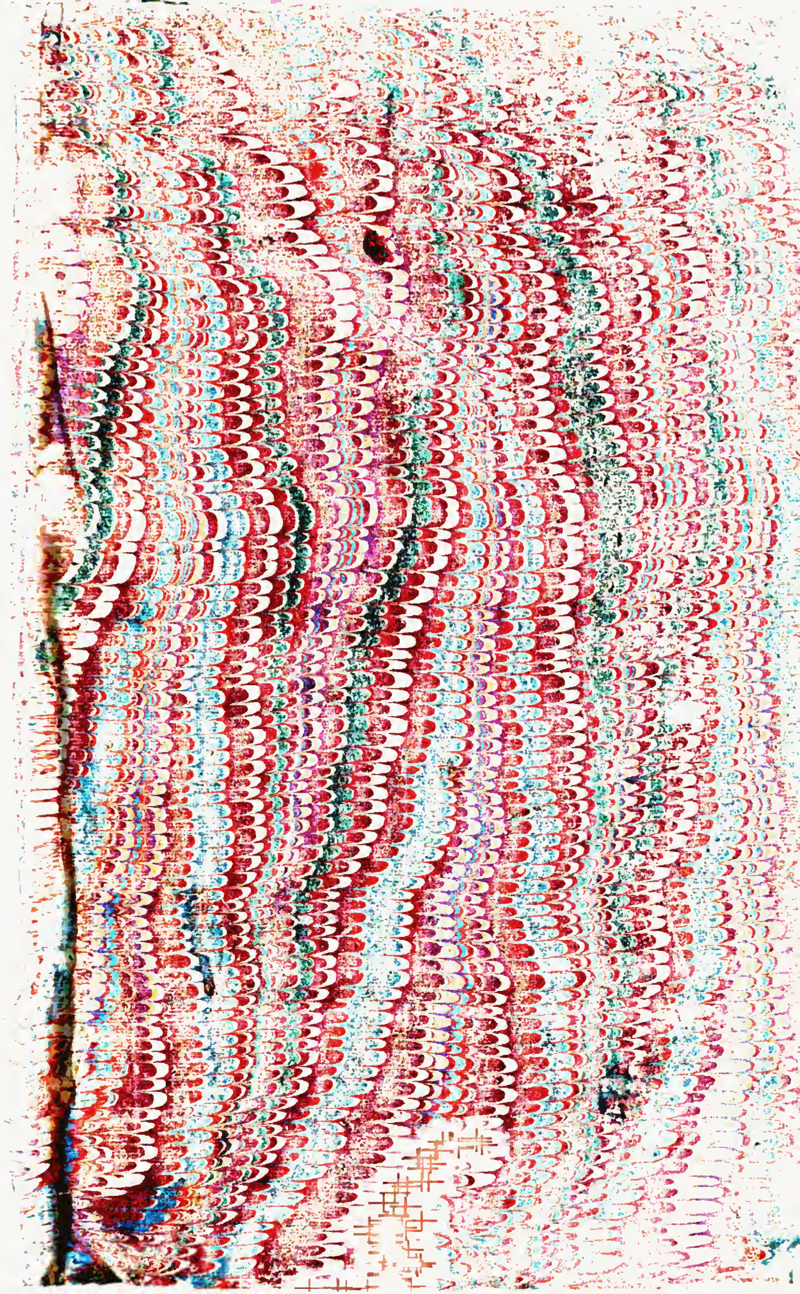



Ex Bibliotheca
SEMINARII
SANCTI IRENÆI
LUGDUNENSIS



LE GRAND

DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

NOUVELLE ET DERNIERE EDITION.

TOME PREMIER.

A


LUDOVICUS MORERI PRESBYTER. S.S. THE. DOC. ÆT. XXXVII
De Troye pinx.
Cl. Duflos Sculp.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE: 27187

QUI CONTIENT EN ABREGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Heros de l'Antiquité Payenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Juges; des Rois des Juifs; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise, & des Docteurs Orthodoxes; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats celebres; des Heresiarques & des Schismatiques; avec leurs principaux Dogmes.

Des Empereurs; Des Rois; Des Princes illustres; & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes; Des Philosophes; Des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante.

L'ÉTABLISSEMENT ET LE PROGRÉS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs:

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Pays:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Republiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considerables de l'ancienne & nouvelle Geographie: où l'on remarque la situation, l'étenduë & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coûtumes des Peuples: Où l'on voit les Dignitez, les Magistratures ou Titres d'honneur: Les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: Les principaux noms des Arts & des Sciences: Les Actions publiques & solemnelles: Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse, &c.

L'Histoire des Conciles generaux & particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques, de Dissertations & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie & de la Geographie, tirées de differens Auteurs, & sur tout du Dictionnaire Critique de M. BAYLE.

Par Mr LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Theologie.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION REVÛE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

TOME I.



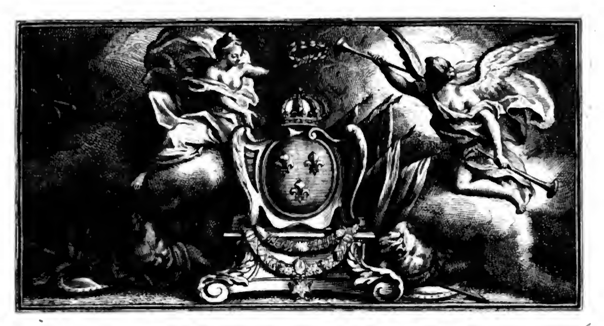


A PARIS,

Chez JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

MDCCXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.



AU ROY,



SIRE,

La protection dont VOSTRE MAJESTÉ *a toûjours honoré les Sciences & les Arts, & la bonté avec laquelle Elle s'est attachée à les faire fleurir, même au milieu du bruit de ses Armes*

ã

victorieuses, nous inspirent la hardiesse de nous approcher de sa Personne sacrée, pour lui offrir le Recüeil d'Histoire le plus riche & le plus ample que l'on ait encore vû paroître. Nous sommes obligez de l'avoüer, SIRE, *Ce present est moins un hommage de notre zele, qu'un tribut que nous ne pouvions nous dispenser de payer à* VOSTRE MAJESTÉ: *En effet, ces rares productions d'esprit, où la Poësie, l'Eloquence, les Mathematiques, la Physique, & la Theologie même, ont déployé dans ce Siecle, ce qu'elles renfermoient de plus vif, de plus sublime, de plus curieux & de plus solide. Ces chefs d'œuvres surprenans, où la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & les autres Arts semblent avoir épuisé tous leurs efforts pour se surpasser eux-mêmes. Tant d'autres monumens éclatans qui rendront celebre à jamais le Regne de* VOSTRE MAJESTÉ; *& qui enrichissent aujourd'hui l'Ouvrage que nous lui presentons; C'est à Elle seule que nous en sommes redevables. Ses soins prévenans les ont fait naître, & ses liberalitez leur ont donné leur perfection. Mais s'il nous est permis de suivre* VOSTRE MAJESTÉ *dans tout le cours de son illustre Vie: Combien d'autres merveilles offre-t'elle à décrire? Quelle moisson pour l'Histoire, qu'un Regne si glorieux dans toute son étenduë? Des Provinces entieres, soûmises en moins de*

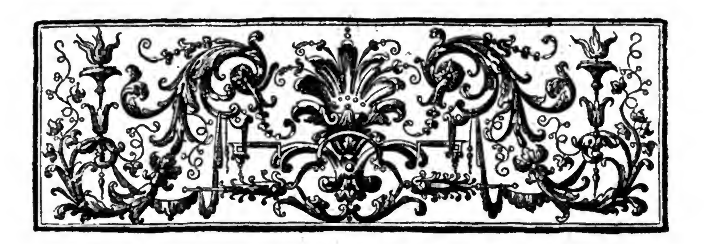
tems que d'autres Conquerans n'en eussent employé à les parcourir. Un nombre infini de Victoires entassées chaque jour sur d'autres Victoires ; l'Hydre de l'Heresie abbattuë, exterminée pour jamais ; Des Souverains vaincus & humiliez ; d'autres secourus & protegez ; la Paix tant de fois accordée à des Ennemis, vainement enorgüeillis de leur nombre ; Ce n'est là, SIRE, *qu'une partie des grands Evenemens que ceux qui ont eu part à ce Livre ont osé emprunter de* VOSTRE MAJESTÉ : *non pour immortaliser des actions immortelles d'elles-mêmes, mais pour s'en faire un appuy, qui pût être respecté du Tems & de l'Envie. Dans un Ouvrage qui embrasse l'histoire des grands Hommes de tous les Siecles ; la Posterité rendra justice à la valeur des Alexandres & des Cesars, à la sagesse & à la moderation des Augustes & des Trajans, à la pieté des Constantins & des Theodoses ; mais elle n'y pourra voir sans admiration l'auguste Nom de* LOUIS LE GRAND, *paré lui seul de tant d'illustres vertus, que les autres Heros n'ont fait que partager entre eux. Comment se défendroit-elle de la surprise, en apprennant un jour tant de faits incroyables dans tout autre que dans* VOSTRE MAJESTÉ : *puisque ceux qui ont le bonheur d'en être les témoins, & qui sont chargez d'en parler, sont reduits à*

s'étonner eux-mêmes qu'ils puiſſent debiter des veritez, en annonçant des prodiges ? Pour nous, SIRE, *frappez de tant de grandeur & de tant d'éclat, nous nous ſerions contentez d'admirer dans un ſilence reſpectueux, ſi nous n'avions crû être engagez de rendre compte à* VOSTRE MAJESTÉ *d'un Ouvrage qui lui appartient par tant de titres, & qui lui a même été déja conſacré; quoique moins digne alors du plus ſage, & du plus éclairé de tous les Rois. Trop heureux, ſi* VOSTRE MAJESTÉ *veut bien le recevoir comme un témoignage du zele ardent & du reſpect tres-profond avec lequel nous ſommes,*

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTÉ

Les tres-humbles, tres-obéiſſans, & tres-fideles ſerviteurs & ſujets,
JEAN-BAPTISTE COIGNARD, & DENYS MARIETTE.



AVERTISSEMENT
SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

'Utilité du Dictionnaire historique de Moreri est si connuë presentement, qu'on croit pouvoir se dispenser d'en parler. On se contentera de décrire ici le plan qu'on s'est proposé de suivre pour le conduire dans cette nouvelle Edition le plus près qu'il est possible de sa perfection.

La derniere édition qui parut en 1718. est certainement la meilleure & la plus ample de toutes. Cependant comme il s'y est encore glissé une infinité de fautes, & qu'il y est resté plusieurs articles defectueux; voici comme on s'y est pris pour les corriger.

La CHRONOLOGIE a d'abord attiré toute l'attention des Reviseurs. Ils ont reconnu qu'on avoit eu dessein de suivre celle d'Usserius, & qu'on l'avoit suivie en effet presque par-tout; mais comme on avoit laisse en plusieurs endroits des dates qui ne s'y accordoient pas, ils ont cru devoir refondre toute cette partie sur un systême qui leur est propre, & ils l'ont fait avec toute l'exactitude possible.

L'idée d'un nouveau systême ne doit effrayer personne. On ne s'y est point livré à des soupçons injurieux aux anciens Historiens: l'étude qu'on en a faite, a engagé seulement à mettre une difference entre eux, & à respecter l'autorité des uns plûtôt que celle des autres. On les a conciliez avec l'Ecriture-Sainte, & on a eu le bonheur de se rencontrer sur chaque point avec quelqu'un de ceux d'entre les Modernes qui ont acquis le plus de reputation dans ce genre de litterature. La Version Vulgate est le fonds de la nouvelle Chronologie, qui s'écarte peu de celle d'Usserius.

On a coûtume de partager tout le temps qui précede l'Ere Chrétienne en six âges, qui se terminent tous à une époque celebre.

Le premier âge, dont le Deluge universel est le terme, n'est pas sujet à contestation; mais le second, qui comprend tout le temps écoulé depuis le Deluge jusqu'au temps qu'Abraham entra dans le pays de Chanaan, souffre plus d'une difficulté. On a crû trouver plus de solidité dans les opinions du P. Labbe & de plusieurs autres Sçavans, que dans celles d'Usserius & du P. Petau, c'est-à-dire qu'en admettant entre les Patriarches de ce second âge le jeune Caïnan reconnu par saint Luc, malgré l'opinion d'Usserius, & croyant, malgré celle du Pere Petau, que l'Ecriture assûre expressément qu'Abraham étoit âgé de soixante-quinze ans quand Tharé son pere mourut; on a compté quatre cens cinquante-sept ans pour cet espace de temps.

Le troisiéme âge, qui finit à l'année où les Israëlites sortirent d'Egypte, est de quatre cens trente ans, du consentement de tous les Chronologistes qui s'attachent au Texte Hebreu ou à la Vulgate. A l'égard du quatriéme âge, comme la plûpart d'entre eux s'accordent aussi à compter quatre cens soixante dix-neuf ans jusqu'à la quatriéme année du regne de Salomon, on les a suivis d'autant plus volontiers, que l'Ecriture ne paroît pas permettre de douter de la verité de ce qu'ils assûrent. On a crû aussi que le Public satisfait de la maniere dont Usserius a disposé les années des Juges des Israëlites, seroit bien-aise de la retrouver dans cette nouvelle Edition, executée avec plus de soin que dans les précedentes.

Il ne reste plus que le cinquiéme âge, qui s'étend jusqu'au retour des Juifs de la captivité de Babylone; car celuy qui le suit jusqu'à Jesus-Christ est incontestablement de cinq cens trente-huit ans. Après avoir compté avec l'Ecriture même trois cens quatre-vingt dix ans depuis la mort de Salomon jusqu'à la destruction du Royaume de Juda, & après avoir employé les expediens que le P. Petau a proposez pour concilier les livres des Rois avec ceux des Paralipomenes, on a fixé comme luy, & comme Usserius, le commencement des soixante-dix années de captivité, à la quatriéme année de Joakim, & on a compté quatre cens quatre-vingt seize ans pour la durée de cet âge. De sorte que la premiere année de l'Ere Chrétienne est, suivant le nouveau systême, la 4035. du Monde.

Ce systême a plusieurs avantages, & principalement celuy de verifier ce qui a été assûré par un bon Auteur, que Callisthenes trouva à Babylone des observations de mille neuf cens trois ans. On y a ajusté ce qu'on peut dire de plus certain de l'Empire des Assyriens, & de celuy des Medes, avec plus de succès que n'avoit fait Usserius, dans lequel on a observé une erreur de calcul, qui détruit tout ce qu'il avoit imaginé de la durée & des revolutions de ces deux Empires.

L'Antiquité Grecque n'a pas été negligée dans ce travail. L'époque de la prise de Troye étoit la seule à laquelle on fit attention; on en negligeoit deux autres, de la sortie des descendans d'Hercules, & de leur retour dans le Peloponnese, depuis que Scaliger avoit déterminé le temps où il jugeoit qu'on devoit les placer, & l'on se privoit par là de tout le fruit qu'on en pouvoit tirer. L'autorité de ce Sçavant n'a pas imposé aux Reviseurs, & la lecture des meilleurs Auteurs leur a fait connoître le temps auquel on devoit placer ces évenemens: d'où il est arrivé que comme ils changerent autrefois toute la face du Peloponnese, ils ont été obligés aussi de reformer les idées qu'on avoit d'une infinité de choses. Ils ont eu en cela l'avantage de s'accorder parfaitement avec le celebre Chronographe Castor, dont tous nos Modernes étoient contraints de s'écarter, quoique la plûpart d'entre eux avoüassent que son autorité faisoit une espece de loy.

Voilà ce qu'on a fait pour rétablir dans le Dictionnaire les temps qui ont précedé la venuë de N. S. J. C. Ceux qui la suivent n'ont pas été oubliés: les Empereurs Romains, tant ceux qui regnerent en Occident, que ceux qui firent leur sejour à Constantinople, ont paru meriter l'attention des Reviseurs. On s'est aussi attaché à rectifier ce qu'il y avoit de défectueux, soit dans les listes des Patriarches des grands Sieges, ou dans les articles de chacun d'eux en particulier, & on a eu soin par-tout d'établir l'uniformité dans la Chronologie.

La maniere dont on a employé les diverses dates des Olympiades, & des années de Rome, comparées avec les années du Monde, & avec les années

avant Jesus-Christ, paroîtra aussi très-commode. Les Olympiades n'étant d'usage que dans la Grece, ne devoient trouver place que dans les articles historiques de la Grece, & des Pays plus Orientaux, qui ont été soûmis aux Macedoniens : les années de Rome se trouvoient employées mal-à-propos, lorsqu'il ne s'agissoit pas de l'Histoire de cette grande Ville. On a suivi ce qui étoit conforme à la raison, parce que l'usage contraire étoit un défaut qui défiguroit le Dictionnaire.

Quoique le travail des Reviseurs sur la GEOGRAPHIE ne soit pas si étendu, les personnes judicieuses trouveront qu'ils n'auront pas peu contribué à éclaircir cette science. On n'a point encore eu dans le Dictionnaire une description tant soit peu juste de divers Pays, & l'on ne s'étoit pas embarrassé d'y donner au moins une legere idée des Provinces de l'Empire Romain. Un Lecteur curieux qui croyoit y apprendre ce que c'étoit que la *Dacie*, ne trouvoit rien sur ce mot qui l'instruisît, ou plûtôt il n'y trouvoit rien qui ne le jettât dans l'erreur; & il étoit trompé de même dans toutes les occasions où ceux qui avoient travaillé au Dictionnaire, n'avoient pas eu des Modernes à copier. On a donc tâché de remedier à ce défaut, & l'on a même donné une suite des changemens, & des revolutions arrivées dans chaque Pays toutes les fois qu'on a pû le faire.

Les ADDITIONS qu'on a faites à cette occasion sont en très-grand nombre : il y en a une infinité d'autres de toutes especes; mais il y en a deux surtout dont il est necessaire de dire un mot. La BULGARIE & la DALMATIE avoient été negligées jusqu'à present, comme si les Rois de ces pays ne faisoient aucune figure dans l'Histoire; on n'avoit rien dit de ceux-cy, & on s'étoit contenté d'avoüer qu'on ne sçavoit rien de ceux-là, quoiqu'une infinité de gens sçachent que les François de Constantinople eurent à traiter avec de puissans Rois de Bulgarie, qui ne contribuerent pas peu à détruire leur Empire; & que l'Histoire des Royaumes de *Dalmatie*, de *Croatie* & de *Servie*, soit remplie d'une foule d'évenemens d'autant plus importans, que sans elle l'Histoire de l'Empire Grec est très-imparfaite.

M. Ducange avoit donné des suites historiques de ces Royaumes, mais si défigurées par de frequens anachronismes, que la verité y étoit méconnoissable. C'est à quoy on a suppléé. On a débroüillé les divers Rois, Bans, Archijupans de ces vastes Pays; on a montré en quel temps chacun d'eux a vécu; on a fait observer l'étenduë de leurs Etats dans les divers temps; & ce détail se trouve non seulement dans les articles particuliers de chaque Prince, mais dans les articles generaux de la *Bulgarie*, *Croatie*, *Dalmatie*, *Servie*, &c. De sorte que cette partie de l'Histoire qu'on avoit ômise dans le Dictionnaire, parce qu'elle étoit absolument inconnuë, y est peut être une de celles qu'on trouvera la mieux traitée.

Il y a d'autres Additions dont il est presque inutile de parler, parce qu'une nouvelle Edition les suppose toûjours : l'Histoire moderne s'y trouve plus étenduë & plus amplement traitée. On y avoit oublié des Ordres & des Congregations très-celebres; on n'avoit rien dit de plusieurs autres, qu'on n'eût copié dans des Ecrivains peu exacts. Tout est rectifié dans cette nouvelle Edition; chaque article est court, quoiqu'on n'ait rien ômis de ce qui peut instruire & satisfaire le Lecteur.

Après avoir exposé à peu près ce que le Public trouvera de nouveau dans cette Edition sur la *Chronologie*, la *Geographie* & l'*Histoire*, il est necessaire de l'avertir que la *Mythologie*, & la connoissance des usages des Anciens ont été aussi l'objet des soins des Reviseurs. Plusieurs articles sur ces matieres n'é-

toient pas capables de satisfaire ceux qui ont quelque connoissance de l'Antiquité, & ils en donnoient une idée très-imparfaite à ceux qui les lisoient sans en avoir une teinture, parce que souvent on n'avoit fait que transporter dans le Dictionnaire, ce qu'on avoit trouvé dans des Ouvrages peu propres à instruire. On a puisé dans les sources, & l'on n'a consulté entre les Modernes que ceux dont l'exactitude, le jugement & la penetration sont reconnuës de tout le monde.

L'Histoire des Hommes qui se sont rendus Illustres par leurs Ecrits, est traitée si differemment de ce qu'elle étoit dans les Editions précedentes, que cette partie du Dictionnaire se trouve complette. On ne verra plus le même homme sous deux ou trois differens noms souvent défigurez; mais on verra son histoire entierement décrite sous son veritable nom: on y trouvera le lieu & la date de sa naissance, le temps de son entrée dans les Charges, & dans les Dignités de l'Eglise & de l'Etat; & enfin l'année de sa mort.

Outre les grands Hommes qui étoient dans ce Dictionnaire, on en remarquera quantité d'autres qui ne meritoient pas moins d'y avoir place. Les Articles nouveaux sont extraits des meilleurs Auteurs, & des Memoires très-sûrs qui ont été fournis par les Sçavans. Ce qui regarde en particulier l'Histoire litteraire de Portugal, ayant été oublié dans toutes les Editions de ce Dictionnaire, & l'Académie que le Roy de Portugal vient d'établir avec tant de gloire dans sa Capitale, ayant attiré l'attention des Reviseurs sur les Sçavans de ce Royaume, qui, quoiqu'en grand nombre, sont presque inconnus en France; un Ecrivain Portugais, homme judicieux & d'une érudition très-étenduë, a fourni des Memoires tirez d'une Bibliotheque Portugaise que cet Auteur espere publier incessamment dans sa langue naturelle.

Les Genealogies des Maisons Souveraines & des Maisons Illustres de l'Europe, ont été rectifiées en plusieurs endroits. On en a ajoûté de nouvelles d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, d'Italie & de France; mais on a pris soin de n'y ajoûter que celles qui ayant un rapport necessaire à l'Histoire generale, ne devoient pas être oubliées dans ce Dictionnaire, & toutes sont conduites jusqu'à ce jour.

On a ajoûté aussi une Table Chronologique de tous les Cardinaux jusqu'à present. Et l'on s'est appliqué à perfectionner le Dictionnaire dans toutes ses autres parties.

PREFACE

PREFACE

DE L'EDITION DE MDCCXVIII.

L'Art de disposer les Faits historiques suivant l'ordre alphabetique est le moyen le plus commode pour faciliter aux hommes la connoissance de l'Histoire. Toute autre methode est sujette à des recherches difficiles & ennuyeuses. Si l'on suit l'ordre chronologique, il sera necessaire, quand on voudra être éclairci de quelque Fait, ou de la vie de quelque Homme illustre, de sçavoir auparavant le temps dans lequel ce Fait est arrivé, & le siécle dans lequel cet homme a vécu. On n'a pas toûjours ces Epoques presentes, & c'est souvent ce qu'on cherche. Il en est de même dans la Geographie. Voulez-vous sçavoir en quel Pays une Ville est située ? Il vous faudra parcourir tout le monde, si vous n'avez un Dictionnaire, où vous puissiez trouver son nom sans peine, & qui vous indique en même temps la situation de cette Ville, & les circonstances les plus remarquables pour vous la faire connoître.

CEPENDANT, cet Art si commode & si utile a été long-temps ignoré, non seulement pour ce qui regarde l'Histoire, mais aussi pour la Grammaire. Ce sont les Grammairiens qui l'ont mis les premiers en usage, pour chercher les mots. Phrynicus & Julius Pollux, qui vivoient sous l'empire de Commode, s'en sont servis; & après eux Hesychius d'Alexandrie, Erotien & Harpocration. Etienne de Byzance, qui vivoit avant l'empire de Justinien, employa cette methode, pour donner une Geographie des Peuples & des Villes, qui fut abregée sous le regne de Justinien par Hermolaüs. Suidas, qui vivoit long-temps après, sous le regne d'Alexis Comnene, dans l'onziéme siécle, ayant entrepris de faire une Compilation de plusieurs Dictionnaires, dont il a nommé les Auteurs à la tête de son Ouvrage, ajoûta aux interpretations des mots, la Vie des Sçavans, & des Princes, & divers points d'Histoire : en sorte que l'on peut regarder son Ouvrage comme le premier Dictionnaire Historique, mais fort imparfait. Son exemple a été long-temps sans être suivi; & ce n'est que dans le siécle passé que l'on a fait revivre cette methode de rapporter l'Histoire, les Vies des Empereurs, des Rois, des Auteurs, des Hommes illustres; les Faits remarquables, la Fable, les Peuples, & les Villes, dans l'ordre alphabetique. C'est ce qu'entreprit le premier Charles Etienne, dans son Dictionnaire Latin-Historique, Geographique & Poëtique, sur les Memoires de Robert Etienne, imprimé pour la premiere fois l'an 1596. & depuis en 1621. & en 1638. Ce Dictionnaire, tout imparfait qu'il est, n'a pas laissé d'être d'un grand usage. L'an 1670. Nicolas Lloyd, Anglois, l'augmenta, le perfectionna, & le fit imprimer à Oxford. On peut dire que cet Ouvrage est le premier des Dictionnaires Historiques, qui soit parvenu à quelque degré de perfection; car celui de Juigné, qui avoit été imprimé à Paris dès l'an 1664. & dont il se fit huit Editions jusqu'en 1672. n'est presque qu'une Traduction Françoise de celui de Charles Etienne. Le Dictionnaire de Lloyd, auquel il avoit travaillé près de 30. ans avec soin, fut bien reçu du Public, qui devoit avoir obligation à un homme, d'avoir consacré la plus grande partie de sa vie à ramasser des Faits historiques, pour les exposer dans une methode facile à tous ceux qui vouloient s'en instruire. Ce fut sur le plan de Lloyd, que M. Moreri travailla à son Dictionnaire Historique, dont il donna la premiere Edition à Lyon en un Volume *in fol.* l'an 1674. Quelque temps après Moreri entreprit une seconde Edition beaucoup plus ample, qui fut commencée à Lyon l'an 1681. mais il mourut

avant qu'elle fût achevée. Moreri ayant été Precepteur des Enfans de M. de Pompone, Ministre & Secretaire d'Etat, le Sieur Parayre, premier Commis de ce Ministre, prit soin de faire achever l'impression du second Volume, qui n'est pas à beaucoup près si rempli que le premier, & il dédia ces deux Volumes au Roi, en son nom.

Comme les Dictionnaires ne sont jamais parfaits, & qu'il est presque impossible qu'on n'y ômette beaucoup de choses, on fit travailler à un Supplément, qui composa un troisiéme Volume, imprimé à Paris l'an 1689. Il se fit aussi-tôt en Hollande plusieurs Editions du Dictionnaire Historique, dans lesquelles on insera le Supplément, en mettant chaque Article à son rang, avec beaucoup d'Additions, dans les Editions de 1696. 1698. & 1702. en quatre Volumes *in fol.* Le Sieur Bayle, recommandable dans la Republique des Lettres, par son érudition, & par sa maniere agréable d'écrire, entreprit de son côté un Dictionnaire, pour servir de supplément & de correction à celui de Moreri. La premiere Edition de ce Dictionnaire est de l'an 1697. & la seconde plus ample, de 1702. Jean-Jacques Hofman, Professeur à Basle, donna vers l'an 1680. un Lexicon Universel, auquel il fit depuis des Additions, & qui a été enfin imprimé en Hollande l'an 1698. Edition dans laquelle on a fondu les Dictionnaires Historiques & le Glossaire de Ducange. Cependant on fit travailler à Paris à une nouvelle Edition du Dictionnaire de Moreri, qui fut achevée l'an 1699. Voici de quelle maniere l'Auteur de cette Edition s'explique dans sa Preface.

» Il y a peu de Livres dans la Republique des Lettres dont l'utilité s'étende » plus loin que celle d'un Dictionnaire Historique. Tout le monde en est con» vaincu par sa propre experience; car quel plus grand secours pour ceux, qui » sans avoir la force d'essuyer les fatigues inséparables de l'étude, ne peuvent » neanmoins se résoudre à tout ignorer? Cherchent-ils à s'instruire d'un point » d'Histoire? l'ordre alphabetique le presente d'abord à leur vûë, & leur en » développe les circonstances avec assez de netteté; pour leur donner lieu de » s'en faire honneur dans les conversations, unique & foible avantage où se » bornent la plûpart d'entr'eux. Quoique les Sçavans, beaucoup moins faciles » à satisfaire, poussent ordinairement plus loin leurs recherches, ils ne trou» veront pas moins leur compte dans l'usage de ce Dictionnaire. Ont-ils à » se plaindre d'un défaut de memoire? un nom propre, une époque, un fait » leur est-il échappé? c'est là qu'ils sont sûrs de le retrouver. Veulent-ils creu» ser & même épuiser une matiere? les citations leur en facilitent les moyens, » en leur apprenant quels Auteurs ils doivent prendre pour guides. C'est en » vain qu'ils voudroient se flatter; quelque habiles qu'ils soïent, ils ne peu» vent tout sçavoir par eux-mêmes, & la vie n'est pas assez longue pour leur per» mettre d'embrasser tant de notions differentes. L'Art seul étoit capable de » suppleer à leut foiblesse, dans un Ouvrage tel que celui-ci, où l'on a préten» du rassembler les connoissances de tous les siécles & de toutes les Nations. » Fable, Histoire, & ce qui en dépend necessairement; Religion, Cérémonies, » Gouvernement, Mœurs, Coûtumes, Evenemens de Paix & de Guerre, Genea» logies, Monumens de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, Critique, Pro» ductions d'esprit: tout est du ressort d'un Dictionnaire Historique. Pour por» ter une si grande diversité de matieres à leur derniere perfection, il ne faudroit » pas moins qu'un Génie universel & infatigable; mais où le rencontrer? De si » grands efforts sont infiniment au-dessus des forces d'un seul homme.

C'est ainsi que cet Editeur s'étoit expliqué dans la Preface qu'il mit à la tête de l'Edition qui parut l'an 1699. » Dans la suite, chargé, dit-il, du

ſoin d'une ſeconde réviſion, & conſiderant le Dictionnaire Hiſtorique, comme un vaſte bâtiment, compoſé de pluſieurs parties inégales & bizarrement aſſemblées, il commença par former un plan, ſur lequel il pût travailler ſûrement, & crut devoir preſſentir le goût du Public, en lui communiquant un Projet, que voici.

Les habiles gens ſont trop inſtruits des défauts qui ſe trouvent dans le Dictionnaire de Moreri, pour ne pas ſouhaiter qu'on s'applique ſerieuſement à les reformer. On a tenté pluſieurs fois de le faire, ſoit en Hollande, ſoit à Paris, & toûjours avec trop peu de ſuccès, pour répondre à l'idée que les Sçavans en avoient conçuë. Il n'y aura pas lieu de s'en étonner, ſi l'on fait attention ſur la maniere dont les quatre Volumes de cet Ouvrage ont été formés. Differentes perſonnes y ont travaillé à diverſes fois, & les Memoires des uns & des autres y ont été employés indifferemment: de-là vient ce grand nombre de fautes & de contradictions, qui frappent les moins éclairés. Pour y remedier, il falloit reprendre cet Ouvrage par le fond, & garder un ordre certain dans la diſtribution des Articles; il falloit n'en laiſſer paſſer aucun, ſans le verifier ſur les Auteurs Originaux; & c'eſt ce que l'on n'a point fait juſques ici. Ceux qui ont été chargés de revoir les Editions de Hollande, ſe ſont contentés de corriger quelques fautes des plus ſenſibles. Peu ſoigneux d'entrer dans le détail de tous les Articles, ils en ont épargné un tres-grand nombre, où les bévûës n'étoient pas moins fréquentes, que dans ceux qu'ils ont corrigés. A l'égard du fond, ils ne s'en ſont gueres embarraſſés; & ils ont cru que ce ſeroit un travail trop étendu, d'y rétablir la Chronologie ſur un calcul uniforme, & d'y ranger les Articles dans un ordre plus clair & plus précis.

L'engagement où je me ſuis trouvé de revoir après eux le Dictionnaire Hiſtorique dans l'Edition qui s'en eſt faite à Paris l'an 1699. m'avoit fait dreſſer une eſpece de plan, pour tâcher de rendre le corps de cet Ouvrage plus regulier; mais il me fut impoſſible de ſuivre ces idées, parce que l'impreſſion étoit commencée lorſque je me chargeai de ce travail. Ainſi pour éviter une trop grande inégalité, je me vis ſouvent contraint de m'en tenir au deſſein ſur lequel on avoit ébauché les premieres feuilles. D'ailleurs, j'avois trop peu de temps devant moi; on imprimoit chaque jour deux feuilles, & je m'étois impoſé l'obligation de fournir à meſure les corrections & les augmentations que je jugeois les plus neceſſaires: une ſi grande rapidité m'empêcha de profiter de mes reflexions. Aujourd'hui que la carriere m'eſt ouverte de plus loin, je vais raſſembler quelques remarques dans ce Projet, que j'abandonne à la critique: prêt à reformer mes idées, lorſqu'on m'en fera connoître le défaut, & reſolu de mettre en œuvre les nouvelles découvertes qu'on voudra bien me communiquer.

I. Je commence par la CHRONOLOGIE. Pour peu que l'on ait fait de progrès dans l'Hiſtoire, on ſçait aſſez qu'à moins de l'y prendre pour guide, on eſt à tout moment en danger de s'égarer. Si cette ſcience eſt utile dans une hiſtoire complete, dont la ſuite & l'enchaînement ſemblent marquer à peu près la date des Faits qui y ſont rapportés, elle eſt abſolument neceſſaire dans un Ouvrage tel que celui-ci, où les évenemens de pluſieurs ſiecles, qui ſont raſſemblés quelquefois dans une même page, doivent du moins être diſtingués les uns des autres par des Epoques fixes; ordre auquel Moreri & ſes Continuateurs ſe ſont rarement aſſujettis. Quelquefois ils debitent les Faits les plus importans, ſans les accompagner d'aucune date. Preſque par-tout, même dans l'Hiſtoire ſacrée & dans l'Hiſtoire Grecque, la plus proche des temps fabuleux, ils n'employent point d'autre Epoque que celle de la fondation de Rome: ce qui ne paroît pas moins irregulier, que s'ils ſe ſervoient de l'Hegire dans l'Hiſtoire de France.

CHRONOLOGIE.

» Quant aux années du Monde, ils n'embrassent point de supputation uniforme. Quoiqu'ils s'attachent ordinairement à celle de Torniel & de Salien, ils ne » laissent pas en d'autres occasions de suivre indifferemment Scaliger, le P. Petau, Riccioli, & même les Chronologistes les plus opposés entr'eux, tels que sont » ceux qui comptent suivant la Version des Septante, & ceux qui s'en tiennent » au calcul de la Vulgate. Outre que ce mêlange de Chronologies differentes ré» pand une difformité visible dans tout le corps de l'Ouvrage, il y jette encore » une confusion, qu'il est presque impossible de débrouiller. Car comme il y a » peu d'Histoires dont il ne soit fait mention plus d'une fois dans le Dictionnaire, » par rapport aux differens noms des Auteurs qui y ont eu part, souvent la même » action, dans ces differens Articles, y est rangée sous differentes dates, parce que » les extraits ont été empruntés de divers Auteurs, dont chacun supputoit à sa » maniere.

» Pour remedier à ce desordre, j'ai jugé qu'il seroit bon de reduire l'Histoire » sacrée & l'Histoire ancienne sous les loix d'une même Chronologie, des plus » approuvées: telle paroît être aujourd'hui celle d'Usserius, dont les Annales ne » s'étendent que jusqu'au commencement de l'empire de Vespasien. A l'égard » des siecles qui ont suivi la Naissance de Jesus-Christ, j'ai observé dans la di» stribution de leurs années l'ordre qu'a gardé M. de Tillemont dans ses Ouvra» ges historiques; & depuis le point où ces Memoires nous manquent, jusqu'à » notre temps, c'est sur l'Abregé Chronologique du P. Labbe, que j'ai cru de» voir me regler. Bien plus, pour suivre la maniere de compter la plus usitée, j'ai » regardé l'Ere Chrétienne comme le centre où doivent être rappellées les au» tres Epoques. J'ai donc employé par-tout cette Ere, ou plûtôt l'Ere que nous » appellons Vulgaire; mais j'ai cru devoir lier ce calcul universel, avec celui qui » convenoit le plus aux Peuples & aux Empires, dont j'étois obligé de rapporter » quelques traits d'Histoire. Sur ce plan, chaque évenement de l'Histoire sacrée, » de l'Histoire des premiers Empires, & même de l'Histoire Grecque, jusqu'à la » premiere Olympiade, sera rangé sous certaine année du Monde, reduite à » l'Ere de Jesus-Christ. Ainsi Abraham mourut l'an du Monde 2183. & 1821. » avant J. C. Am-Essis, sœur d'Amenophis, commença de regner en Egypte » l'an du Monde 2239. & avant l'Ere Chrétienne 1765. Acrise, Roi d'Argos, » succeda à son frere Boëtius vers l'an 2661. du Monde, & avant l'Ere Chré» tienne 1343. Quoique ce dernier Article dépende de l'Histoire Grecque, je m'y » sers encore des années du Monde; mais depuis l'institution des Olympiades, » c'est par elles seules que je compte dans l'Histoire Grecque, sans pourtant ômet» tre l'Ere Chrétienne. Par exemple, Abydos, ville d'Asie, sur le détroit du Bos» phore ou de Constantinople, fut prise par Philippe, Roi de Macedoine, la pre» miere année de la CXLV. Olympiade, 200. ans avant J. C. Dans l'Histoire Ro» maine, j'ai recours à l'Epoque de la fondation de Rome, & aux Consulats. » Accius, Actius ou Attius, Poëte Latin, nâquit sous le Consulat d'Hostilius » Mancinus, & d'Attilius Serranus, l'an de Rome 583. & avant l'Ere Chrétienne » 171. Depuis Jesus-Christ, je suppute simplement par les années de l'Ere Chré» tienne. Abgar, Roi des Arabes, & Souverain d'Edesse, vivoit sous l'empire » de Trajan, lorsque ce Prince soûmit l'Armenie, l'an 107. de l'Ere Chrétienne. » Abgar, autre Roi d'Edesse, vivoit sous l'empire d'Antonin le Pieux, vers l'an » de J. C. 138. Comme j'ai cru dans un Ouvrage tel que celui-ci ne devoir pas ci» ter la Periode Julienne, qui semble n'être faite que pour les Sçavans, je me » suis aussi dispensé d'employer les Eres particulieres de quelques Princes & de » quelques Peuples, telles que celles de Nabonassar, des Seleucides, de Diocle» tien &c. Il n'en est pas de même de l'Ere de Mahomet, appellée l'Hegire; je m'en

m'en ſuis toûjours ſervi dans l'Hiſtoire de ſes Sectateurs, parce que leurs Hiſtoriens l'ont employée par-tout; mais je l'ai toûjours unie à l'Ere Chrétienne, ſuivant la reduction qu'en a faite Gravius. AARON, cinquiéme Calife de la Maiſon des Abbaſſides, appellé par nos Hiſtoriens Aaron Roi de Perſe, vivoit du temps de Charlemagne, & mourut l'an de l'Hegire 193. & de l'Ere Chrétienne 808. Voilà les changemens qui m'ont paru neceſſaires dans la Chronologie.

GEOGRAPHIE.

II. La GEOGRAPHIE n'étoit gueres mieux traitée. La plûpart des Articles qui regardent l'ancienne Geographie, avoient été puiſés, non dans les premieres ſources, mais dans des Auteurs modernes, qui ſouvent n'ont pas eux-mêmes conſulté les Originaux: ce qui paroît viſiblement par les bévûës dont on charge les anciens Auteurs, par l'infidelité des citations, & par l'obſcurité qui confond l'hiſtoire des villes de même nom, quoique ces villes ſoient exactement diſtinguées par Strabon, & par les autres Anciens. Je ne chargerai point ce Projet d'un nombre d'exemples inutiles, & je me contenterai de ceux qui ſe preſentent dès l'entrée même du Livre; tels que ſont les Articles ABANDO, fleuve de la haute Ethiopie; ABA, montagne de l'Armenie; ABA ou ABE'E, ville de la Phocide; & ABE'E, ville du Peloponneſe. Il paroît encore que l'on a trop negligé de débrouiller les noms differens que les changemens de domination ont fait prendre aux villes: erreur qui tantôt multiplie les Articles inutilement, & tantôt confond ceux qui devroient être diſtingués. Ce n'eſt qu'avec une extrême exactitude qu'il eſt poſſible de reparer ces défauts; & l'on prétendroit vainement y réüſſir, ſi l'on s'en rapportoit à la bonne foi de nos Dictionnaires Geographiques. Leurs Auteurs, peu ſcrupuleux, s'embarraſſent rarement de nommer leurs garants, & ſemblent affecter de vouloir toûjours être crus ſur leur parole. Pour éviter de s'égarer ſur leurs traces; c'eſt aux anciens Geographes qu'il faut avoir recours: encore faut-il ſouvent ſe défier de leurs Commentateurs.

On croiroit que la Geographie moderne eſt expoſée à de moindres difficultés. Un grand nombre de Voyageurs ont dû l'éclaircir dans ces derniers ſiécles; cependant la diverſité de leurs Relations ne laiſſe pas d'embarraſſer extrêmement ceux qui s'attachent à les ſuivre. L'unique moyen de marcher ſeurement, c'eſt de faire une très-grande difference entre ceux qui ſe ſont legitimement acquis la reputation de gens éclairés & ſinceres, & ceux qui ſemblent n'avoir écrit que pour impoſer à la credulité de leurs Lecteurs. Les Compilateurs du Dictionnaire Hiſtorique n'ont pas été fort exacts dans ce diſcernement: ce qui paroît dans l'Article AA, Riviere, & dans un grand nombre d'autres, dont la diſcuſſion groſſiroit trop ce Projet.

ORDRE DES ARTICLES.

III. C'eſt à la DISTRIBUTION DES ARTICLES qu'il faut maintenant paſſer: il ſemble d'abord qu'elle ne ſouffre aucune difficulté, & que les differentes matieres ſe devroient ranger d'elles-mêmes par l'ordre alphabetique; mais cet ordre, tout naturel qu'il eſt, ne laiſſe pas d'être ſuſceptible de certain choix: je m'explique. Une même Ville, une même Province, eſt appellée de pluſieurs noms, qui commencent par differentes lettres de l'alphabet. Il m'a paru qu'il falloit toûjours placer l'Article ſous le nom le plus connu, ſans neanmoins ſupprimer les autres noms dans leur rang alphabetique, mais en les y conſervant ſans ſuite, & ſeulement pour les renvoyer au nom principal. J'avouë que Moreri, & ſes Continuateurs, ont connu cette methode; & je me ſuis fait un devoir de la pratiquer plus conſtamment qu'eux. Ils ont été plus negligens ſur le choix qu'ils devoient faire entre deux ou trois noms differens, que porte une même perſonne chez les Anciens. Souvent ils rangent un Romain ſuivant la lettre de ſon premier nom, qui lui eſt commun avec un million

» d'autres Romains ; au lieu qu'ils devoient le placer sous la premiere lettre de » son nom de famille, moins general, & même plus connu. Ainsi MARC-ANTOINE, » qui, dans la derniere édition de Hollande, tomboit sous la lettre M. devoit » être employé à la lettre A. sous laquelle je l'ai rappellé dans la derniere Edition » de Paris : reste à faire dans cette Edition grand nombre de changemens sem» blables. Les noms des Modernes, sur-tout, se sentent de ces transpositions ; le » Dictionnaire Historique les distribuë souvent sous leurs noms propres, PIERRE, » FRANÇOIS, &c. au lieu de les faire venir par ordre de surnom, qui pourtant » est celui par lequel on peut les distinguer.

NOMS DÉFIGUREZ. » IV. Quelque incommodes que soient ces transpositions, elles sont encore » moins défectueuses que les changemens essentiels qui se sont glissés dans les » noms propres. L'affectation d'habiller à la Françoise ces noms étrangers, les » a rendus presque méconnoissables dans mille & mille endroits. Non seulement » les terminaisons Grecques & Latines y ont été quelquefois bizarrement trans» formées, contre l'usage reçu ; mais dans le corps des mots mêmes, on a changé » des lettres, qui souvent déterminoient la signification, ou caracterisoient la » Langue. Pourquoi, par exemple, ôter à des mots Grecs, l'*y*, qui leur est si na» turel, pour lui substituer l'*i*, qui forme un autre sens ? Si c'est pour s'assujettir » au caprice d'une orthographe moderne, & souvent vicieuse, on pourra peut» être passer cette licence à ceux qui se la sont donnée, dans les mots ordinai» res ; mais dans les noms appellatifs, on aura toutes les peines du monde à la » souffrir, parce qu'elle les metamorphose absolument. Cependant, pour me » conformer autant que le bon sens le peut permettre, aux manieres les plus » generales, quoique peut-être les moins sûres, lorsque je me vois obligé de » travestir les noms étrangers, je tâche au moins de les donner ensuite dans » leur Langue naturelle, entre deux crochets, comme on l'a judicieusement ob» servé dans les Editions de Hollande. Je n'ai pas jugé devoir user de la même » indulgence à l'égard des noms qui ont été grossierement alterés, je me suis » contenté de les conserver seuls, & sans aucun corps d'Article, en la place » qu'on leur a fait usurper mal à propos, pour leur donner ailleurs, avec plus » d'étenduë, celle qui leur appartient de droit. Ainsi je renvoye ACHIAS, petit» fils d'Herode, à ACHIAB ou AQUIAB ; ACHOLIUS, au mot ACOLIUS ; ACHREDE, » au mot ACHRIDE.

NARRATIONS IMPARFAITES. » V. Un autre défaut qui se rencontre dans le Dictionnaire Historique, c'est » que la plûpart des Histoires n'y sont pas toûjours complettes. On se conten» te de rapporter quelque circonstance de la vie d'un Heros, sans conduire la » narration jusques au dénouëment qui doit la terminer. Rien n'est plus rebu» tant pour le Lecteur, qui voit tromper à regret les justes mouvemens de sa » curiosité, qu'un début éclatant avoit fait naître. La cause de cette mutilation » n'est pas difficile à deviner. Lorsque les faiseurs d'Extraits ont trouvé dans un » Auteur quelque trait d'Histoire qui pouvoit être allegué, ils s'en sont accom» modés, tout imparfait qu'il étoit, sans se mettre en peine, pour lui donner » la derniere main, de foüiller chez d'autres Historiens. Ce n'est qu'à force » de travail qu'on peut suppléer à leur negligence ; & c'est une obligation que » je m'imposerai toûjours, sur tout dans les évenemens, dont la suite meritera » le plus d'être éclaircie.

HISTOIRE MODERNE. » VI. Il semble que les Auteurs du Dictionnaire ayent trop souvent negligé » l'Histoire de leur siécle, pour ne moissonner que dans celle des siécles les » plus reculés. Les recherches de l'Antiquité sont tres-curieuses, on en con» vient ; mais elles ne doivent pas exclure la connoissance des évenemens im» portans qui se sont passés, ou de notre temps, ou de celui de nos peres. Un

Heros, pour avoir vécu de nos jours, n'en est pas moins Heros; au contraire, «
ses avantures nous interessent d'autant plus, que le temps nous en approche «
de plus près, & nous le fait connoître plus distinctement. C'est sur ce prin- «
cipe que je crois devoir donner quelque soin à conserver la memoire des «
grands Hommes qui ont vécu presque à nos yeux, soit en France, soit ailleurs, «
& à marquer les dernieres revolutions des Etats, qui nous sont les plus connus. «

VII. La Fable merite à son tour quelques reflexions. Outre que la diver- « FABLES.
sité d'opinions des anciens Mythologistes la rend d'elle-même assez confuse, «
ce n'est point d'eux que les Compilateurs du Dictionnaire ont tiré leurs Me- «
moires; c'est de quelques modernes, la plûpart de peu d'autorité. Souvent «
même ils en ont retenu des allegories forcées, qui donnent la torture au bon «
sens, & qui font languir le Lecteur le plus avide. De peur de tomber dans «
les mêmes défauts, je n'ai conservé du sens moral des Fables, que ce qui m'en «
paroissoit de plus naturel & de plus utile; & j'ai préferé par-tout Homere, «
Hesiode, Apollodore, & les Scholiastes, à Noël le Comte, à Baudoüin, & à «
d'autres Modernes de même trempe. «

VIII. On ne peut nier que les citations ne soient en quelque maniere la « CITATIONS.
base & le fondement de tout un Dictionnaire. C'est par elles seules qu'un Auteur «
se disculpe, & qu'un Sçavant peut s'éclaircir des faits qui sont rapportés dans «
le corps de l'Ouvrage. On ne peut donc y être trop exact, & ce n'est pas un «
petit travail de rétablir les citations fausses, obscures, ou equivoques, qui ter- «
minent la plûpart des Articles. C'est alors, sur-tout, qu'il faut ne se reposer «
qu'à bon titre sur les Ouvrages de la seconde main, & qu'il faut remonter, au- «
tant que faire se peut, aux sources originales. «

IX. Ce seroit ici le lieu d'examiner, s'il est à propos de faire quelque retran- « RETRANCHEMENS.
chement dans le Dictionnaire, pour le rendre plus parfait. Tous les Sçavans dé- «
cideront sans hesiter, qu'un semblable Ouvrage ne devoit être grossi que de faits «
curieux ou utiles, j'en conviens avec eux; mais ils doivent aussi m'accorder que «
dans la revision d'un Dictionnaire, qui est de la portée de tout le monde, on doit «
sur-tout éviter d'effaroucher les foibles, qui se payent plus d'apparence que de «
raison. Supprimez quelques bagatelles, ils ne manqueront pas d'inferer delà que «
vous en avez usé de même à l'egard des choses les plus essentielles. Vous aurez «
beau vous recrier, & citer pour vous trois ou quatre Sçavans du premier or- «
dre, vos raisons ne seront point entenduës, ce sera le Public qui vous jugera, «
& vous serez condamné à la pluralité des voix. Ainsi, pour m'épargner les repro- «
ches qu'une conduite trop severe m'attireroit infailliblement, je conserverai, «
même malgré mon penchant, quelques faits de peu d'importance, qui auront «
été inserés dans cet Ouvrage par ceux qui m'ont devancé; & je me contenterai, «
en réformant par-tout l'élocution, d'en retrancher quelques superfluités de «
mots & de phrases, qui font traîner le style, & qui le jettent dans une langueur «
insupportable. «

X. Reste à parler ici des Genealogies, ausquelles Moreri a donné rang dans « GENEALOGIES.
ce Dictionnaire. Le Public est extrêmement partagé sur le droit qu'elles peu- «
vent avoir d'y entrer. Quelques beaux Esprits de profession, gens accoûtumés «
de trancher, leur donnent nettement l'exclusion, & prétendent qu'elles enflent «
mal-à-propos un Livre destiné pour des recherches plus solides. Les autres, beau- «
coup moins rigides, regardent les Genealogies comme une partie essentielle d'un «
Dictionnaire, où l'on doit découvrir d'un seul coup d'œil tout ce qui concerne «
l'Histoire universelle & l'Histoire particuliere. Sur ce pied, pour ceder au plus «
grand nombre, bien loin de retrancher absolument les Genealogies, je m'at- «
tacherai à les perfectionner: & si je suis reduit à en supprimer quelques-unes, «

» je n'uſerai de cette rigueur que contre quelques Familles obſcures, que l'inte-
» rêt ou la faveur auront fait gliſſer entre les autres plus illuſtres.

C'eſt ſur ce Projet que parut l'Edition de ce Dictionnaire l'an 1704. Il y en a encore eu une depuis, qui parut en 1707. dans laquelle on a inſeré pluſieurs nouveaux Articles.

L'Edition de 1712. a été augmentée d'un Volume entier : non ſeulement on y a inſeré pluſieurs Articles nouveaux ; mais on y a retouché & reformé pluſieurs Articles anciens, & on a comme refondu le corps de l'Ouvrage. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui étoit la partie la plus negligée dans le Dictionnaire, & cependant la plus importante, ſe trouve dans cette Edition tres-fidelement écrite. On y a reformé & étendu pluſieurs Articles qui la concernent. Les Vies des Peres & des Auteurs Eccleſiaſtiques, & les choſes qui regardent leurs Ouvrages, y ſont rapportées avec exactitude : celles des Saints, dont il n'y avoit auparavant qu'un petit nombre dans le Dictionnaire, y ſont inſerées. La Chronologie y eſt reformée en pluſieurs endroits. On y ajoûté quantité d'Articles ſur l'Hiſtoire & ſur la Geographie ancienne & moderne ; & on y a même inſeré les Antiquités Grecques & Romaines. On y a mis des Notes Critiques, ſoit pour éclaircir les difficultés qui ſe rencontrent dans les faits rapportés, ſoit pour fixer la Chronologie, ſoit pour indiquer ce qu'il y a de faux ou de douteux dans les Articles. Les Genealogies ont été revûës, reſtituées, & continuées par un Homme tres-habile ſur cette matiere. Le ſtyle a été corrigé en pluſieurs endroits. Enfin, on a pris tous les ſoins poſſibles pour rendre cette Edition correcte, & en retrancher les fautes, qui s'étoient gliſſées dans les autres Editions, ſoit dans les Articles, ſoit dans les Citations.

Les Dictionnaires ſont ſemblables à ces fleuves qui reçoivent continuellement de nouvelles eaux Celui-ci depuis ſon commencement s'eſt ſi prodigieuſement accru, qu'on auroit eu lieu d'eſperer qu'il n'y avoit plus rien à ajoûter à l'Edition precedente : cependant le Supplément imprimé en Hollande en 1716. contenant un tres-grand nombre d'Articles nouveaux, a donné lieu d'augmenter conſiderablement cette derniere Edition. On a examiné & retouché avec ſoin ce Supplément, & on en a extrait tous les Articles qui pouvoient raiſonnablement entrer dans ce Dictionnaire, où ils ont été inſerés dans leur ordre alphabetique.

On a encore revû, corrigé & augmenté pluſieurs Articles pour les rendre plus parfaits. La Bibliotheque Orientale de M. d'Herbelot, & quelques Dictionnaires Chronologiques & Geographiques, n'y ont pas été oubliés non plus que les Genealogies des Etrangers. On a eu ſoin de corriger exactement les fautes qui auroient pû s'être gliſſées dans les autres Editions. Enfin on n'a rien negligé de ce qui pouvoit rendre cette Edition plus complete que les précedentes. Si quelqu'un entreprend d'y ajoûter quelque choſe, on lui dira avec raiſon, *in ſilvam ne ligna feras*. En effet, c'eſt ici une forêt de toute ſorte d'arbres, où l'on peut cüeillir des fruits de toute ſorte de nature. Ce qui concerne la Theologie, la Philoſophie, l'Hiſtoire, qui en fait le principal objet, les Sciences & les Arts, la Vie des Hommes illuſtres & une infinité d'autres matieres s'y trouvent traitées avec exactitude & avec aſſez d'étenduë. En un mot c'eſt un Livre pour les ſçavans & pour les ignorans, dans lequel on trouve un fonds de ſcience qui inſtruit les derniers & qui met les premiers au fait des choſes qu'ils ſçavent déja. Le ſuccès que ce Dictionnaire a eu juſqu'à preſent, ne donne pas lieu de douter que cette derniere Edition, beaucoup plus parfaite que les precedentes, ne ſoit bien reçûë du Public.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

A



CETTE lettre est la premiere de l'Alphabet dans toutes les langues qui nous sont connuës, excepté l'éthiopienne, où elle est la treiziéme, & tient lieu de toutes les voïelles. Elle est voïelle dans les langues grecque, latine, & dans les autres qui ont cours en Occident. Elle l'étoit aussi autrefois dans les langues orientales, comme dans le samaritain & dans l'hebreu, où elle tenoit lieu de notre A. Quoique depuis l'invention des points, les Juifs en aïent fait une consonne muette qui ne sert que d'aspiration, & à laquelle on donne le son de l'A, de l'E, de l'I, de l'O & de l'U, selon les differens points que l'on y joint pour déterminer sa prononciation; il semble que de tous les sons il n'y en ait point de plus naturel que celui de cette lettre: il ne faut qu'ouvrir la bouche pour la prononcer. En effet, c'est le premier son que les enfans commencent à former; & chez tous les peuples qui different même entre eux d'idiome & de langage, il sert naturellement à exprimer quelques mouvemens de l'ame; tels que sont ceux de l'admiration, de la douleur &c. Les Hebreux & les Arabes emploient leur Aleph, & les Grecs leur Alpha pour désigner le nombre 1. Les Latins se sont aussi servis de cette lettre, comme d'un chiffre, mais non pas si frequemment. Elle signifie chez eux 500. comme on le voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens qui marquent les lettres significatives des nombres, dont le premier est

Possidet A *numeros quingentos ordine recto.*

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au dessus de l'A, il signifioit cinq mille. Cette lettre étoit hieroglyphique chez les anciens Egyptiens, dont les lettres étoient representées par des animaux differens. On conjecture que celle-ci representoit l'*Ibis*, parce que la marche triangulaire de cet animal a beaucoup de rapport au triangle, qui est la figure de l'A. Dans le langage de l'Ecriture *Alpha* marque le commencement & le principe de toutes choses. C'est en ce sens que Dieu dit dans l'Ecriture: Je suis l'*Alpha* & l'*Omega*, le commencement & la fin.

A chez les Latins dans les jugemens signifioit *ab-*

solvo: ce qui l'a fait appeller une lettre salutaire ou de grace; parce qu'on s'en servoit pour declarer innocent celui qui étoit accusé. Dans les Inscriptions ou Medailles, A se met pour *augustus*, *ædes*, *ædilis*, *ædilitas*, *ære*, *ærarium*, *ager*, *albo*, *amicus*, *anima*, *anni*, *annis*, *anno*, *antiquo*, *argentum*, *aula*, &c.

Dans les noms propres A est souvent mis pour *Aulus*.

On se sert de la lettre A chez les Grecs & les Latins dans la composition des mots. Les Grecs l'emploient sur tout pour signifier une negation ou privation de ce que signifie ordinairement le terme à la tête duquel il est ajoûté.

Sur les differentes significations de la lettre A, * consultez Isidore, *etymol. lib.* 1. Pierius, *hieroglyph. lib.* 47. Ludolphus, *hist. ethiop.* Vossius, Sanctius, la *methode latine du Port Royal*, *au traité des lettres*.

A. D. dans les lettres que les Anciens s'écrivoient, signifioit *ante diem*. Des copistes ignorans n'en sçachant pas la signification, en ont fait *ad*. C'est ce qui fait que dans plusieurs éditions des lettres de Ciceron, on lit *ad iv. Kal. ad vj. Id. ad iij. Non.* &c. au lieu d'*ante diem*, *iv. &c.* comme il faut lire; ainsi que Paul Manuce l'a remarqué. On trouve dans Valerius Probus A. D. P. pour dire *ante diem*, *pridie*.

A A

AA tiré du mot Grec Α«, est le confluent ou l'amas de diverses eaux: car c'est ainsi qu'on doit entendre la définition qu'en donne Hesychius. Σύστημα ὑδάτων Ce nom est commun à plusieurs rivieres.

AA, nom de trois rivieres de Suisse.

La premiere, qui est dans le païs d'Argow, sort du mont Brunig, passe par le canton d'Underwal, arrose le bourg de Sarden, & se perd dans le lac de Lucerne au dessous de Stanstand.

La seconde, dans le Turgow, sort du lac Pfaffic-kersée, & grossie de plusieurs ruisseaux, entre dans un autre lac nommé *Greiffensée*. La vallée d'Artal, qui est traversée par ce fleuve, en a tiré son nom aussi-bien qu'une ancienne maison de ce païs-là.

La troisiéme, est la Limage, laquelle en sortant du lac de Zurich, porte le nom d'*Aa* pendant qu'elle coule dans cette ville, & le perd pour reprendre celui de Limage dès qu'elle a quitté l'enceinte des murailles. * Stumpf. *l.* 6. *&* 7. Baudrand, *Dict. geograph.*

AA, nom de trois rivieres des Païs-Bas.

La premiere a son cours dans la province d'Overissel, & après avoir baigné la ville de Steenwic, dont elle est quelquefois appellée *Steenwincker-aa*, elle se décharge dans le Zuiderzée à Blocziil, forteresse de la même province, d'où elle tire aussi le nom de *Blockziil-aa*.

La seconde, dont le nom en latin est *Agnio*, prend sa source dans l'Artois au dessous de Rumilli-le-Comte, passe à Teroüanne & à saint Omer, & se jette dans la Manche ou Mer Britannique, au dessous de Graveline sur les frontieres de Picardie, dans le lieu où les François furent défaits l'an 1558. après avoir repris Calais. * Strada, *Guerres des Païs-Bas*, *l.* 1. Baudrand. Apollinaris Sidonius appelle cette riviere *Velicer*: mais il est probable que c'est une faute d'impression qui s'est glissée au lieu de *Vel-Nicer*, comme on le peut voir dans les éditions de Sirmond & de Colvius.

La troisiéme en Brabant, coule à Breda, & s'y décharge dans le Merck.

AA, nom de cinq rivieres de la Westphalie.

La premiere passe à Munster, & se jette dans l'Ems, deux lieuës plus bas.

La seconde arrose la petite ville de Stenfort, & deux lieuës au dessous confond ses eaux dans celles de Vecht.

La troisiéme, que quelques-uns appellent aussi *Velicer*, prend sa source près de Velen, coule à Bockholt, & se perd dans l'Issel au dessous d'Anholt, bourg du comté de Zutphen dans les Païs-Bas.

La quatriéme naît dans le comté de Lippe, un peu au dessus de Horn, sur les frontieres de l'évêché de Paderborn; ensuite elle arrose Dethmold, & entre dans le Wehrn près d'Herford.

La cinquiéme dans l'évêché de Munster, passe par la ville d'Aahus, & perd son nom dans le Regge.

AA, riviere de Livonie, est appellée par quelques-uns *Teyder-Aa*. Elle passe par les villes de Adsel, de Wolmar, & de Segevolt, & se jette dans le golfe de Livonie, à douze mille pas de l'embouchure du fleuve Duna.

AA ou AAS, fontaine du Bearn, est appellée dans le païs *fontaine des Arquebusades*, par rapport à la vertu de son eau, qu'on prétend être excellente pour la guerison des blessures causées par les armes à feu. * Davity, *description de l'Europe*.

Voyez sur la difference de toutes ces rivieres * Papyr. Masson, *descrip. flumin. gall.* Mercator, in *atland.* Ortel. *in theatr.* Ferrari, Sanson, Duval, Baudrand, &c.

AACH, petite ville de la Suabe en Allemagne dans le comté de Nellembourg, sous la domination de la maison d'Austriche. Elle est située sur une colline à six mille pas du Danube, au midi en tirant vers Schaffouse au nord. * Baudrand.

AAD, riviere, *Cherchez* Adda.

AAd, petite riviere du Brabant, qui après avoir passé à Helmont & à Bolduc, s'unit près de cette derniere ville à la Dommelle, avec laquelle elle forme la Diese & se perd une lieuë plus bas dans la Meuse. * Dutel. Baudrand.

AAGARD (Christian) auteur Danois, n'est connu que par un ouvrage *in fol.* qu'il publia aux funerailles de Christian IV. roy de Danemarck en 1648. Il l'intitula *Threni hyperborei*, *les plaintes du Nord*. Konig en fait mention dans sa Bibliotheque ancienne & nouvelle.

AAGARD (Nicolas) compatriote, & apparemment proche parent de Christian, florissoit en même temps que luy. Il étoit professeur d'éloquence dans l'université de Coppenhague, & publia divers ouvrages: *De stilo novi Testamenti. De usu syllogismi in Theologia. De optimo genere Oratorum. Disputationes in Tacitum. Animadversiones in Ammianum Marcellinum. De ignibus subterraneis. De nido Phœnicis*, &c. Le même Konig qu'on a cité cy-dessus, est celuy qui a donné le catalogue de ces ouvrages, peu connus en France.

AAHUS, ville de l'évêché de Munster, sur une petite riviere appellée *Aa*, qui se jette dans le Regge. La ville d'Aahus est fortifiée d'un bon château, & est située à trois milles d'Allemagne de Coesfeld, & à cinq d'Oldenseele vers le nord. C'est là que mourut en 1678. Christophe Bernard Van-Galen évêque de Munster, si celebre dans les guerres de Hollande. * Baudrand.

AAIN-CHARIN, village fameux dans les montagnes de la Judée, environ à deux milles de Jerusalem. On croit que c'étoit le sejour de Zacharie & d'Elizabeth pere & mere de S. Jean-Baptiste. * Davity, *descript. de l'Asie*.

AALAM, arabe, est aussi nommé Ebno-la-Alam fils d'*Aalam* ou *Ali* Ebno-l'Hosain. Ce fut un Astrologue tres-celebre dans le IX. siecle, & fort cheri des grands de sa nation, entre autres de l'émir Adadoddaula. L'indifference que Sanson successeur de ce prince eut pour le sçavant Aalam, l'obligea à se retirer dans une solitude. Il en sortit pour voïager, & mourut à son retour dans la ville d'Alosayla. * Pocock, *hist. orient.* d'Herbelot, *biblioth. orient.*

AALAND, Isle de Suede, est plus souvent appellée ALAN. *Voyez* ALANDT.

AALBOURG, ville de Dannemarck. *Voyez* ALBORG.

AALEM, ville de Suabe. *Voyez* AWLEN.

AALS en Norwege, ville de la province d'Aggerhus dans le canton appellé *Hallingdal*, vers le mont Sula.

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée large de vingt pas seulement, & longue de quinze milles, est extrêmement perilleuse. Deux rivieres appellées *les mers de Pharaon*, coulent le

long de ce passage, dont le sable mouvant se repand sur les eaux voisines, & en couvre tellement la surface, qu'il est souvent impossible de distinguer la terre ferme d'avec leur courant; en sorte que les voïageurs sont obligés de marcher toûjours la sonde à la main. * *Revolut. de Tunis.*

AANEIA, province d'Ecosse. *Voyez* ANGUS.

AAR, fleuve le plus considerable de la Suisse, connu des Anciens sous le nom d'*Arula*. Il tire sa source du mont saint Gothard, peu éloigné de celles du Rhône & du Tesin. Ensuite il prend son cours au nord dans le canton de Berne, traverse les lacs de Brientz & de Thun, au sortir desquels il se rend navigable, arrose la ville de Berne, s'accroît des eaux de la Sane, coule à Soleure, & après avoir reçu l'Emme, passe à Aarbourg & à Aarberg: enfin s'étant grossi des rivieres de Russ & de Limath, près de Baden, il perd son nom dans le Rhin, où il se jette sur les frontieres de la Souabe & de la Suisse, entre Schaffouse & Bâle, un peu au dessus de Waldshust, l'une des quatre villes Forestieres. Le païs qui est arrosé par le Aar en tire le nom d'Aargow, & est divisé en haut & bas Aargow. * Stumpf. *lib.* 4. Plantin. *hist. de Suisse*. Guillelman, *de rebus helvetic.* Coulon, *desc. des rivieres*. Baudrand, &c.

AAR, petite riviere du Landgraviat de Hesse en Allemagne, coule près de Dudinckhausen, d'où elle va se jetter dans l'Oder. * Baudrand.

AAR, Isle des plus considerables d'entre celles qui dépendent de l'isle de Fuynen en Danemarck. * Pet. *Mont. sur Mercat.*

AARAK, l'une des principales villes de l'Hyrcanie, province de Perse. *Voyez* HYRCANIE. * Duval.

AARASSUS, ville de Pisidie, selon Strabon, *lib.* 12. qui cite Artemidore pour son garant. On croit que c'est l'Ariassis de Ptolomée: mais cette Ariassis est placée dans la Phrygie, ou dans la Pamphylie, & elle eut un évêque, dont il est parlé dans les conciles. * Ortel, *Dict. geogr.*

AARBERG, ville de Suisse dans le canton de Berne avec un château où reside un bailly, est située dans une isle que forme la riviere d'Aar. Elle fut entierement brûlée l'an 1419. & depuis encore l'an 1477. à la reserve de l'église. Cette ville appartenoit autrefois à des comtes, qui étoient cadets de la maison de Neuf-Chastel. Pierre comte d'Aarberg vendit sa souveraineté aux Bernois l'an 1351. & ses descendans se retirerent en Autriche, où ils bâtirent un château, auquel ils donnerent le même nom de Aarberg. * Plantin, *descript. de la Suisse*.

AARBOURG, ville, château & bailliage du canton de Berne, prend aussi son nom de la riviere de Aar. Quoique le bailliage soit de peu d'étenduë, & n'ait que quelques villages dans son ressort, il est neanmoins de tres-grande importance, parce qu'il joint le haut Aargow à ce que les Bernois possedent dans le bas Aargow, & qu'il coupe la communication des cantons de Soleurre, & de Lucerne. La ville est petite, mais agreable & marchande. Le château qui est assez grand & situé sur un roc escarpé, a été fortifié par les Bernois, qui en ont fait une très-bonne place. * Plantin, *descript. de la Suisse*.

AARDALFFIOERD, *Aardalius Sinus*, golfe de l'Ocean septentrional, qui s'insinuë dans les côtes du gouvernement de Bergen en Norwege, près de la ville de Scavanger. Quelques cartes le nomment *Bulen fioerd*. * Baudrand.

AARE appellée par les Latins *Abrinca*, est une riviere de l'Eiffel, contrée d'Allemagne, située en partie dans l'électorat de Treves, & en partie dans le duché de Juliers. L'Aare après avoir passé à Huynen & à Aldenaer, se jette dans le Rhin à Zinzich, au dessus de Bonne dans l'électorat de Cologne. * Baudrand.

AARON, dont le nom signifie *montagne* ou *montagne forte*, premier grand pontife des Juifs, sortoit de la tribu de Levi, & étoit fils d'Amram & de Jocabed. Amram étoit fils de Caath, Jocabed étoit fille de l'oncle paternel d'Amram, l'un des freres de Caath, & ce dernier étoit fils de Levi. Aaron nâquit en Egypte trois ans avant Moïse, la 83. année avant la sortie des enfans d'Israël de l'Egypte, l'an 2461. du monde, 1574. avant Jesus-Christ, 3140. de la Periode Julienne. Il épousa Elizabeth fille d'Aminadab sœur de Nahasson, de la tribu de Juda. Dieu qui avoit choisi Moïse, pour délivrer les Israëlites de la servitude d'Egypte, élut Aaron son frere aîné qui s'exprimoit facilement, pour porter la parole à Pharaon; parce que Moïse étant begue avoit peine à s'énoncer. Aaron joignit Moïse par l'ordre de Dieu au pied de la montagne d'Horeb, & ils allerent ensemble en Egypte pour délivrer les Israëlites. Aaron accompagna toûjours Moïse, & porta la parole pour lui, tant au peuple qu'au Roi. Ce fut la verge qu'il portoit, qui opera les premiers prodiges; elle fut changée en serpent, fit changer les eaux en sang, remplit toute l'Egypte de grenoüilles, & couvrit ensuite tout le païs de moucherons. En un mot Aaron eut part à tout ce que Moïse fit pour la délivrance du peuple d'Israël: l'Ecriture le nomme *le prophete de Moïse*. Il continua cette fonction après le passage de la mer rouge. Ce fut lui qui recueïllit la manne dans un vase qui fut mis depuis dans le tabernacle. Il soûtint avec Hur les bras de Moïse, pendant le combat que Josué donna aux Amalecites. Il monta aussi sur la montagne de Sinaï avec ses deux enfans, Nadab, Abiu & 70. anciens d'Israël; mais ni lui ni les autres ne s'avancerent que jusqu'à moitié de la montagne, d'où ils virent la gloire de Dieu. Moïse & Josué seuls monterent jusqu'au sommet de la montagne, & y demeurerent quarante jours. Pendant ce temps-là Aaron se laissant vaincre aux instances des Israëlites, éleva le veau d'or qu'ils adorerent de son consentement. Moïse étant descendu de la montagne lui reprocha cette action, dont il s'excusa sur la violence que le peuple lui avoit faite. Tout ceci se passa le troisiéme mois après que les Israëlites furent sortis d'Egypte. Le premier mois de l'année suivante Aaron, declaré & consacré grand pontife par l'ordre de Dieu, reçut l'onction sacerdotale, & fut revêtu des habits pontificaux. Ses quatre fils furent faits prêtres en même tems, & ils exercerent depuis les fonctions du sacerdoce; mais peu de tems après Nadab & Abiu fils aînés d'Aaron aïant apporté à l'autel du feu étranger dans leurs encensoirs contre l'ordre exprès du Seigneur, ils perirent par le feu du ciel. Marie & Aaron aïant eu ensuite un démêlé avec Moïse à l'occasion de sa femme Sephora, madianitide, ou, comme dit l'Ecriture, éthiopienne, c'est-à-dire, d'Arabie; Marie fut frappée de lépre, & cette punition ouvrit les yeux à Aaron, qui reconnoissant sa faute, demanda pardon à Moïse pour lui & pour sa sœur. Coré, Dathan & Abiron, de la tribu de Levi, envieux de l'honneur du sacerdoce, s'étant revoltés contre Moïse & Aaron, Dieu fit éclater sa colere contre ces rebelles, en faisant entr'ouvrir la terre, qui les engloutit avec toute leur famille. Ce châtiment fut suivi d'un autre contre deux cens cinquante hommes de ce parti, qui eurent la temerité d'offrir de l'encens à l'autel: il sortit un feu qui les dévora tous. Le lendemain le peuple aïant murmuré de la mort de tant de personnes considerables, & la sedition commençant à se former, Dieu envoïa un feu qui consuma le peuple, & qui l'eût entierement exterminé, si Aaron, aïant pris un encensoir & offert de l'encens, ne se fût mis entre les morts & les vivans pour appaiser la colere de Dieu. Le nombre de ceux qui furent frappés de mort fut de quatorze mille sept cens hommes, sans compter ceux qui étoient peris dans la sedition de Coré. Le sacerdoce fut encore confirmé à Aaron par un nouveau miracle; car après que tous les Princes des tribus, par ordre de Moïse, eurent mis dans le tabernacle chacun une baguette, pour reconnoître la volonté de Dieu par la distinction qu'il en feroit; lorsqu'on les en tira, on trouva que celle d'Aaron, qui étoit de bois d'amandier, avoit poussé des feüilles & des amandes. Cette verge fut conservée dans l'Arche en memoire de la rebellion des enfans d'Israël. Ceci arriva dans le desert de Cadés la troisiéme année de la sortie de l'Egypte. Depuis ce

jour-là, Aaron exerça paisiblement les fonctions sacerdotales pendant tout le tems que le peuple fut dans le desert. La quarantiéme année après la sortie d'Egypte, étant proche de la montagne de Hor, sur les confins de l'Idumée, le troisiéme jour du cinquiéme mois, dit l'Ecriture, Aaron monta, par ordre de Dieu, sur le haut de cette montagne; Moïse le dépoüilla en presence de tout le peuple, de ses habits sacerdotaux, en revêtit Eleazar fils aîné d'Aaron, & l'établit son successeur. Cette ceremonie étant achevée, Aaron mourut âgé de cent vingt-trois ans, l'an 2583. du monde, 1452. avant l'ere chrétienne, & 3262. de la periode Julienne. Le peuple pleura trente jours la mort d'Aaron, qui fut privé aussi-bien que Moïse du bonheur d'entrer dans la terre de Chanaan, pour avoir douté comme lui de la fidelité & de l'effet des promesses de Dieu. Les Juifs font la fête d'Aaron le premier jour de leur cinquiéme mois, qu'ils appellent *Ab*; & les Chrétiens dans leur martyrologe au premier de Juillet. * Exod. 4. 5. *& suiv.* Nomb. 16. 27. 33. 38. 39. Levitic. 9. Deuter. *chap.* x. Josephe, *antiq.* 7. 2. 3. *&* 4. Philon. *de monarch. lib.* 2. Lactance, *de vera sapient. lib.* 4. Baillet, *vies des saints de l'ancien Testament.*

AARON, fils de *Mahadi*, est appellé par les Arabes Haroun Al Raschid, & par nos historiens, Aaron roi de Perse; il fut le cinquiéme calife de la maison des Abassides, sur la fin du VIII. siecle & au commencement du IX. La nuit même où il commença à regner, c'est-à-dire, le 14. Octobre de l'an 786. on lui vint annoncer qu'il lui étoit né un fils, qui fut appellé *Mamon*: peu après il passa dans l'Asie mineure avec une armée de trois cens mille hommes: il y fit des progrès surprenans, & reduisit l'empereur Nicephore à accepter un traité très-honteux, par lequel ce prince étoit obligé de faire tous les ans au calife trois cens mille écus de present, outre trois mille écus de tribut pour lui, & trois mille autres pour son fils. On assure qu'Aaron fut en commerce de civilité avec l'empereur Charlemagne, dont il reçut des presens, & à qui il en envoya reciproquement de magnifiques, entr'autres un élephant, & une horloge d'un travail surprenant. On ajoûte qu'Aaron, non content d'accorder à cet Empereur la permission qu'il lui avoit demandée d'offrir des presens dans les lieux saints à Jerusalem, luy envoya les clefs du saint sepulchre. Ce calife, dont le regne ne fut qu'une suite continuelle de prosperités & de conquêtes, mourut l'année de l'hegire 194. & du christianisme 809. après avoir vécu 43. ans, & en avoir gouverné 23. Il s'étoit rendu maître de toute l'Asie depuis la Romanie jusqu'à l'Oxus: & les Mores d'Afrique, d'Espagne & des Isles de la mer Mediterranée lui étoient soûmis. On faisoit la priere, ou *Corbet* en son nom, & l'on frappoit la monnoye à son coin dans cette vaste étenduë de païs: Ce fut environ sous son regne que les Arabes entrerent dans la Chine pour le commerce. * Eginard. *in Carol.* Sigebert, *chron.* Elmacin. *hist. Sarracen. l.* 2. *c.* 6. D'Herbelot, *bibl. orient.* Renaudot, *relat. des Indes*, &c.

AARON BEN-ASER, rabbin, est celebre, pour avoir travaillé à inventer les points & les accens des Hebreux. Jacob ben-Nephthali a eu part à cet ouvrage, qui a rendu leurs noms immortels; ils vivoient dans le V. siecle. * Genebrard. *in chron. ad an.* 476. Serrarius, *lib.* 1. *c.* 8. *de rabb.*

AARON ou AHRON, d'Alexandrie, medecin, vivoit dans le VII. siecle: il écrivit en langue syrienne un ouvrage de medecine divisé en trente traités, que Sergius augmenta de deux autres. Maserjawaih les traduisit depuis en arabe. * Pocock, *hist. orient.* Abulfarag.

AARON (Isaac) Grec de nation, fut fait prisonnier à Corinthe, lorsque cette ville fut soûmise par Roger roi de Sicile, vers l'an de Jesus-Christ 1148. Il fut mené en Italie, où il apprit la langue vulgaire; ce qui lui donna lieu d'exercer depuis la fonction d'interprete pour l'empereur Manuel Comnene: il causa, par ses calomnies, la disgrace d'Alexis l'un des principaux seigneurs de l'empire, qui avoit épousé une niece de Manuel: mais sa perfidie ne resta pas long-tems impunie; peu de tems après il fut convaincu de s'adonner aux secrets de la magie; & outre un livre attribué à Salomon, qui servoit, dit-on, à évoquer les malins esprits, on lui trouva dans une tortuë le portrait d'un homme qui avoit les fers aux pieds & l'estomac percé d'un cloud. Ce crime, quelque grand qu'il parût, ne l'eût peut-être pas perdu dans l'esprit de l'empereur, qui avoit une inclination violente pour les devins; mais on s'apperçut en même-tems qu'Aaron trahissoit les interêts de ce prince, lorsqu'en sa presence il expliquoit ses volontés aux ambassadeurs des peuples d'Occident: ce fut l'imperatrice qui découvrit cette trahison, en punition de laquelle Aaron eut les yeux crevés, & tous ses biens furent confisqués. Ce scelerat ne put même en cet état oublier l'inclination violente qu'il avoit au mal; car entr'autres mauvais conseils qu'il donna à Andronic Comnene qui avoit usurpé le gouvernement, il lui insinua qu'il ne devoit pas lui suffire d'aveugler ses ennemis, qui, quoique sans yeux, pouvoient encore luy nuire par la langue. Une des suites de ce conseil barbare fut qu'Aaron dans la suite eut lui-même la langue coupée par ordre d'Isaac l'Ange qui détrôna Andronic, & se mit en sa place l'an de Jesus-Christ 1203. * Nicetas, *hist. de Manuel Comnene l.* 4.

AARON CARAITE, celebre rabbin, vivoit vers l'an 1300. (Les Caraïtes sont une secte de Juifs qui s'attachent uniquement à l'écriture sainte, sans s'arrêter aux traditions.) Entre les rabbins on estime Aaron comme un des plus sçavans interpretes de l'ancien Testament; ce que l'on peut connoître par son commentaire manuscrit sur le Pentateuque de Moïse, qui se voit dans la bibliotheque du roi, & dans celle des peres de l'Oratoire à Paris. *V.* CARAITES. * Le pere Morin, *exercit. bibl.* M. Simon, *hist. crit.* Histoire des Juifs, ou continuation de Josephe, imprimée à Paris en 1710. *tom. VII.*

AARON HARISCON, sçavant rabbin de la secte des Caraïtes, a composé une grammaire hebraïque, sous le titre de *Chelil Jophi*, c'est-à-dire, *excellent en beauté*, laquelle a été imprimée à Constantinople en 1581. Quelques écrivains croïent que c'est le même qu'Aaron Caraïte, dont je viens de parler, & qui a commenté le Pentateuque. * Le P. Morin, *exerc. bibl.* M. Simon, *hist. crit.*

AARSENS, *cherchez*, ARSENS.

AAS, en latin *Aasa*, forteresse du gouvernement d'Aggerhus en Norwege, est située à l'extrémité de la presqu'isle meridionale de ce roïaume, & a un bon port à l'embouchûre de la riviere de Lindals.* Baudrand.

AASBAI, fils de Machati pere d'Eliphelet, l'un des braves qui accompagnoient David. * II. reg. *chap.* xxiij. *v.* 34.

AAZIR, ville de l'Arabie heureuse, dans le pays de Baarim, à deux lieuës de la ville d'Hems, vers le Nord-Oüest.* *dict. anglois.*

A B.

AB. C'est le nom du cinquiéme mois des Hebreux, qui étoit de 30. jours, & qui répond aux mois de Juillet & d'Aoust: il étoit considerable par un jeûne, dont parle le prophete Zacharie, institué pour faire souvenir les Juifs du murmure qui avoit empêché leurs peres d'entrer dans la terre promise. Ce fut lorsque Moïse eut envoyé de Cadelbarné des espions dans la terre de Chanaan. Les Juifs disent aussi que les deux temples ont été ruinés en ce mois: ils tiennent que leur grande synagogue d'Alexandrie fut aussi dispersée dans ce même mois: on a remarqué qu'ils avoient été chassés en ce mois d'Angleterre, de France & d'Espagne. * Nomb. 13. *&* 14. Deut. 1. Zachar. *c.* 7. *Calend. Judaic.*

AB en langue syriaque est le nom du dernier mois de l'Eté. Le premier jour de ce mois est nommé dans leur calendrier *Saum Mariam*, *le jeûne de Notre-Dame*, parce que les Chrétiens d'Orient jeûnoient depuis ce jour-là jusqu'au 15. qu'ils nommoient *Fithr.-Mariam*, *la cessation du jeûne ou la Pâque de Notre-Dame.* * D'Herbelot. *bibliot. orient.*

AB chez les Hebreux signifie *pere*, d'où les Chaldéens & les Syriens ont fait *abba*, & d'*abba* les Grecs ont formé *abbas*, que les Latins ont conservé; & c'est enfin de-là qu'est venu le nom d'*abbé* en notre langue. Saint Marc & saint Paul ont gardé le mot syriaque ou chaldaïque *abba*, pour dire *pere*, parce qu'il étoit alors commun dans les synagogues & dans les premieres assemblées des Chrétiens. C'est pourquoi *abba, pater*, chapitre xiv. de saint Marc, v. 36. est le même mot expliqué, comme s'il disoit, *abba*, id est, *pater, abba*, c'est-à-dire, *Pere*. Ce terme se trouve aussi employé dans le même sens au chap. viij. de l'épitre de saint Paul aux Romains, v. 15. & au chap. iv. de l'épitre au Galates, v. 6. Les évangelistes & les apôtres ont ainsi conservé dans leurs écrits plusieurs mots syriaques qui étoient en usage; & comme ils écrivoient en grec, ils ont en même-tems ajoûté l'interpretation de ces mots en grec, comme saint Jerôme le remarque dans son commentaire sur le iv. chap. de l'épitre aux Galates, où il dit que c'est un usage assez ordinaire aux écrivains sacrés, dont il cite les exemples suivans. *Bartimée, fils de Timée: Aser, richesses: Tabita, Dorcas:* & dans la Genese, *mesech, domestique*. Ce pere pouvoit encore ajoûter *elimas, magicien*, dont il est parlé dans les actes des apôtres, chap. xiij. v. 8. Car saint Luc ajoûte que *c'est ce que signifie ce nom d'Elimas*. Ce nom d'*abba* qui signifioit un *pere naturel*, a été pris dans la suite pour un pere d'affection & de respect, & enfin pour un pere en dignité. Les docteurs Juifs le prenoient par orgueïl; ce qui fait dire à Jesus-Christ, dans saint Matthieu chap. xxiij. v. 9. *N'appellez personne sur la terre votre pere, parce que vous n'avez qu'un Pere qui est dans le ciel.* Les Chrétiens ont donné communement le nom d'abbé aux superieurs des monasteres. Il a été aussi quelquefois attribué en France à des seigneurs temporels, sous les successeurs de Charlemagne, parce qu'ils possedoient de grandes abbaïes. On les appelloit *abbates comites* ou *abbates milites*. Chez les Genois il y avoit un principal magistrat que l'on appelloit *abbé du peuple*.

ABA ou ABBA, en syriaque & en éthiopien signifie *pere*: c'est le titre que les églises syriennes, cophtes & éthiopiennes donnent à leurs évêques, & leurs évêques le donnoient à leur patriarche. Les peuples commencerent à donner le titre de baba ou sopa, c'est-à-dire, *grand pere*, au patriarche d'Alexandrie, qui l'a porté le premier entre tous les autres patriarches.

ABA, fille de Xenophanes, l'un des Tyrans de la ville d'Olbe en Cilicie, fut mariée dans la famille des Teucers souverains & grands pontifes d'Olbe, & à la faveur de cette alliance trouva le moïen d'établir sa domination dans cette ville, & sur le païs qui en dépendoit. Marc Antoine & Cleopatre en conserverent depuis la proprieté à Aba, qui leur sçut parfaitement bien faire sa cour: mais après la mort d'Antoine, qui arriva l'an 724. de Rome, 30. ans avant Jesus-Christ, la souveraineté & le grand pontificat d'Olbe rentrerent dans la famille des Teucers. * Strabo, *lib.* 14.

ABA ou ABAN, troisiéme roi de Hongrie, usurpa la couronne en 1042. sur Pierre l'Allemand, successeur d'Etienne I. mais il ne regna pas long-tems, car il fut tué en 1044. & le roi Pierre remonta sur le thrône. Aba fut enterré dans une chapelle proche d'un village nommé Stebe, & l'on dit que quelques années après, en foüillant la terre, on trouva son corps enveloppé de son suaire, non seulement tout entier, mais même sans aucune cicatrice des plaïes qu'il avoit reçuës: on le transporta de-là en l'église du monastere de Saran qu'il avoit fait bâtir. * Bonfin, *lib.* 2. *dec.* 2.

ABA, ville de la Phocide, *cherchez* ABE'E.

ABA, Roïaume dans l'Inde, *cherchez* AVA.

ABA, montagne de l'Armenie majeure, ainsi appellée par Pline, fait partie du mont Taurus, & c'est là qu'est la source de l'Euphrate & de l'Araxe. Elle est nommée *Abus*, Ἄβος par Ptolomée & par Strabon: c'est aussi la même, si on en croit Thevet, que les Georgiens appellent aujourd'hui Caicol. * Pline, *lib.* 5. *cap.* 20. Ptolom. Strab. *l.* 11.

ABABA ou ABAQUA, Alaine de nation, fut mariée dans la Thrace à un certain Goth, nommé Micca ou Mecca. Elle fut mere de Maximin, qui fut fait empereur, après la mort d'Alexandre Severe, en 235. Ababa accoucha l'an 173. dans un village de Thrace, où Maximin fut berger avant que de faire le métier de la guerre. * Herodian. *lib.* 7. *&* 8. Jornandés, *in Getic. cap.* 15. Jul. Capitolin, *in Maxim. &c.*

ABACA, Isle, *cherchez*, ABUIO.

ABACARES, peuples de l'Amerique meridionale, près du fleuve Madere, qui se décharge dans la riviere des Amazones, vers la Guyane ou Guajane. * Texeira.

ABACH, bourg d'Allemagne, situé dans le duché de Baviere & sur le Danube, à deux lieuës d'Allemagne au dessus de Ratisbonne, en tirant vers Munich du côté de l'occident d'hiver. Il y a un château. * Baudrand.

ABACHES, peuples de l'Afrique dans la Lybie, divisés en cinq cantons ou communautés. * Marmol, *liv.* 8. *chap.* 1.

ABACISTES, que les Italiens nomment aujourd'hui *Abbachistes*, & que les Grecs appelloient anciennement *Logistiques*, étoient ceux qui faisoient leurs comptes sur une table nommée en grec Ἀβάκιον. On la tenoit suspenduë à la muraille, à peu près comme ces tables d'ardoise que les marchands ont dans leurs comptoirs, sur lesquelles ils marquent & supputent de certaines sommes avec de la craye. Cette table étoit aussi quelquefois horisontale, comme nos tables ordinaires, & couverte d'une legere poussiere, sur laquelle les arithmeticiens & les geometres traçoient leurs figures. * Guill. de Malmesbury, *lib.* 2. *ch.* 10. *de l'histoire d'Anglet.* Ursin Ciacconius.

ABACOA, l'une des isles Lucayes dans l'Amerique septentrionale: elle a environ douze lieuës de longueur, & n'est éloignée que de 18. lieuës de la Lucaïoneque, entre Jabaquem & les écueils de Bimini. Les Anglois sont aujourd'hui les maîtres d'Abacoa. * Oviedo, *liv.* 2. *chap.* 6. Herrera, Sanson, Duval, &c.

ABACU, *cherchez* BACU.

ABACUC ou HABACUC, dont le nom signifie *lutteur*, est le huitiéme des douze petits prophetes. Quoique quelques-uns aïent écrit qu'il étoit de la Tribu de Simeon, l'écriture ne le marque en aucun endroit. Le tems auquel il a prophetisé n'est pas même certain. Les Juifs disent qu'il a prophetisé sous Manassés ou sous Joachim, peu de tems avant la premiere captivité. Saint Epiphane le place sous Sedecias avec Jeremie. Saint Jerôme le confondant avec Abacuc, à qui l'on attribuë l'histoire de l'idole de Bel & du Dragon, le fait vivre jusqu'au tems de Daniel. L'opinion la plus probable est qu'il a vécu sous Manassés, qui a commencé à regner 698. ans avant Jesus-Christ, & dont ce prophete semble décrire les crimes, *ch.* 1. *v.* 3. *&* 4. Avant que les Chaldéens eussent emmené les Juifs en captivité, Abacuc leur prédit ce malheur, *v.* 6. *& suiv.* mais il les consola ensuite en les assurant qu'ils seroient rétablis, & les Chaldéens exterminés. On pourroit aussi neanmoins adapter ces choses au tems de Joachim ou de Sedecias, avant la derniere captivité des Juifs en Babylone. Sa prophetie, qu'il appelle *onus*, n'a que trois chapitres, dont le dernier a pour titre, *discours pour les ignorances*; c'est-à-dire, en stile de l'écriture, pour les crimes, principalement d'idolatrie & de sacrilege. Sozomene rapporte que le corps du prophete Abacuc, & celui du prophete Michée furent trouvés du tems de Theodose l'*ancien*, vers la fin du IV. siecle, par Zebene évêque d'Eleutheropole dans la Palestine.

Il y a un autre Abacuc, qu'un ange enleva, lorsqu'il avoit préparé à dîner à ses moissonneurs, pour lui faire porter cette viande dans la fosse où Daniel étoit enfermé. Saint Jerôme, après Apollinaire, attribue à cet Abacuc l'histoire de Suzanne inserée dans la prophetie de Daniel. On ne voit point d'autre raison

qui les ait pû déterminer à avoir cette pensée, si ce n'est à cause d'un titre grec qui se trouve à la tête de l'histoire de Bel, conçu en ces termes, *prophetie d'Abacuc fils de Juda, de la tribu de Levi:* mais ce titre ne regarde que l'histoire de Bel, qui étoit autrefois à la fin du livre de Daniel, au lieu que l'histoire de Suzanne étoit à la tête; & l'on ne sçait de quelle autorité est cette inscription, ni quel est ce prophete Abacuc. * S. Jerôme, *præf. in Daniel.* Bellarmin, *de script. eccles.* Sozom. *lib.* 7. *cap. ult.* Martin de Roa, *in Habac.* Ribera, Sanctius, Pontanus, & Maldonatus, *in duob. proph. minor.* M. le Clerc, Dupin, *dissert. prélim. sur la Bible.* Baillet, *Vies des saints de l'ancien Testament.*

ABADAN, ville de l'Irac Babylonienne, située sur le golfe persique, à l'embouchure du Tigre, à une journée & demie de la ville de Bassora, selon le geographe persien. Nassiredolin détermine mieux sa position: Abadan & Bassora, selon lui, sont au quatre-vingt-quatriéme degré de longitude, mais Abadan un peu plus meridionale est au vingt-neuviéme degré vingt minutes de latitude, & Bassora seulement au trentiéme degré. * D'Herbelot, *Biblioth. orient.*

ABADANI, homme illustre en sçavoir & en pieté parmi les Musulmans, étoit natif d'Abadan, dont on vient de parler. * D'Herbelot, *Biblioth. orient.*

AB-ADDIR, (si l'on en croit les fictions des poëtes) est le nom de cette pierre enveloppée de langes, que Saturne devora au lieu de son fils Jupiter. On avoit prédit à Saturne que ses fils le deposséderoient; pour prévenir ce malheur, il resolut de tuer tous les enfans mâles qui lui naîtroient. Il le fit à l'égard des premiers; mais Rhée son épouse le trompa dans la suite, en lui donnant, non des pierres emmaillotées, mais des enfans qui n'étoient pas d'elle, & qu'il faisoit tuer, croïant que ce fussent ceux de sa femme. Ces mysteres se découvrent par le moyen de la langue phenicienne, qui étoit alors en usage. En phenicien *aben*, en mettant un *aleph* devant *ben*, comme font les Arabes, signifie également un *fils*, & une *pierre*. Le mot *achal* dans les langues orientales signifie *tuer* & *manger*; de sorte que pour dire que Saturne *tuoit les enfans* que Rhée lui faisoit remettre entre les mains, on a dit qu'il *mangeoit des pierres*. On a appellé ces prétenduës pierres *ab-addir*, ce qui est un mot formé de ces deux *Aben-dir*, qui signifient *l'enfant d'un autre*; car *dir*, peut être la même chose que *zar*, c'est-à-dire, *alienus*, parce que le *daleth* & le *zain* se changent facilement, & que l'on n'a aucun égard aux voïelles dans les étymologies orientales. Les Grecs nommoient cette pierre βαιτύλιον: ce mot vient de *batal* ou *batil*, comme écrivent les Arabes, qui veut dire *faux* & *méprisé*; ce qui convient fort bien avec l'histoire que l'on vient de rapporter, puisque les enfans que Saturne faisoit mourir n'étoient pas de Rhée, mais apparemment de quelque esclave. Ceux qui cherchent quelque moralité dans cette fable, croïent que Saturne désigne le tems qui devore & consume tous les corps: car Κρόνος signifie chez les Grecs Saturne, & χρόνος signifie le tems. Chez les Latins le tems est aussi appellé *Saturnus*, parce que, comme dit Ciceron, *saturatur annis*, il se rassasie d'années, ou bien de ses propres enfans, qui sont toutes les choses que le tems produit & consume. Lactance dit que cette pierre étoit le Dieu *Terminus*: ce qu'Hesychius dit aussi; & selon Lactance, le Dieu *Terminus* est le même que *Jupiter*. Pausanias dit que la pierre ab-addir étoit gardée dans le temple qu'Apollon avoit à Delphes.

Priscien, & Isidore dans ses gloses, font mention d'ab-addir, & Papias dans son glossaire témoigne que ce terme de mythologie a autrefois signifié Dieu; puisqu'*ab-addir* veut autant dire que *pater magnificus*. C'est pourquoi saint Augustin écrivant à Maxime de Madaure, dit que les Carthaginois avoient des dieux nommés *ab-addires*, & leurs prêtres *enccaddires*: *In sacerdotibus eucaddires & in numinibus ab-addires.* Ainsi les dieux ab-addires des Carthaginois étoient sans doute ceux que les grecs & les latins nommerent autrefois, *magnos*, *potentes*, *selectos deos.* * Cicer. *de natura deor.* Priscian. *lib.* 1. & 7. Lactant. Firmian. *de fals. relig. l.* 1. *cap.* 11. Cartari, *de imag. deor.* &c. Bochart, *in Canaan*, *lib.* 2. Pauf. *in Phoc.* M. le Clerc.

ABADDON, nom que saint Jean dans son Apocalypse donne au roi des sauterelles, ange de l'abysme, & qu'il explique par le mot grec Ἀπολλύων (c'est-à-dire, *qui fait perir*) en latin *exterminans*, qui signifie *exterminateur*. Ce roi ange est la figure de satan ou du demon. * S. Jean, *Apoc. c.* 9. *v.* 11.

ABADI ou EBNAL-ABADI, fut auteur d'un livre arabe, intitulé *Aacab-Alketab*, où il est traité des differens degrés de peines, dont les pecheurs sont menacés dans l'Alcoran. * D'Herbelot, *Bibliot. orient.*

ABAELARD, *cherchez* ABAILARD.

ABAFFI ou APAFFI, (Michel) seigneur transilvain, fut élu prince de Transilvanie par les états du pays l'an 1661. sur le choix d'Ali Bassa, general des armées du sultan Mahomet IV. en Hongrie. Jean Keменi protegé par l'empereur Leopold I. faisoit alors tous ses efforts pour se rendre maître de tout ce pays; mais le comte de Montecuculi, general des Imperiaux, qui étoit à la tête d'une armée, ne jugea pas à propos de combattre, & le Prince abandonné perdit la vie dans une bataille contre les Turcs auprès de Schelbourg en Transilvanie le 23. Janvier 1662. Abaffi joignit alors ses armes à celles des Turcs, dont il suivit la fortune; & pendant la treve concluë entre les deux empires l'an 1664. il regna paisiblement sous la protection de la Porte, & acquit même les villes de Clausembourg & de Zathmar. En 1681. il se declara contre l'empereur en faveur des rebelles de Hongrie. Il demeura fidele au sultan tant que ses armes prospererent, c'est-à-dire, jusqu'au siege de Vienne; mais lorsque la fortune eut changé, Abaffi & les états de Transilvanie firent un traité avec l'empereur en 1687. par lequel il fut accordé que le prince de Transilvanie auroit la même autorité & conserveroit la même puissance qui lui avoit été accordée par le grand-seigneur & par les états; à la charge qu'il l'exerceroit selon les loix & les coûtumes du pays, & qu'il y auroit entre les Imperiaux & les Transilvains une alliance défensive. Après la mort de Michel Abaffi, qui arriva à Weissembourg en 1690. Michel son fils fut reconnu par l'empereur pour prince de Transilvanie; mais cette principauté lui fut disputée par le comte de Tekeli, qui s'empara de plusieurs places en 1690. avec le secours des Turcs, qui de leur part l'avoient nommé à cette principauté. Dans la campagne de 1690. le grand Visir Coprogli commandant leurs troupes, battit l'armée imperiale, & reprit plusieurs places que l'empereur avoit conquises sur eux, entre lesquelles étoient Nissa, Widin, Semendria, Bellegrade & quelques autres; mais depuis, la desunion ayant continué dans l'empire Turc, le comte Tekeli ne put conserver sa domination en Transilvanie, & les Imperiaux reprirent tout ce qu'ils avoient perdu dans cette principauté, qui leur demeura par la paix de 1698. L'empereur ayant trouvé moyen d'attirer à Vienne le jeune prince Michel Abaffi, on l'obligea de renoncer à son élection & d'y vivre en particulier, avec une pension de mille florins que la Cour lui donnoit. Il mourut le 1. Février 1713. âgé de 36. ans. Les états de Transilvanie prétendant que l'abdication de ce prince les mettoit en état de proceder à une nouvelle élection; ils la firent en 1704. en faveur du Prince Ragotski. * *Memoires du tems.* Laur. Toppelrin, *Orig. & occas. Transilv.*

ABAGA, roi des Tartares, sur la fin du XIII. siecle, attaqua les Perses, qu'il soûmit, & se rendit redoutable par ses victoires sur les Chrétiens établis dans la Terre-Sainte. Il envoya des ambassadeurs au II. concile general de Lyon en 1274. * Genebrard, Calvisius, *in chron.* Sabellic. &c.

ABAGAMEDRI, grand pays de l'Ethiopie, qui fait une partie des états du roi des Abyssins entre le Nil, la riviere d'Abanhi & la côte de Zauguebar. * Sanut, *liv.* 2.

ABAGARE, *cherchez*, ABGARE.

ABAHIUS, ABAHUIS, & ABANHI, *cherchez*, Nil fleuve.

ABAI-HOUSSAIN, fils de Beddr, frere d'Abbaz, mourut l'an 981. de l'hegire. Il est l'auteur d'un livre, qui concilie les contradictions de l'Alcoran, & qui a pour titre, Asfar fil Klelaf. * D'Herbelot, *Bib. orient.*

ABAILARD ou ABAELARD (Pierre) en latin *Abaelardus*, a été l'un des plus fameux docteurs du XII. siecle. Il nâquit au village de Palais, à trois lieuës, ou environ, de Nantes en Bretagne. Sa famille étoit noble. Son pere s'appelloit *Berenger*, & sa mere *Luce*. Il eut une sœur nommée *Denyse*, & des freres, dont l'un s'appelloit *Raoul*. Abailard, après avoir étudié les belles lettres, se sentit entraîné par la subtilité de son esprit à s'appliquer sur tout à l'étude de la Logique. Il voyagea en divers lieux, par la seule envie de se perfectionner dans cette science, disputant par-tout, & cherchant avec ardeur les occasions de se signaler. Abailard eut pour maître à Paris un celebre professeur en philosophie nommé Guillaume de Champeaux, qui devint bientôt jaloux du sçavoir de son disciple. Abailard prit le parti d'ouvrir lui-même école à Melun, où la Cour residoit alors; il y enseigna avec tant de succès, qu'il obscurcit la réputation de son maître. Quelques-tems après il transporta son école à Corbeil, toûjours acharné à la dispute contre Champeaux; mais sa trop grande application à l'étude lui causa une maladie qui l'obligea d'aller prendre l'air en Bretagne: il y demeura quelques années, & trouva, lorsqu'il fut de retour à Paris, que Champeaux avoit cedé sa chaire à un autre, & s'étoit retiré à saint Victor, où il continuoit d'enseigner. Il disputa contre lui avec tant de force touchant la nature des universaux, qu'il l'obligea d'abdiquer son sentiment. Cet avantage fit deserter l'école de Champeaux, & attira dans celle d'Abailard le professeur même, que Champeaux s'étoit choisi pour successeur. Un nouveau professeur fut mis en la place de ce dernier. Abailard sortit de Paris, & s'en alla à Melun pour y enseigner encore la Dialectique: il n'y demeura pas long-tems; car dès qu'il eut appris que Champeaux s'étoit retiré dans un village avec toute sa Communauté, il vint demeurer au mont sainte Genevieve, & y établit son école auprès du nouveau professeur qui enseignoit à Paris. Champeaux voyant son éleve assiegé dans son école, ramena les Chanoines reguliers à leur couvent; mais au lieu de dégager son ami, il fut cause que ses écoliers l'abandonnerent: cette desertion fut suivie quelque-tems après de l'entrée de ce philosophe dans un couvent. Depuis ce tems le débat ne fut plus qu'entre Abailard & Champeaux, qui eut toûjours du dessous. Ce choc subsistoit encore, lorsqu'Abailard fut obligé d'aller voir sa mere, laquelle, à l'exemple de son mari, vouloit entrer en religion. Etant revenu à Paris, il trouva son émule élevé à la dignité d'évêque de Châlons: ainsi pouvant renoncer à son école, sans qu'on pût le soupçonner d'avoir quitté le champ de bataille, il ne songea qu'à étudier la Theologie. Pour cet effet il se transporta à Laon, où l'évêque Anselme faisoit des leçons de Théologie, avec beaucoup de reputation. Abailard ne fut pas fort content de la capacité d'Anselme: au lieu d'assister à ses leçons, il entreprit d'en faire à ses condisciples. Il leur expliqua les propheties d'Ezechiel d'une maniere qui leur fut si agréable, qu'il y eut bientôt grande affluence dans ce nouvel auditoire. La jalousie d'Anselme ne le permit pas long-tems; il fit défendre à ce nouveau maître de continuer ses leçons, poussé par Alberic de Reims & par Lotulphe, ou Leutalde, de Novare. Abailard revint à Paris, & fit paisiblement des leçons publiques sur l'écriture sainte. Outre le gain qu'il y fit, il ne s'acquit pas moins de reputation comme theologien, qu'il s'en étoit acquis comme philosophe. Son application à l'étude ne put le défendre d'une passion qui fut la source de tous ses malheurs. Il devint amoureux d'Heloïse, niece de Fulbert Chanoine de Paris: ce Chanoine aimoit sa niece tendrement, & souhaitoit qu'elle fût sçavante, Abailard ayant prié l'oncle de le prendre en pension, sous pretexte, qu'étant logé chez lui il pourroit donner plus de tems à l'instruction de sa niece; ce bon homme qui ne se défioit ni de la vertu de sa niéce, ni de la sagesse d'Abailard, qui jusques-là avoit vécu d'une maniere très-reglée, accepta volontiers cette proposition, & lui confia Heloïse, à laquelle Abailard fit l'amour d'autant plus facilement, que le pretexte de l'étude lui fournissoit l'occasion d'être souvent seul avec elle. *Sub occasione disciplinæ amori penitùs vacabamus, & secretos recessus, quos amor optabat, studium lectionis offerebat. Apertis itaque libris plura de amore quàm de lectione verba se ingerebant, plura erant oscula quàm sententiæ.* Elle répondit à son amour, & en peu de tems la chose fut sçuë de tout le monde, à l'exception de l'oncle d'Heloïse, qui fut le dernier à l'apprendre: mais il n'en fut pas plûtôt informé, qu'il chassa Abailard de sa maison. La niéce se sentit grosse quelque-tems après, & l'écrivit à son amant, qui l'envoya en Bretagne chez sa sœur nommée Denyse, où elle accoucha d'un fils, auquel on donna le nom d'*Astrolabe*. Pour appaiser le Chanoine, Abailard lui offrit d'épouser secretement Heloïse. Il fit goûter beaucoup plus facilement cette proposition à l'oncle qu'à la niece; car un excès de passion fort singulier faisoit qu'Heloïse aimoit mieux être la maîtresse que la femme d'Abailard. Enfin elle consentit à ce mariage secret; mais elle protestoit souvent, même avec serment, qu'elle n'étoit point mariée; ce qui la fit maltraiter par Fulbert, qui avoit mieux aimé couvrir la honte de sa famille, en divulgant ce mariage, que de tenir la parole qu'il avoit donnée à Abailard de n'en point parler. Heloïse fut envoyée par son mari dans le monastere d'Argenteüil où elle avoit été élevée; elle y prit l'habit de religieuse au voile près. Les parens d'Heloïse s'imaginant qu'Abailard leur joüoit un second tour de perfidie, ils en furent si irrités, qu'ils envoïerent chez lui des gens qui entrerent de nuit dans sa chambre, & le punirent en le privant des parties dont il s'étoit servi pour les offenser. Ce malheur le couvrit de honte; & pour la cacher, il se retira dans l'abbaye de S. Denys où il prit l'habit de religieux. Abailard y voulut faire le critique & le censeur; ce qui le rendit si odieux, qu'il fut obligé de se retirer sur les terres du comte de Champagne: il y établit une école, & y attira un si grand nombre d'auditeurs, que les autres maîtres, qui se voyoient abandonnés par leurs écoliers, lui susciterent de nouvelles persecutions à l'occasion d'un livre qu'il dicta sur le mystere de la Trinité. Ses ennemis prétendirent y avoir découvert une heresie effroyable, & ils obtinrent par le moyen de l'archevêque de Reims la convocation d'un concile à Soissons, environ l'an 1121. Ce concile, sans avoir donné lieu à Abailard de se défendre, le condamna à jetter lui-même son livre au feu, & à s'enfermer dans le cloître de saint Medard. On lui ordonna peu après de retourner à saint Denys. La liberté qu'il s'étoit donnée de censurer les actions & les mœurs de l'abbé & des religieux, l'avoit exposé à leur haine. Il lui échappa de dire qu'il ne croyoit pas que leur saint Denys fût Denys l'*Areopagite*, dont il est parlé dans les actes des Apôtres: cela lui attira une nouvelle persecution, & l'obligea de se retirer une seconde fois en Champagne. Il obtint, après la mort de l'abbé, la permission de vivre monastiquement où il voudroit. Il se choisit une solitude dans le diocese de Troyes, & y bâtit un oratoire qu'il nomma *le Paraclet*. Une grande multitude d'écoliers l'y allerent joindre de toutes les provinces de l'Europe, préferant le plaisir de demeurer pauvrement avec lui à la campagne, à celui d'être bien logés, & nourris délicatement dans les villes. Les moines de l'abbaïe de Ruys au diocese de Vanne, l'élurent pour leur Superieur: il espera que ce seroit pour lui un asyle; mais les mœurs incorrigibles des moines, & la violence d'un seigneur qui leur ravissoit la meilleure partie de leurs revenus, l'exposerent à mille chagrins & aux plus grands dangers. Ce fut alors que Suger abbé de saint Denys, persuadé, que les religieuses d'Argenteüil ne vivoient pas avec toute la regularité

convenable à leur état, les fit sortir de ce monastere, où il établit des moines de saint Denys. Abailard offrit le Paraclet à Heloïse, qui s'y retira avec diverses filles, & entr'autres avec Agnés & Agathe niéces d'Abailard. L'établissement de ce monastere fut confirmé par une bulle d'Innocent II. Heloïse y vécut saintement, & elle reçut de diverses personnes des bienfaits qui enrichirent son abbaïe. C'est ce qu'Abailard a écrit dans la premiere de ses lettres. Il ajoûte qu'Heloïse par sa vertu s'acquit des protecteurs si illustres, que les évéques la consideroient comme leur fille, les abbés comme leur sœur, les laïques comme leur mere; & que tous admiroient sa prudence, sa douceur & sa pieté. Ces loüanges sont d'autant plus sinceres, qu'Abailard ne voyoit plus Heloïse. Ce sçavant homme établit alors avec elle un commerce de lettres, où il lui prescrit des regles pour la vie religieuse, & où il répond à toutes les difficultez qu'elle trouvoit dans la lecture des livres sacrés. On fit encore à Abailard un nouveau procès pour crime d'heresie devant l'archevêque de Sens. Il demanda qu'il luy fût permis de justifier sa doctrine dans une assemblée publique, ce qui lui fut accordé. On convoqua un concile à Sens en l'année 1140. auquel le roi Loüis VII. voulut assister en personne. Saint Bernard y assista aussi. On lut d'abord à l'assemblée les propositions qui avoient été extraites des livres d'Abailard. Cette lecture lui fit tant de peur, qu'il interjetta appel au Pape. Le concile ne laissa pas de condamner les propositions; mais il n'ordonna rien contre l'accusé, & rendit compte au Pape Innocent II. de ses motifs de condamnation. Le Pape la confirma, & ordonna que les livres d'Abailard fussent brûlés, & qu'il fut enfermé, avec défense d'enseigner. Innocent s'appaisa quelque-tems après à la sollicitation de Pierre *le Venerable*, qui avoit reçu Abailard fort humainement dans son abbaïe de Cluny. Il lui avoit donné l'habit de religieux, persuadé de sa soûmission pour l'église, & il l'avoit même reconcilié avec saint Bernard. La retraite de Cluny fut la derniere d'Abailard. Il y trouva toutes sortes d'exemples de charité; il y fit des leçons aux moines; il y fut également humble & laborieux, s'affoiblissant tellement de jour en jour par ses grandes abstinences & par ses austerités, que l'abbé fit tout ce qu'il put pour l'obligerà les moderer. Enfin étant devenu très-infirme, on l'envoya dans le prieuré de saint Marcel, lieu très-agreable sur la Saone auprès de Chalons. Il y mourut le 21. d'Avril 1142. à l'âge de 63. ans. Son corps fut envoyé à Heloïse qui l'avoit demandé. Elle le fit enterrer au Paraclet, où l'on mit cette épitaphe, composée par Pierre le Venerable.

Petrus in hac petra latitat, quem mundus Homerum
Clamabat, sed jam sydera sydus habent:
Sol erat hic Gallis, sed eum jam fata tulerunt:
Ergo caret regio Gallica sole suo.
Ille sciens quidquid fuit ulli scibile, vicit
Artifices, artes absque docente docens.
Undecima Maii Petrum rapuêre Calendæ,
Privantes Logices atria Rege suo.
Est satis: in tumulo Petrus jacet Abaelardus,
Cui soli patuit scibile quidquid erat.

François d'Amboise, conseiller d'état, fit imprimer l'an 1616. en un volume *in* 4°. les œuvres d'Abailard, qui contiennent ses épîtres & celles d'Heloïse: l'histoire de ses malheurs, avec les notes d'André du Chesne historiographe de France, des commentaires sur l'épitre de S. Paul aux Romains, &c. C'est la seule édition qui en ait été faite. On en promet une nouvelle édition très-augmentée. * Saint Bernard, *in Epist.* Pierre de Cluny, *lib.* 4. *epist.* Vincent de Beauvais, Paul Emile, du Haillan, Belleforest, Vignier, Gesner, Trithême, &c. citez par François d'Amboise, *in vita Abail.* Sainte Marthe, *Gall. christ.* Loüis Jacob, *de script. Cabilon.* Camusat, *in antiq. Tricass. &c.* M. Bayle, *diction. critiq.* M. Du Pin, *biblioth. des auth. eccl. XII. siecl.*

ABAKA-KHAN, huitiéme empereur des Mogols, de la race de Ginghizk-han, étoit fils d'Holagou, auquel il succeda l'an de l'hegire 663. & de Jesus-Christ 1264. Les Musulmans joüirent d'un grand repos sous le regne de ce prince: les ruines de Bagdad furent reparées; les Mogols vécurent dans une exacte discipline; on vit refleurir les sciences & les beaux arts, & tout l'empire goûta les fruits de la sagesse & de la clemence du prince qui le gouvernoit. Abaka-khan eut quelques guerres à soûtenir: la premiere fut contre Barkca-kan l'un des descendans de Giagathai, qui voulut entrer en Perse par les détroits du mont Caucase; mais il fut défait à Derbend par Schamat frere d'Abaka l'an de l'hegire six cens soixante-quatre, & de Jesus-Christ 1265. ce qui ne l'empêcha pas de revenir peu après avec une armée de trois cens mille chevaux. Il avoit déja penetré jusqu'à Teflis, & étoit sur le point de livrer bataille aux Mogols, lorsque sa mort heureuse pour la Perse, l'enleva tout à coup de ce monde, & dissipa son armée. Quatre ans après Abaka remporta une grande victoire aux environs de la ville de Herat sur Barack-Oglan, autre prince de la race de Giagathai, qui étoit entré dans la Perse dès l'année precedente, & qui s'y étoit emparé du Khorasan. L'expedition qu'entreprit Abaka l'an de l'hegire 669. contre Seifeddin sultan d'Egypte ne fut pas si heureuse; l'armée des Mogols commandée par Mangou Timur, fut taillée en pieces avec son general. Cette disgrace excita de grands troubles à la cour d'Abaka, qui fut empoisonné, à ce que l'on croit, l'an de l'hegire 681. & de Jesus-Christ 1282. après un regne de dix-sept ans, par Schamseddin son premier ministre. Abaka étoit Chrétien, selon quelques auteurs; au moins celebra-t'il la pâque avec les Chrétiens dans la ville de Hamadan, un peu avant sa mort; & on lit dans l'histoire des Nestoriens, qu'il envoya Jahabalaha, depuis Catholique, de Bagdad, pour visiter les saints lieux de Jerusalem, & mettre des robes precieuses sur le saint Sepulchre. Les états de ce prince avoient une très-grande étenduë: car ils comprenoient le Khorasan, l'Irac persienne, l'Irac babylonienne, l'Adherbigian ou Medie, la province de Farsi ou la Perse proprement dite, le Zhuzistan ou la Susiane, la province de Diarbekir ou Mesopotamie, & la province de Rum ou Asie mineure. * D'Herbelot, *bibliot. orient.* Renaudot. *relat. des Indes.*

ABALA, port de mer, où Cesar aborda avec un seul homme de sa suite, après avoir eu un échec contre Pompée. Appien qui en parle, *liv.* 5. *de la guerre civ.* ne le fait connoître qu'en disant qu'il étoit près de Sicile. Il y a eu un autre lieu de ce nom en Afrique près de la mer rouge, au pays des Troglodytes. * Pline, *liv.* 6. *ch.* 9.

ABALLON, contrée de l'isle nommée *Terre-Neuve*, dans l'Amerique septentrionale. Les Anglois y ont une colonie qu'ils nomment *Ferreyland.* * Baudrand.

ABALUS, isle de la mer d'Allemagne, sur les arbres de laquelle quelques-uns ont cru que l'ambre croissoit. * Pline, *liv.* 37. *ch.* 2. Timée la nomme *Baltia.* Si quelqu'un se noyoit près de cette isle, & ne paroissoit plus au dessus de l'eau, les anciens payens employoient cent ans à appaiser ses manes. * *Diction. Anglois.*

ABAN, roi de Hongrie, *cherchez*, ABA.

ABANA, fleuve qui prend sa source au pied du mont-Liban, traverse les plaines de Damas, dont il arrose les murailles du côté du midi, & se jette ensuite dans la mer de Syrie: Naaman general de l'armée du roi de Syrie, loüe la bonté des eaux de ce fleuve, & les préfere à toutes celles qui pouvoient se trouver dans le pays des Israëlites. Dans quelques exemplaires hebreux on lit *Amanah*, au lieu d'*Abana.* Ce pourroit être le *Chrysorrhoas* des Grecs; car on tient qu'il se trouve de l'or dans cette riviere. * Bellon, *liv.* 3. *ch.* 4. Davity, *descript. de l'Asie IV. reg. cap.* 5. *v.* 12.

ABANBO, ABANHUS ou ABANTIA, fleuve de la haute Ethiopie, qui a sa source dans le royaume Amara, & qui se jette dans le Tagazi au dessus de Meroë.

Meroë. Les anciens, aussi-bien que les modernes, sont fort partagés sur la source, sur le cours, & sur le nom de ce fleuve: il est nommé *Astapus* par Ptolomée, & *Astapas* par Strabon, qui tous deux le distinguent très-clairement du Nil, dont Pline & Mela ont crû qu'il n'étoit qu'une branche, ou même un surnom. Il est aussi different de l'Astaboras, appellé *Tagazi* par les gens du pays, lequel reçoit dans son lit l'Abanbo avant que de se décharger dans le Nil. * Ptolomée, *lib.* 4. Strab. *lib.* 16. Plin. *lib.* 5. Mela, *lib.* 1. Vossius, *de orig. Nili*, & Ludolf. *hist. ethiop. lib.* 1. *c.* 8. Marmol. *liv.* 10. *c.* 10. Vincent le Blanc, Le Noir, Sanson.

ABANCAY, fleuve du Perou, dans l'Amerique meridionale, tire sa source des monts que les Espagnols nomment *Cordilleras de los Andes*, ou *Sierra Nevada*. Il arrose ensuite le bourg d'Abançay, auquel il donne son nom, & se jette enfin dans la Xauxa ou Rio Maragnon, en la province de Lima. * Laët.

ABANDO, *voyez*, ABANBO.

ABANHI, *voyez*, Nil fleuve.

ABANNES, peuples de la Mauritanie, voisins des Caprariens. Les uns & les autres furent assujettis par le comte Theodose, pere de l'empereur du même nom. * Ammien Marcellin, *lib.* 29.

ABANO, en latin *Aponus*, paroisse du territoire de Padouë. Lucain & Martial en font mention. Quelques auteurs ont crû que c'étoit le lieu de la naissance de Tite-Live: on ne peut l'asseurer; mais il est certain que c'est là que naquit le medecin *Pierre de Abano*, si celebre dans le XIV. siecle. Il y a des fontaines & des bains à Abano, dont Claudien a fait mention.

Felices, proprium qui te meruere, coloni,
Fas quibus est Aponum juris habere sui.

On les a toûjours fort estimés pour la conservation de la santé, & pour la guerison de plusieurs maladies. Theodoric roi des Ostrogoths ayant établi le siege de son empire à Ravenne, fit construire de beaux édifices aux environs de cette fontaine, par un celebre architecte nommé Aloïsius. * Joann. de Dondis, *tract. de fontib. cal. Patav.*

ABANTA ou ABANTIS, ville près du mont Parnasse; c'est la même qu'Abée, *voyez* ABE'E.

ABANTES, peuples originaires de Thrace, qui se retirerent dans la Phocide en Grece, où ils bâtirent une ville appellée Aba du nom de leur chef Abas. *Voyez* ABE'E. Ils penetrerent ensuite dans l'isle appellée alors Eubée, & aujourd'hui Negrepont, si l'on en croit quelques anciens: d'autres disent que les Abantes de cette isle étoient originaires d'Athenes, & qu'ils furent appellez Abantes du nom d'Abas un de leurs rois. Les Curetes, anciens peuples de Crete, s'étoient auparavant établis dans l'isle d'Eubée, & y avoient, dit-on, introduit la coûtume de ne laisser croître leurs cheveux que par derriere, parce que leurs ennemis les avoient autrefois terrassés en les prenant par les cheveux de devant: d'où vient qu'on les nommoit *Curetes*, du nom Grec κουρὰ qui signifie *tonsure*, ou *l'action de tondre*. Les Abantes suivirent cette coûtume; ce qui a donné lieu au poëte Homere de les appeller ὄπιθεν κομόωντες, c'est-à-dire, *qui n'ont des cheveux qu'au derriere de la tête*. Ces peuples envoyerent une colonie dans l'isle de Chio, dont une partie s'y établit, après que l'autre eut été défaite par Amphiclus descendant d'Hercule, qui regnoit dans cette isle. Les Abantes étoient très-belliqueux; ils joignoient l'ennemi de près, & aimoient à combattre main à main. Bochart remarque qu'il y a du rapport entre le nom d'Abantes & celui d'Eubée, dans leur signification; car, dit ce sçavant auteur, *Abas* signifie en hebreu *engraißer*, d'où vient que les Pheniciens ont donné ce nom à ceux qui nourrissoient & engraissoient des bœufs ou d'autres troupeaux, c'est-à-dire, aux pasteurs & aux bergers, (tels qu'étoient les peuples dont je parle:) & l'isle Eubée a été ainsi appellée en grec à cause de ses excellens pâturages pour les bœufs. * Herodot. *l.* 1. *c.* 1. Plutarch. *in Theseo.* Strab. *l.* 10. Pausan. *in Achaic.* Stephan. *de urb bus.* Eustath. *in Homer.* Bochar. *in Chanaan.*

ABANTIDAS, fils de Paseas, après avoir tué Clinias pere du celebre Aratus, & premier magistrat de Sicyone, s'empara de la tyrannie la quatriéme année de la CXXVIII. olympiade, qui est la 238. avant Jesus-Christ. Il fut tué lui-même par Dinias, & par Aristote le *Dialecticien* sur la place publique, où il avoit coûtume de se trouver avec eux pour les entendre parler de philosophie. Paseas son pere lui succeda dans la tyrannie. * Pausan. *in Corinth.* Plutarch. *in Arat.*

Quoique ces historiens ne marquent point l'année en laquelle Abantidas se fit Tyran de sa patrie; il est sûr neanmoins que c'est en celle qu'on a rapportée, puisqu'Aratus fils de Clinias avoit alors sept ans, selon Plutarque, & qu'il affranchit Sicyone à l'âge de vingt ans, c'est-à-dire, treize ans après qu'Abantidas eut commencé de regner, la premiere année de la CXXXII. olympiade, 251. ans avant Jesus-Christ. * Plutarch. *ibid.* Polyb. *l.* [illegible]

ABANTIDE, (Abantis) ancienne contrée de l'Epire, qui reçut son nom des Abantes, peuple dont nous venons de parler. Après la prise de Troyes les troupes des Locriens & des Abantes, après avoir erré longtems, furent jettées par la tempête dans la Thesprotide, au pied des monts Cerauniens en Epire, aujourd'hui *Monti della Chimera* dans l'Albanie. Ils s'y établirent; & les Locriens, après avoir nommé *Thronium* la ville qu'ils y bâtirent en memoire d'une ville de leur pays qui portoit le même nom, consentirent en faveur des Abantes que tout le pays d'alentour fût nommé Abantide. * Pausan. *l.* 5. *in Eliac.*

ABANWIVAR, comté & principale province de la haute Hongrie, sur les frontieres de Pologne. Cassovie en Caschaw est la capitale, vers les monts Carpates ou Krapak. * Baudrand.

ABAQUA, *cherchez* ABABA.

ABAQUE, mot grec qui a plusieurs significations: on s'en sert pour exprimer l'A, B, C: quelquefois il signifie *une table de nombres* ou *de chiffres* pour compter: cette table étoit d'airain. Les Anciens l'appelloient *table de Pythagore*. Ce mot désignoit aussi les figures des nombres & des calculs arithmetiques que l'on traçoit sur une table couverte de poussiere ou de sable, selon le témoignage de Martius Capella & de Perse, *sat.* 1. *v.* 131.

Nec qui abaco numeros & secto in pulvere metas,
Scit risisse vafer.

Ce mot signifie encore un buffet que les Italiens nomment *credenza*, sur lequel on arrangeoit les bouteilles, les caraffes, les pots, les verres, & le dessert dans un festin, sçavoir les salades & la pâtisserie, & sur lequel l'écuier tranchant découpoit les viandes & les servoit par portions à chacun des conviés. Dans Vitruve & dans tous ceux qui ont traité de l'architecture *abacus* n'est autre chose que cette *table quarrée* qui fait le couronnement du chapiteau des colonnes; & qui dans celle de l'ordre corinthien represente cette espece de tuile quarrée qui couvre la corbeille ou panier qu'on feint environné de feüilles; mais dans le corinthien composite & l'ionique moderne qu'on a pris du temple de la concorde & des autres temples anciens, il est creusé & recoupé en dedans. Le mot *abacus* a été fait par les latins du genitif grec ἄβακος, au nominatif ἄβαξ. * Resin. *antiq. Rom.*

ABARANER, ville de la grande Armenie, sur la riviere d'Alingeac. L'archevêque de Naxivan y fait très-souvent sa residence. On dit qu'il y a trois cens familles de catholiques. Elle est à 50. milles de la mer Caspienne vers le couchant d'hyver, à 20. milles de Naxivan. Abaraner est apparemment cette ville d'Armenie que Cedrene nomme *Abara*. * Baudrand.

ABARBARE'E, nom d'une Naïade, de laquelle Bucolion fils aîné de Laomedon, eut Esepe & Pedase. * Homere. *l.* 6. *Iliad.*

ABARCA, surnom de Sanche II. roi de Navarre, ainsi appellé du nom d'une chaussure dont les Espagnols se servoient pour courir sur les montagnes, *voyez* SANCHE.

ABARES, peuples barbares, *cherchez* AVARES.

ABARIM, montagne de l'Arabie Petrée, appartenant à la tribu de Ruben, qui separoit le pays des Ammonites & des Moabites de la terre de Chanaan. Nabo & Phasga étoient deux parties de cette montagne, qui fut une des stations des Israëlites après leur sortie d'Egypte, d'où ils allerent camper, pour la derniere fois, dans la plaine de Moab vers le Jourdain. Ce fut sur le mont Abarim où Moïse, après y avoir vu la terre de Chanaan, mourut, après avoir écrit le Deuteronome. Entre le Jourdain & Jericho, qui est vis-à-vis ce mont, il y a une vallée nommée *Baras*, où l'on trouve une plante de même nom, qui paroît toute de feu pendant la nuit, & que l'on prendroit pour un flambeau. On peut remarquer ici qu'Abarim signifie *passage*, ou les *passans* en hebreu, & les *bleds* en syriaque. * Josephe, *ant q. Jud. l.* 4. *c.* 8. Davity, *de l'Asie.* num. 33.

ABARIMON, pays de la Scythie, au pied du mont Imaüs, divise la Scythie en citerieure & ulterieure. Pline dit qu'on y trouvoit des hommes sauvages, qui vivoient sans crainte avec les bêtes les plus feroces, & qui étoient d'une agilité extraordinaire, quoiqu'ils eussent les pieds tournés en arriere, du même côté que les autres hommes ont le gras de la jambe. Ces hommes ne pouvoient être transportés dans un autre pays que celui dont nous parlons, sans mourir aussi-tôt. * Outre Pline, *l.* 7. *c.* 2. *&* Ptolom. *consultez* encore A. Gell. *l.* 9. *c.* 4. & S. Aug. *de civ Dei*, *l.* 26. *c.* 8.

ABARINDE, promontoire de l'Asie mineure, près de Lampsaque sur l'Hellespont. Ce fut là où Conon se retira avec neuf vaisseaux, après avoir été défait par Lysander. * Plutarque, *dans la vie de Lysander.*

ABARIS, fils de Seuthus, étoit Hyperboréen de nation; c'est ce qu'assurent Herodote, Diodore, Apollonius, & plusieurs autres anciens auteurs. Suidas & Eusebe lui donnent le nom de Scythe, parce qu'ils ont confondu le pays des Hyperboréens avec la Scythie. Rien n'est plus fabuleux, que la vie de cet Abaris, que l'on dit avoir été prêtre d'Apollon l'*Hyperboréen*. Outre l'esprit de divination, il avoit reçu de ce Dieu une fleche volante, que Jamblicus dit avoir été d'or, sur laquelle il traversoit les airs, comme s'il eût été monté sur un Pegase: ce qui lui donnoit cette facilité merveilleuse avec laquelle il faisoit les longs voyages qu'on lui attribuë. Le plus celebre est celui qu'il fit à Athenes en qualité d'ambassadeur de sa nation, dans un tems où tous les peuples de la terre affligés d'une cruelle peste, & d'une famine universelle, reçurent pour réponse de l'oracle, que ces maux ne cesseroient point, jusqu'à ce que les Atheniens eussent offert certains sacrifices dont il s'étoit chargé pour les autres nations. Il paroit qu'Abaris avoit aussi été à Lacedemone, puisque, selon quelques-uns, il étoit fondateur du temple consacré à Proserpine salutaire. Il parloit très-bon grec, & fut un de ces barbares dont la Grece admira la sagesse & l'équité; d'ailleurs habile devin, principalement à prédire les tremblemens de terre & les tempêtes, il parcouroit le monde en rendant les oracles. Il avoit composé quelques ouvrages, dont on nous a conservé les noms; sçavoir, l'arrivée d'Apollon chez les Hyperboréens, en vers; les nôces du fleuve Hebrus; un livre de la generation des Dieux; un recueil d'oracles, & un autre d'expiations. Quant au tems où a vécu cet homme, il n'est pas aisé d'accorder les auteurs entr'eux; les uns le font vivre avant la guerre de Troye, & disent que ce fut lui qui fabriqua le *palladium*, qu'il vendit aux Troyens. Les autres placent le tems de son ambassade à Athenes vers la V. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3275. avant Jesus-Christ 760. d'autres la rangent 64. ans plus bas, vers la XXI. olympiade. D'autres enfin, & c'est la plus commune opinion, croyent qu'Abaris fut contemporain de Crœsus, & de Phalaris; d'où il faudroit conclure qu'il auroit vécu sous la LIV. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3471. & 564. avant Jesus-Christ. Si les lettres qui courent sous le nom de Phalaris étoient veritables, on seroit assuré du tems qu'Abaris a vécu; car suivant ces lettres ce tiran vivoit sous la LII. olympiade, mais on ne peut faire aucun fonds sur ces lettres qui sont supposées. Ce qu'il y a de certain, c'est que selon cette opinion le même Abaris est plus ancien que Pythagore, dont neanmoins Jamblique a écrit qu'il fut disciple. * Herodot. *l.* 4. *c.* 26. Diodor. Sicul. *l.* 3. *cap.* 51. Pausan. *in Laconic.* Suidas, *in Abar.* Euseb. *in chronic.* Scholiast. Aristophan. *in equit.* Jamblicus, *in vita Pythagoræ*, *cap.* 28. Harpocration. Philostrat. *in vita Apollonii*, *lib.* 3. Hymerius, *apud Photium*, *pag.* 1136. Clemens Alex. *l.* 1. *stromat.* Jul. Firmic. Maternus, *edition. Scaligeran. l.* 3. *c.* 11. Gregorius Nazian. Valesii notæ *in notas Mausaci*, *in Harp.* M. Bayle, *dict. crit.*

ABARITH, bourg de Galilée, dont les habitans se rendirent recommandables dans la guerre des Juifs contre les Romains, pillerent un jour tout le bagage du roi Agrippa, leur ennemi, & de la reine Berenice sa sœur, & y firent un butin considerable. * Josephe, *l. II. ch.* 43. *de la guerre.*

ABARO, en latin *Abarum*, bourg ou petite ville de la Syrie, située dans les montagnes de l'Antiliban. * Baudrand.

ABARUS, nom d'un prince Arabe selon Appien, ou Syrien selon Florus, qui engagea Crassus à entrer dans le pays des Parthes, où il perit avec son armée. * Appian. *in Parth.* Florus, *l.* 3. *c.* 11. Plutarque l'appelle Ariamne, *in vita Crassi*, *cherchez* ABGARE.

ABAS, douziéme roi des Argiens, fils de Lyncée & d'Hypermnestre, monta sur le thrône après la mort de son pere Lyncée, l'an du monde 2650. de la periode julienne 3329. & avant Jesus-Christ 1385. Il fut pere de Prœtus & d'Acrisius, & eut le premier pour successeur, après avoir regné vingt-trois ans, selon Eusebe. Neanmoins Pausanias dit qu'Acrisius second fils d'Abas, fut roi d'Argos après lui, & que l'autre fut roi de Tyrinthe, & du pays maritime de l'Argolide. L'opinion la plus commune est qu'Acrisius succeda à Prœtus son frere aîné. * Eusebe, *in chron.* Pausanias, *l.* 2. *&c.*

ABAS, fils d'Hypothoon & de Melanire, fut changé en lezard par la déesse Cerée; offensée des railleries picquantes qu'il avoit faites de ses sacrifices. Elle jetta sur lui certaines liqueurs mixtionnées avec lesquelles on dit qu'elle imprima sur sa peau ces taches que l'on voit encore sur cet animal. Ovide rapporte que la colere de Cerés vint de ce que ce jeune homme l'ayant vû boire avec trop d'avidité, se mocqua d'elle. * Ovide, *lib.* 5. *metam. fabul.* 77. Cœlius Rhodiginus, *lib.* 19. *cap.* 4.

L'insolence d'Abas exprime la malice du lezard, qui est l'animal le plus ennemi de l'homme, si l'on en veut croire Pline, *lib.* 30. *c.* 3. 10. *&c.* Les latins l'appellent *stellio*, d'où les jurisconsultes ont tiré le mot de stellionat, qui signifie *tromperie & fraude dans les actes ou contrats. Digest. lib.* 47. *tit.* 20. *c.* 9. 34.

ABAS, roi de Perse, *cherchez* SCHAH-ABAS.

ABAS, centaure, fils d'Ixion, & d'une nuée, grand chasseur. *Voyez* IXION. * Ovid. *lib.* 12. *metam.*

ABAS, capitaine des Latins en Italie, fit alliance avec Enée, & lui mena des troupes de Populonie, ville maritime de l'ancienne Etrurie, aujourd'hui *Toscane*, vis-à-vis l'isle d'Elbe. * Virgile, *lib.* 10. *Æneid.*

ABAS, devin, fils de Lyncée & d'Hypermnestre fille de Danaüs, fondateur de la ville d'Abaar. Le celebre Lysander general des Lacedemoniens se servoit de lui dans ses expeditions, & il merita par ses services d'être honoré d'une statuë qui lui fut élevée dans le temple d'Apollon à Delphes. Elle étoit de la main de Paison natif de l'isle de Calaurée, appellée aujourd'hui *la Sidra*, sur la côte du Peloponese ou de la Morée. * Pausanias, *in Phoc.*

ABAS, ancien écrivain, qui avoit composé une histoire de Troye, que Servius cite (*in lib.* 9. *Æneid.*) sur la foi d'autrui, ce qui montre qu'elle étoit déja perduë. Je ne sçai si cet Abas est le même dont Suidas dit, qu'il fut sophiste de profession, & qu'outre un art de parler, il laissa des commentaires historiques; mais je ne doute pas que celui-ci ne soit l'auteur cité par Photius, (*Bibliot. cod.* 190.) où il dit que suivant

cet écrivain la femme de Candaules dernier, roi de Lydie de la famille d'Hercules, s'appelloit Abro.

ABAS, que Ptolomée appelle *Albanus*, riviere de la grande Armenie, près de laquelle Pompée défit les Albaniens. Elle fort des montagnes d'Albanie, & tirant vers l'Orient, se va rendre vers la mer Caspienne. * Plutarque, *vie de Pompée*. C'est aussi le nom d'une montagne au même pays, appellée aussi ABA.

ABASCANTOS, est le nom d'un des Eons de l'heresiarque Valentin, *voyez* VALENTIN Ἀβάσκαντος, ce mot est grec, & signifie, *qui n'est point sujet à l'envie*, ou *celui à qui les envieux ne peuvent nuire* : il signifie aussi, *un preservatif contre l'envie, ou contre les sortileges & les enchantemens*. * Tertullien, *contre les Gnostiques, chap*. 10.

ABASCHES, *Abassi*, peuples d'Asie dans la Georgie, sur les confins de la Mingrelie au levant. Ils ne vivent que de rapine, & font continuellement des courses sur les terres de leurs voisins pour les endommager; en sorte qu'on a été obligé de faire une muraille de soixante milles de circuit pour les arrêter, selon qu'écrit le pere Archange Lamberti Theatin, qui a demeuré long-tems en ce pays. On les appelle aussi les *Abassas*. Il en est fait mention dans les novelles de Justinien & dans Procope, *voyez* ABCASSES. * Baudrand.

ABASCIE, riviere de la Mingrelie en Asie. Elle se décharge dans le Faze, & on prétend que c'est la même que les anciens geographes nommoient *Glaucus*. * Baudrand.

ABASENES, peuples d'Arabie, voisins des Adramites, qui eurent pour chef un certain *Abrahet*, qui, la même année que Mahomet vint au monde, alla avec des forces considerables monté sur un élephant pour brûler la Mecque. Mais s'il en faut croire l'Alcoran, au *chapitre de l'élephant*, Abrahet fut assommé en chemin avec tout son monde, par une grêle de certaines pierres, que les Arabes croyent sortir de l'enfer, & qui portent chacune le nom de celui sur qui elle doit tomber. * Sthephan. de Urbibus. S. Bochart, *Hieroz. part. post. lib*. 1. *c*. 10.

ABASSARE, un des capitaines de Cyrus, qui fut envoyé à Jerusalem pour le rétablissement du temple. * Josephe, *antiq. liv*. 11. *ch*. 1.

ABASSIE, ABASSINIE, ABASSINS, peuples, *voyez* ABISSINIE.

ABASTANES, peuple libre d'Asie, vers le fleuve Indus. Il en est parlé dans Arrien, *l*. 6.

ABASTER, c'est le nom d'un des trois chevaux qui tirent le char de Pluton, selon Bocace. Il signifie *noir*. Le second est nommé METHEUS, c'est-à-dire, *obscur*; & le troisiéme NONIUS, qui signifie *tiede*. Claudien, dont l'autorité est d'un plus grand poids dans cette occasion, compte quatre chevaux; sçavoir, ALASTOR, *malfaisant*; ÆTHON, *ardent*; ORPHNE'E, *obscur*; & NICTE'E, *nocturne*. * Claudien.

> Orphnæus *crudele micans*, Æthonque *sagittâ*
> *Ocior*, & *stygii sublimis gloria* Nycteus
> *Armenti*, *ditisque notâ signatus* Alastor, &c.

* Bocac. *lib*. 8. *cap*. 6. *geneal. deor*. Cartari, *in imagin. deor. de Plut*. Claudian. *de raptu Proserpin. lib*. 1.

ABATIA (Bernard) de Toulouse, medecin, jurisconsulte & mathematicien, qui florissoit sur la fin du XVI. siecle, enseigna le droit, les mathematiques & les langues à Paris & ailleurs. Il composa aussi divers traités, dont les auteurs parlent avec éloge, & entre autres la Croix du Maine, *bibliot. franç*.

ABATON, edifice à Rhodes, dans lequel il étoit défendu d'entrer; il fut ainsi nommé du mot grec ἄβατον qui signifie, *où on ne va point*. Voici quel fut le sujet de la construction de cet édifice. Après la mort de Mausole roi de Carie dans l'Asie mineure, la reine Artemise sa femme ayant pris le gouvernement du roïaume, les Rhodiens ne purent souffrir qu'une femme regnât sur toute la Carie, & ils armerent une flote pour se rendre maîtres de ce royaume. Artemise avertie de leur dessein, fit entrer secretement une armée navale dans le petit port d'Halicarnasse couvert d'une montagne qui déroboit la vûë de ce qui s'y passoit. Les Rhodiens ayant fait aborder leur armée navale proche du grand port, qu'ils trouverent vuide, la Reine fit donner un signal de dessus les murailles, pour leur témoigner que la ville vouloit se rendre. Alors les Rhodiens sortirent de leurs vaisseaux pour entrer dans la ville; & aussi-tôt Artemise fit ouvrir le petit port, d'où sortit son armée navale qui entra dans le grand port; & trouvant les vaisseaux des Rhodiens dégarnis de soldats, les emmena en pleine mer. Les Rhodiens hors d'état de se retirer, furent tous tués dans la place publique, où ils se trouverent enfermés. Ce stratagême ayant réüssi, la Reine mit de ses soldats & de ses matelots sur les vaisseaux des Rhodiens, & alla droit à l'isle de Rhodes. Les habitans voyant venir leurs vaisseaux ornés de couronnes de laurier, reçurent leurs ennemis, croyant que c'étoient leurs gens qui revenoient victorieux. Artemise, après avoir pris Rhodes, se fit élever un trophée dans la ville, avec deux statuës de bronze, dont l'une representoit cette reine, & l'autre la ville de Rhodes en habit d'esclave. Long-temps après les Rhodiens n'osant abattre ces statuës, parce que les trophées étoient des choses sacrées, que leur religion ne permettoit pas de détruire, ils s'aviserent, pour en ôter la vûë, de bâtir autour de ces statuës un édifice fort élevé, qu'ils appellerent *Abaton*, parce que l'entrée en étoit défenduë à toutes sortes de personnes. La prise de Rhodes par Artemise doit être arrivée la quatriéme année de la CVIII. olympiade, ou la premiere année de la CIX. c'est-à-dire, 345. ou 344. ans avant Jesus-Christ; puisque Mausole, après lequel Artemise ne regna que deux ans, mourut la premiere année de la CVIII. olympiade, & non pas la seconde année de la C. comme on le lit dans Pline, que le P. Hardoüin a corrigé sur cet endroit. M. Chevreau s'est trompé, lorsque dans son histoire universelle, il a attribue la prise de Rhodes à une autre Arthemise, aussi reine de Carie, mais épouse d'Hecatomne, *voyez* ARTEMISE. * Vitruv. *l*. 2. *c*. 8. Diodor. Sicul. Strabon, *l*. 14. Pline, *l*. 36. c. 5. Cœlius Rhodig. *l*. 13. *c*. 33.

ABATOS, c'est-à-dire, *inaccessible*, isle d'Egypte dans le palus de Memphis, ou lac de Mœris. Elle étoit renommée par le tombeau du roi Osiris, & par le fin lin qui y croissoit, de même que par les arbrisseaux que l'on nommoit *papyrus*. De l'écorce de cette plante on faisoit des tablettes à écrire; & c'est d'où est venu le nom du papier dont nous nous servons à present. Lucain en fait mention, *l*. 10.

> *Hinc* Abaton *quam nostra vocat veneranda vetustas*
> *Terra potens*.

ABAUCAS, certain philosophe, qui dans un incendie, aima mieux sauver son ami des flammes, que sa femme & ses deux enfans, dont l'un n'avoit que sept ans, & l'autre étoit encore à la mammelle. Ce dernier fut étouffé par la vapeur du feu, & l'autre échappa avec sa mere. L'ami qu'il avoit chargé sur ses épaules, avoit été blessé à la cuisse le soir précedent par des voleurs. Comme on reprochoit à Abaucas qu'il avoit abandonné ses enfans, pour sauver un étranger: *J'en pouvois*, dit-il, *avoir d'autres, mais je n'aurois jamais recouvré un semblable ami*. Cette pensée est fausse en plus d'une maniere, comme il feroit facile de le faire voir. * Lucien, au *dialogue de Toxaris* ou *de l'Amitié*.

ABAVI ou ABANHI, *voyez* ABANBO.

ABAUNUS, lac de Turcomanie, *cherchez* ACTAMAR.

ABAZEA ou ABAZEIA, ceremonies anciennes, instituées par Denys fils de Caprée roi d'Asie, ainsi appellées du mot grec ἀβάζειν, qui signifie *taciturne*; parce que ces fêtes se faisoient dans un grand silence. Ciceron en parle dans le troisiéme livre de la nature des dieux, *voyez* SABAZIE.

ABAZ-HOUSSAIN, fils de Beddr, frere d'Abbaz, mourut l'an 981. de l'hegire. Il est l'auteur d'un livre, qui concilie les contradictions de l'Alcoran, & qui a pour titre, *Asfir fil Khelâf*. * D'Herbelot, *bib. orient*.

ABAZIN, ville de Tartarie, *cherchez* ALBAZIN.

ABBALATTE, évêque de Valence en Espagne, *cherchez* ANDRE' d'ABBALATTE.

ABBARUS, pontife d'Astarte à Tyr, succeda à Baal qui avoit regné deux ans dans cette ville, mais il n'eut que le titre de Juge, celui de roi ayant déplu aux habitans, & il ne le conserva même que trois mois. * Josephe, *contre Apian, liv.* 1. *ch.* 7.

ABBAS, fils d'Abdalmothleb, oncle de Mahomet, fit d'abord la guerre à son neveu, qu'il regardoit comme un imposteur & comme un traître à sa patrie; mais ayant été vaincu & fait prisonnier en la bataille de Bedir, qui se donna la seconde année de l'hegire, & de Jesus-Christ 623. il se reconcilia enfin avec Mahomet, & devint un de ses principaux capitaines; il l'accompagna dans la bataille de Honain, qui se donna contre les Thakefites l'an huitiéme de l'hegire, après la prise de la Mecque. Mahomet y auroit perdu toute son armée, & peut-être la vie, si Abbas d'une voix extrêmement forte n'eût rappellé & ranimé les fuyards. Abbas fut encore un de ces docteurs Mahometans qui devinrent sçavans en fort peu de tems; car toute leur science consistoit alors à entendre & à expliquer les versets de l'Alcoran, & à conserver dans leur memoire certaines histoires apocryphes, qui ont passé depuis parmi les Turcs pour des traditions prophetiques. Abbas fut toûjours en fort grande veneration auprès des Musulmans; les califes Omar & Othman ne passoient jamais à cheval devant lui, qu'ils ne missent pied à terre pour le saluer: il mourut l'an 32. de l'hegire, qui répond à l'année 652. de Jesus-Christ. Cent ans après sa mort Abulabbas surnommé *Saffah*, un de ses petits-fils, fut proclamé calife, & donna le commencement à la dynastie des Abbassides, qui ont possédé le califat l'espace de 524. ans: il y a eu 37. califes de cette famille, qui ont succedé, sans interruption, les uns aux autres. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABBAS (Ebn-Abbas Abdallah) cousin germain de Mahomet, étoit fils du précedent Abbas: il est un des plus considerables entre les docteurs de la secte de Mahomet, qui sont appellés Sahabah, c'est-à-dire, *les compagnons du Prophete*; & son autorité est la plus grande de toutes en matiere de traditions. L'on rapporte sans aucun fondement, que l'ange Gabriël, qu'on prétend avoir apporté l'Alcoran à Mahomet, apparut à Abbas dès l'âge de dix ans, & qu'il lui donna une parfaite intelligence de ce livre: d'où vient qu'il fut qualifié du titre de *Targuman Alcoran*, c'est-à-dire, *l'interprête de l'alcoran*: il mourut l'an 68. de l'hegire, ou de Jesus-Christ 687. Les Turcs publierent alors, que le grand rabbani, c'est-à-dire, *docteur*, & le grand maître des Musulmans, étoit mort. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABBACHES ou ABBASSES, *cherchez* ABCASSES.

ABBASSA, sœur de Haroun Raschid, cinquiéme calife de la race des Abbassides, fut mariée par son frere à Giafer, à condition qu'ils ne coucheroient pas ensemble. L'amour fit oublier aux deux époux l'ordre qu'ils avoient reçu; & ils eurent bientôt un fils, qu'ils envoyerent secretement élever à la Mecque. Le calife en ayant eu connoissance, Giafer perdit la faveur de son maître, & peu après la vie; & Abbassa chassée du Palais, fut réduite à l'état le plus miserable. Plusieurs années après une Dame qui la connoissoit, touchée de son malheur, lui demanda ce qui le lui avoit attiré. Elle répondit qu'elle avoit eu autrefois quatre cens esclaves, & qu'elle se trouvoit dans un état où deux peaux de mouton lui servoient, l'une de chemise, & l'autre de robe; qu'elle attribuoit sa disgrace à son peu de reconnoissance pour les bienfaits qu'elle avoit reçus de Dieu; qu'elle reconoissoit sa faute, en faisoit penitence, & vivoit contente. La dame lui donna alors cinq cens dragmes d'argent, qui la rendirent aussi joyeuse que si elle eut été rétablie dans son premier état: elle avoit beaucoup d'esprit, dit-on, & faisoit fort bien des vers. *Ben Abou Agelah* en a donné pour preuve ceux qu'elle écrivit à Giafer son époux avant que d'avoir violé l'ordre rigoureux de son frere. Elle exprima ainsi sa passion pour lui dans ce sixain:

J'avois resolu de tenir mon amour caché dans mon cœur,
Mais il échappe, & se declare malgré moi:
Si vous ne vous rendez pas à cette declaration, ma pudeur se perdra avec mon secret.
Mais si vous la rejettez, vous me sauverez la vie par votre refus.
Quoiqu'il arrive, au moins je ne mourray pas sans être vangée,
Car ma mort declarera assez qui a été mon assassin.

* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABBASSIDES ou *descendans des Abbas*, oncle & cousin de Mahomet, dont il est parlé dans les articles précedens, s'emparerent du califat la 132. année de l'hegire, qui répond à la 749. de l'ére chrétienne. Ce fut Mahomet fils d'Ali & arriere-petit-fils d'Abbas, qui fit le premier valoir ses prétentions contre les Ommiades qu'il traitoit d'usurpateurs, titre qui fut aussi donné aux Abbassides par les Alides ou descendans d'Ali. Il y a eu trente-sept califes de cette maison, dont la domination a duré 524. ans arabiques ou lunaires, deux mois vingt-trois jours, depuis l'an 132. de l'hegire, jusqu'à l'an 656. Elle ne posseda pourtant pas tout l'empire pendant cette durée entiere. Dès l'an 358. de l'hegire, l'Egypte refusa de reconnoitre les Abbassides, dont l'autorité n'y fut rétablie que long-tems après Saladin. Depuis que cette famille eut été exterminée par les Tartares, elle ne laissa pas de conserver en Egypte quelque espece d'autorité dans les choses qui concernoient la religion; & lorsque Selim empereur des Turcs conquit cette province, il y trouva encore un de ces Abbassides appellé *Mostangedbilla*, qu'il emmena avec lui à Constantinople.

L'histoire de ces derniers califes Abbassides d'Egypte, a été écrite par Diarbecri, & inserée dans sa chronique, intitulée *Al Khamisi*; mais pour l'histoire des premiers, elle a été écrite par plusieurs auteurs. Abdalla, fils d'Houssain, fils de Babel Kateb en a aussi traité; & Sojouthi a fait un livre particulier de leur excellence, intitulé, *Assas sifadhl beni al Abbas*.

Le premier des califes Abbassides portoit le nom d'*Abboulabbas Saffah*, & étoit fils de Mahomet, fils d'Ali, fils d'Abdalla, fils d'Abbas, oncle du faux prophete; il regna 4. ans & 9. mois.

Le deuxiéme *Abougiafar Almansor*, frere de son prédecesseur, regna 22. ans.

Le troisiéme *Mahadi*, fils d'Almansor, regna 10. ans & 1. mois.

Le quatriéme, *Hadi*, fils de Mahadi, regna 1. an & 3. mois.

Le cinquiéme, *Haroun Raschid*, fils de Mahadi, & frere de Hadi son prédecesseur, regna 23. ans & 2. mois & demi.

Le sixiéme, *Hamin*, fils de Haroun Raschid, regna 4. ans & 9. mois.

Le septiéme, *Al-Mamon*, fils de Haroun, & frere d'Hamin son prédecesseur, regna 20. ans & 8. mois.

Le huitiéme, *Motassem*, fils de Haroun, & frere des deux califes précedens, regna 8. ans, 8. mois & 8. jours.

Le neuviéme, *Vathec*, fils de Motassem son prédecesseur, regna 5. ans, 9. mois & 13. jours.

Le dixiéme, *Motavakkel*, fils de Motassem, & frere de Vathec son prédecesseur, regna 14. ans, 9. mois & 9. jours.

Le onziéme, *Montasser*, fils de Montavakkel, regna 6. mois

Le douziéme, *Mostain*, fils de Motassem, & frere de Vathec & de Motavakkel, regna 3. ans, 9. mois & 10. jours.

Le treiziéme, *Motaz*, fils de Motavakkel, & frere de Montasser, regna 3. ans, 6. mois & 21. jours.

Le quatorziéme, *Mothadi*, fils de Vathec, & petit-fils de Motassem, regna 11. mois & 2. jours.

Le quinziéme, *Motamed*, fils de Motavakkel, regna 23. ans.

Le seiziéme, *Mothadhed*, fils de Mossic, qui ne fut point calife, & petit-fils de Motavakkel, regna 9. ans & 9. mois.

Le dix-septiéme, *Moctafi*, fils de Mothadhed, regna 6. ans, 7. mois & 20. jours.

Le dix-huitiéme, *Moctader*, fils de Mothadhed, & frere de Moctafi, regna 24. ans & 11. mois.

Le dix-neuviéme, *Caher*, fils de Mothadhed, & frere de Moctader & de Moctafi ses prédecesseurs, regna 1. an, 5. mois & 7. jours.

Le vingtiéme, *Radhi*, fils de Moctader, regna 6. ans, 10. mois & 10. jours.

Le ving-uniéme, *Mottafi*, fils, de Moctader, & frere de Radhi son prédecesseur, regna 6. ans, 11. mois & 15. jours.

Le vingt-deuxiéme, *Mostacfi*, fils de Moctafi, regna 1. an, 4. mois & 2. jours.

Le vingt-troisiéme, *Mothi*, fils de Moctader, & frere des califes Radhi & Moctafi, regna 29. ans & 6. mois.

Le vingt-quatriéme, *Thai*, fils de Mothi, regna 17. ans, 10. mois, 10. jours.

Le vingt-cinquiéme, *Cader*, fils d'Ishac, qui ne fut point calife, & petit-fils de Moctader, regna 41. ans & 4. mois.

Le vingt-sixiéme, *Caïm* ou *Caïem*, fils de Cader, regna 44. ans 6. mois.

Le vingt-septiéme, *Moctadi*, fils de Mohammed ou Mahomet, qui ne fut point Calife, & petit-fils de Caïm, regna 19. ans & 5. mois.

Le vingt-huitiéme, *Mostedaher*, fils de Moctadi, regna 25. ans, 6. mois & 15. jours. L'histoire Sarracenique, publiée par Erpenius, finit avec le regne de ce calife.

Le vingt-neuviéme, *Mosterasched*, fils de Mostedaher, regna 17. ans & 2. mois.

Le trentiéme, *Rasched*, fils de Mosterasched, regna 2. ans.

Le trente-uniéme, *Mottaki*, fils de Mostedaher, regna 24. ans 11. mois.

Le trente-deuxiéme, *Mostanged*, fils de Mottaki, regna 11. ans.

Le trente-troisiéme, *Mostadhi*, fils de Mostanged, regna 3. ans 8. mois.

Le trente-quatriéme, *Nasser*, fils de Mostadhi, regna 46. ans & 11. mois.

Le trente-cinquiéme, *Daher ou Dhaher*, fils de Nasser, regna 9. mois & 15. jours.

Le trente-sixiéme, *Monstanser*, fils de Daher, regna 18. ans & 11. mois.

Le trente-septiéme & dernier, *Mostazem*, fils de Mostanser, regna 11. ans & 7. mois.

Trois ou quatre ans après la mort de ce dernier calife, Monstanser, Prince de cette même famille, fut reconnu pour calife en Egypte, & fonda une seconde Dynastie des Abbassides, qui ne posséderent que la seule dignité & prééminence du califat, sans aucuns états.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABBATIUS ou ABBOT (Baldus) Anglois, publia un traité sous ce titre, *discussarum concertationum opus*, qui fut imprimé à Pise en 1594. il a aussi écrit un livre de la nature admirable de la vipere, & de ses proprietés merveilleuses, qui fut imprimé à Urbin en 1591. * G. Matth. Konig, *bibl. vet. & nov.*

ABBAYE, nom qui fut donné aux monasteres d'hommes & de femmes, lorsque leurs superieurs prirent le titre d'abbé ou d'abbesse. Dans l'empire d'Allemagne on distingue les abbayes en *singulieres & collegiales*. Les Allemands nomment les premieres *Gefurstete Abteyen*, parce que l'abbé de chacune de ces abbayes est prince de l'empire, & a sa voix dans le college des princes. L'abbé de Fulde, qui est aussi chancelier de l'imperatrice, est le plus considerable, & comme le primat de tous les abbés d'Allemagne: en sorte que dans les dietes de l'empire, il a plusieurs fois disputé le rang à l'évêque d'Hildesheim, & même à l'archevêque de Cologne.

ABBAYES SINGULIERES D'ALLEMAGNE.

FULDE.

Kempten.	Pruym.
Saint Gall.	Stavlo.
Ellwangen.	Weissembourg.
Bergtelgaden.	Luterbourg.
Corvey.	Morbach.

ABBAYES COLLEGIALES.

WEINGARDEN.

Salamonsweyer.	Saint Heimeran.
Schussenriedt.	Ursperg.
Peterhausen.	Quedlimbourg.
Zwyfalten.	Essen.
Marchtal.	Henvorden.
Saint Peter.	Andlaw.

Outre ces Abbayes, il y en a d'autres qui ont été secularisées & ajoûtées aux états de quelques princes; comme l'abbaye d'Hirsfeld, avec le titre de principauté, qui a été cedée à la maison de Hesse-Cassel par le traité de Munster. *Voyez* Otton Mencken dans ses notes sur Hornius, où il remarque que le grand maître de l'Ordre de S. Jean a aussi séance avec ces abbés princes. Sous les colleges des prélats dans l'empire, sont compriscs les abbesses, à qui la bienséance ne permet pas de se trouver en personne dans les dietes, où l'on traite des affaires d'état; mais elles y envoyent des députés qui agissent en leur nom. Il y a quinze de ces abbayes, que je mets ici selon l'ordre, où elles se trouvent dans Imhoff, *en sa notice des princes de l'empire, liv. 3. ch. 29.*

Essenden.	Herford.	Heggenbach.
Buchauw.	Gerenrod.	Gutenzel.
Quedlimbourg.	Ratisbonne. 2. Ab.	Roten Munster.
Andlaw.	Bortscheid.	Baindt.
Lindaw.	Gandersheim.	

L'abbaye de Lindaw & les quatre dernieres sont du banc des prélats de Soüabe; les autres dix sont des cercles du Rhin.

Il y a aussi des abbayes royales ou imperiales, qui sont des monasteres bâtis & fondés par la liberalité des rois ou des empereurs, dont ils dépendent immédiatement, & qui sont exemts de la jurisdiction des évêques. Elles ont ce privilege, que les abbés ne peuvent être nommés ni investis que par les mêmes princes, de qui ils reçoivent la crosse, comme on voit que cela se faisoit anciennement, par la charte de l'empereur Henri II. l'an 1012. & par le témoignage de Suger dans l'histoire de Loüis VI. roi de France. Suger après la mort d'Adam, abbé de saint Denys, fut élû par tous les moines; mais cette élection n'eut point d'effet, qu'après que le roi, qui n'en avoit rien sçu, l'eût établi de son autorité, comme une personne qui lui étoit agréable. Comme ces abbayes étoient l'effet de la liberalité des rois, les abbés étoient tenus à de certains services, & sur-tout d'aller ou d'envoyer quelqu'un pour eux à la guere: ce que du Fresne nous apprend par plusieurs exemples des mêmes abbés de saint Denys, & de ceux de saint Sulpice de Bourges. Dans la ceremonie de l'hommage qu'ils rendoient au roi, ils s'exprimoient en ces termes: *Sire, je deviens votre homme lige, & vous promets loyauté jusqu'à la mort.*

Les abbayes de femmes, du moins en France, n'ont commencé que vers l'an 567. après que la reine Radegonde, quatriéme femme de Clotaire I. qui aimoit la solitude, eut fondé un monastere à Poitiers, sous le titre de *sainte Croix*. Cet exemple fut suivi de plusieurs femmes, & peu à peu le royaume s'est rempli d'abbayes, parmi lesquelles il y en a de très-riches & de fondation royale, comme *Chelles*, *Poissy*, &c. Dès le troisiéme siecle il y a eu des filles qui prenoient la resolu-

tion de ne se point marier, comme nous l'apprenons de Tertullien & de saint Cyprien : mais elles demeuroient dans la maison de leurs peres ou de leurs proches parens ; elles n'étoient point recluses à part, & se contentant de porter un voile, elles se trouvoient aux assemblées publiques de pieté avec les autres fideles. Telles étoient *Paula* & *Eustochium*, à qui saint Jerôme écrivoit souvent. Depuis la fin du VI. siécle seulement, comme nous venons de dire, on commença à bâtir des abbayes de filles, & on croit que celle de Joüare en France est une des plus anciennes ; qu'elle fut fondée au commencement du septiéme siecle, & que sa premiere abbesse fut *Telechilde*, qui fut maîtresse de *Bertille* premiere abbesse de Chelles. On a donné des abbayes aux femmes mariées, comme l'a remarqué Christophe Justel dans son *histoire de la maison d'Auvergne, l. 1. c. 6.* Il en produit pour preuve une charte du monastere de Brioude de l'année 879." Comme les » Seigneurs, dit-il, prenoient alors le nom des benefices ecclesiastiques dont ils joüissoient par benefice » des rois, & se disoient abbés, *abbates laici*, *abbates milites*, *abbatioli*, *abbatiari*, quoiqu'ils n'en eussent » pas le titre, ains la seule joüissance du revenu ; & » comme ceux qui avoient la dignité de comtes étoient » quelquefois appellés *abbi-comites*, dont l'histoire » fournit plusieurs exemples, les benefices se bailloient » aussi aux femmes mariées. Alpaïs femme de Begon » comte, fut abbesse de saint Pierre de Reims. Thietberge femme de Lothaire abbesse d'Avenai l'an 864. » Berthe, belle-mere d'Othon premier, abbesse de » Merenstein, l'an 952. Rothilde, belle-mere de Hugues le Grand, abbesse de Chelles. Orgine mere de » Loüis IV. & Greberge sa femme abbesse de sainte » Marie de Laon I. » *Voyez* le titre d'ABBE' & de FRANCE.

ABBAYE BLANCHE, fameux monastere dans l'isle de Marmoutier près des côtes de Poitou : il y a un autre monastere de ce nom, lès Quimperlai en Bretagne, dans le diocese de Vannes ; il appartient à l'Ordre des freres Prêcheurs. Il est ainsi nommé par opposition à un autre monastere de Benedictins qui en est proche, de l'autre côté de la riviere, dans le diocese de Cornoüaille, & appellé communément *l'ABBAYE NOIRE*. Ce qui est venu apparemment de la difference de couleur des habits des moines, dont les premiers sont blancs, excepté leurs chapes, quand ils sortent en public, & les autres noirs. * Davity, *tom. I.*

ABBE'. Nous avons deja remarqué que le nom d'abbé vient du mot hebreu *ab*, qui signifie *pere*, & du caldéen & du syriaque *abba*, qui a la même signification : il a été donné particulierement aux chefs des communautés de moines, que les Grecs ont aussi appellés *archimandrites*. Ces anciens abbés étoient des moines qui avoient établi des monasteres qu'ils gouvernoient, comme ont fait saint Antoine & saint Pacôme, ou qui avoient été préposés par les instituteurs de la vie monastique dans un pays, ou enfin qui étoient choisis par les moines d'un monastere. Ces abbés & leurs monasteres, suivant la disposition du concile de Calcedoine, étoient soûmis aux évêques, tant en orient qu'en occident. A l'égard de l'orient, le quatriéme canon de ce concile en fait une loi ; & en occident le canon 21. du I. concile d'Orleans, le 19. du concile d'Epaone, le 22. du II. concile d'Orleans, les capitulaires de Charlemagne & le canon *monasteria* 18. *quast.* 2. Mais tous ces canons n'empêcherent pas qu'il n'y eût dès-lors des monasteres exemts de la jurisdiction des Ordinaires ; & il paroît par le concile de Carthage, tenu l'an 525. sous l'archevêque Boniface, qu'en Afrique le fondateur d'un monastere s'il n'étoit pas dans les ordres sacrés, le pouvoit soûmettre à l'archevêque de Carthage, ou à tel autre d'Afrique qu'il jugeoit à propos, malgré l'opposition de l'evêque diocesain. Le concile d'Arles de l'an 455. confirma aussi le monastere de Lerins dans l'exemption de la jurisdiction de l'évêque de Frejus. Depuis ce tems-là quelques abbés ont obtenu des exemptions des Ordinaires pour eux & pour leurs abbayes. Ordinairement ce privilege leur étoit accordé du consentement des évêques, à la priere des rois ou des fondateurs. Les abbés ont eu séance dans les conciles après les évêques. Quelques-uns ont obtenu la permission de porter la crosse & la mitre ; il y en a même qui ont prétendu avoir une jurisdiction épiscopale ; quelques-uns ont eu le droit de donner non-seulement la tonsure, mais aussi les ordres mineurs. Innocent VIII. a même, à ce qu'on prétend, accordé à l'abbé de Citeaux le pouvoir d'ordonner des diacres & des soûdiacres, & de faire diverses benedictions, comme celles des abbesses, des autels, des calices, &c. Les biens des monasteres étant devenus considerables, exciterent la cupidité des seculiers pour les envahir. Dès le V. siecle en Italie, & en France les rois s'en emparerent ou en gratifierent ceux qui leur rendoient service. Les papes & les évêques eurent beau s'y opposer, cette licence dura jusqu'au regne de Dagobert qui fut plus favorable à l'église ; mais elle se renouvella pendant le regne de Charles *Martel*, sous lequel les laïques se mirent en possession d'une partie des biens des monasteres, & prirent même le titre d'abbés. On voit dans l'histoire des rois & des seigneurs laïques qui prennent le nom d'abbés. Pepin & Charlemagne renouvellerent les défenses d'usurper le bien des églises ; & neanmoins ces loix n'empêcherent pas que les biens des monasteres ne demeurassent entre les mains des laïques, malgré les défenses & les remontrances des évêques. Les princes donnoient eux-mêmes les revenus des monasteres à leurs officiers pour recompenser leurs services ; & delà vint le nom de *benefice*. Charles *le Chauve* fit des loix pour moderer cet usage, qui ne laissa pas de continuer sous ses successeurs. Les rois Philippe I. & Loüis VI. & ensuite les ducs d'Orleans, sont appellés abbés du monastere de saint Agnan d'Orleans, dans l'histoire de cette église, composée par Hubert. Les ducs d'Aquitaine prirent le titre d'abbés de saint Hilaire de Poitiers : les comtes d'Anjou, celui d'abbés de saint Aubin, & les comtes de Vermandois, celui d'abbés de saint-Quentin. Cette coûtume cessa sous le regne des premiers rois de la troisiéme race. Ces grands seigneurs ne dédaignoient pas de se nommer abbés ; titre qui étoit aussi honorable que celui de comte & de duc. Ils choisissoient un des religieux pour gouverner les autres, & ce religieux s'appelloit *doyen*. Il y avoit des monasteres où les moines se choisissoient un superieur qu'ils nommoient *abbé*. Hugues duc & gouverneur d'Orleans & de la Marche d'Anjou, qui fut en grand credit sous le roi Charles *le Chauve*, Loüis *le Begue* & ses enfans, sont fort souvent nommés abbés dans l'histoire de ce tems-là. Le clergé tâcha d'empêcher ce desordre ; & dès l'an 892. les prelats de France tinrent un concile provincial à Reims, où ils menacerent des censures ecclesiastiques Baudoüin comte de Flandres, qui s'étoit emparé de l'abbaye de saint Waast d'Arras, & qui s'en nommoit abbé. Dans la suite on ne donna plus le revenu des abbayes à des laïques ; mais les clercs seculiers les demanderent en commende, & les obtinrent, du consentement même des papes. Ces commendes naturellement ne devoient être que pour un tems ; mais l'usage les a renduës perpetuelles : le pape ne les accorde que comme une grace singuliere & par dispense, à la charge que l'abbé nommé se fera prêtre dès qu'il aura atteint l'âge. L'usage de donner à des seculiers des abbayes en commende perpetuelle, qui étoit d'abord plus rare, est devenu si commun, que la plûpart des abbayes sont en commende ; c'est-à-dire, qu'un ecclesiastique seculier a le titre d'abbé, & possede deux tiers des revenus de l'abbaye, comme tenant la place de l'abbé regulier : sans avoir neanmoins aucune autorité ou jurisdiction sur les moines. Suivant le concordat de François I. & de Leon X. les abbés commendataires sont nommés par le roi, & sont pourvûs des abbayes en commende par les bulles des papes.

Quelques abbés ont été appellés abbés cardinaux : tel étoit un abbé en chef, lorsque deux abbayes qui avoient été autrefois unies, venoient à être separées, & qu'il

en gouvernoit une en particulier. Le titre d'abbé cardinal a été accordé par honneur à quelques abbés. C'est ainsi que le pape Calixte l'accorda par une bulle expresse à l'abbé de Cluny, qui s'est aussi fait quelquefois appeller abbé des abbés. Ce nom fut pris par Ponce abbé de Cluny, dans le concile de Rome tenu en 1116. ce que Jean Cajetan, chancelier du Pape, n'approuva pas, parce que ce titre étoit nouveau, & qu'il appartenoit plus proprement à l'abbé du mont-Cassin; ce monastere ayant été le premier où l'on observa la regle de S. Benoît, & cet abbé ayant été appellé le vicaire de S. Benoît dans tout l'ordre par les souverains pontifes & par les empereurs.

Les chanoines reguliers ont aussi donné le nom d'abbé à celui qui étoit à leur tête. Il est fait mention de ces abbés dans le concile II. d'Aix-la-Chapelle, où ils sont distingués des abbés des moines, & il en est parlé en divers endroits des capitulaires de Charlemagne: il y a eu même des chapitres de chanoines reguliers, où par honneur on donnoit le titre d'abbés à des ecclesiastiques qui n'étoient point du chapitre.

Chez les Grecs il y a eu des abbés qui ont pris la qualité d'abbés universels, *œcumenicus*, *universalis*, à l'imitation des patriarches de Constantinople. On appelloit abbé, le grand-maître de la chapelle royale. Dans la regle de S. Benoît il est parlé de moines qui se veulent arroger la qualité de seconds abbés. Dans l'origine les Abbés des monasteres n'étoient point prêtres; dans la suite il y en a eu qui l'ont été, mais ils ne l'étoient pas tous. On a quelquefois donné le nom d'abbés aux curés primitifs: & si l'on en croit M. Du Cange, les paroisses avoient d'ordinaire trois principaux officiers; sçavoir, l'abbé ou le gardien, qui est presentement le curé; les prêtres ou chapelains; & le sacristain, qui étoit au dessous de l'abbé & des prêtres. Les prêtres ou chapelains étoient chargés du soin des ames & de l'administration de la cure; & la fonction de l'abbé étoit d'avoir l'œil sur tous les besoins de sa paroisse, & sur la conduite des prêtres. Il y a eu des évêques qui, parce que leurs évêchés étoient originairement des abbayes, ont été appellés abbés, comme l'évêque de Catane & celui de Mont-Real en Sicile, qui étoient élûs par les moines.

Les Genois donnoient aussi le nom d'abbé au chef de leur republique, comme il paroît par le traité fait entre Charles roi de Sicile, & cette republique, l'an 1307. où Nicolas Frambe est souvent nommé *abbas populi.* * Blondeau, *biblioth. can.* Pierre Diacre, *chron. liv.* 4. Hugues moine de Cluny. Besly, *hist. des comtes de Poitou.* L'abbé commendataire. Du Cange, *glossarium latinitatis.*

ABBEFORT ou ABBEFOORT, *Abbefortia*, ville de Norwege, avec un assez bon port. Elle est dans le gouvernement d'Aggerhus, environ à vingt milles d'Ansloye, & à vingt-cinq ou trente de Stafanger. * Ortelius. Baudrand.

ABBEN-EZRA, *Voyez* ABEN-EZRA.

ABBESSE. Comme on a nommé les superieurs des moines & des chanoines reguliers abbés, on a donné le nom d'abbesse aux superieures des religieuses & des chanoinesses. Quoique les communautés de vierges consacrées à Dieu soient plus anciennes dans l'Eglise que celles des moines; neanmoins les abbés sont connus, long-tems avant les abbesses. Les premieres vierges qui se sont consacrées à Dieu, demeuroient dans leurs maisons paternelles. Depuis (dans le IV. siecle) elles s'assemblerent dans des monasteres; mais elles n'avoient point d'églises particulieres, & elles alloient à l'office dans les églises cathedrales ou paroissiales, avec leurs superieures. Du tems de S. Gregoire elles avoient presque toutes des églises dans leurs monasteres. L'abbesse étoit autrefois élûë par la communauté: on choisissoit les plus anciennes religieuses & les plus capables de gouverner: elles recevoient la benediction de l'évêque, & étoient abbesses pour le reste de leur vie. Il y a eu des abbesses qui ont voulu s'arroger des droits qui ne leur convenoient pas; comme d'exercer la jurisdiction sur des clercs, & de confesser leurs religieuses.

ABBEVILLE, *Abbatis villa*, capitale du comté de Ponthieu en Picardie, sur la riviere de Somme, à cinq lieuës de la mer, au diocese d'Amiens, n'étoit autrefois qu'une maison de campagne des abbés de Centule, ou de saint Riquier, qui est à deux lieuës de là. On en fit ensuite un château, & on y fonda un prieuré. Mais Hugues Capet en voulant faire une place forte pour arrêter les courses des barbares, l'ôta aux moines de saint Riquier, dont il avoit été auparavant abbé seculier; & l'ayant fortifiée, la donna à Hugues son gendre, qui prit le titre d'avoüé ou défenseur, parce qu'on lui avoit confié la défense de saint Riquier. Angelram son fils, après avoir tué le comte de Boulogne dans une bataille, & épousé sa veuve, prit le titre de comte de Ponthieu. Depuis ce tems-là elle est devenuë une ville considerable. Elle est la patrie de Nicolas & de Guillaume Sanson, geographes, de Pierre Du-Val fils de leur sœur, & du pere Philippe Briet Jesuite, aussi geographes. La riviere de Somme se partage là en divers bras, qui passent au dedans & au dehors de la ville: les barques y arrivent de la mer. Abbeville a un presidial, douze ou treize grandes paroisses, & plusieurs maisons religieuses. Cette ville a de très-beaux privileges; & comme elle n'a jamais été prise, on l'appelle *la pucelle du pays*, & elle se nomme dans sa devise *semper fidelis*, toûjours fidelle. Pour connoître amplement tout ce qui concerne cette ville, les privileges de ses mayeurs ou maires, les hommes illustres qui y sont nés, ou qui y ont fini leur vie, on peut consulter l'histoire genealogique des comtes de Ponthieu, imprimée à Paris chez François Clousier l'an 1657. Les reliques de S. Vulfran, autrefois évêque de Sens, y furent apportées l'an 1205. de l'abbaye de saint Wandrille du pays de Caux, où il étoit mort. On y institua un chapitre de chanoines & une paroisse en son honneur. * Baillet, *topographie des saints.* Hariulphus, *in chron. Centul. lib.* 4. *c.* 12. Duchesne, *antiquités des villes de France*, *& histoire de Guienne*, *liv.* 1. Sainte-Marthe, *hist. genealogique de France*, *liv.* 12. Le P. Ignace Joseph, *hist. eccl. Abbav.* Samson qui en a donné les antiquités. Briet. Duval, M. de Valois *dans sa notice des Gaules.* le pere Labbe, *tableau geographique.* Sirmond, *note sur l'épitre* 36. *d'Alexandre III.* Histoire des comtes de Ponthieu. Bayle, *diction. crtiq.*

ABBEVILLE, cardinal, *cherchez* ALEGRIN.

ABBEXTINE, *cherchez* ABRETTANE.

ABBON, évêque de Nevers, vivoit dans le IX. siecle sous le regne de Charles *le Chauve*, a souscrit au III. concile de Soissons, tenu en 866. à ceux de Troïes, de 867. & 878. & à celui de Pontion de 876.

ABBON, né en Neustrie, & moine de saint Germain des prez de Paris, vivoit dans le IX. siecle, & fut un des disciples d'Aimond *l'Ancien*, qui étoit alors en grande reputation. Abbon étoit à Paris en 886. & 887. lorsque cette ville fut assiegée par les Normands. Il écrivit en vers l'histoire de ce siege, dont il avoit été témoin oculaire, & il la dedia à Gozlin diacre, & non à Gozelin évêque de Paris, & abbé de saint Germain. Il y a apparence qu'Abbon ne vécut que jusqu'en 890. ou 891. C'est ce qu'on peut recueïllir de la fin du second livre de son ouvrage, dont Pithou, Duchesne, Du Bouchet, & le P. du Breüil ont donné plusieurs éditions, &c. Nous avons aussi quelques-uns de ses sermons qui ont été trouvés dans un manuscrit de l'abbaye de saint Germain des prez. Quelques auteurs ont confondu cet Abbon moine de saint Germain avec l'autre Abbon abbé de Fleury, dont nous allons parler. Il y a pourtant un siecle de distance entre l'un & l'autre. * Pithou, Duchesne, du Breüil, *in praf. oper. Abbon.* Vossius, *de hist. lat. lib.* 2. *c.* 38. dom Mabillon, *in act. SS. ordinis S. Bened. &c.* dom Luc d'Achery, *spicileg. tom.* 6. M. du Pin, *biblioth. des auteurs eccl.*

ABBON, évêque de Soissons, successeur de Rodoin, qui souscrivit au concile de Trosly en 921. & à celui de Reims en 923. & qui la même année consacra à S. Medard, Raoul, qu'on éleva sur le trône après Charles *le Simple.* Il fut chancelier de Raoul, & mourut l'an 937. * Flodoard, *lib.* 4. *c.* 20.

ABBON ou ALBON, abbé de Fleury ou de saint

Benoît sur Loire, vivoit dans le X. siecle. Il nâquit à Orleans; son pere s'appelloit *Letus*, & sa mere *Ermengarde*; ils envoyerent Abbon étudier dans le monastere de Fleuri; il y apprit les premiers principes des sciences de deux sçavans prêtres (Gunbolus & Christianus) qui s'étoient retirés dans cette abbaye, y reçut l'habit de religieux des mains d'Wlfaldus qui en étoit abbé; fit des progrès extraordinaires dans la grammaire, l'arithmetique & la dialectique, vint à Paris & à Reims, s'y appliqua à un autre genre de litterature, alla à Orleans où il apprit la musique, passa en Angleterre par l'ordre de son abbé, à la sollicitation d'Oswalde archevêque de ce pays-là, y resta pendant deux ans, qu'il employa à instruire les religieux d'une abbaye de Benedictins qu'Oswalde y avoit fondée, reçût des mains de cet archevêque l'ordre de prêtrise, s'acquit l'estime du roi & des principaux seigneurs du pays, qui lui firent de riches & de magnifiques presens. Il revint enfin à son monastere, duquel il fut élû abbé. Fulbert de Chartres le nomme dans une de ses épitres, *le philosophe tres-sçavant, & le maître de toute la France*. Il fut un zelé défenseur des droits des moines contre quelques évêques qui vouloient usurper les dixmes monachales; ce qui lui suscita des ennemis, & lui donna occasion de faire son apologie dans ses lettres. Il fit deux voyages à Rome, l'un sous le pape Jean XV. & l'autre par ordre du roi, sous le pontificat du pape Gregoire V. Dans le second il accommoda l'affaire d'Arnoul archevêque de Reims, pour laquelle le pape menaçoit de mettre la France en interdit; & après avoir obtenu quelques privileges pour son monastere, il apporta le *pallium* à cet archevêque. Il avoit avec lui des moines sçavans, & entr'autres Aimoin, qui l'accompagna dans un voyage qu'il fit en Gascogne, où il alloit visiter l'abbaye de la Reolle, & où il fût massacré dans une émotion populaire, le 13. Novembre 1004. jour auquel les martyrologes de France & de saint Benoît marquent sa fête.

Abbon avoit écrit l'abregé des vies de quelques papes recueillies de l'histoire d'Anastase *le bibliothecaire*; une apologie adressée aux rois Hugues *Capet* & Robert son fils; la vie de S. Edmond roi d'Angleterre; diverses lettres au pape Grégoire V. & à d'autres personnes; un recueil de canons que nous a donné le sçavant pere Mabillon; un traité des cycles; & quelques autres petits traités. Quelques-unes de ses lettres & son apologetique ont été imprimées au Louvre en 1687. à la suite du *codex canon. vetus*. * *Voyez* la lettre circulaire des moines de Fleuri sur la mort d'Abbon, & sa vie écrite par Aimoin son disciple. Glaber. *l.* 3. Fulbert de Chartres, *in ep.* Sigebert. *de vir. illust. c.* 140. *& in chron. ad an.* 990. Trithem. *in chron.* Du Saussai, Vossius, du Breüil, dom Jean Mabillon, *Acta Sanct. Benedict. tom.* 1. & *in analect.* M. du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. X. siecle.* Baillet, *vies des saints.*

ABBOT (Robert) évêque de Salisburi, né en 1560. fils d'un tondeur de drap de Guilford, dans le comté de Surrez. Après avoir fait ses études, il devint ministre, se fit recevoir docteur en theologie à Oxford, où il fut ensuite principal du college de Bailleul, & professeur royal en theologie. Il étoit déja chapelain du roi Jacques I. dont il s'acquit la bienveillance par les leçons qu'il fit de la souveraine puissance des rois, en faveur de laquelle il écrivit contre Bellarmin & Suarez. Son zele lui valut l'évêché de Salisburi, auquel il ne fut pourtant élevé que trois ans avant sa mort, qui arriva l'an 1618. Outre son livre *de suprema potestate regia*, & une réponse à l'apologie de Jean Eudæmon; il a laissé quelques traités de controverse. * Athenæ oxonienses. M. Bayle, *dict. crit.*

ABBOT (George) frere puîné du precedent, né en 1562. à Guilford, fit ses études à Oxford, & devint principal du college de l'université de cette ville en 1597. Deux ans après il fut pourvû du doyenné de Winchester, qu'il garda jusqu'en 1609. qu'il succeda à Thomas Morton dans celui de Glocester; il passa presque en trois mois de l'évêché de Licht-field à celui de Londres, & enfin à l'archevêché de Cantorbery, auquel il fut élevé au mois de Mars 1610. C'étoit un homme sçavant & éloquent; mais les zelés l'accusoient de trop d'indulgence pour les non-conformistes. Le malheur qu'il eut de déplaire au roi Jacques, pour s'être opposé au mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne, lui fit susciter un procès criminel par ses ennemis. On le voulut faire passer pour irregulier, parce qu'autrefois il avoit tué un homme par mégard; mais il fut renvoyé absous l'an 1621. Sept ans après il succomba dans une autre attaque; car le Duc de Buckingham, dont il avoit encouru la disgrace, le fit suspendre des fonctions de sa primatie, parce qu'il avoit refusé de donner son approbation à un sermon du docteur Sibthorp sur l'obéissance apostolique. Abbot se retira au lieu de sa naissance, puis au château de Croyden, où il mourut le 4. Août 1633. On a de lui *quæstiones sex theologicæ, &c.* & en anglois, *des sermons* sur Jonas, *une geographie, &c.*

Il ne faut pas confondre ces deux freres avec un Robert Abbot, natif de Cambridge, & ministre à Londres, qui a publié divers livres en anglois, ni avec un George Abbot, qui vivoit en 1640. & qui a mis au jour un paraphrase sur Job en anglois, de courtes notes sur les pseaumes, *vindiciæ sabbati &c.* * Athenæ oxonienses, *vol.* 1. Bayle, *dict. crit.*

ABBOT, *cherchez* ABBATIUS.

ABBOT, homme qui n'est connu en Angleterre que sous le nom de d'*Abbot of Battle*, *l'Abbé de Bataille*, & qui fit parler de lui dans le quatorziéme siecle, sous le regne d'Edoüard III. & de Richard II. Dans ce tems les François firent une descente dans le comté de Suffex, sans aucune opposition. Ils pillerent le pays & firent prisonnier le Prieur de Lewes. Cela anima notre Abbot, qui, quoique particulier, assembla la milice, & marcha à Winchelsey, qu'il fortifia. Les François l'y allerent assieger, & le battirent avec du gros canon, qui fut le premier que les étrangers ont debarqué en Angleterre. Mais les habitans du pays les obligerent à se retirer au plutôt. * *Diction. Angl.*

ABCASSES ou ABASCHES, peuples du mont Caucase au septentrion, & à l'occident de la Mingrelie. Ils sont bien faits, ils ont le teint beau, & sont adroits & vigoureux. Leur pays est agreable, & entrecoupé par des colines fertiles. Ils ont des troupeaux nombreux, & ne vivent que de la chasse & de laitage; car quoiqu'ils ayent du poisson en abondance, ils n'en mangent point, & sur-tout ils ont en horreur les écrevisses, dont au contraire les Mingreliens font un de leurs mets les plus delicieux. Ils n'habitent point dans les villes ni dans les châteaux; mais plusieurs de leurs familles s'attroupent ensemble; & ayant choisi le sommet de quelque colline, elles y dressent des chaumieres, & les fortifient de hayes & de fossés, pour n'être point surpris par ceux mêmes de leur pays; car ils tâchent de s'enlever les uns les autres, & de faire des esclaves pour les vendre aux Turcs, qui estiment beaucoup ceux de cette nation à cause de leur beauté & de leur industrie. Ces peuples ont à l'égard des morts une coûtume particuliere; ils ne les enterrent ni ne les brûlent point, mais ils mettent leurs corps dans un tronc d'arbre creusé qui sert de biere, & ils l'attachent avec du sarment de vigne aux plus hautes branches de quelque grand arbre; ils y suspendent aussi les armes & les habits du défunt; & pour lui envoyer son cheval en l'autre monde, ils le font courir à toute bride proche de cet arbre, jusqu'à ce qu'il creve. * Lamberti, *relation de la Mingrelie dans le recueil de* M. Thevenot, *vol.* 1.

ABCOW est un vieux château à trois lieuës d'Amsterdam, près du canal, qui mene de cette ville à celle d'Utrecht, qui sert de limites de ce côté-là aux Provinces d'Utrecht & de Hollande.

ABDA, pere d'Adoniram. * III. Reg. 4. v. 6.

ABDAGESES, homme illustre entre les Parthes, sous le regne de Tibere, devint ennemi du roi Artaban, & contribua beaucoup à le détroner, en livrant les thresors de l'état à Tiridate, que les Romains favorisoient, & à qui Sinnaces son fils avoit livré un corps considerable de troupes. De si grands services furent recompensez par

par la confiance que le nouveau roi donna à Abdageses, qui devint bientôt l'objet de la jalousie des autres Seigneurs : ils ménagerent adroitement les esprits des peuples, & leur donnerent de Tiridate une idée qu'il ne confirma que trop par le peu de courage qu'il fit voir, lorsqu'Artaban se presenta sur la frontiere, pour lui disputer la couronne. Abdageses & Sinnaces ne purent jamais le rassurer, il fut long-tems sans prendre de parti : & ayant donné le tems à son rival de penetrer dans le centre de l'empire ; il fut contraint de s'approcher des frontieres de l'empire Romain, d'où il abandonna peu après Abdageses, & tous ceux qui lui étoient le plus attachés. Tacite qui nous apprend (*lib. 6. annal.*) ce qu'on vient de dire, ne parle plus ensuite d'Abdageses ; mais si Artaban lui accorda une amnistie, il y a bien de l'apparence qu'il ne lui rendit pas le rang qu'il avoit occupé.

ABDALA-BENI, ville du royaume de Tremecen en Afrique, qui a ce nom d'un peuple qui l'habite. On la nommoit autrefois *Sisi*. Marmol, *liv. V. ch.* 37.

ABDAL-ATA, *cher h:z.* ATA.

ABDALCADER, surnommé *Ghili & Ghisani*, parce qu'il étoit de la province de Ghisan en Perse, étoit scheikh ou docteur d'une tres-grande réputation parmi les Musulmans, pour la sainteté de sa vie. Jafei a écrit son histoire dans un ouvrage particulier & different de celui où il a ramassé la vie des hommes illustres en pieté, & il lui a donné pour titre, *asna al mecassed*, c'est-à-dire, *l'histoire excellente*. Noureddin-al-Kahami l'a aussi écrite, sous le nom de *Bahugiat-al-asrar* ; comme qui diroit, *les secrets de la vie spirituelle*. Cette vie a été aussi composée en Turc par Mahammed Ben Assan Gian. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

ABDALCAHER, celebre grammairien Arabe, auteur des *Aouamel*. Ce livre qui a été commencé par Ebn Heścham, se trouve manuscrit dans la bibliotheque du roi, *num.* 1086. & a été imprimé à Rome avec la traduction latine, sous le titre de *centum regentes*, c'est-à-dire, les cent particules arabiques, qui regissent après elles des noms de differens cas dans la construction de cette langue. Ce même auteur a aussi composé un abregé du dictionnaire arabique de Giauhari, & l'a intitulé, *Mobtkar al Sehah*, qui se trouve aussi dans la bibliotheque du roi, *num.* 1088. Le nom entier de cet auteur est M. Ben Aboubecr Ben Abdalcaher al Razi. Il étoit natif de la ville de Rei. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALGAFER, auteur de la chronique de la ville de Nischabout. On le nomme aussi Ibrahim B. Ibrahim. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALHOKM, auteur Arabe d'un livre intitulé, *Fotùh Mésr* : c'est-à-dire, *les differentes conquêtes qui ont été faites de l'Egypte*. Cet auteur est aussi quelquefois appellé *Ebn*, ou *Ben-Abdalhokm*. * D'Herbelot, *bibliot. orient*.

ABDAL-KHALEK, *voyez* AGDUANI.

SARASINS D'ORIENT.

ABDALLA, pere de Mahomet, étoit, selon quelques auteurs, un esclave, qui gagnoit sa vie à conduire les chameaux des marchands Arabes, sur la fin du VI. siecle. Il n'est connu que pour avoir été le pere de ce fameux imposteur, auteur de la religion des Mahometans. Abdalla étoit payen, il épousa Emira Juive. Les Mahometans ont fourré dans la vie de son fils quantité de fables ; sçavoir, qu'il avoit été recherché en mariage par une reine de Syrie, &c. * Paul Diacre, Theophanes, Zonaras, Cedrenus, Baronius, *A. C.* 630. D'Herbelot.

ABDALLA, fils de Moavie, petit-fils de Giafer, frere d'Ali. Il crut avoir droit au califat, à cause de la proximité de son sang avec la famille d'Ali : de sorte que dans le tems que les peuples commencerent à se dégoûter du gouvernement des Ommiades, & à jetter les yeux sur les Abassides, pour les élever à la souveraine dignité du califat, fortifié d'un gros parti qui s'étoit formé dans la ville de Koufah, où la memoire d'Ali étoit en grande veneration, il se fit proclamer calife : mais ceux qui commandoient dans le pays au nom de Mervan, second du nom, l'en eurent bientôt chassé. Alors il fut obligé de s'enfuire dans la province de Khorasan, où Aboumoslem, qui fomentoit le parti des Abassides, le fit bientôt assassiner. Pendant son séjour en Khorasan, on lui demanda comment il avoit joint dans sa personne les noms d'Abdalla & de Giafer, qui étoient hereditaires dans la famille d'Ali, avec celui de Moavie leur ennemi. Il répondit que son grand-pere étant en compagnie de Moavie, premier calife de la race des Ommiades, reçut nouvelle de la naissance d'un fils, & que Moavie lui dit alors : *Je te ferai present de mille dinars ou pieces d'or, si tu lui veux donner mon nom ; mon ayeul pour lors consentit à ce marché, & je suis ainsi devenu le fils de Moavie*. On lui dit alors, *vous vous êtes chargé d'un vilain nom pour fort peu d'argent*, ce qui a passé depuis en proverbe. Ce nom de Moavie qu'Abdalla portoit, étant devenu odieux à tout ceux de la famille & parenté d'Ali, l'emporta sur le privilege de la naissance, & fut la principale cause de sa mort. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALLA, fils de Zobaïr. Après la bataille de Kerbela, dans laquelle Houssain fils d'Ali fut tué, les habitans de la Meque & de Medine, voyant que Jesid II. calife de la race des Ommiades, employoit toutes ses forces pour exterminer la maison d'Ali ; se soulevèrent contre lui, & proclamerent pour calife des Musulmans Abdalla fils de Zobaïr l'an 62 de l'hegire, 681. de J. C. Jesid ayant appris cette revolte, envoya un de ses prevôts à la Mecque avec un colier ou joug d'argent, pour dire de sa part à Abdalla, que s'il vouloit demeurer dans l'obéissance, on le laisseroit vivre paisiblement à la Mecque ; mais que s'il refusoit de le reconnoitre pour calife, il lui mettroit ce colier au cou, & le conduiroit en cet état à Damas. Abdalla refusant ces offres, Jesid fut obligé d'envoyer en Arabie une grosse armée, qui pilla la ville de Medine, & vint assieger la Mecque, où Abdella s'étoit retiré & fortifié. Cette ville fut alors battuë si rudement, que le Temple même en fut ébranlé ; mais la mort de Jesid étant arrivée pendant ce siege, sçavoir, l'an 64. de l'hegire, son armée retourna vers Damas, & Abdalla délivré des attaques d'un si puissant ennemi, demeura paisible possesseur du califat. Il fut reconnu en cette qualité de toutes les provinces de l'empire, à la reserve de la Syrie & de la Palestine, qui rendirent hommage à Moavie fils de Jesid. Abdalla joüit de cette dignité pendant neuf ans, jusqu'à l'année 73. de l'hegire, qui étoit la 72. de son âge ; car il fut le premier qui n'aquit à Medine, après l'arrivée de Mahomet en cette ville. Ce fut donc en cette annee 73. que le calife Abdelmelik fils de Maruan, successeur de Jesid, qui regnoit en Syrie, envoya Hegiage general de ses armées, pour former le siege de la Mecque, & pour forcer Abdalla, qui s'y étoit renfermé. Abdalla la défendit pendant sept mois, & donna toutes les marques d'un grand courage, tant à soutenir les assauts, qu'à endurer les dernieres extrémitez de la faim & de la soif. Mais enfin, ne pouvant tenir plus long-tems, après s'être preparé par un breuvage de musc, que sa mere âgée de 90. ans lui presenta elle-même, pour l'encourager à la défense, il fit un dernier effort pour repousser les assiegeans : il en tua veritablement un grand nombre de sa propre main : enfin succombant sous la multitude de ses ennemis, il fut obligé de se retrancher dans le temple, où ayant été abattu par un coup de pierre, qui lui ôta la vie, sa tête lui fut aussi-tôt coupée & envoyée au calife Abdelmelik. Abdalla étoit tres-vaillant, mais avare au dernier point, ce qui fit dire depuis aux Arabes en forme de proverbe, qu'*il n'y a point eu de vaillant homme, qui n'ait été liberal, jusqu'à Abdalla fils de Zobair*. Il fut aussi fort estimé pour sa pieté ; & l'on dit de lui, qu'il demeuroit debout, & tellement immobile pendant sa priere, qu'un Pigeon se posa sur sa tête, & y demeura long-tems sans qu'il s'en apperçût. La famille de Zobaïr, pere de notre Abdalla, passoit parmi les Arabes pour être sujette à la folie. Cette famille n'étoit pas moins ennemie de celle d'Ali, que de celle d'Ommie. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

Marmol, dont l'autorité ne doit point prévaloir en ce qui regarde les Musulmans d'orient à celle des auteurs extraits par d'Herbelot, fait Abdalla frere de Jezid, quoiqu'il fût d'une autre maison. Il suppose encore qu'il fut défait sur les bords de l'Euphrate par un general d'Abdamalec, qu'il nomme Abdumalic; qu'il se refugia à Damas, ensuite au Caire, de là en Grece, & qu'enfin il fut jetté par une tempête dans une isle, où il fut tué après avoir regné seulement un an. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Marmol, *lib.* 2. *cap.* 8.

ABDALLA II. nommé *Al-Mansor*, dans la bibliotheque orientale, étoit de la race d'Ali, & fut le second calife de la race des Abassides. Ayant appris dans la Mecque que son oncle Abdalla avoit été élû calife en Syrie, il fit tous ses efforts pour s'opposer à ses desseins, & pour se défaire en même tems d'Amir, qui étoit un autre de ses competiteurs, & maître de toute la Perse. Il engagea le premier à le venir voir sous pretexte d'une conference, & il le reçut avec un grand appareil; mais il le logea dans un appartement dont il avoit fait saper les fondemens, ou qui, selon d'autres, étoit bâti en partie de pierres de sel; Abdalla ayant fait lâcher de l'eau au pied du bâtiment, le mina, & fit ainsi écraser son ennemi. Ensuite, considerant la difficulté qu'il auroit de vaincre Amir, il l'envoya reconnoitre pour Calife, & lui fit presenter l'épée & les brodequins de Mahomet, qui sont la marque de cette dignité. Sur quoi l'autre l'étant venu trouver avec cinq mille chevaux, ils se retirerent tous deux à l'écart pour conferer ensemble. Alors Abdella le poignarda, & ayant mis en fuite les Perses, il se rendit maître de leur pays, conquit l'Armenie, la Cilicie, la Cappadoce, & persecuta cruellement ses sujets Chrétiens, augmenta leurs tributs, vendit les biens ecclesiastiques, enleva les meubles sacrés, défendit aux prêtres de celebrer la Messe, & d'enseigner la doctrine de Jesus-Christ. En 775. il envoya ses armées contre l'empereur Leon IV. qui avoit succedé à Constantin *Copronyme*; ses troupes firent de grands ravages dans la Romanie & dans la Cappadoce. Abdalla fit un voyage à Jerusalem, où il ordonna que les Chrétiens & les Juifs se fissent des marques sur la main pour être reconnus, & que ceux qui seroient trouvés sans cette marque fussent mis dans les fers. Il regna 22. ans, & mourut l'an 158. de l'hegire, & de Jesus-Christ 776. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 19. *Voyez* d'Herbelot, dont la narration est tres-differente de celle de Marmol.

ABDALLA III. septiéme calife de la maison des Abassides, est appellé Almamon dans la bibliotheque orientale. Il étoit fils du calife Aaron, & frere du calife Amin, auquel il succeda. Il battit les Grecs en diverses rencontres, s'empara d'une partie de la Candie, & porta, dit-on, l'épouvante jusques dans le royaume de Naples & dans la Calabre. Quelques auteurs ont crû que c'est un des capitaines d'Abdalla, qui fit mourir saint Placide & ses compagnons, que saint Benoit avoit envoyés dans la Sicile: mais cette opinion ne sçauroit s'accorder avec la chronologie, parce que ce saint religieux fut martirisé l'année 541. sous l'empire de Justinien, & que ce roi des Perses mourut l'an 218. de l'hegire, & 833. de Jesus-Christ. * Mircon, *chronolog. &c.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABDALLA fils d'IBRAHIM, & petit-fils de TAMERLAN, est ordinairement qualifié du titre de *Mirza*, c'est-à-dire, fils de prince. Ibrahim son pere étant mort, il posseda en souveraineté la province de Farsi, ou Perse proprement dite, dont Schiras est la capitale; mais il en fut dépoüillé quatre ans après par Mohammed Mirza son cousin germain, l'an de l'hegire 854. Cet accident l'obligea de se refugier auprès d'Ulug-Beig son oncle, qui lui donna sa fille en mariage. Ulug-Beig ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre Abdallathif son fils, avec un autre de ses enfans; & Abdallathif n'ayant joüi que six mois de son parricide, Abdalla fils d'Ibrahim, gendre d'Ulug-Beig, prit possession de la Transoxane, où regnoit ce dernier; mais il n'en joüit qu'une seule année: car Abusaïd, son cousin germain, qui regnoit dans le Khorasan, lui declara la guerre, & le défit dans une bataille rangée, où il perit l'an 891 de l'hegire, & de Jesus-Christ 1486. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLA, fils d'Omar, est un des plus sçavans Arabes entre les contemporains de Mahomet, qui sont qualifiés du titre de *Sahabah*, ou compagnons du prophete. Il se rendit aussi tres-celebre par sa liberalité; car il donnoit jusqu'à trente mille drachmes en une seule fois, & mis en liberté plus de mille de ses esclaves. Il mourut l'an 73. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLA, fils de Mobarek, est en grande veneration près des Musulmans, & est enterré dans la ville de Hit, située dans l'Iraque Babylonienne, où l'on visite son sepulchre. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLA, fils de Saba, porta le respect qu'il avoit pour Ali jusqu'à l'adoration. Il fut neanmoins suspect de Judaïsme; en sorte qu'il est également l'horreur des Sunnites & des Schites, c'est-à-dire, des orthodoxes & des heretiques parmi les Musulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLA, fils de Salam, auteur des questions faites à Mahomet, sur le sujet de sa prophetie, est aussi auteur d'un ouvrage tiré d'un livre apocryphe du prophete Daniel, dans lequel les livres d'Adam sont cités sur l'histoire de la création du monde. Cet ouvrage se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 410. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALLA, fils d'Abubecr. Arabe, est auteur d'un livre qui a pour titre, *Giauhar-al-nakı.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALLA, surnommé *Albafeld*, à cause de son excellente memoire, étoit tres-sçavant dans les traditions mahometanes; il les citoit à point nommé, & attribuoit ce don, quoique naturel, à l'eau du puits de la Mecque appelle *Zemzem*, dont il avoit bû avec une grande devotion. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALLA, fils de Ravend, est l'auteur d'une secte d'impies parmi les Arabes, qui furent nommés du nom de son pere, *les Ravendites.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

SARASINS D'ESPAGNE.

ABDALLA, fils de *Lope* roi de Tolede, vers l'an 870. de Jesus-Christ, & de l'hegire 257. aïant été obligé de suivre son pere, que Mahomet avoit chassé de ses états, reprit Saragosse sur l'usurpateur de son trône, où il regna avec sa posterité, malgré les efforts du même Mahomet & d'Alphonse III. roi d'Oviedo. Il fit même des conquêtes sur les Chrétiens. * Mariana, *hist. Hisp.*

ABDALLA, fils de *Mahomet*, & frere de Mondir ou Almondir, est le septiéme calife de la race des Ommiades en Espagne; il fut proclamé dans Cordouë l'an 267. de l'hegire, de Jesus-Christ 880. & y regna 25. ans jusqu'à la 73. année de son âge. Il soûmit à son obéïssance la ville de Seville, qui s'en étoit soustraite pendant les troubles de la guerre civile, allumée par Omar. Toute sa vie fut un cours de guerres continuelles contre les princes Chrétiens. En 885. il rompit la tréve avec Alphonse roi de Leon, ravagea la Castille, & prit Salamanque. L'année d'après il s'empara de Pampelune, & remporta devant cette ville une grande victoire, où dom Sanche roi de Navarre fut tué. En 899. & 900. il fut vaincu deux fois par dom Ordogno, fils du roi Alphonse. Abdalla mourut l'an de Jesus-Christ 905. & de l'hegire 293. * Marmol. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLA, fils de Mondir ou d'Almondir, huitiéme calife d'Espagne, commença à regner l'an 295. de l'hegire, de Jesus-Christ 907. & mourut l'an 300. Son neveu nommé Abdalrahman ou Abderame troisiéme du nom lui succeda. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLA, general des Sarazins, qui s'empara du roïaume de Tolede vers l'an de Jesus-Christ 1009. & de l'hegire 400. épousa Therese princesse Catholique, & sœur d'Alphonse V. roi de Leon. Cette princesse qui fut sacrifiée, sauva son païs par cette alliance si dispro-

portionnée; mais elle n'y consentit jamais, & Abdalla n'en put joüir que par force: de sorte qu'il fut contraint de la renvoïer à Leon, où elle se retira dans un monastere pour y passer le reste de ses jours dans la pratique d'une vertu tres-exemplaire. Abdalla mourut peu après. * Marmol, *liv.* 2. *c.* 28.

ABDALLA-ABEN-ABO de Medina, fut élû roi de Grenade par les Maures d'Espagne, l'an 1570 de Jesus-Christ, & de l'hegire 978. Ces peuples s'étoient revoltés contre Philippe II. & avoient élû Aben-Humeya sous le titre de roi de Grenade & d'Andalousie. Abdalla-Aben-Abo de Medina fut mis en sa place. Il avoit du courage & de la conduite, ce qui fit qu'on espera beaucoup de lui; & ce ne fut pas en vain: car il commença par assieger la ville d'Orgiva; & non seulement il l'emporta en tres-peu de tems, mais encore il repoussa les troupes espagnolles, qui furent contraintes de se retirer avec beaucoup de perte. Ces premiers avantages lui acquirent tout le païs aux environs d'Almançora Filabre & le territoire de Baça. Il n'y avoit que les villes de Seros & de Tijola qui restoient au marquis de Villaine; & l'on croïoit que Tijola étoit imprenable par sa situation, mais il y avoit faute d'eau. Seros se rendit à Abdalla, qui y trouva quarante pieces de canon, & Tijola suivit cet exemple, aussi-bien que la fosse de Malaça. Ce furent presque là les dernieres conquêtes d'Abdalla, qui depuis perdit Guejar qui étoit sa place d'armes. Il fit enfin diverses entreprises sans succès, & perit miserablement. * Mariana, *hist. Hisp.* De Thou, *hist. liv.* 48.

ABDALLA, roi de Tremecen, vers l'an de Jesus-Christ 1529. & de l'hegire 936. regna après son frere Buhamu, que les Espagnols avoient remis sur le trône, à la charge de leur païer toute sa vie une reconnoissance qu'il leur avoit promise. Mais ce successeur, par les conseils de quelques alfaquis, & par celui de Barberousse, qui l'assûroit de la protection du Grand Seigneur, rompit ce traité sans vouloir rien païer. * Marmol, *l.* 5 *c.* 11.

ABDALLA, fils du précedent, eut le chagrin, après la mort de son pere, de voir mettre sur le trône Hamet son frere puiné. Abdalla eut recours à l'empereur Charles-*Quint*, & s'offrit d'être son vassal aux mêmes conditions que son aïeul. L'empereur manda au comte d'Alcaudete gouverneur d'Oran, de lui donner six cens soldats pour l'accompagner à Tremecen, mais ils furent tous tués, excepté vingt. Ensuite Charles-*Quint* aïant donné ordre à ce comte de remettre lui-même Abdalla sur le trône, il marcha avec plus de neuf mille hommes; & aïant remporté une grande victoire, il la poussa jusques à Tremecen qui fut saccagée. Depuis, Abdalla poursuivit les ennemis qui se cantonnoient dans les montagnes du royaume. Mais après que le comte fut retourné à Oran, un jour qu'Abdalla qui étoit sorti de la ville pour faire quelque course, voulut y rentrer, les habitans indignés des desordres que les Espagnols avoient faits dans tout le pays, lui fermerent les portes. Il s'approcha vainement pour les appaiser; & voyant que ses gens même l'abandonnoient, il prit la route des deserts avec soixante chevaux, pour soulever les Arabes de son parti, qui le tuerent depuis en trahison l'an 1546. de Jesus-Christ, & de l'hegire 953. * Marmol, *l.* 5. *c.* 11.

MAURES D'AFRIQUE.

ABDALLA, surnommé *Muley*, roi de Fez & de Maroc, qui vivoit dans le XVI. siecle, succeda à son pere *Mahomet* cherif, prince admirable pour son courage & pour sa conduite, qui fut tué par la trahison des Turcs en 1557. Abdalla ne lui ressembla point. Après avoir perdu diverses batailles durant la vie de son pere, il voulut vivre sur le trône dans les plaisirs & dans l'oisiveté. Il s'y établit par la mort de ses proches, & par celle d'Ali Budecar, qui étoit celui des gouverneurs du royaume qui avoit le plus d'autorité. Les freres d'Abdalla avoient du courage & de l'esprit, mais ils furent malheureux. Ce roi n'avoit aucune de ces bonnes qualitez; cependant le bonheur l'accompagna toûjours, & il se maintint paisiblement sur le trône presque jusqu'au dernier moment de sa vie: car depuis qu'il se fût mis en possession de l'état, il le partagea entre ses trois fils, leur assignant à chacun un gouvernement. Ensuite il songea à se défaire d'un de ses freres nommé Abel-Mumen ou Abul-Omen; lequel ayant devant les yeux l'exemple de son oncle, qui dans un âge décrepit avoit été cruellement égorgé avec ses fils, & craignant qu'on ne lui en fit autant, s'étoit refugié à Alger. Quelques-uns disent qu'un des fils d'Abdalla le fit tuer à Tremecen. C'est ce même roi de Fez & de Maroc qui attaqua & combattit l'armée d'Espagne à son retour du pignon de Velez en 1564. Deux ans avant sa mort il entreprit temerairement la guerre contre Mazagan, à la persuasion d'un certain Corse renegat, qui au milieu des femmes & du vin lui conseilla de ne pas laisser vieillir sa gloire plus long-tems, mais de la renouveller par quelque action digne d'un grand prince comme lui. Cette entreprise fut memorable par quantité de rencontres de part & d'autre; mais Abdalla n'en eut aucun succès; il se repentit bientôt d'avoir suivi trop legerement un conseil donné à contre-tems. Il revint à Maroc, où il passa tranquillement le reste de ses jours, & il y mourut l'an 1574. de Jesus-Christ, & de l'hegire 981. après un regne de 17. ans. Paul Jove le confond avec son frere. Il eut pour successeur son fils Muley Mahamet, à qui auparavant il avoit donné le gouvernement de Fez. * Diego de Torres, *hist. des cherifs.* De Thou, *hist. liv.* 20. 36. & 37.

ABDALLA, prince Mahometan, se rendit celebre par ses entreprises & par ses desseins durant la guerre des cherifs en Afrique. Il fit alliance avec Philippe III. roi d'Espagne, par le moyen de Janeti Mortara Genois, l'an de l'hegire 1016. & de Jesus-Christ 1607. & il fut assassiné deux années après par l'artifice d'un santon ou religieux Mahometan nommé Sidri Hamet Ben Abdalla, magicien, que Muley Zidan, oncle & ennemi d'Abdalla, avoit aposté pour le faire mourir.

ABDALLA Berbere, surnommé le *Mohavedin*, natif de Tenmellet en Barbarie, étoit un maître d'école. Il fut auteur de la secte des Mohavedins ou Almohades, qui dans le XII. siecle suivoient en partie la doctrine d'Ali gendre de Mahomet. Il fut estimé par ses sermons, qui lui acquirent l'affection & l'estime des Africains de la tribu de Muçamuda dont il étoit. Après avoir assemblé grand nombre de peuple, il eut l'insolence de s'attaquer à Abraham roi de Maroc en Afrique; lequel ayant negligé d'étouffer cette rebellion dans sa naissance, se vit arracher & la couronne & la vie par Abdul-Mumen, chef des troupes qui avoient embrassé la creance de cet imposteur. Abdalla ne joüit pas de cette victore; il mourut peu de jours après avoir reçu la tête d'Abraham, que lui avoit envoyé Abdul-Mulen. Ce fut vers l'an de Jesus-Christ 1148. & de l'hegire 543. * Marmol, *liv.* 2. *chap.* 33. De Thou, *hist.*

ABDALLA, alfaqui, ou predicateur Mahometan, de la secte des Almohades, se souleva l'année 1543. de Jesus-Christ, & de l'hegire 950. contre le cherif Mahamet, qui étoit roi de Maroc, & assembla plusieurs barbares sur la montagne de Nefusa, qui est une branche du grand Atlas qu'on nomme maintenant *Derenderen*, ou *Adren*. Le cherif envoya des troupes contre ce rebelle, qu'on croyoit un des plus fameux magiciens de l'Afrique Les gens de guerre qui monterent sur le roc où il s'étoit retiré, trouverent sur le chemin des moutons égorgés, dont la laine étoit grillée, les pieds coupés & enfoncés dans leurs yeux, avec d'autres sortileges qui paroissoient en plusieurs endroits. Mais les Chrétiens qui étoient parmi ses troupes ne s'en étonnerent point, & les brûlerent. Ce qui fit dire à Abdalla, lorsqu'il fut pris, que ce n'étoient pas les Maures qui l'avoient vaincu, mais les Chrétiens, parce qu'il n'avoit pas eu la pensée de faire des enchantemens contre eux. On lui promit de le renvoyer dans le royaume de Fez, avec sa suite & ses enfans; mais malgré cette promesse, le cherif lui fit couper la tête. * Marmol, *l.* 3. *c.* 43.

ABDALLA, dit *Mohtaseb Billah*, chassa d'Afrique les Anglabites, & mit sur le trône un de la famille d'Ali

nommé *Obeidallah*, lequel étant bien établi, le fit mourir. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALLA, fils d'Iassin, premier docteur des *Almoravides*, ou *Marabouths*, étoit natif de Cairoan en Afrique. Ce fut lui qui condamna à la mort Giauhar Gedali, premier chef & prince des Marabouths, pour avoir contrevenu à la loi qu'il s'étoit imposée lui-même. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALLAH, fils d'Abdallah, Arabe, est auteur d'un livre astronomique intitulé, Ketàb Altebiàn. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALLAH, fils de Thaber, troisiéme prince de la dynastie des Thaheriens. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALLAS, ou ABCAL, religieux en Perse. *Voyez* CALENDERS.

ABDALLATHIF, fils d'Ulug-Beg, qui étoit de la race de Tamerlan, fit la guerre à son pere, lequel fut tué dans la bataille qui se donna entr'eux, & prit aussitôt possession des états de la Transoxane; mais il n'en put joüir que six mois, après lesquels il fut tué à coup de fléches par ses propres soldats, soit par hazard, soit en punition de son parricide, l'an de l'hegire 854. qui est de Jesus-Christ 1485. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALLATHIF-KHAN, fils d'Abdalla prince des Uzbeks, succeda à son pere, & mourut l'an 948. de l'hegire. Avec lui finit la race & l'empire de Genghis-Khan dans la Transoxane. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDAL-MAAL, est auteur d'une geographie universelle, écrite en persien, & qui a pour titre, *La mesure de la terre*. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABDALMAGID, chef de la secte des Keramiens, qui ayant été convaincu & rendu confus dans une dispute par le fameux FAKHREDDIN RAZI, suscita une sedition populaire, pour le faire chasser de la ville. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*. Il y a eu un autre homme de ce nom, auteur d'un livre Arabe, qui traite de la maniere de se servir de l'arbalête. * *Idem*.

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils d'ABDALLA, surnommé *Aladhrami-Alsabri*, natif de la ville de Ceuta en Afrique, est auteur d'un commentaire sur le poëme d'*Ebn Abdoun*. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils de MARVA, cinquiéme calife de la race des Ommiades, commença son regne l'an 65. de l'hegire, 684. de Jesus-Christ. On lui donna pour sobriquet le surnom de *Rasch al beliazat*, c'est-à-dire, *La Sueur de la pierre*, à cause de son extrême avarice, & celui d'*Aboulzebab*, à cause de son haleine si puante, qu'elle faisoit mourir toutes les mouches qui s'arrêtoient sur ses levres. Il surpassa en puissance les califes qui l'avoient precedé: car ce fut sous son regne que les Indes furent conquises en orient, & ses armées penetrerent jusques dans l'Espagne en occident.

Ce fut dans cette province qu'il fit chercher un château, que l'on disoit avoir été bâti par les Fées dans les montagnes les plus reculées du pays. La fable porte que ce château fut découvert, & que l'on y trouva ces quatre vers écrits sur la porte en caracteres fort anciens.

Ce n'est pas une entreprise facile d'ouvrir la porte de ce château,
La dent de fer que tu y vois, passant temeraire, n'est pas celle de la ferrure, mais bien celle d'un vieux dragon:
Sache donc qu'aucun ne sera en état de rompre ce charme,
Si le destin ne met la clef à la main de celui qui entreprendra de l'ouvrir.

Ce calife étendit aussi son empire vers le midi, en se rendant maître de la Mecque, où Abdalla, fils de Zobaïr, s'étoit cantonné. Il étoit dans le château de Coufa, quand on lui apporta la tête de Masaab, qui avoit été défait & tué par ses troupes, & un de ceux qui étoient près de sa personne lui dit: je fais maintenant reflexion à une avanture qui me paroît fort singuliere, c'est que j'ai vû apporter dans ce même château la tête de Houssain, fils d'Ali, à Obeidallah, qui l'avoit défait, celle d'Obeidallah à Mokhtar son vainqueur, celle de Mokhtar à Masaab, & celle de Masaab, que l'on vous presente maintenant. Abdalmalek fut surpris de ce discours, & commanda à l'heure même qu'on démolit ce château, pour en détourner le mauvais augure.

Ce calife ayant songé une nuit qu'il urinoit dans le portique sacré de la Mecque, & ce songe lui étant arrivé quatre fois consecutivement, Saad homme excellent dans l'explication des songes, lui predit que quatre de ses enfans joüiroient du califat l'un après l'autre, ce qui arriva dans la suite. Ce prince étoit si grand ennemi de la maison d'Ali, qu'il ne put souffrir que Ferozdac, poëte illustre parmi les Arabes, l'eût loüé en plusieurs endroits de ses ouvrages. Abdalmalek regna vingt & un ans, & eut pour successeur son fils *Valid*, qui fut l'aîné des seize enfans mâles qu'il laissa, dont trois autres, sçavoir Soliman, Jesid, & Hescham, regnerent aussi. Il fut enterré hors la porte de Damas, & l'on remarque sa moderation, en ce qu'il ne vouloit pas ôter aux Chrétiens une église qu'il leur avoit demandée, & qu'ils lui refuserent. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

ABDALMALEK, fils de Nouh ou *Noé*, V. roi de la dynastie ou monarchie des Samanides, succeda à son pere, & eut à soûtenir de grandes guerres contre Rocneddoulas prince de la maison des Bouides. Après plusieurs combats celui-ci fut obligé de lui payer enfin le tribut de deux cens milles drachmes d'or, qui avoit été autrefois stipulé avec Noé son pere. Sous le regne de ce prince Alpteghin ou Olupteghin, duquel les sultans Gazneuides tirent leur origine, parvint de simple soldat qu'il étoit d'abord, jusqu'au generalat des armées, & obtint le gouvernement de la province de Khorasan. Abdalmalek regna sept ans, & mourut d'une chute qu'il fit en travaillant son cheval dans le manege, ou selon quelques-uns, joüant au mail à cheval dans l'hippodrome, l'an 350. de l'hegire, de Jesus-Christ 961. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

ABDALMALEK, fils de *Nouh*, est le second du nom, & le neuviéme ou dernier prince des Samanides. Il succeda à son frere Mansor second du nom, après qu'il lui eut fait crever les yeux, & ôter la couronne par le crédit de deux capitaines Turcs nommés Faik & Tozon, qui avoient toutes les forces de l'état entre leurs mains. Cependant Mahmoud fils de Sebekteghin sultan des Gazneuides, ayant appris ce qui s'étoit passé, s'avança avec une puissante armée jusqu'en la province de Khorasan. Faik & Tozon résolurent d'aller au devant de lui, & de lui demander la paix. Ils menerent avec eux leur roi Abdalmalek, & se tinrent tous deux à ses étriés, marchant à pied pour lui faire honneur. Mahmoud les reçut fort bien, & leur accorda d'abord la paix qu'ils lui demanderent, mais elle ne fut pas de longue durée: car Mahmoud s'étant bien-tôt broüillé avec eux, il leur fit une si rude guerre, qu'il les obligea de se sauver, l'un dans la ville de Bokhara, & l'autre dans celle de Nischabour.

Abdalmalek, à qui Mahmoud n'en vouloit point, demeura paisible dans ses états sous la protection du sultan; mais Ilkhan roi du Turquestan étant entré, sous prétexte de le secourir contre Mahmoud, avec beaucoup de troupes dans ses états, & s'approchant de la ville de Bokhara, qui en étoit la capitale, fut cause de sa ruine entiere. Car Abdalmalek se voyant accablé plûtôt que soulagé, par un si puissant secours, & n'ayant pas de quoi se défendre contre de si grandes forces, resolut de prendre la fuite & de se cacher. Ilkhan se rendit par ce moyen facilement maître de la ville capitale: & ayant appris le lieu où Abdalmalek s'étoit retiré, il se saisit de sa personne, & l'envoya prisonnier au château de Dizghend, situé aux extrémités du Turquestan. Ceci arriva l'an 389. de l'hegire, de Jesus-Christ 999. année fatale à l'empire des Samanides; car Ibrahim, qui étoit de la même famille royale, courut veritablement encore de province en province pendant six ans; mais il n'étoit regardé que comme un prince dépoüillé. En effet, il n'étoit maître que d'un fort petit nombre de troupes, avec lesquelles il fut enfin défait & tué par un des generaux du sultan Mahmoud. Abdalmalek n'avoit encore regné

que six mois & 17. jours, lorsque Mahmoud fils de Sebekteghin fit passer ainsi la monarchie des Samanides, qui avoit donné à l'orient de très-puissans & de très-vaillans princes, en celle des Gazneuides cette même année 389. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ABDALMALEK, fils de *Saleh*, fils d'*Abdallah*, fils d'*Abbas*, étoit petit cousin du faux prophete Mahomet. Le calife Haron lui donna le gouvernement d'Egypte, & lui dit en l'envoyant pour exercer cet emploi: *Regardez-vous dans cette charge comme un homme qui negocie avec Dieu pour ses serviteurs. Un sage negociant, lorsqu'il n'apperçoit point du profit dans son commerce, se retire avec son capital. Lorsque vous serez à la tête des troupes, ne leur permettez jamais le pillage que vous ne les ayez mis en sureté, & defiez-vous toûjours plus de vos propres ruses que de celles de vos ennemis.*

Ce gouverneur demeura en Egypte jusques en l'an 178. de l'hegire, qu'il fut dépossedé par le même calife, parce qu'il le soupçonna de briguer l'empire, & d'être du parti des Barmecides. Il fut fait ensuite prisonnier, & donné à la garde de Fadhel visir de Haron, jusqu'à ce qu'Amin ayant succedé à son pere, le délivra, & lui donna le gouvernement de Syrie, où il mourut. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALMALECK, *cherchez* ABDULMALIC.

ABDAL-MUTALIB ou ABDAL-MOTHLEB, fils d'Haschem, fut ayeul de l'imposteur Mahomet. Il laissa dix enfans, dont le dernier fut Abdalla pere du faux prophete: on dit qu'Abdal-Mutalib étoit l'homme le mieux fait de son tems * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDALONIME, *cherchez* ABDOLONYME, prince Sidonien.

ABDALRACHMAN, *cherchez* ABDERAME I. du nom.

ABDALRAIM ALFENDI MEULEVI, est auteur d'un livre Arabe, qui contient un formulaire de lettres missives selon le stile des Arabes. Il se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 1134. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALRASCHID, fils du sultan Mahmoud. Ce prince avoit passé la plus grande partie de sa vie en prison; mais s'en étant sauvé, il fut proclamé sultan des Gazneuides après Ali fils de Messoud son neveu, & fut le septiéme prince de cette dynastie, ou le huitiéme, si l'on compte Mahomet l'*Aveugle*. Ce fut lui qui donna le gouvernement de la province de Segestan à Togrul, qui avoit été nourri à la cour de Maudoud, fils de Massoud sultan de Gazna. Ce prince le prit tellement en affection, qu'il lui laissa un pouvoir presque absolu. Togrul abusa de cette facilité, agissant par tout en souverain: il poussa même l'ingratitude jusqu'à détrôner son maître & son bienfaiteur. Pour faire réüssir promptement son entreprise, il vint attaquer Abdalraschid dans sa ville capitale de Gazna. Le prince surpris d'une attaque si imprevûë se retira dans le chateau avec ce qu'il y avoit de gens auprès de lui. Togrul se rendit maître en peu de tems de la ville, prit le château d'assaut, & massacra impitoyablement le sultan avec ceux de sa famille, à la reserve d'Anca fille de Massoud, qu'il prit pour femme, & s'empara ainsi de la couronne & des états de ses maîtres. Cet usurpateur fut surnommé par tous les peuples Kafernamet, c'est-à-dire, l'*Ingrat*; & sa perfidie fut si odieuse à ses nouveaux sujets, que Kharkhir, qui gouvernoit les provinces des Indes dépendantes de la couronne de Gazna, ayant appris la nouvelle de cette étrange revolution, écrivit si fortement aux grands de cette ville, & même à la princesse Anca, qu'il les souleva contre ce tyran, qui fut peu après mis à mort dans son palais & sur le trône. On fit sçavoir aussi-tôt cette execution à Kharkhir, lequel s'étant rendu à Gazna, fit proclamer du consentement de tous les principaux Seigneurs de l'état, Ferokhzad fils de Massoud échappé à la cruauté du tyran, pour sultan legitime de ce grand empire. Abdalraschid fut dépoüillé de ses états l'an 445. de l'hegire, de Jesus-Christ 1053. selon Khondemir. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALSALAM BEN GENGHIDEST AL-GIABALI, natif de Bagdet, & originaire de la province nommée Gebal, étoit philosophe & medecin du calisat de Nasser. Il fut accusé d'être motazale, & comme tel on l'emprisonna & ses livres furent brûlés. Ahmed son petit fils fut un jurisconsulte celebre, dont nous avons deux livres sur le droit des Musulmans. Il mourut à Damas l'an 847. de l'hegire. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALSAMAD, oncle des deux premiers califes de la maison des Abassides, a vécu fort long-tems, & n'est mort qu'en l'année 185. de l'hegire, sous le califat de Haroun. On dit de lui qu'il ne perdit jamais une dent, parce que ses deux machoires, tant la superieure que l'inferieure, étoit chacune d'une seule piece. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALVAHED BEN ABDALRAZAK, surnommé *Khathib-Nessaovi*, predicateur Musulman, de la ville de Nessa, en la province de Khorasan, est auteur d'un livre spirituel intitulé, *Tage fi kesfier al alage*, c'est-à-dire, *De la qualité des remedes de l'ame.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDALVAHED BEN ZEID. Homme d'une vie religieuse & retirée, dont la sainteté est celebre parmi les Musulmans. Jafei a écrit sa vie dans les pages 5. & 6. de son histoire. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ABDAR, nom de l'officier du roi de Perse, qui lui sert de l'eau à boire, & qui la garde dans une cruche cachetée, de peur que l'on n'y mêle du poison. * Olearius, *voyage de Perse.*

ABDAS, évêque dans la Perse, vivoit du tems de l'empereur Theodose *le jeune*, & sous le regne d'Isdegerde roi de Perse. Les Chrétiens joüissoient sous ce prince d'un libre exercice de leur religion, lorsqu'Abdas, animé d'un zele, peut-être trop ardent, renversa l'un des temples consacrés au feu. Le roi lui ordonna de le rétablir sous peine de voir démolir toutes les églises des Chrétiens. L'évêque crut qu'il ne pouvoit obéïr sans crime. L'empereur ordonna qu'on le fit mourir, qu'on rasât toutes les églises des Chrétiens, qu'il livra aux Mages, lesquels allumerent contre eux une persecution très-cruelle qui dura plus de trente années, source d'une longue guerre entre l'Empire & les Perses. Socrate place l'origine de cette persecution, mais moins vrai-semblablement que Theodoret, sous le roi Vararane, fils & successeur d'Isdegerde, qui mourut l'an de Jesus-Christ 420. * Theodoret, *hist. eccles. l.* 5. *c.* 39. Socrate, *l.* 7. *c.* 18. Nicephor. *l.* 14. *c.* 19. M. Bayle, *dict. crit.*

ABDASTRATE, quatriéme roi de Tyr, succeda à son pere Balcasar dans le royaume de Tyr, l'an 3735. de la periode Julienne, 979. avant Jesus-Christ, regna neuf ans, & fut tué à l'âge de 29. ans par les enfans de sa nourrice, dont l'un lui succeda. * Joseph, *contra Appion. l.* 1.

ABDECALLAS, martyr, souffrit le martyre avec Simon évêque de Seleucie & de Ctesiphonte, sous le regne de Sapor roi de Perse, grand ennemi des Chrétiens. * *Hist. Trip. liv. III. chap.* 6.

ABDEEL, pere de Selemias, qui l'aida à mettre Jeremie & Baruch en prison. * Jeremie, *chap. XXXVI.*

ABDEGASUS, general des armées d'Artabane roi des Parthes. L'envie qu'il conçut contre le vaillant Anileus, lui fit concevoir le dessein de le tuer; mais son maître l'empêcha de commettre une action si lâche & si indigne d'un homme d'honneur. * Josephe, *liv. XVIII. ch.* 12. *des antiquités.*

ABDELARIS, *cherchez* ABDALLA.

ABDELATIF ou ABDALLATHIF, grand kam des Tartares Usbecks, étoit le dernier de la race de Gengis-Khan, descendu de ce fameux Tamerlan, qui fit trembler l'empire des Ottomans. Abdelatif mourut l'an 1435. de Jesus-Christ, & de l'hegire 839. * Texeira, *hist. des rois de Perse, l.* 2. *ch.* 58. D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDEL-CADER, sixiéme roi de Maroc, de la race des Almohades, succeda à son neveu Céyed Barrax en 1213. de Jesus-Christ & de l'hegire 610. mais il fut obligé de partager l'empire avec d'autres de ses parens

ce qui fit naître plusieurs souverains. Ces princes Almohades perdirent une bataille contre Abdulac gouverneur de Fez : & Abdel-Cader fut tué dans Segesmesse ville de Numidie par un des chefs de Mahamet Budobuz, oncle de Ceyed, qui prétendoit à la couronne. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. Garibai, *l.* 26. J. Leon.

ABDELMALEC, neuviéme calife des Sarazins après Mavia II. gagna une bataille contre Justinien Rhinotmete. Il regna 21. ans, & mourut l'an 706. laissant Oelide pour successeur.

ABDELMELIK, *cherchez* ABDULMALIC.

ABDELMESSIAS, patriarche d'Egypte, publia une profession de foi, & une députation au pape Clement VIII. qui se trouvent dans Baronius, *tom.* VI. *annal. sur la fin.*

ABDEL-MON, *voyez* ABDUL-MUMEN.

ABDELQUIVIR étoit fils aîné de Hasceen cherif, ou Mahamet-Ben-Mahamet Numide, natif de la province de Dara. Ce Hasceen cherif étoit fort versé dans la philosophie & la magie ; & voulant acquerir du credit parmi les peuples, se vantoit d'être descendu de Mahomet leur prophete, & affectoit aussi une grande sainteté de vie. Cet imposteur avoit trois fils, dont Abdelquivir étoit l'aîné. Il les éleva à sa mode, & les ayant envoyés à la Mecque, ils témoignerent à leur retour qu'ils étoient dignes successeurs d'un tel pere : car feignant d'être transportés d'enthousiasme, ils attirerent après eux quantité de monde, de sorte qu'il n'y avoit personne qui ne s'estimât heureux de baiser le bas de leur vêtement. Environ l'an 1505. de J. C. & de l'hegire 911. Hasceen conseilla aux deux cadets d'aller à Fez où regnoit alors Mahamet Oataz. Ils y furent assez heureux, l'un pour obtenir une chaire dans le college de Modarase, & l'autre pour être gouverneur des enfans du roi. Lorsqu'ils eurent acquis quelque autorité, ils s'adresserent au roi, par le conseil de leur pere, & lui demanderent permission de marcher avec quelques gardes, & de faire porter avec eux un tambour & une banniere, pour liguer les Mahometans contre les Chrétiens. Mulei-Nacer frere du roi, n'approuva pas ce dessein ; mais le roi leur accorda leur demande. Leur premier voyage fut heureux, & les peuples les suivirent de tous côtés : mais Yahai-Ben-Tasuf Maure tributaire du roi de Portugal, & ennemi juré des cherifs, leur opposa les Portugais, qui les chasserent. Après divers succès, Abdelquivir fut tué dans un combat devant la ville d'Anega. * Diego de Torrés. Marmol. De Thou.

ABDEMELECH, eunuque ethiopien, de la maison du roi Sedecias, obtint la délivrance du prophete Jeremie, que ce prince aveugle avoit fait jetter dans une prison affreuse, pour contenter les ennemis de ce saint homme. Dieu recompensa la generosité d'Abdemelech, & le délivra lui-même des armes des Caldéens, dont le prophete avoit annoncé la venuë. * Jeremie, *c.* 38. & 39.

ABDEMELECH ou MULEIMOLUC, dépoüillé des royaumes de Fez & de Maroc par Mahomet son neveu, mandia le secours de Selim empereur des Turcs, pour le recouvrer. Mahomet de son côté implora celui de Sebastien roi de Portugal, lequel ayant levé une puissante armée, passa en Afrique, & aborda à Tanger le 9. Juillet de l'an de grace 1578. & de l'hegire 986. La bataille s'étant donnée un Lundi 4. d'Août, le roi de Portugal disparut, sans qu'on ait pû sçavoir ce qu'il devint. Les Espagnols ont soûtenu qu'il avoit été tué ; d'autres ont prétendu qu'il avoit été fait esclave. Mahomet expira dans un marais, & Abdemelech dans sa litiere. Ce prince Mahometan est aussi connu sous le nom de Mulei-Moluc. * Petau, Riccioli, *vie de dom Barthelemy des Martyrs*, &c.

ABDEMENEPH ou ABDIMENEP, marchand Ismaëlite, consideré des siens à cause de ses richesses. Après sa mort, Mahomet épousa sa veuve, qui se nommoit Ladigha, & se servit de ses grands biens pour faire réüssir ses desseins. * Theophanes, Postel, &c.

ABDEMON, jeune-homme qui avoit, dit-on, le don d'expliquer les énigmes proposés par Salomon. Menandre auteur Grec cité par Josephe, en parle ainsi : *Il y eut de ce tems un jeune-homme nommé Abdemon, qui expliquoit les songes que Salomon roi de Jerusalem lui proposoit.* Dion, aussi cité par le même auteur, ajoûte qu'Hiram roi des Tyriens, n'ayant pû expliquer les énigmes qui lui avoient été proposés par Salomon, lui paya une somme tres-considerable ; mais que depuis il envoya à Salomon un Tyrien nommé Abdemon, qui lui expliqua toutes ses énigmes, & lui en proposa d'autres, qu'il ne put expliquer. * Josephe, *antiq. Judaïc. l.* 8. *c.* 2. & *l. contre App.*

ABDEMON, Tyrien, ami des Perses, se rendit maître de l'isle de Chypre, après qu'Evagoras en fut chassé : mais Evagoras étant rétabli, Abdemon fut à son tour chassé la 2. année de la XCVII. olympiade, 391. avant J. C.

ABDENAGO ou AZARIAS, l'un des trois jeunes seigneurs Hebreux ; lesquels, pour avoir refusé d'adorer l'idole que le roi Nabuchodonosor avoit fait élever, furent jettés dans une fournaise ardente, & conservés par les soins d'un Ange, de laquelle ils furent enfin retirés par le commandement du prince. L'église de Langres prétend posseder les restes de ces saints Confesseurs de la loi Judaïque ; & suivant une tradition qu'elle dit avoir depuis long-tems, on tient qu'ils chasserent des esprits malins qui affligeoient toute cette contrée. On peut conjecturer par la suite des évenemens rapportés dans la prophetie de Daniel, qu'ils furent jettés dans le feu vers l'an du monde 3434. & avant Jesus-Christ 601. * Daniel, 1. & 3. Usser. *in ann. ilibus.*

ABDERAME I. du nom, ou ABDADRACHMAN, roi des Arabes en Espagne, étoit petit-fils du calife Hescham, de la race des Ommiades. Abderame, après la ruine de sa famille en Asie, fut appellé d'Afrique en Espagne l'an de Jesus-Christ 754. par les Sarrasins revoltés contre leur roi Joseph. Il vainquit ce dernier en plusieurs rencontres ; & après l'avoir défait dans un dernier combat où il fut tué, il prit le titre de roi de Cordouë en 756. Ensuite il ravagea toute la Castille avec une armée de Maures venus d'Afrique, que quelques-uns font monter à trente mille chevaux, & à deux cens mille hommes de pied. Le roi de Leon n'étant pas assez fort pour lui resister, Abderame recouvra en peu de tems toutes les places que les Chrétiens avoient reconquises sur les Arabes. Après avoir conquis les royaume de Castille, d'Arragon, de Navarre & de Portugal, & n'avoir épargné que la partie septentrionale d'Espagne, qui est fortifiée par la nature, il alla assieger le royaume de Tolede : mais il fut contraint de lever le siege, & fit de si grands ravages durant cette campagne, que les écrivains le nomment *le second destructeur de l'Espagne.* Il recommença l'année suivante le siege de cette ville, qu'il prit, & où il laissa son fils pour la gouverner. Quelques historiens disent qu'il eut de longues guerres contre Charlemagne, que Pepin son pere avoit envoyé en Espagne pour s'opposer aux conquêtes de ce barbare. Mais comme ces memoires sont tirés de l'histoire de l'archevêque Turpin, on n'y peut faire aucun fond. Il est seulement vrai qu'il desola presque toute l'Espagne, & que plusieurs rois, comme Aurelius & Maugerat, acheterent la paix de lui à des conditions honteuses ; le premier en luy payant un tribut de cent jeunes filles tous les ans. Depuis Abderame n'ayant plus rien à executer, fit bâtir la grande mosquée de Cordouë, & mourut avant qu'elle fût achevée, après avoir regné 32. ans, trois mois & quatre jours ; c'étoit l'année 788. de Jesus-Christ, & de l'hegire 172. Il fut surnommé *Abdel* ou *le Juste*, & laissa onze fils & neuf filles. Son fils Osmen lui succeda. * Mariana, *hist. de rebel. hisp.* Marmol, *liv.* 2. *chap.* 20.

ABDERAME II. roi de Cordouë, fils d'Aliatan, succeda à son pere l'an de Jesus-Christ 821. & de l'hegire 206. Il fit tréve avec Ramire roi de Castille ; mais depuis ayant été sollicité par les Africains de prendre les armes, & en ayant reçu un des plus grands secours qui eût jamais passé la mer, il se mit en état de poursuivre les Chrétiens. Le roi dom Ramire en étant averti, le fit prier de ne pas rompre le traité de paix, qui

avoit été observé pendant onze ans; mais le Maure ayant demandé cent filles de tribut toutes les années, comme on les avoit donnés à ses prédecesseurs; Ramire ayant horreur de cette insolente demande, prit lui-même les armes, & se confiant en la bonté de Dieu, vainquit Abderame par un secours extraordinaire du ciel, l'an de Jesus-Christ 834. ou 835. & de l'hegire 219. Après cette bataille, dans laquelle Abderame perdit 70000. hommes, il vécut en paix, & ne s'occupa qu'à embellir & fortifier les places de son obéissance, faisant conduire de l'eau dans la ville, bâtissant des mosquées, & faisant venir des ouvriers de Damas pour y faire des manufactures de soye. Ce fut le premier qui mit son nom sur la monnoye arabesque de son temps. Les Anglois étant venus en Espagne pour secourir les Chrétiens, assiegerent Lisbonne; mais ils furent obligés de lever le siege, & allerent prendre Cadis & Seville en 840. Ces deux villes furent reprises la même année par Abderame, qui mourut quelques tems après en 852. laissant la couronne à Mahamet l'aîné de 42. fils qu'il avoit. D'autres lui donnent 45. fils & 42. filles. * Marmol, *l.* 2. *c.* 23.

ABDERAME III. surnommé l'*Exaltateur de la loi*, fut preferé à son aîné pour la succession du royaume de Cordouë, par le credit du roi d'Afrique, qui le fit installer l'an de Jesus-Christ 912. & de l'hegire 300. Il fit venir du secours d'Afrique à plusieurs fois. Dans la suite attribuant la cause de ses pertes à la permission qu'il donnoit dans ses états aux Chrétiens & aux Mahometans de s'allier ensemble, il voulut que tous les Chrétiens qui avoient fait alliance avec les Maures, fissent eux & leurs enfans profession de la loi de Mahomet. Dans cette persecution qui dura sept ans, plusieurs souffrirent le martyre, comme saint Victor, S. Pelage, &c. Deux ans après, Abderame fut défait à Talavera par Ordogno roi de Leon. La guerre continua long-tems, mais avec peu de succès pour Abderame, qui mourut enfin l'an 961. de Jesus-Christ, après avoir regné près de 50. ans. * Mariana, *hist. de reb. hisp.* Marmol, *l.* 2. *c.* 26.

ABDERAME IV. fils *d'Almansor*, parvint à la couronne après la mort d'Abdumalic son frere aîné. Il fut le dernier de la race des Abderames qui regna à Cordouë. Ses débauches lui firent discontinuer la guerre. Les Arabes se soûleverent, & se partagerent en deux factions; ceux d'Afrique d'un côté, commandés par Soliman; & ceux d'Espagne de l'autre par, Mahemet. Ce dernier avoit renfermé le calife dans une prison, sans que personne en murmurât, à cause de ses vices & de sa lâcheté. Pour faire croire qu'il étoit mort, il fit égorger un Chrétien, dont il fit exposer le cadavre à la vuë des peuples, disant que c'étoit celui du roi, ce qui lui réüssit, & servit à le faire monter sur le trône. Cela arriva l'an 1062. de Jesus-Christ, & de l'hegire 393. * Mariana, Marmol, *l.* 2. *c.* 28.

ABDERAME, se fit souverain de Safie dans le royaume de Maroc, par la mort de son neveu Amedux qui gouvernoit cet état, & qu'il fit assassiner. Il regna long-tems en paix, & fut assassiné à son tour, lorsqu'il y pensoit le moins: car ayant une fort belle fille aimée d'un jeune homme des principaux de la ville, nommé Ali-Ben-Guecimin, ce jeune homme coucha avec elle par l'entremise d'un esclave & même de sa mere. Abderame le sçut, & resolut de s'en venger; mais la fille & la femme qui s'en doutoient, en donnerent avis au galant, qui resolut de le prevenir. Abderame qui méditoit sa vengeance, envoya dire un jour de fête à Ali, qu'il vint à la mosquée, & qu'ils iroient de-là à la promenade, parce qu'il avoit envie de lui communiquer une affaire de grande importance. Ali y vint avec son ami Yahaya, auquel il avoit fait part de son dessein. Alors se défiant d'Abderame, il prit son tems lorsqu'il faisoit son oraison près de l'Alfaqui, & le poignarda dans la mosquée, vers l'an de Jesus-Christ 1505. & de l'hegire 911. * Marmol, *l.* 3. *c.* 53.

ABDERAME, nommé par les Arabes *Abdalrahman*, fut capitaine general & gouverneur d'Espagne dans le VIII. siecle pour le calife Hescham, & se rendit celebre par les courses & les conquêtes qu'il fit en France dès l'an 732. Les Sarasins s'étoient jettés sur la Septimanie ou Languedoc, & s'y étoient emparés de Narbonne & de Carcassonne. Eudes duc d'Aquitaine secouru par les François, avoit arrêté leurs progrès devant Toulouse, & s'étoit au moins conservé cette ville avec celle d'Usez. Dans la suite craignant de nouvelles irruptions de la part de ces barbares, & voulant d'ailleurs se faire un rampart contre la puissance des François qui lui disputoient sa nouvelle souveraineté, il fit alliance avec Munuza gouverneur de Cerdaigne pour les Sarasins, & lui donna même sa fille en mariage pour l'obliger à se revolter contre le calife & ses generaux. Eudes profitoit de cette diversion pour attaquer la Neustrie, lorsqu'Abderame passa les monts, poussa Munuza jusques dans Puicerda, d'où il fut obligé de fuir, pour se refugier auprès d'Eudes son beaupere, qui de son côté avoit été vaincu plus d'une fois par Charles *Martel*. Mais les Sarasins poursuivirent de si près le malheureux Munuza, qu'il fut contraint de se précipiter, pour éviter de tomber entre leurs mains. Sa femme tres-belle princesse, dont on avoit forcé l'inclination en la mariant, fut prise & envoyée au calife. Abderame ne manqua pas d'attaquer Eudes à son tour: il entra en France par le pays des Gascons, où il prit Bourdeaux; & de-là après s'être avancé jusques à la Dordogne, il passa cette riviere, & présenta la bataille au duc, qui se crut assez fort pour l'accepter; mais il fut vaincu pour n'avoir pas attendu les François, avec lesquels il avoit fait sa paix, & prit ensuite le parti d'aller au devant de Charles *Martel*, qui étoit prêt de passer la Loire pour le secourir. Abderame qui le suivoit, fit des ravages incroyables dans le Perigueux, dans la Xaintonge & dans le Poitou. Plusieurs villes furent pillées: un grand nombre d'églises furent mises en cendre, & celle de saint Martin de Tours auroit eu le même sort, si Abderame n'eût trouvé sur sa route Charles *Martel*, auquel Eudes s'étoit joint avec des troupes assez nombreuses. Les deux armées en presence passerent près de sept jours à s'éprouver en s'escarmouchant: enfin le septiéme on en vint à un combat general, où les Sarasins qui attaquoient avec assez peu de précaution, furent entierement défaits par les François. Abderame y fut tué avec un tres grand nombre des siens, que quelques auteurs font monter fabuleusement jusqu'à trois cens soixante & quinze mille. Il n'y a point de doute que le duc d'Aquitaine n'ait eu grande part au peril de cette journée, puisqu'il partagea les riches dépoüilles des vaincus avec les François, qui le laisserent paisiblement se rétablir dans ses états. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les anciens historiens ne nous ayent pas laissé un détail plus exact de cette grande action, qui termina le cours de la prosperité des Sarasins, & qui commença la ruine de leur puissance en Europe. Cette bataille fut livrée l'an de Jesus-Christ 732. & de l'hegire 114. * Roderic. Tolet. *Annal. arab. c.* 10. *de l'Afriq. l.* 2. Marmol, Isidorus Pacensis episcop. *annal.* Mezeray, Cordemoy, *histoire de France.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABDERAME, ou *Abdalrahman Al Sofi Al Razi.* C'est le nom, la qualité, & la patrie d'un excellent astronome, natif de la ville de Rei, dervisch, ou religieux de profession, qui fut maître & précepteur d'Adhaddoulas Sultan de la race des Bouides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABDERE, mignon d'Hercule, à qui il donna à garder les cavales de Diomede qu'il avoit enlevées, pour aller contre les Bistons, qui avoient pris les armes. A son retour, il trouva que les cavales avoient mis Abdere en pieces. Pour se consoler, il bâtit une ville auprès du tombeau de ce jeune homme, & lui donna le nom d'Abdere. * Bayle, *dict. crit.*

ABDERE, ville maritime de Thrace, située près de l'emboûchure du fleuve Nestus. Quelques-uns veulent qu'elle ait été bâtie par Abdera sœur de Diomede, ancien roi de Thrace, qui nourrissoit ses chevaux de chaire humaine. D'autres croyent qu'elle devoit son

origine à Hercule, qui, selon eux, la surnomma Abdere, en faveur d'Abderus, l'un de ses compagnons, que Diomede avoit livré à ses chevaux : quoi qu'il en soit, elle fut rebâtie par Timesius chef d'une colonie de Clazomeniens, habitans d'une ville d'Ionie, la seconde année de la XXXI. olymp. 655. ans avant J. C. Les Clazomeniens ne pûrent neanmoins joüir de leur nouvelle fondation; car avant même que de l'avoir achevée, ils furent chassés par les Thraces. Ainsi ce ne fut que 112. ans après, qu'Abdere fut veritablement rétablie. Ses nouveaux fondateurs furent les Teïens, qui voyant leur ville sur le point d'être prise par Harpagus, lieutenant du jeune Cyrus, abandonnerent tous l'Ionie, & passerent dans la Thrace, où ils choisirent Abdere pour séjour, la seconde année de la LIX. olympiade, 543. ans avant Jesus-Christ. Cette ville est celebre dans l'histoire pour les playes dont elle a été frappée en differens tems. L'air en etoit contagieux, & communiquoit aux hommes une espece de folie extraordinaire; les bêtes mêmes qui goûtoient les pâturages des environs, & les eaux du fleuve Cossinite, entroient dans une espece de rage, fleaux qui peut-être donnerent lieu au proverbe ironique des Grecs sur le nouvel établissement des Teïens. Ἄβδηρα, καλὴ Τηΐων ἀποικία. *Abdere la belle colonie des Teiens*, quoique Strabon semble neanmoins citer cet éloge tres-serieusement. On remarque encore que sous le regne de Cassander roi de Macedonie, les Abderitains furent inondés d'un déluge de grenoüilles & de rats, qui les contraignit de deserter pour un tems; mais rien n'est plus étonnant que la maladie dont ils furent affligés sous le regne de Lysimachus dans la Thrace. Un certain Archelaüs excellent acteur avoit representé à Abdere l'Andromede d'Euripide. Ce spectacle qui se donna dans l'été, remua tellement l'imagination des Abderitains, qui pendant sa durée avoient été exposés à de violentes chaleurs, qu'au sortir du theatre la plûpart furent saisis d'une fiévre ardente. Les symptômes en étoient extraordinaires; car ceux qui en étoient saisis couroient les ruës, en déclamant des morceaux entiers d'Euripide à l'imitation d'Archelaüs. Cette maladie, qui ne cessoit qu'au bout de sept jours par une espece de crise, passa des uns aux autres, & regna dans cette ville jusqu'à l'hiver suivant. Si l'on en croit Ovide, les habitans de cette ville avoient coûtume de dévoüer à certain jour pour le salut de tous les autres quelques malheureux citoyens qu'on assommoit à coups de pierre. On sçait le jugement peu favorable que plusieurs anciens ont porté des Abderitains, qui passoient pour des gens grossiers & sans genie, à cause, sans doute, de la grossiereté de l'air qu'ils respiroient : d'où est venuë cette expression de Martial.

Abderitanæ pectora plebis habes.

pour dire, *vous êtes un stupide :* leur ville a neanmoins donné naissance à de grands hommes, tels que Democrite, Anaxarque, Hecatée, le poëte Nicænetus, &c. * Herodot. *lib.* 1. *cap.* 2. 168. *l.* 7. *c.* 109. *&* 126. Solin. *c.* 10. Pompon. Mela, *l.* 2. *c.* 2. *&* 6. Strabon, *l.* 14. Apollodor. Justin. *l.* 15. *c.* 2. Plin. Lucian. *in tractatu quomodo historia sit scribenda.* Cicero, *de natura deorum, in epist. ad Attic. l.* 4. *epist.* 16. *& l.* 7. *epist.* 7. Juvenal, *satyr.* 10. M. Bayle, *dict. crit.*

ABDEST, ce mot signifie proprement dans la langue persienne *l'eau qui sert à laver les mains :* mais il se prend par les Persans & les Turcs pour la purification legale, & ils en usent avant que de commencer leurs ceremonies. Ce mot est composé d'*ab*, qui signifie de l'*eau*, & d'*est*, *la main.* Les Perses, dit Olearius, passent la main moüillée deux fois sur leur tête, depuis le col jusqu'au front, & ensuite sur les pieds jusqu'aux chevilles. Mais les Turcs versent de l'eau sur leur tête, & se lavent les pieds trois fois Si neanmoins ils se sont lavé les pieds le matin avant que de mettre leurs bas, ils se contentent de moüiller la main, & de la passer par dessus leur chaussure depuis les orteils jusqu'à la cheville du pied. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ABDIA, montagne dans la tribu de Manassé, au delà du Jourdain, a tiré son nom d'un maître d'hôtel d'Achab nommé *Abdias*, qui cacha dans une caverne qui est sur cette montagne, cent prophetes, pour les sauver de l'impie Jezabel, & les y nourrit à ses dépens, jusqu'après la mort de cette méchante reine. Cette montagne est toute percée de cavernes, qui, du tems d'Herode *le Grand*, servirent de retraite aux voleurs. Ce prince les en fit sortir par la force; & pour empêcher qu'ils n'y pussent retourner, il les fit presque toutes combler. * I. *Rois, chap. XVIII.* Josephe, *antiq. Jud.*

ABDIARE, royaume d'Asie, dans l'Inde, au delà du Gange, au Nord de celui de Pegu, duquel il dépend. Sa ville capitale, qui porte le même nom, est située sur la riviere de Pegu, environ à vingt lieuës au dessus de la ville de ce nom * Baudrand.

ABDIAS, prophete, dont le nom signifie *serviteur du Seigneur*, est le quatriéme de ceux qu'on appelle *petits prophetes.* Saint Jerôme croit, avec les Hebreux, qu'il est ce même Abdias intendant de la maison d'Achab, qui cacha les prophetes que Jezabel vouloit faire mourir. III. *Reg. c.* 18. *v.* 3. L'auteur du livre intitulé *de vitis prophetarum*, qu'on attribuë à saint Epiphane, assure qu'Abdias est ce capitaine auquel Ochosias commanda de se saisir d'Elie, IV. *Reg. c.* 1. *v.* 9. D'autres soûtiennent que cet Abdias avoit été le mari de cette veuve qu'Elisée délivra de la poursuite de ses creanciers, en multipliant le peu d'huile qui lui restoit, IV. *Reg. c.* 4. *v.* 2. La plûpart des auteurs tiennent qu'Abdias vivoit en même tems qu'Osée, sous les regnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz & d'Ezechias rois de Juda, & lorsque Jeroboam regnoit en Israël. Ainsi ce prophete auroit encore vécu après l'an du monde 3309. & avant Jesus-Christ 726. qui est la premiere année du regne Ezechias. Il a prédit la ruine des Iduméens qui devoient s'associer avec ceux de Caldée pour faire la guerre aux Israëlites. On doit prendre garde de ne le pas confondre, comme quelques-uns ont fait, ni avec ABDIAS pere de Jesmaïe, dont il est parlé dans le premier livre des Paralipomenes, *ch.* 27. *v.* 19. ni avec un autre de ce nom qui étoit levite & intendant du temple. *Paralip. c.* 34. *v.* 12. * S. Jerôme *comment. in Abd.* le faux Epiphane, *dans le traité de la vie des prophetes.*

ABDIAS, de Babylone, auteur fabuleux sous le nom duquel on lit une histoire apocryphe, intitulée, *historia certaminis apostolici*, ou du combat des apôtres. Cet imposteur se vante dans son ouvrage d'avoir vû Jesus-Christ, d'avoir été du nombre des 72. disciples, d'avoir assisté aux actions & à la mort de plusieurs apôtres, & d'avoir suivi en Perse les apôtres S. Simon & S. Jude, par lesquels il prétend avoir été ordonné premier évêque de Babylone. Il ne paroît point qu'Eusebe, S. Jerôme, ni les autres anciens ayent eu connoissance de cette histoire supposée; on infere neanmoins d'un passage de S. Augustin, que les Manichéens s'en servoient. Les Manichéens, dit ce pere *contra Adimantum*, *cap.* 18. lisent des écritures apocryphes, qu'ils veulent faire passer pour tres-pures : on y voit que l'apôtre saint Thomas fut déchiré & mis en pieces par un lion, peu de tems après avoir maudit un homme. En effet, cette fable se trouve encore dans le X. livre du faux Abdias; mais il se peut faire qu'elle fût aussi dans d'autres actes supposés & plus anciens, dans lesquels le faux Abdias l'avoit prise. Son ouvrage a été déterrré dans ces derniers siecles par Wolfgang Lazius, qui en trouva le manuscrit dans une caverne de la Carinthie, & qui le publia à Bâle en 1551. Il en fit tant de cas qu'il ne feignit point de mettre son autorité en parallele avec celle de saint Luc même : mais les plus habiles furent frappés des contradictions grossieres, qui se rencontrent dans l'histoire d'Abdias. Cet auteur qui se dit contemporain des apôtres, cite néanmoins un passage du 5. livre des commentaires d'Hegesippe, qui n'a vécu qu'environ 130. ans après l'ascension du Sauveur, du tems de S. Justin & d'Athenagoras. D'ailleurs il allegue dans son 5. livre un disciple des apôtres appellé Crathon, dont l'histoire fut, dit-il, mise en latin par l'Africain l'historiographe. Ce ne peut être que le celebre Jules Africain : or qui ne sçait que c'étoit un auteur grec, qui conduisit

conduisit sa chronique jusqu'à l'an 221. de Jesus-Christ. On laisse à part les fables dont le livre d'Abdias est semé, & les fautes qu'y a remarquées Jean Hessels. Les critiques les plus éclairés, tant Catholiques que Protestans, conviennent unanimement de la supposition de cet ouvrage, qui a été rejetté comme apocryphe par le pape Paul IV. * Abdias, *histor. certaminis apostol.* Augustin, *contra Adimantum*, *c.* 17. Bellarmin. *de script. ecclesiast.* Possevin. *in apparat.* Joann. Hessel. *censura de quibusdam sanctorum historiis.* Molan. *de fide haeret. servanda*, *c.* 6. Rivet. *critic. sac. liv.* 1. *c.* 6. Vossius, *de hist. grac.* M. Du Pin, *bib. des aut. eccl.* Bayle, *dict. crit.*

ABDILA, cruel persecuteur des Chrétiens, en Espagne, du tems de l'empereur Justin. * Antonin, *liv.* XV. en fait mention.

ABDILCHAIR, capitaine des Tartares, qui étant allé au secours des Turcs contre Mahomet Hodabenda roi de Perse, fut pris par Hemir-Hamet fils d'Hodabenda, & envoyé prisonnier à Casmin, où le roi de Perse tenoit sa cour. Il y fut tres-bien traité; & comme il étoit bienfait de sa personne, la reine Beguma femme d'Hodabenda en devint si amoureuse, qu'il ne fut pas difficile aux grands de la cour & au roi même de s'en appercevoir. C'est ce qui fit prendre la resolution à ce prince de le renvoyer dans son pays, & de lui donner sa fille en mariage, esperant par ce moyen gagner l'amitié des Tartares de Precop. Mais la noblesse de Perse refusant de consentir à ce mariage, & le roi persistant dans son dessein; les Persans enfermerent Abdilchair dans le palais royal. * *Dict. anglois.*

ABDIMENEP, *cherchez* ABDEMENEPH.

ABDIRAN, roi des Sarazins, resistant vaillamment à Charlemagne, passa la Garonne, pilla & saccagea la ville de Bourdeaux, s'abandonnant à toutes sortes de débauches. * Sabell.

ABDISSI, ABDISU, ou ABDIESU, patriarche de la ville de Muzal dans l'Assyrie orientale, étoit fils de Jean, de la ville de Gesire sur le Tigre, & avoit été moine de saint Pacôme, selon quelques-uns, & de S. Antoine, selon d'autres. Il rendit ses hommages au pape Pie IV. à Rome, & reçut de lui le *pallium* le 7. Mars 1562. Abdissi écrivit, mais n'assista point au concile de Trente, où l'on presenta sa confession ou profession de foi en la session XXII. & il promit de faire observer les décisions du concile dans les églises de sa jurisdiction. On disoit que c'étoit le plus grand patriarche de tous les Orientaux qui sont au-delà de l'Euphrate, parce que sa jurisdiction s'étendoit jusques dans les Indes. Au reste, il possedoit parfaitement le chaldéen, l'arabe, le siriaque; il répondoit pertinemment aux questions les plus difficiles: il disoit que ses ancêtres avoient reçu leur doctrine de saint Thomas & de saint Thadée, & de leur disciple saint Marc; que leur créance étoit entierement conforme à celle des Catholiques Romains; & que leurs sacremens étoient les mêmes, aussi-bien que la plûpart de leurs ceremonies, qui étoient écrites dès le tems des apôtres dans les livres qu'ils gardoient depuis ces temslà. L'ambassadeur du roi de Portugal fit des protestations dans le concile contre les prétentions que ce patriarche avoit sur les Eglises dépendantes de la domination du roi son maître dans l'Orient. * Thuan. *hist. l.* 32. Spond. *ad annum* 1562. Aubert le Mire, *polit. eccles. l.* 2. *c.* 5. Onuphr. Panvini, *in vit. Pii IV.* Fra-Paolo, *hist. du concile de Trente.* Bayle, *dict. crit.* *Voyez* HEBED-JESU.

ABDITANE, ville d'Afrique au voisinage d'Hippone, autrefois épiscopale suffragante de Carthage. Marmol dit qu'on l'appelle aujourd'hui *Arriana*, & que ce n'est qu'un petit lieu près de Tunis & dépendant du royaume de ce nom. * Baudrand.

ABDOLONYME ou ABDALONYME, prince Sidonien, quoiqu'issu du sang royal, étoit tombé dans une si grande pauvreté, qu'il étoit contraint pour vivre de travailler à la journée dans un jardin des fauxbourgs de Sidon. Alexandre *le Grand* ayant chassé de cette ville Straton, partisan de Darius roi de Perse, éleva Abdolonyme sur le trône. Quelques envieux blâmant le choix qu'il avoit fait, il fit venir le nouveau roi en sa présence; & ayant admiré sa bonne mine, il lui demanda avec quel esprit il avoit supporté sa misere. A quoi Abdolonyme répondit: *Je prie le Ciel que je puisse supporter de la même façon la grandeur: au reste mes bras ont fourni à tous mes desirs, & je n'ai jamais manqué de rien, tant que je n'ai rien possedé.* Cette réponse fit concevoir à Alexandre une si grande estime de la vertu de ce prince, qu'outre les états & les meubles precieux de Straton, il lui fit donner une partie du butin qu'il avoit fait sur les Perses, & ajoûta même une des contrées voisines à son état. * Quint. Curt. *l.* 4. Just. *l.* 11. *c.* 10. Diod. Sicul. qui l'appelle Ballonyme, *l.* 17. *c.* 46. Plutar. *oratione* 2. *de fortuna Alexandri*, lui donne le nom d'Alynome, & le fait roi de Paphos.

ABDON, ADDON, ou JADON, nom que quelques auteurs donnent à cet homme de Dieu, dont il est parlé dans le III. livre des Rois, qui menaça de mort Jeroboam, parce que ce prince encensoit & sacrifioit aux idoles à Bethel, & qui lui predit que Josias démoliroit l'autel, & qu'il y immoleroit les prêtres des faux dieux. Jeroboam irrité commanda que l'on arrêtât ce prophete: sa main devint séche, & ne fut guerie qu'à la priere de cet homme de Dieu. Jeroboam voulant l'engager de recevoir des presens, & de manger avec lui; l'homme de Dieu refusa l'un & l'autre à cause de la défense expresse du Seigneur. Comme il s'en retournoit chez lui, il se laissa surprendre par un faux prophete, & mangea avec lui. Dieu, pour le punir de cette desobéissance, permit qu'il fût devoré par un lion; le faux prophete l'ayant appris l'alla chercher, le fit apporter à Bethel, & l'ensevelit dans le sepulchre de sa famille. Cela arriva la premiere année du regne de Jeroboam, l'an du monde 3061. & avant Jesus-Christ 974. * *III. Reg. c.* 13. S. Jerôme.

ABDON, fils de Micha, *II. Paralipp. c.* 34. *v.* 19. est appellé *Achobor*, *IV. Reg. c.* 22. *v.* 12.

ABDON, ABRAN, Madon, nom d'une ville dans la tribu d'Aser, accordée aux levites, de la famille de Gerson. * *Josue*, *c.* 21. *v.* 30.

ABDON, fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, né dans la ville de Pharathon, fut le quinziéme juge des Israëlites, qu'il gouverna pendant huit ans, depuis l'an 2870. du monde, 1165. avant J. C. Il eut quarante fils, & trente petits-fils, qui l'accompagnerent toûjours durant sa vie, montés sur soixante & dix poulains d'ânesses: ce qui marque que ce juge étoit tres-opulent. Il n'y avoit aucun de ces enfans de morts, lorsqu'Abdon mourut dans un âge fort avancé. Il fut enseveli à Pharathon, sur la montagne d'Amalec. *Judic.* 12. & 12. &c. Joseph. *lib.* 5. *antiq. c.* 9.

ABDON & SENNE ou SENNEN, qui se trouvent dans les martyrologes au 30. de Juillet, sont des saints dont l'histoire n'est appuyée sur aucun monument certain: elle est rapportée dans la premiere partie des actes de S. Laurent, qui sont entierement fabuleux. Il y est dit que l'empereur Dece les prit prisonniers en Perse; & que les ayant connus pour Chrétiens, il les fit conduire chargés de chaînes à Rome, où ils eurent la tête tranchée en sa presence. La fausseté de cette histoire paroît en ce que Dece n'a point porté la guerre en Perse, & que dans les deux ans qu'il a regné il n'a pas eu même le loisir de faire un voyage en Orient. Bede, Usuard, Adon & les autres auteurs des martyrologes, ont suivi ces actes, à l'exception de Florus, qui s'est contenté de dire, que ces deux saints étant venus à Rome y avoient souffert le martyre. On tient que leurs corps qui avoient été enterrés dans la maison d'un soûdiacre nommé *Quirin*, furent découverts du tems de Constantin *le Grand*, & levés de terre pour être transportés sur le chemin de Porto, au quartier de l'Ours coëffé; qu'on les mit dans le cimetiere de Ponthien, qui a depuis été souvent appellé de leur nom, & où l'on voit aujourd'hui leurs images avec leur nom; que le pape Gregoire IV. les fit transferer de-là dans l'église de S. Marc, quoique d'autres prétendent que le pape Damase les avoit donnés à S. Zenobe évêque de Florence vers l'an 370. ou environ; ce qui ne peut pas être, s'il est vrai que les corps de ces deux saints furent envoyés de Rome en

Florence l'an 828. avec celui de S. Tiburce & de plusieurs autres martyrs, comme le rapporte Eginhard, & mis dans l'abbaye de saint Medard de Soissons, suivant l'histoire qu'en a composée le moine Odilon, au commencement du X. siecle. Ils ne se trouvent plus neanmoins presentement dans cette abbaye, & l'on croit qu'ils ont été brûlés dans le XVI. siecle par les Prétendus Reformés. On honoroit ces saints en France dès le tems de Loüis *le Débonnaire*, & à Rome sur la fin du IV. siecle. Il y avoit une église de leur nom à Rome du tems du pape Adrien I. qui la rétablit vers l'an 780. si l'on en croit Anastase le Bibliothecaire. * Act. S. Laur. *apud Sur.* 10. *Aug.* Bollandus, *acta Martii*, *tom.* 2. *p.* 27. Martyrologe de Florus, d'Usuard, d'Adon, S. Jerôme, &c. Martyrologe Romain de Baronius, Odilon, Mabillon, *dans le siecle IV. part.* 1. Calendrier dressé sous Charlemagne, *tom.* x. *du spicilege*. Ancien calendrier Romain rapporté par Bucherius, Areingh, *l.* 2. *c.* 19. & 22. Le sacramentaire de S. Gregoire. Le missel de Thomasius. Le calendrier du P. Fronteau, Du Saussay, Tillem. *tom.* 3. *t.t. de la persecution de Dece*, *art.* 11. Baillet, *vie des SS. au* 30. *Juillet.*

ABD-RABBEHI MOHAMMED, surnommé *Al-Corthobi*, Espagnol natif de Cordouë, auteur d'une grammaire arabique intitulée, *Ersibat Fillogat.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDUA, riviere d'Italie, *cherchez* ABDA.

ABDULA, fils d'Almonstanzer, calife des Sarasins en Perse regna 15. ans, six mois, au bout desquels il fut vaincu & tué par les tartares conduits par Olacusan, pour se venger de la victoire remportée sur eux par le pere d'Abdula. Les Tartares, après l'avoir défait, s'emparerent de Bagdet ou Babylone, qui avoit été depuis long-tems le siege des califes. Toute la Perse fut alors sous la domination des Tartares, qui leur donnerent de nouveaux rois, dont le premier fut Ching; ce qui arriva vers l'an 1258. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABDULA, kan des Tartares, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il ravagea toute la frontiere de Perse, s'empara d'Heri & de trente-deux autres villes du Khorasan, entre lesquels fut Mazed. Il prit neanmoins la fuite, sçachant la venuë de Xa Abas sophi de Perse; & depuis il revint avec deux cens mille Tartares,& prit Turbeth. Il ne voulut jamais en venir à une bataille décisive, à laquelle le Persan tâchoit de l'attirer; mais Abdula répondit qu'il ne vouloit pas changer la coûtume de ses ancêtres. * *Relation* de dom Juan de Persia.

ABDULACH, roi de Fez, de la famille des Beni-Merinis, tres-illustre parmi les Maures, vivoit dans le XII. siecle. Il étoit gouverneur de Fez pour les Almohades; & après avoir pris quelques villes du royaume de Tremecen, & s'être rendu maître absolu de Fez, vers l'année 1210. il mit le sceptre dans sa maison, & étendit fort loin les bornes de son empire. Il y a eu plusieurs princes de cette famille. ABDULACH fut roi de Fez, & fut tué par ses propres sujets, à cause de ses débauches & de sa tyrannie, vers l'an de Jesus-Christ 1430. & de l'hegire 834. Son assassin qui fut aussi son successeur, étoit un habitant de Fez appellé le cherif. Abdulach étoit fils d'Abu-Sayde, qui laissa prendre lâchement Ceuta par les Chrétiens, & qui fut assassiné par son visir, avec six de ses fils. * Marmol, *liv.* 4. *ch.* 47. & 55.

ABDULASSIS, gouverneur d'Espagne pour les Arabes, établit son sejour à Seville. Ayant appris la mort de son pere Muça, il attira plusieurs de ses amis d'Afrique, & se fit reconnoître par-tout. On croit qu'ayant inutilement fait tous ses efforts pour chasser du pays les Chrétiens, il épousa la veuve du roi Rodrigue, qui étoit Africaine. Ce fut elle qui lui conseilla de prendre la qualité de roi, & qui lui mit une couronne d'or sur la tete; mais Abdulassis ayant été apperçu avec cet ornement par deux Arabes de condition, ils eurent tellement en horreur une parure défenduë par la loi de Mahomet, qu'ils assassinerent Abdulassis & sa femme dans une mosquée vers l'an de Jesus-Christ 723. & de l'hegire 105. * Marmol, *l.* 2. *c.* 12.

ABDULMALIC, ABDELMELIC, ou ABDALMALECK, cinquiéme calife de la race d'Omar, ou des Ommiades, commença de regner en Syrie l'an de Jesus-Christ 684. & de l'hegire 65. Il étendit son empire dans toute les parties du monde; car après la défaite d'Abdalla qui s'étoit fait reconnoître calife à la Mecque, il s'agrandit vers le midi: depuis il soûmit presque tout l'Orient, & conquit les Indes. Enfin ses armées penetrerent jusques en Espagne du côté de l'occident; car les Arabes avoient fait des conquêtes en Afrique dès l'an 13. de l'hegire, sous le califat d'Othoman, & sous la conduite de son frere Abdallech gouverneur d'Egypte. Abdulmalic étoit également ennemi des maisons d'Ali &,de Zobaïr, qu'il tâcha d'exterminer. On dit que ce calife avoit l'haleine si puante, qu'elle faisoit mourir les mouches qui se reposoient sur ses levres. Il regna 21. ans, & eut pour successeur son fils Valid ou *Gualalid*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABDULMALIC, septiéme calife des Arabes, fit déterrer le corps mort de Jesid son antagoniste, le fit brûler & jetter ses cendres au vent. Il reprit ensuite l'Armenie, que Caim Abispa lui avoit enlevée, & fit brûler vifs la plûpart des habitans qui avoient été d'intelligence avec son ennemi. Il mourut l'an 707. après avoir regné 21. ans.

ABDULMALIC, prince Arabe, s'étant rendu maître du pays que ceux de sa nation tenoient en Espagne, vers l'an de l'hegire 742. & de Jesus-Christ 1341. passa en Afrique pour continuer le siege de Tanger. L'ayant prise il fit main basse sur la plûpart des habitans, & assujettit plusieurs autres villes. Puis ayant sçû qu'Abeci s'étoit fait roi de Cordouë, il rebroussa chemin, & le tua. Il étoit accompagné d'un grand nombre d'Arabes, qui l'avoient suivi d'Afrique, lesquels s'habituerent en Espagne, & y bâtirent plusieurs villes. Ensuite il alla assieger Carthagene, qui tenoit encore pour les Chrétiens; & après l'avoir prise, il mourut en retournant à Cordouë. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ABDULMALIC, se fit calife des Arabes en Espagne, & vainquit Abul-Agek son competiteur, qui s'étoit emparé de Cordouë: mais Abul-Agek après sa défaite fit venir un si puissant secours d'Afrique, qu'il fit forcer Abdulmalic par Abderame un de ses capitaines, l'an de Jesus-Christ 1333. & de l'hegire 734. Abdumalic eut la tête coupée. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ABDULMALIC, fils du roi de Fez, passa en Espagne; il débarqua à Algezire pour donner secours au roi de Grenade, contre les princes Chrétiens de Castille & de Leon, d'où il se fit appeller roi. Il s'empara d'Oran, & après d'autres exploits il fut rappellé par son pere, qui avoit guerre contre le roi de Tremecen, & qui ayant conquis ce royaume avec celui de Tunis, devint un des plus puissans princes qui ayent regné en Afrique. Au retour de ses conquêtes, Abdulmalic repassa en Espagne: mais après quelques desavantages il fut surpris par les Chrétiens dans une attaque avant que d'avoir le tems de monter à cheval. Il se sauva à pied; & craignant d'être reconnu, se cacha dans des ronces, où se voyant découvert, il contrefit en vain le mort: car un Chrétien en passant lui donna deux coups de lance, dont il mourut l'an 1339. de Jesus-Christ, & de l'hegire 740. * Marmol, *l.* 2. *c.* 18.

ABDULMALIC, frere de Mulei Hasceen, se rendit maître du royaume de Tunis vers l'an de J. C. 1546. & de l'hegire 953. & en chassa son neveu, qu'il fit aveugler avec un bassin ardent, pour le punir de la barbarie qu'il avoit euë de faire souffrir la même peine à Mulei Hasceen son pere. Abdumalic ne regna que trente-six jours. * Marmol, *l.* 2. *c.* 6.

ABDULMUMEN, de la secte des Almohades ou Mohavedites, étoit fils d'un potier de terre, ou, selon d'autres, du Berebere Abdalla. Ce dernier s'étant soulevé contre Abraham roi de Maroc, fit marcher contre lui Abdul-Mumen, lequel défit ce malheureux prince, & envoya sa tête à Abdalla, qui mourut peu de tems après. Alors les Almohades élurent pour roi en 1121. leur general Abdul-Mumen, qui prit le titre d'Amirel-memunim, (d'où l'on a fait miramolin) nom qu'Aba-Techtisien avoit pris le premier. Incontinent après

son élection, il prit d'assaut la ville de Maroc, & se saisit d'Isaac fils d'Abraham, successeur de la couronne, qu'il étrangla de ses propres mains. Et parce qu'il avoit juré qu'il ne quitteroit point cette ville qu'il ne l'eût prise & criblée, il fit reduire une bonne partie des maisons en poudre, pour la passer par le crible. Il fit aussi démolir le palais des rois & les mosquées, pour ne laisser aucune memoire de leur fondateur; & porta les choses jusqu'au point, qu'il fit exterminer ce qui en restoit de sa connoissance, ou de celle de ses officiers. Ainsi après avoir éteint autant qu'il le put toute la race des Almoravides dans l'Afrique, il se rendit maître d'une grande partie du pays, & étendit son empire jusqu'à Tripoli, & sur toutes les provinces voisines des Almoravides. Il fit rebâtir de somptueux édifices, ausquels il donna de nouveaux noms. Mais les vicerois & les gouverneurs ne voulurent point se soûmettre aux Almohades; si bien qu'il s'éleva plusieurs petits souverains. Il y avoit des rois à Alger, à Tremecen, à Tenez, à Tunis, à Tripoli, & en d'autres villes: & outre ceux-là, les Africains des montagnes élûrent des seigneurs particuliers. Neanmoins Abdul-Mumen s'étant rendu maître de Maroc & de Fez, le fut aussi en peu de tems de toute la Mauritanie Tingitane, & conquit peu à peu les royaumes de Tunis & de Tremecen. Cependant la puissance des Arabes subsista toûjours dans une partie du royaume de Tunis, jusqu'au tems de Jacob Almansor, quatriéme roi des Almohades. En 1163. de Jesus-Christ, & de l'hegire 558. Abdulmumen mourut, prêt de passer en Espagne, dessein qui fut executé par son fils Joseph. II. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. *ch.* 34.

ABDULUATES, nom d'un ancien peuple originaire d'Afrique, qui subsista long-tems dans le roïaume de Tremecen. Ses rois, qui avoient été chassés par les Romains, furent depuis remis sur le trône à la faveur des Gots, jusqu'à ce que les successeurs de Mahomet s'emparerent de l'Afrique. Alors s'étant rétablis par leurs propres forces, ils regnerent long-tems, & s'étendirent plus loin, après avoir chassé les Abderames de toute l'Afrique, l'an de Jesus-Christ 986. & de l'hegire 386. On appella pour-lors *Abduluates*, ceux de ce peuple qui étoient de la famille des Magaraos. * Marmol, *liv.* 2. 28. & *l.* 5. *c.* 11.

ABDUN, ou *EBN-ABDUN*, est le même qu'*Abdallah-al Adib al Raimi*, mort l'an 299. de l'hegire, auteur de *cetalal Abi Hanifah*. C'est un livre qui critique plusieurs points de la doctrine du celebre docteur Abou Hanifah. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABDUN, ou *Ebn-Abdun Abdallah al Hatemi*, auteur d'un livre intitulé *Adab adab al hokama*, c'est-à-dire, *des mœurs & des manieres des philosophes & des medecins.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABDUN, ou *Ebn Abdun Abou Mohammed Abdalhamid*, ou *Abdalmagid*, auteur d'un commentaire arabe sur le poëme intitulé *Al-Basamach*. Il a aussi composé un poëme fort connu, sous le nom d'*Abdunia*, qui a été commenté par Abdalmalek, fils d'Abdalla al Adhrami al Sabti, originaire de l'Adramytene, & natif de Ceuta en Mauritanie. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABDUS, eunuque Parthe, complice de la conspiration de Innace contre Artaban, pour faire revenir Phraate de Rome, & le remettre sur le trône à la place d'Artaban; mais il fut invité par ce prince à un festin, dans lequel on lui donna du poison dont il mourut. * Tacite, *liv.* 6. *c.* 3.

ABEA, *cherchez* ABE E.

ABEAC, roi des Sirques, peuples qui sont au pied du mont Caucase. * Strabon, *l.* 11.

ABEATES, peuples d'Achaïe proche des Aliphiréens & des Gyrgiens. * Pline, *l.* 4. *c.* 6.

ABECI, Maure d'Espagne, se mit sur le trône de Cordouë en l'absence d'Abdulmalic qui en étoit roi. Il fit beaucoup de maux au pays, & se fit appeller Amir-el-Masalemin, d'où nâquit la guerre des grands en Espagne, parce que tout ce qu'il y avoit d'illustre y entra. Son competiteur qui alloit en Afrique, ayant rebroussé chemin, l'attaqua & le tua. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ABECOUR, abbaye de l'ordre de Prémontré, au diocése de Chartres, en Beauce, province de France, fut fondée en l'an 1180. par Guascon de Pisciaco, grand seigneur du pays, & beau-frere de Burchard de Montmorency, dont il épousa la sœur Alix. * Davity, *tom. v.*

ABE'E, ABA, ou ABEA, ville de la Phocide en Grece, fut autrefois fameuse par les oracles qu'Apollon rendoit dans un de ses temples, duquel ce dieu emprunta le surnom d'*Abeus*. Xerxés roi de Perse brûla cette ville avec le temple d'Apollon, la premiere année de la LXXV. olympiade, quatre cens quatre-vingt ans avant Jesus-Christ. Depuis, Philippe roi de Macedoine, ruina les villes de la Phocide, parce que les Phocéens avoient pillé le temple d'Apollon à Delphes, sous la conduite de Philomele, & épargna celle d'Abée, dont les citoyens n'avoient point eu part à ce sacrilege. Les peuples de cette ville, que l'on nommoit *Abantes*, passerent dans l'isle Eubée, aujourd'hui Negrepont, & lui donnerent le nom d'*Abantu*. * Justin, *liv.* 8. Pausanias, *liv.* 10. &c. Strab. *l.* 9. *Cherchez* ABANTES.

ABE'E, que d'autres nomment *Hira*, *Thuria*, & *Æpea*, ville du Peloponese, sur le golfe Messeniaque, dit aujourd'hui *le golfe de Coron*. Quelques auteurs placent mal-à-propos dans cette ville le temple d'Apollon brûlé par Xerxés, dont nous venons de parler dans l'article precedent. Cette derniere ville est appellée *Æpea* par Strabon, qui a peine à decider quel est son ancien nom. Pausanias ne cite qu'une ville appellée *Abia* sur le golfe Messeniaque. Pausan. *in Messeniac.* Strab. *l.* 8. Moletius dit que le nom d'Abée est à present changé en celui de *Chores*. Sophien la nomme *Calamata*. * Plin. *l.* 1. *c.* 6. Baudrand.

ABEILLE, insecte volant, grosse mouche, qui a un aiguillon fort piquant, & qui fait le miel & la cire. Swamerdam en fait la description aussi-bien que des bourdons appellés *fuci*, qui sont les mâles. A l'égard des abeilles qui font le miel, qu'il appelle *apes operarÆ*, il dit qu'on ne peut découvrir, si elles sont mâles ou femelles: mais dans le *roi* & dans les *bourdons* les parties qui servent à la generation sont tres-perceptibles. Le *roi* des abeilles est femelle; & selon la remarque des naturalistes, jette environ six mille œufs par an. Il est deux fois plus gros que les autres abeilles: il a les aîles courtes, les jambes droites, & marche plus gravement que les autres. Il a une marque au front, qui lui sert de diadême & de couronne. Pline dit que le *roi* des abeilles n'a point d'aiguillon. Quelques-uns prétendent qu'on remarque parmi les abeilles une espece de republique, où il y a une regularité & une subordination admirable; qu'on y voit une distribution bien reglée des emplois; un ordre & un concert aussi parfait qu'entre des esprits, qui conspirent à l'execution d'un même dessein. Ce que Virgile dit que le piquures des abeilles leur coûtent la vie, parce qu'elles laissent leur aiguillon dans la playe, *animas in vulnere ponunt*, n'est point veritable, & les naturalistes n'en demeurent pas d'accord. C'est le seul insecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, *liv.* 11. en quoi il se trompe, car il devoit du moins ajoûter le ver-à-soïe. Il raconte plusieurs merveilles des abeilles, aussi-bien que Mathiole, touchant leur œconomie, qui sont telles, que le philosophe Aristomaque employa soixante ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent que l'on peut faire des abeilles par art. Lorsqu'on tuë un bœuf en été, & qu'on l'enferme dans une chambre basse bien close, pour le laisser pourrir dans son cuir, ils pretendent qu'au bout de 45. jours il en sort une infinité d'abeilles. Mais c'est une invention qui n'est soûtenuë par aucune experience. Les abeilles, comme tous les autres animaux, sont formées d'œufs: le concours fortuit des parties de la matiere ne les sçauroit produire. Les principaux des anciens qui ont parlé des abeilles, sont Aristote, Hyginus, Virgile, Celse, Marc Varron; & parmi les modernes, Aldrovandus, Swamerdam, Jonston.

ABEIN, lieu en France renommé pour ses bains,

au voisinage d'Issoudun, dans la province du Berri. * Davity, *au volume de la France.*

ABEL, dont le nom signifie *affliction*, étoit le second fils d'Adam & le cadet de Caïn. Caïn s'appliqua à l'agriculture, & Abel fut pasteur de troupeaux. Il arriva long-tems après que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre, & qu'Abel offrit aussi des premices de son troupeau, c'est-à-dire, des premiers-nez, & des plus gras. Le Seigneur regarda d'un œil favorable Abel & son offrande, & ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avoit offert : ce qui irrita tellement le dernier, qu'il s'éleva contre son frere & le tua. C'est tout ce que Moïse nous apprend de cette histoire ; mais la curiosité de l'esprit humain a donné lieu de faire sur ce sujet plusieurs questions. On demande premierement quelle sorte de sacrifice Caïn & Abel offrirent. L'écriture marque que Caïn offrit *des fruits de la terre*, & qu'Abel offrit *les premiers-nez de son troupeau & de leur graisse* : mais les mots hebreux se peuvent traduire *des premices & du lait*. En effet le mot de *Chelcb*, qui est traduit en cet endroit par *la graisse*, est rendu en d'autres endroits dans la version des Septante par celui de *lait*. Ceux qui expliquent ainsi cet endroit de la Genese, remarquent que comme on ne doit offrir à Dieu que les choses qui sont en usage parmi les hommes, ceux de ce-tems-là ne mangeant point d'animaux, il n'y a pas d'apparence qu'ils en ayent offert au Seigneur : outre que la coûtume de n'offrir que des fruits de la terre, du lait, de la laine, des herbes, des fleurs, est la plus ancienne & la plus simple. Cependant toutes les versions & les interpretes conviennent qu'Abel offrit les premiers-nez de son troupeau: & ce qui est dit ensuite, qu'il offrit de leur graisse, est un hebraïsme, pour signifier qu'il offrit des plus gras & des meilleurs ; car les Hebreux, pour signifier la bonté, & l'excellence d'une chose, se servent de cette épithete : ainsi la graisse du froment, *adeps frumenti*, signifie le meilleur bled. Il est incertain si Abel offrit la victime entiere, ou seulement une partie ; si ce fut un sacrifice de paix, ou un holocauste. Les Talmudistes asseurent que ce fut un holocauste.

On demande en second lieu, quelle fut la raison pour laquelle Dieu agréa le sacrifice d'Abel, & qu'il rejetta l'offrande de Caïn. Plusieurs croyent que ce fut, parce que Caïn n'offroit que ce qu'il avoit de plus vil & de plus méprisable, ce qui paroit designé par ces paroles, *de fructibus terræ* : au lieu qu'Abel offroit les premiers-nez & les plus gras de son troupeau. On peut appuyer ce sentiment sur la version des Septante, qui porte v. 5. *Si vous avez bien offert, & que vous n'ayez pas bien partagé, vous avez peché.* Ce que l'on croit avoir rapport au partage que Caïn avoit fait de fruits, dont il n'avoit offert que la moindre portion au Seigneur. Saint Paul dans l'épitre aux Hebreux nous asseure que ce fut la foi d'Abel, qui rendit son offrande preferable à celle Caïn : *Ce fut*, dit-il, *par la foi qu'Abel offrit une plus excellente*, ou selon la force du texte grec, *une plus abondante offrande au Seigneur.* Voilà la veritable raison & la plus naturelle.

On demande en troisiéme lieu, de quelle maniere Dieu fit connoitre qu'il agréoit les offrandes d'Abel, & qu'il rejettoit celles de Caïn. On croit communément qu'un feu du ciel tomba sur les victimes offertes par Abel, & qu'il ne parut rien de semblable sur les offrandes de Caïn. S. Jerôme a rapporté cette tradition des Juifs, & la confirme par la version de Theodotion, qui porte que Dieu consuma par le feu le sacrifice d'Abel, & non celui de Caïn. Cette opinion a été suivie par la plûpart des peres de l'église & des commentateurs de l'écriture. Quoique cela ne soit pas exprimé dans la Genese, les autres occasions où Dieu a témoigné par ce signe qu'il agréoit des sacrifices, ont donné lieu à cette conjecture. C'est ainsi que le sacrifice offert à la consecration d'Aaron fut consumé par un feu celeste : la même faveur fut accordée à Gedeon, à David & à Salomon dans quelques-uns de leurs sacrifices. Elle est certainement plus vrai-semblable que ce que quelques-uns ont imaginé, qu'un lion parut au milieu des flammes sur le sacrifice d'Abel. Mais après tout, ce n'est qu'une conjecture, qui n'est point appuyée sur les livres saints. Peut-être la difference dont Dieu recevoit ces offrandes, ne fut-elle connuë que par la prosperité de l'un, & le peu de succès de l'autre. C'est apparemment ce qui chagrina si fort Caïn, qu'il en conçut une animosité cruelle contre son frere, qui le porta à le faire sortir dans un champ pour le tuer. Après cela il est inutile d'examiner quel fut le sujet de leur querelle. Le Targum leur fait tenir une dispute sur la religion. Eutychius patriarche d'Alexandrie dans ses annales, rapporte sur leur differend une histoire tout-à-fait fabuleuse : il dit qu'Eve enfanta avec Caïn une fille nommée *Asrune*, & avec Abel une fille nommée *Owain* : Qu'Adam ayant destiné Owain à Caïn, & Asrune à Abel, Caïn qui aimoit Asrune, se défit de son frere, afin de pouvoir épouser Asrune, parce que le sacrifice qui devoit décider de leur sort, avoit été favorable à Abel. C'est une fable des rabbins qu'Eutychius a copiée ; & il paroit par le texte que la seule cause de l'animosité de Caïn contre son frere Abel fut la préference que Dieu avoit faite du sacrifice de ce dernier.

On demande encore de quelle maniere Caïn commit cet abominable fratricide. Ce fut d'un coup de pierre, selon quelques-uns ; d'autres disent qu'il déchira son frere à belles dents ; d'autres qu'il le tua avec une machoire d'âne ; quelques-uns lui mettent une fourche en main ; saint Chrysostome une épée ; saint Irenée une faulx ; & Prudence un rateau. Ce sont toutes conjectures frivoles. La seule chose que nous apprend l'écriture, c'est qu'il mourut d'effusion de sang.

On ne convient pas de l'âge qu'avoit Abel, quand il mourut, & il est impossible de le sçavoir, parce que le tems de sa naissance n'est point marqué dans l'écriture sainte ; cependant quelques-uns veulent que Caïn soit né la premiere année du monde, & Abel la seconde. Quelques rabbins les font freres jumeaux. Le tems de la mort d'Abel paroît plus certain ; car quoique l'écriture ne marque point précisement l'année qu'il fut tué, elle remarque que sa mere ayant depuis sa mort enfanté Seth, dit en le mettant au monde, *Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel que Caïn a tué.* Cela fait voir visiblement que la mort d'Abel étoit toute recente, puisque la naissance de Seth étoit une consolation pour la mere. Or l'année de la naissance de Seth est marquée à l'an 130. du monde ; 3874. avant Jesus-Christ, 840. de la periode Julienne. Jesus-Christ donne à Abel la qualité de premier Juste dont le sang a été répandu ; la mort qu'Abel a soufferte étant innocent lui peut aussi meriter celle de martyr. Mais on ne voit pas sur quoi est fondée l'opinion de quelques peres, qui ont asseuré qu'il étoit mort vierge : au contraire il est vrai-semblable qu'Abel ayant vécu 128. ans, dans un tems où il étoit necessaire de multiplier le genre humain, a eu une femme & des enfans. Quoiqu'Abel merite autant qu'aucun autre des patriarches d'être mis au rang des Saints, & que son offrande soit alleguée dans le canon de la Messe avec les sacrifices d'Abraham & de Melchisedech, on ne voit pas que dans l'ancienne église on ait celebré sa memoire. Les Grecs, qui ont honoré par des fêtes particulieres les patriarches & les prophetes, n'ont point mis Abel en ce rang, & son nom ne paroît point dans aucun des martyrologes Latins avant le X. siecle, ni même dans le nouveau martyrologe Romain. Cependant il y a long-tems qu'on l'invoque dans les litanies dressées pour la recommandation de l'ame des mourans. Quelques martyrologes ont fait memoire de lui au 25. de Mars, comme ayant été la figure de Jesus-Christ mourant, dont les anciens avoient fixé la mort en ce jour : il est mis au second jour de Janvier dans le calendrier Julien. Pierre de Natalibus l'a fixée au 30. de Juillet. * Genes. 4. Saint Jerôme, *tradit. Hebraic. in Genes.* Eutychius patriarch. Alexand. *in annal.* Pererius & les autres Commentateurs, *in Genes.* Bayle, *dict. critiq.* Baillet, *vies des Saints de l'ancien Testament.*

Abel, roi de Danemarck, étoit fils de VALDEMAR

II. & frere d'Eric VI. qui avoit succedé à la Couronne. Abel qui étoit le puîné, se persuada qu'il y devoit avoir part, & ayant gagné quelques seditieux qui tuerent le malheureux Eric, il se mit sur le trône l'an 1250. mais il ne joüit pas long-tems de son parricide & de son usurpation; car deux ans après il fut tué par des paysans en la guerre de Frise. On dit que le lieu où l'on l'enterra, étoit toutes les nuits couvert de spectres. * Krantz, *l.* 7. *c.* 21. Spond. *A. C.* 1250.

ABELA, Ville située au milieu de la tribu de Nephtali. Cette ville n'étoit pas tant illustre par ses fortifications, qui la rendoient imprenable, comme elle l'a été, pour avoir produit une femme qui la délivra d'un grand siége & de sa ruine, remit ses habitans dans les bonnes graces du roi, & la délivra du dernier malheur. Voici comment la chose arriva. David étant retourné victorieux de la bataille qu'il donna à son fils Absalon, & voyant les rebelles ou dissipés ou remis dans leur devoir, crut qu'il n'y avoit plus rien à apprehender, lorsqu'un nommé Seba, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, homme tres-dangereux & perfide, fit encore revolter les tribus contre ce prince, à la reserve de celle de Juda, sonna de la trompette, qui est le signal d'une guerre ouverte & declarée, & vint s'enfermer en cette ville, à dessein d'y faire perir l'armée royale. David, qui vit les suites pernicieuses que cette revolte pouvoit avoir, ne lui donna pas le tems de se fortifier, & le fit suivre de près par toutes les troupes, dont Joab étoit le general. Le siége fut mis devant Abela; & comme les habitans eurent refusé à Joab l'entrée de leur ville, ou de lui remettre le rebelle, il commença de faire le dégât dans la campagne, menaça de faire tout passer par le fil de l'épée, & de ne laisser pierre sur pierre dans cette grande ville, s'ils s'opiniâtroient à la défendre. Ces menaces auroient eu leur effet, si une femme de grand esprit, voyant le grand peril où les habitans s'étoient engagés par leur imprudence, & poussée de l'amour de sa patrie, ne fût montée sur la muraille, & n'eût demandé à la garde la plus avancée des assiégeans de leur faire parler à Joab. Ce general s'étant avancé, elle lui demanda pourquoi le roi employoit une puissante armée pour les détruire, lui qui ne devoit porter les armes que pour leur défense. Joab répondit que le roi n'en vouloit aux habitans que parce qu'ils donnoient retraite dans leur ville au rebelle Seba; & que si on vouloit le lui remettre entre les mains, il leveroit incontinent le siége, & les délivreroit de la misere où ils étoient réduits. Cette femme le supplia de se donner un peu de patience, & lui dit que dans un moment les choses tourneroient d'une autre maniere qu'il ne se promettoit. Ensuite étant retournée dans la ville, & ayant fait assembler les habitans, elle leur representa si bien le tort qu'ils se faisoient de proteger un traître contre le roi, & d'être à la veille de perir avec leurs femmes & leurs enfans pour l'amour d'un méchant homme, que même ils ne connoissoient pas, qu'enfin elle les porta à se saisir de la personne de Seba, & de lui couper la tête, qu'ils jetterent dans le camp de Joab, qui surpris & ravi tout ensemble de cette action, leva incontinent le siége. Ce fut l'an du monde 3013. & 1022. avant Jesus-Christ. * 2. *Rois* XX. Cette ville fut détruite vers l'an 3095. du monde, 940. avant Jesus-Christ, par Benadad roi de Syrie, fils de Tabermon, qui vint au secours d'Asa roi de Juda, contre Baasa roi d'Israël. *III. Rois* XV. 20.

ABELARD, *cherchez* ABAILARD.

ABELIENS ou ABELONIENS, secte d'heretiques, qui s'établirent d'abord proche d'Hippone en Afrique. Cette secte ne souffroit point que l'homme fût seul; il falloit qu'il eût une aide semblable à lui; mais il ne lui étoit pas permis de s'unir corporellement avec sa femme. Ces heretiques regloient le mariage sur le pied du paradis terrestre, prétendant qu'il n'y a eu entre Adam & Eve qu'une union du cœur. Ils se regloient aussi sur l'exemple d'Abel, qu'ils prétendoient avoir été marié sans neanmoins avoir jamais connu sa femme. C'étoit de lui que leur secte avoit pris son nom. Lorsqu'un homme & une femme étoient entrés dans leur secte, ils adoptoient deux enfans, un garçon & une fille, qui succedoient à leurs biens, & qui se marioient, à condition de ne point avoir d'enfans de leur mariage, mais d'en adopter deux qui fussent de different sexe. Ils ne manquoient pas de trouver de pauvres gens dans le voisinage qui leur fournissoient des enfans à adopter. Voilà ce que saint Augustin nous en apprend; & comme il est presque le seul qui en parle, il y a apparence que cette secte ne fut connuë qu'en peu d'endroits, & qu'elle ne dura pas long-tems. Saint Augustin dit que de son tems il n'y avoit plus personne de cette secte; que tous ceux qui en avoient suivi les erreurs s'étoient réünis à l'Eglise. On croit qu'elle commença sous l'empire d'Arcadius, & qu'elle finit sous celui de Theodose *le Jeune.* * August. *de hæres.* c. 87. Bayle, *dict. critiq.*

ABELIMATES, peuple d'Italie. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 11.

ABELLA, ville de la Campanie, selon Ptolomée & Strabon, que Virgile appelle Bella, *Æneid.* 7.

Et quos malifera despectant mœnia Bellæ.

& Silius Italicus, Abella,

Surrentum & pauper sulci Cerealis Abella.

Justin, *liv.* 20. dit que ceux d'Abelle & de Nole sont une colonie des Chalcidiens. Ambroise Leon qui a fait trois livres sur cette ville, qui étoit sa patrie, dit que les Grecs l'appelloient Ἄελλα, parce qu'elle étoit exposée aux coups de vent, & que les Latins, pour adoucir ce nom, y ont ajoûté un *b*. Ce *b* a été changé en *v*, & on l'appelle vulgairement *Avella*, d'où est venu le nom d'*Avelines*, selon Macrob. Saturnal. *l.* 3. *Voyez* AVELLA.

ABELLI, (Antoine) religieux de l'ordre de saint Dominique, & docteur en l'université de Paris dans le XVI. siecle, fut abbé de Notre-Dame de Livri en l'Aunoi, & confesseur de la reine Catherine de Medicis. Il fit imprimer à Paris en 1582. des sermons sur les lamentations de Jeremie, * *La Croix du Maine & du Verdier.* On trouve dans l'acte de serment que l'université prêta à Henri IV. l'an 1594. rapporté par M. de Launoi dans son histoire du college de Navarre, *tom.* 1. *ch.* 7. *p.* 372. un François Abelli, abbé d'Ivri, prédicateur & aumônier du roi, qui est different d'Abelli.

ABELLI, (Loüis) Parisien, docteur en theologie, mais non de la faculté de Paris, évêque & comte de Rhodez, fut nommé à cet évêché, lorsque M. de Perefixe passa à l'archevêché de Paris. Il le quitta pour venir finir ses jours à saint Lazare, où il mourut le 4. d'Octobre 1691. âgé de 88. ans. Il a composé une theologie sous le titre de *Medulla theologica*, des *meditations*, *la vie de M. Vincent de Paul*, instituteur & premier superieur general des Peres de la Mission dits de S. Lazare; un livre sur les principes de la morale chrétienne; un autre sur les heresies; un sur les traditions de l'église; & un autre touchant le culte de la Vierge. * *Memoires du tems.*

Ce dernier livre contenoit des maximes sur le culte de la Vierge, bien contraires à celles de l'auteur des Avis salutaires de la sainte Vierge à ses devots indiscrets, que cet évêque combattoit, & qui fut soûtenu par M. de Choiseüil du Plessis-Pralin, évêque de Tournay. La theologie d'Abelli est fort superficielle, & il y a suivi des maximes relâchées sur la probabilité, sur l'amour de Dieu & sur la penitence. Il étoit fort opposé aux Jansenistes, & se declare contre eux dans la vie de M. Vincent.

ABELLINAS, *Abellina Vallis*, grande & belle vallée de la Syrie, est située entre les montagnes du Liban & de l'Antiliban, est arrosée par la riviere de Farfar, & renferme la celebre ville de Damas. * Baudrand.

ABELLINATES, nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent surnommés *Marses*, les autres *Protropes*, aux environs de la Poüille.* Pline.

ABELLION, divinité dont il est fait mention dans quelques inscriptions trouvées en Aquitaine. Il est pro-

bable, que c'est un nom du soleil. Les peuples de Pamphylie, & les habitans de l'isle de Crete l'appelloient Abelion, si l'on en croit Hesichius: & c'est peut-être de là que vient le nom d'Apollon, qui dans les premiers tems étoit appellé Apellon par les Romains. * Vossius, *de idolol. lib.* 2. *c.* 17.

ABELLIUS, fils de *Romulus* & d'une Sabine nommée *Hersilie*. Son pere l'appella d'abord *Aollius*, à cause du grand amas de citoïens qu'il avoit fait, & son nom fut ensuite changé en celui d'*Abellius*. C'est l'opinion de Zenodote de Trezene, qui, à ce que nous dit Plutarque, n'est pas reçuë de tout le monde. D'autres disent qu'il fut fils d'Hostilius & de la même Hersilie. * Plutarque, *dans la vie de Romulus.*

ABELMAIN, dans les Paralipomenes, ou *Abelmea* dans saint Jerôme, *in locis hebraicis*, est une ville de la Palestine, entre Neapolis de Samarie, & Scythopolis de Galilée. Il est parlé *II. Paral. XVI.* d'un autre lieu de ce nom, dit autrement *Abelmaim*, dont Benadad Syrien se rendit maître pour le roi Asa, qui lui avoit donné le commandement de son armée. Il en est aussi fait mention *III. Reg. XV.*

ABELMEULA, ABELMAULA, ou ABELMEHULA, ville de la tribu de Manassé, auprès de laquelle Gedeon remporta une celebre victoire sur les Madianites. Il y a lieu de croire qu'elle étoit considerable, puisque Salomon en donna le gouvernement à un de ses favoris. C'étoit le lieu de la naissance du prophete Elisée, qui y fut oint par le prophete Elie, suivant l'ordre de Dieu. * *Judic.* 7. 25. *III. Reg.* 4. 12. & *cap.* 19. *v.* 16.

ABELOITES ou ABELONIENS, *cherchez* ABELIENS.

ABELSATIM, grande plaine dans la tribu de Ruben, où fut fait le quarante-quatriéme campement des Hebreux, qui s'y arrêterent pour pleurer la mort de Moïse; ceux de Ruben y bâtirent dans ce tems une ville qu'ils nommerent *Abela*. * *Nombres* XXXIII. 49.

ABEMERIC, roi de Spazin en Arabie, prit grand soin d'Isak fils de Monobaze & d'Helene, l'éleva, & lui donna sa fille la princesse Samachoa en mariage, avec une belle province de son royaume pour sa dot. * Josephe, *liv. XX. ch.* 2. *des antiquités.*

ABEN-BOHEN, c'est-à dire, *pierre du poûce*, nom que les Israëlites de la tribu de Ruben donnerent à la borne qui les separoit de ceux de la tribu de Juda. C'étoit une grande pierre qui avoit la forme d'un four, & qui paroissoit être de marbre. Elle étoit placée vers l'orient, sur le grand chemin qui menoit à l'Adonis, riviere de Phoenicie. * Bridenbach. *itiner.* 6. Hieron. *de locis Hebr.* Andr. Masius, *in Judic. c.* 5.

ABENCHAMOT, capitaine Arabe, & commandant d'un *aduard* ou bourg dans la Mauritanie, se distingua souvent par sa valeur, au commencement du XVI. siecle contre les Portugais. Dans une occasion où l'un de leurs chefs appellé Nugno Fernand d'Atoye avoit pillé l'aduard d'Abenchamot, & emmenoit prisonniere une de ses femmes; ce brave Maure rassembla quelques-uns des siens, poursuivit les Portugais de près, & les harcelant à tout moment, jusqu'à porter sa lance dans leurs escadrons, consoloit sa femme, en lui promettant de la tirer de leurs mains. Mais elle, demandant permission aux soldats qui la gardoient, de » parler à son mari: Cavalier, qui t'estimes si brave, » lui dit-elle, souviens-toi de ce que tu m'as promis » tant de fois, lorsque tu me contois ton amour, dé- » livre-moi, ou meurs en ma faveur, & je suivrai ton » destin; mais il y a grande difference entre promettre » & tenir. A ces mots Abenchamot, branlant une lan- » ce qu'il portoit, Yoto, lui dit-il, (car c'est ainsi » qu'on nommoit la belle Maure) je n'ai jamais rien » promis que je n'aye executé, & je ne changerai ja- » mais; le jour est encore grand, la victoire est en la » main de Dieu, & la force en ce bras. La Maure de- » sesperée de ces paroles, prend de la poussiere, la » jette en l'air, & lui répond: Tout ce que tu dis » là, n'est que du vent, il n'y a plus d'Yoto pour » toi. Alors Abenchamot déchaussant un de ses souliers, le lui jetta pour gage, & retourna vers ses gens pour les encourager au combat. Animés par ses nouvelles remontrances, ils fondent sur l'arriere-garde des Chrétiens, les obligent plus d'une fois à tourner face, & engagent une furieuse escarmouche. Nugno, chef des Portugais, pressé par la chaleur qui étoit grande, avoit detaché son hausse-col; Abenchamot qui l'observoit, prend son tems, & lui lance dans le gosier un javelot, dont il tomba mort. Les Portugais retirerent aussi-tôt le corps de leur general; & pendant qu'ils disputerent entre eux à qui lui succ.deroit, Abenchamot profitant de leur division, enfonce leur escadron, délivre sa chere Yoto, tuë les plus braves des ennemis, & en emmene grand nombre d'autres prisonniers. Cette action de valeur fit grand bruit dans le pays, & fut suivie de plusieurs autres semblables pendant quelques années, jusqu'à ce que les Maures de Fez tuerent le vaillant Abenchamot d'un coup de javelot. Son corps fut porté à sa femme, qui se laissa mourir de faim & de regret, & qui fut mise avec lui dans un même tombeau. Ce brave homme mourut environ l'an 1524. de Jesus-Christ & de l'Hegire 931. * Diego Torrez, *hist. des Cherifs*, *ch.* 20. 21. & 31.

ABEN-EL-HACH, Arabe de Damas, fut élevé sur le trône de Cordouë par les Arabes ses compagnons, qui s'étant revoltez, pendirent Alcataran, souverain legitime de Cordouë. Il défit ensuite les enfans de son predecesseur, qui venoient de Narbonne pour venger la mort de leur pere. Aben-el-hach mourut lui-même de fatigue, ou de poison, après avoir regné six mois dans le XIV. siecle. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ABENEPH, historien Arabe, a écrit un livre des mysteres des Egyptiens, dans lequel il prétend montrer que les Hebreux en ont reçu une partie de ces peuples. * Athanase Kircher fait souvent mention de cet auteur dans son *Oedipus Ægyptiacus*, principalement *tom. I. syntag.* 4. *pag.* 249.

ABEN-EZER ou EBEN-EZER, lieu de la Palestine, entre Maspha & Sen, est celebre par la victoire que les Philistins remporterent sur les Israëlites, lorsque ces ennemis du peuple de Dieu prirent l'arche. Ils furent depuis eux-mêmes battus, & le lieu de leur défaite fut appellé de ce nom, qui veut dire, *pierre de secours.* * *I. Reg.* 4.

ABEN-EZRA, fameux rabbin d'Espagne (dont le nom propre étoit Abraham) a merité d'être surnommé *le Sage* par les Hebreux ses compatriotes. Il a composé de très-bons livres sur l'écriture, sur la grammaire, l'arithmetique, l'astronomie, & sur plusieurs autres sujets. Son stile est fort concis; ce qui a donné occasion de faire quelques livres nommés *Biurim* ou *Eclaircissemens*, pour expliquer ses commentaires sur l'écriture. Ces commentaires ont été imprimez dans les grandes bibles de Venise & de Bâle: & ceux qui en ont lû quelques exemplaires manuscrits, ont observé qu'il y a beaucoup de fautes dans les imprimés. Ses livres de grammaire ont été imprimés à Venise en 1546. avec ceux de quelqu'autres grammairiens. Le plus rare des livres d'Aben-Ezra, qui a aussi été imprimé à Venise, est intitulé, *Jesud mora*. Buxtorf témoigne ne l'avoir jamais vû; mais le pere Morin & M. Simon en ont vû des exemplaires manuscrits. Ce dernier dit que ce n'est pas un livre de grammaire, comme Buxtorf l'a crû; mais plûtôt un livre de theologie, dont le but est d'exhorter à l'étude du Talmud. Ce rabbin vivoit dans le XII. siecle, & mourut à Rhodes l'an 1174. âgé de 75. ans. On transporta ses os dans la terre-sainte. Il étoit excellent philosophe, astronome, medecin, poëte, cabaliste, & interprete de l'écriture. Ses commentaires sur la bible sont fort estimés. Il y avance neanmoins quelques sentimens que les critiques n'approuvent pas; il prétend que Moïse ne passa pas au travers de la mer rouge, mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau etoit basse, afin que Pharaon fut submergé. Il n'est pas difficile de voir que cette conjecture n'a aucun fondement dans l'écriture, & qu'elle est contraire aux termes dont Moïse s'est servi pour nous rapporter ce miracle.

Genebrard. *in chron.* Sixt. Sen. *bibl. sacr. l.* 4. Buxtorf. *de abb. Elv.* M. Simon, *hist. crit.* le P. Morin, *exerc. bibl.* nouvelle histoire des Juifs, ou suite de Josephe, depuis Jesus-Christ jusqu'à present.

ABEN-HUMEYA, fut élû roi en Espagne par les Maures revoltés, sous le titre de roi de Grenade & de Cordouë. Il s'appelloit auparavant *Ferdinand de Valor*, & avoit pris ce nom d'un village où il habitoit, dans la montagne d'Alpuxara; d'ailleurs il étoit estimé parmi les siens le premier en biens & en naissance. Il n'avoit que 25. ans, & étoit courageux, hardi & capable de soûtenir cette dignité, moins toutefois par ses mœurs que par son audace. Après qu'il eut renoncé à son baptême, son élection se fit avec toutes les ceremonies qui sont observées par les Maures. D'abord il se cacha, courant de part & d'autre; mais enfin il parut, & marcha avec une pompe royale. Il épousa trois femmes, & commença la guerre avec assez d'ardeur. Ses entreprises lui réüssirent en diverses occasions, il eut du pire dans les autres; mais enfin ayant perdu Aben-Xauhar, qui étoit son cousin, il se vit entraîner dans d'étranges embarras, par la jalousie des siens. Un certain Diego Aguazil resolut de le faire perir, non qu'il eût été gagné par la recompense que les Espagnols promettoient à ceux qui l'assassineroient; mais parce qu'il ne le pouvoit souffrir pour rival dans l'amour d'une femme de condition, qu'ils aimoient l'un & l'autre. Ce Diego supposa des lettres, comme si elles avoient été écrites par Aben-Humeya, dans le dessein de faire égorger les Turcs qui étoient dans ses troupes. Abdalla-Aben-Abo, qui les reçut, le vint surprendre, & le fit étrangler. Aben-Humeya désavoüa les faits dont on l'accusoit; & comme il se vit près de sa fin, il protesta qu'il mouroit Chrétien, & qu'il n'avoit jamais eu dessein de se faire Maure, mais seulement d'accepter la qualité de roi, pour se venger des Espagnols. Ce fut en l'an 1570. de J. C. & 978. de l'hegire. * Marmol, *de l'Afrique.*

ABEN-HUT, Maure tres-sçavant, & des principaux du pays de Grenade, s'étant rendu maître de Cordouë, d'Almerie, & des plus fortes villes de ce royaume, chassa les Almohades, fut élû roi en leur place, & se fit appeller *Reformateur de la loi de Mahomet.* Il fut depuis tué par un des siens, faisant la guerre aux Chrétiens, l'an 1234. de Jesus-Christ, & 632. de l'hegire. * Marmol, *l.* 2 *c.* 38.

ABEN-JOSEPH, de la race des Beni-merins en Afrique, usurpa le royaume de Fez & de Maroc sur les Almohades, après avoir vaincu Mahamet Budobus, & étendit ensuite ses conquêtes dans toute la Mauritanie. Il se fit appeller roi de Fez, qu'il choisit pour capitale au lieu de Maroc; & prit encore le nom de Mulei Chec, c'est-à-dire, *maître & seigneur*, ou *roi ancien.* L'an 1275. Aben-Joseph entra en Espagne avec dix-sept mille chevaux, & plus de cinquante mille hommes de pied, & se rendit maître de Tarife & d'Algezire; puis il repassa en Afrique. Il fit encore plusieurs autres expeditions en Espagne contre les Chrétiens, ou contre les Maures revoltés, jusqu'en l'année 1285. de Jesus-Christ, & 684. de l'hegire. Il y mourut, laissant pour successeur son fils *Abu-Sayd.* * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ABEN-ISMAEL, roi de Grenade, se rendit tributaire du roi de Castille; mais après sa mort, arrivée en 1465. de Jesus-Christ, & 870. de l'hegire, son fils Muley Albohacen rompit la paix: ce qui fut cause de la ruine des Maures: car Ferdinand prit la ville de Grenade en 1492. & mit ainsi fin à la domination de ces infideles en Espagne. * Davity.

ABEN-MAHAMET, fameux Arabe, se fit roi de Cordouë, de Tolede & de Baëça, l'an 1212. de Jesus-Christ, & 609. de l'hegire. Il s'opposa courageusement à tous ceux qui voulurent lui disputer cette couronne, & qui s'opposoient aux Almohades, dont il soûtenoit le parti. * Marmol, *l.* 2. *c.* 38.

ABEN-MELLER, sçavant rabbin, a enseigné le sens grammatical de l'écriture, dans un commentaire sur toute la bible. C'est un petit *in folio*, intitulé, *Michlal jophi*, c'est-à-dire, *la perfection de la beauté.* Il renferme les interpretations litterales & grammaticales des rabbins Juda, Jona, Kimhi, & de quelques autres; mais principalement celle du rabbin David Kimhi, dont il rapporte le plus souvent les mots. Il y en a deux éditions; la premiere à Constantinople, & la seconde en Hollande. Cette derniere est la meilleure, à cause de quelques remarques d'Aben-Dana qu'on y a ajoûtées. * M. Simon, *hist. crit.*

ABEN-NEDIN, auteur Arabe, qui a fait un ouvrage de la vie des philosophes de sa nation, dont il allegue fidelement les écrits. Ce que le pere Mersenne a observé *dans la préface des chroniques d'Apollonius.*

ABENOW, *cherchez* ABNOVE, montagne d'Allemagne.

ABENST, en latin *Ampla*, petite riviere de la Baviere, qui baigne la ville d'Abensperg, & se décharge peu à peu dans le Danube. * Baudrand.

ABEN-TAAMON, prince de la famille d'Abdalla VI. calife de la race d'Ommas, qu'Abdulmalic fit mourir, passa en Afrique, pour éviter la colere de ce calife, qui faisoit main basse sur toutes les personnes de sa famille. Etant arrivé en la Mauritanie Tingitane, il fut élevé sur le trône, à cause de sa naissance & de son merite, vers l'an de Jesus-Christ 689. & 70. de l'hegire. Il eut de grandes guerres contre les Romains & les Gots, qui tenoient la côte de Barbarie. Après plusieurs victoires, il se fit appeller Amir-el-Moselemin, pour braver les califes d'Arabie. On croit qu'il fit bâtir la ville de Maroc; mais les Arabes disent le contraire. * Marmol, *l.* 2. *c.* 9.

ABEN-TESPHIN, *voyez* ABU-TECHIFIEN.

ABEN TIBBON, fameux rabbin du XIV. siecle, dit autrement *R. Moyse Aben Tibbon*, selon Ganz *in Zemach. David, pag.* 142. traduisit Euclide d'arabe en hebreu. Il composa aussi une physique hebraïque, qu'il intitula *l'Esprit de grace.* On dit qu'il étoit né en Espagne, & qu'il mourut à Rhodes en 1190. ou 1217. * Georg. Matt. Konig. *biblioth. vetus & nova.* Sixt. Senens. *lib. IV. bibl.* Genebrard. *in chron.* Buxtorf. *de Ab. Elv. pag.* 34.

ABENVIRGÆ, rabbin, auteur des tables astronomiques. * Vossius, *de mathematicis*, *c.* 25. §. 50.

ABEN-XAUHAR, est un de ces malheureux Morisques d'Espagne, qui se revolterent dans le XVI. siecle, & renierent leur baptême pour relever la secte de Mahomet. Il fut un des premiers qui conseilla aux Morisques de prendre les armes, & il le fit avec plus d'ardeur que les autres. On voulut le faire roi de Grenade; quelques-uns même l'avoient déja reconnu: mais il aima mieux faire donner cette qualité à son cousin Ferdinand de Valor, qu'on nomma Aben-Humeya. Aben-Xauhar fut son lieutenant general; mais n'étant pas satisfait de la conduite du nouveau roi, il mourut ou de maladie ou de déplaisir, l'an 1569. de J. C. & de l'hegire 977. * Thuan. *hist. l.* 48.

ABEN-ZOAR, *cherchez* AVEN-ZOAR.

ABEONE & ADEONE, nom de deux divinités que les païens avoient en grande veneration, parce qu'elles présidoient aux voyages. * S. Augustin. *de civit. Dei*, *lib.* 4. *&* 7.

ABER ou HABER, Cinéen, descendu d'Abab, allié de Moïse. Il s'étoit separé des autres Cinéens, & s'étoit campé jusqu'à la vallée appellée Sennim, près de Cedis. Ce fut sa femme Jaël qui tua Sizara, de l'armée de Jabin, roi d'Azor, en lui perçant la tête d'un clou. * *Judic.* 4.

ABERAVON, bourg du comté de Glamorgham en Angleterre. Il est à huit lieuës de la ville de Cardiffe, du côté de l'occident, & près de l'embouchure de la riviere d'Avon, qui lui a donné son nom. * Baudrand.

ABERBROTOCK, qui, selon Buchanan, s'appelloit auparavant *Abrinca*, ville maritime d'Ecosse, entre l'embouchure du Tay & celle de la riviere qu'on nomme l'*Esk-Meridional.* * *Dict. Angl.*

ABERCE ou ABIRCE, évêque d'Hieraples en Phrygie, du tems de l'empereur Marc-Aurele, si l'on en croit Metaphraste. Son nom est celebre parmi les Grecs, qui en font la fête le 22. Octobre, & lui donnent la qualité d'ἰσαπόστολος, c'est-à-dire, *égal aux apôtres.* Mais

ſa vie compoſée par Metaphraſte eſt ſi pleine de fables ridicules, que Baronius a été obligé de la condamner, ainſi l'on ne peut y ajoûter foi. On le met entre Papias & Apollinaire, tous deux évêques d'Hieraples; mais il eſt fait mention dans ſes actes d'un ſecond Aberce ſon ſucceſſeur. Cependant il eſt difficile de trouver un tems aſſez conſiderable entre Papias & Apollinaire, pour y placer ces deux évêques; & tout ce qu'on dit d'Aberce n'étant fondé que ſur des actes manifeſtement ſuppoſés, ne merite aucune croyance. Il eſt parlé dans Euſebe d'un Avircius Marcellus, à qui un auteur anonyme adreſſe un livre contre la ſecte des Montaniſtes; mais on ne ſçait rien davantage de cet Avirce ou Abirce, & ce n'eſt que par une ſimple conjecture qu'on le croit le même que ſaint Aberce évêque d'Hieraples. Si cela étoit, il faudroit qu'il eût ſuccedé à Apollinaire; car ce dernier a écrit contre les Montaniſtes, dans le tems de la naiſſance de cette hereſie: au lieu que l'auteur anonyme qui a écrit par ordre d'Avirce Marcelle, n'a compoſé ſon livre qu'après la mort de Montan & de Maximille. * Euſebe, *l.* 5. *c.* 16. & les notes de Valois. Les menologes des Grecs. La vie de ſaint Aberce, dans Lipoman. Surius. La même vie donnée par Halloix. Baronius, *ad ann.* 163. Allatius, *de Simeonibus.* Tillemont, *tom.* 2. *des memoires pour l'hiſt. eccleſiaſt.* Baillet, *vies des ſaints.*

ABERCOBAD, ville de la province d'Arragian, ſituée entre le pays des Fars & d'Ahovaz, fut bâtie par Kaicobad premier roi de Perſe, de la race des Kaïanides, dont elle porte le nom. Le mot Perſien *Aber* ſignifie *au-deſſus*, marque qu'elle eſt ſituée ſur une montagne, de même que les autres villes, dont le nom commence par *Aber.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABERCONWEY, qu'on appelle auſſi *Conwey*, en latin *Aberconovium*, petite ville ou bon bourg d'Angleterre, eſt dans le comté de Carnavan, province de la principauté de Galles. Il eſt ſitué à l'embouchure du Conwey, dont il a pris ſon nom. On aſſure qu'il a été bâti des ruines de l'ancienne *Conovium*, cité des Ordovices, de laquelle il reſte encore un petit village nommé *Caerhean*, environ à une lieuë & demie d'Aberconwey, & ſur la même riviere. * Baudrand.

ABERCOUH ou ABERCOUEH, ville de l'Iraque Perſienne, dont le nom ſignifie chez les Perſans *le ſommet d'une montagne.* Elle commande une campagne, qui paſſe pour la plus fertile & la plus riche de toute la Perſe, & qui s'étend juſqu'au territoire d'Iſtekhar, que l'on croit communément être l'ancienne Perſepolis. On compte d'Abercouh juſqu'à Iſpahan vingt paraſanges, qui font quatre-vingts mille pas. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABERDON, ville d'Ecoſſe, avec évêché, qui y fut transferé de Murtlac en 1100. & avec univerſité fondée en 1480. par le roi Alexandre II. Cette ville appellée en latin *Aberdonia*, *Aberdonium*, ou *Aberdona*; & en Ecoſſois *Aberdéen*, ſe peut conſiderer diviſée en vieille & nouvelle. La premiere, nommée *Old Aberdéen*, eſt ſituée à l'embouchure de la Done, & n'eſt éloignée que de mille pas de la nouvelle, ou *New Aberdéen*, qui eſt ſur la Dée, & eſt plus marchande que l'autre. L'ancienne Aberdéen eſt le ſiege de l'univerſité & de l'evêché, ſuffragant de l'archevêché de ſaint André. * Boëtius, *hiſt. Scot.* Ortelius. Baudrand. M. Bayle, *diction. crit que.*

ABERDORE & ABIRDOUR, en latin *Aberdura*, bourg ou petite ville du royaume d'Ecoſſe, dans le comté de Buquam ou Bucham, ſur la côte, à onze ou douze lieuës de la vieille Aberdone du côté du nord. * Baudrand.

ABERDORE, autrement ABIRDOUR & ABYRDOUR, en latin *Aberdura*, bourg du royaume d'Ecoſſe, dans le comté de Fife ſur le golfe d'Edimbourg, à l'occident ſeptentrional de cette ville. * Baudrand.

ABERGEVENNI & ABERGENY, en latin *Abergevennium*, *Abergenium*, bourg de la principauté de Galles en Angleterre. Il eſt dans le comté de Monmouth, ſur la riviere d'Uſke, entre la ville de Brecknock & celle de Caerlion, environ à cinq lieuës de la premiere, & à trois de la derniere. Il a été appellé *Gobanium*, par les Silures ſes anciens habitans. * Baudrand.

ABERISTIWITH, en latin *Aberiſtuvium*, bourg de la principauté de Galles en Angleterre. Il eſt dans le comté de Cardigan, à l'embouchure de la riviere d'Iſtwith dans la mer d'Irlande. * Baudrand.

ABERNETHY, *Abernathum* & *Abernatea*, ville de l'Ecoſſe meridionale, dans la province de Strath-Erne. Elle a été autrefois capitale des Pictes, avec un évêché, que le roi Canut ou Kenner fit transferer à ſaint André, *voyez* S. André. Boëtius, *l.* 2. *hiſt. Scot.* Camden. *deſcript. magn. Britan.* Le Mire, *geograph. eccleſ. &c.*

ABES ou EBETS, ville de la tribu d'Iſſachar, dont il eſt parlé dans le livre de Joſué, *chap.* 19. *verſ.* 20.

ABESKOUN & ABKOUN ou ABGOUN, iſle de la mer Caſpienne, qui n'eſt éloignée de la ville d'Eſterabad que de trois paraſanges, dans laquelle il y a une ville & une riviere qui portent le même nom, ſelon Ebn-Caſſem. Quelques-uns veulent que l'iſle ſoit ſituée à l'embouchure de la riviere qui porte le nom d'*Abés* & d *Abeskoun.* Ce fut dans cette iſle que le malheureux prince Mohammed Sultan de Khouarezme ſe retira, & mourut après ſa déroute. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABESSALON ou ABSALOM, ambaſſadeur de Judas Machabée vers Lyſias general des armées d'Antiochus *Eupator*, l'an du monde 3861. * 2. *Machabées* XI. 17.

ABETHARIM, qui eſt traduit dans les verſions grecques d'Aquila & de Symmaque, & dans notre vulgate, *le chemin des eſpions*, par lequel les Iſraëlites étoient entrés dans les terres d'Arad, roi des Chananéens, eſt ſelon ſaint Jerôme, le nom du lieu où ce roi vint à leur rencontre, & où il fut défait. Le même lieu fut depuis cela appellé *Orma*, c'eſt-à-dire, *anathême.* Les Septante ont auſſi pris ce mot pour le nom propre, & ont traduit Atharim. * *Num.* 21. *v.* 1. Hieron. *de locis hebr.*

ABEX, (la côte d') en latin *Abexia Ora*, pays de la haute Ethiopie en Afrique, s'étend beaucoup le long de la mer rouge, qui la borne au levant. Elle a l'Abiſſinie & la Nubie au couchant, l'Egypte au nord, & la côte d'Ajan au midi. On la diviſe en deux parties; la *ſuperieure*, qui eſt au ſeptentrion, porte le nom de *Beglerbey d'Habeleth*, & dépend de l'empire du Turc. Ses principales villes ſont Ercoco & Suaquem, qui en eſt la capitale & le ſiege du gouverneur. Elle eſt fort ſablonneuſe, manque d'eau, & eſt par conſequent peu fertile. L'*inferieure*, qui eſt le royaume de Dancali, l'eſt beaucoup plus. Elle eſt poſſedée par les Maures. Les villes de Degibeldara & de Degibelcora en ſont les lieux principaux. Ce pays eſt une partie de l'ancienne Troglotide, & ſes habitans ſuivent la religion mahometane. * Baudrand.

ABGAR ou ACBARE, AGBARE, ABGARE, ABAGARE, ou AUGARE, nom, ou plûtôt titre commun à pluſieurs rois d'Edeſſe, Arabes d'origine. Quoiqu'on liſe *Abgare* dans quelques médailles, on devroit neanmoins préferer la prononciation du terme *Agbar*, parce que c'eſt le ſon du mot arabe, qui ſignifie *tres-puiſſant*; auſſi lit-on dans les manuſcrits les plus correcits *Agbar*; mais l'uſage contraire ſemble avoir prévalu. Il y a eu pluſieurs princes de ce nom qui ont regné, non ſeulement à Edeſſe, ville de l'Oſrhoëne, dans la Meſopotamie, mais encore ſur quelques tribus ou nations des Arabes.

ABGARE, roi des Arabes, fut cauſe par ſa perfidie, de la défaite du celebre Craſſus, dans la guerre contre les Parthes, l'an du monde 3983. & avant J. C. 52. Il avoit été allié des Romains ſous Pompée; & dans la ſuite il trouva l'art de ſe mettre parfaitement bien dans l'eſprit de Craſſus, tant par les empreſſemens d'un zele affecté, que par ſa facilité à lui fournir des ſecours d'argent; mais il n'entra dans la confidence de ce general que pour reveler aux Parthes ſes deſſeins les plus ſecrets. Il eut encore l'adreſſe de faire improuver à Craſſus les conſeils ſalutaires que lui donnoient d'un côté

côté le questeur Cassius, & de l'autre Artabaze roi d'Armenie. Enfin, lorsqu'il eut engagé l'armée Romaine dans des lieux desavantageux, craignant de voir sa trahison découverte, il prit les devants, & se retira parmi les Parthes, sous prétexte, de vouloir reconnoitre & insulter leur armée. Ce prince est nommé par Plutarque *Achare*, dans quelques manuscrits, quoique dans la plûpart on lise *Ariamnes*. Les manuscrits de Sextus Rufus ne varient pas moins au sujet du nom de ce prince; mais dans quelques-uns, aussi-bien que dans Appien & Dion, il est appellé *Abgare* ou *Achare*. * Plutarch. *in Crasso*. Sextus Rufus, *in breviar*. Dio, *lib*. 40. Appian. *in parthic*. Procop. *bell. persic. lib*. 2. *Cherchez* CRASSUS.

ABGARE, roi des Arabes, & souverain d'Edesse, fils d'Ucanie ou d'Ucame, est peut-être le même que Josephe nomme Abia, & est sans doute celui que Procope dit avoir été cheri de l'empereur Auguste, qui le retint à sa cour à force de caresses. Eusebe rapporte que ce prince instruit des prodiges que Jesus-Christ operoit dans la Judée, eut recours à lui pour être guéri d'une maladie fâcheuse, dont il étoit tourmenté. C'étoit de la goutte, selon Procope, & de la lépre, selon les nouveaux Grecs. Il lui écrivit en ces termes:

ABGARE ROI D'EDESSE,

A Jesus, *Sauveur plein de bonté, qui paroit à Jerusalem*,

SALUT.

On m'a raconté les merveilles & les cures admirables que vous faites, guérissant les malades sans herbes ni medecines: le bruit est que vous rendez la vûë aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux & les estropiez, que vous nettoyez les lépreux, que vous chassez les diables & les esprits malins, que vous remettez en santé ceux qui ont de longues & incurables maladies, & que vous redonnez la vie aux morts. Entendant cela de vous, je crois que vous êtes Dieu, qui avez voulu descendre du ciel, ou que vous êtes le Fils de Dieu, qui operez ces choses si miraculeuses. C'est pourquoi j'ai osé vous écrire cette lettre, & vous supplier affectueusement de prendre la peine de me venir voir, & de me guerir d'une douleur qui me tourmente cruellement. J'ai sçu que les Juifs vous persecutent, qu'ils murmurent de vos prodiges, & tâchent de vous faire perir. J'ai ici une ville qui est belle & commode; encore qu'elle soit petite, elle suffira pour tout ce qui vous sera necessaire.

Jesus-Christ retenu dans la Judée par la necessité d'y accomplir les mysteres pour lesquels il avoit été envoyé, fit cette réponse par écrit au roi Abgare.

Vous êtes heureux, Abgare, de croire en moi sans m'avoir vû; car c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vû ne croiront point en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vû croyent & reçoivent la vie. *Quant à ce que vous me priez de vous aller trouver, il faut que j'accomplisse ici toutes les choses pour lesquelles je suis envoyé, & qu'ensuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y serai retourné, je vous envoyerai un de mes disciples, afin qu'il vous guerisse de votre incommodité, & qu'il vous donne la vie, à vous, & à ceux qui sont avec vous.*

Abgare ne fut pas long-tems sans voir l'accomplissement de la promesse que Jesus-Christ lui avoit faite. Saint Thomas lui envoya saint Thadée, non celui des douze apôtres, qui est aussi appellé Jude, mais l'un des septante disciples. Dès qu'il fut arrivé à Edesse il se logea chez un particulier nommé Tobie, où sa reputation éclata bientôt, par un si grand nombre de miracles, qu'elle parvint jusqu'aux oreilles du roi, qui lui demanda s'il étoit le disciple promis. Thadée lui répondit que oüi, & lui dit qu'il venoit pour recompenser la foi que ce prince avoit euë en Jesus-Christ; à quoi le roi répliqua dans les premiers mouvemens de son zele, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que sans les Romains il eût voulu tailler en pieces les Juifs qui l'avoient crucifié. Après cette profession de foi, saint Thadée guérit le prince, en lui imposant les mains; & ce miracle; aussi-bien que les autres qu'il opera, disposa tellement les habitans d'Edesse à recevoir la doctrine de Jesus-Christ, qu'ils l'embrasserent dès qu'elle leur eut été annoncée par saint Thadée, & qu'ils la retinrent depuis très-constamment.

Voilà les principales circonstances de la conversion d'Abgare, qu'Eusebe de Cesarée dit être tirées des archives de l'église d'Edesse, & dont il a crû devoir enrichir son histoire ecclesiastique. Quant au tems auquel Thadée fut envoyé à Edesse, il est assez difficile de le determiner. L'édition d'Eusebe faite à Geneve, *pag*. 25. & la traduction de Musculus, *pag*. 15. aussi-bien que la traduction de Rufin, *pag*. 17. placent cette mission sous l'an 43. date qui devoit marquer les années du regne d'Abgare, puisqu'il paroit que c'étoit celle des registres d'Eusebe; mais M. de Valois dit que les manuscrits portent l'an 340. & non 43. calcul qui forme une difficulté que nous developperons plus bas.

Quoique l'autorité d'Eusebe soit d'un grand poids, & que saint Ephrem ait reçu cette histoire après lui, en quoi ils ont été suivis par le comte Darius dans une épitre à saint Augustin, par Theodore Studite dans une autre au pape Pascal, par Cedrene, Procope, S. Jean de Damas, Evagre, & par le pape Adrien dans une épitre à Charlemagne; quelques modernes n'ont pas laissé d'attaquer la réponse de Jesus-Christ à Abgare, & l'histoire de sa conversion. Tels sont Casaubon, auquel Gretser a répondu; & après lui le pere Alexandre & M. du Pin, que M. de Tillemont a refutés. Les objections du pere Alexandre sur la lettre de Jesus-Christ sont, 1. Que si cette lettre étoit veritable, elle eût été reçuë dans l'église comme canonique; au lieu que dans le concile de Rome sous le pape Gelase, elle a été mise entre les écrits apocryphes. M. de Tillemont, qui avouë que cette difficulté est très-considerable, y répond neanmoins, en disant que l'église, qui n'a reçu cette lettre que par une voye purement humaine, comme tirée des archives d'Edesse, n'a pas cru devoir la ranger au nombre des écritures sacrées & canoniques, & que par cette raison elle l'a declarée apocryphe, mais non fausse. Quant à la seconde difficulté, qui roule sur ce que ces paroles de la réponse où il est dit, *c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vû, ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vû, croyent & reçoivent la vie*, ne se trouvent nulle part dans l'écriture, & ne peuvent regarder que les paroles de Jesus-Christ à saint Thomas, prononcées depuis sa resurrection: *Heureux ceux qui n'ont point vû, & qui ont cru*: citation d'où l'on pourroit conclure que cette lettre est supposée. M. de Tillemont fait remarquer au pere Alexandre, & à M. du Pin après lui, que les paroles contestées dans la réponse de Jesus-Christ contiennent manifestement le sens de plusieurs propheties, telles que sont celles d'Isaïe, *chap*. 52. *v*. 15. & *chap*. 65. *v*. 1. & 2. Les autres difficultés formées par le pere Alexandre sont moins considerables. *On n'a pas objecté*, dit-il, *cette épitre aux Ariens, est-ce qu'on la croyoit fausse?* Non, puisqu'Eusebe lui-même l'a autorisée; mais outre qu'elle n'a rien qui prouve la nature divine de Jesus-Christ, où s'engageroit-on, si l'on vouloit rendre compte de cette ômission & de mille autres de cette nature? Enfin le pere Alexandre remarque que saint Augustin & saint Thomas après lui, ont soûtenu que Jesus-Christ n'avoit rien écrit, & que saint Jerôme n'a point parlé d'Abgare dans son traité des écrivains illustres. Mais, pour ce qui regarde les écrits de Jesus-Christ, qui peut assurer que S. Augustin & S. Thomas eussent pour lors en vûë la réponse du Sauveur? & quand même ils l'auroient euë, auroient-ils dû changer de sentiment, puisque cette lettre n'a point de rang entre les écritures sacrées, & que d'ailleurs elle ne contient ni dogmes, ni témoignages de la divinité de Jesus-Christ? Quant à l'objection tirée de saint Jerôme, on ne doit pas être surpris que ce pere n'ait pas compté le roi Abgare entre les écrivains ecclesiastiques pour une lettre de quelques lignes seulement: au contraire il y auroit lieu

d'être surpris, s'il en eût fait mention.

Venons à M. du Pin. Il abandonne tous les argumens du pere Alexandre, hors le second, auquel on a répondu. Le dernier de ceux qu'il forme sur la mission de saint Thadée, est celui qui merite le plus d'attention. *Il est marqué*, dit-il, *à la fin des actes de la ville d'Edesse, que cette histoire étoit arrivée l'an 430. des Edesseniens; or cette année 430. est la 15. de Tibere, en laquelle les anciens ont crû que Jesus-Christ étoit mort & ressuscité, & il faudroit dire, suivant cette époque, que cela arriva aussi-tôt après la resurrection de Jesus-Christ, & qu'ainsi Abgare & plusieurs autres gentils d'Edesse ont reçu l'Evangile avant Corneille; ce qui est manifestement contraire aux actes des apôtres, & par consequent il est comme asseuré que cette histoire est fausse, & que ces lettres sont supposées.* Cette date de 430. s'est glissée sans doute par une faute d'impression dans l'objection de M. du Pin, au lieu de 340. qui est la veritable. M. de Tillemont convient avec lui qu'il est hors d'apparence que cette histoire soit arrivée l'an 340. des Edesseniens; ce qui supposeroit que Jesus-Christ est mort la vingt-neuviéme année de l'ére chrétienne, contre l'opinion generalement reçuë. Aussi, sans s'attacher à soûtenir ce calcul, il conjecture qu'il faut lire la 43. année, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, ou bien qu'il s'est glissé quelque erreur de chifre dans le nombre 340. au lieu duquel il faut lire 346. ou 347. conjecture d'autant plus vraisemblable, qu'Eusebe, qui étoit habile chronologiste, n'a pas laissé d'autoriser cette histoire, malgré la difficulté de cette date qu'il ne pouvoit ignorer, puisqu'il a connu l'ére d'Edesse, & qu'il l'a même citée au sujet de l'heresie des Manichéens. Les autres objections de M. du Pin paroissent bien moins difficiles à resoudre. *Qui peut s'imaginer*, dit-il, *que le roi d'Edesse, sur le simple recit qu'on lui avoit fait des miracles de Jesus-Christ, soit d'abord persuadé de sa divinité?* Mais en verité est-ce une chose impossible qu'Abgare instruit par la renommée des merveilles éclatantes de la vie de Jesus-Christ, ait crû en lui, lorsque les demons même publioient qu'il étoit le fils de Dieu? Prétend-t'on ainsi borner le pouvoir de la grace sur les cœurs, & l'effet de ces paroles prononcées par Jesus-Christ lui-même: *Heureux ceux qui n'ont point vû, & qui ont crû? Enfin quelle extravagance*, poursuit M. du Pin, *de faire dire à ce petit roi, qu'il eût fait la guerre aux Juifs sans la crainte des Romains?* Mais il n'y a rien de cela dans la lettre d'Abgare.

Ce sont là les réponses de M. de Tillemont aux conjectures alleguées par M. du Pin. On laisse à juger si elles levent entierement les difficultés proposées par le dernier. L'autorité d'Eusebe n'est pas à considerer sur cette histoire, car il est visible qu'il ne rapporte ce fait que sur la foi de quelques archives prétenduës de l'église d'Edesse: on sçait combien ces sortes de monumens sont sujets à caution dans des histoires de cette nature. Il est visible que ce qui est dit dans la lettre attribuée à Jesus-Christ, est une allusion aux paroles de Jesus-Christ à saint Thomas: *Heureux ceux qui n'ont point vû, & qui ont crû:* & il n'y a rien de semblable dans les deux passages d'Isaïe cités par M. de Tillemont; au contraire il y est marqué que ceux qui ne connoissoient pas le Seigneur, & qui ne le cherchoient pas, l'ont vû, & l'ont trouvé. La reforme de M. de Tillemont de la date de l'an 340. n'est fondée sur aucune autorité, & le texte d'Eusebe porte expressément 340. Ce ne peut être que pour accorder cette histoire avec l'évangile, que les traducteurs ont changé 340. en 43. Quelque bon chronologiste qu'ait été Eusebe, il se peut faire qu'il n'ait pas fait d'attention à l'anachronisme du memoire qui lui avoit été fourni. Ce que l'on fait écrire par Abgare à Jesus-Christ sur le simple recit qu'on lui avoit fait des miracles de Jesus-Christ: *Je suis persuadé que vous êtes Dieu, ou Fils de Dieu*, marque visiblement que c'est un Chrétien qui fait parler Abgare à peu près comme il parleroit lui-même; & il n'y a point d'apparence qu'un prince qui n'avoit point la connoissance du vrai Dieu, ait eu ces sentimens, & se soit servi de ces expressions. Quelque zele que pût avoir Abgare, quand Thadée le vint trouver, on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'affectation dans les paroles qu'on lui met en bouche, & qu'elles ne soient plûtôt de l'invention d'un conteur de fables, que l'expression naturelle des sentimens d'un prince.

Reste à parler d'une image que l'on prétend avoir été faite de la main de Dieu, & avoir été envoyée par Jesus-Christ au roi Abgare. Eusebe n'avoit rien trouvé sur cette image dans les actes de la ville d'Edesse, & il n'en fait aucune mention dans son histoire. Evagre est le premier qui en ait parlé, *l.* 4. *de son histoire*, *c.* 27. où il rapporte qu'Edesse étant assiégée par Cosrhoès, les assiégés porterent cette image sur les murs de leur ville, d'où elle opera un miracle, en mettant le feu au bois qui soûtenoit le rempart que les ennemis avoient élevé pour entrer dans la ville. Le P. Combefis nous a donné en grec un traité attribué à Constantin Porphyrogenete, dont l'auteur rapporte la translation de cette image à Constantinople sous l'empereur Romain Lacapene, mais c'est une piece pleine de fables, & qui n'est d'aucune autorité. Cependant les Grecs ont institué une fete en l'honneur de cette image. Le comte Darius dans sa lettre à saint Augustin, parlant de la lettre de Jesus-Christ à Abgare, dit que Notre-Seigneur lui avoit declaré que sa ville ne seroit jamais prise par ses ennemis, oracle que Procope prétendoit convaincre de faux dans son histoire. Evagre remarque qu'on ne lit point cela dans la lettre de Jesus-Christ à Abgare, quoique les Chrétiens le croyent communément, & que l'évenement ait fait voir la verité de cette prédiction: en quoi Evagre s'est trop avancé; car outre que cette ville est tombée sous la puissance des Sarasins, & sous celle des Turcs, elle avoit été prise & brûlée par les Romains dès l'an de J. C. 116. ou 117. sous l'empire de Trajan. * Josephe, *antiq. l.* 20. Eusebe, *hist. eccles. liv.* 1. *c.* 13. & *l.* 2. *c.* 1. Le comte Darius, *dans une épitre à S. Augustin, p.* 230. *edit. bened.* Procop. *de bello persic. l.* 2. *c.* 12. Dio, *l.* 68. N. Alexandr. *hist. eccles. c.* 1. M. du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des trois premiers siecles.* Tillemont, *memoir. eccl. tom.* 1.

ABGARE, roi des Arabes, & souverain d'Edesse, se joignit sous l'empire de Claude aux seigneurs Parthes, qui avoient député secretement à Rome pour avoir un roi. C. Cassius gouverneur de Syrie, conduisit par ordre du Senat, & mit entre leurs mains Meherdate fils de Vonone & petit-fils de Phraate. Abgare, qui favorisoit secretement le parti de Gotarze roi des Parthes, amusa quelque tems Meherdate à Edesse, ensuite de quoi ils se joignirent avec Jazate roi de l'Adiabene. Mais lorsque Meherdate, après avoir pris Ninos ou Ninive, fut près de livrer bataille à Gotarze, il fut abandonné de ces deux traîtres, qui passerent du côté de l'ennemi: perfidie qui causa la ruine & la défaite de ce pauvre prince. * Tacit. *annal. l.* 12. *c.* 12. 13. & 14.

ABGARE, roi des Arabes & souverain d'Edesse, tâcha long-tems de se ménager entre les Romains & les Parthes. Il vivoit sous l'empire de Trajan; & lorsque ce prince soûmit l'Armenie l'an 107. de Jesus-Christ, Abgare differa long-tems de l'aller trouver en personne, se contentant de lui envoyer des députés, & de lui faire des presens. Peut-être en eût-il été puni, si le prince Arbande son fils, qui avoit été trouver l'empereur, & qui s'étoit parfaitement bien mis dans son esprit, n'eût pris soin de l'appaiser. En effet, lorsque cet empereur vint à Edesse après sa victoire, il reçut les excuses d'Abgare, & le traita comme ami. * Dio, *l.* 68. & 69.

ABGARE, roi d'Edesse, qui vivoit sous l'empire d'Antonin *le Pieux*, environ l'an de Jesus-Christ 138. est peut-être fils du précedent, & le même que le prince Arbande dont nous venons de parler. Les auteurs nous le dépeignent comme un prince tres-religieux, & l'on dit qu'il défendit aux Syriens de se faire eunuques pour servir leur déesse Ops, ou Rhea. * Epi-

phan. *hæref.* 56. *c.* 1. Eufeb. *preparat. evang. l.* 6.

ABGARE, roi d'Edeffe, qui eft apparemment fucceffeur du précedent, mena du fecours à l'empereur Severe dans fon expedition contre les Parthes, & lui donna méme fes enfans pour ôtage de fa fidelité, l'an de Jefus-Chrift 197. Six ans après, ce prince fit un voyage à Rome avec une fuite fi magnifique, qu'on ne feignit point de la comparer à celle de Tyridate fous Neron. Spartien s'eft trompé, lorfqu'il a dit que ce prince avoit été vaincu & foûmis par Severe. * Herodian. *l.* 3. Spartian. *in vit. Sever.* Dio, *l.* 79.

ABGARE, roi d'Edeffe & fucceffeur du précedent, allié des Romains, fut arrêté en trahifon par l'empereur Caracalla, qui l'avoit invité de le venir trouver comme ami. On le dépoüilla de fes états, & il fut mené à Rome avec fes deux fils Abgare & Antonin. L'aîné y mourut à vingt-fix ans, & fon épitaphe, qui a été faite par fon frere, eft venuë jufques à nous. Caracalla mit une colonie à Edeffe; ainfi l'on pourroit croire que ce royaume fut éteint dans ce tems-là, c'eft-à-dire, l'an 116. de J. C.

On trouve encore le portrait d'un Abgare avec une couronne ou thiare en tête fur le revers d'une medaille de l'empereur Gordien, qui regnoit vers l'an 240. D'ailleurs, George le *Syncelle*, après Jules Africain, parle d'un Abgare, qui regnoit encore à Edeffe du tems d'Heliogabale. Cela pourroit faire conjecturer que le fils du dernier Abgare avoit été rétabli par l'empereur Macrin. Quoiqu'il en foit, dans le IV. fiecle, Edeffe & toute l'Ofrhoëne étoit abfolument foûmife aux Romains, & n'avoit plus de princes particuliers. * Dio, *l.* 77. Sidon. Apollin. *l.* 2. *epift.* 8. Occo, *in numifmat.* Syncell. *in chronograph.* Ezech. Spanheim, *differt. de ufu & præftantia numifmatum.*

ABGILLE, (Jean) nom que s'eft donné l'auteur d'un ouvrage rempli de fables. Suffroy de Pierre, qui étoit Frifon, & fort entêté de fa patrie, en parlant des écrivains celebres de la Frife, n'a pas oublié Abgille. Il étoit, dit-il, fils d'un roi de Frife, & mena une vie fi exemplaire, qu'on lui donna le furnom de prêtre. On doit fçavoir bon gré à cet auteur, de nous avoir appris que la Frife étoit gouvernée alors par des rois; mais il ne fe borne pas à cette feule découverte; il croit fermement ce que l'impofteur caché fous le nom d'Abgille, dit de lui-même, qu'il accompagna Charlemagne dans la Paleftine, & que delà il paffa dans les Indes, où il fonda l'empire des Abiffins, dont le fouverain à caufe de lui a été appellé depuis Prête-Jean. Rien n'eft plus indigne de creance que toute la relation d'Abgille, tout y eft faux, & le fond & les circonftances.

ABGOUN, *cherchez* ABESKOUN.

ABHER, ville de la province appellée *Gebal* ou *Iraque Perfienne*, fituée au quatriéme climat, à 84. degrés 30. minutes de longitude, & à 36. degrés 45. minutes de latitude feptentrionale. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABHERI, étoit natif de la ville d'Abher. On le nomme autrement *Athir-Eddin Mofadhel ben Omar.* C'eft le meilleur auteur Arabe qui ait écrit fur l'*Ifagoge de Porphyre*: nous avons auffi de lui un livre intitulé, *Efcharat Al Abheri.* Il fut pere de *Saadeddin*, vifir du fultan Alifchah, fils de Tagafch, de la dynaftie des Khouarezmiens Son commentaire fur Porphyre fe trouve dans la bibliotheque du roi, N°. 908. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABIA. Il y a eu plufieurs perfonnes de ce nom. Le premier fut le fecond fils de *Samuel.* Il fut établi avec fon frere Joël par fon pere pour l'affifter dans le gouvernement du peuple & l'adminiftration de la juftice, l'an du monde 2908. Mais leurs violences & leur lubricité furent caufe que le peuple fe foûleva, & obligea Samuel de lui donner un roi, qui fut Saül. * *I. Reg. VIII.* 2.

Le fecond fut le premier fils de *Jeroboam* premier roi de Samarie, qui fut frappé d'une cruelle maladie pour les pechés de fon pere. Sa mere voulut confulter le prophete Ahias, & lui demander quelque fecours du Ciel pour fa guerifon. Il lui dit qu'elle s'en retournât au plûtôt; qu'à peine auroit-elle le pied fur la porte de la ville, que ce fils pour lequel elle s'intereffoit fi fort, mourroit, & qu'il feroit le feul de fa race qui feroit inhumé dans le fepulcre des rois; & que tous les autres feroient ou dévorés par les chiens, ou mangés des oifeaux. Cela arriva comme l'avoit prédit le prophete l'an du monde 3031. * *I. Rois XIV.* 10.

Le troifiéme fut fils de *Becbor.* * *I. Paralipomenes, VII.* 8.

Le quatriéme fut fils & fucceffeur de *Roboam.*

Le cinquiéme étoit roi des Parthes, qui vint faire la guerre à Izate roi des Adiabeniens, à la follicitation des grands de fon royaume, qui s'étoient foûlevés contre lui, parce qu'il avoit embraffé la religion des Juifs, & felon d'autres, celle des Chrétiens. Il fut auffi malheureux dans cette guerre qu'il fut injufte à l'entreprendre. Il fut défait; & s'étant enfermé dans un château, il y fut incontinent affiégé par l'armée d'Izate, qui le preffa fi vivement, qu'il fut contraint de fe tuer de défefpoir, de peur de tomber entre les mains de celui qu'il avoit fi injuftement attaqué. * Jofephe, *Ant. liv. XX. chap.* 2.

ABIA, ABIAH ou ABIAM, roi de Juda, étoit fils de Roboam & de Maacha, fille d'Abfalom. Il commença de regner à l'âge de dix-huit ans, & gouverna pendant trois ans La feconde année de fon regne il remporta une infigne victoire fur Jeroboam roi d'Ifraël, qui avoit levé une armée de huit cens mille hommes. Abia qui en avoit quatre cens mille, tua cinq cens mille hommes de fes ennemis. L'hiftorien facré, *dans les Paralipomenes*, eft d'accord pour le nombre prodigieux avec Jofephe; mais le livre des Rois nous peint Abia comme un prince impie, adonné aux vices de fes peres, au lieu qu'il eft reprefente dans Jofephe comme un prince jufte & craignant Dieu. Abia, après fa victoire contre Jeroboam, emporta enfuite d'affaut Bethel, Iffan, & plufieurs autres places, & s'empara de tout le pays qui en dépendoit, &c. Il laiffa de quatorze femmes qu'il eut, vingt-deux fils & feize filles, & mourut l'an du monde 3080. avant J. C. 955. après en avoir regné trois feulement. * III. *des Rois*, 15. *II. des Paralipomenes*, 13. Jofephe, *liv.* 8. *antiq. c.* 11.

ABIA, chef d'une des 24. claffes des prêtres des Juifs, fuivant la divifion qui en fut faite par David. Chacune de ces claffes a depuis fervi fucceffivement à fon tour pendant fept jours d'un fabbat à l'autre dans le temple, & a retenu le nom du chef qu'elles avoient au tems de David, & le même rang. Le premier échut à la claffe de Joiarib, & le huitiéme à celle d'Abia. Les tours de ces 24. claffes étoient achevés en 168. jours. La claffe de Joiarib entra l'an 4709. de la periode Julienne, le 15. de Juillet. On le prouve parce que fuivant les Juifs la claffe de Joiarib étoit en tour, quand la ville de Jerufalem fut prife par Tite l'an 4783. de la periode Julienne, la 70. de l'ére chrétienne, le 9. ou le 10. du mois *Ab*, qui avoit commencé le 27. Juillet au foir fixiéme ferie. Ainfi la claffe de Joiarib a dû commencer un jour de fabbat quatriéme Août. En remontant de cette année 4783. de la periode Julienne, & comptant 161. cycles de tours entiers du fervice des familles facerdotales dans le temple, de 168. jours chacun, on tombe au 15. Juillet de l'année de la periode Julienne 4709. qui eft un famedi, dans lequel la claffe de Joiarib a commencé à entrer en miniftere. Celle d'Abia qui étoit la huitiéme, y eft entrée par confequent 50. jours après, le famedi deux Septembre felon le Calendrier Julien, ou le 31. d'Août felon la réforme d'Augufte. Cela fert à fixer le tems de la conception de S. Jean Baptifte fils de Zacharie, prêtre de la claffe d'Abia, qui étoit entré en miniftere dans le temple peu de jours avant que fa femme eût conçu. * I. *Paralip.* 24. *v.* 10. *Luca* 1. *v.* 5. Thoinart, *harmon. évang. imprimée à Paris en* 1707.

ABIA, fille d'Hercule, nourrice d'Hyllus, qui fe retira dans la ville d'Ira en Meffenie, qui fut appellée de fon nom Abia, où elle bâtit un temple. Ira étoit une des villes qu'Agamemnon avoit promifes à Achille dans Homere.

ABIAGRASSO, bourg du Milanois, en latin *Albiatum*, *Abiatum crassum*, est sur la petite riviere qu'on nomme Ticinelle, entre la ville de Milan & celle de Vigevano, à quatre ou cinq lieuës de la premiere, & à deux de la derniere. * Baudrand.

ABIASARES, *voyez* ABISARES.

ABIATHAR, grand sacrificateur des Juifs, étoit fils d'Achimelech, qui avoit possedé la même dignité, & avoit reçu David chez lui. Ce procedé parut si offensant à Saül, qui n'aimoit pas David, qu'il fit mourir Achimelech & quatre-vingts-cinq prêtres. Abiathar fut le seul qui échappa de ce terrible massacre. Il fut depuis grand sacrificateur, & donna souvent à David des marques de sa fidelité, sur-tout durant la revolte d'Absalon, lorsqu'il voulut suivre le roi & emporter l'arche; mais depuis Abiathar s'étant engagé de servir Adonias pour le mettre sur le trône de David son pere, Salomon irrité contre lui, le priva de sa dignité, & l'envoya en exil l'an du monde 3021. & avant Jesus-Christ 1014. Ainsi s'accomplit en sa personne ce que Dieu avoit prédit à Heli, que sa posterité seroit détruite à cause des crimes de ses deux fils. * I. *Regum* 22. III. *Regum*. Josephe, *l.* 7. *&* 8. *antiq.* Usser. *annal.*

ABIBAL, roi de Tyr, fut pere de cet Hiram, qui entretint une parfaite intelligence avec Salomon. Josephe parle de lui dans le premier livre contre Appion, où il rapporte les témoignages de Menandre & de Dius sur Abibal & sur son fils, & sur les autres rois de Tyr. Abibal regna 53. ans, & commença son regne la 65. année avant la fondation du temple de Jerusalem l'an 2962. du monde, 1073. avant Jesus-Christ; car Josephe nous assure que Salomon commença à bâtir le temple de Jerusalem la 11. ou la 12. année du regne d'Hiram, fils d'Abibalus. * Josephe, *contra Appion. l.* 1. *c.* 5. Marsham. Du Pin, *biblioth. des auteurs proph.*

ABIBAS ou ABIBON, que l'on prétend avoir été fils de Gamaliel, dont il est parlé dans les actes des apôtres, fut baptisé, élevé dans le christianisme, & passa sa vie en prieres dans le temple. On tient qu'il mourut avant son pere Gamaliel, & qu'il fut enterré à Caphargamal dans le même tombeau que saint Etienne. Cette histoire est fondée sur une revelation que Gamaliel fit en songe à Lucien, prêtre de Caphargamal, le 3. Decembre 415. Lucien en a écrit la relation. * Lucien, *de Stephano.* Avitus, chronique d'Idace & de Marcellin. Photius, *cod.* 171. Bed. *in acta.* Les martyrologes. Combefis. *de Chrys.* Pezeron, *défense de l'antiquité des tems*, *c.* 2. Tillemont, *tom.* 2. Baillet, *vies des saints, au* 3. *Août.* Voyez l'article de SAINT ETIENNE.

ABI-CUREN, en latin *Abi-Curenus*, petite riviere de Perse. Elle coule dans la province d'Erak-Atzem, & arrose le territoire de la ville d'Ispahan. * Baudrand.

ABIDANAB, *cherchez* AMIDANAB.

ABIDON, *cherchez* ABILON.

ABIENS, peuples de Scythie, lesquels ayant toûjours conservé leur liberté depuis Cyrus, se vinrent soûmettre à Alexandre *le Grand*, lorsqu'il étoit à Samarcand. Ce qui fut d'autant plus glorieux à ce conquerant, que les Abiens extrêmement jaloux de leur liberté n'avoient jamais fait la guerre qu'à ceux qui avoient voulu y attenter. Homere, qui fait mention de ces peuples, témoigne qu'ils se nourrissoient de lait de cheval. * Homer. *Iliad.* 2. Quint-Curt. *l.* 7. Strab. *l.* 7.

ABIGAIL, épouse de *Nabal*, qui demeuroit dans le desert de Maon, & qui avoit son bien sur le Carmel, homme avare, brutal & malfaisant. David poursuivi par Saül, avoit toûjours eu de grands égards pour tout ce qui appartenoit à Nabal. Dans une grande necessité il lui envoya demander quelques rafraîchissemens pour lui & pour ceux qui l'accompagnoient. Nabal ne répondit que par des paroles offensantes: ce qui fit prendre à David le dessein de l'exterminer lui & toute sa maison, pour se venger de cet outrage. Mais Abigail étant venuë au devant de lui avec des vivres qu'elle lui apportoit, calma son juste ressentiment. David en fut charmé, & lui témoigna bientôt après l'inclination qu'il avoit pour elle; car Nabal étant mort, dix jours après, il lui manda qu'il la vouloit épouser. Abigail témoigna d'abord qu'elle se croyoit indigne de ce bonheur: ensuite elle vint trouver David, qui l'épousa la même année de la mort de Samuel, l'an du monde 2975. & 1060. avant Jesus-Christ. * I. *des Rois*, 25. Il y a eu aussi ABIGAIL, fille de Naab, sœur de Sarvia & mere de Joab. II. *des Rois.*

ABIGAS, riviere de Mauritanie, qui sort du mont *Arsius*, qui est une branche de l'Atlas. * Procope.

ABIHAIL, pere de Suriel, chef de la famille des Moholites, dont il est parlé dans le troisiéme chapitre des Nombres. C'est aussi le nom de la femme de Roboam successeur de Salomon, II. *Paralipomenes*, 11. & d'un des fils de Semei, I. *Par.* 2. *v.* 29. C'est encore le nom d'un fils d'Uri fils de Jara, I. *Paral.* 5. *v.* 14 Esther étoit aussi fille d'Abihail. * *Esther* 2. *v.* 15. *&* 9. *v.* 29.

ABIK, SALAHEDDIN BEN ABIK SAFADI, auteur d'un commentaire fort ample sur le poëme intitulé *Lamiat Al-Agem*, composé par Tograi. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABIL, ancienne tribu des Arabes, du nombre de celles qu'on nomme *Perduës.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABILA. Il y a eu trois villes en Asie de ce nom. La premiere dans la Celesyrie, dont Ptolomée, Polybe, & autres anciens auteurs font mention. Eusebe dit qu'elle fut aussi appellée *Lysanie*, du nom de Lysanias son gouverneur. Son territoire est nommé Abilene dans saint Luc, *chap. III. v.* 1. Et selon Pline, *liv. V. chap.* 18. en parlant des villes de cette partie de la Syrie, que l'on appelloit *Decapolis.* Abile devint la capitale d'un petit pays érigé en royaume sous le nom de *Tétrarchie. Voyez* Saumaise sur Solin. La seconde ABILE étoit dans la Phenicie; la troisiéme vers le Jourdain. * Josephe, *antiq. liv. XXIX. chap.* 5.

ABILA ou ABILAP, montagne du royaume de Fez, *voyez* ABYLA.

ABILAMERODAC, roi de Babylone, est le même que Evilmerodach. *Cherchez* EVILMERODACH.

ABILE ou AVILE, second évêque d'Alexandrie, succeda à Annien l'an 85. & gouverna cette église pendant 13. ans, jusqu'à la premiere année de Trajan, & 98. de Jesus-Christ. * Eusebe, *hist. & chronique orient.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques des trois premiers siecles.*

ABILON ou ABIDON, ville d'Egypte, où l'épine blanche est toûjours fleurie. * Athenée, *l.* XIII.

ABIMELECH; c'étoit le nom commun à tous les rois de Gerare, comme le nom de Pharaon aux rois d'Egypte, & ce nom signifie *mon pere est roi.* Achis roi de Geth, vers lequel David s'étoit retiré, III. *Reg.* 21. *v.* 12. est appellé ABIMELECH dans le titre du pseaume 33.

ABIMELECH, étoit roi de Gerare, ville entre les deserts de *Sur* au couchant, & de *Cadés* à l'orient, dans l'Arabie Petrée. Abraham s'étant retiré dans ce pays, fit passer Sara pour sa sœur: elle étoit alors âgée de 90. ans. Cependant Abimelech la fit enlever pour en joüir; mais le Seigneur lui apparut en songe pendant la nuit, & lui dit qu'il seroit puni de mort à cause de la femme qu'il avoit enlevée. Abimelech, qui ne l'avoit point touchée, la rendit aussi-tôt à son mari, se plaignant de ce qu'il lui avoit dissimulé qu'elle étoit sa femme, & de ce qu'il disoit qu'elle étoit sa sœur. Abraham s'excusa sur ce qu'elle étoit aussi veritablement sa sœur, étant fille de son pere, & non pas de sa mere, & sur l'habitude où elle étoit de se nommer par-tout sa sœur. Abimelech en rendant à Abraham sa femme lui fit des presens de brebis, de bœufs, de serviteurs, de servantes & de mille pieces d'argent, & reprocha à Sara la dissimulation dont elle avoit usé avec lui. Dieu ayant exaucé la priere d'Abraham, la femme & les servantes d'Abimelech furent gueries, & elles conçurent ou enfanterent; car Dieu les avoit toutes renduës steriles à cause de l'enlevement de Sara. *Genes.* 20. Abimelech donna dès-lors permission à Abraham de demeurer en tel lieu de son pays qu'il voudroit, & fit quelques années après une alliance avec lui à Bersabée, ou plûtôt avec son fils, accompagné de Phicol general de son armée. *Genes.* 21. Josephe à son ordinaire a ajoûté à cette histoire des circonstances de son invention.

Il dit que Dieu, pour éteindre l'ardeur de la convoitise d'Abimelech, lui envoya une grande maladie qui mit à bout toute la science des medecins; & qu'averti en songe de ne rien faire à cette femme, il déclara à ses amis la cause de cette maladie. Cela ne s'accorde nullement avec la narration de Moïse, qui ne parle point de cette punition, & dit au contraire qu'aussitôt qu'Abimelech fut éveillé, quoiqu'il fût encore nuit, ce prince appella tous ses serviteurs pour leur communiquer ce que Dieu lui avoit appris en songe pendant la nuit. Il ne paroît pas même par le texte qu'Abimelech ait été frappé d'aucune incommodité: car quoiqu'il soit dit dans le verset 17. *Dieu guerit Abimelech, sa femme & ses servantes, & elles enfanterent*; il n'est fait mention dans le verset suivant que de l'incommodité des femmes: *Concluserat enim Dominus omnem vulvam domûs Abimelech, propter Saram uxorem Abrahæ.* La guerison consiste, en ce que les femmes conçurent ou enfanterent comme auparavant; & la maladie, en ce qu'elles ne pouvoient concevoir ou enfanter: je dis l'un des deux, parce que le texte hebreu peut s'expliquer de l'un & de l'autre. Les rabbins ont encore encheri sur la pensée de Josephe: ils disent que tous les hommes du pays d'Abimelech se trouverent non seulement hors d'état d'exercer aucune fonction virile, tant envers Sara, qu'envers toute autre femme, mais même que tous les conduits du corps furent bouchés dans les hommes & dans les femmes de la maison d'Abimelech: de sorte que rien ne pouvoit y entrer ni en sortir; on ne pouvoit plus ni manger ni boire, ni soulager les necessitez de la nature. En rejettant ces imaginations, il reste une difficulté, sçavoir comment on connoît que les femmes ne pouvoient plus concevoir ou enfanter. Si l'on entend le texte de la faculté de concevoir, il faudroit que Sara eût demeuré plus long-tems avec Abimelech; si on l'entend de la difficulté d'enfanter, il semble que l'on devroit supposer que toutes les femmes de la maison d'Abimelech se trouverent grosses au tems de l'enlevement de Sara. Le moyen le plus facile de résoudre cette difficulté, c'est de dire que Dieu frappa de sterilité les femmes de la maison d'Abimelech, aussi-tôt après l'enlevement de Sara: que cette punition dura encore quelque tems, même après qu'il l'eut renduë, & que la priere qu'il fit à Abraham de leur rendre la fécondité, ne fut faite que quelques mois après qu'Abimelech lui eut rendu sa femme. * *Genes.* 20. Josephe, *cap.* 22. *l.* 1. *antiq. Judaic.*

ABIMELECH, ce nom étant commun à tous les rois de Gerare, il est difficile de sçavoir si celui qui vint trouver Abraham avec Phicol general de son armée, dans le desert de Pharan pour faire alliance avec ce patriarche, & qui la consomma à Bersabée, étoit le même que celui dont nous venons de parler, ou s'il étoit son successeur. Ce traité fut fait après qu'Abraham eut renvoyé Ismaël, c'est-à-dire, environ dix ans après que Sara eut été enlevée par Abimelech. Il se peut faire que pendant ce tems-là le premier Abimelech soit mort, & que son fils lui ait succedé. Ce qui pourroit le faire croire, c'est qu'il étoit accompagné de Phicol son general d'armée, qui se trouva aussi present au traité d'alliance qui fut fait entre Abimelech & Isaac fils d'Abraham; mais Phicol peut être le nom commun des generaux d'armée de Gerare, comme Abimelech celui des rois. Pour l'Abimelech qui traita avec Isaac, il est different de celui qui avoit enlevé Sara, & on ne les doit pas confondre, comme a fait Josephe; car ce traité ne fut fait que long-tems après la mort d'Abraham, & est rapporté dans la Genese au tems qui suivit la vente que fit Esaü de son droit d'aînesse à Jacob, & par consequent 80. ans après qu'Abimelech eut enlevé Sara; car alors Isaac n'étoit pas encore né; il n'eut Esaü & Jacob qu'à l'âge de soixante ans: & lorsqu'Esaü vendit son droit d'aînesse, il étoit déja grand, puisqu'il alloit à la chasse, & pouvoit avoir l'âge de vingt ans. Ainsi si c'étoit le même Abimelech, il faudroit qu'il eût eu environ six-vingts ans, ce qui n'est pas probable: outre qu'il n'y a pas d'apparence qu'il se fût laissé surprendre par Isaac, de la même maniere qu'il l'avoit été autrefois par Abraham, en prenant la femme d'Isaac pour sa sœur, parce qu'il lui donnoit ce nom, comme son pere l'avoit donné à Sara. Saint Chrysostôme, qui croit que c'est le même Abimelech qui fut surpris deux fois, lui fait faire des reproches à Isaac de ce qu'il l'avoit trompé de la même maniere qu'avoit fait son pere Abraham; mais c'est un ornement que ce pere a imaginé pour embellir la narration, qui n'a aucun fondement dans le texte de l'écriture. Voici simplement ce qu'elle nous apprend; qu'Isaac pendant le tems d'une grande famine vint à Gerare avec sa femme Rebecca, & qu'il y demeura par l'ordre de Dieu; qu'il dit aux habitans que Rebecca étoit sa sœur, de peur qu'ils ne le fissent mourir à cause de sa beauté; qu'après y avoir demeuré un tems considerable, Abimelech roi de Gerare ayant apperçû Isaac & Rebecca, qui en usoient ensemble familierement comme mari & femme, lui avoit fait des reproches de ce qu'il l'avoit appellée sa sœur, & de ce qu'en lui imposant ainsi, quelqu'un auroit pû abuser de sa femme, & attirer par-là un grand crime sur la nation; qu'en même tems il défendit sous peine de mort à tous ses sujets de faire aucune injure à Rebecca; qu'Isaac ayant semé dans ce pays, y fit une abondante recolte, qu'il s'y enrichit, & qu'il y eut un grand nombre de troupeaux, de serviteurs & de servantes; que les Philistins jaloux de sa prosperité comblerent les puits que les esclaves de son pere Abraham avoient creusés; qu'Abimelech lui-même dit à Isaac de se retirer; qu'Isaac ayant quitté ce pays, vint au torrent de Gerare pour y demeurer; qu'il y fit déboucher les puits que son pere avoit creusés; qu'il en creusa deux autres dont les pasteurs de Gerare s'emparerent, & un troisiéme qui ne lui fut point disputé; qu'il retourna de-là à Bersabée, où le roi Abimelech, Ochozath son favori, & Phicol general de son armée vinrent faire alliance avec lui. *Genes.* 26. Ce qu'il y a de remarquable dans ces histoires, c'est qu'il paroît par-là que la connoissance du vrai Dieu n'étoit pas encore entierement éteinte dans cette nation.

ABIMELECH, fils naturel de Gedeon, qu'il avoit eu d'une servante nommée Druma. Après la mort de son pere il alla à Sichem, lieu de la naissance de sa mere. Ses parens, pour lui faciliter les moyens de regner, lui donnerent une somme d'argent, qu'il employa à attirer les plus méchans hommes du pays. Ensuite étant revenu dans la maison de son pere, il tua soixante & dix fils legitimes, que Gedeon avoit eus de diverses femmes: on cacha Joathan, qui fut le seul qui se sauva. Alors Abimelech usurpa la domination, qu'il exerça avec les dernieres violences. Quelques jours après, le jeune Joathan, ayant appris que les Sichimites étoient assemblés à la campagne, près de la montagne de Garizim, parut tout-à-coup sur le haut de ce mont, & leur reprocha leur ingratitude, se servant de la comparaison des arbres d'une forêt, qui voulant avoir un roi, s'adresserent d'abord à l'olivier, ensuite au figuier, & après à la vigne, sans que pas un de ces trois arbres voulût accepter leur demande: ce qui les obligea enfin de s'adresser au buisson, qui accorda toutes choses, & leur promit de les couvrir de son ombre. Il termina son discours, en souhaitant que si Dieu n'approuvoit pas le choix des Sichimites, il sortît d'eux un feu qui dévorât Abimelech, & d'Abimelech un feu qui dévorât les habitans de Sichem, & la ville de Mello. Dieu exauça ses prieres; car trois ans après, les Sichimites lassés des cruautés d'Abimelech, le chasserent de leur ville, & crurent être à couvert de son ressentiment, en se mettant sous la protection d'un seigneur nommé Gaal. Mais Abimelech surprit Gaal, mit son armée en fuite, passa les habitans au fil de l'épée, détruisit cette ville de telle sorte, qu'il sema du sel à l'endroit où elle avoit été bâtie. Ensuite il fit brûler la tour de Sichem, & le temple de leur dieu Berith, autour duquel Abimelech fit mettre le feu, qui consuma plus de mille personnes, tant hommes que femmes. Il assiegea ensuite une autre ville nommée *Thebes.* Comme il vouloit mettre le feu à une tour, dans laquelle les plus considerables des habitans s'étoient renfermés, il fut

blessé mortellement d'un morceau de meule de moulin, qu'une femme jetta sur lui, & qui lui fit sortir la cervelle de la tête; mais ne voulant pas qu'il fût dit qu'il étoit mort de la main d'une femme, il commanda à son écuyer de le tuer. L'écuyer lui obéït, & le tua; il mourut l'an du monde 2801. avant Jesus-Christ 1234. * *Juges* 9. Josephe, *l.* 5. *antiq. chap.* 9. *&c.*

ABIN, château situé à l'orient de la ville d'Aden, dans l'Iemen ou Arabie heureuse, à douze milles du rivage de la mer. Ses habitans passent pour de grands magiciens. On prend ordinairement le chemin de ce château pour aller à Sanaa, ville capitale de l'Arabie heureuse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABINADAB, levite, reçut l'arche dans sa maison, lorsqu'elle fut ramenée de Cariathiarim, & fut conduite par ses deux fils Ahio & Oza, lorsque David la fit transporter chez Obed Edom. * *Reg.* 7. *v.* 1. *II. Reg.* 6. *v.* 4. *I. Paralip.* 13. *v.* 7.

ABINADAB, second fils d'Isaï, pere de David. * *I. Reg.* 16. *v* 8. *cap.* 17. *v.* 13.

ABINGTON, en latin *Abingdonia*, est une communauté & ville en Angleterre, dans le comté appellé *Berkshire*, (le mot *Shire* signifie comté) située sur la Tamise, entre Wallingford & Oxford, à cinq milles de cette derniere, en tirant vers le midi. Le parlement d'Angleterre y mit garnison en 1644. Ce qui incommoda beaucoup Charles I. Jacques Bartuë fut fait comte d'Abington par Charles II. le 30. Novembre 1682. * *Dict. angl.*

ABIOSI (Jean) de Naples, medecin & mathematicien, sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1494. laissa divers ouvrages tres-estimés. Il y a entr'autres un dialogue de l'astrologie judiciaire, qu'il dédia à Alfonse roi de Naples, & qui a été mis au nombre des ouvrages censurés. * *In indic. expurgat.*

ABIOURD ou ABIURD, ville du Khorasan, qui a donné la naissance à plusieurs grands hommes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABIOURDI, poëte Arabe, qui se picquoit d'une grande noblesse; puisqu'il se qualifioit *Amovi* & *Moavi*, c'est-à-dire, de la race d'Ommie & de la famille de Moavie, prétendant descendre en ligne directe d'Othman, troisiéme calife des Musulmans, étoit natif d'Abiourd en Khorasan; de là vient qu'il porte aussi le titre de *Tage al Khorasan*, c'est-à-dire, *la gloire de la province de Khorasan.* Il est auteur d'un Divan, qu'il composa en vers arabes, à la tête duquel il y a une préface en prose. Cet ouvrage est dans la bibliotheque du roi, N°. 1073. La mort de ce poëte tombe dans l'année 507. de l'hegire. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABIRAM, fils aîné d'Hiel, rebâtit Jericho, & perdit son fils aîné Abiram, lorsqu'il en jetta les fondemens, & Segub le dernier de ses fils, lorsqu'il en posa les portes. Cela verifia & accomplit ce que le Seigneur avoit prédit à Josué. * *III. Reg.* 16. *v.* 34.

ABIRCE, évêque d'Hieraples, *cherchez* ABERCE.

ABIRDOUR, *cherchez* ABERDORE.

ABIRON, levite séditieux, s'éleva avec Coré & Dathan contre Moïse & Aaron. Ils vouloient avoir part au gouvernement; & ils furent punis par Dieu même de leur orgüeil & de leurs murmures. Moïse les engagea de se presenter avec leurs encensoirs devant l'autel, pour connoître si c'étoit d'eux que Dieu feroit choix. Alors la terre, s'étant ouverte sous les pieds de ces mutins, les engloutit avec leurs tentes, & tout ce qui leur appartenoit. En même-tems le feu du ciel consuma deux cens cinquante de leurs partisans. Cette punition arriva dans le desert, à la station de Cades-Barné, l'an du monde 2546. & avant Jesus-Christ 1489. * *Numer.* 16. Josephe, *l.* 4. *c.* 2.

ABISAG, jeune fille Sunamite, d'une grande beauté, fut choisie pour servir & pour échauffer David en sa vieillesse. Elle dormoit auprès du roi, qui ne donna aucune atteinte à la chasteté de cette jeune Sunamite. Depuis, Adonias, un des fils de David, demanda permission de l'épouser, comme étant encore vierge; mais Salomon, qui sçavoit qu'Adonias ne demandoit Abisag en mariage, que dans le dessein d'usurper la couronne, le fit mourir, l'an du monde 3021. avant Jesus-Christ. 1014. * III. *des Rois.* 1. Josephe, *liv.* 8. & 9. *ant.*

ABISAI, fils de Sarvia, sœur d'Abigail, & frere de Joab & d'Azahel, est celebre entre les braves qui vivoient sous le regne de David. L'écriture remarque que lui seul tua de sa lance trois cens hommes. Il fut toûjours dans les interêts de David, & il ne tint pas à Abisaï que Semeï ne fût puni des insultes qu'il faisoit au roi David, & que Saül ne fût tué. Il se trouva à la bataille qui fut donnée contre les partisans d'Isboseth, où il se signala par son courage. Depuis, il tailla en pieces dix-huit mille des Idumeens dans une bataille, & rendit ce peuple tributaire. Dans une bataille contre les Philistins, il tua un geant nommé Jesbibenoc, de la race d'Arapha, qui avoit une lance dont le fer pesoit trois cens cicles, & une épée qui n'avoit point encore servi, dont ce geant vouloit tuer David. * I. *Reg. c.* 26. II. *Reg. c.* 23. Josephe, *liv.* 7. *c.* 1. 7. *&* 10.

ABISARES ou ABISARIS, ABISARUS & ABISSARES, roi d'une partie des Indes, au-delà de l'Hydaspe, se détacha de Porus son allié, & se soûmit par ambassadeur à Alexandre. Après la défaite de Porus, il fit faire de nouvelles soûmissions au vainqueur; mais sans le venir trouver. Alexandre le menaça pour lors de ses armes; mais ayant sçû que ce prince étoit malade & allité, il le dispensa de ce devoir, & après avoir reçû de lui de grands presens, & entr'autres trente élephans, il lui laissa son royaume, & l'augmenta même considerablement. Cette expedition d'Alexandre au-delà de l'Hydaspe, se fit la deuxiéme année de la CXIII. olympiade, & avant J.C. 327. Ce prince est nommé diversement, *Abiasares*, *Embisares*, *Ambisares*, *Biasaras.* * Diodor. Sicul. *liv.* 17. Strabon, *liv.* 15. Arrian, *liv.* 5. Quinte-Curce, *liv.* 8.

ABISSINIE, pays des ABISSINS, ou HAUTE ETHIOPIE, *Abassia* ou *Abissinia*, royaume d'Afrique, que quelques-uns nomment encore l'*empire du Negus*, ou du *Prêtre-Jean.* Plusieurs auteurs ont écrit *Abassinie*, *Abisinie* ou *Habissinie.*

SES NOMS, SA SITUATION ET SA DIVISION.

Les Abissins, ou Ethiopiens, prétendent descendre de Habach, arriere-petit-fils de Noé: car Habase, signifie chez eux l'*Ethiopie.* D'autres soûtiennent que ce sont les Egyptiens qui leur ont donné ce nom; parce que dans leur langue ce mot signifie *pays entouré de deserts.* Il y a pourtant plus d'apparence que ce nom est tiré de la côte d'*Abex.* Ludolf, dans son histoire d'Ethiopie, veut qu'il vienne du mot arabe *habesch*, qui signifie *mélange*; parce que l'Ethiopie est habitée par un mélange de diverses nations. Ces peuples ne se donnent pas à eux-mêmes le nom d'Abissins, mais celui d'Ethiopiens.

On n'est pas encore d'accord sur le titre de l'empereur des Abissins, que quelques-uns nomment *Prétre-Jean*, *Priester-Jean*, par abus, & par corruption du mot, *Préte-Jean.* On assure que le veritable Prête-Jan étoit un prince des Tartares, dans le royaume de Tenduc en Asie. Mais pour le grand Negus ou empereur des Abissins, il a le titre de *Beyve-Jan* ou *Belulgian*, qui veut dire, *Jean estimé.* D'autres ajoûtent que les Chaldéens le nomment *Jean-Ancone*, c'est-à-dire, *précieux & grand*; & qu'à proprement parler, ce titre lui est donné par rapport à un anneau que donna Salomon à la reine de Saba, & qui est hereditaire dans la famille du Negus. L'Abissinie a été autrefois bien plus grande, plus riche & plus considerable, qu'elle ne l'est depuis environ deux siecles. Car les Arabes, les Turcs, & principalement les Galois ou Gales, en ont enlevé depuis les meilleurs royaumes. Les Maures y avoient déja usurpé tout ce qui est le long du golfe Arabique. On comprenoit autrefois sous le nom d'Abissinie, tous les pays qui s'étendent depuis le lac Niger jusqu'au détroit de Babelmandel, en largeur du couchant au levant; & ceux qui sont situés depuis les montagnes de la Lune jusqu'aux cataractes du Nil en longueur, du midi au septentrion.

L'Abiſſinie avoit au midi le Monomotapa; au levant le Zanguebar & la mer rouge ou de la Meque; au ſeptentrion l'Egypte & la Nubie; & vers le couchant le pays des Negres & le royaume de Congo. Aujourd hui les choſes ſont entierement changées. Les Abiſſins n'ont plus de port, & ils ne ſçauroient aller à la mer ſans paſſer par les terres qui obéiſſent aux Turcs. Les états qui leur reſtent ſont, Tigre, Dambea, Bagamedri, Goyame, Amahara, Narea, Magaza, Ogara, Saiait, Holacit, Semen, Segueda, Salao, Ozeca, Doba, & quelques autres provinces. Ils avoient autrefois Angote, Doare, Adea, Balli, Alemali, Ogge, Gans, Oxello, Botexamora, Curague, Buzama, Bugamo, Marabet, Mantz, Bizamo, Oifate, Gedem, Gambato, Doxa, Aura, Conch, Gumar, Mota, Damut, Holeia, &c. mais l'an 37. du XVI. ſiecle, les Galars, peuples voiſins des Abiſſiniens, étant entrés dans la province de Ballé, ſe rendirent maîtres d'une partie de l'Abiſſinie. Le Turc y a Suaquen & Arpuico, ſur la mer rouge.

TEMPERATURE DE L'ABISSINIE.

Le pays d'Abiſſinie eſt encore fertile en quelques endroits, & l'on y trouve grande quantité de grains, & particulierement du millet & des legumes; mais cette abondance n'eſt pas generale dans tout le pays. On dit auſſi qu'on y trouve en quelques endroits des vignes qui ſont élevées comme des treilles, & qui produiſent de bons vins. Cependant la boiſſon la plus ordinaire des Abiſſins, dans les pays fertiles, eſt du cidre, fait de pomes ſauvages. Quelques relations particulieres diſent, que dans les provinces fertiles on y moiſſonne trois fois l'année, parce qu'on y ſeme d'abord après avoir fait la recolte; c'eſt principalement dans celles qui ne manquent point d'eau. On y fait une certaine boiſſon qu'ils appellent *Tzed*; elle eſt tres-agréable, & c'eſt proprement de l'hydromel. L'air y eſt aſſez temperé, ſi ce n'eſt dans les vallées où il fait ordinairement chaud. Il y a une ſi grande quantité de mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de ſouſtre, qu'on croit que le grand Negus a aſſez de treſors pour pouvoir acheter pluſieurs mondes; mais les habitans ne ſçavent pas uſer de ces grands avantages. Dans l'empire des Abiſſins, on ne voit aucunes forteresſes, parce que ces peuples ne mettent, diſent-ils, la force d'un pays dans les pierres & les murailles, mais dans les bras & dans les armes des combattans; auſſi demeurent-ils toûjours à la campagne pour être plus aguerris. Il n'y a dans chaque province qu'un logis de pierre, qui ſert de doüane & d'hôtel de ville, où demeure le gouverneur; & quand il eſt ailleurs, ce logis demeure ouvert, & perſonne n'y oſe entrer, ſur peine d'être châtié comme un rebelle. On trouve en cet empire, du côté de l'occident, des mines d'or dans les montagnes le long du Nil.

MOEURS DES HABITANS.

Les Abiſſins en general ſont adroits, vigoureux, & ne manquent pas d'eſprit; mais ils ſont fort pareſſeux, & l'oiſiveté les rend inutiles preſque pour toutes choſes. Les Portugais les ont un peu animés pour le commerce. Ils ſont ou noirs ou baſanés, & vivent long-tems. Vincent le Blanc dit qu'ils ſont un grand trafic de ſel, qu'ils portent dans les provinces voiſines, où ils le vendent cherement, & où ils le troquent avec toutes ſortes de denrées. Il ajoûte même qu'ils s'en ſervent comme de monnoïe, & qu'ils en ont des pieces quarrées de different prix, comme l'or & l'argent parmi nous. Les guerres qu'ils ont été obligés de ſoûtenir contre leurs voiſins, & principalement contre les Gales, les ont rendus moins oiſifs, & leur ont inſpiré plus d'ardeur pour l'exercice des armes. Leurs forces conſiſtent en cavalerie. Ils ont coûtume d'aller au combat armés de morions, de cottes de maille, de boucliers, & de piques ferrées par les deux bouts. L'infanterie combat avec des fléches & des dards, pluſieurs avec des frondes, & d'autres montent des élephans, d'où ils tirent contre les ennemis. Ils n'ont connu l'artillerie & les armes à feu que par le commerce des Portugais, qui les ont ſervis utilement dans leurs guerres. On dit auſſi que les Abiſſins ſont naturellement bons, & outre cela religieux, juſqu'à la ſuperſtition. Ils ſont fideles & ſoûmis à leur prince, & l'aiment avec beaucoup de tendreſſe & d'attachement. Ils ſe piquent de cette même fidelité pour les prêtres, auſquels ils portent un tres-grand reſpect, auſſi-bien qu'aux égliſes & aux lieux ſaints. Leur langue leur eſt particuliere; mais elle eſt douce à la prononciation, & facile à apprendre. Vincent le Blanc dit qu'il a vû dans la Chine des Abiſſins, qui ſe faiſoient facilement entendre. Il ajoûte que le Chaldéen eſt leur langue ſçavante; qu'ils s'en ſervent dans leur liturgie, & qu'ils diſent la meſſe en cette langue.

GOUVERNEMENT D'ABISSINIE.

Les Abiſſins comptent une tres-grande ſuite de leurs empereurs, même avant la reine de Saba, qui fut viſiter Salomon; mais ce qu'ils en rapportent eſt rempli de trop de fables, pour en fatiguer l'eſprit du lecteur. Dans le VI. ſiecle, vers l'an 522. & ſous l'empire de Juſtin, un certain Eleſban, roi des Abiſſins, fit la guerre à un prince Juif qui perſecutoit les Chrétiens, & il le défit. Les princes de ce pays ſe diſent deſcendus d'un David tres-ſage & tres-puiſſant. Vers l'an 1265. ou 1270. Jeum Nuamlach ſe rétablit ſur le trône que la famille de David avoit poſſedé, & qu'on avoit uſurpé ſur elle depuis quelque tems. David ſucceda en 1507. à ſon pere Nahu, & ſe fit admirer par ſes victoires & par ſa ſageſſe. C'eſt lui qui envoya des ambaſſadeurs au pape Clement VII. & à Emmanuel roi de Portugal. Il prenoit ces titres, ſelon Marmol, *David, aimé de Dieu, colomne de la foi, du ſang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colomne de Sion, fils de la ſemence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les royaumes & états qui en dépendent, &c.* L'empereur dónne ou ôte, quand il lui plaît, le gouvernement des pays de ſon obéiſſance. Mais la charge de viceroi de Tigré eſt hereditaire: le gouvernement du royaume de Dambea demeure toûjours dans la famille des Cantibas, qui deſcendent des princes, à qui ce pays appartenoit anciennement; & il y a encore quelques autres provinces, dont les gouverneurs poſſedent cette qualité par droit de ſucceſſion. L'empereur vend ordinairement les gouvernemens; & les gouverneurs ſont enſuite d'étranges exactions ſur les peuples, qui n'oſent s'en plaindre. Autrefois les deux Betaudets ou favoris, avoient preſque toute l'autorité entre les mains; mais l'empereur a établi un Raz ou premier miniſtre en leur place, dont le pouvoir s'étend ſur tous les vicerois, ſur les Xumos ou gouverneurs, & ſur les Azages, & les Umbares, c'eſt-à-dire, *les conſeillers de l'empereur, & les juges ſouverains.* Le generaliſſime même des armées eſt au-deſſous du Raz. L'empereur prend pour ſes pages des eſclaves de differentes nations, comme Agaus, Gongas, Cafres ou Ballous, qu'il éleve enſuite aux plus grandes charges de l'empire; parce que ces gens ſervent avec plus de fidelité, que les nobles du pays. L'empereur donne des terres aux officiers & aux ſoldats, dont ils joüiſſent tant qu'ils ſont à ſon ſervice: c'eſt la ſeule ſolde qu'ils reçoivent. Tous ſes ſujets portent les armes, à la reſerve des artiſans & des laboureurs. Leurs principales armes ſont les zagayes ou demi-lances. Les gentilshommes portent l'épée, mais ils s'en ſervent peu; la poignée eſt ordinairement d'argent, & le fourreau couvert de quelque riche étoffe: ils tiennent leur épée à la main; pendant qu'ils parlent à quelqu'un, ou lorſqu'ils ſe promenent; mais un de leurs valets la porte ſous le bras, quand ils vont par les ruës. Les armées que l'empereur d'Abiſſinie met en campagne, ſont ordinairement d'environ trente-cinq mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux, dont il y a bien quinze cens de la taille & de la force des genets d'Eſpagne. On fait état dans ces troupes de mille mouſquetaires entretenus; mais il ne s'en trouve gueres que cinq cens quand l'armée eſt en marche. Le terrain qu'occupe leur camp eſt d'une prodigieuſe grandeur: car le

nombre des vivandiers & des autres gens qui suivent l'armée, est deux fois plus grand que celui des soldats.

L'empereur & l'imperatrice vont à la guerre avec toute leur maison. Tous les grands seigneurs & toutes les dames de la cour les accompagnent. Les tentes sont rangées dans un tres-bel ordre; les quatre ou cinq tentes de l'empereur sont dressées au milieu du camp, avec deux autres qui servent d'églises; plus loin sont celles de l'imperatrice & des dames, des grands seigneurs, des chefs de l'armée, des officiers & des soldats disposées à l'avant-garde, à l'arriere-garde, & sur les ailes. En paix ou en guerre, le camp de l'empereur est comme la ville capitale de l'empire: car il n'y a point de ville dans l'Abissinie où il fasse son sejour. Acçum ou Auxum, y étoit anciennement fort celebre; mais ce n'est plus qu'un village d'environ cent feux. Parce que les empereurs y ont autrefois tenu leur cour, on les y couronne encore aujourd'hui. Auxum est à trois lieuës de Fremone, & environ à quarante-cinq de Maçua, sous la hauteur de quatorze degrés trente minutes; on y voit des ruines d'anciens édifices, & d'une église qui paroît avoir été magnifique, avec des obelisques ou pyramides, qui servoient d'ornemens aux sepulchres des princes. L'empereur change presque tous les ans de demeure: quelquefois pourtant il s'arrête pendant plusieurs années en un même lieu; lorsqu'il change de séjour, on transporte aussi-tôt tout ce qui sert à l'église. Quatre prêtres sont employés à porter l'autel sur lequel on dit la messe. Cet autel a la forme de l'arche de l'ancien Testament, que les Abissins prétendent être encore aujourd'hui dans l'église d'Auxum. Quoiqu'il n'y ait point de villes dans la haute Ethiopie, il y a neanmoins un si grand nombre de villages dans certaines provinces, qu'il semble que toute la campagne ne soit qu'une ville, tant ils sont bâtis près l'un de l'autre. Les maisons ou cabanes n'ont qu'un étage, & ces peuples regardent comme une merveille les edifices qui en ont deux. Le pere Paëz Jesuite fit bâtir un facala ou palais de pierre, à la maniere des Européens, sur le bord du lac de Dambea, pour servir d'église; & ce bâtiment ne fut pas seulement admiré en ce tems-là, mais encore tous les jours les Ethiopiens le vont voir des extrémités de l'empire, & l'appellent *Babet Laybet*, c'est-à-dire, *maison sur maison*. L'empereur porte une couronne ou toque, couverte d'ornemens d'or ou d'argent, avec quelques perles: car on ne connoit point là d'autres pierreries. Il tient une petite croix à la main, qui n'est pas un sceptre, comme quelques-uns ont dit, mais une marque de l'ordre de diacre, qu'il prend toûjours, afin qu'il lui soit permis de communier avec les prêtres dans le chœur des églises, & non dans la nef, comme font les seculiers. Les grands seigneurs même portent aussi cette sorte de croix pour le même sujet. Autrefois l'empereur ne paroissoit point devant ses sujets, & lorsqu'il mangeoit, il y avoit un rideau tiré devant lui: de sorte que personne ne le voyoit, sinon deux ou trois pages qui le servoient à table. A present le prince se rend visible, principalement à ses troupes.

RELIGION DES ABISSINS.

Ces peuples se vantent d'avoir été instruits en la veritable religion par deux de leurs reines, par Macqueda & par Candace.

La premiere sous le nom de la reine de Saba, leur apprit les mysteres de la loi Judaïque, & l'autre ceux de la foi de Jesus-Christ. Jean de Barros, François Alvarez, Ortelius, Vechiet, Malvenda, & quelques autres ont écrit, conformément à la tradition des Abissins, que Macqueda leur reine eut de Salomon un fils, que quelques-uns nomment David, & d'autres Melic ou Menilchec; & que ce prince regna après sa mere. Ils osent dire que c'est de celle-ci dont Salomon a dit dans le cantique des cantiques, *Nigra sum, sed formosa filia Jerusalem; ideò dilexit me Rex, &c.* & que ce prince la fit accompagner par douze mille Israëlites, dont il tira mille de chaque tribu. Ils ajoûtent, qu'étant accouchée de ce fils nommé *Menilehec*, *fils du Sage*, elle l'envoya à Salomon, pour le faire élever dans la religion des Juifs, ce qu'il fit; & qu'ensuite ce roi le renvoya chargé de presens, sous la conduite de Sadoc, fils d'Azarias, & de divers autres rabbins, qui maintinrent la loi Judaïque parmi les Abissins. Ces fables sont soûtenuës par d'autres aussi ridicules; & c'est avec raison que Pineda blâme Malvenda d'avoir donné dans de semblables contes. En effet, outre que ni Josephe, ni les autres auteurs anciens, ne parlent point de ces avantures extraordinaires: il est certain que les Abissins ont été les peuples du monde les plus superstitieux, & qui ont eu le plus de penchant à l'idolâtrie. Ils adoroient le soleil levant, & ils le maudissoient à son couchant; & on dit même que leurs prêtres obligeoient jusqu'à leurs rois de se tuer, en leur faisant croire que Jupiter ne vouloit pas qu'ils vécussent davantage. Diodore de Sicile nous apprend qu'un roi d'Egypte extermina ces miserables prêtres. Quoiqu'il en soit, s'il est vrai qu'ils ayent reçu la religion des Juifs, ce n'a pas été pour long-tems. Il est plus probable que l'eunuque de la reine Candace, baptisé par le diacre Philippe, a été leur apôtre. Divers auteurs le rapportent. Dans la suite des tems ils furent pervertis par des heretiques, & sur-tout par ceux de la secte d'Eutichés & de Dioscore qui vivoient sous un patriarche Jacobite. On dit qu'ils donnoient la circoncision, même aux femmes, qu'ils baptisoient les enfans mâles à quarante jours, & les filles à soixante; que cette ceremonie ne se pouvoit faire que le dimanche ou le samedi, qui étoient les jours ausquels on disoit la messe, & qu'on donnoit l'eucharistie aux petits enfans. Ils ont suivi presque tous la foi ortodoxe, après avoir été instruits par les missionnaires qui ont suivi les Portugais dans leurs conquêtes, depuis la fin du XV. siecle. On assure qu'ils avoient parmi eux un tres-grand nombre de religieux de saint Antoine, & que leurs églises sont tres-bien ornées. Vers l'an 1177. les Abissins envoyerent des ambassadeurs au pape Alexandre III. Ils en ont depuis envoyé à Clement V. au concile de Florence; à Clement VII. & à d'autres papes, qui ont reçû la soûmission qu'ils rendoient à l'Eglise Romaine, & leur ont ordonné des metropolitains. Jean Bermades fut fait patriarche d'Ethiopie, & fut sacré à Rome à la sollicitation des Abissins. Ils feignirent de ne vouloir plus avoir d'autres metropolitains à l'avenir que ceux qui leur seroient envoyés de Rome; mais aussi-tôt que leurs affaires furent en meilleur état, ils rejetterent ces patriarches, pour se conformer à leur ancien usage, suivant lequel ils reçoivent leur metropolitain du patriarche d'Alexandrie, residant au grand Caire, comme il est porté dans le canon Arabe, faussement attribué au concile de Nicée. Ils comptent cent seize metropolitains reçûs des patriarches d'Alexandrie, depuis Frumentius, qui fut envoyé par saint Athanase. Ils suivent la religion des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte. Ils ont une langue particuliere, qu'ils nomment Chaldéenne, bien qu'elle soit fort éloignée du Chaldéen: ils s'en servent dans l'office divin, & elle differe de l'Ethiopien vulgaire. Alexis Meneses, archevêque de Goa, lequel, en qualité de primat des Indes, prétendit autrefois étendre sa jurisdiction jusqu'en Ethiopie, a accusé les Ethiopiens de judaïser. Cette erreur, qui lui est commune avec plusieurs autres sçavans hommes, est fondée sur ce que ces peuples observent la circoncision; qu'ils celebrent le samedi aussi-bien que le dimanche; & qu'ils s'abstiennent de manger du sang & des viandes étouffées. Mais ces pratiques ne prouvent pas qu'ils judaïsent; car la circoncision des Ethiopiens est bien differente de celle des Juifs, qui la regardent comme un précepte, au lieu que les premiers ne la considerent que comme une coûtume qui n'appartient point à la religion. Pour ce qui est du samedi, cela n'est point singulier aux Abissins; toute l'église Orientale est dans la même pratique. A l'égard de ce qu'ils ne mangent point de sang ni de viandes étouffées, c'est un reglement du nouveau testament, qui a même été long-tems en usage dans les églises d'Occident. D'ailleurs on attribuë aux Abissins plusieurs

plusieurs choses qui sont fort éloignées de leur créance. Par exemple, il n'est pas certain qu'ils conviennent avec les Latins, dans la créance que le saint Esprit procede du Pere & du Fils; & on peut dire qu'en cela ils suivent l'erreur des Grecs.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ABISSINIE. Jean Leon & Marmol, *description d'Afrique.* François Alvarez, Balthazar Tellez, Bernard de Alderete, Loüis Urretta, Pierre de Mesquitta, Pierre Paëz, Vechiet, Marianus Victor, &c. *hist. d'Ethiop.* Nicolas Codiho, *de rebus Abissin.* Damien de Goëz, *de moribus Æthiop.* Jean-Baptiste Gramaye, *Afric. illust. Voyages* de Vincent le Blanc, de Thomas Herbert, de Jean de Barrois, Baronius, *in annal.* Malvenda, *de anti. lib.* 5. *c.* 13. Isaac Vossius, *de orig. Nili*; Ortelius Sanson, du Val, &c. *Geogr. & in tab. geogr.* Baudrand. Le P. d'Almeïda Jesuite, *hist. de la haute Ethiop. dans le recueil de Thevenot, vol.* 4. M. Simon, *hist. des religions du Levant.* Ludolf. *Æthiop. hist. orient. des progrès de l'Eglise Catholique, en la reduction des Chrétiens de saint Thomas.* Arnaud, *perpetuité de la foy.*

ABISSUE, fils de Phinées, fils d'Eleazar, fils d'Aaron. 1. Paralip. 6. *v.* 4. Un autre fils de Balé, grand pontife des Juifs, fils de Benjamin. * *Paralip.* 8. *v.* 4.

ABISTAME ou ABISTAMANES, établi par Alexandre, gouverneur de la Cappadoce, dans le tems que ce prince alloit en Cilicie. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 4.

ABITEN ou ABTIN, pere de FERIDOUN septiéme roi de Perse de la Dynastie des Pischdadiens, prétendoit tirer son origine de *Giamschid* roi de Perse de la même Dynastie. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABIU, ou ABIHU & NADAB, fils aînés d'*Aaron*, avoient eu le bonheur de monter avec leur pere sur le mont Sinaï, & d'y être témoins de la gloire de Dieu. Depuis ils negligerent de prendre du feu sacré dont Dieu vouloit qu'on se servît dans les encensemens; & ils remplirent leurs encensoirs d'un feu étranger. Cette desobéïssance fut bientôt punie; car ils moururent subitement dans le tabernacle, près du mont Sinaï, l'an du monde 2545. & avant Jesus-Christ 1490. Moïse fit porter leurs cadavres hors du camp, pour y être enterrés honorablement. Quoique tout le monde pleurât cette mort si surprenante, il défendit à Aaron, & à ses deux autres fils, Eleazar & Ithamar, de la pleurer, afin de faire connoître qu'étant honorés de la dignité du sacerdoce, la gloire de Dieu leur étoit plus sensible, que leur affliction particuliere. * *Exod.* 24. *Levit.* 10. Josephe, *l.* 3. *ant. c.* 9.

ABIUD, fils de Zorobabel, pere d'Eliacim, que saint Matthieu nomme parmi les ancêtres du Sauveur. Matth. *ch.* 1. Il y en a un autre de ce nom, petit-fils de Benjamin, & fils de Balé. * 1. *Paral.* 8. *v.* 3.

ABIURD, *cherchez* ABIOURD.

ABKOUN, *cherchez* ABESKOUN.

ABLANCOURT, *cherchez* PERROT.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, fameux rheteur, vivoit sous Theodose *le Jeune*, & avoit été disciple du Sophiste Troïle. Chysante, évêque des Novatiens à Constantinople, l'ordonna prêtre; & dans cet emploi il publia divers sermons, qui se sont perdus. Il fut depuis évêque des Novatiens à Nicée, où il enseigna en même tems la rhetorique. * Socrate, *l.* 7. *c.* 12.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, que quelques-uns font Egyptien, mais sans fondement, fut préfet du prétoire sous Constantin *le Grand*, depuis l'an 326. jusqu'à l'an 337. Il eut beaucoup de crédit à la cour de cet empereur, & se défit de Sopatre son concurrent; il avoit quelques charges dans l'Afrique dès l'an 314. s'il est vrai que la lettre de Constantin, portant ordre d'envoyer les évêques d'Afrique au concile d'Arles lui soit adressée; mais le manuscrit porte le nom d'Ælaphius qui est plus vrai-semblablement Ælianus, alors proconsul d'Afrique qu'Ablavius. Ce dernier fut consul en 331. Il avoit une maison superbe à Constantinople, qui fut depuis le palais de Placidie, fille du grand Theodose. Constantin le laissa en mourant pour servir de conseil à Constance; mais cet empereur le déposa aussi-tôt de sa charge, sous prétexte de ceder aux soldats. Ablavius ainsi depossedé, se retira dans une maison de plaisance qu'il avoit en Bithynie; mais il n'y demeura pas long-tems en repos: car Constance lui envoya des officiers de l'armée, qui lui rendirent une lettre, par laquelle il sembloit l'associer à l'empire; au moins Ablavius se l'étant imaginé, demanda où étoit la pourpre qu'on lui envoyoit; d'autres officiers entrerent en même tems qui le tuerent. Il semble même qu'il ait été privé de la sepulture. Il laissa une fille nommée Olympiade, fiancée à l'empereur Constant, qui l'éleva & la considera comme sa femme, tant qu'il vécut; mais ce prince ayant été tué en 350. Constance la maria dix ans après à Arsace roi d'Armenie. * Eunap. *c.* 4. Zozime, *l.* 2. Ammian Marcellin, *l.* 20. Tillemont, *tom.* 4. *de l'hist. des emp.*

ABLAVIUS ou ABLABIUS, avoit composé une histoire des Goths, citée par Jornandés, dans son histoire *de rebus Geticis*, *c.* 4. 14. & 23. On ne sçait pas le tems auquel il a vécu.

ABLAVIUS MURENA, préfet du prétoire sous Valerien, à qui cet empereur a adressé une lettre, rapportée par Trebellius. * Pollion. *in Claudio c.* 15.

ABLIS, petite ville de France au pays Chartrain, où commence la haute Beauce. * Davity.

ABLON, village avec un château, sur la riviere de Seine, à trois lieuës au dessus de Paris, où les Prétendus Reformés ont eu pendant quelque tems l'exercice de leur religion, avant qu'ils eussent leur temple de Charenton, qui est maintenant détruit.

ABNAQUIOIS, ou plûtôt ABENAQUIS, *Abnaquis*; peuples de l'Amerique dans la nouvelle France, que l'on appelle autrement *Canibas*. Ils sont entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre, sur le bord de la mer, à soixante lieuës de Quebec. On les appelle aussi souvent les *Abenaquis*. * Dict de Baudrand. Le P. Charlevoix

ABNAQUIS, *voyez l'article ci-dessus.*

ABN-ARRAHEB, c'est-à-dire, en langage arabe, *fils de moine*, étoit Egyptien, & de la secte des Cophtes. Il a composé un livre intitulé, *la chronique orientale*, qui a été traduit en latin par Abraham Ecchellensis, & imprimé à Paris dans l'imprimerie royale en 1651 avec un supplément de l'histoire des Arabes. * M. Simon, *hist. critiq.*

ABNER, fils de *Ner*, beau-pere & general des armées de Saül, servit ce prince dans toutes les occasions avec beaucoup de fidelité & de courage. Après la mort de ce prince, Abner mit sur le trône Isboseth, qui étoit resté seul des enfans mâles de Saül, & qui regna deux ans paisiblement sur Israël; mais après ce tems, la guerre s'étant émuë entre Israël & la tribu de Juda, qui avoit choisi David pour roi, Abner marcha contre ce prince avec ses meilleures troupes, & fut mis en déroute. La principale ressource d'Isboseth consistoit en la valeur & en la prudence d'Abner, lequel ayant reçû quelque chagrin de ce prince, passa du côté de David, & lui fit renvoyer Michol son épouse. Ensuite ayant fait assembler les chefs de l'armée, & les principaux du peuple d'Israël, il leur representa que, puisque Dieu avoit fait sacrer David roi, il étoit inutile de resister à sa volonté, & il les disposa à se declarer pour ce dernier. Il alla aussi-tôt trouver David, qui le reçut avec tous les témoignages d'affection qu'il pouvoit souhaiter. Mais Joab craignant que le merite d'Abner ne lui fit obtenir le commandement de l'armée à son désavantage, le suivit lorsqu'il retournoit pour achever auprès des Israëlites, ce qu'il avoit commencé; & l'ayant tiré à l'écart, sous prétexte de lui vouloir parler, le tua en trahison, l'an du monde 2987. & avant Jesus-Christ 1048. David ressentit une douleur extrême de cet assassinat, & protesta hautement devant Dieu qu'il n'y avoit point de part. Il ordonna un deüil public pour Abner, il lui fit faire des obseques solemnelles, & il lui éleva dans Hebron un magnifique tombeau, sur lequel on grava une épitaphe que David composa à sa loüange. Quelques auteurs ont même crû que ce fut dans cette occasion que David composa le pseaume CXLIII. *Seigneur, vous m'avez éprouvé & vous m'avez connu*, pour témoigner devant Dieu &

devant les hommes, qu'il n'avoit point commandé une action si infame. * II. *des Rois*, *ch*. 3. Josephe, *liv*. 7. *ant*. *ch*. 1.

ABNOBE, ou ABENOW, ABNOBA, montagne d'Allemagne proche la forêt noire, dans la Soüabe, dans la principauté de Furstemberg, à cinq lieuës de Fribourg en Brisgaw, où est la source du Danube. On donne le même nom à des montagnes voisines de celle-ci, qui s'étendent entre les rivieres du Rhin d'un côté, & du Necre de l'autre. Les habitans les nomment en certains endroits, *Die baar*.* Pline, *liv*. 4. *chap*. 12. Cluvier.

ABO, *Aboa*, ville de Suede, capitale de Finlande, avec évêché suffragant d'Upsale. Elle est située à l'embouchure de la riviere d'Arojoki sur la mer Baltique, avec un tres-bon port. On dit qu'au Sud-est de ce port, dans le golfe de Finlande, il y a un rocher au milieu de la mer, & que les mariniers ont observé que lorsqu'ils passent auprès, l'aiguille de leur boussolle, ne regarde plus le nort, comme si elle avoit perdu sa qualité. Ce qui fait croire qu'il y a quelque mine d'aimant dans ce rocher, comme il y en a dans le reste du pays. L'évêché y fut établi en 1150. par le pape Adrien IV. & la reine Christine y fonda aussi une université en 1640. Cette ville fut presque toute consumée par un incendie qui y arriva l'an 1678. mais depuis on l'a rétablie. * Baudrand.

ABOASSAR, Arabe, *cherchez* ALBUMAZAR.

ABOBI, pere du traitre Ptolomée, qui fit égorger Simon son beau pere, dans un festin avec ses deux fils, Matathias & Judas, l'an du monde 3869. avant J. C. 135 * I. *Machab XVI*. 11.

ABOCCIS, ville d'Ethiopie, que Petrone prit avec plusieurs autres. * Pline, *l*. *VI*. *c*. 29. Ortelius croit que c'est l'*Abuncis* de Ptolomée.

ABOCHARANA, ville de l'Arabie heureuse, située sur une haute montagne. On n'y peut aborder que par un chemin étroit, qui a sept mille pas de longueur, & qui peut à peine souffrir deux hommes de front. C'est le lieu où se garde le tresor du sultan dans l'Arabie. * Barth. *hist*. *de l'Arabie heureuse*, *l*. 2. *c*. 8.

ABODRITES, peuples d'Allemagne, du tems de Charlemagne. Ce sont proprement ceux qui habitent presentement dans le duché de Meckelbourg, & les environs, près de la mer Baltique. * Bertius, *dans sa carte de l'empire de Charlemagne*.

ABOEOCRITE, chef des Beotiens, tué avec mille autres Beotiens dans la bataille de Cheronee, contre les Etoliens. * Plutarch. *in Arat*.

ABOLANS, peuple du Latium, voisin des Albins. * Pline, *l*. 5. c. 2.

ABOLIAB, *cherchez* BESELEEB.

ABOLUS, petite riviere de Sicile, qui, selon les apparences, est la même que Ptolomée appelle *Alabus*, *liv*. *III*. *ch*. 4. entre Catane & Syracuse, & qui se decharge dans la mer Ionienne. Fazel dit qu'elle s'appelle à present *Cantaro*.* Plutarque, *en la vie de Timoleon*.

ABOMASUS, cosmographe, un peu plus ancien qu'Alhazen sçavant Arabe de l'onziéme siecle. * Ricciol.

ABON, ABONA ou ABONIS, ville & riviere de l'ancienne Albion, vers la mer d'Irlande, vis-à-vis du lieu où est à present Bristol. La ville se nomme aujourd'hui *Avington*, & la riviere *Avon*, selon Camden, les noms de l'une & de l'autre ayant peu changé. Quelques-uns croyent que c'est le lieu nommé *Porshut*, à l'embouchure de cette riviere. * Hoffman, *Lexic. univ*.

ABONDANCE, abbaye du Bugey, petite province de France, autrefois de la Savoye, dans le diocese de Geneve, a été de chanoines reguliers de saint Augustin, & est aujourd'hui de la congregation des Feüillans. * Davity, *Tom*. *V*.

ABONIS, *cherchez* ABON.

ABONITEICHOS, c'est-à-dire, *la muraille d'Abonus*, ville de la Galatie, ou de la Paphlagonie sur le Pont-Euxin. C'est d'où etoit sorti un fameux imposteur, nommé *Alexandre*, dont Lucien fait mention dans son dialogue du faux prophete. Ses peuples furent nommés *Abonotichetes*, c'est-à-dire, *Habitans du mur d'Abonus*. Alexandre demanda aux Romains qu'on changeât le nom de cette ville, & qu'elle fût appellee desormais *Ionopolis*. * Ptolomée en fait mention dans la premiere carte de l'Asie, *ch*. 6. Elle étoit entre Sinope & Teuthrania.

ABORIGINES, anciens peuples d'Italie dans le Latium. On croit qu'ils furent ainsi nommés, comme qui diroit *sans origine*, c'est-à-dire, *originaires du pays*. Le Berose supposé par *Annius de Viterbe*, & quelques autres auteurs, fondés sur son témoignage, croyent qu'ils vinrent en Italie par ordre de Cham fils de Noé. Genebrard soûtient avec aussi peu de vrai-semblance que ceux que Josué avoit chassés de Chanaan, étoient de ces peuples. Tite-Live s'attache au sentiment de ceux qui les font venir d'Arcadie; & Denys d'Alicarnasse ajoûte, que ce peuple fut nommé Aborigine, comme qui diroit, *ob originem*, parce que les peuples du *Latium* en tiroient leur origine. Justin prétend que Saturne fut leur premier roi; mais d'autres croyent que Janus avant Saturne, ayant separé ses sujets selon leurs differentes inclinations, bonnes ou mauvaises, nomma Janigenes, ou descendans de Janus, ceux qui avoient de la vertu; & qu'au contraire renvoyant au-delà du Tibre les vicieux, il les appella Aborigenes, comme qui diroit peuple detestable, *abhorrenda gens*, ou Aberrigenes, peuples errans & vagabonds, etymologie que suit Aurelius Victor. Ce qui paroit de plus vrai-semblable, c'est ce qu'asseurent Tite-Live & Denys d'Halicarnasse, que les premiers Aborigenes vinrent d'Arcadie. L'on ne sçait point certainement de quelle ville, dans quel tems, ni sous quel chef ils entreprirent cette expedition. Il y a quelques auteurs qui ont cru qu'ils étoient venus en Italie sous la conduite d'Oenotrus, fils de Lycaon, & qu'ils apprirent les lettres de l'alphabet à Evander, qui en étoit Roi. Ils furent depuis appelles Latins, du nom de *Latinus* leur roi; ils se joignirent à Enée, & la ville de Rome fut bâtie dans le pays qu'ils habitoient. * Justin, *l*. 43. Tite-live, *liv*. 1. Denys d'Halicarnasse, *de orig. gent. Rom*. &c.

ABOTRITES, nommés communément *Predenecentres*, peuples voisins des Bulgares, qui habitoient la partie de la Dace la plus proche du Danube. Le Moine anonyme qui a écrit les *annales des Francs*, en fait mention. Ils sont mal nommés *Arboriques* dans Procope, mais Adrien Junius prétend que c'est la faute du traducteur.

ABOU BACA BEN HOUSSAIN, appellé aussi *Acsen* ou *Ocsen*, est auteur d'un traité d'arithmetique intitulé *Estrab fil Hsab*. Il mourut l'an de l'hegire 116. de J. C. 1219 * D'Herbelot, *bibl. orient*.

ABOUCAIS, montagne à trois milles de la Mecque, où, selon les traditions des Musulmans, Adam est enterré. * D'Herbelot, *bibl. orient*.

ABOU-DAOUD SOLIMAN BEN OCBAH, interprete & commentateur d'Euclide en arabe. * D'Herbelot, *bibl. orient*

ABOU-DAOUD SOLIMAN AL SEGESTANI, auteur d'un livre arabe intitulé *Sonan*, qui traite de la pratique & des exercices de la religion Mahometane. * D'Herbelot, *bibl. orient*.

ABOU-FADHL GIAFAR, fils du calife MOCTAFI, étoit grand astronome. On prétend qu'il prédit à Adhabdeddoulat sultan de la dynastie des Bouides, plusieurs choses qui lui arriverent. * D'Herbelot, *bibl. orient*.

ABOUGEHEL, un des plus grands ennemis de Mahomet & de sa religion Dans le chapitre de l'Alcoran, intitulé *Anaam*, Dieu dit, *Je fera revivre celui qui est mort*. Les interpretes disent que ce verset fut publié au sujet de deux Arabes idolatres, dont l'un étoit Abougehel, & l'autre Omar, parce qu'un jour Mahomet les ayant vus ensemble, pria le Seigneur qu'il fit la grace à l'un des deux d'être Musulman Omar fut celui qui fut éclairé, & Abougehel demeura dans les tenebres de l'infidelité; l'un fut vivifié, & l'autre demeura mort. Joseph fils d'Audelber, dans son traité intitulé *Heg at almeg ales*, c'est-à-dire, l'*entret en des compagnies*, rapporte que Mahomet en révant se trouva

un jour en paradis, & qu'il y vit d'abord une machine fort usitée dans le Levant, de laquelle on se sert pour tirer de l'eau d'un puits. Les Latins l'ont appellée *Tolleno*. Elle est faite en maniere de bascule : Mahomet demanda à qui appartenoit cette machine, & on lui répondit qu'elle appartenoit à Abougehel : Mahomet fut surpris d'entendre ce nom. *Qu'est-ce qu'Abougehel a de commun avec le paradis*, disoit-il? *il n'y doit jamais entrer*. Il arriva cependant quelque tems après ce songe, qu'Acramas fils d'Abougehel se fit Musulman : Mahomet en eut une tres-grande joye, & comprit alors l'explication de son songe. Car Abougehel avoit été comme la machine de laquelle Dieu s'étoit servi pour tirer son fils du fonds du puits de l'incredulité, pendant que lui-même s'y étoit plongé & enfoncé. Les Musulmans, pour témoigner le mépris qu'ils font de ce personnage, appellent la *Coloquinte*, que les Latins nomment *cucumis asininus*, *le melon* ou *le concombre d'Abougehel*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-GIAFAR ALMANSOR, calife de la race des Abassides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-GIAFAR AL-HADDAD, & ABOU-GIAFAR AL SOFFAR, deux grands maîtres de la vie spirituelle, dont l'un étoit serrurier, & l'autre chauderonnier, parmi les Musulmans. Le premier eut pour disciple le fameux Gioneid. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-GIAFAR BEN ZOBAIR, docteur, illustre maître d'Ebn Haiian. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-GIAFAR AL NAHAS, auteur Arabe, qui a fait un commentaire sur les *Moallacât*. Les habitans du Caire le précipiterent dans le Nil l'an de l'hegire 338. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU HAFEDH, Arabe, auteur du livre intitulé, *Hakaik-al-mandhoumah*, qui traite des points principaux de la religion Mahometane en vers arabes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-HAGELAH EBN ABI HAGELAH, Arabe, est auteur du livre intitulé, *Succardan*, qui signifie proprement en langue persienne *un sucrier*. L'auteur y traite de plusieurs choses differentes, de l'Egypte, du nombre de sept, &c. Il mourut l'an 776. de l'hegire. Il avoit composé un autre ouvrage sous le titre de *Thari-âlal Sukkardan*, qui étoit une augmentation ou un supplément du premier. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-HAIAN ou EBN-HAJAN, est le même qu'Athirreddin Mohammed Ben-Joseph al Andalousi, docteur Arabe, né en Espagne, qui a fait plusieurs ouvrages sur la grammaire arabique, & qui a travaillé aussi sur la langue des Atrâk, ou Turcs orientaux, que nous appellons ordinairement *Tartares*. Ce même docteur attaqua aussi les Sophis ou religieux Mahometans de son tems, & fit une satyre sanglante contr'eux. Il mourut l'an de l'hegire 745. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-HAMZAH AL-BABELI, docteur celebre & grand prédicateur parmi les Musulmans. Expliquant un jour le verset du chapitre *Aaraf* dans l'Alcoran, où il est dit, *qu'il faut pardonner à ses ennemis*, *faire du bien à tous*, *& fuir les ignorans*, il assura que le plus ignorant de tous ceux dont il falloit éviter la compagnie, étoit l'amour propre; que c'étoit cependant celui qui s'attache le plus, & qui ne nous quitte presque jamais. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-HAMZAH AL-KHORASANI, homme celebre par sa pieté parmi les Arabes. Jafei a écrit sa vie dans l'article 118. de son histoire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-HANIFAH, surnommé *Al-Nooman*, étoit fils de *Thabed*, & nâquit à Coufa l'an 80. de l'hegire. C'est le plus celebre docteur des Musulmans orthodoxes sur les matieres de leur loi : car il tient le premier lieu entre les quatre chefs de sectes particulieres, que l'on peut suivre indifferemment dans les décisions des points de droit. Il ne fut pas cependant beaucoup estimé durant sa vie; jusques-là même que le calife Almansor le fit emprisonner à Bagdet, pour avoir refusé de souscrire à l'opinion de la prédestination absoluë & déterminante, que les Musulmans appellent *Cadha* : mais Abû Joseph juge souverain, & pour ainsi dire, chancelier de l'empire sous le calife Hadi, mit sa doctrine tellement en credit, que pour être bon Musulman, il falloit être *Hanifite*, c'est-à-dire, disciple de Hanifah. Il mourut cependant l'an 150. de l'hegire, dans les prisons de Bagdet, & ce ne fut que 335 ans après sa mort que Mélikschah sultan de la race des Selgiucides lui fit bâtir un superbe mausolée dans la même ville, auquel il joignit un college destiné particulierement à ceux qui faisoient profession de sa secte. Ce fut l'an 485. de l'hegire, de J. C. 1092.

Les principaux ouvrages de ce docteur sont le *Mésnad*, c'est-à-dire, *l'appui*, dans lequel il établit tous les points du Musulmanisme sur l'autorité de l'Alcoran & de la Tradition. Un traité *Filkélam*, c'est-à-dire, *de Théologie scolastique*; & un catechisme ou instruction, qui porte le titre *Moallém*, c'est-à-dire, *le Maitre*, où il soûtient que le fidele qui se maintient dans la foi, ne devient point ennemi de Dieu, quoiqu'il tombe en plusieurs pechés; que les pechés ne font point perdre la foi, & que la grace n'est pas incompatible avec le peché. Ces propositions & autres semblables donnerent sujet à Vazai d'écrire contre lui, & cet auteur intitula son livre, *Ekhtelaf Abi-Hanifah*, *les contradictions d'Abou Hanifah*.

Plusieurs auteurs des plus illustres ont écrit avec éloge la vie de ce docteur;& il y en a même qui ont trouvé son nom dans l'ancien testament, & qui soûtiennent qu'il a été predit dans les saints livres, aussi-bien que leur prophete Mahomet. Tous les historiens conviennent qu'il a été excellent, non seulement dans la connoissance, mais aussi dans la pratique de la loi Musulmane : car sa vie étoit fort austere & détachée des choses du monde; c'est ce qui le fait considerer comme le premier chef & iman de la loi Musulmane par tous les orthodoxes; & il n'y a que les Schiites, ou sectateurs d'Ali, qui la rejettent.

On a déja dit qu'il étoit natif de la ville de Coufa; & Malek chef d'une autre secte, étoit natif de celle de Medine. Ces deux docteurs étant en conversation familiere, Malek dit qu'Ali parlant des habitans de Coufa, disoit qu'ils étoient querelleux & seditieux : Abou-Hanifah lui repartit aussi-tôt que les Medinois étoient taxés d'hypocrisie dans l'Alcoran. Lamaï rapporte cette petite raillerie. Un autre auteur rapporte ainsi le sentiment de ce docteur, touchant l'autorité de la tradition. « Pour ce qui regarde, *disoit-il*, les choses que nous avons reçues de Dieu & de son prophete, nous les respectons avec une entiere soumission. Quant à ce qui nous est venu des compagnons ou contemporains du prophete, nous en choisissons ce qu'il y a de meilleur : mais pour ce que les autres docteurs qui les ont suivis, nous ont laissé, nous les regardons comme venant de gens qui étoient hommes comme nous. » Houssain-Vaez expliquant ce verset du chapitre d'Amram, où Dieu dit qu'il a préparé le paradis *à ceux qui retiennent leur colere*, *& qui pardonnent à ceux qui les ont offensés*, rapporte un fait qui merite d'avoir place ici. Ce docteur ayant reçu un soufflet, dit à celui qui avoit eu la temerité de le frapper : « Je pourrois vous rendre injure pour injure; mais je ne le ferai pas : je pourrois aussi en porter ma plainte au calife; mais je ne m'en plaindrai pas : je pourrois au moins representer à Dieu dans mes prieres l'outrage que vous m'avez fait; mais je m'en garderai bien. Enfin je pourrois au jour du jugement en demander la vengeance à Dieu; mais bien loin de le faire, si ce jour terrible arrivoit dans ce moment, & que mon intercession pût avoir lieu, je n'entrerois point en paradis qu'en votre compagnie. » Un poëte Arabe a dit sur ce sujet : *Ne croiez pas que la valeur d'un homme consiste seulement dans le courage & dans la force; si vous sçavez surmonter votre colere, & pardonner, vous êtes d'un prix inestimable.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABOU-HASCHEM, surnommé *Sofi*, c'est-à-dire, *religieux*, à cause de la profession qu'il faisoit d'une vie fort retirée & reguliere, docteur Arabe. On rapporte de lui qu'il disoit souvent à ses disciples : Il est plus aisé de déraciner & d'enlever une montagne avec la pointe d'une aiguille, que d'arracher l'orgueil & la vaine esti-

me de soi-même du cœur de l'homme. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-HATEM, surnommé *Al-Aßam*, c'est-à-dire, *le sourd*, docteur celebre en pieté & en doctrine parmi les Musulmans, étoit natif de la ville de Balkhe en Khorasan, où il mourut l'an de l'hegire 237. Il avoit une femme naturellement si honteuse, qu'elle ne pouvoit parler sans rougir. Pour la guerir de ce défaut, il s'avisa de contrefaire le sourd, & de lui faire repeter plusieurs fois & à haute voix tout ce qu'elle lui disoit. Cet artifice lui réüssit, & le surnom de *sourd* lui demeura. Il étoit fort pauvre, & un de ses amis lui demandant un jour de quoi il subsistoit, il lui répondit: Le ciel & la terre ne sont-ils pas les magasins & les trésors de la providence? mais le malheur est que les hommes, faute de confiance, n'y ont pas recours, & ne comprennent pas ce grand mystere. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-JACOB AL-BASRI, natif de Bassora en Chaldée. Il est reputé saint parmi les Musulmans, & Jafei en a écrit la vie dans la section 98. de son histoire. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-JACOB BEN-JOSEPH GEMALEDDIN AL-MAGREBI, sçavant Arabe, auteur d'un livre intitulé *Dorr al-Fakher*, étoit Africain de nation. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-JACOB NEHERGIOUZI, docteur celebre parmi les Arabes par sa doctrine & par sa pieté. Il dit sur le chapitre *Anaam*, pag. 65. expliquant ce verset, *Ceux qui prient Dieu soir & matin, cherchent sa face*: » Voulez-vous sçavoir quel est celui qui cherche Dieu, » ce verset vous l'apprendra; car il signifie que ceux » qui perseverent dans la priere, cherchent veritablement Dieu, & qu'ils s'uniront infailliblement à lui, » & c'est ce qui se doit entendre par sa face. » * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-JEZID, prince de Chaldée, ou Iraque Babylonienne, Arabe de nation, & fils d'*Amrou Ben Hobeirah*. Il vivoit du tems du calife Mervan dernier des Ommiades. Il fit bâtir une ville dans la Chaldée, qui a retenu son nom; car elle est encore aujourd'hui appellée *Casr. Ben Hobeirah*. * Geogr. Pers. D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-JESID *Mektebdar*, secretaire d'état en Egypte, se revolta contre Caiem second calife de la race des Fathémites. Il ne fut puni de sa rebellion que par Ismaël Almansor fils de Caiem, lequel ayant succedé à son pere, & défait Abou-Jezid, le fit prisonnier, & l'enferma dans une cage de fer, où il finit ses jours. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-JOSEPH, est le même que *Jacob Ben Ibrahim Habib al-Koufi*, qui fut compagnon de GIONEID, & disciple des fameux docteurs AMASCH & JAHIA BEN SHID AL-ANSARI. Les califes Hadi & Haron Baschid le firent grand justicier de Bagdet, & ce fut lui qui porta le premier le titre de *Cadhi al-Codhat*, c'est-à-dire, *juge des juges*, qui est une dignité approchante de celle de chef de justice & de chancelier en France. Ce fut aussi lui qui donna un habit particulier aux docteurs de la loi, & qui mit en vogue la doctrine & la secte d'Abou-Hanifah. Il amassa de fort grands biens en tres-peu de tems, & il les devoit plûtôt à son industrie qu'à la fortune; car il étoit décisif & fertile en expediens. Voici un exemple de ce qu'il sçavoit faire.

Le calife Haron Raschid étant devenu amoureux d'une des esclaves & concubines de son frere Ibrahim, voulut l'acheter de lui à prix d'argent; il lui offrit pour cet effet trente mille dinars ou écus d'or: mais Ibrahim avoit juré qu'il ne la vendroit, ni donneroit à personne. Cependant comme le calife son frere le pressoit fort, & vouloit avoir cette esclave, à quelque prix que ce fût, il consulta Abou-Joseph sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Ce docteur lui dit: Si vous voulez éviter le parjure, donnez-la à moitié, & vendez-la à moitié au calife. Ibrahim fut ravi de cet expedient, & envoya aussi-tôt son esclave à son frere, lequel ne laissa pas de lui envoyer la somme entiere qu'il avoit offerte: mais Ibrahim, qui étoit ravi d'être sorti d'un si grand embarras, en fit present aussi-tôt au Cadhi. Haron ayant en sa possession la fille qu'il avoit tant desirée, voulut coucher avec elle dès la même nuit; mais la loi s'opposoit à ses desirs; car selon le droit des Musulmans, un frere ne peut pas coucher avec la concubine de son frere, si elle n'a auparavant passé par les mains d'un autre. Abou-Joseph consulté sur cette difficulté, conseilla au calife de faire épouser cette femme à un de ses esclaves, à condition qu'il la repudieroit aussi-tôt, & la lui remettroit entre les mains. Ce mariage fut executé; mais l'esclave devenu amoureux de sa nouvelle épouse, ne voulut point entendre parler de divorce, & la voulut retenir, nonobstant l'offre qui lui fut faite de dix-mille dinars. Ce fut alors qu'Abou-Joseph eut besoin de toutes les subtilités de sa jurisprudence, pour satisfaire en même tems à la conscience & aux desirs de son maître. Mais il sortit encore de ce mauvais pas, en lui conseillant de donner cet esclave, dont il étoit toûjours le maître, à la femme qu'il avoit épousée; car par ce moïen le lien du mariage seroit rompu, puisque, selon la loi Musulmane, une femme ne peut être mariée à son propre esclave. Ceci ayant été executé, le divorce suivit, & la femme retourna entre les mains du calife. Ce prince sçut si bon gré à son Cadhi des expediens qu'il lui avoit donnés, que les dix mille dinars qu'il avoit offert à l'esclave lui furent aussi-tôt comptés: mais ce ne fut pas là tout le gain que fit notre docteur dans cette consultation; car le calife ayant fait present de cent mille dinars à cette femme, dont il étoit éperdûment amoureux, elle en reconnoissance des offices qu'il lui avoit rendus, la délivrant des mains d'un esclave, pour la faire passer en celles d'un si grand prince, lui fit present de dix mille autres dinars; de sorte que cet habile jurisconsulte gagna cinquante mille écus d'or en une seule nuit. Ce docteur ayant avoüé un jour son ignorance sur une question qui lui fut proposée, on lui reprocha qu'il recevoit de fort grosses pensions du trésor royal, & que cependant il ne s'acquittoit pas de son devoir; puisqu'il ne décidoit pas les points de droit sur lesquels on le consultoit, il répondit agréablement: *Je reçois du trésor à proportion de ce que je sçai; mais si je recevois à proportion de ce que je ne sçai pas, toutes les richesses du califat ne suffiroient pas pour me payer.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-ISHAK AL-FARSI, c'est le même qu'*Ibrahim, Ebn-Al-meskin*, qui étoit un des principaux officiers de la cour du roi de Khorasan, & qui alla de la part de son maître en ambassade à la Chine. Ebn-Alúardi cite la relation de son voyage dans le livre qu'il a intitulé *Kheridat al agiaib*, où il traite de la Chine. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOU-ISHAK AL-SCHIRAZI, docteur insigne du college appellé *la Nezamie*, fondé par Nezam-al-molk dans la ville de Bagdet. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOUKIR, isle que fait le Nil auprès d'Alexandrie, qu'on appelle aujourd'hui communément le *Biker* & le *Biké*, commença à avoir des habitans depuis que ceux d'Alexandrie y furent transportés par Thamal Amiral, fils du calife Moctader, pour ôter à Aboulcassem fils d'Obeidalla, qui s'étoit rendu maître du pays, la commodité d'y rafraîchir son armée. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOUL-ABBAS AHMED AL-TENOUCKHI AL-COTHRI, Arabe, auteur du livre intitulé, *Fadhl al-Khoddàm*, c'est-à-dire, *de l'excellence & des privileges des esclaves noirs, qui sont eunuques*. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ABOUL-ABBAS CASSAB, docteur Musulman, celebre pour sa pieté, superieur d'une maison religieuse, s'appercevant un jour qu'un de ses disciples, qui cousoit sa robe de dervische, recommençoit souvent son ouvrage, parce qu'il ne le trouvoit pas fait assez proprement, lui dit tout bas à l'oreille: *Voilà votre idole*; & il s'exprima ensuite plus au long en ces termes: Le religieux qui s'occupe à coudre sa robe, fait une « bonne œuvre, s'il le fait par un esprit de pauvreté; «

» mais si c'est le caprice ou quelque autre passion qui » donne le mouvement à la main, l'ouvrage qu'il fait » est son idole, & le fil qu'il employe le tient aussi for» tement attaché à lui-même, que pourroit faire la cein» ture d'un payen. » * D'Herbelot.

ABOUL-ABBAS BEN MASROUK', homme reputé saint parmi les Musulmans. Sa vie a été écrite par Jafei, *section 132. de son histoire.* * D'Herbelot.

ABOUL-ABBAS SCHEHABEDDIN, auteur d'une geographie intitulée *Massélec al-Absar, &c.* Il la composa un peu avant l'an de l'hegire 700. qui est de Jesus-Christ 1301. * D'Herbelot.

ABOULAHAB, oncle de Mahomet, étoit fort riche & grand persécuteur de son neveu. Il alla un jour avec plusieurs Coraïschites ses parens, qui étoient tous idolatres, à la montagne de Safa, où Mahomet s'étoit retiré, pour éviter leur colere. Il se l'étoit attirée par les menaces qu'il leur faisoit des châtimens de Dieu, s'ils ne renonçoient à leur idolatrie. Aussi-tôt qu'il les eut apperçus, il leur dit, *Si je vous avertissois qu'il y a au pied de cette montagne des gens qui vous attendent, & qui doivent vous assassiner à votre retour à la Mecque, ne me croiriez-vous pas?* Ils lui répondirent: *Pourquoi non, puisque vous ne passez pas parmi nous pour un menteur?* Mahomet repliqua, *Je ne vous dis pas cela presentement, mais je vous annonce de la part de Dieu, que si vous ne vous convertissez, vous tomberez dans le plus grand malheur qui vous puisse arriver, qui est celui de l'enfer.* Aboulahab entendant ces paroles, fut tellement transporté de colere, qu'il leva de ses deux mains une fort grosse pierre, avec laquelle il prétendoit assommer son neveu, & lui dit, *Le malheur dont tu nous menaces tombera sur toi.* Mais, si les Musulmans en doivent être crus, il arriva par la toute-puissance de Dieu, qu'en prononçant ces paroles, il tomba mort aux pieds du faux prophete. * D'Herbelot.

ABOULAINA, docteur celebre parmi les Arabes, & qui disoit souvent de bons mots. Moïse, fils du calife Abdalmalek, ayant fait mourir secretement dans la prison un des amis de ce docteur, & ayant fait courir le bruit qu'il s'étoit évadé, Aboulaina étant un jour interrogé ce qu'étoit devenu son ami, répondit avec les mêmes termes qui sont couchés dans l'histoire de Moïse le legislateur des Hebreux, lorsqu'il y est parlé de cet Egyptien qu'il tua, *Moïse le frappa, & il en mourut.* Le prince ayant appris ce qu'Aboulaina avoit dit, le fit venir, & le menaça de le punir, s'il ne retenoit sa langue. Aboulaina, sans s'étonner, lui repliqua par cet autre verset, qui suit dans la même histoire: *Voulez-vous me tuer aujourd'hui comme vous tuâtes hier cet autre homme?* Le prince trouva cette citation si à propos, qu'il modera sa colere, & resolut de fermer plûtôt la bouche de ce docteur par des presens que par des menaces. Une autre fois le calife se plaignit de ce qu'il le faisoit passer pour timide, mais ce docteur l'appaisa bientôt par ces paroles: *L'homme veritablement noble est ordinairement modeste & retenu: au contraire l'homme vil & de basse extraction est le plus souvent imprudent & temeraire.*

Aboulaina étoit fort pauvre, & faisoit tous les jours sa cour au visir Ismaël fils de Belal. Un jour sa fille, d'une beauté exquise & de beaucoup d'esprit, lui dit: *Mon pere, vous allez tous les jours chez le visir, ne lui parlez-vous point de vos besoins?* Ouy, lui répondit le pere; *mais il n'écoute pas ce discours. Mais*, lui repliqua-t-elle, *ne voit-il pas votre pauvreté? Comment la verroit-il?* dit le pere, *il ne me regarde pas seulement.* Alors sa fille lui cita fort à propos ce verset contre les idoles. *Ne servez point ce qui n'entend point, ce qui ne voit point, & ce qui ne vous apporte aucun profit.* Il y a des vers Turcs sur ce sujet, dont le sens est:

C'est une chose digne d'étonnement, que les gens du monde font la cour aux creatures, & abandonnent celle du createur,
Ils oublient de demander à celui qui est riche,
Et ils cherchent à être secourus de ceux qui sont eux-mêmes dans la necessité de demander. * D'Herbelot.

ABOULAITH *Candi*, imam, & jurisconsulte celebre parmi les Musulmans, disoit que l'homme sçavant ne doit jamais s'assujettir à l'homme riche, parce qu'il a reçu beaucoup de Dieu, & que l'autre a reçu très-peu; & il fondoit sa maxime sur ce passage du *chapitre des femmes*, où il est dit: *Les biens de la terre sont peu de chose; mais celui à qui la science est donnée a reçu un grand don.* Ce docteur a composé un petit livre fort spirituel des préparations à la priere, qui a pour titre *Mocaddemat alsalat*, & qui se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 606. On lui attribuë aussi un livre intitulé *Bostan*, qui peut être l'ouvrage d'un autre auteur. * D'Herbelot.

ABOULALIAH, jurisconsulte, dont les décisions sont fort estimées parmi les Musulmans. Il est cité par les interpretes du chapitre *Anfal*, où il est traité du partage qu'il faut faire du butin remporté sur les ennemis. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABOULCASSEM, fils d'Obeiddallah premier calife des Fathimites en Afrique, fut envoyé par son pere avec une puissante armée en Egypte pour la conquerir: mais il fut défait par les generaux de Moctader calife de la race des Abbassides. Il retourna une seconde fois en Egypte, & prit la ville d'Alexandrie; mais il ne la put conserver, car il fut défait une seconde fois par Mounas l'eunuque, & fut contraint de retourner à Cairoan, d'où il étoit parti. Cette seconde déroute arriva l'an de l'hegire 308. selon le témoignage d'Ebn Barik. Cette année arabique correspond à la 920. de J. C. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOULCASSEM *Sofi*, homme fort estimé pour sa doctrine & pour sa pieté, par le sultan Adhad-eddoulat. Il étoit chef d'une societé de religieux Musulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOULDEN, est le même auteur Arabe, qui est aussi nommé *Ibrahim Ben Abdallah al-Hamaovi*, natif de la ville de Hama en Syrie, duquel nous avons un *tarikh* ou *histoire arabique*. Il mourut l'an de l'hegire 652. ou 642. Cet auteur est aussi connu sous le nom d'*Abu Ishak Ebn Abildem*; & c'est sous ce nom qu'il a composé un autre ouvrage intitulé *Adab al Cadhi*; c'est-à-dire, des devoirs & des obligations d'un bon juge, suivant les principes de la doctrine de Schafei. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOULFADHL AMED BEN MOUSSA AL-ARBELI, natif d'Arbela en Mesopotamie, auteur de l'abregé du livre de Gazali, nommé *Abia Al Oloum*, qu'il a intitulé *Rouh al Abia*, ce qui signifie l'*esprit du livre de Gazali.* * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ABOULFARAGE, *cherchez* ABULFARAGE.

ABOULFARAH, poëte Persien, originaire de la province de Segestan, d'où vient qu'on lui donne fort souvent le surnom d'*Al Segestani*; il étoit tres-sçavant, particulierement dans l'art poëtique, dont il a composé plusieurs traités, & fut maître d'Onseri, qui passe pour le prince des poëtes Persiens. Il s'étoit attaché au service des princes de la famille de Sangiour, qui commandoient dans le Corasan. Cet attachement le mit en un fort grand danger, lorsque Mahmoud eut défait & pris prisonnier Abou Ali dernier prince de cette famille. Car Aboulfarah, qui avoit composé plusieurs beaux ouvrages à la loüange des Sangiourides, avoit laissé échapper plusieurs traits piquans contre le Sultan Mahmoud, en sorte que ce sultan l'ayant entre ses mains vouloit le punir de son insolence & le faire mourir. Mais Onseri, qui avoit beaucoup de credit près du sultan, obtint sa grace, & partagea même avec lui un present considerable, qu'il venoit de recevoir de la liberalité de ce prince. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABOULFETAH, surnommé *Al Nahovi*, c'est-à-dire, *le Grammairien*, est auteur de la vie de *Giafar Barmeki*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH, surnommé *Al Samari*, c'est-à-dire, *le Samaritain*, est auteur d'une histoire, qui porte le nom de *Tarikh*. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABOULFETAH MOHAMMED BEN BEDRED-

DIN, qui descendoit en droite ligne d'Aoun, un des dix compagnons de Mahomet, est l'auteur d'un livre intitulé *Tohfat al labib*, qui signifie *présent de l'homme d'esprit*. Il est dans la bibliotheque du roi, *num.* 1068. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH MAHOMET, fils d'*Abdalkerib*, natif de la ville de Scheherestan, Aschaarien de secte, homme excellent dans la scholastique des Musulmans, mourut l'an de l'hegire 549. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH TATAR, sixiéme roi des Mamelucs Circassiens d'Egypte, qui ne regna que trois mois, l'an de l'hegire 824. de Jesus-Christ 1420. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULFETAH AHMED fils d'*Inal* roi d'Egypte, & le troisiéme des Circassiens, ne regna que quatre mois, l'an de l'hegire 865. de Jesus Christ 1460. Il fut détrôné par les Mamelucs, qui ne le purent souffrir plus long-tems, parce qu'il étoit trop homme de bien. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-FOTOUH, *voyez* AGELI.

ABOULGEISCH ABOU ABDALLA MAHOMET fils de *Houssain Al-Ansari*, Espagnol de nation, auteur d'un traité de prosodie arabique, qui se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 1144. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOURGIOVAL AL-MAGREDI, est un de ceux que les Musulmans reverent comme saints. Jafei a écrit sa vie dans son histoire, *sect.* 25. Il est surnommé *Almagredi*, c'est-à-dire, l'*Africain*, à cause de son pays. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN, théologien mystique parmi les Musulmans, est souvent cité dans leurs livres spirituels. On a de lui cette sentence ou maxime spirituelle; *celui à qui Dieu se cache ne peut jamais avoir aucune connoissance de lui.* Un poëte Persien l'a expliqué ainsi. *Jusqu'à ce que le bien-aimé leve lui-même le voile de sa face, il n'est pas au pouvoir d'aucune creature de le lever; & quand tout l'Univers serviroit de voiles pour la cacher, il n'y a rien à craindre pour ceux à qui il la veut découvrir.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN AL-KARKHI, maître d'Ahmed al-Razi al-Giassas, auteur du *Mokhtassar al-Karkhi*, livre qui a été expliqué par son disciple Razi al-Giassas. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN BEN-JAHIA AL-ZEIDI, descendant de la famille d'Ali, fut destiné au califat par Moazeddoulat, à cause de son sçavoir & de sa grande pieté. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHASSAN SARRAGE, c'est un des Saints du Musulmanisme, dont parle Jafei dans son histoire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULHELM, natif de Murcie en Espagne, grand mathématicien, vint s'établir à Damas, où il se fit droguiste pour gagner de l'argent, & y exerça long-tems la Medecine. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-HOUSSAIN BEN ALI AL-BASRI, théologien scolastique de grande réputation parmi les Musulmans, mourut l'an 436. de l'hegire, de Jesus-Christ 1044. On le surnomme *al-Basri*, à cause qu'il étoit natif de la ville de Bassora en Chaldée. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-HOUSSAIN AL-SOFI, religieux de profession, & natif de la ville de Rei en Perse, mourut l'an de l'hegire 376. de Jesus-Christ 986. Il est estimé un des plus grands maîtres de la vie spirituelle & devote parmi les Musulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULIEMEN, auteur du livre intitulé *Ethaf Alzair*. Il traite des tours & retours qui se font, en visitant le temple de la Mecque, que les Arabes appellent *Athuaf*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULKHAIR, auteur d'un livre arabe intitulé *Naovader al-Akhbar*, où il est fait mention de plusieurs auteurs fort anciens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULKHAIR, fils de *Hebat-allah*, archidiacre de l'église d'Antioche, & frere d'Ebn al Massih, qui en étoit patriarche, avoit aussi un autre frere nommé Sael, & ils étoient tous deux medecins du calife Nasser, l'an de l'hegire 600. de Jesus-Christ 1203. ou environ. Il est auteur de quelques livres arabes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMAALI, le plus éloquent des Persans sous le regne de Baharam-Schah fils de Massoud, sultan de la dynastie des Gaznevides. Il traduisit par l'ordre de ce prince de l'arabe en persien le livre le plus fameux de tout l'Orient, intitulé *Humaiun Nameh*, *le Livre Royal*, & c'est cette traduction persienne, qui est ordinairement appellée *Kalila* & *Damna*. * D'Herbelot, *biblior. orient.*

ABOULMAALI, fils d'*Aboulcassem*, fut surnommé *Seif al Monadherin*, *Hoggiat al-Motekallemin*, *l'Epée des controversistes & l'arbitre des docteurs scholastiques.* Il mourut l'an de l'hegire 749. de Jesus-Christ 1348. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMAHAN & GHIL MIRZAH, derniers princes de la race de Tamerlan, qui regnerent dans la province Transoxane, & dans celle de Corassan, entreprirent mal-à-propos, avec le secours d'Argoun prince de Candahar, de faire la guerre à Schei-beg, roi des Uzbeks. Ce sultan les défit dans une bataille, qu'ils lui livrerent trop legerement: ils y perdirent la vie, & leurs états qui passerent en la possession des Uzbeks. Une autre branche des *Timurides*, c'est-à-dire, de la posterité de Tamerlan, se retira cependant aux Indes, & y établit la puissante monarchie des Mogols, qui y regnent aujourd'hui. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOUL-MIAMIN MOSTHAFA, medecin celebre parmi les Arabes, qui a travaillé sur le livre intitulé *Escharat val nadhair*, qui est un ouvrage de physionomie. Il mourut l'an de l'hegire 1015. qui est de Jesus-Christ 1606. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULMOUTHI MAKHOUL BEN AL-FADHAL, auteur d'un livre intitulé *Alredd ala ahel albeda. Réponse aux Heretiques*, tels que sont les *Motazales*, *Cadariens*, *Morgiens*, &c. * D'Herbelot.

ABOULOLA. Prénom d'*Ahmed Ben Soliman*, qui est aussi surnommé *Al-Tenoukhi Al-Maarri*, parce qu'il étoit d'une Tribu des Arabes nommée *Tenoukh*, dont la plûpart étoient Chrétiens, & natifs de la ville de Maarra. On lui donne aussi le titre d'*Alami*, c'est-à-dire, l'*Aveugle*, à cause qu'il étoit aveugle né, ou que la petite verole lui fit perdre la vûë à l'âge de trois ans. C'est le plus habile des poëtes Arabes, au jugement des sçavans en cette langue. Etant venu de son pays à la ville de Bagdet, il y séjourna un an & demi, & joüit pendant ce tems-là de la conversation des gens sçavans de cette fameuse Academie; mais il ne se fit disciple d'aucun d'eux, & retourna à Maarra, d'où il ne sortit plus. Il étoit né l'an de l'hegire 363. de Jesus-Christ 973. A l'âge de 45. ans il quitta l'usage de la viande, peu après celui des œufs & du lait, & tomba enfin dans la créance des Indiens, qui n'estiment pas qu'il soit permis de tuer les animaux. Khakani & Feleki poëtes Persiens furent ses disciples, & il leur lut le principal de ses ouvrages intitulé *Sebtk-al-zend*, poëme Arabe fort estimé dans l'Orient, & qui a été commenté par Khathib al-Tabrizi. Les Musulmans croyent qu'Aboulola n'étoit pas bon Mahometan, & ils le qualifient du nom de *Sabi*, c'est-à-dire, d'une autre religion que la Musulmanne. Quelques-uns même l'ont cru Chrétien. Il disoit cependant que dans son interieur il étoit Musulman, quoiqu'il fit paroître au-dehors quelque libertinage. Voici des vers de sa façon, sur lesquels on lui auroit pû faire son procès.

Issa *est venu qui a aboli la loi de* Moussa.
Mahomet *l'a suivi, qui a introduit ses cinq prieres par jour.*
Ses Sectateurs disent qu'après lui, il n'y a plus d'autre Prophete à attendre, & ils s'occupent ainsi inutilement depuis le matin jusqu'au soir.
Dites-moi maintenant, depuis que vous vivez dans l'une de ces loix,
Joüissez-vous plus ou moins du soleil & de la lune?
Si vous me répondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous:

Mais si vous me parlez de bonne foi, je continuerai à parler tout bas.

Mais voici quatre vers, qui déclarent assez ouvertement son impieté.

Les Chrétiens errent çà & là dans leurs voyes, & les Mahometans sont tout-à-fait hors du chemin.
Les Juifs ne sont plus que des momies, & les Mages de Perse des rêveurs.
Le partage du monde est donc reduit à deux sortes de gens, dont les uns ont de l'esprit & n'ont point de religion;
Les autres ont de la religion & peu d'esprit.

Ce poëte mourut l'an 449. de l'hegire, de Jesus-Christ 1057. * D'Herbelot.

ABOULOLA AHMED BEN ABDALLAH, surnommé *Al Mesri l'Egyptien*, est l'auteur d'un livre intitulé, *Adab al-abourin*, & d'un autre nommé *Esaaf al Seddik*. Il mourut l'an 449. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOULON, roi des Zenges ou Cafres, qui attiroit les pierres, c'est à dire, les cœurs les plus durs par son chant; vivoit sous Gedeon Abulfar. C'est l'Apollon des Grecs, selon * d'Herbelot.

ABOULSCHOKR JAHIA BEN MEGMA AL-MAGREBI, auteur Africain d'un livre intitulé *Ekhthiarat, jugemens, & élections astrologiques.* * D'Herbelot.

ABOULVAFA ALI, Arabe, auteur d'un *Divan* en vers arabes, qui se trouve dans la bibliotheque du roi *num.* 1180. * D'Herbelot.

ABOU-MAHER MOUSSA BEN JASSER, maître d'*Ali Ben Abbas*, & auteur d'un cours de medecine, intitulé *Maleki*. Les Orientaux s'en sont toûjours servis, jusqu'à ce que le canon d'*Avicenne* ait paru. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-MANSOR MAUHOUH, auteur d'un des trois poëmes arabiques, qui portent le nom de *Lamiat*, à cause que la lettre final de chaque vers est une L, que les Arabes appellent *Lam*. * D'Herbelot.

ABOU-MASSAB, poëte Arabe, compagnon d'Abu Noavas. Il vivoit sous le califat de Haroun Raschid, & demeuroit dans son palais. * D'Herbelot.

ABOU-MOSLEN, *cherchez* ABUMUSLIMUS.

ABOU-NAIM ALI MOSLEM, Arabe, auteur de deux ouvrages, dont le premier porte le titre de *Heliat*, & l'autre celui de *Mostakbrege*. * D'Herbelot.

ABOU-NASSER, fils de *Bakhtiar*, prince de la race des Boüides, se trouva prisonnier avec son pere, & cinq de ses freres, dont il étoit l'aîné, entre les mains d'Adhadeddoulat leur cousin, qui avoit envahi leurs états. Mais leur vainqueur étant mort, Abou-Nasser se sauva de la prison, fit la guerre à Samsameddoulat, qui avoit succedé à Adhadeddoulat son pere, & il fut si heureux dans cette guerre, que la mort de son ennemi le rendit maître de toute la Perse; mais la fortune ne le favorisa pas long-tems. Il eut à faire à Bahaeddoulat frere de Samsam, qui lui fit une cruelle guerre, & le poussa jusques dans le Kerman, province limitrophe des Indes. Ce fut là qu'il tint bon pendant quelque tems, & défendit la ville de Gireft, que quelques-uns appellent *Sireft*, contre les attaques des troupes de son ennemi. Cette resistance vigoureuse d'Abou-Nasser fit resoudre Bahaeddoulat d'employer toutes ses forces contre lui, & d'envoyer en Kerman le plus experimenté de ses generaux nommé Moufik fils d'Ismaël. Dès qu'Abou-Nasser apprit la marche de ce general, il quitta la ville de Gireft, où il ne se croyoit pas assez fort pour tenir la campagne. Moufik étant arrivé à Gireft apprit qu'Abou-Nasser étoit campé à huit parasanges ou seize lieuës françoises plus loin: il l'y alla chercher; mais il ne put l'atteindre qu'après plusieurs journées de marche. Enfin se trouvant assez près de son camp, il détacha trois cens chevaux, choisis de toute son armée, qui surprirent son ennemi si à propos, qu'il eut à peine le loisir de se sauver avec une fort petite troupe de ses gens. Ce fut dans cette retraite précipitée, que ce prince infortuné trouva la fin de ses jours, car il y fut tué par un de ses propres domestiques. Moufik avoit dans son armée un astrologue qui lui avoit prédit depuis long-tems qu'un tel jour, qui étoit justement celui qu'Abou-Nasser prit la fuite, devoit être fatal à ce prince; de sorte que Moufik lui dit: *vous n'avez pas bien rencontré cette fois-ci, car Abou-Nasser vous est encore échappé.* Mais ayant appris peu après qu'il étoit peri par la perfidie d'un des siens, il connut que la prédiction de son astrologue avoit été juste. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-NAVAS, regnoit dans l'Iemen ou Arabie heureuse, avant le tems du faux prophete Mahomet, & étoit grand ennemi des Chrétiens, dont le nombre s'étoit fort multiplié dans ses états. On dit que son fils instruit par un hermite, embrassa le Christianisme, se rendit celebre par beaucoup de miracles, & qu'enfin son pere le fit mourir. D'autres disent qu'il fit préparer des fosses pleines de feu, pour y jetter les Chrétiens & les autres de ses sujets, qui ne voulurent pas se soûmettre à la loi qu'il avoit fait publier, qu'il seroit permis au frere d'épouser sa propre sœur, loi qu'il n'avoit faite, que pour mettre à couvert la honte de l'inceste qu'il avoit commis avec sa sœur. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-NAVAS, poëte Arabe de la premiere classe, aussi nommé *Haßan Ben Abdelaoval Ben Ali Al-Hakemi*, nâquit dans la ville de Bassora l'an de l'hegire 145. & mourut l'an 195. sous le califat d'Amin. Il sortit de son pays pour établir sa demeure à Coufa: mais il n'y fit pas un long séjour; car le calif Haroun Raschid le voulut avoir auprès de sa personne à Bagdet, & lui donna un appartement dans son palais avec Aboun-Massaab, & Rehaschi, deux autres poëtes. Le surnom d'Abou-Naovas lui fut donné à cause de deux toufes de cheveux, qui lui tomboient sur le cou. Ses principaux ouvrages ont été recueillis en un seul corps, que les Arabes appellent *Divan*. Plusieurs differentes personnes y ont travaillé; ce qui a causé une grande varieté dans les exemplaires de cet auteur. On raconte une histoire sur son sujet, qu'on a jugé à propos d'inserer ici. Le calife Haroun faisant la ronde autour de son palais pendant la nuit, trouva une des filles de la reine qui s'étoit endormie. Il voulut profiter de cette occasion pour obtenir d'elle ce qu'elle lui avoit déja refusé plusieurs fois. Cette fille se trouvant à son réveil extrémement pressée par ce prince, ne put faire autre chose pour s'en délivrer, que de le prier d'attendre jusqu au lendemain, & qu'elle satisferoit pleinement ses desirs. Haroun la quitta sur sa promesse, & ne manqua pas le lendemain de lui envoyer un message, pour lui demander l'assignation. La fille, qui avoit autant d'esprit que de sagesse, lui envoya pour réponse un vers arabe, qui a passé depuis en proverbe.

Les paroles de la nuit ne se donnent que pour faire venir le jour.

Le calife bien surpris de cette réponse, commanda aussi-tôt de ne point laisser sortir du palais aucun des poëtes qui y demeuroient: puis les ayant fait venir en sa presence, il leur dit ce vers, & leur ordonna qu'ils fissent quelque stance, ou quelque chanson où ce vers fût compris. Chacun des poëtes y travailla: mais Abou-Naovas y réussit le mieux de tous: car il enchassa si à propos ce vers dans les siens, qu'il sembloit décrire naïvement la chose qui s'étoit passée entre le prince & cette fille. Son habileté cependant pensa lui coûter la vie: Haroun ayant fait des présens aux autres poëtes, lui dit qu il meritoit la mort, pour avoir vû ce qui s'étoit passé dans l appartement secret de son palais entre lui & cette fille. Abou-Naovas bien étonné de ce discours, protesta au calife qu il n étoit point sorti ce jour-là de son appartement, & qu'il pouvoit produire des témoins sur ce fait; les témoins furent écoutés sur sa justification, & le calife appaisé, lui fit des présens comme aux autres. On raconte aussi que ce poëte voyageant en Egypte, y fut fort regalé par les principaux seigneurs de cette cour: mais qu'un jour ayant présenté un de ses poëmes au prince & à Safia sa maîtresse, qui étoit de nation Abyssine, & parfaitement belle, il fut reçu fort froidement

& ne remporta aucune gratification de lui. Le poëte piqué contre l'un & l'autre, & ayant appris que le prince avoit donné à sa maitresse une riche robe fort chargée de pierreries, composa des vers, qui disoient au prince,

Mes vers ont été perdus à votre égard, comme vos pierreries à l'égard de Safia.

Le prince en ayant eu connoissance, manda le poëte, pour sçavoir de lui s'il en étoit l'auteur. Abou-Naovas lui dit qu'il avoit fait quelques vers à sa louange & à celle de Safia; mais que peut-être ses ennemis les auroient corrompus pour lui rendre un mauvais office, & il recita les mêmes vers, dont le sens étoit, en y changeant seulement une lettre, sçavoir un ain en un hamsa,

Mes vers ont brillé sur votre sujet, de même que les pierreries éclatent sur l'habit de Safia.

* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-OBEID ALCASSEM BEN SALAM qualifié, *Altagâi, Hamanisme*, c'est-à-dire, *le Grammairien & le Rhétoricien*, est auteur du livre intitulé *Amthal al Sarrar*, Apologues ou fables sur la vie humaine. Il mourut l'an 224. de l'hegire, de Jesus-Christ 838. Il y en a un exemplaire dans la bibliotheque du roi, *num.* 1228. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABOU-OBEIDAH, general des troupes d'Omar en Syrie, puis en Chaldée, où il fut défait & tué par Ferokhsad, qui commandoit l'armée de Touran-Dokht reine de Perse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-OBEIDAH MAMAR BEN ALMOTHANI, de la tribu de Teim, & natif de la ville de Bassora, fut celebre particulierement dans la grammaire arabique, sur laquelle il a composé deux ouvrages intitulés *Al Moccaddemât*, que le calife Haroun Raschid voulut se faire expliquer par l'auteur même. Abou-Othman fut aussi du nombre de ses écoliers. Il a fait un autre ouvrage qu'il intitula, *Megiaz Alcoran*, c'est à dire, *Traité des métaphores qui se trouvent dans l'Alcoran.* Il passoit pour être libertin, & mourut à Bassora l'an 209. de l'hegire, de Jesus-Christ 824. Il avoit 99. ans, & personne n'accompagna son cercueïl, parce qu'en toute sa vie il n'avoit converti personne au Musulmanisme par sa parole. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABOU-OSSAIBA BEN ABI OSSAIBA, auteur de l'histoire des medecins intitulée; *Oiûn al enba fi thabacât al athebba.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ABOU-RIHAN, surnommé *Al-Khovarezmi*, *Al-Birouni*, à cause qu'il étoit natif de la ville de Biroun, située dans la province de Khovarezme, & non pas de celle qui est dans les Indes, comme quelques-uns l'ont écrit. Il excelloit dans la geographie & dans l'astronomie, & avoit voyagé aux Indes pendant quarante ans. Il vint à la cour des sultans Mahmoud & Massoud Gaznevides, où il fut envoyé par Maamoun roi de Khovarezme, en compagnie d'Abou-Nasser & d'Aboulkair. Avicenne devoit aussi être de la partie; mais il s'excusa sur sa santé, qui ne lui permettoit pas de faire un si long voyage, quoique la veritable raison fût pour éviter les contestations qu'il avoit avec ce docteur, qui le surpassoit en subtilité. En effet Abou-Rihan est qualifié du titre *Al-Mohakkak*, qui signifie *tres-subtil*, & est estimé par les Musulmans, non-seulement par son habileté dans les sciences speculatives, mais encore dans les pratiques, comme dans la magie naturelle, l'astrologie judiciaire, l'art des talismans, &c. On dit que Mahmoud voulut éprouver un jour ce qu'il sçavoit faire, & lui donna audience au milieu d'un salon, qui étoit ouvert des quatre côtés, & qu'il lui demanda s'il sçauroit bien deviner par quel endroit il sortiroit de ce lieu. Abou-Rihan demanda aussi-tôt du papier & de l'encre, & écrivit ce qu'il en pensoit sur un billet qu'il cacha sous le coussin du sultan. Cela étant fait, le sultan commanda qu'on abattît une partie de la muraille du salon, par laquelle il sortit, & l'on trouva précisément dans le billet d'Abou-Rihan, que le sultan devoit sortir de ce salon par une breche. Aussitôt Mahmoud commanda qu'on le jettât par la fenêtre comme magicien: mais il avoit fait préparer sous la fenêtre du salon un apentis, par le moyen duquel Abou-Rihan glissa jusqu'en bas sans se faire aucun mal: puis l'ayant fait remonter, il lui dit: *je suis assuré que vous n'aviez pas prévû aujourd'hui cet accident*; mais Abou-Rihan ayant envoyé querir ses éphémérides par un des domestiques du sultan, on trouva dans la direction qu'il avoit dressée de ce jour-là, que ce même accident y étoit marqué. Entre les ouvrages de ce docteur, le plus renommé est celui qu'il a intitulé, *Canoun Al-Massoudi*, qui est une geographie complette, qu'il dédie au sultan Massoud; & c'est cet ouvrage, qui est souvent cité par Abulfeda & par Aboulmoal. Il publia ensuite la théorie des étoiles fixes, intitulée, *Tafhim fi Tangim*, l'an de l'hegire 421. & de Jesus-Christ 1029. Nous avons aussi de lui un *traité de la sphere* & une *introduction à l'astrologie judiciaire.* * D'Herbelot.

ABOU-SAHAL, surnommé *Al-Massihi*, c'est-à-dire, *le Chrétien*, fut maitre d'Avicenne dans la medecine, & composa un livre, qu'il intitula, *Mat*, c'est-à-dire, *Centiloquium*, *les cens traités.* * D'Herbelot.

ABOU-SAHAL, fils de Naubakht, étoit Persan de nation, & eut la charge de premier ou de grand astrologue du calife Abou-Giafar Al-Mansor. * D'Herbelot.

ABOU-SAHAL, dit *Al-Armeni*, c'est-à-dire, *l'Arménien*, auteur de l'histoire des églises d'Egypte, de Nubie, d'Ethiopie, de Libye, Numidie, Mauritanie, des Indes Orientales, &c. en langue arabique, depuis l'an 564. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1168. jusqu'en 738. qui est l'année 1054. des Martyrs ou de Dioclétien, & de Jesus-Christ 1337. Ce livre se trouve dans la bibliotheque du roi. * D'Herbelot.

ABOU-SAID, *cherchez* ABU-SAID.

ABOU-SALEM, medecin Chrétien, Jacobite de secte, surnommé *Ben Caraba*, natif de Malatie, ou Melitenne en Armenie, servoit Aladin le Selgiucide, sultan d'Iconie, s'empoisonna lui-même par desespoir, croyant avoir perdu les bonnes graces de ce prince. * D'Herbelot.

ABOU-SCHAMAH. C'est *Schehabeddin Ben Ismail*, natif de Damas, qui est auteur des vies de deux grands princes; sçavoir de Noureddin, que nos historiens appellent Norandin, & de Salaheddin, qui est Saladin. Il a intitulé cet ouvrage, *Azhar al raoudhanin*, *&c.* c'est-à-dire, *les fleurs des deux parterres*, *&c.* Le même auteur a fait aussi un *commentaire sur les sept poëmes de Sakhaovi.* * D'Herbelot.

ABOU-SEIF, fils de Dhou Izen roi de l'Iemen ou Arabie heureuse, peu avant le tems de Mahomet. Il fut chassé de ses états par les Abyssins, & rétabli par Chosroës, surnommé *Nouschirvan.* * D'Herbelot.

ABOU-SOLIMAN, chef des sofis ou religieux Musulmans. C'est aussi en arabe un des noms appellatifs du coq, comme qui diroit l'*oiseau de Salomon.* * D'Herbelot.

ABOU-TAMAM, c'est *Habib Ben Aous-Al-Hareth Ben Cais*, surnommé *Al-Thai*, à cause qu'il étoit d'une tribu des Arabes, surnommée *Thai*, de laquelle sont sortis trois des plus celebres personnages de cette Nation; sçavoir, Hatem, Daud, & Abou-Tamam. Le premier est le modele de la generosité & de la liberalité. Le second est illustre par sa probité & par sa pieté. Le troisiéme, dont nous parlons, passe pour le prince des poëtes Arabes; & il n'y a que Motanabbi qui lui puisse contester cette preéminence. Ce grand poëte nâquit l'an 190. de l'hegire, à Giassem Bourgade située entre Damas & Tibériade. Il fut en Egypte, & mourut à Moussal ou Mosul, l'an 231. de l'hegire, de Jesus-Christ 845. Sa vie fut courte, comme Filsof lui avoit prédit, disant que la vivacité de son esprit consumeroit son corps, de même que la lame de son épée indienne mange son fourreau. Il fut le panégiriste de plusieurs califes, desquels il reçut de grands bienfaits. Il ramassa toutes ses poësies dans un volume ou divan, qu'il intitula *Al-Hamasseh.* Bakhteri, autre poëte Arabe fort estimé, étant interrogé quel étoit le meilleur poëte, Abou-Tamam ou lui, répondit: Ce qui est bon

dans

dans Abou-Tamam surpasse ce que j'ai de meilleur, & ce qu'il y a de bas dans mes ouvrages est plus supportable que ce qu'il y a de bas dans les siens. Bahteri vivoit à peu près dans le même tems qu'Abou-Tamam. Il reçut un jour de la main d'un prince cinquante mille pieces d'or, pour un poëme qu'il lui avoit presenté, avec ce compliment : *Mon présent est au-dessous de celui que vous m'avez fait*; & ayant composé une élegie sur la mort d'un autre, on lui donna cet éloge. *Celui-là n'est pas mort, dont les vertus ont été louées par un tel poëte.* * D'Herbelot.

ABOU-THAHER, fils d'*Abousaid*, prince des Carmathes, succeda à son pere, fit une rude guerre aux Musulmans, & contraignit le calife Radhi à lui payer tribut. Après avoir coupé les chemins pendant un assez long-tems aux pelerins Mahometans, il resolut enfin d'assiéger la Mecque; il la prit, & après l'avoir pillée & ruinée avec son temple, il enleva la pierre noire, qui étoit en si grande veneration parmi les Mahometans. Il refusa les cinq mille piéces d'or, qu'on lui offrit pour son rachat, & la retint en sa puissance pendant douze années entieres. * D'Herbelot, *bibliot.* C'est le même qu'ABUDHAHER. *Voyez ce mot ci-après.*

ABOU-THALEB, pere d'*Ali* gendre du faux prophete Mahomet. * D'Herbelot.

ABOU-TIGE, ville de la Thébaïde, où il croit beaucoup de pavot noir, dont se fait le meilleur opium que les Arabes appellent *Afioun*. C'est de ce lieu d'où il se transporte dans tout le Levant jusqu'aux Indes. * D'Herbelot.

ABOU-ZACARIA AL-MAGREBI, homme reputé saint par les Musulmans, & dont le sepulchre fut visité par Saladin, étoit Africain de nation. * D'Herbelot.

ABOU-ZOBAID AL-THAII, est auteur d'un traité sur les noms differens qu'a le lion dans la langue arabique, qui se trouve dans la bibliotheque du roi, *n°.* 1120. * D'Herbelot.

ABOU-ZOHAL, auteur qui a travaillé sur Euclide, que les Arabes appellent *Oclides*. * D'Herbelot.

ABOY & ATHBOY, en latin *Aboya*, *Atboya*, bourg d'Irlande, situé dans le comté d'East-Meath en Lagenie, est entre la ville de Drogheda & celle de Molingar, à dix lieües de la premiere, & à sept de la derniere. Il a droit de députer au Parlement d'Irlande. * Baudrand. *Dict. Anglois.*

ABRABANEL ou ABRAVANEL (Isaac) Juif Portugais, né à Lisbonne, l'an 1437. se poussa à la cour d'Alphonse V. roi de Portugal, qui lui confia des emplois tres-importans. Après la mort de ce prince, il fut accusé d'être entré dans une conspiration, pour livrer le Portugal aux Espagnols, & il évita par la fuite le danger qui le menaçoit: Il se sauva en Castille l'an 1481. où il enseigna publiquement, & où il composa ses commentaires sur le livre de Josué, sur celui des Juges, & sur ceux de Samuël. Il fut même honoré de la faveur du roi Ferdinand & d'Isabelle; mais en 1492. il fut obligé de sortir d'Espagne avec les autres Juifs. Il se retira d'abord à Naples, où il s'attacha à Ferdinand roi de Naples, & après sa mort à Alphonse son successeur, avec lequel il passa en Sicile. Après la mort de ce prince, arrivée l'an 1495. il se retira à Corfou, où il commença son commentaire sur Isaïe. De-là il repassa en Italie l'année suivante, & s'alla confiner à Monopolie, ville de la Poüille, où il acheva ses commentaires sur le Deuteronome & sur Isaïe, & composa deux traités; l'un intitulé, *le sacrifice de la pâque*; & l'autre, *l'heritage des peres*. Quelque tems après il fit un voyage à Venise, où il écrivit les commentaires sur Ezechiel, sur les petits Prophetes, & sur l'Exode. Il y mourut l'an 1508. à l'âge de 71. ans. Il a fait encore plusieurs autres livres, dont quelques-uns n'ont pas été imprimés. Il laissa trois fils, Juda, Joseph, & Samuël: L'aîné a été medecin & assez bon poëte; Joseph l'accompagna jusqu'à la mort; Samuël embrassa le christianisme à Ferrare, & reçut du duc de Ferrare son parain le nom d'Alphonse. Abrabanel est regardé comme un des plus sçavans rabbins; il est cependant fort emporté contre les Chrétiens. Ses commentaires sont recherchés & estimés par les sçavans; il s'y applique particulierement au sens litteral, son stile est fort diffus. On a imprimé à Venise ses commentaires sur le Pentateuque, sur Josué, les Juges & les Rois, avec le texte hebreu de la bible; mais il étoit tres-difficile de les trouver, ce qui fait qu'on les a réimprimés en Allemagne. Ses commentaires sur les Prophetes ne sont pas rares; parce qu'on en a fait une seconde édition en Hollande. Ce Juif paroit en quelques endroits de ses ouvrages avoir eu une tres-grande vanité, & avoir été fort entêté de la noblesse de sa famille, qu'il croyoit venir de David. Il y a des Juifs de la synagogue Espagnole à Amsterdam qui portent le nom d'Abravanel, qui apparemment est commun chez eux. * Buxtorf, *de abbrev. Hebr.* Plantavitius, *bibl. Rabbinic.* Nicol. Antonio, *bibl. Hispan.* Bartolocci. Simon, *hist. crit.* Journal de Leipsic, mois de Janvier 1684. *&* mois de Novembre 1686. Bayle, *dict. crit.*

ABRACADABRA, ou plûtôt ABRASADABRA; car on le trouve écrit ainsi en caracteres grecs ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ, où le C, est l'ancien Σ qui vaut S. C'est un mot mysterieux, auquel les superstitieux attribuoient une vertu magique pour chasser les maladies, en le portant au col écrit de cette maniere.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

Serenus Sammonicus, ancien medecin, sectateur de l'heretique Basilides, qui vivoit dans le second siecle, a composé un livre des préceptes de la medecine, en vers heroïques, où il marque ainsi la disposition de ces caracteres.

Inscribes chartæ quod dicitur ABRACADABRA,
Sæpius & subter repetes, sed detrahe summam,
Et magis atque magis desint elementa figuris,
Singula quæ semper rapies, & cætera figes,
Donec in angustum redigatur littera conum.
His lino nexis collum redimire memento.
Talia languentis conducent vincula collo,
Lethalesque abigent (miranda potentia) morbos.

Wendelin, Scaliger, Saumaise, & le pere Kircher, se sont donné beaucoup de peine pour découvrir le sens de ce mot. Ce que l'on en peut dire de plus vrai-semblable, c'est que Serenus, qui suivoit les superstitions magiques de Basilides, forma le nom d'ABRACADABRA sur celui d'ABRASAX, & s'en servit comme d'un préservatif, & d'un remede infaillible contre les fievres. *Voyez* l'article suivant.

ABRACAX, Αϐρασαξ, étoit un nom que Basilides donnoit à Dieu, voulant marquer par-là les trois cens soixante-cinq processions divines qu'il inventoit: car α vaut 1. ϐ 2. ρ 100. σ 200. ξ 60.

ainsi α	1
ϐ	2
ρ	100
α	1
σ	200
α	1
ξ	60

fait le nombre de 365.

Plusieurs peres de l'église, comme saint Irenée, Tertullien, saint Augustin, lisent ABRAXAS; ce qui revient au même pour le nombre de 365. mais on trouve

fort distinctement écrit ΑΒΡΑCΑΞ en grec sur l'un des deux talismans qui ont été trouvés dans le XVII. siecle, & dont le cardinal Baronius nous a donné la figure dans le II. tome de ses annales, en l'année 120. L'on en voit un dans le cabinet de sainte Genevieve, dont voici l'inscription.

ΑΒΡΑCΑΞ. ΑΔΩΝΑΙ. ΔΑΙΜΟΝΩΝ. ΔΕΞΙΑΙ. ΔΥΝΑΜΕΙC. ΦΥΛΑΞΑΤΕ. ΟΥΛΠΙΑΝ. ΠΑΥΛΕΙΝΑΝ. ΑΠΟ. ΠΑΝΤΟC. ΚΑΚΟΥ. ΔΑΙΜΟΝΟC. c'est-à-dire, *Abrasax adonai, ou seigneur des demons, bonnes puissances, préservez Ulpie Pauline de tout méchant demon.*

Saint Epiphane rapporte aussi qu'il a lû ΑΒΡΑCΑΞ, où C. est un ancien sigma grec. L'heresiarque Basilides, & ses sectateurs tiroient de ce nom quantité d'erreurs extravagantes; entr'autres, ils disoient que Jesus-Christ étoit venu sur la terre comme un fantôme; non pas qu'il eût fait le monde, mais qu'il étoit envoyé de cet Abrasax. Les saints docteurs ont assez refuté les abominations diaboliques de ces visionaires, dont saint Augustin a fait voir la vanité, en expliquant tout le mystere des sept lettres qui forment le mot Abraxas. Saint Jerôme dit qu'Abraxas étoit peut-être le nom de Mithra ou du soleil, qui étoit le dieu des Perses, & qui dans sa course annuelle fournit le nombre de 365. jours; mais comme l'année des Perses étoit de 360. jours, ainsi que celle des Egyptiens, & de tous les autres anciens peuples, il faut que l'auteur d'où saint Jerôme a tiré ce qu'on vient de dire, ait lû non *Abrasax*, mais *Abraxas*. Ces impies se vantoient d'avoir reçu leur doctrine des apôtres; & c'est principalement d'eux que Tertullien disoit qu'ils étoient de faux imitateurs des apôtres, puisqu'au lieu que ces premiers faisoient revivre les morts, ceux-ci au contraire faisoient doublement mourir les vivans. Que ceux-là, ajoûtoit-il, qui osent faire monter leur heresie jusqu'au tems des apôtres, afin de la rendre, en quelque façon, apostolique, nous montrent l'origine de leurs églises, & la succession de leurs évêques; & qu'ils nous découvrent quelqu'un des apôtres qui ait été leur instituteur, & dont la doctrine ait passé jusqu'à eux, par une suite de leurs successeurs: * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 2. Tertul. *de præf. c.* 46. Eusebe. *hist. eccles. l.* 4. *c.* 7. S. Jerôme, *adv. Lucifer. l.* 2. *in amore.* S. Epiphan. *hæres.* 24. S. Augustin. *de hæres. ad Quod vult Deus*, *c.* 4. 24. Baronius, *anno* 120. Spond. *epitom. ibid.* Peiresc, *dans la vie de Gassendi.* Chifflet.

ABRACES, capitaine general des armées d'Artaxerces, dont il est fait mention dans * Xenophon. *Cyroped. liv. I.*

ABRACONIS, *Abraconium*, petite ville de la grande Armenie ou Turcomanie, située sur la riviere d'Alingeac. On assure qu'il y a beaucoup de ces Armeniens, qui reconnoissoient le pape, & qu'on appelle Catholiques. * Baudrand.

ABRADATE, roi de la Susiane, dans l'empire des Perses, fut un des princes alliés de Cyrus, dans la guerre entreprise contre les Babyloniens & les Lydiens. Il fut tué dans la premiere bataille, & Panthée son épouse en eut tant de déplaisir, qu'elle se tua elle-même sur le corps de son époux, la premiere année de la LVIII. olympiade, & avant l'ére chrêtienne 548. Cyrus leur fit des funerailles magnifiques, & leur érigea un superbe tombeau. * Xenoph. *Cyroped. l.* 6. *&* 7.

ABRAHAH, est celui que l'on appelle aussi *Abou Macsoum*, avec le surnom d'*Al-Aschram*, qui signifie en arabe *le Balafré*, & de *Dhou Alphil*, c'est-à-dire, *Maître de l'Elephant*. Il étoit gouverneur ou prince de l'Iemen ou Arabie heureuse, sous l'empire de Negiaschi, empereur des Abyssins, du tems d'Abdalmotaleb, ayeul de Mahomet. Dans le *chapitre CV. de l'Alcoran*, intitulé *Sourat Alfil*, c'est-à-dire, *le chapitre de l'élephant*, il est parlé de la punition de ce prince, qui avoit dans son armée plusieurs élephans, lorsqu'il vint assieger la ville de la Mecque. Voici l'histoire entiere de cette expedition, comme elle est rapportée par les principaux interpretes de ce chapitre.

Abrahah, qui commandoit dans Sanaa ville capitale de l'Iemen, voyant que la plûpart des Arabes prenoient en une certaine saison de l'année le chemin de la province nommée *Hegiaz*, sur les confins de l'Arabie déserte, pour visiter le *caabah* ou *maison quarrée*, qui est le *temple de la Mecque*, crut qu'il falloit détourner ses sujets d'un culte, qu'il estimoit superstitieux, en substituant un autre lieu, qui attirât également leur curiosité & leur devotion. Il resolut donc de faire bâtir dans la ville de Sanaa un temple dont la structure & les ornemens surpassassent de beaucoup celui de la Mecque. Ce temple étoit une église magnifique; car les Abissins faisoient profession de la religion chrétienne, & l'avoient étenduë dans tout leur voisinage. Cependant le dessein d'Abrahah ne put réüssir sans y employer la force; parce que ceux d'entre les Arabes qui n'avoient pas embrassé le Christianisme, avoient une grande pente à l'Idolatrie, & trouvoient dans les pierres mêmes du territoire de la Mecque & de son temple dequoi nourrir leur superstition.

Les Coraischites cependant, qui avoient l'intendance de ce temple, voyant diminuer le concours & la devotion des peuples, & par consequent les avantages qu'ils tiroient de leur ministere, décrierent tant qu'ils purent le temple de Sanaa, & userent enfin d'une insigne supercherie, pour en bannir le respect de l'esprit des Arabes. Ils envoyerent pour cet effet un homme de la famille de Kenanah, lequel étant devenu officier de ce temple, prit l'occasion d'une fête solemnelle, dans laquelle on devoit le parer extraordinairement, pour y entrer de nuit, & le prophaner par des ordures. Dès qu'il eut commis cet attentat, il prit la fuite, & publia par tout où il passoit la nouvelle de cette profanation. Abrahah ayant appris comment la chose s'étoit passée, fut transporté d'une si grande colere contre les Coraischites, qu'il resolut, pour venger cette injure, de leur faire la guerre, d'assieger la ville de la Mecque, & d'en démolir le temple. Pour cet effet il fit marcher son armée, dont les élephans faisoient la principale force, vers la province de Hegiaze, & se mit lui-même à la tête monté sur un de ces animaux nommé *Mahmoudi*. Cet élephant se faisoit distinguer par sa grosseur & par sa blancheur, & ces deux qualités lui avoient acquis le titre de chef & de maître de tous les autres. Aussi-tôt que les Coraischites eurent appris la marche de ce prince, & qu'il menoit contr'eux de si terribles bêtes, qui n'avoient point été vuës dans l'Arabie jusqu'alors, ils desespererent de pouvoir défendre leur ville ni son territoire avec leurs propres forces: ils resolurent donc de l'abandonner, & de se retirer avec ce qu'ils avoient de meilleur, en la montagne voisine. Abrahah ne trouvant aucune resistance dans le pays, pilla & ravagea tout ce qu'il rencontra dans sa marche; & s'étant ensuite approché de la ville, il distribua les quartiers à ses troupes. Mais lorsqu'il voulut s'avancer lui-même pour reconnoître la place, son élephant à la seule vuë des murailles de la ville, tourna la tête du côté du camp si brusquement, & avec tant d'impetuosité, qu'il fut cause que tous les autres élephans de l'armée, qui le suivoient comme leur chef, firent le même mouvement, & la mirent entierement en déroute.

Les Coraischites retranchés dans des forts escarpés sur la montagne, voyant ce qui se passoit, ne sçavoient à quoi attribuer cette contremarche de leurs ennemis, lorsqu'ils apperçurent une grosse troupe d'oiseaux, qui s'élevoit comme une nuée du côté de la mer, & qui vint fondre tout-d'un-coup sur l'armée d'Abrahah. Le plumage de ces oiseaux étoit noir, le bec verd, & ils étoient suivis d'une autre bande dont le plumage étoit verd & le bec jaune. Tous ces oiseaux étoient armés chacun de trois pierres: ils en tenoient une au bec & deux autres avec leurs serres: on dit que chacune de ces pierres portoit écrit le nom de celui qu'elle devoit frapper, & elles tomberent toutes en même tems avec une telle violence sur les Abissins, qu'ils en furent tous assommés, à la reserve d'Abrahah, qui devoit porter lui-même en Ethiopie la nouvelle d'une si terrible défaite.

En effet, Abrahah, après avoir vû son armée perir par un si étrange accident, repassa la mer, & alla trouver le

Negiaschi pour lui faire sçavoir son malheur. Mais la justice divine, qui vouloit laisser un exemple memorable de la punition de ceux qui avoient osé entreprendre la ruine d'un temple bâti par Abrahah, ne quitta pas ce malheureux prince d'un seul pas; car un de ces oiseaux, executeurs de la vengeance du Ciel, le suivit dans toute la route avec sa pierre au bec, de sorte que lorsqu'il fut devant l'empereur des Abissins, & qu'il lui faisoit le recit de sa triste avanture, ce prince lui ayant demandé la forme & la figure de ces oiseaux, Abrahah lui montra celui qui voloit sur sa tête; & dans le même tems cet oiseau lui lança la pierre, & le fit tomber sur le champ au pied du thrône de l'empereur. C'est-là une fable des moins ridicules de celles qui sont rapportées dans l'Alcoran & dans les livres de ses commentateurs.* D'Herbelot, *biblio t. orient.*

ABRAHAM, nommé d'abord ABRAM, patriarche, pere des croyans, nâquit en la ville d'Ur dans la Chaldée, l'an 383. depuis le déluge, du monde 2039. & avant Jesus-Christ 1996. 2718. de la periode Julienne. Il étoit l'onzieme depuis Noé, par Sem, & le vingt-unieme depuis Adam. Son pere Thare étoit âgé de 130. ans accomplis quand il engendra Abraham; il avoit eu auparavant deux fils, Nachor & Aran: ce dernier mourut avant Tharé. L'Ecriture nous apprend que Tharé & ses ancêtres avoient adoré des dieux étrangers. Josué *chap.* 24. *v.* 2. Mais Abraham reconnut, & adora le vrai Dieu, épousa Sara en Chaldée, d'où il sortit par l'ordre de Dieu avec son pere Tharé, sa femme Sara & Lot son neveu, & vint s'établir à Haran ville de Mesopotamie. Tharé y mourut âgé de 205. ans. Le Seigneur ordonna ensuite à Abraham de sortir de son pays, de sa parenté, de la maison de son pere, & d'aller dans le pays qu'il lui montreroit. Abraham obéïssant à l'ordre de Dieu, sortit de Haran âgé de 75. ans, emmena Lot avec lui, traversa le pays de Chanaan, s'arrêta dans un lieu appellé Sichem, étendant ses tentes jusqu'à la vallée illustre. Le Seigneur apparut à Abraham dans cet endroit, lui promit de donner le pays qu'il habitoit à sa posterité. Passant de-là vers la montagne qui est à l'orient de Bethel, il y dressa ses tentes, ayant Bethel à l'occident, & Haï à l'orient, y éleva un autel au Seigneur, & y invoqua son nom. Il s'avança ensuite encore plus loin vers le midi pour y demeurer: mais la famine qui survint, l'ayant obligé de passer en Egypte avec sa famille; prévoyant que la beauté de sa femme Sara pourroit lui nuire parmi les peuples du pays, qui ne feroient aucun scrupule d'ôter la vie au mari pour posseder la femme; il conseilla à Sara de dire qu'elle étoit sa sœur; ce qu'elle pouvoit faire sans mensonge, étant fille de son pere, selon l'Ecriture: d'ailleurs c'étoit un usage dans ce tems-là de donner le nom de frere & de sœur aux proches parens. Ce qu'Abraham avoit prévû ne manqua pas d'arriver; les plus considerables d'entre les Egyptiens, épris de la beauté de Sara, en ayant donné avis à Pharaon, qui étoit roi du pays, ce prince fit enlever & emmener Sara à son palais; envoya à Abraham des presens considerables de brebis, de bœufs, d'ânes, de chameaux, de serviteurs & de servantes. Mais le Seigneur irrité contre Pharaon, frappa ce prince, & tous ceux de sa maison de tres-grandes playes, à cause de l'enlevement & de la détention de Sara. Pharaon fit venir Abraham, se plaignit de ce qu'il ne lui avoit pas declaré que Sara étoit sa femme; & qu'en disant qu'elle étoit sa sœur, il l'avoit exposé à la tentation d'épouser Sara. Pharaon la rendit à Abraham, à qui il enjoignit de sortir de ses états, & ordonna à ses gens de l'accompagner, & de prendre garde que ce patriarche ne manquât de rien; Abraham sortit donc d'Egypte avec Sara sa femme & Lot, & tout ce qui leur appartenoit, & revint à Bethel, où il avoit demeuré avant cette famine, & s'y établit avec Lot son neveu. Comme ils avoient l'un & l'autre de grandes richesses & quantité de troupeaux, le pays ne suffisant pas pour les contenir, Abraham se separa d'avec Lot son neveu, qui alla demeurer à Sodome; pour lui il resta dans le pays de Chanaan. Dieu lui renouvella la promesse de lui donner ce pays, & à sa posterité, & de multiplier sa race comme la poussiere de la terre. Il vint demeurer près de la vallée de Mambré, vers la ville d'Hebron, qui étoit au midi, & y dressa un autel au Seigneur. Mambré étoit un Amorrhéen, descendant d'Amorrhée, quatriéme fils de Chanaan: il avoit deux freres, Escol & Aner: ils firent tous trois alliance avec Abraham. Cependant Chodorlahomor roi des Elamites, Amraphel roi de Sennaar, Arioch roi d'Elassar ou du Pont, & Thadal roi de Goim ou des Nations, étant venus faire la guerre aux rois de Sodome & de Gomorre, les défirent dans la vallée des Bois; & ayant enlevé tout ce qu'ils trouverent à Sodome & à Gomorre, ils emmenerent Lot prisonnier, & prirent tout ce qui lui appartenoit. Abraham en ayant été averti, fit armer trois cens dix-huit de ses domestiques, poursuivit ces rois jusqu'à Dan, les défit, & ramena Lot son neveu avec tout ce qui lui appartenoit, & tous les prisonniers & le butin, dont il donna la dîme à Melchisedech roi de Salem, prêtre du Dieu tres-haut, & rendit au roi de Sodome ce qui lui appartenoit. Quelque tems après Dieu se fit entendre à Abraham dans une vision, & lui promit qu'il auroit un fils, duquel sortiroit une nombreuse posterité. Il fit alliance avec lui, & lui prédit qu'il mourroit en paix dans le pays de Chanaan; & que ses descendans, après avoir demeuré quatre cens ans en servitude dans un pays étranger, reviendroient dans le pays où il étoit, & qu'ils le posséderoient en entier. Cependant Sara n'ayant point encore d'enfans, donna pour femme à son mari une esclave Egyptienne, nommée Agar, qui conçut, & eut un fils appellé Ismaël. Abraham avoit alors quatre-vingt-six ans. Treize ans après, la quatre-vingt-dix-neuviéme année d'Abraham, Dieu lui apparut encore, renouvella son alliance avec lui, & changea son nom d'Abram, qui signifie *pere élevé*, en celui d'*Abraham*, qui signifie *pere de plusieurs nations*, & lui ordonna de se circoncir, lui & toute sa posterité, en signe de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il changea aussi le nom de sa femme qui s'appelloit *Sarai* en celui de *Sara*, & promit qu'elle auroit un fils qui seroit nommé Isaac. Abraham executa l'ordre de Dieu, se circoncit lui-même, & circoncit son fils Ismaël, ses esclaves & tous les mâles qui étoient dans sa maison. Le Seigneur apparut encore à Abraham dans la vallée de Mambré, sous la forme d'un homme, accompagné de deux autres. Abraham les reçut dans sa tente, & leur donna à manger; ils lui prédirent que Sara auroit un fils l'année suivante. Deux de ces hommes s'en allerent de-là à Sodome pour en retirer Lot & sa famille; & le Seigneur prédit à Abraham la destruction de cette ville & de celle de Gomorre. Peu de tems après Abraham fit un voyage à Gerare, où Sara sa femme, qu'il faisoit passer pour sa sœur, lui fut enlevée par Abimelech, roi de ce pays, qui la lui rendit avec de grands presens, lorsqu'il eut appris qu'elle étoit sa femme. L'année d'après, du monde 2139. & avant J. C. 1896. Isaac nâquit, son pere étant âgé de 100 ans, & sa mere de 90 Abraham chassa de chez lui Agar & son fils Ismaël. Depuis ce tems Isaac vécut en paix dans la maison de son pere, jusqu'à l'âge de 25. ans. Alors Dieu voulant éprouver la fidelité d'Abraham, lui commanda de sacrifier son fils Isaac sur la montagne de Moria. Ce saint patriarche alla avec son fils au lieu que Dieu lui avoit marqué, & se mit en état d'executer ses ordres. Dieu fut touché de la fermeté du pere, de la soûmission du fils; & ne voulant pas que ce sacrifice fût teint du sang de l'hostie, il arrêta, par un ange, la main d'Abraham. Ce patriarche ayant trouvé près de ce lieu un belier embarrassé par les cornes dans un buisson, il l'offrit à Dieu, & l'immola au lieu de son fils. Le Seigneur renouvella l'alliance qu'il avoit déja contractée avec Abraham, qui revint à Bersabée, où il demeura. Sara mourut quelque tems après âgée de cent vingt-sept ans dans Arbé ou Hebron, ville du pays de Chanaan, & fut enterrée par Abraham dans le champ d'Ephron près de Mambré. Il envoya ensuite Eliezer, natif de Damas, intendant de sa maison, dans la Mesopotamie, pour chercher une femme à son fils Isaac, qui avoit alors quarante ans. Eliezer fit heureusement ce voyage, & emmena Rebecca, fille de Bathuel, fils de Melcha,

& de Nachor son mari, sœur de Laban. Abraham prit ensuite pour femme Cethura; il en eut encore quelques autres, que l'Ecriture ne nomme point, dont il eut plusieurs enfans. Enfin Abraham mourut en paix à l'âge de 175. ans, l'an du monde 2213. & avant Jesus-Christ 1822. de la periode Julienne 2892. Il fut enterré avec sa femme Sara dans la caverne d'Ephron, fils de Sehor Hethéen, vis-à-vis de Mambré, qu'il avoit acheté des enfans de Heth, pour servir de lieu de sepulture.

Après cette histoire veritable, il est inutile de rapporter toutes les fables que les rabbins ont inventées touchant Abraham. Ils veulent que ce patriarche ait été élevé dans l'idolatrie par son pere Tharé; qu'il ait reconnu dès l'âge de quatorze ans la vanité des idoles; qu'il les ait brisées à l'insçû de son pere; qu'il ait été jetté par les Chaldéens dans un feu, d'où il sortit sans être endommagé. Ce qui peut avoir donné lieu à cette derniere fable, c'est que le nom d'*Ur*, qui est celui de la ville des Chaldéens, d'où il sortit, signifie aussi le feu. Ils prétendent qu'il convertit plusieurs personnes à Haran. Ils content aussi des merveilles de sa science Berose, si nous en croyons Josephe, en avoit fait un parfait astronome. On veut aussi qu'il ait enseigné l'astronomie & l'arithmetique aux Egyptiens: Josephe l'assure, mais Nicolas de Damas ne le dit pas. Eupoleme, Artaban & Alexandre Polyhistor, cités par Eusebe, assurent aussi qu'il enseigna l'astronomie aux Pheniciens & aux Egyptiens. Mais ces auteurs ajoûtent beaucoup de fables à ce recit; l'un (Nicolas de Damas) dit qu'Abraham regna à Damas; un autre (Artaban) assure qu'il sejourna vingt ans en Egypte; Alexandre Polihistor lui fait faire un voyage à Heliopolis; Josephe prétend qu'un des motifs de son voyage en Egypte, fut le desir de connoitre les dogmes des Egyptiens. * *Genes. chap.* 11. 12. 14. 22. 25. Josephe, *lib.* 1. *cap.* 6. 7. *& sequent.* Euseb. *Preparat. evangel. l.* 9. *c.* 17.

La plûpart des Juifs, & sur-tout ceux qu'on nomme Cabalistes, font Abraham auteur du livre *Sepher Jetsira*, dont il est fait mention dans le Talmud. Ils prétendent qu'Abraham écrivit ce livre à l'occasion des sages de la Chaldée, qui ne convenoient point entr'eux des premiers principes de la religion; les uns établissant deux premieres causes contraires l'une à l'autre, & d'autres en mettant jusques à trois. Ce fut, disent les Juifs, ce qui obligea le patriarche Abraham de composer ce petit ouvrage *Jetsira* ou *de la création*, qui a été imprimé à Mantouë, avec les commentaires de R. Saadias Gaon, de R. Abram Ben-David Rauter, de R. Moyse Botrel, de R. Moyse Bar-Nahmam, & de R. Eliezer en l'année 1562. & après traduit en latin par Postel dans la même année. Rittangel Juif converti, & professeur à Conisberg, en a donné depuis une traduction latine imprimée à Amsterdam, avec des corrections en 1642. Buxtorf remarque dans sa bibliotheque, que quelques Juifs l'ont attribuée au rabbin Akiba. M. Simon, qui a vû plusieurs exemplaires manuscrits de ce livre, qui est tres-petit, assure qu'ils varient extrémement entr'eux, & qu'ils different beaucoup de l'imprimé. Il dit de plus, que les minuties de cabale dont il traite, montrent assez qu'il a été composé par quelque imposteur, qui a emprunté le nom du patriarche Abraham. Les heretiques Sethiens débiterent un Apocalypse d'Abraham, comme le remarque saint Epiphane. Origene cite un prétendu ouvrage de ce patriarche, où un bon & un mauvais Ange disputent du salut d'Abraham. L'*Assomption* de ce patriarche étoit aussi un ouvrage supposé; il est cité dans la synopse attribuée à saint Athanase. Les Mahometans ont aussi debité bien des rêveries sur le patriarche Abraham. Hecatée, si l'on en croit Josephe, avoit composé un livre sur la vie d'Abraham. Dans le nouveau Testament, *Luc.* 16. *v.* 22. le lieu où les ames des justes reposoient en attendant le Messie, est appellé le sein d'Abraham. Les martyrologes marquent la fête d'Abraham au 9. d'Octobre. Les Chrétiens avoient bâti une église sur le lieu où l'on prétendoit qu'étoit sa sepulture, & les Turcs l'ont depuis converti en une mosquée. Le prétendu chêne de Mambré a été honoré par les Payens & par les Chrétiens jusqu'au tems de l'empereur Constance, comme le témoigne saint Jerôme. Constantin avoit neanmoins défendu les cultes superstitieux qui s'y pratiquoient, & y avoit fait bâtir une église. On a aussi recherché l'endroit où Abraham offrit son fils Isaac; c'étoit, selon les Juifs, sur la montagne de Sion, à laquelle ils avoient donné le nom de Moria; & les Chrétiens ont joint ce Moria au Calvaire, pour raprocher l'immolation d'Isaac de celle de Jesus-Christ sur la croix, c'est-à-dire, le type ou la figure, à la verité. Quelques-uns même ont voulu faire croire que l'on avoit conservé la pierre sur laquelle Abraham avoit placé son fils pour être immolé, & ont osé écrire que par les soins d'Helene elle avoit été portée à Rome, où en effet l'on montre cette espece de relique, dans l'eglise de saint Jacques, appellée *Schossa-cavalli*. * *Genes. depuis le chap.* 11. *jusqu'au chap.* 26. *Josué* 24. *vers.* 2. *&* 24. Philon. *l. de Abrab.* Josephe, *lib.* 1. *cap.* 6 7. *& sequent.* Euseb. *prep. evangel. l.* 9. *c.* 17. Epiph. Hiddeger. Simon, *hist. crit.* Bayle. Baillet, *vies des Saints de l'ancien Testament.*

ABRAHAM (saint) abbé en Auvergne, nâquit vers la fin du IV. siecle dans la haute Syrie, sur les bords de l'Euphrate, quitta son pays étant encore fort jeune, & alla en Egypte visiter les anacoretes; il fut pris par les Sarazins, qui faisoient alors des incursions dans la Palestine, & en fut fort maltraité. D'abord qu'il se fût échappé de leurs mains, il vint dans les Gaules vers la fin de l'empire de Valentinien III. il s'arrêta en Auvergne, y fonda un monastere, où il forma & perféctionna plusieurs disciples dans la vie religieuse, & mourut l'an 472. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Cirgues, une des paroisses de la ville de Clermont, où le culte de saint Abraham subsiste encore aujourd'hui.*Baillet, *vies des Saints*, 15. *Juin.* Gregorius Turon. *hist. l.b.* 2. *c.* 21. *vita Patrum c.* 3.

ABRAHAM, roi d'Ethiopie, dans le V. siecle, commença à regner en 448. & regna pendant 27. années; sçavoir, 13 ans avec son frere Azba, & 14. ans seul, selon Marius Victorius. Ce prince fut tres-zelé pour la religion chrétienne. On tient qu'il fit mettre en lieu d'assurance tous les fils de la famille royale, de peur que l'ambition ne leur inspirât des crimes; & qu'il ordonna que celui qui étoit destiné à regner, feroit le seul qui joüiroit de la liberté. Ce qui s'observe encore, dit-on, en Ethiopie. Les Ethiopiens ont eu plusieurs autres princes de ce nom. * Genebrard. *in Chron.* Alvarez, *c.* 58. *hist. Æthiop.*

ABRAHAM, empereur des Maures d'Afrique, vivoit dans le XII. siecle. Il succeda à son pere Ali, qui étoit mort dans une sanglante bataille, qu'il perdit dans l'Andalousie contre Alfonse VII. roi d'Espagne, dit *le Batailleur*. La fin d'Abraham fut tragique; car un étranger nommé *Abdalla Berebere*, de maître d'école & de pêcheur qu'il étoit, se mit en état de le détrôner. Abraham le méprisa d'abord, mais le voyant soûtenu de tres-fortes troupes, il fut obligé de lui donner bataille. Le sort se declara contre Abraham: il eut le malheur de la perdre; & les portes d'Agmet lui ayant été fermées après sa défaite, il fut contraint de se refugier à Oran, ne trouvant point de retraite plus assurée. On l'y poursuivit, & ce miserable prince, qui s'étoit échappé de nuit, ne sçachant à quoi se resoudre, picqua son cheval, & se précipita de desespoir avec sa femme, laissant son empire à Abdulmumen general du parti d'Abdalla. * Jean de Leon, Marmol, de Thou, &c.

ABRAHAM, archevêque de Bassora, a écrit en langue syriaque plusieurs épitres, & un livre sur les mots obscurs, qui se trouvent dans les ouvrages de Theodore de Mopsueste. * *Voyez* Ebed Jesu, *dans son catalogue des écrivains Chaldéens.*

ABRAHAM. Il y a plusieurs rabbins de ce nom, qui se sont rendus celebres par leurs écrits, comme celui qui est auteur du livre qu'on nomme *Faisceau de myrrhe*, qui vivoit dans le XV. siecle, selon Genebrard. Abraham levite dans le XII. Abraham Peritsol dans le XIV. Abraham de Baulmes dans le XVI. aussi-bien qu'un autre levite, & auteur du livre *Abodath levi*. Abraham

Caï, qu'on fait auteur de l'algebre, que Cardan met au nombre des douze esprits subtils du monde. * Cardan, *de subtilit. liv.* 16.

ABRAHAM, fils de Zera, ou de Zaraát, surnommé *Al-Soriani*, c'est-à-dire, *le Syrien*, soixante-deuxiéme patriarche d'Alexandrie, depuis saint Marc, succeda à Mina, sous le regne de Moëz le Dinillah, premier calife de la race ou dynastie des Fathemites en Egypte, & mourut le 6. jour du mois Coihak, selon le calendrier des Cophtes. Ce patriarche est tenu pour Saint par l'eglise d'Alexandrie, qui en fait la fête le jour de sa mort. Entre les miracles qu'on prétend qu'il fit durant sa vie, on raconte que par ses prieres il transporta une montagne, comme on dit qu'avoit fait autrefois S. Gregoire, surnommé *Thaumaturge*. La vie de ce patriarche a été écrite en syriaque & en arabe. On trouve celle-ci jointe à celle de Barsuma dans la bibliotheque du roi, *num.* 795. Ebn Amid donne à ce patriarche le nom d'*Hephrem*, & dit qu'il fut établi patriarche par les Jacobites l'an des Martyrs 693. qui est la troisiéme année du regne d'Aziz Billah, fils de Moëz le Dinillah, & la 367. de l'hegire, qui correspond à l'an 977. de J. C. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABRAHAM, ermite, s'étant retiré en Egypte dans un desert, & ses parens étant morts, il ordonna que tout leur bien fût vendu & distribué aux pauvres, ne se reservant de tout un grand heritage, qu'un habit de toile & un cilice. * Marulli, *l.* 1. *c.* 16. Sabellicus, *l.* 8. *c.* 5.

Hoffman fait mention dans son *Lexicon universel*, d'un certain ABRAHAM évêque, qui durant tout le tems de sa prélature, n'usa point de feu, d'eau, de pain, de vin, ni d'aucune autre boisson, ni de chair, ni de poisson, ni de fruits, ni de legumes, & qui pour toute nourriture ne mangeoit que des herbes cruës, quoiqu'il fit d'ailleurs très-bonne chere à ceux qui le venoient voir; mais il ne nous dit point d'où il a tiré cet exemple d'une maniere de vivre si austere & si extraordinaire.

ABRAHAM ECCHELLENSIS, *voyez* ECCHELLENSIS.

ABRAHAM-USQUE, Juif Portugais, a composé la fameuse bible espagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553. & dediée à Renée de France, duchesse de Ferrare. Elle est traduite mot pour mot sur le texte hebreu; ce qui la rend tres-obscure, parce que les mots n'en sont pas toûjours purement espagnols, mais d'un certain langage espagnol, qui n'est en usage que dans les synagogues. Il y en a une seconde édition faite en Hollande l'an 1630. qui est d'un beau caractere, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir, & pour les rendre plus intelligibles. Neanmoins la premiere édition, qui approche du gothique, est beaucoup plus recherchée. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'on voit, sur-tout dans cette premiere édition, un assez grand nombre d'étoiles marquées sur certains mots, qui désignent que ces mots ne s'entendent point dans la langue hebraïque, & qu'on les peut expliquer en differens sens. Ceux qui ont fait imprimer pour la seconde fois cette bible espagnole en 1630. ont retranché une partie de ces étoiles. * M. Simon, *hist. crit. l.* 5. *ch.* 19.

ABRAHAM-ZACUT, sçavant rabbin, a fait un recüeil sous le nom de *Juhasin*, ou *Sepher-juasin*, c'est-à-dire, *le livre des familles*. Ce recüeil contient plusieurs pieces qui regardent l'histoire & la chronologie, qu'il a jointes ensemble, & dont il y en a quelques-unes qui ont été tirées des livres arabes. On en voit deux éditions; l'une de Constantinople, & l'autre de Cracovie. On juge que la derniere est plus correcte; mais il y a bien des fautes dans l'une & dans l'autre, principalement dans les noms propres: ce qui arrive ordinairement dans tous les livres des rabbins. * M. Simon, *hist. critiq.*

ABRAHAMI, (Gerard) capitaine Flamand, & lieutenant d'Antoine de Grobendonk, gouverneur de Bosle-Duc pour les Espagnols, a signalé son nom par un combat singulier, dont voici le sujet. Breauté gentilhomme Normand, qui commandoit en 1600. une compagnie de François, au service des Hollandois, se vanta que vingt de ses soldats étoient capables de défaire quarante Flamands. Abrahami piqué de cette bravade, lui fit un défi, & lui marqua qu'il étoit prêt d'éprouver dans un combat singulier la force de leurs armes, avec un nombre de soldats égal de part & d'autre. Au jour donné, les deux chefs vinrent sur le champ, accompagnés chacun de vingt deux hommes; & s'y battirent vaillamment. Breauté y fut tué, avec seize des siens. Abrahami demeura aussi sur la place, avec son frere, & deux autres Flamands, & fut enterré magnifiquement à Bos-le-Duc, où l'on voit son épitaphe qui contient cette histoire. * Beyerlink, *in opere chronogr. ad* 1600. *histoire des guerres de Flandres.*

On a crû devoir donner cette histoire, comme les Espagnols l'ont décrite; mais il est necessaire d'avertir qu'il y en a une relation toute differente, & bien circonstanciée à l'article BREAUTE'.

ABRAHAMIENS ou ABRAHAMITES, secte de nouveaux Heretiques, que les Arabes nommerent, *Ibrahimiah*, à cause de leur auteur, qui portoit le nom d'*Ibrahim* ou *Abraham*. Cet heresiarque renouvella dans Antioche, dont il étoit natif, la secte des Pauliciens ou Paulianistes, & avoit déja corrompu une grande partie des Syriens. Mais Cyriaque, patriarche orthodoxe de cette églife, lui resista puissamment, & fit tant par ses soins, que cette secte se dissipa. Ces Paulianistes reconnoissoient pour auteur de leur secte Paul de Samosate, qui nioit la divinité de Jesus-Christ. Le patriarche Cyriaque, dont nous venons de parler, tenoit le siége d'Antioche sous le regne de Haron, surnommé *Reschid*, calife de la race des Abbassides, environ l'an 190. de l'hegire, qui est le 805. de Jesus-Christ. Nicephore tenoit pour lors l'empire d'Orient, & Charlemagne celui d'Occident. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABRAHET, certain Arabe monté sur un élephant, qui voulut brûler la Mecque. * *Voyez* ABASEXES.

ABRAHETE, roi des Abyssins dans le fonds de l'Arabie heureuse, vint l'année même de la naissance de Mahomet, monté sur un grand élephant, pour détruire le temple de la Mecque. Mais si l'on en croit l'Alcoran, il en fut empêché par des oiseaux qu'ils appellent *Ababil*, qui accablerent ses soldats de coups de pierre. * Alcoran, azoara. 115. *titre de l'élephant.*

ABRAM, (Nicolas) Jesuite, né au diocese de Toul l'an 1589. entra dans la Societé en 1606. & y enseigna les humanités. Depuis après avoir occupé une chaire de théologie dans l'Université de Pont-à-Mousson pendant 17. ans, il mourut le 7. jour de Septembre 1655. Ses ouvrages sont des notes sur la paraphrase de l'Evangile de S. Jean, composée en vers grecs par Nonnus; un commentaire en 2. vol. in fol. sur quelques oraisons de Ciceron; un commentaire sur Virgile; un recüeil de traités théologiques, intitulé, *Pharus veteris Testamenti, sive sacrarum quæstionum libri* 15 les axiomes de la vie chrétienne, & une grammaire hebraïque en vers latins. Il a traduit en françois, de l'italien de Bartoli, la vie de Vincent Caraffa, l'homme de lettres, & la pauvreté contente. * Sotwel, *bibliotheca script. Societatis Jesu.* M. Bayle, *dict. critique.*

ABRANDE est un des canaux de l'Isle d'Oleron, près des côtes de Poitou. * Davity, *Descript. de la France.*

ABRANTES, ABRANTUS, petite Ville ou Bourg, avec un château. Ce lieu a titre de duché, & est situé dans l'Estramadure du Portugal, sur le Tage, entre les villes de Portalegre & celle de Leiria. Alphonse V. l'érigea en comté en faveur de LOUP D'ALMEYDE, fils de DIEGO FERNANDES D'ALMEYDE Ricohombre de Portugal, alcayde major, & seigneur d'Abrantes, & de *Therese* de Nogueyra, lequel eut pour femme doña *Beatrix* de Silva, fille de don *Pierre Gonzales* de Malafaya, dont il eut plusieurs enfans.

JEAN d'Almeyde qui en étoit l'aîné, & deuxiéme comte d'Abrantes, se maria avec doña *Agnés* de Neroyne, dont il eut LOUP d'Almeyde troisiéme comte d'A-

brantes. Loup étant mort sans posterité, Abrantes fut érigé en duché par Philippe IV. roi d'Espagne en 1645. en faveur de don Alfonse d'Alencastre, marquis de Porto-Seguero, grand justicier de Portugal, & grand commandeur de l'ordre militaire de saint Jacques en ce roïaume.

La maison d'Alencastro est sans contredit la plus illustre de tout le Portugal, puisqu'elle tire son origine de George de Portugal, fils *naturel* de Jean II. roi de Portugal. Sa posterité prit le nom d'Alencastro en memoire de la reine doña Philippa d'Alencastro, femme du roi Jean I. & sœur aînée d'Henri IV. roi d'Angleterre, & bisaïeule du roi Jean II.

XIII. George, *bâtard* de Portugal, né en 1481. fils *naturel* de Jean II. du nom, roi de Portugal, & d'*Anne* de Mendoza, fut marquis de Porto-Seguro, seigneur des Tours-neuves, d'Aveiro & de Montmajor-le-vieux, grand-maître de saint Jacques & d'Avis, & épousa *Beatrix* de Mello & de Portugal, fille d'*Alvares* de Portugal, comte de Tentugal, & de *Philippe* de Mello, comtesse d'Olivença, dont il eut Jean qui suit. Alphonse, qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné. Louis qui a fait la branche des commandeurs d'Avis, rapportée cy-après. *Jacques*, évêque de Septe. *Helene*, qui eut la commanderie du couvent de l'ordre des Saints, & trois autres filles religieuses à Setuval.

XIV. Jean de Portugal prit le surnom d'Alencastro ou de Lancastre, qu'il transmit à sa posterité, premier duc d'Aveiro, marquis des Tours-Neuves & de Porto-Seguro, & épousa *Julienne* de Meneses, fille de *Pierre* de Meneses, marquis de Villareal, & de *Beatrix* de Lara, dont il eut George II. du nom, qui suit; & *Pierre Denis*, qui épousa *Philippe* de Silva, fille de *Jean* de Silva, dont il eut *Julienne*, morte jeune.

XV. George d'Alencastro II. du nom, duc d'Aveiro, &c. mort en Afrique, en l'an 1578. avoit épousé *Magdelaine* Giron, fille de *Jean Tellez*, Giron, comte d'Urena, seigneur d'Ossone & de Pennafiel, & de *Marie* de la Cueva, d'où vint *Julienne* d'Alencastro, duchesse d'Aveiro, mariée à *Alvares* d'Alencastro, son cousin.

XIV. Alfonse de Portugal-d'Alencastro, second fils de George *bâtard* de Portugal, & de *Beatrix* de Mello & de Portugal, fut grand commandeur de saint Jacques, & épousa *Jolande* Henriqués, fille de *Jean* Coutinho, comte de Redondo, & d'*Isabelle* Henriqués, dont il eut Alvare', qui suit. *Manuel*, grand commandeur de S. Jacques, & gouverneur des Algarbes. *Isabelle*, promise à *Roderic* de Mello, comte de Tentugal. *Beatrix*, qui eut la commanderie du monastere des Saints. *Helene*, dont l'alliance est ignorée, & trois autres filles religieuses à Setuval.

XV. Alvare de Portugal-d'Alencastro, duc d'Aveiro & des Tours-Neuves, épousa *Julienne* d'Alencastro, duchesse d'Aveiro, sa cousine, fille de *George* II. du nom, duc d'Aveiro, &c. & de *Magdelaine* Giron, dont il eut George III. du nom, qui suit.

Alfonse, qui a fait la branche des ducs d'Abrantes, rapportée cy-après. *Jean* religieux de l'ordre de saint Dominique, dit le *pere Hiacinthe*. *Pierre*, évêque de Guarda, nommé à l'archevêché de Braga en 1649. inquisiteur general du royaume de Portugal, puis duc d'Aveiro & des Tours-Neuves en 1665. après la mort de Raymond son petit-neveu, mort en 1673. *Antoine-Loüis* mestre de camp & general de l'artillerie de Philippe IV. roi d'Espagne, qui servit en Italie, en Espagne & en Flandres, & mourut en 1664. sans laisser posterité de *Therese Marie* de Saaverden. *Mariane* religieuse à Notre-Dame de Lisbonne. *Beatrix*, prieure de saint Jean de Setuval. *Loüise*, religieuse à Setuval. *Marie*, troisiéme femme de *Manrique* de Silva, comte de Portalegre, grand maître d'hôtel de Jean IV. roi de Portugal. *Jolande*, mariée à *Laurent Perez* de Castro, comte de Basto; & *Magdelaine* de Portugal-d'Alencastro, qui épousa *Denis*, comte de Faro, morte en 1680. âgée de 90. ans.

XVI. George, de Portugal-d'Alencastro ou de Lancastre III. du nom, duc d'Aveiro & des Tours-Neuves, mort en Septembre 1631. épousa, 1°. *Anne* Doria-Colonne, fille d'*André* Doria, prince de Melphe & duc de Tarsis, & de *Jeanne* Colonne, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Anne-Marie* Manrique de Cardenas-Lara, fille de *Bernardin* de Cardenas, duc de Maqueda & de Najara, dont il eut Raymond qui suit. *Jean*, mort jeune. *Marie*, duchesse d'Aveiro & des Tours-Neuves, mariée à *Emanuel* Ponce de Leon, duc d'Arcos; & *Julienne* de Portugal-d'Alencastro, morte jeune.

XVII. Raymond de Portugal-d'Alencastro, duc d'Aveiro & des Tours-Neuves, assista à l'assemblée des états generaux de Portugal en 1642. se jetta dans le parti d'Espagne en 1661. & mourut en Octobre 1665. âgé de 38 ans sans posterité. Il avoit épousé le premier Avril 1664. *Claire-Loüise* de Ligne, fille de *Claude Lamoral*, prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Nassau. Elle prit une seconde alliance avec don *Inigo* Velez-Ladron-de Guevarra, comte d'Ognate, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or.

DUCS D'ABRANTES.

XVI. Alfonse, de Portugal-d'Alencastro ou de Lancastre, grand commandeur de saint Jacques, marquis de Porto-Seguro, & de Val-de-Fuentes, second fils d'Alvares, duc d'Aveiro, & de *Julienne* d'Alencastro, duchesse d'Aveiro, fut créé duc d'Abrantes par Philippe IV. du nom, roi d'Espagne en 1645. embrassa l'état ecclesiastique après la mort de sa femme, & mourut le 28. Mars 1654. Il épousa *Anne* de Sande-Padilla-Bobadilla, marquise de Val-de-Fuentes, fille unique d'*Alvares* de Sande, marquis de Val-de-Fuentes en Castille, & de *Marie* de Padilla, morte le 26. Janvier 1649. dont il eut Augustin, qui suit. *Loüis*, & *Marie* d'Alencastro, qui épousa le 22. Octobre 1654. *Pierre* de Leyva & de la Cerda, comte de Baños, marquis de Landrada.

XVII. Augustin d'Alencastro, duc d'Abrantes, marquis de Val-de-Fuentes, comte de Mezarada, grand d'Espagne, fit toûjours paroître beaucoup d'attachement & de zele pour les rois d'Espagne, & beaucoup de mépris pour la domination du roi de Portugal: en sorte que pour ne s'y pas soûmettre, il sacrifia de puissans états qu'il possedoit dans le Portugal, & se retira à Madrid, où il ne joüissoit que d'une pension de 2000. piastres que le roi lui donnoit, & d'un équipage qu'il lui entretenoit. Il épousa *Jeanne* de Norogna, fille de *Ferdinand*, duc de Linares, dont il eut Ferdinand, qui suit. *Jean-Emanuel*, qui a embrassé l'état de l'église. *Anne-Augustine*, religieuse de l'Incarnation à Madrid. *Isabelle*, mariée à *Bernard* de Carvajal, comte d'Enpesada. *Emanuele-Françoise*, alliée en 1689. à *Jean Bernardin* de Bazan & Benavides, marquis de Sancta-Crux & de Bajonc, puis carmelite déchaussée à Madrid; & *Josephe* d'Alencastro, mariée en 1686. à *Bernardin* de Carvajal-Sande- & Vivero.

XVIII. Ferdinand de Portugal-d'Alencastro, marquis de Val-de-Fuentes, & Duc de Linares par la mort de Michel de Norogna, a servi en Italie en qualité de Lieutenant-General, jusqu'à ce que les troupes Espagnolles en sortirent, après la perte du Milanez. En consideration de ses services, le roi d'Espagne l'a fait gentilhomme de sa chambre, & gouverneur du Mexique, d'où il a envoyé de puissans secours pour subvenir aux besoins de l'état. Il épousa le 26. Janvier 1685. *Eleonore* de Silva, dame d'honneur de la reine Marie-Loüise d'Orleans, & fille d'*Isidore* de Silva, Marquis d'Oran, morte en 1692. dont il eut *Augustin*, mort jeune, & *Ignace*, aussi morte jeune.

GRANDS COMMANDEURS D'AVIS.

XIV. Louis de Portugal-d'Alencastro ou de Lancastre, premier du nom, troisiéme fils de George *Batard* de Portugal, marquis d'Aveiro, & de *Beatrix* de Mello, fut grand commandeur de l'ordre d'Avis, & épousa *Magdelaine* de Grenade, fille de *Jean* Infant de Grenade, gouverneur de Galice, & de *Beatrix* de Sandoval, dont il eut Louis II. du nom, qui suit. Jean qui a fait la branche des commandeurs de Coruche, rapportée ci-après. *Beatrix* seconde femme de *Theodose* de Portugal, pre-

mier du nom, duc de Bragance; *Anne*, qui eut la commanderie des Saints, de l'ordre de saint Jacques. *Marie*, alliée à *Jean* Gonçales de Camera, comte de Calleta, gouverneur de l'isle de Madere; & *Magdelaine*, mariée à *Jean* de Silveira, comte de Sortella.

XV. Louis, d'Alencastro II. du nom, grand commandeur d'Avis, mort en 1613. avoit épousé *Philippe* de Meneses, fille de *Jacques* de Silveira, comte de Sortella, & de *Marie* de Meneses, dont il eut François-Louis, qui suit, & *Magdelaine* d'Alencastro, mariée à *Jean* Lobo, baron d'Alvito en Portugal.

XVI. François-Louis d'Alencastro, grand commandeur d'Avis, comte d'Alcanede, mort en 1662. avoit épousé *Philippe* de Mendoce, fille de *Manuel* Vasconcellos, & de *Loüise* de Mendoce, dont il eut Pierre, qui suit. *Antoine*, religieux de l'ordre de Christ. *Charles*, qui suivit l'état ecclesiastique. *Verissimo*, archevêque de Braga & de Lisbonne, nommé cardinal le 2. Septembre 1686. par le pape Innocent XI. mort le 12. Decembre 1692. âgé de 82. ans. *Joseph*, évêque de Leuca en Portugal, grand inquisiteur du royaume, mort en Septembre 1706. & *Magdelaine* d'Alencastro.

XVII. Pierre d'Alencastro, grand commandeur d'Avis, épousa *Magdelaine*, fille aînée de *Loüis* de Silveira, comte de Sortella, dont il eut *Joseph-Loüis*. Louis, qui suit, & *Marie* d'Alencastro.

XVIII. Louis d'Alencastro, comte de Villanova, a épousé *Jeanne* de Meneses, fille de *N.* comte de Tavora, & de *Marie* d'Alencastro.

COMMANDEURS DE CORUCHE.

XV. Jean d'Alencastro, fils puisné de Louis I. du nom, grand commandeur d'Avis, & de *Magdelaine de Grenade*, fut commandeur de Coruche, & mourut en 1614. Il épousa, 1°. *Paule* de Tavora, fille de *Laurent Perez* de Tavora; 2°. *Philippe* de Castro, fille d'*Alfonse* de Castelblanco-Merino, major de Portugal, & d'*Isabelle* de Castro. Du premier lit vint *Catherine* seconde femme de *Fernand* Martinez-Mascaregnas; & du second lit sortirent, *George* tué par les infideles à Mozambique, & Laurent qui suit.

XVI. Laurent d'Alencastro, commandeur de Coruche, épousa *Agnés* de Norogna, dont il eut Roderic, qui suit. *Pierre*, mort sans enfans de *Marguerite*, fille de *Ferdinand* Tellez de Meneses, comte d'Uñon; & *Marie-Anne* d'Alencastro, mariée. 1°. à *George* de Castelblanco, comte de Villanova. 2°. à *Loüis* de Silva-Tellez, comte d'Aveiro.

XVII. Roderic d'Alencastro, commandeur de Coruche, épousa *Agnés* de Castro, fille de *Jean* de Silva-Tellez-Meneses, comte d'Aveira, dont il eut I. Laurent II. du nom, qui suit. 2. *Jean*, viceroi de Bresil en 1699. qui de *Marie* de Portugal-d'Almeida, fille & heritiere de *Pierre* d'Almeida, eut *Pierre* d'Almeida & Portugal. 3. *Jeanne-Loüise*, mariée. 1°. à *Roderic* Tellez de Meneses, comte d'Uñon. 2°. à *François* de Saa-de Meneses, comte de Penagusan, marquis de Fontez; & 4. *Marie-Anne* d'Alencastro, qui épousa *Loüis-Cesar* de Meneses, chastelain de Alenquer.

XVIII. Laurent d'Alencastro II. du nom, commandeur de Coruche, épousa *Isabelle* de Meneses, fille d'*Antoine-Loüis* de Meneses, comte de Cantanhede, marquis de Marialva, dont il eut Roderic II. du nom, qui suit.

XIX. Roderic d'Alencastro II. du nom, commandeur de Coruche, a épousé *N.* sa cousine germaine, fille de *Roderic* Tellez-de Meneses, & de *Jeanne-Loüise* d'Alencastro. *Voyez* Imhoff, *Regnum Lusitanicum*, le P. Anselme, *hist. de la Maison de France*, &c.

En Juillet 1718. le roi de Portugal donna à don Rodrigo de Sa-de Meneses, marquis de Fontez, qui avoit été ambassadeur à Rome, le domaine de la ville d'Abrantes, avec le titre de marquis, & celui de comte de Penaguian, qui fut affecté aux aînés de sa maison, avec pouvoir de nommer les officiers de justice, & un juge de robe dans l'étenduë de ce domaine, * *Memoires du tems*. *Voyez* PORTUGAL.

La maison d'Alencastro porte de Portugal, qui est d'argent à cinq écussons d'azur posés en croix, chacun chargé de cinq bezans d'argent, mis en sautoir, chacun ayant un point de sable: la bordure de l'écu de gueules, chargée de huit châteaux d'or, l'un brisé en chef d'un lambel à deux pendans.

ABRASADABRA, *voyez* ABRACADABRA.

ABRAVANEL, Juif Portugais, *cherchez* ABRABANEL.

ABRAXAS, *voyez* ABRACADABRA.

ABRECH, c'est le nom que Pharaon donna à Joseph, lorsque l'évenement eut justifié la verité de l'explication qu'il avoit donnée aux songes de ce roi. Les interpretes sont partagez sur le sens qu'on doit donner à ce mot. Quelques-uns prétendent qu'il signifie *le pere du roi*, & ils le prétendent avec d'autant plus de vraisemblance, que Joseph lui-même dit à ses freres, qu'il étoit établi *pere de Pharaon*. D'autres disent que Pharaon ayant égard en même-tems aux services de Joseph, & à sa grande jeunesse, lui donna ce nom, qui signifie *pere tendre*: explication qui a plu à saint Jerome, lequel l'a preferée à une autre qu'Aquila, & l'interprete de la Vulgate ont embrassée. Selon ceux-ci *Abrech* ne seroit qu'une acclamation, pour ordonner aux Egyptiens de fléchir le genoüil devant Joseph. Jonathan, & l'auteur de la paraphrase de Jerusalem, reconnoissent qu'*Ab* signifie *pere*; mais ne pouvant se déterminer sur le choix des deux interpretations qu'on donne de la syllabe *Rech*, il les ont jointes ensemble, comme si le mot *Abrech* signifioit *le jeune pere du roi*. Cette maniere de concilier deux interpretations si differente, ne plaira pas aux personnes de bon goût. C'est peut-être trop hazarder que de dire, que du mot *Abrech*, est venu celui d'Apis, divinité Égyptienne, qui n'est autre que Joseph, adoré par les peuples qu'il avoit délivrés de la famine. * *Genese*, *ch.* 41. *v.* 43. & 45. *v.* 8. Vossius, *de idol. lib.* 1. *c.* 29.

ABRECIE ou ABRETANE, ABRITENE, ABRITENCE, nymphe, qui avoit donné son nom au pays depuis appellé *Mesie*, que l'on nommoit auparavant *Abretane*. * Favorin.

ABRENER, bourg d'Armenie, à cinq lieuës de Naxivan. Ce nom signifie *champ fertile*. Les habitans de ce bourg, & de sept autres des environs, sont Catholiques Romains. Leur évêque, & leurs curés sont de l'ordre de saint Dominique; parce que ce fut un religieux de cet ordre, natif de Boulogne en Italie, qui réduisit ce petit pays sous l'obéïssance du pape, dans le XIV. siecle. Plus de vingt autres villages circonvoisins s'y étoient aussi soûmis; mais le patriarche d'Armenie les obligea de reconnoître sa jurisdiction. Le pape envoya un Dominicain en Perse l'an 1664. en qualité d'ambassadeur, pour obtenir que ces Armeniens Catholiques fussent declarés exemts de la jurisdiction du gouverneur, & des autres officiers du Naxivan, qui les opprimoient, sous prétexte d'exiger les tributs & les taxes qu'on levoit sur eux. Le roi de Perse accorda cette grace à ces pauvres gens; mais cela n'empêche pas que les officiers du roi ne les persecutent toûjours, en haine des plaintes qu'ils ont faites au Sophi, & à la suscitation du patriarche d'Armenie. * Chardin, *voyage de Perse en* 1673.

ABRENTIUS, capitaine qu'Annibal laissa pour gouverneur de Tarente en Italie, étant devenu passionnément amoureux d'une belle fille, dont le frere étoit dans l'armée des Romains, livra la ville à Q. Fabius Maximus, à la persuasion de sa maîtresse, l'amour l'emportant sur son devoir. * Polien. *liv.* 8.

ABREOJOS ou BAXOS de BABUECHA, *voyez* ABROLHOS.

ABRETTANE, ABRETTENE, ou ABBEXTINE, est un des noms de la Mysie, qui fut ainsi appellée, de la nymphe Abretia. De-là vient que Jupiter est appellé *Abrettanus*; qui eut pour sacrificateur Cleon, lequel fut un insigne voleur, & commanda dans les troupes d'Antoine, puis dans celles d'Auguste. * Nicol. Lloyd.

ABREU (Alexis) né à Alcaçovas dans la province d'Alentejo en Portugal, fut un des plus illustres medecins de ce royaume, à la fin du XVI. siecle, & au commencement du suivant. Dom Alfonse Hurtado de Mendoça, viceroi d'Angola, ayant voulu l'avoir auprès

de lui, Abreu le servit non seulement en qualité de medecin, mais quelquefois en homme de guerre; il joignit aussi l'exercice de la chirurgie à celui de la medecine: mais enfin s'étant ennuyé de demeurer si loin de sa patrie, il revint au bout de neuf années, en 1606. à Lisbonne, où il fut nommé medecin du roi. Ce fut dans cette ville qu'il publia en 1622. un traité *de septem infirmitatibus.* * *Memoires de Portugal.*

ABREU (Philippe) né en 1614. de parens nobles à Torres Vedras en Portugal, entra dans la Congregation des Augustins Reformez, & fut fait professeur de théologie dans l'université d'Evora par ordre du roi Jean IV. On conserve dans la maison de son Ordre à Lisbonne, un traité où il explique le mystere de l'échelle de Jacob, dont il fait l'application à la morale. * *Memoires de Portugal.*

ABREU (Sebastien) né à Crato en Portugal, l'an 1594. entra à l'âge de quinze ans dans la Compagnie de Jesus, où il se distingua par son application à ses devoirs, & par son amour pour l'étude. On l'employa pendant quinze ans à enseigner la philosophie & la theologie; & on ne le détourna de cette occupation que pour exercer l'employ d'examinateur de livres à Rome. Avant que de quitter son pays, il avoit fait imprimer en 1649. à Evora la vie du P. Jean Cardim, de sa Societé, & un ouvrage latin intitulé, *Institutio Parochi*, in fol. 1665. * Sotwel, *Scriptor. Soc. Jesu. Memoires de Portugal.*

ABREU DE MELLO (Loüis) Portugais né à Villa-Viçosa, écuyer, commandeur de l'ordre de Christ, Alcayde major de Melgaço, s'est fait un nom dans son pays par divers poëmes sur la Naissance de Notre-Seigneur, sur l'Assomption de la sainte Vierge, &c. imprimez à Lisbonne en 1621. 1642. & 1659. * *Memoires de Portugal.*

ABREU MOSINHO (Manuel) né à Evora, fut auditeur de la chancellerie des Indes Orientales, & fit imprimer en 1607. à Lisbonne une histoire de la conquête du royaume de Pegu par les Portugais, depuis 1600. jusqu'en 1603. * *Memoires de Portugal.*

ABRIL (Pierre Simon) grammairien, dans le XVII. siecle, natif d'Alcaraz, village du diocese de Tolede en Espagne, enseigna durant près de 25. ans les lettres grecques & latines. Il traduisit divers traités des anciens, & il en composa quelques autres dont on pourra voir le détail dans Nicolas Antonio. Il mourut au commencement du XIII. siecle. * *Bibl. hisp.*

ABRINATES, peuples du Pont. * Steph. *de Urbibus.*

ABRIOLA, petite ville de la Basilicate, province du royaume de Naples. * Davity, *Descript. de l'Italie.*

ABRIS, nation des Tavantiens sur la mer Adriatique, proche des Chelidoniens. * Josephe *de Urbibus*, sur le recit d'Hecaté.

ABRITES, ARBITES ou ARABITES, nation des Indes, qui prit son nom du fleuve *Arbis* ou *Arabius.* Ces peuples occupoient le pays qui est entre l'Inde & l'Arbis, & avoient un langage particulier, tout different de celui des Indiens. Ils cherissoient si précieusement la liberté, qu'ils aimerent mieux s'enfuir, que de se rendre à Alexandre, qui alla jusqu'à eux avec son armée. * Pline. Arrien.

ABRITTON, lieu dans la Mœsie, où l'empereur Decius se noya dans un marais. * Pomponius Lætus. La chronique d'Alexandrie parle d'un autre lieu dans la Thrace de même nom; & il est incertain auquel des deux cet empereur trouva la mort.

ABROCONE, fils de Darius, *cherchez* ABRONOME.

ABROD, montagne de Perse, *cherchez* ABROUZ.

ABRODIÆTUS, surnom du peintre Parrhasius, *voyez* PARRHASIUS.

ABROLHOS, *Aper-oculos*, écueils de l'Amerique meridionale sur la mer du Bresil. Les Portugais les ont ainsi nommés, & les François les nomment *Abrolles.* On les rencontre en allant d'Europe au Bresil, vers la Capitanie de Riogrande, entre la côte occidentale, & l'isle que les Portugais nomment *Ilha da Fernando Noronha*, de Ferdinand Norone. Ces écueils d'Abrolhos, qui sont éloignés de 50. lieuës de la côte du Bresil, sont d'autant plus à craindre, qu'ils s'étendent l'espace de plus de cinquante lieuës. Il y en a encore d'autres tres-dangereux dans la mer du Bresil, entre l'isle de l'Ascension & la Capitanie de Porto Seguro, & encore d'autres dans la meme mer, à 16. lieuës de l'isle de S. Domingue. Les Espagnols nomment quelquefois ces derniers *Baxos de Babueca.* * Baudrand.

ABRON, Argien, fit échoüer le dessein que Phidon, souverain d'Argos avoit formé de réduire tout le Peloponese sous sa puissance. Pour y réüssir, Phidon devoit commencer par affoiblir les Corinthiens: il leur fit demander un secours de mille jeunes gens qui lui furent envoyés sous la conduite de Dexandre. Cette troupe auroit été massacrée en trahison, si Abron, qui étoit instruit de ce complot, ne l'eût revelé à Dexandre son ami. Les mille Corinthiens se retirerent sains & saufs; & Abron, pour se soustraire à la vengeance de Phidon, les suivit à Corinthe, où il s'établit peu après, l'an du monde 3241. avant Jesus-Christ 794. puisque Phidon, comme nous l'apprenons du Scholiaste de Pindare, est celui à qui Caranus ceda le royaume d'Argos. Il eut pour fils Melissus, & pour petit-fils Actæon Corinthien, dont il sera parlé en son rang. * Plutarch. *in Amator.* Scholiast. *Pindare.*

ABRON, Athenien, étoit fils de Lycurgue, l'un des dix orateurs dont Plutarque a fait un traité. Sa mere, qui se nommoit Calisto, étoit fille d'un autre ABRON. Le premier mourut sans enfans, après avoir manié avec beaucoup d'honneur les affaires de la republique. * Plutarch. *in decem Orator.*

ABRON, Athenien, composa un traité des fêtes & des sacrifices, cité par Etienne de Byzance, qui nous apprend encore (*in v.* Βατεῖ) qu'il avoit commenté les comedies de Gallias. Il est aisé de juger de-là qu'il fut grammairien; ce qu'on apprend encore d'autres endroits, où Etienne lui attribuë un traité des Paronimes, (*in* Αγρις, Αθῆναι, *&c.*) Un autre ABRON, aussi grammairien, dont les parens avoient été esclaves, enseigna la rhetorique à Rome. Il étoit ou de Phrigie ou de l'isle de Rhodes, ainsi que l'avoit écrit Hermyppe, cité par Suidas; & c'est celui de qui Apollonius d'Alexandrie parle souvent dans ses livres de la syntaxe.

ABRON, Argien tres-riche, faisoit une fort grande dépense, & se traitoit magnifiquement. Quelques-uns croyent qu'il a donné occasion au proverbe Ἀβρωνος βίος *vie abronienne*, pour signifier une *vie molle & delicate.* * Suidas, *in littera* A.

ABRON, petite riviere de France, qui sort du Bourbonnois pour entrer dans le Nivernois, où elle se joint près d'Aury avec l'Acolin, pour se jetter ensemble dans la Loire. * Davity, *Tome V.*

ABRONOME ou ABROCONE, fils de Darius, qu'il avoit eu de Pratogune, fille d'Atarnes son frere. Il fut tué par les Lacedemoniens au passage des Thermopiles, la premiere année de la LXXV. olympiade, avant J. C. 480. * Herodote, *Polym. l.* 7.

ABRONUS Silo, *cherchez* SILO.

ABROTA, Bœotienne, femme de Nisus, le dernier des quatre fils d'Egée, fut si regrettée de son mari, à cause de sa prudence & de sa vertu, qu'il ordonna aux femmes de Megare de porter toûjours le même habillement qu'elle avoit porté, qui fut appellé *Aphabrome.* Les Megarides l'ayant voulu changer depuis, en furent empechés par l'oracle. * Plutarch. *quæst. græc.*

ABROTONE, mere de Themistocle. * Elien. *Var. hist. liv.* 12. *in Themistocle.*

ABROTONE, ville maritime d'Afrique sur la Mediterranée, près de la petite Syrie. Strabon & Pline en font mention. Selon le geographe Etienne, c'est la même que *Neapolis*; mais Strabon confond Neapolis avec Leptis. Pline & Mela font trois villes de Leptis, de Neapolis & d'*Abrotonum.* Samuel Bochart, dans son *Phaleg, ch.* 24. soupçonne qu'*Abrotonum* est dit pour *Abartanum*; & que celui-ci vient d'*Abara*, mot hebreu, qui signifie un *gué*, *un trajet*, à cause des gués qui se trouvoient près du lac voisin. On peut voir le reste de

de ses remarques au lieu cité.

ABROUZ & ABROD, montagne de Perse, près de la ville de Hamadan, qui a été autrefois remplie de pyrées ou temples, dans lesquels les Mages entretenoient un feu perpetuel, pour lequel ils avoient une si grande veneration, qu'on a cru qu'ils l'adoroient. On la nomme communement par corruption *Alborz*. D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ABRUCKBANYA, & APRAGBANIA, *Autariarum*, ville de Transilvanie, sur la riviere d'Ompay, audessus de la ville d'Albe-Julie, dont elle est éloignée environ de treize lieuës. * Baudrand. Maty, *Dict.*

ABRUPALIS, allié du peuple Romain, chassé par Persée roi de Macedoine. * Tite-Live, *l.* 2. *decad.* 5.

ABRUZZE ou ABRUSSE, en latin *Aprutium*, province du royaume de Naples, entre la Poüille, la terre de Labour, l'Etat ecclesiastique, & le golfe de Venise. Cette province faisoit anciennement la plus grande partie du Samnium; on la divise aujourd'hui en citerieure & ulterieure. L'Abruzze citerieure comprend Chieti, Luciano, renommée par ses foires; Cazoli, principauté; Sulmone, patrie du poëte Ovide, & quelques autres villes. L'Abruzze ulterieure contient Aquila, bâtie à cinq milles des ruines d'Amiterne, lieu de la naissance de Saluste; Aiello, & plusieurs autres villes considerables. Cette province est fertile, l'air y est temperé, & la terre y est tres-abondante en toutes sortes de fruits, mais sur-tout en safran, dont on dit que les habitans des environs d'Aquila tirent tous les ans plus de quarante mille ducats d'or. * Mazella, *reg. de Nap.* Mercator. Leandre. Alberti. Baudrand.

ABRUZZO, *cherchez* ARPINO.

ABSA, gros bourg de la Romanie, près d'Andrinople. Les Turcs y ont une belle mosquée, & un grand caravanserai, couvert de plomb. * Leunclavius. Des Hayes, & J. B. Tavernier, *en leurs relations.*

ABSAGES, peuples près du mont Caucasse, dont il est parlé dans un traité de recüeils d'Anastase *le Bibliothecaire*, donné par le P. Sirmond. Le fleuve Absar a sa source dans leur pays, & court de-là dans l'Armenie. * Plin. *liv.* 6. *chap.* 4. & 9.

ABSALOM, fils de David, & de Maacha, fille de Tolomaï, roi de Gessur, étoit frere de Thamar, fille de David, laquelle fut violée par Amnon leur frere aîné, mais d'une autre mere. Absalom irrité de cet outrage, attendit deux ans après pour s'en venger, & prit l'occasion d'un festin qu'il fit à tous ses freres, enfans du roi, dans un jour de réjoüissance, au milieu duquel il fit assassiner Amnon. Il se retira à Gessur chez Tolomaï son ayeul maternel; & après y avoir demeuré trois ans, par l'adresse de Joab, il obtint de David son pardon & son retour, à condition neanmoins qu'il retourneroit droit à sa maison sans se presenter devant lui. Absalom resta deux ans à Jerusalem sans voir le roi. Au bout de ce tems il manda Joab pour l'engager d'obtenir de David la liberté de le voir. Joab ne vint pas aussi-tôt qu'Absalom l'auroit souhaité. Ce prince fit mettre le feu à un champ de Joab, & consumer tous les grains qui y étoient. Joab vint trouver Absalom pour se plaindre: Absalom l'engagea d'aller vers David, & d'obtenir du roi la permission de le voir. David lui permit de se presenter devant lui: à peine Absalom eut-il eu cette consolation qu'il conspira contre son pere. Il feignit d'avoir fait vœu de sacrifier à Hebron pendant son exil, il y alla & engagea les Israëlites à se revolter contre David. Il étoit tres-beau, bien-fait de sa personne, & avoit de si beaux cheveux, & en si grande quantité, que lorsqu'on les lui coupoit ils pesoient deux cens sicles, ce qui fait environ trente onces de notre poids. D'abord il gagna l'affection du peuple, & se rendant populaire à ceux qui venoient devant David, pour faire juger leurs differens, il leur faisoit esperer que s'il étoit roi, il sçauroit bien leur rendre plus prompte justice. Lorsqu'il fut arrivé à Hebron, il se fit declarer roi. David âgé de plus de 60. ans, 40. ans après avoir été sacré par Samuël, se vit obligé de s'enfuïr de Jerusalem, n'ayant avec lui que quelques soldats de sa garde. Il fut accablé d'injures par Semeï; & ce fut alors que ce prince composa les pseaumes III. & LV. Absalom vint bientôt après à Jerusalem, & commença par violer les femmes de son pere, suivant l'avis d'Achitophel, qui lui conseilla aussi de poursuivre David, pendant que ses troupes étoient encore foibles & en desordre. Chusaï, qui étoit secretement d'intelligence avec David, representa à Absalom quel danger il y avoit de poursuivre des gens desesperés, & son sentiment fut suivi. Achitophel se pendit de desespoir, & Chusaï fit avertir David de passer le Jourdain. L'armée d'Absalom, quoique la plus nombreuse, fut battuë dans la forêt d'Ephraïm, vingt mille de ses gens demeurerent sur la place, & lui-même ayant pris la fuite, ses cheveux (qui étoient extrêmement grands) s'embarrasserent dans les branches d'un chêne, où il resta suspendu. Joab l'ayant trouvé en cet état, lui perça le cœur de trois dards, contre les défenses expresses que David avoit faites de le tuer. Il fut pleuré par son pere. Ceci arriva l'an du monde 3012. & avant Jesus-Christ 1023. Josephe dit qu'Absalom avoit fait élever dans une vallée à deux stades de Jerusalem une colomne avec une inscription, dans l'intention de conserver sa memoire, si sa race venoit à perir. Il ajoûte qu'il laissa trois fils & une fille, appellée Thamar, qui étoit tres-belle. Elle épousa le roi Roboam, fils de Salomon, & fut mere du roi Abia. * II. *des Rois*, 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. Josephe, *liv.* 7. *antiq.*

Il y a une difficulté sur le poids des cheveux d'Absalom qu'il est bon d'éclaircir. Le texte porte qu'ils pesoient deux cens sicles, suivant le poids du roi. II. *Reg.* 14. *v.* 26. Si l'on prenoit ces sicles suivant le poids que les Juifs leur donnoient, les cheveux d'Absalom auroient pesé cinq livres douze onces de notre poids. Mais si l'on entend ce passage des sicles Babiloniens, leur poids n'étoit que de trente onces, & quelque chose de plus, ce qui revient à deux de nos livres moins deux onces. Ce poids de cheveux n'est pas exorbitant, par rapport à tous les cheveux de la tête d'une personne, puisque l'on trouve encore des femmes dont les cheveux pesent jusques à trente-deux onces. Mais il le seroit par rapport aux cheveux coupés, particulierement si l'on suppose qu'il n'en faisoit couper qu'une partie, ou qu'il se les faisoit couper tous les huit mois, comme dit Josephe, ou de deux mois en deux mois, selon l'auteur des questions hebraïques, ou même une fois l'an, comme il est porté dans la Vulgate; mais le texte hebreu ne marque point de tems precis, & n'exprime point non plus que la Vulgate, que ce fussent les cheveux qu'il faisoit couper qui fussent de ce poids, mais seulement que de tems en tems, il faisoit couper ses cheveux, quand sa tête étoit trop chargée, & que leur poids étoit de deux cens sicles, c'est-à-dire, tant de ceux qui restoient à sa tête que de ceux qui étoient coupés. * Dissert. de M. Pelletier.

ABSALOM, évêque de Roschild en Danemarc, a fleuri dans le XII. siecle. On ne sçait pas précisément où il nâquit, quoiqu'on soit assuré qu'il étoit Danois. Sa doctrine & sa pieté le rendirent celebre, & lui procurerent l'évêché de Roschild. Le zele qu'il fit voir, engagea Waldemar I. roi de Danemarc, à l'employer pour prêcher la foi dans les pays septentrionaux, & principalement dans l'isle de Rugen, que ce prince avoit nouvellement soumise. Absalom s'en acquitta avec beaucoup d'ardeur & d'exactitude. On le transfera ensuite à l'archevêché de Lunden en 1178. & en 1185. il fut un de ceux que Waldemar donna pour tuteurs à son fils Canut. Il avoit donné des preuves de son attention pour la discipline ecclesiastique, quand il étoit évêque de Roschild, par la reforme des chanoines reguliers de ce diocese. Guillaume, chanoine regulier de sainte Genevieve à Paris, qu'il avoit connu dans cette ville, fut celui à qui il confia le soin de cette reforme. Absalom mourut fort âgé en 1201. Il avoit été archevêque vingt-trois ans, & évêque au moins dix; car il l'étoit dès l'an 1168. * Saxon *le Gramm. liv.* 4.

ABSALOM, chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, dans l'abbaye de saint Victor-lés-Paris, florissoit dans le XIII. siecle, vers l'an 1220. Il fut depuis

abbé de Spinchirbac dans le diocefe de Tréves. Il écrivit cinquante-un fermons, que Daniel Scilincus, abbé du même monaftere, fit imprimer *in fol.* à Cologne l'an 1534. fous ce titre, *Sermones feftivales* 51. * Le Mire, *bibl. eccl.*

Il y eut encore fur la fin du XII. fiecle dans l'abbaye de faint Victor-lés-Paris, un abbé de grand merite nommé ABSALOM, lequel mourut le 17. Septembre 1203. Et le P. Jean de Touloufe, dans un livre intitulé *Fondation de l'abbaye de faint Victor*, prétend que c'eft de celui-ci que font les 51. fermons.

ABSALOM, *voyez* ABESSALON.

ABSANDER, archonte d'Athenes, *voyez* APSANDER.

ABSAR ou APSAR, riviere de l'Iberie, ou de la petite Armenie. Ptolomée l'appelle *Apforrus*, d'autres *Apfarum* & *Apfarus*. Elle fe décharge dans le Pont-Euxin. C'eft auffi le nom d'une forterefle, dont parle * Pline, *l.* 6. *c.* 4.

ABSELIUS (Guillaume) de Breda, Chartreux, vêcut dans cet ordre pendant quarante ans. Il fut prieur de la Chartreufe de Bruges, & compofa divers traités de pieté, comme *de vera pace*, un ouvrage en vers fur l'oraifon dominicale, des épîtres, &c. Il mourut l'an 1471. * Boftius, *de illuft. Cart. cap.* 30. Dorlandus, *in chron. lib.* 7. *c.* 28. Petreius, *bibl. Carth.* Voffius, *lib.* 3. *de hiftor. Lat.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

ABSEPHE, riviere de l'Afie mineure, qui paffe près de Lampfaque, ville celebre par fes bons vins, & à caufe de l'infame Priape qu'on y adoroit. * Pline la nomme *Efepe*, *liv.* 5. *c.* 32.

ABSEUS, geant, fils de la Terre & du Tartare. * Hygin. *in praf. fabul.*

ABSIE, abbaye de France en Poitou, dans le diocefe de la Rochelle, ci-devant de Maillezais, de l'ordre de faint Benoît, fondée l'an 1120. par les feigneurs de Parthenay, de Chabot, Châtaignier, d'Apelvoifin, & autres. Un hermite nommé *Pierre de Bunt*, en avoit jetté peu auparavant les premiers fondemens. Elle eft entre la ville de Thoüars & celle de Fontenay-le-Comte. * Davity, *defc. de la France.* Sainte-Marthe.

ABSIMARE, ou TIBERE ABSIMARE, empereur d'Orient, étoit un capitaine fort aimé des foldats & du peuple. Lorfque Leonce gouvernoit l'empire, qu'il avoit ufurpé à Juftinien *le Jeune*, furnommé *Rinotmete*, ce Leonce ayant envoyé contre les Sarazins d'Afrique une armée navale, à deffein d'en chaffer les barbares; & cette flotte n'ayant prefque rien fait, les chefs craignant le reffentiment de Leonce, faluerent en 698. Abfimare en qualité d'empereur. Celui-ci fit d'abord couper le nez & les oreilles à l'ufurpateur Leonce, & il le confina dans un monaftere. Les troupes d'Abfimare remporterent enfuite divers avantages fur les Sarazins en Syrie; ce qui le rendit tout-à-fait infolent, fe faifant un plaifir de troubler le repos de l'Italie, & de perfecuter le pape Jean VI. par le moyen de Theophylacte fon exarque. Mais dans le tems que fes armées triomphoient en Orient, Juftinien, qui n'avoit quitté le trône que par violence, cherchoit des amis pour le fervir dans la vengeance qu'il meditoit. Il fit alliance avec le Chagan ou roi des Avares, dont il époufa la fille, puis il fe retira auprès de Tarbagl roi des Bulgares. Ce prince lui donna des troupes, qui entrerent par un aqueduc dans Conftantinople, ou Juftinien fe rendit abfolu. Il fe faifit d'abord de Leonce, d'Abfimare, d'Heraclius fon frere, & de quelques autres: & les ayant fait traiter avec ignominie dans la place de l'Hippodrome, il leur fit couper la tête en 705. * Theophane, Cedrene, Zonaras.

ABSINTHIENS, *voyez* ABSYNTHIENS.

ABSOLUTION. On donne ce nom à l'action par laquelle le prêtre remet aux penitens leurs pechés, en vertu du pouvoir que Jefus-Chrift a donné à fes apôtres, & à leurs fucceffeurs de lier & de delier les pechés. Dans l'ancienne églife, on ne l'accordoit gueres aux penitens qu'après une fatisfaction publique. Il y a eu des lieux où on l'a refufée pour certains crimes, mais ce n'a jamais été dans les grandes églifes, & le concile de Nicée ordonna qu'on l'accordât aux penitens coupables de toutes fortes de crimes; jufqu'au fixiéme fiecle de l'églife, on ne l'accordoit qu'une feule fois. Par cette abfolution les penitens, qui jufqu'alors avoient été exclus de la communion de l'églife, y étoient rétablis. La forme de l'abfolution a été deprecatoire jufqu'au treizieme fiecle. L'indicative dont on fe fert à prefent dans l'églife Latine, n'a commencé à être en ufage que dans le treiziéme fiecle, & la deprecatoire a fubfifté long-tems, & fubfifte même encore à prefent dans l'églife Grecque. On donne communément l'abfolution avant que la penitence fecrete foit accomplie, quoiqu'on ait laiffé la liberté aux confeffeurs de remettre à la donner après la fatisfaction. Il étoit auffi ordinaire de remettre aux penitens publics une partie du tems de leur penitence, & de leur donner l'abfolution avant que ce tems fût expiré, lorfqu'ils paroiffoient meriter cette grace. L'ufage de l'églife de Rome, & de la plûpart des églifes d'Occident, étoit de donner l'abfolution aux penitens le jour du Jeudi faint, appellé à caufe de cela, *le Jeudi abfolu*. Dans l'églife d'Efpagne & dans celle de Milan, cette abfolution publique fe donnoit le Vendredi faint; & dans l'Orient, c'étoit le même jour, ou le Samedi fuivant, veille de Pâque. C'étoit l'évêque dans les premiers tems qui donnoit l'abfolution aux penitens; depuis cette fonction a été communiquée aux prêtres. * Morin, *de pœnitentiâ*, *lib.* 8. 9. & 10. Witaffe, *de pœnit. facram. quæft.* 5. *art. III. & quæft.* 6. *art. II.*

Abfolution de l'excommunication eft à prefent differente de celle des pechés. C'eft un acte de jurifdiction dans le fore exterieur de l'églife.

Abfolution *ad cautelam*, eft une abfolution qui fe donne à une perfonne qui a été excommuniée par une fentence, dont elle a interjetté appel, afin qu'elle puiffe être en état de fe défendre pardevant des juges fuperieurs. On donne encore le nom d'abfolution à une priere que l'on fait à la fin de chaque nocturne & des heures canoniales. On le donne auffi aux prieres pour les morts.

ABSORIS, ifle, *voyez* ABSYRTIDES.

ABSTEMIUS (Laurent) né à Macerata, dans la Marche d'Ancone, dans le XV. fiecle, enfeigna les belles lettres à Urbin, & y fut bibliothecaire du duc Guido Ubaldo, auquel il dédia un petit livre fous le Pontificat d'Alexandre VI. où il expliquoit quelques paffages difficiles des anciens auteurs. On a encore de lui *Hecatomythium*, ou *Recueil de cent fables*, qu'il augmenta depuis du double, & une preface à la tête de l'Aurelius Victor, qui fut imprimé à Venife en 1505. On ne fçait pas s'il a furvêcu de beaucoup à cette édition. * Gruter, *thef. critiq.* Gefner, *epitome bibl.* Bayle, *dict. critiq.*

ABSTINENS, nom que l'on donne à certains heretiques, qui s'éleverent dans les Gaules & en Efpagne fur la fin du III. fiecle, dans le même tems que l'églife étoit affligée par la perfecution de Diocletien & de Maximien, empereurs. Cette fecte étoit fortie des Gnoftiques & des Manichéens; ceux qui la profeffoient décrioient le mariage, condamnoient l'ufage des viandes, comme créées par le demon; & mettoient le faint Efprit au rang des creatures. Le Cardinal Baronius femble croire que ces Abftinens étoient les mêmes que les Hieracites, ou difciples d'Hierax. Ce que Philaftre dit des Abftinens, ne convient pas neanmoins en tout aux Hieracites, felon la defcription qu'en fait faint Epiphane; au contraire, il peut s'appliquer parfaitement aux Encratites, dont le nom ne fe peut mieux traduire que par celui d'*Abftinens* ou *Continens*. * Philaftrius, *c.* 84. Baronius, *A. C.* 228. Prateole.

ABSYNTHIENS ou ABSINTHIENS, peuples de Thrace qui habitoient vers le Pont-Euxin. Herodote en fait mention, *liv.* 6. & met une montagne nommée *Abfynthe* en ce pays-là.

ABSYRTE, fleuve de Colchos, qui fe décharge dans la mer Adriatique, & qui tire fon nom d'Abfyrte, tué par Medée. * Lucain, *l.* 3. Pline, *l.* 3. *c.* 26. Strab. *l.* 7.

ABSYRTE, nommé auffi ÆGIALE'E, fils d'AETE roi de Colchos & d'Ipfée, fut, felon quelques-uns enlevé par fa fœur Medée, qui s'enfuyoit avec Jafon. On

dit que le roi Aëte la poursuivant, elle déchira par morceaux le corps de son frere Absyrte, & qu'elle le jetta de place en place sur le chemin, afin que son pere occupé à ramasser ces tristes restes, ne la pût atteindre. C'est ainsi qu'Apollonius, Ciceron & Ovide rapportent la chose. Valerius Flaccus, *liv.* 8. *des Argonautes*, dit qu'Aëte envoya Absyrte avec une flote pour poursuivre sa sœur, & que l'ayant atteinte à l'embouchûre du Danube, lorsque Jason étoit sur le point de l'épouser, il troubla leurs nôces, en menaçant de les brûler avec leurs vaisseaux. Orphée dit qu'Absyrte en poursuivant sa sœur, tomba dans le Phase où il se noya. Pline rapporte qu'il fut tué sur les côtes de Dalmatie, où sont les isles que l'on appelle *Absyrtes*. Hygin prétend qu'il suivit Medée & Jason jusqu'à la mer Adriatique, & qu'il l'atteignit sur les terres du roi Alcinoüs; qu'étant prêt d'en venir aux mains, ce roi se rendit mediateur entr'eux, & promit de rendre Medée à son pere, si Jason n'en avoit point joüi. Jason averti de cette resolution, coucha la nuit même avec Medée. Enfin Absyrte continuant à les poursuivre, fut tué par Jason. Quelques-uns disent qu'Absyrte n'étoit pas frere uterin de Medée; mais qu'il étoit né d'Idea, fille de l'Ocean, & premiere femme d'Aëte. * Apollonius, *l.* 4. *Argon.* Ovide, *l.* 3. *trist. eleg.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 26. Ciceron, *l.* 3. *de nat. deor. & orat.* Le même, *de lege Manilia.* Hyginus.

ABSYRTE, soldat de Nicomedie, qui combattit dans les armées de Constantin *le Grand*, & qui écrivit un livre tres-utile, du soin qu'on doit avoir des animaux, & de l'art de guerir les chevaux. Cet ouvrage étoit autrefois dans la bibliotheque des ducs de Milan.* Suidas, Calepin.

ABSYRTIDES, nom de deux isles situées dans l'ancienne Liburnie, vers l'embouchûre de la mer Adriatique, ou golfe de Venise, entre la Dalmatie au levant, & l'Istrie au couchant. Elles sont ainsi appellées, si l'on en croit quelques anciens, parce qu'Absyrte, fils d'Aëte, roi de Colchide, y fut tué, ou par sa sœur Medée, ou par Jason. Ce fut dans la principale de ces deux isles, qui étoit consacrée à Minerve, & qui a été diversement nommée par les anciens geographes, *Absyrtus*, *Absoris*, *Absorus*, *Absorrus* ou *Absirtium*. Les nouveaux geographes prétendent que l'ancienne Absoris est la petite isle appellée *Osero*, qui dépend aujourd'hui de la republique de Venise, & qui a une ville épiscopale, sous l'archevêché de Zara en Dalmatie. L'autre Absyrtide, est la petite isle de *Cherso*, si voisine de la premiere, qu'elle communique avec elle par le secours d'un pont. * Strabon, *l.* 8. Apollodore, *l.* 1. Hygin, *fab.* 23. Ptolom. Pline. Baudrand.

ABU, *voyez* ABUHENUM.

ABU, ABDALLAH. Il y a trois Musulmans de ce nom, dont Jafei a écrit les vies. Le premier est surnommé *Coraischi*, parce qu'il étoit natif de la Mecque, & de la famille des Coraischites. Le second porte le nom d'*Eskanderi* ou d'*Alexandrin*; & le troisiéme celui de *Giovaheri*. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ABU AHMED BEN CASSEM, natif de la ville d'Amasie en Natolie, expliqua publiquement l'an 888. de l'hegire, le livre que le pere nommé *Ahmed Ben Athaallah Al Crimi* avoit composé sur les points fondamentaux de la religion Musulmane. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABU ALI, geometre Arabe excellent, & qui passoit aussi pour bon poëte, florissoit en Egypte l'an 530. de l'hegire, de Jesus-Christ 1135. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABU ALI AL-MODHAFFER, surnommé *Al Alaovi*, Arabe, est auteur de *Nadhrat Al Agrdh*, qui est un traité de l'art poëtique. Il est dans la bibliotheque du roi, *num.* 2143. * D'Herbelot.

ABU ALI ATTALI, auteur d'un ouvrage sur la grammaire arabique, qui porte le titre de *Bari*. * D'Herbelot.

ABU ALI BEN MASSIBI, medecin Chrétien fort riche & fort débauché. * D'Herbelot.

ABU ALI EMIR, dernier prince de la maison de Sangiour, qui fut défait & pris par le sultan Mahmoud *le Gaznevide*. Ce prince avoit été beaucoup loüé par le poëte Aboulfarah. * D'Herbelot.

ABU ALI OMAR, est le plus sçavant des grammairiens Arabes. * D'Herbelot.

ABU ASCHRAF, auteur du *Tarikh Al Abbas*, c'est-à-dire, *de la chronique des Abbassides.* * D'Herbelot.

ABUBABA (fils de Mahamet) seiziéme calife, ou successeur de Mahomet, fut élevé sur le trône par les Arabes de Syrie, après la mort de Marvan l'an 754. de Jesus-Christ. Mais il ne posseda pas seul l'empire Mahometan: car les Perses reconnurent Zulcimin, autrement nommé *Soliman*, & surnommé *Am r-el-Mecelemin*, c'est-à-dire, *empereur des enfans du salut.* Les peuples d'Arabie élûrent Abdallah, fils de Mahamet. Ceux d'Egypte se soûmirent à Celim *le boiteux*, qui établit le siege de son empire au Caire, & fut le premier des soudans ou sultans d'Egypte. Abderame demeura roi d'Espagne, où il étoit fort puissant. Tous ces califes neanmoins, à la reserve d'Abderame, donnerent à Abubaba le titre de souverain calife. La premiere année du regne d'Abubaba, les Africains, originaires du pays, prirent les armes contre les Arabes, & fulminant contre la loi de Mahomet, tuerent tous les alfaquis ou *docteurs* qu'ils purent rencontrer; mais Celim, calife d'Egypte, passa en Barbarie, & appaisa cette rebellion. Abubaba mourut au commencement de l'année 760. de Jesus-Christ, & de l'hegire 143. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

Cette narration de Marmol n'est gueres conforme à ce que nous apprenons de M. d'Herbelot dans sa bibliotheque orientale. On n'y trouve point cette multitude de califes; c'est Saffah-Abdallah, de la race des Abbassides, qui succede à Marvan, le dernier des Saffah Ommiades; & Almansor, qui succede à son frere. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABU BASCHAR MATTA, Arabe qui a traduit du grec en sa langue les livres de l'interpretation de la poëtique d'Aristote. * D'Herbelot.

ABUBECRE *Mohammed*, fils de Thagage, Turc de nation, surnommé *Achschid*, s'avança si fort dans le commandement des armées de l'empire des Abbassides, que Radhi, vingtiéme calife de cette famille, ne put pas empêcher qu'il ne se rendit maître de la Syrie & de l'Egypte. Caher, prédecesseur de Radhi, lui avoit autrefois donné le gouvernement d'Egypte, puis l'en avoit dépossedé. Mais les forces & l'autorité des califes s'étant beaucoup affoiblis, Achschid, qui étoit tres-vaillant & tres-vigilant, s'empara de ces provinces, & les gouverna avec un pouvoir absolu. Il prit le surnom d'*Achschid*, titre que portoient les rois de Fargana en Turquestan, desquels il prétendoit descendre. Quelques-uns même disent que Radhi le lui donna par une patente expresse. Il entretenoit près de quatre cens mille hommes à sa solde, dont huit mille qui étoient tous *Mammelucs*, c'est-à-dire, *esclaves achetés & aguerris*, montoient la garde devant son palais. On dit de lui, que pour s'assurer contre les embûches de ses ennemis, il ne dormoit pas deux jours de suite dans une même chambre, lorsqu'il étoit dans les villes, & jamais dans sa tente, lorsqu'il étoit à l'armée. Il commença à regner l'an de l'hegire 325. de Jesus-Christ 936. & mourut l'an de l'hegire 334. de Jesus-Christ 945. en la ville de Damas. Il laissa pour successeur de son pouvoir *Mohammed* & *Ali*, ses enfans, sous la conduite & tutelle de Cafour eunuque. Cafour, de tuteur de ces princes, devint bien-tôt leur maître: car il ne leur laissa aucune autorité, & fut enfin leur heritier & successeur. Cependant Cafour étant mort, Ali, petit-fils d'Achschid, reprit le titre de prince, que Cafour avoit usurpé: mais il joüit peu de tems de cette principauté; car ce fut sous son regne que les Fathimites conquirent l'Egypte. Ce fut sur Achschid que Saifeddoulat, prince de la race de Hamadan, prit Alep, où il établit le siege de sa principauté, l'an de l'hegire 333. Achschid alla pour le combattre auprès de la ville de Hems ou Emesse; mais il fut défait & mis en fuite; ce qui l'obligea de se retirer à Damas. Saifeddoulat, après s'être saisi de la ville d'Emesse, se presenta devant Damas, qu'il croyoit lui devoir ouvrir ses portes; mais se voyant frustré de son esperance, & n'étant pas en état de l'assieger dans les formes, il prit

le parti de retourner à Alep. Toutes ces choses arriverent sous le califat de Mostacfi, que Tozun le Turc avoit mis sur le trône, après en avoir fait descendre Mottaki, auquel il fit crever les yeux. Mais ce nouveau calife n'ayant regné que seize mois, & Mothi lui ayant succedé l'an 334. de l'hegire, qui fut fatal à Achschid & à Tozun, Saifeddoulat prit Damas. Cafour, tuteur des enfans d'Achschid, se trouvoit pour lors en Egypte, où ayant été informé de la nouvelle de la prise de cette importante ville, il partit aussi-tôt avec une puissante armée, & en chassa Saifeddoulat, avant qu'il eût eu le tems de s'y bien établir. * D'Herbelot.

ABUBECRE, *voyez* AGIARI.

ABUBEQUER ou ABUBEKER, fut le premier calife ou successeur de Mahomet, dont il étoit beaupere. Mahomet sur le point de mourir, l'an 11. de l'hegire, & de Jesus-Christ. 632. declara pour successeur son gendre Ali, qui avoit épousé Fatime, sa fille aînée, ajoûtant que c'étoit un saint, & qu'il étoit de la race des prophetes. Il dit qu'Abubequer, Omar & Osman, Odman ou Othoman, n'avoient pas moins de sainteté; mais que l'ange lui avoit commandé de faire Ali & Fatime les défenseurs de la foi, & qu'on le devoit élire après sa mort, pour maintenir sa religion. Mais Abubequer, qui étoit le plus puissant de tous, fut élû par les docteurs de la loi, & par les officiers de l'armée, à la poursuite même d'Omar & d'Osman, qui favorisoient par-là leurs prétentions, pour pouvoir être élûs à leur tour; parce qu'Abubequer étoit fort vieux. Ali frustré de son droit, se retira dans l'Arabie, qui lui étoit tombée en partage, dans la distribution qu'avoit fait Mahomet des gouvernemens de son empire. Omar avoit eu la Perse; Osman l'Egypte & l'Afrique; & Abubequer l'Assyrie & la Babylonie, avec les autres provinces de l'empire Mahometan. Abubequer se voyant sur le trône, établit son siege à Cufa, puis à Bagdet. Ce fut le premier qui rassembla les versets de l'Alcoran, & les divisa en certain nombre de chapitres, ouvrage qu'il nomma *Almoshaf*; c'est-à-dire, *livre par excellence*. Il fit encore un recüeil de la doctrine de Mahomet, lequel fut appellé *Melquia*, du nom d'Ibdil-Melic, qui le mit en ordre. Omar en fit un autre nommé *Hanefia*, ou *Asafia*, c'est-à-dire, *loi de devotion & de religion*. Osman en composa encore un troisiéme, qui fut nommé *Chesaya*, ou *Buanesia*, du nom des auteurs qui l'ont compilé, & réduit en ordre. Ali forma une autre secte, par le recüeil nommé *Hambelia*, d'Ambeli, qui le commenta. Dans la suite du tems le recüeil d'Abubequer, & ceux d'Omar & d'Osman, furent ramassés ensemble par Leshari, chef des théologiens Arabes; & ce nouveau livre fut appellé *Lesbaria*, ou l'*Alcoran* de *Lesbari*. Après avoir reglé ce qui regardoit la religion, Abubequer assembla toutes ses forces, & entra dans la Palestine, où il gagna une bataille contre Theodore Bogaire, frere de l'empereur Heraclius. Il mourut ensuite (non sans soupçon d'avoir été empoisonné) lorsqu'il meditoit de plus hautes entreprises, & fut enterré en la ville de Medine à l'âge de 63. ans, après un regne de deux ans, & trois mois, l'an 13. de l'hegire, & de Jesus-Christ 634. Il eut pour successeur Omar & Osman ou Othman.

Les Persans ont en horreur ces trois califes & interpretes de l'Alcoran, parce qu'ils croyent que la succession appartenoit à Ali & à ses descendans. Pour marquer leur haine, ils ont accoûtumé, lorsqu'ils celebrent quelques mariages, de mettre les statuës de ces trois docteurs, faites de sucre ou de pâte, à l'entrée de la chambre des nouveaux mariés, afin que ceux qui sont conviés aux nôces les regardent attentivement, & jettent sur eux les impressions magiques qui pourroient sortir de leurs yeux, de crainte qu'elles ne nuisent aux mariés; car ces peuples se persuadent qu'il y a des personnes qui ont dans les yeux une vertu naturelle d'ensorceler ceux qu'ils regardent attentivement; & ils craignent que parmi les conviés il ne se trouve de ces sortes de gens. Lorsque les conviés ont arrêté leurs yeux sur ces statuës d'Abubequer, d'Omar & d'Osman, ils les brisent aussi-tôt, & les mettent en pieces. Peut-être ne pratiquent-ils cette ceremonie, que pour marquer qu'ils font profession de la doctrine d'Ali, qui est opposée à celle de ces trois califes. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABUBEQUER ou ABUBECRE, fils d'Abdalla, surnommé *Al-Dharir*, c'est-à-dire, l'*Aveugle*, Musulman, dont la vie est écrite par Jafei, dans la section huitiéme de son histoire. L'auteur du *Rabialabrar* cite de lui cette sentence: *Celui qui croit pouvoir contenter ses desirs par la possession des choses qu'il souhaite, est semblable à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.* * D'Herbelot.

ABUBEQUER ou ABUBECRE, Arabe, auteur d'un livre intitulé, *Tacdim Abubecre*, c'est-à dire, *le present d'Abubecre*; c'est un commentaire sur un poëme intitulé, *Al-Bedtar*. * D'Herbelot.

ABUBEQUER ou ABUBECRE AL-DAKKAD, Musulman, dont Jafei a écrit la vie dans la section 86. de son histoire ou vies des Saints. C'est lui, qui au rapport de Zamakschari, étant interrogé quelle étoit la plus petite chose que Dieu eût créée, répondit: *C'est le monde, puisque, selon l'Alcoran, il ne pese pas plus auprès de Dieu, que l'aile d'un moucheron*; puis il ajoûta. *Mais celui qui l'estime, & qui le recherche, est encore plus petit, & plus leger que lui.* D'Herbelot.

ABUBEQUER ou ABUBECRE BEN AL BEDR, medecin des chevaux de l'écurie de Malec al-Nasser Kelaoun, sultan d'Egypte. Il est auteur d'un livre intitulé, *Kamel al Sanatein*, qui est un traité d'hippiatrique, ou *medecine des chevaux*, qui est dans la bibliotheque du roi, *num.* 940. * D'Herbelot.

ABUBEQUER ou ABUBECRE, BEN IBRAHIM, auteur du livre *Akhbar Mouabed al Akhbar*, dans lequel il explique cent trente de ces traditions ou historiettes, reçuës de main en main, en remontant jusqu'à Mahomet. Elles avoient été ômises par les autres auteurs, qui avoient traité de cette matiere. Ce docteur mourut l'an 776. de l'hegire. * D'Herbelot.

ABUBEQUER ou ABUBECRE, BEN OMAR LAMETHOUNI, prince des Marabouts ou Almoravides, que les historiens Arabes appellent aussi *Molatemin*. Il établit son empire dans cette partie d'Afrique, que les Arabes nomment *Sahra*, c'est-à-dire, *le desert*, & que nos geographes connoissent sous le nom de *Saara*. Les villes de Segmelesse & de Sous tomberent sous sa puissance, l'an de l'hegire 462. de Jesus-Christ 1069. Il eut pour successeur Joseph Ben Tassefin, qui poussa ses conquêtes beaucoup plus loin. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABUBEQUER ou ABUBECRE, BENSAAD, surnommé *Moadhafferedd n*, étoit de la famille nommée *Zenghi*, & prince de la dynastie des Arabes. C'est à lui que Sadi, auteur celebre parmi les Persans, dédia son livre intitulé, *Gulistan*. * D'Herbelot.

ABUBEQUER ou ABUBECRE MIRZA, fils de Miran-Schak, & petit-fils de Tamerlan, fut établi par son pere, seigneur de Bagdet. Ce prince après s'être délivré de son frere, fit la guerre à Carah Joseph Turcoman, chef de la famille du Mouton-Noir. Cette guerre ne lui fut pas heureuse; car il fut défait deux fois sur l'Euphrate par les Turcomans, dans l'année 810. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1407. & contraint de s'enfuir dans la province de Kerman, de-là en celle de Segestan, où il mourut, après avoir ramassé inutilement quelques troupes pour rentrer dans ses états. * D'Herbelot.

ABUBEQUER ou ABUBECRE SCHASBANI, nom d'un tres-vaillant homme de la province de Mazanderan, qui nâquit dans un village nommé *Schasban*. On le met au nombre des trois capitaines, qui donnerent le plus de peine à Tamerlan dans la conquête de l'Asie. Celui-ci étoit craint à un tel point par les troupes de ce prince, qu'un cavalier Tartare, voyant que son cheval apprehendoit de se mettre à l'eau, ou se retiroit de la mangeoire, disoit ordinairement: *Il semble que mon cheval ait vû Abubecre Schasbani dans l'eau, ou dans son avoine.* * D'Herbelot.

ABUCARA (Theodore) metropolitain de la province de Carie, avoit été ordonné par Methodius, & eut grande part aux troubles qui agiterent l'église de Constantinople, au sujet de saint Ignace & de Photius. Abucara suivit le parti de Photius, & fut envoyé avec Zacharie, évêque de Chalcedoine, à la cour de l'empereur Loüis II. Il devoit presenter à ce prince les actes du conciliabule de Constantinople, & la lettre circulaire de Photius contre l'église de Rome, afin de l'exciter à se separer de sa communion. Mais à peine s'étoient-ils mis en chemin, que Basile le *Macedonien*, qui avoit usurpé l'empire, après avoir fait mourir l'empereur Michel, rappella ses députés. En 869. Abucara se presenta au concile de Constantinople, dans la II. séance, & reconnut la faute qu'il avoit faite, en suivant le parti de Photius. Il obtint le pardon qu'il souhaitoit, le patriarche lui accorda la paix, & lui donna place dans l'assemblée.

Gretser, qui a donné quelques ouvrages d'un Theodore Abucara, croit qu'ils ne sont pas du prélat dont on vient de parler, mais d'un autre, que les uns font disciple de saint Jean Damascene, & que les autres disent avoir vécu dès le VII. siecle. Nous avons de cet Abucara divers traités sur differentes matieres de théologie. Il y en a plus de quarante contre les Juifs, contre les Mahometans, contre les heretiques, & sur d'autres sujets. Genebrard mit en latin quinze de ces dialogues, & les publia. Gretser les joignit aux autres, que le pere Turrien ou lui, avoient traduits, & donna une édition qui sembloit complete. Mais Arnoldus fit imprimer pour la premiere fois à Paris en 1685. un traité d'Abucara, qu'il avoit trouvé dans la bibliotheque d'Oxford. On a inseré les œuvres de cet auteur dans le supplement de la bibliotheque des peres à l'édition de Paris de 1624. & dans les éditions suivantes. Son traité 25. du Fils de Dieu, consubstantiel à son Pere, contre les Sarazins, a été donné en grec par M. Cotelier, dans ses notes sur les constitutions apostoliques. * Nicetas, Paphlagon. *in vit. S. Ignatii.* M. Du Pin, *biblioth. des autheurs eccl. du IX. siecle.* Bayle, *dict. crit.*

ABU-CAUAM THABET, frere de Nûreddûlat, surnommé *Dobais*, prince Arabe de la famille & dynastie des Abbassides, eut de longs démêlés avec son frere pour la principauté de la ville & du territoire de Hellah: car ils étoient fomentés par le calife Caiem, qui lui envoya des troupes sous le commandement de Bessasiri. Mais enfin les deux freres s'accorderent aux dépens du calife, l'an de l'hegire 425. de Jesus-Christ 1033. Les califes Abbassides de ce tems-là s'étudioient particulierement à entretenir des guerres domestiques parmi les princes Musulmans, qui ne reconnoissoient plus en eux que la puissance spirituelle. * D'Herbelot.

ABUDANUS (Joseph) est auteur d'une histoire des Jacobites ou Copthes d'Egypte, de Lybie, & de Numidie, imprimée à Oxford *in* 12. en 1678. * Georg. Matth. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ABUDHAHER; c'est le nom du chef des Karmatiens, secte qui s'éleva dans l'Arabie, environ l'an 278. de l'hegire. Ce fut sous sa conduite qu'ils profanerent, & désolerent la Mecque, l'an 317. Ils dépoüillerent les pelerins, & en tuerent mille sept cens dans l'enceinte même de la *Caaba*, c'est-à-dire, de la partie du temple qui est destinée à l'adoration & à l'oraison. Les Karmatiens ne se contenterent pas de ce carnage, ils enleverent du temple la pierre noire qu'on y reveroit, comme un present descendu du ciel. Ils abattirent la porte du temple, & remplirent de corps morts le puits *Zamra*, qui étoit regardé comme l'une des plus saintes & des plus sacrées parties du lieu. Pour surcroît d'affliction, Abudhaher faisoit mille railleries de la religion mahometane. Il amena son cheval à l'entrée de la Caaba, afin qu'il y fit ses ordures; & il disoit aux Mahometans qu'ils étoient bien fous de donner à ce lieu-là le nom de Maison de Dieu: car, ajoûtoit-il, si Dieu faisoit cas de ce temple, il m'auroit déja écrasé de sa foudre, moi qui ai profané d'une maniere si outrée cette maison. La devotion des Mahometans envers ce temple ne diminua point pour cela; ils continuerent à y aller tous les ans en pelerinage. Les Karmatiens en ayant été informés, prirent la resolution de leur renvoyer la pierre noire, après l'avoir gardée vingt-deux ans * Bayle, *dict. crit.*

ABUDIACUM, ville ancienne de la Vindelicie. Plusieurs geographes disent que c'est le bourg ou village du duché de Baviere, qu'on nomme aujourd'hui *Apping*. D'autres veulent que ce soit celui du même pays qu'on appelle *Abach*

ABUDIUS RUSO, après avoir servi sous Lentulus Getulicus, qui commandoit les legions en Allemagne, voulut lui faire des affaires, parce qu'il avoit donné sa fille en mariage au fils de Séjan; mais au lieu de faire condamner Lentulus, il fut lui-même proscrit & chassé de Rome, après avoir été dépoüillé de la charge d'Edile * Tacite, *annal. l.* 6.

ABUGLPHET, nommé aussi ABDALLAH, roi des Sarrasins, succeda à Abulabas, & regna 22. ans. Il rebâtit Seleucie plus belle qu'elle n'avoit été, & depuis ce tems-là elle a été fort celebre. * Zacuth. J. le Sueur, *histoire de l'église, & de l'empire sur l'an* 753.

ABUHAMA, isle de la province de Garete au royaume de Fez. * Marmol, *descript. de l'Afriq.*

ABUHENUM, fils d'*Abul Hascen*, roi de Maroc, fit la guerre à son pere durant plusieurs années, & l'ayant vaincu dans quelques batailles, par le secours que lui donna Pierre roi de Castille, rendit le royaume de Tunis & de Tremecen tributaire de ce dernier. C'est lui, qui pour se venger d'Abdalla de Grenade, l'empoisonna, par le moyen d'une casaque empoisonnée, qu'il lui envoya l'an 1396. de Jesus-Christ, & de l'hegire 799. de sorte qu'il mourut trente jours après Abuhenum eut pour successeur son fils Mahamet. Plusieurs califes de Perse ont porté ce nom d'Abul. * Marmol, *liv.* 3.

ABUHINAN, ville de Biledulgerid en Afrique, ou plûtôt château, qui est situé sur le bord de la riviere de Gehir, à deux journées de la province de Segelmesse, & environné de quelques maisons. Sanut le met dans cette province. Il n'est habité que de pauvres Arabes, qui n'ayant ni bled ni orge, se nourrissent de quelques dattes, & de ce qu'ils peuvent voler sur la frontiere. * De la Croix, *Hist. d'Afrique, tome* 2.

ABU-JACOB, roi de Maroc, *cherchez* ALMANSOR-JACOB

ABUIAFAR, calife de Perse, fit tuer Abusalem, gouverneur de Corasan, qui vouloit se revolter, & rendit par cette mort la tranquillité à tout le royaume. Il mourut l'an 159. de l'hegire, selon Texeira, ou sur la fin de 158. selon Elmacin. * Davity, *Descript. de l'Asie.*

ABVIO, ABVIA ou ABACA, l'une des isles Philippines, dans l'Ocean Indien ou Oriental. Elle est située entre les grandes isles Luçon ou Canille, & Mindanao, & près de celle de Celu, ou los Pintados, de Negoas, de Masbate, de Tandaye & de Matan. Elle est fertile, comme les autres isles de ce nom, en grains, en riz & en fruits. Il y a aussi du gibier, & diverses mines. On donne encore ce nom d'Abvio à une petite isle qui est près de la premiere, entre deux autres qui sont aussi tres-peu considerables; sçavoir, celle de Bool & de Caburao. * Sanson. Baudrand.

ABU-ISAAC, BEN-ASSAL, sçavant Maronite, a recueilli les constitutions de l'église d'Alexandrie en deux livres, dont le premier traite de tout ce qui regarde le gouvernement de l'église; & l'autre, de ce qui concerne les laïques. Abraham Ecchellensis a cité ce livre, dont il y a un ancien exemplaire dans la bibliotheque du college des Maronites à Rome. * M. Simon, *hist. crit.*

ABULA, ville de l'Amerique meridionale dans le Perou, dans la province de los Quixos, près du fleuve Napus. Elle est éloignée de Quito, en tirant vers l'orient, trente-cinq lieuës espagnoles. * Hoffman, *Lexic. univers.*

ABULFARAGE (Gregoire) fils d'un medecin Chrétien & Jacobite, nommé Aaron, étoit natif de Mala-

tia, ville proche de la source de l'Euphrate dans l'Armenie. Il vivoit sur la fin du XIII. siecle, & faisoit profession du Christianisme; ce qui n'empêcha point que plusieurs Mahometans n'étudiassent sous lui. Car il étoit très-habile dans la medecine, qu'il exerçoit aussi-bien que son pere. Son nom seroit moins celebre aujourd'hui sans l'abregé de l'histoire universelle qu'il composa depuis le commencement du monde jusqu'à son tems. Sa division est en dix parties ou dinasties, dont la premiere contient l'histoire des anciens patriarches, depuis Adam jusqu'à Moyse. La seconde renferme ce qui s'est passé sous Josué & sous les autres juges d'Israël. La troisiéme, ce qui est arrivé sous leurs rois. La quatriéme comprend l'histoire des rois Chaldéens. La cinquiéme, celle des Mages ou Persans. La sixiéme, celle des rois Grecs qui ont été idolâtres. La septiéme, celle des Romains. La huitiéme, celle de l'empire des Grecs sous les empereurs Chrétiens. La neuviéme, celle des commandans Arabes, sur laquelle il s'étend plus que sur toutes les autres. Enfin, la dixiéme dinastie contient l'histoire des Mogols. Il est beaucoup plus exact sur ce qui regarde les Sarazins & les Tartares, que sur l'histoire des autres monarchies. Edoüard Pocockius publia ce livre d'Abulfarage en 1663. avec la version latine qu'il en avoit faite. Il avoit déja publié en 1650. avec beaucoup de sçavantes notes, un petit extrait de la neuviéme dinastie de cet auteur. C'est ce qu'il intitula, *Specimen historiæ Arabum, sive Gregorii Abul-Faragii, Malatiensis, de origine & moribus Arabum succincta narratio.* On ne sçauroit deviner en vertu de quoi Abraham Ecchellensis a donné à notre auteur le nom de *Gregorius Bar Hebraus Syrus.* * M. Simon. Pocock. Bayle, *diction. critiq.*

ABULFARAGE AL-ESFAHANI, étoit de la race des Ommiades. Cependant rien ne put l'empêcher d'embrasser la secte des Schiites, ou partisans d'Ali, de laquelle les Ommiades avoient été les plus grands ennemis. Il composa un livre de chansons arabiques, intitulé, *Ketab al agani*, qu'il presenta à Seifeddoulat sultan de la maison de Hamadan. Ce prince le recompensa de mille dinars ou écus d'or; ce qui n'empêcha pas qu'il ne tombât dans une extrême pauvreté, laquelle jointe à une paralysie qui lui survint, le contraignit de vendre ses ouvrages à Schexixi. Celui-ci les porta en Espagne au calife Mostanser, fils de Nasser : c'est ce qui les a rendus fort rares, & qui fait qu'on ne les trouve encore aujourd'hui qu'en ce pays-là. Cet auteur mourut l'an de l'hegire 356. de J. C. 966. * D'Herbelot.

ABULFARAGE ou ABOULFARAGE ALI ESFAHANI, natif de la ville de Hispahan, a écrit l'histoire des Barmecides. * D'Herbelot.

ABULFARAGE, surnommé *Biga*, & ABULFARAGE AL-KHALEDI, noms de deux grands poëtes, qui tenoient le premier rang dans la cour du sultan Seifeddoulat, de la maison de Hamadan. Ce prince fut en son tems le protecteur des gens de lettres, ausquels il avoit accoûtumé de donner de fort grosses pensions. * D'Herbelot.

ABULFARAGE BEN ALI BEN AL-GIOUSI, nom d'un docteur que l'on qualifie encore du titre ou surnom de *Hanbali*, parce qu'il étoit Hanbalite de secte; & de celui de *Vaez* ou *Prédicateur*, parce qu'il l'emportoit sur tous les autres prédicateurs de son tems. En effet on estime fort les homelies ou sermons qui nous restent de lui. Il nâquit l'an de l'hegire 510. & mourut l'an 597. Omadeddin parlant de lui, dit qu'il a été celui de tous les gens de sa profession, qui s'est trouvé en plus d'occasions. En effet, il accompagnoit presque toûjours Saladin, & les autres Princes de sa maison dans leurs expeditions militaires. * D'Herbelot.

ABULFARAGE SANGIARI, poëte Persien, qui vivoit du tems de la grande irruption que firent les Tartares sous Genghiskhan. Voici la description de ce » siecle malheureux. « Ce fut un tems auquel le soleil » ne se levoit que du côté du couchant. Toute sorte » de joye fut alors bannie de l'univers, & les hommes » ne paroissoient être faits que pour souffrir. Dans tous » les pays que je parcourus, ou je n'y trouvai point d'hommes, ou je n'en rencontrai que de miserables « * D'Herbelot.

ABULFARAGE SOURI, auteur du *Sairat al Eskander*; c'est la vie d'Alexandre *le Grand*. * D'Herbelot.

ABULFEDA (Ismaël ben Nasser) auteur Arabe, est qualifié sultan, roi & prince de Hamath, ville de Syrie, où il regna après son frere Ahmed, qui fut déposé l'an de l'hegire 743. & de J. C. 1342. Abulfeda ne regna que trois ans, & mourut âgé d'environ 72. ans, l'an de J. C. 1345. selon l'opinion de Gravius, qui paroît la mieux établie. Pocockius la place à l'an 1335. & d'autres mettent le commencement de son regne à l'an de l'hegire 766. & de J. C. 1364. & reculent ainsi sa mort à l'an 1367. Quelques-uns au contraire ont placé cet homme au IV. siecle; mais contre la verité. Le principal ouvrage d'Abulfeda est une description geographique de quelques pays d'Asie, situés au-de-là du fleuve Oxus. Elle est disposée par tables, selon l'ordre des climats, avec les degrés de latitude & de longitude, & quelques notes assez peu correctes. J. Gravius Anglois l'a traduite, & l'a fait imprimer à Londres en 1650. Abulfeda avoit encore composé un abregé de l'histoire universelle, jusqu'à son tems. * J. Gravius, *dans la pref. de sa traduction.* Pocockius. Bayle, *dict. critiq.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ABULGUALID, calife de Syrie, *cherchez* GUALID.

ABUL-HEON, *cherchez* ABUHENUM.

ABULHUSENIENS, peuples du royaume de Dara en Afrique, voisins de celui de Maroc. * Hoffman, *Lexicon univers.*

ABULITES, gouverneur de la province de Susiane, la livra à Alexandre *le Grand*, qui fit son entrée à Suze, où il trouva des richesses immenses, & cinquante mille talents d'or & d'argent en lingots. Quinte-Curce prétend que Darius avoit donné ordre d'en user de la sorte, pour amuser Alexandre, qui laissa le gouvernement de la Susiane à Abulites. * Quinte-Curce, *l.* 5.

ABULLA, une des deux petites rivieres faites à la main, qui renferment le terroir des environs de Bassora ou Bassera, ville de l'Arabie heureuse, aux confins de la deserte, & aux embouchûres du Tigre & de l'Euphrate, dans le golfe Persique. L'autre riviere s'appelle *Mocali.* Le pays que l'Abulla arrose est le plus fertile & le plus délicieux de tous ceux de la domination Ottomane. * P. Daniel Huët, *Traité de la situation du Paradis terrestre, ch.* 17.

ABULNAGIB AL-BOKHARI, celebre poëte Persien, *voyez* AMAK.

ABULNUS-LIMUS, nom défiguré, *voyez* ABU-MESLEM.

ABUMALACH, roi des Maures en Espagne, fit alliance avec Charlemagne. * Hoffman, *Lexic. univ.*

ABU-MESLEM, grand capitaine, sous les premiers califes, fit soûlever le Corasan, dont il étoit gouverneur, contre les Ommiades, ou descendans d'Omar, & fit proclamer pour legitimes heritiers du califat, les Abbassides, ou descendans d'Abbas, oncle de Mahomet, l'an 129. de l'hegire, & de l'ére chrétienne 746. Cette revolte fut suivie de celle des autres provinces de l'empire; mais ce ne fut pas sans de grandes guerres, dans lesquelles Abu-Meslem signala son courage & sa conduite en faveur du sultan Saffah. Lorsque le calme fut établi, il se retira dans son gouvernement, où il vivoit comme indépendant, & d'où il ne sortoit que pour faire le voyage de la Mecque. Un jour il vint à la cour, & demanda au sultan la dignité de chef des pelerins de la Mecque. Saffah, à qui sa trop grande puissance étoit suspecte, le refusa, & lui préfera le prince Abu-Giafar, depuis appellé Almansor. Abu-Meslem irrité de cet affront, prit les devans pour piquer Almansor, avec un équipage superbe, & tint une table magnifique à la Mecque pour les principaux pelerins. Cette bravade lui coûta cher; car après qu'Almansor fut parvenu au califat, quoiqu'il eût obligation à Abu-Meslem de la défaite d'Abdallah son oncle & son competiteur, dans la suite, toûjours irrité con-

contre ce general, qui s'étoit comme cantonné dans son gouvernement, il trouva le moyen de l'attirer à la cour, & le fit massacrer l'an de l'hegire 137. & de l'ére chrêtienne 754. On dit qu'Abu-Meslem avoit causé la mort de six cens mille hommes. Quelques auteurs l'ont accusé de magie. * Elmacin, *Hist. Saracen. l.* 2. D'Herbelot, *biblioth. orient.* Bayle.

ABUMUSLIMUS ou ABOUMOSLEM, general d'armée sous le premier calife de la race des Abbassides, dans le VIII. siecle, fut envoyé en sa jeunesse dans la province de Corasan, d'où il chassa Nasrus, qui commandoit dans cette province au nom du calife Mervan. Après la mort d'Ibrahim, arrivée l'an 131. de l'hegire, environ le 747. de Jesus-Christ. Saffabus son frere fut élevé à la dignité du calife. Il mourut l'an 136. & eut pour successeur Almansor, son autre frere. Abdallah s'étoit soulevé dans la Syrie; Abumuslimus fut envoyé contre lui à la tête d'une grande armée, & le défit entierement. Almansor, loin de récompenser ses services, le manda pour le faire mourir, & le fit jetter dans le Tigre. Cela arriva l'en 137. de l'hegire, de J. C. 754. On dit qu'Abumuslimus avoit été cause de la mort de six cens mille personnes. Il passoit pour être magicien. * Elmacin, *Hist. Sarac. l.* 2. *c.* 1. *&c.* D'Herbelot. *biblioth. orient.*

ABUNA, qui signifie *notre pere*, est le nom que les Abissins ou Chrétiens d'Ethiopie donnent à leur metropolitain. Ils reçoivent ce prélat de la main du patriarche des Cophtes, qui reside au Caire, parce qu'ils sont de même religion que lui. Les Abissins étant dans l'oppression, eurent recours au pape & aux Portugais pour en être secourus, protestant de ne plus recevoir de metropolitain de la part du patriarche des Cophtes. Mais cela ne dura point : car aussi-tôt que leurs affaires furent rétablies, ils maltraiterent Jean Bermudés, qui avoit été fait patriarche, & consacré à Rome à leur sollicitation; de sorte que leur Abuna leur est toûjours donné par les Cophtes d'Egypte. * M. Simon, *Hist. des religions du Levant.*

ABUNDANTIUS, homme illustre dans l'empire d'Orient, eut de grands gouvernemens sous le regne de Theodose, qui voulut même qu'il fût consul avec lui l'an 393. mais il vint à déplaire à Arcadius son fils, qui le relegua premierement à Sidon, puis à Pityonte dans la Colchide, où il vivoit encore l'an 400. Astere dans l'homelie sur les kalendes le proposa avec Rufin & Timase pour exemple de l'inconstance des choses humaines. * Pagi, *crit. c. histor. co-chr. ad ann.* 395.

ABUNDIUS, évêque de Côme en Italie, vivoit dans le V. siecle, & fut un des plus pieux & des plus sçavans prelats de son tems. L'église d Orient étant troublée par les heresies de Nestorius & d'Eutichés, le pape saint Leon choisit Abundius pour y soûtenir la foi catholique, & pour regler ce qui regardoit l'ordination irreguliere d'Anatole, évêque de Constantinople. Il l'envoya en qualité de legat à Constantinople, avec Asterius, autre évêque, & deux prêtres, Basilius & Senator. Abundius étant arrivé à Constantinople en 450. peu après l'election de l'empereur Marcien, assista au concile assemblé par Anatole, qui s'appuyoit de la faveur de Marcien & de Pulcherie, pour se reconcilier avec l'église Romaine. Anatole y invita les legats, & y fit lire la lettre de saint Leon à Flavien, avec de grands éloges, & il y prononça anathême avec tout le concile contre Nestorius & Eutichés. Lorsqu'Abundius fut de retour dans son évêché, il procura en 451. l'assemblée du concile de Milan, où l'on souscrivit la même lettre de saint Leon à Flavien, évêque de Constantinople, touchant le mystere de l'Incarnation du Verbe, & contre les erreurs de Nestorius & d'Eutichés. Abundius mourut le 2. Avril 469. * S. Leo, *epist.* 33. *act. Abundii, apud Baronium, ad ann.* 449. & *sequent. Acta IV. concilii Chalcedonensis.*

ABU-RASCHID, surnommé *Akhsebki*, & qui est aussi nommé *Ebn-Raschid*, a composé un *Tarikh*, c'est-à-dire, une histoire marquée par l'ordre des tems. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ABUS, riviere de l'Epire vers le pays des Apollinaires. C'est aussi l'ancien nom d'une riviere d'Angleterre appellée aujourd'hui *Humber*, ou plûtôt d'une maniere de golfe, où se jettent plusieurs petites rivieres, entre les provinces d'Yorck & de Lincoln. Il y a aussi Abus, montagne de la grande Armenie, où l'Euphrate prend sa source. Thevet dit qu'elle se nomme à present *Caucol.* * Mallet, *descript. de l'univ. tom. V. pag.* 124. Hoffm. *Lexic. univers.*

ABUSAC, soudan d'Egypte, donna bien de l'exercice aux Chevaliers de Rhodes, par une guerre de cinq années. Il mourut l'an 1499. de l'ére chrêtienne, & de l'hegire 905. * Elmacin.

ABUSAID, roi de Maroc & de Fez, passa en Espagne avec une puissante armée; mais ayant été repoussé, il fut obligé de repasser en Barbarie, où il mourut l'an 1302. de l'ére chrêtienne, & de l'hegire 702. * Marmol, & Jean Leon, *descript. Afric.*

ABUSAID, fils d'*Algiapsou*, & sultan des Mogols, de la race de Genghiz-khan, succeda à son pere l'an de l'hegire 739. & de l'ére chrêtienne 1338. Il choisit pour generalissime de ses armées l'émir Giouban, auquel il donna sa sœur en mariage, après en avoir reçu de tres-grands services; mais dans la suite ce prince étant devenu amoureux de Bagdad-khatoun, fille de cet emir, mariée au Scherex Houssain, il demanda vainement qu'Houssain la répudiât, pour lui laisser la liberté de l'épouser; ce qui étoit permis par la loi des Mogols. Giouban s'opposa à ce divorce; refus qui dans la suite coûta la vie à son fils & à lui. Houssain prit enfin le parti de ceder sa femme au sultan qui l'épousa, & qui lui laissa presque toute l'autorité. Elle s'en servit contre lui; car craignant son changement, elle lui donna du poison, dont il mourut à l'age de 32. ans, après en avoir regné 19. l'an de l'hegire 759. & de l'ére chrêtienne 1357. Elle fut punie de ce crime par Arbah, successeur d'Abusaid. Selon d'autres auteurs, Abusaid mourut de maladie. Il fut enterré à Sultamie, où il faisoit sa residence ordinaire : son empire, après plusieurs revolutions, fut enfin soûmis aux Tartares. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID MIRSA, fils de Mahomet, fils de Miranscha, fils de Tamerlan, succeda dans les états de la province Transoxane ou Turquestan, à Abdallah fils d'Ulug-Beg. Il possedoit déja le pays de Corasan : & depuis l'an 855. de l'hegire, de Jesus-Christ 1451. jusqu'à l'an 863. qu'il mourut, il étendit son empire depuis Caschgar jusqu'à Tauris du levant au couchant, & depuis le Kerman & le Multan aux Indes jusqu'en Khovarezmie sur la mer Caspienne. Mais après plusieurs guerres qu'il fit heureusement, ayant trop poussé Hassan-Beg, que nos historiens appellent Husun-Cassan, qui lui demandoit la paix, il fut surpris & tué en une embuscade qu'on lui dressa dans les montagnes de Carabag près de la ville de Tauris. Il vécut 42. ans, & en regna 20. On peut voir son histoire fort au long dans la *bibliotheque orientale* de d'Herbelot, qui nous a fourni ce que nous venons d'en dire.

ABU-SAID ou ABOU-SAID, chef & prince des Carmathes. Il se nommoit aussi *Hahab.* * D'Herbelot.

ABOU-SAID ou ABOU-SAID, fils d'Aboulcassem, est auteur d'un livre intitulé, *Taarif Lelmesjad.* * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID ABOULKHAIR, superieur d'une maison de sofis ou religieux Musulmans, homme fort spirituel & devot, duquel on cite plusieurs belles sentences touchant la vie spirituelle & la contemplation. Une des plus remarquable est celle-ci en langue persienne, *Allah ù pes, Dieu, & c'est assez.* * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHARRAZ, homme reputé pour saint par les Musulmans, duquel Jafei a écrit la vie dans la *section* 75. de son histoire. il est beaucoup cité sur le sujet de la prédestination. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID SOLTHAN, general d'armée de Mirza Babur, tué en bataille par Hindughé. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID, sixiéme fils de Cara Josef Turcoman, premier sultan de la famille du Mou-

ton Noir. Emir Escander, second fils de Cara Josef, & qui avoit succedé à ses états l'an de l hegire 824. le fit mourir pour quelque soupçon qu'il eut de sa conduite l'an de l'hegire 830. de Jesus-Christ 1426. mais la veritable cause de la mort de ce prince fut que son frere voulut s'emparer de la province d'Adherbigian, comme il fit; ce qu'il ne pouvoit executer sans la mort d'Abou-Said, qui y commandoit. * D'Herbelot.

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHAN, fils de Kouschangi roi des Uzbeks, succeda à son pere dans les états de la province Transoxane, qu'il gouverna pendant quatre ans sans aucun succès remarquable. * D'Herbelot.

ABU-TE'CHIFIEN, Africain Morabite, se soûleva en 1051. de Jesus-Christ, dans la partie meridionale de l'Afrique, où est le Biledulgerid. Il s'étoit retiré en ces quartiers pour fuir la domination des Arabes, & il attira à lui une infinité de peuples, sous prétexte de secoüer le joug, tant des Mahometans de Barbarie, que de ceux d'Espagne; & avec une puissante armée, il traversa les montagnes du grand Atlas, près de la ville d'Agmet, & se rendit maître de la province de Maroc. Puis ayant soûmis les Arabes qui possedoient quelque partie de la Mauritanie Tingitane, il établit son siége dans Agmet, & se fit appeller Amir-el-Mocelin, c'est-à-dire, empereur des Catholiques, ou commandant des Fideles, prétendant que ce nom lui appartenoit, à cause de sa secte. Ses successeurs ont été appellés Almoravides par les Historiens, parce qu'ils étoient Morabites, changeant le *b* en *v*; & joignant l'article arabe *al*. Abul-Téchifien ayant fait une cruelle guerre aux Arabes d'Afrique & aux autres chefs, & les ayant défaits en plusieurs batailles, se rendit paisible possesseur du royaume de Maroc. Il mourut en 1006. de Jesus-Christ, & de l'hegire 479. laissant pour successeur son fils Joseph. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. *c.*30.

ABUTHAHER ou ABUDHAHER, chef d'une secte d'Arabes, appellés *Carmathes*, qui s'éleverent contre les Mahometans, sur la fin du IX. siecle, vers l'an 378. de l'hegire, 891. de l'ére chrétienne. Elle fut établie par un blasphemateur & un imposteur, qui attira à son parti plusieurs habitans de la campagne. Ils étoient en petit nombre dans le commencement; mais ils firent de grands progrés, & s'emparerent de la plus grande partie des provinces d'Erexi & de Hejaci, & pousserent leurs conquêtes jusques en Syrie, & jusqu'au grand Caire. Ce prince dès l'âge de 18. ans succeda à son pere Abusaid; il prit les villes de Bassora, de Cufa, & fit plusieurs autres conquêtes. Ce fut sous la conduite d'Abuthaher, que les Carmathes prirent & pillerent la ville de la Mecque, où ils tuerent trente mille personnes, l'an de l'hegire 329. & de Jesus-Christ 940. Ils abattirent la porte du temple, comblerent de trois mille corps morts le celebre puits appellé Zemzen, massacrerent mille sept cens pelerins, jusques dans l'enceinte du prétendu sanctuaire de cette mosquée, lequel fut profané par le cheval d'Abuthaher; & emporterent la pierre noire, appellée *Bhamar*, que les Mahometans reverent comme un present du ciel. C'étoit dans l'esperance d'attirer chez eux les pelerinages des Musulmans; mais lorsqu'ils virent que le temple de la Mecque n'en étoit pas moins frequenté, ils rendirent cette pierre mysterieuse, après l'avoir gardé 22. ans. Abuthaher étoit déja mort paisible possesseur d'un grand état, l'an de l'hegire 343. & de Jesus-Christ 953. * Pocockius, *Not. in specim. histor. arab.* Bayle, *diction. crit. Voyez* KARMATH.

ABUTIN, *cherchez* ABITIN.

Les noms qui commencent par ABU, qui ne se trouveront point ici, doivent être cherchez par ABOU.

ABYDENE. On connoît sous ce nom Palephate, l'un des disciples d'Aristote, né à Abydos, & de qui Philon & Theodore d'Ilion ont écrit qu'il plut trop à ce philosophe pour son honneur. Eusebe en citant Palephate, le désigne toûjours par le nom de sa patrie; & les copistes d'Eusebe ont alteré ce nom en plusieurs manieres differentes; ce qui a fait croire à quelques sçavans, qu'Abydene fut different de Palephate. Suidas lui attribuë des traités historiques de l'isle de Cypres, de celle de Delos & de l'Arabie; mais Eusebe ne parle que de ses histoires de Chaldée & d'Assyrie. On peut voir, soit dans la chronique de cet auteur, ou dans son ouvrage de la préparation évangelique, les fragmens qu'il a conservez de ces histoires; & l'on n'aura pas de peine à sçavoir ce qu'on doit penser de la perte qu'on a fait du reste. S. Cyrille, dans son traité contre Julien, cite aussi l'histoire d'Assyrie; & Scipion Tetti a assuré qu'il étoit entier en msc. dans quelque bibliotheque d'Italie, ce qui paroît fort douteux. * Vossius, *Historiens Grecs*.

ABYDOS, ville de l'Asie mineure ou Natolie, sur le fameux détroit de l'Helespont, ou Bosphore de Thrace, qui separe l'Euphrate de l'Asie, aujourd'hui détroit de Constantinople. Cette ville, qui, quoique ruinée, retient encore le nom d'Avido, étoit bâtie sur la côte, vis-à-vis celle de Sesto, dont elle n'étoit separée que par un trajet d'environ d'une demi-lieuë. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un village, près duquel les Turcs, pour garder l'embouchûre de la mer de Marmora, ont fait bâtir un des deux châteaux appelles les Dardanelles (*Voyez* DARDANELLES.) situation qui est neanmoins contestée par quelques sçavans. Il y a eu évêché à Abydos, & l'évêque qui fut d'abord suffragant de Cyzique, fut ensuite fait metropolitain. Long-tems auparavant cette ville avoit été celebre, même du tems des fables, par l'aventure d'Hellé, & par les amours de Leandre & de Hero. Elle fut bâtie par les Milesiens, apparemment en même tems, que Borysthene dans le Pont, autre Colonie du même peuple, c'est-à-dire, du tems de Gygés, alors roi de Lydie, & souverain de Pont, aussi-bien que de la Mysie, qui regna 38. ans, depuis l'an 716. avant Jesus-Christ, qui est la premiere année de la XVI. olympiade. Xercés, dans sa premiere expedition en Grece, joignit les deux rivages de Sestos & d'Abydos. Cette derniere ville avoit été brûlée autrefois par Darius, pere de ce prince, & elle fut miserablement ruinée sous Philippe roi de Macedoine. Ce prince l'assiegea la premiere année de la CXLV. olympiade, 200. ans avant l'ére chrétienne. Les Abydeniens voyant qu'il refusoit de les recevoir à composition, s'engagerent avec serment de périr plûtôt que de se rendre. Pour cet effet les uns reçurent ordre de se faire tuer sur la bréche, les autres de mettre le feu en divers quartiers de la ville, & les autres de faire main basse sur les femmes & les enfans. Il y en eut qui fausserent leur serment, & qui accepterent le quartier que le roi de Macedoine leur offrit. Cette foiblesse redoubla la rage des autres; de sorte qu'après s'être fait cent reproches, & après avoir injurié leurs prêtres, ils s'entre-tuerent tous, sans respect d'âge ni de sexe, & sans être touchés par la tendresse qu'ils devoient avoir pour leurs peres, leurs femmes & leurs enfans. Abydos étoit renommée pour ses huitres, qui étoient excellentes. Ses habitans passoient pour grands calomniateurs, d'où nâquit le proverbe, *Ne temere Abydum.* * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 4. *c.* 11. Herodote, *l.* 7. Suidas Belo, *l.* 2. *Observat.* Sanson. Le Mire, *Notit. orbis Episcop.*

ABYDOS, ville d'Egypte, & séjour ordinaire du roi Memnon, étoit celebre par le palais de ce prince, par l'oracle du Dieu Besa, & par le temple & le tombeau d'Osiris. La veneration des Egyptiens pour cette fausse divinité, faisoit souhaiter aux plus grands Seigneurs d'entre eux d'y être enterrés. Cette ville étoit située au-dessus de Diospolis & de Tentyris, & au dessous de Ptolemaïde, à sept mille cinq cens pas du Nil, qui lui communiquoit ses eaux par un canal. On dit que ses habitans avoient en horreur le son des trompettes, & que les buissons de son territoire portoient des fleurs en forme de couronne. Elle se nomme aujourd'hui *Elsium*, selon Ortelius, ou *Abutich*, comme disent quelques autres. * Pline, *l.* 5. *c.* 9. Plutarch. de Nide, & Oriside, Strabon, *l.* 17. Bayle, *dict. critiq.*

ABYLA, montagne d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, à l'opposite de Calpé, autre montagne d'Espagne, sur le détroit de Gibraltar. C'est ce que l'on

l'on appelle *les Colomnes d'Hercule*; parce que ce Heros, comme dit la fable, trouvant ces montagnes unies, les separa, & ouvrit par ce moyen un passage aux eaux de l'Ocean, pour former ce grand golfe, qu'on a nommé la mer Mediterranée, à cause que dans toute son étenduë elle est renfermée entre deux terres. D'autres disent qu'Hercule croyant que c'étoit-là le bout du monde, y éleva ces deux colomnes. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ces montagnes paroissent de loin comme deux colomnes, à ceux qui font voile vers le détroit. Quelques-uns assurent que dans l'isle de Cadis il y avoit deux colomnes d'airain de huit coudées de haut, où ceux qui avoient achevé leur navigation, avoient coûtume d'aller sacrifier à Hercule. Encore aujourd'hui on voit deux tours proche de-là qu'on appelle *Torres di Ercole*. Abyla est appellée *Montagne des Singes*, par les François; *Sierra de las Monas*, par les Espagnols; & *Schiminckelberg*, par les Flamands, à cause de la grande quantité de singes qu'on y trouve. * Pline, *l.* 3. *c.* 1. Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 5. Strabon, *l.* 3. Stephan. Marmol. Jean de Leon, &c.

ABYLIENS, peuples le long du Nil, voisins des Troglodytes. * Steph. *de Urbib.*

ABYNDIENS, peuples des Indes, dans le royaume de Sinda, en deçà du Gange, celebres par leur commerce avec les Européens. * Teseïra, *l.* 1. *c.* 22.

ABYRDOUR, *cherchez* ABERDORE.

ABYSSO, riviere de Sicile, *cherchez* ATELARI.

ABYSTE'ENS, peuples de Libie. * Favorin.

ABZAN, ou APZAN, ou IBZAN, de la tribu de Juda, fut Juge des Israëlites pendant sept ans, après la mort de Jephté. Nous ne trouvons rien de remarquable de lui, sinon qu'il eut trente fils, qui furent tous mariés, & qui demeuroient chez lui avec leurs femmes; & trente filles aussi mariées, qui demeuroient avec leurs maris hors de la maison de leur pere Abzan. Il fut enterré à Bethléem vers l'an du monde 2860. & avant J. C. 1175. Quelques rabbins, comme Salomon & le Paraphraste Chaldéen, ont crû que ce Juge des Israëlites est le même que Booz; mais ils se sont sans doute abusés, sur ce que l'un & l'autre étoient de Bethléem. * *Judic.* 12. Usser. *Annal.*

ABZOEDES, peuples voisins de l'Ocean de Schitie. * Pline, *l.* 6. *c.* 13.

AC

ACA ou ACCHA, contrée de la Numidie, qui comprend trois villes ou châteaux, que des peuples appellés Hilels bâtirent, lorsqu'ils furent passés de l'Arabie dans l'Afrique, sous le regne du calife Caim. Ce pays étoit autrefois fort riche; mais les guerres civiles le ruinerent. Un Morabite en fut seigneur, & ses enfans après lui, sous l'autorité du cherif. Ces peuples sont si pauvres, qu'ils ne recüeillent que des dattes, qu'ils troquent pour du bled que les Arabes leur portent de Barbarie. * Marmol. *l.* 7. *c.* 8.

ACA MOHAMMED TEMUR, nom du troisiéme prince de la dinastie des Sarbedariens. * D'Herbelot.

ACABARON, ville de la haute Galilée appellée autrefois *Petra*. Joseph la fit fortifier au commencement de la guerre contre les Romains. * *Voyez le chap.* 42. *du second livre de la guerre des Juifs.*

ACABE, montagne d'Egypte, près du golfe arabique. C'est aussi le nom d'une fontaine celebre en Afrique, vers le pays de Cyréne. Ptolomée s'est trompé en la nommant Chuzamburi & Cabe, pour Zuchabari & Acabe, selon la remarque de Bochart.

ACABENE, pays de Mesopotamie. * Ptolomée. Montanus remarque, après saint Jerôme, que les Hebreux l'appelloient *Acad*, & que c'est le territoire de Nisibe.

ACACALLIS, nymphe aimée d'Apollon, qui eut d'elle à Tarra dans l'isle de Crete, deux fils appellés, Philachis & Philandre: ils furent allaités par une chévre, dont l'image fut consacrée à Delphes, par les habitans d'Elire. Pausan. *l.* 10. C'est sans doute la même Acacallis fille de Minos, dont le même auteur rapporte, suivant la tradition des habitans de l'isle de Crete, qu'elle eut un fils du Dieu Mercure, duquel la ville de Cydonie avoit emprunté son nom. D'autres auteurs disent que Cydon étoit fils d'Acacallis & d'Apollon. * Pausan. *l.* 8. Stephan. *de Urbibus in Κυδωνία.*

ACACE (*Acacius*) surnommé *Luscus*, parce qu'il étoit borgne, fut évêque de Cesarée dans la Palestine, & succeda l'an 338. au fameux Eusebe, dont il avoit été disciple. Il ne lui ceda gueres en érudition, en éloquence & en credit; il se joignit aux Eusebiens, non qu'il eût un sincere attachement pour ce parti, mais uniquement pour satisfaire son ambition: car il se rendit odieux à ceux même de sa secte, par ses frequentes inconstances en fait de doctrine, toûjours prêt à tourner du côté où l'appelloient son interêt & la religion du prince. Dès l'an 341. il commença à se signaler au concile d'Antioche, tenu par les évêques Eusebiens, qui portoient ce nom, parce que leur secte, laquelle quoiqu'Arienne au fonds, paroissoit neanmoins être dans la communion de l'église, avoit reconnu pour chef Eusebe, évêque de Nicomedie. Six ans après, dans le concile de Sardique, où prévalut l'autorité des évêques orthodoxes, Acace fut déposé avec d'autres évêques de sa secte, qui comme lui s'étoient enfuis de nuit, & avoient abandonné le concile. Pour se venger de ses anathêmes, ils se réünirent à Philippopole dans la Thrace, où ils fulminerent à leur tour contre saint Athanase, contre Osius évêque de Cordoüe, contre le pape Jules, & contre les autres ennemis de leur impieté. Mais dans le feu de la persecution que les Eusebiens, appuyés de l'empereur Constance, exciterent contre l'église, ce fut au moins une consolation aux Orthodoxes de voir que Dieu se servit de la main d'Acace même pour ordonner saint Cyrille évêque de Jerusalem, en 351. Acace eut grande part au bannissement du pape Libere, & à l'intrusion de l'antipape Felix. Il se brouilla ensuite avec saint Cyrille au sujet de la primauté & de la jurisdiction de leurs églises, & il fit déposer ce Saint, dont les sentimens étoient entierement opposés aux siens sur la consubstantialité du Verbe. Ce fut environ dans le même tems que pour plaire à l'empereur Constance, de peur de ruiner son parti, il fut obligé d'excommunier Aëce, Arien comme lui; mais dans la même année, il se trouva dans un concile tenu par Eudoxe à Antioche, où l'impieté d'Aëce fut autorisée. Il eut encore l'adresse de faire diviser le concile universel, indiqué par Constance à Nicomedie, de peur que la foi de Nicée ne fût reçûë à la pluralité des voix, si l'on assembloit un trop grand nombre d'Evêques en un même lieu. C'est ce qui fit que le concile pour les évêques d'Occident, fut convoqué à Rimini, & à Seleucie pour les Evêques d'Orient. Ce dernier fut tenu l'an 359. Les Semi-Ariens s'y trouverent les plus forts; & Acace, chef des Eusebiens, s'y declara hautement pour les Anoméens, ou Ariens purs, dont jusques-là il n'avoit professé la doctrine qu'en secret, ou avec plusieurs déguisemens. Cette declaration le fit déposer, lui & les siens par les Semi-Ariens; il s'en plaignit à l'empereur Constance, & se fit retablir en condamnant de bouche les erreurs qu'il embrassoit dans le cœur. L'année suivante Acace, qui vit qu'il falloit sacrifier Aëce, ou se perdre lui-même, devint son persecuteur, le fit excommunier dans le concile de Constantinople, & bannir par Constance. Il fit aussi déposer plusieurs évêques Semi-Ariens; & ce qu'il y a de plus surprenant, il établit en leur place plusieurs Evêques Catholiques, tels que S. Pelage & S. Melece. Il y a aparence qu'il mourut peu de tems après, vers l'an 365. Saint Epiphane nous a conservé dans l'heresie 72. quelques fragmens d'un livre qu'il avoit composé contre Marcel d'Ancyre. Quelque tems après qu'il fut évêque, il fit la vie d'Eusebe, qui avoit été son prédecesseur & son maître, dont Socrate fait mention, *hist. l.* 2. *c.* 4. Saint Jerôme dit qu'il avoit fait dix-sept volumes de commentaires sur l'Ecclesiaste, & six volumes de mélanges sur diverses questions. Ses

sectateurs eurent le nom d'*Acaciens* ; & ils firent à Seleucie un nouveau formulaire, qui contenoit un Arianisme rafiné. *Voyez* AECIENS & ANOME'ENS. * S. Epiphan. *Hær.* 72. & S. Jerôme, *de Script. c.* 98. & *Ep.* 152. Sozomene, *l.* 3. & 4. Theodoret. Tillemont, *histoire ecclesiastique.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XI. siecle.*

ACACE (*Acacius*) Patriarche de Constantinople, dans le V. siecle, étoit administrateur du college des Orphelins de cette ville, lorsqu'il succeda à saint Gennade, l'an 471. Acace commença par vouloir élever son église au-dessus de celle d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, soûtenant que la dignité de ville imperiale lui devoit acquerir l'avantage de cette primauté ; mais le pape *Simplicius* s'opposa à ses desseins, qui étoient contraires à toutes les anciennes ordonnances des conciles, & sur-tout de celui de Nicée. Ce fut à cette occasion que le pape envoya Probe, évêque de Canosa à Constantinople, avec le titre de Legat. Acace se soûmit en apparence, & s'opposa avec tant de vigueur à l'empereur Basilisque, protecteur des Eutychiens, que Simplicius le nomma Legat en Orient ; mais Acace changea bientôt de conduite. Il fit encore des entreprises sur la jurisdiction des patriarches d'Antioche & d'Alexandrie ; & pour faire reüssir ses desseins, il n'eut point de honte de sacrifier sa réputation, & même sa conscience. Zenon avoit fait mourir le tyran Basilisque, & s'étoit mis sur le trône imperial. Acace, qui avoit trompé si long-tems le pape par ses artifices, resolut de s'insinuer dans les bonnes graces de l'empereur. Il employa les flateries les plus basses, & embrassa les erreurs de ce prince, qui favorisoit les heretiques. Il lui persuada qu'il étoit le seul qui pouvoit decider les questions du tems, & donner la paix à l'église ; & il le porta à publier cette formule d'union, qu'on appella *Henoticon*, c'est-à-dire, *Edit de pacification*. Il condamnoit ceux qui ne vouloient pas signer ce formulaire, où affectant de rapporter les décisions des trois premiers conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephese ; il ne parloit point de celui de Calcedoine, dans lequel les Eutychiens avoient été condamnés. Felix III. qui avoit succedé au pape Simplicius, condamna ces violences dans un concile qu'il assembla à Rome en 482. Acace y fut cité, & on y dressa l'acte de cette citation, que le pape lui fit remettre par Vital, évêque de Truentum, aujourd'hui *Porto d'Ascoli*, par Misene de Cumes, & par Felix, qu'il envoya Legats à Constantinople. Acace ayant recours à ses artifices ordinaires, protesta qu'il n'avoit eu dessein que de procurer la paix à l'église ; qu'il détestoit les heretiques, & ayant même condamné dans un concile les impietés de Pierre le Foulon, il envoya cet anathême à Rome, où il prétendoit s'autoriser par cette démarche, bien qu'il fût toûjours le protecteur des ennemis du concile de Calcedoine. Mais peu après il fit arrêter les Legats du pape ; & après avoir tâché de les gagner par des presens, il employa toute la violence possible pour les porter à favoriser ses desseins. Le pape Felix en étant averti, rassembla en 484. un concile à Rome, où Acace fut condamné comme protecteur des heretiques. Cet anathême fut publié en Orient. Alors Acace ne garda plus de mesures ; il ne reconnut plus le pape ; il ôta même son nom des dyptiques ou tables de son église, & persecuta les Catholiques avec une fureur extraordinaire. Il persista dans ces sentimens jusqu'à sa mort, qui arriva en 489. Son nom fut quelque tems dans les tables de l'église de Constantinople ; mais on l'en ôta en 519. * Evagre, *l.* 3. Liberat, *c.* 18. Nicephore, *in Hist. l.* 16. & *in Chron.* Baronius, *in Annal. &c.* Fleury, *Hist. Ecclef.* M. Du Pin, *biblioth. des Aut. Ecclef.*

ACACE (*acacius*) patriarche d'Antioche, succeda en 458. à Basile. C'est en cette année que plusieurs villes d'Orient furent presque entierement ruinées par un tremblement de terre. La ville d'Antioche souffrit beaucoup. Acacius mourut en 459. & Martyrius lui succeda. * Evagre, *l.* 2. *c.* 22. Baronius, *in Annal, &c.*

ACACE (*Acacius*) évêque d'Amide ou de Constance sur le Tigre dans la Mesopotamie, celebre dans le V. siecle, par sa pieté & par sa charité extraordinaire. En 420. pendant la guerre qu'eut l'empereur Theodose *le Jeune* avec Varanius roi de Perse, ce saint prélat voyant avec douleur que sept mille esclaves Perses, que les soldats Romains avoient pris dans l'Azazene, mouroient de faim & de misere, resolut de travailler à leur liberté. Pour cela il vendit tous les vases sacrés de son église, & fit servir les richesses de ce temple pour nourrir & pour racheter ces malheureux, qu'il renvoya en leur pays avec quelque argent. Cette action parut si extraordinaire au roi de Perse, qu'il voulut voir ce S. prélat, à qui Theodose permit de passer en Perse. Cette entrevûë fut suivie de la paix entre Theodose & le roi de Perse. Les Latins n'ont honoré sa memoire que depuis le VI. siecle. Elle est marquée au 9. Avril. On montre à Boulogne en Italie les reliques, que l'on dit, sans aucune preuve, être de S. Acace. * Socrate, *l.* 7. *c.* 21. Baillet, *vies des Saints.*

ACACE (*Acacius*) évêque de Berée en Palestine, fut élevé dès son enfance dans la vie solitaire par Astere, disciple de S. Julien Sabas. Acace étoit prêtre & abbé d'un monastere en Syrie, lorsqu'avec l'abbé Paul il engagea saint Epiphane à composer son ouvrage contre les heretiques. Il fut ordonné evêque par saint Eusebe de Samosate, après la mort funeste de l'empereur Valens en 378. Il assista au concile general de Constantinople l'an 381. & peu de tems après Diodore de Tarse & lui, furent comme les auteurs de la promotion de Flavien sur le siege patriarchal d'Antioche. Acace étoit sçavant, vertueux & zelé. Theodoret dit qu'il fit paroitre une tres-grande sagesse dans le gouvernement de son église, & que pendant son épiscopat il n'abandonna jamais la maniere de vivre qu'il avoit pratiquée étant solitaire. Mais il n'est pas aisé de justifier la passion violente qu'il avoit fait paroître contre saint Jean Chrysostome, dont il a été l'un des plus violens persecuteurs. Il se trouva au synode du Chêne en 404. & contribua beaucoup à faire envoyer ce Saint en exil. Après la mort de saint Chrysostome, il revint de son emportement, & se reconcilia avec le pape Innocent I. par les soins d'Alexandre d'Antioche, vers l'an 408. Dans le tems de la querelle de Nestorius, il prit d'abord le parti de Jean d'Antioche & des Orientaux. Il n'assista pas au conciliabule d'Ephese, tenu en 431. mais il y fit tenir sa place par Paul évêque d'Emese, & demeura à Constantinople, où il conseilla à l'empereur de confirmer la déposition de saint Cyrille, & celle de Nestorius. Après ce concile, ce fut lui à qui on s'adressa pour faire la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche : il en fit les propositions, & il la fit enfin conclure. Nous avons une lettre de lui à saint Cyrille dans les actes du concile d'Ephese, & deux lettres à Alexandre, Evêque d'Hieraples, dans le recüeil du P. Lupus, *num.* 129. & 149. Il mourut fort âgé en 436. Innocent I. *Epist.* 19. Saint Epiphan. *in Anchorat.* Socrate, *l.* 6. *c.* 18. Sozomene, *l.* 7. *c.* 28. *l.* 8. *c.* 20. Theodoret, *l.* 5. *c.* 4. *c.* 8. *c.* 23. *c.* 27. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siecle.*

ACACE Alexandrin, capitaine du tems de l'empereur Adrien, pendu à un noyer pour avoir confessé Jesus-Christ.

ACACE, évêque de Melitine dans le V. siecle, assista au concile d'Ephese, tenu en 431. & y fit une homelie, qui est rapportée dans ce concile. On a encore de lui une lettre à saint Cyrille, dans le recüeil du P. Lupus. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef.*

ACACESIE, ville d'Arcadie bâtie par Acace fils de Lycaon. * Etienne *le Geographe*. Le soin que Mercure prit d'élever cet Acace, lui fit donner l'épithete d'*Acacecien*. * Pausanias, *in Arcad.*

ACACIA, *voyez* AKAKIA.

ACACIUS, rheteur celebre, qui fleurit dans le tems de Libanius, sous l'empereur Julien. * Suidas.

ACACIUS, d'Alexandrie, general d'armée sous l'empereur Adrien, fut pendu à un noyer, pour avoir confessé le nom de Jesus-Christ. Il y a eu un autre Martyr de ce nom sous l'empereur Decius. * *Hist. Tripart. livre V. chap.* 11.

ACADA, fleuve de l'Asie mineure, *cherchez* SANHAR.

ACADE'MIE, est le nom qu'on donna au lieu où Platon enseignoit la philosophie à ses disciples, qu'on a appellé pour cela *Académiciens*, Horace en parle, *l. 2. Epist. 2. Atque inter sylvas Academi quærere verum*, s'instruire de la verité dans l'académie, à l'école du divin Platon. C'étoit une maison avec des jardins dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athenes, à mille pas de la ville. On lui donna le nom d'*Académie*, parce que c'étoit l'heritage d'un Athenien nommé *Académus*. Plutarque dit que cet Athenien avoit nom Ecadémus; que l'école de Platon fut d'abord appellée *Ecadémie*; & que Cimon la rendit agréable par des fontaines qu'il y fit venir, & par des allées d'arbres qu'il y fit planter pour la commodité des philosophes. Cet Ecadémus vivoit du tems de Thesée, & c'est lui qui découvrit à Castor & Pollux le lieu où étoit cachée leur sœur Helene, enlevée par ce heros. Ce service obligea si fort les fils de Tyndare, que les Lacedemoniens conserverent depuis beaucoup de respect pour la memoire d'Ecadémus; & ce fut à sa consideration, que leurs troupes épargnerent l'académie dans les diverses courses qu'ils firent aux environs de la ville d'Athenes. Sylla n'eut pas les mêmes égards; car il mit tout à feu & à sang dans le Ceramique, où étoit l'académie. C'étoit dans ce quartier qu'on enterroit les grands hommes, & entr'autres, ceux qui avoient rendu des services considerables à la patrie, comme Harmodius, Aristogiton, Periclés, Thrasybule, Chabrias, &c. Il y avoit encore dans ce fauxbourg un tres-grand nombre de colomnes, de statuës & d'épitaphes, où l'on voyoit l'éloge des personnes illustres, qui avoient vécu à Athenes. On avoit aussi bâti près de l'académie des temples dediés à Bacchus le *Liberateur*, à Diane, à Minerve, &c. * Plutarch. *in Theseo*, *in Sylla*, *in Cimone*. Pausanias, *in Atticis*. Diogen. Laërt. *in vita Platonis*. Meurtius. Guillet, *Athenes ancienne & nouvelle*.

ACADE'MIE, nom d'une maison de campagne que Ciceron avoit près de Pouzzol. Il l'appella ainsi; parce qu'il s'y retiroit pour philosopher. Ce fut-là qu'il écrivit les questions, qu'il nomme *académiques*. Pline *le jeune* rapporte une épigramme, que Laurea, affranchi de cet orateur, composa à la loüange de cette maison de campagne. * Cicer. *in Epist. ad Attic.*

ACADE'MIE, nom qu'ont porté successivement les anciennes sectes des Platoniciens. On en distingue principalement trois, qui dans la suite du tems ont formé trois académies; l'ancienne, la moyenne & la nouvelle.

L'*ancienne* académie, qui étoit un mélange de la philosophie d'Heraclite, de Pythagore & de Socrate, fut fondée par Platon. Il eut pour successeurs Speusippe d'Athenes, puis Xenocrate de Chalcedoine, ensuite Polemon, puis Cratés, tous deux Atheniens; & enfin Crantor, qui eut pour disciple Arcesilas.

La *moyenne* académie fut établie par Arcesilas. Ce dernier enseigna, qu'on ne pouvoit rien sçavoir parfaitement, & qu'ainsi en toutes choses il falloit suspendre son jugement sans rien affirmer; & c'est par ce principe qu'il se distingua de l'ancienne académie. Lacydés succeda à Arcesilas; Telecle & Evander à Lacydés, après lesquels on vit paroître Hegesippe de Pergame (selon Laërce) ou (selon Clement) Hegesilaüs, qui fut le dernier de cette secte.

La *nouvelle* académie devoit son origine à Carneadés de Cyrene, lequel rafinant sur la maxime d'Arcesilas, soûtenoit que non seulement il y avoit beaucoup de choses probables, mais aussi qu'il y en avoit de vraies, & d'autres fausses: il avoüoit neanmoins que l'esprit humain ne pouvoit bien les discerner. Cette nouvelle académie ne subsista pas long-tems; car elle prit fin avec Clitomaque de Cartage, qui enseigna après Carneadés.

Quelques-uns font suivre une quatriéme académie, qui eut pour fondateurs Philon & Carmidés, successeurs de Clitomaque, & qui approchoit plus de l'ancienne que les précedentes: car elle permettoit au sage d'embrasser une opinion; & elle tenoit qu'il y avoit bien des choses qu'il pouvoit comprendre, mais non pas avec la derniere certitude. D'autres enfin ajoûtent une cinquiéme académie, nommée *Antiochienne*, qu'Antiochus établit, en renouvellant à peu-près l'ancienne, mais en s'approchant des Stoïques. Tous les sectateurs de Platon qui vinrent depuis, aimerent mieux être appellés Platoniciens qu'Académiciens. * Vossius, *de sect. philosoph. c.* 12. 13. 14. & 15. Georg. Hornius, *l.* 3. *c.* 20. *hist. philosoph.*

ACADE'MIE, nom que l'on a donné à diverses assemblées sçavantes, qui se tiennent en differens royaumes de l'Europe, & qui s'appliquent à faire fleurir les sciences, ou à conserver la pureté des langues. Il y a peu de villes en Italie où l'on ne trouve des académies. Ceux qui les composent se font appellés de divers noms: à Sienne, *Intronati*; à Florence, *della Crusca*; à Rome, *Humoristi*, *Lincei*, *Fantastici*; à Bologne, *Otiosi*; à Genes, *Addormentati*; à Padouë, *Ricovrati* & *Orditi*; à Vicenze, *Olympici*; à Parme, *Innominati*; à Milan, *Nascosti*; à Naples, *Ardenti*; à Mantouë, *Invaghiti*; à Pavie, *Affidati*; à Cesene, *Offuscati*; à Fabriano, *Disuniti*; à Faïence, *Filopini*; à Ancone, *Caliginosi*; à Arimini, *Adagiati*; à Citta de Castello, *Assorditi*; à Perouse, *Insensati*; à Ferme, *Raffrontati*; à Macerata, *Catenati*; à Viterbe, *Ostinati*. Les *Immobili* d'Alexandrie; *Occulti*, de Bresse; *Perseverants*, de Trevise; *Filarmonici*, de Veronne; *Humorosi*, de Cortone; *Oscuri*, de Luques, &c. On peut ranger sous ce nom la societé royale de Londres, dont nous parlerons en son lieu, aussi-bien que de plusieurs autres compagnies de sçavans, qui illustrent l'Allemagne dans ce siecle; telle est celle de Leipsic; celle qui a été fondée par un prince de la maison d'Anhalt, sous le nom de *Compagnie Fructiferante*, &c. * Naudé, *Dialog.* intitulé *Mascurat*. Jean-Baptiste Alberti, *della Academia*.

ACADE'MIE FRANÇOISE. L'académie françoise doit son établissement au roi Loüis XIII. qui l'érigea en compagnie par lettres patentes en l'année 1635. à la priere du cardinal de Richelieu; mais on peut dire que son origine est plus ancienne de cinq ou six ans. Environ l'an 1629. quelques particuliers, gens de lettres & de merite, logés en divers endroits de Paris, ayant resolu de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux, pour conferer ensemble plus commodément, furent les premiers qui donnerent naissance à l'Académie. D'abord ils n'étoient que neuf; sçavoir, M. Godeau, qui n'étoit pas encore dans l'état ecclesiastique, M. de Gombaud, M. Giry, M. Chapelain, M. Habert, commissaire de l'artillerie, M. l'abbé de Cerisy son frere, M. Conrart, chez qui les assemblées se tinrent assez long-tems, M. de Serizay, & M. de Mailleville. A ceux-là se joignirent ensuite M. Faret, M. Desmarets, & M. de Bois-Robert, qui ayant entretenu le cardinal de Richelieu de ce qui se passoit dans ces sortes d'assemblées, lui firent venir la pensée de les faire autoriser par le roi; & peu de tems après on y admit M. de Bautru, M. du Châtelet, M. Silhon, M. de Sirmond, M. l'abbé de Bourzeys, M. de Meziriac, M. Maynard, M. Colletet, M. de Gomberville, M. de Saint-Amant, M. Colomby, M. Baudoüin, M. de l'Etoile, & de M. Porcheres d'Arbaud. Enfin M. de Baro, M. de Racan, M. Servien, M. de Balzac, M. Bardin, M. de Boissac, M. de Vaugelas, M. Voiture, & M. Laugier de Porcheres, y furent encore associés, avant l'expedition des lettres patentes données au mois de Janvier 1635. Ces lettres ne furent verifiées au parlement que le 10. Juillet 1637. & cependant M. de Montmort, M. de la Chambre, M. le chancelier Seguier, M. du Châtelet abbé de Chambon, & M. Grenier, furent reçus pour faire le nombre qui fut fixé à quarante. M. Patru, qui fut reçû en l'année 1640. prononça un fort beau remerciement, dont on fut si satisfait, que depuis ce tems-là tous ceux qu'on reçoit dans cette compagnie, prononcent le jour de leur reception un discours, auquel répond celui qui préside. On délibera dans les commencemens du nom que

prendroit la compagnie, & on choisit celui de l'*académie françoise*. Quelques-uns l'ont nommée depuis, l'*académie des beaux esprits*: quelques autres, l'*académie d'éloquence*: & d'autres, l'*académie éminente*, par allusion à la qualité du cardinal de Richelieu, qui se déclara le protecteur de cette assemblée. Mais elle ne s'est jamais appellée elle-même que l'*académie françoise*. Ce nom n'est ni superbe ni étrange, comme ceux des Académies d'Italie, qui se sont piquées d'en prendre, ou de mysterieux, ou d'ambitieux, ou de bizarres. L'académie françoise étant sous la protection du cardinal de Richelieu, fit des statuts, dont voici les principaux. Elle doit avoir trois officiers; un directeur, un chancelier & un secretaire. La fonction du directeur est de présider aux assemblées, & de recüeillir les avis; celle du chancelier est de garder les sceaux de l'académie, & de sceller les actes expediés par l'ordre de l'académie; la fonction de secretaire est d'écrire les resolutions, d'en tenir registre, de signer tous les actes, & de garder tous les titres & tous les papiers de l'académie: il doit aussi écrire les lettres de l'académie. Le directeur & le chancelier se tirent maintenant au sort tous les trois mois, & sont toûjours hors de charge les trois mois passez: ils ont été autrefois jusqu'à deux ans dans la même charge. Le secretaire s'élit par les suffrages de l'académie, & pour toûjours; le directeur préside aux assemblées de la compagnie; le chancelier préside en l'absence du directeur; & par les statuts le secretaire y présidoit en l'absence de l'un & de l'autre: mais par un reglement fait après la mort de M. Conrart, l'honneur de la présidence en l'absence du directeur & du chancelier, fut déferé au doyen de la compagnie, le secretaire étant conservé dans les autres prérogatives de sa charge, qui n'est pas d'ailleurs incompatible avec celle de directeur ou de chancelier. Tous les autres académiciens ne prennent point d'autre rang dans les assemblées que celui que le hazard leur donne; mais quand ils vont haranguer le roi, & dans les autres occasions publiques, hors du lieu ordinaire des assemblées, le directeur & le chancelier marchent les premiers, ensuite le secretaire & le doyen; puis tous les autres suivant le rang de leur reception. L'académie, outre les quarante dont elle est composée, a un imprimeur-libraire, qui est élû par les suffrages de l'académie, & reçû avec l'agrément du protecteur. Cet imprimeur peut se trouver à ses assemblées, & a soin d'imprimer les ouvrages que l'académie donne en son nom. Les matieres de religion ne sont point agitées dans l'académie; & si l'on examine des pieces de théologie, ce ne doit être que pour les termes & pour la forme des ouvrages. Pour les matieres politiques & morales, les statuts portent qu'elles n'y seront traitées que conformément à l'autorité du prince, à l'état du gouvernement, & aux loix du royaume.

Le jour & le lieu des assemblées de l'académie ont souvent changé, jusqu'à ce que le roi ayant bien voulu s'en declarer le protecteur, après la mort du chancelier Seguier, qui en avoit été protecteur après la mort du cardinal de Richelieu; elle a eu un établissement fixe pour ses assemblées dans le Louvre, & dans la même chambre où se tenoit autrefois le conseil. Elle s'assemble trois fois la semaine; le lundi, le jeudi & le samedi. Lorsqu'un de ces jours tombe une fête, l'assemblée se tient la veille. Avant cet établissement, les assemblées ont été tenuës dans quelqu'une des maisons de ceux qui ont donné naissance à l'académie, jusqu'en l'année 1643. Ensuite après la mort du cardinal de Richelieu, M. Seguier, chancelier de France permit à la compagnie de s'assembler chez lui.

En Decembre 1637. on fit le projet d'un dictionnaire, auquel on se proposa de travailler serieusement, le dessein de l'académie étant de rendre la langue capable de la derniere éloquence. Il falloit, selon la déliberation de ces messieurs, dresser deux amples traités, l'un de rhetorique, l'autre de poëtique. Mais pour suivre l'ordre naturel, ils devoient être precedés par une grammaire & par un dictionnaire, qui fût comme le trésor des termes & des phrases reçûës. On proposa de faire un choix de tous les auteurs morts qui avoient écrit le plus purement en notre langue, & de les distribuer à tous les académiciens, afin que chacun lût les auteurs qui lui seroient échûs en partage, pour en extraire les mots & les façons de parler, qu'il croiroit françoises; qu'on y pourroit ajoûter l'interprétation latine en faveur des étrangers: qu'il y auroit des notes pour distinguer les termes de la poësie, d'avec ceux du style sublime, du mediocre & du plus bas; qu'on y observeroit les accens aux syllabes longues, & qu'on y marqueroit aussi la difference de l'*e* ouvert & de l'*e* fermé, pour la prononciation; que pour éviter la grosseur du volume, on excluroit du dictionnaire tous les noms propres des villes, des montagnes, des mers & des fleuves qui se trouveroient pareils en toutes les langues; comme aussi tous les termes propres qui n'entrent point dans le commerce commun, & ne sont inventés que pour la necessité des arts & des professions; laissant à qui voudroit la liberté de faire des dictionnaires particuliers, pour l'utilité de ceux qui s'adonnent à ces connoissances speciales. Quelque-tems après, M. Silhon, qui étoit directeur de l'académie, proposa s'il ne seroit point meilleur de suivre les dictionnaires communs, en y retranchant & ajoûtant ce que l'on jugeroit à propos; mais on ne resolut rien sur cette proposition; & avant que de commencer à travailler au dictionnaire, l'académie fit des remarques sur le Cid, qu'elle publia par déference pour le cardinal de Richelieu; après quoi, & vers l'année 1639. elle commença à s'appliquer au travail du dictionnaire. M. de Vaugelas, à qui le cardinal de Richelieu fit retablir la pension de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé, fut chargé de faire les premiers projets de chaque mot, pour être examinés par l'académie; & comme elle ne s'assembloit alors qu'une fois la semaine, ce travail n'avança pas beaucoup. Il fut ensuite fort interrompu par la mort du cardinal de Richelieu en 1642. & par celle de M. de Vaugelas en 1649. les cahiers du dictionnaire, dont il étoit chargé, n'ayant pû être retirés que quelques années après. Enfin ces cahiers ayant été retirés, & l'académie ayant été établie dans le Louvre, sous la protection du roi, le dictionnaire a été achevé d'imprimer en 1694.

Depuis cela, comme une compagnie ne peut guéres travailler en corps qu'à un ouvrage, dont les parties ne dépendent point necessairement l'une de l'autre; & comme on ne sçauroit travailler avec trop d'application à un ouvrage qui embrasse tous les termes d'une langue, elle s'est appliquée à la revision de son dictionnaire; & pour la commodité du public, elle a donné en 1718. une nouvelle édition par ordre alphabetique de tous les mots, au lieu que dans la premiere elle n'avoit suivi que l'ordre alphabetique des mots simples, sous lesquels elle avoit rangé les composés & les dérivés. Cependant elle n'a pas laissé de faire d'ailleurs quelques remarques sur la langue; & en dernier lieu elle a donné des observations sur les remarques de M. de Vaugelas. Ces observations rectifient les décisions que l'usage auroit pû rendre moins justes depuis la mort de cet illustre académicien.

L'académie donne tous les deux ans le jour de saint Loüis un prix d'éloquence, & un prix de poësie, dont elle fait publier ordinairement les sujets un peu après la saint Martin. Le prix d'éloquence, qui est une médaille d'or de saint Loüis, est de 200. livres, & il a été fondé par M. de Balzac, qui a laissé 2000. livres de fonds pour ce sujet. Quant à celui de poësie, qui est une medaille d'or du roi, de la valeur de 300. livres, trois académiciens en firent d'abord les frais; un seul d'entre eux les fit seul ensuite après la mort des deux autres; & après la mort du troisiéme, toute l'académie en corps en fit la dépense, jusqu'à ce que M. l'évêque de Noyon, François de Clermont de Tonnerre, ayant été reçû dans l'académie, fonda ce prix à perpetuité, avec l'agrément de la compagnie, moyennant la somme de 3000. livres, constituées sur l'hôtel de ville de Paris.

PROTECTEURS DE L'ACADE'MIE.

1635. Le cardinal DE RICHELIEU.
1642. Le chancelier SEGUIER.
1672. LE ROI LOUIS XIV.
1715. LE ROI LOUIS XV.

LISTE DES ACADE'MICIENS RECEUS *depuis la fondation de l'Académie.*

PREMIERS ACADE'MICIENS en 1629.

Antoine Godeau, depuis évêque de Vence, mort en 1672.
Jean Ogier, sieur de Gombaud, mort en 1666.
Loüis Giry, qui se retira peu après.
Jean Chapelain, mort en 1674.
Philippe Habert, mort en 1637.
Germain Habert, abbé de Cerisy, mort en 1656.
Valentin Conrart, mort en 1675.
Jacques de Serizay, mort en 1653.
Claude de Malleville, mort en 1647.

Académiciens reçûs les années suivantes, jusqu'en 1634.

Nicolas Faret, mort en 1646.
Jean Desmarêts, sieur de S. Sorlin, mort 1676.
François Metel, sieur de Bois-Robert, mort en 1662.
Guillaume Bautru, comte de Serrant, mort en 1665.
Paul Hay, sieur du Châtelet, mort en 1636.
Jean Silhon, mort en 1666.
Jean Sirmond, mort en 1649.
Amable de Bourzeis, mort en 1672.
Claude-Gaspar Bachet, sieur de Meziriac, mort en 1638.
François Maynard, mort en 1646.
Guillaume Colletet, mort en 1659.
Marin le Roi, sieur de Gomberville, mort en 1674.
Marc-Antoine Gerard, sieur de Saint-Amant, mort en 1661.
François de Cauvigny, sieur de Colomby, mort en 1648.
Jean Baudoüin, mort en 1650.
Claude de l'Etoile, sieur de Saussay, mort en 1652.
François de Porcheres d'Arbaud, mort en 1640.
Balthasar Baro, mort en 1650.
Honorat de Beüil, Marquis de Racan, mort en 1670.

En 1634.

Abel Servien, Surintendant des Finances, mort en 1659.
Jean-Loüis Guez, sieur de Balzac, mort en 1654.
Pierre Bardin, mort en 1637.
Pierre de Boissat, mort en 1662.
Claude Faure, sieur de Vaugelas, mort en 1649.
Vincent Voiture, mort en 1648.
Honorat Laugier, sieur de Porcheres, mort en 1653.

En 1635.

Henry-Loüis Habert de Montmort, mort en 1679.
Marin Cureau de la Chambre, mort en 1669.
PIERRE SEGUIER, chancelier de France, PROTECTEUR, après le cardinal de Richelieu, mort en 1672.
Daniel Hay du Châtelet, abbé de Chambon, mort en 1671.
N.... Granier fut reçû le 3. Septembre 1635. & déposé suivant les intentions du cardinal de Richelieu, le 14. May 1636.

1636. Loüis Giry revint & fut reçû, mort en 1665.
1637. Nicolas Bourbon, mort en 1644.
Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, mort en 1664.
1629. François Esprit, mort en 1678.
François de la Mothe-le-Vayer, mort en 1672.
Daniel de Priezac, mort en 1662.
1640. Olivier Patru, mort en 1681.
1643. Claude Bazin, seigneur de Bezons, mort en 1684.
1644. François Salomon, mort en 1670.
1646. Pierre du Ryer, mort en 1656.
1647. Pierre Corneille, mort en 1684.
1648. Jean Balesdens, mort en 1675.
1649. François de Mezeray, mort en 1683.
Jean de Montreüil, mort en 1651.
François Tristan l'Hermite, mort en 1656.
George de Scudery, mort en 1667.
1650. Jean Doujat, mort en 1688.
1651. François Charpentier, mort en 1702.
François Tallemant, mort en 1693.
1652. Armand du Cambour, Duc de Coislin, mort en 1702.
1653. Paul Pelisson Fontanier, mort en 1693.
1654. Hardoüin de Perefixe, depuis archevêque de Paris, mort en 1671.
Paul-Philippe de Chaumont, évêque de Dacqs, mort en 1697.
1656. Hypolite-Jule de la Menardiere, mort en 1663.
Charles Cotin, abbé, mort en 1682.
Cesar cardinal d'Estrées, mort en 1714.
1659. Jean-Jacques Renoüard, Sr. de Vallayer, doyen du conseil d'état, mort en 1691.
Gilles Boileau, mort en 1670.
1661. Jacques Cassaigne, abbé, mort en 1679.
1662. Antoine Furetiere, abbé de Chalivoy, mort en 1688.
Jean Renaud de Segrais, mort en 1701.
Michel le Clerc, mort en 1691.
1663. François de Beauvilliers, duc de Saint-Agnan, en 1687.
1665. Roger de Rabutin, comte de Bussi, mort en 1693.
Jacques Testu, abbé de Belval, mort en 1706.
1666. Paul Tallemant, prieur d'Ambierle, mort en 1712.
Claude Boyer, mort en 1698.
Jean-Baptiste Colbert, ministre d'état, mort en 1683.
1668. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, mort en 1720.
1670. François-Seraphin Regnier des Marais, abbé de saint Laon de Thoüars, académicien de la Crusca, & secretaire perpetuel de l'académie, mort en 1713.
Pierre Cureau de la Chambre, abbé, mort en 1693.
Philippe Quinaut, mort en 1688.
1671. Jean de Montigny, évêque de Leon, mort en 1671.
François de Harlay de Chanvallon, archevêque de Paris, mort en 1695.
Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Condom, & depuis évêque de Meaux, mort en 1704.
Charles Perrault, mort en 1703.
1673. Esprit Fléchier, depuis évêque de Nimes, mort en 1710.
Jean Racine, mort en 1699.
Jean Gallois, ancien abbé de S. Martin de Cores, mort en 1707.
1674. Isaac de Benserade, mort en 1691.
Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, mort en 1721.
1675. Toussaint Rose, mort en 1701.
Geraud de Cordemoy, mort en 1685.
1676. Jean-Jacques de Mesmes, mort en 1688.
1678. Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Roüen, mort en 1707.
1679. Loüis-Irland de Lavau, abbé, mort en 1694.
Loüis Verjus, comte de Crecy, mort en 1709.
1681. Nicolas Potier, de Novion, premier president, mort en 1693.
1682. Loüis de Courcillon de Dangeau, abbé de Fontaine-Daniel, mort le premier Janvier 1723.
1683. Jean Barbier Daucourt, mort en 1694.
1684. Jean de la Fontaine, mort en 1694.
Nicolas Boileau, sieur Despreaux, mort en 1711.
1685. Thomas Corneille, mort en 1709.
Jean-Loüis Bergeret, mort en 1694.
1687. François-Timoleon de Choisy, prieur de S. Lo.
1688. Jean Testu de Mauroy, abbé de Fontaine-Jean, & de saint Cheron, mort en 1706.
Jean de la Chapelle, conseiller du roi.

1689. François de Callieres, secretaire du cabinet du roi, mort en 1717.
Eusebe Renaudot, prieur de Frossay, académicien de la Crusca, mort en 1720.
1691. Bernard de Fontenelle, secretaire de l'académie des sciences.
Etienne Pavillon, mort en 1705.
1692. Jacques de Tourreil, mort en 1714.
1693. François de Salignac, de la Mothe-Fenelon, archevêque duc de Cambray, mort en 1715.
Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin, conseiller d'état.
Jean de la Bruyere, mort en 1696.
Simon de la Loubere.
Philippe Goibaud, sieur du Bois, mort en 1694.
1694. Jean-François-Paul le Févre de Caumartin, évêque de Blois.
Charles Boileau, abbé de Beaulieu, prieur de Faye, prédicateur ordinaire du roi, mort en 1704.
François de Clermont de Tonnere, évêque & comte de Noyon, mort en 1701.
1695. Charles Castel de saint Pierre, abbé de Tyron.
Jules-Philippe de Palluau de Clerambaut, abbé de S. Taurin d'Evreux, mort en 1714.
André Dacier, garde du cabinet des livres du roi, de l'académie royale des inscriptions, &c. secretaire perpetuel de l'académie, mort en 1722.
1696. Claude Fleury, prieur d'Argenteüil, sous-précepteur du roi d'Espagne, & de messeigneurs les ducs de Bourgogne & de Berry, confesseur de LOUIS XV.
1697. Loüis Cousin, président en la cour des monnoyes, mort en 1707.
1698. Charles-Claude Geneft, abbé de S. Vilmer, aumônier ordinaire de madame la duchesse d'Orleans, mort en 1719.
1699. Jean-Baptiste-Henry du Trousset de Valincourt, secretaire general de la marine, académicien de la Crusca.
1701. Loüis de Sacy, avocat au conseil.
Nicolas de Malezieu, chancelier de Dombes, & l'un des dix honoraires de l'académie des sciences.
Jean Galbert Campistron, secretaire general des galeres.
1702. Jean-François de Chamillart, évêque de Senlis, mort en Avril 1714.
Pierre du Cambout, duc de Coislin, pair de France, mort en 1710.
1704. Armand-Gaston de Rohan-Soubise, cardinal, grand aumônier de France, & évêque de Strasbourg.
Melchior, cardinal de Polignac, abbé de Bonport.
Gaspar Abeille, prieur de Notre-Dame de la Mercy, & secretaire general de la province de Normandie, mort en 1718.
1705. Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons, mort en 1715.
1707. Camille le Tellier de Louvois, abbé de Bourgüeil & de Vauluisant, bibliothecaire du roi, mort en 1718.
François-Joseph de Beaupoil, marquis de saint Aulaire, lieutenant general au gouvernement de Limosin.
Jacques-Loüis de Valon, marquis de Mineure, marêchal des camps & armées du roi, & chevalier de l'ordre de saint Loüis, mort en 1719.
1708. Edme Mongin, ci-devant précepteur de son altesse serenissime monseigneur le Duc, & de S. A. S. monseigneur le Comte, abbé de saint Martin d'Autun.
Claude-François Fraguier, de l'académie royale des inscriptions, &c.
1710. Antoine Houdart de la Motte.
Jean-Antoine de Mesmes, premier president du parlement de Paris.
Henry de Nesmond, archevêque d'Alby, & à present Archevêque de Toulouse.
Henry-Charles du Cambout, évêque de Mets, duc de Coislin, pair de France, prince du S. Empire, premier aumônier du roi, commandeur de l'ordre du saint Esprit.
1711. Jean d'Estrées, abbé de saint Claude, commandeur de l'ordre du S. Esprit, nommé à l'archevêché de Cambray, mort en 1718.
1712. Antoine Danchet, de l'académie royale des inscriptions, &c.
1713. Bernard de la Monnoye, correcteur honoraire en la chambre des comptes de Dijon.
1714. Loüis-Hector de Villars, duc de Villars, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de la toison d'or, gouverneur de Provence.
Guillaume Massieu, de l'académie des inscriptions, &c. professeur royal en langue grecque, mort en 1722.
Jean-Rolland Mallet, gentilhomme ordinaire du roi, & chevalier de l'ordre de saint Michel.
1715. Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de france.
Victor-Marie d'Estrées, marêchal de France, chevalier des ordres du roi, vice-amiral de France, grand d'Espagne, & président du conseil de marine.
Claude Gros de Boze, intendant des devises & inscriptions des édifices royaux, secretaire perpetuel de l'académie des inscriptions, &c.
1717. André Hercule de Fleury, ancien évêque de Frejus, précepteur du roi.
1718. Marc-René de Paulmy marquis d'Argenson, conseiller d'état, mort en 1721.
Nicolas Hubert Montgault, abbé de Chartreuve & de Villeneuve, de l'académie des inscriptions & belles lettres, secretaire des commandemens de monseigneur le duc de Chartres.
1719. Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont.
Nicolas Gedoyn, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, de l'académie royale des inscriptions & belles lettres.
1720. Jean-Baptiste du Bos, chanoine de l'église de Beauvais, secretaire perpetuel de l'académie.
Henry-Emanuel de Roquette, abbé de S. Gilsdas & de Ruis, docteur de Sorbonne.
Loüis-François-Armand Duplessis, duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, &c.
1721. Jean Boivin, de l'académie des inscriptions & belles lettres, professeur royal en langue grecque.
Jean-Joseph Languet de Gergis, évêque de Soissons.
1722. Guillaume, cardinal du Bois, archevêque duc de Cambray, prince du saint empire, premier ministre.
1723. Claude-François Houtteville.
Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, secretaire d'état, ambassadeur du roi en Hollande, & plenipotentiaire au congrés de Cambray.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE françoise depuis son établissement jusqu'à present.

1634. Jean Camusat.
1639. Duchesne, quoiqu'il ne fût ni imprimeur, ni libraire, exerça cette charge au nom de la veuve Camusat.
1643. Pierre le Petit, imprimeur du roi.
1687. Jean-Baptiste Coignard, imprimeur du roi.
1689. Jean-Baptiste Coignard, fils du précedent, imprimeur ordinaire du roi.
1713. Jean-Baptiste Coignard, fils de ce dernier, reçu en survivance imprimeur ordinaire du roi.

ACADE'MIE ROYALE DES INSCRIPTIONS établie par le roi au mois de Février 1663. Elle ne fut d'abord composée que de quatre ou cinq academiciens, qui devoient s'appliquer à faire des inscriptions, à inventer des types & des legendes de medailles, des devises, des jettons & autres monumens à la gloire du roi & des hommes illustres de France. Le nombre de ces académiciens a été augmenté dans la suite; & au commencement de l'année 1701. cette compagnie étoit composée de huit académiciens tous pensionnaires & d'un président. Mais en la même année 1701. le roi rendit cette académie beaucoup plus illustre, en augmentant le nombre de ses sujets, & en lui donnant des reglemens. Depuis ce tems elle a été composée de quarante académiciens, sçavoir, dix honoraires, dix pensionnaires, dix associés, & dix éleves. Mais par un arrêt du conseil du quatre Janvier 1716. sur lequel ont été données le même jour des lettres-patentes du roi, verifiées en parlement le onze Mars ensuivant, la classe des éleves a été supprimée, & il a été reglé que cette académie sera appellée *Académie des inscriptions & des belles lettres*. En même tems on a augmenté le nombre des associés de dix, ce qui fait, dix honoraires, dix pensionnaires & vingt associés, dont cette académie est à present composée. Le président est toûjours un des honoraires nommé tous les ans par sa majesté. Ces assemblées se tiennent au Louvre les mardis & vendredis après midi, depuis trois heures jusqu'à cinq. Cette académie ne s'applique pas seulement à faire des medailles sur les principaux évenemens de l'histoire de France, elle travaille encore à l'explication des medailles anciennes, & à la découverte de ce qu'il y a de plus curieux dans les antiquités grecques & latines. Elle a donné l'histoire du roi par medailles, ouvrage considerable, tant par la beauté des estampes & des caracteres, que par le sujet des medailles qu'elle contient.

L'ACADE'MIE ROYALE DES SCIENCES fut établie à Paris l'an 1666. par les soins de M. Colbert, controlleur general des finances, à la sollicitation de M. l'abbé de Bourzeis & de M. du Clos. Les académiciens travaillerent depuis tres-utilement pour les sciences; mais quoique le succès de leurs travaux fût heureux, & qu'ils s'assemblassent regulierement, ce ne fut qu'au mois de Janvier 1699. que le roi donna un reglement pour la confirmation de cette académie. Par ce reglement composé de 50. articles, l'académie est mise sous la protection du roi. Elle est composée de quatre sortes d'académiciens; sçavoir les honoraires, les pensionnaires, les associés & les éleves: la premiere classe est composée de dix personnes qui doivent être regnicoles, & recommandables par leur intelligence dans les mathematiques, ou dans la physique, desquels l'un est president: aucun d'eux ne peut devenir pensionnaire. Les pensionnaires doivent être établis à Paris. Il doit y avoir dans cette classe trois geometres, trois astronomes, trois mechaniciens, trois anatomistes, trois chimistes, trois botanistes, un secretaire & un tresorier. Lorsque quelqu'un d'entre les pensionnaires est revêtu de quelque charge qui demande residence hors de Paris, on nomme un nouvel académicien, comme si la place étoit vacante par son decès. Il y a aussi vingt associés, parmi lesquels il faut qu'il y ait douze regnicoles, les huit autres peuvent être étrangers & s'appliquent aux sciences pour lesquelles ils ont plus d'inclination & de talent. Les éleves doivent être établis à Paris: lorsqu'ils sont obligés de résider ailleurs, on remplit leurs places, comme si elles étoient vacantes par la mort. Lorsqu'il y a une place d'honoraire à remplir, l'académie nomme un sujet qu'elle presente au roi pour avoir son agrément. A l'égard des places de pensionnaires, l'académie choisit trois sujets, dont deux doivent être associés ou éleves, & les propose à sa majesté qui en choisit un. Le roi choisit aussi de deux personnes que l'académie lui presente, celui qu'il lui plaît pour remplir les places d'associés. Chacun des pensionnaires peut se choisir un éleve, qu'il presente à l'assemblée: lorsque celui qui est presenté a été reçu à la pluralité des voix, il est proposé au roi pour en avoir l'agrément. Tous ceux que l'on propose doivent être de bonnes mœurs & d'une probité reconnuë. Aucun regulier ne peut parvenir aux places de l'académie, si ce n'est à celle d'académicien honoraire. Ceux qui sont proposés pour remplir quelque place de pensionnaire ou d'associé, doivent s'être distingués par quelque ouvrage imprimé, ou par quelque nouvelle découverte. Il faut avoir vingt-cinq ans au moins pour parvenir aux places de pensionnaire ou d'associé, & vingt ans pour celle d'éleve. Les assemblées de l'académie se tiennent au Louvre, tous les mercredis & samedis de chaque semaine: lorsqu'il arrive une fête dans ces jours là, les académiciens s'assemblent la veille. Les séances de cette assemblée sont au moins de deux heures, sçavoir depuis trois jusqu'à cinq heures du soir. Les vacances de l'académie commencent le 8. Septembre, & finissent le 11. de Novembre; la quinzaine de Pâques, la semaine de la Pentecôte, & depuis Noël jusqu'aux Rois. Les académiciens sont obligés de se trouver exactement aux assemblées: les pensionnaires ne peuvent s'en absenter plus de deux mois, pour les affaires particulieres, hors le tems des vacances, sans un congé exprès de sa majesté. Chacun des académiciens se choisit un sujet pour travailler en particulier, dont il est obligé d'avertir la compagnie au commencement de l'année. Dans chaque assemblée il y a du moins deux académiciens pensionnaires, obligés à tour de rôle d'apporter quelques observations sur leur science. Tous les autres académiciens peuvent faire leurs remarques sur ce qui est proposé. Les éleves ne le font que lorsque le president les y invite. Les académiciens laissent entre les mains du secretaire de l'académie une copie des observations qu'ils ont proposées. Les académiciens honoraires, pensionnaires & associés, ont voix deliberative lorsqu'il ne s'agit que de science; mais les seuls académiciens honoraires & pensionnaires ont voix deliberative lorsqu'il s'agit de l'élection ou autres affaires concernant l'académie: ces sortes de deliberations se font par scrutin. Ceux qui ne sont point de l'académie ne peuvent y entrer que dans les assemblées publiques qui se tiennent deux fois chaque année; sçavoir le premier jour d'après la saint Martin, & le premier jour d'après Pâques. Le president est placé au haut de la table avec les honoraires. Les pensionnaires sont aux deux côtés de la table, les associés au bas bout, & chacun des éleves derriere l'académicien dont il est éleve. Le roi nomme le president au premier Janvier. Sa majesté peut continuer le même pendant plusieurs années. Le roi choisit aussi parmi les académiciens une personne pour présider en l'absence du président. Le secretaire est chargé de recüeillir la substance de tout ce qui est proposé, agité, & resolu dans la compagnie, de l'écrire sur le registre de l'assemblée, & d'y transcrire les traités dont on aura fait la lecture dans l'académie. C'est à lui d'expedier tous les actes de l'académie. Il est obligé de donner tous les ans une histoire abregée de ce qui se sera fait de plus remarquable dans l'académie. Il est chargé de tous les titres & papiers de l'académie. Le secretaire est perpetuel, & lorsqu'il ne peut y assister, pour cause de maladie, ou pour quelque autre raison que ce soit, il peut commettre en sa place quelqu'un des académiciens. Le tresorier a ce même droit; il est chargé de tous les livres, meubles, instrumens & machines appartenant à l'académie: il ne peut confier aucune de ces choses aux étrangers, sans une permission expresse de l'académie; mais il lui est permis de les montrer à ceux qui souhaitent les voir. Le roi accorde des pensions & des gratifications extraordinaires à ceux qui se distinguent par leur science & par leur découverte. * *Histoire de l'académie royale des sciences.*

ACADE'MIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. Cette societé composée des plus habiles peintres & sculpteurs, doit son premier établissement à M. des Noyers secretaire d'état, & surintendant des bâtimens du roi, sous le regne de Loüis XIII. Il mit cette académie sous la direction de M. Chambray, frere de M. Chantelou. Après la mort de ces protecteurs, l'académie demeura quelques années fort negli-

gée: mais elle fut rétablie par le chancelier Seguier, & par la protection du cardinal Mazarin. Monsieur Colbert en prit ensuite la protection, & ordonna des pensions à ceux qui se distingueroient d'entre les autres. Cette académie obtint un arrêt du conseil le 20. Janvier 1648. qui fit défenses aux maîtres peintres & sculpteurs de Paris de troubler les académiciens dans leurs exercices. Ceux qui composoient cette assemblée dans son commencement, étoient au nombre de vingt-cinq personnes; sçavoir douze officiers, que l'on appelloit *anciens*, & qui, chacun dans leur mois, faisoient des leçons publiques; onze académiciens, & deux syndics. Dès le mois de Février de la même année 1648. cette compagnie dressa des statuts pour servir de reglemens aux académiciens, & à ceux qui y viendroient étudier. Ces statuts ont été augmentés depuis, & homologués par lettres patentes du roi. L'académie choisit entre ceux de son corps, un nombre de professeurs, qui font des leçons publiques de peinture & de sculpture, ce qui est défendu à tous autres. Elle peut aussi établir des écoles académiques dans toutes les villes du royaume sous ses ordres. Le roi en a fondé une pareille à Rome, où celle de Paris envoye un de ses recteurs pour y présider; & sa majesté donne pension aux étudians qui y ont remporté un des prix, que l'on donne tous les ans. Les officiers de l'académie royale de Paris, sont un directeur, un chancelier, quatre recteurs, & deux ajoints, douze professeurs qui servent par mois, & huit ajoints, avec un professeur en geometrie & perspective, & un autre en anatomie pour ce qui regarde le dessein. Il y a aussi un tresorier, & plusieurs conseillers, qui sont divisés en deux classes, dont la premiere est composée de ceux qui font profession des arts de peinture & de sculpture dans toute leur étenduë; & la seconde, de ceux qui n'excellent que dans quelque partie de la peinture & de la sculpture, comme à faire des portraits, des paysages, des fleurs ou des fruits, en quoi ils ont un talent particulier. Outre quelques conseillers *amateurs*, ainsi appellés à cause de l'amour qu'ils ont pour ces arts; il y a encore un secretaire de l'académie, qui tient les registres, & contresigne toutes les expeditions. Les habiles graveurs sont aussi reçus dans cette compagnie. Les éleves, qui n'ont pas assez de capacité pour être reçus académiciens, peuvent se faire recevoir maitres dans toutes les villes du royaume sur le certificat de celui chez qui ils ont demeuré, sans qu'on leur puisse apporter aucun empêchement. Il est à remarquer ici, que l'académie romaine, dite de saint Luc; souhaitant de se joindre à l'académie royale de Paris, élut le sieur le Brun pour son chef. Le roi agréa la jonction de ces deux corps, & en accorda des lettres patentes, lesquelles ont été verifiées au parlement en 1676. Leurs assemblées se sont faites à Paris jusques en l'année 1692. au palais royal, dans l'appartement appellé vulgairement *le palais Brion*, où il y avoit aussi un appartement pour l'académie royale d'architecture; mais depuis on les a transportés dans les galeries du Louvre.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE, compagnie de sçavans architectes, établie à Paris par monsieur Colbert ministre d'Etat, en l'année 1671. sous la direction du surintendant des bâtimens du roi.

Il n'y a point d'état en Europe, où l'on trouve un plus grand nombre d'académies des arts & des sciences qu'en Italie: car en France, excepté les académies dont on vient de parler, ausquelles on peut joindre l'académie royale de Soissons, de Nîmes, celles d'Arles, d'Angers & de Villefranche en Beaujolois, il n'y en a point de considerables. En Angleterre, il n'y a que la societé royale de Londres, dont Sprat a fait l'histoire, à l'imitation de celle que M. Pelisson a donnée de l'académie françoise, celle d'Oxfort, & en Irlande celle de Dublin, qui fassent quelque bruit. Mais en Italie il y en a une infinité, comme on le peut voir dans le dénombrement qui en a été fait ci-dessus.

ACADIE ou ACCADIE, grande presqu'isle de l'Amerique septentrionale, dont elle fait la pointe du côté de l'Ocean; elle est située sur la côte de la mer de Canada, entre cette mer & la riviere de saint Laurent. Elle a environ cent lieuës de tour. Elle a eu differens maîtres; les François en ont été possesseurs, ensuite les Anglois, qui l'ont nommée *la nouvelle Ecosse*, l'ayant prise sur les François, à qui ils l'ont renduë par la paix de Breda en 1667. alors les François y ont mis des colonies & fait construire un beau port nommé le *Port-royal*, dont le nom est aujourd'hui *Annapolis royale*. Enfin par le traité d'Utrect, elle appartient à present aux Anglois, qui à la fin de la derniere guerre l'ont reprise sur les François. Le dedans des terres est habité par les Souriçois, naturels du pays. Les plus remarquables de ses habitations sont le Port-royal, Touquechet, la Heve, Paspay, Port-Rossignol, Macomode, Martingo & Moscou. * *Memoires du tems. Relation de la nouvelle France.* Jean de Laët. Baudrand.

ACADINE, fontaine de Sicile, proche de deux lacs de souffre & de feu, nommés *Delles*. Elle étoit consacrée, avec ses deux lacs, aux deux freres Paliques, & fameuse par les preuves de la verité des sermens qu'on y faisoit. On écrivoit le serment sur des planches de bois, qu'on jettoit ensuite dans le reservoir de la fontaine; & lorsque ces planches alloient à fond on connoissoit le parjure: si au contraire elles surnageoient sur l'eau, on ne doutoit plus de la verité du serment. On ajoûte que celui qui se parjuroit étoit aveuglé sur le champ, ou même consumé par les flammes qui sortoient des deux lacs. *Voyez* PALIQUES. * Aristote, *de mirabil. occult.* Etienne de Byzance. Diodore de Sicile, *l.* 11. M. le Clerc.

ACADRES, peuples de l'Asie dans le royaume de la Chine, où sont maintenant les provinces de *Quecheu*, *Huquan*. * Nicol. Sanson. Baudrand.

ACAIRI, auteur Arabe d'un livre de geomance intitulé, *Reml Megmou*. Le mot de *Reml* chez les Arabes signifie en general du *Sable*, & en particulier un *Sable préparé*, sur lequel on marque plusieurs points, qui servent à une espece de divination, que nous appellons *Geomance*. * D'Herbelot.

ACAIUS, LXIII. roi d'Ecosse, rechercha l'amitié de l'empereur Charlemagne, avec lequel il contracta une alliance perpetuelle l'an 809. en consideration de quoi, quelques-uns disent que Charlemagne lui permit d'ajoûter des fleurs-de-lys à ses armes. Acaius mourut l'an 819. & eut pour successeur CONGAL III. *. Jean Leslé, *histoire d'Ecosse*, mais sur des memoires peu certains.

ACALIS, nom défiguré, *Voyez* ACACALLIS.

ACALZIKE, forteresse considerable dans le mont Caucase, près de laquelle il y a un bourg de quatre ou cinq cens maisons habitées par des Turcs, des Armeniens, des Georgiens, des Grecs & des Juifs. * Chardin, *dans ses voyages*.

ACAMANTE ou ACAMAS, à present *Crusocco* & *Capo di S. Epiphanio*, cap ou promontoire de l'isle de Cypres, du côté de l'occident. Il y avoit autrefois une ville épiscopale qu'on appelloit de même, & dont quelques prélats ont souscrit dans divers conciles. Cette ville est réduite aujourd'hui à quelques maisons. * Strabon. *liv.* 11. Ptolom. Etienne de Lusignan. Baudrand.

ACAMANTIS (*tribu Acamantide*) l'une des 12. tribus des Atheniens, ainsi appellée d'Acamas fils de Thesée, n'est considerable que pour avoir été la patrie de Periclés. * Suidas. Hesychius. Stephan. *de urbib.* Bayle, *diction. critiq.*

ACAMANTIUS, philosophe de la ville d'Heliopolis, dont parle Suidas.

ACAMAPIXTLI, premier roi de Mexique. Les peuples de ce pays le reçurent du roi Culhuacan, pour réparer l'injure qu'ils avoient faite à ce dernier en la personne de la fille de son prédecesseur, qu'ils avoient égorgée cruellement. Acamapixtli augmenta la ville de Mexique de plusieurs édifices celebres, & mourut après avoir regné 40. ans, laissant la liberté aux Mexicains de se choisir un roi, bien qu'il eût plusieurs enfans legitimes. * Acosta, *l.* 8. *c.* 8. 9. & 10.

ACAMARCHIS, nymphe marine, fille de l'Ocean. * Diod. *Sicul. l.* 6.

ACAMAS,

ACAMAS, fils de Thefée, & de Phedre, felon Sabinus, ou d'Antiope, felon Pindare, cité par Plutarque. Il fut l'un des princes Grecs qui fe trouverent au fiege de Troye, & fut deputé avec Diomede, aux Troyens pour redemander Helene; mais cette ambaffade fut inutile. Pendant qu'Acamas étoit à Troye, Laodice fille du roi Priam, devint amoureufe de lui, & en eut un fils qu'elle fit élever par Æthra, ayeule paternelle d'Acamas, qui avoit été enlevée de Lacedemone avec Helene par Pâris. Cet enfant fut nommé Munytus, felon la plûpart des Auteurs: Plutarque le nomme Munychus. Acamas fut un des Grecs qui s'enfermerent dans le cheval de bois. En étant forti il rencontra fa mere Æthra qui lui fit connoître fon fils Munythus. On pourroit croire qu'après la prife de Troye il alla dans l'ifle de Cypre, où il y a une montagne & un promontoire de fon nom: d'autres difent qu'il alla en Thrace: Etienne de Byzance le fait fondateur d'une ville de la grande Phrygie, nommée *Acamantium*, & lui fait avoir une guerre contre les Solymes. Il eft plus vrai-femblable qu'il revint à Athenes, où l'une des dix tribus étoit appellée Acamantide de fon nom. Tzetzes raconte une hiftoire des amours de Phyllis & d'Acamas, dans laquelle il a confondu Acamas avec fon frere Demophon. *Voiez* DEMOPHON.

Homere fait mention de deux autres ACAMAS; l'un fils d'Antenor, & l'autre prince de Thrace, qui vint au fecours des Troyens. * Paufanias, *liv.* 1. *&* 10. Parthenius, *in Eroticis*, *c.* 16. Tzetzes, in *Lycoph.* Tryphiodorus, *de excid. Troj.* Suidas. Steph. *de urb.* Homer. *Iliad.* *l.* 2. Bayle, *dict. crit.*

ACAMAS, que d'autres nomment *Chrufocco* & *Capo di fant Epiphanio*, eft le cap le plus occidental de l'ifle de Cypre. * Strabon, *liv. XIV.* Baudrand.

ACAMPSIS, riviere d'Afie dans la Colchide, dont Arrien fait mention dans fon Périple.

ACANES (Acana) nom de deux villes d'Afrique affez confiderables dans la Guinée. Elles font connuës fous le nom d'ACANES *le Grand* & d'ACANES *le Petit*, que les Portugais appellent *Acanes Pequeno.* C'étoit auffi le nom d'une ville marchande dans l'Ethiopie fur la mer rouge. * Ptolom. *liv.* 4. Steph. *de urb.* Baudrand.

ACANGES, nom des volontaires Turcs, qui ne reçoivent point de folde, & ne font la guerre que dans l'efperance de quelque butin. * Gratiani, *hiftoire de Cypre.*

ACANTA LAUNONA, *cherchez* ACANTHONAULONA.

ACANTHE (Acanthus) que Sophien nomme ERISSO, ville de Macedoine, dans la province d'Emboli, avec un évêché des Grecs, fuffragant de Theffalonique. Elle eft près du mont Athos, entre le golfe d'Agiomana & celui de Conteffa, * Pline, *l.* 4. *ch.* 10. Baudrand.

ACANTHE, jeune prince metamorphofé en une plante de ce nom, que nous nommons *branche-urfine*, & dont les feüilles ont été employées par les architectes Grecs, pour ornement du chapiteau de la colomne corinthienne. * Vitruve, *l.* 4.

ACANTHE, *Achantus*, du grec Ἄκανθα, plante qu'on appelle en latin *branca-urfina*, parce que fes feüilles reffemblent aux pattes d'un ours; & en grec ἄκανθα, parce qu'une de ces efpeces eft épineufe & affez femblable à un chardon. Il y a deux efpeces d'achanthe; une fauvage qui eft pleine d'épines; & une autre que l'on cultive, que Virgile appelle *mollis*, parce qu'elle eft flexible & fans épines. C'eft de cette derniere que les Sculpteurs Grecs ont pris les ornemens de leurs ouvrages, de même que les fculpteurs Gothiques ont imité l'autre qui porte des épines, non feulement dans leurs chapiteaux, mais auffi dans les autres ornemens. Ce qui donna occafion à cela, au rapport de Vitruve, c'eft qu'une jeune fille de Corinthe prête à marier, étant morte, fa nourrice pofa fur fon tombeau dans un panier quelques vafes, que cette fille avoit aimés pendant fa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas fi-tôt, elle mit une tuile fur le panier; qui ayant été pofé par hazard fur la racine d'une plante d'achante, il arriva que lorfqu'au printems les feüilles commencerent à pouffer, le panier qui étoit fur le milieu de la racine, fit élever le long de fes côtés les feüilles de la plante, lefquelles rencontrant les bords de la tuille furent contraintes de fe recourber en leurs extremités, & de faire le couronnement des volutes. Le fculpteur Callimaque paffant auprès de ce tombeau vit ce panier, & de quelle forte ces feüilles naiffantes l'avoient environné, & il en imita la maniere dans les colomnes qu'il fit depuis à Corinthe. * Vitruve. Antiq. grecques & romaines.

ACANTHINE, ifle de la mer rouge, felon Ptolomée. Stuckius l'appelle *Angotine*, & la met près de Daphnina, entre les ifles de Magor & d'Ornaon.

ACANTHON, montagne de Grece dans l'Etolie. * Pline, *liv. IV. chap.* 2.

ACANTHONAULONA ou ACANTA LAUNONA, ville de la tribu de Benjamin, près de Gaba de Saül, diftante de Jerufalem de trente ftades, & fameufe pour avoir été la place d'armes des Romains, dans le tems que Tite affiegea Jerufalem. * Jofephe, *guerre des Juifs*, *liv. V. chap.* 6.

ACAPONETA, *cherchez* CHIAMETLA.

ACAPULCO, ville de la nouvelle Efpagne en l'Amerique feptentrionale, éloignée de la ville de Mexique d'environ cent lieuës. C'eft où les Efpagnols qui abordent à *Vera-Cruz*, fur le golfe de Mexique, vont s'embarquer pour aller aux Philippines dans l'Afie. Elle eft défenduë par un bon château garni de plufieurs pieces de canon, & fon havre eft fort commode. Mais ce qu'il y a de fâcheux, c'eft qu'il faut aller prendre les vivres bien avant dans le pays. Ils y font d'autant plus chers, que c'eft le lieu où s'équipent tous les navires qui traverfent la grande mer du Sud pour aller aux ifles Manilles, ou Philippines. * Thomas Gage, *relation de l'Amerique.* Acofta.

ACARAGA, ville de l'Amerique meridionale, fur la riviere de Parana. On l'appelle aujourd'hui *la nativité de la fainte Vierge.* Elle eft environ à 60. lieuës du Rio de la Plata. *. Hofm. *Lex. univ.*

ACARASUS, ville de Lydie, *cherchez* ACRAGAS.

ACARIE (Marguerite) dite du *faint Sacrement*, religieufe Carmelite Déchauffée, étoit fille de M. *Acarie* maître des comptes, & de *Barbe* Avrillot, fille de M. Avrillot auffi maître des comptes, laquelle après la mort de M. Acarie fon mari, entra dans les Carmelites d'Amiens, & y prit le nom de *fœur Marie de l'Incarnation.* Sa vie a été écrite par M. Du Val, docteur & profeffeur de Sorbonne. La mere Marguerite du S. Sacrement prit l'habit à Paris aux Carmelites du fauxbourg faint Jacques le 15. Septembre 1605. & y fit profeffion le 18. Mars 1607. Elle fut envoyée en 1615. au couvent de Tours, pour y être fuperieure, & trois ans après en fut éluë prieure en prefence de M. de Berulle, l'un des fuperieurs de l'Ordre. En 1620. elle fut choifie pour aller appaifer les troubles excités dans le couvent de Bordeaux, à l'occafion de la direction des Carmelites, à laquelle les Carmes prétendoient. Elle y fouffrit durant deux ans de grandes perfecutions, & en fut chaffée avec une violence qui lui donna lieu de faire des actes heroïques d'une patience chrétienne. Au fortir de Bordeaux, elle alla à Xaintes avec la mere Marie de J. C. mere de M. le chancelier Seguier. Au mois de Juillet 1624. elle fut éluë prieure des Carmelites de la ruë Chapon de Paris, & en fit auffi-tôt clorre le jardin, & achever les bâtimens. Elle ne fortit de cette charge qu'en 1631. En 1644. il fe forma une cabale pour la faire fortir de cette maifon, & l'envoyer en province, fous prétexte que fes prétenduës revelations n'étoient que des illufions, & que fes actions les plus éclatantes ne tendoient qu'à des interefts humains. En 1650. elle fut encore éluë prieure du même couvent, & dix ans après elle fut attaquée d'une hydropifie accompagnée de fiévre, dont elle mourut le 24. May 1660. âgée de 70. ans, 10. mois 20. jours, dont elle en avoit paffé plus de 56. dans la religion. Sa vie a été écrite par M. Tronfon de Chenevicre, homme de naiffance, employé autrefois pour le fervice du roi de France en des negociations importantes avec les Couronnes du

Nord. Cette vie fut imprimée à Paris *in* 8°. en 1690. L'auteur entre dans un grand détail des actions de cette religieuse. Il décrit fort au long ses jeûnes & ses veilles, son assiduité à la priere, son soin infatigable pour l'avancement des filles qui étoient sous sa conduite; la lumiere qu'elle avoit, dit-on, pour découvrir les plus secretes pensées, & sa penetration dans l'avenir. Il rapporte des témoignages qu'elle prédit à M. de Gondy general des galeres, qu'il entreroit un jour dans la congregation de l'Oratoire, & y recevroit les ordres; & au cardinal de Richelieu, que si le roi Loüis XIII. assiégeoit la Rochelle, il la prendroit infailliblement. On prétend encore qu'elle guerissoit des maladies par son attouchement & par sa parole: mais son auteur la louë principalement de son heureuse perseverance dans l'exacte observation de tous ses devoirs. * *Journal des sçavans de l'année* 1690. *tom. XVIII. pag.* 338.

ACARIE, fontaine du pays de Corinthe, près de laquelle Jolas coupa la tête à Eurystée. * Strabon, *liv. VIII.*

ACARNANIE, province de l'Epire en Grece, séparée de l'Etolie au Levant par le fleuve Achelous, reçut son nom d'Acarnas, fils d'Alcméon, duquel nous parlerons plus bas. Elle s'appelle maintenant *la Carnia* & *il Dispotato*. Les anciens peuples de cette contrée ont été celebres par leur adresse & par leur politique. Ils eurent grande part aux guerres des Etoliens, & des autres Grecs contre les Romains. On dit que pendant un tems leurs années n'avoient été que de six mois: au reste les Acarnaniens étoient accusés d'être tres-lascifs & tres-délicats. C'est de-là qu'est venu ce proverbe des anciens, *Porcellus Acarnanius*. Les chevaux d'Acarnanie étoient aussi tres-estimés. On prétend qu'ils étoient originaires de l'isle de Negrepont, & qu'une partie de ces insulaires, qui avoit eu part au siege de Troye, ayant été écartée des autres vaisseaux par la tempête, fut jettée sur les côtes de l'Epire, où elle s'établit. On dit aussi qu'ils furent appellés Acarnaniens, parce qu'ils ne faisoient pas couper leurs cheveux; mais rien n'est plus incertain que toutes ces étymologies. Les lieux principaux de cette province sont Larta, Preveza, Capo-Figalo, Alcippo, Dragumestro. * Strab. *l.* 10. Thucydide, *l.* 2. Plin. Pausanias. Polyb. Ptolom. *liv.* 3. Baudrand.

ACARNAS & AMPHOTHERUS, freres, fils d'Alcméon & de Callirhoë, fille du fleuve Achelous, vengerent la mort de leur pere, qui avoit été assassiné par les freres d'Alphesibée ou Arsinoë, sa premiere femme. Alcméon avoit fait present à cette derniere du collier fatal qu'il avoit arraché à sa mere Euryphile, lorsqu'il la tua par ordre de son pere Amphiaraus. Depuis, étant devenu amoureux de Callirhoë, il lui donna le même collier, après l'avoir ôté à Alphesibée. Les freres d'Alphesibée indignés de cet affront, & animés par leur pere Phegée, tuerent leur beau-frere Alcméon. Callirhoë sa veuve, qui étoit aimée de Jupiter, ne respirant que la vengeance, demanda à ce Dieu que ses deux fils, d'enfans qu'ils étoient, devinssent en un instant des hommes faits. Elle obtint l'effet de sa demande, & aussi-tôt ils allerent chercher Phegée, qu'ils tuerent avec son épouse, & ses deux fils. Ils consacrerent à Apollon ce collier fatal à leur famille; & l'on dit qu'Olée ayant osé l'arracher du temple où il étoit conservé, en fut aussi-tôt puni par l'embrasement de sa maison. Acarnas mena une colonie en Epire dans une contrée, qui de son nom fut appellée *Acarnanie*. * Thucyd. *l.* 2. Strabon, *l.* 10. Pausan. *l.* 8. Apollod. *l.* 3. Ovid. *Metam. l.* 9.

ACARZERES (Laurent) Portugais, auteur de quelques poësies dans la langue de son pays, selon Giraldus.

ACASTE, Nymphe ou Naïade, fille de l'Ocean, & de Thetis. * Hesiode, *in Theogon.*

ACASTE, fils de *Pelias*, roi de Thessalie & d'Anaxabe, fut un des plus fameux chasseurs de son tems. Son épouse, appellée Cretheis, ou selon d'autres Atalante, ou Astydamie, s'enflamma d'amour pour Pelée, qui refusa de répondre à sa tendresse. Elle en fut si transportée de rage, qu'elle l'accusa auprès de son mari, d'avoir attenté à son honneur. Acaste dissimula quelque tems son chagrin; mais depuis ayant fait une partie de chasse, il y mena Pelée, & l'ayant attiré jusqu'au mont Pelion, il le laissa sans armes dans un desert, exposé à la faim des bêtes sauvages, & à la fureur des Centaures. Chiron, ou, selon d'autres, Mercure, armé de l'épée de Vulcain, délivra ce malheureux, lequel se servant du secours des Argonautes, vint à la cour d'Acaste, lorsque ce prince y songeoit le moins, & se vengea de sa cruauté, & de la haine de sa femme Chreteis, en les tuant tous deux, l'an 2773. du monde, 1262. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs ne parlent que de la mort de Cretheis, & disent qu'Acaste fut lui-même un des Argonautes. * Ovide, *l.* 8. *Metam.* Valerius Flaccus, *Argon. l.* 1. Schol. d'Apoll. *l.* 1.

ACATE, d'Argos, fut auteur d'un ouvrage, apparemment poëtique, où il décrivoit la prise de Troye. Il l'avoit intitulé *Iliopoësis*, & il y nommoit de suite tous les Grecs qu'on avoit fait entrer dans le fabuleux cheval de bois; soin qu'Athenée, de qui on apprend cette particularité, a eu raison de railler. *liv.* 13.

ACATHISTE, en grec Ἀκάθιστος, fête ou hymne que le clergé de Constantinople celebroit le samedi de la quatriéme semaine de Carême: elle étoit ainsi appellée, parce que le peuple ne s'asseioit point pendant tout l'office de la nuit. L'hymne, qui faisoit la principale partie de l'office, étoit aussi nommé *Acathiste*, en l'honneur de la sainte Vierge, que l'on prétend avoir délivré trois diverses fois la ville de l'armée des barbares. * Rituel des Grecs. Curopalate en fait mention au *ch.* 12. Baillet, *aux fêtes mobiles.*

ACATOUI, peuples de l'Amerique dans la nouvelle Angleterre.

ACAXI, *Acaxium*, bourgade du Japon & de la province de Farima, dans l'isle de Niphon. Cette bourgade est à vingt-cinq lieuës de Meaco vers le couchant. * Baudrand.

ACAXUTLA, port fameux en l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, sur la mer du Sud, situé entre Leons & Santiago de Guatimala.

ACBARE, *cherchez* ABGARE.

ACCA, *cherchez* ACCAS.

ACCABICONTICHITES, peuples de la Mauritanie au pied du mont Atlas. Ils tiroient leur nom d'*Accabicus Murus*, ancienne ville près des colomnes d'Hercule, bâtie par les Carthaginois. Etienne & les autres géographes en font mention.

ACCADIE, *voyez* ACADIE.

ACCAIN, ville de la tribu de Juda. * *Josué*, *ch. XV. v.* 57.

ACCA LAURENTIA, femme de Faustus ou Faustulus, intendant des troupeaux de Numitor roi d'Albe, nourrit Remus & Romulus, qu'on avoit exposés sur le tibre, vers l'an du monde 3241. & avant Jesus-Christ, 794. La tradition des Romains portoit que ce fut une louve qui les allaita. Mais il y a apparence que la prostitution d'Acca Laurentia donna lieu à cette fable; parce qu'on appelloit alors, comme on le fait encore aujourd'hui, les femmes débauchées du nom de *louves*. Les Romains celebroient au mois de Decembre la fête qu'ils appelloient *Laurentale*, en l'honneur de cette Acca Laurentia. Plutarque prétend que cette fête se faisoit en l'honneur d'une autre Acca Laurentia, fameuse courtisanne, & depuis épouse de Taruntius, noble Toscan, qui amassa de grands biens par ses prostitutions, & qui en mourant, institua le peuple Romain son heritier. Le Senat par reconnoissance, dit cet auteur, institua des jeux & une fête à l'honneur d'Acca Laurentia. * Ovid. *liv.* 2. *Fast.* Plutarch. *in Romul.* Varron. *de L. L.* Macrobe. Saturn. Scalig. *in Var.*

ACCARA & AKARA, *Accara*, petit royaume de Guinée en Afrique, dans les terres, entre la riviere de Manca & celle de la Volta. Le grand Accara en est la ville capitale. * Baudrand.

ACCARISI (François) jurisconsulte Italien, né à Ancone, fit ses études à Sienne, où Bargalio & Bene-

volente enseignoient la jurisprudence avec réputation. Ce dernier fut en grande liaison d'étude avec Accarisi, fit son éloge dans une harangue publique, & lui commit en mourant le soin de faire imprimer sa belle dispute *de Dolo*. Accarisi expliqua à Sienne les instituts pendant six ans, & ensuite les pandectes. Le grand Duc Ferdinand I. le nomma professeur pour expliquer le droit civil, comme Cujas l'avoit expliqué, après quoi il fut promû à l'emploi de professeur ordinaire en droit, vacant par la mort de Bargalio. Il en remplit les fonctions pendant vingt ans, & après avoir refusé les offres de plusieurs universités, il se laissa enfin attirer par Rainuce Farnese, duc de Parme, qui le fit un de ses conseillers. Mais le grand Duc jaloux de voir Accarisi au service d'un autre prince, le fit revenir, & lui donna la premiere chaire de jurisprudence dans l'université de Pise. Il y professa jusqu'à sa mort, qui arriva quatre ans après, le 4. d'Octobre de l'année 1622. dans laquelle il mourut à Sienne.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. illust. part. II.* Bayle, *dict. crit.*

ACCARISI (Jacques) de Bologne, philosophe, docteur en théologie, qui vivoit en 1627. a publié un volume d'oraisons, qu'il avoit recitées à Rome, à Bologne, à Mantouë, & ailleurs; un autre de lettres, l'histoire de la propagation de la foi, & une traduction latine de l'histoire des troubles du Pays-Bas, qu'avoit composée le cardinal Bentivoglio. Il professa la rhetorique pendant quatre ans à Mantouë, dans l'académie que le duc Ferdinand y établit en 1627.* *Consultez* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* & le Mire, *de script. sacul. XVII.* Bayle, *dict. crit.*

ACCARON, ville de la Palestine, étoit autrefois sous la puissance des Philistins, & l'une de leur cinq satrapies. Elle étoit située entre Azoth & Bethsamès, sur les frontieres de la tribu de Dan, à trois lieuës de la mer: depuis elle fut comprise dans le partage de la tribu de Juda; aujourd'hui ce n'est qu'un grand village, dont le terroire ne porte que des tamarins & des palmiers. La punition que Dieu fit des Philistins Accaronites, après la prise de l'Arche, est décrite dans le I. livre des Rois. Ils furent affligés d'une maladie au fondement, & de l'incommodité de plusieurs souris; ce qui les obligea de faire forger cinq souris d'or, qu'ils mirent en forme d'anathêmes ou d'offrandes dans un coffret à côté de l'Arche, qu'ils renvoyerent aux Hebreux.* I. *Reg. c.* 4. & 6. S. Jerôme, *de loc. Hebr.* Josephe, *l.* 15. & 16. *Antiq. Jud.*

ACCARON, ACHARON, ACHORON, Dieu des mouches, selon Pline, *l.* 10. *c.* 28. Pausanias rapporte dans ses élegiaques, qu'Hercule sacrifiant un jour à Olympe, fut fort incommodé des mouches; mais qu'ayant invoqué Jupiter ἀπόμυιος ou *chaße-mouches*; il en fut délivré, ces insectes s'étant envolés au-delà de la riviere d'Alphée. Depuis ce tems-là les Eléens continuerent de faire le même sacrifice à Jupiter *chasse-mouches*, pour obtenir de lui le même bienfait. On l'appelle aussi *Achor*, ou *Myagre*, ou *Myodes*. Le Dieu de la ville d'Accaron est nommé dans l'écriture, *Beelzebub*, qui signifie aussi le *dieu des mouches*.* Plin. *l.* 10. *c.* 28. Pausan. *in elegiacis*. Greg. de Nazian. *orat.* 1. *cont.* Julian. 4. *Reg.* 5. 1.

ACCAS ou ACCA, évêque d'Hagulstad en Angleterre, dont le siege a été transporté à Durham, étoit contemporain, & ami de Bede, dans le VIII. siecle. Bosa, archevêque d'Yorc, le fit élever parmi les clercs de son église. Depuis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Benoît, & fut disciple de l'évêque Wilfride, auquel il succeda. Cette élevation ne servit qu'à le rendre plus humble. Bede lui conseilla de travailler sur l'écriture, & Acca lui écrivit une lettre sur les mesures qu'on pourroit prendre pour expliquer l'évangile, entr'autres celui de saint Luc. Il travailla aussi pour regler le chant de son église; & composa la vie des Saints, dont on y gardoit des reliques, à ce que rapportent Baleus & Pitseus, qui ont écrit des auteurs & des historiens d'Angleterre: mais on n'a de lui que la lettre à Bede. Il mourut vers l'an 740.* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques.*

ACCENSES, en latin *Accensi forenses*, officiers des magistrats Romains; sçavoir, des consuls, des decemvirs, des préteurs, des proconsuls & des gouverneurs des provinces de la république. On les prenoit du nombre des affranchis, & leurs fonctions étoient plus penibles qu'honorables, comme le témoigne Ciceron dans une lettre à son frere Quintus, proconsul d'Asie: *Accensus sit eo etiam numero, quo eum majores nostri esse voluerunt; qui hoc non in beneficii loco, sed in laboris, aut muneris non temerè nisi libertis deferebant, quibus illi non multò secùs quàm servis imperabant.* Ils marchoient devant les Magistrats, dont ils recevoient & executoient les ordres. Leur principal emploi étoit de convoquer le peuple aux assemblées; & c'est particulierement de cette derniere fonction, dit Varron, qu'ils ont été nommés, *Accensi ab acciendo.* Voici la formule dont les magistrats se servoient pour faire cette convocation: *Voca ad concionem, omnes Quirites huc adduce:* Accense, *appellez, faites venir les Romains à l'assemblée.* Aussi-tôt l'accense crioit, *omnes Quirites ite ad concionem*; c'est-à-dire, *à l'assemblée, messieurs les Citoyens.* Leur fonction étoit encore d'assister le préteur, lorsqu'il tenoit le siege, & de l'avertir tout haut de trois heures en trois heures: ainsi à neuf heures du matin, qui est la troisiéme heure chez les Romains, ils crioient à haute voix qu'il étoit la troisiéme heure; à midi, qu'il étoit la sixiéme; & à trois heures après-midi, qu'il étoit la neuviéme. *Accensus inclamabat horam esse tertiam, meridiem & nonam.** Ant. Rom.

ACCENSI, dans les armées Romaines étoient, au sentiment de Festus, des soldats surnumeraires, qui servoient à remplir la place des soldats qui étoient morts, ou qui se trouvoient hors d'état de combattre, par quelque blessure qu'ils avoient reçûë. *Accensi dicebantur, quia in locum mortuorum militum subitò subrogantur; ita dicti, quia ad censum adjiciebantur.* Asconius Pedianus leur donne un rang dans la milice Romaine, semblable à celui de nos sergens majors, de nos caporaux ou trompettes. *Accensus nomen est ordinis in milit a, ut nunc dicitur præmissis, aut commentariensis, aut cornicularius.* Tite-Live nous apprend qu'on faisoit des compagnies de ces accenses, qu'on mettoit à la queuë des armées; parce qu'on ne faisoit pas fond, ni sur leur experience, ni sur leur courage.* Jean Rosin, *Antiq. Rom.* Thom. Dempster. *Paralip.*

ACCENT, signifie en grammaire certaine marque qu'on met sur les syllabes, pour les faire prononcer d'un ton plus fort ou plus foible, ou pour marquer les diverses inflexions de la voix. Les sçavans ont observé que l'usage des accens étoit inconnu aux anciens Grecs. Ils ont été inventés par les grammairiens, pour fixer la prononciation de la langue grecque. Si l'on en croit le cardinal du Perron, les Hebreux appelloient les accens *gustus*; parce que c'est comme le goût & le relief de la prononciation. Il y a trois sortes d'accens; l'*aigu*, qui releve un peu la syllabe, comme *bonté*; le *grave*, qui la rabaisse, comme *là*; & le *circonflexe*, qui est composé des deux autres, & qui étend le son, comme *extrême*. On le met en françois sur les syllabes dont on retranche un *s*, comme *trône*, *pâle*. Les Hebreux ont l'accent de grammaire, de rhetorique & de musique. L'accent en musique est une inflexion ou modification de la voix ou de la parole, pour exprimer les passions & les affections, soit naturellement, soit par artifice. L'on dispute entre les sçavans sur les accens qu'on trouve depuis plusieurs siecles dans les livres grecs, soit imprimés, soit manuscrits. Isaac Vossius, qui a composé un discours sur ce sujet, prétend que ces accens, ne sont point anciens; & qu'autrefois il n'y en avoit point d'autres, que de certaines notes qui servent à la poësie. C'étoit proprement des notes de musique pour chanter les poëmes, & non pas des notes de grammaire, telles que sont celles qui ont été inventées tres-long-tems après. Aristophane le *Grammairien*, qui vivoit vers le tems de Ptolomée Philopator, fut l'auteur de ces notes musicales; Aristarque son disciple encherit dans cet art par-dessus lui; & tout cela ne servoit que pour apprendre plus facilement aux jeunes gens l'art de faire des

vers. Le même Vossius montre par plusieurs anciens grammairiens, que l'on marquoit en ces tems-là les accens grecs sur les mots tout autrement qu'ils ne sont presentement sur les livres; ce qu'il justifie aussi par des exemples. *Voyez* sa dissertation, *de accentibus græcanicis.* Henry-Christian Hennin, dans une dissertation qu'il a publiée, pour montrer qu'on ne doit point prononcer la langue grecque selon les accens, a embrassé le sentiment d'Isaac Vossius, qu'il a poussé encore plus loin. Il croit que ce sont les Arabes qui ont été les inventeurs de ces notes ou points *acuminum*, que l'on voit sur les mots, & qu'on nomme *accens*, & qu'ils ne s'en sont servis que dans la poësie, & appuye ce sentiment sur le traité de Samuel Clarck, *de Prosodia Arabica*, imprimé à Oxford en 1661. Mais il ne paroît pas avoir compris la pensée de cet auteur. Hennin pretend que ces anciens accens inventés par Aristophane, s'accordoient parfaitement avec la prononciation de la langue grecque, au lieu que ceux d'aujourd'hui la détruisent. Il ajoûte que les nouveaux grammairiens grecs ne les ont inventés que dans le tems où la langue greque commençoit à tomber; voulant empêcher par-là la mauvaise prononciation que les barbares y introduisoient, & il ne leur donne qu'environ neuf cens ans d'antiquité; ce qu'il prouve, parce qu'il ne se touve point de plus anciens livres manuscrits où ces accens soient marqués. * *Lisez* sa dissertation imprimée à Utrecht en 1687. sous le titre de *dissertatio paradoxa*, avec celle d Isaac Vossius qui y est jointe.

Wetstein, professeur à Bâle en langue grecque, a opposé aux paradoxes de Hennin une sçavante dissertation, où il soûtient que les accens qui sont dans les livres, soit imprimés, soit manuscrits, ont une bien plus grande antiquité. Il avouë que ces accens n'ont pas toûjours été marqués de la même maniere par les anciens; il en apporte la raison. Comme la prononciation de la langue grecque n'a pas été la même chez tous les peuples, il n'est pas étonnant que les Doriens les ayent marqués d'une maniere, & les Eoliens d'une autre; de même, ajoûte-t-il, un même peuple a prononcé differemment sa langue en differens tems. Cette dissertation, qui est pleine d'érudition, a été imprimée à Bâle en 1686. sous le titre de *Dissertatio epistolica de accentuum græcorum antiquitate & usu*, à la fin de ses discours apologetiques pour la veritable prononciation de la langue grecque.

Il n'est pas impossible de fixer autrement le tems auquel les Grecs ont marqué les accens dans leurs livres; mais on peut assurer qu'Hennin & Isaac Vossius ont un peu outré cette matiere. Wetstein a aussi un peu trop étendu quelques-unes de ses preuves. Les premiers manuscrits grecs, où l'on trouve des accens & des esprits, peuvent être du VII. siecle. On en peut voir des exemples dans la paleographie du pere Dom Bernard de *Montfaucon*. Il y a neanmoins plusieurs manuscrits depuis ce tems-là, dans lesquels ils ne se trouvent point. Mais il ne s'ensuit pas de-là que ces accens ne fussent point encore dans ce tems-là en usage chez les Grecs. Cela prouve seulement que la plûpart des copistes les ont negligés; c'est ce qui fait qu'il est tres-rare de trouver d'anciens manuscrits où ils soient marqués. On les a marqués par des notes differentes, suivant les differens tems. Dans les premiers tems on se servoit de points; depuis le XII. siecle on s'est servi de points differens qui ont encore changé dans la suite. L'exemplaire grec & latin de Cambridge, qui contient les quatre Evangelistes, & les actes des Apôtres, & qui est au moins ancien de mille ans, n'a aucuns accens. L'exemplaire grec & latin des épîtres de saint Paul, qui est dans la bibliotheque du roi, & qui n'est pas moins ancien que celui de Cambridge, à la verité, a des accens; mais il paroit qu'ils y ont été ajoûtés après-coup; parce qu'ils ne sont point de la même main que l'écriture de tout le livre. George Syncelle fait mention d'un exemplaire grec de la Bible, qui étoit écrit avec une grande exactitude, où l'on avoit mis les points & les accens. Syncelle dit que cet exemplaire lui étoit venu de la bibliotheque de Cesarée en Cappadoce, & qu'on voyoit par l'inscription qui étoit au-devant du livre, qu'il avoit été copié sur un exemplaire qui avoit été corrigé par le grand S. Basile.

Hennin ne paroît pas exact, quand il assure que les accens ont été inventés par les Arabes, qui furent perfectionnés par Aschalil, vers le tems de la mort de Mahomet; que les Massoretes de Tiberiade, au milieu du sixiéme siecle, adopterent cet usage; & que celui qui perfectionna les accens, fut le rabbin Juda-ben-David Chiug, natif de Fez, dans l'onziéme siecle.

Il se peut faire à la verité que les Juifs ayent emprunté leurs points voyelles des Arabes; mais comment auroient-ils pris de ces mêmes Arabes leurs accens, puisque la langue arabe n'a aucuns accens, ni dans la parole ni dans les vers? La poësie est tres-ancienne chez les Arabes, & long-tems avant Aschalil-Ebn-Atimed, qui l'a seulement reduite en art, marquant la mesure des vers, que nous appellons *pedes*, les pieds. C'est ce que Samuel Clarck a bien expliqué dans son livre intitulé, *de prosodia arabica.*

A l'égard des Juifs, on peut croire que les Massoretes de Tiberiade ont ajoûté les accens au texte hebreu de toute la Bible. Ceux qui disent que Rabbi Juda de Fez perfectionna les accens, n'ont avancé cela, que parce qu'ils ont crû que ce rabbin a été le premier grammairien des Juifs: mais ils se trompent; car R. Saadias Gaon, qui vivoit long-tems avant Juda Chiug, a composé une grammaire hebraïque. Les accens des Hebreux ont quelque chose de commun avec ceux des Grecs & des Latins; & ils ont en même tems quelque chose de particulier, & qui ne se trouve que dans la langue hebraïque: ce qu'ils ont de commun, c'est qu'ils marquent les tons; sçavoir, quand il faut élever ou baisser la voix sur certaines syllabes. Quand un Juif habile lit le texte hebreu de la Bible, il chante plûtôt qu'il ne lit, parce qu'il le prononce selon les tons qui sont marqués par les accens. Pour ce qui est de particulier à cette langue à l'égard des accens, c'est qu'ils y font la même chose que les points & les virgules dans le latin, dans le grec & dans le françois; ils distinguent les sections, les periodes & les membres des periodes. * *Voyez* les auteurs cités dans l'article. M. Simon, *hist. crit. de l'ancien Testament. Paleograph. Grecque* de D. Bernard de Montfaucon.

ACCEPTUS, ecclesiastique de Frejus en Provence, sur la fin du IV. siecle, s'accusa faussement de divers crimes, pour empêcher qu'on ne l'élût évêque ou prêtre. Comme plusieurs autres en usoient de même, un concile assemblé à Valence en Dauphiné l'an 374. fit un canon, par lequel il ordonna que ceux qui s'accuseroient eux-mêmes faussement ou veritablement de quelque crime, en seroient crûs sur leur parole, & reputés criminels. * Pagi, *Crit.* Baronius, *ad an.* 374.

ACCHA, contrée de la Numidie, *cherchez* ACA.

ACCIA ou ACCI, petite ville de l'isle de Corse, avec évêché suffragant de Gennes. Elle est aujourd'hui ruinée, & l'évêché a été uni à celui de Mariana. Il n'en reste plus qu'une église appellée *S. Pietro d'Accia*, qui est presque démolie. * Duval. Sanson. Baudrand.

ACCIA ou ACTIA, dame Romaine, mere de l'empereur Auguste, étoit fille de M. Actius Balbus, & de Julie, sœur de l'empereur Jules-Cesar. Cet Actius-Balbus avoit exercé la charge de préteur; mais on lui reprocha d'avoir eu d'autres emplois qui n'étoient pas si honorables. Quoiqu'il en soit, Actia fut la seconde femme de C. Octavius, & elle eut de ce mariage l'empereur Auguste. Les historiens, en parlant de la naissance d'Auguste, rapportent qu'Accia s'étant endormie dans le temple d'Apollon, eut un songe par lequel il lui sembloit qu'elle avoit commerce avec un dragon, & que le tems de son accouchement étant arrivé elle eut un autre songe, par lequel elle se figuroit que ses entrailles étoient enlevées au ciel & repanduës sur toute la terre: presage de la puissance que son fils Auguste devoit avoir. Après la mort d'Octavius, Accia se remaria à M. Philippus, & elle en eut L. Philippus, qui fut élevé avec l'empereur Auguste, & que Caligula fit depuis mourir. Accia mourut elle-même durant le premier

consulat d'Octave-Auguste son fils, l'an 711. de Rome. * Sueton. *in August.* Dion. *Hist. Rom. lib.* 45. Appian. *de bello civili, lib.* 3.

ACCIAIOLI ou ACCIAIVOLI, nom d'une noble & ancienne famille de Florence, qui a été feconde en grands hommes, & a possedé en souveraineté Corinthe, Thebes & Athenes.

ACCIAIOLI (Reinier) duc d'Athenes, se rendit maître de cette ville, après en avoir chassé les Arragonnois, au commencement du XV. siecle. Il fut aussi souverain de Corinthe, & d'une partie de la Beotie. Sa femme Euboïs ne lui ayant point laissé d'enfans mâles, il laissa Athenes aux Venitiens, Corinthe à Theodore Paleologue, qui avoit épousé l'aînée de ses filles, & donna la Beotie avec la ville de Thebes à Antoine son fils *naturel*; mais celui-ci s'empara d'Athenes, & eut pour successeur Nerio, suivi d'Antoine, pere de Franco, sur lequel Mahomet II. empereur des Turcs, prit Athenes, l'an 1455. * Chalcondile, *l.* 4. *&* 9.

ACCIAIOLI (Angelo) cardinal du titre de S. Laurent *in Damaso*, & archevêque de Florence, vivoit encore au commencement du XV. siecle. Urbain VI. le fit cardinal en 1384. Il rendit un tres-grand service à ce pontife, en éludant adroitement les desseins du cardinal *de Prata*, qui vouloit détacher les Florentins de l'obéissance d'Urbain, pour les soûmettre à Clement VII. Ce fut alors qu'Acciaioli composa en faveur du premier un ouvrage, où il ne s'amusoit pas tant à combattre l'élection de Clement, qu'à rechercher les moyens de finir ce schisme, qui étoit si funeste à l'église. Après la mort d'Urbain VI. les cardinaux du conclave furent partagés; & de quatorze qu'ils étoient, il y en eut six pour Acciaioli, & six pour Ursin. Ils demeurerent fermes de part & d'autre dans leur sentiment, & ne s'accorderent qu'au second scrutin, en faveur de Boniface IX. qui donna d'abord de grands emplois à Acciaioli. Car il l'envoya legat au royaume de Naples, où il devoit commander des troupes en faveur de Ladislas, contre Loüis II. Il fut même nommé regent du royaume, & tuteur de ce jeune prince, qui n'étoit âgé que de seize ou dix-sept ans, & qu'il couronna à Gaïete le premier jour du mois de Juin de l'an 1390. Ladislas ayant pris depuis la resolution de recouvrer le royaume de Hongrie, le cardinal Acciaioli eut ordre de l'accompagner, & fut declaré legat en Hongrie, Esclavonie, Dalmatie & Croatie. Ce voyage fut moins heureux qu'on ne l'avoit esperé. Le Legat revint à Rome, où il menagea la reconciliation de la famille des Ursins & de Boniface. Ce pape lui avoit donné l'évêché d'Ostie, & l'avoit fait vice-chancelier de l'église. Le cardinal Acciaioli se trouva encore à l'élection d'Innocent VII. & ce fut sous le pontificat de ce dernier, qu'il reforma le monastere de saint Paul de Rome. Il mourut à Pise le 12. Juin, ou, selon d'autres, le dernier jour du mois de May de l'an 1407. Son corps fut porté à Florence, & enterré dans la Chartreuse, qu'un grand seneschal de sa famille avoit fondée. * Onuph. Ciaconius. Ughel. *Ital. sacr. in Archiep. Florent.* Auberi, *hist. des cardinaux*, *&c.*

ACCIAIOLI (Donat) de la même famille, dans le XV. siecle, né en 1428. étoit fils de Nerio, & fut souvent employé dans la republique de Florence, pour les affaires publiques, sans que ses occupations l'éloignassent des sciences qu'il aimoit passionnément. Il avoit été disciple de Jean Argyropyle de Constantinople, qui enseignoit alors à Florence; & il a donné des commentaires en latin sur les livres de la morale d'Aristote adressés à Nicomachus, & traduits en latin par Argyropyle. Il avouë dans l'épître dedicatoire à Côme de Medicis, qu'il avoit tiré ces commentaires des leçons d'Argyropyle, & qu'il n'avoit fait autre chose qu'étendre les explications qu'il lui avoit entendu faire: ainsi c'est à tort que Simon Simonius & Gabriël Naudé l'ont accusé d'avoir été plagiaire, en donnant sous son nom un ouvrage d'Argyropyle. Il a encore laissé quelques autres ouvrages; sçavoir, les traductions des vies d'Alcibiade & de Demetrius, composées par Plutarque; & les vies d'Annibal & de Scipion, que quelques-uns ont crû mal-à-propos traduites sur le grec de cet auteur, puisque Plutarque ne les a jamais faites: il faut y joindre un abregé de la vie de Charlemagne. Ces vies ont été imprimées dans un même volume; c'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que celles de Scipion & d'Annibal étoient aussi une traduction de Plutarque; & Wicelius est tombé dans une bevûë encore plus grossiere, en attribuant aussi à Plutarque la vie de Charlemagne. Acciaioli envoyé en France par les Florentins, pour demander à Loüis XI. du secours contre le pape Sixte IV. mourut à Milan au mois d'Août 1478. âgé de 50. ans, & fut enterré aux dépens du public: Christophle Landin fit son oraison funebre. Ange Politien fit son épitaphe, qu'on voit dans l'église des Chartreux de Florence. Il laissa peu de bien; & même ses filles furent mariées aux dépens du public, en reconnoissance de ses services. Il étoit fort estimé du cardinal de Pavie, comme il paroît par les lettres que ce cardinal lui avoit écrites. * Volaterran. *l.* 21. Jovius, *in elog. c.* 16. Vossius, *de hist. latin.* Hugolino Verrini, *in Florentia illustrata.* Leandre Alberti. Bayle. M. de la Monnoye.

ACCIAIOLI (Zenobius) Florentin, de l'ordre de S. Dominique, qui fut fait bibliothecaire du Vatican sous le pape Leon X. l'an 1518. sur la fin de sa vie, sçavoit le grec & l'hebreu, & a traduit en latin quelques ouvrages des anciens Peres; sçavoir, Olympiodore sur l'Ecclesiaste; le traité d'Eusebe contre Hierocles; les douze livres de Theodoret, *de græcarum affectionum curatione*; Justin martyr. Nous avons de lui des poëmes & des sermons sur l'Epiphanie, & des vers & des harangues en l'honneur de Leon X. On a publié quelques lettres qu'il avoit écrites à Pic de la Mirandole, un traité *de laudibus urbis Romæ*; le panegyrique de la ville de Naples, & la chronique du couvent de saint Marc de Florence; & ce fut lui qui rassembla en un volume des épigrammes grecques de Politien, & d'Alexandra Scala, femme de Michel Marulle, & les fit imprimer. Il mourut l'an 1520. à l'âge de 58. ans. * Altamura, *biblioth. Ordin. Prædic.* Bayle, *diction. crit.*

ACCIAIOLI (Nicolas) né à Florence le 10. Juillet 1630. de la famille de ceux dont nous venons de parler, se distingua si fort à Rome par son esprit & par sa vertu, que le pape lui donna par préference les charges qui venoient à vacquer. Il fut clerc, auditeur de la chambre apostolique & legat à Ferrare. Clement IX. l'éleva au cardinalat le 29. Novembre 1669. Il est mort doyen des cardinaux, le 23. Février 1719. âgé de 89. ans, & la 50. année de son cardinalat. Il est enterré à Rome en l'église de saint Jean des Florentins. Il étoit si estimé des cardinaux, que dans deux conclaves il eut plusieurs voix pour le pontificat. * *histoire des cardinaux d'à present.*

ACCIAIVOLI, *voyez* ACCIAIOLI, premier du nom.

ACCIEN, prince Mahometan, & soudan d'Antioche, commença de regner vers l'an 1079. sur cette ville, que les Turcs enleverent aux Sarasins. Il travailla à l'embellir & à la fortifier pour la défendre contre l'armée des princes Chrétiens, croisés avec Godefroi de Boüillon, qui assiegerent cette ville au mois d'Octobre 1097. Elle fut surprise par la correspondance qu'on eut avec un certain Pirrus. Accien craignant qu'il n'y eût aussi de l'intelligence dans le château, en sortit déguisé par une porte qui donnoit à la campagne. Il se cacha dans une cabane, où il fut reconnu & tué. * Guillaume de Tyr, *l.* 4. 5. Balderic, Raymond d'Agiles, &c. *Gest. Dei per Franc.*

ACCIPACIO (Nicolas) cardinal, né à Sorrento, ville de la terre de Labour en Italie, avoit été reçû docteur en droit canonique & civil, avant que d'avoir l'évêché de Tropea, d'où il passa à l'archevêché de Sorrento, & ensuite à celui de Capouë. Eugene IV. lui donna le chapeau de cardinal en 1439. après l'avoir employé en plusieurs negociations importantes, dont il s'étoit acquitté avec honneur. Il suivit d'abord le parti d'Anjou contre celui d'Arragon, pendant les troubles du royaume de Naples; mais depuis il se rangea du

côté du roi Alphonse, qui étoit demeuré victorieux. Il mourut l'an 1447. * Ciaconius. Ughellus. Onuphrius. Aubery, *histoire des cardinaux.*

ACCIUS (Lucius) poëte tragique latin, fils d'un affranchi, nâquit sous le consulat d'Hostilius Mancinus & d'Atilius Serranus, l'an 583. de la fondation de Rome, & 171. avant l'ére chrétienne, suivant S. Jerôme: ce qui n'est pas neanmoins sans difficulté; car Ciceron, né l'an 647. de Rome, dit dans son Brutus, qu'il avoit eu plusieurs conversations avec le poëte Lucius Accius, ami de Decimus Brutus; & d'un autre côté il semble dire dans sa premiere philippique, que l'on representa l'année de la mort de Cesar, qui est la 710. de la fondation de Rome, une tragedie d'Accius, 60. ans après sa mort. Il est à croire que Ciceron avoit quinze à vingt ans, quand il a frequenté Accius. Ainsi, si ce poëte est né l'an 583. comme le marque saint Jerôme, il faut qu'il ait vêcu plus de 80. ans, ce qui n'est pas impossible; mais d'un autre côté, s'il y a eu 60. ans depuis la mort d'Accius jusqu'à la mort de Cesar, il faut que ce poëte soit mort l'an 650. de la fondation de Rome, trois ans après la naissance de Ciceron. On peut accorder facilement ces contradictions apparentes, en disant qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les soixante ans, dont Ciceron parle dans sa premiere philippique, comme s'ils s'étoient écoulés précisément depuis la mort d'Accius: car Ciceron ne le dit pas, mais seulement que l'année de la mort de Cesar, on representa une tragedie d'Accius, pendant la celebration des jeux que Brutus devoit donner, ausquels il n'assista pas, parce qu'il étoit sorti de Rome depuis le meurtre de Jules-Cesar; que cette piece fut fort applaudie, & que ces applaudissemens eurent plus de relation à Brutus qu'à Accius. La raison qu'en rend Ciceron, c'est qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on applaudit à Accius après soixante ans, *nisi fortè Accio tum plaudi & sexagesimo post anno palmam dari putabatis, non Bruto*; ce qui peut avoir relation au tems que cette piece avoit été representée la premiere fois, ou au tems qu'Accius avoit fleuri, & non pas précisément au tems de sa mort. Cela supposé, on accorde facilement Ciceron avec l'époque de la naissance d'Accius, fixée par S. Jerôme. Ce poëte sera né l'an 583. de la fondation de Rome: il aura vécu plus de quatre-vingt ans: Ciceron l'aura pû voir étant âgé de quinze à vingt ans; & il y aura eu soixante ans depuis le tems qu'Accius faisoit representer ses pieces.

Accius, quoique plus jeune que Pacuvius, se fit connoître du vivant de ce poëte; car Ciceron nous assure dans son Brutus, qu'Accius & Pacuvius firent representer la même année chacun une piece, & que Pacuvius avoit alors quatre-vingts ans. Ce fut apparemment une des premieres pieces qu'Accius produisit sur le theatre; mais on n'en sçait point le nom. Accius continua d'enrichir le theatre de Rome, en y faisant representer les plus grands sujets qui eussent paru sur celui des Atheniens, comme Andromaque, Andromede, Atrée, Clitemnestre, Medée, Meleagre, Philoctete, la Thebaïde, Terée, les Troades, &c. Les noms de ces pieces se trouvent dans Varron, Aulu-Gelle & Nonnius Marcellus. Il n'emprunta pas neanmoins toûjours des Grecs la matiere de ses pieces, il en fit une dont le sujet fut entierement Romain: elle s'appelloit *Brutus*, & traitoit de l'abdication de Tarquin. Manuce a crû que ce fut celle qui fut representée après la mort de Cesar; mais il paroit par les lettres de Ciceron à Atticus, *lib. 16. ep. 2. & 5.* que la piece d'Accius representée en cette rencontre, étoit le *Terée*. Quelques-uns ont crû qu'Accius avoit fait aussi des comedies; & Vossius assure que Varron en nomme deux, *les Nôces & le Marchand*: cependant cela ne se trouve point dans Varron; & les anciens ont loüé Accius comme un poëte qui s'étoit uniquement appliqué à la tragedie.

Nil comis Tragici mutat Lucilius Acci.

Horat. *sat. 10. lib. 1.*

Accius avoit encore composé d'autres livres, & particulierement des annales, que Macrobe, Priscien, Festus & Nonnius Marcellus ont cités. Decimus Brutus, qui fut consul l'an 615. de la fondation de Rome, & qui triompha l'an 623. de quelques peuples d'Espagne, prit tant de plaisir aux vers qu'Accius avoit composés à sa loüange, qu'il les fit mettre à l'entrée des temples, & des monumens construits de la dépoüille des ennemis, comme Ciceron le rapporte dans son oraison *pro Archia poëta*, & Valere-Maxime après lui. Les anciens connoisseurs ont trouvé Accius tres-élevé dans sa poësie; & en comparant Pacuvius avec lui, ils ont preferé le premier pour l'érudition, & remarqué que le second excelloit pour la noblesse de ses expressions. C'est le sens de ces deux vers d'Horace.

Ambigitur quoties uter utro sit prior, aufert
Pacuvius docti famam senis, Accius alti.

Quintilien en a jugé de même. Ceux, dit-il, qui se piquent de bien juger des ouvrages, trouvent qu'Accius a plus de force, & Pacuvius plus d'érudition. S'ils n'ont pas, ajoûte-t-il, tous deux cette beauté, cette politesse des siecles suivans, ce n'est pas leur faute, mais celle du tems où ils vivoient; mais ils sont tous deux distingués par la noblesse des sentimens, par la force des expressions, & par le caractere qu'ils donnent à leurs personnages. Aulu-Gelle rapporte que Pacuvius s'étant retiré à Tarente sur la fin de ses jours, il fut visité par Accius, qui passant par là en allant en Asie, lui lut sa tragedie d'Atrée, & que Pacuvius y trouva beaucoup de noblesse & de cadence; mais qu'il lui parut qu'il y avoit des endroits trop durs & trop crûs. Accius n'en disconvint pas, & témoigna même qu'il n'en étoit pas fâché, dans l'esperance que ce qu'il écriroit dans la suite seroit plus parfait. Il en est, dit Accius, des esprits comme des pommes, qui ne valent jamais rien, si elles ne sont dures & vertes avant que de meurir. Quelqu'un ayant demandé à Accius pourquoi il ne plaidoit pas, lui qui réüssissoit si bien pour le theatre: *Dans mes tragedies*, répondit-il, *je dis ce qui me plait; mais dans le barreau il me faudroit entendre ce que je ne voudrois pas.* C'est Quintilien qui rapporte cette réponse. Accius, quoique tres-petit de taille, se fit dresser, si l'on en croit Pline, *l. 34. c. 5.* une tres-grande statuë dans le temple des Muses.

Il est incertain si ce fameux poëte Accius est celui qui, suivant ce que dit Valere-Maxime, ne voulut jamais se lever pour faire honneur à Jules-Cesar qui entroit dans une assemblée de poëtes. Si ce Jules-Cesar est celui qui a été empereur, il est assez difficile que cela convienne à l'ancien Accius; mais il se peut faire que ce soit Sextus-Julius Cesar, ou Caius Cesar qui fut tué par les satellites de Marius. Ciceron dans le premier livre des loix, parle avec mépris d'un Accius qui avoit fait une histoire. Et comme ce poëte tragique a composé des annales, quelques-uns ont crû que c'est lui que Ciceron a maltraité en cet endroit-là; mais cet orateur parlant toûjours avec éloge du poëte Accius, & tous les anciens en ayant parlé de même, il est à croire que ce n'est pas de lui dont Ciceron parle en cet endroit, d'autant plus qu'il n'y fait mention que des historiens qui avoient écrit en prose, & n'y dit rien du poëte Ennius, ce qui a fait conjecturer qu'il y a faute dans le texte de Ciceron, & qu'au lieu d'*Accium*, il faut écrire *Macrum*.

Il y eut en ce même tems-là un assez bon orateur nommé Accius, contre lequel Ciceron défendit Cluentius. Il étoit de Pisaure; ce qui a fait croire qu'il étoit parent du poëte Accius, que saint Jerôme dit avoir été mené à Pisaure, lorsque les Romains y établirent une colonie. * Ciceron *in 1. Philippica de oratore & de optim. genere orator.* Nonnius Marcellus. Varron. Aulus-Gellius, *l. 13. c. 2.* Plin. *l. 37. c. 5.* Val. Maximus, *l. 3. c. 7.* Crinitus, *de poëtis latin. c. 5.* Vossius, *de poët. lat.* Giraldus, *de histor. poët. dial. 8.* Bayle, *dict. crit.*

ACCIUS NÆVIUS, *cherchez* ACTIUS-NÆVIUS.

ACCIUS, poëte moderne, vivoit au commencement du XVI. siecle, selon Jules-Scaliger, & avant le XIV. puisqu'on le trouve cité par des auteurs de ce tems-là. On attribuë à cet auteur une paraphrase des fables d'E-

sope en vers élegiaques. Jules Scaliger dit que c'est un poëte tout-à-fait exact & fort harmonieux. Il ajoûte que ses maîtres avoient remarqué qu'il n'avoit jamais fait une *ecthlipse*, c'est-à-dire, une élision de l'*m* dans tous ses vers; mais que pour lui il en avoit trouvé une ou deux. *Voici*, dit ce critique, *le jugement que je fais de cet auteur; il a si bien dit ce qu'il a voulu dire, que je n'aurois pas pû mieux faire* Moi-mesme. *C'est pourquoi les poëtes novices doivent l'étudier & l'apprendre, non seulement à cause de l'utilité des fables, mais encore pour la netteté & la pureté des vers. Il ne faut pourtant pas s'assujettir si fort à l'imiter dans l'affectation qu'il fait paroître quelquefois à renfermer beaucoup de sens en peu de mots, & à employer des pointes & des jeux de mots, comme on feroit dans l'épigramme.* Monsieur Baillet en a porté le même jugement; mais M. de la Monnoye assure que ce poëte ne merite pas les éloges qu'on lui donne. * Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu *l. 6. poetic. p.* 789. Baillet, *jugem. des sçav. tom. 7. p. 93. & 94.* M. de la Monnoye, Menag. *tom. 1. p.* 173.

ACCLAMATION, cri de joye, applaudissement qu'on donnoit aux personnes & aux choses: ce qui se pratiquoit en diverses rencontres. Le peuple Romain ne manquoit jamais de faire des acclamations, qui renfermoient des vœux & des souhaits avantageux à la personne des empereurs, lorsqu'ils leur faisoient quelques largesses pour quelque victoire remportée sur les ennemis de l'empire. Ces acclamations s'exprimoient souvent par un seul mot, *feliciter*, ou par plusieurs,

Di tibi dent quidquid, princeps Trajane mereris,
Et rata perpetuò, quæ tribuêre, velint.

Et par ces termes,

Augeat imperium nostri ducis, augeat annos.

On peut voir là-dessus M. Brisson, dans son traité des formules. Le senat faisoit pareillement des acclamations aux empereurs, soit à leur avenement à l'empire, soit en reconnoissance de quelques faveurs, qu'ils en avoient reçûës, les inserant tres-souvent dans les registres publics, ou les faisant graver sur des lames d'airain ou sur des tables de marbre. Ils deïfioient souvent les empereurs, & élisoient les magistrats par de subites acclamations. En voici quelques exemples.

Aurelius Victor rapporte qu'on ordonna des honneurs divins à l'empereur Pertinax après sa mort, & que tout le senat s'éleva en sa faveur par de grandes acclamations: *Acclamatum est, Pertinace imperante, securi viximus, neminem timuimus, Patri pio, Patri Senatûs, Patri bonorum omnium.* Nous avons été en toute seureté sous Pertinax, *s'écria le senat*, nous n'avons redouté aucun peuple: Pertinax a été pour nous un pere plein de tendresse, le pere du senat, le pere de tous les gens de bien. Trebellius Pollion rapporte les acclamations qu'on fit à l'élection de Valerien à la charge de censeur. *Acclamatum est: Valerianus in tota vita sua fuit Censor, prudens Senator, modestus Senator, amicus bonorum, tyrannorum inimicus, hostis criminum, hostis vitiorum. Hunc Censorem omnes, Hunc imitari volumus. Primus genere, nobilis sanguine, emendatus vitâ, doctrinâ clarus, moribus singularis, exemplum antiquitatis.* On s'éleva par ces acclamations: Valerien a été un veritable censeur dans toute sa vie, un senateur sage, avisé & modeste, ami des gens de bien, ennemi des tyrans, ennemi des crimes & des vices. Nous l'élisons tous pour être notre censeur. Illustre par sa noblesse, reglé dans sa vie & dans ses mœurs, recommandable pour sa doctrine, l'exemple de l'antiquité. La même chose arriva dans l'élection de Tacite à l'empire. Car le premier qui opina l'ayant proclamé empereur, tout le senat s'éleva en criant, *Omnes, omnes*; & ce bon vieillard tâchant de s'en défendre, à cause de son grand âge, qui le rendoit peu propre à soûtenir le poids de l'empire, on se recria: *Caput imperare, non pedes. Animum tuum, non corpus eligimus. Tacite Auguste, dii te servent*; c'est à la tête à commander, & non pas aux pieds; c'est votre esprit que nous élisons & non pas votre corps; Tacite Auguste, veüillent les dieux vous conserver long-tems. Dans les armées, les soldats Romains élisoient souvent par de subites acclamations les empereurs & leurs generaux, sans attendre ni l'ordre du senat, ni l'agrement du peuple Romain, comme il arriva à l'élection de l'empereur Probus. Car les colonels ayant exhorté les soldats à élire un empereur, qui fût homme de probité, *probum*, il s'éleva tout-à-coup un bruit de voix confuses, qui déclarerent Probus empereur: *Probe imperator, dii te servent.*

Les acclamations étoient encore d'usage aux theatres dans les spectacles, lorsqu'ils étoient du goût du peuple, comme il arriva à une comedie de Pacuve, joüée devant les Romains: *Qui clamore sæpe totâ caveâ exaudita sunt in M. Pacuvii nova fabula*; on entendit souvent de pareilles acclamations dans l'amphitheatre, à la representation de la nouvelle comedie de Marcus Pacuve. Si les Romains avoient accoûtumé de faire des acclamations pour témoigner leur joye, & marquer leur satisfaction, ils s'emportoient aussi en imprécations, pour marquer leur indignation & leur haine, comme ils firent après la mort de l'empereur Commode. Que l'on dépoüille, *s'écrierent-ils*, de tous honneurs l'ennemi de la patrie, que ce parricide, que ce gladiateur soit mis en pieces dans le lieu de la dépoüille des gladiateurs: *Hosti patriæ honores detrahantur: parricida, gladiator in spoliario lanietur.* L'acclamation est differente de l'applaudissement, en ce que l'acclamation se faisoit verbalement, en presence des personnes qu'on loüoit, & enfin parce que les femmes y avoient part; au lieu que l'applaudissement *plausus* consistoit dans un battement de mains, que l'on s'en servoit en l'absence des personnes à la loüange de qui on faisoit ces sortes de réjoüissances, en sorte neanmoins que les femmes n'y ont jamais eu part. * *Antiquitez romaines.*

Les acclamations ont été en usage dans les conciles, soit pour souhaiter de longues années aux empereurs, soit pour condamner ou anathematiser des heretiques d'un commun consentement, soit pour approuver unanimement l'avis proposé. On voit plusieurs exemples de ces acclamations dans les conciles, notamment dans le concile de Calcedoine, & même dans le concile de Trente, où après la lecture des actes, les peres repondent par un *placet*, & finissent par plusieurs acclamations qui se trouvent à la fin de ce concile.

ACCO, femme que l'on dit être devenuë folle dans sa vieillesse, de ce que s'étant regardée dans un miroir, elle se trouva laide. Sa folie fut de se regarder continuellement dans un miroir, & de s'entretenir avec son image, comme si c'eut été une autre personne: elle parloit, promettoit, menaçoit, rioit, & faisoit toutes sortes de gestes devant ce miroir, s'admirant elle-même; d'où est venu le proverbe Grec ἐν τῷ ἐνόπλῳ Ἀκκίζεται. *Il se mire dans ses armes comme Acco dans son miroir.* On dit que cette femme avoit encore une autre folie, de refuser les choses dont elle avoit le plus d'envie. C'est de-là que l'on a derivé, comme quelques-uns le veulent, le mot d'*accisme* pour signifier dissimulation. Ciceron se sert de ce terme en ce sens, *liv. 2. epistolarum ad atticum epistola* 19. On se servoit du nom & de la figure d'Acco pour faire peur aux enfans: ce qui n'est cependant pas certain; car il ne se trouve point de pays où cela soit en usage. * Lucien. Olympiodore. Nicol. Lloyde. Bayle.

ACCO, chef de l'armée des Senonois. * Cesar, *comment. liv.* 6.

ACCO, ou ACHO, ou HACO, ville dans la tribu d'Aser, que les Israëlites ne voulurent pas détruire après la mort de Josué, se contentant d'imposer un tribut à ses habitans. * *Juges l.* 31.

AC-COINLU est le nom d'une famille de Turcomans, qui a regné en Asie. Ce mot turc signifie *du mouton blanc*, à cause que les princes de cette dynastie le portoient pour enseigne. Ils ont regné dans l'Armenie mineure, & dans la Mesopotamie, & ont succedé à ceux que l'on appelloit *Cara-Coinlu*, c'est-à-dire, *du mouton noir.*

Le premier de cette dynastie a été Thour Ali Beg.

Le second, Coutlu Beg, fils de Thour Ali.

Le troisiéme, Cara Ilug Othman. Il conserva ses

états, en rendant hommage à Tamerlan, & mourut l'an de l'hegire 809. de J. C. 1406. Il étoit fils de son prédecesseur.

Le quatriéme, Hamzah Beg, fils de Cara Ilug, qui mourut l'an de l'hegire 848. de J.C. 1444.

Le cinquiéme, Gehanghir, neveu de Hamzah, mort l'an de l'hegire 872. & de J. C. 1467.

Le sixiéme, Hassan Al-Thaovil, ou Hassan *le Long*. C'est Usuncassan frere de Gehanghir. Il mourut l'an de l'hegire 883. & de J. C. 1478.

Le septiéme, Khalil Beg, fils d'Usuncassan, mort l'an 884. de l'hegire, & de J. C. 1479.

Le huitiéme, Jacob Beg, frere de Khalil, & fils d'Usuncassan, mort de poison l'an 896. de l'hegire, & de J. C. 1490.

Le neuviéme, Massih Beg, frere de Jacob, ou, selon les autres, Baisancor fils de Jacob Beg, qui ne regnerent l'un ou l'autre qu'un an & huit mois.

Le dixiéme, Rostam-Mirza, petit-fils d'Usuncassan, qui regna environ cinq ans & demi.

Le onziéme, Ahmed, fils d'Ogurlu, & petit-fils d'Usuncassan, qui ne regna qu'un an ou environ.

Le douziéme, Alvend-Mirza, petit-fils d'Usuncassan, qui regna aussi environ un an.

Le treiziéme, Morad, fils de Jacob, qui fut dépoüillé par Ismaël Sofi roi de Perse, l'an de l'hegire 914. & de J. C. 1508.

Les Turs appellent encore aujourd'hui en leur langue l'Armenie mineure Ac-Coinlu Ili, le pays du Mouton blanc; & les Grecs modernes appellent Aspropobatadæ, les habitans de ce pays-là.

Cette seconde dynastie des Turcomans nommée du Mouton blanc a eu, selon l'auteur du Nighiaristan, neufsultans, dont le regne n'a duré que quarante ou quarante-deux ans, selon l'ordre qui suit.

Uzun Hassan Beg: c'est ainsi que les Turcs nomment ce prince, que les Arabes appellent *Hassan Al Thaovil*, & qui nous est plus connu sous le nom d'Usuncassan, qui a regné onze ans.

Kalil, fils de Hassan Beg, six mois & demi.

Jacob, fils de Hassan Beg, douze ans deux mois.

Baisancor, fils de Jacob, un an & demi.

Rostam Beg, fils de Maksud Beg, fils de Hassan Beg, cinq ans & demi.

Ahmed Beg, fils d'Ogurlu Mohammed, fils de Hassan Beg, environ un an.

Aluend Beg, fils d'Iosef Beg, fils de Hassan Beg, environ un an.

Mohammed Mirza, fils d'Iosef Beg, fils de Hassan Beg, un an & demi.

Sultan Morad, fils de Jacob Beg, regna environ dix ans. Il fut défait & dépoüillé de ses états par Schah Ismaël roi de Perse, l'an de l'hegire 915. & fut tué l'an 920. Ainsi finit la dynastie du Mouton blanc.

Ce calcul n'est pas exact. Cependant Mirkond, qui donne le nom de Baianduriah à cette dynastie, ne la commence aussi que par Uzun Hassan Beg. Cet auteur fait finir la dynastie du Mouton noir par la mort de Hassan Ali fils de Gehanschah, qui fut défait par Uzun Hassan l'an de l'hegire 873. de Jesus-Christ 1468. ou 1469. & marque par ce caractere le commencement de celle du Mouton blanc. Khondemir ne parle qu'incidemment de ces deux dynasties des Turcomans dans l'histoire des Timurides, c'est-à-dire, des successeurs de Tamerlan. * D'Herbelot.

ACCOLLADE, ceremonie qui a donné le nom à la plus ancienne de toutes les chevaleries, dans le tems où les chevaliers étoient reçus en cette qualité par les princes Chrétiens, avec baisers & accollades. Cette marque de faveur & de bienveillance est si ancienne, que Gregoire de Tours écrit que les rois de France de la premier race, donnant le baudrier & la ceinture dorée, baisoient les chevaliers à la joue gauche, & proferoient ces paroles, *au nom du Pere & du Fils & du saint Esprit*, & frappoient doucement le nouveau chevalier du plat d'une épée sur l'épaule. Ce fut de la sorte que Guillaume le *Conquerant*, roi d'Angleterre, confera la chevalerie à Henri son fils, âgé de 19. ans, en lui donnant encore des armes; & c'est pour cette raison que le chevalier de l'accollade est aussi appellé *chevalier d'armes*, & en latin *miles*; parce qu'on le mettoit en possession de faire la guerre, dont l'épée, le haubert & le heaume étoient les symboles. On y ajoûtoit le collier, comme la plus brillante marque de la chevalerie. Il n'étoit permis autrefois qu'à eux de porter l'épée & les éperons dorés, d'où ils ont été nommés *equites aurati*, à la difference de l'écuyer, qui les avoit argentés. En Angleterre ils ne peuvent porter que des cornettes chargées de leurs armes; mais le roi les fait souvent chevaliers bannerets en tems de guerre, leur permettant de porter la banniere comme les barons. * Jean de Salisbury. Thomas Smith. Guill. de Malmesbury. Salmonet, *histoire des troubles de la grande Bretagne*.

ACCOLTI, nom d'une ancienne famille de Toscane, qui a produit de grands hommes.

Pierre Accolti, cardinal, fils de Benoist, gentilhomme d'Arezzo, & de *Laura* Federica, nâquit vers l'an 1455. Il s'attacha à l'étude du droit, qu'il professa avec applaudissement. Depuis il fut créé vicaire de Rome, par le pape Jules II. qui le fit cardinal au mois de Mars de l'an 1511. Il posseda successivement les évêchés d'Ancone, d'Arras, de Cremone, de Cadis, & l'archevêché de Ravenne. Il composa quelques traités historiques, & mourut à Rome l'onziéme Decembre 1532.

François Accolti d'Arezzo a été nommé *le prince des jurisconsultes de son tems*. Il vivoit dans le XV. siecle, vers l'an 1469. & il a laissé quelques ouvrages. *Voyez* Aretin. (François.)

Benoist Accolti, né à Florence le 29. Octobre 1497. étoit neveu du premier, & fils de *Michel* & de *Lucrece* Alemanni. Il fit un si grand progrès dans l'étude du droit & de la langue latine, qu'il fut appellé *le Ciceron de son tems*. La faveur de son oncle & son propre merite, l'éleverent à la cour de Rome, où Leon X. lui donna l'évêché de Cadis. Adrien VI. le pourvut de celui de Cremone, & de l'archevêché de Ravenne; & Clement VII. le créa cardinal le 3. May 1527. Ce fut à la persuasion de ce pontife qu'il écrivit un traité des droits du pape sur le royaume de Naples. Il laissa d'autres ouvrages, & même des poësies. Outre les dignités dont nous avons parlé, il eut encore la legation de la marche d'Ancone, le gouvernement de Fano, & mourut à Florence en 1549.

François Accolti, évêque d'Ancone, étoit frere de Benoit, depuis cardinal. Il avoit beaucoup d'esprit & de merite, & on attendoit de grandes choses de lui; mais il mourut de peste, étant fort jeune, sous le pontificat d'Adrien VI.

Benoist Accolti, qui s'est rendu celebre pour avoir été le chef d'une conspiration contre le pape Pie IV. avoit pour complices Pierre Accolti, son parent, le comte Antoine de Canossa, le chevalier Peliccione, Prosper d'Ettore, & Thaddeo Manfredi, tous accablés de dettes, & d'un esprit peu solide. Le motif, ou plûtôt le prétexte de cette conspiration, étoit, selon les conjurés, que Pie IV. n'étoit pas vrai pape, & qu'il falloit s'en défaire pour en mettre un autre en sa place. Accolti promettoit à ses compagnons de grandes recompenses. Il avoit protesté de donner Pavie à Antoine, Cremone à Thaddée, Aquilée à Peliccione, & un revenu de cinq mille écus à Prospere. Mais comme quelques-uns de ceux qui s'étoient chargés de faire ce coup, manquerent deux ou trois fois de hardiesse, bien qu'ils en eussent l'occasion, Accolti, qui étoit accusé d'avoir demeuré à Geneve, commença de devenir suspect au pape, en demandant trop souvent audience, de sorte qu'il fut pris avec ses compagnons: ils furent punis de leur crime, aussi-bien que lui, après avoir tous avoüé la conspiration. Cela arriva en 1564. * Jason, *liv. 2. ff. de jurisd. omn.* Bembo & Sadolet, *in epist.* Nardi, *hist. Florent.* Rubei, *hist. Ravenn.* Ughel. *Ital. sacr.* Vossius, *de hist. lat.* Pierius Valerianus, *de infœl. litt.* De Thou, *hist. l.* 36. Aubery, *hist. des cardinaux*.

ACCOMBA, *Hypania*, ville de Morée, dans le Belvedere, au quartier qu'on nommoit autrefois *Elide*, près

près de la riviere de Diagon, qui se décharge quelques lieuës au dessous dans la riviere d'Alphée. * Baudrand.

ACCORAMBONIUS (Felix) auteur du XVI. siecle, a écrit un commentaire sur toutes les œuvres d'Aristote; un traité du flux & reflux de la mer, imprimé à Rome en 1590. & des notes sur Galien *de temperamentis.* * Georg. Matth. Konig.

ACCORAMBONIUS (Jerôme) professeur en medecine à Padouë, qui florissoit vers l'an 1536. a écrit un traité du Lait. * Georg. Matth. Konig.

ACCURSE (François) celebre jurisconsulte, né à Florence, florissoit dans le XIII. siecle. Après s'être appliqué jusqu'à 37. ans à diverses études, il commença à cet âge-là, ou selon d'autres, à l'âge de 28. d'étudier le droit sous le fameux Azo; & il y fit un si grand progrès, qu'il devint un des plus celebres professeurs de cette science, qu'il enseigna à Bologne. Depuis il quitta sa chaire, & composa une glose continuë sur tout le droit, qui parut si commode, qu'elle fit oublier toutes celles qui avoient paru: cependant il y a quelques contradictions, & même depuis elle a eu besoin d'explications. Il avoit deux fils, un nommé *Cervot*, qui fut docteur en droit à l'âge de 17. ans, & qui fit des gloses sur le droit, qu'on joignit à celles de son pere, quoique beaucoup moins justes; & l'autre nommé *François*, dont nous parlerons. Quelques-uns lui donnent une fille fort sçavante, qu'on prétend avoir été installée dans une chaire du droit civil. Il mourut l'an 1229. à l'âge de 78. ans. Son tombeau se voit à Bologne dans l'église des Cordeliers, avec cette inscription tres-courte & tres-simple: *Sepulcrum Accursii glossatoris legum, & Francisci ejus filii.* * Pancirol. *de claris legum interpret. l.* 2. *c.* 29. Forsterus, *histor. juris civilis, liv.* 3. *c.* 12. Bayle, *dict. crit.*

ACCURSE (François) fils aîné du précedent, vivoit dans le XIII. siecle. Les habitans de Bologne sa patrie, ayant appris qu'il devoit suivre le roi d'Angleterre en France pour y enseigner le droit, lui défendirent de s'absenter, sous peine de voir confisquer tous ses biens. Cette menace ne l'empêcha pas de venir à Toulouse, où il enseigna; mais lorsqu'il sçut que ses biens avoient effectivement été confisqués, quoiqu'il en eût fait une vente simulée à un de ses amis, il retourna dans sa patrie, & en obtint la restitution. On dit qu'Accurse étant de retour à Bologne, y fut professeur en droit avec Bartole; & qu'ayant eu dispute avec lui sur la leçon d'une loi, ils envoyerent à Pise pour y consulter le manuscrit. Mais il y a peu d'apparence qu'il y ait vécu jusqu'au tems que Bartole étoit professeur. Il faudroit supposer pour cela qu'il eut vécu au moins 120. ans. On doit plûtôt croire avec Pancirole que l'Accurse contemporain de Bartole, étoit fils d'un autre jurisconsulte de même nom, natif de Reggio, qui enseignoit vers l'an 1273. * Pancirol. *ibid.* Bayle, *dict. crit.*

ACCURSE (Marie-Ange) un des plus habiles critiques qui ayent vécu dans le XVI. siecle, étoit d'Amiterne ou de S. Victorin dans l'Abruzze, au royaume de Naples. Il fit imprimer à Rome les diatribes *in fol.* l'an 1524. sur Ausone, Claudien, Solin, Ovide, & plusieurs autres. Il avoit fort travaillé sur Claudien; mais cet ouvrage n'a point été publié, quoique l'auteur ait dit qu'il avoit corrigé près de sept cens passages sur les anciens manuscrits. Barthius dit que ce critique faisoit des vers en latin & en italien; qu'il entendoit & la musique & l'optique, & qu'il voyagea au septentrion. Il entendoit aussi parfaitement les langues françoise, espagnole, & allemande; il ramassa un grand nombre d'antiques, qui furent mises dans le Capitole, & passa trente-trois ans à la cour de Charles-*Quint*, dont il reçut beaucoup de faveurs. Il ne faut pas oublier qu'il publia un Ammien Marcellin, plus ample de cinq livres qu'il n'avoit paru jusqu'alors. Cette édition est d'Ausbourg en 1533. Il publia dans la même année, & dans la même ville, les lettres de Cassiodore en douze livres, accompagnées du traité de l'ame; & c'est à lui que l'on doit la premiere édition des lettres de cet auteur, & quelques autres petits traités. Il a fait aussi un livre touchant l'invention de l'imprimerie. On l'accusa d'être plagiaire au sujet de son Ausone; car on dit qu'il s'étoit approprié le travail de Fabricio Varano, évêque de Camerin; mais il s'en purgea avec serment. On auroit vû sortir de dessous la presse plusieurs autres ouvrages de sa façon, si son fils Casimir, qui étoit homme de lettres, avoit vécu plus long-tems. * Barthius, *in statium.* Nicolo Toppi, *bibliot. Napoletana.* Henric. Valesius, *præfat. in Ammian. Marcellin.* Leonardo Nicodemo, *Addizion. alla bibliot. Napoletan.* Bayle, *dictionnaire crit.*

ACEGLIO, *acellium*, village du duché de Milan, situé vers le lac majeur, près de la petite ville d'Arona. Ferrarius.

ACELA, ville de Lycie, ainsi nommée d'Acelus, fils d'Hercule & de Malide, servante d'Omphale. * Etienne *le geographe.*

ACELDAMA, champ proche de la vallée de Trophet, au midi de la vallée de Josaphat & du mont de Sion, lequel servoit de cimetiere aux étrangers & aux pelerins qui mouroient à Jerusalem. Il fut appellé Aceldama, c'est-à-dire, *champ du sang*, parce qu'il fut acheté des trente deniers que Judas rendit aux prêtres de la loi, après avoir trahi Jesus-Christ. Ces hommes, ridicules observateurs des minuties de la loi, pendant qu'ils commettoient le plus grand des crimes, en traquant le sang du Juste, n'oserent, de peur d'offenser le Seigneur, remettre dans le tresor sacré, les trente deniers qui en étoient le prix, & prirent le parti d'en acheter ce champ, pour servir de sepulture aux pauvres. On l'appelloit auparavant *le champ du Potier*, à cause qu'il appartenoit à quelque Potier, ou que la terre qu'on en tiroit, étoit propre à faire des pots de terre. Le cardinal de Vitry dit que de son tems les hospitaliers de saint Jean de Jerusalem y enterroient encore les pauvres pelerins. A present les Armeniens en possedent une partie, où ils ont fait un cimetiere, dans lequel ils arrangent les corps morts sur la terre ensevelis de leur suaire. Là ils se séchent en peu de tems sans se pourrir, & sans exhaler aucune mauvaise odeur.

Les sçavans sont en contestation sur le juste prix de ce champ, & sur la valeur de ces trente deniers. Les uns disent que cette terre devoit être d'une grande étenduë, puisqu'elle étoit destinée pour servir de cimetiere à un grand nombre d'étrangers qui mouroient à Jerusalem, & qu'elle devoit être d'un grand prix, puisqu'elle étoit proche de Jerusalem, & qu'elle appartenoit à un Potier qui en pouvoit tirer beaucoup de profit. Les autres prétendent que ce champ ne contenoit pas un quartier de terre, & qu'il étoit neanmoins suffisant pour servir de cimetiere, parce que les corps y séchoient bien-tôt; que d'ailleurs étant sterile, la proximité de Jerusalem ne pouvoit pas le rendre plus cher, non plus que la terre à Potier qu'on en pouvoit tirer. Ainsi chacun diminue ou rehausse la valeur de ces deniers, selon l'opinion qu'il estime la plus probable. Denys le Chartreux dit que le denier dont il est question, étoit une piece d'argent qui valloit cinquante sols de notre monnoye, & que trente faisoient la somme de soixante & quinze livres. Estius croit que chaque denier valloit un écu d'or. D'autres croient que le denier valloit autant qu'une mine Attique d'argent, qui avoit cours en ce tems-là, c'est-à-dire, vingt-cinq livres; & qu'ainsi les trente deniers faisoient sept cens cinquante livres. Menochius & Tirin prennent ces deniers pour des sicles de vingt sols, & n'estiment les trente que dix écus. D'autres enfin ne les font valoir que dix sols chacun, & cinq écus les trente. Ceux-ci disent que l'on garde un de ces deniers à Rome, où il n'y a que pour dix sols d'argent. L'opinion la plus probable est que ces trente pieces d'argent étoient trente sicles, vallant chacun environ trente sols; en sorte que les trente faisoient quarante-cinq livres. * *Matth. c.* 27. Chrysost. *in hunc locum.* Hieron. *de locis Hebr.* Estius. Menochius. Tirinus, & alii interpretes *in Matthæum.* Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

ACELLARO, riviere, *voyez* ATELLARI.

ACELLE, *Auricella*, grotes fameuses du comté de Bourgogne, où l'eau qui en découle se petrifie, & fait

voir diverses belles figures de colomnes, d'animaux, de tombeaux, & autres grotesques & jeux de la nature. * Davity, *tom. V.*

ACEMA, ou, selon d'autres, CEMA, nom de cette partie des Alpes qui donne naissance à la riviere du Var, laquelle sépare la France de l'Italie. * Pline, *liv. III. chap.* 5.

ACEMCAON, *cherchez* ASCENSION, isle.

ACEMETES, *voyez* ACOEMETES.

ACENCHERES, fille d'*Orus* roi d'Egypte, regna après lui douze ans & un mois,& mourut 1131. ans avant l'ére chrétienne, de la periode Julienne 3573. Son frere Athotis lui succeda, & regna neuf ans; & à celui-ci succederent l'un après l'autre deux ACHENCHERES, qui regnerent chacun douze ans quelques mois. * Manethon, *cité par* Josephe, *&* Africanus, *contra Appian.* cité par Eusebe.

ACEPHALES, heretiques ainsi appellés, parce qu'ils n'avoient point de chef, du mot grec ἀκέφαλος Quelques auteurs ont ainsi nommé ceux qui ne voulurent adherer ni à Jean, patriarche d'Antioche, ni à saint Cyrille d'Alexandrie, dans la dispute qu'ils eurent du tems du pape Sixte III. après l'assemblée du concile d'Ephese. Mais les Acephales sont proprement ceux qui s'éleverent après l'an 482. & qui suivirent les erreurs de Pierre Mongus, évêque d'Alexandrie. Les Acephales l'abandonnerent, parce qu'il avoit feint de souscrire aux decrets du concile de Calcedoine,qu'ils avoient en horreur. La doctrine qu'ils défendoient, combattoit la distinction des deux natures en Jesus-Christ, avec Eutichés, & s'opposoit au concile de Calcedoine, qui avoit condamné cette heresie. * Liberatus, *in brev. c.* 9. Leonce, *de sect. act.* 5. Baronius, *in annal. &c.*

ACEPHALES, nom que l'on a donné aux clercs qui ne vivoient pas sous la discipline ecclesiastique de leur évêque, qu'ils devoient reconnoître comme leur chef. On appelloit encore ACEPHALES, les monasteres ou chapitres indépendans de la jurisdiction des évêques; surquoi Geofroy, abbé de Vendôme, fit cette réponse au commencement du XII. siecle: *Nous ne sommes point Acephales, puisque nous avons Jesus-Christ pour chef, & après lui le pape.*

ACEPHALES, dans les loix d'Henri I. roi d'Angleterre, sont ceux qui n'ayant aucuns domaines, n'étoient soûmis comme vassaux, ni au roi, ni aux barons, ni à d'autres seigneurs, qu'ils reconnussent pour leur chef. * Du Cange, *glossar. latinit.*

ACEPSIMAS, ancien anachorete & reclus du pays de Cyr, passa 60. ans dans une cellule sans parler à personne. On lui apportoit des lentilles & de l'eau,qu'il prenoit par un trou, qui étoit en biais, de peur qu'on ne le vît. Comme il sortoit quelquefois la nuit pour quelques necessités, un berger l'ayant rencontré, & le prenant pour un loup, voulut lui jetter des pierres; mais il sentit sa main & sa fronde s'arrêter tout d'un coup, & devenir immobile. Une autre fois un homme eut la curiosité de monter sur un arbre, pour voir par un trou, d'où il recevoit la lumiere, ce que ce reclus faisoit dans sa cellule; mais il devint perclus de la moitié du corps, & ne recouvra la santé qu'après avoir fait abbattre cet arbre. Acepsimas ayant prevu sa mort, ouvrit sa cellule cinquante jours auparavant, & se laissa voir à ceux qui le voulurent visiter. Son évêque y étant venu, il l'ordonna prêtre, en lui imposant les mains; ce qu'il souffrit, parce qu'il n'avoit que peu de jours à vivre. * C'est ce que Theodoret nous apprend de ce solitaire de son pays, dans son histoire intitulée *Philothée* ou *la vie monastique.*

ACERATOS, prêtre de Delphes, qui resta seul dans cette ville avec soixante habitans, lorsque l'armée de Xercés y entra l'an du monde 3524. & avant l'ére chrétienne 480. les autres habitans ayant pris la fuite pendant le siege. Il fut le premier qui remarqua que les armes sacrées parurent alors à la porte du temple, sans que personne les y eût portées. * Herodot. *l.* 8.

ACERBO (François) Jesuite Italien, natif de Nocera dans la Calabre ulterieure, se fit Jesuite l'an 1624. âgé de 18. ans. Il avoit l'esprit penetrant & beaucoup d'érudition. Il enseigna quatre ans les belles lettres, professa deux cours de philosophie, l'un à Aquila dans l'Abruzze, & l'autre à Naples, où il enseigna aussi deux ans la théologie morale, & neuf ans la scolastique. Dans ces études serieuses il n'abandonna pas les humanitez qui lui servoient de délassement. Il fit imprimer en 1666. à Naples *in* 4°. un livre de poësies latines intitulé *Ægro corpori a musa solatium.* Et *in* 4°. en 1673. *Polypodium Apollineum.* * Sotwel, *script. Soc. Jesu.*

ACERBUS (Emile) Italien de Bergame, mourut en 1625. a écrit quatre livres de questions de logique. * Georg. Matth. Konig, *biblioth. vet. & nov.*

ACERBUS (P.) poëte Italien de Mantouë, a fait divers petits ouvrages de poësie, qui ont été assez estimés. * Greg. Leti, *Italia regnante.*

ACERE, *Acera*, village du Pave-San, province du duché de Milan. *Voyez* GIROLA.

ACERENSA. *Cherchez* CEREZA, ville du royaume de Naples.

ACERNO ou ACIERNO, *Acernum*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure, entre Conzan & Salerne, sur les confins de la principauté ulterieure. Son évêque est suffragant de Salerne. Cette ville est tres-petite, sans murailles, située dans un fonds, entourée de montagnes. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Le Mire, *notit. episcop.* Duval. Baudrand.

ACERNUS (Sebastien) celebre poëte,nâquit en Pologne l'an 1551.& mourut l'an 1608. On l'appelloit *l'Ovide Sarmate*, à cause de la grande facilité qu'il avoit à faire des vers, jusques-là que, de même qu'à l'Ovide Romain, ils lui venoient naturellement & sans y penser dans l'entretien avec ses amis. Il mit en vers latins l'histoire de Susanne; & il employa dix ans à un poëme intitulé, *la victoire des dieux.* Il écrivit aussi en vers Polonois un autre ouvrage, qui a pour titre, *la bourse de Judas*, ou *des diverses sortes d'avarice & de tromperies.* * Starovolscius, *in Hecatontade.* Ghilinus, *theatr. literatorum.*

ACERONIE, suivante d'Agrippine mere de Neron, qui fut tuée dans un vaisseau, en se faisant passer pour sa maîtresse, qu'on vouloit faire perir. * Tacite.

ACERRA, que les anciens ont nommé *Acerra*, ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, sur la riviere d'Agno, dans une plaine tres-fertile, entre Naples & Caserte; elle a peu d'habitans. Son évêque est suffragant de Naples. * Strabon, *l.* 5. Tite-Live, &c. Virgil. *l.* 2. *Georg.* Baudrand.

ACERRA, chez les Romains, étoit un petit coffre à mettre de l'encens & des parfums pour les sacrifices, fait en forme de petit vaisseau, semblable aux navettes, dont nous nous servons dans l'église. C'étoit aussi une *cassolette* à brûler des parfums sur les autels des dieux, & devant les corps morts. Les riches, dit Horace, offroient des cassolettes remplies de parfums exquis à leurs fausses divinités,

Et plenâ supplex veneratur acerrâ.

Au lieu que les pauvres, selon Lucien, en étoient quittes pour leur faire la reverence, & jetter quelques grains d'encens dans le feu qui brûloit sur les autels. * Antiq. Rom. Rosin. Hoffman.

ACESAMENES, ville de Macedoine, bâtie par un prince de même nom, qui regnoit dans un pays appellé *Pieria.* * Etienne *le Geographe.*

ACESANDER, ancien auteur, n'est connu que par les scoliastes d'Apollonius & de Pindare. Le premier (*in lib.* 4.) cite le premier livre de l'histoire de Cyrene, & c'est le même ouvrage dont le second (*in* 4. *od. Pyth.*) a copié quelques mots touchant Battus; mais ce qu'il a ajoûté peu après touchant la famille d'Eurypyle, pourroit être pris de quelque autre traité historique. Je croirois volontiers que l'auteur de l'histoire de Cyrene appellé ACESTOR dans le II. livre des scholies d'Apollonius, est celui que le même Philologue appelle ailleurs ACESANDER.

ACESAS, *voyez* ACESE'E.

ACESE (*Acesius*) évêque Novatien, fut appellé au concile de Nicée par l'empereur Constantin l'an de Je-

sus-Christ 325. Et comme il en eut approuvé les décisions sur la Pâque, & sur la Consubstantialité: *Pourquoy donc*, lui dit Constantin, *ne communiquez-vous point avec les autres prélats?* Acese rapporta ce qui s'étoit passé sous la persécution de Dece, & nia, suivant la prétention des Novatiens, qu'on dût admettre aux Sacremens, ceux qui étoient tombés depuis le Baptême. Alors Constantin se mocquant de ces gens qui vouloient que l'homme fût impeccable: *Acese*, dit-il, *faites une échelle pour vous, & montez seul au ciel.* * Socrate, *l.* 1. *c.* 7. Sozomene, *l.* 1. *c.* 21. Nicephore, *l.* 8. *c.* 20. Baronius, *A. C.* 325.

ACESE'E (*Acesens*) fameux brodeur de Patare en Lycie, fit avec Helicon Carystien, ce voile sacré, que les Grecs nommoient πέπλον, pour le pallas des Atheniens, appellé *Poliade*. Acesée est appellé *Acesas* par Athenée, qui le fait pere d'Helicon, & leur donne à tous deux pour patrie Salamine, dans l'isle de Cypre. On alloit voir à Delphes un de ses ouvrages, qui avoit été offert à Apollon, & dont on avoit été si charmé, qu'on y avoit marqué son nom, & celui de son pere, en assurant que Minerve avoit donné une grace divine à leurs mains. * Zenobius, *cent.* 1. *proœm.* 56. Athenæus, *l.* 11. *c.* 9.

ACESIAS, medecin ignorant, lequel ayant entrepris de guerir un pauvre homme travaillé des goutes, ne fit qu'augmenter sa douleur, & rendre son mal incurable. C'est pour cela que quand les anciens vouloient se mocquer d'un remede mal ordonné, ils disoient qu'*Acesias s'en étoit mêlé.* * Erasm. *in Adag.*

ACESIE, partie de l'isle de Lemnos, ainsi nommée, parce que Philoctete y recouvra sa santé. * Philostrate en fait mention.

ACESIEN, surnom d'Apollon, adoré par ceux d'Epidaure dans le Peloponese. Quelques-uns ont dit que c'étoit un autre dieu qu'Apollon; que d'autres peuples le nommoient *Telesphore*, & qu'il présidoit à la santé, avec Esculape. Nous avons une ancienne medaille que les Nicéens frapperent en l'honneur d'Antonin *le Pieux*. Acesien y est representé avec un vêtement assez large, qui lui couvre la tête, & qui lui descend jusqu'au genoüil. * Pausanias, *l.* 2. Tristan, *comment. tom. I. pag.* 599.

ACESIUS, riviere qui se décharge dans le fleuve Indus. On croit que c'est le *Ravey* qui arrose le royaume de Labour. Quelques auteurs ont écrit qu'on y trouvoit des roseaux d'une grosseur si extraordinaire, que leurs entrenœuds servoient de petit canot à ceux qui vouloient passer cette riviere. Elle étoit sujette aussi-bien que le Nil à des inondations reglées, vers le solstice d'été. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. *&* *l.* 6. *c.* 20. & Strabon, l. 15.

ACESIUS, *voyez* ACESIEN.

ACESODORE, né à Megalopoli, dans l'Arcadie, écrivit un traité des villes, dit Etienne de Bysance (*in v.* Μεγαλόπολις) C'est sans doute de cet ouvrage qu'il nous reste un beau morceau conservé par le Scoliaste de Sophocles (*in Oedip. Colon.*) & je suis bien trompé, si ce n'est pas le même traité dont Photius fait mention sous un titre un peu different. ACESTORIDES, dit-il, (*com.* 189.) composa un traité des choses fabuleuses arrivées dans chaque ville. On y trouve plusieurs narrations veritables, mais il y en a d'autres qui ne le sont pas, & ç'a été pour éviter les reproches qu'on pouvoit lui faire là-dessus, qu'il a donné à son ouvrage le titre qu'on vient de rapporter. Tzetzes (*Chil.* 7. *hist.* 144.) parle aussi d'Acestorides, & assûre qu'entre autres choses il avoit écrit de la figure extraordinaire & monstrueuse de quelques hommes dans les Indes; mais c'est que le nom de l'auteur étoit corrompu dès-lors. Il l'est même dans les exemplaires de Plutarque, puisqu'il y est appellé ACESTODORE (*in Themistocle*) & la même alteration a été observée dans le grand étimologique (*in v.* Δ...)

ACESSE (*Acesseus*) pilote peu experimenté dans la navigation, qui avoit coûtume de dire qu'il attendoit des marées plus hautes, un tems plus favorable, & une lune plus douce pour continuer sa course. C'est de-là qu'est venu le proverbe, *la lune d'Acesseus*, pour se mocquer des personnes qui sont toûjours dans le doute, lorsqu'il s'agit d'entreprendre quelque chose. * Erasme, *in Adag.*

ACESTES, roi de Sicile. Les poëtes ont feint qu'il étoit fils du fleuve Crinise, & d'une Troyenne nommée Egeste. C'est le même qui reçut Enée & Anchise dans ses terres, après l'embrasement de Troye, vers l'an du monde 2859. & avant Jesus-Christ 1176. Ce dernier étant mort chez lui, il l'ensevelit sur la montagne d'Erice; & lorsqu'Enée fut jetté depuis par la tempête sur les côtes de son royaume, il lui envoya des rafraichissemens, & le traita toûjours en ami. On croit que c'est lui qui fit bâtir en Sicile Acesta, aujourd'hui Sigesta. * Virgile, *l.* 5. *de l'Eneide*.

ACESTES, riviere navigable des Indes, près de laquelle Alexandre *le Grand* batit la ville de Bucephalie. * *Dict. Angl.*

ACESTORIDE (Acestorides) *Voyez* ACESODORE.

ACESTIUM, femme Athenienne qui descendoit du fameux Themistocle. Elle vit durant sa vie six personnes de sa famille prêtres d'un temple de Cerés à Athenes; sçavoir Leonce son bisayeul, Sophocle son ayeul, Xenocle son pere, Themistocle son mari, Theophraste son fils, & un autre Sophocle son frere. * Pausan. *l.* 1.

ACETABULE, *Acetabulum*, petite mesure ancienne, qui contenoit la quatriéme partie de l'hemine, environ deux onces & demie de liqueur ou de choses séches, comme l'enseigne Pline sur la fin du livre douziéme. Cette mesure tenoit un cyathe & demi cyathe, qui est notre *demi poisson*, servant plus aux droguistes & aux apotiquaires, qu'aux cabaretiers, tant pour les choses liquides que pour les séches. C'étoit aussi une espece de *saliere*, qui renfermoit toute sorte d'epiceries, dont les anciens se servoient pour faire leurs sausses, & assaisonner leurs viandes avec du vinaigre & du verjus. Elle étoit faite en pyramide, ayant divers compartimens, où l'on mettoit les differentes épices, comme le poivre, la muscade, &c. * *Antiq. Rom.* Rosin.

ACETES, fils du Soleil & de Perseis, regna dans la Colchide, où il reçut humainement Phryxus fils d'Athamante, qui fuyoit de son pays, & lui donna sa fille Challiope en mariage. * Apollod. *bibl. liv. I.* Virgile, dans l'onziéme de l'Eneïde, parle d'un autre ACETES, qui portoit les armes d'Evandre. Il y en a un troisiéme, dont Ovide nous dépeint élegamment la pauvreté, dans le 3. livre de ses Metamorphoses.

ACFANI AL-SAKHAOVI, Arabe, auteur du livre intitulé *Erschad al-Mecassed*, &c. mourut l'an 794. de l'hegire, de Jesus-Christ 1391. Il s'appelle aussi *Schamseddin Mohammed Ben Ibrahim Ben Saed Al-Ansari.* * D'Herbelot.

ACGIAH, isle du nombre de celles que les Arabes nomment *Ranege*, qui sont dans la mer d'Oman ou Ocean Ethiopique, vis-à-vis le rivage du pays des Zenges, que nous appellons vulgairement Zanguebar ou côte de Cafrerie. Les habitans de cette isle sont presque tous étrangers & Musulmans. Elle est éloignée de terre ferme d'environ dix lieuës, & regarde la ville de Bais. Son circuit est de quatre cens milles. Il n'y croît point de froment, & la nourriture de ses habitans est le mays, espece de bled d'Inde. Auprès de cette isle on en trouve une autre, mais qui est beaucoup plus petite, au milieu de laquelle il y a une de ces montagnes que l'on appelle ordinairement *Vulcains* ou *Volcans*, qui jette du feu avec une fort grande impetuosité. * D'Herbelot.

ACGIA-SARAI, ville tres-belle, située au nord de la mer Caspienne, entre le pays de Bulgar & de Turquestan, dont les habitans sont en partie Payens & en partie Musulmans. Elle est éloignée de quinze journées de la ville d'Acgia Kermen, que l'on nomme aussi Sarai Kermen; mais celle-ci est sujette aux petits Tartares, & l'autre ne l'est pas. * D'Herbelot.

ACHA, en latin *Acha*, petite riviere du duché de Baviere, qui a sa source dans le comté de Tirol, differente de celle qu'on nomme *Achacha* ou *Achza*. Elle coule un peu à l'orient de la riviere de Lech, & se décharge dans le Danube presque vis-à-vis de la ville de Neubourg. Il y a encore une riviere de même nom à l'orient

de celle-ci, qui se jette dans le Danube au-dessus d'Ingolstad. * Maty.

ACHAB & SEDECIAS, c'est le nom que quelques auteurs donnent aux deux vieillards qui voulurent surprendre Susanne dans le bain. D'autres les nomment Amidus & Abidus. On les appelle *Vieillards*, quoiqu'ils ne fussent pas vieux, parce que le nom hebreu *Zekenim* signifie *anciens*, & marque la dignité plûtôt que l'âge; car ils étoient juges du peuple d'Israël. Ainsi γέρων en grec signifie *Senex* & *Senator*, c'est-à-dire, *Vieillard* & *Senateur*; πρεσβύτερος, *Senior* & *Presbiter*, c'est-à-dire, *Vieillard* & *Prêtre*. Ainsi, les Latins ont dit *Senior* pour *Seigneur*; & en François même on appelloit *le vieil de la montagne*, celui qui étoit roi des assassins, quoiqu'il fût encore jeune. Origene dit qu'il avoit appris d'un Hebreu, que c'étoit une ancienne tradition parmi les Juifs, que ces vieillards ou anciens avoient tâché de persuader aux filles & aux femmes que le Messie naitroit de l'un d'eux. *Plusieurs femmes*, dit-il, *se laissoient séduire par ces fourbes, dans l'esperance de devenir meres du Sauveur; mais Susanne ne voulut point écouter ces discours, dont elle reconnut l'artifice & la fausseté.* Il y en a qui croyent que le prophete Jeremie parle de ces deux vieillards dans le *chap.* 29. & qu'ils furent brûlés vifs; parce qu'alors dans la Chaldée le feu étoit le châtiment de l'adultere. On ne peut rien assurer de positif sur ces differentes opinions, non plus que du tems précis auquel l'histoire de Susanne arriva. Quoiqu'il paroisse que ce fut dans la jeunesse de Daniel, qui fut emmené captif, étant encore jeune, par Nabuchodonosor, lorsque ce prince prit Jerusalem, l'an 3446. du monde, 589. avant Jesus-Christ. * Origen. *epist. ad Afric.* Jerem. *c.* 29. *v.* 22. P. Daniel Huet, *demonstrat. evang.*

ACHAB, roi d'Israël, étoit fils d'*Amri*, auquel il succeda l'an 3117. du monde, 918. avant Jesus-Christ. L'écriture dit qu'il surpassa en impieté tous les rois d'Israël qui l'avoient précedé. Il épousa Jezabel, fille d'Ethbaal roi des Sidoniens, à la sollicitation de laquelle il établit le culte de Baal en Samarie. Le prophete Elie, après lui avoir prédit qu'en punition de ses crimes il y auroit une sécheresse sur la terre, se retira. Achab & Jezabel le firent chercher, & persecuterent les prophetes du Seigneur. Au bout de trois ans le Seigneur ordonna à Elie de se presenter devant Achab, afin de faire tomber de la pluye. En chemin Elie rencontra Abdias, intendant de la maison du roi, & lui dit d'annoncer à son prince qu'il le venoit trouver. Elie s'étant presenté à Achab, fit assembler le peuple d'Israël sur le mont Carmel, & 850. prophetes de Baal, & demanda qu'on donna deux bœufs, un pour lui, & l'autre pour les prophetes de Baal; & pour faire connoître qu'il étoit le ministre du veritable Dieu, il proposa qu'ils mettroient chacun leur bœuf en pieces sur du bois, sans y mettre le feu; & que celui dont la victime seroit consumée par le feu, seroit reconnu pour l'adorateur du veritable Dieu. Les prophetes de Baal commencerent les premiers, & invoquerent inutilement leur Dieu, le bois sur lequel étoit leur hostie ne fut point enflammé; au contraire le bois & la victime du prophete Elie furent consumés par le feu du ciel, aussi-tôt qu'il eut invoqué le Seigneur. Le peuple fut converti par ce miracle, & reconnut que le Dieu qu'Elie avoit invoqué étoit le veritable Dieu: Elie ordonna aux Israëlites de prendre les prophetes de Baal, & de les passer tous au fil de l'épée. Il les fit conduire au torrent de Cison, & le peuple fut si ponctuel à executer les ordres de ce prophete, qu'il n'en rechappa pas un seul. Ensuite Elie prédit à Achab qu'il tomberoit bientôt de la pluye; ce qui arriva sur le champ. Jezabel irrité de ce que les prophetes de Baal avoient été mis à mort, menaça Elie de le faire mourir; ce qui l'obligea de se sauver une seconde fois. Quelque tems après Aminadab roi de Syrie vint assieger Samarie. Achab le repoussa, gagna une grande bataille sur lui, & l'obligea de faire la paix. Quelque tems après Achab voulut avoir une vigne qui appartenoit à Naboth, parce qu'elle l'accommodoit pour aggrandir ses jardins. Naboth la lui refusa; & Jezabel l'ayant fait accuser de blasphême par deux faux témoins, il fut lapidé & mis à mort. Achab se vit ainsi maître de cet heritage, où Elie lui vint reprocher son crime, & lui annoncer la vengeance que Dieu même en prendroit. Trois ans après Achab ayant recommencé la guerre contre le roi de Syrie, y engagea Josaphat roi de Juda. Quatre cens de ces prophetes lui promirent la victoire; mais le prophete Michée que le roi de Juda avoit envoyé chercher, dit hardiment qu'Achab seroit tué. Ce prince irrité de cette prédiction, commanda qu'on le gardât en prison, afin de le faire mourir à son retour. Mais ce fut inutilement; car Achab fut tué d'un coup de fléche, quoiqu'il se fût déguisé. Les chiens léchèrent son sang comme ils avoient léché celui de Naboth. Son regne fut de 22. ans, & il mourut l'an du monde 3138. 897. avant Jesus-Christ. Ochosias son fils lui succeda. * *III. des Rois*, 16. *& seq. II. Paralipomenes*, 17. & 18. Josephe, *liv.* 8. *antiq.*

ACHACICA ou ACHACHICA, bourgade de l'Amerique dans la nouvelle Espagne, dans la province du Mexique, où il y a des mines d'argent. Elle est à dix-huit lieuës de la ville des Anges, qui se nomme la *Puebla de los Angeles*, & gueres loin du Mexique. * Thomas Gage, *en ses relations.* Jean de Laët, *description de l'Amerique.* Baudrand, *dict. geogr.*

ACHAD, l'une des villes où Nemrod fils de Chus, & petit-fils de Cham, fils de Noé, regna dans la terre de Sennaar, ou dans la Babylonie. Les anciens croyent que c'est Nisible; mais cette ville est trop éloignée de la Babylonie, & des villes d'Arach & de Chalane, qui étoient du royaume de Nemrod. Les Septante nomment cette ville Arcade, suivant l'usage des Chaldéens, qui ajoûtent un R quand une lettre est doublée. Ctesias & Elien font mention du fleuve Argade dans la Sitacine, province de Perse, ou plûtôt, selon Strabon, de Babylonie; ce qui peut faire croire que la ville d'Achad étoit située sur ce fleuve, & que c'est celle que l'on a depuis appellée *Citice*, *Genese*. 10. *v.* 10 Il ne la faut pas confondre avec Atad, ville au de-là du Jourdain, où furent celebrées les funerailles de Jacob. * *Genese* 50. *v.* 10.

ACHAD, ville d'Islande, *cherchez* AUVAGDOGNE.

ACHÆUS, *voyez* ACHEE ci-dessous.

ACHAIA, vieille forteresse abandonnée, sur une hauteur près de Patras, dans la Morée. * Spon, *voyage de Grece.*

ACHAIACAZA, forte place sur l'Euphrate dans la Mesopotamie, où l'on tenoit ordinairement grosse garnison. * Ammian, Marcellin. Ortelius.

ACHAICARUS, certain devin du Bosphore, dont Strabon fait mention, *Liv. XVI.*

ACHAIE, province, ainsi nommée d'Acheus, fils de Xuthus, fils d'Herlin, & petit-fils de Deucalion, qui chassé de Thessalie, s'empara du Peloponese, & eut de Creusa, fille d'Erecthée roi d'Athenes, Acheus & Ion, dont l'un fut auteur des Achéens, & l'autre des Ioniens, vers l'an 2685. du monde, 1350. avant Jesus-Christ. Le nom d'Achaïe se prend en trois manieres. 1. Pour une grande partie de la Grece que Ptolomée appelle Hellade, & Pline *le Jeune* Grece. Elle étoit bornée du côté du septentrion par la Thessalie, de laquelle elle étoit separée par le fleuve Sperche, par le golfe Maliaque, & par le mont Oëtas. Du côté de l'occident, elle touchoit à l'Epire, & en étoit separée par le fleuve Acheloüs. Du côté de l'orient, elle étoit bornée de la mer Egée, & de celle de Myrtos, jusqu'au promontoire de Suine; elle avoit au côté du midi le Peloponese, auquel elle tenoit par un isthme de cinq mille pas. Les provinces dont elle étoit composée, étoient la Béotie, l'Attique, la Megaride, la Phocide, l'Eolie, la Locride & la Doride. 2. L'Achaïe, proprement prise, est un pays du Peloponese, entre la Sicyonie & l'Elide: ce sont les habitans de ce pays qui composoient l'ancienne république des Achéens. Leur principale ville étoit Pallene, & les autres, Egire, Eges, Bure, Helicé, Egion, Rypes, Patres, Phores, Olene, proche le fleuve Peros, Drimée & Tritée. 3. On donne le nom d'Achaïe à tout le Peloponese. C'est ainsi qu'il étoit appellé quand la Grece fut soûmise aux Romains; car

le proconsul d'Achaïe gouvernoit tout le Peloponese. La premiere Achaïe est aujourd'hui appellée *Livadie*, *voyez* LIVADIE. La seconde, *Clarence*, à cause du château de ce nom; & la troisiéme, *la Morée*. Le duc de Savoye prétend que cette derniere lui appartient par le mariage de *Philippe*, fils de *Thomas*, avec *Isabelle* de Villehardoüin, qui étoit fille & heritiere de *Guillaume* prince de l'Achaïe & de la Morée, veuve de *Philippe* duc d'Anjou, & de *Florent* comte de Hainault. Charles duc d'Anjou obligea en 1307. Philippe de lui ceder ses droits. Cependant les descendans de Philippe en retinrent le titre Amedée, petit-fils de Philippe, en traita avec les Venitiens, en 1387. Amedée VIII. duc de Savoye, ayant recueilli en 1418. la succession de Loüis de Savoye, frere d'Amedée, dont nous venons de parler, a transmis ses prétentions à ses successeurs. Mahomet II s'en est emparé dans le XV. siecle sur Demetrius & Thomas, fils de l'Empereur Grec Constantin Dragases. Les Venitiens ont achevé de la reduire entierement sous leur domination en 1689. & l'ont perduë depuis. * Plin. *l.* 4. *c.* 4. Ptolom. *l.* 3. *c.* 15. Pausan. *l.* 7. Strabon, *l.* 8. Briet, *Geogr.* Baudrand.

ACHAIE. Les prêtres d'Achaïe, c'est le nom que l'on donne aux ecclesiastiques, lesquels ayant été témoins du martyre de l'Apôtre S. André, en écrivirent l'histoire. On n'ignore pas que la plûpart des anciens Peres de l'église, & même le pape Gelase, ont mit les actes de S. André parmi les ouvrages apocryphes; & c'est avec raison qu'ils l'ont fait; car il est constant que dès le commencement de l'église il y a eu des actes de cet Apôtre, composés par des heretiques. Ceux qui approuvent les actes que nous avons aujourd'hui, soûtiennent qu'ils sont les legitimes, & qu'ils sont differens de ceux qui avoient été fabriqués ou publiés par les Manichéens. Cependant saint Epiphane & les autres qui ont condamné ces actes des heretiques, auroient-ils ignoré qu'il y en avoit de veritables? Ils n'en ont point parlé; & c'est deja un grand préjugé contre les actes de saint André, qui sont parvenus jusqu'à nous. Il semble qu'ils doivent être assez modernes, puisqu'ils n'ont été cités que par des auteurs qui ont vécu depuis le VII. siecle. Tels ont été Ethere, évêque d'Osme en Espagne, Remi d'Auxerre, Lanfranc, Pierre Damien, Ives de Chartres, S Bernard, &c. D'ailleurs ces actes n'ont point ce caractere de verité & d'antiquité, qui distingue incontestablement les pieces originales. Ils sont trop fleuris, & n'ont rien de la simplicité des tems apostoliques. La confession de la Trinité y est trop expresse pour ces premiers tems, la consubstantialité du Pere & du Fils trop marquée, & la procession du Saint-Esprit expliquée, suivant l'erreur des nouveaux Grecs. On dit qu'il y a des manuscrits, où ces termes embarrassans ne se trouvent point; & on conclut de-là que ces termes ont pû y être ajoûtés: mais ne peut-on pas croire, qu'au contraire ils ne manquent dans quelques manuscrits, que parce qu'ils en ont été retranchés? Bien plus, à examiner la piece par elle-même, elle est trop obscure en quelques endroits, pour paroître absolument vraye; & la narration y est mêlée de quelques circonstances, à peu-près pareilles à celles de Metaphraste & des Menées des Grecs. Ces raisons ont fait rejetter les actes de saint André par d'habiles critiques, tels que M. de Tillemont & M. du Pin, & n'ont pas empêché qu'ils n'ayent été reçûs par Bellarmin, Baronius, le P. Alexandre, &c. * S. Epiph. *hæres.* 47. Eusebe, *l.* 3. *c.* 25. Surius, 30. *Novemb.* Baronius, *in Martyrol.* Alexandre, *tom. I.* Du Pin, *Biblioth. Memoires ecclef. tom. I.* Tillemont, *Hist. ecclef. tom. I.*

ACHAIQUE, disciple de saint Paul, que cet Apotre recommande avec Fortunat, tres-particulierement aux Corinthiens, & les prie d'avoir pour eux beaucoup d'amour & de charité, comme étant les premiers qui ont reçu la foi dans cette province, & se sont consacrés au service des Saints. * *I. Corinth. XVI.* 16.

ACHAIS, contrée de la Lidie dans l'Asie mineure, vers la Mæonie. * Etienne *le Geographe.* C'est aussi le nom d'une ville au levant de la mer d'Hircanie ou Caspienne, près du fleuve Oxus. Elle s'appelloit auparavant Heraclée, jusqu'à ce qu'ayant été rétablie par Antiochus fils de Seleucus, elle prit le nom d'Achais. * Pline, *liv. VI. chap.* 16.

ACHAIUS, roi d'Ecosse, fils d'*Erwin* ou *Ethfin*, succeda en 787. à Solvatius, & regna durant 31. ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il repoussa les Irlandois & les Anglois qui venoient souvent faire des irruptions dans son pays, & mourut en 819. après avoir regné 31. ans. * Hector. Boëtius. Bucanan, & Jean Leslé. *Hist. Scot.*

ACHALDE'E ou ACHLADE'E, general d'armée, qui fut tué par Aristomene, & dont Pausanias fait mention. *Liv. IV.*

ACHALE, isle près de Malaca, dans la mer des Indes, au-delà du Gange. * Sext. Avienus.

ACHALY, roi des Sarrasins, qui regna après Mahomet l'an 657. de Jesus-Christ. * Hoffman, *Lexicon universale.*

ACHAMANTYS, fille de Danaüs, qui tua Echominus. * Hygin.

ACHAMOT, nom que l'heretique Valentin donnoit à un de ses Dieux ou Æons. * Tertullien, *adv. Valentin.* C'est un mot hebreu, qui signifie *la sagesse.*

ACHAN ou ACHAR, selon Josephe, Israëlite de la tribu de Juda, & de la famille de Zaré, se trouva à la prise de la ville de Jericho. Il cacha quelque partie du pillage, contre la défense expresse que Dieu en avoit faite, & ce peché fut fatal aux Israëlites: car trois mille hommes que Josué avoit envoyés contre la ville de Haï, prirent la fuite & furent défaits par les ennemis. Josué se prosterna devant le Seigneur, le pria & le fléchit. Dieu fit sçavoir à Josué la cause de cette déroute, lui dit que c'étoit le peché d'Israël qui l'avoit attirée, & lui ordonna de sanctifier le peuple. Josué le fit assembler, & ayant jetté le sort sur les tribus, il tomba d'abord sur celle de Juda, puis sur la famille de Zaré, & enfin sur Achan. Ce malheureux avoüa que lors de la prise de Jericho un manteau d'écarlate l'avoit tenté; qu'il l'avoit pris avec deux cens sicles d'argent, & une regle d'or qu'il avoit caché en terre dans sa tente. Josué fit prendre à l'heure même Achan, sa femme & ses enfans: on les mena dans la vallée d'Achor, où ils furent tous lapidés, & ensuite on brûla tout ce qui leur appartenoit. Après cette expiation, la ville d'Haï fut prise, & douze mille des ennemis y furent taillés en pieces. * *Josué, chap.* 7. & 8. Josephe, *l.* 5. *Antiq. c.* 1. Usser. *in Annal.*

ACHANIENS, anciens peuples de Scythie, que Theopompe nomme Acharniens. * Stephanus, *de urbibus.*

ACHARACA ou CHARACA, village près de la ville de Nysse, celebre par une grotte dédiée à Pluton, avec un temple consacré à cette Divinité & à Junon. * Strabon, *Liv. XII. & XIV.*

ACHARBAS, mari de Didon, selon Solin, *chap.* 27. Justin l'appelle *Acervas*, Virgile *Sichée*, de même que les Grecs; & les Latins *Sicharbas.* * Hoffman. *Lexicon universale.*

ACHARD, évêque d'Avranches en Normandie, dans le XII. siecle, étoit Normand, & natif du comté de Domfront, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors soûmise au roi d'Angleterre. Il étoit chanoine regulier de saint Augustin, & fut le deuxiéme abbé de saint Victor-lés-Paris. Il succeda à Gilduin en 1155. Depuis on l'éleva sur le siege de l'église d'Avranches en 1162. après la mort d'Herbert. Il eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II. roi d'Angleterre; & il fut parain d'Alienor, fille de ce prince, depuis femme d'Alfonse IX. roi de Castille. On a de lui divers ouvrages; *de divisione animæ, de S. Trinitate, de tentatione Domini in deserto, une histoire de la vie de saint Gezelin.* Il mourut le 29. Mars de l'an 1172. & fut enterré dans l'église de la sainte Trinité de l'abbaye de la Luserne, au diocese d'Avranches. On y voit encore cette épitaphe: *Hic jacet Achardus Episcopus, cujus charitate ditata est paupertas nostra.* Le livre des abbés de saint Victor a encore cette inscription en vers.

Hujus oliva domus, Anglorum gloria Cleri,
Jam pridem dignus cælesti luce foveri.
Felix Achardus florens ætate senili,
Præsul Abrincensis ex hoc signatur ovili.

* Arnoul Wion, *in lign. vitæ.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, &c.

ACHARNA, ville d'Attique dans la tribu appellée Oënéïde, à soixante stades, ou près de huit milles d'Athenes, vers l'occident, du côté d'Eleusis. Les habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon: ce qui donna lieu au poëte Aristophane de les railler dans la comedie intitulée de leur nom, *Acharnenses.* On remarque aussi que les ânes des environs d'Acharna étoient des plus grands, & que les habitans passoient pour des gens fort grossiers. * Aristophan. *in Acharnens.* Pausan. *in Atticis.* Steph. *de urbib.* Misson, *voyage d'Italie, &c. en* 1675.

ACHARON, dieu des mouches, *cherchez* ACCARON.

ACHART ou AICADRE, *cherchez* S. AICAIRE.

ACHASIB, ville de la tribu d'Aser. * *Judic.* 1. *v.* 13. qui est appellé *Achzib. Josué,* 19. *v.* 29. selon Josephe & saint Jerôme, entre Ptolemaïde & Tyr, dont il est aussi fait mention dans Ptolomée. Il y a un autre *Aczib,* ville de la tribu de Juda, dont il est fait mention, *Josué* 15. *v.* 44. situé près de Coila & de Mareza.

ACHASSE, ACHASSIA ou ACHASSIUS, riviere de France en Vivarez, a sa source dans les montagnes voisines de Viviers, passe à gauche du village de Teil, & se jette peu après dans le Rhône. Elle gâte souvent la campagne par ses inondations. * Chorier, *hist. de Dauph.*

ACHATBALUC ou ACHBALUC, que d'autres nomment *Achbaluc-Mangi,* ou *ville blanche,* petite ville du royaume de Cathay, dans la province de Tainfu, proche d'un lac. Elle donne son nom au pays d'alentour. Les dernieres relations ne font point mention de cette ville. * Baudrand.

ACHATES, riviere de Sicile, dite aujourd'hui *il Drillo.* Elle coule dans la vallée de Noto, & se jette dans la mer d'Afrique, à six milles de Terra-nova, en allant vers Camarana. Les anciens ont crû que cette riviere produisoit des agathes. Pline parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit present à Pyrrhus roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf Muses avec Apollon, qui tenoit sa lyre à la main. * Pline, *l.* 37. Silius Italicus, *l.* 14. Baudrand.

ACHATES, est le nom d'un capitaine de l'armée d'Enée. Virgile le nomme tres-souvent dans l'Eneïde, comme le fidele compagnon de ce prince. Ce nom signifie proprement *chagrin,* du mot grec ἄχος & il marque l'ennui qui accompagne souvent les grands emplois. * Virgil. *passim in Æneïd.* Servius, *in l.* 1. *Æneïd.*

ACHATOU, village de l'isle de Cypre, sur la côte septentrionale, étoit autrefois une ville nommée *Aphrodisium.*

ACHAZ, roi de Juda, succeda à son pere *Joatham* à l'âge de 20. ans, l'an du monde 3293. & avant l'ére chrétienne 742. Au commencement de son regne il vainquit Razin roi de Syrie, selon la promesse de Dieu, qui lui fut annoncée par le prophete Isaïe; mais dans la suite ayant délaissé le Seigneur, il en fut aussi abandonné. Ce prince impie n'eut point de honte de sacrifier à toutes sortes d'idoles, de faire fermer le temple du vrai Dieu, & de faire passer ses enfans par le feu, en les offrant en holocauste aux idoles, à la façon des payens de Chanaan. Dieu, pour le punir, permit qu'il fut vaincu par Razin roi de Syrie, & par Phacée ou Phacea roi d'Israël. Ils l'assiegerent dans Jerusalem; mais la ville se trouva si forte, qu'ils furent contraints de lever le siege. Razin prit ensuite diverses places, tua un grand nombre de Juifs, & s'en retourna à Damas avec son armée, chargé de dépoüilles. Alors Achaz se croyant assez fort pour battre le roi d'Israël, lui livra bataille, & la perdit avec six-vingt mille hommes; parce que, selon l'Ecriture, Achaz & son peuple avoient abandonné Dieu. Ce prince, loin de s'humilier par toutes ces playes, s'endurcit & s'aigrit de plus en plus contre Dieu. Il eut recours à Theglathphalasar, roi des Assyriens, à qui il voulut rendre son royaume tributaire, & lui porta tout l'or qu'il avoit dans ses tresors, & tout ce qui se trouva de plus précieux dans le temple. Ce fut dans cette occasion que le roi d'Assyrie emmena tous les Israëlites qui habitoient au-delà du Jourdain. Mais plus Dieu affligeoit l'impie Achaz, plus Achaz le méprisoit. Non content d'immoler des victimes aux dieux de Damas, il ordonna au pontife Urie de bâtir un autel à Jerusalem, semblable à celui de Damas, dont il lui avoit envoyé le modele: lorsqu'il fut de retour à Jerusalem, il pilla les vases du temple, les brisa, fit fermer les portes du temple de Dieu, dresser des autels dans toutes les places de Jerusalem; & ordonna que l'on en élevât dans toutes les villes de Juda, & que l'on y offrit de l'encens aux idoles. Il attribua les avantages que ses ennemis eurent sur lui, non à la colere de Dieu, mais à la puissance de leurs idoles, ausquelles il dressa des autels dans tous les coins des ruës de Jerusalem, jusqu'à ce que Dieu mit fin à ses impietés par sa mort, qui arriva dans la seiziéme année de son regne, l'an du monde 3309. & avant l'ére chrétienne 726. * *IV. des Rois,* 16. *&* 17. *II. des Paralipomenes,* 28. *Isaïe,* 7. Josephe, *l.* 9. *Antiq. Judaic, c.* 12.

ACHAZ, c'est le nom qu'Erasme donne au cinquiéme fils de Salomone, mere des Machabées, bien que l'Ecriture, ni Josephe ne le nomment point; ainsi ce genereux prince souffrit le martyr avec ses six freres. Ils aimerent mieux mourir, que de violer la loi de leurs peres, comme le vouloit Antiochus *Epiphanes.* Josephe a écrit le détail de cette histoire. Leur fête se celebre le premier jour du mois d'Août. * Genebrard, *in Chron.* Torniel & Salian, *in Annal. vet. Test. &c.*

ACHE, en latin *Apium,* herbe aquatique qui croît le long des rivieres, devenuë celebre parmi les anciens, depuis l'avanture du petit Achemore, que sa nourrice Hypsiphile avoit laissé dessus une plante qui porte ce nom, auprès d'une fontaine, où un serpent le mit à mort. On faisoit des couronnes d'ache, qu'on donnoit aux victorieux dans les jeux Néméens, institués en l'honneur d'Achemore. Philostrate, Higin, Plutarque, dans la troisiéme question des Symposiaques, dit qu'on se servoit aussi de cette plante dans les jeux isthmiques, en l'honneur de Palemon: ce qui fit que Timoleon, dans la guerre des Siciliens, contre les Chartaginois, prit pour un augure d'une victoire assurée, de ce que les soldats avoient des faisceaux d'ache, puisqu'on en couronnoit les victorieux aux jeux isthmiques, qui se donnoient auprès de Corinthe: aussi nommoit-on le vaisseau amiral du roi Antigone, *Isthmion,* parce qu'une plante d'ache étoit crûë d'elle-même sur la poupe du vaisseau. Cette herbe étoit encore particulierement consacrée aux morts, selon le témoignage de Pline, *defunctorum epulis dicatum apium;* & Agrippa, *c.* 25. *du* 1. *livre de la secrete philosophie,* dit que le cyprés, aussi-bien que l'ache, est un arbre funeste dedié à Pluton, & qu'il n'étoit pas permis de s'en couronner dans les festins de réjoüissance. * *Antiq. Grec. & Rom.*

ACHEDORUS, riviere de la Macedoine, entre Apollonie & Thessalonique. * Volaterran.

ACHEDRUS ou ACHERDUS, partie de la tribu Hippothoontide d'Athenes. * Etienne *le Geographe.* Demosthene.

ACHÉE, fils de *Xuthus* roi de Thessalie, & de la plus grande partie de la Grece, ayant commis un homicide involontaire, se retira dans la Laconie. Le pays fut nommé de son nom *Achaïe,* & les habitans Achéens. * Apollodore. Strabon, *l.* 8.

ACHÉE, fils d'*Andromaque,* cousin germain d'Antiochus III. dit *le Grand,* & gouverneur de toutes les provinces qui étoient de-là le Mont-Taurus. Il avoit extrémement étendu les bornes de son gouvernement aux dépens d'Attale roi de Pergame, qu'il avoit réduit à s'enfermer dans sa ville capitale, lorsque ses succès lui inspirerent le dessein de se revolter. Il prit le dia-

dême la 2. année de la CXL. olympiade, & avant l'ére chrétienne 219. Il s'empara d'une partie de la Pamphilie, & continua la guerre contre Attale; mais Antiochus s'étant ligué avec Attale, passa le Mont-Taurus, & attaqua Achée, qu'il assiegea dans la ville de Sardes. Ce siége dura deux années, au bout desquelles la ville fut prise. Alors un certain Bolis de Crete trahit Achée, qui s'étoit retiré dans la forteresse, & le livra à Antiochus, lequel fit attacher son corps à un gibet, après lui avoir fait couper les extrémités de tous les membres, & ensuite la tête, qui fut cousuë dans la peau d'un âne. Achée souffrit ce supplice la 2. année de la CXLI. olympiade, & avant l'ére chrétienne 215. * Polybe, *hist. l.* 8.

ACHÉ'E d'Eretre, poëte Grec, fils de Pythodore, avoit composé quarante-trois tragedies; quelques-uns disent trente, & d'autres vingt-quatre. Il a vécu de la LXXIV. à la LXXXII. olympiade. Il ne remporta le prix de poësie qu'une seule fois; ce qu'on infere d'un passage d'Athenée, *l.* 7. qui cite plusieurs de ses pieces, où il est presque toujours parlé des satyres. * Turnebe & Casaubon, *in hunc locum.* Vossius, *de poët. Græc.*

ACHE'E, autre poëte Grec de Syracuse, dont Suidas a fait mention, écrivit des tragedies.

ACHE'E, roi de Lydie, fut honteusement pendu par ses sujets, les pieds en haut & la tête en bas, aux bords du Pactole, dans une émotion populaire, pour avoir voulu mettre de nouveaux impôts. * Ovid. *in Ibim.*

More vel intereas capti suspensus Achæi,
Qui miser auriferâ teste pependit aquâ.

ACHE'E, jeune garçon, tua la nuit, sans le connoître & le prenant pour un autre, Hipparinus tyran de Syracuse, qui revenant de la guerre & plein de vin, vouloit se servir de lui pour une action brutale. * Parthenius, *in Amatoriis.*

ACHE'E, surnommé *Callicon*, esprit simple & stupide, qui sentant trop dur un pot de terre dont il se servoit d'oreiller quand il vouloit dormir, le remplit de paille, pour le rendre plus mou. * Eustat. *Od. X.*

ACHE'ENNE, nom pris du Grec ἄχος, que les anciens ont donné à Cerés, pour marquer la tristesse qu'elle eut de l'enlevement de sa fille Proserpine: c'est ce que nous apprenons de Plutarque. On donnoit aussi ce nom à Pallas; & Aristote remarque dans le *traité des choses admirables*, que les Dauniens, anciens peuples d'Italie, avoient un temple dédié à Pallas Achéenne, où l'on conservoit les armes de Diomede & de ses compagnons. Elles étoient gardées par des chiens, qui par un instinct naturel, caressoient les Grecs qui venoient rendre leurs offrandes à cette Déesse, & aboyoient contre tous les autres peuples. * Plutarque. Aristote, *de reb. mir.*

ACHEIROPOETA, est le nom d'une image de Notre-Seigneur, que l'on conserve soigneusement à Rome dans l'église de S. Jean de Latran. Ce mot est grec ἀχειροποίητος, & signifie, *qui n'a point été fait de main d'homme*; parce que l'on prétend que cette image ayant été commencée ou dessinée par S. Luc, elle fut mise en sa perfection par le ministere des Anges. Quelques auteurs en ont parlé. Anastase *le bibliothecaire*, dans la vie du pape Etienne III. Onuphre Panvinius, & Dominicus Macer, font un détail de la veneration que les papes ont accoûtumé de témoigner pour cette image le jour de Pâques. * Salmas. *in Solin. pag* 806.

ACHELNOT, archevêque de Cantorberi en Angleterre, vivoit dans le XI. siecle. Quelques auteurs veulent qu'il ait été Benedictin, & les autres assurent qu'après avoir été doyen de Cantorberi, il gouverna cette église avec beaucoup de prudence & de sagesse. Il étoit tres-bien auprès du roi Canut *le Grand*, dont il polissa l'esprit barbare & peu civilisé. Il fit un voyage à Rome. On dit qu'à son retour il apporta de Pavie un bras de S. Augustin, dont il fit present à Leofric comte de Conventri. Il lui adressa même un ouvrage qu'il avoit fait sur ce sujet. Il laissa encore un volume d'épîtres, & un autre à la loüange de la sainte Vierge, qu'il dédia à Fulbert évêque de Chartres. Ce sage prélat mourut en odeur de sainteté, le 26. Novembre de l'an 1038. * Pitseus, *de illustr. Angl. script. &c.*

ACHELOUS, est le fleuve celebre de l'Epire en Grece, qui separoit l'Acarnanie de l'Etolie, province de l'Acaïe. Les geographes modernes l'appellent *Pachicolmo*, *Aspri*, *Aspropotamo*, *Geromelea*, & *Cathochi*, qui sont des noms qu'il peut avoir reçûs de divers peuples, qui ont commandé dans ce pays en differens tems. Il a sa source sur le Pinde, mont fameux dans Thessalie; & de-là prenant sa course vers le midi, se va décharger dans la mer Ionienne, vers les Echinades, nommées aujourd'hui *Coursolaires.* Les poëtes ont feint qu'Acheloüs étoit un vaillant homme, fils du soleil & de la terre, ou, selon quelqu'autres, de l'Ocean & de Thetis: qu'étant devenu amoureux de Déjanire, fille d'Oënée roi de Calydon, dans l'Etolie; & ayant sçû que son pere l'avoit promise à celui qui vaincroit dans un combat, il combattit contre Hercule son rival: qu'Acheloüs voyant que ses forces cedoient à celles d'Hercule, prit la figure d'un serpent, qui lui fut inutile, & depuis la forme d'un taureau; mais qu'Hercule le défit sous cette forme, & lui arracha une corne. De sorte que n'osant plus paroître, il alla se cacher dans le fleuve Thoas, qui porta depuis son nom. Pour retirer sa corne qu'il avoit perduë, il envoya, dit-on, à son vainqueur celle d'Amalthée ou de l'abondance. * Strabon, *l.* 10. Ovide, *Metam. l.* 8. & 9. & *Amor. l.* 3. Apollodore. Hygin. Pausf. *in Arcad.*

Selon ceux qui se font une occupation de trouver du mystere dans les fables, Acheloüs est crû fils du soleil & de la terre; parce que cet astre attirant les vapeurs de la terre, la pluye qui grossit les rivieres, s'en forme dans la moyenne region de l'air. Il est appellé fils de l'ocean & de la terre; parce que les rivieres qui coulent dans la mer, en reviennent par les concavités de la terre, où l'eau perd son amertume dans les mines cachées qui y sont. Le serpent exprime le cours tortueux des rivieres, au travers des campagnes & des prairies. Pour ce qui est du taureau, personne n'ignore que les poëtes ont accoûtumé de representer les fleuves sous la forme de ces animaux; soit parce que le bruit de leur cours a quelque chose qui ressemble au mugissement des bœufs, ou parce que l'eau sillone la terre, comme cet animal le fait avec la charruë. Enfin, la corne d'Amalthée fait voir que les fleuves sont toûjours des canaux d'abondance, ou par le commerce, à l'égard de ceux qui sont navigables, ou par les terres qu'ils arrosent & qu'ils rendent plus fertiles. La fable du combat d'Acheloüs & d'Hercule, semble être née d'une histoire veritable. Peut-être qu'Hercule rendit le fleuve Acheloüs navigable, en lui ôtant une corne, c'est-à-dire, un bras, qui consumoit une partie de son eau, & qu'on a dit, à cause de cela, qu'il avoit dompté ce fleuve. L'équivoque du mot κέρας, qui signifie *une corne*, & *un bras de riviere*, semble avoir aussi fait que les peintres ont representé les rivieres sous la figure de bœufs.

ACHELOUS. Outre l'Acheloüs dont nous venons de parler, d'anciens geographes en mettent un autre dans le Poloponese, qui passoit à Dyma, & un autre dans la Macedoine, qui arrosoit la ville appellée *Lamia.* * Strabon. Pausanias.

Le nom d'Acheloüs, ainsi qu'Eustache l'a remarqué, fut autrefois un nom commun à toutes les rivieres; & c'est ce qui a autorisé Virgile à se servir de ce nom, comme d'un nom general dans ce vers du premier livre des Georgiques.

Poculaque inventis Acheloïa miscuit uvis.

Et ce nom est formé de deux mots grecs, ἀχα, de la dialecte Dorique; ἴσος, égal, & λούω, laver. * Vossius, *de idol. lib.* 2. *c.* 77.

ACHEM, *Achemum*, ville capitale du royaume du même nom, dans les Indes occidentales, dans la partie septentrionale de l'isle de Sumatra, qui est une de celles de la Sonde dans la mer des Indes, environ à cinq degrez de l'Equateur. Le pays est tres-fertile & abondant, sur-tout en épiceries: ce royaume s'appelle *Achem*,

du nom de sa ville capitale. La ville n'est qu'un amas confus d'arbres & de maisons. Elle a un fort bon port, tres-frequenté des Indiens, à cause de son grand commerce; un château où son roi fait sa demeure ordinaire: elle est éloignée de 400. mille pas de la ville de Malaca, & de 40. de la ville de Pedir. *Imaginez-vous*, (écrivoit un missionnaire Jesuite en 1701.) *imaginez-vous une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de baguaniers, au milieu de laquelle passe une assez belle riviere toute couverte de bâteaux: mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maisons faites avec des cannes, des roseaux & des écorces: disposez ces maisons de telle maniere qu'elles forment tantôt des ruës, tantôt des quartiers separez: coupez ces divers quartiers de prairies & de bois: répandez par-tout autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes, lorsqu'elles sont bien peuplées; vous vous formerez une idée assez juste d'Achem. La situation du port de cette ville est admirable; le moüillage excellent, & toute la côte fort saine. Le port est un grand bassin borné d'un côté par la terre ferme de Sumatra, & des autres par deux ou trois isles, qui laissent entr'elles des passages, l'un pour aller à Malaque, l'autre pour Bengale, & l'autre pour Surate. Les Achenois ne sont plus rien. Leur pays ne porte ni froment, ni vigne, le commerce roule sur le poivre & sur l'or. On n'y cherche point ce précieux métal dans les entrailles de la terre; on le ramasse sur le penchant des montagues, & on le trouve par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'entrainent.* Le roi d'Achem a été sujet de celui de Pedir: mais aujourd'hui Pedir & Pacem dépendent de lui. Le roi est tres-puissant, Mahometan de religion. Sur la fin du XVI. siecle il s'opposa aux Portugais, qui vouloient s'établir dans l'isle de Sumatra. En 1616. il mit en mer soixante mille hommes sur deux cens navires & soixante galeres, pour faire la guerre aux Portugais de Malaca; il les a chassés du fort qu'ils avoient à Pacem; & il a même souvent assiegé Malaca. Linschot parle d'une piece d'artillerie que le roi d'Achem envoyoit à celui d'Ior sur la côte de Siam, qui épousoit sa fille. Cette piece étoit d'un ouvrage admirable, & surpassoit tout ce que nous avons vû en Europe. Elle fut prise par les Portugais. * L'inschot, *navigat. des Indes*, *c.* 19. Spilberg, *c.* 14. Sanson, *descript. de l'Asie* Baudrand, *&c. Voyez les lettres des missionnaires Jesuites imprimées en* 1703.

ACHEMENE, *cherchez* ACHIMENE.

ACHEMENES, pere de *Cambyses* & grand pere de *Cyrus*, suivant le témoignage d'Herodote, *l.* 7. *c.* 11. *p.* 443. où il fait tenir ce discours à Xercés, *Je veux qu'on ne me croie pas fils de Darius, fils d'Hystaspe, fils d'Arsanes, fils d'Ariaramne, fils de Tispée, fils de Cyrus, fils de Cambyses, fils d'Achemenes, si je ne me venge pas des Atheniens.* Mais le Cyrus dont il est parlé en cet endroit, ne peut pas être le fameux Cyrus premier roi des Perses, qui étoit fils de Cambyses; parce que le Cyrus & le Cambyses, dont il est parlé en cet endroit, doivent être beaucoup plus anciens, que Cyrus roi des Perses, & Cambyses son pere. Car les genealogies sont toutes differentes. Cyrus roi de Perse eut pour fils Cambyses, qui mourut sans successeur. Darius fils d'Hystaspe ne vint point à la Couronne par droit de succession; mais comme on le sçait, parce qu'il fut declaré roi par les sept conjurés, qui avoient tué les Mages. Aussi Hystaspe, dont il est parlé en cet endroit, n'étoit point fils de Cambyses fils de Cyrus, & n'avoit point Cambyses, premier pour grand pere; mais il étoit fils d'Asanes, & il avoit pour ayeul Ariaramne, pour bisayeul Tispée, & pour ancêtres Cyrus, Cambyses, & Achemenes. Il est clair par cette genealogie que ce Cyrus ne peut être le premier roi de Perse, ni ce Cambyses son pere, & qu'ainsi cet Achemenes est beaucoup plus ancien: aussi selon le même Herodote, la nation Persane étoit divisée en familles de plusieurs conditions, dont la plus illustre étoit composée des Pasargades, sous lesquels étoient compris les Achemenes, dont les rois de Perse descendoient. Il introduit ailleurs Cambyses fils de Cyrus, exhortant au lit de la mort les principaux seigneurs de Perse, & sur-tout les Achemenes, à ne point souffrir que les Medes recouvrassent le royaume. Etienne de Byzance fait mention d'un Achemenes fils d'Egée, qu'il prétend avoir donné son nom à la province de Perse nommée Achemenie: d'autres font cet Achemenes fils de Persée; mais cela se dit sans fondement & sans autorité. Scaliger croyoit que le nom des Achemenes leur avoit été donné, parce qu'ils avoient inventé les ceremonies, dont les Perses se servoient pour honorer le soleil. Cette conjecture est fondée sur le nom de *Chama*, qui en hebreu, signifie le soleil ou le feu; & sur le témoignage de Lutatius Placidus, qui en expliquant un endroit du 1. livre de la Thebaïde de Stace, dit qu'on appelle Achemeniens, ceux qui prétendent qu'Apollon est le soleil, & qui ont inventé les ceremonies dont on l'honore. Cependant elle n'a pas plu à Vossius. La famille des Achemenes a regné en Perse jusques à Darius Codomanus, & nous trouvons un Achemenes, fils de Darius, fils d'Hystaspe, & un Tigranes general des Medes qualifié d'Achemenes. L'épithete d'Achemeniens est souvent donnée aux Perses par les anciens poëtes Latins, & encore aujourd'hui la Perse se nomme *Acemia*, & les Perses *Agemis*. * Herodote, *l.* 1. *c.* 125. *l.* 3. *c.* 65. *liv.* 7. *cap.* 11. Vossius, *de Idol. lib.* 2. *c.* 9.

ACHEMENES, fils de *Darius* I. du nom, roi de Perse, frere de Xercés, eut le gouvernement de l'Egypte après que Xercés l'eut remis sous son obéïssance, la 4. année de la LXXIII. olympiade, & avant Jesus-Christ 485. Quelque tems après il commanda la flotte d'Egypte, dans la fameuse & funeste expedition contre la Grece. Inarus roi de Lybie s'étant emparé de l'Egypte après la mort de Xereés, on y envoya Achemenes pour la remettre dans son devoir. Cette entreprise fut tres-malheureuse, car il fut battu par Inarus assisté des Atheniens, & perdit lui-même la vie par la main propre de ce prince, la 1. année de la LXXX. olympiade, & avant l'ére chrétienne 460. Son corps fut envoyé au roi Artaxercés son neveu. Quelques auteurs nomment Achemenides le prince qui fut défait par Inarus; mais ils le font frere d'Artaxercés, & le distinguent d'Achemenés, fils de Darius. * Herodote, *l.* 7. *c.* 97. *ibidem*, *liv.* 3. *c.* 12. Diodor. Sicul. *l.* 11 Ctesias.

ACHEMENIDE, un des compagnons d'Ulysse, étoit fils d'Adamaste d'Ithaque. Il fut abandonné par ce prince peu sincere, dans l'isle des Cyclopes, où il se nourrit d'herbes, de racines & de fruits sauvages, jusques à ce qu'il vit passer la flotte d'Enée, qui le recueïllit, & il suivit ce prince en Italie. * Virgile le fait parler, *l.* 3. *Æneid.* Ovide, *met im. l.* 24.

ACHEMON ou ACHMON, frere de Basalas ou Passalus, tous deux Cercopes, c'est-à-dire, habitans de l'isle Pithecuse, dans la mer Tyrrhenienne, aujourd'hui mer de Toscane. Ils étoient si querelleurs, qu'ils attaquoient tous ceux qu'ils rencontroient. Leur mere, nommée Sennon, qui connoissoit leur mauvaise inclination, & qui se mêloit de magie, les avertit de prendre garde à ne pas tomber entre les mains de Melampyge, c'est-à-dire, de *l'homme aux fesses noires.* Quelque tems après dans un voyage, ils rencontrerent Hercule qui dormoit sous un arbre, & l'attaquerent selon leur coûtume. Mais ce heros se relevant, les prit par les pieds & les attachant à sa massuë qu'il avoit sur l'épaule, les porta la tête en bas, comme les chasseurs portent un lievre, ou quelque autre gibier pendu à leurs armes. Ce fut en cette plaisante posture, que ces freres voiant le derriere d'Hercule noir & velu, se souvinrent du *Melampyge* dont leur mere leur avoit parlé. Pendant qu'ils s'entretenoient de cette avanture, & qu'ils disoient, *Voila ce Melampyge que nous devions craindre*; Hercule qui les entendit, s'éclata de rire à ce nom qu'on lui donnoit, & les laissa sans leur faire aucun mal. C'est ce qui a donné lieu au proverbe grec, *fuir le Melampyge.* * Suidas. S. Gregoire Naz. Erasm. *in Adag.*

ACHERA, ville près de l'Euphrate appartenant aux Arabes, située dans une campagne fertile & de grande étenduë * Carré, *voyage des Indes orientales.*

ACHERI (Dom Luc d') religieux de l'Ordre de saint Benoit de la Congregation de saint Maur, né à S. Quentin en Picardie l'an 1609. Sa vertu & son érudition l'ont fait considerer comme un des grands hommes du XVII.

XVII. siecle. Il a mis au jour plusieurs ouvrages, qui jusques à lui étoient demeurés manuscrits dans diverses bibliotheques. En 1645. il fit imprimer l'épître attribuée à saint Barnabé, avec les notes du P. Ménard. En 1647. il donna au public les œuvres de Lanfranc archevêque de Cantorbery, avec la chronique de l'abbaye du Bec, & quelques autres monumens avec des notes. Deux ans après il fit imprimer les œuvres de Guibert abbé de Nogent avec de sçavantes notes, & de longues observations, dans lesquelles il rapporte quantité de monumens anciens, & fait l'histoire de plusieurs abbayes. Il donne dans le même livre quelques vies de Saints, & plusieurs autres monumens, avec la chronique de Robert du Mont. Le grand nombre d'ouvrages d'auteurs, d'actes & de canons des conciles, d'histoires, de chroniques, de vies des Saints, de lettres de poësies, de chartes, & d'autres pieces qui n'avoient point encore paru, qu'il trouva dans les manuscrits, l'engagerent à en entreprendre un recueïl. Il l'a donné au public sous le nom de *Spicilege*, & l'a conduit jusqu'au nombre de 13. gros vol. *in* 4°. dont le premier parut en 1655. & le dernier en 1677. On trouve à la tête de chacun des prefaces judicieuses & bien écrites sur les monumens qu'il contient. Il a encore donné la regle des solitaires imprimée en 1653. & une table de livres ascetiques imprimés en 1648. que D. Jacques Remi, religieux de la même Congregation a donnée de nouveau avec des augmentations en 1671. Il avoit beaucoup travaillé à ramasser & à copier les monumens necessaires pour faire les actes des Saints de l'Ordre de S. Benoit, que le P. Mabillon a donnés au public depuis sa mort. Il passa toute sa vie dans une entiere retraite, ne sortant presque point, se communiquant fort peu, évitant les visites & les conversations inutiles, parlant modestement & avec retenuë. Enfin, accablé de travail, de foiblesse & d'années, il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, en l'abbaye de saint Germain des Prez à Paris, le 29. Avril 1685. âgé de 76. ans. * Baillet, *jugement des sçavans*. Journal des sçavans, *Fevrier* 1678. M. du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle*.

ACHERIMI, peuples de la Sicile, dont parle Ciceron dans son oraison 5. contre Verrés.

ACHERIUS, nom défiguré, *voyez* HALERIUS.

ACHERON, fleuve d'Epire en Grece, aujourd'hui *Fanar* ou *Verlichi Nigro*, a sa source au marais d'Acheruse; & s'étant grossi de plusieurs rivieres, il se décharge dans le golfe d'Ambracie, qu'on nomme aujourd'hui *Golfo di Larta*. Les poëtes ont feint que c'étoit un fleuve d'enfer. Ils disent qu'il étoit né de Cerés; que cette déesse le mit au monde dans une caverne de Crete, & que n'osant le faire paroître, parce qu'elle craignoit la haine des Titans qui vouloient abolir sa famille, elle le conduisit dans les enfers, où il fut changé en fleuve. Quelques autres le font fils du soleil & de la terre, & disent qu'il fut précipité dans les enfers par Jupiter, pour avoir fourni de son eau aux Titans alterés, ennemis de ce dieu; & que ce fut pour cette raison qu'il devint depuis tres-amer. * Strabon, *liv.* 8. Pline, *liv.* 3. *ch.* 5.

Ce mot *Acheron* vient du grec Ἄχος, *tristesse*, & ῥέω, *couler*; ou d'α privatif, & χαίρω, *se rejouir*; ou enfin selon d'autres, du mot hebreu *Acharon*, qui signifie *le dernier*. Les anciens plaçoient les enfers en Epire, parce que les premiers habitans de ce pays-là, travaillant aux mines qui y étoient, faisoient périr quantité d'esclaves. C'est pour cela que l'on avoit donné à quelques fleuves & à quelques étangs de ce pays-là des noms qui signifioient, que ceux qui les traversoient pour y aller, les passoient pour la derniere fois. Les autres noms des rivieres de ce pays-là sont d'aussi mauvais augure. *Consultez* pour les diverses explications de ce mot, Lilio Giraldi, Cartari, & les autres Mythologistes. * M. le Clerc, *bibl. univers. tom. VI.*

ACHERON, fleuve du pays des Brutiens, dans la Calabre, est nommé aujourd'hui *Savuto* & *Compagnano*. Il coule près des ruines de Pandose, où est Castel Franco, & se décharge dans le golfe de sainte Euphemie. Alexandre I. roi des Epirotes le rendit celebre par son malheur, lors qu'allant au secours des Tarentins, il y fut tué par les Lucaniens; ce qui fut un accomplissement de l'oracle de Dodone, qui l'avoit averti d'éviter Acheruse & Pandose: mais ce prince avoit cru que ces lieux fatals étoient l'Acheruse & la Pandose d'Epire, & ne sçavoit pas qu'il y eût des lieux de même nom en Italie. * Strabon. Diodor.

ACHERON, fleuve de la campagne de Rome, proche de Baïes; Servius, sur le 6. livre de l'Eneïde, en parle aussi désavantageusement que de l'Acheron de l'Epire. Selon lui cet Acheron étoit un fleuve des enfers, il le dit tout entourré de montagnes, & soûtient que les rayons du soleil ne peuvent pénetrer jusqu'à lui, que lorsque cet astre est au midi. On prétend, ajoûte-t-il qu'il est plein de feux, parce que tous les lieux voisins sont remplis de sources d'eaux chaudes & sulfurées. Il y a aussi un troisiéme Acheron près d'Heraclée du Pont, & un quatriéme dans l'Elide, province du Peloponnese. * Vossius, *de Idolol. l. b.* 2. *c.* 87.

ACHERRES, roi d'Egypte, successeur, si l'on en croit quelques auteurs, d'un roi de même nom, que l'écriture nomme Pharaon, celui avec qui Moïse eut tant de démêlés; il regna sept ans.

ACHERREZ, nom défiguré, *cherchez* ACENCHERES.

ACHERUSE, marais de l'Epire en Grece, près d'Heraclée du Pont. Il y avoit près de-là une caverne de même nom, qui conduisoit jusques dans les enfers, selon les poëtes, qui ont même dit que c'étoit par-là qu'Hercule en tira Cerbere. On croit que le fleuve Acheron se déchargeoit dans cette même caverne: ce qui a donné sujet à la fable de dire qu'il descend aux enfers; & ce qui a fait dire au poëte Silius Italicus, *liv.* 14.

Serpit pascendo crescens Acherusia pestis.

* Xenophon. Eusthathe. Diodore. Apollonius. Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 19. Plin. *l.* 6. *c.* 1. Strabon. Stephanus Byzant.

ACHERUSE, lac auprès d'Héliopolis en Egypte. Diodore de Sicile parlant des sepultures des Egyptiens, dit que ces peuples passoient les corps morts de l'autre côté de ce lac, & que l'on choisissoit pour gouverner la barque un pilote nommé *Caron* dans le langage du pays. Orphée étant en Egypte, & voyant ces plaisantes ceremonies, fut depuis auteur de la fable du nautonier Caron si celebre dans les écrits des poëtes. * Diod. Sicul. *Rerum antiq. c.* 5. & 6.

ACHESEUS ou AGESCUS OCARAS, vingt-uniéme roi des Thebains en Egypte, suivant Erasthothene, étoit fils de Phioh ou d'Apaphus, & frere de la reine Nitocris, qui lui succeda, dont le nom se trouve aussi dans la dynastie des rois Memphites de Manethon. Cet Agescus Ocaras ne regna qu'un an, & on croit que c'est le même qui est appellé Methusuphis dans la dynastie de Manethon. * Erasthothene & Manethon dans la chronique d'Eusebe. Marsham. M. du Pin, *bibl. des aut. profanes*.

ACHESSARI, c'est le surnom d'*Ahmed Ben Abdalcader Roumi*, natif de la ville d'Aspropolis ou Axar. Il est auteur de *Megma Almegiales, ou-alnassibât*, livre de morale divisé en cent conferences ou conversations, qui se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 607. Il a aussi composé un *Taalik*, c'est-à-dire, des apostilles ou scholies sur le livre d'Emâdi, intitulé *Erschad Alacl*, *l'art pour apprendre à raisonner*, qui est une espece de logique. * D'Herbelot.

ACHIAB, *voyez* AQUIAB.

ACHIACARUS, suivant les Septante, ou Achior, selon le Syriaque, & Aaron, selon le texte Hebreu, fils d'Anaël ou d'Anaval, frere de Tobie, s'avança à la Cour d'Asarhaddon, ou Esarchaddon, roi des Assyriens, & successeur de Sennacherib. Il fut échanson, intendant, premier ministre de cet état, & enfin la plus considerable personne du royaume après le souverain. Ce fut dans cette élevation qu'il obtint de son maitre, que son oncle Tobie retournât à Ninive, ancienne ville de

l'Assyrie. Ceci est rapporté dans le 1. chap. du livre de Tobie suivant la version des Septante, la version syriaque, & l'hebraïque; car il n'y a rien de tout cela dans la vulgate : cela arriva après la mort de Sennacherib, l'an 3323. du monde, 712. avant Jesus-Christ.

ACHIACICA, ville du Mexique, *cherchez* ACHIACHICA.

ACHIAS. Il y a eu quatre personnes de ce nom. Le premier étoit fils d'Esron, fils de Jerameel. * *I. Paralipomenes, ch. 2. v. 25.*

Il est parlé du second dans le même livre, *chap. VIII. v. 7.*

Le troisiéme étoit garde des trésors du temple & des vases sacrés.

Le quatriéme succeda à son pere Achitob au souverain pontificat, qu'il laissa à son frere Abimelec. Il fut le neuviéme grand sacrificateur. * *I. Rois XIV.*

ACHIL, isle d'Islande, *cherchez* AKIL.

ACHILLA, petite montagne dans la tribu de Juda de tres-difficile accès. Herode *le Grand*, en memoire d'une victoire qu'il remporta sur les Parthes & sur les Juifs qui vouloient l'empêcher de se retirer à Massada avec sa famille, fit bâtir sur son sommet un château tres-fort, qu'il nomma *Herodion*, & qui passoit pour imprenable.

ACHILLAS, l'un des generaux du dernier Ptolomée roi d'Egypte, fut un de ceux qui conseillerent de faire mourir le grand Pompée, & qui eurent part à cette sanglante execution. Ce grand homme cherchoit un azyle en Egypte après la bataille de Pharsale, & Achillas l'assassina, quoiqu'il lui eût de grandes obligations. Depuis il commanda les troupes des Alexandrins contre Jules-Cesar, & eut la barbarie de faire massacrer deux de ses députés. Il fut défait en plusieurs occasions, & enfin tué par ordre d'Arsinoë, sœur de Ptolomée, avec laquelle il s'étoit broüillé, pendant le siege d'Alexandrie, la 2. année de la CLXXXII. olympiade, & avant Jesus-Christ 47. * Plutarque, *in Pomp.* Lucain, *liv.* 8. *Pharf.*

ACHILLAS (nommé quelquefois ARCHELAUS) patriarche d'Alexandrie, fut élû vers la fin de l'an 312. environ un an après le martyre de saint Pierre; car S. Epiphane se trompe, lorsqu'il dit que le successeur immediat de Pierre d'Alexandrie, fut saint Alexandre, & qu'Achillas lui succeda. Saint Jerôme met le commencement de l'épiscopat d'Achillas en l'année 311. & sa fin en 321. S. Epiphane, Theodoret, & d'autres auteurs ne font durer son pontificat que quelques mois; & il est certain qu'Alexandre son successeur étoit sur le siege d'Alexandrie, l'an 313. Eusebe dit qu'Achillas paroissoit déja dans l'église d'Alexandrie sous Theonas prédecesseur de saint Pierre, & qu'on lui avoit confié le soin de l'école; qu'il pratiquoit exactement les maximes de la morale chrétienne; & que sa vie étoit tres-sainte. Gelase *de Cyzique* étend beaucoup son éloge; mais le titre que lui donne S. Athanase, en l'appellant le grand Achillas, suffit pour faire juger de son merite. Sozomene soûtient qu'il éleva du diaconat à la prêtrise Arius, qui feignit alors de détester le schisme des Meleciens, mais qui affligea depuis l'église par ses erreurs. Quoiqu'il en soit, il y a apparence que son épiscopat ne dura que quelques mois. Les Martyrologes font mention de lui le 7. Novembre. On ne doit pas le confondre avec un autre ACHILLAS prêtre d'Alexandrie, qui fut excommunié avec Arius, & qui se retira avec lui dans la Palestine, l'an de J. C. 319. * Eusebe, *l.* 7. *hist.* Saint Athanase, *Orat.* 1. *cont. Arian.* Apolog. 2. *epist. ad solitarios.* S. Jerôme, *dans sa chronique.* Rufin, *liv.* 1. *hist.* Socrat. *liv.* 1. *hist. ch.* 5. S. Epiphan. *Haresi.* 69. Sozom. *l.* 1. Gelase de Cizique, *liv.* 2. *ch.* 8. Eutychius. Pagi, *critic. ad an.* 311.

ACHILLE. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom. Le premier qui fut fils de la terre, reçût la déesse Junon dans son antre, lorsqu'elle fuyoit les poursuites de Jupiter, & la fit consentir à consommer son mariage avec ce dieu. Jupiter, en reconnoissance de ce service, promit à Achille de rendre illustres tous ceux qui s'appelleroient de son nom. C'est pour cela, dit-on, qu'Achille fils de Thetis a été si celebre. Le précepteur de Chiron se nommoit aussi Achille; c'est de-là que Chiron imposa le nom d'Achille à son disciple fils de Thetis. L'inventeur de l'ostracisme, parmi les Atheniens, s'appelloit Achille fils de Lyson. Il y eut aussi un fils de Jupiter & de Lamie qui porta ce nom. C'étoit un si beau garçon, que par sentence du dieu Pan, il remporta le prix de la beauté, qu'on lui disputoit. Venus indignée de ce jugement, rendit Pan amoureux d'Echo, & le changea de telle sorte, qu'il devint un objet affreux. Un autre Achille, fils de Galatée, vint au monde avec des cheveux blancs. Il y a eu encore cinquante-quatre autres Achilles, tous celebres, deux desquels se sont distingués par des actions d'une extrême impudence. * Ptolom. Hephestion, *apud Photium.*

ACHILLE, prince grec, fils de Pelée & de Thetis, né à Phthia dans la Thessalie, étoit encore enfant, lorsque sa mere le plongeant dans le Styx, le rendit invulnerable par tout le corps, à l'exception du talon, par lequel elle le tenoit. C'est l'opinion la plus commune: d'autres ont dit que ce fut en le mettant tous les jours sur la braise, & en l'oignant d'ambrosie; mais l'un n'est pas moins fabuleux que l'autre. Quelque tems après elle le mit sous la discipline du centaure Chiron, selon la plûpart des auteurs, ou sous celle de Phenix, selon Homere. Chiron le nourrit de moëlle de lion, suivant le témoignage de Libanius, de Stace & de Priscien; d'autres y joignent celle de cerf, d'ours, de sanglier, & en general la moëlle de toutes les bêtes sauvages. Ce qui n'a été imaginé, que pour rendre raison de son humeur martiale & farouche. Sa mere ayant sçû qu'il devoit mourir au siege de Troye, & que Calchas avoit prédit qu'on ne prendroit jamais cette ville sans Achille; pour le cacher, elle le déguisa sous un habit de fille à l'âge de neuf ans, & le mit à la cour du roi Lycomede, dans l'isle de Scyros, Achille fut nommé *Pyrrha*, à cause de ses cheveux blonds; & ce fut sous ce déguisement qu'il se fit aimer de la princesse Deïdamie, fille de Lycomede, dont il eut un fils appellé *Pyrrhus.* Calchas ayant découvert le lieu de la retraite d'Achille, on envoya Ulysse à la cour de Lycomede, pour le redemander. Ulysse le reconnut malgré son déguisement; car ayant presenté aux demoiselles de la cour des bijoux & des armes, Achille se fit connoître, en préferant les armes aux bijoux. Ainsi il se vit obligé de suivre les Grecs à Troye, où il fit grand nombre d'actions heroïques pendant le siege de cette ville, jusqu'à ce qu'Agamemnon lui ayant enlevé Briseïs, il se retira dans sa tente, sans vouloir combattre davantage en faveur des Grecs. Patrocle son ami, le pria de vouloir du moins lui prêter ses armes, qui étoient impénetrables, & que Vulcain avoit fabriquées pour lui. Achille y consentit; mais Patrocle les ayant perduës, lorsqu'il fut tué par Hector, Thetis en obtint de nouvelles de Vulcain, sous lesquelles Achille combattit Hector, & le tua. Ensuite ayant attaché le cadavre d'Hector à son char, il le traîna autour des murailles de Troye, & moyennant une grosse rançon le rendit à Priam son pere, qui le lui vint demander. Depuis, étant devenu amoureux de Polyxene, il la demanda en mariage; mais Achille étant sur le point d'être marié avec elle, dans le temple d'Apollon, Pâris, frere d'Hector, lui tira une fléche par derriere, qui luy perça cette partie du pied, laquelle seule n'étoit pas invulnerable. Achille mourut de ce coup: quelques-uns disent qu'Apollon dirigea la main de Pâris. Il fut enterré au promontoire appellé *Sigée.* Depuis, Pyrrhus son fils y immola Polyxene sur son tombeau: c'est dans ce même endroit que l'on voyoit une statuë d'Achille, qui avoit un pendant d'oreille. Servius sur Virgile, & Tertullien, en font mention. Achille, quoique fort colere, n'étoit pas moins distingué par sa bonté que par sa valeur. Il étoit si brave, que lorsqu'on a voulu parler de quelque grand guerrier, on l'a surnommé *Achille.* Aulu-Gelle a remarqué que Sicinius Dentatus merita ce nom, parce que s'étant trouvé à cent vingt batailles, il y avoit reçû quarante-cinq blessures, toutes par devant; & parce qu'il avoit eu part à neuf triomphes, où il avoit accompagné le triom-

phant, après avoir reçû une couronne d'or pour marque de sa valeur. Capitolin rapporte que Maximin, capitaine d'une bravoure signalée, fut nommé *Achille* par quelques-uns, & *Hercule* ou *Ajax* par d'autres. Plaute donne le nom d'Achille à son *miles gloriosus*. Valere Maxime assure que Q. Cotius eut le même nom. Alexandre *le Grand* voiant le tombeau d'Achille, l'honora d'une couronne, & s'écria, qu'Achille avoit été heureux d'avoir trouvé pendant sa vie, un ami comme Patrocle, & après sa mort un panegyriste comme Homere. Achille aimoit la musique, la poësie, & avoit appris la medecine de Chiron; il passoit pour le plus bel homme de son tems, & il avoit joint la galanterie à la bravoure. * Homere, *Iliad.* Orphée. Pindare, *Od.* 3. Euripid. *Iphigen.* Platon, *in Hipp. de Repub.* Xenophon, *de Venatione.* Pausanias, *in Laconicis.* Clem. Alexand. *Strom. l.* 1. Stace, *in Achil.* Ovide, *l.* 13. *Metam. &c.* Elien. Athenée, &c. Plutarque, *in Apophtegm.* Servius, *ad Æneid.* Tertull. *de pallio.* Libanius, *Progymnasm.* S. Greg. Naz. *Orat.* 20. Le Scholiaste d'Homere. Apollod. *l.* 2. Philost. Suidas. Eustat. Plin. *l.* 25. *c.* 5. Bayle, *dict. crit.*

ACHILLE'E (*Achillea*) autrement appellée LEUCE, isle du Pont-Euxin, en forme triangulaire, située entre les embouchûres du Danube & du Borystene; mais plus proche du Borystene, vis-à-vis la Chersonese Taurique. Herodote l'appelle *la course d'Achille*; & Pomponius Mela remarque qu'elle a été ainsi appellée, parce qu'Achille ayant parcouru le Pont-Euxin avec une flotte, vint reposer en cette isle, où il exerça ses soldats à la course. Les anciens croyoient qu'elle étoit le séjour des Manes de plusieurs heros Grecs, & entr'autres d'Achille, & des deux Ajax: c'est sur ce fondement qu'outre le nom d'Achillée, ils lui ont encore donné celui d'isle des heros, & d'isle *Μακάρων*, ou *des bienheureux*. Philostrate dit qu'Achille après sa mort obtint cette isle de Neptune à la priere de Thetis, & que depuis il y habita toûjours, & s'y maria avec Helene; d'autres disent avec Iphigenie; d'autres enfin avec Medée. On conte des choses merveilleuses de cette isle on dit qu'on y voioit des spectres, & qu'on y entendoit un bruit de musique guerriere, & des hannissemens de chevaux; que ceux qui y abordoient, sacrifioient, sans oser y passer la nuit; que neanmoins ils ne pouvoient faire voile le même jour; mais qu'ils étoient obligés de rester à l'ancre toute la nuit, pendant laquelle ils recevoient visite d'Achille & d'Helene, qui venoient y boire, & chanter dans leurs vaisseaux. Achille avoit dans cette isle un tombeau vuide, un temple, un oracle, & des sacrifices On dit même qu'il y faisoit des miracles, entre lesquels on compte la défaite des Amazones, qui voulurent piller son temple, & la guerison d'un certain Athlete, appellé *Cleonyme*. Ce dernier fait qui est rapporté par Tertullien seul, pourroit bien être le même que l'avanture de Leonyme, general des Crotoniates. Il avoit été blessé par une main invisible dans un combat contre les Locriens, pour avoir attaqué un bataillon où Ajax fils d'Oïlée, protecteur des Locriens, avoit sa place consacrée. Après avoir tenté inutilement de se faire guerir, il eut recours à l'oracle de Delphes, qui lui ordonna d'aller dans l'isle de Leuce, pour y appaiser les Manes d'Ajax: il y fut, & y trouva la guerison qu'il avoit si long-tems souhaitée. Voilà de quelle maniere Pausanias raconte la chose. Conon dans Photius nomme ce general Autoleon. * Plin. *l.* 4. *c.* 13. Pausanias, *in Laconic.* Pomp. Mela, *l.* 2. *c.* 7. Ammian. Marcell. *l.* 22. Maxim. Tyr. *Oration.* 27. Arrianus, *in Periplo Pont-Euxin.* Philostrat. *Heroic. in Neoptelemo.* Ptolom. Hephestion. *apud Photium.* Tertullian, *lib. de anima. c.* 46. Tzetzes. Lycophron. Bayle, *dict. crit.*

ACHILLE'E, nom d'une fontaine qui étoit à Milet, dont l'eau étoit tres-salée dans sa source, & tres-douce, lorsqu'elle venoit à couler plus loin. On lui donna ce nom, parce qu'Achille s'y lava après avoir défait Strambelus, fils de Telamon, qui menoit du secours aux Lesbiens. Aristobule natif de Cassandrie, avoit parlé de cette merveille, comme on le peut voir dans Athenée, *l.* 2. *c.* 6.

ACHILLE'E, general des armées Romaines dans l'Egypte, se souleva l'an 291. & prit le titre d'empereur. Selon les medailles on devroit l'appeller, Lepidius, ou Lucius Epidius Achilleus; mais elles sont suspectes. On place sa revolte à l'an 291. parce qu'Aurelius Victor & Eutrope assurent que ce fut ce qui engagea Diocletien à créer deux Cesars; ce qu'il fit au mois de Mars, de l'an 292. Achillée ne fut pas maître de toute l'Egypte, car on a des medailles qui y furent frappées cette année, & l'année suivante en l'honneur de Diocletien & de Maximien. On n'est pas informé de ce qui se passa pendant les cinq années completes, qu'il regna. Diocletien étant venu enfin en Egypte, le punit de sa rebellion, après avoir pris la ville d'Alexandrie, où Achillée avoit soûtenu un siege de huit mois, l'an de J. C. 296. * Aurel Victor. Eutrop. Euseb. *in chron.*

ACHILLE'E & NERE'E, martyrs du premier siecle, avoient, dit-on, été baptisés par saint Pierre, & eurent ensemble la tête tranchée dans la seconde persecution, sous l'empereur Domitien; mais certains actes, qui font mention de ces deux martyrs, sont sans autorité. *Voyez* NERE'E. * Vincent, *liv.* X. *chap.* 15. S Paul, *aux Romains* XVI. 15 parle d'un Nerée qu'il saluë avec d'autres personnes illustres par leur pieté.

ACHILLE STATIO, Portugais, *cherchez* STATIO.

ACHILLE TATIUS, *cherchez* TATIUS

ACHILLIN, soldat de Belisaire general des armées de l'empereur Justinien, soûtint seul à Rome l'assaut des Goths à la porte appellée *Pinciana*, & les obligea de reculer. Il y en a qui croyent que son veritable nom étoit *Acilene*.

ACHILLINI (Jean Philothée) C'est le nom sous lequel a paru un ouvrage tres-considerable de la jurisdiction royale & sacerdotale, que Melchior Goldast a inseré dans le tome I. de sa *monarchie du saint Empire*, *pag.* 528. *&c.* Le veritable auteur est Philippe Mæserius ou Macerius, qui fut ministre à la cour du pape Gregoire XI. & dans celle de Charles V. roi de France. * Placcius, *p.* 135. Georg. Matth. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ACHILLINI (Alexandre) professeur en philosophie, & medecin, étoit de Boulogne en Italie. Il s'attacha aux sentimens d'Averroës, & fut surnommé *le grand philosophe*, dans les universités de Padouë & de Boulogne, où il attiroit des écoliers de toute l'Europe. Pomponace ne fut pas de ses amis, & ils se decrioient l'un l'autre. Achillini publia divers ouvrages de philosophie & de medecine. Il mourut à Boulogne en 1512. & fut enterré dans l'église de S Martin, où l'on voit l'épitaphe que Janus Vitalis lui a faite. * Paul-Jove, *in elog. vir. doct.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Alidosi, *de doct. Bonon.*

ACHILLINI (Claude) de Boulogne, petit-fils d'Alexandre, a été dans le XVII. siecle, un des plus illustres ornemens de sa patrie. Il a passé pour être grand philosophe, & docte théologien, excellent jurisconsulte, orateur éloquent. bon mathematicien. & poëte tres-délicat & tres-ingenieux. Il professa le droit à Boulogne, à Ferrare, & à Parme; puis il fit un voyage à Rome, & s'y donna au cardinal Ludovisio; qu'il accompagna en Piémont, lorsqu'il y vint en qualité de legat. Le même cardinal, qui fut fait pape sous le nom de Gregoire XV. ayant negligé d'avancer Achillini, ce dernier sortit de Rome tres-mal-satisfait. Ce fut en ce tems-là qu'il eut du duc de Parme une pension de quinze cens écus d'or, pour professer le droit dans la capitale de ses états. Achillini publia un volume de lettres latines, & un autre de poësies italiennes, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il mourut en 1640. âgé de 66. ans. * Janus Nicius Erithræus, *Pinac. Imag. illust.* Bumaldi, *bib. Bonon.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

ACHILMAR, *cherchez* AGILMAR, archevêque de Vienne.

ACHIMAN, *cherchez* AHIMAN.

ACHIMELECH, fils d'*Achitob*, grand pontife des Juifs, fut tué par le commandement de Saül, avec quatre-vingt-cinq personnes de sa tribu, qui portoient l'Ephod de lin; parce qu'Achimelech avoit donné à David les pains de proposition, & l'épée de Goliath.

Les officiers du roi n'osant mettre la main sur les prêtres du Seigneur, Doëg Iduméen eut ordre de faire cette cruelle execution. Doëg alla ensuite à Nobé, ville habitée par les prêtres, fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes, tous les enfans, même ceux qui étoient à la mammelle, & tous les animaux. Ce fut l'an du monde 2974. & avant l'ére chrétienne 1061. * *I. des Rois c.* 22.

ACHIMENE ou ACHEMENE, fille de Jobate ou d'Ariobate roi de Lycie, qui fut femme de Bellerophon. * Hoffman, *Lexic. univers.*

ACHINNAS, roi d'Ethiopie, qui vivoit vers le tems de Pharamond, qui passe pour le premier roi de France. Il ne regna que trois ans. * Davity, *desc. de l'Afrique.*

ACHINOAM, femme de *David* & mere d'*Amnon*, qu'Absalom, autre fils de David, fit assassiner. Elle étoit de la ville de Jezraël, dans la tribu de Juda, & non pas de la ville du même nom, qui étoit dans la tribu d'Issachar, & dont il est parlé au livre de Josué. C'est en quoi plusieurs se sont trompés. Achinoam fut faite prisonniere par les Amalecites, & ensuite délivrée par David l'an du monde 2980. & avant l'ére chrétienne 1055. Saül avoit aussi une femme de même nom, fille d'Achimaas. * *Josue*, *c.* 19. *I. Reg.* 14. *v.* 50. & 25. *v.* 43. & 27. *v.* 3. *c.* 30.

ACHIOR, chef des Ammonites, parla courageusement à Holoferne de la puissance des Juifs, & de la protection que Dieu leur avoit toûjours accordée, dans un conseil de guerre où il fut appellé & obligé de dire son avis. Il crût qu'il falloit, avant d'entreprendre le siege de Bethulie, s'informer si les Juifs n'avoient pas offensé le Dieu qu'ils adoroient. Que s'ils n'avoient rien fait contre sa loi, on les attaqueroit en vain, parce que leur Dieu ne manquoit jamais pour recompenser leur fidelité, de les défendre contre leurs ennemis & de les rendre invincibles. Cet avis ne fut ni goûté ni suivi. Holopherne, & tous les principaux officiers de l'armée qu'il commandoit, s'irriterent à un tel point, qu'ils formerent le dessein de tuer Achior. Holopherne commanda à ses gens de le prendre, de le mener à Bethulie, & de le livrer aux Israëlites. N'ayant pû approcher de Bethulie à cause des frondeurs, qui les obligerent de s'enfuir, ils attacherent Achior par les pieds & par les mains à un arbre, le laisserent là, & s'en retournerent vers leur maître. Les Israëlites étant sortis de Bethulie, apperçûrent Achior, le détacherent, l'emmenerent dans leur ville, lui demanderent pourquoi les Assyriens l'avoient traité de la sorte. Il leur apprit ce qui y avoit donné lieu; les Israëlites en furent touchés; ils benirent Dieu, & consolerent Achior. Ozias, fils de Micha, de la tribu de Simeon, le reçut dans sa maison. Peu de tems après Judith ayant coupé la tête d'Holopherne, l'apporta à Achior, qui fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba par terre & s'évanoüit. D'abord qu'il fut revenu à lui, il marqua sa joye & sa reconnoissance à Judith, abandonna les superstitions payennes, crût en Dieu, se fit circoncire, & fut incorporé au peuple d'Israël, l'an du monde 3400. & avant J. C. 635. * *Judith. c.* 5. 6. & 14.

ACHIROE, femme de Sithon, fils de Mars roi de Thrace, en eut deux filles, Pallenée & Rhetée. La premiere bâtit en Thrace une ville, qui porta son nom; la seconde une autre dans la Troade, à laquelle elle donna le sien. * Hoffman, *Lexic. univ.*

ACHIS est le nom du roi de Geth, fils de Maoch, dans la Palestine, vers lequel David se retira deux fois, lorsqu'il fuyoit la persecution de Saül. La premiere fois ne s'y croyant pas en seureté, il feignit d'être insensé, pour s'en retirer. La seconde fois il s'y retira avec six cens hommes, & y demeura quatre mois avec sa famille. Achis lui donna Sicelег, qui appartint depuis aux rois de Juda, d'où David faisoit des courses sur les Amalecites, faisant croire à Achis que c'étoit sur les terres de Saül. I. *Reg.* 27. Achis remporta depuis une grande victoire sur Saül, qui y périt avec ses fils, l'an du monde 2980. & avant Jesus-Christ 1055. I. *Reg.* 31. On croit que ce fut-là que ce prince, craignant les desseins des étrangers, composa le pseaume 55. *Seigneur, ayez pitié de moi, car l'homme m'a foulé aux pieds.* Et qu'ayant été délivré, il fit le 33. *Je benirai le Seigneur en tout tems.* Ce que les expositeurs concluënt des titres de ces pseaumes; quoique dans le dernier ce roi qui avoit chassé David, soit appellé *Abimelech*, dans l'hebreu & dans les Septante, & *Achimelech* dans la Vulgate: mais du tems d'Eusebe on lisoit dans le texte & dans la version des Septante, *Achimelech*, c'est-à-dire, *le roi Achis.* Le premier ne convient pas précisément au tems qu'il étoit arrêté, & qu'il feignit d'être insensé; mais à l'état où il se trouva, quand renvoyé par le roi Achis, il fut obligé de fuir de contrée en contrée. * *I. Reg. c.* 21. *v.* 10. *I. Paralip.* Usser. *in Annal.*

ACHITOB, grand-prêtre, fils de *Phinées*, frere d'Ichabod, petit-fils du grand-prêtre Heli, fut pere d'Achias & d'Achimelech, qui furent aussi souverains pontifes: car les enfans d'Heli, Ophni & Phinées étant morts avant leur pere, & Ophni n'ayant point laissé d'enfans, Ichabod, fils posthume de Phinées, étant encore trop jeune pour exercer le sacerdoce, Achitob succeda à Heli. Ces deux enfans, Achias & Achimelech le suivirent l'un après l'autre: car on lit I. *Reg. c.* 14. *v.* 3. 18. & 19. qu'Achias étoit souverain pontife la seconde année de Saül; & *c.* 21. que la quinziéme année du regne de ce prince, Achimelech remplissoit cette place. Achimelech ayant été tué par ordre de Saül, son fils Abiathar se sauva près de David. Achitob n'est point mis au nombre des grands-prêtres, parce qu'il exerça ce ministere pendant le tems de Samuel, qui avoit toute l'autorité. * *I. Reg.* 14. *v.* 3. 18. & 19. *c.* 22. *v.* 9. 11. & *II. Reg. c.* 8. *v.* 17. Torniel, *ad ann.* 2940. *num.* 2.

ACHITOPHEL, après avoir été long-tems ami & conseiller de David, quitta le parti de ce prince, & se jetta dans celui d'Absalom, à qui il conseilla de détrôner le roi son pere, & d'abuser en public des femmes de David. Le dernier conseil qu'Achitophel donna à Absalom n'ayant pas été suivi, Achitophel en eut tant de chagrin, qu'il quitta la cour, se retira dans la maison qu'il avoit dans la ville de Gilo, & après avoir mis ordre à toutes ses affaires, il se pendit, & fut enseveli dans le sepulcre de ses peres, l'an du monde 3012. & avant Jesus-Christ 1023. * *II. Reg. c.* 15. 16. & 17.

ACHMET, fils aîné de Bajazet II. neuviéme empereur des Turcs, fut étranglé par ordre de Selim son frere puiné, qui avoit usurpé l'empire, l'an 1514. & de l'hegire 919. * Chalcondyle, *l.* 13. Paul Jove.

ACHMET, premier de ce nom, empereur des Turcs, succeda à son pere Mahomet III. à l'âge de quinze ans, l'an 1604. de Jesus-Christ, & de l'hegire 1013. A son avenement à la couronne, il ne fit point mourir son frere unique, selon la coûtume des princes Turcs; mais il l'enferma dans un cloître de Mahometans, après lui avoir fait crever les yeux. Le sophi de Perse se servant de la conjoncture de son bas âge, reprit Tauris & Erzerum. Achmet y envoya le bassa Cigale, qui ne s'étant pas bien acquitté de sa commission, fut à son retour étranglé par cinquante capigis, qui allerent au devant de lui à Burse. Achmet reprit la Transsylvanie, la Valachie, & la Moldavie, par le moyen de Bostkai, prince de Transsylvanie, qui s'étoit revolté contre l'empereur. Il prit ensuite le parti de Bethlem-Gabor contre Gabriel Batori, successeur de Bostkai. Depuis, se voyant attaqué de tous côtés, il mit quatre armées sur pied; une contre les Perses, une contre les Polonois, une autre pour s'opposer aux Cosaques, & la derniere pour escorter le tribut d'Egypte. Mais toutes ayant eu du malheur, comme il se préparoit à de plus grands desseins, il mourut le 15. Novembre de l'an 1617. après en avoir regné 14. & vécu 30. Ce prince avoit fait bâtir une superbe mosquée dans la plus grande place de Constantinople, appellée autrefois l'*Hippodrome*, parce qu'elle servoit à la course des chevaux; & que les Turcs nomment *Atmeidan*, parce qu'aujourd'hui elle a encore le même usage. C'est un des plus beaux temples, pour les dehors, que jamais les Turcs ayent élevés; & il est le seul qui ait six minarets de tours. Ces minarets sont fort

déliés, & d'une hauteur prodigieuse; & c'est une chose surprenante que le vent ne les ébranle point. Ils ont chacun trois galleries travaillées à jour, quoiqu'elles soient d'une pierre dure & blanche, qui approche de la nature du marbre. Le sultan Achmet n'avoit fait alors aucune conquête, c'est pourquoi, selon les loix de cet empire, il ne lui étoit pas permis de faire bâtir une mosquée; mais voulant éterniser sa memoire, il n'écouta pas le moufti, qui lui fit des remontrances sur ce sujet, & il fit achever ce bel ouvrage. On nomma cette mosquée, *Imansis Giamisi*, c'est-à-dire, *le temple de l'Incredule*, à cause qu'il n'avoit pas voulu croire ce que les docteurs de la loi lui avoient dit; & on l'appelle encore *la Mosquée neuve*, parce qu'elle est une des dernieres faites.* Continuation de Chalcondyle. Baudier, *Invent.* Grelot, *Voyage de Constantinople.*

ACHMET, gouverneur d'Egypte pour les Sarasins, l'an de l'hegire 265. & de Jesus-Christ 878. prit Antioche. Il affermit si bien sa domination, qu'il laissa la Syrie & l'Egypte à ses enfans, & choisit la ville de Damas pour le siege de son empire. On trouva après sa mort dix millions d'or dans ses coffres, outre sept mille esclaves, autant de chevaux, & huit mille mulets ou chameaux qu'il laissa. Sa famille étoit aussi nombreuse que ses richesses: car il eut trente-cinq enfans mâles qui lui survêcurent. Au reste, on vante fort ses aumônes; il faisoit distribuer tous les jours une grande somme d'argent aux pauvres; & une fois entr'autres à Bagadet ou Bagdat, il donna mille ou douze cens pieces d'or, à des personnes considerables par leur naissance, par leur esprit, ou par leur vertu, qui étoient réduites dans la derniere necessité. * Elmacin, *hist. Saracen.*

ACHMET, fils de *Selim*, vivoit dans le IX. siecle, il est auteur d'un traité de l'interpretation des songes, suivant la doctrine des Indiens, des Perses, & des Egyptiens, l'original Arabe s'est perdu; il fut traduit de grec en latin l'an 1160 par Leon Tuscus. En 1577. Leunclavius le publia à Francfort, mais sur un manuscrit tres-mutilé. M. Rigault est le premier qui publia cet ouvrage en grec en 1603. Il le fit imprimer avec l'Artemidore, à cause de la conformité des matieres. On ne peut douter qu'il n'ait été compilé par un Chrétien, puisque l'auteur commence par le nom de la sainte Trinité.*Lambecius. Leon Tuscus. Leunclavius M. Rigault.

ACHMET bassa, fut fait grand visir par la déposition de Rustan: mais il ne joüit pas long-tems de cet emploi, quoique le grand seigneur lui eût promis de ne le jamais deposer. Il le condamna à mourir, & Rustan fut rétabli. Il ne fut point émû lorqu'il lui fallut mourir, & ne voulut point que les executeurs le touchassent; mais il pria l'un de ses amis de faire l'office de bourreau. * *Dictionnaire Anglois.*

ACHMET COPROGLI PACHA, *cherchez* COPROGLI.

ACHMON, *cherchez* ACHEMON.

ACHO, roi de Norvege, s'empara de deux isles du nombre des Hebrides, qui seules étoient restées aux Ecossois; puis étant passé en Ecosse, avec une flote de cent cinquante navires, il emporta d'abord le château d'Air: mais enfin il fut vaincu dans une bataille en 1263. par Alexandre III. roi d'Ecosse, qui lui tua ou fit prisonniers 2400. hommes. Acho surpris la méme nuit à la rade par une furieuse tempête, fut contraint de se retirer aux Orcades avec quarante vaisseaux. Le printems de l'année suivante, sur le point de passer en Ecosse avec de nouvelles forces, il fut prevenu par la mort, qui délivra ce royaume d'un ennemi tres-dangereux. * H Boëtius, *l.* 13.

ACHO, *cherchez* AECO.

ACHOLIUS, archevêque de Thessalonique, *cherchez* BASILE.

ACHOLIUS, nom défiguré. *Voyez* ACOLE.

ACHOMATH, fils de *Cherfech*, souverain de Montevero dans l'Esclavonie, avoit été fiancé avec une princesse fille du Despote de Servie, l'une des plus belles personnes de son tems. Il étoit prét de l'épouser, lorsque Cherfech son pere la lui enleva, & l'épousa lui-même. Le jeune prince au desespoir se retira chez les Turcs, dont il embrassa la religion, quittant le nom d'Etienne, pour prendre celui d'Achomath. Il se rendit agréable au Sultan Bajazet II. dont il épousa la fille. Comme il n'avoit pas tout-à-fait éteint la religion Chrétienne dans son cœur, il garda toûjours un Crucifix, qu'il adoroit en secret, & rendit souvent de bons offices aux Chrétiens; car après la prise de Modon dans la Morée par Bajazet, il sauva bon nombre de Seigneurs Venitiens qui alloient être enveloppés dans le massacre que l'on fit en sa presence de plusieurs prisonniers. Il délivra encore plusieurs esclaves des fers par son credit, & même par son argent. Ce fut lui qui porta aussi cet empereur à faire la paix avec les Venitiens, & qui obtint de lui un pouvoir pour donner libre entrée à Jean Lascaris dans toutes les bibliotheques de la Grece. Laurent de Medicis, pere du pape Leon X. y avoit envoyé ce sçavant homme pour faire une recherche exacte de tous les bons livres qui y étoient demeurés comme ensevelis, depuis la prise de l'empire par les Infideles. Achomath se distingua par sa fidelité envers Bajazet dans la bataille que ce prince perdit contre son fils Selim, l'an de J. C. 1511. & de l'hegire 917. * Paul Jove. Chalcondyle.

ACHONRI, *Achonrita* ou *Achada*, petite ville d'Irlande, dans la province de Caunnaugt & le comté de Letrim, sur la riviere de Shennon, où elle fait le lac Aline, sur les confins du comté de Roscomen. Elle étoit autrefois épiscopale sous la métropole de Thuam; mais depuis l'an 1630 son évéché a été uni à celui de Killalo; & depuis les dernieres guerres qui ont désolé l'Irlande, elle est reduite en village & devenuë presque deserte. * Baudrand.

ACHOR, vallée de la premiere partie de la tribu de Benjamin, dont il est parle dans le livre de Josué, qui étoit au septentrion de Jericho, près de Galgala; & fut appellée de ce nom après le murmure des enfans d'Israël, & non pas, comme on l'a crû, à cause d'Achan, qui y fut lapidé pour avoir retenu des dépoüilles de la prise de Jericho. * *Josué*, c. 7. & 15. Sanson, *dans sa carte de Judée.*

ACHORON ou ACHORUS, dieu des mouches, *cherchez* ACCARON.

ACHQUI, roi de Japon, fit mourir le prince legitime, qu'on nommoit *Nobunanga*, parce qu'il vouloit être adoré comme un dieu. Il fut depuis poursuivi par un Lieutenant de ce prince, qui avoit le maniement des affaires du royaume, & qui soûtenoit le parti d'un fils de ce roi; enfin après avoir perdu une bataille, il fut assassiné par des paysans. * Mendosa, *part.* 2. *l.* 1. *c.* 19.

ACHRADINE, nom qu'on donnoit à une partie de la ville de Syracuse, *voyez* SYRACUSE.

ACHRIANE, ancienne ville d'Hyrcanie, sur la mer Caspienne. * Polybe, *liv.* 10. Etienne *le Geographe.*

ACHRIDA, ACRIDE ou OCRIDA, que les Turcs nomment *Giustandil*, ville de la Turquie d'Europe en Macedoine. C'est l'ancienne *Acridus* ou *Acris*, que Ptolomée appelle *Lychnidus*, du nom d'un lac, dans la province de Comenolitari, sur les frontieres de l'Albanie. L'empereur Justinien repara cette ville, qui anciennement s'appelloit *Justiniana prima*, étant le lieu où il avoit pris naissance, & lui donna le titre de métropole sur quelques provinces, au desavantage de Thessalonique. Aujourd'hui même les évêques Grecs d'Achride prennent le titre de métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. Cette ville est située vers la source du Drin, à soixante-dix milles de Durazzo, au Levant; depuis plus de deux siecles elle dépend des Turcs, & même presentement elle est le siege d'un sangiac. * Code Justinien, *novel.* 119. *leg.* 508. Theodore Balsamon, *in Rep. de Patriarch.* Le Mire, *notit. ep. sc. orbis, l.* 1. *c.* 9. *l.* 2 & *l.* 3. Baudrand.

ACHRIDENUS de Bâle, publia en grec & en latin l'an 1618. un rescrit au pape Adrien IV.

ACHSCHID, *Voyez* ABUBECRE MOHAMMED.

ACHSIKETH, ville de la province Transoxane, des dépendances de la ville de Fergan, située sur la riviere de Seihun, & au nord de celle d'Alchasch, selon Baudrand, & Golius dans ses notes sur Al-Fergan; quoique

felon quelques-uns, Seihun & Alchasch soient une même riviere : quelquefois on la nomme *Achsicath* & *Akhsiketh*. Elle est dans une plaine fort agréable, qui s'étend jusqu'à la montagne, qui n'en est éloignée que de deux lieuës. Tous les geographes Orientaux lui donnent unanimement quarante-deux degrés, vingt-cinq minutes de latitude ; quelques-uns pourtant ne lui donnent que quarante-deux degrés tout juste. Sa longitude est de 91. ou 101. degrés 20. minutes. Un docteur celebre natif de cette ville, nommé *Achsiketi*, a composé un livre de *Schorou*, ou *Loix Musulmanes*, qui a été commenté par Saganaki.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ACHSTEEDE, *Acsteda*, bourgade d'Allemagne dans le duché de Bremen, située sur la petite riviere de Lun, à cinq milles de Bremen. Le roi de Suede en est le maître. * Harries. Baudrand.

ACHTERI, auteur d'un dictionnaire arabe, expliqué en langue turquesque. * D'Herbelot.

ACHUIN, c'est le même que *Mohammed ben Mohammed*, qui a écrit sur le livre que Beidhaoui a composé sur l'Alcoran, sous le nom d'*Anovar-al-tenzil*. Cet auteur mourut l'an de l'hegire 904. & de Jesus-Christ 1498.* D'Herbelot.

ACHYR, *Achyrum*, petite ville de Pologne dans la Russie, & le palatinat de Kiow ; elle est située sur la riviere de Vorsklo, a un château, & est sur les frontieres de Moscovie. Le grand Duc de Moscovie en est le maître. * Le Vasseur. Baudrand.

ACI, nom défiguré, *voyez* ACIS.

ACIAPONDA, ville de l'Inde au-delà du Gange, dans le royaume de Pegu : elle a un assez bon port, & est située sur la côte orientale du golfe de Bengala, à plus de quatre mille pas d'Arracam, vers le midi. * *Relations nouvelles des Indes.*

ACICHORIUS, capitaine dont Pausanias fait mention, lorsque les Gaulois porterent les armes dans la Macedoine.

ACIDALIENNE (*Acidalia*) est un surnom que les Grecs, & après eux les Latins, donnerent à Venus ; ou parce qu'elle cause des soins en grec ἀκίδας, ou parce qu'on lui avoit consacré à Orchomene dans la Beotie une fontaine de ce nom, dans laquelle les poëtes disent que les Graces, filles de Venus se baignoient. * Servius, *in Æneid.*

ACIDALIUS (Valens) né à Wistock dans la marche de Brandebourg, ayant vû diverses académies d'Allemagne, d'Italie & de quelques autres pays, où il se fit fort aimer ; il s'arrêta à Breslaw, capitale de la Silesie, où il passa dans la Communion Romaine, & obtint bientôt le rectorat du college de Neiss, à trois ou quatre lieuës de Breslaw. On dit qu'il n'en joüit pas quatre mois, & qu'étant fort attaché au travail, cette grande application fut la cause de sa mort. M. de Thou rapporte que, pour avoir trop veillé en composant ses divinations sur Plaute, à quoi il travailloit dès l'âge de 18. ans, il devint sujet à un mal qui l'emporta dans 3. jours, le 25. May 1595. Il ne faisoit que commencer sa 29. année ; d'autres disent sa 27. Nous avons des notes de sa façon sur Quinte-Curce, sur Tacite, sur les panegyriques, sur Velleïus Paterculus & sur Plaute ; outre des harangues, des lettres, des poësies, & quelques autres ouvrages. Les Protestans, fachés de ce qu'il avoit quitté leur religion, ont publié une infinité de fables touchant sa mort, & ont même dit qu'il s'étoit tué lui-même. Il fut fort regreté des sçavans, à cause de son érudition. Outre son habileté dans l'explication des poëtes & des autres auteurs Latins, il excelloit aussi dans la medecine. Ses œuvres imprimées sont. *Notæ in Q. Curtium : In Tacitum notæ. Conjectanea in duodecim panegyricos veteres. Variæ lectiones & castigationes in Velleïum Paterculum, Plautinarum divinationum & interpretationum lib. 20. Orationes, epistolæ, poëmata.* On estime fort son commentaire sur Quinte-Curce. Quelques sçavans ont crû qu'Acidalius étoit auteur du livre intitulé, *mulieres non esse homines*. Mais Placcius & plusieurs autres assurent qu'il n'est pas d'Acidalius. * Scioppius, *de arte critiq.* Olaus Borrichius, *dissert. 4. de poet. lat. num. 88. p. 125.* Konigius, *in biblioth. vet. & nov.* & Gasp. Barth. *in Claudian*, & *l. 50. Adversf.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëmes modernes, tome 7.* Teissier, *éloges de M. de Thou, tome 2.*

ACIERNO, *cherchez* ACERNO, ville du royaume de Naples.

ACILA, promontoire & ville de l'Arabie heureuse, vis-à-vis de Dira, ville & promontoire d'Ethiopie, de l'autre côté du golfe arabique. Pline l'appelle *Ocila*, & Ptolomée *Ocelis*. C'est le *Zidem* de *Niger*, & le *Capo Celi* de *Rhamnusius*, où on s'embarquoit autrefois pour les Indes. Il y a aussi eu une ville en Afrique de ce nom. * Hoffman. *Lexic. univers.*

ACILA, lieu de l'isle de Sicile, où Marcellus batti le general Hippocrate. * Plutarque, *vie de Marcellus.*

ACILIENE (*Acilia*) loi Romaine qui eut pour auteur Manius Acilius Glabrio, tribun du peuple en l'année de Rome 652. & avant Jesus-Christ 102. Elle ordonnoit que ceux qui seroient accusés du crime de peculat, seroient absous ou condamnés dans une même séance, sans qu'ils pussent esperer de délai ni de prorogation, pour faire revoir ou pour faire instruire leur procès plus à fond. Elle permettoit aussi à leurs accusateurs de déterrer & de produire contre les accusés toutes les lettres écrites, ou pour des affaires publiques, ou à des particuliers, lorsqu'elles pourroient servir d'indices ou de preuves dans la cause. * Cicero, *in Verrem, action. 3.*

ACILISENE, partie de la grande Armenie, entre le mont Taurus & cette partie de l'Euphrate, qui coule d'Orient en Occident, avant qu'il se détourne vers le midi. * Saumaise *sur Solin.*

ACILIUS, nom de la famille des ACILIENS à Rome, divisée en trois branches, dont les surnoms étoient, *Aviola*, *Balbus* & *Glabrio*. Quoique Plebeïenne, elle fut admise aux premiers honneurs. Dès l'an 485. de la fondation de Rome, & avant l'ére chrétienne 269. Un L. ACILIUS GLABRIO fut tribun du peuple : il le fut encore en 489. & pour la troisiéme fois en 492. Il semble avoir ouvert à ses descendans le chemin des dignités ; car il étoit l'ayeul du celebre MANIUS ACILIUS GLABRIO, le premier de sa famille qui fut élevé jusques au consulat, l'an de Rome 562. & avant J. C. 192. Ce fut lui qui triompha d'Antiochus : *nous en parlerons dans un article exprès.* Un autre L. ACILIUS GLABRIO fut tribun du peuple en 567. Il commanda depuis la cavalerie en Espagne sous le préteur Q. Fulvius Flaccus, & fut enfin créé pontife. Plusieurs autres de même nom exercerent la préture & l'édilité : nous nous contenterons de marquer ceux qui ont été consuls. L'an 599. de Rome, MAN. ACILIUS GLABRIO fut élu consul en la place de C. Posthumius, qui étoit mort pendant son consulat. En 603. MAN. ACILIUS BALBUS fut consul avec T. Quint. Flamminius. Un autre MAN. ACILIUS BALBUS consul en 639. avec C. Portius Cato. En 652. un MAN. ACILIUS GLABRIO, tribun du peuple, fut auteur de la loi appellée *Acilia*, dont nous avons parlé. L'an de Rome 686. MAN. ACILIUS GLABRIO fut consul avec C. Galpurnius Piso. La province de Bithynie lui échut pour faire la guerre à Mithridate. En 720. MAN. ACILIUS AVIOLA fut créé consul au mois de Juillet seulement, avec C. Fonteïus Capito. Un autre MAN. ACILIUS AVIOLA eut part, la septiéme année de Tibere, à la défaite de Julius Florus, & de Julius Sacrovir, qui s'étoient revoltés dans les Gaules. C'est le même Aviola qui, après avoir été crû mort, & avoir été mis comme tel sur le bucher, fut tiré par l'ardeur du feu de la letargie dans laquelle il étoit tombé, & fut neanmoins devoré par les flammes, sans qu'on pût le secourir. Pline & Valere Maxime font mention de cet accident. En 806. un autre MAN. ACILIUS AVIOLA fut consul avec M. Asinius Marcellus, la derniere année de l'empire de Claude, & la 53. de Jesus-Christ Un autre ACILIUS AVIOLA, qui fut intendant des eaux publiques sous les empereurs Vespasien & Domitien. Un autre ACILIUS GLABRIO, consul sous Domitien, l'an de Jesus-Christ 91. avec M. Ulpius Trajan, depuis empereur. *Il aura son article plus bas.* ACILIUS AVIOLA, consul sous l'empire d'Adrien avec Cornelius Pansa, l'an de J. C. 122.

Le surnom des Aciliens semble avoir changé sous les empereurs suivans, ou bien il s'est formé quelque branche nouvelle dans cette famille; car on trouve un MAN. ACILIUS FAUSTINUS, consul l'an de Jesus-Christ 210. sous l'empire de Severe. Quant à MAN. ACILIUS AUREOLUS qui vivoit sous l'empire de Valerien & de Galien, il ne paroît pas qu'il ait été de cette famille. On trouvera son histoire plus bas dans un article exprès. Il y a eu plusieurs autres ACILIUS GLABRIO sous les empereurs Commode, Pertinax, Valerien, Severe, Antonin, tous sans doute de la famille des Aciliens. * Tit. Liv. *l.* 35. 36. *& sequent.* Sueton. Tacit. *in Ann.* Senec. *Lud. in mort. Claud.* Cassiodor. *in chronic.* Onuphr. *in Fast.*

ACILIUS BUTAS, fut préfet du Prétoire, après avoir dépensé son patrimoine qui étoit tres-considerable, il vint comme reconnoissant sa faute, découvrit son extrême necessité à Tibere. Vous vous réveillez un peu tard, ô Butas, lui répondit l'empereur, *Serùs*, inquit, *ô Buta experrectus es.* Seneque *epist.* 122. en fait mention comme d'un homme qui fuyoit le jour, & qui ne pouvoit souffrir que la lumiere des bougies & des flambeaux. Cet endroit de Seneque est tres-agréable.

ACILIUS GLABRIO, de la même famille, fut Questeur d'une province en 552. & tribun du peuple en 557. de la fondation de Rome. Il avoit beaucoup d'esprit & de sçavoir, & écrivit en grec une histoire, dont Ciceron parle avec éloge. Il composa aussi des annales, & on croit que c'est le même qui est cité par Plutarque dans la vie de Romulus. * Ciceron, *l.* 3. *offic.* Tit. Liv. *l.* 25. *&* 35. Vossius, *de hist. grec. l.* 1. *c.* 27.

ACILIUS GLABRIO, consul, l'an 562. Antiochus *le Grand* roi de Syrie ayant declaré la guerre aux Romains, Acilius lui fut opposé, & il s'acquitta tres-bien de cet emploi. Il passa dans la Grece avec 10000. hommes de pied, & 700. chevaux & 15. élephans, qu'il joignit aux troupes qui étoient alors dans la Grece. Antiochus l'attendit aux Thermopyles en Thessalie, dites aujourd'hui *Bocca di Lupo*, où le consul le combattit & le força avec un grand carnage des Asiatiques. Ensuite Acilius assiegea Heraclée & l'emporta. Les Etoliens suivoient le parti d'Antiochus; il les obligea de lui abandonner la campagne, & ensuite il les assiegea dans Naupacte ville sur le golfe de Corinthe, & qu'on nomme à present *Lepante* dans la Grece moderne. Enfin il leur donna la paix à la priere de T. Quintius Flaminius. Ce fut lui qui fit bâtir à Rome, dans *la place aux herbes*, le temple de la Pieté, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait avant la bataille des Thermopyles. L'on croit que ce temple fut dedié sous le nom de *Pieté* (mot qui en latin signifie *Amour* ou *tendresse mêlée de respect*) parce qu'il fut bâti dans le lieu, où auparavant il y avoit eu une prison dans laquelle une fille avoit nourri son pere du lait de ses mamelles, action qui fut trouvée si belle, que les juges firent grace au pere, & lui pardonnerent le crime pour lequel il avoit été mis en prison, ainsi que Valere Maxime le rapporte amplement. Son fils ACILIUS étant duumvir dédia ce temple, & y fit élever une statuë d'un homme à cheval, d'or pur, consacrée à la memoire de son pere; laquelle fut, dit-on, la premiere de ce précieux métal qu'on ait vûë en Italie. * Tite-Live, *l.* 35. *&* 36. *& sequent.* Polybe, Justin, Appien, &c. Val. Maxim. *l.* 2. *c.* 5.

ACILIUS (Caïus) vaillant soldat de l'armée de Jules-Cesar, se signala dans un combat naval près de Marseille. Car ayant porté la main droite sur un des vaisseaux des ennemis, qui la lui couperent, il imita ce fameux Cynegire soldat Athenien; & s'élançant de la gauche sur le tillac, il fit reculer avec son bouclier tous ceux qui oserent se presenter devant lui. * Sueton. *in Jul. Cæsar.*

ACILIUS GLABRIO, consul sous Domitien, l'an de Jesus-Christ 91. avec M. Ulpius Trajan, depuis empereur, fut obligé par Domitien de descendre dans l'amphitheatre, pour y combattre les bêtes feroces. Il eut le bonheur de tuer un lion des plus grands, sans en avoir été blessé: mais cette adresse lui devint funeste; car la jalousie qu'en conçut l'empereur, le porta jusqu'à bannir Acilius Glabrio sous un autre prétexte. Il le fit même mourir quatre ans après, comme coupable d'avoir voulu troubler l'état. Baronius avance, quoique sans fondement, que ce fut pour avoir professé la religion chrétienne. Dion qu'il cite là-dessus, ne dit rien qui puisse autoriser cette opinion. * Juvenal, *Satyr.* 4. Dio. *l.* 67. Sueton. *c.* 10. Baron. *ad ann.* 64.

ACINAX, est le nom que les Scythes donnoient à une vieille lame d'épée qu'ils élevoient sur une pille de bois, pour être comme un simulacre de Mars. Ils lui faisoient tous les ans un sacrifice dans lequel ils immoloient principalement des chevaux. * Herodot. *l.* 4.

ACINDYNUS (Gregoire) moine grec, qui florissoit dans le XIV. siecle à Constantinople, se joignit à Barlaam contre Gregoire *Palamas*, & d'autres moines du mont Athos qui soûtenoient quelques opinions, que Barlaam & Acindynus ne crurent pas orthodoxes: c'étoit touchant la lumiere du Thabor, que ces moines croyoient voir dans leurs oraisons, & qu'ils soûtenoient être increée. Palamas voulant se venger, accusa lui-même d'erreur Acindynus & Barlaam, comme s'ils confondoient la substance de Dieu increée avec ses effets créés. Malheureusement pour la bonne cause, l'empereur Andronic III. étoit mort, & son fils qui lui succeda le 29. Novembre de l'an 1341. étoit sous la tutelle de Jean Cantacusene, qui se declara pour Palamas; ainsi les évêques prononcerent en faveur de cet extravagant, & condamnerent Barlaam & Acindynus. Celui-là comme on peut le voir à son article, se retira en Occident, où il fut fait évêque de Gieraci la même année 1342. Pour Acindynus, il se cacha dans la Grece, sans cesser d'écrire contre les Palamites, & il ne contribua pas peu par ses écrits à maintenir la bonne doctrine. Jean XIV. qui étoit alors patriarche de Constantinople la défendoit aussi le mieux qu'il lui étoit possible; il fit même tenir en 1347. un concile à Constantinople, où l'erreur fut proscrite; mais Cantacusene le fit déposer aussi-tôt, & lui fit succeder Isidore qui venoit d'être condamné, ce qui causa d'assez grands troubles dans cette église. Calliste qui succeda à Isidore en 1350. tint aussi un synode avant l'an 1354. où l'erreur triompha; il paroît par le concile même qu'Acindynus étoit déja mort, aussi-bien que Barlaam. Jacques Pontanus, dans ses notes sur l'histoire de Cantacusene, & d'autres auteurs justifient la conduite & les sentimens d'Acindynus, que quelques écrivains, comme Stapleton, Pratéole, &c. ont condamné comme heretique, aussi-bien que Barlaam. Le pere Gretser publia à Ingolstad l'an 1616. en grec & en latin, le traité d Acindynus, *de essentia & operatione Dei.* On a encore d'Acindynus un poëme en vers ïambes contre Palamas, donné par Allatius, & deux fragmens d'un autre traité contre Palamas, dans l'un desquels il fait mention de cinq volumes qu'il avoit composés contre Barlaam pour défendre la discipline monastique. * Sponde, *Annal. epit. A. C.* 1337. *n.* 11. *&* 1350. *n.* 20. Pontanus, *in Cant. l.* 2. *ch.* 40. *&c.* Leo Allatius, *in Græc. ortodox.* M. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XIV. siecle.*

ACINDYNUS (*Septimius*) fut consul de Rome avec Valerius Proculus l'an 340. qui fut celui de la mort de Constantin, fils du grand Constantin, tué auprès d'Aquilée. Il avoit été gouverneur d'Antioche, & il arriva sous son gouvernement une chose qui merite d'être rapportée. Saint Augustin en fait le recit, *L. I. de Sermone Domini in monte*, *cap.* 16. Un certain homme ne portant pas à l'épargne la livre d'or à laquelle il avoit été taxé, fut mis en prison par Acindynus, qui lui jura qu'il le feroit pendre, s'il ne lui payoit cette somme le jour qu'il lui marquoit. Le terme alloit expirer, sans que ce pauvre homme se vît en état de satisfaire le gouverneur: il avoit à la verité une belle femme, mais qui n'avoit point d'argent; ce fut neanmoins de ce côté-là que l'esperance de sa liberté lui apparut. Un homme fort riche brûlant d'amour pour cette femme, lui fit offrir la livre d'or d'où dépendoit la vie de son mari, & ne demanda pour toute reconnoissance que de passer une nuit avec elle. Cette femme sçachant que son corps n'étoit point en sa puissance, mais en celle de son mari,

communiqua au prisonnier les offres de ce galant, & lui déclara qu'elle étoit prête de les accepter, pourvû qu'il y consentît, lui qui étoit le veritable maître du corps de sa femme, & s'il vouloit bien racheter sa vie aux dépens de sa chasteté, qui lui appartenoit toute entiere, & dont il pouvoit disposer. Il l'en remercia, & lui ordonna d'aller coucher avec cet homme. Elle le fit, prêtant même en cette rencontre, comme dit S. Augustin, son corps à son mari; non par rapport aux desirs accoûtumés, mais par rapport à l'envie qu'il avoit de vivre. On lui donna bien l'argent qu'on lui avoit promis; mais on le lui ôta adroitement, & on lui donna une autre bourse, où il n'y avoit que de la terre. Cette femme de retour à son logis, car elle avoit été trouver le galant à sa maison de campagne, n'eut pas plûtôt apperçu cette tromperie, qu'elle s'en plaignit publiquement. Elle demanda justice au gouverneur, & lui raconta le fait d'une maniere fort ingenuë. Acindynus commença par se declarer coupable, reconnoissant que ses rigueurs & ses menaces avoient fait recourir ces personnes à de tels remedes; il se condamna à payer au fisc la livre d'or, ensuite adjugea à la femme la terre d'où avoit été prise celle qu'elle avoit trouvée dans la bourse. * Bayle, *diction crit.*

ACINETOS, l'un des Æons imaginés par l'heretique Valentin. * Tertull. *cont. Valentin. c.* 7. *Voyez* ÆON.

ACIS, fils de Faune & de la Nymphe Simetheis, s'attira par sa beauté la tendresse de la Nymphe Galathée, qui étoit aimée du geant Poliphême. Un jour qu'Acis entretenoit Galatée, le Cyclope en fut si jaloux, qu'arrachant un morceau de rocher du mont Etna, il en écrasa ce malheureux. La Nimphe pénetrée de douleur, metamorphosa son amant en une fontaine ou riviere, qui fut nommée de son nom *Acis*, & qui coule dans la mer de Sicile. * Ovide, *Metam. l.* 13. Quelques autres disent que Polypheme tua le berger Acis, parce qu'il refusoit de répondre à son amour.

ACIS, riviere de Sicile, dite aujourd'hui *Freddo*, a sa source assez près de l'embouchure de Cantara. Les modernes ajoûtent que Freddo coule dans la vallée de Demona, & qu'il se jette dans le golfe de sainte Tecle, entre le golfe de Catane & l'embouchure de la riviere de Cantara. Vibius Sequester le fait descendre du mont Etna: *Acis ex monte Ætna in mare decurrit, ex cujus ripis Polyphemus saxum in Ulißem egisse dicitur.* Si cela est, ce seroit l'*Indicello*. Theocrite en fait mention dans sa premiere idylle * If. Casaubon. *Lection. Theocrit. c.* 2. M. le Clerc. Baudrand.

ACIS ou ACI, petite ville en Sicile, située dans la vallée de Demona; elle est un peu à l'occident du golfe de sainte Tecle. Elle a une citadelle sur un rocher escarpé de tous côtez. * Baudrand.

ACISO (Gregoire) a écrit sur l'*Organum* d'Aristote de l'interpretation de Boëce, & son ouvrage fut imprimé à Complute en 1556. * Georg. Matth. Konig. *Biblioth. vetus & nova.*

ACITAINS ou ACCITAINS, peuple d'Espagne, qui avoit en grande veneration l'idole de Mars toute ornée de rayons, & qu'on appelloit Neton. * Macrob. *Saturn. l.* 19.

ACKEN, *Acota*, bourg ou petite ville du duché de Magdebourg en basse Saxe; elle est sur l'Elbe, à deux lieuës au-dessous de la ville de Dessau, & a une bonne citadelle. * Baudrand.

ACKERHUYS, bourgade de Norvege, dans la province d'Aggerhus, avec un bon port sur l'Ocean. * Baudrand.

ACKERSDYCK (Corneille d') est auteur d'une logique imprimée à Utrecht en 1666. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ACLE, *Aclea*, village dans le diocese & à 3. lieuës de Durham en Angleterre, *Aclea in diœcesi Dunelmensi*, où les prélats d'Angleterre tinrent un concile le 26. Septembre de l'an 788. sous Adrien I. & où ils firent des ordonnances pour la discipline ecclesiastique. * Baudrand.

ACLISSI-AL-NAGEBI ou NAGIBI, c'est le même que *Schehabeddin ben Maad*, auteur d'un livre intitulé, *Anovar, al Athar fi fadhl Nabi al mo htar*, où il est traité des excellences & prérogatives de Mahomet. Cet auteur mourut l'an 550. de l'hegire de J. C. 1155. Il est appellé par quelques-uns *Achliti.* On lui attribuë encore un livre, qui a pour titre, *Bakiat al-Salehat*, qui traite à peu-près du même sujet. * D'Herbelot.

ACME', fille de la plus haute qualité de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut fort estimée de l'imperatrice Livie, femme d'Auguste, qui la voulut retenir à son service, & l'avoir toûjours auprès d'elle. Elle rendit des services tres-considerables à Antipater, fils du grand Herode. Comme cette fille étoit extrêmement adroite, elle lui en rendit un, qui par malheur lui coûta la vie: car ayant contrefait une lettre, qu'elle écrivit à Herode, comme venant de la part de sa maîtresse, contre Salomé, sœur de ce roi, sa fourberie fut découverte, & elle fut punie du supplice que meritoit un si grand crime; ce qui arriva l'an du monde 4000. le premier de la naissance de J. C. * Josephe, *Antiq. liv. XVII. chap.* 7. & 9.

ACME', maîtresse de Septimius, de laquelle Catulle fait mention, *Epigr.* 42.

Acmen Septimius, suos amores.
Tenens in gremio, mea, inquit, Acme.

ACMODES, *Acmodæ* ou *Æmodæ*, isles de la mer Britannique. Pline parle de ces isles, & on a cru que c'étoient les Hebrides; mais on ne doute plus que ce ne soient les isles de Schetland, que l'on doit plûtôt appeller *Hitland*, ainsi que font les matelots, les Ecossois & les Flamands, l'erreur étant venu d'avoir mal écrit le mot s Hitland, leurs habitans les appellent *Hietlande.* Elles sont dans la mer d'Ecosse, au-delà des Orcades vers le septentrion. Quelques-uns en comptent jusqu'à vingt-six; mais il y en a vingt qui sont plûtôt des rochers deserts que des isles, les six autres sont plus considerables, Mainland en est la principale. Il n'y a rien dans ces isles de remarquable, excepté cependant que les habitans de ces isles sont si robustes, qu'ils vivent fort âgés; il y en a même beaucoup qui passent cent ans. * Pline, *l.* 4. *c.* 16. Solin, *c.* 25. Cluvier. Sanson. Baudrand.

ACMONIE. Il y a eu trois villes de ce nom. *La premiere* étoit une ville épiscopale de la premiere Phrygie Carpatienne, dont l'évêché fut fondé dans le cinquiéme siecle, & étoit suffragant de Laodicée. On croit que cette ville fut bâtie par Acmon, fils de Maneus. * Etienne *le Geographe.* De Commanville, *tables geographiq. La seconde* étoit dans la Dace sur le Danube près du pont de Trajan, bâtie par l'empereur Severe, dont on lui donna aussi le nom. On l'appelle aujourd'hui *Severino Mario.* * Ptolomée. *La troisiéme*, en latin *Acmonium*, dans l'Asie mineure, vers le Thermodoon, que les Amazones ont rendu celebre. * Hoffman. *Lexic. univers.*

ACOEMETES, moines qui chantoient nuit & jour continuellement l'Office divin dans leurs monasteres, d'où ils ont été appellés par les Grecs ἀκοίμητοι, *gens qui ne se couchent point.* Ce n'est pas neanmoins que les mêmes moines fissent toûjours l'Office sans dormir; cela est impossible, mais ils partageoient leur communauté en plusieurs chœurs, & chaque chœur chantoit le même office l'un après l'autre. Ensorte que se relayant successivement, toutes les heures du jour & de la nuit se trouvoient employées au chant des loüanges de Dieu. On croit que l'auteur de ces Acœmetes fut Alexandre moine de Syrie, qui s'établit à Constantinople au commencement du V. siecle, puis obligé d'en sortir, alla bâtir un monastere à l'embouchnre du Pont-Euxin, où il mourut vers l'an 430. Après sa mort ils eurent pour abbés Jean & Marcel. Celui-ci fonda le grand monastere des Acœmetes près de Constantinople. Un grand seigneur nommé Jean Studius en fonda un quelques années après à Constantinople, sous le nom de saint Jean-Baptiste, où les Acœmetes vinrent s'établir vers l'an 463. & furent, à cause de cela, appellés *Studites.* Il y eut dans ce monastere jusqu'à mille religieux

gieux, & il fut long-tems celebre par le grand nombre de sujets éminens en pieté & en science qu'il produisit. Cet institut de moines, dont les monasteres retentissoient sans interruption des loüanges de Dieu, passa d'Orient en Occident. Il fut en usage dans les monasteres de l'Eglise Romaine. Sigismond, roi de Bourgogne, l'établit dans le monastere d'Agaune; le roi Dagobert dans celui de saint Denys; & le roi Gontran dans celui de saint Benigne de Dijon. Il étoit aussi établi dans celui de S. Martin de Tours, dans celui de S. Colomban, dans celui de Luxeuil, dans celui de saint Riquier, & dans quelques autres monasteres nombreux. Cet office perpetuel s'appelloit chez les Latins *laus perennis*. * Evagrius, *l.* 3. *c.* 18. & 21. Theodor. Lector. *l.* 1. Nicephor. Calist. *l.* 15. *c.* 23. *l.* 16. *c.* 17. L'auteur de la vie de Marcel. La charte de fondation du monastere d'Agaune. Les chroniques des monasteres de S. Denys & de saint Benigne de Dijon. La charte de Pepin, & l'édit du roi Clovis touchant le monastere de S. Denys. La vie de saint Angilbert, abbé de saint Riquier. Surius. Bollandus. Du Cange, *Essai de l'hist. mon. d'Orient.*

ACOETES, est un pauvre homme, ainsi que l'étymologie du mot grec le marque, signifiant *qui manque de lit.* Ovide exprime ingenieusement sa grande disette dans ses metamorphoses, *l.* 3. *fabl.* 8.

ACOLASTRE, petite riviere de France dans le Nivernois, qui vient d'au-dessus d'Asy-le-vif, fait l'étang de Parenches, & entre dans la Loire près de Jaugenay. * Davity, *Tom. V.*

ACOLE (*Acholius*) historien Latin, écrivit avec beaucoup d'exactitude la vie de l'empereur Alexandre, qui fut tué par Maximin l'an de Jesus-Christ 235. Il florissoit encore long-tems après; car il écrivit l'histoire de Valerien empereur, qui commença à regner en 253. & dont il fut officier, *admissionum magister.* Vossius prétend même qu'il vivoit encore sous le regne d'Aurelien; mais il n'en donne point de preuves. Lampride parle fort avantageusement de cet historien, dont nous avons perdu les écrits. * Lampridius, *in Septim. & in Alexand.* Vopiscus, *in Aurelian.* Vossius, *de hist. latin. l.* 2. *c.* 4.

ACOLIN, petite riviere de Nivernois, qui sort du Bourbonnois, & après s'être jointe avec l'Abron près d'Auri, elles entrent ensemble dans la Loire. * Davity, *Tom. V.*

ACOLYTES. C'est le nom du premier des quatre Ordres mineurs au-dessous du soûdiaconat. Le mot grec ἀκόλυθος signifie à la lettre *un suivant* ou *un servant.* Cet Ordre est tres-ancien dans l'église Latine, puisqu'il en est fait mention dans les épîtres de saint Cyprien & du pape Corneille. Mais on ne trouve point d'acolythe dans l'église Grecque. Leurs fonctions dans l'église étoit d'allumer les cierges, de verser dans les burettes le vin qui devoit servir à la consecration, comme il est marqué dans le IV. concile de Carthage, & dans les anciens rituels, qui portent, qu'en les ordonnant, l'archidiacre leur présentoit le chandelier & la burette, en leur recommandant de faire ces fonctions. On voit aussi que dans les premiers tems les Grecs s'en servoient comme des autres clercs, pour porter leurs lettres; mais ce n'étoit pas une fonction qui leur fût particuliere. Le martyrologe marque qu'ils tenoient autrefois à la messe la patene enveloppée, ce que font à present les Soûdiacres: & il est dit dans d'autres endroits, qu'ils tenoient aussi le chalumeau qui servoit à la communion du calice. Ils servoient encore les évêques & les officians, en leur presentant les habits sacerdotaux. Ils sont appellés *acolytes*, comme on voit, parce qu'ils servoient ceux qui celebroient l'office. Il y avoit dans l'église Romaine trois sortes d'acolytes; *ceux du palais*, qui servoient le pape; *les stationnaires*, qui servoient dans les églises; & *les regionaires*, qui aidoient les diacres dans les fonctions qu'ils exerçoient dans les differens quartiers de la ville. Aujourd'hui la fonction des acolytes, est de porter des chandeliers avec un cierge allumé à l'office, & d'accompagner de la même maniere le diacre, quand il va chanter l'évangile. Ce nom se prend quelquefois en d'autres sens: les empereurs de Constantinople avoient des officiers que l'on appelloit *Acolythes.* Dans les liturgies des Grecs, le nom de ἀκόλυθος, est donné à la continuation de l'office, aux ceremonies des autres sacremens & des prieres. On donnoit le nom d'acolythe, mais dans un sens different, à certains Stoïciens, qui étoient arrêtés à leurs sentimens. * S. Cyprien, *Ep.* 7. *de l'édition d'Angl.* Cornel. *apud* Eufeb. *l.* 6. *c.* 43. Concil. Carthag. IV. *can.* 2. S. Greg. *dans le sacramentaire.* L'Ordre Romain. Les anciens rituels. Morin. Thomassin. Du Cange.

ACOMA, ou Saint ESTEVAN d'ACOMA, en latin, *Acoma*, *Fanum sancti Stephani de Acoma*, petite ville de l'Amerique septentrionale. Elle a un bon fort sous la puissance des Espagnols, & est située dans le nouveau Mexique, environ à cinquante lieuës de la ville de *Santa Fé*, du côté du couchant septentrional. * Baudrand.

ACOMATES, fils de *Bajazet II.* empereur des Turcs, ayant perdu la bataille contre son frere Selim, fut étranglé environ l'an de Jesus-Christ 1513. * Paul-Jove.

ACOMINAT, *cherchez* NICETAS, historien Grec.

ACON, ville de Syrie, *cherchez* ACRE.

ACONCE (*Acontius*) jeune-homme de l'isle de Cea, une des Cyclades dans la mer Egée, étant venu à Delos pour s'y acquitter d'un vœu au temple de Diane, devint passionnément amoureux de Cydippe. Comme il n'étoit pas d'assez grande condition, pour se flatter d'obtenir Cydippe en mariage, il grava sur une boule ces deux vers suivans, par lesquels Cydippe juroit d'être un jour la femme d'Aconce, prenant la Déesse à témoin de ce serment.

Juro tibi sanè, per mystica sacra Dianæ,
Me tibi venturam comitem, sponsamque futuram.

(*Je jure par les mysteres de Diane, que je serai votre compagne & votre épouse.*) Il jetta depuis cette boule aux pieds de sa maîtresse, laquelle en lisant ces vers, s'engagea innocemment, par le serment qu'ils contenoient. Dans la suite, toutes les fois qu'on la vouloit marier, elle étoit attaquée de la fiévre: de sorte que croyant que c'étoit en punition de ce qu'elle osoit violer la foi qu'elle avoit donnée, elle épousa cet amant passionné. * Ovid. *Heroid.* 19. & 20.

ACONCE (*Jacobus Acontius*) philosophe, jurisconsulte & théologien, s'est rendu celebre dans le XVI. siecle. Il étoit né à Trente, & après avoir embrassé la religion prétenduë réformée, il passa en Angleterre, où il fut favorablement traité de la reine Elisabeth. En reconnoissance de ses bontés, il lui dédia son livre intitulé, *des stratagemes du diable*; il y joignit un petit traité *de la methode*, & un autre *de la maniere de faire des livres.* Aconce, selon la coûtume d'une partie de ces nouveaux Réformateurs, n'étoit pas d'accord en tout avec les chefs de son parti: il penchoit extrêmement vers la tolerance des differentes religions: & même, dit-on, vers l'Arrianisme; c'est ce qui l'a fait maltraiter par Rivet, par Voëtius, & par quelques autres théologiens Protestans. La premiere édition de son livre des *stratagemes du diable*, est de l'an 1565. L'auteur mourut peu de tems après en Angleterre. Jacques Grasserus en procura une seconde édition à Bâle l'an 1610. où l'on trouve la lettre, *de ratione edendorum librorum*, dans laquelle il donne des conseils salutaires à ceux qui veulent s'ériger en auteurs; mais on n'y trouve pas son traité de la methode. Il avoit composé en Italien un ouvrage touchant la maniere de fortifier les villes, qu'il mit lui-même en latin pendant son sejour en Angleterre. Il travailloit à une logique, quand il est mort. * Acontius, *in epist. ad Wolfang.* Grasserus, *in epistol. ad lectorem, præfixa libro strathagemat. satanæ.* Bayle, *diction. critiq.*

ACONCE (Melchior) natif d'Urseren au pied du mont saint Gothard en Suisse, sous le canton d'Uri, a écrit quelques poësies qui se trouvent, *tom.* I. *Delit. Germ.*

ACONE, petite ville de Bithynie, avec un port sur la côte du Pont-Euxin près d'Heraclée. Les herbes &

les plantes venimeuses, dont ce lieu abonde, entroient dans la composition du poison nommé *Aconites*.* Stephan. Plin. *l.* 6. Athenæus, *l.* 3.

ACONIT, herbe fort venimeuse, dont il y a plusieurs especes. On dit que son nom vient d'*Acone*, ville de Bithynie, aux environs de laquelle elle croît en abondance. Les poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'écume que le chien Cerbere jetta, lors qu'Hercule le retira des enfers par force: ce qui fait que l'on en trouve quantité auprès d'Heraclée de Pont, où est la caverne, par laquelle Hercule y descendit. On dit que tout le venin de l'aconite est dans sa racine; car les feüilles ni son fruit ne font aucun mal. La marque de ce poison est de faire venir les larmes aux yeux, de causer une grande pesanteur d'estomac, & de faire peter souvent. Les anciens n'ont pas laissé de la faire servir de medicament contre la piquûre du scorpion, laquelle s'amortit dès qu'on y fait toucher seulement l'aconit.

ACONTE'E, fameux chasseur dans les poëtes. Stace, *Liv. VII.* & Silius, *Liv. XVI.* en font mention. Il semble avoir été ainsi appellé de son habileté à lancer des traits.

ACONTIAS, espece de serpent qui a un peu plus d'un pouce de grosseur. Il est long de trois pieds, sa tête est fort grosse & cendrée, le reste du corps est d'une couleur fort obscure, excepté le ventre, qui ne l'est pas tout-à-fait tant. Quelques-uns l'appellent, *Cenchrias*, à cause qu'il tire sur la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*, parce qu'il se jette sur un homme aussi roidement qu'une fléche, après s'être entortillé sur un arbre pour s'élancer avec plus de violence. C'est pourquoi on l'appelle aussi *javelot*; & c'est la même raison qui la fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot ἀκόντιον, qui signifie fléche, trait, javelot. Lucain en parlant de cette sorte de serpens, les appelle *volucres jaculos*.

ACONTISME, nom d'un detroit de montagnes aux frontieres de Thrace & de Macedoine. * Ammian. Marcellin. *Liv. XXVI.* Antonin. *in Itiner.*

ACONTIUM, montagne de Grece, dans la Beotie, qui s'étend l'espace de six stades, jusques aux peuples qui demeurent le long des rivieres de la Phocide, comme l'assure Strabon, *Liv. IX.* * *Voyez* Plutarque, *en la ville de Sylla.*

ACONTOBULE, *Acontobulus*, endroit de l'Asie mineure, qui étoit sous la puissance d'Hippolyte, reine des Amazones, dans la Leuco-Syrie. * Apollon. *l.* 2.

ACOPENDE, en latin *Olbia*, ville autrefois épiscopale dans la seconde Pamphilie, dans la Natolie sur le golfe de Salatie au septentrion occidental de la ville de ce nom, dont elle est éloignée environ de huit lieuës. Elle est maintenant presque ruinée.* Baudrand. De Commanville, *tables geograph. chron.*

ACOR, dieu des mouches, idole que ceux de Cyrene avoient coûtume, de même que les Eléens, d'invoquer afin qu'il fit mourir les mouches qui infectoient l'air, & causoient la peste en leur pays. *Cherchez* ACCARON.

ACORES, AZORES, TERCERES ou FLAMANDES, isles de la mer Atlantique, vers l'Amerique septentrionale. On les nomme Açores ou Azores, à cause de la grande quantité d'éperviers qu'on y voit; Flamandes ou Flamengues, pour avoir été premierement découvertes par un Flamand; & Terceres, de la principale isle qui porte ce nom, où est la ville d'Angra, capitale de toutes ces isles, avec évêché suffragant de Lisbonne. Elles obéïssent au roi de Portugal, qui y envoye un gouverneur, dont la residence ordinaire est à Angra. Les Espagnols les appellent *las Açoras.* Ce fut dans la Tercere qu'Alfonse-Henry roi de Portugal fut conduit l'an 1669. lorsqu'il fut declaré incapable de regner. Ces isles ont commencé à être habitées vers l'an 1439. selon Boterus. Autrefois on n'en comptoit que sept, mais il y en a neuf principales, sans parler de quelques autres petites de moindre consideration. Ces neuf isles sont la *Tercere*, *cherchez* TERCERE, *saint Michel*, *sainte Marie*, *la Gratieuse*, *saint George*, *Pico*, *Fayal*, *Flores*, & *Cuervo* ou *Corvo*, qui sont les deux que les Modernes ajoûtent, un peu éloignées des autres, & fort exposées aux courses des pirates. Tout le pays est plein de rochers; mais au reste fertile en fruits, & principalement en ceux qu'ils appellent *batatas*, qui croissent dans la terre comme les raves, & qui sont le plus délicat manger du peuple. On y trouve plusieurs animaux, & sur-tout des bœufs, dont on fait état en Europe, sans parler des bleds, du vin & du pastel, dont les habitans tirent de grands profits. Les Portugais ont observé que, lorsqu'un vaisseau est au meridien des Açores, l'aiguille marine frotée d'aimant, regarde directement le septentrion, sans aucune variation ni vers l'Orient, ni vers l'Occident: mais qu'au-delà & au-deçà elle incline un peu vers l'une ou vers l'autre partie du monde. C'est ce qui leur a fait placer dans ces isles le premier meridien par Mercator, au lieu que nous le posons dans l'isle de Fer, l'une des Canaries.* Ortelius, *in theat. geograph.* Golnitz. Baudrand.

ACORIS, roi d'Egypte, succeda la 2. année de la XCV. olympiade, 399. avant Jesus-Christ, à Nepherites dans le royaume d'Egypte. Il regna 12. ans, & fit alliance contre les Perses avec Evagoras roi de Cypre, qu'il secourut de vivres & d'argent. Depuis, quoiqu'Evagoras eût fait la paix avec Artaxercés *Mnemon*, Acoris ne laissa pas de renouveller la guerre contre ce prince, son ancien ennemi; & entr'autres troupes il enrôlla un grand nombre de Grecs, dont il fit prendre le commandement à Chabrias Athenien; mais ce dernier ayant été rappellé à Athenes, par les intrigues de Pharnabaze general de l'armée des Perses, Acoris vit échoüer son entreprise, & mourut une année après, la seconde année de la XCVIII. olympiade, & avant J. C. 387. * Diodor. Sicul. *l.* 15. Theopompus, *in exceptis Photii.* Euseb. *in chron.*

ACORUMBONUS (Fabius) jurisconsulte Italien, étoit de Gubio, ville du duché d'Urbin, & mourut l'an 1559. Il a écrit quelques ouvrages. * Guid. Pancirolus, *in JCtis. lib. II. cap.* 178.

ACOSTA ou d'ACOSTA (Gabriel) professeur & chanoine de Coimbre en Portugal, où il nâquit dans le bourg de Torresvedras. Après avoir étudié dans l'université de Coimbre, il y fut professeur en théologie à la place de Loüis de Sotomajor, que son grand âge obligea de chercher le repos. Quelque tems après il eut un canonicat. Il mourut en 1616. dans le tems qu'il se disposoit à publier ses ouvrages, qui contiennent des commentaires sur le 49. chapitre de la Genese, sur Ruth, sur les lamentations de Jeremie, sur Jonas & sur Malachie. On les fit imprimer à Lion en 1641.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* M. du Pin, *table universelle des auteurs ecclesiastiques.*

ACOSTA (Josephe) Jesuite Espagnol, étoit de Medinadel-Campo, ville du royaume de Leon. Il avoit quatre freres chez les Jesuites, *Jerôme*, *Jacques*, *Christophe* & *Bernardin*, qu'il surpassa en doctrine & en merite. Il enseigna long-tems en divers endroits de l'Espagne, & ensuite il fut employé dans les missions des Indes occidentales, où il fut provincial des maisons que sa Compagnie avoit dans le Perou. Il y travailla dix-sept ans à la conversion des Indiens; & étant revenu en Espagne, il fit un voyage à Rome pour le même dessein, suivant lequel il publia un traité intitulé, *de procuranda Indorum salute.* Le pere Acosta composa en Espagnol l'histoire naturelle & morale des Indes, traduite en diverses langues, dont la premiere édition est en 1590. Nous avons encore de lui deux discours de l'état du nouveau monde, quatre livres des derniers tems, neuf livres du Christ annoncé, imprimés à Rome en 1590. & à Lion en 1592. & un traité de la publication de l'évangile chez les Indiens, imprimé à Cologne en 1595. Il passe encore pour auteur des decrets du concile de Lima. Il mourut recteur du college de Salamanque le 15. Février de l'an 1600. âgé d'environ 60. ans * Ribadeneïra & Alegambe, *bibl. script. societat. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

ACOSTA (Uriel) gentilhomme Portugais, né à Porto vers la fin du seiziéme siecle, fut élevé dans la religion catholique, dont son pere faisoit sincerement profession, quoiqu'issu de l'une de ces familles Juives, qui avoient été contraintes à vive force de recevoir le Baptême, & de la maniere que le doivent être les enfans de bonne famille: on lui fit apprendre plusieurs choses, entr'autres la jurisprudence. La nature lui avoit donné de bonnes inclinations, & la religion le penetra de telle sorte, qu'il souhaita ardemment de pratiquer tous les préceptes de l'église, afin d'éviter la mort éternelle, qu'il craignoit beaucoup. Dans cette vûë il s'appliqua soigneusement à la lecture de l'évangile, & des livres spirituels, & à consulter les sommes des confesseurs. Mais plus il s'attachoit à cela, plus il sentoit croître ses difficultés, & enfin, elles l'accablerent si fort, que n'y pouvant trouver aucun dénouëment, il se vit livré à des inquiétudes mortelles. Il ne voyoit pas qu'il lui fut possible de s'acquitter ponctuellement de son devoir à l'égard des conditions que l'absolution demande, selon les bons casuites, & ainsi il desespera de son salut, en cas qu'il ne le pût obtenir que par cette voye. Mais, comme il lui étoit difficile d'abandonner une religion à laquelle il étoit accoûtumé depuis son enfance, & qui s'étoit profondément enracinée dans son esprit par la force de la persuasion, tout ce qu'il put faire fut de chercher s'il ne seroit pas possible de s'assurer que ce qu'on dit de l'autre vie est faux. Il avoit alors vingt-deux ans, il se confirma dans son doute, & décida que par la route ou l'éducation l'avoit mis, il ne sauveroit jamais son ame. Il étudioit cependant en droit, & il impetra un benefice à l'âge de vingt-cinq ans. Or comme il ne vouloit point être sans religion, il lut Moyse & les prophetes, & prétendit y trouver mieux son compte que dans l'évangile. Il se persuada que le Judaïsme étoit la veritable religion: mais ne pouvant pas le professer dans le Portugal, il resolut de sortir de son pays; il resigna son benefice, & s'embarqua pour Amsterdam avec sa mere & ses freres, qu'il avoit imbus de ses opinions. Dès qu'ils furent arrivés à Amsterdam, ils s'aggregerent à la synagogue, & furent circoncis, selon la coûtume. Il changea son nom de *Gabriel* en celui d'*Uriel*. Peu de jours lui suffirent pour reconnoître que les mœurs & les observances des Juifs n'étoient pas conformes aux loix de Moyse. Il ne put garder le silence sur de telles non-conformités. Mais les principaux de la synagogue lui firent entendre qu'il devoit suivre de point en point leurs dogmes & leurs usages, & que s'il s'en écartoit tant soit peu on l'excommunieroit. Cette menace ne l'étonna point: il trouva qu'il sieroit mal à un homme, qui avoit quitté les commodités de sa patrie pour la liberté de conscience, de ceder à des Rabbins, qui étoient sans jurisdiction, & qu'il ne feroit paroître ni cœur, ni pieté, s'il trahissoit ses sentimens dans une pareille rencontre; c'est pourquoi il continua son train. Aussi fut-il excommunié, & avec un tel effet que ses propres freres, qu'il avoit instruits au Judaïsme, n'osoient lui parler, ni le saluer, quand ils le trouvoient dans les ruës. Se voyant dans cet état, il composa un ouvrage pour sa justification, & il y fit voir que les observances & les traditions des Pharisiens sont contraires aux écrits de Moyse. A peine l'eut-il commencé qu'il embrassa l'opinion des Saducéens, se persuadant que les peines & les récompenses de l'ancienne loi ne regardent que cette vie, se fondant principalement sur ce qu'il croyoit que Moyse n'a parlé ni du paradis, ni de l'enfer. Dès que ses adversaires eurent appris qu'il étoit tombé dans cette opinion, ils en eurent une extrême joye, parce qu'ils prévirent que cela leur feroit d'un grand usage, pour justifier auprès des Chrétiens la conduite de la synagogue contre lui. De là vint, qu'avant même que son ouvrage s'imprimât, ils publierent un livre touchant l'immortalité de l'ame, composé par un medecin, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit le plus capable de faire passer Acosta pour un Athée. On excita les enfans à l'insulter en pleine ruë, & à jetter des pierres contre sa maison. Il ne laissa pas de publier un ouvrage contre le livre du medecin, intitulé *Examen traditionum philosophicarum ad legem scriptam*. Il y combattoit de tout son pouvoir l'immortalité de l'ame. Les Juifs s'adresserent aux tribunaux d'Amsterdam, & le défererent comme une personne qui renversoit tous les fondemens du Judaïsme & du Christianisme. On le mit en prison, d'où il sortit au bout de huit ou dix jours. On confisqua l'édition de son livre, & on lui fit payer une amende de trois cens florins. Il ne s'arrêta point là. Le tems & ses faux raisonnemens le pousserent beaucoup plus loin. Il examina si la loi de Moyse venoit de Dieu, & il crut trouver de bonnes raisons pour croire, que ce n'étoit qu'une pure invention humaine. D'où il conclut qu'il ne devoit pas s'obstiner à demeurer separé du Judaïsme toute sa vie, toutes les religions étant indifferentes, lui qui étoit dans un pays étranger, dont il n'entendoit point la langue. Il crut qu'il falloit faire le singe avec les singes. Il retourna donc au giron du Judaïsme, quinze ans après son excommunication, retracta ce qu'il avoit dit, & signa ce qu'on voulut. Il fut deferé quelques jours après par un neveu qu'il avoit chez lui. C'étoit un jeune garçon, qui avoit remarqué que son oncle n'observoit point les loix de la synagogue, ni dans son manger, ni sur d'autres points. Cette accusation eut d'étranges suites, car un parent d'Acosta, qui l'avoit reconcilié avec les Juifs, se vit engagé d'honneur à le persecuter à toute outrance. Les Rabbins & tous les peuples se revêtirent du même esprit, & particulierement lorsqu'ils sçurent qu'Acosta avoit conseillé à des Chrétiens, qui étoient venus de Londres à Amsterdam de ne se pas faire Juifs. On le cita au grand conseil de la synagogue, & on lui déclara qu'il seroit encore une fois excommunié, s'il ne faisoit les satisfactions qu'on lui prescriroit. Ils les trouva si dures, qu'il répondit, qu'il ne pouvoit pas les subir. Là-dessus ils resolurent de le chasser de leur communion, & l'on ne sçauroit representer les avanies qui lui furent faites depuis ce tems-là, & les persecutions qu'il eut à souffrir de la part de ses parens. Ayant passé sept années dans ce triste état, il prit le parti de declarer, qu'il étoit prêt de se soûmettre à la sentence de la synagogue; car on lui avoit fait entendre qu'au moyen de cette declaration, il se tireroit d'affaires commodément. Mais il y fut attrapé, on lui fit subir à toute rigueur la penitence qui lui avoit d'abord été proposée. Voici la description qu'il en fait lui-même. Une grande foule d'hommes & de femmes s'étant renduë à la synagogue pour voir ce spectacle, il entra, & au tems marqué il monta en chaire & lut tout haut un écrit où il confessoit qu'il avoit merité mille fois la mort, pour n'avoir point gardé le jour du Sabbat, ni la foi qu'il avoit donnée, & pour avoir déconseillé la profession du Judaïsme à des gens qui se vouloient convertir. Que pour l'expiation de ses crimes, il étoit prêt de souffrir tout ce qu'on ordonneroit, & qu'il promettoit de ne retomber jamais dans de telles fautes. Etant descendu de chaire, il reçut ordre de se retirer à un coin de la synagogue, où il se deshabilla jusqu'à la ceinture, & se déchaussa. Le portier lui attacha les mains à une colomne. Ensuite le maître chantre ne lui donna que trente-neuf coups de foüet: car en ces sortes de ceremonies on a soin de ne point exceder le nombre prescrit par la loi. Le prédicateur vint ensuite, le fit asseoir par terre & le déclara absous de l'excommunication, de sorte que l'entrée du paradis n'étoit plus fermée pour lui, comme auparavant. Acosta reprit ses habits, & s'alla coucher par terre à la porte de la Synagogue, & tous ceux qui sortoient passerent sur lui. Tout ceci a été tiré d'un écrit composé par Acosta, & publié & refuté par M. Limborch. Il avoit pour titre *Exemplar humanæ vitæ*. On croit qu'il le composa peu de jours avant sa mort, & depuis qu'il eut resolu de s'ôter la vie. Il executa cette étrange resolution, un peu après qu'il eut manqué son principal ennemi; car dès que le pistolet qu'il avoit pris pour le tuer eut fait faux feu, il ferma sa porte, & prenant un autre pistolet, il s'en tua. Cela se fit à Amsterdam; mais on ne sçait pas au vrai en quelle année. Il y a apparence que ce fut peu après la ceremonie de son absolution, outre du traitement qu'il avoit souf-



fert contre l'esperance qu'il avoit conçuë d'une peine mitigée. On suppose dans la *Bibliotheque universelle tom. VII.* qu'il se tua environ l'an 1647. mais d'autres disent que ce fut en 1640. * Limborch, *Amica Collatio de veritate religionis Christianæ*. Bayle, *dictionaire critique*; & pour le tems de sa mort, Joan. Helvicus Willemerus, *in dissertat. Philolog. de Sadducæis*, *pag. ult.*

ACOSTA (Emanuel.) *cherchez* COSTA.

ACOSTA, grand-maître de Malte, *cherchez* ZACOSTA.

ACOSTA (Christophe) medecin Portugais, *cherchez* COSTA.

ACOVANITES, nom, qui selon S. Epiphane, fut donné aux heretiques Manichéens de la Mesopotamie, à cause d'un certain *Acovana*, disciple de Manés, qui répandit ses impietés en ce pays-là.

ACOUS, bourg de la vallée d'Aspe en Bearn, où se tiennent les assemblées generales du pays. Il est à quatre lieuës au-dessous de la ville d'Oleron. Il y a aussi un beau château de ce nom en Gâtinois, aux frontieres de la Beauce, à une lieuë de Pluviers. * Davity, *Tome V.* Baudrand.

ACQS, ville, *cherchez* DAX.

ACQUA, *voyez* AQUA.

ACQUA CHE FAVELLA, en latin *Thuria*, fontaine celebre de la Calabre Citerieure, province du royaume de Naples. Elle est près de l'embouchure du Crate, & des ruines qu'on appelle *Sibari rouinata*. Le nom de cette fontaine semble indiquer qu'on a cru que ses eaux avoient la proprieté d'embellir ceux qui s'en lavoient.

ACQUARIA (*Aquarium*) bourgade d'Italie, dans le pays de Frignana, au duché de Modene. Elle est renommée pour ses eaux medicinales, sur le Panaro, à un mille de Sestole, en tirant vers Sassuolo, au pied des montagnes. * Ortelius. Jacques Cautelli. Baudrand.

ACQUA SPARTA, *Aqua Sparta*, château & bourg d'Italie, dans l'état de l'église & province d'Ombrie, avec titre de duché de la maison de Cesi. Ce château est situé sur une montagne à quatre milles d'Amelia, vers la Tramontane, & à sept de Narni. * Baudrand.

ACQUAVIVA, *Aquaviva*, bourg de la terre de Bari, province du royaume de Naples, dans la Pouille, & dans la province de Bari. Il est entre la ville de Bari & celle de Castellanette. C'est de-là que prend son nom la maison des Aquaviva, une des plus considerables du royaume de Naples. * Baudrand. Leandro Alberti.

ACQUE DI MONDRAGONE, *Aqua Suessana* ou *Sinuessana*, bains celebres du royaume de Naples, qui sont au bourg de Mondragon, dont ils prennent leur nom moderne, comme ils portoient autrefois celui de la ville de Sinuesse, aujourd'hui ruinée. On les trouve près de la côte de la terre de Labour, entre les embouchûres du Vulturno & du Guarillan.

ACQUI, que les anciens ont nommé *Aqua Statella* ou *Statiella*, ville d'Italie dans le duché de Montferrat, avec évêché suffragant de Milan, renommée par ses bains d'eau chaude, que les Romains estimoient beaucoup. Ces bains sont encore beaucoup frequentés au mois de May & de Septembre; cette ville appartient au duc de Mantouë, elle est fort ancienne & de grand circuit; elle a été presque ruinée dans les dernieres guerres du Montferrat. George Merula étoit originaire de ce pays, & il prenoit le nom de *Statellensis*. * Pline, *l.* 8. *c.* 5. Strabon, *l.* 5. Volaterran, *l.* 4. Corio, *Hist. Mediol.* Leand. Alberti, *descrip. Ital.* Botero, *Relations.* Baudrand.

ACRA, montagne de Jerusalem où étoit bâti le palais du Senat, qui fut brûlé par les Romains, lorsque Tite prit la ville. Quand les Chrétiens s'en furent rendus maîtres, & qu'on y institua des chevaliers, on leur bâtit sur cette montagne une maison, ou plûtôt un hôpital, pour loger les pelerins, qui venoient visiter la Terre-Sainte; & c'est d'où ils ont tiré le nom de *chevaliers de S. Jean d'Acra*. Depuis ils donnerent ce nom à Ptolemaïde, qui fut appellée *S. Jean d'Acre*, où ils se retirerent, après avoir été chassés de Jerusalem & du reste de la Palestine.

ACRA, ville & promontoire d'Italie dans la grande Grece, nommé autrement *Japygie & Salentine*, aujourd'hui *Capo di Leuca* & *Capo di S. Maria*, selon *Leandre Alberti*. Les anciens geographes font mention de plusieurs lieux de ce nom, soit villes, soit promontoires. Ils en mettent un dans l'isle d'Eubée ou Negrepont, un en Scytie, un en Cypre, un en Syrie près d'Antioche & du bourg de Daphné; un dans l'Acharnanie, un en Sicile, un dans la Chersonése Taurique, à la bouche du Bosphore; un dans la Sarmatie d'Europe, & un en Afrique, sur l'Ocean Atlantique. Il y avoit aussi une colline de ce nom à Jerusalem, entre la haute & la basse ville. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 11. Ptolomée. Strabon. *le Geographe*, *&c.*

ACRABATANE, *Acrabatanus*, lac d'Ethiopie proche la riviere Estamene ou Lastabore, dont les habitans furent obligés de deserter, par une multitude incroyable de scorpions qui les tuoient, sans pouvoir s'en défendre. C'est pour cela que cette contrée a souvent été appellée, *le pays des scorpions*. Bochart prétend même que ce mot vient de l'Hebreu *Acrab*, qui signifie *un scorpion*, non seulement dans la langue Hebraïque, Caldéenne & Syriaque; mais aussi dans celle des Arabes & des Ethiopiens. Les Grecs, selon Ptolomée, ont quelquefois appellé une partie de l'Asie le pays des scorpions, à cause de la grande quantité qui s'y trouvoit. * Stephanus. Ptol. Bochart, *Hierozoic. part. poster. l.* 4. *c.* 29.

ACRABATHANE, ville de la tribu de Manassé deçà le Jourdain, la troisiéme des onze Toparchies de la Judée. Judas Machabée la rasa, parce qu'elle suivoit le parti des Macedoniens, l'an du monde 3981. avant J. C. 160. * *I. Machab.* 5. 3.

ACRABIM ou ACRABIS, est un mot que S. Jerôme traduit par celui d'*ascensus scorpionis*, le scorpion qui monte; c'est une montagne où les scorpions foisonnent, au sommet de laquelle on a bâti une ville sur la frontiere de la tribu de Juda. Cette ville qui est dans les montagnes de Seïr, est celle de toutes les villes de la Palestine qui est la plus voisine de la mer morte. * Weissemb. Hoffman. *Lexic. univers.*

ACRACANE, nom d'un canal dérivé de l'Euphrate, & que le roi Nabuchodonozor fit boucher avec la petite riviere d'Aracale. * Eusebe, *Preparat. Evangel. Liv. IX.*

ACRÆPHIE, ville de Grece dans la Béotie, d'où Apollon fut nommé *Acréphien*. * Etienne *le Geographe*. Hérodote, *liv.* 8. Strabon, *liv.* 9. On lit *Acraphnium* dans Pausanias. Ptolomée la nomme *Agriphie*. C'est l'*Arene* d'Homere, selon l'opinion de quelques-uns. * Hoffman. *Lexic. univers.*

ACRAGALLIDES, peuple tres-méchant, qui habitoit anciennement le voisinage d'Athenes. * Echil. *cont. Ctesiph.*

ACRAGAS, sculpteur Grec qui se rendit celebre par sa gravûre sur l'or & sur l'argent. Du tems de Pline on voyoit encore dans le temple de Bacchus à Rhodes, des coupes, sur lesquelles Acragas avoit representé des Bacchantes & des Centaures. On vantoit aussi beaucoup une chasse qu'il avoit gravée sur d'autres coupes. * Pline, *l.* 33. *c.* 12.

ACRAGAS, ACARASUS ou ACRASSUS, ville de Lydie, dans l'Asie mineure, qui avoit le titre d'évêché, sous l'archevêché de Sardique. Un de ces prélats, nommé Nicolas, a souscrit au concile de Calcedoine, dans la sixiéme séance.

ACRAGAS, fleuve, *cherchez* AGRAGAS.

ACRAS, montagne de Syrie auprès de Laodicé, qui tomba dans la mer l'an 142. de l'hegire, de Jesus-Christ 856. Cette montagne porte le nom d'*Acras*, qui signifie *chauve*, à cause qu'elle étoit entierement découverte & sans arbres. Le tremblement de terre, qui la fit tomber se fit sentir dans la Syrie, dans l'Arabie, dans la Perse, & même jusques dans le Corosan. * D'Herbelot.

ACRA SPANDONA, en latin *Metapon*, cap de la Romanie ou ancienne Thrace. Il s'avance dans le Bosphore de Thrace.

ACRASSUS, ville de Lydie, *cherchez* ACRAGAS.

ACRATE, affranchi de l'empereur Neron, homme toûjours prêt à commettre les plus grands crimes, fut envoyé en Asie & dans l'Achaïe, pour enlever les plus riches statuës des dieux, & les dons qu'on leur faisoit. Mais comme il se disposoit dans la ville de Pergame à emporter les statuës & les plus belles peintures, les habitans s'y opposerent vigoureusement, & il fut obligé de se retirer sans rien prendre. * Tacite, *l.* 15. Annal. *c.* 45. & *l.* 16. *c.* 23.

ACRATE, ἄκρατος, genie ou divinité de la suite de Bacchus. On en voyoit la representation à Athenes dans le temple de *Bacchus chantant*, situé entre le Ceramique & la porte qui conduisoit au Pirée : ce n'étoit qu'une tête qui sortoit de la muraille du temple. * Pausanias, *in Attic.*

ACRE, SAINT JEAN D'ACRE ou PTOLEMAIS, ville de Phénicie en Syrie, sur les confins de la Palestine, tres-ancienne; Strabon, Pline & Etienne de Bysance l'appellent *Ace* Ἄκη, d'autres la nommoient *Accon*; conformément aux Hebreux, qui lui donnoient pour nom *Hacco*. Les Turcs la nomment *Acca*. Ortelius s'est trompé, lorsqu'il a confondu cette ville avec celle d'Accaron. Josephe l'appelle *Arce* & *Actipus*. Elle fut nommée *Ptolemaïde*, par Ptolomée roi d'Egypte, & elle devint ensuite le siege d'un évêché suffragant de Tyr. Sous les Romains elle avoit été une colonie de l'empereur Claude, & le commerce y attiroit alors des marchands de toutes parts. Long-tems après les Arabes la prirent, & ils en demeurerent les maîtres, jusqu'à ce que les Chrétiens qui avoient entrepris la conquête de la Terre-Sainte, prirent Acre en 1104. avec le secours de soixante & dix vaisseaux que les Genois avoient conduits au Levant. Ce fut alors qu'elle devint encore plus florissante qu'elle ne l'avoit été auparavant. L'an 1187. Saladin l'enleva aux Chrétiens, aussi bien que Barut, Giblet & Jerusalem même. Elle fut reprise en 1191. Guy roi de Jerusalem, l'avoit assiegé depuis plus d'un an, sans esperance de la pouvoir forcer. Philippe-*Auguste*, roi de France, qui s'étoit croisé pour le voyage d'outre-mer, y étant arrivé avec ses troupes, le siege s'avança bientôt. On fit une grande brêche; mais le roi ne voulut pas faire donner l'assaut, jusques à l'arrivée de Richard roi d'Angleterre. Celui-ci arriva au mois de Juillet. D'abord il s'opposa aux desseins de Philippe; mais enfin la ville fut emportée d'assaut le 13. jour du même mois pendant qu'on capituloit. Comme Acre fut depuis presque la seule ville qui restoit aux Chrétiens dans la Palestine, elle devint commune à toutes ces nations differentes, qui y avoient leur quartier. Depuis l'an 1191. jusques en 1291. elle fut possedée en même tems par dix-neuf ou vingt souverains, qui y étoient indépendans l'un de l'autre. Ainsi en l'année 1250. elle étoit habitée par Henry roi de Jerusalem & de Cypre, le roi de Naples & de Sicile, le prince d'Antioche, le comte de Jaffa, le comte de Tripoli, le prince de Galilée, le legat du pape, qui y entretenoit 2500. soldats, le prince de Tarente, le roi d'Armenie, le duc d'Athenes, les generaux d'armée des Venitiens, des Florentins, des Genois, des Pisans, des Anglois, le grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, le grand-maître des Templiers, le grand-maître des chevaliers Teutons, & le grand-maître de saint Lazare, ausquels quelques-uns ajoûtent le patriarche de Jerusalem; & tous ces souverains avoient chacun leur quartier, où ils formoient autant de partis : ce qui fut cause de la perte de la ville. Le sultan Melec-Seraf la prit d'assaut le 19. May de l'an 1291. Depuis elle fut ruinée, ensuite rétablie, & aujourd'hui elle est sous la domination du Turc. La ville est presque ruinée & reduite en un village peu habité, & frequenté seulement de quelques marchands Chrétiens, à cause de la bonté de son port, qui est un golfe fait en arc, dont la rondeur contient cinq lieuës, jusqu'à la ville de Caïphas, qui est de l'autre côté à l'ouverture du golfe, & qui n'en est éloignée que de deux lieuës par eau en droite ligne. Ce port étoit autrefois un des plus beaux & des plus commodes de la Syrie; mais à present le mole est renversé, & les écueils y sont fort à craindre. A l'entrée du port il y a une mosquée, & proche de-là une grande quantité de colomnes de marbres de toutes couleurs, couchées par terre, & la plûpart brisées ou ensevelies dans le sable. Par toute la ville on voit des ruines des anciennes églises, & d'autres bâtimens magnifiques, comme de l'arsenal des galeres, du palais des chevaliers de S. Jean de Jerusalem & des Templiers, & de ceux des rois & des princes Chrétiens. Au fond du port, à trois cens pas de la ville, est l'embouchûre de la riviere Padiga ou Belus, selon d'autres, qui entre dans la mer. Le sable de cette riviere a servi de tous tems à faire du verre : on dit que cette proprieté se reconnut par des matelots qui prirent de ce sable avec du nitre pour faire une maniere de trépié à leur marmite. Ils n'eurent pas plûtôt allumé le feu, qu'ils en virent couler comme du verre fondu; ainsi ils apprirent à faire du verre avec ce sable & du nitre mêlés ensemble. Quelquefois il y a eu des vaisseaux d'Italie qui en ont été charger pour cet usage. * Strabon, *l.* 16. Plin. *l.* 5. *c.* 19. Steph. Bysant. Guillaume de Tyr. Jacques de Vitri, *Gesta Dei per Francos.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Bosio, *histoire de Malte.* Baudrand.

ACRÉ'E, *Acræa*, surnom donné à Diane, parce qu'il y avoit une montagne parmi les Argiens, sur laquelle Melampus lui fit élever un temple, *quando Prœtidas purgavit.* * Hesych. Sophocl. On y honoroit aussi Venus. Ce même nom fut encore donné à Junon, dont l'oracle étoit à Megare. * Strab. *l.* 8.

ACRES ou ACRE'ES, selon Ptolomée, ville de Sicile, des dépendances de Syracuse. Fazel dit que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Palazzolo.* Selon d'autres c'est *Acremont.* Elle est nommée *Agres* dans l'itineraire d'Antonin. Silius Italicus en fait mention *liv.* 14.

Non Thapsus, non è tumulis glacialibus Acræ.

ACRI, *Agrium*, château du royaume de Naples dans la Calabre citerieure, sur une montagne près de Bisignano. * Baudrand.

ACRIA, aujourd'hui *Ormoas*, selon Molet, ville du Peloponnese dans la Laconie, à l'embouchure de l'Eurotas. * Ptolomée. Il y a aussi eu en Espagne une ville de ce nom.

ACRIDOPHAGES, certains peuples d'Ethiopie, d'une legereté admirable, mais qui vivoient si peu qu'ils ne passoient pas 40. ans. Ils étoient voisins des deserts, & ne mangeoient gueres que des sauterelles, qui sont grandes en ces quartiers-là. Au printems, quand le vent d'occident venoit à souffler, il s'élevoit une grande quantité de ces insectes, dont ces peuples faisoient provision pour le reste de l'année, après les avoir salées. Car ils ne nourrissoient point de bétail, & ne mangeoient point de poisson, étant fort éloignés de la mer & des rivieres. On rapporte de ces peuples une chose surprenante, c'est que lorsqu'un homme étoit près de sa fin, il s'engendroit dans son corps une certaine vermine avec des ailes, qui lui rongeoient le ventre, ensuite l'estomac, & enfin tout le corps, en tres-peu de tems. Cette étrange maladie commençoit par une forte demangeaison; mais bien-tôt après le malade se déchiroit la peau avec les ongles, & finissoit ainsi sa vie dans les tourmens. Il y a encore aujourd'hui des peuples en quelques endroits de l'Afrique & de l'Asie, qui mangent de ces sortes de sauterelles, mais qui n'en font pas tout leur aliment. * Diodor. *l.* 3. *ant. quar. rerum.*

Pline parle de certains peuples du pays des Parthes, que nous pouvons nommer *Acridophages*, puisqu'ils ne se nourrissoient que de sauterelles. Saint Jerôme dit la même chose de quelques peuples de Libye & de divers Orientaux. C'est ce qui a fait croire à saint Augustin, au venerable Bede, & à divers autres saints docteurs, que ce sont ces sauterelles qui faisoient la nourriture ordinaire de saint Jean-Baptiste. En effet le mot ἀκρίδες, dont l'évangeliste saint Matthieu s'est servi, semble décider la question, quoiqu'il signifie aussi *le bout des herbes*; car cette sorte de sauterelles étoit une viande commune aux peuples de la Palestine, & Dieu même en avoit permis l'usage aux Juifs, comme nous le voyons

dans l'onziéme chapitre du Levitique, où il est dit, *v.* 2. *Hæc sunt animalia quæ comedere debetis, &c.* au *v.* 22. *Comedere debetis, ut est bruchus in genere suo, & attacus atque ophiomachus ac locusta.* * Pline, *l.* 11. *c.* 29. S. Jerôme, *l.* 2. *adverf. Jovin. & cap.* 4. *in Joan.* Saint Augustin, *l.* 10. *Conf. c.* 51. Bede, *de locis script. c.* 24. *&c.* Isidor. Pelus, *l.* 1. *ep.* 133.

ACRIENS, aujourd'hui *Montes Syrii*, chaînes de montagnes en Sicile. * Hoffman. *lexic. univerf.*

ACRISIUS, roi d'Argos, étoit l'un des fils d'Abas, à qui il succeda l'an 2673. du monde, 1362. avant Jesus-Christ, si l'on en croit Apollodore & Pausanias. Le premier de ces écrivains dit qu'Acrisius chassa du trône Prœtus, qui étoit son aîné: l'autre, que ces deux freres partagerent entr'eux les états de leur pere, & qu'Acrisius eut Argos, Prœtus ayant retenu pour lui Tirynthe, Midee, & d'autres places. Castor, suivi par Eusebe, semble avoir pensé autrement que ces auteurs; car il donne 17. années de regne à Prœtus, & lui fait succeder Acrisius l'an 2690. du monde, 1345. avant Jesus-Christ; mais il ne l'a peut-être fait que parce que Prœtus, comme l'aîné, étoit le roi legitime d'Argos, & qu'Acrisius ne lui a paru y avoir de droit qu'après la mort de son frere. On ne peut se refuser à cette maniere de concilier les anciens, si l'on prétend que ce qu'on raconte de Danaë, fille d'Acrisius, est arrivé, comme il y a bien de l'apparence, lorsque son pere regnoit; car autrement on ne peut donner une place raisonnable à Persée, & à ses descendans. Acrisius ayant appris de l'oracle qu'il mourroit de la main d'un de ses petits-fils, enferma Danaë sa fille unique dans une tour d'airain. Mais Jupiter se glissa dans la chambre de la princesse, en se metamorphosant en pluye dor, c'est-à-dire, qu'il corrompit les gardes à force d'argent. Persée fut le fruit de ces visites. Acrise au desespoir de voir que ses prétentions avoient été inutiles, enferma dans un coffre de bois la mere & l'enfant, qu'il exposa sur la mer, dont les vagues le pousserent heureusement à Seriphe, qui est une des Cyclades dans la mer Egée. Dictys trouva ce coffre qu'il présenta au roi Polydecte son frere, lequel devint amoureux de Danaë. Depuis, Persée ayant vaincu les Gorgones, vint à Argos, avec la tête de Meduse, dont il se servoit pour metamorphoser les hommes en pierres; il fit éprouver à son grand-pere cette fâcheuse destinée. D'autres ajoûtent, qu'il le tua sans le connoître, en joüant à cette sorte de jeu que les anciens appelloient *Disque*, qui est ce que nous nommons *le Palet.* Persée comptoit alors la 49. année de son regne depuis la mort d'Abas, & la 32. depuis celle de Prœtus. C'étoit l'an 2722. du monde, 1313. avant Jesus-Christ. * Eusebe, *in chron.* Servius, *in Æneid.* Apolodor. Pausanias, *l.* 2. Strabon.

ACRITAS, nom de deux Promontoires, l'un en Bythynie, près du Bosphore de Thrace, aujourd'hui *Capo Nigro*, selon Stuckius: l'autre au Peloponnese dans la Messenie entre Modon & Coron, aujourd'hui *Capo di Gallo*, selon Sophien. * Pompon. Mela, *l.v.* 2. Pline, *l.* 4. *ch.* 5.

ACROATHON ou ACROTHON, selon Pline, ville de Thrace au sommet du mont Athos, où l'on dit que les habitans vivent le double que ceux des autres pays, aujourd'hui *Cima di monte Santo.* * Herodote, *liv.* 7. Thucyd. *liv.* 4. Pline, *liv.* 4. Ptolomée. Etienne *le Geographe.* Solin. Mela, & autres anciens auteurs.

ACROBATES, espece de danseurs de corde. Il y en avoit de quatre sortes. *Les premiers* étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme une rouë autour de son essieu, & qui se suspendoient par le pied ou par le col. Nicephore *Gregoras* dit que de son tems on vit à Constantinople de ces danseurs voltigeans autour d'une corde. *La seconde* sorte étoient ceux qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyés sur l'estomac, les bras & les jambes étenduës. C'est de ceux-là dont parle Manilius *Nicetas*, & Vopiscus, dans la vie de Carinus. *La troisiéme* espece sont ceux, dont le même Manilius fait mention, qui couroient sur une corde tenduë obliquement, ou de haut en bas. *La quatriéme*, étoient ceux qui marchoient, non seulement sur une corde tenduë, mais qui faisoient quantité de tours & de sauts, à peu près comme auroit fait un danseur sur la terre au son d'une flute. C'est de ceux-là dont Symposius veut parler. * *Antiq. grecq. & rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster. *Paralipom.* Boulanger, *traité des danseurs.*

ACROCERAUNIENS, ou MONTS ACROCERAUNIENS, nom d'une chaine de montagnes de l'Epire: on les appelle aujourd'hui *monti della chimera*, ou *chimaroti*, ou selon d'autres geographes, *les monts du diable.* Les peuples qui habitent ces montagnes, sont cruels, barbares, & ne s'addonnent qu'aux larcins & aux brigandages par mer & par terre, car leurs montagnes aboutissent entre la mere Ioniene & la mer Adriatique. L'an 1537. Soliman empereur des Turcs, ayant campé avec son armée sur le rivage prochain, ces peuples formerent le dessein de l'enlever la nuit. Le chef de cette entreprise étoit un certain brigand, nommé Damien, qui sçavoit parfaitement tous les passages. Ces gens desesperés, & qui n'avoient rien à perdre, se proposoient d'aller droit à la tente de Soliman, & s'attendoient à faire un grand butin: mais Damien qui s'étoit posté sur un arbre pour reconnoître le camp, ayant été découvert par le bruit d'une branche qui rompit sous lui, fut d'abord saisi par les Janissaires, & fut ensuite forcé par les tourmens de declarer la conjuration. Aussitôt par l'ordre de Soliman, il fut déchiré en pieces, & l'on envoya des troupes dans les montagnes, pour y détruire cette infame nation. De-là sortent encore aujourd'hui les Corsaires qui courent ces mers le long des rochers de la Dalmatie, & les brigands qui vont voler dans les forêts, & jusqu'aux bords du Danube. On appelle encore *Acroceraunien*, un cap nommé aujourd'hui *capo della chimera*, ou *della linguetta.* * Strab. Leand. Alberti. Briet.

ACROCERAUNIE, ville avec évêché suffragant de Durazzo. On la nomme aujourd'hui *Chimera*, & elle est située sur le golfe de même nom, & au pied des monts dont nous venons de parler. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 23. *liv.* 5. *ch.* 27. Le Mire, *Notitia Episcop. orbis. liv.* 3. *ch.* 1.

ACROCOMES, peuples de la Thrace, ainsi nommés, parcequ'ils portoient les cheveux longs par-devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes, qui ne les portoient longs que par derriere. *ἄκρα*, en grec, signifie *haut* ou *long*, & *Κόμη*, *cheveux.* * Homer.

ACROCORINTHE, montagne près de la ville de Corinthe. On y voyoit un temple de Venus, qui étoit tres celebre. Cette montagne étoit entourée d'une forte muraille, & servoit de forteresse à cette ville. Elle renfermoit quantité de puits d'eau vive, outre la celebre fontaine de Pirene. L'Acrocorinthe étoit inaccessible de toutes parts, excepté du côté du port de Cenchrée. * Strab. *l.* 8. Pausan. *l.* 2. Plin. *l.* 4. *c.* 4.

ACROLISSUS, citadelle sur un haut rocher, qui commandoit Lissus ville d'Illyrie, & dont la garnison tenoit en bride tout le pays d'alentour. * Strabon, *liv.* 17.

ACROLOCHIAS, promontoire d'Egypte, près du Phare du côté de l'Orient. C'est, sans doute, le même que le *Lochias* de Strabon. * Ortelius, *thes. geogr.*

ACROMERE, prince des Cattes, dont Tacite fait mention, *Annal. l.* 11. *c.* 16.

ACRON ou AGRON, d'Agrigente, aujourd'hui *Gergenti*, ville épiscopale de Sicile, étoit un celebre medecin, qui vivoit du tems d'Artaxercés *Longuemain*, roi de Perse, qui commença à regner, la 4. année de la LXXVI. olympiade, & avant Jesus-Christ 473. On dit qu'Acron fut l'instituteur de la secte des medecins, appellés *Empiriques.* Il délivra la ville d'Athenes de la peste, par le secret de ses parfums, avec lesquels il purifioit l'air; secret qu'il avoit appris des Egyptiens. Diogene Laërce dit qu'Acron demanda aux Agrigentins un lieu dans la ville pour s'y bâtir un tombeau: ce qui lui fut accordé, quoiqu Empedocles soûtint qu'on le lui devoit refuser, puisque les autres n'avoient pas la même permission. Il ajoûte qu'ensuite Empedocles demanda

à Acron, s'il se contentoit de cette inscription pour Epitaphe.

Acronem summum medicum, summo patre natum
In summâ tumulus summus habet patriâ.

Suidas dit qu'Acron écrivit en langue Dorique, un traité de medecine, & un livre des alimens dont on devoit se nourrir, quand on étoit en santé. * Plutarch. *Lib. de Isid. & Osir.* Hesychius, *in Empedocle.* Diogen. Laërt. *de vita Phil. lib.* 8. Paul Eginete, *l.* 2. *c.* 35. Castellan. *in vita Medic.* Vossius, *de Phil. c.* 12.

ACRON, roi ou general des Ceniniens, peuple voisin de l'ancienne Rome. Romulus, qui venoit de bâtir cette derniere ville, voyant que ni lui ni ses sujets n'avoient point de femmes, & que les Sabins, & les autres peuples d'Italie ne lui en vouloient pas donner, resolut d'en enlever pendant la celebration de la fête de Consus, dieu du conseil. Il fit publier deux jeux; & ayant attiré un grand nombre de femmes & de filles, les Romains en enleverent six cens quatre-vingt-trois. Cette action irrita les peuples interessés, entre autres les Sabins, les Ceniniens, les Crustumiens, & les Antemnates. Ces trois derniers peuples pendant que les Sabins s'amusoient à déliberer, coururent aux armes, sous le commandement d'Acron, que Romulus tua de sa main, après avoir défait son armée. Romulus consacra au temple de Jupiter *Feretrien* les dépoüilles d'Acron, non la premiere année de la fondation de Rome; mais dans la quatriéme, qui est celle du rapt des Sabines, selon l'opinion la plus certaine; c'est-à-dire, 750. ans avant Jesus-Christ. * Tit. Livius. Plutarch. *in Romul.* Dionys. Halicarnass. Piphius. *in Annal.*

ACRON, grammairien ou scholiaste, qui a fait un commentaire sur Horace. On ne sçait pas en quel tems il vivoit; mais ce doit être après Priscien & Servius, puisqu'il cite ces auteurs, dont le dernier florissoit au commencement du VI. siecle. Michel Bentinus publia le commentaire d'Acron avec les œuvres d'Horace à Bâle, en 1527. *in octavo.* * Gesner, *bibl.*

ACRONE'E, nom d'un prince des Pheaques. * Homer. *Odyss.*

ACRONIUS (Jean) que l'on croit natif de Frise, enseigna la medecine & les mathematiques à Bâle, où il mourut dans la fleur de son âge, l'an 1563. On a de lui quelques traités, *de terra motu, de Sphæra, de Astrolabi & Annulli Astronomici confectione.* * Valere André, *bibl. des Pays-Bas.* Bayle, *dict. critiq.*

ACRONIUS (Ruard) publia en l'année 1606. des expositions catechistiques, & eut part aux troubles qu'Arminius causa en Hollande, touchant le pouvoir des magistrats sur le fait de la religion. Il fut l'un des six tenans des Reformés contre les Armeniens, dans la fameuse conference de la Haye en 1611. * Voëtius, *Polit. eccles.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Jean) que l'on croit de la province de Frise, vivoit au commencement du XVII. siecle: c'étoit un esprit inquiet & séditieux. Il gouverna d'abord l'église protestante de Wesel, qu'il abandonna ensuite. Après avoir tenté vainement de se faire recevoir ministre à Deventer, il le fut à Groningue, d'où il sortit assez malhonnêtement. Depuis il remplit sans beaucoup de succès une chaire de théologie à Franeker. Enfin on le fit ministre de Haerlem, où il vécut à son ordinaire, c'est-à-dire, toûjours prêt à se faire des querelles avec ses confreres. Il a composé en flamand un livre, *de jure patronatûs*, où il a inseré plusieurs citations du droit canonique. Quelques-uns lui attribuent l'*Elenchus Orthodoxus pseudo-religionis Romano-Catholicæ*, imprimé à Deventer en 1615. On dit qu'il est auteur du traité *de studio theologico*; que le sieur Konig attribuë à Acronius, qui a écrit de la sphere. * Theodor. Screvelius. Schockius, *exercitat. sacra.* Bayle, *dict. crit.*

ACRONIUS (Daniel) a écrit une histoire des villes, imprimée à Erford, en 1651. Georg. Matth. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ACROPOLIS, forteresse de la ville d'Athenes, fut appellée *Cecropia*, du nom de Cecrops, premier roi d'Athenes, & ensuite ville, sans doute, parce qu'Athenes, qui a été nommée *ville*, par excellence, étoit alors renfermée dans l'étenduë de cette forteresse. Depuis, lorsque la ville s'augmentant de jour en jour, fut divisée en plusieurs quartiers, on nomma l'ancienne ville *Necropolis*, c'est-à-dire, *citadelle*. Elle est bâtie sur un roc escarpé de tous côtés, si ce n'est au couchant, où son entrée est moins difficile; ce qui fait que les murailles sont plus hautes & plus épaisses de ce côté-là. Au bas de la colline on voit encore les fondemens d'une autre muraille, qui environnoit presque toute la forteresse, & la rendoit moins accessible. C'est-là où étoit le temple de Minerve, que Pausanias appelle Παρθενών, c'est-à-dire, *temple de la Vierge*; parce que cette déesse, selon les Payens, faisoit profession de virginité. Cet édifice, qui est encore sur pied, est deux fois plus long que large, & est entouré d'un portique soûtenu de plusieurs colomnes. Toute la structure de ce temple au dedans & au dehors est magnifique, & ornée de quantité de figures des plus excellens maîtres de l'antiquité. On voit aussi dans la même forteresse un autre temple plus petit, que Pausanias appelle le *temple de la victoire sans ailes*. Νίκης ἀπτέρου, c'est-à-dire, *involucris victoriæ, de la victoire sans ailes*, comme Amasée le traduit. Il est bâti près de la muraille de laquelle Egée se précipita, croyant que son fils Thesée, qui étoit allé combattre le Minotaure de Crete, y avoit perdu la vie; parce qu'il vit son vaisseau revenir avec des voiles noires, quoique Thesée lui eût promis d'en mettre de blanches, s'il revenoit victorieux. Quelques-uns croient que c'est pour ce sujet que les Atheniens avoient bâti ce temple auprès du même lieu; car la victoire, qui est ordinairement representée avec des aîles, sembloit n'en avoir point eu alors, puisque le bruit n'en vint point à Athenes avant l'arrivée de Thesée. *Voyez* ATHENES. * Pausan. *in Attic.* Joan. Meursius, *de Athenarum antiq.* Guillet, *Athenes ancienne & moderne.*

ACRORION, mont, en grec Ἀκρώρειον ὄρος *Acrurius Mons*, en la Phocide, qu'ils ont depuis appellé *Galate*, au pied duquel étoit le village Phriges. * Lubin, *tables geograph. pour les vies de Plutarq.*

ACROTATE, *Acrotatus*, fils de *Cleomene* II. roi de Lacedemone, s'opposa à l'amnistie que le Senat de cette ville accordoit à tous ceux qui s'étoient retirés du combat donné sous le commandement d'Agis II. contre Antipater, general des troupes d'Alexandre *le Grand*. Cette rigueur soûleva contre lui la plûpart des familles de Lacedemone, ce qui l'obligea de se refugier en Sicile, où il avoit été appellé par les Agrigentins; mais ayant été porté par le vent sur les côtes de la mer Adriatique, il aborda à Apollonie, aujourd'hui *Piergo*, dans l'Albanie, & délivra cette ville du siege qu'y avoit mis Glaucias roi d'Illyrie. De-là il fit voile vers Tarente, qui étoit située dans le pays que nous appellons à present *terre d'Otrante*, dans le royaume de Naples, & il persuada aux Tarentins de se joindre à lui, pour secourir les Siciliens. Pendant qu'on y équipoit une flotte, il passa à Agrigente, où il s'empara bien-tôt de l'autorité souveraine. Son regne ne fut pas de longue durée; ses déreglemens & ses cruautés le firent chasser par ses nouveaux sujets, & lui firent prendre le parti de retourner à Sparte. Il n'a survécu que quelques années aux malheureux succès de cette expedition. Car dans une guerre qu'eurent les Lacedemoniens avec Aristodeme, Tyran de Megalopolis en Arcadie, il fut tué devant cette ville, peu de tems avant son pere Cleomene, qui mourut la quatriéme année de la XVII. olympiade, 309. ans avant Jesus-Christ. Arée, fils d'Acrotate, monta sur le trône de Sparte, après son ayeul Cleomene, & fut pere d'Acrotate qui suit. * Pausanias, *in Attic. in Laconic. in Arcadic.* Plutarc. *in Agide & Cleomene.*

ACROTATE, roi de Lacedemone, étoit petit-fils du précedent, & fils du roi Arée, à qui son oncle Cleonyme disputa vainement le royaume de Sparte. Plusieurs années après, pendant que le roi étoit allé dans l'isle de Crete au secours des Corinthiens, Cleonyme outré de ce que Chelonide son épouse l'avoit quitté pour suivre le prince Acrotate, attira Pyrrhus roi d'Epire dans la Laconie. Sparte fut assiegée avec une armée de

2500. hommes d'infanterie, 2000. hommes de cavalerie, & 24. élephans. Elle étoit sur le point d'être emportée, & Chelonide n'attendoit que le moment de se donner la mort, lorsqu'Acrotate suivi de 300. jeunes gens, fit une sortie secrete, & ayant pris les ennemis à dos, en tailla un tres-grand nombre en pieces. Cet exploit donna aux assieges le tems de respirer, jusqu'à ce que le roi, après son retour, acheva de faire lever le siege, la premiere année de la CXXVII. olympiade, 272. ans avant J. C. Il semble qu'Acrotate épousa Chelonide, puisqu'au milieu des acclamations publiques, avec lesquelles il fut reçu après sa victoire, les vieillards l'exhortoient d'engendrer de Chelonide des enfans dignes de Sparte. Il regna après son pere 23. années, depuis la CXXII. olympiade jusqu'à la quatriéme année de la CXXVII. qui est la 269. avant Jesus-Christ. Son fils Arée, qui étoit posthume, lui succeda, & ne vécut que 8. ans. Au reste Plutarque, qui marque que le roi Acrotate mourut devant Megalopolis, semble l'avoir confondu avec le prince Acrotate, fils de Cleomene II. * Outre Plutarque, *in Pyrrho*, consultez encore les auteurs cités à la fin de l'article précedent.

ACROVENTE, *Acroventum*, aujourd'hui *Governo* ou *Governolo*, village du Mantoüan en Italie, sur la riviere du Mincio, à cinq lieuës au dessous de Mantouë, & à une lieuë du Pô. Ce fut là que S. Leon pape alla au devant d'Attila roi des Huns, & l'empêcha d'assieger & de détruire Rome, comme il l'avoit resolu. *Voyez* GOVERNO.

ACSERA, *Axara*, & *Anazarbus*, ville de la Natolie dans la Caramanie, sur la riviere Cornui, peu habitée; elle est même aujourd'hui une bourgade sous la puissance des Turcs. Du tems des Grecs elle étoit archiépiscopale, sous le patriarche d'Antioche. * Jean Leuvencleau, *histoire des Turcs*. Baudrand.

ACSOR, ville de la Thebaïde superieure, située sur le bord du Nil, à une journée de la ville de Couff, qui est plus meridionale. Son terroir est fort cultivé & fertile en palmiers, & sa terre excellente pour la fabrique des tasses & des vases, dont le debit est fort grand; car on les transporte de ce lieu par toute l'Egypte. * D'Herbelot.

ACSU, *Ascania*, riviere d'Asie dans la Natolie, qu'on nomme aujourd'hui le *lac d'Isnic* ou *de Nicée*, à cause de sa proximité de la ville de ce nom. Elle forme le lac d'Acsu, & se jette dans le golfe de Montagna, qui est une partie de la Marmora. * Baudrand.

ACTACOTTES, peuple feroce qui ravagea l'Isle Britannique, maintenant Angleterre. Ammien Marcellin, *l.* 27. Ce sont les plus anciens peuples après les Pictes, qui occupoient les pays Septentrionaux de la Bretagne. Ammien Marcellin, le premier qui en ait fait mention, dit que c'étoient des peuples de l'Espagne Tarragonoise ou de la Biscaïe, lesquels étant sortis de leur pays, se jetterent d'abord dans l'Irlande, & qu'ensuite ils fixerent leur demeure dans l'Ecosse. * B. Rhenanus, *rerum German. l.* 1. & Jac. Otton. *comment. p.* 229.

ACTAMAR, *Mantiana-palus*, que Marc Paolo de Venise nomme *Geluchalat*, & d'autres *Vastan* & *Abaunus*, est un grand lac de l'ancienne Medie, aujourd'hui *Turcomanie*, & le même que Strabon nomme *Mantiana* sur les confins de l'Armenie. Gillius dit qu'il y a huit rivieres qui se perdent dans ce lac; mais Marc Paolo, que j'ai déja cité, soûtient qu'il n'en reçoit que quatre. On dit qu'il est si grand qu'il faut pour en faire le tour employer quatre jours. Il y en a qui prétendent, que ce n'est qu'un lieu situé en Armenie, dans une isle du grand lac de Vaspuracan, qui a titre d'archevêché, avec huit ou neuf évêchés suffragans. * P. Gillius. Marc Paolo. Thomas Minadoio. Baudrand. *Voyez* ASTAMAR.

ACTE, partie du poëme dragmatique, c'est-à-dire, d'une *tragedie* ou d'une *comedie*. Les actes sont distingués par des entr'actes ou intermedes, qui étoient remplis anciennement par des chœurs, & qui le sont aujourd'hui par une symphonie de violons. Les anciens poëtes de la Grece n'ont point connu ce nom; mais le prologue, l'épisode, & la catastrophe, leur tenoient lieu de division. Quant aux Latins, ils ont employé ce terme dans le sens que nous le prenons; mais ce n'a pas été de tout tems: car au commencement il signifioit tout un poëme de theatre, comme *Drama* chez les Grecs. Ensuite la comedie ayant perdu ses chœurs, & n'ayant plus pour intermedes que des danses mêlées de symphonie & de musique, les poëtes qui donnerent leurs ouvrages au public, s'aviserent d'en distinguer les parties par le nom d'actes, pour en ôter la confusion dans la lecture. L'usage des Grecs & des Latins, & la pratique ordinaire des modernes, ne reçoivent que cinq parties ou actes dans la tragedie & dans la comedie. C'est par une licence sans fondement, que les Italiens, & quelques autres après eux, se sont bornés à trois actes, & que nos François après Moliere ont été jusques à composer de petites comedies d'un seul acte. Chaque acte est maintenant de trois cens vers ou environ: de sorte que tout l'ouvrage contient quinze à seize cens vers. Les actes se divisent en plusieurs scenes, dont le nombre n'est pas limité. * Aristote, *poëtique*. Hedelin, *pratique du theatre*. La Menardiere.

ACTE DE FOI au jour de ceremonie de l'inquisition pour la punition des Heretiques, ou pour l'absolution des accusés. On choisit d'ordinaire pour l'execution, un jour solemnel, afin que la chose se passe avec plus d'éclat. On conduit tous les coupables à l'église; là on lit leur sentence d'absolution ou de condamnation. Les condamnés à mort sont livrés au juge seculier par l'inquisition, & elle prie que tout se passe sans effusion de sang. S'ils perseverent dans leurs erreurs, ils sont brûlés vifs, & c'est cette solemnité que l'on appelle Acte de foi. * *Rel. hist. de l'inquisition de Goa.*

ACTE, affranchie de Neron, & si cherie de cet empereur, que peu s'en fallut qu'il ne l'épousât. Comme elle étoit d'Asie, Neron prit de-là occasion d'assurer qu'elle descendoit d'Attale roi de Pergame, & voulut ainsi rehausser l'éclat de sa naissance. * Suetone, *dans la vie de Neron*, *ch.* 28.

ACTE, est aussi le nom d'une des heures dont Hygin fait le dénombrement.

ACTE ou ACTA: ce mot est proprement un nom grec appellatif, qui signifie *rivage*; mais il se prend par excellence pour un pays délicieux sur le bord de la mer Egée, près du mont Athos, où l'on alloit souvent se divertir, & faire de bons repas à l'ombre d'un bois. Les anciens auteurs en font souvent mention. * Ciceron contre Verrès, Thucydide, *l.* 4. vers la fin, Emilius Probus, *in Ages.* Prud. *contra Symmach.* Val. Flaccus, *Argon.* 5. Plutarq. 4. *Sympos. Q.* 4. Saint Ambroise, 5. *Hexaëmer. &c.* La même raison qui fit donner à ce rivage le nom commun d'*Acte* par excellence, fit aussi que l'Attique, ce beau pays de la Grece, fut appellé *acta* ou *acté*; parce qu'il s'étend fort le long de la mer, jusqu'au promontoire Sunium. Du mot *acté*, on fit celui d'*attique*. Strabon dit la même chose dans le *liv.* 9. Hermolaüs sur Pline, *liv.* 4. *ch.* 7. veut que ce pays-là ait été nommé *acté*, d'Actéon, fils d'Aristée, ou de Melissus de Corinthe; de même que ceux d'Athenes sont nommés *Actéens*, dans Lycophron & dans Favorin. * Ovide, *metam. liv.* 1. dit:

Separat Aonios Actæis Phocis ab arvis.

La Phocide sépare les Aoniens, peuples de la haute Beotie des Actéens, c'est-à-dire, *des Atheniens*, ou *des habitans de l'Attique*.

ACTÉ ou ACTA est aussi le nom d'une contrée du Peloponnese, selon Theophraste, *l.* 8. *Plantar.* & dont Plutarque fait mention *aux vies de Demetrius & d'Aratus*. Il y a eu dans l'Acarnanie, dans la Magnesie, dans l'Ionie, & au Bosphore des villes de ce nom. Etienne *le geographe*.

ACTÉE, que Strabon nomme *Acteon*, fut le premier souverain de l'Attique, qui fut d'abord appellé Actée ou Actique de son nom. Il laissa une fille unique, qui apporta le royaume pour dot à Cecrops, que l'on fait premier roi d'Athenes, bien qu'Actée ait regné avant lui dans ce pays. Sur ce pied Actée doit être mort vers l'an du monde 2477. & 1558. avant Jesus-Christ, qui

qui est l'année où Cecrops commença à regner. * Pausanias, *in Atticis.* Strab. *l.* 9.

ACTE'E ou ACTEIUS, l'un des six demons envieux & malins, que les Grecs appellent *Telchines*, qui ensorcellent les hommes de leurs regards, & qui, selon la fabuleuse antiquité, ont coûtume d'arroser la terre de l'eau infernale du Styx; & de-là naissent la peste, la famine, & les autres calamités publiques. Strabon, *liv.* 10. fait mention de deux de ces demons. Antiq. Grec. & Rom.

ACTE'E ou ACTÆUS, montagne de l'Asie mineure, vers le fleuve Toermodoon. * Lycophron. On nommoit *Actées* ou *Actéennes*, toutes les villes de l'Asie mineure, qui étoient situées sur la mer Egée.

ACTE'ON, fils d'Aristée & d'Antonoë, & petit-fils de Cadmus, fut élevé par Chiron, & devint chasseur de profession. Il fut déchiré par ses propres chiens, pour avoir regardé Diane nuë dans le bain, ou, selon d'autres, pour avoir épousé Semelé, amante de Jupiter. Ovide dit que Diane le metamorphosa en cerf: ce qui empêcha ses chiens de le reconnoitre: peut-être la fable a-t-elle voulu faire entendre qu'Actéon chasseur déterminé mourut de faim, après s'être ruiné par ses dépenses, en meuttes, & en équipages. Les Orchomeniens, qui croyoient avoir été tourmentés par son ombre, lui faisoient tous les ans des sacrifices par ordre de l'oracle d'Apollon. * Apollodor. *l.* 3. Hygin, *Fabl.* 180. & 181. Ovid. *Metamorph. l.* 3. Plutarch. *in Sertorio.* Pausan. *in Attic. & in Bœotic.*

ACTE'ON, fils de Melissus, & petit-fils d'Abron, fut aimé d'Archias Corinthien, l'un des descendans d'Hercule. Archias ne pouvant joüir de ce jeune homme, le voulut enlever par force, & se rendit chez Melissus avec un grand nombre de gens. Comme ils s'efforçoient de l'arracher des mains de son pere, ce jeune garçon fut tellement tourmenté, qu'il en mourut. Melissus porta le cadavre de son fils à Corinthe, & en demanda justice; mais la faction des *Bacchiades*, dont Archias étoit le chef, étant trop puissante, tout ce qu'il put faire, fut d'exciter les assistans à compassion. Peu après dans les jeux Isthmiens, il raconta publiquement ce qu'Abron avoit fait en faveur des Corinthiens, cria violemment contre les Bacchiades, & se précipita dans la mer. La sécheresse & la peste ayant affligé ensuite les Corinthiens, il fallut qu'Archias se bannit lui-même, pour faire finir le mal. Il alla en Sicile, où il bâtit Syracuse, la quatriéme année de la IX. olympiade, selon Eusebe, 741. ans avant J. C. * Plutarch. *in Amator. & in Sertorio.*

ACTES DES APOSTRES, livre sacré, qui contient l'histoire de l'église naissante, pendant l'espace d'environ vingt-neuf ou trente ans, depuis l'ascension de notre Seigneur Jesus-Christ jusqu'en l'année 63. de l'ére chrétienne. Saint Luc est l'auteur de cet ouvrage, qu'il adresse à Theophile, faisant en même tems mention de son évangile, dans lequel il avoit écrit ce qu'il avoit appris des actions & de la doctrine de Jesus-Christ jusqu'à son ascension. Il continuë dans les actes l'histoire des apôtres & de l'église. On voit dans ce livre l'accomplissement de plusieurs promesses de Jesus-Christ, la preuve de sa résurrection, son ascension, la descente du S. Esprit sur les apôtres, le changement merveilleux de leurs cœurs & de leurs esprits, les prodiges qu'ils ont operés en annonçant la foi, leur zele & leur prudence dans le gouvernement de l'église de Jerusalem, l'union, le désinteressement, & la charité des premiers fideles; enfin tout ce qui se passa dans l'église, jusqu'à la dispersion des apôtres qui se partagerent, pour porter l'évangile dans tout le monde. Depuis le point de cette separation, saint Luc abandonna l'histoire des autres apôtres, desquels il étoit trop éloigné, & ne s'attacha plus qu'à celle de saint Paul, qui l'avoit choisi pour disciple, & pour compagnon de ses voyages. Il suivit cet apôtre dans toutes ses missions, & jusques à Rome même, où il paroît que les actes ont été publiés la seconde année du sejour qu'y fit saint Paul, c'est-à-dire, comme nous l'avons déja marqué, la 63. année de l'ére chrétienne, & la 9. & 10. de l'empire de Neron. Au reste, le style de cet ouvrage, qui a été composé en grec, est plus pur que celui des autres écrivains canoniques; & l'on remarque que saint Luc, beaucoup plus instruit de la langue grecque que de l'hebraïque, s'y sert toûjours de la version des Septante, dans les citations de l'écriture. * *Acta apostolorum.* Hieronym. *de viris illustrib. c.* 7. Chrysost. *in act.* M. Du Pin, *dissert. prélim. sur le nouveau testament.*

ACTES DES APOSTRES, ouvrages supposés & publiés sous ce nom par differens auteurs, dont la plûpart ont été heretiques. Le premier livre de cette nature que l'on vit paroître, & qui fut intitulé, *Actes de Paul & de Thecle*, avoit pour auteur un prêtre disciple de saint Paul. Son imposture fut découverte par saint Jean: & quoiqu'il ne s'y fût porté que par zele pour le saint Apôtre, qui avoit été son maître, il ne laissa pas d'être dégradé. Ces actes ont été rejettés comme apocryphes par le pape Gelase. Depuis les Manichéens, dont parle Philastre, supposerent des actes de saint Pierre & de saint Paul, où ils glisserent leurs erreurs. Ils faisoient dire aux apôtres que les ames des hommes & des bêtes étoient de même nature; & ils rapportoient des miracles pour faire parler des chiens & des moutons. On vit ensuite les actes de saint André, de saint Jean, & des apôtres en general, supposés par les mêmes heretiques, suivant les témoignages de saint Epiphane, de Philastre & de saint Augustin; les actes des apôtres faits par les Ebionites, dont saint Epiphane fait mention dans la description de cette heresie; le voyage de saint Pierre, faussement attribué à S. Clement; l'enlevement de saint Paul, ouvrage composé par les Gaïanites, & dont les Gnostiques se servoient aussi; les actes de saint Philippe & de saint Thomas, forgés par les Encratites & les Apostoliques; la memoire des apôtres, composée par les Priscillianistes; l'Itineraire des apôtres, qui fut rejetté dans le second concile de Nicée, & quelques autres. * Tertullien. *de baptism.* Hieronym. *de vir. illust.* Epiph. *Heref.* 8. 47. & 61. Augustin, *de fide contr. Manic.* & *Tract. in Joan.* Philast. *Heref.* 48. M. Du Pin, *bibl. des auth. ecclef. des trois prem. siecles.*

ACTES DU CONSISTOIRE, *Acta Consistorii*, étoient les édits, les declarations du conseil d'état des empereurs, qui étoient conçus en ces termes.

IMPERAT. DIOCLETIANUS ET MAXIMIANUS. A. A. IN CONSISTORIO DIXERUNT: DECURIONUM FILII NON DEBENT BESTIIS OBJICI.

Les empereurs Diocletien & Maximien Augustes, étant en leur conseil, ont declaré qu'on ne devoit point exposer aux bêtes feroces de l'amphitheatre les enfans des Decurions.

Le senat & les soldats juroient souvent par flatterie, ou par force, sur les ordonnances des empereurs. Tacite dit que Neron raya le nom d'Apidius Merula du tableau des senateurs, pour n'avoir pas voulu jurer sur les actes de l'empereur. * Antiq. Rom.

ACTEUR, *actor* (dans les pieces de theatre) est celui qui jouë un rôle, & fait quelque personnage dans une tragedie, ou dans une comedie. On fit autrefois à Rome plusieurs reglemens touchant leur salaire, & la punition de ceux qui les favorisoient avec trop de licence. Les principaux furent, dit Tacite, qu'un senateur ne les pourroit visiter chez eux, ni un chevalier Romain les accompagner par la ruë; qu'ils ne pourroient representer que sur le theatre public. Le senat voulut donner au preteur le pouvoir de châtier les acteurs à coups des verges; mais Haterius Agrippa, Tribun du peuple, s'opposa, & son opposition prévalut; parce qu'Auguste avoit declaré les acteurs exceptés du foüet, & Tibere ne voulut pas enfreindre ses ordonnances. * Tacit. *Annal.*

ACTIA, mere d'Auguste, *cherchez* ACCIA.

ACTIAQUES, jeux publics qui se celebroient tous les cinq ans dans l'Epire en Grece, près du promontoire Actium. *Voyez* ACTIUM.

ACTIN, *actinus*, fils du Soleil, sortit de Grece pour aller en Egypte, où il enseigna l'Astrologie. * Diodor. Sicul.

ACTIOLIN, tyran de Padouë, qui fit grand bruit en Italie, & dont Paul-Jove nous donne l'histoire, *au l. 1. des hommes illustres.*

ACTISANES, roi d'Ethiopie, fondit en Egypte avec une grosse armée, dans le tems qu'Amosis, qui, selon Diodore, en étoit roi, y exerçoit une tyrannie insupportable. Il gouverna avec beaucoup d'humanité, & de peur d'être obligé de livrer à la mort un grand nombre de criminels, il leur fit couper le nez, & les relegua dans une ville qu'il fit bâtir dans les deserts, entre l'Egypte & la Palestine, & qu'il nomma *Rhinocorum*, faisant allusion à leurs nez coupés, du mot grec *ῥὶν*, *nasus*, & *κόπτω*, *curtatum*. C'est pourquoi Pline Strabon, & Seneque écrivent *Rhinocolura*, au lieu que Diodore, Ptolomée, Etienne *le geographe*, prononcent *Rhinocorum*. Actisanes en usoit ainsi, afin que l'on connût, & qu'on évitât ces malfaiteurs, craignant que leur commerce contagieux n'infectât les peuples voisins. Diodore s'est trompé, en mettant cet Actisanes du tems d'Amosis, ou d'Accasis, qui a regné long-tems avant Sesostris, quoiqu'il rapporte cette usurpation d'Actisanes aux tems qui ont suivi le regne de Sesostris. * Diodore, *l.* 1. *c.* 60. Strabon, *l.* 16. *c.* 5. M. Du Pin, *bibl. univers. des ant. prophanes.*

ACTIUM ville & promontoire dans l'Epire en Grece. On croit que le nom d'*Actium* fut donné à ce lieu-là par une colonie d'Atheniens, à cause de sa situation au bord de la mer. Philargyre, sur le 4. des Georgiques de Virgile, nous apprend que l'Attique fut nommée autrefois *Attique*, par une semblable raison. Le promontoire d'Actium se nomme aujourd'hui *Capo Figalo.*

Outre le promontoire, il y avoit au même endroit une ville de ce même nom, & un temple tres-riche dédié à Apollon *Actien*. C'est ce même temple que les pirates pillerent, un peu avant que Pompée *le Grand* les eût défaits. Le promontoire d'Actium est celebre par les batailles qui s'y sont données; mais sur-tout par celle qu'Auguste y remporta sur Marc-Antoine & sur Cleopatre. Agrippa, general de l'armée d'Auguste, étant parti de la rade de Brindes, rencontra à Actium Marc-Antoine & le defit. La fuite de Cleopatre, qui avoit voulu se trouver à ce combat, fit retirer Marc-Antoine, & lui fit prendre la route d'Alexandrie en Egypte. Cette bataille, qui fut donnée l'an 723. de la fondation de Rome, 4004. du monde, & 31. avant J. C. fait une illustre époque dans les histoires, d'où l'on commence à compter les années Actiatiques, qui servent beaucoup à l'éclaircissement de la chronologie. Elle se donna le 3. Septembre, 15. jours après une éclipse de soleil arrivée à Rome, que la chronique d'Alexandrie a remarquée. * Philargyrius, *in libr.* 4. *Georg.* Arnob. *liv.* 6. Diodor. *lib.* 1. Sueton. *in August.* Plutarch. *in Anton.* Strab. *l. b.* 10. Plin. *lib.* 4. Pagi, *Apparat. ad Baron. n.* 95.

Jeux Actiaques. C'est aussi près de ce promontoire d'Epire qu'on celebroit les jeux nommés *Actiaques*. On y representoit des combats sur mer, à cheval, à la lutte, & cela de cinq en cinq ans, sur le modele des jeux olympiques, & en l'honneur d'Apollon, surnommé *Actien*. Etienne *le geographe*, & quelques autres après lui, ont crû qu'on ne celebroit ces jeux que de trois ans en trois ans; mais ils se trompent, comme on le peut voir dans Strabon, qui vivoit du tems d'Auguste. Cet empereur ne fit que renouveller ces jeux. Virgile semble insinuer qu'Enée les avoit fondés.

Actiaque Iliacis celebramus littora ludis.
Exercent patrias, oleo labente, palestras.
Nudati socii, &c.

Mais il est seur que ce poëte n'avance cela que pour flatter Auguste. Une medaille que nous avons de l'imperatrice Faustine, femme de l'empereur Marc-Aurele, semble dire qu'elle se trouva une fois à la celebration de ces jeux, & qu'elle y donna le prix. Auguste en rétablissant ces jeux Actiaques, rétablit aussi le temple d'Apollon *Actien*, & le rendit beaucoup plus magnifique qu'il n'étoit. Il aggrandit aussi la ville d'Actium, & lui donna le nom de *Nicopolis*, ou *ville de la victoire*. Mamertin dit dans son panegyrique à l'empereur Julien, que ce prince avoit rétabli ces mêmes jeux. * Strabon, *l.* 7. Plutarch. *in August. & in Anton.* Diodor. *l.* 1. Sueton. *in August.* Tristan, *commentaire historique de l'histoire Romaine.*

ACTIUS ou ATTIUS LABEO, poëte Latin, *cherchez* LABEO.

ACTIUS NÆVIUS, ou ATTIUS NOVUS, Augure, vivoit du tems de Tarquin l'*ancien*, roi des Romains, vers l'an de Rome 150. avant Jesus-Christ 604. Un jour Tarquin ayant voulu joindre quelques compagnies nouvelles de cavalerie à celles que Romulus avoit établies, Actius prit la liberté de lui dire qu'il ne le pouvoit faire, sans qu'il fût autorisé par les Augures. Le roi s'en étant offensé, voulut le confondre, en faisant voir que ce qu'il disoit, étoit faux, & lui demanda, si ce qu'il pensoit alors, pouvoit être executé. Actius s'étant servi des regles de son art pour le sçavoir, lui dit hardiment que cela se pouvoit. Tarquin lui répondit qu'il songeoit, si l'on pourroit couper une pierre à aiguiser avec un rasoir: Actius sans s'étonner prit une pierre & la coupa avec un rasoir. Ce prodige acquit tant d'honneur à Actius, qu'on lui dressa une statuë dans le lieu où la chose s'étoit passée, sur les degrés du lieu où se tenoient les assemblées du peuple. On dit qu'on y conserva la pierre qu'il avoit coupée pour servir de monument de cette merveille à la posterité; & depuis ce tems-là les Augures furent en si grande consideration parmi les Romains, qu'on ne faisoit plus rien, sans les avoir consultés. Quelques auteurs ont crû que c'étoit un incident concerté, afin d'augmenter la veneration que le peuple avoit pour cet art, dans lequel la reine Tanaquil étoit tres-experimentée. Il y a pourtant apparence que ce roi vouloit détruire l'opinion favorable qu'on avoit des Augures. En effet Actius Nævius disparut peu après cette épreuve; & les fils d'Ancus Martius accuserent Tarquin de sa mort. * Florus, *l.* 1. *hist.* Dionys. Halicarnass. Tit Liv. Val. Max. &c.

ACTIUS, ou ACCIUS TULLUS, ou ATTIUS TULLUS, l'un des principaux d'entre les Volsques, anciens peuples du Latium en Italie, reçut chez lui Coriolan, chassé de Rome par ses compatriotes. Ayant conçû le dessein de faire la guerre aux Romains, il fit en sorte, pour trouver un prétexte de guerre, que les Volsques se rendissent aux jeux Circenses, qui se celebroient à Rome; & y étant venu lui-même, il dit aux consuls qu'ils avoient à craindre que cette multitude de Volsques n'entreprissent quelque chose pendant que le peuple seroit appliqué aux jeux. Sur cet avis le Senat ordonna que tous les Volsques sortiroient de Rome le jour même. Tullus se servit de cette occasion pour les exciter à faire la guerre aux Romains, & fut declaré leur general avec Coriolan. Ces deux generaux s'étant mis en campagne prirent plusieurs villes, & vinrent se poster avec leur armée jusqu'à cinq milles de Rome. Nous dirons dans l'article de Coriolan de quelle maniere touché de compassion pour sa mere & pour sa femme, il se retira, & quelle fut sa fin. * Julius, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse.*

ACTIUS PRISCUS, peintre celebre, qui vivoit du tems de l'empereur Vespasien, & qu'il peignit à Rome dans le temple de l'honneur & de la vertu. Ses ouvrages étoient plus estimés que ceux de ses concurrens, parce qu'ils approchoient davantage de la maniere des anciens. * Pline.

ACTIUS (Caïus) quitta Rome pour aller habiter à Est, l'an de Jesus-Christ 390. Entre ses descendans on compte un *Forestus*, qui défendit Aquilée contre Attila; un *Acharius*, qui commandoit la cavalerie contre les Alains, & qui bâtit la ville de Ferrare; un *Marcellus*, general d'armée contre les Vandales, sous l'empereur Valentinien III. un *Sabinianus*, gouverneur de l'Illyrie, & quelques autres de suite, jusqu'à *Azon*, qu'on fait auteur de la seconde branche des Guelphes. D'autres croyent que la race d'*Actius* fut éteinte en *Valerian*, fils de *Boniface*, qui fut tué dans la bataille que les François donnerent aux Lombards, l'an 590. * Philippe Jacq. Spener. *Syllog. genealog. hist. in Fam. Guelph.*

ACTIUS, prince de Milan. Paul-Jove en fait mention au *liv. II. des hommes illustres.*

ACTIUS (Thomas) jurisconsulte, a écrit un livre, *de infirmitate & ejus privilegiis*, & un autre *du jeu des Echecs.* On trouve son premier ouvrage au tome VII. du *Tractatus tractatuum.* * Georg. Matth. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ACTIUS (Guillaume) a écrit un poëme élegiaque des rois de Jerusalem, imprimé en 1604. *. Georg. Matth. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ACTIUS III. prince d'Est, duc de Modene, lequel pour se rendre maître de la principauté, eut la cruauté d'étouffer Opise II. son pere, qui étoit au lit. Ensuite il chassa ses freres, pour laisser la principauté à Elisque son fils *naturel.** Fulgos. *l.* 9. *c.* 11.

ACTOLIN, jurisconsulte, a publié des resolutions de droit *in folio.* * Georg. Matth. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ACTON, ville à cinq milles de Londres, remarquable par les eaux minerales qui y sont. * *Dict. Anglois.*

ACTON (Radulphe) prêtre Anglois, qui florissoit vers l'an 1320. laissa des commentaires sur les épîtres de saint Paul, sur le Maître des Sentences, des homelies, & d'autres ouvrages théologiques. *Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

ACTON, Anglois de nation, & religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui vivoit vers l'an 1410. étoit un sçavant théologien, selon Leland. Il écrivit un traité *de pace ecclesiæ*, des sermons, & quelques autres ouvrages. * Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

ACTOR, né dans la Locride, ou, selon d'autres, dans la Thessalie, étoit fils de Myrmidon, & petit-fils de Jupiter. Il épousa la Nymphe Egine, fille du fleuve Asopus, dont ce dieu avoit déja eu un fils appellé Eacus, & il en eut plusieurs enfans, entr'autres Mœnetius, l'un des Argonautes, & pere de Patrocle, & Eutyrion, l'un des chasseurs du sanglier de la forêt de Calidon. Actor soupçonnant ses fils de le vouloir déthrôner, les chassa de Phtie, où il regnoit, & donna ce petit royaume avec sa fille Polymene à Pelée, fils d'Eacus, & pere d'Achille. * Scholiast. Homer. *in Iliad. l.* 18. Eustat. *in Iliad. l.* 1. Scholiast. Pindar. *in Olymp.* 9. 9. Apollod. *l.* 1. Hygin. *Fabl.* 14.

ACTOR, né dans l'Elide, eut pour pere le Lapithe Phorbas, & pour mere la nymphe Hyrmine. Il eut deux fils, Euryre & Create, tous deux surnommés *Molionides*, parce que leur mere s'appelloit Molione. Augias, duquel il étoit frere, selon Appollodore, l'associa au royaume d'Elide, avec ses deux fils. Actor combattit avec eux en faveur d'Augias contre Hercule, qui tua depuis les Molionides à coup de fléches. * Pausan. *in Bœoticis & in Eliacis.* Apollodor. *l.* 2.

ACTOR, fils d'Axeus ou d'Azeus, étoit l'un des descendans de Phryxus, & fut pere d'Astyoque. Cette nymphe eut de Neptune deux fils, appellés *Ascalaphe & Jalmene*, qui furent souverains d'Orchomene dans la Béotie, & qui conduisirent les Orchomeniens à la guerre de Troyes. * Pausanias, *in Bœoticis.* Homer. *Iliad.* 2.

ACTOR, fils d'Hypasus, fut du nombre des Argonautes. Un autre ACTOR accompagna Hercule dans la guerre des Amazones, & mourut d'une blessure en retournant dans sa patrie. Un autre enfin distingué par sa valeur entre les Arunces, peuples d'Italie. * Virgil. *Æneid.* 12. Hygin, *Fab.* 14. Car. Steph. *in dict.* Bayle, *dict. crit.*

ACTORIDES, freres jumeaux; ainsi nommés de leur pere *Actor.* Ils furent aussi appellés *Molionides* de *Molione* leur mere. Ils avoient chacun deux têtes, quatre mains, & autant de pieds, & n'avoient qu'un corps. Leur métier étoit de mener un chariot, en quoi ils étoient d'accord, l'un tenant toûjours les rênes; & l'autre le foüet. Hercule ne pouvant les vaincre par force, leur tendit un piege, où il les surprit. * Pherecydes. Menaseas. Pindare, &c.

ACTORIUS NASON, historien Romain, dont il est parlé dans Suetone, *in Julio*, *c.* 9. vivoit apparemment du tems d'Auguste, ou du moins sous le regne des 12. premiers Césars.

ACTUARIUS, celebre medecin, dont nous avons divers ouvrages. On ne sçait pas positivement en quel tems il a vécu. M. Moreau, dans son traité de la saignée, dit qu'il croit qu'il vivoit environ l'an 1100. Lambecius, suivi par M. du Cange, croit qu'Actuarius étoit contemporain de l'empereur Andronic *le vieil*, qui commença à regner en 1283. Ses ouvrages furent imprimés à Paris en 1567. *in fol.* ils l'avoient été ailleurs en trois volumes *in octavo.* Les principaux sont, *De actionibus & affectionibus spiritûs animalis, ejusque nutritione, libri* II. *de urinis, libri* 7. qu'Ambroise Leon traduisit le premier de grec en latin, & qu'il fit imprimer à Venise en 1519. Jacques Goupil les a depuis revûs; & y a ajoûté des notes, *De medicamentorum compositione*, ouvrage traduit en latin par Ruel; *Methodus medendi*, en six liv. traduits par Henry Mathisius de Bruges, & imprimés à Venise en 1554. * Gesner. *bibl.* Martilinus, *in Linden. renovato.* Du Cange, *Glossar. græcitatis.* Castellan. *de vita medicor.* Moreau, *traité de la saignée, dans la pleuresie.* Bayle, *dict. crit.*

ACUDIA, petit animal merveilleux des Indes occidentales. Il est presque fait comme un escargot, & est un peu plus petit qu'un moineau. Par son moyen on voit assez clair pour filer, écrire, peindre, & faire autre chose durant la nuit. Il a deux étoiles près des yeux, & deux autres sous les aîles, qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un se frote la main ou le visage avec quelque humidité qu'il a dans ces étoiles, il paroîtra tout brillant, tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en servoient pour s'éclairer, n'ayant pas eu l'usage des chandelles de suif ou de cire avant l'arrivée des Castillans. * Herrera.

ACVES, roi des Arcadiens, usant de stratagemes, tua les Lacedemoniens, qui par trahison, s'étoient rendus maîtres de la ville de Tegée. * Polien, *l.* 1. *c.* 11.

ACUINUS, citoyen Romain, qui souhaitoit qu'on le crût complice du meurtre de Jules-César. * Appian. *de bello. civ. lib.* 2.

ACUMOLI, *Acumulum*, bourg du royaume de Naples, situé dans l'Abruzze ulterieure, aux confins de la Marche d'Ancone & de l'Ombrie, sur la riviere de Trento, entre la ville d'Ascoli & celle de Norsia. * Baudrand.

ACUNA (Christophe de) Jesuite Espagnol, natif de Burgos, entra dans la Societé l'an 1612. âgé de 15. ans. Il passa dans l'Amerique, & après avoir travaillé aux conversions dans le royaume de Chili & dans le Perou, il fut professeur en théologie morale, & revint en Espagne l'an 1640. L'année suivante il publia à Madrid une relation de ce qu'il avoit découvert de la riviere des Amazones, sous le titre, *Nuevo descrubimento del gran rio de las Amazonas.* Il s'étoit embarqué pour parcourir ce fleuve au mois de Fév. 1639. à Quito ville du Perou, avec Pierre Texeira, & n'étoit arrivé à Para qu'au mois de Decembre suivant. On croit que les revolutions du Portugal, qui firent perdre aux Espagnols le Bresil & Para, à l'embouchûre de la riviere des Amazones, furent cause qu'on supprima la relation de ce pere. On a publié à Paris en 1682. la version Françoise de ce livre par M. de Gomberville, & on y a joint une longue dissertation qui merite d'être lûe. La relation le merite aussi beaucoup. Le pere Acuña fit encore un voyage à Rome en qualité de procureur de sa province. Il repassa ensuite en Espagne avec la qualité de Qualificateur de l'inquisition, & après y avoir demeuré quelques années, il retourna aux Indes occidentales. Le pere Sotwel rapporte en l'année 1675. (lorsqu'il composoit à Rome la bibliotheque des auteurs de la Compagnie de Jesus) que le pere Acuña étoit pour lors à Lima au Perou. *Consultez* la traduction de l'ouvrage d'Acuña, & la préface qui est à la tête. * Chevreau, *hist. du monde.* Bayle, *dict. crit.*

ACUTHIS, ambassadeur des Indes, qui fut envoyé à Alexandre le *Grand.* * Plutarque, *en la vie de ce prince.*

ACUS, roi des Huns, peuples de la Sarmatie, fut tué en duel sur les bords du Danube par Ladislas roi de Hongrie. * Bonfin. *l.* 4. *Dec.* 2.

ACUSI, lieu de la Cappadoce, où Basilisque, qui avoit usurpé l'empire d'Orient sur l'empereur Zenon, fut relegué avec sa femme, & où il mourut. * Niceph. Gall. *l.* 15. *c.* 27. Cedrene le nomme *Cucusum.*

ACUSILAUS, d'Argos, fils de Cabas, historien, vivoit peu avant l'expedition de Darius contre la Grece, ainsi qu'on l'apprend de Josephe (*lib.* 1. *cont. Apion.*) à peuprès dans le même tems que Cadmus de Milet, le premier des Grecs qui ait écrit l'histoire en prose. Suidas dit qu'il écrivit les genealogies des tems fabuleux, que son pere avoit trouvées dans sa maison : mais S. Clement d'Alexandrie assure (*lib.* 1. *Strom.*) qu'encore qu'Acusilaus ait voulu faire accroire que la recherche étoit de lui aussi-bien que le stile, il n'avoit fait que mettre en prose, ce qu'Hesiode avoit dit avant lui en vers. A ce compte il est le chef des Plagiaires. Ciceron dit (*lib.* 2. *de Orat.*) que son stile étoit simple & sans ornement; & Suidas observe que le sophiste Sabin, qui vivoit sous l'empereur Adrien, éclaircit son ouvrage par des commentaires; mais il devoit dire en même tems ce qu'il a dit ailleurs, (*in* Ἐξηγεῖται, & Συγγράφει) que les œuvres d'Acusilaus lui paroissoient supposées. Ses genealogies sont souvent citées par les anciens. Josephe (*lib.* 1. *antiq. c.* 4.) Strabon (*lib.* 10.) le Scholiaste d'Apollonius (*in lib.* 2. *&* 4.) le commentateur des Theriaques de Nicander, l'auteur de l'étymologie (*in* Καύκ) en ont conservé quelques lambeaux : Harpocration (*in* Οὐρανός) en cite le troisiéme livre : mais saint Clement d'Alexandrie est le seul qui ait parlé de son traité des sept sages. (*lib.* 1. *Strom.*)

☞ Il est bon d'avertir que dans l'endroit où Suidas parle des ouvrages d'Acusilaus, son nom est corrompu dans les anciennes éditions, & qu'on y lit AGESILAUS.

ACUSILAUS, Rhodien, étoit l'aîné des trois fils de Diagoras, cet athlete si celebre dans l'antiquité. Il vainquit aussi-bien que son pere & ses freres dans les jeux publics de la Grece, & il eut part aux honneurs extraordinaires qu'ils y reçûrent. On ne trouve rien de certain sur le tems auquel il vivoit; mais puisqu'au rapport de Thucidide, Dorieus, le plus jeune des fils de Diagoras fut couronné pour la seconde fois dans les jeux olympiques, la premiere année de la LXXXVIII. olympiade, c'est-à-dire, 428. ans avant J.C. Acusilaus son aîné peut y avoir été declaré vainqueur vers le même tems, ou du moins peu d'années auparavant. * Pausan. *in Eliac.* 2. Thucidid. *l.* 3.

ACUSILAUS, certain rheteur d'Athenes, qui vint à Rome du tems de l'empereur Galba. Il y professa l'éloquence avec tant de succès, qu'il se fit riche en peu de tems, & qu'il laissa par son testament au peuple d'Athenes dix mille myriades, c'est-à-dire, environ cent mille francs de notre monnoye, suivant la supputation de Gronovius, dans son traité *de pecun. Græc. & Rom.*

ACUTIA, femme de Publius Vitellius, accusée de leze-majesté par Lelius Balbus, & condamnée sous le consulat de Cneius Acerronius, & de Caius Pontius. * Tacite, *l.* 6.

ACYLADE, nom d'un philosophe qui avoit écrit sur le syllogisme. * Suidas.

ACYNDINUS (Gregoire.) *Cherchez* ACINDYNUS.

ACZU ou ACSU, ville de la grande Tartarie, située dans le Turquestan, vers le lac de Kitay, selon les cartes de Sanson; mais selon la carte toute nouvelle de Witsen, elle est située dans le royaume de Tanguth, & fort près du lac Chiamoy ou Chimoi. Au reste, on conjecture qu'Acsu pourroit être l'ancienne *Auxacia*, capitale de la Scythie, qu'on appelloit *Imaus.* * Maty.

A D

AD ou AAD, fils, selon les Arabes, d'Amlác ou Amalec, & petit-fils de Ham, qui est Cham fils de Noé, & cela selon quelques-uns : mais selon d'autres, Ad étoit fils d'Aous ou de Hus, & petit-fils d'Aram ou d'Eram fils de Sam, qui est Sem fils de Noé, & regnoit dans la province d'Hadhramout en Arabie, du tems de Heber le patriarche, que les Arabes appellent Houd. C'est de ce prince, qu'une tribu des Arabes a pris son nom : mais elle ne s'est pas conservée jusqu'à nous : car elle fut exterminée de Dieu, pour avoir refusé d'écouter le prophete Houd, qui lui prêchoit l'unité de Dieu, & le vouloit tirer de l'idolatrie. Il est souvent parlé de ce peuple ou tribu d'Ad, que nous pouvons appeller les Adites, dans l'Alcoran, & particulierement dans les chapitres de l'Aurore & de Houd. La punition qu'ils reçurent de leur infidelité y est souvent representée, pour donner de la terreur à ceux qui faisoient difficulté de recevoir la prophetie de Mahomet. Il y a encore aujourd'hui dans la province d'Hadhramout une ville qui porte le nom de *Cabar Houd*, c'est-à-dire, *le sepulchre de Houd*, où l'on prétend que ce patriarche est enterré. Elle n'est éloignée de celle de Hasser que de deux mille pas.

Ad eut deux fils, l'un nommé *Schedàd*, & l'autre *Schedid*, qui furent tous deux tres-puissans dans l'Arabie; en sorte qu'ils purent achever successivement les bâtimens superbes qu'Ad leur pere avoit commencés. C'est à leur sujet qu'il est dit au chapitre 49. de l'Alcoran, *Ne voyez-vous pas ce que votre Dieu a fait à Ad fils d'Aram?* Les interpretes de ce passage disent des merveilles de cette ville fabuleuse, où ces princes, qui étoient des géans d'une énorme grandeur, avoient ramassé toutes les richesses qu'ils avoient pillées dans la conquête de l'Arabie & des autres provinces voisines. Il arriva sous le califat de Moavie, premier de la race des Ommiades, qu'un Arabe du desert nommé *Colabah* allant chercher son chameau dans la plaine de la ville d'Aden, se trouva, sans y penser, aux portes d'une ville admirable dans laquelle il ne trouva personne. La crainte le saisit, & fut cause qu'il n'y fit pas un long sejour. Il se contenta seulement de prendre quelques pierres fines qu'il y trouva, & s'en revint aussi-tôt chez lui. Ses voisins ne tarderent pas d'avoir la connoissance de cette avanture, & en porterent la nouvelle à Moavie, qui voulut apprendre de la bouche même de Colabah, qu'il fit venir en sa présence, tout ce qui lui étoit arrivé dans ce voyage. Cet homme qui étoit fort simple, lui raconta naïvement ce qu'il avoit vû de la beauté & de la magnificence de cette ville.

Moavie n'ajoûta pas grande foi au recit que lui fit cet Arabe, jusqu'à ce qu'il se fût informé des personnes sçavantes & versées dans l'histoire ancienne, si on avoit autrefois parlé de quelque chose de semblable. Il fit venir pour cet effet un docteur nommé *Caab*, auquel on avoit donné le surnom d'*Al-Akhbar*, à cause de la grande connoissance qu'il avoit des histoires, & particulierement des antiquités de l'Arabie. Caab lui confirma pleinement la verité de la relation de Colabah, en lui alleguant que cette ville si merveilleuse avoit été bâtie par Schedàd, fils d'Ad, dans le pays des Adites; que c'est celle-là même dont il est parlé dans l'Alcoran au chapitre de l'*Aurore*, & que la cause de sa ruine fut l'orgueil & l'insolence de ce prince, qui après avoir dépensé des sommes immenses à la construire, avoit convié tous les princes ses voisins ou ses vassaux, pour y venir admirer sa puissance; mais que Dieu, qui se plaît à humilier les superbes, envoya aussi-tôt un Ange exterminateur, qui en fit périr tous les habitans, & la fit disparoître entierement aux yeux des hommes, se reservant seulement de la faire voir de tems en tems à quelques-uns, comme il étoit arrivé à Colabah, pour conserver la memoire de cette vengeance divine. Les Adites furent exterminés par un vent impetueux, qui souffla par le commandement du prophete Houd. Il en resta fort peu d'entr'eux qui ayent survêcu à la désolation generale de leur pays, encore furent-ils changés en singes. Lorsque les Arabes veulent faire entendre que quelque chose est fort ancienne, ils disent qu'elle est du tems d'Ad; & lorsqu'ils veulent donner un exemple de la colere de Dieu, ils s'expriment ainsi avec un de leurs poëtes : *Un seul souffle de sa colere fait périr en un instant tout un grand peuple.* Edrissi, dans sa geographie, place le pays des Adites au premier cli-

mât, & au septentrion de la ville de Hassek. Le Tarikb Montekheb veut que Valid, roi d'Egypte, qui est le Pharaon de Moyse, & qui étoit contemporain de Manougeher roi de Perse, de la premiere dynastie, soit de la posterité d'Ad : ce qui s'accorde assez avec les autres historiens, qui le font de la race d'Amalec, tels qu'étoient les géans de la Palestine, que les enfans d'Israël eurent à combattre. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADA, nom d'une des deux femmes de Lamech, dont il eut Jabel, auteur de ceux qui habiterent dans des tentes & des pasteurs. *Gen.* 4. *v.* 20. Si l'on en croit Josephe, Lamech eut d'Ada, & de son autre femme Sella, soixante & dix-sept enfans. * Josephe, *antiq. c.* 3.

ADA, fille d'Elon, prince Hethéen, & l'une des deux femmes qu'Esaü épousa à l'âge de quarante ans, l'an du monde 2239. avant J. C. 1796. enfanta Eliphas; l'écriture nous marque que Rebecca étoit fort affligée de ce que son fils Esaü avoit épousé des filles de Heth. *Genes.* 27. *v.* 46. Josephe dit qu'Esaü ne consulta point son pere sur ce mariage, parce qu'Isaac n'approuvoit pas qu'il s'alliât avec des étrangers : mais l'écriture plus précise, assure qu'il prit cette alliance pour faire dépit à son pere. * *Genes. c.* 36. Josephe, *l.* 1. *c.* 17.

ADA, reine de Carie, fille d'Hecatomne, étoit sœur & femme d'Hydriée roi de Carie. Après la mort d'Artemise sa sœur, qui regna deux ans depuis le trépas de son époux; Hidrée, frere d'Artemise lui succeda, & gouverna pendant sept ans avec Ada son autre sœur, qu'il avoit épousée, suivant la coûtume des Cariens. Il mourut de maladie, & laissa la couronne à son épouse, qui la garda quatre ans, au bout desquels Pexadore son jeune frere la lui enleva. Cet usurpateur, pour s'affermir sur le thrône, s'allia avec Orondaobate satrape du roi de Perse, & lui donna en mariage sa fille Ada. Mais sept ans après, lorsqu'Alexandre *le Grand*, qui faisoit la guerre à Darius, fut entré dans la Carie avec son armée, la reine Ada implora son secours contre le satrape Orondaobate, qui s'étoit emparé de la souveraineté, après la mort de Pexadore son beau-pere. Alexandre accorda sa protection à cette reine, qui l'adopta pour son fils, & lui remit la ville d'Alinde. Il chassa Orondaobate de celle d'Halicarnasse, qui fut prise & rasée. Après avoir soûmis toute la Carie; il en laissa la possession & le gouvernement à la reine Ada, avec un secours de 200. hommes de cavalerie, & de 300. d'infanterie, la quatriéme année de la CXI. Olympiade, 333. ans avant J. C. * Diodor. Sicul. *l.* 16. Arrianus, *l.* 1. Strabo, *l.* 14. Plutarch. *in Alexand.* Quinte-Curce, *l.* 2. *c.* 8.

ADA, comtesse de Hollande, succeda à son pere Thierry VII. en 1203. Elle épousa un comte de Looz; mais ce mariage n'étant approuvé ni de ses sujets, ni des princes voisins, ils lui opposerent Guillaume I. frere de Thierry, qui se rendit maître de la Hollande vers l'an 1204. * Grotius. Scriverius, &c. *Hist. Holland.*

ADA, *cherchez* ADARGATIS, nom d'une déesse.

ADA BER-HAHABA, fameux astronome parmi les Hebreux, dont le calcul est plus estimé que celui de Jarchi. L'auteur du traité *Juchasim* prétend qu'il y a eu deux astronomes de ce nom. * David Ganz.

ADACHSUNIA, grande montagne du royaume de Fez en Afrique. On place cette montagne dans la province de Fez. * Marmol.

ADAD, fils de Badad, succeda à Husam au royaume d'Idumée. Il eut guerre avec les Madianites, qu'il défit dans une plaine, qui s'appelle *le champ de Moab*, & où, en memoire de cette belle victoire, il bâtit la ville d'Avith, qui veut dire *Monceau*, à cause du grand nombre des morts entassés les uns sur les autres. Semla de Masreca lui succeda. * *Genese XXXVI.* 35.

ADAD ou ADOD, nom que les Assyriens & les Pheniciens donnoient au premier des dieux, qui selon eux n'étoit autre que le Soleil. Ce nom, dit Macrobe, signifie *Un* : & la Terre qui est unique de même que le Soleil, étoit appellée par ces peuples Ada, ou Adargatis : on representoit celle-ci avec des rayons tournés en haut : au contraire les rayons de la statuë d'Adad étoient tournés en bas. Sanchoniaton qui l'appelle le roi des dieux, en fait un roi de Phenicie conjointement avec Astarte & Jupiter Demaraonte. Quelques modernes ont prétendu qu'Adad est bien une divinité des Pheniciens, mais que le dieu d'Assyrie doit être appellé Achod : le passage d'Isaïe, *ch.* 66. *v.* 17. qui a donné lieu à cette conjecture, est interpreté trop diversement pour lui donner credit : & le nom d'Ada donné par les Babyloniens à la Terre, assure au Soleil celui que nous lui donnons après tous les anciens. Trois pierres precieuses étoient appellées du nom de ce dieu, l'œil, le doigt, & le rein d'Adod. * Macrobe, *saturn. lib.* 1. *c.* 23. Pline, *lib.* 37. *cap.* 1. Vossius, *de idol. lib.* 1. *c.* 22. *lib.* 2. *c.* 6.

ADAD, nom commun aux anciens rois de Damas de Syrie, comme celui de Pharaon, & depuis celui de Ptolomée, l'ont été aux rois d'Egypte. * Nicol. Damascen. *laudatus à Josepho*, *antiq. l.* 7. *c.* 6.

ADAD I. roi de Syrie & de Damas, selon Josephe, vint au secours d'Adarezer son allié, à qui David faisoit la guerre. Ayant donné la bataille à David près de l'Euphrate, il fut vaincu, & son armée défaite, dont il resta vingt-mille hommes sur la place, les autres furent obligés de prendre la fuite. Cependant Adad fit des actions si remarquables, que depuis ce tems-là les rois de Syrie porterent le nom d'Adad. * Nicolas de Damas, cité par Josephe, dans l'histoire des *antiq. Judaic. l.* 7. *c.* 6. Il est parlé de cette victoire de David sur l'Euphrate contre Adarezer roi de Soba, & les Syriens de Damas qui étoient venus à son secours, dans le *ch.* 8. *du* 2. *liv. des Rois.*

ADAD, Iduméen, de la race royale, qui étoit dans Edom, s'enfuit, étant encore enfant, avec les Iduméens, serviteurs de son pere, pour se retirer en Egypte, afin d'éviter la persecution de Joab, lequel étant venu en Idumée pour ensevelir les Israëlites qui avoient été tués, faisoit mourir tous les enfans mâles d'Idumée. Il vint d'abord à Madian, de-là à Pharan, d'où il passa en Egypte, & fut bien reçu de Pharaon roi d'Egypte, qui lui donna une maison, lui assigna une terre, & pourvût à tout ce qui étoit necessaire pour sa subsistance. Adad s'acquit l'affection de Pharaon, qui lui donna en mariage la sœur de Taphnés sa femme, dont Adad eut un fils nommé Genubath, qui fut élevé par Taphnés avec ses enfans à la cour de Pharaon. Adad ayant appris que David & Joab étoient morts, voulut s'en retourner dans son pays, & se joignit avec Rason, fils d'Eliada, qui s'en étoit fui d'auprès d'Adarezer roi de Soba son seigneur, pour se faire chef de voleurs dont David s'étoit servi pour faire la guerre. Adad & Razon étant allés à Damas, ils y habiterent ensemble. Il fut ennemi declaré des Israëlites pendant tout le regne de Salomon, & regna en Syrie. *III. liv. des Rois, c.* 11. *v.* 14. *& suiv. jusqu'au* 26. Josephe donne à cet Adad le nom d'Ader, & dit qu'étant sorti d'Egypte, il revint en Idumée, pour faire soûlever ce peuple contre Salomon; mais qu'il n'en put venir à bout, parce qu'il y avoit de bonnes garnisons dans les villes, qui les empêchoient de rien entreprendre; qu'Adad s'en alla en Syrie, où il se joignit à Razar, qui s'étoit revolté contre Adrazar roi de Sophene, & qui faisoit des courses dans le pays; qu'avec le secours de cet homme & de ceux de son parti, il s'empara d'une partie de la Syrie, fut declaré roi, & qu'il fit de frequentes irruptions dans le pays des Israëlites pendant tout le regne de Salomon. * Josephe, *l.* 8. *c.* 2. *antiq. Jud.*

ADAD ou plûtôt BEN-ADAD, roi de Syrie, petit-fils d'Adad roi de Syrie. *Voyez* BEN-ADAD.

ADAD, ou plûtôt BEN-ADAD, roi de Syrie, fils d'Azaël. *Voyez* BEN-ADAD.

ADAD, ou David, roi des Ethiopiens Axuvites, fut converti à la foi de l'évangile sous le regne de l'empereur Justinien I. depuis lequel tems la religion s'est toûjours maintenuë dans l'Ethiopie, au milieu de ces peuples barbares; mais le Christianisme y est bien défiguré par une infinité d'erreurs. * Georg. Hornius. Orb. Imp.

ADADA ou HADHADA, ville de la tribu de Juda. * *Josue XV.* 22.

ADADREMON, ville de la tribu de Manassé, deçà le Jourdain, proche de Jezraël, celebre par la victoire que Pharaon Nechao roi d'Egypte gagna contre Josias roi de Juda. Ce dernier fut tué dans la bataille que ces deux princes se donnerent en la plaine de Magedon, qui est dans la même tribu de Manassé, près de la mer Mediterranée. Elle porte le nom d'*Adadremon*, à cause de la quantité de grenades que l'on y cueille; & ce mot *Adadremon* signifie en chaldaïque, *l'honneur des grenades*. On l'appelloit aussi *Adad*. On changea après son nom, & on lui donna celui de *Maximianopolis*, c'est-à-dire, *la ville de Maximin*. * *Zacharie XII. 11. Voyez* Tirin *sur ce chapitre*.

ADÆUS, en grec Ἀδαῖος de Mitylene, auteur Grec, qui avoit écrit un livre περὶ Ἀγαλματοποιῶν, *des Statuaires*. * Athenée, *liv.* 13.

ADAGOUS, divinité des Phrygiens, dit Hesychius. Il ajoûte que cet Adagous étoit hermaphrodite, & certaines gloses mss. en disent autant: ainsi ce dieu pourroit bien être le même qu'Attis. * Vossius, *de idol. lib.* 1. *c.* 22.

ADAJA, riviere d'Espagne, dans la vieille Castille. Sa source est au haut de Villa Toro; elle traverse Avila, où elle reçoit le Rio Segnillo; Arevalo, où le Rio Arevalillo s'y jette; enfin elle coule à Olmedo, où elle reçoit la riviere d'Ecresma qui baigne la Segovie; le Rio Moro s'y décharge: de-là elle se jette dans le Douro, au-dessous d'Amayo. * Baudrand.

ADALBERON, archevêque de Reims, & chancelier de France, dans le X. siecle, étoit fils de Geofroy comte d'Ardenne. Après avoir succedé à Oldalric vers l'an 968. il celebra plusieurs conciles, fit diverses fondations, & parut avec éclat, tant dans les occasions qui regardoient les interêts de son église, que dans celles qui concernoient l'état. Il fut fait chancelier de France par Lothaire, & il exerça cette dignité sous son regne, sous celui de Loüis V. & sous celui de Hugues *Capet*. Ce fut lui qui sacra ce dernier l'an 987. Parmi les épîtres de Gilbert, auparavant archevêque de Reims, pour lors archevêque de Ravenne, & depuis Pape, sous le nom de Sylvestre II. nous en avons cinq qui sont écrites à Adalberon, & d'autres qu'Adalberon avoit écrites. Ce prélat mourut le 5. Janvier de l'an 989. * Alderic, *in chron.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

ADALBERON, XII. abbé d'Elvacutange, & depuis XXIII. évêque d'Augsbourg, ville imperiale d'Allemagne en Suabe, florissoit sur la fin du IX. siecle, & au commencement du X. Il fut précepteur de Loüis IV. fils de l'empereur Arnould, qui le consultoit souvent sur les plus grandes affaires. Il écrivit quelques vies; comme celle de saint Ariolphe, premier abbé d'Elvangen, & mourut l'an 909. Hiltin lui succeda. * Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 39. Fleury, *hist. eccl. l.* 55. *n.* 9.

ADALBERT, archevêque de Salzbourg en Baviere, fils de LADISLAS roi de Bohême. Il fut élû archevêque en 1168. & reçut le *Pallium* du pape Alexandre III. après avoir été chassé de son archevêché, parce qu'il tenoit le parti du pape contre Frederic *Barberousse*. Il fit bâtir la forteresse de Halmburg, pour se mettre en sureté contre cet empereur. Il y fut pris par ses diocesains; mais il recouvra la liberté peu de tems après, & mourut en 1200. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *Metropolis Salisburgensis, &c.*

ADALBERT, archevêque de Magdebourg, élevé dans le monastere de saint Maximin de Treves, d'où il fut tiré l'an 961. par Guillaume, archevêque de Mayence, fils de l'empereur Othon I. pour prêcher l'évangile aux Russiens, peuples de l'ancienne Sarmatie. Après avoir été sacré évêque des Russiens à Mayence, il alla dans ce pays; mais quoique la reine fût Chretienne, il trouva ces peuples si éloignés d'embrasser la religion, qu'il revint à Mayence, sans avoir tiré aucun fruit de sa mission. L'empereur Othon le fit abbé de Weissembourg, & ensuite on lui donna en 968. l'archevêché de Magdebourg nouvellement érigé, afin que cet archevêque pût travailler à la converſion des Sclavons, qui s'étoient établis le long de l'Elbe & de l'Oder. Adaldert mourut le 20. Juin de l'an 981. * Vie d'Adalbert, *dans les siecles Benedictins* du P. Mabillon. Baillet, *vies des saints*. M. du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du X. siecle*.

ADALBERT, évêque de Prague, fils de Slawink & de Strelislan, de la premiere noblesse de Bohême, vint au monde l'an 956. Il fit ses études à Magdebourg sous Dietheric, & y fut reçu d'Adalbert, dont nous avons parlé dans l'article précedent. Après la mort de cet archevêque, il retourna en Bohême, où il fut ordonné prêtre par l'évêque de Prague Diethmar. Il fut élû en la place de cet évêque, reçut d'Othon II. l'investiture de cet évêché, & fut ordonné par l'archevêque de Mayence l'an 983. Les déreglemens du peuple de Bohême l'obligerent de quitter bientôt son évêché. Trois choses le porterent principalement à cette resolution; la premiere, que ce peuple ne faisoit point conscience d'avoir plusieurs femmes; la seconde, que les ecclesiastiques contractoient des mariages impunément; & la troisiéme, qu'il s'y faisoit un trafic honteux d'esclaves Chrétiens, que ceux du pays vendoient aux Juifs. Après s'être demis à Rome de son évêché, il se retira pour quelques tems au Mont-Cassin, & fit ensuite profession de la vie monastique pendant quelques années dans le monastere de saint Boniface à Rome. Il en fut arraché deux differentes fois par les instances de l'archevêque de Mayence; mais la seconde fois les Bohêmiens ne l'ayant pas voulu recevoir, il s'en alla prêcher l'evangile en Prusse, & de-là en Lithuanie, où ayant beaucoup souffert pour la foi, il reçut enfin la couronne du martyre l'an 997. percé de coups de lances par les Payens. * Baronius. Bollandus. Mabillon. M. du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du X. siecle* Baillet, *vies des saints*.

ADALBERT, *cherchez* ADELBERT.

ADALDAGUS, archevêque de Hambourg, ville imperiale & anseatique de la basse Saxe, eut un fort grand credit pendant l'espace de cinquante ans à la cour des trois premiers Othons empereurs, dont le dernier cessa de vivre l'an 1002. Adaldagus y exerça la charge de chancelier, & fut auteur de la plûpart des belles ordonnances que ces empereurs ont publiées. Ce fut aussi lui qui établit trois évêchés dans le Jutland, province de Danemarck; à sçavoir, ceux de Sleswick, de Ripen, & d'Arhusen. * Crantz, *l.* 4. *Saxon. c.* 3. *l.* 3. *Metropol. c.* 16. *&* 26.

ADALGAIRE, *Adalgarius*, moine Benedictin dans l'abbaye de Corbie, & compagnon de Rembert, dont il fut successeur dans le siege épiscopal. Ayant été cité à Rome par le pape Formose, pour déduire les raisons du droit qu'il prétendoit sur l'Eglise de Bremen, non seulement Adalgaire n'y vint pas, mais il n'y envoya pas même aucun député de sa part. Par le zele qu'il avoit d'étendre la religion dans les pays septentrionaux, il établit un seminaire de prêtres. Il mourut l'an de J. C. 909. après avoir gouverné son église l'espace de vingt ans.

ADALGISE, fils de DIDIER, dernier roi des Lombards. Après que son pere, vaincu par Charlemagne, eut perdu son état & sa liberté en 774. ce prince se retira à Verone, ville de Lombardie, du domaine de Venise sur l'Adige, puis à Constantinople, où il fut revêtu de la dignité de Patrice. En 778. l'empereur Constantin, fils de Leon, lui donna des troupes, qui firent une descente en Calabre: mais elles y furent entierement défaites par les François. Adalgise se sauvant à peine de la bataille, dans laquelle Jean, l'un des generaux des Grecs avoit été pris, se retira à Constantinople, où il mourut dans sa dignité de Patrice. * Aimoin, *l.* 4. Theophane. Cedrene.

ADALGISE, Lombard, prince de Salerne, avoit été chargé par Loüis II. fils de Lothaire, de défendre la ville de Benevent; mais s'étant laissé gagner par les promesses des Grecs, il quitta le parti de ce prince pour se ranger de leur côté, & entraina dans sa revolte toutes les villes du Samnium, de Lucanie & de la Campanie. Mais Loüis ayant bientôt repris toutes ces villes qui lui avoient manqué de fidelité, Adalgise se retira dans l'isle de Corse. * *Chron. Phil.* 4.

ADALGOTHE, *Adalgothus*, onziéme archevêque de Magdebourg, lequel du tems d'Henri IV. empereur,

établit la coûtume de donner tous les ans à cent pauvres pendant le Carême par chaque jour à chacun un pain & un harang. * Crantzius, *l.* 4. *Metrop. c.* 32.

ADALVALDE, *Adalvaldus*, fils d'*Agilulfe* duc de Turin, n'étant encore qu'enfant, fut reconnu roi des Lombards par tout le peuple, & reçut toutes les marques de la royauté dans le Circle. L'empereur Heraclius lui envoya un ambassadeur nommé Eusebe en 626. Cet Eusebe, soit qu'il executât les ordres de son maître, ou qu'il suivît son propre mouvement, prit un jour l'occasion qu'Adalvalde sortoit du bain, pour lui presenter d'une liqueur comme fort bonne & bienfaisante en cette occasion. Mais ce jeune roi ne l'eut pas plûtôt bûë, qu'il commença à perdre l'usage de la raison. Dès que l'ambassadeur s'en fut apperçû, il poussa ce prince insensé, sous prétexte de mettre sa personne en sûreté, à faire mourir les plus qualifiés d'entre les Lombards. Son mauvais conseil fut aussi-tôt suivi, & dix des plus grands seigneurs furent d'abord mis à mort. Les Lombards prévoyant que le mal alloit augmenter, & appréhendant avec raison qu'il ne leur en arrivât autant, soûleverent le peuple, & chasserent ce prince avec sa mere Theodelinde. * Sigonius, *l.* 2. *Regni Ital.* Paul Diacre, *hist. Longob. lib.* 4.

ADALULFE, grand seigneur parmi les Lombards, ayant eu la temerité d'attenter à l'honneur de Gundebergue, épouse d'Ariolde, roi des Lombards, elle lui témoigna toute l'indignation que meritoit son insolence. Adalulfe, apprehendant que le bruit n'en vînt jusqu'aux oreilles du roi, & que la reine elle-même ne s'en plaignît, prit les devans, alla trouver le roi, & accusa la princesse de trahison. Le prince le croyant trop legerement, fit enfermer Gundebergue dans une étroite prison. Elle passa trois ans dans ce triste état, jusqu'à ce que Clotaire roi de France, touché du sort de cette princesse, envoya des ambassadeurs à Ariolde, pour lui dire qu'il ne lui étoit pas permis sur une simple accusation, avancée sans preuves, de traiter ainsi Gundebergue, sortie du sang royale de France, & de la dépoüiller ainsi de tous les honneurs dûs à sa qualité & à son rang. Le roi Ariolde répondit aux ambassadeurs qu'il avoit ses raisons d'en user ainsi. Un des ambassadeurs nommé Asoulde, prenant la parole : *Nous ferons de votre sentiment*, dit-il au roi, *si vous voulez bien permettre à la reine de se justifier par quelqu'un de ses officiers qui soit dans ses interêts, & qui se battra en duël avec son accusateur.* La proposition fut acceptée ; & aussi-tôt Aripert, proche parent de la reine, fit venir un nommé Pitto pour se battre avec Adalulfe, qui accepta le défi ; ils combattirent l'un contre l'autre ; la verité fut reconnuë, la victoire se declara pour l'innocence. Adalulfe fut tué sur le champ : Ariolde fit sortir Gundebergue de prison, & lui rendit tout le credit & tous les honneurs qu'elle meritoit, & comme innocente & comme reine. Cela arriva en l'année 623. C'étoit une ancienne coûtume parmi les Lombards d'employer le duël pour se justifier des plus grands crimes, qui a subsisté longtems en Occident, & qui a été autorisée par les loix. * Fredegaire, *c.* 51.

ADAM est le mot ordinaire dont les Hebreux se servent pour exprimer l'homme. Il signifie *terre rouge* ; mais ce nom se donne particulierement au premier homme que Dieu créa de ses propres mains le sixiéme jour de la création du monde, comme il est dit dans le premier chapitre de la Genese, *v.* 26. *Faisons*, dit Dieu, *l'homme à notre image & ressemblance ; qu'il préside aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à tous les reptiles qui se remuënt sur la terre, & à toute la terre ; Dieu créa l'homme à son image, il le fit à l'image de Dieu, & il le créa mâle & femelle.* Les circonstances de cette création sont rapportées dans le 2. chap. *v.* 7. *de la Genese*, le Seigneur forma l'homme du limon de la terre, ou comme porte l'Hebreu, *de la poussiere de la terre, & il souffla sur son visage un souffle de vie, & l'homme devint vivant & animé.* Dieu le mit dans un jardin délicieux qu'il avoit planté, rempli de toutes sortes d'arbres, afin qu'il le cultivât & le gardât. Il lui laissa la liberté de manger de tous les fruits des arbres du paradis de délices, à l'exception du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal, dont il lui défendit expressément de manger, sous peine de mourir, c'est-à-dire, de devenir mortel à l'heure même qu'il en mangeroit. Dieu tira ensuite Eve de sa côte, & la lui donna pour femme, les benit, & leur dit de croître & de multiplier, & de remplir la terre. Il fit nommer tous les animaux par Adam. Adam & Eve étoient alors nuds, & n'en rougissoient pas. S'ils n'eussent pas contrevenu à l'ordre de Dieu, ils fussent demeurés dans cet état heureux, dans lequel ils eussent été exempts des incommodités de la vie, & même de la mort. Mais Eve féduite par le serpent, goûta & mangea du fruit de l'arbre dont Dieu lui avoit défendu de manger, & en donna à Adam qui en mangea. Ils reconnurent aussi-tôt leur nudité, & se cacherent quand ils entendirent la voix du Seigneur. Dieu ayant demandé à Adam pourquoi il avoit mangé du fruit défendu, il rejetta la faute sur sa femme, & la femme sur le serpent. Dieu maudit le serpent, dit à la femme qu'en punition de sa faute elle seroit sujette à plusieurs incommodités pendant sa grossesse, qu'elle mettroit au monde ses enfans avec douleur, & qu'elle seroit sous la domination de l'homme. Dieu dit à Adam que la terre seroit maudite à cause de sa désobéïssance ; qu'il n'en tireroit de quoi se nourrir qu'avec beaucoup de travail ; qu'elle ne produiroit que des épines & des ronces ; & qu'il ne mangeroit son pain qu'à la sueur de son visage, jusqu'à ce qu'il retournât en la terre, dont il étoit formé. *Car*, lui dit-il, *vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.* Cette malediction ne regardoit pas seulement Adam, mais aussi toute sa posterité. Dieu lui fit ensuite sentir sa faute par cette ironie : *voilà Adam devenu comme l'un de nous, sçachant le bien & le mal* ; parce qu'Eve s'étoit laissée seduire par la promesse que le serpent lui avoit faite, que s'ils mangeoient du fruit défendu, ils deviendroient comme des dieux, sçachant le bien & le mal. Dieu chassa ensuite Adam du jardin de délices, afin qu'il cultivât la terre ; & après qu'il l'en eut chassé, il mit des Cherubins à l'entrée du jardin avec un glaive étincellant pour le garder. Adam ainsi banni du paradis terrestre, connut sa femme, & lui donna le nom d'*Eve*, parce qu'elle devoit être la mere de tous les vivans. Elle conçut & enfanta un fils qu'elle nomma *Caïn* ; elle en eut peu de tems après un second, qui fut nommé *Abel* ; & un troisiéme l'an 130. du monde, qui fut appellé *Seth*. Adam vécut encore 800. ans depuis la naissance de Seth, & eut des fils & des filles. Il mourut âgé de 930. ans. Voilà tout ce que l'écriture nous apprend de la vie d'Adam, depuis le premier chapitre de la Genese jusqu'au sixiéme. Le reste de ce qu'on en dit est ou incertain ou faux, ou plein de rêveries & d'erreurs. Il paroît qu'on ne peut pas nier qu'Adam n'ait été créé parfait quant à l'esprit, doüé d'un bon sens, & capable de bien raisonner sur toutes choses ; mais qu'il ait possedé en perfection toutes les sciences & les arts, c'est ce qu'on ne peut assurer, non plus que ce que quelques-uns ont dit de sa beauté parfaite. Il faut mettre au rang des rêveries, ce que les rabbins, (entr'autres, Manasses-ben-Israël, & Maïmonides) ont avancé, qu'il avoit été créé mâle & femelle, c'est-à-dire, avec deux corps, & que la formation d'Eve n'a été que la separation du corps de la femme de celui de l'homme ; & ce que les Juifs assurent qu'il a été créé avec la circoncision. Mais rien n'est plus ridicule en ce genre, que ce qu'ont avancé quelques rabbins, que le corps d'Adam s'etendoit depuis le bout du monde jusqu'à l'autre, ou qu'il étoit d'une taille gigantesque. On ne doit pas ajoûter non plus beaucoup de foi à ce que plusieurs auteurs ecclesiastiques, comme Origene, Tertullien, ou l'auteur du poëme contre Marcion qui lui est attribué. Saint Athanase, saint Basile, saint Chrysostome, saint Epiphane, saint Ambroise, *epist.* 71. & saint Augustin, ont avancé qu'Adam avoit été enterré, ou qu'au moins sa tête avoit été apportée sur la montagne appellée *Golgotha*, ou le Calvaire, sur laquelle Jesus-Christ a été crucifié, afin que l'aspersion du sang du nouvel Adam expiât le peché du vieil Adam. S. Jerôme, *in c.* 27. *Matth.* a regardé cette opi-

nion comme une fable : cependant ce qu'il assure, *epist. ad Pausan. & in c. 5. epist. ad Ephes.* qu'Adam a été enterré à Hebron ou Cariatharbé, n'a pas beaucoup plus de fondement; & il y a apparence qu'il a été trompé par un passage de Josué, *c.* 14. *v.* 13. *&* 14. où il est dit qu'un grand homme, pere d'Enach, étoit enterré à Hebron. Il a peut-être pris le mot d'Adam appellatif pour le nom propre du premier homme. On a debité plusieurs erreurs au sujet d'Adam; premierement la Peyrere, né Protestant, dans son systeme préadamitique, prétend qu'Adam n'étoit pas le premier homme; mais qu'il y en a eu d'autres avant lui. La seconde erreur est celle de Tatien, ancien heretique, qui a crû qu'Adam n'avoit pas été sauvé. Cette opinion a été rejettée comme une erreur dès le second siecle de l'église, par saint Irenée, *l.* 1. *c.* 30. *&* 31. *l.* 3. *c.* 33. *&* 39. ensuite par Tertullien, *præscript. l.* 52. par S. Epiphane, *hæres.* 46. par saint Augustin, qui assure que la croyance commune de l'église, est qu'Adam est sauvé, *epist.* 164. & par plusieurs autres Peres; en sorte qu'il est surprenant que l'abbé Rupert, auteur du XII. siecle, ait douté du salut d'Adam, dans son commentaire sur le *ch.* 3. *de la Genese*. Ce qu'Origene, saint Athanase, S. Augustin & quelques autres anciens Peres, ont dit qu'Adam fut un de ceux qui ressusciterent avec Jesus-Christ, n'est pas certain. Il est plus probable qu'il a eu le même sort que les autres patriarches, dont l'ame a été delivrée des enfers ou des lymbes, où elle attendoit avec les autres la resurrection, & placée dans le ciel, dans le tems que J. C. est ressuscité. Les Grecs & les Orientaux celebrent la fête d'Adam & d'Eve le 19. Decembre. Les martyrologes latins varient, les uns la mettent au 24. d'Avril, les autres au 24. Decembre, & la plûpart dans l'espace de la semaine de la Septuagesime, dans laquelle on lit dans l'office de l'église, l'histoire de la création, & celle d'Adam & d'Eve. * Baillet. *Vies des Saints de l'ancien testament.*

On a attribué plusieurs livres à Adam. Les Juifs prétendent qu'il avoit fait un livre sur la création du monde, & un autre sur la divinité. Un auteur Mahometan, nommé *Kissæus*, rapporte qu'Abraham étant allé au pays des Sabéens, ouvrit le coffre d'Adam, & y trouva ses livres, avec ceux de Seth, & ceux d'Esdris ou d'Enoch. Ils disent qu'Adam avoit une vingtaine de livres tombés du ciel, qui contenoient plusieurs loix, plusieurs promesses, & plusieurs menaces de Dieu, & les prédictions de plusieurs évenemens. Quelques rabbins attribuent le pseaume 92. à Adam, & il se trouve des manuscrits où le titre chaldaïque porte, que c'est le cantique que le premier homme recita pour le jour du Sabbat. * Heiddeger, *hist. patriarc. tome* 1. Hottinger, *hist. orient.* Stantleng. *philosoph. orient. l.* 3.

ADAM, de Bremen, ville anseatique sur le Weser, chanoine de l'église de Bremen dans la basse Saxe, a vécu sur la fin du XI. siecle, en 1070. Il a écrit une histoire ecclesiastique, partagée en quatre livres, dans lesquels ils traite de l'origine & de la propagation de la foi dans les pays septentrionaux, & particulierement dans les diocèses de Bremen & de Hambourg, depuis le regne de Charlemagne jusqu'à celui de Henry IV. empereur. Il a mis à la fin un petit traité de la situation du Danemarck, & des autres royaumes du Nord, de la nature de ce pays, de la religion, & des mœurs des habitans. Le cardinal Baronius le louë comme un auteur sincere & digne de foi. Il dédia son ouvrage à Liemar évêque de Bremen, & il y témoigne dans la conclusion qu'il a faite en vers, qu'il l'avoit composé étant encore fort jeune.

Ergo fave votis, parce & juvenilibus ausis.

Cet ouvrage a été donné par Lidembrock, & imprimé à Hanau, en 1579. à Leyde, en 1595. & ensuite à Holmstad, en 1670. * Helmodus, *in chron. Slau.* Baronius, *A. C.* 980. *&* 983. Bellarmin, *de script. ecclef.* Vossius, *de hist. latin. &c.* M. Du Pin, *hist. des aut. ecclef. du XI. siecle.*

ADAM, abbé de saint Denys, vivoit dans le XI. siecle, sous le regne de Loüis le *Gros*. Il fut employé dans diverses affaires, & eut avec Matthieu de Montmorency quelques differends, que le roi Loüis *le Gros* se donna lui-même la peine de regler. Adam reçut à saint Denys le pape Paschal II. qui lui écrivit depuis. Il mourut, en 1122. & eut pour successeur l'abbé Suger. * Doublet, *Annal. de S. Denys.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *histoire de Mont.* Pagi, *crit. in annal. Bar. ad ann.* 1120.

ADAM, surnommé d'EVESHAM, abbé d'un monastere de ce nom en Angleterre, vivoit vers l'an 1160. Pitseus dit qu'il étoit de l'Ordre de S. Benoît; & Possevin le place dans celui de Cîteaux. Il laissa un volume de sermons, un autre d'Epîtres, un livre du miracle de la sainte Eucharistie, &c. * Pitseus, *de script. Anglic.* Possevin, *in apparat. sacro.*

ADAM, Ecossois, chanoine regulier de S. Augustin, de l'Ordre de Prémontré, a fleuri vers l'an 1160. & mourut l'an 1180. Il a composé un commentaire sur la regle de saint Augustin; un traité du triple tabernacle de Moïse; un autre traité des trois genres de contemplation; & quarante-sept sermons. Ces ouvrages ont été imprimés à Anvers, en 1659. Le pere Oudin dit qu'il a vû cinquante-trois autres sermons, & un soliloque de l'ame, de cet auteur, dans la bibliotheque des peres Celestins de Mantes. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XII. siecle.* Georg. Matth. Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ADAM, abbé de Perseigne au diocese du Mans, sur la fin du XI. siecle, s'étoit appliqué à la prédication. Il avoit composé plusieurs discours pour ses religieux; des homelies sur les Saints, & sur differentes matieres; & quelques commentaires sur l'écriture, dont Trithême fait mention, sans les avoir vûs. M. Baluze nous a donné dans le premier tome de ses ouvrages mélangés, cinq lettres morales de cet auteur, addressées à Osmond, moine de Mortemer en Normandie. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XI. siecle.*

ADAM *de saint Victor*, chanoine regulier de l'abbaye de saint Victor-lés-Paris, dans le XII. siecle, vivoit dans ce monastere sous l'abbé Guerin, avec Richard de saint Victor, Pierre Comestor, & d'autres grands hommes. Il composa quelques traités, & mourut le 8. Juillet de l'an 1177. ayant fait lui-même son épitaphe en quatorze vers, que l'on voit encore dans le cloître de saint Victor.

ADAM, dit de Dorham, *Dorensis*, parce qu'il étoit religieux de ce monastere de l'Ordre de Cîteaux, près d'Hersort en Angleterre, vivoit vers l'an 1200. & écrivit en vers un traité contre un ouvrage de Sylvestre Girald, intitulé, *Speculum*, où ce dernier parloit contre les Moines. Adam composa aussi *rudimenta musica, &c.* * Pitseus. Carol. de Visch.

ADAM, dit *de Barkinge*, Anglois de nation, religieux de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1217. étoit docteur d'Oxfort, & passoit pour l'un des plus sçavans hommes de son tems. Il écrivit sur l'ancien & le nouveau testament. *De duplici Christi natura. De serie sex ætatum, &c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4. *biblioth. sacr.* Pitseus. Vossius, &c.

ADAM, appellé d'*Arras*, parce qu'il étoit natif de cette ville, vivoit dans le XIII. siecle. Gazet & Sainte-Marthe soûtiennent qu'il fut archidiacre de Paris, puis chanoine d'Illers, & enfin évêque de Teroüanne, ville sur les frontieres de Picardie & de l'Artois, que Charles-*Quint* a détruite. Adam fut élevé sur le siege episcopal en 1213. & prit l'habit de religieux en 1229. à Clairvaux, où il mourut en odeur de sainteté. Il a laissé l'histoire de cet Ordre. * Gazet, *hist. ecclef. des Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Locrius, *de script. Arthes.* Valere André, *biblioth. Belg.* Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Le Mire. Henriquez.

ADAM, religieux du monastere d'Alderspac en Baviere, de l'ordre de Cîteaux, a vêcu vers l'an 1250. Il fit un traité de théologie morale en vers, dont Caramuel a parlé avec éloge, *in epist. dedic. I. P. Theolog.* Carol. de Visch, *bibl. Cisterc.*

ADAM *de Marisco*, Anglois de nation, religieux de l'ordre

l'ordre de saint François, & docteur d'Oxfort, étoit de Sommerset, & s'acquit une grande réputation dans le XIII. siecle. Il fut en Italie, où il eut beaucoup de part en l'amitié de saint Antoine de Padouë. Ce fut à la consideration que Robert Grosse-tête évêque de Lincoln, laissa en mourant une partie de sa bibliotheque aux Cordeliers d'Oxfort. Adam de Marisco l'augmenta par ses ouvrages dignes d'un homme qu'on surnomma le Docteur éclairé, *Doctor illustratus*. Il écrivit sur le Cantique des Cantiques; des questions de théologie; sur le Maître des Sentences; des paraphrases sur saint Denys l'*Areopagite*, &c. & mourut vers l'an 1257. * Wadingue, *in annal. Minor.* Willot, *Athen. Francisc.* Sixte de Sienne. Possevin. Pitseus.

ADAM, dit *le Chartreux*, Anglois de nation, & religieux de l'ordre des Chartreux, sous le regne d'Edoüard III. en 1310. Outre la vie de saint Hugues de Lincoln, il écrivit quelques traités, *de sumptione Eucharistia. de patientia tribulationum, &c.* * Petreius, *bibl. Carthusian.* Pitseus, *de script. Anglic.* Vossius, *de hist. Lat.*

ADAM, de l'ordre de Cîteaux, Anglois de nation, docteur de l'université d'Oxfort, & abbé de Royallieu, *loci regii*, près de cette ville, écrivit divers traités, *de cavendo ab heresi. De ordine monastico. Dialogus rationis & anima, &c.* Il a fleuri vers l'an 1368. * Pitseus, *de script. Anglic.* Charles de Visch, *bibl. Cisterc.*

ADAM, surnommé d'*Orlton*, nâquit à Hereford, dans le XIV. siecle. Après avoir été reçu docteur en droit, il fut fait évêque de Hereford, de Worchester & de Winchester. Il fut cause de beaucoup de troubles en Angleterre, & fut auteur de cette réponse ambiguë, qui coûta la mort à Edoüard II. *Edwardum regem occidere nolite timere bonum est*; qu'on peut expliquer, ou, *Ne tuez pas le roi Edoüard, il est bon de craindre*, ou, *n'ayez point de crainte de tuer le roi Edoüard, c'est une bonne action.* Il vécut fort long-tems aveugle, & mourut en cet état en 1375. sans être regreté du public. *Dict. Anglois.*

ADAM (Guillaume d') né à Gallingham, dans la province de Kent, dans le XVI. siecle, fut un des plus celebres pilotes d'Angleterre, & fut le premier Anglois qui découvrit le Japon. Il commença à voyager vers ces isles éloignées en 1568. & y mourut environ l'an 1612. *Dict. Anglois.*

ADAM ou ADAMANTIO, sçavant religieux de l'ordre de saint Augustin, dans le XVI. siecle, étoit de Florence, & se rendit celebre par la connoissance qu'il avoit des langues orientales. Son panegyriste dit qu'il parloit aussi facilement l'hebreu & le grec que l'italien. Il se trouva au concile de Trente en qualité d'ambassadeur des cantons Suisses catholiques, & il s'y acquit beaucoup de reputation. Le Pape Gregoire XIII. le fit venir à Rome, pour traduire & corriger le Talmud des Hebreux. Adam mourut en travaillant à cet ouvrage, le 15. Janvier de l'an 1581. * Cornelius Curtius, *in elog. Vir. illustr. ordin. Eremit. sancti Augustini.*

ADAM (François) publia en 1592. un ouvrage en deux livres, *De rebus in civitate Firmana gestis.* * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ADAM (Melchior) dans le XVII. siecle, né dans le territoire de Grotkaw en Silesie, fit ses études dans le college de Brieg, où les ducs de ce nom avoient grand soin de faire fleurir les belles lettres & sur-tout le Calvinisme, dont il fit profession. Ce jeune homme eut part, pour continuer ses études, aux liberalités que Joachim Bergerus, grand seigneur, avoit destinées à l'entretien d'un certain nombre d'écoliers. Ensuite il devint recteur d'un college à Heidelberg, où il publia en 1615. le premier volume de ses hommes illustres, qui contenoit les philosophes. Ce volume fut suivi de trois autres, qui renferment les vies des théologiens, des jurisconsultes & des medecins. Tous les sçavans, dont on voit la vie dans ces quatre tomes, ont vécu dans le XVI. siecle, ou au commencement du XVII. & sont tous Allemans; il y en a quelques-uns des autres pays; mais presque tous protestans, dont notre auteur publia les vies separément en l'année 1618. Les Lutheriens l'accusent de partialité, & ne veulent pas qu'on juge de l'Allemagne sçavante par son recueïl. Il mourut l'an 1622. Ses autres ouvrages sont, *Apographum monumentorum Heidelbergensium. Notæ in orationem Julii Cæsaris Scaligeri pro M. T. Cicerone, contra Ciceronianum Erasmi. Parodia & Metaphrases Horatiana.* * *Voyez son épitre dedicatoire, Germ. theolog. l'épitre dedicatoire, German. philos.* Konig. *biblioth. vetus & nova.* Bayle, *dict. critiq.*

ADAM, archidiacre de la Chambre patriarchale, & superieur des religieux de la Chaldée, fut envoyé à Rome au commencement du XVII. siecle, par Elie, patriarche Nestorien de Babylone. Ce patriarche ayant fait examiner par ses évêques la profession de foi que le pape Paul V. lui avoit envoyée, chargea Adam de la présenter au pape, avec les changemens qu'ils y avoient faits; & il lui donna ordre d'y corriger tout ce que le pape n'approuveroit pas. Ce religieux étant arrivé à Rome, s'acquitta de sa commission. Il avoit apporté avec lui un memoire, par lequel il prétendoit allier la foi des Orientaux avec celle de l'église Romaine, & faire voir que leurs differends n'étoient qu'une dispute de mots. Pierre Strozza, secretaire de Paul V. fut chargé de répondre à cet écrit. Il rejetta les explications de l'envoyé du patriarche, & l'obligea de renoncer à sa doctrine, & de se soûmettre non seulement aux dogmes, mais aussi aux expressions de l'église Romaine. Il signa tout ce qui lui fut proposé de la part du pape; & non content d'avoir abjuré toutes les erreurs de sa nation, il fit des livres, qu'il adressa à ses compatriotes, pour leur communiquer les lumieres qu'il avoit acquises à Rome, & pour les désabuser de leurs erreurs. Il partit de Rome au bout de trois ans, & porta à Elie un bref de Paul V. qui rejettoit les moyens d'accommodement que ce patriarche avoit proposés, & l'exhortoit à condamner tous les termes qui pourroient couvrir l'erreur de leur croyance. Adam fut accompagné de deux Jesuites, qui eurent ordre de travailler à l'entiere réünion de cette secte. * Strozza, *de dogm. Chald.* Aubert Mir. *de statu relig. Christ.* Moni, *hist. crit. du Levant.* Bayle, *dict. crit.*

ADAM (Jean) Jesuite François, prédicateur dans le XVII. siecle, étoit du Limosin, & entra chez les Jesuites l'an 1622. à l'âge de 14. ans. Après avoir regenté les humanités & la philosophie, il prêcha pendant quarante ans dans les principales villes de France, à Paris & à la cour. Le second Jeudi de Carême de l'année 1650. il fit un sermon dans l'église de saint Paul à Paris, qui fit beaucoup de bruit. Il fut accusé de n'avoir pas parlé avec assez de respect de saint Augustin, & l'on fit un écrit sur ce sujet contre lui. Il ne s'émut point de la critique faite contre lui, & commença à faire des livres, & traduisit en françois les pseaumes, les hymnes, & les prieres de l'Office de l'église, fit imprimer sa traduction avec le latin à côté en 1650. pour l'opposer aux heures de Port-Royal. La traduction de ses hymnes en vers fut critiquée. Le pere Adam se jetta dans la controverse, & fit un livre intitulé, *Calvin défait par soi-même & par saint Augustin*, imprimé en 1650. un autre intitulé, *La regle de la foi, tirée de l'écriture sainte & des peres*, imprimé en 1651. Il fut envoyé à Sedan, afin d'y établir un college de Jesuites, & y travailla à la conversion des Protestans. En 1659. il alla à Loudun pour y prêcher, pendant que ceux de la religion P. R. y tenoient un synode national. Ce fut là qu'il prit la défense du ministre Cottibi nouvellement converti, & qu'il fit en 1660. une replique à l'écrit que M. Daillé avoit fait contre la lettre de ce ministre converti. Le P. Adam fut après cela procureur de la province de Champagne à Rome, & ensuite superieur de la maison professe de Bourdeaux, où il mourut le 12. May 1684. Il a aussi publié le *Triomphe de l'Eucharistie* contre le ministre Claude, imprimé à Sedan en 1671. une octave de *controverse sur l'Eucharistie*, imprimée à Bourdeaux en 1675. & une vie de saint François de Borgia.

ADAM ou ADEM (Mohammed Ben) auteur Arabe, qui a fait un commentaire sur le livre intitulé, *Estab galath al-Mobadethin*, c'est-à-dire, *la correction des fautes qui se trouvent dans les ouvrages des traditionaires.*

Cet auteur étoit natif de la ville de Herat en Corasan. Il y a encore un autre auteur qui se nomme *Ebn Adam*. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

ADAM (Jean) de Rugenwald en Pomeranie, a composé des odes, des parodies & d'autres ouvrages publiés en 1612. On publia aussi à Francfort sur le Mein en 1616. sous le même nom de Jean Adam un livre intitulé, *Idea Concionum Sculteti & Pitisci in psalmos Davidis*. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vet. & nova*.

ADAM (Thomas d') né à Wem en Angleterre, dans le comté de Shrop, fut drapier à Londres, & en devint maire. Le roi d'Angleterre Charles II. le fit chevalier à la Haye, avant son rétablissement. Il y avoit été député de la part de la ville de Londres. Il donna la maison où il étoit né, pour en faire une école publique, qu'il dota avantageusement. * *Dict. Anglois*.

ADAM, surnommé l'*Ancien*, qui peut-être est le même que ADAM, surnommé d'EVESHAM, religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le monastere de Killosen en Ecosse, *Killosensis*. Nous avons de lui des sermons, & quelques autres traités de pieté. Le premier ouvrage est un *in quarto*, imprimé à Paris en 1558. * Maraccius, *in biblioth. Marian*. C. de Visch. *in biblioth. Cisterc*.

ADAM, maître Adam, ou le menuisier de Nevers, poëte. *cherchez* BILLAUT.

ADAM DE MUREMUTH, Anglois de nation, & chanoine de saint Paul de Londres, fut envoyé à Rome par Gaultier Raynaldi, archevêque de Cantorberi. A son retour en Angleterre, il s'attacha à l'histoire, & composa deux chroniques, qui comprenoient l'espace de soixante & dix-huit ans, depuis l'année 1302. Il vivoit vers l'an 1380. Quelques auteurs ont écrit, que sur la fin de ses jours il prit l'habit de religieux de Cîteaux. * Pitseus, *de script. Angl*. Charles de Visch, *bibl. Cisterc*.

ADAM EASTON, *cherchez* EASTON.

ADAM GODDAM, *cherchez* GODHAM.

ADAM HEMLINGTON, natif de Norfolc en Angleterre, religieux de l'ordre des Carmes, & docteur de l'université d'Oxfort, florissoit dans le XV. siecle. Il a laissé un volume de sermons, un autre intitulé, *Quæstiones ordinariæ*, &c. On dit qu'il mourut en 1426. * Leland & Pitseus, *de script. Angl*. Possevin, *Appar*. Alegre, *in Parad. Carmel*.

ADAM SAXLINGHAM, de Norwich en Angleterre, où il prit l'habit de religieux de l'ordre des Carmes, florissoit vers l'an 1350. & fit estimer son éloquence dans la chaire, & sa subtilité dans la dispute. Il a laissé quelques sermons, & quelques ouvrages de philosophie & de théologie. * Possevin, *in Appar. sacr*. Pitseus. Alegre, *in Paradiso Carmel*.

ADAM SPIC, *Mons Adami*, montagne de l'isle de Ceilon, dans le royaume de Candea ou Candy, qui s'éleve en pain de sucre sur d'autres montagnes, qui lui servent comme de base. Elle est extrêmement haute & fort rude: cependant les habitans du pays y montent frequemment par devotion, pour y voir le vestige du pied d'un homme. Ils disent que le premier homme laissa ce vestige en montant au ciel de dessus cette montagne. C'est de cette superstition que les Portugais prirent occasion d'appeller cette montagne *Adam spic*. * Maty, *dict. geogr*. Baudrand.

ADAMA, ville de la Pentapole, située dans une belle vallée de la Palestine, où est maintenant la mer morte. Elle est une des cinq qui furent consumées par le feu du ciel, pour avoir eu part aux crimes de Sodome & de Gomorre. * *Gen. c*. 10. Adrich. *dans sa carte de la Terre S*. Baudrand.

ADAMA ou EDEMA, ville de la tribu de Nephthali. * *Josué XIX*. 36.

ADAMÆUS (Theodoric ou Thierri) de Swallemberg dans le pays de Gueldres, écrivit des notes sur le livre de Procope, *de ædificiis Justiniani imper*. Il écrivit aussi sur l'isle de Rhodes, & sur la concorde entre les Chrétiens. * Swertius, *Athenæ Belgic pag*. 685.

ADAMAN ou ADAMNAN, surnommé *Celude*, abbé d'un monastere d'Irlande (qui de son tems s'appelloit Ecosse) vivoit sur la fin du VII. siecle, vers l'an 690. Il s'est fait connoître par deux ouvrages qu'il publia; l'un qui contient une description des lieux saints de la Palestine; & l'autre, pour fixer le tems de la celebration de la fête de Pâque. Il a aussi écrit la vie de saint Colomban, abbé de Luxeüil. Bede parlant du premier des ouvrages d'Adaman, dit qu'un évêque François nommé Arculphe, qui avoit fait le voyage de Jerusalem, étant jetté sur les côtes de l'Irlande, apprit à Adaman tout ce que celui-ci mit par écrit; & il donna quelques extraits de cet ouvrage, qui fut tres-estimé en Angleterre. * Bede, *l*. 5. *hist. eccles. Angl*. Matthieu de Westminster, *ad an*. 701. Sigebert. Trithem. Baronius. Canisius. Possevin. Vossius, *de histor. latin. l*. 1. *c*. 27. *& de scient. mathem. c*. 67. §. 15. *c*. 70. §. 2. M. du Pin, *bibl. des aut. eccles. du VII. siecle*.

ADAMANTHÉE fut selon les mythologistes, une des nourrices de Jupiter dans l'isle de Crete. Elle le tenoit suspendu au milieu d'un arbre dans son berceau, afin qu'on ne le pût trouver; & de peur qu'on n'entendit les cris de cet enfant, elle assembla les jeunes garçons de l'isle pour faire un grand bruit autour de l'arbre, en frappant sur des boucliers d'airain. Au lieu d'Adamanthée, on doit lire, selon d'autres auteurs, *Adrastée* ou *Amalthée*. * Hygin, *c*. 139. Apollod. *l*. 1. Ovide, *Fast. l*. 4.

ADAMANTIUS, sophiste & auteur Grec, a écrit deux livres de la physionomie, dediés à l'empereur Constance, & que Janus Cornarius a traduits en latin en 1544. * Georg. Matth. Konig, *biblioth. vetus & nova*.

ADAMANTIUS, nom qui fut donné à Origene, pour montrer comment il étoit dur & infatigable dans ses travaux.

ADAMAR, étant enfant fut fait eunuque par Cotye, roi de Thrace. Il fut si sensible à cet affront, que dès qu'il fut en âge, il se revolta contre ce prince. * Aristote. Pol. *l*. 5. *c*. 10.

ADAMI (Annibal) Jesuite Italien, né à Fermo dans la marche d'Ancone en 1626. entra chez les Jesuites en 1641 chez qui pendant plusieurs années il enseigna les humanités & la rhetorique au college Romain, où il fut aussi professeur en grec. Il a prêché plusieurs années à Rome & ailleurs. Nous avons de lui plusieurs ouvrages de poësie & d'éloquence; il a traduit en latin l'ouvrage de Sperelli évêque de Gabro, intitulé *Episcopus*, Romæ in fol. 1670.

ADAMIRUS (Muhammed) appellé communément *Camir*, qui mourut l'an de l'hegire 808. composa un grand ouvrage des animaux, recüeilli de plus de vingt auteurs. Samuel Bochart, dans sa préface du *Hierozoicon*, dit qu'il a trouvé deux exemplaires de cet ouvrage, chacun desquels a reciproquement quelque chose de particulier, qui ne se trouve pas dans l'autre.

ADAMITES. Saint Epiphane, après lui saint Augustin, & ensuite Theodoret, font mention d'une secte d'heretiques infames, qu'ils appellent *Adamites* ou *Adamiens*. On croit que cette secte étoit un rejetton des Basilidiens & des Carpocratiens. Car saint Irenée, *l*. 1. *c*. 31. contre les heresies, dit que, *Quelques-uns, fondés sur les principes de la doctrine de Basilide & de Carpocrate, ont permis un commerce infame avec toutes sortes de personnes, la multiplicité des mariages, & la liberté de manger des viandes offertes dans les sacrifices aux dieux des Payens*. Mais ces erreurs ne sont pas précisément celles que l'on attribuë aux Adamites. Theodoret fait Prodicus auteur des Adamites. Il est parlé de ce Prodicus dans Tertullien & dans saint Clement d'*Alexandrie*; & ce dernier accuse ses disciples de se donner toute sorte de libertés, de commettre en secret des adulteres, & de s'abandonner à toute sorte de voluptés. Il remarque encore qu'ils enseignoient qu'il n'étoit point necessaire de prier. Clement Alex. *l*. 3. *&* 7. Tertullien le met avec Valentin au nombre des heretiques, qui nioient l'unité d'un Dieu, & la necessité du martyre. Tertull. *contra Praxeam*, *c*. 3. *in Scorpiaco*, *c*. 15. Clement d'Alexandrie ajoûte encore que les disciples de Prodicus se vantoient d'avoir des livres secrets de Zoroastre, *l*. 1. *Strom*. mais aucun des auteurs que nous venons de citer, ne donne aux disciples de Prodicus le nom d'Adamites. Saint Epiphane est le premier qui en fait mention, sans dire qu'ils étoient disciples de Prodicus: il

les place entre les Alogiens & les Sampséens, après les Montanistes, & avant les Theodotiens, c'est-à-dire, vers la fin du second siecle. Les impietés qu'il leur attribuë sont, de tenir leurs assemblées dans un poële, d'y entrer tout nuds, hommes & femmes, & de s'y asseoir pêle-mêle, de faire en cet état leurs lectures & leurs prieres. Ils se vantoient neanmoins d'être continens, & assuroient que, si quelqu'un tomboit en faute, ils le chassoient de leur assemblée, comme Adam avoit été chassé du paradis terrestre, pour avoir mangé du fruit défendu; qu'ils se regardoient comme Adam & Eve, & leur temple comme le paradis. C'est de-là qu'ils ont été appellés *Adamites.* Voilà tout ce que saint Epiphane dit de leurs impietés dans l'heresie 52. Saint Augustin, *heres.* 31. ajoûte qu'ils avoient le mariage en horreur, parce qu'Adam n'avoit connu sa femme qu'après avoir peché, & être sorti du paradis. Theodoret, *l.* 1. *des fables des heretiques*, fait, comme nous avons dit, Prodicus auteur de cette secte, & leur attribuë de permettre d'avoir des femmes en commun, & d'avoir commerce avec la premiere venuë, non seulement dans les lieux publics, mais aussi dans leurs assemblées, où ils étoient invités par cette ceremonie. Il cite là-dessus Clement d'Alexandrie; mais il ne parle point de ce que saint Epiphane a remarqué particulierement des Adamites; ce qui peut faire croire que les disciples de Prodicus (qui, selon saint Clement, s'appelloient *Gnostiques*) & les Adamites sont differens; d'autant plus que Prodicus étoit avant Valentin, & immediatement après Carpocrate, avant le tems où saint Epiphane place l'heresie des Adamites. Tout ce que cet auteur en rapporte est sur la relation que quelques-uns lui avoient faite, & il doute si elle subsistoit encore de son tems. L'infamie dont on accuse la secte des Adamites, & le nom même d'Adamites fut renouvellé dans le XII. siecle par Tandeme; & dans le XV. siecle par un nommé Picard, en Allemagne & en Bohême. * *Voyez* Picard. Bayle. Tillemont, *memoires ecclesf. tom.* 2. Dom Nourry, *dans l'Apparat de la biblioth. des peres, & les auteurs cités.*

ADAMSON (Pierre) a publié des poëmes sacrés en 1619. * Georg. Matth. Konig. *Biblioth. vetus & nova.*

ADAN ou ADANI, nom de deux isles de la mer Rouge, près de l'Arabie Heureuse, dont Pline & Solin son copiste font mention. Ce nom leur fut peut-être donné par celui qui en fit la premiere découverte; comme les isles du golfe Arabique & de l'Ocean pour, la plus grande partie, ont reçu les leurs des marchands d'Alexandrie, qui alloient par mer aux Indes, ou des gouverneurs & capitaines que les rois d'Egypte envoyoient pour reconnoître ces pays-là. * Saumaise, *sur* Solin.

ADANAA, ville de Cilicie, *cherchez* ADENA.

ADAOUS, *Adaovi*, peuples d'Afrique, qui habitent dans la Guinée propre, le long de la côte des Dents, entre la riviere de Maneu & de grandes montagnes, qui la séparent du royaume de Malaguette. * Baudrand. Olferd. Dapper.

ADAR, fils & successeur d'Achobor, roi d'Idumée, bâtit la ville de Phau. Il épousa Meorabel, fille de Matred, & petite-fille de Mezaad. * *Genese XXXVI.* 39.

ADAR est le nom du dernier mois, ou de la douziéme lunaison des Hebreux, qui répond en partie à nos mois de Février & de Mars. Il étoit considerable par la solemnité du 13. jour, que les Juifs celebroient en memoire de la défaite de Nicanor, commandant des troupes de Demetrius roi de Syrie, qui fut tué par Judas Machabée, & par le jeûne du 14. jour, qu'on appelloit *le jeûne de Phurim* ou *des Sorts*, parce que le sort pour faire perir toute la nation Juive, qu'Amam fit tirer, étoit tombé au 14. jour du douziéme mois; & que cet ordre donné par Assuerus, à la sollicitation d'Aman, fut revoqué par ce prince à la priere d'Esther; en memoire de quoi les Juifs celebrent, suivant l'institution qui en fut faite alors par Mardochée & la reine Esther sa niece, la fête Phurim le 14. & le 15. jour de ce mois; parce que ce fut en ce jour-là même que les Juifs se vangerent de leurs ennemis, & que leur deüil & leur tristesse furent changés en réjoüissance publique. Il y a aussi parmi les Juifs deux jeûnes en ce mois; l'un le 7. à cause de la mort de Moyse, & l'autre le 9. à cause qu'en ce jour commencerent les disputes touchant l'explication de la loi entre Scamaï & Hillel celebres docteurs Juifs. * Calendarium Judaïc. *Esther, c.* 9. *v.* 21. *I. Machab. c.* 7. Sigonius, *de la republique des Juifs.* Torniel, *anno M.* 2545. *n.* 38.

ADARA, ancien lieu de la Palestine, entre Areopolis & Characmobas. * Etienne *le Geographe.*

C'est aussi le nom d'une ville de la tribu d'Ephraïm, selon S. Jerôme, *in Locis Hebraicis.*

Il y a aussi une bourgade de ce nom en Irlande, dans la province de Momonie ou Monster, sur la riviere de Mayo, au-dessous de la ville de Kilmalak, à douze milles de Limerick vers le midi, & à trente-trois de Cassel vers l'occident. Elle diminuë tous les jours. * Baudrand.

ADARBASCHT, Persan, pere d'Adarschift & de Chesneph, qui avoient le commandement des armées de Darius, & qui le chargerent lorsqu'il combattoit, dans le dessein de partager ses états; ce qui obligea ces princes à prendre la fuite. Alexandre les fit mourir: mais cet article est suspect, ne se trouvant que dans les annales d'Eutichius, & Arrien, ni Quint-Curce n'en faisant point de mention. * Chevreau, *hist. du monde, liv.* 1. *ch.* 6.

ADAR-EZER, ou, selon Josephe, ADRAZAR, fils de Rohob, que Josephe appelle ARACH, roi de Syrie, fut défait par David, comme il est rapporté dans le II. livre des Rois, c. 8. Cette Syrie est la Syrie de Soba, que Josephe appelle le pays des Sophoniens, & que Strabon nomme Sophene. *Voyez* SOPHENE. David défit entierement Adar-Ezer, lui prit dix-sept cens chevaux & vingt mille hommes de pied, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, & n'en reserva que pour cent chariots. Josephe fait monter le nombre des chevaux à cinq mille, & celui des chariots à mille, & dit que David ne reserva que cent chariots, & qu'il brûla le reste. Cette bataille fut donnée sur l'Euphrate l'an du monde 2991. & 1044. avant J. C. Quelque tems après Adar-Ezer, secouru par les Syriens de Damas, sous la conduite d'Adad leur roi, fut encore battu par David, qui leur tua vingt-deux mille hommes, s'empara de toute la Syrie, y mit garnison, l'obligea de lui payer tribut, prit les armes d'or des serviteurs d'Adar-Ezer, les porta à Jerusalem, & enleva une prodigieuse quantité d'airain des villes de Beté & de Beroth, qui appartenoient à Adar-Ezer. C'est en cette campagne qu'arriva ce qui est marqué dans le titre du 59. pseaume; que David brûla la Mesopotamie & la Syrie de Soba, c'est-à-dire quelques villes des plus importantes de ce pays. * *II. des Rois, c.* 8. *v.* 3. Josephe. *Antiq. Judaic. l.* 7. *c.* 5. & 6. & *l.* 8. *c.* 2. Usser. *Annal.*

ADARGATIS, ATARGATIS ou ATERGATIS, est le nom d'une divinité des Syriens, & des peuples de la Mesopotamie. Ce que les anciens en ont écrit, la fait regarder sous deux vûës, comme une divinité animale, s'il est permis de parler ainsi, & comme une divinité naturelle. Sous cette premiere vûë, Adargatis fut, selon divers auteurs, une reine de Syrie, connuë aussi sous le nom de Derceto, qui n'est qu'une alteration du premier nom: Strabon l'appelle aussi Athara. Rien n'est plus plaisant que l'imagination d'Antipater de Tarse, philosophe Stoïcien, cité par Athenée. Cette reine, dit-il, s'appelloit Gatis; & comme elle étoit friande de poissons, elle fit publier un édit, où il étoit marqué que désormais personne ne mangeroit de poissons dans la Syrie, hors Gatis, ἄτερ Γάτιδος. Cette expression, ajoûte le philosophe, donna lieu de croire que la reine s'appelloit Atergatis: il suppose donc qu'on parloit grec en Syrie, & l'on n'y parloit que phenicien. Mnaseas cité aussi par Athenée, la represente comme une princesse dure, & il lui donne le même goût pour les poissons; d'où vient, dit-il, qu'on porte à son temple des poissons d'or & d'argent, & que les prêtres lui servent des poissons, qu'ils mangent ensuite secretement. On dit beaucoup de choses de cette reine, & l'on y parle tou-

jours de poissons. Xanthus Lydien raconte que Mopsus roi de Lydie la fit prisonniere de guerre, & qu'irrité de son insolence, il la fit jetter dans le lac d'Ascalon, où elle fut dévorée des poissons. D'autres soûtiennent, qu'ayant eu quelque habitude avec un jeune-homme, elle en eut Semiramis; & que honteuse de cette faute, elle se précipita dans le lac d'Ascalon, dont les poissons la conserverent. Tous ces contes sont peut-être allegoriques; & l'on croiroit volontiers qu'ils se rapportent à une divinité naturelle, en qui on consideroit la production des plantes, & ce qui donne la vie aux animaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que pour honorer cette déesse, qu'on representoit moitié femme & moitié poisson, les Syriens s'abstenoient de manger du poisson. Levien a remarqué fort à propos qu'on ne doit pas confondre cette déesse avec celle qu'on appelloit par excellence la déesse de Syrie. Atergatis, comme divinité naturelle, étoit adorée par les peuples de Mesopotamie, & n'étoit autre que la terre, & sa faculté productive: sous cette notion, on l'appelle aussi Ada, qui signifie *une*; & on la represente avec des rayons qui s'élevoient en haut, & des lions sous ses pieds, comme à Cybele. Si avec ces ornemens, elle avoit le corps d'un poisson, c'est-à-dire, couvert d'écailles, comme le croit Vossius, on peut penser avec lui, qu'elle ne representoit pas seulement la terre, mais toute la nature, éclairée & échauffée par les rayons du soleil, c'est-à-dire, la terre, la lune & les eaux: mais ceux qui lui donnent le corps d'un poisson, ne disent rien des autres attributs; & Macrobe qui parle des rayons & des lions, laisse croire qu'il n'y avoit rien de plus qui la fit reconnoître; puisqu'il n'en fait pas mention. Il seroit assez naturel de dire que les peuples de Mesopotamie l'honoroient sous une autre idée que les Syriens, & que de-là vient la difference des attributs. Quelques sçavans croyent qu'Adargatis est un nom formé d'*Addir*, grand, puissant, & *Dag*, poisson. * Vossius, *de Idol. lib. 1. cap. 25. lib. 2. cap. 55. & 76.* Kircher. *Oedipus Ægyptiacus.*

ADARI, surnom de *Khedher Ben Abdalrahman*, natif de la ville de Damas, qui mourut l'an de l'hegire 773. de J. C. 1371. Il est auteur du livre intitulé, *Anis Almocathein*, qui est en six volumes. Ils contiennent des entretiens spirituels pour des gens qui vivent en retraite. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADARSA, ville de la tribu d'Ephraïm, fameuse par le campement de Judas Machabée, lorsqu'avec trois mille hommes il remporta cette grande victoire, où Nicanor & trente-cinq mille des siens furent laissés morts sur le champ de bataille; de sorte qu'il n'en resta pas un seul de toute son armée. Ce qui arriva le treiziéme jour du mois d'Adar, qui répond à notre lune de Février, jour heureux pour les Juifs. On appelle aussi cette ville *Adazer*. * *I. Machab. VII.* 40. Et Josephe la nomme *Adazo. Antiquit. liv. 12. ch. 17.*

ADASSIN, auteur Arabe d'un livre de geomance. * D'Herbelot.

ADAUCTE, d'une race illustre d'Italie, qui étoit procureur general ou intendant des finances du domaine imperiale dans une ville de Phrygie, fut enveloppé dans le sort commun des habitans de cette ville, qui fut reduite en cendres par des soldats dans la persécution de Diocletien, vers l'an 303. Dans ce grand nombre de martyrs, Adaucte est le seul dont le nom soit venu jusqu'à nous. Ce qui a fait croire à Rufin & à quelques-uns après lui, que S. Adaucte avoit été chef de cette illustre troupe. On celebre sa memoire & celle de ces martyrs dans l'église Grecque & dans l'église Latine au 7. Février. * Euseb. *l.* 8. *c.* 11. Rufin, *l.* 8. Lactant. *l.* 5. *Institution. c.* 11. Martyrolog. Rom. Menologe des Grecs. Bollandus. Baillet, *Vie des Saints au 7. Février.*

ADAUCTE ou AUDACTE, compagnon de Felix évêque d'Afrique, fut martyrisé avec lui à Venosa, ville de la Poüille l'an 303. dans la persécution de Diocletien. Cependant ce nom ne se trouve point dans les actes anciens du martyre de saint Felix, évêque d'Afrique. Il y a d'autres actes d'un Felix martyr à Ostie, où il est rapporté que comme on menoit ce saint au supplice, un Chrétien dont on n'a pû sçavoir le nom, le voyant passer, cria tout haut qu'il étoit de la même religion que celui que l'on alloit faire mourir; & que les persecuteurs l'ayant saisi, lui firent partager avec Felix la gloire du martyre, d'où il fut appellé *Adaucte*. Mais ces derniers actes rapportés par Surius, ne sont pas de grande autorité; & il est à croire que c'est le même Felix & le même Adaucte dont nous venons de parler, quoiqu'on fasse leur fête en differens jours; sçavoir, celle des derniers au 30. d'Août, & celle des premiers au 24. Octobre. * Baillet, *vies des Saints, aux 7. Février & 24. Octobre.*

ADAUCTE, *cherchez* FELIX.

ADCANTUAN, chef des Sontiates, peuples de la troisiéme Aquitaine, où l'on place aujourd'hui l'évêché de Lectoure en Guyenne, ayant été averti de la venuë de Crassus, que César envoyoit dans les Gaules pour châtier les rebelles, alla au-devant de lui, & défendit si courageusement la capitale de ces peuples, que Crassus ne put s'en rendre maître que par composition. * Jules-Cesar, *de bello Gallico.*

ADDA, AAD ou ADDE, riviere d'Italie, dans la Lombardie, que les Latins nomment *Addua*, *Abdua* & *Adua*. Claudien en parle en ces termes. *de 6. Cons. Honor.*

Adua, quo scissas spumosior incitat undas.

Elle a sa source dans le pays des Grisons au mont Braulio, que les Allemands nomment *Wemserloch*. Elle passe dans la Valteline, se rend près le fort de Fuentes dans le lac de Como, qu'elle traverse; d'où sortant, elle separe l'état de Milan de celui de Venise, & ensuite elle se jette dans le Pô à Macastorna, six milles au-dessus de Cremone. Elle a donné son nom à la Ghiera d'Adde. * Pline. Strabon. Polybe. Ortelius. Cluvier. Baudrand.

ADDA, que l'on nomme *la Ghiera d'Adde*, petit pays de l'état de Milan, où est le bourg d'Agnadel, celebre par la victoire que le roi Loüis XII. y remporta sur les Venitiens, le 14. May de l'an 1509. *Voyez* GHIERA D'ADDE. * Cluvier. Sanson.

ADDA (Ferdinand d') cardinal né à Milan, le 27. Aoust 1651. après avoir été archevêque d'Amasie, & nonce en Angleterre auprès du roi Jacques II fut nommé par le pape Alexandre VIII. le 13. Fevrier 1690. cardinal du titre de saint Pierre-és-liens. Il fut depuis évêque d'Albano, & mourut à Rome, le 27. Janvier 1719. en sa 69. année. *Memoires du tems.*

ADDEPHAGIE, ce que les Latins appellent *Edacitas*, déesse qu'adoroient les Siciliens, & à laquelle ils avoient bâti un temple. * Elien. Var. *histor. l.* 3. Cœlius Rhodig. *l.* 7. *c.* 11.

ADDI, fils de Cosan & pere de Melchi, dont il est fait mention dans la genealogie de J. C. * *Luc.* 3 28.

ADDIDA, bourg assis sur une montagne, au dessous de laquelle sont les campagnes de la Judée. Ce fut-là où Simon Machabée se campa, pour secourir son frere Jonathas que Tryphon avoit arrêté dans Ptolemaïde. * *I. Machab. XIII.* 13. Josephe *antiquités Jud. liv. XIII. ch.* 21.

ADDO ou ADDUUS, que Strabon appelle *Ador*, est celui qui blessa Caïus Cesar, fils adoptif d'Auguste, dans son expedition d'Armenie, après lui avoir fait une trahison. C'est le même que Florus appelle *Domnes.*

ADDORMENTATI nom que prennent les academiciens de Genes. * Naudé, & J. B. Alberti. *Voyez* ACADEMIE.

ADEA, ADD'EE ou ADDA, royaume d'Afrique sur la côte orientale du pays des Abyssins, connu sous le nom de Zanguebar. Son roi est tributaire du Negus & Mahometan. Ses sujets suivent la même religion; mais dans la province de Granza, les peuples sont mêlés d'Idolâtres & de Chrétiens. On croit que ce prince fait sa demeure ordinaire à Barraboa, c'est-à-dire, *bon rivage*, ville située sur l'un des bras de la riviere de Quilmança. * Sanut, *l.* 12. Robbe, *tome 2. de sa geographie.*

ADE (Guillaume) en latin *Guillelmus Ada*, François

& religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit déja évêque *in partibus* en 1318. puisque Jean XXII. le nomma cette année-là pour sacrer le pere Franc de Perouse, que ce pape venoit de faire archevêque de Soltania dans la Perse, pour recevoir son serment & pour lui porter le *pallium*. Il fut en même tems un de ceux que le pape joignit au nouvel archevêque, pour aller prêcher la foi dans la Perse, où Ulbek, qui s'en étoit rendu le maître, paroissoit assez favorable aux Chrétiens. Fontane rapporte un *Vidimus* de la canonisation de S. Thomas, fait en 1323. par Guillaume Ade qui s'y qualifie archevêque de Soltania, ce qui montre que ce prélat avoit déja succedé à Franc, & qu'il étoit alors en Europe. Ainsi on n'est pas mal fondé à croire qu'il est l'auteur de la *relation du grand Caan de Cathay* souverain empereur des Tartares, que Jean de Long, moine de saint Martin, traduisit en François en 1351. & qu'il dit avoir été écrite en *latin par un archevêque, qu'on dit l'archevêque Saltensis, au command du pape Jean XXII.* Cette relation fut imprimée, en 1529. à Paris, avec la *peregrination de F. Ricult és parties d'Orient*, & le traité de Guillaume de Bouldeselle *de l'état de la Terre-Sainte.* * Echard. *script. ord. pred.*

ADE'E, *Adeus*, est le nom d'un Athenien, à qui l'on donna le surnom de *Cocq*, parce qu'il avoit effectivement une crête à la tête; d'autres disent qu'il en portoit seulement une toute pareille à celle des cocqs. * Athen. *l.* 6. *c.* 8.

ADEL, royaume d'Afrique dans le pays d'Ajan, avec une ville & une riviere de ce même nom. Quelques geographes modernes estiment que c'est l'*Azania* de Ptolomée. Il est entre l'Abyssinie, le royaume d'Adée, le détroit de Babel-Mandel, & la mer Orientale. Ce royaume est possedé par un roi Mahometan, grand ennemi des Chrétiens. Outre la ville d'Adel capitale de ce royaume, que les gens du pays appellent *Avea Gurrele*, où est la demeure du roi, il y a encore Arat, Barbara & Zeila, qui sont des places de grand commerce. * Urreta, *hist. Ethiop. l.* 1. *c.* 32. Marmol, *l.* 10. *c.* 7. Baudrand. Jerôme Lobo, *hist. Ethiop.*

ADEL I. ou ADOLFE, est le nom d'un de ces anciens rois, qu'on prétend avoir regné en Suede avant la naissance de Jesus-Christ. On dit qu'il étoit fils de Gothar, & qu'il mourut, étant tombé de cheval à la porte d'un temple de Diane. * Saxon le *Grammairien*, Jean & Olaüs Magnus. *Hist. Suec.*

ADEL II. a regné en Suede depuis l'an 427. de Jesus-Christ jusques en 433. Il laissa Ostenus qui lui succeda, & qui fut un tres-méchant prince. * Olaüs Magnus, *hist. Suec.*

ADELAIDE, ADELAIS ou ALIX, reine de France, femme de Hugues *Capet*. Sa famille n'est pas bien connuë. Helgaud dit qu'elle étoit Italienne, ou venuë d'Italie. Un fragment de notre histoire rapporté dans le III. tome des historiens de France, marque qu'elle étoit fille du comte de Poitou. Les modernes la font fille de *Guillaume* III. dit *Tête-d'Etoupes*, duc de Guyenne. Nous ne sçavons pas le tems de sa mort; mais elle vivoit encore après le couronnement de Hugues *Capet*, en 987. Elle fut mere de ROBERT roi de France, & de deux filles. * Gerbert, *epist.* 120. Mezeray. Du Chêne, *cherchez* HUGUES CAPET.

ADELAIDE, reine de France, deuxiéme femme de *Loüis* II. dit *le Begue*, étoit sœur de *Wilfride*, abbé de Flavigni en Bourgogne, & fut mere de CHARLES *le Simple*. Dans un titre de l'abbaye de saint Maur des Fossés, de l'an 921. le même roi Charles *le Simple* dit que le comte Begon fut son ayeul. On ne sçait pas le tems de sa mort. Ce titre est rapporté dans le mélange curieux du P. Labbe, *c.* 9. 5. 25.

ADELAIDE ou ADELAIS, reine de France, fille aînée de *Humbert* II. du nom, comte de Maurienne & de Savoye, & de *Gisle* de Bourgogne-Comté, fut mariée en 1115. à *Loüis* VI. dit *le Gros*, roi de France, dont elle eut *Philippe*, LOUIS VII. dit *le Jeune*, &c. Depuis, après la mort du roi son mari, elle prit une seconde alliance avec *Matthieu* I. seigneur de Montmorency, connêtable de France. Elle mourut, l'an 1154. & fut enterrée dans l'abbaye de Montmartre près de Paris, qu'elle avoit fondée. Suger, *vie de Loüis VI.* Du Chêne, *hist. de Montmorency.*

ADELAIDE, ADELEIDE, ou ALIX, fille de *Raoul* ou *de Rodolphe*, roi de Bourgogne, née l'an 931. fut mariée à l'âge de 16. ans à *Lothaire* II. dit *le Jeune*, roi d'Italie, dont elle eut *Emme*, mariée l'an 966. à LOTHAIRE, roi de France, qui fut mere de *Loüis* V. surnommé *le Faineant*, le dernier des rois de la seconde race. Lothaire roi d'Italie, mourut de poison le 22. Novembre 950. & laissa Adelaïde veuve à l'âge de 19. ans. Trois semaines après la mort de son mari, Berenger se fit couronner roi d'Italie à Pavie le 15. Decembre, avec son fils Adelbert & sa femme Gisle. Berenger fit renfermer Adelaïde dans une étroite prison, d'où elle se sauva, & ayant rencontré un détachement de l'armée d'Othon, roi d'Allemagne, elle fut conduite à Canose, où ce prince l'épousa, & en eut OTHON II. empereur; *Henri Brunon*, & une fille de même nom que sa mere. Othon étant allé en Italie, où il fut couronné empereur, l'an 962. laissa *Adelaïde* regente de ses états: son fils OTHON II. âgé de 12. ans, fut appellé à Rome, & couronné par le pape Jean XIII. l'an 967. Il épousa *Théophanie*, fille de ROMAIN empereur de Constantinople. Adelaïde perdit peu de tems après son mari Othon I. qui mourut à Magdebourg le sept May l'an 973. & l'année suivante nâquit son petit-fils Othon III. Après la mort d'Othon I. Adelaïde eut quelque tems l'administration des affaires d'Allemagne, mais elle en fut privée par la jalousie de Theophanie, & elle se retira auprès de son frere Conrad, roi de Bourgogne. Son fils la fit revenir peu de tems après, & se reconcilia avec elle. Etant mort en 983. Othon III. petit-fils d'Adelaïde fut couronné à Aix-la-Chapelle, à l'âge de 9. ans. Théophanie qui s'étoit emparée du gouvernement après la mort de son mari, mourut en 990. Adelaïde fut rappellée, & eut toute l'autorité. Sur la fin de ses jours, elle fut obligée de venir en Bourgogne, pour pacifier les troubles de ce royaume. Elle reduisit les rebelles sous l'obéïssance du roi Rodolphe III. son neveu: elle se retira ensuite au monastere de Paternay, dit *Payerne*, qu'elle avoit bâti au-delà du mont Jou, & après avoir achevé de le doter, elle reprit le chemin d'Allemagne, & mourut en revenant dans le monastere de Celts sur le Rhin, le 16. Decembre, de l'an 999. âgée de près de 69. ans. * *Voyez la vie de cette Sainte, par* S. Odilon. Luitprand. Leon d'Ostie. *les martyrologes au* 16. *Decembre, jour de sa fête.* Ditmar, *in chron.* Baillet, *vies des Saints.*

ADELAIDE ou ALIX de France, fille du roi *Robert* & de *Constance* de Provence, épousa, 1. au mois de Janvier de l'an 1026. *Richard* II. Duc de Normandie. 2°. en 1027. *Baudoüin* V. comte de Flandres. En 1065. elle fonda à Messine près d'Ypres, un monastere de l'ordre de saint Benoît, pour trente demoiselles, & une église pour douze chanoines. Ensuite ayant fait un voyage à Rome, elle y reçut des mains du pape Alexandre II. le voile de veuve, & se retira dans le monastere de Messine, où elle mourut, en 1079. * Le Mire, *notit. ecclesiast. Belg.* L'auteur de l'éloge d'Emme, reine d'Angleterre. Guillaume de Poitiers, *vie de Guillaume le Conquerant.* Olderic. Vitalis. Guillaume de *Jumieges.*

ADELAIDE, femme de *Robert*, dit *le Fort*, duc & marquis de France, qu'on surnomma un *second Machabée*, & mere d'EUDES & de ROBERT, qui furent couronnés rois de France. Quelques uns de nos genéalogistes modernes disent qu'elle étoit fille de l'empereur Loüis *le Debonnaire*: d'autres en doutent. Il est sûr qu'elle étoit veuve de *Conrard*, comte en Allemagne. On prétend qu'elle en avoit eu pour enfans, Conrad *le Jeune*, comte de Paris; Welfe, abbé de sainte Colombe de Sens, Hugues duc de Bourgogne, & une fille nommée Petronille, femme de Tertule, qui fut premier comte d'Anjou. * Sainte-Marthe, *hist. genealogique de la maison de France.* Du Bouchet. Dominici.

ADELAIDE ou ADELE de Normandie, surnommée *Gerloc* ou *Gutbord*, fille de *Rollon*, duc de Normandie, & de *Poppé*, & sœur de *Guillaume*, dit *Longue-Epée* qui

la maria l'an 927. à *Guillaume*, surnommé *Tête-d'Etoupes*, comte de Poitiers, & depuis duc de Guyenne: Vace, chanoine de Bayeux, la nomme *Elbort* & *Guibort*, dans la vie du même duc de Normandie son frere.

Le duc de Normandie avoit une serour,
Meschine par creuë; mais n'avoit pas seignour,
Guillaume de Poitiers tourna vers li s'amour,
Li frere li donna, & cil en fit soisour.

On prétend qu'elle est mere d'*Adelaïde*, femme de Hugues *Capet*, dont j'ai parlé. On voit son tombeau à la Trinité de Poitiers.

ADELAIDE ou ALIX de Flandres, fille de ROBERT I. dit *le Frison*, & de *Gertrude* de Saxe, épousa en premieres nôces saint *Canut* roi de Danemarck, & fut mere de CHARLES *le Bon*, comte de Flandres, qui fut tué à Bruges, l'an 1127. Depuis, Adelaïde se remaria avec *Roger*, duc de Calabre en Italie.

ADELAIDE, femme de *Frederic*, prince de Saxe, fut une princesse fort belle, & de complexion amoureuse. Elle eut pour amant Loüis, marquis de Thuringe; & pour cacher son crime par un mariage, elle conspira avec son amant contre la vie de son époux. Un jour le marquis accompagné d'une troupe de cavaliers fit appeller Adelaïde pour lui parler. Après s'être entretenus ensemble, il commença à chasser dans le bois qui joignoit le château de Frederic. Adelaïde, selon ce dont elle étoit convenuë avec son amant, alla trouver son époux qui étoit dans le bain, & faisant semblant d'être fort en colere, elle lui reprocha sa lâcheté, de permettre que le marquis chassât sur ses terres. Frederic se sentant animé par sa femme, poursuivit le marquis mal accompagné; des paroles on en vint aux coups, & Frederic qui étoit beaucoup plus foible, y fut tué l'an 1065. Après ce meurtre, le meurtrier épousa Adelaïde. * Chron. Merlburgense, *lib.* 2. *c.* 12.

ADELAIDE, religieuse de Bingen, située sur le Rhin, florissoit vers l'an 1140. Avant qu'elle fût religieuse, elle se para un jour magnifiquement pour aller à l'église. En chemin elle heurta du pied contre la racine d'un arbre, & tomba. Ses suivantes l'ayant relevée, elle dit: *Mon corps a heurté & est tombé; que cette chûte procure le salut & la resurrection de mon ame.* Dès-lors ayant quitté tous ses ornemens, elle entra dans une petite maison, qui joignoit les murailles de l'église, & y passa le reste de ses jours. Elle eut, dit-on, diverses inspirations en dormant, & elle apprit diverses choses, qu'elle enseigna aux autres, & dicta même en latin. On assure aussi qu'elle fit plusieurs prédictions. * Nauclcr. *Generat.* 39. *hist. Ulmens*

ADELAIDE. Il y a eu plusieurs autres princesses de ce nom, dont on fait mention, en parlant de leurs peres, de leurs fils, ou de leurs maris. *Cherchez* aussi ALIX.

ADELAIRE, religieux de l'Ordre de S. Benoît, *voyez* dans l'article ADREVALDE.

ADELAIS, *cherchez* ADELAIDE & ALIX.

ADELARD, né l'an 753. dans les Pays-Bas, dépendans du royaume d'Austrasie, étoit fils du comte BERNARD, petit-fils de CHARLES-*Martel*. Il fut élevé à la cour de Pepin son oncle, d'où il se retira à l'abbaye de Corbie. L'amour d'une plus grande retraite le fit aller au monastere du Mont-Cassin; mais Charlemagne l'en fit revenir, l'an 777. & le mit, l'an 796. auprès de son fils Pepin, roi d'Italie, pour être son premier ministre. Il fut envoyé, l'an 809. à Rome, avec quelques prélats, pour terminer la question de la procession du Saint-Esprit: il perdit l'année suivante le roi Pepin, qui laissa sous sa conduite un fils nommé Bernard, âgé de 12. ou 13. ans. Après la mort de Charlemagne, Adelard fut relegué l'an 815. par Loüis *le Debonnaire* dans l'abbaye d'Here, appellée depuis *Noiremoutier*; trois ans après il fut rappellé, & retourna dans l'abbaye de Corbie, dont il fut abbé. Il y mourut le 2. Janvier, de l'an 826. âgé de 73. ans. Sa fête est marquée dans plusieurs martyrologes, au 2. Janvier, quoiqu'elle ne se trouve pas dans le Romain. * *Voyez* sa vie écrite par Paschase Ratbert son disciple, par Gerard, abbé de Sauve majeure, dans Bollandus, dans le pere Mabillon, & Baillet, *vies des Saints*.

ADELBAUD, roi de Northumberland en Angleterre, fut tué l'an 788. après en avoir regné treize, & eut Osred pour successeur. * J. Le Sueur, *histoire de l'église & de l'empire*.

ADELBERO, duc de Baviere, & frere de l'imperatrice *Cunegonde*. * Aventin, *hist. de Baviere*.

ADELBERON, archevêque de Reims, *cherchez* ADALBERON.

ADELBERON, évêque d'Utrecht, *cherchez* ADELOLDE.

ADELBERT, duc d'Alsace, fils d'ETHICO ou *Athicus*, qui avoit reçu ce duché du roi Thierry, faisant son sejour dans la ville Ehenhemy. Adelberg fit bâtir la magnifique église de saint Etienne de Strasbourg; il eut pour enfans, *Eberard*, qui fonda l'abbaye de Murbach, l'an de Jesus-Christ 724. & LUITFRIDE, de qui sont sortis les comtes de Neckergaves, Suntgaves & de Masson. Il eut pour frere un nommé HETTON, d'où, selon quelques auteurs, la maison d'Autriche tire son origine. * Jacques Spener, *in famill. Austr.*

ADELBERT, souverain de Bambergue, fut livré injustement entre les mains de Loüis roi de Germanie, par Hatton évêque de Mayence, qui lui avoit promis formellement de ne le point trahir.

ADELBERT ou ALBERT, comte de Baviere, à qui l'empereur Henry III. donna l'archevêché de Hambourg & de Breme, & qui par ce moyen devint le Metropolitain des pays Septentrionaux. Comme il gouvernoit tout pendant la minorité de l'empereur Henry IV. & qu'il prenoit des mesures pour châtier ceux qui avoient attenté à la vie du prince, ou qui s'emparoient des biens de l'église; les plus grands seigneurs, & surtout Hannon, archevêque de Cologne, s'étant ligués contre lui, il fut contraint de quitter la cour; puis fut dépoüillé de tous ses biens par Ordulfe & Magnus ducs de Saxe. Il vécut dans son exil des seuls secours dont on l'assistoit, & témoigna tant de fermeté dans son malheur, qu'on ne l'entendit jamais se plaindre. Quelque tems s'étant passé dans ce triste état, il rentra en faveur avec l'empereur, se remit bien avec l'archevêque de Cologne, & fut rétabli dans ses premiers honneurs. Il se laissa bientôt aller à un tel excès de vanité, qu'il ne vouloit plus celebrer l'office de l'église à la maniere des Latins; mais il affectoit d'emprunter, je ne sçai quelles ceremonies des Grecs pendant la messe, ne cherchant en tout, dans les choses seculieres comme dans les sacrées, que du grand & du merveilleux. Ainsi il aimoit la pompe & le faste, à faire brûler les parfums rares qui pouvoient flatter l'odorat: il se plaisoit au grand nombre d'illuminations & de flambeaux, & rien ne lui faisoit plus de plaisir à entendre que certaines grosses voix de tonnere. Il s'étoit formé ce goût en lisant l'ancien Testament, où il est dit que la Majesté de Dieu se fit voir avec beaucoup d'éclat sur le mont Sinaï. Ce prélat se fit encore connoître par plusieurs endroits: il étoit d'une ambition extrême & infatigable dans tout ce qu'il entreprenoit. Depuis quelques années son église de Hambourg étant fort déchûë de sa premiere grandeur, il se donna bien du mouvement pour la remettre dans son premier état. Il essuia quantité de contradictions de la part des grands, qui s'étoient emparés des plus beaux privileges de son église; mais enfin il vint à bout de la mettre en liberté, c'est-à-dire, d'empêcher qu'aucune personne seculiere, ni juge ni prince, n'eût part à la jurisdiction temporelle ni spirituelle de son archevêché. Henry IV. empereur voyant combien ce prélat étoit infatigable, voulut l'avoir auprès de sa personne, pour lui servir de conseil, & le fit son premier ministre. Il accompagna ce prince dans toutes les expeditions qu'il fit en Hongrie, en Suede, en Italie & en Flandres. Adelbert étoit magnifique dans les édifices, les bâtimens qu'il entreprenoit, égaloient ceux des rois, & ses équipages étoient d'une magnificence qui ne leur cedoit en rien. Il ne témoignoit de la bienveillance qu'aux gens de bien, qu'aux serviteurs de Dieu, qu'aux pauvres & aux étrangers. A la vûë de ces personnes il

étoit si humble, & devenoit si traitable, que souvent avant de se coucher, il se mettoit à genoux pour laver les pieds à trente ou quarante pauvres mendians; mais ce même homme ne donnoit jamais aucune marque de douceur ni d'humilité aux grands du monde, ni à ses égaux. Dans une telle conduite il y avoit peut-être plus d'affectation, de vanité & d'ambition, que de vraye humilité. Ce prélat ayant été attaqué de la dissenterie, devint si attenué, que n'ayant plus que les os, il rendit l'ame, l'an de Jesus-Christ 1062. * Crantzius, *l. 4. c. 5. Metropol.*

ADELBERT, marquis de Lucques, se laissa aller aux conseils de Berthe, femme d'un esprit inquiet & remuant, qui lui mit en tête de se faire roi d'Italie à la place de Lambert: il s'associa pour cet effet avec le comte Hildebrand. Lambert ayant eu vent du dessein de son ennemi, & apprenant qu'Adelbert avec des troupes encore foibles, gagnoit le haut d'une montagne, se mit en défense, & pour ne pas perdre de tems à assembler une nombreuse armée, il prit parmi ce qu'il avoit de troupes, cent hommes des plus resolus, & les mena contre Adelbert, dont les gens étant descendus de la montagne, & se répandans dans la plaine, s'étoient retirés dans le bourg de S. Sauveur, où ne songeant qu'à boire & à manger, ils s'étoient après abandonnés au sommeil. Alors Lambert, à la faveur de la nuit, sortit de Plaisance, & ayant avec une diligence extrême, ramassé une troupe de gens-d'armés, il vint fondre sur son ennemi, tua la plus grande partie de son monde, mit le reste en déroute, & se saisit de la personne d'Adelbert, qui s'étoit caché dans une étable. * Sigonius, *l. 6. regni Italici.*

ADELBERT, évêque de Wormes, frere de *Rodolphe*, duc de Soüabe, étoit boiteux, & avoit quelque chose de monstreux dans sa figure. Son appetit étoit surprenant, & à force de manger, il devint si gros & si gras, qu'il faisoit peur à voir. Il mourut de repletion, l'an de J.C. 1070. * *La Chronique de Richenon.*

ADELBERT, surnommé l'*Ours*, duc de l'Esclavonie orientale, ayant vaincu & défait entierement les Sclavons rebelles qui habitent le long des rivieres d'Havel & de l'Elbe, il mit en leur place des Hollandois, des Flamands & des peuples qui habitoient le long du Rhin, & leur donna les villes qui avoient appartenu aux Sclavons. * Helmode, *chronique des Sclavons*, c. 89.

ADELBERT ou ALBERT, abbé de Hildesheim, fleurit vers l'an 1160. Il a écrit une relation de la restitution de son monastere faite aux Benedictins sous le pape Eugene III. donnée par Gretser, & imprimée à Ingolstad, l'an 1617. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XII. siecle.*

ADELBERT, fils de BERENGER II. fut couronné roi d'Italie. Othon *le Grand*, qui l'avoit élevé aussi-bien que son pere, fut contraint de prendre les armes, pour arrêter le cours de leurs cabales. Après la prise de Berenger, Adelbert & Guy son frere, se revolterent encore, appuyés de quelques Lombards; mais le duc Burchard, qu'Othon envoya en Italie, les défit dans une bataille sur les bords du Pô, vers l'an 965. Guy y demeura sur la place, & Adelbert s'étant sauvé, recüeillit à peine quelques troupes. Il hazarda en 966. une seconde bataille, dans laquelle il fut entierement défait. Quelques historiens rapportent qu'il mourut de déplaisir de l'avoir perduë. D'autres disent qu'il fut tué dans le combat. Depuis ce tems-là l'Italie a toûjours été soûmise à l'empire d'Allemagne. * Hom. *Orb. imper.* Luitprand. Leon d'Ostie, &c.

ADELBERT, évêque d'Augsbourg, *cherchez* ADALBERT.

ADELBERT ou ALBERT, évêque de Prague en Bohême, quitta les peuples de ce pays à cause de leur mauvaise vie, passa en Hongrie, & de-là en Prusse, pour prêcher l'évangile en ces pays-là; mais n'ayant pû détourner ces peuples de leur idolâtrie, ils le mirent à mort, couperent son corps en pieces, & le donnerent à manger aux oiseaux. Il fut aussi archevêque de Gnesne. * Hoffman, *dict. en v.*

ADELBERT ou ALBERT, marquis d'Yvrée en Piémont, gendre de Berenger, qui eut de sa fille Gisle, un autre Berenger, lequel fut roi d'Italie. Adelbert eut tant de charite pour les pauvres dès son enfance, que lorsqu'il en rencontroit quelqu'un, & qu'il n'avoit rien pour lui donner, il lui donnoit un riche bijoux qu'il portoit au cou, & qu'il rachetoit après pour sa valeur. L'ambition s'étant ensuite emparée de son esprit, il voulut detrôner Lambert, puis son beau pere, & fut chassé par l'empereur Otton I. * Sigonius, *de regno Ital.*

ADELBERT, archevêque de Mayence, fut un tison fatal qui irrita le prince Henri contre Henri IV. empereur son pere, & celui-ci contre son fils, de même que contre le pape. Ensuite il conseilla au pape Calixte II. d'excommunier l'empereur, ce qui fut cause d'une cruelle guerre civile en Allemagne. * Aventin.

ADELBOLDE ou ADELBERON, moine de Lobes, dans le diocese de Liege, fut depuis évêque d'Utrecht. Il écrivit la vie d'un ancien empereur, rapportée par Surius, au 14. Juillet, & dans le V. tome des antiquités de Canisius. Il laissa aussi quelques cantiques; un traité des loüanges de la Croix; un autre de la sainte Vierge, &c. & mourut en 1027. * Sigebert, *de scr pr. ecclef. c.* 138. Tritheme. Valere André. Arnoul-Wion. Vossius. M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du X. & XI. siecle.*

ADELDAGUE, *Adeldagus*, évêque & chancelier des trois Othons empereurs, baptisa Haralde, roi de Danemarck, & envoya plusieurs missionnaires, pour prêcher l'évangile aux peuples Septentrionaux.

ADELELIN, *cherchez* ADELIN, évêque de Séez.

ADELGER, roi fabuleux des Germains, succeda à son pere Ingram. On prétend que sous son regne les Amazones passerent de l'Asie en Europe; mais que ce prince les força de se retirer en leur pays. On lui donne pour successeur son fils Laërtes. * Henning, *tom.* 1.

ADELGISE, chef ou soudan des Azoreniens, qui ravageoient la Lombardie, lequel perça de mille coups l'ambassadeur de Benevent & de Capouë, qui s'en revenoit de Constantinople, après avoir obtenu du secours contre lui de l'empereur Basile. * Cuspinian. *in Basilio, ex Zonara & Cedreno.*

ADELHELME, moine de l'Abbaye de saint Calais, succeda à Hildebrand dans l'évêché de Séez après l'an 877. & gouverna cette église jusques vers l'an 910. Il a écrit la vie de sainte Opportune, abbesse de Montreüil, & sœur de Godegrand, premier évêque de Séez. Elle a été donnée par Surius, par les Bollandistes au 22. Avril, & par le P. Mabillon, dans la seconde partie du troisiéme siecle Benedictin. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Vossius, *lib. 3. de hist. lat.* La Clergerie, *hist. du Perche.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

ADELIDE, fille du roi des Russes, fut mariée à Henri IV. empereur, qui conçut une si grande haine contre elle, qu'après l'avoir enfermée dans un cachot, il lui fit souffrir toutes sortes d'affronts & de peine; & ne se contentant pas de cela, il la prostitua selon la maniere des Nicolaïtes, à plusieurs personnes, ordonnant même à son fils de faire la même chose. Adelide accablée de tant de peines, trouva le moyen de se sauver de prison, & se refugia en Italie auprès de Mathilde, princesse de Lombardie, ennemie d'Henri, & implora son secours. Mathilde lui fit un accueil favorable, & la recommanda au pape Urbain II. qui après l'avoir consolée par ses discours, l'exhorta de se mettre dans un monastere. * Sigonius, *l. 9. regni Ital.*

ADELINDE, maîtresse de Charlemagne, de laquelle il eut Theodoric. * Cuspinian.

ADELINGE, *cherchez* ADELON.

ADELITTES & ALMOGANENS, *Adelitti, Almoganeni*, nom que les Espagnols donnent à certains peuples, qui prétendent par le vol & le chant des oiseaux, par la rencontre des bêtes sauvages, & plusieurs autres choses semblables, deviner à point nommé tout ce qui doit arriver de bien ou de mal à quelqu'un. Ils conservent soigneusement parmi eux des livres qui traitent de cette espece de science, où ils trouvent des regles pour

toutes sortes de pronostics & de prédictions. Parmi ces devins il y en a de deux sortes ; les uns sont maîtres & chefs, & les autres compagnons & disciples. Ils ont encore une autre sorte de connoissance, c'est d'indiquer non seulement par où ont passé des chevaux & autres bêtes de somme ; mais aussi la route qu'aura tenu un ou plusieurs hommes, jusqu'à specifier l'endroit par où ils auront fait leur chemin, si c'est une terre dure ou molle, couverte de sable ou d'herbe, si c'est un grand chemin ou quelque petit sentier détourné, si c'est un chemin pavé, s'ils ont passé entre des roches ; en sorte qu'ils pouvoient dire au juste le nombre des passans, & dans un besoin les suivre à la piste. * Laurent Valla, *l. 1. Histor.*

ADELMAN, clerc de l'église de Liege, puis évêque de Bresse vers l'an 1048. avoit été condisciple de l'heretique Berenger, sous Fulbert évêque de Chartres. Pour ramener Berenger à la créance de l'église sur l'Eucharistie, il lui écrivit une lettre que nous avons sous ce titre : *Epistola de veritate Corporis & Sanguinis Christi in Eucharistia*, qui a été mise dans la bibliotheque des Peres, & dans le recueïl des auteurs sur l'Eucharistie, imprimé à Louvain en 1551. Sigebert nomme Adelman Grammairien, & il lui attribuë une autre lettre sur l'Eucharistie, adressée à Paul, primicier de Mets. Adelman, selon l'abbé Ughel, mourut l'an 1061. * Sigebert, *de vir. illustr. c.* 66 Sixte de Sienne, *lib.* 4. *Bibl. sacr.* Bellarmin. M. Du Pin, *Biblioth. des auteurs ecclef. du XI. siecle.*

ADELME, ADEMAR ou ADHEMAR, religieux de S. Benoit, & chapelain de l'empereur Charlemagne, a écrit une histoire de France, qu'Aimoin a toute transcrite, & qu'il a incorporée dans la sienne, comme il l'avouë *au liv.* 4. * Vossius, *de hist. lat.*

ADELME, ADELHELME, ALDHELME, ALTELME, ANTHELME & ADDELIN, évêque, Anglois de nation, florissoit sur la fin du VII. siecle, & au commencement du VIII. Il étoit prince & fils de *Kentenus*, frere d'*Inas*, roi des Saxons occidentaux. Après avoir appris les lettres grecques & latines, sous de bons maîtres, en France & en Italie, il prit l'habit de religieux dans l'Ordre de saint Benoît, & fut fait en 671. abbé de Malmesbury en Ecosse. Il gouverna ce monastere jusqu'en 705. qu'il fut ordonné évêque de Stirburn, ville des Saxons occidentaux. Nous avons de lui divers traités en vers & en prose. *De celebratione Paschatis contra Britannos. De laude Virginum. De Virginitate, &c.* Il a écrit aussi de la musique, de l'astrologie, des énigmes, &c. On a dit de lui :

Adelmus cecinit millenis versibus odas.

Nous avons un double acrostiche, qu'il composa à la loüange des vierges, adressé à une abbesse nommée *Maxime* ; il contient trente-sept vers, qui commencent & finissent en descendant, & en remontant par une des lettres de celui-ci :

Metrica tirones nunc promant carmina castos.

Le pere Martin Delrio, Jesuite, fit imprimer en 1601. à Mayence une partie des ouvrages d'Adelme, qu'on a depuis mis dans la bibliotheque des Peres. Guillaume de Malmesbury a écrit sa vie, que le pere Mabillon a donnée dans les actes des Saints de son Ordre. Il y a lieu de douter si l'abbé de Malmesbury est l'évêque de Stirbur, parce que Sigebert parle en deux chapitres differens de l'un & de l'autre, & semble les distinguer. Il attribuë au premier le traité de la Pâque, contre l'usage des Bretons, & deux traités de la virginité, l'un en prose & l'autre en vers, que nous avons encore ; & au second, un livre d'énigmes en vers, à l'imitation de Sympose, dans lequel il y avoit près de mille vers. * Bede, *l.* 5. *hist. ecclef. Angl. c.* 19. Sigebert, *de vir. illustr. c.* 66. & 132. Sixte de Sienne, *l.* 4. *biblioth.* Pitseus. Dempster. Usser. Meursius. Bellarmin. Baronius. Vossius. *Voyez* Bollandus, 28. *Maii.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef.*

ADELON, ADELINGE, est le nom qu'on donne à un certain Frizon, qui vivoit du tems de l'empereur Charlemagne, & que l'on prétend avoir écrit des mœurs des Indiens. On le fait contemporain de cet Abgile, auquel on attribuë une relation d'un voyage imaginaire que Charles fit en Palestine. Vossius refute ces contes ridicules, *l.* 2. *de histor. lat. c.* 32.

ADELPHE, heretique, *cherchez* MASSALIENS.

ADELPHE (Jean) medecin de Strasbourg, mort dans le XVI. siecle, a écrit l'histoire de Frederic I. empereur, & un recueïl de bons contes. Eisengrinius en fait mention sur l'année 1515. * *Voyez* aussi Olearius, *in Abaco*, *p.* 235.

ADELPHE, prince des Cauces, peuples de la basse Allemagne, qui revint victorieux de la Grande-Bretagne, où Charlemagne l'avoit envoyé avec des troupes. * Hoffman, *Dict. univers.*

ADELPHIUS, historien, fut en credit auprès de l'empereur Marc-Antonin, dont il écrivit l'expedition contre les Parthes, y ayant assisté & commandé en personne. * Strab. *l.* 11. Casaubon croit que son veritable nom est *Dellius* : c'est ainsi que Dion l'appelle, de même que Plutarque dans la vie d'Antonin.

ADELPHIUS, consul Romain avec Ætius, l'an de Rome 1102. * Hoffman.

ADELPHIUS, proconsul, mari de la sçavante Proba Falconia, dont on a encore aujourd'hui *Virgiliani Centones*. * Hoffman.

ADELPHIUS, évêque de Bâle, assista au premier Concile qui fut tenu à Orleans l'an 514. après que les François eurent reçu le Christianisme ; & à un autre encore convoqué au même lieu, sous le regne de Childebert en 537. Le prêtre Asclepius, vicaire d'Adelphius y signa. * Urstisius, *Histor. Basil.*

ADELSPERG, bourg d'Allemagne, situé dans la basse Carniole, vers les confins de l'Istrie, & du comté de Gorice. On le nomme en latin *Postoina*, *Pistoina*. * Baudrand.

ADELULFE, *cherchez* ETELWOLF.

ADELUVALDE, roi des Lombards, *cherchez* ADREVALDE.

ADEM ou *Ben Adam*, Arabe, auteur d'un *Haschiat*, ou glose marginale, sur le livre intitulé, *Adab de Samarcandi*. * D'Herbelot. *bibliot orient.*

ADEMAR ou AIMAR DE CHABANOIS, moine de saint Cibar d'Angoulême, fils de Raimond, vivoit vers l'an 1010. Il écrivit une chronique d'Aquitaine, qui commence en 829. & qui finit en 1029. & une chronologie des abbés de Limoges, donnée par le pere Labbe, dans sa bibliotheque des manuscrits. Il prit soin de faire écrire le traité des offices d'Amalarius ; & quelques-uns lui attribuënt le supplement de cet ouvrage, qui concerne la regle de saint Benoît, donnée par le pere Mabillon dans les analectes, (*tom.* 1. *p.* 419. & *tom.* 2. *p.* 140.) quoiqu'il y ait plus d'apparence que c'est Amalarius même qui en est l'auteur. Aimar avoit assisté au concile de Limoges de l'an 1029. & il y soûtint fortement l'apostolat de saint Martial, aussi-bien que dans une lettre manuscrite que l'on a de lui. Quelques auteurs l'ont confondu mal à propos avec Ademar qui lui succeda. * Vossius, *de hist. lat. l.* 3. *c.* 6. M. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XI. siecle.*

ADEMAR ou AIMAR ROBERTI, de Limoges, cardinal du titre de S. Anastasie, vivoit dans le XIV. siecle. Il fut évêque de Lisieux, puis d'Arras, & enfin de Teroüanne. Aubery prétend que cet Ademar est le même que Robert qui fut fait cardinal par Clement VI. en 1342. qu'il mourut sous le pontificat d'Innocent VI. en 1353. mais M. Baluze avance sa mort d'une année. * Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Aubery *hist. des card.* Du Chêne. Baluze, *vita pap. Avenion.*

ADEMAR, évêque de Mets en 1327. se signala par sa pieté & par son courage. Il défit quelques seigneurs qui ravageoient son diocese, & entr'autres, le seigneur d'Aigremont, qu'il fit prisonnier avec quatre-vingt-dix autres personnes de qualité. Il soûtint encore la guerre contre le duc de Lorraine, & fit bâtir le château de Beaurepart, proche celui de Salins, qui appartenoit à ce duc. Il prit ensuite Salins, ville de la Franche-Comté, qu'il fit raser, avec quatre autres forteresses du duché

ché de Lorraine. Après avoir fait plusieurs belles fondations, il mourut à Mets en 1361. * Meurisse évêque de Madaure.

ADEMAR, religieux de saint Benoît, *cherchez* ADELME.

ADEMON, *voyez* ÆDEMON.

ADEN, montagne d'Afrique dans le royaume de Fez, où il y a des mines d'argent. * Marmol, *l.* 4.

ADEN, ville de l'Arabie heureuse, à soixante lieuës du détroit de Babel-Mandel en Asie, capitale du royaume d'Aden, où quelques modernes placent l'ancienne contrée des Homerites, & qui appartient aujourd'hui au prince de la Mecque. Cette ville est des plus belles du pays, fermée de murailles du côté de la mer, où elle a un bon port, & couverte de montagnes de l'autre côté de la terre. On dit qu'elle renferme six mille maisons. Sa situation, qui lui donne la communication de la mer Rouge & de la mer d'Arabie, la rend extrêmement marchande, & y établit un commerce avantageux avec l'Arabie, les Indes Orientales, l'Afrique, la Syrie & la Perse. On dit que les marchands s'y assemblent la nuit, pour éviter les excessives chaleurs. Alfonse d'Albuquerque l'assiegea inutilement en 1513. avec vingt navires. Les Turcs l'emporterent en 1538. & y avoient un Bacha; mais depuis ils en ont été chassés par les Arabes, & elle a presentement un roi, qui est aussi maître de Mocha. * Maffée, *l.* 5. *histor. Indiar.* Marmol, *l.* 10. *c.* 18. Sanson. Du Val. Briet. Baudrand.

ADEN, *Adenum Promontorium*, cap de la côte meridionale de l'Arabie heureuse: il est à l'occident de la ville d'Aden, & on prétend qu'il est le même que les anciens geographes ont appellé *Hammaus Littus*, ou *Ammonium Promontorium*.

ADENA, ADANA, ville de Cilicie dans l'Asie mineure, avec archevêché sous le patriarche d'Antioche. Dion, Ptolomée, Cedrene, Curopalate, Guillaume de Tyr, &c. parlent de cette ville située sur le fleuve Pyramus, aujourd'hui *Malmistra*, selon le Noir, & *Cornut*, traversé d'un beau pont de pierre, selon Belon. Cette ville, depuis qu'elle est sous la domination des Turcs, est tres-diminuée. * Baudrand. Belon, *l.* 2. *observ. c.* 108. Le Mire, *Notit. Episcop. orbis.*

ADENA, riviere de la Natolie, qui a sa source dans la petite Armenie ou Aladuli, traverse la partie occidentale du Beglierbeglic d'Alep, & se décharge dans le golfe de Laiazze, entre l'embouchure du Cydne & celle de Malmistra, ou entre les rivieres de Cornui & de Corasu, selon Leuvenclau. * Maty, *dict. geograph.* Baudrand.

ADENDUM, ville du royaume de Fez en Afrique. Elle est dans la province de Temesna, près de la riviere d'Ommirabus. * Baudrand. Jean Lion.

ADEODAT (*Adeodatus*) ou DIEU-DONNE', pape, Romain de nation, étoit fils de Jobinien, & moine de profession. On le tira du cloître pour le mettre sur le siege Apostolique, après Vitalien, l'an 671. & gouverna l'Eglise avec beaucoup de soin & de prudence. On lui attribuë une épître aux évêques de France pour les libertés de l'église de S. Martin de Tours, qui est neanmoins soupçonnée de faux. Il mourut le 18. May de l'an 676. après avoir tenu le siege 5. ans, 2. mois & 17. jours. Son successeur fut DONE ou DOMNION. * Anastase & Platina, *in Adeod.*.

ADEONE, divinité des Payens, *cherchez* ABEONE.

ADEPSE, en grec Ἄδεψα ou selon Etienne *le Geographe*, Αἴδηψος, *Ædepse*, ville dans l'isle d'Eubée sur l'Euripe, opposée au territoire des Locres d'Opuntes. Le même Etienne remarque que les bains chauds d'Hercule étoient dans cette ville. Elle étoit située sur une colline, & a été depuis entierement ruinée. * Lubin, *tables geograph.*

ADER, prince Iduméen, *cherchez* ADAD.

ADER ou EDER, c'est-à-dire, *Tour du Troupeau*, à un mille de Bethléem dans la Palestine. Quelques auteurs prétendent que le patriarche Jacob la fit bâtir pour découvrir ce qui se passoit entre les bergers de son troupeau, qu'il avoit fait conduire en ce lieu. C'est en cet endroit que Ruben fils de Jacob eut un commerce criminel avec Bala, femme de son pere: Quelques-uns croyent que ce fut près de-là que l'Ange avertit les bergers de la naissance du Sauveur. Les anciens Chrétiens y bâtirent un temple, qui subsistoit du tems de saint Jerôme. * *Gen.* 35. 22. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

ADERBIGIAN ou ADHERBIGIAN, province de la Perse, qui correspond à la Medie des Anciens. C'est dans cette province que Cajumarath, qui étoit, selon quelques auteurs, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noé, établit la premiere dynastie des rois de Perse. En effet, ce pays est fort proche des monts Gordiens, où, selon la tradition des Orientaux, l'arche de Noé s'arrêta; & il y a grande apparence que les premieres monarchies du monde ont pris leur origine en ces quartiers-là. Les Persans estiment que le culte du feu fut premierement établi dans cette province par Zoroastre, & que le grand nombre de Pyrées, qui sont des lieux où le feu sacré des Mages étoit conservé, lui a donné le nom d'*Adherbaighian*, d'où celui d'Adherbigian a été corrompu, le mot *Adher* signifiant *le feu* en langue persienne. Le poëte Salman, dans l'éloge qu'il fait de cette province, dit qu'elle est le lieu où la gloire & la magnificence de Dieu a le plus éclaté. On peut comprendre dans l'étenduë de cette province une partie de la Medie & de la Syrie, & de l'Armenie majeure. Elle est toute comprise dans le quatriéme climat; & ses principales villes sont, *Tabriz* ou *Tauris*, *Ardebil*, *Maraga*, *Selmas*, *Nakschivan*, *Merend*, *Siahkoueh*, &c. * D'Herbelot, *bibliot. orient.* Gollius. Baudrand.

ADERBORN, *Aderborna*, petite ville dans la Pomeranie Suedoise ou Royale, sur l'Oder, un peu au-dessous de Stetin. * Baudrand.

ADERBOURG, *Aderburgum*, petite ville d'Allemagne, située sur l'Oder, dans la moyenne marche de Brandebourg, entre Stetin & Francfort sur l'Oder; mais la longue guerre d'Allemagne l'a presque ruinée. * Baudrand.

ADERGATIS, déesse, *cherchez* ADARGATIS.

ADERNO, en latin *Adarnum* ou *Hadarnum*, petite ville située au pied du mont Gibel, dans la vallée de Demona en Sicile, proche la riviere de Jaretta, près de Paterno, à dix-huit milles de Catane. * Baudrand. Thomas Fazel.

ADES, roi des Molossiens dans l'Epire, *cherchez* AIDONE'E.

ADESE, *Adesa*, fleuve de Lycie qui passe au travers de la ville de Chome. Pline, *l.* 5. *c.* 27. C'est aussi un fleuve que les Allemans appellent *Ersech*, qui prenant sa source dans les Alpes, va se rendre dans le golfe de Venise. * Cluvier.

ADESSENAIRES, surnom donné à quelques heretiques d'entre ceux qui nioient la realité dans le Sacrement de l'Eucharistie. Prateole les distingue en quatre Sectes. Les premiers disoient que le corps du Sauveur est au pain; les seconds, qu'il est à l'entour du pain; les troisiémes, qu'il est avec le pain; & les derniers, qu'il est sous le pain. Ce n'est pas neanmoins une Secte réelle distinguée des Sacramentaires; mais un nom imaginé sur la doctrine de ces Sectaires, que Prateole, curieux de multiplier les heresies, leur a donné. * Prateole.

ADESTAN ou ALDESTAN, fils naturel d'*Edoüard I.* roi d'Angleterre, lui succeda du consentement de tous les peuples. Il donna des marques de son esprit par l'amour qu'il témoigna pour les lettres, en attirant les sçavans dans son état, & des preuves de sa bravoure, par le recouvrement du Northumberland, par ses victoires sur Constantin roi d'Ecosse, sur Luduval prince de Galles, & sur les Danois qu'il chassa de son royaume. Ogive ou Ogige sa sœur, reine de France, se réfugia en Angleterre avec le roi Loüis d'*Outremer* son fils, qu'Adestan remit depuis entre les mains des François, qui le demandoient pour le couronner roi. Adestan mourut le 28. Octobre de l'an 941. après un regne de 16. ou 17. ans. Sur la fin de sa vie il s'appliqua à corriger quelques loix, qui lui sembloient un peu trop severes,

& fit bâtir dans le comté de Sommerset deux monasteres de saint Benoît, où il se retiroit quelquefois pour y vacquer à des exercices de pieté. * Polydore Virgile. Du Chêne, *hist. d'Angl.*

ADFARI ou ADFERI. Il y a deux auteurs Arabes qui portent ce surnom. *Le premier* est Mohammed ben Ahmed, qui mourut l'an 318. de l'hegire, de J. C. 930. Nous avons de lui un traité, *Fil Tafsir*, c'est-à-dire, *sur la maniere d'expliquer l'Alcoran.* Il est peut-être aussi l'auteur du *Thalé al-Said fi a hbar al-Said*, qui est une *histoire de la province de Said, ou de la Thebaide*, que Sojouthie cite & louë dans sa préface sur l'histoire d'Egypte.

Le second, qui porte le surnom d'*Adfari*, est Giafar ben Thaleb, qui mourut l'an de l'hegire 749. & de J. C. 1348. Il est auteur d'un livre intitulé, *Badr al-Safer*, ou *Almosafer*, c'est-à-dire, *le Guide des Voyageurs*; & d'un autre qui a pour titre, *Emtetâa fi ahkam al-Semaa*, dans lequel il traite des conditions qu'il faut observer pour se servir legitimement de la musique, laquelle n'est permise aux Musulmans qu'en certains cas, & avec des conditions fort étroites. Sobeki, qui a traité le même sujet, louë beaucoup & cite souvent cet ouvrage d'Adfari. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AGANDESTRIUS, prince des Cattes, peuples de Germanie, vers l'an 9. de J. C. offrit à l'empereur Tibere, & au senat Romain, de faire périr Arminius, capitaine general des Cherusques & autres peuples de Germanie, si on vouloit lui envoyer du poison de Rome. On lui répondit que les Romains accoûtumés de se venger ouvertement de leurs ennemis, n'avoient jamais recours aux lâchetés ni aux artifices. Tibere affecta d'imiter en cela les anciens Romains, qui ne voulurent point se défaire de Pyrrhus leur ennemi, par la même voye. * Tacite, *l. 2. de ses Annales, sur la fin. Voyez* ARMINIUS.

ADGILE, duc de Frise, succeda à Radbot son pere l'an 719. Autant que celui-ci s'étoit montré ennemi de la religion Chrétienne, autant l'autre l'appuya-t-il, à la sollicitation de Charles *Martel*, & de Pepin dit *le Bref*, dont il craignoit la puissance. Il mourut l'an 737. après en avoir regné 18. & eut Gondebaud pour successeur. * Le Sueur, *Hist. de l'église & de l'empire.*

ADHAD EDDIM MALEK JEZD, auteur Arabe d'un traité de l'unité de Dieu, & de la profession qu'un Musulman en doit faire. Il a pour titre, *Bahagiat al-taouhid.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADHAD EDDOULAT, c'est le surnom de *Fana Khosrou*, fils aîné de Rokn Eddoulat, second fils de Boviah. Il fut le second prince ou sultan de la race des Boiides ou Dilemites, & fut aussi surnommé *Abou Schegia.* Il passe non seulement pour le plus grand prince & le plus accompli de cette maison; mais encore pour le plus illustre de tous ceux de son siecle. Il aimoit la vertu.

Il avoit été institué heritier & declaré successeur par Amad-Eddoulat son oncle, qui étoit mort sans enfans; de sorte que joignant cette succession, qui comprenoit le royaume de Perse, avec le partage qu'il eut de son pere, il devint le plus puissant prince, non seulement de sa maison, mais encore de toute l'Asie. Il entreprit de faire la guerre à son cousin germain Ezeddoulat, fils de Moëz Eddoulat, lequel gouvernoit le califat avec pleine autorité; & l'ayant défait en deux batailles, il le fit prisonnier, & lui ôta la vie. Il se rendit maître par ce moyen du califat & de la ville de Bagdet, l'an de l'hegire 367. de Jesus-Christ 977. La victoire de ce prince fut le bonheur de ces deux grandes villes, je veux dire, de Mosul & de Bagdet: car il en repara les ruines que les guerres précedentes y avoient faites; & l'an 368. il fit bâtir dans Bagdet de nouvelles mosquées & plusieurs hôpitaux pour les pauvres, pour les malades & pour les orphelins. Il ôta le tribut que les califes avoient accoûtumé d'exiger de tous les pelerins de la Mecque, & donna de fortes pensions à grand nombre de docteurs, de prédicateurs, de philosophes & de poëtes, dont son regne & son siecle furent ornés.

On compte entre les grands ouvrages de ce prince les sepulchres d'Ali & de Houssain, bâtis sur une colline. Cet ouvrage passe pour un des plus somptueux de l'Asie. Il fit aussi fortifier de bonnes murailles la ville de Medine, dont l'enceinte étoit presqu'entierement ruinée. Il bâtit vis-à-vis de Schiraz une ville qui est maintenant ruinée, & où l'on ne voit plus qu'un hameau, qui s'appelle *Soukal Emirs*, c'est-à-dire, *le village du prince.* Enfin il rendit navigable la riviere de Bendemir, qui passe à Schiraz, en remettant dans son lit une grande partie des eaux qui s'étoient perduës dans les champs. Il étoit né à Ispahan l'an de l'hegire 324. de Jesus-Christ 935. & mourut d'épilepsie dans la ville de Bagdet l'an 372. de l'hegire, qui est de Jesus-Christ 982. après avoir vêcu 47. ans & regné 34. Il ordonna par son testament qu'on l'enterrât auprès du Nagiaf où sepulchre d'Ali, où il avoit fait bâtir une mosquée. Le jour qu'il mourut il eut souvent ces paroles en bouche: *A quoi me servent tous mes grands biens, puisqu'aujourd'hui ils me manquent.* Ce prince étoit devenu tres-riche par une avanture fort extraordinaire. Il avoit parmi ses femmes une esclave, de laquelle un soldat de sa garde étoit devenu amoureux, & avoit déja trouvé le moyen de s'insinuer près d'elle, sans que le prince en sçût rien. Ce soldat étant un jour à la chasse, poursuivit un renard, qui s'étant atterri, ôtoit toute esperance au chasseur de le prendre, s'il ne s'étoit avisé de creuser à l'entour du terrier pour en tirer sa proye. Comme il foüilloit assez avant, il rencontra des degrez, qui le conduisirent dans une grotte, dans laquelle il trouva un grand trésor, consistant tout en or & en pierreries. Il se contenta d'en prendre une mediocre quantité, & de marquer le lieu, après l'avoir bien couvert, pour en venir tirer de tems en tems ce qu'il auroit jugé à propos. Comme il se trouva avoir de quoi dépenser, il regaloit souvent sa maîtresse, laquelle fut surprise d'une si grande liberalité, sçachant d'ailleurs le peu de bien qu'avoit son amant. Elle ne put à la fin s'empêcher de lui demander d'où lui venoit tout d'un coup une si grande abondance, & elle le pressa si fort, qu'à la fin il lui fit part de son secret.

Cette fille crut qu'elle se devoit faire un merite auprès du sultan, aux dépens de son amant, & qu'en découvrant ce trésor, elle obtiendroit le pardon de la faute qu'elle avoit faite, & qui ne pouvoit manquer d'être bientôt connuë. Elle le lui fit donc sçavoir fort secretement; & le prince lui fit dire, que pour apprendre le lieu du trésor, il falloit qu'elle s'y fit mener par le soldat, & qu'elle porta avec elle du papier, dont elle laisseroit tomber des morceaux par le chemin, afin qu'on en pût suivre la trace. La fille exécuta ponctuellement ses ordres; de sorte que le prince avec quelques-uns de ses plus afidés, eut le moyen de se transporter à la grotte, où les deux amans s'étoient rendus. Le soldat fut bien surpris quand il le vit arriver; mais il fut bientôt rassuré par les bonnes paroles que le prince lui donna, & par les liberalités qu'il lui fit. La fille ne manqua pas aussi d'en avoir sa part, & d'obtenir le pardon de sa faute.

Le sultan ayant de si grandes richesses, en employa une bonne partie à la structure de divers bâtimens. On raconte encore de ce prince, qu'ayant le dessein de s'attirer l'estime & la veneration des princes étrangers, & sur-tout de renouveller l'alliance que les anciens rois de Perse avoient avec les empereurs Grecs, resolut d'envoyer une ambassade à Constantinople. Il choisit pour cet effet un marchand, homme d'esprit, qui avoit beaucoup voyagé, & lui donna les instructions de ce qu'il devoit faire, avec plusieurs sortes de marchandises rares & précieuses, qu'il tira de son trésor. Cet homme étant arrivé à Constantinople, se présenta comme un marchand particulier à l'empereur; (c'étoit, peut-être, Nicephore surnommé *Phocas*, qui avoit remporté une tres grande victoire sur les Sarazins en Syrie.) Il gagna d'abord ses bonnes graces par de fort riches présens qu'il lui fit; & il acquit aussi en même tems par les mêmes voyes beaucoup de credit auprès des plus grands de la cour. Après que notre marchand eut fait quelque séjour à Constantinople, il demanda & obtint

la permission de faire bâtir une maison. On lui donna une place, où il n'y avoit alors qu'une mazure, pour en faire ce qu'il lui plairoit. Dès qu'il en fut le maître, il y fit enterrer bien avant dans terre un rouleau de parchemin, qui contenoit ce qu'il avoit projetté; & après avoir laissé couler un tems considerable, il fit creuser les fondemens de son édifice. Lorsque l'on fut arrivé à la profondeur de quelques toises, on ne manqua pas de trouver le rouleau de parchemin, que les ouvriers porterent incontinent à la cour, ne doutant point que ce ne fût l'inventaire de quelque trésor caché; mais on y trouva seulement quelques lignes écrites en grec sur une peau de cerf, dont le contenu étoit qu'un grand astrologue avoit prédit, qu'en un tel tems, qui se rapportoit à celui du regne d'Adhad-Eddoulat, il devoit regner en Perse un monarque aussi-puissant qu'Alexandre *le Grand*, qui seroit le protecteur de ses amis, le fleau de ses ennemis, & l'amitié duquel devoit être recherchée par tous les princes de la terre.

L'empereur ayant appris ce que portoit le rouleau, fit appeller le marchand Levantin, & lui demanda s'il connoissoit Adhad-Eddoulat, qui regnoit pour lors en Perse. Le marchand lui répondit qu'il faisoit profession d'être un de ses plus grands serviteurs. Cette réponse fit qu'il continua à s'informer de lui, de la puissance de ce prince, & des qualités qu'il possedoit. Le marchand l'ayant pleinement satisfait sur ce point, l'empereur ne douta plus que ce ne fût celui duquel la prédiction de l'astrologue parloit, & résolut en même tems de lui envoyer une celebre ambassade pour faire alliance avec lui. L'ambassadeur qui fut choisi, fut aussi chargé de presens dignes de la grandeur des deux princes. L'ambassadeur Grec étant arrivé près de Schiraz, apprit que le sultan étoit à la hauteur de la source du Bendemir. Il l'y alla trouver; & après lui avoir exposé le sujet de son ambassade, il lui fit de tres-riches presens de la part de son maître. Adhad-Eddoulat le fit loger dans son palais de campagne, où il fut regalé magnifiquement.

On compte entre les ouvrages de ce prince le rétablissement d'une ancienne ville de la Perse, proprement dite, qui portoit le nom de *Khourreh Fars*. Elle avoit été autrefois bâtie par Ardeschir Babegan premier roi de Perse de la dynastie des Sassanides: Abhad-Eddoulat en répara les ruines, & lui donna le nouveau nom qu'elle porte encore aujourd'hui de *Khair-Abad*, c'est-à-dire, *le sejour de tout bien*. Entre les gens de lettres que ce prince entretenoit à sa cour, Aboulhassan Al-Salami poëte des plus illustres de son tems, lui présenta un ouvrage intitulé, *Meftah al-Mamoul*, c'est-à-dire, *la Clef des esperances*. Outre les grands presens que ce prince lui faisoit, il le combloit encore de civilités & de loüanges; jusqu'à dire de lui, que lorsqu'il le voyoit, il lui sembloit voir Athared ou Mercure, que les Orientaux prennent pour le dieu des arts & des sciences, descendre du ciel pour le visiter. Entre les éloges & les titres d'honneur qu'Adhad-Eddoulat reçut pendant sa vie, celui de *Tage al-Mellat*, c'est-à-dire, *la Couronne de sa Nation*, ou *de sa Secte*, fut perpetué après sa mort par Ishak Ben Ibrahim Al-Sabi, qui composa une histoire de la famille de ce prince sous ce même nom.

Adhad-Eddoulat laissa quatre enfans. L'aîné, qui portoit le nom de *Sansam-Eddoulat Abu Calgiar*, lui succeda dans la qualité de Sultan à Bagdet. Les deux qui le suivoient d'âge, nommés *Abul Hassan Ahmed & Abu Thaher Firuz Schah*, eurent la Perse en partage; & le cadet nommé *Scharf Eddoulat Abul Falvares*, eut la Caramanie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADHASTA, en latin *Juvenatium*, autrefois ville de Lombardie, maintenant village de Bergamasc dans le domaine des Venitiens en Italie.

ADHED LEDINILLAH, onziéme & dernier calife de la race des Fathimites en Egypte, étoit fils de l'Emir Joseph fils de Hafedh, huitiéme calife de la même dynastie. Il succeda à Faiz l'an 554. ou 555. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1159. ou 1160. & gouverna ses états en prince magnifique & liberal. Ce fut de son tems que les Francs entrerent en Egypte avec des forces si considerables, qu'ils obligerent ce prince à leur demander la paix, & à leur payer pour les frais de la guerre un million de dinars, moyennant laquelle somme ils devoient se retirer. Les Francs entrerent dans le Caire pour la recevoir, & ils épouvanterent si fort les habitans de cette grande ville à leur arrivée, que quelques-uns des principaux d'entr'eux écrivirent du consentement d'Adhed à Noureddin Mahmoud, que les historiens Latins appellent le sultan Norandin, qui étoit pour lors maître de la Syrie, pour lui faire sçavoir le miserable état auquel les Francs les avoient réduits, & & pour obtenir du secours contre de si puissans ennemis.

Noureddin, qui étoit attaché aux interêts des califes Abbassides de Bagdet, opposés à ceux des Fathimites, n'oublia pas de profiter de cette occasion, & envoya aussi-tôt le plus grand capitaine qu'il eût dans ses troupes, qui se nommoit en langue persienne *Schirgoueh*, c'est-à-dire, *le Lion de la montagne*, & en arabe *Assadeddin*, c'est-à-dire, *le Lion de la religion*. Ce capitaine menoit avec lui quatre-vingt mille chevaux; mais les Francs ne l'attendirent pas. Dès qu'ils eurent avis de sa marche, ils quitterent l'Egypte & se rembarquerent. Cependant Schirgouch arriva & entra au Caire l'an 564. de l'hegire, & de J. C. 1168.

Le calife lui fit de grands honneurs comme à son liberateur, & lui donna la charge de premier ministre, & de general de toutes ses troupes; mais la mort qui le surprit soixante-cinq jours après, ne le laissa pas joüir long-tems de cette grande autorité. Adhed donna sa charge à Saladin son neveu: mais celui-ci ne se contentant pas du pouvoir qu'il avoit dépendamment du calife, entreprit de le dépoüiller entierement. Cette entreprise ayant heureusement réussi à Saladin, il en fit donner avis au sultan Noureddin, qui lui envoya aussitôt l'ordre de faire celebrer toutes les ceremonies publiques de la religion Musulmane, & même de faire battre la monnoye au nom de Mostadhi, trente-troisiéme calife de la race des Abbassides, qui regnoit à Bagdet. Cet ordre fut executé l'an 597. de l'hegire, dans le tems que le calife Adhed étoit fort malade; de sorte qu'il mourut sans sçavoir tout ce qui se passoit contre lui. Après sa mort, Saladin se rendit maître absolu de l'Egypte, & on n'y parla plus d'autre calife que de celui de Bagdet: ainsi cette même année finit & termina la dynastie & le califat des Fathimites.

Ben Schohnah raconte un peu differemment la catastrophe de cette dynastie, en traitant l'histoire de ce dernier calife. Il dit que Schaour ayant succedé à Thalai dans la charge de general des troupes d'Egypte, fut dépossedé bientôt après par Dhargam, & contraint de se retirer auprès du sultan Noureddin en Syrie. Les Francs firent dans ce tems-là, qui étoit l'an de l'hegire 558. & de J. C. 1162. leur descente en Egypte, comme on a dit plus haut.

Cependant Schaour representant à Noureddin le pitoyable état où se trouvoit l'Egypte désolée par les Francs, lui promit le tiers des revenus de ce pays-là, s'il vouloit le rétablir dans sa charge. Cette proposition fit resoudre Noureddin à donner à Schaour une armée, de laquelle neanmoins il ne lui confia pas le commandement absolu, car il mit à sa tête Schirgoueh fils de Schadi, fils d Ajub, qui défit l'armée du calife, commandée par Dhargam, & rétabli Schaour dans sa charge. Mais Schaour oublia bientôt tout ce qu'il avoit promis à Noureddin, & s'excusa sur son impuissance. Le sultan irrité envoya ses ordres à Schirgouch, qui avoit déja quitté l'Egypte, d'y retourner, pour obliger Schaour à tenir sa parole. Ce general étant donc rentré pour la seconde fois en Egypte, s'empara aussi-tôt des villes de Belbais & de Scharkiah. Schaour eut alors recours aux Francs, qui lui promirent de le défendre contre son ennemi. En effet ils allerent tous ensemble assieger la ville de Balbais, où Schirgoueh s'étoit enfermé. Ce siége dura trois mois, au bout desquels les Francs, craignant l'arrivée de Noureddin, qui marchoit à eux avec une puissante armée, ouvrirent un passage à Schirgoueh,

par lequel lui & ses troupes se sauverent de la place assiegée.

Ce capitaine alla aussi-tôt trouver Noureddin, qui fit une contre-marche, & attendit jusqu'à l'an de l'hegire 562. dans lequel il renvoya Schirgouch en Egypte avec une bonne armée. Schaour fortifié du secours des Francs, alla au-devant de lui : mais il fut défait, & sa déroute fut bientôt suivie de la perte d'Alexandrie, où Schirgouch, qui s'en étoit rendu maitre, mit pour commandant, Salaheddin Joseph son neveu.

Cette ville fut incontinent assiégée par les troupes d'Egypte & par celles des Francs. Elle se rendit à eux par composition ; de sorte que Schirgouch & Saladin furent tous deux obligés de se retirer en Syrie. Ce fut cette même année que les Francs s'accorderent avec les gens du Caire à cette condition. 1. Que les Francs auroient dans le Caire un Bailli ou Juge de leur nation. 2. Que les portes de la ville seroient gardées par leur cavalerie. 3. Qu'ils tireroient par an cent mille dinars sur les entrées de toutes les marchandises de la ville.

L'an de l'hegire 564. de Jesus-Christ 1168. les Francs firent une cruelle guerre aux Egyptiens : ils prirent Belbais d'assaut, & vinrent mettre le siege devant le Caire, dont les habitans manquoient à ce qu'ils avoient promis dans le traité. Schaour, qui n'étoit plus d'intelligence avec eux, craignant qu'ils ne la prissent, fit brûler le vieux Caire, pour leur ôter les commodités qu'ils auroient pû y trouver pour assiéger le nouveau. On dit que le feu y demeura allumé pendant cinquante-quatre jours. Le Calife Adhed demanda à Noureddin du secours contre les Francs. Cependant il trouva plus à propos de s'accommoder avec eux, en leur promettant un million de dinars, dont il leur paya cent mille comptant, à condition qu'ils se retireroient ; & ce traité fut executé de bonne foi. Cet accommodement n'empécha pourtant pas que Noureddin n'envoyât une tres-puissante armée contre eux ; en sorte que ne pouvant resister à de si grandes forces, ils furent obligés de quitter entierement le pays & de se rembarquer.

Schirgouch, qui étoit pour la troisiéme fois à la tête de l'armee de Noureddin, étant entré au Caire, se défit bientôt de Schaour, & prit sa place auprès du calife. Ce prince lui donna le titre de *Malek Al-Mansour*, c'est-à-dire, *Roi victorieux* ; mais il ne jouït de cette dignité que deux mois & cinq jours. Il la laissa comme par succession à son neveu, heritier de tous ses biens.

L'an 567. de l'hegire, le calife Adhed étant mort, Saladin se rendit maitre du château du Caire, & établit en Egypte une nouvelle principauté des Aioubites ou Jobites ; car c'est ainsi que la posterité de Saladin a été nommée, à cause d'Aiub ou de Job son ayeul. Celle des Fathimites avoit commencé l'an 296. de l'hegire, qui est de J. C. 908. & a duré 272. ans.

Le Nighiaristan raporte qu'Adhed avoit songé pendant une nuit qu'un scorpion sorti de la grande mosquée l'avoit piqué. Ceux qui lui expliquerent son songe, lui dirent qu'il se devoit garder de quelqu'un qui demeuroit dans cette mosquée. Il fit donc appeller celui qui en avoit la charge, que l'on nommoit *Nagmeddin Al-Khouschani*, sofi ou religieux de profession. Le calife l'interrogea sur l'état de sa vie passée, sur la cause de sa demeure au Caire, & sur la charge qu'il avoit dans cette mosquée. Ce sofi lui répondit sincerement sur chaque article, & ôta tout soupçon à ce prince, qui d'ailleurs le jugeoit trop foible pour appréhender quelque mal de sa part. Il lui fit même des presens & se recommanda à ses prieres. Il arriva cependant que dans la suite du tems Saladin voulant ôter le califat d'Egypte aux Fathimites, qui étoient de la posterité d'Ali, pour le réunir à celui de Bagdet, qui étoit entre les mains des Abbassides, consulta tous les docteurs du Caire, & enfin les assembla en maniere de synode, pour déliberer sur cette matiere importante. Le sofi Nagmeddin, dont nous venons de parler, étant un des principaux de cette assemblée, à cause de son habileté dans la connoissance du Droit des Musulmans, proposa hardiment que les Alides ou Fathimites étoient indignes du califat, pour beaucoup d'excès qu'ils avoient commis dans la fonction de cette dignité ; il alla même jusqu'à dire qu'on pouvoit les mettre au nombre des Infideles. Ce sentiment fut approuvé par l'assemblée, qui prononça en faveur des Abbassides, en sorte que Saladin obtint ce qu'il demandoit ; & l'on ne douta plus alors que le songe du scorpion ne dût être appliqué au sofi Nagmeddin. Il faut remarquer que cette derniere relation a plus de rapport avec Guillaume de Tyr que la premiere, & qu'elle s'accorde aussi beaucoup mieux pour la chronologie avec Gregoire Abulfarage.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADHEM, nom d'un docteur celebre pour les traditions Musulmanes, qui étoit contemporain d'Aamasch, autre traditionnaire de la premiere classe. Adhem eut un fils tres-illustre par sa doctrine & par sa pieté ; & les Musulmans le mettent entre leurs saints, qui ont fait des miracles. Il se nommoit *Abou Ishak Ben Adhem*, & étoit natif de Balkhe en Corasan : c'est pourquoi il est surnommé *Al Balkhi*. On dit qu'il cultiva la pieté dès sa premiere jeunesse, & qu'il s'enrola dans la compagnie des sofis ou religieux sous la direction de Fodhail, à la Mecque. Il vint de-là à Damas, où il mourut l'an 166. de l'hegire, de Jesus-Christ 782. Il entreprit, dit-on, de faire le pelerinage de la Mecque, & de passer le desert seul & sans provisions, faisant mille genuflexions à chaque mille de chemin qu'il faisoit ; & on dit qu'il fut douze ans à faire ce voyage, dans lequel il fut souvent tenté & épouvanté par les demons. Le calife Haroun Raschid faisant le même pelerinage, le rencontra dans son chemin, & lui demanda comment il se portoit : ce sofi répondit par un quatrain arabe, dont voici le sens.

Nous raccommodons les haillons de la robe de ce monde avec des lambeaux de la robe de la religion, que nous déchirons pour cet effet :
Et nous faisons en sorte par ce vain travail qu'il ne nous reste rien de celle-ci,
Et que celle que nous raccommodons nous échappe des mains.
Heureux le serviteur qui a choisi Dieu pour son Maitre, & qui n'employe les biens presens que pour acquerir ceux qu'il attend.

On rapporte aussi de lui qu'il vit en songe un Ange qui écrivoit, & que lui ayant demandé ce qu'il faisoit ; cet Ange lui répondit : « J'écris les noms de ceux qui « aiment sincerement Dieu, tels que sont, *Malec Ben* « *Dinar*, *Thabet Al-Benâni*, *Aioub Al-Sakhtiâni*, *&c.* « Alors il dit à l'Ange : *Ne suis-je point parmi ces gens-là ?* Non, lui répondit l'Ange : *Hé bien*, repliqua-t-il, *écrivez-moi*, *je vous prie*, *pour l'amour d'eux*, *en qualité d'ami de ceux qui aiment Dieu.* On ajoûte que le même Ange lui revela bientôt après, qu'il avoit reçu ordre de Dieu de le mettre à la tête de tous les autres. Un auteur qui a écrit en vers turcs l'histoire de Joseph & de Zoleikha, dit qu'Ebn Adhem quitta la ville de Balkhe par jalousie, & qu'il se donna ensuite entierement à Dieu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ADHEMAR, ADEMAR ou ADIMAR, famille illustre en Provence, étoit originaire de Toscane. La maison qui porte aujourd'hui le nom de GRIGNAN, & qui est une branche de celle de CASTELLANE, descend par les femmes, des Adhemars, dont elle a retenu le nom. *Voyez* GRIGNAN.

ADHEMAR (Guillaume *ou* Guilhem) gentilhomme Provençal, celebre par son esprit dans le XII. siecle, merita l'estime & l'amitié de l'empereur Frederic *Barberousse*, & de l'imperatrice Beatrix son épouse. Ce fut à cette princesse qu'Adhemar dédia un traité des femmes illustres, qu'il avoit composé en vers. Il laissa d'autres pieces de poësie, & il mourut vers l'an 1190. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Provenç.* La Croix du Maine. Du Verdier. Vauprivas.

ADHEMAR ou ALAMANNO, ADIMARI, cardinal prêtre du titre de saint Eusebe, étoit de Florence, de l'ancienne famille des Adimari. Après s'être adonné à l'étude des belles lettres & du droit canon, il s'établit à la cour de Rome, où il obtint l'archevêché de

Tarente, au royaume de Naples, ensuite celui de Pise dans la Toscane. Le pape Jean XXIII. l'envoya l'an 1411. en France, & lui donna le chapeau de cardinal le 6. Juin de la même année. Martin V. qui connoissoit sa capacité, l'envoya Legat en Arragon contre l'antipape Pierre de la Lune. A son retour il mourut de la peste à Tivoli, ville de la Campagne de Rome, le 17. Septembre de l'an 1422. Son corps fut porté dans l'Eglise de sainte Marie la Neuve, où l'on voit son épitaphe. * Garimbert, *in Joan.* 23. Ughel, *Ital. Sacr.* Jean Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

ADHEMAR, religieux de saint Benoît. *Cherchez* ADELME.

ADHERBAL, roi de Numidie en Afrique, étoit fils de Micipsa. Ce dernier fils de Massinissa étoit resté seul roi de Numidie. Son frere Mastanabal avoit laissé un fils *naturel* nommé Jugurtha. Micipsa l'envoya en Espagne commander les troupes auxiliaires qu'il envoyoit aux Romains. La réputation que s'acquit Jugurtha, fit que Micipsa l'adopta par crainte, & le fit même entrer en partage de son état avec Adherbal & Hiempsal ses enfans. Ces petits rois eurent entr'eux plusieurs differends. Hiempsal extrêmement fier, voulut agir de hauteur avec Jugurtha, qui le fit assassiner dans la ville de Thirmida, où il demeuroit ordinairement. Adherbal prit les armes pour venger son frere; mais il fut vaincu, & contraint de venir chercher du secours à Rome. Alors le Senat ordonna que la Numidie seroit partagée. La basse, qui est bornée par la mer, échût à Adherbal, & la haute, du côté de la Mauritanie, fut laissée à Jugurtha. Quelques tems après ce dernier fit piller les frontieres du royaume d'Adherbal, qui envoya des ambassadeurs à Rome, pour se plaindre de cette violence. Jugurtha prenant ces plaintes pour une declaration de guerre, se mit à la tête d'une armée, & entra dans les états d'Adherbal, & y mit tout à feu & à sang. Adherbal prit les armes; mais son armée fut défaite, & il se vit contraint de s'enfermer dans Cirthe, qui étoit la capitale de son état. Cependant les Romains firent partir deux fois des députés, pour se plaindre à Jugurtha de ces violences. Mais ce prince les renvoya la premiere fois avec de feintes soûmissions, & la seconde fois sans leur rendre de réponse positive. De sorte qu'ayant assiegé Cirthe, il y contraignit le malheureux Adherbal de se rendre, & le fit mourir lui & ses plus considerables partisans, l'an 641. de Rome, & avant Jesus-Christ 113. ans. * Saluste, *de bello Jugurth.*

ADHERBIGIAN, province de Perse, *cherchez* ADERBIGIAN.

ADHERGAT, ville de Syrie, fort près de l'Arabie, située dans le troisiéme climat. Le geographe Persien dit qu'elle est assez peuplée, & qu'il y a plusieurs marchés & plusieurs bains. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ADHERGENNE, ville du royaume de Bagamedri en Ethiopie. * Du Val.

ADHHA, fête que les Musulmans celebrent le dixiéme jour du mois, qu'ils appellent *Dhoulhegiat*, qui est le douziéme & dernier de leur année. Ce mois étant destiné particulierement aux ceremonies que les pelerins observent à la Mecque, il en a tiré son nom; car il signifie *le mois du pelerinage.* On sacrifie ce jour là solemnellement à la Mecque & non ailleurs, un mouton, qui porte le même nom que la fête, que les Turcs appellent communément *le grand Beiram*, pour le distinguer du petit, qui finit leur jeûne, & que les Chrétiens appellent au Levant *la Pâque des Turcs.* Cette fête est encore appellée *Jaum al-corban*, c'est-à-dire, *le jour du sacrifice & des victimes.* Chaque pelerin peut immoler ce jour-là autant de moutons qu'il veut, & chacune de ces victimes porte le nom de *Dhahiat.* Les Musulmans vont pour celebrer cette fête hors de la Mecque, dans une vallée qui porte le nom de *Mina* ou de *Muna*; & l'on y sacrifie aussi quelquefois un chameau. Les livres qui traitent des ceremonies de ce sacrifice, qui est l'unique que les Mahometans ayent, porte le titre de *Manasseh.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ADHIL, *Adhile*, petite ville du Mogol, dans la province de Tatta, & peu éloignée de l'embouchûre du fleuve Indus. * Hoffman, *Dict. geogr.* Baudrand.

ADHIR, c'est le surnom de *Fakhreddin Mohammed Ben Hassan*, auteur Arabe d'un livre d'algebre, intitulé, *Bed filgebr u mokabelah.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ADIA, royaume, *cherchez* ADEE.

ADIABANES, ou ADIABATES, ou ADIABORES, peuples d'Afrique dans la haute Ethiopie, au voisinage de l'isle de Meroë. * Pline, *liv.* 6. *ch.* 30. On croit que ce sont les *Megabiodes* de Ptolomée. D'autres les appellent *Megabores.* * Hoffman, *Lexic. univers.*

ADIABENE, contrée de l'ancienne Assyrie, avoit elle-même autrefois porté le nom d'*Assyrie.* Elle étoit située entre deux fleuves, aussi-bien que la Mesopotamie; ce qui l'a fait confondre avec cette derniere province par Etienne *de Byzance.* Les peuples y adoroient le Soleil & la Terre, sous le nom d'*Adargatis.* Castald dit que son nom moderne est *Botan*, d'autres la nomment *Menene* & *Sacta.* * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Ammien Marcell. *l.* 23.

ADIAPHORISTES, nom que l'on donna dans le XVI. siecle aux Lutheriens mitigés, qui s'attacherent aux sentimens de Melanchton vers l'an 1525. Depuis en 1548. on appella encore *Adiaphoristes*, du grec Ἀδιάφορος, *indifferent*, les Lutheriens qui souscrivent à l'*Interim*, que l'empereur Charles V. avoit fait publier à la diete d'Augsbourg * Florimond de Raimond, *l.* 2. *de Orig. heres. c.* 14. *n.* 3. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 22 1548. *n.* 8.

ADIATORIX, fils de Meneclius, tetrarque de Galatie, obtint de Marc-Antoine la souveraineté d'une partie de la ville d'Heraclée dans le Pont. Peu de tems avant la bataille d'Actium, il attaqua de nuit les Romains qui habitoient cette ville, & les fit lâchement massacrer, fondé, à ce qu'il prétendoit, sur un ordre qu'il avoit reçu d'Antoine. Mais Auguste, après sa victoire, ayant pris ce perfide, le mena en triomphe avec ses fils, & le fit punir de mort, avec le puîné, qui se fit passer pour l'aîné, lequel avoit été condamné. Ce fut l'an de Rome 725. & avant Jesus-Christ 29. * Strab. *liv.* 12.

ADIB: c'est le surnom d'*Abou Hassan Ali Ben Nassar*, excellent philosophe, qui étoit cadhi ou juge en Egypte, sous le califat d'Amer Fathimite. Ce mot *Adib* signifie en arabe, *un philosophe moral, & un homme bien versé dans les lettres humaines.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ADIGE ou L'ADIGE, *Athesis* ou *Atagis*, que les Allemands nomment *Etsch*, riviere d'Italie, qui a sa source au mont Brenner, dans le comté de Tirol, & dans la province que l'on nomme à cause d'elle l'Etschland, à deux milles environ d'Allemagne, de l'In & des confins des Grisons, d'où tirant vers Moran, elle reçoit la riviere d'Eysoch près de Bolsan, ensuite celle de Noce & de Lanio, passe à Trente & vers Rovereid; là elle quitte le comté de Tirol, entre en l'état de Venise, passe à Verone, à Legnano, separe le Padoüan du Polesin de Rovigo, & se jette dans la mer Adriatique, à environ vingt milles, au midi de la côte de Venise. Cette riviere, comme on le peut voir par cette description, est tres-considerable, & fort navigable dans tout l'état de Venise. * Pline, *l.* 3. *c.* 15. & 16. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Baudrand.

ADIGERMARE, ville de l'Asie Mineure, & patrie d'Eleusius, qui a écrit la vie de saint Theodore Archimandrite. * Ortelius, *thesaur. geogr.*

ADILBAR, capitaine Maure, qui fut laissé pour viceroi en Espagne sous le regne de Walid, qui avoit étendu ses conquêtes depuis les Indes jusques en Afrique. * Chevreau, *histoire du monde*, *liv.* 6. *ch.* 1.

ADILBOGIA, montagne d'Asie, *cherchez* ZAGRUS.

ADIM EBN AL ADIM, surnommé *Al-Halabi*, c'est-à-dire, *natif de la ville d'Alep* en Syrie, a composé l'histoire de son pays en dix volumes, & l'a intitulée *Boghiat al thalab fi tharikh Halab.* Cette histoire est aussi souvent nommée simplement *Tarikh al-Adim.* Il fut en grand crédit auprès de Nasser Josef, sultan de Syrie & d'Egypte, qui étoit de la race de Saladin. Il raconte dans

son histoire le saccagement de la ville d'Alep, qui arriva de son tems: car les Tartares prirent cette ville l'an 658. de l'hegire, & la pillerent pendant cinq jours entiers. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ADIMA, riviere de Numidie. C'est aussi le nom d'une bourgade de Moscovie sur la riviere de Mooxa, dans le pays des Morduares, à 70. milles de Moscou & à 20. de Nisinovogrod. * Hoffman, *lexic. univers.* Baudrand. Le baron d'Herbestein, *relation de son voyage à Moscou*.

ADIMANTE (*Adimantus*) l'un des generaux de l'armée navale des Atheniens, fut pris avec toute leur flotte, hors neuf vaisseaux, par Lysandre general des Lacedemoniens, près du fleuve *Ægos Potamos*, ou fleuve de la Chévre, vers le détroit de l'Hellespont, la 4. année de la XCIII. olympiade, 405. ans avant Jesus-Christ. Après le combat, Tidée, Philocles & Menandre, collegues d'Adimante, furent égorgés avec trois mille autres prisonniers, en punition de ce qu'ils avoient resolu de faire couper les mains aux Lacedemoniens qu'ils prendroient dans le combat. Adimante seul fut épargné; Pausanias l'accuse de s'être laissé corrompre en cette occasion par l'argent des Lacedemoniens. * Xenophon, Hellenic. *l.* 2. Plutarch. *in Lysandr. & Alcibiad.* Pausan. *in Messenic. & Phocid.* Un autre ADIMANTE frere du philosophe Platon. * Diogen. Laërt.

ADIMANTE, *Adimantus*, general des Corinthiens, reprochant un jour à Themistocle son exil: *Croyez-vous*, lui répondit Themistocle, *que celui-là soit exilé, qui commande deux cens voiles*. * Suidas.

ADIMANTE, *Adimantus*, roi des Phliasiens, fut tué d'un coup de foudre, pour avoir dit que Jupiter étoit indigne de ses sacrifices. * Ovid. *in Ibin.*

ADIOCHUS, martyr sous l'empire de Claudius Flavius, qui le fit mourir cruellement, par diverses sortes de tourmens. * Sabellic, *Ennead. liv.* 7.

ADISATHRE, montagne d'Asie, dans l'Inde deça le Gange, laquelle donnoit son nom au peuple voisin. Les Adisathres sont peut-être les mêmes que les Xathres dans Arrian. * Ptolomée.

ADJUTUS (Joseph) dit autrement *Hugo Maria*, né en 1602. à Ninive ville d'Assyrie, est nommé *le Chaldéen* dans une patente de Basile Cacacius archevéque d'Ephese. Etant demeuré orphelin dès l'âge de quatre ans, des amis de son pere prirent le soin de son éducation, & l'envoyerent à Jerusalem, où il employa utilement ses premieres années dans les études, auprès des moines conventuels de l'ordre des Freres Mineurs, qui sont établis depuis long-tems en ce lieu-là. Ils l'envoyerent à Naples, où il fut reçu dans le même ordre, & fait prêtre en 1632. Cinq ans après, le general J. B. Berardicelli le declara docteur en théologie, au nom du college de Boulogne. Dans la suite, il passa en Allemagne, vit les villes de Vienne, de Prague, de Dresde & de Wittemberg. Ce fut dans cette derniere qu'il embrassa la religion Protestante, dont il fit profession jusqu'à sa mort arrivée en 1668. Il fut professeur à Wittemberg, & y enseigna la langue Italienne. Il a laissé des *Maximes politiques*. * Konig. *biblioth. vetus & nova*.

ADLAVE, roi de Northumberland, dans la Grande-Bretagne. On ne trouve point ce nom dans la suite des rois de Northumberland, à moins que ce ne soit Osvald, fils d'Elduin, ou selon d'autres, Ethelfred, cinquiéme roi de cette province, lequel embrassa la religion Chrétienne vers l'an de Jesus-Christ 663. On rapporte de ce roi, qu'étant un jour serré de fort près par l'armée d'Ethelstan, roi d'une isle voisine, il s'avisa d'un stratagême, pour voir comment les ennemis étoient rangés en bataille: il se déguisa sous la figure d'un baladin, qui divertissoit le public au son du violon, & arriva en cet équipage travesti jusqu'à la tente d'Ethelstan, qui fut si satisfait de sa figure & de sa musique, qu'il lui fit des presens. Après quoi Adlave, plus heureux que sage, s'en retourna sain & sauf parmi les siens. * Fulgose, *l.* 9. *c.* 8. Riccioli.

ADMET, homme fort distingué entre les capitaines d'Alexandre *le Grand*, tant pour sa valeur que pour sa force extraordinaire; étant au siege de Tyr, comme il repoussoit vigoureusement l'ennemi qui venoit fondre sur lui, il eut la tête fenduë d'un coup de hache. * Diodor. de Sicile, *l.* 17. *c.* 45.

ADMETE, fille d'Euristée, prêtresse de Junon *Argienne*, se retira après la mort de son pere dans l'isle de Samos, où elle exerça les mêmes fonctions. * Athenée, *liv.* 15.

ADMETE, fils de Pherés, & roi de Pherés dans la Thessalie, fut l'un des princes Grecs qui s'assemblerent pour la chasse du sanglier de Calidon, & eut encore part à l'expedition des Argonautes. Ce fut chez ce roi qu'Apollon se réduisit à garder des troupeaux, lorsqu'il fut chassé du ciel par Jupiter, irrité de la mort des Cyclopes. Admete étoit amoureux d'Alceste, fille de Pelias; & ce prince refusoit de lui donner sa fille, à moins qu'il ne lui amenât un char traîné par un lion & par un sanglier. Apollon penetré de reconnoissance pour Admete, lui enseigna l'art de reduire sous un même joug deux animaux si feroces. Ce dieu fléchit encore en sa faveur le courroux de Diane, & il obtint même des Parques, que lorsque ce prince toucheroit à son heure fatale, il pût éviter la mort, pourvû qu'il se trouvât quelque personne assez genereuse pour s'y soûmettre en sa place. Depuis Admete fut attaqué d'une maladie mortelle, & personne ne voulant s'exposer au trepas pour lui, non pas même son pere, ni sa mere, Alceste sa femme qui l'aimoit tendrement, fut la seule qui s'offrit de le tirer du tombeau, en y descendant elle-même. Elle executa ce genereux dessein; mais le roi son époux en témoigna tant de déplaisir, que Proserpine se laissant toucher à ses larmes, lui rendit cette princesse. D'autres disent que ce fut Hercule qui la lui ramena des enfers, après avoir vaincu Pluton. Euripide a tiré de cette fable le sujet d'une de ses plus belles tragedies. Admete fut pere d'Eumelus, l'un des amans d'Helene, avant la guerre de Troye. * Apollodore, *l.* 1. & 3. Hygin, *fabul.* 243. & *alibi*. Euripide, *in Alcest.* Ovide, *l.* 2. *metam.* Properce, *l.* 2. *eleg.* 2. & 4.

ADMETE, poëte Grec, qui vivoit du tems des empereurs Trajan & Adrien. Lucien le traite de poëte méprisable, au sujet de l'épitaphe qu'il s'étoit faite à lui-même en ce seul vers:

* Γαῖα, λαβ' Ἀδμήτου ἔλυτρον, βῆ δ' εἰς θεοὺς αὐτός.

Terre, reçois les dépoüilles d'Admete; pour lui il s'est retiré chez les dieux. * Lucien. *in vita Demonact.* Voss. *de poët. Grec.*

ADMIRAL (les isles de l') *Insulæ Admirales*. Ce sont des isles d'Afrique dans la mer du Zanguebar, au septentrion de l'isle de Madagascar, & au levant du royaume de Melinde. * Baudrand.

ADMIRALITEIS EYLAND, ou *Isle de l'Admirauté*, petite isle de la mer Glaciale, près des côtes de la nouvelle Zemble. Cette isle est ainsi nommée à cause de la découverte que les Hollandois en ont faite il y a plus de cent ans, lorsqu'ils cherchoient une route pour aller aux Indes orientales par le Nord. Presentement les Hollandois n'y possedent rien. * Voyez *les relations d'Hollande*. Baudrand.

ADMIRATI, riviere de Sicile, est, selon Fazel, l'ancienne Eleuthere; mais Cluvier, Sanson & les modernes, soûtiennent que l'Eleuthere est aujourd'hui nommée *Bajaria*. * Sanson.

ADNAN, nom d'un des descendans d'Ismaël, jusqu'auquel les genealogies des Arabes, & même celle de Mahomet se terminent. Car depuis Adnan jusqu'à Ismaël, en remontant, les filiations sont fort incertaines. Ce n'est pas qu'ils ne fassent remonter la genealogie de Mahomet jusqu'à Adam; mais les plus sensés & les plus versés dans l'histoire, confessent qu'il n'y a rien d'assuré au de-là d'Adnan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ADNEZ, surnommé *le Roi*, ou comme on parloit de son tems, *Li Roix*, poëte François, vivoit dans le XIII. siecle, sous le regne de Philippe *le Hardi*. Il dit lui-même qu'il avoit été domestique de Henri duc de Brabant. Il laissa divers romans, & entr'autres celui de Cleomades & celui de Bertin. Marie de Brabant reine de France, & une dame nommée Blanche, lui dicterent presque tout ce roman de Cleomades, qu'il adressa à Ro-

bert comte d'Artois. Il y parle au commencement de quelques autres pieces de sa façon.

Je qui fis d'Ogier le Danois,
Et de Bertin qui fut du bois,
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un outre livre raemplis
Moult merveilleux & moult divers, &c.

* Fauchet, *des anciens poëtes*, l. 2. La Croix du Maine, *bibl. Franc.*

ADO, fils aîné d'Authaire, fut fort consideré de Dagobert roi de France. Il fit bâtir le monastere de Joüare. * J. le Sueur, *histoire de l'église & de l'empire, sur l'an* 642.

ADOBOGION, seigneur issu des tetrarques de Galatie, est cité par Strabon, entre les plus illustres citoyens de Pergame, du tems de Jules-Cesar, qui donna le royaume de Bosphore à Mithridate de Pergame, & non pas à cet Adobogion, la 3. année de la CXCIII. olympiade, 46. ans avant Jesus-Christ. * Strabon, *l.* 13. Usser. *in annal.*

ADOD, roi de Phenicie, que l'historien Sanchoniathon appelle Ἄδωδος βασιλεὺς θεῶν, c'est-à-dire, *Adod roi des dieux. Voyez* ADAD.

ADOLPHE de Nassau empereur, étoit fils de WALDEMAR ou WALDERAME comte de Nassau. Les électeurs de l'empire assemblés à Francfort, après la mort de Rodolphe I. en 1291. avoient élû Albert fils de ce dernier; mais Gerard de Nassau archevêque de Mayence, ayant proposé Adolphe, qui étoit son cousin, tourna si bien les esprits de ces électeurs, qu'ils le couronnerent sans attendre Albert d'Autriche, qui étoit en chemin pour venir recevoir la couronne. Cette entreprise fut un sujet de guerre, qui agita toute l'Allemagne. Le pape Boniface VIII. approuva l'élection d'Adolphe, à condition qu'il feroit la guerre à Philippe *le Bel* roi de France. Adolphe le lui promit, & fit ligue contre la France, avec Edoüard roi d'Angleterre, qui lui fit compter quatre-vingt-quatorze mille florins pour mettre ses troupes en campagne. Les électeurs improuverent cette avarice qui deshonoroit, disoient-ils, l'empire, & resolurent de détrôner Adolphe. L'archevêque de Mayence fut celui qui fit le plus de bruit en faveur d'Albert. Adolphe ne sçachant quel prétexte prendre, pour attaquer le roi de France, lui fit demander la couronne d'épines, avec la restitution du royaume d'Arles, & de quelques autres terres. Quelques auteurs disent qu'on lui envoya pour toute réponse une feüille de papier blanc, qui témoignoit le mépris qu'on faisoit de sa personne & de ses demandes. D'autres ajoûtent que, pour se moquer de lui, on y ajoûta ces deux mots, *Trop Alleman.* C'est tout ce qu'Adolphe gagna en France. Il ne fut pas plus heureux en Allemagne, où Rodolphe comte Palatin, Othon duc de Baviere, & divers autres Seigneurs s'étoient declarés pour lui, avec les villes de Francfort, de Wormes & de Spire. Albert d'Autriche, à la tête d'une armée florissante, lui donna bataille près de Domberg dans l'évêché de Wormes, & le tua de sa propre main le 2. jour de Juillet, de l'an 1298. après un regne de 8. ans. Les auteurs remarquent que presque tous ceux qui l'avoient trahi, moururent de mort subite. * Henry Steron & Argentina, *in chron.* Serrarius, *hist. Mogunt. chron. A. C.* 1294. *Voyez* la posterité de cet empereur sous le mot NASSAU.

ADOLPHE. On donne ce nom à un des rois fabuleux de Suede, qu'on prétend avoir vécu avant la naissance de Jesus-Christ. On assure qu'Adolphe ne chassa pas seulement de ses états le roi de Danemarck, qui y étoit entré avec les Saxons & les Vandales, mais qu'il le poursuivit encore jusques dans son royaume, & qu'il l'obligea de lui payer tribut. Il punit ensuite Toston, qui avoit appellé les Danois dans la Suede. Quelques auteurs croient que cet Adolphe est le même, dont on a parlé sous le nom d'Adel. * Saxon le Grammairien. Olaüs Magnus, *hist. Suec.*

ADOLPHE, duc de Baviere, fut surnommé *le Simple*, parce qu'il souffrit que ses freres usurpassent la meilleure partie de ses terres, avec le titre d'électeurs, & parce qu'il ceda une partie de la basse Baviere à l'empereur Loüis. Il fut pere de Robert Adolphe, pere de l'empereur Robert *le Petit*, couronné en 1400. *Voyez* ROBERT empereur.

ADOLPHE, archevêque de Cologne, de la maison des comtes de Chawenbourg, fut mis en possession de cette dignité, l'an 1547. par l'empereur Charles-*Quint*, après qu'Herman eut été dépossedé, pour avoir embrassé le Lutheranisme. Adolphe, qui avoit été son coadjuteur, eut peine à accepter cet archevêché, mais enfin il obéït au pape & à l'empereur. Il resista fortement aux entreprises des heretiques, & purgea (même au peril de sa vie) son diocese de toutes les erreurs qui s'y étoient glissées. Il assista au concile de Trente, l'an 1552. & à son retour il assembla un synode à Cologne, où il fit plusieurs decrets. Enfin il mourut, l'an 1556. & fut enterré dans l'église cathedrale, où l'on voit son tombeau de marbre avec son éloge. * Guill. Gazey, *histoire eccles. du Pays-Bas.*

ADOLPHE, comte de Berg, province d'Allemagne dans la Westphalie, tint sept ans en prison Sigefroy de Westerbourg. Depuis, ce dernier qui avoit récouvré sa liberté, ayant défait & pris dans une bataille le comte Adolphe, le fit enfermer nud & frotté de miel, dans une cage de fer exposée au soleil, & l'y laissa mourir de faim, de soif, de chaud, & de la douleur que lui causoient les mouches par leurs piqueures, l'an 1296. * *Hist. d'Allemagne.*

ADOLPHE, duc de Slesvic, de la famille de *Schavemberg*, fils de GERARD d'Holstein, fut appellé à la couronne de Danemarck, après la mort de Cristophe Palatin; mais s'en étant defendu à cause de son grand âge, il recommanda aux grands du royaume, Chrétien son neveu, fils de sa sœur Hedvige, qui ayant été agréé sur la recommandation de son oncle, monta sur le thrône, en l'année 1448. & quelques années après fut le premier de son nom, qui se fit couronner roi de Danemarck & de Norvege. Parmi ceux de sa posterité, on compte Jean Adolphe & Chrétien Adolphe, ducs d'Holstein. * Spener.

ADOLPHE, frere de Chrétien III. roi de Danemarck, qui est le premier de la branche d'*Holstein-Gottorp*, accompagna Charles-*Quint* au siege de la ville de Mets, en 1552. Il dompta les Diethmarses, & ce ne fut pas sans répandre beaucoup de sang. Dans le partage qui se fit de la succession de Jean son frere, il eut outre Dietmarsiam, l'isle de Fomere, Nordstrand, & le gouvernement de Tunderen.

ADOLPHE, fils de *Gerard* surnommé *le Belliqueux*, comte d'Oldembourg, perit avec son frere Otton, chanoine de Brême & de Cologne, l'an 1500.

ADOM, ville qui est le long du Jourdain. Ce fut auprès de cette ville, que les eaux de ce fleuve s'ouvrirent pour faire passage à Josué, & aux autres Israëlites, qui alloient conquerir la terre de Canaan. * *Josue* III. 16.

ADOM, en latin *Adoma*, anciennement *Salina*, *Salinum*, bourg de la basse Hongrie, situé sur le Danube, au dessous de la ville de Bude, dont il est éloigné environ de six lieuës. * Maty, *dict.*

ADOMMIM, montagne dans la tribu de Benjamin, au pied de laquelle on voit une ville de même nom. Elle est fameuse par les meurtres & les voleries que les Arabes & les autres voleurs de la Judée y commettoient. On croit que c'est de-là qu'elle a pris le nom d'Adommin, qui veut dire, *les Rouges*; parce qu'elle étoit d'ordinaire teinte du sang des passans. Quelques-uns croyent que c'est en cet endroit que Jesus-Christ suppose que fut blessé ce pauvre homme, qui alloit de Jerusalem à Jericho. * *Josue*, 18. 8. 15. 7. *Luc.* 10. 30. Sanson.

ADON, petite riviere de France dans la Bretagne, nom défiguré. *Cherchez* DON.

ADON, (*Ado*) ADDO, ou IDDO, dit *le Voyant*, c'est-à-dire *prophete*, & Ahias, tous deux Juifs, vivoient vers l'an du monde 3060. qui fut celui de la mort de Salomon, 975. avant Jesus-Christ. Adon avoit écrit deux livres que nous n'avons plus; l'un de visions, contre Je-

roboam roi d'Israël, & l'autre contenant l'histoire d'Abias, roi de Juda. Le premier est cité au 2. livre des Paralipomenes, *c.* 9. & 12. & l'autre au 13. chap. du même livre. * Usser. *in Annal. veter. test.*

ADON, archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX. siecle, né vers l'an 800. dans le Gatinois. Ses parens le presenterent encore enfant au monastere de Ferrieres, où il fut élevé aux belles lettres & dans la pieté, & ensuite élû abbé de Prom au diocese de Treves; mais il en sortit bientôt, & n'osant retourner à Ferrieres, il s'en alla à Rome. Il vint de Rome à Ravenne, où il composa son martyrologe sur un autre plus ancien. De là il vint à Lyon, où Remy archevêque de cette ville le retint, & lui donna la paroisse de saint Romain, près de Vienne à gouverner. Il s'y acquit tant de reputation, qu'après la mort d'Agilmar évêque de Vienne, il fut choisi, l'an 859. pour remplir sa place, & fut sacré par l'archevêque de Lyon, & par Ebbon évêque de Grenoble. Après son élection il fit Constance l'un des chanoines de son église, son Coévêque. En 860. il se trouva au concile de Toussy, près de Toul en Lorraine. Il consulta le pape Nicolas I. sur la conduite qu'il devoit tenir contre ceux qui sous prétexte des dons des princes, usurpoient les biens de l'église. La réponse de ce pape est dans le decret de Gratien. Nous avons d'Adon une chronique universelle depuis le commencement du monde, jusqu'à la fin de sa vie; un martyrologe; l'histoire du martyre de saint Didier archevêque de Vienne; & la vie de saint Theudere abbé dans la même ville. Sa chronique est divisée en six âges. Le 1. depuis le commencement du monde jusques au deluge. Le 2. depuis le deluge jusques à Abraham. Le 3. depuis Abraham jusques à David. Le 4. depuis David jusques à la captivité de Babylone. Le 5. jusques à la naissance de Jesus-Christ. Le 6. comprend tout ce qui s'est passé depuis J. C. jusques à son tems. Guillaume Morel fit imprimer cet ouvrage à Paris en 1567. Il avoit déja été imprimé à Paris en 1512. & le fut encore à Bâle en 1568. Laurent de la Barre & Marguerin de la Bigne en firent une nouvelle édition, en le mettant, le premier dans l'histoire des Peres, & le second dans la bibliotheque des Peres. Adon mourut saintement le 16. du mois de Decembre, de l'an 874. D'autres disent en 875. Oteran successeur d'Adon a souscrit au concile de Pavie, tenu au mois de Février 876. & au concile de Ponthyon ou *Pont-yon*, celebré au mois de Juillet de la même année. Tout ce qui est sous le nom d'Adon dans sa chronique, depuis 875. jusqu'en 879. n'est qu'une addition faite après sa mort. Vossius remarque l'erreur de Marguerin de la Bigne, qui a écrit qu'Adon avoit continué cet ouvrage jusqu'en 1353. mais ce peut être une faute d'impression, & l'on a mis CIↃCCCLIII. pour IↃCCLIII. ajoutant le premier C. Loüis Lipoman évêque de Verone, & Jacques Mosander Chartreux de Cologne, publierent encore dans le dernier siecle le martyrologe d'Adon, sous le nom d'un Adon de Treves. Aujourd'hui on est détrompé de cette erreur, & on sçait qu'il n'y a pas même eu d'archevêque de Treves de ce nom, mais seulement un Othon ou Udon, vers l'an MLXX. deux siecles après l'auteur du martyrologe. En 1613. le pere Rosveide nous donna une édition plus exacte de ce martyrologe, qui a été réimprimé à Paris en 1645. * Baronius. Bollandus. Vossius, *de hist. lat.* Sainte-Marthe, *Gal. Christ.* Chorier, *hist. du Dauphiné.* M. Du Pin, *IX. siecle.*

ADONAI, est parmi les Hebreux un des noms de Dieu, & signifie *Seigneur.* Les Massoretes ont mis sous le nom, que l'on lit aujourd'hui *Jehova*, les points qui conviennent aux consonnes du mot *Adonai*; parce qu'il étoit défendu chez les Juifs de prononcer le nom propre de Dieu, & qu'il n'y avoit que le grand prêtre qui eût permission de le faire, quand il entroit dans le sanctuaire. Les Grecs ont aussi mis le nom d'Adonai à tous les endroits, où se trouve le nom de Dieu. Le mot *Adonai* est derivé d'une racine qui signifie *base* & *fondement*, & convient à Dieu, en ce qu'il est l'appui & le soûtien de toutes les creatures, & qu'il les gouverne. Les Grecs l'ont traduit par Κύριος, & les Latins par celui de *Dominus.* Il se dit aussi des hommes, comme dans le pseaume: *Constituit eum dominum domûs suæ*, où il y a dans l'hebreu *Adonai.* * Genebrard M. le Clerc. Cappel, *de nomine Dei tetragrammato.*

ADONIAS, second fils de *David* après Absalom, (David l'avoit eu d'une femme nommée Aggith) étoit un prince bien fait, mais ambitieux. Il resolut de se faire roi, & il communiqua son dessein à ses amis, & engagea dans son parti le grand prêtre Abiathar, Joab, & quelques autres personnes considerables qui le proclamerent roi. Mais David s'opposa à ses desseins, & se declara en faveur de Salomon. La crainte qu'eut Adonias, lui fit chercher son azile au pied de l'autel, & il envoya prier le nouveau roi son frere de lui pardonner, & de lui conserver la vie. Salomon la lui accorda avec beaucoup de bonté, à condition qu'il se comporteroit d'une maniere digne d'un homme de bien; mais Adonias, qui étoit naturellement remuant, ne cessa point de cabaler parmi le peuple. Après la mort de David, il engagea la reine Bethsabée à demander pour lui à son fils Salomon, la jeune Abisag, qu'on avoit mise auprès du roi son pere, peu de tems avant sa mort. Salomon connoissant les mauvaises suites que pourroit avoir la demande d'Adonias, le fit tuer par Banaias, capitaine de ses gardes, l'an du monde 3021. & avant Jesus-Christ 1014.* III. *Reg. c.* 2. *& sequent.* Josephe, *l.* 7. *&* 8. *des antiq. Jud.* Salian, & Torniel, *A. M.* 3020.

ADONI-BESEC, c'est-à-dire, *seigneur de Besec*, étoit roi des Chananéens, & rendit son nom formidable aux Israëlites, après qu'il eut vaincu soixante & dix rois, qu'il retenoit esclaves, & à qui il faisoit manger sous sa table les restes de ce qu'on lui servoit. Les Israëlites lui firent la guerre par ordre de Dieu; & ayant tué dix mille hommes de ses troupes, le prirent & lui firent couper les extrémités des pieds & des mains. Ce malheur le fit souvenir d'un traitement pareil qu'il avoit fait à d'autres rois: *J'ai fait couper*, dit-il, *l'extrémité des pieds & des mains à soixante & dix rois, qui mangeoient sous ma table les restes de ce qu'on me servoit; Dieu m'a traité, comme j'ai traité les autres.* Il souffrit ce supplice après la mort de Josué, c'est-à-dire, vers l'an du monde 2611. & avant Jesus-Christ 1424. & mourut à Jerusalem où les Israëlites l'avoient emmené quelque tems après sa défaite. * *Liv. des Juges, ch.* 1. Josephe, *liv.* 5. *c.* 2.

ADONIES ou ADONIENNES, fêtes durant lesquelles les femmes imitoient les plaintes de Venus, après la mort d'Adonis son amant. Saint Jerôme expliquant un passage du prophete Ezechiel, *au ch.* 8. *v.* 14. *Et voici des femmes assises qui pleuroient la mort de Thammus*, prend ce Thammus pour Adonis, & dit que les Payens donnoient son nom au mois de Juillet; parce que c'étoit pour lors qu'on celebroit ces fêtes anniversaires. Cette fête a été en usage jusqu'au tems de saint Cyrille d'Alexandrie. Les Babyloniens, les Syriens & les Egyptiens la celebroient aussi sous le nom de *Sallambon*, qu'ils donnoient à Venus. Heliogabale la renouvella, comme Lampridius le témoigne dans la vie de cet empereur, *c.* 7. où dit-il: *Salanbonem etiam omni planctu & jactatione syriaci cultûs exhibuit.* On la faisoit à Antioche, quand l'empereur Julien y entra: ce qui parut un triste présage, que le jour même que l'empereur entroit dans cette grande ville, on entendit de tous côtés des cris & des lamentations, comme le rapporte Ammien Marcellin, *l.* 22. *c.* 9. On representoit en cette fête les funerailles de Venus & d'Adonis, & on couchoit leurs figures dans d[illegible] lits de parade. En Syrie les hommes & les femm[illegible] se contentoient pas de pleurer & de jetter des cris, ils se foüettoient encore & se faisoient raser la tête. On faisoit un sacrifice des morts pour Adonis, & le deüil finissoit par la joye, car on feignoit qu'Adonis avoit recouvré la vie. Theocrite a fait une description de cette fête dans une de ses égloques. * Theocrit. S. Hieronym. *in Ezechiel.*

ADONIRAM, intendant des tributs de Salomon, & chef de trente mille hommes que ce prince envoyoit au Liban, pour couper les cedres & les autres arbres necessaires à la construction du temple & de son palais. Il

Il étoit fils d'Abda. * *III. Reg. IV. v.* 14.

ADONIS, jeune homme extrêmement beau, né de l'inceste de Cyniras, roi de Cypre, & de Myrrha sa fille. La déesse Venus fut charmée de sa beauté, & l'aima tendrement; Adonis comptant trop sur ses forces attaqua seul un sanglier en furie, cet animal l'ayant atteint avec une de ses défenses, le tua. Plusieurs auteurs rapportent que ce ne fut pas un veritable sanglier qui le tua, mais un dieu qui avoit pris la forme de cet animal: les uns disent que ce fut Mars qui vouloit se venger de ce rival: les autres que ce fut Apollon, qui voulut se venger de ce que son fils Erimanthe avoit été aveuglé, pour avoir vû Venus pendant qu'elle se baignoit, entre les bras d'Adonis. Venus ne pouvant se consoler de cette perte, changea son amant en fleur, afin de calmer son désespoir par cette vûë, dont les feüilles furent rougies du sang d'Adonis: nous appellons cette fleur *anemone rouge*. Quelques auteurs après Orphée, ajoûtent à cette fable, que Proserpine touchée des plaintes de Venus, promit de lui laisser Adonis pendant six mois de l'année, pourvû qu'elle l'eût pendant les autres six mois en enfer. D'autres rapportent que Proserpine avoit aimé Adonis, lorsqu'il n'étoit encore qu'enfant; qu'elle avoit eu Venus pour rivale, qui lui donna cet enfant à garder; que sur le different de ces deux déesses, Jupiter avoit ordonné qu'Adonis seroit libre les quatre premiers mois de l'année, qu'il passeroit les quatre suivants près de Proserpine, & que les quatres derniers seroient pour Venus. Quelques-uns ont fait Adonis hermaphrodite. Plutarque fait voir qu'Adonis a été souvent pris pour Bacchus, & que les sacrifices qu'on leur offroit, avoient quelque chose de semblable. Bochart remarque qu'Adon en langue phenicienne ou syriaque, signifie *Seigneur*: les Egyptiens le prenoient pour Osiris. * Apollod. *l.* 3. Ovid. *Metamorph. l.* 10. Plutarch. Symphos. Selden. *de diis Syris*. M. le Clerc. *bibl. univers. t.* 3. Bayle, *dict. crit.*

ADONIS, fleuve de la Phenicie, province de la Syrie, appellé par ceux du pays *Nahar-alcalb*, & par les nouveaux geographes, *Canis*. Il prend sa source vers le mont Liban, & va se rendre dans la mer de Syrie, proche de la ville de Giblet, autrefois nommée *Biblus*. Il est ainsi appellé d'Adonis, fils de Cyniras auquel les Payens avoient bâti un temple sur le bord de ce fleuve, où l'on celebroit tous les ans la memoire de sa mort, par des lamentations publiques. Lucien rapporte que le jour de cette fete, les eaux de cette riviere paroissoient rouges comme du sang; Venus voulant exprimer par cette couleur la mort violente d'Adonis, qui avoit été tué par un sanglier. Ce fleuve divisoit le royaume & le patriarchat de Jerusalem, du comté de Tripoli & du patriarchat d'Antioche. Près de son embouchure, il y a de hautes montagnes escarpées, que les geographes appellent *climats*, c'est-à-dire, *degrés*, parce qu'elles s'élevent les unes sur les autres. L'empereur Antonin s'y fit couper un petit passage large de deux coudées, & long de quatre stades, que l'on appelle *le pas de Canis*, à cause de ce fleuve, qui s'y jette dans la mer: & quelquefois *le pas de Payen*, parce que les Payens faisoient souvent des courses vers ce lieu, pour empêcher le passage aux Chrétiens, qui alloient en la Terre-Sainte, par cet endroit. * Euseb. Nier. *lib. de mirac. terra prom. cap.* 15.

ADONISEDEC, roi de Jerusalem, ayant appris que Josué & les Hebreux s'étoient rendus maîtres de Jericho & de Hai, & soûmis les Gabaonites, craignit que les troupes victorieuses des Hebreux ne vinssent fondre sur ses états. Il mandia le secours de quatre rois ses voisins, pour s'opposer aux armes des Israëlites, & tous cinq assiegerent la ville de Gabaon. Josué étant venu de nuit de Galgala avec les plus braves de son armée, les obligea de lever le siege, de s'enfuir; & il les poursuivit jusques à la ville de *Maceda*. Lorsqu'ils fuyoient devant les Israëlites, le Seigneur fit pleuvoir une grêle de grosses pierres, qui en tua beaucoup plus que les enfans d'Israël n'en avoient passé au fil de l'epée. Ces cinq rois s'étant cachés dans une caverne proche de Maceda, il en fit boucher l'entrée avec de grosses pierres, pendant qu'il achevoit la défaite de leur armée, dont il n'échapa presque pas un seul homme. C'est dans cette fameuse bataille que Josué arrêta le soleil & la lune par ses prieres. Adonisedec & les quatre autres rois furent mis à mort, & pendus à cinq potences, où ils resterent jusques au soir; après quoi Josué les fit jetter dans la caverne, où ils s'étoient cachés, & ordonna que l'on en condamnât l'entrée, ce qui fut executé sur le champ, l'an du monde 2584. & avant J. C. 1451. * *Josue, c.* 10. Usser. *in Annal.*

ADOPTIENS, heretiques qui s'étoient répandus en Espagne, & qui avoient pour chefs de leur secte les évêques Felix & Elipand. Ils enseignoient que Jesus-Christ, qui à l'égard de sa nature divine est veritablement & proprement fils de Dieu, ne l'est que par adoption, & par grace à l'égard de sa nature humaine. Cette heresie fut aussi appellée *Felicienne*, & étoit un rejetton du Nestorianisme, puisqu'elle divisoit Jesus-Christ en deux fils, & comme en deux personnes. Elle fut condamnée au concile de Francfort, convoqué par Charlemagne, l'an 794. * Hornius, *hist. ecclef.*

ADOPTION, *Adoptio*, action par laquelle on prend pour fils une personne qui ne l'est pas naturellement. La coûtume d'adopter étoit fort ordinaire aux Romains. Elle ne se pratiquoit neanmoins, que pour de certaines causes exprimées par les loix, & avec de certaines formalités usitées en tel cas. Pour pouvoir adopter quelqu'un, il falloit n'avoir point d'enfans, & être hors d'âge d'en pouvoir avoir. Dans les premiers tems de la république on s'adressoit aux pontifes, pour en avoir la permission selon les loix. Ce droit des pontifes dura peu de tems, après lequel on eut recours aux magistrats, & ensuite au peuple pour l'obtenir, en presence du pere de celui qu'on vouloit adopter, auquel on demandoit, s'il vouloit abandonner son fils, avec toute l'étenduë de la puissance paternelle, & donner droit de vie & de mort sur lui, & cette demande s'appelloit *Adrogatio*. Voici la formule dont les Romains se servoient dans cette occasion: *Velitis jubeatis uti L. Valerius Lucio Titio tam lege jureque filius sibi siet, quàm si ex eo patre matreque familias ejus natus esset: utique ei vita necisque in eum potestas siet uti patrando filio est. Hoc ita ut dixi, ita vos, Quirites, rogo.* Dans les derniers tems de la république les adoptions se faisoient par l'autorité souveraine des empereurs, qui accordoient même cette liberté aux femmes qui n'avoient point d'enfans, par des lettres de concession, dont voici les termes: *Quoniam in solatium amissorum tuorum filiorum cupis privignum tuum vicem legitimæ sobolis obtinere, annuimus votis tuis, & eum perinde atque ex te genitum ad vicem naturalis legitimique filii habere permittimus. Impp. Diocletianus & Maximianus, A. A.* « Puisque vous desirez pour vous « consoler de la perte de vos enfans adopter votre beau- « fils, nous vous accordons votre demande, & nous « vous permettons de le tenir pour votre fils naturel & « legitime. Les adoptions se pratiquoient encore dans le testament, soit pour le nom, soit pour les biens: *In imâ cerâ C. Octavium etiam, in familiam nomenque adoptavit*, il adopta en sa famille & à porter son nom C. Octavius dans la derniere page de son testament. Tite-Live dans son épitome nous dit que Cæcilius en mourant adopta Atticus par son testament. *Cæcilius moriens testamento Atticum adoptavit.*

Ceux que l'on adoptoit, prenoient le nom & le surnom de celui qui les adoptoit; & pour marquer leurs familles & leur naissance, ils ajoûtoient seulement à la fin le nom de la famille dont ils descendoient, ou le surnom de leur famille particuliere, avec cette difference pourtant, dit Lipse, que, s'ils se servoient de ce surnom, ils en faisoient un adjectif. Par exemple M. Junius Brutus étant adopté par C. Servilius Cœpio Agalo, prit tous ces noms, & garda seulement le surnom de sa famille, se nommant Q. Servilius Cœpio Agalo Brutus. Octavius au contraire retint le nom de sa maison, le changeant en adjectif, & se nomma C. Julius Cæsar Octavianus: ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne pûssent encore retenir le surnom qu'ils s'étoient acquis, comme fit Atticus, lequel étant adopté par Q. Cæci-

lius fut surnommé Q. Cæcilius Pomponianus Atticus ; ou en acquerir un nouveau par leurs belles actions, comme Octavius qui fut depuis surnommé Augustus. C'est à cette regle de l'adoption, qu'il faut rapporter ce que dit Suétone, que Tibere adopté par M. Gallius senateur, prit possession de son bien, mais n'en voulut pas porter le nom, parce qu'il avoit suivi le parti contraire à Auguste. Tacite, *l.* 15. *de ses Annales*, *c.* 8. nous parle des adoptions feintes qui furent condamnées par le senat. « Il s'est introduit, *dit-il*, une pernicieuse coûtume que plusieurs faisoient des feintes adoptions, quand le tems approchoit d'élire les magistrats, & de tirer au sort les provinces, & lorsqu'ils avoient obtenu les charges & les emplois, ils émancipoient ceux qu'ils avoient adoptés. Les mécontens vinrent faire leurs plaintes au senat, & alleguerent la loi naturelle, les peines de l'éducation contre ces adoptions courtes & frauduleuses. Il fut donc ordonné qu'on n'auroit point d'égard à toutes ces adoptions frauduleuses, ni dans les charges, ni dans les successions. Les Patriciens n'avoient pas la liberté d'adopter un Plebéïen, quoique les Plebéïens eussent la permission d'adopter un Patricien. Il y avoit plusieurs qualités requises dans celui qui vouloit adopter quelqu'un. Il falloit, 1°. qu'il n'eût point d'enfans, & ne fût plus en état d'en avoir, 2°. Que cette adoption ne diminuât rien de l'honneur & de l'éclat dont joüissoit celui qui adoptoit. Enfin il falloit que la fraude, ni le desir de nuire à quelque personne que ce fût, ni eût aucune part. Quand toutes ces conditions avoient lieu, on s'adressoit au prêtre, & le prefet après un meur examen permettoit ou empêchoit l'adoption. Quand il trouvoit les raisons d'adoption valables, il falloit ensuite s'adresser au magistrat, qui ratifioit l'adoption. Celui qui adoptoit quelqu'un, devoit être âgé de dix-huit ans plus que celui en faveur de qui l'adoption se faisoit. Claudius se fit adopter par un Plebéïen, afin de pouvoir être tribun du peuple ; mais son adoption fut contestée. Les premiers empereurs ont adopté des enfans de leurs femmes & d'un autre mari, quoiqu'ils eussent des enfans issus de leur mariage. * Antiq. Rom. Rosin. Dempster. Pitiscus, *Lexicon antiquitatum.*

ADOR, ville de la tribu d'Aser, dont il est parlé *I. Machab. XIII.* 20.

ADORANS (Alfonse) a écrit de la discipline militaire. * Georg. Matth. Konig. *bibl. vet. & nov.*

ADORATION, ADORER, culte que les hommes rendent à la divinité, ou aux êtres qu'ils ont crû avoir quelque chose de divin. On n'a pas dessein de s'engager ici dans une dissertation théologique sur cette matiere ; on se contentera de quelques remarques sur la maniere dont les anciens Romains adoroient leurs divinités. Ils mettoient la main à la bouche, & la baisoient, comme nous l'apprenons de Pline : *adorare, manum ad os admovere.* Ils adoroient tantôt debout, tantôt à genoux, la tête couverte : & après avoir tourné à droite autour de leurs statuës & des autels, ils se prosternoient, & portoient la main à leur bouche en la baisant. Il n'y avoit que le dieu Saturne qu'ils adoroient la tête découverte ; coûtume qu'ils avoient prise des Grecs. Ce qui a fait dire à Festus, *Lucem facere Saturno sacrificantes* ; c'est-à-dire, *capita detegere*, se découvrir en lui sacrifiant. Et nous apprenons d'Apulée, dans ses *Saturnales*, que c'étoit une coûtume étrangere de sacrifier à ce Dieu la tête découverte ; *Hinc est quod ex instituto peregrino, huic deo sacrum, aperto capite, faciunt.* Car il est certain que les Romains ne sacrifioient jamais à leurs dieux que la tête couverte & le visage voilé : de crainte que dans cette principale action de religion ils ne fussent ou détournés par la vûë de quelque ennemi, ou distraits par quelques objets, ou interrompus par quelque augure sinistre. C'est ce que nous apprenons de Virgile au troisiéme livre de son Eneïde. « Lorsque vos vaisseaux auront pris terre, lui dit la Sybille, & que vous aurez élevé des autels sur le rivage pour sacrifier aux dieux, couvrez votre tête & votre visage d'un voile de pourpre, de peur que dans le sacrifice vous ne veniez à être troublé par la presence de quelque ennemi. Souvenez-vous de retenir cette façon d'adorer les dieux, & faites-la garder à vos descendans. »

Quin, ubi transmissæ steterint trans æquora classes,
Et positis aris jam vota in littore solves ;
Purpureo velare comas adopertus amictu,
Ne qua inter sanctos ignes in honore deorum
Hostilis facies occurrat, & omnia turbet.
Hunc Socii morem sacrorum, hunc ipse teneto.
Hac casti maneant in religione nepotes.

C'est encore ce que nous dit Aurelius Victor, dans son *abregé de l'histoire Romaine*, où parlant d'Enée, il rapporte, « que ce prince Troyen sacrifiant sur le bord de la mer, apperçut venir la flotte des Grecs, où étoit Ulysse, & craignant que la vûë de son ennemi ne le troublât dans cette action, il se voila le visage, & acheva ainsi son sacrifice sans l'interrompre d'un moment. »

En second lieu, les Romains tournoient à droite à l'entour de la statuë de leurs dieux, & à l'entour de leurs autels. Plaute, dans la comedie intitulée *Curculio*, fait dire à Phedrome, *quo me vertam nescio?* « Je ne sçai de quel côté me tourner? Palinure lui répond, badinant sur le mot, *Si deos salutas, dextrò versum censeo* ; « Si c'est pour adorer les dieux, je vous conseille de tourner à droite ; » faisant allusion à la coûtume des Romains de tourner à droite en adorant leurs dieux.

Pline dit la même chose. « Lorsque nous adorons les dieux, nous portons la main à la bouche, & nous tournons autour de l'autel. » *In adorando dextram ad osculum referimus, totumque corpus circumagimus.*

Les Romains se prosternoient ensuite devant leurs dieux, qui est la maniere la plus humble de les adorer. Tite-Live, parlant des ambassadeurs de Carthage, nous dit, « qu'étant arrivés au camp Romain dans la tente du general, ils se prosternerent, & se jetterent à ses pieds, en la posture de ceux qui adorent les Dieux : » *more adorantium procubuerunt* ; d'où sont venuës ces expressions latines, « *advolvi aris, procumbere ad aras*, se prosterner aux pieds des autels.

Les empereurs superbes & orgueilleux exigeoient de pareilles adorations de ceux qui venoient les saluer. Mais les empereurs sages & modestes rejettoient ces sortes d'adorations, comme fit l'empereur Alexandre, au rapport de Lampridius ; aussi-bien que Maximianus, qui disoit : « A Dieu ne plaise qu'on m'adore, en se prosternant devant moi : » *Dii prohibeant, ut quisquam ingenuorum pedibus meis osculum figat.* * Antiquités Romaines.

ADORE E, montagne de Phrygie, d'où sort le fleuve Sangar, qui, après avoir traversé cette province, va arroser la Bithynie. * Hoffman, *dict. univers.*

ADORF, petite ville d'Allemagne dans la Misnie sur la riviere d'Elster, dans le pays de Voigtland, à quatre lieuës au dessous de la ville de Plawen. Cette ville appartient à l'électeur de Saxe, presentement elle est presque ruinée, à cause de la guerre d'Allemagne. * Hoffman, *dict. univers.* Baudrand.

ADORIAN, *Adorianum*, bourg de la haute Hongrie. Il est un peu au midi de la riviere de Grasna, près de la ville de saint Jobs, entre le grand & le petit Waradin. * Baudrand.

ADORNE, nom d'une ancienne famille de Genes en Italie, de celles qu'on appelle d'aggregation, étoit populaire d'origine, & fut aggregée à une famille noble, il y a environ 300. ans : ce fut à celle de Pinelli. Elle a été feconde en grands hommes qui ont tres-bien servi leur république. Gabriel Adorne fut élû doge de Genes en 1363. & il gouverna jusqu'au 13. Août de l'an 1370. En 1383. on éleva à la même dignité Antonio Adorne, qui fut dépossedé & rétabli trois fois de suite. Mais en 1394. étant encore rappellé, & ne se croiant pas assez fort pour resister à ses ennemis, il ceda la souveraineté de Genes à Charles VI. roi de France, & il en fut gouverneur jusqu'en 1397. que Valeran de Luxembourg comte de S. Paul y arriva pour lui succeder. George Adorne, l'an 1401. commanda dans Genes, jusques à ce que la Fran-

ce y eût envoyé un gouverneur, qui fut Jean le Maingre, dit Boucicaut. Depuis il fut prisonnier de Théodore, marquis de Montferrat, à qui Genes s'étoit donnée. Il laissa en ôtage Pierre son fils, & après son retour à Genes l'an 1413. le peuple le nomma doge, à cause de sa vertu, de ses biens, & de ses amis. En 1415. il abdiqua volontairement, après une furieuse guerre civile. Quelque tems après, les Fregoses & les Adornes se rendirent maîtres de Genes, qui fut soûmise ensuite au duc de Milan; mais ce ne fut que pour quatorze ou quinze ans. En 1443. on élut RAPHAEL Adorne, qui se démit l'année suivante. On lui substitua BARNABE', de la même famille; mais comme on sçut qu'il avoit cabalé parmi le peuple & pratiqué la démission de Raphaël, on le cassa 27. jours après son élection. Ce coup chagrina les Adornes qui s'unirent avec le roi d'Arragon. Pierre Fregose, qui étoit doge, voyant qu'il lui étoit impossible de resister, soûmit en 1458. la ville aux François. Ce peuple inconstant se revolta en 1461. On y élut doge PROSPER Adorne, qu'on chassa aussi-tôt. Depuis en 1477. il fut nommé gouverneur par le duc de Milan, qui avoit soûmis Genes; mais le 25. Novembre de l'année suivante, on le fit sortir de la ville avec les Milanois. Ces derniers y furent rétablis deux ans après, & Loüis Sforce y nomma en 1488. AUGUSTIN & JEAN Adorne, qui gouvernerent pour Jean Galeas son neveu, jusques en 1499. que la ville se donna à Loüis XII. ANTONIO Adorne y commanda pour ce prince en 1513. Après diverses revolutions, ce même Antonio fut élû doge en 1527. & peu de jours après chassé au bourg de Hans. JERÔME Adorne cadet d'Antonio a merité divers éloges; il avoit de l'esprit, de la capacité, & du courage, & il fit honneur à sa patrie. Cette famille a produit sur la fin du XVI. siecle FRANÇOIS Adorne Jesuite, que saint Charles choisit pour son confesseur. Il eut divers emplois dans sa Compagnie. Saint Charles l'engagea d'écrire un traité de la discipine ecclesiastique: ce qu'il fit. Il composa aussi un autre traité des changes, & d'autres ouvrages, dont on pourra voir les titres dans les auteurs que je citerai. François Adorne mourut le 13. Janvier, l'an 1586. âgé de 56. ans. Nous pourrions encore ajoûter aux grands hommes de cette famille la bienheureuse CATHERINE de Fiesque, dite *Adorne*, parce qu'elle avoit épousé *Julien* Adorne. Après la mort de son mari elle passa le reste de ses jours dans l'exercice de la plus solide pieté, & mourut saintement en 1510. Elle a écrit des dialogues. * Augustin Justiniani. Folieta, *Elog.* Stella, *hist. Genu.* Sansovin, *Orig. delle Case illust. Ital.* Alegambe, *bibl. scr.pt. Societ. Jesu.* Raphaël Soprani, & Michel Justiniani, *gli scriptori della Liguria.*

ADORNE (Jean-Augustin) fondateur de la Congregation des Clercs Reguliers Mineurs, étoit sorti de l'ancienne famille des Adornes. Ce fut à Naples qu'il jetta les premiers fondemens de cette Congregation, que le pape Sixte V. approuva en 1588. Et parce que ce pontife avoit été Cordelier, il voulut qu'on nommât cette Congregation du nom des Clercs Reguliers Mineurs. Ils ont des colleges, & ils reçoivent chez eux ceux qui veulent faire des retraites spirituelles. Adorne voulut que ses Clercs imitassent les Accemetes de Constantinople, & qu'il y eût toûjours quelqu'un d'entr'eux devant le S. Sacrement. Il mourut à Naples en odeur de sainteté le 29. Septembre 1591. François & Augustin Caraccioli travaillerent après lui à la propagation de l'Institut. * Aubert le Mire. *de congreg. Cleric. in communi v.vent.* Barbosa. Paul Morigia. Justiniani, *de gli Script. della Ligur. p.* 6.

ADORNIUS (Opitius) Flamand, de la ville de Bruges, mort en 1610. laissa divers ouvrages de poësie, selon Swertius.

ADOUR, *Aturus* ou *Aturrus*, riviere de France en Gascogne. On la divise ordinairement en trois, qui ont leur source differente, quoique leur nom soit semblable. Elles coulent toutes trois des monts Pirenées sur les frontieres d'Arragon & du Bigore, & mêlent dans les plaines du Campan leurs eaux, dont elles ne forment plus qu'une même riviere. La premiere, qui est *le grand Adour,* vient de la haute montagne de Tourmalet en Barege: ensuite elle passe à Tarbe, à Aire & à Bayonne, où elle se jette un peu au-dessous dans la mer, par le Boucau-neuf, depuis l'an 1579. que Loüis de Foix, Parisien, fameux architecte, ouvrit ce canal du Boucau-neuf; au lieu qu'autrefois elle se rendoit en mer par le Boucau-vieux, à six lieuës de-là. L'autre riviere de ce nom est l'*Adour de la Seube*, qui a sa source aux confins de la plaine de Campan, & se joint peu après au grand Adour. L'*Adour-Baudean*, qui se confond aussi dans le grand Adour, a sa source dans la paroisse de Bagnere. * Papire Masson, *descr. flum. Gall.* Sanson. Du Val. Baudrand.

ADRA, *Abdara*, petite ville avec un petit port & un château assez fort, dans le royaume de Grenade en Espagne, à huit lieuës d'Almeria, & vers Malaca, elle avoit autrefois un évêché, qui a été transferé à Almeria. * Baudrand.

ADRAISTES, peuples de l'Inde qui habitent la partie superieure du fleuve Indus. * Arrien, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 17. les nomme *Andrestres.*

ADRAMELECH, fausse divinité des Assyriens & des Samaritains, en l'honneur de laquelle les habitans de Sépharvaïm faisoient passer leurs enfans par le feu. On ne convient point de la figure qu'elle avoit. Quelques auteurs la representent sous celle d'un mulet; d'autres croyent qu'elle avoit la forme d'un paon, & que c'étoit la même qu'ANAMELECH. * *IV. Reg. c.* 17. *v.* 31.

ADRAMELECH, fils de Sennacherid roi d'Assyrie, assisté de son frere Sarasar, tua son pere dans le temple de Nesroc à Ninive. Quelques auteurs prétendent que ce qui avoit porté ces deux fils à commettre ce meurtre, c'est qu'ils avoient appris que leur pere avoit promis de les immoler l'un & l'autre aux fausses divinités qu'il adoroit, au cas qu'il échappât de la bataille qu'il s'étoit resolu de donner aux Israëlites. Que pour se venger de cette resolution, ils l'avoient massacré, & s'étoient enfuis en Armenie pour éviter la punition de leur crime; & que pendant leur absence Asarhaddon, fils de Sennacherib, succeda à son pere l'an du monde 3323. avant J. C. 712. * *IV. Reg.* 19. *v.* 37. *Isa. c.* 37. *v.* 39. Usser, *Ann. vet. & nov. Testam.*

ADRAMITES, peuples de l'Arabie heureuse. Ptolomée & Theophraste parlent d'un lieu de la même Arabie, où vient l'encens, la myrrhe & la cannelle.

ADRAMITE, ADRAMITTE ou ATRAMITE, ville maritime de la Mysie dans la Natolie, auprès du lieu nommé *Caicus*, à l'opposite de l'isle de Lesbos. Elle a donné le nom au golfe, au fond duquel elle est située, que l'on appelle à present *Landramiti.* C'étoit une ancienne colonie des Atheniens, qui bâtirent la plûpart des villes de l'Ionie. On la nommoit aussi anciennement *Pedasus.* * Lubin, *en ses tables geograph. sur Plutarque.* Pline, *l v.* 4. *ch.* 30.

ADRANON ou ADRANIOS, ville de Sicile, près du mont-Etna, nommée aujourd'hui *Aderno*, étoit celebre par un temple dedié à une divinité, qui portoit le même nom que la ville. On y nourrissoit plus de mille chiens, accoûtumés à caresser les étrangers, qui venoient durant le jour pour y apporter leurs offrandes. Ils avoient même cet instinct de conduire les yvrognes en leur maison pendant la nuit; mais ils déchiroient les furieux & les larrons. Cette ville avoit été bâtie par Denys l'*Ancien*, tyran de Sicile, qui usurpa l'autorité souveraine la troisiéme année de la XCIII. olympiade, 406. ans avant J. C. * Diodor. Sicul. *l.* 14. Stephan. Byzant. Ælian. *Annal. l.* 11. *c.* 20. Cluvier, *Sicil. ant. l.* 1. *c.* 8.

ADRAON ou ADRATON, nommé depuis *Castrum Bernardi de Stampis*, ville d'Arabie, qui a eu autrefois un évêché suffragant de Bosra. Il est parlé de cette ville dans la sixiéme action ou session du concile de Calcedoine, où il faut lire Ἀδράων pour Ζαδράων. * Guillaume de Tyr, *l.* 16. *c.* 10. Jacques de Vitri. Le Mire.

ADRASEE, *Adrasus* ou *Adrassus*, ville de Syrie, qui a eu un évêché suffragant de l'archevêché de Se-

leucie, dans le patriarchat d'Antioche. * Le Mire, *notit. episc. orbis.*

ADRASTE, roi d'Argos, ville du Peloponnese, fils de Talaüs & de Lisianasse, fille de Polybe roi de Sicyone, selon Pausanias, acquit une grande réputation dans la fameuse guerre de Thebes. Il fut obligé de quitter Argos, à cause des attentats d'Amphiaraüs, & à cause du renversement de la famille de Talaüs, qui avoit été dépoüillée de la souveraine puissance. Adraste se retira dans la ville de Sicyone chez le roi Polybe, son ayeul maternel, qui lui donna, dit-on, en mariage sa fille Amphitée, & lui laissa ensuite son royaume; ce qui ne peut être, puisqu'il y a une distance de 48. ans entre la mort de Polybe & le commencement du regne d'Adraste. Selon la suite des rois de Sicyone donnée par Eusebe, qui l'avoit copiée de Castor, Adraste commença à regner à Sicyone l'an 2756. du monde, 1279. avant Jesus-Christ, & il n'y regna que quatre ans. On dit qu'il embellit la ville de Sicyone, & qu'il y institua les jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon. Etant de retour à Argos, il consulta l'Oracle sur le destin de sa vie, & sur celui de ses enfans. La réponse fut, qu'il seroit le seul qui reviendroit du siege de Thebes en Béotie, & qu'un lion & un sanglier lui enleveroient ses deux filles. Quelque tems après Polynice vint à sa cour, revêtu de la dépoüille d'un lion, pour lui demander secours contre Eteocle, qui s'étoit attribué la couronne de Thebes, dont ils devoient joüir alternativement, selon l'accord qu'ils avoient fait ensemble; & Tydée, petit-fils d'Oënée, après avoir tué son frere Menalipe, se refugia en même tems auprès d'Adraste, étant couvert de la peau d'un sanglier. Adraste voyant ces princes, leur demanda quel étoit le sujet d'un habillement si extraordinaire. Polynice lui répondit qu'étant de la race d'Hercule, il en portoit la marque par cette peau de lion; & Tydée lui dit qu'étant petit-fils d'Oënée, vainqueur du sanglier de Calydonie, il portoit la dépoüille de cette bête, comme un témoignage de la victoire de son grand-pere. Adraste se ressouvenant de l'Oracle, accomplit la prédiction, en donnant sa fille Argia à Polynice & Deïphile à Tydée. Il eut encore un fils nommé *Egialée*, & un autre nommé *Cyanite*. Il leva ensuite une puissante armée, 37. ans avant la ruine de Troye, c'est-à-dire, l'an du monde 2815. & avant Jesus-Christ 1220 Il assembla sept princes pour faire la guerre aux Thebains; sçavoir, Polynice, fils d'Oëdipe, Tydée, petit-fils d'Oënée roi de Calydonie; Amphiaraüs, fils d'Oiclès; Capanée, fils d'Hipponoüs; Parthenopée, fils de Meleagre; Hippomedon, & lui-même qui fut élû leur chef. C'est cette guerre qu'on nomme ordinairement *l'entreprise des sept Preux*. Tous ces princes furent tués au siege de Thebes, à la reserve d'Adraste, qui défit les Thebains du premier choc; mais qui fut ensuite vaincu dans une seconde sortie des assiegés. Lorsqu'il fut de retour en son royaume, il excita les enfans de ces princes à venger la mort de leurs peres, & fit une nouvelle armée que l'on nomma *des Epigones*; c'est-à-dire, *de ceux qui survécurent à leurs peres*, qui ne commencerent la guerre que dix ans après. Ces princes Epigones furent aussi au nombre de sept; sçavoir, Egialée, fils d'Adraste; Therfandre, fils de Polynice; Polydore, fils d'Hippomedon; Thesimene, fils de Parthenopée, Alcmeon, fils d'Amphiaraüs, Diomede, fils de Tydée; & Stenelus, fils de Capanée. Ils défirent les Thebains, & revinrent tous victorieux, excepté Egialée, dont la mort toucha si sensiblement Adraste, qu'il en mourut de douleur, étant déja fort âgé, après avoir regné plus de 50. ans à Argos. * Higin, *fabl.* 96. Herodote, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 5. *c.* 69. 6. 7. Pausanias, *l.* 2. Pindar. *Nem.* 9. *l.* 1. 2. *&c.* Apollodor, *l.* 3. Euripid. *in Phœniss.* Clemens Alexandrin. 1. *Strom.*

ADRASTE, fils de Midas, & petit-fils de Gordius, rois de Phrygie, tua son frere par imprudence, & vint en Lydie à la cour de Cresus, qui le reçut avec bonté, & qui usa envers lui des ceremonies expiatoires, que l'on employoit pour la purification des homicides involontaires. Vers le même tems un sanglier d'une prodigieuse grandeur gâtoit tous les bleds des Mysiens, aux environs du mont Olympe. Atys, fils de Cresus, voulut aller attaquer ce monstre; mais Cresus qui avoit songé qu'on tuoit son fils d'un coup de trait, eut peine à le lui permettre. Enfin Atys ayant obtenu par ses importunités la liberté d'aller à cette chasse, fut malheureusement tué par Adraste, qui lançoit un dard contre le sanglier. Ce prince infortuné se tua depuis de désespoir sur le tombeau d'Atys. Adraste s'étant retiré vers Cresus, qui n'a commencé à regner que l'an 3478. du monde, 557. avant J. C. dans la LV. olympiade, doit être mort après ce tems-là. * Herodot. *l.* 1.

ADRASTE, Peripateticien & disciple d'Aristote, a écrit trois livres de l'harmonie, qu'on voit encore dans la bibliotheque du Vatican. Il étoit de Philippopolis dans la Thrace. * Theon de Smyrne, *musiq.* 6. Porphyr. *in vit. Plotini.* Stephan. Vossius, *de philosoph.*

ADRASTE, fils de Percosius, fut à la guerre de Troye avec son frere Amphius, malgré la volonté de leur pere, qui prévoyoit leur perte; car ils y périrent tous deux. * Hoffman, *Diction. univers.*

ADRASTÉE, nom de la déesse Nemesis, fille de Jupiter & de la Necessité, ou, comme le veut Pausanias, de l'Ocean & de la Nuit. Son employ étoit de venger les crimes, & de punir l'orgueil de ceux que les biens de la fortune, les forces du corps, & quelques autres qualités naturelles rendent insupportables à tout le monde. Les Egyptiens disoient qu'elle avoit un thrône sur la lune, pour découvrir les actions des mortels. Sa statuë, que les Atheniens avoient en singuliere veneration, étoit sortie des mains du celebre Phidias. Elle étoit aîlée comme celle de la Victoire, pour marquer sa promptitude à poursuivre les scelerats, avec une couronne rehaussée de cerfs, symbole de la crainte qu'elle inspiroit, & une branche de frêne à la main, arbre qui étoit employé à désigner la guerre. Quelques anciens, comme Demetrius de Scepsis, ont prétendu qu'Adrastée n'étoit pas Nemesis; mais Diane, à qui Adraste bâtit un temple. Peut-être ne l'a-t-il crû que parce que Diane, dans ce temple-là même avoit l'épithete d'Adrastée: peut-être aussi a-t-il eu d'autres raisons qu'on ne peut deviner. * Strab. *l.* 13. Pausan. *l.* 7. Stace, *l.* 13. *de la Thebaïde.* Harpocration.

ADRASTÉE ou ADRASTIE, ville de la Troade, dans l'Asie mineure. Adraste, fils de Merops, la fit bâtir, lui donna son nom, & y bâtit un temple à la déesse Nemesis. Adrastée n'étoit par moins celebre par ce temple, que par un oracle d'Apollon *Actéen*, & de Diane, qui étoit dans une campagne au-dessous de la ville. Cette campagne & le pays d'alentour portoient aussi le nom d'*Adrastée* ou *Adrastie.* * Strabon, *l.* 13. Pausan. *l.* 2. Stephan. Byzant.

ADRATENES, ville de l'Hellespont, dont il est fait mention dans le concile de Calcedoine. * Hoffman, *Lexic. univers.*

ADRATON, ville d'Arabie, *cherchez* ADRAON.

ADRAZAR, roi de Syrie, *cherchez* ADAREZER.

ADRESTÉE, servante d'Helene, dont il est parlé dans Homere. * Odyss. *l.* 4.

ADRETS (François de Beaumont, Baron des) étoit un gentilhomme de Dauphiné fort courageux, mais d'un naturel feroce & cruel. Pendant les guerres des Calvinistes il se distingua tellement par sa cruauté, qu'il s'est acquis une place bien notable dans l'histoire. Irrité de ce que le duc de Guise avoit protegé contre lui au Conseil le seigneur de Pequigny; il se jetta, pour se venger de lui, dans le parti des Huguenots en 1562. La reine Catherine de Medicis, mere du roi Charles IX. & regente du royaume, écrivit une lettre à ce baron, par laquelle elle lui ordonnoit de détruire par quelque voye que ce fût dans le Dauphiné l'autorité du duc de Guise, qui en étoit gouverneur. Le baron des Adrets, qui étoit extrêmement vindicatif, reçut avec joye ces ordres de la reine; & s'étant mis à la tête d'environ 8000. hommes, il surprit Valence en Dauphiné, puis se saisit de Vienne, de plusieurs autres places circon-

voisines, & même de Grenoble. Peu après il s'empara aisément de Lyon, par l'intelligence des Huguenots, qui y étoient devenus les plus forts. De-là il passa dans le Lyonnois, le Forez, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence & le Languedoc, ravageant tout sur son passage, abattant les Eglises, pillant les vases sacrés, abolissant la messe, & contraignant tout le monde d'aller au prêche, même jusqu'au Parlement de Grenoble, qu'il y mena par force, & comme en triomphe. Il entra dans le Comtat, après avoir pris le Pont Saint-Esprit, & revint à Grenoble, que les Catholiques avoient reprise, & dont il s'empara une seconde fois. Il retourna dans le Comtat, où il répandit la terreur, & poussa ses exploits jusqu'en Provence. Mais le duc de Nemours, qui l'avoit vaincu dans deux rencontres, s'appercevant qu'il étoit mécontent, le fit pratiquer, & le rendit suspect aux principaux du parti, qui avoient déja nommé le sieur de Soubize gouverneur du Lyonnois, en la place du baron des Adrets. Ce dernier fut arrêté à Romans le 10. Janvier 1563. par Mouvans, l'un des chefs du parti Calviniste. Il sortit de prison par la paix concluë la même année, & rentra ensuite dans la religion de ses peres; mais il ne fit rien pour la défense de la meilleure cause, qui fût digne de ses exploits passés, & il mourut aprés avoir perdu tout ce qu'il avoit acquis de reputation. Il étoit naturellement cruel & barbare: on peut dire qu'il étoit poussé d'une haine implacable contre les Catholiques; & il étoit transporté d'une fureur si violente contre eux, qu'après un grand carnage, il obligea ses deux fils à se baigner dans leur sang, afin de les accoûtumer à la cruauté. Aussi les Catholiques le regardoient comme leur bourreau, plûtôt que comme un ennemi de bonne guerre. Il se faisoit un divertissement des nouveaux supplices qu'il inventoit pour faire perir miserablement ses prisonniers de guerre: ce qui parut, lorsqu'il fit sauter du haut de la tour de Montbrison, & des rochers de Mornas sur le Rhône, fix-vingt tant soldats que gentilhommes, & deux cens autres, que ses gens, qui étoient au pied de la tour & des rochers, recevoient avec des huées épouventables sur la pointe de leurs hallebardes & de leurs piques; à quoi ce baron prenoit un extrême plaisir. Il prétendoit, mais vainement, excuser ses horribles excès, en supposant qu'il ne s'y abandonnoit que par droit de represailles. * M. Allard, *vie du Baron des Adrets*. Brantôme, *Eloge de M. de Montluc*. Bayle, *dict. crit*.

ADREVALDE ou ADELBERT, religieux de l'abbaye de Fleury, vivoit du tems de l'empereur Arnoul, environ l'an 890. Il a écrit un livre des miracles de S. Benoît, & un autre petit ouvrage de la translation du corps du même Saint, qu'Adelaire, autre moine du même monastere, a augmenté. Ces ouvrages se trouvent dans la bibliotheque du monastere de Fleury. * Sigebert, *Catal. c.* 101. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IX. siecle*.

ADRIA, ATRIA ou HADRIA, ville du Polesin, dans l'état de Venise, avec évêché suffragant de Ravenne, qui n'est aujourd'hui habitée que par des pêcheurs, & à demi ruinée par les eaux; ensorte qu'à present elle n'est plus qu'un village, au lieu qu'autrefois elle étoit une ville considerable. Son évêque fait sa residence à Rovigo. On croit que c'est cette ville qui a donné son nom à la mer Adriatique, que nous appellons *Golfe de Venise*. Atri-Adria, est une autre ville dans le royaume de Naples. * Strabon. Mela. Pline. Cluvier. Baudrand.

ADRIA ou HADRIA, selon Stephanus & Ptolomée, est une colonie des Romains dans le Picenum, cinquiéme region de l'Italie, éloignée de douze milles de la mer: son terroir est renommé pour les vins excellens qui y viennent, & que l'on nomme vin Adrien, *vinum Adrianum, Adrianus ager vino generosissimo nobilis*. C'est aussi une ville de la Grece proche de la mer d'Illyrie, dont Eustache fait mention. C'est encore le nom d'une ville proche le Pô, bâtie par ceux de Toscane, remarquable par la beauté de son port: c'est peut être de-là que la mer Adriatique a tiré son nom, que l'on nomme aujourd'hui *Golfe de Venise*; c'est de cette mer que les poëtes parlent, lorsqu'ils la representent comme toûjours agitée par de furieuses tempêtes.

ADRIA (Pierre d') ainsi nommé du lieu de sa naissance, & religieux de l'ordre de saint Dominique, fut un des disciples de saint Thomas d'Aquin, pour la doctrine de qui il prit tant de goût, qu'il conserva ses leçons sur saint Matthieu & sur les dix Préceptes. On lui attribuë un traité de la vie spirituelle, qui n'a pas été imprimé. En 1294. il étoit vicaire general de la province de Sicile; & en 1306. Clement V. lui donna l'évêché de Vico sous la métropole de Sorrento, qu'il gouverna environ dix ans. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ADRIAN (Corneille) fameux prédicateur Flamand du XVI. siecle, natif de Dordrecht, entra dans l'ordre de saint François, & fut lecteur en théologie. Depuis il enseigna publiquement le latin, le grec & l'hebreu, & prêcha fort long-tems à Bruges, où il mourut le 14. de Juillet 1581. âgé de 60. ans. Il composa un traité des sept sacremens & plusieurs sermons, qui n'ont pas été imprimés. Les autres ouvrages qui ont paru sous son nom après sa mort, n'ont pas été du goût de tout le monde, par rapport à quelques expressions trop libres que l'on y a remarquées. Sanderus dit que les heretiques y ont fourré ces lambeaux pour diffamer sa memoire. Quelques-uns d'entr'eux se sont servis de voyes plus violentes, pour tâcher de le flétrir. * Valere André. Swertius. Schockius Voëtius.

ADRIANE, ville dans la province de Cyrene, dont il est parlé dans l'Itineraire d'Antonin, sous le nom d'*Adrianopolis*. Il y a deux villes qui ont toûjours gardé le nom d'*Hadrianopolis*, & qui l'ont conservé jusqu'aujourd'hui. La seconde ville de ce nom est celle qui est dans la Thrace, qui portoit le nom d'*Uscudama*, & que l'on appelle encore *Andrinople*, laquelle a servi de capitale aux Turcs jusqu'à la prise qu'ils firent de Constantinople sur les Grecs. Mais il y a eu jusqu'à sept villes dont les habitans se vantoient de porter ce nom. Ces noms viennent pour la plûpart de l'empereur Adrien, lequel n'aimant point les titres, & les surnoms dont on vouloit l'honorer dans les ouvrages publics, aimoit mieux bâtir plusieurs villes, ausquelles il affectoit de donner son nom, *Adrianopolis*. Il tâcha de donner aussi ce nom à Carthage; mais il ne put jamais en venir à bout. C'est ainsi que s'en explique Spartien, dans la vie de cet empereur, dont voici les termes: *Et cùm titulos in operibus non amaret, multas civitates Adrianopolis nominavit, ut ipsam Carthaginem, quæ tamen nova appellatio, ne eo quidem adhuc vivente obtinuit.* * Spartian. *in Hadriano*. *Voyez* ANDRINOPLE.

ADRIANI (Matthieu) medecin Espagnol, étoit Chrétien, quoique né de parens Juifs. La connoissance qu'il avoit de la langue hebraïque, le fit estimer d'Erasme & des autres sçavans de son tems. Il demeura quelque tems en Allemagne, & depuis en 1518. il enseigna la langue hebraïque à Louvain. Ensuite étant passé en France, il fit imprimer quelques ouvrages à Lyon. * Le Mire, *bibliotheque ecclesiastique*.

ADRIANI (Jean-Baptiste) fils du sçavant Marcel Virgile, né à Florence l'an 1511. d'une famille patricienne, à écrit en italien l'histoire de son tems, depuis l'an 1536. où finit celle de Guichardin. Cette histoire est fort exacte, & on croit que Côme, grand duc de Toscane, lui avoit communiqué ses memoires. M. de Thou a beaucoup emprunté du livre d'Adriani. Outre cette histoire, on a trois harangues de la façon de cet auteur; sçavoir, l'oraison funebre de Charles V. celle de Côme, grand duc de Toscane; & celle de Jeanne d'Autriche, femme de François de Medicis. Il mourut à Florence l'an 1579. On le croit aussi auteur d'une longue lettre touchant les anciens peintres & sculpteurs, qui est à la tête du troisiéme volume du Vasari. * De Thou, *hist. l.* 68. Poggiantus, *de script. Florentinis*. Bayle, *diction. critiq.*

ADRIANI (Adrien) en latin *Adrianus ab Adriano*, Jesuite Flamand d'Anvers, entra en 1544. à Louvain chez les Jesuites, qu'il gouverna durant plusieurs années dans cette ville, avant même qu'ils y eussent un college. En 1551. il fit la profession solemnelle des qua-

tre vœux entre les mains du celebre Ruard Tapper. Après la mort de saint Ignace, il fut appellé à Rome pour assister à la Congregation generale qui devoit élire le second general de la Compagnie. Il se trouva engagé, sans le sçavoir, dans des brigues contraires à son institut, & qui auroient pû causer du trouble ; mais si-tôt qu'il s'apperçut qu'on avoit abusé de sa simplicité, il se retira en Flandre, où il continua de servir le prochain avec beaucoup de zele & d'édification. Il mourut à Louvain en 1580. le jour de saint Luc 18. d'Octobre. Nous avons de lui divers traités écrits en flamand, & imprimés plusieurs fois : *sur l'inspiration, ou le langage interieur de Dieu.* 1570. *in* 8°. *& in* 4°. *Le mont de pieté*, 1548. *in* 8°. *& in* 4°. *sur l'oraison Dominicale*, trois éditions. Trois traités, I. *De la vie active.* II. *Des biens temporels.* III. *Des œuvres de misericorde.* 1668. *in* 8°. *& in* 4°. *De l'origine & du progrès de la vie cœnobitique.* 1570. *in* 8°. *& in* 4° *De l'obéïssance, &c.* 1571. *in* 8°. *& in* 4°. *De la pauvreté évangelique*, 1570. *in* 8°. *& in* 4°. *De la confession*, trois édit. 1573. *in* 4°. *De la communion frequente, ou seulement annuelle, & s'il y a du merite à s'abstenir de la communion.* Tous ces livres ont été imprimés à Louvain. Le traité de l'inspiration divine a été traduit en latin par G. Brunesius, & imprimé à Cologne en 1601. * Sotwel, *de script. Societatis Jesu.*

ADRIANI (François) natif de Paris, qui florissoit en 1384. écrivit sur le symbole de saint Athanase. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ADRIANISTES. Theodoret met les Adrianistes au nombre des heretiques qui sortirent de la secte de Simon *le Magicien*; mais aucun autre auteur ne parle de ces heretiques. * Theodor. *l.* 1. *haret. fab.*

Les sectateurs d'Adrien Hamstedius, un des Novateurs du XVI. siecle, furent appellés de ce nom. Il enseigna dans la Zelande, puis en Angleterre, qu'il étoit libre de garder les enfans durant quelques années sans leur conferer le Baptême; que Jesus-Christ avoit été formé de la semence de la femme ; & qu'il n'avoit fondé la religion Chrétienne que dans certaines circonstances. Outre ces erreurs, & quelques autres pleines de blasphêmes, il souscrivit à toutes celles des Anabaptistes. * Prateole. Sponde. Lindan.

ADRIATIQUE (mer,) en latin *mare Adriaticum, Hadriaticus* ou *Ilyricus sinus*, aujourd'hui *le golfe de Venise.* C'est cette partie de la mer Mediterranée, qui s'étend de l'occident d'été à l'orient d'hyver, entre l'Illyrie & l'Italie. Elle a environ six cens milles d'Italie de longueur, & deux cens dans sa plus grande largeur, & a pris son nom de l'ancienne ville d'Adria, au fond du golfe. Les anciens geographes l'ont appellée *mare superum, mer superieure*, ou *d'en haut*, comme ils appelloient la mer de Toscane, *mare inferum, mer inferieure*, ou *d'en bas*, donnant ordinairement le nom de dessus aux parties du globe terrestre qui sont du côté du nord. Ce golfe, le plus grand de tous ceux que fait la mer Mediterranée, en forme plusieurs autres; comme sont ceux de *Carnarino*, de *Cattaro*, de *Sainte Croix*, du *Drin*, de *Narenza*, de *Siponte* & de *Trieste.* Il est rempli de quantité d'isles & d'écueils du côté de l'Illyrie, qui presque toutes appartiennent aux Venitiens. Les pays qui l'environnent, selon les noms modernes qu'ils possedent, sont l'Albanie, la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, la marche Trevisane, le duché de Venise, la Polesine de Rovigo, le duché de Ferrare, la Romandiole, le duché d'Urbin, la marche d'Ancone, l'Abruzze, la Capitanate, la terre de Bari, & la terre d'Otrante. On voit dans divers auteurs qu'anciennement sous le nom de *mer Adriatique*, on comprenoit toute la mer qui est près de l'Italie ; & c'est ce qui fait que saint Luc nous dit, aux *Actes des Apôtres, ch. XXVII. vers.* 27. que le naufrage de S. Paul, qui le jetta dans l'isle de Melite, aujourd'hui *Malthe*, arriva dans la mer Adriatique. Car la qualité du vent qui poussoit le vaisseau, & la route que saint Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il ait pris terre à l'isle de Melite dans la mer Adriatique entre l'Italie & l'Illyrie ; & moins encore à Mitylene, comme saint Jerôme semble l'avoir crû, *ep.* 30. s'il n'y a faute dans son texte. Quoiqu'il y ait beaucoup de princes qui ont des terres sur les côtes de la mer Adriatique, comme le grand seigneur, l'empereur d'Allemagne, la republique de Venise, le pape, le roi d'Espagne, pour ne rien dire de la petite republique de Raguse, les seuls Venitiens prétendent être les maîtres de cette mer, & disent qu'ils s'en sont acquis le domaine par les armes & par une possession de plusieurs siecles. On tient que le pape Alexandre III. persecuté par l'empereur Frederic *Barberousse*, se retira à Venise, & que le doge Sebastien Zani entreprenant sa défense, défit & prit Othon fils de cet empereur. En reconnoissance de ce service, le pape lui mit un anneau au doigt, le fit superieur de la mer, & ordonna que les doges ses successeurs épousassent le golfe tous les ans avec le même anneau ; ce qui se pratique encore aujourd'hui, comme il est dit dans le corps de cet ouvrage à l'article VENISE. Les papes envoyoient tous les neuf ans au senat de Venise de nouvelles bulles, par lesquelles ils lui accordoient la continuation des decimes du clergé, pour la défense du golfe, les corsaires étant souvent venus jusqu'à la marche d'Ancone, d'où ils ne retournent jamais qu'avec un riche butin, & sans enlever un grand nombre d'habitans. * Leandre Alberti, *descript. d'Italie.* Justiniani & Nani, *histoire de Venise.* Jean Lucius. Morisot. Samson. Du Val. Robe, *& particulierement* la Houssaye, *dans son histoire du gouvernement de Venise.*

ADRICHOMIA (Cornelie) religieuse de l'ordre de saint Augustin, dans le XVI. siecle, étoit fille d'un gentilhomme Hollandois, & s'acquit beaucoup de reputation par ses poësies. Elle mit les pseaumes de David en vers; & composa quelques autres poëmes sacrés. Jacques le Fevre d'Estaples étoit un de ses admirateurs, & Cornelius Musius eut de grandes liaisons de pieté avec elle. * François Swert, *Athen. Belgic.* Bayle, *dict. critique.*

ADRICHOMIUS (Christien) dans le XVI. siecle, né à Delft en Hollande en 1533. étoit petit-neveu du celebre Dorpius, professeur en théologie à Louvain, & son pere Adrien-Nicolas étoit tres-attaché à la doctrine de l'église. Après ses études, il fut élevé au sacerdoce l'an 1561. & fut chargé de la conduite des religieuses de sainte Barbe à Delft. Mais les Protestans l'ayant chassé de son pays, il passa le reste de ses jours à Mastricht, à Malines & à Cologne, où l'amour qu'il avoit pour les choses saintes, lui inspira le desir d'écrire la vie de Jesus-Christ, qu'il recueillit des quatre évangelistes. On publia après sa mort le theatre de la Terre-sainte, avec des cartes de geographie, la description de la ville de Jerusalem, & une chronique de l'ancien & du nouveau Testament, en un volume *in folio.* On l'accuse d'avoir un peu trop donné dans les fables qui se sont répanduës & qu'il avoit tirées des ouvrages de Berose, de Manethon, & des autres auteurs de cette sorte. Il mourut à Cologne le 19. Juin 1585. & fut enterré chez les chanoines de Nazareth, dont il avoit été directeur pendant quelque tems. Il prenoit quelquefois le nom de Christian Crucius. C'est à ce nom qu'a fait allusion celui qui lui a consacré cette épitaphe:

Illustre à CHRISTO sumptum qui nomen habebam,
Et duplici Delphis qui Cruce *notus eram;*
Conditus hic jaceo, reliquis cum patribus, olim
Exsurrecturus, cùm tuba clara canet.

* Valere André, *biblioth. Belg.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVI. siecle.*

PAPES.

ADRIEN I. de ce nom, pape, illustre par son esprit, par son zele & par sa charité, étoit fils de Theodore, & sortoit d'une des plus nobles familles de Rome. Il fut élû après Etienne III. le 9. Février de l'an 772. Didier roi des Lombards, après avoir essayé de l'amuser par une ambassade, se saisit des terres de l'église au commencement de son pontificat, & ravagea tout le patrimoine de saint Pierre, jusqu'aux environs de Rome. Le pape, dans cette extrémité, eut recours à Charlemagne, lequel entrant en Italie avec une armée, força le passage des Alpes, prit toutes les villes de l'état des Lombards,

& emporta Pavie, qui se rendit à discretion en 774. avec Didier, qui fut envoyé en France. Pendant le siege de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome, & y fut reçu du pape & des Romains de la maniere que le meritoit un service aussi signalé que celui qu'il leur rendoit. Non seulement il confirma la donation que le roi Pepin son pere avoit faite au saint siege; mais même il l'augmenta. Sigebert, & quelques autres disent que Charlemagne fit un second voyage à Rome, où dans une assemblée du clergé, Adrien lui donna le pouvoir de créer les papes; peut-être veut-on dire d'approuver leur élection. Mais Baronius nie absolument ce voyage. Quelque tems après Adrien reçut la confession de foi de Tarasius, que l'on avoit mis sur le siege de l'église de Constantinople, après la mort de Paul. Il sçut dans le même tems que l'empereur Constantin *le Jeune*, & l'imperatrice Irene sa mere, avoient resolu de faire tenir un concile universel, contre l'erreur des Iconoclastes, ou Briseurs d'Images. Le pape approuva ce dessein, & y envoya ses legats Etienne & Theophilacte, avec une lettre, dans laquelle il prouvoit la verité orthodoxe, par le témoignage de l'écriture & des saints docteurs. Ce concile est le second de Nicée, celebré en 787. Adrien envoya encore ses legats au concile que Charlemagne fit tenir à Francfort l'an 794. Il eut pendant sa vie quelques differens avec Leon archevêque de Ravenne, avec les Napolitains, & avec l'empereur Constantin; & dans toutes ces occasions il eut recours à Charlemagne. Il s'appliqua à revoir les titres de saint Pierre & s'employa à reparer ou à faire orner l'église de la ville de Rome, dédiée sous le nom de cet apôtre. Il fit aussi plusieurs reparations & édifices considerables. L'histoire n'a pas oublié de parler du chandelier en forme de croix devant l'autel du prince des apôtres, sur lequel on pouvoit mettre sans confusion mille trois cens soixante & dix cierges. Le Tibre s'étant débordé, de maniere que les maisons étoient remplies d'eau jusqu'au premier étage, en sorte que les habitans ne pouvoient sortir, ni recevoir les choses necessaires à la vie, Adrien eut soin de faire construire des bateaux pour porter de la nourriture à ceux qui en avoient besoin; fit réparer à ses frais presque tous les degats que cette inondation avoit causée, & dédommagea les particuliers des pertes qu'ils avoient faites par cet accident. Après avoir tenu le S. siege 23. ans 10. mois & 17. jours, il mourut le 26. Decembre de l'an 795. & fut enterré dans l'église de S. Pierre. Charlemagne qui étoit son ami intime, versa des larmes à la nouvelle de cette mort; & pour donner à la posterité un témoignage public de la consideration qu'il avoit pour le pape Adrien, il composa lui-même son épitaphe, qu'on voit encore dans l'église de saint Pierre de Rome, en trente-huit vers latins. Il y joignit même son nom à celui d'Adrien dans ces vers:

Nomina jungo simul titulis, clarissime, nostra;
Hadrianus, Karolus, rex ego, tuque pater.
Quisque legas versus, devoto pectore supplex,
Amborum mitis, dic, miserere Deus, &c.

Nous avons encore divers ouvrages du pape Adrien I. les lettres à Charlemagne données par Gretser, sur un manuscrit du Vatican; & plusieurs autres qui se trouvent dans le livre Carolin, où il s'en trouve aussi plusieurs écrites à diverses personnes. Il donna à Charlemagne le code de Denys le Petit, duquel on a fait un sommaire, qui porte mal à propos le nom d'Adrien. On lui attribuë encore une collection de soixante & douze ou quatre-vingt capitules, que l'on supposa qu'il donna à Angilram évêque de Mets, ou qu'Angilram lui presenta; mais c'est une piece supposée, dans le tems que l'on a fait les fausses decretales, & peut-être par le même auteur. *Defensio septima synod. Responsio ad Basilium Achridenum, &c.* Il eut pour successeur Leon III. * Anastase, *in vit. pontif.* Eginard, *in vita Carol. Magn.* Sigebert, *in Catal. c.* 79. Baronius. Le P. Sirmond. *T. X. Concil. Gall.* M. Du Pin, *bibliotheq. des auteurs ecclesiastiques du VIII. siecle.*

ADRIEN II. pape, Romain de nation, fut élû après Nicolas I. le 14. Decembre de l'an 867. à l'âge de 76. ans. On lui fit accepter malgré lui la thiare qu'il avoit refusée deux fois. Le commencement de son pontificat fut troublé par les séditions que le duc de Spolete excita dans Rome. Mais Lothaire roi de Lorraine, étant passé en Italie les appaisa, & merita par ce moyen les bonnes graces d'Adrien, qui leva l'excommunication portée contre ce prince par son prédecesseur Nicolas, pour avoir répudié la reine Thietberge, & épousé Valdrade. Il est vrai que ce ne fut qu'après que Lothaire eut protesté, avant que de communier de la main du pape, qu'il avoit quitté Valdrade. Lothaire parjure mourut peu de tems après à Lucques le 6. Août 868. La même année Adrien tint un concile à Rome contre Photius, & envoya ensuite deux legats, Dona & Etienne, pour assister au concile oecumenique qui fut assemblé à Constantinople en 869. Il approuva ce qui se fit dans le concile contre Photius; mais il se broüilla depuis avec l'empereur Grec, & ensuite avec le patriarche Ignace, successeur de Photius, au sujet de la Bulgarie, qu'il prétendoit être de son patriarchat. Il eut encore quelques differens avec Charles *le Chauve*, au sujet d'Hincmar évêque de Laon, qui avoit appellé au saint siege de la sentence prononcée contre lui en 869. par le concile de Verberie, maison royale en Valois sur la riviere d'Oise, du diocese de Soissons. Hincmar eut enfin les yeux crevés, environ cinq ans après qu'il eut été deposé dans le concile de Douzi, tenu en 871. Nous avons trente-six ou trente-sept épîtres de ce pontife, écrites sur differentes affaires de l'église. Jean VIII. lui succeda. * Anastase, *in vita Nicol.* Platina. Ciaconius. Du Chêne, *vies des papes.* Baronius, *in annal.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

ADRIEN III. pape, Romain de nation, fut élû deux jours après la mort de MARIN ou MARTIN II. le 20. Janvier de l'an 884. Basile *le Macedonien* empereur d'Orient, le pressa d'annuller ce qu'avoit fait son prédecesseur, de recevoir à la communion de l'église Romaine ce même Photius patriarche de Constantinople, qui avoit si souvent attiré les foudres des papes precedens; mais Adrien le refusa constamment. L'empereur Basile en eut un dépit extrême, & il éclata en menaces & en injures dans une lettre, qui n'arriva à Rome qu'après la mort d'Adrien. Ce pontife mourut dans une maison de campagne le 9. May de l'an 885. Son courage & sa vertu donnoient de grandes esperances au clergé & aux peuples, sur son heureux gouvernement; mais il ne dura qu'un an, trois mois & dix-neuf jours. Il eut pour successeur Etienne V. * Du Chêne, *vies des papes.* Platina. Baronius.

ADRIEN IV. pape Anglois, succeda à ANASTASE IV. au mois de Decembre 1154. Le nom de sa famille étoit Nicolas Hastifragus ou *Breakspeare.* Il nâquit dans une ferme de Langlay, qui dépendoit de l'abbaye de saint Alban. Son pere, qui étoit un des valets de cette abbaye, y fut reçu en qualité de frere convers, & n'y prit l'habit qu'après la mort de sa femme, laquelle, dit-on, ne subsistoit que des aumônes de l'église de Cantorberi. Pitseus ajoute que Nicolas venoit tous les jours à la porte de l'abbaye de saint Alban, recueillir les restes que l'on desservoit de la table des moines; que son pere l'en ayant chassé, il vint en France, & qu'il y étudia dans l'université de Paris; qu'ensuite ayant eu quelque benefice dans le diocese de Maguelone, aujourd'hui de Montpellier, il y pratiqua les chanoines reguliers de saint Augustin de la congregation de saint Ruf, & qu'il fit si bien qu'on le reçut parmi eux. Mais les actes du Vatican portent que Nicolas étant sorti d'Angleterre, vint à Arles en Provence pour y étudier, qu'il s'y fit connoître des chanoines de saint Ruf, & qu'il entra chez eux en qualité de valet. Il parvint à obtenir l'habit de religieux, & enfin il fut élû abbé & general de cet ordre. L'etat où on l'y avoit vû, lui fit des ennemis déclarés de tous ceux qui prétendoient à la superiorité. On l'accusa de divers crimes, dont il se justifia auprès du pape Eugene III. Ce pape le créa cardinal & evêque d'Albe, & l'envoya legat dans le Danemarck & dans la Norvege, où il travailla tres-heureusement à la conversion des peuples barbares. A son re-

tour, le sacré college l'éleva sur le siege de saint Pierre en 1154. Il eut trois importantes affaires sur les bras, pendant le tems de son pontificat. La premiere fut avec les Romains, qu'il excommunia, & dont il mit la ville en interdit, jusqu'à ce qu'ayant chassé l'heretique Arnaud de Bresse, & déposé leurs senateurs, ils lui laisserent l'entiere disposition des affaires, & le gouvernement de Rome. La seconde avec Guillaume roi de Sicile, qu'il excommunia comme usurpateur des biens de l'église : depuis il se reconcilia avec lui, sous des conditions avantageuses au saint siege. La troisiéme fut avec Frideric I. empereur. Il transfera le siege pontifical à Orviette, ville de l'état ecclesiastique, d'où il fut rappellé par les Romains. Mais voyant que les senateurs vouloient encore entreprendre sur son autorité, il se retira à Anagnie, ville épiscopale dans la Campanie de Rome, & il y mourut d'une esquinancie le premier Septembre de l'an 1159. après avoir tenu le siege 4. ans, 8. mois & 28. jours. Il écrivit diverses épîtres, & quelques autres traités, avant & depuis qu'il fut pape. Il eut pour successeur ALEXANDRE III. * Guillaume de Tyr, *l.* 18. *c.* 26. S. Thomas de Cantorberi, *l.* 1. *epist.* 24. Guillaume de Neubrige, *l.* 2. *c.* 6. Baronius. Pitseus. Aubery. Du Chêne.

ADRIEN V. pape, natif de Genes, & nommé auparavant *Orbobon de Fiesque*, étoit fils de THEODORE de Fiesque, frere du pape INNOCENT IV. Ses parens qui l'avoient destiné à l'église, lui procurerent d'abord plusieurs benefices considerables; un canonicat à Plaisance, l'archidiaconé des églises de Reims, de Parme & de Cantorberi. Innocent IV. son oncle le eréa Cardinal Diacre, du titre de saint Adrien en 1251. Depuis il fut legat en Allemagne & en Angleterre. Après la mort d'Innocent V. il fut élû pape le 12. Juillet de l'an 1276. Mais lorsqu'il étoit sur le point de se faire sacrer & couronner, il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 18. Août, trente-neuf jours après son élection. On dit qu'il répondit à ses parens qui le felicitoient : *J'aimerois bien mieux que vous me vissiez cardinal en santé, que pape mourant.* Il eut pout successeur JEAN XXI. * Martin. Polonus. Onuphre. Sponde, *A. C.* 1276. *n.* 5. Du Chêne.

ADRIEN VI. pape, Hollandois de nation, nâquit à Utrecht le 2. Mars 1459. Il se nommoit avant son pontificat *Adrien Florent*, c'est-à-dire, *Adrien, fils de Florent*; car ce dernier nom étoit celui de son pere, tisserand de profession; & selon d'autres, brasseur de bierre, ou faiseur de barques : le surnom de leur famille étoit Boyens. Il étudia à Utrecht, puis à Louvain dans le college des Portiens, où l'on nourrissoit de pauvres écoliers gratuitement ; & il fit un progrès considerable en philosophie & en théologie. Lorsqu'il prit le bonnet de docteur le 21. Juin de l'an 1491. Marguerite d'Angleterre, sœur d'Edoüard IV. roi d'Angleterre, & alors veuve de Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, voulut elle-même faire la dépense de cette ceremonie. Quelque tems après on le fit chanoine de saint Pierre, puis professeur en théologie, doyen de l'église de Louvain, & enfin vice-chancelier de l'université. Pour témoigner sa reconnoissance à l'université qui l'avoit élevé, il fit bâtir à Louvain un college celebre, qui porte son nom, & le fonda pour y entretenir de pauvres écoliers. L'empereur Maximilien I. lui fit l'honneur de le choisir pour être précepteur de son petit-fils l'archiduc Charles, qui n'étoit alors âgé que de sept ans, & qui fut depuis empereur & roi d'Espagne, sous le nom de Charles-*Quint*. Adrien fut envoyé depuis en Espagne en qualité d'ambassadeur auprès du roi Ferdinand, qui le fit évêque de Tortose, ville de Catalogne. Après la mort du même Ferdinand, Adrien partagea la regence d'Espagne avec le cardinal Ximenés, & demeura enfin seul viceroi de ce royaume pour Charles V. Le pape Leon X. l'avoit créé cardinal le premier Juillet de l'an 1517. Il lui succeda le 9. Janvier de l'an mille cinq cent vingt-deux & fut élû pape, bien qu'étranger, & absent de Rome, & quoiqu'il n'eût jamais vû l'Italie. Ce fut en partie la faction de Charles V. qui l'éleva à la papauté. Adrien prit les habits pontificaux à Victoria en Biscaye, le lendemain qu'il eut reçu la nouvelle de son élection. Il partit peu de tems après pour Rome, y arriva le 30. Août, & fut couronné le lendemain. Il ne voulut point changer son nom d'Adrien. Il renouvella l'alliance avec l'empereur Charles-*Quint*, pacifia l'Italie, entreprit la réforme de l'état, & la discipline ecclesiastique, envoya Cheregat évêque de Teramo, en qualité de son nonce, avec de belles instructions, & un bref à la diete tenuë à Nuremberg l'an 1522. L'isle de Rhodes fut prise la même année par Soliman le jour de Noël. Quelques historiens ont accusé Adrien VI. d'avoir negligé de la secourir, parce qu'il étoit uniquement occupé des interêts de Charles-*Quint*. On ne peut douter qu'il n'eût de grands desseins pour la gloire de Dieu, & pour la réforme des mœurs : car il ne voulut jamais bâtir Sion sur le sang, (c'étoient ses termes) ni avancer aucuns de ses parens aux dignités de l'église. La mort prévint ses pieux desseins, & lui ôta le moyen de les executer, en lui ôtant la vie & le pontificat, dont il ne joüit qu'une année 8. mois & 6. jours. Il mourut le 14. Septembre de l'an 1523. âgé de 64. ans 6. mois & 10. jours. On l'a blâmé d'avoir été trop lent dans ses entreprises, & tout-à-fait irresolu, d'ailleurs ennemi des gens de lettres, & peu fait aux intrigues & à la politique de la cour de Rome : ce qui a fait dire de lui au cardinal Palavicin, *Fu Ecclesiastico ottimo, Pontefice in verita mediocre.* Mais Palavicin, en parlant ainsi, écrit plûtôt en politique qu'en cardinal : car on ne peut douter qu'Adrien VI. n'ait été un tres-bon pape, & que dans le peu de tems qu'il fut sur le saint siege, il n'ait travaillé tres-utilement à la réforme de plusieurs des abus de la cour de Rome, & qu'il n'eût fait plus de bien à l'église, si son pontificat eût duré plus-long-tems. Il ne fut pas aimé des Romains, parce qu'il fuioit le luxe & les grandes dépenses, qu'il n'étoit point accoûtumé aux manieres des Italiens, & qu'il vouloit établir la réforme. Son épitaphe apprend à la posterité, que le plus grand malheur qu'il ait éprouvé dans le monde, c'est d'avoir été obligé de commander : *Hadrianus VI. hic situs est, qui nihil sibi infelicius in vita, quàm quòd imperaret, duxit.* Ce pape avoit écrit divers ouvrages : *Quæstiones Quodlibeticæ*, imprimées à Louvain en 1515. & à Paris en 1516. & 1531. *Disputationes in lib. 4. Magistri Sententiarum, Epistola, &c.* Il a fait réimprimer, étant pape, son commentaire sur le quatriéme livre du Maître des Sentences, sans y rien changer de ce qu'il avoit écrit, que le pape peut errer, même dans ce qui appartient à la foi. CLEMENT VII. lui succeda. * Onuphre & Ciaconius, *in vit. pontif.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in apparat.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *in biblioth. eccles. & elog. Belg.* Sponde, *in annal.* Du Chêne, *vies des papes, &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVI. siecle.*

ADRIEN de Corneto, cardinal, *cherchez* CORNETO.

ADRIEN (Ælius) empereur, étoit fils d'Ælius Adrianus, surnommé *Afer*, non qu'il fût Africain, comme quelques anciens auteurs l'ont cru; mais parce qu'il portoit ce nom : il avoit été préteur. Adrien nâquit à Rome, selon quelques auteurs, & dans la ville d'Italica, selon d'autres, le 24. Janvier l'an de Jesus-Christ 76. d'une famille originaire d'Adria, maintenant Atri, dans le royaume de Naples, & établie à Italica en Espagne ; sa mere avoit nom Domitia Paulina. Son pere le laissa orphelin à l'âge de dix ans sous la tutelle de Trajan, & de Cælius Tatianus chevalier Romain. Adrien dans sa jeunesse fit de tres-bonnes études. Il servit de tres-bonne heure, & il étoit tribun d'une legion, avant la mort de Domitien. Ce fut lui que l'armée de la basse Mesie députa pour apprendre la mort de Nerva à Trajan, qui fut son successeur. Les dépenses excessives de sa jeunesse lui avoient fait perdre l'estime de cet empereur ; il la recouvra, & épousa Sabine, petite-niece de Trajan, femme d'un caractere hautain. Depuis, il accompagna ce prince dans la plûpart de ses expeditions, & il se signala sur-tout dans la seconde guerre contre les Daces, par des actions si éclatantes, qu'après avoir été déja questeur, & tribun du peuple, il fut

il fut encore successivement préteur, gouverneur de la Pannonie, & consul. Après la levée du siége d'Atra en Arabie, Trajan, qui lui avoit déja donné le gouvernement de Syrie, lui laissa le commandement de l'armée. Enfin cet empereur se sentant à l'extrêmité, l'adopta par les intrigues de Plotine son épouse. Adrien monta sur le thrône le 11. Août 117. Il fit d'abord la paix avec les Parthes, & leur ceda une partie des conquêtes de son prédecesseur. Soit par bonté, ou par politique; il remit les dettes du peuple Romain, & entreprit de visiter toutes les provinces de l'empire. Il n'est revenu à Rome qu'en l'année 118. il refusa le triomphe, qu'il fit donner à l'image de Trajan, & l'année suivante il marcha contre les Sarmates dans la Mesie. Depuis il entra dans les Gaules, & passa dans la grande Bretagne, où il fit tirer un mur de quatre-vingt mille pas entre l'Ecosse & l'Angleterre, pour empêcher les courses des Barbares. Il passa ensuite des Gaules en Espagne, dans la Mauritanie, & enfin en Orient, où il appaisa les troubles excités par les Parthes. Après avoir visité les provinces d'Asie, il revint à Athenes en l'année 125. où il passa l'hiver, vint ensuite en Sicile, & visita le mont-Etna, & se fit initier aux mysteres d'Eleusine. Il étoit à Rome au commencement de l'an 129. Il fit un voyage en Afrique, & peu après son retour, il passa encore en Orient, séjourna en Egypte, l'an 132. repassa l'an 133. en Syrie, revint l'an 134. à Athenes, & retourna enfin l'an 135. à Rome. La persecution qui s'étoit élevée contre les Chrétiens sous son empire fut tres-violente, & elle n'avoit été suspenduë, que sur les remontrances de Quadrat évêque d'Athenes, & d'Aristide, tous deux philosophes Chrétiens, qui presenterent à l'empereur des livres en faveur de la religion Chrétienne: ce qui fit qu'il promit de ne punir les fideles que pour des crimes, & non pour la religion. Adrien vainquit deux fois les Juifs; il fit bâtir Jerusalem, & la fit nommer *Ælia* de son nom. Il érigea un temple à Jupiter sur le Calvaire, & plaça une statuë d'Adonis sur la créche de Bethléem, faisant élever des images de pores sur les portes de Jerusalem, pour insulter les Juifs, qui avoient cet animal en horreur. Au surplus, ce prince avoit de grandes qualités; il avoit la memoire tres-heureuse, & il étoit versé dans la plûpart des sciences & des arts, qui servent à polir l'esprit. Il sçavoit l'astrologie, & avoit beaucoup d'inclination pour la poësie, pour la philosophie, & pour la medecine. On l'a accusé avec justice d'avoir eu un fort grand attachement à la magie. Il se divertissoit quelquefois à composer des pieces d'éloquence, & des vers grecs & latins. Nous en avons des preuves dans l'anthologie, & dans la réponse qu'il fit à Florus. Ce dernier écrivit familierement à l'empereur ces vers, sur le sujet de ses voyages continuels.

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

L'empereur lui envoya sur le champ cette réponse:

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos,

Depuis, étant au lit de la mort, il fit encore ces vers, en parlant à son ame:

Animula, vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos.

Adrien avoit fait un poëme grec intitulé, l'*Alexandréïde*. Photius avoit lû quelques declamations d'Adrien. Spartien cite de lui un premier livre de discours, & ce qu'il en a rapporté, regarde la grammaire latine. Il avoit prononcé une belle harangue dans le senat pour ceux d'Italica. Quelques-uns lui attribuent un ouvrage sur la maniere de ranger les armées en bataille. Froben a imprimé 1551. un dialogue entre l'empereur Adrien, & le philosophe Epictete, contenant des questions qu'Adrien propose à ce philosophe, & que ce philosophe resout. On croit qu'Adrien est auteur de son histoire, qui portoit le nom de Phlegon son affranchi.

Suidas dit que la passion qu'eut Adrien de paroître docte, fut si grande, qu'il conçut même de la jalousie contre le philosophe Favorin. Il étoit tres-superstitieux, & il apporta à Rome le culte d'Isis & de Serapis, divinités Egyptiennes. Il voulut passer pour un Dieu, & il se fit élever un autel à Athenes, & des temples dans quelques villes d'Asie. Les voyages continuels ruinerent la santé d'Adrien: il fut attaqué d'un flux de sang, qui ne put jamais être arrêté, bien qu'il se servît des plus habiles medecins. Le chagrin de sa maladie lui rendit la vie si odieuse, qu'il chercha toute sorte de moyens pour se faire mourir, sans en pouvoir venir à bout. Il se servit de divers charmes pour calmer son mal; mais ces sortileges n'eurent point d'effet; ce qui l'obligea de sortir de Rome, & d'aller à Bayes, ancienne ville dans la Campanie, où méprisant les conseils des medecins, il mourut le 10. Juillet de l'an 138. âgé de 62. ans, 5. mois 17. jours, ayant regné 20. ans & 11. mois moins un jour. Il fut enterré à Pouzoles dans sa maison. Il n'eut point d'enfans de l'imperatrice Sabine sa femme, & il adopta l'an 135. Lucius Ælius Verus, qui mourut l'an 138. Adrien fit le même honneur à Antonin *le Pieux*, à condition qu'il adopteroit les enfans de Verus. Adrien avoit eu pour Antinoüs une passion qui le porta à toute sorte d'excès. *Voyez* ANTINOUS. * Spartien, *in Adrian.* Xiphilin. Dion. Tillemont, *histoire des empereurs, tom.* 2.

Les anciennes medailles, & les historiens nous apprennent qu'Adrien étoit bienfait & d'une taille dégagée: il avoit la tête mediocrement grosse, un peu pointuë, & les cheveux bouclés. Il étoit d'un temperament si robuste, qu'il n'avoit jamais la tête couverte, & qu'il fit à pied plusieurs des voyages qu'il fit dans toutes les provinces de l'empire. C'est le premier des empereurs Romains qui ait porté de la barbe. Il introduisit cette mode, pour cacher des porreaux qu'il avoit au menton; mais ses successeurs s'en firent un ornement. Son temperament sanguin, bilieux, & peut-être les fatigues qu'il avoit essuyées dans ses voyages, l'avoient rendu sujet à des saignemens de nez, qui lui étoient salutaires; mais ils lui causerent enfin le flux de sang, dont il mourut. Après sa mort Antonin *le Pieux* le fit mettre au nombre des dieux. * J. Spon, *rech. cur. des antiq.*

ADRIEN de Phenicie, Syrien de nation, enseigna dans la ville d'Athenes, où il vivoit avec beaucoup de somptuosité. Il fut cheri de Marc-Antoine, qui le mena à Rome. Il fut disciple d'Herode *le philosophe*, & rival d'Aristide. * Suidas. Vossius, *l.* 3. *c.* 6. *hist. lat.*

ADRIEN, martyrisé à Cesarée dans la persecution de Galere Maximien, par ordre du gouverneur Firmilien, étoit venu de Manganée avec Eubule en cette ville, pour voir les confesseurs. Adrien fut exposé aux lions le 5. de Mars, & ensuite percé d'une épée par le confecteur commis pour achever de faire mourir les bêtes, ou ceux que les bêtes avoient blessés dans les spectacles publics. Sa mort arriva le 5. de Mars, jour auquel on fait sa fête dans l'eglise latine. * Eusebe, *de martyrib. Palestina.* & Baillet, *vies des Saints, au* 5. *Mars.*

ADRIEN, est le nom d'un martyr de Nicomedie, vers l'an 307. dont on fait la fête dans le martyrologe Romain au 8 Septembre. Mais ses actes sont si fabuleux, qu'on ne peut y ajoûter aucune foi. On celebre encore des fêtes de saint Adrien en d'autres jours, comme chez les Grecs, & même dans le martyrologe Romain le 26. Août, dans celui de Jerôme au 4. Mars, dans celui de Florus au 16. Juin. Mais on voit par les circonstances de l'histoire, ou par les noms des compagnons qu'on donne à ces Adriens, que c'est toûjours le même Adrien, dont on a voulu parler. * Actes de saint Adrien, dans Montbricius & dans Surius. Les martyrologes. Tillemont, 5. *tome.* Baillet, *au* 8. *Septembre, vies des Saints.*

ADRIEN, a écrit au commencement du VI. siecle, puisqu'il est cité par Cassiodore, dans le *chap.* 10. du livre des lettres divines. Il a composé une introduction à l'écriture sainte, dont Photius fait mention au second

volume de sa bibliotheque. Elle a été imprimée en grec à Augsbourg en 1602. & dans le huitiéme tome des critiques d'Angleterre.* Cassiodore, *epist. divin. c.* 10. Photius, *bibl.* M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du VI. siecle.*

ADRIEN, Africain de naissance, abbé du monastere de Neridan, fut choisi par le pape Vitalien, pour aller en Angleterre: il y accompagna Theodore, que le pape avoit nommé archevêque de Cantorberi, au refus d'Adrien. Ils vinrent en France l'an 669. & de-là passerent en Angleterre, où Adrien fut établi abbé du monastere de saint Pierre de Cantorberi, vacant par la cession de saint Benoît de Biscop. Il travailla avec Theodore à la réunion des anciens Bretons, à l'instruction des peuples, à la reformation du clergé & de la discipline ecclesiastique. Il survécut quelque tems à Theodore, & ne mourut que le 9. de Janvier 1709. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes. * Bede, *hist. d'Anglet.* D. Mabillon, *second siecle benedictin.* Bollandus, *au 9. de Janvier.* Baillet, *vies des Saints, au 19. de Septembre.*

ADRIEN *le Chartreux*, Flamand, a fleuri au commencement du XV. siecle, & composa, à l'imitation de Petrarque, un traité des remedes de l'une & l'autre fortune, imprimé à Cologne l'an 1471.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

ADRIEN (Saint) en Flandres, petite ville de la Flandre imperiale, sur la riviere de Tendre, à quatre lieuës de Gand, à deux lieuës d'Alost & d'Oudenarde. C'est celle qui s'appelloit auparavant *Geersberg* en Flamand, ou *Geralmont* en François. Elle a changé ce nom depuis qu'en 1110. on y a transporté de Raucourt en Hainaut le corps de S. Adrien, envoyé de Rome dans l'onziéme siecle. On y a bâti une abbaye de Benedictins du nom de saint Adrien. * Baillet, *topographie des Saints.*

ADRIEN, auteur du XVI. siecle, *cherchez* FINIUS.

ADRIEN DE VIEUX BOIS, moine Flamand, auteur d'une chronologie, dont Vossius fait mention, *de hist. lat. lib. III. cap.* 6.

ADRIENNE, duchesse d'Estouteville, *cherchez* d'ESTOUTEVILLE.

ADRON, ville d'Arabie, dont il est fait mention dans le cinquiéme concile de Constantinople.

ADROTTE, ville maritime de la Lybie.* Etienne le *Geographe.*

ADRUMETE, ville d'Afrique dans la province Byzacene sur le bord de la mer, colonie des Pheniciens, ville épiscopale, suffragante de Carthage. Elle est nommée *Adrume* par Strabon; *Adrumes* par Etienne; & *Adrumetos* par Ptolomée. Les autres auteurs Latins, comme Salluste, Pline, l'appellent *Adrumetum*. Il s'y est tenu un concile en 394. On croit que c'est cette ville que l'on appelle aujourd'hui *Mahometta*, nommée par les Arabes *Hamameta*, dans le royaume de Tunis, sur la côte de la mer Mediterranée. * Salluste, *in Jugurt.* Plin. *l.* 5. *c.* 4. Ptolom. Strabon, *l.* 7. Stephan. *de urbib.* Baron. *Notice de l'Afrique, dans la derniere édition d'Optat, par* M. Du Pin.

ADSON, surnommé Hermirie, abbé de Luxeu, de l'ordre de S. Benoît en Franche-Comté, fleurissoit vers la fin du X. siecle, auquel vivoient plusieurs autres abbés du même nom. Celui-ci dès son enfance fut élevé à Luxeu, où vers 984. il succeda à Aalonce dans la dignité d'abbé. Nous avons de lui un livre des miracles de saint Walbert, troisiéme abbé du même monastere. Adson l'écrivit à la priere de ses religieux, à qui il le dédia par une preface, où il promet de donner aussi la vie de saint Eustase, autre abbé de Luxeu. Mais on ne trouve nul part qu'il ait tenu sa parole. * D'Acheri & Mabill. *Sacul. III. benedict.* 2. *part.* Mabill. *Annal. bened. tom.* 4. *ad an.* 984.

ADSON, ou AZON, abbé de Montier-en-Der, au diocese de Châlons-sur-Marne, & non pas de Deuvre au diocese de Bourges, où il n'y eut jamais de monastere de ce nom, qui a été purement inventé par les auteurs qui l'ont avancé, est different d'un autre Adson abbé de saint Bâle, qui vivoit en même tems, & qui souscrivit les actes du concile du Mont-Notre-Dame sous Adalberon archevêque de Reims. Peut-être aussi le doit-on encore distinguer d'un autre Adson ou Azozes, que Brunon évêque de Langres appella à saint Benigne de Dijon pour reformer ce monastere. Celui qui fait le sujet de cet article, étoit né d'une famille noble dans la Bourgogne Transjuranne. Dès sa plus tendre jeunesse il fut envoyé au monastere de Luxeu, où il fit de tres-grands progrès dans la pieté & dans les sciences. La reputation de son sçavoir & de sa probité pénetra jusqu'à Toul, & porta l'évêque & le clergé à l'y appeller pour rétablir la pureté de la regle de saint Benoît dont il faisoit profession, dans les abbayes de saint Evre & de saint Mausui. Là, à la priere de l'évêque saint Gerard, il écrivit un traité des miracles de saint Mausui, la vie & les miracles de saint Evre, que dom Martene & dom Durand ont publiés dans leur trésor d'Anecdotes. De Toul Adson fut obligé de passer à Montier-en-Der, où il succeda à l'abbé Alberic peu avant 984. & où il établit une exacte reforme. Son merite étant connu de Manassé évêque de Troyes, ce prélat le prit en une singuliere affection, & lui confia le gouvernement d'une partie de son diocese: Mais Adson ayant entrepris le voyage de Jerusalem avec le comte Hilduin, frere de Manassé, qu'il avoit retiré du désordre, à peine se fut-il embarqué, qu'il mourut au mois de Juin 992. Outre les ouvrages que nous venons de nommer, nous avons encore de la composition de ce grand homme, un livre de l'ante-christ, qu'il dédia à la reine Gerberge; les actes de saint Berchaire, de saint Bâle, de saint Frobert. Il laissa aussi plusieurs pieces de poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de disposition. * Anony. *de diversis casib. Derv. sec.* 11. *benedict.* Mabillon. *Annal. benedict. tom.* 4. *Thesau. Anecd. tom.* 3. M. Du Pin, *bibl. ecclef. sec. X.*

ADSTAT, *Adstatum* ou *Astatum*, bourgade dans la partie septentrionale d'Islande, près du golfe de Skage, à trois milles de la ville de Hola en Allemagne. Cette bourgade est sous la domination du roi de Dannemarck. * Angrimus Jahas. Baudrand.

ADUATIQUES, peuples de la Gaule Belgique, qui occupoient le pays où est à present le comté de Namur. *Voyez* NAMUR.

ADVENTIUS, évêque de Metz dans le IX. siecle, fut celui qui fit la ceremonie, lorsque Charles *le Chauve* fut couronné roi de Lorraine dans cette ville. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, tome VII. pag.* 122.

ADUI, surnom de *Borhan-eddin Ibrahim*, qui est encore surnommé *Al-Khalas*. C'est l'auteur du supplement des neuf derniers chapitres qui manquoient à l'ouvrage de Ben Schohnah, intitulé *Lessan al-hekkam*, c'est-à-dire, *la langue des juges*: de la maniere dont les juges doivent prononcer leurs sentences & leurs arrêts. * D'Herbelot.

ADULA, montagnes des Alpes, qui comprennent le mont saint Godard ou Gothard en Suisse, dans le canton d'Uri; les monts Crispal & Vogelsberg, où sont les sources du Rhin; le mont Furk, d'où sortent le Rhône & le Tesin; & le mont Grimsel, duquel coule la Russ, riviere de la Suisse. * Ptolomée. Strabon. Sanson, Baudrand, &c.

ADULTERE. Le crime d'adultere a toûjours été détesté presque de tous les hommes, & même des plus barbares: les Grecs & les Romains avoient établi des peines contre les personnes qui en seroient coupables, ainsi qu'Horace nous l'apprend *dans son art poëtique, & liv. I. Sat. III.*

Fuit hac sapientia quondam

Concubitu prohibere vago, dare jura maritis,

Oppida moliri; leges incidere ligno ....

Ne quis fur esset, neu latro, neu quis adulter.

Autrefois on ne reconnoissoit d'autre sagesse, que de reprimer la fureur des hommes, qui croyoient avoir droit de disposer de toutes les femmes; de donner des regles aux gens mariés, pour les faire bien vivre dans leurs familles; de

bâtir des villes & d'établir des loix .... & qu'il n'y eût ni larron, ni brigand, ni adultere. Solon le legislateur des Lacedemoniens, vouloit qu'on punît une femme surprise en adultere par le dépoüillement des ornemens de sa condition, par le bannissement de toutes les assemblées de la religion & de la societé des femmes d'honneur. Les Thuriens ordonnerent par une loi expresse, que les personnes qui seroient trouvées coupables de ce crime, fussent representées sur les theatres, pour les exposer par-là à une infamie publique. Parmi les loix Romaines, il y en a une celebre, appellée la loi *Julia*, faite par Auguste, & non par Jules-Cesar, comme quelques-uns se sont imaginés, trompés par le mot *Julia*; puisqu'il est constant qu'Octavius, qui fut surnommé *Auguste*, ayant été adopté par le testament de son grand oncle, fut depuis appellé *Jules-Cesar*, suivant la coûtume dans les adoptions, de prendre le nom des peres adoptifs. Cette loi ordonnoit des peines tres-rigoureuses contre les adulteres, les condamnant à l'amende & au bannissement dans quelque isle deserte; au foüet, & à être faits eunuques, comme on peut l'apprendre de ces vers d'Horace, *dans la seconde satyre du livre premier.*

Hic se præcipitem tecto dedit: ille flagellis
Ad mortem cæsus; fugiens hic decidit acrem
Prædonum in turbam; dedit hic pro corpore nummos;
Hunc perminxerunt Calones: quin etiam illud
Accidit, ut cuidam testes, caudamque salacem
Demeteret ferrum:

Celui-ci se voyant surpris en adultere, s'est précipité; l'autre a été foüeté jusques à rendre l'ame; celui-ci a racheté sa vie à force d'argent; l'autre a été deshonoré par des polissons, & enfin on l'a fait entierement eunuque. Lucien, dans la mort de Peregrinus, dit que ce philosophe ayant été surpris en adultere, fut contraint de se jetter du haut en bas d'une maison, avec une rave dans le derriere, après avoir été bien frotté.

Les loix declaroient les adulteres infames & incapables de pouvoir rendre aucun témoignage en justice. Celles d'Athenes permettoient au pere de la femme, au mari, & même au frere, de tuer impunément un homme surpris en adultere. On a sur cela un discours fort éloquent de Lysias, qu'on peut consulter.

Tacite rapporte qu'Emilia Lepida étant accusée d'adultere, fut condamnée à l'interdiction de l'eau & du feu, qui étoit une espece d'exil. Le même auteur nous apprend encore qu'Auguste donnoit aux adulteres des princesses le nom de crime de leze-majesté & de sacrilege.

Le même auteur dit aussi que l'adultere étoit rare parmi les Allemands; & quand il s'en trouvoit, on le punissoit sur le champ: le mari rasoit sa femme, & l'ayant dépoüillée en presence de ses proches, il la chassoit de chez lui à coups de bâtons, la promenant ainsi ignominieusement par toute la ville. La loi de Moïse vouloit qu'on lapidât la femme surprise en adultere. Les loix Romaines ne donnoient la liberté de tuer l'adultere qu'au pere de la femme: « & si le mari se laissoit aller dans sa » juste douleur à venger son deshonneur par la mort du » corrupteur de son épouse, & par celle même de son » épouse, on lui pardonnoit sa faute, sans punir com- » me meurtriers ni lui, ni ses esclaves. *Si maritus in adulterio deprehensam uxorem occidat, quia ignoscitur ei; non tantùm mariti, sed etiam uxoris servos pœnâ liberari, si justum dolorem exequenti Domino non restiterunt.* * Ant. Grecq. & Rom.

ADUNICATES, peuples de la Gaule Narbonnoise, dont Pline fait mention, *liv. III. c.* 4.

ADVOCATUS (Jacques) de Bergame, qui vivoit dans le XV. siecle, a écrit un traité, *de legibus Cæsareæ majestatis, juxta earum vim ubique observandam.* * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ADVOCATUS (Faustin) poëte Italien. On voit de ses ouvrages. * *T. I. Delit. Ital.* Konig. *bibliotheca vetus & nova.*

ADVOUEZ des églises, en latin *Advocati*, nom que l'on donnoit à ceux qui défendoient en justice les droits des églises, dont on leur avoit confié le soin; emploi qui leur fit aussi donner le titre de *défenseurs*. Les advoüés n'étoient au commencement que de simples avocats, ou autres gens de justice. Dans la suite on chargea de leurs fonctions les seigneurs les plus braves & les plus puissans, qui étoient bien plus en état de resister par les armes aux violences que l'on pouvoit exercer contre l'église. Ainsi l'église Romaine, opprimée par la tyrannie des Lombards, choisit les rois de France, & les empereurs d'Occident, pour advoüés, avocats, ou défenseurs & protecteurs. Il est dit dans la vie de Charlemagne, que les Romains l'élûrent advoüé de saint Pierre contre les rois Lombards; & que le pape Leon III. lui envoya une banniere & des clefs, en lui donnant cette qualité. Henry II. empereur reçut le même titre d'avocat de saint Pierre, lorsqu'il fut couronné par le pape Benoît. Les advoüés ou avocats des églises furent élûs d'abord par les évêques & les abbés, en presence des comtes, suivant le pouvoir que les rois ou princes leur en donnoient. Quelquefois on les demandoit au roi ou au prince, qui les nommoit, & quelquefois au pape. Souvent aussi les fondateurs d'églises se reservoient le titre & le pouvoir d'advoüé, pour eux & leurs heritiers.

Il arriva dans la suite des tems que ceux qui poursuivoient en justice les droits des églises, rendirent eux-mêmes la justice aux vassaux & sujets de ces églises, & s'établirent des jurisdictions. Les églises aussi leur donnerent quelque partie de leur domaine en fief, pour les engager plus fortement à leur défense.

Lorsqu'il falloit arrêter les oppressions par la force des armes, les advoüés assembloient tous les vassaux des églises, & les mettoient en campagne. Ils portoient encore l'étendart de l'église, dont ils étoient les défenseurs. Ainsi le comte de Vexin étoit advoüé de l'abbaye de S. Denys en France, & Porte-Oriflame. Et Guillaume vicomte de Marseille, advoüé de l'abbaye de S. Victor de cette ville, en portoit aussi l'étendart.

Les premiers advoüés établissoient sous eux d'autres advoüés, qui avoient soin des principales dépendances de l'église ou abbaye; mais à cause de leurs exactions & de leurs injustices, ils furent supprimés au concile de Reims en 1148.

L'histoire nous apprend aussi qu'il y a eu des advoüés des villes & des provinces, soit qu'ils eussent le gouvernement general, ou qu'ils fussent seulement les défenseurs de toutes les églises ou abbayes qui y étoient situés. Les Suisses appellent leurs juges *Avoyers*, c'est-à-dire, *défenseurs de la justice & du peuple opprimé.* * Du Cange, *Glossarium latinit.*

ADURAM, intendant des finances du roi Roboam, fils de Salomon, fut envoyé par ce prince pour appaiser une sedition qui s'étoit émuë contre lui, parce que méprisant les remontrances des anciens, il ne suivoit que les conseils violens des jeunes gens qui étoient auprès de lui. Aduram, loin de rien faire pour son prince, fut lui-même lapidé par les Juifs l'an du monde 3060. & avant Jesus-Christ 975. * *III. Reg.* 12.

ADUSE, riviere de l'Epire, près de la ville d'Apollonie. * Hoffman, *Lexic. univers.*

ADYRMACHIDES, peuples de Lybie. Les femmes de ce pays portoient des cuissars de cuivre, & laissoient croître extraordinairement leurs cheveux. Les filles qu'on marioit étoient presentées à leur roi, qui avoit droit d'habiter avec elles. La peine du talion étoit scrupuleusement observée parmi ces barbares. * Herodote, *l.* 4. ou *Melpomene.*

ADZEL, petite ville de la Livonie, sous la domination du roi de Suede, dans la Leitlande, située sur la riviere d'Aa, entre Derpt & Riga: quelques-uns l'appellent *Abzel.* * Baudrand.

ADZIGERI, ACIKIREL & EZIGEREI, nom d'un des grands cams des Tartares, qui regna dans une profonde paix. Son fils Haider lui succeda l'an de J. C. 1446. * Neugelian, *l.* 6. Michor, *l.* 1. *c.* 16.

Æ

ÆA, *cherchez* EA.
ÆACE, *cherchez* AETIUS.
ÆACIDES, *cherchez* EACIDES.
ÆANTIDES, *cherchez* EANTIDE.

ÆANTIUM, ÆANTIRNA, *Æante*, ville d'Asie dans la Troade, sur le rivage de la mer, dans le pays appellé *Sigée*, fut ainsi nommée d'Ajax, qui y avoit son tombeau. * Pline & Saumaise *sur Solin*. C'est aussi, selon le même Pline, un promontoire de la Magnesie, & le nom d'une isle près de la Chersonese de Thrace. Ptolomée met encore une ville de ce nom dans le pays des Pelasgiotes en Macedoine. * Pline, *liv. V. ch.* 30. *l.* 4. *ch.* 9. *& ch.* 12.

ÆAS, riviere de l'Epire, qui sort des montagnes de Macedoine, appellées *Candaves*, près d'Apollonie. Le seul Ovide dans la fable d'*Io*, dit que ce fleuve se joint avec d'autres au Penée, dans le valon de Tempé. Parce qu'il avoit lû que cette riviere & quelques autres venoient du mont Pindus, il a crû qu'ils devoient tous se joindre avec le Penée; & il est constant que l'Æas gardoit son nom jusqu'à la mer d'Ionie. Il passoit près des murs des Apolloniates, selon Mela, & non des Epidamniens. * Issac Vossius. Hoffman, *Diction. univers.*

ÆATE, *Æatus*, fils de Philippe, ennemi capital des Beotiens. *Voyez* EATE.

ÆCANIENS, *Æcani*, peuples de la Toscane, que Camille vainquit, & ensuite ravagea leur ville. * Plutarq.

ÆCHMACORAS, fils d'Hercule, qu'il eut de Phillone, fille d'Alcimedon, laquelle s'étoit laissé gagner par ses empressemens. Cet enfant ne fut pas si-tôt venu au monde, qu'Alcimedon indigné de l'action de sa fille, le fit exposer avec sa mere sur une montagne voisine, afin qu'ils fussent dévorés par les bêtes. Une pie se trouva par hazard dans le même endroit, qui contrefaisoit la voix d'un enfant qui crie; Hercule passant alors par-là, reconnut la fille & l'enfant qu'il avoit eu d'elle, leur ôta leurs liens, & les délivra par ce moyen du malheur dont ils alloient périr. * Pausan. *in Arcad.*

ÆCHMALOTARQUES ou ÆCHTARQUES, *cherchez* ECHMALOTARQUES.

ÆCHMIS, roi d'Arcadie, succeda à son pere Polymestor, pendant que Theopompe étoit roi des Spartiates. * Pausanias, *in Arcad.*

ÆCHMIS, fils de Briace, fit la guerre aux Lacedemoniens. * Pausanias, *in Arcad.*

ÆDEMON, ADEMON, EDOMON, affranchi de Ptolomée, lequel voulant venger la mort de son maître, que l'empereur Caligula avoit fait mourir, tâcha de faire soûlever les peuples de la Mauritanie; mais cette entreprise lui coûta la vie. * Sueton. *in Caligul. c.* 35. Plin. *l.* 5. *c.* 1. Dion. *l.* 60.

ÆDESIE, *cherchez* EDESIE.

ÆDESIUS, *cherchez* FRUMENCE.

ÆDESIUS, Edese de Cappadoce, succeda à Jamblichus dans la charge d'enseigner publiquement. Il étoit d'une tres-illustre famille parmi les siens; mais avoit peu de biens. Eunapius de Sardes a écrit sa vie, que l'on peut consulter.

ÆDESSE ou EDESSE, ville de Macedoine, capitale de l'Emathie, sur la riviere d'Erigon, à huit lieuës de Pella du côté d'occident, & à quatorze de Thessalonique. Justin dit au liv. VII. que Caranus s'empara de cette ville, ayant pour guide un troupeau de chévres, que le mauvais tems faisoit retirer, & à la faveur d'un épais broüillard mêlé de pluye, qui le cacha aux habitans. De-là vint qu'il nomma cette ville Egée, d'un mot grec, qui signifie *une chévre*. Les rois de Macedoine furent long-tems ensevelis dans cette ville, fondés sur un prétendu oracle, que tant que cette ville seroit le tombeau de ceux de la race de Perdiccas roi de Macedoine, sa famille auroit toûjours son royaume pour heritage. On prétend que cette famille s'éteignit en Alexandre *le Grand*; parce que, comme chacun sçait, ce prince ne fut pas enseveli dans cette ville. On la nomme maintenant *Vodena*, & la riviere qui y passe, *Wistritsa*. * Ptolom. *Voyez* VODENA.

ÆDON, fille de Pandarée d'Ephese, épousa Polytechne charpentier de Colophon. Leurs avantures fabuleuses sont assez semblables à celles de Progné & de Tirée, racontées si spirituellement par Ovide dans ses metamorphoses. * Antonius Liberalis, *ex Boei Ornithogonia*. Il paroît qu'une de ces fables a été forgée sur l'autre.

ÆELNOTHE, moine de S. Augustin à Cantorberi, qui a fleuri au commencement du XII. siecle, a passé une partie de sa vie en Danemarck, où l'on dit qu'il demeura vingt-quatre ans. Il a écrit vers l'an 1120. la vie & la passion de Canut roi de ce pays, donnée par Arnoul Huitfeld l'an 1602. & avec les notes de Meursius, à Hanaw en 1631. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

ÆELREDE, AILREDE ou ETHELREDE, de l'ordre de Citeaux, abbé de Rieval ou de Reverby au diocese d'Yorck en Angleterre, fleurissoit vers le milieu du XII. siecle, & mourut l'an 1166. Il étoit illustre par sa naissance, & même, à ce qu'on dit, allié à la maison royale d'Angleterre. David roi d'Ecosse lui offrit des évêchés, qu'il réfusa par humilité. Il s'appliqua à la spiritualité, & tâcha d'imiter saint Bernard dans sa maniere d'écrire. On a de lui trente sermons sur le 13. chap. d'Isaïe, touchant les malheurs de Babylone, des Philistins & des Moabites; un traité intitulé, *le Miroir de charité*, divisé en trois livres, avec l'abregé de ce traité; trois livres de l'amitié spirituelle; & un discours sur ces paroles de saint Luc, *Jesus-Christ étant âgé de douze ans*; un fragment de son histoire d'Angleterre; & vingt-cinq sermons imprimés dans la bibliotheque de Citeaux. Son miroir de charité est un tres-bel ouvrage, plein de maximes solides sur l'amour de Dieu, & sur les autres vertus chrétiennes. Le traité de l'amitié est composé en forme de dialogue; il y fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié qu'entre les personnes chrétiennes & vertueuses. Il est encore auteur de la vie de saint Edoüard, rapportée par Surius au 5. de Janvier. La regle de saint Augustin pour les hommes, que l'on nomme la seconde regle, se trouve sous le nom de S. Æelrede, dans le recueïl des regles donné par Holstenius. Quelques œuvres d'Æelrede ont été données au public par le Jesuite Gibbon, & imprimées à Doüay l'an 1631. & dans la bibliotheque de Citeaux, & dans la derniere bibliotheque des peres. Il y a eu un autre ÆELREDE ou ETHELREDE, abbé de l'ordre de Citeaux en Angleterre, vers l'an 1220. qui commenta quelques passages de l'écriture, & fit d'autres ouvrages, comme *de Vinculo perfectionis*, *de tribus hominibus*, *&c.* * Tritheme. Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

ÆETA, EETES, roi de Colchos, fils du Soleil & de Persée, fille de l'Ocean, eut pour enfans Medée, Absyrte & Chalciope. Phryxus, fils d'Athamante, vint trouver Æëta, & lui apporta la toison d'or, qu'il garda soigneusement. Les Argonautes vinrent pour la lui enlever; ils n'en seroient pas venu à bout, sans la trahison de sa fille Medée, qui indiqua à Jason, chef des Argonautes, qu'elle aimoit, le lieu où étoit la toison, & endormit le dragon qui la gardoit. Medée s'en alla avec Jason. Æëta se mit en mer pour les suivre; mais Medée ayant coupé Absyrte en morceaux, jetta les membres l'un après l'autre dans la mer; & Æëta s'étant arrêté pour les recueïllir, donna lieu à Jason & à ses compagnons de se retirer. Voilà la fable. L'histoire est que Phryxus fils d'Athamante, monté sur un vaisseau nommé *le Belier*, apporta en Colchide de grands tresors; les Argonautes étant venus pour les enlever, & n'ayant pas reüssi par la force, les surprirent par la trahison de Medée. L'expedition des Argonautes doit être fixée à la 18. année du regne d'Egée, neuviéme roi d'Athenes, 79. ans avant la prise de Troye, l'an 2773. du monde, & 1262. avant Jesus-Christ. * Apollod. Diodor. Cæl. Rhodigin. *l.* 21. *c.* 25. Valer. Flac. *des*

Argonautes, *l.* 1. *v.* 43. & *l.* 3. *v.* 495. Catull. *in Argonaut.*

ÆGA, isle de la mer Egée, vers les côtes de l'Asie, entre Chio & Tenedos : on croit que c'est de cette isle que cette mer a pris son nom. * Hoffm. *Diction. univers.*

ÆGA, selon Strabon, nom d'un promontoire dans L'Eolide, près de l'embouchure du Caïque, & une riviere & une ville dans la Thessalie.

ÆGA, *cherchez* EGA.

ÆGA, ÆGE, reine des Amazones, qui périt dans la mer Egée, d'où cette mer tire son nom, selon Festus Pompeïus. *Voyez* EGEE.

ÆGALEOS ou EGALEE : c'est le nom de deux montagnes de Grece, l'une dans l'Attique, à l'opposite de Salamine, de laquelle Herodote & Thucidide font mention ; l'autre dans la Messenie, dont parle Strabon.

ÆGARES, isles auprès desquelles les Carthaginois perdirent contre les Romains une bataille sur mer.* Tite-Liv. *l.* 1. *Decad.* 3.

ÆGATES, *cherchez* EGATES.

ÆGEAS, EGEE, proconsul pour les Romains dans l'Achaïe, lequel, après avoir fait souffrir le martyre à l'Apôtre S. André, ayant été possedé du malin esprit, mourut aussi-tôt, si l'on en croit les actes de la passion de S. André, qui sont supposés, aussi-bien que le nom & l'histoire de ce gouverneur.

ÆGEATES (Jean) heretique, *cherchez* JEAN ÆGEATES.

ÆGEE, roi de l'Attique, *cherchez* EGEE.

ÆGEE, EGEE, que l'on appelle communément *Archipelage*, & les Turcs *Acdeniz*, c'est-à-dire, *Mer Blanche*, par opposition au Pont-Euxin, que les mêmes Turcs appellent *Garadeniz*, c'est-à-dire, *Mer Noire*. C'est une partie de la mer Mediterranée qui divise l'Europe de l'Asie, & où sont plusieurs isles que l'on nomme *Cyclades* & *Sporades*.* Dionysius, *v.* 133. Quant au nom *Ægée*, que porte cette mer, Pline, *l.* 4. *c.* 11. dit qu'il lui vient d'un rocher qui est entre les isles de Chio & de Tenedos, lequel se nomme ainsi. Festus dit que ce nom lui a été donné à cause de plusieurs petites isles qui paroissent de loin comme autant de chévres, c'est ce que signifie le mot *Egée*, ou à cause d'*Egea* reine des Amazones qui y fut submergée. *Voyez* ARCHIPELAGE.

ÆGELION, ville de Macedoine près de la mer Egée, qui fut prise par Attale roi de Pergame. * Tite-Live, *liv.* XXXI. *ch.* 46.

ÆGES : les anciens geographes parlent de deux villes de ce nom. L'une est en Macedoine ; ce fut-là où Philippe fut tué, & où étoient les tombeaux de ses ancêtres. Etienne *le Geographe* dit qu'elle s'appelloit *Melobotira*, qui signifie *le passage des troupeaux*. Elle étoit située dans la partie de ce royaume, dite proprement *la Macedoine* ou *l'Emathie*, sur le fleuve Aliacmon. *Voyez* Plutarque en la vie de Pyrrhus. L'autre étoit dans l'Eolie, & le même en fait mention dans la vie de Themistocle. Pline en parle aussi, *liv.* V. *chap.* 30. *Myrina*, dit-il, *qui se fait nommer* Sebastopolis, *& dans son enceinte Æges.* Elle faisoit donc, selon cet auteur, une partie de la ville dite *Myrina* : mais Herodote les distingue *au liv.* I. *chap.* 149. Myrina étoit sur la côte de la mer.

ÆGESTANS, *cherchez* EGESTANS.

ÆGIALE, EGIALE, une des sœurs de Phaëton, lesquelles à force de verser des larmes, furent changées en peupliers. Leurs larmes d'abord humides, durcissoient & se changeoient en ambre. On les appelle aussi *Haliades*.

ÆGIALEE, fils d'Aëte, *cherchez* ABSYRTHE.

ÆGIALEUS, fils d'Adraste & de Demoanassa, un de ces sept que les Grecs appellent *Epigones*, c'est-à-dire, enfans des capitaines qui furent tués à Thebes, & qui y allerent pour venger l'injure faite à leurs peres, que les Thebains n'avoient pas voulu laisser enterrer. Egialéus fut le seul des sept qui y périt par la main de Laodamante, les six autres revinrent victorieux. * Hygin. *Fabl.* 71. Apollod. *l.* 3. *bibl. Cherchez* EPIGONES.

ÆGIDE, *cherchez* EGIDE.

ÆGIDIANUS (André,) auteur Flamand, qui a écrit en vers heroïques le panegyrique de Charles Masius évêque de Gand. * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ÆGIL, AIGIL ou EGIL, abbé de Fulde, qui vivoit sous Loüis *le Debonnaire*. *Voyez* EGIL.

ÆGILA, ville de Lacedemone, qui du tems de la seconde guerre Messeniaque fut attaquée pendant que les femmes mariées celebroient la fête de la déesse Cerés : protegées de leur divinité, & avec le secours des coûteaux & des broches dont elles se servoient dans leurs sacrifices pour égorger les victimes & pour rôtir les viandes, se défendirent courageusement, repousserent l'ennemi, firent même Aristomene prisonnier, après l'avoir maltraité à coups de flambeaux & de torches.* Pausan. *in Mess.*

ÆGILE, *Ægilius*, lieu dans le pays Attique, où demeuroit une des tribus des Atheniens; ce nom lui fut donné par Egilus, celebre parmi eux. * *Athen.*

ÆGILIE, aujourd'hui *Il Giglio*, isle de la mer de Toscane qui obéit au grand duc. Il n'y a qu'un gros village avec un château. * Hoffman, *Lexic. univers.*

ÆGIMIUS, *cherchez* EGIMIUS.

ÆGINE, ÆGIOPE, *cherchez* ENGIA.

ÆGINE, femme d'Aristodême roi de Sparte. * Herodote, *liv.* VI.

ÆGINE, ville de la Palestine, nommée auparavant *Hyperasie*. * Etienne *le Geographe* en fait mention.

ÆGINETA (Paul.) *Voyez* PAUL.

ÆGINETA, EGINETE, roi des Arcadiens, succeda à Pompus, sous lequel Lycurgue publia ses loix dans Lacedemone. Son fils Polymestor lui succeda. * Pausanias, *in Arcadicis*. Archelaüs & Chavillus de son tems regnoient à Sparte.

ÆGIOCHUS, mot qui vient du grec αἰγίοχος surnom de Jupiter, qui est le même que celui d'Egioque dont je vais parler. Nous avons des medailles des empereurs Philippe & Valerien, sur le revers d'une desquelles on voit representée une chévre, avec cette inscription, JOVI CONSERVATORI AUGUSTI ; & sur l'autre une chévre qui porte sur son dos un Jupiter enfant, avec ces mots, JOVI CRESCENTI.* Antiq. Grec. & Rom.

ÆGION, en grec Αἴγιον, & en latin *Ægium*, ville de l'Achaïe maritime sur le bord du golfe de Corinthe, entre Patras à l'occident & Ægire à l'orient. Strabon dit au *liv.* VIII. qu'elle fut composée par l'assemblage de sept bourgs : dans les derniers siecles elle a été appellée *Vostiza* ; mais les Turcs l'ont depuis entierement détruite. * Plutarque, *en la vie de Cleomene*. Le P. Lubin, *dans les tables geographiques sur cet auteur*.

ÆGIOQUE, *Ægiochus*, surnom qui fut donné à Jupiter, parce que dans la revolte des Titans il combattit contr'eux, ayant pour bouclier la peau d'une chévre. D'autres disent que ce nom lui fut donné, parce qu'étant enfant, il ne fut nourri que du lait de cet animal. * Lactant. *l.* 1 *Inst. c.* 21. Nicol. Lloydius.

Il est aussi le nom du lieu en Crete, où Jupiter fut nourri par une chévre. * Diodor. Sicul. *l.* 1. *Voyez* EGIOQUE.

ÆGIPAN, surnom que les poëtes donnoient au Dieu Pan, parceque, selon eux, il avoit des pieds de chévre; car αἴξ αἰγὸς en grec signifie *Chévre*. Ensuite on appella *Ægipans* les Sylves ou Satyres, que les anciens representoient aussi avec des pieds de chévres, & ausquels le dieu Pan commandoit. D'autres disent que les Ægipans etoient des Satyres qui avoient une tête & un visage de chévre, avec une queuë de poisson; & que le premier qui eut ce nom, étoit fils de Pan & de la nymphe Æga ; qu'il inventa la trompette faite d'une conque marine ; & que pour cette raison on lui donna une queuë de poisson. Dans les anciens monumens des Ægyptiens, on voit quantité de ces Ægipans qui sont differens des Satyres ordinaires. * Saumaise, *in notis ad Solin.* Hygir.

ÆGIRCIUS, en françois *le Gers*, fleuve de la France en Gascogne. *Cherchez* CERS.

ÆGISTE, *cherchez* EGISTHE.

ÆGITHARSE, promontoire de Sicile, entre Drepane & Egeste, aujourd'hui *Capo di S. Vito*, ou, selon Briet, *Capo di S. Theodoro*.

ÆGLE', *cherchez* EGLE'.

ÆGLOGE, EGLOGE, nourrice de l'empereur Neron. * Luët, *in Neron. c.* 50.

ÆGLON, roi des Moabites tué par Ajoth. * Sabellic. *lib. VIII.* Hoffman, *diction. univers.*

ÆGOBOLE, *Ægobolus*. Bacchus étoit honoré sous ce nom dans la Posnie, dont voici l'origine. S'étant pris de vin, & ayant entierement perdu la raison, il commit plusieurs cruautés; & les habitans du lieu celebrant un jour la fête de Bacchus, tuerent le Sacrificateur de Bacchus. Ce dieu en fut si irrité, que pour les en punir, il frappa de la peste tous les habitans. Ils consulterent l'oracle d'Apollon, qui leur fit réponse qu'ils ne pouvoient se garantir d'un si grand malheur, qu'en immolant à Bacchus le plus bel enfant qui se pourroit trouver parmi eux. Les Posniens pendant plusieurs années continuerent ce sacrifice; mais Bacchus lui-même leur ordonna de substituer une chévre à la place de l'enfant; & c'est de-là que ce dieu porte le surnom d'*Egobule*. * Giraldus, *Synt. de diis*.

ÆGOCEROS, EGOCERUS ou CAPRICORNE, c'est-à-dire, *portant cornes de chévres*. Les poëtes assurent que dans le combat où les dieux eurent à se défendre contre les Titans, Pan s'avisa, pour se mieux déguiser, de se cacher sous la figure d'une chévre fort cornuë; stratageme dont il fut contraint de se servir pour se tirer des mains du geant Typhon, le plus terrible ennemi des dieux. Jupiter admirant son adresse, voulut, pour l'en récompenser, le placer dans le ciel au rang des astres. * Lucret. *l.* 5. *v.* 613.

ÆGOCORIS, ancienne tribu de l'Attique, dont Etienne *le Geographe* & Pollux font mention. D'autres l'appellent *Ægicorée*.

ÆGOLIUS, *cherchez* EGOLIUS.

ÆGON, premier roi des Argiens, après que la famille des Heraclides fut éteinte, d'où ces peuples avoient de tout tems tiré leurs rois. Les Argiens ayant consulté l'oracle, pour sçavoir qui ils prendroient pour leur roi, il leur fut répondu qu'un aigle le leur feroit connoître. Quelques jours après un aigle vint se poser sur la maison d'Egon, qui aussi-tôt, d'un consentement unanime, fut proclamé roi. * Nic. Lloidius.

ÆGON, est le nom d'un berger, dans Theocrite & dans Virgile, *eclog.* 5. C'est aussi le nom d'un promontoire de l'isle de Lemnos.

ÆGON, certain Athlete de l'isle de Zacynthe, qui, après avoir pris par les pieds de derriere un taureau furieux, l'entraîna du haut d'une montagne jusques dans la ville, pour en faire present à la bergere Amarillis. Il mangeoit facilement lui seul quatre-vingt gâteaux. * Theocrit. *Idill.* 4.

ÆGOPHAGE, c'est-à-dire, *mangeur de chévre*, surnom que les Lacedemoniens donnoient à Junon, parce qu'on lui sacrifioit des chévres à Sparte. * Cælius Rhodig. *Athen. liv. XV.* Meursius, *Miscell. Lacon. liv. I. ch.* 5.

ÆGOSAGES, peuples qui habitoient une contrée de la Galatie, & dont le roi Attale se servit dans ses guerres d'Asie, comme nous l'apprenons de Polybe, *liv. V.* qui en d'autres endroits les appelle *Rhigosages*. Ortelius aime mieux que l'on dise par-tout *Tectosages*.

ÆGOS-POTAMOS, *cherchez* EGOS-POTAMOS.

ÆGREZ, en latin *Ærgitia*, riviere de Suisse dans le Canton de Basle. Elle passe à Liechtstall; & après s'être grossie de plusieurs ruisseaux, elle entre dans le Rhin près du vieux Basle. * Urstisius, *abregé de l'histoire de Basle, ch.* 2.

ÆGUS & ROSCILLUS, deux freres Allobroges, fils d'Abducillus; ils étoient extrêmement vaillans, & Cesar s'en servit dans toutes ses guerres des Gaules. Ils le quitterent enfin pour aller servir Pompée. * *Hist. de bello civil. lib.* 3.

ÆGYPANES, peuples d'Afrique, à demi sauvages, qui habitent les contrées les plus reculées. On les nomme *Egypans*, parce qu'ils marchent tout nuds; qu'ils sont si legers & si alertes, qu'ils semblent avoir des pieds de chévres. * Pompon. *l.* 1. *c.* 4. Plin. *l.* 5. *c.* 8.

ÆGYPIUS, fils d'Anthée, Petit-fils de Nomion, qui demeuroit sur les confins de la Thessalie, ayant acheté à prix d'argent d'une veuve nommée *Timandre*, la liberté de joüir d'elle quand il voudroit; Neophron fils de Timandre fut picqué de cette convention. Comme il étoit à peu-près du même âge qu'Ægypius, il trouva aussi le moyen de son côté par des presens de gagner Bulis, mere d'Ægypius, & de l'engager à venir passer la nuit chez lui. Ensuite, bien informé de l'heure & du moment qu'Ægypius devoit venir trouver Timandre sa mere, il la fit sortir de la maison, & mettant à sa place la mere d'Ægypius, la laissa seule, l'assurant qu'il alloit revenir dans un instant. Dans l'intervalle Ægypius arrive, qui ne se doutant point du tour que Neophron lui avoit joüé, coucha, sans le sçavoir, avec sa propre mere, croyant qu'elle étoit la veuve Timandre: Bulis croyoit aussi être avec le seul Neophron. Bulis éveillée, reconnoissant son fils Ægypius encore endormi, fut si surprise & si outrée, qu'ayant saisi une épée, elle vouloit arracher les yeux à son fils, & se tuer elle-même. Là-dessus Ægypius se reveille, & reconnoissant que Neophron n'avoit que trop bien réüssi, en lui donnant le change, élevant de desespoir les yeux au ciel, il ne demandoit qu'à être exterminé sur le champ. Mais Jupiter changea en oiseaux appellez *Vautours* ces deux jeunes garçons, Ægypius & Neophron, avec cette difference, que Neophron a le corps plus petit. Bulis fut changée en Plongeon, Jupiter lui marquant pour nourriture, de ne rien manger de ce qui vient sur terre, & de ne prendre pour pâture ordinaire, que des yeux de poissons, d'oiseaux & de serpens. Timandre fut metamorphosée en un oiseau nommé en latin *Parus*. On ne voit jamais ces oiseaux ensemble dans un même endroit. * Anton. Liberalis, *in Metamorph.*

ÆGYPSUS, ville des Getes près du Danube, sur la croupe d'une montagne. Merula croit prouver par Pline, *liv. VII. chap.* 7. que ses habitans se nommoient *Gypses*. Ortelius la prend pour l'*Ægise* d'Antonin, & l'*Ægiste* de Procope, *Ædif.* 4. qui la met dans la Thrace. Quelques-uns croyent que c'est la même qu'*Ægyssus*, que le *liv. des not.* met dans la basse Mesie, laquelle fait une partie de la Thrace, où les Getes ont autrefois habité. * Ovide en fait mention, *lib.* I. *de Ponto.*

Stat vetus urbs ripæ vicina binominis Istri
Mœnibus & positu vix adeunda loci.
Caspius Ægypsos (de se si creditur ipsi)
Condidit & proprio nomine dixit opus.

* *Voyez* Nicolas Heinsius sur ce passage d'Ovide.

ÆIANES ou ÆNIANES, selon Ortelius, peuple de la Grece dans la Phocide, vers le mont Cnemis. * Pausanias.

ÆLANA, ville de l'Arabie Petrée, au fond du golfe Arabique, à soixante milles du mont Sinaï. Ptolomée & Etienne *le Geographe* en font mention. * Bochart, *Georg. Sacr.* Lipenius, *de Navigat. Salomon. Orpiritica Sect. II. pag.* 115.

ÆLETANS ou LALETANS, anciens peuples d'Espagne habitans entre l'Ebre & les monts Pyrenées. * Strabon, *liv. III.*

ÆLHUYSEN (de) a fait un commentaire sur la dialectique de Ramus, qui fut imprimé à Tyl en 1664. * Konig. *biblioth. vetus & nova*.

ÆLIA CATULA, *voyez* CATULA.

ÆLIA LÆLIA CRISPIS, premiers mots d'une celebre inscription qui se voit dans la maison de campagne du senateur Volta, proche de Boulogne en Italie, & qui a exercé quantité de sçavans, qui se sont mêlés de l'expliquer. Elle porte qu'Ælia Lælia Crispis n'étoit ni homme, ni femme, ni hermaphrodite; qu'elle n'étoit morte ni par la faim ni par le fer, ni par le poison, mais par tout cela ensemble; qu'elle n'étoit ni dans les eaux, ni au ciel, ni en terre, mais en tous ces lieux. Cette épitaphe, qui fut consacrée par Lucius Agatho

Priscus, qui n'étoit ni son mari, ni son galant, ni son parent, mais tout cela à la fois. Voici l'inscription latine pour les sçavans.

Ælia Lelia Crispis
Nec vir, nec mulier, nec androgyna,
Nec puella, nec juvenis, nec anus:
Nec meretrix, nec pudica,
Sed omnia.
Sublata neque fame, nec ferro, neque veneno,
Sed omnibus.
Nec cœlo, nec aquis, nec terris,
Sed ubique jacet.
Lucius Agatho Priscus
Nec maritus, nec amator, nec necessarius,
Neque mœrens, neque gaudens, neque flens;
Sed omnia.
Hanc neque molem, nec pyramidem, nec sepulchrum,
Scit & nescit quid posuerit.
Hoc est, sepulchrum intùs cadaver non habens;
Hoc est, cadaver, sepulchrum, extrà non habens;
Sed cadaver idem est, & sepulchrum sibi.

Marius Michaël Angelus, professeur de Padouë, prétendant expliquer cette énigme, a dit que c'étoit l'eau de la pluye; Joannes Turius Flamand, que c'étoit la matiere premiere; Ricardus Vitus Anglois, que c'étoit Niobé, ou l'ame, ou l'idée; Nicolas Barnaud François, que c'étoit le mercure; & Gaspar Guera Hollandois, que c'étoit l'amour. Ce dernier rapporte qu'il s'est fait un recueïl des raisons des uns & des autres, imprimé à Padouë & à Dordrecht. M. Spon croit que ces énigmes sont les pensées ridicules de quelque Moderne, qui a voulu faire le bel esprit, & que cette piece-là n'est pas antique. Il ajoûte que ce qu'on en montre n'est qu'une copie, & qu'il n'a pû apprendre ce qu'étoit devenu l'original. Il remarque encore que celui qui a fait cette inscription, n'entendoit pas l'œconomie des noms latins: car *Ælia* & *Lelia* sont deux familles differentes; & *Agatho*, *Priscus*, sont deux surnoms, sans avoir aucune famille jointe. * Jean Spon, *Voyage d'Italie en* 1675.

ÆLIA PETINA, de la famille des Tuberons, femme de l'empereur *Claude*, de qui elle eut *Antoine*, & que ce prince répudia pour épouser Messaline.

ÆLIANUS MECCIUS, nom d'un certain medecin d'Italie, qui pendant que la peste faisoit mourir bien du monde, fut le premier qui fit prendre de la theriaque contre ce mal contagieux: ce qui fut aux uns un remede contre ce mal, & un préservatif aux autres. Galien, dans son traité de la theriaque, louë ce medecin, à cause de son habileté à bien traiter les malades.

ÆLIUS CELSUS, du nombre des nobles & des senateurs que l'empereur Severe fit mourir, & dont Spartien fait le dénombrement dans la vie de ce prince.

ÆLIUS CORDUENUS, dont le même Spartien nous parle en *Pescennius Niger*. Il étoit un des generaux d'armée de l'empereur Commode.

ÆLIUS GALLUS, medecin, dont parle Galien au *liv. II. des Antidotes*.

ÆLIUS GALLUS (L.) jurisconsulte, a écrit douze livres, *de significatione verborum ad jus pertinentium*, dont on trouve des fragmens dans *les pandectes*. Jean Bertrand, dans les *vies des jurisconsultes*, croit que c'est de cet Ælius Gallus dont veut parler Aulu-Gelle, *liv. XVI. chap.* 5.

ÆLIUS GALLUS, chevalier Romain, fut le premier qui soûmit l'Arabie Heureuse, y ayant été envoyé par l'empereur Auguste. * Plin. *l.* 6. *c.* 28. Le fameux geographe Strabon eut part à son amitié, & il fit avec lui le voyage du Nil, & parcourut toute l'Egypte, & une bonne partie de l'Afrique. C'est Strabon lui-même qui parle ainsi de ce chevalier dans son traité de geographie.

ÆLIUS GRACILIS, ou, selon Juste Lipse, ÆLIUS GRACCHUS, & selon Muret, A. GRACCHUS, fut envoyé dans la Gaule Belgique du tems de Neron. * Tacite. XIII. 53.

ÆLIUS LAMIA, premier mari de Domitia Longina, fut condamné à mort par l'ordre de Domitien, qui avoit débauché sa femme. Il prit pour prétexte de ce cruel arrêt des bagatelles & des paroles qui ne tiroient point à consequence.

ÆLIUS LANIA, gouverneur de Syrie, mais l'empereur Tibere l'apprehendant, le retint à Rome, & lui en donna le gouvernement. Il mourut âgé, sur la fin de l'année du consulat de Servius Galba & Lucius Sylla. Ses funerailles furent faites aux dépens des censeurs. * Tacite, *l.* 6. *annal. c.* 27.

ÆLIUS MANTIA, de Formiano, fils d'un affranchi, accusa en son extrême vieillesse L. Libon devant les censeurs. Pompée qui y prenoit interêt, en étant piqué, lui reprocha & sa basse extraction & son extrême caducité, lui disant, Qu'il étoit nouvellement revenu des enfers pour venir à Rome former des accusations. A quoi Mantia répondit: *Tu dis vrai*, Pompée, *je viens des enfers pour accuser ce coupable; mais tandis que j'y séjournois, j'y ai vû un Domitius Enobarbus, dégoutant de sang, & se plaignant d'avoir été tué par tes ordres à la fleur de son âge, sans que ni sa noblesse, ni sa vertu, ni l'amour qu'il avoit toûjours porté à sa patrie l'ayent pû garentir de ton attentat inhumain. J'y ai vû Brutus, personnage d'aussi bonne maison que lui, couvert de playes, qu'il disoit être l'ouvrage de ta perfidie & de ta cruauté. J'y ai vû Cn. Carbon, cet homme illustre, qui avoit si soigneusement appuyé ton enfance, & si fidelement gouverné le bien que tu avois eu de la succession de ton pere: je l'ai vû, dis-je, chargé de chaînes en son troisiéme consulat, & se plaindre, que nonobstant sa qualité & la tienne; (car tu n'étois encore que chevalier Romain) tu l'avois fait mourir, contre tout droit, contre toute raison, & sans avoir aucun égard à ses prieres. J'y ai vû en ce même état Perpenna, qui eut autrefois l'honneur d'exercer la préture, & de joüir de tous les privileges de Rome. En un mot, lui & tous les autres, te reprochoient que n'étant presque pas encore sorti de l'enfance, tu avois été leur bourreau, & que jamais tu ne les avois daigné oüir dans leurs défenses.* * Val. Max. *l.* 6. *c.* 2. *ex.* 8.

ÆLIUS MARTIANUS, jurisconsulte que l'empereur Didius Julianus avoit condamné à la mort; mais s'étant sauvé, il servit depuis dans le conseil de l'empereur Alexandre. Il a beaucoup écrit sur la jurisprudence, & florissoit depuis l'an de Jesus-Christ 193. jusqu'à 222.

ÆLIUS MELISSUS, a tenu de nos jours, (ce sont les termes d'Aulu-Gelle) un rang considerable à Rome parmi les grammairiens. Il avoit plus d'airs de suffisance que de veritable sçavoir; plus de pedantisme & de sophisterie, que de belles lettres. Il a écrit plusieurs traités, entr'autres un livre de la proprieté des termes, & de la differente signification des mots, *De loquendi proprietate*, dans lequel il remarque que *matrona* est celle qui n'a enfanté qu'une fois; que *mater-familias* est celle qui a eu plusieurs enfans comme on appelle *porcetra*, une jeune truie qui n'a porté qu'une fois; & *scropha*, une truie qui a cochonné plusieurs fois. * Aulu-Gell. *l.* 18 *Noct. Attic.*

ÆLIUS PÆTUS, fils de Sextus, ou de Publius, s'acquit l'estime du peuple Romain par un endroit assez singulier. Un piver s'étant perché sur la tête de ce préteur, comme il rendoit justice dans son tribunal, les aruspices ou devins, qui par l'inspection des entrailles des animaux, prédisoient les choses à venir, furent interrogés sur cette avanture; & sur ce qu'ils assurerent que s'il conservoit la vie à cet oiseau, l'état de sa famille seroit tres-heureux, & celui de la republique tres-miserable; mais que s'il le tuoit, l'un & l'autre éprouveroient un sort tout different; Ælius Pætus prit à l'heure même le piver avec les dents, & le déchira en morceaux en presence du senat. Aussi depuis, conformément au présage, ce préteur perdit en la journée de Cannes, dix-sept hommes de sa maison, tous vaillans hommes; & la republique au contraire, par succession de tems, parvint au plus haut comble de sa grandeur. * Valere Max. *l.* 5. *c.* 6. *exemp.* 4.

ÆLIUS SERENIANUS, jurisconsulte, un des disciples du fameux Papinien, & du nombre de ceux qui

étoient du conseil de l'empereur Alexandre *Severe*. Lampridius, dans la vie de cet empereur, dit qu'il étoit cousin de l'empereur, & un des plus sçavans & des plus vertueux hommes de son tems. Baronius prétend que c'est le gouverneur de la Cappadoce, duquel Firmilien évêque de Cesarée, fait mention dans une de ses lettres à saint Cyprien. * Casaub. *ad Lamprid. loc. cit.*

ÆLIUS STILO, de Lanuvium, ancienne ville du Latium, dite aujourd'hui *Indovina*, dans le voisinage de Rome, eut pour disciple M. Terence Varron; ce qui nous marque le tems auquel il a vécu. Aulu-Gelle dit qu'il étoit estimé le plus sçavant de tous les Romains; Suetone en parle aussi avantageusement. Il composa quelques ouvrages, & entr'autres deux livres *de ratione vocabulorum*, & un autre *de proloquiis*; où, par modestie, il semble moins chercher à instruire les autres qu'à être lui-même instruit par les bons avis qu'il souhaite qu'on lui donne. * Auson. Popma, *in notis ad Varronem.*

ÆLIUS SUCCESSUS, surnommé *Pertinax*, c'est-à-dire, *opiniâtre*, pour s'être opiniâtrement attaché à un negoce de bois, fut pere d'Ælius Pertinax, créé empereur après la mort de Commode. * J. Capitolin.

ÆLIUS TUBERO, petit-fils de L. Paulus, *voyez* TUBERON.

ÆLIUS VERUS CESAR, *cherchez* VERUS.

ÆLIUS XIFIDIUS, intendant des finances sous l'empereur Valerien. Flavius Vopiscus, en la vie d'Aurelien, a inseré une lettre de Xifidius au même Valerien. Le même auteur, dans la vie de l'empereur Tacite, fait mention d'un Ælius Cesetianus, préfet de Rome; d'un Ælius Scorpianus consul, en la vie de Probus; & d'un Ælius Varro, en celle de Firmus. Jules Capitolin parle d'un Ælius Sabinus historien. * *In Max. Jun.*

ÆLREDE, abbé de l'ordre de Citeaux, *cherchez* AILREDE.

ÆLUEONS dans Ptolomée, ou HELVECON dans Tacite, anciens peuples d'Allemagne dans la Prusse, vers la mer Baltique; car alors les Borusses étoient comptés entre les peuples de la Germanie. Leur ville capitale étoit celle que nous appellons aujourd'hui *Elbing*, à neuf lieuës de Dantzic.

ÆLURES, peuples de la Gaule Cisalpine, au voisinage des Alpes. Zonare & Suidas en font mention. Leur pays étoit plein de châteaux, dont les Goths se saisirent pour garder les passages & faire des courses.

ÆMATHION, roi d'Ethiopie, qui fut vaincu par Hercule. * Hoffman, *diction. univers.*

ÆMILIUS, *cherchez* AIMILIUS.

ÆMNESTE, tyran d'Enna, ville de Sicile, fut chassé de son pays par Denys l'*Ancien*, tyran de Syracuse. * Diod. *liv. XIV.*

ÆNEAS GAZÆUS, philosophe Chrétien, vivoit sur la fin du V. siecle. Il a fait un traité de l'immortalité de l'ame, en forme de dialogue, traduit par Ambroise Camaldule, inseré dans la bibliotheque des peres, & donné depuis en grec & en latin par Barthius. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

ÆNEAS SILVIUS, pape, *cherchez* PIE II.

ÆNE'E, évêque de Paris, *voyez* ENE'E, évêque de Paris.

ÆNESIDEME, &c. *cherchez* ENESIDEME.

ÆNETE, certain Grec, qui remportant pour la cinquiéme fois le prix des jeux olympiques, mourut de joye en recevant la couronne que l'on donnoit aux vainqueurs. On voyoit sa statuë dans Amicles du tems de Pausanias, qui nous en parle dans ses *Laconiques*. Polyænus au *livre V.* de ses stratagêmes, parle d'un autre Ænete, qui commandoit dans Ephese pour Demetrius, & qui perdit la ville par la ruse d'Andron & de Lycus.

ÆNIANES, peuples de la Grece, qui ayant été chassés de leur pays, & s'étant arrêtés dans celui des Molosses vers le fleuve Abus, furent appellés *Paraves*. * Plutarque, *in quæst. Græc.* Strabon & Heliodore les mettent dans la Thessalie; & le premier parle d'autres peuples de ce nom dans la Medie. Etienne *le Geographe*, qui cite le même Strabon, *liv. XIV.* les appelle *Parsiens*. *Voyez* ÆIANES. * Hoffman, *dict. univers.*

ÆNIUS, nom de deux fleuves, l'un au pays des Perrhebiens, vers le mont Pindus en Thessalie, selon le geographe Etienne; l'autre dans la Troade, selon Strabon, *liv. XIII.*

ÆNOS, ville libre de la Thrace, que Sophien appelle *Enos*; Apollodore, dans Etienne *le Geographe*, *Poltymbria*. Mela dit qu'elle fut bâtie par Enée; mais elle est plus ancienne, puisqu'elle envoya du secours à Troye. Callimaque & Euphorion disent qu'elle eut son nom d'un des compagnons d'Ulisse, qui y eut sa sepulture, comme le rapporte Servius. On y voyoit aussi le tombeau de Polydore tué par Polymestor, qui étoit de la Chersonese Taurique. Cette ville subsista jusqu'aux derniers tems de la Grece, comme nous l'apprenons de Ptolomée. *Voyez* Saumaise sur Solin. Aujourd'hui les Grecs l'appellent *Eno*, & les Turcs *Ygnos*. Elle donne son nom au golfe d'Eno, qui est la partie occidentale de celui de Megarise. * Hoffman, *dict. univers.* Baudrand.

ÆNOTHERE, certain geant né dans un village de Suaube, qui servoit dans les troupes de Charlemagne en qualité de cavalier. On raconte, entre ses autres exploits, qu'il passoit les rivieres à pied, conduisant son cheval par la bride; qu'il moissonnoit comme du foin les Venedes & les Avares ses ennemis; & qu'après les avoir tués, il les enfiloit à sa lance, comme des aloüettes, & les portoit ainsi sur son dos. * Aventin, *liv. IV. annal. Boiorum.*

ÆOLE, dieu des Vents, *cherchez* EOLE.

ÆONS. Les anciens heretiques; sçavoir les Gnostiques, les Valentiniens & leurs disciples, admettoient plusieurs Æons, dont ils composoient la divinité, qu'ils appelloient *Plerome* ou *divinité entiere, complete & parfaite*. Pour entendre ce que c'est que ces Æons, il faut sçavoir que cette doctrine est tirée des principes des Platoniciens, qui admettoient diverses idées en Dieu, lesquelles, selon quelques-uns, étoient réelles & distinctes. Ces heretiques les réalisoient & les personifioient, pour ainsi dire, en les considerant comme des êtres produits & émanés de Dieu, & de sa même substance; differens seulement en grandeur, mais non pas en nature, comme saint Irenée le remarque dans les chapitres 23. & 24. contre les heresies. Simon est le premier des heretiques qui ait inventé ces Æons. Cette science s'est appellée *Gnose*; & de-là sont venus les Gnostiques. Valentin a perfectionné ce systême, & ses disciples y ont ajoûté & changé plusieurs choses: car comme il dépendoit de l'arrangement de ces idées imaginaires, chacun les rangeoit & les combinoit suivant sa fantaisie. Les premiers Gnostiques ne connoissoient que huit Æons, en quatre combinaisons; la 1. le *bytos* & la *sigé*, la *profondeur* & le *silence*; la 2. l'*esprit* & la *verité*; la 3. le *verbe* & la *vie*; la 4. l'*homme* & l'*église*. Les Gnostiques qui ont suivi en ont ajoûté plusieurs autres; & enfin Valentin a composé son *Plerome* de trente Æons, ausquels il a donné differens noms de divers attributs de la divinité. La *Sophie*, qui est le dernier de ces Æons, a produit hors du *Plerome*, Achamot; & dans le *Plerome* le Christ & le Saint-Esprit, & tous les Æons ensemble ont formé le Sauveur. Des passions d'Achamot sont sortis tous les êtres materiels & spirituels, même le Démiurgue ou le Fabricateur du monde. De tous les disciples de Valentin, il n'y eut qu'Accionique, qui conserva le systême de son maître, sans alteration. Les autres y ont changé plusieurs choses, soit dans le nombre, soit dans l'arrangement, soit dans les noms des Æons. * Saint Irenée, *l.* 1. & 2. *des heres. c.* 24. Tertullien, *contre les Valentin.* S. Epiph. *heres.* 31. Baronius, *anno Christi* 145. & 175. Tillemont, *hist. eccles.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesi. 2. partie, des trois premiers siecles.*

ÆORE, en grec Αἰώρα, fête que les Grecs celebroient en l'honneur d'Erigone fille d'Egysthe & de Clytemnestre, comme nous l'apprenons entr'autres, de l'auteur du grand dictionaire étymologique. Quelques-uns veulent que cette fête ait été celebrée en l'honneur d'une autre Erigone, fille d'Icare, qui pour sa pieté envers son pere, fut enlevée dans le ciel, & changée en la constellation qu'on appelle *la Vierge*. Hygin, *fabl.* 116. Hesychius, *au mot* Αἰώρα. Vossius, *de orig. & progres. idololatr. liv.* 1. *chap.* 13. Meursius, *Græca feriata liv.* I.

ÆPIE,

ÆPIE, Αἴπεια en grec, ville de l'isle de Cypre, que Philocyprus roi fit appeller *Soles* en l'honneur de Solon, comme on le peut voir chez Plutarque dans la vie de ce dernier prince. Pline l'appelle *Soloe* & *Solus*. Elle étoit située au nord de l'isle de Cypre, au lieu où est à present une ville dite *Alexandrette*. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

ÆPIUS, certain Athlete, dont Plutarque blâme la vanité & découvre la foiblesse, au traité *de la louange de soi-même*.

ÆPY, ville forte, qui appartenoit à Nestor, & dont Homere fait mention au 2. *liv.* de l'Iliade. Elle n'étoit pas éloignée de Thryus, ville de l'Elide dans le Peloponnese. Stace en parle au *liv. IV.* de la Thebaïde.

Quos Thryon, & summis ingestum montibus Æpy.

Strabon en parle aussi au *liv. IX.* Etienne *le Geographe* la met dans la Messanie, & cite pour cela un vieux poëte.

ÆQUIMELIE, *Æquimelium*, grande place de Rome, devant le temple de la déesse Tellus, à l'un des bouts de la ruë *Execrable*. Cette place a été ainsi nommée de Septimus Melius, chevalier Romain, qui y avoit sa maison, laquelle fut démolie & rasée par sentence du dictateur L. Quintius Cincinnatus; parce que ce chevalier avoit voulu s'emparer du gouvernement souverain par des largesses faites au peuple. Lucius Minutius, commissaire general des vivres, ayant découvert les secretes menées de Melius, en donna avis au Senat, qui jugea l'affaire d'une telle consequence, que l'on créa sur le champ un dictateur: ce fut Cincinnatus. Le lendemain on cita Melius pour répondre à l'accusation; mais il refusa de comparoître, & voulant s'enfuir, il fut poursuivi & tué par Servilius. Le dictateur ordonna que sa maison seroit rasée, & que la place demeureroit sans aucun bâtiment: & pour conserver la memoire de la perfidie de Melius & de sa punition, on appella depuis cette place ÆQUIMELIUM, *quasi ab aquatâ domo Melii*. Ciceron rapporte ainsi cette histoire dans l'oraison, *pro domo sua*; Sp. MELII, *regnum appetentis, domus est complanata: & quid aliud? aequum accidisse Melio populus Romanus judicavit? Nomine ipso Æquimelii stultitia pœna compensata est.* * Tite-Live rapporte cette histoire amplement, *l. 4. de sa premiere dec.*

ÆRES. Ptolomée nomme ainsi certains peuples de la Caramanie. Etienne *le Geographe* parle de trois villes de ce nom, l'une en Macedoine, la seconde en Ionie, & la troisiéme près de l'Hellespont.

ÆRIAS, certain roi de Cypre, qui fonda le temple de Paphos. * Tacite, *hist. liv. VI. ch. 2.*

ÆRODIUS, sçavant jurisconsulte du XVII. siecle, *cherchez* AIRAULT.

ÆROMANCE, *cherchez* EROMANCE.

ÆROPE, *cherchez* EROPE.

ÆRRA & ERACCA, village de Portugal, dans l'Estramadure, sur la riviere de Zatas, entre le bourg de Montargil & celui de Coruche. * Maty, *dict.*

ÆSAQUE, *cherchez* ESAQUE.

ÆSCHARDUS (Jean) a écrit un traité des temples imprimé *in 8°.* en 1617. * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ÆSCHATIUS (Isaac) publia des notes en 1667. sur le livre de Grotius *de jure belli & pacis*.

ÆSCHELIUS (Jeremie) jurisconsulte, a publié un livre intitulé *Pansophia*, imprimé en 1666. * Konig. *bibliotb. vet. & nov.*

ÆSCHRYON, *cherchez* ESCHRYON.

ÆSCULANUS, *cherchez* ESCULANUS.

ÆSION, noble Athenien, qui estimoit si fort Demosthene, qu'il publioit hautement que cet orateur faisoit plus d'honneur à Athenes sa patrie, qu'elle ne lui en pouvoit faire à lui-même. * Plutarque, *dans la vie de cet orateur.*

ÆSON, *cherchez* ESON.

ÆSUVIEN (le Pré) nommé autrement *Prata Junia*, étoit dans le territoire de Rome près de Veïes dans l'ancienne Etrurie. * Plutarque *en fait mention en la vie de Publicola.*

ÆSYTE, nom d'un homme dont le tombeau étoit élevé près des murs de Troye, & d'où Polites, fils de *Priam* & d'*Hecube*, découvroit tout ce que les Grecs faisoient dans leurs vaisseaux. * Homere, *in Catal.*

ÆSYME, ville de Thrace, d'où étoit Castianire, de laquelle Priam eut Gorgition, qui fut tué par Ajax, au siege de Troye. * Hesychius.

ÆSYMNE, *cherchez* ESYMNE.

ÆSYMNETES; c'est ainsi qu'on appelloit anciennement ceux dont l'autorité égaloit celle des rois, & d'où l'on croit que la dignité de dictateur a tiré son origine. * Alexand. *ab Alexand. lib. IV. cap. 13.* Hesychius. C'est aussi un des surnoms de Bacchus, dont Pausanias aux Attiques rapporte au long les raisons.

ÆTERNUS FRONTO, commandoit les deux legions, qui furent envoyés d'Italie pour le siege de Jerusalem sous Tite; & fit des merveilles à ce siege. * Joseph, *guerre des Juifs.*

ÆTHER, pris par les Payens pour Jupiter, est la plus subtile partie de l'air, qui, si l'on en croit les Payens, s'enflamme aisément, & où se forment le tonnerre & les foudres des matieres subtiles qui s'y enflamment. De-là vient que les poëtes disent que Jupiter fait gronder le tonnerre, & lance les foudres sur la terre. Ce mot vient d'Αἴθω, *brûler*. C'est peut-être pour cela qu'on nommoit aussi Jupiter Ζεύς, parce que ce mot, selon quelques-uns, vient de Ζέω, *bouillir*. * Antiquités Romaines.

ÆTHERIUS, celebre architecte, sous le regne d'Anastase I. empereur d'Orient au commencement du VI. siecle. Il occupoit une des premieres places dans le conseil de ce prince, qui lui donna ordre de bâtir dans le grand palais de Constantinople un édifice nommé *Chalcis*. Il y a apparence que ce fut lui qui éleva aussi cette forte muraille qu'on fit de son tems, pour empêcher les courses des Bulgares & des Scythes, & qui s'étendoit depuis la mer jusques à Selymbrie. * Cedrenus, *hist. compen l.* Pomponius Lætus. M. Felibien, *vies des architectes*.

ÆTHES, general des armées de Dromichete, roi de Thrace, se vint rendre à Lysimachus, qui le reçut de bonne foi, sur la parole qu'il lui donnoit de ne plus vouloir servir son prince, de qui il se plaignoit d'avoir été maltraité. Les Macedoniens s'endormant sur les faux avis qu'il leur donnoit, Dromichete les surprit au dépourvû, & en tua un grand nombre. * Polyænus, *l. VII.*

ÆTHON, nom d'un des quatre chevaux du Soleil. Le premier s'appelle PYROIS, c'est-à-dire, *rouge*, parce que le soleil montant sur notre horizon, environné de vapeurs de la terre, paroît rouge. Le second se nomme Eous, qui veut dire *luisant*, parce que le soleil s'étant élevé, & ayant dissipé ses vapeurs, paroit clair & brillant. ÆTHON est le troisiéme qui signifie *ardent*, ce qui arrive au soleil en son midi & au milieu de sa course, lorsqu'il fait sentir ses ardeurs & son feu. Le quatriéme est appellé PHLEGON, c'est-à-dire de *couleur roussâtre*, comme est le soleil lorsqu'il se couche. C'est ce qu'Ovide exprime dans ces vers:

Interea volucres Pyroeis, Eous, & Æthon,
Solis equi, quartusque Phlegon, hinnitibus auras
Flammiferis implent .....

* Ovid. *Metam. lib. 2. fab. 1.* Antiq. Grecq. & Rom.

ÆTION, pere d'Andromaque, femme d'Hector, qui fut tué à Thebes par les Grecs, avec sept fils qu'il avoit. Lucien nous apprend qu'il fut particulierement honoré aux jeux olympiques.

ÆTIUS ou ÆCE, en grec Αἴτιος, d'Amide, medecin celebre, vivoit du tems des empereurs Julien & Valentinien. Il mit en abregé tous les écrits des medecins, qui avoient été avant lui, & particulierement ceux de Galien, ce qu'il recueillit en XVII. livres. * Marsilius Cagnatus, *in variis.*

ÆTNA, montagne de Sicile, *cherchez* ETNA.

ÆTOLIE, province de Grece, *cherchez* ETOLIE.

ÆTUS, *cherchez* ETUS.

ÆVEENS, peuple de la Palestine, dont la ville capitale étoit Gabaon, à 50. stades de Jerusalem, * Josue, XVIII. & sanct. Hieron. *de locis hebraicis.*

ÆVITERNE, *cherchez* EVITERNE.

ÆVOLUS (Cesar) Neapolitain, a écrit un livre des

causes de la sympathie & antipathie des effets naturels, publié en 1580. & un autre ouvrage intitulé *Sephiroth*, ou *des Attributs divins*, imprimé à Venise. * Konig. *biblioth. vet. & nova.*

ÆX, isle environnée d'écueils, dans la mer Egée, entre Tenedos & Chio. On lui a donné ce nom à cause de sa figure, qui ressemble à une chévre. Pline dit que la mer Egée a tiré son nom de cette isle, *liv. IV. ch.* 11. Il y a eu en Italie une ville de ce nom au pays des Marses. Plutarque parle d'un jeune homme ainsi appellé, dans le livre des *Questions Grecques*, *quest.* 12. Et la fable fait mention d'une nymphe appellée Æx, nourrice de Jupiter, qui la plaça entre les astres.

ÆXONIENS, *cherchez* EXONIENS.

ÆZMA (Foppius Schettenus d') jurisconsulte, publia l'an 1605. les poësies composées dans sa jeunesse, *Juvenilia*, & en 1607. deux livres *in* 4°. de dissertations sur le droit civil. * Konig. *biblioth. vetus & nova.*

AECE, *cherchez* AETIUS.

AELLO. C'est le nom d'une des Harpyes; ce nom est grec, & signifie *celle qui prend ce qui appartient à autrui.* C'est aussi le nom d'un des chiens d'Actéon dans Ovide, qui peut venir d'un mot grec, qui signifie *la tempête*, pour marquer sa vîtesse à courir. *Cherchez* ELLO & HARPYES.

AEN, ville de la tribu de Simeon, sur les confins de celle de Juda, selon Sanson dans sa carte de la Terre-Sainte. Josué au *chap. XV.* de son livre, la donna à la tribu de Juda, & cette tribu la ceda ensuite à celle de Simeon * *I. Paralip. IV.* 32.

AERIUS, heresiarque du IV. siecle, avoit d'abord été engagé dans le parti des Ariens, & compagnon d'Eustathe dans la vie monastique: il brigua l'évêché de Sebaste en Armenie, qu'Eustathe emporta sur lui vers l'an 355. Eustathe, pour l'appaiser, le fit prêtre, & lui donna l'intendance de son hôpital, mais Aérius ne pouvant souffrir Eustathe, se retira, & se fit chef d'une secte particuliere. Saint Epiphane, qui vivoit de son tems, rapporte avec saint Augustin, qu'outre les erreurs d'Arius qu'il suivoit, il soûtenoit encore qu'il n'y avoit point de difference entre les évêques & les simples prêtres: qu'il ne falloit point prier pour les morts: que les jeûnes établis par l'église, & sur-tout du Mercredi, du Vendredi & du Carême, étoient superstitieux: qu'il falloit plûtôt jeûner le Dimanche, & qu'on ne devoit plus celebrer la Pâque. Ils appelloient *Antiquaires*, les fideles qui suivoient les ceremonies établies par l'église, & qui s'attachoient à suivre les traditions ecclesiastiques. Ces erreurs furent également méprisées & combattuës par les Ariens, & par les Orthodoxes. Il eut quelques disciples, qu'on nomma Aériens. * Saint Epiphane, *her.* 75. Sanct. Augustin. *de her. c.* 53. Onuphre, *in chron. A. C.* 349. Sander. *her.* 69. *V. Ær.* Tillemont, *tome* 9. *histoire ecclesiastique.*

AETHLIUS, de Samos, fut auteur d'un ouvrage où il décrivoit sa patrie. Athenée, *liv. XIV.* en cite deux fois le cinquiéme livre sous deux titres differens. Il l'appelle d'abord Ὅροι Σάμου, *fines Samii*, ce qui donne l'idée d'une description exacte de cette isle; puis il le fait reparoître sous le titre d'Ὧραι Σάμου, *les beautés* ou *les delices de Samos.* Il doute au premier endroit, si l'ouvrage qu'il avoit entre les mains étoit d'Aëthlius, question qu'on ne peut décider, l'ouvrage tel qu'il fût, n'étant pas venu jusqu'à nous.

AETIENS, heretiques, disciples d'Aëtius surnommé l'*Impie.* Ils formoient le parti de ceux qu'on nomma *purs Ariens*, & leur impieté fut embrassée par Eunome, le plus fameux disciple d'Aëtius; & autorisée par Eudoxe, par Acace *de Cesarée*, par George d'*Alexandrie*, & par la plûpart des Ariens d'Occident. Outre le nom de purs Ariens, on leur donna assez indifferemment celui d'*Eunoméens*, à cause d'*Eunome*; ou d'*Anoméens*, parce qu'ils tenoient le fils de Dieu ἀνόμοιον, *dissemblable à son Pere* en essence & en tout le reste; ou d'*Heterousiens* parce qu'ils le croyoient d'une autre substance que son pere ἑτεροούσιον. On les appella encore depuis *Exoucontiens*, parce qu'ils soûtenoient que le Fils de Dieu n'étoit fait d'aucune substance, ou étoit créé de rien, ἐξ οὐκ ὄντων; & *Troglytes* ou *Troglodytes*; parce qu'ils tenoient, dit Theodoret, leurs assemblées dans les maisons secretes & à l'écart, du grec τρώγλη, *caverne.* Mais comme cette secte ne posseda jamais la faveur & la protection de la cour, elle s'éteignit peu à peu, sans faire beaucoup de bruit. *Cherchez* AETIUS, ANOMEENS & EUNOMEENS.

AETION, fameux peintre de l'antiquité, qui nous a laissé un rare tableau des amours de Roxane & d'Alexandre, qu'il exposa publiquement aux jeux olympiques. Il represente une chambre magnifique, où l'on voit Roxane assise sur son lit toute éclatante de gloire; mais plus brillante encore par sa beauté, quoiqu'elle baisse les yeux de honte, pour la presence d'Alexandre, qui est debout devant elle. Mille petits Amours voltigent autour, dont les uns levent son voile par derriere, comme pour la montrer au prince; les autres la deshabillent; quelques-uns tirent Alexandre par le manteau, comme un jeune époux plein de pudeur, & le presentent à sa maîtresse. Il met à ses pieds sa couronne, accompagné d'Ephestion qui tient un flambeau à la main, & s'appuye sur un beau garçon, qui represente l'Hymenée. A côté sont d'autres petits Amours, qui folâtrent avec ses armes. Les uns portent sa lance, tout courbés sous un fardeau si pesant; les autres son bouclier, sur lequel il y en a un d'assis, qu'ils portent comme en triomphe, pendant qu'un autre est en embuscade dans sa cuirasse, qui les attend au passage pour leur faire peur. Ce tableau mit Aëtion en une si grande reputation, que celui qui présidoit aux jeux, lui donna sa fille en mariage.

AETIUS, heretique connu sous le nom d'*impie*, fut dans le IV. siecle un des plus zelés défenseurs de l'Arianisme. Il étoit natif de la Cœle-Syrie, & Socrate semble dire qu'il étoit d'Antioche même. Son pere, qui étoit soldat de la garde du gouverneur, ayant été condamné à perdre la vie, tout son bien fut confisqué, de sorte que cette accident ayant réduit son fils à la derniere pauvreté, il servit d'abord la femme d'un vigneron; & ensuite il apprit le métier de forgeron. Philostorge son admirateur, dit qu'il apprit celui d'orfévre. Saint Gregoire de *Nysse* remarque qu'ayant rendu un colier de cuivre à une femme, qui lui en avoit donné un d'or à racommoder, il fut convaincu & puni en justice de cette friponnerie. Il se mit ensuite avec un charlatan nommé *Sopole*, qui couroit le pays: & ayant appris quelques secrets de medecine, il voulut passer pour medecin; de sorte qu'il se trouvoit même dans les assemblées de ceux de cette profession, où il n'étoit pas des derniers à disputer, & à parler bien haut. La doctrine d'Arius faisoit alors du bruit dans le monde; Aëtius la goûta, & devint un de ses sectateurs. Paulin qui de l'évêché de Tyr, ville de Phenicie, étoit passé à celui d'Antioche, fut le premier qui lui en donna des leçons, vers l'an de Jesus-Christ 330. Mais après la mort de Paulin, ayant été chassé d'Antioche par Eulalius, il se retira à Anazarbe en Cilicie, où un maître de grammaire le prit chez lui en qualité de valet, & lui apprit d'abord son art, mais il le congedia bientôt après. Athanase évêque Arien d'Anazarbe le reçut chez lui. Ce fut là qu'il eut quelque liaison avec deux disciples du saint martyr Lucien. De-là il passa à Tarse dans l'Asie mineure, où il demeura chez un prêtre Arien nommé Antoine, depuis évêque de Tarse; il revint à Antioche, où Leonce alors prêtre & depuis évêque de cette église, lui expliqua les prophetes. Il fut encore chassé d'Antioche & retourna en Cilicie, où il eut une dispute avec les heretiques appellés *Borborins*, branche des Gnostiques. Enfin il vint à Alexandrie, où ayant joint à son impieté la subtilité de la dialectique, dont un sophiste de la secte d'Aristote lui donna des leçons, il débita ses erreurs contre le Verbe divin, & contre le saint Esprit. Il trouva le moyen peu après de s'insinuer dans les bonnes graces de Gallus Cesar, & dans celles de Leonce évêque d'Antioche, qui l'ordonna diacre de son église, & qui fut obligé de le déposer presque aussitôt. Il demeura encore quelque tems à Antioche, mais il en sortit quelque tems après, & s'en alla une seconde

fois à Alexandrie, où George de Cappadoce, qui s'étoit emparé du siege de cette ville, le remit & lui laissa faire ses fonctions de diacre. Il y demeura jusqu'à ce qu'Eudoxe fût établi l'an 358. sur le siege d'Antioche. Alors il revint dans cette ville; mais Eudoxe ne put venir à bout de le rétablir, & il fut condamné la même année dans un concile tenu à Ancyre par les demi-Ariens. Peu de tems après, il fut accusé d'avoir été complice des desseins de Gallus Cesar, & il fut relegué par l'ordre de l'empereur en Phrygie. Il fut excommunié par les Anoméens mêmes, & déposé dans le concile de Constantinople de l'an 360. Cependant il vint à Seleucie, où il disputa dans le concile contre les évêques Semi-Ariens; & l'année suivante, les Acaciens le condamnerent malgré eux dans le concile de Constantinople. Ensuite il fut banni à Mopsueste en Cilicie, puis à l'Amblade, qui est un lieu sur les confins de la Pisidie, de la Phrygie, & de la Carie, au pied du mont Taurus. Julien l'*Apostat* le rappella, lui fit l'honneur de lui écrire, & lui envoya même une commodité publique, pour le faire venir à la cour. Aëtius fut alors ordonné évêque par Eudoxe, qui avoit passé d'Antioche sur le siege de Constantinople. Cependant sous l'empire de Jovien, se voyant abandonné par le même Eudoxe, il forma une secte particuliere, & ordonna même des évêques pour son parti. Enfin il fut encore condamné sous l'empire de Valens, & après s'être retiré à Lesbos, il revint à Constantinople, où il mourut l'an de Jesus-Christ 567. Son talent étoit de disputer effrontément, sans ordre & sans honnêteté. Cependant il avoit l'imprudence de dire, de lui & de ses disciples, qu'ils connoissoient Dieu tres-clairement, & mieux qu'ils ne se connoissoient eux-mêmes; parce que Dieu leur avoit revelé tout ce qu'il avoit caché aux autres, depuis les apôtres jusques à leur tems. Saint Epiphane témoigne avoir appris de plusieurs personnes, qu'Aëtius consideroit les actions infames comme les necessités naturelles les plus innocentes, & qu'il enseignoit à ses disciples, que Dieu ne demandoit de nous autre chose que la foi: de sorte qu'il ne leur parloit jamais ni de jeûner, ni d'observer les commandemens, ni de mener une vie sainte & exemplaire. Theodoret nous apprend qu'Aëtius, qui étoit tres-peu versé dans l'écriture & dans la théologie, avoit fait un traité intitulé *théologie* ou *art de sophistiquer*. Cet ouvrage contenoit environ trois cens propositions, qu'Aëtius croyoit contenir des difficultés indissolubles contre le mystere de la Trinité. Saint Epiphane dans l'heresie 76. nous a conservé quarante-sept propositions de cette nature. Celles qui suivent, feront juger des autres. *Est-il possible à Dieu de faire qu'une personne engendrée ne soit pas engendrée?.... Si Dieu n'est pas engendré selon son essence, comment peut-on dire que ce qui est engendré, soit de son essence?.... Une même essence peut-elle être engendrée, & non engendrée.* * Sanct. Athanas. *de synod.* Sanct. Gregorius *Nyssen.* *l.* 1. *cont. Eunom.* S. Epiphanius, *har.* 76. Philostorg. *l.* 3. 4. *& seq.* Socrate, *l.* 2. & 3 Sozomene, *l.* 3. 4. & 5. Theodoret, *l.* 2. & 3. Baronius, *A. C.* 356. *& seq.* Hermant, *vies de saint Athan & de saint Basile.* M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclef. du IV. siecle.* Tillemont, *hist. ecclef. t.* 6.

AETIUS, ou AECE, comte de l'empire, patrice des Gaules, & un des plus grands capitaines de son tems, étoit fils du comte *Gaudence*. Dès l'an 408. il étoit en ôtage à la Cour d'Alaric, roi des Goths, où il passa trois années. En 424. il entra en Italie à la tête d'une armée de Huns, qu'il conduisoit au secours de Jean le premier des secretaires de l'empire, qui s'étoit mis sur le trône après la mort d'Honorius. Jean fut défait en 425. par Aspar general de l'armée de Theodose, & Valentinien III. qui demeura maître de l'empire d'Occident, sous la tutelle de sa mere Placidie, retint Aëtius à son service. Ce fut le seul general qu'il opposa heureusement à tout le grand déluge de Barbares, qui pilloient l'empire d'Occident, & qui faisoient leurs efforts pour le démembrer. Deux ans après, Aëtius qui venoit d'être envoyé dans les Gaules en qualité de general, defit Theodoric roi des Wisigoths, & fit lever le siege d'Arles. Sur l'avis qu'il reçut que le comte Boniface, qui commandoit en Afrique, avoit ordre de faire la guerre aux Vandales en Espagne, poussé de jalousie, il repassa en Italie, trouva moyen de rendre ce general suspect à l'imperatrice, & l'engagea par ses artifices dans une revolte, qui fit passer dans les mains d'Aëtius la charge de maître de la milice. L'année suivante ce dernier défit deux fois les Francs dans les Gaules, & obligea Clodion leur roi de repasser le Rhin; mais la trahison qu'il avoit fait au comte Boniface, ayant été decouverte en 431. il fut disgracié, & prit le parti de disputer à la tête de ses troupes, la dignité de maître de la milice, qui venoit d'etre renduë au comte Boniface. Ce dernier demeura vainqueur, après avoir reçu une blessure, dont il mourut l'année d'après. Aëtius, qui avoit été chercher une armée de Huns pour soûtenir ses droits, defit le comte Sebastien gendre de Boniface, & se rendit si redoutable, que Placidie fut obligée de le rappeller, & de l'envoyer dans les Gaules, revêtu de la dignité de patrice, pour y faire tête aux Barbares. Il remporta deux victoires en 436. sur Gondicaire roi des Bourguignons; & dans la suite il lui donna la paix, pour resister plus facilement aux Wisigoths & aux Francs. Ce fut la même raison qui l'obligea à faire venir dans les Gaules une multitude de Huns, qu'il partagea en trois armées; mais après de legers combats, il fut obligé de traiter avec ces differentes nations, pour assurer le repos de l'empire. Ces succès acquirent à Aëtius, le titre glorieux de défenseur de l'empire. Il le merita sur tout en s'opposant à Attila roi des Huns. Ce roi barbare, qui se faisoit nommer *le fleau de Dieu*, entra dans l'empire l'an 447 avec près de sept cens mille hommes, & porta la desolation dans toutes les Gaules. Aëtius, qui étoit adroit & politique, réünit les François, les Bourguignons & les Wisigoths, contre ce commun ennemi. Les Romains & les Wisigoths attaquerent les Huns devant la ville d'Orleans, que le courage de ses habitans, & la vertu de saint Agnan leur évêque, avoient défenduë jusques à l'arrivée de ce secours. Attila fut obligé de lever le siege de la ville & de se retirer, selon Gregoire de Tours, *in campum Moriacum*; selon Isidore, Jornandés & Idace, *in campos Catalaunicos*; où après cette grande victoire, Aëtius joint aux Francs & aux Goths lui donna bataille, & le défit entierement. Theodoric roi des Goths fut tué dans le combat. Quand la bataille fut finie, Aëtius persuada à Thorismond fils de ce roi de se retirer dans son royaume, de crainte que ses freres ne s'en emparassent. Il se servit d'un semblable pretexte, pour obliger le roi des Francs à se retirer; & demeura ainsi seul maître du champ de bataille & de la plus grande partie du butin. Cette bataille fut donnée l'an 451. On ne convient pas de l'endroit. La plus commune opinion, & qui paroît la plus veritable, est que ce fut dans les campagnes de Châlons; d'autres prétendent que c'est en Sologne proche d'Orleans; d'autres en Catalogne; quelques-uns en Auvergne proche de Moriac; M. de Valois près de Mery, ville sur la Seine, proche de Troyes en Champagne. Après cette grande victoire, Aëtius, loin de ruiner Attila, prit le parti de le laisser échapper avec ce qui lui restoit de troupes, de peur qu'en abattant entierement sa puissance, il n'accrût celles des autres nations qui avoient contribué à la défaite de ce formidable ennemi. Il revint ensuite à Rome, où il fut reçu avec des acclamations qui irriterent l'empereur Valentinien, prince naturellement jaloux, défiant, & déja prevenu contre Aëtius, au sujet de l'évasion des Huns; de sorte qu'il tua ce grand homme de sa propre main l'an 454. La nouvelle de cette mort surprit toute la terre; & on s'étonna de voir l'ingratitude de ce prince pour un homme, qui l'avoit fait regner dans la douceur & dans le repos, pendant qu'il s'exposoit à toutes les fatigues & à tous les perils de la guerre contre les Barbares. Aëtius fut bientôt vengé, & par sa mort l'empire tomba dans une si grande decadence, que depuis il ne put jamais se relever. * Cassiodore. Prosper. *in chron.* Idace. Victor. Procope. Gregoire de *Tours*. Jornandés. Paul Diacre. Aimoin.

AETIUS, chef des eunuques du Palais de l'impera-

trice Irene, partageoit la confidence de cette princesse avec Stauratius seul ministre, qui contrebalança son autorité. Ces deux rivaux voyant que la maison imperiale étant détruite, l'empire seroit à celui qui pourroit s'en rendre maître, formerent chacun de leur côté un si puissant parti pour s'entre-ruiner, qu'Irene, qui avoit été malade à l'extrémité, étant revenuë en convalescence, se trouva esclave de tous les deux. Elle dissimula son ressentiment; mais elle envoya à l'empereur Charlemagne des ambassadeurs, pour lui demander la paix, & pour lui proposer de l'épouser. Stauratius étoit mort, & Aëtius étoit devenu si insolent, qu'il cabaloit ouvertement, pour faire monter sur le thrône un de ses freres nommé Leon. Ce fut dans ce tems que Charlemagne, après avoir entendu les propositions que lui firent les ambassadeurs d'Irene, lui envoya à Constantinople Jessé évêque d'Amiens & le comte Helingaud, pour confirmer la paix & pour traiter de ce mariage. Il se feroit tres-assurement conclu, si Aëtius, qui avoit alors la suprême autorité, ne s'y fût opposé, afin de faire réüssir le dessein qu'il avoit formé en faveur de son frere. Mais ce miserable eunuque s'étoit rendu tellement insupportable aux officiers de l'empire & aux patrices, qu'ils s'unirent tous pour le perdre. Ils en vinrent à bout, en proclamant empereur en 802. Nicephore, qui étoit grand chancelier de l'empire. * Eginar, *in Annal. vit. Carol. magn.* Theophane. Cedrene.

AETIUS, archidiacre de l'église de Paris, ecclesiastique de grande pieté, a fleuri dans le VI. siecle. Prétextat, évêque de Reims, étoit parrain de Meroüée fils du roi Chilperic; & on l'accusoit non seulement d'avoir marié Meroüée avec Brunehaud, mais même d'avoir conspiré contre le roi. Il fut cité dans un concile tenu à Paris en 577. Aëtius s'y trouva, & adressa des paroles tres-touchantes aux prélats, par lesquelles il les conjuroit de défendre un de leurs confreres innocent. Il fut presque le seul qui parlât avec courage. Gregoire de *Tours* témoigne neanmoins qu'il seconda les soins d'Aëtius. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5. *c.* 19.

A F

AFCASBI ou AFKAHASBI, surnom d'*Ahmed Ben Omad*, auteur d'un explication ou correction du livre des animaux composé par Demiri. Ce commentaire est intitulé *Albejan al Tacriri fi Takhriat al Kemal al Demiri*. Il a aussi composé en vers un ouvrage, qui a pour titre *Ektesad fi Kesabat al ekhad*, c'est-à-dire, *de la moderation que les hommes doivent garder dans l'acquisition des possessions*. Il mourut l'an de l'hegire 808. de Jesus-Christ 1405. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

AFER (Domitius) celebre orateur sous Tibere & sous les trois empereurs qui lui ont succedé, natif de Nîmes en Languedoc, parut avec succès dans le barreau de Rome. Mais il étoit moins celebre par la profession d'orateur, que redoutable par celle de délateur, qu'il exerça contre les personnes les plus qualifiées. La premiere accusation qui le mit en credit, & qui le rendit agreable à Tibere, fut celle qu'il intenta contre Claudia Pulchra cousine d'Agrippine. Il la fit condamner l'an de Rome 779. après Jesus-Christ 26. & sous le consulat d'Appius Junius Silanus, & de Publius Silius Nerva: & l'année d'après il se porta encore pour accusateur contre Quintilius Varus, fils de Claudia. Sous l'empire de Caligula, Afer courut risque de la vie, pour avoir mis dans l'inscription d'une statuë qu'il dressa à l'honneur de ce prince, qu'à l'âge de 27. ans il étoit consul pour la deuxiéme fois. Caligula, qui se mit en tête que c'étoit lui reprocher sa trop grande jeunesse & l'inobservation des loix, accusa lui-même Afer en plein senat; mais celui-ci loin de se défendre, se mit à repeter avec des cris d'admiration, la harangue de l'empereur, protestant à genoux qu'il craignoit bien plus la force de son éloquence, que celle du souverain pouvoir. Cette flatterie le sauva, & lui valut même le consulat, auquel on l'éleva par la destitution de ceux qui l'exerçoient. Dans la suite, quoique son grand âge eût extrêmement affoibli le talent qu'il avoit pour parler en public, il continua de plaider aux dépens même de sa reputation. Il mourut enfin sous l'empire de Neron, l'an de Rome 812. & après Jesus-Christ 60. sous le consulat de C. Cesonius Petus, & de C. Petronius Turpilianus. Quintilien dans sa jeunesse avoit été ami & disciple de ce Domitius, dont il parle souvent. Il dit qu'on voyoit dans ses plaidoyers plusieurs narrations agreables, & qu'il y avoit des recueils publiés de ses bons mots: il parle aussi de deux livres que cet auteur avoit publiés sur les témoins. Afer qui n'avoit point d'enfant, adopta deux freres qui furent nommés, l'un Domitius Afer, & l'autre Domitius Lucanus. * Plin. Tacit. *Annal. lib.* 14. Dio, *l.* 59. Sueton. *in Claud.* Quintil. *l.* 5. *c.* 7. Eusebe, *in chron.* Bayle, *dict. crit.*

AFEYRA, en Portugal, *cherchez* FEYRA.

AFFA, ville, *cherchez*, ANAFE.

AFFAN, Arabe, fut pere d'Osman ou Ottoman, gendre de Mahomet. Nous n'en apprenons autre chose de l'histoire des Arabes. * Chevreau, *histoire du monde*.

AFFAYDATI (Fortunat) philosophe & théologien Italien, publia à Venise en 1549. des considerations physiques & astronomiques. * Konig. *bibliotheca vetus & nova*.

AFFELMAN (Jean) natif de Westphalie, commença d'enseigner la théologie à Rostoch à l'âge de 22. ans, & mourut en 1624. Il a publié *censura lampadiana*: un traité de l'invocation des Saints & diverses disputes. * Henningius Wittæ, *in memoriis theolog. p.* 179. *&c.*

AFFELN (Jean d') publia l'*homme politique* en 1600. * Konig. *bibl. vetus & nova*.

AFFIDATI, c'est le nom que prennent les academiciens de Pavie. * Naudé & J. B. Alberti.

AFFIDEZ, en latin *affidati*. C'est ainsi que les écrivains de la basse latinité appelloient ceux qui s'étoient mis sous la protection de quelque seigneur, en lui prêtant serment de fidelité. * *Coûtumes de Sicile*, *l. III. tit.* 7. *&* 8. *Glossaire* de Charles du Fresne, Ducange, *aux mots* affidare *&* affiduciare.

AFFIRMATIFS, *affirmativi*; nom qu'on donne aux heretiques dans le tribunal de l'inquisition Romaine, qui avoüent de parole ou d'effet qu'ils ont dans l'esprit, l'erreur dont on les accuse, & qui, étant interrogés dans les formes à l'inquisition, soûtiennent avec opiniâtreté leur erreur. * *Emericus directorio inquisitorum, parte* 2. *quæst.* 34.

AFFLEGHEM ou AFFLIGHEM, selon Baudrand *afflegbema*, Abbaye d'hommes fort considerable, & située dans le quartier de Bruxelles en Brabant. La mense abbatiale de cette abbaye, fondée par Paul V. a été unie à l'archevêché de Malines * Maty, *dict.* Baudrand.

AFFLICTO, jurisconsulte, *cherchez* MATTHIEU de AFFLICTO.

AFFRINGUES (Bruno d') general des Chartreux, *cherchez* BRUNO D'AFFRINGUES.

AFLAS, surnom d'*Ahmed Ben Maah*, auteur d'un livre intitulé *Enba fi Scharh al-safal u al-esma*. C'est une explication des attributs & des noms de Dieu. Cet auteur mourut, l'an de l'hegire 550. de Jesus-Christ 1155. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AFRA, château sur la frontiere de Zahara en Afrique, bâti par le cherif Mahamet, roi de Sus. Il y avoit toûjours de l'artillerie, & l'on y entretenoit une garnison de cavalerie & d'infanterie, pour arrêter les courses des Arabes du desert, parce que c'est l'entrée de la Numidie de ce côté-là. Le pays est abondant en dattes & en chévres, mais peu fertile en grains. * Marmol, *l.* 7. *c.* 20.

AFRANCHI, en latin *libertus*. C'est ainsi que les Romains appelloient les esclaves, à qui ils avoient donné la liberté. Ils faisoient diverses classes de ces afranchis: les uns étoient nommés *ingenui*, dont les peres & meres étoient nés de personnes afranchies; *libertini*, qui étoient nés de peres & de meres afranchis; & *liberti*, qui avoient été afranchis eux-mêmes. La distinction de *liberti* & *libertini* cessa après la censure d'Appius Cæcus. Les *liberti* ou afranchis devenoient citoyens Romains, mais on ne les admettoit qu'à des charges de peu de consequence,

& ceux qui furent intrus dans le senat durant les guerres civiles, en furent tous chassés sous le consulat de Pison, comme nous l'apprenons de Dion, *liv. XL.* On ne s'en servoit pas non plus à la guerre, si ce n'est dans une extrême necessité; au lieu que les Parthes n'avoient presque que des esclaves dans leurs armées, comme nous l'apprenons de Justin, *liv. XLI.* On se servit deux fois d'afranchis dans la guerre, sous l'empire d'Auguste. Il envoya quelques troupes d'afranchis, pour garder les frontieres d'Illyrie, & d'autres pour la défense du Rhin. * Suetone, *in Aug. ch. 25.* Appien. Alex. *de bell. civil. lib. I.* & Hirtius, *de bell. Afric. cap. 2.* Les afranchis n'étoient pas seulement distingués des patriciens, en ce qu'ils ne pouvoient posseder les charges importantes, ils l'étoient encore par leurs habits, sur-tout ceux qui n'étoient que *libertini.* Outre cela les *ingenui* & les *libertini* n'étoient point dispensés de porter la marque des afranchis, à qui on perçoit l'oreille, comme nous l'apprenons d'un scholiaste de Juvenal sur la *satyre I. vers* 104. Dans la suite des tems & du mauvais gouvernement des empereurs, les afranchis devenus insolens & abusant du credit qu'ils s'étoient acquis par leurs flatteries & leurs lâches complaisances auprès de plusieurs de ces princes effeminés, se crurent tout permis, & monterent à un haut point de puissance & de richesse, comme Tacite s'en plaint au premier livre de son histoire. Tels furent Licinius & Pallas sous l'empereur Claude; Carus & Massa sous Neron; Asiaticus sous Vitellius; Parthenius sous Domitien, &c. Mais ceux qu'on nomme *ingenui*, desquels au moins l'ayeul avoit été afranchi, ou qui tiroient de plus loin cet avantage, avoient quelque prerogative sur les afranchis du second ordre, & même leurs enfans pouvoient être faits chevaliers Romains. Au reste, les simples afranchis n'avoient pas anciennement la permission de se marier avec la fille d'un de ceux qu'on nommoit *ingenui*, ni même de faire un testament, jusques à ce que cela leur fut accordé par la loi *Papia Poppæa*, comme le montre Barn. Brissonius, *lib. de jure connub.* mais ils pouvoient heriter & avoir part aux legs des testateurs. * Rosin, *antiq. Roman. lib. I. cap. 20.* Symmachus, *l. X. epist.* 54. & Thom. Dempster. *in paralyp.*

Quant à la maniere de donner la liberté aux esclaves, ce que les Romains appelloient *manumission*, elle est un peu differente parmi ces peuples & parmi les Grecs, & elle n'étoit pas aussi toûjours la même. Car, ou l'esclave, du consentement ou par l'ordre de son maître, qui lui avoit fait du bien, alloit declarer sa liberté & donner son nom sur le registre des citoyens: & cette maniere d'acquerir la liberté tiroit son origine, selon Ulpien, de Servius Tullus, sixiéme roi des Romains; ou l'esclave étoit declaré libre par l'imposition d'une verge, qu'on appelloit *vindicta*, que le préteur portoit sur sa tete; & l'on tient que l'auteur de cette seconde maniere fut Valerius Publicola, qui l'introduisit la premiere année après que l'on eut chassé les rois de Rome; ou enfin, un esclave acqueroit la liberté par le testament de son maitre, qui la lui donnoit après sa mort. La seconde de ces trois manieres étoit la plus ordinaire. Quand un maître vouloit donner la liberté à son esclave, il le menoit devant le préteur, ce qui s'étoit fait anciennement devant le conseil, & le prenant par la tête, ou par quelque autre partie du corps, après avoir prononcé ces paroles, *je declare cet homme-là libre*, il retiroit sa main, pour marquer qu'il le laissoit aller où il vouloit; & c'est d'où le mot de *manumission* tire son origine. Alors le préteur tenant la verge sur la tête de l'esclave, après avoir prononcé à son tour ces paroles, *je declare cet homme-là libre*, la presentoit à un officier de justice, qui la prenoit & en donnoit un coup sur la tête de l'esclave; après quoi il le frappoit de la main sur la jouë & sur l'épaule. C'est de-là peut-être qu'est venuë la même coutume, que quelques princes & grands seigneurs ont aujourd'hui, quand ils envoyent la premiere fois à la guerre les jeunes Gentilshommes, qui les ont servis; ce que les Allemands appellent *Wehrhafft machen.* Il n'étoit pas necessaire, que la ceremonie dont on vient de parler, se fit toûjours devant le tribunal du préteur; elle se pouvoit aussi faire à son passage, quand il sortoit pour aller aux bains, aux jeux publics, ou ailleurs. Ceux qui étoient ainsi mis en liberté, avoient la tête rase, & portoient un certain bonnet, qui étoit la marque de cette liberté qu'ils avoient acquise, & qui les mettoit au rang des citoyens. Tertullien dit dans le traité *de la Resurrection de la Chair*, que de son tems les esclaves qui devenoient afranchis, recevoient de leurs maîtres une robe blanche avec un anneau d'or, & qu'on ajoûtoit un nouveau nom à celui qu'ils avoient auparavant: & même les trois noms, que chaque Romain portoit, n'étoient pas tant une marque de noblesse que de liberté. Il y avoit aussi d'autres sortes d'afranchissemens ou de manumissions, qu'on appelloit conditionnelles & imparfaites, lorsque le maître se reservoit de certains services, jusques à sa mort, après laquelle la liberté demeuroit entiere & pour toûjours. A quoi il faut ajoûter deux remarques considerables. La premiere est que lorsque l'esclave, durant le tems de sa servitude, avoit commis quelque crime, pour lequel il avoit été châtié ou par la prison, ou par le foüet, ou par quelque note d'infamie, qui lui demeuroit au front, étant rentré en grace auprès de son maître, il ne pouvoit acquerir que la plus basse liberté, & il étoit distingué des autres afranchis par le nom de *libertus dedititius*: ce qui fut ordonné par la loi *Ælia Sentia.* La seconde remarque est, qu'il y avoit diverses peines ordonnées pour les afranchis, qui se montroient ingrats envers leurs maîtres, qui manquoient pour eux de respect, qui se rendoient leurs délateurs, qui les outrageoient de coups ou d'injures, ou qui refusoient de les assister, s'ils venoient à tomber dans la pauvreté ou dans quelque autre disgrace. Ces afranchis ingrats étoient punis, ou par l'exil, ou en les envoyant aux mines, ou en perdant de nouveau leur liberté. Ciceron, *liv. I. des epitres à Atticus. epit. XII.* se plaint d'un afranchi en ces termes, *libertum ego habeo, sanè nequam hominem; j'ai un afranchi, qui est un pendard.* Il en étoit des esclaves parmi les Grecs, à peu près comme parmi les Romains; à la reserve qu'ils ne donnoient pas d'abord à leurs esclaves le droit de bourgeoisie avec la liberté, & que cette liberté se pouvoit acheter, malgré la volonté des maîtres, pour une somme d'argent. C'est ce que dit Plaute dans la *Casina.*

Vobis invitis, atque amborum ingratiis,

Unâ libellâ liber possum fieri.

Outre les auteurs déja cités, voyez pour tout cet article. * Marculf. *liv. II. c.* 33. Jacob Ræward, *Variar. l. IV. c.* 9. Adr. Turneb. *Adversf. lib. XVIII. cap.* 3. & Sam. Petit. *comment. in LL. Atticas, lib. II. tit.* 6.

AFRANIA, femme de Lecinius Buccio, senateur Romain, aimoit extremêment les procès, & plaidoit elle-même les siens devant les préteurs, avec une hardiesse ou plûtôt une effronterie qui passa depuis en proverbe, de sorte qu'on appelloit *Afranies*, les femmes trop hardies & trop libres. Elle vivoit encore sous le premier consulat de J. Cesar l'an de Rome 695. & avant Jesus-Christ 59. * Valere Maxime, *l. 8. c. 3. ex. 2.* Erasme, *in Adagiis.*

AFRANIUS, poëte comique, a composé des comedies en latin, à l'exemple de Menandre. Ciceron qui louë la subtilité de son genie, & le style éloquent de ses pieces, marque qu'il affectoit d'imiter C. Titius, chevalier Romain. Quintilien, en lui donnant les éloges que son esprit merite, le blâme d'avoir soüillé ses pieces par des sujets deshonnêtes. *Togatis excellit Afranius, utinamque non inquinasset puerorum fœdis amoribus, mores suos fassus.* On s'est étonné que Volcatius Sedegitus allegué par Aulu-Gelle, ait oublié ce comique, en faisant mention de dix autres de sa profession. C'est d'Afranius que Suetone parle en la vie de Neron, lorsqu'il dit: *On joüa aussi une comedie d'Afranius, dont le sujet étoit Romain, & qui étoit intitulé* l'Embrasement: *& dans cette representation le pillage de la maison qui brûloit, fut donné aux comediens.* Il vivoit l'an de Rome 654. 100. ans avant Jesus-Christ. * Cicer. *in Brut. c.* 24. Quintilien, *liv. 10. Inst. chap.* 11. Aulu-Gelle, *liv. 15. c.* 24. Horat.

de arte poët. & l. 2. *ep.* Vossius, *de poët. latin.*

AFRANIUS (*Lucius*) celebre dans les guerres civiles de Rome; avoit été consul avec Q. Cæcilius Metellus Celer, l'an de Rome 694. & 60. ans avant Jesus-Christ. Lorsque la guerre fut déclarée entre Pompée & Cesar, il fut défait par ce dernier près d'Ilerda, aujourd'hui *Lerida* en Catalogne, & perdit l'armée qu'il commandoit avec Petreïus: ses ennemis l'accuserent d'avoir trahi les interêts de Pompée dans cette occasion. Il ne laissa pas de le suivre à Pharsale, où il fut un de ceux qui opinerent à livrer bataille. Lorsque Pompée l'eut perduë, il se retira avec les autres chefs auprès de Caton dans l'isle de Corfou, & passa avec eux en Afrique. Enfin après la défaite de Scipion & de Juba près d'Utique en Afrique, l'an de Rome 708. & avant Jesus-Christ 46. il se tua lui-même à l'exemple de Caton, de peur de tomber entre les mains de Cesar. * J. Cesar, *de bello Hispanic.* Hirtius, *de bello African.* Plutarchus, *in Pompeio.* Dio, *l.* 43.

AFRANIUS (Quinctianus) senateur Romain, extrêmement décrié par ses débauches, contre lequel Neron composa une satire en vers. Pour se venger, il entra en 818. dans cette fameuse conspiration de Pison, à laquelle Seneque fut accusé d'avoir part. Il se défendit longtems d'etre du nombre des conjurés; mais après l'avoir avoué, dans l'esperance d'obtenir sa grace, il fut condamné au dernier supplice, qu'il souffrit avec une constance digne d'une vie moins effeminée que la sienne, l'an de Rome 820. & après Jesus-Christ 67. sous le consulat de L. Fonteius Capito, & de C. Julius Rufus. * Tacit. *annal. l.* 15. *cap.* 49. 56. 70.

AFRANIUS BURRHUS, *voyez* BURRHUS.

AFRANIUS POTITUS, Plebeien, étant venu voir l'empereur Caïus Caligula malade, dit qu'il mourroit volontiers pourvû que l'empereur revînt en santé. Caligula voulut qu'il confirmât par serment ce qu'il venoit de dire, & étant revenu en santé, il fit mourir cet homme, pour l'empêcher, disoit-il, d'être parjure. * Dion.

AFRASIAB, neuviéme roi de Perse de la premiere dynastie, qui porte le nom de *Pischdadiens*, étoit Turc de naissance, & roi de tout le pays qui s'étend audelà du fleuve Oxus ou Gihon, vers l'orient & le septentrion. On appelloit autrefois ce pays-là Touran; mais il a eu depuis le nom de Turquestan. Quoique ce prince fût Turc de naissance, il descendoit neanmoins de Tour, fils de Feridoun roi de Perse, & prétendoit par conséquent avoir de grands droits sur ce royaume. Il commença donc à les faire valoir contre Mamougeher qui y regnoit, & lui fit une guerre si opiniâtre, qu'il le contraignit enfin de s'enfuir dans les montagnes du Thabarestan, qui est l'Hircanie. Il accorda neanmoins quelque tems après la paix à ce prince fugitif, & il lui permit de rentrer dans ses états, à condition que le fleuve Gihon ou Oxus serviroit de separation entre les deux grands états d'Iran, c'est-à-dire, de Perse & de Touran, c'est-à-dire, du Turquestan.

Cette paix dura autant que la vie de Mamougeher; mais Naudar son fils qui lui succeda, ne pût s'empêcher d'avoir de grands démêlés avec Afrasiab. Ces demêlés lui attirerent sur les bras une armée effroyable de Turcs, qui passerent le Gihon & vinrent fondre sur lui. Afrasiab, qui étoit à leur tête, livra bataille à Naudar, & le tua de sa propre main. Ce coup seul termina la guerre: car l'armée persienne dépourvûë de chef se mit en deroute, ensorte que le Turc devint maître de la Perse, & y regna paisiblement pendant douze ans. Il y avoit alors dans ce royaume un seigneur de marque, qui passoit pour un des plus anciens & des plus vaillans heros de Perse, que l'on nommoit *Sam Nemiran*: mais il mourut dans cette conjoncture fatale pour son pays. Sam laissa pour heritier de ses biens & de sa valeur un fils nommé *Zal Zer*, lequel ne pouvant souffrir les dégâts & les cruautés que les Turcs exerçoient dans son pays, ramassa un corps de troupes assez considerable, avec lequel il entreprit de faire la guerre à Afrasiab; son dessein lui réussit si bien, qu'en effet il le chassa de la Perse, & le repoussa jusqu'au-delà du Gihon. Ce grand homme, après avoir délivré son pays d'un joug insupportable, au-lieu de s'emparer du trône, chercha dans la famille royale quelque personnage qu'il pût y élever. Il trouva enfin un prince de cette maison, nommé Zou ou Zab, fils de Taha Masb, qu'il fit couronner. Il rétabli par ce moyen l'honneur de sa nation, & repara la brêche qu'un usurpateur étranger avoit faite à la monarchie des Pischdadiens.

Kischtasb fils de Zou, qui succeda peu après à son pere, ne fut pas si heureux que lui; car il fut aussi dépoüillé & chassé de ses états par Afrasiab, lequel se rendit ainsi maître pour la troisiéme fois de toute la Perse. Cette conquête des Turcs termina en même tems & la vie de Kischtasb & la monarchie des Pischdadiens.

Zal Zer cependant, qui s'étoit cantonné & fortifié dans le pays du Midi, que l'on appelle *Sistan* ou *Segestan*, avec son fils Rostam, songeoit continuellement à délivrer son pays de ces hôtes farouches & cruels qui le désoloient de plus en plus, lorsqu'il s'éleva tout d'un coup un prince vaillant & vigoureux, qui leva l'étendart contre les Turcs.

Ce prince se nommoit *Kaicobad*, que l'on reconnoit pour le fondateur de la seconde dynastie ou famille regnante des anciens rois de Perse. Ce prince n'eut pas été plûtôt proclamé par les peuples, qu'il appella auprès de lui Zal Zer & Rostan son fils, & leur confia le commandement de ses armées. Ils marcherent aussi-tôt tous deux contre Afrasiab, ils le défirent entierement, & le chasserent tout-à-fait de la Perse. Cette disgrace ne l'empêcha pas de remettre encore sur pied de nouvelles troupes, & de faire un dernier effort contre les Persans, sous le regne de Kaikhosrou, petit-fils de Kaicobad: mais cette derniere guerre lui fut fatal; car ayant été poussé lui & Gharschiavez son frere dans les montagnes d'Adherbigian ou de Medie, ils y furent tous deux pris & mis à mort. C'est ce que raconte Khondemir.

Mais comme il faudroit qu'Afrasiab eût vêcu au moins trois ou quatre cens ans, pour avoir pû faire toutes les expeditions militaires que nous avons vûës; quelques historiens ont écrit que tous les rois du Turquestan qui ont remporté de si grandes victoires dans ces anciens tems, prenoient le titre d'*Afrasiab* ou de *Fersiab*, qui signifie *Conquerant de la Perse*. Le poëte Ferdousi dit dans son *Schahnaméh* ou histoire des rois de Perse en vers, que tout le tems du regne d'Afrasiab peut être comparé à une nuit fort obscure qui a couvert toute la Perse, jusqu'à ce que le soleil de la famille royale de cette Nation l'ait dissipée.

Ce prince n'a pas manqué neanmoins de laisser des monumens de sa gloire à la posterité: car le Tarikh Montekheb dit qu'il est le fondateur de la ville de Bagdet, qui n'étoit avant lui qu'un village, & que cette ville étoit encore retournée à son premier état, lorsque le calife Almansor la rebâtit. Toutes les familles Turcques qui ont fait du bruit dans le monde, prétendent descendre de ce grand conquerant. Selgiuk fondateur de la monarchie des Selgiucides vouloit que l'on crût qu'il étoit le trente-quatriéme de ses descendans en ligne droite & masculine: & les Monarques Othomans, qui prétendent toucher aux Selgiucides par la famille d'Ogouzkhan, prennent volontiers dans leurs titres celui d'Afrasiab, tant pour marquer leur noblesse, que pour faire estimer leur valeur, particulierement depuis que dans les derniers tems ils ont remporté de grands avantages sur les Persans. * D'Herbelot.

AFRICAIN (*Africanus*) conseiller d'Alexandre Cesar, tres-habile dans la Jurisprudence, & disciple de Papinien. * Lamprid. *dans la vie d'Alexandre* Severe, *ch. dernier.* Il étoit aussi fort versé dans les lettres sacrées, selon Eutrop. *l.* 6.

AFRICAIN (Jules) historien, né dans la Palestine, a vécu dans le III. siecle, sous l'empire de Macrin, d'Heliogabale & d'Alexandre *Severe*. Il étoit Chrétien, & l'on croit qu'il fut disciple d'Heraclas évêque d'Alexandrie. On le députa vers l'empereur Heliogabale, pour demander le rétablissement d'Emaüs dans la Palestine, & il obtint cette grace de l'empereur Alexan-

dre *Severe*, qui venoit de monter sur le trône, en faveur des habitans d'Emaüs, qu'on appelle aujourd'hui *Nicopolis*, & dont quelques-uns disent qu'Africain luimême étoit natif. Il composa une excellente chronique depuis le commencement du monde jusques en l'année 221. de Jesus-Christ, sous le consulat d'Annius Gratus & de Claudius Seleucus. Cet ouvrage, que nous n'avons plus que dans la chronique d'Eusebe, étoit divisé en cinq livres, & Africain y comptoit 5500. depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J. C. Quelques-uns ont crû qu'il étoit auteur du livre intitulé *Κεςῶν Cestorum*; mais d'habiles critiques l'attribuent à un Sextus Africanus, dont nous parlerons à la fin de cet article. Jules Africain écrivit une lettre à Origene, touchant l'histoire de Susanne, qu'il croyoit supposée. Origene dans sa réponse l'avertit de ne pas rejetter, ou par imprudence, ou par ignorance, des livres qui étoient reçus generalement dans l'église. On a fort estimé la lettre qu'Africain écrivit à Aristide, pour accorder la contradiction apparente qui se trouve dans la genealogie de Jesus Christ, entre S. Luc & S. Matthieu, dont l'un fait Joseph fils d'Heli, & l'autre fils de Jacob. Jules Africain dit que Mathan, qui descendoit de Salomon, épousa une femme nommée Estha, dont il eut Jacob; mais qu'après la mort de Mathan, cette même femme épousa Melchi, (ou plûtôt Mathat) descendu de Nathan, dont elle eut un fils nommé Heli; & qu'ainsi Jacob & Heli étoient freres uterins. Heli étant mort sans enfans, Jacob fût obligé, suivant la loi, d'épouser sa veuve, dont il eut Joseph l'époux de Marie, lequel étoit par consequent fils de Jacob selon la nature, & fils d'Heli selon la loi. Pour comprendre facilement cette genealogie, qui est tres-importante, je vais la representer dans une table.

DAVID.

SALOMON, & ses descendans, rapportés par S. Matthieu,		NATHAN, & ses descendans, rapportés par S. Luc,
	ESTHA	
MATHAN, premier mari.	Femme des deux.	MELCHI, ou plûtôt MATHAT, second mari.
JACOB, fils de Mathan, premier mari.	*LEUR FEMME commune.* Dont on ne sçait point le nom, mariée premierement à Heli, dont elle n'a point eu d'enfans; puis à Jacob son frere.	HELI,
Fils naturel de Jacob.	JOSEPH,	Fils d'Heli selon la loi.

Il ne faut pas confondre l'auteur dont nous venons de parler, avec un AFRICANUS, appellé par les uns *Sextus*, & par d'autres *Cestus*. Ce dernier, qui étoit de Lybie, est apparemment l'auteur des livres qui étoient intitulés Cestes à *Cesto Veneris*, & qui traitoient des herbes & des philtres, qui peuvent porter à l'amour. Suidas confond ces deux auteurs; Syncelle, Photius & Eusebe même attribuent le livre *des Cestes* à Jules Africain; mais son sujet paroît indigne de la pieté dont il faisoit profession, & il convient mieux à un Payen, tel qu'étoit Sextus Africanus. Photius compte 24. livres *des Cestes*, Suidas n'en met que 14. Il y a dans la bibliotheque du roi un autre livre appellé *Ceste*, & attribué à un Africanus par Politien, que la ressemblance du titre pourroit bien avoir trompé. Ce livre a été imprimé deduis peu.

Nous ne parlons point ici de la traduction du faux Abdias, dont on a cru trop legerement que Jules Africain étoit l'auteur. *Voyez* ABDIAS. * Eusebe, *in chron.* l. 6. S. Augustin, *l. 2. retract. c. 7.* Photius, *biblioth. cod* 34. Suidas. Scaliger. Baronius. Bellarmin. Possevin. Valois. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des trois premiers siecles.*

AFRIQUE, le nom d'Afrique dans les anciens, se prend de trois manieres. 1. pour la troisiéme partie du monde séparée de l'Asie par l'Isthme ou par les embouchûres du Nil, & du reste entourée de tous côtés de la mer. 2. Pour le pays qui s'étend le long des côtes, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la grande Syrte, au lieu que les anciens appellent *Ara Philenorum*: en ce sens c'étoit un Diocese distingué de l'Egypte, qui comprenoit la Mauritanie, la Numidie, la Tripolitaine & la Zeugitane, à qui l'on donnoit specialement le nom d'Afrique. Autrefois le nom d'Afrique étoit plus commun dans le second sens: presentement on le donne plus ordinairement à tout le pays, qui fait la troisiéme partie du monde.

ORIGINE DES PEUPLES D'AFRIQUE.

L'Afrique a été habitée par les descendans de Mesraim fils de Cham, qui peuplerent l'Egypte, la Lybie, & s'étendirent peu-à-peu jusqu'aux extrémités de l'Afrique. On croit aussi que les descendans de Phut, autre fils de Cham, s'établirent en Lybie & en Mauritanie. Pour Chus, premier des fils de Cham, il est auteur des Ethiopiens; mais ces Ethiopiens ne sont pas d'Afrique. C'est un peuple d'Arabie. Il est certain que non seulement l'Egypte, les côtes de l'Afrique; mais aussi l'interieur jusqu'à l'extrémité, a été dès les premiers tems peuplé par quantité de differens peuples, qui ont été fort peu connus. Les Lybiens en occupent une grande partie, les Nazamones une autre; & le reste étoit habité par quantité de peuples, dont on peut voir les noms dans Herodote, dans Pline & dans les anciens geographes. Les Pheniciens & les Grecs établirent des colonies en differens endroits, le long des côtes de la mer Mediterranée. La plus fameuse, est celle de Carthage, bâtie par Didon, venuë de Tyr en Afrique la septiéme année de Pygmalion roi de Tyr, 882. ans avant J. C. l'an 3832. de la Periode Julienne.

SES NOMS ANCIENS ET MODERNES.

Cette partie du monde que nous appellons *Afrique*, est nommée *Africa* par les Latins, par les Italiens, par les Espagnols, par les Anglois & autres peuples de l'Europe; *Ephrika* par les Turcs; *Alkebulan* par les Arabes; *Besecath* par les Indiens; & *Iphrikia* ou *Aphrikia* par les peuples du pays. Les Grecs l'ont nommée *Lybie*, puis *Afrique*. Ibni-Alrabiq, auteur Arabe, dans son livre intitulé l'*arbre de la genealogie des Africains*, dit qu'elle a pris son nom d'un roi de l'Arabie heureuse, appellé *Melec Ifriqui*; & que les étrangers changeant l'I en A, l'ont nommée Afrique. Quelques auteurs du pays veulent que ce mot soit corrompu, & qu'il vienne de *Faracha*, qui veut dire en arabe *détaché* ou *divisé*, parce que c'est une partie de terre que la mer separe de l'Europe; comme le golfe d'Arabie & le détroit qui est entre la mer Rouge & la Mediterranée, la separent de l'Asie. Josephe assure que le mot d'Afrique vient d'*Afer*, petitfils du patriarche Abraham. D'autres le tirent d'*Aprigia*, qui signifie *exposée au soleil & au grand air*. Il s'en est même trouvé qui ont dit que son nom a rapport avec le mot françois *affreux*, toute cette grande partie du monde étant veritablement effroyable, à cause des deserts & de la grande multitude de monstres qui l'habitent. * Bochart dans son *Canaan*, *l. 1. c. 25.* dérive le mot d'Afrique de l'Arabe *Pherik*, qui signifie *un épic*, & fait voir que ce pays étoit celebre pour sa fertilité en grains.

SA FIGURE, SES BORNES ET SA SITUATION.

L'Afrique est une tres-grande presqu'isle, en forme de cœur, d'une figure inégale, environnée de la mer Rouge, de l'Ocean & de la mer Mediterranée, si ce n'est du côté de l'Asie, à laquelle elle touche par un isthme ou pointe de terre appellée *Suez*, qui est d'environ dix-neuf lieuës, selon d'autres de trente lieuës de

large, & que les rois d'Egypte & les Sultans Turcs se sont vainement efforcés de creuser, pour faire la communication des deux mers. Strabon & Pomponius Mela ont semblé vouloir borner l'Afrique par le Nil. Et même quelques geographes Arabes l'ont voulu resserrer entre la mer Mediterranée, l'Ocean & les rivieres du Zaire & du Nil; mais ces sortes de divisions ne sont pas seures. La longueur de l'Afrique, du couchant au levant, se peut prendre depuis les isles du Cap Verd, jusqu'au Cap de Guardafui, vis-à-vis de l'isle de Zocotora, & près du détroit de Babelmandel, à l'entrée de la mer Rouge. On dit que cette longueur est de douze cens lieuës d'Allemagne. Les autres prennent la longueur de l'Afrique du septentrion au midy, depuis le détroit de Gibraltar, en passant par le royaume de Fez & de la Lybie, & en descendant jusqu'à la pointe de la côte des Caffres, ou Cap de Bonne Esperance. Sa latitude va jusqu'au 34. degré vers le midy, où est ce Cap, & jusqu'au 37. vers le nord, où sont les parties les plus septentrionales de la Barbarie. On donne à l'Afrique cinq mille lieuës de tour. Elle a pour bornes à l'orient la Judée, l'Arabie, la mer Rouge & la mer des Indes. Ses limites du côté du midy, où elle fait une pointe vers le Cap de Bonne-Esperance, sont la mer d'Ethiopie, qui la borne encore en partie du côté du levant. Elle a vers l'occident l'Ocean Atlantique ou occidental, qui la divise de l'Amerique; & du côté du nord, la mer Mediterranée.

SA DIVISION.

L'Afrique, suivant ce que nous avons dit, étant prise pour la troisiéme partie de l'Europe, peut se partager par rapport à l'antiquité en trois parties; sçavoir, l'Egypte, qui comprend la Lybie & la Thebaïde; l'Afrique, qui comprend tout le pays qui est le long des côtes depuis la grande Sytie jusqu'au détroit, & s'étend plus ou moins, suivant que les côtes sont avancées ou reculées vers la Lybie interieure, dont elle est separée par des montagnes; & la troisiéme partie, qui comprend tout le reste de l'Afrique, depuis ces montagnes & les extrêmités de l'Egypte, jusqu'à la pointe de l'Afrique. Les anciens geographes Romains partageoient ce qu'ils appelloient proprement Afrique, en trois provinces, la Mauritanie, la Numidie & l'Afrique; mais chaque partie fut divisée depuis en 2. sçavoir, la Mauritanie en *Tingitane* & *Cesarienne*; & l'on fit d'une partie de la Numidie une province separée, appellée *Mauritanie Sitiphienne*. L'Afrique fut aussi partagée en trois; sçavoir, la province Proconsulaire, la Byzacene & la Tripolitaine. Telle étoit la division de l'Afrique du tems de l'empereur Theodose, si ce n'est que la Mauritanie Tingitane fut separée du corps des provinces d'Afrique, pour être jointe à celles d'Espagne. L'Egypte étoit partagée dès les premiers tems en trois parties, la haute & la basse Egypte, & la Thebaïde. La Lybie exterieure, qui comprend la Cyrenaïque & la Marmarique, y fut jointe. Le reste de l'Afrique étoit divisé en deux ou trois parties; la Lybie interieure, la haute & la basse Ethiopie. Les geographes modernes la partagent differemment: il y en a qui ont fait deux parties de l'Afrique, par le moyen du Nil; l'une orientale, & l'autre occidentale. D'autres, suivant la ligne équinoctiale, l'ont encore divisée en septentrionale & meridionale. Il y a aussi des modernes qui la considerent d'une maniere tres-ingenieuse, par rapport à quatre parties, qui sont le pays des Blancs, le pays des Noirs, l'Ethiopie & les Isles. Le pays des Blancs comprend la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid & le Zaara. Le pays des Noirs ou Negres, a trois parties, qui sont la Nigritie, la Nubie & la Guinée. L'Ethiopie, selon eux, est de deux sortes; la haute ou l'Abissinie, au-dedans du pays; & la basse, le long de la mer, qui comprend le Congo, la Cafrerie & le Zanguebar. D'autres neanmoins croyent que pour comprendre plus aisément quelles sont les provinces de l'Afrique, il faut la diviser en sept Regions, sans y comprendre les isles, qui feront comme une huitiéme partie. La premiere est l'Egypte, que ses habitans appellent *Chibili*, & les Arabes *Bardamaßer*. Elle embrasse les deux côtes du Nil, qui la traverse & la rend féconde par ses inondations. Sa situation est entre la mer Mediterranée vers le septentrion, & la mer Rouge vers l'orient, l'Abissinie & la Nubie vers le midi, le Biledulgerid & la Barbarie vers l'occident. La seconde partie de l'Afrique est la Barbarie, aujourd'hui la plus considerable. La mer Mediterranée la baigne au septentrion, & la mer Atlantique au couchant. Elle a l'Egypte au levant, le mont Atlas & le Biledulgerid au midi. Les parties de la Barbarie sont les royaumes de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, & les pays de Barca. Le Biledulgerid est la troisiéme partie de l'Afrique: la mer Atlantique est à son couchant, le Zaara ou Desert au midi, l'Egypte au levant, & la Barbarie au septentrion. Ses principales parties sont Sous, Tesser, Dara, Tafilet, Thouë, Tegorarim, Segelmesse, Elgerid, Zeb, Fessen & le Desert de Barca. La quatriéme partie de l'Afrique, est le Zaara ou Desert, entre la mer Atlantique à l'occident, le Biledulgerid au septentrion, la Nubie à l'orient, & le pays des Negres au midi. Il comprend le pays ou Deserts de Zanhaga, de Fuenziga, de Targa, de Lempta, de Berdoa, de Gaoga. La cinquiéme partie est la Nigritie ou pays des Negres, qui a la mer Atlantique au couchant, la Guinée & le Congo au midi, la Nubie vers le levant, & le Zaara au septentrion. On y trouve au-deçà du Niger les royaumes ou peuples nommés Fouli, Genecha, Canvia, Tombout, Cano, Cassena, Guangara, Borno, Agadés & Gualata; au-delà du Niger, Zanfara, Zegzeg, Bangana, Cotori, Melli, Mandinga, Gogo, les Caragoulis, Sousos & Beccabena; entre les bras des embouchûres du Niger, Gambaya, les Brafans & les Jalofes. Ceux qui établissent cette division de l'Afrique, ajoûtent à cette partie la Nubie & la Guinée. La Nubie a pour bornes au septentrion le Desert de Barca & l'Egypte; à l'orient la côte d'Abea, & une partie de l'Abissinie; & à l'occident, le pays des Negres & le Zaara. Les principales villes de ce pays sont Nubra, Dancala, Corham, Salous, Demba, Ligide, &c. avec les Deserts de Gorham & de Zea. La Guinée a vers le septentrion le pays des Negres, à l'orient le Congo, au midi & à l'occident l'Ocean Atlantique. Les plus considerables pays de cette partie de l'Afrique, sont la Guinée propre, Malaguata & Berin. Les villes les plus celebres sont Benin, Ardra & Festu, qui sont aussi capitales des royaumes de même nom. La sixiéme partie de l'Afrique est l'Abissinie ou haute Ethiopie, dont les bornes sont au septentrion, l'Egypte & la Nubie; à l'orient la mer Rouge & la mer des Indes; au midi le Monomotapa; à l'occident le Congo. On y comptoit vingt-quatre royaumes, dont les principaux étoient Dafila, Gueguerse, Barnagassa, Tigremahon, &c. Mais suivant les nouvelles découvertes, les geographes y comptent aujourd'hui trente royaumes; sçavoir, Mazaga, Tigre, Dambea, Dojame, Amara, Angode, Cafadés, Alamale, Fategat, &c. outre les côtes d'Abea, d'Aja & de Zanguebar. Enfin la septiéme partie de l'Afrique est la basse Ethiopie, qui comprend le Monomotapa, la Cafrerie, le Congo, où l'on trouve les royaumes d'Angola, de Cacongo, de Loango, de Biafara, les Anciçains. D'autres mettent le Congo dans la haute Ethiopie. Les isles qui sont à l'entour de l'Afrique, forment comme une huitiéme partie. Les principales sont les Canaries, Madere, l'isle du Cap Verd, saint Thomas; sainte Helene, dans l'Ocean occidental; Madagascar dans l'Ocean meridional, & un tres-grand nombre d'autres; entre lesquelles sont Zocotora & Babelmandel, vers la mer Rouge; & Malthe dans la Mediterranée.

Voici une autre division de l'Afrique, que l'on trouvera peut-être plus juste, parce qu'elle concilie la moderne avec l'ancienne. On divise l'*ancienne Afrique* en deux grandes parties; l'une vers le septentrion & l'occident, nommée *grande Lybie*; l'autre vers le midi & l'orient, que l'on appelle *grande Ethiopie*. La *grande Lybie* est citerieure ou ulterieure. La citerieure comprend la Mauritanie, la petite Afrique, la petite Lybie & l'Egypte.

La

La Mauritanie (qui étoit dans la partie occidentale) étoit divisée en Cesarienne & Tingitane. La petite Afrique (au milieu de la côte) comprenoit la Numidie, l'Afrique propre ou Carthaginoise, la Bizacene & la Tripolitaine. La petite Lybie (vers l'orient) contenoit la Cyrenaïque, la Marmarique & la Lybie propre. L'Egypte (dans la partie orientale) étoit divisée en basse Egypte ou Delta; moyenne Egypte ou Heptanormie; & haute Egypte ou Thebaïde. La grande Lybie ulterieure avoit la Getulie & la Lybie deserte, ou le pays des Garamantes vers le septentrion, les Nigrites & les Perorses, &c. vers le midi. La Getulie comprenoit les peuples Getules, les Autolales, les Nasombes, &c. & la Lybie deserte contenoit les Garamantes, les Linxamates, &c. Les Nigrites étoient aux environs du fleuve Niger; & les Perorses, &c. vers la côte meridionale. La grande Ethiopie est haute ou basse. Dans *la haute* ou *citerieure*, étoient les Troglodytes, l'Azanie, la Barbarie, les vrais Ethiopiens, les Nubiens, les Hesperiens. Dans *la basse* ou *inferieure*, étoient Agisamba, les Ichthyophages, les Antropophages, &c. L'*Afrique moderne* se divise en septentrionale & meridionale. La septentrionale contient la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid, le Zaara, la Nigritie, la Guinée. Dans la Barbarie étoient autrefois la Mauritanie, la petite Afrique & la petite Lybie. Le Biledulgerid, le Zaara & la Getulie, étoient vers l'occident; la Lybie deserte, ou le pays des Garamantes vers l'orient. Dans la Nigritie étoit le pays des Nigrites; & dans la Guinée les Perorses, &c. L'Afrique meridionale est divisée en haute & basse Ethiopie. La *haute Ethiopie* comprend les côtes d'Abea, d'Ajan & de Zanguebar, l'Abissinie ou Ethiopie propre, la Nubie, le Congo, où étoient anciennement les parties de l'Ethiopie citerieure; sçavoir, les Troglodytes, &c. La *basse Ethiopie* contient le Monomotapa & la Cafrerie, où étoient Abysamba, les Ichthyophages & les Antropophages, &c.

MONTAGNES, RIVIERES, GOLFES, & Caps d'Afrique.

Les montagnes les plus considerables de l'Afrique sont, l'Atlas & celle des Lions. L'Atlas est au midi de la Barbarie, & dans le Biledulgerid, où il s'étend, separé en diverses branches, depuis la mer Atlantique, à laquelle il donne son nom, jusqu'aux confins de l'Egypte. Il a divers noms, selon la diversité des lieux, où s'éleve cette chaîne de montagnes. On les appelle grand & petit Atlas, *Montes Claros*, Monts d'Aiduacal ou Idevacal, de Tensif, de Dedes, de Zizi, &c. Les montagnes des Lions ou *Sierra Liona*, sont dans la Guinée; les montagnes de la Lune, dans l'Abissinie, &c. Les principales rivieres sont le Nil, qui a sa source en Abissinie, qu'il traverse ainsi que l'Egypte, où il se rend dans la mer Mediterranée; le Niger, qui traverse tout le pays des Noirs, & se jette dans la mer par plusieurs embouchûres fort larges vers le Cap Verd; le Zaire; enfin les rivieres du Saint-Esprit, de l'Infant, de Zambese en Cafrerie; il y a encore d'autres rivieres qui sont de peu de consequence. La premiere reçoit le Gema, Kelti, Branti, Maleg, Tacazi, Jalac, &c. Le Niger forme trois principales branches, le Riogrande, le Gambra, le Senega. Les golfes de l'Afrique sur la mer Mediterranée, sont les Seiches de Barbarie (que les Espagnols nomment *Baxos de Barberia*; & les Italiens, *Golfe de Sidra*, *Golfe de Machomete*, ou *Hammanet*) les golfes de Bone, de Tunis, de Colle, de Store, &c. Sur l'Ocean il y a les golfes de Salé, de Saint Thomas, de Melinde, de la mer Rouge, de Suen, &c. Les principaux caps ou promontoires, sont ceux de Guer, de Non, de sainte Marie, Cap Verd, Cap Roxo de Verga, de Palmes, des trois Pointes, Cap Formoso, Cap de Lapo, Cap Noir, Cap de Bonne-Esperance, das Anguilhas, das Vacas, Talhado, de S. André, de Falco, das Baixas, de Guardafui, qui est le plus oriental de toute l'Afrique, &c.

LES QUALITEZ DE CE PAYS.

Les anciens ont peu connu ce grand continent, & même tout ce qui est au-delà des sources du Nil & des montagnes de la Lune, n'a été découvert que depuis deux cens ans. Comme la plus grande partie de l'Afrique est située sous la zone torride, on s'imaginoit autrefois que les pays qui sont sous cette zone, étoient inhabitables, à cause de l'ardeur excessive du Soleil: ce préjugé empêcha de travailler à la découverte des parties de cette presqu'isle, qui sont éloignées de la mer Mediterranée. Il y a eu pourtant des anciens qui ont cru que le dedans de l'Afrique étoit habité; mais ils ont peuplé ce pays de monstres si étranges & de nations si sauvages, qu'à peine les peut-on mettre au rang des hommes. Tels sont les Gymnetes, au rapport de Pomponius Mela, qui alloient tout nuds, & qui ignoroient entierement l'usage des fléches & des autres armes: c'est pourquoi ils fuyoient devant ceux qu'ils rencontroient, & ne se laissoient voir qu'à ceux de leur nation. Tels sont aussi les Cynocephales, qui avoient, dit-il, une tête & des pates de chien, & aboyoient comme ces animaux; les Sciapodes qui se couvroient de l'ombre de leurs pieds, contre l'ardeur du soleil; les Blemmyes, qui étoient sans tête, & avoient les yeux & la bouche sur l'estomach, & autres peuples fabuleux. La navigation & les nouvelles découvertes ont fait connoître l'erreur de ces anciens; & l'on a trouvé que la plûpart des pays au-dedans de l'Afrique sont bien peuplés, & que la grande chaleur du jour est moderée par la fraicheur de la nuit, par les broüillards, & par les vents frais qui s'y élevent. Il est vrai que l'Afrique est pleine en quelques endroits de deserts sablonneux; mais ailleurs, & même vers la ligne équinoctiale, les terres y sont aussi abondantes en rivieres, en fontaines, en bois & en arbres fruitiers, que les pays les plus temperés. Sous la zone torride on a toute une autre saison que sous les autres zones. Dans nos pays, le soleil en s'éloignant de nous, cause le froid & la pluye; & lorsqu'il s'en approche, il produit la chaleur & la sécheresse. Le contraire arrive sous la Zone torride. C'est aux sçavans à en chercher la cause. Les peuples qui demeurent sous l'équateur, ont toutes les années deux hyvers ou saisons pluvieuses; sçavoir, lorsque le soleil est dans l'équinoxe de Mars, & lorsqu'il est dans l'équinoxe de Septembre. Mais les montagnes apportent quelque changement à cette loix de la nature, parce que leur cime arrête le cours de l'air qui se meut d'orient en occident. L'air ainsi repoussé se condense en nuées, & les nuées se fondent en pluyes, pendant que le tems est clair & serein de l'autre côté des montagnes. Pour appuyer cette raison, l'on rapporte que sur les côtes de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde deçà le golfe, l'hyver, c'est-à-dire, la saison des pluyes, regne depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Septembre; & que l'été y dure depuis le commencement d'octobre jusqu'à la fin de Mars. Et au contraire sur les côtes de Coromandel, qui sont situées sous la même zone, l'été commence avec le mois d'Avril, & finit avec le mois de Septembre; après quoi l'hyver commence & finit au mois de Mars. Cette diversité de saison est, dit-on, causée par les montagnes de Gatis, qui divisent ce pays en oriental & occidental. Les Portugais & les Hollandois ont découvert plusieurs pays de cette nature dans le royaume de Congo. Tout ceci montre clairement que les anciens ont eu peu de connoissance du dedans de l'Afrique. Hanno, fameux Carthaginois, découvrit autrefois par ordre de la république, une grande partie des côtes occidentales de l'Afrique; mais il n'entra pas dans le pays; & d'ailleurs la description de son voyage demeura inconnuë aux Romains, parce qu'elle étoit écrite en langue punique. La navigation de quelques Pheniciens, du tems de Neco roi d'Egypte, n'eut pas plus de succès. Ils s'embarquerent sur la mer Rouge, & ayant côtoyé l'Afrique jusqu'à l'embouchûre du détroit de Gibraltar, ils s'en retournerent en Egypte le long de la mer Mediterranée, si l'on en croit Herodote: outre qu'ils ne virent que les côtes, le recit de leur navigation est plein de

mensonges. La posterité n'a pas tiré plus d'éclaircissement du voyage que Sataspe fit autour de l'Afrique du tems de Xercés roi des Perses. L'expedition des Nasamones, anciens peuples du royaume de Tunis, ne fut pas plus heureuse. Ce sont les Portugais, qui les premiers ont découvert ce qui étoit inconnu aux anciens. Henri duc de Viseo, le plus jeune des enfans de Jean I. roi de Portugal, découvrit l'an 1420. l'isle de Madere; l'an 1428. l'isle de saint Port; l'an 1440. les isles du Cap-Verd; & l'an 1450. les côtes de la Guinée. Après la mort de ce prince en 1463. cette entreprise demeura sans effet l'espace de vingt années. Jean II. la reprit, & par le moyen de Diego Kon, découvrit l'an 1488. les royaumes de Congo & d'Angola, & l'isle de saint George. Barthelemi de Diaz passa ensuite le Cap-Verd, prit terre à l'isle du Prince, & avança vers le midi jusqu'à l'extrémité de l'Afrique, dont la pointe fut depuis appellée *le Cap de Bonne-Esperance*, par Vasqués de Gama, lequel ayant passé ce Cap, & laissé l'Afrique à gauche, découvrit les contrées de Quiloa, de Mozambique, de Mombaze & de Melinde, dans la basse Ethiopie. Les Hollandois & les Anglois ont fait aussi depuis de nouvelles découvertes dans cette partie du monde.

L'Afrique est tres-fertile dans les lieux où elle est cultivée, principalement le long du rivage de la mer, où l'on trouve le plus d'habitans. Mais en beaucoup d'endroits on la voit couverte de sablons steriles, & il y a plusieurs degrés inhabités; soit parce que le pays est couvert de ces sablons ardens, soit parce qu'il n'y a point d'eau; ou enfin à cause de la grande multitude de monstres & d'animaux nuisibles aux hommes qu'on y trouve. Les animaux sont le chameau, le cheval domestique, sauvage & marin, le dante, que les Africains appellent *Lampt*, le guahex, la gazelle, le bœuf marin, l'âne sauvage, le lion, le Leopard, la panthere, le dabuth, l'éléphant, le singe, le tigre, le rhinoceros, la licorne, l'autruche, le cameleon, le dromadaire, le crocodile, & une grande multitude de serpens de diverses especes. On trouve encore en ce pays plusieurs mines d'or & d'argent, & même de sel; des fruits rares, des drogues utiles, & quelques plantes venimeuses, comme l'Addad, dont l'herbe est amere, & la racine si dangereuse, qu'une drachme de son eau distilée, a la force de faire mourir un homme dans une heure. On croit que le grand nombre de monstres qu'on y trouve, vient du mélange des animaux qui se rencontrent dans les abreuvoirs publics. Ce n'est pas, comme je l'ai dit, qu'elle n'ait de certaines contrées si fertiles, que le grain y rapporte le centuple, & que les seps de vigne n'y soient aussi gros que nos plus gros arbres. Cette fertilité se trouve dans la Barbarie. On en estime extrêmement les moutons, qu'on appelle *moutons de cinq quartiers*, à cause de leur queuë extraordinaire. L'Egypte est aussi tres-fertile; & on dit même que c'est le pays du monde le mieux peuplé, & que les femmes y portent quatre ou cinq enfans à la fois. Quelques auteurs ont dit que l'Egypte a renfermé autrefois jusqu'à vingt mille villes. Les anciens, à cause de sa fertilité, l'ont appellée *le grenier public du monde*, parce que l'abondance ou la disette de l'empire Romain en dépendoient. Le pays est encore tres-fertile en quelques endroits de l'Abissinie, qui est entrecoupée de montagnes & de rivieres; mais les habitans ne sçavent pas user des mines d'or, d'argent & de cuivre qu'ils y ont en si grand nombre, qu'on dit que le grand Negus seul auroit dequoi acheter des mondes entiers; ils se contentent seulement d'amasser ce que les pluyes détachent, & ce qu'ils en trouvent parmi les sables des torrens & des rivieres. A l'égard des deserts, comme celui de Barca & de Zaara, les voyageurs sont obligés de faire leurs provisions avant que d'y entrer; & sur-tout pour l'eau, parce que les maisons & les puits y sont si éloignés les uns des autres, qu'on y fait quelquefois cent lieuës sans y en trouver. On rapporte qu'un marchand que la soif pressoit avec une extrême violence, donna dix mille ducats d'une tasse d'eau, & encore ne laissa-t-il pas de mourir, aussi-bien que celui qui la lui avoit venduë.

MOEURS DES AFRICAINS.

Les Africains sont pour la plûpart basanés, noirs ou jaunâtes. Les anciens les ont toûjours estimés traîtres & de peu de foi. Salvien dit dans son traité *de la providence*, *l. 7.* qu'il est difficile de trouver quoique ce soit en eux qui ne soit mauvais; qu'ils sont cruels, amateurs du vin, perfides, avares & sans pudeur; & que leur lubricité & leurs blasphêmes surpassent tout ce qu'on pourroit exprimer. On a aussi dit d'eux que l'Afrique ne produisoit que des choses extraordinaires; c'est-à-dire, qu'elle faisoit voir des hommes qu'on pouvoit considerer, ou comme des monstres par leurs crimes, ou comme des prodiges par leur esprit & par leur vertu. Nous avons l'exemple de ces derniers dans Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, saint Fulgence, Victor de Vite, Arnobe, le pape Gelase I. & plusieurs autres, recommandables par leur érudition & par leur sainteté. Les principaux des peuples qui habitent aujourd'hui l'Afrique, sont ceux qu'on appelle originaires du pays, les Ethiopiens & les Arabes, dont il y en a de plusieurs sortes; comme de ceux qui vivent dans les villes, de ceux qui habitent les deserts, les errans, les pasteurs, &c.

Vincent le Blanc rapporte qu'il y a des Africains tout-à-fait barbares, & qui sont si brutaux, qu'ils ressemblent plûtôt à des chiens affamés qu'à des hommes raisonnables. (*Voyez* CAFRES.) Les peuples de la côte de Barbarie sont grands pirates & écumeurs de mer. Le commerce y fleurit, sur-tout pour les chevaux barbes, pour les maroquins & pour d'autres denrées du pays. Les Egyptiens sont les premiers nageurs du monde, enjoüés, plaisans & ingenieux. Leur pays a été autrefois le séjour des sciences. Les Numides sont ordinairement pesans & grossiers; ils ont la vûë courte, à cause du vent & du sable; & on dit même que leurs dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Les habitans de Zaara sont presque tous pasteurs, fort adroits à la chasse & grands coureurs. Les Nubiens sont assez civilisés. Un roi de Nubie y a eu autrefois une armée de cent mille chevaux. Aujourd'hui les habitans y trafiquent de l'or, de la civette, du bois de sandal rouge & blanc, de l'yvoire, du musc, de l'ambre gris, du poivre, du sucre, du tabac, du coton, de la cire, du miel & du blé. Ceux de Guinée sont vains, larrons, jaloux, idolâtres & superstitieux, aussi-bien que ceux de Monomotapa. Les armes de ces derniers sont des piques, des arcs & des fléches. Leurs femmes y sont guerrieres, & se font admirer dans les armées.

En general on sçait que les Africains n'ont aucune experience des armes, & qu'un petit nombre de Portugais a subjugé plusieurs de ces nations; qu'une seule forteresse avec une petite garnison tient toute une province en bride; & qu'un regiment de soldats d'Europe mettra en fuite une armée d'Africains. Le Turc fait continuellement la guerre au roi des Abissins, & prend sur lui de tems en tems des places d'importance, ou les reçoit en sa protection, sans que le Prête-Jean ose entreprendre de reconquerir ce qu'il a perdu. Il est vrai qu'en quelques endroits il y a des peuples feroces; mais comme ils ne sçavent pas tirer l'épée ni manier les armes, cette ferocité est de peu d'usage pour conserver un grand royaume. La Barbarie est la plus belliqueuse de toutes les provinces d'Afrique, parce que les armes des Chrétiens l'ont aguerrie. Avec ses Turcs & ses Arabes originaires, elle se défend courageusement contre ceux qui l'attaquent. Cependant ces peuples se laissent dompter par les Chrétiens, qui bâtissent des forteresses sur leurs côtes, d'où ils les incommodent beaucoup.

LANGAGE DES AFRICAINS.

Les anciens Africains, appellés *Bereberes*, quoiqu'ils soient divisés en plusieurs peuples, & répandus en plusieurs provinces, parlent tous une même langue, qu'on appelle, *langue d'Abimalec*, qu'on tient être l'auteur de leur grammaire. On se sert encore en Afrique d'une

autre langue fort ancienne, que les Arabes appellent *langue barbare*, par rapport à la province de barbarie. Jean Leon dit qu'on l'appelle *aquel maric*, c'est-à-dire, langue noble. Cette langue barbare qui étoit la langue naturelle des Africains, a maintenant grande affinité avec l'arabe, parce que ceux qui ont commerce avec ces peuples, mêlent quantité de mots arabes, & de ceux de la langue d'Abimalic dans leur ancien idiome. L'Ethiopien est un arabe corrompu. Le Zungai & le Guber sont des langues particulieres à certains peuples de la Nigritie. Le Zinch est en usage dans les provinces situées le long du fleuve Niger; & l'Abez parmi les Abissins. Nous parlerons de la langue égyptienne dans l'article EGYPTE. La plûpart des livres & des actes publics s'écrivent en la langue d'Abimalic, ou en bon arabe. A l'égard de l'écriture, il y a des auteurs celebres qui assurent que quand les Mahometans s'emparerent de la Barbarie, ses habitans se servoient de caracteres latins, parce que les Romains ayant subjugé l'Afrique, détruisirent toutes les inscriptions anciennes, afin d'abolir la memoire des exploits des vaillans Africains, & en mirent d'autres en leur langue. Mais les califes ou empereurs Arabes s'étant emparés de ce pays, firent brûler tous les livres d'histoires & de sciences qu'ils y trouverent, & ne permirent la lecture d'aucuns livres que de ceux de leur secte; de sorte que les caracteres africains se sont enfin perdus, & qu'on y écrit aujourd'hui en lettres arabes.

GOUVERNEMENT.

L'Afrique a eu au commencement divers princes qui y regnerent assez long-tems, depuis que les enfans de Caïn, & ensuite ceux de Cham s'y furent établis, comme dit Josephe. La republique de Carthage y étoit puissante, & les rois de Numidie l'étoient aussi. Les Romains soûmirent ces derniers, & détruisirent Carthage. Ils y avoient des colonies & des gouverneurs; ils la reduisirent en forme de province, gouvernée par un proconsul; & les empereurs en furent les maîtres jusques dans le V. siecle. Genseric roi des Vandales, appellé en Afrique par le comte Boniface, y passa d'Espagne en 427. ou 428. sous l'empire de Valentinien III. Il prit depuis Carthage, & y établit le royaume des Vandales. Hunneric son fils lui succeda. Ganthamond & Thrasamond, freres d'Hunneric, regnerent ensuite. Hilderic, fils de ce dernier, succeda à Trasamond, & Gilimer le détrôna en 53. Quelque tems après l'empereur Justinien envoya en Afrique Belisaire, qui prit Carthage, & fit prisonnier Gilimer en 534. & qui abolit le royaume des Vandales. Ainsi l'Afrique retourna sous la domination des Romains, qui la diviserent en sept provinces. Dans le VII siecle les Arabes Mahometans s'y établirent. Vers l'an 647. ils y défirent le gouverneur Gregoire, & imposerent un tribut aux Africains. Le calife Odman y envoya une armée de près de quatre-vingt mille hommes, qui ravagerent tout le pays. En 697. ces infideles chasserent d'Afrique le Patris Jean, & y envoyerent souvent de nouveaux secours; ainsi presque tous ces grands pays devinrent le partage des Mahometans, qui s'y sont maintenus durant plus de neuf siecles, & qui de-là se sont repandus dans l'Europe. Quelques auteurs ont crû que l'esclavage continuel des Africains a été une punition de leurs crimes & de leurs desordres. Aujourd'hui l'Afrique est soûmise à divers princes. Le grand seigneur est maître de l'Egypte & de la plus grande partie de la Barbarie, où il y a le cherif ou roi de Maroc & de Fez, & divers autres petits princes. Dans le Biledulgerid le roi de Tafilet est tres-puissant; mais il y a aussi des Chekes Arabes, comme dans le Zaara. Les autres princes souverains sont le roi de Tombout dans la Nigritie, de Dancala dans la Nubie, d'Ardres dans la Guinée, &c. le grand Negus d'Ethiopie, le Mani ou roi de Congo, l'empereur de Monomotapa, &c. Outre ces rois & princes differens, le roi d'Espagne y possede sur les côtes de Barbarie, Mahmore, Larache, Oran, Marzalquivir, Penon de Velez, & Melilla. Il a encore sur la mer Mediterranée l'isle de Pantalarée; & en la mer Atlantique les Canaries. Les Portugais ont Alcazer & Mazagan en Barbarie; Cariguessem dans le Biledulgerid; le fort saint Felippe en Nigritie; Cachieu, le château d'Agien & le fort de Cama dans la Guinée; saint Paul, & les forts de Massogan & d'Angola dans le Congo; Sofala & le fort de Tête dans la Cafrerie; Mozambique, les châteaux de Quiloa & de Melinde, avec Mombaze sur la côte de Zanguebar. Ils y ont encore les isles Terceres, de Madere, de Porto-Santo, du Cap-Verd, de San-Thomé, du Prince, de Fernando-Pao, d'Anobon & de sainte Helene. Ils avoient encore dans la Barbarie Tanger, qu'ils ont cedée aux Anglois, & que Charles II. roi d'Angleterre abandonna en 1682. Le roi de France y a une forteresse, dite le *Bastion de France*. Les François s'étoient établis dans la Guinée avant les Portugais & les Hollandois, mais ils s'en sont retirés. Ces derniers ont en Afrique Arguin, & Gorée, sur la côte de Nigritie; les forts de saint George, de Mina & de Nassau, dans la Guinée; & Pavoasan, en l'isle de S. Thomé.

VILLES D'AFRIQUE LES PLUS CONSIDERABLES.

La principale & la capitale des villes d'Afrique prise dans le second sens, étoit autrefois la ville de Carthage, fondée par les Tiriens, qui disputa long-tems l'empire avec Rome, jusqu'à ce qu'elle fût ruinée & brûlée par Scipion, sous le Consulat de Cornelius Lentulus & de Lucius Mummius, l'an 608. de la fondation de Rome. Elle demeura vingt-deux ans sans être habitée. La vingt-troisiéme année les Romains envoyerent une colonie, mais sans succès. C. Julius Cesar y en envoya une seconde deux cens deux ans après sa ruine, l'an 810. de la fondation de Rome, qui lui rendit le nom de Carthage, & la rétablit presque dans son premier lustre. Depuis ce tems elle fut la capitale de l'Afrique, & l'une des premiers villes du monde, jusqu'à ce qu'ayant été prise par les Sarasins, elle fut entierement ruinée, & tous ses habitans & ses richesses transportés à Tunis l'an 515. de J. C.

Utique étoit la premiere ville après Carthage. Ces deux villes étoient situées dans des promontoires, entourés de golfes. Les autres villes considerables de la province proconsulaire, sont Adrumet, Hippozaritos & Tabraca, sur la mer; dans la province Bizacene, Bisace, Thisdraus, & Tines, sur la mer; Suffetul, Tapse, Telepte, Ruspe, Capsa, Tisur & Tuburbes, dans les terres; dans la Tripolitaine, Tacape, Sabrata, Oëa, Abrotonon & Leptis, le long des côtes; dans la Numidie, Hipporegius ou Hippone, Rufficade, sur le bord de la mer; Syrte ou Constantine, Mileve, Bagaïs, Tagaste, Madaure, Sicca, Lambese & Tebeste, dans les terres; dans la Mauritanie Sitiphienne, Igilgilis, aujourd'hui Gigeri, sur la mer; Sitiphe, dans les terres; dans la Mauritanie Cesarienne, *Julia Cæsarea*, Tipaze, Rusuccurra, sur les côtes; dans la Tingitane, Tingis, sur le promontoire du Détroit, Lixa, Banasa, & Sala, sur les côtes de l'Ocean, Rufficadire, sur la Mediterranée, Volubilis & Tocoloside, dans les terres.

A present les principales villes d'Afrique sont Maroc, Fez, Alger, Tunis, Tripoli, Barca; en Egypte, Alexandrie, le grand Caire, Zaide, Damiette; dans les pays le long des côtes de l'Ocean occidental, Darra, Tesete, Zuinsiga, Genehoa, Tombout, Cano, Cassera, Gangara, Madinga, Guber, Zegzeg, Zamfara, Benin, Diafara, Medras, Salvador, Engarse de Dongo, le cap de Bonne-Esperance; sur la mer Rouge, Suaquem, Ercoco, Adel; le long des côtes de la mer de Barbarie, Magadozo, Melinde, Monbazza, Quiloa, Mozambique, Mongalo & Barva; dans l'empire des Abissins, Chaxumume, Angot, Beleguanze, Abiancativa, Sova, Amera, Ambiam, Georgia, Zet, Tirut, Caphat; dans l'empire de Monomotapa, Zembre, Bagametro, Butua, Monomotapa.

RELIGION ANCIENNE DES AFRICAINS.

Les anciens Africains ont tous été idolâtres. Ceux de la Barbarie adoroient le soleil & le feu. Ils avoient dressé à ce dernier des temples, où cet élement étoit conservé avec autant de soin, que parmi les Vestales de Rome. Les Numides adoroient les planetes. Les Negres ado-

roient quelqu'un des astres ou des élemens, ou même la premiere chose vivante qu'ils rencontroient en sortant de chez eux. La superstition des Egyptiens étoit incroyable; car ils adoroient jusqu'à des raves & des oignons. Tous ces peuples reçurent depuis les dieux des Romains. Jupiter avoit un fameux temple dans les deserts de Barca, sous le nom de *Jupiter Ammon*. Les peuples de la haute Ethiopie adoroient le Dieu du ciel sous le nom de *Guiguimo*. On prétend, mais sans fondement, qu'ils embrasserent la religion des Juifs, à la sollicitation de Maqueda, qu'on dit être la reine de Saba, qui fut visiter Salomon; & qu'ils eurent pour apôtre de la foi Chrétienne, cet eunuque de la reine Candace, que saint Philippe diacre baptisa, comme il est rapporté dans les Actes des apôtres.

Quoique Salvien dise, *l. 7. de la Providence*, que l'église de Carthage a été fondée par les apôtres, il est certain neanmoins que saint Augustin reconnoît dans son livre de l'*Unité de l'Eglise*, *c. 15.* que les Africains n'ont reçu la religion qu'après plusieurs autres peuples. On ne peut donc pas dire que les apôtres ayent prêché dans l'Afrique: il y a de l'apparence qu'elle n'a reçu la religion Chrétienne qu'environ cent ans après la mort de Notre-Seigneur, par des missionnaires envoyés de Rome, comme saint Augustin & le pape Innocent I. l'assurent. Mais si cette partie du monde n'a pas eu le bonheur d'être sitôt éclairée des lumieres de l'évangile, elle a eu celui d'en profiter en peu de tems; car le Christianisme y fut promptement établi & répandu dans les pays soûmis à l'empire Romain, & l'on y vit bientôt un grand nombre d'églises, & une infinité de Chrétiens. Les persécutions en enleverent plusieurs; mais le sang de ces martyrs fut comme une semence qui multiplia les Chrétiens, suivant ce beau mot de Tertullien: *Plures efficimur quoties metimur à vobis, semen est sanguis Christianorum.* Quand les persécutions furent finies, l'église d'Afrique fut divisée par le schisme des Donatistes, qui commença l'an 311. & dura plus de trois cens ans, malgré les jugemens ecclesiastiques, les conciles, les loix des princes, les conferences & les écrits dont on se servit pour l'étouffer. La division des provinces ecclesiastiques d'Afrique étoit conforme à celle des provinces civiles dès le tems de saint Cyprien; mais à l'exception de l'évêque de Carthage, le droit de metropole ecclesiastique n'étoit point attaché à la metropole civile; le plus ancien évêque de la province étoit le primat ou metropolitain. Pour l'évêque de Carthage, il étoit comme le patriarche de toute l'Afrique, & avoit des droits & des prérogatives de dignité & d'autorité sur toutes les provinces. Comme l'Afrique étoit tres-peuplée, & qu'il y avoit un grand nombre de villes, de bourgs, de villages & de châteaux, il y avoit aussi un tres-grand nombre d'évêques; & l'on en mettoit non seulement dans les villes, mais même dans des villages & dans des châteaux. C'est pourquoi les conciles d'Afrique ont toûjours été composés d'un grand nombre d'évêques. Il en parut 470. à la conference tenuë à Carthage en 411. & il y en a 458. dans la notice des évêques d'Afrique, dressée du tems d'Hunneric roi des Vandales. Ils furent tous chassés sous ce prince Arien; neanmoins, il resta plusieurs églises Catholiques: en sorte que quand Justinien eut reconquis l'Afrique, Reparatus de Carthage tint encore un concile de 217. évêques. Le nombre des évêchés d'Afrique, tiré des anciens monumens, se monte jusqu'à 690. Mais quand les Sarasins se furent emparés du pays, l'église fut entierement désolée, & réduite en un tel état, qu'il n'y avoit pas du tems de Gregoire VII. trois évêques dans toute l'Afrique. Les Arabes, qui entrerent en Afrique dans le VII. siecle, y semerent le Mahometisme: & bien que les naturels du pays, lassés de leur domination, les ayent chassés dans les deserts, ils n'ont pas laissé de retenir leurs erreurs.

RELIGION MODERNE.

Aujourd'hui l'Afrique a cinq sortes d'habitans, fort differens en créance; sçavoir les Mahometans, les Cafres sans loi, les Idolâtres, les Juifs, & les Chrétiens. Les Mahometans, qui possedent une grande partie de l'Afrique, sont divisés en plus de soixante & douze sectes; comme de ceux qui suivent l'Alcoran sans glose & à la lettre; des autres qui y ajoûtent les interprétations de divers marabouts, &c. Les Cafres sans loi n'ont aucune connoissance du vrai Dieu. Les Idolatres sont en grand nombre dans le pays des noirs, dans la basse Ethiopie, & même dans la haute, sur-tout parmi ceux qui vivent dans les deserts. Il y a aussi plusieurs Juifs en divers royaumes. Les naturels du pays qui se disent descendus d'Abraham, & qu'on trouve dans l'Egypte & dans les états des Abyssins, sont assez puissans. Les autres sont venus d'Asie après la prise de Jerusalem sous Vespasien, & après la ruine entiere de la Judée par les Romains, les Persans, les Chrétiens & les Sarasins. Il y a enfin des Juifs qui s'y sont refugiés de l'Europe, d'où ils ont été chassés, comme de quelques endroits d'Italie en 1342. de France en 1395. d'Angleterre en 1490. & d'Espagne en 1492. Ils vivent diversement & ont differentes synagogues; mais ils sont pauvres & méprisés de tout le monde. Pour les Chrétiens d'Afrique, il y en a d'étrangers, comme les esclaves; & d'originaires, dont plusieurs sont Catholiques Romains, comme les sujets du roi d'Espagne & de Portugal, & une grande partie des Abissins. Les autres sont Schismatiques, épars dans le pays, comme les Maronites, les Georgiens, les Grecs, les Armeniens, & les Chrétiens de saint Thomas. Entr'eux, les uns reconnoissent le patriarche d'Alexandrie, les autres leurs prélats en particulier, & les Grecs le patriarche de Constantinople. Les Portugais ont beaucoup travaillé à établir dans ce pays la religion Chrétienne, & sur-tout dans le pays de leurs conquêtes. Ils y ont même divers évêchés. Les Espagnols y ont aussi les évêchés de Ceuta en Barbarie, de saint Salvador dans le Congo, d'Angra dans l'isle Tercere, de Funchal en celle de Madere, de saint Jago & de saint Thomé dans les isles du Cap-Verd. Tous ces évêchés sont suffragans de Lisbonne. Il y en avoit un à Tanger, qui a été uni à celui de Ceuta: il étoit suffragant d'Evora. Les Espagnols ont dans les Canaries un évêché suffragant de Seville. Celui de Malte est sous la metropole de Palerme en Sicile.

CONCILES D'AFRIQUE.

En Afrique il y avoit deux sortes de conciles de chaque province, & des conciles de plusieurs provinces ou de toutes les provinces d'Afrique. Les Africains donnoient à ceux-ci le nom de conciles universels ou de conciles generaux. L'évêque de Carthage, qui étoit le primat de toute l'Afrique, le convoquoit. Agrippin en celebra un sous le pontificat de saint Zephyrin, au commencement du III. siecle pour le Baptême des heretiques, qu'il crut qu'on devoit reïterer. Il assembla pour cela les évêques d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie au nombre de 70. & après qu'ils eurent déliberé tous ensemble, ils ordonnerent qu'il falloit rebaptiser les heretiques. Saint Cyprien parle de ce concile dans ses épîtres, & après lui saint Augustin en plusieurs endroits. Depuis ce tems jusqu'à present, dit saint Cyprien, on a vû dans nos provinces des milliers d'heretiques, lesquels revenant à l'église, ont demandé avec joye d'être regenerés par la grace de l'eau salutaire du Baptême; mais ces expressions sont outrées, puisque ce ne fut que du tems de saint Cyprien que l'usage de rebaptiser prévalut en Afrique, comme on le prouve à l'article d'AGRIPPIN. S. Cyprien celebra depuis l'an 250. jusqu'à l'an 257. plusieurs conciles des évêques de toutes les provinces d'Afrique à Carthage, tant sur la discipline de l'église, à l'égard de la penitence, & de la reconciliation, que sur la rebaptisation des heretiques. Il y a eu dans la suite plusieurs autres conciles generaux d'Afrique; mais comme ils ont été tenus à Carthage, à Mileve ou en d'autres villes, nous en parlerons sous leurs titres. L'Afrique a donné à l'église trois grands hommes; Tertullien, saint Cyprien & saint Augustin, sans parler d'Optat de Mileve, de Minutius Felix, de saint Fulgence, de Facundus: & parmi les prophanes, Apulée de Madaure est celebre.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AFRIQUE.

Ptolomée, Strabon, Pline, du Val, Sanson, Baudrand, &c. *in geograph.* Tacite, Tite-Live, Florus, Saluste, Dion, Appien Alexandrin, Quinte-Curce, &c. *in hist.* Procope, *de bello Vandal.* Gregoire Abulpharage, publié par Edoüard Pocockius, *hist. Orient.* Jean Leon, Marmol & Dapper, *descrip. d'Afr.* Victor de Vite, *hist. Pers. Vand.* François Alvarez, *hist. Æthiop.* Diego de Torrez, *hist. des Cher.* Jean-Baptiste Gramaie, *Afr. illust.* Jean-Baptiste Birago, *hist. Afr.* Balthasar Tellez, *hist. d'Ethiop.* Bernard de Alderete, *antiq. d'Afr.* Damien de Goez, *de morib. Æthiop. &c.* Loüis de Urreta, *hist. d'Ethiop.* Nicolas Godinho, *de reb. Abiss.* Pierre de Mesquita & Pierre Paez, *hist. d'Ethiopie.* Voyages de Thomas Herbert en Afrique, de Vincent le Blanc, de Linschot, de Mocquet, de Jannequin, de Monconis, de Jean de Barros, de George Sandis, &c. & Isaac Vossius, *de orig. Nil.* Ludolfe, *hist. d'Ethiop.* M. Du Pin, *de la geographie d'Afrique & de l'hist. des Donatistes à la tête d'Optat.*

AFRIQUE ou AFRICA, que ceux du pays appellent *Mahadia*, ville d'Afrique, de Barbarie, & dans le royaume de Tunis. C'est l'*Aphrodisium* des anciens. Elle est à vingt lieuës de Mahometta, Adrumet ou Hamamethe. Marmol s'est trompé croyant que l'Afrique est la même que cette derniere ville. Il en parle assez au long dans le 6. livre de la description de l'Afrique; & après avoir fixé sa situation selon le sentiment de Ptolomée, il ajoûte: *Le calife Mehedi de Carvan ayant pris la ville d'Afrique, la fortifia & la nomma de son nom. Elle étoit bâtie comme une isle, sur une pointe de terre qui avance dans la mer, avec un beau port & un fort château. Quelques corsaires de Sicile l'ayant conquise, lui donnerent le nom d'Afrique. Un roi de Maroc s'en rendit depuis le maître. Enfin lorsqu'elle fut tombée sous la puissance de l'empereur Charles-Quint, il en fit démolir les fortifications & l'abandonna aux Maures.* * Ptolomée. Marmol, *l.* 6. *c.* 28. Jean-Christophe Calvet, *de Aphrodis. expugn. comment.* Baudrand.

AFSCHIN (Haidar fils de Kaous.) étoit Turc de nation, & de condition servile. Son merite l'éleva jusqu'au commandement general des armées du calife Motassem l'Abbasside. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

A G

AGA, nom qui signifie *seigneur* en langue turque, se donne à la plûpart des officiers de la cour du grand seigneur & de ses armées, & aux gouverneurs de places sous les Bachas. Ainsi on appelle le grand écuyer *Buyuk Imrakor Aga*; le gouverneur des pages, *Capi Agassi*; le general de la cavalerie, *Spahilar Agassi*, &c. Remarquez que quand le mot *Aga* est joint à un genitif, on y ajoûte *si*; comme *Capou Agasi*, c'est-à-dire, le seigneur ou maître de la porte: parce que *capou* qui signifie *porte*, est un genitif.

AGA des Janissaires (*Janisser Aga*) dont les fonctions sont à peu près les mêmes qu'étoient celles du colonel general de l'infanterie en France. C'est un des plus puissans officiers de la porte. Il n'est point du corps des Janissaires comme les autres officiers; c'est le grand seigneur qui le nomme, & qui choisit une de ses creatures pour être informé de ce qui se passe dans ce corps, & pour tenir la milice dans le devoir. Quoique l'Aga n'ait que cent aspres de paye par jour, il ne laisse pas d'être tres-riche, parce qu'il est heritier de tous les Janissaires qui meurent sans enfans, & que tous les capitaines de ce corps, lorsqu'ils prennent possession de leur emploi, sont obligés de lui faire present de quatre bourses, valant cinq cens écus chacune. Il a seul le privilege de paroître devant son prince avec une contenance libre, sans avoir les bras croisés sur l'estomac, comme tous les autres officiers. Sa charge lui attribuë encore l'autorité de la police, à la cour, à la ville & à l'armée, où il fait tous les jours sa ronde avec un cortege de trois cens Janissaires. Il est tellement redouté que tout le monde fuit & ferme sa porte lorsqu'il passe. * Ricaut, *de l'empire Othoman.* Tavernier, *hist. du Serail.* M. de la Croix, *état de l'empire Othoman.*

AGABA, forteresse près de Jerusalem, que Galesse, qui en étoit gouverneur, remit entre les mains d'Aristobule, fils d'Alexandre *Janneus*, & d'Alexandra surnommée *Salomé*, & frere d'Hircan, pour lui servir de retraite. * Josephe, *Antiq. liv. XIII. ch.* 24.

AGABE, *Agabus*, l'un des septante-deux disciples de Jesus-Christ, selon les Grecs, vint de Jerusalem à Antioche, lorsque saint Paul y étoit avec saint Barnabé, & annonça qu'une grande famine affligeroit bientôt toute la terre: prophetie qui fut accomplie la quatriéme année de l'empire de Claude. Le même Agabe vint encore de Judée trouver saint Paul à Cesarée, & lui prédit que s'il alloit à Jerusalem il y seroit pris par les Juifs & même livré aux Gentils: ce qui arriva effectivement. On tient qu'Agabe mourut à Antioche, & ce fut en souffrant la peine du martyre, si l'on s'en rapporte aux Grecs, qui fixent la fête de ce Saint au 8. de Mars. Les Latins dès le IX. siecle la celebroient le 13. Février. * Act. *cap.* 11. & 21. Bolland. 13. *Feb.*

AGAD, ville de la tribu d'Issachar, au pied du mont Hermon. * S. Jerôme, *in locis hebraicis.*

AGADES, royaume d'Afrique dans la Nigritie, vers le lac de Guarda, entre le Zaara au septentrion, la riviere de Niger au midy, le royaume de Cano au levant, & celui de Tombout au couchant. Ce royaume est fort étendu, & a quelques villes. Il y a aussi une ville de ce nom, dont les maisons sont bâties à la moresque. Le pays est fertile en manne, que les habitans conservent dans des courges, pour vendre aux marchands qui y abordent pour en avoir. Le seigneur de cette province tire de grands droits des marchandises étrangeres; mais il est obligé de payer cent cinquante mille ducats par an au roi de Tombout. * Jean Leon. Marmol, *l.* 9. *c.* 9. Baudrand.

AGAG, roi des Amalecites. Les habitans de ce pays avoient maltraité les Israëlites, lorsqu'ils sortirent d'Egypte, & s'opposerent à leur entrée dans la terre de promission. Dieu, pour venger son peuple, fit ordonner à Saül par Samuël d'exterminer entierement les Amalecites, & de ne faire grace à qui que ce fût, pas même aux enfans qui étoient encore à la mammelle, mais d'égorger les hommes, les femmes & les enfans, d'exterminer les bœufs, les brebis, les chameaux, & generalement tous les animaux qui appartenoient à ce peuple idolâtre. Saül ayant assemblé les Israëlites, trouva dans la revûë qu'il en fit, deux cens mille hommes de pied, & dix mille hommes de la tribu de Juda. Il marcha avec cette armée contre la ville d'Amalec, ravagea le pays, ruïna les villes, tailla en pieces toute l'armée, prit le roi Agag, à qui il fit grace, & épargna ce qu'il y avoit de plus gras dans les troupeaux, de meilleur & de plus beau dans les meubles, sous prétexte d'en faire un sacrifice au Seigneur. Dieu marqua son indignation de ce procedé, se plaignit à Samuël de la desobéïssance de Saül. Ce prophete vint trouver Saül, qui sacrifioit à Galgala, le reprit de sa désobéïssance, lui declara la vengeance que Dieu vouloit en titer; l'obligea pour reparer sa faute de lui livrer Agag, que Samuël coupa en morceaux à Galgala devant l'autel du Seigneur, vers l'an 2971. du monde, & avant Jesus-Christ 1064. * *I. Reg. c.* 15. Josephe, *Antiq. Jud. l.* 6. *c.* 8. & 9. Usser. *in annal.*

AGAGAMMATES, ou selon d'autres, *Agamantes* ou *Agacimates*, certains peuples vers les Palus Mæotides, dont il est fait mention dans Pline, * *liv. VI. cap.* 7.

AGAGES ou JACCHÆ, peuples tres-feroces du fond de l'Afrique. Ayant porté la guerre dans le royaume de Congo, s'en rendirent maîtres, l'an de Jesus-Christ 1560. après l'avoir entierement ruïné par une infinité de massacres: ce qui arriva sous leur roi Alvarez I. roi de Congo, qui, avec ceux qui étoient restés des siens, s'étant sauvé dans une petite isle du fleuve *Zaire*, y souffrit des miseres extrêmes, pendant que les Barbares mettoient dans son royaume tout à feu & à sang. Le bruit en étant venu jusqu'aux oreilles de dom Sebastien roi de Portugal, il y envoya François de Govia avec de bonnes troupes. Govia fit la guerre aux Agages avec tant de succès, qu'il les chassa entierement

du royaume. Alvarez leur roi fut rétabli, & il mourut en 1580. Ceux de Congo attribuoient la cause de leurs maux passés & l'irruption des Agages à la religion Chrétienne, qu'ils avoient reçûë sous Jean II. roi de Portugal; mais les Portugais à bien plus juste titre l'attribuoient au mépris & à l'indifference, que ceux de Congo avoient pour cette même religon. * Georg. Horn. *Orb. imp. p.* 567.

AGAI, lieu de la Palestine, qui n'est pas fort éloigné de Bethel. Il s'écrit *Ai* en hebreu. S. Jerôme rapporte que de son tems l'on n'en voyoit presque que les ruines. * Hier. *in locis hebr.*

AGAILYTE, ou plûtôt AGACLYTE, afranchi de Verus, qui avoit beaucoup de credit sur l'esprit de ce prince. Capitolin dans la vie de l'empereur Marc-Antonin, *c.* 15. *Multum sanè potuerunt liberti sub Marco & Vero, Geminas & Agaclytus, cui patronus dedit invito Marco, Libonis uxorem*; c'est-à-dire, que ces deux afranchis Geminas & Agaclytus pouvoient tout sur l'esprit de leurs maîtres, & même l'empereur Verus donna à ce dernier, qui étoit son favori, la femme de Libon, contre la volonté de Marc-Antonin. **Idem* Capitolin, sur Verus, *c.*9.

AGALASSES, peuples des Indes habitans la partie superieure du fleuve Indus, vaincus par Alexandre *le Grand*, au rapport de Diod. de Sicile, *l.* 17.

AGALIS ou ANAGALIS, fille sçavante, dont les anciens parlent avec éloge, étoit de l'isle de Corfou, sçavoit très-bien la rhetorique; quelques auteurs lui ont attribué l'invention d'une sorte de jeu de paume usité parmi les Grecs. Ce jeu consistoit à prendre la bale avant qu'elle eût touché la muraille, comme Meursius l'a remarqué en son ouvrage *des jeux des Grecs*. On assure aussi qu'Agalis faisoit des leçons de grammaire, & qu'elle en avoit écrit quelques traités. * Athenée, *l.* 1. *c.* 8. Suidas. Pierre Paul de Ribera, *l.* 13. *art.* 380. Antonius Augustinus, *in theat. famin. litt.* Meursius, *de lud. Græc. p.* 5. Vid. *Aporras Cal. Rhod. l.* 8. *c.* 1. Vossius, *de Philol. c.* 2. Soprani, *gli Scritt. della Ligur.*

AGALLA, ville d'Arabie dans la tribu de Ruben, qu'Alexandre *Janneus* premier du nom, roi des Juifs, prit sur Aretas roi des Arabes, avec plusieurs autres. Quelques années après, son fils Hircan les rendit à ce roi Arabe, pour lui avoir donné du secours contre son frere Aristobule, qui lui disputoit la couronne & le pontificat, ce qui arriva l'an du monde 3939. avant Jesus-Christ 65. * Josephe, *antiq. liv. XIV. ch.* 2.

AGALLIAS, ancien auteur, dont il est parlé au sujet d'Aristophane dans les petites Scholies sur l'Iliade d'Homere, *pag.* 320.

AGALLIEN, un des generaux d'armée de Leon d'Isaurie, à qui cet empereur donna l'an 727. le commandement de son armée navale. Mais s'étant revolté contre son prince avec un certain Etienne, qui lui avoit été donné pour compagnon, & tous les vaisseaux ayant été brûlés ou coulés à fond, on fit mourir tous les rebelles qu'on put prendre de la faction d'Agalien; & luimême ne voyant plus de ressource, se précipita dans la mer. * Chevreau, *hist. du monde*, *liv. IV.*

AGAMANA, ville de la Mesopotamie, selon Ptolomée; c'est peut-être la même que l'Agabana d'Ammien Marcelin.

AGAME, ville de l'Asie mineure dans le royaume du Pont, au voisinage d'Heraclée. * Etienne le *Geographe*.

AGAMEDE, frere de Trophonius, & fils d'Erginus, souverain d'Orchomene dans la Beotie, fit de grands progrès, aussi-bien que son frere, dans la sculpture & dans l'architecture. Entre autres ouvrages de leur façon, on vantoit le lit d'amphitryon & d'Alcmene à Thebes; un temple de Neptune au pied du mont Alese dans l'Arcadie, dont l'entrée, quoique défenduë par un cordon de laine seulement, ne pouvoit être forcée sans une punition subite; un autre temple à Delphes érigé en l'honneur d'Apollon; & enfin une chambre qui servoit de tresor à Hyriée. Les deux freres, dans un mur de cette chambre, avoient disposé une pierre avec tant d'artifice, qu'ils pouvoient y entrer sans qu'on les remarquât: mais Hyriée, qu'ils avoient volé plusieurs fois par cette voye, s'étant apperçu du vol, sans pouvoir deviner de quelle part il venoit, tendit des filets à l'ouverture des vases où il conservoit son argent, dans lesquels Agamede se trouva pris. Trophonius craignant que son frere ne le declarât, se délivra de cette crainte en lui coupant la tête, & fut englouti tout vif par la terre, qui s'entr'ouvrit sous ses pieds, dans un petit bois près de Lebadie. Voilà ce que Pausanias nous apprend du sort de ces deux freres, dont le crime n'empêcha pas qu'ils ne fussent depuis reverés comme des dieux par les Thebains. Ciceron & Plutarque content diversement la mort d'Agamede & de Trophonius. Si l'on en croit ces auteurs, lorsque ces deux freres eurent achevé le temple d'Apollon à Delphes, ils prierent ce Dieu de leur donner pour recompense ce qui étoit le plus utile à l'homme. Apollon leur promit de les exaucer dans trois jours, au bout desquels on les trouva morts. D'autres auteurs, & Pausanias lui-même, font Trophonius fils de Neptune. *Voyez* TROPHONIUS. Il ne faut pas confondre cet Agamede avec un autre AGAMEDE ARCADIEN, frere de Gortys, & de Stymphale. * Pausan. *in Arcadic.* Strab. *lib.* 9. Cicero, *Tusculan. quæst.* Plutarch. *in consolat. ad* Appollon.

AGAMEMNON, fils d'Atrée & d'Erope, selon Homere, ou fils de Plisthene, & petit-fils d'Atrée, comme veulent Hesiodote & Clement *Alexandrin*, étoit roi de Mycenes dans le Peloponnese, lorsqu'il fut élû general de l'armée des Grecs contre les Troyens. Il commença à regner l'an 2839. du monde 1196. avant Jesus-Christ, & regna quinze ans. Quelques anciens lui donnent vingt-sept ou vingt-huit ans, parce qu'ils lui donnent les 12. ans que Thyeste gouverna pendant son bas âge. Les poëtes disent que pendant le siege de Troye Achille l'obligea de lui rendre Briseis, qu'il lui avoit enlevée, & que Cassandre, fille de Priam, qui fut sa prisonniere après la prise de Troye, lui prédit vainement la mort qu'il reçut bientôt après; car dès qu'il fut de retour dans ses états, il fut assassiné par Egisthe, fils de Thieste, (d'autres disent fils de Plisthene) amant de Clytemnestre, femme d'Agamemnon, l'an du monde 2852. & avant Jesus-Christ 1183. Egisthe, après avoir épousé Clytemnestre, s'empara du royaume; mais il ne le conserva que sept ans, au bout desquels Oreste le tua, sans même épargner Clytemnestre. Outre Oreste, Agamemnon eut encore d'elle trois filles, selon quelques-uns, & selon d'autres, deux seulement; sçavoir, Electre & Iphigenie: Les poëtes ont feint qu'il sacrifia cette derniere à Diane. Pausanias dit qu'Agamemnon étoit adoré comme un Dieu à Clazomene. Ces histoires ont fourni aux poëtes des sujets de tragedies; comme l'Electre de Sophocle, l'Oreste d'Euripide, & l'Agamemnon de Seneque. Agamemnon est appellé par Homere & par les autres poëtes, *le roi des rois*, parce qu'il étoit le general de tous les princes de la Grece, qui allerent faire le siege de Troye, suivant ce que dit Seneque.

Rex ille regum, ductor Agamemnon ducum,
Cujus secutæ mille vexillum rates, &c.

* Homere. Thucydide. Plutarque. Denys d'*Halicarnasse*. Eusébe. Pausanias. Ovide. Apollodore, &c.

AGAMEMNONIA, rade dans le pays Attique, où la flotte des Grecs s'assembla pour porter la guerre contre la ville de Troye.

AGAMESTOR, l'onziéme Archonte perpetuel d'Athenes, dont le gouvernement commence à l'année 3238. du monde 797. avant Jesus-Christ. Il fut Archonte pendant 20. ans, & eut pour successeur *Eschyle*. * Eusébe. *Chroniq.*

AGAMESTOR, philosophe académicien, se rencontra avec quelques personnes dans un festin, où par un jeu de débauche, on convint que celui qui boiroit, ordonneroit aux autres d'imiter la situation dans laquelle il se trouveroit en buvant, à peine d'une amende. Quand ce fut le tour d'Agamestor, qui avoit une cuisse & une jambe étiques & tres-menuës, il obligea les autres à boire en même posture que lui, qui mit sa jambe dans un vase tres-étroit; les autres ne le purent faire,

& furent contraints de payer ce qui avoit été ordonné. * Plutarque, *aux quest. de table*, *quest.* 4. 5. 4.

AGAN ou PAGAN, une des Isles des Larrons, dans l'Ocean oriental, où Magellan, fameux capitaine Portugais fut assassiné, en allant chercher les isles Moluques, par la mer du Sud. Elle est entre les isles de Chomocoan & de Guagan. * Baudrand.

AGANICE, *voyez* AGLAONICE.

AGANIPPE, fontaine du mont-Helicon, dans la Beotie, dont les eaux avoient une vertu souveraine, pour inspirer les poëtes. Pausanias dit qu'Aganippe étoit fille du fleuve Termessus, qui coule autour de l'Helicon. * Pausanias, *in Bœotic.*

AGAOS, ou autrement AGAOUS, AGOASI, peuples de l'Abissinie, dans le royaume de Bagameder, vers la riviere de Tacaze. * Gregoire l'Abissin. Il y a aussi en quelques autres endroits de l'Abissinie de ces peuples nommés *Agaous* & *Agativi*, & entre autres dans la province de Sacahala, proche des montagnes, où sont les sources du Nil, selon la description du P. Jerôme Lobo. Baudrand.

S. AGAPE, martyr de la Palestine, fut exposé à Cesarée aux bêtes, l'an 306. par ordre de Cesar Maximin Daia, déchiré par un ours, rapporté ensuite dans la prison, & jetté dans la mer. * Eusebe, *dans les Actes des Martyrs de la Palestine.*

S. AGAPE martyr, sous Valere Maximien, par ordre du gouverneur Dulcetius, & executé avec sainte Chionie sa sœur, sur la fin du mois de Mars de l'an 306. On en fait la fête au 1. jour d'Avril, jour auquel sainte Irene leur sœur fut martyrisée. Neanmoins dans la plûpart des martyrologes, elle est marquée au 3. Avril. On a les actes de son martyre & de celui de ses compagnes, qui paroissent anciens. Le cardinal Sirlet les a donnés le premier, traduits du grec en latin sur un ancien manuscrit du monastere de *Crypta-Ferrara.* Le cardinal Baronius les a ensuite inserés dans ses annales. Et le pere Ruinart les a donnés dans sa collection. Henschenius en a produit d'autres, mais qui sont visiblement supposés. * Baillet, *Vies des Saints*, 1. *d'Avril.*

AGAPE, dame Espagnole de grande maison, qui donna dans les erreurs des Gnostiques avec le rheteur Elpidius du tems de l'empereur Theodose. * Hornius, *hist. ecclef. pag.* 97. *Voyez* AGAPETES.

AGAPENOR, fils d'Ancæus, petit-fils de Licurgue, & roi d'Arcadie, revenant avec les Grecs du siege de Troye, qui fut prise l'an du monde 2851. & avant Jesus-Christ 1184. fut jetté par la tempête dans l'isle de Cypre, où l'on croit qu'il bâtit la ville de Paphos, & le temple de Venus, qui fut depuis si celebre. * Pausan. *in Arcadic.*

AGAPES, du mot grec Ἀγάπη, *amour.* L'on a donné ce nom aux *festins de charité* que les Chrétiens faisoient entr'eux dans leurs assemblées ecclesiastiques. C'étoit un repas qui se faisoit le soir en memoire de la derniere cêne que Jesus-Christ avoit faite avec ses disciples; & il se faisoit au commencement de l'assemblée avant la communion. Les riches fournissoient à la dépense, & y convioient les pauvres; mais l'abus commença de s'y glisser du tems même de saint Paul: ce qui l'obligea de changer la pratique de ces festins, en les remettant après la celebration des saints mysteres, suivant la remarque de M. de Tillemont. Ce changement n'en corrigea point l'abus; de sorte que les prélats furent contraints dans la suite de les interdire, premierement dans les églises, & puis ailleurs: cependant on observe encore tous les ans le Jeudi saint cette coûtume en quelques dioceses. Les anciens peres parlent souvent de ces agapes; comme Tertullien, Minutius Felix, Clement *Alexandrin.* On les pratiquoit principalement dans les jours de naissance, de funerailles & de mariages, selon saint Gregoire de *Nazianze.* Le concile de Gangres les défendit, à cause des abus; & saint Augustin avoüe que S. Ambroise ne les approuva jamais, & lui-même les fit défendre, lorsqu'il assista depuis au III. concile de Carthage. Nous trouvons pourtant que saint Gregoire le *Grand* permit aux Anglois nouvellement convertis de faire des festins sous des tentes, ou des feüillages, au jour de la dédicace de leurs églises, ou des fêtes des saints martyrs, auprès des églises, mais non pas dans leur enceinte. * Tertul. Orig. Clement d'*Alexand.* Minut. Felix. S. Greg. de *Nazian.* Le concil. de Laod. Les concil. 5. & 6. de Constantinople. Constitut. Apost. *c.* 44. S. August. Saint Chrys. *homil.* 32. sur S. Matth. S. Jerôme, *epist.* 22. S. Greg. *l.* 9. *ep.* 71. Greg. II. *ep.* 54. Baronius, *A. C.* 57. 377. 384. *&c.*

AGAPET, diacre de l'église de Constantinople, vivoit dans le VI. siecle, du tems de Justinien. Quelque tems après le couronnement de cet empereur, il lui écrivit une excellente lettre, où il lui donnoit des avis pour regner en prince Chrétien. Les Grecs estimoient beaucoup cette lettre, qu'ils appelloient *la royale.* Nous l'avons dans la bibliotheque des Peres, sous ce titre: *Agapeti, Constantinopolitanæ ecclesiæ diaconi, ad Justinianum imperatorem Oratio Parænetica; quâ eum monet, quomodò in imperio se gerere debeat.* On a été long-tems en peine de sçavoir qui étoit le veritable auteur de cette lettre. Quelques modernes l'ont attribuée à celui qui fut depuis pape sous le nom d'Agapet I. Mais elle est écrite si purement en Grec, qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Romain en ait été l'auteur. D'autres ont jugé qu'elle pouvoit être l'ouvrage de l'un de ces deux Agapets, qui vivoient sous l'empire de Justinien, & dont il est tres-souvent fait mention dans les actes du concile de Constantinople, assemblé en 535. du tems de Menas. Mais ce sentiment est peu vrai-semblable: car ces deux Agapets étoient Archimandrites, ou abbés de deux monasteres de cette ville; & l'auteur de la lettre à Justinien, étoit diacre de l'église de Constantinople. * Baronius, *A. C.* 527. Le Mire, *biblioth. ecclef.*

AGAPET, en latin *Agapetus*, *de duro Cornu*, abbé de Campredon, avoit assemblé une nombreuse bibliotheque qui fut entierement brûlée par le feu d'une chandelle, que l'on y avoit laissée par mégard. Il en eut tant de chagrin qu'il en mourut de regret l'an de J. C. 817. * Bruschius, *in monasteriis.*

AGAPET, évêque de Synnade, ville de la Phrygie *Pacatiane*, étoit attaché à la secte de l'heresie de Macedonius; mais il fut converti à la foi orthodoxe. * Socrat. *libro* 7. *cap.* 3.

PAPES DE CE NOM.

AGAPET I. de ce nom, Romain de nation, & fils du prêtre *Gordien*, succeda à JEAN II. le 28. Avril de l'an 535. Aussi-tôt après son élection, il reçut des lettres & une confession de foi, que l'empereur Justinien I. envoyoit à Jean son prédecesseur. Il lui fit une réponse tres-orthodoxe, n'approuvant pas, comme l'empereur le demandoit, qu'on laissât les Ariens en possession des dignités de l'église, sous prétexte de ménager leur réünion. Les conquêtes de Belisaire avoient allarmé Theodat roi des Goths en Italie, qui obligea le pape par ses menaces d'aller à Constantinople pour y demander la paix. Agapet ne lui put obtenir; mais il y signala sa vigueur pour les interêts de la religion: car il refusa d'y communiquer avec Anthime Eutychien, & disciple de Severe. Cet homme, auparavant évêque de Trebisonde, s'étoit introduit sur le siege de Constantinople, par la faveur de l'imperatrice Theodore, qu'il avoit empoisonnée de ses erreurs. L'empereur qui ne le connoissoit pas bien, vouloit obliger le pape de le recevoir à sa communion, en le menaçant de l'exil. Agapet lui répondit: *Je croyois avoir trouvé un empereur catholique; mais, à ce que je vois, j'ai en tête un Diocletien: sçachez pourtant que je ne crains point vos menaces.* Cette réponse genereuse obligea Justinien d'examiner la doctrine d'Anthime, qui fut chassé, n'ayant pas voulu confesser qu'il y eût deux natures en Jesus-Christ. Mennas fut mis en sa place, & fut sacré par Agapet, qui mourut quelques jours après, lorsqu'il se disposoit à son retour, le 17. Avril 536. après avoir tenu le siege 11. mois & 18. jours. Outre l'épître à Justinien, nous en avons encore quatre de lui, deux à Cesaire, évêque d'Arles, & deux à Reparat, évêque de Carthage. Il eut pour successeur SILVERE. * Anastase. Nicephore, *l.* 17. *c.* 9. Baronius, *A. C.* 535. & 536. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du VI. siecle.*

C'est à ce pape auquel quelques auteurs ont attribué sans fondement l'érection prétenduë de la terre d'Yvetot en royaume. *Voyez* YVETOT.

AGAPET II. tint le siege après MARTIN III. en 946. Il fit assembler divers synodes, & entr'autres un en 946. où il se trouva. Il appella à Rome l'empereur Othon contre Berenger II. qui se vouloit faire roi en Italie, & qui exerçoit sa tyrannie contre les ecclesiastiques. Il mourut l'an 955. après avoir gouverné l'église 9. ans, 7. mois & 10. jours. JEAN XII. lui succeda. Il regla par une lettre que nous avons, le differend qui étoit entre l'église de Lorche & celle de Saltzbourg, touchant le droit de metropole. * Leon d'Ostie, *l.* 1. *&* 2. Flodoard. Baronius, *A. C.* 946. *&* 955. M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. du X. siecle.*

AGAPETES. On donnoit ce nom à des vierges qui vivoient ensemble dans la primitive église, ainsi appellées du mot grec Ἀγάπη, qui veut dire, *amour, charité & alliance.* Mais comme dans la suite on s'apperçut qu'elles ne vivoient pas avec toute la modestie & la bienséance que des vierges doivent observer, on abolit entierement ces sortes de societés. Saint Jean *Chrysostome* ayant été fait patriarche de Constantinople, s'employa avec un soin tout particulier à corriger les abus qui se rencontroient dans ces associations de pieté, & il composa deux petits traités sur cette matiere. Le concile general de Latran, sous Innocent III. en 1139. abolit cette assemblée de vierges, qu'on appelloit *Religieuses*, bien qu'elles ne fissent point de vœux; & qui n'avoient point de honte de tenir des maisons où elles recevoient les passans, sous un faux prétexte de religion & d'hospitalité. On donnoit aussi le nom d'*Agapetes* aux clercs qui frequentoient ces femmes ou filles devotes. Il est défendu dans la Novelle 6. aux Diaconesses d'avoir avec elles Ἀγαπητοὺς avec lesquels elles vivoient comme avec leurs freres ou parens. *Voyez* S Epiphan. *heres.* 63. & 79. Hieron. *ep. ad Eustachium* 2. *& ad Ctesiphon. in Pelag.* Pallad. *in vita S. Chrysost.* Sander. *heres.* 63. *&* 79. Prateole, au mot *Agapetes.* Dodwel, 3. *Dissertat. Cyprianique.*

AGAPIS, philosophe d'Alexandrie, élevé dans les études de l'éloquence, a fait des commentaires sur la medecine, & ouvrit une école dans Bysance, où il s'acquit beaucoup de réputation par la subtilité de son esprit. * Vossius, *de philosoph. c.* 13. Il y a encore un philosophe d'Athenes de même nom, disciple de Marin de Naples. * Suidas. Il y en a un troisiéme qui porte le même nom, évêque de Cesarée en Palestine.

AGAPIUS, moine Grec du mont Athos, ou *monte Santo*, dans la Macedoine, qui s'est acquis de la réputation dans le XVII. siecle par ses écrits. M. Arnaud a cité dans son livre de la perpetuité de la foi, le témoignage de ce Grec, qui établit formellement la transsubstantiation dans son livre intitulé, ἁμαρτωλῶν σωτηρία; c'est-à-dire, *le salut des pecheurs*, imprimé à Venise en 1641. Mais M. Claude n'ayant pû répondre à un témoignage si formel, s'est inscrit en faux contre ce livre, sans en avoir d'autre raison, si ce n'est qu'Allatius n'en a point parlé; comme si Allatius avoit cité tout ce qu'il y a de livres composés par les nouveaux Grecs. Depuis ce tems-là M. Simon a cité une autre édition de ce même ouvrage à Venise en 1664. Il est écrit en grec vulgaire; & il est si estimé parmi les Grecs, que le P. Nau Jesuite, qui a demeuré dans le Levant en qualité de missionnaire, l'a traduit en arabe sous le nom d'*Agabius*: car c'est ainsi que les Arabes prononcent & écrivent le nom grec Agapius. * M. Simon.

AGAPIUS, de la secte des Manichéens, vivoit sur la fin du IV. siecle. Il avoit écrit un livre divisé en 23. parties, & 102. chapitres, adressé à une femme nommée *Urane*, de sa secte, contenant les impietés des Manichéens, dont Photius donne un extrait, *cod.* 197.

AGAR, Egyptienne, mere d'Ismaël, servante d'Abraham & de sa femme Sara. Sara n'ayant point d'enfans engagea son mari à prendre Agar afin qu'il en eût des enfans. Abraham se rendit aux prieres de son épouse. Agar ayant conçu commença à mépriser sa maîtresse. Sara s'en plaignit à Abraham, qui lui permit de chasser Agar. Cette esclave irritée de la severité de Sara, s'enfuit dans le desert proche d'une fontaine qui étoit sur le chemin de Sur, où un Ange lui apparut, & lui ordonna de retourner dans la maison d'Abraham, de s'humilier & de se soûmettre à sa maîtresse, lui prédit que sa posterité seroit tres-nombreuse, & qu'elle auroit un fils, à qui il ordonna de donner le nom d'Ismaël. Agar retourna chez Abraham, qui étoit âgé de 86. ans lorsqu'elle lui enfanta un fils, qui fut appellé *Ismaël*, l'an du monde 2125. & avant JESUS-CHRIST 1910. Ismaël fit quelque chose qui déplut à Sara. Le texte hebreu porte simplement qu'il se joüoit, ou qu'il se mocquoit. La Vulgate & les Septante prétendent que cette raillerie tomboit sur Isaac. Quoiqu'il en soit, Sara irritée obligea Abraham d'éloigner Agar & son fils. Le saint patriarche eut peine à s'y resoudre; mais Dieu lui ayant fait connoître que c'étoit sa volonté, il prit du pain & de l'eau qu'il donna à Agar, & la renvoya avec son fils, âgé pour lors d'environ 18. ans. Agar s'enfuit dans le desert de Bersabée, où l'eau lui ayant manqué, elle laissa son fils sous un arbre, & se retira sous un autre, pour s'abandonner aux soûpirs & aux plaintes. Alors un Ange l'encourageant, lui commanda d'avoir soin de son fils, & lui prédit qu'il seroit chef d'un grand peuple. Dieu ayant ouvert les yeux d'Agar, elle vit un puits plein d'eau; elle y alla, remplit son vaisseau & donna à boire à son fils Ismaël, à qui elle fit épouser une femme du pays d'Egypte. Josephe ajoûte à ce que nous venons d'extraire de l'écriture sainte, une circonstance touchant Agar. Il dit, que des bergeres la secoururent dans cette grande extrémité. * *Genes.* 16. *&* 21. Josephe, *l.* 1. *Antiq. Judaic. c.* 10. *&* 12. Usser. *An.*

AGARENIENS ou AGARE'ENS, peuples de l'Arabie heureuse ou de la Sabée, qu'on dit être descendu d'Ismaël fils d'Abraham & d'Agar. On croit aussi qu'ils ont donné leur nom au pays & à la ville d'*Agranum*, que Strabon appelle *Agarena*. Ce sont ces mêmes peuples que la vulgate corrigée nomme *Agaréens*, & qui eurent guerre avec ceux de la tribu de Ruben, de Gad & de Manassés, sous le regne de Saül. L'empereur Trajan les poursuivit, & le ciel se declara en leur faveur. Voici ce qu'en rapporte Xiphilin après Dion. « Ensuite Trajan marcha « dans l'Arabie contre les Agareniens qui s'étoient re- « voltés. Leur ville capitale n'est ni grande ni riche; & « tout le pays des environs est desert, parce qu'il ne s'y « trouve que peu d'eau, & encore tres-mauvaise; & il « n'y a ailleurs ni bois ni fourage: ce qui fait qu'une « armée n'y sçauroit subsister long-tems; outre que la « chaleur du climat y sert de défense contre les étran- « gers. Ainsi, ni Trajan alors, ni Severe depuis, ne pu- « rent jamais la prendre, bien qu'ils eussent abattu une « partie des murailles. Trajan ayant fait reconnoître une « brêche par quelques cavaliers qui revinrent au camp « fort maltraités, y alla lui-même; & bien qu'il eût « quitté toutes les marques d'empereur pour n'être pas « connu, à peine put-il échapper sans être blessé. Car « les Barbares le reconnoissant à ses cheveux blancs, & « à son air majestueux, tiroient incessamment sur lui, « de sorte qu'ils tuerent un cavalier à ses côtés. Ensuite « on entendit gronder le tonnere, & on vit paroître l'arc- « en-ciel. Les Romains se voyoient accablés de foudres, « de tempêtes, de pluie, de grêle; toutes les fois qu'ils « vouloient donner l'assaut. Outre cela, soit qu'ils bus- « sent, soit qu'ils mangeassent, ils trouvoient leur viande « & leur boisson remplies de mouches: ce qui les in- « commodoit extrêmement. Ces raisons ayant obligé « Trajan de lever le siege, incontinent après il tomba « malade. » Les Agaréniens ont vû naître Mahomet parmi eux, se sont attachés à sa doctrine, & l'ont soûtenuë sous le nom de Sarazins. * *I. des Paralipomenes*, *c.* 5. Xiphilin, *in Trajan.* Baudrand. *Voyez* ARABIE.

AGARISTE, jeune Athenienne d'une beauté si rare, que les jeunes gens de la Grece les mieux faits qui en étoient épris celebroient à l'envi des jeux publics, pour meriter sa tendresse. Elle étoit fille de *Clisthenes*, qui chassa d'Athenes le tyran Hippias, fils de Pisistrate, la troisiéme année de la LXVII. olympiade, & avant Jesus-

Jesus-Christ 510. Clisthenes étoit ayeul de Pericles. * Herodot. *in Terpsichor. vel libro* 5. Ælian. *variar. hist. l.* 12. *c.* 24.

AGARISTE, ou AGARISTIE, fille d'Hippocrate, qui étant mariée à Xantippe, s'imagina en songe qu'elle enfantoit un lion : quelques jours après elle mit au monde Pericles. * Plutarch. *in Pericl. Herod. l.* 6. & Suidas.

AGARUS, fleuve de la Sarmatie en Europe, dont Prolomée a fait mention, & qu'Ovide nomme *Sagaris*, aujourd'hui *Schirer*, selon Ortelius; ou *Malowonda*, selon d'autres, dans la Tartarie des Precopites, se décharge dans la mer de Zabache, nommée anciennement *Palus Maotis.* C'est de ce fleuve qu'on a tiré le nom de l'agaric, espece de champignon ou potiron, qui est l'un des plus excellents purgatifs qu'employe la medecine. Il y a une grande abondance d'agaric aux environs de ce fleuve Agarus, où il croît sur le tronc de l'arbre, qu'on appelle en françois *Meleße.* * Cœl. Rhodigin. *l.* 18. *c.* 18. Pline, *l.* 25. *c.* 9.

AGASICLES, roi des Lacedemoniens, fils d'Archidamus, & pere d'Ariston, de la famille des Proclides, eut le bonheur de joüir d'une longue paix, durant tout le tems de son regne. Ce grand repos lui inspira de la passion pour les belles lettres; & comme quelqu'un s'étonnoit un jour de ce qu'il avoit renvoyé Philophanes Sophiste étranger, il lui répondit : *Qu'il ne devoit être disciple que de ceux dont il étoit le pere.* Il répondit à un autre, qui lui demandoit comment un prince pouvoit s'assurer dans ses états : *Qu'il en viendroit à bout s'il traitoit ses sujets comme un pere traite ses enfans.* Pausanias, qui nous a donné la suite des rois de Lacedemone, ne marque point les années de leur regne. Ce qu'on peut recueïllir de son recit, c'est qu'Archidamus, pere d'Agasicles, regnoit après la seconde guerre des Lacedemoniens & des Messeniens. Ces derniers furent entierement vaincus par les Lacedemoniens, la 1. année de la XXVIII. olympiade, qui est la 668 avant Jesus-Christ. Agasicles regnoit en même tems qu'Anaxandride, de la race des Eurysthenides, vers l'an 650. avant Jesus-Christ. * Pausanias, *in Lacon.* Plutarc. *Apophtegm. Lacon. c.* 48.

AGASIE, fille d'un roi des Bretons, qui fut mariée à Durston roi d'Ecosse, & bientôt après répudiée sur de faux soupçons. * H. Boëth. *lib. II.*

AGASSAMENE, roi de l'isle de Naxos, dans la mer Egée, fut élû par les Thraces qui s'établirent dans cette isle, que l'on nommoit alors *Strongyle.* Ils y étoient venus sous la conduite de Butés, fils de Borée roi de Thrace, lequel devint furieux, & se précipita dans un puits. Agassamene épousa la princesse Pancratis, fille d'Aloëus, un des geants : mais quelque-tems après, les deux Aloïdes, c'est-à-dire, Otus & Ephialtes fils d'Aloëus, & freres de Pancratie, ôterent la couronne à Agassamene. * Diodor. *rer. antiq. l.* 5. *c.* 12.

AGASTE, second Archonte perpetuel d'Athenes, succeda à Medon l'an 2987. du monde, & eut Archippe pour successeur. Il regna trente-six ans.

AGASTHENES, roi d'Elide, fils d'Augias, trouva la souveraine autorité divisée par son pere, & il entretint fidelement les traités faits par ce prince; car il regna conjointement avec Amphimaque & Talpius petit-fils d'Actor, avec Diores fils d'Amarynceus, & peut-être avec Polyxene son propre fils, dont Homere a celebré la beauté. Au moins ce jeune prince succeda depuis à son pere. Agasthenes étoit un des quatre chefs des Eléens à la guerre de Troye, & commandoit dix galeres, pendant que Diores en commandoit autant, & que les 20. autres étoient commandées par Amphimaque & Talpius. Agasthenes regnoit encore pendant la guerre de Troye, qui commença vers l'an 1194. avant J. C. * Pausan. *in Eliac* 1. Apollodor. Homer. *Iliad. l.* 2.

AGASTROPHE, fils de Peon, un des plus fameux défenseurs de la ville, durant le siege de Troye, ayant reçu une blessure à la cuisse de la main de Diomede, en mourut. * Homer. *Iliad.*

AGATHARCHIDES, de Gnide, historien Grec, s'attacha à la philosophie des Peripateticiens, & composa divers ouvrages historiques, qui sont souvent cités par Strabon & par Photius, qui a extrait quelques-uns de ses traités. Il en écrivit un de la mer Rouge, & des choses qu'on a peine à croire, dix livres de l'histoire d'Asie, quarante-neuf livres de l'histoire d'Europe, & d'autres allegués par Plutarque, par Athenée, par Pline, par Elien & par Josephe. Ce dernier rapporte deux fragmens de lui. Le premier est au commencement du 12. livre de l'histoire des Juifs. *Agatharchides Gnidien, qui a écrit l'histoire des successeurs d'Alexandre, nous reproche sur cela notre superstition, disant qu'elle nous a fait perdre notre liberté. Un peuple*, dit-il, *qui porte le nom de Juif, & qui habite une grande & forte ville nommée Jerusalem, n'ayant pas voulu par une folle superstition prendre les armes, a souffert que Ptolomée s'en soit rendu le maître.* L'autre fragment est dans le premier livre contre Appion, où il est dit que Stratonice, après avoir abandonné le roi Demetrius son mari, vint de Macedoine en Syrie, dans l'esperance d'épouser le roi Seleucus; que ce dessein ne lui ayant pas réussi, elle excita dans Antioche une revolte contre lui, lorsqu'il étoit à Babylone avec son armée; qu'à son retour il prit Antioche; que Stratonice s'enfuit en Cilicie; & qu'un songe qu'elle eut l'ayant empêchée de continuer son voyage, elle fut prise, & mourut. Agatharchides vivoit sous Ptolomée *Philometor* roi d'Egypte, dont le regne, qui fut de trente-cinq ans, commença la premiere année de la CL. olympiade, 180. ans avant Jesus-Christ. * Diodore de *Sicile*, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. Pline. Lucien. Josephe, *hist. des Juifs*, *l.* 12. *& contre Appion.*

AGATHARQUE (*Agatharchus*) de Samos, fils d'Eudemus, peintre, florissoit à Athenes vers la LXXV. olympiade, c'est-à-dire, environ l'an du monde 3555. & avant Jesus-Christ 480. Il a été le premier peintre qui ait travaillé aux embellissemens de la Scene, selon les regles de la perspective. Ce fut à la sollicitation d'Eschyles, par les avis duquel il se rendit si habile en décorations, qu'il en laissa même un traité. Alcibiades, qui l'avoit fait mettre en prison, l'employa depuis à peindre chez lui, & le recompensa magnifiquement. On dit que ce peintre se vantant un jour de la facilité qu'il avoit à peindre les animaux, Zeuxis lui répondit froidement qu'il loüoit sa diligence : mais que pour lui, il employoit plus de tems pour les rendre plus parfaits. * Plutarch. *in Pericle & in Alcibiade*, Vitruv. *in præfat. l.* 7. Suidas.

AGATHE (S.) née dans le III. siecle à Palerme, ville capitale du royaume de Sicile, étoit extrêmement belle, & d'une maison tres-noble. Quintien, gouverneur de cette isle pour l'empereur Dece, etant à Catane, en devint amoureux, & n'épargna rien pour s'en faire aimer; mais voyant que ses artifices étoient inutiles, & qu'il ne pouvoit l'attirer à l'idolâtrie, il la fit cruellement tourmenter; & après lui avoir fait couper les mammelles, il commanda à ses bourreaux de la rouler toute nuë sur des charbons ardens, & sur des pointes de pots cassés. La Sainte fut ensuite ramenée en prison, où elle mourut le 5. Février, l'an 251. sous le III. consulat de l'empereur Dece. Depuis ce tems-là, lorsque le Mont-Etna, maintenant appellé le Mont-*Gibel*, vomit des flammes de feu qui se répandent jusqu'à la ville de Catane, les habitans courent au sepulchre de sainte Agathe, & prennent le voile qui couvre son corps; pour l'opposer aux flammes. On fait sa fête le 5. de Février. Son culte est ancien à Catane : il s'est de-là répandu dans les autres pays, où il y a des églises tres-anciennes d'une sainte Agathe. Les actes qui sont dans le Metaphraste sont visiblement supposés, & les latins donnés par Bollandus, sont suspects ou corrompus. On a une hymne sur sainte Agathe, attribuée au pape Damase, qui feroit le plus ancien titre, si elle étoit incontestablement de ce pape. * Hymne du pape Damase. Thomas Fasele, *hist. de Sicile.* Acta Bolland. Metaphraste. Baillet, *Vies des Saints.* Tillemont, *t.* 3.

AGATHEMERUS ORTHON, en grec Ἀγαθήμερος ὁ Ὄρθων, a écrit une hypothypose de geographie, mise au jour par les soins d'Isaac Vossius, comme son pere l'avoit promis, *chap. XI. de la philologie.* Nous en avons

une édition d'Amsterdam de 1671. avec des notes, par les soins de Samuel Tennulius.

AGATHIAS, dit *le Scholastique*, c'est-à-dire, *Avocat*, historien Grec, a vécu dans le VI. siecle, sous l'empire de Justinien, qui monta sur le thrône l'an de Jesus-Christ 527. Agathias dit lui-même dans la préface de son livre, qu'il étoit de Myrine dans l'Asie mineure, laquelle il distingue d'une autre ville de ce nom, qui étoit dans la Thrace. Son pere s'appelloit *Memnonius*, & étoit avocat à Smirne. Il avoit appris la jurisprudence dans ces académies de droit, qu'on appelle *écoles* : d'où il a pris le surnom de *Scholastique*. Il frequenta assez long-tems le bareau à Smyrne, où Memnonius son pere s'étoit acquis beaucoup de réputation : ce qui a fait croire à quelques auteurs, comme à Christophe Personna, qu'Agathias étoit natif de cette même ville ; peut-être parce que Suidas le nomme Scholastique, ou avocat de Smyrne, Σχολαστικὸς Σμυρναῖος. Agathias dit qu'il composa en vers hexametres quelques poëmes qu'il publia sous le nom de *Daphniques*. Il fit aussi un recueïl d'épigrammes, dont nous avons encore plusieurs dans l'anthologie. Eutychien, secretaire d'état, lui conseilla d'écrire l'histoire que nous avons en cinq livres. Il la commença à la 26. année du regne de Justinien, où Procope a fini la sienne. Son stile est fleuri, coulant, & toûjours égal. Nous avons une traduction de l'histoire d'Agathias, par M. Cousin président en la cour des monnoyes à Paris. Le texte grec avec la version latine, & les notes de Bonaventure Vulcanius, a été imprimé deux fois à Leyden en 1594. in 4°. & à Paris dans l'imprimerie royale en 1660 in fol. * Suidas, *in Agat.* Vossius, *de hist. grac. l.* 2. *c.* 22. La Mothe le Vayer, *jug. des hist.*

AGATHOCLE'E ou AGATHOCLIE, courtisane & joüeuse d'instrumens, celebre par sa beauté. Ptolomée *Philopator*, roi d'Egypte en devint si amoureux, que pour l'épouser, il fit mourir la reine Eurydice sa femme, qui étoit aussi sa sœur, & dont il avoit eu Ptolomée Epiphane. Cette princesse infortunée, qui est nommée *Arsinoë* par Polybe, & *Cleopatre* par Josephe & Tite-Live, perit la deuxiéme année de la CXLIII. olympiade, 207. ans avant Jesus-Christ. Agathoclée, secondée d'Agathocles son frere, & d'Oenanthe sa mere, gouvernoit absolument le royaume. Ils cacherent la mort du roi, pillerent ses tresors, & voulurent même faire mourir le jeune Ptolomée, qui n'étoit âgé que de quatre ou cinq ans: mais le peuple d'Alexandrie le délivra de ce danger, & Agathoclée fut mise en pieces avec sa mere & son frere, la même année que mourut Philopator, 204. ans avant Jesus-Christ. * Polybe, *l.* 15. Plutarque, *in Cleom.* Justin. *l.* 30. *&* 31. Athenæus, *l.* 6.

AGATHOCLES, tyran de Sicile, & fils d'un potier de terre nommé Carcinus, de la ville de Regge en Italie, succeda à la grandeur du premier Denys. Après avoir passé sa jeunesse dans la débauche, il donna de grandes preuves de valeur dans la guerre que ceux de Syracuse eurent contre les Etnéens, fut nommé general de leur armée ; & après la mort de Damascon, dont il épousa la veuve, qu'il avoit débauchée long-tems auparavant, il attaqua les Carthaginois dans cette isle, & remporta quelques avantages sur eux, la troisiéme année de la CXVI. olympiade, 314. ans avant Jesus-Christ ; mais l'année d'après il fut défait près du fleuve Himer, dit aujourd'hui *Termini*. Ce malheur ne lui fit pas perdre courage ; il mit de nouvelles troupes en campagne ; & au bout de deux ans il faillit à être accablé dans une sédition militaire. Il se tira adroitement du danger ; puis ayant pris Messine & quelques autres villes, il s'établit tyran de Syracuse, & ensuite de toute la Sicile. Il avoit déja passé en Afrique, où il avoit souvent vaincu les Carthaginois ; & il y avoit même pris la ville d'Utique, où il laissa son fils Archagate, qui y fut assiegé par ses propres soldats. Agathocles se mit en mer pour le venir dégager ; mais voyant que les choses ne lui réüssissoient pas, il voulut prendre la fuite, & fut arrêté, puis relaché. Ses enfans furent égorgés sans pitié. Lorsqu'il fut de retour en Sicile, il vengea cette mort par celle des femmes & des enfans de ces perfides soldats. Quelque-tems après il délivra la ville de Corfou assiegée par Cassander, & brûla tous les vaisseaux des Macedoniens. A son retour il rencontra les troupes qui avoient tué Archagate & ses autres enfans, & les fit toutes passer au fil de l'épée. Il ravagea ensuite la côte d'Italie, & prit la ville Hipponium, qu'on croit être aujourd'hui Monte-Leone dans la Calabre. Il y laissa une garnison que les habitans égorgerent, après avoir retiré les ôtages qu'ils lui avoient donnés. Agathocles mourut du poison, que lui fit donner son petit-fils Archagate, en la troisiéme année de la CXXII. olympiade, l'an 464. de Rome, du monde 3749. & avant Jesus-Christ 290. étant alors âgé de 72. ans, dont il en avoit regné 28. Justin rapporte diversement cette mort. On dit qu'Agathocles vouloit être servi à table avec de la vaisselle d'or, & avec de la vaisselle de terre, pour conserver la memoire de sa naissance, & pour apprendre aux siens que la vertu peut élever à une haute fortune. * Diodor. de *Sicile*, *l.* 19. *&* 20. *& in fragm.* Justin. *l.* 22. *&* 23. Plutarque *Apophtegm.* 26.

AGATHOCLES, né à Babylone (on ne sçait en quel tems,) vint s'établir à Cizique, & composa une histoire de cette ville, qu'Athenée cite plusieurs fois. Ciceron, Solin, Festus, se servent du témoignage de cet auteur sur divers sujets ; ce qui montre que c'est lui qui fut l'auteur des commentaires historiques cités sous le nom d'Agathocles par le scholiaste d'Apollonius. Il y a eu d'autres écrivains de ce nom. Agathocles de Chio, disent Varron & Columelle, composa un traité des travaux de la campagne ; & Pline en fait aussi mention : un autre d'Atrace, si l'on en croit Suidas, écrivit un traité des poissons : Plutarque en cite un quatriéme de Samos, qui avoit écrit touchant le gouvernement de Pessinonte ; & un cinquiéme de Milet, dont il ne dit point quels furent les ouvrages. * Vossius, *Historiens Grecs.*

AGATHOCLES, fils de *Lysimaque*, fut fait prisonnier dans la guerre qu'il faisoit conjointement avec son pere contre les Getes ; mais Lysimaque se sauva. Agathocles ayant été rendu quelque-tems après à son pere, épousa Lysandra, fille de Ptolomée *Lagus* & d'Euridice ; & ayant passé avec une flotte en Asie, il se rendit maître du royaume d'Antigone. Il bâtit outre cela la ville d'Ephese sur le bord de la mer, & força les Colophoniens & les Lebadiens, dont il détruisit les villes, d'y venir habiter, comme le témoigne le poëte Phenix de Colophon dans un poëme qu'il fit en vers ïambiques, sur la ruine de sa ville & de son pays.

AGATHOCLIS, AGATHOCLE ou AGATHOCLE'E. Il y a deux isles de ce nom dans le golfe Arabique, selon Ptolomée, & un lieu en Afrique, dit *la Tour d'Agathocles* à 30. milles d'Utique, selon Appien.

AGATHON, fils de Priam, s'employa avec empressement, pour retirer le corps de son frere Hector des mains d'Achille. * Homere, *Iliad. lib. ult.*

AGATHON, poëte Grec, tragique & comique, florissoit vers la XC. olympiade, dans la 4. année de laquelle il fit representer en presence de trente mille hommes sa premiere tragedie, & donna ensuite un festin magnifique aux principaux assistans. Il avoit composé plusieurs pieces, entr'autres Theleste & Telephe. Aristote & Athenée en ont allegué quelques sentences, qui font connoitre que les poësies d'Agathon étoient pleines d'antitheses. Il étoit fort ami de Pausanias de Cramine, & le suivit à la cour d'Archelaüs, roi de Macedoine. Ælien rapporte que ces deux amis se broüilloient souvent ; & qu'Agathon disoit, qu'il ne se broüilloit avec son ami que pour avoir le plaisir de se raccommoder. Il resta à la cour d'Archelaüs jusqu'à la mort de Pausanias, & mourut peut-être en Macedoine. * Plato, *in Convivio.* Ælian. *Var. hist.* Schol. Aristoph. Arist. *Ethicorum*, *lib.* 5. Athenæus, *lib.* 5.

AGATHON, musicien, chantoit si agréablement, qu'on ne pouvoit resister aux charmes de sa voix ; d'où est né le proverbe, *les chansons d'Agathon*, pour exprimer une chose qui est plus agréable qu'utile. * Erasme, *in Adag.*

AGATHON, diacre de Constantinople, écrivit sous

l'empire d'Anastase II. vers l'an 715. les actes du sixiéme concile, & mit à la tête un memoire de la fortune qu'avoient couru ses actes sous les derniers empereurs. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du VIII. siecle.*

AGATHON ou AGATHION, Athenien, homme d'une force extraordinaire & d'une prodigieuse taille, vivoit du tems de l'empereur Adrien, & d'Herodie d'Athenes. *Voyez-le dans Philostrate au mot* Atticus.

AGATHON, philosophe Pythagoricien, se plaisoit fort aux antitheses. Le roi Archelaüs, auprès duquel il avoit beaucoup d'accès, l'ayant un jour fait mettre à sa table, ce prince lui demanda si un homme de quatre-vingts ans comme lui, pouvoit encore avoir des forces: *Oüi sans doute*, repartit Agathon, *ce n'est pas le printems seul, mais encore plus l'automne, qui fournit les biens & l'abondance.* Ælian. *Var. histor. l.* 3. *c.* 4.

AGATHON est le nom d'un abbé, qui apprit, dit-on, à garder le silence & à se taire, en mettant une petite pierre sur sa bouche: ce qu'ayant pratiqué l'espace de trois ans, il perdit entierement la liberté de parler, quelque besoin & quelque envie qu'il en eût. * Marullus, *l.* 4. *c.* 6.

AGATHON, l'un des capitaines d'Alexandre, ayant été établi gouverneur de la forteresse de Babylone par Alexandre *le Grand*, fut emprisonné par ordre de ce prince, à cause de son avarice & de la cruauté qu'il exerçoit envers le peuple.* Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 1. *& l.* 10. *c.* 1.

PAPE DE CE NOM.

AGATHON (S.) né à Palerme de parens fort riches & fort craignans Dieu. Si-tôt qu'ils furent morts, il distribua tout son bien aux pauvres, se retira dans le monastere de saint Hermés à Palerme, & prit l'habit de religieux Benedictin. Il s'acquit une si haute reputation de pieté, que l'an 678. le pape l'honora de la prêtrise. Il fit éclater de plus en plus la vertu qu'il pratiquoit depuis si long-tems, & fut élevé au pontificat après Domnus ou Domnion, le 11. Avril 679. & sacré le 29. de Mai. Il étoit doux, charitable, bien-faisant, tres-zelé pour les interêts de l'église, qui étoit alors troublée par l'heresie des Monothelites. Il les condamna à Rome dans un synode de plus de six-vingts évêques. Ensuite il travailla à la convocation du sixiéme concile oecumenique à Constantinople, en 680. & en 681. & il y envoya quatre legats avec des lettres de l'empereur Constantin *Pogonat* aux évêques. Il en écrivit d'autres à Ethelrede roi des Merciens, & à Theodore archevêque de Cantorberi; mais il y a de l'apparence que ces dernieres sont supposées. Avant que d'être pape il avoit exercé l'office de tresorier de l'église Romaine. Il fit ôter le tribut que le saint siege payoit aux empereurs à la reception de chaque pape; tribut qui avoit été imposé par les rois des Goths en Italie, & qui avoit été continué par les empereurs de Constantinople, &c. Il mourut le 10. Juin 682. selon quelques auteurs, ou le dix Janvier de la même année selon d'autres, & fut enseveli dans l'église de saint Pierre à Rome. L'église Latine celebre sa memoire le 10. Janvier, que l'on croit avoir été le jour de sa sepulture; mais les Grecs la solemnisent le 20. Février, qui fut apparemment le tems où l'on reçut la nouvelle de sa mort: il eut saint LEON II. pour successeur. * Anastase. Platine. Du Chêne. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast.* Baillet, *vies des saints.* Mongitor. *biblioth. Sicula.*

AGATHOPE, celebre dans l'isle de Crete par sa foi en Jesus-Christ. Baronius le nomme avec plusieurs autres dans ses annales.

AGATHOSTRATE, Rhodien à ce que l'on croit, remporta une celebre victoire sur le general de la flote de Ptolomée roi d'Egypte. * Polyen. *l.* 5.

AGATHYLLE, poëte Grec, qui s'adonna sur-tout aux élegies, n'est connu que par Denys d'Halicarnasse, qui nous apprend qu'il étoit né dans quelque lieu de l'Arcadie. Il cite quelques-uns de ses vers. Agathylle est un de ceux qui ont écrit que Rome fut bâtie par Romus, fils d'Enée, dans le second âge, c'est-àdire, un peu plus de trente ans après la destruction de Troye. * Vossius, *historiens Gr. & poëtes Gr.*

AGATHYRSE, AGATHYRSUM, AGATIRNA, ou AGATIRNUM, a été autrefois une ville & un promontoire de Sicile, près de l'ancienne Tindare. Diodore *de Sicile* dit que la ville avoit été bâtie par Agathyrse fils d'Eole. Fazel soûtient que les ruines où étoit Agathyrse, ont aujourd'hui le nom de *Campo di San Martino*, & que ce promontoire est le même qu'on nomme *Capo d'Orlando.* * Strabon, *l.* 6. Ptolomée. Pline, & Silius Italicus, *l.* 14.

AGATHYRSES, peuples voisins de la Sarmatie Européenne, ainsi appellés d'Agathyrses, fils d'Hercule le *Lybien.* On croit qu'ils habitoient le pays où sont aujourd'hui les provinces de Cargapol & de Vologda en Moscovie. Herodote rapporte qu'ils étoient magnifiques en habits; que les femmes étoient communes entr'eux, afin que par ce moyen ils fussent tous parens, & pour ainsi dire d'une même famille, & qu'ils vivoient dans une profonde tranquillité, sans avarice & sans ambition. Quelques autres auteurs anciens & modernes ont cru que ces Agathyrses, aussi nommés *Pictes*, vinrent dans la grande Bretagne, & que de-là passans en France, ils donnerent leur nom à la province de Poitou, & à Poitiers sa capitale. Mais cette opinion ressent trop la fable; car ces peuples n'ont paru en Occident que l'an 87. de Jesus-Christ, sous l'empire de Domitien: & Jules-Cesar long-tems auparavant parle des Pictes dans ses commentaires. Herodote, *l.* 4. *c.* 12. Briet, *geogr.* Isidore, *l.* 16. *Etym.* Cesar, *l.* 3. *&* 7. Du Chêne, *antiq. des villes de France.*

AGATONISI, isle de l'Archipel, *cherchez* GATTONISI.

AGAVE, fille de Cadmus & d'Hermione, fut femme d'Echion, & mere de Penthée roi de Thebes, qu'elle fit mourir avec le secours de ses sœurs, parce qu'il méprisoit les fêtes de Bacchus. Ce dieu les aveugla si fort, pour se venger de l'impieté de Penthée, qu'elles le mirent en pieces, le prenant pour une bête feroce. * Ovide, *metamorph. l.* 3. *fab.* 7. *&* 8. Plutarch. *de superst. c.* 8. *Voyez* PENTHE'E.

AGAVE, un des neuf fils de Priam, qui lui resterent après la mort d'Hector. * Homer. *Iliad. ult.*

AGAVES, peuples septentrionaux, dont Homere fait mention au commencement du *liv. III. de l'Iliade.* Il les represente comme une nation point malfaisante, sans richesses, & qui ne vivoit que de lait de jument. *Voyez* les scoliastes sur Hezychius, au mot Ἀγαυῶν ἔθνος Σκυθικόν.

AGAUNE, ou AGAUNUM, est l'ancien nom de l'abbaye de saint Maurice en Chablais, entre Sion & Geneve, *cherchez* S. MAURICE. Venance Fortunat donne le nom d'Agaunienne à la legion Thebaine qui y fut martyrisée avec S. Maurice, qui en étoit le chef, *l.* 8.

& legio felix
Agaunensis adest.

AGAURES, peuples qui habitent les montagnes de Bagamedri, royaume de l'Abyssinie en Afrique. Ils sont Chrétiens, & ne pouvant souffrir le changement de religion que les Jesuites leur vouloient faire faire, ils se revolterent contre le roi d'Abyssinie; & invitant à les secourir un certain Melacaxus de la famille royale, ils reduisirent le roi à de telles extrémités, qu'il fut obligé de confirmer leur ancienne religion. Ce prince avoit été gagné par les Jesuites. * Ludolph, *histoire d'Ethiop. liv. III. & XI.*

AGBARE, roi des Osroëniens ou d'Edesse, *cherchez* ABGARE.

AGDE, à l'embouchûre de l'Airaut ou l'Erraut, ville de France dans le bas Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne. Son ancien nom est *Agatha*, dans la Gaule Narbonnoise, & non *Agathopolis*, qui étoit proprement celui de l'ancienne Maguelonne. Agde a été une colonie de Marseillois; elle n'est pas grande, mais elle est tres-forte & tres-commode, à cause de sa situation sur la riviere, où les barques arrivent facilement, & où elles apportent diverses marchandises, en échange des bons vins qu'elles y viennent charger. La cathedra-

le, qui porte le nom de saint Etienne, a douze chanoines, entre lesquels il y a quatre dignités, l'archidiacre, le sacristain, le précenteur ou préchantre, & le chambrier. L'évêque en est seigneur temporel, & prend le titre de comte d'Agde. Le plus ancien évêque dont on ait connoissance, est Beticus, qui vivoit vers l'an 456. Sophrone son successeur se trouva au concile d'Agde en 506. Cette église a eu d'autres grands prélats; comme Leon, qui vivoit dans le VI. siecle, & dont parle Gregoire *de Tours*; Philippe de Levis cardinal, qui fut depuis archevêque d'Auch; Claude de la Guiche, &c. Agde a eu autrefois des seigneurs qui en étoient vicomtes. Ceux de Nîmes & de Carcassonne en furent maîtres. Bernard Arton, fils d'un vicomte de Nîmes de même nom, voulant être chanoine de la cathedrale de saint Etienne, fit don de la vicomté d'Agde à Pierre, qui en étoit évêque. L'acte rapporté par le sieur Catel, est du mois de Juin de l'an 1187. Cependant Pierre en reçut l'investiture des comtes de Toulouse. Depuis les évêques partagerent cette seigneurie avec les comtes de Montfort; ce qui changea par le traité d'échange fait entre le roi Loüis VIII. & Amaury de Montfort. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Gregoire *de Tours*, *l.* 16. *hist. c.* 1. *& l.* 1. *de glor. mart. c.* 79. Catel, *memoires de Languedoc*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baudrand.

CONCILE D'AGDE.

Il fut assemblé le 11. Septembre 506. sous le regne d'Alaric. Ce prince, quoi qu'Arien, permit aux évêques Catholiques qui étoient dans les états des Visigots, de s'assembler: ce qu'ils firent dans l'église de saint André d'Agde, au nombre de trente-cinq, ausquels S. Cesaire d'Arles présida. Nous avons dans la derniere édition des conciles, une de ses épîtres écrites à ce sujet à Ruricius évêque de Limoges, avec la réponse de ce dernier. Nous avons aussi soixante & onze canons de ce concile d'Agde, quoiqu'on n'en trouve que quarante-huit dans quelques anciens manuscrits. Ils sont tous importans pour la discipline ecclesiastique. Le dix-huitiéme canon ordonne aux fideles de communier trois fois l'année, à Pâques, à la Pentecôte & à Noël, & porte que ceux qui y manqueront, ne seront pas tenus pour Catholiques. Depuis, en 1215. l'église, dans le concile de Latran, tenu sous Innocent III. a reduit l'obligation de ces trois communions à une seule. Il y a d'autres canons, qui ordonnent aux fideles de ne point sortir de la messe avant la benediction du prêtre; que le jeûne du carême soit observé religieusement, &c. *Voyez* les éditions des conciles du P. Sirmond, du P. Labbe, &c.

AGDESINDE, petit pays de Norvege dans le gouvernement d'Aggerhus, entre la manche de Danemarck & le gouvernement de Bergen, est divisé en quatre parties ou vallées; mais il n'y a point de villes, & c'est la partie la plus meridionale de la Norvege. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *geographie historique*.

AGDESTE ou AGDISTE, montagne de Phrygie, près de Pessin ou Pessinus, aujourd'hui Possene, selon Thevet. Attis y fut enseveli, selon Pausanias dans les Attiques. Hezychius nous apprend que Cybele, mere des dieux, fut aussi nommée Agdeste ou Agdestis. Il est parlé dans Arnobe de la fureur d'Agdeste. * Vossius, *de l'idolâtrie*, *chap.* 20.

AGDUS, rocher sur les frontieres de la Phrygie, dans l'Asie mineure, d'où les anciens ont feint que Deucalion & Pyrrha arrachoient des cailloux, selon le commandement de la déesse Themis, pour les jetter en arriere, afin qu'étant changés en hommes & en femmes, ils pussent repeupler le monde, rendu desert par le deluge. D'autres disent que c'étoit un champ rempli de pierres. * Arnobe, *l.* 5. *cont. les Gent.* Vossius, *de theol. Gentil.*

AGDUANI, surnom d'un docteur & directeur de sofis, nommé *Abdal Khalek*. Il est fort estimé parmi les Musulmans. Hussain Vaez rapporte à son sujet une sentence tirée de la tradition & conçuë en ces termes: *Craignez la présence d'un veritable fidele: car il possede l'art de la physionomie en perfection, & penetre, par un discernement tout particulier, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur des hommes.* L'exemple qu'il donne ensuite de ce docteur en est un assez bon témoignage. Il raconte qu'Agduani se trouvant un jour en conference avec ses disciples, un jeune homme, qui paroissoit par son exterieur faire profession d'une vie retirée, se presenta avec une robe de dervische, portant sous son bras un de ces petits tapis qui servent aux Musulmans pour se mettre à terre lorsqu'ils font leurs prieres. Il entra avec cet équipage dans la salle de la conference; & ayant pris sa place en un coin, il fut pendant quelque-tems attentif aux discours & aux entretiens qui se faisoient dans cette assemblée. Enfin il rompit son silence & demanda au docteur qui y présidoit, l'explication de la sentence qui a été rapportée. Agduani le regarda d'abord fixement, puis lui dit ces paroles: *Le sens de cette proposition est, que vous quittiez la ceinture, marque de votre infidelité, que vous portez sous la robe de dervische, & que vous fassiez une profession sincere de la foi.* Le jeune homme nia d'abord la chose; mais ayant été dépoüillé de sa robe, & la large ceinture qu'il portoit comme Mage de religion, & adorateur du feu, venant à paroître, il admira le discernement merveilleux du docteur, & fit en coupant lui-même sa ceinture, une profession solemnelle du Musulmanisme.

Un fait si surprenant donna occasion à notre docteur de faire une exhortation pathétique à ses disciples. Voici entr'autres choses ce qu'il leur dit: *Venez, mes chers amis, & tenons tous compagnie à ce Neophite; il a coupé la ceinture exterieure qui le tenoit lié à l'infidelité, & pour nous, qui sommes depuis long-tems éclairés par la foi, coupons nos ceintures interieures, qui nous tiennent attachés à nos mauvaises inclinations & à nos passions.* * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

GE, *Ætas*, âge en general, siecle, qui ne compre- [illegible] d'abord que vingt-cinq & trente ans; mais depuis il a été de cent ans. Servius remarque que le siecle, ou l'age s'est pris quelquefois pour l'espace de trente ans, pour cent dix ans, & quelquefois pour mille. Les poëtes Grecs & Latins distinguent quatre âges du monde, qu'ils reduisent quelquefois à deux; L'AGE D'OR, L'AGE D'ARGENT, L'AGE DE BRONZE, & L'AGE DE FER. * Ovid. *l.* 1. *des metamorph. v.* 89.

Aurea prima sata est ætas, quæ vindice nullo
Sponte sua, sine lege, fidem rectumque colebat.
Subiit argentea proles,
Auro deterior, &c.
Tertia post illas successit ahenea proles,
Savior ingeniis....
Victa jacet pietas. Terras Astræa reliquit.

Virgile n'a distingué que deux âges; l'un avant le regne de Jupiter, dans lequel on commença à partager & à labourer la terre; & l'autre depuis. Seneque a suivi ce sentiment, en ne distinguant que les deux âges de l'homme juste & heureux, & de l'homme injuste & malheureux, c'est-à-dire, l'âge d'or & l'âge de fer. Juvenal fait la distinction des quatre âges; mais il les reduit lui-même à deux, quand il dit que les adulteres commencerent dès l'âge d'argent, sous Jupiter, qui en fut lui-même l'auteur. Hesiode avoit précedé de plusieurs siecles tous ces poëtes Latins, & il avoit distingué avant eux cette diversité d'âges; il represente les trois premiers d'une maniere qui approche fort de celle d'Ovide. Il les nomme aussi siecles d'or, d'argent & d'acier; du quatriéme il en fait un siecle de justice & de valeur. Si l'on consulte neanmoins les historiens profanes sur les mœurs des anciens peuples, ils nous les dépeignent comme des barbares, sans foi, sans loi, sans demeure assurée, toûjours prêts à attaquer, & faire mourir impitoyablement leurs voisins, s'entretuant les uns les autres, n'ayant ni mariages reglés & legitimes, ni police, ni magistrats, enfin vivans comme des bêtes feroces; en sorte que ce que les poëtes nous ont dit de l'ordre des differens âges, doit être renversé, & qu'il faut convenir que le premier âge est un âge de barbarie & de violence, que l'on peut plûtôt appeller l'âge de

fer que l'âge d'or. Que dans la suite les hommes commençant à se défaire de la barbarie, établirent des villes, des états, des republiques. On peut dire que c'est alors que le siecle d'argent a commencé. Qu'enfin les hommes étant instruits par les sciences & les arts, & conduits par les loix, ils sont parvenus à un degré de perfection dans la conduite de la vie, dans la justice, dans l'honnêteté des mœurs, & dans les vertus morales; ce que l'on peut appeller l'âge d'or. En cela l'histoire est contraire, non pas à l'ancienne fable, qui s'accorde avec elle, mais à la fiction de quelques poëtes, à qui il a plû d'arranger ainsi les âges du monde, en leur donnant ces noms arbitraires & sans fondement.

On distingue ordinairement la vie de l'homme en 4. âges ou en 4. differens tems qui la composent; sçavoir, l'*enfance*, ou l'âge de puberté, qui dure depuis la naissance jusqu'à quatorze ans; l'*adolescence*, jusqu'à vingt-quatre; la *jeunesse*, jusqu'à soixante; & la *vieillesse*, depuis soixante jusqu'à la fin de la vie.

L'âge ou le tems de la vie qu'un homme étoit capable des charges, a été fixé differemment dans la republique Romaine, & sous les empereurs. Pour être soldat, il falloit avoir au moins dix-sept ans; on n'obtenoit la questure qu'à vingt-six ans; on accordoit le tribunat du peuple à trente ans; on parvenoit à l'édilité au même âge. Les patrices entroient aussi dans le senat à cet âge. La préture & l'édilité n'étoient accordées qu'à ceux qui avoient trente-sept ans. Pour être consul il falloit avoir atteint l'âge de quarante-trois ans.

Il falloit avoir atteint un certain âge chez les Romains, pour pouvoir contracter ou parvenir aux charges. Il suffisoit d'abord pour pouvoir se marier d'être en état d'avoir des enfans. Cette capacité n'étoit présumée que quand on étoit parvenu à l'âge de quatorze ans pour les hommes, & à douze accomplis pour les femmes. L'un & l'autre des parties n'avoit aucun droit de tester ou d'agir, que lorsqu'ils avoient cet âge complet. On ne laissoit pas de dispenser quelquefois du tems ainsi marqué, principalement sous les empereurs. On voit dans Tacite qu'au commencement on n'avoit point d'égard à l'âge, non pas même pour les dignités les plus éminentes; & il se trouve des jeunes gens qui ont été consuls & dictateurs. Il ne paroît pas que l'âge ait été déterminé jusqu'en l'année 373. sous le consulat de Posthumius Albinus, & de C. Calpurnius Pison, que le tribun L. Julius fit passer une loi, au rapport de Tite-Live, qui regloit l'âge pour les charges. * Rosin, *Antiq. Grec. & Rom.*

AGEDA, village de Portugal situé dans la province de Beira, sur la petite riviere d'Ageda, entre la ville de Porto & celle de Coimbre. * Maty, *dict.*

AGELAS, statuaire habile, qui fut maître de Polyclete.

AGELAS, roi des Corinthiens, *cherchez* AGELAUS.

AGELASTE est le surnom qu'on donna à Crassus, ayeul de celui qui fut tué par les Parthes. Ce mot grec ἀγέλαστος, signifie, *qui ne rit point.* Crassus fut ainsi appellé, parce qu'il étoit si serieux, qu'il ne rit jamais qu'une fois en sa vie, voyant manger des chardons à un âne: il dit alors en riant, *qu'une telle bouche meritoit une pareille salade. Similes habent labra lactucas.* On a aussi donné le surnom d'*Agelaste* à Heraclite philosophe, qui pleuroit toûjours, à Anaxagoras de Clazomene, & à Aristoxene. * Ciceron, *de fin. bonor. & malor. l.* 5. Pline, *l.* 7. *c.* 19.

AGELASTE, nom d'une pierre, qui selon les scholiastes d'Aristophane, *Equit. p.* 335. est dans l'isle de Salamine: selon d'autres, c'est un rocher dans l'Attique, proche le puits de Callichorus. Cette pierre eut ce nom, parce que Cerés s'y assit sur le point de descendre aux enfers; ou bien, parce que Cerés cherchant en vain avec un flambeau nuit & jour sa fille enlevée par Pluton, reposa quelque-tems sur cette pierre; & qu'enfin ayant appris des Hermioniens le desastre arrivé à sa fille, elle en fut si irritée contre les dieux, qu'elle abandonna le ciel; & prenant la figure d'une femme, elle vint à Eleusine, où elle s'assit sur une roche dans l'Attique, qui depuis s'est appellée *Agelaste*, c'est-à-dire, *sans ris.*

AGELAUS I. ou AGELAS, de la race des Heraclides, roi des Corinthiens, succeda à son pere Ixion: il regna 37. ans, laissant pour successeur son fils Prumnis: il a commencé à regner l'an 2977. du monde, 1058. avant Jesus-Christ.

AGELAUS II. ou AGELASTE, de la même famille, roi des Corinthiens, succeda à son pere Bacchis, d'où le nom de Bacchides, *Bacchidarum*, est demeuré à sa posterité, regna 30. ans, & eut Eudemus pour successeur, selon Eusebe & Pausanias. Il a commencé à regner 107. ans après le premier roi de ce nom, l'an 3076. du monde, 951. avant J. C.

AGELAUS, fils de Damastor, amant de Penelope. * Homer. *Odyss.* 20.

AGELI, surnom d'*Aboul fotouh Asad Ben Mahmoud al Esfahani*, c'est-à-dire, *natif d'Ispahan*, auteur qui mourut l'an 600. de l'hegire. Il a composé un livre, qui a pour titre, *Afat al Vaabad*, c'est-à-dire, *des dommages causés par les conseils.* * D'Herbelot.

AGELIUS, évêque de la secte des Novatiens, se trouva au concile qui fut assemblé à Constantinople par l'empereur Theodose *le Grand* en 383. pour réünir ou pour faire condamner les differentes sectes d'Heretiques, qui divisoient alors l'église. Nectaire, qui étoit alors sur le siege de Constantinople, s'appuya du secours d'Agelius, pour défendre la consubstantialité du Verbe, à laquelle cet évêque & ceux de son parti croyoient aussi-bien que les Catholiques. Mais comme Agelius n'étoit pas naturellement éloquent, ce fut Sisinnius qui fut chargé de parler. Depuis ce tems-là les Novatiens joüirent d'une profonde paix sous Theodose. * Socrate, *liv.* 5. *c.* 10. Sozomene, *l.* 7. *c.* 12. Baronius, *A. C.* 383.

AGELIUS (Antoine) chanoine regulier, puis évêque d'Acerno dans le royaume de Naples, florissoit au commencement du XVII. siecle: il a laissé de sçavans commentaires sur les pseaumes & sur les cantiques, sur les lamentations de Jeremie, & sur la prophetie d'Habacuc, imprimés à Rome. * Aubert. Myræ. M. Du Pin, *table des auteurs eccles.*

AGEM AL-ROUMI, surnom de *Mohammed ben Adel*, auteur d'un livre intitulé, *Ergia al elm.* Il mourut l'an 900. de l'hegire, de J. C. 1494. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGMAQUE, AGEMACHUS, general des Messeniens, qui reprit la ville de Pheres dans le Peloponnese, sur le pirate Nycon, qui s'en étoit emparé, & causoit de grands dommages aux Messeniens. * Polyen. *lib.* 2. *c.* 35.

AGEMON, frere d'Aristodeme VIII. roi des Corinthiens de la famille des Heraclides. Aristodeme étant mort, Agemon prit le gouvernement du royaume pendant seize ans, à la place de Teleste, qui étoit trop jeune pour regner. Il commença à gouverner l'an 3174 du monde 861. avant Jesus-Christ. Alexandre qui s'empara du royaume après lui, fut tué par Teleste. * Diodor. *apud Syncell.* Pausan. Eusebe, *dans sa chronique*; & Diodore, qui prétend qu'Agemon étoit oncle de Teleste.

AGEN, ville de France près de la Garonne, dans la Guyenne, avec présidial, senéchaussée, & évêché suffragant de Bourdeaux, capitale de l'Agennois. Elle a été nommée diversement par les anciens, *Agenno*, *Aginnum*, & *Agennum Nitiobrigum.* Agen a été la ville capitale de ces anciens Nitiobriges, qui étoient si considerables parmi les Gaulois. Ce sont ceux-ci que nous devons regarder comme les veritables fondateurs de cette ville, sans les chercher, avec des auteurs fabuleux, dans les ruines de Troye, en la personne ou d'Agenor fils d'Antenor, ou d'Agenor petit-fils d'Ajax, ou enfin en celle d'Agenides de Sparte. Il est certain qu'Agen est une des plus anciennes villes de France & des plus considerables. Elle est grande & bien peuplée. L'église cathedrale de saint Etienne a un chapitre composé de quatorze chanoines, entre lesquels il y a deux dignités, le grand archidiacre & le chantre ou préchantre. La collegiale de saint Caprais est tres-belle. Ce saint est le premier évêque d'Agen, qui fut martyrisé vers l'an 303.

sous Dacien préfet des Gaules. Cette ville a eu d'autres illustres prélats; comme S.Phebade, qui étoit dans un extrême vieillesse en 392. S.Dulcidius, qui avoit déja succedé à Gavide en 405. Bebien, qui se trouva au concile d'Orleans en 549. Polemius, qui a souscrit à celui de Paris de l'an 573. Antidius, qui assista au II. de Mâcon en 588. Gombaud de Gascogne, qui fut depuis archevêque de Bordeaux en 992. (On croit que c'est lui qui obtint pour les évêques d'Agen le pouvoir de faire battre monnoye.) Elie de Castillon, qui fut un des prélats nommés par le pape Eugene III. pour la dissolution du mariage de Loüis le *Jeune* roi de France, & d'Eleonore d'Aquitaine; Guillaume de Pontoise, qui travailla beaucoup pour la foi dans le XIII. siecle; Simon de Cramaud; Leonard de la Rovere, & Jean de Lorraine, cardinaux, &c. Agen renferme les paroisses de sainte Foi, de S. Hilaire, outre des maisons ecclesiastiques, & plusieurs monasteres de l'un & de l'autre sexe, avec un college de Jesuites. La sénéchaussée & le présidial y sont établis depuis l'an 1558. Il y a même une cour des aydes. On y voit diverses antiquités, & des vestiges, qui font croire que la Garonne arrosoit autrefois les murailles d'Agen. L'ancien château de Montravel est aujourd'hui le palais royal, & le siege du présidial. On y voit encore les ruines d'un autre château, dit *de la Saigne*. Au reste la destinée de cette ville a été fort diverse. Des Gaulois elle passa aux Romains; les Goths & les Visigoths l'enleverent à ces derniers; elle fut depuis souvent pillée par les Huns, par les Vandales, par les Bourguignons, par les Sarasins, par les Normands, & par d'autres Barbares, qui la ruinerent plusieurs fois. Agen fut du partage des rois d'Aquitaine. Elle passa aux ducs de ce pays & à ceux de Gascogne. Ensuite elle vint aux comtes de Toulouse. Depuis les Anglois en furent les maîtres; ils la redonnerent aux mêmes comtes de Toulouse; ils la reprirent encore, & elle fut souvent un sujet de guerre entr'eux & la France, à laquelle elle a été enfin réünie. Agen souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, durant les guerres civiles. En 1589. elle se revolta en faveur du parti de la ligue. Au mois de Février 1591. le comte de la Roche, fils du maréchal de Matignon, & S. Chamaran la prirent sur les ligueurs. Faget, fameux petardier, & lieutenant de ce comte, y entra déguisé en paysan, chassant un âne chargé de choux. Il remarqua les lieux les plus foibles, & ayant fait sauter la porte avec un petard environ sur les deux heures du matin, il donna entrée aux autres qui surprirent la ville. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Strabon, *l.* 7. Plin. *l.* 4. *c.* 19. Auson. *epist.* 23. Sidon. Apollinar. *l.* 8. *epist.* 11. *ad Lupum.* Gregoire de *Tours.* Papire Masson. Elie Vinet. Scaliger. Sainte-Marthe. Jean d'Arnalt, *antiq. d'Agen.* Du Chêne, *description de la France.* Merula. Baudrand.

AGENNOIS, province de France dans la Guyenne, avec titre de comté. Les anciens Nitiobriges de César y habitoient, & cette province est située entre le Quercy, le Perigord, le Bazadois, & l'Aussois ou pays d'Auch. La ville capitale est Agen. Les autres sont Villeneuve, Haute-Futaye, Clerac, Toncins, Marmande, Castel-Moron, le Mas, Villefranche, Sainte-Foi & Cassaneuil. C'est dans la derniere de ces villes que Charlemagne allant l'an 778. en Espagne, laissa la reine Hildegarde son épouse, qui y accoucha de Loüis *le Debonnaire*, & de Lothaire, lequel mourut peu de tems après, & fut enterré dans le même lieu. Le comté d'Agennois étoit uni au royaume d'Aquitaine, & depuis il fut possedé par les comtes de Toulouse. Guillaume II. le donna pour dot à sa sœur Rogelinde, qu'il maria à Wlgrin comte d'Angoulême. Guillaume, le second des fils sortis de ce mariage, fut comte de Perigord & d'Agennois. Ce pays passa depuis dans la maison des ducs de Guyenne & de Gascogne. Eleonore d'Aquitaine le porta avec ses autres états à Henry II. roi d'Angleterre. Richard leur fils mariant sa sœur Jeanne avec Raimond VI. comte de Toulouse, lui donna l'Agennois & le Quercy; & ces pays revinrent à la France par le traité de mariage de Jeanne de Toulouse & d'Alfonse de France. Le roi saint Loüis promit aux Anglois l'Agennois, par le traité de 1259. ce qui fut confirmé par Philippe *le Hardi* en 1279. & par Philippe *le Bel.* Mais Edoüard I. roi d'Angleterre, par sa felonie, perdit la Guyenne & l'Agennois, qui furent confisqués & unis à la couronne en 1293. Raoul de Nesle connêtable de France, s'en rendit maître. Dans le XVI. siecle l'Agennois fut donné en appanage à la reine Marguerite de Valois. *Voyez* le fragment de l'histoire d'Aquitaine, imprimé par les soins du sieur Pithou & du sieur du Chêne. Catel, *histoire des comtes de Toulouse.* Du Puy, *droits du roi.* D'Arnalt, *antiquités d'Agen.* Baudrand.

AGENOR. On tient qu'Agenor & Belus étoient fils de Lybie & de Neptune, & que cette Lybie étoit fille d'Io, fille d'Iasus, descendant d'Inachus; qu'Agenor étant allé en Europe, épousa Thelephassa, dont il eut trois ou quatre fils nommés *Phenix*, *Cilix*, *Cadmus* & *Thasus*, & une fille appellée *Europe*, que quelques-uns croyent petite-fille de Phenix; d'autres donnent pour fils à Agenor, Crotopus roi d'Argos. C'est ce qu'Appollodore & la fable nous apprennent d'Agenor. Cadmus bâtit Thebes, l'an 2545. du monde 1490. avant Jesus-Christ; Phenix & Cilix donnerent leurs noms à la Phenicie & à la Cilicie, & Thasus à la ville de Thase. Vers le même tems Danaüs fils de Belus, frere d'Agenor, vint, à ce qu'on prétend, d'Egypte en Grece. Plusieurs auteurs croyent qu'Agenor, Cadmus & Danaüs n'étoient point Egyptiens, mais Pheniciens d'origine. D'autres font Agenor fils de Triopas roi d'Argos, & prétendent qu'il a été quelque tems sur le trône d'Argos, & que son fils Crotopus lui a succedé. Les genealogies de l'histoire de ces anciens tems étant fort broüillées, il est difficile de les établir sûrement. * *Marbres* d'Arondel. Apollodore. Eusebe. Plutarque. Pausanias. Il y a eu un AGENOR fils d'Antenor, dont il est fait mention dans Homere, *Iliad.* 21.

AGENORIA. Les anciens donnoient ce nom à la déesse de l'industrie, du mot grec Ἀγήνωρ, qui signifie *vaillant*, *vigoureux*. On l'appelloit encore STRENUA, du latin *strenuus*, agissant. On lui opposoit la déesse Murcie, ou *de la lâcheté*: & ce nom fut donné à Venus, parce qu'elle rend les hommes lâches & effeminés. Les Romains avoient élevé un temple à Venus *Murcie* sur le mont Aventin. * Tite-Live, *l.* 2. Pline, *l.* 15. *c.* 29. S. Augustin. *l.* 4. *de civitate Dei*, *c.* 16.

AGERIE ou AGRI, évêque de Verdun, *cherchez* AIRY.

AGERIN, *Agerinus*, afranchi d'Agrippine, ayant été envoyé par cette princesse vers Neron son fils, Anicet jetta un poignard au pied d'Agerin, & fit comme s'il s'en saisissoit pour garentir l'empereur; donnant à entendre qu'Agrippine n'envoyoit l'afranchi que pour attenter à sa personne. * Tacit. *l.* 14. *Annal. c.* 6. & 7.

AGES DU MONDE. On donne ce nom à certaines differences ou bornes des tems, distinguées par rapport à la vie des hommes. La plûpart des Chronologistes en comptent sept; mais d'une durée differente.

Le pere PETAU, compte 5706. ans depuis la création du monde jusqu'à present. De ce nombre d'années, il en met 3983. depuis la création jusqu'à l'ére chrétienne; & on en doit compter 1723. depuis le commencement de l'ére chrétienne jusqu'à maintenant.

Il divise le premier de ces deux intervalles en six autres.

Le I. comprend depuis la création du monde jusqu'au déluge, 1656.

Le II. depuis le déluge jusqu'à la 75. année d'Abraham, 366. ans.

Le III. depuis la 75. année d'Abraham, jusqu'à la sortie des Hebreux hors d'Egypte, 430.

Le IV. depuis la sortie des Hebreux hors d'Egypte, jusqu'à la fondation du temple de Jerusalem, 519.

Le V. depuis la fondation du temple de Jerusalem, jusqu'à ce que Cyrus rendit aux Hebreux la liberté, que Nabuchodonosor leur avoit fait perdre, 474.

Le VI. depuis la liberté des Hebreux jusqu'à l'ére chrétienne, 558. Ce qui fait depuis la création jusqu'à l'ére chrétienne, 3983.

De sorte que si l'on ajoûte les 1723. que nous tenons

presentement de la même ére, on en trouvera 5706.

Le pere Labbe compte aussi sept âges.

Le I. depuis la création d'Adam jusqu'au déluge de Noé, comprend 1656. ans.

Le II. depuis le déluge de Noé, jusqu'à la naissance d'Abraham, 382.

Le III. depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors de l'Egypte, 505.

Le IV. depuis la sortie de Moïse hors de l'Egypte, jusqu'à la fondation du temple de Salomon, 479.

Le V. depuis la fondation du temple de Salomon, jusqu'au regne du roi Cyrus à Babylone, 493.

Le VI. depuis le regne de Cyrus à Babylone, jusqu'à la venuë du Messie, 538.

Le VII. depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à present, 1723.

Ainsi, selon le pere Labbe, on doit compter depuis la création du monde jusqu'à l'ére chrétienne, 4953. ans, & jusqu'à cette année 1723. on trouvera 5776. ans.

Il prouve la durée du I. âge par l'histoire de la Genese, prenant les années qu'Adam & ses descendans ont vécu, avant que d'être peres des enfans, qui font la suite des patriarches jusqu'à Noé. Adam eut Seth à l'âge de 130. ans. Seth lorsqu'il fut pere, en avoit 105. Enos 90. Caïnan 70. Malalcël 65. Jared 162. Enoch 65. Mathusalem 187. Lamed 182. Ces nombres joints ensemble font 1056. & y ajoûtant 600. qu'avoit Noé, lorsque le déluge arriva, il trouve 1656. ans, depuis la création du monde jusqu'au déluge.

Il montre la durée du II. âge, par la supputation des années de Sem depuis le déluge, d'Arphaxad, du jeune Caïnan, de Salé, de Heber, de Phaleg, de Rehu, de Sarug, de Nachor & de Tharé, jusqu'à la naissance de leurs fils nommés dans cette genéalogie. Sem eut Arphaxad deux ans après le déluge. Arphaxad avoit 35. ans lorsqu'il fut pere. Le jeune Caïnan 30. Salé 30. Heber 34. Phaleg 30. Rehu 32. Sarug 30. Nachor 29. Tharé 130. ans; ce qui fait 382. ans, depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham.

La durée du III. âge se prouve ainsi. Abraham âgé de 100. ans fut pere d'Isaac, lequel à l'âge de 60. ans, eut Esaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130. ans entra en Egypte. Ces trois nombres font 290. ans. Les Israëlites ont demeuré en Egypte 215. ans. Cela fait 505. ans, depuis la naissançe d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors d'Egypte.

Voici les deux preuves de la durée du IV. âge, qui est de 479. ans. L'écriture-sainte, au III. livre des Rois, nous assure que l'an 4. du regne de Salomon, auquel furent jettés les fondemens du temple de Jerusalem, étoit le 480. depuis la sortie de Moïse & des Israëlites hors d'Egypte. Les regnes des princes & des rois qui ont gouverné les Israëlites pendant ce tems-là, font justement le même nombre de 479. depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple de Salomon.

La durée du V. âge est établie sur cette preuve. La ville de Jerusalem a été prise par Nabuchodonosor roi des Babyloniens, & le temple ruiné 423. ans après la fondation de ce superbe édifice. Alors commença la captivité des Juifs à Babylone, qui a duré 70. ans, jusqu'au tems que Cyrus subjugua les Babyloniens, & renvoya les Israëlites en Judée. Ces deux nombres de 423. & de 70. font celui de 493.

On prouve la durée du VI. âge par le calcul des olympiades, & des années de la fondation de Rome. Cyrus prit la ville de Babylone l'an 215. de Rome, & la troisiéme année de la LX. olympiade. Jesus-Christ est né l'an 753. de Rome, & la quatriéme de la CXCIV. olympiade. La distance est de 538. ans.

Quant au VII. âge, tous les Chrétiens, d'un commun consentement, comptent 1723. ans jusqu'à present.

Les Chronologistes modernes, qui suivent la version des Septante, divisent aussi la durée du monde en sept âges.

Le I. âge se termine au déluge, & comprend 2256. ans.

Le II. jusqu'à la vocation d'Abraham, 1257.

Le III. jusqu'à la sortie d'Egypte, 430.

Le IV. jusqu'à la fondation du temple de Salomon, 873.

Le V. jusqu'à la destruction du temple sous Nabuchodonosor, 470.

Le VI. jusqu'à la venuë du Messie, 586.

Et le VII. jusqu'au tems où nous sommes, 1723.

C'est presque la même division pour les âges; mais la durée en est bien plus étenduë: car ils comptent 5872. ans, depuis la création jusqu'à l'ére chrétienne, & 7595. jusqu'à cette année 1723.

Pour prouver la durée du I. âge, ils se regle sur la version des Septante, qu'ils disent être conforme à l'ancien original hebreu, que les Juifs ont corrompu & alteré depuis. Suivant la supputation des Septante, Adam lorsqu'il eut Seth, avoit 230. ans. Seth fut pere à 205. ans. Enos à 190. Caïnan à 170. Malalcël à 165. Jared à 162. Enoch à 165. Mathusalem à 187. Lamed à 182. Noé avoit 600. ans, quand le déluge arriva. Toutes ces années jointes ensemble, font le nombre de 2256.

Voici la preuve qu'ils rapportent du II. âge. Sem, fils de Noé, eut Arphaxad deux ans après le déluge. Arphaxad, lorsqu'il fut pere, avoit 135. ans. Caïnan 130. Salé 130. Heber 134. Phaleg 130. Rehu 132. Sarug 130. Nachor 129. Tharé 130. Abraham avoit 75. ans, quand il entra au pays de Chanaan. Ces nombres assemblez font 1257.

Ils prouvent ainsi la durée du III. âge. Abraham avoit 75. ans, lorsqu'il entra dans le pays de Chanaan. Il étoit âgé de 100. ans, lorsqu'il eut Isaac, 25. ans après son entrée dans la terre de Chanaan. Isaac âgé de 60. ans, eut Esaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130. ans, passa en Egypte avec toute sa famille. Les Israëlites demeurerent en Egypte 215. ans. Cela fait 430. ans, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors d'Egypte.

La durée du IV. âge se prouve ainsi. Moyse étant sorti d'Egypte, conduisit les Israëlites pendant quarante ans dans le desert d'Arabie, & mourut sur la montagne de Nebo, âgé de 120. ans, sans entrer dans la terre promise. Josué gouverna le peuple 27. ans. Caleb & les autres anciens de Juda, 50. ans. Ensuite il y eut une anarchie de 35 ans (c'est-à-dire, un tems, pendant lequel la republique des Juifs demeura sans chef;) puis une servitude des Israëlites, sous le roi de Mesopotamie pendant huit ans. Othoniel I. Juge, gouverna 40. ans. Depuis il y eut une seconde anarchie de 33. ans, & une seconde servitude sous les Moabites, qui dura 18. ans. Ahod II. Juge, gouverna 80. ans. Son regne fut suivi d'une troisiéme anarchie de 37. ans, & d'une troisiéme servitude sous Jabin roi des Chananéens, pendant 20. ans; Debora & Barach III. Juges, gouvernerent ensemble 40. ans; puis il y eut une quatriéme anarchie d'environ 18. ans; & une quatriéme servitude sous les Madianites, durant 7. ans. Gedeon. IV. Juge, gouverna 40. ans. Abimelech V. Juge, 3. ans. Thola VI. Juge, 23. ans. Jaïr VII. Juge, 22. ans. Il y eut ensuite une cinquiéme anarchie d'environ 30. ans; & une cinquiéme servitude sous les Philistins & les Ammonites, qui dura 18. ans. Jephté VIII. Juge, gouverna 6. ans. Abesan IX. Juge, 7. ans. Ahialon X. Juge, 10. ans. Abdon XI Juge, 8. ans; puis il y eut une sixiéme anarchie d'environ 50. ans; & une sixiéme servitude sous les Philistins, pendant 40. ans. Samson XII. Juge, gouverna 20. ans. Heli pontife & XIII. Juge, 40. ans. Son regne fut suivi d'une septiéme anarchie ou servitude, sous les Philistins durant 20. ans. Samuël prophete & XIV. Juge, gouverna vingt ans. Saül établi roi par Samuël, regna 20. ans. David I. roi de Juda, après la mort de Saül, regna 40. ans. Salomon regna 3. ans avant que de commencer le temple de Jerusalem. Tous ces nombres font 873. depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple. Ce qui fait la principale difference de ce calcul, d'avec celui des autres chronologistes, c'est que l'on y compte les anarchies & les servitudes, que la plûpart renferment sous les années des Juges.

Voici les preuves de la durée du V. âge. Salomon

vécut saintement 37. ans après la fondation du temple : il s'abandonna à l'idolâtrie durant 40. ans. Après la mort de Salomon, le royaume fut divisé en ceux de Juda & d'Israël. Le royaume d'Israël ou de Samarie fut détruit par Salmanasar roi des Assyriens, après avoir subsisté 260. ans ; mais celui de Juda ou de Jerusalem, dura jusqu'au tems de Nabuchodonosor roi des Chaldéens, qui ruina le temple, 470. ans après sa fondation.

La durée du VI. âge, depuis la destruction du temple sous Nabuchodonosor, jusqu'à la venuë du Messie, est ainsi prouvée. La captivité des Juifs à Babylone dura 50. ans. La monarchie des Perses commencée par Cyrus, l'année qu'il délivra le peuple Juif, a duré 205. ans jusques à Alexandre *le Grand*, qui établit la monarchie des Grecs. Seleucus, nommé *Nicanor*, établit en Syrie 18. ans après, le royaume des Seleucides, qui a subsisté près de 250. ans, & qui fut détruit par Pompée *le Grand*, lequel en fit une province Romaine, 63. ans avant la naissance de J. C. Toutes ces années font 586. ans ; & par consequent, comme nous l'avons déja dit, 5872. ans jusqu'à l'ére chrétienne, & 7595. jusqu'à cette année 1723.

Usserius compte sept âges, aussi-bien que les autres chronologistes : & après avoir établi que le monde fut créé le 23. Octobre de l'an 710. de la Periode Julienne ; voici l'étenduë qu'il assigne à chacun de ces âges.

	Ans.	Mois.	Jours.
Le I. Depuis le jour de la création jusqu'au déluge, comprend ,	1656.	0	0
Le II. Depuis le déluge jusqu'au voyage qu'Abraham commença le 15. jour du 7. mois, pour s'établir dans la terre de Chanaan , après la mort de son pere Tharé.	426.	6	12.
Le III. Jusqu'à la sortie des Hebreux hors de l'Egypte , le 15. jour du 1. mois.	430.	0	0
Le IV. Jusqu'à la fondation du temple de Salomon , le 2. jour du 2. mois.	479.	0	16.
Le V. Jusqu'à la destruction du temple de Dieu par Nabuchodonosor, le 10. jour du 5. mois.	424.	3	6
Le VI. Jusqu'au jour de la naissance de notre Sauveur Jesus Christ le 25. Decembre de l'an 4709. de la periode Julienne , qui répondoit au 5. jour du 9. mois de l'an 4000. du monde , si l'on avoit suivi jusqu'à present le calcul de l'ancien calendrier , comprend	583.	3	28.

Ainsi depuis le soir qui ouvrit le premier jour du monde, jusqu'à l'heure de minuit que commença le 25. jour de Decembre, auquel Jesus-Christ nâquit, on trouve 3999. années Juliennes, 2. mois de 30. jours, 2. jours & 6. heures ; & jusqu'au 1. jour de Janvier de l'an 4714. de la periode Julienne, d'où l'on commence l'ére chrétienne, appellée vulgaire, on trouvera 4003. ans, 2. mois, 9. jours & 6. heures.

La justesse de ce calcul dépend de la certitude des époques generales, ou âges du monde, dont on vient de parler.

Les I. & II. âges contiennent le tems des patriarches, dont la suite est marquée dans le 5. & 11. chapitres de la Genese.

Le III. & IV. fondent leur durée sur le 12. chapitre de la Genese , & sur le III. livre des Rois, chapitre 6.

Le point fixe du V. âge se prend en partie du nombre entier de 390. énoncé dans le 4. chapitre d'Ezechiel, & en partie des années des rois d'Israël & de Juda , conciliées entr'elles.

Enfin l'étenduë du VI. âge, & ses preuves se tirent, tant de l'histoire sacrée , que de l'histoire prophane, exactement liées, des anciens monumens les plus incontestables, & du calcul astronomique des éclypses.

On ne s'est écarté de ce systême que pour ce qui concerne Caïnan le jeune, fils d'Arphaxad, qu'Usserius rejette de la suite des patriarches, & que nous croyons né lorsque son pere avoit trente ans accomplis : d'où vient que nous marquons 4034. ans depuis la création du monde jusqu'à la premiere année de l'ére chrétienne. * Petav. *de doct. temp.* P. Labbe, *hist. chronol.* Paul Pezron, *antiq. des tems.* Usserius, *chronol. sacr.*

AGESANDRE RHODIEN, celebre sculpteur, travailloit conjointement avec Polydore & Alexandre *de Rhodes*. Ils travaillerent ensemble à Rome dans le palais de l'empereur Vespasien à la statuë de Laocoon, sacrificateur d'Apollon, & firent d'une seule pierre ce groupe admirable, composé de Laocoon, de ses deux enfans, & des deux serpens. * Plin. *l.* 36. *c.* 5. Cette statuë, l'un des plus beaux morceaux qui nous soient restés de l'antiquité, fut trouvée à Rome dans les ruines du palais Vespasien, sur la fin du XVI. siecle. Elle est à present dans le palais Farnese. * *Monumens de Rome, par l'abbé Raguenet*, où il fait dans son stile une description un peu trop affectée de cette statuë.

AGESCUS OCAROS, *cherchez* ACHESEUS.

AGESIAS, philosophe de la secte des Cyrenéens. *Voyez* HEGESIAS.

AGESIAS, Archonte d'Athenes, regnoit l'an premier de la 114. olympiade. Il y a eu un autre Agesias de Syracuse, fils de Sostrate. * Hoffman. *Lexicon universale.*

AGESIDAME, de Locres, vainqueur aux jeux olympiques ; on trouve une ode dans Pindare en son honneur.

AGESILAUS, surnom que les anciens donnoient à Pluton dieu des enfers. C'est un nom grec qui est composé d'ἄγω, *conduire* ou *mener* ; & de λαὸς, *peuple* : il lui convenoit, parce que ces payens croyoient qu'il attiroit les morts, & les faisoit conduire dans les enfers par Mercure. * Callimaque, *Hymne sur le bain de Pallas.* Athenée, *remarques tirées d'Eschyle.*

AGESILAUS, I. du nom, fils de Doryssus, & petit-fils de Labotas, étoit le cinquiéme roi de Lacedemone, depuis Eurysthenes. Son regne fut tres-court, au rapport de Pausanias, qui prétend que Lycurgue donna dans ce tems-là ses loix aux Lacedemoniens. Meursius a prouvé le contraire dans les antiquités de Sparte. Eusebe, bien different de Pausanias, donne à ce prince 44. années de regne, dont la premiere a dû commencer l'an du monde 3107. & avant Jesus-Christ 928. Ceux qui le font contemporain de Lycurgue se sont trompés : car Lycurgue n'a commencé à regner que 57. ans après le commencement du regne d'Agesilaüs, & a été contemporain de son fils Archelaüs. * Pausanias, *in Laconic.* Euseb. *in Chronic.*

AGESILAUS II. roi de Sparte, étoit fils d'Archidamus, de la famille des Eurypontides, ou Proclides. Après la mort d'Agis son frere, il fut élevé sur le thrône des Lacedemoniens, au préjudice de Leotychides, qui passoit pour fils d'Agis, mais qu'on croyoit être né du celebre Alcibiade. Agesilaüs étoit de fort mauvaise mine, & boiteux ; mais brave, vigilant, prompt, tres-prudent, tres-sobre & tres-reglé dans ses mœurs. On apprit que le roi de Perse mettoit sur pied une puissante armée, pour ôter aux Lacedemoniens la souveraineté de la Mer. Agesilaüs fut élû general, pour aller s'opposer à ce roi, la 4. année de la XCV. olympiade, & avant Jesus-Christ 397. L'année suivante Tisaphernes, l'un des generaux de l'armée de Perse, ayant voulu tromper Agesilaüs par le faux prétexte d'une tréve, se vit lui-même abusé par une feinte de ce roi, lequel faisant semblant d'entrer dans la Carie, se jetta dans la Phrygie. Il passa ensuite dans le plat Pays, où étoit située Sardes, ville royale de la Lydie, & ayant donné bataille aux ennemis, qui étoient venus au secours, il les mit en deroute au premier choc, & remporta la victoire. Le roi de Perse fut si étonné de ce coup, qu'il fit tuer Tisaphernes, par Titraustes successeur de ce chef. Ce dernier demanda la paix à Agesilaüs qui lui accorda une tréve de six mois. Dans le même tems les Lacede-

Lacedemoniens élurent Agesilaüs general de l'armée de mer, comme il l'étoit de celle de terre : ce qui l'obligea de passer dans les provinces du gouvernement de Pharnabaze, par la Paphlagonie, où il fit alliance avec Cotys, qui en étoit souverain. Lorsqu'il étoit sur le point d'entrer dans la Perse, il reçut ordre des Ephores de retourner en Grece, parce que les Atheniens & les Béotiens avoient declaré la guerre à la république de Lacedemone. Alors Agesilaüs passa l'Hellespont avec ses troupes, & pressa si fort sa marche, qu'il fit en trente jours le même chemin, qui avoit coûte un an entier à Xerxés. Il passa dans la Béotie, où il défit les Thebains & leurs alliés à Coronée. Depuis il se rendit maître de Corinthe, défit les Acamaniens, ruina une seconde fois la Béotie, prit une ville sur les Mantiniens, & mit au pillage toutes leurs terres; mais il eut le chagrin de voir pendant le cours de ses victoires, les Atheniens & les Thebains remporter de grands avantages sur les Lacedemoniens. Enfin à l'âge de 80. ans & plus, il entreprit de mener du secours à Nectanebe contre Tharachus roi d'Egypte. Il tomba malade en retournant de cette expedition, & mourut dans la Cyrenaïque, âgé de 84. ans, dans le 41. de son regne. Ce fut la premiere année de la CVI. olympiade, 3679. du monde, 356. avant Jesus-Christ. Etant près de mourir, il défendit qu'on lui dressât aucune statuë pour honorer sa memoire, ne voulant point d'autres monumens de sa gloire que ses seules actions. * Xenophon, *dans l'éloge qu'il a fait de ce roi.* Cornelius Nepos, & Plutarque, *en sa vie.* Diodore de Sicile, *l.* 14. & Justin, *l.* 6.

AGESILAUS, qu'on nomme l'*Athenien*, pour le distinguer des autres, étoit fils de Neocles, & frere de Themistocles. Il fut commis pour reconnoître la marche de l'armée de Xerxés, lequel avec plus de huit cens mille hommes, venoit pour se rendre maître de la Grece. Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'ayant passé en habit de Persan dans quelques quartiers de l'armée, il vint jusques à celui où étoit le roi, & y tua un de ses favoris nommé Mardonius, croyant que ce fût ce prince. Ayant été conduit à Xerxés, qui faisoit un sacrifice au soleil, il mit sa main droite dans le feu avec un courage intrepide, lui disant, *Que les Atheniens étoient tous comme lui; & que s'il ne le vouloit pas croire, il mettroit encore la main gauche dans le feu, pour le lui persuader.* Cette action surprenante donna tant d'admiration au roi de Perse, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner à Agesilaüs, qu'il fit garder avec soin. C'est ce que nous apprenons de Plutarque dans cet ouvrage, où il compare la vertu des Grecs à celle des Romains. Il cite l'historien Agatharchides, & oppose l'action d'Agesilaüs à celle de Mutius, qu'on surnomme *Scevola*, qui tua l'un des officiers de Porsenna, qu'il prenoit pour Porsenna même. * Plutarque, *Parall. l.* 2.

AGESILAUS, oncle d'Agis, fils d'Eudamidas roi de Sparte, se voyant chargé de dettes, applaudit pour s'en dégager, au changement que son neveu vouloit introduire dans l'état, en arrêtant le luxe & le faste, & en introduisant l'épargne & la sobrieté. Agis fit d'abord un édit, qui abolissoit toutes les dettes, & ordonnoit que l'on feroit un partage égal des terres à tous les citoyens. Agesilaüs fit aussi-tôt apporter toutes les obligations & toutes les promesses des creanciers au milieu d'une cour, & y fit mettre le feu. Alors sa joye éclata, & il ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais vû une lumiere si agreable. A l'egard du partage des possessions, Agesilaüs fit differer l'execution de l'édit, parce qu'il avoit plusieurs belles terres, & qu'il n'avoit fait ordonner ce partage que pour amuser le peuple par cette esperance. Ainsi les creanciers étant irrités par la perte de leurs dettes, & la populace par le refus qu'on leur faisoit de partager les terres, se resolurent de rappeller Leonidas, lequel étant revenu exerça sa vengeance sur Agis & sur toute sa famille, qu'il fit condamner à la mort par le jugement des Ephores, vers la CXXXV. olympiade, 238. ans avant J. C. Agesilaüs se sauva dans le temple *de la Peur*, après avoir été blessé, & il obtint la vie de ses ennemis. * Plutarch. *in Agide.*

AGESILAUS, historien Grec, a écrit une histoire d'Italie que nous n'avons plus. Plutarque le cite, & il rapporte après lui la fable de Fulvius Stellus. Ce Stellus aima, dit-on, une jument dont il eut Hipponne qui fut mise parmi les dieux, & qu'on reconnut pour la déesse des chevaux. * Plutarch. *in Parallel. c.* 29.

AGESIPOLIS, I. de ce nom, roi de Lacedemone, & fils de Pausanias, de la race des Eurysthenides, regna 14. années, & monta sur le thrône la deuxiéme année de la XCVI. olympiade, & 395. avant Jesus-Christ. Il demeura long-tems à Lacedemone pendant qu'Agesilaüs son collegue commandoit les armées : enfin il entra dans l'Argolide, & désola toute la campagne. Il assiegea depuis, & ruina tout-à-fait la ville de Mantinée. Quelques années après, faisant la guerre aux Olynthiens, il se vint camper près de cette place, & ne voyant paroître personne, il acheva de piller ce qui restoit dans ce miserable pays, & passa ailleurs. Mais comme c'étoit dans la plus grande chaleur de l'été, il fut attaqué d'une fiévre ardente, & révant toûjours à la fraîcheur des eaux d'un certain temple de Bacchus, qui étoit à Aphyte ville de Thrace, il s'y fit porter, & mourut le septiéme jour de sa fiévre, après être sorti de ce temple, pour ne le point profaner par sa mort. Il fut embaumé dans le miel, selon la coûtume des Lacedemoniens, & fut porté à Sparte. Cette mort arriva en la premiere année de la C. olympiade, & la 380. avant Jesus-Christ. * Xenophon, *lib.* 4. & 5. *hist. Grac.* Pausanias, *l.* 3.

AGESIPOLIS II. roi de Lacedemone, étoit fils de Cleombrote, frere du précedent, auquel il succeda la deuxiéme année de la CII. olympiade, & la 371. avant J. C. Il ne regna qu'une année, & son regne n'est illustre par aucune action memorable. * Pausan. *in Laconic.* Euseb. *in chron.*

AGESIPOLIS III. roi de Sparte, prit le titre de roi, après que Cleomenes eut été tué à Alexandrie la 2. année de la CXL. olympiade, 219. ans avant J. C. On ne sçait pas la durée de son regne. * Pausan. *in Lac.* Euseb. *in chron.*

AGESISTRATE, princesse de Lacedemone, mere d'Agis III. roi de Sparte, fut tres-illustre par sa vertu & par son courage, & tres-renommée par ses richesses. Elle fut étranglée en prison avec son fils sous la CXXXV. olympiade, vers l'an 238. avant J. C. * Plutarch. *in vita Agidis.*

AGESISTRATE a composé un ouvrage touchant la maniere de construire des machines de guerre. Vitruve en fait mention dans sa preface du septiéme livre.

AGESIUS (Thaddée) natif de Bohême, a écrit un livre de la biere, un traité *de Metoposcopia, sive frontispicina*; un livre d'*Aphorismes metoposcopiques*, c'est-à-dire, concernant la physionomie. * Ghilinus, *in theatr. Homin. litterator.*

AGESSE, ancienne ville de Thrace, dont Etienne *le Geographe* fait mention. Goltzius parle des Agessiens dans une medaille de Gordien.

AGETES, *Agetes*, fils d'Apollon & de Cyrene, fille que ce dieu enleva sur le Pelion, montagne de Thessalie : Il étoit frere d'Aristie. * Justin, *l.* 13. *c.* 8.

AGGE'E, (dont le nom signifie *joye*) l'un des douze petits prophetes, vivoit du tems de Darius fils d'Hystaspe, roi de Perse. Il commença à écrire sa prophetie en la seconde année du regne de ce prince, vers l'an 3515. du monde, & 520. ans avant la naissance du fils de Dieu. Il joignit son zele à celui du prophete Zacharie, pour exciter les Juifs à continuer l'édifice du temple qu'ils avoient commencé de rebâtir; & il leur prédit qu'il seroit plus illustre que le premier. Ce qui se doit entendre, non pas de la structure de ce temple materiel, mais d'un autre temple spirituel, qui est Jesus-Christ, comme saint Augustin l'a remarqué. D'autres expliquent ce texte au pied de la lettre. Un rabbin nommé Abraham a écrit que ce prophete mourut dans le tems qu'Alexandre le grand vint à Jerusalem : suivant ce sentiment, il faudroit qu'Aggée eût vécu plus de deux cens ans. Les Septante attribuent quelques pseaumes à ce prophete, ainsi qu'à Zacharie. La memoire du prophete Aggée se celebre le 16. de Decembre chez les Grecs.

Les Latins ont joint son culte à celui d'Osée au quatre Juillet. * S. Augustin. *l.* 18. *de civitate Dei. c.* 45. S. Jerôme. Sixte de Sienne. Usser. *Annal.* M. Du Pin, *dissertations préliminaires sur l'ancien testament.* Baillet, *Vies des Saints.*

AGGENUS URBICUS est un des auteurs Latins qui ont écrit touchant les bornes des champs. Turnebe est le premier qui publia ses ouvrages avec ceux de Siculus Flaccus, de Jules Frontin, d'Hygin, & de quelques autres que Nicolas Rigault a enrichis depuis de belles remarques. * Vossius, *scient. mathem. c.* 27. §. 10.

AGGERHUS, en latin *Aggerhusia*, forteresse de Norvege, située au fond du golfe d'Anslo, commande la ville d'Opslo, nommée aussi *Ansloye.* Cette ville est capitale du gouvernement d'Aggerhus, qui est assez considerable par le revenu qu'on y tire de la pêche. Il est au roi de Danemarck, & est situé dans l'endroit le plus meridional de la Norvege. * Schorter. *hist. mund.* Ortelius, *in theatr. geogr.* Du Val & Sanson, *in tabulis geographicis.* Baudrand.

AGGIUL FELANOS, en latin *Philomelium*, petite ville autrefois épiscopale, dans la Natolie vers la source du Madre. * Baudrand.

AGGRAMMES ou ANDRAMES, selon Diodore, roi des Gangarides & des Prasiens dans les Indes, près du Gange, n'étoit que le fils d'un barbier, qui s'étant fait aimer de la reine, s'empara du royaume, après avoir assassiné le roi & ses enfans. Il laissa la couronne à Aggrammes, qui étoit méprisé de tous ses sujets. Lorsqu'Alexandre passa dans les Indes, il apprit que le roi se préparoit à défendre l'entrée de ses états avec vingt mille chevaux, & deux cens mille hommes de pied, fortifiés encore de deux mille chariots, & de deux ou trois mille élephans. Les plaintes seditieuses de l'armée d'Alexandre l'empêcherent d'entrer dans le royaume d'Aggrammes. Il fut obligé de ramener son armée la 2. année de la CXIII. olympiade, & avant Jesus-Christ 327. * Quinte-Curce, *l.* 9. *c.* 2. Diodore *de Sicile*, *libro* 17. l'appelle Xandrame.

AGGRINES, certains peuples de Grece, dont Ciceron parle dans l'oraison contre Pison, & qu'il dit avoir passé dans le pays des Dolopes.

AGHER & AGBER, *Aghera*, *Aghera*, bourg du comté de Tirone dans l'Ultonie, province d'Irlande. Ce bourg est dans la contrée & à une petite lieuë de la ville de Clogher. Il a le droit de députer au parlement d'Irlande. * Maty, *dict.*

AGIA PARASCEVE, fauxbourg de la ville de Constantinople, dont il est séparé par un petit golfe, qui sert de port à cette ville. * Maty, *diction.*

AGIAL JAHIA BEN ABIBEER BEN AGIAR, auteur Arabe, qui a composé un livre intitulé, *Idhal fil Nesb*, c'est-à-dire, *Eclaircissement sur les genealogies.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AGIALI, surnom d'*Asaad Ben Mohammed al Elsfahani*, c'est-à-dire, d'*Ispahan*, mort l'an 600. de l'hegire, de Jesus-Christ 1203. Il est auteur d'un livre intitulé, *Tetmat al-Tetmat*, *Addition aux additions*, qui ont été faites au livre intitulé, *Tetimat al deber.* * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

AGIALOUI, surnom de *Schamseddin Mohammed Ben Ali*, qui a abregé le livre de Gasali, intitulé, *Abia al oloum.* Cet auteur mourut l'an 813. de l'hegire, de J. C. 1410. * D'Herbelot, *biblotheque orientale.*

AGIALOUN, EBN KADHI AGIALOUN, auteur Arabe d'un livre intitulé, *Tashih*, c'est-à-dire, *Corrections d'un livre de Nauaui*, qui porte le titre de *Menbage al-Thalebin*, c'est-à-dire, *la methode des curieux*, ou *de l'acquisition de la science.* C'est un livre de théologie scolastique, traité selon la methode des Musulmans, & composé par Mohieddin Nouaui docteur Schafeïen. * * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AGIAM-OGLANS ou AZAMOGLANS, en Turquie, sont de jeunes esclaves pris à la guerre, ou achetés des Tartares, ou des enfans de Chrétiens, que l'on arrache d'entre les bras de leurs parens à l'âge de dix ou douze ans, dans la Morée, dans l'Albanie & ailleurs. Le nombre que l'on emmene de ce pays-là monte tous les ans à environ deux mille. Lorsqu'ils sont arrivés à Constantinople, on les presente au grand vizir, qui les fait mettre en divers endroits; quelques-uns dans le serrail de Galata; d'autres dans celui de l'Hippodrome; & d'autres dans le serrail d'Andrinople. On en laisse quelques-uns dans la ville, que l'on occupe à divers métiers: & ceux qui sont bien-faits, sont placés dans le grand serrail du sultan, pour y servir de valets dans les cuisines, dans l'écurie, dans les jardins, & ailleurs. Le mot d'*Agiam-Oglans*, signifie en general *des enfans étrangers ou barbares à l'égard des Turcs*; & on pourroit donner ce nom aux Ichoglans; mais il est demeuré propre à ceux qui sont employés aux fonctions les plus basses: au lieu que les Ichoglans servent dans des emplois plus relevés. *Agiam* signifie *étranger*, & *Oglan* un *enfant*, un *valet.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

AGIARI, surnom d'*Abubecre Mohammed Ben Hassain*, qui a composé l'histoire d'Omar Ben Abdalaziz, calife de la race des Ommiades, sous le nom d'Akhbar. Cet auteur mourut l'an 360. de l'hegire, & de Jesus-Christ 970. Nous avons encore de lui un livre sur les quarante traditions. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

AGIDES, nom des princes de la famille d'Agis roi de Sparte, qu'on appelloit aussi Eurystenides, d'Eurysthene pere d'Agis, *voyez* EURYSTHENE.

AGIGE ou OGIAIGE, surnom de *Mohammed Al-Basri*, natif de Bassora, qui a ramassé les poësies de plusieurs auteurs Khovarésmiens, sous le titre d'*Aschaar al-Khovarezmiah.* Il mourut l'an 320. de l'hegire, & de Jesus-Christ 932. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AGILA ou AGUILANE, roi des Visigoths en Espagne, fut mis sur le trône vers l'an de Jesus-Christ 550. après la mort de Theudisicle, prince vicieux, que ses sujets avoient fait mourir. La fin d'Agila ne fut pas plus heureuse ni son nom plus illustre que celui de son prédecesseur. Athanagilde se souleva contre lui l'an 552. assisté des troupes de l'empereur Justinien, qui lui envoya le Patrice Liberius. Avec ce secours il défit près de Cordouë l'armée d'Agila, qui y perdit son fils & ses trésors, & qui se retira à Merida, ville d'Espagne dans la Castille neuve. Il y fut assassiné par ses sujets mêmes, que ces guerres civiles ruinoient, & qui ne pouvoient plus supporter les vices d'un si méchant prince. Ce fut l'an 554. de Jesus-Christ, & la cinquiéme de son regne. Athanagilde lui succeda. * Isidor. *in chron.* Procope. Gregoire *de Tours.* Vasée. Grotius, *præf. in historiam Vandalo-Goth.*

AGILE ou AILE, premier abbé de Rebets en Brie, vers l'an 642. sous le regne de Dagobert, fils d'Agnoalde, qui avoit une charge honorable dans la cour de Childebert roi de Bourgogne. On lui attribuë plusieurs miracles suivant l'usage des legendaires de ce siecle, aussi feconds en faux miracles que les premiers l'ont été en veritables. * Baillet, *vies des Saints.*

AGILES (Raimond d') dit *de Podio*, parce qu'il étoit chanoine du Puy en Velay, fut fait prêtre dans le voyage de la terre-sainte de l'an 1096. où il avoit suivi Aimar de Monteil son évêque, qui y étoit allé en qualité de legat apostolique. Il lui servit de chapelain, & à Raimond IV. dit de saint Gilles, comte de Toulouse. Il se trouva à la prise de Jerusalem, & en écrivit l'histoire à la priere de Ponce de Baladun, ami du comte de Toulouse, qui fut tué au siege d'Arcas: elle est adressée à l'évêque de Viviers, & est imprimée dans le recueïl de Bongars, intitulé: *Gesta Dei per Francos.*

AGILMAR, AGLIMAR ou EGILMAR, archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX. siecle, succeda en 852. à Bernard, que l'église de Vienne honore comme un saint. Il fut un des trois metropolitains qui présiderent en 855. au concile de Valence, & quatre ans après il assista à celui de Langres. Charles *le Chauve*, à sa consideration, fit de grands dons à l'église de Vienne. *Agilmard*, dit l'historien de Dauphiné, *a été un grand prélat digne de succeder à S. Bernard, & d'avoir pour successeur saint Adon.* Il mourut sur la fin de l'an 859. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Chorier, *hist. de Dauphiné.*

AGILULPHE ou AGON, duc de Turin, épousa

l'an 592. Theudelinde, fille de Garibald roi de Baviere, veuve d'Antharide roi des Lombards. On est obligé au soin de cette vertueuse princesse de la conversion de ce roi Arien, ou même Payen, selon quelques autres, & de celle de ses sujets. Agilulphe reçut le nom de Paul au baptême. Ce prince fut si puissant, que toute l'Italie lui fut soûmise, à l'exception de Ravenne & de Rome. Il avoit quelque dessein sur cette derniere ville; ce qui obligea saint Gregoire *le Grand* d'interrompre ses explications sur le prophete Ezechiel en 594. pour observer les démarches de ce prince, qui venoit de reprendre Perouse & d'autres places, que l'Exarque de Ravenne lui avoit enlevées. Ce fut alors que les Lombards firent aux environs de Rome les ravages que saint Gregoire déplore. Ils firent aussi grand nombre de prisonniers, qu'ils vendirent aux François. Agilulphe prit ensuite les villes de Perouse, Cortone, Padouë, Mantouë, Cremone & plusieurs autres, qui ressentirent les effets de la cruauté des Lombards. En 603. il eut un fils nommé *Adrenvalde* ou *Adelwade*, qui fut baptisé le 7. Avril. On le déclara successeur de l'état de son pere, en la presence des ambassadeurs de Theodoric II. roi d'Austrasie, qui promirent à ce petit prince une des filles de leur roi. C'est celle que Thierry son oncle voulut depuis épouser. Agilulphe mourut l'an 616. * Paul Diacre, *l.* 3. & 4 S. Gregoire. Aimoin. Baronius, *in Annal.*

AGIRO ou AGIRA, ville de Sicile, près du mont Etna, que Ptolomée, Pline & Diodore nomment diversement, *Agurium*, *Agyrium*, *Agyra*, *Argirium*, est appellée aujourd'hui *San Filippo d'Argirone*, ou *d'Agirone*. Elle est celebre, pour avoir été le lieu de la naissance de Diodore *de Sicile*. * Diodore, *l.* 1. *c.* 4. *bibl. histor.* Cluvier, *descript. Ital.*

AGIS I. roi de Sparte, ou des Lacedemoniens, de la famille des Eurysthenides, ou Agides, succeda à son pere Eurysthene, & ne regna qu'un an, qui fut le 3005. du monde, & le 1030. avant Jesus-Christ. Pausanias dit que c'est d'Agis que ses successeurs furent nommés Agides. Ils avoient aussi le nom d'Eurysthenides, de celui d'Eurysthene pere d'Agis. * Pausanias, *l.* 3. Herodote. Diodore *de Sicile*. Eusebe.

AGIS II. de ce nom, roi de Sparte, ou des Lacedemoniens, de la famille des Proclides, ou Eurypontides, succeda à son pere Archidamus, & eut pour collegue Pausanias, de l'autre famille des rois de Sparte. Il ravagea le pays d'Argos durant la guerre des Lacedemoniens contre ceux d'Epidaure, ville du Peloponnese, après avoir beaucoup contribué à la victoire que les Lacedemoniens remporterent à Mantinée contre les Atheniens & les Argiens, & qui fut suivie d'une tréve que les Atheniens rompirent bientôt. Agis les en fit repentir; car il entra dans leur pays la 19. année de la guerre du Poloponnese, la quatriéme année de la XCI. olympiade, 413. ans avant Jesus-Christ. Il fortifia Decelée qu'on leur avoit enlevée, & engagea divers peuples à se revolter contre les Atheniens. Agis ménagea tres-prudemment les alliés de Sparte, & ce fut par sa prudence & par sa conduite que, durant la celebre guerre du Peloponnese, les ennemis des Lacedemoniens eurent presque toûjours du pire. Il est vrai que Thrasylle, general des Atheniens, les chassa de l'Attique, où ils faisoient des courses; mais la prise de Pylos dans la Morée consola les Lacedemoniens de ce petit desavantage. Malgré les services & les grandes qualités d'Agis, les Lacedemoniens ne laisserent pas de concevoir quelque sorte d'aversion contre lui, pour avoir ôté l'égalité que son pere Eurysthene avoit établie entre les six parties ou tribus de ce royaume. Il imposa aussi de nouvelles charges sur les Eleens, qui n'ayant point voulu recevoir son édit, se revolterent & lui firent la guerre, mais sans succès. Agis disoit ordinairement qu'il trouvoit les envieux bien malheureux, d'être tourmentés par le bien des autres comme pour leur propre mal. Un orateur ennuyeux lui demandant à la fin de sa harangue, quelle réponse il vouloit faire à ceux qui l'avoient envoyé: *Di-leur*, répondit Agis, *que je t'ai laissé dire tout ce que tu as voulu.* Et à un autre: *Di-leur que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre.* Quelqu'un en parlant magnifiquement de la liberté des discours: *On a besoin*, répliqua Agis, *de forces & d'argent pour les soûtenir.* Ce prince mourut la 4. année de la XCV. olympiade, 397. ans avant Jesus-Christ. Son fils Leotychides fut exclus de la royauté, & on lui préfera Agesilaüs frere d'Agis. * Thucydide, *l.* 4. 5. & 8. Diodore. Justin.

AGIS III. fils d'Archidamus roi de Sparte, qui fut tué en Italie, où il étoit allé secourir les Tarentins, la 4. année de la CXI. olympiade, 333. ans avant Jesus-Christ. Son fils animé par la valeur d'Alexandre *le Grand*, sollicitoit les Lacedemoniens de ne pas souffrir plus longtems que la Grece fut opprimée sous la tyrannie des Macedoniens. Ensuite il fit trouver Pharnabaze & Autophradates, gouverneurs des provinces frontieres pour le roi de Perse, & en obtint du secours contre leurs communs ennemis; & ensuite il fit soûlever presque tout le Peloponnese. Mais Antipater l'un des generaux d'Alexandre *le Grand*, lui fit tête devant Megalopolis en Arcadie, & battit les Lacedemoniens dans un combat, où Agis perdit la vie la 9. année de son regne, la 1. année de la CXIV. olympiade, 324. ans avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 17. Justin, *l.* 12.

AGIS IV. de la même famille des Eurypontides, succeda à son pere Eudamidas, la premiere année de la CXXII. olympiade, 292. ans avant Jesus-Christ. Ce roi forma dès-lors le dessein de remettre Sparte dans sa premiere égalité, & de retablir l'ancienne discipline, en renouvellant les loix de Lycurgue, en abolissant les dettes, & en rendant communs tous les biens des habitans. Les plus considerables des jeunes gens & du peuple y donnerent les mains, & approuverent cette resolution; mais les riches & les femmes s'y opposerent. Leonidas collegue d'Agis combattit aussi ce dessein, soit par interêt, soit par jalousie: mais Agis fut assez puissant pour le faire exiler, & pour faire élire en sa place Cleombrote gendre de Leonidas. Les Achéens ayant demandé du secours aux Lacedemoniens, Agis leur en mena & gagna une bataille, où il acquit beaucoup de gloire. A son retour il trouva la ville tres-broüillée par la faute d'Agesilaüs son oncle, & ne put empêcher qu'on ne rappellât Leonidas, qui resolut de se venger d'Agis. Celui-ci se jetta dans un temple; mais en étant sorti pour aller au bain, un Ephore, qui devoit de grandes sommes à sa mere, l'entraina dans une prison. Archidamie ayeule & Agesistrate mere d'Agis ayant sçu qu'il étoit arrêté, venoient le voir dans la prison, où elles arriverent au moment qu'on le faisoit mourir. Cet Ephore les ayant fait entrer sans leur rien dire, les fit étrangler par la main du même executeur qui avoit étranglé le roi. On dit que ce prince ayant vû quelqu'un qui pleuroit, lorsqu'on l'alloit faire mourir, *Ne me pleurez point*, leur dit-il, *car puisqu'on me fait mourir avec une injustice si criante, je suis plus homme de bien que les auteurs de ma mort.* Sa femme nommée Agiatis, fort belle & fort riche, fut arrachée de son logis par Leonidas roi de Lacedemone & collegue d'Agis, & fut contrainte d'épouser Cleomene fils de ce roi, qui lui succeda, & qui eut une fin aussi tragique que celle d'Agis. Ce prince malheureux mourut sous la CXXV. olympiade, vers l'an 280. avant Jesus-Christ. * Plutarch. *in vita Agid.*

AGIS, poëte originaire d'Argos, suivoit la cour du roi Alexandre *le Grand*. Quinte-Curce dit de lui, qu'il fut après Cherile, le plus méchant faiseur de vers qu'on vit jamais. Agis se joignant à Cleon Cilicien, & à quelques autres flatteurs de cette trempe, s'acquit plus de credit auprès du roi que les generaux mêmes de ce prince. C'étoient ces sortes de gens qui le mettoient dans le ciel, & qui publioient par-tout qu'Hercule, Bacchus, Castor & Pollux cederoient la place à ce nouveau dieu. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 5.

AGIS, est le nom d'un de ces capitaines Grecs qui combattirent pour Cyrus contre son frere Artaxerxés. Ayant été fait prisonnier par Tisapherne, il fut envoyé au roi. * Polien, *l.* 7. *c.* 18.

AGIS fut auteur d'un *art de la cuisine*, dit Athenée, *l.* 12. Ceux qui se mêloient anciennement d'écrire sur ces matieres, n'étoient pas des valets comme ceux de ce

tems;c'étoient des gens qui aimoient les bons morceaux, qui se piquoient de les connoître, & qui ne rougissoient pas de passer pour gourmans. Agis fut de ce nombre, & son avidité étoit si connuë, qu'un poëte de son tems le railla dans une épigramme, en recommandant à ses valets de tenir tout sous la clef, de crainte qu'Agis les surprenant ne dégarnisse les plats. On peut voir cette épigramme dans le même grammairien, *l.* 8.

AGISULFE, roi des Lombards, *voyez* AGILULPHE.

AGISYMBE, *Agisymba*, grand pays de l'Afrique du côté du midi, qui s'étend au-delà de l'équateur, & qui comprend plusieurs contrées. * Ptol. On l'appelle aujourd'hui le *Zanguebar*, car le mot *zangue* signifie *noir*, parce que les habitans sont de cette couleur. *Joan. Bo-rosso* & *Garcia ab Horto. Voyez* ZANGUEBAR.

AGITATEURS, officiers créés par les soldats de l'armée d'Angleterre, pendant les troubles de ce royaume en 1643. pour soûtenir les interêts de la milice. Cromwel se lia secretement avec cette espece de gens, qui avoient plus de pouvoir que le conseil de guerre. Ils se mêlerent même de faire des propositions pour reformer l'état & la religion. * Salmonet, *histoire des troubles de la Grande Bretagne.*

AGIURD, promontoire ou cap de la province de Zanguebar, qui s'avance entre les villes de Bais & de Tahana. Il a la premiere de ces villes au midi, & la seconde au septentrion, en tirant vers Sofala. Ce cap est fort dangereux, à cause des gouffres qui attirent les vaisseaux, si on n'a le soin de les en éloigner. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AGLA, AEGLA, petite ville de Barbarie dans le royaume de Fez, située dans la partie meridionale de la province d'Hasbat, sur la riviere de Guarga, entre la ville de Fez & celle d'Arzille. * Baudrand. Marmol. Jean Leon *l'Africain.*

AGLAB, IBRAHIM BEN AGLAB, fut envoyé par le calife Haroun Raschid pour gouverneur en Afrique, l'an de l'hegire 184. de Jesus-Christ 800. Mais il se comporta plûtôt en prince absolu qu'en gouverneur, & conquit un fort grand pays pour lui & pour les siens, qui ne relevoient du calife que par bienseance. Ses successeurs demeurerent maîtres d'une grande partie de l'Afrique, sous le nom d'*Aglabites* ou *Aglebites*, jusqu'en l'année 296. de l'hegire, qui est l'an de Jesus-Christ 908. Alors Ziadat Allah, dernier prince de cette dynastie, fut dépoüillé de ses états par Abou Abdallah, surnommé *Mohtasseb Billah*, qui fut, pour ainsi dire, le précurseur des Fathimites. Ainsi les Aglebites ne demeurerent maîtres en Afrique qu'environ 112. ans, & leur dynastie se termina en la personne du même Ziadat Allah, qui ayant été tué dans un combat, ne laissa point de posterité dont on ait parlé. Il faut cependant remarquer que les Aglebites ne possedoient en Afrique que les pays qui s'étendent depuis l'Egypte jusqu'à Tunis: car les Adaressah ou Edissites tenoient pour lors le reste de la Barbarie, avec Sebre, Fez, Tanger, & tout ce qui appartient aux provinces de Mauritanie & de Numidie, d'où ils furent aussi chassés par les Fathimites. Novairi compte onze princes de la famille des Aglabites. Ebn Batrik écrit que Ziadat Allah ayant été defait, s'enfuit en Egypte, d'où il se rendit avec sa famille à Ramla, ville de la Palestine, où il mourut. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AGLAIDE, fille de Megacle, avoit un appetit devorant: à un seul de ses repas elle mangeoit dix livres de viande, autant de pain, & buvoit à proportion. * Cæl. Rhod. *l.* 5. *c.* 19.

AGLAIE, une des Graces, qui a pour compagnes Euphrosine & Thalie. On les fait toutes trois filles de Jupiter & d'Eurynome, & suivantes inséparables de Venus, ou de la beauté. Aglaie est un mot grec qui signifie *joye*, comme pour dire qu'il faut faire du bien de bonne grace, & que nous devons être joyeux, quand l'occasion se presente de faire plaisir. * Hesiode *en sa theogonie. Voyez* GRACES.

AGLAONICE ou AGANICE, fille d'Hegetor, seigneur Thessalien, étoit sçavante en la connoissance des astres. On dit que lorsqu'elle prévoyoit quelque éclipse, elle se vantoit ridiculement qu'elle feroit descendre la lune du ciel. C'est apparemment la même que cet auteur appelle ailleurs *Aganice*. La vanité de cette fille astrologue a donné lieu au proverbe grec, *Vous attirez la lune à votre confusion.* * Erasme, *in Adag. l.* 4. *Traités du silence des oracles & des préceptes du mariage.*

AGLAOPHON THASIEN, peintre, vivoit sous la XC. olympiade, environ 420. ans avant Jesus-Christ. Pline le range entre les plus celebres de son siecle. Ses ouvrages étoient tres-recherchés, quoique de son tems on n'eût pas encore une grande intelligence du coloris. Il fut pere & maître de Polygnote & d'Aristophon, aussi celebres que lui dans leur art. * Plin. *l.* 35. *c.* 9. Dio. Chrysost. *orat.* 50. Quintilian. *l.* 12. *c.* 10. Suidas.

AGLAOSTHENES, auteur d'une histoire de Naxe, est cité par Germanicus sur les phenomenes d'Aratus, & par Hygin dans son astronomie poëtique. Lactance cite aussi cet auteur, mais en copiant Germanicus: ce qu'ils en ont pris, ne peut se supporter que dans un ouvrage poëtique; & aussi l'on croit que tel étoit l'ouvrage d'Aglaosthenes. Ne seroit-il pas le même que l'Agathosthenes dont Germanicus cite les vers asiatiques? Ce ne seroit pas la seule maniere dont on auroit alteré son nom; & ce qui fortifie notre conjecture, c'est que l'Agathosthenes de Germanicus a dit la même chose que l'Aglaosthenes d'Hygin: outre que ce que Pline cite d'Aglaosthenes, n'a pas plus de rapport à l'isle de Naxe, qu'aux autres isles de l'Asie. On n'ose pourtant pas dire qu'Agathosthenes, de qui Tzetzes écrit qu'il a dit quelque chose des figures d'hommes extraordinaires, est l'Aglaosthenes dont on parle ici. * Germanicus. Hygin. Pline, *liv.* 4.

AGLAURE, fille d'Actée premier roi de l'Attique, porta ce royaume en dot à Cecrops son époux. Elle en eut un fils appellé Ercsicton, qui mourut, avant d'avoir succedé à son pere. Leurs filles furent Aglaure, Hersé, & Pandrose. Apollodore donne le nom d'Agraule à Aglaure & à sa fille. * Pausan. *in Atticis.* Apollodore.

AGLAURE, fille de Cecrops, promit à Mercure de le servir dans ses amours auprès de sa sœur Hersé, & lui tint parole, moyennant recompense; mais Pallas, indignée de cette lâcheté, versa dans le sein d'Aglaure une si forte jalousie contre Hersé, qu'elle mit tout en usage pour la broüiller avec Mercure. Voilà ce qu'en rapporte Ovide. Pausanias au contraire, dit que Pallas donna en garde aux trois sœurs, Aglaure, Hersé & Pandrose, un panier où étoit enfermé le petit Ericthonius, & leur fit défense de l'ouvrir. Pandrose obéït, mais ses sœurs plus curieuses qu'elle, n'eurent pas plûtôt vû cet enfant, qu'étant agitées de furie, elles se précipiterent elles-mêmes. Apollodore dit qu'Aglaure eut du dieu Mars une fille appellée Alcippe. * Ovid. *metamorphos. l.* 2. *fabul.* 12. Pausan. *in Atticis.* Apollodor. *l.* 3.

AGLAUS, né dans la ville de Psophide en Arcadie, quoique fort avancé en âge, se contentoit d'un petit champ qu'il cultivoit lui-même. Gigés roi de Lydie, royaume puissant en armes & en richesses, consultant Apollon *Pythien*, lui demanda, *s'il y avoit quelqu'un au monde, qui fut plus heureux que lui*: à quoi l'oracle répondit, qu'*Aglaüs le surpaßoit en bonheur, parce qu'il étoit content de son sort.* Pausanias attribuë ce trait de vanité à Crœsus. * Valere Maxime, *lib.* 7. *c.* 1. *Ex.* 2. Plin. *l.* 7. *c.* 47. Pausan. *in Arcad.*

AGLIBERT (S.) & S. AGOARD sont mis au nombre des martyrs dans le martyrologe d'Usuard au 24. de Juin. On pretend qu'ils ont été martyrisés à Creteil proche de Paris, où l'on tient que leurs corps reposent. Leurs actes rapportés par Surius ne sont d'aucune autorité, & il n'est point parlé de ces Saints dans aucun auteur ancien. * Baillet, *vies des Saints.*

AGLIBOLUS, ancien dieu que les Syriens idolâtres adoroient particulierement dans la ville de Palmyre, près de l'Arabie deserte. C'est aujourd'hui *Amegara*, selon Ortelius, & *Faid* au rapport de Sanson: ils adoroient aussi un autre dieu nommé *Malac-Belus*. Quelques-uns croyent qu'il faut lire *Agli-Belus*, & que ces deux noms sont composés de Belus dieu des Payens. Mais les auteurs ne sont pas d'accord, lorsqu'ils expliquent quelle

divinité étoit ce Belus. Hesychius dit que c'étoit le ciel ou Jupiter, & que le soleil étoit appellé *Bela*. Saint Jerôme & saint Isidore croyent que Saturne fut nommé *Belus*. Herodien assure que ceux d'Aquilée en Italie nommoient le soleil *Beles*. Quelques manuscrits & quelques inscriptions en marbre, l'appellent *Belinus* & *Belenus*. Le dieu Baal ou Beel-Phegor, dont parle l'ancien testament, étoit le même: *Belus* & *Baal* en syriaque, signifient Seigneur. La plûpart des sçavans disent qu'Aglibolus étoit l'idole du soleil; & Malac-Belus celle de la lune. Saumaise au contraire, dit qu'il ne doute pas que Malac-Belus ne soit le soleil, & Aglibolus la lune. Mais ce qui semble détruire cette derniere opinion, c'est que la figure de Malac-Belus porte un croissant sur le dos, ce qui ne peut convenir qu'à la lune: & d'ailleurs Aglibolus est toûjours nommé le premier, & tient le côté droit dans les marbres anciens. Il ne faut pas s'étonner, si la lune est peinte & vêtuë en homme: car dans la Syrie & dans la Mesopotamie on la tenoit pour un dieu. Ce que Spartien rapporte sur ce sujet, est assez plaisant. Après avoir parlé du dieu *Lunus*, il dit que les sçavans ont laissé par écrit, & que ceux de Carthes en Mesopotamie croyoient constamment, que ceux qui prenoient cet astre pour une déesse & non pour un dieu, seroient toute leur vie esclaves de leurs femmes, mais qu'au contraire ceux qui le tiendroient pour un dieu, seroient toûjours les maitres: il ajoûte, qu'encore que les Syriens & les Egyptiens l'appellassent d'un nom feminin; ils ne laissoient pas de faire connoître dans leurs mysteres, qu'ils l'adoroient comme un dieu. Il reste encore plusieurs medailles grecques, qui font voir la lune representée sous l'habit & sous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'Armenienne. Les Allemands encore aujourd'hui donnent le genre feminin au soleil, *die Sonn*; & le masculin à la lune, *des Monn*: Un sçavant a cru qu'Aglibolus étoit un nom formé d'αὐγὴ, qui signifie en grec *lumiere* ou *éclat*; & de βάλλω, qui veut dire *jetter*: comme qui diroit, *le Dieu qui jette la lumiere*. Pour Malac-Belus, on le compose de *Malach*; c'est-à-dire, *roi*, en syriaque; & *Baal* ou *Beel*, seigneur, ce qui peut convenir à la lune, que le prophete Jeremie, parlant d'une superstition des anciens, appelle la reine du ciel. * Spon, *Recherches curieuses d'antiquités*.

AGLIE, château celebre au Canavois, ancien marquisat dependant de celui d'Yvrée, dans les états du duc de Savoye. C'est le nom d'une des plus illustres maisons de ce pays-là, laquelle a eu pour chef OCTAVE de S. Martin d'Aglié, marquis de saint Germain & de saint Damien, maréchal de camp, & grand écuyer de son altesse royale de Savoye, gouverneur de Turin, & grand amiral de la religion de S. Maurice & de S. Lazare. Cette maison porte écartelé au 1. & 4. d'azur à 9. lozanges d'or, au 2. & 3. de gueules. * Sainte-Marthe. Davity.

AGLIO, *la Cara dell' Aglio*, ruines de l'ancienne ville d'*Algidum*. Elles sont dans la Campagne de Rome, près de la ville de Frescati, sur la montagne d'Aglio, & près du bois qu'on nomme *la Selva d'Aglio*. * Maty. Baudrand.

AGMAT, province d'Afrique, qui a fait une partie de l'ancienne Mauritanie. Elle comprend une partie des collines & des vallées du mont-Atlas, qui sont tres-fertiles, & où l'on joüit d'un air tres-pur; au lieu que celui de Maroc & des autres villes de ces quartiers-là est fort mal sain. Il y a dans cette province une ville qui porte aussi le nom d'*Agmat* ou d'*Agmet*. *Voyez* AGMET. Le Geographe Persien la place dans le troisiéme climat. Ce fut en ce lieu-là qu'Ebn Tomrout, qui a fondé l'empire des Almohadis, se retira, après avoir disputé contre les docteurs Marabouts du prince Ali. * D'Herbelot, *bibl. orient*.

AGMET, ville dans la province de Maroc, à huit lieuës de la capitale de cet etat. C'est peut-être l'ancienne *Bocanum Hemerum*. Marmol en parle ainsi. « Agmet » est bâtie sur la pente d'une des montagnes du grand » Atlas; elle étoit autrefois le siege de l'empire, avant » que Maroc fût bâtie; & elle avoit plus de sept mille » maisons, & étoit ceinte de hautes murailles, avec une bonne forteresse. » Ptolomée la nomme *Emera*, dans la carte de la Lybie, & la met à 9. degrés 20. minutes de longitude, & à 29. degrés 30. minutes de latitude. * Marmol, *l. 3. c. 41*.

AGNADEL, que les Italiens appellent *Agnadello*, est un village dans le duché de Milan, sur les frontieres de l'état de Venise & du Cremasque, celebre par la victoire que Loüis XII. roi de France, y remporta sur les Venitiens l'an 1509. * Baudrand.

AGNAH. Edrissi écrit que c'est une des principales villes de l'isle de Serandib ou Zeilan aux Indes, où le roi de cette isle fait son séjour. Il la place dans le troisiéme climat. * D'Herbelot, *bibl. orient*.

AGNAN (S.) évêque d'Orleans, que l'on croit natif de Vienne sur le Rhône, s'étant retiré dans un vieux château près d'Orleans, y passa plusieurs années à mener une vie solitaire. Euverte évêque d'Orleans, informé de sa pieté, l'ordonna prêtre, & l'établit abbé de S. Laurent des Orgeriles, dans les fauxbourgs de la ville. On croit que cet evêque, avant que de mourir, fit élire S. Agnan en sa place. Quoiqu'il en soit, S. Agnan lui succeda en 391. S'il est vrai qu'il ait été successeur immédiat d'Euverte, il faut qu'il ait été 63. ans évêque, car il n'est mort qu'en 453. & en l'année 451. dans le tems qu'Attila étant entre en France, ravageoit le pays, & menaçoit la ville d'Orleans, il alla à Arles demander du secours à Aëtius, qui le lui promit. L'ennemi étant arrivé, & attaquant la ville, saint Agnan, pour relever le courage des habitans, avertit que le secours venoit, comme il l'avoit predit. Attila fut obligé de lever le siege, & fut ensuite défait, comme nous l'avons dit dans l'article d'AETIUS S. Agnan mourut peu de tems après, le 17. Novembre 453. & fut enterré dans l'église de saint Laurent, d'où il a été transferré depuis dans l'église de saint Pierre, à present de saint Agnan. Les martyrologes mettent sa fête au 17. de Novembre. Il y avoit au tems de saint Gregoire de *Tours* une vie de S. Agnan qui est perduë; celle qu'en a composée Charles de la Saussaye, est peu fidelle. On dit qu'au commencement de l'épiscopat de saint Agnan, Agrippin, gouverneur d'Orleans ayant recouvré la santé par l'intercession de ce prélat, lui accorda la liberté de tous les prisonniers, avec lesquels saint Agnan fit son entrée; & qu'en memoire de cette action, (par un privilege particulier accordé depuis) les évêques de cette ville ont droit de délivrer tous les criminels le jour de leur entrée. Dans la suite, cette entrée est encore devenuë plus celebre; quatre barons du duché d'Orleans, étant obligez d'y porter sur leurs épaules l'évêque assis dans une chaire; ce qui lui est commun avec les évêques de plusieurs dioceses, comme Angers, Senlis, &c. * Gregoire de *Tours*, *lib. 2. c. 7. Gallia Christ.* Baillet, *vies des Saints*.

AGNANE, ville & abbaye, sur l'Eraut en Languedoc, près de Montpellier. * Davity.

AGNANO, i Bagni d'Agnano, *Aniana Therma*, bains renommés & fort frequentés dans la terre de Labour, province du royaume de Naples, entre Cumes & Bayes. * Baudrand.

AGNANO, *Agnanus Lacus*, lac de la terre de Labour, province du royaume de Naples, à quelques milles de la ville de ce nom. Ce lac est tout environné de montagnes, extrêmement profond & plein de serpens. On en rapporte encore cette particularité, que lorsque les bêtes entrent dans une caverne voisine, qu'on nomme *la caverne du chien*, elles y sont suffoquées par l'odeur du souffre; mais que lorsque l'on les en retire, & qu'on les plonge dans ce lac, elles reviennent d'abord de leur évanoüissement. Peut-être que toute autre eau peut avoir même vertu. * Maty, *dict.* Baudrand.

AGNEAU PASCHAL. C'étoit l'agneau que les Juifs immoloient & mangeoient tous les ans pour faire la Pâque, suivant qu'il etoit ordonné par la loi. Cet agneau ou chevreau; (car l'un & l'autre pouvoient servir à la Pâque) devoit être de l'année, mâle & sans défauts. Chaque famille en choisissoit un; & si le nombre des personnes d'une famille n'etoit pas suffisant pour le manger, il etoit permis d'y admettre des voisins. On l'immoloit au soir, ou entre les deux soirs, c'est-à-dire, l'après-midi du 14. jour du mois de *Nisan*. On le fai-

soit rôtir, & on le mangeoit la nuit avec du pain sans levain, & des laituës sauvages. On le mangeoit tout entier, & sans qu'il en restât rien pour le lendemain. La premiere fois que les Juifs mangerent l'agneau paschal, fut la nuit qu'ils sortirent d'Egypte. Il leur fut ordonné, pour cette fois, d'être en posture de voyageurs, de le manger étant débout, ayant les reins ceints, un bâton à la main, & des souliers à leurs pieds, & de le manger à la hâte. Mais ces ceremonies n'étoient prescrites, comme remarque Maymonide, que pour cette premiere Pâque, & n'ont plus été pratiquées depuis; comme aussi de preparer l'agneau dès le 10. jour du mois, & d'asperser de son sang le haut de la porte & les deux poteaux avec un faisceau d'hyssope. Avant même que le temple fût bâti à Jerusalem, il étoit défendu aux Juifs d'immoler l'agneau paschal dans un autre endroit que dans celui que Dieu auroit choisi pour y invoquer son nom, comme il est prescrit dans le Deuteronome, *ch.* 16. *v.* 5. *&* 6. Maymonide prétend que tous les agneaux qui devoient servir à la Pâque, étoient immolés par les prêtres dans le temple. Philon dit, au contraire, que dans cette solemnité, il étoit permis à chaque particulier d'immoler sa victime. C'est ce qui a donné lieu à une grande & longue contestation entre le pere Lami de l'Oratoire, qui tient le sentiment de Maymonide, & ses adversaires. Les étrangers, & même les Proselytes, qui n'étoient point circoncis, ne pouvoient manger l'agneau paschal; mais les esclaves en pouvoient manger. Il étoit defendu de porter de la chair de l'agneau hors de la maison, ni de rompre aucun de ses os. A present les Juifs n'ayant plus de temple, & ne pouvant s'assembler à Jerusalem comme autrefois, ne mangent point l'agneau paschal; ils mettent seulement dans un plat quelque morceau d'agneau, préparé avec des azymes, & des herbes ameres; comme du selleri, de la chicorée, ou des laituës, du pain sans levain, & de la sausse dans un plat. Ils servent aussi sur la table de la brique, en memoire des briques qu'on leur avoit fait porter dans l'Egypte, & recitent pendant le repas l'*Hagada*, ou l'histoire de l'institution de la Pâque, & de ses significations, avec des prieres & des benedictions. L'agneau paschal a toûjours été consideré dans l'église comme la figure de Jesus-Christ crucifié. Cet agneau est choisi sans tache, immolé, attaché à une broche, dont on ne rompt point les os, & il n'est mangé que par les seuls circoncis. Presque toutes ces circonstances ont rapport à celles de la passion de notre Seigneur Jesus-Christ. Saint Justin remarque dans son dialogue contre Tryphon, que les Juifs, pour cuire l'agneau, l'attachoient à deux broches, dont l'une traversoit depuis la tête jusqu'aux pieds de derriere; & l'autre croisoit la premiere d'une extrémité à l'autre des pieds de devant. Ce qui represente Jesus-Christ crucifié. Maymonide dit que les Juifs se servoient d'une broche de bois, qui traversoit le corps depuis les machoires jusqu'au fondement, & qu'ils le suspendoient en l'air sur le feu. * Deuter. *c.* 12. *Exod.* 12. Leon de Modene. Maymonide. Le pere Lamy, *traité de la Pâque*, & ceux qui ont écrit contre lui. *Continuation de l'histoire des Juifs, imprimée à Paris en* 1710.

AGNELLE, autrement ANDRE', abbé de Sainte-Marie des Blanchernes, & de saint Barthelemi de Ravenne, natif de cette derniere ville, étoit encore fort jeune, quand ces deux abbayes lui furent confiées, & occupoit la dixiéme place parmi les prêtres du tems de Petronace, qui remplit le siege de Ravenne, depuis l'an 821. jusques vers l'an 837. A la priere des prêtres de cette église, il entreprit d'écrire la vie des évêques de Ravenne. Cette piece étoit restée en manuscrit, jusqu'à ce que l'abbé Bacchini la publia sous ce titre: *Agnelli, qui & Andreas, abbatis sanctæ Mariæ ad Blanchernas, & sancti Bartholomæi Ravennatis liber pontificalis, sive vitæ pontificum Ravennatum. D. Benedictus Bacchinius, abbas sanctæ Mariæ de Lacroma, O. S. B. congregat. Casinensis, ex bibliotheca Estensi eruit, dissertationibus & observationibus, necnon appendice monumentorum illustravit & auxit, &c.* A Modene en 1708. L'édition ne nous donne pas une grande idée, ni du style de l'auteur, ni de l'habilité du copiste, qui a écrit le manuscrit dont il s'est servi. *Quæ*, dit-il, *barbarè scripta fuerant, corruptissimè descripta inveni.* * *Journal des sçav. Novembre* 1710. *pag.* 562. *&c.*

AGNELLUS, étoit un homme riche & de bonne maison. On croit qu'il a été évêque de Ravenne, depuis l'an 558. jusqu'à l'an 566. & qu'il est auteur d'une lettre à Armenius touchant la foi, qui se trouve dans la bibliotheque des Peres, dont Theodulfe évêque d'Orleans fait mention dans son traité du saint Esprit, aussi-bien qu'Enée évêque de Paris, dans son traité contre les Grecs. Cette lettre est fort peu considerable: l'auteur y assure que le saint Esprit procede du Pere & du Fils. * Tritheme. Aubert. Myr. Rubeus, *l.* 5. *Ravenn.* Ughel. Vossius.

AGNES (SAINTE) est du nombre de ces Saintes, dont le nom est celebre, quoique leur histoire soit incertaine. Les actes que nous avons de son martyre sous le nom de saint Ambroise, étant supposés, nous ne pouvons rien sçavoir d'elle, que ce qui en est rapporté par Prudence dans l'hymne 14. & par saint Ambroise, *dans son livre des Vierges.* Cela se réduit à dire que cette jeune Vierge, âgée de 12. à 13. ans, ayant confessé genereusement à Rome la foi de Jesus-Christ, souffrit plusieurs tourmens, & qu'elle fut ensuite executée à mort. Prudence ajoûte que le juge voyant que les tourmens ne l'ébranloient point, la condamna à être exposée dans un lieu public; mais qu'elle fut préservée par un miracle; parce que le premier qui la regarda, perdit la vûë, & tomba à demi mort. On tient que cette persecution lui fut suscitée par une personne qui la recherchoit en mariage, & qu'elle avoit refusée, ne voulant point avoir d'autre époux que Jesus-Christ. On ne sçait point précisément le tems du martyre de cette Sainte. Bollandus croit que ce fut sous Aurelien, dans le III. siecle. Le pere Ruinart Benedictin, estime qu'il est plus probable que ce fut en 304. Saint Jerôme, dans l'épître à Démetriade, dit que cette bienheureuse martyre étoit demeurée victorieuse, & de son âge & du tyran, & qu'elle avoit scellé par son martyre le titre de sa chasteté: *Beata martyr Agnes quæ ætatem vicit & tyrannum, & titulum castitatis martyrio consecravit.* Il ajoûte que sa vie a été loüée dans les églises de toutes les nations, en toutes sortes de langues. En effet, saint Ambroise, au commencement de son livre des Vierges; dit qu'il est heureux que le jour qu'il a à parler des Vierges, se trouve être le jour de la naissance de sainte Agnés; & saint Augustin, *dans le sermon* 273. dit qu'il faisoit ce discours le jour de la passion de sainte Agnés, jour auquel on celebroit aussi la naissance de saint Fructueux, de saint Augure & de saint Euloge, martyrisés le 21. Janvier à Tarragone en Espagne. On a aussi fait la fête de sainte Agnés à Rome en ce jour. En France saint Martin évêque de Tours honoroit la memoire de sainte Agnés, comme Sulpice Severe le rapporte. Dans les martyrologes on en fait deux fêtes; l'une au 21. l'autre au 28. de Janvier. Les Grecs, dans leurs Menées, la font au 14. & au 21. du même mois, & encore au 5. de Juillet. On tient que son corps a été enterré à Nomento, où il est encore, à l'exception de sa tête, qu'on prétend que le pape Honorius I. transporta dans l'église de S. Jean de Latran. Theodore le *Lecteur* a écrit que ses reliques ont été transférées à Constantinople sous le regne de Theodose; d'où quelques-uns ont soûtenu qu'elles avoient été apportées en France, & de-là à Manreza en Catalogne. On croyoit aussi les avoir à Utrecht; d'où du Saussay dit, mais sans fondement, qu'elles ont été transportées en Normandie, au monastere du Breüil-Benoît, & de-là à S. Magloire à Paris, & enfin dans l'église de saint Eustache, qui dans son commencement portoit le nom de sainte Agnés. * Prudence, *l.* περὶ στεφάνων, *hymn.* 14. S. Ambroise, *l.* 1. *de Virginibus*, *c.* 2. S. Jerôme, *epist. ad Demetriad.* S. Augustin, *serm.* 273. & 354. Bolland, *act. mens. April.* Saint Maxime de Turin. Les martyrologes. Les Menées des Grecs. Baronius. Du Saussay. *Acta mart. sinc.* Ruinart. Baillet, *vies des Saints*, 21. *Janvier.*

AGNE'S (SAINTE) de Monte Pulciano en Toscane,

née dans cette ville l'an 1274. entra à l'âge de 14. ans dans le monastere des Sœurs, qu'on appelloit *Sachines*, à cause d'un scapulaire de grosse toile qu'elles portoient. Elle fut cellericre de ce monastere à Monte Pulciano, ensuite abbesse d'une autre maison du même ordre à Poceno, ville du comté d'Orviete. Elle établit ensuite un monastere à Monte Pulciano, suivant la regle de saint Augustin, & l'institut de S. Dominique, où elle mourut le 20. Avril l'an 1317. Ce monastere étant déchû depuis par la misere des tems, ce qui y restoit de religieuses fut transferé au couvent de S. Paul d'Orviete, qui fut donné l'an 1435. à des religieux de saint Dominique, où le corps d'Agnés fut transporté. Le pape Clement VII. permit aux habitans de Monte Pulciano de faire la fête d'Agnés, même avant sa canonisation. Clement VIII. approuva l'office particulier de cette sainte, & permit d'en faire la fête, & la fit inserer dans le martyrologe Romain au 20. d'Avril. * Raimond, *vie de sainte Agnés*, *dans* Bollandus. Baillet, *vies des Saints*.

IMPERATRICES.

AGNE'S, imperatrice, fille de *Guillaume* V. dit *le Grand*, duc de Guyenne, comte de Poitou, & de sa troisiéme femme *Agnés* de Bourgogne-Comté, mariée à l'empereur *Henry* III. surnommé *le Noir*, veuf d'*Elphrude* ou *Cunegonde* d'Angleterre, & fut mere de *Henry* IV. & de CONRAD duc de Baviere. Henry mourut en 1056. & Agnés devint tutrice de l'empereur Henry IV. son fils. Quelques seigneurs se servant de l'intelligence qu'ils entretenoient avec Conrad, gouverneur de Henry IV. enleverent l'empereur à sa mere, pour le conduire dans la Saxe. Agnés de chagrin renonça au monde, & se fit religieuse à Frutelles en Lombardie. Pierre Damien lui a écrit diverses lettres. Gregoire VII. l'obligea de faire un voyage en Allemagne, pour tâcher de calmer l'esprit de l'empereur son fils, mal intentionné pour le saint Siege. Ses soins furent inutiles, & elle mourut à Rome en odeur de sainteté l'an 1077. * L'abbé d'Usperg. Bertolde. Lambert. Besli. Baronius, *A. C.* 1056. 1074. 1077.

AGNE'S de France, imperatrice de Constantinople, étoit fille de Louis dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne, & sœur de *Philippe*, surnommé *Auguste*. En 1179. elle fut accordée en mariage à *Alexis* Comnene, dit *le Jeune*, fils de l'empereur Manuel; & quoiqu'elle n'eût que 8. ans elle fut envoyée à Constantinople, où les nôces furent celebrées avec beaucoup de magnificence le 2. jour de Mars de l'an 1180. *Andronic* Comnene ayant depuis fait mourir Alexis, & usurpé l'empire, épousa cette princesse, dont il n'eut point d'enfans à cause de son extrême jeunesse. Andronic mourut en 1185. & Agnés étant restée à la cour de Constantinople, devint amoureuse de *Theodore* Branas, homme de qualité, seigneur d'Andrinople & de Didymotique. Alberic rapporte que ce seigneur l'épousa enfin, & qu'il en eut une fille, qui fut mariée à *Nargeaud* de Toci, baile ou regent de l'empire de Constantinople, pere d'une fille, que *Guillaume* de Ville-Hardoüin épousa depuis. * Guillaume de Tyr, *l.* 22. Nicetas. Roger de Houveden. Alberic, *in chron. A. C.* 1104. & 1105.

AGNE'S, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, puis imperatrice de Constantinople, fille de *Gui* I. de ce nom, comte de Nevers & d'Auxerre, & de *Mahaud* de Bourgogne. Le roi Philippe-*Auguste* la maria en 1184. à *Pierre* II. seigneur de Courtenay, empereur de Constantinople, à qui elle porta les comtés de Nevers & d'Auxerre, dont elle avoit herité en 1181. par la mort de *Guillaume* V. son frere. Elle succeda aussi pour le comté de Tonnerre à *Renaud* de Nevers son oncle, qui mourut sans enfans au siege d'Acre, ville de Phenicie l'an 1191. Agnés ne laissa qu'une fille, *Mahaud* de Courtenay, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, accordée l'an 1193. à *Philippe* de Hainaut, puis mariée en 1199. à *Hervé* IV. seigneur de Donzi. Mais après la mort de ce dernier, elle prit une seconde alliance avant l'année 1226. avec *Guigues* IV. comte de Forez; enfin elle se fit religieuse à Fontevraud, où elle mourut après l'an 1254. De son premier mari elle eut *Agnés* de Donzi, comtesse de Nevers, &c. qui fut promise à *Henri*, fils aîné de *Jean* roi d'Angleterre; mais le roi Philippe-*Auguste* empêcha l'execution de ce mariage. En 1217. elle épousa *Philippe* de France, fils de *Louis* VIII. frere aîné de saint Louis. Ce prince étant mort peu de tems après, elle fit une seconde alliance avec *Gui* de Châtillon I. du nom, comte de saint Paul, & elle fut mere d'*Ioland*, femme d'*Archambaud* IX. Sire de Bourbon, ayeul de *Beatrix*, mariée à *Robert* de France comte de Clermont. * Du Bouchet, *hist. de la maison de Courtenay*. Le P. Anselme, *hist. gener. de France*.

REINES.

AGNE'S de *Meranie*, reine de France, fille de *Bertholde* IV. duc de Meranie, que Blondel & quelques autres prennent pour la Voitlande, dans la haute Saxe. Le roi Philippe-*Auguste* ayant répudié *Ingelburge* de Danemarck, l'épousa en 1196. & il en eut *Philippe*, dit *Hurepel*, comte de Boulogne, & *Marie*. Mais ce monarque se vit contraint par les censures de l'église, d'abandonner Agnés, qui en mourut de déplaisir au château de Poissi en 1201. * Guillaume le Breton & Rigord, *Vie de Philippe*. David Blondel, *de Formul. Regn. Christ.* Le P. Anselme.

AGNE'S de *Poitiers*, reine d'Arragon, fille de *Guillaume* IX. duc de Guyenne, comte de Poitiers, & de *Philippe* ou *Mahaud* de Toulouse sa seconde femme. Quelques auteurs la nomment *Ive* ou *Mahaud*. Elle fut mariée 1°. à un vicomte de Thouars; 2°. à dom *Ramire* II. roi d'Arragon, que les Espagnols surnomment *le Moine*, parce qu'il avoit été tiré de l'Abbaye de saint Pons de Thomieres, pour être mis sur le thrône. Il laissa de ce mariage une fille unique nommée *Perrenelle* ou *Urraque*, qui fut mariée à *Raimond* VI. comte de Barcelone, & roi d'Arragon. D'autres parlent de quatre filles, dont l'une fut mariée à *Raoul* de la Faye, grand sénéchal de Guyenne.

AGNE'S, nom que quelques auteurs ont donné à la femme d'*Alfonse* VI. roi d'Espagne. Elle étoit fille de *Guy Geofroy*, dit *Guillaume* VIII. duc de Guyenne, comte de Poitiers, & de sa seconde femme *Marthe* ou *Matheode*. Besli dit qu'Agnés épousa en secondes nôces *Elie* I. comte du Mans. GUILLAUME VIII. prit une troisiéme alliance avec *Aldearde*, fille de *Henri* de Bourgogne, petite fille de *Robert* de France duc de Bourgogne, & il en eut AGNE'S de Poitiers, femme de *Pierre Sanchez* roi d'Arragon. Elle fut mere de PIERRE, d'*Elisabeth*, &c.

AGNE'S, fille d'*Albert* I. empereur, femme d'*André* roi de Hongrie. Après la mort de son pere, elle passa une partie de sa vie dans les Cantons Suisses, & fut souvent mediatrice de la paix entre l'armée de son frere Albert & les Suisses. Comme elle étoit fort adroite, dès qu'elle voyoit que son frere n'étoit pas en état de continuer la guerre contre les Suisses, elle moyennoit une tréve ou une paix, afin que dans cet intervalle il pût ramasser des troupes, & soûmettre les Suisses: elle representoit toûjours que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour le bien de la paix, & par une compassion extrême qu'elle avoit des miseres que la guerre causoit aux Suisses. * Simler. *Helvet.* Spener, *System. genealog.*

DUCHESSES.

AGNE'S de *France*, duchesse de Bourgogne, fille du roi saint Louis & de *Marguerite* de Provence, fut mariée en 1279. à *Robert* II. duc de Bourgogne. C'étoit une princesse tres-vertueuse: elle eut de son mariage cinq fils & quatre filles, dont nous faisons mention en parlant de ROBERT II. Elle mourut en 1327. & fut enterrée à Cîtaux près du duc son mari.

AGNE'S de *Bourgogne*, Duchesse de Bourbon, fille de *Jean*, dit *Sans-peur*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviere, fut mariée à Autun le 17. Septembre 1425. à *Charles* I. de ce nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont. Elle eut de son mariage six fils & cinq filles. La duchesse Agnes avoit beaucoup de vertu & de pieté, & est morte fort âgée à Moulins en Bourbonnois le 1. Decembre 1476.

AGNE'S de *Vermandois*, duchesse de Lorraine, fille d'*Herbert* de Vermandois comte de Troye, & de la reine *Ogine* ou *Ogive*, fut mariée à *Charles* de France, I. de ce nom, duc de Lorraine, dont elle eut quelques enfans qui moururent jeunes. Elle fut prise à Laon avec son mari, & demeura dans la prison avec lui. *Voyez* CHARLES I. duc de Lorraine.

COMTESSES.

AGNE'S de *Bourbon*, comtesse d'Artois, fille d'*Archambaud* IX. dit *le Jeune*, Sire de Bourbon, & d'*Ioland* de Châtillon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, fils de *Hugues* IV. duc de Bourgogne, & d'*Ioland* de Dreux. Mais ce prince étant mort peu de tems après, elle prit une seconde alliance en 1277. avec *Robert* II. comte d'Artois, petit-fils de *Loüis* VIII. roi de France. Elle mourut en 1283 sans posterité de son second mariage; mais elle laissa de son premier, *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon & de Charolois, mariée à *Robert* de France, comte de Clermont, *duquel sont descendus les ducs de* BOURBON.

AGNE'S de *Navarre*, comtesse de Foix, fille de *Philippe* III. roi de Navarre, comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France reine de Navarre, fille unique de *Loüis* X. dit *Hutin*, roi de France, fut mariée à *Gaston-Phœbus* III. du nom, comte de Foix, & vicomte de Bearn. Le traité est du 5. Juillet 1348. Elle eut de ce mariage le celebre *Gaston* de Foix. *Voyez* CHARLES II. dit *le Mauvais*, roi de Navarre, & GASTON de Foix.

AGNE'S de *Savoye* comtesse de Longueville, fille puînée de *Loüis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, fut mariée par contrat passé à Montargis le 2. Juillet 1466. à *François* d'Orleans I. du nom, comte de Dunois & de Longueville. Elle mourut le 16. Mars 1508. Son corps fut enterré à Notre-Dame de Clery, & ses entrailles à sainte Geneviéve de Paris. Nous nommons ses enfans en parlant du comte *François* son mari.

AGNE'S, fille d'*Orbocare* roi de Bohéme, refusa d'être femme de l'empereur *Frederic* II. & se fit religieuse de sainte Claire, dont elle prit l'habit en 1234. * Sponde, *A. C.* 1234.

AGNE'S; il y a eu plusieurs autres princesses illustres de ce nom, dont nous faisons mention en parlant de leurs familles.

AGNE'S (Astorgo) cardinal, à qui Sigonius donne le surnom de *Spatinfacia*, étoit de Naples, d'une famille noble & ancienne. Martin V. le pourvut de l'évêché d'Ancone, & du gouvernement de la province de la Marche. Eugene IV. lui donna ensuite celui de Boulogne, & il passa de l'évêché d'Ancone à l'archevêché de Benevent. Nicolas V. le créa cardinal en 1449. pour reconnoître les grands services qu'il avoit rendus à l'église. Il les continua avec le même zele, & mourut le 10. Octobre 1450. à Rome, où l'on voit son tombeau dans le cloître de l'église de la Minerve. * Onuphre. Ciaconius. Blondus.

AGNE'S SOREL, surnommée *la belle Agnés. Cherchez* SOREL.

AGNESIO ou AGNE'S (Jean-Baptiste) prêtre, Espagnol de nation, natif de Valence, où il eut un benefice dans l'église metropolitaine. Il vivoit vers l'an 1550. & écrivit divers ouvrages en prose & en vers, une apologie pour saint Jerôme, deux livres d'épîtres, &c. * André Scot, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Le Mire, *de script. XVI. sæculi.*

AGNESLE ou AGNELLUS; c'est le nom d'un évêque des Chrétiens dans le royaume de Fez & de Maroc, sous Miramolin, l'an de J. C. 1233. * Hoffman, *Lexic. univers.*

AGNETTIN ou AGNETTEN, en latin *Agnettinum*, bourgade de Transsylvanie, près de la riviere d'Horpach, à une journée d'Hermanstat. * Hoffman, *Lexic. univers.* Baudrand. Jean Sambuck.

AGNI (Thomas) de Leontini en Sicile, entra dans l'ordre de saint Dominique vers l'an 1220. jetta vers l'an 1231. les fondemens de la maison de cet ordre à Naples, & gouvernoit la province de Toscane en 1255. lorsqu'Alexandre III. le fit évêque de Bethléem. Agni eut avec cet évêché le titre de legat du saint siege dans la terre-sainte, & se fit tellement estimer, que Clement IV. lui donna en 1267. l'archevêché de Cosenza dans le royaume de Naples, qu'il quitta en 1272. pour le patriarchat de Jerusalem & l'évêché de saint Jean d'Acre unis. Il ne fut pas plûtôt arrivé dans cette derniere ville, qu'il lui survint une affaire tres-difficile. Hugues roi de Cypre & Marie fille du prince d'Antioche, prétendoient au royaume de Jerusalem: le nouveau patriarche décida en faveur de Hugues, ce qui fâcha le pape Gregoire X. qui auroit souhaité qu'on eût laissé l'affaire indécise; mais il se rendit ensuite à la raison, & conserva l'estime de ce pape & de ses successeurs. Agni mourut à S. Jean d'Acre en 1277. & laissa quelques ouvrages, dont il n'y a que la vie de saint Pierre martyr d'imprimée. Elle est dans les actes des Saints, au 3. tome du mois d'Avril, & on a eu soin de distinguer ce qu'Agni a écrit d'avec ce qu'un auteur posterieur y a ajoûté. Thomas avoit dans l'ordre de saint Dominique un frere nommé Regnauld, que Clement IV. estimoit beaucoup. Ce pape écrivit en 1267. à Raoul d'Albano son legat en Sicile, de le sacrer évêque de quelque lieu vacant de sa legation; mais sa lettre n'eut point d'effet, & Regnauld ou Regnier, car il y en a qui l'appellent ainsi, demeura dans l'ordre jusqu'en 1272. qu'il succeda à Barthelemi Pignatelli archevêque de Messine. * Echard. *Script. Ord. Præd.*

AGNIFILO (Amicio) cardinal, natif d'Aquilée, étudia à Boulogne, où il fut professeur en droit canon. Quelque tems après il eut à Rome un canonicat dans l'église de sainte Marie-Majeure. Alfonse & Ferdinand, rois de Naples, le choisirent pour un de leurs conseillers. Pie II. le nomma évêque d'Aquila dans le royaume de Naples, & Paul II. le fit cardinal en 1464. Il travailla utilement pour l'église, & mourut le 9. Novembre 1476. * Urbanius Filicius, *S. Indicis Congreg. Censor.*

AGNITA ou AGNITAS, surnom que les Lacedemoniens donnoient à Esculape; parce qu'ils le representoient sous la figure d'une plante appellée *agneau*. * Cæl. Rhodig. *l.* 18. *c.* 5.

AGNO ou CLANIO, autrefois *Clanius*, petite riviere du royaume de Naples, dans la Campanie ou Terre de Labour, qui a sa source au mont de S. Nicolas, passe entre Avella & Nole, & va baigner Acerra & Aversе, & près des ruines de l'ancienne Linterne, dite aujourd'hui *Torre di patria*, forme le lac de Patria, & de-là se jette dans la mer. * Virgile parle du *Clanius*, *l.* 2. *Georg.*

Vicina Vesuvo
Ora jugo, & vacuis Clanius non æquus Acerris.

Denys d'*Halicarnaße*, *l.* 7. Leandre Alberti. Baudrand.

AGNO ou HAGNO, une des nymphes, qui, selon les anciens, eut soin de l'éducation de Jupiter. C'est aussi le nom d'une fontaine dans le Lycée, dont on prétend que les eaux avoient une vertu extraordinaire. Dans un tems de sécheresse, le prêtre de Jupiter *Lycée*, après plusieurs ceremonies & quelques prieres, prenoit une branche de chêne, avec laquelle il remuoit l'eau de cette fontaine, sur laquelle il s'élevoit une petite vapeur dont il se formoit un nuage tres-épais, qui se resolvoit peu de tems après dans une pluye tres-abondante, qui donnoit à la terre une fecondité que l'on prétend qu'elle n'avoit pas auparavant. * Pausanias, *in Arcad.* Cælius Rhodigin. *l.* 13. *c.* 17.

AGNODICE, jeune fille d'Athenes, souhaitant avec passion de sçavoir la medecine, se déguisa sous l'habit d'un garçon, & frequenta l'école d'Hierophile, sçavant medecin, où elle apprit cette science. Elle la mit en pratique à l'égard des femmes grosses, qu'elle accouchoit heureusement. Les medecins qui faisoient alors l'office de sages-femmes, perdant beaucoup de leurs pratiques, l'accuserent dans l'Areopage de n'exercer cette profession que pour corrompre les femmes. Mais elle s'en justifia, en declarant son sexe aux juges, qui permi-

permirent aux femmes libres d'exercer à l'avenir cette profession. * Higin. *in fab.* 174.

AGNOITES ou AGNOETES, secte d'heretiques, qui suivoient l'erreur de Theophrone de Cappadoce ; que la science de Dieu, par laquelle il prévoit les choses futures, connoît les presentes, & se souvient des choses passées, n'est pas la même : ce qu'il tâchoit de prouver par quelques passages de l'écriture. Les Eunomiens ne pouvant souffrir cette doctrine, le chasserent de leur communion, & il se fit chef d'une secte, à qui on donna aussi le nom d'*Eunomiophroniens*. Ils changerent aussi la forme du baptême, en ne baptisant plus au nom de la Trinité, mais au nom de Jesus-Christ. Ce Theophrone avoit composé un livre de l'exercice de l'esprit, où il soûtenoit ses nouveaux sentimens, pour lesquels il fut chassé par les Eunomiens, sous l'empire de Valens vers l'an 370. que Theophrone se fit chef d'une secte particuliere. * Socrate, *l.* 5. *c.* 24. Sozom. *l.* 6. *c.* 26. & *l.* 7. *c.* 27. Niceph. *l.* 12. *c.* 30. Prateole, au mot AGNOÏTES.

AGNOITES ou AGNOETES, autre nom d'une secte d'Eutychiens, dont Themistius fut auteur dans le VI. siecle. Ils sont ainsi appellés, parce qu'ils soûtenoient que Jesus-Christ avoit ignoré, comme homme, le jour du jugement, & qu'il avoit paru lâche & timide dans le tems que sa passion approchoit. Theodose, chef du parti des Theodosiens, écrivit contre eux, & Euloge, patriarche d'Alexandrie, sur la fin du VI. siecle, avoit envoyé à saint Gregoire un traité contre les Agnoïtes, dont ce pape approuve la doctrine dans la réponse qu'il fait à ce patriarche. Photius, *cod.* 230. a donné un abregé du traité d'Euloge contre l'erreur des Agnoïtes, dont il faisoit auteurs quelques moines de Palestine, qui habitoient dans une solitude proche de Jerusalem. * Leontius, *de sectis*, *actione* 5. Gregor. Magnus, *l.* 8. *Epistolar. Epist.* 42. Joannes Damascenus, *in libro de heresibus*. Baronius, *ad ann.* 535. Sanderus, *heres.* 101.

AGNOLUS (Michel) a écrit de l'interdit de Paul V. Cet ouvrage est imprimé à Francfort *in* 4°.

AGNON, *Morgantium*, ville ruinée, dont on voit à peine les vestiges, qui étoit en Sicile, sur la riviere de Jaretta, entre la ville de Leontini & celle de Catania. * Baudrand, *diction. geograph.*

AGNON, fils de Nicias, general dans la guerre de Samos, dans le tems que cette isle fut prise par Pericles. Dans la guerre du Peloponnese, étant parti avec une bonne armée contre Potidée, il fut contraint de s'en revenir, & d'abandonner son entreprise, à cause d'une violente maladie dont il fut attaqué. Agnon bâti Amphipolis ; mais dans la suite les Amphipolitains pendant la guerre, se rangerent du parti de Brasidas, & attribuerent à ce dernier, comme au fondateur, la colonie ; & ayant détruit tous les monumens, ils en rapporterent tout l'honneur à Brasidas. * Thucid. *l.* 2.

AGNON, philosophe académicien, n'est connu que par Athenée, qui, *liv.* 13. lui fait dire une chose qu'on a peine à croire. On décrira en son lieu les loix de Lacedemone ; & par le détail qu'on en donnera, on convaincra tout lecteur sensé, que le legislateur a voulu que la pudeur & l'honnêteté fussent gardées inviolablement entre ses citoyens. Cependant, si l'on en croit Agnon, les filles, dont ces vertus sont le principal ornement, étoient autorisées par les loix de cette ville à se prêter à la brutalité des hommes, pour des débauches contraires à la nature. Tout ce qu'on peut dire pour excuser cet écrivain ; c'est que, peut-être, ce desordre étoit souffert de son tems à Lacedemone ; mais il n'en devoit pas dire davantage ; & il y a de l'extravagance à assurer que les loix permettent ce qui ne demeure impuni, que parceque le magistrat neglige les loix.

AGNONIDE, rheteur d'Athenes, s'étant laissé gagner par quelques envieux de la vertu de Phocion, accusa ce grand homme d'avoir livré le port de Pirée à Nicanor, l'un des generaux de Cassandre. Phocion, quoiqu'innocent, fut condamné la 3. année de la CXV. olympiade, 318. ans avant J. C. & abandonné aux onze executeurs, qui selon la loix d'Athenes, avoient coûtume de punir les criminels du dernier supplice. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la Vie de Phocion*.

AGNUS, bourg dans l'Attique, qu'Etienne *le Geographe* dit avoir été de la tribu Demetriade. Suidas le met dans la tribu Acamantide, Phrynicus dans l'Attalide. Plutarque, dans la Vie de Thesée, appelle un habitant de ce Bourg Ἀγνύσιος. * Lubin, *tables geographiques*.

AGNUS DEI, nom que l'on donne aux pains de cire que le pape benit le Dimanche *in Albis*, après sa consecration ; il fait ensuite cette ceremonie de sept ans en sept ans : on imprime ordinairement une figure d'agneau sur ces petits pains. L'origine de cette ceremonie vient d'une coûtume ancienne de l'église Romaine. On prenoit autrefois le Dimanche *in Albis* le reste du cierge paschal, beni le jour du Samedi saint, & on le distribuoit au peuple par morceaux. Chacun les brûloit dans sa maison, dans les champs & dans ses vignes, & les regardoit comme un préservatif contre les prestiges du demon, & contre les tempêtes & les orages. Cela se pratiquoit ainsi hors de Rome ; mais dans la ville l'archidiacre, au lieu du cierge paschal, prenoit d'autre cire, sur laquelle il versoit de l'huile, la benissoit, & en faisant divers morceaux en figures d'agneau, les distribuoit au peuple. C'est-là l'origine des Agnus Dei que les papes ont depuis benis avec plus de ceremonie : le sacriste les prepare long-tems avant la benediction. La troisiéme ferie d'avant Pâques, le pape revêtu de ses habits pontificaux, les trempe dans l'eau benite & les benit : après qu'on les en a retirés, on les met dans une boëte qu'un soûdiacre apporte au pape à la messe du Samedi saint après l'Agnus Dei, & les lui presente, en disant par trois fois : *Ce sont ici de jeunes agneaux qui vous ont annoncé l'Alleluia : Voilà qu'ils viennent à la fontaine pleine de charité, Alleluia.* Le pape les prend, les distribuë aux cardinaux, aux évêques & aux prélats. On croit qu'il n'y a que ceux qui sont dans les ordres sacrés qui les puissent toucher ; on les enveloppe dans des morceaux d'étoffe proprement travaillés pour les donner aux laics. Quelques auteurs en rendent bien des raisons mystiques, & leur attribuent beaucoup d'effets. * *L'Ordre Romain.* Alcuinus *de divinis officiis*. Amalarius. Walafrid. Strabon. Durand. Sirmond, *dans ses notes sur Ennobius*. Panairius. Sicarelli. Theophile Raynaud.

AGOARD (S.) martyr. *Voyez* (S.) AGLIBERT son compagnon.

AGOASI, peuples de l'Abissinie, *cherchez* AGAOS.

AGOBARD, AGOBERT, AGOBALD ou AGUEBAUD, archevêque de Lyon, a été l'un des plus celebres & des plus doctes prélats du IX. siecle. Il étoit né en 779. selon qu'il est marqué de sa main dans un martyrologe de Bede, qui est dans la bibliotheque des peres de l'Oratoire de Rome. On le croit François ; neanmoins dans ce même martyrologe, il dit qu'il passa d'Espagne en France l'an 782. Leidrade archevêque de Lyon le fit prêtre en 804. & neuf ans après lui fit partager la conduite de son diocese, en qualité de coadjuteur. Lorsque Leidrade se fut retiré l'an 816. à saint Medard de Soissons, on voulut, mais vainement, trouver à redire à l'ordination d'Agobard. Il écrivit contre l'usurpation des biens d'église, après s'y être déja opposé dans le concile d'Attigni en 822. Jusques-là toute la conduite d'Agobard avoit été tres-édifiante ; mais en 833. il ôsa se soulever contre Loüis *le Debonnaire* son bienfaicteur, en faveur de Lothaire fils rebelle de ce prince. Il fut même un des prélats qui déposerent Loüis dans l'assemblée de Compiegne. Lorsque ce prince eut été remis sur le thrône en 834. il fit l'année d'après déposer dans le concile de Thionville, Agobard qui s'étoit retiré en Italie près de Lothaire. Son affaire fut encore mise sur le tapis l'an 836. dans une assemblée tenuë à Stramiac proche de Lyon, & y demeura indécise à cause de l'absence des évêques. Enfin les enfans de Loüis *le Debonnaire*, ayant fait leur paix avec lui, il fut rétabli dans son siege, & assista l'an 837. à une assemblée qui se tint à Paris par ordre de Loüis *le Debonnaire* : il rentra

même dans les bonnes graces de cet empereur, auprès duquel il mourut en Xaintonge l'an 840. le 5. de Juin. Son église lui donne le titre de Saint. Cet évêque n'a pas eu moins de part aux affaires de l'église de son tems, qu'à celles de l'empire; & a montré par ses écrits & par sa conduite, qu'il étoit plus sçavant théologien qu'habile politique. Il a écrit contre le culte des images, & semble même croire qu'il eût été à propos de les supprimer tout-à-fait. Il a combattu dans un traité l'erreur de Felix d'Urgel, qui croyoit que Jesus-Christ pouvoit être appellé fils adoptif. Il demanda justice à l'empereur contre les Juifs par une requête & par des lettres : il demanda aussi la revocation de la loi de Gondebauld qui permettoit de vuider les differens par un combat singulier, ou par l'épreuve qui se faisoit alors du feu & de l'eau. Il défendit les droits du sacerdoce dans un écrit, où il justifie que quoiqu'il soit à souhaiter que tous les ministres de Jesus-Christ menent une vie conforme à la sainteté de leur ministere : cependant les méchans prêtres ont le pouvoir d'administrer les sacremens. Il a travaillé dans un autre ouvrage à détromper le peuple d'une erreur commune alors, qu'il y avoit des sorciers qui excitoient des tempêtes. Fredegise abbé de saint Martin de *Tours*, ayant trouvé à redire à quelques endroits d'un écrit d'Agobard; celui-ci se justifia. Il couroit en ce tems-là un certain mal épidemique, qui prenoit subitement aux personnes, & les faisoit tomber comme des épileptiques. On se servoit de cet accident pour attirer des donations à l'église. Agobard ne pouvant souffrir cette avarice, écrivit contre cet usage : il composa encore des écrits touchant les devoirs des pasteurs & la dispensation des biens ecclesiastiques, & sur plusieurs autres points de discipline. Papire Masson a publié pour la premiere fois ses ouvrages en 1606. après les avoir recouvrés par hazard. Etant à Lyon dans la ruë Merciere, où il cherchoit des livres, il y trouva les Oeuvres d'Agobard, qu'un relieur alloit déchirer, pour s'en servir à couvrir des volumes qu'il relioit. Il acheta ce manuscrit qui est encore dans la bibliotheque du roi. Baluze s'en est servi dans l'édition qu'il nous a procurée en 1666. Elle est tres-belle, tres-exacte, & enrichie de remarques curieuses : il l'a augmenté d'un traité d'Agobard, contre le livre des offices d'Amalarius, diacre de Mets. * Vie de Loüis le *Debonnaire*, *ad ann.* 835. *&* 836. Adon de Vienne, *in Chron. A. C.* 810. *&* 815. Flodoard, *l.* 2. *hist. Rom. c.* 20. Hugues de Flavigni, *in Chron.* Walafridus Strabo, *in carm. apud Canisium, antiq. lect.* Papire Masson & Baluze, *in edit. Agob.* Baronius & Sponde, *in Annal.* Severt. *Chron. Hist. Archi. Lugdun.* Sainte Marthe, *Gallia Christiana.* Le P. Theophile Rainaud, *in Indic. SS. Lugd.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du IX. siecle.*

AGOBEL, ville dans le royaume de Tremecen, qui fait maintenant partie de celui d'Alger en Afrique. Marmol croit que c'est la même que les anciens nommoient *Victoria*, & que Ptolomée met à 14. degrés 30. minutes de longitude, & à 32. degrés 20. minutes de latitude. Mais Sanson soûtient que l'ancienne *Victoria* est *Mosscar*, place qui est aujourd'hui assez considerable. Marmol parle aussi d'Agobel, autre ville d'Afrique dans la province de Hea au royaume de Maroc. * Marmol, *description de l'Afrique*, *l.* 3. *c.* 4. *&* *l.* 5. *c.* 15. Sanson.

AGON, duc de Turin, *cherchez* AGILULPHE.

AGON est un nom grec qui signifie *exercice* ou *combat.* *Voyez* JEUX.

AGONALES, fêtes que les Romains celebroient en l'honneur de Janus trois fois par chaque année; sçavoir le neuf de Janvier, le vingt-un May, & le onze Decembre. Festus dit que c'étoit en l'honneur des dieux *Agoniens* que l'on croyoit présider à toutes les actions. Ce jour-là le prêtre, que l'on appelloit *le roi des choses sacrées*, immoloit un belier, au rapport de Varron. Dans ce sacrifice le ministre tenant un coûteau tout prêt pour égorger la victime, demandoit *Ago-ne? Agirai-je?* c'est de-là qu'on tire l'origine du nom d'Agonales. D'autres la derivent du Mont-Agon, qui fut depuis appellé *Quirinal*; & quelques-uns plus simplement la tirent du mot grec ἀγὼν qui signifie *jeux & combats.* Il y avoit à Rome la porte Agonale, dite depuis *Quirinale & Colline*, *Porta Agonensis*, & aujourd'hui *Porta Salara*; & le Cirque Agonal, qui est *la place Navone* d'aujourd'hui. * Varron, *l.* 5. *de L. L.* Festus. Macrobe. Blondus. Rosin. *Antiquitatum Romanarum*, *les Commentateurs* d'Ovide, *in lib.* 1. *Fast.* Pitiscus, *Lexicon antiquitatum.*

AGONALES, Saliens ou prêtres que Numa Pompilius consacra au dieu Mars, dit *Gradive*, au nombre de 12. On les appelloit aussi Palatins ou Quirinaux. *Voyez* SALIENS.

AGONAX, AZOMAX ou AZONACH, l'un des disciples de Sem ou d'Heber, s'attacha à la connoissance des astres & à rétablir les sciences qui s'étoient perduës par le déluge. On dit qu'il eut pour disciple Zoroastre roi de la Bactriane, qui a passé pour un tres-grand magicien : peut-être parce qu'il étoit sçavant dans l'astrologie. Delrio prétend que le veritable nom d'Agonach étoit Noach, dont Pline a fait celui d'Azonach; & que ce Noach étoit pere de Zoroastre : tout cela est fort incertain. * Pline, *l.* 5. *&* 30. *c.* 1. Delrio, *Disq. magic. l.* 1. Naudé, *Apol. des grands hommes accusés de magie*, *c.* 8.

AGONES, nom de ceux qui frappoient la victime. On les appelloit ainsi, parce qu'ils avoient coûtume, avant que de l'égorger, de se tourner vers le peuple, & de leur crier *Agon?* c'est-à-dire, *ferai-je. Voyez* AGONALES. * Varro. Festus. Hesychius, *de diis Agon.* Rosin. *Antiquitatum Romanarum.*

AGONES, peuples d'Insubrie, aujourd'hui le *Milanez.* Leur pays étoit ce qu'on appelle aujourd'hui *la vallée Diegogna* dans le territoire de Pavie, selon Merula; mais Polybe les place entre le mont Appennin & le Pô.

AGONIS, affranchie de Venus Erycine. * Ciceron, *Verr. I.*

AGONISANS, (Confraternité des) est une societé de pénitens qui portent dans les ceremonies un sac blanc avec une molette violette sur laquelle il y a un écusson representant la Nativité de Jesus-Christ. Il n'y a de ces pénitens qu'à Rome. Leur principale obligation est de prier & de faire prier pour ceux qui sont condamnés à mort par la Justice. La veille de l'execution ils en donnent avis à plusieurs monasteres de religieuses. Le jour qu'elle doit se faire ils exposent le saint Sacrement dans leur église, où ils font celebrer un grand nombre de messes pour le criminel; & le Dimanche suivant ils assistent à l'office des morts.

AGONISTARQUE, *Agonistarcha*, dans les anciens Gymnases ou lieux d'exercice, étoit celui qui avoit soin de faire exercer les athlétes avant qu'ils combattissent. Il est fait mention de cette charge dans une inscription rapportée par Ligorius en ces termes.

APOLLINI INVICTO
SACRUM.
M. AURELIUS. M. AUG.
LIB. APOLLONIUS.
AGONISTARCHA COM
MODIANUS.

L'Agonistarque étoit different du Gymnasiarque & du Xystarque, dont le premier tenoit le premier rang entre les officiers du Gymnase, & l'autre le second. Il differoit aussi du président du jeu, *Præfectus ludi*, du Gymnaste, du Progymnaste, du Pædotribe. On peut consulter sur tous ces emplois * Mercurialis, *de arte gymnastica*, *lib.* 1. *c.* 12.

AGONISTIQUES, nom que les Donatistes donnoient à leurs Circoncellions; c'est-à-dire, *à ceux qui couroient par la campagne & par les villes, & qui exerçoient des violences contre les Catholiques.* * Optat. Milev. *l.* 3.

AGONOTHETE étoit chez les Grecs celui qui avoit la direction des jeux publics, & qui étoit le président & le juge des combats & des autres exercices appellés *Agons* : c'est un mot grec Ἀγωνοθέτης composé d'ἀγὼν *combat*, & de τίθημι, *mettre*, *proposer.* A Athenes les Archontes étoient les Agonothetes des jeux qui se faisoient

en l'honneur de Bacchus. Les Agonothetes avoient un habit particulier & different, selon les differens jeux que l'on representoit. Lorsqu'il présidoit aux jeux, il étoit revêtu d'une robe rouge. Il partageoit à son gré les dépoüilles que l'on avoit remportées sur l'ennemi. Personne n'étoit admis dans les jeux qu'il ne leur en eût donné la permission. Il n'y en avoit d'abord que deux : mais dans la IV. olympiade on augmenta leur nombre jusqu'à 7. dont trois furent chargés de la course des chevaux, trois autres avoient inspection sur les athletes, les autres avoient soin des autres combats. Ces Agonothetes paroissoient en public dans un char de triomphe, & portoient à leur main un sceptre d'yvoire, au haut duquel il y avoit la figure d'un aigle. Dans les jeux communs de toute la Grece, il n'y avoit point d'Agonothete. * Pitiscus, *Lexicon antiquitatum.*

AGONYCLITES, heretiques dans le VII. siecle, qui ne faisoient leurs prieres que debout, & ne se mettoient jamais à genoux. Ce nom vient d'α privatif, & γόνυ *genou* & de κλίνω *incliner, courber, plier.* * S. Joan. Damascen. *de hæres.* Prateol. Sander.

AGORA, ville de la Thrace dans la Chersonese sur les côtes de l'Hellespont, est appellée aujourd'hui *Malagra*, au rapport de Leunclavius. Lorsque Xercés attaqua la Grece, il traversa cette ville avec cette prodigieuse armée, que l'on dit avoir tari le fleuve Melase en buvant. * Herodote, *l.* 7. Stephanus *de Urbib.*

AGORACITE, natif de Paros, & disciple du celebre Phidias, étoit un des plus fameux sculpteurs de son tems. Il fit une Venus pour les Atheniens, en concurrence avec Alcmenes Athenien, aussi disciple de Phidias, qui en fit une autre. La faveur l'emporta, & l'ouvrage de ce dernier fut préferé par ses citoyens à celui d'Agoracite. Ce sçavant ouvrier irrité de cette injustice, vendit sa Venus, à condition qu'on ne la porteroit jamais à Athenes. Elle fut placée à Rhamnus, bourg de l'Attique, & il la nomma *Nemesis*, pour exprimer la vengeance qu'il prétendoit tirer de ce peuple, qui avoit fait plus d'état d'un citoïen ignorant que d'un habile étranger. Il florissoit environ la LXXXIII. olympiade, vers l'an 448. avant J. C. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. *Voyez* RHAMNUS.

AGORANOMES est le nom que les Atheniens donnoient aux magistrats qui avoient inspection sur les poids & sur les mesures des denrées. Cette charge étoit à peu près la même que celle des Ediles Curules chez les Romains. Plaute cite souvent ce nom dans ses comedies, comme dans celle qui a pour titre, *Captivi.*

Euge, ditiones ædilitias hic quidem habet,
Mirumque adeò est, ni hunc fecère sibi Aetoli.
Agoranomum.....

Ce nom est formé de deux mots grecs ἀγορὰ, *marché*, & νέμω *distribuer.* Aristote distingue deux sortes de magistrats, les Agoranomes qui avoient l'intendance sur les marchez ; & les Astynomes ἀστυνόμοι qui avoient le soin des édifices. Les premiers étoient au nombre de dix, cinq dans la ville même, & cinq au Pirée. Pitiscus, *Lexicon antiquitatum.*

AGORE'E, l'un des surnoms de Minerve chez les Lacedemoniens. Mercure étoit aussi nommé *Agorée*, de même que Jupiter & les autres dieux, lorsque leurs statuës étoient au milieu des places publiques. Ce mot vient d'ἀγορὰ, *place, marché* ou *assemblée publique.* * Pausanias, *in Laconic.* Cœl. Rhodigin. *l.* 18. *c.* 5.

AGOSTINI (Etienne) natif de Forli dans la Romagne, archevêque d'Heraclée, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI. le 1. Septembre 1681. & mourut à Rome le 21. Mars 1683. âgé de 68 ans.

AGOUGES ou D'AGOUGES, petite riviere de France en Auvergne, se jette dans la Siole avant que de se joindre à l'Allier, un peu au-dessous de saint Porçain. * Papire Masson. *Descript. flum. Gall.*

AGOULT (Guillaume) gentilhomme Provençal, dans le XII. siecle, vivoit vers l'an 1198. & composa plusieurs ouvrages en vers, qu'il dédia à Idelphonse I. de ce nom, comte de Provence. La maison d'Agoult est des plus anciennes de la Provence & du Dauphiné. L'empereur Henri II. infeoda la terre de Sault en Provence, à Agoult de Wolse ou de Loup, maréchal de l'empire en 1004. Laugier évêque d'Apt vers l'an 1108. & Jean archevêque d'Aix, mort en 1394. sortoient de cette maison. * Jean Nostradamus, *hist. de Provence.* Cesar Nostradamus, *Vie des poetes Provençaux.* Du Verdier, & la Croix du Maine, *Bibl. Franc.*

AGOUSTE (AUGUSTA,) petite ville de Sicile, dans la vallée ou province de Noto, mais tres-forte, sur la côte orientale de cette isle, fut bâtie en 1229. dans une presqu'isle par l'empereur Frideric, qui y fit faire en 1232. une citadelle pour sa défense. Elle est située dans un canton tres-fertile, lequel, pour rendre cette place encore plus forte, fut séparé dans le XVI. siecle, du continent, auquel il communique par un pont de pierre. Cette ville a encore un port fort vaste, dans lequel les vaisseaux sont en assurance, parce qu'il est défendu par trois forts qui sont bâtis dans la mer sur des écüeils. Les chevaliers de S. Jean de Jerusalem s'y sont retirés, lorsque les Turcs les eurent chassés de Rhodes, & avant que Charles-*Quint* leur eût donné l'isle de Malte. Ce ne fut qu'avec peine qu'elle fut emportée en 1675. par les François, qui l'abandonnerent de leur propre volonté au roi d'Espagne l'an 1678. Cette ville fut presqu'entierement abîmée par un tremblement de terre arrivé le 11. Janvier 1693. * Cluvier. Baudrand. On trouve dans les anciens livres écrits il y a 600. ans, *Agusta* au lieu d'*Augusta*, d'où est dérivé le nom de *Famagosta*, ville d'Espagne, qui autrefois s'appelloit *Fama Augusta. Voyez* Saumaise *sur* Solin, *p.* 45.

AGOUT, en latin *Acutus* ou *Agotius*, riviere de France dans le haut Languedoc, a sa source dans les montagnes de la Caune aux Cevennes. Elle passe à Fraisse, à Brassac, à Castres & à Lavaur ; & ayant reçû le Caudet, le Tauret & quelques autres petits ruisseaux, elle se décharge dans le Tarn, au-dessous de Rabastein, entre Albi & Montauban. * Papire Masson & Coulon, *Desc. flum. Gall.*

AGRA, royaume de l'Inde propre, au milieu des états du grand Mogol, entre les royaumes de Delli, de Semball, de Gualcor & de Bando : il est des mieux peuplés de ces pays-là, quoiqu'il ne soit pas des plus étendus. Il avoit son roi particulier avant qu'Ekebar s'en emparât, & l'unît à ses états : il est ainsi nommé du nom de sa ville capitale, qui est aussi capitale de l'Inde propre, ou de l'Indostan & de l'empire du grand Mogol. Elle est située au-dessus du Gange, sur le fleuve Gemini. Cette ville étoit le séjour de l'empereur, avant que Cha-gehan eût fait bâtir la ville de Gehan-abab, où il établit sa résidence, parce que le climat y est plus temperé. Agra est tres grande, mais mal bâtie ; car les maisons y sont écartées les unes des autres, & environnées de hautes murailles, de peur qu'on ne puisse voir les femmes. Tout ce qu'il y a de remarquable à Agra, c'est le palais du roi, avec quelques tombeaux près de la ville & aux environs. Le palais est fermé d'une double muraille terrassée en quelques endroits. La premiere cour est environnée de portiques, comme est à Paris la place royale & le palais de Luxembourg. La seconde cour est encore environnée de galeries. De-là on passe dans une troisiéme cour, où est le quartier du roi. Il y a une grande galerie peinte de feüillages d'or & d'azur, & le bas est tout couvert de tapis. Du côté qui regarde la riviere, il y a un Divan ou Belveder en saillie, où le roi vient s'asseoir lorsqu'il veut avoir le plaisir de voir le combat des élephans. Avant que d'y entrer, on trouve une galerie qui lui sert de vestibule. Le dessein de Cha-gehan étoit de la revêtir par-tout d'une treille de rubis & d'émeraudes, qui auroient representé au naturel les raisins verds, & ceux qui commencent à rougir : mais ce dessein qui a fait grand bruit par tout le monde, aussi-bien que celui de faire couvrir d'argent toute la voute de sa grande galerie, demandoit plus de richesses que ce roi n'en peut fournir, & est demeuré imparfait. Il n'y a que deux ou trois seps d'or avec leurs feüilles, émaillés de leurs couleurs naturelles, & chargés de grappes faites d'émeraudes, de rubis & de grenats. De toutes les sepultures qu'on voit à Agra, celle

de la femme de Cha-gehan est la plus superbe. Afin que tout le monde la vît & en admirât la magnificence, il la fit bâtir proche du Tasimacan, qui est un grand marché public, composé de grandes tours entourées de portiques, qui servent de boutiques & de magasins aux marchands de toile. La sepulture de cette sultane reine est dans une grande place fermée de murailles, sur lesquelles regne une petite galerie. Cette place est pavée de marbre blanc & noir, par compartimens. On y voit trois plateformes élevées l'une sur l'autre, avec quatre tours aux quatre coins de chacune; la derniere est couverte d'un dôme qui est fort superbe. Il est revêtu dedans & dehors de marbre blanc, le milieu n'étant que de brique. Sous ce dôme est un tombeau vuide fort magnifique: car le corps de la princesse est enterré sous la voute de la premiere plateforme. On a employé à cet ouvrage vingt mille hommes pendant vingt-deux ans; ce qui peut faire juger combien la dépense en a été grande. Un eunuque qui commande deux mille hommes, est commis pour la garde de la sepulture & du Tasimacan. Lorsqu'on arrive à Agra du côté de Delli, on trouve un grand marché, proche duquel il y a un jardin, où le roi Gehanguir pere de Cha-gehan est enterré. Au-dessus du portail de ce jardin on voit la representation de son tombeau, couvert d'un grand voile noir, avec plusieurs flambeaux de cire blanche, & deux Jesuites qui sont aux deux bouts. On s'est étonné de ce que Cha-gehan avoit souffert cette peinture contre la coûtume des Mahometans, qui ont les images en horreur. Ce ne peut être qu'en consideration de ce que le roi son pere & Cha-gehan lui-même avoient appris des Jesuites les principes de mathematique & d'astrologie. Cette ville est à cent cinquante lieuës de Lahors, & à quarante de Jehanadad, suivant François Bernier, *dans sa description de l'Inde.* * Tavernier, *Voyage des Indes.* Baudrand.

AGRAK, c'est le nom que quelques voyageurs donnent à ce que les anciens appelloient le pays des Parthes; & que d'autres appellent *Al-Gebal*, *Arab-el-Aczem*, *Hierak-agemi.* Elle avoit pour sa capitale Hecatompyles, que quelques-uns prennent pour Ispaham, qui l'est aujourd'hui de la Perse. * Chevreau, *hist. du monde.*

AGRAM, ville d'Esclavonie, *cherchez* ZAGRAB.

AGRAMMON, roi des Pharrasiens, dont le pere n'étoit qu'un barbier, eut le bonheur de plaire à la reine, & s'établit sur le trône, après avoir fait mourir le roi & ses enfans. * Quinte-Curce, *l. 9. de son hist. Voyez* FRISE OCCIDENTALE.

AGRARIA. On appelloit ainsi chez les Romains les loix qui regardoient le partage des terres prises sur les ennemis. La premiere fut publiée par Spurius Cassius, lorsqu'après avoir vaincu les Volsques & les Herniques, & avoir été élu consul pour la troisiéme fois, il aspira à la royauté l'an 269. de Rome, c'est-à-dire, 485. ans avant l'ére chrétienne. Depuis Tiberius Gracchus Tribun, voulut persuader au peuple Romain de faire une loi, par laquelle personne ne pourroit posseder plus de 800. arpents de terre. Ce fut l'an 621. de Rome, 133. avant Jesus-Christ. Jules-Cesar aspirant à la souveraineté, publia une loi sur le partage des terres nouvellement conquises l'an de Rome 695. & 59. avant Jesus-Christ. Pour la faire passer il empêcha Bibulus son collegue de paroître en public, & il fit mettre en prison Caton qui s'y opposoit. Le digeste parle encore de deux loix Agraires; l'une par Jules-Cesar, & l'autre par Nerva; mais elles ne regardent que les limites des champs, & sont differentes de celles-ci. * Tite-Live, Florus & Appian *l. de bell. civil.* Digeste, *ff.* 47. *tome* 1. *l.* 3. Antiq. Gr. & Rom.

AGRAULAS, bourg & château dans le Condomois en Guienne, aux comtes de Besoles, près de Gondrin. * Davity, *description de la France.*

AGRAULE, en grec Ἄγραυλαι, bourg de l'Attique auprès d'Athenes, de la tribu Erechtheïde, auquel Agraulos fille de Cecrops donna son nom. * Lubin, *tables geographiques.*

AGRAULOS ou AGRAULE, fille d'Actée. *Cherchez* AGLAURE.

AGLAULOS, fille de Cecrops. *Cherchez* AGLAURE.

AGREDA, bourg d'Aragon sur la riviere de Queiles, & sur les frontieres de Castille *la vieille.* On croit que c'est la *Cracuris* ou *Gracburis* des anciens. Il y a des auteurs qui soûtiennent que Gracuris est aujourd'hui *Cagutta* dans la Navarre, & qu'Agreda est l'*Augustobriga* des anciens. * Ambroise Morales, *de las antiguad de las Cuidades de Espagna.* Cluverius. Nonius. Briet. Sanson. Baudrand, &c.

AGREDA (Marie d') ainsi nommée, pour avoir pris naissance dans la ville de ce nom, ou plûtôt pour y avoir été abbesse, vint au monde l'an 1602. Son pere se nommoit *François* Coronel, & sa mere *Catherine* d'Arena. Ils eurent de leur mariage deux garçons, morts dans l'ordre de saint François, & deux filles, dont Marie fut l'aînée. La mere de ces quatre enfans croyant avoir eu une revelation, qui lui ordonnoit de fonder un couvent de religieuses de l'immaculée Conception, pressa son mari d'y consentir, & d'un commun accord ils convinrent d'en jetter les fondemens dans leur propre maison; ce qui se fit le 13. de Janvier de l'an 1619. jour auquel la mere & les deux filles prirent en même tems l'habit. Le pere entra aussi dans le même couvent de l'ordre de saint François, où ses deux fils étoient déja religieux: il y prit l'habit, & y mourut d'une maniere sainte & exemplaire. L'année suivante 1620. jour de la Purification, Marie & sa mere prirent le voile; & la profession de la seconde fille fut retardée, parce qu'elle n'avoit pas encore l'âge. L'an 1627. Marie étant âgée d'environ 25. ans, fut revêtuë de la charge de superieure; & bien qu'elle n'eût pas l'âge, on eut recours pour cela à une dispense, à laquelle elle se soûmit par obéissance. Si on l'en croit, elle reçut pendant les premieres années de sa superiorité, plusieurs commandemens de la part du ciel, d'écrire la Vie de la sainte Vierge; ce qu'elle commença de faire l'an 1637. L'ayant achevée, elle la brûla par l'avis d'un confesseur, qui la dirigeoit alors en l'absence de son confesseur ordinaire. Ce dernier étant de retour, lui ordonna de travailler une seconde fois à cet ouvrage, sur lequel elle a écrit qu'elle avoit reçu de nouvelles lumieres. Cet ouvrage est divisé en trois parties, contenuës en huit livres, & a été intitulé, *La Mystique Cité de Dieu*, *&c.* Il a été imprimé après sa mort à Lisbonne, à Madrid & à Perpignan. La premiere partie a été traduite de l'Espagnol en François sur l'édition de Perpignan, par le pere Croiset Recollet, dont la version a été imprimée à Marseille en 1696. Ce livre est plein de visions, de fables & de rêveries, que l'auteur debite comme des revelations. Il fut censuré à Rome en 1680. & la version de la premiere partie ayant été déferée en 1696. à la faculté de theologie de Paris, cette compagnie, aprés l'avoir fait examiner par des députés, censura en 1697. plusieurs propositions tirées de ce livre. Marie d'Agreda mourut au mois de May 1675. âgée de 73. ans. * *Memoires du tems.*

AGREMMES, roi, *voyez* AGGRAMMES.

AGRES, Ἀγραι habitans d'un terroir de l'Attique aux portes d'Athenes. On dit que ce canton étoit si propre pour la chasse, que Diane s'y établit après qu'elle se fut retirée de Delos: ensuite de quoi on lui bâtit dans cet endroit un petit temple, auquel on donna le surnom d'*Agrotera.* Ce temple est aujourd'hui une petite église appellée par ceux du pays *le crucifiement de saint Pierre*, où il se voit encore un ancien pavé à la Mosaïque. * Pausan. *in Atticis.* Meurs. *Athena antiq.*

AGRESPHON, ancien auteur qui a écrit touchant les hommes illustres qui ont porté le même nom. * Suidas, *au mot* Ἀπίων.

AGRESTIN, moine de Luxeuil en Bourgogne, où il entra après avoir été secretaire du roi Thierri, troubla la paix de l'église de France dans le VII. siecle: car ayant fait un voyage en Italie, & s'étant arrêté quelque tems à Aquilée, dont le peuple s'étoit séparé de l'église, pour l'affaire des trois chapitres du concile de Calcedoine, il se laissa infecter de ces nouvelles opinions qu'il voulut publier en son pays; mais la resistance de S. Eustase successeur de S. Colomban l'ayant aigri, il

n'y eut rien qu'il ne tentât pour le perdre. Abellin évêque de Geneve, son parent, lui prêta sa faveur auprès du roi Clotaire, qui pour les contenter, fit assembler en 623. un concile à Macon. Agrestin y fit tous ses efforts pour décrier la regle de saint Colomban; il attaqua tous les usages singuliers qu'elle avoit introduits, soit dans les choses indifferentes, ou dans l'Office divin; mais ils furent encore mieux défendus par saint Eustase. Agrestin obligé de donner des marques de reconciliation avec son abbé, ne rentra pourtant pas dans son monastere; mais il alla dans ceux où elle étoit suivie, pour l'y abolir, s'il étoit possible. Une regle moins austere n'auroit pas plû davantage à un homme d'aussi mauvaises mœurs. Dans le tems qu'il vouloit paroître si zelé pour le bon ordre, il avoit un commerce criminel avec la femme d'un homme qui le servoit. Celui-ci s'en apperçut enfin, & vengea son deshonneur par la mort de l'adultere, qu'il tua d'un coup de hâche en 628. Cette mort rétablit la paix dans les monasteres. * Baronius, *A. C.* 627. Jonas, *in vita S. Eustasii.* Chifflet, *in cap. 26. Chr. Benig.* Mabillon, *Ann. Bened. tom.* I.

AGRETIUS, ancien grammairien, a écrit de l'orthographe, de la proprieté & des differences des mots latins. George Fabrice en a procuré l'édition.

AGREVE, ville de France, *cherchez* SAINT AGREVE.

AGRI, évêque de Verdun, *cherchez* AIRY.

AGRIA, que les Allemands nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlaw*, ville de la haute Hongrie, sur une riviere du même nom, & à trois lieuës de la riviere de Teiss, dans le comté de Barzod, est le siege d'un évêque suffragant de Strigonie; & quoique petite, elle est tres-bien fortifiée. L'armée de Soliman II. l'assiegea inutilement en 1552. pour la premiere fois avec une armée de soixante & dix mille hommes. La garnison qui étoit dedans, & qui ne consistoit qu'en deux mille Hongrois, & soixante gentilshommes de la premiere noblesse du pays, s'y défendit avec une extrême intrepidité. Les Turcs battirent la ville quarante jours sans discontinuer, avec cinquante pieces de canon: ils donnerent même 3. assauts en un jour; mais ils furent toûjours repoussés, & perdirent jusqu'à huit mille hommes. Dans un combat si cruel la valeur des femmes éclata. Il y en eut une entr'autres qui combattoit en presence de sa mere & de son mari qui fut tué auprès d'elle. Sa mere lui disant d'emporter le corps pour le faire enterrer: *A Dieu ne plaise*, lui répondit-elle, *que je l'enterre sans l'avoir vengé.* Aussi-tôt se saisissant de l'épée & du bouclier de son mari, elle se jetta au milieu des ennemis, & ne cessa point de combattre, qu'elle n'eût vengé sa mort par celle de trois Turcs. Une autre femme qui portoit une grosse pierre pour la jetter sur les ennemis, ayant été tuée d'un coup de canon qui lui emporta la tête; sa fille qui la suivoit, sans s'amuser à se plaindre, prit cette pierre, & toute rougie qu'elle étoit du sang de sa mere, la jetta sur la foule des ennemis, qui s'efforçoient de monter sur la muraille. Les Turcs étonnés d'une resistance si extraordinaire, furent contraints de lever le siége le 9. d'Octobre, après deux mois de tranchée ouverte. Les assiegés les poursuivirent, taillerent en pieces un grand nombre de ces infideles, & prirent la plus grande partie de leur bagage. Mahomet III. fut plus heureux que Soliman, il l'assiegea en 1596. mais il ne la prit qu'après avoir perdu soixante mille hommes au siége de cette place, & à la bataille qui le termina le 12. Octobre de la même année. Les Turcs l'ont toûjours possedée depuis jusqu'en 1687. que la ville d'Agria a été reprise sur eux par les Imperiaux au mois de Decembre. Comme cette place étoit bloquée depuis trois ans, plus de dix mille personnes y moururent de faim & de maladie. Enfin le gouverneur n'esperant aucun secours, & manquant de tout, fut contraint de se rendre. Il demanda que l'empereur signât la capitulation, afin qu'elle fût inviolable; parce qu'il craignoit que les Chrétiens n'en usassent de la même maniere qu'avoient fait les Turcs, après la prise de cette ville par Mahomet III. en 1596. Ces infideles, sans avoir égard aux conditions du traité, avoient massacré tous les soldats de la garnison à deux lieuës du camp. Ainsi les Imperiaux envoyerent à Presbourg, où l'empereur étoit alors pour faire couronner roi d'Hongrie l'archiduc son fils. La capitulation fut signée, & les Turcs sortirent le 16. Decembre. Hussein Bacha, commandant de la place, étoit précedé du bagage & des Janissaires sans tambour, & avec leurs enseignes pliées, & suivi des Spahis au nombre de sept cens. On battoit devant lui une petite caisse. Il y eut aussi près de quatre mille habitans qui abandonnerent la ville, & trois cens y demeurerent, demandant le baptême. On y trouva cent cinquante pieces de canon de toutes grandeur, sept mortiers & quantité de provisions de guerre. Un grand nombre de Chrétiens esclaves y furent mis en liberté. Tous les comtés, bourgs & villages qui sont de la dépendance de la place, rentrerent sous l'obéissance de l'empereur: mais en 1704. les mécontens s'en rendirent maîtres. * Continuateur de Chalcondyle, *hist. Turc.* De Thou, *hist. l.* 10. *Memoires du tems.* Baudrand.

AGRIANE, ville de l'Asie mineure dans la Cappadoce, près du fleuve Iris. * Hoffman, *Lexicon univers.*

AGRICIUS (Matthieu) qui florissoit vers l'an 1570. étoit fort sçavant en grec & en latin; il enseigna quelque-tems à Cologne. Nous avons de lui en vers les antiquités du monastere d'Emmenrode. Cet ouvrage contient en particulier la vie de plusieurs moines & freres lais ou convers, qui se sont distingués dans ce monastere par leur sainteté. On y voit sur-tout la vie du bienheureux David, disciple de S. Bernard. * Charles Visch, *pag.* 241. Georg. Math. Konig. *bibliot. vetus & nova.*

AGRICOLA (Cn. Julius) natif de la ville de Frejus en Provence, vivoit sous l'empire de Neron: il exerça les emplois les plus importans de la republique, jusqu'à celui de Domitien. Dès l'an 815. de Rome, & 62. après Jesus-Christ, on le nomma questeur ou tresorier de l'Asie, où il se gouverna avec beaucoup d'integrité, sans se laisser corrompre par le mauvais exemple de son prédecesseur Lucius Salvius Otho Titianus, qui désola cette province par ses vexations. Un an après Agricola fut élû tribun du peuple, puis prêteur. Enfin sous l'empire de Vespasien, il fut lieutenant de Bolanus dans la Grande-Bretagne, où il commanda depuis en chef. Il s'y rendit fameux par ses exploits; & poussant ses conquêtes jusqu'aux extrêmités de l'Ecosse, il trouva qu'elle ne faisoit qu'une même isle avec l'Angleterre, au-lieu qu'auparavant on avoit crû que c'étoit un nouveau monde. Il alla même jusqu'aux Orcades, qui sont des isles au-delà de l'Ecosse, tirant vers le nord, lesquelles furent ajoûtées à l'empire Romain. L'an 83. & le 2. du regne de Domitien, il passa dans l'Hibernie, qu'on appelle aujourd'hui *Irlande*, pays inconnu pour-lors aux Romains, qu'il soûmit & assujettit à l'empire. Trois ans après, la guerre s'étant allumée en Angleterre, & les peuples de cette isle ayant rallié toutes leurs forces pour faire un dernier effort, à dessein de recouvrer leur ancienne liberté; Julius Agricola y courut, & les défit en bataille rangée avec tant de succès, qu'après avoir laissé dix mille hommes des ennemis sur la place, il mit les autres en fuite, & acheva par cette victoire l'entiere réduction de cette isle. Il en donna avis à Domitien, qui en témoigna une joye apparente, mais qui en effet conçut une extrême jalousie contre Agricola. Il permit neanmoins au senat de lui décerner les ornemens du triomphe, au-lieu que Titus lui en avoit accordé les honneurs: il se contenta de lui faire élever une statuë, ajoûtant qu'il le vouloit pourvoir du gouvernement de Syrie, vacant par la mort d'Attilius ou Largus. Lorsque Agricola revint à Rome, Domitien ne voulut point qu'il entrât de jour dans la ville, de peur qu'il ne fût honoré d'un triomphe public. C'est ainsi que ce prince s'efforça d'étouffer le merite de ce grand homme que Vespasien & Titus avoient plus dignement reconnu que lui. Si l'on en croit Tacite, le premier de ces empereurs le fit consul, & lui promit alors sa fille en mariage. On ne trouve pas neanmoins le nom d'Agricola dans les fastes consulaires, d'où l'on doit conjecturer

qu'il n'a été que consul subrogé. Ce grand homme acheva ses jours dans la tranquilité d'une vie privée, & mourut vers l'an de J. C. 93.* Tacit. *in Agricola vita.* Xiphilin. *in Tito.*

AGRICOLA (Rodolphe) celebre pour avoir fait renaître le goût des belles lettres en Allemagne & dans les Pays-Bas, nâquit vers l'an 1442. à Bafflon, qui est un petit bourg de Frise près de Groningue, ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *Rodolphe de Groningue.* Il étudia à Louvain, où il parut comme un prodige d'esprit, & où ses maîtres mêmes le consultoient sur leurs difficultés. Depuis il voyagea en France & en Italie, & il se fit par-tout des admirateurs & des amis. Il voulut être disciple de Theodore de Gaze qui enseignoit le grec à Ferrare, où le duc Hercule d'Est l'arrêta deux ans par ses offres obligeantes & par ses liberalités. Lorsqu'il fut de retour dans les Pays-Bas, il vit à Deventer le celebre Erasme, qui étoit encore fort jeune; & après l'avoir bien consideré, il prédit qu'il deviendroit un grand homme. On tâcha de l'arrêter dans sa patrie par des emplois importans; mais ces sortes d'occupations étoient trop contraires à son inclination, pour s'y attacher plus long-tems. Il les quitta; & ayant refusé les offres de l'empereur Maximilien qui le vouloit avoir auprès de lui, & celles qu'on lui faisoit à Anvers, où l'on tâchoit de l'attirer, il se retira à Heidelberg, où il professa la philosophie. Il passa le reste de ses jours, ou en cette ville, ou à Wormes, ville dans laquelle il avoit un ami intime en la personne de l'évêque Jean de Dalburg, auquel il avoit montré le grec. Ce prélat avoit chez lui un Juif de qui Agricola apprit la langue hebraïque; & cependant à la priere de Philippe électeur Palatin, il composa un abregé de l'histoire, & travailla à perfectionner divers autres de ses traités. Ce sont ceux qu'Alard d'Amsterdam recueillit depuis en deux volumes *in octavo*, que Gymnicus imprima à Cologne en 1539. Agricola avoit aussi appris la musique, & il se connoissoit en peinture: il dessinoit assez bien; il étoit poëte & orateur, & les arts & les sciences n'avoient rien d'inconnu pour lui. Il mourut à la fleur de son âge à Heidelberg, où il voulut être enterré en habit de Cordelier, dans l'église des religieux de S. François le 28. Octobre 1485. âgé de 42. ans. Sa vie est à la tête de ses ouvrages publiés par Alard d'Amsterdam en 2. volumes *in octavo* imprimés à Cologne l'an 1539. Voici l'épitaphe qu'un sçavant Venitien fit en son honneur.

Invida clauserunt hoc marmore fata Rodolphum
Agricolam, Frisii spemque decusque soli.
Scilicet hoc vivo meruit Germania, laudis
Quidquid habet Latium, Gracia quidquid habet.

On pourra voir son éloge dans * Erasm *in Cicer. & in Adag.* 1. *edit.* dans Paul Jove, Suffridus Petri, Aubert le Mire. Gesner. *in biblioth.* Possevin. *in Apparat.* Trithem. *in Script.* Jac. Philip. Britan. *in Chronol.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Latin.* Valer. Andr. *Bibl. Belg.* Melchior Adam. *in vita Germ. Philosoph.*

AGRICOLA (George) medecin Allemand, né à Glauch ou Glaucha dans la Misnie le 24. Mars 1494. Il apprit d'abord les premiers élemens des lettres humaines en Allemagne. Il eut pour maître à Lipsic Pierre Moselle, l'un des plus sçavans de son siecle. Il fit un voyage en Italie, où il eut pour maîtres les plus doctes personnages de son tems. Après son retour en Allemagne, il y pratiqua la medecine à Joachimstal, ville de Misnie, & il s'appliqua sur-tout à la connoissance des métaux, des mines & des animaux soûterrains. Il s'y rendit si habile, qu'il surpassa tous les anciens en ce genre, & fraya le chemin aux modernes qui en ont écrit depuis lui. Il examina aussi & critiqua les traités de Guillaume Budé, de Leonard Portius & d'André Alciat, sur les poids, les mesures, & sur le prix des metaux & des monnoyes. Agricola mourut le 21. Novembre 1555. âgé de 61. ans à Chemnitz en Misnie, près de ces fameuses minieres de l'électeur de Saxe. Les traités qu'on a de lui sont. *De ortu & causis subterraneorum. De natura eorum, qua effluunt ex terra. De natura fossilium. De medicatis fontibus. De subterraneis animantibus. De re metallica. De veteribus & novis metallis. De pretio metallorum & monetis*, & quelques autres sur divers sujets, comme *De bello Turcis inferendo. De Romanorum & Gracorum mensuris & ponderibus. De peste, & De traditionibus apostolicis, &c.* Ce grand homme témoigna toûjours beaucoup d'aversion pour les opinions nouvelles sur la religion, & il mourut en bon Chrétien dans le sein de l'église le 21. Novembre 1555. Les Lutheriens, qu'il avoit combattus avec succès, le laisserent cinq jours sans sepulture; mais enfin ils le firent porter à Zeits, où il est enterré. George Fabricius fit son épitaphe, & composa sur ses ouvrages ces épigrammes qui meritent d'avoir ici leur place.

Agricola è terris thesauros eruit omnes:
Quoque forent usu, quo pretiove, docet.
Debuit in terris vir tantus vivere; quo non
Ingenium majus patria nostra tulit.
Urbe jacet Citio, vitreus quam tangit Elister:
Fama viri terris incumulata manet.
Viderat Agricola, Phœbo monstrante, libellos
Jupiter, & tales edidit ore sonos:
Ex ipso hic terra thesauros eruet Orco:
Et fratris pandet tertia regna mei.

* Gesner, *Bibl.* de Thou, *Hist. l.* 16. Melchior Adam, *in vita Germ. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

AGRICOLA (Jean) Allemand, surnommé *Islebius*, parce qu'il étoit d'Islebe ou Eisleben, dans le comté de Mansfeld, nâquit le 20. Avril de l'an 1492. Après avoir étudié en théologie à Wirtemberg, il y donna dans les nouvautés que Luther son concitoyen avoit introduites dans la religion. Il s'acquit beaucoup de reputation par ses prédications, pendant la conference de Spire, où il suivit l'électeur de Saxe avec le comte de Mansfeld, dont il étoit ministre. Peu après il se broüilla avec Melanchton, contre lequel il écrivit en 1527. & il quitta son pays pour se retirer à Wirtemberg, où il obtint une chaire de professeur & de ministre. Là il enseigna une nouvelle doctrine touchant l'usage de la loi sous l'évangile, & fut attaqué par Luther, qui étoit sur le point de le faire condamner, lorsqu'il se retira à Berlin, où on lui donna l'emploi de ministre en 1548. On le choisit pour accommoder les controverses de la religion, & il travailla avec Jules Pflug, évêque de Noumbourg, & avec Michel Helding, à ce fameux *Interim*, qui ne contenta ni les Protestans, ni les Catholiques. Agricola mourut à Berlin le 22. Septembre de l'an 1566. Il écrivit des commentaires sur l'évangile de S. Luc: il fit un recueïl de 700. proverbes allemands, & laissa d'autres ouvrages. * Chitræus, *Saxon.* De Thou, *Hist. l.* 5. Sleidan. *in Comment. l.* 13. Melchior Adam, *in vita Germ. Theol.* Spond. *in Annal.*

AGRICOLA (Gaspar) professeur du droit en l'université d'Heidelberg, vivoit sur la fin du XVI. siecle, & fut consideré comme un des plus habiles jurisconsultes de sa nation. Il mourut à Heidelberg le 9. May 1597. âgé de 73. ans, après en avoir passé 42. à professer le droit dans l'université de la même ville. * Melchior Adam.

AGRICOLA (François) natif de Leonen, petit village dans le duché de Juliers, a été celebre par sa pieté & par ses écrits. Il fut chanoine & curé de Rodinge, puis de Sitarden dans le même duché de Juliers, où il mourut le 6. Decembre de l'an 1621. Nous avons de lui: *Commentarium de Verbo Dei scripto & non scripto. De lectione sacra Scriptura ejusque interpretibus. Demonstrationum Evangelicarum. De Christo Salvatore. De Primatu divi Petri. De Sanctorum Reliquiis*, & plusieurs autres. * Valere André, *Bibl. Belg.*

AGRICOLA (Michel) ministre Lutherien à Abo dans la Finlande, est le premier qui ait traduit le nouveau testament en la langue de ce pays. Il mourut en 1556. & son nouveau testament & le pseautier de sa traduction furent imprimés dès l'an 1548. * Le Long, *Bibl. sac.*

Il y a encore plusieurs Agricola, comme Chrestien Agricola, qui a composé des assertions théologiques

sur le mariage, imprimées à Mayence en 1582. *Conrad* Agricola, auteur des concordances bibliques, qui ont paru en 1610. *Daniel* Agricola, de l'ordre des Freres Mineurs, auteur d'un livre de la passion de Notre-Seigneur, imprimé à Basle en 1514. *Wolfang* Agricola, qui a fait un livre allemand sur le mariage catholique, imprimé à Cologne en 1609. & un écrit sur l'instabilité des choses humaines, imprimé à Ingolstad en 1678. *Gilles* Agricola, jurisconsulte & professeur à Altorf, mort en 1596. *Barthius* Agricola, qui a écrit en 1617. un traité *des devoirs d'un bon Avocat*. *Chrestien* Agricola a donné en 1592. la défense de l'*Antipistor.* ... *Jean-George* Agricola, medecin, qui a composé un livre de l'usage de la viande de cerf dans la medecine, imprimé en 1603. *Melchior* Agricola, poëte, né en 1581. & *Nicolas* Agricola, qui a fait un gros commentaire sur les oraisons de Ciceron, imprimé à Basle en 1555. en 2. volumes in fol.

AGRICOLE (S) ou AGRECULE, en latin *agreculus*, fut évêque de Châlons sur Saône, depuis environ l'an 530. jusques vers l'an 580. Saint Gregoire de *Tours* nous apprend qu'il étoit d'une race de senateurs, c'est-à-dire, des anciennes maisons Gauloises ou Romaines du pays. Ce même auteur le louë comme un homme poli, civil, prudent, d'une grande abstinence, & qui étoit d'ailleurs habile & éloquent. Il rapporte encore qu'il fit bâtir plusieurs édifices & une belle église dans la ville de Châlons. Il assista aux conciles 3. 4. & 5. d'Orleans des années 538. 541. 549. à celui de Clermont de 549. au 2. concile de Paris de l'an 555. & au 3. concile de Lyon de l'an 567. Il mourut la 83. année de son âge, & la 48. de son épiscopat. Le martyrologe Romain marque sa fête au 18. Mars. * Greg. *Turon. l.* 5. *c.* 46. *de gloria confessorum*, *cap.* 86. Fortunat. *l.* 3. *carm.* 22. Sainte Marthe, *Gallia Christiana*. Bollandus. Baillet. *Vies des Saints*.

AGRIENS, nommés aussi *Ægréens*, peuples de cette contrée de la Thrace, qu'on appelloit Péonie, entre les monts Hemus & Rhodope. * Robbe *en sa geographie*.

AGRIGAN, isle que les Espagnols appellent isle de S. François Xavier, a seize lieuës de tour. C'est une des isles Marianes ou des Larrons. Elle est située à dix-neuf degrés quatre minutes de latitude meridionale, à dix lieuës de l'isle de Pagon, & à vingt de celle d'Assonsong. Cette isle est fort peuplée, suivant le pere Loüis San-Vitores. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes*. Baudrand.

AGRIGENTE, ville de Sicile, *cherchez* GERGENTI.

AGRIMONTE, ou AGROMONTE *Grumentum*, est un château d'Italie, dans la Basilicate, province du royaume de Naples, proche la riviere d'Agri. Ç'a été autrefois une ville assez considerable, avec un évêché qui a été uni à celui de Marsico. Saint Gregoire parle de l'église d'Agrimonte, & nous avons une lettre du pape Pelage à Julien qui en étoit évêque. * Ivo, *in decr. pag.* 6. *c.* 112. Gratien, *dist.* 76. *c.* 12. Holstenius, *in not. geogr.*

AGRIODES, selon Ovide, est un des chiens d'Acteon, ainsi nommé, parce qu'il étoit cruel & farouche. * Ovide, *metamorph. liv. III.*

AGRIOMELA ou SELAMBRIA, en latin *Sperchius*, riviere de la Grece, qui a sa source au mont de Mezzovo. Elle coule dans la Thessalie ou Janna, près des frontieres de la Livadie, & se décharge au fond du golfe de Negrepont, au lieu qu'on appelle *le golfe de Zetton*. * Baudrand. Nicolas Sophian.

AGRIONIES, fêtes qu'on celebroit toutes les années dans la Béotie en l'honneur de Bacchus. Pour comprendre l'origine de ce nom, il faut sçavoir qu'on donnoit plusieurs épithetes à cette fausse divinité; les unes à sa loüange, & les autres à son desavantage, apparemment pour marquer les effets differens que le vin peut produire. Au premier égard ils l'appelloient [illegible], c'est-à-dire, *doux*; [illegible], *qui donne de la joye*. Au second égard ils l'appelloient Ἀγριώνιος Ὠμηστής, c'est-à-dire, *cruel & farouche*. Plutarque a fait un joli usage de ces deux differentes especes d'épithetes dans la vie d'Antoine. *Quand il fit*, dit-il, *son entrée dans Ephese*, *les femmes allerent au devant de lui habillées en bacchantes*; *les hommes & les enfans se déguiserent en faunes & en satyres*, *& on ne voyoit autre chose par la ville que javelines entortillées de lierre*, *que psalterions*, *que flûtes*, *que hautbois*. *Dans leurs cantiques*, *ils appelloient Antoine Bacchus*, *& le pere de la joye*. En effet, *il étoit doux & benin à quelques-uns*; *mais il étoit cruel & inhumain à la plûpart*. Plutarque parle de cette fête des Agrionies en deux endroits; sçavoir, *lib. VIII. symp. quæst.* 1. & *in Quæst. Græc.* Nous apprenons par ces deux endroits, que durant cette fête les femmes cherchoient Bacchus, comme s'il s'en étoit fui; & qu'après s'être lassées de le chercher, elles disoient qu'il étoit allé trouver les muses; qu'il se tenoit caché chez elles. Après le soûper, elles se proposoient des énigmes à expliquer. * Lloyd.

AGRIOPAS est le nom d'un auteur qui a dressé une histoire des jeux olympiques. * Plin. *l.* 8. *c.* 21. C'est encore le nom de ce Cynare, qui a trouvé non seulement l'invention des tuiles, des métaux & des tenailles, mais encore du marteau, du levier, & de l'enclume. * Plin. *l.* 7. *c.* 56.

AGRIOPHAGES, & MOSCOPHAGES, peuples fabuleux vers le couchant de l'Ethiopie, qui ne vivoient que de la chair des pantheres & des lions, & qui étoient commandés par un roi qui n'avoit qu'un œil. Ptolomée met ces peuples dans l'Inde, au-deçà du Gange. * Solin. Ptol.

AGRIPPA, surnom de quelques hommes celebres à Rome, & dans la Judée. Les grammairiens ne sont pas tout-à-fait d'accord sur son étymologie. Pline, Solin, Aulu-Gelle & Nonius Marcellus le dérivent *ab agro partu*; & se fondent sur ce qu'on le donnoit à ceux qui naissoient les pieds devant, qui est une maniere d'accouchement fort perilleux & tres-douloureux. Voici les paroles de Pline, *l.* 7. *c.* 8. *In pedes procedere nascentem*, *contra naturam est*, *quo argumento eos appellavere* Agrippas, *ut ægre partos*, *qualiter M. Agrippam* (C'est le favori d'Auguste) *ferunt genitum*. Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 16. cite Varron, & assure qu'il y avoit à Rome deux autels consacrés aux deux déesses Carmenta, l'une appellée *Postvorta*, l'autre nommée *Antevorta*, pour détourner de dessus les femmes enceintes le peril de cette sorte d'accouchement. Mais il se trouve de sçavans critiques qui rejettent cette étymologie latine d'Agrippa, parce qu'ils rencontrent ce nom dans les anciens auteurs Grecs; ils le dérivent donc de [illegible] & de [illegible] deux mots grecs, dont l'un signifie *aller à la chasse*, & l'autre signifie *cheval*. Quoiqu'il en soit, ce mot a été en usage chez les Romains, d'abord en qualité de nom, & puis de surnom. * Saumaf. *Exercit. Plinian. pag.* 31. Harduinus, *in Plinium*, *tom.* 2. *p.* 22.

ROIS DU NOM D'AGRIPPA.

AGRIPPA (Silvius) roi des Latins, succeda à Tiberinus, l'an du monde 3133. & avant Jesus-Christ 902. Son regne, qui n'est remarquable par aucun évenement important, fut de quarante & un an. *Allade* ou *Allades*, que les autres nomment *Aledinus* & *Aremulus*, lui succeda. * Dionys. Halicarnaff. *Antiq. Rom. l.* 1.

AGRIPPA (Herode) I. de ce nom, étoit fils d'Aristobule & de Berenice, & petit-fils d'Herode le Grand & de Mariamne. Il fit un voyage à Rome, peu avant la mort d'Herode, & lia une amitié fort étroite avec Drusus fils de Tibere; mais son humeur prodigue le jetta dans des dépenses si excessives, pour se faire des creatures à la cour, qu'il se trouva accablé de dettes; & alors craignant la poursuite de ses creanciers, il s'enfuit de Rome, & s'alla enfermer dans la forteresse de Malatha en Idumée, où il auroit lui-même mis fin à ses jours, si sa femme Cypros, qui l'aimoit tendrement, ne lui eût ouvert des moyens de subsister avec quelque honneur. Ensuite après quelques autres disgraces, il emprunta une somme d'argent, avec laquelle il passa en Italie. Appuyé de la protection d'Antonia veuve de Drusus, laquelle avoit aimé autrefois Berenice mere d'Agrippa,

il se poussa à la cour, jusques au point que Tibere lui donna la conduite de son petit-fils. Sa reconnoissance pour les bontés d'Antonia le porterent à s'attacher à son petit-fils Caligula, que le peuple Romain aimoit tendrement, à cause qu'il étoit fils de Germanicus. On l'accusa d'avoir souhaité que Tibere mourût bientôt, afin que Caligula montât à son tour sur le thrône: ce qui le fit jetter dans une prison. Il en sortit six mois après par ordre de Caligula qui étoit devenu empereur. Ce prince lui donna une chaîne d'or aussi pesante que celle de fer qu'il avoit portée dans sa prison, & lui fit prendre le titre de roi l'an 37. de Jesus-Christ, lui assignant les provinces de Judée qui avoient appartenu à Philippe & à Lysanias, ausquelles ce même empereur ajoûta depuis la portion, qui étoit échûë à Herode le Tetrarque. Agrippa fit placer dans le temple de Jerusalem, comme une marque de sa gratitude, la chaîne d'or dont Caligula lui avoit fait present: il fut en faveur non seulement pendant tout le regne de ce prince, mais aussi sous celui de Claude; car outre qu'il avoit été élevé avec ce dernier pendant son premier voyage de Rome, il lui donna des conseils qui ne contribuerent pas peu à lui assurer l'empire, après la mort de Caligula, se trouvant pour lors à la cour. Claude n'en fut point ingrat: il lui confirma la possession des dignités dont il étoit revêtu, & y en ajoûta de nouvelles; de sorte qu'Agrippa réünit à sa couronne toutes les provinces qui avoient composé le royaume de son ayeul Herode le Grand. Il amassa de grands tresors, s'en servit avec magnificence, & regna avec beaucoup de douceur & d'équité; mais la complaisance qu'il avoit pour son peuple, le poussa jusques à faire mourir injustement l'apôtre saint Jacques, & à faire emprisonner saint Pierre, qu'il avoit aussi resolu de condamner à mort, lorsqu'un Ange délivra miraculeusement cet apôtre. Agrippa mourut à Cesarée, cinq jours après cette harangue qu'il avoit faite au peuple, revêtu de ses habits royaux. Elle lui avoit attiré les acclamations de l'assemblée, qui lui dit en le felicitant, comme il est rapporté au livre des actes des apôtres, qu'il avoit la voix d'un Dieu, & non celle d'un homme. Il n'eut pas la modestie de repousser cette flaterie outrée. Dieu l'en punit sur le champ, en le frappant d'une horrible maladie, qui le fit mourir accablé de douleurs violentes, & rongé de vers, la 7. année de son regne, & la 54. de son âge l'an 43. de Jesus-Christ. Il laissa un fils nommé *Agrippa*, & trois filles nommées *Berenice*, *Mariamne & Drusille*. Du mariage de Drusille avec Felix nâquit un fils nommé *Agrippa*, qui fut consumé avec sa femme par le feu du mont Vesuve, sous l'empire de Titus. * *Actes des apôtres*, c. 12. Josephe, *Antiq. Judaic.* l. 2. c. 8. Dion, l. 59.

AGRIPPA II. fils d'Herode, a été le dernier roi des Juifs. Il étoit à Rome, élevé dans la maison de l'empereur Claude, lorsque son pere mourut l'an de Jesus-Christ 43. Agrippa n'étoit âgé que d'environ 17. ans. On détourna l'empereur sous pretexte de ce bas âge, de l'envoyer prendre possession de son royaume, & on lui persuada d'en commettre l'administration à Cuspius Fadus. Après la mort d'Herode roi de Chalcide, frere d'Agrippa I. l'empereur Claude donna son royaume à Agrippa II. mais il le lui ôta quatre ans après, & lui donna d'autres provinces en échange; à quoi Neron ajoûta ensuite quatre villes. Avec tout cela il ne paroît pas que le pouvoir d'Agrippa, sur la nation Juive, ait été comparable à celui qu'avoient les gouverneurs envoyés de Rome. Son autorité semble ne s'être étenduë que sur ce qui regarde la religion, & il la fit valoir par la destitution frequente des souverains sacrificateurs; mais il étoit peu absolu sur la ville de Jerusalem, & sur la Judée proprement dite. Aussi ne put-il jamais empêcher par sa fidelité pour les Romains, & par ses pressantes exhortations, que les Juifs ne se soûlevassent, & ne s'attirassent leur ruine entiere. Ainsi n'ayant pû rien faire pour le bien de cette nation, de laquelle il avoit reçu mille mauvais traitemens en sa personne, en celle de ses ambassadeurs & en ses biens, il joignit ses forces avec celles de Neron pour la châtier. Il fut même blessé au siege de Gamala. Après la mort de Neron il vint à Rome, & ayant découvert qu'on songeoit à élire Vespasien pour empereur, il partit pour le joindre en Judée, & pour être des premiers à le feliciter. C'est ce que le cardinal Baronius n'a pas assez examiné, lorsqu'il assure qu'Agrippa étant venu à Rome sous l'empire de Galba, ne retourna plus en Judée. Ce prince se trouva depuis avec Tite au siege de Jerusalem, comme nous l'apprenons de Tacite. Après la fin de cette guerre il revint à Rome avec sa sœur Berenice; mais on ignore l'endroit où il passa le reste de ses jours. Quelques-uns disent qu'il n'est mort que la 3. année de Trajan, & la 100. de Jesus-Christ. Mais il est plus vrai-semblable qu'il est mort la 14. année de l'empire de Domitien, la 94. de Jesus-Christ, après avoir regné 45. ans C'est de lui qu'il est fait mention aux c. 25. & 26. des actes des apôtres, où l'on voit ce que le gouverneur Festus dit dans Cesarée au roi Agrippa touchant saint Paul, & le discours que saint Paul fit en leur presence. Cet Agrippa étoit doüé de grandes qualités; mais il a été soupçonné d'un commerce incestueux avec sa sœur Berenice. * Josephe, *Antiq.* l. 19. & 20. & *de la guerre Judaic.* l. 2. Hegesippe, l. 2. Tacite, *Annal.* l. 13. & *hist.* l. 2. & 5. Xiphilin. *in Vespasiano.* Photius, c. 33.

ROMAINS.

AGRIPPA, (Menenius) fut consul l'an de Rome 252. & avant Jesus-Christ 502. Les Sabins firent alors des courses jusqu'aux portes de Rome, & mirent en déroute les troupes de Posthumius Tubertus, qui étoit l'autre consul, & qui se vit contraint de se retrancher dans un poste avantageux. Agrippa vint secourir son collegue; & ensuite ayant défait les ennemis, il entra en triomphe dans Rome. Onze ans après, son éloquence fut aussi favorable à la republique durant la paix, que son courage lui avoit été utile en tems de guerre. Le peuple accablé de dettes & de miseres, s'emporta furieusement contre les riches usuriers, excita une sédition, & se retira enfin sur le Mont sacré. Agrippa pour l'appaiser, se servit d'une fable ou apologue, où il supposoit que les membres du corps humain, ayant un jour conspiré contre le ventre, s'étoient abstenus de manger; mais qu'ensuite la langueur dans laquelle ils tomberent, les en fit repentir. Il leur remontra que toute la republique n'étoit qu'un grand corps, dont le senat étoit la tête & l'estomac, qui sembloient seuls engloutir tout ce que les autres parties pouvoient acquerir; mais que dans le fond ce n'étoit que pour le distribuer au reste du corps, afin de le nourrir & de le fortifier. En effet, ajoûta-t-il, si ces membres cessoient de fournir les alimens accoûtumés, tout le corps seroit bientôt sans force & sans vigueur. Cette comparaison adoucit le peuple, qui écouta des propositions d'accommodement. On conclut l'accord peu de tems après; à condition qu'on créeroit des magistrats populaires, qui furent appellés *Tribuns*. Agrippa mourut fort âgé; & bien que les grands emplois qu'il avoit eus dans la republique, eussent pû l'enrichir; il étoit neanmoins si pauvre, que le peuple fut obligé de faire la dépense de ses funerailles. * Denys d'Halicarnasse, *antiq. Rom.* l. 6. Tite-Live. *hist.* l. 6. Florus, l. 1. c. 22. Plutarch. *in Coriolano.* Valere Maxime, l. 4. c. 4.

AGRIPPA FURIUS MEDULLINUS fut consul l'an de Rome 310. & avant Jesus-Christ 444. avec T. Quinctius Capitolinus. Ce fut sous ce consulat que les Volsques & les Eques qui ravageoient le territoire de Rome, furent repoussés jusques chez eux, & que les Romains élûs arbitres par les Arriciens & les Ardeates, s'ajugerent à eux-mêmes les terres contestées. * Tite-Live. Glandorpius, *Onomasticon*, p. 361. & 362. Pighius, *in annal.*

AGRIPPA (Menenius Lanatus) petit-fils de Menenius, fut consul l'an 137. de Rome, & avant Jesus-Christ 437. avec T. Quinctius Capitolinus. Sous son consulat, arriva la conspiration de Spurius Melius, qui pour s'acquerir la bienveillance du peuple, & parvenir à la royauté, voulut faire de grandes distributions de

de blé. On élut pour dictateur L. Quinctius Cincinnatus, qui élut pour colonel de la cavalerie Servilius Hala. Celui-ci tua Sp. Melius dans sa maison, & les troubles qu'on craignoit s'appaisérent. Agrippa avoit été fait Triumvir quelque tems auparavant, pour conduire une colonie dans Ardée, & il fut deux fois tribun militaire, *consulari potestate*. Au reste le surnom de *Lanatus* a été donné à son ayeul, & a été commun à la famille Patricienne des Meneniens. Valere Maxime fait mention d'un L. Menenius Agrippa; mais sans marquer ni ses emplois, ni le tems où il a vécu.* Tite-Live, *l.* 4. Valere Maxime, *l.* 7. *c.* 8.

AGRIPPA (Marcus Vipsanius) consul Romain, favori & gendre de l'empereur Auguste, s'éleva par sa valeur aux premieres dignités de l'empire Romain. Sa famille étoit obscure, & son pere avoit nom Lucius. Pline dit qu'on le nomma Agrippa, parce qu'il sortit du sein de sa mere les pieds les premiers. Il fut trois fois consul, il exerça la charge de censeur avec Auguste, & fut deux fois tribun avec lui pour cinq années chaque fois, après l'avoir été déja avec L. Caninius Gallus. Agrippa étoit un des plus sages & des plus prudens capitaines de son siecle: & Auguste lui devoit l'empire du monde par les victoires qu'il remporta sur Marc-Antoine, & sur le jeune Pompée. Il fit trois voyages en Asie: dans le troisiéme qu'il entreprit l'an 14 avant Jesus-Christ. Herode, qui l'avoit prié de venir à Jerusalem, lui fit une entrée magnifique, & n'épargna rien pour le bien traiter. Agrippa offrit une hecatombe, c'est-à-dire, un sacrifice de cent victimes, fit un festin à tout le peuple, & parut tres-satisfait de la maniere dont il avoit été reçû. Herode alla depuis le trouver dans le Pont, avec une flotte dont il renforça son armée. Les Juifs se plaignirent à lui de ce que les Grecs les troubloient dans la joüissance de leurs privileges; & Agrippa leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Auguste après la défaite de Marc-Antoine, se voyant le maître de l'empire, avoit consulté ses amis Agrippa & Mecenas, sur le parti qu'il devoit prendre, ou de remettre le gouvernement au senat & au peuple, ou de le garder pour lui-même. Agrippa, dit-on, soûtint qu'Auguste devoit rétablir la republique; & Mecenas fut d'avis qu'Auguste conservât l'état monarchique. L'empereur suivit ce dernier conseil. Cependant il étoit si persuadé de la fidelité, du merite, & de l'amitié d'Agrippa, qu'étant malade à l'extrémité, il témoigna qu'il vouloit qu'il fût son successeur à l'empire. Depuis il le fit son gendre l'an 21 avant Jesus-Christ, & lui donna pour femme sa fille Julie, dont les débauches furent une source de chagrin pour Agrippa. Il avoit été marié à Cæcilia Attica, fille de Pomponius Atticus, & il eut de ce mariage Agrippine femme de Tibere. Il épousa en secondes nôces Marcella, fille de C. Marcellus & d'Octavie: & Auguste l'obligea de la quitter pour épouser sa fille Julie, de laquelle il eut trois fils; Caïus, Lucius, Agrippa posthume, & deux filles: Julie mariée à Lucius Paulus: & Agrippine femme de Germanicus. Les deux premiers fils d'Agrippa, Caïus & Lucius, furent adoptés par Auguste, qui les fit declarer princes de la jeunesse & consuls désignés. Ils lui auroient infailliblement succedé; mais Lucius qui étoit le puîné, mourut à Marseille: & Caïus, après avoir réduit l'Armenie, mourut d'une blessure qu'il avoit reçûë dans une entrevûë avec le roi des Parthes. *Voyez* CAIUS & LUCIUS. Nous parlerons plus bas du troisiéme Agrippa leur frere. Agrippa mourut dans la Campagne de Rome âgé de 51. ans, dans le tems qu'il se disposoit à passer dans la Pannonie, douze ans avant la naissance du fils de Dieu. Il avoit lui-même écrit sa vie, mais cet ouvrage s'est perdu.

Nous avons dans des medailles anciennes une peinture ingenieuse des belles actions d'Agrippa. Dans l'une il est representé couronné d'un cercle de prouës de galeres, avec ces paroles, *M. Agrippa, L. F. Cos. III.* & au revers on voit un Neptune tenant un Dauphin & un trident, avec les lettres S. C. qui signifient *senatus-consulto*, ou *de l'ordonnance du senat*. Cette medaille étoit un monument de l'honneur qu'il eut d'accompagner Auguste en son triomphe, après la victoire d'Actium. Il y parut avec une couronne composée de prouës de galeres, & avec l'étendart bleu de Neptune. Velleius Paterculus soûtient qu'Agrippa fut le premier des Romains qu'on honora de cette couronne à prouës; mais Pline a remarqué que le grand Pompée en avoit déja donné une à M. Varron, après la guerre contre les pirates. Dans l'autre medaille, Agrippa y est representé avec Auguste. Celui-ci est couronné de laurier, & l'autre de prouës avec ces mots: *Imp. P. F. Div. F.* Le revers est un Crocodile attaché à un palmier avec ces mots, *Col. Nem.* que quelques-uns ont expliqués, *colligavit nemo*, pour marquer qu'Agrippa étoit le premier qui avoit soûmis l'Egypte: mais il est certain qu'ils signifient *colonia Nemausensium*, & que cela marque que la colonie de Nîmes avoit fait frapper cette medaille en l'honneur d'Agrippa. Pendant qu'il fut Edile, & encore depuis, il orna Rome de divers ouvrages magnifiques, comme de thermes ou bains publics, de voutes ou cloaques, d'aqueducs, de chemins publics, & d'autres édifices considerables qu'il avoit tous faits à ses dépens. On a vanté sur-tout la fameuse galerie de Neptune (où étoient peintes les conquêtes des Argonautes sous la conduite de Jason) & le pantheon. Ce dernier étoit un temple de forme spherique bâti en l'honneur de tous les Dieux. Dans la suite des tems le pape Boniface IV. le purifia l'an 607. & le consacra sous le nom de tous les Saints: il a aujourd'hui le nom de *notre Dame de la Rotonde*. Philostrate parle aussi dans la vie du Sophiste Alexandre, d'un temple qu'Agrippa avoit fait bâtir à Athenes, & qu'on nomma *Agrippæum*.* Suetonius, *in August.* Velleïus Paterculus, *hist. l.* 2. Dion, *l.* 49. 53. *&* 54. Pline, *l.* 3. 4. *&c.* Josephe, *l.* 15. *&* 16. *hist.* Philo. *in legat.* Vossius, *de hist. lat. p.* 88.

AGRIPPA (Marcus) troisiéme fils de *M. Vipsanius Agrippa*, fut surnommé *Posthume*, parce qu'il nâquit après la mort de son pere. Auguste l'avoit adopté l'an de Rome 756. mais ses mauvaises qualités dégoûterent si fort cet empereur & lui causerent tant de chagrin, qu'il le fit releguer par arrêt du senat dans l'isle de Planasie, que l'on nomme aujourd'hui *la Pianosa*, entre l'isle d'Elbe, & celle de Corse. Agrippa étoit brutal & emporté; mais il n'avoit été convaincu d'aucun crime. On a même dit qu'Auguste songeoit à le rappeller, & qu'il avoit été secretement le voir dans son exil; mais que Livie ayant penetré ce mystere, avoit pris des mesures pour rompre le dessein de l'empereur, qui auroit détruit les prétentions de son fils Tibere. Quoiqu'il en soit, la premiere action de Tibere, après son avenement à l'empire, fut de faire mourir Agrippa l'an 14. de Jesus-Christ.* Tacite, *annal. l.* 1. Suetonius, *in Tiberio.* Dion, *l.* 57.

AGRIPPA, ou *le faux Agrippa*, esclave du precedent, que l'on nommoit *Clement*, entreprit de se faire passer pour son maître, auquel il ressembloit. Sa hardiesse auroit pû troubler la tranquillité publique, si Tibere, prenant le parti de la ruse, plûtôt que celui de la violence, n'eût trouvé moyen de le faire arrêter. Car, soit par credulité, ou par mauvaise intention contre le gouvernement, on ajoûtoit foi dans Rome au bruit qu'on faisoit courir dans l'Italie, & par tout ailleurs, qu'Agrippa avoit été conservé par une faveur particuliere des dieux. Cet imposteur fut mené à Tibere, & ne put être contraint par aucune menace à découvrir ses complices. Il eut même l'audace, lorsque Tibere lui demanda, *Comment il étoit devenu Agrippa*, de lui répondre, *de la même maniere que tu es devenu Cesar.* Tibere n'osant le faire mourir en public, commanda qu'on l'executât dans quelque lieu retiré du palais, & qu'on enlevât son corps secretement.* Tacite, *annal. l.* 1. *&* 2. Dion, *l.* 57. Velleïus Paterc. *l.* 2.

AGRIPPA (D. Haterius) fut consul avec Sulpitius Galba l'an 22. de l'ére chrétienne. Il avoit été tribun du peuple & preteur; & comme il étoit parent de Germanicus, il y a quelque apparence qu'il étoit fils d'une fille de Vipsanius Agrippa, & de Marcella sa seconde femme, & que le surnom d'*Agrippa* lui fut donné à cause de son ayeul maternel. Tacite en parle comme

d'un grand débauché. * Tacite, *l.* 1. 2. 3. *&* 6. *annal.*

AGRIPPA (M. Asinius) fut consul avec Cossus Cornelius Lentulus l'an 25. de Jesus-Christ, sous lequel les livres de Cremutius Cordus furent condamnés au feu. Agrippa mourut en l'année qui suivit son consulat, après avoir vêcu d'une maniere digne de ses illustres ancêtres. Lipse croit qu'il étoit fils d'Asinius Gallus, & d'une fille d'Agrippa, que Tibere avoit repudiée. * Tacite, *annal. l.* 4.

AGRIPPA (Vibulenus) chevalier Romain, étant accusé sous l'empire de Tibere l'an 36. de Jesus-Christ, sous le consulat de Q. Plautius & de Sex. Papinius, craignant les brigues qui se commettoient dans les procès criminels, ne voulut pas attendre sa sentence; mais s'empoisonna lui-même en presence des juges, dès que les accusateurs eurent achevé leur plaidoyer. Le peuple fut tres-touché de cette action; mais plus encore de ce qu'Agrippa, tout mourant qu'il étoit, ne laissa pas d'être traîné en prison, où il fut étranglé. * Dion, *l.* 58. Tacite, *annal. l.* 6. *c.* 40.

AGRIPPA (Fonteïus) fut gouverneur de Mesie, après avoir été proconsul d'Asie pendant un an, vers le tems que Vitellius & Vespasien se disputoient l'empire de Rome l'an 70. de Jesus-Christ: il fut tué par les Sarmates dans son gouvernement. Peut-être est-ce le même *Fonteius Agrippa*, qui fut un des accusateurs de Scribonius Libo, & dont Tibere dota la fille que son pere avoit offerte pour être vestale, & à laquelle une autre fut preferée. * Joseph. *de bello Judaic. l.* 7. Tacitus, *histor. l.* 3. *annal. l.* 2.

HOMMES DE LETTRES.

AGRIPPA, mathematicien, vivoit du tems de Domitien. Ce fut lui qui observa dans la Bithynie la lune jointe aux Pleïades le 29. Novembre, dans la quatriéme année de la CCXVII. olympiade, qui étoit la 840. de Nabonassar, & la 92. de Jesus-Christ. * Ptolomée, *Almag. l.* 7. *c.* 3. *p.* 170. *edit. de Basle* 1538.

AGRIPPA, philosophe Sceptique, non content des dix moyens de l'*Epoche*, c'est-à-dire, des dix argumens dont les Pyrrhoniens se servoient pour se dispenser d'affirmer aucune chose, en inventa cinq autres, pour embroüiller davantage les disputes, & pour avoir plus de prétextes de douter de tout. Diogene Laërce rapporte ces argumens dans son livre 9.

AGRIPPA, dit CASTOR, écrivain ecclesiastique, vivoit dans le II. siecle, sous l'empire d'Adrien. Il écrivit contre les traités que Basilides avoit publiés, un excellent ouvrage, où il découvroit toutes les impostures de cet heresiarque, & les combattoit avec beaucoup de science & d'érudition. Cet ouvrage d'Agrippa-*Castor* n'est pas venu jusqu'à nous, & nous ne le connoissons que par les citations des anciens. * Eusebe, *l.* 4. *hist. c.* 7. S. Hieronym. *de script. eccles.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccles.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

AGRIPPA (Henri Corneille) de l'illustre famille des Nettes-heim, nâquit à Cologne le 14. Septembre 1486. Ses ancêtres ayant été attachés depuis long-tems à la maison d'Autriche, il entra de bonne heure au service de Maximilien I. Il fut d'abord un de ses secretaires; mais comme il aimoit la profession des armes, il alla servir ce prince pendant sept ans dans ses armées d'Italie. Il se signala en plusieurs occasions; ce qui lui acquit le titre de chevalier. Ensuite il se fit recevoir docteur en droit & en medecine. Il vint en France vers l'an 1506. fit ensuite un voyage en Espagne, & revint à Dole en Franche-Comté en l'année 1509. Il y eut une chaire de professeur des lettres saintes, & il y expliqua, à la priere de quelques personnes de qualité, le livre *de verbo mirifico*, de Jean Capnion ou Reuchlin. Cela lui fit des affaires avec les Zelés, & donna occasion au pere Jean Catelinet Cordelier, d'écrire contre lui. Il fit depuis le voyage d'Angleterre, d'où il revint à Cologne faire des leçons de théologie, nommées *Quodlibetales*. Ensuite il repassa en Italie, où il servit encore dans l'armée de l'empereur Maximilien I. Il y eut de l'emploi, & s'y distingua par sa bravoure. Le cardinal de Sainte-Croix, connoissant son merite, l'appella au concile de Pise, où il devoit être théologien du concile. Comme il s'expliquoit en huit langues, & qu'il avoit une grande connoissance des sciences, il se fit des amis des grands hommes de son tems. Tritheme, Erasme, Melanchton, Jacques le Févre d'Estaples, & quelques autres furent charmés de son merite. Il enseigna la théologie à Pavie, & vers l'an 1515. à Turin, d'où il fut obligé de se retirer. Il alla à Mets & y fut sindic, avocat & orateur de la ville. Il fut encore obligé de se retirer de cette ville en 1520. tant pour avoir écrit contre l'opinion commune en ce tems-là des trois maris de sainte Anne, que pour avoir protegé une paysanne accusée de sorcellerie. Il se retira à Cologne sa patrie. L'année suivante il alla à Geneve, & de-là à Fribourg, où il fit profession de la medecine. En 1524. il vint à Lyon. Le roi François I. lui donna pension, & il fut medecin de Loüise de Savoye, mere de ce roi; mais il encourut bientôt la disgrace de cette princesse, tant pour n'avoir pas voulu chercher par les regles de l'astrologie l'évenement des affaires de France, que pour avoir fait des prédictions en faveur du connétable de Bourbon, ennemi de la princesse. Il revint donc à Paris, d'où il alla à Anvers; mais en 1529. il fut appellé en même tems par Henri VIII. roi d'Angleterre, par Gattinara chancelier de Charles-*Quint*; par un seigneur d'Italie, & par Marguerite d'Autriche, sœur du même Charles-*Quint*, alors gouvernante des Pays-Bas. Il accepta les offres de cette princesse, qui lui fit donner le titre d'historiographe de l'empereur son frere. Il publia en cette qualité, pour prélude, la relation du couronnement de ce prince; & bientôt après il fit l'oraison funebre de Marguerite. En 1530. il fit imprimer à Anvers son traité de la vanité des sciences, & sa philosophie occulte; ce qui le fit mettre en prison l'année suivante à Bruxelles. Après en être sorti, il passa dans le pays de Cologne à Bonne, où il demeura jusqu'en 1535. qu'il revint en France, dans la résolution de demeurer à Lyon. Il fut emprisonné pour avoir écrit contre Loüise de Savoye, mere de François I. & dès qu'il fut élargi il alla à Grenoble, où il mourut l'an 1535. après avoir éprouvé des malheurs continuels, que lui attirerent son inconstance & sa trop grande hardiesse à parler, & à écrire sur les matieres les plus délicates. Grand nombre d'auteurs l'ont accusé de magie. Paul Jove, Delrio, Thevet, & quelques autres, le traitent fort mal, & disent qu'il fut chassé de tous les lieux où il voulut s'établir. Paul Jove ajoûte qu'il avoit un chien noir qui lui apprenoit tout ce qui se passoit dans le monde; & qu'étant près de mourir, comme on le pressoit de se repentir, il ôta à ce chien un collier garni de clous, qui formoient des inscriptions negromantiques, & lui dit avec chagrin: *Va-t'en, malheureuse bête, qui es cause de ma perte totale.* « Abi, perdita bestia, quæ me totum perdidisti: » & qu'ensuite ce chien fut se précipiter dans la Saône, sans que jamais on l'ait vû depuis. Un poëte, fondé sur cette histoire, a fait ce distique, par rapport à son traité de la vanité des sciences:

Sint vana hæc humana licet; sed vanius illud,
Hæc à latranti te didicisse Sopho.

Mais ce n'est qu'un conte fait à plaisir. Agrippa n'est point mort à Lyon, où Paul Jove suppose que cette histoire est arrivée; & ce chien, suivant le témoignage de son domestique, étoit un vrai chien, qu'Agrippa avoit depuis long-tems. Le seul attachement qu'Agrippa eut pour les sciences cachées, donna sujet à toutes ces calomnies: sa pauvreté, sa misere & sa conduite, font assez voir qu'il n'étoit pas grand sorcier. Il a toûjours vêcu, & est mort dans la communion de l'église Romaine; & il s'est declaré contre la doctrine de Luther, quoiqu'il ait ménagé sa personne. Au reste, il faut avoüer qu'il avoit de grandes qualités, & qu'on a eu raison de l'appeller le *Trismegiste* de son tems; parce qu'il étoit sçavant en théologie, en medecine & en jurisprudence. Paul Jove, qui est unde ceux qui le traitent moins favorablement, avouë neanmoins qu'il avoit de l'esprit jusqu'au prodige, *portentosum ingenium.* Jacques Gohori le place entre les plus brillantes lumieres de son siecle, *inter clarissima sui sæculi lumina:*

& le docte Loüis Vivés le nomme le miracle des lettres & des doctes, & l'amour des gens de bien, *Venerandum dominum Agrippam, litterarum litteratorumque omnium miraculum, & amorem bonorum*. Ses œuvres sont imprimées en deux volumes *in octavo*. *De occulta philosophia. Commentaria in artem brevem Raimundi Lulli. De triplici ratione cognoscendi Deum. Dehortatio à theologia Gentili. De vanitate scientiarum. Expostulatio cum Joanne Catlineto. Epistolarum libri VII. De præstantia sexûs fœminini. De peccato originali. De sacramento Matrimonii*, & quelques sermons. Agrippa avoit beaucoup d'esprit & d'érudition. Il écrivoit bien, & composoit des pieces assez justes; mais il étoit grand déclamateur, satyrique, emporté, trop libre & trop hardi; il se plaisoit à avancer des paradoxes, comme celui de la préference des deux sexes. L'opinion la plus extravagante qu'il ait soûtenuë, est de la nature du peché d'Adam, dont il dit des choses, que l'on devroit s'appliquer à oublier, si on les avoit apprises. Le plus considerable de ses ouvrages, est son traité de la vanité des sciences, & de l'excellence de la parole de Dieu, dans lequel il entreprend de prouver ce paradoxe, qu'il n'y a rien de plus pernicieux ni de plus dangereux pour la vie des hommes, & pour le salut de leur ame, que les sciences & les arts. Wier, qui avoit été son domestique, & qui entreprit de le justifier, prouve que le traité *De caremoniis Magicis*, n'est pas de lui. Voici ce que les ailleurs ont écrit d'Agrippa:

Inter Divos, nullos non carpit Momus.
Inter Heroas, monstra quæque insectatur Hercules.
Inter Dæmones, rex Erebi Pluto irascitur omnibus Umbris.
Inter Philosophos, ridet omnia Democritus.
Contrà deflet cuncta Heraclitus.
Nescit quæque Pyrrho;
Et scire se putat omnia Aristoteles.
Contemnit cuncta Diogenes.
Nullis hic parcit Agrippa.
Contemnit,
Scit, nescit, deflet, ridet, irascitur, insectatur, carpit omnia.
Ipse Philosophus, Dæmon, Heros, Deus, & omnia.

* J. Wier. *de præst. dæmon.* Paul. Jov. *in elog. doct. vir.* Delrio, *Disquis. l. 2. quæst. 12. & seq.* Thevet, *Eloges des hommes illust.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Medic.* Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie, c. 15.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVI. siecle.*

AGRIPPIADE, ville de la tribu de Simeon, qu'Herode *le Grand* fit rebâtir de nouveau, & lui donna le nom d'*Agrippiade*, pour honorer la memoire de son grand ami Agrippa. * Josephe, *liv. XIII. ch. 21.* Elle s'appelloit auparavant *Anthedon*, & ensuite elle a été nommée *Daron*; elle étoit épiscopale sous le patriarche de Jerusalem. Elle est sur le rivage de la mer de Syrie, & près des confins de l'Idumée, à quatorze stades de Gaza, & à dix mille pas d'Ascalon. Quelques-uns pensent que c'est celle que les livres des conciles nomment *Majuma*. Elle fut démolie par Alexandre prince des Juifs, & rebâtie par Gabinius.

Il y a eu une autre ville appellée Agrippiade dans l'Asie, qui étoit épiscopale, & suffragante de l'archevêque de Sergiopolis, sous le patriarchat de Constantinople. * Miræus.

AGRIPPIN, fils de Demetrius Alabarche d'Alexandrie, & de Mariamne, fille du grand Agrippa, & sœur du jeune. * Josephe, *antiq. liv. XX. ch. 5.*

AGRIPPIN (Paconius) philosophe Stoïcien, vivoit sous l'empire de Neron. Epictete & Arrien font mention de lui, & donnent des loüanges à la tranquillité d'esprit qu'il fit paroître lorsqu'il fut accusé de crime d'état en même tems que d'autres grands hommes, & en particulier le fameux Thraseas. Agrippin ne fut condamné qu'au bannissement, quoiqu'il eût herité de la haine que son pere avoit témoignée contre les méchans princes, & pour laquelle il avoit été mis à mort sous l'empire de Tibere. * Tacite, *annal. liv. 16. vers la fin.* Sueton. *in Tiberium, cap. 61.* Lipf. *in Tacit. annal.*

AGRIPPIN, évêque de Carthage, vivoit apparemment à la fin du II. siecle, quoiqu'on ne sçache pas précisément en quelle année il fut élevé à l'épiscopat, ni le tems de sa mort. Quelques-uns le croyent prédecesseur de saint Cyprien, qui assure lui-même qu'il est bien plus ancien que lui. Il tint un concile à Carthage, dans lequel il fut resolu que les heretiques qui revenoient à l'église, quoique baptisés par les heretiques, seroient baptisés de nouveau. Mais cette pratique, qui étoit établie en Asie, ne put l'être generalement en Afrique; & lorsque saint Cyprien ordonna la même chose qu'Agrippin, il déclara bien qu'il y avoit long-tems que plusieurs évêques assemblés avec ce prélat, avoient ordonné la rebaptisation; mais en même tems Jubaien lui objecta qu'il introduisoit une nouveauté, & qu'il n'y avoit que les Donatistes qui rebaptisassent en Afrique. A quoi il répondit avec les autres évêques, que la raison & la verité devoient être preferées à la coûtume; & que rien n'empêchoit qu'une même pratique ne fût commune aux Catholiques & aux Heretiques. Saint Denys d'Alexandrie remarque aussi que les Africains n'avoient introduit la rebaptisation que de son tems; & Firmilien, zelé rebaptisant, assure dans sa lettre à saint Cyprien, qu'ils n'avoient pas l'avantage de joindre la coûtume à la verité, parce qu'ils ne faisoient que de quitter, ce qu'il regardoit comme une erreur. * Saint Cyprien, *epist. 71. & 72.* S. Augustin. *l. 3. de baptismat.* Vincent de Lerins, *commonit. c. 9.* Baronius, *A. C. 217.* *Annal. Cyprian. ad an. 248. §. 3.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

AGRIPPIN succeda l'an 167. à Celadion dans le siege d'Alexandrie, & gouverna cette église pendant douze ans, selon tous les auteurs, ou onze ans sept mois, selon la chronique orientale, & est parvenu à la fin de l'année 179. Il eut pour successeur Julien. * *Succession des évêques d'Alexandrie des trois premiers siecles.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl.*

AGRIPPINE (Vipsania) fille de *M. Vipsanius Agrippa*, & de *Cecilia Attica* sa premiere femme, fut mariée à *Tibere* qui l'aimoit, & dont elle eut *Drusus*; mais il fut obligé de la quitter, pour épouser *Julie* fille d'*Auguste*, veuve du même *Agrippa*. Alors Agrippine se remaria à *Asinius Gallus*, fils d'*Asinius Pollion*, & eut de lui plusieurs enfans. Elle fut la seule des enfans d'Agrippa qui mourut de mort naturelle, l'an 6. de l'empire de son premier mari, & le 20. de Jesus-Christ. Son alliance avec Asinius Gallus déplut à Tibere, qui aimoit toûjours Agrippine. Il ne s'accommodoit pas aussi de la liberté que Gallus se donnoit de parler du gouvernement & des affaires d'état. C'est pourquoi il le fit condamner, & le retint toute sa vie dans une prison, où il mourut de faim, avant que sa cause eût été jugée. * Dion, *l. 54. 57. & 58.* Tacite, *annal. l. 1. c. 12. l. 3. c. 19. & l. 6. c. 23.*

AGRIPPINE, fille de *M. Vipsanius Agrippa*, & de *Julie*, petite fille d'*Auguste*, & femme de *Germanicus*. Son ambition étoit extraordinaire, & son courage indomptable; mais ces passions étoient comme consacrées par sa chasteté, & par l'amour qu'elle portoit à son mari. Elle l'accompagna en Allemagne & en Syrie, où elle faisoit souvent l'office de general. Elle accoucha plus d'une fois dans les armées d'Allemagne. Germanicus étant mort en Syrie, Pison ayant été soupçonné de l'avoir empoisonné, Agrippine revint à Rome, où protegée du peuple, qui aimoit ce grand homme, à cause de son pere Drusus, elle poursuivit le meurtrier de son mari, & contraignit enfin Pison de se donner la mort. Tibere qui la haïssoit à cause de sa vertu, l'accusa de plusieurs crimes, & la relegua dans l'isle de Pandataire, qui étoit extrêmement deserte. Et comme cette princesse lui reprochoit ses cruautés, il lui fit tant donner de coups par un centurion, qu'elle en perdit un œil, dont elle eut tant de déplaisir, qu'elle se laissa mourir de faim l'an 33. de Jesus-Christ, & le 5. de son exil. Elle finit ainsi sa vie & ses malheurs; mais la haine que cet empereur avoit conçuë contre elle ne finit pas; car il la persecuta même après sa mort, jusqu'à vouloir que le jour de sa naissance fût mis entre les jours malheureux. Agrippine avoit eu neuf enfans. Les trois premiers moururent jeunes. *Drusus* & *Ne-*

ron enveloppés dans la même persecution que leur mere, furent condamnés, relegués ou detenus en prison, & y moururent de faim. Les quatre autres furent *Caligula* empereur, *Agrippine*, dont nous parlerons dans la suite, *Drusille* & *Livie*, dite aussi *Livilla* & *Julie*. * Tacitus, *annal. l.* 1. 2. 3. *& seq.* Sueton. *in Tiber. & Calig.*

AGRIPPINE, fille de *Germanicus* & de *Julie Agrippine*, dont nous venons de parler, fut mariée trois fois; la premiere, avec *Domitius Ahenobarbus*, dont elle eut *Neron*, qui fut depuis empereur; la seconde, avec *Crispus Passienus* orateur, qui avoit été deux fois consul; & enfin, avec l'empereur *Claude*. Il étoit son oncle, frere de son pere; elle alloit souvent le voir; elle étoit belle, leurs visites se passoient seul à seul, & elle n'épargnoit point ses caresses pour s'attirer l'affection de ce prince, qui l'épousa. Elle ne fut pas plûtôt sur le thrône, qu'elle se fit des creatures pour mieux venir à bout du dessein qu'elle avoit d'y placer son fils Neron, & de regner par son moyen. Ce fut alors qu'elle se défit de Lollia Paulina sa rivale, de Julius Silanus proconsul d'Asie, & de Narcisse, afranchi de Claude. Elle employoit un autre afranchi nommé Pallas, qu'elle avoit mis dans ses interêts par des faveurs criminelles. On l'assura que son fils Neron, pour lequel elle commettoit tant de crimes, la feroit mourir un jour. « N'importe, *répondit Agrippine*, qu'il me tuë, pourvû qu'il regne: » *Occidat, modo imperet.* Après avoir persuadé à Claude d'adopter Neron, elle se défit bientôt de ce malheureux empereur, qu'elle empoisonna avec des champignons. Elle avoit fait instruire Neron avec beaucoup de soin, & elle avoit fait rappeller d'exil le celebre Seneque, qu'elle chargea du soin de son éducation. Elle gouverna d'abord avec une entiere autorité; elle répondoit aux ambassadeurs des princes étrangers, & envoyoit les ordres dans les provinces de l'empire: Mais dans la suite Neron lui ôta la connoissance des affaires. Ce changement la mit au desespoir; & l'ambition se renouvellant dans son esprit, il n'y eut rien qu'elle n'entreprit pour se maintenir dans le gouvernement. On dit même qu'elle voulut donner de l'amour à son fils; & que par une conduite abominable, elle servit à ses débauches. Quelques auteurs ont soûtenu que Neron répondit à ses avances. Depuis il ne chercha qu'à s'en défaire; & ayant manqué de la faire noyer, par l'artifice d'un vaisseau qui se démontoit, & qui avoit été inventé par Anicet afranchi de Neron, (*voyez* ANICET) il la fit poignarder dans sa chambre le 10. Juin de l'an 59. de Jesus-Christ. Ce fut alors qu'elle connut le monstre qu'elle avoit produit; car comme un centurion la poursuivoit l'épée à la main, elle cria montrant son ventre: *C'est ceci qu'il faut frapper.* Agrippine étoit née dans une ville des Ubiens, qu'elle aggrandit depuis, & qu'elle fit nommer la colonie d'Agrippine, *colonia Agrippina*. Nous l'appellons aujourd'hui *Cologne*. Cette princesse avoit l'esprit délicat & solide. Elle composa même des memoires tres-curieux, où elle décrivoit ses propres avantures; & Tacite avouë qu'il avoit tiré de ses memoires des choses tres-particulieres pour son ouvrage. Pline en fait aussi mention. * Tacite, *Annal. l.* 12. 13. *&* 14. Suetonius *in Claudio*, & *in Neron*. Dion. Pline, &c.

AGRIPPUS, fameux bâteleur, surnommé *Memphis*, que l'empereur Verus avoit amené de Syrie, & qu'il comptoit entre ses plus prétieuses dépoüilles. * Capitolin, *dans la vie de cet empereur*.

AGRIRETH, frere d'Afrasiab, roi de Turquestan, & conquerant de la Perse. Ce prince passe pour un grand prophete parmi les nations Turquesques, qui habitent au-delà du fleuve Oxus ou Gihon. Après qu'Asfendiar eut tué Argiasb roi de Turquestan, il établit en sa place un des enfans d'Agrireth, pour commander à tous ces peuples. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AGROETAS est un auteur qui a écrit des guerres des Scythes. Le Scholiaste d'Apollonius en fait mention, *liv.* 2. *liv.* 3. *& liv.* 4. Stephanus en fait mention au mot *ἄμαλα*.

AGROLAS, avec Hyberbius; ayant établi leur demeure au pied de la citadelle d'Athenes, construisirent tout le tour des murs qui environnoient cette citadelle, à l'exception de l'endroit que Cimon, fils de Mithridate, fit fortifier. * Pausan. *in Attic.*

AGROMONTE, château du royaume de Naples, *cherchez* AGRIMONTE.

AGRON, fils de Pleuratus, & roi de cette partie d'Illyrie, qui avoit autrefois obéï à Pyrrhus, leva plus de troupes qu'aucun de ses prédecesseurs n'en avoit jamais entretenu. Il se rendit redoutable à ses voisins, & donna du secours aux Mydioniens contre les Etoliens, peuples des plus puissans de la Grece, qui avoient assiegé la ville capitale des Mydioniens. Il fit armer cent barques pour faire lever le siege; & dix mille Illyriens ayant pris terre, combattirent les assiegeans, & les défirent entierement. Leur roi fut si charmé de ce succès, qu'il fit un grand festin à toute son armée. Il y but avec excès, & fut attaqué d'une pleuresie, qui l'emporta, l'an 524. de la fondation de Rome, 230. avant Jesus-Christ. Teuta son épouse lui succeda. Ce fut cette princesse qui fit mourir les ambassadeurs des Romains, dont les habitans de l'isle d'Issa avoient imploré le secours contre elle. * Polybius, *l.* 2. *hist. c.* 4.

AGRON ou plûtôt ARGON est le premier des Heraclydes qui regna à Sardes. Herodote, *l.* 1. AGRON est encore le nom d'un celebre medecin, qui voyant que la peste ravageoit la ville d'Athenes, s'avisa d'allumer quantité de feux, & par ce moyen fit cesser la contagion. * Cœl. Rhod. *l.* 24. *c.* 22. Le fils de Ninus portoit aussi le nom d'AGRON, parce qu'il avoit pris naissance dans les champs. * Id. *l.* 23. *c.* 3.

AGRON, medecin d'Agrigente, *cherchez* ACRON.

AGROPOLI, qui est l'*Acropolis* des anciens, bourg ou plûtôt château du royaume de Naples, sur une montagne & sur la côte de la mer de Naples, & du golfe de Salerne dans la province dite, *principato citra*, ou la principauté citerieure. C'étoit autrefois le siege d'un évêché, même il donne le nom de golfe d'Agropoli à la partie orientale du golfe de Salerne. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Holstenius. Baudrand.

AGROSUS, nom de la montagne où est maintenant Rome. Faunus ayant été chassé d'Arcadie par Evandre, s'y retira, & la nomma *Palatin*.

AGROTAS, de Marseille, orateur grec cité par Seneque, *contr. II.* 14. où il dit que cet orateur sembloit par son style peu poli n'être pas né parmi les Grecs; mais que par ses belles & graves sentences on l'auroit crû né parmi les Romains.

AGRYLE, c'est une des colonies fondées dans l'Ionie par les Atheniens. * Chevreau, *hist. du Monde*, *l.* 7.

AGUADO (François) Jesuite Espagnol, natif de Torrejon, village près de Madrid, prit à Alcala l'habit de religieux l'an 1588. âgé de 22. ans, étant maitre-és-arts. Il gouverna plusieurs maisons de son Ordre en Espagne, & deux fois la province de Tolede; fut député deux fois à Rome aux congregations. Le roi d'Espagne Philippe IV. le choisit pour son prédicateur, & le comte duc d'Olivares premier ministre de ce prince l'eut pour confesseur durant 14. ans. Après nous avoir laissé plusieurs ouvrages de pieté, il mourut à Madrid le 15. Janvier 1654. Ses ouvrages sont les traités, *du parfait religieux*, en Espagnol, in fol. 1629. *du sage chrétien*, 1638 in fol. & 1653. *du sacrement de l'Eucharistie*, in fol. 1640. *diverses exhortations sur les matieres de la foi*, in fol. 1641. *des sermons pour le Carême & pour l'Avent*, 1643. in fol. *sur les mysteres ou sur les fêtes de Notre-Seigneur, & de la sainte Vierge*, in fol. 1646. *la vie du pere Goudin de la Compagnie de Jesus*, in octav. 1643. Tous ces traités ont été imprimés à Madrid. Il a laissé outre ceux-ci un grand nombre d'ouvrages qui n'ont point encore été imprimés. * Nicol. Antonio, *bibl. Hisp.* Alegambe, *de script. S. J.* Sotwel, *bibl. script. Soc. J.*

AGUAS. La province de las Aguas, ou des Hamagazites, *provincia Aquarum, sive Hamagazitarum*, pays de l'Amerique meridionale, qui prend son nom des principaux peuples qui l'habitent, & a plus de deux cens lieuës d'étenduë, du couchant au levant, entre la riviere des Amazones au midi, & celle du Putomaye au nord. Depuis les frontieres du Perou & du Popayan, jusqu'au confluent de ces deux rivieres, ce pays est bon

& fertile, & ne dépend point des Espagnols. * Baudrand. *dict. geogr.*

AGUAZZARI (Alphonse) Jesuite, natif de Sienne en Toscane, étoit entré fort jeune dans une congregation de prêtres à Bresse; mais excité par le bruit que répandoit la nouvelle societé établie par Ignace de Loyola, il voulut y être reçu avec tous les compagnons de son premier institut en 1567. Il gouverna le premier le college des Anglois à Rome, puis celui des Allemands. Il fut aussi recteur à Sienne & à Naples, & superieur de la maison professe de Rome. On a de lui *la vie d'un jeune Anglois* nommé *Edoüard Trogmorton*, qui avoit été son pensionnaire au college des Anglois à Rome. Le P. Aguazzari mourut en 1602. au college Romain. * Sacchin, *hist. Soc. J.* Sotwel, *script. Soc. J.*

AGUEBAUD, archevêque de Lyon, *cherchez* AGOBARD.

AGUCCHIO (Jean-Baptiste) de Bologne, archevêque d'Amasia dans la Natolie, nâquit le 20. Novembre 1570. & eut l'avantage d'être élevé auprès de deux grands hommes, qui furent tous deux cardinaux. Philippe Sega son oncle, & Jerôme Agucchio son frere, auquel, après trente ans de services, le pape Clement VIII. donna le chapeau en 1604. Ce dernier mourut peu après, le même jour de la mort de Leon XI. le 27. Avril 1605. Ce coup toucha sensiblement Jean-Baptiste, qui ne put trouver de consolation que dans l'étude & dans l'entretien des gens de lettres. Il servit de secretaire sous les cardinaux Aldobrandin & Ludovisio, neveux de Clement VIII. & de Gregoire XV. & se tira avec honneur des autres emplois qui lui furent confiés. Gregoire avoit resolu de recompenser les services & le merite d'Agucchio; & la mort seule l'empêcha de lui donner le chapeau de cardinal. Urbain VIII. envoya en 1624. Agucchio nonce à Venise, où il se fit des amis de tous ceux qui le connurent; quoiqu'il soûtînt les droits du saint siege avec beaucoup de force. La maladie contagieuse qui affligea l'Italie en 1630. obligea Agucchio de se retirer dans le Frioul, où il mourut à la Motte en 1632. Ses connoissances étoient assez universelles. Il étoit théologien, philosophe, mathematicien, & avoit composé un traité des cometes, des meteores, la vie du cardinal Sega, celle de Jerôme Agucchio son frere, les antiquités de la ville de Bologne, &c. * Philippus Thomasinus, *in elog. viror. illust.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Nicius Erythræus, *Pinac. III. imag. illust.*

AGUER, ville d'Afrique dans le royaume de Maroc, est située au pied du mont Atlas, sur un promontoire qui se nommoit anciennement *Vissugre.* Les Portugais la prirent dans le XVI siecle, & Gutierrez de Monroi y commandoit pour eux en 1536. Le cherif Mahamet la fit assieger par son fils avec une armée de cinquante mille hommes, & y arriva bientôt après avec de nouvelles troupes. La place fut emportée; mais on dit qu'il perdit en ce siege plus de dix huit mille hommes. Pour s'en venger, il passa au fil de l'épée tout ce qui se rencontra dans la ville, sans épargner ni âge ni sexe. Le gouverneur fut fait prisonnier avec tous ceux qui s'étoient retirés dans les tours. Sa fille, nommée *Donna Mencia*, étoit tres-belle, & Mahamet en devint éperdûment amoureux; mais elle ne pût souffrir que la perte de son honneur fût le prix de la liberté de son pere: de sorte que ce barbare transporté de rage, commanda qu'elle fût exposée à la lubricité des Negres. Lorsqu'elle se vit réduite à cette extrémité, elle promit à Mahamet de se donner à lui, pourvû qu'il la tînt pour sa femme legitime, & qu'il lui laissât professer sa religion en liberté. Le cherif y consentit. Bientôt après Mencia étant devenuë grosse, les autres femmes de Mahamet poussées par la jalousie, l'empoisonnerent avec son enfant. Lorsqu'elle fut morte, le cherif mit son pere en liberté, & le renvoya en Portugal comblé d'honneurs & de presens. * De Thou, *hist. l.* 7.

AGUERRO (Barthelemi Hidalguo de) medecin Espagnol, *cherchez* HIDALGUO de AGUERRO.

AGUI ou SULTAN AGUI, roi de Bantam dans l'isle de Java, fils du sultan Agoum, lequel étant las de porter la couronne, remit le gouvernement entre les mains du prince son fils, vers la fin du XVII. siecle, pour ne plus s'occuper que de ses plaisirs. Ce jeune roi ayant exilé deux seigneurs que son pere lui avoit principalement recommandés, & se rendant d'ailleurs odieux à ses peuples, le sultan Agoum prit les armes, pour rentrer par force dans un royaume qu'il venoit de quitter de son bon gré, & il assiegea la ville de Bantam. Agui implora le secours des Hollandois, par un Javan fidele, qui se sauva à Batavie à la faveur de la nuit. Le general Spelman, homme d'un esprit vif, & qui aimoit les grandes entreprises, resolut de secourir le sultan Agui, malgré l'avis contraire du conseil qui vouloit demeurer neutre. Après avoir fait lever le siege, se voyant maître de la capitale, il forma le dessein de subjuger tout le royaume, & de s'assurer de la personne de ces deux rois. Il donna une garde Hollandoise au sultan Agui, & la lui fit agréer, sous prétexte de le mettre hors d'état d'être insulté par ses ennemis; puis il prit le vieux sultan, qui fut renfermé dans une prison. Quelques jours après le jeune roi donna ordre aux troupes étrangeres de se retirer, parce qu'on lui avoit dit qu'elles favorisoient le parti du roi son pere, & se mit ensuite en paisible possession de son royaume, tenant toûjours son pere prisonnier. * Le pere Tachard, *voyage de Siam.*

AGUIGUAN, ou l'*isle de S. Ange*, l'une des isles Marianes ou des Larrons. Elle est située sous le quatorziéme degré 43. minutes de latitude septentrionale, à treize lieuës de la ville d'Aguiguan, & à une lieuë de celle de Tinian. * Charles le Gobien, *hist. des isles Marianes.*

AGUILA, ville de la province de Habat, dans le royaume de Fez en Afrique, sur le bord de la riviere d'Erguille. Elle est ruinée en partie, & les environs en sont tres-agreables. Il y a quantité de lions dans les forêts voisines, mais si lâches, qu'un enfant les fait fuir; & l'on dit communément à Fez, pour désigner un poltron: *Qu'il est comme les lions d'Aguila, à qui les veaux rongent la queuë.* * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

AGUILANE, roi des Wisigoths, *cherchez* AGILA.

A-GUY-L'AN-NEUF, nom d'une ceremonie des anciens Druides, prêtres des Gaulois, qui cueïlloient le Guy de Chêne le 1. jour de l'an, & alloient par les campagnes voisines de leurs forêts, criant à haute voix *AGuy l'an neuf*, ou *Au Guy Druide l'an neuf.* Les enfans chantent encore ces mots la veille du jour de l'an pour souhaiter une heureuse année, dans quelques endroits des provinces de Bretagne, de Bourgogne & de Picardie, qui ont le plus retenu des anciennes coûtumes des Gaulois. Voici quelle étoit autrefois la ceremonie de cueïllir le Guy. Les Druides marchoient les premiers avec les taureaux du sacrifice, suivis des Bardes, qui adressoient des cantiques & des hymnes à leurs divinités, & de leurs disciples initiés aux mysteres. Ensuite venoit un heraut vêtu de blanc, avec le chapeau de même, & le caducée en main, qui étoit une branche de verveine, entortillée de la figure de deux serpens joints ensemble. Après le heraut, marchoient trois Druides de front, dont le premier portoit le vin dans un vase, le second le pain pour le sacrifice, & le troisiéme la main ou le sceptre de justice. Ces trois étoient suivis du chef ou prince des Druides, qui marchoit seul, vêtu d'une robe blanche, & par-dessus d'une robe de fin lin, avec la ceinture d'or, le chapeau blanc en tête, la houpe de soye blanche, & les bandes pendantes derriere. Si le roi étoit dans le pays, il marchoit avec le prince des Druides, suivi de la noblesse & du peuple. Alors le chef des Druides montoit sur l'arbre, & avec une faucille d'or coupoit le Guy, que les autres Druides, vêtus d'aube de lin, recevoient dans une nape blanche. Il n'étoit cueïlli qu'au mois de Decembre, qu'on appelloit *Sacré* pour cette raison. On l'envoyoit aux grands, & on le distribuoit au peuple pour étrennes au premier jour de l'an, comme une chose tres-sainte, & un remede à tous maux. De-là vient qu'on le portoit pendu au cou, & à la guerre & ailleurs. L'on en mettoit aussi sur les portes des maisons, & on en gardoit toûjours dans les temples. C'étoit le Guy de Chêne dur appellé *rouvre*, & par les Latins *ro-*

bur, qui ne naît que de la fiante & émutiſſement des ramiers ou grives qui s'en répaiſſent. * Pline, *hiſt. l.* 16. *c.* 44.

On a depuis donné le nom d'*A-Guy-l'an-neuf*, à une quête qu'on faiſoit en quelques dioceſes, le premier jour de l'an pour les cierges de l'égliſe. Elle ſe faiſoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe. Ils choiſiſſoient un chef qu'ils appelloient leur *follet*, ſous la conduite duquel ils commettoient des extravagances dans l'égliſe, qui approchoient de celles de la fête des fous. Cette mauvaiſe coûtume fut abolie dans le dioceſe d'Angers l'an 1595. par une ordonnance ſynodale; mais on la pratiqua enſuite hors des égliſes; ce qui obligea un autre ſynode en 1668. de défendre cette quête que l'on faiſoit dans les maiſons avec trop de licence & de ſcandale, les garçons & les filles y danſant & chantant des chanſons diſſoluës. On donnoit auſſi le nom de *bachelettes* à cette folle réjoüiſſance, peut-être à cauſe des filles qui s'y aſſembloient, & que l'on appelloit *bachelettes*. * Thiers, *Traité des jeux*.

AGUILAR (*Alonſo*) cardinal de Cordouë, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII. le 22. Juillet 1697. puis grand inquiſiteur d'Eſpagne, & mourut à Madrid le 19. Septembre 1699. avant que d'avoir reçu ſes bulles, âgé de 46. ans.

AGUILAR DEL CAMPO, *Aguilaria*, bourg d'Eſpagne ſitué dans la partie meridionale du royaume de Navarre, près de la Biſcaye & de la riviere de l'Ebre, entre la ville de Logrono, & celle de Salvaterra. * Maty, *dict.* Baudrand.

Il y a une autre petite ville nommée AGUILAR DEL CAMPO, *Aguilaria campeſtris*, ſituée dans la Caſtille vieille en Eſpagne, à quatorze ou quinze lieuës de la ville de Burgos & eſt vers les confins de la Navarre, ſur la riviere d'Alhama, entre la ville de Calahorra & celle de Soria, à trois lieuës de l'une & de l'autre. * Maty. *dict.* Baudrand. *Cherchez* MANRIQUEZ.

AGUILAR TERRONE DEL CAGNO (François) évêque de Leon en Eſpagne, étoit d'Iliturgi ou Anduxar, dans le dioceſe de Jaën. Il enſeigna la théologie, & fut prédicateur de Philippe II. On lui donna la théologale de Grenade, enſuite l'évêché de Tuy, & enfin celui de Leon. Il compoſa une inſtruction pour les prédicateurs, outre quelques autres ouvrages, & mourut le 13. Mars 1613. * Nicol. Antonio, *bibl. Hiſpan.*

AGUIRRE (Michel) fameux juriſconſulte, étoit natif d'Aſpeitia au dioceſe de Pampelune, dans la province de Guipuſcoa. Dans le tems qu'il étoit à Bologne, il écrivit pour les prétentions de Philippe II. roi d'Eſpagne, ſur la couronne de Portugal, un livre intitulé, *Reſponſum pro ſucceſſione regni Portugalliæ pro Philippo Hiſpaniarum rege, adverſus Bononienſium, Patavinorum & Peruſinorum collegia*, qui fut imprimé à Veniſe en 1581. Il fut juge en divers tribunaux du royaume de Naples; & après ſon retour en Eſpagne, il fut conſeiller au conſeil de Grenade, & mourut en 1588. * Nicol. Antonio, *bibl. Hiſpan.* Bayle, *dict. crit.*

AGUIRRE (Joſeph Saënz d') Benedictin, depuis cardinal, étoit iſſu de la même famille que le précedent, auſſi-bien que quatre ou cinq autres écrivains Eſpagnols, dont il eſt parlé dans la bibliotheque de Nicolas Antonio. Il entra jeune dans l'ordre de ſaint Benoît, & y fit un ſi grand progrès, non ſeulement dans la pieté, mais encore dans toutes les ſciences convenables à ſon état, qu'après avoir été plus d'une fois abbé du college de ſaint Vincent à Salamanque, il fut nommé premier interpréte de l'écriture dans cette fameuſe univerſité, puis cenſeur & ſecretaire du conſeil ſuprême de l'inquiſition en Eſpagne. Enfin le pape Innocent XI. lui donna le chapeau de cardinal en 1686. Cette nouvelle dignité ne lui fit en rien interrompre ſes études, & ne l'empêcha pas de continuer les ouvrages qu'il avoit commencés, & de les donner au public; ſçavoir, une hiſtoire des conciles d'Eſpagne, bien plus ample & plus recherchée que celle que Garcias Loaïſa publia dans le XVI. ſiecle : & une théologie priſe des œuvres de ſaint Anſelme archevêque de Cantorberi, où ce ſçavant cardinal a fait voir qu'il avoit tres-bien lû les ouvrages de cet auteur. Sa vie fut toûjours exemplaire; & la pourpre dont il ſe vit revêtu, diminua ſi peu ſa ſimplicité naturelle, qu'il ne ſe fit pas de peine, par un exemple de modeſtie bien rare dans ces derniers tems, de retracter par écrit l'opinion de la probabilité qu'il avoit ſoûtenuë, ayant reconnu qu'elle n'étoit pas conforme à la pureté de la morale chrétienne. Il nâquit le 24. Mars 1630. & mourut à Rome le 19. Août 1699. Son premier ouvrage eſt intitulé, *ludi Salmanticenſes :* ce ſont des diſſertations théologiques, qu'il compoſa ſelon l'uſage de l'univerſité de Salamanque, avant que d'y recevoir le bonnet de docteur, & qu'il fit imprimer en 1668. En 1671. il donna trois tomes de philoſophie. En 1675. il publia un ouvrage ſur les livres de la morale d'Ariſtote; & en 1677. un traité des vertus & des vices. Dans les années ſuivantes il donna trois gros volumes de la théologie de ſaint Anſelme. Il compoſa auſſi un livre qui fut imprimé en 1683. contre la declaration de l'aſſemblée du clergé de France de 1682. touchant la puiſſance eccleſiaſtique & politique, ſous le titre de la défenſe de la chaire de ſaint Pierre, & on lui en attribuë un autre intitulé, *de libertatibus eccleſiæ Gallicanæ*; mais ce dernier n'eſt pas du cardinal d'Aguirre, mais de Charas. Enfin après avoir donné en 1686. une table & une notice d'une nouvelle collection des conciles d'Eſpagne, il fit imprimer cette collection à Rome en 1693. & 1694. * *Memoires du tems.* M. du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XVII. ſiecle.*

AGULANS eſt le nom de ces peuples dont les hiſtoriens des guerres de Jeruſalem font mention, & qui obéiſſoient aux Saraſins & aux Turcs, lorſque les François entrerent en Syrie. On ne ſçait pas au vrai ſi ce nom marque une ſecte ou une nation; mais on les voit mêlés avec les Publicains & les Azymites, qui ſont inconteſtablement des noms de Sectaires. Voici la ſeule choſe que Guibert l'hiſtorien en rapporte. On dit que ceux que l'on nomme *Agulans*, étoient au nombre de trois mille; ce ſont gens qui n'appréhendent ni l'épée, ni les fléches, ni la lance, ni les hallebards, parce qu'eux & leurs chevaux ſont tout couverts de fer de pied en cap; & à la guerre ils n'ont pour toute arme qu'un poignard. Voici les termes de Guibert : *Eorum ſiquidem quos Agulanos appellant tria numero millia extitiſſe feruntur, qui neque gladios, neque lanceas, aut ſagittas, nulla penitùs arma formidant, quia omni ex parte cum ipſi, tum equi eorum, ferro adoperiuntur; nihil armorum prorsùs in bellis, præter enſes, uſui habent.* * Guibert. *Geſtorum Dei*, *l.* 3. *c.* 8. Robert de Mon. *l.* 6. & Baldricus, *l.* 5. en diſent la même choſe.

AGULHA ou L'ISLE DE GALE, en latin, *Acus*, iſle de la mer d'Ethiopie ou de Barbarie, ainſi appellée par les Portugais qui l'ont depuis recouverte, & appellée l'*Aiguille* par les François; elle eſt ſituée à trois cens milles de Madagaſcar au ſeptentrion, & à 900. de la côte de Zanguebar au levant. * Baudrand.

AGURANDE, ville de France ſur la Creuze, dans la province de Berry, aux confins de la Marche, à 4. lieuës de la Chaſtre, & à 19. de Bourges; il y a dans cette ville un fauxbourg appellé *Agurandete*. * Davity, *Deſcript. de la France*. Baudrand.

AGUSTA, LAGUSTA, LAGOSTA & LASTRE. *Ladeſta* & *Celaduſſa*, iſle du golfe de Veniſe. Elle eſt près du golfe de Raguſe, au midi de l'iſle de Curzola, du duché de laquelle elle dépend. * Maty, *Diction.*

AGUSTA, *voyez* AGOUSTE.

AGUSTINI, bourg de l'iſle de Candie, ſitué dans le territoire de la ville de ce nom, environ à 7. lieuës de Caſtel Giropetra, vers le couchant. On croit communément que ce bourg eſt l'ancienne ville de *Lyctus* ou *Lychſum*. Il y a pourtant quelques geographes qui diſent que Lyctus eſt entierement détruite, & qu'on en voit les ruines près de Giropetra.

AGUYAR, duché en Eſpagne, dans les montagnes de Bonal au royaume de Leon. Le dernier qui le poſſeda fut Alvare Perez Oſorio. Il fut réuni à la couronne, comme l'on croit, par Henri IV. roi de Caſtille, l'an 1465. * Sainte Marthe, *Etat de l'Eſpagne*.

AGYIEE, *Αγυιεύς*, nom propre des colonnes pira-

midales, que les Atheniens élevoient dans les ruës devant la principale porte de leurs maisons ; il y avoit auprès de ces colonnes, des autels appellés *Agyiées* Ἀγυιαῖ : les uns & les autres étoient consacrés à Apollon, selon quelques auteurs ; selon d'autres, à Dionysus ; & peut-être à l'une & à l'autre de ces deux divinités. *Harpocr. C'est peut-être de-là que vient le nom italien *Agulia*, & le françois aiguille, déterminez à signifier une piramide. Horace, *liv.* 4. *od.* 6. appelle Apollon *Agyeus*, sans doute par rapport à ces autels.

AGYLÆUS (Henri) né à Bosleduc, s'appliqua à l'étude des langues, & sur-tout à celle du grec. Il donna en 1561. une traduction latine du *Nomo-Canon* de Photius, après Gentien Hervet. Ces deux versions parurent d'abord en latin sans être accompagnées du texte grec. Mais la derniere, qui est celle d'Agilée, est préferable à l'autre pour deux raisons ; elle est beaucoup plus ample & plus fournie, ayant été faite sur un exemplaire grec fort entier ; outre cela elle approche beaucoup du style des jurisconsultes. Ainsi quoique le Nomo-Canon ait été imprimé d'abord à Paris en grec & en latin avec la version d'Hervet, & les commentaires de Balzamon, de l'imprimerie du Louvre ; dans la suite Henri Justel, dans sa bibliotheque du droit ancien, a donné ce même *Nomo-Canon* en grec & en latin, de la traduction d'Agilée, accompagnée des prologomenes de Photius, que l'on cherchoit depuis long-tems, & qui ont été trouvés par le sçavant Usserius, archevêque d'Armach. Justel a cité dans cette nouvelle édition les differences des autres manuscrits qu'il a pû consulter ; en sorte neanmoins qu'il a suppléé par une nouvelle version ce qui pouvoit manquer dans le grec, qu'il a corrigé ce qui ne s'accordoit pas tout-à-fait avec ce même texte, & qu'il a meme changé quelques termes qui n'exprimoient point assez au juste les matieres de théologie. Il composa encore quelques autres ouvrages, & mourut au mois d'Avril 1595. âgé de 62. ans. * Justel, *in præfat. Vide* Gerhardum Von, *Mastricht. Hist. Juris. Eccl. n.* 244.

AGYLAUS, septiéme roi de Corinthe, de la race des Heraclides, succeda à Ixion, & regna 37. ans comme son prédecesseur.* Pausan. *in Lacon.* Herod. *lib. VI.* Thucyd. *lib. I.* & Diodor. *lib. IV*

AGYLLA, ville de Toscane, tres-ancienne, ainsi nommée de son fondateur venu de Lydie, suivant Virgile dans ces vers, *Æneid. l.* 8.

Haud procul hinc saxo incolitur fundata vetusto
Urbis Agyllinæ sedes, ubi Lydia quondam
Gens bello præclara jugis insedit Hetruscis.

Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 3. & 4. dit que cette ville fut bâtie par les Pelasgiens venus de Thessalie. Elle étoit riche & puissante, comme le témoignent Lycophron, Tite-Live & Denys d'*Halicarnasse* : on l'a depuis appellée *Cæo*, on la nomme à present *Cervetere. Voyez* CERVETERE.

AGYLLÆUS, gladiateur Cleonien, dont il est parlé dans la thebaïde de Stace en ces vers, *l.* 6.

. . . . *Levat ardua contra*
Membra Cleonææ stirpis agitator Agyllæus
Herculeâ non mole minor . . . . .

AGYNNIENS, Heretiques qui parurent vers l'an de Jesus-Christ 694. Ils ne prennoient point de femmes, & prétendoient que Dieu n'étoit pas auteur du mariage. Ce nom vient d'α privatif, & de γυνὴ *femme*. * Prateole.

AGYRIS, roi de Cypre, & allié des Perses, fut tué par Evagoras. * Diodor. *de Sicil. l.* 14. *fol.* 457.

AGYRIS, roi des Agyreniens, avec lesquels les Messeniens firent la paix, étoit après Denys *le Tyran*, le plus puissant prince de la Sicile. Il avoit en sa disposition les meilleures forteresses du pays, & commandoit absolument dans Agyreuse, ville alors tres-peuplée. L'on y comptoit au moins vingt mille habitans ; outre cela ce tyran conservoit dans la citadelle de grandes richesses envahies sur les citoyens les plus opulens, qu'il faisoit mourir. Denys l'*Ancien* l'attira dans son parti, & se ligua avec lui pour se défendre contre Magon Carthaginois, qui étoit entré dans la Sicile avec une armée de quatre-vingts mille hommes, la premiere année de la XCVII. olympiade, 392. avant J. C. * Diodor. *de Sicil. l.* 4.

AGYRIUS fut déclaré general d'armée par les Atheniens à la place de Thrasybule qui fut tué par les Aspendiens, proche le fleuve Eurymedon, dans la 3. année de la XCVII. olympiade, 390. avant J. C. * Diodor. *de Sicil. l.* 14. Ovid. *Metam. l.* 13. *fab.* I.

A H

AHA, rabbin celebre, qui vivoit dans le VII. siecle, a composé le *Scelloth*, c'est-à-dire, *les questions sur les commandemens de la loi*, qui est un ouvrage tres-estimé. * Genebrard. *in Chron.*

AHASSA, ville d'Arabie, située dans la province de Baharein, éloignée de la ville de Semamah d'environ 4. journées de chemin. Son terroir est fort bon, & produit d'excellentes dattes. Il y a de cette ville jusqu'à Cathif, autre ville qui est sur le rivage du golfe Persique, deux journées de chemin. Elle est dans le second climat, à 83. degrés 30. minutes de longitude, & 24. degres de latitude. Nassireddin dit que la ville d'Ahassa est dans une isle : ce qui se peut entendre ou d'une isle du golfe Persique, ou de l'Arabie entiere, qui est appellée *Gezirat al Arab*, c'est à dire, l'*isle* ou *la presqu'isle des Arabes*. Abdalmoal dit dans sa geographie persienne, que toutes les fontaines de cette ville sont chaudes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Baudrand.

AHASTARI, fils d'Assur & de Naara, dont il est parlé dans les chroniques des rois des Juifs ; ce mot est hebreu, & il signifie un *courier* ou *la diligence de la tourterelle*. * *I. des Paral. ch.* 4.

AHAVA, fleuve près de Babylone, où Esdras assembla les Juifs pendant la captivité, & les porta à faire un jeûne de trois jours, afin d'obtenir de Dieu leur affranchissement & un heureux retour dans leur pays. Ces trois jours étant expirés, ils en partirent le douziéme jour de la premiere lune, qui est Nisan, & qui répond à notre mois de Mars. * *I. Esdras VIII.* 15. 31.

AHAUSEN ou AHUIS, en latin *Ahusa*, petite ville de Suede dans la province de Bleking ; quoique petite, elle est forte par sa situation à l'embouchûre de la riviere Helle dans la mer Baltique, avec un port tres-commode dans la province de Schonen, à quatre lieuës de Christianstad. Les Suedois en sont les maîtres depuis 1658. Ci-devant elle appartenoit aux Danois. * Baudrand.

AHCAF, contrée de l'Arabie, qui s'étend depuis Hadramouth jusqu'en Oman, dont toutes les campagnes sont couvertes de petites collines de sable mouvant. Lorsque les vents meridionaux soufflent dans ce pays-là, ils y excitent des tempêtes si furieuses, que souvent les Caravanes entieres en sont renversées, & y demeurent ensevelies. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

AHENOBARBUS ou BARBE ROUSSE, est le surnom qu'on donna à une branche de la famille des Domitiens. *Cherchez* DOMITIUS.

AHER, ville de la province d'Adherbigian ou Medie. * D'Herbelot.

AHIALON, AIALON ou HELON, de la tribu de Zabulon, juge des Israëlites, succeda à Abesan l'an du monde 2860. & 1175. avant Jesus-Christ. Il gouverna le peuple durant dix ans, pendant lesquels il ne fit rien qui fût digne de memoire. Eusebe l'a retranché de sa chronique, parce qu'il avoit donné 27. ans de regne à Josué, qui ne gouverna pourtant que 17. ans. * *Juges*, *c.* 12 Josephe, *Antiq. Jud. l.* 5. *c.* 10. Eusebius, *in Chron.* Usserius, *in annal. vet. testam.*

AHIAS ou ACHIAS, prophete, natif de la ville de Silo, rencontra Jeroboam à la campagne près de Jerusalem, déchira son manteau en douze pieces, & lui commanda de la part de Dieu d'en prendre dix, pour marque qu'il le vouloit établir sur dix tribus ; ce qui arriva comme il l'avoit prédit. Après la mort de Salomon,

Roboam son fils ayant mécontenté le peuple, dix des tribus l'abandonnerent, & prirent pour roi Jeroboam. Mais celui-ci se rendit indigne des bontés du Ciel; car son fils Abia étant extrémement malade, il ordonna à la reine sa femme de prendre l'habit d'une personne du commun, & sous l'apparence d'une étrangere d'aller consulter le prophete sur l'infirmité de ce fils, qui devoit être le successeur de sa couronne. L'homme de Dieu inspiré du Ciel la reconnut, blâma sa feinte, & lui prédit non seulement la mort d'Abia, mais encore la ruine & la désolation de sa maison, en punition de l'ingratitude de Jeroboam, qui ayant été élevé de la poussiere sur le thrône, avoit méprisé les faveurs du Ciel pour sacrifier aux idoles. Ahias, après avoir prédit à Jeroboam son élevation sur le thrône qu'il occupa 22. ans, vivoit encore peu avant la mort de ce prince, qui arriva l'an 3081. du monde, & 954. avant J. C. *. *III. des Rois, c. 14. 12. & II. des Paralip. c. 9. & 10.*

AHIAS, *voyez* ADON, dit *le Voyant*.

AHICAM, fils de Saphan, & pere de Godolias, fut envoyé par Josias roi de Juda à la prophetesse Holdan pour la consulter sur l'explication du livre de la loi, que le sacrificateur Helcias avoit trouvé dans le temple. * *IV. des Rois, XXII. 22.*

AHIEZER, fils d'Aminisaddai, de la tribu de Dan, sorti de l'Egypte avec ceux de sa tribu, au nombre de 62700. hommes, tous au-dessus de vingt ans, sans comprendre les jeunes, qui n'avoient pas encore atteint cet âge, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le dixiéme à faire son offrande. * *Nomb. VII. 66. I. Paral. XII. 3.*

AHIMAN ou ACHIMAN, fils d'Eriac, de la race des geans, habitoit en la partie meridionale de la terre de Chanaan; & sa taille prodigieuse, & qui surpassoit de beaucoup la taille ordinaire des autres hommes, donna de l'épouvante à la plûpart de ceux que Josué envoya pour reconnoitre ce pays. * *Nombr. XIII. 23.*

AHINAON, *cherchez* AINAON.

AHIO & son frere OSA avoient soin de conduire l'arche du Seigneur, lorsque David la retira de la maison d'Aminadab, pour la transporter à Jerusalem. Ce fut alors qu'arriva la punition terrible d'Osa, qui voyant que les bœufs qui traînoient le chariot où elle étoit, s'écartoient & faisoient pancher l'arche, eut la témerité de la toucher & de la soûtenir, de crainte qu'elle ne tombât. Dieu irrité de ce qu'Osa s'étoit donné une liberté qui n'étoit permise qu'aux sacrificateurs, le fit mourir sur le champ. Le lieu où il fut puni a toûjours gardé le nom. David fut tellement épouvanté d'un châtiment si prompt & si rigoureux, qu'il n'osa faire emmener l'arche dans la ville, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose de semblable. Il la fit mettre à la campagne dans la maison d'un saint homme de la race de Levi, appellé *Obed Edom*, qui étoit de Geth, où elle demeura trois mois. Elle le combla lui & toute sa famille de tant de benedictions, que de fort pauvre qu'il étoit auparavant, il devint si riche, qu'il s'attira l'envie de bien des gens. Une telle prosperité dissipa les appréhensions de David: il se resolut de la faire conduire à Jerusalem; & pour ce sujet il assembla tous les sacrificateurs & les levites, qui la porterent sur leurs épaules dans le lieu que ce prince lui avoit fait préparer. * *II. Rois, VI.*

AHIRA, fils d'Enan, chef de la tribu de Nephthali, sortit d'Egypte à la tête de cinquante-trois mille quatre cens hommes, au-dessus de vingt ans, sans compter ceux qui n'y étoient pas encore arrivés, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le douziéme à faire son offrande. * *Nomb. I. 15. II. 29. VII. 78. X. 27.*

AHLEN ou AWLEN, *Alenas*, ville de Soûabe en Allemagne, fut mise en 1360. par l'empereur Charles IV. au nombre des villes imperiales: elle en conserve encore les privileges, quoiqu'on n'y compte plus qu'environ trente familles. Les ducs de Wirtemberg l'ont possedée; & ce fut Eberard III. dit le *Querelleux*, qui la perdit. * Ortelius.

AHMED Bascha ou Pascha; c'est le même que HERGEK ou HERZEK OGLI. Il étoit fils d'un duc de la Bossine, ou de saint Sabas, que l'on appelle encore du Mont noir. Son pere nommé Etienne piqué de jalousie, ou porté par la vengeance qu'il vouloit tirer de ses proches, dont il avoit été maltraité, se jetta entre les bras de Bajazet II. empereur des Turcs. Ce sultan lui donna une de ses filles en mariage, après qu'il eut embrassé le Mahometisme. De ce mariage nâquit *Hergek Ogli*, qui devint un fort grand capitaine. Bajazet le fit beghilerbeg ou gouverneur de la Romanie, où il soûtint toûjours ses interêts contre le sultan Selim son fils. Il combattit cependant malheureusement contre le sultan d'Egypte Kelaun, qui avoit joint ses troupes à celles d'Ulun Cassan auprès de Tarse en Cilicie, l'an de l'hegire 889. & de Jesus-Christ 1484. car il demeura prisonnier de ce sultan. Quelques-uns veulent que le duc Etienne fut dépoüillé de ses états par Mahomet II. & que Herzek Ogli son fils se fit Mahometan, étant déja avancé en âge. Ahmed étoit fort bon poëte. Etant un jour entré dans un bain public, où il y avoit déja quelques jeunes gens; ceux-ci se voyant au-milieu de plusieurs esclaves jeunes & bien-faits, userent de la liberté que donne ce lieu-là, & firent deux vers turcs, dont voici le sens:

> *Le ciel est maintenant bien deshonoré,*
> *Puisque les Anges sont obligez de servir le diable.*

Ce bacha ne se vengea de ces vers piquans que par d'autres qu'il fit sur le champ en la même langue, & dont le sens étoit:

> *Le ciel étoit aveugle, & il est maintenant devenu sourd;*
> *Car il n'est plus resté de muets dans le monde, depuis que chacun se mêle de faire des vers.*

* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED, surnommé *Al-Kareb*, c'est-à-dire, *le Secretaire*, geographe, duquel Abulfeda fait souvent mention. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED, fils de Mobarezeddin, quatriéme prince de la dynastie des Modhafferiens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED, surnommé *Chedue* ou *Chedic*, c'est-à-dire en turc, *Breche-dent*, fut élevé par Mahomet II. empereur des Turcs, aux plus grandes charges de l'empire Ottoman. Il n'étoit que simple *solak*, c'est-à-dire, du nombre de ces gardes à pied qui sont toûjours autour du cheval du sultan quand il marche, & que quelques-uns confondent avec les Peiks, qui sont les valets de pied. La cause de sa fortune fut un bon mot qu'il dit à ce sultan, qui s'entretenoit avec lui en chemin: il lui dit qu'un prince n'étoit jamais veritablement grand, s'il ne sçavoit pas de petites choses en faire de grandes, & de grandes en faire de petites. Il devint enfin par la faveur de son maître, & par le merite qu'il acquit dans les grands emplois qu'il exerça, un des premiers hommes de l'empire Ottoman. Ce fut lui qui prit la ville d'Otrante en Calabre l'an 885. de l'hegire, qui est de Jesus-Christ 1480. & qui défit entierement Gem frere de Bajazet II. & le contraignit de s'enfuir en Italie. Mais la jalousie que Bajazet conçut de lui, voyant que les Janissaires, qui l'avoient menacé de rappeller son frere Gem, frequentoient trop sa maison, lui fit prendre la résolution de le tuer de sa propre main; ce qu'il executa dans un grand festin qu'il avoit fait à tous les visirs dans son serrail. * D'Herbelot. *bibl. orient.*

AHMED, surnommé *Adherbigiani*, peut-être parce qu'il étoit de la province d'Adherbigian en Perse, auteur Arabe, duquel nous avons une grammaire arabe, intitulée *Eksir al Saadet*, mourut l'an 800. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN ABI KHALED, surnommé *Abval*, parce qu'il étoit borgne, fut visir des califes Mamon & Motassem, & succeda à Fadhel fils de Sahal. Le calife Motassem lisant la dépêche d'un gouverneur, y trouva le mot arabe de *kola*, qu'il n'entendoit pas; & il en demanda l'explication à son visir Ahmed, qui se trouva court; sur quoi Motassem dit ces paroles: *Khalifah ommi u vizir ami*; c'est-à-dire, *le khalife est ignorant, & le visir*

n y

n'y voit goute : puis faisant chercher quelqu'un dans l'antichambre, & Ben Zaiiât, homme sçavant, s'y étant trouvé, on le fit entrer pour expliquer le mot de kala. Ce docteur dit que ce mot signifioit en arabe, du fourage qui est encore verd ; & cette explication lui valut la charge de visir, qui fut ôtée à Ahmed le borgne.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN AEM AL COUFI, c'est-à-dire, *natif de la ville de Coufah* en Chaldée, auteur du *Tarikh Fotoub*, qui est l'*histoire des premieres conquêtes des Musulmans.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN ALI, surnommé *Al-Monaggem*, l'*Astronome*, auteur d'un traité fort ample de chronologie, qu'il a intitulé, *Beián an Tarikh fem al Zamam*, c'est-à-dire, *démonstration des caracteres chronologiques des années.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN AL THABIB, c'est-à-dire, *fils du medecin*, est un auteur qui a travaillé sur le livre de l'interprétation. Il étoit grand philosophe & subtil logicien. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN ARASCHAB, auteur de deux ouvrages, dont le premier est intitulé, *Merát al-adab*, *miroir des bonnes œuvres & des lettres humaines.* Le second est, *Agiaib al Macdúr fi Akhbar Timur*, *les merveilleux effets de la providence, qui se reconnoissent dans l'histoire de Tamerlan.* Ce livre a été imprimé en arabe, & traduit en françois par Pierre le Vattier, docteur en medecine. Les sçavans dans la langue arabe, trouvent beaucoup de fautes dans cette traduction. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN ATHA, poëte, qui a fait de fort beaux vers arabes sur la vie solitaire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED BEN AUIS, nom d'un grand prince. *Voyez* AUIS.

AHMED BEN AVIS, *voyez* AVIS.

AHMED BEN CASSEM AL ANDALOUSI, maure de Grenade, qui vivoit l'an de Jesus-Christ 1599. & qui a écrit un ouvrage, où il cite un manuscrit arabe de S. Cæcilius archevêque de Grenade. Il fut trouvé, dit-on, avec seize lames de plomb gravées en caracteres arabes, dans une grotte proche la même ville. Dom Pedro de Castro y Quinones, pour lors archevêque de Grenade, en a rendu lui-même témoignage. Ces lames de plomb, que l'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où, après un examen qui a duré plusieurs années, elles furent enfin condamnées comme apocryphes sous le pontificat d'Alexandre VII. Elles contiennent plusieurs histoires fabuleuses touchant l'enfance & l'éducation de Jesus-Christ, & la vie de la sainte Vierge. Il y a entr'autres choses, que Jesus-Christ étant encore enfant, & apprenant à l'école l'alphabet arabique, il interrogeoit son maître sur la signification de chaque lettre ; & qu'après en avoir appris de lui le sens & la signification grammaticale, il lui enseignoit le sens mystique de chacune de ces lettres. Ce manuscrit est dans la bibliotheque du roi, *num.* 1043.

Il y a un autre AHMED BEN CASSEM, auteur de l'*histoire des medecins*, sous le titre d'*Akhbar al Athebba.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN FARES BEN ZAKARIA, surnommé *Al-Razi*, auteur d'un dictionnaire arabe intitulé *Mogemal* ou *Magmel Allogat.* Ce Razi étoit natif de la ville de Rei, située dans le Gebál, qui est la partie montueuse de la Perse. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AHMED BEN HANBAL, docteur Musulman, vivoit sous Motassem, huitiéme calife de la race des Abbassides. Ce prince le tourmenta beaucoup, parce qu'il ne voulut point souscrire au formulaire qu'il avoit fait publier touchant la création de l'alcoran. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AHMED BEN HASSAN AL-KHATHIB, docteur qui faisoit la charge de prédicateur à Constantinople l'an 712. de l'hegire, & de J. C. 1312. est l'auteur d'un poëme en vers libres sur la medecine. Les Arabes appellent cette sorte de poëme *Agiouzah.* * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

AHMED BEN JAHIA, nom d'un homme de la ville de Damas, donné & consacré à Dieu par ses parens, après qu'ils eurent oüi l'histoire du sacrifice qu'Abraham vouloit faire de son fils. Ahmed, qui lisoit cette histoire, après avoir entendu l'offrande & le vœu de ses parens, sortit incontinent du logis, & dit à Dieu : *Seigneur, vous me tiendrez lieu désormais de pere & de mere.* Il alla de ce pas à la Mecque, où il se dédia au service du temple. Après vingt ans d'absence, il lui prit envie d'aller voir ses parens à Damas. Etant arrivé à la maison de son pere & de sa mere, il voulut se faire reconnoître pour être leur fils Ahmed : mais ces bonnes gens lui dirent, *nous avions à la verité autrefois un fils qui portoit ce même nom, & que nous donnâmes à Dieu : maintenant nous ne connoissons plus ni Ahmed ni Mahmud.* Un poëte Persan a exprimé ce sentiment dans les vers suivans.

Nous vous avons donné, Seigneur, tout ce que nous possedions,
Et nous nous sommes engagés nous-mêmes, en qualité d'esclaves, dans vos liens.
Mais si nous vous avons fait un abandon de nous-mêmes, & de tout ce que nous avions de plus cher,
Nous vous déclarons, Seigneur, que nous ne l'avons fait que par le pur motif de votre amour.

* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMED BEN JOSEF ABUL ABBAS, surnommé *Al-Demeschki*, parce qu'il étoit natif de la ville de Damas, est auteur d'une chronique ou histoire universelle, intitulée, *Akhbar al Doval, &c.* laquelle finit dans l'an 1008. de l'hegire, qui est l'an 1599. de J. C. sous Schah Abbas, premier du nom, roi de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

AHMED BEN ISMAIL AL-SAMANI, succeda à son pere Ismaël, fondateur de la dynastie ou empire des Samanides. Ce prince possedoit, outre le Corasan, la plus grande partie de la Perse, sur-tout après qu'il eut défait Amrou Ben Laith, qui lui en disputa pendant quelque tems la possession. Ahmed n'ayant plus ce puissant ennemi sur les bras, apprit que Hassan Ben Ali, qui étoit des descendans du grand Ali gendre de Mahomet, avoit fait soûlever la province de Thabarestan contre lui. Ce mouvement l'obligea à préparer des forces considerables pour le ranger à la raison. Il étoit à la chasse lorsqu'il reçut la nouvelle de cette revolte, & avoit déja commandé qu'on brûlât son camp pour chasser ailleurs. Mais dès qu'il eut reçu cet avis, il fut obligé de retourner au même camp qu'il avoit quitté, & qui se trouva, dit-on, encore au même état. Il lui fallut donc penser à toute autre chose qu'à la chasse, & disposer ses troupes à marcher contre l'ennemi : mais à peine y fut-il rentré, que le feu y prit, & consuma tout ce qui ne put pas être sauvé en diligence. Les astrologues de sa cour furent consultés sur cet accident, & tous furent d'accord qu'il étoit d'un tres-mauvais présage pour sa personne. En effet son armée n'avoit pas encore marché deux jours, qu'il fut assassiné dans sa tente par ses propres esclaves, peut-être pour justifier la prédiction; ce qui arriva l'an de l'hegire 311. & de Jesus-Christ 913. après avoir regné six ans & six mois ou environ. * D'Herbelot.

AHMED BEN ISRAIL, astrologue de grande réputation, qui vivoit sous le califat de Vathek Billah. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AHMED BEN NASSER, ou, selon quelques autres, *Ben Nezir*, *Ben Malek*, surnommé *Al-Khorai*, est l'un des plus celebres auteurs des traditions Musulmanes. Il vivoit sous le regne du calife Vathek-Billah, qui le fit mettre en prison & mourir ensuite, tant pour n'avoir pas voulu confesser que l'alcoran fut créé, que pour avoir été destiné au califat par ceux qui avoient conjuré contre sa personne. * D'Herbelot.

AHMED KHAM, seigneur & prince de la ville & de la province de Samarcand, fut étranglé par sentence des docteurs de cette ville, à cause de la profession publique qu'il faisoit de mépriser la loi Musulmane, l'an de l'hegire 488. de Jesus-Christ 1095. Massoud son ne-

veu lui succeda dans sa principauté, quoiqu'il eût laissé deux enfans; dont l'un nommé Dekak, commanda dans Damas, & l'autre nommé Redhuan ou Rizuan, devint seigneur d'Alep. Ce prince étoit de race turquesque, & vouloit renouveller la religion des Carmathes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AHMED KHAN, fils de Holagu, & frere d'Abaka, auquel il succeda, fut le neuviéme empereur des Mogols de la race de Genghis Khan. C'est le même qui portoit le nom de *Nicoudar Oglan* : mais après avoir le premier de tous les Mogols embrassé le Mahometisme, il prit le nom d'*Ahmed*. Il écrivit fort au long au sultan nommé *Al-Maleh Al-Manzur Kelaoun* roi d'Egypte & de Syrie, qui étoit pour-lors le plus considerable de tous les princes Musulmans, pour lui donner part de sa conversion au Musulmanisme, qu'il vouloit professer publiquement, & offrir ses bonnes graces à tous les Musulmans, qu'il entreprit de proteger & de favoriser en toutes choses. Il succeda à Abaka son frere aîné au préjudice du fils qu'Abaka avoit laissé, & qui avoit nom *Argoun*, & confirma Schamseddin & Athalmolc son frere dans toutes leurs charges, leur remettant entre les mains Magdelmolk Jezdi leur ennemi capital, pour en faire ce qu'ils voudroient. Le changement de religion de ce sultan excita de grands troubles dans sa famille, & dans tout l'état, parce que les Mogols ou Tartares de ce tems-là avoient une grande inclination pour les Chrétiens, & une aversion extrême pour les Mahometans: en sorte que ce prince, quoique doüé de qualités tres-loüables, ne put jamais les gagner.

Ce fut dès la premiere année de son regne, qui est le 681. de l'hegire, de Jesus-Christ 1282. que ces troubles commencerent, & qu'Athalmolc frere de Schamseddin mourut. Argoun fils d'Abaka, qui souffroit avec peine de voir Ahmed sur un thrône qu'il prétendoit lui appartenir, se retira en la province de Corasan, où il fit tous les préparatifs qu'il jugea necessaires pour lever l'étendart de la revolte contre le sultan son oncle. Il ne commença pourtant à se déclarer ouvertement qu'en l'an 683. de l'hegire, lorsqu'il vint camper à Damegan.

Ahmed se croyant ainsi délivré de toutes sortes de dangers, resolut de retourner à Bagdet, pour s'y abandonner aux plaisirs, & goûter les douceurs de la paix. Avant que de partir, il avoit donné ordre à l'émir Bouga, qui gardoit Argoun, de ne le laisser vivre que sept ou huit jours: mais le même émir Bouga, avec plusieurs autres seigneurs de la cour, qui ne s'accommodoient point du temperament mou & délicat du sultan, résolurent de mettre Argoun en liberté, & de se jetter sur le quartier d'Alinak. Cette résolution fut aussitôt executée que prise. Alinak fut surpris & tué avec les principaux officiers du sultan, qui étoient demeurés à l'arriere-garde de l'armée qui marchoit. Argoun se mit à la tête des plus hardis, & poursuivit le sultan, qui ayant eu avis de ce qui s'étoit passé, se sauva de la ville d'Esfarain, où il étoit encore au camp de sa mere, nommé *Koutai-Khatoun*, qui étoit du côté de Serab, dans la province d'Adherbigian. Mais les coureurs d'Argoun le poursuivirent si vivement, qu'ils l'atteignirent en peu de tems, en un lieu où il leur fut fort facile de l'enlever, & de le conduire jusqu'au camp d'Argoun.

Ce prince le mit aussi-tôt entre les mains de la sultane Kongurtai sa belle-mere, dont il avoit fait mourir les enfans. Cette princesse ne manqua pas de lui ôter la vie pour se venger de celle qu'il avoit ôtée à ses enfans; ce qui arriva l'an de l'hegire 683.

Khondemir qui rapporte cette histoire, la finit par des vers persans, dont le sens est : « Qu'en déchirant la » peau de ce sultan en vertu du talion, on avoit déchi» ré le cœur de tous les Musulmans, qui eurent grand » regret de voir perir un prince qui avoit fait triom» pher leur religion : mais tel est le sort de ce monde : » en un moment il change de couleur, & l'on voit sou» vent la même peau, tantôt dessus, & tantôt dessous » le siege. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMEDI (Abulbaka Mohammed) est l'auteur d'un livre de grammaire arabique, intitulé *Aarab*, où il ne traite que les voyelles qui terminent des mots arabes. * D'Herbelot.

AHMEDI KERMANI, poëte Persan, natif de la province de Kerman, qui est la Caramanie Persique, mourut l'an 815. de l'hegire, & de J. C. 1412. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AHMET, *cherchez* ACHMET.

AHNAF BEN CAIS BEN MOAVIAH. On le met entre les docteurs Musulmans de la seconde classe, qui portent le nom de *Tabein*, mot qui signifie *les suivans*, à cause qu'ils suivent immediatement ceux de la premiere, que l'on nomme *Sahabah*, c'est-à-dire, *les compagnons* & *les contemporains du prophete*. Ce n'est pas qu'Ahnaf n'ait vêcu du tems de Mahomet; mais il ne l'a ni vu ni entendu parler : c'est pourquoi il ne joüit pas de la prérogative de ceux du premier rang, qui ont eu tous cet avantage. Cet homme étoit principalement estimé pour sa patience & pour sa débonnaireté. On rapporte de lui entr'autres choses, qu'ayant rencontré en chemin un homme qui l'accompagna pendant un assez long-tems, en lui faisant sans cesse des menaces & lui disant des injures; lorsqu'il fut près du lieu où il alloit, il lui dit : « s'il vous reste encore quelque chose « à dire contre moi, dites-le avant que nous entrions dans « ce village, de crainte que quelqu'un ne vous entende, « & ne vous rende injure pour injure. » Cette disposition d'ame fut trouvée si belle par Mahomet, qu'il pria Dieu pour lui, disant ces paroles: *Seigneur, ayez pitié d'Ahnaf, puisqu'il ne souhaite que du bien à tout le monde*; & ce fut cette priere qui obtint pour lui la grace du Musulmanisme, comme disent ces conteurs de fables dans les vies de leurs saints prétendus. * D'Herbelot.

AHOD, *cherchez* AOD.

AHRON, medecin, *cherchez* AARON.

AHUAZ, en latin *Ahuaza*, ville de la province de Khurestan, qui est l'ancienne Susianne, est considerable par sa grandeur, & par celle de son terroire, qui fait une petite province qui porte son nom. On la met communément au 85. degré de longitude, & au 31. de latitude septentrionale. Elle est éloignée de la ville de Vasseth, située sur le Tigre, de cinquante lieuës persiennes, & de 80. de la ville d'Ispahan. La province qui porte aussi le nom d'Ahuaz, comprend les villes de Toster, Carcoub, Daourac, Asker Mocrem & Ram Hormoz & se trouve entierement comprise dans le troisiéme climat. Quelques-uns ajoûtent encore au nombre de ces villes celle de Thib. Il y a eu plusieurs écrivains celebres originaires de ce pays, c'est pourquoi on les surnomme *Ahuazi*. Un d'eux a travaillé sur Euclide. Un autre nommé *Mohammed ben Houssain*, est auteur du livre intitulé *Feraid u Kelaid* : c'est un recueil de sentences morales & politiques, qui se trouve en la bibliotheque du roi, *num.* 925. Hassan Ben Tamali, qui vivoit l'an 446. de l'hegire, auteur du livre qui a pour titre *Acnaa fil Kérat*, qui est une méthode pour bien lire l'alcoran, est aussi nommé *Ahuazi*. On peut assurer que les Arabes appellent Ahuaz la même province, que les Persans nomment *Chusistan*. Car les histoires de Moczeddoulat & de Solthaneddoulat nous apprennent que Touster ou Souster, qui est l'ancienne ville de Suze, passe pour sa capitale. * Baudrand. D'Herbelot.

AHUIS, ville, *cherchez* AHAUSEN.

AHUN, en latin *Agedunum* & *Acedunum*, bourg de France, avec un vieux château ruiné, dit *le Château-Rocher*, & une abbaye, est dans la Marche du Limousin, sur la Creuse, à trois lieuës de la ville de Gueret du côté du levant, & à douze de Limoges. * Davity, *Descript. de la France*. Baudrand.

A I

AI, gros bourg de France en Champagne sur la Marne, renommé pour son grand vignoble, & pour ses vins, qui sont delicats. Il est presque à l'opposite de la ville d'Epernay, qui est à la gauche de cette riviere.

AJA, pere de Respha femme du roi Saül, dont les enfans furent pendus par les Gabaonites, en vengeance de

ce que ce prince leur avoit fait. Ce fut David qui les leur livra. * *II. des Rois*, *XXI.* 8.

AIA, que les Latins appelloient *Allia*, petit fleuve d'Italie qui se décharge dans le Tibre, près d'un château nommé *Monte Rotundo*, dans l'état ecclesiastique; il est celebre dans l'histoire par la défaite de trois cens Fabiens qui y perirent dans cette bataille qu'ils donnerent seuls contre les Veïens l'an de Rome 277. & avant J. C. 477. Ce fut aussi sur les bords de ce même fleuve que les Romains furent défaits par les Gaulois Senonois, conduits par Brennus l'an de Rome 364. & avant J. C. 390. * Baudrand.

AIABIRA & AYABIRA, ville ou plûtôt bourgade de l'Amerique meridionale au Perou, dans le gouvernement de Lima, entre la ville de Cusca & le lac de Titicaca, à trente-cinq milles de cette ville vers le midi. * Baudrand. Hoffman. *Lexic. univers.*

AJAC, petite ville de France en Languedoc, avec un presbyterat dans le Diocese de Narbonne. * Davity.

AIACCIO, ville de Corse, *cherchez* AIAZZO.

AIADH BEN MOUSSA AL JAHASSI, surnommé encore *Al-Sebti*, parce qu'il étoit de la ville de Sebtah, que nous appellons aujourd'hui Ceuta en Afrique. On l'appelle aussi fort souvent *Cadhi Aiadh*, parce qu'il étoit Cadi. On le surnomme aussi *Al-Magrebi*, parce qu'il étoit Africain. Il nâquit l'an 470. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1077. & a fait une histoire de Cordouë, intitulée *Akhbar Al Corthobin*; un livre de devotion, nommé *Azhár al Riadh*, *les fleurs des prairies*; comme qui diroit, *le pré spirituel*; un autre intitulé, *Schafa fi tasrif hokouk al Mostafa*, qui traite des prérogatives de Mahomet. Ce livre est fort estimé parmi ceux de sa religion, & a été commenté par Schemeni. On le trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 582. Aiadh mourut l'an 544. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1149. & fut enterré dans la ville de Maroc, selon les chronologistes. Ben Schonah compte encore parmi les ouvrages de ce docteur, *Akmal fi scharch Moslem*, c'est-à-dire, *des perfections qu'enferme le mot de Moslem* ou de *Musulman*, qui est la même chose: celui de *Meschareck Alanuar*, *la naissance*, ou, pour expliquer mot à mot, *le lever* ou *le soleil levant des lumieres*. Le but de ce livre est d'expliquer les traditions les plus rares & les plus curieuses. * D'Herbelot.

AJALA ou MARTIN PEREZ DE AJALA, archevêque de Valence en Espagne, né en 1504. à Hieste, village du diocese de Carthagene, fut d'abord contraint d'enseigner la grammaire aux enfans de son village pour avoir de quoi nourrir sa mere. Quelque-tems après il étudia à Alcala, puis à Salamanque; il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jacques, & s'y étant fait ordonner prêtre, il entra chez François de Mendoza évêque de Jaën, qui le choisit pour être son confesseur & son grand-vicaire. Il suivit ce prélat en Italie; & de-là étant passé dans les Pays-Bas, il s'arrêta quelque-tems à Louvain pour y apprendre les langues orientales. Lorsqu'il eut perdu l'évêque de Jaën, qui étoit son patron, il accompagna un docteur de Louvain à Wormes, où il disputa souvent contre les Heretiques avec tant de succès, que l'empereur Charles V. lui commanda d'aller au concile de Trente, où il assista à la VI. session, qui est celle de la justification. A son retour en 1548. l'empereur le nomma à l'évêché de Guadix au royaume de Grenade, & le renvoya au concile de Trente. Quelque-tems après on lui donna l'évêché de Segovie, & enfin l'archevêché de Valence. Il remplit les devoirs d'un évêque, par les visites continuelles qu'il fit dans son diocese, par les synodes qu'il y tint, & par le soin qu'il eut d'y faire refleurir la vertu & les sciences. Le plus important de ses ouvrages est intitulé, *de divinis traditionibus*, *lib. X.* Il en composa plusieurs autres, comme *Commentaria in universalia Porphirii*, *&c.* & il mourut en 1566.* Medina, *de recta in Deum fide*, *l.* 1. *c.* 4. Arias Montanus, *in Itin. Benjam. Tudelen.* Nicol. Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

AJALA (Balthazar) fils de Jacques, étoit d'Anvers, & originaire d'Espagne. Il fut intendant de justice dans les armées d'Espagne, sous le duc de Parme. On lui donna depuis une charge de conseiller à la cour de Malines, mais il l'exerça peu de tems; car il mourut à Alost au mois d'Octobre l'an 1584. âgé seulement de 36. ans. Il laissa un traité *de jure & officiis bellicis*, *ac militari disciplina*. * Valere André, *Bibl. Belg.* Beierlinx, *in chron.* Nicol. Antonio, *Bibl. Hispan.*

AJALA (Gabriel) medecin d'Anvers & docteur de l'université de Louvain dans le XVI. siecle, étoit parent, & peut-être frere de Balthazar. Il a écrit, *Popularia Epigram. De lue pestilenti*, *&c.* * Vander Linden, *de Script. Medic.* Valer. Andr. *in Appen. Bibl. Belg.* Nicol. Antonio, *Bibl. Hispan.*

AJALA, *cherchez* SANGAR.

AIALA (Diego d'Aiala Lopez,) *cherchez* LOPEZ.

AIALON, juge des Israëlites, *cherchez* AHIALON.

AJALON, ville de la tribu de Dan, donnée aux Levites de la famille de Caath. Josué combattant contre les cinq rois qui étoient venus assieger Gabaon, commanda à la lune de s'arreter sur la vallée d'Ajalon, pour ne pas lui dérober le tems d'achever de se venger de ses ennemis. * *Josué X.* 12. Jonathas, fils de Saül, y remporta une grande victoire sur les Philistins. * *I. des Rois*, *XIV.* 31. Cette vallée fut habitée par les Amorrhéens. Elle touche la vallée de Terebinthe.

Il y a une autre ville de même nom dans la tribu de Benjamin, qui fut rebâtie par Roboam, après la revolte des dix tribus. * *II. Paral. XI.* 10. Elle fut ensuite prise & entierement ruinée par les Philistins du tems d'Achaz roi de Juda. * *II. Paral. XXVIII.* 18. Masius dit qu'il y a un village de ce nom près de Nicopolis.

AJAN ou COSTE D'AYAN, AZANIA, pays d'Afrique. *Cherchez* AYAN.

AJAS, ville de l'Arabie heureuse, à deux journées d'Aden, est située entre deux collines, au milieu desquelles est un beau vallon, où l'on tient le marché & les foires. Thevet l'appelle *Hegias*, & en fait un royaume; sur quoi il est bon de remarquer que les voyageurs, dans leurs relations, forment souvent en Afrique & en Asie des royaumes de peu d'étenduë, & qui ne valent pas la moindre des provinces de l'Europe. * Davity.

AIASCH, JAHIA BEN AIASCH BEN SALEM AL-ASSEDI, à qui l'on donne encore le nom d'*Abou-becr Schaabah*, est un docteur fort estimé par les Musulmans. Ils disent qu'il avoit lû vingt-quatre mille fois l'alcoran, & qu'il sortoit de sa poitrine un rayon de lumiere que l'on prenoit au commencement pour une tache de lépre. Sa vie étoit tres-austere, puisqu'il avoit couché pendant cinquante ans sur la dure. Il mourut l'an de l'hegire 193. * D'Herbelot.

AJAX, fils d'*Oilée* roi des Locriens, fut l'un des princes Grecs qui formerent le siege de Troye. Il étoit si adroit à tirer de l'arc, à darder un javelot, & si leger à la course, qu'il y en avoit peu dans l'armée qui pussent l'égaler dans ces sortes d'exercices. Après la prise de Troye, il viola Cassandre, fille de Priam, dans le temple même de Minerve, où elle s'étoit refugiée, & dont quelques auteurs disent qu'elle étoit prêtresse. La déesse fut si indignée de cette action, qu'elle foudroya depuis ce sacrilege, & excita une furieuse tempête, pour faire perir la flotte sur laquelle il étoit. Les circonstances de sa mort sont differemment rapportées; Homere dit qu'après que Minerve eut fait perir son vaisseau par la tempête, il se sauva sur un rocher, & qu'il s'écria, *malgré les dieux j'en rechapperai*; que Neptune indigné de cette audace, fendit le rocher en deux avec son trident, & fit tomber dans la mer le côté sur lequel Ajax étoit assis. Virgile & Higin ne font agir que Minerve toute seule; & le premier dit qu'elle perça Ajax d'un coup de foudre, & qu'elle attacha son corps à un rocher; neanmoins Lycophron dit que son corps fut porté dans l'isle de Delos, où Thetis l'enterra. Timée le *Locrien*, Pausanias & quelques autres historiens soûtiennent qu'Ajax se sauva du naufrage avec quelques autres Locriens, & qu'il arriva à bon port à Locride. Philostrate assure qu'Ajax ne fit aucune violence à Cassandre, que ce fut Agamemnon qui la lui enleva

de sa tente; qu'Ajax s'enfuit aussi-tôt, & qu'il fit naufrage. Voici l'histoire entiere, telle que la princesse Eudocia l'a décrite. Ajax de Locres, l'un des heros Grecs qui firent le siege de Troye, est représenté par Homere comme le plus fier de tous les Grecs. Il étoit d'une naissance illustre dans son pays, qui n'ayant jamais dépendu des rois de Mycenes & d'Argos, paroissoit plus libre que tout le reste de la Grece; aussi dans l'armée même d'Agamemnon, il se conserva toûjours en quelque sorte indépendant de ce prince. Troye étant prise, Ajax enleva Cassandre du temple de Minerve, dont elle étoit prêtresse, & la conduisit dans sa tente, où malheureusement elle fut vûë par Agamemnon, que sa beauté charma. Il avoit tant de fois éprouvé son pouvoir sur l'esprit des Grecs, qu'il crut pouvoir se contenter aux dépens d'Ajax. Il lui demanda sa captive, & ne l'ayant pû obtenir, il l'accusa d'avoir commis un sacrilege horrible, & capable d'attirer la colere des dieux sur toute la nation, s'il n'étoit expié par la mort du coupable. Cette calomnie effraya justement Ajax, & il ne trouva point d'autre parti que de prendre la fuite; mais la barque sur laquelle il se jetta ne put resister à la tempête, & fut jettée dans le passage des isles d'Androsce, de Tenoscontre, des roches appellées Gyres γύραι. On dit qu'après le débris de la barque, Ajax se tint long-tems à un de ces rochers, jusqu'à ce qu'une partie en fut détachée par un coup de vent. Il fut regretté par tous les Grecs, & les peuples qui lui avoient été soûmis en porterent long-tems le deüil. Ils envoyerent même chaque année faire un sacrifice en mer. * Eudocia Macrem Beletissa MS. Homere donne à Ajax l'épithete de ταχύς, *velox*, prompt, leger, agile, alerte. * Virgile, *l.* 1. *de l'Eneid. v.* 43.

Pallasne exurere classem
Argivum, atque ipsos potuit submergere ponto,
Unius ob noxam, & furias Ajacis Oilei?
Ipsa Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem
Disjecitque rates, evertitque æquora ventis:
Illum expirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto.

* Homere. L'auteur des tropiques. Ovide, Seneca, *in Agamemn.* Eusebe, *en sa Chron.*

AJAX, fils de *Telamon*, & roi de Salamine en Grece, étoit, après Achille, le plus vaillant capitaine de tous ceux qui se trouverent au siege de Troye: il étoit invulnerable comme lui, à une partie de son corps près; mais d'ailleurs extrémement impie & emporté. Entr'autres preuves de courage qu'il donna dans cette guerre, il soûtint contre Hector prince Troyen, un combat d'un jour entier, dont ils sortirent tous deux avec égal avantage. Ils eurent tant d'admiration l'un pour l'autre, qu'ils se firent mutuellement des presens, qui dans la suite leur devinrent funestes. Hector offrit une épée à Ajax, & Ajax lui donna un baudrier. Depuis, le même Hector ayant été tué par Achille, fut attaché par son vainqueur à ce baudrier, & traîné au tombeau de Patrocle. Après la mort d'Achille, Ajax & Ulisse disputerent ses armes: l'affaire fut long-tems débattuë; mais enfin Ulisse l'emporta par la faveur des Grecs, qui tirent plus d'état de sa prudence & de ses bons conseils, que du courage & de la force de son concurrent. Ajax fut tellement outré de cet affront, qu'une nuit, transporté de fureur, il se jetta sur tous les troupeaux du camp, & en fit un carnage effroyable, croyant sacrifier à sa vengeance Ulysse & les autres princes Grecs. Mais lorsqu'il fut rentré dans son bon sens, & qu'il eut reconnu son erreur, il tourna contre soi-même l'épée fatale qu'il avoit reçuë d'Hector, & se l'enfonça dans le sein. Le sang qui coula de sa playe fut changé en cette fleur que nous appellons *hyacinthe*. Diodore *de Sicile* dit qu'Alexandre *le Grand* visita le tombeau d'Ajax, qui étoit sur le promontoire de Rethée avec celui d'Achille. * *l.* 17. *c.* 17. Ovide, *l.* 13. *Metam.* Reineccius, *in Æacid.* Homer. Plutarch. *in Sympos.*

AJAX, fils de *Teucer*, bâtit un temple en l'honneur de Jupiter dans Olbe ville de la Cilicie. Le prêtre de ce temple étoit seigneur du pays qu'on appelloit *Trach otide*. Plusieurs tyrans tâcherent d'envahir ce pays, & de s'y maintenir. Après qu'on les eut exterminés, il fut appellé le pays de Teucer, & la prêtrise. La plûpart des pontifes qui y ont regné, ont porté le nom de Teucer, ou celui d'Ajax; Aba fille de Xenophanes, l'un des tyrans, ayant épousé un seigneur de cette famille, se rendit maitresse du pays. Après sa mort le pays revint au pouvoir de ceux qui en devoient être les possesseurs legitimes. *Voyez* ABA. * Strabon, *l.* 14. Bayle, *dictionn. crit.*

AJAX, ecclesiastique, recommandable par son zele & par ses bonnes mœurs, vivoit dans le IV. siecle, sous l'empire de Theodose, vers l'an 394. de Jesus-Christ. Il avoit un frere nommé *Zenon*. Ces deux freres menerent une vie religieuse, non dans une solitude, mais dans la ville de Gaza, proche de la mer, dans un quartier appellé *Mauma*. Ils défendirent la foi Chrétienne, & confesserent genereusement la foi de Jesus-Christ, ayant été souvent cruellement maltraités par les Payens. On dit qu'Ajax épousa une tres-belle femme, dont il eut trois enfans. S'étant ensuite separé d'elle, il embrassa la vie monastique, éleva deux de ses enfans dans l'étude des choses divines & dans le celibat, & il destina le troisiéme au mariage. Il gouverna avec beaucoup de sagesse & de moderation l'église de Botolium, dont il étoit évêque. Son frere Zenon ayant renoncé jeune au siecle & au mariage, servit Dieu toute sa vie. Il étoit moine & évêque de l'église de Maïuma; il vécut jusqu'à cent ans, & ne cessa point jusqu'à sa mort d'assister à tout l'office divin, & de travailler de ses mains, en faisant de la toile pour gagner sa vie & assister les pauvres. Sozomene dit qu'il a fait mention de ces deux évêques, pour faire connoître quelle étoit la vie des évêques de ce tems-là. * Sozomene, *l.* 7. *c.* 28.

AJAX, surnom de MAXIMIN, qui, au rapport de Jules *Capitolin*, fut ainsi nommé par les soldats Romains, qui, à cause de son courage & de sa valeur extraordinaire, l'élûrent empereur. * Capitolin, *in Maximinis*, *c.* 4. dont voici les termes. *Tunc ille .... militiâ discessit, & tamen retentus est per amicos Heliogabali, ne hoc quoque illius fama accederet, quod virum temporis sui fortissimum, &, quem alii Herculem, alii Achillem, alii Ajacem vocabant, ab exercitu suo dimoveret.*

AIAZZE, *Adjacium*, ville de l'isle de Corse en Italie, qui est située sur le bord de la mer, au pied d'une montagne. Elle a un évêque suffragant de l'archevêque de Pise, un bon port dans le golfe de même nom, & un château sous l'obéissance de la republique de Genes. Elle passe pour avoir été autrefois capitale de l'isle de Corse. Pierre Filipini dit qu'elle est assez peuplée. Il y a un golfe de la mer Mediterranée près de cette ville de même nom. * Baudrand. Pierre Filipini, *histoire de Corse.*

AIAZZO, *cherchez* LAIAZZO.

AIBERT, Espagnol de nation, & abbé de Cîteaux, est auteur d'un ouvrage des hommes illustres de son ordre. Il est cité par * Henriquez, *in Menol.* & par Charles de Visch, *in bibl. Cisterc.*

AICARD, *cherchez* ACHARD.

AICELIN, *cherchez* MONTAIGU.

AICHARD, Saxon, religieux de l'ordre de saint Dominique, lisoit les sentences à Paris, lorsque le different entre Boniface VIII. & Philippe le Bel survint. Le pape qui le rappella alors, lui donna le bonnet de docteur en 1302. & depuis il fut provincial dans son pays, & s'acquit tant de réputation, qu'il fut choisi seul pour rétablir l'observance dans la Bohême, avec plein pouvoir. Un excès de zele lui fit avancer plusieurs propositions qui parurent dangereuses, & Jean XXII. les condamna en 1429. mais en même tems il déclara qu'il ne prétendoit point flétrir la memoire de celui qui étoit déja mort, dans les sentimens d'une parfaite soûmission à l'église. Ceux qui ont eu occasion de parler des erreurs d'Aichard, qu'ils appellent Eccard, ont eu moins de moderation que le pape. On a quelques-uns de ses ascetiques entre les ouvrages de Taulere, & Trितheme donne le dénombrement de ses autres ouvrages qu'il avoit vûs. * Echard. *script. ord. Præd.*

Entre les épîtres de Taulere, la XXXV. est d'un autre AICHARD, aussi Saxon, & religieux de l'ordre de saint Dominique, qui mourut en 1337. au retour du chapitre general, où il avoit été définiteur de sa province. * Le même.

AICHSTAT (Philippe dit) évêque de cette ville, *cherchez* PHILIPPE, dit d'ACHSTAT.

AICHSTET ou EICHSTED, *Aistadium*, & *Ala Narisca*, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, sur les confins de la Baviere, avec évêché suffragant de Mayence. Elle est située sur la riviere d'Altmul, & dépend de son évêque. Quelques-uns croyent que c'est la ville *Aureatum*, nommée dans les anciennes inscriptions, & dans l'auteur de l'itineraire d'Allemagne, *l.* 4.

Aureati veteres à culmine cerno ruinas,
Mania priscorum diruta Marte Ducum.

Gaspard Bruschius est de ce sentiment; mais Lazius estime qu'*Aureatum* est le bourg de *Naßavels*; & d'autres, que c'est *Aurach*, dans le duché de Wirtemberg en Soüabe. L'an 740. saint Boniface de Mayence commit aux soins de saint Guillebaud son parent ce lieu où il ne restoit alors que peu de maisons & une chapelle, depuis que la ville avoit été ruinée par les Huns. Quinze mois après il érigea ou rétablit l'évêché dans cette ville. Il donna l'ordination épiscopale à saint Guillebaud, qui a passé aussi pour le premier évêque d'Aichstet, quoique d'autres prétendent qu'avant que les Barbares eussent détruit la ville, elle avoit déja eu un siege épiscopal sous le nom d'*Aureatum*. Gebard comte de Hirsberg, dernier de sa famille, legua à cet évêché vers l'an 1300. le comté de Berchingen. On admire dans cette église un soleil fabriqué pour enfermer le saint Sacrement, dont Jean Conrad de Gemmingen, évêque de cette ville, fit present l'an 1611. C'est un ouvrage d'une beauté extraordinaire, du poids de quarante marcs d'or, enrichi de 350. diamans, de 1400. perles, de 250. rubis, & de plusieurs autres pierres pretieuses, le tout estimé plus de soixante mille florins. Cet évêché a deux places considerables par leurs fortifications; sçavoir celle d'Eichsted sur la riviere d'Altmui, & à demi-lieuë delà le fort de Wilibalbderg, situé sur un roc, environné de huit jardins tres-agreables, où l'évêque fait sa residence. Il a plus de quarante mille écus de revenu par an. Aichstet *porte de gueulle à une croix épiscopale d'argent.* * Baudrand. Baillet, *Topographie des Saints*. Heiss. *hist. de l'Empire*, *l.* 6.

AIDAN, fils de *Gontran* ou *Gorane* roi d'Ecosse, vainquit les Saxons & les Pictes qui lui faisoient la guerre, & gouverna son royaume avec beaucoup de prudence, par les conseils de saint Colomban Irlandois, depuis abbé de Luxeüil. Il mourut l'an 604. ou 606. Chennet lui succeda. * Bede, *l.* 3. *hist. Angl.*

AIDAN, natif d'Irlande, évêque de Lindisfarne en Angleterre, fut appellé par Oswald roi de Nortumberland, qui demanda à Segene, abbé du monastere d'Hy, dans une isle entre l'Irlande & l'Ecosse, des religieux de sa maison, pour travailler à la conversion des Anglois. Cet abbé mit Aidan à leur tête, & lui fit recevoir l'ordination épiscopale. Il n'y avoit plus d'evêché à Yorck. Oswald donna à Aidan la terre de Lindisfarne, dans une presqu'isle, au nord de son royaume, du côté de l'Ecosse, où le siege épiscopal d'Yorck fut transferé. Il établit dans cette nouvelle église la discipline monastique, suivant la regle de saint Colomban, & les usages des Irlandois. Après la mort d'Oswald, qui fut tué l'an 642. à la bataille que lui donna Penda roi de Mercie, le royaume de Nortumberland fut partagé entre Oswy son frere, & Oswin, tous deux fils d'Osrich, qui avoit regné auparavant dans le pays. Aidan fut en grande consideration auprès de ce dernier. Il prédit sa mort, & ne survêcut que de douze jours, étant mort le dernier Août 651. * Bede, *hist. d'Angleterre*, *l.* 3. *c.* 1. & 14 Baronius, *anno Christi* 634. & 651 Baillet, *vies des Saints, mois d'Août.*

AIDEM BEN ALI, surnommé *Al-Gialdeki* ou *Gialbeki*, à cause de la grosseur de sa corpulence ou de sa voix, est auteur d'un livre considerable pour sa matiere & pour sa grosseur; car il contient quatre volumes assez gros. Il a pour titre, *Borhan fi Asrár élm almizân*, & il y est traité de toutes les parties de la philosophie. Ce docteur dit qu'il a composé cet ouvrage pour servir de commentaire aux livres de Belinas & de Gáber. Nous avons encore de cet auteur un livre touchant la priere, dont le titre est, *Boghiat al-Khabir*. Il mourut en la ville de Damas l'an 740. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1339. * D'Herbelot.

AIDES, nom que l'on a donné autrefois à toutes sortes de deniers, & autres droits équivalens, que le roi levoit en son royaume, pour subvenir aux necessités de l'état, ausquelles le revenu de son domaine ne pouvoit suffire. Dans ce sens on comprenoit sous le nom d'aides, tout ce qui s'appelle communément deniers extraordinaires; comme les tailles, les gabelles, les decimes, & tout ce qui se paye sur les denrées & marchandises. Ces sortes d'aides ont commencé à être levées sous la troisiéme race des rois, & sur-tout depuis Philippe *le Bel*. On prend aujourd'hui le nom d'aides pour les deniers que le roi leve sur les marchandises qui se débitent, ou se transportent; de sorte qu'elles sont distinguées des tailles & des gabelles. Elles se levoient au commencement à raison du sol pour livre, & quelques-uns croyent qu'elles furent établies sous le regne de Charles V. vers l'an 1370. La gabelle se prend sur le sel, la taille sur les personnes, & l'aide sur les marchandises transportées ou venduës en gros & en détail, principalement sur le vin & les autres boissons. * Des Maisons, *Traité des aides*.

AIDES, est aussi un droit établi par plusieurs coûtumes. Il étoit dû autrefois par le vassal au seigneur feodal, & étoit different suivant les lieux. Il se payoit principalement en trois cas; lorsque le seigneur faisoit son fils aîné chevalier, lorsqu'il marioit sa fille aînée, & lorsqu'il étoit prisonnier des ennemis, pour payer sa rançon: c'est ce que l'on appelloit *loyaux* ou *leaux, aides & devoirs*, ou *aides coûtumieres & communes*; ou *aides chevels*, ou *aides de noblesse, qui étoient dûes de droit, & par la coûtume*. Il y avoit aussi des aides raisonnables qu'on accordoit au seigneur en cas de necessité, & qu'on taxoit selon les facultés de chaque noble & roturier. On appelloit aussi *aides nobles ou gracieuses*, celles qui étoient offertes volontairement au seigneur par ses sujets, dans les necessités imprevuës. Il y a des lettres du roi Jean de l'an 1353. par lesquelles il déclare qu'il tient pour subsides & aides gracieuses, certaines sommes levées sur les nobles, le clergé & le peuple. On a ajoûté aux aides loyaux, celles qu'on a appellées pour l'allée d'Outremer, ensuite d'une aide qu'établit Loüis VII. pour le voyage de la Terre-Sainte, qui fut payée par toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe, d'âge, ni de dignité.

On payoit encore une aide au seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en sa vie. Il y avoit des aides pour la fortification des places & des maisons royales; d'autres pour la défense de la terre du seigneur contre les ennemis; d'autres pour faire un voyage à la cour de l'empereur. Il y avoit des aides de l'Ost & de Chevauchée qu'on devoit au seigneur, lorsqu'on ne pouvoit pas lui rendre service en personne à l'armée.

Les évêques ont aussi levé des aides sur les ecclesiastiques, qu'ils appelloient *Coûtumes épiscopales*, ou *synodales*, quelquefois *Denier de Pâques*. On les payoit au tems de leur sacre & *joyeux avenement*; ou quand ils recevoient les rois chez eux; ou lorsque les papes les exhortoient de venir à Rome, ou d'assister à quelques conciles; ou enfin lorsqu'ils alloient prendre à Rome le *Pallium*. Les archidiacres exigeoient aussi des aides des prêtres de leurs archidiaconés. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis*.

AIDHAB, ville d'Egypte, que quelques-uns mettent dans la province de Samár. Les pelerins de la Mecque, qui sortant du Caire, prennent le chemin de la mer Rouge, & suivent ses bords, sans la traverser, marchent vers le midi, & passent par cette ville. Le geographe Persien, dans son second climat, place cette ville

un peu en deçà de Soüaken & de Dahalak. Quelques-autres la nomment *Gaidhâb*, & la mettent sur la côte de la mer Rouge, vis-à-vis de Giddâ, port de la Mecque en Arabie; c'est ce qui fait que plusieurs ne comptent pas cette ville au nombre de celles d'Egypte, mais de celles d'Ethiopie & des dépendances de l'empire du Negiaschi, qui est l'empereur des Abyssins. C'est apparemment la raison pour laquelle la caravane des pelerins du Caire ne prend plus cette route-là, mais celle de Suès, dans laquelle ils ne traversent aucuns pays des Chrétiens, & marchent toûjours sur les terres des Musulmans. * D'Herbelot.

AIDI, SCHEHABEDDIN IAHIA BEN AIDI, est un auteur qui a traduit plusieurs ouvrages de syriaque en arabe, & entr'autres la Poëtique d'Aristote, & l'Isagoge de Porphire. Il faut remarquer que la plûpart des livres grecs ont été traduits en syriaque longtems avant que de l'être en arabe. Notre auteur a laissé les titres grecs à ses traductions; mais ils sont un peu travestis à la syriaque. Le premier a pour titre *Abottika*, que les Arabes ont encore plus corrompu en l'appellant *Anotika*. Le second a le nom d'*Isagougi*, qui n'est pas tellement déguisé qu'on ne le reconnoisse. * D'Herbelot.

AIDIN, nom d'un capitaine Turc, lequel étoit gouverneur de cette partie de l'Asie mineure, qui comprend la Carie & la Lydie, sous les premiers sultans Ottomans. C'est de lui que ce pays-là a retenu le nom Turc qu'il possede aujourd'hui; car on l'appelle *Aidin ili*, c'est-à-dire, *le pays d'Adin*, que nos geographes nomment par corruption *Aldinelli*. Le mot *Aidin* en turc signifie *lumiere*, & devient le nom propre d'une personne; comme *Aidogdi*, qui signifie dans la même langue *la lune naissante* ou *nouvelle*, est le nom ou surnom de *Sarigati*, l'un des enfans d'Ortogrul pere d'Othman premier sultan des Turcs de Constantinople. *Gundogdi*, qui signifie *le jour naissant* ou *l'aurore*, est le nom d'un des freres d'Ortogrul. * D'Herbelot.

AIDIN-DI, *Aidinelli*, *Aidinia Caria*, nom que les Turcs donnent aujourd'hui à l'ancienne Carie; ou, pour mieux dire, le pays qu'ils nomment ainsi, & qui est dans la Natolie, répond presque entierement à cette ancienne province de l'Asie mineure. Il a la riviere de Madre & le Germian au nord, le Mentesselli au levant, l'Archipel & la mer Mediterranée le baignent au couchant & au midi. On n'y voit rien de remarquable que la ville de Melazzo, & celle d'Aidinelli, qui a donné le nom à tout le pays. * Baudrand. Leuvenclau.

AIDINELLI, province d'Asie, *cherchez* CARIE.

AIDINGIK ou AIDINGIUK, c'est-à-dire, *le petit Aidin*, province comprise dans l'ancienne Troade, qui s'étend autour d'Abzdos, que les Turcs appellent aujourd'hui *Aidos*. C'est-là qu'il y a un des deux châteaux des Dardanelles, qui sont à l'entrée de l'Hellespont. On l'appelle ordinairement le *Château d'Asie*. * D'Herbelot. Leuvenclau. Baudrand.

AIDMERIN, ALI AL-GIALDEKI, auteur d'un livre de chymie, intitulé, *Badr Almonir fi Khovas al Eksir*, où il traite des proprietés de la pierre philosophale. Entre les differens noms que les chymistes donnent à leur pierre, ou à leur poudre de projection, celui d'*Eksir* ou *Iksir*, d'où vient notre mot d'*Elixir*, est des principaux. * D'Herbelot.

AIDOGMISCH MOSTAFA BEN ZAKARIA, BEN AIDOGMISCH AL-CARAMANI, auteur d'un commentaire, qu'il appelle *Taoudhih*, qui signifie éclaircissement sur le livre intitulé, *Mocaddemat al salat*, *Préparation à la priere*, qui est d'Aboul Laith Al-Candi. Il se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 606. * D'Herbelot.

AIDONEE (*Aidoneus*) ADES, ou HADES, roi des Molossiens, peuples de l'Epire, avoit une des plus belles filles qui fût alors dans toute la Grece. Ce prince publia qu'il la donneroit à celui qui pourroit vaincre le chien Cerbere. Depuis, ayant sçu que Thesée & Pirithoüs étoient venus pour surprendre & enlever la princesse, sans se mettre au hazard d'un combat, il les fit arrêter tous deux, & fit déchirer le dernier par Cerbere. Il retint Thesée prisonnier, jusques à ce qu'Hercule le pria de lui donner la liberté. Selon d'autres, c'étoit la femme, & non la fille d'Aidonée, que ces deux princes se proposerent d'enlever. * Plutarch. *in Theseo.*

AIDOS ou AIDOUS, c'est ainsi que les Turcs appellent un des deux châteaux des Dardanelles, qui est situé dans la Troade en Asie; ce mot est corrompu de celui d'*Abydos*. Ce lieu donne aussi le nom à un petit pays d'alentour, que les Turcs appellent *Aidingik*, c'est-à-dire, *le petit Aidin*, pour le distinguer de l'autre Aidin, qui comprend une partie de la Lydie & la Carie toute entiere. *Voyez* AIDIN. Cependant il est plus vraisemblable que le nom de ce pays vient d'Aidin Beg, qui fut un des sept capitaines d'Ortogrul, lesquels diviserent entr'eux la Natolie ou Asie mineure, qu'ils avoient subjuguée. * D'Herbelot. Baudrand.

AIDOUN ABOUL HASSAN AL MOKHTAR BEN AIDOUN, medecin de Bagdet, est auteur du *Takvim al-Sebat*, qui est un traité des maladies & de leurs remedes, rédigées par ordre alphabetique, & separées en diverses classes, à la maniere d'un zige, c'est-à-dire, de tables astronomiques. * D'Herbelot.

AIDUNI ou AIDONE, en latin *Aidunum*, petite ville, ou plûtôt château situé sur une haute montagne, dans la vallée ou province de Noto en Sicile. Elle est vers les confins de la vallée de Demona, au pied des montagnes, entre la riviere de Jaretta & celle de S. Paolo. * Baudrand. Thomas Fazel.

AJELLO, *Thyella*, *Tyllesium*, duché du royaume de Naples, appartient au prince de Masse. Il est situé dans l'Abruzze, ou Calabre citerieure. * Baudrand. Gabriël Barrio.

AIGE, bourgade du territoire de Schiraz en Perse, d'où est sorti Noureddin Mohammed Ben Abdallah, surnommé *Aigi*, auteur d'un commentaire Persan, sur les quarante traditions appellées ordinairement *Arbâin*. Il y a un autre AIGI, dont le nom propre est Adhaded-din Ben Ahmed, qui mourut l'an 756. de l'hegire, de Jesus-Christ 1355. Il a laissé plusieurs ouvrages de sa façon, dont celui qui est intitulé, *Maovakef*, *les articles*, est le plus considerable. C'est un traité de théologie scholastique des Musulmans, où tout est examiné à la rigueur, mais sur les principes de l'alcoran. Ce livre a été commenté par Alaeddin Thouri, qui mourut l'an 887. de l'hegire, de Jesus-Christ 1482. On le trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 701. Nous avons encore de cet auteur deux livres de morale, dont l'un est intitulé *Akhlac*, & l'autre *Adab*, & enfin un ouvrage historique, qui a pour titre *Eschrak al Taovarikh*, traduit en langue turquesque par Ali al-Schaer. AIGE est encore le nom d'une famille Chrétienne, de laquelle étoit un visir Cophte, qui a bâti plusieurs églises pour les Chrétiens de ce pays-là. * D'Herbelot.

AIGIL, *cherchez* EGIL.

AIGLE, le roi des oiseaux: c'est le plus grand, le plus fort & le plus vif des oiseaux, & celui qui vole le plus haut. Il a un bec long & crochu, & les jambes jaunes, couvertes d'écailles, les ongles crochus & fort grands, & la queuë courte. Son plumage est châtain, brun, roux & blanc. Son bec est noir par le bout & bleuâtre par le milieu, & en quelques autres, jaune: il a du duvet sous ses grandes plumes, dont le tuyau est ordinairement de neuf lignes de grandeur. Il fait son aire sur les plus hauts rochers, nourrit ses petits jusques à ce qu'ils puissent voler, & alors il les chasse. Il se nourrit de la chair des oiseaux, des liévres ou des autres animaux qu'il prend. Il vit fort long-tems, il a la vûë perçante. Il ne peut tenir long-tems sur aîle dans les plaines. Il est foible quand il se rabbat. Aristote & Pline font six especes d'aigles; le *rocalet*, qui est roux; *le noir*, qui est le plus petit de tous & le plus vigoureux; *le blanc*, qui a la queuë blanche; *l'aigle à la grande queuë*; *l'aigle de mer*, ou *orfraie*, *qui éprouve les aiglons aux rayons du soleil*; & *l'aigle barbu*. * Aldovrand, *l.* 1. *Ornitolog.*

Quelques relations appellent *pierre d'aigle*, certaine pierre creuse & sonnante, à cause d'une pierre interieure qui est dedans. Les Italiens la nomment *pietra d'aqu-*

la, parce qu'on la trouve quelquefois dans les nids d'aigles. Dioscoride dit qu'elle sert à découvrir un larron ; que si on la met dans ce qu'il mangera, il ne pourra jamais avaler. Mathiole ajoûte, que les oiseaux de proye ne peuvent faire jamais éclorre leurs petits sans cette pierre, & qu'ils la vont chercher jusqu'aux Indes. La principale proprieté qu'on attribuë à cette pierre, c'est d'avancer les accouchemens : mais tout ce qu'on dit de ses effets est fabuleux.

AIGLE, signe celeste, dont l'aîle droite touche l'équinoxial, la gauche n'est pas éloignée du serpent, & dont le bec est comme divisé du reste du corps, par la ligne oblique qui va d'un tropique à l'autre. Il se leve avec le capricorne, dans le tems que le lion se couche. Cette constellation n'a que quatre étoiles, une à la tête, une à chaque aîle, & une à la queuë. La fable veut que l'aigle ait été reçu entre les astres, en reconnoissance du bon office qu'il rendit à Jupiter, qui ayant été caché pendant son enfance dans une caverne, de peur qu'il ne fût dévoré par son pere Saturne, fut nourri par un aigle, au rapport de Mero de Byzance. D'autres disent que ce fut en memoire de ce que l'aigle fut un présage de la victoire que Jupiter remporta dans l'isle de Naxos contre les Titans ; ou bien parce qu'il lui avoit fourni des armes dans la guerre qu'il eut contre les Titans qui avoient enchaîné son pere. C'est pourquoi Jupiter voulut qu'à l'avenir cet oiseau lui fût particulierement consacré ; & dans toutes ses expeditions militaires il porta la figure d'un aigle dans ses drapeaux. Les naturalistes prétendent que l'aigle peut regarder fixement le soleil sans se blesser la vûë, & qu'il n'est jamais frappé de la foudre : ce qui a fait dire à Horace que Jupiter l'avoit établi roi sur tous les oiseaux. Quelques-uns veulent aussi que l'aigle ait été transporté au ciel, en memoire de l'enlevement de Ganymede, dont la fable est connuë. D'autres disent encore que ce ne fut pas un aigle qui enleva Ganymede, mais que ce fut Jupiter lui-même transformé en aigle, qui le prit dans un bois près des champs de Priape & de Cyzicene ; d'où vient que ce lieu fut nommé depuis *Harpagia*, selon Strabon, *l.* 13. *Voyez* GANYMEDE. Quelques Mythologistes racontent que cet aigle nâquit de Typhon & d'Echidne ; qu'il rongea sur le Mont-Caucase le cœur & le foye de Promethée fils de Japhet, à qui son pere Osiris ou Misraïm avoit donné le gouvernement d'une partie de l'Egypte : & que depuis Hercule perça cet oiseau de ses fléches. Il y a eu enfin quelques auteurs entre les anciens, qui ont feint que l'ame de Platon avoit été transformée en cet aigle celeste ; & c'est le sujet de cette épitaphe qu'on a traduite degrec en latin, & que l'on attribuë à Speusippus philosophe Athenien, neveu du même Platon.

> *Cur* Aquila, *ad tumulum hunc volitas ? dic numquid ab Astris*
> *Hic babitare Deum fortè aliquem intuita es ?*
> *Imò* anima *extincti sum diva Platonis ; Olympum*
> *Quæ colo : sed corpus terrigenum Attica habet.*

* Apollonius, *l.* 2. *des Argon.* Hesiode, *en la Theogonie.* Lucien, *discours de Promethée & dialogues des sacrifices.* Alexandre *ab Alexandro*, *l.* 2. *c.* 2.

Quelques auteurs disent que Mercure étant épris de la beauté de Venus, & ne pouvant en obtenir d'elle aucune faveur ; un jour que la déesse se baignoit dans le fleuve Acheloüs, Jupiter lui fit enlever un de ses brodequins par un Aigle, qui le porta à Mercure ; mais que pour le recouvrer elle satisfit la passion de son amant.

L'Aigle passoit pour un oiseau de bon augure, lorsqu'il venoit en volant du côté droit, ayant les ailes étenduës. Ainsi le devin Aristandre assura qu'Alexandre seroit victorieux, parce qu'il avoit vû un aigle qui passoit de l'armée ennemie dans la sienne. Lorsque Lucumon appellé *Tarquin* vint s'établir à Rome avec toute famille, un aigle servit de présage de la fortune qu'il devoit faire ; car Lucumon étant près du Janicule, un aigle vint fondre sur sa tête & enleva son bonnet, qu'il vint ensuite remettre sur sa tête. Tanaquille femme de Lucumon, appellée depuis *Caïa Cecilia*, Toscane de nation, & fort versée dans la science des augures, interpréta ce prodige favorablement pour son mari, & l'assura qu'il seroit roi : ce que l'évenement justifia. * Tite-Live, *hist. Rom.* Antiq. Rom.

AIGLE, ENSEIGNE MILITAIRE.

Plusieurs nations ont pris l'aigle pour enseigne militaire. Les Perses & les Epirotes, sont les premiers qui s'en sont servis : ensuite les Romains ont pris les aigles pour enseignes de leur legions : peut-être avoient-ils tiré cet usage des Toscans. Cette enseigne qui étoit déja ancienne parmi les Romains, fut la seule qu'ils retinrent pour servir à chaque legion. Sous le second consulat de Marius, cet aigle, qui étoit d'or ou d'argent, representé les aîles déployées, & tenant un foudre dans ses serres, comme étant sur le point de le lancer, il étoit posé sur la pointe d'une hallebarde, que l'on fichoit en terre, au milieu du quartier où se réposoit la legion. En marche elle étoit portée par le capitaine de chaque legion. En tems de paix on la gardoit au trésor qui étoit dans le temple de Saturne, & on ne l'en tiroit que lorsqu'il falloit aller à la guerre. Alors on la plantoit en terre, soit dans le camp, soit dans le champ de bataille. S'il arrivoit qu'on eût peine à l'arracher en changeant de lieu, cela étoit pris pour un mauvais augure, comme il arriva à Crassus, lorsqu'il voulut passer l'Euphrate. Au reste, les Romains avoient une grande veneration pour ces enseignes militaires, & ils leur bâtissoient une espece de temple à part, ainsi que le témoigne Denys d'*Halicarnasse*, Tacite appelle les aigles Romaines, *les dieux des legions* : & l'on voit dans quelques medailles d'Auguste un aigle avec un autel brûlant. Il y en a aussi de sculptés dans la colonne de Trajan, avec des lances & des boucliers au bout, & des bustes d'empereurs. Les aigles de chaque legion étoient simples ; mais quelquefois quand deux legions étoient campées ensemble, on faisoit un aigle double ; c'est de-là que sont venuës les doubles aigles de l'empire. Les Paleologues ont commencé à se servir de ces armes : elles ont ensuite passé aux empereurs d'Allemagne, qui prennent un double aigle pour leurs armes : le roi des Romains ne porte que l'aigle simple. Jean Basile grand duc de Moscovie, qui vouloit qu'on le crût descendu des empereurs Romains, prit aussi l'aigle double pour armes de l'empire de Russie ; mais avec cette difference, que l'aigle Moscovite a les aîles baissées vers la terre, & que l'aigle Romain les a élevées vers le ciel. Au reste, & les Romains & les Grecs ont cru que les armes des rois & des princes étoient portées après leur mort sur des aigles dans le ciel : & cet oiseau étoit la marque deleur consecration. *Voyez* APOTHEOSE. Et de-là vient qu'on ajoûte ordinairement un aigle à leurs images. * Artemidore, *l.* 2. *c.* 20. Xenophon, *Cyroped. l.* 7. Dion, *l.* 4. Dionys. *Halicarnass. l.* 6. Tacite, *l.* 2. *c.* 17. Olearius, *voyage de Perse.* Thescius, *dissertation des armoiries.* Rossæus. Arch.

AIGLE de l'empire Romain. Il est representé à deux têtes dans les armoiries : mais il est difficile de sçavoirle tems & la cause de cette division. Lipse a remarqué que dans la colonne Trajane, il y a un soldat qui porte sur un bouclier un aigle à deux têtes ; & c'est le seul exemple que l'on ait de ces deux têtes dans l'antiquité. Les sçavans croyent que l'aigle de ce soldat marquoit la réünion de deux legions en une, ou une legion commandée par deux chefs. Quelques-uns disent que Constantin *le Grand* prit l'aigle à deux têtes pour armoiries de l'empire, après s'être rendu maître de l'empire d'Orient & d'Occident, l'an 325. pour montrer qu'encore que l'empire semblât divisé, ce n'étoit neanmoins qu'un corps. Triffino veut que la tête de l'aigle n'ait été divisée qu'après le partage de l'empire, fait l'an 595. entre Arcadius & Honorius, fils de Theodose *le Grand*. Le cardinal Bellarmin est de cette opinion. Quelques-uns attribuent l'origine de cet usage à Charlemagne : d'autres à Sigismond, fils de Charles IV. après qu'il fut parvenu à l'empire Romain en 1410. Leur raison est que depuis cet empereur on trouve des monumens, où elle est de cette forme, & qu'il ne s'en voit point de plus

anciens : car dans la bulle d'or même, faite par Charles IV. l'aigle n'a qu'une seule tête. Neanmoins il y a une petite monnoye d'argent de Robert de Baviere empereur, qui regna avant Sigismond, laquelle a d'un côté une fleur-de-lys de Florence, & de l'autre côté un saint Jean-Baptiste, avec deux écussons de Baviere, & un petit aigle à deux têtes. Le pere Menétrier dit que les empereurs d'Orient ont été les premiers qui ont porté l'aigle à deux têtes, & que l'origine en est la même que celle des croix doubles, que l'on voit dans leurs monnoyes. Car la croix étant devenuë le sceptre des empereurs Chrétiens de Constantinople, lorsqu'ils étoient en même tems deux empereurs sur le thrône, ils se faisoient representer tous deux sur un même côté, avec une croix à double traverse, que chacun d'eux tenoit d'une main. Il y a apparence qu'ils firent la même chose à l'égard de l'aigle de leurs armoiries, & qu'ils en joignirent deux en un, ou lui donnerent deux têtes : ce que les empereurs d'Occident imiterent quelque tems après. Cuspinien dit, que ce n'est pas un aigle seul à deux têtes, mais deux aigles, dont l'un couvre l'autre de ses ailes étenduës ; cependant les anciens blasonneurs la nomment au *Chef Party*. * Le pere Menétrier, *orig. des armoiries*.

AIGLE BLANCHE, nom d'un odre militaire qu'on prétend que l'empereur Albert confera à un certain gentilhomme Espagnol, comme archiduc d'Austriche. Il est certain que l'Austriche ne fut érigée en archiduché que cinquante ans après la mort d'Albert, & ainsi il y a au moins une faute dans cette narration ; le reste n'est peut-être pas plus exact. Il y a des auteurs qui veulent que ULADISLAS V. roi de Pologne ait institué un ordre de ce nom en 1325. lorsqu'il fit marier son fils Casimir avec une fille du duc de Lithuanie ; mais s'ils ne se trompent point en cela, au moins peut-on se défendre de croire ce qu'ils ajoûtent du nid d'aiglons trouvé par Lechus, premier prince de Pologne, lorsqu'il faisoit creuser les fondemens de la ville de Guesne. Cet ordre, s'il a jamais existé, étoit tombé en oubli jusqu'en 1705. que le roi Auguste le renouvella, en donnant aux seigneurs qui avoient suivi son parti une aigle blanche avec cette devise, *Pro fide, lege & rege*, * Heliot, *histoire des Ordres mon. tom.* 8. *ch.* 51. Martin Cromer, *hist. de Pologne*.

AIGLE NOIRE, nom de l'ordre de chevalerie institué le 18. Janvier 1701. par Frederic marquis de Brandebourg électeur de l'empire, pour rendre plus remarquable la ceremonie de son couronnement en qualité de roi de Prusse, qui se fit à Konisberg le même jour. Le collier est une croix bleuë entourée d'aigles noires, & attachée avec un ruban orangé, qui de l'épaule gauche passe sous le bras droit. Ce prince nomma en même tems vingt chevaliers, qui étoient les princes & les plus grands de sa cour. * *Memoires du tems*.

AIGLE, sur la Rille, *Aquila* ou *ad Aquilas*, petite ville de France en Normandie, au pays d'Orche sur la petite riviere de Rille, avec titre de baronie, à douze lieuës de Dreux, à huit lieuës de Seez, & à cinq de Mortagne, est connuë pour les bonnes aiguilles que l'on y fait. En 1563. elle fut prise de force & pillée par le vicomte de Dreux, un des chefs des Huguenots. * Sanson. Baudrand.

AIGLE, *Ad Aquilas*, *Aquila*, village d'Allemagne dans le diocese de Tréves sur la Moselle, vis-à-vis de l'embouchure de la Sare, à deux lieuës au dessus de la ville de Tréves, dont on assure qu'il étoit autrefois un fauxbourg. On voit dans ce village un mausolée fort ancien, élevé de soixante-dix pieds en forme de piramide posée sur un plan quarré. * Maty.

AIGLE, *Aquila ad Aquilas*, bourg ou petite ville de Suisse, situé dans le pays de Vaud, près de celui de Valais & du lac Leman, est chef d'un gouvernement, qu'on appelle *les quatre Mandemens d'Aigle*, & qui appartient au canton de Berne. * Maty.

AIGLE, *Catharistes*, cap de la côte de Provence, est environ à une lieuë de la petite ville de la Ciotat, entre celles de Marseille & de Toulon. * Maty.

AIGNAN LE FEUGET, ville de France du gouvernement de Guyenne, dans le bas Armagnac. * Davity, *descript. de la France*.

AIGNAN (Saint) évêque, *cherchez* S. AGNAN.

AIGNAN (duc de saint,) *cherchez* BEAUVILLIER.

AIGNAN (saint) ville de France, *cherchez* S. AIGNAN.

AIGRE, riviere de France dans le comté de Dunois, sort de l'étang de Verde, près de Châteaudun. * Davity, *descript. de la France*. Pap. Masson.

AIGREFEUILLE, ancienne maison noble du bas Limosin, tire son origine de la terre d'Aigrefeüille en Languedoc, à laquelle fut jointe la terre de S. Sebastien, près de la ville d'Anduse, dans les Sevenes, qui s'appelle depuis ce tems-là saint Sebastien d'Aigrefeüille, ou Aigrefeüille. La branche qui s'établit en Limosin, s'allia à celle des Rogers, seigneurs de Rosiers & de saint Supery, de laquelle sont issus les papes Clement VI. & Gregoire XI. son neveu, & aux plus anciennes maisons de cette province. Il y a eu de cette maison trois cardinaux & d'autres prélats ; à sçavoir, *Guillaume* d'Aigrefeüille, dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, connu sous le nom de cardinal de Saragosse. *Guillaume* II. son neveu dont il sera parlé aussi ci-après. *Faydit*, frere de Guillaume premier, qui fut évêque de Rhodez, ensuite d'Avignon, & enfin cardinal, & eut pour frere *Raymond* d'Aigrefeüille, évêque de Rhodez ; *Pierre* d'Aigrefeüille, successivement évêque de Clermont, d'Uzés, & de Mende ; *Etienne* d'Aigrefeüille abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne ; *Bernard* d'Aigrefeüille, prieur de saint Martin des Champs-lez-Paris, évêque de Viviers ; & *Bimar* d'Aigrefeüille, chevalier, maréchal de l'église Romaine, qui étoit seigneur de Lafont & de Tudel en Limosin, baron de Gramas & de Souberfal en Quercy. Il fut pere de *Jean* d'Aigrefeüille, chevalier seigneur des mêmes seigneuries. *Elziar* d'Aigrefeüille Damoiseau, fils de Jean, mourut sans enfans vers l'an 1407. & fit son heritier *Hugues* d'Aigrefeüille son neveu, lequel n'ayant point eu d'enfans de *Jacquette* de saint Julien sa femme, fit son heritier universel le baron de Faudoas, fils de *Douce* d'Aigrefeüille, laquelle étoit fille du maréchal de l'église Romaine. Il est fait mention de cet Hugues & de Jacquette de saint Julien sa femme dans le testament de *Jean*, seigneur de Faudoas & de Barbasan, fait au mois de Juin de l'an 1473. & c'est de lui que vint *Catherine* Barbasan, dame de Faudoas & de Barbasan, mariée en l'année 1517. à *Antoine* de Rochechoüard de Chandenier, baron de saint Amand, senechal de Toulouse & lieutenant de Roi en Languedoc. Ainsi la branche des seigneurs d'Aigrefeüille finit en la personne de cet *Hugues*. En Limosin sa souche subsiste encore : Elle étoit établie au bas Languedoc à Anduse dans les Sevenes dès l'an 1042. & a donné son nom à saint Sebastien, qui s'appelle encore aujourd'hui *S. Sebastien d'Aigrefeüille*. Cette terre a été dans cette maison jusqu'en l'an 1516. qu'elle fut aliénée par *Jean* d'Aigrefeüille, frere d'Antoine, tris-ayeul de Jean-Pierre d'Aigrefeüille, chevalier, seigneur de Caunelles, la Fosse & autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, président en sa cour des comptes, aides & finances de Montpellier. *Jean* d'Aigrefeüille dans le dénombrement qu'il rendit au roi de ses biens nobles devant le senéchal de Beaucaire & Nîme, le 21. Février 1539. declara avoir aliené son titre de seigneur de *saint Sebastien d'Aigrefeüille*, qui étoit le principal titre. * *Voyez*, *archives des abbayes de saint Guilleme & de Sauve*. Baluze, *épitres d'Innocent III. & vies des papes d'Avignon*. La Faille, *Annales de Tolose*. Baudin, *chronique manuscrite*. Catel, *histoire de Languedoc*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Arbuci. Frison. Du Chêne. Ciaconius, *hist. des cardinaux*. *Gallia purpurata*, *archives du college de saint Martial d'Avignon*, *du comté de Foix*, *du château de Faudoas*, *de la vicomté de Turenne*, *de l'évêché de Rodez & du château* de saint Sebastien d'Aigrefeüille. *Nobiliaire de Guyenne*, *hist. de la maison de Cardaillac*, *geneal. de la maison de Casillac & de Berail*, *marquis de Sessac*, *registres des Chartres du tresor royal*, *archives de la ville de Montpellier*, *registres de la*

la cour des comptes, aides & finances & du bureau des finances de Montpellier, montres du ban & arriere-ban, & regiftres du tresor du roi de la province de Languedoc.

AIGREFEUILLE (Guillaume) premier de ce nom, cardinal François & proche parent du pape Clement VI. prit l'habit de religieux parmi les Benedictins de la congregation de Clugny, & fut prieur de S. Pierre d'Abbeville. Clement VI. ayant été élevé au pontificat, lui donna l'archevêché de Saragoffe dans le royaume d'Arragon, ce qui a fait croire à Martin Carillos auteur de l'hiftoire des prélats de cette ville, qu'il fe nommoit d'Aigrefeüille, & qu'il étoit Efpagnol. Le même pape le fit cardinal en 1350. & l'employa en diverfes affaires. Urbain V. qu'il fuivit à Rome, l'envoya légat à Naples, & il mourut à Viterbe le 4 Octobre 1369.* Aubery. Frizon, &c.

AIGREFEUILLE (Guillaume) dit *le Jeune*, auffi cardinal, natif de la province du Limofin, étoit neveu du précedent. Son air, fes manieres, & fur-tout le grand progrès qu'il fit dans la jurifprudence civile & canonique, le fit confiderer à la cour de Rome. Le pape Urbain V qui avoit beaucoup de confideration pour le cardinal fon oncle, voulut l'obliger en la perfonne de fon neveu, qu'il honora auffi de la pourpre le douze May 1367. quoiqu'il ne fût âgé que de 28. ans. Il fuivit depuis le parti du pape Clement VII. auquel il rendit de grands fervices, fut légat en Allemagne, & mourut à Avignon le 13. Janvier 1401.* Frizon. *Gall. purpur.* Bofquet, *in Urb. V.* Arnold. Wion, *in lig. vita, l.b. 2. c. 9 &c.*

AIGREMONT, eft une des quatre anciennes baronies du duché de Langres. Il y en a une autre de ce nom en Languedoc, dans le duché d'Ufez.* Davity, *defcript. de la France.*

AIGUE, *cherchez* EIGUES.

AIGUE-BELLE, c'eft-àdire, *belle-eau*, village du Dauphiné, province de France, eft fitué dans le Valentinois, fur la petite riviere de Berre, à deux lieuës de la ville de faint Paul-Trois-Châteaux, capitale du Tricaftin Aigue-belle a une abbaye, qui eft la feule chofe qui rend ce village confiderable.* Baudrand.

AIGUE-BELLE, bourgade de Savoye, fituée au pied des Alpes fur la riviere d'Arche, à la frontiere de la Maurienne, entre la ville de Chambery & celle de Mouftier. On voit à une lieuë de cette ville, de l'autre côté de l'Arche, en tirant vers le midi, un lieu nommé *la Charbonniere*, qui étoit autrefois un bon fort, fitué fur le fommet d'une montagne, & qui préfentement eft rafé.* Baudrand.

AIGUEPERSE, en latin *Aqua Sparfa*, ville capitale du duché de Montpenfier, & du Dauphiné d'Auvergne, dans la Limagne, fituée fur le ruiffeau de Buron, à cinq lieuës de Clermont, à deux petites lieuës de Gannat, & à cinq lieuës de faint Pourcain, a fous fon reffort toutes les terres des environs. L'ancien château de Montpellier, fi confiderable par fon affiette & par fes fortifications, étoit au deffus de cette ville, & fut démoli l'an 1634.* Baudrand.

AIGUES MORTES, ville du bas Languedoc, au diocefe de Nîmes, près de la mer, à deux lieuës du Rhône & de l'étang de Peraut, fur le canal de Bourgidon, à une lieuë de l'étang de Maugnio, en allant vers le fort du Pecai, & à cinq lieuës de Montpellier, eft un des endroits où l'on fabrique le fel. Il y a un phare pour faire fignal aux vaiffeaux. On a cru que Marius avoit fait bâtir cette ville, & qu'il y avoit fait paffer le bras du Rhône, qu'on nomme *Foffa Mariana*; mais le nom d'Aigues-Mortes a été donné à cette ville à caufe de fes eaux dormantes, *aqua mortua*: car pour le foffe que Marius fit creufer, il paffoit fans doute au village de Provence, qui porte encore aujourd'hui le nom de Foz, & qui eft entre Arles & Martigues. Il y a à Aigues-Mortes une Tour appellée *Carbonniere*, qui fut prife en 1562. par les Huguenots. Cette ville étoit autrefois un bon port de mer, & l'on voit par l'hiftoire que faint Loüis en fit nettoyer le port, & qu'il s'y embarqua pour fes deux voyages de la Terre-Sainte & d'Afrique, dans les années 1248. & 1269. mais la mer s'en étant éloignée d'une bonne lieuë depuis long-tems, & l'air y étant mauvais à caufe des marais, elle eft devenuë prefque deferte.* Bourgon. *Geog. hift.*

AIGUES VIVES ou AIGUEVIVE, *Aquavivæ*, village de la Touraine en France, eft à deux lieuës de la ville de Mont-Richard, du côté du midi.

AIGUILLE (L') *ou* la montagne inacceffible, *Acus, mons inacceffus*, petite montagne, ou plutôt rocher mediocrement haut, fait en forme de piramide renverfée, plus large vers le fommet que vers le pied. Il eft dans le Dauphiné, au quartier qu'on nomme le *pays de Treves*, à quatre lieuës du bourg de Mens, du côté d'occident, & à cinq de la ville de Die du côté du nord. Ce rocher eft une des fameufes merveilles du Dauphiné; mais fort petite merveille. Il feroit fans doute difficile de grimper jufques au fommet de ce roc; mais il eft fi peu de chofe, que je doute que l'envie en ait jamais pris à perfonne; & tout ce qu'on en dit, n'eft que pure fable.* Maty. Chorier. Baudrand.

AIGUILLES, ou CAP DES AIGUILLES, *Agulha caput*, que les Portugais nomment *Capo de Agulhas*, eft un promontoire d'Afrique, à la pointe la plus avancée du Cap de Bonne-Efperance Il eft ainfi nommé de l'ifle d'Agulha. On dit que l'Aiguille de la bouffole n'a aucune variation en ce lieu, & qu'elle regarde directement le nord.* Baudrand. *Cherchez* AGULHA.

AIGUILLON, *Aiguillionum*, ville de France, dans l'Agenois en Guyenne, avec titre de duché, eft fituée fur le confluent du Lot & de la Garonne, entre Agen & Tonneins. Les habitans d'Aiguillon foûtinrent un fiege de quatorze mois en 1346. contre Jean duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut contraint de le lever. Cette ville fut pillée en 1430. Aiguillon fut érigée en Duché-Pairie en 1599. pour la maifon de Lorraine-Mayenne, par lettres verifiées au parlement le 2. Mars 1600. & depuis en 1638. par lettres verifiées le dix-neuf May. Cette terre a été long-tems poffedée par Marie de Vignerod, niece du cardinal de Richelieu, connuë fous le nom de ducheffe d'Aiguillon, & auparavant fous celui de madame de Combalet, morte à Paris le 17. Avril 1675. Cette ducheffe legua par fon teftament fa terre d'Aiguillon, à Marie-Magdelaine-Therefe de Vignerod fa niece, fœur du Duc de Richelieu.* Papir. Maffon. *defcript. Flum. Gall.* Bayle, *dict. crit.* Baudrand.

AIGUILLON (François) natif de Bruxelles, entra chez les Jefuites en 1586. âgé de vingt ans, chez qui il enfeigna la philofophie & la théologie durant plufieurs années, à Douay & à Anvers. Il fut le premier de fa compagnie qui fit fleurir les mathematiques dans les Pays-Bas. Nous avons de lui fix livres d'optique, imprimés à Anvers, chez Plantin, *in fol.* en 1613. Il avoit commencé à écrire fur la catoptrique & la dioptrique, lorfqu'il mourut à Anvers, âgé de 51. an, le 20. Mars 1617.* Sotwel, *fcript. Soc. Jefu.*

AIGULFE (S.) ou S. AOUST, en latin *Agiulfus, Ayg.lphus, Aulfus*, vulgairement S. Aoû S. Au, faint Hou, S Aioul, S Aïeul. Après avoir paffé les premieres années de fa vie dans la folitude, il fut élû archevêque de Bourges vers l'an 811. après la mort d'Ebroin, ou d'Elboin, qui avoit rempli ce fiege. Il affifta en 829. au concile de Touloufe, & fut depuis l'un de ceux qu'Ebbon archevêque de Reims choifit pour juges dans le concile de Thionville, tenu l'an 835. & qui le condamnerent fur fa confeffion à être dépofé pour avoir degradé Loüis *le Debonnaire*. Il mourut le 22. May fuivant dans une folitude de fon diocefe où il s'étoit retiré.* Theodulphe d'Orleans, *Carm. 4. l. 4.* Labbe, *biblioth. des manufcrits.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriftiana.* Henfchenius. Bollandus. La Thaumaffiere, *hiftoire de Berry.*

AIGULPHE (S.) abbé de Lerins, vulgairement *S. Ayou*, né à Blois vers l'an 630. prit l'habit de l'Ordre de S. Benoit au monaftere de Fleury, & fut choifi par l'abbé Mommole, pour déterrer les reliques de faint Benoît & de fainte Scolaftique, de deffous les ruines du Mont-Caffin, & les apporter en France; ce qu'il executa. Il fut envoyé par Clotaire III. pour mettre la reforme & la paix dans l'abbaye de Lerins, dans laquelle

le desordre s'étoit mis après la mort de l'abbé Vincent. Il en fut élû abbé en 1661. & il réünit la plûpart des esprits, & rétablit l'observance monastique dans l'abbaye. Arcade & Colomb moines rebelles, ayant formé un parti contre lui, & aidés par Mommole évêque d'Usez, le jetterent dans une prison, où ils lui couperent la langue & lui creverent les yeux. Ensuite ils le livrerent entre les mains de certains pirates, qui lui trancherent la tête dans l'isle d'Amatis, entre l'isle de Corse & la Sardaigne. Il eut 33. compagnons de son martyre, qui étoient des religieux de Lerins qu'on avoit enlevés avec lui. Le corps de saint Ayou fut transferé vers l'an 675. dans l'abbaye de Lerins, par Rigomir son successeur. Saint Ayou & ses compagnons sont qualifiés du titre de martyrs dans le martyrologe Romain, où leur fête est marquée au 3. de Septembre. * Adrevalde, *vie de saint Ayou dans les siecles des Benedictins du P. Mabillon*. Bulteau, *histoire monastique*. Bernier, *hist. de Blois*. Baillet, *vies des Saints*.

AIGUR, *cherchez* IGUR.

AJIS D'ANGILLON, ou plûtôt AIS, &c. autrefois *Ajacia*, ville & château de Berri entre Bourges & Sancerre sur le Colin, d'où elle est éloignée de six lieuës, tire son nom d'Angillon d'un Dom Gillon, qui en fut autrefois seigneur. C'est une des plus anciennes villes de France, & qui souffrit beaucoup durant les guerres de Cesar dans les Gaules, lorsque Vercingentorix chef des Bertuyens, y mit le feu, pour empêcher les Romains d'approcher de Bourges; & durant les guerres des Anglois & des Bourguignons, sous Charles VII. * Davity, *descript. de la France*.

AILA, petite ville sur les confins de la Syrie & de la province appellée *Aegraz*, en Arabie, sur la côte de la mer rouge avec un port & un château au pied d'une montagne, sous la puissance des Turcs, près de la province Hegraz & des frontieres de la Sourie. C'est celle que les anciens geographes ont appellée *Elana*.* D'Herbelot.

AILAKI, disciple d'Avicenne, auteur d'un livre intitulé, *Asbab u Alamat: les causes & les signes* ou *pronostics des maladies*. * D'Herbelot.

AILBEB (P.) poëte Allemand, dont on lit les poësies au * *Tom. I. Del. Germ. pag.* 174.

AILE, *Ala* (dans les armées Romaines) étoit composée de cavalerie & d'infanterie des alliés, & couvroit le corps de l'armée Romaine. Il y avoit l'aile droite, & l'aile gauche, dont on nommoit les troupes *alares*, ou *alares copia*. Ces ailes étoient composées chacune de quatre cens cavaliers, divisés en dix escadrons, & de quatre mille deux cens fantassins. On ne sçait pas bien qui est l'auteur de cette maniere de ranger une armée en bataille: quelques-uns croient que Paul l'*Indien* capitaine de Bauhus en a été l'inventeur. C'est, dit-on, pour cela que les anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient *cornes*, ce que nous appellons *ailes*. Selon Bochart, le mot d'*aile* vient d'*alauda*, qui signifioit une legion Gauloise, ainsi nommée à cause de la figure des casques que portoient les soldats qui étoient crêtés comme des aloüettes. * *Antiquit. Rom.*

AILE, abbé de Rebais, *cherchez* AGILE.

AILESBURY, *Æglesburgus*, bourgade de l'Angleterre mitoyenne, est dans le comté de Buckingham, sur la riviere de Tame, à cinq lieuës de la ville d'Oxford du côté d'Orient. * Baudrand. Jean Speed.

AILLAS, petite ville du gouvernement de Guyenne dans le Bazadois. * Davity, *descript. de la France*.

AILLY, fief & seigneurie dans la Picardie, a donné son nom à la famille d'Ailly, qui est des plus nobles, & des plus anciennes de cette province. ROBERT d'Ailly qui vivoit vers l'an 1091. en est la tige. Elle a produit divers grands hommes, & est passée dans celle d'Albert-Luines par le mariage de CHARLOTTE d'Ailly, fille unique heritiere de PHILIBERT-EMMANUEL d'Ailly, seigneur de Pequigny, de Raineval, & vidame d'Amiens, chevalier de l'ordre du roi; & de LOÜISE d'Ongnies comtesse de Chaulnes, & dame de Magni, qui épousa en 1619. HONORE' d'Albert duc de Chaulnes, maréchal de France, frere du duc de Luines, connétable de France, &c. & mourut en 1681. âgée de 75. ans. *Voyez* ALBERT.

AILLY (Pierre d') cardinal & évêque de Cambray, né à Compiegne en 1350. de parens qui n'étoient pas riches, mais qui eurent grand soin de son éducation, acheva ses études à Paris, où il fut reçu boursier au college de Navarre en 1372. Après avoir pris le bonnet de docteur dans l'université de cette ville en 1380. il fut pourvû d'un canonicat à Noyon la même année. Il fut professeur en philosophie, & en théologie; & étant déja grand maître du college de Navarre, il fut choisi en 1387. par l'université pour poursuivre auprès du pape Clement VII. la punition de Jean de Monçon Dominicain, qui avoit avancé quelques propositions trop hardies touchant la conception de la Vierge. L'université fut si satisfaite de son zele, qu'à son retour il fut élû chancelier de l'université de Paris. Charles VI. roi de France le voulut avoir pour confesseur & pour aumônier en la même année 1389. Bientôt après il fut nommé tresorier de la sainte Chapelle, puis archidiacre de Cambray, ensuite évêque du Puy en Velay, & enfin évêque de la ville de Cambray en 1396. Le roi l'employa en diverses affaires, sur-tout au sujet du schisme qui divisoit les fideles, l'envoya à Rome & à Avignon, où il s'expliqua avec une liberté chrétienne. En 1405. il prêcha à Genes sur le mystere de la Trinité, & fut cause que le pape Benoît XIII. en institua la fête. Il se trouva depuis au concile de Pise en 1409. Jean XXIII. le créa cardinal en 1411. Il fut aussi un des plus celebres prélats du concile de Constance, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y passa d'important. On le nomma avec les cardinaux des Ursins, d'Aquilée & de Florence, pour rechercher les causes des heresies de ce tems-là, & pour proposer ensuite des remedes salutaires pour en empêcher le progrès. Il nous a laissé des preuves de sa capacité dans divers traités que nous avons de lui: le plus considerable est celui de la reforme de l'église. Le cardinal d'Ailly mourut à Avignon, où il étoit legat de Martin V. le 8. Août de l'an 1425. Son corps fut porté à Cambray, & enterré dans la cathedrale; on lui donne le titre d'*Aigle des doctes de la France*, & de *destructeur des heresies*. Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, & Nicolas de Clemangis ont été ses disciples. Le cardinal en mourant laissa sa bibliotheque au college de Navarre. On a mis cette épitaphe sur son tombeau.

Mors rapuit Petrum, petram subiit putre corpus,
Sed petram Christum Spiritus ipse petit.
Quisquis ades, precibus fer opem, semperque memento
Quod præter mores omnia morte cadunt.
Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria durent,
Aspicis; hac aderant, tunc mihi, nunc abeunt.

* Froissart, *l.* 4 Joan. Juvenal. des Ursins, *in Carol. VI.* Montrelet, *hist.* Trithême du Boulay, *hist. de l'université de Paris*. M. du Pin, *biblioth. des aut. eccl. s. du XV. siecle. Edition nouvelle des œuvres de Gerson, dans le Gersoniana*, *l.* 2. où l'on trouve sa vie & ses œuvres parmi celles de Gerson.

AIMER, ou EIMER, Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, florissoit dans le XII. siecle, & mourut vers l'an 1130. Il laissa divers ouvrages: *De inquisitione Dei. De absentia vultus Dei, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

AILE, petite isle, ou plûtôt écueil d'Ecosse, vers la province de Galloüay. * Ortelius. Baudrand.

AILREDE, *voyez* ÆELREDE.

AIMANT, est une pierre minerale, ou plûtôt un métal ou un fer imparfait, dont la pesanteur & la couleur approche fort de celle du fer: il est cependant plus pesant & plus dur. On le trouve pour l'ordinaire dans les mines de fer, & il s'en rencontre souvent des morceaux qui sont moitié aimant & moitié fer. Sa couleur est differente, suivant les differens pays d'où il vient: le meilleur est d'un noir luisant. Il n'y en a point de blanc. Celui d'Arabie est rougeâtre; celui de Macedoine noi-

râtre; celui d'Hongrie, d'Allemagne & d'Angleterre est de couleur de fer non poli. Sa figure ni sa grosseur ne sont point déterminées. On en trouve de toutes figures & de grosseurs differentes. Il a des proprietés merveilleuses. Il va s'unir au fer, lorsqu'il n'est qu'à une certaine distance; & il peut même le tenir suspendu, quoiqu'il ne le touche pas, & qu'il y ait même entre eux du papier, du carton, du cuivre ou quelqu'autre corps mince; c'est ce qu'on appelle *sa vertu attractive.* Il tourne toûjours un certain côté vers le nord, & le côté opposé vers le sud. C'est-là *sa vertu directive.* On appelle ses côtés *les poles de l'aimant*, & la ligne qui va de l'un à l'autre pole, *l'axe de l'aimant.* Il communique ces mêmes proprietés au fer qu'il touche, ou qui a passé près de lui à une certaine distance: en sorte qu'il a des poles qui se tournent vers les poles du monde, aussi-bien que ceux de l'aimant. Ce qu'il y a de singulier, c'est que si ayant presenté au pole d'un aimant le pole d'un autre aimant, ils se joignent; en lui presentant le pole opposé, ils semblent se fuir. On connoît les poles de l'aimant, en posant dessus une aiguille en liberté; cette aiguille se tournera de telle sorte, qu'un de ses bouts marquera un pole de l'aimant, & l'autre marquera le pole opposé. Pour conserver un aimant, il faut l'armer ou l'entourer de petites plaques de fer qui puissent le toucher, ou bien le suspendre à un fil par son équateur, pour lui laisser prendre sa situation. S'il se roüille, si on le laisse quelque-tems dans le feu, ou si on le met en poudre, il perd la conformation naturelle de ses pores, & par consequent toutes ses proprietés On peut augmenter ou diminuer la force de l'aimant, au lieu qu'on ne peut point la rétablir lorsqu'elle est perduë. Il n'est pas vrai qu'un aimant frotté d'ail perd sa vertu. Mathiole dit que l'aimant fondu avec le bronze roux, le fait devenir de couleur d'argent, comme la calamite donne la couleur d'or au cuivre. Pline dit que l'architecte Dinocrate d'Alexandrie avoit commencé à vouter d'aimant le temple qu'un des Ptolomées avoit fait bâtir à Alexandrie à sa sœur Arsinoé, afin d'y faire tenir suspenduë en l'air l'image de cette princesse, qui étoit toute de fer. Mais Ptolomée & l'architecte moururent avant que l'ouvrage fût achevé. On fait accroire au peuple la même chose du cercueïl de Mahomet; mais ce sont des fables. Le tombeau de Mahomet est en terre au milieu de la mosquée. On a cherché l'origine du mot d'aimant. Gassendi le derive de l'amour qu'il a pour le fer & pour le pole, *quia nihil amantius quam attrahere & retinere.* Ménage le derive de *adamante*, ablatif de *adamas*, dont on a usé en cette signification. On l'appelle en latin *magnes*, *lapis Lydius*, ou *Heraclius*, parce qu'on le trouvoit auprès d'Heraclée, qui est une ville de Magnesie, qui fait partie de la Lydie, ou du nom d'un berger nommé Magnés, qui le premier le découvrit avec le fer de sa houlette au mont Ida, comme témoigne Nicander. Les anciens qui ont sçû que l'aimant attire le fer, ont entierement ignoré la proprieté qu'il a de se diriger vers les poles du monde. Cette faculté ne nous est connuë que depuis environ quatre siecles. On assure qu'un certain Jean de Goya de Melph dans le XIII. siecle a eté l'inventeur de l'aiguille aimantée. Platon l'appelle *pierre Herculienne*, à cause qu'elle commande au fer, qui dompte toutes choses C'est ainsi qu'elle est nommée dans Euripide. On l'appelle aussi *lapis nauticus*, à cause de son extrême utilité pour la navigation; & *siderites*, à cause qu'il attire le fer que les Grecs nomment *σίδηρος*, & en vieux françois *calamite* ou *marinette.* * Gilbert, Cabeus, les peres Grandamir & Kircher en ont écrit amplement. Le pere Lieutau en a donné un nouveau systéme. Descartes, Rohaut, & après eux M. Regis, & plusieurs autres philosophes modernes en ont traité au long, &c. & ont examiné en quoi consiste la vertu attractive de cette pierre.

AIMAR de Chabanois, *cherchez* ADEMAR.

AIMAR, évêque d'Orange, fut un de ceux qui accompagnerent Godefroi de Bouillon à la conquête de la Palestine. * Chevreau, *Hist. du monde, liv. V.*

AIMAR-VERNAY (Jacques) paysan de saint Veran, près saint Marcellin en Dauphiné, s'est rendu fameux par l'usage de la baguette, avec laquelle on l'a vû découvrir les eaux soûterraines & les metaux enterrés. Il a crû depuis pouvoir étendre cette faculté, qu'on prétend lui être commune avec beaucoup d'autres personnes, jusques sur les choses cachées ou dérobées, sur les cadavres des gens assassinés & furtivement enterrés, & sur les assassins mêmes. On dit qu'il les poursuivoit à la piste, conduit par la seule agitation de la baguette courbe qu'il tenoit à la main, & par les émotions violentes qu'il ressentoit dans les endroits par lesquels ces scelerats avoient passé. Quelques philosophes ont traité cette vertu occulte de chimere & d'imposture. D'autres ont soûtenu qu'elle étoit naturelle, & ont essayé de le prouver par des raisons de mouvement & de transpiration. Quoiqu'il en soit, la réputation que Jacques Aimar s'étoit faite dans sa province, n'a pû se soûtenir à Paris, où l'on assure qu'il a échoüé à l'hôtel de Condé, & dans quelques autres endroits. * *Physique occulte de* Vallemont. *Mercure de 1692. & 1693.* Bayle, *diction. crit. 1. & 2. édition.*

AIME', nom d'un homme, *cherchez* AMATUS.

AIME'E, nom de femme, *cherchez* AMATA.

AIMEN, fleuve de l'Arabie proche de l'Egypte, duquel il est parlé dans l'histoire de Moyse * D'Herbelot.

AIMERIC, patriarche de l'église d'Antioche, succeda l'an 1152. à Rodolphe. Il fut Legat du saint siege en Orient, sous le pontificat d'Alexandre III. Plusieurs pelerins d'Occident vivoient alors dans la Palestine en divers hermitages, & étoient exposés à la violence & aux insultes des Barbares. Aimeric les rassembla sur le mont-Carmel; & l'on dit que c'est de-là que sont venus les Carmes. Il mourut l'an 1180. * Guillaume de Tyr. Genebrard. *in chron.* Baronius, *in Annal.*

AIMERY de Pavie, capitaine Lombard, étoit au service du roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais en 1348. Quelques seigneurs François qui commandoient en Picardie, voulant se saisir de Calais pendant la tréve, proposerent vingt mille écus de recompense au gouverneur pour leur livrer cette ville; mais il ne les écouta que pour les surprendre, & en avertit le roi Edoüard, qui passa la mer avec huit cens hommes d'armes, pour ne pas manquer un si beau coup; de sorte que, quand on en vint à l'execution, les François se trouverent pris au piege qu'ils avoient tendu. Ils étoient mille hommes d'élite, dont cent s'étoient engagés eux-mêmes dans une tour du château: les autres qui attendoient le signal pour y entrer, furent chargés & taillés en pieces, après une vigoureuse défense. Trois ans après les prisonniers qui avoient été faits dans cette surprise ayant été délivrés, surprirent aux environs de saint Omer, le Lombard qui les avoit si vilainement trahis, & le firent écarteler tout vif. * Mezeray, *au regne du roi Jean.*

AIMILIUS ou ÆMILIUS, second fils d'Ascanius, de qui l'on croit que sont descendus les Æmiliens, famille de l'ancienne Rome, illustre & du premier ordre, qui a donné à la republique un grand pontife, deux chefs du senat, cinq dictateurs, quatre mestres de la cavalerie, quatre consuls, quinze censeurs, autant de triomphes, & douze tribuns du peuple, revêtus de l'autorité consulaire. *Voyez* EMILES, EMILIENS.

AIMMOIN, natif de Lybie, fut pere de l'Heresiarque Arius, & n'est connu dans l'histoire que par cet endroit.

AIMOIN, religieux de l'ordre de saint Benoît dans l'Abbaye de S. Germain des Prés de Paris, a fleuri dans le IX. siecle, vers l'an 870. du tems d'Abbon qui fut son disciple, & qui fit quelques vers pour lui. Aimoin souscrivit en 872. une charte rapportée par Dom Jacques du Breüil. Celui-ci, & presque tous les auteurs qui ont vêcu devant le tems d'André du Chêne avoient attribué à Aimoin de S. Germain des Prés l'histoire de France que nous avons sous son nom; mais elle est d'Aimoin moine de Fleuri. Celui dont nous parlons composa un traité de la translation du corps de saint Vincent martyr, & un autre des miracles de saint

Germain évêque de Paris. * *Voyez* les auteurs cités à l'article suivant. *Consultez le IX. siecle de* M. Du Pin.

AIMOIN, religieux de l'abbaye de Fleuri sur Loire, de l'ordre de saint Benoît, étoit d'Aquitaine, fils d'*Annentrude*, parente de *Gero* seigneur d'Aubterre, & fut reçu par Oibolde dans cette Abbaye vers l'an 970. Il s'attacha à l'étude, & y réussit parfaitement. Abbon qui succeda à l'abbé Oibolde, eut aussi beaucoup de confiance en Aimoin, qui l'accompagna dans le voyage que cet abbé fit en Gascogne. Ils s'arrêterent quelque tems après chez Annentrude mere d'Aimoin, & ensuite ils allerent à l'abbaye de la Reole, où Abbon fut massacré en 1004. L'année d'après Aimoin composa la vie du même Abbon, qu'il dédia à Hervé tresorier de S. Martin de Tours. Il publia aussi un ouvrage des miracles de saint Benoît, & il l'adressa à Gozelin abbé de Fleuri, & depuis archevêque de Bourges. On lui attribuë encore des vers touchant la fondation de Fleuri, publiés dans le troisiéme volume des écrivains de l'histoire de France par Du Chêne, & un sermon pour les fêtes de saint Benoît. Mais le plus celebre des ouvrages d'Aimoin est une histoire de France qu'il dédia à l'abbé Abbon, comme on le voit dans la préface. Il est sur qu'il la fit un peu avant le voyage de Gascogne. Cette histoire est divisée en cinq livres; mais il n'y a d'Aimoin que les trois premiers livres, & les quarante & un premiers chapitres du quatriéme, qui finit à la fondation du monastere de Fleuri. Le reste qui conduit l'histoire jusques à l'an 1165. n'est qu'une compilation de quelqu'autre histoire. * Sigebert. *de Scrpt. Eccl. c.* 101. Vossius, *de Hist. Lat.* Du Chêne. Valois. Du Breüil. Labb. *Judic de Aimoino*, *&c.* M. Du Pin, *Bibl. des auteurs eccl. des IX. & X. siecle.*

AIMON, prince des Ardennes, fut le pere de ces quatre preux, qu'on appelle ordinairement *les quatre fils Aimon.* On dit que le prince Renaud, l'aîné de ces quatre freres, après avoir été un grand guerrier sous Charlemagne, se fit moine à Cologne; qu'il mourut martyr, & qu'à cause des miracles qu'il fit après sa mort, on lui bâtit une église. * Johan. Bertels, *Hist. Luxemb.* Ferrarius, *in Catalog. Sanct. ad 7. Januarii.*

AIMON, AYMON, ou HAIMON & HEMMON, évêque d'Halberstadt dans la basse Saxe, a vêcu dans le IX. siecle. Quelques auteurs soûtiennent qu'il étoit Anglois, & d'autres disent qu'il nâquit en Allemagne. Quoiqu'il en soit, après avoir été disciple d'Alcuin, il fut moine de Fuldes, & ensuite abbé, ou plûtôt moine d'Hirfeld, & enfin évêque d'Halberstadt en 841. En 848. il se trouva au concile assemblé à Mayence contre Godeschalque; & il mourut le 27. Mars de l'an 853. Il écrivit des commentaires *sur les pseaumes*, *sur Isaie* & *sur l'Apocalypse*; des sermons *sur les évangiles des Dimanches & Fêtes de l'année*, imprimés à Cologne en 1536. & un abregé de l'histoire sacrée, intitulé, *de Christianarum rerum memoria*, & divisé en dix livres. * Sigebert. *de vir. illust. c.* 135. Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. l.* 4. *c.* 7. les Annales de Fuldes. Tritheme. Possevin. Bellarmin. Vossius, &c. Bulteau, *Hist. Monast.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclef. du IX. siecle.*

AIMON, moine de l'abbaye de Savigni, de l'ordre de Citeaux, étoit Breton, & natif de Landacob. Il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Savigni, au diocese d'Avranches en Normandie, differente de l'abbaye de ce nom qui est dans le diocese de Lyon, de l'ordre de saint Benoît. Il écrivit divers ouvrages de pieté, & mourut en odeur de sainteté vers l'an 1174. * Seguin. *de vir. illust. ord. Cister. l.* 3. *c.* 67. Manriquez, *tom. II. Annal. ad ann.* 1147. *c.* 7. *num.* 6. & 7. Carolus de Visch. *Bibl. Cister. &c.*

AIN (L') ou riviere d'Ain, *Ens*, *Indus*, *Indis*, *Danus* & *Idanus*, riviere de France qui coule entre la Bresse & le Bugey. Elle tire sa source du mont Jura près de Noxeret, au val de Miege dans le comté de Bourgogne, à demi lieuë au-dessus de la fontaine de Seros. Elle passe à Château-vilain, la Chaux, Monsaugeon, sous le pont de Poëte, à Condes, à Conflens, Poncin, le pont d'Ains, Varembon, Chasey, & à Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, à cinq lieuës au-dessus de Lyon, après avoir reçu Surant, l'Arbelaine, & divers autres ruisseaux. * Gollut, *memoires de Bourg. l.* 2. *c.* 12. Papir. Masson. *Descript. flum. Gall.* Merula, *Cosmogr. P. II. l.* 4. Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey, P. I. c.* 11. Baudrand.

AINAON, ou selon quelques autres, AHINAON, isle de l'Asie sur la côte meridionale de la Chine On dit que sa ville capitale est appellée de ce nom.

AINDRE (*Antrum*) est le nom d'une isle qui étoit autrefois dans la basse Bretagne, trois lieuës au-dessous de la ville de Nantes, à l'embouchûre de la Loire, dans la mer. Saint Hermeland s'y retira pour y vivre dans la solitude; il y fit même bâtir un monastere qui a été abîmé par les eaux avec l'isle toute entiere. * Baudrand. Argentré.

AINI (Ben Abdalrahman) auteur d'un commentaire sur l'ouvrage d'Abou Haïan, qui a pour titre, *Boghiat aldhaman men faouaid Abi Haian*, c'est-à-dire, *Recueil de ce qu'on a trouvé de plus utile dans l'ouvrage de ce docteur.* * D'Herbelot.

AINOUARDAH, lieu de Mesopotamie, où les gens du pays prétendent que Noë s'embarqua dans l'arche un peu avant le déluge. * D'Herbelot.

AINSA, ville d'Arragon, *cherchez* AIZA.

AINULPHE, hermite, sorti de la famille royale d'Angleterre; mais qui méprisant les vanités du siecle, s'engagea volontairement dans la vie solitaire. On ne sçait pas précisément en quel tems il vivoit. Mais ce qu'on donne pour sûr, c'est que la ville d'Anulphbury, sur les frontieres de Bedfort & du comté de Huntington, fut bâtie à son honneur, quoique dans la suite elle ait été appellée par corruption *Amsbury.* * *Dict. Angl.*

AINZIA, petit pays de l'Ecosse septentrionale dans la province de Buquhan, aux confins de Murray, & vers l'embouchûre de la riviere de Spey. Il n'y a que quelques châteaux de peu de consideration, avec une ville: mais beaucoup de bois & de montagnes. * Baudrand.

AJOMAMA, *Torone*, petite ville de Romelie dans la Macedoine, sur le fond du golfe d'Ajomama. * Maty. Baudrand.

AJOMAMA, ou *le Golfe de sainte Anne*, autrefois *Toronæus Sinus*, golfe de l'Archipel dans les côtes de Macedoine, au nord de celui de Salonichi, dont il n'est séparé que par une petite presqu'isle, qu'on nomme *Capo Canistro.* Il prend son nouveau nom de la ville d'Ajomama, qui est située sur les côtes. * Baudrand.

AION, duc du territoire de Bresse, & pere de Rotharis qui fut roi des Lombards après Ariovalde l'an 638. de Jesus-Christ. Il y a aussi eu AION fils d'*Anchis* duc de Benevent, auquel le même Rotharis fit donner un poison lent qui le rendit insensé * Paul. *Diaconus*, *Hist. Longob.*

AION, religieux Anglois, vivoit du tems de l'empereur Othon II. dans le X. siecle. Il a écrit les choses memorables de son monastere de Croiland par ordre de son abbé, nommé *Turketude.* Cet ouvrage contient le tems d'environ 270. années, c'est-à-dire, *depuis l'année* 700. *jusqu'à l'année* 970. en laquelle Egard regnoit en Angleterre. * Vossius, *De Hist. Lat. l.* 3. *c.* 5. Pitseus, &c.

AIORA (Gonsalve) de Cordouë, après avoir porté les armes en France, en Italie, & en Afrique au siége de Madalquivir & d'Oran, laissa des ouvrages tres-ingenieux, & fut historiographe d'Espagne. Il vivoit encore au commencement du XVI. siecle. * Nicol. Antonio, *Bibl. Hispan.*

AIOSSA (Antoine) clerc regulier de Naples, auteur de plusieurs traités differens, dont l'un a pour titre, *Disp. de SS. Trinitatis mysterio*, imprimé à Rome en 1631. &c.

AIOUEZ, peuple sauvage qui habite les bords d'une petite riviere qui vient de l'Est-Nord-Est, & se décharge dans le Missouri par le 43. degrés de latitude Nord. On trouve chez eux une carriere d'une pierre rouge fort belle & fort aisée à tailler; ces Sauvages en font leurs beaux calomets. * Le P. de Charlevoix, *Voyage dans l'Amerique septentrionale.*

AIR étoit pris par les anciens pour une divinité. Anaximene Melésien & Diogene Apolloniate le prirent pour leur dieu Ciceron & S Augustin les ont réfutés par des raisons fort solides. Ce dernier nous apprend que ces deux philosophes ne donnoient de la divinité à

l'air que parce qu'ils le croyoient rempli d'une intelligence infinie, & d'une infinité de génies particuliers qui y faisoient leur séjour. Ce qui revient à l'idée des Platoniciens, qui croyoient que Dieu étoit l'ame du monde, & que toutes les parties de ce monde étoient pleines de génies & de substances vivantes. Les Assyriens & les Africains donnoient à l'air le nom de Junon ou de Venus Uranie & Vierge, comme nous l'apprenons de Julius Firmicus, *Lib. de Er. Prof. Rel.* Les Egyptiens lui donnoient celui de Minerve, & l'honoroient du même culte que cette divinité; témoin Eusebe: *Or on dit qu'ils appellent l'air Minerve.* Mais Diodore *de Sicile* est celui qui a le mieux developpé cette doctrine, en parlant des Egyptiens. « On a, dit-il, donné à l'air le nom d'Athé- » ne ou de Minerve, que l'on croit fille de Jupiter, & » vierge; parce que l'air de sa nature n'est point sujet » à corruption, & qu'il occupe la plus haute partie du » monde. D'où est venuë la fable, que Minerve étoit » sortie du cerveau de Jupiter. On l'appelle engen- » drée par trois fois; parce qu'elle change trois fois » l'an, au printems, en été, & en hiver. On lui don- » ne des yeux bleus, parce que l'air paroît de couleur » bleuë.

Les Grecs & les Romains donnerent à l'air les noms de *Jupiter* & de *Junon*. Ils distinguoient dans l'air deux vertus, l'une active & masculine, l'autre passive & feminine; comme nous l'apprenons de Seneque dans ses questions naturelles: *Aera marem judicant, quà ventus est; feminam, quà nebulosus & iners.* Il faut neanmoins avoüer que c'est Junon qu'on a prise plus ordinairement pour l'air. L'on pretend que le nom grec de *Junon* ἥρα, n'est qu'une transposition d'ἀὴρ. Ciceron explique de cette sorte la fable de Junon: *Aër, ut Stoici disputant, interjectus inter mare & cœlum Junonis nomine consecratur, quæ est soror & conjux Jovis, quòd ei similitudo est Ætheris, & cum eo summa conjunctio.*

AIRAULT (Pierre) lieutenant criminel d'Angers, nâquit en cette ville en 1536. Après avoir fait ses humanités à Paris, il alla étudier en droit à Toulouse, puis à Bourges, sous Cujas, Duarenus & Doneau. Ensuite il revint à Paris, où il exerça long-tems la profession d'avocat dans le parlement de cette ville: enfin il retourna à Angers pour y remplir la charge de lieutenant criminel. Il fut aussi maître des requêtes du duc d'Anjou, depuis nommé Henri III. Un de ses fils s'étant fait Jesuite à son insçu, il employa l'autorité de ce prince pour le retirer. Le roi écrivit deux lettres à Rome en sa faveur, pour obliger les Jesuites de lui rendre son fils, qui avoit déja passé trois années chez eux. C'est de-là qu'Airault prit la resolution d'écrire son traité de la puissance paternelle, qu'on a imprimé plusieurs fois. Il est encore auteur d'un livre fort curieux intitulé, *L'ordre & instruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé dans les accusations publiques, accommodé à l'usage de France.* Il avoit épousé à Paris en 1564. *Anne* Des-Jardins, fille de *Jean* Des-Jardins, medecin de François I. de laquelle il eut quinze enfans, dont dix étoient en vie lorsqu'il mourut à Angers le 21. de Juillet 1601. âgé de 65. ans.

AIRAULT (René) fils-aîné du précedent, né à Paris le 11. Novembre 1567. fut mis au college à Paris chez les Jesuites, qui l'attirent dans leur societé à cause de son esprit. Son pere, comme nous l'avons remarqué, fit de vains efforts pour l'en retirer. René Airault entra dans la Compagnie de Jesus à Treves le 12. Juin 1586. il passa ensuite à Fuldes, où il repeta ses études de rhetorique. Il voyagea en Allemagne, & y fut pris par les Protestans. Ensuite il étudia à Rome en philosophie, sous Mutius Vitelleschi, depuis general des Jesuites; au sortir de-là il fut à Milan, puis à Dijon. Après avoir regenté les classes dans cette ville pendant quatre ans avec beaucoup de succès, il en sortit l'an 1594. lorsque les Jesuites furent bannis du royaume, & s'en alla dans le Piemont, d'où il vint à Avignon, où il étudia en theologie; après quoi il retourna à Rome, d'où il fut envoyé à Milan pour y enseigner la rhetorique. Lorsqu'il fut revenu en France, il fut prefet du college de Paris, recteur à Reims, à Dijon, à Sens, à Dole, à Besançon; assistant du provincial, & procureur de la province de Champagne, & puis de celle de Lyon à Rome. On dit que quelques années avant sa mort, il eut du regret de s'être fait Jesuite, soit à cause du chagrin qu'il avoit donné à son pere, ou pour quelqu autre raison. Enfin il mourut à la Fleche le 18. Decembre 1644. * Menagius, *in vita P. Ærodii.*

AIRAULT (Pierre) second fils de *Pierre*, succeda à son pere & fut president en la sénéchaussée d'Angers, conseiller de ville, & maire. Ce fut lui qui procura en 1604 une chaire de droit dans l'academie d'Angers à Guillaume Barclai. Il harangua Marie de Medecis, mere de Loüis XIII. à Angers le 16. Octobre 1619. Il fut député à l'assemblée des notables convoquée à Roüen en 1617. Il a laissé posterité. *Guyonne* Airault, l'une de ses sœurs, épousa *Guillaume* Ménage, avocat du roi au presidial d'Angers. De ce mariage est sorti feu M. Ménage, l'un des plus sçavans hommes de France. * Menagius, *in vit. P. Ærodii.*

AIRE, sur l'Adour, ville de France en Gascogne, avec évéché, suffragant d'Auch. Elle a des noms differens dans les anciens auteurs, & dans les itineraires, où elle est nommée diversement *Adurum*, *Aturensium*, ou *Atyrensium civitas*, *Vico-Julium*, *Martianum*, *&c.* Aire est du ressort de la sénéchaussée de saint Sever, & du parlement de Guienne. Elle est situéе dans un pays fertile, & a été sous les rois Visigoths, qui y faisoient leur séjour, plus grande & plus belle qu'elle ne l'est aujourd'hui. On y voit encore sur le bord de l'Adour les ruines du Palais d'Alaric. C'est ce même prince qui fit publier en 506. à Aire le code Theodosien, qu'Anien son chancelier avoit revû, & auquel il avoit même ajoûté des éclaircissemens sur les questions qui sembloient les plus difficiles. Depuis ce tems-là Aire a été souvent ruinée par les Sarasins, & brûlée par les Normands. Elle souffrit aussi beaucoup dans le XVI. siecle, ayant été pillée par les Huguenots pendant les guerres civiles. Toutes ces calamités l'ont renduë bien differente de ce qu'elle étoit autrefois. Les lieux les plus considerables du diocese sont saint Sever, dit *Cap de Gascogne*, où il y a une riche abbaye, & qui est la capitale de la Gascogne proprement dite; le mont de Marsan & sainte Quitere, illustre par le martyr de la Sainte de ce nom, dont l'eglise a eu jusqu'en 1704. les droits de cathedrale aussi-bien que celle d'Aire, qui reconnoit S. Jean-Baptiste pour patron. Le chapitre a deux archidiaconés, & le diocese est divisé en six archiprêtrés. Le plus ancien évêque, dont nous ayons connoissance, est Marcel. qui envoya en 506. un de ses prêtres au concile d'Agde. Il y a eu entre ses successeurs deux cardinaux. Loüis d'Albert, & Pierre de Foix. * Sidonius Apollinaris *l. 2. ep. 1.* Savaron. & Sirmond. *in not. ad Sidon.* Joseph Scaliger. *in lect. Auson. l. 2. c. 7.* Papir. Masson. *descript. flum. Gall.* Arnauld. Oihenard *notit. utriusq. Vascon.* De Marca, *hist. de Bearn.* Du Chêne, *antiquité des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Baudrand.

AIRE, sur la riviere de Lis, *Æria*, *Aeria*, ou *Heria*, ville des Pays-Bas dans l'Artois, sur les frontieres de Flandres. Cette ville qui est fortifiée d'un bon château, est beaucoup augmentée depuis que Teroüane a été ruinée. Sa situation dans les marais la renduë presque inaccessible. Elle est à trois lieuës de la ville de saint Omer, avec laquelle elle a commerce par le moyen d'un canal. La riviere de Lis la sépare en deux, & on y voit de belles églises, de grandes ruës, & quelques places. Les François prirent Aire que les Flamands nomment *Arien*, en 1641. après un siege celebre; mais les Espagnols la reprirent bientôt après. Elle est à present sous la domination du roi de France. Loüis XIV. s'en rendit maître le 31. Juillet 1676. par un siege de dix jours, après cinq jours de tranchée ouverte. Elle a été assiegée par les alliés au mois d'Octobre 1710. & pour sa défense le fort de S. François qui est auprès. La principale eglise qui est la collegiale, est tres-ancienne: c'est celle de S. Pierre, autrefois de saint Jacques. Baudoüin de l'Isle, comte de Flandres, y fonda en 1054. quatorze prebendes pour les chanoines. Ce qui est ainsi marqué sur une vitre de cette eglise, par ce bout de vers chronographique.

——— *Is septem prabendas tV baLdVIne deDIt.* Philippe d'Alsace y augmenta depuis le nombre des chanoines en 1186. Pierre Galand, qui a enseigné à Paris dans le college de Boncour, étoit natif d'Aire. * Mayer & Marchantius, *in Annal. &c. Fastes de* Loüis le Grand. Baudrand.

AIRE, ou AYR, *Aerea*, ville d'Ecosse, dans la partie meridionale, est dans la province de Kile. Elle est vis-à-vis l'isle d'Arren, & sur la riviere d'Airu. Elle a un port à l'embouchûre de cette riviere, avec une forteresse bâtie par Cromwel en 1653. Cette riviere a sa source dans la montagne de Granzebain, *Guampius mons*, dans la province de Mars, & se joint au Spey dans la province de Buquhan. * Camden.

AIRI ou AIRY, *Airiacum*, village & château près de la petite ville de Clamecy dans le diocese d'Auxerre en Bourgogne. En 1020. on y celebra un concile national sous Benoît VIII. où Robert roi de France, se trouva avec Gozelin archevêque de Bourges, & Leoteric, qui l'étoit de Sens. La chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens, en fait mention. * Baudrand.

AIRVAUT, *Aurea-vallis*, abbaye de France, située dans le Poitou, à dix lieuës de Poitiers vers le couchant. * Baudrand.

AIRU, riviere d'Ecosse. *Voyez* AIR ou AYRE.

AIRY (S.) ou AGRI en latin *Agerus*, nâquit vers l'an 517. dans le diocese de Verdun, en la sixiéme année du regne de Thierry roi de Mets ou d'Austrasie, fils de Clovis. Après avoir vécu 30 ans dans le monde, il reçut la tonsure clericale de Desiderius evêque de Verdun; & ayant eté promû aux ordres sacrés, fut élu son successeur vers l'an 550. Gregoire de *Tours* & Fortunat en font l'éloge; le premier rapporte que du tems de cet évêque, il y eut à Verdun une femme possedée, qui se mêlant de deviner, gagnoit par ce moyen beaucoup d'argent; qu'Airy l'exorcisa, & que n'ayant pû chasser le demon, il chassa cette femme, qui sortit du royaume d'Austrasie, & se retira auprès de la reine Fredegonde. Saint Airy eut beaucoup de credit auprès du roi Childebert, & obtint de lui la grace de Gontran Bozon. Il refusa de lui rendre Berthefroi, qui s'étoit retiré dans son église, où il fut tué. Saint Airy touché de cet accident, mourut le premier jour de Decembre de l'an 588. jour auquel on celebre sa fête. * Greg. de *Tours*, *l.* 3. *c.* 35. *l.* 7. *c.* 44. *l.* 9. *c.* 12. *&* 13. Fortunat, *l.* 3. *Carm.* 29. *&* 30. *Antiq. des Gaules Belg.* par Richard de Wasbourg. Baillet, *vies des Saints*.

AISANCE, petite riviere de Normandie, se joint à celle de Coësnon, au-dessous d'Autrain. * Papir. Masson. *descript. flum. Gall.*

AISCHAH, fille d'*Abubecre*, fut la troisiéme femme que Mahomet épousa, & la seule qu'il prit, lorsqu'elle étoit encore fille; de-là vint qu'Abdallah son pere fut nommé *Abubecre*, c'est-à-dire, *pere de la pucelle*. Elle survécût long-tems à Mahomet, puisqu'elle ne mourut que l'an 58. de l'hegire. Son autorité étoit fort grande parmi les Musulmans, même en matiere de doctrine & de religion: car on recouroit souvent à elle, pour apprendre quelque tradition du prophete son mari: ensorte qu'elle est même quelquefois honorée du titre de *Nabiah*, c'est-à-dire, la *prophetesse*. Quant à ce qui regarde le gouvernement de l'état, elle entreprit de condamner elle-même le calife Othman d'impieté, & cependant elle desapprouva ensuite sa mort, & fit la guerre à Ali, pour venger le sang d'Othman. On la vit à la tête de trente mille hommes donner une bataille à Ali. Elle fut cependant défaite & faite prisonniere. Mais Ali, après lui avoir fait quelque reproche, la renvoya à Medina, où elle mourut & fut enterrée auprès de Mahomet son époux. * D'Herbelot.

AISCHAH AL SCHEIKHAH BEN JOSEPH ALDEMESCHKIAH. AISCHAH, qui porte la qualité de docteur parmi les Musulmans, étoit fille de *Joseph*, & native de la ville de Damas. Elle a composé un livre, qui a pour titre, *Escharat al Khafiah fil menan al aliah*, de la crainte que nous devons avoir au sujet des graces que Dieu nous a faites. * D'Herbelot.

AISCHAN BEN MOHAMMED AL-MONAGGEM AL BOKHARI, auteur d'un livre intitulé *Al ahkam alaovam*. Des jugemens astrologiques en general, * D'Herbelot.

AISNAY, ancienne abbaye dans la ville de Lyon, au confluent de la Saône & du Rhône. C'étoit autrefois une celebre academie d'éloquence, nommée par les anciens, *Athenaum*, d'où est dérivé le nom d'*Aisnay*, qu'elle porte aujourd'hui. C'étoit l'empereur Caligula qui l'avoit instituée en cette ville. Ce lieu est devenu celebre aux fauxbourgs de Lyon, à cause des illustres martyrs du tems de Marc-Aurele, qui ont été souvent nommés de ce lieu, *martyres Athenacenses*. Brunehaud reine de Bourgogne, y fit bâtir une abbaye dans les commencemens du septiéme siecle: elle fut depuis donnée aux Benedictins, & dédiée sous le nom de *saint Martin*. Cette abbaye a été secularisée par Innocent XI en 1685. & est presentement un chapitre de chanoines. Avant Brunehaud les Chrétiens y avoient bâti une église magnifique en l'honneur des quarante-huit martyrs. * Baillet, *topogr. des Saints*. *Voyez* LYON.

AISNE ou AYNE, *Axona*, riviere de France, dont il est souvent parlé dans les commentaires de Cesar. Elle prend sa source à Somaisne, petit village à deux lieuës de l'abbaye de Beaulieu en Argone au-dessous de Clermont, dans le duché de Bar. L'Aisne passe à saint Menehould, à Retel, à Château-Portien, à Soissons, qu'elle divise en deux parties inegales, & ayant reçu l'Auve, la Vesle, la Bionne, la Tourbe, & quelques autres; elle se joint à l'Oise peu au-delà de Compiegne. Ausone en fait mention. * Papir. Masson. *descript. flum. Gall.* Auson. *in Mosel.*

Non tibi se Liger anteferet, non Axona praceps.

AISO, *Oaso* & *Olarso*, ville ruinée d'Espagne, dans le Guipuscoa à deux lieuës de Fontarabie, & à trois de S. Sebastien, qui a été bâtie de ses ruines.

AISTULFE ou ASTOLFE, roi des Lombards, succeda à son frere *Rachis* en 750. Il commença son regne par une grande irruption sur les terres de l'eglise. Le pape Etienne III. l'alla trouver, & par des presens il obtint la paix pour 48 années. Mais ce prince barbare oublia bientôt ce qu'il avoit promis: car après avoir pris Ravenne, & tout le reste de l'Exarchat, il menaçoit encore Rome, & le reste des terres du domaine de l'église. Alors Etienne appella à son secours Pepin roi de France, qui envoya des ambassadeurs à Aistulfe, lorsqu'il alloit assieger Rome. Ce prince leur promit de ne pas poursuivre cette entreprise. Cependant le pape vint lui-même en France en 754. où le roi, après lui avoit fait tous les honneurs imaginables, voulut être sacré de sa main, avec ses deux fils, Charles & Carloman. Pepin ayant appris qu'Aistulfe étoit peu disposé à tenir la parole qu'il avoit donnée à ses ambassadeurs, se mit à la tête d'une puissante armée, & passa en Italie. D'abord il soûmit toutes les garnisons qui s'opposoient à son passage; & ne trouvant personne qui osât lui faire tête dans toute la Lombardie, il alla assieger Pavie, où Aistulfe s'étoit renfermé. Le roi, pressé par les armes des François fit la paix avec le pape, auquel il promit de rendre tout ce qu'il avoit usurpé sur l'état ecclesiastique. Mais le pape ne fut pas plûtôt à Rome, & Pepin en France, qu'il reprit les armes, & assiegea la ville de Rome, après avoir fait un épouventable ravage aux environs, sans épargner les églises & les tombeaux des martyrs. Alors Etienne, se voyant réduit à la derniere extrémité, eut recours à son protecteur, & lui écrivit même au nom de saint Pierre. Pepin se mit en campagne, & passa encore en Italie. Aistulfe, ayant levé le siege de devant Rome, qui avoit duré trois mois, se renferma dans Pavie. Le roi de France l'y assiegea, & l'obligea de remettre entre les mains de Fulrade, abbé de saint Denys, qu'il nomma son commissaire pour ce traité, les terres qu'il avoit usurpées, c'est-à-dire, *l'Exarchat, & tout ce qui est contenu entre le Pô & l'Apennin, depuis Plaisance jusqu'aux marais de Venise, avec tout ce qui est compris entre la riviere de Foglie & la mer Adriatique: ce qui fut donné au saint siege.* Quelques-tems après Aistulfe, étant à la chasse, fut tué en 758. *

Paul-Emile. Anastasius, *in Zachar.* Paul Diacre, & Baronius. *A. C.* 50. 54. *&* 756.

AITON ou ATTON, évêque de Bâle, *cherchez* HATTON.

AITON, religieux Premontré, *cherchez* HATTON.

AITON, ville de Grece, *cherchez* AYTON.

AITONA & AYTONA, *Ictisona*, bourg & château d'Espagne, situé dans la Catalogne, sur la riviere de Segre, à une lieuë de Lerida.

AITZEMA (Leon Van) gentilhomme de Frise, né à Doccum l'an 1600. fut conseiller des villes anseatiques, & leur resident à la Haye. Il a compilé une histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui comprend les traités de paix; les instructions & les memoires des ambassadeurs; les lettres & les réponses des souverains; les capitulations des villes, & autres actes publics, traduits en flamand. Cette histoire est en sept volumes *in folio*, qui contiennent tout ce qui s'est passé depuis la cessation de la tréve faite par les Hollandois avec les Espagnols par les soins de Henry IV. Roi de France, en 1621. & finit en 1669. Depuis on a augmenté cet ouvrage de deux volumes, qui comprennent ce qui s'est passé depuis 1669. jusques en 1687. Aitzema mourut à la Haye, au mois de Février 1669. après avoir été quarante ans agent des villes anseatiques, auprès des Provinces-Unies des Pays-Bas. Il étoit honnête, liberal, officieux & sçavant dans la politique, & parloit plusieurs langues, comme la Françoise, l'Allemande, l'Italienne & l'Angloise. * *bibl. Belgic.* Konig. *bibl.* Bayle, *dict. crit.*

AITZINGER (Michel) mit au jour une description de la terre promise, imprimée *in* 4°. en 1582. * Georg. Matth. Konig. *biblioth. vet. & nov.*

AIUB ou AIOUD BEN SCHADHI, c'est-à-dire, *Job, fils de Schadhi.* C'est celui duquel descendent les Aïubites ou Jobites, que l'on appelle autrement la posterité de Saladin. Ce personnage étoit Curde d'origine, & Ben Athir est celui qui nous a donné une plus grande connoissance de l'origine de cette famille. Il dit que Schadhi étoit d'une tribu de Curdes, nommée *Ravadiah*, qui n'étoit pas des plus considerées parmi eux. Il eut deux fils, l'un nommé *Schirgoueh*, & l'autre *Aiub.* Etant tous deux d'une humeur guerriere, ils vinrent à Bagdet du tems que Baharouz y commandoit de la part des sultans Selgiucides: ils offrirent leur service à ce commandant, qui les ayant fort bien reçus, les envoya en garnison au château de Takrit. Mais Schirgoueh ayant tué un homme, il fut obligé de sortir de cette place avec son frere, & de se retirer à Mosul auprès du sultan Omadeddin Zengli, qui en étoit le maître. Ils servirent pendant quelque-tems ce prince, qui ayant reconnu beaucoup d'habileté & de prudence dans Job, que quelques-uns veulent avoir été l'aîné des deux freres, lui confia le gouvernement de la ville de Baalbex, qui avoit été prise depuis peu. Le sultan ayant été tué quelque-tems après, la ville de Baalbex fut reprise par l'armée de Damas.

Aïub fut obligé d'en sortir; mais il alla s'établir à Damas, où il tint toûjours un rang considerable. Pour ce qui regarde Schirgoueh son frere, il prit parti auprès de Noureddin, fils d'Omadeddin, lequel devint seigneur des villes de Damas, Alep, & de la plus grande partie de la Syrie.

En ce tems-là Adhad, l'onziéme & dernier calife de la race des Fathimites en Egypte, ayant envoyé du secours à Noureddin contre les Francs qui le pressoient fort, ce prince dépêcha aussi-tôt Schirgoueh, & lui donna le commandement d'une armée, capable non seulement de secourir l'Egypte, mais encore de la subjuguer. Aïub ou Job fut surnommé *Nagmeddin*, & eut pour fils Salaheddin Josef, premier roi d'Egypte de cette famille. Car Bouranschah, surnommé *Malek Moadham*, en fut le dernier. Il y a eu aussi une branche de ces Aïubites ou Jobites, qui a regné dans l'*Iemen*, ou Arabie heureuse, depuis l'an 560. jusqu'en l'an 600. de hegire. * D'Herbelot.

AIUB SELIM BEN AJUB AL-RAZI, qui mourut l'an 599. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1202. est l'auteur du livre intitulé, *Eschareh fil forou*, qui est une instruction sur le droit des Musulmans. GEMALEDDIN ABDALLAH BEN AIUB est aussi l'auteur d'un livre de la guerison des venins, qui se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 945. MOHAMMED BEN AIUB ALA THABARI a composé un livre intitulé *Ekhtiarat*, qui traite des jugemens astronomiques.

AIUB BEN MOSSAILEMAH, auteur d'un *Ketab ala novar*, livre des lumieres, qu'il a écrit pour le calife Abdalmalek, fils de Maruan, de la race des Ommiades. * D'Herbelot.

AIUBIAH, les AIUBITES, ou JOBITES, dynastie établie en Egypte par Saladin, après la mort du calife Adhed, qui arriva l'an de l'hegire 567. de Jesus-Christ 1171. Voici la famille de ces princes.

SALAHEDDIN JOSEF, fils d'Aïub, fils de Schadi, commença à regner l'an 567. & mourut l'an 589. laissant plusieurs enfans, dont les principaux qui regnerent, furent:

NOUREDDIN ALI, surnommé, *Malek Al Afdhal*, l'aîné de tous, qui succeda à son pere, dans la Syrie & dans la Palestine, puis en Egypte, après la mort de son frere Malek al Aziz. Il mourut l'an 621. de l'hegire, de Jesus-Christ 1224. après avoir été dépoüillé de la Syrie & de l'Egypte, & reduit à la seule ville de Samosate, par son oncle Malek Al Adel.

MALEK AL AZIZ OTHMAN, second fils de Saladin, succeda à son pere dans le royaume d'Egypte. Il mourut l'an 595. de l'hegire, & de Jesus Christ 1198. & eut pour successeur son frere aîné Al Afdhal, qu'il avoit auparavant dépoüillé de la Syrie.

MALEK AL DHAHER, troisiéme fils de Saladin, succeda à son pere dans la principauté d'Alep & ses dependances. Il mourut l'an de l'hegire 613. de Jesus-Christ 1216. & laissa pour successeur son fils *Malek al Aziz*, qui n'étoit pas encore âgé de trois ans.

AL MALEK AL ADEL, frere de Saladin, n'eut pour tout partage de la succession de son frere, que le château de Karak ou Crak; mais il sçut fort bien se faire un grand état; car il chassa Malek Afdhal son neveu, de l'Egypte, & mourut l'an de l'hegire 615. de J. C. 1218. laissant après lui plusieurs enfans.

MALEK AL KAMEL, fils de *Malek al Adel*, succeda à son pere au royaume d'Egypte. Il ceda l'an 625 de l'hegire, de Jesus-Christ 1227. Jerusalem, dont il s'étoit emparé, aux Francs, sur lesquels il avoit repris Damiette dès l'an 618. & mourut l'an 635. laissant pour successeur Malek Saleh son fils.

MALEK AL MOADHAM, fils de *Malek al Adel*, succeda à son pere Damas. Il mourut l'an de l'hegire 624. & laissa pour successeur Malek al Nasser Salaheddin Daud son fils.

MALEK AL ASCHRAF, fils de *Malek al Adel*, succeda à son pere aux états de la Mesopotamie, sçavoir à Roha, Harran, &c. & mourut l'an 635. de l'hegire, de Jesus-Christ 1237.

MALEK AL MODHAFFER, fils de *Malek al Adel*, succeda à son pere aux états de Miafarekin, &c. Il y eut encore plusieurs autres enfans de Malek al Adel, qui regnerent en differens lieux, comme Malek al Saleh Ismaël à Bosra, Malek al Aouhad à Akhlat, &c.

MALEK AL AZIZ, fils de *Malek al Dhaher*, fils de *Saladin*, roi d'Alep & de ses dependances, mourut l'an 634. & eut pour successeur Malek al Nasser Salaheddin, dernier prince des Aïubites.

MALEK SALEH, fils de *Malek al Kamel*, fils de *Malek al Adel*, commença à regner en Egypte l'an 635. & mourut l'an 647. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1249. la même année que saint Loüis prit Damiette.

MALEK AL MOADDHAM, fils de *Malek al Saleh*, succeda à son pere au royaume d'Egypte l'an 647. sous la tutelle de sa mere nommée *Schagr al dorr*, & d'*Ezzeddin Ibek*, Turcoman, chef des Mamluks. Il fut défait par saint Loüis l'an 648. mais il defit peu après saint Loüis, & le fit prisonnier. Moaddham fut ensuite tué par les Mamluks, & Ezzeddin Ibek fut proclamé roi à sa place.

Schagr al Dorr, mere de Malek al Moaddham, qui

gouvernoit l'état depuis quelque-tems, fit tuer Ibek, puis fut tuée elle-même par les Mamluks, qui proclamerent roi Cothouz, un de leur nation, & lui donnerent le titre de Malek al Modhaffer : ainsi finit la dynastie des Aïubites ou Jobites en Afrique.

MALEK AL NASSER, fils de *Malek al Aziz*, qui regnoit dans Alep, se rendit cependant maître de Damas, & fut appellé par une faction pour regner en Egypte, après la mort de Malex al Moaddham. Il s'étoit même déja transporté sur les lieux ; mais sa faction s'étant trouvée trop foible, il fut obligé d'en sortir à la hâte & de retourner en Syrie. Ce prince fut tué par Holagou, empereur des Mogols ou Tartares l'an 648. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1259. deux ans après la prise de Bagdet, avec son frere Malex al Dhaher, & autres de sa famille, lorsque la ville d'Alep fut prise & saccagée par Holagou dans la même année.

La dynastie des Aïubites finit dans la Syrie en la personne de ce prince, quoiqu'il y eût encore quelques-uns de la famille dispersés dans des lieux qui n'étoient pas considerables. * D'Herbelot.

AIUS ou LOCUTIUS, comme l'appelle Tite-Live, qui veut dire *parlant*, du latin *aio* ou *loquor*, *je parle*. C'est une divinité, en l'honneur de qui les Romains éleverent un autel dans la ruë neuve, selon Ciceron & Aulu-Gelle, ou un petit temple, selon le sentiment de P. Victor. Voici ce qui y donna lieu, selon Ciceron & Tite-Live. « Un nommé Mærus Ceditius, homme de » basse extraction, alla donner avis aux tribuns, que, » passant la nuit par la ruë neuve, il avoit entendu une » voix plus qu'humaine au-dessus du temple de Vesta, » qui avertissoit les Romains de l'arrivée des Gaulois de- » vant Rome. » Cet avertissement fut neglige, à cause de la personne qui le donnoit; mais l'évenement le justifia. C'est pourquoi Camille fut d'avis, qu'afin d'appaiser les dieux irrités, il falloit reconnoitre cette voix, comme une nouvelle divinité, sous le titre du *dieu parlant*, lui dresser un autel, & lui faire des sacrifices. Depuis, la ville ayant été ruinée, comme les senateurs déliberoient, s'ils la devoient abandonner, pour s'aller établir dans la ville de Veies en Etrurie, ou s'ils y demeureroient pour la rétablir, il arriva que les troupes vinrent à passer, & qu'un capitaine cria d'une voix haute au même lieu : *Porte-enseigne, plante ici ton étendart, nous y serons mieux qu'ailleurs.* Cette avanture inopinée fut cause qu'on eut encore plus de veneration pour ce dieu *Aius*, tutelaire de la ville. * Tite-Live, *l. 5. c.* 50. Ciceron, *l. 2. de la divination, c.* 69. Valere Maxime, *l. 1. c. 7. ex* 1. *&* 2. Plutarque, *en la vie de Camille.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 17. Saint Augustin, *l. 4. de la cité de Dieu, c.* 21. Nic. Lloydius.

AIX, ville de France, capitale de la haute Provence, avec archevêché, dont le prélat est chancelier né de l'université; cette ville est située à cinq lieuës de Marseille, vers le nord, à douze lieuës au levant d'Avignon, sur la petite riviere d'Arc, dans une plaine tres-agreable. Les anciens auteurs en font souvent mention. Ptolomée la nomme *Ὕδατα Σέξτια Κολωνία*, & presque tous les autres auteurs latins, *Aquæ Sextiæ*, ou *Aquensis civitas*, nom qu'elle a pris de ses bains d'eau chaude. Ce fut autrefois une illustre colonie des Romains établie par Vespasien. C. Sextius Calvinus, consul Romain, en fut le fondateur, l'an de Rome 630. environ 124. ans avant la venuë de Jesus-Christ. Il lui donna son nom, qu'il joignit à sa situation dans un lieu rempli d'eaux chaudes, tiedes & froides, & en forma ces deux mots, *Aquæ Sextiæ.* Mais il y a apparence, suivant quelques historiens, qu'elle est plus ancienne, & que ce consul ne fit que la retablir, après qu'elle eut été détruite par les Barbares. Les inscriptions qu'on y trouve, & les autres monumens de la magnificence des Romains, sont des preuves incontestables de son ancienneté. C'est près de cette ville que Marius remporta la premiere victoire sur les Teutons, peuples de Germanie, & sur les Ambrons, peuples de la Gaule Lyonnoise. Dans les siecles suivans, elle a été désolée par les Lombards, par les Sarasins, & par les autres barbares que la fertilité de la Provence, & les richesses de cette ville y attiroient. Les comtes de Provence y ont fait leur sejour ordinaire, & ont commencé à l'aggrandir & à la rendre reguliere. Dans le siecle passé elle fut presque ruinée par l'empereur Charles-*Quint*; mais dans ce siecle, elle passe avec raison pour une des plus belles de la France, tant par la magnificence des maisons, qu'on a eu soin d'y faire bâtir, que par la grandeur de ses ruës, de ses places, & par les autres ornemens qu'on y ajoûte tous les jours; & s'il y manque une riviere, on y trouve de belles fontaines, qui ne sont pas moins utiles aux habitans, & qui font un des plus beaux ornemens de la ville. Constantin le *Grand* érigea son église en metropole, qui est dediée sous le nom de saint Sauveur, & a une haute tour hexagone. On voit dans cette église diverses choses qui meritent d'être remarquées. Le baptistaire est une piece de structure admirable. Il est tout de marbre blanc, soûtenu par des colonnes fuselées, au tour des fonts baptismaux, & en façon de petit dôme. La chapelle de Notre-Dame d'Esperance y est tres-belle & tres-riche. Celle de saint Maximin est aussi tres-ancienne. On voit dans le chœur le tombeau de Charles II. dernier comte de Provence. Le chapitre de cette église a un prévôt, un archidiacre, un capiscol, un sacristain & quinze chanoines, entre lesquels est le théologal. Il y a aussi des beneficiers ou prebendiers, & musique. La même église de saint Sauveur est encore paroisse. Il y en a deux autres, sainte Magdelaine & le saint Esprit, avec un college de Jesuites, & un grand nombre de maisons ecclesiastiques & religieuses. L'archevêché d'Aix a pour suffragans, Apt, Riez, Fréjus, Gap & Sisteron. On a crû long-tems, mais sans preuves, que saint Maximin en avoit été le premier evêque. Quoiqu'il en soit, il y en a eu de tres-illustres. Entre ceux-là, il y en a deux qui sont reconnus pour Saints; huit cardinaux, un qui a été pape; un patriarche de Jerusalem; plusieurs qui ont écrit divers ouvrages, comme Pierre Aureolus, Genebrard, & de nos jours Jerôme Grimaldi, cardinal, mort en 1685. Le parlement d'Aix fut etabli par Loüis XII en 1501. car Loüis XI. n'avoit fait que regler la justice. Outre cette cour souveraine, il y a celle des aides & finances de la province; une chambre des comptes; une generalité des tresoriers de France, & une de la monnoye, qui s'y marque à la lettre (*&*.) Il y a encore des justices subalternes, ausquelles president le lieutenant general du grand senéchal de la province; un juge ordinaire de la ville; & un autre pour le roi, nommé *Viguier.* Les consuls de la ville d'Aix sont procureurs de la Provence. Le premier est toûjours un gentilhomme possedant fief. L'université d'Aix fut établie par le pape Alexandre V. en 1409. Loüis III. comte de Provence, confirma cette fondation en 1413. Depuis, elle a reçu un nouvel éclat par les liberalités des rois Henry IV. en 1603. & de Loüis XIII. en 1622. En 1660. lorsque le roi Loüis XIV. vint à Aix, il confirma les privileges de cette ville, dont tous les anciens auteurs parlent tres-avantageusement. Les modernes en font aussi mention, & sur-tout les historiens de Provence, comme * Nostradamus. Bouche. Rufi. Jean Scholastique Pitton, docteur en medecine, a écrit l'histoire de cette ville, & en a aussi publié les annales ecclesiastiques. Baudrand.

CONCILES D'AIX.

Les évêques de la province ont fait souvent des assemblées synodales en cette ville. La plus remarquable est celle qui se tint l'an 1585. Alexandre Canigien archevêque, y présida, pour le reglement des ceremonies de l'église, la reforme des mœurs, & la propagation de la foi : elle fut confirmée par le saint siege. L'archevêque Paul Huraut assembla aussi ses suffragans en 1612. pour censurer le livre de la puissance ecclesiastique & politique d'Edmond Richer.

AIX-LA-CHAPELLE, ville libre d'Allemagne, sur les frontieres du duche de Juliers & de Limbourg, dans le cercle de Westphalie. Les Allemans la nomment *Aach*, ceux des Pays-Bas *Aken*, & les auteurs Latins *Aquisgranum*, & *Aquæ Grani.* Munster s'est imaginé qu'elle avoit été bâtie par Gran, frere de Neron; & quelques auteurs Allemans ont donné dans ces fables, aussi ridicules,

les, que l'opinion qui tire le nom d'*Aquisgranum*, de celui d'Appollon, surnommé *Granius*. D'autres croyent que Serenius Granus, ou Granianus, la fit bâtir du tems de l'empereur Adrien. Mais il est bien difficile d établir quelque verité sur des conjectures si foibles, & si peu assurées. Il est sur que le nom d'*Aqua* lui vient de celui de ses eaux minerales, & que celui d'*Aix-la-Chapelle* lui a été donné à cause que son église collegiale est bâtie en forme de chapelle. Aix est située entre des montagnes, dans un vallon si agreable que l'empereur Charlemagne la choisit pour y faire son séjour ordinaire. Il rétablit & orna cette ville, qui avoit été ruinée par Attila. Il y fit bâtir un superbe palais, une magnifique église, & il la mit en état d'être le siege de l'empire d'Occident. C'est ce que marque cette inscription, qu'on lisoit sur une des portes du palais:

Hic sedes regni trans Alpes habeatur,
Caput omnium civitatum, & provinciarum Galliæ.

Ce palais fut depuis ruiné par les Normands vers l'an 881. On voit encore à Aix-la-Chapelle dans l'église de Notre-Dame, le tombeau de Charlemagne, mort en 814. soûtenu par quatre anges. Les bains y sont celebres, & il y en a où l'on descend par des degrés de marbre. Dans le XVI siecle, cette villle souffrit beaucoup par la violence des Protestans, qui s'y rendirent les maîtres. Le Marquis de Spinola la prit en 1614. & y rétablit le magistrat Catholique. Depuis elle fut presque toute brûlée en 1656. mais on l'a rebâtie, & en 1668. on y conclut la paix entre la France & l'Espagne. Outre la réputation que les bains de cette ville lui ont donnée, elle est encore fameuse pour avoir été long-tems le lieu où l'on couronnoit les empereurs: ils ne peuvent même se faire couronner à Francfort ou ailleurs, qu'avec le consentement des habitans d'Aix, qui envoyent au lieu du couronnement, l'épée de Charlemagne, son baudrier, les reliques de saint Etienne, & un livre d'évangiles en lettres d'or, dont cet empereur se servoit. Le magistrat d'Aix-la-Chapelle, qui en est le dépositaire, les envoye, comme on vient de le dire, au lieu du sacre, & l'archevêque de Mayence est obligé d'en répondre, & de les lui remettre après la ceremonie. * Bertius, *descript. German.* Guichardin, *desc. des Pays-Bas.* Baudrand, *&c.*

CONCILES D'AIX-LA-CHAPELLE.

Le sejour ordinaire que Charlemagne faisoit à Aix, rendit cette ville si celebre, que les évêques y tenoient souvent des conciles. En 789. on y publia un capitulaire composé de 82. articles. Depuis on y en ajoûta 16. qui sont proprement pour les moines, & 21. pour diverses affaires ecclesiastiques & politiques. Les prelats s'y assemblerent l'an 799. & Alcuin y disputa contre Felix d'Urgel, qu'il convainquit d'heresie. Charlemagne après être revenu d'Italie l'an 802. y fit celebrer un autre concile. En 809. les évêques s'y assemblerent encore par ordre du même empereur. L'on y traita de la procession du Saint-Esprit, & l'on députa deux évêques, Bernier de *Wormes*, & Jessé d'*Amiens*, avec Adelard abbé de Corbie pour aller trouver le pape. Un autre concile s'y assembla en 812. Loüis *le Débonnaire* y en fit tenir un autre en 816. où Amalarius diacre de Mets, fit des regles pour les chanoines & pour les religieuses. Celui de l'an 817. fut tenu dans un appartement du palais, nommé de *Latran*, pour la reforme des mœurs, & le reglement des religieux. Il contient 80. articles. On en celebra un en 819. pour oüir ceux qui avoient eu ordre de travailler à la reforme des monasteres. Plusieurs auteurs ne font qu'un seul concile de ces deux derniers, & le placent en 817. ou en 819. En 828. & 829. le troisiéme capitulaire de Loüis *le Débonnaire* y fut composé. Nous avons les actes d'un concile qui y fut convoqué l'an 836. contre les usurpateurs des biens d'église; & les évêques en firent un traité qu'ils envoyerent à Pepin roi d'Aquitaine, qui restitua ce que lui & les siens avoient pris à l'église. En 842. il y fut tenu un concile contre l'empereur Lothaire. En 860. & 862. les évêques s'assemblerent pour l'affaire de Thietberge & de Lothaire, rois de Lorraine. En 937. ils se trouverent à Aix-la-Chapelle pour le couronnement de l'empereur Othon I. qui fut sacré & couronné par Hildebert archevêque de Mayence. L'an 1000. Othon III. y assembla plusieurs évêques & prelats pour examiner l'affaire de Viscleruş, qui possedoit deux évêchés contre les constitutions canoniques. Enfin l'an 1022. on y travailla dans un synode d'évêques, à terminer les differends de Pelegrin archevêque de Cologne, & de Durand évêque de Liege.

AIX (*Aqua Gratiana*) ville ou bourgade du duché de Savoye, sur le lac du Bourget, avec titre de marquisat, est situé au pied des montagnes, entre Chambery, Anney & Rumilly. Cette ville est ancienne, quoique petite & mal bâtie; les inscriptions qu'on y trouve en sont un témoignage. Elle est renommée par ses eaux d'alun & de souffre, qui font que ses bains, qui sont l'ouvrage des Romains, & furent réparés par l'empereur Gratien, dont elle porte le nom, sont frequentés. * Baudrand.

AIX (Guillaume dit d') chanoine d'Aix-la-Chapelle. *Cherchez* GUILLAUME dit d'AIX.

AIXIONIDE ou AIXONIDE, étoit une tribu d'Athenes, dont les particuliers étoient fort decriés pour leur médisance & leur malignité, d'où vient le verbe grec Αἰξωνεύειν, qui signifie *accuser, médire, mordre.* Il est parlé de cette tribu dans le *Lachés* de Platon, où Lachés parle ainsi à Socrate: *Quoique j'aye bien de quoi vous répondre, je ne veux pas le faire, de peur que vous ne me preniez pour un homme de la tribu Axionide*, c'est-à-dire, *de peur que vous ne m'accusiez d'être un malin & un médisant.*

AJUBITES. *cherchez* AIUBIAH.

AIZA ou AINSA, petite ville d'Arragon, & capitale du petit pays de Sobrarve, qui eut autrefois titre de royaume, est sur la riviere de Cinca, qui y reçoit l'Arga près des Pyrenées, à six lieuës de Balbastre. * Baudrand. Jerôme Zurita.

AIZAR, roi d'Ethiopie au IX. siecle, fut trompé par une femme artificieuse nommée *Sabata*; laquelle ayant déja trompé plusieurs autres rois, se mit sur le thrône. * Genebrard.

AIZO, seigneur Goth, illustre par son courage, & par le bonheur qu'il eut de remporter des avantages contre Loüis *le Débonnaire.* S'étant retiré mal content de la cour de cet empereur en 826. il se saisit de la ville d'Ossone en Catalogne, & fit ligue avec le roi des Sarasins, qui lui donna un puissant secours. Il pressa si vivement les gouverneurs des places tenuës par les François, que les uns les abandonnerent, & les autres se mirent de son parti. Il ravagea ensuite les comtés de Barcelone & de Girone, & l'armée que Loüis *le Débonnaire* avoit envoyée à Pepin, ne put s'opposer à ses courses. * Mezeray, *hist. de France*, *l.* 10.

AIZU, *Aizua*, province du Japon dans l'isle de Niphon, vers la terre de Tedzo, entre les royaumes de Nambo & de Vozo, avec un bourg de ce nom, qui est la capitale du pays. * Sanson. Baudrand. François Antoine Cardin.

AK

AKAKIA (Martin) fils de *Martin* Akakia, né à Châlons sur Marne, fut reçu docteur en medecine de la faculté de Paris l'an 1572. Tristan de Rostaing, chevalier de l'ordre de saint Michel, & Amyot évêque d'Auxerre, furent ses patrons, & lui firent donner par Charles IX. en 1574. la charge de premier lecteur & professeur royal en chirurgie. En 1578. il fut fait second medecin de Henry III. Comme cet emploi lui donnoit beaucoup d'occupation, il pria le roi de donner sa charge de professeur royal à Jean Martin, homme fort capable & digne de remplir ce poste; mais ce dernier ayant d'autres emplois qui ne lui permettoient pas de donner tout son tems à faire des leçons à ses écoliers, remit cette charge entre les mains d'Akakia, qui la donna ensuite à *Pierre* Seguin son gendre, & mourut peu de tems après en 1588. âgé d'environ 49. ans. Il laissa deux fils, & une fille qui fut mariée à *Pierre* Se-

guin, l'un des plus habiles medecins de la faculté de Paris, qui exerça cette profession dans le college royal depuis l'an 1588. jusques en 1599. Martin Akakia a composé un traité, *De morbis muliebribus*, & *Consilia medica*, que l'on a aussi attribués à son pere. * René Moreau, *Prælectiones in librum Hippocratis*, &c. Bayle, *dictionnaire critique*.

AKAKIA (Martin) fils du precedent, fut reçu docteur en medecine à Paris en 1598. & fut aussi professeur royal en chirurgie l'année d'après, par la démission de Pierre Seguin son beau-frere. Il fit un voyage à Rome, & mourut à Paris sans laisser d'enfans l'an 1605. Son frere JEAN AKAKIA fut reçu docteur en medecine à Paris en l'année 1612. Il fut medecin de Loüis XIII. & mourut en Savoye l'an 1630. Il laissa plusieurs enfans, sçavoir MARTIN AKAKIA, professeur royal en chirurgie, vers l'an 1644. qui se démit de sa charge en faveur de Mathurin Denyau, & mourut quelques années après en 1677. laissant un fils, qui a été commis du contrôle general des finances; & une fille mariée à M. le Vayer de Boutigny, conseiller au parlement de Paris: ROGER AKAKIA, second fils de Jean, fut employé à diverses négociations importantes: & étant secretaire de l'ambassade de Pologne, il tâcha de porter les Polonois à élire le duc de Longueville pour leur roi, lorsqu'ils vouloient déposer le roi Michel. Il contribua beaucoup à la conclusion de la paix d'Oliva, & mourut en Pologne: NICOLAS AKAKIA, autre fils de Jean, connu sous le nom de M Du Lac. C'est lui qui a pris soin de l'édition des livres de feu M. de Saci sur l'écriture sainte. Jean Akakia a eu plusieurs autres enfans. * *Consultez* René Moreau, que nous avons déja cité. Bayle, *dict. critiq.*

AKALZIKE, forteresse bâtie sur le mont Caucase, avec un double fossé, flanqué de tours à crenaux, à quoi est jointe une ville, composée de quatre cens maisons habitées de Turcs, d'Armeniens, de Georgiens, de Grecs & de Juifs, est sur la riviere de Kur, & elle est le siege d'un bacha. Elle a été bâtie par les Georgiens; mais les Turcs la leur ont enlevée. * *Dict. Anglois.*

AKEN (Jean van) peintre, *cherchez* DAC.

AKENT, petite ville d'Ethiopie à demi ruinée, située sur la mer Rouge, est éloignée d environ quatre journées de chemin de la ville de Mancona, & de cinq de celle de Bacthi. Elle n'a point de port, mais seulement une méchante rade: car le côté de la mer Rouge qui borde l'Ethiopie, n'est pas presque navigable, à cause des rochers & des bancs de sable, qui empêchent les vaisseaux d'en approcher. Il n'y a que l'isle de Suaken, & le port d'Arkiko, que l'on peut aborder. * D'Herbelot.

AKANSAS, sauvages de l'Amerique septentrionale. Ils habitent sur une riviere qui porte leur nom, assez près de sa décharge dans le fleuve Mississipi. Il y en a même un village sur les bords de ce fleuve; leur pays est tres-beau, fort temperé. * Le P. de Charlevoix, *voyage dans l'Amerique septentr.*

AKARA, royaume de Guinée, *cherchez* ACCARA.

AKAS, ville, *cherchez* ACAXI.

AKERMAN, ville capitale de la Bessarabie, sur la côte de la mer Noire. * Baudrand. *Voyez* BIALOGROD.

AKERSONDT, *Acherfunda*, isle de Norwege, dans le gouvernement d'Aggerhus, peu considerable, située entre Friderichstad & Tonsberg. * Baudrand.

AKERTEWE, ville dans l'isle de Maragnan, l'une de cellesqui sont comprises dans le Bresil.* Sanson, *c.* 31.

AKHAF ABDALLAH BEN AL-AKHAF, homme qui passe pour saint parmi les Musulmans, & dont Jafei a écrit la vie en la section 127. de son histoire. * D'Herbelot.

AKHFASCH, un des premiers grammairiens des Arabes, qui fut maître de Sibovieh le plus celebre de tous. * D'Herbelot.

AKHIGIUK, prince de l'Adherbigian ou Medie, fut attaqué par le sultan Avis, qui le défit en bataille rangée l'an de l'hegire 759. de Jesus-Christ 1357. & le chassa ensuite de Tauris, d'où il fut obligé de fuir en Armenie. Un autre prince nommé *Mohammed Almodhaffer*, chef & fondateur d'une dynastie qui porte le nom de *Modhafferiens*, & qui regnoit en Perse, se déclara aussi contre lui, & le défit une seconde fois. Nonobstant tous ces malheurs, Akhigiuk ne laissa pas de remettre sur pied une bonne armée, avec laquelle il vainquit à son tour le sultan Avis, & l'obligea de se retirer en déroute à Bagdet. Mais l'été suivant Avis ayant pris son tems, surprit Akhigiuk dans la ville de Tauris sa capitale, & lui fit couper la tête. * D'Herbelot.

AKHI-ZADEH est le surnom d'*Iahia Ben Ali Al-Halimi*, qui est mort l'an 1020. de l'hegire, de Jesus-Christ 1611. & a composé le livre intitulé *Babriah.* * D'Herbelot.

AKHLATH, ville d'Armenie, que l'on appelle aussi *Khalath*. Nassireddin & Ulug Begh la placent au cinquiéme climat, & lui donnent 75 degrés 40. minutes de longitude, & 39. degrés 20 minutes de latitude septentrionale. Il y a des auteurs qui mettent cette ville entre celles de l'Adherbigian ou Medie. Après qu'elle eut été long-tems disputée entre les Grecs & les Armeniens, Schah Armen s'en rendit le maître vers l'an 578. de l'hegire, 1182. de Jesus-Christ. Après la mort de celui-ci, ses esclaves devinrent les maitres de la ville. Saladin les en voulut chasser en 581. & n'y réüssit pas: mais son neveu, nommé *Almalek Al Awhad*, fils de *Malek Al Adel*, frere du même Saladin, les subjugua entierement l'an de l'hegire 604. & 1207. de Jesus-Christ.

Gelaleddin le Khovarezmien la prit de force sur Malek al Aschraf, autre fils de *Malek Al Adel*, l'an 627. de l'hegire; mais Malek al Aschraf la reprit bientôt sur lui, après l'avoir défait en bataille rangée, & l'avoir obligé de s'enfuir en Perse. Alaëddin ou Aladin, sultan de Roum, c'est-à-dire *de la Natolie*, qui étoit de la maison des Selgiucides, avoit été en personne au secours de Malek al Aschraf avec des forces considerables, & avoit beaucoup contribué à cette victoire. Cependant après avoir consideré la grande puissance que les Mogols ou Tartares établissoient en Asie sur la ruine des Khovarezmiens, dont ils avoient défait ou tué le sultan Gelaleddin, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que d'envoyer des ambassadeurs à Oktai, qui avoit succedé à Genghiz-Khan son pere, mort dès l'an 624. de l'hegire, & de se déclarer son vassal. Sa soûmission ayant été acceptée l'an 630. il se prévalut de cette nouvelle alliance, & prit la ville d'Akhlath sur Malek al Aschraf. Cette ville demeura ainsi un peu plus d'un siecle entre les mains des Selgiucides de Roum, d'où elle a passé avec tous les autres états de ces sultans dans celles des Othmanides ou des Turcs, qui la possedent encore aujourd'hui. * D Herbelot, *biblioth. orient.*

AKHMIN, ou peut-être plûtôt *Akmin*, ville de la Thebaïde appellée moyenne, pour la distinguer de la haute & de la basse. On y voit encore des restes admirables de palais, d'obelisques & de statuës colossées de pierre ou de marbre appellé *Granite*. Cette ville avoit autrefois la reputation d'être la retraite ou demeure des plus grands magiciens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AKHSEBKI, *voyez* ABU-RASCHID.

AKIBA, rabbin qui vivoit dans le II siecle de l'église, étoit en grande réputation parmi les Juifs, & surtout parmi ceux de la Palestine: car il fut environ quarante ans maître du college qu'ils avoient à Jafné, ou à Tiberiade, proche le lac de Genezareth. Les docteurs Juifs le suivent dans les explications qu'il a données des tables de la loi. Le P. Pezron prétend qu'il a alteré le texte hebreu de l'écriture sainte sur les années des patriarches, pour faire croire que le tems de la venuë du Messie n'étoit pas encore arrivé, parce que selon la tradition des Juifs, le CHRIST ne se devoit manifester qu'après le cours d'environ six mille ans; mais c'est une conjecture fort incertaine. Akiba se déclara pour l'imposteur Barcochebas qui vouloit passer pour le Messie, & fit revolter les Juifs; mais l'empereur Adrien, après avoir vaincu les Juifs fit mourir cruellement Akiba la 19. année de son empire, 135. après Jesus-Christ Il avoit vécu selon les Juifs 120. ans, & fut enterré à Tiberiade. On écrit qu'il a supposé à Abraham le livre de la

creation, & qu'il est le premier compilateur des deûteroses ou *traditions Judaiques*. Il eut pour disciple Aquila, auteur d'une version de la bible en grec. *Voyez* le titre DURE'E du monde, dans l'article MONDE. * Saint Jerôme, sur Isaïe & Zacharie. Baronius, *A. C.* 137. *Voyez* Aquila de Pont. Paul Pezron, *antiquité des tems. Continuation de l'hist. des Juifs en* 1710.

AKIL ou ACHIL, *Achilia*, deux petites isles d'Irlande, dans la province de Connaught, & vis-à-vis du comté de Majo. Elles ne sont separées que par un petit canal. * Baudrand.

AKIMITOS, lieu sur le rivage de la Natolie, entre Scutaret & la mer Noire, tire son nom d'un monastere de moines, que l'on appelloit *Akomites*, à cause qu'ils se relevoient les uns les autres, pendant le jour & pendant la nuit pour psalmodier, ce qui faisoit croire qu'ils ne dormoient point. Cette maniere de psalmodier s'appelloit autrefois dans quelques anciens monasteres de l'Occident, *Laus perennis*, la loüange perpetuelle. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

AKINGIS, *voyez* ACANGES.

AKMAL-EDDIN ou KEMALEDDIN, docteur Musulman, qui a écrit un traité de théologie scolastique, intitulé, *Enaiat* ou *Hedaiat al-Hossoulat*. * D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

* AKOUAN, nom d'un demon ou geant, avec lequel Rostam combattit long-tems, & par lequel même il fut précipité dans la mer: mais enfin ce heros en remporta la victoire & le tua. Ces geans ou cette espece de demons, que les Persans appellent *Dives*, étoient frequens dans les tems fabuleux, ausquels les heros de Perse vivoient. * D'Herbelot.

AKROCZIM, ville dans le palatinat de Mazovie, en Pologne, avec un château assez fort, est du ressort de Varsovie. * Ortelius, *in theat. geogr.*

AKSA ou AKZA, *Acza*, riviere d'Asie dans la Georgie ou Gurgistan, se jette dans la mer Caspienne, qu'on nomme de *Sala* ou de *Bacu*, auprès de la ville de Zitrach, dans la province de Zuirie. * Baudrand. Le P. Archange. Lamberti.

AKSTEEDE ou ACKSTEDT, *Acsteda*, bourgade d'Allemagne dans le duché de Bremen, appartient aux Suedois, & est située sur la riviere de Lun. * Baudrand. Harries.

A L

AL, riviere de Prusse. Quelques auteurs croyent que c'est le *Guttalus* de Pline: mais d'autres ne sont pas de ce sentiment. *Cherchez* ODER.

ALA, ville de Cilesie, entre les fleuves de Cydne & de Sinare. * Strabon. Arrien. Pline & Eusthatius. Tzetzes l'appelle *Aλαι*.

ALABA, *cherchez* ALAVA.

ALABA ESQUIVEL (Diego) évêque de Cordouë, natif de Vittoria, ville capitale d'Alaba ou Alava en Espagne, étudia à Salamanque, & fit un si grand progrès dans la connoissance du droit ecclesiastique, qu'après avoir exercé diverses commissions, il eut une charge de president à la cour de Grenade. Dans la suite il fut nommé évêque d'Astorga, & en cette qualité il se trouva au concile de Trente. A son retour on lui donna l'évêché d'Avila, puis celui de Cordouë, & mourut le 14. Mars de l'an 1562. Nous avons de lui un ouvrage intitulé, *De Conciliis universalibus, ac de his quæ ad religionis & reipublicæ Christianæ reformationem instituenda videntur.* * Martin. Aspilcueta, *de Rescript. num.* 104. Nicol. Antonio, *bibl. Hisp.*

ALABANDA. Il y a deux villes de ce nom dans la Carie, province de l'Asie mineure. *La premiere* avoit emprunté le nom d'Alabanda, d'Alabandus fils d'Evippe. *La seconde* bâtie par Car, fut aussi nommée Alabanda du nom de son fils, qui, selon le témoignage de Ciceron, *au livre* 3. *de la nature des Dieux*, étoit plus honoré par les habitans qu'aucune des autres divinités. Etienne de Bizance prétend que cet Alabandus fils de Car, se rendit celebre pour avoir remporté le prix d'une course de chevaux; & que c'est delà que vient le nom de la ville. Il ajoûte, que dans la langue de ces peuples, *Ala* veut dire *Cheval* & *Banda* victoire; & que les Romains se sont servis de ce même mot *Banda*, pour signifier *Victoire*. Strabon fait mention de quatre orateurs celebres natifs d'Alabanda, qui allerent demeurer à Rhodes; Menaclès & Hieraclès, qui étoient freres; Apollonius & Molo. Car, comme le remarque judicieusement Casaubon dans ses commentaires sur ce geographe, il ne faut pas douter que dans les endroits de Quintilien & de Suetone, où il est fait mention d'Apollonius Molo, il ne se soit glissé quelque faute, & qu'on n'ait confondu deux personnes en une. *Voyez* l'article APOLLONIUS D'ALABANDE. Les habitans d'Alabanda ont été les premiers qui ayent mis la ville de Rome au nombre des divinités: exemple qui fut depuis suivi de plusieurs autres villes. Ils envoyerent aux Romains, pour leur faire sçavoir l'an de Rome 583. qu'ils avoient fait bâtir un temple consacré à leur ville, à laquelle ils avoient voüé des jeux anniversaires. Les ouvrages qu'on faisoit en cette ville étoient d'assez mauvais goût, d'où vint le proverbe, *Alabandicum opus*. L'une de ces villes se nomme aujourd'hui *Eblebanda*. Il y a eu évêché suffragant de Stauropolis. * Ptol. Pline. Strabon.

ALABANDUS, fils de Car, qui donna son nom à la ville d'*Alabande*, dans l'Asie mineure, étoit honoré comme un dieu par les habitans de cette même ville: c'est ce que Ciceron nous apprend. Les Alabandiens, dit il, élevent leur dieu Alabandus qui a été fondateur de leur ville, au-dessus de tous les autres dieux. *Alabandenses quidem* (car il vaut mieux rapporter ses propres termes) *sanctiùs Alabandum colunt, à quo est urbs illa condita, quàm quemquam nobilium deorum; apud quos non inurbane Stratonicus, ut multa, cùm quidam ei molestus, Alabandum deum esse confirmaret, Herculem negaret; Ergo, inquit, mihi Alabandus, tibi Hercules sit iratus.* La plaisanterie est ingenieuse dans le systême du Paganisme, selon lequel la divinité d'Hercule étoit incontestablement reconnuë, & par consequent sa colere fort à craindre. * Ciceron, *de natur. Deor. l.* 3. *c.* 15.

ALABASTER (Guillaume de) theologien Anglois, né à Hadley dans le comté de Suffolc, fut un des docteurs du college de la Trinité à Cambridge, & accompagna le comte d'Essex en qualité de chapelain à l'expedition de Cadix, sous le regne d'Elizabeth. Il étoit d'un esprit inquiet & changeant, & il quitta d'abord la religion Anglicane pour embrasser la communion Romaine. Mais il n'y resta pas long tems; car étant repassé en Angleterre, il reprit sa premiere religion, & fut pourvû d'un canonicat dans l'église de saint Paul à Londres; puis de la cure de Tharfield dans la province d'Harford. Il entendoit fort bien la langue hebraïque; mais il se gâta l'esprit par l'étude de la cabale. Alabaster fit imprimer à Anvers l'an 1607. *Apparatus in revelationem Jesu Christi*, ouvrage qu'il avoit composé. Les autres intitulés *Spiraculum tubarum, seu fons spiritualium expositionum ex æquivocis Pentateuchi significationibus*; & son *Ecce sponsus venit, seu tuba pulchritudinis, hoc est, demonstratio quod non sit illicitum nec impossibile computare durationem mundi, & tempus secundi adventus Christi*, ont été imprimés à Londres. On peut juger par ces seuls titres, quel étoit le goût de ce personnage entêté des mystéres prétendus d'une nouvelle cabale, suivant laquelle il donnoit des sens spirituels tels qu'il s'imaginoit au texte de l'écriture sainte. Il ne faut pas oublier son *Lexicon Hebraicum in folio*. Il vivoit encore en 1630. mais on ne sçait point le tems de sa mort. * Le P. Garasse, *Doct. curieuse*. André Rivet. Bayle, *dictionnaire critiq.*

ALABASTRA, ville d'Egypte du côté de l'Orient, près de l'Arabie, fut ainsi nommée à cause de certaines boëtes à baume ou onguent aromatique appellées *Alabastres*, qui se faisoient en ce lieu, qui approchoient de l'onyx, & que l'on tiroit d'une montagne voisine. Saumaise, dans ses observations sur Solin, observe que quelques-uns attribuent faussement l'invention de l'Alabastre à une ville de Phrygie. Depuis on donna le nom d'*Alabastres* à toutes sortes de vases ou boëtes propres à tenir du baume ou autre chose semblable, de quelque matiere qu'elles puissent être, ou de pierre rare,

ou d'argent, ou même de verre ou de bois. Saint Epiphane croit que le vase d'onguent précieux Ἀλάβαστρον μύρου qui fut rompu pour l'épandre sur la tête de Jesus-Christ, étoit de verre ou d'une autre matiere fragile, puisqu'il fut rompu, comme l'enseigne saint Marc, *chap. XIV. vers.* 3. Ce n'étoit pas seulement aux vases ou boëtes propres à tenir des liqueurs que l'antiquité donnoit le nom d'Alabastres, mais aussi aux colonnes & autres pavés où l'on employoit l'onyx, le jaspe & le porphyre. *Voyez* Pline, *liv. XXXVI. chap.* 8. & *liv. XXXVII. chap.* 22. Autrefois les Alabastres les plus estimés étoient de certaine pierre jaunâtre. Aujourd'hui nous appellons *Alabastre* ou *Albastre* une sorte de marbre tres-blanc dont on fait plusieurs vases ou figures, la matiere prenant le nom de la forme. * Hoffman. *Lexicon univers.*

ALACRANES, isles de la nouvelle Espagne, ainsi nommées à cause de la quantité de scorpions qui s'y trouvent. Elles sont au nord & à vingt lieuës de la presqu'isle de Jucatan, dans l'Amerique septentrionale. * Sanson.

ALADE, roi des Latins, *cherchez* ALLADE.

ALADIM, soudan d'Egypte & de Damas, étoit fils de ce Saladin qui fit tant de maux aux Chrétiens dans la Palestine. Après la mort de Saladin arrivée en 1193. de Jesus-Christ, & de l'hegire 589. les Chrétiens prirent quelques places sur les ennemis, comme Berite & Jafa, & rabatirent l'orgueil des Infideles, par le secours des chevaliers de S. Jean de Jerusalem & de ceux du Temple. Cependant ils ne sçurent pas profiter autant qu'ils l'auroient pû de la division qui troubla la famille de Saladin, dont tous les enfans, hors Noradin, perirent par les intrigues de leur oncle Saphadin. * Sanutus, *l.* 3. Jacob. de Vitriac. *l.* 3. Baronius, *A. C.* 1195. Marmol, *l.* 2. *c.* 36.

ALADIN ou ALAEDDIM BEN KAIKHOSROU, surnommé *Kaicobad*, sultan, dixiéme prince de la branche des Selgiucides, qui a regné dans le pays de Roum, c'est-à-dire, dans la *Natolie* & *pays circonvoisins*. Ce sultan est celui de toute sa race qui a acquis le plus de reputation, & a passé pour un des plus grands princes de son tems. Il soûtint plusieurs guerres dans la Syrie contre les rois d'Egypte, & contre les Khovarezmiens, dans lesquelles il remporta presque toûjours quelques avantages; mais il fut enfin obligé de reconnoître les Mogols pour ses maîtres, & mourut empoisonné, comme l'on croit, l'an 636. de l'hegire, après avoir regné vingt-six ans, & déclaré son fils Gaiatheddin Kaikhosrou pour successeur. L'auteur du *Tage al tavarikh*, qui est une histoire des monarques Othomans écrite en turc, dit que ce prince envahit la Caramanie, & qu'il y bâtit les villes de Sivas & de Coniah; mais il est plus probable que ce sultan ne fit que rebâtir ces villes qui étoient fort anciennes, & qui portoient le nom de Sebastre & d'Iconium. Ce prince prenoit le titre de *Schahgehan*, c'est-à-dire, *roi du monde*: mais il se trouva fort humilié lorsqu'Oktai, Khan des Tartares ou Mogols dans la haute Asie, lui offrit une charge dans son palais. Abulfarage écrit qu'il mourut subitement, au moment qu'il se glorifioit de la grandeur de ses états, l'an 634. de l'hegire, de J. C. 1236. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN KUGIUK, quatorziéme roi d'Egypte de la dynastie des Mameluces, surnommés *Baharites*. Il étoit fils de Kelaoun, lequel eut huit enfans qui lui succederent tous l'un après l'autre. Celui-ci n'avoit que sept ans lorsqu'il fut proclamé roi; & il ne joüit de cette dignité que pendant cinq mois, au bout desquels il fut dépossedé l'an de l'hegire 742. de J. C. 1341. Il porta le surnom de *Malek al Ascbraf*, & eut pour successeur Malek al Nasser Ahmed son frere. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN MOHAMMED, fils de Gelaleddin Hassan, fut le septiéme prince des Ismaëliens de l'Iran ou de la Perse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN GIOVINI, auteur d'une histoire écrite en langue persienne, intitulée *Gihan Kuschai*, c'est-à-dire, *la découverte du monde*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN MALEK TERMEDI, homme de grande reputation, qui vivoit sous le regne de Mohammed, roi des Khovarezmiens. Ce prince, irrité contre le calife Nasser, fit un schisme dans la religion des Musulmans; car il lui refusa l'obéissance & convoqua une assemblée d'Imans, c'est-à-dire, *de gens qui ont l'intendance & le gouvernement des mosquées, & qui sont les chefs & comme les pontifes de la religion Mahometane.* Dans cette assemblée il fit créer un autre calife, & ce fut notre Alaeddin. Quelques auteurs Musulmans attribuent toutes les disgraces de ce prince, qui fut défait par Genghis-Khan, à cet attentat sur l'autorité spirituelle des califes. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALADIN ou ALAEDDIN (*Mohammed Ben Mohammed*) qui prétendoit être de la race des sultans de Khovarezme, a composé en langue persienne un abregé du livre de *Fakhreddin Razi*, intitulé *Ekhtiarat al negioumoh*, c'est-à-dire, *des jugemens & prédictions astronomiques.* Il écrivit ensuite ce même abregé en arabe, & lui donna le titre de *Abkam al alamah*, c'est-à-dire, *jugement des choses superieures & élevées au-dessus de nous.* * D'Herbelot.

ALADULI, *Aladulia*, province de la Natolie, dans la Turquie, entre la Caramanie & l'Euphrate. C'est où étoit autrefois l'Armenie mineure, partie de la Cappadoce, & la partie orientale de la Cilicie: sa ville capitale est Marasho; les autres sont peu considerables, & presque réduites en bourgs par la grande negligence des Turcs. Selim I. empereur des Turcs, se mit en possession de cette province, après avoir fait couper la tête à Ustiages dernier roi, qui étoit tombé entre ses mains par la trahison du general des troupes de ce roi. * Baudrand. Le Noir.

ALAEDDOULAT MIRZA, nom d'un prince qui étoit fils de Baisancor, fils de Scharokh, fils de Timur ou Tamerlan. Ce prince ayant appris la mort de Scharokh son ayeul, s'empara de la ville de Herat, capitale de la province de Corasan, sous prétexte d'y commander de la part d'Ulug Beg, fils de *Scharokh* son oncle. Il y trouva de grands trésors qu'il pilla, & se saisit même de la personne d'Abdallathif, fils d'*Ulug Beg*, qu'il tint long-tems prisonnier. Mais Ulug Beg ayant passé le fleuve Amon avec une puissante armée, défit Alaeddoulat, & l'obligea de fuir vers Mirza Rabor son frere. Ces deux princes ayant joint leurs forces, se trouverent en état de resister à Ulug Beg, lequel ne jugeant pas que la partie fût égale, les laissa tous deux en possession de la ville de Herat, & se retira à Balkh. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALAEDDOULAT, prince Turcoman qui commandoit dans une partie de la Cappadoce, sous le regne de Bajazet second empereur des Turcs, à laquelle il a laissé son nom: car les Turcs appellent encore aujourd'hui une partie de la province de Dhulkadir, qui est enfermée dans les montagnes de Cappadoce, *Aladoulat Ili*, *le pays d'Alaeddoulat*: c'est ce que nous appellons l'*Aladulie*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALAF, roi des Sarasins en Asie, ayant sçu que les Chrétiens avoient remporté quelqu'avantage sur les Turcs, leva une puissante armée, & vint assieger la ville d'Edesse; & après l'avoir battuë rudement, l'emporta d'assaut la nuit de Noël 1145. Cette perte & celle de Foulques roi de Jerusalem, qui étoit mort à la chasse en 1142. reveillerent le zele des princes Chrétiens, qui se croiserent à la persuasion de saint Bernard, & firent le voyage d'outremer avec assez peu de succès. On croit que c'est ce même Alaf, Alaph, Asaf ou Balach, qui prit Baudoüin II. roi de Jerusalem, & qui le tint trois ans en prison en 1121 de J. C. & de l'hegire 515. * Guillaume de Tyr, *Hist.* Baronius, *A. C.* 1146. Marmol, *l.* 2. *c.* 34.

ALAGON (Claude Alagon de Merargues) gentilhomme Provençal, originaire par ses ancêtres du royaume de Naples, d'où le roi René avoit amené son trisayeul en Provence. Quelque ressemblance de surnom lui avoit donné la vanité de croire qu'il étoit de la maison d'Arragon & sur cela il s'étoit mis en la tête de faire une grande fortune du côté d'Espagne: tellement que pour

la meriter par quelque action singuliere, il avoit entrepris d'introduire les Espagnols dans Marseille. La charge de procureur sindic du pays, & ses grandes alliances du côté de sa femme, qui étoit parente du duc de Montpensier & de la maison de Joyeuse, le rendoit fort considerable; le commandement de deux galeres entretenuës pour le service du roy, sembloit lui faciliter le moïen de se rendre maître du port; & la charge de viguier, qui lui étoit assurée pour l'année suivante, lui donnoit une grande autorité dans la ville. Il avoit toutefois si peu de gens pour executer ce grand dessein, qu'il fut contraint de le communiquer à un forçat d'une de ses galeres qu'il y vouloit employer. Le forçat le découvrit au duc de Guise, & le duc de Guise en écrivit à la cour, où Alagon fit un voyage peu après pour quelques affaires de la province. Il fut si bien épié, qu'on ne put plus douter de la conspiration, de sorte qu'on l'arrêta prisonnier. Bruneau secretaire de l'ambassadeur d'Espagne fut en même tems trouvé saisi d'un écrit qui étoit caché sous sa jarretiere, & qui découvrit tout le mystere. Les deux prisonniers furent interrogés, & le secretaire confessa tout: ensuite dequoi il fut renvoyé à l'ambassadeur avec une copie du procès. Pour Alagon, après qu'il eut été pleinement convaincu, il fut condamné par un arrêt du 19. de Février 1605. à avoir la tête tranchée: ce qui fut executé en la place de Greve à Paris. Son corps fut mis en quatre quartieres, qu'on planta aux quatre principales portes de la ville, & sa tête fut envoyé à Marseille, pour y être mise sur une des portes. * Mezeray, *dans la vie d'Henri IV.* Robert, *Nobiliaire de Provence.* Le P. Daniel Jesuite, *Hist. de France, edit. nouvelle* in 4°.

ALAGON, *Alavona, Allabona*, petite ville d'Espagne, dans le diocése de Saragosse en Arragon, sur la riviere de Xalon, un peu au-dessus de son embouchûre dans l'Ebre. * Baudrand.

ALAHAMARE, autrement nommé *Mahomet Abusar*, a été le premier roi de Grenade. Comme il vit que sur le déclin de l'empire des Almohades chacun se rendoit maître de ses gouvernemens, il se fit élire roi par ceux d'Archone, dont il étoit gouverneur, & se saisit adroitement des villes de Jaën, de Cadix & de Grenade, où il établit le siege de sa domination l'an 1237. qui étoit le 635. de l'hegire. Ses successeurs y regnerent plus de 250. ans, sous le nom d'*Alahamares*, jusqu'à ce qu'ils furent depossédés par Ferdinand & Isabelle l'an 1492. * Mariana, *lib.* 13. *cap.* 19. Marmol, *l.* 2. *c.* 38.

ALAHAN, bourgade de l'Arabie, située entre les villes de Sanaa & de Zebid, que l'on appelle vulgairement *Zibid*. Tous ces lieux appartiennent à l'Iemen ou Arabie heureuse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALAHIS, un des trente-six administrateurs du royaume des Lombards en Italie, & qui gouvernoit le pays de Bresse durant l'interregne de dix ans, après la mort de Clephis deuxiéme roi, qui ne regna que 3. ans & six mois. Il se révolta contre Pertharit son roi, fit la guerre à Cunibert, & fut enfin tué & toute son armée taillée en pieces. * J. le Sueur, *Hist. de l'église & de l'empire, aux ann.* 687. 691. *&* 694. Chevreau, *Hist. du monde, liv.* 4.

ALAIGNON, riviere de France, qui prend sa source dans le Liouran en Auvergne, passe au pont de Vernet & à Massiac, & se jette dans l'Allier. * Davity, *descript. de la France.*

ALAIN (Jean) *Johannes Alanus*, Danois, nâquit en 1563. & mourut en 1630. Il publia un traité de l'origine des Cimbres & de leurs divers établissemens: un second de la logique naturelle & artificielle: un troisiéme de la prononciation de la langue greque, & une apologie pour Saxon le grammairien contre Goropius Becanus. * Vindingius, *in Rectorib. Hafn. pag.* 308. Georg. Matth. Konig. *biblioth. vet. & nov.*

Un autre ALAIN a écrit un traité du pays des Santons, ou de Xaintonge, province de France, & un traité *de factura salis*, imprimé en 1598. * *Idem ibid.*

ALAIN, évêque d'Auxerre dans le XII. siecle, natif de l'Isle, ville de Flandres, se fit religieux à Clairvaux du tems de saint Bernard. Il fut ensuite abbé de la Rivoire au Diocese de Treves; enfin il fut élevé sur le siege épiscopal d'Auxerre, après la mort de Hugues en 1153. Il fit de grands biens à son abbaye, & demanda avec tant d'instance au pape Alexandre III. la permission de quitter son évéché, qu'elle lui fut enfin accordée en 1167. Il se retira à Clairvaux, où il mourut saintement vers l'an 1182. Il composa une vie de saint Bernard & quelques autres traités. Nous avons dans la bibliotheque des Peres une épitre de Pierre de Celles à Alain. * Alberic. *in chron.* Robert. *in chron. Altiss.* Henriquez, *in menol Cist.* Manriquez, *tom.* 3. *annal. Cist.* Nicol. Camusat. *in miscell. & notis ad chron. Rob. Altiss.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Valere-André, *bibl. Belg.* Carolus de Visch, *bibl. Cisterc.* M. Du Pin, *biblioth. ecclef.*

ALAIN, abbé du monastere de Tewksburi, de la congregation de Clugni, & docteur en l'université de Paris, fut ami de S. Thomas de Cantorberi, & composa l'histoire de l'exil de ce Saint. On a encore quelques ouvrages de lui, la plûpart manuscrits, dans les biblioteq. Les principaux sont, *Acta Claredonensia. Problematum, l.* 1. *Sermones, Epistola, &c.* Il mourut en 1201. * Pitseus. Baleus. Leland. *de script. Angl.* Du Boulai, *hist. universit. Paris. tom.* 3.

ALAIN, dit *Benclif, Belloclivus* ou *Becolles*, Anglois natif de Suffolc, & l'un des plus sçavans théologiens de son tems, a fleuri vers l'an 1230. Il enseigna dans l'université d'Oxfort en Angleterre, puis dans celle de Paris. * Matthæus Paris, *in Hist. ad Ann.* 1229. Pitseus, *de script. Angl.* Du-Boulay, *hist. universit. Paris. t.* 3. Gesner. Possevin.

ALAIN DE L'ISLE, *de insulis* & *Insulensis*, a porté ce nom, soit qu'il fût natif de l'Isle en Flandres, comme presque tous les auteurs le disent, soit que ce fût le nom de sa famille, comme Manriquez & Jongelin le prétendent. Il fut un des plus illustres ornemens de l'université de Paris, & merita le nom d'*Universel*, parce qu'il étoit également habile dans la théologie, dans la philosophie & dans la poësie. On prétend que ce grand homme vêcut jusqu'à la fin du XIII. siecle, & qu'il mourut âgé de plus de cent ans. Il composa un tres-grand nombre d'ouvrages en vers & en prose: *Opus quadripartitum super sententias. In Cantica. In Pentateuchum. Anticlaudianus. De planctu naturæ. De parabolis. De sex alis Seraphim, &c.* Ce dernier se trouve parmi les œuvres de saint Bonaventure; mais on l'attribuë à Alain. Le P. Charles de Visch a publié l'an 1653. à Anvers les ouvrages d'Alain de l'Isle en un volume *in folio.* C'est de lui qu'on a dit, *Sufficiat vobis vidisse Alanum.* Voilà ce qu'on sçait de plus assuré touchant la vie d'Alain. Ceux qui veulent qu'il ait été moine de Citeaux, se fondent sur le recit qui suit. Ils disent qu'Alain ayant à prêcher un sermon de la Trinité dans une des premieres églises de Paris, y rêvoit un jour sur le bord de la Seine, lorsqu'un petit enfant qu'il trouva sur le bord de l'eau, lui fit la même réponse qu'on prétend qu'un Ange fit autrefois à saint Augustin en pareille occasion, & sur le même sujet. Ils ajoûtent qu'Alain persuadé que les lumieres de notre esprit, quelque brillantes qu'elles paroissent, sont neanmoins des tenebres devant Dieu, quitta l'université de Paris pour travailler à son salut, dans l'état d'une sainte ignorance, & qu'il entra comme inconnu à Citeaux; qu'il fut reçu en qualité de frere convers, & chargé du soin de garder les brebis de l'abbaye. On dit que l'abbé qui avoit pris ce religieux en affection, le mena avec lui au concile de Latran, que le pape Innocent III. celebra en 1215. & que dans cette assemblée le frere convers voyant qu'on ne répondoit que foiblement aux fausses subtilités d'un Sophiste, disciple d'Amauri, prit lui-même la parole, & convainquit si bien cet heretique, que l'heretique lui dit, ou qu'il étoit Alain, ou un demon: qu'Alain lui répondit qu'il n'étoit pas un demon, mais Alain: ce qui rendit l'heretique si confus, qu'il n'osa plus ouvrir la bouche pour disputer. Les peres du concile, ajoûte-t-on, ne furent pas surpris de voir tant de doctrine dans un simple frere convers, lorsqu'ils sçurent son nom, dont la réputation étoit bien plus connuë que sa personne. Le

pape lui commanda alors d'écrire. Il le fit par obéissance, mais il réfusa des emplois considerables & de grandes dignités qu'on lui offrit. Enfin l'on produit l'épitaphe suivante qui est à Citeaux, & que l'on dit être d'Alain de l'Isle.

Alanum brevis hora, brevi tumulo sepelivit,
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit,
Scire suum moriens dare vel retinere nequivit.
Labentis secli contemptis rebus egens fit,
Intra conversos, gregibus commissus alendis,
Mille ducenteno nonageno quoque quarto,
CHRISTO devotus mortales exuit artus.

Il y a neanmoins d'habiles auteurs qui soûtiennent que cette épitaphe n'est point d'Alain, surnommé l'*Universel*; mais d'un autre qui a merité le même titre. En effet; il faut qu'il y ait eu plus d'un Alain qui ait été surnommé l'*Universel*, non seulement dans ce siecle, mais dans le précedent & dans le suivant : si pourtant on doit s'en rapporter aux auteurs que nous allons citer, Alberic, qui étoit lui-même moine de Citeaux dans l'abbaye de Trois-Fontaines, & qui vivoit dans le XIII. siecle, dit qu'Alain l'*Universel* mourut en 1202. L'auteur de la chronique du Pays-Bas, intitulée, *Chronicon magnum Belgicum*, qui vivoit à la fin du XV. siecle, assure la même chose. Il distingue Alain de l'Isle mort en 1202. d'un autre dit aussi *Universel*, qui a fleuri du tems de Scot & de Jean André, jurisconsulte de Boulogne dans le XIV. siecle : ce qui ne peut convenir à Alain de l'Isle, qui enseigna dans l'université de Paris dans le XIII. siecle. Quant aux inductions que l'on tire du livre intitulé, *Commentaires sur les propheties de Merlin*, pour prouver qu'Alain de l'Isle a vécu dans le XII. siecle, & non dans le XIII. elles ne sont de nulle autorité; car quoique cet ouvrage ait été publié à Francfort sous le nom d'Alain de l'Isle, il est visible qu'il est supposé, quoique l'auteur ait voulu rendre sa supposition vrai-semblable. Car il parle de l'ordre de Citeaux comme de son ordre; de l'Isle, comme du lieu de sa naissance; & d'une femme qui y fut accusée de magie, lorsqu'il n'étoit encore qu'un enfant. Il ajoûte que ce fut lorsque Thierry se fit comte de Flandres : *Tempus illud fuit, quo Comes Theodoricus ab Insulanis, Gandavensibus & Brugensibus advocatus erat è terra sua in Flandriam, tanquam legitimus Flandriæ heres, &c.* Ce comte est Thierry d'Alsace, fils de Thierry I. duc de Lorraine, surnommé *le Vaillant*, & de Gertrude, fille puînée de Robert *le Frizon* comte de Flandres. Il fut sollicité par quelques villes de se rendre maître de la succession de Charles *le Bon* son cousin germain, qui avoit été tué en 1127. ce qu'il fit l'année d'après. Sur ce pied Alain de l'Isle, qui est mort en 1294. auroit vêcu dès l'an 1127. impossibilité qui suffit seule pour détruire l'artifice de l'auteur des commentaires. * Alberic. *in chron.* Henri de Gand. Jacques-Philippe de Bergame. Tritheme & le Mire. Henriquez, *in menol. Cist.* Manriquez, *in annal. Cist.* Carolus de Visch, *in præf. oper. Alani, & in biblioth. Cisterc.* Du Boulay, *Hist. universit. Paris. tom.* 2. & 3. Valere André, *biblioth. Belg.* Ludovicus Jacob, *l.* 3. *script. Cabil.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII. siecle.*

ALAIN, dit DE LYNNA, Carme Anglois, dans le XV. siecle, natif du village de Lynna, dans le comté de Nortfolk, enseigna dans les plus celebres universités d'Angleterre. Il mourut vers l'an 1420. & laissa quantité d'ouvrages, dont les plus utiles sont : *Elucidarium sacræ Scripturæ. Moralia Bibliorum. De vario Scripturæ sensu. Prælectiones theologicæ, &c.* Sixtus *de Sienn. in bibl. sac.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Alegr. *in parad. Carmel.* Pitseus, *de script. Angl.*

ALAIN DE LA ROCHE, celebre religieux de l'ordre de saint Dominique, nâquit en Bretagne vers l'an 1418. & fit son sejour ordinaire dans les Pays-Bas, où il demeuroit dès l'an 1459. neanmoins il lut les sentences quelque-tems à Paris. Son zele pour l'observance reguliere & pour le culte de la sainte Vierge, lui attira beaucoup de consideration dans son ordre, où il enseigna quelque-tems. Le peuple aimoit à l'entendre, à cause des histoires merveilleuses, mais feintes, dont il entremêloit ses sermons; & l'on avoit tant de goût pour lui, qu'il fallut à Rostoch, où il ne pouvoit se faire entendre parce qu'il ne sçavoit pas parler allemand, que son prieur se donnât la peine de repeter au peuple ce que le prédicateur venoit de prononcer dans sa langue naturelle. Alain mourut le 8. Septembre 1474. à Zwol dans l'Over-Issel, & ne laissa aucun ouvrage; mais les superieurs de l'ordre ayant ordonné à ceux qui l'avoient entendu, d'écrire tout ce qu'ils avoient retenu, on vit en peu de tems sous son nom plusieurs traités, qui après avoir demeuré quelques années dans l'oubli, parurent en partie par les soins de Jean André Coppenstein, qui se donna la liberté d'y faire des changemens dans le stile, & d'en retrancher quelque chose. Il est necessaire d'avertir que dans toutes les narrations d'Alain, il n'y a rien qui merite la moindre créance. Tout ce qu'il dit de saint Dominique, de ses compagnons, de ses miracles, est contraire à ce qu'on en lit dans les meilleurs auteurs : il a imaginé des gens qui ne furent jamais; il a attribué à ceux qui ont existé veritablement des choses qui ne leur conviennent pas; & dans ses transports il lui a échappé des choses qui paroissent même contraires à la foi. * Echard. *Script. ord. Præd.*

ALAIN (Guillaume) cardinal du titre de S. Martin aux Monts, appellé depuis *le cardinal d'Angleterre*, étoit né d'une famille tres-noble dans la province de Lancastre en Angleterre. Après avoir étudié au college d'Orial dans l'Université d'Oxfort, il fut pourvû d'un canonicat de l'église metropolitaine d'Yorck. Elisabeth, fille de Henri VIII. roi d'Angleterre, & d'Anne de Boulen, étoit montée sur le thrône, & avoit ordonné au clergé de la reconnoître pour chef de l'église Anglicane; Alain s'y opposa genereusement; mais craignant la rigueur des édits, il se retira à Louvain sous la protection du roi d'Espagne; où s'étant rendu tres-sçavant dans la théologie, il écrivit des livres de controverses contre les Protestans Anglois, & un traité du purgatoire contre Juël. Il retourna à Oxfort, & y composa trois livres; l'un du sacerdoce, l'autre des indulgences, & le troisiéme de la verité infaillible de la foi catholique. Ces nouvelles productions irriterent les Heretiques, qui le contraignirent une seconde fois de fuire leur persecution. Il repassa dans les Pays-Bas, & y enseigna la théologie dans un monastere à Malines. Quelque-tems après il alla à Rome avec Jean de Vandeville, professeur du droit dans l'université de Doüay, & depuis évêque de Tournay. Ce prélat lui fit prendre à son retour le bonnet de docteur en théologie dans cette université : il le fit encore pourvoir d'un canonicat de l'église de Cambray, & l'aida puissamment à rétablir à Douay un seminaire pour les Anglois exilés de leur patrie à cause de leur religion. Alain ne cessa point de combattre l'heresie par de nouveaux traités qu'il mit au jour touchant la prédestination, les sacremens & les images. Il trouva le moyen de fonder encore un seminaire à Rome, où il fit un second voyage. Il en fit deux en Espagne; & à son retour en France, pendant les troubles des Pays-Bas, il établit un autre seminaire à Reims, qui fut fondé par la liberalité d'un cardinal de Guise, lequel donna un canonicat dans sa cathedrale au sçavant Alain. Ce fut-là qu'il publia une sçavante apologie pour les Catholiques que l'on persecutoit en Angleterre. Dans un troisiéme voyage qu'il fit à Rome pour regler un different qui s'étoit élevé entre les Jesuites & les écoliers Anglois, le pape Sixte V. l'honora du chapeau de cardinal en l'an 1587. pour le récompenser des grands services qu'il avoit rendus à l'église, & aux Catholiques d'Angleterre. Le roi d'Espagne Philippe II. lui donna une riche abbaye dans la Calabre, afin qu'il pût maintenir sa dignité, & le nomma encore à l'Archevêché de Malines : mais il n'y put venir resider, le pape ne voulant pas le laisser sortir de Rome, où il s'étoit rendu necessaire dans les consistoires. Ce sçavant homme travailla aussi avec le cardinal Colonne & le docte Bellarmin à la revision de la bible, qui fut imprimée par l'ordre de Sixte V. & revûë par les soins de Clement VIII. Il avoit entrepris de revoir tous les ouvrages de saint Augustin; mais la mort ne lui permit

pas d'executer ce dessein. Il mourut d'une retention d'urine l'an 1594. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré dans l'église de la nation Angloise, où l'on voit son épitaphe. * Bellarmin. *de script. eccl.* Isaac Bullart, *acad. des sciences.*

ALAIN de *Solmimbac*, abbé de la Chancelade, puis évêque de Cahors, fils d'un gentilhomme de Perigord, né en 1593. vint étudier en théologie à Paris en 1618. & après avoir reçu en 1625. la benediction abbatiale, il retourna dans son abbaye, où il établit une réforme tres-austere, malgré les obstacles des anciens religieux, qui se retirerent dans des prieurés. En 1636. il fut nommé à l'évêché de Cahors, dont il prit possession en 1639. Il travailla fortement à regler son diocese; mais sa severité lui attira des persecutions qui furent appaisées par l'autorité d'Anne d'Austriche, regente de France. En 1652. & 1653. la peste ayant fait de grands ravages dans son diocese, il se consacra au service des malades, leur portant lui-même les sacremens: il fut un des évêques qui censurerent l'apologie des Casuistes: il tomba malade dans le cours de ses visites en 1659. & ayant été reporté dans son château, il y mourut de défaillance de nature, & fut enterré sans aucune pompe dans la chapelle des chanoines reguliers qu'il avoit fondée à Cahors. * Godeau, *éloge des évêques*, *éloge* 102.

DUCS DE BRETAGNE DE CE NOM.

ALAIN I. de ce nom, surnommé *le Fainéant*, duc de Bretagne, regna depuis l'an 660. jusqu'à 694. Le surnom qu'on lui donna témoigne assez qu'il aimoit l'oisiveté, & qu'il avoit peu d'inclination pour les grandes choses. * D'Argentré, *H. st. de Bretagne.*

ALAIN II. dit *le Long*, vivoit dans le VIII. siecle, & regna avec honneur depuis l'an 760. jusqu'en 790. Il prit souvent les armes, & remporta des avantages considerables sur ses ennemis. * D'Argentré, *hist. de Bretagne.* Pierre le Baud, *Hist. de Bretagne.*

ALAIN III. fils de *Pasquitan*, vivoit dans le IX. siecle, & partagea la Bretagne avec Juhel, après la mort du duc Salomon, vers l'an 874. En 890. les Normands qui avoient attaqué Paris une troisiéme fois, se voyant contraints de prendre la fuite, fondirent sur les côtes de Bretagne, & sur celles de Neustrie, à present *Normandie*, où ils prirent le château de saint Lo, & tuerent même Juhel, un des ducs de Bretagne. Alain se mit en campagne, & fit vœu de donner la dixiéme partie de ses biens à saint Pierre, si Dieu lui faisoit la grace de remporter la victoire sur ces peuples infideles. Il obligea les Bretons à faire le même vœu, & chargea si rudement les Normands, que de quinze mille il n'en resta qu'environ 400. Alain mourut peu de tems après. * D'Argentré, *hist. de Bretagne.* Reginon. Baronius, &c.

COMTES DE BRETAGNE DE CE NOM.

ALAIN I. de ce nom, dit *Barbe-torte*, premier comte de Bretagne dans le X. siecle, gouverna avec assez de bonheur. Il rebâtit diverses églises que les Normands avoient ruinées, & mourut en 952. ou 959. selon d'autres auteurs, *ne laissant que deux fils naturels*: Hoël, *mort sans lignée*, & Gueric, *tige des comtes de Nantes.* * D'Argentré & Pierre le Baud, *histoire de Bretagne.*

ALAIN II. dit *le Rebru*, fils de Geofroy I. & de *Hedwige* de Normandie, succeda à son pere en 1008. Il fit bâtir l'abbaye de saint George de Rennes pour sa sœur *Adelais*, qui y mourut vers l'an 1067. Depuis il fit la guerre à Robert II. duc de Normandie, & mourut de poison le 1. Octobre 1040. *Cherchez* ses ancêtres & sa posterité à l'article BRETAGNE. * *Hist. de Bretagne.*

ALAIN III. dit *Fergent*, fils de *Havoise*, heritiere de Bretagne, & de Hoël, comte de Cornoüailles & de Nantes, auquel il succeda en 1084. Il se croisa pour le voyage d'outre-mer, où il se trouva à la prise de Nicée, d'Antioche, & de Jerusalem. A son retour il gouverna ses sujets avec beaucoup de douceur & de pieté. Il fonda en 1112. l'abbaye de saint Sulpice près de Rennes, puis se retira à celle de Redon, où il mourut l'an 1120. *Cherchez* ses ancêtres & sa posterité à l'article BRETAGNE. * D'Argentré & Pierre le Baud, *histoire de Bretagne. Voyez le* P. Lobineau, *histoire de Bretagne*, *à Paris* 1704.

ALAIN IV. dit *le Noir*, porta le titre de comte de Bretagne, & épousa *Berthe*, fille & heritiere de Conan III. dit *le Gros*. Hoël, fils du même Conan, fut privé de l'heritage. Alain, qui étoit seigneur de la Roche-de-Rien, & comte de Richemont en Angleterre, étoit fils puîné d'Etienne, comte de Penthievre. Il mourut le 30. Mars de l'an 1146. & eut pour enfans Conan IV. dit *le Petit*: *Enoguen*, seconde abbesse de saint Sulpice: & *Constance*, femme d'Alain III. vicomte de Rohan. La comtesse *Berthe* sa femme, prit une seconde alliance avec Eudes II vicomte de Porhoët, dont elle n'eut point de posterité. * Guillaume de Jumieges, *l.* 7. *c.* 41. D'Argentré, *histoire de Bretagne.*

ALAINE, petite riviere de France dans le Nivernois, vient de Luzi passe à Taïs, & se jette au-dessous de Terci-la-Tour dans l'Arron, qui se joint à la Loire près de Decise. * Papir. Masson. *Descript. flum. Gall.*

ALAINS, peuples Barbares, qui se répandirent dans l'Europe, puis dans l'Afrique, sur la fin du IV. siecle, & au commencement du V. Ammien Marcellin croit qu'ils sortoient des anciens Massagetes, peuples de la Scythie au deçà du mont Imaüs. Pline les place dans l'Europe au-delà des embouchûres du Danube; Cluvier les met dans la Moscovie sur le bord septentrional du Doniec; d'autres dans la Lithuanie: mais Josephe les met proche du Tanaïs, & des marais Mœotides. Il rapporte *au l.* 7. *c.* 19. *des guerres des Juifs*, que les Alains firent une furieuse irruption dans la Medie & dans l'Armenie, sous l'empire de Vespasien. Dans ce tems-là Vologeses roi des Parthes, demanda du secours à cet empereur contre les Alains, avec un de ses fils, pour être le general de son armée. C'étoient les peuples du monde les plus cruels & les plus sanguinaires. Ils se joignirent aux Vandales, aux Sueves, aux Bourguignons, & s'avancerent en l'année 406. depuis les bords du Danube jusqu'au Rhin, sans trouver aucune resistance; & ayant été joints par les Vandales, échappés de la bataille qu'ils avoient perduë contre les Francs, ils entrerent dans les Gaules. Leur roi s'appelloit *Respendial*. Une partie des Alains sous la conduite d'Utace, qui avoit succedé à Respendial, passa en Espagne en 409. & s'établit dans la province de Carthagene & dans la Lusitanie. L'autre partie tint bon dans les Gaules sous la conduite de deux rois. Les Alains d'Espagne défaits par Vallia roi des Wisigoths, près de Merida en 418. furent contraints de se soûmettre à Honorius. Leur roi Vatace perdit la vie dans le combat. On voit encore que les Alains en 464. se revolterent contre les Huns, après la mort d'Attila, & entrerent en Italie, où ils furent defaits par Ricimer. Tant de Barbares sembloient ne s'être élevés contre les Chrétiens, que pour les punir de leurs infidelités & de leurs desordres. C'est la reflexion que faisoit alors le docte Salvien, dans le septiéme de ses livres de *la Providence*. * Prosper. & Cassiodor. *in chron.* Ammien Marcellin, *l.* 1. Pline. *l b.* 4. *c.* 2. Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *c.* 9. Orose. Bede Cluvier. Baudrand.

ALAIRAC, *castrum Alarci*, village du bas Languedoc, entre la ville de Narbonne & celle de Carcassonne. Il y a une montagne de ce nom en Dauphiné. * Baudrand, *dict. geog.*

ALAIS ou ALETS, sur le Gardon, *Alesia*, ville de France dans le bas Languedoc, avec titre de comté. Cette ville qui est à deux lieuës d'Anduse & à cinq lieuës d'Usez, appartenoit autrefois à la maison de Pelet, sortie des vicomtes de Narbonne, qui ont été comtes de Mauguio, à present *Melgueil*, petite ville proche de Montpellier. Ce comte a été depuis possedé par Charles de Valois duc d'Angoulême, fils naturel de *Charles* IX. Son fils *Emmanuel* de Valois, colonel de la cavalerie legere de France, & gouverneur de Provence, s'appelloit *le comte d'Alais*. La fille de ce dernier, *Marie-Françoise* de Valois, ayant été mariée à *Louis* de Lorraine duc de Joyeuse, porta le comté d'Alais dans la maison de Lorraine établie en France. Alais est le siege d'un évêché suffragant de l'archevêché de Narbonne, & est située au pied des montagnes des Sevennes. C'est une des villes qui se revolterent du tems de Loüis XIII.

pendant les troubles de la religion ; mais elle se soûmit en 1629. après la prise de Privas. Depuis la revocation de l'édit de Nantes, comme il y avoit un grand nombre de nouveaux Catholiques dans les Sevennes, éloignés de toutes les villes épiscopales, le pape Innocent XII. à la priere de Loüis XIV. érigea cette ville en évêché le 26. Mars 1694. Elle faisoit auparavant une partie du diocese de Nîmes ; on y a uni l'abbaye de Spalmodi. François de Saulx en fut sacré premier évêque le 29. Août 1694. * Catel, *hist. de Languedoc*. Papir. Masson. *desc. flum. Gall.* Baudrand.

ALAIS (Jean) ou, selon quelques-uns, JEAN DU PONT ALAIS, étoit de Paris, où il fut maître des comediens dans le XII. siecle. Il prêta une somme d'argent au roi ; & pour en être remboursé, il eut permission de lever un denier sur chaque panier de poisson qu'on vendoit aux Halles. On dit qu'il tâcha ensuite de faire abolir cet impôt ; mais que n'en ayant pû obtenir la suppression, il en mourut de déplaisir. Il ordonna qu'après sa mort on l'enterrât sous l'égoût des Halles, proche de la chapelle de sainte Agnés, qu'il y avoit fondée, & qui est aujourd'hui dans l'église de saint Eustache. Il y avoit encore il n'y a pas long-tems une longue pierre élevée sur deux autres, que l'on dit representer sa tombe : elle formoit une espece de pont, par dessus lequel on traversoit le ruisseau. On appelloit cette pierre le *pont Alais*. * Antoine du Verdier, *bibl. antiq. de Paris*.

ALALCOMENE, petite ville de Beotie, ainsi nommée, d'Alalcomenée, pere nourricier de Minerve ; ou d'Alalcomenie, fille d'Ogygés & nourrice de la même déesse. Cette ville étoit sous la protection de Minerve, qui y étoit née, & qu'on y adoroit dans un temple celebre, sous le nom d'*Alalcomenienne*. Sylla ayant enlevé la statuë de cette déesse, son temple fut depuis negligé. Ulysse, qui avoit aussi pris naissance dans Alalcomene, fit par reconnoissance, porter le même nom à une ville de l'isle d'Ithaque. * Pausanias, *l.* 9. Strabon, *l.* 7. & 9. Plutarch. *quæst. græc.* 43.

ALAM EBN AL ALAM, grand mathematicien, qui vivoit sous le regne d'Adhaeddoulat, sultan de la dynastie des Boüides. * D'Herbelot.

ALAMAGAN, ou l'ISLE DE LA CONCEPTION, une des isles Marianes ou des Larrons, a six lieuës de tour. Elle est sous le dix-huitiéme degré dix minutes de latitude septentrionale, à trois lieuës & demie de l'isle de Guguan, & à dix de celle de Pagon. * Charles le Gobien, *hist. des isles Marianes*.

ALAMAH EBN ALAMAH BEN ASSAN, medecin celebre, qui mourut l'an 652. de l'hegire, de Jesus-Christ 1254. Il a écrit sur les medicamens simples, sous le titre d'*Escharat Almorschedat*. * D'Herbelot.

ALAMAN, seigneurie du pays de Vaux au canton de Berne, près du lac Leman, dit aujourd'hui de Geneve, duquel cette seigneurie a pris son nom. On croit qu'anciennement il y a eu un roi en ces quartiers-là nommé *Leman*, dont le nom est demeuré au lac & à cette seigneurie. * Plantin, *desc. de la Suisse*.

ALAMAND (Josselin) seigneur de Château-neuf dans le IX. siecle, étoit de l'illustre maison de Touraine, souveraine de Foucigni. Il passa dans le Levant avec quantité de noblesse Françoise ; & après y avoir servi utilement l'empereur de Constantinople contre les Infideles, il ne demanda pour toute recompense, que les ossemens du corps de saint Antoine, qu'il déposa dans l'église de l'Albene. C'est en cette consideration que le jour de l'Ascension l'on a accoûtumé d'appeller trois fois à haute voix, le Seigneur baron de Château-neuf, pour porter à la procession qui se fait autour de l'église de saint Antoine dans la ville qui en porte le nom, la chasse où sont les reliques de ce saint. Ce même baron de Château-neuf a aussi la liberté de prendre trois poignées d'argent au bassin, dans lequel on met les offrandes de cette fete ; & il doit être nourri trois jours par l'abbé de saint Antoine, avec toute sa famille & sa suite. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine*.

ALAMANNI ou plûtôt ALEMANNI (Cosme) Jesuite, natif de Milan, étoit fils de Benoit Alemanni, qui en 1564. reçut chez lui les Jesuites à Milan, lorsqu'ils vinrent s'y établir, & qui leur prêta sa maison, où il les nourrit pendant un tems considerable. Cosme Alemanni entra dans la compagnie de Jesus en 1575. âgé de 16. ans, il y enseigna plusieurs années la philosophie & la théologie. Il étoit si attaché à la doctrine de saint Thomas, qu'il ne s'en écarta jamais en rien. Nous avons de lui une philosophie tirée des ouvrages de ce S. docteur, imprimée *in* 4°. à Paris en 1618. sous ce titre : *Summa totius philosophiæ, è D. Thomæ Aquinatis doctoris Angelici doctrina.* Cosme Alemanni mourut à Milan le 24. May 1634. Il avoit quatre de ses freres aussi Jesuites. L'aîné, Joseph Alemanni, mourut à Ast dans le Piémont, l'an 1630. âgé de 74. ans. Il a laissé divers traités, *de christiana sapientia. Historia miraculosæ imaginis B. Virginis, &c.* * Alegambe, *biblioth. script. Societ. Jesu* Sacchin, *hist. Soc. J.* Sotwel, *script. Soc. Jesu.*

ALAMANNI (Nicolas) Grec de nation, étudia à Rome, où il fut secretaire du cardinal Borghese, & depuis garde de la bibliotheque du Vatican. Au commencement du XVII. siecle il publia l'histoire de Procope, & fit une description de S. Jean de Latran. Quelque-tems après, pendant qu'on travailloit à l'église de saint Pierre, il eut ordre de prendre garde qu'on n'y profanât aucun tombeau des martyrs. Il le fit avec tant de soin & d'assiduité, qu'il y fut surpris d'une maladie dangereuse, dont il mourut peu de tems après. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illust. P. I. c.* 70.

ALAMAT fut le sixiéme & le dernier roi de Perse, de la lignée d'Usun-Cassan, qui ne dura que 21. années ; car Usun-Cassan mourut l'an 1478. & Alamat en 1499. Il fit mourir Chec-Aidart, qui s'efforçoit de remonter sur le thrône. Mais son fils Ismaël, qu'on avoit élevé en secret, prit la ville de Tauris ; & ayant vengé la mort de son pere, il fut le premier de la famille des Sophis, qui ont donné depuis tant de peine aux Othomans. * Mirkond, *hist. de Perse*. Marmol, *l.* 2. *c.* 39. Sponde, *A.C.* 1499.

ALAMIR, prince de Tarse, prit le nom de calife dans le IX. siecle. Il entra dans les provinces de l'empire à la tête d'une formidable armée de Sarasins, qui y commirent de grands excès. André Scythe, gouverneur du Levant, se voulant opposer à leur furie, ce prince Barbare lui envoya dire, que s'il lui donnoit bataille, le fils de MARIE ne le sauveroit pas de ses mains ; blasphême qui ne demeura pas impuni. Car au jour du combat, ce gouverneur prit la lettre du Sarasin, & l'ayant fait attacher à une image de la Vierge, pour servir d'étendart, il vainquit les ennemis, dont il fit un grand carnage ; Alamir fut pri , & eut la tête tranchée. * Marmol, *l.* 2. *c.* 26.

ALAMOS (Balthasar) natif de Medina del-Campo, dans la Castille, après avoir fait son cours de droit à Salamanque, entra au service d'Antonio Perez, secretaire d'état sous Philippe II. roi d'Espagne. Il eut part à la disgrace de ce ministre, & fut retenu prisonnier pendant onze ans. Philippe III. le mit en liberté. Le comte duc d'Olivarez favori de Philippe IV. l'appella aux emplois publics. Il eut la charge d'avocat general dans la cour des causes criminelles, & dans le conseil de guerre : ensuite il fut conseiller au conseil des Indes, puis au conseil du patrimoine royal, & chevalier de l'ordre de S. Jacques. Il vécut 88. ans, jusqu'au milieu du XVII. siecle, & ne laissa que des filles. Sa traduction Espagnole de Tacite, imprimée l'an 1614. avec ses Aphorismes politiques, lui a acquis beaucoup de réputation. Il a fait encore d'autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés. * Nicol. Autonio, *bibl. Hisp.*

ALAMUNDAR, roi des Sarasins, fit des courses dans la Palestine, vers l'an 509. & fit mourir plusieurs des solitaires qui vivoient dans le desert, & dont le martyrologe Romain celebre la memoire au 19. de Février. Les miracles qu'il vit operer par les Chrétiens, le toucherent si fort, qu'il demanda d'être reçu parmi eux. Lorsqu'on le preparoit à recevoir le baptême, les Acephales, disciples de l'heresiarque Severe, resolurent de l'attirer à leur secte. Ces heretiques confondoient les deux natures en Jesus-Christ, d'où il s'ensuivoit que la nature divine

divine avoit souffert, & étoit morte sur la croix. Ils envoyerent à Alamundar des évêques de leur parti, pour l'obliger à recevoir le baptême de leurs mains; mais le nouveau cathecumene méprisa leurs persuasions, & se servit d'un trait tout-à-fait ingenieux pour les railler de leurs erreurs. Il feignit d'avoir reçu des lettres, par lesquelles on lui apprenoit la mort de l'Archange saint Michel, & leur envoya des gens pour apprendre d'eux ce qu'ils pensoient de cette nouvelle. Comme elle leur parut autant impossible, qu'elle sembloit ridicule; il leur répondit ces belles paroles: *S'il est donc vrai qu'un Ange ne sçauroit ni souffrir ni mourir, comment voulez-vous que* Jesus-Crist *soit mort sur la croix, si, selon vous, il n'a qu'une nature, qui étant divine, est impassible.* * Anastase. Cedrène. Nicephore. Baronius. *Anno Christ.* 509. & 513.

ALAN, riviere d'Angleterre dans la province de Cornoüaille ou Cornwal, se jette dans la mer à l'entrée du golfe de Bristol, près des villages de Camelfort & de Pastow. * Camden. Baudrand. *dict. geogr.*

ALAN, ville du Turquestan, differente de celle que l'on nomme *Alan*, qui est située au pied du mont Caucase, entre la Georgie & l'Armenie, au 83 degré de longitude, & au 44. de latitude septentrionale. Celle dont il est ici question, donne son nom à une province, qui comprend dans son enceinte les villes de Bilcan & de Caoubari; & c'est peut-être de-là que sont sortis les Alains, qui se sont fait connoître dans les Gaules & l'Espagne. Cependant il se pourroit bien faire que les Alains du mont Caucase fussent venus originairement de la ville d'Alan en Turquesthan. Il est parlé d'un roi d'Alan dans le titre d'*Lagiouge*. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Baudrand.

ALANDON, petite riviere de France, dans le bailliage de Gex, sort de la longue chaîne du Jura, près du passage de saint Claude, & se rend dans le Rhône deux lieuës au-dessous de Geneve. * Davity.

ALANDRIANA, ville de Grece en Epire, près de la ville de Sopoto, & des montagnes de la Chimera, en latin *Meandria*. * Baudrand.

ALANDT, isle de la mer Baltique dans les états du roi de Suede, entre ce royaume & la Finlande, avec titre de comté. Elle est abondante en poissons & en bêtes fauves; & cependant on n'y voit ni loups ni dains. Ce qui pourroit être cause que ce comté a pour blason deux dains, entre neuf roses qui bordent l'ecu. La forteresse qui défend cette isle est appellée *Castel-Holm*. * *Voyez* du Val, *relation de Suede*. Michel Vexion, *desc. de Suede*. Baudrand.

ALANGUER, *Alanguera*, *Alanguerum*, petite ville de Portugal, qui est dans l'Estramadoure proche du Tage, entre la ville de Lisbonne & celle de Leira, donne son nom à un grand territoire, dans lequel la ville de Lisbonne est renfermée. On croit communément qu'Alanguer est la ville qu'on nommoit autrefois *Jerabrica*, quoique quelques geographes la mettent à *Pavos*, village qui est environ à une lieuë d'Alanguer. * Baudrand. Michel Vasconcellos.

ALANIS, *Ancanicum*, autrefois ville, maintenant château d'Espagne, situé dans l'Andalousie, vers les confins de l'Estramadoure d'Espagne, à quatorze lieuës de la ville de Seville, vers le septentrion. Ce château a été fort, mais il est presentement presque ruiné. * Baudrand.

ALANKAVA ou ALANCOVA, fille de Gioubiné, fils de Bolduz roi des Mogols, de la dynastie ou famille de Kiát, la seconde qui a regné parmi eux dans l'Asie septentrionale, après le retablissement de cette nation. Cette princesse avoit épousé son cousin germain, nommé *Doujoun*, roi pour lors des Mogols, duquel elle eut deux enfans, nommés *Belghedi* & *Bekghedi*. Après la mort de Doujoun, Alankava gouverna ses états, & éleva ses enfans avec beaucoup de sagesse.

On raconte sur le sujet de cette princesse une histoire merveilleuse, qui a été inventée pour faire honneur à l'origine de ces grandes familles de Turcs, de Mogols & de Tartares, qui ont gouverné tour à tour en Asie. Mirkond rapporte donc, suivant les traditions des peuples de la Scythie, que cette princesse étant éveillée dans sa chambre pendant la nuit, une grande lumiere l'investit tout d'un coup, lui entra dans le corps par la bouche, descendit dans ses entrailles, & sortit enfin par les voyes ordinaires de la generation.

Ce phénomene ayant peu après disparu, Alankava se trouva fort surprise de cette apparition; mais elle le fut encore beaucoup plus, lorsqu'elle se trouva grosse, sans qu'elle eût connu aucun homme. Le trouble que lui causa cet évenement lui fit aussi-tôt convoquer une assemblée de ses sujets, qui étoient tous tres-persuadés de sa sagesse. Cependant comme elle les trouva fort étonnés de la nouveauté de ce fait, & qu'ils en parloient diversement entr'eux, Alankava, pour dissiper tous les soupçons que l'on pouvoit former contre sa vertu, fit venir les principaux d'entr'eux, & les enfermant dans sa chambre, les rendit témoins oculaires de ce qui s'y passoit toutes les nuits. Ces seigneurs virent donc cette lumiere, qui l'investissoit de la maniere que nous avons déja dit: de sorte que par ce moyen ils la justifierent pleinement de tous les mauvais bruits qui commençoient déja à se répandre contre elle parmi le peuple.

* Enfin le terme de cette grossesse étant arrivé, elle accoucha de trois enfans. Le premier fut nommé *Boukoun Cabaki*, duquel les Tartares nommés *Cabakin* & *Capgiak*, sont descendus. Le second eut nom *Bouskin Salegi*, duquel les Selgiucides ont tiré leur origine; & le troisiéme fut appelle *Bouzangir*, lequel est reconnu pour un des ayeuls de Genghiskhan & de Tamerlan.

Khondemir ajoûte à cette narration, que la merveille qui arriva dans la grossesse d'Alankava, est la même qui s'est rencontrée dans celle de Miriam mere d'Issa, c'est-à-dire, de Marie mere de Jesus; ce qui pourroit faire croire que cette tradition des Mogols est une marque du Christianisme que ces nations du septentrion ont autrefois professé, & qu'ils ont beaucoup corrompu dans la suite. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALANUS, moine de Clairvaux, *voyez* ALAIN, évêque d'Auxerre.

ALANUS de la Roche, *cherchez* ALAIN *dit* de la Roche.

ALAR, riviere de Perse dans l'Hircanie, se jette dans la mer Caspienne, dite *mer de Sala* ou *de Bacu*.

ALARBES, nom des Arabes qui se sont établis en Barbarie, & qui ne s'adonnent qu'au brigandage. * Marmol, *descript. de l'Afrique*. Baudrand.

ALARCON ou ALARCO, *Illarco*, petite ville d'Espagne dans la Castille-neuve sur la riviere de Xucar, & au quartier dit *la Sierra*. Quelques auteurs croyent qu'Alarcon est l'ancienne ville de Lacuris, d'autres prétendent que c'est Loquera, bourg de la Castille nouvelle, aux confins de la Murcie. * Baudrand.

ALARCON (Diego de) Jesuite Espagnol, mort à Madrid le 28. Octobre 1624. a laissé une théologie scholastique imprimée à Lyon en 1633. & la vie du P. Diego Daza. * Alegambe.

ALARD ou ADELARD, dit d'*Amsterdam*, parce qu'il étoit natif de cette ville en Hollande, vivoit dans le XVI. siecle. Il écrivit un tres-grand nombre d'ouvrages, dont on pourra voir le catalogue dans Valere André. Les plus considerables sont trois volumes de conferences, tirées de l'écriture & des Peres, qu'il nomme *selecta similitudines. Dissertatiuncula adversus Hæreticos. De Eucharistia sacramento. De peccato originali. De justorum operibus, &c.* Alard étoit un peu sourd, défaut dont il avoit lieu de se consoler, par toutes les belles qualités qu'il possedoit d'ailleurs. Il mourut à Louvain en 1541. ou 1544. & composa pour lui-même cette épitaphe, faisant allusion au mot, *Al-aerdt*, qui en sa langue naturelle, signifie *toute la terre*.

Tota tegit tellus, qui tellus tota vocatur.

* Miræus, *in elog. Belg.* & *P. 2. Icon.* Melchior Adam, *in vit. Phil. German.* Valer. Andreas, *bibl. Belg.*

ALARES, anciens peuples de la Pannonie, selon Tacite. Ortelius croit que ce n'est pas le nom d'une nation, mais plûtôt d'une sorte de soldats, qui tiroient leur

nom d'*Ala*, qui signifie aile, à cause de leur legereté à combattre. * Tacite, *annal. lib.* 15.

ALARIC I. de ce nom, roi des Goths, fut l'un des plus cruels ennemis de l'empire Romain, sur la fin du IV. siecle, & au commencement du V. Rufin, tuteur d'Arcadius, après la mort de Theodose *le Grand*, en 395. l'excita à venir en Orient, où il désola plusieurs provinces. Quelque-tems après Alaric, attiré par l'esperance d'un plus grand butin, passa en Occident, attaqua l'Italie l'an 402. mais il fut vaincu par Stilicon, qui lui donna la liberté de se retirer. Depuis Stilicon traita avec Alaric, & lui promit une grande somme d'or, à condition de le servir dans le dessein qu'il avoit de déthrôner l'empereur Honorius, & de mettre son fils Eucherius en sa place. Cependant le roi Goth menaçant d'attaquer Rome, Stilicon obligea deux fois l'empereur de l'en détourner à force d'argent, & en lui cedant quelque portion des Gaules. Ce qui fit dire à Lampadius, homme consulaire, qu'on ne cherchoit pas à faire la paix, pour assurer la liberté de l'empire; mais à traiter pour le jetter dans la servitude. En 408. Stilicon, dont on avoit découvert les perfidies, fut tué à Ravenne, peu après avoir attaqué le jour de Pâque l'armée d'Alaric, qui venoit prendre possession des pays qu'on lui avoit accordés. Alaric sortit de cette embuscade avec gloire; mais il conçut tant de dépit de la trahison qu'on lui avoit faite, qu'il retourna sur ses pas, porta le fer & le feu dans toute l'Italie, & saccagea Rome l'an 409. Tout y sentit les effets de sa fureur, hors les saints lieux, ausquels il ne toucha point. L'année suivante Alaric, après avoir déposé Attale, qu'il avoit nommé empereur, prit le chemin de la Campanie, & s'avança jusqu'à Reggio; mais n'ayant pû pénetrer jusqu'en Sicile, il mourut à son retour à Cosene, & fut enterré au milieu d'une riviere, l'an de Jesus-Christ 410. Ataulphe lui succeda. * Zozime, *l.* 5. *c.* 8. *&* 9. Orose, *l.* 7. Idatius. Prosper, *in chron.* Olympiodore. Baronius, *in annal.*

ALARIC II. roi des Wisigoths, succeda à son pere Evaric ou Euric l'an 484. Le traité de paix que son pere avoit fait avec les François fut continué; & ce prince ne chercha que les moyens de l'entretenir. Siagrius, fils de Gilon, après avoir été vaincu par Clovis dans la bataille de Soissons en 485. s'étoient retiré à Toulouse. Alaric le mit entre les mains de Clovis, de peur d'attirer la guerre chez lui. Quoique ce prince fût Arrien, il permit aux prélats Catholiques de celebrer le concile d'Agde en 506. On y pria pour lui, dans le même tems qu'il fit publier à Aire en Gascogne l'abregé de seize livres du code Theodosien fait par Anien. Il y fit quelques changemens, afin que ce code pût servir de loi commune aux Wisigoths, qui vivoient sous sa domination. Pendant qu'Alaric goûtoit les fruits d'une paix de vingt années, Clovis, qui ne songeoit qu'à s'aggrandir, meditoit la conquête de ses états. Il y eut neanmoins une entrevûë entre ces princes, qui se jurerent une paix éternelle; mais elle ne fut pas de longue durée: car peu après Clovis déclara la guerre à Alaric, lui donna bataille, & le tua de sa propre main l'an 507. près de Voüillé & de Civeau sur le Clain, à cinq lieuës de Poitiers. Après cette victoire Clovis ajoûta l'Auvergne & toute l'Aquitaine à son état, avec les villes de Toulouse & d'Uzez, laissant aux Wisigoths la Septimanie dans la Gaule Narbonnoise. Alaric avoit épousé *Theodegote*, fille de *Theodoric* roi des Ostrogoths en Italie, & il en eut *Amalaric*. Mais aussi-tôt qu'il fut mort, *Gesalic* son fils *naturel*, se mit sur le thrône. Le regne d'Alaric fut de 23. ans. * Gregoire *de Tours*, *l.* 2. *c.* 35. 36. & 37. Procope. Fredeguaire. Roderic. Isidore, &c.

ALARO, *Sagra*, riviere du royaume de Naples, coule dans la Calabre ulterieure, ayant sa source au mont Apennin, & se décharge dans la mer Ionienne, au midi du bourg d'Arucito. Elle baigne le bourg de Castelvetere, & n'est remarquable que par une grande victoire que les anciens Locriens y emporterent sur les Crotoniates. * Baudrand.

ALASCHEHIR ou UPSU, ville de la Turquie en Asie dans la Natolie, & la province de Germian. C'est le nom moderne de l'ancienne *Hypsus*, ou Hypsopolis selon quelques auteurs, située dans la grande Phrygie; selon d'autres c'est l'ancienne Philadelphie. C'étoit autrefois le siege d'un évêché. * Baudrand. Leunenclau.

ALASTOR, un des quatre chevaux du char de Pluton, selon Claudien. * *Voyez* ABASTER.

ALASTORES, nom de certains esprits, qui ne cherchoient qu'à nuire aux hommes, & qui excitoient des orages, des pestes & des famines. On appelloit ainsi les Telchines, qui étoient des magiciens, que Jupiter changea en rochers; le nom grec Ἀλάστωρ, signifie *malfaisant*, ou *celui qui fait des maux qu'on ne peut oublier.* * Ovide, *metam. l.* 7. *fab.* 6. *Voyez* TELCHINES.

ALATOF, OLOTIEF, & ANAETOA, *Alatofa*, *Alatiefa*, *Anatoa*, grande chaîne de montagnes, que Witsen met dans sa nouvelle carte de la Tartarie. Elle s'étend depuis le pays de Pascatir vers les sources du Jaick, presque jusqu'à son embouchure, tout le long de sa rive orientale. Elle a divers noms, selon les diverses contrées. Dans le Papcatir on l'appelle *Oeralsk*, *Oelotawa*, *Ural* ou *Yser Geberchte*, c'est-à-dire, *la montagne de fer.* Vis-à-vis le lac de Jaick, il lui donne le nom de *Sorantowa*: au midi de celle-ci, il place la montagne proche d'Alatof, qui est la plus étenduë. Après descendant toûjours vers le midi, il met le *Sout Bergen*, c'est-à-dire, *les montagnes de sel*; & enfin celle de Urack. Au reste, Witsen marque que la partie septentrionale de ces montagnes est un pays fort fertile, & qu'on y trouve du fer, du crystal, des grenats faux, & des carrieres d'albâtre; & il y place les montagnes que les anciens nommoient *Rhamnici* ou *Rhimmici Montes.*

ALATRI, *Alatrium* ou *Aletrium*, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, sur une colline au pied des monts, avec évêché, dépendant immediatement du saint Siege. Pline & Strabon parlent de cette ville, qui est ancienne; & Tite-Live en fait aussi mention. Ignace Dantes, évêque d'Alatri, y publia en 1584. des ordonnances synodales. * Tite-Live, *l.* 9. *hist.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Miræus, *not. episc. orbis.* Baudrand.

La ville d'Alatri a eu deux cardinaux qui ont porté son nom. Hugues d'Alatri, qui fut créé par le pape Paschal II. fut employé en differentes negociations, & mourut sous le pontificat de Calixte II. au commencement du XII. siecle. Geofroy d'Alatri cardinal, nommé par Urbain IV. au mois de Decembre de l'an 1261. fonda l'église de saint Etienne d'Alatri, & mourut de peste l'an 1287. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, *hist. des cardinaux.*

ALAVA, (L') ou ALABA, petite province d'Espagne, qui fait partie de la vieille Castille, qui est terminée au septentrion par la province de Guipuzcoa; au levant par la Navarre; au couchant par la Biscaye; & au midi par la province de Rioja. Elle s'étend le long de la riviere de l'Ebro, est assez fertile, & étoit autrefois bien plus étenduë; car elle comprenoit la Biscaye, le Guipuzcoa, & une partie de Rioja; mais depuis elle fut plus resserrée, & a même fait partie du royaume de Navarre, jusqu'au tems du roi Sanche le dernier. Alfonse XI. roi de Castille s'en rendit le maître, vers l'an 1342. & l'unit à la Castille. Ses villes sont Victoria, capitale du pays, que dom Sanche roi de Navarre fortifia, pour servir de barriere contre le roi de Castille, Trevigno & Salvatierra, avec quelques autres places moins considerables, suivant Jerôme Zurita, & Rodrigo Mendez Silva. * Garibay. Baudrand. Mariana, *l.* 8. *c.* 1.

ALAVIN, chef des Goths qui avoient été chassés de leur pays par les Huns, supplia l'empereur Valens de leur laisser habiter les rives du Danube, sur les frontieres de son empire, & de les recevoir au nombre de ses sujets. Valens accorda cette grace aux Goths, dans la pensée qu'ils lui serviroient de remparts contre ceux qui attaqueroient l'empire de ce côté-là. Depuis étant tyrannisés par les lieutenans de cet empereur, qui les chargerent de subsides, ils prirent les armes pour s'en délivrer, & combattirent Lupicien, l'un des generaux de Valence. Ce prince, qui croyoit les épouvanter en marchant lui-même contre eux, perdit la bataille, &

fut brûlé dans une cabanne, l'an 378.

La plûpart des auteurs donnent pour rois à ces Barbares, Fritigernes Arien, & Athanaric Payen. * Histoire tripartite, *l.* 8. *c.* 14. Paul Diacre, *l.* 1. *&c.*

ALAUTA, ALUTA, grande riviere de la Turquie en Europe, prend sa source dans les monts Krapacks, dans la partie septentrionale de la Transsylvanie, près de la petite ville de Cziok qu'elle baigne. Ensuite elle passe près de Brassow & d'Hermanstad; & entrant dans la Moldavie, elle arrose la petite ville d'Alauta, & va décharger ses eaux, & celles qu'elle a reçûës de plusieurs petites rivieres, dans le Danube, entre la ville de Widdin & celle de Nicopolis. * Baudrand.

ALAUVAY, *Aluva*, bourg de l'Ecosse meridionale, dans la province de Frise, près de l'emboûchure du Tay, & de Sterling. * Baudrand. Timothée Pont.

ALAYMUS (M. Antoine) de Sicile, a écrit un traité, *de medicamentis succedaneis*, imprimé en 1637. * Georg. Matth. Konig *bibl. vet. & nov.*

ALAZON, riviere d'Asie qui tombe du mont Caucase, & se jette dans le Cyrus, sépare l'Albanie de l'Iberie. Valerius Flaccus en fait mention. *Argonaut. vers* 100.

Iberni qui terga Noa, gelidumque securi,
Eruit, & tota non and t Alazona ripa.

ALAZON, dans Etienne le geographe, est aussi le nom d'un peuple voisin des Scythes.

ALAZLAM, *Voyez* BELOMANCE.

ALB, *Alba*, campagne du duché de Wirtemberg, est dans la forêt noire, joignant le bord oriental du Neckre. Elle conserve le nom d'une ancienne ville d'Allemagne qu'on nommoit *Alba*. * Baudrand.

ALBA, celebre théologien. *Cherchez* ALBI (Jean d')

ALBA, Silvius *Cherchez* SYLVIUS ALBA.

ALBALATE (André d') né en Arragon, & frere de Pierre d'Albalate archevêque de Tarragone, étant entré vers l'an 1240. dans l'ordre de saint Dominique, s'y distingua tellement par sa vertu, que le siege de Valence étant vacant, il fut le premier des neuf sur qui le chapitre de cette église jetta les yeux, pour en donner le choix à ceux en qui il avoit compromis. Les trois compromissaires étoient l'archevêque de Tarragonne son frere, Martin archidiacre de Valence, & Dominique Cabiscol, ou maître des écoles. Ils élûrent André le 29. Octobre 1240. & il ne fut pas plûtôt sacré, que D. Jayme ou Jacques I. roi d'Arragon le fit son chancelier. Les occupations de cette dignité ne furent pas capables de diminuer l'attention qu'il devoit à son diocese; il fonda dans son église douze pavordes ou prebendes; il mit le couvent des Dominicains dans la ville, en faisant reculer les murailles à ses dépens, il attira les Chartreux dans son diocese, & bâtit pour eux & dota le magnifique couvent qui fut appellé *Porta cel*; il traita avec le roi pour les decimes de son église, à laquelle il l'engagea de donner de grands revenus pour faire cesser les contestations. Enfin il tint plusieurs synodes, & il y fit de tres-beaux reglemens qui n'ont pas été imprimés, mais dont on a le précis dans le 3. livre de la 1. decade de l'histoire de Valence, écrite par Gaspar Escolona, qui avoit eu communication des archives de cette église. Cet écrivain dont est tiré tout ce qu'on dit ici, ainsi que de l'histoire d'Arragon de Diego, dit que ces synodes furent tenus les années 1255. 1256. 1262. 1263. 1267. 1269. 1273 en presence de l'évêque; ce qui prouve son attention à ses devoirs. Il fut à la cour d'Urbain IV. en 1265. & obtint de lui qu'on prêcheroit une croisade contre les rebelles & contre les Maures. En 1274. il fut un des peres qui assisterent au concile de Lyon, & il ne retourna point depuis dans sa patrie, mais il suivit les papes, & mourut à Viterbe le 24 Mars de l'an 1277.* Echard. *script. ord præd.*

ALBAN, dit *Landal*, Anglois, qui a vécu sur la fin du XVI. siecle, étoit docteur de Cambridge, & archidiacre de Chichester. Son zele pour la foi Catholique l'engagea tres souvent à disputer contre les Heretiques. Il écrivit même divers traités contre eux, vers l'an 1584. * Pitseus, *de script. Angl.*

ALBAN (Saint) honoré du titre de premier martyr de la grande Bretagne, a vécu sous les empereurs Aurelien & Probus, jusqu'au tems de Diocletien On tient qu'il fut converti au Christianisme, par un ecclesiastique qui se retira chez lui pendant la persécution: que l'ayant fait sauver, il fut arrêté en sa place; & qu'après avoir confessé devant le juge la religion de J. C. il fut condamné à mort, & conduit au lieu de l'execution à travers la riviere de Cole, que l'on dit avoir été renduë gayable par la priere du Saint. Il eut la tête tranchée, avec le soldat qui lui devoit servir de bourreau, qui se convertit en le conduisant au supplice. Le martyrologe, qui porte le nom de saint Jerôme, lui donne près de neuf cens martyrs pour compagnons. Quelques uns disent qu'il fut martyrisé dans le tems de la persecution de Diocletien; mais en ce tems-là les églises des Gaules & de la grande Bretagne joüissoient de la paix sous la domination de Constantius *Chlorus*. C'est ce qui a fait placer le martyre de saint Alban, vers l'an 287. sous l'empire de Maximien. On fait la fête de saint Alban le 22. de Juin. * Bede, *hist. d'Angl. l.* 1. *c.* 7. Gildas, *de Excidio Britannia, cap.* 7. *&* 8. Usserius, *antiquit. eccl. Britan.* Tillemont, *tom.* 4. *des memoires eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

Offa roi de Mercie, fit bâtir vers l'an 790. un celebre monastere de l'ordre de saint Benoît, dont l'église fut dédiée à saint Alban. Il eut onze monasteres, & deux fameux hôpitaux dépendans de cette abbaye. L'abbé prenoit le titre de premier abbé d'Angleterre.* *Monast. Angl. tom.* 1. Mabillon. *Ann. Bened.* 8. *sac. V. S. Alban.*

ALBAN (Saint) ville d'Angleterre, *cherchez* SAINT ALBAN.

ALBAN (Saint) terre de Languedoc, *cherchez* S. ALBAN.

ALBAN (Gautier de saint) *cherchez* GAUTIER.

ALBANA, ville d'Albanie en Asie, sur la mer Caspienne. Quelques-uns croyent que c'est la ville appellée aujourd'hui *Bachu*, dans la Georgie; d'autres que c'est *Zirrach*, dans le Daghestan; d'autres enfin que c'est *Scamachie*, dans le Schirvan, sous la domination du roi de Perse, à l'emboûchure du fleuve Albanus, aujourd'hui *Cohan*. * Ptolomée. Briet.

ALBANACTE, roi fabuleux des Ecossois, qu'ils tiennent pour leur premier roi, & qu'ils disent avoir regné du tems de David. * Genebrard.

ALBANE (François l') né à Bologne en 1578. eut pour pere un marchand de soye, qui voulut inutilement lui faire embrasser sa profession: car le penchant de l'Albane le portant à la peinture, il se mit d'abord chez Denys Calvart, où étoit le Guide. Celui-ci, qui étoit déja fort avancé, enseigna à son camarade les principes du dessein; & étant sorti de chez son maître pour se mettre sous les Caraches, il l'y attira aussi. Après que l'Albane y eut fait un progrés considerable, il s'en alla à Rome, où l'etude des belles choses le fortifia tellement dans son art, qu'il devînt un des plus sçavans & des plus agreables peintres d'Italie. Etant de retour à Bologne, il épousa en secondes nôces une femme qui lui apporta pour dot une grande beauté, & beaucoup de complaisance. Ainsi il trouva dans sa personne le repos de sa maison, & un modele parfait pour les femmes qu'il avoit à peindre. Elle eut de beaux enfans dans la suite, & l'Albane prit autant de plaisir à les peindre, que sa femme en avoit à les tenir, ou dans ses mains ou suspendus avec de bandelettes, selon l'attitude dont il avoit besoin. C'est ce qui lui a donné occasion de peindre tant de sujets, où Venus, les amours, les nymphes, & les déesses, ont toûjours beaucoup de part. Il se servoit utilement & ingenieusement des lumieres qu'il avoit reçûës des belles lettres, pour enrichir les inventions ou fictions de la poësie. On lui reproche seulement de n'avoir pas assez varié ses figures, & d'avoir donné presque par-tout le même air & la même ressemblance. Ce qui vient de ce qu'il se servoit toûjours des mêmes modeles, & qu'il en avoit l'idée remplie. On voit fort peu de grandes figures de sa main; & comme il a peint ordinairement en petit, ses tableaux se sont dispersés comme des pierres précieuses par toute l'Europe. Ils ont été payés fort cher, sur-tout dans ces derniers tems; & ils sont devenus fort à la mode, parce qu'étant également

sçavans & agréables, ils plaisent à tout le monde. Ce peintre a passé quatre-vingts-deux ans dans une vie paisible, qu'il changea pour une meilleure en 1660. Francisco Mola, & Jean-Baptiste Mola, ont été ses disciples. * M. de Pile, *vies des peintres*.

ALBANEL (Garceran) archevêque de Grenade, Espagnol de nation, étoit de Barcelone. Après avoir été choisi pour être précepteur de l'infant d'Espagne, qui fut depuis le roi Philippe IV. on le recompensa de l'abbaye d'Alcala-Real, puis de l'archevêché de Grenade. Ce prélat, qui mourut le 10. May de l'an 1626. avoit composé un abregé de l'histoire d'Espagne, & quelques autres ouvrages. Nous avons encore de lui un panegyrique qu'il prononça au mariage du roi Philippe IV. avec Elisabeth de France. * Nicol. Antonio, *bibliothec. Hisp.*

ALBANESIUS (Gui Antoine) publia à Pavie en 1649. des observations sur les aphorismes d'Hippocrate. * Konig. *bibl. vet. & nova*.

ALBANI (Barthelemi) medecin Italien de Bergame, a écrit un traité, *de balneis Transcheru*, imprimé en 1582. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBANI, jurisconsulte de Bergame, nâquit en 1504. & mourut en 1591. Il a écrit un commentaire sur Bartole. De la dignité du cardinalat & de l'immunité des églises. Des conciles, &c. * Gui Pancirol. *in jur. consultis*, *pag.* 376. Ghilinus, *vol. II. pag.* 134. & Donatus Calvus, *in Bergomatibus*, *pag.* 246.

ALBANI (Jean) de Bologne, medecin, qui florissoit en 1614. a écrit un livre, *de sillogismo Aristotelico*; & un traité, *De convalescentibus*. * Konig. *bibliotb. vetus & nova*.

ALBANI (Jean-Jerôme) cardinal, étoit de Bergame, & fils du comte *François* Albani, qui le fit élever avec soin dans l'étude des belles lettres & dans la jurisprudence civile & canonique. Il s'y rendit sçavant, & porta depuis les armes pour la republique de Venise. Pour reconnoître ses services, on lui donna la principale magistrature de Bergame, où il se maria. Le cardinal Alexandrin, qui étoit alors inquisiteur de la foi dans l'état de Venise, eut occasion d'y connoître le comte Albani. Il admira sa capacité dans la science du droit, & son zele pour la religion, qu'il fit éclater contre un de ses plus proches parens accusé d'heresie. Lorsqu'Alexandrin eut été fait pape en 1566. sous le nom de Pie V. il appella à Rome Albani, qui avoit déja perdu sa femme, & le fit cardinal en 1570. Après la mort de Gregoire XIII. en 1585. on l'eût élevé sur le siege pontifical, si l'on n'eût apprehendé de voir regner avec lui les enfans qu'il avoit eus de son mariage. Ce cardinal mourut en 1591. Nous avons de lui un traité, *De immunitate ecclesiarum*, qu'il avoit dédié au pape Jules III. en 1553. *De potestate papæ & concilii*, imprimé à Lyon en 1558. & à Venise en 1561. *De donatione Constantini. De cardinalibus*, &c. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Aubery, *histoire des cardinaux*.

ALBANI (Jean-François) né à Perazzo dans le duché d'Urbin le 22. Juillet 1649. après avoir été secretaire des brefs, fut nommé cardinal par le pape Alexandre VIII. le 13. Février 1690. fut élû pape le 23. Novembre 1700. & prit le nom de CLEMENT XI. *cherchez* CLEMENT XI. pape.

ALBANIE, ancienne province d'Asie, sur la mer Caspienne, est celebre par le fleuve Cyrus, aujourd'hui *Cur* ou *Chinr*, qui s'y jette dans la même mer Caspienne; & elle comprend aujourd'hui la Zuirie ou Dagbesthan, dans la Georgie, le Chipicche & le Zitrachan. * Pline, *lib.* 1. *cap.* 10. Strabon, *lib.* 1. Cluvier. Baudrand.

ALBANIE ou L'ALBANIE, province de la Turquie en Europe, qui avoit le nom de royaume il y a cinq ou six cens ans, sur le golfe de Venise; & qui étoit anciennement une partie de la Macedoine, sous le nom d'Epire, vers la mer Adriatique. L'Albanie est fameuse par la valeur & l'adresse des gens de cheval qui en sortent, & qui ont souvent donné la victoire aux armées des empereurs Turcs. On remarque à ce sujet que leurs chevaux, comme la plûpart de ceux des Turcs, sont tellement accoûtumés à partir du côté du montoir, & à aller d'eux-mêmes gagner la croupe de l'ennemi, aussi-tôt que le cavalier lance le coup, qu'il est impossible de le faire tourner de l'autre côté. De sorte que rompant le cheval à la demie volte, ou surprenant son homme, lorsqu'il se leve pour appuier son coup, il faut que l'un ou l'autre tombe par terre. Ces peuples, qui vivent sous la domination du Turc, depuis que Mahomet II. enleva ce pays aux enfans du brave George Castriot, dit *Scanderbeg*, sont la plûpart Chrétiens, les uns schismatiques Grecs, & les autres Catholiques Romains. Cette province a vers le septentrion, la Servie & la Dalmatie; du côté de l'orient, la Macedoine; vers le midi l'Epire; & à l'occident Venise, & la mer Ionienne. Ses villes principales sont Scutari, Antivari, Croye ou *Croja*, Cataro, Drivasto, &c. La ville d'Antivari, qui est sous la domination du Turc, est le siege d'un archevêque, qui a pour suffragans les évêques de Scutari, de Drivasto, &c. La ville de Cataro est le siege d'un évêque suffragant de l'archevêché de Bari en Italie, & est tres-considerable. C'est de ce pays que viennent les Arnautes, peuples vagabonds & errans, que l'on comprenoit autrefois sous le mot de *Grece*. Les soldats Albanois sont connus sous le nom de *Capelets*. * Volterran. *l.* 8. *Geograph.* Chalcondylus, *in Mahom. II.* Sanson. *in tab. geog.* Briet. Baudrand.

ALBANIE (*Albain*) est le nom qu'on a donné quelquefois à toute l'Ecosse; mais plus ordinairement à une province de l'Ecosse septentrionale, qui a titre de duché. Les Ecossois la nomment *Braid Albain*, c'est-à-dire, *la plus haute partie d'Ecosse*; & *Drum Albain*, c'est-à-dire, *le dos de l'Ecosse*. C'est un pays rempli de montagnes, & dont les habitans, nommés *Clands*, étoient autrefois de grands voleurs, & tout-à-fait sanguinaires. Leurs voisins pendoient à un arbre ceux de Clannes, qui étoient surpris en dérobant, ou bien obligeoient les autres de réparer les maux qu'avoient faits leurs compagnons. Ce pays a été plus connu par ses ducs que par ses places, & par ses qualités qui sont peu considerables: car il est extrémement sterile. Souvent les fils des rois d'Ecosse ont porté le titre de ducs d'Albanie. On dit que ce nom a été donné à ce pays à cause des montagnes qui y sont fort blanches, du latin *albus*, qui signifie *blanc*: c'est de-là qu'est venu le nom d'*Albion*, dont plusieurs se sont servis pour désigner *l'Angleterre*, à cause des rochers de couleur blanche, qui la font découvrir de loin. * Buchanan. *l.* 1. *hist. Scot.* Camdenus, *descript. magn. Britan.* Baudrand.

ALBANIE, est le nom d'un fort que les François avoient en Amerique, dans l'isle dite *de Terre Neuve*, & que les Anglois firent sauter en 1693. sous le commandement du chevalier Wheller. * *Memoires du tems*.

ALBANIE (la mer d') *Mare Albaniæ*; c'est la partie orientale du golfe de Venise, vers les côtes de l'Albanie.

ALBANIN ou BALBANIN, nation qui prétend descendre des anciens Grecs, qui ont possedé l'Egypte depuis Alexandre, & n'a maintenant aucune demeure fixe; mais subsiste seulement par les courses frequentes qu'elle fait sur les Nubiens & sur les Abyssins. Ils ont une langue tout-à-fait differente de celle des Arabes, des Cophtes, & des Abyssins. * D'Herbelot.

ALBANO (Nep. de) jurisconsulte, a écrit un traité des témoins. * Konig. *bibl. vet. & nova*.

ALBANO (*Albanus*) lac & montagne dans la Campagne de Rome. Strabon en fait une description assez exacte, & dit que la montagne étoit couverte de maisons, de vignes & de belles forêts. C'est où l'on celebroit anciennement les feries latines. Le lac est aussi tres-renommé dans les écrits des anciens. Plutarque rapporte comme une chose surprenante, & qui tient du miracle, que ses eaux s'accrurent si fort dans une nuit, qu'elles s'éleverent au-dessus de la montagne. Ce lac est appellé aujourd'hui *Lago di Castel Gandolfo*. Martial & Propercе ont fait mention d'Albano dans leurs écrits. * Cluvier.

ALBANO & MONTE ALBANO, *Albanum*, petite ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre

de principauté, est située entre la riviere d'Agri, & celle de Salandrella, à deux lieuës environ de la ville de Tursi. Elle est renommée par la fertilité de son terroir, & par diverses familles nobles qui l'habitent.

ALBANO, *voyez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBANOIS, heretiques qui s'éleverent dans le VIII. siecle pour troubler la paix & la tranquillité de l'église. Ils renouvellerent la plûpart des erreurs des Manichéens, & des autres Heretiques, qui avoient vécu depuis plus de trois cens ans. Leur premiere revêrie consistoit à établir deux principes; l'un bon, pere de Jesus-Christ, auteur du bien & du nouveau testament; & l'autre mauvais, auteur de l'ancien testament, qu'ils rejettoient, en s'inscrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moïse ont pû dire. Ils ajoûtoient que le monde est de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les sacremens, à la reserve du baptême, sont des superstitions inutiles; que l'homme a la puissance de donner le S. Esprit; que l'église n'a point de pouvoir d'excommunier; & que l'enfer est un conte fait à plaisir. * Prateole. *V. Alban.* Gautier, *dans sa chronologie.*

ALBANOPOLI, *Albanopolis*, ville de Grece dans la Macedoine, selon Moletius. Strabon en fait mention. C'est cette ville qui a donné son nom à toute l'Albanie.* Baudrand.

ALBANS (Saint.) *Fanum sancti Albani*, bourg d'Angleterre, au pays d'Essex, sur la Tamise, accruë des ruines de l'ancienne ville de Verulam, dans le comté d'Oxfort. Sa premiere origine n'étoit qu'un monastere de Benedictins. Elle a pris son nom de S. ALBAN. Au tems du schisme & de la reformation Protestante, les moines en furent chassés avec la religion Catholique; & l'on vouloit abattre cette église, mais les bourgeois la racheterent, & conserverent ainsi ce monument de la pieté de leurs ancêtres.* Baillet, *topogr. des Saints.*

ALBANS (Henri Jermin comte de Saint) *cherchez* JERMIN.

ALBANY, *Albania nova*, *Albania colonia*, fort, avec un grand nombre d'habitations, appellé autrefois *le Fort d'Orange*, lorsqu'il appartenoit aux Hollandois. Ce lieu est dans l'Amerique septentrionale, au pays nommé *la nouvelle Yorck*, & autrefois *le nouveau Pays-Bas*, sur le fleuve du nord vers sa source.* Baudrand.

ALBARAZIN ou ALBARACIN (*Lobetum*, *Albaracinum*, & *Turia*) ville d'Espagne dans l'Arragon sur les frontieres de la Castille-neuve, avec évêché suffragant de Saragosse, dont elle est éloignée de vingt-six lieuës, vers le midi. Elle est située sur une montagne, qui est environnée de la riviere de Guadalaviar, & passe pour une des plus anciennes villes d'Espagne. Elle est peu peuplée, & a été conquise sur les Maures par ceux de la famille d'Azagra. * Baudrand.

ALBARINE, petite riviere de France dans le pays de Bugey, a sa source entre les montagnes de Nantua, près de Brenod, & se rend dans l'Ain.* Davity, *desc. de la France.*

ALBASTI ou ALBESTI, auteur de plusieurs ouvrages sur la Zairagie, science superstitieuse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBASTRE, *cherchez* ALABASTRA.

ALBASTRE, espece de pierre moins dure que le marbre; mais plus dure que le plâtre, & qui est si unie, que les mains glissent dessus sans pouvoir s'y attacher. On en trouve de toutes sortes de couleurs. Il y en a qui est tres-blanc & luisant, c'est le plus commun: & d'autre qui est rouge comme du corail. Comme l'albâtre est aisé à tailler, on en fait des petits vases, des statuës & des colonnes. L'albâtre se trouve à Alabastra ville d'Egypte, *cherchez* ALABASTRA.* *Relation d'Egypte.*

ALBATEGNE (*Albategnius*) astronome Arabe, & chez les Arabes, *Mohammed Ben-Grabet Al-Batani*, c'est-à-dire, de *Batan en Mesopotamie*; & quelquefois *Harrani*, par rapport à la ville de Harran, ville des Sabiens, dont il suivoit la religion; car il n'étoit pas Mahometan. Il a laissé des observations tres-curieuses touchant le soleil, la lune, les étoiles fixes, & la figure oblique du zodiaque. Ce fut à Racah en Mesopotamie qu'il fit ses observations, vers l'an de Jesus-Christ 912. & de l'hegire 300. * Genebrard. *in chron.* Vossius, *de scientiis mathem.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBAZIN & LABAZIN, *Albasinum*, *Labasinum*, ville de la grande Tartarie, située sur la riviere d'Amur ou Yamour, dans la province de Dauria, est sur le 122. degré de longitude, & le 54. de latitude; à trois mois de chemin de la ville de Moscou, & seulement à trois semaines de celle de Peking, selon la relation du pere d'Avril Jesuite, qui s'accorde fort bien avec la carte de Witsen. Cette ville appartenoit aux Moscovites; mais par le traité de paix de 1685. le grand Duc de Moscovie l'a cedé aux Chinois. Sa situation est sur un des chemins, par lequel les marchands vont de Moscou à Peking par terre. Elle a une bonne forteresse pour se défendre contre les Tartares-Monguls, & contre les Chinois.

ALBE, *Alba*, nom donné à trois ou quatre villes, dont la principale étoit ALBA-LONGA, *Albe-la-longue*, ainsi nommée par les anciens à cause de son assiette en long dans la Campagne de Rome, & bâtie par Ascagne ou Ascanius, fils d'Enée, environ l'an 2885. du monde, avant Jesus-Christ 1150. dont les habitans furent nommés *Albains*. Ascagne la fonda dans l'endroit que lui avoit marqué la Laie blanche 30. ans après la fondation de *Lavinium* que son pere avoit bâtie; ce nombre d'années lui ayant été signifié par les trente petits marcassins que cette Laie nourrissoit alors. Il en fit la capitale de son petit royaume, selon Denys d'*Halicarnasse*, & voulut faire transporter dans cette nouvelle ville les dieux de Troye, qu'Enée y avoit apportés; mais on les trouva le lendemain rapportés à *Lavinium*: ce qui fit qu'Ascagne les y laissa. Albe se rendit depuis tres-puissante, eut plusieurs rois, & fut le sejour ordinaire du roi des Latins. Elle soûtint de fortes guerres contre les Romains, qui ne cesserent qu'après le combat des trois Curiaces du côté des Albains, & des trois Horaces du côté des Romains. Les trois Curiaces y furent tués, & asservirent par leur mort leur pays aux Romains, comme les deux peuples en étoient demeurés d'accord avant le combat. Tullus Hostilius, roi des Romains, détruisit la ville d'Albe, & transporta à Rome ses richesses & ses habitans, qui ne firent plus qu'un peuple avec les Romains. C'est auprès des ruines d'Albe, qu'on a depuis bâti la ville d'Albano, principauté qui appartenoit à la maison de Savelli. C'est aussi un des six évêchés suffragans de Rome, & affectés aux six plus anciens cardinaux. Ce lieu est assez recommandable par son bon vin; mais peu renommé pour le reste. * Strabon, *l.* 1. Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live & Florus. *Histoire Romaine*, *l.* 1. Pitiscus, *Lexicon antiquitatum*. Baudrand.

ALBE (*Alba-Pompeia*) ville d'Italie dans le Montferrat, avec évêché suffragant de Milan. Elle appartenoit autrefois au duc de Mantouë; mais l'an 1631. il la ceda par la paix de Quierasque au duc de Savoye. Elle est sur la riviere de Tanaro, & est assez bien fortifiée; mais elle est commandée par des collines voisines. Albe n'est plus aujourd'hui si considerable qu'elle l'a été autrefois. * Cluvier. Baudrand.

ALBE-ROYALE (*Alba-Regalis*,) que les Allemans nomment *Stulweissemburg*; les Esclavons, *Stolni Biograd*; & les Hongrois, *Ekekes Fejervar*, est une ville dans la basse Hongrie, où l'on avoit coûtume de couronner les rois dans la même église où l'on voïoit leurs tombeaux, ce qui la fait nommer *Royale*; elle est bien bâtie, grande & tres-forte. Amurat II. empereur des Turcs, ayant passé en Hongrie après la mort d'Albert d'Autriche, l'assiegea inutilement. Elle fut neanmoins emportée par ces Infideles l'an 1543. Le duc de Mercœur, qui fit de si belles actions en Hongrie au commencement du XVII. siecle, la reprit l'an 1601. Les Turcs s'en rendirent encore maîtres en 1602. La même année le comte de Salms gouverneur de Javarin avoit traité avec le juge d'Albe-Royale, qui lui devoit rendre la place. Mais l'empereur Rodolphe, qui avoit envoyé à Constantinople George Hozzuthon pour y parler de la paix, craignant de la ruiner par cette action, fit commander au comte de Salms d'abandonner cette entreprise. Quelque-tems

après le grand-seigneur ayant découvert ce dessein, fit empaler quarante habitans qui en étoient complices. Le juge d'Albe-Royale se retira à Palota, puis à Vienne avec sa famille, sous la protection de l'empereur. Les Turcs l'ont possedée jusqu'en 1688. mais depuis les Imperiaux l'ont reprise, & elle leur est restée par la paix. * Boissard, *Hist. Hungar.* Vigenere, *Contin. Hist. Turc.* De Thou. Baudrand.

ALBE ou ALVA DE TORMES (*Alba*) ville d'Espagne, dans le royaume de Leon, avec titre de duché, à quatre lieuës de Salamanque sur la riviere de Tormes: c'est le titre des aînés de la maison de Tolede, de laquelle étoit le duc d'Albe gouverneur du Pays-Bas. *Cherchez* TOLEDE.

ALBE-GRECQUE, ville, *cherchez* BELGRADE.

ALBE-JULE, ville, *cherchez* WEISSEMBOURG.

ALBE (Ferdinand de Tolede duc d') *Cherchez* TOLEDE.

ALBEGNA, riviere d'Italie dans la Toscane, *Albania*, *Almiania* & *Amiana*. Elle a sa source dans le Sienois, près du château de la Rocca-d'Albegna, d'où coulant au midi, se jette dans la mer Mediterranée, entre Talamone & Orbitello. * Baudrand.

ALBEJED, *Albejeda*, riviere de Zagatay dans la grande Tartarie, entre la riviere de Giehun & la ville de Samarchand. C'est peut-être la même que *Nosef* ou *Keregi*. * Baudrand. Gollius.

ALBELDA, *Albayda*, village de la Castille-Vieille, dans la contrée de Rioia, sur la riviere d'Iregua.

ALBELL, *Albula*, riviere du pays des Grisons, coule dans la Ligue Cadée ou de la Maison-Dieu, & se décharge dans le Bas-Rhin, entre le bourg de Tusis & celui de Furstenauw. * Baudrand.

ALBEMARLE, *Albemala*, c'est le nom de la partie la plus septentrionale de la Caroline, une des provinces de l'Amerique septentrionale. Les Anglois y ont des habitations. Il y a une riviere de ce nom en Amerique qui arrose le comté d'Albemarle, & se rend dans la mer du Nord vers le cap Hartaras. * *Dict. Angl.* Baudrand.

ALBEN, *Albanum*, (*Albius* & *Albium*,) montagne de la Carniole, province d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. On y trouve des mines de vif argent dans l'étenduë de quarante milles, entre Laubach, capitale de la Carniole & Capo d'Istria, ville principale d'Istrie.

ALBENAS (Jean Poldo d') natif de la ville de Nîmes en Languedoc, qui vivoit en 1560. traduisit en françois l'histoire des Taborites d'Æneas Silvius, outre un ouvrage des antiquités de Nîmes, & quelques autres traités. * La Croix du Maine & du Verdier, *biblioth. Franc.*

ALBENGA, ville & port de mer de la republique de Genes, est nommée diversement dans Ptolomée, dans Pline, dans Strabon & dans Pomponius Mela, *Albiga*, *Albingaunum*, *Albia* & *Alba Ingaunum.* C'est une ville ancienne, belle & grande, mais deserte, parce qu'elle est mal saine. Ce qui fait dire aux Italiens, *Albenga piana, se fosse sana, se dimandarebbe Stella Diana.* Les Pisans la brûlerent en 1175. mais elle fut bientôt rebâtie, & Alexandre III. y établit le siege d'un évêché vers l'an 1179. Titius Ælius Proculus, qui fut salué empereur du tems de Probus, étoit d'Albenga. Il est fait mention de cette ville dans les actes de saint Second d'Aste & de Colobere, qui souffrirent le martyre l'an 121. Il y a vis-à-vis de cette ville la petite isle d'Albenga, que ceux du pays nomment *Isoletto d'Albenga.* * Tite-Live, *l.* 28. *&* 40. Leandre Alberti, *Desc. Ital.* Augustin Justiniani, *Hist. de Genes.* Baudrand.

ALBENTON, petite ville de la Tierache, dans le gouvernement de Picardie. * Davity, *descript. de la France.*

ALBERGATI (Nicolas) cardinal du titre de Sainte-Croix, & évêque de Bologne, nâquit dans cette ville l'an 1375. Après avoir étudié en droit, il entra dans l'ordre des Chartreux, chez lesquels il fut prieur à Florence. Il fut ensuite élevé l'an 1417. à l'évêché de Boulogne, & reconcilia ses diocesains avec le pape Martin V. Depuis il fut envoyé nonce en France l'an 1422. & s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il en fut recompensé en 1426. par un chapeau de cardinal qu'on le força d'accepter. Le pape Martin V. le nomma legat en forme l'an 1431. & Eugene IV. lui donna ordre d'aller présider au concile de Bâle. Mais les peres assemblés en cette ville, ne l'ayant pas voulu reconnoître, il se retira auprès du pontife, qui lui donna encore la legation de France; & depuis le mena au concile qu'il avoit convoqué à Ferrare, où il disputa doctement contre les Grecs. Il fut encore legat en Allemagne, & fut nommé à son retour grand penitencier de l'église. Il mourut peu de tems après à Sienne le 9. May 1443. avec cet avantage d'avoir eu parmi ses domestiques Thomas de Sarzane & Enée Silvius, qui furent depuis tous deux papes. Ce prélat étoit fort laborieux, & employoit ses heures de loisir à composer des sermons, ou à dicter des lettres. Il rétablit & embellit extrémement son église & son palais épiscopal, qu'il orna d'une bibliotheque. Dans le pontifical de Bologne que le cardinal Paleotti publia dans le XVI. siecle, & qui est intitulé, *Archiepiscopale Bononiense*, Nicolas Albergati est mis entre les bienheureux titulaires de cette église. * Sigonius, *en sa vie.* Ciaconius, *en sa vie.* Platine S. Antonin. Dorland *l.* 7. *chron. Carth.* Bossius, *c.* 22. *de vir. illust. ord. Carth.* Petreius, *in bibl. Carth.* Auberi, *hist. des card.* Baillet, *vies des Saints du mois de May.*

ALBERGOTTI (François) d'Arezzo dans l'état de Florence, fils d'Alberic, celebre jurisconsulte, fit en peu de tems un merveilleux progrès dans les sciences, & entr'autres, dans la philosophie & dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il étudia sous le celebre Balde. Il exerça assez long-tems la profession d'avocat à Arezzo; mais ses amis, qui connoissoient son talent, lui persuaderent d'aller à Florence en 1349. Les services qu'il y rendit à la republique, le firent annoblir lui & sa famille. Quelque-tems après, les Florentins étant en different avec ceux de Bologne pour les bornes de leurs états, chargerent François Albergotti de les regler en 1358. On dit qu'il professa le droit à Bologne, & qu'il s'y fit admirer, non seulement par sa grande érudition, mais encore par l'integrité de ses décisions, qui lui acquirent le titre de docteur de la verité solide, *solida veritatis doctor.* Bartole parle tres avantageusement de lui: nous avons encore ses commentaires sur le digeste & sur quelques livres du code & des consultations. Il mourut à Florence l'an 1376. & laissa trois fils, entre lesquels Louis Albergotti, celebre jurisconsulte, exerça des emplois importans dans la republique de Florence. Sa famille, celebre en grands hommes, a produit encore Marcellin Albergotti évêque d'Arezzo, & legat dans la Marche d'Ancone, qui rendit de grands services au pape Innocent IV. contre l'empereur Frederic II. Et Jean Albergotti, aussi évêque d'Arezzo, que le pape Gregoire XI. employa contre Galeas Visconti, duc de Milan. * Mathieu Paris, Philippe Thomasin, *elog. part.* 2. Ughel. *Ital. sacr. tom.* 1.

ALBERI (Claude) mort en 1596. a écrit sur Hippocrate & sur Aristote, & de la *resurrection des morts.* * Casaub. *epist.* 59. Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ALBERIC, marquis de Toscane, fils d'*Adelbert* & de *Marozie* dans le X. siecle, fut tres-puissant à Rome, où il commandoit en qualité de patrice. Marozie avoit eu du pape Serge III. un fils qu'elle fit élire pape en 931. sous le nom de Jean XI. Depuis elle se maria à Gui marquis de Toscane, fils d'*Adelberth* & de *Berthe*; & enfin elle épousa *Hugues* roi d'Arles & d'Italie, fils du comte *Thibaud* & de la même *Berthe*. Elle n'aimoit pas Alberic qui avoit fait mettre en prison Jean XI. & qui étoit trop puissant. On dit qu'Alberic donnant à laver à Hugues, roi d'Arles & d'Italie, & versant l'eau un peu trop fortement, Hugues lui donna un soufflet. Alberic pour venger cette injure, fit revolter la ville de Rome, & se mit en campagne pour lever des troupes. Hugues en avoit déja, & vint assieger Rome; mais il fut obligé de quitter cette entreprise, & de s'accorder avec Alberic. Il lui donna en mariage *Alde* sa fille, qu'il avoit euë d'une autre *Alde* princesse Allemande. D'autres disent que ce ne fut pas Alberic qui épousa Alde, mais

un de ses fils de même nom que lui. Quoi qu'il en soit, celui dont nous parlons traita depuis indignement le pape Etienne IX. & mourut selon quelques-uns peu de tems après; selon d'autres vers l'an 950. * Luitprand. *hist.* 2. *l.* 3. *&* 5. Leon d'Ostie, *l.* 1. *hist. Cassin.* Flodoard. Baronius.

ALBERIC, cardinal religieux du Mont-Cassin, écrivit contre Berenger vers l'an 1070. * Leon d'Ostie, *l.* 3. *chron. Cas. c.* 33. Platina, *in Nicol. II.* Sigonius, *l.* 9. *de reg. Ital.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat.* Ughel. Onuphre. Auberi, *hist. des card.*

ALBERIC, abbé de Cîteaux, que sa grande pieté a fait mettre au nombre des Saints, succeda à Robert l'an 1099. & fut imitateur de ses vertus. Il avoit été auparavant prieur de Molesme; & ayant voulu obliger les religieux à observer leur regle, il avoit été maltraité & mis en prison; mais ayant été élargi peu après, il s'étoit retiré dans un desert, d'où il avoit suivi son abbé, premierement à son ancien monastere, & ensuite à Cîtaux. Aussi-tôt qu'il en eut été fait abbé, il députa deux de ses religieux au pape Paschal II. qui l'année suivante mit le monastere sous sa protection: & il travailla ensuite aux premieres constitutions de Cîteaux, qui ne furent proprement des reglemens que pour cette seule abbaye. Alberic gouverna ce monastere neuf ans & demi, & mourut le 26. Janvier de l'an 1109. * Henriquez, *in menol. Cisterc.* Manriquez, *in annal. Cister.* Sainte Marthe, *Gall. Christian.*

ALBERIC, archevêque de Bourges, vivoit dans le XII. siecle. Après avoir été écolâtre de l'église de Reims, puis évêque de Châlons; il obtint l'archevêché de Bourges en 1136. eut part aux grandes affaires de son tems, & mourut en 1140. * Robert. *in suppl. chron. Sigebert.* Joan. Chenu, *in chron. antist. Gall.* Sainte Marthe, *Gall. Christian.*

ALBERIC, cardinal évêque d'Ostie, étoit du diocese de Beauvais. Il prit l'habit de religieux de Clugni, & fut fait abbé de Vezelay vers l'an 1124. Le pape Innocent II. le créa cardinal & évêque d'Ostie en 1138. & l'envoya legat en Angleterre, où il assembla un concile à Londres. A son retour il fut encore legat en Sicile & puis en Orient. Le pape Eugene III. l'envoya avec le même titre en France contre l'heretique Henri. Alberic mourut en 1147. * Guillaume de Tyr, *l.* 15. Frizon. *Gall. purpurata.* Baronius. Auberi, *hist. des card.*

ALBERIC ou ALBRICE, Anglois, natif de Londres, florissoit vers l'an 1217. Il s'occupa à lire les écrits des anciens, & composa divers ouvrages qu'on estima beaucoup. Les plus importans sont, *Virtutes Antiquorum. Canones speculativi. De origine Deorum.* * Leland. Pitseus & Balæus, *de script. Angl.*

ALBERIC, dit *Humbert*, archevêque de Reims, après avoir été archidiacre de Paris, fut mis sur le siege pontifical de l'église de Reims en 1207. C'étoit un prélat d'un rare merite, grand prédicateur, & extrémement zelé pour la foi orthodoxe. Il se croisa contre les Albigeois & contre les Sarasins, & se trouva en 1215. au concile de Latran. Depuis étant passé en Espagne, il fut pris à Lisbonne par les Infideles, & délivré par les chevaliers de Calatrava. A son retour il mourut à Pavie l'an 1218. * Alberic. *in chron.* Marlot. *Hist. Rhem. arch.* Sainte Marthe, *Gall. Christian.*

ALBERIC, moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocese de Châlons en Champagne, écrivit divers ouvrages de poësie, & une chronique depuis le commencement du monde jusques en l'an 1241. auquel il vivoit. * Vossius, *l.* 1. *de hist. Lat.* De Visch, *in bibl. Cist. &c.*

ALBERIC, dit *Thosanus*, moine de Cîteaux, dans l'abbaye de Capella Thosan en Flandres, vivoit en 1272. Il a écrit ou traduit en latin une chronique qui contient l'histoire de la croisade sous Loüis *le Jeune*. Elle est intitulée, *Vox de cœlo, per boni Patris nostri S. Bernardi facta in cordibus principum & baronum Christianorum.* * De Visch, *biblioth. Cister.*

ALBERIC, dit *de Rosate* ou *Roxiati*, jurisconsulte de Bergame en Italie, vers l'an 1350. fut un des sçavans hommes de son tems, & eut beaucoup de part en l'amitié de Barthole. Il écrivit des commentaires sur le VI. livre des decretales, que l'on a souvent imprimés. On lui attribuë encore un dictionnaire du droit, un traité *de statutis*, & des commentaires sur les pandectes, sur le code & sur les poësies de Dante.

ALBERIC (Jacques) hermite de saint Augustin, natif de Bergame, publia en 1605. un catalogue des écrivains illustres de Venise en italien; mais cet ouvrage ne fait pas beaucoup d'honneur à son auteur. * Fischard. *in vit. jur.* Leandr. Alberti, *descript. Ital.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siecle.*

ALBERIC VEER, Anglois, de la famille des comtes d'Oxfort & de Clarence, a été illustre parmi les chanoines reguliers de l'ordre de saint Augustin, vers l'an 1250. Il a composé un traité de l'Eucharistie, la vie de saint Osithe, & les antiquités de son monastere, qui portoient le nom de ce Saint. Sa vie est dans Surius au 7. d'Octobre. * Leland. Pitseus, *de script. Angl.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XIII. siecle.*

ALBERMONT (Frederic) publia en 1675. un traité intitulé, *Symmetria Juridico-Austriaca.* Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBERSTROF, *Alberstrophia*, bourg de Lorraine dépendant de l'évêché de Metz, & situé à quatre lieuës de la ville de Marsal, vers le septentrion oriental. * Baudrand.

ALBERT de *Parme* fut legat du saint siege dans le XIII. siecle. Le pape Innocent IV. l'envoya l'an 1254. en Angleterre; & en passant à Paris, il entreprit inutilement de terminer le different qui divisoit depuis longtems l'université d'avec les religieux mandians. * Thomas de Cantimpre, *l.* 2. *de apib. c.* 10. *n.* 32. Du Boulay, *hist. univ. Paris.* Le P. Daniel, *hist. de France, édit. de* 1722.

EMPEREURS DE CE NOM.

ALBERT I. de ce nom, empereur, étoit fils de RODOLPHE I. Après la défaite d'Ottocare en 1278. Rodolphe investit Albert du duché d'Autriche. Sa famille en prit le nom & quitta celui du comté de Hapsburg, (château dans l'Argow, entre Bâle & Zurich.) Rodolphe mourut en 1291. & les électeurs assemblés à Francfort avoient resolu de donner l'empire à Albert; mais Gerard archevêque de Mayence les tourna si adroitement, qu'il obtint leurs suffrages en faveur d'Adolphe de Nassau. Albert étoit puissant par lui-même, & par son mariage avec *Elisabeth*, fille unique & heritiere de *Mainard*, comte de Tirol & de Goritie, & duc de Carinthie. Il resolut de monter sur le thrône, dont la mauvaise conduite d'Adolphe lui ouvrit le chemin. Les électeurs indignés contre cet empereur, declarerent Albert roi des Romains: après quoi il poursuivit Adolphe, qu'il tua de sa propre main dans la bataille donnée près de Vormes le 2. Juillet 1298. Ensuite il renonça à sa premiere élection, & fut élû une seconde fois & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette ceremonie se fit avec tant de magnificence, & un concours si extraordinaire de peuple, qu'Albert II. duc de Saxe son beau-frere, fut étouffé dans la foule. Le pape Boniface VIII. consentit avec peine à cette élection, & ne la ratifia qu'à condition qu'Albert feroit la conquête du royaume de France. Mais bien-loin de s'y engager, il s'aboucha à Vaucouleurs en Lorraine, avec le roi Philippe *le Bel*, & il y conclut au mois de Decembre 1299. le mariage de Blanche sœur du roi, avec Rodolphe son fils, qui fut roi de Boheme après la mort de Venceslas. Ce jeune prince mourut peu de tems après; & l'empereur qui marchoit à la tête de ses troupes pour recueillir sa succession & mettre Frederic son autre fils en sa place, fut tué à Reinsfeld le premier May 1308. en sortant d'un batteau dans lequel il avoit passé le Rhin, par Jean duc de Souabe son neveu, dont il retenoit les biens. HENRI VII. lui succeda. * Steron & Argentina, *in chron.* Sanct. Antonin. *tit.* 21. *cap.* 1. §. 4. Spond. *in annal.*

ALBERT II. empereur, étoit auparavant duc d'Autriche & marquis de Moravie, & fils d'ALBERT IV. duc

d'Autriche, que l'on soupçonna avoir été empoisonné en 1404. lorsqu'il faisoit la guerre à Josse, marquis de Moravie. Albert n'étoit alors âgé que de dix ans. Depuis en 1422. il épousa *Elizabeth*, fille unique de l'empereur SIGISMOND, & en 1438. il fut couronné roi de Hongrie & de Boheme. Après la mort de l'empereur son beau-pere, quelques seigneurs qui avoient pris le parti de Barbe, veuve de Sigismond, appellerent à leur secours Casimir, frere du roi de Pologne: mais Tascon qui étoit le chef de ces revoltés, ayant été battu, les autres se soûmirent. Ainsi Albert fut élû empereur le 1. Janvier 1438. & ensuite fut couronné à Aix-la-Chapelle. Il commença par faire agir les mêmes ambassadeurs que son prédecesseur avoit envoyés au concile de Bâle; & il approuva ce qui y avoit été ordonné. Son premier dessein avoit été de calmer les orages qui troubloient le repos de l'église: mais comme Amurat II. empereur des Turcs deliberoit d'entrer en Hongrie avec une puissante armée, il se vit obligé de s'y opposer; & sur-tout, lorsque le despote de Servie lui vint demander du secours pour dégager son fils qui étoit assiegé dans Sideravie, ville sur le Danube. Il se mit donc en campagne; & il étoit déja arrivé à Bude, malgré les ardentes chaleurs de l'été, lorsqu'il y fut attaqué d'un flux de sang, pour avoir mangé des melons avec excès. Ce mal lui fit reprendre le chemin de Vienne: mais il mourut avant que d'y arriver le 27. Octobre 1439. un an sept mois & quelques jours depuis son élection. Il laissa *Elizabeth* son épouse grosse de LADISLAS IV. ou V. qui fut roi de Hongrie. Il avoit eu un autre fils nommé *George* qui mourut jeune. *Elizabeth*, qui fut mariée à CASIMIR IV. roi de Pologne en 1454. & mourut le trente Août 1505. & *Anne*, qui fut mariée en 1446 à GUILLAUME duc de Saxe, & mourut en 1461. Albert étoit un bon prince, doux, patient, liberal, & qui avoit des desseins extrémement avantageux pour l'église & pour l'empire. FREDERIC V. lui succeda. * Æneas Silvius, *hist. de Boheme*, *c.* 56. Dubrau, *l.* 28. Bonfin, *l.* 3. *dec.* 4. Spond. *A. C.* 1437. 1438. *&* 1439.

ROI DE POLOGNE.

ALBERT, roi de Pologne, *cherchez* JEAN ALBERT.

ROI DE SUEDE.

ALBERT roi de Suede, & auparavant duc de Mekelbourg, fut élevé sur le thrône en 1363. par la noblesse du pays, qui ne pouvoit pas supporter la tyrannie & les vexations de MAGNUS IV. & de Haquin son fils. Il étoit fils d'ALBERT duc de Mekelbourg & d'EUPHEMIE, sœur de ce Magnus, auquel il laissa de grands biens, qu'il reprit depuis, pour reprimer les cabales qu'il entretenoit. Après s'être défait de ce concurrent, il se porta lui-même à ces excès de tyrannie qui avoient perdu son prédecesseur. La noblesse qui l'avoit élevé entreprit de le détruire, & lui fit une cruelle guerre. Marguerite fille de Valdemar roi de Danemarck, souveraine de cet état & de la Norwege, & veuve d'Haquin, se servant de cette conjoncture favorable, attaqua Albert, le vainquit en 1387. dans une furieuse bataille, le prit, & le retint sept ans en prison. Pour en sortir il fut obligé de ceder ses états à cette princesse, dont la prudence est si vantée, & de renoncer à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur le royaume. Ainsi dans une assemblée generale tenuë à Colmar en 1394. Marguerite réünit en sa personne tous ces grands états du septentrion, qu'elle laissa en mourant à ERIC son neveu en 1396. Albert avoit regné 25. ans, depuis l'an 1363. * Jean Magnus, *l.* 21.

DUCS D'AUTRICHE.

ALBERT I. de ce nom, duc d'Autriche. *Voyez* ALBERT I. empereur.

ALBERT II. duc ou marquis d'Autriche, fut surnommé *le Sage*, puis *le Contrefait*; parce qu'un poison lent qu'on lui avoit donné lui avoit retressi tous les membres. Il étoit le dernier fils de l'empereur ALBERT I. & fut dabord pourvû d'un canonicat à Passaw: mais ses freres Frederic, Rodolphe, Leopold, Othon & Henri étant morts, il recueillit leurs successions, & continua la posterité. C'étoit un prince sage, prudent & judicieux, que ses maladies continuelles n'empêcherent point de gouverner heureusement ses peuples. Il mourut le 18. Juin de l'an 1358. & fut enterré au monastere de Gemming, qu'il avoit fondé. De son épouse *Jeanne*, fille & heritiere d'ULRIC comte de Ferrette, morte en 1353. il eut quatre fils & trois filles. 1°. RODOLPHE, qui mourut à Milan l'an 1365. âgé de 26. ans, sans avoir eu d'enfans de *Catherine* fille de CHARLES IV. empereur, morte en 1360. ni de *Marguerite* sa seconde femme, fille de HENRI duc de Carinthie, puis roi de Boheme, morte en 1373. 2°. ALBERT III. dont nous allons parler. 3°. LEOPOLD. 4°. FREDERIC, 5°. *Marguerite* femme d'Othon marquis de Brandebourg. 6°. *Agnés*, mariée à HENRI duc de Jawer. Enfin *Catherine*, religieuse de sainte Claire à Vienne en Autriche. * Bertius, *Rer. Germ. l.* 6. Gans, *in arb. geneal. dom. Aust.*

ALBERT III. que quelques-uns surnomment l'*Astrologue*, parce qu'il aima fort l'astrologie, étoit fils d'ALBERT II. En 1363. il rétablit l'université de Vienne en Austriche, puis il bâtit la forteresse de Laxembourg: mais la trop grande ardeur qu'il eut pour l'exercice de la chasse, lui causa une incommodité qui le mit dans le tombeau le 18. Août 1390. On l'enterra dans l'église de saint Etienne de Vienne, où étoit le tombeau de ses prédecesseurs. Les historiens parlent avantageusement de ce prince, qui eut de *Beatrix* fille de FREDERIC Burgrave de Nuremberg, sa seconde femme, ALBERT IV. qui lui succeda: & *Anne* d'Autriche, mariée à HENRI duc de Baviere. * Joan. Gans, *in Arb. gen. dom. Aust.* Bertius. Sansovin. Cuspinien.

ALBERT IV. dit *le Patient*, duc d'Autriche, succeda à son pere en 1390. Quelques auteurs l'ont surnommé *Mirabilia mundi*; parce qu'ayant fait un voyage dans la terre-sainte, il avoit eu le plaisir de voir une partie des merveilles du monde. C'étoit un prince tres-clement & tres-pieux. Il se vit obligé de prendre les armes contre Josse marquis de Moravie; & mourut du poison qu'on lui donna pendant cette guerre, le 25. Août de l'an 1404. Il épousa en 1390. *Jeanne* de Baviere, fille d'ALBERT de Baviere comte de Hollande; & il en eut ALBERT, qui fut second empereur de ce nom. Ce prince prit une seconde alliance avec *Mathilde* fille de Loüis duc de Baviere: mais il n'en eut point de posterité. * Bertius. Sansovin. Gans, *Arb. gen. dom. Aust.*

ALBERT V. duc d'Autriche, *voyez* ALBERT II. empereur.

ALBERT VI. archiduc d'Autriche, gouverneur, puis souverain des Pays-Bas, né le 13. Novembre 1559. étoit le sixiéme des fils de l'empereur MAXIMILIEN II. & de *Marie* d'Autriche. Il fut destiné à l'église, & fut d'abord cardinal & archevêque de Tolede. On lui donna en 1583. le gouvernement de Portugal; & sa conduite plut tellement à Philippe II. roi d'Espagne, qu'il le nomma gouverneur des Pays-Bas. Il arriva à Bruxelles au mois de Février de l'an 1596. Peu après il prit la ville de Calais, puis Ardres, & ensuite Hulst, qui se rendit le 18. d'Août de la même année 1596. Portocarrero, gouverneur de Dourlens, surprit Amiens l'onziéme Mars l'an 1597. mais le roi Henri IV. la reprit le 3. Septembre de la même année. Albert renonça au cardinalat, & épousa en 1598. *Elisabeth-Claire-Eugenie* d'Autriche, fille du roi PHILIPPE II. & d'*Elisabeth* de France. Cette princesse lui porta en dot les Pays-Bas Catholiques & la Franche-Comté. L'année d'après ils partirent d'Espagne, & arriverent dans le Brabant au mois d'Août. La paix entre la France & l'Espagne concluë à Vervins, lui fit renouveller la guerre contre les Hollandois. Il y eut bataille le 2. Juillet de l'an 1600. près de Nieuport. L'archiduc tua d'abord huit ou neuf cens hommes chargés de la garde d'un pont; & sans laisser reprendre haleine à ses soldats fatigués du long chemin, il alla affronter les ennemis. Mais le comte Maurice de Nassau le reçut vigoureusement & le défit. Quelque-tems après Albert fit assieger Ostende, qui ne fut prise que le 22. Septembre de l'an 1604. Ce siege si me-

si memorable dura trois ans, trois mois & trois jours; & Albert n'eut pour fruit de sa victoire qu'un monceau de terre qui avoit coûté la vie à plus de cent mille hommes, des sommes immenses, & la perte de deux villes considerables; car Maurice pendant le siege avoit pris l'Ecluse, Grave & quelques autres places. L'archiduc songea à la paix: elle commença par une tréve de huit mois en 1607. & continua par une autre de douze ans en 1609. Il employa ce tems à policer ses provinces, où sa bonté & sa douceur lui avoient gagné le cœur de tout le peuple. Il mourut sans posterité le 13. Juillet de l'an 1621. âgé de 62. ans. * Miræus, *in elog. Albert.* Beyerlinck. *in chronogr.* Thuldenus, *hist. nostri temp.* De Thou, *hist.* Grotius, *de bello Belg.* Spond. *in annal. eccl.* Le P. Daniel, *hist. de France*, *édit.* in 4°. 1722.

ALBERT VII. archiduc d'Autriche, fils d'ERNEST prince de Stirie, de la branche d'Inspruck ou de Tirol, dont LEOPOLD fils d'*Albert*, dit *le Sage*, fut la tige. Il eut de grands démelés avec l'empereur FREDERIC III. son frere, sur-tout à cause de la succession de Ladislas. Après une guerre de six ans, il fut mis au ban de l'empire à la diéte de Ratisbonne tenuë en 1463. Frederic fut ensuite son heritier. Il fonda l'Académie de Fribourg. *Voyez* ses ancêtres à l'article AUTRICHE. * Hoffman. *Lexic. univers.*

DUCS DE BAVIERE.

ALBERT I. de ce nom, duc de Baviere. *Cherchez ci-après* ALBERT DE BAVIERE, comte de Hainaut, Hollande, Zelande, &c. sous le titre des COMTES DE HAINAUT.

ALBERT II. duc de Baviere, étoit fils d'ALBERT I. & de *Marguerite* de Cleves. On esperoit beaucoup de lui; mais il mourut sans posterité avant son pere le 18. de Janvier de l'an 1397. * Hundius, *in chron.* Raderus.

ALBERT III. surnommé *le Devot* & *le Debonnaire*, né en 1396. étoit fils d'ERNEST. Il commença de regner en 1436. & fut obligé de prendre les armes pour se faire raison de quelques terres qu'on lui retenoit & qu'il reprit. Sa prudence & sa douceur lui acquirent l'affection de tous les peuples d'Allemagne. Les peuples de Boheme, qui l'avoient vû jeune à la cour de l'empereur Venceslas, lui offrirent la couronne de Boheme, après la mort de l'empereur Albert en 1440. Mais le duc la réfusa genereusement, croyant qu'elle appartenoit avec plus de justice à Ladislas, fils posthume du même empereur. Il mourut de la goute le premier Mars 1460. laissant d'*Anne* fille d'ERIC duc de Brunswick; 1°. *Jean.* 2°. *Sigismond.* 3°. *Christophe.* 4°. ALBERT IV. qui lui succeda. 5°. *Elisabeth*, femme d'ERNEST électeur de Saxe, morte en 1484. 6°. *Marguerite*, mariée en 1462. à FREDERIC de Gonzagues marquis de Mantouë, morte le 14. Octobre 1480. 7°. *Barbe* qui se fit religieuse à Munich en 1472. * Hundius & Sansovin. *in Chron.* Dolion. *in amphit. princip.* Geuvold. Bertius. Reuner. Gans.

ALBERT IV. surnommé *le Sage*, quoique le dernier des fils d'ALBERT III. resta neanmoins seul duc de Baviere. Jean son frere aîné gouverna quelque-tems avec Sigismond, lequel se voyant seul souverain par la mort du premier, arrivée en 1453. fit part du gouvernement à Albert: Sigismond mourut peu de tems après; & par sa mort Albert n'eut plus à combattre que les prétentions de son frere Christophe, contre lequel il prit les armes. Il l'emporta sur lui par la faveur de l'empereur FREDERIC IV. dont il épousa la fille CUNEGONDE en 1487. & il en eut 1°. GUILLAUME III. 2°. ERNEST, archevêque de Salzbourg, puis comte de Glatz dans la Boheme, où il mourut le 7. Decembre 1560. 3. Loüis, qui mourut sans alliance le 21. Avril 1545. 4°. *Sidonie*, promise à Loüis Palatin du Rhin, morte avant la consommation du mariage en 1505. 5°. *Sibille*, épouse du même Loüis, morte le 18. Avril 1519. 6. *Susanne*, mariée 1°. à CASIMIR, marquis de Brandebourg. 2°. à OTHON Henri Palatin du Rhin, électeur de l'empire, morte en 1543. 7°. *Sabine*, femme d'ULRIC duc de Wirtemberg, morte le 29. Août 1564. Albert mourut le 17. Mars 1508. Après sa mort Cunegonde son épouse se fit religieuse à Munich, où elle mourut en odeur de sainteté le 5. Août 1520. * Gans. *in arb. geneal. dom. Aust. c.* 7. Sansovin. Geuvold.

ALBERT V. fils de GUILLAUME III. né le premier Mars 1528. succeda aux états de son pere en 1550. Le 4. Juillet 1546. il épousa *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* d'Autriche depuis empereur. Albert fut un des principaux défenseurs de la foi en Allemagne, où il ne negligeoit rien lorsqu'il s'agissoit de s'opposer aux nouveautés. Il fonda dans son état divers colleges de Jesuites, & voulut qu'on y élevât la jeunesse dans les sentimens orthodoxes. En 1556. il se trouva au nom de l'empereur son beau-pere, à la diette de Ratisbonne, & mourut le 24. Octobre 1579. après avoir eu six fils & deux filles. 1. *Charles*, né en 1547. mort la même année. 2°. GUILLAUME, dit *le Jeune*, qui lui succeda. 3°. *Ferdinand.* 4°. *François.* 5°. *Frederic*, mort jeune en 1554. 6°. *Ernest*, archevêque de Cologne, mort le 7. Février 1612. 7°. *Marie-Maximilienne*, née en 1552. morte le 11. Juillet 1614. Enfin *Marie*, qui nâquit le 2. de Mars l'an 1553. & fut mariée en 1571. à *Charles* II. archiduc d'Autriche, fils de l'empereur FERDINAND I. & pere de FERDINAND II. & mourut le 29. Avril 1608.

ALBERT duc de Baviere, fils puîné de GUILLAUME, & frere de *Maximilien*, qui commença la branche électorale, a fondé la *branche Albertine*. Il nâquit en 1584. & fut administrateur de l'électorat & tuteur de FERDINAND-MARIE son neveu. Albert eut de *Mathilde* sa femme, fille de *George-Loüis*, Landgrave de Lichtemberg, *Maximilien-Henri*, né l'an 1621. & qui a été électeur de Cologne & évêque de Liege & d'Hildesheim; & *Albert Sigismond*, né l'an 1623. qui a été évêque de Frisingen. *Voyez* BAVIERE. * Hoffman, *Lexic. univers.*

DUCS ET ELECTEURS DE SAXE.

ALBERT I. de ce nom, dit le *Superbe*, duc de Saxe, marquis de Misnie, &c. étoit fils d'OTHON & d'*Edwige*, fille d'*Albert* électeur de Brandebourg. Son humeur violente & emportée lui fit trouver mauvais que sa mere eût fait donner le marquisat de Misnie à *Dieteric* son cadet. Il s'en plaignit hautement; & ne trouvant pas Othon son pere disposé à lui faire raison, il prit les armes contre lui; & s'étant saisi de sa personne vers l'an 1195. il le retint prisonnier. Cette violence fut désapprouvée de tout le monde. Albert ne s'en mit pas en peine: au contraire, il s'assura encore de son frere, & enleva le trésor d'Othon son pere infortuné. Mais le Ciel punit cette perfidie par la mort d'Albert *le Superbe*, qui ne laissa point de posterité de *Sophie* son épouse, fille du duc de Boheme. * Bertius, *l. 2. rer. Germ.* Bange. Albin. Binhard.

ALBERT II. surnommé *le Dénaturé*, parce qu'il deshonora sa race par ses vices, étoit fils de *Henri*, auquel il succeda vers l'an 1288. Il épousa en 1256. *Marguerite*, fille de l'empereur *Frederic* II. dont il eut FREDERIC, dit *le Fort* ou *le Mordu*; & *Dieteman*. Cette princesse qui lui avoit apporté une dote considerable, ne manquoit ni de vertu ni de beauté. Mais Albert, qui étoit devenu éperdûment amoureux de Cunegonde, fille de basse naissance, resolut de l'épouser & de se défaire de Marguerite. Le poison ne lui ayant pas réussi, il voulut gagner un muletier qui lui fournissoit du bois pour sa cuisine, & lui faire étrangler sa femme. Le Muletier eut horreur du dessein de son maître, & en avertit adroitement la duchesse, qui connoissant que sa patience étoit trop foible pour ramener un brutal, resolut de prendre la fuite. En embrassant ses enfans les larmes aux yeux, elle mordit si fort la jouë du petit Frederic, que la marque y demeura toute sa vie. Elle se fit descendre dans un panier d'osier par une fenêtre de son appartement qui donnoit sur la campagne, & se retira à Francfort dans un monastere de religieuses, où elle mourut de chagrin en 1270. Cette perte fut peu sensible à Albert. Il épousa *Cunegonde*, & il en eut un fils nommé *Loüis*, qu'il destinoit pour être heritier de ses états. Frederic *le Mordu* & *Dieteman*, qui étoient élevés

chez leur ayeul Henri, songeoient continuellement à venger l'injure faite à la duchesse leur mere. Aussi-tôt après la mort de leur ayeul, qui les fit heritiers de divers états, ils prirent les armes contre leur pere, lui enleverent ses états, & le firent lui-même prisonnier. L'empereur Rodolphe I. & quelques autres princes lui ayant procuré la liberté, il s'en servit pour reprendre les armes contre ses enfans, & engagea dans sa querelle Jean marquis de Brandebourg, & Eberard duc d'Anhalt. Cette guerre fut terminée en 1290. par une paix concluë entre le pere & les enfans. Albert vendit peu de tems après la Thuringe à l'empereur Adolphe de Nassau. Il employa tout ce qu'il tira de cette vente pour mettre de nouvelles troupes en campagne contre ses enfans. Mais ses desseins ne réussirent pas; la protection du même Adolphe & celle d'Albert I. son successeur, lui furent inutiles; & enfin miserable & abandonné de tout le monde, il se retira dans un monastere à Erfort, où il mourut en 1315. sans biens & sans honneur. Il avoit épousé en troisiémes nôces *Adelaide*. FREDERIC son fils aîné lui succeda. *Diceman* fut assassiné dans une église à Leipsic en 1307. par un soldat de Philippe de Nassau, qu'Adolphe son cousin avoit laissé dans la Misnie pour y continuer la guerre en faveur d'Albert. * Bertius, *l.* 2. *Rer. German.* Joan. Bang. *in chron. Thuring.* Hagelgans, *in geneal. duc. Saxon.* Heydenreich. *in chron. Leipsien.* Spangenberg. *in chron. Mansfeld.*

ALBERT I. de ce nom, électeur de Saxe, de la famille d'Anhalt, étoit fils de BERNARD, & petit-fils d'ALBERT l'*Ours*. L'empereur Frederic I. mit cet électorat dans leur famille en 1180. Albert fut aussi duc de Westphalie & d'Angrie. En 1212. il succeda aux états de son pere, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & d'équité; il fut fort consideré de l'empereur Frederic II. qu'il suivit dans ses voyages & dans ses entreprises, & se croisa pour le voyage d'Outre-mer. De son épouse *Helene*, fille de l'empereur *Othon* IV. il eut divers enfans, & entr'autres ALBERT II. qui lui succeda. Albert I. mourut l'an 1260. Il a été mis par les historiens d'Allemagne au nombre des bons princes. * Hagelgans, *in geneal. duc. Saxon.* Spangenb Bertius. Bange.

ALBERT II succeda en 1260. à son pere ALBERT I. Il aimoit la paix & la tranquillité, & se vit neanmoins contraint de prendre les armes. Il les tourna d'abord contre Gonthier archevêque de Magdebourg; mais des amis communs ayant terminé leurs differens, Albert reprit les armes en faveur de son beau-frere Albert d'Autriche, contre l'empereur Adolphe. Après la bataille de Spire, donnée en 1298. Albert I. archiduc d'Autriche fut élû empereur, & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette ceremonie se fit avec un si grand concours de peuple, qu'Albert électeur de Saxe fut étouffé dans la presse. Il avoit épousé *Agnés* d'Autriche, fille de l'empereur *Rodolphe* I. & sœur d'*Albert* I. empereur, & il en eut RODOLPHE I. électeur de Saxe, qui lui succeda. * Bertius, *l.* 2. *rerum German.* Gans. *in arb. geneal. Dom. Aust.* Spangenberg.

ALBERT III. de VENCESLAS, succeda à son frere *Rodolphe* III. l'an 1419. & mourut d'une maniere tragique. Il aimoit fort la chasse, & c'étoit son divertissement ordinaire. *Offege* sa femme, fille de *Conrad* duc d'Olss en Silesie, l'y accompagnoit par complaisance, ou par inclination. Un jour l'ardeur de la chasse les ayant fait penetrer trop avant dans un bois, la nuit les y surprit. Ils la passerent dans la chaumiere d'un paysan, où le feu s'étant mis par hazard, Albert en sortit en chemise. La peur le saisit si fort, qu'il en mourut peu de tems après en 1422. Il ne laissa point d'enfans. Eric V. de la famille des princes d'Anhalt qui lui devoit succeder, étoit son plus proche parent & son heritier legitime; mais l'empereur Sigismond lui préfera FREDERIC *le Belliqueux*, marquis de Misnie. * Gans. *Arb. geneal. dom. Aust.* Bertius, *l.* 2. *rerum German.* Bange.

ALBERT duc de Saxe, gouverneur de la province de Frise dans les Pays-Bas au XV. siecle, étoit fils de FREDERIC II. qu'on surnomma *le Debonnaire*, & frere d'*Ernest* électeur de Saxe. Un certain Kaufung qui prétendoit avoir été maltraité par l'électeur Frederic, enleva ces deux princes qu'on élevoit dans un château à la campagne, & les mena dans un bois. Quelques soldats qu'il avoit avec lui, passerent d'un côté avec Ernest qui étoit l'aîné; & Kaufung conduisit lui-même Albert, lequel ayant rencontré quelques charbonniers, leur demanda du secours, & fut délivré. Son frere fut aussi ramené dans le même tems. Depuis Albert se rendit illustre par sa prudence & par sa bravoure. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Courageux*. D'autres lui donnerent celui de *Bras droit de l'empire*; & dans les Pays-Bas les soldats le nommerent *le Roland*. Il y fut gouverneur de Frise en l'an 1494. pour l'empereur Maximilien I. à qui il avoit rendu service dans plusieurs occasions importantes, & sur-tout en 1491. Les Frisons réfuserent d'abord de lui obéir, & il se vit contraint de les soûmettre les armes à la main. Ils le reçurent en 1499. au mois de Juillet; mais ensuite prétendant avoir sujet de se plaindre de lui, ils reprirent les armes. Albert les poussa avec beaucoup de vigueur jusqu'en 1500. qu'il mourut le 13. Septembre; les uns disent d'une blessure, & les autres de maladie. Il laissa de *Zedene* sa femme, fille de *George* Poggebrak roi de Boheme, *George* & HENRI. Ce George, qui fut un des plus grands protecteurs de Luther, ses enfans étant morts, laissa pour heritiers, HENRI son frere avec ses deux fils, *Maurice* & *Auguste*, à condition qu'ils ne changeroient point de religion. * Belleforêt, *aux additions sur les Pays-Bas de* Guichard. Gans. *geneal. dom. Aust.* De Thou, *hist. l.* 2. Bertius. Bange.

MARQUIS ET ELECTEURS DE BRANDEBOURG, Ducs de Prusse.

ALBERT I. de ce nom, surnommé l'*Ours*, marquis & électeur de Brandebourg, né en 1106. étoit fils d'OTHON prince d'Anhalt, comte d'Ascanie, &c. L'empereur Conrad III. le fit marquis & électeur de Brandebourg vers l'an 1150. la maison de Staden, qui avoit long-tems possédé cet électorat, ayant manqué. La Marche de Brandebourg n'étoit presqu'alors qu'une grande forêt: Albert eut soin de faire defricher ce pays, d'y bâtir des villes, & de les peupler d'habitans qu'il fit venir d'Hollande, de Flandres & de Frise. Il peupla aussi le reste du Brandebourg, que les courses des Suedois & des Danois avoient désolé, & y fonda par-tout des églises, des monasteres & des colleges, pour l'instruction de la jeunesse de ses états. Il mourut le 18. Novembre 1168. & laissa entre autres enfans OTHON, qui succeda au marquisat de Brandebourg; & BERNARD, qui fut duc & électeur de Saxe: de sorte qu'on vit deux électorats dans la famille des princes d'Anhalt. * Andreas Angelus, *in chron. Holsat. & March.* Henricus Sebaldus, *in brev. hist.* Micrælius. Bertius.

ALBERT II. étoit fils d'OTHON I. & frere d'OTHON II. auquel il succeda vers l'an 1206. Il fut des amis particuliers de l'empereur Frederic II. qu'il servit en diverses occasions. On dit qu'il mourut l'an 1221. laissant de *Mathilde*, fille de *Conrad* III. marquis de Lusace, JEAN I. qui n'eut que deux filles; OTHON III. marquis & électeur après son frere; *Mathilde* femme d'*Othon*; duc de Brunswick; *Anne*, mariée à *Nicolas* prince de Suede. * Sebaldus, *in brev. hist.* Bertius, *l.* 2. *rer. Germ.*

ALBERT marquis & électeur de Brandebourg, surnommé l'*Achille*, l'*Ulisse* & le *Renard* d'Allemagne, né le 24. Novembre 1414. étoit fils de FREDERIC I. qui, de burgrave de Nuremberg, devint marquis & électeur de Brandebourg en 1417. FREDERIC II. qui lui succeda en 1440. mourut sans enfans l'an 1469. & Albert son frere, dont nous parlons, recueillit la succession. C'étoit un prince adroit, courageux & intrepide dans les occasions. Il fit la guerre dans la Bohême, dans la Prusse, dans la Silesie, en Allemagne; & se trouva engagé en divers combats singuliers, dont il sortit toûjours à son avantage. Son pere avoit vendu le droit de burgrave de Nuremberg aux habitans de cette ville, qui s'érigea en republique. Dans la suite ce fut la source d'une longue guerre. Albert la soûtint avec beaucoup de courage; & de neuf batailles qu'il donna en fort peu de tems,

il en gagna huit. Il se trouva en 1471. à la diette qu'on tint à Ratisbonne pour y conclure la guerre contre le Turc, & mourut le 11. Mars 1486. âgé de soixante & douze ans. Quelques auteurs prétendent que ce fut à Francfort, pendant la diette où Maximilien I. fut élû roi des Romains. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article BRANDEBOURG. JEAN dit *le Grand* lui succeda. * Albert. Crantz. *Metrop. l.* 1. *c.* 48. Æneas Silvius, *Europ. c.* 39. Trithem. *in chron.* Campanus, *in epist. l.* 6. Berthius.

ALBERT de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, puis premier duc de Prusse, né le 17. May 1490. étoit fils de FREDERIC marquis de Brandebourg, & petit-fils d'ALBERT l'*Achille*. Il fut élû grand-maître après Frederic de Saxe en 1511. Le refus qu'il fit de rendre hommage pour la Prusse à son oncle Sigismond roi de Pologne, lui attira la guerre, qu'il soûtint avec le secours que le general Schomberg lui amena d'Allemagne. Il tâcha de surprendre quelques places; mais tout lui réüssit si mal, qu'il fut obligé de recourir à la bonté de Sigismond, qui lui accorda une tréve de quatre ans. Ensuite Albert ayant goûté les nouvelles opinions de Luther, forma de nouveaux desseins, & obtint la paix du roi de Pologne en 1525. Albert y trouva son avantage, & tout l'ordre Teutonique y trouva sa perte; parce que sa qualité de grand-maître de Prusse, qui étoit élective, fut changée en qualité seculiere, & érigée en titre de duché hereditaire, à condition d'en faire hommage au roi & à la couronne de Pologne. Albert rendit ce premier hommage le 8. d'Avril de la même année, dans la grande place de Cracovie; & le roi son oncle le créa chevalier, & lui donna l'investiture de ce nouveau duché par un drapeau de guerre. Il épousa 1°. en 1525. *Dorothée*, fille de FREDERIC I. roi de Danemarck, morte le 11. Avril 1547. 2°. le 17. Mars 1550. *Marie* de Brunswick, princesse d'un grand merite. Albert eut beaucoup de part dans les affaires d Allemagne; mais il excita beaucoup de broüilleries, & contrevint souvent aux conditions du traité de 1525. Paul Scaliger, & quelques autres qui avoient de l'ascendant sur son esprit, faillirent à ruiner la Prusse, par les conseils qu'ils lui donnerent, d'éloigner de la province les plus grands seigneurs. En 1566. Sigismond II. roi de Pologne crut qu'il étoit de son interêt & de celui de son état de ne pas souffrir qu'un prince son vassal osât violer les loix qu'on lui avoit imposées en le faisant souverain, & qu'il entreprît de regler à son gré le gouvernement, dont il étoit devenu incapable à cause de son grand âge & de la foiblesse de son esprit: car Albert étoit alors âgé de 76. ans. Ces differens furent reglés dans une assemblée à Lublin tenuë en 1566. Albert mourut le 20 Mars 1568. Il avoit eu d'*Anne-Marie* de Brunswick, qui mourut le même jour, un fils & quatre filles. * Alexander Guaguini. *hist. Polon.* Hennenberger. *descript. Boruss.* Starovolscius. De Thou, *hist. l.* 37. Surius. Bertius. Sponde.

ALBERT-FREDERIC de Brandebourg, duc de Prusse, fils d'ALBERT, & d'*Anne-Marie* de Brunswick, né le 29. Avril 1553. fut solemnellement investi de la Prusse par *Sigismond* II. dit *Auguste*, roi de Pologne, aux états de Lublin, tenus en 1566. Deux ans après il succeda à son pere, & épousa le 7. Février 1573. *Marie-Eleonore* de Cleves, fille de *Guillaume* duc de Cleves, de Juliers, &c. & de *Marie* d'Autriche. Ce prince étant tombé en démence, *Etienne* Batori roi de Pologne, lui donna en 1577. pour curateur de sa personne & de ses états, *George-Frederic* de Brandebourg son cousin, qui prit le titre de duc de Prusse, pour lequel il prêta serment de fidelité, à condition de n'employer dans les dignités que des officiers de la province, d'avoir soin du duc malade, de lui restituer ses états en cas qu'il revînt en convalescence, & de conserver le droit des enfans qu'il pourroit avoir de *Marie-Eleonore* son épouse, à laquelle il s'obligeroit de restituer sa dote. *George* étant mort, *Joachim-Frederic* électeur de Brandebourg eut l'administration de cette curatelle, & après lui *Jean-Sigismond* son fils aîné. Ce fut de son tems que mourut Albert duc d'Anspach, legitime duc de Prusse. La Noblesse du pays remontra que la succession du duché ne regardoit que cette branche d'Anspach; cependant les états tenus à Varsovie l'an 1611. déciderent en faveur de *Jean-Sigismond*. Albert mourut le 8. Août 1618. & la duchesse Marie-Eleonore en 1608. * De Thou, *hist.* Hennenberger. *descript. Bor.* Sebaldus, *in brev. hist.*

ALBERT marquis de Brandebourg, surnommé l'*Alcibiade d'Allemagne*, né le 28. Mars 1522. fils de CASIMIR de Brandebourg, marquis de Culembach, eut beaucoup de part dans le XVI. siecle aux guerres qui affligerent long-tems l'Allemagne. En 1547. l'empereur Charles *Quint* l'envoya dans la Saxe, où il reçut de Maurice qui en étoit électeur, la ville de Roclitz. Mais quelque-tems après il y fut surpris & fait prisonnier, dans le tems qu'il s'amusoit à faire sa cour à Elisabeth de Hesse, jeune veuve. Il fut bientôt mis en liberté, & se ligua contre Charles *Quint* avec les princes confederés. En 1552. il commença par publier un manifeste contre l'empereur; & depuis croyant que Maurice électeur de Saxe songeoit à la paix, il se mit en campagne à la tête d'une petite armée, toûjours prêt de tout entreprendre. En effet, après avoir pillé & saccagé une partie de la Prusse, & tiré du duc Albert une grande somme d'argent, il vint vers Nuremberg, où il prit le 5. May par composition, la ville & le château de Lichtenaw. Ensuite il écrivit aux magistrats de Nuremderg; mais n'étant pas satisfait de leur réponse, & ayant d'ailleurs quelque sujet de se plaindre de leur conduite, & de celle des confederés, il pilla la ville & le château de Lichtenaw, y mit le feu, le ruina entierement, & traita de la même maniere cent villages & 70. châteaux. L'évêque de Bamberg fut contraint de lui ceder vingt villes, par accord fait le 19. May; & l'évêque de Wirtsbourg, outre deux cens mille écus comptant qu'il lui donna, se chargea d'acquitter pour neuf cens mille liv. de dettes. Après cela, les villes de Soüabe lui envoyerent des députés; & celle de Nuremberg qu'il avoit assiegée, promit de lui fournir deux cens mille écus avec six grosses pieces de canon, & leur attirail. Il vint ensuite sur les terres des électeurs de Mayence & de Treves, & y porta par-tout la desolation. Il s'avança jusques sur le Rhin, où il prit Spire & Wormes: il courut même la Lorraine & le Luxembourg, persecutant partout les ecclesiastiques, pillant & brûlant les lieux saints. Il voulut surprendre le duc de Guise qui étoit dans Mets, & se trouva au siege de cette place avec l'empereur, après s'être accommodé avec lui. Au commencement de l'an 1553. étant rentré en Allemagne, il y continua ses violences, & y persecuta les évêques & les villes qui avoient traité avec lui. L'évêque de Bamberg, ayant obtenu contre lui des lettres de la Chambre de Spire, s'efforçoit de les faire valoir. Albert, après avoir pris de bonnes places, comme Bamberg, Schwinfurt, &c. voyant qu'on s'assembloit contre lui, se jetta dans la Saxe & dans le pays de Brunswick, où il mit tout à feu & à sang. Maurice électeur de Saxe lui declara la guerre, & lui donna bataille le 7. Août de la même année 1553. Albert y fut entierement défait; & Maurice y reçut une blessure, dont il mourut peu de jours après. Le credit & les forces d'Albert diminuerent de telle sorte par cette bataille, qu'il ne pût depuis assembler que des troupes tres-mediocres. Il eut même le chagrin de se voir mis au ban Imperial par la Chambre de Spire, & par l'empereur; & ayant été mis en déroute à Schwinfurt le 2. Juin 1554. il se vit dépoüiller de ses etats, & fut justement puni de ses cruautés & de ses crimes. Alors il prit le parti de se retirer en France. Sur la fin de l'an 1557. ayant obtenu qu'il pourroit venir en Allemagne pour défendre sa cause, il mourut à Pforzheim le 8. Janvier suivant chez Charles marquis de Bade, d'une maladie contractée par l'intemperance de sa vie passée, & par le chagrin que lui causoit l'adversité. Au reste il avoit l'art de gagner les gens de guerre par ses prodigalités; mais il étoit prompt, violent, cruel, uniquement occupé des évenemens presens, & incapable de prévoir l'avenir: défauts qui s'augmentoient chaque jour par le penchant excessif qu'il avoit pour le vin, &

qui furent la cause de toutes les infortunes dont il fut accablé. * De Thou, *hist. l.* 4. 10. 11. 12. 13. *&* 19. Davila. Sleidan.

DUCS DE BRUNSWICK.

ALBERT I. dit *le Grand*, fils d'OTHON I. étoit un prince courageux & entreprenant. Il fit la guerre en faveur d'Ottocare roi de Bohême contre Bela roi d'Hongrie: & pour la ville de Lubec contre Jean duc d'Holface. Depuis combattant dans la Misnie contre Henri, il fut blessé, pris, & ne sortit de prison qu'après avoir payé une rançon tres-considerable. Il fit bâtir les villes d'Harbourg, d'Otersperg, &c. & mourut l'an 1279. Il épousa 1°. *Elisabeth*, fille de HENRI II. duc de Brabant. 2°. *Alexie*, fille d'ALDOBRANDIN II. marquis d'Est. Il laissa divers enfans, *Henri*, *Albert*, *Guillaume*, *&c.* * Bertius, *rer. Germ. l.* 2. Albert, Crantz. Spangenberg.

ALBERT II. duc de Brunswick, surnommé *le Gros*, fils puîné d'ALBERT I. succeda à son frere *Guillaume*. Ce prince naturellement pacifique gouverna long-tems avec prudence, & se fit aimer de tous ses sujets. Son frere Henri le soûleva contre lui; mais Albert sçut le ranger à son devoir. Albert mourut l'an 1318. laissant de *Rexa* fille du prince des Wandales divers enfans, & entr'autres MAGNUS qui lui succeda. * Albert. Crantz. *metrop.* Bertius, *l.* 2. *de Germ.*

DUCS DE MECKLEBOURG.

ALBERT fils de JEAN *le Théologien*, duc de Mecklebourg, fut fait prince de l'Empire avec *Jean* son frere, par l'empereur Charles IV. en 1348. Il soûtint la guerre contre Loüis marquis de Brandebourg, pour Sturgard; & avec Barnime, Bogislas & Uratislas de Pomeranie, pour l'isle de Rugen. Ces guerres lui réüssirent heureusement. La premiere finit par le mariage de sa fille *Ingelburge* avec *Loüis*. Il eut divers enfans d'*Euphemie*, fille du roi *Magnus* de Suede. Le premier, sçavoir, ALBERT II. ayant été élû roi de Suede, contre Magnus Simeeck, & arrêté prisonnier avec Eric son fils par Marguerite reine de Suede, mourut l'an 1394. laissant plusieurs enfans, qui n'eurent point de mâles. Le second MAGNUS I continua la posterité; & le troisiéme HENRI, eut pour fils *Albert* III. & pour petit-fils *Eric* roi de Suede, de Danemarck & de Norwege, qui ne laissa point d'enfans. *Voyez* MECKLEBOURG. * Heiss. *hist. de l'empire.*

ALBERT, surnommé *le Beau*, fils de MAGNUS duc de Mecklebourg, aima mieux la paix & le repos que la guerre. Il combattit neanmoins avec son frere Henri contre ceux de Lubec, & se trouva au siege de Gueldres pour l'empereur Charles V. Après la mort de Frederic I. roi de Danemarck, il tint avec Christophle d'Oldembourg le parti de Christian II. detenu prisonnier, & défendit Copenhague contre Christian III. mais il fut enfin contraint de se rendre & de demander la paix. Il eut entr'autres enfans, *Jean Albert*, qui étoit sçavant, & qui avec *Ulric* son frere, évêque de Swerin, firent de grandes donations à l'académie de Rostoc. Le même Jean Albert introduisit la Confession d'Ausbourg dans toutes ses terres; & en 1555. entra dans la ligue pour la défense de la liberté de Religion, & pour la liberté du landgrave de Hesse. Depuis il eut quelque démêlé avec la ville de Rostoc, & avec son frere Ulric. Il mourut l'an 1577. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article MECKLEBOURG. * Spener. *syllog. geneal. hist.*

DE LA MAISON D'ANHALT.

ALBERT I. prince d'Anhalt, fils de SIFROY, duquel est sortie la branche de ZERBST, eut d'*Elisabeth* de Brandebourg *Voldemar*, qui fut tué en 1367. dans la guerre que Magnus duc de Brunswick fit à ceux d'Hildesheim, &

ALBERT II. dit *le Jeune*, pere de *Jean*, qui eut pour fils,

ALBERT III. surnommé *le Boiteux*, duquel est sortie la branche de KATEN. Celui-ci avec *Sigismond* son frere, reçurent soixante mille ducats pour la Marche de Brandebourg, que l'empereur Sigismond avoit donnée au burgrave de Nuremberg. Albert eut plusieurs enfans, & entr'autres,

ALBERT IV. & *Adolphe*, qui laissa deux fils; *Guillaume*, qui fut Cordelier; & *Adolphe*, évêque de Mersbourg, à qui Luther dédia ses théses des *Indulgences*. *Voyez* ANHALT. * Hoffman. *Lexic. univers.*

COMTES DE NASSAU.

ALBERT fils de GEORGES & d'*Anne-Amelie* de Sarbruck, sa premiere femme, nâquit à Dillembourg l'an 1596. Après avoir bien fait ses études, il prit le parti des armes, & fut tué d'un coup de mousquet en 1626. au service des Provinces-Unies.

ALBERT, fils de PHILIPPE comte de Weilbourg, & d'*Anne* fille d'*Albert* comte de Mansfelt, réünit la seigneurie de Sarbruck, dont il étoit legitime heritier, par la mort d'Adolfe, le dernier de cette branche, à celle de Weilbourg, qui en avoit été séparée depuis l'an 1429. que Philippe & Jean, fils de Philippe comte de Weilbourg & Sarbruck partagerent l'heritage. Il mourut l'an 1616. laissant un grand nombre d'enfans d'*Anne* sa femme, sœur de *Guillaume* I. prince d'Orange. *Voyez* NASSAU. * Hoffman. *Lexic. univers.*

COMTE DE HAINAUT.

ALBERT de Baviere, comte de Hainaut, de Hollande, de Zelande, &c. étoit second fils de l'empereur Loüis de Baviere & de *Marguerite* fille & heritiere de *Guillaume* II. comte de Hainaut, &c. & frere de *Guillaume* III. dit l'*Insensé*, qui chassa sa mere en 1351. Ses sujets en 1358. donnerent le gouvernement à son frere Albert, sous le nom de Tuteur, & retinrent Guillaume prisonnier au Quesnoi, où il mourut l'an 1377. Albert gouverna avec beaucoup de sagesse, de douceur & de moderation. Il porta souvent les armes contre les Frisons, qu'il vainquit; & il institua en 1382. un ordre de chevaliers de Notre-Dame & de saint Antoine: il mourut le 25. Janvier 1404. & fut enterré à la Haye en Hollande. Il épousa 1°. *Marguerite* de Silesie, fille du duc de Brige, dont il eut GUILLAUME IV. qui lui succeda, & *Marguerite*, mariée le 12. Avril 1385. à *Jean*, surnommé *sans Peur*, comte de Nevers, puis duc de Bourgogne, morte le 23. Janvier 1423. Depuis il épousa *Marguerite*, fille d'*Adolphe* duc de Cleves, & il en eut *Albert* de Baviere: *Jean*, qui quitta l'évêché de Liege, & se maria avec *Elisabeth* de Luxembourg; *Catherine*, mariée à *Edoüard* duc de Gueldres; *Anne*, premiere femme de l'empereur *Venceslas*; *Jeanne*, qui épousa *Albert* IV. duc d'Autriche. * Boxhornius & Grotius, *hist. Holl.* Chapeauville, *in annal.* Dom. Pierre de sainte Catherine, *in tabul.* Rittershusius.

COMTES DE VERMANDOIS.

ALBERT I. de ce nom, comte de Vermandois, étoit fils de HERBERT II. auquel il succeda l'an 943. Cet Herbert avoit beaucoup contribué à la déposition de Charles *le Simple*, roi de France. Loüis d'*Outre-mer*, fils & successeur de ce prince, en conçut un extrême ressentiment. Mais Albert trouva le moyen de faire sa paix avec Loüis & avec Richard I. duc de Normandie, auquel il envoya Dudon, doyen de saint Quentin. Il mourut fort âgé l'an 988. après avoir eu de *Gerberge*, fille de *Gilbert* duc de Lorraine: HERBERT III. *Eudes*, mort sans posterité; *Ludulphe*, évêque de Noyon, mort en 986. *Guy*, comte de Soissons, pere de *Renaud*; *Gille*, femme du comte *Arnoul*, & mere de S. *Thibaud*.

ALBERT II. comte de Vermandois, qui fonda l'abbaye de Bucilli, étoit fils d'HERBERT III. Il mourut sans laisser d'enfans d'*Emme* son épouse, qui étoit veuve en 1035. OTHON son frere lui succeda, & eut HERBERT IV. dont la fille unique *Alix* de Vermandois fut mariée 1°. à *Hugues*, dit *le Grand*, fils de *Henri* I. roi de France. 2°. à *Renaud* comte de Clermont en Beauvoisis, & vivoit encore en 1108. * Flodoard. *in chron.* Hemeré, *antiquités de saint Quen-*

tin. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France.* Le P. Anselme.

ORIGINE DES DUCS DE CHAULNES.

ALBERT, autrefois ALBERTI, illustre maison, qui s'étoit établie dans le comté d'Avignon, & qui s'est extrêmement élevée dans le XVII. siecle.

I. THOMAS d'ALBERT, ou selon plusieurs titres ALBERTI, que quelques historiens ont crû sans fondement, être descendu d'un frere du pape Innocent VI. vint s'établir au Pont S. Esprit en 1414. où il vécut plus de quarante ans, & où sa posterité demeura jusqu'au connétable de Luynes. Ce Thomas fut seigneur de Bouffargues, pannetier du roi, bailly d'épée du Vivarais & Valentinois, viguier royal du Pont S. Esprit en 1416. & de Bagnols en 1420. & mourut en Août 1455. Il épousa *Panette* Champelle, dont il eut HUGUES, qui suit: JEAN *qui fit la branche des seigneurs de Bouffargues & de saint André, dont la posterité est finie: Jean*, dit *le Jeune*, seigneur de Monclus en Languedoc, écuyer du roi, & gouverneur du Pont saint Esprit, & prévôt & maître des ceremonies de l'ordre de saint Michel, vers le tems de l'institution, mort sans posterité: *Jacques*, chanoine & sacristain de l'église de Viviers, mort en 1505. *Pierre*, vivant en 1499. *Claude*, prieur de S. Martin de Peyre, & chanoine de Viviers: *Charles*, religieux de Clugny, & sacristain de Tullette: *Catherine*, mariée à *Godefroy* de Bondilhon: *Delphine*, alliée à *Pierre* de Marroan, du bourg de saint Andeol: & *Loüise* d'Albert, mariée à *Jean* de Blari, morte en 1454.

II. HUGUES d'Albert, seigneur de Bouffargues, de Sabran & de Sagriez, fit son testament en 1479. Il avoit épousé par contrat du 8. Octobre 1450. *Catherine* de Malingris, fille de *Jean*, seigneur de Gaujac, & *Antoinette* de Cadix, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Guillaume* d'Albert.

III. JACQUES d'Albert, seigneur de Bouffargues, de Sabran, &c. fit son testament en Mars 1528. Il épousa par contrat du 12. Octobre 1492. *Douce* de Sarrat, fille de *Jacques*, seigneur de Fontarache, dont il eut LEON, qui suit: & *Loüis* d'Albert.

IV. LEON d'Albert, seigneur en partie de Luynes en Provence, &c. fit son testament le 24. Mars 1544. & fut tué peu de jours après à la bataille de Cerisolles. Il avoit épousé par contrat du 21. Septembre 1535. *Jeanne* de Segur, dame de Luynes en partie fille de *Antoine* de Segur, seigneur de Ribert, & de *Jeanne* de Glandeves, dont il eut HONORE', qui suit.

V. HONORE' d'Albert, seigneur de Luynes, de Brantes, de Cadenet, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Beaucaire, & de Pont saint Esprit, fit son testament le 6. Février 1592. mourut à Melun, & y est enterré. Il épousa le 6. Mars 1573. *Anne* de Rodulf, fille d'*Honoré*, seigneur de Limans, & de *Loüise* de Beunaud de Ville-neuve, dont il eut *François*, mort jeune; CHARLES qui suit. HONORE', seigneur de Cadenet, puis duc de Chaulnes, pair & maréchal de France, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Marie*, alliée à *Claude* de Grimoard-de-Beauvoir, du Roure, seigneur de Bonneval & de Combalet: *Antoinette*, mariée, 1. à *Barthelemy*, seigneur de Venet: 2. à *Henri Robert* de la MARCK, duc de Boüillon, comte de Braine, capitaine des cent Suisses de la garde, mort le 22. May 1644. *Loüise*, femme d'*Antoine* de Ville-neuve, marquis de Mons, premier maître d'hôtel de Gaston de France duc d'Orleans, & gouverneur de Honfleur: *Anne*, religieuse; & LEON, seigneur de Brantes, puis duc de Luxembourg & de Piney, pair de France, chevalier des ordres du roi, capitaine-lieutenant des chevaux-legers de la garde, & gouverneur de Blaye, mort le 25. Novembre 1630. laissant de *Marguerite-Charlotte*, duchesse de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri*, duc de Luxembourg, pair de France, & de *Marguerite* de Montmorency, dame de Thoré, qu'il avoit épousée en 1620. *Henri-Leon* d'Albert, duc de Luxembourg & de Piney, né le 5. Août 1630. qui ceda son duché & ses biens à sa sœur uterine, en prenant les Ordres de prêtrise, & mourut le 19. Février 1697. & *Marie-Loüise-Claire-Antoinette* d'Albert, princesse de Tingri, dame du palais de la reine, morte le 16. Juillet 1706.

VI. CHARLES d'Albert, duc de Luynes, pair, connétable & grand-fauconnier de France, chevalier des ordres du roi, &c. dont il sera parlé ci-après dans un article séparé, épousa en Septembre 1617. *Marie* de Rohan, fille aînée d'*Hercules* de Rohan, duc de Montbason, pair & grand-veneur de France, & de *Magdelaine* de Lenoncourt. Etant restée veuve, elle prit une seconde alliance avec *Claude* de Lorraine, duc de Chevreuse, pair, grand-chambelan & grand-fauconnier de France, & mourut le 8. Août 1679. ayant eu de son premier mariage N. d'Albert, mort jeune; *Anne-Marie* d'Albert, morte sans alliance le 21. Septembre 1646. &

VII. LOÜIS-CHARLES d'Albert: duc de Luynes & de Chevreuse, pair de France, marquis d'Albert, chevalier des ordres du roi, & grand-fauconnier de France, né en Decembre 1620. mort le 20. Octobre 1690. Il épousa 1°. *Marie* Seguier, fille de *Pierre* Seguier, marquis d'O, & de *Marguerite* de la Guesle, morte en 1651. 2°. Par dispense du pape, *Anne* de Rohan, fille puinée d'*Hercules*, duc de Montbason, & de *Marie* de Bretagne, sa seconde femme, morte en Juillet 1684. 3°. *Marguerite* d'Aligre, veuve de *Charles-Bonaventure* marquis de Manneville, & fille puinée d'*Etienne* d'Aligre II. du nom, chancelier de France, morte sans enfans de ce mariage le 26. Septembre 1722. âgé de 81. ans. Du premier lit sortirent trois fils morts jeunes. CHARLES-HONORE' d'Albert, qui suit: *Marie-Loüise*, religieuse en l'abbaye de Joüarre, puis prieure perpetuelle des Benedictines de Torcy; *Henriette-Therese*, religieuse en la même abbaye, morte; & *Françoise-Paule-Charlotte*, mariée le 3. Février 1667. à *Henri-Charles* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, chevalier des ordres du roi, &c. morte en couche en 1670. Du second lit sont issus, *Loüis-Joseph* comte d'Albert, colonel du regiment des dragons demonseigneur le Dauphin, puis grand écuyer de l'électeur de Baviere, & grand-bailly de Liege, qui a épousé le 17. Mars 1715. *Marie-Honorine* de Berghes de Montigny, chanoinesse de Mons, fille de *Philippe-François* prince de Berghes, & de *Jacqueline* de Lalain; *Charles Hercules* d'Albert, chevalier de Luynes, capitaine de vaisseau, puis chef d'escadre en May 1722. *Marie-Anne*, mariée en Février 1678. à *Charles* de Rohan, prince de Guemené, morte le 21. Août 1679. en sa dix-septiéme année; *Charlotte-Victoire*, mariée en Août 1682. à *Alexandre-Albert-François-Barthelemy*, prince de Bournonville, morte le 22. May 1701. *Catherine-Angelique*, mariée en Janvier 1694. à *Charles* Gouffier, marquis de Heilly, guidon des gens-d'armes du roi, & maréchal des camps & armées de sa majesté; *Jeanne-Baptiste*, mariée en Août 1683. à *Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jerôme* de Scaglia, comte de Verruë; & *Jeanne-Therese-Pelagie* d'Albert, mariée en Mars 1698. à *Loüis* de Gilhem-de-Castelnau-de-Clermont-Lodeve, marquis de Sessac, maître de la garderobbe du roi.

VIII. CHARLES-HONORE' d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse, & de Chaulnes, pair de France, chevalier des ordres du roi, capitaine-lieutenant des chevaux-legers de sa garde, gouverneur de Guyenne, né le 7. Octobre 1646. mourut le 5. Novembre 1712. âgé de 67. ans. Il épousa le 3. Février 1667. *Jeanne-Marie* Colbert, fille aînée de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelay, &c. ministre & secretaire d'état, grand tresorier des ordres du roi, contrôleur general de ses finances, & sur-intendant des bâtimens, arts & manufactures de France, & de *Marie* Charon de Menars, dont il eut *Charles-Jean-Baptiste* comte de Montfort, né en 1667. mort le 3. Août 1672. HONORE'-CHARLES duc de Luynes & de Montfort, qui suit: N. Marquis d'Albert, mort jeune; *Paul*, comte de Château-fort, mort jeune; Loüis-AUGUSTE d'Albert-d'Ailly, duc de Chaulnes, qui a fait branche, & dont il sera parle cy-après; *Louis-Nicolas* comte de Château-fort, dit le chevalier d'Albert, colonel d'un regiment de dragons, à la tête duquel il fut tué au combat donné le 9. Juillet 1701. à

Carpy près l'Adige; *Marie-Therese*, née en 1668. morte en 1670. *Marie-Anne*, mariée le 28. Août 1686. à *Charles-François-Frederic* de Montmorency, duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie, morte le 17. Septembre 1694. *Marie-Therese*, mariée, 1°. en Avril 1693. à *Michel-Adalbert*, comte de Morstein de Châteauvillain, &c. colonel du regiment de Haynault. 2°. en Août 1698. à *Ismidon-René* comte de Sassenage, premier gentilhomme de la chambre de monsieur le duc d'Orleans, & *Marie-Françoise* d'Albert, mariée en Janvier 1698. à *Charles-Eugene* duc de Levis, pair de France.

IX. Honoré-Charles d'Albert, duc de Luynes & de Montfort, né le 6. Decembre 1669. capitaine-lieutenant des chevaux-legers de la garde du roi, ayant été commandé pour escorter un convoy dans Landau, fut blessé au retour d'un coup de carabine dans les reins le 9. Septembre 1704. & porté à Lankendal où il mourut le même jour. Il avoit épousé en Février 1694. *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, fille unique de *Philippe* de Courcillon, marquis de Dangeau, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Touraine, conseiller d'état d'épée, &c. & fille de *Françoise* Morin, sa premiere femme, morte le 28. Juin 1718. en sa 47. année, dont sont issus Charles-Philippe, duc de Luynes, qui suit; *Paul* comte de Montfort, né le 5. Janvier 1703. *Charlotte-Melanie*, née le 10. Septembre 1696. & *Marguerite-Eustachie* d'Albert, née le 2. Octobre 1697. religieuses.

X. Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, & de Chevreuse, pair de France, &c. né le 30. Juillet 1695. épousa le 24. Février 1710. *Loüise-Leontine-Jacqueline* de Bourbon, fille unique de *Loüis-Henri*, legitimé de Bourbon-Soissons, dit le prince de Neuf-chastel, comte de Noyers, &c. & d'*Angelique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, morte le 11. Janvier 1721. âgée de 24. ans, dont il a eu Marie-Charles Loüis, qui suit: & *Elisabeth-Angelique* d'Albert, née le 28. Juillet 1715. morte le 2. Janvier 1722.

XI. Marie-Charles-Loüis d'Albert, duc de Montfort, né le 24. Avril 1717.

BRANCHE DES DERNIERS DUCS de Chaulnes.

IX. Loüis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, &c. cinquiéme fils de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, &c. & de *Jeanne-Marie* Colbert, né le 20. Decembre 1676. étant devenu le second fils, par le decès, sans enfans de ses aînés, s'est trouvé substitué au bien du duc de Chaulnes, à la charge de porter le nom & les armes d'Ailly, & a été pourvû de la charge de capitaine-lieutenant des chevaux-legers de la garde en 1704. après la mort de son frere aîné. Il a épousé le 21. Janvier 1704. *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, fille de *Henri-Charles* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, chevalier des ordres du roi, & de *Loüise-Anne* de Noailles, sa seconde femme, dont il a Loüis-Marie d'Albert d'Ailly, qui suit: *François* d'Albert d'Ailly, comte de Pequigny, né le 6. Septembre 1707. *Michel-Ferdinand*, comte de Chaulnes, né le 31. Decembre 1714. *Marie-Therese*, née le 10. Février 1709. alliée le 26. Janvier 1722. à *Loüis* de Rougé, marquis du Plessis Belliere, & *Marie-Françoise de Sales* d'Albert d'Ailly, née le 4. Août 1710.

X. Loüis-Marie d'Albert d'Ailly, vidame d'Amiens, né le 31. Juillet 1705. a été reçu capitaine-lieutenant des chevaux-legers de la garde ordinaire du roi, en survivance de son pere, dont il a prêté serment le 5. Avril 1717.

*DUCS DE CHAULNES SORTIS de la maison d'*ALBERT.

VI. Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, troisiéme fils d'Honoré d'Albert, seigneur de Luynes, &c. & d'*Anne* de Rodulf, s'insinua dans la faveur du roi Loüis XIII. avec le seigneur de Luynes son frere. Il fut fait maréchal de France en 1619. chevalier des ordres du roi le 31. Decembre de la même année, créé duc de Chaulnes, pair de France en 1621. & mourut le 31. Octobre 1649. en sa 69. année, laissant de *Claire-Charlotte* d'Ailly, comtesse de Chaulnes, dame de Pequigny, vidame d'Amiens, &c. fille unique & heritiere de *Philippe-Emmanuel* d'Ailly, seigneur de Pequigny, & de *Loüise* d'Ognies, comtesse de Chaulnes, qu'il avoit épousée en 1619. morte le 17. Septembre 1681. dont il eut quatre fils, qui furent obligés de porter le nom & les armes d'Ailly, & quatre filles. 1. Henri-Loüis d'Ailly, duc de Chaulnes, qui suit; 2. *Charles* d'Ailly, marquis de Rayneval, mort sans alliance en 1647. 3. *Charles* d'Ailly, duc de Chaulnes, après la mort de son frere aîné, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guyenne, & trois fois ambassadeur extraordinaire à Rome, mort le 4. Septembre 1698. âgé de 74. ans, sans laisser de posterité d'*Elisabeth* le Feron, veuve de *Jacques* Esthuer, marquis de saint Megrin, & fille unique de *Hierôme*, dit *Dreux* le Feron, seigneur de Savigny, & de *Barbe* Servien Montigny, qu'il avoit épousée en 1655. morte le 6. Janvier 1699. 4. *Armand*, dit l'abbé de Chaulnes, mort le 29. Avril 1656. 5. *Anne* d'Ailly, abbesse de S. Pierre de Lyon, morte le 4 Février 1672. 6. *Marie-Magdelaine-Urbaine-Therese* d'Ailly, abbesse de l'abbaye aux Bois, morte le 15. Février 1687. 7. *Charlotte*, prieure de Poissy, morte en 1707. & 8. *Antoinette* d'Ailly, abbesse de S. Pierre de Lyon, après sa sœur, morte en 1708.

VII. Henri-Loüis d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, &c. mourut le 21. May 1653. Il avoit épousé le 3. May 1646. *Françoise* de Neufville, veuve de *Juste-Loüis*, comte de Tournon, & fille aînée de *Nicolas* de Neufville, duc de Villeroy, pair & maréchal de France, & de *Magdelaine* de Crequy. Elle prit une troisiéme alliance avec *Jean* Vignier, marquis d'Hauterive, & mourut à Paris le 11 May 1701. âgé de 76. ans, ayant eu de son second mariage *Magdelaine-Charlotte* d'Ailly, mariée en Janvier 1664. à *Jean-Baptiste* de Foix, duc de Randan, morte en couche le 3. Janvier 1665. âgée d'environ 16. ans; *Catherine* d'Ailly, morte jeune en 1662. *Voyez* le pere Anselme.

Albert (Charles) duc de Luynes, pair, connétable & grand fauconnier de France, chevalier des ordres du roi, né en 1578. fut page de la chambre du roi Henri IV. qui le donna ensuite au roi Loüis XIII. lors Dauphin, dont il gagna les bonnes graces dès l'enfance. Il le fit gentilhomme de sa chambre, le pourvut en 1615. du gouvernement d'Amboise, le fit capitaine des Tuilleries, conseiller d'état, & premier commandant des gentilshommes, & fut pourvû en 1616. de la charge de grand-fauconnier de France. La mort tragique du maréchal d'Ancre, dont il eut la confiscation des biens, le mit en 1617. à la tête du gouvernement des affaires de l'état: il fut premier gentilhomme de la chambre, & lieutenant au gouvernement de Normandie & du Pont-de-l'Arche, capitaine de cent hommes des ordonnances, capitaine du château de la Bastille, & obtint lettres pour avoir rang, séance & voix déliberative au parlement de Paris. Il se démit en 1618. de la lieutenance generale de Normandie, fut pourvû de celle de l'isle de France, avec reserve du gouvernement de Paris, pour y être réüni, & de celui de Picardie; fait chevalier des ordres du roi le dernier Decembre de la même année, & honoré de la charge de connétable de France le 22. Avril 1621. Il exerça la charge de garde des sceaux de France, depuis le 3. Août de la même année jusqu'au 15. Decembre suivant, qu'il mourut à l'âge de 43. ans, & est enterré à Maillé, près Tours. Terre qui avoit été érigée en duché-pairie en sa faveur, dès le 14. Novembre 1619. * *Voyez* le P. Anselme.

Les armes d'Albert sont d'*or au lion de geules, couronné de même, écartelé de* Rohan.

PRELATS ET AUTRES GRANDS HOMMES de ce nom.

ALBERT ou ADALBERT, archevêque de Mayence, s'est rendu illustre sous le regne de l'empereur Henri V. dont il fut chancelier, & qu'il porta à rompre avec le pape. On assure que l'archevêché de Mayence,

qu'il obtint en 1110. fut le prix de sa lâche flaterie. Dieu toucha neanmoins son cœur, & il s'opposa depuis à la violence de cet empereur, dont il avoit si souvent flaté les passions. En 1112. il rompit entierement avec Henri, & conspira même contre lui. L'empereur l'ayant sçu, le fit mettre dans une prison, d'où il ne sortit que par les pressantes sollicitations de Bruno archevêque de Cologne, qui voulut bien être sa caution. Ces disgraces jetterent Albert dans le parti du pape Calixte II. qui le nomma même son legat en Allemagne. En 1131. il celebra un concile à Mayence, & mourut le 14. Juillet de l'an 1137. Quelques auteurs soûtiennent qu'Albert étoit de la maison de Lorraine: mais il y a plus d'apparence qu'il sortoit de celle de Sarbruch. Aldelbert son neveu lui succeda, & mourut peu de tems après en 1138. * Othon de Frisingen, *l.* 7. *c.* 14. & 21. Dodachin. *in chron.* Serrarius, *hist. Mogunt.*

ALBERT, archevêque de Hambourg, *cherchez* ADELBERT.

ALBERT de *Louvain*, cardinal évêque de Liege, frere de *Henri*, duc de Lorraine, fut élû évêque en 1191. Son élection fut confirmée par le pape Celestin III. malgré l'opposition de Baudoüin comte de Haynaut, & celle de l'empereur Henri VI. qui avoit mis des gens sur les chemins pour l'empêcher d'aller à Rome. Albert passa déguisé sous l'habit d'un valet, accompagné de deux ou trois Liegeois, & se presenta en cet équipage au pape Celestin, qui, après avoir confirmé son élection, le fit cardinal en 1192. & écrivit en faveur de ce prélat à plusieurs princes de l'Europe. L'empereur avoit nommé à l'évêché de Liege Lothaire, prévôt de l'église de Bonn; & Albert qui avoit été ordonné prêtre & sacré évêque au retour de Rome, se refugia en France, dans l'esperance d'appaiser, par son absence, la colere de l'empereur. Mais Lothaire, du consentement de l'empereur, envoya à Reims trois Allemands qui assassinerent Albert, & le percerent cruellement de treize coups d'épée en 1193. On celebre sa fête au 21. Novembre, quoiqu'il ne soit mort que trois jours après. * Joan. Chapeauvil. *de pontif. Leod. Tung.* Baillet, *vies des Saints.*

ALBERT nâquit à *Castro-di-Gualleſteri* en Italie, dans le diocese de Parme, & se fit chanoine regulier de Sainte-Croix de Mortara. Il fut élû prieur de cette maison. On le choisit ensuite pour être évêque de Bobio, mais il préfera l'évêché de Verceil, dont il prit possession l'an 1184. Il fut employé à diverses negociations, sous le pontificat de Clement III. & d'Innocent III. Enfin il fut nommé patriarche de Jerusalem en 1204. & alla faire sa residence à Acre, qui avoit pour lors un évêque particulier, dont l'évêché fut uni au patriarchat par Urbain IV. Ce fut lui, qui environ l'année 1209. dressa une regle tirée de saint Basile pour les Hermites du Mont-Carmel, & qui les établit en congregation: elle consistoit en seize articles, dont on a fait depuis dix-huit chapitres. Il fut assassiné dans une procession le jour de la fête de l'Exaltation de sainte Croix, l'an 1214. Les Carmes font sa fête le 8. Avril. * Onuphr. & Genebrard. *in chron.* Possevin. *in appar. sacr.* Luca, *bibliot. Carmelit.* Sponde, *A. C.* 1203. Bollandus. Baillet, *vies des Saints.*

ALBERT, évêque de Frisingen, ville de la haute Baviere, étoit de la maison des comtes de Hohenberg. Le pape Clement VI. le nomma évêque de Wirtzbourg, dans la Franconnie l'an 1345. après la mort d'Othon Wolfskel: & depuis en 1352. il eut l'évêché de Frisingen. Il secourut Albert d'Autriche au siege de Zurich, & mourut l'an 1359. On lui attribuë quelques ouvrages. * Bertius, *lib.* 3. *de urbibus German.* Simler. *bibliothec.*

ALBERT, évêque de Passaw en Baviere, issu des barons de Wincz, illustre & ancienne famille d'Autriche, fut nommé à l'évêché de Passaw en 1362. & en eut la conduite pendant l'espace d'environ 18. ans. Les habitans se revolterent contre ce prélat, qui les défit dans un combat tres-sanglant. L'empereur les condamna à une amende de trois mille marcs d'argent, qu'ils payerent à leur évêque, en punition de leur revolte. Il mourut en 1380. * Wiguleus Hund à Sultzennos, *metropolis Salisburgensis.*

ALBERT de BRANDEBOURG, cardinal du titre de S. Chrysogon, & archevêque de Mayence, fils de JEAN IV. dit *le Grand*, électeur de Brandebourg, nâquit le 18. Juin 1490. & après avoir été chanoine de Mayence, il devint archevêque de Magdebourg, évêque d'Halberstat archevêque de Mayence, & enfin cardinal. Le pape Leon X. lui fit donner le chapeau en 1518. par les cardinaux de Curce & Caietan, legats en Allemagne. Albert s'opposa courageusement aux opinions des Novateurs de son tems, & protegea toûjours les sciences & les gens de lettres. Il mourut à Mayence le 25. Septembre de l'an 1545. âgé de 55. ans. * Trithemius, *in hist. S. Maximi.* Serrarius. *hist. Mogunt.* Auberi, *hist. des cardinaux.*

ALBERT PIO, prince de Carpi, *cherchez* PIO.

HOMMES DE LETTRES.

ALBERT, dit *de Mets*, parce qu'il étoit moine de cette ville, vivoit vers l'an 1030. selon Tritheme. Il écrivit l'histoire de son tems qu'il dédia à l'évêque de Mets. C'étoit Thierri ou Theodoric de Luxembourg, évêque de Mets. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 145. Tritheme. Gesner. Vossius.

ALBERT d'Aix, *Aquensis*, a été chanoine & sacristain de l'église d'Aix-la-Chapelle dans le XII. siecle, avoit fait le voyage de la Terre-Sainte, & en composa une histoire en douze livres, sous ce titre: *Historia expeditionis Hierosolymitanæ, super itinere, sive passagio Godefredi Bullionii.* Il conduisit cet ouvrage jusques à la troisiéme année du regne de Baudoüin II. c'est-à-dire, jusques à l'an 1120. Reiner Reineccius le fit imprimer en 1602. sans y nommer l'auteur; mais on le lui attribuë dans le recueïl des auteurs de l'histoire orientale, intitulé, *Gesta Dei per Francos.* * Vossius, *de hist. Lat. l.* 3. *c.* 6.

ALBERT ou OLBERT, dit *de Lobes*, religieux de l'ordre de saint Benoît dans le monastere de Lobes, depuis abbé de Gemblours, fut élevé dans le premier de ces deux monasteres sous la discipline d'Heriger, vers la fin du X. siecle. Il étoit de Ledern, petit village dans le Pays-Bas. Il fut envoyé d'assez bonne heure à Paris dans le monastere de saint Germain des Prés, où il fit de grands progrès dans les sciences & dans la pieté. Il étudia ensuite trois ans à Troye, d'où il alla à Chartres, & y ayant pris les leçons du celebre Fulben, il retourna à Lobes. En l'an 1009. Baudri évêque de Tongres le donna à Burchard pour l'aider dans ses études, & ce fut alors qu'il eut part à cette belle collection de canons, qui a toûjours paru si utile à l'église. Il s'étoit separé de Burchard dès l'an 1012. puisque cette année-là il fut fait abbé de Gemblours. En 1021. on lui confia aussi le gouvernement de la nouvelle abbaye de saint Jacques de Liege, qu'il prit sans quitter celle qu'il tenoit déja. C'est dans celle de saint Jacques qu'il mourut en 1048. Il écrivit l'histoire de l'ancien & du nouveau testament, quelques vies des saints, & d'autres ouvrages en vers & en prose. Sigebert dit qu'il a été illustre par sa science dans les belles lettres & dans les matieres ecclesiastiques, & par son zele pour la religion; & qu'il a rendu son nom immortel, en écrivant quelques vies des peres, & en composant des hymnes en l'honneur des Saints. * *Libel. de gest. abb. Gemblac. tom.* 2. *spicil. Annal. ord. S. Bened. tom.* 4. *pag.* 491. 492. Sigebert. *de script. eccl. c.* 142. & *de abbat. Gemb.* Valere André, *bibliot. Belg.* Aubert. Miræus, *in schol. ad Sigeb.*

ALBERT DE PADOUE, moine de la congregation de Clugny, a vêcu dans le XIII. siecle. Il composa vers l'an 1230. les vies de saint Amant, de sainte Beatrix, &c. * Possevin. *in appar. sacr.* Gesner. *in bibl.* Vossius, *de hist. Lat.*

ALBERT, abbé de Staden, de l'ordre de saint Benoît, dans l'archevêché de Brême, vivoit dans le XIII. siecle. Quelques auteurs disent qu'il étoit natif de la ville de Pise, mais Arnoul Wion & d'autres soûtiennent qu'il étoit Allemand de nation. Il tâcha d'introduire la regle de Cîteaux dans son abbaye, qu'il avoit dessein de

reformer; & il obtint pour cela une bulle du pape Gregoire IX. en 1236. mais n'ayant pû la faire executer, il prit en 1240. l'habit de religieux de l'ordre de saint François, dont il fut ensuite élû general. Il avoit composé une chronique, depuis le commencement du monde jusques en 1250. ou 1256. auquel il vivoit encore. Cet auteur a été inconnu à Tritheme, à Gesner & à Simler; mais il ne l'a pas été à Albert Crantz, qui le cite avec éloge, & qui a même pris de lui une bonne partie des choses qu'il rapporte. Henry Renzovius d'Helmstad avoit cette chronique manuscrite, & Reiner Reineccius la publia en 1587. avec des notes qu'il faut lire avec précaution, par rapport aux traits malins dont cet auteur Protestant les a remplies. * Arnolph. Wion, *l. 2. ligni vitæ*, *c.* 62. Albert. Crantz. *in metrop. & in hist. Saxon.* Vossius, *l. 2. de hist. lat.* Miræus, *in auct. de script. eccl.* M. Du Pin, *biblioth.*

ALBERT, dit *le Grand*, sorti de l'illustre famille des comtes de Bolstad, étoit de Lawingen sur le Danube dans la Soüabe, & il nâquit en 1205. d'autres disent en 1195. On l'éleva avec beaucoup de soin, & on l'envoya à Pavie, où ayant oüi prêcher le P. Jourdain, de l'ordre de S. Dominique, il en fut si touché, qu'il prit l habit de religieux dans le même ordre vers l'an 1223. Quelquetems après la mort de Jourdain, il fut successivement vicaire-general, & provincial de son ordre, & vint enseigner à Cologne, où il s'acquit beaucoup de réputation, & eut un grand nombre d'écoliers. Il fit aussi un voyage à Paris, où il enseigna trois années de suite, c'est-à-dire, l'année 1245. & les deux suivantes; & l'on dit que la classe n'étant pas assez grande pour contenir tous les écoliers qui le venoient écouter, il fut obligé de faire ses leçons au milieu de cette place, qui en a retenu le nom de *Place Maubert*, comme qui diroit de *Maître Aubert*. Au bout de ces trois années il fut reçu docteur. Depuis, il revint à Cologne, & ayant été appellé à Rome par le pape Alexandre IV. il y enseigna, & y exerça quelque-tems l'office de maître du sacré palais. Ce fut en ce tems-là qu'il disputa contre Guillaume de saint Amour. En 1260. il fut élû évêque de Ratisbonne; mais l'amour de la solitude le pressant continuellement de retourner dans le cloître, il quitta cette dignité, & se contenta de reprendre ses exercices ordinaires dans les universités. Le pape Gregoire X. lui fit commander de se trouver au concile general de Lyon en 1274. Albert mourut à Cologne le 15. Novembre de l'an 1280. âgé de 77. ou selon d'autres de 87. ans, celebre par les éloges de saint Thomas d'*Aquin* son disciple, & de plusieurs autres sçavans. On apprend le tems de sa mort de son épitaphe, où il est dit qu'il étoit âgé de plus de 80. ans. Si l'on en croit les annales de son ordre, la sainte Vierge lui communiqua par infusion tous les secrets de la philosophie; étant vieux il oublia tout ce qu'il avoit sçu, & retomba dans une espece d'enfance, qui ne l'empêcha pas de suivre les exercices ordinaires de sa communauté. La connoissance qu'il avoit des secrets de la nature, lui a fait inventer des machines tres-ingenieuses; mais elle l'a exposé en même tems à des accusations ridicules, comme d'avoir usé de magie, d'avoir sçu le secret de la pierre philosophale, d'avoir inventé la poudre à canon, & d'avoir formé un *Androïde*, c'est-à-dire, *une tête d'airain forgée sous certaines constellations*, qui répondoit à ses demandes. Les personnes bien sensées ont jugé plus favorablement de ce grand docteur, dont le corps fut trouvé entier trois cens ans après sa mort: il fut beatifié par le pape Gregoire XV. en 1622. Le P. Pierre Jammi Dominicain fit imprimer en 1651. les œuvres d'Albert *le Grand* à Lyon, en vingt-un tomes *in folio*; mais il y a mis quelques traités qui ne sont pas de ce grand homme, & a oublié d'y en mettre d'autres qui lui sont attribués. * Pierre de Prusse. Rodolphe de Nimegue. Seraphique Caponi. Pierre Jammi. Henry de Gand, *de vir. illustr. c.* 43. Tritheme. Bellarmin. Leandre Alberti. Razzi. Baillet, *vies des Saints*. Altamura. Sixte de Sienne. Bzovius. Sponde. Raderus. Vossius. Du Boulay. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*. Le Mire. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIII. siecle*. Echard, *tom.* 1. *p.* 162.

ALBERT de Padoue, religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin dans le XIV. siecle, nâquit à Padouë, où il prit l'habit de religieux en 1293. On l'envoya en France, où il fit un tres-grand progrès dans l'université de Paris, sous Gilles de Rome, & où il enseigna lui-même avec applaudissement. Les talens naturels qu'il avoit pour l'eloquence, le firent rechercher par le pape Boniface VIII. qui l'appella en Italie: mais ce pape étant mort peu de tems après, Albert revint en France, & mourut à Paris le 28. Mars de l'année 1328. Le Mire dit que ce fut à Lyon en la 46. année de son âge. Il a écrit des commentaires sur les cinq livres de Moïse, sur les quatre évangiles, sur les épitres de saint Paul, un commentaire sur le livre des sentences, & cinq volumes de sermons, qui seuls ont été imprimés à Paris en 1544. On voit à Padouë sa statuë, avec une inscription en forme d'éloge, que le public lui a fait dresser. * Trithemius, *de script.* Possevinus, *in appar.* Gesner. *in bibl.* Pamphilus, *bibl. August.* Curtius, *in elog. vir. illust.* Crusenius, *part.* 3. *c.* 12. L. Frisius. Le Mire.

ALBERT, dit *Argentina* ou *Argentinensis*, parce qu'il étoit de Strasbourg, a vécu dans le XIV. siecle, & a composé une histoire ou chronique, qui contient ce qui s'est passé depuis l'empire de Rodolphe I. jusques à Charles IV. c'est-à-dire, depuis l'an 1270. jusques en 1378. Cuspinien le cite souvent, & en a même publié un fragment dans ses Consuls Romains. Mais depuis, Urstisius a donné cet ouvrage entier, dans le recuëil des auteurs qui ont écrit de l'Allemagne. On y joint ordinairement un fragment de chronique qui commence en 631. & qui finit en 1267. * Vossius, *de hist. lat.* On peut voir ses autres ouvrages dans *la bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XIV. siecle de* M. Du Pin.

ALBERT du *Mont-Trapano*, fils de *Benoit* Adalbati & de *Jeanne* Palissi, nâquit à Trapano, ville ancienne de la Sicile, sur la fin du regne de Pierre roi d'Arragon, lorsque Frederic II. étoit roi de Sicile, vers l'an 1220. Il entra dans l'ordre des Carmes au couvent du Mont-Trapano; & après s'être acquitté avec ferveur des exercices monastiques, il s'appliqua presque uniquement à la prédication. Il fut élû provincial de son ordre en Sicile, & mourut dans une solitude, où il s'étoit retiré proche de Messine, le 7. Août 1292. Il a été canonisé dans le XV. siecle, & l'on fait sa fête le jour de sa mort. * *Vie anonyme, corrigée par Ange Polit en dans Surius.* Baronius. *les Martyrologes.* Baillet, *vies des Saints.*

ALBERT (Jean) natif de Harlem en Hollande, & non pas d'Italie, comme Marc-Antoine Alegre l'a écrit, a vécu dans le XV. siecle. Il prit l'habit de religieux chez les Carmes, & fut docteur de Louvain. Il composa divers ouvrages, & entre autres des commentaires sur la I. épître de saint Jean; des Sermons; *Quæstiones in Magistrum Sententiarum*; *Lectura in ecclesiasticum*, &c. & mourut à Malines l'an 1496. * Valerius Andreas, *bibl. Belg.* Marcus Andreas Alegr. *in Parad. Carmel.*

ALBERT de *Sarciano*, ville de Toscane en Italie, religieux de l'ordre de saint François, vivoit dans le XV. siecle, fut un des plus habiles prédicateurs de son tems, & sçut allier d'une maniere édifiante la science avec la pieté. Il laissa quelques ouvrages, comme un traité de la Penitence, & un discours sur divers points de morale, & mourut en 1450. * Leandre Alberti, *descr. Ital.* Wading. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XV. siecle.*

ALBERT (Philippe) Carme Allemand, eut le surnom de *Nussia*, lieu de sa naissance, qui est un village près de Francfort, & vivoit sur la fin du XV. siecle vers l'an 1495. Il professa la théologie à Paris & à Cologne; & écrivit sur le cantique des cantiques, sur le Maître des Sentences, un volume de sermons, &c. * Trithemius, *de vir. illust.* Possevin. *in appar. Sacr.* Lucius, *biblioth. Carmel.* Alegr. *in Parad. Carmel.*

ALBERT de *Bresse*, *cherchez* MANDUGASINO.

ALBERT, AHREMIUS ou KIVET, Chartreux, *voyez* KIVET.

ALBERT DE SAXE, celebre professeur de philosophie

phie dans l'université de Paris, florissoit vers le milieu du XIV. siecle. On garde chez les Jacobins de Boulogne un commentaire écrit de sa main en 1332. sur les tables astronomiques d'Alfonse; & l'on a en Sorbonne un autre manuscrit de ses sophismes, qui a été fini par le copiste en 1389. George Lokert Ecossois, professeur de philosophie au college de Montaigu, fit imprimer en 1516. à Paris les commentaires d'Albert sur les huit livres de physique, les trois livres du ciel & du monde, & les deux livres de la generation & de la corruption; on a aussi imprimé en 1496. à Venise son petit traité des proportions, qu'un Jacobin s'est avisé d'abreger, & il y a d'autres ouvrages du même auteur dans les bibliotheques. Ellsius a prétendu qu'Albert étoit Augustin, mais il n'en a donné aucune preuve; & ceux qui en ont voulu faire un Dominicain n'en avoient pas davantage. * Echard. *script. ord. Præd.*

ALBERT LEWEN ou LEONIN, mathematicien, *cherchez* LEWEN.

ALBERT ou ROBERT DE SAINT REMY, Benedictin, *voyez* ROBERT DE S. REMY.

ALBERT (Laurent) publia une grammaire Allemande à Augsbourg *in* 8°. en 1573.

ALBERT (Leon-Baptiste) mit au jour à Amsterdam en 1643. un traité de la peinture en trois livres.

ALBERT (Valentin) mort le 15. Septembre 1697. âgé de 62. ans: après avoir exercé la charge de professeur en philosophie & en théologie à Leipsic l'espace de trente-quatre ans, a composé une explication & apologie de la Confession d'Augsbourg, publiée en 1690 & l'examen du concile de Trente & de l'exposition de la Foi Catholique, de Jacques Benigne Bossuet, évêque de Meaux. Valentin Albert, à qui Konig attribuë dans sa bibliotheque un abregé du droit de la nature & des gens, imprimé à Leipsic en 1676. est apparemment le même. * *Consultez l'Indice general des actes de Leipsic.*

ALBERT (Salomon) medecin, a publié une histoire du scorbut, qui fut imprimée en 1594 Il est aussi auteur d'une histoire des parties du corps humain. * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ALBERT, *voyez* ADELBERT.

ALBERTANUS a fait un traité de l'art de parler & de se taire * Konig. *biblioth. vet & nov.*

ALBERTET, mathematicien & poëte, gentilhomme Provençal né à Sisteron, vivoit vers l'an 1290 D'autres disent qu'il étoit de Tarascon, & de la maison de Malespine. Mais il y a plus d'apparence qu'il ne fit que demeurer dans la derniere de ces villes. L'amour honnête étoit alors l'occupation des personnes de qualité, qui se plaisoient à servir une dame, & à faire de cette occupation le sujet des vers qu'ils composoient. Albertet, suivant la coûtume de son siecle, & poussé sans doute par son inclination, fit beaucoup de galanteries pour la marquise de Malespine; & c'est peut-être ce qui a fait croire qu'il étoit de cette maison Elle lui marqua sa reconnoissance par des presens de drap, de chevaux & de quelques bijoux. Mais comme ces assiduités pouvoient faire tort à sa reputation, elle le fit prier de ne la plus voir. Il obeït & se retira à Tarascon, où l'on dit qu'il mourut peu de tems après. Il avoit écrit quelques traités de mathematique, & divers pieces de poësie à l'honneur de la marquise de Malespine. En mourant il pria Pierre de la Valiere ou de Valerne de les remettre entre les mains de cette dame: mais cet infidele ami les vendit à un certain poëte d'Uzès, qui osa publier ces poësies comme des ouvrages de sa façon. La peine du foüet étoit celle dont on punissoit alors ces plagiaires; & ce fut celle que souffrit celui qui s'érigea en auteur aux depens d'Albertet * Nostradamus, *Vies des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franc.*

ALBERTI (Audoüin) cardinal, natif du Limosin, neveu du pape Innocent VI. qui étoit sur le saint siege en 1352 étoit sçavant dans la jurisprudence civile & canonique, dans les belles lettres & dans l'histoire ecclesiastique; & il fut élevé en 1349. sur le siege épiscopal de l'église de Paris, en 1350. sur celui d'Auxerre, & en 1352. sur celui de Maguelone. Quelques auteurs ont douté qu'il ait été évêque de Maguelone; parce que nommant dans son testament les eglises de Paris & d'Auxerre, il ne parle point de cette derniere. Mais il y a de si fortes preuves de cette verité, qu'il est impossible d'en douter. Le pape Innocent VI. le fit cardinal le 15. Février de l'année 1353. & le mit en état de proteger les personnes de merite, & sur-tout les gens de lettres, dont il cherchoit l'entretien avec un soin extrême. Depuis, ce cardinal opta l'évêché d'Ostie; & après la mort d'Innocent VI. son oncle arrivée le 12. Septembre 1362. il sacra Urbain V. qu'on venoit d'élever sur le siege pontifical. Il ne survécut pas long-tems au pape son oncle; car il mourut le 9. May de l'an 1363. & fut enterré comme lui dans l'église de la Chartreuse de Villeneuve-lés-Avignon, où il ordonna qu'on mît cette épitaphe: *Lapide sub hoc modico jacent omnia viscera dicti Ostiensis Audoini dum vivebam in vita mea.* Ce cardinal fit de grands biens à la Chartreuse de Villeneuve, fondée par Innocent VI. &, si l'on en croit Victorel, ce fut aussi lui qui fonda l'hôpital qui est dans la même ville d'Avignon près de la pointe du pont du Rhône. En mourant il fit divers legs pieux, & fonda un anniversaire dans les églises de Paris & d'Auxerre. Ayant ensuite consideré que l'église & l'état perdoient beaucoup, en ce que plusieurs jeunes gens d'esprit leur demeuroient inutiles, faute de moyens pour étudier, il voulut contribuer à l'avancement des pauvres ecoliers. C'est pour cela qu'il fonda dans l'université de Toulouse un college, auquel il laissa tous ses biens, & où l'on entretient un nombre de jeunes gens pendant le tems qu'ils étudient les humanités, la philosophie & les arts liberaux. * Bosquet. *in vit. Innocent. Pap. VI.* Ciaconius. Victorel. *in Innocent. VI.* Catel, *memoires de Languedoc*, *l.* 2 Gaciel, *de episcop. Magal.* Frizon *Gallia Purpur.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana* Aubery, *histoire des cardinaux.*

ALBERTI (Etienne) cardinal, évêque de Carcassone, natif de la province de Limosin, & petit neveu du pape Innocent VI lequel ayant eu grand soin de le faire élever dans la science & dans la pieté, lui donna l'évêché de Carcassone; & ensuite le créa cardinal diacre, du titre de sainte Marie *in Aquiro* en 1361. Quelques-uns disent que Jean III. du nom, succeda en 1361. à Geofroi de Vairolis évêque de Carcassone; mais il y a lieu de croire que le cardinal Alberti fut en effet le successeur de Geofroi; & que peu de tems après il remit cet évêché à ce Jean III. qui, selon les actes de ce tems-là, étoit évêque de Carcassone en 1366. Quoi qu'il en soit, après la mort d'Innocent VI arrivée en 1362. il fut tres-estimé du pape Urbain V. qu'il suivit en Italie l'an 1367. L'année d'après ce pape le fit prêtre aux Quatre-tems de Septembre, & lui changea son titre de sainte Marie *in Aquiro* en celui de saint Laurent *in Lucina.* Il mourut le 28 Septembre 1369 à Viterbe, où il fut enterré dans l'église cathedrale. * Onuphrius, *in Innocent. VI. & Urbano V.* Bosquet. *in vit. Innocent. VI.* Frizon. *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *hist. des cardinaux.*

ALBERTI (Jacques) de Bologne en Italie, vivoit dans le XIV. siecle vers l'an 1320. Il composa un traité de la difference du droit civil & du droit canon, que nous avons parmi les ouvrages de Barthole. * Alidosi, *de doct. Bonon.* Bumaldi. *Minerval, seu biblioth. Bonon.*

ALBERTI (Leon-Baptiste) de Florence, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut en 1540. selon Riccioli. C'étoit un sçavant homme & un habile architecte, qu'on surnomma l'*Archimede* & le *Vitruve* de son tems. Il composa divers ouvrages, *de Pictura*, *de Architectura*, *Momus*, &c.

ALBERTI (Nicolas) Jesuite, Allemand de nation, enseigna la philosophie à Wirtsbourg dans la Franconie; publia quelques traités, & mourut le 18. Janvier de l'an 1641. * Alegambe, *biblioth. S. J.*

ALBERTI (Leandre) de Bologne-la-Grasse, ville d'Italie, religieux de l'ordre de saint Dominique, né le 11. Decembre 1479. travailla avec une tres-grande application pour le public & pour son ordre, où il remplit souvent les charges de prieur & de provincial. L'an 1517.

il publia un ouvrage des hommes illustres de son ordre en VI. livres. Depuis il donna encore l'histoire de Bologne, & quelques vies; comme celles de saint Raimond de Pennafort, du P. Jourdain, &c. Enfin en 1550. il fit imprimer la description d'Italie, qu'il dedia à Henri II. roi de France, & à la reine Catherine de Medicis son épouse. Cet ouvrage seroit excellent, si ce P. n'eût donné trop aveuglément dans les contes ridicules de son confrere Annius de Viterbe. Il le reconnut lui-même dans la suite, & témoigna la juste douleur qu'il avoit de s'être laissé abuser par ce celebre imposteur. Guillaume Kiriander traduisit d'Italien en Latin cet ouvrage d'Alberti, qui publia en 1552. une chronique sous le nom d'*Ephemerides*. Il y parle de ce qui s'étoit passé en Italie depuis le voyage du roi Loüis XII. en 1499. jusqu'en 1552. Quelques auteurs disent qu'il mourut sur la fin de la même année 1552. & d'autres soûtiennent que ce fut dans la suivante, qui étoit la 74. de son âge. * Gesner, *bibl.* Simler. *in ep. bibl. Gesner.* Possevin. *in ap par. sacr.* Vossius, *l.* 3. *de hist. lat.* Miræus, *in auct. de scriptoribus ecclesiasticis, & de scriptoribus sæculi decimi-sexti.* Bumaldi. *biblioth. Bonon.*

ALBERTI (Jean) jurisconsulte Allemand, natif de Widmandstat, florissoit dans le XVI. siecle. Il étoit sçavant dans les langues grecque, hebraïque & arabesque. Il apprit aussi la syriaque de Simeon évêque, Syrien de nation, de Thesée Ambroise & de quelques autres qu'il connut à Rome. Depuis, étant revenu en Autriche, il en fut chancelier; & quelque-tems après il fut nommé chevalier de l'ordre de saint Jacques. En 1543. il publia à Nuremberg un abregé de l'Alcoran, avec des notes contre les impostures que Mahomet y a renfermées. L'an 1556. il fit imprimer à Vienne en Autriche, & aux dépens de l'empereur Ferdinand I. le nouveau testament en langue & en caractere syriaque, dont Moyse, prêtre de Meredin, lui avoit fourni un exemplaire manuscrit, à l'usage des Jacobites, dans lequel la seconde épître de saint Pierre, la seconde & la troisiéme de saint Jean, l'épître de saint Jude, ni l'apocalypse ne se trouvoient pas. Il donna aussi une grammaire facile pour apprendre la langue syriaque. La préface est tres-curieuse, & il a eu soin d'y marquer les progrès des langues orientales parmi les Latins. * Miræus, *de script. sæc. XVI.* Simon.

ALBERTI ou D'ALBERT, maison illustre. *Cherchez* ALBERT, *ci-devant.*

ALBERTI ou DE ALBERTIS (Albert) cardinal, *cherchez* ALBERTIS.

ALBERTIN (François) ecclesiastique de Florence, vivoit au commencement du XVI. siecle. Il étoit domestique d'un cardinal, & publia un traité des merveilles de l'ancienne & de la nouvelle Rome, qu'il corrigea depuis, & qu'il dédia au pape Jules II. en 1509. avec un autre petit traité, *de laudibus Florentiæ & Savonæ.* * Simler. *in epist. biblioth. Gesner.* Onuphrius, *præfat. comment. de repub. Romanor.* Vossius, *l.* 3. *hist. Lat.*

ALBERTIN (Arnaud) de Majorque, évêque, non de Badajoz, *Tacensis*, comme Possevin & le Mire l'ont crû; mais de Patti, *Pactensis*, qui est une ville de Sicile, sous la metropole de Messine. Il eut un canonicat à Majorque, où il fut depuis inquisiteur de la foi, & exerça cette même dignité dans le royaume de Valence en Espagne, & puis en Sicile, où son merite l'éleva sur le siege episcopal de Patti. En 1538. Ferdinand de Gonzague, viceroi de Sicile, l'y laissa son lieutenant, & il s'acquitta de cette nouvelle charge avec un soin & une assiduité qui lui acquirent l'estime de tous les Siciliens. Arnaud Albertin composa divers ouvrages, *Repetitio nova, sive Commentaria Rubricæ & cap. 1. de Hereticis, lib. VI. Quæstio de secreto, quando debeat & non debeat revelari. De agnoscendis assertionibus catholicis & hereticis, &c.* Il mourut l'an 1545. * Possevin. *in appar. sacr.* Rocchus Pyrrhus, *notit. eccles. Sicil. in Pactensi.* Miræus, *de script. sæc. XVI.* Nicol. Antonio, *de script. Hisp.*

ALBERTIN (Pierre) professeur en droit canon à Rome, a fleuri sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. C'étoit le fils d'un pauvre homme qui s'étoit réduit à servir pour gagner de quoi faire étudier son fils; ce qui lui réüssit si bien, que les Jesuites choisirent ce jeune homme pour enseigner le droit dans le college des Allemands, où le pape Clement VIII. voulut qu'on mît un professeur. Depuis Albertin fut domestique du cardinal Farnese, & enfin professeur dans le college Romain. * Janus Nicius Erythræus, *P. nac.* 3. *Imag. illustr. c.* 52.

ALBERTINI (François) Jesuite, illustre par sa doctrine & par sa pieté, étoit de Cantazaro dans la Calabre, ville épiscopale du royaume de Naples. Ses parens, qui l'avoient destiné à l'état ecclesiastique, lui avoient procuré une riche abbaye, qu'il quitta pour entrer chez les Jesuites; ce qu'il fit en 1578. étant âgé de 16 ans. Il professa la philosophie & la théologie à Naples pendant 9. ans avec applaudissement, & mourut le 15. Juin de l'an 1619. Entr'autres ouvrages, nous avons de lui une théologie en deux volumes *in folio*, sous le titre de *Corollaria Theologica ex principiis philosophicis deducta*, imprimés à Naples en 1606. & 1610 & à Lyon en 1616. * Alegambe, *de script. Soc. Jes.* Miræus, *de script. XVII. sæc.* Sotwel. *script. Soc. J.*

ALBERTINI (Nicolas) né vers l'an 1250. à Prato en Toscane, dont on dit que Facio Albertini son frere etoit comte; d'où vient qu'on l'appelle quelquefois Nicolas de Prato, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il prit le degré de docteur dans l'université de Paris. On le vit successivement professeur de théologie dans les premieres chaires, provincial dans son pays & procureur general de son ordre. Il exerçoit cette derniere charge lorsque Boniface VIII. lui donna le 1. Juin 1299. l'évêché de Spolete, avec l'emploi de vice-gerent dans la ville de Rome. Quelque-tems après, envoyé par le même pape en qualité de nonce auprès des rois de France & d'Angleterre, il eut l'adresse de gagner les bonnes graces de l'un & de l'autre prince, & de retablir la bonne intelligence. Le pape Benoît XI. qui le connoissoit particulierement, le fit cardinal & évêque d'Ostie au mois de Decembre de l'an 1303. & le fit son legat à *Lucques* en Toscane pour y appaiser les troubles. Mais comme les Guelphes y étoient les maîtres alors, le cardinal qui étoit d'une famille Gibelline ne put se faire écoûter; & il fut même obligé de se retirer precipitamment à Perouze, sur l'avis qu'on lui donna que sa vie étoit en danger. Le malheureux succès de cette legation ne diminua rien du credit d'Albertini; ce fut lui qui après la mort de Benoît XI. concilia les esprits des cardinaux, dont les uns étoient attachés à la memoire de Boniface VIII. & les autres engagez au roi Philippe *le Bel*; & qui de concert avec ce prince, les engagea d'élire Clement V. Ce fut lui ensuite qui tira adroitement ce pape des engagemens qu'il avoit pris avec le roi, sans le choquer. Il eut aussi beaucoup de part à l'élection de Jean XXII. & il fut l'ame de ce pontificat tant qu'il vécut, de même qu'il l'avoit été du précedent. Les grandes affaires que les papes lui confierent, ne lui firent point oublier l'obligation qu'il avoit à l'ordre de saint Dominique; il le combla de biens, fit rebâtir quelques-uns de ses couvens, qui étoient en mauvais etat; & il voulut être enterré dans celui d'Avignon. Il mourut le 1. Mars 1321. & avant sa mort il avoit fait distribuer tous ses effets aux pauvres, qu'il avoit toûjours beaucoup aimés. Il avoit composé un traité du Paradis, & un autre de la maniere de proceder à l'election des papes; mais ils n'ont pas été imprimés, non plus que les actes de ses legations, qui devoient être tres-curieux. * Echard. *script. ord. Præd.*

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, cardinal diacre du titre de *saint Eustache*, né à Florence, & originaire d'Arezzo, eut un canonicat dans l'église de Florence, puis fut pourvû par le pape Eugene IV. de l'évêché de Camerino dans la Marche d'Ancone, & ensuite fut créé cardinal en 1439. Eugene IV. l'employa en diverses negociations importantes, & l'envoya en qualité de legat dans le royaume de Naples, où il mourut dans le monastere de Grota Ferrata le 11. Août 1445. Une partie de son corps fut portée à Rome, & fut enterrée dans l'église de saint Jean de Latran. L'autre est

dans celle de sainte Croix de Florence, de l'ordre de S. François, où les seigneurs Albertis lui éleverent en 1573. un nouveau tombeau. Mais ils se sont assurément trompés, en lui attribuant dans son épitaphe l'honneur d'avoir commandé l'armée navale des princes Chrétiens ligués contre le Turc. * Blondus, *hist. Dec.* 3. *l.* 11. Saint Antonin, *tit.* 22. *c.* 10. Ughel. *Ital. sacr.* Aubery, *hist. des card.*

ALBERTIS (Albert de) de Trente, est auteur de divers ouvrages. *Vindicia adversus Gasp. Scioppium*, imprimés en 1649 *Thesaurus eloquentia sacra & prophana*, imprimé en 1669. *Paradoxa Moralia de ornatu mulierum*, publiés en 1650. * Alegambe, *pag.* 9. Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ALBERTISTUS (Marius Salomonius) jurisconsulte de Rome, mort l'an 1530. a laissé un commentaire, *de Probationibus.* * Guid. Pancirol. *in jurisconsultis, lib. II. cap.* 136.

ALBERTON, *albertonium* & *Paratonium*, petite ville sur les frontieres du royaume de Barca en Afrique, près de l'Egypte, à cent cinquante mille pas d'Alexandrie. Elle est sur la côte de la Mediterranée, sous l'obéissance des Turcs, dans un pays assez inculte, & a un port assez frequenté, que les François appellent souvent le *Port-Albert.* * Baudrand.

ALBERTONIUS (Alexandre) a rassemblé des declarations & resolutions de droit en XX. livres. Cet ouvrage fut imprimé à Venise *in fol.* en 1585.

ALBERTUCCI DE BORSELLES (Jerôme) de Bologne en Italie, religieux de l'ordre de saint Dominique, a vécu dans le XV. siecle. C'étoit un esprit doux & facile, qui aimoit la solitude, & qui se faisoit un plaisir de l'étude de l'histoire. Il composa une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1491. les annales de son ordre, & quelques autres. On assure qu'il mourut le 25. Novembre de l'an 1497. * Leandr. Alberti, *descr. Ital. & l.* 4. *de vir. illust. dom.* Seraphin. Razzi, *hist. de gli Huomin. illustr. dom.* Vossius, *de hist. Lat.*

ALBESANO, *Albensis Tractus*, petit pays d'Italie, est dans le Montferrat, & partie des hautes Langues, que les François appellent *Albesan*, autour de la ville d'Alba, qui en est la capitale. Ce pays étoit autrefois au duc de Mantouë; mais il a été cedé au duc de Savoye par le traité de Quierasque en 1631. & lui appartient à present. * Baudrand.

ALBI, *Alba Marsorum*, petite ville d'Italie à demi ruinée, dépendante du royaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure, à deux petites lieuës du lac de Celano, du côté de l'occident. * Baudrand.

ALBI ou ALBY sur le Tarn, *Albia* & *Albiga*, ville de France dans le haut Languedoc, avec archevêché, ci-devant évêché suffragant de Bourges. Cette ville, capitale de l'Albigeois, est tres-ancienne; & il en est fait mention dans Ptolomée, dans la Notice de l'empire, dans Gregoire de *Tours*, &c. Son église cathedrale, sous le nom de sainte Cecile, a l'un des plus beaux chœurs de France; & son chapitre est composé d'un prévôt, d'un chantre, d'un sous-chantre, de quatre archidiacres, d'un sacristain, d'un theologal, & de vingt chanoines, tous à la nomination de l'archevêque, qui est aussi seigneur temporel de la ville. Ce chapitre a été autrefois composé de chanoines reguliers de l'ordre de saint Augustin, & fut secularisé par le pape Boniface VIII. en 1297. On prétend que saint Clair martyr est le plus ancien évêque d'Albi; & Gregoire de *Tours* parle de saint Salvius, qui vivoit dans le VI. siecle. Il y en a eu d'autres tres-illustres, & entre ceux-ci, divers cardinaux; comme Bernard de Castanet, Bertrand de Bordis, Guillaume Curti, Pictain de Montesquieu, Jean Jofroy, deux Loüis d'Amboise, Adrien & Aimar Gouffier, Antoine du Prat, Jean & Loüis de Lorraine, & Laurent Strozzi. L'évêché d'Albi fut érigé en archevêché l'an 1673. par Innocent XII. à l'instance de Loüis XIV. qui y a nommé pour premier archevêque, Hyacinthe Serroni gentilhomme Romain, auparavant évêque d'Orange, & depuis évêque de Mende. Les évêchés suffragans sont ceux de Castres, de Mende, de Rhodez, de Cahors & de Vabres, qui étoient auparavant sous la metropole de Bourges, laquelle en compensation a une augmentation de revenus à prendre sur l'archevêché d'Albi. Elle a reservé par le concordat le droit de primatie sur la province d'Albi, dans la possession duquel elle a été maintenuë par arrêt du Parlement de Paris donné en la grande chambre au mois d'Avril 1710. Au reste, c'est d'Albi que le nom d'Albigeois fut donné aux Vaudois, dont l'obstination fit répandre tant de sang dans le XIII. siecle, où ils s'étoient joints avec les Bogomiles venus de Bulgarie, & d'autres Heretiques, disciples de Pierre de Bruys. L'auteur qui nous a laissé une continuation de l'histoire d'Aimoin, dit que Charlemagne ayant érigé le royaume d'Aquitaine pour son fils Loüis *le Debonnaire*, y laissa dans les principales villes des comtes, avec autorité de gouverneurs, qui devoient avec les évêques assister le jeune prince de leurs conseils. Ensuite il nomme divers de ces comtes, & entr'autres Aimoin, qui le fut d'Albi. Le même auteur parle ailleurs d'Ermengaud, aussi comte d'Albi. Ce comté dans le X. siecle passa dans la maison des comtes de Toulouse, soit par le mariage de Girsende ou Gersinde avec Raimond-Pons comte de Toulouse, soit par la femme de Pons, fils ou petit-fils du même Raimond-Pons: on ne sçait pas le nom de cette femme. Depuis, les biens des comtes de Toulouse ayant été ajugés à Simon comte de Montfort, son fils Amauri les ceda au roi Loüis VIII. ce qui fut confirmé par le traité de paix fait avec le roi saint Loüis. Ce prince étant à Saumur l'an 1241. y fit chevalier son frere Alphonse; & lui ayant donné les comtés de Poitiers, d'Auvergne & d'Albigeois, fit celebrer son mariage avec Jeanne, fille & heritiere de Raimond *le Jeune*, comte de Toulouse. Mais Alphonse étant mort sans posterité, le comté d'Albi fut encore rëüni à la couronne. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *c.* 13. *l.* 5. & 7. &c. Aimoin, *l.* 2. & 5. Pierre des Vaux de Cernai, *hist. Albig.* Catel, *memoires de Languedoc, & hist. des comtes de Toulouse.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gallia. Christiana.*

CONCILES D'ALBI.

Les erreurs des Albigeois faisoient un si grand progrès dans le Languedoc, sur la fin du XII. siecle, que les prélats pour y remedier, celebrerent divers conciles, & en 1176. s'assemblerent à Albi. Giraud ou Gerard évêque de cette ville s'y trouva, & les Albigeois y furent accusés de sept ou huit erreurs capitales. Ils y prirent trois abbés pour arbitres; & se voyant sur le point d'être condamnés d'heresie, ils désavoüerent les articles où leur créance étoit contenuë. Mais lorsqu'on les pressa de souscrire avec serment à la confession de foi orthodoxe, ils le refuserent: & c'est pour cette raison qu'ils furent condamnés par les évêques & par les arbitres. Vers l'an 1254. Zoën évêque d'Avignon, & legat du saint siege, assembla à Albi les prélats des metropoles de Narbonne, de Bourges & de Bourdeaux, & ils firent ensemble divers reglemens contre les mêmes Heretiques Albigeois. Ce fut par ordre du roi S. Loüis, comme il est marqué dans les actes: *Concilium Albiense factum à domino Zoen Avenionensi episcopo, sedis Apostolica legato, multis episcopis, Narbonensis, Bituricensis & Burdigalensis provinciarum, &c. congregatum apud Albiam* 1254. *jussu Ludov. Francorum regis, &c.* Roger de Hoveden, *ad ann.* 1176. Bini. Labbe, &c. *in concil. Collect.* Dom. Luc d'Acheri, *Spicileg. tom.* 2. Nouguier, *hist. des évêques d'Avignon.* De Marca, *hist. de Bearn*, *l.* 8.

ALBI ou ALBYE, petite ville du Genevois, dans les états du duc de Savoye, entre Annecy & Aix, est peu considerable. Elle est située sur le penchant d'un mont, qui a au pied un torrent fâcheux. * Baudrand.

ALBI (Bernard d') cardinal prêtre du titre *de saint Cyriaque*, né dans le diocese de Pamiers en Languedoc, a fleuri dans le XIV. siecle. Il fut élevé sur le siege de l'église de Rhodez, après Pierre de Châteauneuf le 8. Février 1336. & il remplit si bien les devoirs de son ministere, que le pape Benoît XII. le créa cardinal le 8.

Decembre 1337. Depuis il fut évêque de Porto après le cardinal de Comminges; & c'est en cette qualité qu'il sacra Etienne évêque de Ruben au mois de Janvier 1349. ce qu'on doit remarquer pour fixer le tems de la mort de Bernard d'Albi. Clement VI. qui avoit succedé à Benoît, se servit de ce cardinal pour negocier une affaire tres-importante & tres-délicate. Pierre IV. dit *le Ceremonieux*, roi d'Arragon, & Jacques roi de Majorque, se faisoient la guerre à toute outrance; & on n'avoit pû encore ni les accorder, ni même leur persuader de songer à une tréve. Le pape le chargea de cette commission, & l'envoya en Espagne avec la qualité de legat Apostolique. Il sçut si bien tourner l'esprit des deux rois, qu'il leur fit accepter en 1347. une tréve pour six mois. Onuphre & Ciaconius trompés par une inscription qu'on voit à Avignon au-dessous de l'épitaphe du pape Benoît XII. ont crû que Bernard d'Albi étoit mort en 1344. & Frizon a fixé cette mort en 1348. mais il est constant qu'il mourut le 13. Novembre 1350. L'inscription d'Avignon est en ces termes: *Is verò qui jacet ante pedes* Benedicti, *creditur esse Bernardus, &c. Obiit Avenione sub Clemente VI. anno* 1344. Ce cardinal avoit beaucoup d'esprit & de doctrine, & sur-tout un genie si facile pour la poësie, qu'il composoit plus de trois cens vers en moins d'une heure. C'est le témoignage qu'en rend Petrarque qui étoit son ami. * Surita, *in annal. Arrag. l. 7. c.* 69. Onuphrius & Ciaconius, *in Bened XII.* Bosquet. *in vit. Bened. XII.* Frizon. *Gall. purpur.* Aubery, *hist. des cardinaux.* Ughel. *Ital. sacr. de episcop. Portuens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de episc. Ruten.*

ALBI ou DE ALBA (Jean) Chartreux, Espagnol de nation, a été tres-estimé dans le XVI. siecle pour sa pieté & pour sa doctrine. Après avoir appris parfaitement la théologie, les langues orientales, & sur-tout l'hebraïque, il prit l'habit de religieux dans la chartreuse dite la Vallée de Jesus-Christ, près la ville de Segovie, au royaume de Valence, où il mourut le 27. Decembre 1591. après vingt-sept ans de profession. Ce sçavant homme infatigable dans le travail, laissa plusieurs ouvrages sur l'écriture-sainte. Les Chartreux de son monastere qui en firent imprimer un l'an 1610. sous ce titre, *Sacrarum Simioseon, Animadversionum & Electorum ex utriusque testamenti lectione Commentarius & Centuria*, témoignent dans la préface qu'ils avoient encore de lui un tres-grand nombre d'autres ouvrages sur le même sujet. Le Mire parle d'un autre imprimé en 1613. intitulé: *Selecta Annotationes & Expositiones in varia utriusque Testamenti difficilia loca.* * Miræus, *de script. sec. XVI.* Nicol. Antonio, *l. P. biblioth. script. Hispan.*

ALBIA TERENTIA, dame Romaine de tres-illustre famille, fut femme de L. Salvius Othon, & mere de l'empereur Othon, qu'elle mit au monde le 28. Avril l'an 34. de l'ére commune. * Chevreau, *hist. du monde, l.* 3.

ALBIAS, petite ville de France dans le Quercy, près de Negrepelisse, est séparée en deux par l'Aveyrou, qui se jette dans le Tarn. * Davity, *descript. de la France.*

ALBICI, *cherchez* ALBIZZI.

ALBICI (Barthelemy,) *cherchez* BARTHELEMY.

ALBICIA & ALBUZA, *Mountunates*, village du duché de Milan, situé à huit ou neuf lieuës de cette ville en tirant vers le lac Major.

ALBICUS, archevêque de Prague, qui avoit été élevé à cette dignité par Sigismond roi de Bohême, fit autant de tort à l'église par sa facilité à l'égard de l'heresiarque Jean Hus & des autres disciples de Wiclef, que son prédecesseur Stincon lui avoit fait de bien par son exactitude à s'opposer aux erreurs de cette secte dangereuse. Au reste son avarice étoit si extraordinaire, qu'il ne vouloit pas même confier la clef de sa cave à qui que ce fût. Il n'avoit pour tout domestique qu'une vielle servante, qu'il faisoit mourir de faim; & il n'osoit entretenir des chevaux pour son usage, parce qu'ils mangeoient trop. Il composa deux ou trois traités de medecine; sçavoir, *Praxis medendi. Regimen sanitatis. Regimen pestilentia*, imprimés à Leipsic l'an 1484. Il étoit mort long-tems auparavant. * Sponde, *A. C.* 1412. Vander Linden, *de script. medic.*

ALBIGEOIS, *Albigensis Tractus*, province de France en Languedoc, autrefois plus étenduë; mais à present plus resserrée, étant bornée par la Roüergue, par le Querci, par le haut Languedoc propre, par le Lauraguais, & par le bas Languedoc; entre les dioceses de Toulouse, de Vabres, de Lavaur & de Rhodez. C'est le pays des anciens Heleutheriens, dont parle Cesar, & non pas des Helviens, qui sont ceux de Vivarais, le long du Rhône. Ce pays est fort peuplé & tres-fertile, arrosé de plusieurs rivieres; entr'autres du Tarn, de l'Agout & du Dadou. Ses principales villes sont Albi, qui est la capitale de la province, Castres, Villefranche, Gaillac, Realmont, Monestier, Lautrec, Briateste & Rabastins. * Du Chêne, *descript. des prov. de France.* Catel. *hist. de Languedoc.* Merula Sanson. Briet. Baudr.

ALBIGEOIS. C'étoit une secte composée de plusieurs heretiques qui s'éleverent dans le XII. siecle, dont le principal but étoit de détourner les hommes de la reception des sacremens, de renverser l'ordre hierarchique, & de troubler la discipline de l'église. Pierre de Bruys & Henri furent les premiers qui publierent ces erreurs, qui se répandirent dans la Provence, & pénetrerent jusques dans l'Allemagne, dans l'Italie, & en Angleterre: Arnauld de Bresse les fomenta. Ces heretiques sont connus sous differens noms; comme celui d'Henriciens, Petrobusiens, d'Arnaudistes, Cathares, Piffres, Patarins, Tisserans, Bons-Hommes, Publicains ou Publicains, Passagiens, &c. Il y avoit parmi ces heretiques des erreurs communes à toutes ces sectes, & d'autres particulieres à quelques-unes d'entr'elles. Leurs erreurs communes regardoient les sacremens, les pratiques de l'église, & l'ordre hierarchique, contre lesquels ils avoient tous conjuré. Les particulieres étoient le Manichéisme, l'Arianisme, & quelques autres impietés, dans lesquelles plusieurs de ces heretiques furent entraînés par un aveuglement étrange. Leurs erreurs furent condamnées d'abord dans un concile tenu à Toulouse l'an 1119. canon 2. qui fut repeté dans le concile de Latran de l'an 1139. & dans le concile de Tours de l'an 1163. Vers la fin de ce même siecle, les disciples de pierre Valdo, appellés *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, se joignirent à ces heretiques, & toutes ces sectes furent generalement appellées du nom d'*Albigeois*, de la ville d'Albi, où ils s'étoient établis. Mais ceux que l'on appelle proprement *Albigeois*, renouvellerent l'heresie des Manichéens, & y ajoûterent des heresies encore plus ridicules. Ils établissoient deux principes de toutes choses, Dieu & le diable; assurant que le premier a créé les ames, & l'autre les corps. C'est sur ce fondement qu'ils nioient l'ancien testament, & la doctrine des saints patriarches, ne voulant recevoir que le nouveau testament, & soûtenant neanmoins opiniâtrement l'inutilité des sacremens. Ils nioient l'infusion des nouvelles ames, en défendant ridiculement la metempsycose des Pythagoriciens; & c'est pour cela qu'ils rejettoient la priere pour les morts, niant la resurrection, l'enfer & le purgatoire. Ils soûtenoient encore quelques erreurs, ou plûtôt des blasphémes execrables contre la personne sainte & sacrée du Fils de Dieu, disant que le veritable Redempteur des hommes n'est point né en Betheléem, ni mort sur le Calvaire; mais qu'il n'a été en ce monde que spirituellement en la personne de saint Paul. M. Bossuet évêque de Meaux a prouvé dans le XI. livre des Variations, que les Vaudois étoient en tout differens des Albigeois, ceux-ci étant proprement des Manichéens, ce que les Vaudois n'ont jamais été. Les Albigeois étoient venus de Bulgarie. Les Cathares furent leur tige. Les erreurs dont les accusent Alanus moine de Citeaux, & Pierre moine des Vaux de Cernay, qui écrivirent contr'eux en ce tems-là, se rapportent à ces cinq chefs. 1°. De reconnoître deux principes ou deux creatures, l'un bon, l'autre méchant; le premier, Createur des choses invisibles & spirituelles; le second, createur des corps, & tuteur de l'ancien testament. 2°. D'admettre deux Christs, l'un méchant, qui est celui qui a paru sur la terre; & l'autre bon, qui n'a point été vû en ce monde. 3°. De nier la

resurrection de la chair, & de croire que nos ames sont des demons qui sont précipités dans nos corps en punition de leurs pechés. 4°. De condamner tous les sacremens de l'église, de rejetter le Baptême comme inutile, d'avoir l'Eucharistie en horreur, de ne pratiquer ni confession ni penitence, de croire le mariage défendu. 5°. De se mocquer du purgatoire, des prieres pour les morts, des images, des croix, & des autres ceremonies de l'église. Quant à leur maniere de vivre, il y avoit deux sortes de gens parmi eux, les Parfaits & les Croyans. Les Parfaits se vantoient de vivre dans la continence, ne mangeoient ni chair, ni œufs, ni fromage: ils avoient en horreur le mensonge, & ne juroient jamais; les Croyans étoient même déreglés dans leurs mœurs; mais ils étoient persuadés qu'ils étoient sauvés par la foi des Parfaits, & qu'aucun de ceux qui recevoient l'imposition de leurs mains, n'étoit damné. Les Albigeois porterent d'abord le nom de *Bons-hommes*, & Gilbert de Lyon les condamna pour la premiere fois dans un concile tenu à Lombés en 1176. Deux ans après, Pierre cardinal, accompagné des archevêques de Bourges, de Narbonne, & de divers autres missionnaires, vinrent dans le Languedoc, à dessein de les ramener à leur devoir; & l'année suivante le concile general de Latran employa encore les foudres de l'église contre ces Novateurs. Le mal s'étoit long-tems caché: l'heresie s'étoit couverte d'une fausse apparence de pieté; & lorsqu'on voulut s'y opposer, elle avoit déja pris de si fortes racines, qu'il fallut employer le fer & le feu pour l'exterminer. En 1206. Diego évêque d'Osme en Espagne, suivi de saint Dominique son diocesain, d'Arnaud abbé de Citeaux, de Pierre de Châteauneuf évêque de Carcassonne, & d'autres, entreprirent de prêcher contre les Albigeois; quoique ceux-ci eussent pour protecteurs le comte de Toulouse, & tous les princes voisins, qui les soûtenoient, ou par interêt, ou par inclination, ou par politique. Pierre de Châteauneuf avoit le titre de légat du S. siege. Raimond comte de Toulouse le chassa du Languedoc, & le fit assassiner, lorsqu'il se jettoit dans un batteau pour passer le Rhône. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Le pape excommunia le comte, & publia une croisade en 1210. dont Simon comte de Montfort fut le chef, & l'on courut aux armes contre les Albigeois. Les Croisés s'assemblerent à Lyon; & étant entrés dans le Languedoc, prirent Beziers & Carcassonne, & puis Minerbe, Lavaur, & d'autres places. On fit divers sieges, on donna divers combats; & cette guerre fut extrémement sanglante, comme le sont celles qu'on fait pour la religion. En 1213. Pierre roi d'Arragon, les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges, avec Gaston vicomte de Bearn, avoient assiegé Muret sur la Garonne. Le comte de Montfort les surprit, & leur défit plus de cent mille hommes dans une bataille, où le roi d'Arragon fut tué. Loüis VIII. roi de France fit depuis aux Albigeois une guerre qui ne finit qu'en 1228. dans laquelle Raimond *le Jeune* X. de ce nom, fils de celui qu'on surnomma *le Vieux*, se reconcilia à l'église & fit sa paix avec S. Loüis, à Melun, & puis à Paris. Cette paix fut suivie de l'établissement de l'Inquisition contre ces heretiques à Toulouse l'an 1229. & d'une declaration du comte Raimond, publiée contre ces heretiques Albigeois, qui furent depuis abandonnés aux inquisiteurs, qui acheverent de détruire les restes de ces malheureux heretiques, si ce n'est que quelques-uns ont pû se joindre aux Vaudois retirés dans les vallées de Piémont, de France, & de Savoye, où ils fomenterent long-tems leurs erreurs. Dès que Zuingle eut publié les siennes, ils lui envoyerent des députés, pour le prier de leur donner quelques-uns de ses disciples, & le reconnurent pour reformateur de leur secte. Le parlement de Provence dissimula quelque-tems cet attentat; mais aussitôt que le roi de France eut confirmé par sa declaration le decret des théologiens de Paris, qui condamnoit les nouveaux heretiques; le substitut du procureur general du parlement de Provence, & un officier d'Avignon se transporterent à Merindol, à Cabrieres, & dans d'autres petites villes de la Provence & du comté d'Avignon, où s'étant informés de la créance des habitans de ces lieux, ils firent leur rapport au parlement, qui condamna ces heretiques à se faire Catholiques dans trois mois, faute de quoi les forces de la province seroient employées pour les exterminer. Pendant que l'on differoit à executer cet arrêt, ces peuples renvoyerent les ministres Zuingliens, & firent venir quelques disciples de Calvin, qui reglerent les églises des Albigeois sur le modele de celles de Geneve. Le parlement de Provence, offensé par cette nouveauté, eut recours au roi, qui fit chasser les sectateurs de Calvin, & procura deux missions pour instruire ces heretiques. Ces moyens ayant été inutiles, le baron d'Oppede, à qui le roi confia le gouvernement de Provence, en l'absence du marquis de Grignan, obtint un ordre du conseil pour executer l'arrêt du parlement. Il fit perir par le fer ou par le feu plus de quatre mille de ces Albigeois, & abandonna tous leurs biens au pillage.

On a imprimé à Amsterdam en 1692. un registre des sentences renduës à l'Inquisition de Toulouse, depuis l'an 1307. jusques en 1323. Outre quelques erreurs qu'il attribuë en commun aux Albigeois & aux Vaudois, il impute en particulier à ces derniers celles de nier l'autorité legitime des magistrats, le purgatoire & la priere pour les morts. * Jean Paul Perrin, *hist. des Vaudois.* Pierre moine des Vaux de Cernay, *hist. des Albigeois.* Catel, *histoire des comtes de Toulouse.* Guillaume le Breton. Guillaume de Puilaurent. Sandere. Prateole. Baronius. Sponde. Bzovius. Raynaldus. de Marca, &c. M. Bossuet évêque de Meaux, *histoire des variations.* M. Du Pin, *bibliotheque ecclesiastique des siecles XII. & XIII.*

ALBIIS (Thomas *de*) ou THOMAS DE WHITE, second fils de RICHARD de White, originaire de Hutton, dans le comté d'Essex en Angleterre, fut élevé dès son enfance dans la religion Catholique. Etant devenu grand, il se fit prêtre seculier, & s'appliqua beaucoup, mais avec peu de succès à la philosophie. Il fut principal de college à Lisbonne, sous-principal à Doüay, & sejourna assez long-tems à Rome & à Paris. Enfin il retourna en Angleterre, où le fameux Hobbes de Malmesbury & lui se visiterent souvent, & disputerent plus d'une fois sur diverses questions philosophiques, comme de jeunes écoliers, quoiqu'ils eussent l'un & l'autre environ quatre-vingts ans, lorsqu'ils commencerent à se frequenter. Thomas mourut en 1676. âgé de 94. ans. Entre ses ouvrages sont *sonus buccinæ*, une dissertation *de terminandis fidei litibus*, *statera morum*, & quelques autres également desapprouvés par les Catholiques & par les Protestans, parce que l'auteur s'y fait de nouveaux systêmes sur les matieres de la religion, qu'il veut d'ordinaire expliquer par les principes d'Aristote. * *Dict. Anglois.*

ALBIN (Albinus) nom commun à plusieurs Romains sortis d'une famille Plebeienne, appellée *Gens Albinia.* Dès l'an de Rome 265. & avant J. C. 489. L. ALBINUS fut tribun du peuple: il le fut encore deux fois depuis, & exerça aussi deux fois la charge d'Edile. En l'année de Rome 377. avant Jesus-Christ 377. M. ALBINUS fut l'un des six tribuns militaires, dont la dignité fut substituée pour un tems à celle des consuls. En 563. & avant Jesus-Christ 191. on trouve un A. ALBINUS au nombre des questeurs ou tresoriers des provinces. On croit que c'est son nom que porte une piece de monnoye d'argent, où l'on voit trois cavaliers accompagnés d'un piéton, & courans rapidement, avec cette legende, A. ALBINUS, & à l'Exergue une Diane en équipage de chasse, avec ce mot ROMA, soit que ces trois cavaliers désignassent les trois premieres centuries de chevaliers Romains instituées par Romulus, entre lesquels A. ALBINUS étoit peut-être alors le plus distingué; soit que ce fût simplement un monument de quelque exploit celebre, par lequel cet ALBINUS se seroit signalé avec d'autres chevaliers Romains. En l'an 568. & avant Jesus-Christ 186. Sp. Posthumius ALBINUS fut consul, & depuis lui plusieurs autres Posthumiens qui portent le surnom d'ALBINUS, ont exercé le consulat; mais il les faut rapporter à la famille des Posthumiens, qui étoit Patricienne, & divisée en plusieurs branches, l'une des-

quelles avoit adopté le surnom d'Albinus. Sous les empereurs, D. Clodius Albinus qui avoit pris le titre d'empereur, fut consul avec l'empereur Severe l'an de Jesus-Christ 194. Nummius Albinus consul en 246. de Jesus-Christ avec Brutius Præsens. Un autre Nummius Albinus en 263. avec Maximus Dexter. En 335. de Jesus-Christ C. Ceionius Albinus avec Fl. Valerius Constantius. En 345. Rufius Albinus, avec Amantius Ceïonius. En 493. D. Albinus, avec Eusebius Tranio. * Titus Livius, *passim.* Idatius. Cassiodor. Pighius, *in Ann. Rom.*

ALBIN (Albinus) Lucius, ayant apperçu le prêtre de Romulus, & les vestales qui emportoient à pied les images des dieux après que Rome eut été prise par les Gaulois, l'an 364. de Rome, & avant Jesus-Christ 390. fit descendre sa femme & ses enfans d'un chariot qu'il conduisoit. Il y fit monter ces personnes augustes par leur profession; & préferant le bien de la religion au salut de sa famille, il quitta son chemin pour les conduire au bourg de Ceré, où ils se retiroient. * Plutarchus *in Camillo.* Valer. Maxim. *l.* 2. *c.* 1.

ALBIN (*Albinus*) A. Posthumius, fut consul avec C. Licinius Lucullus l'an 600. de la fondation de Rome, avant Jesus-Christ 154. Il avoit écrit en grec une histoire Romaine, dans laquelle il prioit le lecteur de l'excuser, s'il ne parloit pas bien cette langue. Ce qui donna sujet à Caton de se mocquer de lui de ce qu'il aimoit mieux excuser ses fautes, que de s'exempter d'en faire, en n'écrivant point. Ciceron parle de lui dans son traité des orateurs. Plutarque dans la vie de Caton, Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 10. Il avoit aussi écrit les annales en latin, selon le témoignage de Macrobe, qui parle de lui dans la preface de ses Saturnales, *& au liv.* 2. *c.* 16.

ALBIN (*Albinus*) poëte & historien latin, a vécu vers l'an 44. avant J. C. & de Rome 710. Il écrivit en vers des annales, dont Priscien rapporte ces vers, *lib.* 7.

Ille, cui ternis Capitolia celsa triumphis
Sponte Deûm patuêre, cui freta nulla repostos
Abscondêre sinus, non tuta mœnibus urbes.

Albin parloit des trois victoires que remporta Pompée en Espagne sur Sertorius, en Afrique sur Jarbas, & en Asie sur Mithridate & sur les pirates. Gesner confond cet Albin avec Posthumius Albinus, qui avoit écrit des annales en grec, & qui fut consul. * Vossius, *de hist. & poët. lat.*

ALBIN (*Albinus*) gouverneur de Judée sous Neron, succeda à Festus l'an 60. de Jesus-Christ. Lorsqu'il alloit prendre possession de son gouvernement, ayant sçu qu'Ananias *le jeune*, grand prêtre, avoit fait lapider saint Jacques, que le texte sacré nomme frere du Seigneur, pour lors évêque de Jerusalem, il écrivit avec menaces au grand prêtre, que cet attentat fit déposer trois mois après. Il s'employa d'abord avec soin pour remettre le calme dans la province, & la delivrer des bandits qui la désoloient. Mais il la désola lui-même par ses concussions & par ses injustices. Lorsqu'il sçut que Florus étoit nommé pour lui succeder en l'année 65. il jugea tous les criminels enfermés dans les prisons de Jerusalem, condamnant à mort les plus coupables, & se contentant de punir la plus grande partie par quelque amende, ce qui remplit la Judée de scelerats & de voleurs. * Josephe, *liv. dernier des antiq. c.* 8.

ALBIN (Decimus Clodius) fils de Ceïonius Posthumius Albinus & d'Aurelia Messalinia, Africain, natif de la ville d'Adrumete, étoit d'une famille noble sortie de Rome, ayant la blancheur des Européens, & la barbe frisée comme ceux du pays. Après la mort de l'empereur Pertinax il se fit proclamer empereur l'an de J. C. 193. par les troupes qu'il commandoit dans la grande Bretagne. Alexandre Severe lui accorda la dignité de Cesar, & l'assura même qu'il l'avoit destiné pour être son successeur; mais il haïssoit trop cet usurpateur pour vouloir executer cette promesse. En effet, ayant vaincu l'année suivante Niger, qui s'étoit fait declarer empereur par les troupes d'Orient, il accusa Albin de tyrannie, & fit entendre au senat que ce dernier avoit eu dessein de se saisir de Rome, & de ravir à tant de gens qui l'avoient suivi en Orient, le fruit de leurs victoires. Albin se prépara à se défendre, & fit venir ses troupes à Lyon qui tenoient son parti, où Severe vint l'attaquer. Albin eut l'avantage dans les premiers chocs, & Severe même étant tombé de cheval y pensa demeurer dans une rencontre; mais enfin Albin fut vaincu. La bataille fut si sanglante que les eaux du Rhône & de la Saône furent enflées du sang qui y fut répandu. Severe entra dans Lyon qui fut saccagé & brulé; & Albin assiegé dans une maison près du Rhône, ne voyant plus rien à esperer, se passa son épée au travers du corps environ l'an 198. Severe en usa de la maniere du monde la plus brutale; car il fit passer son cheval sur le cadavre d'Albin, lui fit couper la tête qu'on porta au bout d'une lance, & se fit un plaisir de proferer contre lui plusieurs paroles offensantes, comme s'il eût été encore vivant. Neanmoins Albin fut plaint & regretté du senat qui le trouvoit d'une humeur plus accommodante que celle de Severe. Il étoit grand de taille, il avoit le teint extrêmement délicat pour un Africain; la voix si claire qu'il sembloit que ce fût celle d'une femme; la physionomie avantageuse; d'ailleurs emporté, courageux, & si bon gladiateur, qu'on l'appelloit *le Catilina de son siecle.* Il buvoit tres-peu: mais il mangeoit avec tant d'excès qu'il lui falloit pour son déjeûner jusques à dix melons, ou cinq cens figues, ou cinquante huitres à l'écaille. Il étoit extrêmement exact à faire observer la discipline militaire, & cette exactitude alloit jusques à la severité. Il aimoit les lettres, & avoit composé des fables & des georgiques en vers assez coulans. Enfin Jules Capitolin nous apprend que Commode l'avoit cru digne de lui succeder. * Jules Capitolin. Dion. Herodien. Lampridius. Xiphilin.

ALBIN, grand pontife des Payens à Rome vers l'an 385. de J. C. fut si touché de la pieté & de la vertu de sa fille Læta, qui avoit épousé Toxoce, fils de sainte Paule, qu'il se fit baptiser à son exemple. * Saint Jerôme, *epist.* 7.

ALBINA & ALBIMAIDES, grecs de la posterité de ceux qui demeuroient en Egypte, lorsque les Arabes conquirent ce pays sous le califat d'Omar. Ces gens s'étoient fort multipliés sous le califat d'Almamon, & causerent de fort grands troubles en Egypte. *Voyez ci-dessus* ALBANIN. Ebn Batrikh, qui les appelle *Abel Albima*, dit qu'ils se revolterent dans la basse Egypte, & qu'ils furent entierement défaits par les capitaines d'Almamon. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBIN de Valsergues (Jean d') dit *de Serres*, archidiacre de saint Etienne de Toulouse, fameux predicateur. On peut voir dans Catel, *memoires du Languedoc, liv. II. pag.* 167. un effet de son éloquence, qu'on auroit de la peine à croire, si cet auteur n'assuroit l'avoir appris de gens de son tems, qui en avoient été les témoins oculaires. Nous avons de lui sur les matieres de controverse un livre, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere en 1566. sous le titre, *du sacrement de l'autel, pour la confirmation du peuple François*: avec trois lettres écrites à une dame de qualité pour la détourner de se faire de la religion prétenduë reformée; & une quatriéme adressée à Robert Prevôt, ministre de Geneve, qui se disoit ministre de Paris. Il écrivoit fort bien pour ce tems-là. Il mourut à Toulouse le 17. Août 1566. & est enseveli au cloître de saint Etienne. * De la Faille, *ann. de Toulouse, part. II. pag.* 209.

ALBINACT, fils de Brutus, prétendu fondateur du royaume d'Angleterre. On dit qu'après la mort de son pere, il eut pour son partage, l'Albanie, qui est l'Ecosse d'aujourd'hui. Mais Humbert, roi des Huns, ayant fait une invasion dans son pays, il fut défait dans un combat, & son peuple obligé de se retirer dans le pays nommé *Leogria*, où regnoit son frere Locrine. Humbert ayant marché de ce côté-là, fut rencontré par Locrine & par son frere Camber, qui le defirent entierement, & Humbert se noya dans une riviere, qui a depuis porté son nom, & qui le porte encore aujourd'hui. * *Dict. Angl.*

ALBINE, illustre Romaine, & mere de Marcelle, vivoit au milieu du IV. siecle. Elle consultoit souvent

faint Jerôme fur les difficultés qu'elle rencontroit en li ant l'écriture fainte. Ce grand homme avouë neanmoins qu'elle ne s'attachoit pas si fort aux explications qu'il lui donnoit des passages difficiles, qu'elle n'examinât serieusement, s'il avoit raison de donner ce fens au texte qu'elle n'entendoit pas bien. C'est pour cela que dans la preface de l'épître aux Galates, il témoigne qu'il la regarde autant comme son juge, que comme son écoliere. Il parle encore ailleurs de cette fainte femme, & de Marcelle sa fille, dont il nous a laissé la vie. * Saint Jerôme, *fur l'épitre aux Galates, & dans ses lettres.*

ALBINE, fille de Rufius Ceïonius Albinus, épousa vers l'an 387. de JESUS-CHRIST Publicola fils de sainte Melanie l'ancienne, & en eut une fille nommée aussi Melanie, qu'on maria avec Pinien. Depuis, toute cette famille se consacra au service de Dieu. Pallade évêque d'Helenopolis qui étoit venu à Rome pour les affaires de faint Jean *Chrysostome*, en parle ainsi dans la vie de sainte Melanie la jeune. « Sa mere Albine est avec » elle, s'exerce comme elle dans la vertu, & employe » comme elle tous ses biens en charités, & en aumô- » nes. Elles demeurent aux champs, tantôt en Sici- » le, & tantôt dans la Campagne de Rome, n'ayant » pour tout train que quinze eunuques, quelques filles » & quelques servantes. Pinien, auparavant son mari, » & maintenant son associé dans les œuvres de charité, » pratique aussi de son côté la vertu en la compagnie » de trente Solitaires, lisant l'écriture sainte, s'occu- » pant au soin du jardinage, & à des conferences de » pieté. Lorsque nous fûmes à Rome, ils nous reçurent » avec toute sorte d'honneur, en consideration du bien- » heureux évêque Jean, &c. * Palladius, *historia Lausiac.*

ALBINEUS (Nathanaël) publia une bibliotheque chimique en 1666. * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ALBINI ou AUBIN (Philippe) Anglois, celebre mathematicien & bon philosophe, a publié *Canones tabularum, &c.* Leland & Pitseus parlent de lui, mais sans marquer en quel siecle il a vécu: ce doit être apparemment dans le XVI. * Leland. Pitseus.

ALBINOMAN, isle de la mer des Indes, située au midi d'une autre, que l'on nomme *Rami*, & qui n'est éloignée que de trente milles de celle de Ceilan Ses habitans ne vivent que du fruit d'une espece de palmier nommé *cocos*. * d'Herbelot.

ALBINOVANUS (Pedo) poëte latin, vivoit sous l'empire d'Auguste, quelques années avant Jesus-Christ, & du tems d'Ovide, qui le nomme *Divin* dans la derniere de ses elegies *de Ponto*. Albinovanus avoit écrit des épigrammes, le voïage de mer de Germanicus, & quelques autres pieces; mais il ne nous reste plus de lui qu'une élegie à Livie, femme d'Auguste, fur la mort de Drusus son fils. Ovide lui adresse une de ses élegies; c'est la dixiéme du même livre. Martial & Seneque parlent de lui * Scaliger. *in poët.* Vossius, *c. 2. de poët. lat.*

ALBINUS (Ambroise) de Bologne a écrit des épigrammes. * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ALBINUS (Jean) s'appliqua à la poësie, on ne sçait pas precisément le tems dans lequel il a vécu. *T. *I. de lit. germ.*

ALBINUS (Pierre) publia en 1589 une chronique de Misnie Il a aussi fait un traité de l'origine des Thuringiens. * Konig *Biblioth. vet. & nova.*

ALBION, chef des Saxons conjointement avec Witikin, fit revolter sa nation contre Charlemagne l'an de Jesus-Christ 98t. Mais ces deux chefs ayant été battus en plusieurs rencontres, se soûmirent enfin en l'an 785 & étant venus trouver Charles à Attigny, ils y reçurent le baptême * Fleury *hist. ecclef. l.* 44.

ALBION, geant, fils de Neptune, & frere de Bergion, avec lequel il fut accablé sous une grêle de pierres que Jupiter fit pleuvoir fur eux, parce qu'ils s'opposoient à Hercule, qui vouloit passer le Rhône, & qui manquoit de fleches pour combattre ses ennemis. * Pomponius Mela, *l.* 2.

ALBION. On donnoit anciennement ce nom à la *Grande Bretagne*, à cause de ses falaises ou rochers fur les côtes de la mer, qui paroissoient blancs à ceux qui s'en approchoient, & qui faisoient decouvrir cette isle de loin. Quelques autres ajoûtent fabuleusement qu'elle avoit pris son nom d'un fils de Neptune, qui s'appelloit Albion. Voici la description que nous en donne Cesar. *l. 5. c. 3. de la guerre des Gaules.* L'Angleterre est habitée par des gens du pays & la côte par des Gaulois, qui gardent encore leur nom pour la plûpart. L'isle est fort peuplée, & les maisons y font à peu près semblables à celles des Gaules: il y a quantité de bétail. On s'y fert de monnoïe de cuivre, d'anneaux de fer au poids, faute d'argent. Il y a des mines d'étain au milieu du pays, & de fer fur la côte qui ne font pas de grand revenu. Mais le cuivre dont ils usent leur est apporté de dehors. Toute forte de bois y vient comme en France, hormis le hêtre & le sapin. Le peuple y fait scrupule de manger des lievres, des oyes, des poules, quoiqu'ils en nourrissent pour le plaisir. L'air y est plus temperé qu'en Gaule, & le froid moins violent L'isle est triangulaire. Le côté qui regarde les Gaules a plus de sixvingts lieuës d'étenduë, depuis le comté de Kent qui est à l'un des bouts vers l'orient, & où abordent presque tous les vaisseaux Gaulois jusques à l'autre qui est au midi: le côté occidental regarde l'Espagne, & c'est de ce côté-là qu'est l'Irlande. L'Irlande est plus petite de la moitié que l'Angleterre. Au milieu est l'isle de Mouë, où quelques-uns prétendent qu'il y a trente jours de nuit en hiver, ce qui n'est pas certain; on remarque seulement par des horloges d'eau, que les nuits font plus courtes en ces quartiers-là qu'en Gaule. Quant aux mœurs des habitans, les plus civilisés des Anglois font ceux du comté de Kent, qui s'étendent le long de la côte Le dedans du pays n'est pas cultivé par-tout, & la plûpart des habitans y vivent de laitages, & de la chair de leurs troupeaux, & s'habillent de leurs peaux. Ils se teignent le corps de pastel qui leur rend la couleur perse, & les fait plus effroiables dans les combats. Ils se rasent tout le poil hormis les cheveux & les moustaches. Les femmes y font communes à dix & à douze hommes; mais les enfans appartiennent à ceux qui les ont épousées les premiers.

Tacite *dans la vie d'Agricola* décrit ainsi cette isle. *Elle est*, dit-il, *la plus grande de toutes les isles qui font venuës à notre connoissance. Elle a l'Allemagne à l'orient, & l'Espagne à l'occident; la France au midi; & au septentrion une vaste mer, qui est sans bornes & sans limites.* Fabius & Tite-Live, les deux plus éloquens de nos Historiens, tant anciens que modernes, l'ont comparée à un bouclier long, ou au fer d'une hache, parce que le côté de deçà en a la figure. On a connu de notre tems que c'étoit une isle après en avoir fait le tour du côté du septentrion, où l'on a decouvert encore d'autres isles plus éloignées, qu'on appelle *Orcades*, & l'Irlande même, qu'un éternel hiver déroboit à notre vûë. On ne sçait pas bien l'origine des habitans de cette isle, ni s'ils font naturels ou étrangers. Les Ecossois ont le poil & la taille des Allemands. Ceux qui regardent l'Espagne ont les cheveux frisés, & la couleur basanée. Les autres ressemblent aux Gaulois dont ils font voisins. Le tems y est toujours couvert & pluvieux, mais le froid n'y est pas violent. Les jours y font plus longs que parmi nous, & la nuit fort claire, principalement vers le bout de l'isle, où il y a peu de distance entre la fin du jour & le commencement d'un autre. On dit même qu'en un tems clair & serain, on ne perd pas tout-à-fait la lumiere, & qu'on la voit tourner fur l'orison; de forte qu'à le bien dire, on n'y voit jamais lever ni coucher le soleil. On n'y voit ni vignes, ni oliviers, ni les autres arbres fruitiers qui viennent aux pays chauds, quoique d'ailleurs elle soit assez fertile. Les fruits y viennent assez-tôt, mais font long-tems à meurir à cause du défaut de chaleur, & de leur humidité. *Cherchez* ANGLETERRE. * Pline, *l. 4. c.* 16. Ptolom. Cesar. Tacite, &c.

ALBION NOUVELLE, partie de l'Amerique septentrionale, dont nous n'avons connoissance que par quelques relations des Anglois, qui la nomment *New Albion.* Les uns disent qu'elle est au-dessus de l'isle de la Liturnie, & les autres la mettent vers le pays de Quivira,

entre le nouveau Mexique & la Floride. Elle fut ainsi nommée par François Drack Anglois, qui la décrouvrit le premier l'an 1578. Le roi de ce pays se soûmit avec tous ses sujets à Elisabeth reine d'Angleterre, & pour en donner des marques, il mit sa couronne sur la tête de Drack; mais Hornius nous assure que les Anglois depuis ce tems-là ont abandonné ce grand pays, tant à cause qu'il est tres-éloigné de l'Europe qu'à cause de la misere qu'on y souffre. * Georg. Hornius, *Orb. Imp. p.* 483. & 484. Sanson.

ALBIPHEDE, geographe. *Cherchez* ABULFEDA.

ALBISINDE ou AUBISINDE, fut fille d'Alboin ou d'Auboin, premier roi des Lombards, & de *Clodosvinde*, fille de *Clotaire*, premier du nom. * Chevreau, *hist. du monde, liv. IV.*

ALBISOLA. *Albisola* & *Alba Docilia*, village d'Italie, sur la côte de Genes, à une petite lieuë de la ville de Savone du côté de l'orient. Ce petit lieu est fort remarquable pour avoir donné deux papes à Rome; sçavoir Sixte IV. de la maison de la Roüere originaire de Savone, & Jules II. * Baudrand.

ALBISTAVERATI. *Olbasa*. C'étoit autrefois une ville de la Cilicie: maintenant ce n'est plus qu'un village situé en Natolie, au pied du mont Taurus, sous la puissance du Turc, entre la ville de Satalie, & celle de Tachio ou Antioche. * Baudrand.

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) d'une famille tres-noble à Florence, qui vivoit dans le XVI. siecle, sous le pontificat de Leon X. fut religieux, puis abbé de saint Sauveur de Septici près de Florence. Il étoit tres-habile mathematicien, & écrivit même des commentaires sur Euclide, & sur d'autres ouvrages de cette nature. Il étoit modeste & ne travailloit que pour son divertissement; c'est ce qui l'empêcha de publier ses productions. Il mourut l'an 1532. après avoir refusé toutes les dignités ecclesiastiques, ausquelles on avoit voulu l'élever. Dans le XVII. siecle un autre Antoine Albizzi de Florence a écrit, *Stemmata principum Christianorum*. Dans le XVII. siecle le Cardinal François Albizzi, natif de Cesana dans la Romagne, promû à cette dignité par Innocent X. en 1654. a passé pour un des plus habiles jurisconsultes de l'Europe. Il avoit été marié avant que d'embrasser l'état ecclesiastique, & a vû les enfans de ses petits-fils, avant sa mort arrivée le 5. Octobre 1684. âgé de 91. ans. * Charles de Visch, *Bibliotb. Cistercien*. Martin. Zeiller. *de hist. part.* 2. & 3.

ALBIZZI (Barthelemi) *cherchez* BARTHELEMI ALBICI.

ALBLAS. *Tabla*, ancien bourg des Bataves dans la Hollande meridionale, entre la Merwe ou Meuse & le Lek, un peu au-dessus de leur confluent, à une lieuë de la ville de Dordrecht. Il donne le nom d'*Alblasser Waart* à un petit pays, qui est à ses environs.

ALBOFLEDE, dite *Blanchesleur*, sœur du roi Clovis I. reçut avec ce monarque le baptême le jour de Noël 496. Ensuite elle consacra sa virginité à Dieu, & mourut peu de tems après. Le roi qui l'aimoit beaucoup, ne put être consolé que par les lettres de saint Remi. * Gregoire de *Tours l.* 2. *c.* 31. Du Chêne. *Ant. hist. Franc.* tome 1.

ALBOHOZEN, ou ALBOHAZEN HALI, fils d'Abenragel Arabe, vivoit dans le XIII. siecle. Il composa un livre du jugement qu'on doit faire des astres, qu'Alphonse X. roi de Castille, surnommé l'*Astronome*, fit traduire en espagnol, & qui depuis fut mis en latin. * Vossius, *de Mat. c.* 35. § 27. & *c.* 37. § 14.

ALBOIN, roi des Lombards, se rendit redoutable par les differentes alliances qu'il contracta avec les François en épousant *Clothosinde* fille de *Clotaire*; avec les Huns, ausquels il ceda la Hongrie; & enfin avec les Bulgares, les Sarmates, & les autres peuples les plus à craindre de son tems. Clothosinde ou Clodesinde nous est connuë par la lettre que saint Nizier, archevêque de Treves lui écrivit, pour l'encourager à convertir son mari. Alboin épousa en secondes nôces *Rosimonde* fille de *Cunimond* roi des Gepides. Il avoit fait mourir ce roi, & se servoit de son crane garni d'or, au lieu de tasse. On dit que l'Eunuque Narsez extrêmement irrité contre l'empereur Justin, & contre l'Imperatrice Sophie de qui il avoit été raillé un peu trop fortement, fit quitter à Alboin la Pannonie en 568. & l'attira en Italie. Il y entra à la tête d'une puissante armée, mit tout à feu & à sang, prit Milan, puis Pavie après un long siege, & enfin les villes les plus considerables, si l'on en excepte Rome, Ravenne, & quelques autres qui étoient sur la côte. Ensuite les Lombards voulurent entrer dans les Gaules, & defirent le Patrice Amatus qui s'opposoit à leur passage; mais ils furent vaincus par Mummol près d'Ambrun. Cependant Rosimonde toûjours outrée contre Alboin, qu'elle regardoit moins comme son époux, que comme meurtrier de son pere, le fit assassiner à Veronne, par Helmiges qui étoit son galant. Elle se retira à Ravenne avec de grands trésors, suivie d'une partie de l'armée l'an 574. ou 572. selon Paul Diacre. Clephis lui succeda. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. *c.* 35. Paul Diacre *l.* 1. & 2.

ALBON, abbé de Fleury, *voyez* ABBON.

ALBON (Claude d') fut consideré dans le XV siecle entre les avocats du parlement de Dauphiné. En 1575. il donna au public un ouvrage historique & politique, où il traite de la majesté royale, de la création des empereurs, de l'institution des electeurs & de leurs droits. * Du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franc.* Chorier, *hist. du Dauph. tom.* 2.

ALBON est une terre de Dauphiné dans le Viennois. Les comtes de Graisivodan qui ont aussi pris le titre de princes de Grenoble, ayant été chassés de leur comté par les Maures, descendirent à Albon & y habiterent près de deux cens ans. De-là ils prirent le nom de comtes d'Albon; & Albon celui du comté. Leur origine est tres-illustre. Le plus ancien de ces comtes est Guigues I. qui se trouva l'an 889. à l'assemblée qu'Hermengarde veuve de Boson fit de tous les grands de son état à Varennes, pour deliberer avec eux des moïens de conserver la couronne d'Arles & de Bourgogne à Loüis Boson son fils. Isarne évêque de Grenoble, qui avoit chassé les Maures de son diocese environ l'an 967. voulut après cette victoire disposer de toutes les terres qui en dependoient, prétendant qu'elles lui appartenoient par droit de conquête. Mais Guigues VI. dit *le Vieux*, rentra dans son bien, & s'opposa à la souveraineté que les évêques s'attribuoient. Il mourut l'an 1075. Guigues VII. dit *le Gras*, son fils, marchant sur les mêmes traces, alla plus loin. Il contraignit saint Hugues, évêque de Grenoble, de s'accommoder avec lui, & fit valoir son droit par la force. Dans les anciens titres ces comtes d'Albon ont aussi celui d'Albis, d'Albonne, & d'Albion, nom qui leur fut si cher, qu'ils le prefererent à celui de comtes de Graisivodan, & qu'ils l'égalerent même à celui de comtes de Vienne, qu'ils acquirent depuis. Un d'eux s'étant fait appeller Dauphin, ses descendans l'imiterent, & prefererent au titre de comte celui de dauphin de Viennois. Car les comtes d'Albon ont fait la premiere race des dauphins de Viennois. * Chorier. *hist. de Dauph.*

ALBON (Antoine d') archevêque de Lyon, étoit fils aîné de Guillaume d'Albon IV. du nom, seigneur de saint Forgeux, lieutenant de la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, & de *Gabrielle* de saint Priest, qui le mit au monde en 1507. au château de saint Forgeux dans le diocese de Lyon. Dès l'âge de douze ans, ses parens le destinerent à la vie religieuse, & il en prit l'habit en 1519. dans l'abbaye de Savigny, que François d'Albon, son grand oncle, qui en étoit abbé, lui resigna l'année suivante. Il fut encore pourvû de l'abbaye de l'Isle-Barbe, par la faveur de Jean d'Albon, seigneur de saint André, pere du maréchal de ce nom. Après avoir fait ses études dans l'université de Paris, il lia une étroite amitié avec son cousin Jacques d'Albon, favori du dauphin, qui parvint ensuite à la couronne sous le nom d'Henri II. Pour se produire en cour avec plus de liberté, il obtint de Rome la dispense de ses vœux, & fit seculariser son benefice. Après s'être fait connoître sous le nom d'abbé de Savigny, il commença d'être employé, lorsque son cousin Jacques d'Albon, alors maréchal de France, lieutenant general au gouvernement du Lyonnois, fut fait prisonnier à la bataille de saint Quentin. Le comte de Grignan, nommé par

par le roi pour commander dans Lyon en sa place, étant venu à mourir, l'abbé de Savigny fut substitué en son lieu l'an 1558. & il prit possession de son gouvernement dans un tems où il y avoit beaucoup à craindre de la part des Protestans, qui n'épargnoient rien pour s'emparer de Lyon, comme ils avoient fait de Geneve. Ce sage & vaillant gouverneur sçut si bien prévenir leurs menées, qu'ils n'y purent jamais avoir la liberté d'y bâtir un temple, quoique leur parti y fût fort nombreux. La prudence & la generosité de l'abbé delivra encore cette ville en 1560. de l'entreprise de Maligny gentilhomme Mâconnois, qui y avoit fait prendre les armes aux Protestans, croyant s'en rendre le maître par force; mais il fut repoussé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de se sauver, en sautant les murailles de la ville, pour éviter le supplice qu'endurerent les complices de son attentat. Après cette action, on tira l'abbé de Savigny de son gouvernement de Lyon, & on lui donna l'archevêché d'Arles, qu'il permuta contre celui de Lyon, par un accommodement qu'il fit avec le cardinal de Ferrare, successeur du cardinal de Tournon. Ce changement fut un sujet de terreur pour les Protestans, lesquels pendant l'absence de cet archevêque s'étoient rendus les maîtres de Lyon, par la faveur du comte de Sault, nouveau gouverneur de cette ville, qui se declara ouvertement pour eux. Les premiers soins de ce prelat le porterent à faire punir les auteurs de la revolte, & à rendre au Clergé la liberté de vacquer à ses fonctions. Dans le desir qu'il avoit d'abolir même, s'il eût pû, la fausse doctrine des Religionnaires, il fit une exacte recherche de tous leurs livres; & en ayant ramassé autant qu'il lui fut possible, il les fit brûler publiquement. Enfin, après que ce prelat eut servi utilement son Eglise pen dant plusieurs années, il mourut le 24. Septembre 1574. & fut enterré dans l'Eglise de saint Forgeux dans le tombeau de ses ancêtres.* Le laboureur, *histoire des abbés de l'Isle-Barbe.*

MAISON ILLUSTRE DE CE NOM.

ALBON, famille & maison d'Albon qui subsiste encore en diverses branches, est tres-ancienne & tres-illustre.

I. ANDRE' d'Albon, seigneur de Curis au Mont d'Or près de Lyon, vivoit en 1250. & 1290. Il épousa 1°. *Sibille*, fille de *Pierre*, seigneur de Moissons en Dauphiné, & d'*Anne* de Vassalieu. 2°. *Marguerite* de Suvre, dont il eut un fils posthume. Ses enfans du premier lit furent GUI, qui suit: GUILLAUME, qui fit la tige des seigneurs de Baignols rapportée ci-après; & HENRI, qui fit la branche des seigneurs de Poüillenay, aussi mentionnée ci-après.

II. GUI d'Albon, seigneur de Curis, courrier ou juge de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épousa le 28. Decembre 1288. du vivant de son pere, *Marguerite* d'Yoing, dame de saint Forgeux & de saint Romain, fille d'*Etienne*, seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, saint Forgeux, &c. & d'*Artaud* de Roussillon, dont il eut *Jean*, camerier de l'église de saint Paul de Lyon: HENRI qui suit; *Loüis*, chanoine de Troye; *Guy*, chevalier de Rhodes; *Agnés*, mariée en 1303. à *Jean* d'Azergues, dit *de Faverges*. *Sibille*, alliée en 1305. à *Guichard*, seigneur de Montaigny; & *Charlotte* d'Albon, qui épousa en 1313. *Gaudemar* de Revois, seigneur du Fail.

III. HENRI d'Albon, seigneur de saint Forgeux & de Curis, capitaine de Penne, d'Agenois en 1343. fit son testament le 11. Août 1361. en allant à l'armée. Il épousa par contrat du 21. Novembre 1327. *Blanche Richarde* de saint Priest, veuve d'*Amé*, seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, seigneur de saint Priest en Dauphiné, dont il eut GUILLAUME qui suit. *Henri*, religieux de l'abbaye de l'Isle-Barbe. *Gilles*, chanoine & sacristain de l'église de Lyon pendant 40. ans, mort en 1427. *Aynarde*, alliée à *Hugues*, seigneur de Trazettes en Beaujolois;& *Agnés* d'Albon mariée en 1349. à *Matthieu* de Talaru, seigneur de la Grange & de Noüailly.

IV. GUILLAUME d'Albon, seigneur de saint Forgeux & de Curis, fit son testament l'an 1404. Il épousa l'an 1373. *Alix*, fille de *Hugues*, seigneur de l'Espinasse & de saint André près de Roanne, à condition que le second fils de son mariage porteroit le nom de l'Espinasse, & seroit seigneur de saint André. Il laissa de ce mariage, 1. *Guichard*, seigneur de saint Forgeux & de Curis, qui servit l'an 1413. en l'armée dressée contre le duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le roi envoya à Chambery en 1423. pour traiter de la paix avec le duc de Bourgogne. Il épousa l'an 1400. *Philiberte* de Semur, dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, seigneur d'Oulches, & de *Jeanne* de Cercy, dame de Savigny, dont il eut vingt enfans morts au berceau; ce qui l'engagea à marier ses neveux, & de leur partager ses biens l'an 1440. 2. JEAN qui suit. 3. *Guillaume*, prieur de Montrotier, abbé de Savigny en 1415. mort l'an 1455. 4. *Henri*, chantre & chanoine de Lyon, député au concile de Constance. 5. *Renaud*, chanoine & camerier de l'église de Lyon. 6. *Blanche*, prieure de saint Symphorien de Nevers. 7. *Perronne*, abbesse de saint Pierre de Lyon en 1435. 8. *Marguerite*, religieuse à saint Pierre de Lyon, & prieure d'Arendon, morte le 18. Juin 1429. 9. *Catherine*, morte jeune. 10. *Alix*, mariée à *Antoine* de Talaru, seigneur de la Grange & de Noüailly. 11. 12. *Jeanne* & *Jeannette* d'Albon, mortes jeunes.

V. JEAN d'Albon, dit *de l'Espinasse*, seigneur de saint André, &c. né en 1374. fut obligé de prendre ce nom comme second fils de ses pere & mere, ce qui avoit été stipulé par leur contrat de mariage, & n'alla pas plus loin. Il fut capitaine châtelain de Bessenay, & servit dans l'armée du roi contre les Anglois & les Bourguignons, desquels il demeura prisonnier en 1417. Pendant sa prison le chapitre de Lyon l'élut en 1420. bailli & gouverneur de toutes les terres de l'église de Lyon; il tint ce bailliage & gouvernement jusqu'à sa mort, & fit son testament le 22. Septembre 1442. Il épousa *Guillemette* de Laire, fille de *Rodolphe* de Laire, & de *Beatrix* de Salzat, dame de Cuzieu, dont il eut GUILLAUME II. du nom, qui suit. *Guichard*, chanoine & comte de Lyon en 1443. & chantre en 1461. *Jean*, abbé de Savigny après son oncle en 1455. GILLES, qui fit la branche des seigneurs de saint André, rapportée ci-après; & *Guicharde* d'Albon, abbesse de saint Pierre de Lyon.

VI. GUILLAUME d'Albon II. du nom, seigneur de saint Forgeux, &c. né en 1418. fit son testament en 1488. Il épousa le 21. Février 1436. *Marie* de la Palisse, dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigny, dont il eut *Guillaume* d'Albon III. du nom, seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1474. sans enfans de *Marguerite* de Levis, fille d'*Eustache*, seigneur de Quelus, & d'*Alix*, dame de Cousan, qu'il avoit épousée en 1471. HENRI II. du nom qui suit. *François*, abbé de Savigny en 1493. mort en 1520. *Antoine*, religieux de Savigny, prieur de saint Clement; & *Catherine* d'Albon, née en 1444. mariée 1°. en 1463. à *Claude* de Lavieu, seigneur de Poncins. 2°. à *Jean* de Bourguignon, secretaire du chapitre de Lyon.

VII. HENRI d'Albon II. du nom, seigneur de saint Forgeux, de Curis, &c. chevalier de l'ordre du roi, né le 23. Juin 1447. servit le roi dans les guerres du comté de Bourgogne en 1479. & mourut en 1502. Il épousa du vivant de son pere le 28. Decembre 1475. *Anne* de Montmorin, fille de *Charles*, seigneur de Montmorin, & de *Philippe* de l'Espinasse, dont il eut *Jean*, mort jeune. GUILLAUME IV. du nom qui suit. *Antoine*, chanoine, puis prevôt & doyen de l'église de Lyon, & abbé de l'Isle-Barbe, mort en 1525. *Sibille* & *Marie*, religieuses à saint Pierre de Lyon. *Guillemette*, mariée à *Israël* de la Tour, seigneur de saint Vidal; & *Guicharde* d'Albon, alliée l'an 1500. à *François* de Sassenag e, seigneur du Pont de Royans, morte en 1523.

VIII. GUILLAUME d'Albon IV. du nom, seigneur de saint Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. gentilhomme de la maison du roi, & lieutenant des cent gentilshommes en 1555. fit son testament en 1560. Il épousa par contrat du dernier Août 1505. *Gabrielle* de saint Priest, fille de *Jean*, baron de saint Chamond, & de *Jeanne* de Tournon, dont il eut *Antoine* d'Albon, at-

chevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24. Septembre 1574. dont est parlé ci-dessus dans un article separé. Claude qui suit. *Henri*, chanoine & camerier de l'église de Lyon, prevôt de l'Isle-Barbe, & abbé de saint Sauveur de Lodéve. *René*, chanoine & comte de Lyon. Bertrand, qui a fait la branche des comtes de saint Forgeux rapportée ci-après. *Anne*, mariée 1°. en 1526. à *Hector* l'Hermite, seigneur de la Faye. 2°. à *Jean* Maréchal, seigneur de Fourchaut, 3°. à *Jean* de Marconnay, seigneur de Montare. *Guicharde*, alliée à *Pierre* d'Espinac, lieutenant de roi au gouvernement de Bourgogne. *Françoise*, qui épousa *Antoine* de la Tour, seigneur de saint Vidal; & *Gabrielle* d'Albon, mariée 1°. à *Amblard* de Chalus, seigneur de Cordaix. 2°. à *René* de Bron, seigneur de la Liegue.

IX. Claude d'Albon, seigneur de Chazeul, commanda une compagnie de deux cens chevaux legers au voyage d'Ecosse, & fut tué dans un combat donné contre le marquis de Brandebourg au siege de Mets l'an 1552. Il épousa du vivant de son pere le 14. Mars 1548. *Françoise*, dame de Sugny, fille de *Mathieu*, seigneur de Sugny, & d'*Antoinette* de Marconnay, dont il eut pour fils unique Guillaume V. du nom qui suit.

X. Guillaume d'Albon V. du nom, seigneur de Chazeul, Sugny, Gregnieu & Panissieu, né posthume, capitaine de cinquante hommes d'armes, ne succeda point à son ayeul, contre le testament duquel il voulut se pourvoir, par lequel il donnoit tous ses biens à *Bertrand* d'Albon, son dernier fils, & ne laissoit que cent écus d'or une fois payés à son petit fils; mais ce fut inutilement, le testament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'archevêque de Lyon son parent, après la disgrace duquel il se retira en sa maison de Chazeul, où il fit son testament le 21. Avril 1622. laissant de *Catherine* Roybons, fille d'*Etienne*, seigneur de la Gorge, & de *Madelaine* de Montmajour, François qui suit. Guillaume, qui a fait la branche des seigneurs de Montaut, rapportés ci-après. *Pierre*, mort sans alliance. *Claude* & *Baltasar*, chevaliers de Malthe. *Diane*, prieure de la Voire-Prés-Marigné. *Isabelle*, mariée 1°. à *Claude* Popillon, seigneur d'Avrilly. 2°. à *François* de Chantelot, seigneur de Beaupoirier; & *Marie* d'Albon, alliée à *N.* comte de Copoli, Florentin.

XI. François d'Albon, seigneur de Chazeul, Sugny, &c. lieutenant des gendarmes du marquis d'Alincourt, gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épousa par contrat du 14. Decembre 1609. ratifié le 10. Decembre 1613. *Antoinette* de Bigny, fille de *Jean*, seigneur d'Ainay, & d'*Antoinette* Popillon-du-Ruau, dont il eut Gilbert-Antoine qui suit. *François*, chanoine & comte de Lyon, abbé de Mauzac, mort en Mars 1705. *Perronelle-Claude*, mariée en 1642. à *Albert* de Grillet, comte de saint Trivier, puis religieuse à la Visitation de Macon; & *Marie* d'Albon, alliée en 1628. à *Philibert* de Rebé.

XII. Gilbert-Antoine d'Albon, comte de Chazeul, &c. chevalier d'honneur de la duchesse d'Orleans, mort en 1680. avoit épousé le 2. Août 1644. *Claude* Bouthillier, veuve de *René* d'Averton, comte de Belin, & fille de *Denys*, seigneur de Rancé, &c. secretaire des commandemens de la reine Marie de Medicis, dont il eut *Catherine*, mariée à *François-Christophle* seigneur de la Barge. *Henriette*, religieuse à la Visitation de Tours; & *Claire* d'Albon, alliée à *Loüis* de Hostun, dit *de Gadagne*, comte de Verdun, baron de Botheon, seigneur de Meix, Mirabel, &c.

SEIGNEURS DE MONTAUT.

XI. Guillaume d'Albon VI. du nom, second fils de Guillaume d'Albon V. du nom, seigneur de Chazeul, & de *Catherine* Roybons, fut destiné à l'église, & pourvû du prieuré de Noüailly, qu'il quitta pour épouser *Charlotte* le Brun, dame de saint Dizier, dont il eut *N.* chanoine & comte de Lyon, & Baltasar qui suit.

XII. Baltasar d'Albon, seigneur de Montaut, chef de la maison d'Albon, a épousé *Claude* d'Apchon, dont des enfans.

SEIGNEURS DE SAINT FORGEUX.

IX. Bertrand d'Albon, dernier des enfans mâles de Guillaume d'Albon IV. du nom, & de *Gabrielle* de saint Priest de saint Chamond, fut seigneur de saint Forgeux, ayant été institué heritier universel de son pere après la mort de son frere aîné, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & enseigne de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye. Il tint constamment le parti du roi contre la ligue au pays de Lyonnois, étant demeuré seul de la province fidele à son prince, qui le fit chevalier de son ordre; & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épousa le 2. Novembre 1572. *Antoinette* de Galles, fille unique & heritiere de *Claude*, seigneur de saint Marcel, & d'*Anne* de Bron-de-la-Liegue, dont il eut Pierre qui suit. *François*, chanoine & comte de Lyon, abbé de Savigny en 1623. Claude, qui a fait la branche des seigneurs de saint Marcel, rapportée ci-après. *Guillaume*, chanoine, comte & doyen de l'église de Lyon, & prieur de Tarrare. *Bertrand*, chevalier de Malthe, mestre de camp en France, en Italie & en Lorraine, où il fut tué en 1636. *Gabrielle*, *Anne* & *Françoise*, mortes sans alliance. *Guichar de*, mariée à *Pierre* seigneur d'Espinac. *Claudine*, alliée en 1598. à *Renaud* de Nanton, dit *de sainte Colombe*, seigneur de Pisey en Beaujolois. *Catherine*, prieure de Leignieu en Forez. *Marguerite*, qui épousa *Christophle* de Foudras, seigneur de Contenson. *Isabelle*, mariée à *Hugues* de Rougemont, seigneur de Pierreclos & de Bussieres, morte en 1671. & *Anne* d'Albon, religieuse à Leignieu.

X. Pierre d'Albon, seigneur de saint Forgeux, &c. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye, mort en 1635. épousa 1°. *Anne* de Gadagne, fille de *Guillaume*, chevalier des ordres du roi, & de *Jeanne* de Sugny. 2°. le 3. Septembre 1620. *Marthe* de Sassenage, fille d'*Antoine* baron de Sassenage, & de *Loüise* de la Baume-Suse. Du premier mariage vinrent *Antoinette*, mariée 1°. en 1626. à *Geofroy* de la Guiche, seigneur de Chitain, tué en duel en 1628. 2°. à *François* baron de Sassenage, marquis du Pont de Royans, & *Hilaire* d'Albon, alliée par contrat du 17. Juillet 1630. à *Gaspard* de Vichy, comte de Champrond, gouverneur du Pont-saint-Esprit. Et du second sortirent Gaspard qui suit; *Claude*, chanoine & comte de Lyon, & abbé de Savigny; & *Susanne* d'Albon, mariée en 1646. à *François* de sainte Colombe, baron de Laubepin.

XI. Gaspard d'Albon, marquis de saint Forgeux, seigneur d'Avanges, &c. épousa par contrat du 17. Janvier 1646. *Françoise* de Damas, fille de *Charles*, comte de Thiange, chevalier des ordres du roi, & de *Jeanne* de la Chambre, dont il eut *Claude-Joseph*, prieur de Montrotier, archidiacre & comte de Lyon. Camille qui suit. *Claude*, mort jeune. *Bertrand-Antoine*. *Jeanne*, mariée à *Jacques* d'Amanzé, seigneur de Choffailles. *Marthe*, alliée à *Joachim* de la Baume, comte de Suse. *Hilaire*, & *Antoinette* d'Albon.

XII. Camille d'Albon, marquis de saint Forgeux, &c. épousa *Françoise-Julie* de Crevant, princesse souveraine d'Yvetot, morte le 23. Novembre 1698. âgée de 28. ans, ayant eu *Loüis*, mort jeune, & *Françoise* d'Albon.

SEIGNEURS DE SAINT MARCEL.

X. Claude d'Albon, troisiéme fils de Bertrand d'Albon, seigneur de saint Forgeux, & d'*Antoinette* de Galles, dame de saint Marcel, fut seigneur de saint Marcel & de Curis, & fit son testament le 6. Janvier 1635. Il épousa le 2. Mars 1619. *Benigne* de Damas, fille de *François*, seigneur de la Bastie, & de *Melchionne* Nagu, dont il eut Jean-Pierre qui suit; & *Marie* d'Albon, alliée à *Thomas* Meschatin, seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. Jean-Pierre d'Albon, seigneur de saint Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit son testament le 24. Février 1661. & laissa de *Charlotte* de Namy, fille de *Claude*, seigneur de la Forêt-Namy près Thisy, & de *N.* de Damas, Thomas qui suit. *Claude*, prieur de Salt en Fo-

rez. *Gaspard*, chevalier de Malthe. *Raymond*, chanoine de Brioude. *Claude*, chevalier de Malthe. *Alexandre*, prieur de Crouzicu. *Agathe* & *Marthe*, religieuse à Leignieu. *Benigne*, mariée à *Salomon* de Digoine; & *Marie* d'Albon, religieuse à Marcigny.

XII. Thomas d'Albon, seigneur de saint Marcel, capitaine de chevaux-legers, &c.

SEIGNEURS DE SAINT ANDRÉ.

VI. Gilles d'Albon, fils puîné de Jean d'Albon, dit *de l'Espinasse*, & de *Guilemette* de Laire, fut seigneur de saint André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épousa le 21. Février 1436. *Jeanne* de la Palisse, fille puînée d'*Antoine*, seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigny, dont la fille aînée *Marie* de la Palisse, dame de Chazeul, épousa le même jour *Guillaume* d'Albon II. du nom, seigneur de saint Forgeux, frere aîné de *Gilles*. De son mariage vinrent Guichard qui suit. *Philibert*, chanoine & comte de Lyon. *Jean*, sacristain de l'abbaye de Savigny. *Jean* d'Albon *le jeune*, prieur de Tarrare. *Antoine*, camerier de l'abbaye de Savigny, abbé de l'Isle-Barbe, & de saint Jean au Mont près Theroüanne. *Robinet*, prieur de Mornan, mort l'an 1502. *Louis*, chanoine de Theroüanne, puis chanoine & comte de Lyon en 1491. *Guy*, chanoine & comte de Lyon. *Guillemette*, abbesse de saint Pierre de Lyon en 1484. morte le 10. Juin 1503. & *Marguerite* d'Albon, alliée 1. à *Louis* de Ryvoire, seigneur de Gerbais. 2. à *Jean* d'Urfé, baron d'Aurose.

VII. Guichard d'Albon, seigneur de saint André, d'Oulches, &c fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis duc de Bourbon, dans l'esprit duquel il se mit si bien, qu'il lui donna la lieutenance de sa compagnie d'ordonnance, & lui procura le gouvernement du pays de Roannois,& la place de châtelain de Bourbon-Lancy. Ayant été envoyé en Guyenne, il y reduisit en l'obéissance du roi, plusieurs places qui favorisoient le party du duc d'Orleans; puis étant passé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il se joignit à l'armée du roi, commandée par le Sire de la Tremoille, & se trouva à la journée de saint Aubin du Cormier. Après la paix il se retira auprès du duc de Bourbon, gouverneur de Languedoc, & surprit la ville de Salces en Roussillon sur le roi d'Arragon, & mourut en 1502. Il épousa 1°. *Anne* de saint Nectaire. 2°. *Catherine* de Talaru, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere furent, *Louis*, mort sans alliance. Jean, qui suit. *Guy* chanoine & comte de Lyon. *Claude*, mort jeune. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Laire, seigneur de Cornillon, & *Françoise* d'Albon, alliée à *Artaud* seigneur de sainte Colombe & de la Garde-d'Ampuis.

VIII. Jean d'Albon, seigneur de saint André, d'Oulches &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medecis, bailly de Mâcon, gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, haute & basse Marche, & pays de Combrailles, suivit en Italie le Sire de la Tremoille l'an 1512. & l'amiral Bonnivet au siege de Fontarabie en 1521. Deux ans après étant passé en Picardie, il défendit la ville de S. Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le gouvernement avec le collier de l'ordre. Il fut deputé en 1537. avec autres seigneurs pour traiter de la paix avec les Imperiaux qui assiegeoient Theroüanne, & mourut en Août 1550. Il épousa du vivant de son pere, *Charlotte* de la Roche, fille unique de *Jean*, Sire de Tournoüelles, & de *Françoise* du Bois, dont il eut Jacques qui suit; & *Marguerite* d'Albon, alliée à *Artaud* de saint Germain, baron d'Aychon, &c. laquelle devint heritiere de son frere.

IX. Jacques d'Albon, marquis de Fronsac, seigneur de saint André, chevalier des ordres de saint Michel & de la Jarretiere, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Lyonnois & maréchal de France, est connu sous le nom de *Maréchal de saint André*, & s'est rendu celebre par sa naissance, par ses emplois, par la faveur du roi Henri II. & pour avoir été un des plus grands capitaines de son temps. Il étoit brave, bienfait, magnifique, & avoit un esprit adroit, civil & insinuant: qualités qui lui acquirent la faveur du dauphin, lequel étant devenu roi, (sous le nom d'Henri II.) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits. Saint André avoit déja donné des preuves de son courage à la bataille de Cerisoles, & au siege de Boulogne, pendant lequel il fit tous ses efforts pour se jetter dans la place. Henry II. en 1547. l'honora de la charge de maréchal de France, puis de celle de premier gentilhomme de sa chambre. Au sacre du même roi, saint André avoit fait l'office de grand-maître de France, & en 1549. il fut un des tenans au celebre tournoy qu'on fit à Paris. L'année suivante le roi le choisit pour porter le collier de son ordre au roi d'Angleterre, qui honora le maréchal de celui de la Jarretiere. A son retour il eut le commandement de l'armée de Champagne en 1552. & en 1554. il contribua beaucoup à la prise de Mariembourg, ville des Pays-Bas. L'année suivante il ruina le Château-Cambresis, & acquit une grande gloire à la retraite du Quesnoy. Il se trouva depuis à la bataille de Renti & à celle de saint Quintin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillerent le plus à la paix de Château-Cambresis, qui fut suivie d'une avanture funeste pour la France & pour le maréchal de saint André: ce fut la mort du roi Henri II. Au sacre de Charles IX. ce maréchal fit encore l'office de grand-maître de France. Il avoit déja embrassé le parti de messieurs de Guise, qui l'estimoient beaucoup, & qui avoient même resolu le mariage du prince Henri de Guise, qui fut depuis tué à Blois, avec Catherine, fille unique du maréchal, dont la mort rompit toutes les mesures. Il se trouva en 1562. à la bataille de Dreux, où il agit avec sa conduite & sa bravoure ordinaire, & où il fut tué par Bobigni de Mezieres d'un coup de pistolet. *C'étoit un gentilhomme Huguenot*, dit Brantôme, *à qui le Maréchal avoit fait autrefois déplaisir.* Le même auteur dit que les Huguenots ne l'aimoient point, & qu'ils l'appelloient *arquebusier du Ponant.* Voici comme il parle du préssentiment que saint André eut de sa mort. *Le matin avant la bataille, il vint trouver M. de Guise dans sa chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelian, brave gentilhomme qui en sortoit, ce que M. de Guise faisoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouir la Messe & de faire ses Pâques, & qu'il vouloit déjeuner pour monter à cheval. Ah! Dieu, ce dit-il, (car je l'oüis & y étois) je suis bien malheureux que je n'en aye autant fait, & ne me sois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne sçai quoi, &c.* Il épousa *Marguerite* de Lustrac, laquelle se remaria à *Geofroy* baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568. ayant eû de son premier mariage, *Catherine* d'Albon, fille d'honneur de la reine Catherine de Medecis, morte fort jeune au Monastere de Long-Champ, du poison que lui fit donner sa mere, dans l'esperance d'épouser le prince de Condé, auquel elle donna sa terre de Vallery, avec tous les riches & precieux meubles, dont le chateau étoit garny. * Brantôme, *vies des hommes illustres.* Le P. Anselme, *tom.* 3. Le P. Daniel, *hist. de France edit. in* 4. 1722. Godefroy, *grands officiers de la couronne.* Davila. Mezeray, *histoire de France.*

SEIGNEURS DE BAIGNOLS.

II. Guillaume d'André, second fils d'André, seigneur de Curis, & *Sibille* de Moissons fut seigneur de Baignols, & de Chastillon-d'Azergues par le mariage qu'il contracta le même jour que son frere en 1288. avec *Eleonore* d'Yoing fille puînée d'*Estienne*, seigneur de saint Forgeux &c. & d'*Artaude* de Roussillon, dont il eut Estienne, qui suit; & *Guy* d'Albon vivant en 1309.

III. Estienne d'Albon, seigneur de Baignols & de Chastillon-d'Azergues vivoit en 1309. & laissa de *Jacqueline* de saint Germain, fille d'*Artaud*, seigneur de Montrond. Jean, qui suit. Thibaut, qui continua la posterité. *Estienne* camerier de l'abbaye de Savigny, prieur de Mouvans, vivant en 1369. & *Jacquette* d'Albon, religieuse à saint Pierre de Lyon.

IV. Jean d'Albon, seigneur de Baignols, &c. mort avant l'an 1361. laissa de *Marguerite*, fille de *Guy* seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-lys* de Varey, *Estienne* d'Albon, qui demeura sous la tutelle du seigneur de saint For-

geux, ce qui causa plusieurs differends, qui furent terminés par sa mort arrivée en 1370.

IV. THIBAUT d'Albon frere de *Jean* seigneur de Baignols, fut seigneur de Bagermont & coseigneur de Chastillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme N. de *Thelis*, & pour enfans THIBAUT II. du nom, qui suit. *Bertrand*, *Estienne*, *Theode*, *Hugues*, prévot de saint Jean; & *Jacques* d'Albon.

V. THIBAUT d'Albon II. du nom, seigneur de Baignols & de Chastillon-d'Azergues, fit son testament en 1416. & laissa de *Catherine* de Varey, *Guichard*, qui fut desherité par son pere, & plaidoit contre ses neveux en 1418. & 1434. AMEDE'E, qui suit; & *Guillaume* d'Albon religieux de Savigny.

VI. AMEDE'E d'Albon, mourut du vivant de son pere à la bataille d'Azincourt en 1415. laissant de N. sa femme, dont le nom est ignoré, ANTOINE, qui suit., & *Guillaume* d'Albon, âgé de quatre ans en 1417. vivant en 1434.

VII. ANTOINE d'Albon, seigneur de Baignols, &c. fut institué heritier de *Thibaut* II. du nom, son ayeul par son testament, au prejudice de *Guichard* son oncle, & vivant en 1464. Il épousa N. dont le nom est inconnu, dont il eut *Jeanne* d'Albon, dame de Baignols & de Chastillon-d'Azergues, mariée à *Roffec* seigneur de Balsac, chambellan du roi, senéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

SEIGNEURS DE POUILLENAY.

II. HENRI d'Albon, troisiéme fils d'ANDRE' d'Albon, seigneur de Curis, & de *Sibille* de Moissons, traita de ses droits avec *Guillaume* son frere, acheta la terre de Poüillenay, & laissa de *Marguerite* de Fuer sa femme, *Simon*, mort sans enfans. HUMBERT, qui suit. *Nicolas*, chanoine de saint Nizier de Lyon; & *Louis* d'Albon, qui laissa de *Marguerite* de Maubec, *Humbert*, vivant en 1346. & *Blanche* d'Albon, mariée à *Artaud* de Nerpo, seigneur de Chalamon.

III. HUMBERT d'Albon, seigneur de Poüillenay, se trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Brignais, & à la prise de la ville d'Ance, demeura prisonnier en ces trois rencontres & pour avoir donné des vivres aux ennemis en payement de ses rançons, il obtint remission par lettres confirmées au mois de Juin 1368. & laissa de N. sa femme, dont le nom est inconnu, *Humbert* d'Albon, qui vendit la terre de poüillenay à Claude de Pompierre. * *Voyez* le laboureur, *mazure de l'Isle-Barbe*. Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

ALBONESIUS (Thesée Ambroise) celebre jurisconsulte Italien, étoit de Pavie, & mourut en 1540 Il publia une introduction aux langues chaldaïque, syriaque, armenienne, & dix autres langues: outre plusieurs traités de cabale, & la description d'un instrument de musique, que les Italiens appellent *Il fagotto*. * Ghilin, *vol. II. pag.* 230. Hotting *au XVI. siecle*, *p.* 207. & Konig.

ALBONO, ou plutôt ALBONA, *Albona*, *Alvum*, *Alvona*, petite ville d'Italie dans l'Istrie, située sur une colline près du golfe de Carnero, sous la domination des Venitiens, environ à deux lieuës de l'emboûchure de la riviere d'Arsa, vers le septentrion oriental. On remarque que cette ville est la patrie de Matthieu Flaccus, Flaccius ou Flacius, surnommé *Illyricus*, c'est-à-dire, Sclavon ou Dalmate. Cette ville est tres-peu considerable, & n'est plus qu'un bourg. * Maty, *dict.* Baudrand.

ALBOR, *Alborium*, montagne du royaume des Algarbes en Portugal, est près de la côte, à une lieuë de la ville de Lagos, & il y a un vieux château dans lequel mourut Jean II. roi de Portugal l'an 1495. * Baudrand.

ALBORAC; c'est le nom que les traditions fabuleuses des Arabes, donnent au cheval blanc ou au mulet, qui porta Mahomet de la Mecque à Jerusalem, dans la dixiéme partie d'une nuit. Elles ne marquent pas si ce fut en été ou en hiver. De-là il fut enlevé au ciel, & eut un long entretien avec Dieu & avec les anciens prophetes, d'où il retourna à la Mecque. Ces conteurs de fables ajoûtent que cet animal, quel qu'il fût, ne se laissoit pas facilement approcher, n'ayant jamais encore été monté d'aucun homme. La plus commune opinion entr'eux, est qu'il avoit deja servi à Abraham, à Ismaël, & à quelques prophetes. Mais comme il s'étoit passé près de six cens ans entre Jesus-Christ & Mahomet, & que le cheval s'étoit long-tems reposé, il ne se seroit pas laissé dompter sans le secours de l'Ange Gabriel, qui se mit en croupe: ce que d'autres nient, pour laisser à Mahomet seul le privilege de l'avoir monté. C'est du même cheval, dont il doit se servir le jour de la resurrection generale. On peut voir plus au long cette fable dans Samuel Bochart. *Hieroz. part. II. lib.* 6.

ALBORAN, que d'autres mal-à-propos nomment *Albusama*, puisqu'elle en est éloignée de près de cinquante milles vers le levant, *Errons insula*, petite isle d'Afrique dans la mer mediterranée, sur les côtes du royaume de Fez. Il y a quelques villages, avec un château bâti contre les pirates. * Baudrand.

ALBORG, *Alburgensis episcopatus*. C'est une des quatre provinces de la Jutlande septentrionale, partie du royaume de Danemarck. On la nommoit autrefois le diocese de Burglaw. Elle est presque toute renfermée entre le golfe d'Alborg, la mer d'Allemagne, & le Categat. On la divise en treize baillages, qui contiennent soixante & dix-sept paroisses. Outre sa ville capitale composée de treize chatellenies, qui est de même nom, & où Jean I. roi de Danemarck mourut en 1513. on y remarque encore celles de Wensussel & de Tystedt. Ce canal est ainsi nommé à cause de la quantité d'anguilles qu'on y prend. * Baudrand.

ALBORG, le canal d'Alborg ou de Limford, *Lymicus Sinus*, golfe de la mer Baltique. On lui donne communément le nom de canal, parce qu'il n'est pas large; mais fort long, s'étendant depuis le Categat, où il a son entrée, jusqu'à une lieuë de la mer d'Allemagne, & séparant presqu'entierement la presqu'isle de Wensussel du reste de la Jutlande. * Baudrand.

ALBORIO DE GATTINARA. *Voyez* GATTINARA.

ALBORNITIUS (Gilles) Espagnol, qui mourut en 1367. fit des loix, qui sont encore en vigueur aujourd'hui dans la Marche d'Ancone. Il avoit tant d'estime pour saint François d'Assise, qu'il le croyoit seul suffisant pour confirmer la religion de J. C. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBORNITIUS (Barthelemi) Portugais du village de Talaga, jurisconsulte, & professeur dans l'université de Mexique en Amerique, qui florissoit vers l'an 1573. a écrit un traité de toutes sortes de contrats & de conventions. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBORNO, *Alburnus*, montagne du royaume de Naples dans la Lucanie. Quelques-uns la nomment *monte de Postiglione*, & d'autres *Montagna della Petina*. * Virgile, *l.* 3. *Georg.* Cluv. *Ital. antiq. lib.* 4. *cap.* 14.

ALBORNOS (Gilles Alvarés Carillo) cardinal, archevêque de Tolede, a été l'un des plus grands hommes que l'Espagne ait produits. Il nâquit à Cuenza ville du royaume de Tolede, de parens tres-illustres, car ALVAREZ Albornos son pere descendoit des rois de Leon; & *Therese* de Luna sa mere, de ceux de Castille. Ses parens le firent étudier à Toulouse, où il fit un merveilleux progrès dans la connoissance du droit canon. Ensuite, après avoir pris les ordres sacrés, il fut aumônier d'Alfonse XI. roi de Castille, archidiacre de Calatrava, & enfin archevêque de Tolede. Albornos rendit de tres-grands services à Alfonse, dans les guerres qu'il fut obligé de soûtenir contre Alboazen, le plus puissant des rois Maures. Car non seulement il dégagea de la mêlée ce prince qui s'étoit trop avancé; mais il tira une somme considerable du pape Clement VI. & de Philippe *de Valois* roi de France, pour le siege d'Algezire, ville & port de mer sur le détroit de Gibraltar, qui fut emportée, & où les Infideles furent battus. Après la mort d'Alfonse en 1350. les mauvais desseins que son successeur Pierre *le Cruel*, avoit formés contre la vie de ce prélat, l'obligerent de venir chercher un azile à la cour du pape Clement VI. qui étoit pour lors à Avignon. Ce pape le fit cardinal la même année. Innocent VI. son successeur envoya Albornos en Italie avec la dignité de légat, & de general dans la guerre qu'il entreprit contre les ennemis de l'église, & les usurpateurs du patri-

moine de saint Pierre. Ce cardinal s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il réduisit toute l'Italie sous l'obéïssance du pape. Ensuite il fit revenir à Rome le pape Urbain V. qui avoit été nouvellement créé : puis il se retira à Viterbe, pour ne plus songer qu'aux choses de l'éternité. Il fonda par son testament le magnifique college des Espagnols à Bologne, & mourut l'an 1367. Son corps fut porté à Assise, & déposé dans l'église de saint François, qu'il avoit fait réparer, & de-là transporté à Tolede. Le pape témoigna une douleur extrême de cette mort ; il accorda même des indulgences à ceux qui porteroient durant quelque-tems le brancard sur lequel on avoit mis le corps de ce grand homme : fonction dont se chargerent Henri roi de Castille, & presque tous les grands seigneurs de sa cour. Lorsqu'Albornos avoit été fait cardinal, il avoit quitté l'archevêché de Tolede, disant à ceux qui n'approuvoient pas sa démission, qu'il ne seroit pas moins blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvoit pas servir, que l'étoit le roi dom Pierre de quitter Blanche de Bourbon son épouse, pour caresser Marie de Padille sa maîtresse. La sainte liberté avec laquelle il avoit parlé à ce roi de ses amours, l'avoit fait disgracier. On dit aussi qu'un jour le pape Urbain V. demanda compte au cardinal Albornos des grandes sommes d'argent, qu'on lui avoit fait tenir pour la conquête d Italie. Mais le cardinal, ayant fait amener un chariot chargé de clefs & de serrures : *Saint pere*, dit-il, *donnez-vous la peine de regarder dans la cour de votre palais, vous verrez à quoi j'ai employé votre argent*. Ensuite, voyant le pape à la fenêtre, *j'ai dépensé*, ajoûta-t-il, *les sommes dont il s'agit, à vous rendre maître de toutes les villes dont vous voyez les clefs & les serrures dans ce chariot*. Le pape charmé de la generosité d'Albornos, l'embrassa, & conclut en le remerciant des grands services qu'il avoit rendus à l'église. * L'Escale, *en sa vie*. Onuphre. Ciaconius. Bzovius, Sponde. Aubery, *hist. des cardinaux*.

ALBORNOZ (Barthelemi Frias) jurisconsulte Portugais, étoit de Talega, & vivoit dans le XVI siecle. On l'envoya dans le Mexique en Amerique, où il enseigna le droit qu'il avoit appris sous Diego Covarruvias, auquel Albornoz dédia en 1573. un ouvrage intitulé : *arte de los contratos*, dont Ignace de Lopés de Salceda professeur en droit canon dans l'Université d'Alcala, & d'autres ont parlé avec assez peu d'estime. On a de lui un autre traité sous le titre *de la conversion y debelacion de las Indias*, où il parle avec beaucoup de franchise, ce qui ne plut pas à tout le monde. * Andreas Schottus. Nicol. Antonio, *bibl. Hisp.* Augustin. Davilla Padilla, *hist. Mexic. ordin. prad. l.* 1.

ALBOROUGH, gros bourg sur la mer, en Angleterre, dans la partie orientale du comté de Suffolc, qu'on appelle *Plumsgate*. Il est situé dans une vallée agréable, ayant la mer à l'orient, & la riviere d'Ore à l'occident. Ce bourg est renommé pour la pêche. * *Dictionnaire Anglois*.

ALBOUNI, est le surnom d'*Aboul Abbas Ahmed Ben Ali Ben Josef*. Il étoit Coraischite de race, & faisoit profession de la secte de Malec : les Musulmans le regardent comme un homme de grande devotion & spiritualité. Il a composé plusieurs ouvrages sur des matieres de pieté ; mais il est souvent sorti de son sujet, & a passé jusqu'à la superstition. Ses principaux livres sont, *Schams al Maaref, &c.* sur les mysteres des lettres de l'alphabet arabique. *Scharh Esma al-Hosna*, qui est une explication des noms de Dieu. *Lathaif Esma al-Eschارat*, rencontres agréables sur la signification des lettres & des mots : & enfin *Asrar al-azovar*, sur les talismans. Cet auteur est aussi nommé par quelques-uns *Mohieddin*, & par d'autres *Takieddin*, avec le titre ou qualité de *Mocri*, c'est-à-dire, de *lecteur de l'alcoran*. Il y a plusieurs de ces sortes de gens dans les mosquées, qui ont des revenus fondés pour y lire continuellement l'alcoran. Il y a aussi un ouvrage de cet auteur dans la bibliotheque du roi, *num.* 687. Il porte le titre, de *Lamaah alnouraniah fi aourad al rabbaniah*, rayons de lumiere sur les prieres qu'on recite par nombre pour honorer Dieu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBOUNIA, pays des Indes, dont le roi fit la guerre à la reine nommée *Radhiah*, puis l'épousa. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALBRECHT (G.) Allemand, docteur en théologie, nâquit en 1601. & mourut âgé de quarante-six ans. Il composa un livre, intitulé, *Antibellarminus Biblicus*. * De Wite, *in vitis theolog. pag.* 665. Konig. *bibl. vet. & nova*.

ALBRET, pays de Gascogne dans les Landes de Bordeaux & dans le diocese de Bazas, avec titre de duché. La ville capitale est Albret ; les autres sont Nerac, Montreal, Casteljaloux, &c. Ce pays a été possedé pendant plusieurs siecles, par les seigneurs de la maison d'Albret, ausquels il donnoit son nom. En 1556. le roi Henri II. l'érigea en duché pour Antoine de Bourbon roi de Navarre, & Jeanne d'Albret son épouse mere de Henri *le Grand*. Depuis ce duché a été cedé à la maison de Boüillon, en échange de la principauté de Sedan, que Frederic Maurice de la Tour, duc de Boüillon, remit en 1642. au roi Loüis XIII. Les écrivains latins ont nommé le lieu d'Albret *Leporetum, Lepretum, Albretum*, ils ont appellé le pays d'Albret *Pagum Leporetanum*, &c. Ceux du pays se sont autrefois servis du nom de *Labrit* ou *Lebret*, dont l'étimologie vient apparemment de la grande quantité de lievres & de lapins, dont ce pays est rempli, à cause des Landes dont il est environné. * Valesius, *notit. Gall.* Baudrand.

ALBRET (Loüis d') cardinal, fils de CHARLES II. sire d'Albret & d'*Anne* d'Armagnac, né en 1422. fut évêque de Cahors & d'Aire. Il fut nommé cardinal du titre de *saint Pierre & de saint Marcellin*, en 1461. par le pape Pie II. Le cardinal de Pavie témoigne qu'il étoit sçavant & modeste, & dit qu'il étoit l'amour & les délices de Rome & du sacré college. Le cardinal d'Albret mourut le 4. Septembre 1465. en cette ville, & fut enterré en l'église d'*Ara-Cœli*, où l'on voit encore son épitaphe. * Sainte-Marthe, *hist. genealog. de la maison de France, lib.* 28. Ciaconius, *in vit. pont.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *histoire des cardinaux*. Du Chêne, *hist. des Cardinaux*. Frizon. *Gallia purpur.*

ALBRET (Amanieu d') cardinal, étoit fils d'ALAIN, sire d'Albret, & de *Françoise* de Bretagne, frere de *Jean* roi de Navarre, & de *Charlotte*, femme de *Cesar* Borgia, duc de Valentinois, fils du pape *Alexandre VI*. Par le traité qui fut fait pour ce mariage, ce pontife donna en 1408. ou 1500. selon d'autres, le chapeau de cardinal à Amanieu d'Albret, qui alla en Italie ; mais il se vit contraint d'en sortir, à l'élection de Jules II. ennemi des partisans d'Alexandre. Il eut l'évêché de Pamiers, puis celui de Comenges, enfin celui de Pampelune, capitale du Royaume de Navarre, au sujet duquel Jules le chagrina encore. Il n'en fut paisible possesseur, que sous le pontificat de Leon X. & il mourut le 2. Septembre 1520. à Casteljaloux en Bazadois, où il fut enterré. * Frizon. *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *hist. des card.*

ALBRET (Charlotte d') dame d'Avesne, duchesse de Valentinois, fille d'*Alain* sire d'Albret, comte de Dreux, &c. & de *Françoise* de Bretagne. Elle épousa le 9. Decembre 1495. *Charles* de Croy prince de Chimay. C'étoit une princesse moins illustre par sa beauté & par son esprit, que par sa sagesse & par sa pieté. Le roi Loüis XII. la maria à *Cesar* Borgia, fils du pape *Alexandre* VI. Elle prit part aux malheurs de son mari, sans en prendre à ses désordres, ni à sa conduite. Leur fille unique nommée *Loüise* de Borgia, fut marié à *Loüis* de la Tremoille, veuf de *Gabrielle* de Bourbon ; & après la mort de ce seigneur, elle prit une seconde alliance avec *Philippes* de Bourbon baron de Busset. Charlotte, duchesse de Valentinois, se retira dans le Berru, au château de la Mothe-Feüilly, près de la Châtre, où elle vécut dans l'exercice de la pieté la plus exemplaire, visitant tres-souvent la B. Jeanne de France, fondatrice de l'ordre de l'Annonciade. Les auteurs parlent tres-avantageusement de cette dame illustre, qui mourut le 11. Mars de l'an 1514. Le pere Hilarion de Coste a fait son éloge parmi ceux des femmes illustres.

ORIGINE DE LA MAISON DE CE NOM.

ALBRET, maison qui a toûjours été une des plus nobles & des plus illustres de la France, tire son origine de

I. AMANIEU sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050. & que l'on croit pere de AMANIEU II. du nom, qui suit.

II. AMANIEU II. du nom, sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Boüillon, l'an 1096. & fut pere d'AMANIEU III. du nom, qui suit.

III. AMANIEU III. du nom, vivoit en 1130. & laissa pour fils BERNARD, du nom qui suit.

IV BERNARD sire d'Albret, vivoit en 1140. & l'on le croit pere d'AMANIEU IV. qui suit.

V. AMANIEU IV. du nom, sire d'Albret, fit son testament l'an 1209. & laissa d'*Almodie* sa femme, que l'on croit fille de *Guillaume* IV. du nom, comte d'Angoulesme. AMANIEU V. du nom, qui suit. N. mariée à *Roger Bernard* comte de Fezenzac, & *Mathe* d'Albret, alliée à *Raimond-Bernard* vicomte de Tartas.

VI. AMANIEU V. du nom, sire d'Albret, mourut avant l'an 1255. laissant d'*Assalide* de Tartas, fille de *Diegue* vicomte de Tartas, AMANIEU VI. qui suit.

VII AMANIEU VI. du nom, sire d'Albret, &c. vivoit en 1272. Il épousa *Mathe* de Bordeaux fille de *Pierre* de Bordeaux, seigneur de Puyguilhem, vivante en 1281. dont il eut BERNARD EZY. I. du nom, qui suit. AMANIEU VII. du nom, qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné. *Arnaud-Amanieu*, qui fut d'église. *Mathe*, alliée à *Guillaume* Seguin, seigneur d'Aurions; & *Assalide* d'Albret, mariée par contrat du premier May 1278. à *Centule* III. du nom, comte d'Astarac.

VIII BERNARD EZY I. du nom, sire d'Albret, vivoit en 1289. & épousa *Jeanne* de Lezignan, fille de *Hugues* comte de la Marche, & d'Angoulesme, & de *Jeanne* dame de Fougers, dont il eut *Mathe* dame d Albret, vicomtesse de Tartas, morte sans lignée; & *Isabelle* dame d'Albret, morte sans enfans de *Bernard* VI. du nom comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU d'Albret, fils puîné d'Amanieu VI, sire d'Albret, fut seigneur de Varennes, devint sire d'Albret après la mort de la comtesse d'Armagnac sa niéce, & vivoit en 1324. Il épousa en 1288. Rose du bourg, dame de Vertеüil & de Veyres, fille de *Gerard*, seigneur de Verteüil, & de *Thomasse* Gombaut, dame de Veyres, dont il eut 1. *Amanieu*, mort l'an 1309. 2. BERNARD EZY II. qui suit. 3. *Guitard*, seigneur de Verteüil, vicomte de Tartas, qui épousa l'an 1321. *Mascarose* d'Armagnac, fille de *Gaston*, vicomte de Fezenzaguet. 4 *Arnaud* pere d'*Amanieu*, vicomte de Tartas, mort sans posterité. 5. *Bernard*, qui fit la branche des seigneurs de Verteüil. 6. *Assalide*, mariée le 11. Août 1323. à *Raymond*, seigneur de Fronsac. 7. *Mathe*, alliée, 1. l'an 1308. à *Arnaud Raymond* III. du nom, vicomte de Tartas. 2°. l'an 1314. à *Renaud Rudel* de Pons, seigneur de Bragerac, vivante en 1338. *Thomasse*, qui épousa *Guillaume* Maingot VII. du nom, seigneur de Surgeres. 9. *Marguerite*, dont l'alliance est ignorée; & 10. *Jeanne* d'Albret, mariée l'an 1319. à *Renaud* V. du nom, sire de Pons.

IX. BERNARD EZY II. du nom, sire d'Albret, vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358. Il épousa, 1. l'an 1318. *Isabelle* de Gironde, fille d'*Arnaud*, seigneur de Gironde, & de *Talasse* de Caumont, morte sans enfans 2. l'an 1321. *Mathe* d'Armagnac, fille de *Bernard* VI. du nom, comte d'Armagnac, & de *Cecile* comtesse de Rhodez, dont il eut 1. ARNAUD AMANIEU VIII. qui suit. 2. *Bernard* qui se rendit Cordelier. 3. *Berard*, seigneur de sainte Bazeille, qui épousa l'an 1357. *Helene* de Caumont, dame de sainte Bazeille, dont il eut *François* d'Albret, seigneur de sainte Bazeille, mort sans posterité l'an 1435. 4. 5. *Gerard. Guitard*, dont on ne trouve que les noms. 6. *Rose*, mariée à *Jean* IV. du nom, seigneur de Grailly & Captal de Buch, morte sans enfans. 7. *Souveraine*, alliée à *Jean* de Pommiers, seigneur de Lescun. 8. *Jeanne*, qui épousa le huit Juillet 1350. *Jean* I. du nom, comte de l'Isle-en-Jourdain. 9. 10. *Marguerite* & *Cise*, religieuses de l'ordre de sainte Claire. 11. *Taladie*, mariée le sept Mars 1362 à *Barthelemy*, seigneur de Piis, vivante en 1410. & 12. *Geraude* d'Albret, alliée en 1372. à *Bertrand*, seigneur de la Mothe.

X. ARNAUD AMANIEU VIII. du nom, sire d'Albret, vicomte de Tartas, &c. grand chambellan de France, se trouva engagé dans le parti d'Edoüard III. du nom, roi d'Angleterre après la mort de son pere; mais le roi Charles V. trouva moyen de l'en retirer, en lui faisant épouser la sœur de la reine sa femme. Il se trouva à la bataille de Rosebeque contre les Flamands en 1382. fut nommé grand chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épousa par contrat du 4. May 1368. *Marguerite* de Bourbon, fille de *Pierre* duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, dont il eut *Charles* I. du nom, qui suit. *Louis*, mort jeune, & *Marguerite* d'Albret, alliée par contrat du 10. Avril 1410. à *Gaston* de Foix, captal de Buch, comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. CHARLES I. du nom, sire d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, &c. connétable de France, obtint du roi Charles VI. son cousin en 1389. permission pour lui & pour ses descendans d'écarteler les armes de celles de France. L'année suivante il accompagna Loüis II. duc de Bourbon au voyage d'Afrique, & se trouva au siege de Thunes. En 1402 il fut nommé connétable de France, dont il fut demis en 1411. n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne; mais il y fut rétabli en 1413. & fut tué le 25. Octobre 1415. à la bataille d'Azincourt donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoise. Il épousa le 27. Janvier 1400. *Marie* dame de Sully & de Craon, veuve de Guy, sire de la Tremoille, & fille unique de *Loüis* sire de Sully, & d'*Isabelle* dame de Craon, dont il eut CHARLES II. qui suit. *Guillaume*, seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvray en 1419. *Jeanne*, seconde femme de JEAN comte de Foix; & *Catherine* d'Albret, mariée à *Charles* de Montagu, seigneur de Montagu, vidame de Laonois.

XII. CHARLES II. du nom, sire d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471 ayant eu d'*Anne* d'Armagnac, seconde fille de *Bernard* VII. du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, & de *Bonne* de Berry, qu'il avoit épousée le 28. Octobre 1417. JEAN qui suit. *Loüis*, dont nous avons parlé ci-dessus. ARNAUD AMANIEU, qui fit la branche des seigneurs d'Orval, rapportée ci-après. *Charles*, seigneur de sainte Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7. Avril 1473. pour avoir trahi Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, & l'avoir livré ès mains du comte d'Armagnac. *Marie* d'Albret, comtesse de Dreux, alliée en 1456. à *Charles* de Bourgogne, comte de Nevers; & *Jeanne* d'Albret, mariée en Juillet 1442. à *Artus* de Bretagne, comte de Richemont, connetable de France, morte en 1444. *Il eut aussi pour fils naturel*, Gilles, *seigneur de Castelmoron, mort avant son pere, laissant un fils nommé* Etienne.

XIII. JEAN d'Albret, vicomte de Tartas, mourut avant son pere, laissant de *Catherine* de Rohan, veuve de *Jacques* de Dinan, baron de Châteaubriant, & fille d'*Alain* IX. du nom, vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne sa premiere femme, ALAIN qui suit. *Loüis*, que l'on dit avoir été créé cardinal en 1473. par le pape Sixte IV. mais sans preuve. *Marie*, alliée en 1480. à *Bonfile* de Juge, comte de Castres, chambellan du roi, qui donna ce comté à *Alain* d'Albret son beau-frere en 1494. & *Louise* d'Albret, mariée en 1480. à *Jacques*, sire d'Estouteville, comte de Tancarville.

XIV. ALAIN, sire d'Albret, surnommé *le Grand*, comte de Gaure, de Perigord, & de Castres, vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épousa en 1470. *Françoise* de Bretagne, comtesse de Perigord, vicomtesse de Limoges, dame d'Avesnes, fille aînée & heritiere de *Guillaume* de Chastillon, dit *de Bretagne*, vicomte de Limoges, & d'*Elisabeth* de la Tour, dont il eut JEAN, qui suit. *Amanieu*, dont nous avons parlé ci-dessus. *Pierre*, comte de Perigord, mort sans alliance. *Gabriel*, sei-

gneur d'Avesnes, viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503. *Louise*, dame d'Avranches, mariée le 9. Decembre à *Charles* de Croy, prince de Chimay. *Isabelle*, alliée en 1494. à *Gaston* de Foix II. du nom, comte de Candal, captal de Buch, vicomte de Benauges. *Charlotte*, mariée à *Cesar* Borgia, duc de Valentinois, vivante en 1513. & *Anne* d'Albret, nommée dans le testament de sa mere.

XV. JEAN, sire d'Albret, &c. fut roi de Navarre & comte de Foix, à cause de sa femme, & mourut le 17. Juin 1516. Il épousa par contrat du mois de Janvier 1484. *Catherine* de Foix, reine de Navarre, fille de *Gaston*, prince de Viane, & de *Magdelaine* de France, morte de tristesse de la perte de son royaume le 12. Février 1517. dont il eut *Jean-André Phœbus*, *Martin-Phœbus*, & *Bonaventure* morts jeunes. HENRI, qui suit. *Charles*, prince de Navarre, mort au siege de Naples en 1528. sans alliance. *Anne*, mariée à *Jean* de Foix-Candale, comte d'Astarac, mort sans posterité. *Isabelle*, alliée en 1536. à *René* I. du nom, vicomte de Rohan. *Catherine*, abbesse de la Trinité de Caën, morte en Novembre 1532. *Quiterie*, prieure de Proüille en Languedoc; & *Magdelaine* d'Albret, religieuse.

XVI. HENRI d'Albret II. du nom roi de Navarre, prince de Bearn, comte de Foix, &c. né en Avril 1503. & mort le 25. May 1555. épousa le 3. Janvier 1526. *Marguerite* d'Orleans-Angoulesme, sœur de *François* I. du nom roi de France, dont il eut *Jean*, mort jeune; & JEANNE, qui suit.

XVII. JEANNE d'Albret, reine de Navarre, &c. épousa le 20. Octobre 1548. *Antoine* de Bourbon duc de Vendosme, qui fut, à cause d'elle, roi de Navarre, & mourut de la blessure qu'il reçut au siege de Roüen le 17. Novembre 1562. la reine sa veuve, qui embrassa la religion & le parti des Huguenots, mourut le 9. Juin 1572. en sa 44 année; ayant eu entr'autres enfans HENRI IV. du nom roi de France & de Navarre, qui a transmis ce royaume à ses successeurs rois de France.

SEIGNEURS D'ORVAL.

XIII. ARNAUD AMANIEU d'Albret, troisiéme fils de CHARLES II. du nom sire d'Albret, & de *Marie* d'Armagnac, fut seigneur d'Orval & des châteaux de Bruyeres, Espineul, Chasteaumeliand, Saint Amant, Laillier, Monrond, Boisbelle, &c. lieutenant general pour le roi en Roussillon; & mourut en 1663. Il épousa le 25. Novembre 1457. *Isabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* de la Tour, comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut JEAN qui suit; *Gabriel*, baron de l'Esparre, lieutenant general pour le roi au royaume de Naples, & gouverneur du Limosin, mort sans alliance; & *Françoise* d'Albret, mariée en Mars 1479. à *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, &c. dont elle fut la troisiéme femme, morte le 6. Mars 1521.

XIV. JEAN d'Albret, sire d'Orval, &c. fut gouverneur de Champagne, & mourut le 10. May 1524. Il épousa le 25 Avril 1486. *Charlotte* de Bourgogne, comtesse de Rhetel, seconde fille de *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers; & de *Paule* de Brosse sa seconde femme, dont il eut *Marie* d'Albret, comtesse de Rhetel, mariée le 25 Janvier 1504 à *Charles* de Cleves, comte de Nevers son cousin germain; *Charlotte*, alliée à *Odet* de Foix, vicomte de Lautrec; & *Helene* d'Albret, accordée à *Loüis* de Cleves, comte d'Auxerre, morte avant l'accomplissement du mariage. *Il eut aussi pour fils naturel* Jacques *évêque d'Auxerre, mort le 12. Février 1559.*

COMTES DE MIOSSANS.

Les comtes de Miossans qui étoient de la maison d'Albret, & en portoient le nom & les armes, descendoient d'

I. ESTIENNE *Batard* d'Albret I. senéchal de Foix I. chambellan de *Jean* d'Albret roi de Navarre, qui épousa *Françoise* de Bearn, dame de Miossans, fille & heritiere de *Pierre* baron de Miossans, dont il eut JEAN, qui suit.

II. JEAN d'Albret, baron de Miossans, lieutenant general d'Henri d'Albret roi de Navarre, en son royaume de Navarre, souveraineté de Bearn & comté de Foix; épousa *Susanne* de Bourbon, gouvernante de la personne d'Henri IV. roi de France & de Navarre, fille de *Pierre Batard* de Bourbon, seigneur de Busset, & de *Marguerite* d'Alegre, dont il eut HENRI I. du nom, qui suit; & *Anne* d'Albret, mariée à *Joseph* de Cochefilet.

III. HENRI d'Albret I. du nom, baron de Miossans, de Coarase, &c. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de sa compagnie de 200. hommes d'armes, épousa *Antoinette* dame de Pons, fille aînée & heritiere d'*Antoine* sire de Pons, comte de Marennes, & de *Marie* de Montchenu sa seconde femme, dont il eut HENRI II. qui suit; & *Apollon* d'Albret, protonotaire du saint siege.

IV. HENRI d'Albret II. du nom, baron de Pons & de Miossans, comte de Marennes, épousa par contrat du 3. Janvier 1611. *Anne* de Gondrin, fille d'*Antoine Arnaud* seigneur de Gondrin & de Pardaillan, marquis de Montespan, capitaine des gardes du corps, & chevalier des ordres du roi; & de *Marie* du Maine sa premiere femme, dont il eut FRANÇOIS-ALEXANDRE qui suit. CESAR-PHOEBUS qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné. *François Amanieu*, comte de Miossans, seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672. sans laisser de posterité d'*Elisabeth* de Pons du Bourg, morte le 23. Février 1714. *Antoinette* d'Albret l'*aînée*, mariée le 6. Avril 1637. à *René* Gruel de la Frette, marquis de Lonzac en Saintonge. *Diane*, abbesse de Sainte Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680. *Paule*, prieure de Notre-Dame de Passy, morte le 2. Février 1683. *Antoinette* d'Albret *la jeune*, prieure de Proüille en Languedoc, morte en Decembre 1682. *Jeanne*, mariée à *Claude*, marquis de Rebé, baron d'Arques & de Cornussan; & *Françoise* d'Albret, alliée à *Henri Bernard* de Miossans, comte de Saussons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, mourut en 1648. Il épousa le 16. Octobre 1644. *Anne* Poussard, fille de *François*, marquis de Fort, seigneur du Vigean, dont il eut pour fils unique *Charles Amanieu* d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, dit le marquis d'Albret, mestre de camp du regiment de Navarre, tué au château de Pinon en Picardie le 5. ou 6. Août 1718. sans laisser de posterité de *Marie* d'Albret sa cousine, fille de *Cesar-Phœbus*, maréchal de France.

VI. CESAR-PHOEBUS d'Albret, fils puîné d'HENRI d'Albret II. du nom, baron de Pons & de Miossans, fut comte de Miossans, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur de Guyenne, & mourut le 3. Septembre 1676. âgé de 62 ans Il épousa le 6. Février 1645. *Magdelaine* de Guenegaud, fille puînée de *Gabriel* de Guenegaud, seigneur du Plessis Belleville, trésorier de l'épargne, & de *Marie* de la Croix, vicomtesse de Semoine, dont il eut pour fille unique, *Marie* d'Albret dame de Pons, princesse de Nortagne, souveraine de Bedeille, & mariée 1°. le 2. Mars 1662. à *Charles Amanieu* d'Albret, sire de Pons son cousin germain. 2°. En Mars 1683. à *Charles* de Lorraine, comte de Marsan, chevalier des ordres du roi, morte le 13. Juin 1692. âgée de 42. ans, sans posterité.

ALBRICUS ou ALBRICIUS, qu'on croit avoir été Anglois, & avoir vécu dans le XIII. ou dans le XIV. siecle, a écrit des images des dieux. * Casp. Barthius, *in notis maioribus ad Claudian. pag.* 167. Cet auteur l'appelle un subtil mythologiste.

ALBRIZUS (Aloys.) a publié un traité de sermons en trois parties, imprimé à Mayence en 1669. * Konig. *bibl. vet. & nov.*

ALBS ou IL SAVIO, *Sapis* & *Isapis*, riviere d'Italie dans la Romagne, se jette dans le golfe de Venise, entre Cervia & Ravenne. * Pline. Lucain, *l.* 2. Sil. Ital. Leandre Alberti.

ALBUCASA ou ALBUCASSIS, medecin Arabe, vivoit dans le XI. siecle, du tems de l'empereur Henri IV. vers l'an 1085. Il composa plusieurs excellens ouvrages que nous avons encore; & entr'autres, une methode pour guerir les maladies. Elle est divisée en III. livres,

avec des figures d'instrumens de chirurgie, qui est la partie de la medecine qu'il étudia avec le plus de soin. * Justus, *in chron. medic.* Castellan. *in vit. illustr. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

ALBUCI (Aurele) auteur Italien, publia à Venise en 1534. des instructions chrétiennes divisées en trois livres. *in* 8. * Konig. *biblioth. vet. & nov.*

ALBUCILLE, femme perduë de reputation pour ses impudicités, & dont Tacite fait mention, *liv. V.*

ALBUFEIRA, bourg ou château de Portugal, dans le royaume des Algarves sur la côte, au midi de la ville de Silves. * Maty, *diction.* Baudrand.

ALBUFERA, lac de Valence en Espagne; c'est celui que Pline nomme *Amœnum Stagnum.* * Baudrand. Zurita, *ann. d'Arragon.*

ALBU-HASCEN, roi de Fez, & successeur de *Jacob*, envoya un secours tres-considerable à Albu-Hagex roi de Grenade, contre les Chrétiens. Depuis ayant eu guerre contre le roi de Tremecen, il rappella ses troupes, & déthrôna son ennemi après une guerre de trois années. Il se rendit aussi maître du royaume de Tunis, & devint un des plus puissans princes qui ayent regné en Afrique depuis le declin de l'empire & des califes. Il conçut une si furieuse haine contre les Chrétiens qui avoient tué son fils aîné, qu'il passa la mer avec une armée de près de cinq cens mille hommes, & qu'il attaqua Tarife, qui fut défenduë vaillamment, & devant laquelle plus de deux cens mille Maures furent tués par les troupes des Chrétiens l'an 1340. de J. C. & de l'hegire 844. Albu-Hascen ayant repassé la mer, fut chassé par un de ses fils qui portoit le même nom que lui, & qui avoit obtenu du secours de Pierre de Castille. * Marmol, *l.* 2. *c.* 28.

ALBULA est l'ancien nom du *Tibre*, appellé de ce dernier nom depuis la mort de Tiberinus roi des Latins, qui s'y noya après la perte d'une bataille l'an du monde 3139. & avant J. C. 885. * Euseb. *in chron.* Denys d'Halicarnasse, *l.* 1.

ALBULA. Outre le Tibre, qui étoit anciennement appellé de ce nom, il y a eu une riviere appellée *Albula* dans l'ancien *Picenum*, aujourd'hui la Marche d'Ancone. Blondus & Leander croyent que c'est la même qu'on appelle aujourd'hui *Liberata*, entre les villes d'Ascoli & de Teramo, & qui se jette dans le golfe de Venise. Martial, *liv. 1.* fait aussi mention d'une fontaine, nommée *Albula*, dont l'eau étoit souveraine pour la guerison des playes, & qui étoit dans le territoire de Tivoli. Voici ses termes.

Itur ad Herculei gelidas qua Tiburis Arces
Canaque sulfureis tabula fumat aquis.

Il en est parlé dans Strabon.

ALBULA & ALBUNA, *Albuneus Mons*, *Albunea Sylva.* Montagne & Forêt de même nom: on les trouve près de la ville de Tivoli dans la terre Sabine, province de l'état de l'église. * Baudrand.

ALBULBASIS BEN ABERAZERIM, sçavant medecin Arabe, contemporain de Jean Mesué, a écrit des préparations des medicamens. * Spizelius, *in spec. bibl. univ. pag.* 47. Konig. *bibl. vetus & nova.*

ALBUMAZAR ou ABOASSAR, Arabe tres-renommé, vivoit dans le IX. ou, selon d'autres, dans le X. siecle. Son ouvrage de la revolution des années, l'a fait regarder comme un des grands astronomes de son tems. * Joseph Blancanus, *in chron. mathem.* Vossius, *de mathem. c,* 35. §. 4.

ALBUNA, *cherchez* ALBULA.

ALBUNE'E, en latin *Albunea*, déesse qui avoit un temple à Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, dans la Campagne de Rome. Quelques auteurs ont ainsi nommé la nymphe de ces eaux minerales qu'on voyoit à Tivoli, admirables pour la guerison des playes, si l'on en croit Pline. D'autres l'ont prise pour la dixiéme Sibille nommée *Tiburtine*, & née à Tivoli. D'autres enfin l'ont confonduë avec Ino, fille d'Athamas, qui se précipita dans la mer avec son fils Melicerte, pour se dérober à la fureur de son époux. * Ovid. *metam. l.* 4. *fabl.* 13. Pausanias, *l.* 1. Pline, *l.* 31. *c.* 4. Lactance, *l.* 1. *c.* 6.

ALBUQUERQUE, petite ville d'Espagne dans le royaume de Leon, & dans la province de Portugal dans l'Estramadoure, avec le titre de duché. Henri II. roi de Leon & de Castille, érigea Albuquerque en comté pour *Sanche* son frere, qui ne laissa qu'une fille unique & posthume, mariée à *Ferdinand* de Castille roi d'Arragon, mort en 1416. Cette ville passa depuis dans la maison de la Cueva, & fut érigée en duché en 1464. en faveur de Bertrand de la Cueva, dont les ancêtres & la posterité seront rapportés ci-après. *Cherchez* CUEVA (Bertrand de) Albuquerque a été possedée par plusieurs personnes illustres; & entr'autres par le fameux Alfonse d'Albuquerque, à qui ses belles actions ont merité le nom de *Grand.* Emmanuel roi de Portugal, l'envoya dans les Indes Orientales, où il succeda à Almeïda en qualité de viceroi. Il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de fidelité, de prudence, & avec un tres-grand succès pour l'exaltation de la foi, & pour l'avantage de son prince, au nom duquel il fit plusieurs conquêtes dans ce pays, & auquel il procura l'alliance du roi de Perse. Il mourut l'an 1515. dans un navire au port de Goa, en revenant d'Ormus. On dit que ce fut de déplaisir de ce qu'on lui envoyoit un successeur. Le roi extrêmement affligé de cette mort, engagea Blaise d'Albuquerque, né près de la ville d'Alveria l'an 1500. fils de ce duc, à prendre le nom d'*Alfonse*, pour conserver la memoire de ce grand homme. Ensuite le nomma capitaine d'un des vaisseaux de guerre qui ont conduit l'infante dona Beatrix en Savoye, dont elle alloit épouser le duc; le maria avec dona *Maria* de Noronha, fille du premier comte de Linhares, nommé dom Antonio de Noronha, & l'éleva aux premieres charges; & entr'autres à celle d'intendant general des affaires du royaume, que les Portugais appellent *Veador da facenda.* Blaise d'Albuquerque écrivit en langue portugaise des memoires de ce que son pere avoit fait. Ils furent imprimés à Lisbonne l'an 1576, sous ce titre: *Commentarios dô grando Alfonso de Alboquerque capitan general dà India, &c.* Il est mort en 1580. & est enterré au grand-autel des Augustins réformés de Lisbonne. * Jean de Barros. Maffée. Marmol. Vasconcellos. Nicolas Antonio. Baudrand.

ALBUQUERQUE (André d') Portugais, né à Cintra en 1621. de parens nobles, étoit tres-habile dans l'art militaire. Nous avons de lui une description de la bataille qu'il gagna contre les Espagnols entre Arronches & Assumar le 8. Novembre 1653. imprimée par ordre du roi dom Jean IV. à Lisbonne ladite année, *in* 4°. Il est mort d'un coup de mousquet au siege de la ville d'Elvas, fait par les Espagnols, après avoir signalé son courage, le 14. Janvier 1659. * *Memoires de Portugal.*

ALBUQUERQUE COELHO (Edouard d') Portugais, né dans le Brezil, étoit marquis de Basto, comte & seigneur de Pernambuco, chevalier de Christ en Portugal, &c. gentilhomme de la chambre de Philippe IV. roi de Portugal, & conseiller d'état. Il s'est distingué par sa valeur durant la guerre que les Hollandois faisoient à la Bahia contre les Portugais. Il a écrit un journal de la guerre du Bresil commencée en 1630. intitulé, *Memorias Diarias de la guerra del Brezil par discurso de nueve años empezando desde el año de* 1630. imprimé à Madrid *in* 4°. en 1654. est mort à Madrid le 24. Septembre 1658. & est enterré dans le couvent de sainte Barbe des Mercenaires Dechaussés. * *Mem. de Portugal.*

ALBURGIUS (Jean) Danois, publia en 1572. des notes sur le traité de Ciceron *de Senectute.* * Konig. *biblioth. vetus & nov.*

ALBURNIUS ou EBURNIUS VALENS, que Jules Capitolin nomme *Salvius Valens*, jurisconsulte celebre, qui vivoit du tems d'Antonin *le Debonnaire*, dans le II. siecle, laissa sept livres *de Fideicommissis, &c.* * Jul. Capitolin. *in Antonin. Pio, c.* 2. Rutilius, *in vitâ jurisc.*

ALBURNUS, l'un de ces dieux particuliers qu'adoroient les Romains, & dont Tertullien fait mention, * *Apol. c.* 5. *in Marc. c.* 18.

ALBUTIUS, prince des Celtiberes, affligé de voir emmener sa femme captive par les ennemis, eut recours à la

à la generosité de Scipion l'*Africain*, qui la lui fit rendre. Plutarque l'appelle *Luceius*, & Valere Maxime, *Indibilis*, *l. v. IV. ch.* 4.

ALBUTIUS SILUS (Caïus) orateur, natif de Novare, fut tres-estimé à Rome, où il vécut avec L. Munatius Plancus, disciple de Ciceron. Albutius avoit quitté sa patrie, où il étoit édile, outré d'un affront que lui avoient fait quelques plaideurs, en le tirant de son tribunal par les pieds; mais lorsqu'il commença de vieillir, un abcès qu'il eut dans la poitrine, l'obligea de retourner au lieu de sa naissance. Peu après ayant fait assembler ses amis, il leur déclara qu'il avoit dessein de se procurer la mort, pour éviter les maux qu'il souffroit. Ce qu'il executa, en se privant des alimens necessaires à l'entretien de la vie, sous l'empire d'Auguste ou de Tibere; quelques années après J.C. * Suetonius, *in Fragment. de claris rhetoribus.*

ALBUTIUS TITIUS ou TITUS, philosophe Epicurien, dont parle Ciceron au liv. 1. *de la nature des dieux*, au 5. livre des *Tusculanes*, & au commencement du 1. livre des *Fins*. Il alla dans sa jeunesse faire ses études à Athenes, & prit un tel goût aux manieres grecques, qu'il aimoit mieux passer pour Grec que pour Romain; ce qui donna lieu à Scevola de le saluer & de le faire saluer en Grec, lorsqu'il le venoit voir. Albutius ne fut pas seulement philosophe, mais encore orateur: il exerça aussi des charges de sa republique. Il fut propréteur en Sardaigne; mais il ne put obtenir du senat les honneurs des supplications qu'il demandoit, en action de graces de ses exploits, contre quelques brigands de Sardaigne. Il fut accusé de concussion & banni: il se retira à Athenes, où il se donna tout entier à la philosophie. Horace raille un ALBUTIUS, si dur à l'égard de ses domestiques, qu'il avoit coûtume de les châtier avant qu'ils entreprissent ce qu'il leur commandoit, de peur, disoit-il, qu'il n'eût pas le loisir de le faire, s'ils oublioient de se bien acquitter de ce qui leur étoit ordonné. Quelques-uns croyent que celui-ci est le pere de l'empoisonneuse Canidie; mais cela est fort incertain. Il y a eu un autre ALBUTIUS, medecin celebre, dont Pline parle, *l.* 29. *c.* 1. * Horat. *lib.* 2. *sat.* 2. *ubi consule antiqua Scholia.*

ALBUZA, *cherchez* ALBICIA.

ALBUZEME, *Albusama*, petite isle, ou plûtôt rocher de la mer de Barbarie, est sur la côte de l'Errif, province du royaume de Fez, vis-à-vis du bourg d'Albouzeme. On la place dans les cartes du septentrion du cap des trois pointes, où Baudrand assure qu'il faut mettre l'isle d'Alboram, & non pas celle-ci. * Baudrand.

ALBY, ville de Languedoc & de Savoye. *Voyez* ALBI.

ALCAÇAR, nom que les rois Maures donnoient à leur palais, comme à celui de Tolede, qui a été réparé & embelli par Charles *Quint*. On y voit une machine qui fait monter l'eau du Tage, pour la départir à toute la ville par le moyen de divers canaux. * Ambrosf. Morales. *antiq. des villes d'Espag.*

ALCAÇAR, surnommée *Quivir* ou *la Grande*, ville capitale de la province d'Afgar, sur les côtes de Barbarie dans le royaume de Fez, est fameuse par la journée d'Alcaçar, où en 1578. Sebastien roi de Portugal & les deux rois Maures, qui disputoient le royaume de Maroc, perdirent la vie dans une bataille. Cette ville fut bâtie par Jacob Almanzor roi de Fez, pour servir de havre d'où l'on pût passer à Grenade. Alfonse V. roi de Portugal s'en rendit maître en 1471. Les Maures qui l'attaquerent onze ans après, furent obligés de se retirer avec honte. Il n'y a dans Alcaçar ni puits ni fontaines, & l'on n'y boit que de l'eau de pluye que l'on recueille dans des citernes. * Jean de Leon. Marmol. *l.* 1. *c.* 6 *& l.* 4. *c.* 41. Sanut. *l.* 4.

ALCAÇAR (Loüis) Jesuite, né à Seville en Espagne l'an 1554. entra chez les Jesuites en 1569. âgé de 15. ans, nonobstant la resistance de ses parens. Il fut professeur en philosophie & en théologie à Cordouë & à Seville pendant vingt ans. Il a écrit divers ouvrages; un commentaire sur l'apocalypse de saint Jean, sous ce titre *Vestigatio arcani sensûs in apocalypsi*, à Anvers *in fol.* 1614. un autre, *de sacris ponderibus & mensuris*, ibid. 1619. & à Lyon 1616. & un, *de malis Medicis*, à Lyon 1631. *in fol.* Il mourut à Seville le 16. Juin de l'an 1613. âgé de 60. ans. * Alegambe, *bibl. script. S. J.*

ALCAÇAR DO SAL, *Salacia*, petite ville de l'Estramadoure en Portugal sur la riviere de Cadaon. * Ambrosf. Morales. Baudrand.

ALCAÇAR-ZEGUER (c'est-à-dire, *le petit palais*) ville de la province de Habat dans le royaume de Fez en Afrique, est située vers le détroit de Gibraltar, qui n'a en cet endroit que trois lieuës de trajet, vis-à-vis de Terif. Elle fut bâtie par Jacob Almanzor roi de Maroc, qui la nomma ainsi, pour la distinguer d'*Alcaçar-Quivir*, c'est-à-dire, *le grand palais*. Alfonse V. roi de Portugal conquit la ville d'Alcaçar-Zeguer en l'année 1471. mais le roi Jean III. l'abandonna en 1540. parce qu'elle lui étoit inutile. * Marmol, *de l'Afr. l.* 4.

ALCAÇOVA CARNEIRO (Pierre) Portugais, comte d'Idanha, président du conseil des Finances du roi D. Sebastien, & son ambassadeur à la cour de Philippe II. eut depuis le malheur de déplaire au roi son maître, qui l'exila. On dit que le roi étant en Afrique lui écrivit pour avoir son avis sur une affaire importante; & que le comte se contenta de lui répondre par ce mot qu'il écrivit à la marge de la lettre: *Sire, un homme mort ne parle point.* * *Memoires de Portugal.*

ALCADIN, fils de *Garsin*, natif de Saragosse en Sicile, fut philosophe, medecin & poëte sur la fin du XII siecle, & au commencement du XIII. Après avoir professé la philosophie & la medecine dans l'université de Salerne, il fut choisi par l'empereur Henri VI. pour être son medecin ordinaire. Il guerit cet empereur d'une maladie tres-dangereuse, ce qui le mit en credit. Henri VI. étant mort en 1198. Alcadin ne fut pas moins estimé de Frederic II. grand amateur de la poësie, auquel il dédia un traité en vers, des bains de Pouzzol. Avant Alcadin, d'autres sçavans, comme Democrate, Philon, Nicander, Q. Serenus & Andromachus, avoient fait autrefois plusieurs poëmes sur des sujets empruntés de la medecine. * Scipio Mazella, *addit.*

ALCAEA (Pierre de) Espagnol, a composé un dictionnaire arabe & espagnol, qui a été mis par ordre alphabetique par Sebastien Tegnagelius. Il est dans la bibliotheque de Vienne.

ALCAFORADO (François) Portugais, écuyer de l'infant D. Henri, fils du roi D. Jean I. le suivoit quand on fit la découverte de l'isle de Madere; & il donna une relation également exacte & bien écrite de cette découverte. * *Mem. de Portugal.*

ALCAI, vaste montagne fertile en orges, vins, fruits, huiles, &c. dans le royaume de Fez, à douze lieuës de la capitale. Ses habitans se piquent de noblesse & d'indépendance: ils sont riches, & ne payent point de tribut; parce que les rois de Fez n'ont jamais pû les reduire ni les forcer dans leurs retraites inaccessibles. * Marmol. *l.* 4. *c.* 22.

ALCAIDE est le nom qu'on donne en Barbarie à celui qui est juge & gouverneur d'une ville. Sa jurisdiction est souveraine, tant au civil qu'au criminel; & les amendes lui appartiennent. Les Espagnols appellent aussi leurs juges, *Alcaides*. * Marmol, *l.* 4. *c.* 22.

ALCAIME (Marc-Antoine) medecin natif de Sicile, florissoit en 1630. & 1635. Il a composé quelques ouvrages, comme *Consultatio pro ulcer. &c.* * Vander Linden, *de script. medic. &c.*

ALCALA, ville d'Espagne dans la Castille-Neuve, est surnommée *de Henarez*, à cause d'une riviere de ce nom, qui passe tout près. Les Latins la nommoient *Complutum*. Elle est celebre par son université, fondée par le cardinal Ximenés de Cisneros, archevêque de Tolede en 1517. Ce même cardinal y fit imprimer la bible polyglotte, qui porte encore le nom de cette ville, qui est située dans une plaine; il y a une fort belle place & un beau palais. Jean I. roi de Castille, y mourut en l'année 1390. le 9. Octobre; & l'empereur Ferdinand y nâquit l'an 1503. Elle est à six lieuës de Madrid, & à quinze de Tolede. Cette ville étoit tres-flo-

riſſante du tems des Goths, & il y avoit un évêché ſuffragant de Tolede. Prudence en fait mention dans une de ſes hymnes en l'honneur de S. Juſt & de S. Paſteur, *in Periſt. hymn.* 4. * Middendorpius, *de academ.* Melchior de la Cerda, *l. de Appar. Latin. ſerm.* Schottus, *biblioth. Hiſpan.* Merula, *Coſmogr. hiſt. d'Eſp.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

ALCALA-DE-GUADAIRA, en latin *Hienipa*, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la petite riviere de Guadaira, d'où elle tire ce ſurnom, à deux lieuës de Seville, avec un ancien château. * Baudrand.

ALCALA DEL RIO, qu'on nomme auſſi *Seville la Vieille. Italica*, bourg d'Andalouſie ſur la riviere de Guadalquivir, un peu au ſeptentrion de Seville. L'ancienne *Italica*, qui eſt la même que ce bourg, étoit une colonie Romaine & ville épiſcopale. Elle a été celebre pour avoir donné la naiſſance aux empereurs Trajan, Adrien, Theodoſe *le Vieux*, & au poëte Silius Italicus. * Baudrand.

ALCALA E HERRERA (Alfonſe de) né à Liſbonne le 12. Septembre 1599. s'appliqua beaucoup à la poëſie; & pour juger de ſon goût, il ne faut que lire les titres de ſes ouvrages: *Viridarium anagrammaticum, floribus Luſitanis, Caſtellanis & Latinis conſtans*, 683. *anagrammata complectens. Pſalterium quadruplex anagrammaticum, Angelicum, Immaculatum, Marianum, Deiparæ dicatum*, 60. *anagrammata latina complectens.* Ces deux recuëils furent imprimés à Liſbonne, le premier en 1654. & le ſecond dix ans après. L'auteur mourut le 21. Novembre 1682. dans un âge extrêmement avancé. * *Mem. de Portugal.*

ALCALADIE, province du royaume de Fez, dans la partie ſeptentrionale qui s'approche plus du royaume d'Alger, le long de la côte de la mer Mediterranée. On l'appelle autrement *Garet*; & il y a la ville de Cuiviane, & la forterеſſe de Melilla. * Baudrand.

ALCALA-REALE, en latin *Alcala-Regalis*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontieres du royaume de Grenade, à neuf lieuës de la ville de Grenade, a été autrefois plus forte & plus peuplée.

ALCAMAH, ſeigneur Arabe, fut pere d'*Emine*, femme de *Hacem* & mere de *Marwan* ou *Merwan*, un des ſucceſſeurs de Mahomet. * Chevreau, *hiſt. du monde, liv. VI. ch.* 1.

ALCAMENE, general des Achéens dans la guerre que les Romains firent aux Grecs ſous le conſul Lucius Mummius & ſous le preteur Quintus Cæcilius Metellus. * Chevreau, *hiſt. du monde, liv. VII.*

ALCAMENE, general des Lacedemoniens. * Thucyd. *liv. VIII. ch.* 3. Le même auteur parle dans le même livre d'un ALCAMENE fils de *Sthenelas*, qui commandoit une eſcadre de vaiſſeaux des Lacedemoniens, & qui fut tué dans un combat naval contre la flotte d'Athenes.

ALCAMENE, neuviéme roi des Lacedemoniens, ſucceda à ſon pere *Telecle* l'an du monde 3235. & avant Jeſus-Chriſt 800. Un jour qu'on demandoit à Alcamene *quel étoit le moyen le plus ſeur de conſerver la republique*; il répondit *que c'étoit de ne rien faire en vûë de l'interêt.* On l'interrogeoit *pourquoi il vivoit ſi pauvrement, quoiqu'il fût riche*; c'eſt, dit-il, *parce qu'un homme riche a plus de gloire en vivant ſelon la raiſon, qu'en ſe laiſſant aller à ſa cupidité.* Il répondit à ceux qui ſe moquoient de ce qu'il avoit refuſé un preſent des Meſſeniens, qu'il n'auroit pû avoir la paix avec les loix, s'il eût accepté cette liberalité des ennemis de ſa patrie. * Plutarque, *Apophtegm. Lacon. c.* 32. Pauſanias, *in Lacon. & in Meſſenic.* Euſeb. *in chron.* Meurſius, *de regno Laconico, c.* 9.

ALCAMENE, fameux ſculpteur d'Athenes, l'emporta par faveur ſur Agoracrite, au ſujet d'une Venus qu'ils firent en concurrence l'un de l'autre. Il diſputa même à Phidias ſon maître, ſi l'on en croit Tzetzes, qui pourroit bien avoir confondu ces deux combats. Les ouvrages d'Alcamene étoient tres-celebres dans la Grece: on admiroit entr'autres une Venus, un Vulcain à Athenes, &c. Arcamene floriſſoit vers la LXXXVIII. olympiade, 428. ans avant Jeſus-Chriſt. * Plin. *l.* 36. *c.* 5. Pauſanias, *paſſim.* Tzetzes. *Chiliad. VIII. hiſt.* 193.

ALCAMO, en latin *Alcamus*, ville de Sicile dans la vallée de Mazare, au pied du mont Bonifati, à ſeize milles de la ville de Palerme.

ALCANDRE, femme de *Polybe* roi d'Egypte, dont parle Homere en ſon Odyſſée, en racontant que Menelaus & Helene revenant de Troye, furent jettés par la tempête ſur les terres de ce prince. * Homere, *Odyſſ. l.* 4.

ALCANDRE, jeune homme de Sparte, créva un œil à Licurgue en le pourſuivant dans une ſedition qui s'étoit élevée contre ce legiſlateur, qu'on vouloit faire paſſer pour le plus ſévere de tous les hommes, à cauſe des loix qu'il venoit de publier vers l'an du monde 3151. & avant Jeſus-Chriſt 884. Il prouva pourtant le contraire; car ayant pris ce jeune homme auprès de lui, bien loin de le faire punir, il le traita comme ſon propre fils: ce qui toucha ſi fort Alcandre, qu'il fut le plus ardent des amis de Licurgue. * Plutarque, *dans la vie de Lycurgue, & dans les apophthegmes Laconiques, c.* 89. Pauſanias, *l.* 3.

Ovide parle d'un ALCANDRE qui étoit ami de Sarpedon, & qui fut tué par Ulyſſe. * *Metam. l.* 15.

S. Clement d'Alexandrie parle auſſi d'un ALCANDRE, qui avoit écrit que les Muſes étoient filles de Jupiter & de Mnemoſyne. On croit que cet Alcandre fut un poëte Grec tres-ancien * Clem. Alex. *in Protr.*

ALCANDRINUS, aſtrologue Arabe, *cherchez* ARCANDUM.

ALCANITZ, en latin *Alcanitium*, petite ville d'Eſpagne en Arragon, avec un château ſur la riviere de Guadalope, à quatre lieuës de Caſpe, & un peu moins des frontieres de la Catalogne, & à neuf de Tortoſe. * Baudrand.

ALCANIZES, petite ville d'Eſpagne dans le royaume de Leon, proche la frontiere de Portugal, avec un bon château, & à quatre lieuës de la riviere de Dovero. * Baudrand.

ALCANTARA, ville de Portugal dans l'Eſtramadoure ſur le Tage, eſt la *Norba Cæſarea Turobrica*, ou *Pons Trajanus* des anciens. Elle fut priſe ſur les Maures l'an 1212. par Alphonſe IX. roi de Caſtille, qui en confia la garde aux chevaliers de Calatrava: & deux ans après elle fut remiſe aux chevaliers dit de ſaint Julien *du Poirier*, dont l'ordre avoit été inſtitué l'an 1170. par Gomés Fernand, & approuvé par le pape Alexandre III. l'an 1177. ſous la regle de ſaint Benoit. Ils prirent depuis ce tems leur nom de cette ville, & la croix verte ou le ſinople fleurdeliſée. Quelques deſordres qui arriverent parmi ces chevaliers, après que les Maures eurent été chaſſés d'Eſpagne, les obligerent de demander la permiſſion de ſe marier: ce qui leur fut accordé l'an 1540. Depuis, la maîtriſe de cet ordre, auſſibien que celle de Calatrava, furent unies à la couronne de Caſtille, ſous le regne de Ferdinand & d'Iſabelle, après la défaite des Maures, & la priſe de Grenade, qui fut emportée l'an de Jeſus-Chriſt 1492. * Mariana, *l.* 12. *hiſt. c.* 3.

ALCANTARA (S. Pierre d') *cherchez* PIERRE D'ALCANTARA.

ALCANTARA (François d') Eſpagnol, a écrit un livre de la priere & de la meditation, imprimé à Cologne en 1607. * Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ALCARAZ, *Alcaratius Mons*, montagnes d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, entre les ſources de la Guadiane, & de la Guardamena, & les royaumes d'Andalouſie & de Murcie, prennent leur nom de la ville d'Alcaraz. * Baudrand.

ALCARAZ, en latin *Alcaratium*, ville d'Eſpagne dans la nouvelle Caſtille, ſur la petite riviere de Guardamena. L'on y voit un ancien aqueduc qui eſt encore fort remarquable; elle eſt ſur une montagne & toute environnée d'autres montagnes que l'on appelle *la Sierra d'Alcaraz*, & le pays ſe nomme le *Camp de Montiel*: elle eſt défenduë par un château aſſez fort. * Rodrigo. Mendez Silva. Baudrand.

ALCASAR, *voyez* ALCAÇAR.

ALCASAR (André) medecin Espagnol, a publié six livres de chirurgie imprimés à Salamanque *in fol.* en 1575. * Konig. *biblioth. vetus & nova.*

ALCASSIR, ou plûtôt ALCHASIR, ville située sur la mer Rouge, où les marchands Européens qui viennent du Caire, s'embarquent pour l'Abyssinie. * *Diction. Anglois.* Baudrand.

ALCATARAN fut mis sur le thrône de Cordouë par les Arabes après la mort d'Abdulmalic vers le milieu du XIV. siecle. Mais la trop grande complaisance qu'il eut pour les Mahometans étrangers, & sur-tout pour ceux de Damas, irrita tellement ceux qui lui avoient mis la couronne sur la tête, qu'ils prirent dessein de la lui ôter. Ils furent pourtant vaincus près de Tolede par Alcataran, qui se repentit d'avoir si fort élevé ces perfides Arabes. Depuis, ces ingrats s'étant encore rassemblés, l'assiegerent dans la forteresse de Cordouë, & le pendirent à l'un des creneaux. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ALCATHE'E, femme de Cleombrote roi de Sparte, & mere de Pausanias son successeur, qui fut soupçonné d'entretenir en Perse quelque intelligence contre sa patrie. * *Voyez* le Scholiaste d'Aristophane.

ALCATHOUS, fils de *Pelops*, étant soupçonné d'avoir fait assassiner son frere *Chrysippe*, chercha un asyle chez les Megariens, où ayant tué un lion qui avoit déchiré le fils du roi Megareus, & un grand nombre de ses sujets, il épousa la princesse & regna à Megare, qui fut depuis appellé *Alcathoé* de son nom. Un autre ALCATHOUS frere d'*Oenée* roi de Calydon, fut tué par son neveu Tidée, qui fut exilé pour cette action. * Apollodor. *l.* 1. Pausanias, *in Attic.*

ALCAUDETE, en latin *Alcadeta*, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur une hauteur, avec un château proche des deux petites rivieres de Vivoras & Cigarrales, à six lieuës de Jaen. * Baudrand.

ALCE', en grec Ἀλκαία, ville du Peloponnese. Il y a apparence qu'elle étoit de l'Arcadie, aussi-bien qu'Hæréc, dont il est parlé dans la vie de Cleomene par Plutarque. Elles étoient toutes deux sous la domination des Achéens. Pausanias, à la fin de son livre, où il traite de l'Achaïe, parle d'une riviere de cette contrée nommée *Alsus*, Ἄλσος, qui semble avoir donné son nom à cette ville. * Lubin, *tab. geogr. pour les vies de Plutarque.*

ALCE' est le nom d'un chien dans Xenophon, *de Venatione*, & Ovide donne ce nom à un de ceux d'Actæon.

Et Dromas, & Canache, Stícteque & Tigris & Alce.

Metamorphos. liv. III. Aulu-Gelle parle aussi d'une femme débauchée nommée *Alcé*. * *Noct. Attic. liv. IV. c. 11.*

ALCE'E, poëte dont Plutarque fait mention, vivoit sous la CXLV. olympiade, l'an de Rome 555. comme il paroît par la chanson qu'il composa sur la bataille que Philippe roi de Macedoine perdit dans la Thessalie. Cette chanson faisoit fuir Philippe plus vîte qu'un cerf, & amplifioit le nombre des morts, afin de lui faire plus de dépit. Neanmoins Plutarque assure que Titus Flaminius, qui avoit gagné cette bataille, se trouva plus choqué des vers d'Alcée que Philippe, à cause que la chanson nommoit les Etoliens avant les Romains, & sembloit par-là donner aux premiers le principal honneur de cette victoire. Philippe se défendit contre la chanson d'Alcée par une autre chanson que voici.

Ἄφλοιος καὶ ἄφυλλος, ὁδοιπόρε, τῷδ' ἐπὶ νώτῳ
Ἀλκαίῳ σταυρὸς πήγνυται ἠλίβατος.

Qu'Amiot a traduit ainsi.

Sans feüille aucune & sans écorce aussi,
Ami passant, on a fait ici tendre,
Sur ce côteau cette potence-ci,
Expressément pour Alcaus y pendre.

On parle aussi d'un ALCE'E Messenien, qui vivoit sous l'empire de Vespasien & sous celui de Titus. Il y a quelques-unes de ses épigrammes dans l'anthologie. Je ne sçai lequel de ces Alcées souffrit la peine des adulteres pour ces impudicités, comme il paroît par une épitaphe grecque rapportée par Vossius. Cette peine étoit une espéce d'empalement. On leur fichoit dans le fondement une des plus grosses raves que l'on trouvât. Au défaut des raves on prenoit un poisson qui avoit la tête fort grosse. Vossius a cru que celui qui souffrit cette peine, est celui qui offensa Philippe roi de Macedoine. Il le prend pour le comique, & se trompe en cela, puisque le comique étoit contemporain d'Aristophane. * Bayle, *dict. critiq.*

ALCE'E, fils de Persée, époux d'Hipponome, fut pere d'Amphitryon & ayeul d'Hercule. * Apollodore. Diodore *de Sicile.* Eusebe.

ALCE'E, poëte tragique, premier inventeur de la tragedie, si l'on en croit Suidas. Macrobe fait mention de ce poëte, & cite une de ses pieces, qui avoit pour titre, *Cœlum.* * Suid. Macrob. *Saturn. l.* 5. *c.* 20.

ALCE'E, illustre poëte Lyrique originaire de l'Isle de Lesbos, & natif de la ville de Mitylene, vivoit sous la XLIV. olympiade, vers l'an 604. avant Jesus-Christ, du tems de Sapho, qui étoit de même pays que lui. Alcée fut ennemi zelé des tyrans, & entr'autres de Pittacus & de Periandre, qui n'ont pas laissé d'être mis tous les deux entre les sages que l'ancienne Grece a tant celebrés. Herodote raconte que ce poëte prit la fuite dans une bataille qui se donna entre les Atheniens & ceux de Mitylene, & que les ennemis ayant trouvé ses armes, les attacherent dans le temple de Minerve à Sigée. Il laissa des ouvrages, dont il ne nous reste que tres-peu de fragmens, qui nous en font regretter la perte. Horace faisant allusion à la haine qu'Alcée avoit temoignée contre les Tyrans, appelle ses Muses menaçantes, *l.* 4. *Od.* 9.

— Et Alcæi minaces,
Stesichorique graves Camœnæ.

C'est de cet Alcée que nous est venuë cette espece de vers que nous appellons *Alcaiques*, & qui passent pour être des plus beaux & des plus agréables dans le genre lyrique. Synesius, rapporté par Giraldi, remarque qu'il n'avoit pas coûtume d'employer des personnages feints, ni des matieres chimeriques ou inventées à plaisir, comme les autres poëtes ont coûtume de faire; mais que les personnes & les choses y étoient veritables; de sorte qu'il ne trompoit personne. Sa dialecte étoit Eolique, comme celle de Sapho. * Herodote, *l.* 3. ou *Terpsic.* Diogenes Laërt. *l.* 1. *in Pittac.* Ciceron, *in libris de natura deor. item in quæstion. Tusculan.* Horat. *l.* 1. *Od.* 32. *ad Lyram*, & *l.* 4. *Od.* 9. *ad Lollium.* Dionysi. *Halicarnass. in judic. de poet. p.* 10. *edit. in* 8°. *inter opuscul. critic.* Fabius Quintil. *institut. Oratoriar. l.* 10. *c.* 1. *Lilia.* Greg. Gyrald. *de histor. poetar. dialog.* 9. *p.* 272. *edition. in* 8°. Olaus Borrichius. *Dissertat. de poet. p.* 23. *vidend.* Laur. Crass. *de poet. Græc.* Euseb. *in chron.* Suidas, *in* Π. Sanct. Cyrill. *l.* 1. *adversus Julianum.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes, tom.* 5.

ALCE'E, fils de Micus, poëte comique, vivoit du tems d'Aristophane, vers la XCVII. olympiade, environ 392. ans avant Jesus-Christ. Il composa des comedies citées par Athenée & par les autres. Suidas assure qu'il en laissa dix, dont l'une étoit intitulée *Pasiphaé.*

Il y a deux autres ALCE'ES poëtes; l'un qui vivoit sous la CXLV. olympiade, l'an de Rome 555. & l'autre sous Vespasien. Ce dernier est auteur de quelques épigrammes de l'anthologie. * Suidas. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 20. Vossius, *de poet. Græc. c.* 7.

ALCE'E, philosophe dont parle Elien, fut chassé de Rome avec Philisque, parce qu'ils débauchoient la jeunesse. Ils étoient du nombre de ceux qui ont deshonoré par leurs débauches la secte d'Epicure, d'ailleurs pleine de gens tres-reglés, comme le remarque Gassendi dans la vie de ce philosophe, *l.* 3. *c.* 5. * Elian. *l.* 9. *c.* 12. *Var. hist.*

ALCENOR, vaillant Argien, qui dans un combat de trois cens de ses concitoyens contre autant de Lacedemoniens, où il s'agissoit de regler les limites des deux états, demeura seul des siens en vie avec Chromius, tous ceux du parti contraire étant aussi morts, à la reserve d'un seul nommé Othryas. * Herodote. Hoffm. *Lexic. univers.*

ALCENSIA, ou DE ALCENSIA (Nicolas) Allemand, & religieux de l'ordre des Carmes, florissoit sur

la fin du XV. siecle. Il écrivit divers ouvrages, & entr'autres des commentaires sur l'exode & sur l'apocalypse de saint Jean : *Sermones de tempore : de officio missæ, &c.* il vivoit vers l'an 1495. * Trithem. *de script. eccles.* Possevin. *in appar. sacr.* Alegr. *in parad. Carmeli, &c.*

ALCESTES ou ALCESTIS, fille de Pelias, épouse d'*Admete* roi de Thessalie. Ce prince étant tombé dangereusement malade, Alcestes consulta l'Oracle sur l'évenement de cette maladie. L'Oracle répondit, qu'Admete mourroit, à moins que quelqu'un de ses amis ne voulût subire le même sort en sa place, Aucun des amis d'Admete n'ayant voulu lui rendre ce service; Alcestes, pour lui conserver la vie, se donna elle-même la mort. Euripide rapporte qu'Hercule étant arrivé chez Admete, le jour même qu'Alcestes s'étoit donné la mort, fut bien reçu d'Admete, qui le logea dans un appartement séparé, pour ne pas blesser l'hospitalité par un objet si triste. Hercule paya bien son hôte; car il entreprit de combattre la mort, qui enlevoit l'ame d'Alcestes, la mit ensuite, ramena cette ame dans son corps, & rendit à Admete sa femme.

La princesse Eudocia raconte cette histoire d'une maniere tres-vrai-semblable. ALCESTIS fille de Pelias ayant été accusée avec ses autres sœurs d'avoir fait mourir son pere, fut obligée de prendre la fuite, & se retira à Pheres, où Admetus qui étoit le roi de cette ville l'épousa. Ce mariage fut bientôt troublé. Acaste fils de Pelias, voulant venger sa mort, alla mettre le siege devant Pheres, & Admete ayant fait une sortie pendant la nuit, eut le malheur d'être fait prisonnier de guerre. Ce malheur donna occasion à un évenement des plus remarquables de l'histoire. Admete prisonnier pouvant racheter sa liberté aux depens d'Acelstis n'y voulut jamais consentir, & celle-cy sçachant qu'on menaçoit son mari de mort, alla se livrer elle-même pour le délivrer de ce danger. Leur vertu fut recompensée. Hercule étant venu peu après à Pheres, apprit d'Admete jusqu'où Alcestis avoit poussé l'amour pour lui, & charmé d'un si grand exemple, la redemanda à Acaste qui refusa de la rendre; & par-là s'attira la guerre. Acaste fut défait, & sa sœur renduë à Admete, avec qui elle joüit par la suite d'une parfaite tranquillité. * Eudocia Macrembolitissa. MS.

Ovide donne à Alceste le surnom de *Pagasée*, comme étant de Pagasis ville de Thessalie.

> *Fata Pheretiadæ conjux Pagasæa redemit,*
> *Proque viri est uxor funere lata sui*

Ovide, *metamorphos. l. 3. v. 19.*

> *..... Spectant subeuntem fata mariti*
> *Alcestem; &, similis si permutatio detur,*
> *Morte viri cupiant animam servare catella.*

* Juvenal, *Sat. 6. v. 653.*

Voyez ADMETE. * Euripide, dans l'*Alceste*. Apollod. Hyg.

ALCETAS roi de Macedoine, fils d'Erope, & pere d'Amyntas, regna 29. ans, & mourut l'an du monde 3448. & avant Jesus-Christ 556. Eusebe en fait mention, & Justin l'a oublié dans le dénombrement qu'il fait des ayeuls d'Alexandre *le Grand*. * Eusebius, *in Chron.*

ALCETAS roi des Epirotes, & fils d'*Arybbas*, fut si violent & si cruel, que son pere même ne le pouvant souffrir, le chassa du royaume. Il y revint après sa mort, & lui succeda; mais sa fureur augmentant de jour en jour, ses sujets le surprirent pendant la nuit, le tuerent avec ses enfans, & mirent Pyrrhus fils d'Eacide en sa place, la 2. année de la CXXI. Olympiade, & avant Jesus-Christ 295. * Pausanias, *l. 1.*

ALCETAS roi des Molosses entre l'Epire & la Thessalie, fut chassé de ses états dans une rebellion de ses sujets. Bientôt après il fut remis sur le trône par le secours des Illiriens & de Denys tyran de Sicile, auprès duquel il s'étoit retiré. Ce retablissement se fit l'an quatriéme de la XCVII. Olympiade, selon Diodore. *Liv. V.*

Il y a eut aussi un ALCETAS capitaine sous Alexandre *le Grand*, dont Suidas fait mention; & un Historien Grec de ce nom, qui a écrit du temple de Delphes, selon Athenée. *Liv. XIII.*

ALCETAS, ancien écrivain, n'est connu que par un endroit d'Athenée, *liv. 13.* où ce grammairien cité le second livre de son traité des choses offertes à Apollon, & placées à Delphes, περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων. Cet endroit merite d'être remarqué, parce que rien ne montre mieux quelles étoient alors les mœurs des Grecs. Toute cette nation n'ayant que trop admiré la beauté de Phryné, femme publique, les Perictiones pousserent la folie jusqu'à lui ériger une statuë d'or dans le lieu où ils adoroient Apollon, & l'on ne crut pas deshonorer Archidamus roi de Lacedemone, & Philippe roi de Macedoine en plaçant cette statuë entre les leurs.

ALCHABITIUS, astrologue Arabe, vivoit dans le XII. siecle, selon qu'on le peut conjecturer. Nous avons de lui une introduction à la connoissance des influences celestes : un traité de la conjonction des planetes, & un autre d'optique. * Vossius, *de Mathem. c. 62. § 4. & c. 64. §. 1.*

ALCHAZAR, petit pays de la grande Armenie, où l'Euphrate prend sa source. * Hoffm. *Lexic. univers.*

ALCHILDE de Rhodes, fut si amoureux d'un cupidon de marbre, qu'il ne put jamais s'empêcher de lui donner des marques de sa passion, comme s'il en eût esperé quelque retour. * Pline, *l. 36. c. 5.*

ALCHINDE, medecin & astrologue Arabe, tres-ingenieux, a composé un livre des quantités, & plusieurs autres. Cardan en fait tant d'état, qu'il le met au nombre des douze esprits subtils du monde. On a deux livres imprimés de lui; l'un, *de temporum mutationibus*; & l'autre *de gradibus componendarum medicinarum investigandis.* Il y a eu un autre ALCHINDE philosophe & medecin Arabe, qui vivoit en 1445. Wolfang. Just. *apud Mercklim.*

ALCHYMIE. On donne ce nom; 1. à l'art de preparer & de purifier les métaux; 2. à l'art de transmuer les métaux moins parfaits en or & en argent; 3. à l'art de tirer les essences & les esprits des mineraux & des plantes. Le mot d'*Alchymie* est un mot composé de l'article Arabe *Al*, & du nom Grec χυμὸς *suc*, derivé de χέω *fondre*, Quelques-uns néanmoins veulent que ce soit un mot purement Arabe, que les Grecs ont emprunté, & qu'il est formé de l'article *Al*, & de *chema*, qui veut dire *art occulte.* D'autres enfin avancent fabuleusement que cet art a été ainsi appellé de *Cham* fils de Noë, & premier roi d'Egypte, qui l'enseigna aux Egyptiens : ce qui ne pourroit s'entendre que de l'Alchymie prise dans le premier sens, laquelle ne consiste qu'en la preparation des métaux Elle étoit en usage dès le commencement du monde; puisque nous apprenons de la Genese, que Tubalcaïn s'occupoit à forger de l'airain & du fer. A l'égard de l'Alchymie, par laquelle on prétend faire de l'or, les Egyptiens n'ont point eu ce secret; & ceux qui prétendent le découvrir sont dans une illusion tres-dangereuse. M. Arnaud remarque fort judicieusem[ent], qu'il y a quatre grands sujets qui occupent depuis longtems les philosophes & les mathematiciens, sans qu'ils y puissent réüssir; le premier est la quadrature du cercle, le second, une machine qui ait un mouvement perpetuel; le troisiéme, une lampe inextinguible, par le moyen d'une huile & d'une méche qui ne se consument point; le quatriéme, est la pierre philosophale, ou l'art de faire de l'or & de l'argent par la transmutation des métaux. Ceux qui s'addonnent à cet art, en font remonter l'origine jusques à Adam, qui enseigna, disent-ils, ce secret à Enoch. Ils ajoûtent qu'après le déluge, Cham fils de Noë, exerça l'Alchymie en Egypte; qu'Hermes philosophe Egyptien en fit un livre écrit en lettres hieroglyphiques; que Pythagore n'ignoroit pas ces mysteres; que Moyse instruit dans la science des Egyptiens, sçavoit cet art; & que plusieurs grands hommes l'ont pratiqué fort heureusement, comme Hippocrate, Aristote, Albert *le Grand*, & plusieurs autres. Ils ne manquent pas non plus d'attribuer à Salomon la connoissance de cet art, qu'ils disent être renfermé dans le livre supposé, auquel on a donné le nom de *Clavicule*; mais si cela eût été, Salomon n'auroit pas fait tant de dépense, pour tirer de l'or du pays d'Olphir. Leur impieté va jusques à oser dire que le cantique des cantiques est com-

me un épithalame du soleil & de la lune, où Salomon a décrit les mysteres de l'Alchymie. Tous ces moyens extravagans, dont ils se servent pour donner quelque credit à leur profession, ne font que découvrir leur ignorance & leur temerité : car il est certain qu'il ne se trouve aucun auteur avant la naissance de J. C. qui ait parlé de cet art. Pline dit que l'empereur Caligula fut le premier qui prepara de l'arsenic naturel, pour en faire de l'or, & qu'il cessa d'y travailler, parce que la dépense surpassoit le profit. Cet empereur néanmoins n'avoit pas la pierre philosophale ; car il faisoit l'or, non par transmutation des métaux, mais par la séparation de l'or mêlé avec l'arsenic. Ils disent que Julius Firmicus qui vivoit dans le IV. siecle, fait mention de l'Alchymie ; mais ce mot ne se trouve point dans les manuscrits de la bibliotheque Vaticane ; & s'il se trouve en quelques autres, il a été ajoûté par les nouveaux Alchymistes, pour établir l'antiquité de leur art. Suidas rapporte que l'empereur Diocletien, sur la fin du III. siecle, fit rechercher dans l'Egypte tous les écrits de ceux qui avoient traité la matiere de fondre l'or & l'argent ; & qu'il les fit brûler, pour ôter aux Egyptiens le moyen d'amasser des richesses, qui les portoient à la revolte. Mais cet art de fondre l'or & l'argent n'étoit pas la pierre philosophale des Alchymistes : & si cela eût été, ce n'auroit pas été un grand secret, puisqu'il auroit été commun en Egypte. Il est vrai que les Egyptiens sçavoient tirer l'or en séparant par le feu les métaux ou les mineraux, ausquels il étoit attaché ; mais ils ne sçavoient pas changer le cuivre, ou l'argent en or. Nicephore Blemmida, qui vivoit dans le XIII. siecle, fit un traité de la chymie, où il ne parle point de la transmutation des métaux. Ce furent les Arabes qui inventerent depuis cet art mysterieux ; & ils furent suivis par Arnaud de Villeneuve, Raimond Lulle, Jean Azot, Paracelse, & plusieurs autres Visionnaires, qui ayant bien soufflé, n'ont trouvé que des cendres dans leurs fourneaux, après avoir dissipé en fumée tout ce qu'ils y avoient mis. * Pline. Suidas. Le P. Athanase. Kircher, *Mundi subterranei*, *tom.* 2.

ALCIAME, troisiéme roi de Lydie de la race des *Ninades*, descendus de *Ninus*, selon le compte d'Adam Rupert, contre le sentiment d'Ubbo Emmius & de Scaliger.

ALCIAT ou ALCIATO (André) tres-habile jurisconsulte, à qui le public a l'obligation d'avoir banni la barbarie d'entre les interpretes du droit, & d'avoir remis cette science dans son lustre, vivoit dans le XVI. siecle. Il étoit fils d'un riche marchand de Milan, selon Pancirole, & d'un gentilhomme, selon d'autres. Après avoir étudié le droit sous Jason du Maine à Pavie, & sous Charles Ruinus à Bologne, il enseigna à Avignon, & à Bourges, où il fut attiré en 1529. par les liberalités du roi François I. Il n'y demeura pas plus de cinq ans, & il paroît avoir toûjours eu beaucoup de peine à se fixer ; car étant allé à Pavie au sortir de France, il quitta cette ville pour aller à Boulogne, où il enseigna quatre ans ; & étant retourné à Pavie en 1543. il en sortit encore pour aller enseigner à Ferrare, où il ne demeura que quatre ans ; après quoi il alla pour la troisiéme fois revoir Pavie, où il mourut âgé de 57. ans & quelques mois, l'an 1550. honoré des dignités de protonotaire & de comte Palatin par le pape III. & de celle de Senateur par l'empereur, & favorisé de presens par les rois de France & d'Espagne, mais en reputation d'homme extrêmement avare, & de grand mangeur. Il nous a laissé plusieurs ouvrages de droit & des emblêmes, imprimés à diverses fois, qui font voir qu'il n'ignoroit rien des sciences humaines. C'est à ses emblêmes qu'Alciat est redevable du rang qu'on lui donne parmi les poëtes, & l'on peut dire que ce rang n'est pas un des derniers, quoiqu'il soit rare d'être tout à la fois grand jurisconsulte & grand poëte. Ses emblêmes ont de la douceur, de l'élegance & de la force ; & les sentences y sont assez belles pour pouvoir servir à la conduite & au reglement de la vie. On en a fait grand nombre de versions & d'éditions. Son Epitaphe qu'on voit à saint Epiphane de Pavie, marque sa mort en 1550. Elle est conceuë en ces termes : *Andreæ Alciato Mediolanensi J. C. comiti, protonotario Apostolico, Cæsareoque Senatori, qui omnium doctrinarum orbem absolvit, primus Legum studia antiquo restituit decori. Vixit annos LVII. m. VIII. d. IV. Obiit pridie Idus Januarias, anno M. D. L.* M. De Thou, qui s'est trompé sur plusieurs faits de la vie d'Alciat, met sa mort en l'année 1551. & dit qu'il mourut à Pavie le 12. Janvier âgé de 58. ans 8. mois & 4. jours. Ceux qui voudront sçavoir le catalogue des ouvrages d'Alciat n'ont qu'à consulter les éloges des hommes sçavans de M. De Thou par Teissier. 1. tom. * Forster, *in vit. jurisc.* Joannes Imperialis *in elog. Doct.* De Thou, *hist. l.* 8. Jules Cæsar Scaliger, *l.* 6. *poëtices sive hypercritic. pag.* 795. 796. Joann. Matth. Tosc. *in pepl. Ital.* Laur. Crass. *in poët. Græc. Ital. descript. ord. alphab. pag.* 33. *in fol.* Bossius, *in orat. funebri Alciati, & apud Crassum.* Baillet, *jugement des Sçavans sur les poëtes, tome* 7.

ALCIAT (François) de Milan, cardinal, éleve & parent du celebre jurisconsulte André Alciat, fut comme lui un des plus grands ornemens du droit, qu'il enseigna à Pavie dans la même chaire qu'André, & où il eut saint Charles Borromée pour disciple. Ce cardinal le fit venir à Rome, où le pape Pie IV. après l'avoir pourvû d'un évêché, se servit de lui dans l'emploi de Dataire, & ensuite le nomma cardinal en 1565. Muret assûre dans une de ses oraisons, qu'il fit sur l'excellence des sciences, que les cardinaux Alciat & Sirlet étoient l'ornement du siecle, le soûtien des lettres, & le veritable modele de la vertu & de l'érudition. Le cardinal Alciat mourut à Rome l'an 1580. âgé de 58. ans & fut enterré dans l'Eglise des Chartreux, où l'on voit son portrait & son épitaphe. Il avoit été protecteur de leur ordre & de celui de saint François. * Janus Nicius Erythræus. *Pinac. imag. illust. p.* 2. *c.* 47. Le Mire.

ALCIAT (Jean-Paul) gentilhomme Milanois, suivit la profession des armes ; puis s'étant retiré à Geneve avec George Blandrata, Valentin Gentilis, Fauste Socin, & divers autres, pour y embrasser la nouvelle Reforme, il tomba d'abîme en abîme, jusques à s'engager dans les erreurs de Socin sur le mystere de la Trinité. La severité dont on usa à Geneve à l'égard de Gentilis, épouventa ces Unitaires qui se refugierent en Pologne. Gentilis, dont les opinions sur la Trinité étoient differentes des leurs, les y suivit ; & Jean-Paul Alciat, qu'on a publié s'être fait Turc, mourut Socinien à Dantzic vers l'an 1565. *Voyez* SOCIN & GENTILIS. * Beza, *in vita Calv. hist. Reformat. Pol.* Biblioth. *Antitrinit.*

ALCIAT (Terence) Jesuite de la famille des jurisconsultes de ce nom, nâquit à Rome en 1570. Après cinq ans d'étude en droit, il entra dans la societé des Jesuites en 1591. où il exerça successivement les emplois de préfet du college de Rome, de professeur en philosophie, & en theologie, de sous-superieur de la maison professe, & de sous-provincial jusqu'en l'année 1651. qu'il mourut d'apoplexie. C'est lui que le pape Urbain VIII. avoit choisi pour opposer une histoire du Concile de Trente à celle du celebre Frapaolo ; mais la mort le prévint, & lui fit laisser l'exécution de ce dessein au pere Sforce Palavicin, depuis cardinal. Alciat écrivit la vie du pere Fabri Jesuite. * *Biblioth. aut. societ. Jesu.*

ALCIAT (Melchior) jurisconsulte, est auteur des ouvrages suivans, *de acquirenda possessione. De novi operis nunciatione. In Cæsareas constitutiones status Mediolanensis.* * Ghilin. *Vol.* 1. *pag.* 171. Konig. *Biblioth. vetus & nova.*

ALCIBIADE I. du nom, fils d'Æantide, se joignit à Clisthenes, fils de Megaclés, pour chasser d'Athenes Hippias, fils de Pisistrate, la premiere année de la LXVII. Olympiade, & avant Jesus-Christ 512. Mais s'étant rendu trop puissant dans Athenes, il en fut banni par la loi de l'Ostracisme. Il laissa un fils nommé *Alcibiade II.* * Thucydide, *l.* 5.

ALCIBIADE II. fils d'Alcibiade I. refusa dans Athenes aux fils des Lacedemoniens le droit de domicile, que son fils Clinias leur accorda depuis. Il fut deux fois banni par la loy de l'Ostracisme. * Thucydide, *liv.* 3.

ALCIBIADE fils de Clinias, Capitaine Athenien, fut

disciple de Socrate, qu'il suivit à Potidée ville de Macedoine. La noblesse de sa famille lui donnoit autant d'avantage par-dessus tous les autres Atheniens, qu'Athenes l'emportoit par-dessus toutes les autres villes de la Grece. On remarque qu'étant jeune, il refusa d'apprendre à joüer de la flûte, disant qu'il étoit né pour recevoir du plaisir, plûtôt que pour en donner. Comme il étoit un des jeunes hommes des mieux faits d'Athenes, il étoit tres-bien reçu dans toutes les compagnies, & préferoit souvent les appas de la volupté, aux charmes de la philosophie. Depuis ayant commencé de porter les armes, il se signala dans toutes les occasions, & remporta le prix aux jeux olympiques. Durant la guerre du Peloponnese, les Atheniens le déclarerent avec Nicias & Lamachus, general de leur armée de mer, contre les Syracusains, sous la XCI. Olympiade, & avant Jesus-Christ 416. Ses envieux le rendirent suspect au peuple pendant son absence, & prirent occasion de l'accuser de sacrilege; parce que tout ce qu'il y avoit dans la ville de statuës élevées en l'honneur de Mercure, se trouva renversé la nuit qui précedoit le jour de son départ: impieté dont on le soupçonna; de sorte qu'il fut rappellé l'année suivante, pour venir répondre à ces accusations: mais connoissant la cruauté & la legereté de ses Citoyens, il se déroba des Gardes qui le conduisoient à Thurium ville d'Italie, & s'en alla dans l'Elide, puis à Thebes. Ayant appris qu'il avoit été condamné, & que ses biens avoient été confisqués, il se jetta dans le parti des Lacedemoniens, leur fit contracter alliance avec le roi de Perse, leur persuada d'assieger la ville d'Athenes, & les unit avec les Ioniens. Il se retira ensuite vers Tissaphernes general de Darius, parce que les Lacedemoniens, qui craignoient qu'il ne les abandonnât, avoient resolu de le faire mourir. En effet il fut rappellé dans sa patrie; & avant que d'entrer à Athenes, il obligea les Lacedemoniens, qui avoient été vaincus cinq fois sur terre & trois fois sur mer, à demander la paix: il se rendit maître de l'Ionie, prit Bisance, & plusieurs autres villes sur les frontieres de l'Asie. A son retour il fut reçu en triomphe par ses Citoyens, qui lui rendirent ses biens, & le comblerent d'honneur. Ce fut la deuxiéme année de la XCII. Olympiade, 411. ans avant Jesus-Christ. Peu de tems auparavant Pisandre avoit fait ordonner que le gouvernement populaire seroit abrogé, & qu'on éliroit quatre cens personnes pour gouverner la Republique. Mais ces quatre cens, qui en avoient usé tres-violemment, furent soupçonnés d'aspirer à la tyrannie, & furent déposés l'année suivante. On destina cinq mille personnes pour gouverner en leur place; & ce fut pour lors qu'on fit une loi pour le rappel d'Alcibiade, & qu'il fut élû general, avec Trasibule & Theramenes. Il partit de Samos avec vingt-deux vaisseaux, & y retourna après quelques exploits. Les deux années suivantes il eut tres-grande part aux victoires qui furent remportées contre Mindare & les Syracusains; il vainquit encore Pharnabaze, & ravagea les provinces dont ce dernier étoit gouverneur pour le roi de Perse. En l'année 407. avant Jesus-Christ, après s'être fait declarer generalissime à Athenes, il s'embarqua sur une flotte tres-puissante; mais pendant qu'il étoit allé au-devant de Thrasibule, Antiochus son lieutenant se voyant près des Lacedemoniens, osa leur livrer bataille, quoiqu'il eût des ordres contraires. Elle fut tres-sanglante, & les Atheniens y furent entierement défaits. Les ennemis d'Alcibiade se servirent de cette nouvelle occasion pour le faire déposer, & l'obligerent de se retirer du côté de Perinthe, où il fortifia trois places. Tous les chagrins qu'il avoit reçus de la part de ses Citoyens, ne purent le faire renoncer à l'amour qu'il avoit pour sa patrie. Il se vint offrir à Philocles pour combattre Lysander, general des Lacedemoniens; mais Philocles, craignant qu'il n'acquît toute l'autorité parmi les troupes, refusa ce secours, & fut vaincu, pour avoir méprisé ses conseils. Alors Alcibiade se retira vers Pharnabaze, qui lui donna Grunium, forteresse considerable en Phrygie, qui lui valloit toutes les années cinquante talens de revenu. S'il eût aimé la vengeance, il avoit de quoi se satisfaire; puisque les Lacedemon iens se voyant maîtres de la campagne, vinrent assieger Athenes, & la prirent. Mais il avoit des sentimens plus genereux, & ne pouvant souffrir que sa patrie, toute ingrate qu'elle étoit, restât plus long-tems esclave de Sparte, il fit dessein de s'unir avec le roi de Perse, pour détruire les Lacedemoniens. Critias, & les autres Tyrans d'Athenes, qui s'en doutoient, en avertirent Lysander, lui jurant qu'il n'y avoit que la mort d'Alcibiade qui pût donner des fers à Athenes. Lysander pratiqua Pharnabaze, qui envoya Susamithres & Masœus, ou Bagoas pour tuer Alcibiade, lorsqu'il alloit trouver le roi de Perse. Ils le surprirent la nuit dans une cabane, & y mirent le feu, afin de s'en défaire par cet incendie. Ce grand homme s'étant éveillé, sorti de la maison où on l'avoit investi, & fut tué à coups de fléches, après avoir évité les flammes. Ce fut la premiere année de la XCIV. Olympiade, l'an 404. avant Jesus-Christ, & environ la 50. de l'âge d'Alcibiade. Sa statuë, comme d'un des plus vaillans des Grecs, fut mise par une ordonnance du Senat dans la place publique de Rome, suivant l'Oracle Pythien. On rapporte d'Alcibiade qu'étant un jour entré dans un lieu où l'on instruisoit la jeunesse, & n'y ayant point trouvé l'Iliade d'Homere qu'il demanda, il donna un rude soufflet au maître, lui disant qu'il n'étoit qu'un ignorant, & tout propre à rendre des jeunes gens aussi ignorans que lui-même. Plutarque a écrit fort au long la vie d'Alcibiade en grec, & Cornelius Nepos l'a écrite en latin d'un style fort élegant. * Plutarque & Æmil. Probus, *en sa vie.* Thucydide, *l.* 5. 6. 7. 8. Xenophon, *hist. Grec. l.* 1. Diodor. *de Sicil Olymp.* 94. Justin. *l.* 5. *c.* 8.

ALCIDAMAS d'Elée, disciple de Gorgias Leontin, s'adonna à la philosophie, & composa un traité de musique. Quelques auteurs disent que c'est le même qui vivoit sous la LXXXIX. olympiade, vers l'an 422. avant Jesus-Christ. Diogene Laërce parle de lui dans la vie de Protagoras, comme d'un habile rheteur. Quintilien & Suidas en font mention, aussi-bien que Plutarque, *dans le traité des Orateurs.* On croit aussi que c'est cet Alcidamas dont parle Ciceron, & qui avoit écrit un éloge de la mort. * Quintilien, *l.* 3. *c.* 1. Ciceron, *Tusc. l.* 1.

ALCIDAMIDAS, general des Messeniens, abandonna Itome, que les Lacedemoniens ruinerent, & alla chercher fortune dans l'Italie. Il se retira à Reggio, vis-à-vis de la Sicile, sous la XIV. olympiade, l'an 723. avant Jesus-Christ. * Pausanias, *l.* 4.

ALCIDE est le nom qu'on donna à Hercule, pour exprimer sa force, selon la signification du mot grec, *ἀλκή*, *robur*, ou bien à cause d'Alcée qui fut son ayeul, selon la pensée d'Herodote. Apollodore, dans le 2. livre de sa bibliotheque, dit qu'il se nommoit Alcide; mais Diodore, dans le premier de la sienne, le nomme Alcée, qui approche du nom hebreu *Elca*, que l'on trouve *l.* 2. *Reg. c.* 23. *v.* 25. ou de *El-chai*, qui signifie *le Dieu vivant.* Les anciens avoient accoûtumé de mettre le nom de Dieu dans leurs noms. Hercule n'étoit qu'un surnom, qui signifie *le Marchand.* * *Voyez* HERCULE.

ALCIMAQUE, peintre fameux dont Pline fait mention, *liv. XXXV. ch.* 11.

ALCIME, de Sicile, a écrit des choses d'Italie, & est cité par Athenée, *liv. X.* & par Festus Pompeïus.

ALCIME, grand sacrificateur des Juifs, que Josephe nomme aussi *Jacim*, succeda à Onias, surnommé Menelaüs, auquel Antiochus Eupator fit couper la tête à Beroé en Syrie l'an 3877. du monde, & 162. avant Jesus-Christ. Alcime se soüilla lui-même pour plaire à Antiochus Epiphane en mangeant des viandes défenduës: ce qui irrita si fort les Machabées contre lui, que ne pouvant souffrir un pontife profane, ils le déposerent. Depuis, après la mort d'Antiochus Epiphane, il fit quelques presens de ce qu'il avoit dérobé dans le temple à Demetrius *Soter*, afin d'être rétabli, & accusa de revolte toute la nation, & principalement Judas Machabée & ses freres. Il disoit que ces défenseurs des Juifs avoient tué tous ceux du parti du roi, qui étoient tombés entre leurs mains, & qu'ils avoient ainsi contraints les autres d'abandonner leur pays, pour chercher ailleurs leur sûreté: ce qui les obligeoit à le sup-

plier d'envoyer quelqu'un en qui il se confiât, pour s'informer des choses dont ils accusoient Judas & ses freres. Demetrius animé par ce discours, fit de grandes caresses à Alcime, & envoya Bacchides avec des troupes, pour le conduire en Judée, & pour le rétablir dans sa dignité. Il commença à ravager le pays, & à se rendre redoutable par ses cruautés & par ses voleries. Mais Judas voyant qu'il se fortifioit tous les jours, se mit en campagne pour le combattre. Alcime se voyant le plus foible, retourna vers le roi Demetrius, & l'irrita encore davantage contre Judas, qu'il accusa de plusieurs crimes. Ce fut alors que ce roi envoya Nicanor en Judée, qui fut tué dans une bataille. Le roi envoya Bacchides & Alcime en Judée avec une nombreuse armée, composée des plus robustes & des plus forts hommes du pays. Ils prirent plusieurs villes, tuerent un grand nombre d'hommes, vinrent jusqu'à Jerusalem, dont Alcime fit abattre les murailles de la partie interieure du temple, & détruire tous les ouvrages des prophetes. Dieu pour le punir de toutes les cruautés qu'il avoit exercées contre son peuple, le frappa de plusieurs playes, en lui ôtant entierement l'usage de la parole, l'affligeant d'une paralisie qui le rendit perclus de tous ses membres, & lui faisant sentir des douleurs si vives qu'il mourut l'an du monde 3875. & avant Jesus-Christ 160. après avoir exercé le pontificat durant deux ans. Le peuple d'un consentement general, choisit pour lui succeder Judas Machabée, lequel fut le premier de la race des Assamonéens, qui réünit en sa personne l'autorité de prince du peuple, & celle de souverain pontife. * *I. des Machabées* 7. & 9. Josephe, *l.* 12. *antiq.* 15. 16. & 17.

ALCIME, orateur Grec, duquel Diogene Laërce parle dans la vie de Stilpon de Megare, *l.* 2. Il en nomme un autre dans la vie de Platon, au *l.* 3. Athenée fait aussi mention d'un historien de ce nom, originaire de Sicile, qui avoit écrit de l'Italie, au *liv.* 10.

ALCIME Alethius. *Cherchez* ALETHIUS.

ALCIME Avitus, archevêque. *Cherchez* AVITUS (Alcime.)

ALCIMEDON, celebre ouvrier pour les ouvrages en relief, dont Virgile fait mention dans sa troisiéme éclogue, *v.* 36.

——————— Pocula ponam
Fagina, cælatum divini opus Alcimedontis.

ALCIMENES, poëte de Megare, a écrit des tragedies. Il y en a un autre de même nom, d'Athenes, qui a composé des comedies. Suidas parle de tous les deux, & Athenée du dernier, dont il nomme ces pieces *le Tresor*, & *les Pecheurs*; mais on ne sçait en quel tems ils vivoient. Plutarque parle d'un capitaine de ce nom, *en la vie de Dion.* * Vossius, *poëtes Grecs.*

ALCINOE', femme d'un certain Amphilochus, & fille de Polybe Corinthien, avoit retenu le salaire d'une pauvre ouvriere. En punition de cette injustice, Diane lui inspira pour Xanthus Samien un amour forcené, qui lui fit quitter son mari & ses enfans, pour suivre l'objet de sa nouvelle passion. Le repentir succeda dans la suite à son crime, mais ce fut trop tard; & malgré les consolations de son amant, poussée de désespoir, elle se précipita dans la mer. * Parthenius, *in Eroticis*, *c.* 27. Bayle, *dict. crit.*

ALCINOR, Argien, fut un des vainqueurs qui échapperent de la bataille que les Argiens donnerent contre les Lacedemoniens pour la ville de Thyrée. Ces deux peuples se disputant cette ville, il fut resolu entr'eux qu'il n'y en auroit que trois cens qui combattroient de chaque côté, & que la ville, qui étoit le sujet de la guerre, demeureroit aux vainqueurs. Ceux qui avoient été choisis, combattirent avec une fortune si égale, que de six cens hommes qu'ils étoient, il n'en demeura que trois seulement; sçavoir Alcinor avec Chramius du côté des Argiens, & Othryade du parti des Spartiates. * Herod. *l.* 1. ou *Clio.*

ALCINOUS, fils de *Nausithoüs*, & roi des Pheaques, peuples voluptueux de l'isle de Corcyre, aujourd'hui *Corfou.* Ce prince aimoit extraordinairement l'agriculture: ce qui lui fit cultiver avec grand soin les jardins qui ont rendu son nom si celebre. Homere a feint que leurs arbres y produisoient des fruits tous les mois de l'année; en sorte que dès qu'on en cueilloit, il en croissoit un autre. La tempête ayant jetté Ulysse sur les côtes de Corcyre, Alcinoüs le reçut avec affection, & lui fit tres-bonne chere. Ce qui donna occasion à ce proverbe des anciens, qu'Erasme n'a pas oublié, *la table d'Alcinoüs.* * Homer. *l.* 7. *de l'Odyssée.* Ovid. *l.* 2. *Metam.* Julius Pollux, *l.* 6. Virgile, *l.* 2. *des Georg.* Plin. *lib.* 19. *cap.* 4.

ALCINOUS, philosophe Platonicien, nous a laissé un abregé de la philosophie de Platon, que Marcile Ficin traduisit en latin, & que Jacques Charpentier a depuis corrigée & donnée au public, avec un commentaire sçavant & curieux. Eusebe cite une bonne partie de l'ouvrage d'Alcinoüs sous le nom de Didyme, *au liv.* 11. *de la préparation évang.*

ALCIONE, *voyez* ALCYONE.

ALCIONIUS (Petrus Alcyonius) Italien de nation, correcteur de l'imprimerie d'Alde Manuce à Venise, & depuis professeur à Florence, vivoit dans le XVI. siecle. Il avoit quitté le poste qu'il occupoit à Florence pour chercher fortune à Rome; mais il y perdit tout ce qu'il avoit, durant les troubles excités par les Colonnes; & même quelque-tems après, lorsque Rome fut prise par les troupes Imperiales l'an 1527. il fut blessé en se sauvant dans le château saint Ange. Dans la suite il quitta lâchement Clement VII. son bienfaiteur, pour se retirer auprès du cardinal Pompée Colonne, qui étoit ennemi de ce pontife, & chez lequel il mourut bientôt après de maladie. Il étoit assez sçavant en grec & en latin; mais vain & médisant. Quelques-uns ont dit qu'avant entre les mains le traité de Ciceron *De Gloria*, il brûla ce seul original qui fut au monde, après y avoir pillé tout ce qui lui convenoit pour son ouvrage *de Exilio*; d'autres en ont accusé Philelphe; les uns & les autres paroissent l'avoir fait sans fondement. Il a laissé quelques traductions d'Aristote assez mediocres. * Paul. Jov. *in elog. doct. c.* 122. Pierius Valerian. *de liter. infelic.* Bayle, *dict. crit.*

ALCIPHRON, celebre philosophe de Magnesie, qui florissoit du tems d'Alexandre *le Grand*, selon Suidas. Il est different d'un autre ALCIPHRON Auteur de quelques épîtres * Barthius, *in Adversf.* III. 17.

ALCIPO & TRIGOLDON. *Alcipus*, *Trigoldonium*, anciennement, *Halyzia*, *Glysia*, *Halysea.* petite ville de Grece dans l'Epire, sur la côte orientale d'un petit golfe nommé *Porto-Figo*, entre la ville de saint Maure & la riviere d'Aspri * Baudrand.

ALCIPPE (Ἀλκίππη) fille d'Aglaure & de Mars; poursuivie par un fils de Neptune, nommé *Halirrothius*, qui la voulut forcer & qui fut tué par Mars. Ce Dieu, disent les poëtes, fut ensuite accusé par Neptune devant douze dieux, dont les voix allerent à l'absoudre. Le lieu où les dieux rendirent ce jugement dans Athenes, fut depuis appellé *Areopage* ou *champ de Mars*, & les juges *Areopagites.* * Pline, *l.* 7. Apollod. *l.* 3.

ALCIPPE, fille d'Oënomaüs, & femme d'Evenus, fut mere de Marpesse. Cette fille ayant été enlevée par Idas, Evenus son pere poursuivit le ravisseur; mais ne le pouvant atteindre, il se jetta dans le fleuve Lycormas, & devint immortel. * Plutarq. *aux Paralleles*, *c.* 40.

ALCIPPE fille du geant Alcion.* Rhodigin. *l.* 4. *c.* 11. Suidas.

ALCIPPE, qui enfanta un élephant. * Plin. *l.* 7. *c.* 3.

ALCIPPE, Lacedemonien, fut exilé de sa patrie par la cabale de quelques envieux, qui l'accuserent de vouloir renverser la republique. Sa femme Democrite, qui avoit dessein de le suivre, en fut empêchée par le magistrat, qui fit vendre ses biens, & lui ôta le moyen de marier deux filles qu'ils avoient, craignant qu'elles ne missent des enfans au monde qui pussent un jour venger le tort qu'on faisoit à leur ayeul. Democrite outrée de desespoir, épia le tems où les femmes les plus considerables de la ville étoient dans un petit temple pour celebrer une fête. Alors, ramassant plusieurs monceaux de bois qu'on avoit préparés pour des sacrifices, elle

brûla ce temple avec toutes les personnes qui étoient dedans; & lorsqu'elle vit le peuple accourir pour éteindre le feu & punir les incendiaires, elle se tua avec ses deux filles. Les Lacedemoniens pour se venger, firent jetter les corps de Démocrite & de ses filles hors des frontieres de leur pays: ils en furent punis par une cruelle peste. * Plutarque, *dans ses évenemens tragiques causés par l'amour.*

ALCISTHENE, femme Grecque, qui peignoit des ouvrages fort estimés. * Plin. *l.* 35. *c.* 11.

ALCITHOE', fille de Minée, méprisoit, aussi-bien que ses sœurs, les Orgies qu'on celebroit à Thebes, en l'honneur de Bacchus. Un jour qu'elles étoient occupées à travailler, lorsque toute la ville solemnisoit cette fête, elle furent saisies d'une si violente frayeur, qu'elles s'imaginerent être poursuivies par des bêtes feroces. Elles se cacherent dans les endroits les plus écartés de leur maison, & furent metamorphosées en chauve-souris. Leurs ouvrages furent changés en lierre & en feüilles de vigne. * Ovid. *metam. l.* 4.

ALCMAER, ainsi nommée de sa situation en des marais, ville des pays-bas en Hollande, à cinq lieuës d'Amsterdam, est l'une des plus agréables du pays. Une preuve de son ancienneté, c'est qu'elle soûtint autrefois la guerre contre les Frisons, qui l'assiegerent plusieurs fois. En 1517. les habitans de la Gueldre la prirent, & elle fut exposée au pillage huit jours de suite. Depuis elle fut soûmise à ceux qui établirent la republique des Hollandois, environ l'an 1572. L'année suivante, les Espagnols ayant pris Harlem, vinrent assieger Alcmaër; entreprise qu'ils furent obligés d'abandonner. Les voyageurs vantent la propreté des maisons & des ruës de cette ville, & disent qu'elle est la plus grande de la Hollande septentrionale. On prétend que c'est aux environs de cette ville que se fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande. Elle est proche de Schermer, qui étoit, avant que d'être desseché, le plus grand lac de cette partie septentrionale. Les batteaux passent de-là dans l'Y pour se rendre à Amsterdam. Cette ville a produit de grands hommes; comme Pierre Nannius, qui vivoit dans le XVI. siecle, Pierre Forestus, Adrien Metius, Castricomius, Dessennius, &c. * Nannius, *l.* 10. *Miscel. c.* 2. Zuerius, *theatre Hollandois.* Guichardin, *descript. du Pays-Bas.*

ALCMAN, de Lacedémone, ou de Sardes, selon d'autres, est un des plus anciens auteurs de la Grece. C'étoit un poëte lyrique, qui vivoit vers la XXVII. olympiade, du tems de Manassès roi de Juda, environ l'an 672. avant l'ére Chrétienne. On croit qu'il a le premier composé des poësies amoureuses; mais il ne nous reste rien de lui, que quelques petits fragmens que les auteurs ont cités. Il aima Megalostrate, femme d'esprit, qui faisoit fort bien des vers. Pausanias parle du tombeau d'Alcman; & Plutarque rapporte une épigramme, de laquelle il faudroit conclure, qu'Alcman ou ses ancêtres étoient de Sardes, & qu'ils furent chassés de leur pays, d'où il se refugierent à Sparte. Ce poëte est confondu par M. Bayle avec Alcmeon, autre poëte, & Alcman, qui suit. * Pausanias, *lib.* 3. Eusèb. *in chron.* Suidas, *in Lexic. litter. A.* Velleius Paterculus, *lib.* 1. *hist.* Vossius, *l.* 1. *de poët. Grec.* Tanaq. Le Févre, *vies des poëtes Grecs.* Laur. Crasso. *de poet. Grec. &c.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poët. tom.* 5.

ALCMAN, Messenien, autre poëte lyrique, vivoit vers la XLII olympiade, 612. ans avant Jesus-Christ, selon la chronique d'Eusebe. Les anciens ont parlé d'un poëte lyrique de ce nom, qui mourut de la maladie pediculaire. On ne sçait, si c'est le Spartiate ou le Messenien. * Plutarque, *en la vie de Sylla.* Plin. *l.* 11. *c.* 33.

ALCMENE, fille d'Electrion roi de Mycenes, épousa Amphitryon, à condition qu'il vengeroit la mort de son frere, que les Teleboens, peuples d'Etolie, avoient fait mourir. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Jupiter, amoureux d'Alcmene, prit la forme de son mari, & lui ayant rendu visite, elle en conçut Hercule. Plaute en a fait un sujet de comedie, sous le nom d'*Amphitryon*, qui a été traité tres-heureusement en vers françois par Moliere. Ovide ajoûte que Junon sçachant qu'Alcmene étoit en travail d'enfant, fut prier Lucine d'empêcher qu'elle ne pût accoucher d'Hercule; & que Galanthis sa servante s'étant opposée adroitement aux prestiges de cette sage-femme des dieux, fut changée en belette par Junon. Alcmene survêcut à son fils Hercule, & eut le chagrin de voir les fils de ce heros poursuivis par Euristhée, persecuteur du pere; mais ils trouverent un azyle à Athenes; & Hyllus ayant tué le tyran, lui coupa la tête, dont il fit present à Alcmene, à qui les Thebains & les Atheniens rendirent des honneurs divins après sa mort. Plutarque parle de son tombeau, & remarque qu'elle épousa Rhadamante après la mort d'Amphitryon. Pline fait mention d'un portrait d'Alcmene, fait par Zeuxis, dont ceux d'Agrigente faisoient grand état. * Plin. *l.* 35. *c.* 9. Diodore de *Sicile*, *liv.* 4. Ovid. *Metam. lib.* 9. Plutarc. *in Lysand.*

ALCMEON, fils d'Amphiaraüs, tua sa mere Eriphyle, pour obéïr à son pere irrité contre elle; parce que s'étant laissé gagner aux presens de Polynice, elle avoit découvert le lieu où il s'étoit caché, pour éviter d'aller à la guerre de Thebes. Ce fils criminel, pour avoir été trop obéïssant, fut obsedé des furies & de l'ombre de sa mere, jusqu'à ce que le fleuve Phegée le purifia, en lui donnant sa fille Arsinoë en mariage. Alcmeon lui fit present du collier fatal qu'Eriphyle avoit eu pour prix de sa trahison. Mais dans la suite, ayant contracté un second mariage, du vivant même de sa premiere femme, avec Callirhoé, fille d'Acheloüs, qui exigeoit de lui ce collier: il le reprit sous un faux prétexte, & le lui donna. Cette action lui coûta la vie: car les freres d'Arsinoë, outrés de l'affront fait à leur sœur, le poursuivirent & le tuerent. Il fut le chef des *Epigones*, , c'est-à-dire, des princes, qui, pour venger la mort de leurs peres assiegerent Thebes, & la prirent l'an 2825. du monde, 1210. avant Jesus-Christ. * Ovid. *metam. l.* 9. *fabl.* 10. Pausan. *lib.* 8. Natal. Com. Eusèb. Apollod.

ALCMEON, fut le dernier des Archontes perpetuels d'Athenes. Après lui Charops, fils d'Eschyle, obtint cette magistrature souveraine pour dix ans seulement, ainsi que les autres qui le suivirent. Alcmeon commença à gouverner l'an 3281. du monde, 754. avant Jesus-Christ, & il ne gouverna que deux ans. * Eusèb. *in chron.*

ALCMEON, descendant du précedent, fils de Megacles, étoit d'une famille illustre à Athenes: il vivoit au tems de Cresus, & rendit beaucoup de services aux Lydiens qu'il avoit envoyés en Grece consulter les oracles. Ce prince voulant luy donner des marques de sa reconnoissance, l'appella à sa cour, & lui donna ce qu'il pourroit emporter d'or à une seule fois. Alcmeon profita de la liberalité de Cresus d'une maniere assez plaisante. Non content d'en remplir les chaussures qu'il se fit faire à dessein d'une grandeur extraordinaire, & une vaste robe qui ne devoit aussi servir qu'à cet usage, il en garnit ses cheveux, & prit encore un lingot entre ses dents. Cresus qui le vit en cet état, plus semblable à toute autre chose, qu'à un homme, ne fit qu'en rire, & lui fit encore d'autres presens. Alcmeon devenu un des plus riches d'entre les Grecs, eut encore l'honneur de remporter le prix aux jeux olympiques. Il eut un fils nommé Megacles, qui tient une place considerable dans l'histoire d'Athenes. * Herodote, *l.* 6.

ALCMEON, philosophe de Crotone, fils de Pirithus, & disciple de Pythagore, a écrit le premier de la physique, & a cru que la lune étoit éternelle; que les astres étoient animés; & que l'ame étant immortelle, elle étoit toûjours en mouvement comme le soleil. * Phavorin, *cité par Diogene Laërce dans la vie de ce philosophe, au livre huitiéme.* Clement Alexand. *liv. premier. Stromat.* Plutarque, *en la vie de Solon*, cite un historien de même nom.

ALCMEONIDES, ou descendans d'Alcmeon, étoient fort considerés à Athenes. Ils s'opposerent à Pisistrate, & abolirent entierement la tyrannie dans leur patrie, selon Herodote, Thucydide & Pausanias. Depuis étant chassés

chassés d'Athenes, ils firent marché avec les Amphictions pour bâtir le temple de Delphes, qu'ils éleverent avec beaucoup de magnificence. On dit qu'ils gagnerent par argent la Pythie, afin que toutes les fois qu'il viendroit des Spartiates pour consulter l'oracle, on leur persuadât de délivrer Athenes de la tyrannie, comme Herodote le dit au *livre cinquiéme Terpsichore*. Plutarque ne tombe pas d'accord de toutes ces choses au petit traité qu'il a fait contre cet historien.

ALCMON & PASSALUS, deux freres, dont les inclinations furent tres-mauvaises & fort corrompuës. Ils étoient fils d'une femme appellée *Semnon*, qui se mêloit de prédire l'avenir. Elle les avertit de se garder d'un *mélampyge*, c'est-à-dire, *d'un animal qui auroit le derriere noir & velu*. Ayant donc un jour rencontré Hercule qui dormoit appuyé contre un arbre, ils resolurent de le faire mourir; mais Hercule s'étant éveillé, & ayant reconnu leur mauvais dessein, s'en saisit, & les pendit par les pieds à sa massuë; & comme il marchoit en cet état, ils s'apperçurent qu'il avoit le derrier noir & velu; & se ressouvenant alors de la prédiction de leur mere, ils se crurent perdus: mais Hercule ayant appris d'eux le sujet de leur crainte, il les laissa aller. * *Antiq. Grecq. & Romaines*. Joan. Rosin. Thom. Dempster. Danet. *dict. antiq.*

ALCOBAÇA, en latin *Alcobacia* & *Eberobrigum*, bourg de la province de l'Estramadoure du Portugal, situé à deux lieuës de la mer, & à cinq de la ville de Leira vers le midi. Il y a un monastere qui est une celebre abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée par le roi Alphonse I. Cette abbaye est la sépulture de la plûpart des rois de Portugal, & se nomme *Alcobaça*, parce qu'elle est sur une côte près des torrens d'Alcoa & de Baca.

ALCOC ou ALCOCUS (Simon) Anglois, docteur en théologie, prédicateur & philosophe, a été en grande réputation dans le XIV. siecle. Non seulement il étoit consulté sur les questions de l'école, mais encore sur les passages difficiles de l'écriture. Il laissa divers ouvrages, dont il y en a encore plusieurs dans divers bibliotheques: *De modo dividendi thema pro materia sermonis. Expositiones in Magistrum Sententiarum, &c.* & vivoit encore en 1380. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Leland & Pitseus, *de scripr Angl.*

ALCOC ou ALCOCUS (Jean) évêque d'Eli dans le comté de Cambridge en Angleterre, fut l'un des plus saints & des plus doctes prélats qui ayent paru dans l'église d'Angleterre au XV. siecle. Fils d'un pere qui avoit beaucoup de pieté, il l'imita parfaitement; car outre qu'il étoit sçavant théologien, il se rendit surtout celebre par sa pureté & par sa patience. Il fut élevé sur le siege d'Eli avec l'applaudissement de tous les gens de bien, & il acquit à Dieu un nombre infini d'ames. Il employa ses heures de loisir à écrire divers traités de pieté, comme des homelies, des commentaires sur les sept pseaumes de la penitence: *Mons perfectionis: Abbatia Spiritus sancti*. Ce prélat mourut en odeur de sainteté l'an 1500. * Polydore Virgile, *hist. Angl.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

ALCOCER DO SAL, *voyez* ALCAÇAR DO SAL.

ALCOLEL (Martin) a publié à Lyon en 1669 un recuëil des fautes qu'il a remarquées dans les neuf tomes des œuvres d'Antoine Diana. * Konig.

ALCOLEA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie sur le Guadalquivir, à sept ou huit lieuës audessus de Seville. C'est le lieu de l'Espagne Betique, qu'on nommoit autrefois *Arua* & *Flavium Aruense*.* Baudrand.

ALCOMICEM ou ALCORRUCEM, *Sacilis*, bourg d'Espagne dans le royaume de Grenade. * Baudrand.

ALCON, fils d'Erecthée, prince Athenien, ou selon d'autres, Crétois ou Candiot de naissance, tiroit une fléche avec tant d'adresse, qu'il atteignit un dragon qui avoit enlevé un de ses fils, & le tua sans blesser l'enfant. Pausanias décrit le tombeau d'un ALCON, fils de Hippocoon, au *l.* 3. *Voyez* Servius sur Virgile.

ALCORAN est le livre de la loi Mahometane, & signifie *Recuëil* en arabe. Mahomet qui en est l'auteur, s'étant associé à Batyras heretique Jacobite, & à Sergius moine Nestorien, fit, avec le secours de quelques Juifs, le plan de sa doctrine, fondé sur un nombre infini d'impostures & d'absurdités, compilées dans ce livre. Il le divisa en quatre parties, & chacune en deux chapitres qui ont des titres ridicules, comme *de la Vache*, *des Fourmis*, *des Araignées*, *des Mouches*, & plusieurs autres également extravagans. Ce livre composé de vers arabes, est assez pur en son style: mais si mal disposé, que c'est un galimatias continuel, sans ordre & sans methode; l'imposteur qui l'a écrit, parlant tantôt en sa personne, & tantôt en celle de Dieu ou des fideles. Tous ses sentimens sont des heresies empruntées d'Arius, de Nestorius, de Sabellius, ou des pensées erronées qui se réfutent d'elles-mêmes. Il se sert quelquefois des histoires de la bible, qu'il falsifie comme il lui plaît, corrompant celles des patriarches, & ajoûtant des fables à la naissance de Jesus-Christ & de saint Jean-Baptiste son précurseur. Ce livre est en si grande veneration parmi les Mahometans, qu'un Juif ou un Chrétien qui l'auroit seulement touché, seroit mis à mort, à moins qu'il ne changeât de religion; & qu'un Musulman (c'est ainsi qu'ils appellent leurs prétendus Croyans) qui l'auroit touché sans se laver les mains, seroit criminel parmi eux. Le faux prophete leur a tellement persuadé que tous les hommes ensemble, ni même tous les Anges, ne sçauroient faire un ouvrage pareil; qu'ils haïssent à mort tous ceux qui osent croire le contraire. C'est pour cela qu'ils disent que Dieu envoya l'Alcoran à Mahomet par l'Ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du mouton qu'Abraham sacrifia en la place de son fils Isaac. Pour ce qui regarde la doctrine de l'Alcoran, il est dit qu'après le châtiment de la premiere posterité des enfans d'Adam, qu'on y nomme le plus ancien des prophetes, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit succedé à ce second; Joseph au troisiéme; qu'un miracle avoit produit & conservé Moyse; qu'enfin saint Jean étoit venu prêcher l'évangile; que Jesus-Christ, conçû sans corruption dans les entrailles d'une Vierge exempte des tentations du demon, créé du souffle de Dieu, & animé de son S. Esprit, l'avoit établi; & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le Verbe*, *la Vertu*, *l'Ame & la Force de Dieu*; il nie pourtant sa generation éternelle, & mêle des fables extravagantes à toutes les saintes verités du Christianisme. Il admet la priere pour les morts, & le Purgatoire à la maniere d'Origenes, croyant que les peines des damnés cesseront un jour, & que les demons seront convertis par l'Alcoran. L'ame est, à ce qu'il dit, une portion de Dieu, comme les Gnostiques le croyoient; & en avoüant le libre arbitre de l'homme avec les Chrétiens, il reconnoît la puissance inévitable du destin avec les Payens. Quant au Paradis, l'Alcoran dit qu'il y en a sept; & le livre d'Azar ajoûte que Mahomet les vit tous monté sur un animal nommé *Aborak*, qui étoit plus grand qu'un âne & plus petit qu'un mulet. Le premier est de fin argent; & le second d'or; le troisiéme de pierres précieuses, où il y a un Ange, d'une main duquel jusques à l'autre, il y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toûjours; le quatriéme est d'émeraudes; le cinquiéme de crystal; le sixiéme de couleur de feu; & le septiéme est un jardin délicieux arrosé de fontaines & de rivieres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toûjours verds, & des pommes dont les pepins se changent en des filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, son eau n'auroit plus d'amertume. Ce livre ridicule dit encore que ce Paradis est gardé par des Anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui portent des cornes, lesquelles ont quarante mille nœuds, & éloignés les uns des autres de quarante journées de chemin. Il y en a d'autres qui ont soixante-dix mille bouches, chaque bouche soixante-dix mille langues, & chaque langue louë Dieu soixante-dix mille fois le jour, en soixante-dix mille sortes d'idiomes differens. Devant le trône de Dieu il y a quatorze cierges allumés, qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre.

Il n'a pas marqué si ces journées seront d'un homme de pied ou de cheval. Tous les appartemens de ces cieux imaginaires seront garnis de tout ce qu'on peut concevoir de plus pompeux, de plus riche & de plus magnifique; & les bienheureux y seront servis des mets les plus rares & les plus délicieux. Outre cela ils doivent épouser des filles qui resteront toûjours vierges, faisant consister leur felicité dans la seule brutalité des sens. L'Alcoran dit que les femmes n'entreront point en Paradis; mais qu'elles regarderont seulement de loin les plaisirs de leurs époux. Pour l'enfer, il consiste en des peines, lesquelles finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les damnés en une fontaine pour leur faire manger les restes d'un festin qu'il aura fait aux bienheureux. Voici ce que l'Alcoran & la Suna disent du purgatoire. Après la mort deux Anges noirs viennent dans le tombeau & remettent l'ame dans le corps du défunt, qu'ils interrogent s'il a bien observé la loi. Si le mort répond qu'oüi, & qu'il ne soit pas vrai, le membre transgresseur répond qu'il en a menti, & lui reproche son crime. Alors un de ces esprits noirs lui donne un coup de marteau sur la tête, qui l'enfonce sept brassées en terre, où ils le tourmentent assez long-tems. Au contraire si le mort est reconnu innocent, deux Anges blancs succedent aux noirs, & conservent le corps jusqu'au jour du Jugement. La terre, selon ce livre, fut créée en deux jours. Un bœuf, qui est au-dessous la soûtient; & s'appuyant sur une pierre blanche, il a la tête en Orient & la queuë en Occident, avec quarante cornes & autant de dents; & toutes ces cornes ont de l'une à l'autre autant de chemin qu'en pourroit faire un homme marchant mille ans de suite. Mais pour mettre fin à ces ridicules imaginations, il suffit de dire, outre ce que nous avons remarqué, que l'Alcoran met pour base de la loi deux points abominables. Le premier est la prédestination, qui consiste à croire que tout ce qui arrive est tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'est capable d'en empêcher les effets. Le second est, que cette religion doit être établie sans miracles, sans dispute, & reçuë sans contradiction; de sorte que tous ceux qui y répugnent, doivent être mis à mort sans autre forme de procès; & que les Musulmans qui tuent ces incredules, meritent le Paradis.

Voici ce qui arriva à ce recueïl si bizarre après la mort de Mahomet. Comme les Orientaux, aussi inconstans que superstitieux, s'efforçoient de perfectionner cette nouvelle religion, il se trouva plus de deux cens divers commentaires sur l'Alcoran. Cette confusion de préceptes pouvant causer une désolation generale parmi des peuples sans raison, qui vouloient tous faire valoir leurs commentaires chimeriques; Mohavie, calife de Babylone, chercha le moyen d'appaiser ces troubles, qui avoient enfanté plusieurs sectes. Il convoqua une assemblée generale dans la ville de Damas, où tous ceux qui avoient quelque écrit du legislateur ou de ses successeurs, eurent ordre de les apporter. Mais la diversité des opinions fit naître tant de contestations entre ces docteurs, qu'on ne put jamais conclure. Il en choisit lui-même six des plus doctes, & les renfermant dans un logis, leur commanda de choisir chacun separément ce qu'ils trouveroient de meilleur. On en composa six livres, que l'on nomme encore *Alcoran*; & tout le reste fut jetté dans la riviere. Ensuite on ordonna que nul ne fût si hardi de croire ou faire rien au contraire de ce qui étoit écrit dans ce volume, sur peine d'être déclaré heretique. Mais quelque diligence que ces docteurs eussent apporté à établir un seul fondement de leur doctrine, ils devinrent neanmoins les auteurs de quatre sectes differentes La premiere est celle du docteur Melich, la plus superstitieuse, suivie par les Maures & par les Arabes. La seconde, qu'on nomme l'*Imemane*, conforme à la tradition d'Ali, & la plus raisonnable, est suivie par les Perses. Les Turcs s'attachent à la plus libre, qui est celle d'Omar; & les Tartares suivent la quatriéme, qui est la plus simple, selon le sentiment d'Odman. Mahomet est neanmoins également consideré de ces aveugles, qui le croyent le plus grand des prophetes. *Voyez* ce que nous disons sur la religion de chacun d'eux en particulier, après avoir parlé de leur pays. Plusieurs saints & doctes personnages ont réfuté solidement les impostures de ce recueïl extravagant, comme saint Jean de Damas, Pierre de Clugny, le cardinal de Cusa, Jean de Segovie, &c. On peut voir, touchant l'Alcoran, *A. Pfeifferi Theologia Muhammedica, Diss. VI.* où il a recueïlli les principales choses que l'on en dit; & touchant la religion Turque, *les remarques* de M. Simon, *sur le voyage au Mont-Liban, du Pere* Dandini.

ALCORAZ, ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, près des montagnes d'Orospeda, appellées pour cet effet *Sierra de Alcoraz*, memorable pour la défaite des Maures, qui y arriva en 1094. * *Dict. Angl.*

ALCOSSUA (les Montagnes d') *Alcossua Montes*, montagnes d'Espagne, sont dans le petit pays d'Alava, font partie des monts qu'on appelloit anciennement *Idubeda*.

ALCUBIA, en latin *Alcudia*, bourg ou petite ville de Barbarie, dans le royaume de Fez, dans la province de Gareta, située sur le cap des trois Fourches. * Maty, *dict.*

ALCUDIA, en latin *Alcudia*, petite ville fortifiée depuis peu par les Espagnols, à qui elle appartient; a un bon port, & est sur la côte orientale de l'isle Majorque auprès du petit golfe d'Alcudia. * Baudrand.

ALCUIN, FLACCUS ALBINUS ou ALCUINUS, né en Angleterre, fut disciple d'Egbert archevêque d'Yorck, & diacre de son église. Il lui succeda dans la profession d'enseigner publiquement les saintes lettres dans l'église d'Yorck. Il fut appellé par Charlemagne l'an 794. pour venir au concile de Francfort combattre les erreurs de Felix & d'Elipandus, contre lesquels il avoit déja écrit. Alcuin assista à ce concile, où l'empereur le recommanda, comme un homme tres-habile dans les matieres ecclesiastiques; il dressa la lettre synodique de ce concile, qui fait son éloge dans le dernier canon. Quand le concile fut fini, l'empereur pria Alcuin de demeurer près de lui: il condescendit à cette priere pour deux raisons qu'il marque lui-même; la premiere, fondée sur les desordres du royaume d'Angleterre; la seconde, sur le besoin qu'on avoit de lui pour combattre l'erreur de Felix & d'Elipandus. Il demeura donc près de Charlemagne, non en France, mais en Austrasie, à Aix-la-Chapelle, où cet empereur faisoit sa residence. C'est-là qu'il composa ses lettres & ses traités contre Felix & Elipandus. Il fut en grande consideration auprès de Charlemagne, & passa pour un des plus habiles hommes de son tems. Il instruisit les François non seulement par ses écrits, mais encore par les leçons publiques qu'il faisoit dans le palais de ce prince, c'est-à-dire, à Aix-la-Chapelle, au moins à ce que prétend M. de Launoy; mais le P. Liron dans ses amenités de la critique, *tom.* 1. *p.* 235. paroît bien réfuter cette opinion. Charlemagne l'employa aussi dans des negociations, lui donna plusieurs abbayes, & en dernier lieu celle de saint Martin de Tours, où il se retira sur la fin de sa vie, & y mourut le 19. May de l'an 804. Quelques-uns croyent qu'il est un de ceux qui ont contribué à l'établissement de l'université de Paris; mais c'est une fausse prétention, puisque cette université n'a commencé que long-tems après. Nous n'avons pas dessein de faire ici un dénombrement de tous les traités d'Alcuin. Les curieux les pourront voir dans le recueïl de ses ouvrages, qu'André du Chêne fit imprimer l'an 1617. à Paris en un volume *in fol.* On y voit en tête la vie d'Alcuin. Ses ouvrages y sont divisés en trois parties. La I. est composée de divers traités sur l'écriture; la II. contient tout ce qui regarde la théologie, la philosophie & les arts liberaux; & la III. les ouvrages historiques, les épitres & les poësies. Le P. Chifflet a publié un ouvrage intitulé *la Confession d'Alcuin.* Plusieurs auteurs, entr'autres ceux qui nous ont donné l'Office du Saint Sacrement en latin & en François, soûtiennent que cet ouvrage est supposé, & ont donné des raisons sur ce sujet qui ont beaucoup d'apparence de verité. Jean Daillé ministre de Charenton est du même sentiment, dans un livre que l'on a imprimé de lui après sa

mort; mais le sçavant P. Mabillon, religieux Benedictin, nous a donné des témoignages tres-authentiques, pour justifier que cette Confession est d'Alcuin, ainsi que le Pere Chifflet l'avoit reconnu dans un manuscrit de plus de huit cens ans, que l'on voit encore aujourd'hui à Dijon. Ce Pere donne des raisons si fortes pour appuyer ce témoignage, qu'il n'y a plus aucun lieu de douter de cette verité; & il prouve que Daillé s'est trompé en avançant que l'auteur de cette Confession vivoit dans le XII. siecle. On voit dans l'église de S. Martin de Tours, où Alcuin est enterré, son épitaphe en 24. vers qu'il avoit lui-même composés. André du Chêne en rapporte encore d'autres. * Le concile de Francfort de l'an 794. *can.* 56. Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. l.* 4. *c.* 2. Sigebert, *de vir. illust. c.* 84. Guillaume de Malmesburi. Roger de Hoveden. Trithème. Sixte de *Sienne*. Baronius. Bellarmin. Possevin. Gesner. Pitseus. Dempster. Du Chêne. Vossius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. des VII. & VIII. siecles.* Baillet, *Vies des Saints*, 19. May.

ALCYMEDE, fille de *Philax*, fut femme d'*Æson* & mere de *Jason*. Il en est fait mention dans Valerius Flaccus, *Argon. lib. I.*

Hunc gravis Æson
Et pariter vigil Alcimede spectantque tenentque.

Apollonius la fait fille de Climenes; d'autres donnent d'autres noms à la mere de Jason. * Hoffm. *Lexicon. univers.*

ALCYON, oiseau tant vanté, dont on raconte cette fable: qu'Alcinoé, fille d'Eole, ayant perdu dans la mer le beau Ceyx son mari, fils de l'etoile du jour, se consumoit en des regrets superflus, lorsque les dieux touchés de compassion la changerent en oiseau, qui cherche encore sur les eaux celui qu'elle a perdu. C'est un oiseau fort petit, & dont le ramage a quelque chose de lugubre. Pour recompense de son amour, lorsqu'il fait son nid & qu'il couve ses petits, les vents retiennent leur haleine, & la mer est tranquille dans la plus grande rigueur de l'hiver. On nomme ces beaux jours *Alcyoniens*, à cause d'Alcyon; & pendant ces jours-là le ciel est serein, & la face de la mer unie comme une glace. Pline fait la description de cet oiseau: » Il est, » dit-il, un peu plus gros qu'un moineau, & de couleur » azurée, ayant neanmoins quelques plumes incarnates & » blanches. Les plus petits chantent communément par- » mi les roseaux. Ils font leurs petits vers la mi-Decem- » bre. Leurs nids sont ronds en forme d'une grosse bou- » le, n'ayant qu'un petit trou. * Pline, *l.* 10. *c.* 32.

ALCYONE (*Alcyone*) une des Pleïades, étoit fille d'Atlas & de Pleïone. On croit qu'elle etoit la mere de cette autre ALCYONE, qui fut femme de Ceyx. Pausanias dit que Jupiter l'enleva, & que sa sœur Taygete fut enlevée par Neptune. * Pausanias, *in Aulu-Gel. l.* 3. *c.* 10. Bocace, *l.* 10.

ALCYONE (*Alcyone*) fille de Neptune ou d'Eole, selon le sentiment de quelques mythologistes, étoit épouse du roi Ceyx, qui fit naufrage en revenant de consulter l'oracle d'Apollon. Cette princesse en fut si penetrée de douleur, qu'elle se précipita dans la mer auprès du lieu où elle voyoit flotter le corps de son mari. Une action si genereuse ne demeura pas sans recompense. Les dieux touchés de pitié, metamorphoserent ces époux en alcyons, oiseaux de mer qui ne se séparent jamais, & qui se portent même l'un l'autre lorsque le mauvais tems leur ôte la force de voler. La nature leur a, dit-on, donné ce privilege de rendre les ondes calmes dans le tems qu'ils font leur nid, & qu'ils couvent leurs œufs: ce qui arrive sur la fin du mois de Février. Mais ce sont des contes qu'on doit renvoyer avec ceux du phenix, de la salamandre, de la remore & autres visions des naturalistes; à moins qu'on ne veüille dire que l'instinct des alcyons leur fait pressentir le tems favorable pour leur couvée. * Ovide, *metamorph. l.* 11. *fable* 10.

ALCYONE, fille d'Evene roi d'Etolie, *cherchez* MARPESSE.

ALCYONE (*Alcione*) ville de la Thessalie, qui étoit proche du golfe de Malée, maintenant appellé *le golfe de Zeiton*, & sur les ruines de laquelle fut ensuite bâtie la ville de Methon, remarquable par la blessure de Philippe roi de Macedoine, qui y perdit un œil. * Justin.

ALCYONE'E (*Alcioneus*) geant, frere de Porphyrion, tua 24. soldats d'Hercule qui l'avoient attaqué, & voulut assommer ce heros qui para le coup de sa massuë, & le tua lui-même à coups de fléches. Sept jeunes filles qui l'aimoient, en furent si touchées, que de désespoir elles se précipiterent dans la mer, où elles furent changées en Alcyons. * Apollodor. *l.* 1. Natalis Comes, *l.* 7. *c.* 1. Cælius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 11.

ALCYONE'E (*Alcyoneus*) étoit fils d'Antigonus Gonatas, roi de Macedoine. Un Argien lui donna la tête de Pyrrhus qu'il venoit de couper. Antigonus, auquel ce prince la porta, détourna ses yeux d'un objet si déplorable, & se mit en colere contre son fils. Le même Antigonus apprenant la mort d'Alcyonée; dit qu'il s'étonnoit qu'Alcyonée ne se fût pas fait tuer plûtôt dans les dangers continuels, où l'exposoit sa bravoure temeraire. Ainsi Alcyonée mourut avant son pere, dont on marque la mort la 3. année de la 144. olympiade, & avant Jesus-Christ 242. * Plutarque, *vie de Pyrrhus, & au traité de la consolation à Appollonius, c.* 54.

ALCYONE'E, lac du pays de Corinthe dans le Peloponnese, aujourd'hui la *Morée*. La tradition des Argiens portoit que c'étoit par le lac, que Bacchus étoit descendu pour ramener Semelé des enfers. Ce lac est extrêmement profond, & l'empereur Neron qui eut la curiosité de le faire sonder, n'en put jamais trouver le fond, bien qu'on eût attaché quantité de cordes les unes aux autres. * Pausan. *in Corinth.*

ALDANA (Bernard) capitaine Espagnol, étoit gouverneur de Lippa sur les frontieres de Transsylvanie. Les Turcs avoient assiegé Temiswar en 1552. Aldana s'imagina qu'après ce siege, ils le viendroient attaquer. Dans cette crainte, il envoya de ses gens pour apprendre des nouvelles des ennemis. Ils lui en venoient rendre compte, lorsque par hazard ils furent suivis de quelques troupeaux, qui faisoient lever en marchant de gros nuages de poussiere. Les sentinelles ayant apperçu ces tourbillons, en avertirent Aldana, qui se laissant surprendre par une terreur panique, fit brûler l'arsenal, le château & la ville de Lippa. Les Turcs informés de ce qui s'étoit passé dans cette malheureuse place, sur laquelle ils n'avoient formé d'abord aucun dessein, y vinrent en diligence, éteignirent le feu & la rétablirent. Aldana fut pris & condamné à mort: mais Marie reine de Bohême, femme de Maximilien, qui fut depuis empereur, obtint de Ferdinand son beau-pere, qu'en consideration de la nation Espagnole, on changeroit la peine du coupable en une prison perpetuelle, d'où Aldana sortit par la même faveur. Il eut depuis de l'emploi dans la guerre d'Afrique à l'expedition de Tripoli. * De Thou, *hist. l.* 9. & 25.

ALDANA (François) autre capitaine Espagnol, est auteur de divers ouvrages en prose & en vers. Il suivit Dom Sebastien roi de Portugal en Afrique, & y fut tué en 1572 à la bataille d'Alcaçar, dans laquelle ce prince perdit aussi la vie. On publia en 1593 à Madrid diverses pieces d'Aldana sous ce titre, *Las Obras que se an podido hallar del capitan Francisco de Aldana.* * Nicolas Antonio, *tom.* 1. *biblioth. Hisp.*

ALDAR (Jean) historien Anglois, a laissé un traité historique de l'Irlande & de l'Ecosse. On ne sçait pas en quel siecle il a vécu. * Baleus, *bibl. Britan.* Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat. p.* II. *l.* 3.

ALDBOROUGH, ancien bourg du comté d'Yorck en Angleterre, dans le quartier de cette province nommé *Hangeast*, du côté du Nord. * *Dict. Angl.*

ALDEA EL MURO, *Aldea Muri*, bourg d'Espagne, qu'on nomme autrement *Aldea del Poco.* Il est dans la vieille Castille, près de l'Arragon, entre la ville de Soria, & celle de Tarracone. On croit que c'est l'ancienne Augustobria, que quelques-uns pourtant placent à Agreda petite ville qui n'est pas beaucoup éloignée de ce bourg.

ALDEA EL RIO, *Aldea Rivi*, village de l'Andalou-

fie en Espagne, est sur le Guadalquivir, entre la ville de Cordouë, & celle d'Anduxar. * Baudrand. *Voyez* MONTORO.

ALDEBERG, petite ville ou plûtôt bourgade d'Allemagne, dans la haute Saxe, du côté de Boheme & vers l'Elbe, appartient au duc de Saxe, est assez peuplée, & est à quatre ou cinq lieuës de Dresde. Son nom latin est *Aldeberga*. * Baudrand.

ALDEBERT ou ADALBERT, est le nom d'un imposteur, François de naissance, qui seduisoit le peuple par le recit de ses visions ridicules dans le VIII. siecle. Il affecta une devotion particuliere pour être élevé à l'ordre de prêtrise, & devint évêque. Il employoit sur-tout le secours des visions pour insinuer ses erreurs. Il se vantoit d'avoir une lettre écrite par Jesus-Christ, & tombée du ciel à Jerusalem, d'où elle lui avoit été apportée par l'archange saint Michel, outre des reliques d'une vertu admirable qu'il distribuoit au peuple abusé, avec des rognures de ses cheveux & de ses ongles. Il se mocquoit des églises & des pelerinages, faisant bâtir des oratoires à la campagne, & dressant des croix au bord des fontaines & dans les bois, où il vouloit qu'on priât Dieu, se faisant invoquer lui-même. Il fut déposé, & ses erreurs furent condamnées dans le concile de Soissons, assemblé par Pepin, duc des François en 744. & depuis dans le second concile de Rome en 745. * Binius & Sirmondus, *in not. concil. tom. 6. concil.* Serrarius, *hist. Mogunt.* Baronius, *A. C.* 743. 745.

ALDEBERT, *cherchez* ADALBERT évêque d'Augsbourg.

ALDEBOURG (Jean) ainsi nommé d'une paroisse de Flandres, où il nâquit, fut religieux de l'ordre des Carmes, & vivoit dans le XVI. siecle. Il laissa quelques traités de philosophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Bossius, dans Marc-Antoine Alegre, & dans Valere André, *pag.* 448.

ALDEBURG ou ALDEBROUG, petite ville ou bourg d'Angleterre, est sur la côte du comté de Suffolc, droit à l'orient de la petite ville de Burye, & à cinq lieuës de celle d'Ipswich. Aldebroug a une bonne rade, & le droit de députer au parlement. * Baudrand.

ALDEGISE, fils de *Didier* roi des Lombards, *cherchez* ADALGISE.

ALDEGO (*Aldegus*) riviere de Lombardie dans le Veronois, se joint dans l'état de la republique de Venise à l'Adige. * Baudrand.

ALDEGONDE (Sainte) vierge en Hainaut, étoit fille de *Walbert* ou *Gualbert* prince du sang royal de France, & de la B. Bertilde, nâquit dans la province de Hainaut en 630. Elle ne voulut point se marier, & reçut en 661. le voile de religieuse, des mains de saint Amand évêque de Mastricht, & de saint Aubert évêque de Cambray. Elle se retira ensuite à l'endroit où est à present Maubeuge. Elle y bâtit un monastere, où elle assembla plusieurs religieuses, & y mourut le 30. Janvier 684. jour auquel on celebre sa fête. * Anonyme auteur de sa vie. Huguebaud, moine de saint Amand. Autre Anonyme moine de saint Guillain. Baillet, *vies des Saints*, 30. *Janvier*.

ALDEGONDE (Philippe Marnix de Sainte) *Cherchez* MARNIX.

ALDEGRAF (Albert) peintre & graveur, étoit natif de Soëst, dans la Westphalie en Allemagne, à huit lieuës de Munster, & se rendit celebre vers l'an 1540. On voit de beaux tableaux de sa main à Soëst & à Nuremberg. Mais il excelloit sur-tout à graver des portraits: ce qui paroît dans le sien qu'il a fait avec beaucoup de delicatesse, & dans ceux de Jean de Leyden, nommé *Le roi des Anabaptistes*, de Munster, & de son compagnon Kuiperdolling. Il s'acquit aussi beaucoup de réputation par les desseins qu'il fit sur le papier à la plume, & par les autres de sa façon qu'il a gravés luimême, ou qui ont été gravés d'après lui. Il mourut à Soëst, où un peintre de Munster lui fit dresser une épitaphe pour immortaliser sa memoire, ceux de son pays ne lui ayant pas rendu les honneurs qu'il méritoit, parce qu'il ne laissa point de biens. * Sandrat. *academ. Pict. part.* 2. *l.* 3.

ALDE MANUCE, *cherchez* MANUCE.

ALDENACHIUS (Gaspard) jurisconsulte, a écrit *Prælectiones in institutiones juris*, imprimées en 1606. *in* 4°. * Konig.

ALDENAER, *Aldenaria*, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Cologne sur la riviere d'Ahr, entre les petites villes de Bruggen & d'Arwiller. * Maty, *dict.*

ALDENBOURG ou OLDENBOURG, *Aldeburgum*, petite ville d'Allemagne dans le duché d'Holsace ou d'Holstein, dans le pays de Wagren. Charlemagne y fonda un évêché, qu'on transfera depuis en l'an 770. à Lubeck, dont Aldenbourg est éloignée d'environ sept lieuës d'Allemagne. * Baudrand.

ALDEPHONCE, comte de Toulouse, *cherchez* ALFONCE.

ALDEPRAND ou HILDEBRAND, roi des Lombards, *cherchez* HILDEBRAND.

ALDERBURY, petite place du comté de Shrop en Angleterre, qui n'a rien de plus remarquable que d'avoir donné naissance à *Thomas Parre*, qui étant né en 1483. mourut en 1635. & vécut ainsi 152. ans, pendant lesquels il vit dix rois differens se succeder les uns aux autres. Deux ans avant sa mort, il fut conduit à Londres & presenté à Charles I. Il est enseveli dans l'abbaye de Westmunster. * *Diction. Anglois.*

ALDERETE (Bernard d') Jesuite, né à Zamora en 1594. fut professeur de philosophie à Compostelle & à Valladolid, ensuite professa la théologie à Salamanque. Il est entré chez les Jesuites en 1613. est le premier des Jesuites que l'université de Salamanque honora du bonnet de docteur, & est mort à Salamanque le 15. Septembre 1657. Nous avons de lui un traité *de Incarnatione*, en deux tomes, imprimé à Lyon en 1652. & trois autres, *De visione & scientia Dei. De voluntate Dei. De prædestinatione & reprobatione*, imprimé à Lyon en 1662.

ALDERETE (Joseph) Espagnol, natif de Malaga, docteur en droit civil & canonique, chanoine & official de Cordouë, quitta toute ces dignités pour entrer chez les Jesuites; il fut recteur du college de Grenade, & mourut en 1616. âgé de 56. ans. Il a laissé un ouvrage sur l'exemption des Reguliers imprimé à Seville en 1605. *in* 4°. & un autre, *De religiosa disciplina tuenda*, *l.* 3. *ibid. in* 4°. 1615. C'est peut-être le même dont parle Nicolas Antonio, sous le nom de Bernard Alderete, qu'il dit avoir étudié le grec & l'hebreu; avoir écrit divers traités en latin; avoir composé en espagnol un traité de l'origine de la langue Castillane, imprimé en 1606. *in* 4°. qui passe pour être un des plus sçavans ouvrages d'Alderete. Nicolas Antonio ajoûte qu'il a aussi donné les antiquités d'Espagne, *ouvinum, sive de inventione martyrum, Eucharistica Symbola, deque illis feriis quintis sacrandis, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

ALDERMAN ou EALDERMAN, c'est-à-dire, *âgé* ou *ancien* dans la langue des Anglo-Saxons, est le nom d'une magistrature en Angleterre. Autrefois on le donnoit generalement à tous les gouverneurs de province, & même aux premiers juges des villes, & à ceux qui commandoient dans les forteresses, lesquels devoient être tous sçavans dans le droit. Le même nom fut donné à Athelstan chef des Anglois Orientaux, qui, pour sa grande puissance fut aussi appellé *Halfking*, c'est-à-dire, *Demi-roi*, de même que ses deux fils Athevold & Alewin, comme on le voit dans une épitaphe de l'an 969. Il est parlé aussi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*Alderman du roi*, qui étoit comme un intendant ou juge de province, envoyé du roi pour exercer la justice, & que l'on nommoit autrement *justicier*. Il étoit joint à l'évêque pour connoître des délits: de sorte néanmoins que la jurisdiction du premier se renfermoit dans les loix humaines, & celle de l'autre dans les loix divines. C'étoit à l'alderman de lever des gens de guerre dans l'étenduë de son gouvernement, & de mettre à la raison les rebelles par la force des armes, lorsqu'ils ne vouloient pas se rendre à celle des loix. L'alderman d'une ville, d'un bourg, ou d'un château, faisoit observer inviolablement les loix, les libertés, & les justes coûtumes du royaume; & lorsqu il découvroit quelque entreprise contre le bien de l'état,

il assembloit incontinent le peuple au son des cloches pour remedier au mal naissant. Aujourd'hui l'alderman est comme un senéchal ou bailly. * Spelman.

ALDERNAY, isle de la mer Oceane, près de la côte de Normandie, dans la Manche près du Coutantin, est tenuë par les Anglois avec celles de Gersey & de Gernesey, & est appellée par ses habitans *Aurigny*. * Baudrand. Le P. Briet.

ALDOBRANDIN (Jean) cardinal Florentin, fils de *Sylvestre* Aldobrandin, & de *Lesa* Detti, fut d'abord pourvû de l'office d'auditeur de Rote, puis de l'évêché d'Imola, où son zele & sa moderation lui attirerent l'amour & la veneration de tout le peuple. Le pape Pie V. l'honora du chapeau de cardinal en 1570. & le nomma environ deux ans après avec d'autres cardinaux, pour ménager une ligue contre le Turc; ensuite il lui donna l'office de grand-penitencier, & enfin la charge de préfet de la signature des brefs. Il mourut à Rome en 1573. & est enterré à sainte Marie de la Minerve, où l'on voit son effigie en marbre avec son éloge. * Cabrera. Victorel. Petramellarius. Ughel. Aubery, *hist des cardin.*

ALDOBRANDIN (Hippolyte) frere du precedent. *Voyez* CLEMENT VIII.

ALDOBRANDIN (Silvestre) *cherchez* SILVESTRE.

ALDRIC (Saint) évêque du Mans, fils de *Sion* gentilhomme de Saxe, & de Gerilde Bavaroise, tous deux issus de sang royal, n'avoit que douze ans lorsque son pere le mena à la cour de Charlemagne & de Loüis le *Débonnaire*, où il s'acquit l'amitié de ces deux princes & de tous les seigneurs. Sa vocation à l'état ecclesiastique lui fit renoncer aux premieres charges que l'empereur Loüis voulut lui donner dans son palais, avec plusieurs terres & comtés. Il quitta la cour vers l'an 821. & passa d'Aix-la-Chapelle à Mets; l'évêque Gondulfe le reçut dans son seminaire, lui confera la tonsure clericale, & une prébende dans l'église de saint Etienne de Mets, où son merite lui acquit bientôt après les premieres dignités de cette église. Drogon, ou Dreux, fils *naturel* de Charlemagne, successeur de Gondulfe, l'obligea de recevoir la prêtrise l'an 826. L'empereur qui le cherissoit toûjours, le fit revenir auprès de lui, & le prit pour son confesseur. Il fut nommé en 832. à l'évêché du Mans, dont il joüit assez paisiblement jusqu'à l'an 840. que l'empereur Loüis mourut. Cette mort causa de grands troubles dans le royaume, pendant lesquels Aldric fut injustement calomnié & chassé de son église par Lothaire, fils aîné de l'empereur Loüis: mais il fut rétabli par le roi Charles II. lequel avec son frere Loüis défit son autre frere Lothaire en la journée de Fontenay en Auxerrois le 25. Juin de l'an 841. Aldric ayant repris le gouvernement de son église, vaqua plus assidûment que jamais aux fonctions de l'épiscopat. Il convoqua une assemblée d'évéques à Coulaines près du Mans pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans la discipline ecclesiastique. Il assista au concile de Paris en 846. & à celui de Tours en 849. mais en 853. il tomba dans une paralysie qui le retint au lit le reste de ses jours. Il mourut l'an 856. après avoir tenu le siege épiscopale plus de 24. ans Son corps fut enterré dans l'abbaye de saint Vincent. Outre sa pieté extraordinaire, il avoit encore beaucoup de science, comme on le voit par le livre qu'il a laissé, où il a ramassé tous les decrets des saints peres, & tous les canons des conciles synodaux & nationaux, touchant la police ecclesiastique. Il y a mis une préface tres-utile pour l'intelligence de cette matiere. De son tems, la fête de la Toussaints fut instituée par Gregoire IV. & l'usage des orgues inventé: il en établit des premiers dans son église. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans.* Baillet, *Vies des Saints*, 7. *Janvier.*

ALDRIC, jurisconsulte Anglois, avoit écrit quelques ouvrages que nous n'avons plus, & qui sont souvent cités par Accurse. Nous ne sçavons pas en quel tems il a vécu. * Pitseus, *de script. Angl.*

ALDRICHT (Robert) évêque de Carlisle en Angleterre, sous le regne d'Henri VIII. Burnham dans le comté de Buckingham, fut le lieu de sa naissance, & Cambridge celui où il fit ses études. En 1525. il fut fait procureur de l'université de cette ville; & ce fut dans ce tems-là qu'il eut commerce de lettres avec Erasme son intime ami, qui l'appelle un jeune homme d'une douce éloquence, *blandæ eloquentiæ juvenem.* Ensuite il devint regent, directeur, & enfin prevôt d'Eaton, jusqu'en 1537. qu'Henri VIII. le fit évêque de Carlisle. Il mourut à Horn, château du comté de Lincoln, dépendant de son évêché l'an 1555. sous le regne de Marie. * *Diction. Angl.*

ALDRINGER, general de l'empire sous Ferdinand II. étoit de Luxembourg, & de tres-basse naissance. Il étudia avec quelques gentilshommes de Franconie, au service desquels il s'étoit mis dès sa premiere jeunesse, & fut dans la suite chancelier du comte de Madrucci; ensuite dequoi on l'employa dans la chancellerie de Trente. Mais un motif de dépit l'ayant porté à prendre le parti de la guerre, du rang de simple soldat, il s'éleva jusqu'à celui de general des armées de l'empire, après s'être distingué en plusieurs occasions. L'an 1630. il prit avec Galas la ville de Mantoüe. Deux ans après il fut blessé en défendant le passage de Lech; & cette même année, étant allé au secours du Landshut dans la Baviere, il y fut tué en faisant le devoir d'un brave capitaine. Il avoit été élevé à la dignité de comte de l'empire. * Le Blanc, *histoire de Baviere.* Du Buisson, *hist. du vicomte de Turenne, &c.* Bayle, *diction. critiq.*

ALDROVANDUS (Ulisse) professeur en philosophie & en medecine à Boulogne sa patrie, est un des auteurs qui a le plus travaillé à l'histoire naturelle. Ses soins, ses travaux & ses dépenses sur ce sujet, sont incroyables. Il voyagea dans les pays les plus éloignés, sans autre motif que de s'instruire des choses que la nature y fait paroître. Les mineraux, les métaux, les plantes, les animaux étoient l'objet de ses recherches & de sa curiosité; mais il s'attachoit principalement aux oiseaux; & pour en avoir des figures bien exactes & au vif, il employa plus de trente années à ses propres frais les plus excellens artistes de l'Europe. Voici ce qu'Aubert le Mire (*de scriptoribus saculi XVI. p.* 154.) rapporte de lui: *Pictori cuidam ea in arte unico, triginta & amplius annos annuum ducentorum aureorum stipendium persolvit. Delineatores celeberrimos*, (continuë le même auteur) Laurentium Reiminum *Florentinum, &* Cornelium Suintum *Francofurtensem, ære suo conduxit, necnon* Jacobi Ligotii *serenissimi Etruriæ ducis pictoris eximii operâ, in hac eadem provincia Florentia quandoque usus est, ut quo maximè fieri posset artificio aves ea designarentur. Tandem sculptorem habuit insignem* Christophorum Coriolanum *Norimbergensem, atque ejus nepotem, qui eas adeo venustè adeoque eleganter exculpserat, ut non in ligno, sed in ære facta videantur.* Ces dépenses abîmerent Aldrovandus; il se vit enfin reduit à la derniere necessité; & l'on prétend qu'il est mort à l'hôpital de Boulogne, chargé d'années & aveugle l'an 1605. L'antiquité ne nous fournit peut-être point d'exemple d'un dessein aussi étendu & aussi laborieux que celui d'Aldrovandus, par rapport à l'histoire naturelle. Pline à la verité s'est répandu sur plus de sortes de sujets; mais il ne fait qu'effleurer, il ne dit que peu de mots sur chaque chose, au lieu qu'Aldrovrandus ramassoit tout ce qui se pouvoit rencontrer. Sa compilation contient 13. volumes *in fol.* dont la plûpart ont été imprimés après sa mort. Il a donné de son vivant l'ornithologie ou l'histoire des oiseaux en 3. volumes *in fol.* imprimés à Boulogne en 1599. sept livres des insectes, imprimés en un volume *in fol. ibid.* en 1602. Les autres volumes ont paru depuis sa mort; sçavoir le volume des serpens en 1640. les trois volumes des bêtes à quatre pieds en 1616. 1621. & 1645. le volume des poissons en 1613. celui des animaux qui n'ont point de sang en un volume en 1606. l'histoire des monstres avec des supplémens des animaux en 1642. le traité des métaux en un volume l'an 1648. & la dendrologie ou l'histoire des arbres en 1668. Mais plusieurs personnes ont travaillé après lui sur ces ouvrages. Barthelemy Ambrosius medecin de Boulogne, a eu soin de l'édition du volume des serpens; Jean Corneille Utterverius & Thomas Dempster, du volume des quadru-

pedes au pied fourchu, publié par Marc-Antoine Benia, & par Jerôme Tamburin. Le même Uterverius eut part à celui des quadrupedes au pied continu, & à celui des poissons publié par Tamburin. Celui des quadrupedes à doigts ou à grifes, a été compilé par Ambrosin, qui a aussi rassemblé l'histoire des monstres, & les supplémens à l'histoire des animaux. La dendrologie est l'ouvrage d'Ovide Montalbanus. Ainsi Aldrovandus ne peut pas passer pour seul auteur de ce grand ouvrage; mais seulement des six premiers volumes, les autres ayant été achevés & compilés depuis sa mort par differens auteurs, sur le plan qu'Aldrovandus avoit suivi: plan tres-vaste; car il ne rapporte pas seulement ce qu'il a lû dans les naturalistes; il remarque encore ce que les historiens en ont écrit, ce que les legislateurs en ont ordonné, & ce que les poëtes en ont feint. Il ajoûte les differens usages que l'on peut faire des choses dont il parle dans la vie civile, dans la medecine, dans l'architecture & dans les autres arts. Enfin il parle des moralités, des proverbes, des devises, des énigmes, des hierogliphes, des medailles & de quantité d'autres choses qui regardent son sujet. Cependant il paroît qu'il sçavoit peu de grec, qu'il n'étoit pas fort bon critique, & qu'il compile plusieurs choses sans marquer beaucoup de jugement. Maffée Barberin, depuis pape sous le nom d'Urbain VIII. fit l'épigramme suivante à la loüange de cet incomparable naturaliste.

Multiplices rerum formas, quas pontus & æther
Exhibet, & quidquid promit & abdit humus,
Mens haurit, spectant oculi, dum cuncta sagaci,
Aldrovande, tuus digerit arte liber.
Miratur proprios solers industria fœtus,
Quamque tulit molis se negat esse parem.
Obstupet ipsa simul rerum fœcunda creatrix,
Et cupit esse suum quod videt artis opus.

* Aubertus Miræus, *de script. sæculi XVI. p.* 154. Johan. Imperialis, *in Musæo hist.* Freher. *in Theatro.* Jean, Jacques Hoffman. *Journal des Sçavans de Paris par* M. l'abbé Gallois, *du* 12. *de Novembre* 1668. *p.* 97.

ALDRUITE Anglois, avoit une grande connoissance des secrets de la nature, ce qui le fit passer pour Magicien dans l'esprit des ignorans. Il écrivit un traité *de quintis essentiis.* * Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

ALDUDE (les Monts d') *Aldujda Mons, Aldujdenses Montes*, partie des Monts Pyrenées, qui est entre la ville de Pampelune & celle de saint Jean de Pied-de-Port. Ces montagnes dépendoient autrefois du comté de Bigorre; mais elles sont maintenant de la nation Espagnole. * Baudrand. Oihenart.

ALDUIN, roi des Saxons Meridionaux, succeda à Brent dans le VIII. siecle; mais Ina, souverain de ces peuples Occidentaux, le priva de la couronne & de la vie. * Polidore Virgile, *l.* 4.

ALDUIN, abbé de saint Jean d'Angeli en Saintonge, crut avoir trouvé en 1025. le chef de saint Jean-Baptiste enfermé dans un coffre de Pierre. Ce bruit étant répandu par toute l'Europe, Robert roi de France, Sanche roi de Navarre, un autre Sanche duc de Gascogne, & plusieurs autres princes, le vinrent visiter, & en feliciterent Guillaume duc d'Aquitaine, dans les états duquel ce précieux trésor avoit été découvert. Voilà l'opinion commune où l'on a été long-tems sur cette translation. Mais aujourd'hui on est persuadé que ce chef n'étoit pas celui de saint Jean Précurseur du Fils de Dieu, mais celui de saint Jean d'Edesse, qui souffrit le martyre en cette ville avec saint Cyre ou Cyr. Leurs corps avoient été portés à Alexandrie & mis, à ce qu'on dit, avec ceux d'Ananias, Azarias & Misaël, que l'auteur de la translation de ce chef prétend être trois des saints Innocens qu'Herode fit égorger. Ils furent depuis portés en France du tems de Pepin, & mis dans le Monastere de saint Jean d'Angeli; & Alduin ayant peut-être trouvé le nom de saint Jean sur le reliquaire, ou poussé par quelque autre raison, ou prévenu par les préjugés de la tradition du pays où il étoit, s'imagina que ce chef étoit celui de saint Jean-Baptiste, comme le plus connu. Les Auteurs mettent d'autres translations plus veritables du chef de ce grand Saint. Les curieux pourront consulter sur ces recherches le traité historique que M. du Cange publia là-dessus en 1665.

ALDUIN gouverneur d'Angoulême sous le roi Charles *le Simple*, s'en rendit souverain. Ses descendans la garderent en qualité de comte jusqu'à Aimar. Ce dernier n'eut qu'une fille mariée au comte de Lusignan & de la Marche, après la mort de Jean *Sans-terre* roi d'Angleterre, qui l'avoit épousée, après l'avoir enlevée à Aimar, auquel elle avoit été promise. *Voyez* ANGOULEME.

ALDULF roi des *East Angles*, c'est-à-dire, des Anglois *Orientaux*, succeda à son oncle Ethelwald en 664. & fut un bon prince. * *Dict. Angl.*

ALE royaume qui appartient aux Barbecians, negres d'Afrique. Les filles de ce pays font consister leur beauté en de grandes découpures qu'elles se font sur le corps, & qui portent la figure de divers animaux. On dit que le roi, lorsqu'il veut faire la guerre, assemble son conseil dans un bois près de son palais, où ils font une fosse, dans laquelle ils baissent tous la tête pour y dire leur avis. Puis, quand la resolution est prise, le prince les assure que la fosse qu'on fait combler, ne découvrira pas le secret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette ceremonie nous fait assez connoître quelle est la discretion de ces peuples. * Daper, *de l'Afriq.*

ALEA, *Elea, Elea*, étoit autrefois une petite ville de l'Æolide dans l'Asie mineure, & donnoit le nom de *Golfe Eleatique* à toute la partie de la Mer Egée, qui est entre l'Isle de Metelin & la Natolie, & qu'on nomme maintenant le *Golfe de Smyrne.* Elle n'est plus aujourd'hui qu'un petit village, situé sur ce Golfe. * Maty, *Dict.*

ALEANDRE (Jerôme) cardinal, étoit de la Mothe, pitite ville sur les confins du Frioul & de l'Istrie, où il nâquit le 13. Fevrier de l'an 1480. On dit que sa famille étoit sortie de celle des comtes de Landri, marquis de Pietra Pilosa. *François* Aleandre, medecin, son pere, l'éleva avec beaucoup de soin, & l'envoya étudier à Venise & à Porto-Naone, où à l'âge de quinze ans il enseigna les humanités, & se fit admirer de tout le monde. Depuis il étudia les mathematiques, la physique, la medecine, & les langues grecque & hebraïque, dans lesquelles il fit un si grand grogrés, avec le secours d'une memoire prodigieuse, qu'il les parloit & les écrivoit sans peine. Le pape Alexandre VI. instruit de son rare merite, le destina pour être secretaire de son fils, puis son nonce en Hongrie. Mais une maladie fâcheuse ayant obligé Aleandre à prendre d'autres mesures, il vint en France, où il étoit appellé par les offres obligeantes du roi Loüis XII. qui le gratifia de lettres de naturalité. Il fut recteur de l'Université de Paris, & professeur en langue grecque, & depuis il enseigna encore à Orleans & à Blois. Etienne Poncher évêque de Paris l'attira chez lui, & le donna à Everard de la Mark évêque de Liege, qui le fit son chancelier, & qui lui confera la dignité de prévôt dans cette église. Ce même prelat l'engagea à faire un voyage à Rome, où le pape Leon X. qui le retint à son service, l'envoya nonce en Allemagne en 1519. & quoiqu'absent, le fit bibliothecaire du Vatican en 1520. après la mort de Zenobio Acciaivoli. Aleandre parut dans sa nonciature avec éclat, soit par son rang de nonce, soit par sa doctrine & son éloquence, que l'on admira dans la diette de Wormes, où il parla trois heures de suite contre Luther avec un grand succès. Il ne put empêcher que Luther ne fût oüi dans cette diette, & il refusa de disputer avec lui; mais il obtint que l'on brûleroit ses livres, & que l'on proscriroit sa personne; & il dressa même l'Edit qui le condamnoit. A son retour Clement VII. lui donna l'archevêché de Brindes, & le nomma nonce en France. Il étoit auprès du roi François I. à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier. Le même pape l'envoya encore en Allemagne en 1531. où il trouva un grand changement. Le peuple n'étoit plus,

à ce qu'il dit, si animé dans les villes Protestantes contre le saint Siege; mais dans les villes Catholiques il témoignoit une envie extrême de se retirer de l'obéissance du pape, & de s'enrichir des biens de l'église, comme avoient fait les Protestans. Aleandre fit tout ce qu'il put, mais sans succès, pour empêcher Charles-*Quint* de faire une tréve avec les princes Protestans. Il se rendit ensuite à Venise, d'où Paul III. le retira pour l'honorer du chapeau de cardinal en 1536. Il fut encore nommé Legat, pour présider au concile qu'on devoit tenir à Vicenze: mais ce dessein n'ayant pas eu de suite, il alla avec la même dignité en Allemagne, où il avoit remporté tant d'avantages sur les Lutheriens. Après son retour à Rome, il y mourut par l'ignorance de son medecin le 1. Février 1542. dans le tems qu'il mettoit la derniere main à son grand ouvrage contre les professeurs des sciences, qui n'a pas paru, & qu'on le destinoit à présider au concile. Il nous est resté de lui des poësies, des dialogues, &c. Il composa son épitaphe en grec, que nous avons avec un éloge latin. * Paul Jove, *in elog. c.* 98. Victorel. *in addit. Ciacon.* Sponde. Aubery, &c.

ALEANDRE (Jerôme) de l'Academie des Humoristes, fameux jurisconsulte, antiquaire, poëte, & l'un des sçavans du XVII. siecle, étoit de la famille du cardinal Aleandre, petit-fils, du côté de sa mere, de Jerôme Amalthée. Il quitta le Frioul son pays natal, pour aller à Rome, où il trouva chez le cardinal Octave Bandini un emploi de secretaire. Urbain VIII. le tira du service du cardinal Bandini, pour l'attacher à celui des Barberins, & le fit secretaire du cardinal François Barberin son neveu. Il suivit ce cardinal en France lorsqu'il y alla legat *à latere*; & il mourut après son retour à Rome, au mois de Decembre 1631. Il écrivoit d'une maniere agreable & facile. Ses principaux ouvrages sont, un commentaire sur les instituts; l'explication des deux Antiques; un volume de vers du double état de la Religion en Ecosse; trois livres des assertions catholiques, & la refutation d'un auteur anonyme sur les provinces suburbicaires, & le diocese du pape, &c. * Baillet, *Jugement des Sçavans.* Bayle, *Diction. critiq.*

ALEAUME (Loüis) fils d'un seigneur de Verneüil, vivoit dans le XVI. siecle. Il passa plusieurs années à Paris, où sa rare doctrine lui acquit beaucoup de reputation dans le barreau. Ensuite il se retira à Orleans, où il fut lieutenant general au présidial, & où il mourut en 1594. âgé de plus de 70. ans, après avoir exercé pendant vingt ans cette charge avec toute la prudence & toute l'integrité que l'on peut attendre d'un bon magistrat. Il composa quelques poëmes, que son fils publia depuis. * Sainte Marthe, *l.* 4. *elog.*

ALEAUME (Saint) en espagnol saint *Elesme*, moine de la Chaise-Dieu en Auvergne, abbé de saint Jean de Burgos en Espagne, dans le XI. siecle, fils d'un gentilhomme de Loudun en Poitou, distribua son bien aux pauvres après la mort de ses parens, & sortit de son pays, pour aller faire un pelerinage à Rome. Mais étant arrivé à Isloire, il y rencontra Robert, premier abbé de la Chaise-Dieu, qui voulut lui persuader de rester dans son monastere: nonobstant cela, Aleaume fit le voyage de Rome nuds pieds, & il revint au bout de deux ans à la Chaise-Dieu, comme il l'avoit promis à Robert, de la main du quel il reçut l'habit de religieux de l'ordre de saint Benoît. Il se distingua par sa pieté, fut chargé du soin des novices, & élû abbé de la Chaise-Dieu après Durand successeur de Robert, selon quelques-uns; selon d'autres, il ne voulut point l'accepter, ou ne le fut qu'après la mort de Seguin qui gouverna la Chaise-Dieu après Durand. Quoi qu'il en soit, Constance femme d'Alfonse VI. roi de Castille & de Leon, l'attira dans ses états, où on lui donna l'hospice & la chapelle de saint Jean l'Evangeliste près de Burgos. Il y fit bâtir un grand hôpital & un monastere, dont il fut le premier abbé, & y mourut vers l'an 1100. La ville de Burgos l'a choisi pour son Patron, & fait sa fete au 30. Janvier. * Bolland. Yepes. Mariette. Alphonse Venero. Baillet, *vies des Saints.*

ALECE, *Alex*, *Halex*, petite riviere du royaume de Naples, coule dans la Calabre ulterieure, & se decharge dans la mer de Sicile, près de la ville de Reggio. * Baudrand. Gabriel Barrio.

ALECTON est sœur de Tisiphone & de Megere, & l'une des trois Furies, qu'on nomme aussi Erynnies ou Eumenides. Elles étoient filles de l'Acheron & de la Nuit, ou, comme veulent les autres, de Proserpine & de Pluton. L'antiquité payenne craignoit si fort leur vengeance, que, pour se les rendre favorables, elle leur élevoit des temples, & leur rendoit un culte particulier. On croyoit d'elles qu'elles étoient du conseil des trois juges d'enfer, Eaque, Minos & Rhadamante; & qu'elles avoient ordre d'examiner les procès des morts, dans toute la rigueur de la justice. On les peint d'ordinaire avec un regard furieux, & une coëffure de serpens entrelassés les uns dans les autres, tenant en leurs mains des foüets & des flambeaux allumés. * Apollod. Hygin. *hist. des Dieux.* Virgil. *l.* 3. 6. 8. *&* 12. *de l'Eneide.* Suidas. Orphée, *hymne* 66.

ALECTRION, jeune soldat, confident des amours de Mars, fut mis en sentinelle par ce dieu pendant qu'il étoit avec Venus; mais s'étant endormi, il fut cause que Vulcain surprit les deux amans, & découvrit aux dieux son infamie par le secours du soleil. Mars en fut si piqué qu'il metamorphosa son favori en un oiseau de son nom, c'est-à-dire, en un coq, qui garde encore la crête de l'armet qu'il avoit lorsqu'il fut changé, lequel se résouvenant de sa paresse, n'oublie rien pour l'effacer par une vigilance reglée, en annonçant toutes les nuits le lever du soleil, par le battement de ses aîles & par son chant. * Lucien.

ALEDOSI (François) nommé *le cardinal de Pavie*, nâquit à Castel del Rio, dans la Romagne, où *Loüis* Aledosi son ayeul avoit possedé la seigneurie d'Imola. Paul Jove ne parle pas avantageusement de ce prélat; car il dit de lui, qu'étant extrêmement beau, il préfera la fortune à l'honneur, & ne se fit point un scrupule de la rechercher par des voyes indirectes. Il s'étoit attaché au cardinal de la Rovere, qui ayant été creé pape sous le nom de Jules II. le pourvut d'un office de trésorier general de l'Evêché de Pavie, & lui donna le chapeau de cardinal au mois de Decembre de l'an 1505. Depuis il l'employa dans les affaires les plus importantes, l'honora des legations de Viterbe & de Bologne, & lui confia la conduite des troupes destinées contre les Venitiens. Ce fut dans cette occasion qu'Aledosi se broüilla avec le duc d'Urbin, qui le tua après la prise de Bologne par les François en 1511. * Paul Jov. *in elog.* Aubery, *hist. des Cardin.* Guichardin, *l.* 9. *hist.* Rubei, *hist. Raven. l.* 8.

ALEGAMBE (Philippe) Jesuite, né à Bruxelles le 22. Janvier 1592. après y avoir fait ses études, passa en Espagne, où il entra au service du duc d'Ossone, qu'il suivit en Sicile. Il prit l'habit de Jesuite à Palerme le 2. Septembre 1613. fit sa philosophie dans la même ville, & étudia en theologie à Rome, enseigna la philosophie à Gratz, & après quelques voyages, se fixa à Rome, où malgré les grandes occupations que lui donnoient ses emplois, il a augmenté la bibliotheque des écrivains de sa compagnie, que le P. Ribadeneira avoit publiée en 1608. Cet ouvrage est conduit avec beaucoup d'exactitude. Alegambe mourut à Rome d'hydropisie le 6. Septembre de l'an 1652. où il travailloit à augmenter la bibliotheque des écrivains de sa societé qu'il avoit déja donnée au public l'an 1643. & dont le pere Sotwel a donné une nouvelle édition à Rome en 1675. avec les additions qu'Alegambe avoit préparées. * Bayle, *Dict. Crit.*

ALEGRANCA, petite isle près des Canaries, qui n'a rien de considerable qu'un hâvre assez commode, & un château pour le défendre. * J. Grammaye, *Afriq. illustr. l.* 9. *c.* 5.

ORIGINE DE LA MAISON D'ALEGRE.

ALEGRE, illustre & ancienne maison d'Auvergne, qui n'est pas moins distinguée par ses alliances, que par les grands hommes qu'elle a produits, descend d'

I. Asailly seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364. & servit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne sous le maréchal de Sancerre en 1386. Il épousa *Marquise* d'Espinchal, fille de *Guillaume* seigneur d'Espinchal, dont il eut Morinot, qui suit; *Cecile* & *Isabelle* de Tourzel.

II. Morinot seigneur de Tourzel, baron d'Alegre, &c. conseiller & chambellan du roi, & de Jean duc de Berry, duquel il fut d'abord échanson, & qui lui procura de grands biens. Ce prince lui ayant cedé au mois d'Avril 1335. tous les droits qu'il avoit aux châteaux, terres & seigneuries d'Alegre, de Chamels, saint Just, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du roi en May 1393. Il acquit aussi de Jean comte de Bologne & d'Auvergne les terres de Millaut, de Viveros, & de de Livrados; servit au voyage que le roi fit en Allemagne en 1388. fut présent le 5. Juin de l'année suivante, au mariage du duc de Berry avec Jeanne comtesse de Bologne & d'Auvergne, & le roi le retint de son conseil en 1407. Il est dit dans un arrêt, que les Officiers du duc de Berry, ayant conçu haine & jalousie contre lui, le firent constituer prisonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'hôtel de Nesle, & de-là à Dourdan, mais qu'il fut mis en liberté par la duchesse de Berry. Il mourut l'an 1418. & eut de *Smaragde* de Vichy dame de Busset, Puisagut & saint Priest, fille & heritiere de *Guillaume* seigneur de Vichy, &c.& d'*Isabelle* de Saligny, qu'il avoit epousée l'an 1387. Yves, qui suit. *Antoinette*, mariée 1°. à *Jean* seigneur d'Apchon, 2°. à *Guillaume* de Tinieres, seigneur de Mardoigne; & *Pierre* Tourzel, seigneur de Precy, qui servit sous le duc de Bourbon au voyage du roi en Picardie l'an 1413. Il épousa l'an 1400. *Isabelle*, fille de *Guillaume* seigneur de la Tremoille, & de *Marie* de Sully, dont il eut pour fille unique *Claude* de Tourzel, dame de Precy, mariée à *Claude* seigneur d'Apcher.

III. Yves de Tourzel, baron d'Alegre, &c. mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois l'an 1442. Il épousa *Marguerite* d'Apcher fille de *Beraud* seigneur d'Apcher, & d'*Anne* de la Gorce, dont il eut, Jacques, qui suit. *Gabriel* chanoine de Clermont. *Christophle*, chanoine du Puy. *Marie*, qui épousa l'an 1448. *Gilles* Brachet, baron de Magnac. *Anne*, mariée en 1452. à *Antoine* de la Roche, seigneur de Chasteauneuf & de Miremont. *Louise*, alliée en 1259. à *Pierre* seigneur de Dinteville. *Antoinette*, qui épousa en 1465. *Pierre* de la Gorce, seigneur de la Londe & de Taillac; & *Bertrand* de Tourzel, dit *d'Alegre*, qui étoit le second fils, qui fut baron de Busset, de Puisagut, du Temple & de saint Priest, & chambellan du roi l'an 1474. & épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre* de la Tarliere, de laquelle il n'eut point d'enfans. 2°. *Jeanne* de Levis, fille d'*Eustache*, seigneur de Florensac, & d'*Alis* de Cousan, dont il eut *Marguerite*, dame de Busset, mariée 1°. en 1493. à *Claude* seigneur de Lenoncourt. 2°. à *Pierre* de Bourbon, fils *naturel* de l'évêque de Liege, dont sont descendus les comtes de Busset; *Catherine*, mariée par contract du 18. Avril 1493. à *Charles* de Bourbon, seigneur de Carency; & *Anne* d'Alegre, religieuse.

IV. Jacques baron d'Alegre, &c. conseiller & chambellan du roi, vivoit en 1508. & épousa 1°. *Gabrielle*, fille de *Dragonet*, seigneur de Lastic, & de *Gabrielle* de Peyrol. 2°. *Isabelle* de Foix, fille de *Jean*, seigneur de Rabat, & de *Leonore* de Comenges. Du second lit sortirent *Morinot*, mort sans enfans, & *Françoise* d'Alegre, alliée 1°. à *Charles* de la Perouse, seigneur de Posols. 2°. à *Pierre* de Rohanne; & du premier vinrent Yves II. du nom qui suit. *Guillaume*, protonotaire. *Anne*, alliée à *Tristan* de Langheac. *Marie*, qui épousa *Antoine* de saint Nectaire; & François d'Alegre, comte de Joigny, baron de Viteaux, seigneur de Precy, vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, chambellan du roi, & grand maître & reformateur general des eaux & forêts de France, qui fut l'un des principaux seigneurs de France qui accompagnerent le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples, où il fut commis avec son frere au gouvernement de la Basilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épousa 1°. *Jeanne* Malet, fille de *Jean*, seigneur de Graville, & de *Marie* de Montauban, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Charlotte* de Châlons, comtesse de Joigny, dame de Viteaux, veuve d'*Adrian* de saint Maure, comte de Nécelle, & fille de *Charles* de Châlons, comte de Joigny, &c. & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut *Anne* d'Alegre, dame de Viteaux, & de Precy, mariée 1°. le 30. Novembre 1527. à *Antoine* du Prat, seigneur de Nantoüillet, prevôt de Paris. 2°. à *Georges* de Clermont, seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566. & *Avoye* d'Alegre, mariée le 8. Août 1531. à *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, morte en 1534.

V. Yves II. du nom, baron d'Alegre, conseiller & chambellan de Charles d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, suivit à la conquête du royaume de Naples le roi Charles VIII. qui le fit gouverneur de la Basilicate, & le roi Loüis XII. qui lui donna le gouvernement du duché de Milan. Il accompagna aussi le duc de Nemours lorsqu'il alla en Italie faire la guerre au pape Jules II. fut gouverneur de Bologne en 1512. & mourut la même année, après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épousa en 1474. *Jeanne* de Chabannes, fille de *Geofroy*, seigneur de la Palice, & de *Charlotte* de Prie, dont il eut *Jacques* d'Alegre, seigneur de Viveros, tué à la vûë de son pere à la bataille de Ravenne l'an 1512. Gabriel qui suit; & Christophle d'Alegre, dont descendent les seigneurs de Viveros & de Beauvoir rapportés ci-après.

VI. Gabriel baron d'Alegre, seigneur de S. Just & de Millaut, chambellan du roi Loüis XII. étoit maître des requêtes en 1509. prevôt de Paris en 1513. & bailly de Caën, où il reçut le roi François I. en 1532. Il épousa en 1513. *Marie* d'Estouteville, dame de Blainville, d'Oisery, de Marcilly, &c. fille de *Jacques*, baron de Beine, &c. prevôt de Paris, & de *Gillette* de Coétivi. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Fages seigneur du Bouchet, ayant eu de son premier mariage, 1. *François* baron d'Alegre, seigneur d'Oisery, qui fut tué en 1542. à l'âge de 27. ans, sans laisser d'enfans de *Magdeleine* de Miolans, comtesse de Montmajour. 2. *Gilbert* baron d'Alegre après son frere, mort en 1552. à l'âge de 30. ans sans alliance. 3. *Yves* baron d'Alegre, en faveur duquel cette baronnie fut érigée en marquisat en 1576. pour recompense des services qu'il avoit rendus aux rois Henri II. Charles IX. & Henri III. Ce prince le choisit avec le comte d'Escars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des sommes promises au comte Palatin pour les troupes qu'il lui avoit amenées; mais n'ayant pû faire le voyage à cause de son âge, il subrogea en sa place le baron de Millaut son neveu, qu'il adopta & institua son heritier en 1577. Il fut tué la même année par ses ennemis particuliers, ne laissant point d'enfans de *Jacqueline* d'Aumont, fille de *Pierre* comte de Chasteauroux, & de *Françoise* de Sully. 4. Christophle, qui suit. & 5. *Antoine* d'Alegre, baron de Millaut, qui servit le roi Charles IX. & le duc d'Anjou en plusieurs occasions. Il se trouva à la bataille de Moncontour; & étant sur le point de partir pour accompagner Henri duc d'Anjou, élu roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573. âgé de 43. ans, par Guillaume du Prat, baron de Viteaux son parent. Il avoit épousé *Françoise* de Mailly, fille de *René* baron de Mailly, & de *Françoise* de Hangest, dont il eut *Isabelle* d'Alegre, mariée à *Gabriel* du Quesnel, seigneur de Coupigny, qui prit la qualité de marquis d'Alegre après la mort de son beau-frere; *Renée Angelique*, qui épousa *Georges* de Beaufremont, comte de Crusilles; *Jeanne*, dont l'alliance est ignorée; & *Yves* d'Alegre, baron de Millaut, puis marquis d'Alegre par adoption de son oncle, lequel fut donné en ôtage au prince Jean Casimir, comte Palatin, avec le jeune comte d'Escars, pour assurance des sommes promises aux Reitres, qui offencés de n'être pas payés, l'emprisonnerent au château d'Heidelberg, où il demeura jusqu'en 1580 & étant de retour, il plaida ses cousins, se fit adjuger le marquisat d'Alegre, & tous les biens desquels *Yves* marquis d'Alegre son oncle avoit pû disposer en sa faveur. Pendant la ligue il tua Guillaume du

du Prat, baron de Viteaux son parent, en vengeance de la mort de son pere; & le roi Henri IV. lui ayant donné le gouvernement d'Issoire, il y fut tué dans une sedition populaire en 1592. sans laisser de posterité.

VII. CHRISTOPHLE d'Alegre, seigneur de S. Just & d'Oisery, prétendit le marquisat d'Alegre contre son neveu, en vertu des substitutions de ses prédecesseurs, & mourut à Rome en 1580. âgé de 55. ans. Il épousa *Antoinette* du Prat, fille d'*Antoine*, seigneur de Nantoüillet, & d'*Anne* d'Alegre, baronne de Viteaux, morte en 1598. dont il eut CHRISTOPHLE II. du nom, qui suit. *Anne*, mariée 1°. par contrat du premier Septembre 1583. à *Paul* de Coligny, dit *Guy* XIX. du nom, comte de Laval. 2°. en 1599. à *Guillaume* de Hautemer, seigneur de Fervaques, maréchal de France. *Marie*, alliée 1°. à *Jerôme* d'Arcona. 2°. à *Jean* de Sabrevois, baron de Bethomas. 3°. en Novembre 1608. à *Philippe* de Bethune, comte de Selles & de Charost. *Magdelaine*, qui épousa *François* d'Alegre, seigneur de Viveros, & de Beauvoir son cousin; & *Marguerite* d'Alegre, alliée à *Georges* du Fay, seigneur de la Mesangere, vicomte de Ponteau-de-mer.

VIII. CHRISTOPHLE marquis d'Alegre II. du nom, baron de S. Just, &c. ayant tué le seigneur Hallot en 1593. se retira vers le duc de Mayenne, puis en Italie; d'où étant de retour, il épousa *Loüise* de Flageac, fille de *Pierre* baron de Flageac, de Courcieux, S. Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite* de Rostaing, dont il eut CLAUDE-YVES, qui suit. *Pierre*, Jesuite. *Loüis*, seigneur d'Oisery, mort sans alliance en la guerre de Lorraine. *Claude-Christophle*, comte d'Alegre, seigneur de Ferrieres, &c. mort sans alliance le 27. Avril 1677. EMMANUEL, qui continua la posterité, rapportée après celle de son frere aîné. *Anne*, mariée à *Aimé* de la Roche-Aymon, marquis de S. Maixant; & *Marguerite* d'Alegre, qui épousa *Emmanuel* de Lascaris d'Urfé comte de S. Just, marquis de Baugé, morte le 6. Novembre 1683.

IX. CLAUDE-YVES, marquis d'Alegre, &c. mort le 14. Novembre 1664. épousa 1°. en 1636. *Loüise* Echallart, fille de *Philippe*, seigneur de la Boullaye, & de *Marie* Hurault-des-Marais, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune. 2°. le 27. Février 1655. *Marguerite-Gilberte* de Roquefeüil, veuve de *Gaspard*, comte de Coligny, marquis de Dorne, & fille unique d'*Alexandre*, marquis de Roquefeüil, morte le 1. Février 1699. dont il eut N. morte jeune; & *Marie-Marguerite*, marquise d'Alegre, mariée par contrat du 8. Février 1675. à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelay, secretaire d'état, commandeur & grand tresorier des ordres du roi, morte le 16. Mars 1678. laissant pour fille unique *Marie-Jeanne* Colbert, marquise d'Alegre, morte le 14. Avril 1680.

IX. EMMANUEL, vicomte d'Alegre, fils puîné de CHRISTOPHLE II. du nom, marquis d'Alegre, succeda à la marquise de Seignelay sa niece, au marquisat d'Alegre, seigneuries de Blainville, Oisery, Flageac, Aurouse, Lodieres, &c. Il épousa *Marie* de Remond de Modene, veuve de *Jean-Gabriel* Motier, seigneur de Champestiers, & fille de *François* de Remond, baron de Modene, grand prevôt de France, morte le 12. Janvier 1689. dont il eut YVES, qui suit; & *Loüise-Marie* d'Alegre, alliée en 1683. à *Pierre* du Cambout, marquis, puis duc de Coislin, pair de France, morte sans posterité le 15. Septembre 1692.

X. YVES, marquis d'Alegre, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Saint Omer, & lieutenant general du haut Languedoc, a épousé en 1679. *Jeanne-Françoise* de Garaud de Caminade, fille de *Jean-George* de Garaud, seigneur de Doneville, marquis de Miremont, baron de Mauvesin, president au parlement de Toulouse; & de *Marthe* de Caminade, dont il a eu *Yves-Emmanuel*, comte d'Alegre, colonel du regiment royal des Cravates, cavalerie, morte sans alliance le 9. May 1705. âgé de 19. ans. *Marie-Therese-Delphine-Eustochie*, alliée le 11. Janvier 1696. à *Louis-François-Marie* le Tellier, marquis de Barbezieux, ministre & secretaire d'état, chancelier des ordres du roi, morte le 29. Octobre 1706. âgée de 26. ans. *Marie-Marguerite*, qui épousa le 25. Janvier 1705. *Philippe-Eugene-François-Joseph* de Bologne, baron de Lieques, comte de Rupelmonde en Flandre. *Marie*, alliée le 26. Janvier 1713. à N. Desmarests, marquis de Maillebois, maître de la garderobe du roi, &c. *Emmanuelle* & *Marguerite-Therese* d'Alegre.

SEIGNEURS DE VIVEROS.

& de Beauvoir.

VI. CHRISTOPHLE d'Alegre, troisiéme fils d'YVES II. du nom, baron d'Alegre, fut seigneur de Viveros, & épousa *Magdelaine* Loup, fille de *Blain* Loup, seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule* du Puy, dont il eut GASPARD, qui suit.

VII. GASPARD d'Alegre, seigneur de Viveros, de Beauvoir, Bastie, S. Marcel, S. Desiré, chevalier de l'ordre du roi en 1569. épousa *Charlotte* de Beaucaire, dame de Puyguillon de la Creste, de S. Desiré & de Chaumedies, fille de *Jean* de Beaucaire, chevalier de l'ordre du roi, premier maître d'hôtel de la reine, & de *Guyonne* du Breüil, dame d'atour de la reine, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Marie*, alliée à *Claude* de la Fayette, seigneur de Hautefeüille; *Gabrielle*, mariée à *Charles* Caponi, seigneur d'Amblerieux, chevalier de l'ordre du roi; *Guyotine*, qui épousa *Jean* de Chauvigny de Blot, seigneur du Vivier; *Loüise*, mariée à *Louis* de Rollat, seigneur de Thoury; & *Marguerite* d'Alegre, alliée 1°. à *Isaac* de Beaucaire, seigneur de Liesse. 2°. à *Gilbert* de Rollat, seigneur de Brughet.

VIII. FRANÇOIS d'Alegre, seigneur de Viveros, de Beauvoir, &c. épousa par contrat du 27. Août 1610. *Magdelaine* d'Alegre sa parente, fille de *Christophle*, seigneur de S. Just, & d'*Antoinette* du Prat, dont il eut GASPARD II. du nom, qui suit, & *Claude* d'Alegre, mariée 1°. à *Gilbert* de Beaufort, vicomte de la Mothe-Canillac. 2°. à *Jacques* le Groing, vicomte de Montmartin, neveu du maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD d'Alegre II. du nom, seigneur de Beauvoir &c. gentilhomme de la chambre du roi, épousa 1°. *Magdelaine* de Tournon, fille de *Just-Loüis* sire de Tournon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans. 2°. par contrat du six Mars 1628. *Marie* d'Estaing, fille de *Jean* vicomte d'Estaing, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il eut CLAUDE, qui suit; & *Marie* d'Alegre, alliée à *Philippe* de Canillac-Montboissier comte de Dienne.

X. CLAUDE d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de la Creste, &c. grand sénéchal d'Auvergne, gouverneur de la ville & château de Montaigu-lès-Combrailles, épousa par contrat du 30. Août 1654. *Marie* Ligondez, fille de *Jean*, comte de Rochefort près Riom, & de N. de Rouvignac, dont il eut JEAN, qui suit; N. fils; & N. d'Alegre, mariée en 1690. à *Timoleon* Damoresan, seigneur de Precigny, conseiller au parlement.

XI. JEAN d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de la Creste, &c. mort le 31. Janvier 1692. avoit épousé en Juillet 1680. *Marie-Magdelaine-Françoise* du Fresnoy, fille d'*Helie* du Fresnoy, premier commis des marquis de Louvois & de Barbezieux, ministres & secretaires d'état, dont des enfans. * Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France*. Le P. Anselme.

ALEGRE DE CASSANATE (Marc-Antoine) Espagnol, natif de Tarragone en Catalogne, étoit religieux de l'ordre des Carmes. Son pere qui étoit tres-bien auprès de Philippe III. lui avoit obtenu la survivance de la charge de secretaire du roi, qu'un de ses oncles exerçoit. Mais il préfera le repos du cloître à toutes ces esperances. Il a composé dix ou douze ouvrages differens; & entr'autres celui qui est intitulé *Paradisus Carmelitanus*. C'est un volume *in fol.* où ce pere a mêlé quantité de fables: ce que les Carmes même avoüent. Le Pere Jean Cheron de Bourdeaux avoüe que cet auteur avoit beaucoup de pieté, mais tres-peu de connoissance de l'antiquité, *pium virum magis quàm antiquarium*. Alegre est mort l'an 1658. âgé de 68. ans. *

Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.* Jean Cheron, *in vind. scapul.*

ALEGRIN (Jean) cardinal & patriarche de Constantinople, étoit d'Abbeville en Picardie, & de la noble famille des Alegrins. Après avoir reçu le bonnet de docteur à Paris, & avoir été élû professeur en theologie, il fut doyen de la cathedrale d'Amiens; & puis ayant été nommé à l'archevêché de Besançon, il y renonça deux ans après, lorsque Gregoire IX. le créa cardinal, évêque de Sabine l'an 1227. Ce pape ne voulant pas permettre qu'Alegrin allât à Constantinople, dont il avoit été nommé patriarche par Honoré III. le retint auprès de sa personne, pour se servir de son conseil. Il fut legat *à latere* en Espagne & en Portugal, où il prêcha la croisade avec beaucoup de succès. Depuis il fut envoyé vers Frederic II. & fit ensorte que cet empereur conclut le traité de paix avec le saint siege, & se soûmit volontairement aux censures de l'église, en cas de contravention à quelque article du traité. Frederic ayant depuis violé sa parole, fut excommunié par Alegrin, qui en avoit reçu l'ordre exprès de sa sainteté. Alegrin mourut l'an 1237. & laissa quelques ouvrages. * Ciaconius. Onuphrius. Vion. Robert, *Gaule Chrétienne.* Marrier, *biblioth. de Clugni.* Frisonius, *Gallia purpurata.* Ignace de Jesus-Maria, Carme Déchaussé, *hist. eccles. d'Abbeville.*

ALEMAGNE, *cherchez* ALLEMAGNE.

ALEMAN (Loüis) cardinal du titre de sainte Cecile, & archevêque d'Arles, a merité le nom de *Bienheureux.* Les auteurs qui avoient parlé de lui avant Guichenon, historien de Bresse & de Bugey, & dont quelques-uns l'ont nommé le cardinal d'Arles, s'étoient trompés en plusieurs choses qui regardent le pays, la naissance & la vie de ce prélat. Il étoit fils de *Jean* Aleman ou Alamandi, seigneur d'Arbent & de Mongisson, & vint au monde vers l'an 1390. dans le château d'Arbent au pays de Bugey. Il fut d'abord chanoine & comte de l'église de saint Jean de Lyon, ensuite abbé de Tournus sur Saône; évêque de Maguelone, & non de saint Malo; & enfin archevêque d'Arles. En 1422. le pape Martin V. l'envoya à Sienne pour y faire agréer la translation du concile de Pavie dans cette premiere ville; & peu de tems après il le nomma à la legation de Bologne, d'où il alla reformer la police de Forli & d'Imola dans la Romagne. Loüis III. roi de Naples, comte de Provence, s'estima heureux d'avoir dans ses états un prélat que toute l'Europe regardoit avec respect; & à sa consideration il confirma les privileges que les princes ses prédecesseurs avoient accordés liberalement à la ville d'Arles. Le pape de son côté nomma Loüis Aleman cardinal en 1426. & le fit vice-camerlinge de l'église. Après la mort de Martin V. pendant le concile de Bâle, le cardinal Aleman se broüilla avec le pape Eugene IV. au sujet du concile que ce pontife transfera ailleurs, & que le cardinal fit continuer à Bâle. Eugene y fut déposé, & Amé VIII. duc de Savoye fut mis en sa place en 1439. sous le nom de Felix V. Eugene de son côté excommunia le cardinal Loüis qui présidoit à cette assemblée, le dégrada du cardinalat, & le declara indigne de tous les emplois qu'il exerçoit dans l'église. Mais après que Felix V. eut renoncé l'an 1449. à la papauté en faveur de Nicolas V. legitime successeur d'Eugene, ce pontife reçut à sa communion le cardinal d'Arles, lui assura la possession de ses dignités, & l'envoya en qualité de son legat dans la basse Allemagne. Au retour de ce voyage, Loüis se retira dans son diocese, où il travailla continuellement à la reforme de son clergé, & à l'instruction des peuples soûmis à sa conduite; & mourut à Salon le 16. Septembre 1450. âgé de 60. ans. Sa sainteté & ses miracles l'ont fait beatifier en 1527. par le pape Clement VII. & son corps a été porté à Arles, où l'on voit son tombeau. * Pius II. *Cosmog. c. 42. & in comment.* Onuphre. Ciaconius. Aubery & du Chêne, *hist. des card.* Frizon. *Gall. purp.* Saxi, *Pont. Arel.* Bzovius & Spond. *in annal.* Du Saussai, *in mart. Gall.* SWer. *in arch. Arel.* Sainte-Marthe, *Gall. Christian.* Guichenon, *hist. de Bresse & de Bugey, part. III. p.* 4. Sandere. Chenu, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEMAN (Nicolas) seigneur du Châtelet, de l'illustre maison des Alemans de Touraine, & fils de *Rodolphe* sénéchal de Beaucaire. Il florissoit dans le XVI. siecle sous le regne de François I. qu'il servit en qualité de gentilhomme de la chambre. Il fut depuis son ambassadeur en Italie l'espace de trente-cinq ans. A son retour ce prince l'employa pour faire enlever le pavillon d'Ardres, qui servit à l'entrevûë des deux rois. Il fonda les Minimes de Châtelleraut, où il est enterré. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine.*

ALEMANNI (Gilbert) vivoit dans le XIV. siecle vers l'an 1334. Il composa quelques ouvrages, & entre autres une histoire de la terre-sainte, qu'il dedia à Tailleran cardinal de Perigeux.

ALEMANNI (Loüis) embrassa dans le XVI. siecle les nouvelles opinions de Calvin. Dans la suite il s'opposa à la doctrine de cet Heresiarque, touchant l'eucharistie; & vers l'an 1566. il enseigna à Lyon celle de Zuingle. * Prateole, *V. Lug. Alem.* Gautier, *chron. sac. XVI.*

ALEMANNUS, roi fabuleux des anciens Germains, regna après son pere Teuta. Ce prince s'acquit une si grande réputation par sa force & par son courage, qu'on l'appelloit l'*Hercule Germanique.* C'est de lui, selon quelques-uns, que les Germains furent appellés *Alemands.* Il avoit coûtume de se faire suivre par un lion enchaîné, d'où l'on prétend que les princes d'Allemagne ont pris la coûtume de mettre un lion dans l'écusson de leurs armes. On lui dressa une statuë dans une isle nommée alors *Augia*, & depuis *Reichenaw*, située dans le lac de Zell ou de Constance, dans la Sueve, aujourd'hui *Souabe.* Cette statuë fut transportée par Maximilien dans une petite ville de Baviere, nommée Oëtingen. Les Allemands eurent une si grande veneration pour ce prince, qu'ils l'invoquerent comme un Dieu après sa mort. Il laissa, dit-on, plusieurs fils qui regnerent en divers pays d'Allemagne ou Germanie; sçavoir, Noricus, Boius, Dan, Angul, Helvetius & Hunnus. * Henning. *tom.* I.

ALEMDAR, à la cour du grand-seigneur, est celui qui porte l'enseigne ou étendart verd de Mahomet, lorsque le sultan se montre en public dans quelque solemnité. Ce mot est composé d'*Alem*, qui signifie *étendart*, & de *Dar*, qui signifie *avoir, tenir.* * Ricault, *de l'empire Ottoman.*

ALEMDIN, grande ville d'Afrique & bien peuplée. *Voyez* ELMADINE.

ALEN & ALEM, *Alema & Alena*, petite ville de Westphalie en Allemagne, est située dans le haut diocese de Munster, sur la riviere de Werse, à quatre lieuës de la ville de Wolbeck, vers le midi oriental. * Maty, *diction.* Baudrand.

ALENCASTRO ou LANCASTRE, tige des ducs d'Aveiro & d'Abrantes sortis des rois de Portugal. *Cherchez* ABRANTES.

ALENÇON (Charles) fils aîné de Charles II. comte d'Alençon, & frere du cardinal Philippe d'Alençon, archevêque de Roüen, dégoûté du siecle par les grands troubles qui arriverent après la mort de son pere, entra dans l'ordre de saint Dominique au couvent de S. Jacques de la ville de Paris. Marie d'Espagne sa mere qui s'opposoit à son dessein, en fit de grandes plaintes au pape, qui députa le marquis de Montferrat, pour examiner la vocation de ce novice. Ce seigneur ayant reconnu qu'elle étoit bonne, Charles d'Alençon fit profession dans cet ordre, où il vécut avec pieté. Il faisoit avec plaisir la quête dans la ville de Paris, portant la besace sur les épaules. Devenu dans la suite habile théologien & homme d'une sagesse extraordinaire, il fut nommé par le roi son parent archevêque de Lyon. Il mourut le 5. Juillet 1375. dans son château épiscopal de Pierre Ancise. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tom.* I. Font. *theat. Domin. tit. de archiepis. n.* 56.

ALENÇON, sur la riviere de Sarte, *Alenconium*, ville de Normandie, avec titre de duché & baillage. Elle est ancienne, & est située dans une plaine fertile, entre la forêt d'Ecoüis & celle de Perseigne, avec un pont sur la Sarte, où elle reçoit la Briante, qui forme

dans la ville une petite isle. On voit dans la paroisse de Notre-Dame quelques tombeaux des ducs d'Alençon, qui de leur tems y avoient une chambre du conseil, nommée *Eschiquier*. Cette chambre fut depuis supprimée par la rëunion du duché à la couronne. Alençon, dont le Bailliage est des plus grands de la province, souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles. M. de Matignon, depuis maréchal de France, empécha qu'à la journée de S. Barthelemy l'an 1572. on n'y massacrât les Pretendus Reformés. Il prit depuis cette ville en l'année 1575. mais elle fut reprise ensuite par les Ligueurs, sous le duc de Mayenne. Les historiens de France parlent de quelques Seigneurs d'Alençon; & entr'autres de ROBERT Rotrou, dont la sœur nommée *Elie*, vendit au roi Philippe *Auguste* la seigneurie d'Alençon. Le roi saint Loüis la donna avec titre de comté à son fils *Pierre*, qui mourut au retour du voyage d'Afrique le 6. Avril 1283. sans laisser d'enfans de sa femme *Jeanne* de Châtillon, comtesse de Blois & de Chartres. Ainsi le comté d'Alençon revint à la couronne. Le roi Philippe *le Hardi* le donna à son fils CHARLES *de Valois*; & celui-ci le donna à un autre CHARLES son second fils, lequel de *Marie* d'Espagne sa seconde femme, eut *Charles*, qui prit l'habit de religieux de saint Dominique, & qui fut archevêque de Lyon, dont il est parlé dans l'article précedent; *Philippe* cardinal; & PIERRE, qui continua la posterité. Ce dernier laissa JEAN I. en faveur duquel le roi Charles VI. érigea l'an 1414. le comté d'Alençon en duche & pairie. Il eut trois successeurs jusqu'à *Charles* III. qui mourut sans posterité en 1525. Ce duché retourna à la couronne, & fut donné depuis à FRANÇOIS, fils de Henri II. La mort de ce prince, qui ne laissa point de successeur, fit encore rëünir Alençon au domaine. Cette ville fit depuis une partie de l'appanage de Gaston, fils d'Henri IV. duc d'Orleans, & passa en 1660. à *Isabelle* d'Orleans sa seconde fille, qui fut mariée à *Joseph* de Lorraine duc de Guise. Après la mort de cette princesse en 1696. le duché d'Alençon fut encore rëüni à la couronne; &, par lettres patentes du mois de Juin 1710. verifiées en Parlement le 10. Juillet suivant, il fut donné pour appanage à *Charles* de Berry, petit-fils de Loüis XIV.

Cette ville est aussi connuë par les diamans, appellés *diamans d'Alençon*: ils ne sont pourtant pas proprement, d'Alençon, puisqu'ils croissent en un village nommé Hertré à deux lieuës de-là, dans un terroir sablonneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort luisant. On y trouve de ces diamans qui sont aussi gros qu'un œuf, & même davantage. Il y en a de si nets & de si brillans, que quelques lapidaires y ont été trompés. * Sanson. Bourgon. *geographie historique*.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des comtes & ducs d'Alençon.

XV. CHARLES de Valois II. du nom, surnommé *le Magnanime*, second fils de CHARLES de France, comte de Valois, d'Alençon, &c. & petit-fils de PHILIPPE III. du nom, surnommé *le Hardi*, roi de France, fut comte d'Alençon, de Chartres, du Perche, de Porchoët, & de Joigny, &c. & mourut à la bataille de Crecy, donnée le 26. Août 1346. Il épousa 1°. par contrat du mois d'Avril 1314. *Jeanne*, comtesse de Joigny & dame de Mercœur, fille unique de *Jean* II. du nom, comte de Joigny, seigneur de Mercœur, & d'*Agnés* de Brienne, morte sans enfans le 2. Septembre 1336. 2°. par contrat du mois de Decembre 1336. *Marie* d'Espagne, veuve de *Charles* d'Evreux, comte d'Estampes, & fille de *Ferdinand* d'Espagne II. du nom, seigneur de Lara, & de *Jeanne* heritiere de Lara, morte le 19. Novembre 1379. dont il eut 1. *Charles* III. du nom, comte d'Alençon, qui se rendit religieux de l'ordre de S. Dominique, fut depuis archevêque de Lyon en 1365. & mourut le 5. Juillet 1375. 2. *Philippe* cardinal d'Alençon, évêque de Beauvais en 1356. archevêque de Roüen en 1359. administrateur de l'archevêché d'Ausch en 1374. patriarche de Jerusalem en.... & créé cardinal le 18. Septembre 1378. mort à Rome le 15. Août 1397. 3. PIERRE II. qui suit. 4. *Robert*, comte du Perche & de Porchoët, mort en 1377. ayant eu de *Jeanne* de Rohan, fille de *Jean* I. du nom, vicomte de Rohan, qu'il avoit épousée le 5. Avril 1374. *Charles* d'Alençon, mort jeune; & 5. *Isabelle* d'Alençon, religieuse au prieuré de Poissy.

XVI. PIERRE II. du nom, surnommé *le Noble*, comte d'Alençon, du Perche & de Porchoët, &c. mourut le 20. Septembre 1404. Il épousa le 20. Octobre 1371. *Marie* Chamaillart, vicomtesse de Beaumont au Maine, fille & heritiere de *Guillaume* Chamaillart, seigneur d'Antenaise, & de *Marie* de Beaumont, morte le 18. Novembre 1425. dont il eut *Pierre*, mort jeune en 1375. *Jean*, mort jeune en 1376. JEAN I. du nom, qui suit; *Marie*, morte jeune en 1377. *Jeanne*, morte sans alliance le 6. Août 1403. *Marie*, alliée par contrat du 17. Mars 1389. à *Jean* VII. du nom, comte d'Harcourt & d'Aumale, morte avant l'an 1418. *Catherine*, mariée 1°. en Août 1411. à *Pierre* de Navarre, comte de Mortain. 2°. le 1. Octobre 1413. à *Loüis* de Baviere, dit *le Barbu*, seigneur d'Ingolstat, morte le 25. Juin 1462. & *Marguerite* d'Alençon, qui passa sa vie en l'Hôtel-Dieu d'Argentan, & y mourut. *Il eut aussi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon seigneur d'Aunou, de Faucon & du Goulet*.

XVII. JEAN I. du nom, surnommé *le Sage*, duc d'Alençon, pair de France, &c. né le 9. May 1385. mourut à la bataille d'Azincourt, donnée le 15. Octobre 1415. Il épousa par contrat du 26. Juin 1396. *Marie* de Bretagne, dame de la Guerche, fille de *Jean* V. du nom, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, morte le 18. Decembre 1446. dont il eut *Pierre*, né le 4. Octobre 1407. mort le 16. Mars 1408. JEAN II. du nom, qui suit. *Jeanne*, née le 17. Septembre 1412. morte le 17. Octobre 1420. *Marie*, qui ne vécut que deux ans; & *Charlotte* d'Alençon, née le 15. Decembre 1413. morte sans alliance le 24. Mars 1435. *Il eut aussi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon, seigneur de Gallardon*.

XVIII. JEAN II. du nom, surnommé *le Beau*, duc d'Alençon, pair de France, chevalier de la toison d'or, &c. né le 2. Mars 1409. mourut en 1476. Il épousa 1°. en 1421. *Jeanne* d'Orleans, fille aînée de *Charles* duc d'Orleans, & d'*Isabelle* de France sa premiere femme, morte sans enfans le 19. May 1432. en sa 23. année. 2°. par contrat du 30. Avril 1437. *Marie* d'Armagnac, fille de *Jean* IV. du nom, comte d'Armagnac, & d'*Isabelle* de Navarre sa deuxiéme femme, morte le 25. Juillet 1473. dont il eut RENE' qui suit; & *Catherine* d'Alençon, mariée par contrat du 8. Janvier 1461. à *François*, dit *Guy*, XIV. du nom, comte de Laval, morte sans lignée le 17. Juillet 1505. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jean *bâtard d'Alençon, vivant en* 1483. Robert, *qui fut presenté à l'évêque d'Angers l'an* 1489. *pour administrer l'hôtel-Dieu de saint Julien-lés-Pont de Chasteaugontier*; Jeanne, *mariée par contrat du* 14. *Novembre* 1470. *à* Guy *de Maumont, seigneur de saint Quentin en la Marche; &* Magdelaine, *bâtarde d'Alençon, qui épousa* Henri *du Breüil, vivante en* 1487.

XIX. RENE' duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. mort le 1. Novembre 1492 épousa par contrat du 14. May 1488. *Marguerite* de Lorraine, fille de *Ferry* de Lorraine II. du nom, comte de Vaudemont, & d'*Iolande* d'Anjou, reine de Sicile, duchesse de Lorraine & de Bar. Après la mort de son mari elle se rendit religieuse aux filles de sainte Claire d'Argentan, où elle mourut le 1. Novembre 1521. en sa 58. année, ayant eu pour enfans CHARLES IV. du nom, qui suit; *Françoise*, mariée 1°. par contrat du 6. May 1505 à *François* d'Orleans II. du nom, duc de Longueville. 2°. le 18. May 1513. à *Charles* de Bourbon, duc de Vendosme, morte le 3. Septembre 1550. & *Anne* d'Alençon, née en Octobre 1492. mariée le 31. Août 1508. à *Guillaume* Paleologue V. du nom, marquis de Montferrat. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Charles *bâtard d'Alençon, mort avant l'an* 1545. Marguerite, *qui épousa* 1°. *par contrat du* 16. *Juillet* 1485. René, *seigneur de Boisguyon*. 2°. Henri *de Bournel; &* Jacquette *bâtarde d'Alençon, mariée à* Gilles *des Ormes, seigneur de S. Germain, premier maître-d'hôtel du roi Loüis XI*.

XX. CHARLES IV. du nom, duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, &c. gouverneur de Champagne & de Normandie, né le 2. Septembre 1489. mourut le 11. Avril 1525. sans enfans de *Marguerite* d'Orleans, fille de *Charles*, comte d'Angoulesme, & de *Loüise* de Savoye, qu'il avoit épousée le 9. Octobre 1509. Elle se remaria l'an 1527. à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & mourut le 21. Decembre 1549. * La Clergerie, *hist. du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* De Thou, *hist.* Le Pere Anselme, &c.

ALENÇON, *cherchez* PHILIPPE d'Alençon, cardinal.

ALENGON, *cherchez* LANGON.

ALENIO (Jules) Jesuite de Brescia dans l'état de Venise, entra dans la Societé l'an 1600. Il passa en Orient, & arriva à Macao en 1610. n'étant pas encore prêtre, où il enseigna les mathematiques & fut maître des novices. De-là ayant pénetré plus avant dans le vaste empire de la Chine, il cultiva cette terre infidelle durant trente-six ans. Il porta le premier la foi dans la province de Xansi, & bâtit plusieurs églises dans celle de Foquien. Il fut superieur de plusieurs residences durant vingt-trois ans, & vice-provincial pendant sept ans. Il mourut au mois d'Août 1649. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en Chinois. *La Vie de J. C.* en huit tomes. *De l'Incarnation de J. C. La Vie de J. C. en estampes. Du Sacrifice de la Messe. Du Sacrement de Pénitence. De l'Origine du monde. Preuve de l'existence de Dieu. Réfutation des erreurs des Chinois, & Réponses à leurs questions. Dialogues. Dialogue de saint Bernard entre l'ame & le corps, en vers Chinois. Des Sciences de l'Europe. Geometrie Pratique*, en 4. liv. *La Vie du P. Matthieu Ricci. La Vie du Docteur Michel Tam, Chinois converti. La Vie d'un jeune Chinois fort vertueux. Theatre de l'Univers, ou Cosmographie.* Ce dernier se conserve à Rome chez les Jesuites à la Maison Professe. * Sotwel. *biblioth. script. S. J.*

ALENTAKEN, petit pays de Suede en Livonie, entre le lac de Peipis proche de Narva, & le golfe de Finlande dans l'Esthonie, dont il fait partie. Ce pays est sous l'obéissance du roi de Suede depuis un siecle. * Baudrand.

ALENTEJO ou ENTRE TEJO GUADIANA, *Provincia inter Tagum & Anam*, ou *Transtagana Provincia*, c'est la plus grande province de Portugal, tres-fertile, & ainsi nommée, parce qu'elle est entre les rivieres du Tage & de la Guadiana. Elle a environ trente-six lieuës de longueur, & trente-quatre de largeur, selon Olivera. Ses principales villes sont Evora, siege des anciens rois, Elvas, Portalegre, Estremoz, Baja, &c. C'est dans cette province qu'Alphonse I. de ce nom, roi de Portugal, gagna en 1139. la celebre bataille d'Orique contre cinq rois ou generaux Maures. * Vasconcellos, *hist. de Portugal.* Mariana, *hist. Hisp.* Nicolas Olivera, *grandes de Lisb. &c.*

ALEP, ville de Syrie, entre Alexandrete & l'Euphrate. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Berroea*; quelques-uns pour *Hierapolis*; d'autres enfin pour *Larissa*. Elle est bâtie sur quatre collines; le château est sur la plus haute, qui fait le milieu d'Alep, & qui est soûtenuë par des voutes en quelques endroits, de peur que la terre ne s'éboule. Elle a environ deux lieuës de circuit. Hors de la ville il y a une petite riviere nommée Coïc, qui sert à arroser les jardins, où il croît d'excellentes pistaches. Les édifices, tant publics que particuliers, ne sont beaux que par dedans; les murailles y sont revetuës de marbre de differentes couleurs, & les lambris sont enrichis de feüillages & d'inscriptions en or. Il y a environ six vingts mosquées, dont il y en a sept qui sont fort magnifiques, & trois qui ont leur dôme couvert de plomb. La plus grande étoit une église des Chrétiens, que l'on croit avoir été bâtie par sainte Helene. Dans un des fauxbourgs il y a encore une mosquée qui a été aussi autrefois une église des Chrétiens, où l'on voit une chose remarquable. Dans le mur qui est au côté droit de la porte, il y a une pierre de deux à trois pieds en quarré, où est marquée la figure d'un calice & d'une hostie au-dessus de l'ouverture du calice, avec un croissant qui couvre l'hostie, & dont les deux pointes descendent sur les bords du calice. On croiroit d'abord que ces figures seroient des pieces rapportées comme les peintures à la Mosaïque; mais tout y est naturel, comme on l'a reconnu en grattant la pierre avec un ferrement en l'absence des Turcs. Il y a eu plusieurs consuls qui ont voulu acheter cette pierre: quelques-uns en ont offert jusqu'à deux mille écus; mais les bachas ou gouverneurs d'Alep n'ont jamais voulu la vendre. A demie-lieuë de la ville il y a un côteau tres-agreable, qui sert de promenade aux Francs. On y voit une grotte où les Turcs disent que le prophete Ali a demeuré quelques jours; & parce qu'il y a dans le roc l'impression d'une main assez mal dessinée, ils croyent que c'est celle de ce faux prophete. Il y a trois colleges dans Alep, où l'on enseigne la grammaire, la philosophie & la religion Mahometane. On y compte quarante carvanseras pour les voyageurs & les marchands, & cinquante bains publics. Les fauxbourgs de la ville sont grands & peuplés, & presque tous les Chrétiens y ont leurs maisons & leurs églises. Il y a de cinq sortes de Chrétiens dans Alep, les Romains ou Catholiques, les Maronites, les Grecs, les Armeniens & les Jacobites. Les Catholiques ont trois églises desservies par les Capucins, les Jesuites & les Carmes Déchaussés. Les Maronites dépendent du pape, & ne sont gueres plus de douze cens: leur église est dédiée à saint Elie. Les Grecs y ont un archevêque, & sont environ quinze ou seize mille: leur église est dédiée à saint George. Les Armeniens, qui sont à peu près douze mille, ont un évêque & une église dédiée à la Vierge. Les Jacobites ont aussi un évêque & une église sous le titre de la Vierge & leur nombre égale presque celui des Armeniens. Il se fait grand trafic à Alep d'étoffe de soye, de maroquins & de camelots de poil de chevre, de noix de galle, de savons & de plusieurs autres marchandises: & il s'y rend des negocians de tous les endroits du monde. Sans parler des Turcs, des Arabes, des Persans & des Indiens, il y a toûjours à Alep quantité de François, d'Italiens, d'Anglois & de Hollandois; & chaque nation a son consul pour soûtenir ses droits & ses interêts. Ce commerce ne se fait pas, comme quelques-uns ont écrit, par les rivieres de l'Euphrate & du Tigre, sur lesquelles ils disent que les marchandises se transportent en descendant & en montant jusqu'au Bir, où on les débarque pour Alep. A l'égard de l'Euphrate, la quantité de moulins qu'on y a bâtis pour tirer l'eau afin d'arroser les terres, en empêche la navigation, & la rend dangereuse. Pour ce qui est du Tigre, il n'est gueres navigable que depuis Bagdat jusqu'à Balsora. La ville d'Alep est gouvernée par un Bacha qui commande à toute la province, depuis Alexandrete jusqu'à l'Euphrate. Sa garde est pour l'ordinaire de trois cens hommes. Il y a aussi un aga ou capitaine de cavalerie, qui commande environ quatre cens spahis; & un autre aga qui a sous lui sept cens janissaires, & qui est maître des portes de la ville. Le château est sous un autre commandant que le grand-seigneur y envoye de Constantinople. Il a sous lui deux cens mousquetaires, & tout le canon est en son pouvoir. Le cadi, comme ailleurs, y juge les causes civiles & criminelles; & le moufty est le chef & l'interprete de la loi de Mahomet. * Tavernier, *voyage de Perse.*

ALERAN, fils de la sœur de l'empereur Othon I. fut créé par lui premier marquis de Saluces.

ALERE (Jean) de Alerio ou de Alerlo, general de l'ordre des Carmes, a vécu dans le XIV. siecle. Il étoit de Toulouse, & fut élû general dans un chapitre tenu à Montpellier l'an 1321. Après avoir gouverné neuf ans avec beaucoup de sagesse, il demanda avec un empressement extrême la grace de pouvoir vivre en simple religieux le reste de ses jours. On la lui accorda, quoiqu'avec peine; & après avoir fait une abdication volontaire de sa charge, il se retira dans le monastere de Toulouse, où il mourut l'an 1342. Il a écrit sur les quatre livres du Maître des Sentences, sur l'Ecclesiastique, &c. * Sixtus *Senensis*, *bibl. sancta.* Possevin. *in appar. sacr.*

Boërsius, *in catal. gener. Carmel.* Lucius, *in bibl. Carmel.* Tritheme. Alegre.

ALERED, roi de Northumberland en Angleterre, vivoit dans le VIII. siecle, immediatement après Ethelwald, sur lequel il usurpa la couronne. Mais après avoir regné neuf ans il fut déposé, & contraint avec peu de personnes attachées à lui de fuir de lieu en lieu. * *Dict. Angl.*

ALERIA, ancienne ville de Corse avec évêché suffragant de Pise, est aujourd'hui ruinée, presque abandonnée à cause du mauvais air. Il n'y a plus que dix maisons & l'église; son évêque fait sa residence à Cervioni, qui est au milieu de l'isle. Les masures où étoit Aleria ont encore aujourd'hui le nom d'*Aleria destrutta.* Il y a près de ces masures une riviere que Moletius nomme *Aleria*, & Leandre Alberti *Tavignano.* C'est l'ancienne *Rhotanus* de Ptolomée. * Leand. Alberti. Baudrand.

ALES (Alexandre) d'Edimbourg en Ecosse. *Cherchez* ALEXANDRE ALES.

ALESA, ALAESA & HALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, que l'on croit être aujourd'hui le bourg de *Tosa* dans la vallée de Demona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesius* ou *Halesius*, & aujourd'hui *Pittineo.* Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires. On dit que dans le tems qu'elle étoit calme, si l'on joüoit de la flute sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu à peu, boüillonner, & comme si elle eût éte charmée de la douceur de cet instrument, s'enfler jusques à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Priscien ont marqué.

Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,
Tibia quem extollit: cantu saltare putatur
Musicus, & ripis latans excurrere plenis.

* Solinus, *cap.* 11. *descriptio Sicil.* Cluv. *Sicilia antiq. lib.* 2.

ALESHAM, petite ville pauvre, dans le quartier du comté de Norfolk en Angleterre, appellé *Epingham*, n'est presque habitée que par des faiseurs de bas à l'aiguille. Elle est éloignée de 99. milles de Londres. Il s'y tient un marché tous les Samedis. * *Dict. Anglois.*

ALESSANO, *Alexanum*, petite ville du royaume de Naples, avec titre de duché, située auprès du cap de *Sta Maria di Leuca*, dans la terre d'Otrante. Elle a un évêché suffragant de l'archevêché d'Otrante. * Baudrand.

ALESSIO, en latin *Lyssus*, ville d'Albanie, située sur la côte du golfe de Venise, près de l'emboûchure de la riviere de Drin, est le siege d'un évêché suffragant de Durazzo, & elle est celebre par le sepulchre du fameux Scanderberg souverain d'Albanie, qui y mourut en 1467. Les Turcs s'en étant depuis rendus maîtres, eurent une si grande veneration pour sa memoire, qu'ils s'estimoient heureux lorsqu'ils pouvoient approcher du tombeau de cet Alexandre Chrétien, dont le nom seul les faisoit fuir pendant qu'il vivoit. Quelques-uns même emportoient de la terre, ou quelque petit morceau de son sepulchre, qu'ils attachoient à leur col comme une relique précieuse qu'ils croyoient devoir les animer dans un jour de combat. * Mar. Barlet, *l.* 9. *&* 10.

ALESTEROSO, LESTEROCORI, *Alectriopolis*, anciennement *Gasorus*, *Gazorus*, ville autrefois épiscopale, & suffragante de Philippes. Elle est entre cette ville & celle de Salonique dans la Macedoine. * Baudrand.

ALESTRY (Richard) docteur en théologie, né en 1619. à Upington dans le comté de Shrop en Angleterre, étoit fils de ROBERT Alestry, gentilhomme de bonne famille du comté de Derby, fut reçu dans l'église de Christ à Oxford en 1636. Lorsque les guerres civiles commencerent, il prit les armes pour le roi Charles I. Quand ce prince eut choisi Oxford pour son quartier general, Alestry retourna à ses études. Mais dans la suite les affaires du roi devenant plus mauvaises, il prit parti dans un regiment levé par l'université pour le service du souverain. Il continua dans ce poste à s'appliquer à l'étude avec plus d'attachement que la conjoncture ne sembloit le permettre. Quand Oxford tomba entre les mains des Parlementaires, Alestry fut un de ceux qui témoignerent le plus d'empressement à faire passer le decret solemnel de l'université contre le *Convenant.* Oxford ayant été visité par ordre du parlement, on chassa tous ceux de l'université qui tenoient pour le roi, & Alestry perdit sa charge comme les autres. Il se retira d'Oxford dans le comté de Shrop. Après la bataille de Worcester, ceux qui avoient en main les affaires du roi, l'envoyerent à ce prince à Rohan. De retour en Angleterre, il fixa son séjour dans le comté d'Oxford, où il negocia avec les Royalistes pour le rappel du roi. Après le retour de sa majesté, il fut fait chanoine de l'église de Christ, chapelain du roi, professeur royal & prevôt d'Eaton. Il étoit d'une vie reguliere, sçavant, & bon prédicateur; & s'acquitta de tous ses emplois avec réputation. Il mourut le 8. Janvier 1680. & fut enseveli dans l'église collegiale d'Eaton, où on lui a érigé un tombeau chargé d'une inscription. Il a laissé un volume de sermons *in folio*, où l'on trouvera l'histoire de sa vie plus au long. * *Dict. Anglois.*

ALET (Antoine) prêtre, chanoine de l'église cathedrale de Noyon, né en 1623. à saint Remi en Lo, diocese de Beauvais; fut pourvû de la cure de Pont-l'Evêque près de Noyon, où il essaya de reparer par sa pieté & par son zele le scandale de Jean Calvin, qui avoit été curé de Pont-l'Evêque. M. de Baradas évêque de Noyon, qui l'avoit tiré de Pont-l'Evêque pour lui confier l'établissement & la direction d'un seminaire dans son diocese, le fit appeller dans sa derniere maladie, & rendit les derniers soupirs entre ses bras. Quelquetems après, il fut fait chanoine de la cathédrale de Noyon, & les peres de saint Lazare furent chargés du soin du seminaire de Noyon. On lui attribuë l'établissement d'une congregation de filles, sous le titre de *la sainte Congregation de la famille de notre Seigneur Jesus-Christ*, en faveur de laquelle il obtint des lettres patentes du roi en 1679. registrées en parlement en 1687. Il est mort en 1693. après avoir passé sa vie à convertir les heretiques, instruire les gens de la campagne, & assister les pauvres.

ALET sur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec évêché suffragant de Narbonne, érigé par le pape Jean XXII. vers l'an 1317. à Limoux, & transferé deux ans après à Alet. Cette ville est dans le comté de Razez; elle est petite & située dans une vallée assez fertile. Son nom latin est *Aletta* ou *Electa*; & il faut prendre garde de ne la pas confondre avec *Aletha*, qui est saint Malo en Bretagne, avec *Alesia*, Alés ou Alais en Languedoc; & avec *Aletium*, Lecce, ville épiscopale du royaume de Naples. * Papire Masson. Sainte-Marthe. Baudrand.

ALETHES, fils d'*Hippotas*, suivit les descendans d'Hercule qui firent irruption dans le Peloponnese Ce fut cent trois ans après celle qu'y avoit faite Hyllus fils d'Hercule & de Dejanire, & cinquante-cinq ans depuis la prise de Troye. Il se saisit de Corinthe l'an 2905. du monde, & avant Jesus-Christ 1130. Il en fut le premier roi pendant 35. ans. * Pausanias, *l.* 2. Eusebe, *dans sa chronique. Voyez* HERACLIDES.

ALETHES, capitaine d'un des vaisseaux de la flotte d'Enée, lorsqu'il alla en Italie. Son vaisseau fut du nombre de ceux qui souffrirent par la tempête qu'Eole excita contre ce Troyen par ordre de Junon. * Virgil. *Æneid. lib. I.*

ALETHIUS (Alcime) professeur de rhetorique à Bordeaux, dont saint Jerôme fait mention dans ses additions à la chronique d'Eusebe sous l'an 360. Quelques auteurs l'ont confondu avec Alcime Avitus; mais il y a eu plus d'un siecle de l'un à l'autre. C'est celui dont parle Sidonius Apollinaris dans une de ses épitres, qui est la 2. du livre 8. Ausone lui adresse une epigramme, *de Profess. epigr.* 2.

ALETIDES, anciens sacrifices que les Atheniens faisoient à Icare & à Erigone, dont voici l'origine. Icare fils d'Oebalus & pere d'Erigone, ayant reçu de Bacchus un outre plein de vin, en fit boire aux bergers de l'Attique

fort alterés à cause des grandes chaleurs de l'Eté. Ils en burent jusques à en perdre la raison, & se croyant empoisonnés par cette liqueur, ils se ruerent sur Icare, le tuerent & jetterent son corps dans un puits. Il avoit une petite chienne nommée *Mæra*, qui vint tirer sa fille Erigone par le bas de sa robe, & l'amena jusques à l'endroit où étoit le cadavre de son pere : le voyant en cet état, elle se pendit de désespoir : plusieurs filles Atheniennes qui l'aimoient extraordinairement suivirent son exemple. La chienne même mourut de langueur. Jupiter la transporta dans le ciel, où elle est sous le nom de *Canicule*. Icare fut changé en ce signe du Zodiaque qu'on nomme *le Bouvier*, & Erigone en celui qu'on appelle *Virgo*. L'oracle d'Apollon ayant été consulté, ordonna qu'on feroit un sacrifice solemnel aux manes d'Erigone & de ses compagnes, dans lequel on représenteroit des figures suspenduës : & il étoit même de cette ceremonie que quelques filles s'attachant à ces cordes fussent quelques momens en l'air. Ce nom vient du grec ἀλῆτις, *vagabonde, errante*, parce qu'Erigone chercha par tout son pere Icare, jusques à ce qu'elle le trouva mort. * Hygin, *Fab.* 130. Giraldi. *Hist. Deorum.*

ALETS. *Cherchez* ALAIS.

ALEVAS fut mis sur le thrône de Thessalie par le moyen de son oncle, qui fit parler l'oracle de Delphes en sa faveur, contre le dessein de son pere, qui avoit naturellement de l'aversion pour lui. Ses descendans nommés Alevades livrerent depuis la Thessalie à Xerxés, lorsque ce prince entreprit de réduire la Grece. * Plutarque, *Traité de l'amitié fraternelle*. Pausan. *in Arcadic.*

ALEUS roi d'Alcadie regna à Tegée, portion de l'Arcadie qui étoit écheuë en partage à son pere *Aphidas*, auquel il succeda. Il bâtit un temple & un palais, & il eut pour fils Lycurgue, Ampidamas & Cephée. Sa fille Augé fut aimée d'Hercule, dont elle eut un enfant. Aleus le fit enfermer dans un coffre avec sa mere, & les exposa sur les flots, qui les pousserent vers l'emboûchure du fleuve Caycus. Teuthras y épousa Augé, dont la beauté l'avoit charmé. * Pausanias, *in Arcadic.*

ALEXANDRA, surnommée *Salomé*, reine des Juifs, étoit femme d'*Aristobule*, fils aîné d'*Hircan*. Ce prince s'étant fait couronner roi des Juifs, associa à la couronne son frere *Antigone*, fit garder étoitement ses trois autres freres, & fit même mourir de faim sa mere; mais quelque-tems après, ayant eu quelque soupçon contre Antigone, il le fit mourir, & mourut lui-même de regret. Alors Alexandra mit en liberté les freres d'Aristobule, & établit roi Alexandre Janneus, qui étoit l'aîné & le plus moderé de tous, l'an du monde 3929. & avant Jesus-Christ 106. * Josephe, *Antiq. Judaic. liv.* 13. *chap.* 19. & 20.

ALEXANDRA, reine des Juifs, femme du roi *Alexandre Janneus*, fut mere d'*Hircan* & d'*Aristobule*, & par sa conduite conserva le royaume à ses enfans. Le roi Alexandre Janneus avoit aigri l'esprit du peuple & des Pharisiens qui étoient tres-puissants. En mourant il ordonna à la reine sa femme de ne rien faire sans l'avis de ces mêmes Pharisiens, & il la laissa regente du royaume. Cette habile princesse suivit ses conseils, & elle s'en trouva tres-bien. Hircan l'aîné de ses fils étoit peu capable de gouverner, & ne cherchoit qu'à vivre en repos. Aristobule au contraire avoit beaucoup d'esprit, étoit hardi & entreprenant. La reine qui avoit gagné l'esprit du peuple, parce qu'elle avoit toûjours témoigné de souffrir avec beaucoup de peine les fautes du roi son mari, fit établir Hircan grand sacrificateur, non pas tant parce qu'il étoit l'aîné, qu'à cause de son incapacité. Elle laissoit cependant les Pharisiens disposer de tout, & commandoit même au peuple de leur obéïr. Ainsi elle se conserva le royaume. Elle mourut peu de tems après, l'an du monde 3965. & avant Jesus-Christ 70. dans le tems qu'Aristobule voulut se mettre sur le trône. Josephe dit qu'elle ne tenoit rien de la foiblesse de son sexe, & qu'elle fit voir par ses actions, qu'elle étoit tres-capable de commander. * Josephe, *Antiq. Judaic. liv.* 13. *c.* 23. & 24.

ALEXANDRA, fille d'*Hircan*, épousa *Alexandre* fils d'*Aristobule* II. roi des Juifs, & fut mere d'une autre *Aristobule* grand sacrificateur, & de *Mariamne* femme d'*Herode*. C'étoit une princesse extrêmement ambitieuse, & dont la vanité contribua beaucoup à la perte de sa famille. Elle s'adressa à Cleopatre, pour la prier de demander à Antoine la grande sacrificature pour son fils. Herode en fut averti; & feignant de se reconcilier avec elle, il donna cette dignité à Aristobule. Mais quelquetems après, ayant découvert que la mere & le fils se vouloient sauver dans des coffres faits en forme de biere, pour aller trouver Cleopatre, il fit noyer le grand sacrificateur. Alexandra dissimula, de peur d'un plus grand mal; mais en secret elle sollicitoit Hircan son pere de songer à quelque changement. Ainsi ce bon prince s'étant laissé persuader de se retirer vers les Arabes, Herode le prévint & le fit mourir. Le même roi se défit encore de Mariamne. Alors Alexandra oubliant par un changement honteux cette grandeur de courage qu'elle avoit montré jusqu'alors, fit paroître autant de lâcheté qu'elle avoit marqué d'orguëil. Elle s'emporta violemment contre sa fille; mais cette lâche & basse dissimulation ne la mit pas à couvert de la fureur d'Herode. Car ayant sçu qu'elle tâchoit à se rendre maîtresse de deux forteresses de Jerusalem, il la fit mourir l'an 400. du monde, 28. avant Jesus-Christ. * Josephe, *liv.* 14. & 15. *Antiq. Judaic.* & 1. *des guerres.*

ALEXANDRA, fille d'*Aristobule*, & femme de *Philippion*, fils de *Ptolemée Menneus*, roi de Chalcide, province située sur le Mont Liban, étoit d'une beauté si extraordinaire, que son beau-pere en devint éperdûment amoureux, fit tuer son fils, & l'épousa. * Josephe, *Antiq. liv.* 4. *chap.* 13.

ALEXANDRA, fille de *Phazaël* fils de ce *Phazaël*, qui se tua, quand il se vit pris par les Parthes avec Hircan & Mariamne fille du grand Herode. Elle épousa *Timius*, un des plus illustres seigneurs de l'isle de Cypre, qui mourut sans enfans. * Josephe, *Antiq. liv.* 18. *chap.* 7.

ALEXANDRA DE L'ESCALE. *Cherchez* L'ESCALE.

ALEXANDRE (Pâris) fils de Priam. *Voyez* PARIS.

ROIS DE MACEDOINE.

ALEXANDRE I. de ce nom, roi de Macedoine, étoit fils d'*Amyntas* I. auquel il succeda la troisiéme année de la LXVIII. olympiade, & avant Jesus-Christ 506. Il remporta plusieurs fois le prix aux jeux olympiques. Tandis que le roi son pere vivoit encore, quelques Ambassadeurs que Megabaze general des Perses avoit envoyés en Macedoine, s'étant un peu trop licentiés avec les dames de la cour, il en eut tant de ressentiment, qu'ayant fait retirer le roi, il les fit massacrer sur le champ. Après la mort d'Amyntas il regna heureusement; & lorsque Xerxés se fut rendu maître de la Grece, il obtint de lui tout le pays d'entre le mont Olympe & le mont Hemus. Les Historiens disent qu'il n'aggrandit pas moins son royaume par sa valeur, que par la liberalité des Perses. Ce fut son merite & son autorité qui mirent en reputation le nom des Macedoniens, qui étoit peu celebre avant lui. Son regne fut d'environ 43. années. Il mourut la premiere année de la LXXIX. Olympiade, 464. ans avant Jesus-Christ. PERDICCAS II. son fils lui succeda. * Justin, *liv.* 7. Eusebius, *in Chron.* Diodore de *Sicile.*

ALEXANDRE II. fils d'*Amyntas* II. fut assassiné par son frere puiné *Ptolomée*, surnommé *Alorites*, qui se porta à cette extrêmité pour usurper la couronne de Macedoine. Cet usurpateur n'occupa le thrône que trois ou quatre ans, ensuite de quoi ses freres Perdiccas & Philippe pere d'Alexandre le *Grand* regnerent l'un après l'autre Justin rapporte diversement ces avantures; & il assure qu'Eurydice mere de ces princes, & femme d'Amyntas, fut la cause de ces malheurs. Le regne d'Alexandre II. ne fut que d'environ une année, & il fut assassiné la premiere année de la CIII olympiade, 368. ans avant Jesus-Christ. * Diodore de *Sicile*, *liv.* 15. & 16. Justin, *liv.* 7. &c.

ALEXANDRE III. de ce nom, roi de Macedoine, à qui ses actions heroïques firent meriter le nom de *Grand*, étoit fils de *Philippe* de Macedoine & d'*Olympias*, selon l'opinion la plus commune; car son pere même en a douté, si l'on en croit quelques Historiens qui sont fort partagés là-dessus. Il nâquit en la premiere année de la CVI. Olympiade, l'an 398. de Rome, & 356. avant l'ere chrétienne, au troisiéme mois appellé par les Atheniens *Boëdromion*, & la même nuit que le temple de Diane d'Ephese fut réduit en cendres: d'où les mages prirent occasion de prédire, qu'il s'allumoit un flambeau qui devoit embraser tout l'orient. Quelque-tems avant sa naissance, son pere avoit été declaré vainqueur aux jeux olympiques, où il avoit envoyé quatre chariots; & environ le même tems un courrier, qui lui vint de la part de Parmenion, lui annonça que les Macedoniens avoient remporté une victoire signalée sur les Illyriens. Pour la nouvelle de la prise de Potidée, que cite icy Plutarque, c'est une erreur semblable à celle qui lui a fait placer, & à la plûpart des modernes après lui, la naissance d'Alexandre sous le mois appellé *Hecatombaon*: car Potidée avoit été prise deux ans auparavant, c'est-à-dire, la troisiéme année de la CV. olympiade. L'enfance d'Alexandre fut celebre par plusieurs évenemens, sur lesquels on fonda les présages de sa grandeur future. Entr'autres, ayant dompté dans un âge fort tendre le cheval Bucephale, qu'il monta depuis, & que les écuyers les plus habiles n'avoient sçu réduire, son pere en fut si charmé, qu'il avoüa, transporté de joye, que la Macedoine étoit trop étroite pour un courage aussi vaste que celui de son fils. Philippe étant obligé d'aller à la guerre, le laissa gouverneur de Macedoine à l'âge de quinze ans: commission dont il s'acquitta si bien, qu'il rangea les Medurores à la raison. Il suivit depuis le roi dans ses expeditions; & lui ayant sauvé la vie dans une bataille, il devint l'admiration des capitaines les plus experimentés. Cependant Philippe n'étant pas satisfait de sa femme Olympias, la répudia, & épousa Cleopatre princesse jeune & galante, dont il étoit passionnément amoureux. Alexandre n'ayant pas assez de complaisance, pour flatter la passion de son pere, témoigna quelque ressentiment du tort qu'on faisoit à sa mere Olympias. Il se broüilla même avec Attale, qui étoit frere de Cleopatre, & qu'il fit depuis mourir; & il poussa son dépit si loin, qu'il se vit contraint de quitter la cour de Philippe, & de se retirer auprès d'Alexandre roi d'Epire, & frere de sa mere Olympias: mais quelque-tems après il fut rappellé en Macedoine, où il gagna l'affection des peuples par les bons offices qu'il leur rendoit, & par ses liberalités. Après la mort de Philippe assassiné par Pausanias la premiere année de la CXI. olympiade, 336. ans avant Jesus-Christ, Alexandre âgé pour lors de 20. ans monta sur le trône, & succeda au royaume de son pere, qu'il trouva ébranlé & chancelant après sa mort; mais il sçut l'affermir par le supplice de ses meurtriers, & fit punir tous ceux qui furent accusés d'avoir eu part à cet attentat, quoique sa mere elle-même en fût soupçonnée. Ce fut alors qu'étant maître de son sort, & ne songeant plus qu'à augmenter sa gloire, il porta ses armes plus loin qu'aucun autre avant lui. Il conquit la Thrace & l'Illyrie, & fit trembler la Grece par la ruïne de Thebes; & après avoir declaré la guerre aux Perses, il passa en Asie l'an 334. avant Jesus-Christ & la troisiéme année de la CXI. olympiade. Darius roi des Perses n'y avoit point voulu faire de dégât, selon l'avis de Memnon: au contraire, il méprisa les desseins du roi de Macedoine, auquel il opposa pourtant une armée qu'Alexandre défit au passage du fleuve Granique, dans la Phrygie majeure. De-là, ce jeune prince côtoyant l'Archipel, emporta les villes d'Ephese, de Milet, d'Halicarnasse, de Sardes, & soûmit avec une extrême rapidité toute la Lydie & l'Ionie, la Carie, la Pamphilie & la Cappadoce. Ensuite, après avoir coupé le nœud Gordien, qu'il n'avoit pû dénoüer, non plus que tous ceux qui l'avoient entrepris avant lui; il défit l'armée de Darius auprès d'Issus, s'empara de ses trésors, & fit quantité de prisonniers, parmi lesquels étoient la mere, la femme, le fils, & les deux filles de ce prince infortuné. On ne peut trop loüer la maniere respectueuse avec laquelle Alexandre en usa à l'égard de ces princesses; & cet endroit est peut-être le plus beau de sa vie. La victoire d'Issus fut suivie de la conquête de la Phenicie, & de la prise de Sidon, de Damas, de Tyr, de Gaza, & de plusieurs villes & provinces importantes. Josephe ajoûte, que ce conquerant pendant le siege de Tyr, écrivit à Jaddus grand sacrificateur des Juifs, pour lui demander les mêmes secours qu'il donnoit à Darius. Le sacrificateur le refusa; & ce prince en fut si irrité qu'aussi-tôt après la prise de Tyr, il marcha contre lui avec son armée. Cependant, Jaddus averti en songe de ce qu'il devoit faire, alla au devant d'Alexandre, accompagné des autres sacrificateurs, tous en habit de ceremonie, & suivis de tout le peuple. Le prince voyant approcher ce pontife revêtu de son éphod de couleur d'azur, enrichi d'or, & la thiare sur la tête avec une lame d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit, adora cet auguste nom, & salüa même Jaddus: il répondit à Parmenion surpris de ces respects, qu'il n'adoroit pas le grand sacrificateur, mais le Dieu dont il étoit le ministre, qui lui étoit apparu en songe lorsqu'il déliberoit par quel moyen il pourroit conquerir l'Asie, & qui l'avoit exhorté de passer hardiment l'Hellespont. Le souverain pontife lui fit voir ensuite le livre de Daniël, dans lequel il étoit écrit qu'un prince Grec détruiroit l'empire des Perses; & il obtint tout ce qu'il voulut de ce conquerant. Alexandre ayant offert des sacrifices à Dieu, & fait des largesses au peuple, passa en Egypte, qu'il réduisit sous son obéïssance; il alla consulter l'oracle de Jupiter *Ammon*, qui le nomma son fils, & bâtit la ville d'Alexandrie sur une des bouches du Nil. Ensuite il donna la bataille d'Arbelles contre Darius, qu'il défit entierement, onze jours après une éclipse de lune marquée par Diodore de *Sicile*, Plutarque, & plusieurs autres, la troisiéme année de la CXII. olympiade, 330. ans avant Jesus-Christ. Ayant sçu que ce prince fuïoit en Medie, il forma le dessein de le poursuivre; mais auparavant il prit Babylone, conquit la Susianne, passa dans la Perse, se rendit maître de Persepolis, & ajoûta la Medie, l'Hircanie & les autres provinces voisines à ses conquêtes. La mort funeste de Darius, massacré par le traître Bessus, lui fit verser des larmes: aussi en eut-il tant de ressentiment, qu'il punit severement ses parricides. Enfin, pour ne point parler ni de Tyr, ni d'Arbelles, ni de la défaite du roi Porus, il assujettit toute l'Asie jusques aux Indes & les Indes mêmes, & prit l'Ocean pour bornes de son empire. A son retour il mourut à Babylone de poison ou de fiévre, à l'âge de trente-deux ans & huit mois, après en avoir regné douze; il avoit reçu peu auparavant des Ambassadeurs de presque toutes les nations du monde, qui venoient ou se soumettre à ses armes, ou prendre part au bonheur de ses victoires. Cette mort arriva en la premiere année de la CXIV. olympiade, 324. ans avant Jesus-Christ. Alexandre avoit épousé trois femmes; Statira, fille de *Darius*; Roxane, fille d'*Oxyathrés*; & Parsine, fille d'*Artabaze*. Il eut deux fils des deux dernieres, qui tous deux perirent avec leur mere, par la trahison de Cassander & de Poliperchon.

On sera peut-être bien-aise de voir une ébauche de ce fameux conquerant, tirée de ses médailles. Il avoit le col un peu tendu en avant, les yeux fendus à fleur de tête, & le regard élevé: (ce qui marque un homme courageux & entreprenant.) Il étoit d'une taille mediocre, & plûtôt petit que grand; prompt, vigilant, genereux, liberal, aimant les lettres, mais superstitieux, & enflammé d'un desir insatiable de gloire; jusques-là qu'étant encore jeune, il versoit des larmes, lorsqu'il apprenoit les conquêtes de son pere, & se plaignoit de lui, comme s'il eût dû ne lui rien laisser à conquerir. L'ambition ne fut pas son seul défaut; car, sans parler de son penchant criminel pour l'Eunuque Bagoas, & de ses 300. concubines, la colere & le vin le pousserent souvent à des excès, dont il eut honte lui-même. De-là vient qu'un ancien voulant encenser un de ses heros lui applique ce trait ingenieux, qui renferme seul les éloges les plus magnifiques: *Magno illi Alexandro par; sed sobrio nec iracundo.* En effet, à ces vices près, Alexandre

étoit le plus accompli de tous les princes qui ayent jamais regné. Au reste il eut une veneration toute particuliere pour les sciences & pour les sçavans : il honora toûjours Aristote son précepteur, qu'il combla de biens; & à la prise de Thebes, il prit soin de faire conserver la famille & la maison du poëte Pindare. La lecture des œuvres d'Homere le charmoit si fort, qu'il les portoit ordinairement avec lui ; enviant même le bonheur d'Achille, dont un si grand homme avoit chanté les actions. Pour faire honneur à l'Iliade, il la mit dans une cassette couverte de pierreries, qu'il trouva dans les dépoüilles de Darius, disant qu'il ne pouvoit mieux placer l'ouvrage le plus exquis de l'esprit humain, que dans un lieu si riche : *ut pretiosissimum animi humani opus, quàm maximè diviti opere servaretur.* Ce sont les paroles de Pline. Bien plus, dans le fort de ses conquêtes il envoya à Aristote huit cens talens, c'est-à-dire, quatre cens quatre-vingts mille écus de notre monnoye, selon la supputation de Budé, pour fournir aux dépenses qu'il faisoit, dans les recherches physiques, pour son histoire des animaux.

Quoiqu'il ait tant donné de marques de faveur & d'amitié à Aristote, on l'accuse néanmoins d'avoir été cruel à l'égard de ses amis, qui n'avoient pas assez de complaisance pour le flatter & pour le croire fils de Jupiter. Il fit mourir Clite, parce qu'il n'approuvoit pas qu'il eût pris les coûtumes des peuples qu'il avoit vaincus, & qu'il se fit adorer comme un Dieu. Cependant on dit qu'Aristobule l'un de ses capitaines, lisant un jour à ce prince, qui navigeoit sur l'Hydaspe, ce qu'il avoit écrit de sa bataille contre Porus, où il méloit des flatteries extraordinaires ; Alexandre jetta le livre dans la riviere, & lui dit qu'il meriteroit un pareil traitement, pour avoir été si lâche que d'attribuer de faux exploits à Alexandre, comme s'il n'en avoit pas fait assez de veritables. Il rebuta pareillement un architecte, qui vouloit tailler le mont Athos pour en faire sa statuë, & faire que d'une main il tînt une ville, & de l'autre il versât un fleuve. Il n'a jamais voulu permettre qu'à trois hommes de travailler à son portrait, à Praxiteles en sculpture, à Lysippe en fonte, & Apelles fut l'unique peintre qu'il jugea digne de tirer son portrait.

Quant à ce qui regarde la naissance d'Alexandre, il est bon de sçavoir que les Grecs le faisoient passer pour le fils de Jupiter *Ammon* : ce qu'ils inventerent pour flatter l'esprit de ce prince ambitieux, & pour ménager la réputation de sa mere Olympias, qui ne passoit pas pour être fort chaste. Plutarque écrit qu'Olympias avoit ellemême revelé ce secret, & avoüé qu'Alexandre n'étoit pas fils de Philippe, mais de Jupiter *Ammon.* Arrien, Quinte-Curce & d'autres historiens, rapportent la même chose, & disent que quand Alexandre eut la curiosité d'aller consulter l'oracle de ce dieu, lorsqu'il passa en Egypte, le prêtre le salua comme fils de Jupiter. Le roi Philippe, quelque tems avant que de mourir, avoit même dit publiquement qu'Alexandre n'étoit point son fils; & ce fut un des prétextes dont il prétendit autoriser son divorce avec Olympias. Mais Alexandre qui avoit la vanité de vouloir faire croire qu'il étoit sorti d'un dieu, se servit de ce bruit pour y parvenir ; & corrompant les prêtres de Jupiter *Ammon*, il leur fit dicter les réponses qu'il en attendoit. Il se voit d'anciennes petites pierres à porter au doigt, où est gravé Alexandre avec le prêtre qui lui montre la tête de Jupiter *Ammon* son pere, sous la figure de celle d'un belier. On voit aussi dans quelques medailles d'or un Alexandre avec un casque en tête & une tête de belier sur l'estomac, & au revers le nom de ce roi. Après la victoire qu'il remporta sur la reine Cleophis & sur Porus, il porta une couronne de lierre, à l'imitation de Bacchus : ce qui se voit dans quelques saphirs, où est gravée la tête d'Alexandre ornée de lierre ; & il ne faut pas s'étonner s'il se trouve un grand nombre de ces sortes de pierres & de medailles qui representent ce prince, puisqu'au rapport de Trebellius Pollio, les personnes les plus considerables se faisoient honneur d'avoir sur eux l'image d'Alexandre en or ou en argent : & que les femmes même la portoient sur des bagues, & s'en faisoient des bracelets & autres semblables ornemens. Pour revenir à la naissance d'Alexandre, quelques historiens qui donnent dans les fables, assurent qu'il n'étoit fils ni de Jupiter, ni de Philippe, mais d'un mage nommé *Nectenabo*, dont Plutarque fait mention, & qui avoit regné en Egypte, d'où il étoit sorti secretement, après avoir connu par les astres, que les Perses devoient bientôt l'en chasser. Il vint, disent-ils, à la cour du roi Philippe, où il fut fort bien reçu ; & étant devenu amoureux d'Olympias, il prit la figure de Jupiter *Ammon* pour en joüir : ce qui donna lieu de dire qu'il étoit fils de ce dieu. * Pline, *l.* 11. *c.* 17. & *l.* 29. *c.* 7. Arrien. Quinte-Curce. Plutarque. Diodore *de Sicile.* Josephe. Spon. Drusius, *Miscellan.*

ALEXANDRE, fils d'ALEXANDRE *le Grand*, fut assassiné la deuxiéme année de la CXVII. olympiade, l'an 311. avant Jesus-Christ, avec sa mere Roxane, par Cassander, qui usurpa la couronne de Macedoine. * Justin, *l.* 15. *c.* 2.

ALEXANDRE, fils de CASSANDER roi de Macedoine, disputa le royaume à son frere *Antipater* qui étoit l'aîné. *Thessalonice* leur mere favorisoit Alexandre : Antipater la tua, & Alexandre leva des troupes pour punir ce parricide ; mais ayant désarmé par le conseil de Lysimachus, il fut attaqué depuis, & fut tué la troisiéme année de la CXXI. olympiade, 294. ans avant Jesus-Christ, par Demetrius fils d'Antigone, qui s'empara de la Macedoine. * Justin, *l.* 16. Eusebe, *chronique.*

ALEXANDRE (Ptolomée) trois rois d'Egypte de ce nom. *Voyez* PTOLOMÉE.

ROIS D'EPIRE.

ALEXANDRE I. de ce nom roi d'Epire, étoit fils de Neoptoleme, & frere d'Olympias, mere d'Alexandre *le Grand.* On dit qu'ayant mal expliqué un oracle, qui lui conseilloit de fuir le fleuve Acheron, il sortit de son pays, pour éviter ce fleuve qui y couloit ; mais, il trouva la mort près d'un autre fleuve de même nom, dans le pays des Brutiens en Italie. Il faisoit alors la guerre aux Lucaniens & aux Samnites, qui sont aujourd'hui les peuples de l'Abruzze & de la Basilicate. Après les avoir vaincus dans une bataille l'an 332. avant Jesus-Christ, il fit alliance contre eux avec les Romains. Quelques années après il fut défait & tué dans une bataille près du fleuve Acheron par ces mêmes ennemis, l'an de Rome 428. & avant Jesus-Christ 326. Aulu-Gelle dit que ce prince se plaignant de l'inégalité qu'il y avoit entre sa fortune & celle de son neveu, disoit que pour lui il avoit trouvé des hommes à combattre en Italie, mais que le roi de Macedoine ne combattoit que des femmes dans l'Asie. * Justin, *l.* 17. Strabon, *l.* 6. Tite-Live, *l.* 9. Orose, *l.* 3. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21.

ALEXANDRE II. roi d'Epire, voulut venger la mort de *Pyrrhus* son pere, qui avoit été tué faisant la guerre à Antigone, la premiere année de la CXXVII. olympiade, 272. ans avant J. C. Il entra dans la Macedoine en l'absence de son ennemi, qui combattoit pour lors les Atheniens. Demetrius, qui étoit tres-jeune, se montra digne fils d'Antigonus, il remit une armée sur pied, chassa Alexandre de ses terres, & le poursuivant avec vigueur, le dépoüilla du royaume d'Epire. Ce prince se refugia chez les Acarnanes, & fut bientôt remis sur le thrône par leurs secours, & par le zele des Epirotes ses sujets, qui ne lui temoignerent pas moins d'affection que ses alliés. * Justin, *l.* 26. *c.* 2.

ROIS DE SYRIE.

ALEXANDRE I. de ce nom, dit *Bales* ou *Balas* roi de Syrie, regna après la mort d'Antiochus *Epiphanes*, dont il se disoit le fils, bien qu'il ne fût qu'un imposteur nommé *Pompale*, qui arracha la couronne à Demetrius Soter. Il commença par s'emparer de Ptolemaïde, ville de Phenicie, la quatriéme année de la CLVI. olympiade, 153. ans avant Jesus-Christ, & fit alliance avec les Juifs, qui lui donnerent du secours contre Demetrius. Ce dernier fut tué l'année suivante dans une bataille contre Alexandre, qui épousa Cleopatre, fille de Ptolomée *Philometor* roi d'Egypte, en presence de Jonathas, grand sacrificateur des Juifs, que son pouvoir rendoit considerable

confiderable à tous ces princes. Dans la fuite Alexandre s'abandonna aux plus honteufes débauches, laiffant le foin du gouvernement à Ammonius; mais l'an 148. avant Jefus-Chrift, Demetrius furnommé *Nicanor*, fils de Soter, leva des troupes dans l'isle de Crete où il étoit, & paffant en Cilicie, y fit la guerre à fon ennemi, qui étoit alors en Phenicie. Ptolomée ne manqua pas d'armer de fon côté, en apparence pour fecourir fon gendre; mais en effet pour s'emparer de fes états. Il rompit bientôt avec lui; & ayant pris pour prétexte qu'il lui avoit fait dreffer des embûches par Apollonius fon general, il lui ôta fa fille & la donna à Nicanor, & tous deux enfemble chafferent Alexandre de la Syrie: de forte que ce prince ayant pris la fuite en Arabie, un feigneur de ce pays nommé *Zebel* ou *Diocles*, lui coupa la tête, & l'envoya à fes ennemis, 146. ans avant Jefus-Chrift. Son regne ne fut que de fept ans moins cinq mois, & il laiffa un fils nommé *Antiochus*. * *Machabées*, *l.* 1. *c.* 17. Jofephe, *l.* 13. *hift. des Juifs*. Juftin, *l.* 35. Strabon, *l.* 17. Eufebe. Sulpice Severe, &c. Appian. *in Syriac.*

ALEXANDRE II. furnommé *Zebin*, fut fait roi de Syrie par la faveur de Ptolomée furnommé *Phyfcon*, à qui les Syriens, qui ne pouvoient plus fupporter l'orgueïl de Demetrius *Nicanor*, demandoient un fouverain de la famille de Seleucus. Il y fut donc envoyé avec une puiffante armée, qui défit Nicanor, & mit Zebin fur le thrône. Ce dernier regna pendant quatre années avec affez de gloire; mais dans la cinquiéme ayant rompu mal à propos avec Ptolomée fon protecteur, il fut vaincu & tué par ordre d'Antiochus, furnommé *Grypus*, fils de Demetrius *Nicanor*, l'an 122. avant Jefus-Chrift, la troifiéme année de la CLXIV. olympiade. Porphyre dit qu'il s'empoifonna lui-même. * Jofephe, *l.* 13. *antiq. Jud. c.* 18 Juftin, *l.* 39. *c.* 2. Porphyr. *in exc.* Eufeb.

AUTRES PRINCES DU NOM D'ALEXANDRE.

ALEXANDRE, tyran de Pherés dans la Theffalie, fe rendit redoutable par fes cruautés, & s'attira la haine de tous les gens de bien. Pelopidas general des Thebains, que ce tyran avoit autrefois tenu en prifon, l'attaqua à la tête des troupes de fa republique; mais il y perdit la vie, quoiqu'il remportât la victoire en mourant, la premiere année de la CIV. olympiade, 364. ans avant Jefus-Chrift. Sept ans après, Thébé, femme d'Alexandre, l'affaffina avec l'aide de Tifiphonus, Lycophron & Pitholaus, frere de ce tyran. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la vie de Pelop.* Diod. *l.* 15. Paufan. *l.* 6.

ALEXANDRE, fils d'*Erope*, furnommé *Lyncestes*, fut accufé d'avoir contribué à la mort de Philippe de Macedoine l'an 336. avant Jefus-Chrift, & la premiere année de la CXI. olympiade. Alexandre *le Grand*, qui fit mourir pour ce crime les deux freres, lui fit grace, parce qu'il l'avoit le premier falué du nom de roi. Depuis il l'envoya dans la Phrygie avec les Theffaliens qu'il conduifoit; mais ayant fçu que Darius l'avoit gagné pour le tuer, il le fit arrêter & le fit enfuite mourir, après l'avoir tenu dans les fers plus de deux ans. * Arrien. Freinshemius, *aux fupplemens*, *l.* 1. & 2.

ALEXANDRE, fils de *Polyperchon*, l'un des generaux d'Alexandre *le Grand*, s'empara de la fouveraineté de Sycione dans le Peloponnefe; & après s'être fignalé par plufieurs actions de valeur, il fut affaffiné à la tête de fon armée par Alexion l'un de fes courtifans, la deuxiéme année de la CXVI. olympiade, 315. ans avant Jefus-Chrift. Il avoit époufé *Cratefipolis*, femme d'un courage mâle & heroïque, & qui fe maintint dans la fouveraine autorité, même après la mort de fon mari. * Diodor. *l.* 19.

ALEXANDRE HELIOS, (c'eft-à-dire *Soleil*) fils de *Marc-Antoine* & de *Cleopatre*, fut deftiné par fon pere au royaume de Medie & d'Armenie; mais après la défaite de Marc-Antoine dans la bataille d'Actium, l'an de Rome 723. & avant Jefus-Chrift 31. ans, il fut mene devant Augufte, qui le donna à Juba roi de Mauritanie, fon beau-frere, lequel avoit époufé la jeune Cleopatre fœur d'Alexandre. * Plutarque.

ALEXANDRE, impofteur, qui fe difoit fils du roi Perfée, de Macedoine, leva une armée, avec laquelle il s'empara des environs du fleuve Neftus; mais Metellus general des Romains le pourfuivit de fi près, qu'il le pouffa jufqu'en Dardanie, où ce fourbe difparut, la deuxiéme année de la CLVIII. olympiade, 147. ans avant Jefus-Chrift. * Zonar. *ex* Dion. Uffer. *in annal.*

ROIS DES JUIFS.

ALEXANDRE I. de ce nom, roi des Juifs, furnommé *Janneus*, étoit frere du roi *Ariftobule*, & fils d'*Hircan*, prince des Juifs. Ariftobule le tenoit en prifon avec fes autres freres; mais après fa mort Alexandra, furnommée *Salomé*, veuve d'Ariftobule, le délivra, & l'établit roi. Il fit d'abord mourir un de fes freres, qui prétendoit à la couronne, & attaqua Ptolemaïde, que Ptolomée Lathurus roi d'Egypte défendoit. Ce fut là l'origine d'une longue guerre entre ces deux princes. La cruauté d'Alexandre irrita tellement fes fujets, qu'ils lui fufciterent une guerre, dans laquelle il en perit plus de cinquante mille. Il en fit conduire à Jerufalem un grand nombre qu'il avoit faits prifonniers; & un jour qu'il faifoit un feftin à fes concubines, il en fit crucifier huit cens devant fes yeux, & fit égorger en leur prefence leurs femmes & leurs enfans. Enfin, après avoir perdu une grande bataille contre Demetrius Eucerus, & avoir été vaincu par Aretas roi des Arabes, il s'abandonna à des excès de vin, qui le firent tomber dans une fiévre quarte, laquelle dura trois ans. Sa maladie ne l'empêchant pas de s'expofer aux travaux de la guerre, il mourut fur la frontiere des Gerafeniens, pendant qu'il affiegeoit le château de Ragaba au de-là du Jourdain, l'an du monde 3956. & 79. avant Jefus-Chrift Jofephe dit que lorfque ce roi étoit à l'extrêmité, la reine Alexandra fa femme, qui étoit une tres-habile princeffe, outrée de douleur, par rapport à la défolation où elle fe voyoit prête de tomber avec fes enfans, lui demanda quel parti elle pouvoit prendre dans une fi fâcheufe conjoncture. Il lui confeilla de cacher fa mort, & de gagner l'affection des Pharifiens, en leur donnant quelque autorité. En achevant ces mots, il rendit l'efprit, étant âgé de 49. ans, & après en avoir regné 27. Ce prince laiffa deux fils, *Hircan* & *Ariftobule*, & ordonna par fon teftament que la reine fa femme feroit regente. Elle fuivit les confeils d'Alexandre, & s'en trouva tres bien. *Voyez* ALEXANDRA. * Jofephe, *l.* 13. *de l'hift.* & 1. *de la guerre des Juifs.*

ALEXANDRE II. fils d'*Ariftobule*, fecond roi des Juifs, eut part à toutes les difgraces de fon pere. Il fut emmené prifonnier à Rome par Pompée avec fon pere, fon frere Antigone, & fes deux fœurs. Lorfqu'il fe fut fauvé de prifon avec fon pere, ils armerent dans la Judée dix mille hommes de pied, avec quinze cens chevaux; ils fortifierent le château d'Alexandrion, fitué près de Corea, comme auffi celui de Macheron, vers les montagnes de l'Arabie, & firent des courfes dans la Judée, fans qu'Hircan frere d'Ariftobule s'y pût oppofer. Gabinius, general des Romains, marcha contre eux, & Alexandre fe retira près de Jerufalem, où la bataille fe donna. Les Romains remporterent la victoire, & enfuite ils affiegerent Ariftobule & Alexandre, qui s'étoient enfermés dans Alexandrion. Ces malheureux princes fe voyant preffés, rendirent à Gabinius la place, avec Hyrcania & Macheron, l'an du monde 3979. & avant Jefus-Chrift 56. Ils furent encore conduits à Rome; mais on donna la liberté à Alexandre, à qui Cefar ordonna pendant les guerres civiles d'armer dans la Syrie. Il y affembla de grandes troupes, courut toute la province, & tua autant de Romains qu'il en pouvoit rencontrer, marchant à la tête de trente mille hommes. Peu après il hazarda une bataille près du mont Thabor; mais les Romains furent victorieux, & les Juifs y perdirent dix mille hommes. Quelque-tems après Alexandre étant à Antioche, Scipion proconful de Syrie lui fit couper la tête par ordre exprès de Pompée, l'an du monde 3986. 49. ans avant Jefus-Chrift. * Jofeph. *Ant. l.* 14. & 1. *de bel.* Salian. & Torniel. *in annal vet. teftam.*

ALEXANDRE, fils d'*Herode*, que les Juifs nomment *le Grand*, fut élevé à la cour d'Augufte avec fon frere *Ariftobule*. Après la mort de fa mere *Mariamne*, il fut

marié à *Glaphyra*, fille d'*Archelaüs* roi de Cappadoce. Mais Herode prévenu par les ennemis de ses fils, les accusa à Rome d'avoir eu dessein de lui ravir la couronne avec la vie. Alexandre s'étant justifié de cette calomnie, l'empereur Auguste reconcilia ces princes avec leur pere, lequel étant depuis entré dans de nouveaux soupçons, fit mettre en prison Alexandre. Il le délivra, à la consideration du roi Archelaüs, qui fit sa paix avec Herode. Enfin ce pere barbare se laissant encore prévenir l'esprit contre ses enfans, il les fit condamner à Beryte dans une grande assemblée, & les fit étrangler à Sebaste, l'an du monde 4029. & six ans avant la naissance du Fils de Dieu. * Josephe, *l.* 16. *de l'hist. & 1. de la guerre des Juifs.*

☞ ALEXANDRE, imposteur Juif, avoit été nourri dans Sidon chez un affranchi d'un citoyen Romain. Il entreprit de s'élever sur le thrône, par la ressemblance qu'il avoit avec Alexandre, que le roi Herode son pere avoit fait mourir. Ce rapport étoit si grand, que ceux qui avoient connu ce jeune prince, se persuadoient que c'étoit lui-même. Le faux Alexandre se fit instruire par un homme, qui avoit une particuliere connoissance de tout ce qui s'étoit passé dans la maison royale. Alors il soûtint qu'il étoit Alexandre; qu'un homme qui avoit eu ordre de le faire mourir l'avoit sauvé: & ayant tiré de l'argent des Juifs des isles de Crete & de Melos, il vint à Rome. Auguste decouvrit la fourberie de ce faux Alexandre, & l'envoya aux galeres. * Josephe, *ant. q. Jud. l.* 17. *c.* 14.

PAPES DE CE NOM.

ALEXANDRE (Saint) I. de ce nom, pape, Romain de nation, succeda à saint EVARISTE vers le 26. d'Octobre sur la fin de la douziéme année de Trajan, 109. ans après Jesus Christ. Les particularités que l'on a débitées de son pontificat, ne sont fondées que sur des actes visiblement faux, & que l'on peut dire avoir été fabriqués dans le VII. siecle, puisqu'ils avoient été inconnus jusques-là. Ce qui regarde son martyre n'est pas plus certain; & saint Irenée même est contraire à cette opinion; parce que dans le catalogue qu'il fait des premiers papes, il ne donne la qualité de martyr qu'au seul Telesphore, & on ne le trouve point au rang des martyrs dans les anciens monumens. Cependant les martyrologes marquent sa fête comme d'un martyr le 3. de May, & lui donnent pour compagnons Evence & Theodule. Dans le martyrologe attribué à saint Jerôme, il est placé au 17. de Mars. Il est aussi mis dans le canon de la messe entre les martyrs. Mais on peut dire que l'église a donné ce titre aux anciens papes qui ont gouverné l'église sous les princes payens, & pendant les persecutions, quoiqu'ils n'eussent pas répandu leur sang pour la foi de Jesus-Christ. Il mourut le 3 May la troisiéme année de l'empire d'Adrien, la 119. de l'ere chrétienne, & il eut saint SIXTE ou XISTE pour successeur. Les epitres qu'on lui attribuë sont apocryphes. C'est à ce pape que Platine attribuë la priere du canon de la messe qui commence par ces mots, *Qui pridie quam pateretur*, &c. & l'institution & l'usage de l'eau benite; la mixtion d'eau dans le calice; la celebration avec du pain azime, &c. mais sans aucun fondement. * Saint Irenée, *l.* 4. *c.* 3. Baronius. Tillemont, *memoires pour l'hist. eccles.* M. Du Pin, *biblioth. eccl.* Baillet, *vies des Saints.* Platina. Pagi, *critic. ad an.* 67. & 130.

ALEXANDRE II. nommé auparavant *Anselme*, fut mis sur la chaire de saint Pierre après la mort de NICOLAS II. l'an 1061. Il étoit Milanois, & évêque de Lucques, avant son élection au pontificat. Les évêques Cisalpins, appuyés de l'autorité de l'empereur Henri IV. ne purent le souffrir sur le siege de saint Pierre. Ils donnerent leur voix à Cadaloux évêque de Parme, qui prit le nom d'HONORIUS II. & qui affligea l'église par un long schisme, jusqu'à ce qu'il eût été condamné dans le concile de Mantouë en 1064. & qu'il fût mort miserablement. L'année precedente Alexandre avoit tenu un concile à Rome. Il en tint deux autres l'année suivante contre les Simoniaques & contre les Nicolaïtes, qui soûtenoient que les degrés de consanguinité ne devoient être étendus que jusqu'aux cousins germains. Le pape se servit de Pierre Damien pour combattre ses erreurs, tandis qu'Hildebrand son legat, assisté des armes de la comtesse Mathilde, recouvroit les terres usurpées sur le saint Siege par les princes Normands. Il favorisa les prétentions de Guillaume duc de Normandie, qui disputoit le royaume d'Angleterre à Harauld, & mourut en odeur de sainteté le 22. Avril de l'an 1073. après avoir tenu le siege onze ans, six mois, & 22. jours. Nous avons 45. épitres de lui, & des fragmens de plusieurs autres. Hildebrand qui avoit manié les affaires les plus épineuses, pendant le cours de son pontificat, lui succeda sous le nom de GREGOIRE VII. * Nauclerc. Onuphre. Sigebert. Platine. Leon d'Ostie. Genebrard. Baronius, *depuis l'an* 1061. *jusqu'à* 1073. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles.*

ALEXANDRE III. natif de *Sienne*, succeda à ADRIEN IV. en l'année 1159. Son nom étoit *Roland*, celui de son pere *Ranuci*. Comme il étoit cardinal & chancelier de l'Eglise de Rome, & fort aimé, il fut élû pape par vingt-deux cardinaux. Trois cardinaux mécontens de son élection, quoique canonique, entreprirent d'en faire une autre, & élûrent Octavien, l'un d'eux, qui prit le nom de *Victor III*. Cet antipape s'instala par force, & fit emprisonner son competiteur; mais le peuple se soûleva, & fit couronner Alexandre. L'empereur Frederic *Barberousse* étoit pour lors en Italie. On eut recours à lui, & il cita les deux concurrens à Pavie, où il indiqua un Concile pour les juger. Alexandre refusa de s'y trouver; mais Victor y assista; & après avoir fait confirmer son élection, toute irreguliere qu'elle étoit, il fit excommunier Alexandre, qui avoit refusé de venir à ce concile. Alexandre de son côté excommunia Frederic; & quelque-tems après l'antipape Victor mourut, après avoir été condamné par les assemblées des prelats de France & d'Angleterre, dont les rois reconnoissoient Alexandre. Mais le schisme ne finit pas avec la vie de Victor: car Guy de Crême dans la suite fut introduit en sa place, sous le nom de *Paschal III*. Cependant le pape legitime n'avoit pû trouver d'autre retraite que la France, azyle ordinaire de ses prédecesseurs affligés, où Loüis *le Jeune* le reçut avec affection avant la mort de Victor. Il convoqua un concile à Tours contre les Albigeois, & les ennemis du saint Siege; & après une absence de deux ou trois années, les Romains le rappellerent, malgré les efforts de l'antipape Paschal. Frederic, appuyé du roi d'Angleterre, qui s'étoit broüillé avec le pape au sujet de la mort de saint Thomas de Cantorberi, défit les Romains dans une bataille, & prit une partie de la ville de Rome. Mais étant contraint de se retirer, par une maladie dont il fut surpris, il fut encore excommunié & deposé par le pape dans le concile de Latran tenu l'an 1168 Ensuite Alexandre s'étant retiré à Benevent, après avoir tenté inutilement de fixer son séjour à Rome, Emmanuel, empereur de Constantinople, lui envoya ses ambassadeurs en 1170. pour lui offrir ses armes, & lui promettre d'unir l'église Grecque avec la Latine, s'il vouloit réünir lui-même, comme on l'avoit vû autrefois, l'empire Romain dans un même corps & sous une même tête. Ce sage pontife éluda ce coup, & répondit à cette dangereuse demande, qu'il ne pouvoit réünir, sans être blâmé de la posterité, ce que ses prédecesseurs avoient expressément divisé. Quelque-tems après l'antipape Paschal mourut, & ses partisans lui substituerent Jean abbé de Sturm, sous le titre de *Calixte. III*. Enfin, après plusieurs tentatives de guerres & de negotiations, Frederic menagea avec le pape Alexandre une entrevûë à Venise, où la paix fut concluë. Quelques auteurs ont dit qu'Alexandre recevant l'empereur, lui mit le pied sur le coup, & lui dit ces paroles du pseaume 90. *Vous marcherez sur l'aspic & sur le basilic; vous foulerez aux pieds le lion & le dragon.* Que Frederic répondit; *Ce n'est pas à vous que ces paroles ont été dites, mais à Pierre; non tibi, sed Petro.* Et qu'Alexandre repliqua, *& à moi & à Pierre; & mihi & Petro.* Mais le cardinal Baronius, & plusieurs autres, ont prouvé que ce n'est qu'une fable, refutée par les lettres d'Alexandre, où il rapporte de quelle maniere se fit cette entrevûë.

Quoiqu'il en soit, le pape se sentant redevable à la Republique de Venise, qui l'avoit protegé contre les persecutions du même empereur Frederic, tâcha de lui en témoigner sa reconnoissance. Car non seulement il fut l'auteur de la ceremonie d'épouser la mer le jour de l'Ascension; mais il accorda encore à Sebastien Zani doge de Venise, les trompettes d'argent, le parasol, la chaise pliante, les enseignes, &c. Alexandre revint à Rome, où il fut rappellé l'année suivante; & il mourut le 27. d'Août de l'an 1181. après avoir gouverné saintement l'église durant 22. ans, moins 10. jours, & avoir triomphé de trois Schismatiques. Il eut pour successeur LUCE III. * Saint Antonin. Naucler. Volaterran. Onuphre. Platine. Genebrard. Baronius, &c. M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclesf. du XII. siecle.*

ALEXANDRE IV. issu des comtes de Signy, neveu de Gregoire IX. & d'Innocent III. fut mis sur la chaire de saint Pierre, après la mort d'Innocent IV. lorsque l'église étoit persecutée par les entreprises des papes d'Italie, & par la faction des Guelphes & des Gibelins. Son nom étoit *Rainaud*, & il étoit fils de *Philippe*, frere de Gregoire IX. qui le fit cardinal. Il fut élû pape le 21. Decembre de l'an 1254. Aussi-tôt après son élection, il s'opposa à Mainfroi, fils *naturel* de l'empereur Frederic, & donna l'investiture du royaume de Sicile à Edmond, fils du roi d'Angleterre. Il vouloit renouveller la guerre contre les Infideles, si un differend qui arriva entre les Venitiens & les Genois, ne l'en eût empêché. On tient que ce coup imprevû le fit mourir de déplaisir l'an 1261. après avoir gouverné l'église six ans, cinq mois, & quatre jours. Ce pape, à l'exemple de Gregoire IX. son oncle prit hautement le parti des Mandians; & à leur sollicitation, il condamna le celebre Guillaume de S. Amour. Il y a trois de ses lettres dans la derniere collection des conciles; six autres lettres adressées à saint Loüis, sur les privileges des chapelles du roi, *dans le tom. 9. du Spicil.* & quantité d'autres en faveur des ordres religieux, *dans l'histoire de Wadingue, & dans les Bullaires.* Il ne fit aucune reforme, & accorda au contraire quantité de graces extraordinaires à toute sorte de personnes, créa de nouveaux officiers dans sa cour, donna des dispenses contre l'ordre; unit & désunit quantité de benefices, permit d'en posseder plusieurs incompatibles, mit la daterie dans une grande confusion. * Onuphr. & Genebrard. *in chron.* Papir. Masson. *hist. de episcop. urbis.* Du Chêne, *hist. des papes.* Du Boulay, *hist. univ. Paris. tom. XI. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du III. siecle.*

ALEXANDRE V. (*Pierre* Philargi ou Philaret) Grec, né dans l'isle de Candie. Ses parens étoient si pauvres, qu'ils furent contraints de l'abandonner à la merci de ceux qui auroient pitié de lui. C'est pourquoi lorsque la providence divine l'eut élevé sur le thrône de l'église, il disoit qu'il avoit cet avantage par-dessus ses predecesseurs, qu'il ne pouvoit être tenté comme eux d'aggrandir ses parens, n'ayant jamais connu ni pere, ni mere, ni frere, ni sœur, ni neveu. Comme il étoit encore jeune enfant, & qu'il mandioit dans les ruës de la ville de Candie, un Cordelier Italien, voyant que sa physionomie promettoit beaucoup, le mena au couvent pour y servir à l'église, & prit soin de lui enseigner les principes de la langue Latine & de la Grecque: cet enfant réussit si bien, qu'on lui donna l'habit lorsqu'il eut l'âge competent. On l'envoya dans le couvent d'Oxfort en Angleterre, où il commença ses études; puis dans celui de Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Etant ensuite retourné dans sa province de Lombardie, il s'acquit tant d'estime par ses éloquentes prédications, & par ses doctes écrits, que Jean Galeas Viconti, seigneur de Milan, lui donna la premiere place dans son conseil, le fit créer évêque de Novare, puis archevêque de Milan; & l'envoya en ambassade vers l'empereur Venceslas, duquel il obtint pour Galeas le titre de duc, & pour soi-même l'illustre qualité de prince du saint empire. Il fut ensuite élevé au cardinalat par Innocent VII. qui l'envoya legat en Lombardie. On l'élut pape au concile de pise en 1409. dans un tems où l'église avoit besoin d'un chef, qui fut capable de redonner la paix à la Chrétienté par l'extinction du schisme; mais il mourut en 1410. après avoir confirmé par une bulle les actes du concile de Pise, auquel il avoit presidé, & après avoir été sur le saint siege seulement dix mois & huit jours. JEAN XXIII. fut élû en sa place. * Baronius. Volaterran. Sponde. Onuphre. Genebrard. Papire Masson.

ALEXANDRE VI. ayant changé le nom & les armes de son pere *Geofroi* Lenzoli, sorti d'une des grandes maisons du royaume de Valence, pour prendre celles de sa mere, sœur de Calixte III. avec le surnom de *Borgia*, s'introduisit au pontificat par des voyes peu legitimes. La posterité a peine à croire ce qu'on rapporte d'un homme, qui ayant passé par les plus honorables emplois de l'église avant sa promotion, & qui étant doüé de toutes les qualités necessaires à un illustre pape, a terni tout cet éclat par les vices les plus affreux. Calixte III. son oncle maternel, le créa cardinal en 1455. & lui donna l'archevêché de Valence en Espagne. Sixte IV. l'y envoya legat, & il parut dans toutes les occasions d'une maniere qui lui fut tres-avantageuse; mais son ambition le poussant au pontificat, il mit toutes choses en usage pour y arriver. Après la mort d'Innocent VIII. il employa dans le conclave les grands biens qu'il avoit pour se faire des creatures. Il réussit dans ses vûës, car il fut élû le 11. Août 1492. Mais ceux qui le mirent sur le siege de l'église, payerent même en ce monde une partie de la peine que meritoit leur avarice, comme Guichardin, & les autres auteurs de ce tems l'ont remarqué. Il prit le nom d'*Alexandre*, & commençant de gouverner avec assez de douceur & de moderation, fit d'abord des ordonnances tres-saintes pour l'administration de la justice, & pour le soulagement des peuples. Tous les princes Chrétiens lui firent témoigner par des ambassades solemnelles, la joye qu'on avoit de son exaltation au pontificat; mais sa conduite fit bientôt changer de sentimens. On dit même que la nouvelle de son élection fit verser des larmes à Ferdinand roi de Naples, prince tres-experimenté, qui previt tout ce qu'on devoit apprehender de ce pape. N'étant encore que cardinal, il avoit eu de *Vanotia*, dame Romaine, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille. L'aîné de ces fils, JEAN Borgia, fut duc de Candie; le second (CESAR) fut cardinal, puis duc de Valentinois, homme le plus cruel & le plus ambitieux qui ait jamais été: il tua son frere, & le jetta dans le Tibre. Ce qui donna lieu à ces deux vers contre Alexandre VI.

Piscatorem hominum ne te non, Sexte, putemus.
Piscaris natum retibus ecce tuum.

Alexandre, qui avoit une complaisance aveugle pour lui, renversa toutes les loix divines & humaines pour le porter, s'il eut pû, jusques sur le thrône des Cesars, dont il lui fit prendre le nom. Il donna le titre de *Catholique* à Ferdinand vainqueur des Maures, & partagea les Indes entre lui & le roi de Portugal, pour les rendre favorables à ses descendans. De son tems Charles VIII. roi de France, réduisit le royaume de Naples sous son obeïssance; & malgré la mauvaise foi de ce pape, il gagna à son retour la celebre bataille de Fornouë en l'an 1495. Après la mort de Charles VIII. Loüis XII. qui lui succeda, se ligua avec Alexandre; & peut-être que cette alliance fit le malheur de son regne, Dieu ne voulant pas qu'il eût aucune liaison avec un homme qui deshonoroit sa dignité par son ambition, par son avarice & par mille crimes, se faisant un jeu de vendre les benefices, d'usurper les biens qui l'accommodoient, & de faire mourir ceux qui ne lui plaisoient pas, ou qui improuvoient ses désordres. Excès effroyables dans un pape, qui donnerent lieu à ces vers,

Vendit Alexander claves, altaria, Christum:
Vendere jure potest, emerat ille priùs.

Et à ces autres:

Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus & ipse:
Semper & à Sextis perdita Roma fuit.
De vitio in vitium, de flamma cessit in ignem,
Roma sub Hispano deperitura jugo.

Mais enfin Dieu se lassa de ses crimes. Le pape & son fils Cesar avoient resolu d'empoisonner quelques cardinaux dans une maison de campagne du cardinal Adrien de Corneto, qui étoit lui-même du nombre des proscrits. Alexandre VI. y alloit souper avec grande compagnie; & Cesar son fils avoit donné à un de ses gens une bouteille de vin empoisonnée, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui ordonneroit : c'étoit au commencement du mois d'Août. Le pape y arrivant fort échauffé demanda à boire. Celui qui avoit porté la bouteille empoisonnée, l'avoit remise à un autre, qui en donna à boire au pape, Cesar en but aussi, & ils se sentirent d'abord violemment tourmentés du poison. Le dernier s'étant fait envelopper dans le ventre d'une mule en rechappa. Mais Alexandre, qui étoit âgé de 72. ans, en mourut le 18. Août 1503. après avoir tenu le pontificat onze ans & trois jours. PIE III. lui succeda. * Guichardin. *hist. l. 2. & seq.* Mariana, *hist. Hispan. l. 1. c. 2.* Raphaël Volaterran. *Antrop. l.* 22. Paul. Jov. *in Gonsal.* Du Preau, *hist. eccles.* Du Chêne, *hist. des papes.* Papir. Masson. *de episcop. urbis.* Greg. Leti, *vita C. Borgia.* Sponde.

ALEXANDRE VII. (*Fabio* Chigi) né à Sienne le 16. Février 1599. fut mis sur le siege de saint Pierre l'an 1655. après la mort d'INNOCENT X. Il avoit été inquisiteur à Malthe, vice-legat à Ferrare, & nonce en Allemagne, où il fut mediateur de la paix de Munster. A son retour il fut fait évêque d'Imola dans la Romagne; ensuite cardinal & secretaire de son predecesseur. Le pape Innocent X. étant mort en 1655. il fut élû pape par les voix de soixante & quatre cardinaux qui se trouverent au conclave. Depuis son élection au pontificat, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit servir à la propagation du Christianisme. Il donna des secours d'argent & de troupes aux Venitiens, pour continuer la guerre contre les Ottomans, & fit de grandes largesses au peuple de Rome, que les fleaux de la peste & des inondations avoient désolés. Les Corses de la garde du pape ayant insulté le duc de Crequi, ambassadeur de sa majesté tres-Chrétienne, Alexandre lui en fit toutes les satisfactions que meritoit la personne d'un roi de France, consentant qu'on élevât une pyramide à Rome pour détester l'action de cette soldatesque, qui fut déclarée incapable de jamais servir dans cette ville, & envoyant son neveu le cardinal Chigi legat *à latere* en France. Il canonisa saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, & saint François de Sales, évêque & prince de Geneve. Il donna en faveur du second une dispense de treize années, du tems qui est porté par le decret d'Urbain VIII. pour proceder à la beatification des personnes qui meurent en odeur de sainteté. Ce pontife eut la consolation de voir abjurer l'heresie à la reine de Suede; d'envoyer sa benediction pour un même sujet au duc de Mekelbourg, & à la princesse Loüise Palatine, fille de la reine de Bohême; de faire baptiser le roi de Maroc; & de sçavoir que la reine de Cinga, dans le royaume de Congo, avoit quitté l'idolâtrie. Il confirma la bulle d'Innocent X. contre les cinq fameuses propositions tirées du livre de Jansenius, & fut auteur du formulaire qui est encore en usage, ayant été substitué à celui qu'on avoit dressé en France contre le livre de Jansenius. Enfin aprés avoir publié une bulle, qui portoit défense de rien dire, écrire ni prêcher contre l'immaculée conception de la sainte Vierge; & après avoir orné la ville de Rome de tres-beaux édifices, il mourut l'an 1667. âgé de 68. ans, aprés en avoir passé douze, un mois & quinze jours dans le pontificat. Ce pape étoit sçavant, bon poëte Latin. Nous avons un volume *in folio* de ses poësies imprimé au Louvre en 1656. sous le titre de *Philomathi musæ juveniles.* Il acheva de faire bâtir le college de la Sapience, & parut toûjours assez affectionné aux gens de lettres. Il eut pour successeur CLEMENT IX.

ALEXANDRE VIII. (*Pierre* Ottoboni) Venitien, succeda à INNOCENT XI. le 6. Octobre 1689. Il nâquit le 10. Avril 1610. de *Marc* Ottoboni, grand chancelier de la republique de Venise, & de *Vittoire* Tornielli. Après avoir achevé ses études à Padouë, & y avoir pris le bonnet de docteur en droit civil & canon, son pere l'envoya à Rome à l'âge de vingt ans pour se former aux affaires ecclesiastiques, sous Jean-Baptiste Coccino Venitien, doyen de la Rote. Urbain VIII. alors pape, le fit quelques années après prelat & reverendaire, en l'une & en l'autre signature : il le fit encore gouverneur de Terni, de Rietti & de Citta Castellana, & l'envoya pour ajuster les differends de ceux de Spolette & de leurs voisins. Après avoir été fait auditeur de Rote à la nomination de la republique de Venise, Innocent X. qui succeda à Urbain VIII. en 1644. le fit cardinal prêtre, du titre de saint Sauveur *in Lauro*, le 19. Février 1652. En 1654. il fut fait évêque de Bresse. Alexandre VII. qui monta sur le saint siege en 1655. le nommant Dataire, lui fit quitter son évêché de Bresse pour l'avoir auprès de lui, & le fit passer du titre de saint Sauveur *in Lauro*, à celui de *saint Marc.* Il fut depuis de toutes les congregations de Rome, comme de celles des évêques, des reguliers, &c. évêque de Frescati sousdoyen du sacré College; & enfin il fut élû pape le 6. Octobre 1689. Durant son pontificat il donna des sommes considerables à la l'empereur Leopold I. & aux Venitiens pour faire la guerre aux Turcs. Il avança sa famille en peu de tems, persuadé qu'il n'avoit pas encore long-tems à vivre, & qu'il falloit se hâter : sur quoi on lui fait dire, *Oho sano vivei tre hore è messa*, il est vingt-trois heures & demie. La France avoit en ce tems-là des démêlés avec la cour de Rome, touchant les propositions de l'assemblée du clergé de 1682. & les franchises : le roi lui accorda les franchises, & le pape ne fit pas beaucoup d'instance sur la declaration de 1682. Mais quelque-tems avant que de mourir, il publia une bulle contre ce qui s'étoit fait dans l'assemblée du clergé de France en 1682. Il mourut le premier Février 1691. âgé de plus de 81. ans, après avoir occupé le saint Siege pendant un an, trois mois & vingt-six jours. INNOCENT XII. lui a succedé le 12. Juillet de la même année. * *Memoires histor.*

EVESQUES ET CARDINAUX.

ALEXANDRE (SAINT) évêque de Jerusalem, est celebre dans l'église par sa pieté & par ses souffrances pour Jesus-Christ. On ne sçait pas le lieu de sa naissance; mais vers l'an 190. il étudia les saintes écritures à Alexandrie, sous le celebre Pantene, & depuis sous saint Clement d'*Alexandrie* : ensuite il fut sacré évêque dans la Cappadoce, & fut mis en prison pour la foi, sous la persecution de Severe vers l'an 204. Il fut même long-tems prisonnier; & ce fut durant sa prison que Clement d'*Alexandrie*, qui fuyoit la persecution, s'arrêta dans la Cappadoce, & qu'il y travailla utilement pour suppléer à l'impuissance où étoit alors saint Alexandre, d'agir pour la conduite de son peuple. C'est ce que nous apprenons d'une épitre de ce saint prélat à l'église d'Antioche, qu'Eusebe nous a conservée. Depuis les fideles joüissant de la paix sous l'empire d'Antonin Caracalla, saint Alexandre inspiré de Dieu, vint à Jerusalem l'an 212. & il fut associé pour le gouvernement de cette église avec saint Narcisse, que sa grande vieillesse rendoit incapable des fonctions de l'Episcopat. Dieu approuva cette conduite par des miracles. Saint Alexandre écrivant aux Antinoïtes dans l'Egypte, dont l'église étoit en division, finit sa lettre que nous avons dans Eusebe, par ce salut apostolique : *Narcisse vous saluë, lui qui a gouverné avant moi cette église, & qui la gouverne encore presentement avec moi par ses prieres, étant âgé de plus de* 116. *ans.* Saint Alexandre ayant depuis trouvé Origene dans la Palestine, l'engagea à instruire publiquement les peuples, & à leur interpreter l'écriture. Theoctiste de *Cesarée* & les autres évêques furent de ce sentiment, qui fut improuvé par Demetrius d'*Alexandrie*, parce qu'Origene n'étoit encore que laïque. Mais Demetrius témoigna bien plus d'aigreur, lorsque les mêmes prélats l'eurent élevé à la dignité du sacerdoce. Saint Alexandre souffrit ensuite le martyre sous la persecution de Dece, & mourut de misere & de langueur à Cesarée en Palestine, après une prison de

plusieurs mois vers l'an 253. Il avoit écrit plusieurs lettres qui sont perduës. Eusebe rapporte des fragmens de quatre. Enfin il avoit recueilli à Jerusalem une tres-belle bibliotheque, dont saint Jerôme fait mention, *in catal. in chron.* Les Grecs celebrent sa fête au 12. Decembre, & nos Martyrologes la placent au 18. de Mars. * Eusèb. *in chron. & hist. l.* 6. *c.*8. 11. 14. *&c.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *des trois premiers siecles.*

ALEXANDRE (Saint) évêque de Comane, martyr, est surnommé *le Charbonnier*, à cause de la profession qu'il faisoit avant qu'il fut évêque. Son élection à l'épiscopat fut toute miraculeuse. Les peuples de la ville de Comane étant venus prier saint Gregoire de *Neocesarée* dit *Thaumaturge*, de venir fonder chez eux une église, & de leur donner un évêque; ce Saint alla passer quelques jours avec eux vers l'an 248. Lorsqu'ensuite il fallut donner un chef à leur église, les principaux de la ville jettoient les yeux sur ceux qui paroissoient les plus sçavans, & en qui l'éloquence se trouvoit jointe à la noblesse & à tout ce qui éclate davantage dans le monde. Saint Gregoire leur remontra qu'il ne falloit considerer que le merite seul, & ne pas rejetter ceux qui étant d'une condition méprisable, étoient les plus élevés devant Dieu par leur vertu. L'un des principaux de la compagnie n'approuvant pas la conduite du saint prélat: *Si vous voulez ainsi rebuter les plus illustres*, lui dit-il en riant, *il faut choisir le Charbonnier Alexandre.* Celui-ci, tout noir de charbon, tres-mal vêtu & à demi nud, fit rire la compagnie. Mais saint Gregoire inspiré du ciel, l'ayant fait habiller, le leur donna en effet pour évêque. Il ne se trompoit pas; car c'étoit un homme admirable, qui avoit embrassé cette vile profession pour se cacher aux yeux du monde. Il avoit jugé que cette vie seroit tres-propre pour se conserver dans la pureté; parce qu'étant dans la fleur de sa jeunesse & tres-bienfait, il voyoit son innocence exposée à un continuel peril; qu'ainsi ce métier par ce travail continuel, pourroit mortifier son corps, & par la noirceur du charbon couvrir & défigurer son visage. Telle étoit la philosophie de ce grand homme, qui n'étant connu que de Dieu, devint utile à l'église par la raillerie d'un noble orgueilleux qui le vouloit insulter, en le proposant pour évêque. Cependant après son élection, saint Gregoire souhaitant que le peuple se détrompât, & qu'il connût ce que valoit son pasteur, obligea saint Alexandre de parler en public: ce qu'il fit avec tant de force & de solidité, que tout le monde fut charmé de sa doctrine, qui étoit accompagnée d'une tres-grande simplicité. Baronius rapporte cet évenement à l'an 232. ou 233. mais il se trompe; car Gregoire *Thaumaturge* n'a été fait évêque de Neocesarée qu'en 240. On ne sçait rien davantage de ce saint évêque de Comane, sinon qu'il fut martyr de Jesus-Christ, & qu'il périt par le feu sous l'empire de Dece, à ce que l'on conjecture. Sa fête est marquée dans le martyrologe Romain au 11. jour d'Août. * Gregor. *Nyssenus, in vita S. Gregor. Thaum. p.* 993. *& seq.* Baronius, *in martyr & annal. A. C.* 233. 235. *n.* 138. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE (saint) évêque d'Alexandrie, succeda à Achillas l'an 312. de l'ére chrétienne. C'étoit un homme, dit Theodoret, qui n'avoit rien que de loüable dans sa vie, ni rien que d'apostolique dans sa doctrine. Arius, qui étoit prêtre de la même église, resista ouvertement à la doctrine de son évêque, enseignant contre le saint prélat, que le Verbe étoit une creature tirée du neant, qui ne subsistoit point de toute éternité; qu'il n'étoit point de même nature que le Pere, & qu'il ne lui étoit point égal. Saint Alexandre, qui étoit de lui-même un esprit doux & paisible, fit tous ses efforts pour le ramener; il assembla son clergé, & lui fit signer une lettre adressée à Arius & à ses partisans, par laquelle il les exhortoit d'abjurer leur impieté; mais voyant que tous ses soins étoient inutiles, il fut obligé d'en venir à l'excommunication. Ayant donc assemblé à Alexandrie l'an 320. ou 321. un concile de présde cent évêques d'Egypte, de la Lybie & de la Pentapole, la doctrine & la personne d'Arius & de ses sectateurs y furent condamnées: en consequence Alexandre écrivit une lettre circulaire à tous les évêques, pour leur faire sçavoir sa condamnation. Arius sortit alors d'Egypte, & s'étant retiré dans la Palestine, il trouva des amis & des protecteurs, principalement Eusebe de *Nicomedie*, qui écrivit plusieurs lettres circulaires en sa faveur, & le fit recevoir dans deux conciles; l'un tenu en Palestine, & l'autre en Bithynie. S. Alexandre, pour prévenir les évêques qui auroient pû être surpris, écrivit des lettres à plusieurs d'entr'eux contre Arius & contre les évêques qui l'avoient reçu à leur communion. Il ne nous en reste qu'une adressée à Alexandre de *Byzance*, rapportée par Theodoret, avec la premiere lettre circulaire qui se trouve dans l'histoire de Socrate; & une troisiéme que Cotelier a donnée dans une note sur le 28. ch. du 3. livre des Constitutions Apostoliques. La cause d'Arius ayant été ensuite portée au concile general de Nicée, saint Alexandre, quoiqu'extrémement âgé, s'y trouva, & y mena saint Athanase son diacre. Il eut la consolation d'y voir triompher la verité de l'erreur d'Arius & de ses partisans: la soûmission & le retour de Melece à l'église, fut encore pour S. Alexandre un sujet de joye; & étant revenu à Alexandrie, il y mourut environ cinq mois après la fin du concile au mois de Janvier de l'année 326. Il choisit saint Athanase pour être son successeur. * S. Epiphanius, *hær.* 69. Theodoret, *l.* 1. Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 1. *&* 2. Hermant, *Vie de S. Athanase, liv.* 1. 2. *&* 3. De Tillemont, *hist. eccles.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de S. Athanase.* M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du IV. siecle.* Pagi, *crit. ad ann.* 311.

ALEXANDRE, évêque de Byzance, succeda en 313. à Metrophanes, ainsi qu'on le prouve à l'article de celui-ci. Socrate, Sozomene, Theophanes, saint Nicephore de *Constantinople*, & Nicephore Calliste assurent qu'il gouverna cette église 23. ans; ce qui ne pourroit être vrai, s'il n'avoit été fait évêque qu'après le concile de Nicée, ainsi que quelques modernes le prétendent. Theodoret dans son hist. ecclef. *l.* 1. *c.* 3. prouve sans replique qu'il l'étoit long-tems auparavant, en assurant qu'il l'étoit déja lorsqu'Arius commença à attaquer la divinité du Verbe, & en produisant une lettre qu'Alexandre d'*Alexandrie* lui avoit écrite touchant cet heresiarque. Sozomene rapporte qu'après la défaite de Licinius, Constantin étant entré dans Byzance, donna audience à des philosophes qui venoient se plaindre à lui-même de ce qu'il introduisoit une religion nouvelle, au mépris des anciennes coûtumes des Grecs & des Romains observée par ses prédecesseurs, & qu'ils lui demanderent d'entrer en conference avec l'évêque Alexandre; que la proposition fut acceptée; & que ces philosophes s'étant assemblés, Alexandre leur ayant proposé de choisir quelqu'un d'entr'eux pour porter la parole pendant que les autres garderoient le silence, il dit à celui qui fut choisi, *Au nom de J. C. je vous commande de vous taire;* & que ce philosophe aussi-tôt demeura sans rien dire, comme s'il eût eu la bouche fermée. Ce trait d'histoire est encore une nouvelle preuve à laquelle on ne peut rien opposer de raisonnable; car on n'y voit rien qui la puisse faire revoquer en doute. Le concile de Nicée ordonna que la ville de Byzance ou de Constantinople étant devenuë la seconde ville de l'empire, son évêque joüiroit aussi du second rang: & en consequence de ce decret, saint Alexandre devint le premier patriarche de Constantinople. Après le concile de Nicée, il continua de s'opposer fortement à l'heresie d'Arius, & ne voulut jamais recevoir cet heresiarque à sa communion. Cependant ceux du parti d'Arius ayant gagné Constantin, tinrent un concile dans Constantinople pour le retablir. Cet empereur qu'ils avoient trompé y consentit; & saint Alexandre dans une extrémité si pressante, fit faire pendant sept jours des jeûnes & des prieres publiques, & passa lui-même plusieurs nuits sous l'autel le visage contre terre, pour détourner le malheur dont l'église étoit menacée. Cependant Alexandre eut ordre de l'empereur de recevoir Arius. Saisi de douleur il entra dans son église, & demanda à Dieu qu'il le retirât du monde, s'il falloit qu'Arius fût reçu à la com-

munion. Le lendemain les Eusebiens conduisoient Arius en pompe à l'église; mais comme il passoit par la place, s'étant trouvé tout-à-coup pressé de quelque necessité, il entra dans des latrines, où il mourut subitement. Ceci arriva l'an 336. Alexandre ne lui survêcut pas long-tems, & mourut la même année ou la suivante, ayant designé Paul pour son successeur. Car ceux qui le font vivre jusqu'en 340. ne prennent pas garde que Paul son successeur fut exilé du vivant de Constantin, & condamné en 338. dans un synode d'Ariens. Les Grecs font la fête d'Alexandre au 30. Août, & les Latins au 28. * Sanct. Athanasius, *epistol. ad Solit. epistol. ad Serapion.* Sanct. Gregorius *Nazianz. orat* 27. Ruffin. *liv.* 1. S. Epiphan. *Heres.* 69. Socrate, *liv.* 1. & 2. Sozomene, *liv.* 3. Theodoret, *liv.* 1. Baronius, *A. C.* 317. 336. 340. Hermant, *Vie de saint Athan.* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *IV. siecle.* Pagi, *critic. ad ann.* 340.

ALEXANDRE, patriarche d'Antioche, fut élû en 414. après la mort de Porphyre. Theodoret, qui lui donne la qualité d'un homme divin, dit qu'il s'étoit rendu recommandable par sa penitence & par ses austerités en vivant parmi les solitaires; & qu'il étoit également venerable par sa moderation, par sa sagesse & par son éloquence. Il aima sur-tout la paix, & ses premiers soins furent de l'établir dans son église. Il y avoit plusieurs années qu'elle étoit dans une déplorable division au sujet d'Eustathius, dont le parti, Catholique de créance, avoit son prélat en particulier: de sorte qu'il y eut tres-long-tems deux évêques Orthodoxes dans cette église. Alexandre travailla à réünir ces deux partis, & il en vint heureusemenr à bout; car Dieu donna tant de benedictions à sa charité & à son zele, que l'opiniâtreté des Eustathiens se laissa vaincre par la douceur de ses persuasions. Ensuite Alexandre improuvant les emportemens de son prédecesseur Porphyre contre saint Jean Chrysostome, remit le nom de ce Saint vers l'an 415. dans les dyptiques ou tables de l'église d'Antioche, qui lui avoit donné naissance, & qui avoit reçu de sa bouche tant de divines instructions. Depuis il envoya des deputés à Innocent I. & lui demanda sa communion. Le pape écrivit à Alexandre, qui mourut peu après en 417. * Theodoret, *liv.* 5. *ch.* 35. Innocent I. *in epist.* Baronius, *A. C.* 408. & 411.

ALEXANDRE, évêque d'Hieraple, fut chef des partisans de Nestorius dans le premier concile d'Ephese contre saint Cyrille d'*Alexandrie*. Il improuva l'accommodement qu'avoit fait Jean d'*Antioche*, & se separa de la communion de ce prélat, qui employa contre lui l'autorité imperiale. Enfin Alexandre, après avoir divisé long-tems les évêques d'Orient par ses intrigues & par son opiniâtreté à défendre la personne de Nestorius, quoiqu'il condamnât la doctrine qu'on lui attribuoit, fut déposé & relegué aux mines de Famotis, ville d'Egypte l'an 435. Alexandre est auteur de vingt-quatre lettres qui se trouvent dans le recueil du P. Lupus. * *Hist. du concile d'Ephese.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

ALEXANDRE, patriarche d'Aquilée, fils de *Ziemovite* duc de Mazovie, fut nommé évêque de Trente, puis patriarche d'Aquilée; & enfin il fut créé cardinal par Felix V. l'an 1440. Il fut chargé par cet antipape de la legation de Pologne, pour tâcher d'y soustraire le peuple de l'obéissance du pape Eugene IV. mais il ne put pas venir à bout de ce dessein, à cause des fortes oppositions qu'il y rencontra de la part du roi & des seigneurs du royaume. * Aubery, *histoire des cardinaux.*

ALEXANDRE évêque de Liege, fils du comte de Juliers, remporta en 1130. une grande victoire sur Godefroi duc de Louvain. Le duc perdit dans ce combat un tres-grand nombre de ses soldats avec son étendart, que l'on a long-tems porté aux processions de la ville de Liege, en memoire d'une victoire si avantageuse. Alexandre eut l'honneur de recevoir le pape Innocent II. lequel en 1131. alla à Liege, où il couronna Lothaire II. roi des Romains. Le chapitre de Liege étoit alors tres-auguste; car on y comptoit neuf fils de rois, vingt-quatre fils de ducs, vingt-huit fils de comtes, sept fils de barons, avec plusieurs autres gentilshommes. Quoique ce prélat eût toûjours rempli les devoirs d'un bon pasteur, il eut neanmoins des ennemis qui le firent déposer par le pape Innocent II. Il en mourut de déplaisir l'an 1135. après avoir gouverné seulement cinq ans l'église de Liege. * Guil. Gazey, *hist. eccles. du Pays-Bas.* Chapeauville, *de episc. Leodiens.*

ALEXANDRE Farnese, cardinal. *Cherchez* FARNESE (Alexandre.)

ALEXANDRE, fondateur des Acœmetes, né sous l'empire de Constance, fut élevé dans son bas âge dans une des isles de l'Archipel ou de la mer Egée, fut envoyé ensuite à Constantinople; & y ayant fait ses études, il fut officier de l'empereur Theodose: il quitta bientôt la cour & se retira dans un monastere de la Syrie, où il servit sous la discipline de l'abbé Elie pendant quatre ans. De-là il se confina dans un desert du côté de l'Euphrate, où il passa sept années. Il alla ensuite prêcher la foi de Jesus-Christ aux idolâtres à l'extrémité de la Syrie & de la Mesopotamie. Comme on le vouloit faire évêque d'une de ces villes, il se sauva, & en chemin tomba entre les mains des voleurs, qu'il convertit. Il se rendit sur le bord de l'Euphrate, où il bâtit un monastere dans lequel il fit chanter jour & nuit les loüanges de Dieu, divisant ses moines en plusieurs chœurs. Après avoir établi ce monastere, il se retira dans une solitude avec plusieurs de ses disciples, & tenta de s'établir à Antioche & à Palmyre; mais il fut chassé de ces deux villes, & relegué à Chalcide par le gouverneur de Syrie. Il vint enfin s'établir à Constantinople, & y fonda un monastere d'Acœmetes. Il fut obligé de se retirer encore de cette ville par les mauvais traitemens qu'on lui fit: il alla bâtir un monastere de son ordre à l'emboûchure du Pont-Euxin, sur les frontieres de la Bithinie, en un lieu nommé *Gomont*, où il mourut en paix vers l'an 430. Son corps fut depuis transporté à Constantinople dans le monastere des Acœmetes de Stude. * Bollandus, *au* 15. *Janvier.* Bulteau, *hist. monast. d'Or.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 15. *Janvier.*

LES ALEXANDRES MARTYRS.

ALEXANDRE martyr, compagnon de saint Sisinne & de saint Martyr, venus de Cappadoce en Occident, s'arrêta avec eux à Milan pendant le pontificat de saint Ambroise. Ce saint les envoya à Vigile évêque de Trente, afin qu'il les employât à la conversion des habitans des vallées des Alpes, après avoir ordonné Sisinne diacre, Martyr lecteur, & Alexandre portier: ils travaillerent avec fruit à cette mission, & bâtirent une église dans une bourgade de cette vallée, appellée *Methon* ou *Medole*, à huit lieuës de Trente. Sisinne y fut tué le premier par les Payens, & le lendemain Martyr & Alexandre subirent le même sort: ce dernier fut jetté vif dans le feu, avec les corps de ses deux compagnons le 29. jour de May de l'an 397. * S. Augustin. *epist.* 139. Paulin. *in vita Ambrosii.* Vigile de Trente. *Actes rapportés par* Bollandus & Ruinard. Baillet, *vies des Saints.*

ALEXANDRE (Saint) martyr, compagnon d'Epipode, étoit Grec de naissance. Etant venu à Lyon, il se lia d'amitié avec Epipode, & ils y souffrirent tous deux le martyre après saint Potin, l'an 178. de Jesus-Christ. Epipode fut le premier executé. Alexandre le suivit deux jours après, ayant été attaché à une croix, après avoir été cruellement déchiré. Leurs corps ont été long-tems conservés dans l'Eglise de saint Irenée de Lyon, quoique les chanoines de saint Juste ayent prétendu les avoir. Les martyrologes placent la mort d'Epipode au 22. Avril, & celle d'Alexandre au 24. Ils donnent à ce dernier plusieurs autres compagnons de son martyre. * Actes dans Bollandus & Ruinard. Sanct. Gregorius *Turonensis*, *de gloria Confessorum.* Chifflet. Tillemont, *memoires pour l'hist. eccles.* Fleury. Baillet, *vies des Saints.*

Il y a eu un autre ALEXANDRE aussi martyr de Lyon qui fut martyrisé avec saint Potin, avant celui dont nous venons de parler: il étoit de Phrygie & medecin de profession, & se déclara lui-même pour Chrétien au

tribunal du gouverneur, pendant qu'on interrogeoit les autres Chrétiens. Le lendemain il fut exposé aux bêtes avec Attale. On fait sa fête avec les autres martyrs de Lyon le 2. Juin. * *Lettre des églises de Lyon & de Vienne aux églises d'Asie & de Phrygie dans* Eusebe, *l.* 5. Henschenius. Dom Thierry Ruinard. Baillet, *vies des Saints.*

ALEXANDRE, Juif, fut envoyé l'an de Jesus-Christ 315. par Judas fils du patriarche Hillel, vers ceux de sa nation, pour en recueïllir les dixmes & les prémices, & pour les lui apporter. En executant cette commission il communiqua souvent avec les Chrétiens, & s'appliqua à lire les évangiles: ce qui irrita tellement les Juifs, qu'ils le prirent, & l'ayant maltraité le jetterent dans la riviere de Cydne. Il échappa de ce danger, & vint trouver Constantin, pour lui faire ses plaintes du mauvais traitement que ceux de sa nation lui avoient fait, à cause qu'il avoit embrassé la religion Chrétienne. L'empereur lui fit un bon accueïl, & lui donna pouvoir de bâtir des églises dans la Judée. C'est peut-être ce qui donna occasion à Constantin de faire la loi que l'on voit dans le code Theodosien, *l.* 16. *tit.* 8. *& l.* 1. *cod. de pœnis*, par laquelle il condamna au feu les Juifs qui tourmenteroient les Chrétiens. * Le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire.* Ce que cet historien écrit en cet endroit, n'est rapporté par aucun auteur digne de foi.

HERETIQUES MAGICIENS.

ALEXANDRE, ouvrier en cuivre, fut excommunié par saint Paul, pour avoir apostasié, pour s'être opposé à sa doctrine, & pour avoir enseigné des erreurs dangereuses. Cet Apôtre en parle ainsi dans la premiere épître à Timothée: *Conservez la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage, en perdant la foi: & de ce nombre sont Hymenée & Alexandre, que j'ai livré à Satan.* Il ajoûte dans la II. épître au même Timothée: *Alexandre l'ouvrier en cuivre m'a fait beaucoup de maux, le Seigneur lui rendra selon ses œuvres, Gardez-vous de lui, parce qu'il a fortement combattu la doctrine que j'enseigne.* * I. *ad Timoth. cap.* 1. & II. *cap.* 4.

ALEXANDRE *d'Abonotique*, qui se disoit fils de Podalire, étoit de la ville d'Abonotique dans la Paphlagonie, en l'Asie mineure. Ce fut un insigne fourbe, qui s'attira même des honneurs divins, par des artifices surprenans. Lucien dit qu'il étoit de belle taille & de bonne mine, qu'il avoit l'œil vif, le teint blanc, & la voix claire, avec un ton doux & affable; l'esprit vif, insinuant & tres-propre à persuader tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit encore jeune, lorsqu'il se joignit à un charlatan qui contrefaisoit le magicien; il en apprit plusieurs secrets prétendus, tant pour faire aimer ou haïr, que pour découvrir des thresors, & autres choses semblables. Après la mort de ce charlatan, il s'associa avec un Byzantin, qui avoit une adresse prodigieuse. Ces deux scelerats coururent par-tout, pour surprendre les esprits foibles; & enfin resolurent de faire parler un oracle parmi les Paphlagoniens, parce que ce peuple étoit fort grossier, & extrêmement superstitieux. Pour y réüssir, ils cacherent dans un vieux temple d'Apollon qui étoit à Calcedoine, des lames de cuivre, où ils avoient écrit qu'Esculape viendroit bien-tôt avec son pere établir sa demeure dans la ville d'Anobotique. Puis ayant fait ensorte que ces lames fussent trouvées, la nouvelle s'en répandit aussi-tôt par toute la Bithynie & la Galatie, & particulierement au lieu désigné, dont les habitans resolurent de consacrer un temple à ces dieux, & commencerent à en creuser les fondemens. Cependant le Byzantin rendoit des oracles ambigus à Calcedoine, où il mourut de la morsure d'une vipere. Après lui parut Alexandre tenant en sa main une faulx comme Persée, duquel il se disoit descendu du côté de sa mere. Il trompa si adroitement les Paphlagoniens, que ces peuples stupides ajoûterent aisément foi aux oracles qu'il débitoit. Il nourrissoit deux de ces grands serpens de Macedoine, qui étoient si privés qu'ils tettoient les femmes, & se joüoient avec les enfans, sans leur faire de mal. Lorsqu'il vit le tems favorable, il se transporta la nuit dans l'endroit ou l'on creusoit les fondemens du temple, & y cacha un œuf d'oye, dans lequel il avoit enfermé un petit serpent qui ne faisoit que de naître. Le lendemain il vint dans la place publique, & dit tout haut, que ce lieu étoit heureux d'être honoré de la naissance d'un dieu; puis courant vers le lieu où il avoit caché son œuf d'oye, il commença de chanter les loüanges d'Apollon & d'Esculape, & d'inviter celui-ci à se montrer aux hommes. A l'instant il enfonce une coupe dans un endroit plein d'eau, où il avoit caché l'œuf mysterieux; & l'ayant retiré, il l'ouvre, puis s'écrie qu'il tenoit Esculape. Ce petit serpent paroît & s'entortille autour de ses doigts; tout le peuple témoigne sa joye par ses acclamations & par ses loüanges. Cependant l'imposteur court en sa maison, tenant en sa main ce nouvel Esculape. Peu de tems après il montra à une foule de gens assemblés chez lui, un de ces gros serpens de Macedoine, dont il cachoit la tête sous son aisselle, en faisant paroître une de linge qui avoit la figure humaine: ce qui remplit tout le monde d'admiration; les plus fins même étant surpris de voir & de toucher un serpent qu'ils croyoient avoir vû naître, & qu'ils s'imaginoient être parvenu en peu de jours à une si prodigieuse grosseur; outre la tête humaine qui avoit quelque chose de merveilleux. Il avertit ensuite que ce dieu rendroit des oracles dans un certain tems, & ordonna d'écrire dans un billet cacheté ce qu'on lui voudroit demander. Alors s'enfermant dans le sanctuaire du temple qui étoit déja construit, il faisoit appeller par un heraut tous ceux qui avoient donné leurs billets, chacun à leur rang, & les leur rendoit cachetés comme il les avoit reçus, avec une réponse qu'il faisoit passer pour celle du dieu; car il sçavoit l'art de lever un cachet sans en rompre la cire, ou d'y appliquer le même cachet, après l'avoir rompu. Voici les moyens dont il se servoit. Il détachoit avec une aiguille chaude la cire qui joignoit le filet au dessus de la lettre, sans rien défaire du cachet; & après avoir mis sa réponse, il le rejoignoit de la même sorte. Quelquefois il faisoit une boule d'un mastic composé de poix, de cire & de bitume, mêlés avec de la poudre de talc; & cette boule étant encore tendre, & appliquée sur le cachet, après avoir été frottée de graisse de pourceau, recevoit l'empreinte du cachet, puis devenoit tellement dure, qu'elle servoit ensuite à recacheter la lettre. A l'égard de ses réponses, elles étoient toutes obscures & ambiguës, suivant la coûtume des oracles, à la reserve des remedes qu'il prescrivoit nettement aux malades; parce qu'il sçavoit plusieurs beaux secrets de medecine. Il prenoit environ dix sols pour chaque oracle; ce qui montoit à une somme tres-considerable, puisqu'il en débitoit près de quatre-vingt mille par an: mais tout cela ne tournoit pas à son profit; car il avoit sous lui plusieurs officiers, dont les uns mettoient les oracles en vers, les autres les souscrivoient ou les cachetoient, & d'autres les interpretoient. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, dont les principaux envoyerent consulter cet oracle d'Esculape. Il eut même entrée à la cour de Marc-Aurele, vers l'an 174. Ensuite, après avoir trompé une infinité de gens, & avoir prédit qu'il mourroit d'un coup de foudre comme Esculape, il perit malheureusement d'une ulcere à la jambe qui lui gagna le petit ventre: ce fut à l'âge de 70. ans, & non pas de 150. comme il l'avoit annoncé. Telle fut la catastrophe de ce fameux charlatan dont Lucien a décrit les impostures. * Lucien. Spon. *recher. cur. d'antiq.*

EMPEREURS ROMAINS.

ALEXANDRE, qui porte le nom d'*Aurele* dans quelques inscriptions, & surnommé *Severe* à cause de sa rigueur envers les soldats, si l'on en croit Lampridius; mais plûtôt à cause de l'empereur Severe, puisque ce nom lui est donné dans les medailles, lorsqu'il n'étoit encore que Cesar, nâquit le premier Octobre l'an 208. dans la ville d'Arce en Phenicie. Il étoit fils de Genesius Marcianus Syrien, & de Julia Mamea, fille de Julia Maësa, femme de l'empereur Severe; car Maësa avoit eu deux filles, l'une nommée Soëmias mere d'Heliogabale, prédecesseur d'Alexandre & Mamea mere du dernier. Alexandre fut adopté & fait Cesar par Heliogaba-

le, à la persuasion de Maësa; & lui succeda n'étant âgé que de quatorze ans le 11. Mars l'an 222. On remarqua dans lui tout ce que peut un bon naturel, fortifié par une éducation aussi noble que celle que lui procura sa mere, secondée par la sagesse des grands hommes, qu'il considera comme ses veritables amis. Ulpien, sçavant jurisconsulte, tint le premier rang parmi eux, & entra si avant dans sa confidence, qu'Alexandre le fit préfet du Prétoire & premier ministre. Il permit d'abord aux Juifs de demeurer dans la Palestine, & de joüir de leurs privileges, traita avec douceur les Chrétiens, & donna tant de marques d'équité en toutes les occasions, qu'il fut aimé de ses sujets, & honoré de ses ennemis. Il garda une si grande modestie dans une si haute élevation, qu'il ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât les titres de *Dominus*, d'Antonin, de grand, que le senat voulut lui donner, ordonnant qu'on le saluât seulement par ces mots, *Ave Alexander*, & condamnant par cette modestie ses prédecesseurs, & principalement Heliogabale, qui vouloit être salué ainsi: *Dominus & Deus noster sic fieri jubet*, c'est-à-dire, notre seigneur & notre dieu le veut ainsi, dit Suetone. Les premieres années de son regne furent agitées par quelques apparences de guerre du côté de la Perse, & à Rome par les seditions de ses soldats, qui tuerent Ulpien, prefet du Prétoire en 228. Il eut la même année quelque guerre contre les Allemands, qui furent vaincus en Illyrie; & Artaxerxés roi de Perse le fut l'année suivante en Armenie. En 232. Alexandre passa en Syrie, pour s'opposer aux Perses, & l'année d'ensuite il défit encore Artaxerxés. Le ravage que les Allemands faisoient dans les Gaules, le rappella à Rome, où il triompha. Il en partit pour s'opposer à ces barbares; mais étant arrivé à Mayence, Maximin, qui regna après lui, le fit tuer à Sichlingen près de Mayence avec sa mere Mamea le 18. jour du mois de Mars de l'an 235. après un regne de 13. ans & neuf jours, agé de 26. ans 5. mois & 19. jours. Ce prince étoit grand, robuste & beau de visage. Il aimoit moins la langue latine que la grecque, & l'apprit moins bien. Il faisoit assez facilement des vers, & composa même des poëmes sur la vie de quelques princes. Il aimoit la musique, peignoit tres-bien, avoit quelque teinture des mathematiques & de la geometrie, joüoit des orgues, & touchoit le luth. Il s'appliqua beaucoup à la science des aruspices & des augures, & à toutes les vaines observations par lesquelles les payens s'imaginoient apprendre l'avenir. Il possedoit d'ailleurs des qualités bien plus necessaires pour le bonheur de ses sujets. Sa moderation parut d'abord lorsqu'il refusa tous les titres magnifiques que le senat voulut lui donner; & l'on vit bientôt l'empire changer de face, & la vertu regner où le vice avoit paru dans toute son étenduë. L'amour qu'il avoit pour ses sujets, le porta à s'obliger par serment de ne changer jamais la republique, & de retrancher la multitude des officiers. Il prenoit une particuliere connoissance des affaires, qu'il vouloit être examinées par d'habiles gens, dont la fidelité lui étoit connuë, afin qu'ensuite on lui en fit le rapport. Plusieurs loix furent établies en faveur du peuple, & pour le reglement des finances; mais il n'en établit aucune, sans l'avis de vingt jurisconsultes, & de cinquante autres personnes, dont il connoissoit la capacité & l'experience. Il ôta la venalité des charges, les donnant au seul merite. Son conseil fut composé des plus vertueux & des plus habiles jurisconsultes de l'empire, entr'autres d'Ulpien, dont il a déja été parlé, de Calistrate & de Modestin; & il fut sur-tout amateur des beaux arts & des sciences. Il fut liberal sans profusion, vaillant sans cruauté, & un juge severe & équitable tout ensemble. Il fit punir tres-severement un certain Turinus, qui abusoit de sa confidence, & qui exigeoit des sommes d'argent de plusieurs personnes, sous prétexte de leur ménager des graces auprès de l'empereur: car l'ayant convaincu de ce commerce, il le fit attacher à un pieu, autour duquel on mit de la paille & du bois humide qu'on alluma, tandis qu'un heraut crioit, *Le vendeur de fumée est puni par la fumée*. Il disoit aussi qu'il falloit charger du soin de la republique, non ceux qui le recherchoient avec empressement, mais ceux à qui on étoit obligé de faire violence pour leur faire accepter les dignités. C'est pour cette raison qu'il établit préfet du Pretoire un homme qui s'étoit enfui de peur de l'être. Au reste, il étoit assez porté pour les Juifs, & il fit paroître beaucoup de penchant pour la religion Chrétienne, dont sa mere Mamea faisoit profession. Il avoit dans son cabinet les portraits de Jesus-Christ & d'Abraham: & on dit même qu'il avoit dessein de bâtir un temple à Jesus-Christ, & de le mettre au nombre des dieux; mais il en fut empêché par ceux qui regloient les affaires de la religion. L'amour qu'il avoit pour sa mere Mamea, princesse avare & ambitieuse, fut selon quelques-uns la cause de sa perte. MAXIMIN lui succeda. * Lamprid. *in Alex.* Capitolin. *in Max.* Herodien, *l.* 5. & 6. Eusebe, *hist. l.* 6. Europe. Victor. Cassiodore. Tillem. *vies des emp.*

ALEXANDRE II. troisiéme fils de l'empereur BASILE *le Macedonien*, & frere de LEON *le Philosophe*, leur succeda, & prit possession de l'empire d'Orient le 11. May de l'an 911. Il est vrai qu'il suivit peu l'exemple de leur vie, qui étoit toute moderée; car se plongeant dans les crimes les plus infames, il fit profession si ouverte d'impieté, qu'il voulut faire adorer Bacchus: & s'écria même un jour, en voyant de belles statuës de Jupiter & de Mars, qu'on avoit apportées de Rome, qu'il ne falloit pas s'étonner que l'empire eût été si fortuné, tandis qu'on leur avoit rendu des honneurs divins. Le ciel punit ses blasphêmes par une mort digne de sa vie: un jour étant gonflé de vin & de viande, il monta à cheval pour aller joüer à la paûme; mais son cheval vigoureux & plein de feu le secoüa si violemment, qu'il se rompit une veine qui lui causa une hemorragie par haut & par bas, dont il mourut le 6. Juin de l'an 912. Il eut pour successeur son neveu CONSTANTIN VIII. surnommé *Porphyrogenete*. * Curopalate. Cedrene. Baronius, &c.

ALEXANDRE, né en Phrygie, suivant quelques historiens, & selon d'autres né en Pannonie, parvint par degrés à la dignité de vicaire du préfet du prétoire en Egypte, au commencement du IV. siecle; & il exerçoit cette charge lorsque Galere Maximien mourut en 311. Zosime assure que Maxence qui regnoit alors en Italie, voulant se rendre maître de l'Afrique qui devoit appartenir à Licinius, eut le bonheur d'y être reconnu d'abord; mais que comme une partie des troupes de la province paroissoit disposée à se mutiner, il forma le dessein d'y passer à la tête d'une formidable armée; ce qu'il auroit fait si les Aruspices ne l'en avoient détourné. La crainte d'une revolte le porta à prendre un autre expedient pour la parer, ce fut de demander à Alexandre qu'il lui donnât son fils en ôtage; mais celui-ci croyant devoir tout apprehender d'un prince également cruel & débauché, se servit de la disposition où il voyoit les troupes, & se revêtit de la pourpe. Il ne la porta pas long-tems. Celui à qui il avoit affaire, quelque dereglé qu'il fût, étoit vigilant dans l'occasion, & il avoit de bons generaux qui n'eurent aucune peine à défaire Alexandre, homme peu accoûtumé à la guerre, & dont les troupes étoient mal armées. Zosime ajoûte qu'Alexandre fait prisonnier, fut étranglé par ordre des generaux de Maxence. On lui a donné pour fils un Nigrinien dont on a des medailles: mais ce jeune prince est plus ancien qu'Alexandre. On lui a donné aussi trois années de regne, en se fondant sur de prétenduës medailles trouvées par Goltzius; mais il est certain qu'il ne regna que peu de mois, puisque dès le mois d'Octobre 312. Maxence fut défait par Constantin dans une bataille où il périt. * Les deux Victors. Zosime. Baudu. *Num. sin. imp. Rom.*

ALEXANDRE fils de *Jason*, fut envoyé à Rome par Hyrcan grand sacrificateur des Juifs. * Josephe, *ant. liv.* 14. *chap.* 16.

ALEXANDRE fils de *Theodore*, fut aussi envoyé à Rome par Hyrcan, pour demander au senat que les Juifs n'allassent point à la guerre l'année sabbatique, qu'ils ne payassent aucune imposition, & qu'ils joüissent de leurs privileges; ce qui leur fut accordé. Dolabella étoit alors consul. * Josephe, *antiq. liv. XIV. c.* 17. & 22.

ALEXAN-

ALEXANDRE fils de *Phazaël* & de *Salampso*, laquelle étoit fille d'Herode *le Grand* & de *Mariamne*. * Josephe, *antiq. liv. XVIII. chap. 7.*

ALEXANDRE fils d'*Alexandre*, fils d'*Herode le Grand* & de *Glaphira*, fille d'*Archelaüs* roi de Cappadoce. * Josephe, *antiq. liv. XVIII. chap. 7.*

ALEXANDRE fils de *Tigrane*, que l'empereur Neron établit roi d'Armenie. Ce Tigrane fut fils d'un *Alexandre* qui fut encore fils d'*Alexandre* mari de *Glaphira*, & fils d'*Herode le Grand* & de *Mariamne*. Cet Alexandre, dont je parle ici, & qui eut pour bisaïeul *Alexandre* fils de *Mariamne*, épousa *Jotapé* fille d'*Antiochus* roi de Comagene : l'empereur Vespasien lui donna le royaume d'Esis en Cilicie ; ses enfans abandonnerent la religion des Juifs pour embrasser celle des Grecs, c'est-à-dire, pour se faire Chrétiens. * Josephe, *antiq. liv. XVIII. chap. 7.*

ALEXANDRE de la ville de Cyrene, capitale de la Lybie Pentapolitaine, fort homme de bien & extrémement riche, fut accusé par Jonathas chef des Sicaires, devant Catule gouverneur de cette province, d'avoir voulu faire soûlever le peuple ; & se trouvant accablé par ses ennemis, il fut condamné à la mort avec sa femme Berenice l'an 41. de J. C. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VII. chap. 38.*

ALEXANDRE fils de ce *Simon* le Cyrenien, qui aida J. C. à porter sa croix lorsqu'on le menoit au Calvaire. On croit qu'il fut un des soixante & douze disciples du Sauveur. * *Marc XV. 21.*

ALEXANDRE, surnommé *Lysimachus*, de race sacerdotale & alabarche d'Alexandrie, c'est-à-dire, *intendant des salines*, assista à l'assemblée que les Juifs firent contre S. Pierre & les autres Apôtres, où ils furent interrogés au nom de qui ils prêchoient & faisoient tant de miracles. Cet Alexandre ayant eu le maniement des affaires d'Antonia Caligula, le fit mettre en prison, où il demeura jusqu'à ce que Claude, qui succeda à Caligula, l'en fit sortir. * Josephe, *antiq. Judaiq. liv. XIX. chap. 4.*

ALEXANDRE de la ville d'Ephese, tres-sçavant dans la loi des Juifs qu'il professoit ; mais grand ami des Chrétiens, appaisa la sédition qui avoit été suscitée contr'eux à cause des idoles de Diane que Demetrius & les autres orfévres faisoient, & contre lesquelles S. Paul avoit prêché. * *Actes XIX.*

ROIS D'ECOSSE.

ALEXANDRE I. de ce nom, roi d'Ecosse, dit *le Fort*, étoit frere d'EGDAR IV. auquel il succeda l'an 1109. Il se rendit illustre par sa pieté & par son amour pour la justice ; & il mourut sans enfans l'an 1125. DAVID I. son frere fut roi après lui. * Leslé, *l.* 6. Buchanan. Genebrard, *en sa chronique.*

ALEXANDRE II. fils de GUILLAUME, surnommé *le Lion*, parvint à la couronne d'Ecosse l'an 1214. Il prit la ville de Carlile sur les Anglois, & la rendit après la paix d'Yorck. Ses femmes furent *Jeanne*, sœur de HENRI III. roi d'Angleterre ; & en secondes nôces *Marie*, fille d'*Ingelien*, comte de Gouver ; & enfin *Marthe* de Coucy. Il regna 35. ans, & mourut en 1249. ALEXANDRE III. son fils lui succeda. * Leslé, *l.* 6. Polydore Virgile.

ALEXANDRE III. roi d'Ecosse, monta sur le thrône à l'âge de neuf ans. Le royaume fut gouverné durant sa minorité par la faction nommée des *Cumeniens*, que ce roi chassa depuis, parce qu'ils avoient opprimé le peuple. Il entretint la paix avec le roi d'Angleterre Henri III. dont il épousa la fille *Marguerite*. Il défit Achon roi de Norvege, & recouvra pour peu d'argent les isles Hebrides, de Magnus, successeur d'Achon, qui épousa depuis une des filles d'Alexandre. Il avoit usurpé quelques biens de l'église ; mais par les soins de l'évêque de saint André, il les restitua, & envoya des troupes à saint Loüis pour l'expedition de la Terre-sainte. Après avoir établi des loix tres-avantageuses pour le bien du royaume, il mourut le 19. May de l'an 1286. sans laisser d'enfans. Son regne fut de 37. ans. Sa mort causa de grandes divisions en Ecosse entre Jean de Bailleul-de-Harcourt & Robert de Brus, qui prétendoient tous deux à la couronne. * Jean Leslé, *l.* 6. *hist. Scot.* Buchanan, *l.* 7. Boëtius, *l.* 13.

ALEXANDRE, duc d'Albanie, frere de *Jacques* III. roi d'Ecosse, vivoit dans le XV. siecle. A son retour de France, où il étoit allé visiter son grand pere maternel, il fut fait prisonnier par les Anglois, & relâché peu de tems ensuite, à la priere des Ecossois, qui étoient dégoûtés de leur roi à cause de la bassesse de ses inclinations, qui lui faisoit choisir des artisans pour ses favoris, & qui vouloient purger la cour de cette canaille. Les courtisans informés de ce qui se tramoit, se saisirent de Jean, le plus jeune frere du roi, qui avoit mal parlé des affaires de l'état, & le firent condamner à la mort. Alexandre se vit par-là fort en danger, quoiqu'il fit tout ce qu'il put pour éloigner de lui tout soupçon. Les courtisans ne se crurent pas en sureté tant que ce prince vivroit, & firent si bien, qu'ils l'enfermerent dans le château d'Edimbourg. Mais il en sortit secretement, & se sauva à la cour d'Edoüard IV. roi d'Angleterre, à qui il fit part de la mésintelligence qu'il y avoit entre le roi d'Ecosse & la noblesse du pays. Il ajoûta que, s'il vouloit profiter de l'occasion, un grand nombre de troupes se joindroit à lui, dès qu'il auroit mis le pied en Ecosse. Sur cela le roi Edoüard envoya une armée sous le commandement de Richard duc de Glocester son frere. Par ce moyen l'Angleterre recouvra la ville de Barwich, & Alexandre fut retabli dans toutes ses dignités, ayant même été declaré regent du royaume dans la premiere assemblée des états d'Ecosse. Pour effacer les restes de la haine que son frere avoit conçuë contre lui, il le retira de la prison où on l'avoit mis, & le fit remonter sur le thrône. Mais ce bienfait ne prévalut point sur les anciennes offenses. La jalousie que le roi conçut contre son frere, qui étoit un prince fort populaire, fut augmentée par les inspirations des gens malicieux qui s'approchoient de lui, & qui lui faisoient croire qu'Alexandre avoit dessein de le supplanter. Enfin ayant été averti par ses amis que la cour avoit conjuré sa perte, il s'enfuit en Angleterre, & de-là en France, où il mourut. Il laissa deux fils, l'un nommé *Alexandre*, qu'il eut de sa premiere femme, qui étoit fille du comte d'Orkny ; & *Jacques*, d'une seconde femme. Celui-ci fut dans la suite regent d'Ecosse pendant plusieurs années. * Buchanan.

ROI DE POLOGNE.

ALEXANDRE, roi de Pologne, fils de CASIMIR II. & frere du roi *Jean-Albert*, auquel il succeda l'an 1501. étoit auparavant grand duc de Lithuanie ; & les peuples de ce Duché, autrefois si opposés au Polonois, entrerent dans leurs sentimens en faveur d'Alexandre, & consentirent à la réünion des deux états, à condition que l'élection des rois se faisant en Pologne, les Lithuaniens y auroient droit de séance & de suffrage. C'est ce qui fit préferer Alexandre à Ladislas roi de Bohême, & à Sigismond. Frederic, qui étoit cardinal & archevêque de Gnesne, le sacra dans Cracovie ; mais on ne couronna point son épouse *Helene*, fille de *Jean* grand duc de Moscovie, parce qu'elle suivoit la créance de l'église Grecque. Alexandre contraignit son beau-pere à faire une tréve de six ans avec la Lithuanie. Il arreta les courses de Bogdan, fils d'Etienne, palatin de Valachie, & celles des Tartares qui couroient la Lithuanie. Alexandre, avant que de mourir, eut la consolation d'apprendre la nouvelle de leur défaite par Michel Glinski, qui tua 20000. de ces infideles. Il mourut quelque-tems après âgé de 45. ans, le 19. Août de l'an 1506. après avoir regné cinq années. Il ne laissa point d'enfans d'Helene de Moscovie son épouse. Ce prince étoit mélancolique & taciturne, mais liberal, jusques à prévenir les desirs de ceux qui avoient à lui demander quelque grace. Il eut pour successeur SIGISMOND I. * Michovius, *l.* 4. *hist. Pol. c.* 82. Alexandre Guagnini, *hist. &c.*

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

ALEXANDRE de Bourgogne, seigneur de Montagu, au diocese de Châlons, étoit fils puiné de HUGUES IV.

de ce nom, duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Lorraine sa premiere femme, & frere d'*Eudes* III. duc de Bourgogne. Ce prince, qui est nommé dans diverses chartres des abbayes de Clugny & de sainte Benigne de Dijon, mourut l'an 1205. Il eut de *Beatrix* sa femme, qu'on croit fille de *Guillaume* II. comte de Châlons, EUDES I. qui laissa posterité d'*Elisabeth* de Courtenay; & ALEXANDRE de Bourgogne de Montagu, qui fut doyen de l'église de Besançon, & fut depuis nommé évêque de Châlons sur Saône, dans le premier concile general de Lyon, tenu en 1245. Alexandre, après avoir tres-bien rempli tous les devoirs d'un bon évêque, mourut le 23. du mois de Decembre de l'an 1261. & fut enterré dans l'église de l'abbaye de Notre-Dame de Maisieres, où l'on voit son épitaphe. * Du Chêne, *histoire de Bourgogne*. Sainte-Marthe, *histoire genealogique de France*, *& Gall. Christ.* Le P. Anselme, *hist. geneal. de France*, *&c.*

ALEXANDRE, bâtard de Bourbon, fils *naturel* de JEAN I. du nom, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. avoit été destiné à l'état ecclesiastique, & avoit même été chanoine de Beaujeu; mais il quitta son canonicat pour embrasser la profession des armes. En 1439. il surprit la ville de la Mothe en Lorraine, & il fit sortir du château de Loches, le dauphin, depuis Loüis XI. qu'il mena à Moulins, où les princes l'allerent trouver. Charles VII. en fut tout-à-fait irrité contre le bâtard de Bourbon, lequel ayant été arrêté, fut noyé par ordre du roi, à Bar-sur-Aube l'an 1440. * Monstrelet, *hist.* Jean Chartier. Le P. Anselme, *hist. geneal. de France.*

ALEXANDRE, prince des Valaques dans le XVI. siecle, devint l'horreur de ses propres sujets par ses désordres, & sur-tout par ses cruautés inoüies. Un certain Jacques, homme de bonne mine, qui s'étoit mis dans les bonnes graces des Polonois, lui fit la guerre, se disant issu des anciens princes de Valachie. Albert Laski prit son parti, & dépoüilla le cruel Alexandre de son état. Il en donna la possession à Jacques, lequel ayant fait aussi-tôt des profusions d'argent aux Bassas, alla à Constantinople, & obtint en 1561. du grand Turc Soliman II. d'être confirmé, selon la coûtume, dans la principauté de Valachie. * De Thou, *hist. l.* 28.

ALEXANDRE duc de Lithuanie, rendit son nom celebre par ses victoires. Au commencement du XVII. siecle, il prit Novogrod, ville florissante dans le Septentrion, qui payoit cent mille écus d'or de tribut annuel aux ducs de Lituanie. Elle fut reprise par Jean Basile, grand duc de Moscovie. * Crantz, *l.* 13. Cromer, *l.* 29.

ALEXANDRE de Medecis, premier duc de Toscane, fils *naturel* de LAURENT de Medecis duc d'Urbin, épousa *Marguerite*, fille *naturelle* de l'empereur *Charles* V. qui l'avoit établi à Florence avec le titre de gouverneur perpetuel. Alexandre, à la faveur d'un appui si puissant, devint le maître absolu du gouvernement; ce qui le rendit extrêmement odieux, même à ceux de sa famille. Laurent de Medecis son cousin le fit tuer le 6. Janvier de l'an 1537. dans son palais, où il lui avoit promis de lui mener pendant la nuit une fille des plus belles. Il ne laissa point de posterité de *Marguerite* d'Autriche son épouse, que l'empereur son pere remaria avec *Octave* Farnese duc de Parme. Alexandre portoit pour devise un rhinoceros, avec ces paroles: *Non Buelvo sin vincer.* Il faisoit allusion, comme dit Paul Jove, à ce vers:

Rhinoceros numquam victus ab hoste cadit:

On le loüe d'avoir aimé la justice, & de l'avoir renduë tres-rigoureusement. * De Thou, *hist. l.* 1. Paul. Jovius, *in elog. hist. & imag.* Villanay. *hist. Flor.*

ALEXANDRE FARNESE, duc de Parme & de Plaisance. *Cherchez* FARNESE (Alexandre)

ALEXANDRE de Portugal, fils de *Theodose* de Portugal II. de ce nom duc de Bragance & de Barcellos, connétable de Portugal, & d'*Anne* de Velasque & de Giron, né l'an 1607. & mourut le 31. Mai de l'an 1637. Ce prince étoit frere de *Jean* IV. du nom, dit *le Fortuné*, roi de Portugal, & d'*Edoüard*, que les Espagnols retinrent prisonnier à Milan.

HOMMES DE LETTRES.

ALEXANDRE d'*Etolie*, qui est ce pays de la Grece, que quelques geographes modernes nomment *le Desporat*, étoit un sçavant grammairien, qui faisoit aussi des pieces en vers, & qui fut même un des poëtes tragiques de la Pleïade, au rapport de Suidas. Il vivoit vers la CXXX. olympiade, & vers l'an 260. avant Jesus-Christ. Les anciens le citent souvent. * Parthenius, *Erot. c.* 3. Strabon, *l.* 13. *&* 14. Suidas. Vossius.

ALEXANDRE philosophe de la secte d'Epicure, est loüé par Plutarque dans le second livre des *questions de table*. C'est le premier qui proposa cette question, sçavoir qui est venu le premier de la poule ou de l'œuf, *Utrum priùs, gallina, an ovum?* * Plutarchus, *in Sympos. l.* 2. *q.* 3. Gassendi, *in vita Epicur. l.* 2. *c.* 6.

ALEXANDRE, surnommé POLYISTOR, grammairien, philosophe, geographe & historien, né à Milet selon Suidas, & selon d'autres à Cotyée dans la petite Phrygie, florissoit vers la CLXXIII. olympiade, environ 85. ans avant J. C. On ne sçait par quel hazard cet homme qui étoit né libre devint esclave: il fut vendu à Cornelius Lentulus, à qui il enseigna les belles lettres. Lentulus ou Sylla l'affranchit, & il prit le surnom de Cornelius. Il avoit écrit quarante-deux traités de divers sujets. Etienne de Byzance cite ceux qui concernoient la Phrygie, la Bithynie, la Carie, la Lycie, l'Asie, la Syrie, l'isle de Cypre, l'Egypte, la Paphlagonie, la Libye, le Pont Euxin, & l'Europe, à quoi il ajoûte un traité de ce qu'il y avoit de geographique dans Aleman. Le scholiaste d'Apollonius cite aussi de lui une description de l'isle de Crete, dont Athenée fait mention. Plutarque le fait encore auteur d'une histoire des musiciens de Phrygie, & Diogene Laërce lui attribuë deux autres ouvrages, l'un de l'ordre dans lequel les philosophes se succedent les uns aux autres, & l'autre des commentaires de Pythagore. Saint Clement d'*Alexandrie* qui parle de ce dernier ouvrage, sous le titre de symbole de Pythagore, rappelle aussi la memoire d'un autre touchant les Juifs, qu'Eusebe a inseré presque entier dans le neuviéme livre de la preparation évangelique. Il y eut au témoignage de ce dernier, peu d'hommes aussi habiles qu'Alexandre; il se sert quelquefois de lui dans sa chronique: Pline l'a employé aussi en beaucoup d'endroits, & d'autres encore, entre lesquels on ne doit pas oublier saint Cyrille, qui dans son premier livre contre Julien cite ce qui cet auteur dit du deluge, & de la tour de Babel. Suidas, qui lui attribuë de plus cinq livres touchant la ville de Rome, dit que le feu ayant pris à sa maison de Laurente, il y perit, & que sa femme ayant appris ce malheur, s'étrangla elle-même. * Vossius, *Historiens Grecs.*

ALEXANDRE d'*Ephese*, surnommé *le Flambeau*, vécut à peu près dans le même tems que celui dont on vient de parler, puisque Strabon le met au nombre de ceux qui vivoient peu avant lui. Il s'appliqua à diverses sortes d'études, & il fut orateur, poëte, historien & geographe. Son ouvrage historique étoit une description de la guerre Marsique, qu'Aur. Victor a citée. Il avoit decrit les astres dans un poëme, dont Haraclide a cité deux vers touchant l'harmonie celeste. Etienne de Byzance se sert aussi de deux traités geographiques de l'Asie & de l'Afrique qu'il avoit publies. Quelques vers cités par le même auteur, montrent qu'Alexandre avoit fait d'autres poësies qui ne sont pas connuës. Tous ces ouvrages ne l'empêcherent pas de prendre part au gouvernement de sa patrie, dont il fut un des plus grands ornemens. Quelques modernes croyent que cet Alexandre est celui dont Ciceron parle, comme d'un mechant poëte Plutarque cite un autre ALEXANDRE de *Mynde*, qui pourroit bien être le même, que Diogene Laërce appelle Alexon, & qui avoit composé au moins neuf livres de fables. * Vossius, *Historiens Grecs.*

ALEXANDRE d'*Egée*, philosophe Peripateticien, fut précepteur de Neron, comme nous l'apprenons de Suidas. Il n'eut pas le credit de faire valoir la doctrine

d'Ariftote, dans une cour où Burrhus & Seneque, qui étoient Stoïciens l'un & l'autre, avoient tant de pouvoir. * *Voyez* Suidas qui parle de plusieurs autres de ce nom.

ALEXANDRE d'*Aphrodisée*, philosophe de la secte d'Ariftote, natif d'Aphrodisée, ville de la Carie, dans l'Asie mineure, florissoit sur la fin du II. siecle, & au commencement du III. Les Grecs l'ont nommé *le Commentateur*, aussi a-t-il été le plus illustre interprete d'Ariftote. Ariftote fut le premier professeur de la philosophie Peripateticienne, qui fut établie à Rome par les empereurs Marc-Aurele, & Lucius Verus son fils, comme il l'avouë lui-même dans ses commentaires. Nous n'avons point sur la doctrine d'Ariftote de plus ancien ouvrage, que celui d'Alexandre d'*Aphrodisée*; car celui d'Herminus est perdu, à quelques fragmens près. Non seulement Alexandre éclaircissoit la doctrine d'Ariftote, mais il la fortifioit par de nouveaux argumens. C'est dans ses commentaires que Plotin avoit appris quels étoient les sentimens des Peripateticiens. Saint Jerôme dit qu'il les avoit traduits en Latin, pour s'y instruire dans la connoissance de la philosophie. * Porphir. *in vita Plotin.* Sanct. Hieron. *epist. ad Domnion.* Sanct. Cyrill. *advers. Julian.* Possevin. *in appar.* Gesner. *in bibl.* Vossius, *de philos. c.* 17. §. 16. *&* 17. *& de Mathem. c.* 59. §. 14. *&* 16. *&c.*

ALEXANDRE *Trallien*, medecin & philosophe, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Tralles, ville de Bithynie, dans l'Asie mineure, nommée par les Latins *Tralles*. On ne sçait pas précisément en quel tems il a vécu; mais il y a apparence que ce fut dans le VI. siecle sous l'empire de Justinien *le Grand*. Il semble même que nous n'en devons pas douter, après le témoignage d'Agatias. *Anthemius le Trallien, dit-il, a admirablement réussi à faire des machines. Son frere Metrodore a été un celebre grammairien, & Olympius un excellent jurisconsulte. Diodore a enseigné la medecine aux931Tralliens, & Alexandre s'est établi à Rome, où il a vécu avec honneur.* Ce dernier voyagea en Italie, dans les Gaules, & en Espagne, & s'arrêta enfin à Rome. Il écrivit quelques traités de medecine, publiés dans le XVI. siecle, par les soins de Pierre du Chastel évêque de Mâcon, & grand aumônier de France, qui les tira de la bibliotheque du Roi. * Agathias, *hist. l.* 5. Justus, *in chron. medic.* Castellan. *in vita medic.* Vander Linden, *de script. medic.* Vossius, *de philosoph. c.* 12.

ALEXANDRE, abbé du monastere d'Anchin près de Doüay, vivoit vers l'an 1100. Il a écrit la vie de saint Coswin, que le pere Richard Gibbon Jesuite fit imprimer en l'an 1620. à Doüay en un volume *in octavo.* * Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 46. *& l.* 3. *c.* 6. Valer. Andreas. *biblioth. Belg. &c.*

ALEXANDRE *de Cantorberi*, Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît de la congregation de Clugni, du tems de saint Anselme de *Cantorberi*, dont il fut ami: il le fut aussi d'un autre Anselme, neveu de ce premier, & lui dedia un recueïl qu'il avoit composé de sentences ou pensées de son oncle. Il vivoit encore en 1120. * *Dicta Anselmi archiepisc.* Arnul. Wion, *in ligno vita.* Pitseus, *de script. Angl.*

ALEXANDRE, dit *Celesinus* ou *de Ceglio*, abbé d'un monastere de ce nom, vivoit dans le XII. siecle du tems de Roger roi de Sicile, qui regna jusqu'en 1154. Il écrivit en quatre livres l'histoire de ce roi, que Dominique de Portonari a publiés, & que nous avons dans le III. volume des écrivains de l'histoire d'Espagne, que les curieux pourront consulter.

ALEXANDRE, abbé de l'ordre de saint Benoît, Anglois de nation, florissoit dans le XIII. siecle. Henri III. roi d'Angleterre, l'envoya à Rome pour y soûtenir les droits de son état: ce qu'il fit avec zele. Ce soin ne plut pas à la cour de Rome, qui lui fit éprouver son ressentiment. Pandulphe, legat du pape en Angleterre, trouva moyen d'excommunier Alexandre, & de lui faire perdre son abbaye. Cet abbé mourut peu de tems après vers l'an 1217. Il écrivit divers traités; *Victoria à Proteo; de Ecclesia potestate; de potestate vicariâ; de cessatione papali, &c.* * Baleus, *biblioth. Britan.* Pitseus, *de script. Angl.*

ALEXANDRE NEKAM. *Cherchez* NEKAM (Alexandre.)

ALEXANDRE, dit *de Sommerset*, de *Staffort*, & *Essebiensis*, chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, a fleuri dans le XIII. siecle, vers l'an 1220. & a été prieur dans une maison de son institut. Il étoit théologien & poëte aussi-bien qu'orateur, & il a fait un abregé de l'histoire de la bible, & un autre de celle d'Angleterre, outre quelques vies des Saints, des poësies, & d'autres pieces. * Possevin. *in appar. sacr.* Gesner. *in biblioth.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 58. Pitseus, *de script. Angl. &c.*

ALEXANDRE *De Ales* ou *De Hales*, dit *le docteur irrefragable & la fontaine de vie*, étoit Anglois. On lui a donné le nom de *Ales*, qui est celui d'un monastere dans le comté de Chester, où il avoit été élevé. Il vint à Paris, où après avoir pris le bonnet de docteur, il professa la philosophie & la théologie. Sa grande doctrine étoit soûtenuë par beaucoup de pieté, & sur-tout par une tres-grande devotion à la sainte Vierge. Crantz dit qu'il s'étoit engagé de ne refuser aucune des choses qu'on lui demanderoit au nom de Marie. Les religieux de l'ordre de saint François profiterent de cet avis, & resolurent de s'en servir dans leur ordre pour l'attirer. En effet, un bon religieux lui ayant rendu visite, lui demanda au nom de la sainte Vierge de prendre l'habit de saint François: ce qu'Alexandre fit, dit-on, avec plaisir. Quelque peu de foi que l'on doive à cette histoire, il est seur qu'Alexandre de Ales a été l'un des grands ornemens de son ordre, où il entra en 1222. & qu'il fut precepteur de saint Bonaventure. Il composa par l'ordre d'Innocent IV. un commentaire sur les IV. livres des sentences, ou une somme de théologie tres-subtile, imprimée à Nuremberg en 1484. & depuis en deux autres endroits. Il ne le faut pas confondre avec le commentaire sur les sentences imprimé à Lyon sous le nom d'Alexandre de Hales l'an 1515. qui n'est point l'ouvrage de l'ancien Alexandre de Hales; il n'est point non plus auteur de la somme des vertus, ni du *destructorium vitiorum*, imprimé sous son nom. Il avoit composé une postille sur toute la bible; mais le commentaire sur les pseaumes, imprimé sous son nom à Venise l'an 1496. est de Hugues de saint Cher cardinal. Il y a lieu de douter si le commentaire sur l'Apocalypse donné sous son nom, est veritablement de lui. Le commentaire sur la metaphysique d'Ariftote, est d'Alexandre d'*Alexandrie*, docteur de Barcelone. On ne peut porter aucun jugement touchant les commentaires sur les Prophetes, sur les Evangiles & sur les épîtres de saint Paul, qui ne se trouvent que dans les manuscrits. On a perdu le commentaire qu'il avoit fait sur la regle des Freres Mineurs, & un traité de la concorde du droit divin & humain, dont Tritheme fait mention. Enfin, l'on n'a point les vies de saint Thomas de *Cantorberi*, ni de Richard roi d'Angleterre, non plus qu'un traité contre Mahomet, que quelques auteurs disent qu'il avoit composés: de sorte qu'il ne nous reste de certain de tous les ouvrages d'Alexandre de Hales que sa somme de théologie, dans laquelle il fait paroître beaucoup plus de subtilité que de science d'antiquité ecclesiastique. Alexandre de Hales mourut à Paris le 27. Août de l'an 1245. & fut enterré dans l'église des Cordeliers, où l'on voit encore son eloge en vers, sur une table posée contre le mur, & cette épitaphe sur son tombeau, que le pere Benigne de Genes, ministre general de l'ordre de saint François fit retablir en 1622.

Clauditur hoc tumulo famam sortitus abundè,
Gloria doctorum, decus & flos philosophorum,
Author scriptorum vir Alexander variorum,
Inclytus Anglorum fuit Archilevita, sed horum
Spretor cunctorum, fratrum Collega Minorum
Factus egenorum, fit doctor primus eorum.

* Henric. *Gandav. de scriptor eccles. c.* 46. Bartholomæus Pisanus, *l. Conf. Franc.* Henric. Willotanus, *Athen. Franc.* Lucas Wadingus, *in annal. Min.* Baleus & Pitseus, *de script. Angl.* Du Boulay, *hist. univers. Paris. tom.*

3. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Gesner, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles.*

ALEXANDRE *de Ville-Dieu*, connu ordinairement sous le nom d'*Alexander Dolensis*, parce qu'il étoit de Dol en Bretagne, a vécu dans le XIII. siecle. Quelques auteurs ont crû qu'il fut religieux de l'ordre de saint François, & d'autres de saint Dominique. Il est sûr qu'il enseigna à Paris, & qu'il fut docteur de cette celebre université. Il écrivit divers ouvrages, & un entre autres en vers Leonins, intitulé *Doctrinale puerorum.* C'est une methode pour apprendre la grammaire aux enfans, dont on s'est servi jusqu'en 1514. où dans une assemblée de Malines, on ordonna qu'on expliqueroit à l'avenir ce que Jean Despautere a publié sur ce sujet, comme étant plus facile & plus commode pour la jeunesse. Meyer dit que ce fut en 1212. qu'Alexandre de *Ville-Dieu* publia son *Doctrinale.* Mais, s'il a été religieux de saint François, il y a apparence que ce fut plus tard, puisqu'en 1212. cet ordre n'étoit pas encore établi. Tritheme soûtient que ce docteur n'a fleuri qu'en 1240. Outre ce traité, on lui en attribuë encore quelques autres: *De Sphæra. De Computo Ecclesiastico. De Arte numerandi, &c.* * Trithemius, *de script. eccles.* Meyer, *in annal.* Henricus Oandaven. *de script. eccles. c.* 59. Willot. *Athen. Franc.* Du Boullay, *hist. univers. Paris. tom.* 3. *&c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVI. siecle.*

ALEXANDRE dit d'*Alexandrie*, dans l'état de Milan, qui vivoit dans le XIV. siecle, prit l'habit de religieux de l'ordre de S. François, & en fut le XVI. ministre general. Il mourut à Rome l'an 1314. après avoir écrit divers ouvrages de pieté & de théologie, dont Wadinge fait mention. * Wadingus, *in annal. & bibl. Minor.* Willot. *Athen. Franc.* Gesner. *in bibl.* Possevin. *in appar. &c.*

ALEXANDRE, dit *de Sancto Elpidio*, ville d'Italie près de Rome, élu l'an 1312. general des Hermites de saint Augustin, & fait l'an 1325. archevêque d'Amalfi dans le royaume de Naples, fut celebre par son sçavoir & par sa pieté, & vivoit encore dans un âge tres-avancé en 1330. Il composa par l'ordre du pape Jean XXII. un traité de la jurisdiction de l'empire & de l'autorité du pape, divisé en deux livres, imprimés à Lyon en 1538. & à Rimini en 1624. On dit que l'on trouve quelques traités manuscrits du même auteur, entr'autres un traité de la pauvreté évangelique, & de l'unité de l'église. * Ughel. *Ital. Sacra.* Pamphile. Possevin. Gesner, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV. siecle.*

ALEXANDRE d'Imola, *voyez* TARTAGNI (Alexandre.)

ALEXANDRE d'*Alexandre* ou *ab Alexandro*, jurisconsulte de Naples, a fleuri sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. du tems de George de Trebizonde, de Theodore de Gaze, de Domitius Calderinus, d'Hermolaüs Barbarus, de Philelphe, de Pontanus, &c. La famille des Alexandres a toûjours été celebre à Naples par son sçavoir, par sa probité, & elle a produit de doctes jurisconsultes. ANGELO *ab Alexandro*, dans le XIII. siecle, fut conseiller de Charles I. roi de Naples. CHARLES *ab Alexandro* fut employé par le même prince dans un office de judicature. Alphonse & Ferdinand d'Arragon, rois de Naples, se servirent d'ANTOINE *ab Alexandro*, qu'ils envoyerent ambassadeur à Rome. Celui dont nous parlons, soûtint tres-bien la gloire des grands hommes de sa famille. On le consideroit comme un des plus habiles jurisconsultes de son tems à Naples & à Rome, où il residoit ordinairement. Au reste il aimoit la vie tranquille & le repos. La crainte de l'interrompre lui fit refuser tous les emplois que ses amis lui proposerent. On lui conseilla d'écrire, & il composa l'ouvrage que nous avons sous le titre de *Dierum genialium, lib. vj.* André Tiraqueau y a fait d'excellentes remarques, & il y allegue avec exactitude les auteurs qu'Alexandre *ab Alexandro* avoit lui-même negligé de citer. Alexandre *ab Alexandro* mourut après l'an 1522. * Fischard. *in vit. jurisconsult. in app.* Gesner, *in bibl.* Simler. *in epist. Gesn.* Vossius, *l.* 3. *de hist. lat. c.* 8. Miræus, *bibl. eccles.* Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. Letter. P. I. &c.* Bayle, *diction crit.*

ALEXANDRE *le Charpentier*, ainsi appellé parce qu'il étoit fils d'un Anglois de ce métier, a fleuri vers l'an 1430. & a composé un traité intitulé, *le Destructoire des vices*, imprimé à Nuremberg l'an 1496. & à Venise l'an 1582. sous le nom d'Alexandre l'*Anglois.* * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XV. siecle.*

ALEXANDRE *Ales* (*Alesius*) theologien de la confession d'Ausbourg, né à Edimbourg en Ecosse le 23. Avril 1500. défendit la doctrine Catholique contre Patrice Hamilton, prévenu des nouvelles opinions du Luther; mais en voulant convertir ce seigneur, il fut luimême perverti. Il étoit alors chanoine de l'église metropolitaine de saint André: le prévôt de cette église le fit mettre en prison; & l'ayant élargi pour quelquetems, le prisonnier s'enfuit en Allemagne en 1532. & y embrassa la religion Lutherienne. Après le changement de religion arrivé en Angleterre sous Henri VIII. il vint à Londres en 1535. & y enseigna publiquement, soûtenu par Crammer archeveque de Cantorberi, par Latimer & par Thomas Cromwel. Aprés la chute de Crammer, il retourna en Allemagne, où l'électeur de Brandebourg le fit professeur en théologie à Francfort sur l'Oder. En 1540. il s'attacha à Melancthon, & il soûtint avec lui que le magistrat peut & doit punir l'adultere. Il se retira ensuite à Leipsick, où il professa la théologie jusqu'à sa mort arrivée le 27. Mars 1565. à l'âge de 65. ans. Ses principaux écrits sont: *Commentarii in Evangelium Joannis & in utramque Epistolam ad Timotheum. Expositio in Psalmos Davidis. De justificatione contra Osiandrum. De sancta Trinitate, cum confutatione erroris Valentini Gentilis. Responsio ad 32. articulos theologorum Lovaniensium, &c.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVI. siecle. Eloges des hommes sçavans de M. Thou par Teissier.*

ALEXANDRE (Noël) Dominicain, l'un des plus laborieux auteurs du XVII. siecle, nâquit à Roüen le 19. Janvier 1639. où ayant fait ses études, il entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, où il fit profession le 9. May de l'an 1655. Il vint étudier à Paris au grand couvent, & enseigna la philosophie & la théologie pendant douze années. Il fut *le Presenté* de son ordre dans sa licence qu'il fit avec succès, & reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 21. Février 1675. Il a depuis travaillé continuellement à de grands ouvrages, qui sont fort utiles aux bacheliers de licence, & qui ont été estimés dans les pays où ces sortes d'études n'étoient pas encore connuës. Son premier ouvrage est celui où il prouve contre M. de Launoy, que la somme attribuée à saint Thomas est veritablement de lui: *Summa S. Thomæ vindicata, &c.* Il le publia à Paris en 1675. & dès l'année suivante parut le premier volume de sa théologie positive en latin, où il s'attache à remarquer & à éclaircir dans chaque siecle les principaux points de l'histoire ecclesiastique: *Selecta historiæ ecclesiasticæ capita.* Cet ouvrage est en 26. volumes *in* 8°. dont les quatre derniers ne parurent qu'en 1686. Dès l'année suivante on fit une nouvelle édition de tout l'ouvrage dans la même forme; & en 1689. le P. Alexandre en publia un autre de la même sorte sur l'ancien testament; mais en 1699. il joignit ces deux ouvrages, & les fit imprimer en huit volumes *in fol.* sous ce titre: *Historia Ecclesiastica veteris novique Testamenti, &c.* Il en a été fait une édition semblable en 1713. On fit des remarques critiques contre les premiers volumes de son ouvrage qui furent supprimées. Le Pere Alexandre délivré de la necessité de répondre à ces remarques, eut depuis une autre affaire beaucoup plus sensible pour lui. Ayant soûtenu les propositions du clergé de l'assemblée de 1682. quelques points des libertés de l'église Gallicane & les droits de Regale, il encourut la disgrace de la cour de Rome, & ses ouvrages furent proscrits par un decret exprès d'Innocent XI. donné le treiziéme Juillet de l'an 1684. dans lequel on défend de les lire, retenir, imprimer, &c. sous peine d'excommunication reservée au pape. Cela n'empêcha pas le P. Alexandre de continuer son ouvrage, qu'il n'avoit alors avancé que jusqu'au XIII. siecle. Il l'a fait sur les mêmes principes, & la cour de Rome

n'en devoit pas être plus contente : ce qui lui a fait appliquer cette parole d'un ancien poëte, *potuit fulmen meruisse secundum*. Pendant le cours de cette suite de volumes, il a fait quelques dissertations separées. Il y en a trois sur les œuvres & sur la personne de saint Thomas. Il a eu un demêlé particulier avec le Pere Frassen, religieux Cordelier, sur la version vulgate de la bible ; & a défendu la confession sacramentelle contre le ministre Daillé. La théologie positive fut suivie d'assez près de la théologie dogmatique & morale ; elle parut en 1694. en dix volumes *in* 8°. & dès 1698. on en vit une nouvelle édition *in fol.* à Venise; mais l'auteur y ayant joint en 1701. un volume des paralipomenes, on jugea à propos d'imprimer le tout ensemble, & on vit cette théologie paroitre en 1703. en deux volumes *in fol.* L'année precedente le Pere Alexandre avoit publié des regles sur la prédication : *Institutio Concionatorum, &c.* Il écrivit aussi quelques ouvrages en françois; entr'autres un abregé de la foi & de la morale de l'église, qui parut en deux volumes *in* 12. en 1686. & pour la seconde fois, deux ans après. M. Jacques Nicolas Colbert archevêque de Roüen, ayant recommandé en 1696. à ses curés la lecture de la théologie dogmatique & morale du Pere Alexandre, il y eut un theologien qui dès la même année entreprit ce prélat, sous apparence de lui proposer ses difficultés ; ce qui engagea le P. Alexandre à publier en 1697. des éclaircissemens qui furent suivis de quelques lettres, ausquelles on croit que ce sçavant Dominicain n'eut point de part : mais le P. Daniel Jesuite, qui n'en étoit pas persuadé, fit paroitre successivement neuf lettres contre lui, ausquelles le Pere Alexandre répondit par six lettres adressées aux Jesuites, & qui parurent toutes dans la même année 1697. Cette dispute auroit eu des suites, si le roi n'avoit imposé silence aux deux partis. Les lettres furent réimprimées, mais tronquées, à Lyon : on en fit en 1698. une édition plus exacte à Delft. Le Pere Alexandre, jusqu'alors attaqué, attaqua à son tour : des theses soûtenuës par les Jesuites de Lyon en 1697. lui donnerent lieu d'écrire deux lettres à un docteur de Sorbonne. Il publia encore en 1699. à Cologne l'*Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine* : en 1700. il fit paroitre la *Conformité des ceremonies Chinoises avec l'idolatrie Grecque & Romaine* ; & il donna encore sept lettres sur la même matiere, adressées aux Peres Dez & le Comte Jesuites. * Echard, *script. ord. Præd.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVII. siecle*.

ALEXANDRE *Trallien*, auteur moderne qui a écrit en grec l'histoire des Turcs.

ALEXANDRE religieux, Grec de nation, auteur d'un traité de l'Invention de la Croix, que le P. Gretser a publié en 1616. * *Tract. de S. Cruce*.

ALEXANDRE *de Paris*, ancien poëte François qui vivoit du tems de Lambert-li-Cors au XII. siecle, fit avec lui le roman d'*Alexandre le Grand*. On dit que c'est de lui qu'est venu le nom de *Vers Alexandrins*, ou de douze syllabes. * Fauchet, *Recueil*, *l.* 2.

ALEXANDRE POLYHISTOR, *cherchez* POLYHISTOR.

ALEXANDRE WENDOC, *cherchez* WENDOC.

ALEXANDRE'E, femme de *Carpocrate*, chef de l'heresie des Carpocratiens dans le II. siecle de l'église, native de Cephalonie isle de Grece, vivoit vers l'an 130. & eut de Carpocrate un fils nommé *Epiphane*, qui ayant été élevé dans les maximes de la philosophie de Platon, ajoûta quelques nouveaux dogmes à ceux de son pere, & mourut âgé de 17. ans. * S. Epiphane. Clem. *Alex. tom.* 3.

ALEXANDRETE, anciennement ville considerable de Sourie, connuë autrefois sous le nom de Syrie, presentement c'est un port de Sourie à l'extremité de la mer Mediterranée, où arrivent les marchands qui vont trafiquer à Alep. Les Turcs, à qui elle appartient, l'appellent *Scanderona*, & les Italiens *Alexandrete*. Il y a un vice-consul François & un vice-consul Anglois. Le premier fait ordinairement la fonction de vice-consul Hollandois. Ces emplois sont tres-lucratifs; mais l'air d'Alexandrete est extrémement mauvais : tous les habitans y ont un teint olivâtre, & les François y contractent de grandes maladies. On a remarqué qu'un vice-consul Anglois, nommé le sieur Philippe, a été le seul qui y ait vécu 22. ans ; mais il étoit obligé d'avoir un cautere à chaque partie de son corps. Ce qui contribuë beaucoup à ce mauvais air, c'est un amas de plusieurs marais qui s'étendent dans les plaines voisines. La plûpart des habitans d'Alexandrete en sortent dès que les grandes chaleurs approchent, & se retirent dans un village appellé *Belan*, situé sur une montagne prochaine, où il y a de bonnes eaux & d'excellens fruits. Environ à demi lieuë d'Alexandrete, on voit une tour où sont gravées les armes de Godefroy de Boüillon. Selon les apparences elle a été faite pour défendre le chemin qui est borde de marais de côté & d'autre. Il n'est pas permis aux Francs d'aller à pied d'Alexandrete à Alep, qui n'en est éloignée que de 22. lieuës vers l'Orient : ce qui paroit assez étrange. Voici le sujet qui a donné lieu à cette défense. Il arrivoit souvent que quelques matelots qui avoient un petit fonds d'environ cent écus, couroient à pied à Alep, où n'ayant pas dequoi faire un long sejour, ils ne se soucioient pas de payer les marchandises qu'ils achetoient quatre ou cinq pour cent plus qu'elles ne valoient; ce qui étoit de tres-dangereuse consequence pour les gros marchands, qui étoient obligés d'acheter ces sortes de marchandises au prix des premiers acheteurs, suivant la coûtume du pays : de sorte que faisant des achats pour des sommes tres-considerables, ils avoient interêt que ces matelots ne prissent pas les devans pour faire encherir les marchandises. C'est pourquoi les marchands obtinrent que les étrangers ne pourroient plus aller à pied d'Alexandrete à Alep ; mais qu'ils seroient obligés de prendre des chevaux, & de payer six piastres pour chaque cheval, & autant pour le retour. Ainsi, en comptant les frais tant du chemin que du sejour à Alep, le voyage ne se peut faire à moins de trente piastres : ce qui emporteroit tout le profit qu'un matelot pourroit faire sur la somme qu'il voudroit employer. Par ce moyen le trafic est demeuré libre aux gros marchands. * Tavernier, *voyage de Perse*. Baudrand.

ALEXANDRIE, qu'on a surnommé *la Grande*, pour la distinguer des autres villes de ce nom, *Alexandria*, ville d'Egypte sur la mer Mediterranée, avec titre de patriarchat. Alexandre *le Grand* la fit bâtir par Dinocrate ou Stesicrate celebre architecte, comme un des monumens de ses conquêtes, la premiere année de la CXII. olympiade. 332. ans avant la naissance de Jesus-Christ. La situation de cette ville étoit des plus avantageuses; car elle étoit placée entre la mer & un des bras du Nil. Depuis, Alexandrie devint tres-celebre ; & ce fut non seulement la premiere ville de l'Afrique après la ruine de Carthage, mais la premiere du monde après Rome, comme l'appelle Herodien. Ammien Marcellin lui donne le titre de capitale ; & à la verité, soit que l'on considerât l'avantage de sa situation, la fertilité de son terroire, la magnificence de ses bâtimens, & la commodité de son port ; soit que l'on eût égard aux sciences & aux arts qu'on y cultivoit, elle sembloit l'emporter sur toutes les autres. C'étoit celle du monde qui étoit la plus feconde en hommes de lettres, & sur-tout en astronomes & en medecins, parmi lesquels on ne consideroit presque que ceux qui sortoient des écoles d'Alexandrie. Pour l'histoire, Appien & Herodien sont assez connus. Les Ptolomées rois d'Egypte, qui avoient choisi Alexandrie pour capitale de leur royaume, avoient eu tant de soin de la rendre illustre, qu'elle ne cedoit qu'à Rome seule. Lorsque les Romains eurent éteint la domination de ces princes en la personne de Cleopatre, & qu'ils se furent rendus maîtres de l'Egypte après la défaite de Marc Antoine, ils conserverent cette ville dans sa splendeur. La qualité de *Citoyen d'Alexandrie* leur étoit si chere, que les empereurs en donnerent les lettres avec plus de précaution & de reserve, qu'ils n'en auroient apporté à donner la qualité de *Citoyen Romain*. Plusieurs de ces empereurs ajoûterent de nouveaux ornemens à cette ville, & augmenterent ses privileges; entr'autres Adrien & Antonin : mais Caracalla ne la traita pas si favorablement. Le peuple d'Alexandrie étoit railleur ; il avoit desobligeamment parlé de ce

prince, lequel s'en voulant venger, sous pretexte de composer une phalange des jeunes hommes de cette ville, les fit assembler dans une plaine, où on les massacra de la maniere qu'Herodien le rapporte. Outre que les Alexandrins étoient railleurs, ils étoient encore voluptueux & fourbes. Quintilien & Ammien Marcellin nous l'assurent, en rapportant ce proverbe des anciens, *Delicia Alexandrina*. Ils étoient aussi portés au changement & à la revolte, & élisoient souvent des empereurs pour ériger leur ville en capitale du monde. Dans la suite des tems Alexandrie se vit soûmise aux Sarasins. Omar leur troisiéme calife l'emporta, & peu à peu elle a perdu toute sa premiere splendeur. Les Turcs en sont aujourd'hui les maîtres, Selim la soûmit en 1517. avec le reste de l'Egypte & les pays qui composoient l'empire des Mammelus.

Quelques-uns y comptent trois ports; mais il n'y en a que deux où les vaisseaux arrivent, le vieux port ne servant plus. Le port de Marsa, que les François nomment *le Port-neuf*, est celui où abordent les gros vaisseaux chargés des marchandises les plus considerables, comme ceux de Venise, de Genes, d'Espagne, d'Angleterre & de France, & même de Grece & de Turquie; mais il en vient plus d'Italie que d'ailleurs. L'autre port, nommé *Marsa Circila*, ou *le Port de la Chaine*, est à la droite du premier; & c'est-là où arrivent les vaisseaux de Tunis & de toute la Barbarie. Entre ces deux ports il y a une espace de terre d'environ neuf cens pas, qui est faite comme un mole. Ce fut à la pointe de ce mole que Ptolomée Philadelphe fit bâtir la tour du Phare, au haut de laquelle il y avoit un fanal pour éclairer la nuit ceux qui abordoient, parce que l'entrée des ports étoit fort difficile. Ce Phare fut d'abord bâti dans une isle; mais depuis il fut attaché au Mole par une digue ou jettée de pierres & de terre, qui forme un quai: de sorte qu'une partie du canal a été comblée, & que sur le reste il y a un pont de pierre, soûtenu par quelques arches. Les Turcs ont bâti deux châteaux aux deux côtés de l'entrée du Port-neuf, dont l'un est à la pointe, où étoit la tour du Phare, & l'autre de l'autre côté; mais la ville est maintenant embarrassée de ruines, & mal peuplée. Elle fut ruinée après la délivrance de saint Loüis en l'année 1250. & les François avec les Venitiens la démantelerent, & y mirent le feu, voyant qu'ils ne la pouvoient garder. Le soudan rebâtit les murailles, & les Turcs l'ont réparée depuis; mais elle n'est plus ce qu'elle étoit; & la malignité de l'air qui y est corrompu par les exhalaisons & les vapeurs des citernes voûtées, en a chassé la plûpart des habitans. Quand le Nil croît, l'eau entre par un aqueduc dans la ville par dessous les murailles. De cet aqueduc, que l'on ouvre le premier jour d'Août avec de grandes réjoüissances, on distribuë l'eau dans les citernes des particuliers, qui sont si grandes, & en si grand nombre, qu'elles fournissent de l'eau pour toute l'année. Les marchands de l'Europe ne laissent pas d'y trafiquer malgré le mauvais air, parce qu'ils n'y demeurent pas long-tems; & il ne se passe presque point d'années que les Provençaux n'y envoyent quatre-vingts ou cent bâtimens, qui y chargent des étoffes du Levant, des épiceries, des plumes d'autruches, des racines medecinales, des momies, & autres marchandises semblables. On y voit encore les ruines du magnifique palais de Cleopatre; & hors de la ville on decouvre la colonne de Pompée, dont le fust est haut de six toises, tout d'une piece, & d'une granite admirable; c'est-à-dire, *d'une pierre artificielle*, que l'on croit que les anciens faisoient à la fonte, & qui ne se polit point. On y remarque aussi le lieu du conclave, où l'on dit que les septante interpretes firent la version grecque de la bible hebraïque, chose que saint Jerôme croit fabuleuse. Au milieu de la ville il y a un Turbé ou chapelle Mahometane, que les Turcs appellent *Skenderia*; & ils soûtiennent qu'Alexandre *le Grand* y est enterré: ce qui y attire une affluence de pelerins Turcs. La petite église de sainte Catherine y est celebre, parce qu'elle est bâtie au lieu où étoit la prison de cette sainte: c'est un Chrétien qui en a la clef, & qui l'ouvre aux pelerins. Près de-là est l'église de saint Marc, possedée par des Cophtes, où l'on voit le sepulchre de cet évangeliste, dont les Venitiens ont enlevé le corps. Les François y ont leur *Fondego* ou logement, qui a été bâti par l'ordre du grand seigneur, lequel même donnoit tous les ans aux consuls François 200. écus pour l'entretien de cette maison; mais cette pension ne se paye plus. A un bout de la ville on montre un four, où l'on dit que Jacob Almansor roi de Maroc, fit le métier de boulanger: & l'on y accourt encore de toutes parts par devotion, parce que les Mahometans croyent qu'il y est enterré. Alexandrie est à quatre journées du Caire; & c'est-là que venoient les riches marchandises des Indes & de l'Arabie Heureuse, que l'on débarquoit à Aydeb sur la mer Rouge, & qu'on menoit ensuite sur des chameaux jusqu'au Caire, & delà par le Nil à Alexandrie, où les marchands abordoient de toutes parts. Mais depuis que les Portugais ont découvert le chemin des Indes par l'Ocean, le commerce y est fort diminué. La rade du port d'Alexandrie est bonne & sûre; mais l'abord en est dangereux, à cause de deux grands écueils qui sont à l'entrée, dont l'un s'appelle *Diamant*, & l'autre *Girofele*. Les murailles sont fortifiées de plus de six-vingts tours, dont chacune a quatre étages, & est si spacieuse, qu'elle peut contenir une centaine de soldats. Le toit des maisons n'est pas en pente, mais en plate-forme; c'est pourquoi on y mange, & même on y couche en été. Pendant le regne du Paganisme, il y avoit deux académies, *le Serapeum*, & l'*Iseum*, qui portoient les noms du dieu Serapis & de la déesse Isis. Ptolomée Philadelphe y avoit fait amasser plus de cinq cens mille volumes, pour former cette belle bibliotheque, qui est si celebre dans l'histoire, & que ses successeurs augmenterent encore depuis. Mais ce trésor inestimable de manuscrits perit par le feu, pendant les guerres civiles de César & de Pompée. César combattant contre les habitans d'Alexandrie, fit mettre le feu à leurs vaisseaux, qui se prit à la bibliotheque, & la consuma toute entiere. Ce dictateur n'a point parlé dans son histoire de ce malheur, dont il étoit la cause; mais Plutarque, Dion & Tite-Live ne l'ont pas oubliée. Cleopatre, reine d'Egypte, dressa une autre bibliotheque dans le *Serapeon*, & obtint d'Antoine la bibliotheque d'Attale roi de Pergame, pour commencer la sienne. Cette bibliotheque s'enrichit insensiblement, & dura jusqu'au tems des Chrétiens, qui du regne de l'empereur Theodose, ruinerent le temple de Serapis, & brûlerent la bibliotheque, dont les livres ne servoient qu'à autoriser la superstition. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. Daper, *description de l'Afrique*. *Voyez aussi* Thevenot, *voyage*, *p.* I. *liv.* I. *ch.* 2. Baudrand.

EGLISES ET CONCILES D'ALEXANDRIE.

Quoique tous les avantages & les privileges dont joüissoit Alexandrie, lui eussent acquis le nom de *Ville* par excellence, aussi-bien qu'à celle de Rome, neanmoins sa grandeur ecclesiastique étoit encore préferable à son éclat temporel. Saint Marc avoit fondé cette église vers l'an 50. de Jesus-Christ, en la dixiéme année de l'empire de Claude. Le nombre des Chrétiens s'y multiplia dès-lors d'une maniere prodigieuse: & Eusebe remarque que saint Marc fut obligé d'y établir plusieurs églises; c'est-à-dire, dit M. Baillet, de diviser la ville par quartiers ou paroisses, comme nous parlons aujourd'hui, ordonnant que ceux de chaque quartier s'assembleroient en un lieu marqué, sous l'ancien ou le prêtre qui en seroit chargé, pour y recevoir les instructions de la parole de Dieu, & y rompre ensemble le pain sacré de la communion. C'est au moins ce qui se pratiquoit à Alexandrie dès la fin du III. siecle, ou le commencement du suivant: au lieu que dans la plûpart des autres villes, tout le peuple s'assembloit encore alors en un même lieu avec l'évêque. Cette église fut depuis la seconde; parce que cette ville étoit considerée comme la seconde de l'empire, & que les églises ont suivi dans leur distribution la forme de l'empire. Ainsi ces évêques ont eu anciennement le second rang, ne cedoient qu'à celui de Rome, & précedoient celui d'Antioche même. Car outre le soin qu'ils avoient de regler toutes

les années le cycle Pascal, c'est-à-dire, d'annoncer, à quel jour on devoit celebrer la fete de Pâques; ils étoient comme vicaires nés du saint Siege, pour les affaires de l'Orient, & leur pouvoir s'étendoit même sur plusieurs causes temporelles: le sixiéme canon du concile de Nicée soûmet l'Egypte, la Libye & la Pentapole à l'église d'Alexandrie, & veut que l'évêque de cette ville étende son autorité sur ces provinces, à l'exemple & selon la coûtume de celui de Rome. Ce canon qui a été si celebre dans le XVII. siecle, par tant d'écrits & de disputes, est à la verité tres-avantageux à l'église & aux évêques d'Alexandrie; mais il n'ôte au pape, ni le titre de chef de l'église universelle, ni les droits qui sont attachés à la dignité de successeur de saint Pierre. Les plus sçavans hommes des premiers siecles avoient été instruits dans l'école de l'église d'Alexandrie. Le patriarchat d'Alexandrie étoit aussi étendu que le diocese civil de l'Egypte, qui étoit d'abord partagé en trois provinces, de l'Egypte, la Pentapole & la Libye, ausquelles saint Athanase, *Apol.* 2. ajoûte la Thebaïde; & Ammien, *l.* 22. l'Augustamnique. On y a ajoûté depuis une province nommée *Arcadie*. Saint Epiphane, *Heres.* 68. compte sept provinces de l'Egypte; sçavoir, l'Egypte, proprement dite, la Libye, la Thebaïde, la Mareotide, l'Ammoniaque, la Mareotide, ou plûtôt la Marmarique & la Pentapole. La Mareotide, qui est deux fois dans la liste de saint Epiphane, n'étoit point une province, mais un pays où il n'y avoit ni évêque ni corévêque, & qui étoit gouverné par des prêtres, comme saint Athanase l'assure. La notice de l'empire marque six provinces d'Egypte; sçavoir, la Libye superieure, la Libye inferieure, la Thebaïde, l'Egypte, l'Arcadie & l'Augustamnique. Du tems de Theodose & de Valentinien, il y avoit dix Metropoles en Egypte qui dépendoient d'Alexandrie; car ces empereurs ordonnerent à Dioscore patriarche d'Alexandrie, de se rendre à Ephese avec les dix metropolitains de son diocese; cependant on n'en trouve que neuf, après la division de l'Egypte, de l'Augustamnique & de la Thebaïde en deux. En voici la liste & les noms des villes metropoles de chaque province.

Noms des provinces.	*Villes.*
La premiere Egypte.	Alexandrie.
La seconde Egypte.	Cabases.
La premiere Augustamnique.	Peluse.
La seconde Augustamnique.	Leontopole.
La premiere Thebaïde.	Antinoë.
La seconde Thebaïde.	Ptolemaïde d'Hermiane.
La Libye superieure, *ou*	
La Pentapolitaine.	Ptolemaïde.
La Libye inferieure.	Darnis.
L'Arcadie.	Oxyrenque.

On ne sçait pas quelle est la dixiéme metropole; mais il se peut faire qu'il y ait eu en Egypte du tems de Theodose & de Valentinien, quelques villes qui avoient le titre de metropoles sans avoir de provinces. Pantene, Clement d'*Alexandrie* & Origene en avoient été les principaux ornemens. Ammonius, le diacre Ambroise, dont parle saint Jerôme, Anatolius évêque de Laodicée, Didyme l'*Aveugle*, & un autre Ambroise son disciple, n'y avoient pas moins fleuri par la réputation de leur doctrine, que par celle de leur pieté. Saint Heracle, saint Denys, Theonas, saint Athanase, saint Cyrille & plusieurs autres, avoient rendu illustre le siege de cette église par la science & par la sainteté qu'ils porterent sur la chaire patriarchale. Melitius, & non pas Meletius, évêque en Egypte, commença un schisme tres-déplorable à Alexandrie. Saint Pierre, qui en étoit évêque, l'ayant convaincu d'avoir sacrifié aux idoles, fut obligé de le déposer dans un concile. Mais Melitius, au lieu de se soûmettre à cette sentence, se rendit auteur d'un schisme pernicieux, & s'emporta à publier beaucoup d'injures & de calomnies contre saint Pierre d'*Alexandrie*. Voilà de quelle maniere saint Athanase rapporte l'origine du schisme de Melitius; & c'est en vain que l'on oppose à son témoignage celui de saint Epiphane, qui paroît avoir été trompé par les faux memoires de quelques Melitiens. Car quant à ce que saint Epiphane impute à saint Pierre d'*Alexandrie* d'avoir voulu rétablir les ecclesiastiques qui étoient tombés dans l'idolâtrie, contre le sentiment de Melitius, que prit de-là sujet de se separer de sa communion; rien n'est plus frivole que cette accusation formée contre S. Pierre d'*Alexandrie* en faveur de Melitius; & elle se détruit visiblement par les canons qui nous sont restés de saint Pierre d'*Alexandrie* dans un discours de la penitence, inseré dans la derniere édition des conciles. Le dixiéme canon ordonne positivement que les clercs qui sont tombés soient privés de leur ministere, & admis seulement à la communion: ce qui paroît même avoir été statué à l'occasion de la chûte de Melitius. Quelque-tems après la revolte de ce schismatique, Arius fit une playe encore plus dangereuse à l'Eglise d'Alexandrie, dont il étoit prêtre, par ses opinions impies contre la divinité du Verbe: & ce fut alors que S. Alexandre évêque d'Alexandrie, tenta toutes sortes de voyes pour étouffer cette heresie dans sa naissance, en déposant cet heresiarque dans le premier concile de cent évêques, qu'il tint à Alexandrie en 322. Constantin fut obligé d'y envoyer le fameux Osius évêque de Cordouë en Espagne, tant pour réünir les esprits divisés par le schisme de Melitius, & appaiser les differends qui s'étoient élévés au sujet du tems de la celebration de la Pâque, que pour éteindre le feu de l'Arianisme. La condamnation de Sabellius fut le sujet du deuxiéme concile d'Alexandrie, tenu par le même Osius en 324. Les évêques des provinces de l'Egypte, de la Thebaïde, de la Libye & de la Pentapole s'assemblerent en 340. à Alexandrie, pour la justification de saint Athanase. Ce saint prélat revenu de son exil de Tréves après la mort de Constantin *le Grand*, se vit encore exposé aux persecutions des Ariens, qui avoient prévenu l'esprit de Constance. Les confreres de ce Saint s'unirent au nombre de cent pour faire connoître son innocence, & écrivirent alors une excellente lettre qui nous reste, & qui est un des plus celebres monumens de l'histoire ecclesiastique. Elle est adressée à tous les évêques de l'église Catholique, & fut envoyée au pape Jules. En 350. le même saint Athanase étant encore revenu dans son église, y celebra un concile, où se trouverent les évêques d'Egypte, qui confirmerent ce que les conciles de Sardique & de Jerusalem avoient decidé en sa faveur. Deux ans après, le pape Liberius ayant succedé à Jules, & les ennemis de saint Athanase s'étant efforcés de le prévenir au désavantage de ce Saint, soixante-quinze ou quatre-vingts évêques s'assemblerent encore pour justifier son innocence, par une lettre qu'ils écrivirent au pape. Saint Hilaire avoit eu dessein de nous la conserver, en l'inserant dans l'un de ses ouvrages; mais cet endroit a été perdu. L'an 362. saint Athanase étant encore revenu triomphant dans son église après la mort de l'empereur Constance, assembla un concile, où assisterent Eusebe de *Verceil*, Astere évêque de Petra, & plusieurs autres prelats tres-celebres. On y fit des reglemens importans touchant ceux qui étoient tombés dans l'Arianisme. Le concile resolut que ceux qui avoient été les défenseurs de l'heresie & les chefs, pourroient obtenir le pardon par la penitence, mais qu'ils seroient retranchés du clergé; & que ceux qui avoient été entraînés par la violence des autres, seroient conservés dans leur dignité, en souscrivant au concile de Nicée. On y agita aussi la question des trois hypostases, & l'on jugea que ceux qui disoient qu'il y avoit trois hypostases dans la Trinité, étoient de même sentiment, que ceux qui n'en admettoient qu'une, parce qu'ils entendoient differemment ce terme: enfin, on y parla du mystere de l'incarnation, & l'on décida que le Verbe avoit non seulement pris un corps, mais aussi une ame & un esprit.

Ce concile est un des plus considerables du IV. siecle; soit qu'on ait égard au merite des personnes qui le composoient; soit que l'on en juge par la qualité & l'importance des décisions qu'on y fit. Quelque-tems après la celebration de ce concile, S. Athanase fut encore chassé de son église, pendant la persecution de Julien l'*Apostat*;

mais ce prince ayant été tué, Jovien qui lui succeda, rappella ce saint patriarche, & le pria de lui envoyer une instruction sur le parti qu'il devoit prendre pour regler les affaires de l'église. Theodoret nous apprend que saint Athanase assembla les plus habiles des évêques de l'Egypte, de la Thebaïde, & de la Lybie; & qu'ensuite il écrivit à l'empereur la lettre que cet historien rapporte, & que nous trouvons aussi dans les œuvres mêmes de ce Saint, & dans les recueils des conciles. Celui-ci fut celebré l'an 363. Cinq ans après, saint Damase, successeur de Liberius, ayant condamné dans un concile de Rome, Ursace & Valens chefs des Ariens, il en écrivit une lettre à tous les prelats en general. Ceux d'Egypte assemblés avec saint Athanase, lui recrivirent pour le remercier de ce qu'il avoit fait, & pour lui demander la condamnation d'Auxence, qui s'étoit glissé sur le siege de l'église de Milan. Outre cette lettre, ils en écrivirent une autre aux évêques d'Afrique. En 399. Theophile, patriarche d'Alexandrie, condamna dans un concile les erreurs d'Origene. Saint Cyrille succeda à Theophile. En 430. il assembla à Alexandrie un concile contre Nestorius. Nous en avons les actes parmi ceux du concile general d'Ephese. Dioscore, qui s'étoit élevé sur le siege épiscopale de l'église d'Alexandrie, ayant sçû que le pape saint Leon, dans un concile de Rome, avoit condamné les attentats de cette assemblée, qu'on a nommée *le Brigandage d'Ephese*, songea à se venger, & ayant fait venir en tumulte quelques-uns de ses partisans, il osa prononcer anathême contre saint Leon en 449. Trois ans après on reçut les ordonnances du concile de Calcedoine, dans un concile que Proterius fit tenir. Mais ce patriarche ayant été massacré par les Heretiques, Timothée *Elurus* usurpa cette église; & comme il étoit partisan de l'heresie, il eut l'impudence de condamner le concile de Calcedoine, dans une assemblée de prelats de son parti, qu'il convoqua en 459 Pierre Mongus, aussi Heretique, a été un des usurpateurs du siege de cette ville, où il celebra vers l'an 484. ou 485. deux faux synodes en faveur de l'heresie. C'étoit le malheur de cette église de se voir desolée par la fureur & par les impietés de ces faux patriarches. En 630. elle en eut un tres-méchant en la personne de Cyrus, qui d'évêque de Placidie, fut fait archevêque d'Alexandrie, comme pour recompense d'avoir trompé l'empereur Heraclius, en le faisant tomber dans les erreurs des Monothelites. Ce patriarche celebra au mois de May de l'an 635. un synode, où dans ce decret, qu'on nomme *de satisfaction*, ou *d'accord*, il publia neuf articles, & dans le septiéme il soûtint hardiment l'heresie des Monothelites, & y menaça d'anathême ceux qui oseroient la combattre.

Saint Jerôme assure que depuis l'Evangeliste S. Marc, jusqu'aux évêques Heraclas & Denys, les prêtres d'Alexandrie choisissoient un d'entr'eux, qu'ils mettoient dans une place plus élevée, & l'appelloient *évêque*. Eutychius, patriarche d'Alexandrie, pousse la chose plus loin; & après avoir dit que saint Marc établit Ananie premier évêque d'Alexandrie, il ajoûte, « qu'il établit » avec lui douze prêtres, qui lorsque le siege viendroit » à vacquer, éliroient l'un d'entr'eux, & que les onze » autres imposeroient les mains sur lui, le beniroient, » & le feroient patriarche. » Cette relation d'Eutychius, auteur du X. siecle, est peu exacte; & ce que dit saint Jerôme ne doit pas s'entendre de l'ordination, mais de l'élection de l'évêque d'Alexandrie, qui jusqu'au pontificat de Denys, n'étoit élû que par les prêtres. Depuis ce tems-là l'évêque d'Alexandrie étoit élû par le Clergé & par le peuple, suivant l'usage commun dans l'église.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Patriarches d'Alexandrie.

Nous ne mettons ici que les patriarches qui ont gouverné jusques dans le VIII. siecle, parce que la succession en est assurée & sans interruption. Il seroit difficile, & peut-être même peu utile, de marquer le nom des autres, qui n'ont eu que le titre de prelats de cette église, durant le tems qu'Alexandrie a été soûmise aux Barbares. Nous commençons par mettre l'année de leur élevation sur le siege patriarchal, & nous remarquons ensuite le temps de leur pontificat.

Nombre des Pontifes.	*Années de J. C. Commencement de leur pontificat.*		*Durée de leur pontificat.*
I.		S. Marc qui a fondé cette église vers l'an 52. & est mort en 62. selon Eusebe.	
II.	62.	Anien ou Hananie.	22.
III.	85.	Abilius ou Melianus.	13.
IV.	98.	Cerdon.	9.
V.	107.	Primus.	12.
VI.	120.	Justus.	11.
VII.	131.	Eumene.	12. & qu. m.
VIII.	144.	Marc II. ou Marcien.	10.
IX.	153.	Celadion ou Claudien.	14.
X.	167.	Agrippin.	12.
XI.	180.	Julien.	9.
XII.	189.	Demetrius.	43.
XIII.	231.	Heraclas.	16.
XIV.	248.	Denys.	17.
XV.	265.	Maxime.	17.
XVI.	282.	Theonas.	19.
XVII.	300.	S. Pierre martyr.	11.
XVIII.	312.	S. Achillas.	*qu. mois.*
XIX.	312.	S. Alexandre.	14.
XX.	326.	S. Athanase.	47.
XXI.	373.	Pierre II.	8.
XXII.	380.	Timothée.	5.
XXIII.	385.	Theophile.	27.
XXIV.	412.	S. Cyrille.	32.
XXV.	444.	Dioscore chassé, mort. en 458.	7.
XXVI.	452.	Protere.	5.

Suite des Patriarches d'Alexandrie, Cophtes, ou Eutychiens, depuis Protere XXVI. Patriarche jusqu'à present.

XXVII.	457.	Timothée *Elurus* III.	20.
XXVIII.	477.	Pierre III. dit *Mongus.*	13.
XXIX.	490.	Athanase II.	7.
XXX.	497.	Jean II. dit *Mela.*	9.
XXXI.	507.	Jean III. dit *Maciotta.*	9.
XXXII.	517.	Dioscore II.	2.
XXXIII.	519.	Timothée IV.	16.
XXXIV.	535.	Theodose chassé par Gainas, & rétabli 2. ans après, appellé par l'empereur Justinien à Constantinople, & envoyé en exil, dans lequel il a passé 28. ans, mort en 567.	
XXXV.	567.	Pierre IV.	2.
XXXVI.	569.	Damien, diacre du Mont Thabor.	24.
XXXVII.	593.	Anastase.	12.
XXXVIII.	604.	Andronic.	6.

Jusqu'ici il n'y a eu qu'un Patriarche à Alexandrie, depuis il y en a eu deux, l'un Melchite, de la communion du Patriarche de Constantinople, & l'autre Jacobite.

Jacobites.	*Melchites.*
XXXIX. 610. Benjamin. 39.	610. Jean l'Aumônier. 10.
	620. George. 10.
Benjamin se retire, & cede les églises à Cyrus.	630. Cyrus, envoyé par Heraclius, 10.

L'année 641. Alexandrie est prise par les Sarasins.

Benjamin rétabi par le Calife.

640. Pierre. 10.

La

La succession des autres patriarches grecs à Alexandrie est peu connuë, & depuis l'an 1100. ils ont été soûmis au patriarche de Constantinople; ainsi nous ne continuerons que la succession des patriarches Jacobites.

Nombr. des Pontifes.	Années de J. C.		Durée de leur Pontificat.
XL.	649.	Agathon.	19.
XLI.	668.	Jean.	9.
XLII.	677.	Isaac.	2. & 9. *mois.*
XLIII.	680.	Simon.	23.
XLIV.	703.	Alexandre.	24.
XLV.	727.	Cosme.	1. & 2. *mois.*
XLVI.	728.	Theodoret.	11. 7. *mois.*
XLVII.	739.	Chail.	23.
XLVIII.	762.	Minas ou Mennas.	9.
XLIX.	772.	Jean.	25.
L.	798.	Marc.	
LI.		Jacob.	10. 8. *mois.*
LII.	836.	Simon.	7. *mois.*
LIII.	836.	Joseph.	18. & 11. *mois.*
LIV.	850.	Michel.	1. 5. *mois.*
LV.	851.	Cosme II.	9. 5. *mois.*
LVI.	859.	Sanut ou Chenouda.	21. 3. *mois.*
LVII.	880.	Chail II.	27.
		Le siege vaque pendant quelques années.	
LVIII.	913.	Gabriel.	11.
LIX.	924.	Cosme III.	10.
LX.	934.	Macaire.	24.
LXI.	958.	Theophane.	4.
LXII.	962.	Minas, ou Mennas II.	18.
LXIII.	980.	Ephrem.	2. & qu. *mois.*
LXIV.	982.	Philothée.	24.
LXV.	1005.	Zacharie.	28.
LXVI.	1032.	Sanutius.	15.
LXVII.	1047.	Christodule.	30.
LXVIII.	1078.	Cyrille.	14. 3. *mois.*
LXIX.	1092.	Michel.	9. 8. *mois.*
LXX.	1102.	Maire.	26. 1. *mois.*
LXXI.	1129.	Gabriel.	14. 2. *mois.*
LXXII.	1146.	Michel.	9. *mois.*
LXXIII.	1146.	Jean.	20.
LXXIV.	1167.	Marc.	22.
LXXV.	1189.	Jean.	27.
		Le Siege d'Alexandrie reste vacant pendant vingt ans.	
LXXVI.	1235.	Cyrille.	7. *mois.*
		Le siege vaque pendant environ huit ans.	
LXXVII.	1231.	Athanase.	11. *mois.*
LXVVIII.	1262.	Gabriel, chassé.	1. *mois.*
LXXIX.	1262.	Jean.	29.
LXXX.	1293.	Theodose.	6. & 6. *mois.*
LXXXI.	1300.	Jean.	20.
LXXXII.	1320.	Jean.	6.
LXXXIII.	1327.	Benjamin.	11.
LXXXIV.	1340.	Pierre.	8.
LXXXV.		Marc, mort l'an 1363.	
LXXXVI.	1365.	Jean.	
LXXXVII.		Gabriel.	
LXXXVIII		Matthieu.	
LXXXIX.		Gabriel.	
XC.		Jean.	
XCI.		Matthieu.	
XCII.		Gabriel.	
XCIII.		Michel.	
XCIV.		Jean.	
XCV.		Jean.	
XCVI.		Gabriel.	
XCVII.		Jean.	
XCVIII.		Gabriel.	
XCIX.	1602.	Marc.	8.
		Jean.	
CI.		Jean.	
CII.	1643.	Marc.	
CIII.	1660.	Matthieu.	
CIV.		Jean, qui occupoit encore le siege d'Alexandrie l'an 1703.	

DU CYCLE ET CALENDRIER, *& de la Chronique d'Alexandrie.*

L'année vague des Egyptiens, qu'on nomme aussi *l'année Chaldaïque* & de *Nabonassar*, si celebre parmi les astronomes & parmi les chronologistes, n'étoit proprement ni solaire ni lunaire. Car elle étoit composée de 365. jours, distribués en douze mois de trente jours chacun, ausquels on ajoûtoit les cinq jours, qu'ils nommoient *Epagomenes*, elle s'approchoit à la verité en cela du cours du Soleil; mais elle s'en éloignoit aussi, en ce que ses douze mois ne correspondoient point aux quatre saisons de l'année. Ils changeoient de place, passant de l'hyver à l'Automne, & de l'Automne à l'été, puis au printems, retrogradant toûjours, & changeant de quatre ans en quatre ans: ce qu'ils appelloient le 1. de *Thoth*, c'est-à-dire, le *premier jour du premier mois.* Ceux d'Alexandrie voulant fixer cette année vague, ajoûterent de quatre ans en quatre ans un jour à leurs épagomenes. Pour cela ils commencerent à compter par l'here de leurs martyrs, qu'on nomme ordinairement *de Diocletien*, en l'année 284. de salut. Ainsi leur année commença avec le cycle de la lune, ou du nombre d'or, le Vendredi 29. Août, qui se rencontra avec l'année Julienne, 329. avec l'here d'Espagne 322. & avec celle de Nabonassar, 1032. Anatolius d'Alexandrie, évêque de Laodicée, en l'année 277. inventa un cycle lunaire de 19. années, ou plûtôt il corrigea celui que Meton, sçavant astronome d'Athenes, avoit lui-même inventé en la LXXXVI. Olympiade, pour tâcher de regler le cours de la lune à celui du soleil. Anatolius ne corrigea ce cycle, que pour trouver plus aisément la fête de Pâques. En effet, depuis le concile de Nicée, ayant arrêté le jour du Dimanche pour la celebration de cette fête, se rapporta à l'église d'Alexandrie, pour regler le Dimanche auquel il la falloit celebrer. Comme les Egyptiens avoient alors la réputation d'être plus sçavans en astronomie que ceux des autres provinces, on ordonna que les prélats d'Alexandrie demanderoient tous les ans au pape en quel jour la Pâques suivante devoit échéoir, afin que toutes les autres églises plus éloignées en pussent avoir connoissance. C'étoit ordinairement au jour de la fête de l'Epiphanie, qu'on annonçoit celle de la Resurrection du fils de Dieu. Theophile, qui fut depuis patriarche d'Alexandrie, dressa l'année 380. un cycle paschal pour cent ans Ce cycle, quoiqu'il ne fût publié qu'en cette année 380. commençoit pourtant avec le nouveau cycle de la lune, dès le 29. Août de l'année 379. qui étoit la 96. de l'here des martyrs d'Alexandrie ou de Diocletien. Saint Cyrille aussi patriarche d'Alexandrie, & neveu de Theophile, reduisit ce cycle à 95. ans, & il le commença en l'année 437. de salut, qui étoit l'an 153. de l'here de Diocletien. Nous avons déja remarqué que le calendrier d'Alexandrie, c'est-à-dire, leur année ou premier jour de leur mois *Thoth*, commençoit par le 29. de notre mois d'Août. Divers auteurs ont donné des regles infaillibles pour reduire les jours de l'année d'Alexandrie à notre année Julienne. Les curieux pourront consulter les mêmes auteurs que nous allons indiquer. Quoique la chronique d'Alexandrie ne soit pas exemte de défauts, elle est neanmoins d'un grand usage pour éclaircir quantité de faits d'histoire & de chronologie. Plusieurs sçavans croyent qu'elle a été faite du tems de Maurice, de Phocas & d'Heraclius, à la vingtiéme année de l'empire duquel elle finit. On trouve dans cette chronique plusieurs pieces de Julius Africanus & d'Eusebe, qui ne sont pas ailleurs. Jerôme Surita est le premier qui trouva cette chronique dans une bibliotheque de Sicile. Il la porta à Rome, & confera avec Antigonius Augustinus, avec qui il convint de donner à cet ouvrage le nom de *fastes de Sicile*. Sigonius & Onuphre la citent sous ce nom. Joseph Scaliger en recouvra une partie, qu'il fit imprimer en grec l'an 1606. dans l'édition qu'il donna de la chronique d'Eusebe, sous ce titre, *Compendium, temporum auctoris innominati, numquam ante editum, ab Adam primo homine ad annum XX. Heraclii, cum consulibus.* Frederic Silburgius ayant trouvé cette

même chronique qu'il avoit achetée trente-six écus d'or, en fit present à la bibliotheque d'Augsbourg. Le pere Matthieu Raderus Jesuite Allemand en ayant eu une copie, la traduisit en latin, & la publia l'an 1615. à Munich, en un volume *in quarto*, sous le titre *Chronicum Alexandrinum itemque astronomicum & ecclesiasticum* (vulgo *Siculum*, vel *Fasti Siculi*) *græcè cum latina interpretatione*. La meilleure édition que nous ayons de cet ouvrage est celle qui nous a été donnée à Paris par M. Du Cange en 1688. imprimée au Louvre. * Quinte-Curce. Plutarchus, *in Alexandro*. Diodore de *Sicile*. Strabon, *l.* 17. Pomponius Mela. Ptolomée. Pline, *l.* 5. *c.* 10. Herodien, *l.* 4. & 7. Ammien Marcell. *l.* 4. & *l.* 2. Sanctus Athanasius, *apolog.* 2. *concil. Nicæn. can.* 6. Sanct. Epiph. *hæres.* 68. *epist. Theodosii & Valentiniani actione prima. concil. Calced. notit. imp.* Marmol & Jean de Leon, *descr. Afric.* Bellon, *observ. l.* 2. *c.* 19. Sanut, *l.* 9. *sur le cycle.* Bucherius. Scaliger. Petau. Guldin. Calvisius. Riccioli, *sur les provinces dépendantes d'Alexandrie.* Miræus. *Notit. episcop. orbis.* Carol. à S. Paulo, *geograph. sacr. De antiqua ecclesiæ disciplina* de M. Dupin.

ALEXANDRIE (le lac d') *Alexandria lacus, Mareotis & Ariportt Maria* ou *Marea*, grand lac d'Egypte, environ à sept lieuës de la ville d'Alexandrie, du côté du midi. On l'appelle aussi le lac d'*Autacon* & de *Bucheira*, du nom de deux petites villes voisines.

ALEXANDRIE, ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir auprès du Tanaïs, fleuve de la Sarmatie Européenne. Il en fit bâtir plusieurs autres du même nom, dont une sur le mont Caucase, une dans la Thrace, une dans les Indes, une dans la Susiane, qui fut la patrie de Denys le *Geographe*, &c. * Quint. Curtius, *lib.* 7. Plutarchus, *in Alexandro magno.* Plinius *lib.* 6. Ptolomée. Strabon.

ALEXANDRIE ou ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statelliorum*, que les Italiens nomment *Alessandria della Paglia*, ville d'Italie dans le Milanez, avec évêché suffragant de l'archevêché de Milan, est sur la riviere de Tanaro. Ceux de Cremone, de Plaisance, & de Milan, qui suivoient le parti d'Alexandre III. contre l'empereur Frederic *Barberousse*, la bâtirent vers l'an 1158. & 1170. selon d'autres. On dit qu'elle eut au commencement le nom de Cesarée, qu'on changea en celui d'Alexandrie pour faire honneur au même pape. D'autres soûtiennent que l'empereur voulut lui faire donner le nom de Cesarée, & que les habitans s'obstinant à lui conserver celui du pape, il l'appella par moquerie *Alexandrie de la paille*, peut-être parce que ses murailles n'étoient que de paille & de bois, enduits de terre. Car c'est une fable, que le nom d'*Alexandrie de la Paille* ait été donné à cette ville, parce que les empereurs y recevoient une couronne de paille. Le même Frederic l'assiegea; & quoique les murailles de cette ville ne fussent que de bouë, il fut obligé de se retirer après six mois de siege. Il y avoit dès-lors quinze mille habitans qui la défendirent avec beaucoup de resolution & de courage. Ils la mirent sous la protection du saint siege; & le pape Alexandre III. y fonda un evêché. Cette ville a été soûmise aux ducs de Milan, aux Visconti, aux Sforces, aux François & aux Espagnols. Elle souffrit beaucoup dans le XVI. siecle. Aujourd'hui elle est forte & bien munie. Le siege que le prince de Conty & le duc de Modene y mirent en 1657. ne fut pas heureux. Cette ville a produit de grands hommes, & entr'autres, Georges Merula, qui est different d'un autre Georges Merula, fils de Paul Merula, de Dordrecht en Hollande. * Blondus, *l.* 15. *hist.* Volaterran, *l.* 4. *Georg.* Platina, *in Alex. III.* Merula, *hist. l.* 3. Corio, *hist. Mediol.* Leandre Alberti, *descript. Ital. &c.*

ALEXANDRIE, petite ville de Pologne, dans la haute Volhinie, au palatinat de Lusuc, sur la riviere d'Horin, qui fut bâtie à la fin du siecle passé, & qui a été fort maltraitée par les Tartares dans les dernieres guerres. * Baudrand, *diction. geogr.* Guillaume le Vasseur.

ALEXANDRIN, *Alexandrinus Tractus*, petite province du duché de Milan en Italie: ce pays est renfermé entre la Lomelline, le Tortonois, & le Montferrat. Il prend son nom de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui en est la capitale. * Baudrand.

ALEXANDRIN de NEUSTAIN (Jule) natif de Trente, medecin de Maximilien II. nâquit dans le XVI. siecle, vers l'an 1506. Il fut tres-avant dans les bonnes graces de cet empereur; & après avoir écrit en vers & en prose divers ouvrages, *Salubrium* ou *de sanitate tuenda*; *De medicina & medico*, remplis de beaucoup d'érudition; *Annotationes in Galenum*, &c. Il mourut à Trente en 1590. âgé de 84. ans. * Justus, *in chron. medic.* Joan. Sambuc, *in Icon. medic.* Vander Linden, *de script. medic.* Croëselius, *P. II. elog. hist.* De Thou. L'on trouve la liste de ses ouvrages dans Teissier, ou *éloge des hommes illustr.* de Thou.

ALEXANDRIN (Clement, dit) *cherchez* CLEMENT.

ALEXANDRINUS (Nicolas) Jurisconsulte, gendre de Bartole, a fait quelques repetitions inserées parmi les œuvres de son beau-pere. Il vivoit vers l'an 1350. * *bibl. hist. des aut. du droit, par* Denys Simon, *édit. Paris. in* 12. 1702.

ALEXANDRION, forteresse dans la tribu de Manassé, deçà le Jourdain, bâtie sur une haute montagne, par Alexandre, I. de ce nom, roi des Juifs, pour empêcher que ses sujets ne se revoltassent contre lui. * Joseph. *antiq. liv.* 14. *chap.* 10.

ALEXANDRO (Antoine de) de Naples, vivoit vers l'an 1470. Il a enseigné long-tems dans sa patrie, & y a fait la charge de vice-protonotaire du conseil du roi. * *Bibl. hist. des aut. du droit, par* Denys Simon, *edit. Paris. in* 12. 1702.

ALEXANDROW, en latin *Alexandrovium*, petite ville, & plûtôt bourgade de Pologne, dans le palatinat de Braclaw, à quatre milles de la riviere de Bog, a été presque ruinée par les Cosaques. * Guillaume le Vasseur. Baudrand. *dict. geogr.*

ALEXARQUE, est le non d'un historien dont Plutarque parle *in Parall. c.* 7. Servius en fait aussi mention au 3. *liv. de l'Eneïde, v.* 334. Il le qualifie du nom d'historien Grec, & se sert de son autorité pour le nom d'Epire & de Nole.* Vossius, *de hist. Græc. p.* 319.

ALEXAS de Laodicée, est le même que Timogene presenta à Marc-Antoine, & qui ménagea les amours de ce Romain avec Cleopatre, & son divorce avec Octavie sœur d'Auguste. Cet empereur étant maître de la personne d'Alexas, le fit punir du dernier supplice. On croit que cet Alexas est le même que Josephe appelle *Alexandre*. Il dit qu'Auguste ne voulut jamais lui pardonner à la priere d'Herode, qui avoit demandé sa grace. * Plutarchus, *in vit. Anton.* Josephus, *lib.* 1. *de bell. Jud. c.* 15.

ALEXAS, Juif, étoit l'un des favoris du roi Herode *le Grand*, qui lui fit épouser Salomé sa sœur. Elle aimoit un Arabe, nommé *Silleus*, qu'elle vouloit épouser; mais Herode la contraignit de se marier à Alexas; & il employa, pour l'y resoudre, l'autorité de l'imperatrice Livie, qui lui fit connoître que le roi son frere l'abandonneroit, si elle refusoit ce parti. Elle épousa Alexas, & cette obéissance la remit dans les bonnes graces d'Herode. Ce prince étant au lit de la mort, fit venir Alexas & Salomé, & les conjura par toute l'affection qu'ils avoient pour lui, qu'aussi-tôt qu'il auroit rendu l'esprit, ils fissent égorger grand nombre de personnes de condition, qu'il retenoit dans l'Hippodrome. Ils le lui promirent; & cependant avant que la nouvelle de sa mort fût sçuë, ils délivrerent tous ces prisonniers, & dirent même qu'ils le faisoient par ordre du roi, l'an 4. avant l'ere vulgaire. * Josephe, *antiq. Judaïc. l.* 17. *c.* 1. 8. & 10.

ALEXENOR, fils d'Esculape & de Lapeties.

ALEXICACUS ou CHASSE-MAL (Ἀλεξίκακος) *malorum depulsor*, est le nom que les Atheniens donnerent à Apollon, après qu'il eut délivré de la peste le pays Attique, que cette maladie avoit entierement désolé. C'est ce que les Latins appellent *averruncanus in malis adjutor*. Hercule merita aussi ce nom, pour avoir purgé la terre de diverses sortes de monstres. On le donna encore à certains bons genies, nommés *Apompées* ou *Atropopées*, lesquels détournoient les maux des personnes qui les

invoquoient. * Pausanias, *in Attic.* Cœlius Rhodiginus, *l. 2. c. 32.*

ALEXIE ou ALISE : *Alesia* ou *Alexia*, bourgade de France en Bourgogne, au-dessus du petit bourg de sainte Reine, dans le pays Duesmois, qui fait partie de l'Auxois, & près de la ville de Flavigni, est située sur la pente d'une colline, près de laquelle les deux ruisseaux de Loze & d'Ozerain se jettent dans la riviere de Braine. Cela s'accorde assez bien avec la description que Cesar fait dans ses commentaires de l'ancienne ville d'Alexie. On croit que celle d'aujourd'hui a été bâtie sur les ruines de cette ville des anciens Mandubiens, si celebre par le siege que Cesar y mit environ 52. ans avant la naissance de J. C. Il la prit, & la ruina, malgré les efforts des Gaulois, qui avoient mené de prodigieuses forces à son secours, sous la conduite de Vercingentorix. Diodore de *Sicile* dit que ce fut Hercule qui bâtit Alexie, pour en faire la capitale des Gaules. * Diodor. *bibl. hist. l. 4. c. 11.* Cesar. Tite-Live. Du Chêne. Sanson. De Chasseneu. Paradin, &c.

ALEXINUS, philosophe de la secte d'Euclide de Megare, étoit d'Elis, capitale de la province d'Elide dans le Peloponnese. Il fut disciple d'Eubulide, & parut extrêmement opposé aux sentimens de Zenon le *Cynique*. C'étoit un homme violent & tres-vif, & celebre de son tems par sa force extraordinaire. Un jour qu'il se baignoit dans le fleuve Alphée, ayant été picqué d'un roseau, il en mourut. Il vivoit environ la CXX. olympiade. Alexinus fut grand ami du philosophe Menedeme. * Diogene Laërce, *in Mened. l. 2.*

ALEXIS, premier esclave d'Asinius Pollio, selon Apulée, *Apol. 1. & Donat.* ainsi nommé, comme qui diroit, *sans réponse*, & *superbe*. D'autres dérivent ce nom du grec ἀλέγω *curo*, *avoir soin*, *faire attention*; parce que Virgile étoit, dit-on, tourmenté des soins cuisans de l'amour qu'il avoit pour ce jeune esclave : c'est peut-être ce qui fait dire à ce poëte, *Eglog. 2. v. 6.*

O crudelis Alexi, nihil mea carmina curas !

D'autres tirent ce nom du verbe ἀλέξω *arceo*, *éloigner*, *écarter*, parce qu'Alexis rejettoit ce poëte avec dédain. *Virg. ubi supra, v. ult.*

Invenies alium, si te hic fastidit Alexis.

Martial, *l. 7. Epigr. 56.* dit que cet Alexis étoit fils ou page de Mecenas, favori de l'empereur Auguste.

Et Mecenati Maro cùm cantaret Alexim.

Et *au liv. 8. Epigr. 56.* parlant de la visite que Virgile rendit à Mecene, pour lui representer sa misere, & la perte de ses terres aux environs de Cremone.

Jugera perdiderat misera vicina Cremonæ,
Flebat & abductas Tityrus ager oves :
Risit Tuscus eques, paupertatemque levando,
Repulit, & celeri jussit abire fugâ.
Accipe divitias & vatum maximus esto
Tu licet, & nostrum, dixit, Alexin ama.

* *Voyez* Servius, sur la 2. *Eglogue de Virgile.* Nicolaus Lloydius.

ALEXIS ARISTENE, *Alexius Aristinus*, œconome ou diacre de l'église de Constantinople, assista au synode de Constantinople de l'an 1166. & y cita contre Nicephore, patriarche de Jerusalem, le canon 37. du concile de Trulle. Il a fait des notes sur un recüeil de canons, imprimées dans les pandectes des canons de Beveregius. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XII. siecle.*

ALEXIS, évêque de Melfi dans le royaume de Naples, florissoit en 1512. Dans cette année il fit, par ordre du pape Jules II. un discours aux peres du concile de Latran, qui devoient assister à la troisiéme session tenuë le 11. Decembre. Le sujet de son discours rouloit *sur la meilleure maniere de tenir des conciles, & sur la necessité de l'union; De ratione synodorum habendarum optimâ, & concordiæ necessitate.* Ce discours, avec la lettre par laquelle il informe le pape qu'il s'est acquitté de ce dont il l'avoit chargé, se trouve *au tome XIV. des conciles, p. 122.*

ALEXIS, poëte comique Grec, oncle de Menandre, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI. olympiade, vers l'an 336. avant J. C. & composa diverses pieces, qui sont souvent citées par les anciens. * Vossius, *de poët. Græc. c. 8. de hist. Græc.*

ALEXIS, historien, qui a écrit un ouvrage *de Finibus Samiorum* dont parle Athenée, *liv. 3. 9. 10. & 13.*

ALEXIS, metropolitain de Nicée, a composé des cantiques ecclesiastiques sur saint Demetrius Martyr.

ALEXIS, *Alexius*, tenoit compagnie à Atticus pour l'étude, & étoit son secretaire. Ciceron en parle dans ses lettres.

ALEXIS (saint) né à Rome vers l'an 350. étoit fils d'EUPHEMIEN, un des plus illustres senateurs de cette ville, & d'*Aglaïs*, dont la noblesse répondoit à celle de son époux. Lorsqu'il fut en âge, son pere & sa mere l'obligerent à épouser une fille d'une naissance tres-illustre; mais le soir même du jour de ses nôces, Dieu lui inspira de quitter sa nouvelle épouse. On dit qu'étant entré dans sa chambre, il lui donna une bague & une ceinture enveloppée dans un tafetas d'écarlate, lui recommandant de les conserver avec soin : qu'ensuite il passa dans son cabinet, où il prit de l'argent & des pierreries; & qu'étant sorti secretement de la maison, il s'en alla au port. Y ayant trouvé un vaisseau prêt à partir, il fit voile à Laodicée, d'où il se rendit par terre à Edesse, ville de la Mesopotamie. Là il distribua ce qui lui restoit aux pauvres, puis il se retira sous le porche de l'église de Notre-Dame, où il vivoit d'aumônes. Cependant son pere, sa mere & son épouse le firent chercher inutilement; de sorte qu'il passa dix-sept ans en cet endroit. Ensuite il retourna à Laodicée, dans le dessein d'aller à Tarse; mais une furieuse tempête le poussa en Italie, & le fit aborder à Rome. Il resolut alors de demeurer inconnu dans la maison de son pere. Il l'aborda au retour du palais, & lui demanda quelque endroit pour s'y retirer : ce que ce seigneur lui accorda, sans l'avoir pû reconnoître, après une absence de dix-sept ans. Lorsqu'Alexis fut proche de sa mort, il écrivit dans un billet son nom, sa famille, son mariage, & les principales circonstances de sa vie, & tint ce billet dans sa main jusqu'au dernier soûpir. L'histoire de sa vie dit que le pape Innocent I. celebrant la messe un jour de Dimanche dans l'église de saint Pierre, en presence de l'empereur Honorius, on entendit une voix du haut de l'autel, qui disoit : *Cherchez l'homme de Dieu, il doit mourir Vendredi prochain.* N'ayant pû découvrir où étoit ce saint homme, le pape & l'empereur, avec un grand nombre de prélats & de seigneurs, se trouverent dans l'église le Vendredi suivant. Alors une voix semblable dit hautement, *que l'homme de Dieu étoit dans la maison d'Euphemien.* Le pape & l'empereur y allerent, & trouverent le saint qui venoit d'expirer. On prit le papier, qu'il tenoit en sa main; & Aëtius, chancelier de l'église Romaine le lut publiquement. Il n'est pas difficile de s'imaginer quels furent les transports de douleur que firent éclater en cette rencontre le pere, la mere & l'épouse de saint Alexis. Après avoir donné quelque-tems aux premiers mouvemens de douleur, on fit les ceremonies de la sepulture, & son corps fut porté solemnellement dans l'église de saint Pierre, selon le recit de Metaphraste, ou dans celle de saint Boniface (qui étoit celle où il avoit été marié) selon le martyrologe. La maison d'Euphemien, qui étoit sur le mont Aventin, où pendant le regne du Paganisme, on voyoit le temple d'Hercule *le Vainqueur*, fut dans la suite changée en une église, sous le nom de saint Alexis. Le martyrologe & le breviaire Romain mettent sa mort au 17. de Juillet. Metaphraste, qui la fixe au 17. de Mars, doit s'entendre du jour que le corps du saint fut mis dans un nouveau sepulchre. On croit que ce fut sous le pontificat d'Innocent I. qui tint le siege depuis 402. jusqu'en 417. Non seulement le tems de sa mort est tres-incertain; mais toute cette histoire même paroît extrêmement suspecte : on ne la tient que de Metaphraste, auteur peu digne de foi; d'ailleurs cette vie ne

semble être qu'une mauvaise copie de celle de S. Jean *Calybite*, déja corrompuë. Ainsi saint Alexis & saint Jean *Calybite*, pourroient bien n'être qu'une seule personne. Les moines Grecs venus de Constantinople, qui firent connoître ce saint à l'église Latine en s'établissant à Rome, lui donnerent l'épithete d'*Alexis* ou de *Guerisseur*, à cause des guerisons miraculeuses dûës à son intercession. Si cela est, on ne peut lire la vie de saint Alexis, sans demeurer convaincu, que sous le nom de Rome, il faut entendre Constantinople. * Simeon Metaphraste, *en sa vie*. Pierre de Natalibus. Baronius, *in martyrol*. Baillet, *Vies des Saints*, *au 17. de Juillet*.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

ALEXIS I. Comnene, fils de *Jean* Grand Domestique, & d'*Anne* Dalassene, exerça les premieres charges sous le regne de Nicephore Botaniate, qui l'employa dans toutes les occasions où il y eut des soûlevemens dans l'empire; mais après l'avoir délivré de tous ses ennemis, il le devint lui-même, l'enferma dans un cloître, & se fit reconnoître empereur en 1081. Il étoit neveu d'Isaac Comnene, qui avoit été empereur depuis l'an 1057. jusqu'en l'an 1059. A son avenement à l'empire, il se vit obligé de recompenser ses freres, qui lui avoient aidé à l'usurper. Il leur en donna à tous quelque portion; partage qui lui étoit tres-désavantageux, parce qu'il n'avoit pas dans ce qui lui restoit, des revenus suffisans pour entretenir des armées & payer ses troupes. Pour y satisfaire, il pilla ses sujets, & usurpa même les biens de l'église. Il est vrai qu'il s'en repentit depuis, & même par des ordonnances publiques; mais il n'y avoit que dissimulation en son fait. Robert Guiscard, duc de la Poüille & de Calabre, ayant sujet de se plaindre d'Alexis Comnene, passa dans la Grece à la tête de quinze mille hommes, & en chassa cent soixante dix mille, que l'empereur Grec lui opposa. Cette bravoure étonna Alexis, lequel traita avec Henri IV. empereur d'Occident, pour faire la guerre à Guiscard. Il eut de grandes guerres à soûtenir avec les Turcs & avec les Patzinacites. Ceux-ci ayant d'abord eu quelques avantages, furent ensuite si maltraités, qu'Alexis en transporta une partie dans les terres de l'empire, pour les cultiver. Ceux-là en s'emparant de quelques isles de l'Archipel, l'effrayerent tellement, qu'il eut recours au pape Urbain II. qu'il pria de lui ménager le secours des princes d'Occident; ce qui engagea en partie ce pape à faire publier la premiere croisade. Alexis avoit chassé les Turcs des isles, lorsque les Croisés entrerent de tous côtés dans ses états. Il en fut allarmé; & parce qu'il les vit assez forts pour le déthrôner, il voulut se persuader qu'ils ne manqueroient pas de l'entreprendre. L'évenement justifia la droiture de leurs intentions; mais l'empereur ne put jamais se détromper: après avoir conclu avec eux un traité, suivant lequel ils devoient lui livrer toutes les places dont ils chasseroient les Infideles, il donna tous ses soins à les faire manquer de vivres; ce qui les obligea enfin de le regarder comme un ennemi, d'autant plus dangereux, qu'il affectoit toûjours de bonnes dispositions à leur égard. Sa mauvaise foi lui fit perdre l'occasion de se rendre maître d'Antioche & des autres places de Silicie, qu'ils lui auroient renduës, comme ils avoient fait de Nicée, avant qu'il se fût fait connoître. Sa mere le gouverna long-tems, & l'imperatrice Irene sa femme eut ensuite toute l'autorité. Il en eut entr'autres enfans Jean Comnene, qui lui succeda; & Anne, mariée à Nicephore Bryenne, qu'Irene aima jusqu'à vouloir le rendre maître de l'empire. Il étoit âgé d'environ 70. ans, lorsqu'il mourut le 15. Août 1118. après avoir regné 31. ans, 4. mois & 15. jours. Anne sa fille a écrit l'histoire de sa vie en quinze livres, & en fait le portrait comme d'un heros; mais il ne faut pas s'y arrêter. * Zonare. Glycas, dont les histoires finissent à cet empereur. Baronius, &c.

ALEXIS II. Comnene, surnommé le *Porphyrogenete*, étoit fils de Manuel Comnene, à qui il succeda en 1180. sous la tutelle de Marie sa mere, qui par son affection pour un prince de la maison regnante, aussi nommé Alexis, irrita tous les seigneurs contre elle. Andronic Comnene, homme ambitieux ne negligea pas cette occasion de s'aggrandir. S'étant mis à la tête des mécontens, il entra avec une armée à Constantinople en 1183. au mois d'Avril; & ayant aussi-tôt chassé Marie, il contraignit le jeune empereur de se l'associer, & le fit étrangler au mois d'Octobre de l'année suivante. Alexis n'avoit au plus que seize ans alors; car il étoit né en 1167. Cependant il avoit épousé Agnés, fille de Loüis *le Jeune*, & d'Alix de Champagne. * Guillaume de Tyr. Bauduin. *Numism. imp. Rom.*

Alexis III. quitta le nom de l'*Ange* pour prendre celui de *Comnene & de Porphyrogenete*. C'étoit un tres-méchant homme, qui avoit arraché les yeux & l'empire à son frere Isaac, quoique ce prince l'eût tiré des mains des Turcs. Il commença de regner le 10. Avril de l'an 1195. Pour faire connoître son caractere, il suffit de dire qu'on le surnomma *le Tyran*, & qu'il fut haï de tout le monde. Il étoit brutal, emporté, & si avare, que cette miserable passion le rendit capable de toute sorte de lâchetés. Isaac avoit un fils nommé *Alexis*, qui mandioit du secours pour remonter sur le thrône. Il vint à Venise, où il trouva les François & les Venitiens, qui se préparoient à faire voile en Orient, pour le bien de la Religion. Ses malheurs les toucherent de compassion, & il leur persuada de passer à Constantinople, où ayant vaincu les Grecs par mer & par terre, ils prirent la ville après un siege de huit jours, en l'an 1203. Ils tirerent Isaac de prison, & chasserent l'usurpateur Alexis l'*Ange*. Ce miserable avoit deux filles; *Eudoxie*, qui épousa *Alexis* Ducas; & une autre nommée *Anne*, femme de *Theodore* Lascaris. Il traita tres-cruellement ses deux gendres; mais le dernier l'ayant surpris, lorsqu'il traitoit avec les Turcs pour son rétablissement, il l'enferma dans un monastere de la ville de Nicée. * Nicetas. Villehardoüin, &c.

ALEXIS IV. dit *le Jeune*, ayant eu le plaisir de revoir Isaac son pere sur le thrône, le partagea avec lui, & fut couronné dans sainte Sophie au mois d'Août de l'an 1203. mais il ne regna que jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. Isaac mourut sur la fin de ce mois; & peu de jours après, Alexis Murtzuphle prit le jeune empereur & le fit étrangler en prison. * George Logotheta. Nicetas. Gregoras. Spond. *A. C.* 1204. *n.* 11. *&* 12. *&c.*

ALEXIS V. surnommé *Murtzuphle*, empereur de Constantinople en 1204. étoit de l'illustre maison des Ducas, & proche parent des empereurs. Il fut surnommé *Murtzuphle*, à cause qu'il avoit les sourcils joints, fort épais, & qui lui pendoient jusques sur les yeux: ce que l'on a cru de tout tems être la marque d'un méchant homme. Quelque signification qu'ait ce mot, il est constant que ce prince avoit l'ame tres-cruelle. Il se saisit du prince Alexis, fils de l'empereur Isaac, & le fit renfermer dans un cachot; puis il se fit proclamer empereur par le peuple. Le miserable Isaac qui étoit fort malade, mourut de peur peu d'heures après, ou de douleur, ou même, comme quelques-uns l'ont crû, par la cruauté de Murtzuphle, lequel descendit ensuite dans le cachot du jeune prince, & l'y étrangla de ses propres mains, voyant que le poison qu'il lui avoit fait donner, ne faisoit pas son effet assez promptement. Quelques-tems après étant sorti de Constantinople, avec une bonne partie de son armée, pour dresser une embuscade aux princes Latins, qui s'approchoient de la ville pour l'assieger, il fut défait par le prince Henri frere du comte Baudoüin. Il laissa vingt des principaux de son armée parmi les morts, & tres-grand nombre de prisonniers, avec tout son bagage. Les Latins y prirent, avec le grand étendard de l'Empire, cette fameuse image de la Vierge, que les empereurs Grecs avoient coûtume de faire porter devant eux dans les batailles, & que l'empereur Zimiscés, après avoir vaincu les Bulgares l'an 970. fit mettre sur le char de triomphe qu'on avoit preparé pour lui. Les princes Latins ayant escaladé les murailles de Constantinople, Murtzuphle excita ses gens à défendre un poste avantageux qu'ils tenoient sur une colline, & se retira dans son palais, feignant

d'aller prendre quelque repos ; mais il se sauva la nuit dans un vaisseau avec l'imperatrice *Euphrosine* & la princesse *Eudoxie* sa fille, & se retira à Messinople, où le vieil Alexis s'étoit fait reconnoître empereur durant le siege de Constantinople. Mais au lieu d'y avoir un asyle, il y trouva de nouveaux malheurs : car ce vieillard l'ayant invité à un festin, se saisit de sa personne & lui fit arracher les yeux. Peu de jours après le vieil Alexis prit la fuite, pour éviter l'approche de l'empereur Baudoüin : ce qui donna lieu à l'évasion de Murtzuphle, lequel ayant erré quelque-tems en habit déguisé, fut pris & mené à Constantinople, où l'empereur voulut qu'on lui fit son procès dans les formes. Il fut accusé d'une infinité de crimes, & sur-tout du detestable parricide commis en la personne du jeune empereur Alexis, qu'il avoit étranglé de ses propres mains. Ayant été condamné à mort, il fut conduit dans une grande place, qu'on appelloit *la Place du Taureau*, au milieu de laquelle Theodose *le Grand* avoit fait ériger une colonne de marbre d'une hauteur extraordinaire, au-dessus de laquelle il avoit fait mettre sa statuë equestre. On fit monter Murtzuphle au haut de cette colonne par un escalier pratiqué en dedans ; & à la vûë de tout le peuple, on le précipita dans la place. * Nicetas. Gregoras. George Logotheta. Villehardoüin.

ALEXIS COMNENE, fut le premier empereur de Trebisonde, & cet empire demeura toûjours séparé de celui de Constantinople, jusqu'à ce que les Turcs s'emparerent de l'un & de l'autre. L'empire de Trebisonde se forma de cette maniere. Après que les principaux chefs des Croisés eurent élû Baudoüin empereur de Constantinople, ils conquirent facilement tout ce que l'empire Grec possedoit en Europe, & y formerent diverses principautés. Le marquis de Montferrat, qui épousa la veuve d'Isaac, eut la Thessalie pour sa part, avec titre de royaume, moyennant quoi il ceda l'isle de Candie aux Venitiens. Les princes Grecs se conserverent l'Asie, où ils établirent plusieurs souverainetés. Theodore se revêtit des ornemens imperiaux à Nicée en Bithinie, & eut la domination la plus étenduë de la maison des Comnenes ; Michel eut une partie de l'empire ; David l'Heraclée, la Pontique & la Paphlagonie ; & Alexis son frere eut la ville de Trebisonde, dont il fut couronné empereur en 1204. * Nicetas. Gregoras. Villehardoüin.

ALEXIS, Sicilien, voulut se faire empereur dans le tems que le tyran Murtzuphle fit mourir Alexis l'*Ange*, en 1204. mais il fut arrêté & puni. * Nicetas. Gregoras, &c.

ALEXIS, surnommé *Ibaneus*, s'éleva dans la Mysie dans le même-tems que celui dont on vient de parler. Mais il n'eut pas plus de bonheur ; car ayant été arrêté, il fut aussi puni du dernier supplice. * Nicetas. Gregoras, &c.

ALEXIS, patriarche de Constantinople, fut élû après Eustache en 1025. Il répondit aux évêques ses suffragans, qui le vouloient chasser de son siege, pour y introduire Jean frere de l'empereur Michel *Paphlagonen*, que si son élection n'étoit pas legitime, comme ils le pretendoient, la leur qu'ils avoient faite eux-mêmes, n'étoit pas canonique : de sorte qu'il leur ferma la bouche par cette judicieuse réponse. Il tint le siege depuis l'an 1025. jusqu'à 1043. selon Baronius, Zonaras, & Curopalate. Il a fait quelques constitutions sur des matieres ecclesiastiques, rapportées dans la collection du droit Grec-Romain. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. du XI. siecle*.

ALEXIS MICHALOUK, grand duc ou czar de Moscovie, succeda à son pere *Michel* l'an 1645. Il témoigna d'abord qu'il avoit dessein de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, & principalement avec Ladislas IV. roi de Pologne, qui avoit fait un traité de paix avec son pere Michel. Il en assura aussi Jean Casimir, frere & successeur de Ladillas ; mais il ne fut pas fidele à sa promesse. La revolte des Cosaques lui paroissoit une occasion trop favorable pour la laisser passer sans s'en servir. En 1654. il assiegea Smolensko, dans le tems qu'une partie de ses troupes faisoit des courses dans la Lithuanie. Etmant, capitaine Polonois, en ayant surpris un parti, les défit entierement, & ce ne fut pas le seul combat qu'on donna. Mais cependant les Moscovites désolerent toute la Lithuanie ; & ayant pris Smolensko à composition, ils ne voulurent pas même observer le traité qu'ils avoient fait avec celui qui commandoit dans la place. Le grand duc Alexis s'efforça de justifier ses armes par des manifestes & par des ambassades qu'il envoya à l'empereur & à quelques autres princes ; mais on étoit persuadé de ses mauvaises intentions. Les cruautés de ses soldats faisoient horreur à toute l'Europe. Ils massacroient les enfans, & menoient les hommes & les femmes en esclavage. Peut-être étoit-ce pour repeupler la Moscovie, où la seule ville de Moscou avoit vû perir près de quatre cens mille personnes par la peste. Les Moscovites firent d'autres conquêtes dans la Lithuanie. En 1656. ils la cederent par un traité de paix, & on leur laissa Smolensko. Alexis recommença depuis la guerre, & en 1661. ses troupes eurent du dessous. Quelque-tems après il fit battre, & voulut faire passer une monnoye de cuivre, qui soûleva ses sujets. Il envoya ensuite des ambassadeurs en France, en Angleterre, & en quelques autres cours ; & mourut au commencement de l'année 1676. après un regne de 31. ans. * *Memoire du tems*.

ALEXIS, Piémontois. Il y a un livre de secrets qui court depuis assez long-tems sous le nom de cet Alexis. Il fut imprimé à Bâle *in octavo* l'an 1563. traduit de l'italien en latin par Wecker. Il a aussi été traduit en françois, & imprimé plusieurs fois avec des augmentations. On y voit une preface, où le Piémontois apprend au public, qu'il est né de maison noble ; que dès son enfance il s'est appliqué à l'étude ; qu'il a appris le latin, le grec, l'hebreu, le chaldéen, l'arabe, & plusieurs autres langues ; qu'ayant eu sur-tout une extrême passion pour les secrets de la nature, il en a ramassé autant qu'il a pû pendant ses voyages, qui ont duré 59. ans ; qu'il s'étoit piqué de ne communiquer à personne ses secrets ; mais qu'à l'âge de 82. ans & 7. mois, ayant vû à Milan un pauvre malade qui étoit mort, lequel il eût pû guerir, s'il eût communiqué son secret au chirurgien, il fut touché d'un si grand remors de conscience qu'il se fit hermite. Ce fut dans cette solitude qu'il mit ses secrets en état d'être donnés au public. Le recüeil entier est un gros volume ; mais on en a fait un petit recüeil, où l'on trouve apparemment l'élite des remedes de cet Alexis, & on en vend beaucoup dans les foires de village. * Mercklin, *in Lindenio Renovato*. Bayle, *diction. crit. deuxiéme édition*.

ALEXIUS (Vincent) de Perouse, archiprêtre de la cathedrale & professeur en droit, depuis auditeur de Rote à Rome, & évêque de Perouse, a laissé des lectures, des décisions & des réponses. Il est mort en 1611. * *biblioth. histor. des auteurs de droit*, par Denys Simon, *édition de Paris*, in 12. 1702.

ALEXIUS (Nicolas) né à Perouse comme le précedent, & chanoine de la cathedrale, renonça à l'âge de vingt ans aux esperances que sa réputation naissante pouvoit lui faire concevoir, & se consacra à Dieu dans l'ordre de saint Dominique, où ayant cultivé ses talens pour la chaire, il devint un des plus celebres prédicateurs de l'Italie. On assure qu'il reçut de grands éloges des papes Paul III. & Paul IV. qui l'entendirent ; & qu'ayant prêché un carême dans sa patrie, il toucha le cœur d'un grand nombre de gens, & entr'autres de plusieurs femmes de débauches, à qui il procura une maison de retraite, & donna des constitutions, le cardinal Fulvio Corneo, évêque de Perouse, ayant approuvé son zele. Il fut aussi premier professeur du college de Perouse, où il eut pour écolier Michel Bonelli, fils de la sœur de saint Pie V. qui lui offrit divers évêchés, qu'il refusa toûjours avec beaucoup de modestie. En 1566. il fut fait inquisiteur de Perouse & de l'Ombrie ; & ayant exercé cet emploi dix-neuf ans, avec autant de douceur & de bonté, que d'exactitude, il mourut de la mort des justes le 28. Février 1585. âgé de 70. ans. Alexius avoit toûjours aimé la poësie latine, & il y donna le tems que lui laissoient ses occupations, & ses exer-

cices de religion, ausquels il fut toûjours tres-exact; on ne connoît de poëme de sa composition imprimé, qu'un petit poëme sur la peste, & un autre moindre, mais on garde à Perouse l'histoire des rois de Juda & d'Israël; & les éloges des saints de l'ordre de saint Dominique. On lui attribuë des traités de la sainte Trinité, du souverain bien, & de l'Eucharistie, & deux volumes de sermons *Echard, *Script. ord. FF.Prædic. t. II.*

ALEXON, Myndien, a composé des livres de recits fabuleux. * Diogen. Laërt. *in Thalet.*

ALFANDEGUE (l') on appelle ainsi la maison de la doüanne à Lisbonne en Portugal.

ALFANUS, *cherchez* ALPHANUS.

ALFAQUINS, *Alfaquini*, est le nom de certaines gens qui sont encore aujourd'hui cachées en Espagne, & qui sont comme les prêtres des Maures. Voici ce qu'en dit J. Royas, *de hæret. part.* 1. §. 552. « Dans le royaume » de Valence les inquisiteurs peuvent proceder contre » les Juifs & les Sarasins, ou les autres Infideles non » baptisés, qui se mêlent de dogmatiser parmi les Chré» tiens, particulierement si ce sont ceux qu'on appelle » communement *Alfaquins*, ou qui empêchent l'exerci» ce & la jurisdiction de l'inquisition, ou qui sollici» tent un Chrétien à renier la foi, ou qui l'induisent » à suivre leurs coûtumes, & à embrasser leurs cere» monies publiques. * Jacq. Hofman. *Lexic. univ.*

ALFACQS, *Alfaquium*, bourg d'Espagne, situé en Catalogne, à l'occident de la riviere d'Ebre, sur un cap, auquel il donne son nom. * Baudrand.

ALFADH ABDALLAH MOHAMMED BEN ALFADH AL-BARID, auteur de l'histoire d'Iclid, fils de Moavie, second calife de la race des Ommiades. Cet auteur mourut l'an 313. de l'hegire, de J. C. 925.* D'Herbelot.

ALFAQUES & ALFACHUSA, *Ruspa*, petite ville de Barbarie, dans le royaume de Tunis, sur la côte occidentale du golfe de Capes, étoit autrefois épiscopale & suffragante de Carthage. * Baudrand.

ALFARABIUS, *cherchez* ALPHARABIUS.

ALFARDO (Pierre) Portugais, né à Coimbre, vint faire ses études à Paris, où il prit le bonnet de docteur en theologie. Il retourna en sa patrie, où il trouva Jean Peculiar, chantre de Coïmbre, avec lequel il avoit contracté une grande amitié pendant son séjour à Paris. Il entra, à l'imitation de Peculiar son ami, dans le couvent de sainte Croix nouvellement établi, & fut un des 72. disciples de saint Theodonius, qui l'élut prieur da Claustra. Le troisiéme prieur de sainte Croix étant mort, il fut mis en sa place par le choix des religieux & par l'approbation du roi dom Alfonse Henri, l'an 1184. Ce roi & son fils dom Sancho I. ont enrichi à sa recommandation ce couvent, dans le tems qu'il étoit prieur da Claustra, & le roi dom Alfonse l'avoit nommé son premier historiographe. Il a écrit, par ordre de saint Theodonius, l'histoire de la fondation du couvent de sainte Croix, en latin, qu'on garde dans les archives dudit couvent, & est mort le 31. Août 1190. * *Memoires de Portugal.*

ALFEGE, archevêque de Cantorbery, *voyez* ELPHESE.

ALFELD, nom d'une des plus illustres familles du duché de Holstein, laquelle a produit des seigneurs, qui ont possedé les plus beaux emplois à la cour de Danemarck.

ALFELD ou ALVELD, *Alfelda*, petite ville de la basse Saxe en Allemagne, sur la riviere de Leyne, entre la ville d'Hildesheim & celle d'Eimbach, appartenoit autrefois aux évêques d'Hildesheim; mais elle est possedée presentement par les ducs de Brunswick. * Baudrand.

ALFENUS ou ALPHENUS VARUS de Cremone, ayant quitté le métier de cordonnier qu'il professoit, alla à Rome, & profita si bien auprès de Servius Sulpitius, qu'il devint un grand jurisconsulte, & fut consul avec P. Vinicius en la seconde année après la naissance de Jesus-Christ. Aulu-Gele témoigne qu'il avoit une grande connoissance de l'antiquité, & rapporte son sentiment touchant un tribut annuel que les Carthaginois payoient en argent aux Romains, qu'il appelle *Argentum purum putum*. Il laissa divers ouvrages de droit, comme des livres de digestes, dont le même Aulu-Gelle cite le trente-quatriéme, &c. C'est le même P. Alfenus Varus qu'Horace raille dans une de ses satyres:

——Ut Alfenus vafer, omni
Abjecto instrumento artis, clausâque tabernâ,
Sutor erat, sapiens, sic, optimus omnis
Est opifex, &c.

Il y a eu plusieurs autres ALFENUS; l'un dont parle Ciceron dans l'oraison *Pro Quintio*; un autre dont parle Donat, dans la vie de Virgile; & un autre enfin general d'armée, & prefet du prétoire sous Vitellius, dont l'article est ci-dessous. * Cicer. *Pro Quintio.* Donat, *vita Virgil.* Tacite, *l.* 2. *c.* 29. Bayle, *dict. crit.*

ALFENUS VARUS, maréchal de camp du parti de l'empereur Vitellius, Tacite, *l.* 2. *c.* 29. ensuite capitaine des gardes du même empereur avec Julius Priscus: ayant été défait avec tous ceux du parti de Vitellius, il survécut à son infamie & à son desastre. * Cornel. Tacit. *hist. l.* 4. *c.* 11.

ALFEO, fleuve de Sicile, *voyez* ANAPE.

ALFERE (saint) né vers le milieu du X. siecle, d'une des plus illustres familles de Salerne, fut employé par les princes de cette ville en diverses négociations, mais une grande maladie, qui le mit à deux doigts de la mort, l'ayant dégoûté du monde, il resolut d'embrasser l'état ecclesiastique, & aspirant ensuite à une plus grande perfection, il se joignit à Odilon abbé de Clugny, qui l'emmena dans ce celebre monastere, où Alfere fit profession de la regle de saint Benoît, au plûtôt l'an 991. La réputation de sa sainteté le fit bientôt redemander par Gaimar III. prince de Salerne pour gouverner les Monasteres de cette ville: après s'en être acquitté quelquetems avec succès, il se retira sur un côteau de montagne, qu'on appelle S. Elie; & ne s'y trouvant pas encore assez solitaire, il alla se cacher au bas d'un rocher affreux, où il ne laissa pas que d'être suivi par un grand nombre d'hommes, qui vouloient vivre sous sa conduite, & entre lesquels il en choisit douze. Le lieu de sa retraite fut appellé Cave, parce qu'on en avoit tiré des pierres, dont le vuide formoit une caverne, & il est devenu depuis chef d'une celebre congregation. Mais du vivant de saint Alfere il n'y eut toûjours que douze religieux. L'acte de la donation que Gaimar lui en fit, est de 1025. Le saint fondateur y vécut jusqu'à l'an 1050. qu'il plut à Dieu de le retirer du monde. * Ughel. *Ital. sac. tom.* 7. *pag.* 515. Bolland. 17. *Janv.* 17. *Feb.* & 14. *Mart.* Mabillon, *Ann. ord. Bened. tom.* 4.

ALFERES, ville du royaume de Naples, *voyez* GUARDIA ALPHERES.

ALFES ou ALPHES, rabbin, dans le XI. & XII. siecles, a composé un abregé du Thalmud, intitulé *Siphra & Siphré*, fort estimé par les Juifs. Il mourut en 1103. * Genebrard. Buxtorf, *biblioth. Rabb.*

ALFIDENA, *Aufidna*, bourg ou petite ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze citerieure, sur la riviere de Sangro, vers les frontieres de la Terre de Labour, & du comté de Molise. * Baudrand.

ROIS D'ARAGON.

ALFONSE, I. du nom, roi d'Aragon & de Navarre, unit ces royaumes à ceux de Leon & de Castille, *voyez* entre ceux-là ALFONSE VII.

ALFONSE II. nommé auparavant *Raymond*, étoit fils de RAYMOND BERENGER, IV. de ce nom, comte de Barcelone, & de *Petronille* fille unique de *Ramir* II. dit *le Moine*. Alfonse II. nommé par quelques-uns *Ildefons*, fut aussi comte de Provence. Son pere le laissa tres-jeune l'an 1169. sous la tutelle de sa mere Petronille, qui le quitta, lorsque ce prince eut atteint l'âge de douze ans, lui donnant le comte de Provence son cousin pour conseiller & pour ministre. Le comté de Barcelone fut alors uni à la couronne d'Aragon. Alfonse augmenta depuis ses états: car il succeda à Raymond dit *le Jeune*, comte de Provence. Le comte de Toulouse prétendit avoir droit sur cet état, & voulut s'en faire raison les armes à la main; mais Alfonse soûtint tres-bien ses droits, & obligea le comte de Toulouse de demander

la paix, qu'on lui accorda. En 1174. on le voulut marier à la fille d'Emmanuel I. empereur de Constantinople. Les articles en furent même signés, & cette princesse fut menée à Montpellier. Mais le roi d'Aragon ayant pris d'autres mesures, épousa *Sanche* de Castille fille d'*Alfonse* VII. qui se disoit empereur des Espagnes; & les ambassadeurs Grecs voulant sauver la gloire de leur empereur & de leur princesse, se virent obligés de la marier avec Guillaume, comte de Montpellier. Alfonse châtia la ville de Nice, qui s'étoit revoltée avec quelques seigneurs de Provence, & ensuite il prit les armes contre les Sarasins, sur lesquels il remporta quelques avantages. Il unit les comtés de Provence & de Forcalquier, fit diverses fondations, & mourut à Perpignan le 25. Avril de l'an 1196. Ce prince merita les noms de *chaste*, de *sage*, de *vertueux*, & fit paroître d'ailleurs beaucoup de courage. Il défendit aux notaires de la Catalogne de dater leurs contrats par les années des rois de France, comme ils avoient coûtume de le faire. De Sanche, son épouse, il laissa PIERRE ou *Pedro* II. roi d'Aragon, qui lui succeda; *Alfonse* ou *Ildefons* II. comte de Provence; *Ferdinand*, religieux de Citeaux; & *Constance*, reine de Hongrie, puis imperatrice, & femme de *Frederic* II. *Eleonore*, cinquiéme femme de *Raymond* VI. dit *le Vieil*, comte de Toulouse; & *Sanche*, épouse de *Raymond* VII. dit *le Jeune*, aussi comte de Toulouse. * Vasæus, *in chron.* Surita, *l.* 1. Nostradamus & Bouchet, *hist. de Prov.* Ruffi. *hist. des comtes de Provence.*

ALFONSE III. dit *le Bienfaisant*, fils de PIERRE III. & de *Constance* de Sicile, fille de *Mainfroy*, bâtard de *Frederic* II. empereur, succeda aux états d'Aragon, sur la fin de l'an 1285. Jacques son frere, qui étoit en Sicile, y prit la qualité de roi de cette isle. Alfonse joignit les états de Majorque & de Minorque aux siens, d'où il chassa entierement les Maures. Charles de Valois avoit eu l'investiture du royaume d'Aragon. Alfonse eut le plaisir de terminer heureusement cette grande affaire, & il mourut de peste à l'âge de 27. ans en 1291. sans laisser d'enfans. Son frere JACQUES II. roi de Sicile lui succeda. * Mariana, *hist. l.* 14. *c.* 14. & 15. Surita, *l.* 2. S. Antonin, *titre* 20. *c.* 8. §. 5. *&c.*

ALFONSE IV. surnommé *le Debonnaire*, fils de JACQUES II. dit *le Juste*, & de *Blanche* d'Anjou-Sicile, fille de *Charles* II. roi de Naples, succeda aux états de son pere en 1317. fonda l'université de Lerida, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer au bien de son royaume. Le roi de Castille, qui l'avoit attaqué, fut obligé de lui demander la paix. Leurs differends furent terminés par les soins de Gaston II. comte de Foix & seigneur de Bearn, & par ceux de Philippe III. roi de Navarre, dont la fille Marie fut promise à Pierre prince d'Aragon. Le roi Alfonse mourut à Barcelone le 24. Janvier 1336. laissant de *Therese* d'Urgel, PIERRE IV. qui lui succeda. * Mariana, *l.* 6. *c.* 4. Sponde, &c.

ALFONSE V. surnommé *le Sage* & *le Magnanime*, occupa le thrône après la mort de son pere FERDINAND dit *le Juste*, auquel il succeda en 1416. Jeanne II. reine de Naples, l'ayant fait son heritier, il se mit en état d'aller prendre possession de ce royaume; mais son ingratitude l'en ayant rendu indigne, cette princesse le priva du droit d'adoption. Il tourna sa vengeance contre la ville de Marseille, qu'il prit & qu'il pilla en 1423. & il voulut se rendre maître des états de Jeanne, à quelque prix que ce fût. Cette reine, qui mourut l'an 1435. avoit institué son heritier René d'Anjou, frere de Loüis III. d'Anjou, qu'elle avoit adopté. Alfonse entreprit de le déposseder, il fut même introduit dans Capouë, & il donna une bataille navale; mais il fut pris par les Genois, & perdit sa flotte. Depuis ayant été délivré par Philippe duc de Milan, il vint à Gaïette, & fit des courses sur les terres du saint siege, en haine de ce que le pape ne vouloit point lui donner l'investiture d'un royaume qui n'étoit pas à lui. Il assiegea Naples inutilement en 1438. & il s'en rendit maître depuis, aussi bien que de tout le royaume l'an 1442. Avant cela René lui avoit presenté la bataille, qu'il avoit refusée, & il desesperoit d'emporter la ville de Naples, lorsque la fortune lui fit découvrir un aqueduc, par lequel il s'en rendit maître. Les uns disent que ce fut une femme qui lui montra cet endroit, & les autres, que ce fut un masson nommé *Anello Ferrato.* Il étendit encore plus loin ses conquêtes, & soüilla la passion qu'il avoit pour les belles lettres & pour les gens sçavans, par son attachement criminel pour les femmes. Il mourut l'an 1458. & laissa les royaumes qu'il avoit usurpés à FERDINAND son fils *naturel*, à qui le pape Pie II. en confirma la possession, malgré les instantes poursuites du roi René d'Anjou, comte de Provence, & de Jean son fils, ausquels ces états appartenoient legitimement. JEAN II. frere d'Alfonse V. lui succeda au royaume d'Aragon. * Antoine de *Palerme.* Fazel. Blondus. Summonté. Colenutio. Surita. Sponde. Nostradamus, &c.

ROIS DE LEON ET DE CASTILLE.

ALFONSE, I. de ce nom, roi de Leon en Espagne, fut mis sur le thrône, qui appartenoit à sa femme *Ermesinde*, fille de *Pelage*, & sœur de *Fafila* ou *Favila*, tué par un ours. Alfonse commença de regner en 738. ou 739. Il étoit fils de PIERRE duc de Biscaye & de Navarre, qui descendoit de *Recarede*. Son regne fut de dix-huit ans, & il mourut en 757. laissant FROILA, qui lui succeda, & *Aurelio*, qui tua en 768. son frere, pour regner lui-même; & qui ayant fait alliance avec les Infideles, donna sa sœur en mariage à un de leurs rois: bien different en cela de son pere Alfonse, à qui sa pieté fit meriter le surnom de *Catholique*, dont Jules II. l'honora. Ce prince fit continuellement la guerre aux Maures, sur lesquels il prit plusieurs villes, où il rétablit les évêques qui en avoient été chassés. * Mariana, *hist. d'Espagne.* Lucas Tudensis, *in chron.* Roderic. Seb. Salmant. Baronius, *A. C.* 738. & 744.

ALFONSE II. surnommé *le Chaste*, parce qu'il vêcut en continence avec sa femme, succeda à VEREMOND l'an 791. Il prit les armes contre les Sarasins, après la mort de Muragat fils *naturel* d'Alfonse I. qui avoit fait alliance avec ces Infideles, & qui leur payoit un tribut annuel de cinquante filles. Alfonse prit Lisbonne & plusieurs autres places sur les Infideles, & leur tua soixante-dix mille hommes en une bataille l'an 793. de Jesus-Christ, & le 177. de l'hegire. Ambroise Moralés nous apprend qu'Alfonse fit bâtir une église sous le nom du Sauveur du monde, qu'il considera comme le seul par la protection duquel il avoit triomphé des Infideles. Ce ne fut pas la seule fois; il remporta encore d'autres victoires, avec le secours des François que Charlemagne lui envoyoit. Ces deux Princes s'aimoient & se visitoient souvent par leurs ambassadeurs. Alfonse avoit soin de lui rendre compte de ses prosperités, sçachant que Charles y prenoit beaucoup de part. Quelques auteurs soûtiennent qu'Alfonse avoit épousé Berthe, sœur de Charlemagne; mais ce prince n'eut point de sœur de ce nom. Pepin *le Bref* son pere n'eut que trois filles, Rothaïde & Adelaïde, qui moururent jeunes, & Gille ou Gisele, qui fut abbesse de Notre-Dame de Soissons. *Chimene*, sœur d'Alfonse, aiant épousé sans permission *Sanche*, comte de Cerdagne, il la fit enfermer dans un monastere, & tint ce prince en prison, après lui avoir fait crever les yeux. Il ne laissa pas de faire élever Bernard del Carpio, sorti de ce mariage. Ce jeune prince instruit de son origine, & du malheur de ses parens, pria son oncle de les mettre en liberté. Mais ne l'ayant pû obtenir, il se retira de la cour, & perdit ainsi la couronne qu'Alfonse lui destinoit. Ce dernier mourut l'an 821. ou 824. ou 825. selon les autres. Ce fut sous son regne qu'on trouva à Compostelle dans la Galice le corps de saint Jacques *le Majeur*, si l'on en croit les historiens Espagnols. Quoi qu'il en soit, Alfonse fit bâtir à Compostelle une superbe église en l'honneur de ce Saint, & il y fit transferer le siege épiscopal d'Iria par le pape Leon III. Le successeur d'Alfonse fut RAMIR ou *Raymir* fils de Veremond. * Roderic. Mariana. Roderic de *Tolede.* Marmol, &c.

ALFONSE III. dit le *Grand*, succeda à son pere ORDOGNE I. à l'âge de quatorze ans. En 864. il prit les armes contre un seigneur de Galice nommé Froila Ber-

mudes qui vouloit usurper sur lui la couronne, & qui fut tué par les habitans d'Oviedo. Il fit de grands biens au clergé, rétablit les églises, & resista avec vigueur à Mahomet & à Abdalla, princes Sarasins. Son fils Garcias se revolta contre lui, en faveur de Chimene, femme d'Alfonse, qui étoit broüillée avec son époux : de sorte qu'Alfonse fut obligé de quitter la couronne après l'avoir portée 48. ans avec tant de gloire. Cette abdication se fit l'an 910. & ce prince mourut peu tems après. Ambroise Moralés, suivi par le cardinal Baronius & par plusieurs autres, met la mort d'Alfonse en 912. D'autres chronologistes, comme Riccioli, s'éloignent encore bien davantage : car quoiqu'ils donnent 46. ans de regne à Alfonse, ils en placent la premiere année en 841. & la derniere en 887. Il eut pour successeur son fils GARCIAS qui l'avoit déthrôné,* Mariana. Ambroise Moralés. Riccioli.

ALFONSE IV. fils d'ORDOGNE, fut surnommé *le Moine*, parce qu'il s'étoit renfermé dans un Cloître, & avoit fait vœu de se faire moine. Le desir de se voir sur le thrône lui fit violer ce vœu en 924. Mais après avoir traîné durant cinq ans & demi, une vie assez languissante, il fut pris par Ramir II. son frere, qui, après l'avoir poursuivi deux ans de suite, le mit dans un monastere, afin qu'il y pût accomplir son vœu. D'autres disent qu'on lui creva les yeux par ordre du même RAMIR, qui lui succeda. * Ambroise Moralés, *l.* 16. *c.* 7. 9. & 10.

ALFONSE V. succeda en 999. ou 1000. à son pere VEREMOND. II. à l'âge de cinq ans, sous la tutelle de Melenda Gonzalés comte de Galice. Ce comte, homme de grande experience, gouverna avec beaucoup de sagesse, & de bonheur. Il avoit une fille tres-vertueuse, nommée *Elvire*, qu'il fit épouser au roi, à qui il inspira ce zele dont il fut animé pour la défense de l'église. Alfonse corrigea les loix des Goths, dans l'assemblée des états generaux de son royaume, tenus à Oviedo l'an 1020. Il fit la guerre aux Maures, & fut tué d'un coup de fléche au siege de Viseu en Portugal, le 7. Mai de l'an 1027. après avoir regné 27. ou 28. ans. VEREMOND III. son fils lui succeda. * Roderic de *Tolede*. Mariana, *hist.* Genebrard, *en la chronique*.

ALFONSE VI. dit *le Vaillant*, roi de Leon & de Castille, fut tiré d'un Cloître, où il avoit été enfermé malgré lui, pour être mis en la place de *Sanche* son frere tué au siege de Zamora en 1072. Ils étoient fils de FERDINAND ou *Fernand I.* de ce nom, fils de SANCHE II. roi de Navarre, & de *Nugna* de Castille. Alfonse prit la ville de Tolede le 25. Mai de l'an 1085. il en fit la capitale de ses états, s'y fit même donner le titre d'empereur, & y mit sur le siege épiscopal Bernard, religieux de l'ordre de saint Benoît. Il soûmit encore Talavera, Illescas, Madrid, Medina-Cœli, & plusieurs autres villes considerables qu'il prit sur les Maures. Il fit épouser sa fille *Therese*, qu'il avoit euë de *Chimene* de Gusman, à *Henri* de Bourgogne, arriere petit-fils de HUGUES *Capet*, qui l'avoit secouru contre les Sarasins, & qui fut le premier roi de Portugal, selon quelques auteurs. Alfonse eut six femmes, & il contribua d'une grande somme d'argent pour bâtir l'église de Clugny. On ajoûte même qu'il avoit dessein de prendre l'habit des religieux de cet ordre, si S. Hugues, qui en étoit abbé, ne lui eût conseillé de vivre sur le thrône, où il pouvoit travailler avec plus d'utilité pour le bien de la religion. Le Cid, si celebre dans les histoires, vivoit sous son regne, qui fut de quarante-trois ans. Alfonse avoit épousé *Constance* de Bourgogne, fille de *Robert* de France duc de Bourgogne, & de *Helie* de Semur, veuve d'*Hugues* II. comte de Châlon. Il eut de ce mariage une fille unique nommée *Urraque*, reine de Leon & de Castille, laquelle eut de *Raymond* de Bourgogne comte de Galice, fils de *Guillaume* II. ALFONSE VIII. Cette reine prit une seconde alliance avec *Alfonse* roi d'Aragon, qui le fut aussi de Leon & de Castille, sous le nom d'ALFONSE VII. Alfonse VI. mourut le 1. Juillet 1109. âgé de 70. ans. Il eut pour successeur ALFONSE qui suit. * Roderic de *Tolede*, *l.* 6. Mariana, *l.* 10. *hist.*

ALFONSE, dit le VII. de ce nom par les auteurs qui le mettent au nombre des rois de Castille, étoit fils puîné de SANCHE I. roi d'Aragon, qui fut tué au siege d'Huesca en 1094. & de *Felicie* d'Urgel. Pierre I. son fils aîné, lui avoit succedé; & après sa mort arrivée le 28. du mois de Septembre de l'an 1104. Alfonse son frere herita de la couronne d'Aragon, & regna avec gloire. Il fut roi de Castille par son mariage avec *Urraque*, fille unique & heritiere d'*Alfonse* VI. Elle avoit épousé en premieres nôces *Raimond* de Bourgogne comte de Galice, dont il eut ALFONSE VII. ou VIII. qui étoit le veritable heritier de la couronne de Castille. Le roi d'Aragon en joüit cependant, du chef de la reine Urraque son épouse. Il portoit aussi le titre de roi de Navarre, que Sanche I. son pere avoit usurpé sur Sanche IV. fils de Garcias IV. La vie d'Urraque, femme d'Alfonse, fut si infame & si scandaleuse, que ne pouvant plus supporter ses desordres, il fut obligé de la repudier, après avoir employé inutilement toute sorte de remedes pour la rendre plus moderée. L'amour qu'il avoit pour l'honneur & pour la vertu, fit plus d'impression dans son cœur, que tous les avantages de la fortune : aussi pour conserver les premiers, il méprisa les autres, & rendit de bon cœur à Urraque la couronne de Castille. Du reste, Alfonse fut si bon soldat, qu'il merita le nom de *Batailleur* ou *de Guerrier*, pour s'être trouvé en 29. batailles rangées, où il donna des marques de sa valeur & de son courage. Il se fit appeller *empereur des Espagnes*, prit Cordouë, Sarragosse, & plusieurs autres places sur les Maures; & mourut dans une bataille l'an 1134. ou 1137. selon les autres, après avoir regné près de 30. ans. * Mariana. Genebrard, *en sa chronologie*. Marmol, *l.* 2. *c.* 3.

ALFONSE VII. ou VIII. fils de RAIMOND de Bourgogne comte de Galice, & d'*Urraque* reine de Leon & de Castille, fut mis sur le thrône en 1122. Sa modestie lui fit obtenir de son beau-pere Alfonse VII. quelques places que ce prince tenoit encore. Depuis il convoqua une assemblée de prélats, & se fit couronner empereur par l'archevêque de Tolede l'an 1135. Après la mort de son beau-pere, il fit la guerre aux rois de Navarre & d'Aragon, qui obtinrent enfin la paix, sous des conditions moins honteuses que quelques historiens interessés ne l'ont écrit. L'armée de soixante mille hommes de cheval, & de cent mille hommes de pied, que Joseph II. roi de Maroc amena en Espagne, reveilla ce prince, qui rechercha le secours du pape & du roi de France, pour s'opposer aux Infideles, sur lesquels il remporta d'abord quelques avantages. Lorsqu'ils eurent mis le siege devant Almerie, il y accourut, & tomba malade dans Baça, où il laissa le commandement de l'armée à ses fils, pour retourner à Tolede : mais en passant la montagne que les Espagnols nomment *la Sierra Morena*, le mal le pressa si fort au passage de Muradal, qu'il fut contraint de s'appuyer contre un chêne. Il y mourut l'an 1157. après un regne de 35. ans. Il laissa la couronne de Castille à son fils aîné SANCHE, surnommé *le Desiré*; & celle de Leon à FERDINAND le cadet. * Mariana. Marmol. *l.* 2. *c.* 35. L'inventaire de l'histoire d'Espagne, *l.* 8.

ALFONSE VIII. ou IX. surnommé *le Noble* & *le Bon*, fut declaré roi à l'âge de 4. ans, sous la tutelle de sa mere *Blanche*, fille de *Garcias* V. roi de Navarre, après la mort de son pere SANCHE *le Desiré*, qui ne regna qu'un an & onze jours, & mourut le 31. d'Août de l'an 1158. La jeunesse d'Alfonse excita l'ambition de ses voisins. Sanche roi de Navarre prit sur lui quelques places; & Ferdinand roi de Leon son oncle, n'ayant pû usurper tout son royaume, lui en enleva du moins une bonne partie. Mais lors qu'Alfonse fut plus âgé, il chassa cet usurpateur, fit la guerre à ses autres ennemis, reprit plusieurs places, & se rendit paisible possesseur de son état. Depuis il tourna ses armes contre les Maures, fit prêcher une croisade par ordre d'Innocent III. & les attaqua de toutes ses forces. Cette guerre obligea Almansor qui regnoit en Afrique de passer en Espagne avec une puissante armée de trois cens mille hommes de pied, & de cent mille chevaux. Alfonse qui attendoit le secours des Chrétiens, impatient de ce qu'ils n'arrivoient point, donna la bataille & fut blessé à la cuisse avec grande perte des

des siens en 1195. Quelque tems après, il eut sa revanche, & tua vingt mille Sarasins. La trêve ayant mis fin à ces guerres, elles recommencerent sous le regne du fils d'Almansor, Mahamet Enacet, qui rompit la trêve, & passa en Espagne avec six-vingt mille chevaux, & trois cens mille hommes de pied. Alfonse assisté des princes Chrétiens de France, d'Espagne, de Provence & d'Italie, attaqua les Infideles avec tant de courage, qu'ils furent défaits en 1212. On tient qu'ils y perdirent plus de cent cinquante mille hommes d'infanterie, & trente-cinq mille chevaux. Quelques historiens croyent qu'après cette bataille, nommée *de Muradas*, ou *des Naves de Toulouse*, le roi qui eut pour sa part du butin le pavillon du prince Maure, en forma les armes de Castille, qui sont de gueules, au château sommé de trois tours d'or; mais les autres veulent qu'elles soient plus anciennes. Il épousa *Eleonor* d'Angleterre, fille d'*Henri* II. roi d'Angleterre, & d'*Alienor* de Guyenne, & il eut onze enfans; entr'autres son fils HENRI I. qui lui succeda, & qui mourut sans enfans. On prétend que *Blanche*, femme de *Loüis* VIII. surnommé *le Lion*, roi de France, pere de S. Loüis, étoit l'aînée des filles d'Alfonse; & qu'après la mort d'Henri, resté fils unique d'Alfonse, Ferdinand, fils de Berenguela, seconde fille de ce roi, fut mis sur le thrône; mais d'autres soûtiennent que Berenguela étoit l'aînée de Blanche. Alfonse mourut l'an 1214. âgé de 60. ans, après un regne de 54.* Mariana. Turquet. Genebrard. Marmol. *l.* 2. *c.*36. *&* 37. Vasæus, *chronol.*

ALFONSE, dit IX. par ceux qui ne comptent pas le roi d'Aragon, étoit fils de FERDINAND II. roi de Leon & de Castille, & d'*Urraque* de Portugal, fille d'*Alfonse* I. roi de Portugal. Ce prince succeda aux états de Leon & de Castille, & épousa *Therese* de Portugal, fille de *Sanche* I. frere d'*Urraque* sa mere. Ce mariage fut declaré illicite pour cause de parenté; & Therese se retira dans le monastere de Lorvano, où elle mourut en reputation de sainteté. Alfonse prit une seconde alliance avec *Berenguela* ou *Berengere*, fille d'*Alfonse* VIII. sœur d'*Henri* I. roi de Castille, & de *Blanche* reine de France. Il y a apparence, comme nous l'avons dit, que Berengere étoit l'aînée: elle en eut du moins les avantages; car Henri étant mort sans enfans l'an 1217. Alfonse lui succeda du chef & sous le nom de la reine son épouse. D'autres ne le mettent pas au nombre des rois de Castille, prétendant que cet état ne lui appartenoit pas, mais à son fils Ferdinand III. On ajoûte même que poussé de jalousie, il l'éloigna des affaires. Il est sûr du moins qu'Alfonse les gouverna avec beaucoup de probité & de prudence, & qu'il fut assez heureux pour regner en paix, & pour augmenter ses états considerablement. Quelques auteurs disent qu'il mourut en 1226. d'autres soûtiennent que ce fut en 1227. Mais il y a plus d'apparence que ce fut le 24. Septembre de l'an 1230. Il laissa pour successeur FERDINAND III. qu'on a mis au catalogue des Saints, le 15. Fevrier 1671.* Roderic de *Tolede*, *l.* 8. Mariana, *hist. Hisp. &c.*

ALFONSE X. surnommé le *Sage* & l'*Astronome*, succeda à son pere FERDINAND III. l'an 1252. Les connoissances qu'il avoit acquises dans l'histoire, la philosophie & les mathematiques, lui inspirerent la pensée de travailler aux fameuses tables astronomiques que nous avons de lui, & qu'on nomme *Alfonsiennes* de son nom. Il y employa quelques habiles Juifs de Tolede, & entr'autres les rabbins Isaac Hazan & Benſud. Elles furent fixées au 1. jour du mois de Juin, qui fut celui de son avenement à la couronne; après 1999. ans & 230. jours de Nabonassar; après 1575. ans, & 230. jours depuis Alexandre; après 1562. ans & 8. mois, de l'here des Seleucides; après 1289. ans & 5. mois, de l'here d'Espagne, la 649. année & 123. jours de l'hegire des Mahometans, & finissent à l'an 5012. du monde, 1252. de J. C. Ces tables ont été originairement composées en hebreu, & traduites en latin par R. Moyse Cariathiarim. On assure que ce prince dépensa jusques à quatre cens mille ducats pour la composition de ces tables. Alfonse fut moins éclairé dans la politique qu'il ne l'étoit dans les sciences; ce qui parut par les fautes qu'il fit en matiere de gouvernement. Il avoit épousé en 1246. *Yoland* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* I. de ce nom roi d'Aragon, princesse de grand merite, mais dont il ne pouvoit avoir d'enfans. Il voulut la repudier pour épouser Christine de Danemarck. Le roi d'Aragon s'en sentant cruellement offensé, courut aux armes, & les fit prendre à Marguerite de Bourbon, veuve de Thibaud I. roi de Navarre, mere & tutrice du jeune Thibaud II. De sorte que toutes choses se préparoient à de cruelles dissensions, si la prudence des évêques des trois royaumes ne s'y fût opposée; & si dans le tems que la princesse de Danemarck arriva, on ne se fût apperçû de la grossesse de la reine, qui donna neuf enfans à Alfonse; fecondité que dans la suite l'un d'eux fit payer bien cher à ce prince. Le ciel se declara pour lui dans la guerre qu'il eut contre les Maures, sur lesquels il remporta de tres-grands avantages. Un autre bonheur qui lui survint, & dont il ne profita point, fut d'être appellé à l'empire. Les Electeurs n'ayant pû s'accorder entr'eux, les uns nommerent au mois de Janvier de l'an 1257. Richard duc de Cornoüaille, frere d'Henri III. roi d'Angleterre; & les autres élurent le 21. du mois de Mars Alfonse X. roi de Castille, qui ne sortit point de son état, & se contenta de porter le titre d'empereur. Cette negligence d'Alfonse fit élire après la mort de son competiteur, Rodolphe de Halbourg, & le reduisit même à renoncer à l'empire en 1274. dans une entrevûë où l'attira le pape Gregoire X. On dit que quelque tems après il s'en repentit, & qu'il voulut reprendre le titre d'empereur & les armes de l'empire; mais qu'il en fut empêché par l'archevêque de Seville, qui avoit ordre du pape de l'excommunier. Alfonse eut d'Yoland d'Aragon, FERDINAND & SANCHE. Le premier mourut en 1275. laissant de *Blanche* de France, fille de saint *Loüis*, *Alfonse* dit *de la Cerda*, & *Ferdinand*. Ces princes devoient succeder à la couronne, comme fils de l'aîné, & Philippe *le Hardi* leur oncle en fit des poursuites tres-pressantes; mais ce fut inutilement. Le roi de Castille leur préfera son fils dom SANCHE, qui fut surnommé *le Brave*. Mais ce prince dénaturé détrôna celui qui lui avoit donné la vie, le contraignit d'avoir recours au roi de Maroc, & de se servir de ses troupes pour attaquer Cordouë. Ce siege n'ayant pas réussi à Alfonse, il se retira à Seville, où il maudit ce fils ingrat, que le pape Martin IV. excommunia l'an 1282. Alfonse mourut de déplaisir deux ans après, le 21. Avril 1284. après avoir regné 32. ans. Son testament instituoit heritiers Alfonse & Ferdinand *de la Cerda*, l'un au défaut de l'autre; & s'ils mouroient sans enfans, Philippe roi de France; mais Sanche ne laissa pas de conserver la couronne. On dit qu'Alfonse lut quatorze fois toute la bible avec ses gloses, & que ses grandes occupations ne l'éloignoient point de l'étude & de ses observations astronomiques. Il disoit ordinairement qu'il auroit mieux aimé vivre en simple particulier, que de manquer de science & d'érudition. Etant tres-malade, les medecins lui ordonnant des remedes, il se mit à lire dans Quinte-Curce l'histoire d'Alexandre; il fut tellement charmé de la beauté de cette lecture, qu'ayant par ce moyen recouvré une santé parfaite, il dit: „ Adieu Avicenna, „ Adieu Hippocrate, Adieu les medecins: vive Quinte-„ Curce, mon sauveur & mon medecin, „ *Valeant Avicenna, Hyppocrates, medici cateri; vivat Curtius, sospitator meus.* On assure encore qu'il avoit de la pieté; mais une réponse qu'on lui attribuë, détruit ce sentiment: car considerant en astronome les merveilles de la création du monde; il osa dire que si Dieu lui eût fait l'honneur de l'y appeller, il lui auroit donné de bons conseils.* Roderic. Mariana. Turquet. Genebrard. Sponde. Bzovius, &c. *hist. des Juifs, depuis J. C. jusques à present, édit. de Paris in* 12. 1710. *corrigée & augmentée par* M. Du Pin.

ALFONSE XI. fut salué roi dès le berceau, n'ayant encore qu'une année & 25. jours, lorsque son pere FERDINAND ou FERNAND IV. mourut subitement à Jaën l'an 1312. Son royaume fut extraordinairement divisé pendant sa minorité, par l'ambition de ceux qui vouloient avoir le maniement des affaires. Dès qu'Alfonse fut en état de gouverner lui-même, il trouva que plusieurs de ses ennemis avoient été abattus; & ayant dompté les autres, il ne

songea plus qu'à faire la guerre aux Maures ; mais comme il ne se sentoit pas lui seul assez fort contre de si puissans ennemis, il fit une double alliance avec le Portugal & l'Aragon, calma les dissensions domestiques, satisfit tous les mécontens du royaume, & attaqua ensuite ces Infideles, sur lesquels il prit plusieurs fortes places. Il en perdit lui-même quelques-unes, comme Gibraltar, & il fut obligé de leur accorder une tréve. Ensuite le roi de Grenade s'étant ligué avec celui de Fez, ce dernier envoya son fils Abdulmalic en Espagne, qui fut défait & tué. Le pere en fut si irrité, qu'il jura d'en prendre vengeance. Il envoya d'abord deux cens soixante-dix navires pour garder le détroit ; & on vit passer durant quatre mois des gens de tout sexe & de tout âge ; de sorte que l'on comptoit plus de soixante-dix mille chevaux, & quatre cens mille hommes de pied. Le roi, qui passa le dernier avec sa cour, assiegea Tariffe, défenduë par le comte de Bennavidés. Mais Alfonse & le roi de Portugal vinrent attaquer les Maures avec tant de bonheur, que tous les historiens tombent d'accord qu'il y en mourut deux cens mille ; jusques là que les chemins étoient couverts de morts à plus de trois lieuës à la ronde. On y fit grand nombre de prisonniers considerables ; & le butin en fut si grand, que le prix de l'or en baissa d'une sixiéme partie. Cette bataille se donna un Lundi 30. Octobre de l'an 1340. Depuis, Alfonse prit Algezire sur les Sarasins ; & après une tréve de quelques années, il attaqua Gibraltar ; mais la peste s'étant mise dans son camp, il en mourut le 27. Mars de l'an 1350. à l'âge de 38. ans, laissant la couronne à son fils dom PEDRO, surnommé *le Cruel*. Il l'avoit eu de *Marie* de Portugal, fille d'*Alfonse* IV. dit *le Fier*, roi de Portugal, qu'il avoit épousée en 1328. Cette reine ne mourut qu'en 1356. & elle vit une partie des désordres de son fils Pierre *le Cruel*. Alfonse *avoit eu d'une de ses maitresses*, *Henri* comte de Tristemare, qui s'établit depuis sur le thrône. * Mariana, *hist. l.* 15. *&* 16. Villani, *l.* 11. *c.* 119. Turquet. Genebrard. Sponde, &c.

ROIS DE NAPLES.

ALFONSE I. de ce nom, roi de Naples, *cherchez* ALFONSE V. roi d'Aragon.

ALFONSE II. succeda en 1494. à FERDINAND I. fils *naturel* d'*Alfonse* roi d'Aragon. Son humeur cruelle & sauvage le fit haïr de ses sujets ; ce qui contribua beaucoup à engager Charles VIII. roi de France, d'entreprendre la conquête du royaume de Naples. Ce prince avoit été attiré en Italie par divers seigneurs de cet état, & par Loüis Sforce, dit *le Maure*, duc de Milan, qui avoit ravi ce duché à Jean Galeas son pupile, qu'Alfonse son beau-pere vouloit rétablir. Lorsque Charles eut pris Naples, Alfonse abdiqua le 23. Janvier de l'an 1495. en faveur de Ferdinand II. son fils, qui s'étoit retiré dans l'isle d'Ischia. Ensuite il prit l'habit de moine dans l'ordre des Olivetains, & se retira en Sicile, où il mourut peu de tems après. * Philippe de Commines, *l.* 7. *c.* 11. Paul Jove. Guichardin, &c.

ROIS DE PORTUGAL.

ALFONSE I. de ce nom, roi de Portugal, surnommé *Henriquez*, nâquit à Guimaranez au mois de Juillet de l'an 1110. ou en 1094. selon Imhoff. Il étoit fils de HENRI de Bourgogne, de la maison de France, & de *Therese* de Castille. En 1139. il défit cinq rois ou generaux Maures à Ourique, près de la riviere du Tage. Ensuite il fut salué & couronné roi de Portugal le 27. Juillet de la même année, & emporta Lisbonne après un siege de cinq mois. Le titre de roi lui fut confirmé en 1169. par le pape Alexandre III. Après la bataille d'Ourique, il prit, à ce qu'on croit, pour armes autant d'écus qu'il avoit vaincu de rois Sarasins, & il institua l'ordre d'*Avis*. Il fut obligé de tenir sa mere en prison, parce qu'elle vouloit se marier avec le comte de Tristemare, auquel il donna sa sœur *Urraque* ; ce qui donna lieu à une cruelle guerre qu'il eut contre Alfonse VII. roi de Castille. Il la finit pourtant avec honneur, aussi-bien que celle qu'il eut pour la ville de Badajoz, contre Ferdinand II. roi de Leon. Ce fut lui qui fonda les monasteres de Coimbre, d'Alcobace & de saint Vincent près de Lisbonne. Il mourut à Coimbre le 9. Novembre de l'an 1185. en sa 76. année. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *hist. Hisp.* Surita, *in chron. l.* 2. Guichenon, *hist. de Savoye*. Catel, *hist. de Languedoc*. Imhoff, *regnum Lusitanicum*. Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE II. surnommé *le Gras*, né le 23. Avril 1185. vint à la couronne après SANCHE I. son pere, en l'an 1212. Il traita ses freres avec cruauté ; ce qui fut le sujet de plusieurs guerres qu'il eut avec le roi de Leon, qui ne finirent que par les soins du pape Innocent III. Il conquit la ville d'Alcacer-do-Sal sur les Maures, & se rendit redoutable par sa bravoure. Il mourut en 1233. selon Nugnez & Vasconcellos ; mais d'autres assurent plus vrai-semblablement que ce fut le 25. Mars de l'an 1223. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Vasconcellos, *Anaceph. reg. Lusit.* Imhoff. *regnum Lusitanicum*. Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE III. roi de Portugal & des Algarbes, né le 5. Mai 1210. ou 1209. selon d'autres, succeda à son frere SANCHE II. dont il usurpa les états. Il répudia *Mahaud* ou *Mathilde*, fille unique de *Regnaud* comte de Dammartin & de Boulogne, veuve de *Philippe* de France, comte de Mante, & épousa en 1253. *Beatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonse X.* dit *le Sage*, roi de Castille, qui eut pour dot le royaume des Algarbes. Les papes Alexandre IV. & Gregoire X. mirent son royaume en interdit ; mais il s'en moqua, & soûtint plusieurs guerres avec courage. Il mourut au mois de Février 1279. laissant DENYS son successeur. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *l.* 14. *histor.* Nugnez Surita. Imhoff, *regnum Lusitanicum*. Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE IV. dit *le Brave* ou *le Fier*, né le 8. Février 1290. étoit fils de DENYS, auquel il succeda en 1325. & d'*Elisabeth* d'Aragon, qui est reverée comme sainte. Il fit la guerre aux Maures & aux Castillans, & donna secours aux derniers, qui remporterent la fameuse victoire de Tariffe le 30. Octobre 1340. Il mourut au mois de May 1357. à l'âge de 67. ans, & après un regne de 32. ans. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Duard. *genealogie des rois de Portugal.* Mariana, *l.* 15. Imhoff. Le P. Anselme, &c.

ALFONSE V. roi de Portugal & des Algarbes, nâquit à Sintra au mois de Janvier de l'an 1432. EDOUARD son pere mourut en 1438. laissant ce jeune prince à l'âge de 6. ans, sous la tutelle de sa mere *Eleonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* IV. mais les états ayant refusé de lui obéïr, Pierre, duc de Coimbre, fils de Jean I. & oncle d'Astonie, fut élû regent du royaume. Ce roi étant venu en âge prit lui-même soin des affaires, & fut surnommé l'*Africain*, pour avoir pris Tanger, Arzile & Alcazar-Ceguer, villes d'Afrique en 1471. Il perdit une bataille à Toro contre Ferdinand V. roi d'Aragon, le 1. Mars 1476. & fit la paix avec lui au mois d'Octobre 1479. Dès l'année 1447. il avoit épousé *Elisabeth* de Portugal, fille de son tuteur *Pierre*, duc de Coimbre, qu'il tua dans une bataille en 1449. après qu'il se fut revolté. Ses sujets découvrirent la Guinée ; & de l'or qu'on en apporta, il fit battre une espece de monnoye nommée *Crusats*, à cause de la croisade accordée par le pape Nicolas V. Il épousa en secondes nôces en 1475. par dispense de Sixte IV. *Jeanne* de Castille sa niéce, fille de *Henri* IV. dit l'*Impuissant*. Mais ce pape se plaignit depuis qu'il avoit été surpris, & fit mettre cette princesse dans un monastere, où elle vécut plusieurs années. Alfonse mourut âgé de 49. ans, le 24. Août 1481. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL. * Mariana. Turquet, &c.

ALFONSE-HENRI, roi de Portugal & des Algarbes, seigneur de Guinée, né le 21. Août de l'an 1643. succeda à son pere JEAN IV. sous la regence de la reine *Louise* de Guzman sa mere en 1656. Il remporta de grands avantages sur les Espagnols dans les années 1659. 1662. & 1664. Le 25. Juin 1666. il épousa *Marie-Elisa-*

beth-Françoise de Savoye, fille puînée de *Charles-Amedée* de Savoye, duc de Nemours & d'Aumale, & d'*Elisabeth* de Vendôme. Mais depuis il fut interdit à cause de son incapacité. Son mariage fut déclaré nul le 24. Mars 1668. à cause de l'impuissance de ce prince, & il fut conduit l'année suivante dans l'isle de Tercere. Son frere dom PEDRO, qui depuis lui succeda, fut alors déclaré regent du royaume, & épousa la reine, de laquelle il eut une fille l'année suivante, nommée *Elisabeth-Marie-Louise-Josephe*, infante de Portugal, morte en 1692. Le roi Alphonse repassa à Lisbonne; mais il ne s'y montra point. Il mourut le 12. Septembre 1683. au château de Cintra en Portugal.

ALFONSE, prince de Portugal, *voyez* JEAN II. roi de Portugal.

ALFONSE, cardinal, *voyez* EMMANUEL, roi de Portugal.

DUCS DE FERRARE ET DE MODENE.

ALFONSE, I. de ce nom, de la maison d'Est, duc de Ferrare, de Modene, de Reggio, &c. né le 21. Juillet 1476. étoit fils d'*Hercule* I. & d'*Eleonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* roi de Naples, & succeda aux états de son pere en 1505. Alfonse fut general des Florentins contre les Medicis en 1508. & vicaire de l'église. Il épousa 1°. en 1491. *Anne*, fille de *Galeas* Sforce, duc de Milan; 2°. en 1501. *Lucrece* Borgia, fille du pape *Alexandre* VI. veuve d'*Alfonse* d'Aragon, duc de Bisceglia. Il consentit à cette alliance pour tâcher de se conserver; mais il trouva en la personne de Jules II. un furieux ennemi; & après avoir perdu Modene & Reggio, à peine se conserva-t-il Ferrare. Leon X. le voulut faire périr, pour se venger de ce qu'il avoit soûtenu les Florentins. Il évita les embûches de ce pape; & après sa mort, lorsque le siege étoit encore vacant, il se saisit de Reggio, de Rubiera & de quelques autres places. Depuis, sous le pontificat de Clement VII. il fit alliance avec l'empereur Charles-*Quint*, à condition qu'il le protegeroit contre ce pape, & il persuada au duc de Bourbon d'aller à Rome. En effet, cette ville ayant été prise, & le pape étant assiegé dans le château S. Ange, Alfonse reprit Modene; & par le traité de paix conclu en 1526. entre le pape & l'empereur, il fut arrêté que Clement donneroit l'investiture de Ferrare à Alfonse, lequel garderoit Modene & Reggio, comme vassal de l'empire, & joüiroit aussi de la ville de Carpi. L'empereur lui devoit aussi donner la citadelle de Novi, pour le mariage d'une de ses filles, qu'Hercule, fils d'Alfonse, devoit épouser; mais comme ce mariage ne se fit pas, le duc racheta cette place soixante mille écus de l'empereur, qu'il servit depuis dans les guerres d'Allemagne. Après la mort de la duchesse *Lucrece*, il épousa en secret une de ses maîtresses, nommée *Laure* Eustochia, & il en eut ALFONSE, pere de CESAR, qui fut depuis duc de Modene. Alfonse mourut le 31. du mois d'Octobre de l'an 1534. HERCULE II. son fils lui succeda. * De Thou, *hist. l.* 1. Jean-Baptiste Pigna. Paul Jove, &c.

ALFONSE II. duc de Ferrare, de Modene, &c. fils d'HERCULE II. & de *Renée* de France, fille du roi Loüis XII. & d'*Anne* de Bretagne, nâquit le 19. Janvier 1533. & succeda aux états de son pere en 1559. Il avoit été élevé en France, où il prit des inclinations dignes d'un prince de sa famille, si feconde en personnes illustres. Durant les guerres de Soliman en Hongrie, il y fut à la tête de plusieurs bonnes troupes s'offrir à l'empereur, auquel il prêta une somme tres-considerable. Il épousa 1°. en 1560. *Lucrece* de Medicis, fille de *Côme* I. grand duc de Toscane; 2°. le 1. Decembre 1565. *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. empereur; 3°. en 1579. *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume* marquis de Mantouë. Mais il mourut sans laisser d'enfans le 27. d'Octobre de l'an 1597. CESAR, fils de cet *Alfonse*, que son ayeul avoit eu de *Laure* Eustochia, ne lui succeda qu'aux duchés de Modene & de Reggio; & le pape Clement VIII. se saisit de Ferrare. * De Thou, *hist. l.* 24. 38. *&c.* Jean-Baptiste Pigna. Sponde. Du Chêne, &c.

ALFONSE III. duc de Modene, de Reggio, &c. fils de CESAR & de *Virginie* de Medicis, né en 1591. succeda aux états de son pere en 1628. En 1608. Il épousa *Isabelle* de Savoye, fille de *Charles-Emmanuel* duc de Savoye. Cette princesse mourut en 1626. & fut inhumée dans l'église des Theatins en habit de Capucine. Le duc, extrêmement touché de cette mort, voulut quitter le monde; & ayant remis en 1629. ses états à FRANÇOIS I. son fils, il prit l'habit de Capucin, & le nom de F. *Jean-Baptiste*. Il mourut dans le même habit à Château-Neuf de Grafiniana, le 23. Mai mil six cens quarante-quatre.

ALFONSE IV. duc de Modene, de Reggio, &c. nâquit le 13. Février de l'an 1634. de FRANÇOIS I. & de *Marie* Farnese, sa premiere femme. Il lui succeda le 13. Octobre de l'année 1658. & commanda les armées de France en Italie dans diverses occasions. En 1655. il épousa *Laure* Martinozzi, fille du comte *Jerôme* Martinozzi, & de *Marguerite* Mazarin, sœur aînée de *Jules* cardinal Mazarin, & il en eut en 1660. FRANÇOIS II. duc de Modene, & son successeur; & *Marie-Eleonore*, née en 1658. mariée en 1673. à Jacques duc d'Yorck, puis roi d'Angleterre, mort en 1718. Alfonse IV. mourut le 16. Juillet 1662. *Voyez* EST.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

ALFONSE de France, comte de Poitiers & de Toulouse, fils de LOUIS VIII. dit *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, nâquit le 11. Novembre de l'an 1220. En 1224. il fut accordé avec Isabelle, fille d'Hugues X. de ce nom, comte de la Marche; mais il ne l'épousa pas. Depuis, en 1229. il fiança *Jeanne*, fille unique & heritiere de *Raimond* VIII. comte de Toulouse, & de *Sancie* ou *Sanche* d'Aragon, sa premiere femme, qu'il épousa l'an 1241. Avant son mariage il avoit été fait chevalier à Saumur le jour de la fête de saint Jean-Baptiste; & le roi saint Loüis son frere lui avoit donné pour appanage le comté de Poitou. Ensuite le même roi ayant entrepris le voyage d'Outre-mer, le laissa regent avec la reine Blanche leur mere en 1248. Mais l'année d'après il voulut avoir part aux entreprises du roi, & fut suivi par la comtesse sa femme en ce voyage. Alfonse se trouva au combat de Pharanie, donné le 5. Avril de l'an 1250. & fut fait prisonnier par les Infideles. Mais ayant été racheté, il revint en France, & prit possession du comté de Toulouse le 13. Mai 1251. Il voulut encore accompagner le roi son frere dans son voyage d'Afrique, & il fit son testament à Aimargues, près d'Aigues-mortes, où il s'embarqua le 1. Juillet 1271. A son retour il mourut d'une fiévre maligne, non pas à Sienne, comme on l'a crû; mais au château de Corneto, dépendant de Sienne, le 21. du mois d'Août 1271. sans laisser aucun enfant. Son corps fut porté à saint Denys, & son cœur à Maubuisson. * *Voyez* la chronique de saint Denys; Matthieu Paris; Bernard Guy, *in chron.* Guillaume de Nangis, *vie de saint Louis.* Vincent de Beauvais, *l.* 3. *c.* 89. & 98. *Spec.* Catel, *hist. de Lang.* Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE, I. de ce nom, comte de Provence, *voyez* ALFONSE II. roi d'Aragon.

ALFONSE ou ILDEFONSE II. comte de Provence & de Forcalquier, second fils d'ALFONSE II. roi d'Aragon & de *Sanche* de Castille, & frere de *Pierre* ou *Pedro* II. roi d'Aragon, eut pour appanage le comté de Provence; & après être entré en possession l'an 1196. il gouverna avec beaucoup de prudence. Guillaume VI. dit *le Jeune*, comte de Forcalquier, avoit une fille unique nommée *Garsende*, qu'il maria à *Rainet* ou *Rainier* de Sabra, seigneur de Castellar. Elle eut de ce mariage un fils qui mourut en enfance, & deux filles, *Garsende* & *Beatrix*. Guillaume VI. maria l'aînée de ses petites-filles à Alfonse, du vivant même du roi son pere, en 1193. & par le traité on unit les comtés de Provence & de Forcalquier. Depuis Guillaume se repentant de ce qu'il avoit fait, prit les armes contre Alfonse, & assiegea Sisteron. Pierre II. roi d'Aragon, secourut son frere, & la guerre fut terminée. On fit un nouveau partage du comté de Forcalquier; & Guillaume donna ce qui étoit dans le Gapençois & l'Ambrunois à *Beatrix* son autre petite-

fille qu'il maria à *André* de Bourgogne, dauphin de Viennois. Le comte Alfonse fit diverses fondations, & mourut vers l'an 1209. laissant RAYMOND-BERENGER V. & *Garsende* mariée selon quelques-uns avec un comte de Bearn de la maison de Moncade. * Surita, *l.* I. Nostradamus & Bouchel, *histoire de Provence*. Rufi, *histoire des comtes de Provence*, *&c.*

ALFONSE, ILDEPHONSE, ou ALDEPHONS ou AMPHOS, comte de Toulouse, étoit fils de *Raimond* de saint Gilles, & de *Gilloire* ou *Elvire* de Castille, fille d'*Alfonse* VI. roi de Castille. Cette princesse, qui avoit suivi le comte Raimond au voyage d'outre-mer, y accoucha d'Alfonse vers l'an 1103. au Château-Pelerin. Il fut baptisé dans le fleuve du Jourdain, & pour cette raison on le nomma Alfonse *Jourdan* ou *Jourdain*. C'étoit un prince pieux, courageux, & zelé pour la gloire de Dieu. Après la mort de ses parens, il fut ramené dans le Languedoc, & prit la ville de Toulouse qui étoit occupée par les comtes de Poitou. Il leur fit la guerre avec divers succès; mais il en sortit heureusement avec le secours du roi de Castille son ayeul, & avec celui des habitans de la ville de Toulouse, ausquels il accorda de beaux privileges. Alfonse épousa *Faidide*, qu'on croit fille de *Gilbert* comte de Provence, & sœur de *Douce*, mariée à *Raimond Berenger* comte de Barcelone. Le comte de Toulouse porta aussi le titre de marquis de Provence, à cause des terres qu'il avoit au-delà du Rhône. Il se croisa pour le voyage de la Palestine vers l'année 1147. & mourut de poison à Cesarée. Il laissa RAIMOND VI. dit *le Vieil*, & une fille mariée au vicomte de Beziers. * Roderic de *Tolede*, *l.* 6. *c.* 21. Guillaume de *Tyr*. Catel, &c.

ALFONSE d'*Espagne* ou *de la Cerda*, seigneur de Lunel, étoit fils de *Ferdinand* infant de Castille. Alfonse X. dit l'*Astronome*, avoit eu d'Yoland d'Aragon Ferdinand & Sanche IV. Ferdinand mourut à Valladolid en 1275. & laissa de Blanche de France, troisiéme fille du roi saint Loüis, Alfonse & Ferdinand, qui a fait la branche des seigneurs de Lara. La couronne de Leon & de Castille appartenoit legitimement à ces princes comme fils de l'aîné; mais le roi Alfonse leur préfera Sanche le puîné, malgré les pressantes sollicitations de Philippe *le Hardi* leur oncle. Le roi de Castille fut puni de son injustice par la rebellion de son fils Sanche, qui l'obligea de lui ceder la couronne. Cette ingratitude le toucha; & lorsqu'il mourut en 1284. il fit un testament, par lequel il nommoit ses heritiers Alfonse & Ferdinand ses petits-fils, l'un au défaut de l'autre; mais c'étoit trop tard, & Sanche IV. étoit trop bien établi. Alfonse vint en France, où Blanche sa mere s'étoit retirée à Paris. Il prit en divers actes le titre de roi d'Espagne; & il épousa 1°. *Mahaud*, dont la maison n'est pas bien connuë, & de laquelle il eut Louis d'Espagne, prince des isles Fortunées & comte de Talmond, amiral de France. Depuis, après la mort de Mahaud, il se remaria avec *Isabeau* dame d'Antoing & d'Espinoi, dont il eut *Charles* d'Espagne connétable de France, que Charles II. dit *le Mauvais*, roi de Navarre, fit tuer le 6. Janvier de l'an 1354. dans la ville de l'Aigle au Perche, en haine de ce que le roi lui avoit ôté le comté d'Angoulême, pour le donner au connétable. Alfonse de la Cerda mourut à Gentilli près de Paris l'an 1327. * Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France*. Mariana. Mayerne. Turquet. Le P. Anselme, Imhoff, &c.

ALFONSE de Portugal, douziéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dont la residence étoit pour lors à Ptolemaïde ou saint Jean d'Acre, succeda en 1194. à Geofroi de Donjon. Il étoit issu de la maison des rois de Portugal; & croyant se faire couronner roi, il y fit un voyage la même année, mais sans succès. Aussi-tôt qu'il fut élû grand-maître il tint un chapitre general dans le château de Margat, & fit de tres-belles loix, pour faire observer la discipline, mais un peu trop rigoureuses: ce qui lui attira la haine de plusieurs chevaliers. Le déplaisir qu'il eut de se voir ainsi méprisé, fut un des motifs qui le porterent à se démettre de sa dignité pour se retirer en Portugal, où il vécut jusqu'en 1207. & où il perit, dit-on, par l'ordre du roi Sanche, avec lequel il s'étoit broüillé. Il avoit voulu regler la maison du grand-maître, & le reduire à n'avoir qu'un cheval de service, un courtaut, une mule, trois écuyers, un page, un senéchal, & deux chevaliers, qui auroient chacun quatre chevaux. Il avoit ordonné que la religion ne seroit obligée de recevoir qui que ce soit chevalier, si on ne le lui avoit promis en lui donnant l'habit. D'où l'on peut connoître que plusieurs gentilshommes prenoient l'habit pour faire service à l'hôpital & à la religion, par devotion, & sans être reçus au rang des chevaliers. Il eut pour successeur Geofroi le Rat. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

ALFONSE, troisiéme fils de dom Manuel roi de Portugal, & de dona Marie, nâquit à Abrantes le 23. Avril 1509. Il n'avoit encore que sept ans lorsque le pape Leon X. lui donna l'évêché de Guarda. Il y joignit presqu'aussi-tôt les administrations des évêchés de Viseu, & d'Evora, & des monasteres d'Alcobaça, & de sainte Croix de Coimbre; & en 1517. il le nomma cardinal & évêque de Targa. En 1522. Adrien VI. lui donna de plus l'archevêché de Lisbonne. On assure que ce jeune prince se rendit encore plus respectable par sa vertu que par sa naissance. Il administroit, dit-on, les sacremens aux malades, instruisoit les jeunes enfans, & en un mot remplissoit tous les devoirs d'un bon pasteur. On assure encore qu'à la pieté, il joignit l'amour des belles lettres, & la liberalité envers les sçavans. Il composa plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en vers, & entr'autres la vie du roi Alfonse Henri; mais la plûpart ont été perdus. Il mourut le 21. Avril 1540. n'étant âgé que de 31. ans & deux jours. * *Mem. de Portugal.*

HOMMES DE LETTRES.

ALFONSE, (Pierre) Espagnol, né de parens Juifs, dans le XII. siecle, ayant connu les verités de la religion chrétienne, demanda le baptême & eut pour parrain, Alfonse, dit *le Batailleur*, roi d'Aragon. Pierre Alfonse écrivit un traité *de scientia & philosophia*, & un dialogue entre un Juif qu'il nomme Moyse, & un Chrétien qu'il introduit sous le nom de *Pierre*. Le premier nom est celui qu'il avoit eu parmi les Juifs, & l'autre est celui qu'il porta lorsqu'il fut éclairé des lumieres de l'évangile. Ce dernier ouvrage fut imprimé en 1536. à Cologne. * Gesner, *in biblioth.* Genebrard. Le Mire, &c.

ALFONSE, dit *Bon-homme*, Espagnol, religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XIV. siecle, traduisit en 1339. d'arabe en latin un traité d'un Juif nommé Samuël, que nous avons sous ce titre, *de adventu* JESU *veri Messiæ, quem Judas frustra expectant.* * Le Mire, *in auct. de script. eccles.*

ALFONSE, évêque, dit *de Carthagene*, ou de *Burgos*, parce qu'il fut évêque de cette ville en Espagne, étoit fils de *Paul* de Burgos, lequel étant encore Juif, avoit eu trois fils, dont cet Alfonse étoit l'aîné. Il fut élevé dans les sciences & dans le Judaïsme; & depuis les uns & les autres reçurent le baptême. Paul eut un canonicat à Segovie & fut depuis évêque de Burgos, après son pere mort en 1435. Il vécut jusques vers l'an 1458. & écrivit divers ouvrages, entr'autres un abregé de l'histoire d'Espagne, qu'il intitula, *anacephaleosis regum Hispaniæ.* * Vaseus, *in chron. Hisp. c.* 4. Mariana, *hist. Hisp. l.* 19. *c.* 8. Aubert le Mire, *in auct. de script. eccles.* Vossius, *de histor. latin. l.* 3. *cap.* 7. *&c.*

ALFONSE DE ZAMORA, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville en Espagne, qui vivoit au commencement du XVI. siecle, avoit pris naissance de parens Juifs & étoit un des plus habiles rabbins. Ses connoissances lui servirent à penetrer les verités de l'évangile; & ensuite il demanda le baptême, qu'il reçut avec zele & avec soûmission. Depuis le cardinal Ximenés le choisit pour travailler à l'édition des bibles d'Alcala. Alfonse de Zamora y contribua beaucoup. Lorsque ce grand ouvrage fut achevé, il en composa plusieurs autres de sa façon, comme *vocabularium hebraicum atque chaldaicum Veteris Testamenti. Catalogus eorum quæ in utroque Testamento aliter scripta sunt, vitio*

scriptorum, *quàm in hebreo & greco. Vocabularium breve*, *&c.* Il mourut vers l'an 1530. ou 1535.* Alvarez Gomez, *in vita card. Ximen.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

ALFONSE DE S. VICTOR, évêque de Zamora, natif de Burgos en Espagne, se retira parmi les religieux de saint Benoît & composa en sa langue naturelle deux volumes *in folio*, sur la regle de saint Benoît. Ces volumes sont imprimés, l'un à Madrid en 1645. & l'autre à Tolede en 1648. En 1651. Alfonse fut fait évêque d'Almerie, puis d'Orense en 1653. & enfin en 1659. de Zamora, où il mourut l'année suivante.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

ALFONSE à Castro, *cherchez* A CASTRO.

ALFONSE VARGAS, *voyez* VARGAS ALPHONSE.

ALFONSE, ou ALPHONSE, Espagnol, Juif converti, religieux de l'ordre de saint François, & recteur de l'université de Salamanque, a fait un ouvrage intitulé, *la forteresse de la foi*, contre les Juifs, les Sarasins, & les autres ennemis de la foi, imprimé à Nuremberg sans nom d'auteur, l'an 1494. C'est un ouvrage qui promet plus dans le titre que dans l'exécution; car il n'est pas bien écrit; il ne contient rien de bien recherché, & il se sert souvent de preuves, de raisonnemens & de réponses tres-foibles: cependant il y a quelque érudition, & il peut être de quelque usage.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle.*

ALFORD (Michel) Jesuite Anglois de Londres, né en 1587. entra dans la compagnie âgé de 20. ans en 1607. Après ses études de philosophie & de theologie qu'il fit partie en Espagne, partie à Louvain, il fut cinq ans penitencier à Rome. De-là étant envoyé en Angleterre, il fut arrêté à Cantorbery, & presenté au magistrat qui l'envoya à Londres. Marie Henriette le délivra. Depuis ce tems-là il cultiva la mission d'Angleterre durant plus de 30. ans. Il fut deux fois député à Rome pour les affaires de la société. Nous avons de lui, *Britannia illustrata, sive Lucii, Helenæ, Constantini patria, & fides; cum appendice de tribus hodie controversis, de paschate Britannorum, de clericorum nuptiis, & num olim Britannia coluerit Romanam ecclesiam.* imprimée à Anvers en 1641. *in 4°. Annales ecclesiastici Britannorum, Saxonum, & Anglorum à Christo nato, usque ad annum* 1189. *ibid.* Tom. 4. in 4°. Il mourut à saint Omer l'an 1652.* Sotwel. *biblioth. script. S. J.*

ALFORD, *Alfordia*, petite ville du comté de Lincoln, en Angleterre, est vers la côte, environ à huit lieuës de la ville de Lincoln.* Baudrand.

ALFRAGANUS ou ALPHERGANUS (Mahomet) mathematicien arabe, a vécu sur la fin du IX. siecle. Le nom d'*Alfrangan* est celui de son pays, comme si on eût dit *al Frangan* ou *Fergana*; car il étoit natif d'une ville de ce nom dans la Sogdiane. Il écrivit en arabe un ouvrage intitulé, *les élemens de l'astronomie*, que Jacques Golius a traduit en latin, & qu'il a fait imprimer. Outre ce traité, il en écrivit un autre, *de siatericis*, & un *de planispherii forma, divisione atque usu.* Le même Golius prouve qu'Alfraganus vivoit vers l'an 883. du tems d'Almamon, empereur ou calife des Sarasins, comme on le peut voir dans l'histoire de ces peuples. Ibn Jonis arabe qui florissoit dans le même siecle, cite Alfraganus dans les tables qu'il nomme *Ha Kimicés*, parce qu'il les dédia à Ha Kimus roi d'Egypte, qui mourut en 960. Cet auteur est celui que Pierre d'Apon ou d'Apono, consultoit avec le plus de plaisir; & on assure que ce fut cette lecture qui lui gâta l'esprit.* Joseph Blancanus, *in chron. mathem.* Jacques Golius, *in præfat. ad Alfragan.* Vossius, *de scient. math. c.* 35. §. 5.

ALFRED roi d'Angleterre, quatriéme fils d'ETELUFE, & de sa premiere femme *Osberge*, que l'on nomme aussi *Dalfred* & *Alvred*, succeda l'an 871. à son frere ETHELREDE, & merita le nom de *Grand* par ses belles actions. Il vainquit Gitro roi des Danois, qui étoit entré dans son isle avec une puissante armée, & lui persuada d'embrasser la religion Chretienne: ce qu'il fit changeant au baptême son nom en celui d'*Ethelstan*, que plusieurs de ses successeurs porterent depuis. Alfred, outre trois monasteres, fonda l'université d'Oxfort, & attira plusieurs sçavans dans son royaume. Il avoit coûtume d'employer huit heures, ou à l'étude ou à la priere, & autant de tems à donner audience à ses sujets; & pour animer les gens de lettres au travail, il composa lui-même un recüeil de chroniques; il traduisit en anglois, ou pour mieux dire en saxon, le dialogue de S. Gregoire, le traité de Boëce, de la consolation de la philosophie, les pseaumes de David, l'histoire d'Orose, & celle d'Angleterre de Bede: enfin il publia des loix, & quelques autres ouvrages, & fut regardé comme l'unique Mecene de son siecle. Il regna pendant 28. ans, selon les uns, ou 29. ans & 6. mois, selon les autres, & il mourut le 28. Octobre 899. Le P. Cellot a rapporté son testament. EDOUARD son fils lui succeda. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article d'ANGLETERRE. Asserius Menevensis a écrit l'histoire d'Alfrede; elle est d'autant plus digne de foi, que cet historien a été témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Si l'on en croit Baleus, auteur Anglois, & grand panegyriste de ceux de sa nation, ce prince étoit grammairien, philosophe, rheteur, historien, musicien, poëte, outre cela architecte & geometre parfait.* Polydore Virgile, *l.* 5. Genebrard, *in chron.* Matthieu de Westmunster. Baleus & Pitseus, *de script. Angl. &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IX. siecle.*

ALFRED, dit *le Bâtard*, roi de Northumberland en Angleterre, vivoit au commencement du VIII. siecle. Il étoit fils d'*Oswin*, qui l'avoit eu d'une de ses maîtresses. Le petit royaume de Northumberland fut presque entierement désolé par les guerres civiles sous le regne d'Ecfrid, fils du même Oswin, & frere d'Alfred. Ce dernier se retira en Ecosse, où il s'occupa à l'étude & à des exercices de pieté. Il fit de grands progrès dans l'un & dans l'autre. Depuis, étant repassé dans l'état de son pere, il y fut mis sur le thrône, & il gouverna avec beaucoup de prudence. Quelques auteurs assurent qu'il le quitta pour entrer dans un monastere; d'autres ajoûtent qu'il fut depuis évêque. Quoi qu'il en soit, Bede nous apprend qu'il aimoit les lettres & les doctes, & qu'il composa divers ouvrages. On met sa mort en 705.* Bede, *hist. Angl.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

ALFRED, le plus jeune fils d'*Ethelred*, surnommé *le Mal-prêt*, fut cruellement maltraité par Canut roi d'Angleterre, de la race des Danois.* *dict. angl.*

ALFRED, évêque anglois, a fleuri sur la fin du X. siecle, vers l'an 990. Il fut religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le monastere de Malmesburi, puis abbé, & enfin évêque d'Exceter. Il composa un traité, *de naturis rerum*, l'histoire de la vie de saint Adelme, & celle de son abbaye de Malmesburi.* Guillaume de Malmesburi, *de gest. pont.* Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2.

ALFRED, chanoine & thrésorier de l'église d'Yorck en Angleterre, vivoit dans le XII. siecle, & s'est fait connoître à la posterité par ses ouvrages. Les plus importans sont, *deflorationes Galfredi, l.* 5. *De gestis regum Britanniæ. De gestis regum Angliæ, &c.* Il mourut vers l'an 1136.* Pitseus, *de script. Angl.*

ALFRED, surnommé *le Philosophe*, Anglois, s'est attiré les éloges de presque tous les gens de lettres de son pays, qui ont vécu depuis le XIII. siecle. Il se distingua non seulement en Angleterre, mais encore dans les voyages qu'il fit en France & en Italie. Il s'arrêta long-tems à Rome; & il y fut domestique du cardinal Ottobon de Fiesque, que le pape Clement IV. envoya depuis legat en Angleterre. Alfred l'y suivit vers l'an 1268. & mourut peu de tems après. Il laissa cinq livres sur la consolation de la philosophie de Boëce, quatre sur les meteores d'Aristote, un sur les vegetaux. *De naturis rerum. De educatione accipitrum. De motu seu vita cordis, &c.* * Roger Bacon, *l. de util. ling.* Lelande. Baleus & Pitseus, *de script. Angl. &c.*

ALFRETON, *Alfretonium*, bourg ou petite ville du comté de Darbi en Angleterre, est à trois lieuës de la ville de Darbi, du côté du septentrion.* Baudrand.

ALFRIC, ÆILFRIC, ELFRIC, ALVRIC, ou ALVRED, dit le *Grammairien*, parce qu'il écrivit divers

ouvrages de grammaire, vivoit au commencement du XI. siecle. On ne sçait pas son pays; mais on prétend qu'il étoit de parens tres-nobles & tres-riches. Il fut élevé parmi les religieux de saint Benoit, sous la discipline de saint Ethewalt, dans l'abbaye d'Abington; ensuite il fut abbé de Malmelburi; depuis évêque d'une église, dont on ne convient pas; & enfin archevêque de Cantorberi en 998. Il mourut le 28. Août de l'an 1006. après avoir été huit ans archevêque de Cantorberi, & fut enterré dans le monastere d'Abington, où il avoit été religieux, puis transferé à Cantorberi. Il obtint plusieurs privileges en faveur de son ordre, d'Ethelrede, pour lors roi d'Angleterre, à qui il persuada de faire bâtir deux grands monasteres, que ce prince donna aux Benedictins. Il composa plusieurs traités de grammaire, un dictionnaire latin, une chronique des archevêques de Cantorberi, & d'autres ouvrages dont les curieux pourront voir le dénombrement dans Pitseus, *de script. Angl. pag.* 182. * *Consultez* M. Du Pin, *biblior. des aut. eccl. du X. siecle.* Mabillon, *act. Bened.* Warton, *de script. & sac.* *Vernac.* Cave.

ALFRIC, dit *de saint Alban*, parce qu'il a été abbé du monastere de ce nom en Angleterre, composa une liturgie, & quelques autres traités, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Matthieu Paris parle tres-avantageusement de lui, *de reb. gest. abbat. S. Alban.*

ALFRIDE, évêque de Munster, a écrit la vie de saint Ludger, premier évêque de Munster, se trouve dans les siecles Benedictins. Il fut le troisiéme évêque de Munster après saint Ludger, ayant succedé à Geofroy, neveu de ce saint en 839. & mourut en 849. Orthegrin, moine de Werthin avoit écrit avant lui la vie de saint Ludger, qui se trouve aussi dans les siecles Benedictins. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IX. siecle.*

ALFTAFIORD, *Alsta*, golfe de l'ocean septentrional, sur la côte meridionale de l'isle d'Islande. * Baudrand.

ALFWOLD, roi de Northumberland en Angleterre, succeda à *Eardulf*, & ne regna que deux ans, après lesquels ce royaume tomba comme en pieces de lui-même, un si grand nombre de rois de ce pays ayant été défaits par leurs sujets, que personne ne fut plus si hardi pour porter cette couronne. Cela donna lieu aux Danois, qui s'étoient contentés jusques-là d'infester les côtes, à entrer dans le pays où ils commirent mille ravages. * *Dict. angl.*

ALGA (S. Georges *dit* d') ordre de chanoines reguliers, *cherchez* GEORGES (Saint) *dit* d'Alga.

ALGARRIA, ou la PLAINE, une des quatre parties de la Castille nouvelle, est la plus considerable de toutes, parce que c'est là que sont Madrid & Tolede. Pour en donner une idée nette, on observera qu'en descendant la montagne de Samosierra, qui separe les deux Castilles, on traverse de grands bois qui durent cinq ou six lieuës de longueur, jusqu'à Buitrago, petite ville bâtie sur un rocher, d'où l'on va à Madrid par dix lieuës ou environ de montagnes, & trois de plaines, qu'on commence à trouver à Alcovendas, autre ville peu considerable. On ne trouve par tout-là que terre sablonneuse ou pierreuse, ou souvent l'un & l'autre, & l'on y voit à peine quelques arbres; mais en recompense les environs de Madrid sont assez ornés. D'un côté de la ville est le palais ordinaire des rois d'Espagne; & au-delà du Mançanarés, un autre palais avec son parc, appellé *la Casa de Campo*; de l'autre est le *Buen Retiro*, dont le séjour est enchanté. De Madrid, en passant le Mançanarés, on va à l'Escurial, qui en est éloigné de sept lieuës: le quartier des environs s'appelle *Real de Mançanarés*. C'est la ville de Mançanarés qui donne le nom à ce quartier & à la riviere. Elle est ornée du titre de comté: les autres villes sont Colmenar, Guadarrama, Galapagar, Guadalix & Porquerizas. Las Naves de Marques, marquisat, est aussi dans ce quartier. Les environs de la riviere nommée Henares, ne sont gueres moins considerables: c'est-là qu'on trouve Alcala, si celebre par son université; Guadalajara, cité depuis l'an 1460. Brigueha; Siguenza, ville épiscopale, avec université: un peu plus loin est Medina-Celi, duché; & encore plus au nord, Monteagudo, comté; Uzeda ou Uceda, duché, est aussi aux environs de l'Henares, à sept ou huit lieuës au nord d'Alcala. Il y a d'autres lieux remarquables au midi de Madrid; Escalona & Magueda, duchés; le premier sur l'Alberche, le second dans une presqu'isle, entre l'Alberche & la Guadarama; Leganés, marquisat fort près de Madrid: sur le Tage, Tolede, ville archiepiscopale, avec université; Aranjués, château royal, avec les plus beaux jardins d'Espagne; Mora, comté sur la Tajuna: & plus haut, à l'orient de Madrid, Pastrana, duché. Il étoit d'autant plus necessaire d'indiquer ces lieux, que la plûpart ne se trouvent pas dans les cartes ordinaires, & que d'autres y sont marqués dans la Castille Vieille, à laquelle elles donnent trop d'étenduë vers le midi. Tout ce pays est fort inégal: les bords du Tage auprès de Tolede sont tres-fertiles. * Juan Alvarés de Colmenar, *delices de l'Espagne.*

ALGARVE, en latin *Algarbia*, province d'Espagne dans le Portugal, avec titre de royaume. Elle a le Portugal au septentrion, l'Andalousie au levant, & la mer Oceane au couchant & au midi. Ses villes sont Faro, Sylves évêché, Tavila, qui passe pour *la Balsa* des anciens, & Lagos. Le mot d'Algarve, en langue moresque, veut dire *Campagne fertile*. Aussi cette province produit-elle des vins tres-estimés, des figues, des raisins, des olives, des amandes, & une tres-grande quantité de poissons que la mer voisine fournit. ALFONSE II. roi de Portugal, est le premier qui ait pris le titre de roi d'Algarve ou des Algarbes, après son mariage avec *Beatrix* de Castille, fille naturelle d'*Alfonse* X. roi de Castille, & de *Marie* de Gusman-Villena. La province d'Algarve n'étoit auparavant qu'un comté, qui fut donné en dot à cette princesse avec titre de royaume. Beatrix fut mere de *Denys*, dit *le Pere de la Patrie*, qui prit le titre de roi des Algarbes, & depuis ses successeurs l'ont toûjours porté. * Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Portugal.* Montan, *in Merc.* Merula, *Georg. &c.*

ALGASEL ALGAMATA, a écrit en arabe un livre intitulé, *les balances de la justice*, ou *la balance juste*, qui contient des préceptes moraux, a été traduit en hebreu par Abraham Bar-Chasdaï, & un livre philosophique intitulé, *la destruction des philosophes*. Ce livre a été traduit en latin, & imprimé à Venise en 1560. avec les Oeuvres d'Aristote. * Bartolocci, *biblioth. Rabbinic.* histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à present, *to.* 7. *édit. Paris. in* 12. 1710.

ALGER, ville & royaume d'Afrique dans la Barbarie, a le royaume de Tunis au levant, le Biledulgerid au midi, au couchant le royaume de Fez, & la mer au Septentrion. On le divise ordinairement en cinq provinces. La ville d'Alger, qui en est la capitale est belle & grande, avec un tres-bon port. C'est l'*Algerta*, *Algerium*, ou *Algaria* des historiens latins. Divers auteurs se sont imaginés que cette ville est l'ancienne *Julia Cæsarea*, que Juba roi de Mauritanie fit bâtir à l'honneur de Cesar, dont il voulut que sa ville portât le nom; mais aujourd'hui on est revenu de cette opinion. *Julia Cæsarea* est plus probablement Tenez, dans le royaume d'Alger. Il y a bien plus d'apparence que la ville d'Alger est le *Ruscurium* ou *Rusuccurum* d'Antonin, de Pline, & de Victor de Vite, que Ptolomée nomme *Rhusuccora*. Cette ville étoit le siege d'un évêque suffragant de Cesarée, & les prélats de cette église avoient tres-souvent souscrit aux conciles d'Afrique. Les Africains l'appellent *Gezeir de Beni Mosgana*, & les Arabes la nomment *Algesir*. Elle est située sur la pente d'une montagne qui s'éleve insensiblement: de sorte que les maisons qui sont bâties sur cette pente, depuis le bord de la mer jusqu'au haut de la montagne, forment une espece d'amphitheâtre d'autant plus agréable à la vûë, que chaque maison a son corridor ou sa galerie tout autour, avec une belle terrasse. La plûpart sont bâties de brique, & il y a plusieurs palais à la moderne, faits par d'excellens architectes. Pres de la grande mosquée est la principale prison des esclaves, appellée *Mazmora* ou *Bagues*.

Les murailles de la ville d'Alger sont hautes & flanquées de bons bastions. Elle a quatre portes principales. Vis-à-vis de celle qui regarde le septentrion, est le port & une isle, laquelle est maintenant jointe à la terre ferme par un mole, qui rend le port plus seur, & plus grand qu'il n'étoit auparavant. Il y a plusieurs forteresses aux environs de la ville, avec de bonnes garnisons & quantité d'artillerie; entr'autres, le fort de Burche, à un quart de lieuë du château. Il est défendu par quatre bastions couverts de canons de bronze; & il a une place d'armes capable de tenir mille hommes. Du côté de la terre, la ville est environnée de rochers, au pied desquels sont de vastes plaines fertiles en bled & en pâturages. Cette ville est aujourd'hui la plus riche de toute l'Afrique, & la doüanne rapporte autant de revenu que tout le royaume. On y compte environ cent mille habitans; sçavoir douze mille soldats, qui sont presque tous Chrétiens renegats; quarante mille esclaves de tous les endroits de l'Europe, outre des Maures, des Turcs & des Juifs. Alger a été soûmise aux rois de Mauritanie, puis aux Romains, aux Arabes, & à d'autres princes. Dans le XVI. siecle Barberousse la prit & la laissa à son fils Asan. Mais aujourd'hui c'est proprement une republique sous la protection du Turc, qui y envoye quelquefois des bachas. La ville est une infame retraite de corsaires & d'écumeurs de mer. Elle a été bombardée deux fois, & presque reduite en cendres, en punition de leurs pirateries, par les flottes du roi Loüis XIV. en 1682. sous les ordres de M. du Quesne, & en 1688. sous ceux du maréchal d'Estrées. Ces Barbares n'ont osé depuis attaquer les vaisseaux François. * Marmol, *de l'Afrique*. Sanson, *description d'Afrique* Mercator. Paul-Jove.

ALGERI, *voyez* ALGUER.

ALGERUS, prêtre, illustre par son sçavoir & par sa pieté, florissoit au commencement du XII. siecle. Il étoit de Liege, où il fit ses études avec succès, & où il passa une partie de sa vie, en qualité de diacre de l'église de saint Barthelemi, puis de chanoine de saint Lambert. Il y resta près de vingt années, & se fit religieux de Clugni après la mort de Frederic evêque de Liege. L'erreur de Berenger anima tous les gens de lettres de son tems à la refuter avec force. Algerus ne fut pas des derniers. Il publia un Ouvrage, *du sacrement du corps & du sang de Notre-Seigneur*, qu'on a toûjours estimé. Nous voyons encore le jugement avantageux que Pierre *le Venerable* en fait au commencement du traité qu'il composa lui-même sur ce sujet. Car il préfere l'ouvrage d'Algerus à ceux de Lanfranc & de Guitmond, qui étoient tous deux de son ordre; & après avoir dit que le premier avoit bien écrit, & le second encore mieux; il ajoûte que le dernier les a surpassés, & qu'il avoit raisonné avec plus de force: *optime*, dit-il, *plenissime*, *perfectissime disseruit*. Cependant, quoique son traité soit beaucoup plus ample que ceux de Lanfranc & de Guitmond, & qu'il cite un plus grand nombre de passages des peres, il ne raisonne pas si juste, & il n'écrit pas si bien que Lanfranc. Erasme, dans une de ses lettres, declare qu'il n'a jamais douté de la verité du Corps & du Sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; mais que cependant la lecture de ce livre d'Algerus, également pieux & docte, l'avoit fortifié dans cette créance. Les theologiens Catholiques qui sont venus depuis, & entr'autres le cardinal du Perron, n'ont pas moins estimé cet auteur. Jean Vlimmer, prieur des chanoines reguliers de Louvain, y fit imprimer en 1561. en un volume *in octavo*, ce traité d'Algerus, avec les autres écrits sur la même matiere. Ce traité est divisé en trois livres; Erasme l'avoit déja fait imprimer à Anvers: on l'a depuis mis dans la bibliotheque des peres. Outre cet ouvrage, Algerus en composa un *de misericordia & judicio*, qui n'a été imprimé qu'en 1717. dans le V. tome du nouveau thresor d'anecdotes de dom Martene. Son dessein est d'y exposer les temperamens necessaires dans l'observation des canons, soit à l'égard des pecheurs qu'il faut simplement ou corriger ou supporter, soit à l'égard de ceux dont l'église nous interdit le commerce. A l'égard de ceux-ci il prend au sens literal le texte de S. Jean, qui exclut jusqu'aux civilités communes; & il soûtient qu'on ne peut s'en écarter qu'en un tres-petit nombre de cas privilegiés. Il mourut l'an 1131. & il est appellé *Saint* par celui qui, comme nous l'avons remarqué, publia son traité du corps & du sang du Seigneur en 1561.* Pierre de Clugni, *L. 2. adv. Henric. & de Mirac. sui temp.* Triteme, *in catal. script. eccl. & l. 2. c. 90. de vir. illustr. Bened.* Erasme, *in epist. & praef. ad Alg.* Jean Vlimmer, *in praef. ad Alger.* Bellarmin, *de script. eccl.* Valere André, *biblioth. Belg.* T. *VI. bibl. PP.* Morel, *col.* 271. *&c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XI. siecle.*

ALGERUS (Pomponius) natif de Nole en Italie, vivoit dans le XVI. siecle. Etudiant à Pavie, il quitta l'église Romaine pour embrasser la nouvelle doctrine des Protestans, qu'il enseigna en particulier; mais ayant été découvert, il fut mené au gouverneur de la ville; qui le fit conduire à Venise. De-là on l'envoya à Rome, où le pape Paul IV. le fit condamner comme Heretique à être brûlé vif. Algerus souffrit ce supplice en 1555. à l'âge de 24. ans. * Theodor. Beza, *de hom. illustr.*

ALGEZIRE, ville d'Espagne sur le détroit de Gibraltar, avec port de mer, a été autrefois tres considerable; mais aujourd'hui elle est entierement ruinée. Ambrosius Morales, Antonius Augustinus, Nonius, & d'autres, ne doutent point qu'Algezire ne soit l'ancienne *Carteia*, *Carthela*, ou *Carthea*, dont il est si souvent fait mention dans les anciens auteurs. En effet, quoique Goropius, Becan, Mariana, & d'autres ayent crû que c'étoit Tariffe, & que Charles Clusius & Joseph Moletius l'ayent prise pour Carthagene, la description que Tite-Live fait de *Carteia*, s'accorde si bien avec Algezire, qu'il y auroit de l'opiniâtreté à vouloir soûtenir le contraire. Après la bataille que Jules-Cesar gagna à Munda sur les fils de Pompée, l'aîné qui avoit sa flotte à Carteia, s'y retira, & le jeune se retira à Cordouë. Cette derniere ville fut si maltraitée, que les habitans de l'autre appréhendant le même malheur, se saisirent de la personne de Pompée, pour le presenter à Cesar. Ses amis firent leurs efforts pour le délivrer: de sorte qu'il s'y fit un sanglant combat, à la faveur duquel il se sauva dans ses vaisseaux, quoique blessé à l'épaule & à la jambe. Dans la suite des tems, les Maures étant devenus maîtres de cette ville, lui donnerent apparemment le nom d'*Algezire*. Ils la garderent longtems, & la fortifierent, parce qu'elle leur étoit commode, pour recevoir les secours qu'on leur envoyoit d'Afrique. Après la celebre bataille qu'Alfonse XI. roi de Castille, ligué avec les autres rois d'Espagne, gagna contre les Infideles à Tariffe, il resolut d'emporter Algezire, qui leur étoit si importante. Il l'assiegea en 1344. & la prit le 25. de Mars. * Pline, *l. 7. c. 48. & l. 9. c. 30.* Tite-Live, *l. 38. 43. &c.* Hirtius. Mariana. Vasæus Roderic de Tolede. Ambrosius Morales. Loüis Nonius. *Hist. c. 11. &c.*

ALGHER, ville, *cherchez* ALGUER.

ALGIAPTU ou OLGIAPTU, & OLGIAITU, selon l'auteur de Magmu al Raschidiah, qui lui dédia son ouvrage, étoit fils d'*Argoun*, & succeda à son frere *Cazan* dans l'empire des Mogols, l'an de l'hegire 703. & de Jesus-Christ 1303. Il se fit Mahometan, & prit le nom de *Gaiatheddin Mohammed*, avec le surnom persan de *Khodabendé*, qui signifie *serviteur de Dieu*. Il vint de la province de Chorasan à Arragian, où il se fit couronner empereur, & donna la charge d'Emir al Omara, qui est celle de general des armées, à Corluc Schab, & celle de grand visir fut donnée conjointement à Raschideddin & à Saededdin. Mais celui-ci étant devenu suspect de quelque malversation, fut puni de mort, & sa charge donnée à Alischah, qui l'exerça de bonne intelligence avec Raschid. L'an 704. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1304. Algiaptu bâtit la ville de Soltanie, & en fit le siege de son empire. Pendant qu'il y faisoit son sejour, plusieurs seigneurs de Syrie & d'Egypte vinrent implorer son secours contre les violences de Malex al Nasser, fils de Kelaoun roi d'Egypte. Ce Prince, qui desiroit ardemment de recouvrer la Syrie, que ses ancêtres avoient possedée, leva une grande armée,

passa l'Euphrate l'an 712. & vint camper à Rahabat proche de Damas. Il se passa plusieurs escarmouches entre l'armée des Mogols & celle des Syriens; mais on n'en vint point jusqu'à une bataille: car le visir Raschid sçut si bien manier toutes choses dans une négociation qu'il mit sur le tapis, que la paix fut concluë entre les deux partis, & Algiaptu retourna dans sa ville de Soltanie. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il reçut la nouvelle que Kepek Khan, & Bissur Oglan, princes du Turquestan, avoient passé le fleuve Amou, pour envahir la province de Chorasan. Ces Turcs avoient déja défait les principaux commandans de cette province, nommés *Jesaoul* & *Ali Couschgi*, lorsque ce Prince marcha contre eux, & les contraignit de repasser l'Amou avec une extrême diligence. Cette irruption des Turcs fit qu'Algiaptu donna le gouvernement de Chorasan à Abusaïd son fils aîné, avec des troupes considerables pour défendre cette province, & le fit accompagner par l'émir Sounege, qui avoit la principale direction des affaires. Abusaïd ne fut pas plûtôt arrivé dans son gouvernement, qu'il punit la lâcheté d'Iessaoul & d'Ali Couschgi, qui avoient fui devant les Turcs, & faisant regner par tout la justice avec lui, il établit dans peu de tems la paix & le commerce dans cette grande province. Il arriva peu de tems après que Bissur Oglan ayant quitté les interêts de Kepek Khan, se jetta entre les bras d'Abusaïd. Ce changement devoit exciter une grande guerre entre des voisins; mais la mort d'Algiaptu, qui arriva l'an 716. de l'hegire, de Jesus-Christ 1316. calma toutes choses. Ce prince mourut à l'âge de 36. ans, après en avoir regné 12. & remporta avec lui la gloire d'avoir fait fleurir la justice dans ses états, plus qu'aucun autre de la famille de Genghiskhan. Il avoit un grand zele pour la religion Mahometane; il en honoroit & gratifioit les principaux chefs, & particulierement ceux de la secte d'Ali, en faveur desquels il fit graver le nom des douze Imans sur sa monnoye. Raschideddin, visir d'Algiaptu, étoit fort sçavant. Il a fait un grand recüeil d'éruditions arabiques intitulé, *Magmou al Ralchidiah*. On le trouve dans la bibliotheque du roi de France, *n°*. 1. & c'est un des plus grands volumes & des mieux conditionnés de tous les livres arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

ALGIAR, ZAARAM, ZABRAM, ville d'Asie située dans l'Arabie heureuse, dans la principauté de la Mecque, ou la province d'Hagias, à l'embouchure de la riviere de Laakic, dans la mer Rouge, & environ à vingt-cinq lieuës de la ville de Medine du côté du couchant. * Baudrand. *Diction. Geograph.*

ALGONKINS, nation sauvage de l'Amerique septentrionale autrefois tres-nombreuse, & aujourd'hui presque aneantie. On les divise en Algonkins superieurs & Algonkins inferieurs. Les premiers habitoient les environs du lac superieur, les seconds étoient le long du Saguenay & à Quebec. Les Outaouaks, Saulteurs, Nipissings étoient des premiers; les autres n'ont point d'autre nom que celui d'Algonkins. Leur langue est une langue avec laquelle on feroit presque le tour de tout ce Continent. * *Relation de la nouvelle France.*

ALGOT, I. de ce nom, roi fabuleux de Suede, succeda à Adolphe, long-tems avant la naissance de Jesus-Christ. Son regne fut assez heureux. *Eric* son fils lui succeda. * Eric de *Pomeranie*, *de orig. Danor.* Saxon le *Grammairien*, &c.

ALGOT, II. fils de *Tordus* III. regna vers l'an 582. de J. C. jusqu'en 606. On dit qu'il rendit les Russiens tributaires. * Eric de *Pomeranie*, *de origin. gent. Danor.* Saxon le *Grammairien*, &c.

ALGOW (l') en latin *Algea* & *Algovia*, anciennement *Almengovia*, *Alemannia*, province d'Allemagne dans la Soüabe, dont elle fait une partie fort considerable. Ses bornes sont, au septentrion le Danube; au levant le Leck; au couchant le Hegou & le lac de Constance; & au midi le comté de Tirol. Il y a dans ce pays-là le marquisat de Burgau, & les comtés de Bregentz & de Montfort, les terres de l'évêque d'Ausbourg, de l'abbé de Kempten, des comtes de Foucres, de Walbourg, de Konigseck & de Mindelheim, avec les villes d'Ausbourg, de Kempten, de Mommingue, d'Isne, de l'Indaw, Biberac & Wangen: on ne parle point de ce pays dans la plûpart des cartes recentes. * Baudrand.

ALGOZALI ABUD-ACHMAD, Arabe, a écrit un livre en arabe, intitulé *Mehameiadu*, c'est-à-dire, *celui qui unit*. C'est un livre de l'unité de Dieu, qui est écrit contre la Trinité, reconnuë par les Chrétiens, & a été traduit en hebreu par R. Moyse Ben-Josué. Ce livre n'est que manuscrit dans la bibliotheque Vaticane. Algozali a encore écrit un livre de la providence divine; un traité de la loi; un autre traité de morale, & un ouvrage sur les opinions des philosophes. Tous ces traités ne sont que manuscrits; ce dernier a été traduit en 1307. par Isaac-Albulagh. * Bartolocci, *bibliotheq. Rabbinic.* Continuation de l'histoire de Josephe, *tome* 7. *édition de Paris in* 12. 1710. *corrigée & augmentée par* M. Du Pin.

ALGRAIN, *cherchez* ALEGRIN.

ALGUASIL, mot espagnol, connu depuis quelques années en France, pour signifier un *sergent* ou *exempt*. Ce nom est venu des Arabes, parmi lesquels il signifie un *officier de justice*, qui execute les ordres du magistrat; & on dit communément en Espagne, que l'on a mis à un homme des Alguasis en trousse pour le saisir. * *Relat. d'Espagne.*

ALGUECHET, *Alguechetum*, *Alguchetum*, petit pays d'Afrique, dans les deserts sterils de Barca, vers les confins de l'Egypte & de la Nubie; cependant il est tres-fertile & bien pourvû d'eau. On croit que ce lieu est celui que les anciens nommoient *Oasis magna*, que Ziegler place pourtant à Gademez, ville & desert du Biledulgerid. * Baudrand.

ALGUER ou ALGERI, autrefois *Corax*, ville de l'isle de Sardaigne, sur la côte occidentale, avec évêché. Il y a sur cette côte une pêcherie de corail, qui est la plus estimée de toutes celles qui se trouvent dans la mer Mediterranée. Les autres pêcheries sont sur les côtes de la même isle de Sardaigne, à Boza & proche de l'isle de S. Pierre; sur les côtes de l'isle de Corse, de Sicile, d'Afrique, de Catalogne, & de l'isle de Majorque. Ce sont-là tous les lieux où l'on pêche du corail; car il ne s'en trouve point dans l'Ocean. * Cluvier. Baudrand. Tavernier, *voyage des Indes*.

ALHACA ou ALHARAM, roi des Maures en Espagne, regna 26. ans 10. mois & 15. jours, & mourut l'an de J. C. 821. le 206. de l'hegire. Il laissa vingt-une filles & dix-neuf fils, dont l'aîné ABDERAME II. fut son successeur. * Mariana, *hist. Hisp.*

ALHACA, roi de Cordouë, qui regna 16. ans, & mourut l'an 366. de l'hegire, & 976. de Jesus-Christ. *Hissen* son fils, âgé de dix ans, lui succeda, sous la tutelle de Mahomet Almansor, qui avoit toute l'autorité. * Roderic de *Tolede*, *hist.*

ALHAMA, ville du royaume de Grenade, vers la source de Rio-Frio, à égale distance de Loxa, & sur le Xenil, & de Puerto de Torres sur la Mediterranée, & à sept lieuës de Grenade, a été bâtie selon quelques-uns par les Maures, mais d'autres prétendent que c'est l'ancienne *Artigis*. Cette ville est située dans une vallée étroite, au milieu de montagnes fort hautes & extrêmement escarpées: son terroir est fertile en toutes les choses qui servent aux besoins & aux delices de la vie; mais rien ne la rend tant celebre que ses bains, qui sont les plus beaux & les mieux entretenus qu'on voye en Espagne. On les trouve un peu au-dessous de la ville: ce sont plusieurs sources qui jettent une eau si claire & si pure, qu'on verroit une obole sur le gravier; d'une chaleur qui vient de la nature seule, & si moderée qu'on s'y baigne avec plaisir. Elle n'a point de mauvais goût, & on la boit sans peine; & de quelque maniere qu'on en use, on prétend qu'elle fortifie les nerfs foulés, & sert à la guerison de diverses maladies. On prend ces bains au printems & en automne, particulierement au mois de Mars & de Septembre. Un peu au-dessus paroissent des rochers effroyables, entre lesquels le Rio-Frio coule à grand bruit, formant plusieurs cascades naturelles; son eau excessivement froide passe à

côté

côté des bains, se mêle avec leur eau, & l'entraîne dans la mer. Il y a un autre lieu nommé ALHAMA en aragon : ce n'est qu'un village situé sur le Xalon, trois lieuës au-dessus de Calataiud, & de ce diocese. Il y a aussi des bains, & des eaux minerales, mais moins celebres presentement, que celles d'Alhama dans le royaume de Grenade. * Juan Alvar. de Colmenar, *del. de l'Esp.*

ALHAMBRA, village d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Il est dans le quartier nommé *Campo Montiel*, au pied des montagnes, près de la riviere de Roidera. On croit que c'est en ce lieu qu'étoit la ville qu'on nommoit autrefois *Flavium Laminitanum* * Baudrand.

ALHARAM, roi des Maures, *voyez* ALHACA.

ALHANGE, ville de l'Estramadoure Espagnolle, à cinq lieuës de Feria à l'orient, à trois de Merida à l'occident, & à six ou sept de Caseres au midi, & l'une des plus considerables commanderies de l'ordre de saint Jacques. Elle est bâtie dans un lieu fort élevé ; & audessus on voit un château bâti sur un roc, que les gens du pays croyent imprenable. Le grand nombre d'inscriptions qu'on a trouvées dans les ruines des anciens édifices, fait croire que ce sont les Romains qui ont bâti ce château. * Juan Alvarés de Colmenar, *delices de l'Espagne.*

ALHARITS, fils de *Muavias*, est le premier parmi les Arabes qui trouva le moyen de faire la chasse avec un oiseau de proye que l'on appelle le *sacre* : ce nom *sacre* vient de l'arabe *Salzara*, qui signifie *acutè videre*, avoir l'œil perçant, & il signifie d'ordinaire une espece d'éperviers ou faucons, dont la maniere de chasser surpasse celle de tous les autres oiseaux de proye, selon Alkasuinius ; car deux sacres se jettant sur les yeux d'une chevre sauvage, ou la battant des aîles, ne la quittent point qu'elle ne soit tombée entre les mains des chasseurs. Le même auteur s'étonne, comment un si petit oiseau ose venir fondre sur la gruë. * Bochard, *Hieroz. part. post. l.* 1. *c.* 19.

ALHAZEN ou ALHAZON, sçavant Arabe, qui vivoit dans le XI. siecle, nous a laissé divers ouvrages d'optique, & quelques autres. Frederic Risnen a fait de sçavans commentaires sur le premier. * Blancanus, *chron. mat. S. XI.* Vossius, *de mathem. c.* 26. §. 7. & 35. §. 15.

ALI, roi de Cordouë, fut tué par Aliatarus, qui par cette action s'attira la haine de tous les Arabes. * Marmol, *l.* 2. *c.* 29.

ALI, fils d'*Abou-Thaleg*, cousin & gendre de Mahomet, dont il avoit épousé la fille aînée appellée *Fatime*. Après la mort de Mahomet, Ali, suivant ses intentions, ayant vainement tenté de se faire élire calife, se retira dans l'Arabie, & fit un recüeil de la doctrine de ce faux prophete, qu'il nomma *la loi Imémia*, ou *pontificale*, permettant beaucoup de choses qu'Abubequer, Omar & Othman ses ennemis condamnoient dans les autres recüeils qu'ils avoient faits. Celui d'Ali fut ensuite commenté par Hambeli, d'où il fut nommé *Hambelia* ou *Alcoran d'Hambeli*. Par la douceur de cette loi, il attira quantité d'Arabes, & amassant toûjours de nouvelles forces, il fit une guerre continuelle aux califes ou successeurs de Mahomet, prenant aussi le titre de calife. Lors qu'Othman, troisiéme calife, fut mort, Ali tâcha de monter sur le thrône, & fut en effet déclaré calife par les Egyptiens, qui avoient trempé dans l'assassinat d'Othman : ce qui fut confirmé par les Mecquois & par les Medinois. Il vainquit Mahamet fils d'Othman ; mais ayant voulu changer les gouverneurs établis par son predecesseur, il vit former un parti contre lui, où l'on fit entrer la veuve de Mahomet. Ali le dissipa, & remporta une grande victoire près de Bassora en Arabie, sur l'armée de ses ennemis, conduite par Thaleb & Zobaïr: il y prit même Aischab, veuve du prophete, qu'il renvoya avec honneur à la Mecque. Cependant Moavie lui suscitoit de nouvelles affaires en Syrie, dont il étoit gouverneur. Ali y conduisit une armée ; & après quelques progrès qu'il fit contre son ennemi, il pouvoit se flatter de remporter une victoire complette, lorsque Moavie, de concert avec Amru, capitaine de l'armée d'Ali, l'engagea par des motifs de religion nommés dans l'Alcoran, à remettre la décision de leurs differends entre les mains d'arbitres dont on conviendroit. Il fallut qu'Ali cedât, quoiqu'à regret, à l'autorité de l'Alcoran, de peur de voir son armée se soûlever contre lui. Le traître Amru, qui s'étoit fait nommer arbitre avec Abou-Moussa, le fit opiner à la déposition d'Ali, pour mettre Moavie en sa place. Ali ne perdit point courage, il défit même & tailla en pieces une armée de rebelles commandée par Abdallach Ben-Vaheb. Ses lieutenans remporterent encore quelques avantages sur ceux de Moavie ; mais l'an 40. de l'hegire, & avant Jesus-Christ 660. il fut tué après avoir regné 4. ans & 6. mois, par un assassin qui s'étoit dévoüé à la Mecque, avec deux autres pour assassiner les chefs de parti, Ali, Moavie & Amru. Sa devise étoit : *J'adore Dieu, mon Seigneur, d'un cœur sincere. Adoro Deum Dominum meum sincero corde.* Ali laissa quinze enfans, & entr'autres deux fils nommés *Hassein* & *Hussein*. Celui-ci eut douze fils, dont le puîné appellé *Mahamet Mohadin*, n'est pas encore mort, selon la ridicule créance des Persans. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI BEN HUSSAIN, petit-fils du grand Ali, gendre de Mahomet, fut surnommé Zin al âbedin, c'est-à-dire, l'*ornement des serviteurs de Dieu*. On le compte pour le quatriéme Imam. Nous trouvons dans le livre intitulé, *Rabi al abrar*, qu'Ali ayant envoyé Hareth Ben Giaber, pour commander de sa part dans la partie la plus orientale de la Perse, ce gouverneur y rencontra deux princesses, filles d'Iezdegerd, dernier roi de Perse, qui avoit été dépoüillé & chassé de ses états par les Musulmans, sous le califat d'Omar. L'aînée de ces princesses avoit nom *Schebeher Banou*, & la seconde, *Keher Banou*. Ali, à qui Hareth les avoient envoyées, donna la premiere en mariage à *Houssain* son second fils, & la cadette fut mariée à *Mohammed* fils d'*Aboubecre*, premier calife. Houssain eut de cette princesse un fils, qui est celui dont nous parlons ici, qui nâquit l'an 38. de l'hegire, en la ville de Médine.

Il eut de grandes contestations avec Mohammed Ben Hanifa son oncle pour la dignité d'Imam, que celui-ci lui ceda. Enfin Ali mourut l'an 75. de l'hegire, & laissa quinze enfans après lui, huit garçons & sept filles. L'aîné des garçons fut *Mohammed*, surnommé *Baker*, qui tient le cinquiéme rang parmi les Imams. Entre ses autres enfans, *Zeid* fut le plus malheureux ; car n'ayant pas voulu imiter la moderation de son pere, qui avoit refusé le califat, que les Coufites & plusieurs autres seigneurs lui avoient offert, il se laissa embarquer mal-à-propos dans une entreprise contre le calife Heschâm, où il perit malheureusement, l'an de l'hegire 122. de Jesus-Christ 739. *Voyez* HESCHAM. Son petit-fils nommé *Jabia*, fils de ZEID, n'eut pas un meilleur sort dans la province de Chorazan, où s'étant soûlevé contre Valid fils d'Ified, calife de la race des Ommiades, il fut défait & tué. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ALI BEN MOUSSA AL KADHEM, ou comme les Persans & les Turcs le prononcent, *Elkiazem*, est le huitiéme Imam de la race d'Ali. Il fut surnommé *Radha*, ou comme les Persans & les Turcs le prononcent *Riza*, titre que lui donna le calife Almamoum, lorsqu'il le declara son successeur, & qui signifie *celui dans lequel Dieu a mis sa complaisance*. Cette declaration qu'Almamoum fit par le conseil de son visir, nommé *Fadhel ben Sahal*, appaisa veritablement tous les troubles que les Alides suscitoient contre les califes dans plusieurs provinces de l'empire ; mais elle alluma une guerre intestine & domestique dans sa famille, qui témoigna un grand mécontentement d'un tel choix : en sorte que si la mort de cet Imam, qui fut peut-être procurée par le poison, ne fût arrivée à point nommé, Almamoum se trouvoit en danger de se voir dépoüillé lui-même du califat. La mort de cet Imam arriva l'an 203. de l'hegire, de Jesus-Christ 818. dans la ville de Thous, une des capitales de la province de Chorazan.

Cette ville ayant été choisie pour le lieu de la sepulture de l'Imam Riza, a perdu son nom : car depuis qu'il y fut enterré, elle a toûjours été appellée *Maschhad Ali*, ou simplement *Maschhad*, c'est-à dire *le sepulcre d'Ali*

Riza, ou *le Sepulchre par excellence*, ou plûtôt *le lieu du Martyre* ou du témoignage de cet Imam. Cette ville est celle que nos geographes nomment ordinairement *Mezad*, ou *Mexat*, mot que l'on doit prononcer à la portugaise, c'est-à-dire, la lettre *x*, comme le *ch* françois. Cet Imam qui pendant sa vie étoit fort estimé à cause de son abstinence & de son application à la priere, est maintenant reveré dans cette ville à un point que les Persans y vont en pelerinage de tous côtés, comme au lieu estimé le plus saint de toute la Perse. Il y a un azile pour toutes sortes de gens, & pour toutes sortes de crimes, & l'on y défraye tous les pelerins. Khondemir cite un auteur Persien, qui dit, qu'une seule visite de ce sepulcre est d'un aussi grand merite que quatre-vingts pelerinages de la Mecque entrepris par devotion au-delà de celui dont l'obligation est prescrite par la loi. Cet Imam né à Medine l'an 148. de l'hegire, mourut, comme nous l'avons déja dit, l'an 203. les uns disent, pour avoir trop mangé de raisins, & les autres pour en avoir mangé une grape empoisonnée par l'ordre d'Almamoum. Ce qui est certain, c'est que cette mort tira Almamoum d'un fort méchant pas, où il s'étoit engagé, & fit que cet Imam ne joüit de sa dignité de successeur & coadjuteur nommé au califat, que pendant deux ans. Les Persans outre ce nom qu'ils ont donné à la ville où il est enterré, nomment en particulier l'enceinte du lieu où est son tombeau, *Raouzar Thaibaat*, *Jardin odoriferant*, & croyent qu'il avoit la clef & le secret du livre mysterieux appellé *Gef-u-Giamé*. Le Scheikh Kanaovi met cet Imam dans la liste des fondateurs ou instituteurs d'ordres & de regles des Sofis, gens retirés du monde, qui vivent religieusement parmi les Musulmans. Thaher premier prince de la dynastie des Thahérites, & qui fut surnommé *Dhouljeminein*, c'est à-dire, *Ambidextre*, gouvernoit la province de Chorasan pendant la vie de notre Imam, au nom du calife Almamoum. Il disoit souvent, que des deux mains dont il se servoit également bien, l'une combattoit pour Almamoum & l'autre pour l'Imam Riza ; qu'il reconnoissoit le premier pour le maître absolu de l'état, & qu'il regardoit le second comme le souverain chef de la religion. Daghil Khozai excellent poëte Arabe, qui accompagna cet Imam dans le voyage qu'il fit en Chorasan, lui lisoit souvent quelqu'un de ses ouvrages. Un jour qu'il lui lut une élegie, qu'il avoit composée sur la mort de l'Imam *Moussa* son pere, lorsqu'il fut arrivé à un vers, où il parloit de la sepulture de cet Imam à Bagdet, l'Imam Riza en ajoûta sur le champ un autre de sa façon, par lequel il donnoit à entendre que la sienne seroit en la ville de Thous. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans, & laissa pour successeur & neuviéme Imam, *Mohammed Giaovád* son fils. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ALI BEN MOHAMMED AL GIAVAD, est surnommé *Askeri*, à cause de la ville d'Asker, qui est la même que Sermenrai & Samarath, où le calife *Motavakel* le fit transporter de Medine, pour y passer le reste de ses jours. Il étoit né l'an 212. de l'hegire, de Jesus-Christ 827. & mourut l'an 254. sous le califat de Motáz. Pendant tout le tems que cet Imam, qui tient le rang du dixiéme entre les douze, demeura à Sermenrai, il ne s'appliqua à autre chose, qu'à la priere & à l'étude, pour ne donner aucune jalousie aux princes entre les mains desquels il étoit. On ne laisse pas cependant de croire qu'il mourut de poison, comme la plûpart de ses predecesseurs, dans la quarante-uniéme année de son âge. Il porta aussi-bien que son pere les titres de Taki & de Zaki, dont le premier signifie *craignant Dieu*, & le second, *pur & innocent*, & obtint en particulier celui de *Hadi*, c'est-à-dire de *Directeur*. Il laissa quatre enfans mâles, *Hassan*, qui lui succeda dans la dignité d'Imam, *Hussain*, *Mohammed* & *Giofar*. Ben Schonab fait naître ce dixiéme Imam l'an 214. de l'hegire, de Jesus-Christ 829. & dit que le calife Motavakel le fit enlever de Medine par Jahia Ben Harthema, & le fit garder fort soigneusement dans la ville d'Asker ou Samarah, où il avoit transferé le siege du califat, en abandonnant Bagdet. Ce même auteur dit aussi que le sujet de cet enlevement fut le grand soupçon qu'il avoit conçu contre les Alides, qui étoient favorisés & protegés par son fils Montasser. * D'Herbelot, *bibliotheque. orien.*

ALI ABOULVAFA, auteur d'un divan arabe, qui se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 1180. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALI AL AMEDI, docteur Musulman, natif de la ville d'Amed ou Amida, que les Turcs appellent *Caraemid* & *Diarbekir*, a composé un livre intitulé. *Ehkam fi ossoul al ahkam*, sur les principaux articles de la foi des Mahometans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI BEN HAMOUDAB, douziéme calife des Musulmans en Espagne, qui fut surnommé *Motavakel Al Allah*. Il descendoit en droite ligne d'Ali, du côté de Hassan son fils aîné. Soliman son predecesseur avoit été tué par ses ordres avec tous les siens, sous pretexte de tirer vengeance de la mort de Moviat, l'an de l'hegire 480. & de Jesus-Christ 1017. mais il ne joüit pas long-tems du fruit de son ambition & de sa cruauté : car deux ans n'étoient pas encore écoulés, qu'un de ses parens nommé *Abdalrahman* le dépoüilla entierement de ses états, & prit la qualité de calife avec le surnom de *Mortadhi* ou *Morthadab*. Peu aprés cette disgrace Ali fut tué par ses propres esclaves ; & *Cassem Ben Hamoudab* son frere prit le titre & la qualité de calife, avec le surnom de *Caiem*. Celui-ci regna jusqu'en l'an 412. de l'hegire, qui étoit l'an 1021. de Jesus-Christ. Les historiens Espagnols appellent ce prince *Ali Ebn Hamid*. Ce fut lui qui fit une interruption à la famille regnante des Ommiades en Espagne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI BEN MOAFFEK. C'est un des saints que les Musulmans reverent, & dont Jafei a écrit l'histoire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI JEZDI, surnommé *Scherfeddin*, est l'auteur de Zefer Named, titre qui signifie, *Livre des Victoires*. C'est l'histoire de Tamerla, composée d'un stile fort élegant en langue persienne, par les ordres d'un des enfans de ce prince. Ce livre est aussi fort connu sous le titre de *Sahebkerani*, à cause que le titre de *Sahebkeran*, qui signifie, *le maître des revolutions du monde*, fut donné à ce grand conquerant. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALI MASVIEH, auteur d'un livre persien intitulé, *Adab al Arab u alfars*; *les mœurs des Arabes & des Persans*. Cet ouvrage est souvent cité par les historiens de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI MESRI, auteur d'un livre intitulé, *Ekhtiarát*, qui sont les élections & pronostics de l'astrologie judiciaire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI MIRZA, fils de *Baicra* ou *Baicara*, regnoit dans Canuti ou Kannoge aux Indes, lorsqu'un Gioghi ou Bramen lui apporta l'Anbértkend, livre des Brachmans ou Bramans, qui contient la religion & la philosophie des Indiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI CHELEBI AL MOUFTI, auteur d'un traité sur la danse. Il soûtient qu'elle est permise, & fondée sur l'exemple des dervis, qui en ont fait une des pratiques de leur devotion. C'est pourquoi il a intitulé son ouvrage, *Giovas al rakas*. Le sentiment de ce moufti est particulier : car les Musulmans mettent communément la danse entre les choses défenduës par la loi. * D'Herbelot, *Bibl. orient.*

ALI CURDI, prince des Curdes du tems de Tamerlan, est l'un des trois capitaines qui fatiguerent & incommoderent le plus les troupes de ce conquerant, lorsqu'il s'approcha du Tigre : car ce Curde joignit ses forces à celles du Gebal, qui est l'Itaque Persienne, ou la partie montueuse de la Perse, & fit des courses continuelles sur son camp. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI MOSLEM, appellé autrement *Abu Naim*, auteur du livre intitulé *Mostakreg*, où il traite des traditions Musulmanes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI MUIJAD, douziéme prince de la race des Sarbadariens.

ALI SCHAER, c'est ainsi que lon appelle ordinairement *Mosthafa ben Ahmed*, qui a traduit en langue turquesque le livre arabe d'Aigi, intitulé *Eschrak al Tavarick*; c'est une histoire generale. Ce traducteur mourut l'an de l'hegire 1080. de J. C. 1669. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI-SCHAMSE'DIN-KHUNGEH, sixiéme prince de la race ou dynastie des Sarbédariens.

ALI-THAHERI, prince qui a regné dans l'Iemen ou l'*Arabie-Heureuse*. Il étoit de la race des Ajubites, c'est-à-dire, *de la posterité de Saladin*, selon quelques historiens. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI-VAFA ou VEFA, auteur d'un livre intitulé *Vassaia*, qui contient des préceptes & des instructions laissées par testament. Il étoit de la race du grand Ali, & prenoit la qualité de Seid, qui est attachée à ceux de cette maison, que l'on appelle ordinairement au plurier *Sadat*, c'est-à-dire, *les seigneurs.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALI, fils de *Joseph*, fut le troisiéme roi de Maroc, de la lignée des Almoravides. Dès son avenement à la couronne en 1110. de Jesus-Christ, & 505. de l'hegire, il fit bâtir la principale mosquée de Maroc, & plusieurs autres beaux édifices. En 1114. voyant la guerre allumée entre les princes Chrétiens, il passa en Espagne, assiegea la ville de Tolede, & ravagea le pays d'alentour, d'où il emmena plusieurs captifs; mais desesperant de pouvoir prendre la ville, il leva le siege, & retourna passer l'hiver à Cordouë. L'an 1115. de Jesus-Christ, & de l'hegire 510. Alfonse II. ayant fait publier une croisade par le pape Paschal II. donna bataille à Ali, qui y fut tué avec plus de trente mille Maures. Ceux qui se sauverent retournerent en Barbarie, où ils saluerent pour roi son fils *Brahem.* * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

ALI BASSA, a été l'un des plus grands & des plus experimentés capitaines de l'empire Ottoman, qui ayant paru dans le XVII. siecle, commença à porter les armes sous Amurat IV. & fit de si belles actions à la guerre de Perse, que pour recompenser sa valeur, cet empereur lui donna une de ses sœurs en mariage, & le fit bacha general de ses armées. Il s'étoit depuis acquis tant de réputation sous Ibrahim & sous Mahomet IV. que son grand pouvoir fit ombrage à Mahomet Coprogli Pacha, grand-visir, qui avoit resolu de lui ôter le commandement de l'armée de Transsylvanie, lorsque la mort du fameux Ali le prévint. Il mourut en 1663. en la 70. année de son âge. * *Hist. des grands-visirs.*

ALIAPTU, se fit Mahometan pour être calife de Perse, & se fit appeller *Sultan Mahomet Ben-Argon.* Il fonda la ville de Sultanie, soûmit le pays de Damas, & mourut l'an de J. C. 1116. & de l'hegire 510. * Texeïra, *l.* 2. *chap.* 53.

ALIATAN, roi des Arabes en Espagne, mit une puissante armée sur mer, qu'il envoya courir les côtes d'Italie. Elle pilla les isles de Majorque & de Minorque, & prit celles de Corse & de Sardaigne, l'an 780. de Jesus-Christ, & de l'hegire 164. Charlemagne roi de France, envoya une armée navale, qui attaqua celle d'Aliatan, & lui coula à fond onze galeres. Depuis le même prince ayant fait joindre ses troupes à celles d'Alphonse II. roi de Castille, elles prirent Lisbonne, & tuerent en une autre occasion soixante mille Barbares. Loüis *le Debonnaire* son fils remporta encore de grands avantages sur ce roi Maure, qui fut enlevé par une fiévre l'an 819. de J. C. & de l'hegire 204. lorsqu'il étoit à la tête d'une armée, pour venir attaquer Barcelone. Il laissa douze fils & vingt-deux filles. * Marmol, *l.* 2. *c.* 20. 21. 22.

ALIATTES, roi de Lydie, *cherchez* HALYATTES.

ALIBALUCH, isle de la mer Caspienne ou de Sala, vis-à-vis de la province de Taristan, appartient au roi de Perse. Elle est située vis-à-vis de l'emboûchure de l'Aaraxe, à côté du desert de Mokan. * Olearius. Sanson. Baudrand.

ALIBINALI, *Alibinalium*, ville de l'Arabie-Heureuse en Asie, est située près de la riviere de Prim, dans la principauté d'Alibinali, dont elle est capitale. Elle est environ à soixante lieuës de la ville d'Amanzirifdin, un peu plus de celle de Fartach, & environ à 25. de Guebelhaman. La province, à qui elle donne son nom, est dans la contrée de Seguer, entre les principautés de Fartach, d'Amanzirifdin, de Jemeni, & de la mer d'Arabie. Alibinali & Guebelhaman en sont les lieux principaux. * Baudrand.

ALICANTE, ville d'Espagne sur la mer Mediterranée, dans le royaume de Valence, avec un bon port renommé par le commerce qui s'y fait des vins & des autres fruits du pays. Ce port est au pied d'une montagne, où il y a un château assez fort. Il y a aussi un mole qui sert d'abri aux barques, & de commodité à décharger les marchandises des vaisseaux qui s'y tiennent à la rade, parce que le port n'a pas assez de profondeur. La ville n'est pas grande; mais elle est riche & bien peuplée. Elle fut enlevée aux Mores l'an 1264. par Jacques I. roi d'Aragon. On ne doute point qu'elle ne soit plûtôt l'*Alone* de Ptolomée & de Mela, que non pas *Illici*, qui est Elche. * Ptolom. Pomp. Mela. Baudrand.

ALICANTE (le golfe) autrefois *Illicitanus Sinus*, est dans la mer Mediterranée, & s'étend le long des côtes du royaume de Valence en Espagne, depuis le cap Martin jusqu'à celui de Palos. Il prend aujourd'hui son nom de la ville d'Alicante, comme il le prenoit autrefois de celle d'Illici. * Baudrand.

ALICATE ou LICATA & LEOCATE, en latin *Leocata*, ville sur la côte de Sicile. Quelques auteurs se sont imaginés qu'Alicata a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Gela, mais ils se trompent; car c'est aujourd'hui *Terra nova* dans la vallée de Note, comme Cluvier, Leandre Alberti, & d'autres l'ont démontré. * Baudrand.

ALICATE (la montagne d') autrefois *Ecnomus mons.* montagne de Sicile dans la vallée de Noto, entre les emboûchures du Salso, près de la ville d'Alicate, qui lui donne son nom. Il y avoit autrefois sur cette montagne un château nommé *Dædalion*, où Phalaris tyran d'Agrigente tenoit le taureau d'airain, fameux instrument de sa cruauté. * Baudrand.

ALICE (le cap d') *Alisium Promontorium*, cap de la Calabre Citerieure, province du royaume de Naples, est à l'entrée meridionale du golfe de Tarente, à l'orient de la ville d'Umbriatico. Il est le même qu'on appelloit autrefois *Crimisa.* * Baudrand.

ALICUR, *Ericusa*, une des isles de Lipari, située dans la mer de Toscane, est fort petite, & il n'y a que quelques cabanes de pescheurs. * Baudrand.

ALIENOR. *cherchez* ELEONOR.

ALIENUS CÆCINA, receveur general de l'empereur Galba, dans la Bætique, fut nommé par cet empereur commandant de la legion qui étoit en Allemagne, parce qu'il avoit pris son parti. Ce prince ayant été informé peu de tems après qu'Alienus avoit détourné les deniers publics, il le fit condamner comme coupable de crime de peculat, c'est-à-dire, d'avoir foulé les provinces. Cæcina en eut tant de dépit, qu'il resolut de s'en venger par toutes sortes de voyes, & même aux dépens de la republique. On n'est pas sûr qu'il eût *Alienus* pour surnom. On le trouve ainsi écrit, *A. Cæcina*, sur une ancienne pierre de *Fulvius Ursin.* * Tacit. *l.* 1. *hist. c.* 52.

ALIFE, ville d'Italie dans la Terre de Labour, au royaume de Naples, avec évêché suffragant de Benevent, est située dans une plaine, au pied du mont Apennin, & sur le Vulturne. C'est l'*Allipha*, *Alipha* ou *Alifa*, dont il est souvent parlé dans les anciens auteurs. Tite-Live parle de la bataille que Fabius Maximus y gagna sur les Samnites. Aujourd'hui Alife est presque ruinée, & l'évêque se tient, à ce qu'on dit, dans le petit bourg de Pedemonte. * Tite-Live, *l.* 9. & 25. Strabon. Ptolomée. Pline. Leandre Alberti. *descript. Ital.* Onuphr. & Ciaconius, *in Urban. VI.*

ALIGERI (Loüis) jurisconsulte de Veronne, vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1530. La famille des Aligeri a produit de grands hommes, en entr'autres, le celebre Dante. *Voyez* DANTE. * Jule du Puy, *elog. doct. colleg. Veronn.*

ALIGERNE, abbé du Mont-Cassin, élû l'an 949. s'acquit une grande réputation par le rétablissement de la discipline reguliere dans cette abbaye, où les religieux étoient rentrés depuis trois ans, & par le soin qu'il prit de faire achever les bâtimens commencés par

les abbés Leon & Jean. Il recouvra aussi la plûpart des biens usurpés par les comtes de Teane & d'Aquino; mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine. Adenulphe, comte d'Aquino, irrité de ce qu'il s'étoit plaint de son obstination à retenir ses biens, à Landulphe prince de Capouë, poussa l'insolence jusqu'à faire enlever le pieux abbé, qu'il exposa à ses chiens, couvert d'une peau d'ours; mais cette insulte fut punie peu après; & Adenulphe ayant été forcé d'aller la corde au col implorer la clemence de Landulphe, il fut livré à Aligerne, qui se contenta de lui faire restituer les biens de son abbaye, où il vécut tranquillement jusqu'en 986. * Mabillon, *annal. ord. S. Bened.*

ALIGRE (Etienne I. d') chancelier de France, seigneur de la Riviere & de Chouvilliers, s'éleva par son merite à la premiere dignité de la robe. Il étoit originaire de Chartres, & fut conseiller au grand conseil, intendant de la maison de Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui le nomma tuteur honoraire de Loüis son fils; puis il eut une charge de conseiller d'état, & il fut fait garde des sceaux le 6. Janvier 1624. Loüis XIII. tres-satisfait de sa conduite, le nomma chancelier de France après la mort de M. de Sillery, au mois d'Octobre de la même année; & deux ans après, ayant quitté les sceaux, il se retira dans sa maison de la Riviere au Perche, où il mourut le 11. Decembre 1635. âgé de 75. ans.

ALIGRE (Etienne) chancelier de France, fils du précedent, né à Chartres le 31. Juillet 1592. fut reçû conseiller au grand conseil en 1615. à l'âge de 23. ans. Le roi Loüis XIII. l'envoya peu après en ambassade à Venise; le nomma conseiller d'état à son retour en 1635. & intendant de justice en la generalité de Caen en 1638 & le commit en 1645. pour tenir les états de la province de Languedoc. Il fut reçû conseiller d'honneur au parlement en 1651. exerça pendant 10. mois en 1653. la charge de surintendant des finances, sous le titre de directeur des finances, & fut établi chef du commerce de marine en 1654. Le roi Loüis XIV. ayant établi en 1661. un conseil royal des finances, il fut choisi pour le premier des commissaires qui le devoient composer. Etant devenu doyen des conseils; & le roi voulant lui-même tenir les sceaux, après la mort du chancelier Seguier, il fut le premier des commissaires nommés pour y assister avec voix déliberative; & quelques mois après, sa majesté étant obligée de se mettre à la tête de ses armées, il le pourvut de la charge de garde des sceaux de France, par lettres du mois d'Avril 1672. dont il prêta serment le 24. du même mois, & l'honora au mois de Janvier 1674. de la dignité de chancelier de France, dont il prêta serment le 10. & en joüit jusqu'à sa mort, arrivée à Versailles le 25. Octobre 1677. âgé de 85. ans.

I. ETIENNE d'Aligre, I. du nom, seigneur de la Riviere, Chouvilliers, &c. chancelier de France, dont l'éloge *est rapporté ci-dessus*, mourut le 11. Decembre 1635. Il épousa *Elisabeth*, fille de *Jean-Jacques* Chappelier, conseiller d'état, & de *Magdelaine* le Boulenger, dont il eut ETIENNE II. du nom, qui suit; *Louis* seigneur de Chouvilliers, mort sans alliance; *Nicolas*, abbé de S. Euroult, mort en Espagne le 26. Octobre 1638. *N.* religieuse au prieuré de Bellomer, ordre de Fontevrault; *Marguerite*, prieure de Bellomer; N. religieuse en l'abbaye de Gif; & *Elisabeth* d'Aligre, mariée à *François* de Courceulles, baron de Rouvray.

II. ETIENNE d'Aligre, II. du nom, chancelier de France, dont l'éloge *est aussi rapporté ci-dessus*, mourut le 25. Octobre 1677. âgé de 85. ans. Il épousa 1°. *Jeanne* Luillier, fille de *François* seigneur d'Intreville, secretaire du conseil, & d'*Anne* Brachet de Portmorand; 2°. *Geneviéve* Guynet, veuve de *Jean* du Gué, seigneur de Villetaneuse, maître des comptes, & fille de *Nicolas* Guynet, conseiller au grand conseil, & de *Geneviéve* Galteau sa premiere femme, morte en Septembre 1657. 3°. *Elisabeth* Luillier, veuve de *Michel* Moreau, lieutenant-civil au Châtelet de Paris, & fille de *Jerôme* Luillier, procureur general en la chambre des comptes, & d'*Isabelle* Dreux, morte le 8. Fevrier 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages; mais du premier il en eut 18. sçavoir, 1. *Louis* marquis d'Aligre, colonel de cavalerie, puis lieutenant general des armées du roi en Catalogne en 1652. mort le 12. Août 1654. âgé de 37. ans, sans alliance; 2. N. mort jeune; 3. *François*, né le 24. Decembre 1620. abbé de S. Jacques de Provins en 1643. mort le 21. Janvier 1712. en sa 92. année; 4. MICHEL, qui suit; 5. *Etienne*, chevalier de Malte, tué en 1643. à la prise du gallion de la sultane Mere; 6. *Charles*, abbé de saint Riquier en Ponthieu, conseiller au parlement en 1660. puis conseiller d'état ordinaire en 1672. 7. *Jean*, chevalier de Malte, commandeur de Beauvoir-lés-Abbeville, mort le 13. Octobre 1710. âgé de 72. ans; 8. *Marie*, née à Venise; 9. *Elisabeth*, aussi née à Venise, abbesse de saint Cyr près Versailles; 10. *Anne*, religieuse à Fontevrault, puis coadjutrice de saint Cyr, morte le 1. Avril 1669. 11. *Marie*, alliée 1°. à *Michel* de Verthamon, seigneur de Breau, marquis de Manœuvre, conseiller d'état; 2°. à *Godefroy* comte d'Estrades, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, &c. vivante en Mars 1723. 12. *Helene*, mariée à *Claude* de Laubespine, marquis de Verderonne, morte le 16. Mars 1712. 13. *Susanne*, morte jeune; 14. *Geneviéve*, morte jeune; 15. *Françoise*, coadjutrice, puis abbesse de saint Cyr, morte le 3. Fevrier 1719 âgée de 85. ans; 16. 17. N. & N. mortes jeunes; & 18. *Marguerite* d'Aligre, alliée 1. à *Charles-Bonaventure*, marquis de Manneville; 2°. à *Louis-Charles* d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte le 26. Septembre 1722. âgée de 81. ans.

III. MICHEL d'Aligre, seigneur de Villenesse, de Boislandry, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, & intendant de la generalité d'Alençon, mourut le 10. Août 1661. Il épousa 1°. en Mars 1651. *Catherine* de Machault, morte le 10. Juillet suivant; 2°. *Marie* Arragonnet, fille d'*Antoine* Arragonnet, tresorier des gardes françoises, & de *Jeanne* le Gendre, morte le 16. Mars 1657. dont un fils mort jeune; 3°. *Magdelaine* Blondeau, fille de *Gilles* Blondeau, president en la chambre des comptes, & de *Magdelaine* de Boulez, morte le 12. Juillet 1696. dont il eut ETIENNE III. du nom, qui suit; & *Gilles* d'Aligre, seigneur de Boislandry, conseiller au parlement, mort le 12. Avril 1711. Il avoit épousé en Août 1686. *Catherine* Turgot, fille d'*Antoine* seigneur de saint Clair, maître des requêtes. Elle a pris une seconde alliance avec N. Hatte, marquis de Chevilly, ayant eu de son premier mariage N. d'Aligre, morte jeune.

IV. ETIENNE d'Aligre, III. du nom, seigneur de la Riviere, de Vieuchâteau, &c. a été conseiller au parlement en Mai 1683. puis maître des requêtes en 1688. conseiller d'honneur au parlement, & a été reçû president à mortier le 18. Novembre 1701. Il a épousé 1°. le 3. Avril 1684. *Magdelaine* le Peletier, fille de *Claude* le Peletier, ministre d'état, surintendant des postes, & contrôleur general des finances, & de *Marie-Magdelaine* Fleuriau, morte le 19. Septembre 1702. âgée de 32. ans; 2°. le 6. Août 1708. *Marie-Anne* Fontaine Desmontées, morte en couches le 1. Juin 1711. âgée de 31. ans; 3°. le 17. Septembre 1711. *Magdelaine-Catherine* de Boivin, fille de *Jean-Baptiste* seigneur de Bonnetot, premier président en la chambre des comptes & cour des aydes de Normandie, & de N. Mallet de Graville. Du premier mariage il a eu *Etienne*, mort jeune; ETIENNE-CLAUDE, qui suit; *Magdelaine-Françoise*, née le 2. Avril 1690. abbesse de saint Cyr; *Marie-Magdelaine-Geneviéve*, née le 19. Mars 1693. religieuse de sainte Marie; & *Magdelaine-Louise* d'Aligre, née le 25. Juillet 1697. mariée le 14. Septembre 1711. à *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Blancmesnil, avocat general au parlement, morte le 8. Janvier 1714. Du second mariage vint *Marie-Anne* d'Aligre, morte 12. jours après sa mere. Et du troisiéme sont issus *Etienne-Jean-François-Marie* d'Aligre de Boislandry, né le 19. Janvier 1717. *Jeanne-Magdelaine-Catherine*, née le 18. Octobre 1712. & *Marie-Catherine* d'Aligre, née le 30. Decembre 1713.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, né le 26. Mai 1694. a été reçû conseiller au parlement & commissaire aux

requêtes du palais le 30. Decembre 1716. * Du Chêne, *hist. des chanceliers.* Le P. Anselme, *hist des grands offic. &c.*

ALIMENTAIRES, nom que donnoient les Romains à des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, que l'on élevoit aux dépens du public, & dont la dépense se prenoit sur le fisc ou sur des fonds que les empereurs & les particuliers avoient faits & legués par testament pour l'entretien de ces hôpitaux. On appelloit ces enfans *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ.* On les nommoit aussi fort souvent du nom de leurs fondateurs & fondatrices. Julius Capitolius, dans la vie d'Antonin, surnommé *le Pieux*, dit que ce prince institua une communauté de filles, qui furent appellées Faustines, *Faustinæ*, du nom de sa femme: *puellas alimentarias in honorem Faustinæ, Faustinianas constituit.* Le même auteur, parlant de l'empereur Alexandre *Severe*, nous dit qu'il suivit l'exemple d'Antonin, en instituant une communauté de filles & de garçons, à qui il donna son nom, & celui de sa mere, les faisant appeller *Mamméens & Mamméennes. Puellas & pueros, quemadmodùm Antoninus Faustinianas instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit.* * Jul. Capitolin, *in Antonin. & Sever.*

ALIMENTIUS, historien, *voyez* CENCIUS ALIMENTIUS.

ALIMIBIG ou ALIMIBECONG, *Alimibigus Lacus.* lac de l'Amerique septentrionale. Il est dans la nouvelle France, au septentrion du lac superieur, dans le pays des Kiristinous ou Kilistinous. * Baudrand.

ALIMIS, ville de la tribu de Gad, dont il est parlé *I. Machab. V.* 26.

ALINCOURT (marquis d') *voyez* NEUFVILLE VILLEROY.

ALINGE, *Khan* ou *Ilingé Khan*, quatriéme roi des Turcs Orientaux, de la posterité de *Turk*, fils de *Japhet*, à ce qu'on dit. Sous son regne les Turcs vécurent dans une grande abondance de toutes choses, ce qui leur fit oublier peu à peu les instructions de leurs peres; de sorte que n'ayant plus la crainte de Dieu devant les yeux, ils s'abandonnerent à toutes sortes de débauches, & à l'idolâtrie. Ce prince eut deux enfans jumeaux, qui furent nommés *Tatar* & *Mogul*, entre lesquels il partagea ses états, lorsqu'il se vit cassé de vieillesse. Ces deux princes vécurent après la mort de leur pere en fort bonne intelligence, & chacun d'eux gouverna les états avec justice & avec prudence. Mais leurs successeurs n'en userent pas de même, ce qui fut cause des grandes guerres qui s'émurent entre les deux nations de Tartares & de Mogols, qui tirerent leur nom de ces deux princes. * D'Herbelot, *Biblioth. orient.*

ALINGES (le fort d') *Arx Alingiarum*, fort de Savoye, situé dans le Chablais, sur une colline, près de la riviere de Drance, à deux lieuës de la petite ville de Thonon. Ce fort n'est plus qu'un tas de masures. * Maty, *dict. geogr.*

ALIOLA ou ALIOA, *Aliadora*, isle d'Afrique sur la mer d'Ethiopie, entre la côte de Zanguebar, & les isles de Madagascar, & près de celles du Saint Esprit, de Comoro, de saint Chrystovaon, &c. * Baudrand.

ALIOUN ou ELIOUN, *Abûl Thajeb Abdalmûmen Ben Mohammed Ben Alioun* ou *Elioun*, surnommé *Al-Halabi*, parce qu'il étoit natif de la ville d'Alep en Syrie, est auteur du livre intitulé *Erschâd Al-Mobtadi.* Sa mort arriva l'an de l'hegire 389. selon quelques historiens; mais il y en a d'autres qui la marquent trois cens ans après; sçavoir, l'an 689. qui est de J. C. 1290. * D'Herbelot, *Bibl. orient.*

ALIPE, *Alypius*, évêque de Tagaste, ville de Numidie en Afrique, ami de saint Augustin, étoit né comme lui à Tagaste, & avoit quelques années moins que ce Saint, né en 357. Il fut son disciple pour les humanités, & le suivit à Carthage, quoiqu'il se fût broüillé avec son pere, & prit ses leçons de rhetorique: il l'accompagna à Rome, & fut engagé comme lui dans les erreurs des Manichéens. Il y étudia le droit; & après avoir fini ses études, il exerça la charge d'assesseur du trésorier general de l'empereur en Italie; mais il quitta sa charge & la ville de Rome, pour suivre saint Augustin à Milan, où il fut encore assesseur au siege du vicaire d'Italie. Il reconnut avec saint Augustin la verité de la Religion Catholique, & fut baptisé le même jour que lui à Milan par saint Ambroise, la veille de Pâques de l'an 387. Ils revinrent de-là à Rome, & repasserent ensemble en Afrique, où ils demeurerent dans une solitude près de Tagaste. Saint Augustin ayant été fait prêtre d'Hippone, attira Alipe dans le monastere qu'il établit dans cette ville. Alipe fit un voyage en Palestine, où il fit connoissance avec saint Jerôme. Au retour de son voyage, il fut élû évêque de Tagaste en 394. deux ans avant que saint Augustin le fût d'Hippone. Il assista à plusieurs conciles d'Afrique, & fut choisi pour un des sept évêques qui soûtinrent la cause des Catholiques contre les Donatistes dans la conference de Carthage, tenuë en l'année 411. Il fit encore un second voyage en Italie en 420. pour solliciter l'empereur contre les Pelagiens, & y demeura quelques années. Il est à croire qu'il survécut S. Augustin, mort l'an 430. Le martyrologe Romain fait mention de lui au 15. d'Août. * August. *Confess. l.* 6. 7. 8. *epist.* 22. 23. 24. 25. 27. 28. 82. 123. 125. 126. 188. *l.* 1. *ad Bonifac. l.* 2. *contra duas epist. Pelagianorum. l.* 1. & 3. *operis imperf. contra Julian.* Saint Jerôme, *epist.* 82. M. Du Pin, *dans l'édition d'Optat.* Baillet, *Vies des Saints.*

ALIPE (*Alypius*) d'Antioche, auteur d'une geographie qui contenoit l'ancien monde, que Jacques Godefroy a publiée en grec & en latin, vivoit du tems de Julien l'*Apostat*, & envoya son ouvrage à ce prince qui le reçut avec plaisir. On croit que c'est le même qui fut gouverneur d'Angleterre, & à qui le même Julien avoit donné le soin de rétablir le temple de Jerusalem. Il fut ensuite exilé en 371. pendant la persecution qui s'étoit élevée contre ceux qui avoient recherché par les voyes de la magie, quel seroit le successeur de Valens. * Ammien Marcellin, *l.* 23. & 29. Julien, *epist.* 30. Vossius, *de Mathem.*

ALIPE, surnommé *le Cionite*, ou *le Stylite*, *cherchez* ALYPE.

ALIPE, philosophe d'Alexandrie, l'un des plus subtils dialecticiens de son tems, & contemporain de Jamblique, *voyez* ALYPIUS.

ALIPE (Flaconius Probus) prefet de Rome, *voyez* ALYPIUS.

ALIPIUS, *cherchez* ANDRONIC.

ALISCHAH MOHAMMED BEN CASSEM, étoit natif de la province de Khovarezm, ce qui lui a fait donner le surnom de *Al-Khovarezmi.* Il est auteur d'un livre persien intitulé *Aschgiar fil Ahkam*, où il traite des jugemens astrologiques. Cet auteur est aussi souvent cité sous le nom d'*Ola Al-Bokhari*, parce qu'il étoit de Bokhara ville de la province Transoxane, pays d'Avicenne. * D'Herbelot, *Bibliotheque orientale.*

ALISCHAH, vizir d'Algiaphe & d'Abusaid empereurs des Mogols, de la posterité de Genghiskam. Ce fut lui qui procura la mort de son collegue le fameux & le sçavant Raschideddin auteur du *Magmu al Raschidiah.* Le nom propre d'Alischah est composé de celui d'*Ali* & de *Schah*, qui signifie en langue persienne *roi*: mais quand il entre en composition pour faire un nom propre, il ne marque point la dignité royale, & se donne indifferemment à des particuliers. * D'Herbelot, *bibliotheque Orientale.*

ALISCHIR, lieutenant du sultan Hussain dans la ville de Samarchand. Tamerlan partagea pendant quelque tems le gouvernement de cette ville avec lui: mais enfin il s'en défit, & demeura ainsi seul commandant dans cette ville, ce qui lui facilita les moyens de s'en rendre le maître absolu. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ALISCHIR, prince qui commandoit & avoit une tres-grande autorité dans le Chorasan l'an 904 de l'hegire, de Jesus-Christ 1498. étoit sçavant & curieux. Il ramassa une fort nombreuse bibliotheque dans la ville de Herat dont il donna la charge à Kondemir l'historien.

Il est qualifié par cet auteur du titre d'*Emir*, & de celui de *Nezam Aldoulet-u-eddin*, *l'ornement de l'etat & de la religion*. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ALJUBAROTE, *Aljubarota*, village de l'Estramadure Portugaise, à quatre lieuës de la ville de Leiria, du côté du midi occidental. Ce lieu porte aussi le nom d'*Agibaroça*, & il est remarquable par une grande victoire, que Jean roi de Portugal y remporta contre les Castillans l'an 1386. * Baudrand.

ALISE, bourg de France en Bourgogne, *cherchez* ALEXI.

ALIX, reine de France cinquiéme fille de *Thibaud* IV. dit *le Grand*, comte Palatin de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut mariée sur la fin de l'an 1160. à *Louis* dit *le Jeune* & *le Pieux*, roi de France, VII. du nom, dont elle fut la troisiéme femme. Après la mort de ce monarque, elle fut établie regente du royaume, conjointement avec son frere Guillaume cardinal, & archevêque de Reims, pendant le voyage d'outre-mer, que Philippe *Auguste* son fils entreprit en 1190. Cette princesse mourut à Paris le 4. Juin 1206. & fut enterrée en l'abbaye de Pontigni, qu'elle avoit choisie pour sepulture. * *Voyez* la chronique de l'abbé Robert, religieux d'Auxerre. Guillaume le Breton. Rigord. Le P. Anselme, *&c.*

ALIX, reine de Cypre, étoit fille d'*Henry* surnommé *le Jeune*, comte de Champagne, & d'*Isabeau* de Jerusalem. Ce Henry se croisa pour le voyage de la Terre-Sainte; & étant déja veuf d'*Hermanson*, ou *Hermansere*, fille unique de *Henry* marquis de Namur, il épousa *Isabeau*, fille d'*Amaury* roi de Jerusalem, & veuve de *Conrad*, marquis de Montferrat, qui l'avoit enlevée à *Humfroy* de Toron son premier époux: de sorte que quelques-uns disoient que ce mariage n'étoit pas legitime. Il en eut deux filles, Alix & *Philippe* mariée à *Erard* de Brienne. Alix fut mariée à *Hugues* de Lusignan, I. de ce nom, roi de Cypre, & elle en eut *Henry* I. aussi roi de Cypre, & deux filles, *Marie* & *Isabeau*. Le roi Hugues mourut en 1218. On dit qu'Alix prit une seconde alliance avec *Boëmond* IV. prince d'Antioche, dont elle fut separée sous prétexte de parenté; & que s'étant remariée à *Raoul* de Soissons, elle mourut vers l'an 1246.* Sanut, *l.* 3. Etienne de Lusignan, &c.

ALIX de Bourgogne, duchesse de Brabant, étoit fille d'*Hugues* IV. & d'*Toland* de Dreux sa premiere femme. Elle épousa *Henry* III. duc de Brabant, dit *le Débonnaire*, & fut mere d'*Henry* qui se fit religieux, de Jean I. &c. Elle mourut le 23. Octobre 1273. & fut enterrée dans l'église des Dominicains de Louvain, qu'elle avoit fondée avec son mari.

ALIX de Vergy, duchesse de Bourgogne, fille d'*Hugues* seigneur de Vergy, fut mariée en 1199. à *Eudes* III. duc de Bourgogne. C'est celle qui fonda l'an 1230. les Dominicains de Dijon. Elle fit aussi de grands biens à d'autres maisons religieuses, & mourut fort âgée le 3. Mai en 1251. De son mariage, elle eut Hugues IV. Jeanne, mariée en 1222. à *Raoul* de Lusignan II. du nom, comte d'Eu, morte peu après sans posterité; & *Beatrix*, dame de Montreal, mariée à *Humbert* III. du nom, seigneur de Thoire & de Villards. * Le P. Anselme.

ALIX comtesse de Bretagne, fille de *Constance* heritiere de Bretagne, & de *Guy* de Thoüars, son troisiéme mari, épousa en 1213. *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, qui étoit fils de *Robert* II. dit *le Jeune*, comte de Dreux, & d'*Toland* de Couci. *Robert* étoit fils de *Robert* I. qui l'étoit de *Louis* VI. dit *le Gros*, roi de France. Alix mourut en 1221. & fut enterrée dans l'abbaye de Ville-neuve-lés-Nantes. Elle eut deux fils, Jean I. & *Artus* mort jeune; & *Toland* née en 1215. & mariée en 1238. à *Hugues* XI. dit *le Brun*, sire de Lusignan, comte d'Angoulême, &c. morte le 10. Octobre 1272. * Sainte Marthe, le P. Anselme, &c.

ALIX, fille de *Jean* I. duc de Bretagne, née le 6. Juin 1243. fut mariée en 1254. à *Jean* de Châtillon, I. du nom, comte de Blois. Elle fit le voyage de la Terre-Sainte en 1287. & à son retour elle mourut le 2. Août 1288. & fut enterrée près de son mari dans l'abbaye de la Guiche, près de Blois, qu'elle avoit fondée en 1277.

ALIX, dite aussi *Adele*, comtesse de Crêpi & de Valois, fille de *Raoul* II. Comte de Crêpi & de Valois, & d'*Alix* comtesse de Bar-sur Aube, sa premiere femme, & sœur du B. *Simon* comte de Crêpi, dont le P. dom Luc d'Achery, Benedictin, a publié la vie, épousa 1°. *Herbert*, IV. du nom, comte de Vermandois. 2°. *Thibaud* III. comte de Champagne & de Brie. Elle eut d'Herbert, *Alix* comtesse de Vermandois, de Valois & de Crêpi, qui porta toutes ses terres à Hugues de France, surnommé *le Grand*, fils d'*Henry* I. & *tige des seconds comtes de Vermandois*. Après la mort de ce prince, arrivée dans le Levant l'an 1102. elle se remaria 3°. à *Renaud* II. comte de Clermont en Beauvaisis. Une charte du prieuré de Crêpi témoigne qu'elle vivoit encore l'an 1118. Elle eut sept enfans d'Hugues; *Simon*, élu Evêque de Noyon en 1121. qui fonda l'abbaye d'Orcamp, & mourut en Seleucie au retour de la Palestine, le 10. Fevrier 1148. Henry, qui a fait la branche des seigneurs de Chaumont en Vexin; *Mabaud*, mariée en 1090. à *Raoul* seigneur de Baugency; *N.* mariée à *Boniface* marquis en Italie; *N.* mariée à *Hugues* I. Seigneur de Gournay; & *Elisabeth*, mariée 1°. à *Robert* comte de Meulan, 2°. à *Guillaume* de Varenne II. du nom, comte de Surrey en Angleterre. Raoul I. qui étoit l'aîné, épousa en secondes nôces *Alix*, dite *Petronille*, fille puinée de *Guillaume* X. duc de Guyenne, & fut mere de *Raoul* II. dit *le Jeune*, & *le Lepreux*, & de deux filles. On ne sçait pas le tems de sa mort. Elle est enterrée à saint Arnoul de Crêpi auprès de son mari. * Le P. Anselme, &c.

ALIX comtesse de Toulouse, dite aussi *Hele*, *Helene* ou *Elnte*, fille d'*Eudes* I. surnommé *Borel*, duc de Bourgogne, & de *Mathilde* de Bourgogne-Comté, fille de *Guillaume* II. surnommé *Téte-hardie*, épousa 1°. *Bertrand* comte de Toulouse & de Tripoli, *tige des comtes de Tripoli*. Guillaume III. de ce nom, comte de Ponthieu, eut Guy II. comte de Ponthieu, &c. *Hugues* II. frere de cette *Alix*, laissa de *Mathilde*, fille de *Bozon*, premier vicomte de Turenne, *Eudes* II. qui de *Marie* de Champagne, eut *Alix* de Bourgogne, femme d'*Archambaud* de Bourbon VII. puis d'*Eudes* de Deols, seigneur de Châteauroux; duquel étant veuve, elle se fit religieuse à Fontevrault, où elle mourut après l'an 1200. * Le P. Anselme.

ALIX de France, fille du roi *Loüis* VII. & d'*Alienor* duchesse de Guyenne sa premiere femme, née au retour du voyage que son pere avoit fait en Orient, mariée en 1164. à *Thibaud* I. dit *le Bon*, comte de Blois, fénéchal de France, auquel elle donna sept enfans. * Robert, *in Chron.*

ALIX de France, fille de *Loüis* VII. dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne sa troisiéme femme, fut fiancée à Richard d'Angleterre, comte de Poitou; mais le 20. Août 1195. elle épousa *Guillaume* II. comte de Ponthieu; & elle en eut *Jean* II. mort jeune; & *Marie*, qui épousa 1°. *Simon* de Dammartin comte d'Aumale, 2°. *Matthieu* de Montmorency, seigneur d'Attichy.

ALIX. Il y a eu quelques autres princesses de ce nom, dont nous faisons mention, ou en parlant de leurs peres, ou en parlant de leurs maris.

ALIX, *cherchez* ADELAIDE.

ALIZE'ES, sorte de vents qui s'élevent regulierement en certaines saisons de l'année en divers parages de l'Ocean. Ces vents portent de l'est à l'oüest, c'est-à-dire, du levant au couchant.

ALKEND, grand philosophe, fut persecuté par Albumusar, nous le connoissons sous le nom d'*Alkindus*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALKIN, *Alkinum*, autrefois grande ville, maintenant bourg de l'Arabie heureuse en Asie. Ce lieu est dans la principauté de la Mecque, environ à cinquante lieuës de la ville de ce nom vers le nord. * Baudrand.

ALKINDE (Jacques) mathematicien celebre, a vécu dans le XIII. siecle vers l'an 1235. Il laissa divers traités, & entr'autres, un *de radiis Stellarum*. * Luc Gauric *in Calend. Eccles.* Vossius *de scient. mathem. c.* 35. §. 30.

ALKINDUS, ALKINDE, *voyez* ALCHINDE.

ALLA, petite ville ou bourg d'Allemagne, sur l'Adige dans la vallée de Trente, aux confins du Veronois, appartient à la maison d'Autriche. * Baudrand.

ALLA ou ELLY, premier roi de Sudsex ou des Saxons meridionaux en Angleterre, vivoit dans le VIII. siecle. On dit que le desir d'acquerir une couronne l'ayant fait sortir de la Saxe avec une armée navale, capable de le soûtenir dans ce dessein, il aborda en Angleterre, où il fit des conquêtes considerables. Au bout de neuf ans il prit le titre de roi; mais n'étant pas satisfait de ses victoires, il se mit encore en campagne. Les naturels du pays lui firent tête, & l'obligerent de se retirer dans les bornes de ses premieres conquêtes. Trois ans après ayant reçu un puissant secours qu'on lui envoyoit de Saxe, il entra dans le pays de Kent, s'empara des meilleures places de cette province, & en auroit encore soûmis davantage, si la mort n'eût mis des bornes à ses victoires. CISLE son fils lui succeda. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Polydore Virgile, &c.

ALLA, second roi de Northumberland en Angleterre, regna dans le VI. siecle. Il succeda à Idas qui étoit son parent, & porta durant trente ans la couronne avec beaucoup de gloire. Ce fut de son tems que saint Augustin Benedictin, & apôtre de la Grande Bretagne, y passa, pour travailler à la conversion des peuples qui y étoient encore idolâtres * Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

ALLADE (ALLADIUS) ou ALADINUS SYLVIUS, roi, que Cassiodore & Sextus Aurelius Victor nomment *Aremulus*, & d'autres *Romus* ou *Romulus*, roi des Latins, fut celebre par ses impietés, qui le firent nommer *le Sacrilege*. Son orgueil l'emportoit jusques à s'égaler à Jupiter; & pour lui devenir semblable en toutes choses, il faisoit contrefaire le bruit du tonnerre par de certaines machines. Mais il perit par des coups de foudre aussi veritables que les siens étoient vains & ridicules. Denys d'*Halicarnasse* dit qu'il fut noyé dans le Tibre, environ l'an du monde 3180. & 855. ans avant J.C. Allade avoit succedé à Agrippa Sylvius. Aventin fut roi après lui. * *Voyez* Tite-Live, Denys d'*Halicarnasse*, Eutrope, Cassiodore. Eusebe. *in Chron. &c.*

ALLAH, *ALLAH* en langue turque, est le nom de Dieu repeté deux fois. Les Turcs prononcent ces paroles lorsqu'ils souhaitent un heureux succès à quelqu'un, & qu'ils implorent le secours de Dieu, soit pour eux, soit pour d'autres. Ils repetent ordinairement le mot d'*Allah* trois fois dans leurs prieres, quelquefois deux, & quelquefois quatre ou cinq, ou même huit. Leur grand cri de guerre est *Allah*, *Allah*, *Allahu*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ALLAKI, ou OLLAKI, nom d'une ville & d'une montagne du pays des Negres que les Arabes appellent *Soudan*, est située au-deça de la ville de Gana leur capitale, & peuplée de Juifs, de Chrétiens, & de Musulmans. Gana est située entre l'équateur & le premier climat; mais Allaki est comprise dans le premier climat, au couchant de la ville d'Asovan, qui est la *Sienne* des anciens, où ils ont marqué le commencement du second climat. La montagne qui porte le même nom, s'éleve assez près de cette ville, & est fort fameuse pour ses mines, où l'on trouve en abondance l'or le plus fin de tout le monde. Au pied de cette montagne il y a une grande plaine fort aride, où il y a aussi beaucoup d'or, & il ne faut pas fouiller fort avant pour y trouver de l'eau. * D'Herbelot, *Bibliotheque orientale.*

ALLATIUS (Leo) *voyez* ALLAZZI.

ALLARD (Guy) né en Dauphiné vers le milieu du XVII. siecle, s'y est fait un nom par un assez grand nombre d'ouvrages, qui ont tous rapport à l'histoire de cette province. Le premier que l'on connoisse, est un nobiliaire du Dauphiné, qui parut en 1671. Il donna l'année suivante la génealogie de la maison de Simiane sur les actes d'un manuscrit en velin, contenant 128. chartes depuis l'an 802. jusqu'en 1122. & publia aussi le premier des quatre volumes in 4°. qui contiennent l'histoire génealogique des maisons du Dauphiné. On prétend qu'on ne doit pas beaucoup compter sur les recherches d'Allard; & que presque toutes ses génealogies ont été dressées sur les memoires, & imprimées aux dépens de ceux qui y étoient interessés. Quand il composa cet ouvrage, il se procura le titre de genealogiste du Dauphiné, & il étoit president en l'élection de Grenoble; mais depuis il fut obligé par sa mauvaise conduite de se défaire de cette charge. En 1673. il fit paroître un ouvrage d'une espece bien differente des premiers, dont voici le titre *Zizimi, prince Ottoman, amoureux de Philippine Helene de Sassenage*: il lui coûta d'autant plus, comme il le dit lui-même, qu'il fut obligé de l'écrire d'un stile auquel il n'étoit pas accoûtumé; & afin qu'on ne se figurât pas que c'étoit un roman ou une nouvelle faite à plaisir, il indiqua dans sa preface les auteurs & les endroits où il pretendoit avoir trouvé ce qu'il avoit écrit. L'histoire des trois illustres du Dauphiné, qui parut en 1675. est une piece plus serieuse: ces trois illustres sont François de Baufremont, baron des Adrets; Charles Dupuy, seigneur de Montbrun, & Joffroy Calignon, president au parlement de Grenoble. Il travailla encore depuis à l'histoire des hommes illustres de son pays, & l'on connoit quatre ouvrages imprimés qui sont les fruits de cette étude; sçavoir la bibliotheque du Dauphiné, où l'on trouve les noms de ceux qui se sont distingués par leur sçavoir dans cette province; l'histoire de Humbert II. dauphin du Viennois; les présidens uniques & premiers presidens du conseil Delphinal, ou du parlement de Grenoble; les gouverneurs & lieutenans au gouvernement de Dauphiné. Celui-ci qui parut en 1704. est le dernier qu'on sache qu'Allard ait publié; cependant il ne mourut qu'en 1715. quarante-quatre ans après que son premier ouvrage parut, & il en avoit d'autres prêts depuis long-tems; car outre une histoire complete du conseil Delphinal, & du parlement de Grenoble, il avoit preparé dès avant 1680. un traité très-étendu de la justice, de la police, & des finances de France, par ordonnances, édits, &c. avec des remarques historiques & critiques. Outre ces ouvrages, Allard publia en 1683. les anciennes inscriptions de Grenoble; mais le public n'eut pas lieu d'être content du present qu'il lui fit, à cause du grand nombre des fautes que l'auteur y fit, ou qui échapperent à l'imprimeur. * Le long, *biblioth. hist. de la France.*

ALLARD (Claude) apparemment de la même famille, du moins du même pays que celui dont on vient de parler, religieux de l'ordre de saint Antoine de Viennois, est auteur d'un livre imprimé à Paris, intitulé *le crayon des grandeurs de S. Etienne de Viennois*, qui parut à Paris en 1653. Il donna aussi la même année à Poitiers, l'histoire de la vie de Charlotte Flandrine de Nassau, abbesse de sainte Croix de Poitiers, sous le titre de *miroir des ames religieuses*, & mourut en 1658. * Le long, *Biblioth. hist. de la France.*

ALLATUR, ville de Moscovie dans le royaume de Cazan, sur la riviere de Cama. * Baudrand.

ALLAZZI (Leo) connu parmi les sçavans sous le nom d'*Allatius*, garde de la bibliotheque Vaticane, s'est acquis beaucoup de reputation dans le XVII. siecle par son merite & par son erudition. Il nâquit dans l'isle de Chio l'an 1586. d'une famille de Grecs schismatiques. Dès l'âge de 9. ans on le mena en Italie, & il s'arrêta dans la Calabre. Ensuite il vint à Rome l'an 1600. Il y fit du progrès dans la philosophie & dans la theologie; & Bernard Justiniani, evêque d'Anglona, le choisit pour être son grand-vicaire. Il remplit si bien tous ses devoirs durant deux années, que Marc Justiniani évêque de Chio, lui confia le même emploi dans son diocese. Il eut ainsi la consolation de passer quelques années dans sa patrie. De-là il revint à Rome, où il étudia en medecine sous Jules-Cesar Lagalla, & où il fut choisi peu après pour enseigner dans le college des Grecs. Le pape Gregoire XV. l'envoya en Allemagne l'an 1622. pour faire transporter à Rome la bibliotheque d'Huildelberg. Allatius devint ensuite domestique & bibliothecaire du cardinal François Barberin & s'occupa toûjours utilement, ou à composer divers ouvrages, où à tirer des tenebres ceux de plusieurs auteurs anciens. Il s'acquit l'estime des sçavans, sous les pontificats d'Urbain VIII. & d'Innocent X. & Alexandre VII. le fit garde de la bibliotheque du Vatican. Cet emploi étoit digne de la grande capacité d'Allatius. C'étoit un homme d'une profonde érudition; mais il n'avoit pas toûjours assez de justesse ni de critique. Il s'étoit particu-

lierement appliqué à la lecture des nouveaux Grecs, & s'étoit sur-tout occupé à se servir de leur écrits, pour faire voir qu'ils ne sont pas si éloignés que l'on croit de la doctrine & des rits de l'église Romaine, afin de porter les Latins & les Grecs à la réünion, dont le Pape Urbain VIII. avoit alors conçu le dessein. Il écrivoit en latin assez nettement & assez purement, & composoit aussi tres-bien en grec. Quelque inclination qu'il eût pour ses compatriotes, il soûtint avec chaleur les droits de l'église Romaine, & l'autorité du pape dans toute l'étenduë que lui donnent les theologiens de la cour de Rome. Il vécut dans le celibat, sans vouloir entrer dans les ordres ecclesiastiques, & ne s'occupa toute sa vie que de ses études, sans rechercher aucune dignité. Il fonda divers colleges dans l'isle de Chio sa patrie, & mourut à Rome au mois de Janvier l'an 1669. âgé de 83. ans. Nous avons plusieurs ouvrages de sa façon, entr'autres, *Catena SS. Patrum in Jeremiam. Eustathius Antiochenus in Hexameron, & de Engastrimytho. Monumentum Adulitanum Ptolomai III. Confutatio fabula de Joanna papissa. Libanii orationes. Apes Urbana. De Psellis. De Georgiis. De Simeonibus. Procii Diadochi paraphrasis in Ptolemai lib. IV. Socratis, Antisthenis, &c. Epistola. Sallustii philosophi opusculum, de Diis & mundo. De patria Homeri. Philo Byzantin. de septem orbis spectaculis. Excerpta varia Gracorum. Sophistarum & rhetorum. De libris ecclesiasticis Gracorum. De mensura temporum antiquorum. De ecclesia Occidentalis atque Orientalis perpetua consensione. Orthodoxa Gracia scriptorum. 2. vol. Symmiction. Vindicia synodi Ephesina. Nili opera. Appendix ad opera S. Anselmi. Concordia nationum Christianarum Asia, Africa & Europa, in fide Catholica. De octava synodo Photii. De interstitiis Gracorum ad ordines. De templis Gracorum. Narthex, &c.* * Baillet, *jugement des sçavans.* M. Du Pin, *biblioth. Eccl.*

ALLECTUS, prefet du pretoire de Carausius, tyran en Angleterre, le tua sur la fin de l'an 294. & se fit reconnoître empereur par ses troupes. Il en conserva ce titre jusqu'en l'an 297. parce qu'on ne l'inquieta pas auparavant, mais Constantius Cesar qui avoit le département des Gaules, ayant enfin fait équiper une flotte, entreprit cette année de soûmettre l'Angleterre, & en vint bientôt à bout. La flotte étoit partagée; Constance en conduisoit une partie; Asclepiodote, préfet du prétoire commandoit l'autre. Allectus n'ayant pû empêcher le débarquement, alla attaquer brusquement le préfet, qui le reçut avec beaucoup d'intrepidité : on se battit courageusement de part & d'autre; mais enfin les rebelles eurent du dessous : Allectus, faisant également les fonctions de soldat & de general, fut tué sur le champ de bataille. * Eumen. *in panegyr. Const.* Banduri, *Numism. imp. Rom.*

ALLELUIA, monastere d'Ethiopie, dont le premier abbé lui donna ce nom, parce qu'il voulut qu'on y chantât souvent *Alleluia*, c'est-à-dire, *Louez Dieu* : ce qu'il fit sur le rapport qu'un hermite lui avoit fait, qu'étant ravi en extase, il avoit vû & oüi des Anges qui chantoient sans cesse *Alleluia*. Cette coûtume néanmoins étoit établie dans l'église Romaine & parmi les Grecs dès le tems de saint Jerôme & de saint Augustin; avec cette reserve, qu'on ne le chantoit qu'en certain tems de l'année, & toûjours hors du Carême. On croit que le pape Damase, qui mourut en 384. introduisit la coûtume de le chanter dans les autres tems de l'année. L'histoire nous apprend qu'on le chantoit même dans la pompe funebre des Saints; & saint Jerôme témoigne que cela se fit dans la ceremonie de l'enterrement de sainte Fabiole. Il ajoûte que c'étoit la premiere parole que l'on apprenoit aux enfans; & que les artisans dans Jerusalem, & les paysans à la campagne, chantoient des *Alleluia*, au lieu de chansons profanes. C'étoit aussi le mot par lequel on assembloit les moines pour venir au chœur. Bede rapporte que les Saxons étant un jour prêts de combattre, animerent les soldats en criant avec joye *Alleluia*; ce qui leur fit remporter la victoire. * François Alvarés, *relation d'Ethiopie.* S. Jerôme, *epist.* 7. & dans l'*épitaphe de sainte Fabiole.* S. Augustin, *in psalm.* 106. S. Gregoire, *l.* 7. *moral.* Bede, *l.* 1. *c.* 20.

ALLEMAGNE, ou ALEMAGNE, pays d'Europe, avec titre d'empire, *Germania*. Elle comprend de vastes provinces, tres-fertiles, & des villes tres-magnifiques. Cependant, s'il en faut croire les historiens anciens, elle ne renfermoit autrefois que des deserts steriles, des montagnes inaccessibles, de vastes forêts, de grands marais; & tout cela n'étoit habité que par des hommes barbares, & semblables aux bêtes farouches. Voici ce qu'en dit Tacite, qui s'est attaché à découvrir une partie de ce qui regarde ce pays. « L'Allemagne, dit cet historien, est renfermée entre le Rhin, le Danube, l'Ocean, hormis du côté de la Pologne & de la Hongrie; & elle a pour bornes des montagnes, où sont des nations tres-belliqueuses. L'Ocean y forme de grands golfes & des isles immenses. Le Rhin prend sa source chez les Grisons, & descendant du sommet des Alpes, va se décharger bien loin dans la mer du septentrion, en gauchissant un peu vers l'occident. Le Danube tombe du mont Abnobe, & va se rendre dans la mer noire par six embouchures; car la septiéme se perd dans des marécages. On dit qu'Hercule a été en ce pays, & qu'Ulysse même dans ses longs & fabuleux voyages, fut porté par la tempête en Allemagne, où il bâtit une ville sur le bord du Rhin, qu'on nomme encore *Aschelbourg*, du nom grec qu'il lui donna. On ajoûte qu'il y avoit un autel qui lui étoit consacré, sous le titre de fils de Laërte; & qu'il reste encore des monumens avec des inscriptions grecques sur les frontieres des Grisons & de l'Allemagne : ce que je ne voudrois ni assurer, ni revoquer en doute. Voilà ce que Tacite dit de ce pays.

LE NOM D'ALLEMAGNE, ET L'ORIGINE *de ses peuples.*

Les auteurs ne sont point d'accord sur l'origine de cet ancien nom de *Germanie*, & de *Germains* qu'on donnoit à l'Allemagne, & aux peuples qui l'habitoient. Si nous examinons neanmoins le sens de Cesar dans ses commentaires, de Tacite, de Dion, & des autres écrivains de l'antiquité, nous trouverons que ce nom fut donné à ces peuples par d'anciens Gaulois, & qu'il fut attribué aux cinq petits peuples des Eburons, des Condruses, des Segnes, des Ceresés & des Pemanes, qui occupoient le pays où sont aujourd'hui l'évêché de Liege, & les duchés de Limbourg, & de Lunebourg. En effet, ceux-ci ayant quitté leur pays, & passé le Rhin, pour venir s'établir dans la Gaule, ils prirent le nom de *Tongres*, comme il est facile de le voir dans les histoires des derniers tems de l'empire Romain. Tous ces peuples furent appellés du nom de *Germains* ou de *Freres*, qu'on donna ensuite à ceux qui demeuroient au-delà du Rhin. Les Gaulois les appelloient ainsi, quoiqu'entr'eux ils ne se servissent que du nom de *Die Teutische* ou *Teutons*, qu'ils avoient formé de *Theuth*, qui est celui que plusieurs nations ont donné à Dieu, se persuadant qu'ils étoient descendus de lui; & de *Man*, nom qu'ils donnoient au premier de tous les mortels. Ils croient aussi que le nom de *Germain* est venu de celui de *Germannen*, & que *Man*, signifiant *Homme*, on a voulu marquer en leur langue qu'ils n'avoient rien que de viril. Le mot d'*Allemand* ou *Allemannen*, a la même origine, selon eux. D'autres croyent que ce nom de *Germain* est tiré de celui de *Weeren*, qui veut dire, *se défendre*, ou de *Werren*, qui signifie *disputer & quereller*; & qu'ils ont été appellés *Weermans*, *Guerremans* & *Germains*, comme qui diroit, *peuple guerrier & aimant les combats.* Peut-être aussi que le nom d'*Allemands* vient de celui des Alains. Quoi qu'il en soit, le nom de *Germain* & de *Germanie* étoit un nom recent du tems de Tacite; & il y a apparence que les peuples qui se liguerent ensemble contre les Romains, ne le prirent que pour marquer leur confraternité & leur union. Quelques-uns de leurs auteurs les font descendre d'Aschenaz fils de Gomer, & petit-fils de Japhet; mais sans s'arrêter à cette origine peu certaine, il suffit de remarquer en general qu'il y a plus d'apparence que de divers peuples qui sont venus s'établir en Allemagne, les uns sont sortis des Gaules, & les autres de la Scythie, de la Pannonie, & du pays des Daces.

BORNES

BORNES ET LIMITES DE L'ALLEMAGNE.

Les plus anciens geographes ont resserré l'Allemagne entre les mers Baltique & Germanique au septentrion, & entre les rivieres du Rhin à l'occident, du Danube au midi & de la Vistule à l'orient. Elle gardoit encore les mêmes limites, lorsque Charlemagne entreprit de la subjuguer. Mais depuis on y ajoûta plusieurs autres pays jusqu'en Italie. De-là vient qu'aujourd'hui les auteurs marquent diversement les bornes de l'Allemagne; parce que quelques-uns y comprennent les conquêtes que la France a faites sur elle; les autres, les Pays-Bas, qu'on nomme *la Basse Allemagne* ou la *Germanie Inferieure*; & d'autres, ce que les Suedois y ont d'un côté, & les Suisses de l'autre. Mais, selon l'opinion la plus commune, l'Allemagne est bornée maintenant au septentrion par la mer Baltique, par le Danemarck, & par la mer Germanique; au midi par l'Italie & les Suisses; à l'orient par la Prusse, la Hongrie & la Pologne; & au couchant par les Pays-Bas, la Lorraine & la Franche-Comté. Ainsi le Palatinat, Cologne, Tréves, Liege, &c. qui faisoient autrefois partie des Gaules, sont incorporés à la Germanie; & au contraire, la Frise, Groningue, Overissel, en ont été démembrés pour être unis aux Pays-Bas.

DIVISION DE L'ALLEMAGNE.

Depuis le regne de Charlemagne, on divise l'Allemagne en Haute & en Basse. La Haute Allemagne vers le midi, comprend l'Alsace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, la Soüabe, la Baviere, la Bohême, la Moravie, l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Stirie, le Tirol, les Suisses, les Grisons, &c. Les provinces de la Basse Allemagne, vers le septentrion, sont le bas pays du Rhin, Tréves, Cologne, Mayence, la Westphalie, le pays de Hesse, Brunswick, Thuringe, Misnie, Lusace, haute Saxe sur l'Elbe, basse Saxe sur l'Elbe, Mecklembourg, Lawembourg, Brandebourg, Magdebourg, & Pomeranie. Il y a encore une autre division de l'Allemagne qui est tres-commode, & qui la distingue en celle qui est aux environs du Rhin, celle qui est aux environs du Danube, & celle qui est aux environs de l'Oder, de l'Elbe & du Veser. On met dans la premiere l'Alsace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, les électorats de Mayence, de Tréves & de Cologne, les états de Cleves & de Juliers, la Westphalie & le pays de Hesse. Celle qui est aux environs du Danube, comprend la Soüabe, le pays des Suisses, Ausbourg, Constance, le duché de Wirtemberg, la Baviere, le Tirol, Saltzbourg, Passaw, Ratisbonne, &c. & l'Autriche, qu'on met avec la Stirie, la Carinthie, la Carniole, &c. L'Allemagne qui est aux environs de l'Elbe, de l'Oder & du Veser, comprend la Bohême avec la Silesie, la Moravie & la Lusace; la haute Saxe, avec le Brandebourg & la Pomeranie, & la basse Saxe, avec les archevêchés de Magdebourg & de Bremen; les évêchés d'Alberstat, de Ferden, & d'Hildesheim; & les duchés d'Holstein, de Lunebourg, Brunswick, &c.

DIVISION DE L'EMPIRE PAR CERCLES.

Il y a encore une autre division de l'empire en dix cercles, qui fut faite en 1512. par l'empereur Maximilien I.

1. Le cercle d'Autriche comprend l'archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windismarck, la Carinthie & le Tirol, avec les évêchés de Trente & de Brixen. Autrefois les comtés de Schombourg, de Hardek & de Riggendorf; les seigneuries de Losenstein & de Wolckenstein; les évêchés de Gurck, de Chiemsée, de Lavant & de Selkow, avec les bailliages ou commanderies d'Autriche & d'Adede, étoient au nombre des états de l'empire; mais l'empereur, archiduc d'Autriche, les a fait rayer de la matricule.

2. Le cercle de Baviere renferme les états seculiers & les états ecclesiastiques. Les seculiers sont le duché électoral de Baviere, le duché de Neubourg, la principauté de Sulzbach, le landgraviat de Leuchtemberg, le comté de Meichselrein & de Waldeck, le comté d'Ortembourg, la baronie de Sultzbourg, & la ville imperiale de Ratisbonne. Les états ecclesiastiques sont l'archevêché de Saltzbourg, les évêchés de Ratisbonne, de Passaw, de Freisingen, les abbayes de Waldassen, de saint Emeran, &c. Le comté de Hag est réuni au duché de Baviere.

3. Le cercle de Soüabe comprend divers états ecclesiastiques & seculiers, & quelques villes imperiales. Les états ecclesiastiques sont l'évêché de Constance (dont la capitale est Merspourg; parce que la ville de Constance appartient à l'archiduc d'Autriche) l'évêché d'Ausbourg, (celui de Coire n'est plus de l'empire, & il appartient aux Grisons, alliés des Suisses,) les abbayes de Kempten, d'Ursperg, de Reichenaw, de saint Ulrix, de Maulbrun, &c. la commanderie au bailliage d'Alsace, la commanderie d'Alschausen, &c. Les états seculiers, sont le duché de Wirtemberg, le marquisat de Bade-Baden & de Bade-Dourlac, la principauté de Hohen-Zolern, les comtés de Furstemberg, d'Ostingen, d'Hoem-Ems, de Sultz, &c. Le comté de Montfort (dont la capitale est Tettung, parce que Montfort est à la maison d'Autriche.) Le comté de Tubingen est uni au duché de Wirtemberg. Les villes imperiales sont, Ulm, Augsbourg, Nordlingen, Hall, Rotzwil, Offembourg, Ysny, Bibrach, &c. (Saint Gal, Schaffouse, &c. ne sont plus villes imperiales.)

4. Le cercle de Franconie contient les évêchés de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichstet, la principauté du grand-maître de l'ordre Teutonique (dont la capitale est la ville de Mariendal) les marquisats de Brandebourg, Culenbach ou Culmbath, & d'Onspach ou d'Anspach; les comtés de Henneberg, de Hohenloë ou Holach, de Castell, de Wertheim, de Reineck, d'Erpach, & de Schwartzenberg; les baronies de Limbourg & de Sinzheim; les villes imperiales de Nuremberg, de Rottembourg sur le Tauber, de Windsheim, de Schwenfurt, de Weissembourg en Nordgaw, &c.

5. Le cercle de la haute Saxe comprend les évêchés de Meissen, de Mersbourg & de Naumbourg; (ceux de Brandebourg, de Havelberg, de Lebuss & de Komin, sont secularisés, & appartiennent à l'électeur de Brandebourg) les abbayes de Salved, de Riterhausen, &c. le duché & électorat de Saxe, les autres duchés de la maison de Saxe, comme Saxe-Mersbourg, Saxe-Meissen, Saxe-Oltimbourg, Saxe-Weimar, &c. L'électorat de Brandebourg, le duché de Pomeranie, la principauté d'Anhalt, les comtés de Schwartzenbourg, de Mansfeld, de Stolberg, de Barby, de Rugenstein, &c.

6. Dans le cercle de la basse Saxe, les états ecclesiastiques, sont les évêchés de Lubeck, de Ratzenbourg, & de Hildesheim. (L'archevêché de Magdebourg, a été secularisé par le traité de Munster, & a été cedé à l'électeur de Brandebourg. L'archevêché de Bremen a été érigé en duché pour le roi de Suede. L'évêché de Halberstad est maintenant une principauté, possedée par l'électeur de Brandebourg; & l'évêché de Swerin a été secularisé pour le duc de Mekelbourg.) Les états seculiers sont les duchés de Mekelbourg, de Saxe-Lavembourg, de Brunswick, de Lunebourg, & de Holsace ou Holstein. Les villes imperiales sont Lubek, Hambourg, Mulhausen en Thuringe, Goslar, &c. Il est bon de remarquer ici que l'évêque de Ratzenbourg en étoit autrefois seigneur temporel; mais par la paix de Munster en 1648. la seigneurie de cette ville appartient au duc de Mekelbourg.

7. Dans le cercle de Westphalie, les états ecclesiastiques sont les évêchés de Munster, de Liege, de Paderborn, & d'Osnabruk; (celui de Minden a été changé en une principauté, qui appartient à l'électeur de Brandebourg; celui d'Utrecht est aux Hollandois; & celui de Ferden au roi de Suede; l'archevêché de Cambray dépend aujourd'hui de la France;) les abbayes de Corbey, de Werden, d'Essen, de Stablo, &c. Les états seculiers sont les duchés de Juliers & de Cleves; les comtés de la Marck, de Ravensberg, de Lippe, de Dillembourg, de Bentheim, d'Emden, ou Ostfrise, &c. La principauté d'Aremberg, enclavée dans le cercle du bas Rhin, &c. Les villes imperiales sont Cologne (qui

n'appartient pas à l'archevêque) Aix-la-Chapelle, Dormund, & Herfort. Wesel, Duisbourg, Soëst, &c. ne sont plus états de l'empire, elles appartiennent à l'electeur de Brandebourg.

8. Dans les cercles du bas Rhin, les états ecclesiastiques sont les archevêchés & électorats de Mayence, de Tréves & de Cologne; les abbayes de Prum & de saint Maximin, unies à l'archevêché de Tréves. Les états seculiers sont les états du prince Palatin du Rhin, dont la capitale est Heidelberg; les comtés de Nassau, de Beilstein, d'Isembourg, de Salm; le bailliage ou commanderie de Coblentz, & la prévôté de Selz, la ville imperiale de Gelnhausen, &c.

9. Dans le cercle du haut Rhin, ou cercle d'Alsace, les états ecclesiastiques sont les évêchés de Wormes, de Spire, de Bâle, dont le siege est à Polentru; de Lauzanne, dont l'évêque reside à Fribourg; & de Geneve, qui fait sa residence à Annecy. L'archevêché de Besançon, & les évêchés de Strasbourg, de Mets, de Toul & de Verdun, dépendent de la France. L'évêché de Sion n'est plus de l'empire, & l'évêque est allié des Cantons Suisses Catholiques. Les autres ecclesiastiques sont le grand prieuré d'Allemagne de l'ordre de Malte, dont la residence est à Heitersheim; les abbayes de Fulde, de Murbach, de Luders, &c. Les états seculiers sont les états des princes palatins de Sponheim, de Veldentz, de Lautereck, de Zweibruck, ou des Deux-Ponts; les landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstat; les comtés de Waldex, de Sarbrux, d'Eysenbourg, &c. Les villes imperiales de Wormes, de Spire, de Francfort, &c. Haguenaw, Weissembourg, & les huit autres villes du Haguenaw, qui étoient imperiales, appartiennent au roi de France.

10. Le cercle de Bourgogne ne contient à present dans les Pays-Bas, que les états qui appartiennent à l'empereur; sçavoir une partie du duché de Brabant, (où sont aussi la seigneurie de Malines, & le marquisat du saint empire) du duché de Gueldre, du duché de Limbourg, du comté de Namur, du comté du Hainaut, & du comté de Flandres. Les autres parties & provinces des Pays-Bas, appartiennent au roi de France & aux Hollandois. Le comté de Bourgogne, qui donnoit le nom à ce cercle, est au roi de France. La baronie de Breda, dans le Brabant Hollandois, est au prince d'Orange. Les comtés d'Egmond & d'Yselstein, dans la nord Hollande, ne sont plus de l'empire, ni le comté de Berg, qui est enclavé dans celui de Zutphen. Le comté de Horn est à l'évêque de Liege, & le roi d'Espagne l'a fait rayer de la matricule de l'empire.

☞ Il faut remarquer qu'il y a eu des villes imperiales hors de ces dix cercles; comme Prague, dans la Bohême, Dantzick, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, & Braunsbourg, dans la Prusse royale, Konigsberg, dans la Prusse ducale, Riga, Pernau, Revel & Derpt, dans la Livonie. *Voyez* membres de l'empire dans l'article EMPIRE.

DIOCESES ET UNIVERSITE'S d'Allemagne.

Les dioceses d'Allemagne sont encore une division assez naturelle. Les archevêchés sont Mayence, Cologne, Tréves, Saltzbourg, Magdebourg, Bremen, & autrefois Besançon dans la Franche-Comté, & Prague dans la Bohême. L'archevêque de Mayence a treize suffragans, Wormes, Wirtzbourg, Spire, Aichstet ou Eichstet, Strasbourg, qui appartient aujourd'hui à la France, Werden, Coire dans le pays des Grisons, Hildesheim, Augsbourg, Paderborn, Constance, Halberstat, & Bamberg. Tréves n'a que trois suffragans, Mets, Toul & Verdun, qui sont aujourd'hui au roi de France, & qui lui ont été cedés par le XLIV. article de la paix de Munster. Cologne a eu cinq suffragans, Liege, Munster, Osnabruck, Minden & Utrecht; mais en 1559. ou 1560. cette derniere église fut érigée en metropole. Magdebourg a pour suffragans, Meissen, Mersbourg, Naumbourg, Brandebourg & Havelberg. Ceux de Saltzbourg sont ces onze, Freisinghen, Ratisbonne, Passaw, Bressenon ou Brixen, Gurcz ou Gurck & Goritz, Lavemunde ou Lavenmuntz & Lavamind, Seckaw, Chiemse, Vienne, Neustat, & Lubech ou Laubach. L'archevêché de Bremen a pour suffragans Lubech, Ratzembourg & Swerin. Besançon dans la Franche-Comté, n'a que trois suffragans, Lauzanne, Bâle & Belley, qui est en France. Prague, dans la Bohême, dont elle est la capitale, n'a proprement qu'Olmutz, qu'on puisse dire de l'Allemagne; parce que cette ville est dans la Moravie. Les autres évêchés que la metropole de Prague a pour suffragans, sont en Hongrie; sçavoir Strigonie ou Gran, Agria & Vesprin, Niitracht, Raab, & Vaccia. Nous marquons en parlant des cercles de l'empire, & de leurs privileges, quels sont les évêques qui ont droit d'assister aux dietes generales de l'empire. Outre tous ces dioceses, il y a encore l'évêché de Bamberg, qui dépend immediatement du saint siege, Breslaw en Silesie, Lebuss, & Comin dans la Pomeranie, suffragans de Gnesne en Pologne. Il faut aussi remarquer qu'entre les autres dioceses déja nommés, il y a deux archevêchés & treize sieges d'évêques, qu'on a secularisés par les traités de Passaw, d'Osnabruck & de Munster, pour en abandonner la joüissance aux Protestans. Les archevêchés sont Magdebourg & Bremen; & les évêchés sont Halberstat, Minden, Werden, Naumbourg, Mersbourg, Meissen, Bandebourg, ou Brandenbourg, Havelberg, Ratzenburg, Swerin, Lebuss, Comin & Lubech. Nous pouvons ajoûter Osnabrucx, que les Catholiques & les Lutheriens possedent alternativement. Lauzanne, Geneve & Sion, retiennent le titre de princes du saint empire. Les Calvinistes sont les maîtres à Geneve & à Lauzanne; l'évêque de cette derniere ville fait sa residence à Fribourg; & l'autre à Anneci. Celui de Constance la fait ou à Mersbourg ou à Peterhausen. Il y a aussi en Allemagne des évêchés qui sont unis, comme ceux de Wormes & de Spire, à celui de Mayence, &c. Les universités d'Allemagne sont Cologne, Tréves, Mayence, Paderborn, Vienne, Francfort, Heidelberg, Altorf, Fribourg, Strasbourg, Bâle, Elbinz, Erfort, Dilinghen, Giessen, Helmstad, Leipsic, Marburg, Newstad, Prague, Ingolstad, Jena, Lawingen, Meissen, Rostoc, Zurich, Wirtemberg, Tubinge, Breslaw, Konisberg, Kiel, Grats, Wissembourg, & quelques autres, dont nous ferons mention en parlant des villes où elles sont établies.

FLEUVES, MONTAGNES ET FORESTS.

Les plus celebres fleuves d'Allemagne sont le Rhin, lequel venant des Alpes des Grisons, vers le mont saint Bernard, passe par le lac de Constance, & reçoit la Moselle, le Neker, le Mein, la Lippe & quelques autres. Le Danube qui reçoit le Lek, l'Iser, Lins, le Nab, &c. L'Elbe, l'Oder, le Veser, & plusieurs autres. La chaîne des montagnes qui environne la Bohême, tient le premier rang entre celles du pays que nous décrivons. Il y a le mont Abnobe ou Abenow, dans le duché de Wirtemberg, proche des sources du Danube, que les habitans appellent aujourd'hui *Die-Baar*; le Taunus des anciens vers Mayence, à present nommée *Der Hayrich*; les *Sudit* ou *Sudeti*, qui sont aujourd'hui les montagnes de Risemberg, Wendenberg & Fiechtelberg, où sont (selon Bertius) Holfeld, Culembach, Peyurreut, & Hoff; le mont Cetius, que Strabon nomme Καλὸν ὄρος, (Lazius assure qu'il porte aujourd'hui les noms de Kalemberg, de Schneberg, de Densberg, Smering, Plaitz, &c. dans la basse Autriche;) le Mont saint Godart, le mont Jura, une partie des Alpes, &c. sur les frontieres d'Allemagne. Entre les forêts celle que les historiens ont tant celebrée dans leurs écrits, est l'Hercinie, qui avoit soixante journées de longueur, & neuf de largeur. La forêt Noire, que les Romains nommoient *Forêt de Mars*, & Ptolomée *Desert des Helvetiens*, en est une partie. Elle occupe tous les pays qui sont aux environs du Rhin, entre l'Alsace & le lac de Constance; & elle donne le nom à quatre villes que l'on nomme forestieres; qui sont Rinsfeld, S. kingen, Lauffemberg, & Vald-Hust. Celle qui est du côté de Bohême, a le nom de Bohemerwaldt; & celle qu'on trouve vers la Turinge, est Turingerwaldt. La forêt que les anciens nommoient *Bacenis*, partie de l'Hercinie, est le Hartwald dans la basse Saxe. Nous

pouvons y ajoûter celles de Heric, de Spethar, &c.

MOEURS DES PEUPLES.

Tacite parlant des anciens Allemands, dit qu'ils n'ont point été corrompus par le commerce & l'alliance des autres peuples: c'est pourquoi ils se ressemblent presque tous; car ils ont, dit-il, les cheveux blonds, les yeux bleus, un regard farouche, une taille avantageuse, le corps neanmoins incapable d'un long travail, & qui n'a que la premiere impetuosité, supportant difficilement le chaud & la soif, & facilement le froid & la faim, à cause de la constitution du pays. Ceux qui demeurent sur notre frontiere recherchent l'argent à cause du commerce, & connoissent certaines pieces anciennes de notre monnoye, qu'ils aiment mieux que les autres, comme celle qui porte la marque d'une scie, ou d'un chariot. Le reste trafique encore par échange, comme les premiers hommes. Leur cavalerie n'a que la lance & le bouclier. L'infanterie porte aussi des dards, & chaque soldat en a plusieurs, qu'il sçait lancer avec beaucoup de force & d'adresse, n'étant point empêché de ses habits ni de ses armes; car ils n'ont qu'une saye pour tout vêtement. A considerer leurs troupes en general l'infanterie est la meilleure: c'est pourquoi ils la mettent parmi la cavalerie. C'est une infamie parmi eux d'abandonner son bouclier, & ceux qui l'ont fait, n'oseroient plus se trouver aux assemblées ni aux sacrifices. En l'élection de leurs rois, ils ont égard à la naissance; & en celle des chefs, à la vertu. Il n'y a parmi eux que les prêtres qui ayent droit d'emprisonner & de punir. Ils se servent d'une invention particuliere pour sçavoir l'évenement des grandes guerres; ils prennent un captif du parti contraire, auquel ils opposent un de leur parti, & ils jugent de l'issuë de la guerre par celle de leur combat. Ils comptent par nuits, & non point par jours, comme nous faisons; & dans les ordres qu'ils donnent, ils mettent, *une telle nuit*, & non pas *un tel jour*, parce qu'il leur semble que la nuit est la premiere. Ils sont armés dans le conseil, & les prêtres seuls ont droit de faire faire silence, comme ils ont droit aussi de punir. La peine est differente selon la diversité du crime. On pend à un arbre les traîtres & les déserteurs. On étouffe les lâches & les infames dans un bourbier, puis on les couvre de claïs. La saye qu'ils portent pour tout habit, comme on l'a remarqué ci-dessus, est attachée d'une agraffe, ou d'une épine: le reste du corps est nud. Les plus riches ont des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes & des Sarmates, mais justes, & qui marquent la forme des membres. Ils se vêtent aussi de fourures. Les femmes y sont vêtuës comme les hommes, hormis qu'elles portent une espece de chemise de lin sans manche, bordée de soye cramoisie, qui leur laisse les bras & le sein découverts. Les mariages neanmoins y sont chastes, & la chasteté n'y est point corrompuë par les festins, par les assemblées, ni par les spectacles. On n'y donne ni on n'y reçoit point de lettres, ou de billets de galanterie: de sorte qu'il y a peu d'adulteres dans un si grand peuple. On n'y souffre pas de secondes nôces; & une femme prend un mari comme on prend un corps & une ame. C'est une abomination pour eux de défaire ses enfans, ou de s'empêcher de concevoir. Chacun est élevé dans sa famille, sans autre nourrice que sa mere. Il n'y a gueres de peuple qui se plaise plus à traiter & à recevoir les étrangers: c'est un crime de fermer sa maison à qui que ce soit. Quand vous arrivez chez quelqu'un, il vous donne ce qu'il a; & lorsquil n'a plus rien; il vous mene lui-même chez son voisin, qui vous reçoit avec le même visage & la même franchise. Ils boivent de la bierre: car il ne croît point de vin en leur pays. Leur nourriture est fort simple, de fruits sauvages, de lait caillé, de venaison; & ils vivent sans friandise & sans dépense. Ils n'ont qu'une sorte de spectacles; leurs jeunes gens sautent tout nuds entre les pointes des épées & des Javelots. Ils ne partagent point l'année en quatre saisons comme nous: & l'automne leur est inconnuë aussi-bien que ses presens. Leurs funerailles sont sans pompe & sans magnificence: ils brûlent seulement les corps des personnes de condition avec quelque bois particulier, sans mettre sur le bucher ni parfums, ni vêtemens, mais seulement les armes, & quelquefois le cheval du mort. Leurs sepultures sont faites de gazon, & ils méprisent l'appareil de nos tombeaux. Ils préferent le souvenir au deüil, & laissent les pleurs aux femmes. Du reste ils sont grands bûveurs, & fort grands joueurs, jusques à se joüer eux-mêmes, après avoir perdu tout leur bien. Voilà ce que l'Historien Tacite rapporte des coûtumes & des mœurs des Allemands. Cesar parlant des mêmes peuples, nous dit qu'ils n'ont ni prêtres, ni sacrifices, & qu'ils ne comptent entre les divinités que celles qu'ils voyent, & dont ils ressentent les effets, comme le soleil, la lune & le feu; & que la guerre & la chasse sont tout leur exercice. * Cesar, *dans la guerre des Gaules l. 6.* Les Allemands de ce tems sont laborieux, simples, fideles, bons guerriers, braves; mais cruels, adonnés au pillage dans les combats, & toujours prêts à marcher pour de l'argent; fermes dans la religion qu'ils embrassent, lents en leurs conseils, vaillans, vrais amis: mais avec cela ennemis ouverts, défians & soupçonneux, & sur-tout blâmés de ce qu'ils aiment à manger & à boire avec plus d'excès qu'aucune autre nation du monde. Ces peuples étoient autrefois grossiers & barbares, mais ils se sont polis & civilisés avec le tems. Bodin dit que l'application assiduë à l'étude, pour les connoissances humaines; & les sentimens de religion pour les divines, ont beaucoup perfectionné les Allemands: ce qui n'empêche pas neanmoins qu'ils ne soient toûjours un peu Allemands dans leurs écrits; c'est à-dire, que quoiqu'il n'y ait point de science à laquelle ils ne soient parvenus par leur travail & par leur industrie, on ne trouve point dans les ouvrages des auteurs de ce pays, la subtilité, le brillant, la vivacité, la politesse & les autres beautés qui se voyent dans les écrits des Grecs & des Romains. On peut dire qu'ils ne réüssissent qu'à force d'application au travail: c'est pourquoi un Italien, pour marquer que cette nation est laborieuse, disoit en raillant, *que les Allemands ont l'esprit, non pas dans la cervelle* comme les autres hommes, *mais sur le dos.* C'est pour cette raison que les Allemands ne sont pas ordinairement excellens poëtes, ni grands orateurs, parce qu'ils manquent de feu, de vivacité, & d'imagination pour la poësie, & pour les pieces d'éloquence. Leurs Historiens s'éloignent quelquefois de la verité par quelque interêt particulier, ou par une credulité excessive; & leurs discours sont souvent remplis de verbiage & de fatras, comme l'avouë Keckerman. A l'égard de la philosophie & des belles lettres, les Allemands y ont acquis de la réputation. La grande lecture des auteurs les a rendus bons humanistes; & c'est ce qui les a portés à entasser trop de citations dans leurs écrits, & à faire paroître trop d'affectation, pour les antiquités Grecques & Romaines. Scaliger assure, que la maniere des Allemands est d'amasser des lieux communs, & de faire des recüeils plûtôt que de produire rien du leur. Un Auteur de nos jours semble avoir voulu disputer aux Allemands la qualité de bel esprit; mais il n'a point prétendu leur ôter la gloire d'être de bons esprits. Et tout homme de jugement doit convenir, qu'un Allemand qui s'est rendu bon esprit par son industrie & par son travail, est plus loüable qu'un Italien ou un François, qui étant né bel esprit, ne l'employe qu'à de vains amusemens. La force du genie des Allemands a paru depuis quelques siecles dans l'invention de l'imprimerie, de l'artillerie, du compas de proportion, & dans la découverte de plusieurs secrets d'astronomie, & de mathematique. Dans le IX. siecle ils ont commencé d'avoir des gens de lettres: avant ce tems ils ne les connoissoient pas beaucoup. Depuis ils en ont eu plusieurs, comme Rabanus Maurus, Othon de Freisinghen, Hermanus Contractus, Albert le Grand; & dans les derniers siecles, Agricola, Tritheme, Glareanus, Melanchton, Camerarius, Gesner, Vadianus, Eckhius, Simler, Bullinger, Clavius, Gretser, Coccius, Albert Crants, Longolius, Cuspinien, Aventin, Sleidan, Goltzius, Lange, Fusch, Paracelse, Agrippa, Regiomontan, Zuinger, Fabricius, Pontanus, Buschius, Wolfius, Amelius, Peutinger, Purbachius, Xilander, Velserus, Marquardus, Freher, Holstenius, Buxtorf, Kircher, & un tres-grand nombre d'autres. L'amour des scien-

ces leur a fait établir ce grand nombre d'universités qu'ils ont. Ils ne manquent pas aussi de belles bibliotheques, témoin celle de l'électeur Palatin, que le Comte de Tilly, lieutenant general du duc de Baviere, prit en 1620. & que l'on envoya à Rome, où elle fait un des plus riches ornemens de celle du Vatican. Les Allemands ont aussi divers cabinets de medailles & d'autres curiosités. Ils donnent dans les nouveautés des experiences chymiques; & on prétend que c'est parmi eux qu'on trouve ces visionnaires entêtés de la pierre philosophale, & de ceux qu'on nomme *Freres de la Rose-Croix*. Scaliger dit que les Allemands sont glorieux, & qu'ils regardent le monde de travers. En Allemagne, ajoûte-il, il n'y a si petit prince, qui ne pense être de meilleur maison que le roi de France. Ils ont des jeux particuliers, dont quelques-uns sont un peu bizarres; & ils aiment extrêmement la chasse, qui est pour l'ordinaire le plus grand revenu de la noblesse. La langue allemande est proprement une dialecte de la teutonique; bien que quelques auteurs ayent écrit qu'elle est une langue mere. Mais cette recherche n'est pas de ce sujet. Les Allemands Catholiques suivent le calendrier Gregorien, & les Protestans se servent de l'ancienne façon de compter. Ils s'imaginent que ce seroit avoir trop de déference pour Rome, que de suivre une correction qu'ils croyent raisonnable dans le fond, mais qu'ils improuvent dans la pratique, parce qu'elle a été faite par l'ordre du pape.

LE GOUVERNEMENT.

L'Allemagne a toûjours été soûmise à tant de princes, qu'il ne faut pas douter que leur maniere de gouver n'ait été tres-differente. Nous pouvons dire en general, que les peuples qui la composent ont toûjours beaucoup aimé la liberté; & que ce n'est qu'avec une grande violence qu'ils ont été obligés de se soûmettre aux Romains, & dans la suite aux François. Mais pour eux, ils ont souvent fait des courses dans les pays étrangers. Les Cimbres & les Teutons furent les premiers qui se firent connoître aux Romains, en se jettant dans les Gaules & dans l'Italie, pour y chercher un meilleur pays que le leur. Caius Marius les défit en partie à la descente des Alpes. Depuis, Jules-Cesar ayant dompté les Gaules, resolut de passer le Rhin, & d'attaquer les Germains. Cette entreprise fut le commencement d'une guerre longue & cruelle; & si les Romains y ont quelquefois triomphé, leurs historiens avoüent ingenuëment, que les Allemands n'ont jamais été entierement vaincus & assujettis. Il est vrai que les peuples qui demeuroient entre l'Italie & le Rhin, furent soûmis du tems d'Auguste & de Tibere; mais après la mort de ces empereurs, les Romains n'ont pû conserver que ceux qu'on appella premierement du nom d'Allemands, qui se revolterent encore environ l'an 200. & qui firent souvent des courses dans les Gaules Le reste de l'Allemagne, au-delà du Danube & de l'Elbe, ne fut jamais assujetti; puisqu'aucontraire les Goths, les Bourguignons, les Vandales, les Lombards, & quelques autres nations, s'étant jettées sur les terres de l'empire Romain, les occuperent presque toutes. Clovis I. roi de France, commença à les soûmettre à la bataille de Tolbiac, en 496. Depuis, Clotaire roi de France, & Thiery roi d'Austrasie, fils du même Clovis, défirent les Thuringiens en 530. & en 532. Dans la suite les successeurs de Thiery gouvernerent par des ducs les peuples, qu'ils avoient soûmis en Allemagne. Les autres vivoient presque tous en forme de republique; & il n'y en avoit que tres-peu qui se fussent soûmis, ou à des rois, ou à des capitaines, dont l'autorité étoit limitée par la raison & par les loix. Les victoires de Charlemagne donnerent des chefs à tous ces peuples differens. Les Saxons furent les premiers soûmis; ensuite Tassillon roi de Baviere, & le reste de l'Allemagne suivit jusques à la Vistule & à la mer Baltique. On croit même que les Esclavons, qui occupoient alors une partie de ce qui est aujourd'hui du royaume de Pologne, reconnurent par des tributs le pouvoir & les victoires du plus grand prince qui fût alors. Ce fut dans ce tems qu'on divisa l'Allemagne en diverses provinces. Les gouverneurs y avoient des noms differens. Les ducs y étoient les principaux; & ceux mêmes qui avoient le plus de pouvoir & d'autorité. Ils étoient comme vicerois, & ils representoient la personne du prince. Il y avoit aussi deux sortes de comtes, dont les uns défendoient les provinces les armes à la main, & les autres rendoient la justice. Ceux-ci étoient obligés de suivre la cour, & d'accompagner le prince, & on les appella *Comites*. Les Allemands les ont nommés *Graven*. Et c'est de-là qu'est venu le nom de *Landtgrave*, *juge d'un pays*, de *Burgrave*, *Juge* ou *commandant d'une ville*, *&c*. Charlemagne ne negligea rien pour adoucir l'esprit farouche de ces peuples, que l'amour de la liberté portoit continuellement à la revolte. Mais ils rompirent souvent ses mesures; & recommençant toûjours leurs pratiques, ils lui fournissoient de nouveaux sujets de triomphes & de victoires. Ce prince songea principalement à se les assurer par le lien de la conscience; & dans ce dessein il y établit des évêques, & y envoya des missionnaires pour les instruire dans le Christianisme. Cet empereur mourut en l'année 814. Louis *le Debonnaire*, son fils, roi de France & empereur, lui succeda; & des trois fils qu'il eut d'*Ermengarde* sa premiere femme, Lothaire, l'aîné fut empereur; Pepin le second fut roi d'Aquitaine; Louis *le Pieux*, qui étoit le troisiéme, eut l'Allemagne, sous le nom du royaume de Germanie; & Charles II. dit *le Chauve*, qu'il avoit eu de *Judith*, fut roi de France. Pour connoître ici la succession des empereurs & des rois de Germanie, il faut remonter à Lothaire & à Louis *le Pieux*. Lothaire fut associé à l'empire à Aix-la-Chapelle en 817. Depuis, il prit l'habit de religieux de S. Benoît dans l'abbaye de Prum, & y mourut en 855. Entre divers enfans qu'il laissa, Louis II. l'aîné lui succeda à l'empire, & fut couronné en 844. & en 849. Il mourut l'an 875. Ensuite Charles *le Chauve*, roi de France, oncle de ce Loüis, se fit couronner empereur, & mourut en 877. Onuphre, Baronius, & quelques autres, ont cru que Loüis *le Begue* fut ensuite empereur; mais il est sûr que ce fut Charles III. dit *le Gras* ou *le Gros*, de la famille des rois de Germanie. Il étoit fils de Louis *le Pieux*, lequel étant mort en 876. laissa Carloman roi de Baviere; Louis II. dit *le Jeune*, roi de Germanie, qui mourut en 882. & Charles, dit *le Gros*, mort en 888. Carloman, qui mourut en 880. *laissa un fils naturel, nommé* Arnoul, *qui fut empereur, & mourut l'an* 899.

Il eut d'*Otte* son épouse, *Louis* III. roi de Germanie, que les Allemands mettent au nombre des empereurs, & qui mourut sans posterité l'an 912. Ainsi la famille de Charlemagne ne garda l'empire que 112. années. Après la mort de Charles *le Gros*, les Italiens se firent des empereurs, que nous nommerons dans la suite chronologique des princes qui ont tenu l'empire. Après la mort de Loüis III. les Allemands méprisant la jeunesse, & le peu de valeur de Charles *le Simple* roi de France, à qui l'Allemagne appartenoit legitimement comme heritier de Charlemagne, ils élurent Conrad, mort en 918. puis Henri I. surnommé l'*Oiseleur*, qui mourut en 936. Celui-ci profita du malheur & de la foiblesse de Charles *le Simple*, pour usurper ce que les François possedoient encore au de-là du Rhin. Baronius & les Italiens ne nomment ces deux princes que rois d'Allemagne, parce qu'ils n'ont pas été couronnés par des papes: mais cette delicatesse est trop grande. Othon I. dit *le Grand*, fils de Henri, lui succeda, & il fut suivi des autres empereurs, dont nous donnerons la suite plus bas, après avoir parlé de l'empire, & de la maniere dont il est aujourd'hui gouverné par l'empereur, & les états qui le composent.

LA RELIGION DES ALLEMANDS.

Les anciens Germains avoient presque les mêmes dieux que les Gaulois. Ils avoient grande inclination à rendre leurs hommages à des divinités visibles, & c'est pour cette raison qu'ils adoroient les astres & les élemens, & sur-tout le soleil, la lune & le feu. Ils celebroient encore dans leurs vers l'histoire d'un dieu né de la terre homme *Tuiston*, & de son fils *Man*, que quelques-uns

croyent être le même qu'Adam. Mercure étoit en grande veneration parmi eux; & ils lui sacrifioient même des hommes, au lieu qu'ils n'immoloient aux autres que des victimes ordinaires. Une partie des Sueves adoroient Isis sous la figure d'un vaisseau. Ils ne croyoient pas que la grandeur des dieux permît de les peindre comme des hommes, ou de les renfermer dans des temples; mais ils se contentoient de leur consacrer des forêts dont les plus cachées étoient celles qu'ils adoroient. Ils étoient tout-à-fait adonnés aux augures & aux sorts, sans y observer pourtant grande ceremonie. Car ils coupoient simplement en plusieurs pieces une branche de quelque arbre fruitier, & les marquant de certains caracteres, il les jettoient à l'avanture sur un drap blanc. Alors le prêtre, ou le pere de famille, si c'étoit dans quelque maison particuliere, levoit trois fois chaque brin, après avoir prié les dieux, & conjecturoit de l'avenir par les caracteres heureux ou malheureux tracés sur les morceaux de bois, que le hasard lui avoit fait lever. Les prêtres seuls avoient droit de punir les coupables, & de juger les affaires d'importance. Voilà ce que rapporte Tacite touchant la religion des anciens Germains. Mais il faut observer que cet historien donne des noms romains & grecs aux dieux de la Germanie, à cause de quelque legere ressemblance que l'on remarquoit entre le culte & les statuës de ces dieux. Le peu de communication que ces peuples avoient avec les autres, & l'ardeur qu'ils témoignoient pour la liberté, est la cause qu'ils n'ont été veritablement éclairés des lumieres de l'évangile, qu'après avoir été soûmis par les armes des François, depuis Clovis jusques à Charlemagne. Saint Boniface qui a merité le nom d'apôtre d'Allemagne, y établit parfaitement les verités du Christianisme, qu'on y a vû pratiquer dans toute sa pureté, jusques au tems de Martin Luther, qui a été la source malheureuse de toutes les divisions qui affligent l'église & les pays du Nord. Les princes auroient pû d'abord s'opposer à ces revolutions, si les interêts de la religion les eussent autant touchés, que ceux de leurs états. Mais l'injuste jalousie de l'empereur Charles V. contre la France & contre ces princes, le projet ambitieux qu'il faisoit d'établir une monarchie universelle, & la trop grande facilité qu'il eut de permettre aux Protestans l'exercice de leur nouvelle religion, ruinerent l'unité de l'église, & firent triompher la confusion, le schisme & le desordre. Ce formulaire ou decret qu'on fit à Ausbourg, & qu'on nomma *Interim*, fut en partie cause de ces malheurs. L'empereur y assembla en 1548. des theologiens de l'un & de l'autre parti; & ils y permirent non seulement le mariage des prêtres & la communion sous les deux especes, mais encore d'autres pratiques qui furent improuvées des Orthodoxes & des Heretiques. Aujourd'hui l'Allemagne est composée de peuples de toute sorte de créance, bien qu'on n'y souffre publiquement que l'exercice de la religion Catholique, de celle des Lutheriens, & des Calvinistes.

CONCILES D'ALLEMAGNE.

On met ici sous le nom d'Allemagne quelques conciles, parce qu'on ignore celui des villes, où ils ont été celebrés. Saint Boniface apôtre d'Allemagne assembla souvent les clercs de son église, pour faire des reglemens salutaires; mais de toutes ces assemblées, il n'y en eut point de plus illustre & de plus utile que celle qui est placée par la plûpart des auteurs sous l'année 740. On y travailla avec beaucoup de soin à fixer tout ce qui pouvoit regarder la discipline ecclesiastique & la soûmission au saint siege. C'est ce qu'on a recüeilli d'une lettre que ce saint apôtre de l'Allemagne écrivoit à Cuthbert, archevêque de Cantorberi en Angleterre. Le second concile fut tenu par le même prélat & pour le même sujet l'an 742. en presence de Carloman. Nous en avons sept canons, rapportés dans le recüeil des conciles. On assembla un troisiéme concile l'an 745. contre un imposteur nommé *Adelbert*, qui trompoit le peuple par ses déguisemens & par son hypocrisie; l'empereur Henry II. fit tenir celui de 1007. contre les Simoniaques. On en tint un autre en 1225. contre les mêmes & contre les Concubinaires; & dans la suite on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer au bien des fideles & à l'exaltation de la foi. Quant au concile tenu en Allemagne du tems de l'empereur Henry II. il n'est pas si bien marqué dans le recüeil des conciles du Louvre, que celui de 1225.

LES PROVINCES ET PARTIES D'ALLEMAGNE *par ordre Alphabetique.*

L'Algou.	La Frise Orientale.
L'Alsace.	Le Geraw.
L'Archevêché de Saltzbourg.	Le Haveland.
L'Autriche.	La Basse Hesse.
La Baviere.	La Haute Hesse.
Le Brisgau.	Le Holstein.
Le Buchau.	Le Hundsruck.
La Carinthie.	L'Isle de Rugen.
La Carniole.	La Lusace.
La Cassoubie.	La Marche & l'Electorat de Brandebourg.
Le Comté de Henneberg.	La Misnie,
Le Comté de Hoye.	Le Nortgau.
Le Comté de la Marck.	L'Ortnau.
Le Comté d'Oldembourg.	L'Osterland.
Le Comté de Ravensberg.	Le Bas-Palatinat, ou le Palatinat du Rhin.
Le Creichgau.	Le Haut-Palatinat, ou le Palatinat de Baviere.
Le Duché de Bremen.	La Pomeranie citerieure.
Le Duché de Brunswick.	La Pomeranie ulterieure.
Le Duché de Cleves.	La Principauté d'Anhalt.
Le Duché de Juliers.	La Principauté de Ferden.
Le Duché de Lauvembourg.	La Princip.de Halberstad.
Le Duché de Lunebourg.	La Principauté de Minden.
Le Duché de Magdebourg.	Le Saurland.
Le Duché de Mons.	La Soüabe.
L'Eiffel.	Le Sternberg.
L'Eischfeld.	La Stirie.
L'Electorat de Cologne.	Le Sundgau.
L'Electorat de Mayence.	Le Tirol.
L'Electorat de Saxe.	La Turinge
L'Electorat de Treves.	Le Vasgou.
L'Evêché d'Aichstat.	Le Vesterau.
L'Evêché de Bamberg.	Le Vestervald.
L'Evêché de Hildesheim.	Le Voigtland.
L'Evêché de Liege.	La Westphalie.
L'Evêché de Munster.	
L'Evêché d'Osnabrug.	
L'Evêché de Paderborn.	
La Franconie.	

LES VILLES D'ALLEMAGNE *les plus considerables.*

Amberg.	Hambourg.
Ausbourg.	Hanovre.
Bamberg.	Havelberg.
Bautxen.	Hildesheim.
Berlin.	Ingolstad.
Brandebourg.	Inspruck.
Brême.	Leaubac.
Brisac.	Leipsic
Brixen.	Liege.
Brunswick.	Lintz.
Camin.	Lubec.
Cassel.	Lunebourg.
Coblentz.	Magdebourg.
Cologne.	Marpourg.
Constance.	Mayence.
Drabourg.	Meissein.
Dresde.	Mersbourg.
Embde.	Minden.
Francfort sur le Mein.	Mulhause.
Francfort sur l'Oder.	Munick.
Fribourg.	Munster.
Frisingue.	Naumbourg.
Gorlitz.	Neustat.
Gratz.	Nuremberg.
Hal.	Osnabruck.
Halberstad.	Passaw.

Passaw.	Stugard.
Petau.	Trente.
Ratisbonne.	Treves.
Rostock.	Tubingue.
Saint Weit.	Vienne.
Saltzbourg.	Ulm.
Sost.	Wismar.
Spire.	Wittemberg.
Stetin.	Wolfembuttel.
Stralsund.	Wormes.
Straubingue.	Wurtzbourg.

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

L'Empire d'Allemagne est un corps dont l'empereur est le chef, & dont les membres sont les états de l'empire. Ces états sont divisés en trois classes; sçavoir le college des électeurs, le college des princes écclesiastiques & seculiers, & le college des villes imperiales, qui entrent dans les dietes ou assemblées generales. On les divise encore en dix cercles ou grandes provinces, qui ont leurs assemblées particulieres.

DE L'ELECTION ET DU COURONNEMENT *de l'empereur.*

L'Empire devient vacant par la mort du dernier empereur; ou par sa démission volontaire, laquelle il peut faire, sans que les électeurs & les autres etats de l'empire puissent l'en empêcher; ou par sa promotion aux ordres sacrés; ou par sa destitution, dont on a peu d'exemples, parce qu'elle n'est autorisée par aucune constitution de l'empire. Alors les princes électeurs procedent à l'élection d'un successeur qui doit être Allemand de nation ou d'extraction; laïque, & non clerc; d'une illustre naissance, & au moins comte ou baron; riche, & qui puisse soûtenir la dignité imperiale. L'âge n'est point reglé par les constitutions. Othon fut élu à onze ans; Henry III. à douze; Henry IV. à cinq; Vinceslas à quinze; & Frederic II. n'étant encore qu'au berceau. Aussi-tôt que l'élection de l'empereur est faite, il dépêche un extraordinaire à Rome, pour en donner avis au pape, & en obtenir de lui l'agrément & la confirmation. Les états de l'empire assemblés à Francfort l'an 1338. & à Cologne en 1339. conclurent que l'élection seule conferoit au prince la pleine puissance imperiale, après qu'il avoit prêté le serment accoûtumé à l'empire; & déclarerent que les deux couronnemens qui se faisoient autrefois, l'un à Rome, & l'autre à Milan, n'étoient pas necessaires. Toutefois les Papes ne s'en sont pas voulu tenir à ces reglemens, & ils ont toûjours refusé de reconnoître l'empereur, s'il ne venoit à Rome recevoir la couronne imperiale; où s'il n'obtenoit d'eux un bref qui l'en dispensât, & qui confirmât son élection. Lorsqu'on est convenu du jour & du lieu du couronnement, & que l'électeur de Mayence en a donné avis aux magistrats d'Aix-la-Chapelle, & de Nuremberg; ces magistrats envoyent par leurs députés les ornemens imperiaux, dont ils sont les gardiens; sçavoir ceux de Nuremberg, la couronne d'or de Charlemagne (qui pese quatorze livres,) l'anneau, le sceptre, le globe, les souliers, & l'épée qu'un ange, à ce qu'on prétend, donna à Charlemagne; une longue aube, une étole, une chappe avec une ceinture. Ceux d'Aix-la-Chapelle envoyent une chasse couverte de diamans, où l'on conserve du sang de saint Etienne, l'épée ordinaire de Charlemagne avec son baudrier, & un livre d'évangiles en lettres d'or, dont cet empereur se servoit. Après la messe & le couronnement, l'empereur est conduit par les trois électeurs ecclesiastiques, precedés des électeurs seculiers, jusques sur une tribune, où il se place dans une chaise qui y est préparée. (Si la ceremonie se fait à Aix, on y met la chaise de Charlemagne, que l'on garde toûjours dans cette église.) Alors l'officiant lui prononce ces paroles: *Prenez & conservez la possession de la place qui vous est conferée, non par droit d'heredité, ni par celui de succession paternelle; mais par les suffrages des électeurs de l'empire Allemand, & particulierement par la providence de Dieu tout-puissant, &c.* Ensuite l'empereur, accompagné des électeurs seculiers, crée des chevaliers, qu'il touche avec l'épée de Charlemagne; après quoi un chanoine de l'église collegiale d'Aix-la-Chapelle se présente devant l'empereur, & lui ayant remontré que chaque empereur y est reçû chanoine, selon l'ancien usage, il le supplie de vouloir en prêter le serment: ce que sa majesté fait en latin L'empereur & les électeurs donnent aussi un écrit à ce chanoine qui porte » Que le couronnement fait ailleurs » que dans la ville d'Aix la-Chapelle, ne pourra pré- » judicier à l'église, ni à la ville d'Aix, en leurs anciens » droits & privileges. » Autrefois, lorsque le royaume d'Italie étoit réputé une partie de l'empire, les empereurs Allemands étoient encore couronnés avec la couronne de Lombardie, qui étoit d'or sans pointes, & enrichie de diamans, avec une petite bande de fer blanc au dedans: c'est pourquoi on l'appelloit *la Couronne de fer*; & ce couronnement se faisoit dans l'église de saint Jean à Montza, qui est un bourg du Milanez, où les rois de Lombardie faisoient quelquefois leur sejour. Il est arrivé neanmoins que cette ceremonie s'est faite ailleurs, comme à Milan, en l'église de saint Ambroise, & à Alexandrie. Mais Conrad I. quoique couronné à Milan, voulut encore l'être à Montza; ce qui ne fut pas suivi par Frederic I. qui se contenta de l'être dans l'église de saint Michel de Pavie par les mains de l'archevêque de Milan. Par ce couronnement l'empereur devenoit roi d'Italie, ou de Lombardie. Outre ces deux couronnemens, l'empereur étoit encore couronné pour la troisiéme fois à Rome. Neanmoins Charles-*Quint* se contenta de recevoir la couronne des mains du pape à Bologne, à l'imitation de Loüis *le Débonnaire*, qui l'avoit reçûe à Reims du pape Etienne IV. Quant aux empereurs Rodolphe I. Albert, Maximilien I. Ferdinand I. Maximilien II. Rodolphe II. Mathias, Ferdinand II. Ferdinand III. Leopold I. Joseph & Charles VI. il n'ont jamais passé les Alpes pour s'aller faire couronner en Italie; quoique par les capitulations faites depuis Charles-*Quint*, prédecesseur de Ferdinand I. les empereurs ayent toûjours été invités, principalement par les électeurs Catholiques, de se faire couronner par le pape; mais ils se sont contentés d'obtenir de sa sainteté des lettres de confirmation de leur élection. *Voyez* le titre du college des électeurs dans ce même article.

DU POUVOIR DE L'EMPEREUR.

Avant Charlemagne, & long-tems après, c'est-à-dire, non seulement pendant que l'empire a été possedé par ceux de sa famille à titre hereditaire, mais aussi lorsqu'il a passé par élection dans les maisons de Saxe, de Franconie & de Soüabe jusqu'à Frederic II. l'an 1245. l'empire a été purement monarchique dans toute l'étenduë des terres qui le composoient, soit en Allemagne ou en Italie. Mais depuis Frederic II. les électeurs & princes d'Allemagne se sont insensiblement attribué des droits qu'ils n'avoient pas auparavant; de sorte que le gouvernement de l'empire tient à present du monarchique & de l'aristocratique; car il y a des choses que l'empereur fait de sa seule puissance & autorité imperiale; & d'autres où il doit appeller les princes & électeurs, & même tous les états de l'empire, pour avoir leur avis & leur consentement, à quoi il s'oblige par une capitulation solemnelle, lorsqu'il est élû. L'empereur prend toutes les marques des anciens empereurs d'Occident, avec les titres de *toûjours Auguste* ou de *Cesar*, & de *Sacrée Majesté*. Sa couronne est fermée & surmontée d'un globe du monde, qui est le symbole de la monarchie universelle; & les princes Chrétiens lui déferent le premier rang, à cause de sa dignité. C'est lui qui convoque les dietes & autres assemblées imperiales, & qui les congedie. Il a droit d'en autoriser les resolutions, qui se publient ensuite & s'executent sous son nom. Il confirme les alliances & les traités que son prédecesseur a faits pour le bien de l'empire. Il joüit seul du droit qu'on appelle de *premieres prieres*, c'est-à-dire, de choisir, après son couronnement, des personnes capables pour remplir le premier canonicat ou la premiere dignité vacante dans les églises cathedrales & collegiales, & dans les abbayes de l'empi-

re, où ils doivent être reçûs à sa nomination. Il crée & confere les autres dignités seculieres; comme celles de roi, de prince, d'archiduc, de duc, de marquis, de landgrave, de comte & de baron. Ainsi Henri II. érigea en royaume le duché de Hongrie l'an 1020. en faveur d'Etienne, qui en étoit duc. Henri IV. créa roi Uratislas ou Ladislas roi de Bohême l'an 1086. Frederic I. donna au prince Pierre l'investiture du Danemarck, qui relevoit alors de l'empire, sous le titre de royaume, & le couronna lui-même. L'empereur Othon III. érigea aussi le duché de Pologne en royaume l'an 969. en faveur de Boleslas. Pour ce qui est des duchés & autres principautés & dignités, il y a une infinité d'exemples; comme à l'égard des duchés de Brunswick, de Holstein, de Juliers, &c. Il n'appartient qu'à l'empereur de conferer les grands fiefs de l'empire, dont il donne l'investiture aux princes ecclesiastiques par le sceptre, & aux seculiers par l'étendart ou par l'épée. C'est à lui que se prête le serment de fidelité par les électeurs, par les autres princes & par tous les membres de l'empire. Il a l'entiere disposition des états qui sont dévolus à l'empire par forfait ou autrement. Il accorde des graces & des remissions. Il institue ou confirme les universités & les académies, & a encore d'autres droits qui marquent sa souveraineté. Mais il est obligé de prendre l'avis des électeurs, lorsqu'il s'agit d'aliener ou d'engager les biens de l'empire, d'accorder le privilege de battre monnoye, ou de confisquer les biens & états des rebelles. Le consentement general de tous les états de l'empire est necessaire quand l'empereur veut regler ce qui concerne la religion; faire des loix ou les abolir; mettre le prix à la monnoye, dénoncer la guerre dans l'empire ou dehors; imposer des subsides ou contributions generales; faire des levées de gens de guerre; bâtir de nouvelles forteresses; mettre des troupes dans les anciennes places; faire des traités de paix & des confederations. Si neanmoins l'affaire presse, il ne faut que le consentement des électeurs; & pour les tréves & suspension d'armes, l'autorité de l'empereur suffit. Lorsque l'empereur est élû, il s'oblige à ces restrictions de son pouvoir, par la capitulation qu'il fait avec les électeurs & princes de l'empire. C'est comme un contrat qu'il passe avec eux, avant que d'être déclaré empereur, & qu'il ratifie après son élection. On n'a introduit l'usage de ces capitulations, que depuis l'empereur Charles-*Quint*. Avant ce tems-là les constitutions ordinaires de l'empire tenoient en quelque façon lieu de ces capitulations. A l'égard des droits souverains, ils sont tellement attachés à la couronne imperiale, qu'en cas d'absence de l'empereur, c'est le roi des Romains, s'il y en a un, qui en joüit comme vicaire perpetuel de l'empire. Et s'il n'y a ni empereur ni roi des Romains, ce sont les deux vicaires de l'empire en Allemagne; sçavoir, l'électeur de Baviere, ou l'électeur Palatin du Rhin (car ce droit est contesté entr'eux) & l'électeur de Saxe, qui exercent ces mêmes fonctions, chacun dans l'etenduë de sa principauté, à la reserve toutefois de ce qui regarde les grands fiefs, que l'on nomme *Fiefs de sceptre*, ou d'*étendart* & d'*épée*; car l'empereur seul a la disposition & le droit d'investir de ces fiefs.

DU DOMAINE DE L'EMPEREUR.

Le domaine de l'empereur est reduit à si peu d'étenduë, qu'il y a sujet d'en être étonné. Ce qu'il faut entendre du domaine que l'empereur a comme empereur, & des revenus qu'il tire de l'empire, pour soûtenir sa dignité imperiale. Dans les royaumes hereditaires, comme en France, on ne fait point de distinction entre le domaine du roi, & le domaine de la couronne; parce que dès qu'un prince est parvenu à la royauté, son domaine particulier devient domaine de la couronne. Mais cela n'a pas lieu dans les royaumes électifs, où le fils n'est pas assuré de succeder à la couronne de son pere C'est pourquoi le roi a ordinairement son domaine particulier, comme on le voit en Pologne, & comme il se pratiquoit en Danemarck & en Suede. Cela s'est observé en Allemagne, dès le tems que l'empire commença d'être électif, après la mort de Loüis III. Ainsi la Saxe, la Franconie, la Soüabe, &c. sont demeurées aux heritiers des empereurs qui étoient de ces maisons-là. Mais le domaine imperial est affecté à ceux qui possedent le titre d'empereur, pendant qu'ils gouvernent l'empire. Ce domaine a été autrefois tres-considerable; mais à present l'empereur n'en tire pas de quoi payer les frais des postes de l'empire, & les appointemens d'une partie de ses officiers; tant s'en faut qu'il lui puisse fournir de quoi soûtenir sa dignité, & encore moins de quoi contribuer à la subsistance des gens de guerre. Il n'y a pas une seule ville dans l'empire qui appartienne à l'empereur comme empereur; & en cas qu'on vînt à élire quelque empereur, qui ne possedât point de domaine particulier, la ville de Bamberg lui a été assignée pour y faire sa demeure; & l'évêque en ce cas seroit obligé de se retirer à Villac. Le revenu de l'empereur consiste en aydes, que l'on appelle *Mois-Romains*, qui se payent par les états & membres de l'empire; entr'autres subsides des villes imperiales, qui ne montent par an qu'à environ quarante mille livres, en taxes de chancellerie, & en impositions sur les Juifs, que l'on nomme *argent d'oblation*. Il y a encore les droits des investitures des fiefs de l'empire; mais tout le profit de ces droits est pour les officiers de l'empereur, lequel n'a que l'honneur de ces investitures.

DES CONSEILS DE L'EMPEREUR.

L'empereur a trois sortes de conseils pour les affaires de l'empire. Le premier est le conseil d'état, composé d'un président, & de vingt-quatre conseillers, qui sont des princes & des comtes de l'empire, & autres seigneurs considerables, avec dix secretaires, pour l'expedition des lettres & des arrêts. Le second conseil est celui des finances, composé de deux présidens, d'un directeur, & de quatorze assesseurs, avec six secretaires. Le troisiéme est le conseil imperial de guerre, où il y a deux présidens, qui sont generaux d'armées, & sept conseillers, qui sont maréchaux de camp, generaux majors, & colonels, avec l'auditeur general, les greffiers, & les secretaires.

DU ROI DES ROMAINS.

Le titre de roi des Romains, dans le sens qu'on le prend aujourd'hui, étoit inconnu du tems des premiers empereurs, même de ceux de la maison de Charlemagne; car alors les empereurs étoient rois des Romains, c'est-à-dire, princes souverains de la ville de Rome; & les rois des Romains étoient empereurs. Charlemagne ayant destiné son fils aîné à la succession de l'empire, lui donna la qualité de roi d'Italie. Loüis *le Debonnaire*, & Lothaire I. suivirent son exemple, & donnerent aussi à leurs heritiers présomptifs le titre de rois d'Italie, lequel signifioit en ce tems-là, ce que le nom de Cesar désignoit sous les anciens empereurs, & ce que celui de roi des Romains signifie à present. Cette derniere qualité commença d'être mise en usage l'an 966. sous le titre de rois des Romains, n'osant lui donner celui d'empereur, dans la pensée que la qualité d'empereur ne pouvoit être donnée que par le pape, à qui ce droit appartenoit. Depuis ce tems-là plusieurs empereurs n'ont pris que le titre de rois des Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent été couronnés par les papes; & c'est dans ce sens qu'il faut entendre le second chapitre de la bulle d'or, qui parle de l'élection du roi des Romains, c'est-à-dire du successeur à l'empire, qui ne se qualifioit empereur, qu'après avoir été couronné par le pape. On appelle aujourd'hui roi des Romains, celui qui est élû par les princes électeurs pendant la vie de l'empereur, pour avoir la conduite des affaires en l'absence de l'empereur, comme vicaire general de l'empire, & pour succeder après sa mort à la dignité d'empereur, sans qu'il soit besoin d'autre élection ou confirmation. Cette élection se fait lorsqu'un empereur veut s'assurer pendant sa vie d'un successeur, ou lorsqu'il n'est plus en état d'agir pour le gouvernement de l'empire. Le roi des Romains n'est pas couronné d'une couronne imperiale, mais d'une couronne ouverte, que l'on appelle

Romaine; & on ne lui prête aucun ferment de fidelité qu'après la mort de l'empereur. On ne lui donne aussi que le titre d'*Auguste*, & non pas celui de *toûjours Auguste*, qui est reservé à l'empereur; & l'aigle éployée qu'il porte dans ses armes, n'est qu'à une tête, & non à deux comme est l'aigle imperiale. Il n'a point de pouvoir tant que l'empereur est dans l'empire; mais en son absence il commande en vertu de sa dignité. Il est traité de *Majesté royale* par tous les princes, & il a un même tribunal avec l'empereur : ce qui lui donne rang dans l'empire avant les autres rois.

DES TROIS COLLEGES DE L'EMPIRE; & premierement du college des Electeurs.

Les trois colleges de l'empire sont celui des électeurs, celui des princes, & celui des villes imperiales. Cette distinction fut établie en la diete de Francfort l'an 1580. Le college électoral, consistoit originairement en sept électeurs; il a été augmenté depuis d'un huitiéme; presentement il est composé de neuf, qui renferment deux qualités en une même personne, celle de princes de l'empire & celle d'électeurs. Comme princes, ils sont souverains dans l'étenduë de leurs états, avec de certaines restrictions, qui les rendent dépendans de l'empereur & de l'empire. Comme électeurs, ils ont droit d'élire l'empereur & le roi des Romains, & ils précedent tous les autres princes de l'empire, même les cardinaux & les rois. Ce college comprend trois archevêques, & cinq princes seculiers. Les archevêques sont, celui de Mayence, celui de Tréves, & celui de Cologne, qui sont, selon la bulle d'or, grands chanceliers de l'empire; sçavoir l'archevêque de Mayence, en Allemagne; l'archevêque de Tréves, dans les Gaules; & l'archevêque de Cologne, en Italie. Les princes seculiers sont le roi de Bohême, qui est grand échanson; le duc de Baviere, qui est grand maître du palais; le duc de Saxe, qui est grand maréchal; le marquis de Brandebourg, qui est grand chambellan; & le comte Palatin du Rhin, qui est grand thresorier. Le nombre des électeurs a été augmenté par l'empereur Leopold, mort en 1705. qui a créé un neuviéme électorat en faveur de la maison de Brunswick, sous le titre d'électeur d'Hanover. Le prétexte a été de satisfaire les Protestans, qui se plaignoient de la diminution de leur autorité, par le passage de l'electeur Palatin dans une branche Catholique de la maison Palatine. Il y a cette difference entre les électeurs seculiers & les ecclesiastiques, que les seculiers ont voix active & passive, chacun d'eux élisant & pouvant être élû empereur; au lieu que les ecclesiastiques n'ont que la voix active, pouvant bien élire, mais ne pouvant être élûs. Il faut que les trois archevêques ayent l'âge de trente ans accomplis, pour obtenir cette dignité : condition à laquelle on n'a point eu d'égard dans l'élection du prince Clement de Baviere, aujourd'hui électeur de Cologne. A l'égard d'un électeur seculier, il doit avoir l'âge de dix-huit ans accomplis, pour pouvoir faire sa fonction. Avant ce tems-là on lui donne son plus proche parent pour tuteur ou administrateur, lequel exerce la dignité électorale de son chef, tenant la place, & portant l'habit d'électeur. Il y a deux de ces électeurs qui sont vicaires generaux de l'empire; sçavoir l'électeur de Baviere, & l'électeur de Saxe, lesquels ne font leur fonction qu'après la mort de l'empereur ou après sa démission, lorsqu'il n'y a point de roi des Romains, & pendant l'interregne. Par le traité de Munster en 1648. le duc de Baviere fut investi de la dignité électorale, dont Frederic V. Palatin avoit été privé; & l'on créa un huitiéme électorat en faveur de Charles-Loüis, fils aîné de Frederic, & comte Palatin du Rhin, avec le titre de grand thresorier, à condition que si la branche de Baviere venoit à manquer, l'électorat qu'elle possede retourneroit à la Palatine, & que le nouvel électorat seroit supprimé. Depuis ce tems-là l'électeur de Baviere a prétendu la qualité de vicaire general, qui appartenoit à l'électorat de Frederic V. & le comte Palatin du Rhin lui a disputé cette prérogative, prétendant qu'elle étoit attachée à la principauté de comte Palatin du Rhin, & non à la dignité électorale. Toutefois en 1657. le duc de Baviere l'emporta sur l'électeur Palatin pour la fonction de ce vicariat, après la mort de Ferdinand III. Les vicaires de l'empire exercent leur pouvoir separément, chacun dans les provinces de sa jurisdiction, à la reserve de la chambre de Spire, dans les actes de laquelle les noms des deux vicaires sont toûjours mis ensemble, parce que la justice y est administrée par tous les états de l'empire. Les cinq électeurs seculiers ont chacun un vicaire, pour faire leur charge en leur absence. Le roi de Bohême a pour vicaire, en la charge de grand échanson, le baron de Limbourg. Le duc de Baviere, qui est grand maître du palais, a pour vicaire le comte de Truchses, de la famille de Waltbourg. Le vicaire du duc de Saxe, grand maréchal, est le comte de Papenheim. Celui du marquis de Brandebourg, grand chambellan, est le comte de Hohenzollern. Et celui de l'électeur Palatin, grand thresorier, est le comte de Sinzendorf. Tous ces vicariats sont hereditaires dans les familles qui les possedent.

Les électeurs ecclesiastiques & seculiers, sont également immediats pour ce qui est de leurs électorats, & de leurs principautés: ils sont électeurs parce qu'ils sont princes; c'est-à-dire qu'avec certaine principauté ils acquierent l'électorat qui y est attaché. Dès qu'ils en sont revêtus, ils ne peuvent les perdre que par la mort naturelle ou civile. Les ecclesiastiques acquierent l'électorat de la maniere dont on obtient les prélatures; les seculiers l'acquierent par collation ou par succession. La collation a lieu quand tous les mâles legitimes & laïcs d'une famille électorale viennent à manquer; & elle se fait par l'empereur, qui est obligé de rendre complet le nombre des électeurs, & de conferer la place vacante dans leur college, à un prince Allemand capable de la remplir. La succession subsiste aussi long-tems qu'il y a des descendans mâles legitimes & laïcs d'un électeur; & elle se conforme à la loi Salique, & non au droit commun. Selon cette loi l'aîné & ses fils, puis le second & ses descendans, & le troisiéme de même successivement; de la branche la plus proche à la plus éloignée, jusqu'au dernier qui represente la tige, sont appellés à l'électorat, sans que rien interrompe cet ordre favorable au droit d'aînesse, qui suit toûjours le tems de la nativité, & non celui de la succession, indépendamment des transactions, testamens, & autres actes civils, dont on se sert pour changer l'ordre des successions. Il est vrai qu'on a contesté long-tems sur la condition de l'électorat de Bohême, que les états du pays prétendoient être électif, mais en 1648. Ferdinand III. le mit en heredité, pleine & entiere, ce qui le rendit conforme aux autres électorats. Autrefois lorsque les électeurs alloient à la cour, l'empereur alloit au devant d'eux, & les recevoit une lieuë & demie hors des villes; mais à la diete d'Ausbourg de l'an 1530. Charles V. donna à ses successeurs l'exemple de se dispenser de cette coûtume, en s'excusant sur son peu de santé. Presentement, lorsque l'empereur tient une assemblée generale, il visite les électeurs chez eux, en commençant par les premiers venus; ou s'ils s'y rendent ensemble, il se conforme au rang établi entr'eux. Les électeurs ont le droit de posseder les salines, & les mines de toute sorte de métaux dans leur électorat; de faire battre de la monnoye d'or & d'argent; de lever les anciennes impositions; d'acquerir les plus grands fiefs, par préference à tous autres; d'être investis gratuitement; de ne déferer à aucun privilege contraire aux leurs; d'exercer la jurisdiction superieure & souveraine dans leurs états, sans que leurs vassaux ou leurs sujets puissent appeller, ou être appellés, hors de leur territoire que pour dény de justice; ce dernier article n'a lieu neanmoins, qu'à l'égard des électeurs de Saxe & de Brandebourg qui sont les seuls qui fassent juger en dernier ressort dans leurs tribunaux, les autres ayant laissé la jurisdiction souveraine à la chambre imperiale. Les autres droits qui les distinguent & les caracterisent, pour ainsi dire, sont ceux de déposer & d'élire l'empereur. C'est le sujet de l'article suivant.

DE

DE L'ASSEMBLÉE DES ELECTEURS pour l'élection de l'Empereur.

Aussi-tôt que l'électeur de Mayence a eu avis que l'empire est vacant, il est obligé comme doyen du college électoral, de convier ses collegues par lettres ou par ambassadeurs, de se trouver dans trois mois à Francfort, qui est le lieu ordinaire destiné pour l'élection. Quand chaque électeur ou son ambassadeur arrive à Francfort, il n'y doit entrer qu'avec une suite de deux cens chevaux, parmi lesquels il ne doit y avoir que cinquante hommes d'armes; mais ce reglement de la bulle d'or ne s'execute pas, & il n'y a point aujourd'hui d'électeur qui n'amene une suite de plus de cinq cens chevaux. Les électeurs s'assemblent dans la grande église de saint Barthelemy, où l'on dit une messe solemnelle. Lors que l'on commence le *per omnia secula seculorum*, de la préface qui précede le canon, les princes & les ambassadeurs Protestans se retirent, & reviennent à la fin de la messe. Après cette ceremonie, où les électeurs font le serment accoûtumé pour l'élection, ils passent dans le conclave, qui est une espece de galerie voûtée, joignant le chœur de l'église. L'électeur de Mayence préside à cette assemblée électorale, comme grand chancelier d'Allemagne & directeur de ce college. Quoiqu'un électeur ait la liberté de donner son suffrage à son fils, ou à son frere, il ne peut pas se le donner à soi-même. Mais si ses collegues lui ont donné leurs voix, il a droit d'y joindre la sienne, & de conclure l'élection en sa propre personne. Si le nouvel empereur est de l'assemblée, les électeurs repassent du conclave dans l'église, & vont droit au grand autel, sur lequel ils le font asseoir; & là l'archevêque de Mayence lui fait signer la capitulation. Au sortir de l'autel on le conduit dans une tribune au dessus de la porte du chœur, où s'étant assis avec les électeurs, il entend la proclamation qui se fait de son élection. Les électeurs prétendent qu'ils ont droit de convenir du lieu, pour le couronnement de l'empereur. Autrefois cette ceremonie se faisoit ordinairement à Aix-la-Chapelle. Loüis *le Debonnaire* fut le premier qui s'y fit couronner, parce qu'il consideroit cette ville, à cause que Charlemagne son pere en avoit fait son sejour ordinaire. A son imitation plusieurs de ses successeurs y voulurent être couronnés; & Charles IV. en fit une loi, ordonnant par la bulle d'or, que le couronnement du roi des Romains (c'est-à-dire, de l'empereur) s'y feroit doresnavant, quoiqu'il eût été lui-même couronné à Bonn au dessus de Cologne. Charles *Quint* voulut y être couronné, quoique la peste y fit alors de grands ravages. Mais Ferdinand I. & ses successeurs ont été couronnés à Francfort ou à Ratisbonne. L'électeur de Mayence, comme premier archevêque d'Allemagne, prétend avoir droit de sacrer & de couronner les empereurs, à l'exemple de ses prédecesseurs; mais cet usage fut changé au couronnement de Henri III. qui étant à Aix-la-Chapelle, y voulut être sacré & couronné par l'archevêque de Cologne, diocesain du lieu; & ensuite un autre archevêque de Cologne sacra & couronna l'empereur Henri IV. Comme cette ceremonie s'est faite ordinairement depuis ce tems-là dans le diocese de Cologne, l'archevêque a tiré de cet usage le droit de sacrer les empereurs, aussi-bien dans les autres dioceses que dans le sien. Quand l'empereur Mathias fut sacré & couronné par l'archevêque de Mayence; cela se fit parce que celui de Cologne n'avoit pas encore le *pallium*, sans lequel un archevêque ne peut sacrer un empereur. Ce different entre l'archevêque de Cologne & celui de Mayence a été reglé en 1659. & ils sont demeurés d'accord qu'ils sacreroient le nouvel empereur chacun dans sa province; & que si le couronnement se faisoit ailleurs que dans leurs dioceses, ou dans ceux des évêques suffragans, l'archevêque de Cologne & celui de Mayence le feroient alternativement l'un après l'autre. Auparavant, & en 1658. l'archevêque de Cologne sacra l'empereur Leopold à Francfort, qui est du diocese de Mayence, mais ce fut du consentement de l'électeur de Mayence, sans consequence pour l'avenir. *Voyez* ELECTEURS.

DU COLLEGE DES PRINCES DE L'EMPIRE.

Ce college, qui est le second après celui des princes électeurs, comprend tous les autres princes, soit seculiers, comme ducs, marquis, landgraves, burgraves, & autres comtes princes; soit ecclesiastiques, comme archevêques, évêques, abbés, & autres prélats princes, ou relevans immédiatement de l'empire. Ceux qui composent ce college ont droit de séance & de voix déliberative & décisive dans les dietes ou assemblées generales, & contribuent aux necessités de l'empire, suivant la taxe portée par la matricule ou registre des états. Il y a neanmoins des princes de l'empire qui ont droit d'assister aux dietes, sans être obligés de contribuer aux charges, dont ils sont exempts par quelque privilege; comme le duc de Savoye, le duc de Lorraine, en qualité de marquis de Nomeny, & quelques autres. Il y en a aussi qui ont conservé le titre de princes du saint empire, quoiqu'il y ait long-tems qu'ils n'ayent plus ni séance ni suffrage dans ces assemblées, & qu'ils ne contribuent rien aux besoins de l'empire; comme les archevêques de Besançon & de Cambray; les évêques de Geneve, de Sion & de Lauzane; les abbés de S. Gal & de l'Hermitage, & quelques autres prélats; & quelques princes, comtes & seigneurs seculiers, dont la plûpart même ne prennent plus leur investiture de l'empereur. Il y a encore d'autres princes, dont les fiefs relevent immédiatement de l'empire; mais parce qu'ils ne sont plus sujets aux taxes de l'empire, ils n'en sont plus considerés comme membres, mais seulement comme feudataires. Les ducs de Milan & de Mantoüe sont de ce nombre, & les marquis de Montferrat, de Final & de Piombin. L'archevêque de Saltzbourg & l'archiduc d'Autriche sont directeurs alternatifs du college des princes de l'empire; & cette alternative ne se fait pas à chaque séance; mais selon les matieres qui sont proposées, sans que l'un & l'autre quittent leurs places. Il faut ici remarquer que tous ceux qui composent le college des princes ne sont pas princes; il y a des prélats, des abbés & des comtes, qui y sont admis comme membres immédiats de l'empire, c'est-à-dire, comme possedans des fiefs, qui relevent immédiatement de l'empire.

LES PRINCES SOUVERAINS D'ALLEMAGNE, & ce que chacun y possede.

L'EMPEREUR possede le royaume de Bohême, & en Allemagne l'Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, le Vindismarch, le comté de Tirol, avec ses annexes, le marquisat de Burgau, le Brisgau, l'Orthnau, & autres terres en Soüabe.

L'archevêque & électeur de MAYENCE, a les terres de l'électorat de Mayence, avec le pays d'Eisenfeld, & les villes de Erford & de Fritzlar.

L'archevêque électeur de TREVES, possede l'électorat de Tréves, avec l'abbaye de Prum, qui lui est unie.

L'archevêque électeur de COLOGNE, possede l'électorat de Cologne le long du Rhin, avec le duché de Westphalie, & le comté de Reclinchuse.

Le duc électeur de BAVIERE, possede le duché & l'électorat de Baviere, le haut Palatinat, le landgraviat de Leuchtemberg, les comtés de Chamb & de Mindelheim, & la ville de Donavert.

Le duc électeur de SAXE, possede l'électorat de Saxe, avec la haute Lusace, la Misnie, l'évêché de Meissen, les comtés de Mansfeld & de Barby, & les quatre bailliages séparés du burgraviat de Magdebourg.

Le duc électeur de BRANDEBOURG, possede toute la Marche de Brandebourg, les duchés de la Pomeranie ulterieure, de Magdebourg, de Cleves & de Croissein, les principautés de Halberstad, de Minden & de Camin, & les comtés de la Marche de Ravensberg, avec quelques villes de la Lusace; & hors d'Allemagne, le duché de Prusse, & les deux territoires de Rutow & de Louvemberg.

Le comte électeur PALATIN, possede le bas Palatinat, ou le Palatinat du Rhin, qui est l'électorat, les

duchés de Simmeren, de Juliers, de Mons & de Neubourg, avec la plus grande partie du comté de Spanheim.

L'archevêque de SALTZBOURG, possede le territoire de l'archevêché de Saltzbourg, assez étendu dans le cercle de Baviere.

L'évêque de MUNSTER, possede l'évêché de Munster, fort étendu en Westphalie, *cherchez* MUNSTER.

L'évêque de LIEGE, a l'évêché de Liege, fort étendu le long de la Meuse.

L'évêque de WURTZBOURG, est duc de Franconie, & a son état le long du Main en Franconie.

L'évêque de BAMBERG, a la plus grande partie de son état en Franconie, & partie aussi en Carinthie.

L'évêque de PADERBORN, a son état en Westphalie.

L'évêque d'OSNABRUCK, a son état en Westphalie.

L'évêque de STRASBOURG, a une partie de son état dans l'Ornau en Soüabe.

L'évêque d'AUSBOURG, a son état en Soüabe, sur les confins de la Baviere.

L'évêque de FREISING, a ses terres enclavées dans la Baviere.

L'évêque de BASLE, a son état dans le cercle du haut Rhin, sur les frontieres de la France & de la Suisse.

L'évêque de CONSTANCE, a ses terres le long du lac de même nom en Soüabe, sur les frontieres de la Suisse.

L'évêque de HILDESHEIM, a son évêché dans la basse Saxe, enclavé dans l'évêché de Brunswick.

L'évêque de PASSAW, a son petit état dans la Baviere, proche de sa ville.

L'évêque de RATISBONE, a ses terres près de cette ville-là en Baviere, & son pays est tres-petit.

L'évêque de SPIRE, a son état dans le cercle du haut Rhin, proche du bas Palatinat & de l'Alsace.

L'évêque de WORMES, a son petit pays près la ville de ce nom, & tout enclavé dans le bas Palatinat.

L'évêque de LUBECK, a son petit état d'Eutyn près cette ville-là, & il est presque comme un appanage des cadets des ducs de Holstein.

L'abbé de FULDE, a le pays de Buthau, dans le cercle du haut Rhin.

L'abbé de KEMPTEN, a son état dans le cercle de Soüabe.

L'abbé de CORVEY, a son état sur le Veser, dans la Westphalie.

Le prevôt d'ELBANG, a ses terres en Soüabe.

APRE'S LES PERSONNES D'EGLISE, voici les états des princes seculiers.

Le duc de BRUNSWICK de Lunebourg-à-Zel, possede le duché de Lunebourg, & les comtés de Danneberg, Hoye & Diepholt.

Le duc de BRUNSWICK & de Lunebourg-à-Hanovre, possede les duchés de Calemberg, Gottingue & Grubenhague.

Le duc de BRUNSWICK & de Lunebourg-à Wolfembutel, possede l'état de Wolfembutel, & la ville & territoire de Brunswick.

Le duc de MEKLEBOURG Schwerin, possede la moitié du duché de Meklebourg, & les principautés de Schwerin & de Ratzebourg, dans la basse Saxe.

Le duc de MEKLEBOURG Gustrau, possede la moitié du duché de Meklebourg, avec le quartier de Gustrau.

Le duc de HOLSTEIN Slesvic-à-Gottorp, possede la moitié du duché de Holstein en diverses parties : il a aussi la moitié du duché de Slesvic; mais celui-ci est hors de l'Allemagne, & il a de grands differends là-dessus avec le roi de Danemarck.

Les ducs de HOLSTEIN-à-Sonderbourg, Noderbourg, Glusbourg, Arensbec & Ploën, ont leurs petits états dans le Holstein, près les lieux de même nom.

Le duc de VIRTEMBERG a son état dans la Soüabe.

Le landgrave de HESSE-CASSEL, possede la plûpart de la basse Hesse, & une bonne partie de la haute, avec la la principauté de Hirchfeld, & Smalcade.

Le duc de SAXE-à-Zuenfurt, possede une grande partie de la Thuringe, avec les quatre bailliages tirés du duché de Magdebourg.

Le duc de SAXE-MERSBOURG, a l'évêché de Mersbourg en Thuringe, & la basse Lusace.

Le duc de SAXE-NAUMBOURG, a les terres de l'évêché de Naumbourg en Thuringe, la plus grande partie du Voigtland, & partie du comté de Henneberg.

Les ducs de SAXE-à-Veimar, à Eisenach & à Jena, ont les trois petits états de ces noms, avec partie du comté de Henneberg.

Le duc de SAXE-à-Gotha, possede les quartiers de Gotha & d'Altenbourg, qu'on appelle autrement l'Alterland.

Le duc de SAXE-à-Cobourg, tient le territoire au quartier de Cobourg dans la Franconie.

Le marquis d'ANSPACH, de la maison de Brandebourg, possede le marquisat d'Anspach, qui est le bas burgraviat de Nuremberg dans la Franconie.

Le marquis de CULEMBACH-au-Bareith, de la maison de Brandebourg, a le marquisat de Culembach, qui est le haut burgraviat de Nuremberg en Franconie.

Le landgrave de HESSE-DARMSTAD, possede Legereau, & la plus grande partie de la haute Hesse, où est Giessen.

Le landgrave de HESSE-RHIN LS, a partie du bas comté de Catzenellobagen, vers le Rhin, & les territoires d'Eschwege & de Rotenbourg, dans la basse Hesse.

Le marquis de BADE, a le haut marquisat de Bade, dans le cercle de Soüabe, & partie du comté de Spanheim.

Le marquis de BADE-DOURLAC, a le bas marquisat de Bade, & une partie du Brisgau.

Le prince Palatin de BIRKENFELS, possede la principauté de Birkenfels, & partie du comté de Spanheim, dans le cercle du haut Rhin.

Les princes d'ANHALT-à-Dessau, à Bernbourg, à Zerbst & à Plotzke, possedent chacun leur portion de la principauté d'Anhalt, dans la haute Saxe.

Le prince de la FRISE ORIENTALE, possede la Frise Orientale, qui est dans le cercle de Westphalie, & qui étoit aussi nommée le comté d'Embden.

Le prince de NASSAU-HADAMAR, a la principauté de Hadamar-au-Westervald, dans le cercle du haut Rhin.

Le prince de ZOLLRON, joüit de sa principauté de Zollron en Soüabe.

Le prince d'AREMBERG, a sa principauté d'Aremberg dans l'Eiffel, au cercle du bas Rhin.

Le prince de FURSTEMBERG, a son état de Furstemberg dans la Soüabe, vers la source du Danube & la Suisse.

Le prince d'ETTING, a sa principauté dans la Soüabe.

Outre ces princes, il y en a encore plusieurs autres, dont on parlera en leur lieu : il y a aussi en Allemagne quantité de comtes, qui ne relevent que de l'empire; ils sont divisés en quatre classes; sçavoir, ceux de Vetterau, de Soüabe, de Franconie & de Westphalie : il y a quantité de noblesse libre divisée en trois classes, de Franconie, de Soüabe & du Rhin.

Et de plus, il faut remarquer que le roi de France possede en Allemagne la haute & la basse Alsace, avec le Sundgau; mais que tout cela n'est plus dans l'empire, & qu'il lui a été accordé par le traité de paix de Westphalie de 1648. & par celui de Nimegue en 1679. Le roi de Danemarck tient aussi en Allemagne la moitié du duché de Holstein, & les comtés d'Audembourg & Delmenhorst; mais il les possede comme fiefs de l'empire; de même que le roi de Suede possede la Pomeranie Citerieure, & le duché de Brême, les principautés de Ferden & de Rugen, & la ville de Wismar, qui lui ont été accordés par le traité d'Osnabruck.

Les princes, tant du premier que du second ordre, relevent immédiatement de l'empereur & de l'empire; & ils tiennent leurs fiefs avec les annexes, la possession

utile, la jurisdiction & la superiorité, ou les regales. Ils en prennent l'investiture, les plus grands avec l'épée, de la main du souverain, séant en son thrône; les comtes & les barons, de la chambre de Spire, avec l'enseigne, où les armes de leurs terres sont representées. S'il y a quelque obstacle, ils ne laissent pas d'administrer en vertu d'un indult que l'empereur leur accorde, pourvû neanmoins qu'ils soient majeurs, c'est-à-dire, âgés de dix-huit ans. Ils donnent pour l'inféodation, & pour l'acte qui en est dressé, scellé du sceau imperial, le poids de 126. livres d'argent fin. Ils peuvent constituer des juges pour administrer la justice, que les uns ont souveraine, & les autres limitée à de certaines sommes, au-dessus desquelles la voye d'appel à la chambre de Spire est ouverte aux parties. Il leur est permis d'établir de nouvelles loix, de créer des magistrats, d'accorder des lettres de grace, de répy, de sauf-conduit, de benefice d'âge, de legitimation. Ils sont en droit de succeder aux bâtards, d'ordonner des levées & des logemens de soldats, d'ériger des universités, de faire battre monnoye, forger des armes & fondre de l'artillerie, d'accroître le nombre de leurs forteresses, de les assurer par des garnisons, de s'allier entr'eux & avec les étrangers pour leur commune défense, & enfin de regner sur leur territoire, comme l'empereur fait sur tout l'empire. Il y a un usage établi depuis le XIII. siecle, & qui merite d'être connu. Deux princes s'unissant de confraternité hereditaire, affectent mutuellement, tant à eux qu'à leurs descendans mâles, la succession de celui dont la race finira la premiere, ou ne se continuëra que par des filles; & se reservent seulement la liberté de disposer par testament de leurs meubles, jusqu'à la concurrence de certaine somme. Cet acte passe pour une donation reciproque de leurs biens & de leurs états, & pour une convention irrévocable, qui à la verité concerne l'avenir; mais qui a cet effet present, que l'un reçoit l'hommage & le serment des vassaux de l'autre. Pour rendre ces conventions valables, ils doivent y faire intervenir les trois ordres de leur province, & obtenir la confirmation de l'empereur & des états; mais ces difficultés n'ont pas empêché ces confraternités d'être si communes, qu'on ne sçait si l'on trouveroit une seule principauté, qui à faute d'heritiers, dût retourner à l'empire.

Il y en a qui comprennent le royaume de Bohême dans l'Allemagne, mais fort mal à propos; puisqu'il n'est ni de l'Allemagne, ni de l'empire; qu'il fait un état séparé, fort considerable, avec ses annexes; que ses habitans ne parlent point la langue allemande, mais l'esclavone; & que même ils ne se prétendent point Allemands. * Heiss, *état & descript. de l'Allemagne.* Baudrand.

DU COLLEGE DES VILLES IMPERIALES.

Le troisiéme college est celui des villes imperiales. Il s'assemble à part, comme les deux autres colleges, pour déliberer sur les affaires qui sont proposées pour les besoins de l'empire. Les villes qui le composent sont nommées *Imperiales*, parce qu'elles dépendent immédiatement de l'empereur & de l'empire. Dans les dietes, ces villes ont droit de séance & de voix déliberative & décisive, comme les autres colleges. Elles reglent dans leur jurisdiction la forme du gouvernement politique, créant des magistrats & des officiers de justice; & faisant des loix, des reglemens & des statuts, de leur propre autorité. Elles ont droit de battre monnoye, & de la marquer à leur coin, de fortifier les places de leur ressort, de lever des gens de guerre, & de faire ce que les princes de l'empire font dans l'étenduë de leurs principautés. L'Allemagne avoit autrefois quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-cinq villes imperiales; mais à present il n'y en a plus que cinquante-huit, qui sont séparées en deux bancs dans les assemblées; celui du Rhin, & celui de Soüabe. Le banc des villes du Rhin comprend les villes de Cologne, d'Aix la-Chapelle, de Lubek, de Wormes, de Spire, de Francfort sur le Mein, de Vetzlar, de Gelnhausen, Dortmund & Friedberg. Le banc des villes de Soüabe est pour Ratisbonne, Ausbourg, Nuremberg, Ulm, & trente-deux autres villes.

DES DIETES IMPERIALES OU ASSEMBLÉES DES ETATS de l'Empire.

Les dietes imperiales sont composées de trois colleges, qui comprennent tous les états & membres immediats de l'empire. C'est l'empereur qui les convoque, après être demeuré d'accord avec les électeurs, de la necessité de s'assembler, & du lieu propre pour cette assemblée generale. L'empereur y est assis dans un thrône, ayant à sa droite, sur la premiere ligne, les électeurs de Mayence, de Baviere, & de Brandebourg, & à sa gauche, sur la même ligne, les électeurs de Cologne, de Saxe, & le Palatin. Vis-à-vis de sa personne est assis l'électeur de Tréves. Les bancs des princes ecclesiastiques sont à la droite, & ceux des princes seculiers à la gauche. Les députés des villes imperiales sont assis sur des bancs qui traversent du côté droit au côté gauche. La proposition de l'empereur étant faite dans l'assemblée generale, les trois colleges déliberent à part sur les matieres proposées; puis s'assemblent tous en un même lieu, pour se communiquer leurs sentimens: après quoi ils arrêtent le resultat & l'envoyent à l'empereur. Si sa majesté l'approuve, il passe pour un *Recés*, c'est-à-dire, qu'il est reçû comme une constitution imperiale.

DES CERCLES DE L'EMPIRE.

Les cercles de l'empire sont comme certaines generalités ou grandes provinces, sous lesquelles sont compris les princes, les prélats, les comtes & les villes, qui peuvent, par leur voisinage, s'assembler commodément pour les affaires communes. Maximilien I. divisa l'an 1500. les membres de l'empire en six parties, sous le nom de cercles; sçavoir, en ceux de Franconie, de Baviere, de Soüabe, du Rhin, de Westphalie & de la basse Saxe. Il y ajoûta en l'année 1512 ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas Rhin & de la haute Saxe: ce que Charles-*Quint* confirma l'an 1522. De sorte que l'Allemagne est depuis divisée en dix cercles, qui sont ceux d'Autriche, de Baviere, de Soüabe, de Franconie, de haute Saxe, de basse Saxe, de Westphalie, du bas Rhin, du haut Rhin & de Bourgogne. Chaque cercle a des directeurs & un colonel. Les directeurs ont le pouvoir de convoquer l'assemblée des états de leur cercle, & d'y regler les affaires publiques. Le colonel commande aux gens de guerre, & a soin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les membres de l'empire doivent contribuer à ses besoins, chaque cercle est taxé pour l'entretenement des troupes, & pour les necessités publiques, à raison de tant de cavaliers & de fantassins, ou d'une somme d'argent par mois; & ces contributions s'appellent *Mois Romains*. Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce que la taxe se fit premierement pour entretenir vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'empereur lorsqu'il faisoit le voyage de Rome: ceux qui ne pouvoient fournir de soldats, donnoient par mois l'équivalent en argent. Voici ce qu'il y a à remarquer sur chaque cercle en particulier. Le cercle d'Autriche, dont l'empereur est le directeur, comme archiduc, comprend toutes les provinces que la maison d'Autriche possede dépendantes de l'empire. Car les royaumes de Hongrie & de Bohême, & plusieurs autres états qu'elle possede indépendamment de l'empire, ne sont point renfermés dans ce cercle. Le cercle de Baviere est ainsi appellé, parce que le duché de Baviere en fait la principale partie, quoique ce cercle comprenne plusieurs autres états indépendans de la Baviere. L'électeur, comme duc de Baviere, & l'archevêque de Saltzbourg, en sont les directeurs. Le cercle de Soüabe est plus abondant en villes imperiales qu'aucun autre. Il a pour directeurs l'évêque de Constance & le duc de Wirtemberg. Le cercle de Franconie tire son nom de la province de Franconie, qui en est la partie la plus considerable. Ses directeurs sont, l'évêque de Bamberg, & le marquis de Bareith, ou de Culembach, qui possede

le burgraviat de Nuremberg. Le cercle de la haute Saxe est ainsi nommé, parce que l'électeur, comme duc de Saxe, y possede les plus grands états, & qu'il en est le seul directeur. Le cercle de la basse Saxe est un des plus considerables de l'Allemagne, à cause des puissans états qu'il comprend. Le roi de Suede, comme duc de Bremen, & l'électeur de Brandebourg, comme duc de Magdebourg, sont, l'un après l'autre, condirecteurs de ce cercle, avec le plus âgé des ducs de Brunswick & de Lunebourg. Le cercle de Westphalie est si rempli d'hommes propres à la guerre, & si abondant en chevaux, qu'on aimeroit mieux pendant les guerres que les états de cette province fournissent leur taxe en cavaliers & en fantassins, qu'en argent. Il a pour directeurs l'électeur de Brandebourg & le duc de Neubourg (comme possedans les duchés de Juliers, de Cleves & de Mons; les comtés de la Mark, de Ravensberg, & la seigneurie de Ravenstein) avec l'évêque de Munster. Le cercle du bas Rhin est aussi nommé le *Cercle des quatre électeurs*, parce qu'il est composé des trois électorats ecclesiastiques & du Palatinat, qui sont situés sur le Rhin. Ses directeurs sont, l'électeur de Mayence & l'électeur Palatin. Le cercle du haut Rhin a pour directeurs l'évêque de Wormes & l'électeur Palatin, comme ayant succedé au duché de Simmeren. L'évêque de Wormes prétend neanmoins être seul directeur. Le cercle de Bourgogne a pris son nom du comté de Bourgogne, qui n'est plus de l'empire, & qui appartient maintenant au roi de France. Le roi d'Espagne est souverain & directeur de ce qui reste de ce cercle, soit en Allemagne ou dans les provinces des Pays-Bas, que Charles-*Quint* fit recevoir pour membres de l'empire l'an 1548. à la diete d'Ausbourg, indépendans neanmoins de la chambre imperiale de Spire, quant à la justice; mais sujets aux charges & contributions. Toutes les taxes qui se payent pour un mois Romain, par tous les cercles de l'empire, font ensemble le nombre de 2681. cavaliers, & de 12795. fantassins; ou en argent la somme de 83364. florins, valant quarante sols de notre monnoye, à raison de douze florins pour cavalier, & quatre florins pour fantassin. Les taxes par an pour l'entretenement des officiers de la chambre imperiale de Spire, montent à 48925. florins.

DES TRIBUNAUX DE LA JUSTICE *de l'Empire.*

Il y a deux sortes de justice dans l'empire. L'une qui s'exerce dans les tribunaux generaux, & l'autre dans les tribunaux particuliers. Tous les princes, états & membres de l'empire ont droit de justice souveraine dans l'étenduë de leurs fiefs, excepté qu'en certains cas on en peut appeller à la chambre imperiale de Spire, ou au conseil aulique. Dans ces jurisdictions particulieres, on suit les loix de l'empire, qui sont les constitutions anciennes, la bulle d'or, la pacification de Passaw, les traités de Westphalie, le droit Saxon établi par Charlemagne dans la Saxe, & le droit Romain, établi par l'empereur Justinien, qui s'observe en tous les lieux où le droit Saxon n'est point reçû. Il y a deux tribunaux generaux; le premier est la chambre imperiale de Spire, l'autre est le conseil aulique de l'empereur; & ces deux cours superieures ont une jurisdiction universelle & souveraine sur tous les sujets de l'empire.

La chambre imperiale étoit autrefois ambulatoire. Elle fut établie à Ausbourg l'an 1473. par Frederic IV. ensuite elle a tenu ses séances à Francfort, à Wormes, à Nuremberg, à Ratisbonne, à Eslingen, & enfin l'an 1527. à Spire, où Charles-*Quint* la rendit sedentaire l'an 1530. Par les traités de Westphalie, elle doit être composée d'un juge Catholique, & de quatre présidens, deux Catholiques & deux Protestans, & de cinquante conseillers, vingt-six Catholiques & vingt-quatre Protestans. L'empereur nomme le juge & les quatre présidens. Il faut que le juge soit prince, comte ou baron, & que deux des présidens soient d'épée, & deux de lettres. Les conseillers sont nommés & presentés; sçavoir, deux Catholiques par l'empereur, deux Catholiques par chacun des quatre électeurs Catholiques, deux Protestans par chacun des trois électeurs Protestans, & les autres par chacun des cercles de l'empire. Voilà ce qui a été reglé par les traités de Westphalie en l'année 1648. Mais la chambre imperiale est maintenant réduite à un moindre nombre d'officiers. Elle est seulement composée de l'électeur de Tréves, qui en est le Juge comme évêque de Spire; de deux présidens, dont l'un est Catholique & l'autre Protestant; & de quinze conseillers, huit Catholiques & sept Protestans, à cause que les difficultés du tems ne permettent pas d'y entretenir un plus grand nombre d'officiers.

Le Conseil Aulique est établi par l'empereur, qui en nomme tous les officiers. Ce conseil est composé d'un président Catholique; d'un vice-chancelier, que l'électeur de Mayence presente; & de dix-huit conseillers, neuf Catholiques & neuf Protestans. Ils sont divisés en deux bancs, dont l'un est occupé par des nobles, & l'autre par des jurisconsultes. Ils tiennent leur assemblée auprès de la personne de l'empereur; c'est pourquoi on l'appelle *Conseil Aulique* ou de la *Cour Imperiale*. Quoique ces deux chambres jugent en dernier ressort, il y a neanmoins des cas où les parties peuvent appeller à l'empereur, & demander la révision du procès devant sa majesté: comme quand il s'agit des causes qui regardent les duchés, les principautés, les comtés, & les autres fiefs immediats de l'empire. L'empereur, comme souverain juge, préside dans ces deux tribunaux, & y prononce les arrêts, lorsqu'il s'y trouve en personne. Et parce que le juge qui préside dans la chambre de Spire, ou dans le conseil aulique, represente l'empereur, il a droit de porter un sceptre imperial, comme la marque de sa dignité.

DE LA NOBLESSE LIBRE DE L'EMPIRE.

Il y a en Allemagne deux sortes de noblesse, l'une libre & immédiate, qui ne releve que de l'empereur & de l'empire; l'autre médiate, qui reconnoissant l'empereur comme chef de l'empire, est encore soûmise à la jurisdiction d'un autre prince. Celle-ci n'a pas, à beaucoup près, les libertés de la premiere noblesse, quoiqu'elle ne laisse pas d'être fort considerable en Allemagne. Car il y a une infinité de ces gentilshommes du second rang, dont les Maisons se vantent d'être aussi anciennes & aussi illustres, que celles des nobles immédiats, & qui préferent une demoiselle, quoique pauvre, à une bourgeoise, quelque riche qu'elle puisse être. Pour ce qui est des gentilshommes du premier rang, il y en a plusieurs qui descendent de ces heros, qui accompagnerent l'empereur Charlemagne & ses successeurs dans toutes les conquêtes qu'ils firent sur les Saxons & autres peuples, qu'ils soûmirent à leur empire. Plusieurs autres étant venus des états voisins s'établir en Allemagne, furent depuis unis à ce corps de noblesse, parce qu'ils étoient de race noble. D'autres enfin, dont les peres avoient merité le titre de nobles par leurs belles actions, se sont dans la suite du tems fait immatriculer parmi cette ancienne noblesse, en vertu des lettres obtenuës de l'empereur. Mais ces derniers nobles ne peuvent entrer dans les chapitres, d'où se tirent les archevêques-electeurs de Mayence, de Treves & de Cologne, & les autres évêques & prelats, princes d'Allemagne; parce que pour être reçu dans ce chapitre, il faut prouver trente-deux quartiers de noblesse, de pere & de mere: ce qui est impossible à la noblesse moderne. La noblesse immédiate possede des fiefs qui ne relevent que de l'empereur & de l'empire, & qui sont affectés aux enfans & heritiers mâles; parce qu'il y a une charge expresse de servir l'empereur en personne dans toutes occasions avec un certain nombre de valets, selon la force & le revenu du fief. Ces fiefs sont presque tous situés en Soüabe, en Franconie & le long du Rhin, y comprenant la basse Alsace: ce qui a été fait, afin que la noblesse étant moins dispersée, fût plûtôt prête pour les occasions, & qu'elle pût aussi défendre plus commodément les frontieres de ce côté-là, contre l'invasion des étrangers. Les empereurs ont donné à la noblesse immédiate les mêmes privileges qu'ont les autres états immédiats de l'empire, avec pouvoir de faire des impositions dans l'étenduë de leurs fiefs, &

d'exercer une jurisdiction civile & criminelle, dont la criminelle est sans appel: quant à la civile, on n'en peut appeller qu'au conseil aulique, ou à la chambre imperiale de Spire. Il est certain que cette noblesse entroit autrefois dans les dietes imperiales, & qu'elle prétendoit y avoir séance devant les villes. Mais pour la décharge de la dépense extraordinaire qu'elle y faisoit, on cessa peu à peu de l'y appeller, lui laissant la liberté de se cotiser pour contribuer aux necessités publiques de l'empire. Cette noblesse forme une espece de republique aristocratique: car bien qu'elle soit divisée en trois classes; sçavoir une en Soüabe, une en Franconie, & une le long du Rhin; ces trois classes ne laissent pas dans les affaires importantes de joindre leurs conseils & leurs forces pour la conservation de tout le corps. Elle a divisé le cercle de Soüabe en cinq quartiers; celui de Franconie en six; & celui du Rhin en quatre. Les cinq quartiers de Soüabe sont le Hegaw, l'Algaw, le Schwartz-wald, l'Orthnaw, & le Kocher, joint au Kreichgaw. Les six quartiers de Franconie sont l'Odenwal, le Rhen, le Verra, le Stergewald, l'Althmuth, & le Baunach. Les quartiers du Rhin sont le haut & le bas Rhin, la Veteravie, & la basse Alsace. Tous ces quartiers ont leurs chefs, qui s'appellent *directeurs* en Soüabe & dans la basse Alsace, & *capitaines* en Franconie, & sur le haut & bas Rhin; lesquels on choisit tantôt d'une famille, tantôt d'une autre. Un chef ne peut rien regler que de l'avis de deux ou trois autres gentilshommes, qui sont nommés pour être ses adjoints, & d'un jurisconsulte, pour les affaires où il s'agit d'une interprétation de la loi. Avec ces conseillers, le directeur ou capitaine examine les differends, sur lesquels les gentilshommes se pourvoyent pardevant lui & tient la main à la conservation des privileges de tout le corps. S'il est necessaire de reprimer les injustices & les violences de quelques nobles, le directeur ou capitaine convoque toute la noblesse du cercle, ou même des trois cercles, pour lui donner main forte dans l'execution de ses jugemens. Quant aux affaires publiques, les quartiers s'assemblent ordinairement une fois l'an.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS d'Allemagne.

Voici la suite des princes qui ont tenu l'empire depuis Charlemagne. Nous commençons par mettre l'année de leur élevation à l'empire, & ensuite le tems de leur Regne.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

EMPEREURS DE LA MAISON DE FRANCE.

Commencement de regne. *Ans.*	*Mois.*	*Jours.*		Durée de regne. *Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
800.	Decembre	25.	Charlemagne,	13.	1.	4.
814.	Janvier	28.	Loüis I. *le Débonnaire*,	26.	4.	24.
840.	Juin	21.	Lothaire I.	15.	13.	10.
855.	Septembre	29.	Loüis II.	19.	10.	8.
875.	Août	8.	Charles II. *le Chauve*,	2.	2.	
878.	Septembre	13.	Loüis III. *le Begue*.			
879.	Decembre	25.	Charles III. *le Gras*.	8.	7.	
887.	Novemb.	11.	Guy, fils du duc de Spolete, *Italien*.			
887.	Novemb.	11.	Arnoul, fils de Carloman,	12.		
899.	Novemb.	29.	Loüis IV.	12.		

EMPEREURS ALLEMANDS.

Commencement de Regne. *Ans.*	*Mois.*	*Jours.*		Durée de Regne. *Ans.*	*Mois.*	*Jou.*
912.			Conrard I.	7.	6.	0.
919.	Juillet	1.	Henry I. *dit l'Oiseleur*,	17.	2.	0.
936.	Juillet	2.	Othon I. *dit le Grand*,	36.	10.	6.
973.	May	7.	Othon. II. *le Sanguinaire*,	10.	7.	0.
983.	Decembre	8.	Othon III. *le Roux*,	18.	1.	21.
1002.	Janvier		S. Henry II. *dit le Boiteux*,	22.	5.	21.
1024.			Conrard II. *le Salique*,	15.	&c.	
1039.	Juin	4.	Henry III. *le Noir*,	17.	4.	22.
1056.	Octobre	5.	Henry IV. *le Vieil*,	49.	10.	3.
1077.	Mars	2.	Rodolphe I. de Soüabe,	3.	4.	6.
1106.	Août	7.	Henry V.	18.	2.	17.
1125.	Septemb.	13.	Lothaire II.	13.	2.	21.
1139.	Avril	1.	Conrard III.	12.	10.	15.
1152.	Mars	5.	Frederic I. *Barberousse*,	37.	3.	7.
1190.	Juin	11.	Henry VI.	8.	3.	19.
1199.	Mars	8.	Philippe,	9.	3.	16.
1208.	Juin	23.	Othon IV.	2.		
1211.			Frederic II.	32.		
1246.			Henry VII. élû, & non couronné.			
1246.			Guillaume, comte de Hollande, désigné empereur.	8.		
1258.	Janvier	6.	Richard comte de Cornoüaille, élû & non couronné.			
1258.	Mars	31.	Alphonse roi de Castille, élû.	15.	6.	12.
1274.	Octobre	15.	Rodolphe I. comte de Hapsbourg,	16.	11.	19.
1292.	Janvier	7.	Adolphe de Nassau, élû,	6.		
1298.			Albert I.	9.	9.	15.
1308.	Novemb.	24.	Henry VII. de Luxembourg,	4.	9.	0.
1314.	Octobre	18.	Frederic III. *dit le Beau*, regna,	9.		
1314.	Octobre	18.	Loüis V. de Baviere, regna seul,	17.		10.
1347.	Octobre	11.	Charles IV. de Luxembourg,	31.	1.	20.
1378.	Août	20.	Wencellas roi de Bohême,	22.		
1400.	Août.	20.	Frederic IV. de Brunswick			
1400.	Septemb.	10.	Robert duc de Baviere,	9.	8.	21.
1410.	Septemb.	20.	Josse marquis de Moravie,	0.	6.	0.
1411.	Mars		Sigismond roi de Hongrie,	26.	8.	0.

BRANCHE D'AUTRICHE.

1438.	Janvier	1.	Albert II.	1.	8.	26.
1440.	Janvier	1.	Frederic V.	53.	7.	19.
1493.	Août	19.	Maximilien,	25.	4.	25.
1519.	Juin	28.	Charles, dit le *Quint*.	39.	2.	25.
1558.	Mars	18.	Ferdinand I.	8.	1.	1.
1564.	Juillet	25.	Maximilien II.	12.	2.	18.
1576.	Octobre	12.	Rodolphe II.	35.	3.	9.
1612.	Juin	24.	Mathias,	6.	8.	26.
1619.	Août	28.	Ferdinand II.	17.	5.	17.
1637.	Fevrier	15.	Ferdinand III.	20.	1.	16.
1657.	Avril	2.	Leopold-Ignace-François-Baltazar-Joseph-Felicien.	48.	10.	27.
1705.	May	5.	Joseph-Jacob Ignace-Jean-Antoine-Eustache,	5.	11.	12.
1711.	Octobre	12.	Charles VI. François-Joseph,			

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ALLEMAGNE & de l'Empire.

Tacite, *de morib. Germanor.* Cesar. Dion. Florus. Velleius Paterculus. Suetone. Herodien. Lampridius. Aurelius Victor. Jule Capitolin. Eutrope. Zosime. Vopiscus. Orose. Ammien. Marcellin. Procope. Jornandés. Cassiodore. Paul Diacre. Strabon. Pomponius Mela. Pline. Solin. Ptolomée. Priscien. Festus Avienus. Marcien Heracleota. l'Itineraire d'Antonin. Peutinger. les Tables de

Bilibaldus Pirckeimerus. Janus Rutgersius. Cluvier. Bertius. Ortelius. Briet. Sanson. Du Val. Baudrand, &c. Jean Aventin. Hermannus Contractus. l'abbé d'Ursperg. Albert Crantz. André Althamer. Majolus. Brachelius. d'Avila. Bruschius. Volfgangus Lazius. Mameranus. Lotichius. Beatus Rhenanus. Jean Sleidan. Jacques Schoper. Vadianus. Wimphelingus. Goldastus. Jacques Esprinchard. Nicolas Reusner. Bernard Moser. Masquard Freher. Irenicus. Lansbergius. Munster. Brunius. Michel Piccart. Bucelin. Cornelius Callidius. Joannes Heroldus. Lambert. Hortensius. Zinggreffius. Carepolius. Kyriander. Gretser. Hofman. Tritheme. Jean Textor. Brouver. Zeiller. Hottinger. Gesner. Simler. Othon de Freisingen. Argentina. Philippe de Bergame. Cochlæus Marianus Schotus. Mercator. De Thou. Paul Jove. Pontanus. Opmer. Beyerlink. *Notitia utriusque imperii. Rerum Germanicarum scriptores.* Laziard. Scaliger. Juste Lipse. Steron. Turselin. Vignier. Gordon. Calvisius. Agricola. Alberic. Broterus. Heiss, *hist. de l'empire d'Allemagne.* Il faut remarquer que ce dernier auteur (Heiss) est celui des modernes qui a le mieux écrit de l'Allemagne.

ALLEMANT (Pierre l') *voyez* LALLEMANT.

ALLEN, est un mot que Louis II. Duc de Bourbon prit vers l'an 1400. pour mot de devise; mais il changea ensuite ce mot en celui d'esperance. On trouve ce mot dont la signification n'est pas connuë, en lettres d'or chiffrées sur un écusson d'argent, dans un oratoire attenant à la chapelle du château de Moulins en Bourbonnois, & à Paris au château du Louvre, dans la chapelle des Bourbons. * Favin, *in Theat. honor. pag.* 767.

ALLEN (Guillaume) Anglois de nation, étoit marchand & n'avoit point étudié. Il suivit les erreurs répanduës en Angleterre au sujet de la religion. Il fut d'abord attaché au parti des Antinomes, qui sous prétexte de faire plus d'honneur au merite de Jesus-Christ, & de relever davantage l'éfficace de la grace, anéantissent presque entierement la necessité des bonnes œuvres. Ayant quitté ce parti, il entra dans celui des Indépendans, dont les erreurs le jetterent dans la religion des Anabaptistes, chez lesquels il exerça même la fonction de prédicant. Ayant ainsi fait le tour d'une partie des religions, il se fixa enfin à l'église Anglicane; & pour montrer qu'il ne le faisoit pas sans raison, il publia un livre, où il expliquoit les sujets de son changement. Il publia un autre écrit contre les Nonconformistes, dans lequel il montra qu'il n'avoit rien fait témerairement & sans y avoir bien pensé auparavant. Le fameux Richard Baxter entreprit de le refuter; Allen lui fit une replique. Les pieces dont nous venons de parler, ne se trouvent point dans le recüeil de ses ouvrages. Quoiqu'Allen n'eût pas étudié, il avoit lû dans sa langue maternelle quelques livres de rhetorique & de logique, & l'on voit qu'il en fait usage dans ses écrits. On les a ramassés en un corps, & imprimés *in folio* à Londres en 1707. En voici le sujet. I. De la nature des fils, & de la difference des deux alliances. II. Discours sur la foi. III. reflexions sur la doctrine de la justification, avec des remarques sur le livre de Robert Fergufon, qui a pour titre, *Quels sont les offices de la raison, dans l'article de la religion, qui concerne la justification, en forme de lettre.* IV. La justification des Chrétiens établie. V. Discours sur le secours divin & sur la methode. VI. Discours pratique sur l'humilité. VII. exhortation à la paix & à la concorde entre les Chrétiens. VIII. Discours grave & tendre adressé aux Nonconformistes, & sur-tout aux Anabaptistes. IX. Le Catholicisme, ou diverses recherches sur la nature & l'etenduë de l'église visible & de sa communion. X. Le *[illegible]* ou la premiere erreur des Quakers découverte & refutée. XI. Le mystere d'iniquité expliqué. XII. De l'état de l'église des tems à venir. XIII. De la nature, la suite, & l'ordre des choses prédites dans le chapitre XI. de l'Apocalypse, à quoi on a ajoûté le discours fait sur la mort de l'auteur. * *Actes de Leipsic. supplem. tom. V. p.* 242. &c.

ALLEN (Henry Fitz) Comte d'Arondel, *voyez* FITZ-ALAN.

ALLENSTEIN, *Allensteinum*, petite ville avec un château dans la Warmie, partie de la Prusse royale, sur la riviere d'Alla, au-dessus de la petite ville de Gustad. * Maty, *dict. geograph.*

ALLERBURG, petite ville de Pologne dans la Prusse ducale, est sur la riviere d'Ala, à dix lieuës de Konigsberg. * Baudrand.

ALLERE on ALRE, *Allera*, riviere d'Allemagne dans la basse Saxe, a sa source dans le duché de Magdebourg, d'où elle passe dans celui de Lunebourg; & grossie par les eaux de diverses autres rivieres, elle arrose Zell & Ferden. Un peu au-dessous elle se jette dans le Weser. * Baudrand.

ALLERSPERG, *Allesperga*, bon bourg ou petite ville du cercle de Franconie en Allemagne, est à six lieuës de la ville de Nuremberg du côté du midi, & se trouve dans une petite portion du territoire de cette ville, enclavée entre le marquisat d'Anspach & le Palatinat de Baviere. * Maty, *dict. geographique.*

ALLERTON, NORT-ALLERTON, petite ville avec marché, en Angleterre, dans le nort du comté d'Yorck, à cent soixante-six milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

ALLEUS (Jean des) en latin *de Allodiis*, natif d'Orleans, ayant fait ses études à Paris, & ayant été reçu docteur en theologie, fut fait en 1271. chancelier de l'église & de l'université. C'étoit un homme d'une pieté profonde, & un celebre predicateur: Jean le Templier évêque de Paris étant mort le 13. Septembre 1279. & le chapitre lui ayant donné pour successeur Eudes de saint Denys; le pape Nicolas III. qui n'approuva pas cette élection à cause de l'extrême vieillesse d'Eudes, qui ne pouvoit plus faire les fonctions épiscopales nomma à sa place Jean des Alleus, dont il connoissoit le merite; mais cet humble docteur, pour éviter cette dignité, entra sur le premier avis qu'il en eut dans l'ordre de saint Dominique, où il fut un modele de pieté jusqu'à sa mort qui arriva le 1. Octobre 1306. Il ne s'étoit point démis de son office de chancelier, & il y eut des gens qui l'approuverent, mais d'autres procederent à une nouvelle élection aussi-tôt après sa profession, & c'est depuis ce tems-là qu'on prend le chancelier de l'université dans l'abbaye de sainte Genevieve. Jean des Alleus avoit mis par écrits quelques-uns de ses sermons, mais on n'en a dans les bibliotheques qu'un petit nombre qui paroissent avoir été mal conservés. * *Echard. script. ord. Præd.*

ALLI, *Allius, Semirus*, petite riviere du royaume de Naples, coule dans la Calabre ulterieure, baigne la petite ville de Taverna, & se décharge dans le golfe de Squilace, à une lieuë de la riviere de Cantazaro du côté du levant. * Baudrand.

ALLIA, riviere d'Italie, dans le pays des Sabins, dite aujourd'hui l'*Aia* ou *Caminata*, ou, selon d'autres, *Rio de Mosso* & *Correfio*. C'est près de cette riviere que les tribuns étant allés au devant des Gaulois avec la plus nombreuse armée que Rome eût encore mis sur pied, leur livrerent la bataille, ayant à leur dos l'Allier: c'est d'où lui vient le nom d'*Alliensis pugna*. Le combat fut rude & opiniâtré; mais enfin les Gaulois vainquirent, & firent un grand carnage des Romains, la riviere les empêchant de fuir. Ce jour, qui étoit le premier d'Août, fut marqué dans le calendrier Romain, comme un jour funeste & malheureux, l'an 366. de la fondation de Rome, & 388. avant Jesus-Christ. Cette perte fut plus sensible & plus préjudiciable aux Romains, dit Ciceron, que la prise de Rome par les mêmes Gaulois: *majores nostri funestiorem diem esse voluerunt Alliensis pugnæ, quàm urbis captæ.* Depuis ce malheur la riviere d'Allia fut comme en abomination aux Romains, selon la remarque de Virgile, *l. 7. Æneid.*

Quosque secans infaustum interluit Allia nomen.

* Tite-Live, *l.* 5. Plutarque, *in Camillo.* Florus, &c.

ALLIACO (Pierre de) *cherchez* ALLY.

ALLIBAWN, *Caledonia, Albania*, est la partie septentrionale de l'Ecosse, le pays des anciens Caledoniens, & comprend les comtés de Ross, Loquebar, & Athol. * Baudrand.

ALLIER, en latin *Elaver*, riviere de France dans

l'Auvergne & le Bourbonnois, fort de la montagne de Lofere, la plus haute du Givaudan, & entrant dans l'Auvergne, traverse toute cette province. Elle arrose Jeangeac, Brioude, Usson, Issoire, &c. puis entrant dans le Bourbonnois, elle passe à Moulins. L'Allier reçoit en Auvergne la Couſſe, l'Aure, la Diore, la Siose, &c. dans le Bourbonnois la Daure & le Quesne; elle entre ensuite dans le Nivernois, & se perd dans la Loire au Bec d'Allier au dessous de Nevers. Cette riviere est navigable à Viale près de Maringue, & même au pont du château qui est plus haut; mais ce n'est que dans le tems des cruës d'eaux & des fontes de neiges. Pendant sept ou huit mois de l'année elle porte de petis batteaux ou radaux depuis Brassac, qui est encore plus haut que le pont du château. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Baudrand.

ALLINGTON, famille considerable d'Angleterre, dans laquelle reside presentement le droit d'être l'échanson du roi le jour de son couronnement. Celui d'aujourd'hui s'appelle *Gilles* Allington, fils de *Guillaume*, qui de pair d'Irlande fut fait baron d'Angleterre par le roi Charles II. Dans le tems de Guillaume *le Conquerant*, le droit dont on vient de parler étoit dans la famille de Fitz-Tecas. De-là il vint par mariage à celle des Argentons, qui tire son origine de *David* Argenton, qui servoit sous Guillaume I. Les mâles de cette maison venant à manquer sous le regne de Henry VI. ce droit parvint à la famille d'Allington, par le mariage d'*Elisabeth* d'Argenton avec *Guillaume* d'Allington, de qui le lord d'Allington d'à present est le septiéme descendant.* *Dict. Angl.* Imhoff. *hist. generale des pairs d'Angleterre.*

ALLIROTHIUS, fils de Neptune, voulant venger son pere de ce que Minerve avoit remporté le prix pour la fondation d'Athenes, en faisant naître un olivier, alla par ordre de Neptune pour l'abattre avec une coignée. Mais il ne réüssit pas dans son dessein; car le coup de la coignée, au lieu de tomber sur l'arbre, tomba sur ses jambes avec tant de violence qu'il en mourut. * *Apoll. d'Athen.*

ALLOBROGES, anciens peuples de la Gaule Narbonnoise & Viennoise, habitoient le Dauphiné & la Savoye, entre les Alpes grecques, le lac Leman, le Rhône & l'Isere. Mais depuis ils s'étendirent plus loin. Les Grecs les nommoient *Allobriges*. L'opinion la plus commune est que ce sont les Savoyards, ceux de Dauphiné, & les Piémontois. On dit aussi qu'ils ont eu le nom d'*Ariobriges*, que quelques-uns tirent du mot grec *Agios* & du Gaulois *Brig*, dont l'un signifie *hardi & belliqueux*, & l'autre *peuple* & *nation*. Mais ceux qui jugent que ces peuples ont toûjours été appellés *Allobroges*, donnent à ce mot une origine bien differente. Les uns veulent qu'il soit composé d'*Aras* & de *Broga*, *terre* ou *pays* en ancien gaulois, pour marquer que c'étoit un peuple venu d'une autre province. Geofroy de Viterbe, qui vivoit dans le XI. siecle, & qui avoit été secretaire des empereurs Conrad III. Frederic I. Henry VI. dérive le nom des *Allobroges*, de celui d'une riviere, qu'il nomme *Labroya*, comme s'ils avoient premierement habité sur ses rivages. Quoi qu'il en soit, les Allobroges étoient une nation celebre par son courage & par sa valeur. Les Carthaginois les appellerent à leur secours contre les Romains, qui leur disputoient la possession de la Sicile. Deux de leurs rois ou capitaines entrerent en Italie. Ils se joignirent depuis avec Annibal, pour faire la guerre aux Romains. Ces derniers ne perdirent pas le souvenir de cette injure. Ils vinrent eux-mêmes attaquer les Allobroges, qui furent vaincus l'an 632. de Rome, 122. avant Jesus-Christ, par le consul Cneius Domitius Ænobarbus, puis encore par le consul Fabius Maximus, qui en remporta le nom d'*Allobrogique*. Il fit du pays des Allobroges, de la Provence & d'une partie du Languedoc, une province qu'on nomma depuis *Narbonnoise*, & *province Romaine*. C'est celle qui porta depuis ses plaintes au senat Romain contre Fonteïus. Ciceron, qui entreprit sa défense, en nomme les habitans *Allobroges*. Les principales villes des Allobroges sont, Chamberri, Geneve, Grenoble, saint Jean de Morienne, Moustiers, Vienne. * Strabon, *l.* 4. *Georg.* Stephanus *de Urbib.* Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *dec.* 3. *l.* 1. Ptolomée, *l.* 3. Plutarque, *in Annib.* Jules Cesar. Dion. Pline. Justin. Oros. Velleïus. Florus. Eutrope, &c. Monet, *Geogr.* François Guilleman, *Helv. l.* 1. *c.* 3. Chorier, *hist. de Dauphiné, &c.*

ALLOBROX, est le nom que le Berose supposé d'Annius de Viterbe donne au quinziéme roi des anciens Gaulois. Quelques auteurs, qui ont donné dans ces fables, en ont tiré l'origine du nom des *Allobroges*. Dupleix a mis ce roi dans ses *memoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 16.

ALLOUETTE (François de l') bailli du comté de Vertu, & maître des requêtes de l'hôtel du roi, publia en 1577. à Paris un ouvrage sur des matieres tres-interessantes; sçavoir un traité des nobles, de leur charge, vocation, rang & degré, de leurs marques, genealogies & especes, & de l'origine des fiefs & des armories, avec une histoire genealogique de la maison de Coucy, & de ses alliances. Il publia aussi en 1584. dans la même ville la genealogie de la maison de la Mark; & il donna encore un traité des affaires d'état, de finance, du prince, du noble & du tiers-état; mais on ne sçait quand cet ouvrage-ci parut pour la premiere fois, & on n'en connoît que la seconde édition, faite à Mets en 1597. L'auteur y est appellé le president de l'Alloüette. La Croix du Maine lui attribuë un traité de l'origine des François, qu'il prétendoit être issus *des purs Gaulois*: on ne sçait ni où il étoit né, ni quand il mourut.

ALLOUTNEUR, *Alloutneura*, petite ville de l'isle de Ceilan dans le royaume de Candi, sur la riviere de Mauwillagongue, qu'on nomme dans les cartes ordinaires, *Trinquilemale*, ou *Ventana*, entre l'emboûchure de cette riviere & la ville de Candi. * Maty, *dictionnaire geogr.*

ALLUCIUS, étoit un seigneur tres consideré entre les Celtiberiens, ancien peuple d'Espagne, que l'ancien Scipion l'*Africain* vainquit, l'an de Rome 544. & avant Jesus-Christ 210. Après cette victoire, il se trouva parmi les prisonniers de guerre une fille d'une beauté extraordinaire, que l'on amena à Scipion, lequel s'étant informé de son pays & de sa famille, aprit qu'elle étoit fiancée au jeune Allucius, dont elle étoit passionnément aimée. Ce Conquerant le fit venir aussi-tôt en sa presence, avec les parens de cette fille, & ayant témoigné qu'il approuvoit le mariage de ces deux amans, il prit Allucius en particulier, & lui dit obligeamment: « On » vous l'a gardée avec soin, afin qu'on pût vous faire un » present digne de vous & de moi; toute la recompen- » se que je vous demande, est que vous soyez ami de la » republique. » Ce jeune prince confus de cet excès de bonté, & transporté de joye, prit la main de Scipion, & pria les dieux de recompenser une action si genereuse. Ensuite les parens de cette fille offrirent une somme considerable pour sa rançon, & supplierent Scipion de l'accepter, du moins comme un témoignage de leur gratitude. Scipion feignant de se laisser vaincre à leurs prieres, fit prendre cet argent, & ayant appellé Allucius, lui dit: « Voilà ce que vous aurés par dessus la » dot, que votre beau-pere vous donne; recevés le de » ma main, comme une seconde dot dont je vous faits » present. » On ajoûte que Scipion dit aux soldats qui lui avoient amené cette belle personne: « Si ma fortune étoit » bornée à celle d'un simple particulier, vous n'auriez » pû me faire un present plus agréable; mais étant com- » me je suis maintenant general de l'armée, je n'ai pû » l'accepter. » * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *l.* 27. Spon, *recherches d'antiq.*

ALLUS, de la ville de Samarie, affranchi d'Auguste, prêta à Agrippa *le Grand* un million de pieces d'argent ou de sicles. * Josephe, *ant q. l.* 8. *c.* 8.

ALLUYE (marquis d') *voyez* ESCOUBLEAU.

ALMA, riviere de la presqu'isle de la petite Tartarie. C'est sans doute celle qu'on nomme aussi *Baciesaray*, prenant son nom des villes de Bacieſaray & d'Alma qu'elle arrose également. Sanson dans sa carte de la

Turquie en Europe, lui donne le nom de *Karbata*. * Baudrand.

ALMAARUB-IBNI-CAHTAN, autrement nommé *Arabe*, frere de Sabe, & de Petre, fils de Cahath, petit-fils de Cham. On dit qu'il donna son nom à l'Arabie, & qu'il fut auteur de la langue qu'on y parle, comme un de ses freres donna son nom à l'Arabie Petrée, & l'autre à la Sabée ou Heureuse, selon Marmol. Il est bon de remarquer que la plûpart de ces origines sont fausses; & que les noms viennent de l'hebreu, comme Bochart le justifie *in Phaleg*. * Marmol, *l.* 1. *c.* 28.

ALMACARON, *Almacara*, petite ville d'Espagne, honorée du titre de cité, située dans le royaume de Murcie, à l'emboûchure de Guadalentin, & à sept lieuës de la ville de Carthagene du côté d'orient, n'est connuë que par la quantité d'alun qu'on trouve dans son terroir. * Baudrand.

ALMACHARANA & ALMACHARAMA, ville de l'Arabie Heureuse en Asie, dans la principauté de Mocca, entre la ville d'Aden & celle de Saada. On croit qu'elle est l'ancienne ville de *Saphar*, qui étoit la plus considerable de toute l'Arabie Heureuse. * Baudrand.

ALMAD, *Almada*, petite ville de l'Estramadoure de Portugal, est à l'emboûchure du Tage, vis-à-vis la ville de Lisbone. * Baudrand.

ALMADA (André de) né à Pompadilho près de Coimbre en Portugal, étoit fils de dom Antoine de Almada II. du nom, & de Vicence de Castro. L'esperance de parvenir aux dignités ecclesiastiques fut moins forte en lui que le goût pour l'étude de la theologie; il s'y appliqua avec tant de succès, qu'il en fut fait professeur, quoiqu'il s'éloignât constamment de recevoir l'ordre de prêtrise; & ce qu'il y a d'étonnant, est qu'encore qu'il vécut long-tems, il ne fit rien imprimer. On assure neanmoins qu'on a trouvé dans ses papiers un traité de l'incarnation prêt à imprimer, & d'autres moins avancés. Il mourut le 29. Novembre 1642. à Coimbre, où il avoit toûjours fait sa demeure. * *Memoires de Portugal*.

ALMADAG, *Stella*, montagne de la Natolie en Asie, dans le pays qu'on nommoit autrefois la Galatie, est près de la ville d'Angoury, nommée auparavant *Ancyre*. * Baudrand.

ALMABERGE, fille de Theodoric, roi des Gots, *voyez* AMALABERGUE.

ALMAGESTE, que les Arabes prononcent & écrivent *Almagesthi* ou *Almegisthi*, c'est le systême du monde, composé par Ptolomée, intitulé en grec *Syntaxis Megisti*. C'est de ce dernier mot grec que les Arabes ont tiré le leur par corruption, & c'est par une autre corruption que nous avons formé le nôtre d'Almageste sur celui des Arabes. Ce livre a été traduit du grec en arabe par Isaac Ben Honain & corrigé par Thaben-Ben Corath. Il se trouve dans la bibliotheque du roi, *numer.* 887. Schirazi a fait un commentaire sur cet ouvrage, & l'a intitulé, *Hall moschcolat al magesthi*, & Bouzgiani a composé un autre systême d'astronomie auquel il a donné le même titre d'*Almaghesti*. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ALMAGRO (Diego) fameux capitaine Espagnol, dans le XVI. siecle, étoit d'une famille obscure, & tout-à-fait inconnuë. Il emprunta son nom du lieu de sa naissance, bourg de Castille, & dans cette contrée en particulier, que ceux du pays appellent *campo di Calatrava*. Il accompagna François Pizarro, qui découvrit & conquit le Perou en 1525. Au reste, c'étoit l'homme du monde le plus brutal & le plus emporté, aussi-bien que Pizarro, que le capitaine Gonzalés Pizarro avoit reconnu pour fils. Leurs injustices & leurs cruautés contre les miserables Indiens, étoient extraordinaires. Dieu permit que leur bonne intelligence ne dura pas long-tems. Ils prirent les armes les uns contre les autres, & Almagro devint le prisonnier de Pizarro. Diego, frere de Pizarro, fit mourir Almagro; & un autre Diego, fils d'Almagro, fit une conjuration pour perdre Pizarro, & le perdit en effet. Ce même Diego eut depuis la tête coupée par les ordres de Vacca de Castros, que Charles *Quint* envoya pour remedier aux desordres arrivés en ce pays, vers l'an 1546. * Mariana, *l.* 26. *hist.* Sandoval, *vida de Carlos V.* De Thou, *hist. l.* 1. Ferdinand Pizarro, *Varones illustr. del nuevo mundo*. Sponde, *A. C.* 1525. 1526. *&c.*

ALMAGUER ou ALMAGRA, *Almagrum*, petite ville de l'Amerique meridionale, & dans le royaume de Popaïan, est située sur une petite montagne, où est la source de la riviere de Cuca, environ à vingt lieuës de la ville de Popaïan, qui donne son nom au royaume. * Sanson. Baudrand.

ALMAIDA, *cherchez* ALMEIDA.

ALMAIN (Jacques) natif de Sens, bon scholastique, & subtil dialecticien, étoit docteur de Paris, & professeur en theologie au college de Navarre; mais non religieux, comme Gesner, & son abreviateur Simler l'ont écrit. Il florissoit au commencement du XVI. siecle, & fut extrémement attaché aux sentimens de Scot & d'Occam, ce qu'on peut juger par la lecture de ses ouvrages. On le choisit pour écrire en faveur du roi Loüis XII. contre le pape Jules II. & depuis encore pour défendre l'autorité des conciles, contre le cardinal Cajetan. Ses autres ouvrages sont une morale, avec des additions de David Craëston Ecossois. Almain, qui avoit été reçû docteur en 1511. fut enlevé par une mort prématurée en 1515. On a de lui *lectura in III. Magistri Sententiarum completa. Lectura in IV. sententiarum imperfecta. De potestate ecclesiastica. De authoritate ecclesiæ, &c.* * Bellarmin, *de script. eccles. Hist. univers. Paris.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XVI. siecle*.

ALMALIC, ville du Turquestan à laquelle les geographes arabes donnent 102. degrés 30. minutes de longitude, & 44. degrés de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ALMAMON, *voyez* ABDALLA.

ALMANSOR, roi de Cordouë en Espagne, se mit sur le thrône après Alhaca, qui mourut l'an 976. de Jesus-Christ & 366. de l'hegire, & l'avoit laissé tuteur de son fils Hissen. Ce roi, autant par ambition que par un zele superstitieux pour le Mahometisme, fit continuellement la guerre aux Chrétiens. En 985. il prit Barcelone, & mit ensuite devant Leon un siege qui dura près d'un an. Il remporta de grands avantages en diverses occasions, & mourut après un regne de 26. ans, en l'an 1002. qui étoit le 393. de l'hegire. * Roderic, *hist.* Vasæus, *chron. &c.*

ALMANSOR (Joseph) roi de Maroc, aiant été appellé par les Maures d'Espagne, passa la mer avec soixante mille chevaux, & cent mille hommes de pied, l'an 1158. de Jesus-Christ, & 553. de l'hegire. Il fut battu en diverses rencontres par les Chrétiens: de sorte que pour se dédommager il usurpa les états de ceux qui l'avoient appellé. Depuis étant repassé en Afrique, il revint avec des troupes plus nombreuses, & suivi de treize rois Maures, il assiegea Santaren dans le Portugal, où il reçût un coup de fléche, dont il mourut. * Marmol, *l.* 2. *c.* 35. Mariana. Vasæus.

ALMANSOR (Jacob) fils de *Joseph*, fut surnommé *Emir-el-Memunim*, ou *Prince des fideles*. Il se rendit maître de Maroc, de Fez, de Tremecen, de Tunis, de tout le pays jusqu'à Tripoli, & fut un des plus puissans rois d'Afrique. Il passa ensuite en Espagne avec quatre cens mille hommes, qu'il avoit assemblés par la publication de la Gasie, qui est parmi les Maures, ce qu'est la *Croisade* parmi les Chrétiens. Il se fit reconnoître souverain par les peuples de sa secte, & gagna la fameuse bataille d'Alarcos, dans la nouvelle Castille. Le pape Innocent III. lui adressa un bref l'an 1199. de J. C. & de l'hegire 596. en faveur de saint Jean de Matha, patriarche de l'ordre de la sainte Trinité, pour faciliter le rachat des esclaves Chrétiens, à quoi les religieux de cet institut travaillent avec charité. Ce bref se trouve dans le second livre des epîtres decretales de ce souverain pontife. Almansor étant retourné en Afrique, reprit Maroc, qui s'étoit revolté, & fit mourir les rebelles, contre la foi promise; de quoi ayant été repris par un Marabout, il alla errant parmi le monde, & mourut boulanger à Alexandrie, selon les auteurs arabes allegués par Marmol, au *l.* 2. *c.* 36.

ALMANSOR

ALMANSOR ou ALMEON, furnommé *Almanfor*, *voyez* ALMEON.

ALMAQUE, (Saint) *voyez* TELEMAQUE.

ALMARAZ, *Alarafium*. Petite ville d'Efpagne fituée fur le Tage dans l'Eftramadure, entre la ville de Placentia & celle de Truxillo. * Baudrand.

ALMAZ, *Almafa*, *Alifca*, petite ville de la baffe Hongrie, eft fur le Danube vis-à-vis de celle de Colotz. Quelques geographes la prennent pour la ville nommée autrefois *Amatia*, *Anamatia*, & *Anamafcia*, que d'autres placent à *Mobacz*, & d'autres encore à *Cinq-Eglifes*, petite ville du même pays. * Baudrand.

ALMAZAN, *Almazanum*, petite ville d'Efpagne dans la Vieille Caftille fur le Douro, entre la ville de Soria & celle de Siguença. * Baudrand.

ALME, *Alma*, *Alizo*, petite riviere d'Allemagne, a fa fource dans le duché de Weftphalie près du bourg d'Almen, entre dans l'évêché de Paderborn, & fe décharge dans la Lippe, fort près de la ville de ce nom. * Baudrand, *Dict. geograph.*

ALMEDINE, ville de la province de Duquela, dans le royaume de Maroc en Afrique, fituée dans une plaine, entre Safie & Azamor. Elle étoit autrefois riche & peuplée, & la capitale de la province, parce qu'il n'y a point de pays dans tout le royaume de Maroc, qui foit plus fertile en bleds & en pâturages; mais elle eft maintenant ruinée, & il n'y refte que de vieux murs, accompagnés de tours. Les Arabes & quelques Bereberes courent la campagne, & ne permettent pas qu'on repeuple cette ville, qu'ils ne veulent point non plus habiter, parce qu'ils n'aiment pas à être renfermés. Ils font vaillans, & font quelquefois des courfes jufqu'aux portes de Mazagan. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

ALMEIDA (François) gentilhomme Portugais, fut au commencement du XVI. fiecle le premier gouverneur pour les Portugais, des Indes orientales, où le roi Emmanuel l'envoya l'an 1505. Toutes les difficultés de cette conquête furent heureufement furmontées par la valeur & par la fage conduite des chefs, entre lefquels François Almeida fe fignala; car il défit en 1508. l'armée navale de Campfon, fultan d'Egypte, & il remporta dans la fuite un grand nombre d'autres avantages. * Jerôme Oforio, *hift. d'Emman.* Maffée, *hift. des Indes.* De Thou, *hift. l.* 1. Vafconcellos, *in Emman. &c.*

ALMEIDA (Apollinaire de) né à Lifbonne le 22. Juillet 1587. entra dans la compagnie de Jefus le 27. Avril 1601. Philippe IV. l'ayant nommé en 1626. évêque de Nicée, & futur fucceffeur du patriarche d'Ethiopie Alfonfo Mendes, il partit auffi-tôt pour Goa, d'où il ne fortit pour aller en Ethiopie qu'en 1630. Il n'y put pas faire beaucoup de progrés, tous les predicateurs ayant été chaffés prefque auffitôt; mais n'ayant pas voulu renoncer à l'efperance de rentrer dans cet empire, il s'arrêta avec deux de fes compagnons près de la mer Rouge dans un lieu defert, où il fut reduit à vivre d'herbes, & à coucher fur la terre. Il rentra enfuite en Ethiopie, & l'empereur ayant fçu qu'il adminiftroit les facremens à Figré, le fit arrêter, & le fit conduire à un bourg nommé Ondagne, où il fut lapidé avec les peres François Rodriguez, & Hyacinthe François le 9. Juin 1568. On garde à Bragance une lettre qu'il avoit écrite d'Ethiopie : il avoit compofé auffi la vie du P. François de Mendoça. * *Mem. de Portugal.*

ALMEIDA (Chriftophe de) né à Golegaa dans le diocefe de Lifbonne, entra dans la congregation des Auguftins reformés, où il exerça plufieurs emplois honorables : & fut enfin nommé coadjuteur par l'archevêque de Lifbonne, avec le titre de Martyria. Il mourut à las Caldas le 26. Octobre 1679. On a quatre volumes de fermons de fa compofition imprimés à Lifbonne en 1673. 1680. & 1686. * *Mem. de Portugal.*

ALMEIDA (Emmanuel de) né à Vifeu en Portugal, entra dans la compagnie de Jefus en 1592. & fut envoyé en Ethiopie, où il demeura dix ans, également appliqué à catechifer ces peuples, & à s'inftruire de leurs ufages. Il étoit dans le deffein d'y retourner, lorfqu'il mourut à Goa le 10. May 1646. âgé de 65. ans. Il avoit écrit un traité des erreurs des Abyffins, & avoit raffemblé de bons memoires pour l'hiftoire de la Haute Ethiopie. On affure même que ces memoires font le fonds de l'hiftoire de cet empire, que le P. Balthazar Telles a publiée. * *Mem. de Portugal.* Alegambe, *biblioth. fcript. S. J.* Nicol. Antonio, *biblioth. fcript. Hifpan. in append.*

ALMEIDE, maifon Portugaife, *voyez* ABRANTES.

ALMELOO, *Almeloa*, bon bourg qui a de beaux privileges. Il eft dans l'Overyffel, une des Provinces-Unies des Pays-Bas, dans la partie de cette province, qu'on nomme Twente. * Maty, *dict. geograph.*

ALMENDARIS (Henriquez-Alfonfe de) religieux de l'ordre de la Merci, puis évêque de Cuba en Amerique, étoit natif de Seville. Il fut facré évêque, fous le titre de *Seide* ou *Sidon*, & enfuite il fut nommé à celui de Cuba, d'où on le transfera à celui de Mechoacan. Il mourut l'an 1623. après avoir publié une relation du diocefe de Cuba. * Gilles Gonzales d'Avila, *in theat. ecclef. Indic.* Nicolas Antonio, *biblioth. fcript. Hifpan.*

ALMENDRALEJO, *Almendralegium*, bourg de l'Eftramadure d'Efpagne, à quatre lieuës de la ville de Merida, du côté du midi. * Baudrand.

ALMENSA (Jerôme) natif de Naples, fe diftingua dans l'ordre des Freres Prêcheurs, tant par fa vertu & fon érudition, que par fon experience à traiter les affaires importantes. Le roi de Naples fe fervit fouvent de lui dans plufieurs negociations, où le pere Almenfa fit connoître fon habileté. Le même prince le nomma à l'évêché de Policaftro au royaume de Naples. Il mourut le 4. Janvier de l'an 1493. lofqu'il faifoit la fonction d'ambaffadeur de ce roi auprès d'Alexandre VI. fut enterré à Rome au couvent de la Minerve : quelque tems après on transporta fon corps au couvent de faint Dominique à Naples. * Ughel, *Ital. facr. tom.* 5. Font. *theatr. Dominic. pa rt.* I. *c.* 475.

ALMEON, prince Arabe, & mathematicien, vivoit dans le XI. fiecle ou dans le XII. felon les autres. Il y a eu un autre ALMEON, furnommé *Almanfor*, que quelques-uns confondent avec le premier, qui a laiffé des obfervations aftronomiques touchant le foleil. Le dernier a compofé des aphorifmes ou maximes d'aftrologie, intitulées *Almanforis aphorifmi*, *feu propofitiones*, *ac fententia aftrologica ad Saracenorum regem.* Hervagius les publia en 1530. à Bâle avec Julius Firmicus, & quelques autres. * Blancanus, *in chron. mathem.* Voffius, *de fcient. mathem. c.* 35. §. 3. *&* 19.

ALMERIC, patriarche d'Antioche, & legat apoftolique, nom défiguré, *voyez* AIMERIC.

ALMERIC, *cherchez* AMALRIC & AMAURI.

ALMERIE ou VILLA RICCA, ville d'Amerique dans la nouvelle Efpagne, & dans la province de Tlafcala, avec un bon port, fur le golfe de Mexique. Ceux du pays la nomment *Naothalan*, à caufe d'une riviere de ce nom. * Sanfon. Baudrand.

ALMERIE, ville d'Efpagne dans le royaume de Grenade, avec évêché fuffragant de Grenade. Son nom latin eft *Almeria*, & quelques auteurs la prennent pour le *Portus magnus* des anciens. Elle eft près du cap de Gata, dans un pays fertile. Lorfque les Sarafins dominoient en Efpagne, elle devint fi puiffante, qu'elle eut même un roi nommé *Aben-Hut.* Alfonfe VIII. roi de Caftille la prit fur les Infideles avec le fecours des Genois, l'an 1147. & mourut en allant la fecourir contre les mêmes Barbares, qui l'avoient affiegée de nouveau en l'an 1157. de J. C. ou felon d'autres en 1159. * Baudrand.

ALMERIN (*Almerinum*) bourg de Portugal, dans la province d'Eftramadure, eft fitué fur le Tage, vis-à-vis de Santaren. C'étoit autrefois le fejour des rois de Portugal. * Sanfon. Baudrand.

ALMISSA ou ALMIZA, *Almifum*, *Damifum*, *Dalmantium* & *Peguntium*, ville de Dalmatie fur la mer Adriatique, qui appartient au Turc, a eu autrefois le fiege d'un évêché, qui a été uni à l'archevêché de Spalatro. Les Efclavons la nomment aujourd'hui *Omif.* Ceux qui ont crû que c'eft l'ancienne *Delminium*, fe font trompés. * Baudrand.

ALMISTA, montagne de l'ifle de Chio, dans la mer

Egée, aujourd'hui l'*Archipel*. On croit que c'est l'*Arvisius* de Pline & l'*Arvis* de Vibius Sequester. Cette montagne est renommée par les excellens vins qu'elle produit, & que l'on nomme *Malvoisies*, du nom de la montagne où ils croissent. * Baudrand.

ALMIZA, ville de Dalmatie, *voyez* ALMISSA.

ALMO, petit ruisseau de l'ancien *Latium*, appellé aujourd'hui l'*Aquataccia*. Il coule dans la Campagne de Rome, & se jette dans le Tibre auprès de la porte de saint Sebastien, que l'on nommoit autrefois la *Porte Capene*, à Rome. Ses eaux servoient à nettoyer l'idole de Cybele, & à laver les victimes qu'on immoloit à cette déesse. C'est à ce sujet qu'Ovide en parle au *l.* 4. *des fastes*.

Illic purpurea canus cum veste sacerdos
Almonis dominam sacraque lavit aqua.

ALMODAVAR-DEL-CAMPO (*Almodavaria campestris*) ville d'Espagne dans la Castille-Neuve, & dans la contrée appellée *la Manche*, est située dans une vallée à six lieuës de Ciudad Real. * Baudrand.

ALMODIS, Bearnoise, on ne sçait pas bien de quelle famille elle étoit. Les Espagnols, & entr'autres *Surita, Garibai* & *Diago* disent qu'elle étoit comtesse de Carcassonne, femme du comte *Raimond Berenger*. Guillaume de Malmesburi dit qu'elle eut trois maris en même tems, sçavoir le comte d'*Arles*, qu'elle quitta, sans autre formalité, pour se marier au comte de Toulouse, qui étoit *Pons II*. de qui elle eut deux enfans, & qu'elle quitta sous prétexte de parenté, pour se marier au comte de Barcelone. Besly dit que cette Almodis étoit fille de *Bernard* comte de la Marche. Elle vivoit environ l'an 1055. & empoisonna Pierre & Raimond troisiéme fils d'Isabelle femme de Raimond Berenger, qui fut un des maris d'Almodis. * Pierre de Marca, *en son histoire de Bearn*, *l. VIII. c.* 6.

ALMOGANENS, peuples, *voyez* ADELITTES.

ALMOHADES, nom de la quatriéme race des rois de Fez & de Maroc, en Afrique. Le premier roi de cette race fut Abdallah, surnommé le *Mohavedin*, qui n'étant qu'un maître d'école, forma le dessein d'usurper la couronne, & de changer sa ferule en un sceptre. Il trouva le moyen de lever une armée en 1148. de J. C. & 543. de l'hegire, sous prétexte de vouloir reformer la religion; & ayant vaincu Abraham roi de Fez, il monta sur le thrône de ce prince, qui fut le dernier de la race des Almoravides. Abdul-Mumen son successeur, fit de grandes conquêtes dans l'Afrique & dans l'Espagne; & Jacques Almansor, le troisiéme de ses successeurs, étendit encore plus loin les bornes de son empire. Mais Mohamed-Enazir perdit une grande bataille en Espagne, l'an 1210. de J. C. & 607. de l'hegire; & s'étant retiré en Afrique, il y mourut peu de tems après, & laissa dix fils, qui ne pouvant s'accorder pour le partage des royaumes de leur pere, donnerent lieu aux gouverneurs des provinces de se revolter, & de se rendre souverains. Ainsi pendant les dissensions de ces dix Almohades, il se forma plusieurs royaumes particuliers dans l'Afrique & dans l'Espagne; sçavoir, ceux de Grenade, de Tremecen, de Tunis & de Tripoli: & les Merins se rendirent maîtres du royaume de Fez. * Roderic de *Tolede*. Hornius, *orb. imp.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALMOKTADY BILA, calife de Perse, recouvra ce que les capitaines ses prédecesseurs avoient usurpé, & mourut après un regne de 24. ans, l'an 555. ou 556. de l'hegire, & 1161. de J. C. * Texeira, *l.* 2. *c.* 43. & 48.

ALMONACID, bourg d'Espagne, situé dans la nouvelle Castille, à quatre lieuës de la ville de Tolede. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Reccopolis*, qui n'en sont pas beaucoup éloignées. * Baudrand,

ALMONACIR (Jerôme) religieux de l'ordre de S. Dominique, du couvent de Ciudad-Rodrigo, fut plus de 40. ans professeur de theologie à Burgos, & à Alcala, où il fut emerite en 1592. il fut aussi consulteur & censeur du tribunal de l'inquisition. Ce religieux qui ne mourut qu'en 1604. âgé de plus de 80. ans, passa en Espagne pour un des meilleurs theologiens, & eut toûjours un grand concours d'auditeurs; cependant on ne put lui persuader que fort tard de rendre ses ouvrages publics, & il n'en fit paroître qu'un seul en 1588. à Alcala, sçavoir un commentaire sur le cantique des cantiques en deux vol. *in* 4°. On y reconnoît un homme versé dans la lecture des peres, & qui a bien consulté les interpretes grecs & hebreux. Possevin reconnoît que ce commentaire ne le cede à aucun des autres commentaires qui avoient paru sur ce livre si difficile; mais parlant ensuite de Loüis de Leon, Augustin, qui a fait un ouvrage de même sorte, il dit que si on compare les deux commentaires, on trouvera que les deux auteurs se sont rencontrés souvent, ou que l'un a souvent copié l'autre, l'un ou l'autre selon Possevin est donc un plagiaire: cependant Loüis explique tout brievement, & ne se propose que de rapporter à tout homme Chrétien les paroles de Salomon, au lieu que Jerôme s'étend beaucoup, & qu'il rapporte tout à l'église de la loi ancienne, & à celle de la loi nouvelle: leur dessein étoit donc different, & s'il leur arrive quelquefois de penser de même, il n'y a pas lieu de les chicaner là-dessus; rien n'est plus ordinaire dans cette sorte de travail. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

ALMONDBURY, *Camulodunum*, village du comté d'Yorck en Angleterre, à trois lieuës du bourg d'Halifax, du côté du midi. On voit près de ce village les ruines de la ville, que les anciens nommoient *Cambodunum*, *Campodunum*, & *Camulodunum*. * Baudrand.

ALMONSTACEN, dernier calife de la famille d'Abax, fut tué par les Tartares, qui se rendirent maîtres de Bagdet, l'an 656. de l'hegire, & 1258. de J. C. Il y a eu un ALMONSTANCER, qui mourut l'an 642. de l'hegire, 1244. de J. C. & un troisiéme nommé ALMONSTANZY, mort l'an 576. de l'hegire & 1180. de l'here Chrétienne. * Texeira, *l.* 2. *c.* 50. 52. 53. & 54.

ALMOPS, fils de Neptune & d'Athamantis, fut un des geants qui firent la guerre à Jupiter, & duquel on dit qu'une grande partie de la Macedoine fut nommée *Almopie*, & ses habitans *Almopes* ou *Almopiens*. * Stephan. *in geograph.*

ALMORAVIDES, peuples d'Afrique vers le mont Atlas, qui chasserent les Zenetes du royaume de Fez, vers l'an 1051. de J. C. & de l'hegire 443. Leur premier roi fut Abul-Thessesin, qui choisit la ville d'Acmed pour la capitale de son royaume. Joseph lui succeda, & conquit une grande partie de l'Afrique; puis passant en Espagne, il s'y rendit maître de quantité de villes. Il bâtit aussi la ville de Maroc, où il établit le siege de son empire. Mais en 1148. de J. C. & 543. de l'hegire, Abdallah le *Mohavedin*, chef des Almohades, gagna une grande bataille contre Abraham roi de Fez, & le poursuivit si vivement, que ce roi fuyant à cheval, se précipita du haut d'un rocher dans la mer. Cette victoire mit Abdallah sur le thrône, *voyez* ALMOHADES. * Hornius, *orb. imp.*

ALMOUCHIQUOIS, Sauvages de l'Amerique, qui habitent vers la riviere de Chovacouët & l'isle de Bacchus, dans le Canada. Ceux-ci sont fort differens des autres Sauvages de la Nouvelle France: ils se rasent les cheveux depuis le front jusqu'au sommet de la tête, & laissent croître ceux de derriere, qu'ils noüent, & qu'ils ornent de divers plumages Ils se peignent le visage de rouge & de noir. Leurs armes sont l'arc & les fléches, une massuë & une lance. Ils cultivent la terre, & y sement du mays & des féves de Turquie au mois de Mai, dont ils font la recolte en Septembre. Ils plantent aussi du tabac, & ont une infinité de vignes, dont les François disent avoir fait d'excellent verjus au mois de Juillet. Ils ont des demeures arrêtées, & ne changent pas facilement de lieu, comme les autres Sauvages. Leurs cabanes sont couvertes d'écorces de chênes, & environnées de grosses poutres, pour s'y pouvoir défendre contre les attaques de leurs ennemis. * De Laet, *hist. du nouveau monde*.

ALMOUTH ou *Alamout*, ville & château de la province de Ghilan, où étoit la principale retraite des Batheniens. Les geographes Arabes lui donnent 85. degrès 37. minutes de longitude, & 36. degrés 21. minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALMSTAD, *Almostadium*, ville de Suede dans la province de Smalande, sur la frontiere de celle de Bleking, entre la petite ville d'Herlunda & celle d'Elcholm, environ à sept lieuës de celle de Christianstad. * Baudrand, *dict. geogr.*

ALMUDAVAR, *Almudavaria*, *Burtina*, village d'Espagne, situé dans le royaume d'Aragon, à trois lieuës de la ville d'Huesca, vers le septentrion occidental. Ce lieu étoit autrefois une ville des Illergettes, qu'on nommoit *Burtina* ou *Bortina*. * Baudrand.

ALMUNECAR, petite ville du royaume de Grenade, avec un assez bon port sur la Mediterranée, à deux lieuës à l'embouchure de Rio-Frio, est ornée du titre de cité, & est défenduë par une citadelle, où le roi d'Espagne entretient garnison en tout tems. Cette citadelle a été bâtie par les rois Mores, qui y renfermoient leurs fils ou leurs freres, lorsqu'ils leur devenoient suspects. Quelques-uns croyent que cette ville est la *Menoba* des anciens. * Colmenar, *del. de l'Espagne.*

ALMUNHA, *Almuna*, village d'Espagne dans l'Aragon. Il est près de la riviere de Xalon & du bourg de Ricla, entre Saragosse & Calatajud. Quelques geographes prennent Almunha pour *Nertobriga* ou *Nertobrica*, ville des anciens Celtiberiens, que d'autres mettent à Ricla, & d'autres encore à Rota, village qui est près du bourg de Ricla. * Baudrand.

ALNE, *Alaunum*, riviere d'Angleterre dans le Northumberland près de l'Ecosse. Elle se jette dans la mer d'Allemagne après avoir passé à Alnewick, à qui cette riviere donne son nom. * Baudrand.

ALNEWICK ou AVEWICK, bourg d'Angleterre sur la riviere de ce nom dans le Northumberland. Bertwald & Wilfrid, archevêques de Cantorberi & d'York, y celebrerent l'an 790. un concile, où l'on confirma les donations faites à quelques monasteres. Cette ville est celebre par la défaite de Guillaume, dit *le Lion*, roi d'Ecosse, qui y attaqua les Anglois en 1173. & où l'année suivante il fut battu & pris par les mêmes. * Baudrand.

ALNEWICK (Martin d') religieux de l'ordre de S. François, *voyez* MARTIN.

ALNEY, petite isle que fait la Saverne proche de Glocester en Angleterre. Elle est celebre parce que ce fut là que se fit le duel pour la couronne d'Angleterre, entre le roi Edmond, surnommé *Côte de fer*, & Canut le Danois. Ce duel se fit en presence des deux armées, après diverses batailles sanglantes, qui n'avoient rien décidé. Canut y ayant été blessé, proposa un accommodement avec tant de presence d'esprit & de jugement, que les deux combattans, remettant leurs épées dans le fourreau, s'embrasserent & se firent mille autres caresses à l'envi l'un de l'autre. Les deux armées, voyant ce qui se passoit, accompagnerent cette reconciliation de leurs acclamations. L'accord consistoit en ce que le royaume seroit divisé en deux parties, dont la meridionale seroit pour le roi Edmond, & la septentrionale pour le roi Canut; ce qui fut executé. * *Dict. Angl.*

ALODIE (sainte) sœur de sainte Nunillon, *voyez* NUNILLON.

ALOE E, nom d'un geant, que les poëtes ont fait fils de Titan & de la Terre, époux d'Iphimedie, & pere des Aloïdes. * Apollod. Hygin.

ALOES, nom d'une fête que celebroient les laboureurs d'Athenes, en l'honneur de Céres & de Bacchus, après la recolte des fruits. On l'appelloit en grec ἀλῶα, du mot ἀλωὶς, qui signifie l'*aire d'une grange*. * Giraldi, *des dieux*.

ALOGIENS (Ἄλογοι) Heretiques ainsi nommés, comme qui diroit *sans Verbe*, parce qu'ils nioient que J. C. fût le Verbe Eternel. Comme l'évangile & l'apocalypse de saint Jean renversoient leurs sophismes, ils les attribuoient, si l'on en croit saint Epiphane, à l'Heretique Cerinthe: quoique saint Jean ait composé son évangile pour confondre cet Heretique. Theodotus corroyeur de Bizance, fut depuis le défenseur de ces erreurs. Saint Epiphane est le seul ancien qui fasse mention d'une secte d'Heretiques, appellés *Alogiens*, qu'il fait contemporains des Cathaphryges. * Tertullien, *liv. des prescriptions, ch. dernier.* S. Epiphanius, *heref.* 51. & 54. S. Augustin. *de Heref. c.* 33. Eusebe, *l.* 5. *c.* 39. Baronius, *A. C.* 196. Tillemont. M. Du Pin. *bibl. des aut. eccl. du I. siecle.*

ALOIDES, nom que l'on donna à Othus & à Ephialtes, fils d'Aloé & d'Iphimedie; ou selon d'autres, de Neptune & d'Iphimedie, qui devint enceinte, allant tous les jours sur le rivage de la mer, où elle prenoit de l'eau qu'elle se jettoit dans le sein. On dit que ces deux jumeaux étant nés, Neptune leur accorda le privilege de croître tous les ans d'une coudée en grosseur, & d'une aulne en hauteur: de sorte que dès l'âge de neuf ans, ils étoient d'une grandeur prodigieuse; & c'est dans cet âge à peu près qu'ils entreprirent de déraciner le mont Ossa, dit Homere, & de le mettre sur l'Olympe, & celui de Pelion par-dessus, afin de s'en servir comme d'échelle pour monter aux cieux. Après ce coup d'essai, ils se joignirent aux geants, & declarerent la guerre à Jupiter. Ils mirent le dieu Mars dans les fers, & le renfermerent dans une prison pendant treize mois, d'où il ne sortit que par l'adresse de Mercure. Ephialtes prétendit avoir Junon pour femme; & Othus, Diane pour la sienne: ce que Jupiter empêcha. Ils se rendirent souverains de l'isle de Nazos, & délivrerent leur mere & leur sœur, qui y étoient retenuës captives. Mais enfin, Apollon & Diane les tuerent à coup de fleches. Virgile a fait dire à Enée qu'il vit ces deux geants dans les enfers:

Hinc & Aloidas geminos, immania vidi
Corpora, qui manibus magnum rescindere cœlum
Aggressi. . . . . . Virgil. *Æneid. l.* 6. *v.* 582.

* Homere, *Odyss.* 5. Apollodor. *l.* 1. Diodor. *l.* 3.

ALOIGNY (Henri-Loüis d') marquis de Rochefort, &c. capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Lorraine, de Barrois, de Metz, Toul & Verdun, & du pays Messin, maréchal de France, servit dès sa plus tendre jeunesse sous le prince de Condé, qui le fit capitaine de sa compagnie de gendarmes. Après la paix des Pyrenées, il passa en Allemagne & en Hongrie, où il servit sous messieurs de Coligny & de la Feüillade, depuis maréchal de France, & se distingua en plusieurs occasions, en l'une desquelles il reçut une blessure considerable au visage, dont il porta toûjours la marque. A son retour le roi le pourvut en 1665. de la charge de capitaine lieutenant des gens-d'armes de Monseigneur le dauphin, le fit brigadier de la gendarmerie, & lui donna en Avril 1667. le gouvernement de la ville d'Ath en Flandres. Il fut nommé maréchal de camp en Janvier 1668. & servit sous le comte de Duras, puis dans l'armée de Flandres, sous le vicomte de Turenne. Le roi lui accorda une pension de six mille livres la même année, & alla servir la suivante sous le maréchal de Crequy, sur les frontieres de Lorraine. Ayant été fait lieutenant general en 1672. il suivit le roi en la guerre de Hollande; se trouva au passage du Rhin, à la prise d'Utrecht, & fut pourvû de la charge de capitaine des gardes du corps. Il alla commander en 1673. les troupes qui étoient en Lorraine & Barrois, qui eurent ordre, ainsi que celles des évêchés de Metz, Toul & Verdun, de le reconnoître & de lui obéïr. Il se trouva en 1674. à la bataille de Senef, & le 27. Février 1675. il fut pourvû du gouvernement de Lorraine & du Barrois, & des villes & citadelles de Metz, Toul & Verdun, & des dépendances. La même année il fut élevé à la dignité de maréchal de France; & en Mars 1676. il fut choisi pour aller commander en chef un corps d'armée sur les rivieres de Meuse & de Moselle; mais il n'exerça pas long-tems ces emplois, étant mort à Nancy le 23. Mai suivant, d'où son corps fut apporté aux Ursulines de Paris.

Quoique la maison d'Aloigny soit une des plus anciennes de Poitou, comme il se justifie par un titre du trésor de Poitiers de l'an 1281. auquel GUILLAUME d'Aloigny prend la qualité de chevalier, l'on n'en rapportera ici la posterité que depuis

I. PIERRE d'Aloigny, seigneur de la Millandiere, qui

qui épousa l'an 1350. *Aiglantine* de la Tremoille, dame de Rochefort, fille de *Guillaume* seigneur de Rochefort, morte vers l'an 1410. dont il eut GUILLAUME, qui fuit;

II. GUILLAUME d'Aloigny, feigneur de Rochefort & de la Millandiere, épousa avant l'an 1391. *Jacquette* Couraude, dont il eut *Eustache* feigneur de Rochefort, vivant en 1436. mort fans enfans; GUILLAUME II. du nom, qui fuit; *Aiglantine*, mariée par contrat du 20. Mai 1436. à *Alain* de Karaleuc, feigneur de Bergeriffe; & *Marguerite* d'Aloigny.

III. GUILLAUME d'Aloigny, II. du nom, feigneur de Millandiere, puis de Rochefort après la mort de fon frere aîné, vivoit en 1467. Il époufa par contrat du 28. Decembre 1442. *Marguerite* de la Touche, fille de *Pierre* feigneur de Nuaillé, & de *Marguerite* Mauruffon, vivante en 1499. dont il eut 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Guillaume*, feigneur de la Millandiere, qui fut pere de *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnac, & de *Marguerite*, alliée à *François* de Salignac; 3. *Jacquette*; 4. *Marquife*; & 5. *Jeanne* d'Aloigny.

IV. FRANÇOIS d'Aloigny, feigneur de Rochefort & de la Millandiere, époufa par contrat du 20. Octobre 1481. *Catherine* Guerin, fille & heritiere de *Renaud* feigneur d'Oinzé, dont il eut RENÉ, qui fuit; *Louife*, mariée par traité du 8. Janvier 1515. à *Georges* le Clerc, feigneur de Varennes; & *Françoife* d'Aloigny.

V. RENÉ d'Aloigny, feigneur de Rochefort, de la Millandiere & d'Oinzé, époufa le 1. Juillet 1523. *Gabrielle* de la Tremoille, fille de *Philippe* feigneur de Fontmorand, & de *Marguerite* de Salignac, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Loüife*; *Marguerite*; & *Françoife* d'Aloigny, vivantes en 1557.

VI. PIERRE d'Aloigny, feigneur de Rochefort & de la Millandiere, guidon de la compagnie d'ordonnance du comte de Charny, & gouverneur du Blanc en Berry, continua fes fervices dans les guerres jufqu'en 1594. Il époufa par traité du 27. Janvier 1548. *Marguerite* de Salignac, fille de *François* feigneur de la Roche-Belluffon, dont il eut ANTOINE, qui fuit; & *Guy* d'Aloigny, feigneur de Fontmorand, qui laiffa pofterité.

VII. ANTOINE d'Aloigny, feigneur de Rochefort, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la ville & château du Blanc en Berry, fervit le roi contre la ligue en 1591. & mourut en 1620. Il époufa par contrat du 30. Juin 1582. *Lucrece* de Perion, fille d'*Antoine* feigneur de la Grange, & de *Marie* de la Roque, dont il eut LOUIS, qui fuit; *Anne*, religieufe à l'Encloitre; *Marie*, religieufe à Fontevrault; *Marguerite*, alliée à *Louis* Largentier, baron de Chapelaines, bailli de Troyes, & *Lucrece* d'Aloigny, morte fans alliance.

VIII. LOUIS d'Aloigny, marquis de Rochefort, &c. chevalier des ordres du roi, bailli de Berry, lieutenant general de Poitou, chambellan du prince de Condé, lieutenant de fa compagnie des chevaux legers, & furintendant des bâtimens, arts & manufactures de France en 1621. mourut le 3. Septembre 1657. Il époufa *Marie* Habert, fille de *Jean* feigneur de Montmor, tréforier de l'extraordinaire des guerres, & d'*Anne* Huc, dame de la Broffe, morte le 19. Juin 1657. dont il eut *Louis*, marquis de Rochefort, mort avant fon pere fans alliance; HENRI-LOUIS, qui fuit; *Pierre*; *François*; *Annibal*, morts jeunes; *Antoine*, abbé de Fontcombaut, mort en 1687. *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Pontevez, comte de Carces, grand fénechal, & lieutenant de roi de Provence; 2°. à *Jacques* le Coigneux, marquis de Montmeliand, Plailly & Morfontaine, préfident à mortier au parlement de Paris, morte le 13. May 1675. *Anne-Angelique*, mariée à *Claude-Alfonse* de Brichanteau, marquis de Nangis, meftre de camp du regiment de Picardie; *Marguerite* & *Charlotte* d'Aloigny, religieufes Urfulines.

IX. HENRI-LOUIS d'Aloigny, marquis de Rochefort, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article, & dont l'éloge vient d'être rapporté*, époufa le 30. Avril 1662. *Magdelaine* de Laval, dame d'honneur de madame, doüairiere d'Orleans, fille de *Guy* marquis de Laval, lieutenant general des armées du roi, & de *Magdelaine* Seguier, dont elle a eu *Louis-Pierre-Armand*, marquis de Rochefort, baron de Craon, brigadier des armées du roi, mort le 21. Juillet 1701. âgé de 31. ans, fans alliance; & *Marie-Henriette* d'Aloigny, mariée 1°. à *Louis-Faufte* de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du regiment royal de la marine, fon coufin; 2°. à *Charles* de la Rochefoucault de Royer, comte de Blanzac, lieutenant general des armées du roy. * *Voyez* le P. Anfelme.

ALOIGNY (Galehaud d') feigneur de la Grovaye, chevalier de l'ordre, chambellan, fénéchal & gouverneur de Châtelleraud, &c. étoit de la maifon d'Aloigny de Touraine, & fils de PIERRE d'Aloigny II. feigneur de la Grovaye. Galehaud fe fit confiderer à la cour de Loüis XI. & de Charles VIII. qui l'honorerent de divers emplois, dont il s'acquitta avec honneur. En 1479. il eut de Loüis XI. le commandement des archers & arbalêtriers, qu'on entretenoit pour le fervice de fa majefté dans l'Angoumois, en Xaintonge & dans tout le gouvernement de la Rochelle. En 1482. il fut établi gouverneur & fenéchal de Châtelleraud, lorfque ce comté fut réüni à la couronne, & érigé en fiege royal. L'an 1483. le roi l'envoya en Calabre avec le prince de Tarente, pour amener en France faint François de Paule. Il eut enfuite l'intendance des vivres, lorfque ce monarque fe difpofoit à faire la guerre contre le duc de Bretagne; & fut enfin député pour le rachat de la gabelle de Guyenne, avec plufieurs autres feigneurs du royaume. Il fut auffi pieux que vaillant; & à l'exemple de fes prédeceffeurs, il fonda à Ingrande un college de fix chanoines, dont le curé eft le doyen. Il fit plufieurs dons au chapitre de Notre-Dame de Châtelleraud, qui lui en rendit hommage en 1494. & qui ceda à Galehaud d'Aloigny & à fes fucceffeurs le droit d'entrer dans le chœur de cette eglife, l'oifeau fur le poing, bottés & éperonnés; de prendre féance dans les premieres places, & d'affifter dans le même état à toutes les proceffions. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *hift. de la nobleffe de Touraine*.

ALOISIA SIGEA, *cherchez* SIGEE (Loüife.)

ALOMATON, *Softhenium*, *Michaelium*, forterefle de la Turquie en Europe. Elle eft dans la Thrace ou Romanie, fur le détroit de Conftantinople, à l'entrée de la mer Noire. C'eft apparemment le lieu qu'on nomme dans les cartes *Caftel Nuovo d'Europa*, & qui eft vis-à-vis d'un autre, qui eft dans la Natolie, & qu'on nomme auffi *Caftel Nuovo d'Afia*. Amurath fit démolir une églife dédiée à S. Michel, que l'empereur Conftantin y avoit fait bâtir, & éleva fur fes ruines le fort d'Alomaton, qu'on nomme pour cette raifon *Michaelium* en latin. * Baudrand.

ALOPE, l'une des maîtreffes de Neptune. Arnobe, *l.* 4. contre les Payens en fait mention, pour leur reprocher la lubricité de leurs divinités: outre Alope, ce dieu de la mer avoit encore Acaphitheife, Hippothoé, Amymone, Menalipe, &c.

ALOPECHE' (Ἀλωπεκή) bourg de l'Attique, dépendant de la tribu Antiochide, étoit voifin du college nommé *Cynefarges*, & affez près de la ville d'Athenes, qu'il avoit à fon couchant. C'eft le lieu de la naiffance du philofophe Socrate, comme le remarque Diogene Laërce; & c'étoit là-même qu'étoit le tombeau du heros Anchimolius. * Spon. *tom. 2. de fon voyage*.

ALOST, que ceux du pays nomment *Aelft*, en latin *Aloftum*, ville des Pays-Bas dans la Flandre, eft fituée fur la riviere de Dender, & c'eft la premiere ville de Flandre du côté d'orient: ce qui fait croire que fon nom eft tiré de ce mot flamand *Aooft*, c'eft-à-dire, *qui eft orientale*.

Quelques auteurs ont crû que les Goths la bâtirent dans le V. fiecle. Elle eft capitale de la Flandre Imperiale, & a eu autrefois des comtes particuliers. IVES ou IVAIN comte d'Aloft, époufa *Laurette* ou *Laurence* de Flandre, fille de *Thierry* d'Alface, comte de Flandre; alors veuve d'*Henry* de Limbourg. Elle prit une troifiéme alliance avec *Raoul* de Vermandois, II. de ce nom, dit *le Lepreux*, & une quatriéme avec *Henri* de Namur. De ce mariage vint *Thierry* comte d'Aloft, le-

quel mourant sans enfans, ouvrit la succession à PHILIPPE d'Alsace, comte de Flandre. Après celui-ci, BAUDOUIN, dit *le Courageux*, eut le comté d'Alost, qu'il donna à son second fils PHILIPPE, aussi comte de Namur. Ce dernier prit alliance avec *Marie* de France, fille du roi *Philippe*, dit *Auguste*, & d'*Agnés* de Meranie; mais *Marie* étant morte sans enfans, le comté d'Alost fut réüni à la Flandre. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI. siecle. Les Espagnols la surprirent en 1576. & y commirent mille indignités. En 1582. le duc d'Anjou s'en rendit maître; & ensuite les Anglois qui l'avoient en garde, la vendirent au prince de Parme. Les François la prirent encore en 1667. & depuis ce tems, elle n'est plus si forte qu'elle étoit auparavant. Le territoire d'Alost comprend environ cent soixante & dix villages, le pays de Waës, & quatre villes, qu'ils nomment *Offices*; sçavoir, Hulst, Axile, Bonchout & Assenede. Alost a produit plusieurs hommes de lettres, & entr'autres Colvener, Smece, Coster, Pierre Silvius, &c.

ALOTA, *Aluca*, autrefois petite ville, maintenant village situé sur la côte occidentale de l'isle de Corse, près du golfe, & à l'orient de la ville d'Ajazzo. * Baudrand.

ALOUETTE, en latin *Alauda*. Les poëtes ont feint que Scilla, fille de Nisus roi de Megare, ayant trahi son pere, en coupant le cheveu fatal de couleur de pourpre duquel dépendoit la conservation de la ville qu'elle livra à Minos roi de Crete qui assiegeoit Megare: Scylla fut changée en alloüette, & son pere en épervier; d'où ils tirent la raison pour laquelle l'épervier poursuit toûjours l'aloüette. *Alauda* est aussi le nom d'une legion Romaine que Jules Cesar composa de Gaulois qui avoit pour enseigne une aloüette en casque, suivant l'ancien usage des Gaulois. * Ovide, *metam.* Suetone, *in Julio.*

ALP-ARSLAN, fils de *Daud* ou *David*, fille de *Mikail* ou *Michel*, fut le second sultan de la famille & dynastie des Selgiudices. Il succeda à *Thogrul Beg* son oncle mort sans enfans l'an de l'hegire 455. & de J. C. 1063. Le nom qu'il prit après avoir embrassé le Mahometisme, fut *Mohammed*; car il s'appelloit auparavant Israël; & celui d'*Alp-Arslan*, qui signifie en Turc un *lion courageux*, est plûtôt un surnom, qu'un nom propre. Quelques auteurs le font fils non de David, mais de *Giafer Beg*, autre frere de *Togrul*. Ce prince réünit en un seul état tout ce que les Selgiudices possedoient dans l'Asie, & il se trouva monarque seul & absolu de tous les pays qui sont compris entre les fleuves d'Amou ou Oxus, & du Tigre. Cette grande puissance qu'il s'étoit acquise autant par sa valeur que par la succession de son oncle, lui tint lieu d'un grand merite auprès du calife de Bagdet *Caiem Bemrillah*, qui l'honora du titre ou surnom d'*Ezzedin* ou *Adhadeddin*, qui signifie, *le protecteur de la religion Musulmane.*

Dès le commencement de son regne Alp-Arslan fit arrêter & emprisonner Kondery, surnommé *Amid-Almolk*, visir de son prédecesseur, pour avoir abusé de l'autorité de son maître dans le regne précedent. Il le fit ensuite punir de mort, après l'avoir convaincu de plusieurs malversations dans sa charge. Il mit en sa place Nalham almoc ou *Nezam al mulc*, comme prononcent les Persans, qui étoit le plus grand homme de son siecle. Ce visir gouverna les affaires avec une approbation universelle, & se rendit sous ce monarque, & sous *Malek Schaf* son fils, l'arbitre de la paix & de la guerre, dans toute l'étenduë de ce grand empire.

La victoire la plus memorable de ce Sultan, fut celle qu'il remporta sur Ormanus, empereur de Constantinople; car c'est ainsi que les Orientaux appellent *Romanus*, surnommé *Diogenes*. L'armée des Grecs montoit jusques à près de trois cens mille hommes, lorsqu'Alp-Arslan, qui n'en avoit encore que douze mille avec lui, fut obligé de combattre; mais il le fit avec tant de vigueur, qu'il mit l'armée des Grecs en deroute, & l'empereur même en fuite. Le Sultan, après avoir remporté un si grand avantage, fit poursuivre les fuyards par un de ses generaux nommé *Giavaher*, qui fut assez heureux pour faire prisonnier l'empereur même. On rapporte que ce sultan faisant la revûë de ses troupes avant le combat, voulut casser un de ses cavaliers, parce qu'il le trouva fort malfait: mais un officier l'en empêcha, lui disant qu'il étoit fort brave, & qu'il pourroit arriver que celui qu'il méprisoit si fort, feroit prisonnier l'empereur. Ce que l'officier avoit prédit arriva à point nommé, & le cavalier au lieu d'être cassé, fut avancé dans les premieres charges de l'armée. Alp-Arslan usa de cette victoire avec une tres-grande moderation. Il traita fort honnêtement son prisonnier & lui rendit la liberté, après avoir fait un traité de paix, dans lequel il fut stipulé, que l'empereur Grec donneroit sa fille en mariage au fils aîné du sultan, ce qui fut executé de bonne foi.

L'an 457. de l'hegire, de J. C 1064. le sultan alla reprimer l'audace de Khazan, qui s'étoit soûlevé contre lui dans le pays de Khovarezme. De trente mille combattans que ce rebelle avoit mis en campagne, il en échapa fort peu à la colere du sultan & à la fureur des soldats. Il pacifia ainsi cette province, & en donna le gouvernement à *Malek Schah* son fils aîné. Au retour de cette expedition il passa par le Chorasan, visita le sepulchre du huitiéme Iman, nommé *Ali Riza*, qui est enterré dans la ville de Thous, où un grand nombre de pelerins se rend par devotion. *Voyez* ce qu'on a dit ci-dessus au titre d'ALI-BEN-MOUSSA.

Après qu'il se fut acquitté de ce pelerinage, il prit le chemin de Radecan, où il choisit un lieu fort agreable pour y camper avec toute son armée. Ce fut de ce lieu-là, qu'il dépêcha des couriers par toutes les provinces de son empire, pour en assembler les gouverneurs & grands seigneurs en forme d'états generaux. Après qu'ils furent tous assemblés, il leur déclara qu'il avoit choisi *Malek Schah*, son fils aîné, pour successeur & pour unique heritier de tous ses états. Cette déclaration étant faite, il fit asseoir son fils sur un thrône d'or, preparé pour cette ceremonie, & lui fit prêter le serment de fidelité par tous les officiers de l'empire. Après cette action il fit sçavoir à tous les chefs & generaux de ses armées, qu'il vouloit entreprendre la conquête du Turquestan, d'où il tiroit son origine, & donna ses ordres, afin que tout fût prêt pour passer le grand fleuve Amu, & entrer dans ce vaste pays, que les nations belliqueuses des Turcs, des Tartares, & des Mogols habitent. Ce fut l'an 465. de l'hegire qu'il commença cette expedition qui lui fut fatale: mais parce qu'elle fut la derniere, qui finit les actions de ce prince, nous laisserons pour un peu de tems l'historien *Kondemir*, auteur de ce que nous venons de dire, pour recüeillir ce que les autres historiens rapportent des guerres que ce prince fit en divers lieux pendant son regne.

Nezam el Mulc, auteur du livre intitulé *Vassata*, rapporte plusieurs faits historiques, qui regardent ce prince, dont il étoit vizir. Il dit qu'au commencement de son regne, il fit la guerre à Kutulmisch son cousin germain, qui s'étoit soûlevé contre lui dans la province de Damegan; mais cette revolte fut bientôt appaisée: car à peine le Sultan fut-il arrivé en presence de son ennemi, qu'un accident imprevu lui donna la victoire & la paix. Kutulmisch, qui avoit de fort belles troupes, se préparoit à livrer un sanglant combat, lorsque s'avançant à la tête de son armée, son cheval s'abattit tout d'un coup sous lui & lui fit rompre le cou: les revoltés demanderent aussi-tôt quartier au sultan, qui le leur accorda, & gagna par ce moyen une bataille sans coup ferir. Cette guerre ne fut pas plûtôt finie, que Kara-Arslam lui suscita de nouvelles affaires dans la Perse & dans le Kerman. Le Sultan, pour ranger ce rebelle à son devoir, employa un de ses plus vaillans capitaines, nommé *Fadhlovieh*, qui ayant défait Kara-Arslan, reçut pour recompense de ses services, le gouvernement de la Perse. Dès que ce gouverneur ambitieux vit que le sultan tournoit du côté du Chorasan, il songea à se rendre maître absolu de sa province. Pour parvenir à ce dessein, il fit fortifier un château situé dans un poste tres-avantageux, où il s'enferma avec de bonnes troupes, muni d'un gros tresor, qu'il avoit amassé par mille concussions exercées dans son gouvernement. Nezam-el-mulc reçut ordre de son prin-

ce d'attaquer ce château, & de lui amener Kara-Arslam vif ou mort. Neanmoins tous ceux qui avoient quelque connoissance de cette place dissuadoient le siege, parce qu'ils la jugeoient imprenable. Le vizir cependant, qui vouloit contenter le sultan, ne laissa pas de la faire investir par ses troupes, & alla lui-même pour la reconnoître. Pendant qu'il en faisoit le tour, il ne vit paroître aucun des assiegés sur les remparts, ce qui lui fit croire qu'ils se tenoient en une aussi grande assûrance, que s'ils n'avoient point eu d'armée à leurs portes. Cette securité des assiegés lui donnoit beaucoup de chagrin, & il auroit dès ce moment-là levé le siege, si la honte ne l'en eût empêché. Il ranima donc son courage à la vûë des grandes difficultés qu'il prevoyoit devoir se rencontrer dans son entreprise, & fit apporter de tous côtés dans son camp des provisions & des munitions, pour y demeurer une année entiere. Son armée étant ainsi pourvuë abondamment de toutes choses, & le chef abandonnant de son côté le succès de ce siege à la conduite de la providence; car il avoit beaucoup de pieté, il fit commencer les attaques, qui réüssirent toûjours si mal, que son embarras augmentoit de jour en jour. Le vizir ayant passé une nuit fort inquiet dans l'agitation de ses pensées, fut bien surpris d'entendre le lendemain, dès la pointe du jour, battre la chamade, & d'apprendre que le gouverneur demandoit à capituler. La joye qu'il reçut de cette nouvelle, fit qu'il lui accorda des conditions fort honorables, dont la principale fut, qu'il demeureroit dans la place, qu'il rendroit hommage au sultan, & lui payeroit tous les ans un certain tribut, dont on conviendroit, outre les presens ordinaires. Après cette capitulation le vizir parut fort curieux de sçavoir le sujet, qui avoit obligé le gouverneur à se rendre si-tôt, & il apprit enfin par quelqu'un qui sortit de la place que la nuit precedente l'eau avoit manqué tout d'un coup, parce que les fontaines, & citernes, qui y étoient en grand nombre, tarirent, & demeurerent à sec dans un instant. Cet accident ne manqua pas de passer aussi-tôt pour un miracle, & fut attribué à la protection que Dieu donnoit à la justice des armes du prince & à la pieté du vizir. Mais voici un exemple encore plus éclatant de la providence sur la personne de ce sultan. Lorsqu'il alla porter la guerre dans la province de Kerman, dont on vouloit le dépoüiller, il fut obligé de traverser avec son armée le grand desert, qui separe cette province d'avec celle de Chorasan. Ce desert s'appelle *Noubendigian*, & manque de toutes les choses necessaires à la subsistance d'une armée. Les troupes, qui ne s'y étoient engagées qu'avec beaucoup de repugnance, voyant leurs provisions manquer de jour à autre, commencerent à murmurer, & la revolte generale étoit prête à éclorre, lorsque l'on rencontra sur le chemin un vieux château ruiné, qui ne paroissoit autre chose que la retraite des hiboux & des bêtes farouches. On ne laissa pas néanmoins de le reconnoître, & l'extrêmité où l'on étoit reduit, obligeant à y faire une recherche fort exacte, on y trouva des grains en si grande abondance, qu'ils suffirent à nourrir toute l'armée. Une des principales conquêtes d'*Alp-Arslan*, fut celle de la province du Gurgistan en Georgie, où après en avoir subjugué les peuples, il ôta la liberté à tous les grands seigneurs du pays, & les obligea de porter, au lieu de chaînes ou de coliers, un fer à cheval pendu à l'oreille pour marque de leur esclavage. Ce fut cette marque si ignominieuse qui fut cause que plusieurs d'entr'eux, pour s'en délivrer, firent une profession exterieure du Musulmanisme. Ce sultan ne put pas cependant si bien reduire ces peuples, qui étoient fort attachés à la religion Chrétienne, dont ils faisoient profession, & à leur prince naturel, qu'il ne restât beaucoup de lieux forts dans les montagnes, où il s'étoient retirés, qui auroient demandé beaucoup de tems, s'il eût voulu les forcer; mais ce prince ayant des affaires qui l'appelloient ailleurs, se contenta d'y laisser Malek Schah son fils, qui continua la guerre, & qui s'attacha à ce qu'il y avoit de plus fort dans le mont Caucase, pour achever la conquête de son pere. Le plus fameux siege que Malek Schah entreprit dans la Georgie, fut celui d'un lieu appellé en persien *Miriam Nischin, le lieu*, ou *la demeure de Marie*, à cause d'un monastere & d'une église dediée à l'honneur de la sainte Vierge, qui étoit dans cette place située au milieu d'un lac. Malek Schah en fit faire l'attaque par l'élite de ses troupes, qu'il mit dans des bateaux garnis d'échelles & d'arpons, pour y donner l'assaut. Tout étoit déja prêt pour cette entreprise, lorsqu'il s'éleva tout d'un coup au milieu du jour une tempête si furieuse dans le lac, & le ciel se couvrit de tenebres si épaisses, que ni les Assiegeans, ni les assiegés ne furent plus en état de songer, ni à l'attaque, ni à la défense. Cet orage fut l'avant-coureur d'un tremblement de terre si violent, que les Chrétiens crurent ce jour là devoir être ensevelis tout vivans sous les ruines de l'univers. Cependant le plus grand malheur ne tomba que sur les assiegés; car une partie de leurs murailles, s'étant renversée dans le lac, après que l'orage fut dissipé & que le tremblement de terre fut appaisé, les Turcs emporterent aisément la place d'assaut, & ruinerent le monastere, qui étoit celui de toute la Georgie, où il y avoit le plus grand concours de devotion. Les affaires, qui appelloient ailleurs ce sultan, comme nous avons dit ci-dessus, étoient les aprêts qu'il faisoit pour exécuter un dessein qu'il rouloit dans son esprit depuis long-tems; c'étoit la conquête du Turquestan, pays où ses ancêtres avoient, à ce qu'il pretendoit, regné antrefois. Il fit marcher pour cet effet une armée tres-puissante vers le fleuve Amu, & voulut, avant que de le passer, s'assûrer de quelques châteaux, qui auroient pû incommoder son passage. Il fit d'abord attaquer celui de Berzem, dans lequel un homme intrepide nommé *Josef Cotbual*, Khovarezmien de nation, commandoit. Ce gouverneur défendit vigoureusement sa place pendant plusieurs jours; mais ayant été enfin forcé & fait prisonnier de guerre, le sultan le fit venir en sa presence, & s'emporta contre lui avec des paroles fort injurieuses sur la temerité qu'il avoit euë de résister si long-tems à une armée aussi nombreuse que la sienne. Josef qui s'attendoit plûtôt à entendre loüer sa bravoure par le sultan, irrité d'un traitement si outrageux, lui répondit avec beaucoup de fierté, & perdit même le respect. Le prince commanda aussi-tôt qu'on l'attachât à quatre pieux, pour le faire mourir cruellement. Josef, après avoir entendu prononcer cet arrêt, mit la main à un couteau, qu'il avoit dans ses bottines, & menaçant le sultan, lui dit *est-ce là le traitement que merite un homme de ma qualité?* & s'approchant pour le frapper, les gardes du sultan voulurent se jetter sur lui; mais ce prince, qui n'avoit pas son égal, ni pour la force, ni pour l'adresse à tirer de l'arc, les empêcha de l'arrêter, & décocha sur Josef une flêche qui le manqua. Alors Josef plein de fureur, courut de toute sa force sur le sultan, & le blessa à mort. L'assassin, après avoir fait son coup, se défendit encore long-tems contre les gardes du prince, & il en avoit déja blessé plusieurs, lorsqu'un valet de chambre du sultan le coucha par terre d'un coup de levier. Alp-Arslan vécut encore quelque-tems après sa blessure; & se trouvant proche de sa fin dit à ses confidens: Je me souviens » maintenant de deux avis, que m'avoit autrefois donnés un sage vieillard mon maître. Le premier étoit de » ne mépriser jamais personne; & le second, de ne s'estimer jamais trop soi-même. Cependant, j'ai peché contre ces deux avis si importans ces deux derniers jours de » ma vie; car hier regardant de dessus une hauteur le grand » nombre de mes troupes, je crus qu'il n'y avoit plus » dans le monde aucune force qui me pût resister, ni aucun homme qui osât m'attaquer; & aujourd'hui défendant à mes gardes d'arrêter cet homme qui venoit à » moi le coûteau à la main, je me persuadois d'avoir assez de force & d'adresse pour m'en défendre moi seul; » mais je m'apperçois maintenant qu'il n'y a ni force ni » adresse contre le destin. » Ce prince mourut l'an de l'hegire 465. de J. C. 1072. & fut enterré dans la ville de Merú l'une des quatre principales du Chorasan, avec cette épitaphe. *Vous tous qui avez vû la grandeur d'Alp-Arslan élevée jusques aux cieux, venez à*

Merû, & vous la verrez ensevelie sous la poussiere.

Il étoit né l'an de l'hegire 421. & il avoit déja commandé dix années entieres dans le Chorasan en qualité de lieutenant general de Thogrul Beg, son oncle, avant que de monter sur le thrône. Il étoit tres-vaillant & tres-liberal; & avoit une taille & une mine si avantageuse, qu'il attiroit à lui le respect & l'affection de tous ceux qui l'approchoient. Il portoit de fort longues moustaches, & couvroit ordinairement sa tête d'un turban fort haut fait en forme de couronne. Sa puissance étoit si grande dans toute l'Asie, qu'il a vû au pied de son thrône jusqu'à douze cens princes ou enfans de princes lui faire la cour. * D'Herbelot, *biblioth. orientale, qui cite Kondemir, Vassaia, Lebtarikh, Ben Schohnah, Nighi arislan.*

ALPAIDE ou ALTHAIDE, seconde femme de Pepin *le Gros* ou d'*Heristel*, dont elle eut Charles *Martel*. On croit aussi qu'elle a été la mere de Childebrand, que tous nos genealogistes modernes font de la tige des comtes de Matrie ou Mastrie. Adrien de Valois est presque le seul qui combatte ce sentiment. Quoi qu'il en soit, Alpaïde se retira dans un monastere de religieuses qu'elle avoit fondé à Orp-le-Grand en Brabant, où elle mourut. * Fredegaire, *c.* 3. Sainte-Marthe, *geneal. de la maison de France.* Valois, *tom.* 3. *annal. Franc.* Bayle, *dict. crit.*

ALPAIDE, fille du roi Loüis *le Debonnaire*, & d'*Ermengarde*, sa premiere femme, épousa *Begon* comte de Paris, dont Flodoard a fait mention, & fut mere de *Letard* & d'*Etard.* * Flodoard, *hist. Rhem. l.* 2. *c.* 12. & *l.* 4. *c.* 16.

ALPATRAGIUS, mathematicien Arabe, a composé des commentaires astrologiques. Il y a apparence que cet auteur est le même qu'*Alpetrege*, qui étoit aussi astrologue. * Vossius, *de scient. math. c.* 64. §. 3.

ALPEN, ville, *voyez* ALPHEN.

ALPES, que les Italiens nomment *Alpi*, & les Allemands *Alben*, montagnes qui separent l'Italie de la France & de l'Allemagne, depuis la mer Ligustique ou de Genes, jusques à la mer Adriatique ou golfe de Venise dans le Frioul. Les anciens leur ont donné divers noms, conformément à leurs diverses situations. On nommoit *Alpes maritimes*, celles qui étoient les moins éloignées de la mer, & qui comprenoient les montagnes qu'on trouve depuis Savonne & la mer de Genes, en montant dans le comté de Nice, la Provence & le Dauphiné jusqu'au mont Viso, où est la source du Pô. Depuis ce mont jusqu'au mont Cenis, elles portoient le nom d'*Alpes Cottines*. Ce nom leur avoit été donné de celui du roi Cottus ou Cottius, qui avoit dans ces montagnes son état, dont Suse étoit la capitale. Après la mort de Cottius, Neron les érigea en provinces. On donnoit le nom d'*Alpes Gregeoises* ou *Grecques* aux Alpes, qui étoient depuis le même mont Cenis jusqu'à celui du grand mont saint Bernard sur les frontieres du Valais. Celles qui suivent dans le même pays du Valais entre le grand mont saint Bernard & saint Gothard, sont celles que les anciens ont nommées *les Alpes Apennines*. Les *Alpes hautes* sont au mont saint Gothard, à la source du Rhin & du Rhône dans la Suisse. Il y a ensuite les *Alpes Leopontiennes* au septentrion du lac Major dans le Milanez d'un côté, & de l'autre vers la Suisse au mont saint Bernardin. Les *Alpes Rhetiques* sont celles des Grisons, où l'Inn a sa source au mont Bernina, & coule du côté d'Allemagne pour se jetter dans le Danube; & l'Adda, & d'autres rivieres en sortent du côté d'Italie. Les *Alpes Tridentines* ou du pays de Trente sont depuis le mont Bernina presque jusqu'à la riviere de Natissonne. On y voit diverses montagnes d'une hauteur prodigieuse, & plusieurs rivieres qui y ont leur source, tant du côté du Tirol que dans l'Italie. Ensuite on trouve les *Alpes Carniques* dans le Frioul & la Carinthie à la source du Save; les *Alpes Juliennes* & de Venise, qui sont celles d'Istrie & de Carniole; & les *Alpes Noriques* aux frontieres du Frioul, du Tirol & de la Carinthie, proche des sources du Drave. L'empereur Auguste soûmit tous les peuples des Alpes; & pour en eternifer la memoire, on érigea un trophée auprès de la ville de Suse, avec une inscription qu'on y voit encore en partie. Pline a eu soin de nous la conserver. Il y est marqué que c'est pour avoir soûmis les peuples des Alpes, qui sont depuis la mer superieure, c'est-à-dire, le golfe de Venise, qui est au dessus de l'Italie, jusqu'à la mer inferieure, qui est celle de Genes, au dessous de l'Italie. *Quòd ejus ductu auspiciisque gentes Alpinæ omnes, quæ à mari supero ad inferum pertinebant, sub imperium P. R. redactæ sunt, &c.* Il y a divers passages dans les Alpes pour entrer dans l'Italie. Les principaux sont le col de Tende, le col de l'Argentiere, le mont Viso, le mont Genévre, le mont Cenis, le petit saint Bernard, le col de la Croix, &c. * Ptolomée, *l.* 3. *Geogr. c.* 1. Pline, *l.* 3. Strabon, l. 4. & 5. Tite-Live. Tacite. Polybe. Dion. Cluvier. Ortelius. Merula. Guilliman. Sanson. Du Val, &c.

ALPHABET, est le nom que l'on donne à la collection de toutes les lettres qui servent à composer des mots; il est ainsi appellé du nom des deux premieres *Alpha* & *Betha*; & ce n'est pas d'aujourd'hui que ce nom est en usage, puisqu'on lit dans Juvenal:

Hoc discunt ante Alpha & Betha puellæ.

On voit dans les monnoyes anciennes à côté de la figure de la croix des A & des Ω, peut être par rapport à ce qui est dit de Jesus-Christ dans l'apocalypse, *Ego sum Alpha & Omega.* Les anciens Chrétiens faisoient aussi graver ces caracteres sur les sepulchres. Dans la dedicace d'une église l'évêque qui fait la ceremonie, a coûtume d'écrire sur le pavé couvert de cendres avec le bout de sa crosse, un *Alphabet*. Quelques-uns croyent que c'est par allusion au passage de l'apocalypse; mais il y a plus d'apparence que c'est parce que dans l'oraison qu'il recite, il y a le mot d'*elementa*, que les grammairiens ont pris pour signifier les lettres de l'Alphabet; en sorte que le seul mot a attiré l'action.

ALPHANO, *Alphanum*, village de Portugal, situé dans l'Alentejo, sur le chemin de Lisbonne à Elvas. On croit que ce lieu est la petite ville de l'Espagne Lusitanique, appellée autrefois *Fraxinum.* * Baudrand.

ALPHANUS, moine du Mont-Cassin, puis abbé de saint Benoît de Salerne, & archevêque de cette ville dans le royaume de Naples, a fleuri sur la fin du XI. siecle, & au commencement du XII. Outre quelques vies des saints en vers, que nous avons dans les recüeils de Lipoman & de Surius, rapportées par Ughellus dans le 2. *tom.* de l'Italie sacrée, il composa quelques ouvrages. * Possevin, *in appar. sacro.* Baronius, *Ann. ad an.* 1107. Vossius, *de hist. Lat. &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XI. siecle.*

ALPHANUS (Accurse) de Perouse jurisconsulte, petit-fils de *Barthole*, frere de *Tindare*, a laissé un volume de conseils. * *Biblioth. histor. des aut. de droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in* 12. 1702.

ALPHANUS ou ALFANUS (Bernardin) celebre docteur en droit de Perouse, a fait *Collectanea seu reportata juris civilis in centurias decem*, *Venet.* 1605. est mort en 1590. âgé de 56. ans. *Biblioth. hist. des aut. de droit*, par Denys Simon, édition de Paris, *in* 12. 1702. Il y a un Jean-Baptiste ALPHANUS ou *Nuccius de Sentina*, docteur de Perouse, gendre de Barthole qui a fait des reponses, & *de arbitris compromissis*, en 1416. * *Idem.*

ALPHANUS (Tindare) Professeur de Perouse, fils de Jean-Baptiste Alphanus, petit-fils de Barthole, & bisayeul de Bernardin Alphanus, est auteur du traité *de Testibus.* * *Biblioth. histor. des aut. de droit*, par Denys Simon, édition de Paris; *in* 12. 1702. Il y a un Vincent ALPHANUS, docteur Napolitain qui a écrit *de vera substantia dotis ad Ulpianum in l. quod dicitur dig. de impensis in res dot. factis*, *Neapoli* 1707. in 4. * *Idem.*

ALPHARABIUS, ou ALFARABIUS, est le nom d'un sçavant astrologue Arabe, qui vivoit sur la fin du X. siecle. Il avoit fait diverses observations qui témoignent combien il étoit intelligent en astronomie. * Blancanus, *in chron. mathem.* Genebrard, *in vita Syl.* Vossius, *de scient. Mathem. c.* 35. §. 8. *&c.*

ALPHE'E. Il y a eu deux personnes de ce nom. Le premier fut pere de saint Matthieu. *Voyez* le chapitre IX. de son évangile, *vers.* 9. & *Marc.* II. 14.

Le second fut surnommé *Cleophas*, & fut pere de *Jacques le Mineur* & de *Lebée* surnommé *Thadée*.* *Matth.* X. 3.

ALPHÉE, fleuve du Peloponnese, que les habitans de la Morée nomment aujourd'hui *Orfea*, & les mariniers Italiens *Carbon*, coule dans le pays d'Elide, où il reçoit l'Erymante, & Celadon, & près de cent quarante petites rivieres. Il passe à Olympie, & se décharge dans la mer après avoir receu le Dalion & l'Acheron.

☞ Les Poëtes ont feint qu'Alphée, chasseur, devint amoureux d'Arethuse, Nymphe de Diane; d'autres disent de Diane même, & que la poursuivant jusques auprès de Syracuse en Sicile, dans le dessein de lui faire violence, cette nymphe implora le secours de Diane, qui la changea en fontaine. Alphée fut aussi metamorphosé en fleuve, & ne pouvant oublier la tendresse qu'il avoit euë pour Arethuse, la fable porte qu'il la lui témoigna en mêlant ses eaux à celle de la fontaine d'Arethuse, en passant du Peloponnese par le milieu de la mer, sans y confondre ses eaux, jusques dans la Sicile, où il rejoint Arethuse. Mais Strabon soûtient, que ce fleuve qui a sa source dans l'Arcadie, ne passe point au travers de la mer Ionienne par des conduits soûterrains, pour venir se mêler dans la Sicile avec les eaux d'Arethuse. Il dit que ce fleuve a une embouchure par où il se décharge dans la mer; & qu'il ne trouve point de goufres en son chemin où il se perde, comme plusieurs autres, pour paroître inopinément ailleurs. Quant à la fontaine Arethuse, il se moque des Poëtes qui ont feint que cette fontaine naissoit comme le fleuve Alphée dans l'Arcadie, qu'elle prenoit le même chemin que lui, & que passant par-dessous la mer, leurs eaux se mêloient ensemble dans la Sicile. Ce n'est pas que la chose ne soit possible, puisqu'il est constant qu'il y a d'autres fleuves qui passent dans les lacs & dans des mers, & qui en retirent leurs eaux aussi douces qu'auparavant; mais à l'égard du fleuve Alphée & de la fontaine Arethuse, tous les geographes sont du même sentiment que Strabon. Hercule tira un canal de cette riviere, pour nettoyer l'étable d'Augias, remplie des immondices que trois mille bœufs y avoient faites durant trente ans. * Ovid. *metam.* Pline. Strabon.

ALPHEN ou ALPEN, *Alpenum*, *Alphenum*, petite ville avec une citadelle en Allemagne dans le diocese de Cologne, près du duché de Cleves & du Rhin, entre la ville de Rhynberg & celle de Santen. Quelques geographes croyent que c'est la ville nommée anciennement *Castra Ulpia*, que d'autres placent à Cleves.* Baudrand.

ALPHENUS (Guillaume) ancien praticien d'Hollande a recüeilli un grand nombre de formules, suivant l'usage de son pays. * *Biblioth. des aut. de droit* par Denys Simon, édit. de Paris, *in* 12. 1702.

ALPHENUS, *cherchez* ALFENUS.

ALPHERGANUS, *voyez* ALFRAGANUS.

ALPHES, rabbin, *voyez* ALFES.

ALPHESIBÉE, *Alphesibæa*, fille du fleuve Phegius, qu'Alcmeon épousa, lui ayant fait present d'un collier qu'il avoit pris à sa mere Eriphyle. Properce en fait mention, *l.* 1. *eleg.* 15.

Alphesibœa suos ulta est pro conjuge fratres,
Sanguinis & chari vincula rupit amor.

ALPHISSAH, pays de l'isle de Madagascar, dans la partie meridionale, à l'occident du pays de Manamboule. Il y a beaucoup de vignes & quantité de soye. * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

ALPHIUS AVITUS, poëte, *cherchez* AVITUS ALPHIUS.

ALPHON-VECCHIO, fleuve, *voyez* ALPIN.

ALPHONSE, *cherchez* ALFONSE.

ALPIN, roi d'Ecosse, étoit fils d'*Achaïus* qui mourut en 819. *Gongalus* ou *Conal* lui succeda, & ensuite *Dongal* V. Alpin succeda à ce dernier, & poursuivit les ennemis du royaume avec assez de bonheur; mais ayant été pris par Brude roi des Pictes, il fut mis à mort l'an de J. C. 834. qui étoit le quatriéme de son regne. * Buchanan & Leslé, *hist. d'Ecosse.*

ALPIN, *Alpinus* (Corneille) poëte qui composa l'histoire de Memnon tué par Achille. Horace remarque qu'il écrivoit ses satyres dans le même tems que ce Poëte y travailloit.

Turgidus Alpinus, jugulat dum Memnona, dumque
Depingit Rheni luteum caput, hac ego ludo.

Cette expression d'Horace nous apprend que c'étoit un poëte enflé. Quelques-uns croyent que ce *Cornelius Alpinus* est le même que Gallus, surnommé *Alpinus*, parce qu'il étoit originaire de Frejus, ville au pied des Alpes; mais cette conjecture est peu vrai-semblable. * Horace, *l.* 1. *sat.* 10. La Popeliniere, *l.* 5. *des historiens.* Vossius, *l.* 1. *c.* 17. *des historiens Latins*, & *c.* 2. *des poëtes.*

ALPIN, *Alpinus*, (Julius) un des chefs des Suisses, que Cecina fit mourir comme étant le promoteur de la guerre. * Tacite, *hist. l.* 1. *c.* 6.

ALPIN, ou ALPHON VECCHIO, fleuve d'Italie dans le Veronois, qui se joint à celui de l'Adige, dans l'état de la republique de Venise. * Baudrand.

ALPINI (Prosper) medecin celebre né à Marostica, petite ville de l'état de Venise, le 23. Novembre de l'an 1553. porta les armes & eut même de l'emploi dans l'état de Milan; mais pressé par François Alpini son pere qui étoit medecin, il alla à Padouë, où il étudia avec tant d'assiduité, qu'il fut reçu docteur en medecine l'an 1578. Il s'attacha à la botanique, à examiner la nature des simples, & à composer l'histoire du baume. Mais pour y réüssir, il crut qu'à l'exemple de Galien, il devoit voyager & examiner la nature des plantes, par la qualité des terres qui les produisent. La republique de Venise ayant nommé George Hemi, pour être baile ou consul en Egypte, celui-ci y mena Alpini en qualité de son medecin. Les ouvrages qui nous restent de lui prouvent les recherches curieuses qu'il fit durant trois ans de séjour en Egypte. A son retour en Italie, André Doria, prince de Melphe, l'engagea à être son medecin; mais la republique de Venise ne voulant pas être plus long-tems privée d'un de ses sujets, du merite de Prosper Alpini, elle le nomma pour être professeur en botanique dans l'université de Padouë. Il y parut avec beaucoup de réputation, & y mourut le 23. du mois de Novembre de l'année 1616. Il laissa quatre fils; *Antoine*, jurisconsulte, qui mourut de peste en 1631. *Jean*, qui étoit medecin, & mourut en 1637. *Maurice*, moine du Mont-Cassin, qui paya le tribut à la nature en 1644. le dernier fit profession des armes. Outre divers ouvrages manuscrits que Prosper laissa, nous avons de lui, *de medicina methodica, l.* XIII. *de medicina Ægyptiorum, l.* IV. *De plantis Ægypti, l.* I. *De præsagienda ægrotantium vita. De Balsamo, &c.* * Philippus Thomasinus, *P.* II. *elog. illust. viror.* Vander Linden, *de script. med.*

ALPON-VECCHIO, fleuve, *voyez* ALPIN.

ALPTEGHIN, Turc de nation, avoit été esclave d'Ahmed fils d'Ismaël II. sultan des Samanides. Il se mêloit de faire des tours de souplesse, qui passoient pour des enchantemens magiques; mais ayant été affranchi par son maître, il s'adonna à l'exercice des armes, & parvint enfin de charge en charge, jusques à celle de gouverneur de la grande province de Chorasan, sous le regne d'Abdalmalec fils de Nouh cinquiéme sultan de la même maison des Samanides. Ce prince étant mort l'an de l'hegire 305. de J. C. 917. les principaux de l'état consulterent Alpteghin sur le choix d'un successeur. Ce gouverneur ne fut pas d'avis d'élever sur le thrône Mansour fils du roi défunt, à cause de son bas âge, qui le rendoit incapable de gouverner par lui-même son royaume; mais il donna son suffrage à l'oncle de ce jeune prince, qu'il en jugeoit tres-digne. Dans ces entrefaites les habitans de la ville de Bokhara capitale de cet état, sans attendre la réponse d'Alpteghin, proclamerent ce jeune enfant pour leur roi. Alpteghin se trouva fort offensé de ce procedé, & vint à la cour, où il ne put s'empêcher de témoigner du chagrin au sujet de cette élection; mais comme son parti n'étoit pas le plus fort, il fut obligé d'en sortir, & déclaré peu de tems après rebelle de l'état. Il se retira de Bokhara avec sept cens chevaux seulement, & fut suivi par quinze mille, que Mansour envoya après lui; mais comme

comme il avoit une connoissance parfaite de l'art militaire & du pays où il étoit, il s'alla poster dans le fond d'un vallon, où l'on ne pouvoit venir à lui que par de longs défilés. Etant campé en ce lieu, il mit deux cens cavaliers en embuscade dans un coin du vallon, & monta avec les cinq cens autres dessus la colline, où les rangeant tous sur une même ligne, il montra une tres-grande face à ses ennemis, & les chargea d'abord brusquement, puis tout d'un coup lâchant le pied & se battant en retraite, il attira ses ennemis à l'embuscade, qu'il leur avoit dressée. Quand les troupes de Mansour furent engagées dans ces chemins étroits, où elles trouverent des gens qui les envelopoient de tous côtés, elles s'apperçurent que le grand nombre de leurs propres gens leur nuisoit: car se renversant les uns sur les autres, ils se chargerent dans la suite entr'eux. Alpteghin remporta par le moyen de ce stratagême une victoire trescomplette sur ses ennemis, & fit prisonniers tous ceux qui échapperent au massacre. On dit que ce brave guerrier s'étant vû reduit à sept cens chevaux, & sçachant qu'il étoit poursuivi par quinze mille, dit aux siens qu'il n'y avoit nulle apparence de pouvoir resister aux ennemis avec des forces si inégales; c'est pourquoi il leur conseilloit de l'abandonner, & de faire leur parti le meilleur qu'ils pourroient avec le sultan. Mais ses soldats, qui meritoient de combattre sous un si grand capitaine, lui répondirent tous d'une voix, qu'ayant joui jusques alors de sa bonne fortune, il étoit raisonnable qu'ils partageassent avec lui la mauvaise qui le menaçoit; qu'ils étoient tous résolus de courir le même risque que lui. *Où pouvons-nous aller, après vous avoir quitté?* lui disoient-ils avec beaucoup de tendresse. Ce fut cette genereuse résolution, qui non seulement acquit une victoire si considerable à leur chef; mais qui l'éleva encore à un degré d'honneur, qu'il n'auroit jamais osé se promettre du destin le plus favorable. Car s'étant rendu maître de la campagne, il marcha droit à la ville de Gazna, où il fut reconnu pour maître. Ce fut de cette ville & de ses environs, qu'il tira des forces considerables, & d'où il sortit plusieurs fois contre Mansour & ses capitaines, qu'il battit en plusieurs rencontres: enfin ce fut dans cette capitale qu'il regna seize ans, & qu'il laissa après sa mort une couronne à *Sebecteghin* son gendre, qui fut pere de *Mahmud* fondateur de la grande monarchie des Gaznevides l'an de l'hegire 353. de Jesus-Christ. 964. Mirkhond. Nighiaristan. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ALPUXARRAS (los) pays de montagnes dans le royaume de Grenade, ainsi appellé à ce qu'on prétend, d'Alpuxar, capitaine More qui en eut le commandement. Ce pays à dix-sept lieuës de longueur sur onze de large, & s'étend le long des côtes de la mer Mediterranée entre les villes de Velez-Malaga & d'Almeria. Il n'est habité que par des Mores, qui ayant embrassé la religion Chrétienne, conservent néanmoins leur maniere de vivre, leurs habillemens & leur langue; mais fort corrompuë. Il est partagé en onze petits quartiers, que les habitans appellent *Taas*, & les Espagnols *Cabeças de partido*: les principaux sont Taadel Orgira, qui est une terre des marquis de Valençuela, & Taa de Pitros, où l'on voit des arbres fruitiers d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuse. Entre Pitros & Portugos on trouve un petit ruisseau, dont l'eau teint en noir sur le champ les filets de laine ou de soye qu'on y plonge; & près de là est une caverne, qui exhale une vapeur si maligne, qu'elle tuë les animaux qui s'approchent de son ouverture. Ces montagnes sont extrêmement peuplées, & on y trouve un nombre presque incroyable de villages où demeurent ces Mores, qui ayant conservé le naturel laborieux de leurs peres, s'appliquent à la culture, & plantent leurs montagnes de vignes & d'arbres fruitiers. Ils vont à Velez Malaga, & dans les autres lieux commodes vendre leurs vins, leurs raisins, & leurs fruits, qui sont revendus ensuite aux marchands étrangers. * Juan Alvarés de Colmenar, *del. de l'Esp.*

ALRE, riviere d'Allemagne, *cherchez* ALLERE.

ALREDE, ATHELREDE, ETHELREDE, roy des Saxons occidentaux en Angleterre, quitta volontairement la couronne la dixiéme année de son regne, chagrin qu'il étoit de voir son pays ruiné par les guerres civiles. Polyd. Virg. *l.* 4. C'est aussi le nom d'un historien dont Baronius fait souvent mention, qui mourut en 1166. * Trithemius, Sixtus *sen. in catalogo.*

ALRESFORD, sur la riviere d'Itching, *Alresfordia*, petite ville d'Angleterre, dans la province dit *Hantshire*, environ à six lieuës de Winchester. * Camdem. Baudrand.

ALRIC, roi de Kent en Angleterre, qui vivoit dans le VIII. siecle, étoit fils de *Withred*, & frere d'*Elbert* & d'*Edilbert*, qui avoient successivement porté la couronne de ce petit pays. Il en releva l'éclat par son courage; mais sur la fin de sa vie il perdit contre le roi de Mercie une importante bataille: ce qui affoiblit extrêmement son état & lui fit perdre une partie de la réputation qu'il s'étoit acquise. * Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

ALRIC, né & élevé dans la province de Cumberland en Angleterre, vivoit dans l'onziéme siecle, & mourut au commencement du douziéme l'an 1107. Il passa sa vie en hermite dans une forêt près de Carlisle; & quand il mourut, si l'on s'en rapporte au témoignage de saint Goderick, autre hermite qui fut present à sa mort, il vit son ame monter dans le ciel, comme un globe de vent enflammé. * *Dict. anglois.*

ALRICK ou ELRICK, *Alricus & Elricus*, riviere d'Ecosse, dans la province de Thwedal, se joint à la Twede; & c'est sur ce confluent qu'est située la petite ville de Selrik, environ à quinze ou dix-huit lieuës de Barwik.

ALSAC, (Moyse) rabbin Juif de ces derniers tems, a composé plusieurs commentaires sur la bible, sous differens titres, dont la plûpart ont été imprimés à Venise, *in folio*, & quelques-uns à Constantinople. M. Simon, qui les a lûs, dit de cet auteur, que la lecture de ses livres est plus propre à des Juifs qu'à des Chrétiens; parce qu'il a seulement compris dans ses commentaires les divers sens de l'écriture, soit litteraux, soit allegoriques, ou mystiques & cabalistiques. * M. Simon, *hist. critique du vieux testam. l.* 3. *c.* 6.

ALSACE, que les Allemands nomment *die Elsaß*, les Latins *Alsatia*, province d'Allemagne, est située le long de la riviere du Rhin à l'orient, & vers la Lorraine au couchant, vers le Palatinat du Rhin au septentrion, & au midi vers le Sundgaw ou comté de Ferrete, & en partie vers la Franche-Comté & la Suisse. Ses villes sont Stralbourg, Colmar, Haguenaw, Saverne, Schelestad, Landaw, Bensfeld, Weissemburg, Melsheim, &c. C'est le pays des anciens Tribocces, qui retinrent leur nom jusques au tems de Charlemagne. Les Romains en furent les maîtres durant plus de 500. ans. Depuis, les rois de France y commanderent jusques à Othon I. dans le X. siecle. Othon III. de ce nom l'érigea en landtgraviat. La maison d'Autriche, qui se l'étoit approprié, l'a possedé plusieurs années; mais il a été encore réuni à la couronne de France par les traités de paix dont il sera bientôt parlé. Dans la guerre que les François unis avec les Suedois, firent en Allemagne vers l'an 1630. & les suivans, ils soûmirent presque toute l'Alsace. En 1633. le duc de Weimar y emporta diverses places, & mourut le 18. Juillet de l'an 1639. Après cette mort, le maréchal de Guebriant reçut aussi des Suedois ce qu'ils avoient en Alsace, & le joignit à ce qui avoit été déja soûmis par les armes de sa majesté tres-Chrétienne. Ces places lui furent cedées par la paix de Munster de 1648. en l'article 47. qui est exprimé en ces termes: « Sa majesté imperiale, tant pour soi que pour toute la maison « d'Autriche & l'empire, renonce à tous les droits de « proprieté, seigneurie, possession & jurisdiction qu'ils « avoient en la ville de Brisac, au landtgraviat de la hau- « te & basse Alsace, Sundgaw, & en la préfecture pro- « vinciale des dix villes imperiales sises en Alsace; sça- « voir, Haguenaw, Colmar, Schelestad, Weissemburg, « Landaw, Obernheim, Rufsham, Munster « en la vallée saint Gregoire, Kaiserberg & Turinchen, « & en tous les villages qui en dépendent, qu'ils « transportent au roi tres-Chrétien & à son royaume, «

&c. Les articles suivans confirment la même cession. Par le cinquiéme, l'empereur & le duc d'Inspruch renonçant au droit qu'ils pouvoient avoir sur ce pays, promettent d'y faire renoncer le roi d'Espagne. C'est ce qui se fit par la paix des Pyrenées de 1659. car par l'article 61. le roi Catholique renonce, tant en son nom qu'en celui de ses successeurs, à tous les droits qu'il avoit ou pourroit avoir sur la haute & basse Alsace, le Sundgaw ou comté de Ferrete, Brisac & ses dépendances, & sur tous les pays, places, & droits qui avoient été délaissés & cedés au roi tres-Chrétien par le traité fait à Munster le 24. Octobre 1648. pour être unis & incorporés à la couronne de France. C'est de cette façon que la France a acquis un nouveau droit sur l'Alsace, qui a été confirmé par le traité de Riswick en 1697. avec cette exception, qu'en échange de Strasbourg qui a été cedé au roi Loüis *le Grand*, il a rendu Fribourg, Brisac, & leurs dépendances situées au-delà du Rhin. En general l'Alsace est une province tres-fertile, qui produit beaucoup de grains de toutes les especes, vins, fourrages, bois, lins, tabac, legumes, fruits, &c. Les montagnes qui la separent de la Lorraine sont fort élevées, & la plûpart couvertes de bois de sapins, hêtres, chênes & charmes: celles qui sont du côté de la Suisse sont moins hautes, & fournissent toute sorte de bois: le pays qu'elle enferme est varié par d'agréables côteaux, & par de belles plaines; on y trouve aussi des forêts, dont les plus considerables sont celles de la Hart, de Haguenaw & de Bienwal, ou de Lutterbourg. Le pays qui est entre la riviere d'Ill, la Hart, & le Rhin jusqu'à Strasbourg est étroit, & d'une fertilité mediocre: on n'y trouve point de vignes, & il y a peu de bonnes prairies à cause des frequens débordemens du Rhin. Celui qui est enfermé entre les montagnes, l'Ill, & la plaine depuis Soults dans la haute Alsace jusqu'à deux lieuës au-dessus d'Haguenaw, est tres-abondant en toute sorte de grains, vins & fourages: ce qui est au-dessus de Soults & de Betfort en suivant la montagne sur la largeur de trois lieuës est rempli de bois, les terres labourables y sont spongieuses, mais il y a de bonnes prairies. Le canton qui s'étend vers la Suisse jusqu'à Altkirck, Basle & Mulhausen est plus fertile; le terroir de Haguenaw appellé *plaine de Mariendal* n'est au contraire que terres sabloneuses: mais les terres depuis la montagne de Saverne, & la plaine de Strasbourg jusqu'au Rhin sont extrémement fertiles. La plaine de Landaw est aussi tres-abondante en grains, & le pied de la montagne depuis cette ville jusqu'à Weissembourg est rempli de vignes. L'Alsace est bornée & coupée par plusieurs rivieres: le Rhin, l'Ill, la Brusch, la Massick, la Soor, le Zinzel, la Motter, la Saur, la Seltsbach, la Lutter, ou Lauter, & la Queiche. On y trouve trois grandes routes; la premiere est celle de Francfort qui est pratiquable en tout tems, parce qu'elle est si élevée au-dessus du terrein, que les eaux du Rhin & des autres rivieres ne peuvent jamais passer par dessus; la seconde est celle qui conduit dans le Brisgaw, elle a les mêmes avantages que la premiere: la troisiéme conduit dans la Soüabe & dans le Wirtemberg: elle souffre quelquefois des inondations. Il y a 24. paroisses du diocese de Besançon dans la haute Alsace, dont tout le reste est du diocese de Basle, à l'exception du chapitre de Lauttembach, qui est du diocese de Strasbourg: celui-ci s'étend dans la basse Alsace, & ne la comprend pas toute entiere, une partie étant du diocese de Spire. Toute l'Alsace, tant la haute que la basse, est du ressort du conseil superieur établi à Colmar; mais il y a plusieurs sieges qui connoissent en dernier ressort jusqu'à certaine somme, comme le directoire de la noblesse de la basse Alsace, jusqu'à la somme de cinq cens livres, & le senat de Strasbourg jusqu'à celle de mille livres: celui-ci juge aussi au criminel sans appel. Les justices royales sont le bailliage & prévôté d'Haguenaw, du neuf Brisac, le bailliage & préfecture d'Haguenaw, les bailliages de Weissembourg & de Candek, les prevôtés d'Huningue, d'Ensisheim, & du Fort-Loüis. L'Alsace est pays d'impositions, & on y paye la taille sous le nom de subvention: le papier timbré, & diverses autres impositions n'y ont pas lieu. C'est l'intendant de la province, ou ses subdelegués, qui connoissent de toutes les affaires qui dans les autres provinces occupent les officiers des élections, & bureaux des finances, & les appellations de leurs jugemens sont portées au conseil d'état. * Cluvier, *descript. Germ.* Sebastien Brand ou Titio, & Bernard Hertzog, *chron. Alsat.* Bertius. Du Puy, &c.

ALSCHAUSEN, *Alschausenium*, petite ville ou bourg d'Allemagne, où il y a une commanderie des chevaliers de l'ordre Teutonique. Il est situé dans la Soüabe, sur les confins du comté de Konigsec, à trois lieuës de la petite ville de Buchaw vers le midi. * Maty, *diction. geograph.*

ALSELSE ou ALSITZ, *Alisuntia*, riviere des Pays-Bas dans le duché de Luxembourg, passe par la ville de ce nom & se va jetter dans le Saur, pour se joindre ensuite à la Moselle, au-dessus de Tréves. Ausone fait mention de cette riviere, en parlant de la Moselle, *Idill.* 10.

Nec minor hoc tacitum qui per sola pinguia labens
Stringit frugiferas felix Alisuntia ripas. * Baudrand.

ALSEN, isle de la mer Baltique, qui dépend du roi de Danemarck, est à l'orient du duché de Sleswik, dont elle n'est éloignée que par un tres-petit trajet. Sa longueur est de quatre lieuës & sa largeur est de deux. Selon quelques geographes l'isle d'Alsen a été habitée par des peuples qu'on nommoit *Elisiens*. Elle est fertile & fort peuplée, & on la divise en partie meridionale & en partie septentrionale, qui sont les bailliages de Sonderbourg & de Nortbourg. * Baudrand. Audifret. *geog. tom.* 1.

ALSFELDT, *Alsfelda*, petite ville ou bourg d'Allemagne, dans le landgraviat de Hesse-Cassel, vers l'abbaye de Fulde, sur la riviere de Swalm, environ à trois lieuës au-dessus de la forteresse de Ziegenhaim. * Maty, *dict. geographique.*

ALSFORD, petite ville d'Angleterre avec un marché, dans la province nommée *Hanshire.* * *Diction. anglois.*

ALSHAHER (Joseph) appellé *Bitubid*, prêtre Egyptien, a recüeilli & paraphrasé en langue arabique, les canons des quatre premiers conciles generaux dans le *pandecta canonum*, imprimé en 1672. *tome* I. Il vivoit environ l'an 1390. * *bibl. hist. des aut. de droit, edit. de Paris, in* 12. 1702.

ALSINC-SUND, *Alsia Fretum*, détroit de la mer Baltique entre l'isle d'Alsen & le duché de Sleswik. On l'appelle aussi le *détroit de Sunderbourg*, à cause d'une ville de ce nom, qui en est près. Il a environ cinq ou six lieuës de long; mais il est étroit, n'ayant pas une lieuë de largeur en quelques endroits. * Baudrand.

ALSITZ, riviere, *voyez* ALSELSE.

ALSONE, *Alsona*, petite ville ou bourg de France, dans le Languedoc sur la riviere de Fresquel, entre la ville de Carcassonne & celle de saint Papoul, à deux lieuës de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ALSTEDIUS (Jean Henri) Allemand, auteur Protestant, s'est acquis dans le XVII. siecle beaucoup de reputation par ses ouvrages, & par son assiduité au travail. Il demeuroit à Herborn petite ville du comté de Nassau dans la Veteravie. Nous avons de lui divers traités qui marquent que l'érudition de cet auteur étoit assez diversifiée, comme *consiliarius academicus, seu methodus formandorum studiorum*, imprimé à Strasbourg en 1610. *in quarto*, & en 1627. *philosophia restituta. Panacea philosophica. Elementa mathematica. Thesaurus chronologia. Encyclopædia, &c.* Ce dernier ouvrage est en quatre volumes *in folio.* Alstedius mourut l'an 1638. âgé de 50. ans. * Vossius *de mathem. c.* 53. §. 17. Martin Zeiler, *P. II. histor.* Lorenzo Crasso, *elog. de gli huom. letter.* Bayle, *dict. critiq.*

ALSTER, petite riviere d'Allemagne dans le duché d'Holstein, se jette dans l'Elbe, auprès de la ville d'Hambourg. * Sanson. Baudrand.

ALSTETTEN, petite ville de Suisse située dans le Rhinthal près du Rhin, à trois lieuës de la ville d'Appenzel. * Maty, *dict. geograph.*

ALSTON-MOOR, petite ville avec marché en An-

gleterre, dans la province de Cumberland à 209. milles de Londres, mesure d'Angleterre. Il y a dans le voisinage quantité de mines de plomb. * *Dict. anglois.*

ALSWANGEN, *Alswanga*. Petite ville du duché de Curlande, située sur la côte de la mer Baltique, environ à trois lieuës de la ville de Windaw. * Baudrand.

ALT, petite riviere d'Angleterre, dans le comté de Lancastre, se jette dans la mer d'Irlande près du petit village d'Almuth. Les auteurs latins lui donnent le nom d'*Alta*, qui est encore celui d'*Alten* & d'*Altenbotten*, riviere & détroit ou bras de mer de Norwege, dans la province de Werdhun. * Camden. Baudrand.

ALTA, bourg de la Suede propre, près des confins de la Gestricie. * *dict. geograph.*

ALTADAS, *voyez* ALTHADAS.

ALTAEMPS, *Altiempi* (Marc) fils de WOLFANG, comte de l'empire au diocese de Constance, & d'une sœur du pape *Pie* IV. fut fait cardinal en 1561. après avoir été élû évêque de Constance. Il présida au concile de Trente, en qualité de legat, au retour de sa nonciature d'Allemagne, fut rappellé de Trente pour lever des troupes, & pour s'opposer aux Lutheriens Allemands, qui menaçoient Rome, & mourut à Rome en 1595. Il y a eu un duc d'ALTAEMPS (Jean-Ange) fameux par son amour pour les belles lettres, mort en 1620. Un autre duc de ce nom (Gaudentius) qui mourut en 1677. & qui fut auteur *de la vie de saint Chrysostome, & de la sainteté persecutée & triomphante.* Il eut pour fils N. duc d'Altaemps mort à Rome le 19. Fevrier 1713. * Bayle, *dict. critiq.*

ALTAHAIM ou ALTAHEIN, *Altaheimum* ou *Alteimum*, ancienne ville au pays des Grisons, où fut tenu l'an 917. un synode en presence d'un nonce apostolique du pape Jean X. * *Tome IX. des conciles.*

ALTAI, que d'autres nomment *Belgian*, montagnes de l'Asie, dans la Tartarie septentrionale, & près de la ville de Caracoran dans le royaume de Montgal. On dit qu'on trouve les tombeaux des rois du pays dans ces montagnes, à qui les auteurs donnent des noms differens. * Sanson.

ALTAMIRA, comté avec le titre de grand d'Espagne en Castille, appartenoit à la maison de Moscoso. Vasco Lopez de Ulloa épousa Agnés de Moscoso heritiere de sa maison; & Jean II. roi de Castille érigea dans le XV. siecle cette terre en comté en faveur de ce mariage.

ALTAMURA (Ambroise d') Dominicain, fut ainsi nommé du lieu où il nâquit le 16. Novembre 1608. Il étoit de la famille *del Giudice*, & publia quelques ouvrages en 1653. un traité italien intitulé *Il Melchisedech*, à la loüange du saint sacrement; en 1658. des commentaires sur les topiques d'Aristote; en 1671. les éloges des saints de l'ordre de saint Dominique: cet ouvrage est peu exact: il travailla aussi à une nouvelle *bibliotheque Dominicaine*, dont la premiere partie parut en 1677. peu de mois après la mort de l'auteur: les superieurs de l'ordre n'en furent pas contens, & ne permirent pas d'imprimer la seconde partie qui commençoit au XVII. siecle; aussi remarque-t-on dans ce qui a été imprimé des fautes énormes, & en tres-grand nombre. * Echard, *script. ord. Præd.*

ALTAMURA, que d'autres nomment Altavilla, *Altus Murus*, ville d'Italie, au royaume de Naples, & dans la province de Bari, avec titre de principauté. Quelques auteurs ont cru que c'est la *Petilia* ou *Petelia* des anciens; mais il y a plus d'apparence que cette ville est Policastro. Luc Holstenius soûtient au contraire que *Petelia* est Strongoli, ville épiscopale de la Calabre. * Cluvier. Baudrand.

ALTAMURA, bourg de la Zacanie en Morée. Quelques-uns le placent au milieu des terres, entre le golfe de Neapoli & celui de Colochine. D'autres le mettent sur le premier de ces golfes, à deux lieuës de la ville de Malvasie du côté du midi, auquel lieu ils prétendent qu'étoit le port qu'on nommoit autrefois *Minoa*. * Maty, *dict. geograph.*

ALTAR, *Altare*, bourg d'Italie, situé dans le Montferrat, sur les frontieres des terres de Genes & du marquisat de Final. * Maty, *dict. geograph.*

ALTAVILLA, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure, sur la riviere de Selo, à deux lieuës du golfe de Salerne. Altavilla est presque deserte. * Baudrand.

ALT-BERGSTAT, ville de Soüabe, *voyez* BULACH.

ALTDORE, *voyez* ALTORF.

ALTEA, petite ville du royaume de Valence, sur le bord de la mer, entre Villa Loysa & Denia, à deux lieuës de la premiere, & à trois ou quatre de la seconde, est considerable par ses richesses en vin, en lin, en soye, & en beau miel: outre ces presens de la nature, l'art y a joint des verreries, qui sont d'un assez grand revenu. * Colmenar, *del. de l'Espagne.*

ALTELIA, petite ville du royaume de Naples, située dans la Calabre citerieure, sur la riviere de Sanuto, environ à une lieuë de la ville de Martorano vers le nord. * Maty, *dict. geograph.*

ALTEMBERG en Transsylvanie, *voyez* ALTEMBOURG.

ALTEMBOURG, ville d'Allemagne, fort jolie & ornée d'un beau château, est située dans la Misnie, sur la riviere de Plaiss, avec titre de duché, & appartient à la maison de Saxe, qui est divisée en deux principales branches, dont l'aînée se nomme *Ernestine*, & la cadette *Albertine*. Celle-ci possede l'électorat, & est divisée en quatre autres branches. L'aînée en avoit deux, Saxe-Altembourg, & Saxe-Weimar; mais celle d'Altembourg étant demeurée sans heritiers, celle de Weimar s'est subdivisée en Weimar & Gotha. Altembourg est la capitale du duché de même nom, connu autrefois sous le nom d'*Osterland*: il est possedé par le duc de Saxe-Gotha depuis l'an 1672. Cette ville fut imperiale jusqu'en 1308. que Frideric *le Mordu*, marquis de Misnie, la soûmit à son obéïssance. *Voyez* SAXE. * Heiss, *hist. de l'empire geog. hist. Bourgon.*

ALTEMBOURG, que les Hongrois nomment *Owar*, petite ville bien fortifiée dans la basse Hongrie, appartient à la maison d'Autriche. * Baudrand.

ALTEMBOURG, autre petite ville d'Allemagne, dans la Baviere. Elle est sur le Danube. D'autres la nomment *Altemburg*, en latin *Atila*, selon Jean Aventin.

ALTEMBOURG, ou ALTEMBERG, *Altembergа*, ville de Transsylvanie, avec un château sur une montagne à six milles d'Allemagne de Weissembourg.

ALTEMBOURG, château ruiné au pays d'Argow en Suisse. C'est d'où sont sortis les comtes de ce nom, & d'où quelques-uns font venir la maison d'Autriche. Rapoton, comte d'Altembourg, fit bâtir le château d'Habspurg, dont il ne reste aussi que des mazures. * Plantin, *description de la Suisse.*

ALTEN, *voyez* ALT.

ALTENA, que quelques cartes écrivent *Althona*, gros bourg dépendant du duché de Pinemberg, est près du fleuve d'Elbe, presqu'à la porte de Hambourg, & miparti entre cette ville & le seigneur de Pinemberg. Les ruës en sont larges, les maisons assez exhaussées, & les dehors fort rians. Le ruisseau qui passe au milieu, fait la separation des deux quartiers; chacun desquels a ses banieres & ses corps de garde, sur les deux bords du ruisseau. D'un côté sont des troupes Danoises, & de l'autre des troupes du magistrat de la ville de Hambourg. Les Reformés de Hambourg Allemands & François y vont faire l'exercice de leur religion. Elle a été entierement brûlée dans les dernieres guerres des Suedois contre les Danois. Ce sont ces premiers qui l'ont fait pour se venger de leurs ennemis. * *Memoires du chevalier de Beaujeu; & memoires du tems.*

ALTENA, *Altenacum*, bourg de Westphalie, situé dans le comté de la Marck, vers la frontiere du duché de Westphalie, sur la riviere de Lenne, entre son embouchure dans le Roer & la petite ville de Weerdoel. * Maty, *dict. geog.*

ALTENA, *Altenacus Ager*, petit pays de la Hollande meridionale, entre le Biesbos, la Meuse, & le Brabant. On y voit la ville d'Heusden, celle de Worcum, & le village d'Altena, qui donne le nom au pays. * Maty, *dict. geog.*

ALTENAW, bourg de la Basse Saxe en Allemagne, est dans la contrée de Grabenhague sur la riviere d'Ocker, à trois lieuës de la ville de Goslar, du côté du midi, & à six de celle d'Halberstat, vers l'occident d'hiver. On le nomme en latin, *Altenavium*. * Baudrand.

ALTENASOCHITES, secte des Mahometans, *voyez* MUNASICHITES.

ALTEN-HOHENAW, *Vetus Hohenavia*, bourg du duché de Baviere en Allemagne, est sur la riviere d'Inn, au-dessus de Wasserbourg, au couchant du lac nommé *Chiemzée*. Quelques-uns croyent qu'Alten-Hohenaw est la petite ville de Vindelicie, qu'on nommoit autrefois *Æni Pons*, ou *Oeni Pons*, que d'autres placent à Oeting, bourg situé sur la même riviere, environ à neuf lieuës de celui-ci. * Maty, *dict. geog.*

ALTENHOVEN, *Arrianum*, *Vetus Curia*, *Altenhovia*, bourg ou petite ville de la haute Autriche en Allemagne. Il est dans le quartier du Haut-Wiener-Waldt près du Danube à quatre lieuës de la petite ville d'Ens du côté d'orient. Altenhoven a été autrefois une ville des Carates, peuples de Norique. * Baudrand.

ALTENIUS, montagne de la Carie, où il y a un grand nombre de scorpions, qui à ce qu'on dit, ne font point de mal aux étrangers; mais incommodent fort les habitans du pays. * Alexand. *ab Alexand.*

ALTER-DE-CHAON, *Altera Chaonis*, bourg de Portugal dans l'Alentejo. Il est situé sur la riviere d'Avis, à quatre lieuës de la ville de Portalegre, du côté d'occident. Quelques geographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Alteri* & *Alterium*, que d'autres placent au village d'*Aerra*. * Baudrand.

ALTESSE. Les plus grands potentats, même les rois de France de la premiere & de la seconde race, se donnoient souvent le titre de *Celsitude* ou *Altesse*, en parlant d'eux-mêmes. Saint Bernard, du tems de la troisiéme race, le donna aussi à un évêque de Langres. Les rois de Castille, d'Aragon & de Portugal, ont pris le titre d'altesse jusqu'au siecle passé. Charles-*Quint* le prit jusqu'à ce qu'il fût élû empereur; & on continua de donner ce titre au roi de Portugal; jusqu'à ce que Philippe II. roi d'Espagne s'empara du Portugal, après la mort du roi cardinal Henri. Lorsque la couronne imperiale & celle d'Espagne furent entrées dans la maison d'Autriche, tous les princes de cette maison, tant de la branche d'Allemagne que de celle d'Espagne, prirent le titre d'altesse. On donna aussi ce titre aux princes Philibert & Thomas de Savoye, à cause qu'ils étoient fils de l'infante Catherine d'Autriche, cousine germaine du roi d'Espagne Philippe III. & il passa même à dom Juan d'Autriche, fils *naturel* de Philippe IV. auquel l'empereur donna le titre d'altesse, après qu'il se fut mis à la tête des affaires d'Espagne. En l'année 1677. les grands d'Espagne consentirent aussi de lui donner ce titre, pourvû qu'il leur promît de leur donner celui d'excellence. A l'égard de la France, il n'y avoit d'abord que les freres des rois qui prissent le nom d'altesse; & on ne donnoit aucun titre aux princes du sang royal, qu'on traitoit seulement de vous, à l'exception que le nonce du pape & l'ambassadeur de Venise leur donnoient celui d'excellence. Cela dura de cette maniere jusqu'à ce que le prince de Condé fut à Rome en 1622. & qu'il demanda d'être traité d'altesse. Le pape y consentit, le fit couvrir à l'audience qu'il lui donna, le fit asseoir au consistoire, au-dessus du dernier cardinal diacre. Tous les princes du sang prirent ensuite le titre d'altesse. Ce titre est aussi passé à des enfans *naturels* des rois.

Lorsque les rois quitterent le nom d'altesse pour prendre celui de majesté, les princes souverains, qui ne sont point têtes couronnées, prirent la qualité d'altesse. Les plenipotentiaires du roi à Munster, écrivant une lettre circulaire à tous les princes d'Allemagne, leur donnerent ce titre; & le roi a voulu que ses ministres le donnassent non seulement aux princes souverains seculiers, mais aussi aux ecclesiastiques qui ne sont princes que par élection; en sorte que ses ambassadeurs traitassent les électeurs ecclesiastiques d'altesse électorale, & les autres évêques souverains d'Allemagne, d'altesse. Ce fut le feu roi Loüis XIII. qui en 1637. fit donner le premier par ses ministres, le titre d'altesse aux princes d'Orange, ausquels on ne donnoit auparavant que celui d'excellence. Neanmoins, comme le roi ne donne le titre d'altesse à personne, MM. d'Avaux, Servien & de la Tuilerie ne voulurent point que dans le traité fait en 1644. avec les états generaux, un des députés prît la qualité de conseiller de son altesse le prince d'Orange, parce que le roi parloit dans cet acte. Cromwel ayant usurpé l'autorité souveraine en Angleterre en 1649. sans toutefois prendre le titre de roi, se fit donner le titre d'altesse.

On ne donne pas ce titre à tous les princes souverains d'Italie. La republique de Venise ne donne que l'excellence au duc de Parme; & on donne seulement le titre d'altesse aux princes de Masse, de la Mirande, &c. Le connétable Colonne & le duc de Bracciano sont convenus entr'eux de se traiter mutuellement d'altesse, & de se donner l'un à l'autre, quand ils s'écrivent, la qualité de serenissime. Quand les princes souverains d'Italie prirent le titre d'altesse, leurs cadets prirent d'abord celui d'excellence; mais dans la suite tous les princes cadets des maisons souveraines d'Allemagne & d'Italie ont pris l'altesse: en sorte que le pape donna ce titre au duc de Neubourg, & le roi voulut que ses ambassadeurs à Rome le donnassent à ce prince, au duc de Brunswick évêque d'Osnabruk, & aux princes cadets de la maison de Medicis. Cependant le prince de Neubourg ne put obtenir ce titre du viceroi de Naples, à cause que ce duc a une principauté dans le royaume de Naples. On ne voulut point aussi le donner à l'évêque d'Osnabruk; & les grands d'Espagne refuserent de le donner aux princes cadets des maisons de Savoye & de Medicis. * *Memoires curieux.*

ALTESSE-ROYALE. L'usage de ce titre a commencé en 1633. lorsque le cardinal infant passa par l'Italie pour aller au Pays-Bas: car se voyant sur le point d'être environné d'une multitude d'altesses, avec lesquelles il étoit chagrin d'être confondu, il fit ensorte que le duc de Savoye convint de le traiter d'altesse royale, & de n'en recevoir que l'altesse. Gaston de France duc d'Orleans, qui étoit alors à Bruxelles, ne voulant pas souffrir qu'il y eût de distinction entre ce cardinal & lui, puisqu'ils étoient tous deux fils & freres de rois, prit aussi-tôt la même qualité. Les fils & petits-fils des rois en France, en Angleterre & dans le Nord, ont aussi pris ce titre. C'est ainsi que l'a porté feu Monsieur Philippe de France duc d'Orleans, frere unique du roi Loüis XIV. & c'est ainsi que le porte aujourd'hui son fils unique Philippe duc d'Orleans, petit-fils du roi Loüis XIII. Le prince Palatin Charles-Gustave ayant été désigné successeur de la couronne de Suede, obtint que M. Chanut, ambassadeur de France près de la reine Christine lui donnât ce titre, & le prince d'Orange l'a aussi pris comme petit-fils de Charles I. roi d'Angleterre, du côté de sa mere. Lorsque le maréchal duc de Grammont alla l'an 1659. en Espagne, pour demander l'infante en mariage pour le roi, il voulut sçavoir du roi d'Espagne s'il agréroit qu'il donnât le titre d'altesse-royale au prince son fils & aux princesses ses filles; mais ce roi témoigna qu'il n'approuvoit pas l'usage de ce mot, qu'il traita de nouveau & d'inusité; & il voulut que ce ministre ne donnât au prince & aux infantes que le seul nom d'altesse. Loüis XIV. ne vouloit pas non plus qu'on donnât ce titre à monseigneur le dauphin, à cause du grand nombre de princes qui le prennent. Cependant comme le tour de la phrase italienne veut que l'on donne quelque titre en cette langue, & qu'après celui de majesté, il n'y en a point de plus relevé que celui d'altesse-royale, il agréa que les cardinaux en écrivant à ce prince, le traitassent de serenissime altesse-royale. Le duc de Savoye en vertu de la qualité de roi de Cypre, a aussi pris le titre d'altesse-royale, aussi-bien que le duc de Lorraine en vertu d'un diplome de l'empereur Leopold du mois d'Octobre 1700. enregistré dans toutes les chancelleries des princes de l'empire. Le grand duc de Toscane se l'est aussi fait accorder par l'empereur Joseph, prétendant que son titre de

grand duc, lui donnent les mêmes droits qu'aux ducs de Savoye & de Lorraine. * *Memoires curieux*.

ALTESSERRA (Dadinus) *cherchez* HAUTTESERRE (Antoine-Dadin.)

ALTH, *voyez* OLT.

ALTHADAS, que Jules *Africain* nomme SETHOS, fut l'onziéme roi des Assyriens après Ninus, bien que les autres ne le mettent que le dixiéme. Il regna 32. ans dans une grande oisiveté, qui ne fut interrompuë que par ses crimes. On doit fixer le commencement de son regne suivant le P. Petau en 1753. ans avant J. C. & selon Usserius, que nous suivons, en 910. seulement avant J. C. l'an du monde 3094.

ALTHAEN, (Eberard) *cherchez* EBERARD.

ALTHAIDE, *cherchez* ALPAIDE.

ALTHAHER-BILA, calife, *cherchez* ALZAHER.

ALTHE'E, femme d'*Oenée* roi de Calydon. Les poëtes disent qu'Oenée faisant un sacrifice, oublia la déesse Diane, laquelle, pour se venger de ce mépris, envoya un sanglier qui ravagea les terres de Calydon. Meleagre son fils assembla une partie des princes de Grece, pour chasser cette furieuse bête, & Atalante, fille de Jasius roi d'Arcadie, s'y trouva. Cette princesse blessa la premiere le sanglier, & Meleagre par civilité ou par amour, lui en donna la premiere dépoüille, lorsqu'il eut été tué. Mais Plexippe & Toxée, freres d'Althée, piqués qu'une fille eût emporté toute la gloire de cette chasse, ôterent à Atalante la proye qu'elle emportoit: Meleagre en eut un tel ressentiment, qu'il se jetta sur ses oncles, & les tua sur le champ. C'est ce qui porta Althée leur sœur de sacrifier son fils Meleagre aux manes de ses freres, en jettant dans un brasier le tison fatal, auquel par le decret des Parques, la vie de ce jeune prince étoit attachée, parce qu'il ne devoit vivre qu'autant que ce tison dureroit. *Voyez* MELEAGRE. Elle se punit ensuite elle-même de sa cruauté, en s'ouvrant le sein d'un poignard, ou comme veulent quelques-uns, en s'étranglant. * Diodore de *Sicile*, *l.* 5. Ovide, *l.* 8. *fable* 4. *des metamorph.* Appollodor. *l.* 1. Hygin.

ALTHEMENES, fils de *Catrée* roi de Crete, sçut de l'oracle qu'il devoit tuer son pere; Ce qui l'effraya si fort, qu'il prit la fuite avec quelques amis qu'il avoit, & vint aborder à Rhodes, où il fit bâtir le temple de Jupiter *Camiréen* sur le mont Achabyre. Cependant Catrée, qui n'avoit que ce seul fils, le vint chercher à Rhodes, où Althemenes le tua sans le connoître. *Voyez* CRATE'E * Diodore de *Sicile*, *liv.* 5. *chap.* 9.

ALTHUSIUS (Jean) jurisconsulte Allemand, florissoit vers la fin du XVI. siecle. Il a fait quelques ouvrages de politique & de jurisprudence, où il soûtient que la souveraineté des états appartient au peuple. * Bayle, *dict. crit.*

ALTHUSIUS (Thomas) est auteur d'une histoire de l'*Eutychianisme*, imprimée en 1659. * George Matth. Konig. *bibliotheca vetus & nova.*

ALTIERI, famille Romaine noble & ancienne, a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épitaphe d'ALTIERI de Parraluciis, mort le 4. Juillet 1431. à l'âge de 110. ans, laquelle se trouve encore dans l'église de la Minerve à Rome, en la chapelle du saint Sacrement. LAURENT son fils prit le surnom d'*Altieri*, que sa famille a depuis retenu. Il fut conservateur du peuple Romain; & eut pour petitfils JERÔME Altieri, qui fut gouverneur de Tivoli en 1556. & plusieurs fois conservateur du peuple Romain. Celui-ci laissa plusieurs enfans, & entr'autres, *Mario* Altieri, chanoine de l'église de saint Pierre, auteur de deux volumes *sur les censures*; & LAURENT Altieri, dont vint *Jean-Baptiste*, qui après avoir été majordome du cardinal Scipion Borghese, qui étoit neveu regnant du pape Paul V. évêque de Camerino, vicegerent & visiteur apostolique des six évêchés propres aux six anciens cardinaux, & nonce à Florence, fut enfin créé cardinal par le pape Urbain VIII. le 13. Juillet 1643. Il eut encore l'évêché de Todi, & mourut le 26. Novembre 1654. Les autres freres de ce cardinal furent, EMILE Altieri, évêque de Camerino, nonce à Naples, secretaire de la congregation des évêques & des reguliers, consulteur de la congregation du saint office, fait cardinal le 29. Novembre 1669. par le pape Clement IX. auquel il succeda le 29. Avril suivant, & prit le nom de Clement X. *Voyez* CLEMENT X. *Mario* Altieri, chevalier de l'ordre d'Alcantara. *Jerome*, grand-croix de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, grand prieur d'Irlande, & ambassadeur de sa religion près du pape Innocent X. & *François*, officier major dans le Ferrarois, tous trois morts avant 1661. Le pape Clement X. eut encore un frere *Antoine* Altieri, qui étoit marié; mais qui mourut sans enfans mâles: ce qui obligea ce souverain pontife d'adopter le cardinal *Paluzzi*, créature du pape Alexandre VII. qui l'avoit fait cardinal en 1664. Il lui fit prendre le nom d'*Altieri*; le nomma camerlingue de la sainte église, & son premier ministre. Celui-ci mourut le 29. Juin 1698. Il avoit un frere, ANGE Paluzzi, qui avoit épousé une niéce du pape, & qui prit aussi le nom d'*Altieri*. Un de ces fils, est *Laurent* Altieri, né le 9. Juin 1661. créé cardinal par le pape Alexandre VIII. le 13. Novembre 1690. qui a pour neveu *Emile* Altieri, fils d'Emile, prince de Monterano, mort le 6. Août 1721. en sa 52. année.

Outre ceux *qui ont été ci-devant nommés*, il y a eu encore dans le XVI. siecle *Ange* Altieri, chanoine de saint Jean de Latran, trésorier du pape Nicolas V. & évêque de Nepi en 1453. & *Lelio* Altieri, aussi chanoine de saint Jean de Latran. * Michel Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.*

ALTILIUS (Gabriel) natif du royaume de Naples, précepteur de Ferdinand *le Jeune*, roi de Naples, puis évêque de Buxente, aujourd'hui *Policastro*, vivoit sur la fin du XV. siecle, & étoit un des plus excellens poëtes de son tems. Il est délicat & tendre dans ses élegies, & il a excellé dans les vers heroïques, comme il l'a fait voir dans l'épithalame d'Isabelle d'Aragon. Jules Scaliger témoigne que cet épithalame est tres-bon; mais qu'il auroit été encore meilleur, s'il eût eu la force de se moderer dans sa composition, & de ne point épuiser dans son sujet tout ce qu'il sçavoit. Paul Jove qui a fait son éloge, se plaint de ce qu'il avoit abandonné les Muses: ce ne fut neanmoins que pour se donner entierement à l'étude des livres sacrés. Il mourut dans son évêché, âgé de plus de 60. ans, en 1501. Pontanus & quelques autres composerent des vers à sa loüange. Les poësies d'Altilius sont au premier tome des délices des poëtes d'Italie. * Paul Jove, *in elog. cap.* 145. Jules-Cesar. Scaliger, *Hypercritic. lib. poet. pag.* 798. Bayle, *dictionaire critique*. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes, tom.* 7. *p.* 81. *édit. de Paris.*

ALTIN, *Altinum regnum*, royaume d'Asie, dans la grande Tartarie, entre les sources de l'Irtis & de Loby; il s'étend environ depuis le 102. degré de longitude, jusqu'au 107. & depuis le 56. de latitude jusqu'au 60. Il est habité par les Tartares de Kalmaach ou *Kalmucs*. La ville d'Altin, *Altinum*, qui lui donne le nom, en est la capitale. Il y a dans ce royaume un lac qui a environ quarante lieuës de long & vingt de large, quoiqu'il paroisse beaucoup plus grand dans les cartes de Samson. Les Latins l'ont nommé *Altinus*, *Lacus Carentia.*

ALTING (Menso) ministre de la religion Prétenduë Reformée à Embden en Frise, étoit petit-fils d'un autre du même nom, qui avoit été donné en ôtage au duc de Gueldres par les états de Drente en 1523. & celui-ci avoit eu pour bisayeul un autre *Menso* Alting, conseiller de Reynold, dit *le Gras*, duc de Gueldres, qui s'étoit retiré au pays de Drente l'an 1361. Celui dont nous parlons, osa le premier, avec deux autres, prêcher le Calvinisme dans le territoire de Groningue, vers l'an 1567. Il fut aussi le premier qui monta dans la chaire de la grande église de Groningue, après que les Hollandois se furent emparés de la place l'an 1594. Il fit ses fonctions de ministre dans Embden pendant 38. ans; s'opposa avec vigueur aux Anabaptistes & aux Ubiquitaire, & mourut le 7. Octobre 1612. laissant pour

fils Henri, *dont sera parlé dans l'article suivant.* * Bayle, *dict. crit.*

ALTING (Henri) fils du précedent, nâquit à Embden le 17. Fevrier 1583. Après ses premieres études, il passa en Allemagne, & fut retenu en 1605. pour être précepteur des trois jeunes comtes de Nassau, de Solms & d'Isenberg, qui étudioient à Sedan avec le prince électoral Palatin. Il eut l'honneur d'être nommé précepteur de ce prince en 1608. il en fit les fonctions à Sedan pendant deux ans, puis il accompagna ce prince lorsqu'il passa en Angleterre l'an 1612. Etant revenu à Heidelberg, il y fut reçû docteur en theologie au mois de Novembre 1613. & en 1616. il y eut la direction du college de la Sapience. On le deputa de la part du Palatinat, avec deux autres, pour assister au synode de Dordrecht en 1618. Après son retour il courut de grands risques dans Heidelberg, lorsque cette ville fut prise par le comte de Tilly: cela l'obligea de se retirer à Embden en 1623. d'où il alla trouver à la Haye le roi de Bohême son éleve, qui le retint auprès de lui pour l'instruction du prince son fils aîné, celui qui périt sur la mer de Harlem en 1629. Il lui permit pourtant en 1627. d'aller à Groningue prendre possession de la place de professeur en theologie. Le prince Loüis Philippe, administrateur du Palatinat, lui ayant offert en 1633. une place de professeur en theologie & de senateur ecclesiastique à Heidelberg, Alting partit l'année suivante pour s'y rendre; mais la bataille de Nordlingue gagnée par les Imperiaux, l'obligea de rebrousser chemin, & de revenir à Groningue, où il mourut accablé de chagrin & d'infirmités, le 25. Août 1644. L'aîné de ses fils fut professeur en droit à Deventer; & le second fut Jacques, *dont il sera parlé dans l'article suivant.* Ses ouvrages qui ont été imprimés sont: *Notæ in Decadem Problematum Joannis Behm, de glorioso Dei & beatorum cælo, Heidelbergæ* 1618. *Loci communes cum didactici tum elenctici; Problemata tam theoretica quam practica; Explicatio catecheseos Palatinæ cum vindiciis ab Arminianis & Socinianis, Amstelodami* 1646. en 3. volumes. *Methodus theologiæ Didacticæ & catecheticæ, Amstel.* 1650. Ceux qu'on n'a point publiés sont en plus grand nombre. La derniere main manque à quelques-uns. On en voit la liste à la fin de la vie de l'auteur. On y voit aussi que la *Medulla historiæ profanæ*, publiée par Daniel Paræus, est un ouvrage d'Alting. L'histoire ecclesiastique du Palatinat, depuis la reformation jusqu'à l'administrateur Jean Casimir, est parmi ses ouvrages manuscrits, l'un des plus considerables. * Bayle, *dict. critiq. Les vies des professeurs de Groning.* imprimées *in fol.* l'an 1654. *Vita* Alting. Bayle, *dict. crit.*

ALTING (Jacques) fils du précedent, né à Heidelberg en 1618. fit ses études à Groningue, passa en Angleterre en 1640. & s'y fit recevoir ministre de l'église Anglicane. Il revint en Hollande, où il fut professeur en hebreu dans l'université de Groningue en 1643. puis docteur & professeur en theologie en 1667. Sa maniere d'enseigner, differente de celle de Samuël Desmarêts son collegue, suscita contre lui ce professeur, qui l'accusa d'heresie. La cause fut portée à l'académie de Leyde, où Alting fut blâmé d'imprudence, & Desmarêts de peu de charité. Cette querelle eût duré plus long-tems, si les puissances & la mort de Desmarêts ne l'eussent éteinte. Alting mourut en 1679. après avoir écrit plusieurs traités, ramassés en cinq volumes *in fol.* & imprimés à Amsterdam en 1687. Si Jacques Alting eût vécu encore quelque-tems, il auroit composé deux livres, l'un en latin, l'autre en flamand; le premier eût été une apologie de sa doctrine, & l'autre une histoire de sa vie, depuis qu'il avoit commencé à être professeur; & l'on auroit vû, à ce que dit l'auteur de sa vie, l'injustice qu'on lui avoit faite en lui suscitant une longue suite de chagrins. Il étoit fort attaché au texte de l'écriture, au Coccéïanisme & au Rabbinisme. Cette derniere application l'exposa à de grossieres injures de la part de ses adversaires. On le traita de demi-Juif, d'homme qui ne differoit presque d'un Juif que par le prépuce; enfin, d'homme qui se plaignoit quelquefois de n'être pas circoncis, & à qui le prépuce pesoit. Il prêchoit bien en allemand, en flamand & en anglois. * *Voyez sa vie mise au devant de ses œuvres*; & Bayle, *dict. crit.*

ALTING (Menson) fils ou neveu du précedent, fut bourguemestre de Groningue. Il étoit d'une capacité peu commune, & mourut dans la même ville le 2. d'Août 1713. âgé de 76. ans. Il a laissé une chronique sacrée, & un commentaire sur l'itineraire, qu'on appelle *la table de Peutinger.* On promet d'imprimer ces ouvrages, qui feront deux volumes *in fol.* Nous avons de lui une excellente description des Pays-Bas, sous le titre de *Notitia Germaniæ inferioris.* * *Mem. de Trevoux, Fevrier* 1714.

ALTINO (*Altinum*) ville d'Italie dans l'état de Venise, entre Padouë & Concordia, fut ruinée par Attila roi des Huns au V. siecle. Il y avoit le siege d'un évêque, qu'on transfera depuis à Torcello près de Venise. Les ruines de la ville d'Altino se voyent encore sur la riviere de Sile. On y bâtit un château, où se tint apparemment le concile d'Altino, *dont nous parlerons dans la suite*, quoique d'autres soûtiennent qu'il fut tenu dans l'église de l'isle de Torcello, à laquelle on donne toûjours le titre d'église d'Altino. Quoi qu'il en soit, Blondus s'est trompé, en disant que Pline est le premier qui ait parlé d'Altino. Strabon en avoit parlé avant cet auteur. Il en est aussi fait mention dans Martial, *lib.* 1.

☞ Saint Heliodore fut évêque de cette ville du tems de S. Ambroise & de S. Jerôme, qui étoit son ami. Il paroît avoir vécu jusqu'à la fin du IV. siecle, & peut-être plus avant, puisqu'il a survécu à son neveu Nepotien, prêtre de son église, mort en 396.

CONCILE D'ALTINO.

Jean duc de Venise, qui avoit été élû durant la vie de Maurice son pere, voulut faire évêque un certain prêtre Grec, nommé *Christophle*, que l'empereur Nicephore lui avoit recommandé. Jean évêque de Grado improuva ce dessein, parce qu'il étoit persuadé que ce prêtre étoit indigne de cette dignité. En effet, après l'avoir souvent averti de changer de vie, il l'excommunia. Le duc Jean s'imaginant que le patriarche n'avoit ainsi agi que pour le braver, le fit précipiter d'une tour, & maltraita même quelques autres ecclesiastiques. Paulin patriarche d'Aquilée, ne pouvant souffrir un tel attentat, assembla en 802. ce concile d'Altino, & écrivit à Charlemagne pour se plaindre du duc de Venise, qu'on exila avec son fils Maurice. * Baronius, *A. C.* 802. Contareno, *hist. Venet. tom. VII. concil. &c.*

ALTINUS (Julius) après que la conjuration de Pison fut découverte, fut relegué par Neron dans les isles de la mer Egée, plûtôt comme suspect, que comme pleinement convaincu. * Tacit. *l.* 15. *annal. c.* 71.

ALTMAN, moine d'Hautvilliers, dans le diocese de Reims, qui vivoit dans le IX. siecle, fit, à la priere de Theudoin son évêque, la vie de saint Memme, premier évêque de Châlons. Le P. Mabillon nous a donné dans le second tome de ses analectes, la lettre que lui écrivoit cet évêque, & sa reponse, avec un extrait du Necrologe de l'abbaye d'Hautvilliers, qui nous apprend que cet auteur avoit encore fait la plainte de la France ravagée par les Normands; & les vies de saint Nivard, archevêque de Reims; de Sindulphe, prêtre solitaire; de sainte Helene imperatrice; l'histoire de la translation des reliques de celle-ci au monastere d'Hautvilliers; & quelques autres ouvrages. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiastiques du IX. siecle.*

ALTMAN, évêque de Padouë, & legat du saint siege en Allemagne, a vécu dans le XI. siecle. Il souffrit beaucoup pour défendre contre l'empereur Henri IV. les droits de l'église, sous le pontificat de Gregoire VII. de Victor III. & d'Urbain II. il fut aussi employé pour finir ces divisions fâcheuses; & Sebastien Tengnagel a publié les actes de sa legation. * *Consultez aussi* Baronius, *ad ann.* 1081. 1089. 1090. 1091. *&c.*

ALTMUL, *Alemannus*, *Almonus*, riviere d'Allemagne, prend sa source dans le marquisat d'Onspach en Franconie, arrose la ville de Papenheim & celle d'Aichstat, traverse une petite partie de la Baviere, & se décharge dans le Danube au bourg de Kelheim, environ à huit lieuës au-dessous de la ville d'Ingolstad. * Baudrand.

ALTOBOSCO, bourg ou ville de la Natolie en Asie, située entre la ville de Smirne & celle d'Ephese. Quelques geographes disent que c'est l'ancienne ville épiscopale de Colophon, que d'autres croyent être entierement ruinée. *Voyez* COLOPHON. * Baudrand.

ALTOBOSCO (le lac d') *Senelusis Palus*, lac de la Natolie en Asie. Il est près de l'embouchure du Chiais dans l'Archipel, & près du bourg d'Altobosco, qui lui donne maintenant le nom. * Baudrand.

ALT-OFFEN, *Buda Vetus* ou *Sicambria*, étoit autrefois une grande ville bâtie par les Sicambres, que l'empereur Valentinien avoit établie dans la basse Hongrie. Attila la ruina, & il ne reste plus parmi ses ruines qu'un petit village situé sur le Danube, un peu au-dessus de la ville de Bude. Baudrand conjecture qu'Alt-Offen pourroit être *Herculia*, ancienne ville de la Pannonie.

ALTOGRADI (Lelio) sçavant jurisconsulte, natif de Lucques, & d'une famille originaire de saint Miniato en Toscane, étudia à Pavie & à Bologne, & s'appliqua particulierement à la jurisprudence, dans laquelle il réüssit si bien, qu'on le voulut attirer à Rome, à Modene & à Pavie; mais il s'arrêta dans sa patrie, où il mourut dans le XVII. siecle. Il a laissé divers ouvrages, & entr'autres, deux volumes de consultations. * Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. letter.*

ALTOMARUS (Blaise) docteur Neapolitain, avocat dans les souverains tribunaux de Naples, a fait des observations sur les conseils de Rovito, imprimés à Naples *in fol.* 1672. & sur les décisions du même Rovito, *Neapoli* 1666. fol. *De nullitatibus sententiarum, decretorum, Laudorum & arbitramentorum*, fol. *Supplementum ad decisiones Joan. Baptist. Thoro.* * Denys Simon, *biblioth. des aut. de droit, &c. édit de Paris en* 1702.

ALTOMONTE, *Altomontium*, *Balbia* ou *Babia*, bourg du royaume de Naples, situé sur une colline, au pied de l'Apennin, près de la riviere de Grondo, dans la Calabre citerieure. Altomonte est à quatre lieuës de la petite ville de saint Marco, du côté du Nord. On y amasse beaucoup de manne, & on y trouve aussi du cristal. * Baudrand.

ALTON ou ALTUNKHAN, roi de Cathai, qui faisoit sa residence à Nanquin, ville de la Chine. Oktai Caan, fils de Genghiskham, lui fit la guerre, défit son armée, prit ses principales villes, & le reduisit à un si grand désespoir, qu'il se brûla lui-même avec tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour éviter la captivité. Cette action d'Althunkhan a été encore imitée depuis par d'autres rois de la Chine. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ALTON, *Altonium*, bourg du comté de Hanton en Angleterre, est sur les frontieres du comté de Surrey, à l'orient de la ville de Winchester. * Baudrand.

ALTON (Guillaume d') ainsi nommé du lieu dont on vient de parler, fut religieux de l'ordre de saint Dominique, & florissoit au plûtard l'an 1267. puisque dans le manuscrit 976. de la bibliotheque de saint Victor, qui a été écrit en 1267. & donné à cette abbaye en 1289. on traite les apostilles de Guillaume d'Alton sur l'ecclesiaste & sur la sagesse. Il est à remarquer que ces apostilles sur la sagesse sont les mêmes qu'on a imprimées à Rome entre les œuvres de S. Bonaventure. Guillaume d'Alton a fait aussi des commentaires sur la Genese, l'Exode, le Levitique, les Nombres, Josué, les Juges, Ruth, Isaïe, Jeremie, & les Lamentations, qu'on trouve dans deux gros manuscrits de la bibliotheque de M. de Seignelay. Le P. Nicolas le Fevre, dans son Predicateur Chartrain, a prétendu que Guillaume étoit son compatriote, & né à Aulton, dans le diocese de Chartres; mais il s'est trompé. D'autres qui l'ont reconnu Anglois, ont crû qu'il n'avoit fleuri qu'au XIV. siecle. * Echard, *script. ord. Præd.*

ALTORF, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, *Altorfia*, avec château & université, qui est située près de la petite riviere de Chawartzac, dépend de la ville imperiale de Nuremberg. Les magistrats de cette derniere ville fonderent en 1579. l'université d'Altorf, dont ils obtinrent les privileges de l'empereur Rodolphe II. l'an 1581. Ils tâcherent d'y attirer de sçavans professeurs, comme ils en avoient eu à Nuremberg, & entr'autres, Melanchton, Jean Funccius, &c. En 1588. ils y firent venir Hugues Donellus jurisconsulte, depuis Obertus Giphanius, Philippe Scherbius, & d'autres professeurs celebres par leur érudition. * Berthius, *de reb. Germ. &c.*

ALTORF, *Altdorfium*, ville capitale du canton d'Uri en Suisse, sur la riviere de Russ ou Russe, au pied des Alpes, est environnée de jardins & de maisons de campagne. Celles de la ville sont peintes, & ces peintures representent les victoires que ceux d'Altorf ont remportées; ce qui rend leur ville tres-agréable. Elle n'a point de murailles, mais on n'y craint point les ennemis; car pour y arriver, il faut necessairement passer de fâcheux défilés sur des montagnes, où vingt personnes arrêteroient des armées entieres. Le canton d'Uri est tout Catholique, & les églises d'Altorf sont assez propres. * Plantin, *descript. de la Suisse.*

ALTRINGHAM, *Altringamum*, bourg ou petite ville d'Angleterre, située dans le comté de Chester, aux confins de celui de Lancastre, sur la riviere de Ringay. * Baudrand.

ALTRIP, *Alta-Ripa*, village d'Allemagne dans le diocese de Spire sur le Rhin, un peu au-dessus de Manheim. Altrip étoit autrefois plus considerable qu'il ne l'est aujourd'hui. * Baudrand.

ALT-SAX ou SAX, *Altsaxium*, petite ville de Suisse dans le Rhintal, à deux ou trois lieuës de la ville d'Appenzel. Elle est capitale d'une baronie qui appartient au canton de Zurich. * Maty, *dictionnaire geograph.*

ALTSHEIMAM RHEIN, *Alzeia Rhenana*, bourg d'Allemagne situé dans le Palatinat du Rhin, sur ce fleuve, entre la ville de Wormes & celle d'Oppenheim. * Maty, *dict. geograph.*

ALTSOL, *Altisolium*, petite ville du comté de Bistricz dans la haute Hongrie. Elle est sur la riviere de Gran, environ à quatre lieuës de la ville de Newsol ou Bistricz. * Baudrand.

ALTUNKHAN, *voyez* ALTON.

ALTXEY & ALTZHEIM, *Alzeia*, petite ville ancienne d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, située à six lieuës de Mayence du côté du nord, est capitale d'une préfecture du Palatinat, renfermée entre celles d'Oppenheim, de Meissenheim & de Neustat. * Baudrand.

ALVA, dit PETRUS DE ALVA & ASTORGA, Espagnol, religieux de l'ordre de saint François, prit l'habit de cet ordre dans le Perou. Etant venu en Espagne, il voyagea dans divers endroits de l'Europe, pour y executer un dessein qu'il avoit de faire un recüeil de tout ce qui pouvoit établir les privileges de son ordre, augmenter la gloire de son fondateur, & servir aux éloges de la sainte Vierge, & sur-tout de sa conception immaculée. Il publia sur ces matieres un nombre prodigieux de volumes *in folio*, que l'on fait monter jusqu'à quarante. Il fut obligé de quitter l'Espagne, & mourut dans les Pays-Bas en 1667. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

ALVAHAT, province de la haute Egypte, qui est toute entiere dans le premier climat, comprend la ville d'Asuan, qui est apparemment l'ancienne ville de Syene, située sous le tropique, & celles d'Ancuah & de Redini. Cette province étoit autrefois fort peuplée; mais aujourd'hui on n'y voit que des ruines d'anciens édifices, qui paroissent avoir été fort magnifiques. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

ALUAND ou ALUEND, montagne de Perse fort élevée. Sadi, poëte Persien, dit que le plus haut Minaret des mosquées de toute la Perse paroît fort bas auprès du mont Aluand. Il y avoit autrefois sur cette montagne plusieurs pyrées ou temples des Ghébres, qui sont adorateurs du feu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALUAND ou ALUEND Mirza, fils de *Joseph* Beg, & petit fils d'*Usum-Cassan*, fut le douziéme sultan des Turcomans de la famille du Mouton-Blanc. Ce sultan s'engagea mal à propos dans la guerre qu'il fit à Schah Ismaël, Sofi roi de Perse, l'an de l'hegire 907. & de Jesus-Christ 1501. mais il eut tout le loisir de se repentir de sa temerité: car il fut défait par Schah Ismaël, & ensuite dépossedé de ses états par son propre frere nommé *Mohammed Mirza*. Il est vrai que celui-ci ne joüit pas long-tems de son usurpation; car il fut tué par Morad, fils de Jacob son parent; & Aluend dépoüillé mourut l'an de l'hegire 910. & de Jesus-Christ 1504. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ALUANI, pere de Zohak roi de Perse, de la premiere Dynastie. ALUANI est aussi le surnom de Scherfeddin Abdallah Ben Mohammed, auteur d'un commentaire sur les Arbains c'est-à-dire, sur les quarante traditions choisies. Il mourut l'an de l'hegire 749. de Jesus-Christ 1348. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ALVARADO, riviere de Mexique, *voyez* PAPALOAPOM.

ALUARDI, auteur d'un poëme Oneïro critique, c'est-à-dire, *qui traite de l'explication des songes*, intitulé, *Mocaddemat Al Vardiat*. Il est dans la bibliotheque du roi, n°. 1033. Il y a eu aussi EBN ALUARDI, c'est-à-dire, *le fils d'Aluardi*, qui est auteur d'une geographie universelle, intitulée, *Kheridat al algiaib*, qui est souvent citée par les auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ALVAREZ DE CORDOUE, prêtre de cette ville en Espagne, où il étoit né, a fleuri dans le IX. siecle. Il étoit ami intime de saint Euloge prêtre de Cordouë, qu'Abderame roi des Maures fit mourir, un samedi 11. jour du mois de Mars de l'année 859. Alvarez composa l'histoire de ce martyr, que le sçavant Ambroise Moralés a publiée, & que nous avons dans le IV. tome du recüeil des auteurs de l'histoire d'Espagne, sous le titre, d'*Hispania illustrata*, & dans les actes de Bollandus. On lui attribuë encore d'autres ouvrages. * Ambroise Morales, *in vit. D. Eulogi Cordub.* Vossius, *l.* 3. *de hist. lat. &c.*

ALVAREZ CAPRAL (Pierre) Portugais, general de la flotte qu'Emmanuel roi de Portugal envoya dans les Indes Occidentales. Deux ans après les navigations de Christophe Colomb & d'Americ Vespuce, il entreprit le second voyage des Indes, avec une flotte composée de treize vaisseaux. Il partit du port de Lisbonne le 8. du mois de Mars de l'an 1500. & après avoir été longtems agité par une dangereuse tempête, qui le jetta sur les côtes du Bresil, il découvrit par hazard ce pays, où il fit élever une colonne de marbre, avec les armes du Portugal le 13. de Mai. Depuis il arriva le 13. Septembre à Calicut, dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du Gange, & il eut guerre avec le roi de Malabar. Nous avons sous le nom d'Alvarez Capral une relation de ce voyage, que Jean Ramusio a traduite en Italien. * Jerôme Osorio, *l.* 2. *de reb. Emmanuel.* Maffée, *hist. Ind. l.* 2. Jean de Barros, &c.

ALVAREZ (François) prêtre Portugais, fut aumônier d'Emmanuel roi de Portugal, & ambassadeur de ce prince auprès de David empereur d'Ethiopie ou des Abyssins. Il mania les affaires de son roi & celles de l'église avec tant d'habileté, que l'empereur David fit alliance avec Jean III. qui avoit succedé à Emmanuel, & envoya des ambassadeurs au pape Clement VII. pour prêter obedience au saint siege. Il publia en portugais une relation d'Ethiopie, intitulée, *Verdadeira informaçon de Preste Jogno das Indias, emque se contano todos os sit os das terras, e dos tratos, & commercio dellas, &c.* Cet ouvrage fut traduit en latin & en françois; & l'auteur, au sentiment de Bodin, est celui qui avoit écrit avec plus de fidelité, des affaires d'Ethiopie. Alvarez mourut en 1540. un an après qu'on eut publié à Lisbonne sa relation d'Ethiopie. * Bodin, *in Met. hist.*

ALVAREZ (Balthazar) Jesuite Espagnol, natif de Cervera, dans le diocese de Calahorra, a été celebre par sa pieté. Il nâquit en 1533. d'une famille noble & considerable; & en 1555. il prit l'habit de religieux parmi les Jesuites, où après avoir exercé quelques charges, il mourut en 1580. Il a écrit quelques traités de pieté, & entr'autres, un contre les Illuminés, qui s'élevoient en Espagne, sous le titre de *tractatus de modo & ratione loquendi de rebus spiritualibus.* * Loüis Du Pont, *in ejus vita.* Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

ALVAREZ (Emmanuel) Jesuite, natif de l'isle de Madere en Portugal, étoit un sçavant grammairien, à qui Scioppius & d'autres ont donné de grands éloges. Il fut recteur à Coimbre, à Lisbonne & à Evora; où il mourut le 30. Decembre de l'an 1582. Il a composé une grammaire fort estimée des sçavans. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.*

ALVAREZ DE RIBERA (François) jurisconsulte Espagnol, qui vivoit sur la fin du XVI. siecle, étudia le droit à Salamanque; & ne s'étant point voulu marier de la maniere que son pere le souhaitoit, il fit un voyage en Italie, prit le parti des armes, & eut de l'emploi à Orbitello. Depuis étant revenu en Espagne, son esprit fut goûté à la cour, & on le renvoya en Italie, où on le fit président de la chambre des comptes de Naples. Il eut ensuite des emplois plus considerables; mais souhaitant de vivre en repos, il embrassa l'état ecclesiastique, & reçut même l'ordre de prêtrise. Il fut pourvû d'un canonicat à Salamanque, & d'une abbaye en Sicile; & après avoir refusé un évêché, il mourut à Valladolid à la suite de la cour, le 18. d'Octobre de l'an 1605. On dit que Sixte V. voulut lui donner un chapeau de cardinal, pour le mettre dans ses interêts. Il avoit écrit un traité sur la succession au royaume de Portugal, &c. * Eugenio Caraccioli, *Neap. sacr.* Nicolas Topius, *I. P. de orig. tribun. Neap. l.* 4. *c.* 7. *& III. P.* Jules Capacio, *Il Forest. Gion.* 7. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c.*

ALVAREZ (Diego) Jesuite, natif de Grenade en Espagne, a professé la theologie morale au commencement du XVII. siecle, & est mort à Seville, où il étoit recteur, en 1617. Il publia sous le nom de Melchior Zambrano, *decisio casuum occurrentium in articulo mortis, &c.* * Alegambe, *biblioth. societ. Jesu.*

ALVAREZ (Jean) évêque de Solsonne en Catalogne, étoit Espagnol, & natif de Toralba, qui est un village dans l'Aragon. Il prit l'habit de religieux de Cîteaux, après avoir étudié à Alcala de Henarés, & s'acquit une si grande estime dans son ordre, qu'il y fut pourvû d'une abbaye, & quelque tems après nommé à l'évêché de Bosa en Sardaigne. Comme il en alloit prendre possession, on l'arrêta en Espagne, pour lui donner celui de Solsone où il mourut vers l'an 1621. Il traduisit en espagnol divers ouvrages de saint Bernard, & composa en cette même langue la vie de ce saint, & l'histoire de la fondation de quelques monasteres de son ordre. Charles de Visch., *bibl. Cister. pag.* 174. Vincenzo Blasco de Lanuza, *hist. Aragon. tom.* 2. *l.* 5. *c.* 43. Nicolas Antonio, *tom.* 1. *biblioth. Hispan. p.* 479. *&c.*

ALVAREZ (Balthazar) Jesuite né à Chavey en Portugal, professa la theologie à Evora, & mourut à Coimbre le 12. Fevrier 1630. Nous avons de lui, *index expurgatorius librorum ab exotto Luthero.* * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan. Mem. de Portugal.*

ALVAREZ (Diego) qui fut religieux de l'ordre de S. Dominique, puis archevêque de Trani dans le royaume de Naples, étoit Espagnol, & natif de Rio-Seco, dans la Castille-la-Vieille. Il professa la theologie en Espagne, puis à Rome durant trente ans; & enfin il fut élevé sur le siege de l'église metropolitaine de Trani en 1606. & mourut extrêmement âgé en 1635. Il fut choisi avec le pere Lemos pour soûtenir la cause des Dominicains contre les Jesuites, dans les congregations tenuës à Rome au commencement du XVII. siecle, sous Clement VIII. & Paul V.

V. sur les matieres de la grace. Il a écrit des commentaires sur Isaïe, *De auxiliis divinæ gratiæ. Responsiones ad objectiones adversus concordiam liberi arbitrii cum divina præscientia. De origine Pelagianæ heresis, &c.* * Alfonse Fernandus, *de script. ord. Dominican.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan. &c.* Echard, *tom.* 2.

ALVAREZ (Gabriel) Jesuite, natif d'Oropeza en Espagne, étoit entré dans la societé en 1582. Il a écrit sur Isaïe, &c. & mourut en 1645. âgé de 81. ans. * Alegambe, *biblioth. script. societ. Jesu.*

ALVAREZ (Antoine) docteur & professeur en medecine dans les universités d'Alcala & de Valladolid, s'attacha à la personne de dom Pedro Giron duc d'Ossone, qui ayant été nommé viceroi de Naples, se fit accompagner par Alvarez. Ce fut dans ce royaume qu'il fit imprimer en 1585. *Epistolarum & consiliorum medicinalium, pars prima.* * *Mem. de Portugal.*

ALVAREZ (Emmanuel) Portugais né dans l'isle de Madere, entra dans la compagnie de Jesus en 1546. Il étoit alors âgé de vingt ans, & depuis il exerça divers emplois dans la societé. Sa grammaire qui a été imprimée en France, & en Suisse, est encore celle dont se servent les Jesuites de Portugal dans leurs colleges. * *Mem. de Portugal.*

ALVAREZ (Jean) prêtre & chevalier de l'ordre d'Avis, fut secretaire de l'infant dom Fernand fils de dom Jean I. roi de Portugal, qu'il accompagna dans son voyage en Afrique. D. Fernand ayant été donné en ôtage aux Mores, trouva dans Alvarez un fidele serviteur, qui eut enfin le déplaisir de le voir mourir dans une terre étrangere. L'infant D. Pedro racheta Alvarez en 1448. & le roi Alfonse V. lui donna une abbaye : il venoit de negocier le rachat des autres domestiques de D. Fernand, & il eut soin ensuite de conserver la memoire de ce prince, dont la vie ne fut imprimée que long-tems après, en 1527. à Lisbonne. * *Mem. de Portugal.*

ALVAREZ (Loüis) Jesuite, exerça plusieurs emplois dans la societé, & fut celebre en Portugal où il étoit né, par ses prédications, qui ont été imprimées à Evora en trois volumes. On a de lui quelques autres ouvrages de spiritualité, & il mourut extrémement vieux à Lisbonne le 13. Janvier 1709. * *Mem. de Portugal.*

ALVAREZ (Thomas) Portugais né à Leyra, fut premier tresorier de la chapelle royale, & s'appliqua à l'intelligence des rubriques du missel & du breviaire Romain, sur lesquelles il publia ses observations en 1615. & en 1629. à Lisbonne. * *Mem. de Portugal.*

ALVAREZ Garcia, *voyez* PAUL DE BURGOS.

ALVAREZ GOMEZ DE CASTRO, *cherchez* GOMEZ DE CASTRO.

ALVAREZ GOMEZ CIUDAD-REAL, *cherchez* GOMEZ CIUDAD-REAL.

ALVAREZ GUERRERO (Alfonse,) *cherchez* GUERRERO.

ALVAREZ DE LUNA, *cherchez* de LUNA.

ALVAREZ DE PAZ, *cherchez* PAZ ALVAREZ (Diego ou Jacques de)

ALVAREZ PELAGE, *cherchez* PELAGE ALVAREZ.

ALVAROT (Jacques) de Padouë, celebre Jurisconsulte, a fleuri dans le XV. siecle. On assure que la famille des Alvaros est originaire de Hongrie, & la même que celle de Speroni. L'une & l'autre a été feconde en grands hommes. Celui dont nous parlons étoit tres-sçavant dans la jurisprudence civile & canonique, avoit étudié sous Barthelemi Saliceti, & sous François Zabarella, qui fut depuis cardinal. On le fit professeur à Padouë; & il a écrit divers traités, entr'autres, *commentaria in libros feudorum.* Il mourut le 27. Juin de l'an 1452. & fut enterré dans l'église de saint Antoine. * Forster, *l.* 3. *hist. jur. civil. c.* 34. *n.* 8. Jean Cavaccia, *in aula Zabarel. bibliot. histor. des aut. de droit*, par Denys Simon.

ALVATA, riviere, *voyez* OLT.

ALUBETRE Arazi, *cherchez* RASIS.

ALVED, ville de Saxe, *voyez* ALFED.

ALVEND, *voyez* ALVAND.

ALVERNO (il monte) *Alvernus mons*, montagne du territoire de Florence en Italie, est un peu au septentrion de Borgo, saint Sepolchro, & on ne la connoît que par un celebre monastere des Soccolantes, moines de l'ordre de saint François, qui y est bâti. * Baudrand.

ALVERTON, *Alvertonia*, petite ville ou bourg du duché d'Yorck en Angleterre. Il est sur la riviere de Wik, entre la ville d'Yorck & celle de Durham. * Baudrand.

ALVEWICK ou ALNEWICK, *cherchez* MARTIN D'ALNEVICK.

ALVIDONA, *Leucarnia*, bourg du royaume de Naples dans la Calabre citerieure, aux confins de la Basilicate, sur le golfe de Rossano, *voyez* TORRE DI SAN BASILIO. * Baudrand.

ALULFE, étoit religieux de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de saint Martin de Tournay, où il entra en 1095. & il y vécut près de 48. ans. A la persuasion d'Odon alors abbé de saint Martin, & depuis évêque de Cambray, il fit un recüeil de sentences ou pensées, extraites des œuvres de saint Gregoire *le Grand*, qu'il intitula *Gregorialis.* Le pere Mabillon en a donné la préface dans le premier tome de ses analectes : Alulfe fit un autre traité, sous le titre, d'*opus exceptionum.* Ces ouvrages ont été publiés à Paris & à Strasbourg en 1516. * Heriman, *in annal. cœnob. S. Martin. Tornac.* Valere André, *bibl. Belg. &c.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XII. siecle.*

ALUMBRADOS, sectes d'heretiques d'Espagne, * *cherchez* ILLUMINES.

ALUMERA, *voyez* LUNERA.

ALVRED ou ALVRIC, *voyez* ALFRIC.

ALUS, desert d'Arabie, où fut fait le dixiéme campement des Israëlites. Ils partirent de Daphca le premier jour du troisiéme mois, que les Hebreux appellent *Sinuan*, & qui est le premier jour de la lune de Mai parmi nous, lequel tomboit un Lundi. Ils en partirent le lendemain pour venir en Raphidim. * *Nomb. XXXIII.* 13. & 14.

ALYAMATA, *voyez* ALGASEL.

ALYATTES, quatriéme roi de Lydie de la famille des Mermnades, succeda à Sadiattes son pere l'an 3421. du monde, & 614. avant J. C. Son regne, qui fut de cinquante-sept ans, est plus remarquable que celui d'aucun de ses prédecesseurs. Sadyattes, bien qu'embarrassé par les Cimmeriens, avoit entrepris de se rendre maître de Milet, & Alyattes suivant ses vûës continua de faire la guerre aux Milesiens. Il ne pouvoit, dit Herodote, former le siege de la ville, parce qu'il n'avoit point de flotte, & il ne vouloit pas non plus ruiner les métairies de ses ennemis, parce qu'il les regardoit comme des biens qui devoient lui appartenir bientôt; ainsi il se contentoit de mettre le feu aux bleds lorsqu'ils étoient mûrs, & par là il esperoit contraindre les Milesiens de se soûmettre à lui. Enfin il arriva que le feu gagnât jusqu'à un bourg nommé Assese, & que le temple de Minerve y fut brûlé. La déesse s'en vengea en frappant Alyattes d'une maladie dont les medecins ne pûrent découvrir la cause. On eut recours à l'oracle de Delphes, qui ordonna la reparation du temple. Thrasybule, qui dominoit alors à Milet, en étant averti, fit porter dans la place publique toutes les munitions de bouche, & il ordonna aux citoyens de dresser les tables dans toutes les ruës, lorsqu'il se presenteroit un heraut d'Alyattes pour demander une tréve. Cet ordre produisit l'effet qu'il s'étoit promis; le heraut frappé d'étonnement à la vûë de l'abondance qui paroissoit regner encore dans une ville qu'on croyoit affamée, raconta ce qu'il avoit vû au roi son maître, qui renonçant aussi tôt à l'esperance de reduire Milet, fit la paix avec Trasybule l'an 3426. du monde. Alyattes, dit Herodote, chassa aussi les Cimmeriens de l'Asie, trait important d'histoire, dont il parle trop brievement, puisqu'il ne nous apprend pas ce que devint ce peuple, qui doit avoir été considerable. Il ajoûte qu'il eut guerre avec Cyaxares roi des Medes, parce qu'il s'obstina à retenir auprès de lui quelques Scythes, que ce prince redemandoit pour les punir de mort. Cette guerre dura cinq ans en-

tiers, & la victoire balança toûjours entre les deux partis. La sixiéme année, une grande bataille qui paroissoit devoir être décisive fut interrompuë tout à coup par une éclipse du soleil. Les Lydiens & les Medes également frappés d'un évenement dont ils ne connoissoient point la cause, se retirerent dans leur camp, & se rendirent ensuite plus faciles à écouter les propositions d'accommodement qui leur furent faites par les rois de Babylone & de la Cilicie. La principale fut le mariage d'Ariene fille d'Alyattes avec Astyages fils de Cyaxares. Nos astronomes ont remarqué que cette éclipse du soleil arriva l'an 3438. du monde le 9. de Juillet. Alyattes comptoit alors la dix-huitiéme année de son regne. Il mourut l'an 3478. du monde, & 557. avant J. C. Cresus son fils qui lui succeda, le fit inhumer auprès du lac Gygée, où l'on voyoit son tombeau encore long-tems après. Il avoit eu deux femmes, l'une Carienne, & l'autre Ionienne. Cresus étoit né de la premiere; la seconde fut mere de Pantaleon, en faveur de qui l'on fit des brigues qui ne réussirent pas. * Herodote, *liv.* 1.

ALYNE, *Alineus Lacus*, lac d'Irlande dans le comté de Letrim en Conacie, environ à deux lieuës de la ville de Letrim du côté du nord. * Baudrand.

ALYPE ou ALIPE (Saint) dit le *Cionite* ou le *Stylite*. né dans le VI. siecle à Adrianople, petite ville de Paphlagonie, fut élevé sous la discipline de Theodore évêque du lieu, & fut fait diacre & économe de son église; mais le desir de s'avancer dans la perfection, lui fit distribuer ses biens aux pauvres, & embrasser la vie solitaire. Il se retira dans une cellule sur une montagne du territoire de la ville, puis à l'âge de trente ans il monta sur une colonne, où après s'être garanti pendant quelque tems des injures de l'air par une espece de loge qu'il y fit; il y soûtint ensuite à découvert toutes les rigueurs des saisons. Les peuples venoient de toutes parts le consulter sur les affaires de leur salut. Et son exemple excita plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe à la pratique des conseils évangeliques. Il en forma trois communautés, l'une de reclus, l'autre de moines, & la troisiéme de religieuses. Il resta cinquante-trois ans sur cette colonne, & y mourut, après avoir souffert avec une patience admirable une maladie de treize ou quatorze ans. Il vivoit du tems de l'empereur Heraclius, qui commença à regner en 610. On ne sçait pas précisément l'année de sa mort. * Bulteau, *hist. monast. d'Orient*, *l.* 4. Baillet, *vies des saints au* 26. *Novembre*.

ALYPIUS, philosophe d'Alexandrie, contemporain de Jamblique, & l'un des plus subtils dialecticiens de son tems, étoit petit comme un nain; mais son esprit reparoit ce défaut. Il eut beaucoup de sectateurs, ausquels il se contentoit de donner des instructions de vive voix, sans leur rien dicter. Cela fit qu'on le quitta, pour s'attacher à Jamblique, sous qui on pouvoit profiter en plus de manieres par des leçons & par des écrits. Jamblique ayant eu quelques entretiens avec Alypius, fit grand cas de son jugement & de son genie, & composa même sa vie, où il louë sa vertu & la fermeté de son ame. Alypius mourut fort âgé dans la ville d'Alexandrie. * Eunapius, *in vita Jamblic.* Bayle, *dict. critiq.*

ALYPIUS (Falconius Probus) frere de P. Clodius Hermogenianus Olybrius, fut préfet de Rome sous l'empereur Theodose. Baronius l'a prouvé par des inscriptions. Il ajoûte qu'on a plusieurs lettres de Symmaque à cet Alypius: il cite le martyrologe Romain, qui marque que saint Almachius fut tué par des gladiateurs, sous la préfecture d'Alypius; enfin il conjecture 1°. qu'Alypius gouverneur d'Egypte, avec lequel Jean l'anachorete eut une conversation, est le même que celui dont on parle dans cet article. 2°. Que cet entretien de l'*anachorete* convertit Alypius. Un Anglois a avancé que le martyr saint Almachius est un saint imaginaire, & que le titre de l'almanach en a fait un Saint. C'est dans un livre imprimé en anglois à Londres en 1688. & intitulé, *the enthousiasme of the church of Rome*, c'est-à-dire, l'*enthousiasme de l'église Romaine*. Ceux qui n'entendent pas l'anglois, peuvent consulter l'onziéme volume de la bibliotheque universelle, p. 139. ils y verront que suivant les conjectures de l'auteur Anglois, quelque moine ignorant du septiéme ou huitiéme siecle, voyant au haut du calendrier *S. Almanachum*, écrit par abbreviation, selon la coûtume de ce tems-là, *S. Almachum*, prit ce mot peu usité alors pour le nom de quelque Saint, lui donna une terminaison en *us*, & le plaça au premier jour de l'année. L'ignorance & le hazard, ajoûte-t-on, n'eurent pas plûtôt mis au monde ce nouveau Saint, qu'il trouva des martyrologistes, qui le firent tuer dans l'amphitheatre de Rome sous le préfet Alypius par les gladiateurs, qu'il vouloit empêcher de combattre; mais pour sentir le ridicule de cette pensée, il ne faut que sçavoir que le S. Almaque des Latins est le même que les Grecs appellent S. Telemaque, dont Theodoret, auteur presque contemporain a parlé. * Bayle, *diction. crit.*

ALYRE, bourg avec abbaye, *voyez* SAINT-ALYRE.

ALYXOTHOE, nymphe aimée de Priam, dont elle eut Æsaque, lequel étant devenu amoureux d'Hesperie, fut metamorphosé en Plongeon. * Ovide, *l.* 11. *metamorph. fabu.* 11.

ALZAHER ou ALTHAHER BILA, calife de Perse, succeda à son pere Nacer, & ne regna qu'un an, qui étoit le 625. de l'hegire, & le 1227. de Jesus-Christ. * Texeira, *l.* 2. *c.* 52.

ALZATO & ALZIA, *Alziatum*, *Alciatum*, village du Milanez en Italie, dans le territoire de Como, environ à une lieuë de la ville de ce nom du côté du midi, a donné la naissance & le nom à *Alciat*, jurisconsulte tres-celebre. * Baudrand.

ALZIRA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, est agréable par sa situation, entre deux bras de la riviere de Xucar, qui se jette peu après dans la mer. La ville qui est assez jolie, & passe pour riche à cause de son commerce de soye, est éloignée d'environ cinq ou six lieuës de celle de Valence, capitale du royaume de ce nom. * Baudrand.

AM

AM, ville celebre d'Armenie, où l'on comptoit cent mille maisons, & jusqu'à mille églises, qui fut prise par les Tartares l'an 1219. après un siege de douze jours. * Vincent, *l.* 3. *c.* 95. Saint Antonin, *tit.* 19. *c.* 3.

AMABLE (saint) prêtre, curé, patron de Riom en Auvergne, né dans le V. siecle, fut élevé à l'état ecclesiastique. L'évêque de Clermont ayant connu son merite, lui donna la paroisse de Riom à gouverner. On dit qu'il fit bâtir en ce lieu deux églises, l'une sous le titre de saint Jean-Baptiste, & l'autre sous celui de saint Benigne, martyr de Dijon. Saint Gregoire *de Tours* & l'auteur de sa vie assurent qu'il a été chantre de Clermont; mais on ne sçait pas si c'est devant ou après avoir été curé de Riom. Selon saint Gregoire *de Tours* il est mort & a été enterré à Clermont vers l'an 464. mais selon l'auteur de sa vie il est mort & a été enterré à Riom dans l'église de saint Benigne, l'an 475. Quoi qu'il en soit, on le croit à present à Riom, dans l'église qui porte son nom, qui étoit autrefois une abbaye de Benedictins, depuis de chanoines reguliers, & à present chapitre de chanoines. On tient qu'il s'est fait plusieurs miracles au tombeau de ce saint. * Gregoire *de Tours*, *de gloria Confess.* *Vie de saint Amable*, dans Surius. Savaron, *origine des eglises de Clermont*. Baillet, *vies des Saints*, 1. *Novembre*. *Vie de saint Amable*, *par* M. l'Abbé Faydit, *édit. de Paris* in douze 1702.

AMABLE, archevêque de Bourdeaux. *Voyez* AMATUS.

AMAC, *cherchez* AMAGER.

AMACACHES, peuple de l'Amerique meridionale dans le Bresil, vers le gouvernement de saint Sebastien de Rio Janeiro. Les auteurs latins la nomment *Amacaxi*. * Sanson. Baudrand.

AMACAO dans la Chine, *cherchez* MACAO.

AMACORE & AMACURA, *Amacora*, *Amacura*, riviere de l'Amerique meridionale. Elle coule dans la Caribane, & se décharge dans la mer du Nord, un peu à l'orient de l'embouchure de l'Orenoque. * Baudrand.

AMACUSA, isle & province du Japon, avec une ville du même nom. * Chardin.

AMADABAT ou ARMADABAT, ville du royaume de Guzarate, dans l'empire du grand Mogol, à dix-huit lieuës de Cambaye, proche du fleuve Indus. La ville est fort grande & bien peuplée; & les bâtimens, tant publics que particuliers, y sont fort magnifiques. On y tient une garnison tres-considerable, à cause des Badures peuples voisins, qui ne reconnoissent point le grand Mogol, & qui font incessamment des courses sur ses terres. Il s'y fabrique quantité d'étoffes de soye & de coton, des brocards d'or & d'argent, des satins & des velours de toutes sortes de couleurs, des alcatis, ou tapis à fond d'or. Les autres marchandises dont on y fait trafic, sont du sucre candi, de la laque, du gingembre, & autres sortes d'épiceries, & de l'indigo, que ceux du pays appellent *Anil*. On y trouve aussi beaucoup d'ambre gris & de musc; mais il vient de Pegu & de Bengala. On voit à Amadabat une superbe mosquée, dont le dedans est orné à la mosaïque & enrichi d'agathes de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a plusieurs sepultures d'anciens rois idolâtres; cette mosquée, avoit été auparavant une pagode, c'est-à-dire, un temple d'idole, dont les Mahometans se sont saisis. Au voisinage de cette ville on voit une grande quantité de singes; & comme les Bajanes ou idolâtres les ont en grande veneration, de même que quelques autres animaux, il y a dans Amadabat deux ou trois maisons qui leur servent d'hôpitaux, & où l'on porte ceux qui sont estropiés. La ville entretient de son revenu pour le service du grand Mogol douze mille chevaux & cinquante élephans. Le cham, c'est-à-dire, *le gouverneur*, prend la qualité de Radia, Raja ou Rasgi, c'est-à-dire, *prince*, & *est extrêment riche*. * Mandello, *tome* 2. Olearius. Tavernier, *voyage des Indes liv.* 1. *chap.* 5.

AMADAN, ville des plus belles & des plus considerables de la Perse, entre Mousul & Ispahan, est environ à neuf journées de cette derniere. Elle est assise au pied d'une montagne, d'où il sort une infinité de sources qui arrosent le pays. Son terroir est fertile en bled & en riz, dont il fournit quelques provinces voisines; & c'est pour cette raison que le roi de Perse n'en fait pas moins de cas que de Babylone ou Bagdat, qui lui coûtent beaucoup à entretenir, & d'où il ne tire pas tant de commodités que d'Amadam.*Tavernier, *voyage de Perse, l.* 2. *c.* 5. On croit que cette ville est l'ancienne Ecbatane.

AMADDEDULAT, premier sultan de la maison des Buides, étoit fils de Buiach, pêcheur de la province de Dilem, sur la mer Caspienne. Ali surnommé *Amaddeddoulat*, étoit son fils aîné. Ce fut le calife Radhi, qui lui donna ce surnom, qui signifie *soûtien & appui de l'état*, & il eut ce nom à cause des grands services qu'il lui avoit rendus. Il commença sa fortune dans les armées de Makan sultan de Dilem; & quand ce prince eut été défait par Mardavige, il s'attacha à celui ci, dont il quitta aussi le service, lorsqu'il se vit en état de faire quelque chose pour lui-même. Il conquit en fort peu de tems la Perse, l'Iraque Persienne, pays des Parthes, & Kermau ou Karamanie Persienne, & il eut la generosité de partager ses conquêtes avec ses deux freres Hassan & Admed. Hassan fut depuis surnommé *Rokneddulat*, & eut pour son partage l'Iraque Persienne. il faisoit sa residence ordinaire à Ispahan. Ahmed, qui fut surnommé *Moezeddulat*, eut le Kerman, & pour lui il se reserva la province de Perse, & établit son siege royal à Schiraz, l'an 321. de l'hegire, qui est le 933. de Jesus-Christ. Jacout commandoit dans cette province de la part du calife Caher l'Abasside; mais il en fut chassé par Amadeddulat, & obligé de se retirer à Bagdet; où il fit tant par ses pressantes sollicitations auprès de Caher, qu'il obtint de lui une grosse armée, avec laquelle il prétendoit pousser Amadeddulat hors de tout la Perse. Il vint pour cet effet se poster dans un lieu tres-avantageux, où il étoit comme impossible à Amadeddulat de l'attaquer. Le sultan vint camper à Firouzan, pour l'attirer au combat: mais Jacout, qui ne vouloit pas décider du sort de la Perse par une bataille, se tenoit clos & couvert, & faisoit perir peu à peu l'armée de son ennemi, en lui coupant les vivres, & lui enlevant ses fourages. Le sultan avoit déja passé trois mois entiers dans cette déplorable necessité, qui le fit résoudre de décamper, lorsqu'il lui arriva de songer la nuit, qu'étant monté sur un de ses chevaux, nommé *Firouzé*, & se promenant dans son camp de *Firouzan*, on lui presentoit une turquoise, qui s'appelle en langue persienne *Firouzé*. Ces trois noms qui sont tous trois dérivés de *Firouz*, mot persan, qui signifie *Victoire*, lui furent un bon augure de celle qu'il remporta le lendemain. En effet, il apprit à son reveil que Jacout, nom qui signifie en persan la pierre que nous appellons *Hyacinthe*, se trouvant encore plus incommodé que lui dans son camp, l'avoit levé avec précipitation, & abandonné tous ses équipages. La guerre de Perse étant ainsi finie, le calife Radhi, qui avoit succedé à Caher, fit la paix avec lui, & consentit qu'il conservât toutes ses conquêtes. Il lui envoya une veste royale avec des lettres patentes, par lesquelles il le declaroit sultan & souverain dans tous les états qu'il avoit conquis: il lui accorda même le privilege de faire battre monnoye à son propre coin, & n'oublia rien de ce qui pouvoit gagner ce prince en flattant son ambition. Toutes les autres guerres qu'Amadeddulat eut à soûtenir contre Vaschmaghin, frere de Mardavige, furent tres-peu de chose; car il battit ses ennemis en toutes les rencontres qu'il eut avec eux. Mais la sédition qui commença à s'élever dans son armée faute de paye, fut sur le point de renverser tout d'un coup toute sa grandeur. Ce prince genereux & liberal avoit plûtôt songé à partager ses freres qu'à amasser des tresors: c'est pourquoi l'argent venant à lui manquer, ses troupes commencerent aussi à se débander; lorsque la fortune qui l'avoit élevé à un si haut point de grandeur, prit le soin de l'y maintenir. Un jour qu'il se promenoit dans une des salles de son palais, que Jacout avoit autrefois habité, il vit un serpent qui montroit sa tête par la fente d'un mur. Il commanda aussi-tôt que l'on ouvrît cet endroit pour chercher & tuer le serpent: cette ouverture étant faite, on découvrit un lieu secret, dans lequel on ne trouva point de serpent; mais un tresor enfermé dans plusieurs coffres, où Jacout avoit mis ce qu'il avoit de plus précieux en or, en pierreries, & en étofes. Cette avanture fut suivie d'une autre, qui n'est pas moins surprenante. Ce prince voulant employer les étofes qu'il avoit trouvées en habits & en ameublemens, on lui presenta un ouvrier qui avoit autrefois servi Jacout. Cet homme qui étoit un peu sourd, n'entendant pas bien ce que disoit le prince, qui commandoit à un de ses domestiques d'apporter une canne pour mesurer ses étofes, crut que les ordres étoient donnés pour le faire bâtonner, afin de découvrir, s'il n'avoit rien chez lui qui appartînt à Jacout. Cette crainte l'ayant vivement saisi, il se jetta aux pieds du sultan, & lui dit qu'il n'étoit pas necessaire de le maltraiter pour lui faire découvrir ce que Jacout lui avoit donné en garde. Cet accident si inopiné fit sourire le sultan, auquel cet homme avoüa franchement qu'il avoit chez lui plusieurs coffres qui lui appartenoient. Le sultan ayant donc pour lors abondamment de quoi payer les arrerages de la solde qu'il devoit à son armée, n'eut plus rien qui lui donnât de l'inquiétude. Il ne songea depuis qu'à bien établir sa maison, & n'ayant point d'enfans, il choisit pour successeur son neveu, surnommé *Adhadeddoulat*, fils de *Rokneddoulat* son frere, & mourut après avoir regné seize ans & demi, l'an de l'Hegire 338. & de Jesus-Christ 949.* D'Herbelot, *biblioth. orient.* Khondemir. Nighiaristan. Lebnanikh, &c.

AMADIA, qui est peut-être la même qui est appellée dans quelques cartes *Elatamadia*, est une grande ville du Curdistan en Asie, à deux journées de Gesira. Elle est située sur une montagne si haute, qu'il faut deux heures pour monter au sommet. Au milieu de la ville il y a une grande place pleine de boutiques de marchands. Elle est gouvernée par un bey, qui peut mettre dix mille hommes de cheval sur pied, & plus d'infanterie que nul autre bey. La ville fait un grand negoce en noix de galle & en tabac avec l'Assyrie & avec la Turquie, *Dict. Angl.*

AMADRYADES, *voyez* HAMADRYADES.

AMAGER ou AMAG, *Amagria*, isle du Danemarck,

sur la mer Baltique vis-à-vis de la ville de Copenhague, où l'on peut passer sur un pont que l'on a bâti. Ceux du pays disent que l'isle d'Amager est la mere nourrice de Copenhague, parce qu'elle est tres-fertile en grains & en autres choses. * Baudrand.

AMAGIA, ville, *voyez* AMAIA.

AMAGUANA, isle de l'Amerique septentrionale, & une des Lucayes, près de l'isle Hispaniola ou de saint Domingue. * Sanson. Baudrand.

AMAHARA, montagne d'Ethiopie, *voyez* AMARA.

AMAJA (François) Espagnol, natif d'Antiquara, fut l'un des plus celebres jurisconsultes de son pays. Il enseigna le droit à Ossuna, & en 1617. il fut appellé à Salamanque, où il eut une chaire de Professeur. Quelque tems après on l'en tira pour le faire avocat du fisc à Grenade, puis conseiller à Valladolid, où il mourut vers l'an 1640. ou 1645. Il a laissé divers ouvrages, *Observationes juris. Commentaria in posteriores libros Codicis Justiniani, &c.* Le premier ouvrage fut imprimé à Salamanque en 1626. & l'autre à Lyon en 1639. puis à Geneve en 1655. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, étoit autrefois la principale ville des Cantabres en Espagne. Leovigilde, roi des Goths, y remporta un celebre victoire sur les Romains. Elle est maintenant entierement détruite, & on en voit les ruines dans la vieille Castille, vers les confins des Asturies, à trois lieuës de Villa-Diego, du côté du nord. * Baudrand.

AMAK, c'est le nom d'un celebre poëte Persien appellé aussi *Abûlnagib al Bokhari.* Le mot de *Bokhari* fait connoître qu'il étoit natif de la ville de Bokhara, & on lui donna pour éloge le titre de *Ustad al Schoara*, c'est-à-dire, de *maître des poëtes.* Il vivoit sous la dynastie des Khacaniens, c'est-à-dire, des princes qui portoient le titre de Khacan, & qui regnoient dans les provinces Transoxanes, qui sont audelà du grand fleuve Amu ou Oxus. Ce mot de *Khacan* est turc, & signifie *roi*, comme aussi celui de *Khan*, qui en est abregé. Les sultans de Constantinople prennent *Caan* au lieu de *Khacan.* Khedber Kam regnoit pour lors dans ces provinces, & un autre Khedber fils d'Ibrahim, étoit sultan des Gaznevides, dont les états s'étendoient fort avant dans les Indes, pendant que Malek Schah, fils d'Alp-Arslan, dont il a été parlé ci-dessus, possedoit toute la Perse. Ces trois princes aimoient fort les lettres, & particulierement la poësie persienne; ce qui les portoit à attirer à leur cour par émulation l'un de l'autre les plus excellens poëtes, dont ce siecle-là fut fort fecond. Il est vrai que Khedher Kan, qui surpassoit les autres en puissance, étaloit aussi sa magnificence avec plus de pompe & d'éclat: car il tenoit une espece d'académie, à laquelle il assistoit en personne, assis sur une estrade, au pied de laquelle il y avoit quatre grands bassins pleins de monnoye d'or & d'argent, qu'il distribuoit à ses poëtes, selon le merite de leurs ouvrages. Ce prince avoit pour sa garde ordinaire sept cens cavaliers, qui marchoient devant lui, & sept cens qui le suivoient. Les premiers portoient chacun une masse d'armes d'argent, & les derniers une de pur or; mais ce qui relevoit le lustre de sa cour & l'estime de sa personne, étoit une foule de sçavans distingués. Ils l'accompagnoient par tout, & s'efforçoient par émulation, ou de l'instruire par leurs entretiens, ou de l'animer à la gloire par leurs éloges. Le nombre de ces sçavans étoit ordinairement de cent, ausquels il donnoit de grosses pensions. Les plus considerables d'entr'eux étoient, Raschidi, Nagib Morghabi, Hakim Lului, Kelami, Schaidi, Ali Schatrangi, Bahar Saghirgi, Ali Pariendi, Pefer Nerghiousch, Saheri, &c. Amak avoit fait connoître au sultan la plûpart de ces habiles gens, dont il étoit comme le chef & le president, & avoit beaucoup plus profité que les autres des bonnes graces & des bienfaits du prince; car il possedoit un grand nombre d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, & avoit une écurie de trente chevaux de main, avec de riches harnois. Cet équipage si magnifique, étoit regardé des autres avec quelque sorte de jalousie; & Raschidi, qui lui devoit sa fortune, employa toutes sortes de moyens pour prendre son poste. Il se servit pour cela des bonnes graces d'une des maîtresses du sultan, à la loüange de laquelle il avoit fait plusieurs vers, & réüssit si bien qu'il gagna peu à peu celle du maître & occupa ensuite la place que tenoit Amak dans l'estime de ce prince. Amak sentit vivement la préference que le sultan donnoit à Raschidi, & chercha depuis ce tems-là les occasions de décrier la poësie de son collegue: il en eut une favorable. Raschidi ayant composé un ouvrage intitulé, *Hadaic al Seher*, le *Jardin enchanté*, & le sultan ayant demandé son sentiment sur ce poëme, il lui dit franchement que la poësie en étoit bonne, mais qu'il y manquoit un peu de sel. Il arriva peu après que le sultan tenant son académie ordinaire, & voulant se divertir, comme il arrive souvent aux grands, aux dépens de ces deux poëtes, declara publiquement le jugement qu'Amak avoit fait de l'ouvrage de Raschidi, & demanda à celui-ci ce qu'il avoit à répondre à cette censure. Raschidi, dont l'esprit étoit vif & present, ne rêva pas long-tems pour lui faire cette réponse en vers.

Amak accuse mes vers d'être sans sel, & je crois qu'il a raison:

Car je ne les assaisonne que de miel & de sucre, qui ne s'accordent pas avec le sel.

Mais pour les siens, qui n'ont pas plus de goût que les legumes les plus fades, ils en auroient grand besoin.

Amak fut fort mortifié de cette réponse, & encore plus de voir que le prince fit donner à Raschidi l'or & l'argent des bassins, qui étoit destiné à celui qui remportoit le prix dans ces sortes de combats d'esprits. Ce poëte arriva jusqu'à une extrême vieillesse, ayant vécu plus de cent ans. Son principal ouvrage est l'histoire des amours de *Joseph & Zoleiskhah* en vers persiens, roman tiré de l'histoire du patriarche Joseph, qui a été brodée d'une étrange maniere dans l'Alcoran. Amak excelloit particulierement dans la composition des élegies, & l'on rapporte que le sultan Sangiar *le Selgiucide* ayant perdu sa sœur nommé Mamulx, qu'il avoit mariée au sultan Mahmoud son neveu & son successeur, demeura inconsolable de cette perte, & méprisa tous les éloges funebres, que les poëtes de son tems lui presenterent sur ce sujet. Il resolut enfin de faire venir de Bokhara le poëte Amak qui s'y étoit retiré, afin qu'il composât quelque ouvrage, qui fit passer son chagrin, & qui fut capable de le consoler. Amak qui étoit déja cassé de vieillesse, ne put pas se mettre en chemin, mais il eut encore assez de vigueur, pour faire une élegie, qu'il envoya par Hamidi son fils au sultan. Cette princesse pour laquelle l'élegie fut faite, étoit morte dans le printems de la saison & de son âge, ce qui donna occasion au poëte de commencer son poëme par ces vers:

Au tems que la rose commence à éclorre dans les jardins, celle qui étoit déja épanouie, s'est flétrie en un instant, & nous la voyons déja couverte de poussiere;

Et lorsque les rejettons des arbres succent l'eau des nuées printanieres, ce Narcisse s'est desséché, faute d'eau, au milieu de la fraicheur d'un jardin.

Cette élegie au jugement de Sangiar, qui avoit beaucoup d'esprit & de sçavoir, remporta le prix sur toutes celles qui lui avoient été presentées au sujet de la mort de la princesse sa sœur. La vie de ce poëte a rempli tout le cinquiéme siecle de l'hegire, dans lequel les monarques de la race de Selgiuk que nous appellons communément *Selgiucides*, ont fait fleurir les sciences & les arts dans leur empire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMALABERGUE, fille de Theodoric roi des Goths en Italie, fut mariée à *Hermenfroy* roi de Thuringe en partie, & frere de Baudry & de Berthier, qui possedoient chacun une troisiéme partie de ce royaume. Cette princesse, après que son mari eut fait assassiner Baudry, voulut l'obliger à se défaire encore de Berthier pour regner seule. Elle commanda un jour à dîner, que la table ne fût couverte qu'à demi: ce qui surprit le roi, lequel en demanda la raison; Amalabergue répondit assez fierement, que puisqu'il n'avoit que la moitié d'une couronne, il falloit que sa table ne fût servie qu'à demi. Hermenfroy piqué par ces paroles, se joignit à Thierry roi de Mets, & fit la guerre à Berthier, qui perdit une bataille, où il fut tué. Mais Hermenfroy ne joüit pas long-tems de

cette usurpation : car Thierry le fit précipiter des murailles de Tolbiac, nommée depuis *Zulpic*, l'an 531. La cruelle Amalabergue fut contrainte de se retirer auprès d'Athalaric roi des Ostrogoths, où elle vécut en personne privée. * Paul-Emile.

AMALAFRIDE, fille de *Valamer*, & sœur de *Theodoric* roi des Ostrogoths, qui regnoient en Italie, épousa un seigneur de sa nation, & en eut *Theodat* ou *Theodabade*, & *Amalabergue*, femme d'*Hermenfroy* roi de Thuringe. Depuis Theodoric remaria sa sœur avec *Thrasimond* roi des Wandales en Afrique. Ce prince mourut sans enfans l'an 523. & eut pour successeur Hilderic fils d'Hunneric. Il ne fut pas favorable à Amalafride, qui fut arrêtée, & qui mourut en prison vers l'an 526. * Procope. Jornandes.

AMALARIC ou AMAURY, roi des Wisigoths en Espagne, & dans le bas Languedoc, étoit fils d'*Alaric*, que Clovis tua l'an 507. à la bataille de Voüillé, & de *Theodegote*, fille de *Theodoric* roi des Ostrogoths. Gesalic, fils *naturel* du même Alaric, s'établit dans l'état des Wisigoths, & s'y maintint jusqu'en 511. que Theodoric, comme tuteur de son petit fils, l'en chassa, & le gouverna lui-même jusqu'à sa mort arrivée en 526. Amalaric prit alors en main les resnes du royaume des Wisigoths. Il avoit déja épousé l'an 517. *Clotilde*, fille de *Clovis*, dit *le Grand*, roi de France, & de sainte *Clotilde*, princesse pieuse & vertueuse, qui suivoit constamment les maximes de pieté que lui avoit inspirées la reine sa mere. Ce prince, qui étoit Arien, l'accabla de mauvais traitemens. Elle souffrit d'abord avec patience; mais enfin elle se plaignit à ses freres. On dit même qu'un jour elle leur envoya un voile teint de son sang, comme une marque des violences qu'elle souffroit d'Amalaric. Guidebert entreprit de la venger : il entra dans les états des Wisigoths, & les défit l'an 531. Amalaric prit la fuite; & ayant été poursuivi, il fut tué peu de tems après à Narbonne; d'autres disent à Barcelone. Il y en a qui croyent que ce fut un François qui le tua; d'autres soûtiennent que ce fut un des siens, & même *Teudis* ou *Theudas*, qui avoit été écuyer de Theodoric, & qui succeda à Amalaric en 531.* Gregoire de *Tours*, *l.* 3. Isidorus, *in chron.* Procope, *l.* 1. *&c.*

AMALARIUS, dit FORTUNATUS, archevêque de Tréves, l'un des plus illustres prélats qui ayent vécu sous le regne de Charlemagne, avoit été élevé à Luxeüil; & dès l'an 810. il fut mis sur le siege de l'église de Tréves. Les grands emplois que son merite lui fit avoir auprès de Charlemagne l'empêcherent de rester dans son diocese; mais il y laissa des gens capables pour le gouverner. L'empereur l'envoya en ambassade avec Pierre abbé de Nonantule, diocese de Modene, vers Michel Curopalate, empereur d'Orient. Il s'acquitta tres-bien de cette commission, & à son retour il mourut l'an 814. Hettus lui succeda sur le siege de l'archevéché de Tréves. Il est auteur du livre du sacrement de baptême, dedié à Charlemagne, que nous avons sous le nom d'Alcuin. Les autres traités des divins offices, qu'on a long-tems crû d'Amalarius *Fortunatus*, sont d'Amalarius de Mets, qui suit. * Broverius, *in annal, eccl. Trev. l.* 3. Robert. Sammart. *Gall. Christ.* Sirmond. *in not. ad Theod. Aurel.* Le Mire, *in not. ad Honor. August. &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IX. siecle.*

AMALARIUS, que quelques-uns surnomment *Fortunatus*, diacre de l'église de Mets dans le IX. siecle, a vécu peu après Amalarius de Tréves, dont nous venons de parler : ce qui les a fait confondre par divers auteurs; car les uns n'ont connu qu'un même écrivain de ce nom, & les autres ont attribué à l'archevêque de Tréves les ouvrages qui sont du diacre de Mets. On a même crû que le premier a vécu jusqu'en 827. bien qu'il ait eu un successeur en 814. Trithême est peut-être le premier qui ait confondu ces deux auteurs; & il a été suivi par Possevin, par Bellarmin & par plusieurs autres. Le P. Sirmond publia en 1611. les œuvres d'Ennodius, évéque de Pavie; & dans ses notes sur le traité de la benediction du cierge paschal, il fit connoître l'erreur de ceux qui des deux Amalarius n'en font qu'un. Dom Constantin Cajetan, abbé de l'ordre de saint Benoît, de la congregation du Mont-Cassin, & secretaire du pape Paul V. avoit fait la même faute dans la vie d'Amalarius, qu'il avoit composée, comme il publia en 1616. celle de saint Isidore de *Seville*, de saint Ildefonse, & de Gregoire cardinal d'Ostie. Il écrivit sur ce sujet au P. Sirmond, dont il avoit vû les notes sur Ennodius : & ce dernier lui répondit tres-fortement par une lettre que le P. Labbe nous a conservée dans son traité des écrivains ecclesiastiques. Les raisons du P. Sirmond sont convaincantes; mais elles ne persuaderent pas dom Constantin. D'autres en ont mieux profité. Quoi qu'il en soit, Amalarius, que Sigebert nomme mal *Attalarius*, étoit diacre de l'église de Mets, & non pas évêque, comme l'a écrit Honoré, prêtre d'Autun; ni archevêque de Lyon, comme l'a cru Usserius archevêque d'Armach. Il fut depuis abbé, & il a cette qualité dans plusieurs anciens manuscrits. Il a même le nom de coévêque dans celui de l'abbaye d'Esternach du diocese de Tréves, dans le duché de Luxembourg. Il vivoit encore en 840. âgé au moins de 60. ans, puisqu'il avoit été disciple d'Alcuin en Austrasie, & peut-être parvint-il jusqu'en 841. mais le tems de sa mort nous est inconnu. Loüis *le Debonnaire*, qui connoissoit la capacité d'Amalarius, lui commanda de composer l'ouvrage des offices ecclesiastiques ou divins, *De ecclesiasticis seu divinis officiis*, que nous avons en quatre livres. Ce fut encore par un ordre du même empereur, qu'il fit un voyage à Rome l'an 831. sous le pontificat du pape Gregoire IV. pour y examiner l'ordre des antiennes dont se servoit l'église Romaine dans l'office divin; & ce fut à son retour qu'il composa son traité *De ordine antiphonario.* Nous avons tous ces ouvrages dans la bibliotheque des peres. Quelques auteurs prétendent qu'il en avoit composé un autre, qui fut approuvé par les évêques assemblés en concile à Aix-la-Chapelle l'an 816. C'étoit des regles pour les chanoines & pour les religieuses, sous ce titre : *Forma institutionis canonicorum & sanctimonialium canonicè viventium.* On dit qu'Amalarius les avoit recüeillies des anciens docteurs. Aubert le Mire publia en 1638. ce traité avec des notes. Le P. Sirmond avoit déja fait remarquer qu'Ademar moine d'Angoulême, parloit de cette piece dans sa chronique, que le P. Labbe nous a depuis donnée. Le P. dom Luc d'Acheri a aussi publié cinq lettres d'Amalarius. La premiere est écrite à Jeremie, archevêque de Sens, sur la maniere dont il faut écrire le nom de Jesus. La seconde à Jonas d'Orleans sur le même sujet. Il y a des réponses à ces deux lettres. La troisiéme est écrite à Rangaire évêque de Noyon, sur le sens de ces paroles : *Hic est calix sanguinis mei novi & aeterni testamenti.* La quatriéme à Hetton moine, sur le nom de *Seraphim*, pour sçavoir quand il est masculin, & quand il est neutre. Dans la derniere de ses lettres écrite à Guntard, Amalarius examine s'il est permis de cracher d'abord après la communion. Au reste, l'ouvrage des offices divins d'Amalarius fut attaqué par saint Agobard archevêque de Lyon, dans un traité que nous avons parmi ses œuvres, sous ce titre, *Incipit liber venerabilis Agobardi archiepiscopi Lugdunensis, contra libros IV. Amalarii abbatis.* On croit de même que c'est d'Amalarius dont parle ce prelat dans son livre *De divina Psalmodia*, où il s'exprime en ces termes : *Quia nuper stultus & improbus, ipsaque stultitiâ & improbitate suâ omnibus notus calumniator erupit, qui sanctam ecclesiam nostram, id est, Lugdunensem, non solùm verbo, sed etiam scriptis lacerare non cessat, &c.* * Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles.* Sigebert, *in catal.* Ademard d'*Angoulême*, *in chron.* Sirmond, *in not. ad tom.* 2. *concil. Galad. Ennod. & ep. ad Constant. Cajet.* Dom Luc Dacheri, *tom.* 7. *Spicil.* Le Mire, *in not. ad Honor. August. & in regul. constitut. cleric.* Baluze, *in not. ad Agobard, &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IX. siecle.*

AMALASONTE ou AMALASUNTE, fille de *Theodoric* roi des Ostrogoths en Italie, & d'*Audeflede* sœur du roi *Clovis*, étoit une princesse d'un excellent esprit, & parfaitement instruite dans les langues grecque &

latine. Elle sçavoit même si bien celles que les Barbares parloient, qu'elle n'eut jamais besoin d'interprête pour répondre aux peuples de toutes ces nations differentes, qui composoient l'empire Romain. Elle épousa *Eutharic*, petit neveu de *Thrasimond*, & elle en eut *Athalaric*. Ce prince succeda aux états de son ayeul, & durant sa minorité Amalasonte gouverna avec une prudence admirable. Après la mort d'Athalaric, la princesse qui étoit sans fils & sans époux, voulant se faire un appui, mit la couronne sur la tête de Theodat, qui étoit son cousin germain, fils d'Amalafride sœur du roi Theodoric. Mais cet ingrat, oubliant ses bienfaits, enferma Amalasonte dans un fort du lac de Volsene ou Bolsene en Toscane, & la fit mourir sur la fin de l'an 534. On dit même que ce fut lui qui l'étrangla dans un bain. L'empereur Justinien, qui estimoit beaucoup cette princesse, commanda à Belisaire de venger sa mort, qui fut le pretexte de la guerre qu'on fit aux Goths, & la cause de la ruine de leur état en Italie. * Procope, *l. 1. de bell. Goth. c. 2. & 4.* Cassiodore, *l. 2. ep. 2. 3. & 4.* Jornandes. Marcellinus, *in chronic.*

AMALBERGUE, fille de Theodoric roi des Goths, *voyez* AMALABERGUE.

AMALECH, fils de *Thamna*, qui étoit concubine d'Eliphas fils d'Esaü, fut le pere & le chef des peuples qui habitoient au midi de l'Idumée, qu'on nomma *Amalecites*. L'écriture sainte parle en plusieurs endroits de ces peuples. Un de leurs rois vint à Raphidim combattre contre les Israëlites, après qu'ils furent sortis d'Egypte. Moyse se tint sur une colline pour prier Dieu de faire remporter la victoire aux Hebreux sur ce peuple idolâtre. Josué combattit contre Amalech, & avoit le dessus lorsque Moyse élevoit ses mains vers le Ciel; mais aussi-tôt que ce liberateur du peuple de Dieu les abaissoit, Amalech avoit l'avantage. C'est ce qui obligea Aaron & Hur de soûtenir les mains de Moyse jusqu'au soleil couché. Pendant ce tems-là Josué mit en fuite Amalech & son armée, dont il tua la plus grande partie : Dieu ordonna alors aux Israëlites de se souvenir d'exterminer entierement tous les Amalecites quand ils seroient paisibles possesseurs de la terre promise. Après la mort de Barach & de Debora en l'année 2783. du monde, & 1252. avant Jesus-Christ, les Madianites assistés des Amalecites & des Arabes, firent la guerre aux Israëlites, & les vainquirent dans un combat, ravagerent leur pays, & emporterent beaucoup de butin. Samuël commanda à Saül de la part de Dieu, de détruire les Amalecites. Ce prince leur fit la guerre, prit leurs villes, & les défit entierement l'an 2971. du monde, & avant Jesus-Christ 1064. mais il sauva la vie à leur roi Agag, contre la défense de Dieu, & épargna tout ce qu'il y avoit de plus excellent parmi leurs bestiaux & leurs meubles. Cette desobéissance lui fut fatale ; elle le fit reprouver de Dieu, dont il avoit negligé les commandemens, & lui fit perdre le royaume. David les poursuivit après qu'ils eurent saccagé Siceleg, & les défit l'an du monde 2980. & avant Jesus-Christ 1055. Depuis ils furent entierement exterminés. * *Genese*, 36. *Exode*, 17. *Deuteronome*, 25. *Josué*, 14. I. *des Rois*, 15. I. *des Paralipomenes*, 12. Josephe, *l. 2. c. 1. & l. 6. c.* 8.

AMALFI, *voyez* MALPHI.

AMALON, qui prenoit la qualité du duc de Champagne, étant éperdûment amoureux d'une belle fille, la fit conduire dans sa chambre, dans le dessein de faire violence à sa pureté. Cette genereuse Judith voyant que le duc plein de vin s'étoit endormi, le tua, & se sauva vers le roi Gontran, qui étoit à Châlons, & qui la protegea en consideration de sa vertu. Cela arriva l'an 592. ou 593. * Gregoire *de Tours*, *l. 4. c. 27.*

AMALRIC ou AMAURI, archevêque de Tours, succeda à Landran II. vers l'an 850. ou 851. Il présida avec Hincmar de Reims au concile de Soissons, tenu en 853. & il y fut prié de faire un voyage au Mans, pour y voir l'évêque Aldric, qu'une paralysie avoit empêché d'assister à ce concile. Amalric se trouva encore à celui de Verberie, qu'on celebra sur la fin du mois d'Août de la même année, & mourut vers l'an 854. * Flodoard, *l. 3. hist. c. 21.* Sainte-Marthe.

AMALRIC, évêque de Senlis, a fleuri dans le XII. siecle. Il avoit pris l'habit parmi les religieux de l'ordre de Citeaux; & après avoir été abbé de Chaalis, il fut élevé sur le siege épiscopal de l'église de Senlis, vers l'an 1148. Sa cathedrale tomboit en ruine : il travailla à la faire réparer; & le roi Loüis *le Jeune* écrivit aux prelats du royaume, pour le faire assister de leurs liberalités dans une telle entreprise. La lettre est souscrite par Hugues de Champ Fleury, évêque de Soissons, & chancelier de France. Amalric mourut l'an 1161. ou 1162. & fut enterré dans le chœur de l'abbaye de Chaalis. * Sammarth. *Gall. Christ.*

AMALRIC (Arnaud) archevêque de Narbonne, qui vivoit dans le XIII. siecle, prit l'habit de religieux de Cîteaux, & fut abbé de Poblet, puis de Grand-Selve, & general de l'ordre de Cîteaux. On le nomma inquisiteur de la foi en Languedoc contre les Albigeois, & eut pour collegue en cet emploi Pierre de Châteauneuf legat du saint siege. La plus importante commission qu'il eut, fut celle d'unir les princes d'Espagne contre les Maures. Il y réüssit, & ces princes remporterent une celebre victoire le Lundi 16. Juillet de l'an 1212. Amalric s'y trouva, & en écrivit une relation que nous avons encore. A son retour d'Espagne on le mit sur le siege de l'église de Narbonne, sur la fin de la même année 1212. ou au commencement de la suivante. Simon comte de Montfort avoit sur le duché de Narbonne des prétentions contraires à celles de ce prelat, qui fut protegé par le pape Innocent III. son ami. Arnaud se trouva en 1214 au concile de Montpellier; s'opposa avec zele aux Albigeois, & mourut en 1225. On dit que ce fut le 29. Septembre, & qu'il fut enterré à Cîteaux. Outre la relation dont nous avons parlé, on lui attribuë quelques autres traités. Le pape Innocent III. lui dédia un volume de ses sermons. * Pierre des Vaux de Cernay, *hist. Albig. c.* 4. 66. 81. & 82. Cesaire, *l. 5. & 7. c. 21. & 52.* Henriquez, *in Fast. SS. Cister.* Catel, *l. 5. hist.* Manriquez, *in annal. Cist.* Sammarth. *Gall. Christ.* Charles de Visch, *bibl. Cister.* Aubert le Mire, *orig. Monast. l. 5. c. 19.*

AMALRIC AUGERI, historien, a vécu dans le XIV. siecle, du tems du pape Urbain V. qui fut élû en 1362. Il dédia à ce pontife une histoire des papes, qu'il nomme *Chronicum pontificale*. C'étoit comme un dictionnaire historique des papes, où leur vie étoit rapportée par ordre alphabetique. Il étoit de l'ordre de saint Augustin, comme on le peut juger par la préface de son ouvrage, *Beatissimo Patri, &c. vester devotus capellanus Amalricus Augerii de Brevis, Prior vestri monasterii sanctæ Mariæ de Apriano, ordinis sancti Augustini, Elnensis diœcesis, &c.* Il avouë qu'il avoit compilé son histoire d'après plus de deux cens auteurs. Il la finit à Jean XXII. qui mourut l'an 1334. Cette chronique n'a point été publiée que nous sçachions. * Vossius, *de hist. Lat. l. 3. c. 1.*

AMALTHEE, fille de *Melisse* roi de Crete, fut nourrice de Jupiter, selon Lactance. Les autres assurent que c'est le nom d'une chevre, qui nourrit de son lait ce dieu fabuleux, lequel en reconnoissance de ce bon office, la plaça avec deux chevreaux qu'elle avoit dans le ciel, où elles forment ces deux étoiles que le poëte Aratus appelle *Etoiles du Chartier*, qui prédisent le mauvais tems. On ajoûte qu'Adrastée & Ida, à qui cette chevre appartenoit, eurent sa corne, qui fut celebre par son abondance. D'autres disent que Jupiter donna une des cornes de la chevre Amalthée aux Nymphes qui avoient eu soin de son enfance, & que cette corne, qui fut depuis appellée *Corne d'abondance*, avoit cette vertu de produire à l'instant tout ce que les nymphes pouvoient desirer : d'où vient le proverbe en usage, *Amalthea cornu*, pour exprimer que l'on a tout en abondance. Horace dans son poëme seculaire, *v.* 59.

—— Apparetque beata pleno
Copia cornu.

Et le même, *l. 1. Ep.* 12.

—— *Aurea fruges*
Italia pleno diffudit copia cornu.

Apollodore dit que la corne d'abondance appartenoit à Amalthée, fille d'Hemonius, laquelle en fit present à Hercule. Tous ceux qui ont fait mention de cette fable, comme Ovide, Diodore de *Sicile*, Strabon & Lactance *Firmien*, la racontent diversement. Ovide fait sortir cette corne d'abondance du fleuve Achelоüs changé en taureau, & vaincu par Hercule, qui lui ayant arraché une de ses cornes, la jetta sans en faire aucun état. Neanmoins, dit Ovide, les Naïades ne la laisserent pas perdre, elles la ramasserent & la remplirent de fruits & de fleurs; & c'est la corne que la déesse d'abondance porte toûjours à la main. Le fondement de cette fable est qu'Hercule vint à bout de resserrer le fleuve Achelоüs dans ses bornes, par le moyen des levées qu'il fit faire le long de ses bords. La corne qu'il lui arracha fut le retranchement de quelqu'un de ses bras, dans le lit duquel, lorsque l'eau en fut détournée, on vit croître une si grande quantité de toutes sortes de fruits, nourris de la graisse de la terre encore limoneuse, qu'une fertilité si extraordinaire donna lieu à la fable de la corne d'abondance. Amalthée semble venir du phenicien *Omeneth* ou *Amantha*, qui signifie *nourrice*. C'est de-là que les poëtes ont nommé Jupiter *αἰγιόχος*, *chevrier*, & qu'ils ont donné à son bouclier le nom d'*Egide*, parce qu'ils disent que ce bouclier étoit couvert de la peau d'Amalthée. Amalthée est aussi le nom d'une agreable maison de campagne d'Atticus en Grece, qu'il avoit appellée ainsi, pour signifier que tout y abondoit: car ce mot d'Amalthée se prend pour abondance. * Cic. *l.* 1. *epist.* 13. *à Atticus.* Ovid, *metam. liv.* 9. *fable* 1. Apollodor. Hygin.

AMALTHE'E, DEMOPHILE ou HIEROPHYLE, est le nom qu'on donne à la Sibylle de Cumes, fameuse dans l'antiquité par ses propheties. Elle avoit composé neuf livres de predictions des choses à venir, qui concernoient l'empire de Rome. S'étant adressée à Tarquin *le superbe* roi de Rome, elle les lui presenta, lui demandant 3000. écus d'or de la monnoye de Philippe; mais le roi rebuta son present: indignée de ce refus, elle en brûla trois en presence du prince. La sibylle étant revenuë à quelques jours de là, elle demanda pareille somme pour les six qui restoient; & voyant qu'on la lui refusoit, elle en brûla encore trois. Cela étonna le roi. Enfin, comme on voulut sçavoir ce qu'elle prétendoit avoir des trois derniers, elle exigea le même prix de trois cens pieces d'or. Tarquin consulta les pontifes sur cette proposition, & par leur avis il paya ce que demandoit cette femme. Cela arriva vers l'an 219. de la fondation de Rome, & avant Jesus-Christ 535. Au reste ces livres furent en telle veneration dans cette ville, qu'on créa deux magistrats qui n'avoient point d'autre fonction, que de les garder, & de les consulter dans les occasions, parce qu'ils contenoient les destinées de l'empire. Car on ne les ouvroit que dans les pressantes necessités de la republique, pour y chercher la maniere d'expier les prodiges, & de détourner les miseres publiques. * Lactance, *l.* 1. *c.* 6. Tite-Live, *l.* 1. Suidas. Florus, &c.

AMALTHE'E. Il y a eu dans le XVI. siecle trois freres de ce nom en Italie, Jerôme, Jean-Baptiste, & Corneille, tous trois excellens poëtes Latins. JERÔME né à Oderzo dans la monarchie Trevisane, fut un habile philosophe & un sçavant medecin. Il mourut en son pays l'an 1574. âgé de 67. ans & fut enterré dans l'église saint Martin. JEAN-BAPTISTE Amalthée passa toute la vie à Rome, où il fut aimé de trois papes. Il accompagna les cardinaux que sa sainteté députa au concile de Trente, & les servit en qualité de secretaire. Il revint ensuite à Rome où il mourut l'an 574. âgé de 47. ans, & fut enterré dans l'église de saint Sauveur. Tout ce que l'on sçait de CORNEILLE Amalthée, c'est qu'il fut aussi excellent poëte que ses deux freres dont nous venons de parler. JERÔME laissa un fils nommé Attilius, dont nous allons parler. On a imprimé à Amsterdam les poësies latines des trois freres Amalthées en 1689. On verra leurs éloges à la tête de cette édition. Les poësies de ces trois freres se trouvent aussi au premier tome des délices des poëtes Latins d'Italie. Elles ont été fort estimées dans leur siecle; & on les a jugées presque égales au productions des anciens, pour leur douceur & leur naïveté. * Jean. Nic. Erythr. *Pinacotbec.* 1. *p. l.* 5. *ab Hieron. Alexandri elogio.* Jacob. August. Thuan. *Hist. suor. temp. ad ann.* 1574. Baillet, *jugemens des sçavans, tome* 7.

AMALTHE'E (Attilius) natif d'Oderzo, ville de la Marche Trevisane en Italie, & fils de *Jerôme* Amalthée, s'adonna à la poësie; il s'appliqua ensuite au droit civil & canonique, & à la theologie. Le pape le fit referendaire; & quelques années après Paul V. lui ayant donné le titre d'archevêque d'Athenes, l'envoya en qualité de nonce à Cologne. Il cherchoit tous les moyens de soulager ceux qui abjuroient l'heresie, pour rentrer dans le sein de l'église; & l'on remarque qu'écrivant au cardinal Bellarmin, il l'assûroit que, s'il avoit cent mille écus de rente, il en donneroit quatre-vingt-quinze mille aux nouveaux Catholiques. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il employa le reste de sa vie à des actions exemplaires de pieté & de charité: y mourut fort âgé, & fut enterré dans l'église du nom de Jesus. * Jean. Nic. Erythræus, *pinac alter.*

AMAM, ville de la tribu de Juda. * *Josue XV.* 26.

AMAMA (Sixtinus) natif de Frise, professeur en langue hebraïque dans l'académie de Francker, & disciple de Drusius, a publié plusieurs ouvrages. Le premier fut proprement l'essai d'un plus gros qu'il meditoit, & qui devoit être une critique de toute la Vulgate. Il commença par celle du *Pentateuque*, qui fut imprimée en 1620. Il preparoit la suite, lors qu'il fut obligé de travailler à conferer la version Flamande de l'écriture avec les originaux & avec les plus exactes versions. Cette version flamande avoit été faite sur la version allemande de Luther; & il fit voir dans un ouvrage flamand intitulé *bybelsche conferentie*, & qui parut en 1623. qu'elle étoit pleine de fautes. M. Simon a parlé de ce dernier ouvrage dans son traité *de l'inspiration des livres sacrés.* Il insinuë que si les églises Reformées de Flandre ont suivi la methode d'Amama dans leur nouvelle traduction, ils n'ont pû la rendre exacte. Il y prouve encore que les premiers reformateurs ont eu grand tort d'abandonner l'ancien interprete de l'église, pour ne substituer en sa place que de tres-mauvaises versions de l'écriture. Pendant qu'Amama y avoit travaillé le P. Mersenne, Minime, avoit refuté sa critique du Pentateuque quant aux six premiers livres de la Genese, & Rivet lui en donna avis en 1626. Il s'appliqua à répondre 1°. par une lettre au P. Mersenne publiée en 1627. 2°. par une autre piece qui se trouve parmi celles qui composent le livre qu'il fit imprimer en 1628. sous le titre d'*Antibarbarus Biblicus*: les autres pieces qui y sont contenuës, sont la critique de la Vulgate sur les livres historiques du vieux testament, sur Job, sur les pseaumes, sur les livres de Salomon, & quelques dissertations particulieres. Cet ouvrage devoit contenir deux parties, chacune de trois livres: l'auteur ne donna que la premiere. On la reimprima l'an 1656. & on y joignit le quatriéme livre, qui est sur Isaye & sur Jeremie. M. Simon a remarqué qu'il n'y a gueres de jugement dans tout le livre d'Amama, dont tout le dessein a été de montrer que la barbarie n'est entrée dans l'église Romaine, que parce qu'on y a autorisé la version des Septante & la Vulgate: au lieu qu'on devoit, selon lui, s'attacher entierement à l'original hebreu. Pour venir à bout de son dessein, il a ramassé tout ce qu'il a trouvé dans les livres qui traitent de cette matiere, soit qu'ils ayent été écrits par des Catholiques, ou par des Protestans, & il s'emporte avec excès contre le concile de Trente. Mais les témoignages qu'il produit sur ce sujet sont autant de preuves évidentes de la sage conduite des évêques assemblés dans ce concile, à l'égard de l'autorité qu'ils ont donnée à la Vulgate. On peut se servir utilement de cet ouvrage d'Amama contre lui-même, & contre les autres Protestans qui ont donné un mauvais sens aux pa-

roles du concile. Amama mourut en Decembre 1629. Nicolas son fils donna au public en 1651. un livre qui a pour titre *Dissertationum Marinarum decas*, où il y a beaucoup de lecture, & où sans s'attacher à la nouvelle philosophie, il s'éloigne tres-souvent d'Aristote: l'ortographe même y est nouvelle. * Simon, *hist. critique*, l. 3. c. 9. & *traité de l'inspiration*, &c. Bayle, *dict. critiq.*

AMAN, Amalecite, étoit fils d'*Amadath* de la race de ce roi Agag, que Saül épargna, & que Samuel fit mettre par morceaux devant l'autel du seigneur à Galgala, & favori d'Assuerus roi de Perse. Assuerus l'avoit élevé au dessus de tous les princes & seigneurs de sa cour, & ordonné à tous ses officiers de fléchir les genoux devant lui. Mardochée Juif de nation, fut le seul qui ne lui rendit pas cet honneur. Aman en étant averti fut indigné contre Mardochée, & fit retomber son ressentiment sur toute la nation Juive qui étoit dans les états d'Assuerus. La douziéme année du regne de ce prince, au premier mois des Juifs appellé *Nisan*, qui répond à notre mois de Mars, Aman jetta le sort pour sçavoir dans quel tems il devoit faire exterminer tous les Juifs; le sort tomba sur le douziéme mois appellé *Adar*, qui répond au mois de Fevrier. Aman sous prétexte que les Juifs méprisoient les ordres du roi, & qu'il étoit important à l'état que cette nation fût détruite, demanda au roi un ordre, portant que l'on massacrât tous les Juifs, & offrit à Assuerus en cas qu'il le donnât, de payer dix mille talens au fisc. Ce prince lui permit de donner les ordres necessaires pour faire exterminer le peuple Juif dans tous ses états. Le treiziéme jour du mois de Nisan de l'année suivante, Aman fit assembler les secretaires d'Assuerus & leur fit écrire au nom du roi à tous les satrapes, gouverneurs & juges des provinces qui dependoient d'Assuerus, que le treiziéme jour du douziéme mois, appellé *Adar*, ils eussent à faire massacrer tous les Juifs, de quelqu'âge & de quelque sexe qu'ils fussent, & de piller tous leurs biens. Ces ordres furent scellés de l'anneau du roi Assuerus, & envoyés en diligence par les couriers de ce prince, dans toutes les villes de ses états. Avant que le tems de l'execution de cet ordre fût arrivé, Aman fit dresser une potence de 50. coudées de haut, & vouloit y faire pendre Mardochée. Il arriva qu'Assuerus s'étant fait lire les annales des années précedentes de son regne, y trouva que Mardochée lui avoit sauvé la vie, en découvrant une conspiration que l'on avoit formée contre lui, & qu'il n'en avoit pas été recompensé. Il demanda à Aman de quelle maniere il falloit honorer une personne que le roi vouloit honorer. Sur la réponse d'Aman, il lui ordonna de faire monter Mardochée sur le cheval que le roi avoit coûtume de monter, de lui faire mettre sur la tête le diadême royal, de tenir les rênes du cheval, de le mener par la ville, en criant: C'est ainsi que merite d'être honoré celui que le roi honore de son estime. Aman executa ponctuellement cet ordre d'Assuerus, quoiqu'avec une extrême répugnance. Dès le soir même ayant été convié au festin qu'Esther, niéce de Mardochée avoit fait préparer pour assuerus, cette reine ayant informé le roi des ordres qu'Aman avoit donnés pour exterminer toute la nation Juive, Assuerus en fut surpris & irrité, se leva du festin tout en colere, & entra dans un jardin. Aman se jetta aux pieds de la reine, pour la supplier de lui sauver la vie; Assuerus étant rentré & le voyant en cette posture, s'imagina qu'il vouloit lui faire violence, & commanda qu'Aman fût pendu à la même potence qu'il avoit preparée pour faire mourir Mardochée. Le même jour Assuerus donna à Esther la maison d'Aman, & à Mardochée l'anneau qu'il avoit donné à Aman, & revoqua l'édit donné contre la nation Juive. *Voyez* les articles d'ESTHER & de MARDOCHEE. * *Esther*, *cap.* 3. 4. 5. 6. 7. & 8.

AMAN, le mont Aman, *Amanus mons*, *Pieria mons*, chaînes de montagnes en Asie, qui separent la Sourie de la Cilicie, & s'étendent depuis la mediterranée jusques à l'Euphrate. C'est dans ces montagnes près de la côte entre la ville d'Ajazzo & celle d'Alexandrette, qu'est le fameux détroit qu'on appelloit anciennement *Amanica Porta*, *Porta-Cilicia*, *Porta-Syria*, auprès desquelles Alexandre *le grand* remporta une celebre victoire sur Darius roi de Perse. On appelle à present ces montagnes *Allocan*. *Scanderone*, de *Monte-Nero*.

AMAN, port du royaume de Maroc sur la côte de l'Ocean Atlantique, entre le cap de Ger & celui de Canthiu. Il y en a qui croyent que c'est *Mysocaras*, dont parle Ptolomée.

AMANA, étoit une montagne de la Syrie, dont il est parlé dans le cantique des cantiques, & que quelques-uns croyent avoir été une partie du Mont-Liban. * Cicero, *ad Atticum*. Plutarch. *in Ciceron*. *Cant.* 4. 8.

AMANA, isle de l'Amerique septentrionale, & une des Lucayes. Les Anglois en sont aujourd'hui les maîtres. * Sanson.

AMAND (saint) ville de Flandre, avec abbaye, *voyez* SAINT AMAND.

AMAND (saint) ville de France dans le Bourbonnois, *voyez* SAINT AMAND.

AMAND (saint) évêque de Bourdeaux dans le V. siecle, fut élevé à la prêtrise par saint Delphin évêque de Bourdeaux. Il fut le catechiste & le parrain de saint Paulin, depuis évêque de Nole, & ce saint lui a écrit plusieurs lettres. Il fut élû évêque de Bourdeaux en 404. & ceda le gouvernement de son église à saint Severin évêque de Cologne, qui s'étoit venu retirer à Bourdeaux, & le reprit après la mort de cet évêque. Il recüeillit les écrits de saint Paulin mort avant lui en 431. On fait la fête de ce saint évêque au 18. de Juin. * Lettres 2. 9. 12. 48. de saint Paulin. Gregor. *Turon. de gloria confessor.* c. 45. Baillet, *vies des saints*, *mois de Juin*.

AMAND (S.) évêque de Mastricht, apôtre d'une partie des Pays-Bas, vivoit dans le VII. siécle. Il gouverna diverses églises, & s'étant retiré près de Tournay, il y fonda l'abbaye d Elnone, qui prit depuis son nom. Ce saint mourut l'an 679. Quelques auteurs croyent qu'il est different de celui qui a gouverné l'église de Wormes, où on voit son épitaphe en ces termes.

Præsul amavit oves proprias, & pavit Amandus,
Idcircò superis semper Amandus erit.
Ille Deum docuit ardenter Amandus amandum,
Et nobis igitur semper Amandus erit.

* Gazei *hist. eccl. des Pay-Bas*. Dom Mabillon, *de act. SS. ord. Benedict.*

AMAND, surnommé DU CHASTEL, *de Castello*, vivoit au commencement du XII. siecle vers l'an 1113. Après avoir été chanoine de Tournay, il fut religieux du monastere de saint Martin dans la même ville; puis prieur de l'abbaye d'Anchin, pres de Doüay; & enfin abbé de celle de Marchiennes, dans le diocese d'Arras, qu'il rétablit avec beaucoup de soin & de zele. Il écrivit divers traités, & entr'autres une lettre qui contenoit la vie de saint Odon, évêque de Cambray. * Valere André, *biblioth. Belg.* Voss. *de hist. lat. liv.* 2. c. 48.

AMAND (Suson ou, selon d'autres, Henry) *cherchez* HENRY DE SUZE.

AMAND, dit FAYE ou FAYTA (Jean S.) abbé de saint Bavon de Gand dans le XIV. siecle, étoit docteur de l'université de Paris, & il témoigna beaucoup de zele contre certains Heretiques nommés *Flagellans*, qui sous une fausse apparence de devotion, trompoient les simples. Saint Amand fit un voyage à Avignon, dans le dessein de persuader à Clement VII. de se servir de son autorité, pour exterminer ces hypocrites. Il réüssit dans son dessein; car ce Pape abolit entierement ces Heretiques. A son retour il se démit de son abbaye, & mourut peu de tems après vers l'an 1394. Il avoit composé divers traités, *de esu carnium*, dont Trithême parle avec éloge, *Manipulum exemplorum. Quæstiones super sententias*, &c. * Sandere, *Rer. Gand.* l. 4. c. 4. Valere André, *biblioth. Belg.* Trithême. Le Mire, &c.

AMAND DE ZIRICZEE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville, capitale de l'isle de Schouewen, dans la Zelande, fut religieux de l'ordre de saint François dans le XVI. siecle. Exerçant la dignité de

de Provincial de son ordre dans les Pays-Bas, il y travailla à reformer les monasteres. Depuis, il revint à Louvain, où il professa la theologie, & mourut le 8. Juin de l'an 1534. Il étoit docteur de l'université de cette ville, & sçavoit la langue grecque, l'hebraïque & la chaldaïque. Ses ouvrages sont, *De LXX. Hebdomadibus Danielis. Commentaria in Genesim, Jobum, & Ecclesiasten. De XL. Mansionibus. De S. Annæ conjugio, &c.* Nous avons encore de lui une chronique en VI. livres, depuis le commencement du monde jusques en 1534. sous ce titre, *Scrutinium, seu venatio veritatis historicæ.* * Swert, *in Ath. Franc.* Valere André, *biblioth. Belg.*

AMANGUCI, *Amanguciam*, ville d'Asie dans l'isle de Niphon, la principale de celles du Japon, sur la côte occidentale de Jamaysoti, où elle a un fort grand & bon port. Elle est éloignée de cent milles de Nangazachi, en tirant vers l'orient d'été.* Baudrand.

AMANSIFIRDIN ou ZIRIFDIN, ville d'Arabie. *Voyez* ZIRIFDIN.

AMANT (Marc-Antoine-Gerard de S.) fils d'un gentilhomme verrier, poëte François, natif de Roüen, de l'académie Françoise, a vécu dans le XVII. siecle avec quelque réputation, que ses ouvrages lui ont acquise. Car encore qu'il n'eût pas étudié, ou plûtôt qu'il n'eût pas passé sous la ferule, comme il le dit lui-même, il a montré ce que peut un esprit libre & facile, sans le secours de l'étude. On dit qu'ayant vécu assez librement pendant sa vie, il devint fort sage dans ses dernieres années. On prétend que c'est à sa misere qu'il est redevable de son changement. Il fut reçu à l'académie en 1634. & mourut l'an 1661. Il recitoit fort bien des vers; mais il y avoit beaucoup de défauts dans ceux qu'il faisoit; & c'est de lui dont Gombaud a voulu parler dans cette épigramme :

Tes vers sont beaux, quand tu les dis;
Mais ce n'est rien, quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire;
Fais-en donc que je puisse lire.

Comme il étoit fils d'un gentilhomme verrier, Maynard fit cette autre épigramme sur lui:

Votre noblesse est mince;
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez.
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre;
Adieu vos qualités.

On a de lui trois volumes de poësies diverses, dont la plûpart sont comiques & galantes. La *solitude*, est à la tête de ses œuvres; & l'*Andromede*, sa *Rome ridicule*, & le *Moyse sauvé*, passent pour les moins mauvaises de ses pieces. * Saint Amand, *preface de ses œuvres, & dans la preface de son Moyse sauvé.* Jean Chapelain, *dans la preface du poëme de la Pucelle.* Rostrau, *sent. sur quelques ouvrages d'auteurs qu'il a lus, pag.* 75. Nicolas Boileau Despreaux, *satire* 1. *satire* 9. *Défense du poëme heroïque contre M. Despreaux. Recüeil des poëtes François, depuis Villon jusques à Benserade. Recüeil d'épigrammes françoises.* Baillet, *Jugement des sçavans sur les poëtes modernes.*

AMANTHEA, ou *Amantia* & *Adamantia*, ville de Calabre, sur la mer Mediterranée, avec évêché suffragant de Reggio, & dans le pays qui dépend du prince de Bisignano, vers le cap Suvaro ou de sainte Euphemie & Martorano. Il y a un château assez fort. La ville d'Amanthea témoigna beaucoup de fidelité pour les princes de la maison d'Aragon, pendant les guerres que les rois Charles VIII. & Loüis XII. firent en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. * Scipion Mazella, *descript. del. reg. di Nap.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Aubert le Mire, *notit. episc. orb. &c.*

AMANTIUS, grand chambellan de l'empereur Arcadius, introduisit chez ce prince, Porphyre évêque de Gaze, qui venoit pour le porter à la démolition du temple de l'idole qui étoit à Gaze. Ce qu'il obtint après la merveille qu'on dit être arrivée le jour du baptême de Theodose *le Jeune*, l'an de Jesus Christ 401. * Mareus, *in vita sancti Porphyrii.* Socrate. Sozomene. Baronius. *A. C.* 401.

AMANTIUS, prefet de la chambre de l'empereur Anastase, amassa de grandes richesses, avec lesquelles il entreprit de mettre sur le thrône son ami Theocrite, ne pouvant s'y élever lui-même, parce qu'il étoit eunuque. Il confia ce dessein à Justin, & lui remit les sommes necessaires pour gagner les suffrages du peuple & des soldats. Mais Justin les brigua pour lui-même; & après avoir usurpé la souveraine puissance, fit mourir Amantius & Theocrite, l'an de J. C. 518. Le premier avoit long-tems abusé de la faveur d'Anastase son maître, & avoit persecuté les Orthodoxes en servant les Eutychiens. * Evagre, *l.* 4. *c.* 1.

AMANTIUS (Barthelemi) jurisconsulte, natif de Lansperg, a vécu dans le XVI. siecle. Il publia un ouvrage intitulé, *Flores celebriorum sententiarum Græcarum & Latinarum*, qu'il fit imprimer à Ingolstad l'an 1556. On l'a inseré à Cologne l'an 1567. dans le *Polyanthea* de Mirabellus. * Gesner, *bibl.*

AMANUS, montagne de Cilicie, qui la divise de la Syrie, & qui est à l'orient. On l'appelle aujourd'hui *Monte Negro.* Elle n'étoit habitée que par des bêtes sauvages & des bandits. Ciceron étant proconsul de Cilicie, attaqua ceux qui s'y retiroient, & démolit leur retraite. On passe de Cilicie en Syrie par une vallée étroite qui coupe le mont Amanus, & que les anciens nommoient *Amanicæ portæ.* Ce fut près de-là qu'Alexandre vainquit Darius la premiere fois. * Pline. Strabon. Baudrand.

AMAPAIA, province de l'Amerique meridionale, dans la nouvelle Andalousie, & près de la riviere d'Orenoque. * Baudrand.

AMARA ou AMAHARA, montagne d'Ethiopie, donne son nom à une ville & à un royaume, près de celui de Bagamedri & de Beleguanze. On y garde les fils des rois des Abyssins, & les princes de la famille royale. Après la mort du roi, celui qui lui doit succeder, sort de ce lieu pour venir monter sur le thrône. C'est pour éviter les guerres civiles, que les Abyssins ont soin de renfermer ces princes. * Ludolf, *hist. Ethiop.*

AMARACUS, jeune homme qui servoit Cynaras roi de Cypre, fut tellement affligé d'avoir répandu un parfum précieux qu'il portoit dans un vase, qu'il en mourut de desespoir. Il fut changé en cette plante, à qui les Latins ont donné son nom, & que nous appellons *Marjolaine.* * Pline parle des diverses vertus de cette plante, au *l.* 21. *c.* 11. *&* 12. Virgilius, *l. Æneidos. v.* 697. Catull. *epig.* 62. *v.* 7.

AMARAH, surnom de *Nagmeddin-al-Jemieni*, auteur d'une histoire des visirs du Caire, intitulée *Noket al asriah, &c.* Cet auteur mourut l'an de l'hegire 569. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMARAH BEN-ALIEMIENI, fut proclamé calife par les Alides ou partisans d'Ali, après la mort d'Adhed, dernier calife des Fathimites en Egypte; mais Saladin cassa cette élection. Cet Amarah étoit fort bon poëte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMARAL (André d') seigneur Portugais, grand chancelier & grand-croix de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, s'est rendu odieux à la posterité, pour avoir facilité à Soliman II. la prise de Rhodes, poussé par la jalousie qu'il avoit conçuë contre Philippe de l'Isle-Adam, grand-maître de cet ordre. Il se servit pour cette trahison du ministere d'un nommé *Blas-Dies*, qui étoit un de ses domestiques, & qui de tems en tems, de dessus un boulevard, tiroit des flèches dans l'armée des Turcs, avec des billets attachés. Il y instruisoit Soliman de l'état de l'isle, & l'encourageoit à continuer le siege l'assurant qu'il en feroit bientôt le maître. *Blas-Dies* fut enfin remarqué, & conduit devant le grand-maître. La trahison ayant été découverte, ce malheureux fut pendu & écartelé, & son maître Amaral, après avoir été dégradé, eut la tête coupée: ce qui n'empêcha pas la perte de cette isle, où Soliman s'attacha plus fortement, profitant des avis qu'il avoit reçûs de ces traîtres, qui rendirent la vigilance & le grand courage de l'Isle-Adam inutiles. * Bosio, *hist. de Malthe, l.* 20.

AMARAL (Pierre de) Jesuite Portugais, a été celebre à la fin du XVII. siecle dans l'université de Coim-

bre ; mais il n'a laissé d'autres monumens de son esprit, qu'un discours étendu en l'honneur de la Vierge, qu'il intitula *Canticum Marianum*, & qui fut imprimé à Evora en 1709. Amaral mourut à Lisbonne le 29. Decembre 1711. * *Mem. de Portugal.*

AMARAM, ANNIBAS & ELEAZAR, trois des plus considerables habitans du bourg de Mya, qui est de-là le Jourdain. Ils prirent les armes contre ceux de Philadelphe pour la défense de leurs limites, & y exciterent une tres-dangereuse sédition ; mais ils furent pris par Fadus, gouverneur de la Judée, qui fit mourir Annibas, & envoya les deux autres en exil. * Josephe, *antiquit. l.* 20. *c.* 1.

AMARANTES, *Amaranti*, anciens peuples de la Colchide, habitoient une montagne de même nom, où est la source du Phase, fleuve celebre dans les écrits des poëtes. * Stephan. Apollonius.

AMARIAS, fils d'*Azarias*, vingt-troisiéme grand sacrificateur des Juifs, succeda à son pere, & laissa cette dignité à son fils Achitob. Josephe l'appelle *Nerie* ou *Urie*. * I. *Paralip. VI*, 11. Huré, *dictionnaire de la bible*.

AMARIN (saint) ville d'Alsace, *voyez* SAINT AMARIN.

AMARMOCHDI, *Amarmochdum*, ville de Zanguebar en Afrique, est dans le royaume de Melinde, à la source de la riviere de Quilimanco, qui vient se décharger dans la mer d'Ethiopie à Melinde. * Baudrand.

AMARSIAS, fut le pilote qui conduisit sur mer Thesée dans l'isle de Crete, pour voir le Minotaure. * Simonides, *apud Plutarch. in vita Thesei*.

AMARUMAYA, *Amarumaia*, riviere de l'Amerique meridionale, a sa source dans le Perou, près de la ville de Cusco, entre dans le pays, qu'on nomme le pays des Amazones ; & après y avoir long-tems coulé, elle se décharge dans le fleuve de ce nom, un peu au-dessous des isles Amagues ou Homagues. * Baudrand.

AMAZA, *cherchez* AMAZA.

AMASCH, celebre docteur parmi les Mahometans, *voyez* SOLIMAN BEN MAHERAN.

AMASIE, *Amasia*, que les Turcs nomment *Amasan*, ville de l'Asie Mineure, capitale de la Cappadoce, que quelques-uns font la patrie du grand Mithridate, roi de Pont. C'étoit celle de Strabon le *Geographe*, comme il le dit lui-même : il en a fait une magnifique description. C'est aujourd'hui l'un des principaux Beglerbeiats ou gouvernemens des Turcs dans la Natolie. Cette ville est sur l'Iris, & a été le siege d'un archevêque. Ce fut en cet endroit que commença la persecution ouverte de Licinius l'an 319. auquel saint Basile évêque du lieu fut martyrisé. * Strabon, *l.* 12. Bulbec, *in itiner. &c.*

AMASEN, *Amasenum*, ville d'Afrique dans la Nigritie, située dans le desert & sur le lac de Borno, est la capitale d'un petit royaume qui porte son nom. * Baudrand.

AMASEUS (Romulus) dans le XVI. siecle, originaire de Bologne, étoit né à Udine en 1489. & fut professeur en grec & en latin, puis secretaire du senat à Bologne. Il fut précepteur d'Alexandre Farnese, petit-fils du pape Paul III. Ensuite on le députa vers l'empereur, vers les princes de l'empire, & vers le roi de Pologne ; & le pape Jules III. le fit son secretaire. Il étoit mort dès l'an 1552. Il a traduit en latin avec assez d'élegance, mais avec peu de fidelité, Pausanias & les 7. livres de Xenophon sur l'expedition du jeune Cyrus. Nous avons outre cette traduction : *Orationum volumen* ; *Scholas duas de ratione instituendi*. * Baillet, *jugemens des sçavans*, *tome* 4. Bayle, *diction. critiq.* Huet, *de Clar. Inter.*

AMASEUS (Pompilius) fils de Romulus, professeur en grec à Bologne, a laissé une traduction en latin de deux fragmens du sixiéme livre de Polybe. Il n'étoit pas fort habile ; mais on connoît peu d'auteurs de meilleure foi, puisqu'il aima mieux laisser traduire ce qu'il n'entendoit pas, que de donner des vaines paroles, & qu'il eut toûjours soin d'avertir des vuides qu'il laissoit dans sa traduction. * Baillet. Huet. Bayle, *dict. critiq.*

AMASIAS, roi de Juda, *cherchez* AMAZIAS.

AMASIS roi d'Egypte, parvint à la couronne, dit Herodote, *liv.* 2. par sa revolte contre Apries, qui venoit de lui donner le commandement de ses armées. Cet auteur ajoûte qu'Amasis s'étant affermi sur le thrône par la mort d'Apries, eut à surmonter l'injustice de ses sujets, parce qu'il n'étoit pas d'une naissance illustre, mais simple citoyen de Siuph, dans la province de Saïs ; qu'il vint à bout de la repugnance des Egyptiens par sa douceur & par son adresse ; & qu'il s'occupa ensuite à policer son royaume, où il attira les Grecs par les grands privileges qu'il leur accorda. Herodote a bien fait d'avertir que tout ce qu'il dit des Egyptiens, il le tient d'eux-mêmes, c'est-à-dire, du peuple le plus vain, & le plus menteur qui fut jamais. Amasis succeda à Apries l'an 3466. du monde, 569. avant Jesus-Christ, c'est-à-dire, la trente-huitiéme année du regne de Nabuchodonosor, qui selon la prophetie d'Ezechiel *ch.* 29. a dû entreprendre la conquête de l'Egypte dès l'an 3457. du monde ; & ce royaume, selon le même prophete, a dû lui appartenir, à lui & à ses descendans pendant quarante ans. Il y a donc bien de l'apparence qu'Amasis, s'il fut employé dans les troupes par Apries, se retira ensuite de son service pour se livrer à Nabuchodonosor, de qui il aura dépendu jusqu'à l'an 3497. du monde, c'est-à-dire, jusqu'au tems que l'empire de Babylone fut détruit par Cyrus. Amasis regna 44. ans, selon Herodote, lequel le regarde comme un roi dès le tems de la mort d'Apries, & Psammenitus son fils lui succeda l'an 3510. du monde, 525. avant Jesus-Christ.

AMASTRE, AMASTRIS ou AMASTRIDE, dite *Cromna*, puis *Amastris*, ville maritime de Paphlagonie, appellée aujourd'hui *Tamastro*, sur le bord du Pont-Euxin, fort peuplée autrefois & de grand trafic, où se faisoit le commerce du Nord avec l'Asie Mineure. Son évêque étoit suffragant de la metropole de Gangre. Saint Hyacinthe martyr nâquit & mourut en cette ville au IV. siecle. L'église de cette ville étoit celebre dès le II. siecle, dont Palmas étoit son évêque. Saint Denys de *Corinthe* écrivit aux fideles de cette ville. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

AMASTRIS, fille d'*Oxathrés*, frere du dernier *Darius*, & cousine germaine de *Statira*, fille de ce Darius & femme d'Alexandre *le Grand*. Elles avoient été élevées ensemble, & s'aimoient beaucoup. Lorsqu'Alexandre se maria avec Statira, il voulut qu'Amastris fût mariée à Craterus, l'un de ses favoris. Celui-ci vécut fort bien avec elle, jusqu'à ce que ses interêts, ou peut-être aussi son inclination, après la mort d'Alexandre, lui inspirerent l'envie de se marier avec *Phila*, fille d'*Antipater*. Alors Amastris, du consentement de Craterus, se maria avec *Denys* Tyran d'Heraclée, ville de Pont. Elle lui procura de grands biens, par le moyen desquels il acheta les meubles de Denys Tyran de Sicile ; & comme il étoit appuyé d'ailleurs de l'affection de ses sujets, il fit des conquêtes, & envoya un puissant secours à Antigonus, pendant la guerre de Cypre. En reconnoissance de ce secours, Antigonus maria Ptolomée son neveu, gouverneur de l'Hellespont, à une fille du premier lit de Denys, qui eut trois enfans d'Amastris, deux fils & une fille. La fille s'appelloit comme sa mere. L'un des fils se nommoit *Clearque*, l'autre *Oxathrés*. Tout alla bien sous la tutelle & la regence d'Amastris ; car Antigonus se rendit le protecteur d'Heraclée & des pupilles ; & lorsqu'il cessa de le faire, Lysimachus prit sa place, & épousa même la veuve de Denys. Il l'aima passionnément, jusqu'à ce qu'il fut devenu amoureux d'Arsinoë, fille de Ptolomée *Philadelphe*. Ces nouvelles amours causerent une rupture entre Lysimachus & Amastris, qui fut cause que cette femme commanda seule dans Heraclée, jusqu'à la majorité de Clearque son fils aîné. Ce prince & Oxathrés son frere furent si méchans, qu'ils firent périr leur mere sur mer pour de legeres raisons. Lysimachus, qui regnoit alors dans la Macedoine, se résolut de venger cet attentat. Il dissimula neanmoins son dessein ; & ayant témoigné à Clearque la même affection qu'auparavant, il fut reçu dans Heraclée comme un

bon ami. Il fit mourir les deux princes dénaturés, qui s'étoient défaits de leur mere, s'empara de tous leurs biens, & rendit à ceux d'Heraclée leur liberté. Ils ne la conserverent pas long-tems; car Lysimachus étant retourné chez lui, fit des descriptions si vives du bon état où l'habileté d'Amastris avoit mis Heraclée & deux autres villes, qu'Arsinoë sa femme les lui demanda en present. Il la refusa d'abord; mais comme elle étoit adroite, & qu'il commençoit à être foible à cause de son grand âge, elle vint à bout d'obtenir ce qu'elle demandoit, & envoya dans Heraclée un gouverneur, qui traita fort durement cette ville. On ne doit pas oublier que du mariage de Lysimachus & d'Amastris nâquit un fils nommé *Alexandre*. * Photius. Polyænus. Bayle, *dict. critiq.*

AMATA ou AIMÉE, fut la premiere fille consacrée à la déesse Vesta. Ce fut en son honneur qu'on donna depuis le nom d'*Amata* à la superieure des Vestales, comme Aulu-Gelle l'a remarque au *l.* 1. *c.* 12.

AMATA, femme de *Latinus* roi des Latins en Italie, & mere de la princesse *Lavinie*, prit le parti de Turnus roi des Rutules, contre Enée, qui devoit épouser la princesse sa fille. Depuis, s'étant persuadée que Turnus, qui étoit son neveu, avoit été tué, elle se pendit de desespoir, vers l'an du monde 2859. & avant J. C. 1174.* Virgilius, *l.* 7. *&* 12. *Æneid.*

AMATH, fils de Chanaan, bâtit une ville de son nom, que les Macedoniens appellerent depuis *Epiphanie*, du surnom d'un de leurs princes. Pline parle d'une ville de ce nom dans les Indes, *l.* 6. *c.* 20. * Josephe, *l.* 1. *antiq. Jud. c.* 7.

AMATH, est le nom du pere du prophete *Jonas*, comme nous le voyons au commencement de sa prophetie: *Et factum est verbum Domini, ad Jonam filium Amathi.*

AMATHONTE ou AMATHUSE, ville de l'isle de Cypre, qui en a pris le surnom d'*Amathusie*, étoit consacrée à Venus. Les habitans de cette ville lui avoient bâti un superbe temple, comme à Adonis son mignon, & avoient coûtume de lui sacrifier d'abord les étrangers sur ses autels; mais la déesse ayant horreur de si cruels sacrifices, changea ces habitans en taureaux, afin qu'ils fussent eux-mêmes les victimes des sacrifices; & ôtant toute pudeur à leurs femmes qui avoient méprisé ses mysteres, elle fit qu'elles se prostituerent à tout venant. Les anciens parlent souvent de cette ville sous le nom d'*Amatus* ou d'*Amathusa*. Elle a eu un évêché suffragant de Nicosie. Le Noir, Mercator & d'autres geographes modernes ont cru que l'ancienne Amathuse est *Limisso* d'aujourd'hui. Mais d'autres soûtiennent que Limisso est à plus de sept milles des ruines d'Amathuse. Quoi qu'il en soit, ces villes sont aujourd'hui sous la domination des Turcs depuis l'an 1570. qu'ils enleverent l'isle de Cypre aux Venitiens. * Ovide, *l.* 10. *Metam.* Pline, *l.* 5. *c.* 31. Mercator, *Atlas mundi, &c. Antiq. Rom.*

AMATHUS ou AMATHONTE, ville de la tribu de Manassé deçà le Jourdain. * Simon, *diction. de la bible.*

AMATHUSE, ville, *voyez* AMATHONTE.

AMATIQUE ou S. THOMAS, *Amatica*, ville de la nouvelle Espagne, dans la province des Honduras ou de *Honduras*, dans l'Amerique septentrionale. Elle est tres-petite. Les Espagnols l'ont bâtie depuis l'an 1597. * Baudrand.

AMATITUC, *Amatitucus*, riviere de l'Amerique septentrionale dans la nouvelle Espagne, & dans la province de Soconusco, se jette dans la mer Pacifique, sur les frontieres de la province de Guaxaca. * Baudrand.

AMATO, riviere d'Italie dans la Calabre, *Amatius* & *Lametus*, a sa source dans l'Apennin, & se jette dans la mer Mediterranée près du bourg de sainte Euphemie, qui donne son nom à un golfe. * Leand. Albert. Cluvier.

AMATUS ou AIMÉ, archevêque de Sens, & l'un des plus saints prelats du VII. siecle, succeda à Emmo ou Eminon l'an 675. Sa vertu fit ombrage à Ebroin, maire du palais, qui persuada au roi Thierry, que ce saint prelat ne lui étoit pas favorable. On l'envoya l'an 676. en exil à Peronne, où on le mit sous la garde d'un saint abbé, nommé Ultan. Depuis il fut recommandé à saint Mauron, & mourut au monastere de Merville vers l'an 690. La sainteté de sa vie & ses miracles le firent mettre au nombre des Saints. Son corps fut porté à Doüay, où il est honoré comme un des protecteurs de cette ville, & où l'on celebre sa fête le 13. du mois de Septembre. * Molan, *in natal. SS. Belg.* Le Mire. Bucelin. Sindere, &c.

AMATUS, AMABLE ou AMÉ, évêque d'Oleron, archevêque de Bourdeaux, qui vivoit sur la fin du XI. siecle, étoit de Bearn, & fut élevé sur le siege épiscopal de la ville d'Oleron, après la mort d'Etienne l'an 1064. ou 1065. Le pape Gregoire VII. lui commit la legation de Gascogne & d'Aquitaine. En 1074. il eut ordre de travailler avec Gozelin de Parthenay archevêque de Bourdeaux, à la dissolution du mariage de Guillaume VII. comte de Poitou & de Gascogne, dont l'épouse étoit fille d'Audebert comte de Perigord, & sa parente à un degré défendu par les canons. Il celebra pour cela un concile à Poitiers. Depuis, il eut une autre commission semblable, au sujet de Centule IV. vicomte de Bearn, qui avoit épousé une de ses parentes nommée Gissa. Bernard abbé de Marseille fut donné pour ajoint à Amatus; & à leur persuasion le vicomte, qui étoit un prince de grande vertu, quitta sa femme, & fit diverses fondations pour l'expiation de cette faute. Gissa même se fit religieuse dans le monastere que saint Hugues abbé de Clugni avoit fondé à Marcinac, & elle y mourut saintement. Le pape chargea Amatus d'une negociation plus importante en 1077. Ce fut de persuader aux princes & aux seigneurs d'Espagne, que leur état ayant été tributaire du saint siege, ils ne pouvoient retenir ces droits sans impieté. L'abbé saint Pons de Thomieres eut ordre de l'accompagner. En 1079. le legat fut encore envoyé en Bretagne, où l'on avoit remarqué qu'entre les abus qui s'étoient glissés dans la discipline ecclesiastique, celui des fausses penitences étoit le plus pernicieux, il celebra un concile pour y rétablir la parfaite penitence, qui consistoit à changer de vie, & à subir la peine dûë aux pechés. A son retour il tint un autre concile à Bourdeaux avec Hugues de Die, & l'année d'après 1080. il présida à celui de Saintes avec Gozelin de Parthenay archevêque de Bourdeaux, qui mourut en 1086. Dans un concile tenu dans la même ville de Bourdeaux le 5. Novembre de l'an 1088. Amatus, qui y présidoit, fut mis sur le siege metropolitain. En 1093. il tint un autre concile à Bourdeaux, & deux ans après il se trouva au concile que le pape Urbain II. celebra à Clermont en Auvergne le jour de l'octave de saint Martin. Il continua à travailler avec le même zele, & mourut l'an 1101. après avoir rendu pendant tout le cours de sa vie, des services tres-importans à l'église. * La chronique de Maillezais. De Marca, *hist. de Bearn*, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Gregorius VII. *in epist.* Sammarth. *Gall. Christ. tom.* 1. *&* 3.

AMATUS de Portugal, excellent medecin vers l'an 1550. avoit pour veritable nom celui de *Jean Rodrigués de Castel-Blanco*, c'est-à-dire de *Château-Blanc*, qui étoit le lieu de sa naissance. Il étudia à Salamanque, s'acquit la reputation d'un des plus habiles medecins de son tems, & voyagea en France, dans les Pays Bas & en Italie, où il enseigna à Ferrare. Le roi de Pologne & la republique de Raguse voulurent l'attirer dans leurs états; mais il refusa l'un & l'autre parti, pour résider à Thessalonique, où il se fit Juif. Ce fut alors qu'il se fit appeller *Amatus Lusitanus*. Il a écrit divers excellens ouvrages, des commentaires sur Dioscoride, *Curationum Medicinalium Centuria VII. Commentaria in Avicennam, &c.* * Justus, *in Chron. Med.* Castellan. *in vit. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Histor.*

AMATUS, moine du Mont-Cassin, & évêque en Italie; on ne sçait pas de quelle église, avoit écrit quatre livres en vers adressés à Gregoire VII. sur les actions des apôtres S. Pierre & S. Paul, & huit livres de l'Hi-

stoire des Normands que l'on dit se trouver manuscrits dans la bibliotheque du Mont-Cassin. Il avoit aussi fait des vers à la loüange de Gregoire VII. sur les douze pierres precieuses du rational du grand prêtre, & sur la Jerusalem celeste. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclef. du XI. siecle.*

AMATUS (Avellus) avocat du fisc à Naples, a fait *Prolegomena feudalia, ad tit. quæ sint regalia, & ad cap. 1. an Agnatus*, Neapoli in 4°. *Responsum in causis Jurisdictionalibus. Consiliorum seu responsorum centuria*, in fol. *Neap.* 1616.* *Biblioth. hist. des aut. de Droit, édit. de Paris, in 12.* 1702.

AMAURI I. comte de Jafe, roi de Jerusalem en 1163. après la mort de *Baudouin* III. son frere, fut couronné le 18. Mars. C'étoit un jeune prince de 27. ans, qui entre plusieurs bonnes qualités, avoit de tres-grands défauts. L'avarice qui le dominoit, lui fit entreprendre dans l'Egypte une guerre tres-heureuse dans ses commencemens; mais qui fut enfin cause de la perte de Jerusalem. Il chassa deux fois de toute l'Egypte, Siracon, prince tres-puissant entre les Infideles; & ce Mahometan s'y rétablit par l'avarice de ce malheureux roi, qui avoit pris Damiette, & qui auroit pû emporter avec la même facilité le grand Caire, si la crainte qu'il eut que son armée ne profitât du pillage de cette ville, ne l'eût porté à écouter les propositions du soudan. Celui-ci qui connoissoit la lâche passion d'Amauri, l'amusa si long-tems, sous prétexte de lui amasser deux millions d'or qu'il lui avoit promis, que l'armée de Noradin qu'il attendoit, arriva & fit lever le siege. Ainsi Amauri s'en retourna dans son royaume, avec la honte d'avoir perdu sa peine, son honneur & le tribut que les Egyptiens lui payoient. Saladin qui succeda à Siracon son oncle, mit en un extrême danger les états des Chrétiens, qui étoient pressés par ce soudan d'un côté, & par Noradin de l'autre. Amauri ne negligea rien pour rompre leurs mesures, & soûtenu d'une puissante flotte de l'empereur Grec, il mit le siege devant Damiette; mais il fut contraint par les pluyes & par la famine de le lever. Cependant Saladin entra dans la Palestine, prit Gaze & fit un horrible ravage, dans le tems que Noradin en faisoit autant vers Antioche. Amauri qui s'opposoit avec un courage invincible aux efforts de tant d'ennemis mourut le 11. Juillet de l'an 1174. âgé de 38. ans. Il laissa d'*Agnés* de Courtenay, BAUDOUIN IV. qui lui succeda; & *Sibylle*, mariée 1°. à *Guillaume* dit *Longue-épée*, marquis de Monferrat, 2°. à *Gui* de Lusignan. Amauri prit une seconde alliance avec *Marie* niece de *Manuel* empereur de Constantinople, & il en eut *Isabeau*, alliée 1°. à *Aufroy* du Toron, 2°. à *Conrard* marquis de Montferrat. 3°. à *Henry* II. comte de Champagne. 4°. à *Amauri* II. de Lusignan, qui fut aussi roi de Cypre. Elle s'étoit separée d'Aufroy, & elle eut ces trois derniers maris du vivant du premier, * Guillaume de *Tyr*, *l.* 19. 20. 21. Sanut, *l.* 3. *pag.* 10. *c.* 7.

AMAURI II. de Lusignan, roi de Jerusalem & de Cypre, étoit fils d'HUGUES VIII. dit *le Brun*, sire de Lusignan, & frere de *Guy*. Ce dernier étoit roi de l'isle de Cypre, qu'il avoit achetée de Richard roi d'Angleterre en 1191. & roi de Jerusalem, dont il perdit la couronne: il mourut l'an 1194. & Amauri II. lui succeda. *Isabeau* seconde fille d'*Amauri* I. disputa à Amauri II. le titre de roi de Jerusalem, qu'elle porta à *Henri* II. comte de Champagne son troisiéme mari. Mais ce dernier étant mort d'une chûte en 1197. Amauri II. qui étoit veuf, épousa Isabeau, & fut couronné roi de Jerusalem. Il se tenoit à Acre, & les projets qu'il fit contre les Sarasins, qui étoient maîtres de la sainte Cité, furent inutiles. Ce fut en vain qu'il demanda du secours aux princes Chrétiens de l'Europe. Baudouin IX. comte de Flandres, Louis comte de Blois, & divers autres seigneurs François, s'étoient embarqués en 1202. à Venise pour cette expedition; mais ils furent obligés de s'arrêter ailleurs, & cependant Amauri mourut l'an 1205. il avoit épousé en premieres nôces *Eschine*, fille de *Baudouin* d'Ibelin seigneur de Rames, & il en eut HUGUES I. de ce nom roi de Cypre, *Guy* & *Jean* morts jeunes; *Bourgogne* femme de *Gautier* de Montbelliard, & *Helvis* mariée à *Rupin* prince d'Antioche. De sa seconde femme *Isabeau* de Jerusalem, il eut *Sibylle* mariée à *Livon* ou *Leon* I. de ce nom roi d'Armenie; *Melisende* ou *Melusine* femme de *Boëmond* IV. dit *le Borgne*, prince d'Antioche. On croit qu'elle a donné le sujet au roman de Melusine ou Merlusine. Les autres enfans d'Amauri & d'Isabeau de Jerusalem, sont *Robert*, abbé de S. Michel en l'Erm, & *Amauri* mort jeune. * Sanut, *l.* 3. Robert de S. Marthe. Ville-Hardoüin, *Gesta Dei per Francos*, &c.

AMAURI, patriarche de Jerusalem, fut élû après Fulcher ou Foucher, l'an 1159. Baudoüin III. mourut quelque tems après, & Amauri I. de ce nom, son frere, lui succeda au royaume de Jerusalem. Le patriarche refusa de le couronner, s'il ne quittoit sa femme Agnés de Courtenay, parce qu'elle étoit sa parente au quatriéme degré. Il se joignit pour cela avec le cardinal Jean de Sutri, qui étoit legat du saint siege, & ils obligerent le roi de se separer d'avec Agnés. Ce fut pourtant à condition que deux enfans qu'elle en avoit eus, seroient declarés legitimes. Le patriarche eut encore d'autres affaires, qui le mirent en reputation d'homme bizarre. Il mourut en 1180. sous le regne de Baudoüin IV. dit *le Ladre*. Heraclius lui succeda sur le siege patriarchal de Jerusalem. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 19. *c.* 14. &c.

AMAURI, dit *de Chartres*, natif de Bene, village du diocese de Chartres, enseigna la logique, & expliqua l'écriture-sainte à Paris au commencement du XIII. siecle, & avança des opinions particulieres. Il soûtint entr'autres choses, que tout Chrétien étoit obligé de croire comme un article de foi, qu'il étoit membre de Jesus-Christ. Ces opinions ayant été combattuës dans les écoles de Paris, la contestation fut portée au pape Innocent III. lequel après avoir entendu les propositions d'Amauri, & la refutation qu'en avoient faite ceux de l'université de Paris, condamna le sentiment d'Amauri. Celui-ci étant venu à Paris, fut obligé de se retracter, mais on croit qu'il ne changea pas pour cela de sentiment. Il mourut peu de tems après, & fut enterré proche le monastere de saint Martin des Champs. Ses disciples persisterent dans ses réveries, & y en ajoûterent plusieurs autres, soûtenant que si Adam n'eût point peché, les hommes se fussent multipliés sans generation: Qu'il n'y avoit point d'autre paradis que la satisfaction de bien faire, ni point d'autre enfer que l'ignorance & les tenebres du peché: Que la loi du saint Esprit avoit mis fin à celle de Jesus-Christ & aux sacremens, comme celle-ci avoit accompli celle de Moyse, & les ceremonies du vieux testament: Que toutes les actions qui se faisoient dans l'esprit de charité, même les adulteres, ne pouvoient être mauvaises. Pierre II. évêque de Paris, & Jarin conseiller du roi Philippe *le Bel*, ayant découvert les secrets de ces sectaires par un émissaire qui se fourra parmi eux, en firent prendre un grand nombre de toute sorte d'âge, de sexe & de profession. Ces gens ayant été convaincus & condamnés en un concile de Paris tenu l'an 1710. furent livrés au bras seculier, qui pardonna aux femmes, fit brûler les hommes, & fit déterrer Amauri, déja mort depuis quelques années, dont on jetta le corps à la voirie. * Prateole, *des Heref.* Sanderus, *Heref.* 153. Gaguin, *l.* 6. Vincent, *l.* 29. *c.* 109. saint Antonin, *part.* 3. *tit.* 19. *c.* 1. *§.* 7. Sponde, *A. C.* 1204. *n.* 17. Du Boullay, *Hist. Univerf. Parif.* M. Du Pin, *Bibliotheq. des aut. ecclef. du XIII. siecle.*

AMAURI, archevêque de Tours, &c. *cherchez* AMALRIC.

AMAURI, comte de Montfort, *cherchez* MONFORT.

AMAURI, roi des Visigoths, *cherchez* AMALARIC.

AMAURI ou AYMERIC DE RIVES, *cherchez* RIVES

AMAXIE, ville dans la Cilicie, seconde en bois propres à bâtir des navires. Cleopatre l'eut en present de Marc-Antoine. * Strabon, *l.* 14. Pline *l.* 5. *c.* 9. & 30.

AMAXITE, ancienne ville de la Troade, où étoit le temple d'Apollon, dont Chryses étoit grand prêtre.*

Stephanus Scylax, *in descr. Troad.* Strabon, *l.* 11.

AMAXOBIENS, anciens peuples de la Sarmatie, dans le pays des Roxolanes, où est maintenant la Moscovie.

AMAYA, AMAGIA, bourg d'Espagne dans le royaume de Leon, entre la ville de ce nom & celle de Burgos. On assure que ce lieu a été autrefois une ville épiscopale. *Voyez* AMAIA.* Baudrand.

AMAZA ou AMASA, fils de *Jother* & d'*Abigail*, sœur de *Sarvia* mere de *Joab*, toutes deux sœurs de *David*, fut general de l'armée d'Absalom, lorsque ce fils dénaturé se revolta contre son pere. Après la mort de ce prince, David envoya dire à Amaza qu'ayant l'avantage d'être neveu du roi, il devoit rentrer en son devoir. Il le fit, & on lui conserva la charge qu'Absalom lui avoit donnée. Ce qui donna tant de jalousie à Joab, qu'il prit Amaza par la barbe, sous prétexte de le vouloir embrasser, & le tua d'un coup qu'il lui donna dans le côté; aussi-tôt les entrailles lui sortirent du corps, & il mourut sur le champ l'an du monde 3012. & avant J.C. 1023.* *II. des Rois*, 20. & *III.* 2. Joseph, *hist. des Juifs*, *l.* 7. *c.* 9. & 10. Usser, *in Annal.*

AMAZIAS ou AMASIAS, roi de Juda, succeda à son pere Joas, qui avoit été assassiné par quelques-uns de ses gens, l'an du monde 3204. & avant J. C. 839. Sa mere s'appelloit Joadan. Amazias étoit âgé de dix-neuf ans lorsqu'il commença à regner. La premiere action de son regne fut de venger la mort de son pere, en faisant mourir les officiers qui y avoient eu part. Amazias assembla tout le peuple de Juda, dont il se trouva trois cens mille hommes capables de porter les armes. Il prit aussi à sa solde cent mille hommes des plus forts & des plus robustes du peuple d'Israël, pour lesquels il donna cent talens d'argent. Un prophete lui persuada de renvoyer les Israëlites, parce que Dieu n'étoit point avec ce peuple qui l'avoit abandonné. Amazias ayant congedié les Israëlites, fit marcher ceux de la tribu de Juda dans la vallée des Salines, où il défit dix mille des enfans de Seyr. Ils prirent aussi dix mille prisonniers, qu'ils menerent sur la pointe d'un rocher, d'où il les précipiterent en sorte qu'ils perirent tous. Les Israëlites irrités de ce que ceux de Juda n'avoient pas voulu permettre qu'ils allassent à la guerre avec eux, se répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Samarie jusqu'à Bethoron, tuerent trois mille hommes, & firent un tres-grand butin. Amazias aprés avoir défait les Iduméens, emporta leurs dieux, à qui il offrit de l'encens & des sacrifices. Un prophete vint le trouver & lui dit, qu'il s'étonnoit extrêmement de voir qu'il honorât comme des dieux ceux qui n'avoient pû défendre contre lui leurs adorateurs; mais ces paroles mirent Amazias en une telle colere, qu'il menaça l'homme de Dieu de le faire mourir. Comme l'orgüeil d'Amasias croissoit toûjours, il écrivit à Joas roi d'Israël, qu'il lui ordonnoit de lui obéïr avec tout son peuple; & que s'il ne le vouloit faire volontairement, il lui declaroit la guerre. Joas lui répondit en ces termes: « Il y avoit autrefois sur le mont » Liban un tres-grand cedre, & un chardon lui demanda sa fille en mariage pour son fils; mais en même » tems que le chardon faisoit cette demande, une bête » vint qui le foula aux pieds, & l'écrasa. Profitez de cet » exemple, pour n'entreprendre rien au-dessus de vos » forces.» Amazias irrité de cette lettre declara la guerre à Joas roi d'Israël, qui marcha contre lui. Les deux armées se rencontrerent près de Bethsamés ville de Juda, celle de Juda fut taillée en pieces par celle d'Israël, & Joas prit prisonnier Amazias roi de Juda, entra en triomphe dans Jerusalem, fit une bréche de quatre cens coudées de long aux murs de la ville, emporta tout l'or, l'argent & tous les vases qui se trouverent dans le temple, & dans les tresors du roi, prit des ôtages, retourna à Samarie, & laissa en liberté Amazias, qui regna encore quinze ans après la mort de Joas Roi d'Israël, après lesquels il se fit une conspiration contre Amazias à Jerusalem; ce prince se retira dans la ville de Lachis, les ennemis l'y poursuivirent & le tuerent l'an du monde 3225. avant Jesus-Christ, 810. & le 29 de son regne.* IV. *des Rois*, 12. 14. 15. II. *des Paralipom.* 24. & 25. Joseph, *Hist. des Juifs*, *l.* 9. *c.* 11. Sulpice Severe, *Histoire sacrée*, *liv.* 1. Usser, *in annal.*

AMAZONES, c'est le nom sous lequel les Grecs ont connu une nation de femmes guerrieres, qui habitoient près du fleuve Thermodon, dans la Cappadoce. Elles étoient originaires de Scythie. Deux jeunes princes du sang royal, nommés Ylin & Scolopite, chassés par une faction contraire, avoient pénétré jusques-là: leurs descendans trop inquiets, irriterent contr'eux tous leurs voisins; ils furent taillés en pieces, & le peu d'hommes qui se sauva fut obligé de laisser aux femmes le soin de les défendre de l'insulte des vainqueurs. Elles s'en acquitterent avec un courage qu'on n'auroit pas dû attendre de leur sexe; & elles en furent si contentes elles-mêmes, qu'elles commencerent à mépriser les hommes; & bientôt ce mépris se changeant en haine, leur fit prendre la cruelle resolution de faire mourir tous ceux que le fer des ennemis avoit épargnés. On ne marque pas le tems d'un évenement si extraordinaire. Les Amazones élurent deux reines; & pour avoir de la posterité, elles rechercherent l'alliance de leurs voisins; mais en même tems elles prirent cette précaution, de n'élever que les filles, & de les accoûtumer de bonne heure aux exercices de la guerre. Hippocrate dit qu'elles étoient obligées de demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois hommes du pays ennemi. Leurs reines partageant entr'elles le soin de gouverner le dedans du royaume, & de faire la guerre, commandoient les armées tour à tour; & l'on dit qu'elles étendirent leurs conquêtes assez loin. Marthesie & Lampeto regnoient à Themiscyre à peu près en même tems qu'Egée à Athenes, & Adraste à Argos; & c'est à ces heroïnes qu'Ephese & plusieurs autres villes de l'Asie mineure doivent leur naissance. Antiope & Orithye qui leur succederent, furent les dernieres reines: leur histoire a été alterée par les poëtes. Orithye ayant declaré la guerre à Thesée, & formant le dessein d'envahir toute la Grece, vit bientôt ce prince sur les bords du Thermodon, & les secours de ses voisins n'empêcherent pas la défaite de toutes ses troupes. On dit que celles qui furent prises alors, furent embarquées sur trois vaisseaux; & qu'étant en pleine mer, elles égorgerent ceux qui les conduisoient. Le vent ayant poussé ces vaisseaux jusqu'au Palus Meotide, elles attirerent bientôt sur elles l'attention des naturels du pays, où elles firent leur descente, par l'enlevement d'un grand haras; mais les soldats qu'on fit marcher contr'elles, honteux de combattre des femmes, problablement jeunes & bienfaites, se contenterent d'arrêter leurs courses; & diverses rencontres, quelquefois menagées par les uns & par les autres, firent bientôt réünir les deux armées dans un même camp. Le pays où les Amazones étoient descenduës, étoit celui des Scythes, & changeant alors de goût, elles trouverent plus de douceur à vivre toute l'année auprès de leurs maris, que d'aller chercher tous les ans un homme, au hazard de ne le point trouver: mais en même tems elles conserverent l'amour & l'independance, & ne pouvant se resoudre à se soûmettre au roi des Scythes, elles engagerent leurs maris à faire un nouvel établissement au-delà du Tanais. Ces Scythes, dit Herodote, sont ceux qu'on appelle les Sauromates; & leurs femmes, aussi guerrieres qu'eux, imitent assez bien leurs ayeulles. Justin, qui convient qu'Orithye fut défaite par Thesée, ajoûte qu'elle se retira dans ses états, après avoir traversé de grands pays sans faire aucune nouvelle perte; ce qui ne peut être vrai, puisque la bataille se donna dans le pays même des Amazones. Ce qu'il dit ensuite de Penthesilée, qui selon lui, succeda à Orithye, & fut tuée devant Troye, que les Grecs assiegeoient, est fabuleux. Minithye ou Thalestris, reine des Amazones du tems d'Alexandre, dont elle rechercha l'alliance, est aussi une heroïne romanesque: il n'y avoit plus d'Amazones alors, ainsi qu'Arrien l'a remarqué; & s'il est vrai qu'on ait amené à ce prince cent filles armées en Amazones, elles étoient de ces Sauromates dont on vient de parler. Quelques modernes prétendent qu'il n'y eut jamais d'Amazones, & ils le prétendent après Strabon, auteur grave; mais dont le juge-

ment ne doit pas l'emporter sur le témoignage des historiens plus anciens que lui, lorsqu'il ne les combat pas avec de bonnes preuves. * Diodore de *Sicile*, *liv.* 3. *ch.* 53. 54. 55. & *liv.* 4. *ch.* 28. Justin. *liv.* 2. *ch.* 4. Herodote, *liv.* 4. Arrien, *liv.* 7. P. Petit, *des Amazon.*

AMAZONES, ou RIVIERES DES AMAZONES, que les Espagnols nomment *Rio de las Amazonas*, fleuve celebre, ainsi nommé du nom des prétenduës Amazones, femmes belliqueuses, qu'on suppose être dans l'Amerique meridionale, & qui ont donné le nom au pays appellé *le royaume des Amazones.* Sous ce nom l'on comprend presque tout ce qui est situé au midi de la ligne équinoxiale, & dans le milieu de l'Amerique meridionale. On donne pour bornes à ce royaume vers le septentrion, la Castille d'Or, & la Guiane; vers le midi, les pays situés aux environs du Rio de la Plata; à l'orient le Bresil; & à l'occident le Perou. François Orelhan, lieutenant general de Gonzale Pizarre, gouverneur de la province de Quito au Perou, qui entreprit en l'année 1540. de découvrir tout le cours de la riviere des Amazones, l'appella d'abord *Orelhane*, de son nom; mais après avoir navigé quelques jours dessus, & avoir appris d'un cacique ou prince des Sauvages, nommé *Aparia*, qu'il y avoit sur les bords de cette riviere des femmes belliqueuses, qui s'étoient renduës redoutables dans les guerres contre leurs voisins, il crut avoir trouvé des Amazones, lorsqu'il arriva à une contrée, où il vit quantité d'hommes & de femmes armés, & où les femmes sembloient commander & conduire toute la troupe. Il publia cette rencontre en Espagne avec tant d'exaggeration, que le nom en est demeuré à la riviere, & aux pays circonvoisins. La riviere des Amazones a sa source dans les montagnes du Perou, & son cours, qui s'étend jusqu'à la mer du Nord, vers la ligne équinoxiale, parcourt près de dix-huit cens lieuës. Elle reçoit dans cet espace un grand nombre de rivieres; comme le Putamayo, l'Aquarico, le Curray, le Maragnon, le Madera, &c. & a plus de trente lieuës de largeur à son embouchure. Les provinces de cette grande étenduë de terres, que quelques-uns nomment l'*empire du grand Amazone*, sont tres-peuplées, & les habitations si frequentes, que l'on entend d'un village le bruit de ceux qui travaillent dans un autre. Toutefois on n'en a encore pû connoître qu'environ cent cinquante, dont les plus considerables sont Corupa ou Curupa, Apanta, Camsuara, Caribana, Suana, Homagua, Corosisaris, Yoriman, Mataya, l'isle de Topinamba, Tapajolos & Maragnon, que d'autres mettent dans le Bresil. L'air de ce pays est temperé, quoique proche de la ligne, & le terroir y est extrémement fertile. Les prairies & les vallées y sont fort agréables; les arbres y produisent beaucoup de fruits; les rivieres sont remplies d'excellent poisson; la tortuë & le veau marin y sont fort communs; les forêts y nourrissent quantité de gibier; & ce qu'il y a de particulier, c'est que les mouches & autres insectes qui sont si incommodes par toute l'Amerique, ne se voyent point en ce pays. Les principales richesses de ce royaume consistent en arbres de cocos, en bois d'ébene, de bresil, de cedre, & d'autres especes de differentes couleurs propres pour les teintures. Le tabac & les cannes de sucre y viennent aisément. Le coton y croit par tout en abondance. L'orique, dont on teint l'écarlate, y est tres-commun, aussi-bien que les resines odoriferantes, les gommes, & les herbes medicinales. Ces peuples sont plus raisonnables & moins cruels que les autres nations de l'Amerique. La plûpart vont nuds; mais il y en a pourtant qui se servent de vêtemens de coton. Leur teint est bazané, & n'est pas si brûlé que celui des Bresiliens. Ils sont de bonne foi, & naturellement doux & affables. Leurs armes ordinaires sont l'arc & les fleches, avec le javelot qu'ils lancent d'une force incroyable. A l'égard de la religion, ils se font des idoles de bois, qu'ils adorent comme leurs dieux, & ils les placent d'ordinaire à un coin de leur habitation; car ils n'ont point de temples. Leurs mages ou prêtres leur font croire que ces divinités descendirent autrefois du ciel pour vivre avec eux, & pour leur faire du bien. Ces peuples n'ont point encore l'usage de l'acier ni du fer; & ils taillent ces idoles avec des haches de pierre ou d'un bois tres-dur. * Laët, *hist. du nouveau monde. Relation de la riviere des Amazones.*

AMAZONIUS. Le mois de Decembre a été ainsi appellé pendant quelque tems du regne de l'empereur Commode, par ses flatteurs, en l'honneur d'une courtisanne qu'il aimoit éperdûment, & qu'il avoit fait peindre en Amazone. Ce même prince pour l'amour de cette maîtresse, prit aussi le nom d'*Amazonius*, & fit graver sur son cachet le portrait de cette femme, avec le mot *Amazonia*: ce fut encore pour elle que cet empereur n'avoit point de honte de descendre dans l'arêne, pour combattre comme un simple gladiateur. * Lamprid. *in vita Commodi*, *c.* 11.

AMBADAR, sur le Nil, *Ambadara*, ville de la haute Ethiopie ou Abyssinie, dans le royaume de Bagamedri. Elle est située au pied des montagnes, entre les provinces de Savea & de Dambea. * Ludolf. Baudrand.

AMBALLE, *cherchez* LAMBALE.

AMBARRES, anciens peuples de la Gaule, *Ambarri*, comprenoient ceux du diocese de Mâcon & du Charolois, en venant vers Autun; & selon d'autres, ceux du Nivernois & de Morvant ou Marvant. Cesar en fait mention dans ses *commentaires*.

AMBARVALES. *La fête des Ambarvalles.* En ce jour le peuple faisoit le tour des terres labourées & ensemencées, en l'honneur de la déesse Cerés. Il y avoit à Rome deux fêtes de ce nom; l'une au mois d'Avril, ou, selon quelques auteurs, à la fin de Janvier; & l'autre au mois de Juillet. Les douze freres Arvaux, dont nous parlerons en leur rang, conduisoient une troupe de citoyens, qui avoient des terres & des vignes hors de la ville. La même ceremonie se pratiquoit dans la campagne par d'autres prêtres, avec les habitans des villages. On tournoit trois fois autour des terres; un des prêtres couronné de feüilles de chêne, dansoit en chantant des hymnes en l'honneur de Cerés, déesse des bleds. Il arrosoit ensuite un porc avec du lait, du vin & du miel, & immoloit cet animal à la déesse Cerés. Il n'y a point d'auteur ancien qui ait parlé de toutes ces ceremonies avec plus d'exactitude que Virgile dans le livre des georgiques

Cuncta tibi Cererem pubes agrestis adoret;
Cui tu lacte favos, & miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hostia fruges,
Omnis quam chorus, & socii comitantur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta, nec ante
Falcem maturis quisquam supponat aristis,
Quam Cereri, torta redimitus tempora quercu,
Det motus incompositos, & carmina dicat.

Cette ceremonie s'appelloit, *Ambarvalia, ab ambiendis arvis*, ou *quod victima arva ambiat*; & les victimes que l'on immoloit après cette procession se nommoient *Ambarvales hostia.* Il y en avoit de trois sortes; sçavoir une truie, une brebis, & un taureau: ce qui a donné lieu d'appeller ce triple sacrifice, *suovetaurilia*, mot composé de *sus*, *ovis*, & de *taurus.* Dans le premier sacrifice du mois d'Avril, ils prioient la déesse Cerés & le dieu Mars de vouloir préserver de la nielle les bleds, les garantir de la grêle, & de les faire venir en une parfaite maturité; & dans celui du mois de Juillet, ils le prioient de vouloir benir la recolte. Caton nous a laissé la formule des prieres qu'on faisoit pour cela, au chap. 141. *des choses rustiques.* Mais cette priere ne s'adresse qu'à Mars; comme elle est curieuse à cause de son antiquité, on ne sera point fâché de la voir ici. *Mars pater te precor, quæsoque uti sies volens propitiusque mihi, domo, familiæque nostræ: quojus rei ergo, agrum, terram, fundumque meum suovetaurilia circumagi jussi, uti tu morbos visos invisosque, viduertatem, vastitudinemque, calamitates, intemperiasque prohibessis, defendas, averruncesque: uti tu fruges, vineta, frumenta, virgultaque grandire, beneque evenire sinas; pastores, pascuaque salva servassis, duisque bonam salutem, valetudinemque mihi, domo, familiæque nostræ. Harum-ce rerum ergo, fundi, terræ, agrique mei lustrandi, lustrique faciendi ergo, sicut dixi macte hisce suovetaurilibus lactentibus immolandis esto. Mars pa-*

ter, ejusdem rei ergo macte hisce suovetaurilibus lactentibus esto. Item cultro facito struem, & fertum uti adsiet.

Le même auteur nous a laissé encore l'autre formule de la priere qui se faisoit dans la seconde fête des Ambarvales au mois de Juillet, dans laquelle on immoloit une truie, avant que de faire la moisson, qu'on nommoit *porca precidanea.* Cette priere s'adresse à Janus, à Jupiter & à Junon, & non point du tout à Cerés, non plus que la premiere.

Il y avoit de deux sortes de fêtes appellées *Ambarvales*; les unes étoient publiques, & les autres particulieres. Chaque chef de famille officioit dans les particulieres. Les douze prêtres Arvaux avoient seuls droit de solemniser les secondes. Outre les formules de prieres rapportées ci-dessus, les anciens en avoient encore d'autres à peu près semblables.

Dii patrii, purgamus agros, purgamus agrestes,
Vos mala de nostris pellite limitibus. Tibul. II. n.17

Mais la priere la plus usitée & la plus commune est celle-ci, rapportée par Festus,

Avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, pestilatem.

Voyez AMBURBALE, ARVALES, & THESMOPHORIES.

* Macrob. *Sat. l.* 3. *antiq. Grecq. & Rom.* Cato. Pitiscus. *Lexic. antiquit. &c.*

AMBASSADEURS. Ce n'est que depuis la fin du XVI siecle que les ambassadeurs se font donner le titre d'*excellence*, & ce à l'occasion du duc de Nevers, ambassadeur de France à Rome en 1593. à qui ce titre ayant été donné comme prince de la maison de Mantouë, l'ambassadeur d'Espagne se le fit donner en même tems, à quoi les autres ambassadeurs se sont conformés dans la suite. * Puffendorf, *memoires touchant les ambassadeurs.*

AMBER, que les auteurs Latins nomment *Ambro, Ambra* & *Amber*, riviere d'Allemagne dans la Baviere, a sa source à deux lieuës de Fuxsen vers le Tirol; & elle se joint à l'Iser un peu au-dessus de la ville de Landshut. * Baudrand.

AMBERG, ville d'Allemagne, capitale du Haut Palatinat, *Amberga*, est située sur la riviere de Wils, entre Nuremberg & Ratisbonne. Les habitans y font grand commerce de fer & d'autres métaux, qu'on tire des montagnes voisines. Loüis II. de ce nom, duc de Baviere & électeur Palatin, acheta en 1266. la ville d'Amberg, de Conrad duc de Soüabe. Depuis elle a été soûmise aux princes Palatins. L'empereur Robert qui étoit de cette maison, donna de beaux privileges à la ville d'Amberg. Son attachement pour ses princes lui fit des affaires avec l'empereur Frederic IV. Aujourd'hui cette ville appartient au duc de Baviere. * Bertius, *in comment. rer. German. tract. de urbib.* Gravius. Zeiller. Cluvier, *descript. German. &c.*

AMBERKELET, roi d'Ecosse, succeda à Eugene VI. l'an 697. Il fut un des plus vertueux princes de son tems, avant que de monter sur le thrône; mais après son couronnement, il s'adonna à toutes sortes de vices. Il fit la guerre aux Pictes, & fut tué l'an 704. pendant la nuit d'un coup de fléche à la tête, sans qu'on sçût qui l'avoit tirée. * Leslé, *l.* 4. Riccioli.

AMBIAM, que les auteurs Latins nomment *Ambianum*, ville & royaume d'Ethiopie vers le lac de Zaflan. * Baudrand.

AMBIANCATIVE, ville & royaume d'Ethiopie dans l'Abyssinie. Il est le long du Nil entre la Nubie & le royaume de Bagamedri. * Baudrand.

AMBIATIN, en latin, *Ambiatinus vicus*, village d'Allemagne, près de Coblentz, où nâquit l'empereur Caligula, selon le témoignage de Pline. Cluvier croit que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui *Capelle*, sur le Rhin entre Coblentz & Boppart, où l'on voit encore quelques monumens d'antiquités Romaines. * Baudrand.

AMBIBARRIENS, peuples de l'ancienne Gaule, dont parle Cesar. On croit que ce sont ceux du diocese d'Avranches, d'où l'on dit que le bourg d'Ambie, ou Hambie a tiré son nom. Il est à cinq ou six lieuës du mont S. Michel.

AMBIERTE, *Ambierta*, bourg de France dans le Forez, sur les confins du Bourbonnois, & à trois lieuës de la ville de Roane, du côté du septentrion occidental. * Maty, *dict. geograph.*

AMBIGAT, prince puissant & roi de toutes les Gaules, vivoit du tems de Tarquin *l'Ancien* vers l'an de Rome 164. & avant J. C. 590. Tite-Live nous apprend que deux de ses neveux, fils de sa sœur, se signalerent par les fameuses colonies des Berryers, Auvergnacs, Autunois, Senonois, Chartrains & autres peuples voisins qu'ils conduisirent; sçavoir, Segovese dans l'Allemagne, & Bellovese dans l'Italie. Le premier ayant passé le Rhin, traversa la grande forêt Hercynie, & logea une partie de ses troupes dans la Bohême, une autre sur le bord du Danube, & la troisiéme vers la mer Oceane, dans la Frize & la Westphalie, d'où sortirent depuis les François sous Pharamond & Clodion. Bellovese descendit vers la mer Mediterranée, où il assista les nouveaux habitans de Marseille contre les Saliens; & ensuite ayant passé les Alpes, il s'arrêta dans la Lombardie, où ces peuples bâtirent les villes de Milan, Bologne, Cremone, Bergame, Bresse, &c. *Cherchez* BELLOVESE & SEGOVESE. * Tite-Live, *l.* 5. Cordemoy, *hist. de Fr.*

AMBIORIX, roi des Eburons, ou des Nerviens vers le pays de Liege, prit les armes contre les Romains; & les ayant fait donner dans une embuscade, défit une legion commandée par deux lieutenans de Cesar. Depuis il attaqua en vain une autre legion commandée par Quintus Ciceron, frere de l'orateur, l'an de Rome 701. & avant J. C. 53. Il se soûleva dans la suite, & fut encore vaincu. Cesar le défit avec près de soixante mille Gaulois. Il se retira dans un château où il pensa être pris par l'armée Romaine: s'étant sauvé par bonheur, il se refugia dans les Ardennes, & il courut quelque tems dans la forêt de place en place avec quatre cavaliers, n'osant se fier à un plus grand nombre. * Cesar, *l.* 6. *de la guerre des Gaules.* Dion, *l.* 40. Orose, *l.* 6. *c.* 9. Dupleix, *memoires des Gaules*, *l.* 4. *c.* 35. & 36.

AMBIVARETES, anciens peuples de la Gaule Celtique qui occupoient le pays appellé aujourd'hui *Nivernois.*

AMBIVARITES, peuples de la Gaule Belgique; leur demeure étoit en Brabant, selon Ortelius.

AMBIVIUS (Marcus) succeda au gouvernement de Judée à Coponius, & n'exerça cette charge que trespeu de tems. Il ne se passa rien de considerable sous son gouvernement, que la mort de Salomé, sœur du grand Herode, le fleau de la famille d'Hircan. Annius Rufus vint après lui. * Josephe, *antiquit. l.* 18. *c.* 3.

AMBLESIND, *Amblesinda*, village du Comté de Westmorland en Angleterre. Il est situé sur le lac Wynandermeer, entre la ville de Kendal & celle de Keswick. On croit qu'Amblesinde est le lieu où étoit l'ancienne *Amblogana*, ville des Brigantes. * Baudrand.

AMBLETUSE, port de mer de France en Picardie, dans le Boulonois, à deux lieuës de Boulogne & à cinq de Calais. Il y a près de là un bon moüillage; & comme ce port avoit été autrefois gâté par les Anglois, on a travaillé depuis peu à le nettoyer & à le mettre en état de servir par une bonne levée & par un havre que le roi a fait faire, outre le fort que l'on y a construit: en sorte qu'il est à present un des meilleurs ports de toute la côte. Ce port est remarquable par le débarquement de Jacques II. roi d'Angleterre, l'an 1688. lorsqu'il se refugia en France, pour éviter le mauvais traitement de ses sujets rebelles. * Bourg. *geogr. hist.*

AMBOHISTMENES, peuples d'Afrique dans la partie orientale de l'isle de Madagascar, où il y a des montagnes fort hautes. * Flacourt.

AMBOILLA, pays d'Afrique, *voyez* AMBUILA.

AMBOINA ou AMBOINE, isle de la mer des Indes, & l'une des grandes Moluques. Elle a environ vingtquatre lieuës de circuit. Sa capitale qui porte le même nom, ou celui d'Ifou, a un fort château que l'on nomme la *Victoire.* Vers la partie occidentale de la ville il y

a une baye de six lieuës où les navires sont à couvert de tous vents. Les habitans étoient autrefois *antropophages* ou *mangeurs d'hommes*; mais le commerce qu'ils ont eu avec les Perses & les Portugais leur a fait quitter cette coûtume de manger de la chair humaine. Cette isle fut découverte en 1515. par les Portugais, sous la conduite d'Antonio Abro, qui y fit ériger une colonne, pour marquer la possession qu'il en prenoit au nom du roi de Portugal. Mais en 1603. Etienne Verhagen amiral Hollandois, prit le château d'Amboina, & en chassa les Portugais. Les Espagnols y rentrerent en 1620. & les Hollandois qui s'y sont rétablis depuis, y ont une colonie. Les peuples de cette isle étoient payens; & ils embrasserent le Mahometisme, par le commerce qu'ils eurent avec les Persans & les Arabes; cependant ils s'attachent toûjours à leurs anciennes superstitions. Il y en a encore plusieurs qui adorent le diable, qu'ils nomment *Nito*, c'est-à-dire, *mauvais esprit*; ou *Tuan*, qui signifie *Seigneur*: car ils sont préoccupés de cette fausse opinion, qu'il ne leur arrive point de mal, que par l'ordre du diable: c'est pourquoi ils l'adorent pour se le rendre favorable, ou pour l'appaiser. Ils disent même que leur Nito paroît souvent sous la forme d'un homme, & qu'il leur rend ses oracles. Pour le faire parler, ils s'assemblent au nombre de vingt ou trente, & l'appellent au son d'un petit tambour qu'ils nomment *Tysa*, prononçant quelques conjurations qu'ils croyent être fort efficaces. Ils ont aussi leur circoncision, mais elle est bien differente de celle des Juifs & des Mahometans: car ils ne circoncisent les enfans qu'à l'âge de douze ou treize ans: & au lieu de couper le prépuce, ils ne font que le fendre avec une petite canne destinée pour cette ceremonie. Ils sont stupides & méfians, & ne s'occupent gueres qu'à la pêche, ou à cultiver leurs jardins. Les Hollandois ont trois forts dans l'isle d'Amboina; celui de la Victoire, & ceux de Hiten ou de Low. Le premier est muni de soixante pieces de canon, & d'une garnison de six cens hommes: de sorte que c'est le meilleur établissement qu'ils ayent dans les Indes, après celui de Batavia, dans l'isle de Java. Ils en tirent quantité de clous de girofle. * Mandeslo, *voyage des Indes*.

AMBOISE, ville de Touraine sur la Loire, au confluent de cette riviere & de l'Amasse, *Ambacia*, avec un château royal que Charles VIII. augmenta considerablement pour honorer le lieu de sa naissance, qui a été aussi celui de sa mort. Cette ville est ancienne. Gregoire de *Tours* en fait mention au sujet de saint Martin; & dit ailleurs que Clovis & Alaric se virent dans l'isle qui est près d'Amboise. Cette isle est aujourd'hui enfermée dans la ville: & il y a là un pont de pierre sur lequel on traverse la riviere. Les Normands y firent des courses & la ruinerent. Foulques III. dit *Nerra*, ou le *Noir*, comte d'Anjou, la repara, & y fonda l'église collegiale de saint Florentin. Le roi Loüis XI. fit à Amboise l'institution de l'ordre des chevaliers de saint Michel, le premier jour d'Août de l'an 1466. Cette ville a cela de remarquable qu'il y a deux paroisses; l'une pour les gentilshommes, ceux qui possedent des fiefs, les officiers, & pour tous les nouveaux venus & leurs domestiques, pour la premiere année seulement, après laquelle s'ils ne sont pas gentilshommes, tenans fief, ou officiers, ils sont de l'autre paroisse, qui est celle des bourgeois & du peuple. La ville a été affranchie de taille par lettres patentes du roi Loüis XI. données au Plessis-les-Tours au mois d'Octobre 1682. mais les fauxbourgs, qui sont plus grands que la ville y sont sujets.

CONJURATION D'AMBOISE.

C'est en cette ville qu'en 1560. le partisans de la Rel. Pret. Refor. voulurent executer une conjuration contre le roi François II. la reine Catherine de Medicis sa mere, & les princes de Guise. Les conjurés avoient élû pour chef muet le prince de Condé, & sous lui Georges Bari de la Renaudie, qui avoit été condamné pour quelques faussetés. Ils s'étoient assemblés à Nantes, & ils avoient projetté d'executer leur entreprise à Blois; mais comme la cour étoit à Amboise, on resolut que ce seroit en cette derniere ville, qu'ils viendroient les armes à la main sous quelque prétexte, quand ce ne seroit que pour presenter une requête au roi. Maligni devoit mener soixante gentilshommes au prince de Condé. La Renaudie devoit venir à Nozay, avec des troupes qu'on devoit envoyer peu à peu dans la ville; & lui-même y devoit entrer sur l'heure du dîner, ayant destiné une partie de ses gens à s'emparer des portes du château, & l'autre à se saisir des princes de la maison de Guise. Mais cette entreprise ayant été découverte par d'Avellenes avocat à Paris, la plûpart des conjurés furent passés au fil de l'épée à Amboise, où ils s'étoient rendus. La Renaudie fut tué, son corps fut pendu durant quelques heures à une potence sur le pont d'Amboise, avec cet écriteau, *chef des rebelles*; ensuite il fut écartelé, & les quartiers de son cadavre furent placés en divers endroits. Plusieurs personnes de qualité y furent executées. Entre ceux-là Castelnau seigneur de Chalosses fut un des plus considerables. Le duc de Longueville, les seigneurs d'Andelot & de Coligni, & même le duc d'Aumale de la maison de Guise, demanderent sa grace; mais ce fut inutilement. Lorsqu'on lui prononça sa sentence, par laquelle il étoit condamné comme coupable du crime de leze-majesté: « Je suis innocent de ce crime, *répondit-il*, puisque je » n'ai rien entrepris ni contre le roi, ni contre sa mere, » ni contre son épouse & ses parens qui sont compris » sous le crime de leze-majesté. J'ai pris les armes con- » tre les princes de Guise, qui sont étrangers, & qui » usurpent l'administration publique contre les loix du » royaume. Si c'est là un crime de leze-majesté, il fal- » loit premierement les declarer rois. C'est à ceux qui » viendront après moi de prendre garde qu'ils n'affe- » ctent de le devenir; car pour moi la mort me va déli- » vrer de cette crainte. » En achevant ces mots il tendit le col à l'épée; & on trouva dans ses habits un papier qui contenoit l'ordre de la conspiration contre les princes de Guise, avec protestation que le nom du roi étoit saint & sacré pour les conjurés. *Cherchez* AVELLENES & RENAUDIE, *voyez aussi* EDITS d'AMBOISE. * Jacques Scotter, *agri Turon. & Ambac. arcis amœn.* Du Chêne, *antiq. des villes de Fr.* Sainte-Marthe, *hist. de la Tremoille.* De Thou, *hist. l.* 24. Belleforêt, *l.* 6. *c.* 8. Mezeray, *dans François II. &c.*

AMBOISE, est une maison ancienne & illustre de France, qui a produit de grands hommes & a porté le nom de la ville d'Amboise, dont elle a possedé la seigneurie, qui tomba par femmes dans la maison de Berrie, qui prit le surnom d'Amboise, *ainsi qu'il va être remarqué.* La ville fut confisquée sur Loüis sire d'Amboise, vicomte de Thoüars, par le roi Charles VII. On lui rendit ses biens dans la suite, ou à son petit-fils Loüis II. du nom, seigneur de la Tremoille; mais le roi Loüis XI. retint la ville d'Amboise & le dédommagea par d'autres terres.

I. PIERRE seigneur de Berrie, qui vivoit vers l'an 1100. est le premier de cette maison, dont la memoire s'est conservée jusqu'à nous; il laissa de *Sarrazine* sa femme, un fils nommé,

II. ETIENNE seigneur de Berrie, qui fut pere de RENAUD qui suit; & de *Guillaume* de Berrie, élû abbé de S. Aubin d'Angers en 1174.

III. RENAUD seigneur de Berrie, vivoit encore en 1206. Il avoit épousé *Marguerite* d'Amboise, fille de *Hugues* III. du nom, seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, Bleré, Jalligny, &c. dont il eut entre autres enfans,

IV. JEAN premier du nom, seigneur de Berrie, qui succeda en 1256. aux seigneuries d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Bleré, &c. après la mort de *Mahaud* dame d'Amboise, comtesse de Chartres sa cousine, dont il prit le nom & les armes, & mourut le 6. Juillet 1274. Il eut de sa femme dont le nom est ignoré, JEAN II. du nom qui suit;

V. JEAN II. du nom, seigneur d'Amboise, de Chaumont, Montrichard, Bleré & de Berrie, vivoit en 1292. Il laissa de N. sa femme, dont le nom est ignoré, & que quelques-uns nomment *Jeanne* de Charrois, PIERRE I. du nom, seigneur d'Amboise, qui suit; HUGUES, seigneur de Chaumont, *duquel sont descendus les seigneurs de*

de Chaumont, *mentionnés ci-après*; & *Gilbert* dit *Guy* d'Amboise, chantre de l'église de Tours en 1348.

VI. Pierre, I. du nom, seigneur d'Amboise, de Montrichard & de Berrie, étoit mort en 1322. De lui & de *Jeanne* dame de Chevreuse, fille d'*Anceau* seigneur de Chevreuse & de Malrepast, morte en 1343. vinrent Ingelger I. du nom, seigneur d'Amboise, qui suit; *Cesar*; *Guy*; *Jeanne*, mariée 1°. à *Geofroy* de Mortagne, vicomte d'Aunay: 2°. à *Geofroy* de Thouars, seigneur de Tifauges: 3°. à *Guillaume* Flote, seigneur de Revel, chancelier de France; & *Anceau* d'Amboise, seigneur de Chivré & de Bleré, qui épousa *Mahaud* du Mez, dame de la Brosse; dont il eut *Anceau* d'Amboise, seigneur de Bleré, chambellan du duc de Berry, qui de *Catherine* sa femme, ne laissa qu'une fille nommée *Jeanne* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. Ingelger, I. du nom, seigneur d'Amboise, Montrichard, Chevreuse, &c. surnommé *le Grand*, se trouva en l'Ost de Wironfosse en 1340. fut fait prisonnier des Anglois à la bataille de Poitiers, & mourut en 1373. Il épousa 1°. en 1337. *Marie* de Flandres, dame de Nesle, Montdoubleau, & de Tenremonde, fille aînée & heritiere de *Jean* de Flandres, vicomte de Châteaudun, & de *Beatrix* de Chastillon S. Paul: 2°. *Isabeau* de Thouars, dame de Rochecorbon, veuve de *Guy* de Nesle, seigneur de Mello, maréchal de France, & fille de *Loüis* vicomte de Thouars, seigneur de Talmond, &c. & de *Jeanne*, comtesse de Dreux. Elle prit une troisiéme alliance avec *Guillaume* de Harcourt, seigneur de la Ferté-Imbault. Il eut de sa premiere femme *Jean* d'Amboise, mort jeune; *Jeanne*, dame de Nesle & de Montdoubleau, mariée à *Charles* de Trie, comte de Dammartin; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de sainte Maure II. du nom, dit *Drumas*, seigneur de Mongaugier; & *Marie* d'Amboise, femme d'*Olivier* seigneur de Husson. De sa seconde femme vinrent *Pierre* II. du nom, seigneur d'Amboise, qui succeda en 1397. au vicomté de Thouars, qui fonda l'église des Cordeliers d'Amboise en 1412. & mourut en 1426. sans enfans de *Jeanne* de Rohan, ni d'*Isabeau* Goyon ses deux femmes; Ingelger d'Amboise, qui suit; & *Perronelle* d'Amboise, mariée à *Olivier* du Guesclin, comte de Longueville, frere du connétable du Guesclin.

VIII. Ingelger d'Amboise, seigneur de Rochecorbon, de Marans, de Montils, &c. suivit le duc de Bourbon en son expedition d'Afrique en 1390. & mourut avant son frere aîné en 1410. Il épousa *Jeanne* de Craon, fille de *Pierre* de Craon, seigneur de la Suse, Chantocé, Briolay & Ingrande, & de *Catherine* de Machecoul sa deuxiéme femme, dont il eut Louis, seigneur d'Amboise, qui suit; *Jacqueline* mariée à *Jean* de la Tremoille, seigneur de Joinvelle, chevalier de la toison d'or; *Perronelle*, dame de la Rochecorbon, mariée le 12. Juin 1412. à *Hardoüin* seigneur de Maillé en Touraine; & *Isabelle* d'Amboise, alliée à *Jean* d'Ancenis, seigneur de Martigné Ferchaut.

IX. Louis seigneur d'Amboise, vicomte de Thoüars, prince de Talmond, comte de Guines & de Benaon, seigneur de Mauleon, Montrichard, de l'isle de Rhé, de Marans, &c. ayant embrassé le parti des Anglois, fut arrêté prisonnier par ordre du roi Charles VII. qui fit saisir ses terres qui lui furent renduës quelques années après, à l'exception d'Amboise & Montrichard, au lieu desquelles on lui donna d'autres terres. Il servit ce prince au siege de Pontoise, & au recouvrement de la Guyenne, & mourut en 1469. Il épousa 1°. *Marie* de Rieux, fille de *Jean* III. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, maréchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort: 2°. *Nicole* de Chambes, fille de *Jean*, seigneur de Montsoreau, & de *Jeanne* Chabot, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Françoise* d'Amboise, mariée le 21. Juillet 1431. à *Pierre* II. du nom duc de Bretagne, après la mort duquel elle se fit religieuse en 1467. & mourut le 4. Octobre 1485. *Perronelle*, dite *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Harcourt, comte de Tancarville; & *Marguerite* d'Amboise, qui devint heritiere de sa maison, & épousa le 20. Août 1446. *Loüis* I. du nom, sire de la Tremoille.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT.

VI. Hugues d'Amboise, seigneur de Chaumont, second fils de Jean III. du nom, seigneur d'Amboise, épousa en 1304. *Anne*, dite *Jeanne* dame de saint Verain, fille unique de *Hugues* IV. du nom, seigneur de saint Verain, & de *Jeanne* de Mello, dont il eut Jean, qui suit; *Hugues*, seigneur de la Maisonfort & de Langeron, qui fit son testament en 1373. & laissa d'*Isabeau* de Bucy sa femme, une fille unique nommée *Annette* d'Amboise, dame de la Maisonfort, mariée à *Guillaume* Guenand, seigneur des Bordes; *Anceau* d'Amboise, mort sans alliance; *Jeanne*, dame du Parc, mariée en 1329. à *Guy* l'Archevêque, seigneur de Soubise & de Taillebourg; & *Isabeau* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. Jean d'Amboise, seigneur de Chaumont & de saint Verain, fut tué à la bataille de Crecy en 1346. Il avoit épousé en 1337. *Jeanne* de Beaumont, fille de *Robert* vicomte de Beaumont au Maine, & de *Marie* de Craon; dont il eut, Hugues V. du nom, qui suit; & *Jeanne* d'Amboise, mariée à *Jean* de Prie, seigneur de Châteauclos.

VIII. Hugues d'Amboise, II. du nom, seigneur de Chaumont & de saint Verain, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. On lui donne pour premiere femme, *Anne* de saint Verain, & pour seconde, *Marguerite* de Joinville, veuve du sire de Culant, & fille de *Jean* de Joinville, seigneur de Doulevant. Du premier lit sortirent *Isabeau* d'Amboise, mariée 1°. à *Jean* de Prunelé, seigneur d'Herbaut: 2°. à *Guy* d'Aigreville, seigneur de Monceaux; *Marie*, alliée, 1°. à *Helion* de Naillac, seigneur d'Onzain; 2°. à *Guy* IV. du nom, seigneur d'Argenton; & *Catherine* d'Amboise, mariée 1°. à Charles de Villaines: 2°. à *Pierre* de Chandio: 3°. à *Tristan* de Clermont, seigneur de Surgeres. Du second lit vinrent Hugues III. du nom, qui suit; & *Marie* d'Amboise, religieuse au prieuré de Poissy.

IX. Hugues d'Amboise, III. du nom, seigneur de Chaumont & de saint Verain, conseiller & chambellan du roi, épousa par dispense *Jeanne* Guenand, dame des Bordes, fille unique de *Guillaume* Guenand, seigneur des Bordes, & d'*Antoinette* d'Amboise, dame de la Maisonfort, dont il eut Pierre qui suit; & *Magdelaine* d'Amboise, mariée à *Antoine* de Prie, seigneur de Busançois, grand queux de France.

X. Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, Meillan, Sagonne, des Bordes, de Bussi, chambellan des rois Charles VII. & Loüis XI. & ambassadeur à Rome, mourut le 28. Juin 1473. Il épousa le 23. Août 1428. *Anne* de Bueil, fille de *Jean* IV. du nom, sire de Bueil, grand maître des arbalestriers, & de *Marguerite* Dauphine, dont il eut neuf fils & huit filles; sçavoir, 1. Charles I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, abbé de saint Jean d'Angeli, & de Bonnecombe, évêque de Maillezais, puis de Langres, lieutenant general en Bourgogne, mort à Dijon le 28. Mai 1498. 3. Aimery, grand prieur de France, puis grand maître de Rhodes, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*; 4. *Loüis*, évêque d'Albi, lieutenant general pour le roi en Bourgogne, Languedoc & Roussillon, qui établit le parlement de Dijon au nom du roi en 1496. qui fit la dissolution du mariage du roi Loüis XII. en 1498. & mourut en 1505. 5. Jean qui a fait *la branche des seigneurs de* Bussy, *rapportée ci-après*; 6. *Pierre*, abbé de saint Joüin sur Marne, & de Lire, évêque de Poitiers mort le 1. Septembre 1505. 7. *Jacques*, abbé de Jumieges en 1476. de Clugni en 1481. puis évêque de Clermont, où il mourut le 27. Decembre 15 7. 8. Georges, cardinal, archevêque de Roüen, premier ministre d'état, *dont on parlera ci-après dans un article separé*; 9. Hugues, qui a fait *la branche des seigneurs d'*Aubijoux, *rapportée ci-après*; 10. *Anne* mariée à *Jacques* seigneur de Chazeron; 11. *Marie*, alliée à *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis; 12. *Catherine*, femme de *Pierre*, dit *Tristan* de Castelnau, seigneur de Clermont-Lodeve; 13. *Louise*, premiere femme de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boissy, premier chambellan du roi Charles VII. 14. *Magdelaine*, abbesse de sainte Menehould; 15. *Marguerite*, mariée 1°. à *Jean* Crespin, baron du Bec-Crespin & de

Mauny; 2°. à *Jean* de Rochechoüart, seigneur de Mortemar; 16. *Charlotte*, prieure de Poissy; 17. & *Françoise* d'Amboise, religieuse à Fontevrault.

XI. CHARLES d'Amboise, I. du nom, seigneur de Chaumont, de Sagonne, Meillan, Charenton, &c. gagna les bonnes graces du roi Loüis XI. qui le fit gouverneur de l'isle de France, de Champagne & de Bourgogne, conseiller & chambellan, chevalier de son ordre de saint Michel, & lui donna le comté de Brienne. Il mourut à Tours le 22. Fevrier 1481. ayant eu de *Catherine* de Chauvigny, fille d'*André*, seigneur de Ravel, & de *Catherine* de Beaujeu; *François*, prieur de saint Lazare, qui ceda son droit d'aînesse pour six mille livres de rente. CHARLES II. qui suit; *Loüis*, cardinal & évêque d'Albi, mort en 1517. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* de Sarrebruche, comte de Braine; 2°. à *Jean* VI. du nom, seigneur de Crequi, morte en 1519. *Catherine*, dame de Chaumont, alliée 1°. à *Christophle* de Tournon, échanson du roi Charles VIII. 2°. à *Philibert* de Beaujeu, seigneur de Linieres: 3°. à *Loüis* de Cleves, comte d'Auxerre, morte sans enfans en 1550. & *Guy* d'Amboise, seigneur de Ravel, capitaine de deux cens gentilshommes de la maison du roi, qui vivoit en 1507. Il épousa le 18. Novembre 1481. *Catherine* Dauphine, fille de *Beraud* de l'Espinasse, dit *Dauphin*, seigneur de Combronde & de Jalligny, & d'*Antoinette* de Polignac; dont il eut *Catherine* d'Amboise, premiere femme de *François* de la Tour, II. du nom, vicomte de Turenne, morte sans enfans; & *Antoinette* d'Amboise, dame de Ravel, de Chaumont, &c. après sa tante, mariée 1°. à *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussy, son cousin: 2°. à *Antoine* de la Rochefoucault, seigneur de Barbesieux, grand senéchal de Guyenne: 3°. à *Loüis* de Luxembourg, comte de Roucy, qui lui dissipa de grands biens, morte en 1552. laissant des enfans de son second mari.

XII. CHARLES d'Amboise, II. du nom, seigneur de Chaumont, Meillan, &c. chevalier de l'ordre du roi, successivement grand-maître, maréchal & amiral de France, gouverneur de Paris, du duché de Milan, de la seigneurie de Genes, & de la province de Normandie, fut fait lieutenant-general en Lombardie en 1501. & assista à l'entrée que le roi Loüis XII. fit en 1502. dans la ville de Genes, laquelle s'étant depuis soûlevée, il contribua beaucoup à la reprendre en 1507. Il commanda l'avantgarde de l'armée du roi à la bataille d'Aignadel en 1509. prit plusieurs places sur les Venitiens la même année & la suivante, & mourut à Correggio en Lombardie le 11. Fevrier 1511. âgé de 38. ans, d'où son corps fut porté à Amboise, & enterré dans l'église des Cordeliers. Il avoit épousé *Jeanne* Malet de Graville, dame de Marcoussis, fille & heritiere de *Loüis* Malet, seigneur de Graville, amiral de France, & de *Marie* de Balsac; dont il eut *George* d'Amboise, seigneur de Chaumont, &c. qui fut tué à la bataille de Pavie en Fevrier 1524. à l'âge de 22. ans, sans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BUSSY.

XI. JEAN d'Amboise, cinquiéme fils de PIERRE d'Amboise, seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Bueil, fut seigneur de Bussy, des Bordes & de Reynel, conseiller & chambellan du roi Loüis XI. bailli de Chaumont, & lieutenant-general de Normandie. Il épousa le 30. Juin 1474. *Catherine* de saint Belin, dame de Choiseul, la Fauche, Vauray, Blaise, Vignory, Saxe-Fontaine, &c. fille unique de *Geofroy* de saint Belin, baron de Saxe-Fontaine, &c. bailli & capitaine de Chaumont, & de *Marguerite* de Baudricourt, dont il eut JACQUES, seigneur de Bussy, qui suit; *Jean*, évêque & duc de Langres, mort le 26. Septembre 1510. *George*, II. du nom, cardinal & archevêque de Roüen, mort le 25. Août 1550. ayant substitué ses biens, son nom & ses armes à *Jacques* de Clermont-Gallerande son neveu. *Voyez* CLERMONT. *Geofroy*, abbé de Clugni, mort le 15. Avril 1518. *Charles*, colonel-general de l'infanterie Françoise; *Jacques* d'Amboise, seigneur de Vauray, tué à la bataille de Pavie en 1524. sans alliance; *Bernard*, *Robert*, *Loüis*, morts jeunes; *Renée*, dame de Bussy & de Saxe-Fontaine, mariée à *Loüis* de Clermont, seigneur de Clermont & de Gallerande; *Françoise*, alliée 1°. à *Grisegonelle* Frotier, baron de Preüilly; 2°. à *François* de Volvire, baron de Ruffec; *Charlotte*, femme de *Pierre* de Beaufremont, seigneur de Senecey; *Marie*, abbesse de la Trinité de Poitiers, morte le 8. Fevrier 1537. *Anne*, abbesse de sainte Menehould; *Marguerite* & *Magdelaine* d'Amboise, religieuses.

XII. JACQUES d'Amboise, seigneur de Bussy, Reynel, Vignory, Saxe-Fontaine, &c. mourut à la bataille de Marignan en 1515. ayant eu d'*Antoinette* d'Amboise, dame de Ravel sa cousine, fille de *Guy*, seigneur de Ravel, & de *Catherine* de l'Espinasse, dite *Dauphine*; *Renée* d'Amboise, mariée à *François* de Choiseul, II. du nom, seigneur de Clermont, morte sans enfans; & *Françoise* d'Amboise, dame de Raynel, mariée 1°. à *René* de Clermont, seigneur de saint Georges; 2°. à *Charles de* Croy, comte de Seninghen.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIJOUX.

XI. HUGUES d'Amboise, neuviéme fils de PIERRE d'Amboise, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Beuil, fut seigneur d'Aubijoux, capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi, senéchal de Roussillon & de Cerdagne, & lieutenant-general au gouvernement de Languedoc. Il se trouva à la journée de Fornouë en 1495. où il se comporta avec tant de valeur, que le roi le choisit en Août 1496. pour son lieutenant-general en Toscane, après avoir servi à l'entreprise sur la ville de Genes. Le roi Loüis XII. le fit capitaine d'Aiguemorte & senéchal de Beaucaire en Octobre 1501. & il mourut à la bataille de Marignan en 1515. ayant eu de *Marguerite* d'Armagnac, fille de *Jean*, comte de Comenges, maréchal de France, & de *Marguerite* de Saluces; JACQUES d'Amboise, baron d'Aubijoux, qui suit; *Georges* & *Hugues*, morts jeunes; *Barbe*, mariée à *Jean* comte de la Chambre, vicomte de Maurienne; *Magdelaine*, alliée à *Guillaume* de Levis, baron de Quelus; & *Jeanne* d'Amboise, prieure de Proüille en Languedoc.

XII. JACQUES d'Amboise, baron d'Aubijoux, & de Castelnau, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, & colonel des legionnaires de Languedoc, mourut au siege de Marseille en 1536. qu'il aida à défendre contre l'armée de l'empereur Charles-*Quint*. Il épousa en 1526. *Hippolyte* de Chambes, fille de *Jean*, seigneur de Montsoreau, & de *Marie* de Châteaubriant, dont il eut *François*, enfant d'honneur du roi François I. mort jeune; LOUIS qui suit; *Anne*, mariée à *François* de Voisins, baron d'Ambres; *Jeanne*, religieuse à Alby; *Magdelaine*, religieuse au prieuré de Proüille; & *Françoise* d'Amboise, morte jeune.

XIII. LOUIS d'Amboise, comte d'Ambijoux, Baron de Castelnau, de Bonnefond & de Casaubon, né posthume, élevé enfant d'honneur du roi François I. fut colonel des legionnaires de Languedoc, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur des dioceses d'Alby, Castres, Lavaur, comte de Pezenas, sénéchal d'Alby, & chevalier des ordres du roi, & mourut à l'âge de 78. ans. Il épousa, 1°. *Blanche* de Levis, fille de *Gilbert*, comte de Vantadour, & de *Susanne* de Leyre: 2°. *Marie* de Chabannes, veuve de *Jean* seigneur de Langheac, & fille de *Charles* de Chabannes, seigneur de la Palice, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans: ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Georges* d'Amboise, baron de Casaubon, capitaine de cinquante hommes d'armes, mort avant son pere à l'âge de 33. ans sans posterité de *Loüise* de Luxembourg, fille de *Jean*, comte de Brienne, & de *Guillemette* de la Marck; *Jacques*, comte d'Aubijoux, nommé l'*Amant fortuné*, mort à la bataille de Coutras en 1587. sans enfans de *Françoise* de Birague, veuve de *Imbert* de la Platiere, seigneur de Bourdillon, maréchal de France, & fille de *René* de Birague chancelier de France, & de *Valentine* Balbiane; FRANÇOIS qui suit; *Louise*, mariée à *Blaise* de la Roche, baron de Fontenille; *Magdelaine* & *Jeanne* d'Amboise, mortes jeunes.

XIV. FRANÇOIS d'Amboise, destiné chevalier de Malte, fut comte d'Aubijoux après la mort de son frere aîné. Il servit comme colonel des legionnaires de Lan-

guedoc, les rois Henri III. & Henri IV. & épousa *Isabelle* de Levis, fille de *Jean-Claude*, baron d'Audon & de Bellesta, sénéchal & gouverneur de Foix, & de *Christophle* de Bergoignars, dont il eut *Jean* & *Dominique*, morts jeunes; *Louis*, comte d'Aubijoux, mort de la blessure qu'il reçut à la jambe au combat de Leucate; *François-Jacques*, comte d'Aubijoux, chambellan de Gaston de France, duc d'Orleans, lieutenant general en Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, mort sans alliance en 1665. étant le dernier de son nom & de sa maison; *Anne*, morte jeune; *Louise*, qui épousa en 1637. *Jacques* de Crussol, marquis de saint Sulpice; & *Elisabeth* d'Amboise, mariée en 1645. à *Louis* de Bermont du Caylar, marquis de Toyras, seigneur de saint Bonnet, neveu du maréchal de France, dont le fils aîné fut comte d'Aubijoux. * *Voyez* le P. Anselme.

AMBOISE (Aimery d') quarantiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dont la résidence étoit alors en l'isle de Rhodes, succeda le 10. Juillet 1503. à Pierre d'Aubusson. Il fut élû absent, étant grand-prieur de France, & fit son entrée à Rhodes l'année suivante. L'an 1506. il institua la procession solemnelle qui se fait tous les Vendredis pour la conservation & la prosperité de l'ordre. En 1510 il gagna une fameuse bataille contre le soudan d'Egypte, proche du port de Lajazzo, dans la Caramanie, sur les confins de la Syrie, vers le mont Aman, ou *Monte-Negro*. Les Egyptiens, dont l'armée étoit composée de vingt-cinq vaisseaux de guerre, furent presque tous défaits, & le neveu du soudan y fut tué. Le grand-maître fit representer ce combat sur des pieces de tapisseries, qui se voyent encore au palais de Malte; & il ordonna que tous les ans, la veille de la nativité de saint Jean, on prépareroit une collation au grand-maître & au baillifs, sous la tente qui couvroit la poupe du navire, où avoit combattu le neveu du soudan. Quelque tems après le patriarche des Grecs étant mort, le grand-maître, à qui la nomination appartenoit, presenta à l'archevêque de Rhodes un caloyer du mont Sinaï, pour gouverner l'église des Grecs, suivant leur rit & leurs coûtumes. L'an 1511. le grand prieur de saint Gilles en Provence, qui se nommoit *Charles Alleman de la Rochinard*, envoya au grand-maître & à l'ordre, un present tres-riche de tableaux, & une croix d'or. Le 13. Novembre 1512. le grand-maître d'Amboise mourut, fort regretté de tous les chevaliers, & il eut pour successeur Guy de Blanchefort. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*, Naberat, *privileges de l'ordre*.

AMBOISE (George d') cardinal, archevêque de Roüen, & ministre d'état sous Louis XII. fils de PIERRE d'Amboise, seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Beüil, s'insinua dans les bonnes graces du roi Louis XII. lorsqu'il n'étoit encore que duc d'orleans, & il travailla avec un zele infatigable, pour le faire sortir de prison après la bataille de saint Aubin. Son zele le porta même un peu loin; car il fut arrêté: mais ayant recommencé de poursuivre la liberté du duc d'Orleans, il y réüssit avec beaucoup d'honneur. Avant cela il avoit eu l'évêché de Montauban en 1484. puis l'archevêché de Narbonne, & ensuite on le fit passer à celui de Roüen en 1498. Cesar Borgia, fils du pape Alexandre VI. lui apporta le chapeau de cardinal la même année, dans le tems que le roi Loüis XII. lui avoit confié les affaires du royaume. Il persuada à ce Monarque d'entreprendre la conquête de Milan, qui lui appartenoit legitimement, à cause de Valentine sa grand-mere: ce qui fut executé en peu de tems, l'an 1499. Ensuite les Milanois s'étant revoltés, le cardinal d'Amboise fut chargé de les aller remettre dans leur devoir. Sa prudence & ses conseils, joints à la valeur des troupes, furent cause que l'état fut reconquis en 1500. & que le duc Loüis Sforce, avec le cardinal Ascagne, & grand nombre d'autres personnes de consideration, furent faits prisonniers. Dans cette occasion, un jour de Vendredi saint, le cardinal d'Amboise accorda au peuple de Milan le pardon de sa felonie, agissant, comme dit Guichardin, en homme qui avoit la langue & l'autorité du roi. Comme le pape l'avoit fait son legat en France, il s'employa pendant la paix à reformer quelques ordres religieux, & particulierement celui de saint François. Après la mort d'Alexandre VI. peut-être eût-il été mis en sa place, si le cardinal de la Rovere, qui fut depuis Jules II. n'eût empêché cette élection, pour se mettre lui-même la tiare sur la tête. L'an 1510. pendant que la cour étoit à Lyon, le cardinal d'Amboise y tomba malade, & mourut dans le monastere des Celestins, le 25. Mai âgé de 50. ans. Le roi témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & tout le monde pleura la perte de ce ministre, qui avoit gouverné sans orgüeil & sans avarice; & de ce cardinal, qui s'étoit contenté d'un seul benefice, & qui n'ayant consideré que la gloire du roi & l'avantage de ses peuples, s'étoit acquis mille & mille benedictions. Il procura à la ville de Roüen un parlement sedentaire, au lieu de la jurisdiction de l'échiquier, dont elle s'étoit jusques-là contentée. Il l'embellit de fontaines, de cloches, de places, & de plusieurs autres édifices, & la rendit ainsi la seconde ville du royaume. Il ne recevoit que le tiers de son benefice, & les deux autres étoient employés, selon l'usage des canons, à la nourriture des pauvres, & aux reparations des lieux saints. Cependant il ne laissoit pas d'orner les temples, de fonder des couvens & des hôpitaux, & de contribuer à toutes les actions de pieté, qu'il jugeoit capables d'augmenter la gloire de Dieu, & le bien de son troupeau. Il ne demanda jamais rien au roi son maître; il se contenta de recevoir les presens que sa majesté lui faisoit, losqu'il appréhendoit qu'il ne trouvât mauvais qu'il les refusât. Il eut un soin particulier des gens de lettres. Un gentilhomme de Normandie avoit une terre voisine de la belle maison de Gaillon, qui appartenoit à l'archevêché de Roüen; il n'avoit point d'argent pour marier sa fille, & pour en trouver, il offrit au cardinal de lui vendre sa terre à vil prix. Un autre auroit profité de cette occasion; mais le cardinal sçachant le motif du gentilhomme, lui laissa sa terre, & lui donna gratuitement l'argent dont il avoit besoin. Son testament fut une preuve authentique de sa charité pour les pauvres, & de sa moderation à l'égard de ses parens. Il conseilla à ceux-ci de ne se jamais mêler des affaires d'état, de crainte qu'ils n'y engageassent leur honneur ou leur conscience. Il se repentit d'avoir employé à cette sorte d'affaire le tems qu'il devoit donner à l'instruction de ses brebis; & il sembla porter envie à la condition du Celestin qui lui servoit d'infirmier, en lui disant plusieurs fois, *Frere Jean, je voudrois avoir été toute ma vie frere Jean.* Son cœur fut enterré dans l'église des Celestins de Lyon, où l'on voit son portrait à côté droit du grand autel, & son corps fut porté à Roüen, où est son tombeau, derriere le chœur de l'église cathedrale. * *Consultez* Baudier & des Montagnes, *dans sa vie*. Claude Seissel, *dans la vie de Loüis XII.* L'auteur de la vie du chevalier Bayard, *c.* 41. Guichardin. Ciaconius. Onuphre. Frizon. Aubery. Genebrard. Sponde. Hilarion de Coste. Du Bouchet. Du Tillet. Sainte-Marthe. Mezeray. Dupleix, &c.

AMBOISE (Françoise d') née en 1427. eut pour pere *Louis* d'Amboise, vicomte de Thoüars, prince de Talmond, & de plusieurs autres terres considerables, & pour mere *Marie* de Rieux, fut élevée à la cour du duc de Bretagne, & épousa le prince *Pierre* II. du nom, qui la mena à Guingamp. Ce prince devint jaloux, & maltraita la princesse, qui souffrit avec une patience heroïque ses mauvais traitemens. Bientôt il reconnut sa faute, & lui en ayant demandé pardon, il trouva dans son épouse toutes sortes de consolations. Pierre II. après s'être reconcilié avec sa femme, devint duc de Bretagne par la mort de son frere, & se fit couronner à Rennes avec son épouse. Quelque tems après Françoise demanda à son époux la permission de reformer le luxe des habits, & de s'habiller plus modestement, pour donner l'exemple qu'elle devoit aux dames & aux demoiselles de sa cour. Le prince y consentit, & la reforme commença deux jours après cette conversation. Le duc voulut dans la suite mettre un nouvel impôt sur ses sujets; mais son épouse l'en dissuada. Elle le porta aussi à solliciter la canonisation de saint Vincent Ferrier. Après cette canonisation, la duchesse engagea le duc Pierre son mari à établir les filles de sainte Claire dans ses états; & ce prince leur fit bâtir

une belle maison dans la ville de Nantes. Pendant qu'on bâtissoit cette maison, le duc fut attaqué d'une maladie, dont les medecins ne pûrent connoître ni la nature ni la cause. On s'imagina qu'elle avoit été procurée par quelque sorcier ou magicien, gagné par un ennemi du prince. Il se trouva des courtisans qui dirent qu'il falloit chercher un autre sorcier, qui pût lever le charme du premier, & rétablir le temperamment du duc; mais la duchesse détourna un si mauvais dessein, & son époux mourut entre ses bras, au mois d'Octobre de l'an 1457. après sept ans de regne. La duchesse fut penetrée de douleur de la mort de son époux, & eut à souffrir de la part d'Artur, successeur de son mari, qui voulut la dépoüiller de ses biens. Le comte d'Etampes, fils du prince Richard de Bretagne, successeur d'Artur, marqua en plusieurs occasions beaucoup de consideration pour la princesse, qui l'engagea à faire plusieurs œuvres de charité. M. d'Amboise, pere de la duchesse, voulut la marier après son veuvage. Il en fit la proposition à la reine de France pour le prince de Savoye. Cette proposition fut fort bien reçuë de la reine & du roi Louis XI. successeur du roi Charles VII. M. de Montauban fut envoyé en Bretagne pour declarer à la duchesse veuve les volontés du roi & de M. d'Amboise. Mais il ne réüssit pas dans cette négociation. Le roi Louis XI. vint à Rhedon, & envoya de Rhedon M. d'Amboise à Rochefort, où la duchesse s'étoit retirée. Ne se contentant pas de cela, il écrivit à cette veuve une lettre tendre & si pressante, qu'il falloit une fermeté plus qu'humaine pour resister aux intentions du roi. Mais M. d'Amboise arriva à Rochefort un jour après qu'elle eut fait vœu simple de chasteté perpetuelle. M. d'Amboise entretint long-tems sa fille; mais il ne la put resoudre au mariage. Elle vint à Nantes, & le roi ordonna à quelques parens de la duchesse de la faire enlever dans des bateaux disposés pour cela sur la riviere de Nantes; enfin la riviere se trouva glacée: cela n'est pas surprenant, puisque cet évenement arriva en Novembre, quoique des historiens pour rendre la chose plus merveilleuse, l'ayent placé en Juillet; quoi qu'il en soit le lendemain les bourgeois de Nantes mirent la princesse en sureté. Enfin elle prit l'habit de Carmelite dans le monastere des trois Maries près de Vannes. On verra dans son histoire les circonstances de son noviciat & de sa profession; les grands exemples qu'elle donna de sa ferveur; la maladie dont elle fut attaquée; son dernier discours à ses filles, & sa mort. * *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, fondatrice des Carmelites, par M. l'abbé* Barrin, *imprimée à Bruxelles*, in 12. *en* 1704.

AMBOISE (François d') fils d'un chirurgien des rois Charles IX. & Henry III. étudia au college de Navarre à Paris, & après y avoir regenté la seconde classe, environ l'an 1572. il fut élû procureur de la nation de France. Il quitta depuis l'université pour suivre le barreau; & après avoir exercé quelque tems la profession d'avocat au parlement de Paris, il fut conseiller au parlement de Bretagne, puis maître des requêtes, & enfin conseiller d'état. Il avoit voyagé, & avoit publié dans sa jeunesse quelques vers françois & latins, & quelques traductions. Quelques-uns de ces ouvrages furent publiés sous le nom masqué de *Thierry de Timophile, G. Picard*. Dans la suite Amboise publia les œuvres d'Abailard, avec une préface apologetique, outre un petit traité du concile, & une préface sur l'histoire de Gregoire de *Tours*.* Launoy, *histoire du college de Navarre*. Bayle, *dict. critique*.

AMBOISE (Adrien d') frere puîné de François, fut recteur de l'université de Paris en 1579. Depuis, après avoir fait sa licence en theologie, il fut prédicateur & aumônier du roi, grand-maître de Navarre, curé de saint André des Arcs, & enfin évêque de Treguier en Bretagne, où il mourut le 28. Juillet 1616. On a sous son nom une tragedie Françoise intitulée, *Holoferne*.* Launoy, *hist. du college de Navarre*. Bayle, *dict. critique*.

AMBOISE (Jacques d') frere des deux précedens, docteur en medecine, & medecin du roi, fut élû recteur en l'université de Paris en 1594. Il ne reste de lui que deux harangues latines, qu'il prononça la même année contre les Jesuites dans le parlement de Paris. * Launoy. Bayle, *dict. critiq*.

AMBOISE (Michel) seigneur de Chevillon, vivoit vers l'an 1543. Il composa divers ouvrages, où il prend le nom d'*Esclave fortuné*, & entr'autres les contre-épîtres d'Ovide, Babylon, &c. * François de la Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *bibliotheque Françoise, &c.*

AMBOTE, *Ambota*, bourg de Pologne dans la Samogitie, sur la riviere de Wirwita, un peu au-dessus de son emboûchure dans celle de Weta. * Baudrand.

AMBOULE ou VALLE'E D'AMBOULE, pays de l'isle de Madagascar, dans la partie meridionale, vers la côte qui regarde l'orient, & au nord du pays de Carcanossi, est tres-fertile, & on y fait quantité d'huile de sezame: les pâturages y sont excellens, les vaches & les bœufs y sont tres-gras, & leur chair est de tres-bon goût. Il y a plusieurs mines de fer & d'acier; & c'est où se forgent les plus belles zagaïes. On y voit une fontaine proche du bourg d'Amboule, dont l'eau est chaude, & souveraine pour les maladies qui proviennent d'humeurs froides. Cette fontaine est à quatre toises d'une petite riviere, dont le sable est si chaud au fond, que l'on n'y sçauroit tenir les pieds, quoique l'eau de la riviere soit froide. Les habitans sont gouvernés par un *voadziri* ou *prince noir*, qui est le chef des grands de cette vallée. On y compte près de trois mille hommes; mais ils sont libertins & insolens, & ce pays est le refuge de tous les vagabonds. * Flacourt, *hist. de Madagascar*.

AMBOURNAY, *Ambroniacum*, bourg avec une abbaye dans le Bugey, petite province de France près la riviere de Dain & de la ville de Bourg en Bresse. * Baudrand.

AMBRACIE, *Ambracia*, ville d'Epire, qui a eu autrefois évêché. Les modernes la nomment *Larta* ou l'*Arta*; & le golfe d'Ambracie, *golfe de Larta* ou de *Prevesa*. Alexandre *le Grand* assura aux Ambraciens la liberté qu'ils avoient depuis peu recouvrée, en chassant de leur ville une garnison de Macedoniens. Plutarque dit que ç'avoit été le séjour de Pyrrhus. Le golfe d'Ambracie est celebre par la victoire qu'Auguste remporta sur Marc-Antoine près du promontoire d'Actium, le 2. Septembre de l'an 723. de Rome, 31. ans avant Jesus-Christ. *Voyez* ARTA. * Pline, *l.* 4. *c.* 1. Strabon, *l.* 10. Freinshemius, *in supplem. ad Quint. Curt. l.* 1. Aulu-Gell. *c.* 11. *l.* 7.

AMBRASI, riviere d'Afrique dans le royaume de Congo, *Ambrasius*, a sa source dans les montagnes près du bourg de Tinda, & se jette dans la mer d'Ethiopie, entre les rivieres de Lelunda & de Lose. * Baudrand.

AMBRE. L'ambre est une gomme ou resine d'arbre, selon Pline, qu'il dit avoir été appellé *succinum*, à cause que c'est un suc d'arbre comme le pin, dont il a l'odeur quand il est brûlé. Il y a plusieurs sortes d'ambres, dont les plus remarquables sont l'*ambre-gris*, & l'*ambre-jaune*.

L'ambre-gris est opaque & d'une odeur douce & agreable: il se fond à la moindre chaleur, & il produit des effets merveilleux, pour fortifier le cœur, l'estomac & le cerveau. Il se trouve en divers endroits de l'Ocean, comme aux côtes de Moscovie & de Russie, & principalement sur les rivages de la mer des Indes. On croit que c'est un composé de cire & de miel, que les mouches font sur les arbres, dont les côtes de Moscovie sont remplies, ou dans le creux des rochers, qui sont au bord de la mer des Indes; que cette matiere se cuit au soleil, & que se détachant ensuite, ou par l'effort des vents, ou par l'élevation des eaux, ou par son propre poids, elle tombe dans la mer, où elle acheve de se perfectionner. Ce qui autorise ce sentiment, c'est que de la cire & du miel mêlés ensemble, on tire une essence, qui a des qualités fort approchantes de celles de l'ambre-gris, & qui seroit sans doute plus excellente, si on se servoit du miel des Indes ou de Moscovie, où les

fleurs font plus odoriferantes. On ajoûte que quelquefois on a pêché de grosses pieces d'ambre-gris, qui n'avoient pas encore toute leur perfection, & qu'en les rompant, on y trouve au milieu des rayons de cire & de miel. Le meilleur ambre-gris est dans l'isle Mauricius, & se trouve communément après une tempête. Les pourceaux le sentent à une grande distance, & y courent comme enragés. Isaac Vigni grand voyageur François, dit qu'en une certaine côte il en trouva une si grande quantité, qu'on en eût pû charger 1000. vaisseaux. Il en prit une piece qu'il vendit 1300. liv. sterling. Mais on n'a pû retrouver ce lieu-là, quoiqu'on ait croisé sur cette côte six semaines durant. Il croit que c'est une viscosité maritime qui devient ambre, étant sechée au soleil. On le fond sur un petit feu, & on en fait des extraits, des essences & des teintures. L'ambre-jaune, qu'on appelle autrement *Succin* ou *Karabé*, se fond plus difficilement, & garde toûjours quelque transparence. L'huile qu'on en tire a une odeur tres-forte, & sert heureusement dans les convulsions,& les apoplexies. Cet ambre ne se trouve ordinairement que dans la mer Baltique, sur les côtes de la Prusse. Quand de certains vents regnent, il est jetté sur les rivages, où les habitans des environs le vont ramasser au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux, au milieu desquels on voit des feüilles d'arbres, des fêtus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres insectes qui ne vivent que sur la terre, ce qui surprend fort les naturalistes. Martial à fait cette épigramme sur une fourmi qu'on lui fit voir au milieu d'un morceau d'ambre:

Dum Phaëtonteâ Formica vagatur in umbrâ,
Implicuit tenuem succina gutta feram.
Sic modò quæ fuerat vitâ nulli empta manente,
Funeribus facta est nunc pretiosa suis.

Les philosophes n'en ont rendu jusqu'à present aucune raison qui satisfasse l'esprit. On en peut rapporter une assez probable; mais il faut connoître auparavant l'origine de l'ambre-gris. Ceux qui ont voyagé sur la mer Baltique, ont remarqué que du côté de la Prusse, il y a de grands rivages sur lesquels la mer s'étend tantôt plus, & tantôt moins; mais que du côté de la Suede, ce sont de hautes falaises, ou des terres soûtenuës, sur le bord desquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de sapins, qui produisent tous les étés quantité de gomme & de resine. Cela étant, il est aisé de concevoir qu'une partie de cette matiere visqueuse demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver; les froids l'endurcissent & la rendent cassante; & les vents impetueux, en secoüant les branches, la détachent & l'enlevent dans la mer. Ensuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent poussant ses flots des côtes de la Suede, vers celles de la Prusse, l'ambre suit ce mouvement, & vient tomber entre les mains des pêcheurs. Ainsi l'endroit de la mer Baltique, où il y a le plus d'ambre, doit être au-dessous de ces arbres, & du côté de la Suede; & si la mer n'y étoit pas trop profonde, on y en trouveroit une grande quantité, sans attendre que le vent fût favorable, comme on fait, pour le porter aux côtes de la Prusse. On peut trouver quelques morceaux d'ambre en d'autres endroits de la mer Baltique, & même dans l'Ocean, avec lequel elle a communication; car la mer étant continuellement agitée, elle peut en pousser quelques-uns sur des rivages fort éloignés; mais cela ne se voit pas fort souvent. L'ambre se formant de cette maniere, il est aisé d'expliquer comment des mouches, des fourmis & d'autres insectes peuvent se trouver au milieu d'un morceau d'ambre; car s'il arrive qu'une de ces petites bêtes, en se promenant sur les branches d'un arbre, rencontre une goutte de cette resine, qui coule à travers l'écorce, & qui est assez liquide en sortant, elle s'y embarrasse facilement; & n'ayant pas la force de s'en retirer, elle est bientôt ensevelie par d'autres gouttes, qui succedent à la premiere, & qui la grossissent, en se répandant tout à l'entour. La proprieté qu'a l'ambre d'attirer la paille est assez connuë; mais la cause en est cachée aux plus sçavans: car de dire que l'ambre enleve la paille par une qualité occulte, c'est avoüer qu'on ne la connoît point. Quelques-uns s'imaginent que l'ambre contient dans ses pores une matiere fort subtile, & qu'en le frottant elle sort & s'étend un peu à la ronde; ensuite qu'étant repoussée par l'air, elle rentre dans ses pores; & c'est alors que les choses legeres qui se trouvent dans son chemin, suivent ce mouvement, & s'approchent de l'ambre, où cette matiere subtile retourne. Quoi qu'il en soit, on doit remarquer que l'ambre n'a point de sympathie avec la paille, plûtôt qu'avec d'autres corps legers: car quand on l'a frotté, il attire aussi du papier, du verre, de la cire d'Espagne, de la gomme, du jayet, & la plûpart des pierres précieuses. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'ambre-jaune est une gomme, ou une resine; il suffit de dire qu'il semble qu'il doit être mis au rang des resines, parce qu'il ne se fond qu'au feu, & que la gomme se fond à l'eau. On dit neanmoins qu'un sçavant Hollandois a trouvé le secret de ramolir l'ambre autrement que par le feu; & qu'il en fait une pâte à laquelle il donne telle figure qu'il lui plaît. Il a même enfermé par ce moyen un petit *fœtus* ou corps d'enfant au milieu d'une masse d'ambre,& il le conserve ainsi à Utrecht depuis plusieurs années. * Denys, *dissertation sur l'ambre* 1672.

AMBRESBURI, que les auteurs Latins nomment *Ambrosius vicus*, ville d'Angleterre dans la Wiltonie, est sur la riviere d'Avon, environ à cinq lieuës de Salisbury, capitale du comté de Wiltonie. En 977. on y celebra un concile qui contient 56. canons ou ordonnances. * Camden. & Jean Spéed. *Descript. Britann.*

AMBROISE (S.) en latin *Ambrosius*, évêque de Cahors, fut élevé sur ce siege, qui étoit vacant depuis la fin du VII. siecle, l'an 752. sous le regne de Pepin. Il se retira en 759. & s'alla cacher dans une caverne, pour éviter les violences de Guaifre duc d'Aquitaine; il y passa trois ans entiers, après lesquels il fit un voyage à Rome; & à son retour, après avoir visité l'église de saint Martin de Tours, il se retira dans le Berry, & se pratiqua un hermitage à Sérilbourg sur la riviere d'Arnou, à quatre lieuës de Bourges, où il mourut vers l'an 770. Vers le X. siecle son corps fut transporté à Bourges dans l'abbaye de saint Pierre & de saint Paul, qui fut depuis appellée de son nom. On fait sa fête le 16. Octobre. Sa vie a été écrite par un anonyme qui a vécu après le X. siecle, & a été donnée par G. de la Croix dans l'histoire de l'église de Cahors. * Baillet, *au 16. Octobre, vies des Saints.*

AMBROISE, diacre d'Alexandrie, vivoit dans le III. siecle, du tems d'Origene. C'étoit un homme de qualité, riche, consideré & mari d'une sainte dame nommée Marcelle, dont il eut plusieurs enfans. Il avoit beaucoup d'esprit & d'éloquence; mais il fut assez malheureux pour tomber dans les erreurs de Valentin, selon Eusebe, ou de Marcion, selon saint Epiphane. La curiosité le porta à aller entendre Origene, qui faisoit les catecheses dans l'école d'Alexandrie pour y juger, aussi-bien que divers autres, de l'habileté d'un homme, dont on parloit si avantageusement. La force de la verité, qui parloit par la bouche d'Origene, fut comme une lumiere qui penétra le cœur d'Ambroise, & qui le convainquit. Il abjura ses erreurs, & embrassa la foi de l'église vers l'an 212. L'ardeur qu'il avoit pour la lecture des livres sacrés, fut cause qu'il pria Origene de lui en donner l'explication, & qu'il procura à l'église ces celebres commentaires, qui ont été admirés de toute l'antiquité. Pour lui fournir tous les moyens d'y travailler, il lui donna quatorze personnes pour écrire sous lui, & eut soin de les entretenir de toutes choses. Il le pressoit même tous les jours de lui faire voir ce qu'il écrivoit; & c'est pour cette raison qu'Origene l'appella dans une de ses lettres, *le sollicitent de ses ouvrages, εργοδιωκτης*. Ambroise fut fait diacre de l'église d'Alexandrie, & depuis il confessa courageusement la foi de J. C. devant Maximin, qui se le fit amener dans la Germanie avec le prêtre Protoctete ou Theoctiste vers l'an 236. Origene lui fit une excellente exhortation, pour l'encourager au martyre. Il fut neanmoins délivré de la

main du tyran, & il retourna vers l'an 238. à Alexandrie, où il engagea Origene à réfuter les livres de Celse philosophe Epicurien, contre la religion Chrétienne. Saint Jerôme parle de quelques lettres d'Ambroise remplies d'esprit; & il ajoute qu'il mourut avant Origene, mais sans marquer en quelle année ce fut. M. de Tillemont place cette mort environ l'an 250. sous l'empire de Dece. D'autres la placent en 251. Celle d'Origene arriva l'an 253. L'église honore la memoire d'Ambroise le 17. Mars, le jour que Bollandus a cru, mais sans fondement, être consacré à Ambroise disciple de Didyme. * Origenes, *exhortat. ad martyrium*, *l. de oratione*, *l. 1. & 8. contra Celsum*, tom. 5. *in Joannem Philocal. c. 5. in epist. apud Cedrenum & Suidam*. Eusebius, *l. 6. hist. c. 1. 23. & 28.* Sanct. Hieronym. *in catal. c. 67. & 72. ep. 18. ad Marcellam*. Epiphan. *hæres. 64.* Halloix, *in Orig. defensio*. Sixte de *Sienne*, &c. Tillemont, *memoires ecclesiast.* M. du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiast. des III. premiers siecles*. Baillet, *Vies des Saints*.

AMBROISE (saint) archevêque de Milan & docteur de l'église, fils d'*Ambroise* prefet du prétoire dans les Gaules, nâquit dans le palais de son pere, & dans la ville où il residoit alors, qui étoit Treves, vers l'an 333. selon quelques-uns, & 340. selon d'autres, dont l'opinion est la plus probable. Sa naissance fut accompagnée d'un présage assuré de son éloquence future. On vit, dit-on, un essain d'abeilles entrer & sortir de sa bouche, lorsqu'il étoit encore dans le berceau: prodige que l'on avoit autrefois remarqué dans l'enfance de Platon. Après la mort de son pere, sa mere l'amena à Rome avec Marcelline sa sœur, & Satire son frere aîné. Elle eut un soin tout particulier de l'éducation de ses enfans. Marcelline fit vœu de virginité, & reçut le voile de la main du pape Libere. Ambroise profita de ces exemples domestiques, & joignit l'étude à la pieté. Ses études étant achevées, il s'acquit l'amitié d'Anicius Probus, prefet du prétoire & de Symmaque; il plaida quelque-tems dans le tribunal du prefet du prétoire avec tant de succès, que Probus le choisit pour être son assesseur. Il le fit ensuite gouverneur de l'Emilie & de la Ligurie, qui comprenoient les pays connus aujourd'hui sous le nom de Milanez, état de Genes, Piémont, Parmesan, Bolonois, Modenois & Romagne. On dit que Probus, lorsque saint Ambroise partit pour son gouvernement, lui adressa ces paroles: *Allez, & gouvernez plûtôt en évêque qu'en juge.* Cette parole fut comme une prédiction de ce qui lui devoit arriver; car peu de tems après, Auxence évêque de Milan, qui étoit du parti des Ariens, étant mort, il s'éleva une grande contestation entre les Ariens & les Orthodoxes de cette ville, sur le choix d'un évêque, chacun des deux partis voulant mettre sur la chaire épiscopale un sujet de sa communion. Ambroise crut que comme gouverneur il devoit aller à l'église pour appaiser le tumulte. Il y fut en effet, & harangua le peuple, au sujet de l'élection, avec tant de sagesse & de douceur, qu'on le proclama évêque d'une commune voix, quoiqu'il ne fût encore que catechumene. Ce fut en vain qu'il resista de tout son pouvoir à cette élection, qui fut confirmée par l'empereur Valentinien. Il fut consacré le 7. Decembre de l'an 374. & le pape Damase lui donna un saint prêtre nommé *Simplicien*, pour le soulager dans les fonctions de l'épiscopat. Entre tant de vertus qui éclaterent dans la conduite de ce saint docteur, les auteurs de sa vie ont remarqué trois devoirs qu'il s'étoit imposés. C'étoit de ne passer jamais aucun jour sans celebrer les saints mysteres; de prêcher tous les Dimanches l'évangile à son peuple; & de n'oublier rien de tout ce qui pouvoit augmenter la religion Chrétienne. Ce fut lui qui convainquit & qui fit condamner Secundianus & Pallade, prêtres Ariens, dans le concile d'Aquilée, tenu en 381. Il resista courageusement à l'imperatrice Justine, qui favorisoit les Ariens; il lui refusa l'église qu'elle demandoit pour eux à Milan; il abolit plusieurs abus dans le clergé, & vendit les vases sacrés, pour en employer le prix à délivrer les esclaves Chrétiens, & à soulager les pauvres durant la tyrannie de Maxime. Il alla trouver deux fois ce prince dans les Gaules, à la priere de l'empereur Valentinien, l'an 383. & 387. pour lui persuader de quitter les armes. Saint Ambroise fut le défenseur de la consubstantialité du Verbe contre les Ariens. Il assista à divers conciles à Rome, à Aquilée & ailleurs; il en celebra dans son église, & il condamna Priscillien, Jovinien, &c. Il étoit aussi de son tems comme le chef des armées du Seigneur; & sa charité ne se répandoit pas sur les seuls peuples de Milan, il sembloit prendre soin de tout le monde Chrétien. Sa prudence & sa charité le faisoient agir sans passion & sans emportement; mais aussi sans vaine complaisance. L'empereur Theodose étoit passé en Occident, où il avoit rétabli Valentinien sur le thrône, après la défaite du tyran Maxime. Il éprouva la fermeté d'Ambroise dans la défense des droits de l'église; car ce saint prelat s'opposa courageusement au rétablissement d'une synagogue que l'empereur vouloit faire rendre aux Juifs; & à celui de l'autel de la Victoire, que demandoit le fameux Symmaque, & que saint Ambroise avoit déja empêché. Etant informé du massacre épouventable que Theodose avoit fait faire à Thessalonique, pour punir une sedition qui s'y étoit élevée, il lui refusa courageusement l'entrée de l'église de Milan, & l'obligea d'en faire penitence. L'empereur obéït; & en mourant l'an 395. il recommanda ses enfans à saint Ambroise, lequel mourut lui-même le 4. Avril, veille de Pâques, l'an 397. âgé de 57. ans. Outre sa vertu, son zele, sa pieté & ses talens naturels, il avoit une science distinguée, & une douceur d'expression qui lui a fait meriter le surnom de docteur de miel, *Doctor mellifluus & mellitissimus*, que quelques auteurs lui donnent. Paulin prêtre de Milan, bien different de l'évêque de Nole, a écrit sa vie à la priere de saint Augustin. Le cardinal Baronius l'écrivit aussi sur la fin du XVI. siecle, à la priere du cardinal Montalte, auquel il la dédia, comme Paulin avoit dédié la sienne à saint Augustin. Elles sont toutes deux à la tête des œuvres de saint Ambroise. Le même cardinal Montalte, qui fut depuis le pape Sixte V. les fit imprimer l'an 1581. à Rome, & les dedia à Gregoire XIII. On les y réimprima depuis, & c'est sur cette édition qu'on a fait celle de Paris en 1586. & en 1661. La meilleure édition est celle qui a été achevée à Paris en 1691. en deux volumes *in fol.* par les soins des peres Benedictins de la congregation de saint Maur, qui y ont joint de sçavantes notes, avec une vie de saint Ambroise tirée de ses œuvres, & une critique exacte de ses ouvrages, tant dans la vie que dans les préfaces. Ce n'est pas ici le lieu de faire le dénombrement des traités qu'ils contiennent, ni de parler de ceux qu'on attribuë à ce saint, & qui ne sont pas de lui. La *Priere pour la préparation au sacrifice de la messe* est de ce nombre, aussi-bien que le *Te Deum*. * Paulin & Baronius, *in vita Amb.* S. Hieronym. *catal. & chr.* S. Basile. Prosper. Theodoret. Sigebert. Sixte de *Sienne*. Bellarmin. Trytheme. Possevin, &c. Tillemont. M. Du Pin, *IV. siecle. Vie de S. Ambroise par les Benedictins.*

AMBROISE d'*Alexandrie*, disciple du fameux Aveugle Didyme, vivoit encore sur la fin du IV. siecle, vers l'an 392. Il écrivit un traité dogmatique contre Apollinaire, & des commentaires sur Job. * S. Jerôme, *Cat. c. 126.* Tritheme. Possevin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV. siecle.*

AMBROISE de *Sienne*, Dominicain, de l'illustre famille de Sansedoni, né à Sienne en Toscane le 16. Avril de l'an 1220. prit l'habit de Dominicain à l'âge de 17. ans. Il fut envoyé à Paris pour y faire ses études; & après y avoir pris le degré de bachelier, il alla à Cologne, où il enseigna la theologie avec réputation. La ville de Sienne l'ayant rappellé, le députa vers le pape Clement IV. pour faire sa paix avec le saint pere, qui avoit mis cette ville en interdit, pour avoir pris le parti de l'empereur Frederic. Il fut encore envoyé une seconde fois à Rome sous le pontificat de Gregoire X. & obtint une seconde fois la reconciliation de sa patrie avec le saint siege. Il refusa les prelatures que le pape lui offrit, & vécut saintement. Il mourut le 20. Mars 1286. ou 1287. Le pape Honorius IV. travailla à sa ca-

nonifation; mais quoiqu'il ne pût l'achever, on fit neanmoins sa fête à Sienne & en d'autres endroits. Il n'a même jamais été canonisé; mais les papes Eugene IV. & Gregoire XV. ont permis de celebrer sa fête & son office, comme d'un saint canonisé. * S. Anton. Leand. Castill. Lop. *Diar. Domin.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

AMBROISE *le Camaldule*, né à Portico, petite ville de la Romandiole en Italie, apprit le grec à Venise sous Emmanuel Chrysoloras, entra dans l'ordre des Camaldules en 1400. à l'âge de 14. ans; & après y avoir exercé des emplois considerables pendant l'espace de trente années, il fut élû general en 1431. Il fut envoyé par le pape Eugene IV. au concile de Bâle, où il soûtint avec vigueur les interêts du saint siege. Dans la suite il se distingua aux conciles de Ferrare & de Florence, où l'on admira la facilité qu'il avoit à s'énoncer en grec; & il fut même chargé de dresser le formulaire d'union entre l'église Grecque & la Latine. Côme de Medicis le consideroit beaucoup; & les sçavans de son tems recherchoient son amitié. L'étude ne le rendit point farouche, la pieté ne le rendit point severe, & il paroissoit toûjours d'agreable humeur: *Fuit hic vir, quod rarò evenit, sine oris tristitia, sanctus, semper utique suavis atque serenus.* C'est l'éloge que lui donne Paul Jove. Ambroise travailla à la reconciliation de Laurent Valla & de Pogge Florentin; mais ce fut inutilement, & il disoit à ce sujet, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on profanât la pureté des Muses par des invectives & par des satyres; & qu'il n'estimoit pas les sçavans qui n'avoient ni la charité d'un Chrétien, ni l'honnêteté d'un homme de lettres. Il a traduit le livre de la hierarchie celeste, attribué à saint Denys l'Areopagite; ceux de Manuel Calecas, contre les erreurs des Grecs; la vie de saint Chrysostome, par Palladius; le Theophraste d'Enée de Gaza; le pré spirituel; saint Jean Climaque; quelques sermons de saint Ephrem, & plusieurs autres ouvrages des peres. La traduction de Diogene Laërce lui fit moins d'honneur. On a aussi de lui une chronique du Mont-Cassin, une histoire de son generalat, des harangues, des lettres, un itineraire appellé *Hodoeporicon*, un traité *De sacramento admirabili corporis Christi, &c.* Il mourut en 1439. le 21. Octobre, n'étant âgé que d'environ 54. ans, & il est enterré à Camaldoli. Quelques auteurs qui ont écrit qu'il mourut fort vieux, se sont trompés. Nous avons sa vie écrite par Augustin de Florence, qui étoit un moine de son ordre. * *hist. de Camaldoli.* Paul. Jovius *in elogiis.* Possevin. Le Mire. Vossius. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XV. siecle.*

AMBROISE CORAN, ou CORIOLAN, General des Augustins, *cherchez* CORAN.

AMBROISE AURELE, dit *Aurelius* ou *Aurelianus*, *voyez* AURELIUS.

AMBROISE CALEPIN, *voyez* CALEPIN.

AMBROISE GRANELLO, ou SPIGHETTO, Genois, *cherchez* GRANELLO.

AMBROISE PARE DE LAVAL, *voyez* PARE' AMBROISE.

AMBROISE DE WOESTINE, religieux, *cherchez* WOESTINE.

AMBROISE *au Bois* (saint) ordre religieux qui se mit sous la protection du saint archevêque de Milan. L'origine de cet ordre a paru incertaine jusqu'à cette heure, quoique la bulle que Gregoire XI. adressa l'an 1375. aux religieux de l'église de saint Ambroise, hors des murs de Milan, semble en instruire suffisamment. On apprend de cette bulle, qu'il y avoit depuis longtems des religieux qui desservoient cette église, & qui étoient soûmis à un prieur, mais sans aucune regle approuvée, & que l'archevêque avoit supplié Gregoire XI. de pourvoir à leur état. Ce pape leur ordonna en consequence de suivre la regle de S. Augustin, & leur permit de porter le nom de *S. Ambroise au Bois*, de reciter l'office selon le rit Ambrosien, & d'élire un prieur qui devoit être confirmé par l'archevêque de Milan. Ces religieux firent ensuite divers établissemens en Italie, mais indépendans les uns des autres, jusqu'à ce que qu'Eugene IV. par une bulle de 1441. les unit en congregation, & les exempta de la jurisdiction des ordinaires, sans leur faire quitter le rit Ambrosien. Il regla en même tems que le couvent de Milan seroit le chef de l'ordre, ordonna d'y tenir le chapitre general de trois ans en trois ans, pour élire un general, & dresser des statuts convenables, & défendit aux religieux de passer dans d'autres ordres, même plus austeres. On remarque que l'observance reguliere s'étant un peu relâchée depuis dans leurs maisons, ils prierent saint Charles Borromée d'assister à leur chapitre de l'an 1579. & que par son conseil ils y établirent de bons reglemens. L'an 1589. Sixte V. unit à cette congregation, celle de saint Barnabé, qu'elle regarda depuis comme son second patron; mais l'une & l'autre fut supprimée l'an 1650. par le pape Innocent X.

* Il y a encore un couvent des religieuses de l'ordre de S. Ambroise au Bois, sur le mont Varaise, dans le diocese de Milan. La B. Catherine Morigia s'étant retirée sur cette montagne, obtint en 1474. de Sixte IV. la permission de changer son hermitage en un monastere de l'ordre de saint Ambroise au Bois, & par les vœux que firent les premieres religieuses, elles se soûmirent à la direction de l'archiprêtre du mont Varaise. On ne voit pas qu'il y ait eu ailleurs des religieuses de cet ordre.

AMBROISE (saint) petite ville sur la Doire, aux confins du Piémont dans le marquisat de Suze. On y voit tout près de-là l'abbaye de saint Michel de l'Ecluse, bâtie à ce que disent ceux du pays par la main des Anges. On la nomme *de l'Ecluse*, parce qu'elle est voisine de *la Chiusa*. Les rois Lombards y avoient fait bâtir un grand rempart pour en fermer les avenuës aux étrangers. Cette abbaye est celebre, parce qu'elle est un des quatre chefs d'ordre de saint Benoît, duquel dépend un grand nombre d'abbayes & de prieurés, tant en Italie qu'en France. * Sanson. Davity.

AMBROISIENS, ou PNEUMATIQUES, nom que quelques-uns ont donné à des Anabaptistes, disciples d'un certain Ambroise qui vantoit ses prétenduës revelations divines, en comparaison desquelles il méprisoit les livres sacrés de l'écriture. * Prateole, *de Haer.* Gautier, *au XVI. siecle.*

AMBRONS, peuples de la Gaule du côté d'Ambrun, comme l'a cru Festus; ou de la Suisse, dans les cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, comme l'assure Cluvier: ce qui s'accorde avec le sentiment de Florus, qui donne le nom de Tigurins à ces Ambrons, lesquels s'étant joints aux Cimbres & aux Teutons, remporterent quelques avantages sur les Romains commandés par le consul L. Cassius, vers l'an 647. de Rome, & 107. avant Jesus-Christ. Marius leur donna une si sanglante bataille en Provence, qu'on assure qu'il en demeura près de deux cens mille sur la place. Ce fut l'an 652. de Rome, & 102. avant Jesus-Christ. On voit encore des marques de cette victoire dans un reste de pyramide qui fut élevée dans une plaine qui est entre Aix & saint Maximin, près de la petite riviere de l'Arc où la bataille fut donnée. *Voyez* CIMBRES. * Plutarque, *en la vie de Marius.* Florus, *l.* 3. *c.* 3. Eutrope *l.* 5. Orose, *l.* 5. *c.* 15. Strabon, *l.* 4. Cluvier, *l.* 2. *c.* 4. *de l'ancienne Allemagne.*

AMBROSIA, certaine fête que l'on celebroit à Rome le 24. Novembre, instituée en l'honneur de Bacchus par Romulus, que les Romains appelloient *Brumalia*, & les Grecs *Ambrosia.*

AMBROSIE, viande des Dieux, selon la fiction des poëtes. Ce nom signifie *immortalité*, comme qui diroit *ambrosie*, *sans mort*, de l'*a* privatif, & du mot grec *βροτὸς*, c'est-à-dire, *mortel.* On nomma ainsi cette nourriture, parce que l'on prétendoit que ceux qui en mangeoient devenoient immortels. Les anciens Idolâtres ont feint que les dieux avoient pour viande de l'ambrosie, & pour breuvage le nectar, qui leur étoit versé par Hebé déesse de la jeunesse. Lucien se raillant de ces divinités poëtiques, nous dit que l'ambrosie & le nectar dont l'un est leur viande, & l'autre leur breuvage, ne doivent pas être si excellens que chantent les poëtes, puisqu'ils les quittent pour du sang & de la graisse qu'ils viennent humer autour des autels comme des mouches. * Homere, *l.* 4. *de l'Iliade*, *&* 5. *de l'Odyssée.* Lucien, *Dial.*

AMBROSIEN, RIT Ambrosien, OFFICE Ambrosien, ou MESSE Ambrosienne, est un office ecclesiastique en usage dans l'église de Milan. Ce nom vient de saint Ambroise qui en a été évêque. Walafride Strabon a prétendu que S. Ambroise a été veritablement l'auteur de l'office que l'on nomme encore aujourd'hui Ambrosien, & qu'il le disposa d'une maniere particuliere, tant pour son église de Milan, que pour toutes les autres églises de son diocese. Mais il y a de l'apparence qu'avant même saint Ambroise, l'église de Milan avoit un office particulier & different de celui de Rome, aussi-bien que les autres églises d'Italie. Quand les papes firent prendre aux églises d'Occident l'office Romain, celle de Milan se mit à couvert sous le nom de saint Ambroise; & depuis ce tems-là, on nomma son office, l'office selon le rit Ambrosien, pour le distinguer des autres églises qui suivoient le rit Romain. Avant Charlemagne chaque église avoit son rit particulier; dans Rome même, il y a eu une grande diversité d'offices. Pierre Abailard a remarqué que dans Rome, il n'y avoit que la seule église de Latran qui conservât en son entier l'ancien office de Rome.

AMBROSIUS NOMEDIUS ou NOMEDICUS, poëte dont on estima les ouvrages & la pieté, vivoit dans le XVI. siecle, & il mourut en 1541. Voici son épitaphe.

Spiritus Ambrosii terra sua membra reliquit,
Nunc iterùm cælo redditur Ambrosia. Gesner.

AMBRUN ou EMBRUN, ville de France en Dauphiné avec archevêché qui a pour suffragans, Digne, Grasse, Vence, Glandeve, Senez & Nice. C'est l'*Ebrodunum*, *Eborodunum*, & *Ebrodunum Caturigum* des anciens, bien differente d'*Ebrodunum*, qui est Iverdun en Suisse. Ambrun est la metropole des Alpes maritimes, & capitale d'un petit pays, dit l'*Ambrunois*, qui fut possedé d'abord par les comtes de Forcalquier, puis par les dauphins de Viennois, lesquels en firent porter le nom à leurs aînés. Ambrun est située sur la petite plate-forme d'un rocher escarpé & battu des eaux de la Durance. Elle est tres-ancienne. Les habitans d'Ambrun avoient alliance avec les Romains, & Neron leur donna ce qu'on appelle *le Droit de Latinité*, auquel Galba ajoûta de nouveaux privileges. L'église cathedrale est dédiée sous le titre de la sainte Vierge avec quatre dignités, de prevôt, de sacristain, de chantre, & d'archidiacre, & vingt canonicats. Nos rois y ont une place d'honneur depuis Louis XI. Les prebendes theologales & preceptorales ont été unies autrefois par le zele de Guillaume & d'Hugues archevêques d'Ambrun, au college que les Jesuites possedent aujourd'hui en cette ville. Le premier prelat d'Ambrun a été saint Marcellin au commencement du IV. siecle. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels il y en a neuf ou dix qui sont reconnus pour saints; sçavoir Guillaume de *Benevent*, à qui Pierre de *Clugny* donne de si pompeux éloges, archevêque en 1130. Bermont, legat du saint siege dans le même siecle; Pierre de *Poitiers*, chancelier de l'université de Paris, & docte theologien, qui mourut l'an 1205. Henry de *Suse*, celebre par ses ouvrages; Guillaume de Mandagot, que le pape Boniface VIII. employa à la compilation des decretales, que Clement V. fit cardinal, & qui mourut en 1324. Pasteur d'Aubenas; Pierre de Sarcenas; Julien de Medicis, depuis pape; Nicolas de Fiesque; François de Tournon; & Robert de Lenoncourt, tous cardinaux. Ces prelats prennent le titre de princes d'Ambrun, & de comtes de Guillestre & de Beaufort. Autrefois ils avoient encore celui de trisçamerier, ou chambellan de l'empire, avec droit de faire battre monnoye; ils ont une partie du domaine de la ville, l'autre est au roi. Jacques Gelu, archevêque d'Ambrun, qui mourut en 1427. fit un recueil des privileges dont joüissoient les prelats de cette ville. Elle fut dans le XVI. siecle la proye des soldats durant les guerres civiles. Lesdiguieres la prit sur la fin de l'an 1583. & la plûpart des chefs & les soldats Huguenots se jetterent dans l'église. Entre un tres-grand nombre de précieux ornemens dont elle étoit enrichie & qui furent enlevés, il y avoit de grandes statuës d'argent, l'une de la sainte Vierge, & l'autre de saint Marcellin; celle-ci massive, pesante plus de mille écus, & l'autre quatre ou cinq cens. Les habitans furent exemts du pillage, moyennant une promesse de dix mille écus. Il y avoit sept paroisses, dont deux ont été brûlées. La citadelle qu'on y voyoit, a depuis été démolie; & c'est aujourd'hui le couvent des Capucins. Le duc de Savoye prit cette ville par composition après douze jours de siege; mais il fut contraint de l'abandonner trois semaines après en 1693. ou 1694. Il y a à Ambrun un bailliage, un juge royal, & un juge de l'archevêque. On garde dans la bibliotheque des Jesuites de Lyon, une histoire generale des Alpes maritimes, & particulierement d'Ambrun qui en est la metropole, où l'histoire profane est traitée en même tems que l'histoire ecclesiastique. Elle a été composée en 1642. par le P. Marcellin Fornier, Jesuite, de Tournon, mais on ne l'a pas encore publiée. * Tacitus, l. 15. *Annal. & 2. Hist.* Pline *l.* 14. *c.* 3. Dion, *l.* 54. Vopiscus, *in Aurel. & Probo.* Ammien Marcellin, *l.* 15. Sammarth. *Gall. Christ.* Belleforêt, *Cosmogr.* Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Bouche, *Histoire de Provence.* Chorier, *Histoire de Dauphiné.*

CONCILE D'AMBRUN.

Raimond de Meüillon, de l'ordre de saint Dominique, étoit évêque de Gap, lorsqu'il fut appellé à l'archevêché d'Ambrun en 1288. En 1290. il assembla en concile les évêques de sa province, & on y fit de nouveaux statuts pour l'église, ou plûtôt on y confirma les ordonnances synodales faites par Henry de Suse, depuis cardinal d'Ostie Ces statuts commencent ainsi: *Hac statuta, qua nos frater de Medullione, Dei patientiâ, S. Ebredunensis ecclesia archiepiscopus, per dominum Henricum bona memoria Ebredunensem archiepiscopum, ac postmodùm Ostiensem episcopum, comperimus esse facta, unà cum venerabilibus fratribus G. Dignen. B. Glandat. Lant. Grassen. B. Senescen. H. Nicien. & Guill. Vencien. Dei gratiâ suffraganeis nostris fratre P. abbate Baschaud ac procuratoribus capitulorum ecclesiarum ipsorum, constituti in nostro provinciali concilio, apud Ebredun. Anno Domini M. CCXC. die Sabbati, ante assumptionem B. Virginis evocato, &c.* Ces évêques, dont les noms ne sont marqués que par la premiere des lettres qui les composoient, sont Guillaume de Porcellet, évêque de Digne, Latelme de Grasse, Bertrand de Senez, Hugues de Nice, Guillaume de Vence. Celui de Glandeves est inconnu, l'abbé de Boscodon, est Pierre de Corp. * Gassendi, *Notit. Eccles. Digniens.* Chorier, *Hist. de Dauph.*

AMBUBAIES, femmes impudiques, qui de Syrie vinrent s'établir à Rome, où elles étoient en grand nombre, selon ce vers d'Horace, *Sat.* 2. *l.* 1.

Ambubarum Collegia, pharmacopola.

On ne sçait pas bien l'étymologie de ce nom. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que ces femmes étant toûjours prises de vin, ne pouvoient parler librement, & balbutioient continuellement. D'autres ont prétendu avoir mieux rencontré en tirant ce mot des flutes dont les femmes faisoient un grand usage, que l'on appelle *Ambubaja*, en langue syrienne. *Ambubaja dicuntur mulieres tibicina lingua Syrorum, etenim lyris tybia, sive symphonia, Ambubaja dicitur.* Acron. *Horat.* Quoi qu'il en soit, il est constant que ces femmes menoient à peu près une vie semblable à celle de ces coureuses que nous appellons *Bohemiennes*, ou *Egyptiennes*, qui joüent du tambour de basque, & elles se vantoient d'avoir des remedes souverains pour toute sorte de maux. C'est le sentiment d'Acron. Ce nom vient du syrien *Abbub*, ou de l'arabe *Anbub*, qui signifie *flute*, ou d'*ambu* pour *am*, c'est-à-dire *aux environs*, & de *Baia*, selon le sentiment de quelques-uns, qui disent que c'étoient des femmes débauchées qui se retiroient auprès de Bayes en Italie. Cruquius est d'un autre sentiment, mettant ces femmes du nombre de celles qui débitent des drogues pour farder. * Juvenal, *Satyre* 3. & Horace, *l.* 1. *Epist.* 2. Suetone, *dans la vie de Neron*, *c.* 27. Pitseus, *Lexicon.*

AMBUILA & AMBOILLA, *Ambuila*, pays qui a titre

titre de duché, & qui ne dépend que de son duc. Il est en Afrique, dans le pays qu'on nomme le Congo, entre le lac d'Aquilunda & la ville de saint Salvador. * Maty, *Dict. geog.*

AMBURBALE, sacrifice qui se faisoit en se promenant ou faisant la procession autour de la ville. * Lucan. 1. *v.* 592. Ce sacrifice étoit à peu près le même que celui des *Ambarvales*, *ab ambiendis arvis*, comme *amburbale* vient d'*urbs*, ville, & *ambire*, faire le tour. Ainsi on appelloit hosties amburbiales, *amburbiales hostia*, celles que l'on conduisoit autour des murs de Rome, ou de quelque autre ville, * Festus. Dans Tite-Live, l'on trouve *Amburbium*, tout seul, ou *Amburbiale sacrificium*, pour exprimer cette espece de sacrifice. *Voyez* AMBARVALE, où vous trouverez les animaux que l'on y devoit offrir.

AMCOPELZ-HOKELL, *Amcopeltum*, montagne extrêmement haute dans l'isle d'Islande, à neuf ou dix lieuës de la ville de Skolholt. * Baudrand.

AMDAN ou AMADAN, château & maison royale des rois de l'Iemen ou Arabie heureuse, dans la ville de Sanaa qui en est la capitale. Seif, fils de Dhou Izen en chassa Masruc, fils d'Abrahah l'Abissin, qui s'étoit emparé de cet état, pour y établir le siege de son nouvel empire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMDENAGER, un des royaumes de Kunkam, dont les rois s'appellent *Nisa Maluco*, c'est-à-dire, l'appui, la défense du royaume, *Hasta regni.* On appelle Kunkam, tout le grand pays qui est entre l'empire du Mogol & les royaumes de Malabar; & on le divise aujourd'hui en six royaumes, dont le plus remarquable est Dekan. * Georg. Hornius, *orbis Imper. p.* 445.

AME', *voyez* ci-dessous AMEDE'E.

AME', archevêque de Bourdeaux, *voyez* AMATUS.

AMEDE'E, du latin *Amadeus*, est le nom de plusieurs ducs de Savoye, & signifie *Aimé*, *Amatus*, comme *René* vient de *Renatus*. *Amadeus*, comme si l'on disoit *amans Deum*, *aimant Dieu*; c'est le même nom que *Theophile*.

AMEDE'E I. de ce nom, ou AME' comte de Savoye, & de Maurienne, fils d'HUMBERT *aux blanches mains*, suivit l'empereur Henry III. qui s'alloit faire couronner à Rome, & acquit en ce voyage le surnom de *la Queuë*, parce qu'il ne vouloit pas entrer au palais de l'empereur à Veronne, si on ne laissoit entrer sa suite, qu'il appelloit *sa queuë*. Il mourut environ l'an 1047. sans laisser d'enfans d'*Adelaide* son épouse. ODON son frere lui succeda. Il y a des auteurs qui ne mettent pas Amedée au nombre des princes de Savoye, parce qu'il mourut avant son pere Humbert *aux blanches mains*. * Guichenon, *Histoire de Savoye.*

AMEDE'E II. comte de Savoye, succeda à son pere ODON vers l'an 1060. & fut un de ceux qui s'engagerent envers le pape Alexandre II. à défendre le saint siege contre Richard prince des Normands, en cas que ce prince rompît le traité de paix. Il accompagna en Italie l'empereur Henri IV. qui lui avoit donné la souveraineté de Bugey; & il ménagea sa reconciliation avec le pape Gregoire VII. Il mourut l'an 1095. & laissa ses états à son fils HUMBERT II. surnommé *le Renforcé. Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Guillaume. La Chieza, &c.

AMEDE'E III. comte de Savoye, qui prit le premier le nom de comte de Piémont & de Lombardie, succeda à son pere HUMBERT II. l'an 1103. sous la tutelle de *Gisele* de Bourgogne sa mere, & ensuite d'*Amon* comte de Geneve. Depuis en 1110. il accompagna l'empereur Henri V. à Rome, où il alloit se faire couronner par le pape Paschal II. Henri le fit comte de l'empire. Dans la suite, après avoir fait plusieurs fondations de pieté, il se croisa avec le roi de France Loüis *le Jeune*, pour le voyage d'Orient, qui ne fut pas heureux; & à son retour en 1149. il mourut à Nicosie, qui étoit alors la capitale de l'isle de Cypre. *Voyez* sa posterité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

AMEDE'E IV. comte de Savoye, succeda aux états de son pere THOMAS l'an 1233. & fut fait duc de Chablais & d'Aouste par l'empereur Frederic II. qui le declara vicaire general de l'empire. En reconnoissance de ces faveurs, il s'empressa de le reconcilier avec le pape Innocent IV. qu'il alla voir à Clugni. Ce pape avoit trouvé le moyen de lever en France des troupes, qu'il vouloit conduire contre Frederic; mais le comte de Savoye prévoyant qu'elles romproient toutes les mesures qu'il avoit prises pour la paix, leur refusa le passage sur ses terres. Quelque-tems après il reçut l'empereur à Turin, il fit de grands biens à quelques monasteres, & il mourut le 24. Juin de l'an 1253. *Voyez* ses alliances & ses enfans à SAVOYE. Son fils BONIFACE lui succeda. * Guichenon, *histoire de Savoye.* Paradin. Pingon, &c.

AMEDE'E V. à qui ses actions illustres acquirent le nom de *Grand*, étoit second fils de THOMAS de Savoye, comte de Flandres. Il nâquit en 1249. & en 1285. il succeda à Philippe son oncle. Dans les differentes guerres qu'il eut avec ses voisins, pendant lesquelles on remarque qu'il fit jusqu'à trente-deux sieges; il n'entreprit jamais rien dont il ne vînt heureusement à bout. Aussi joignit-il de tres-belles seigneuries à l'état de Savoye. Les Turcs ayant fait de grands efforts l'an 1311. pour reprendre l'isle de Rhodes, que les Chrétiens leur avoient ôtée, les chevaliers s'y maintinrent vaillamment, avec l'aide du comte Amedée, qui pouvoit bien justement s'appliquer la devise ou le symbole F. E. R. T. que ses successeurs retiennent encore aujourd'hui, & que l'on explique par ces mots, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Mais il est certain que les princes de cette maison portoient cette devise long-tems auparavant; & que depuis cette victoire, les ducs de Savoye prirent pour armes la croix de Malte. Amedée étoit tres-consideré des papes Clement V. & Jean XXII. & il eut beaucoup de pouvoir sur l'esprit du roi Philippe *le Bel*. L'empereur Henri VII. commanda à son fils Charles de Luxembourg, prince de Bohême, qu'il envoyoit en Italie, de ne suivre de conseil que celui d'Amedée. Ce prince mourut à Avignon l'an 1323. où il étoit allé persuader au pape Jean XXII. d'entreprendre une croisade contre les Infideles, en faveur d'Andronic empereur d'Orient, qui épousa *Anne* de Savoye sa fille. Il étoit pour lors âgé de 74. ans, & en avoit regné 38. Les auteurs parlent tres-avantageusement de ce comte, & les chroniques de Savoye le nomment *Prince tres-sage*, *de bonnes mœurs & tres-prudent.* Papyre Masson dit qu'il avoit le visage royal, la taille belle & le jugement merveilleux. *Voyez* ses alliances & ses enfans dans l'article de SAVOYE. Son fils EDOUARD lui succeda. * Guichenon, *hist. de Savoye.* Papyre Masson, *in elog. duc. Sab. &c.* Mezeray, *au regne de Philippe IV.*

AMEDE'E VI. dit *le Comte Verd*, pour s'être trouvé à un tournois avec des armes vertes, & monté sur un cheval caparassonné de verd, fut un des plus grands princes de son tems. Après s'être affermi dans ses états où il avoit succedé en 1343. à son pere AMON ou AIMON, à l'âge de dix ans; & après avoir heureusement achevé quelques guerres qu'il avoit avec ses voisins, il reçut l'investiture de sa souveraineté par les mains de l'empereur Charles IV. Il mena du secours à Jean roi de France, contre Edoüard roi d'Angleterre; fit une ligue avec Jeanne reine de Naples & de Sicile; fit la guerre au prince d'Achaïe, qui avoit fait mourir quelques-uns de ses officiers; & l'an 1363. il institua l'ordre de l'Annonciade. Depuis en 1366. il alla en Grece au secours de Jean Paleologue, qu'il délivra des mains du roi de Bulgarie; & à son retour il passa à Viterbe, où il presenta à Urbain V. le patriarche de Constantinople, que l'empereur lui envoyoit. Enfin, après s'être vû l'arbitre de l'Italie & le défenseur des papes, il mourut de peste dans la Poüille l'an 1383. où il avoit mené du secours à Loüis d'Anjou, roi de Naples, pour la conquête de son royaume, après un regne de 40. années. Ce prince heureux en toutes ses entreprises, fonda diverses maisons religieuses, & entr'autres la Chartreuse de Pierre Châtel. Il unit à la couronne de Savoye les baronies de Vaud, de Gez, de Foucigni, &c. *Voyez* sa posterité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *histoire de Savoye*, *&c.*

AMEDE'E VII. surnommé *le Rouge* ou *le Roux*, soûtint avec gloire ses droits contre les seigneurs de Beaujeu & le marquis de Saluces; il secourut le roi de France Charles VI. & s'empara du comté de Nice, quoique ce ne fût pas par une voye legitime; enfin il mourut d'une chûte de cheval dans la forêt de Lorme près de Tonon, en poursuivant un sanglier à la chasse le 1. Novembre 1391. en la trentiéme année de son âge. *Voyez* sa posterité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *histoire de Savoye*.

AMEDE'E VIII. dit *le Pacifique*, premier duc de Savoye, n'avoit que huit ans lorsque son pere mourut en 1391. Quand il fut en âge, il gouverna avec beaucoup de prudence, fit ériger la Savoye en duché l'an 1416. & laissant en 1434. ses états à ses enfans, il se retira à Ripaille, petite ville du Chablais, y fit bâtir un monastere, où il mit des moines de saint Maurice, & fit élever à côté un magnifique palais, qu'il appella *Hermitage*. Deux de ses favoris & vingt seigneurs de sa cour l'imiterent dans un si bizarre dessein. Ils étoient commodement logés, & joüissoient de tous les plaisirs d'une vie tranquille : on servoit sur leurs tables des mets exquis, & leurs jours couloient dans une molle oisiveté; Cependant ils se disoient *Hermites*, peut-être parce qu'il n'y avoit aucune femme avec eux; qu'ils laissoient croître leurs barbes, & qu'ils avoient une espece de vêtement fort particulier. Leur habit & leur chaperon étoit d'un drap gris tres-fin; ils avoient un bonet d'écarlatte; une grosse ceinture d'or; & de leur col pendoit une croix de même metal. Pendant qu'Amedée menoit une vie si douce, le concile de Bâle, auquel présidoit le B. Loüis Aleman, archevêque d'Arles, s'étant broüillé avec le pape Eugene IV. voulut lui opposer un autre pontife. On jetta les yeux sur le duc Amedée, qui fut élû le 5. Novembre de l'an 1439. quoique l'ambassadeur de France protestât contre cette élection. Amedée fut couronné à Bâle le 24. Juin de l'an 1440. par le cardinal d'Arles, & il prit le nom de Felix V. se laissant conduire à ceux qui avoient assemblé le concile; mais après la mort d'Eugene en 1447. Nicolas V. ayant été mis sur le siege de saint Pierre, Charles VII. roi de France, pria l'antipape Felix de donner la paix à l'église, & de finir un schisme qui avoit déja duré neuf ans : desorte que dans un synode assemblé à Lyon, il abdiqua le pontificat l'an 1449. Cette soûmission parut si édifiante, peu après un autre schisme qui avoit duré plus de 40. années, qu'on chantoit par-tout ce petit vers à la façon du tems:

Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao.

Le pape legitime envoya le chapeau de cardinal à Amedée, le fit doyen du sacré college, legat en Allemagne, & approuva d'ailleurs tout ce qu'il avoit fait comme pape; mais Amedée ne joüit pas long-tems de ces faveurs, car il mourut à Geneve en réputation de sainteté le 7. Janvier 1451. à l'âge de 69. ans. Ce fut un prince genereux, amateur de la justice, qui maintint ses états en paix pendant que ses voisins étoient en guerre, qui par sa prudence se fit surnommer le *Salomon de son siecle*, & que les plus grands princes de son tems prirent souvent pour arbitre de leurs differends. *Voyez* sa femme & ses enfans dans l'article de SAVOYE. Son fils Louis lui succeda.* Æneas Silvius, *l. 7. comment.* Guichenon, *hist. de Savoye*. Vignier. Onuph. Geneb. Sponde, &c.

AMEDE'E IX. dit le *Bienheureux*, fils de Louis duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, né à Tonon le premier jour du mois de Fevrier l'an 1435. succeda aux états de son pere en 1465. C'étoit un prince extrêmement devot, amateur de la justice, tres-genereux, & qui pardonnoit volontiers à ceux qui l'avoient persecuté. Ses maladies continuelles l'obligerent de donner la regence de ses états à Yoland de France son épouse, qui les gouverna avec beaucoup de sagesse. Les princes du sang en furent jaloux, & voulurent avoir part au gouvernement. Le comte de Bresse, pour favoriser ce parti, entra en Savoye au mois de Juillet de l'an 1471. & ayant surpris Montmeillan, s'y saisit d'Amedée, qu'il mena à Chambery. Mais le roi Loüis XI. envoya une armée au secours du duc; & les princes revoltés, avec le comte de Bresse, demanderent la paix, qu'on leur accorda. Ensuite Amedée ayant passé les monts, mourut à Verceil la veille de Pâques de l'an 1472. à l'âge de 37. ans. Sa sainteté, justifiée par plusieurs miracles, lui a fait donner le titre de *Bienheureux*. Il étoit encore au berceau, lorsqu'il fut accordé à Tours le 16. d'Août 1436. avec *Yoland* de France, fille du roi *Charles* VII. & de *Marie* d'Anjou. Ce mariage, qui ne fut consommé qu'en 1452. à Feurs en Forez, fut beni par la naissance de six fils & de quatre filles. *Voyez-les* à l'article de SAVOYE. PHILIBERT, son fils aîné lui succeda. * Guichenon, *histoire de Savoye*.

AMEDE'E de Savoye, comte de Piémont, prince d'Achaïe & de la Morée, étoit fils de JACQUES. Ils descendoient de THOMAS comte de Flandre, troisiéme fils de THOMAS I. comte de Savoye. Amedée comte de Piémont, succeda en 1366. aux états de son pere, sous la tutelle d'Amedée VI. comte de Savoye. Philippe son ayeul avoit épousé *Isabelle* de Villehardoüin, fille unique & heritiere de *Guillaume* prince d'Achaïe. Amedée voulant recouvrer les états d'Achaïe & de la Morée, s'allia avec les Venitiens; & étant à Venise, il y fit un traité avec un regent d'Achaïe le 5. Juin 1391. Mais ce traité demeura sans effet, parce qu'Amedée ayant eu guerre avec les marquis de Saluces & de Montferrat, ne put accomplir ce qu'il avoit promis, étant mort peu de tems après en 1402. *Voyez* sa posterité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*.

AMEDE'E, évêque de Lausane, illustre par sa vertu & par sa naissance dans le XII. siecle, né à la côte saint André, petite ville du Dauphiné, étoit fils d'*Amedée* seigneur de Hauterive, beau-frere du dauphin *Guigues* VII. dont il avoit épousé la sœur nommée *Petronille*, & parent de l'empereur Henri V. La vertu des religieux de Cîteaux enflamma Amedée seigneur de Hauterive, d'un ardent desir de les imiter. Il entra parmi eux dans l'abbaye de Bonnevaux, près de Vienne, l'an 1199. & il y fut suivi de seize chevaliers ses vassaux. Le jeune Amedée avoit suivi le seigneur de Hauterive son pere à Bonnevaux; mais son âge n'ayant pas permis qu'il fût admis à faire les vœux de la religion, il s'attacha à la suite de l'empereur Henri V. son parent. Après la mort de ce prince, il seconda les ardens desirs de son pere, qui le rappelloit dans la solitude. En effet il prit l'habit de religieux dans le même ordre. En 1139. il succeda à Bibien abbé de Hautecombe; & en 1144. il fut fait évêque de Lausane, après Guy de Maligny. Amedée son pere ne vécut pas long-tems après; mais il eut la satisfaction de rendre visite à son fils, & de fortifier son esprit par ses conseils. Ce seigneur mourut après son retour à Bonnevaux; & les anciens monumens de l'ordre de Cîteaux le mettent au nombre des saints qu'il a produits. L'évêque de Lausane son fils, ne se distingua pas moins par sa pieté. Il fut honoré de la tutelle d'Humbert III. surnommé *le Saint*, comte de Savoye, fils d'Amedée III. Quelques auteurs assurent qu'il fut chancelier de l'empereur Frederic I. & qu'étant né le jour de sainte Agnès, il fut religieux, puis abbé, & enfin évêque au même jour. Il mourut vers l'an 1158. Nous avons de lui huit homelies, composées en l'honneur de la sainte Vierge, qui sont dans la bibliotheque des peres. Le pere Richard Gibbon, Jesuite, les publia en 1613. à Anvers; & le pere Theophyle Raynaud, aussi Jesuite, les fit imprimer l'an 1633 à Lyon, avec les œuvres de saint Leon pape, &c. Les critiques se sont inscrits en faux contre Henri Willot, qui attribuoit ces homelies à un autre Amedée, religieux de l'ordre de saint François. L'évêque de Lausane est mis au catalogue des saints qu'a produits l'ordre de Cîteaux. * L'auteur de la vie de saint Bernard *l. 2. c. 8.* Le Mire, *in aut. de script. eccles. & in chron. Cister.* Marracius, *in bibl. Mariana.* André du Saussai, *in supp. marty. Gall. add.* 27. *Sept.* Henriquez, *in menol. Cister.* Manriquez, *in annal. ad ann.* 1158. *c.* 5. Sammarth. *Gall. christ. de episcop. Laus.* Charles de Visch, *bibl. Cister.* Chorier, *hist de Dauph. tom. II. l. 1, & 2.*

AMEDEE, religieux de l'ordre de saint François, dont le vrai nom est Jean Menez, fut fils de Rodrigue Gomez de Silva, d'une des plus illustres maisons de Portugal, & d'Isabelle Menez. Il fut marié à l'âge de dix-huit ans; mais ayant quitté son épouse dans l'instant même des nôces, il alla en Castille pour combattre les Maures sous le roi Jean II. & ayant été blessé au bras, il prit la resolution de quitter le monde. On assure qu'il fut d'abord hermite de saint Jerôme dans le couvent de Guadaloupe, & que le desir de répandre son sang pour la foi, le porta à aller à Grenade, où ayant été découvert, il fut cruellement battu de verges; il entra ensuite dans l'ordre de saint François, où on ne le reçut d abord qu'en qualité de frere laic, encore ne fut-ce qu'après l'avoir rejetté long-tems. La regularité de sa conduite fit voir aux superieurs qu'ils avoient eu tort: ils lui firent recevoir les ordres sacrés; & devenu superieur d'une maison de son ordre, il vint bientôt à bout d'en fonder plusieurs autres, ausquelles il prescrivit des observances particulieres, & qui formerent une espece de congregation, qu'on appella des *Amadeistes*. Amedée étoit alors en Italie: les faux freres lui causerent de tems en tems quelques inquietudes; mais sa douceur & sa bonne conduite les firent rentrer dans leur devoir, ou rendirent leur cabale inutile. Il avoit été ordonné prêtre en 1459. En 1471. le pape Sixte IV. l'appella à Rome, le choisit pour son confesseur, & lui donna le couvent de S. Pierre *in Montorio*, qui n'étoit pas encore achevé. Amedée y demeura jusqu'à l'an 1482. qu'on lui permit d'aller visiter les monasteres de sa congregation, étant prêt de retourner à Rome, il mourut à Milan le 10. Août de la même année. On a sous son nom un livre de propheties, qui a sans doute été corrompu, puisqu'il est rempli de rêveries, dont plusieurs sont directement opposées à la foi. Dans les éditions precedentes de ce dictionnaire, on avoit representé Amedée comme un personnage amoureux de l'imperatrice Eleonore, épouse de Frederic; il avoit disoit-on accompagné cette princesse à Rome; & pour ne pas perdre toute esperance de la revoir, il s'étoit fait Cordelier: cela avoit été copié apparemment dans quelque roman. La congregation des Amadeites subsista jusques sous le pontificat de S. Pie V. * Wading. *ann. Min.* Rodul. Tussinian. *hist. Seraph. lib.* 2. Domin. de Gubernat, *ord. Seraph. tom. I. lib.* 5. Marc de Lisboa, *chronica dos Menores, tom. III. l.* 6. *c.* 3.

AMEDE'E ou AMABLE, archevêque de Bourdeaux, *cherchez* AMATUS, AMABLE ou AME'.

AMEDE'E de Saluces, cardinal, évêque de Valence, *cherchez* SALUCES.

AMEDE'E de Talaru, cardinal, archevêque de Lyon, *cherchez* TALARU.

AMEL, royaume d'Afrique dans la Nigritie, le long de la mer Atlantique, à l'emboûchure du fleuve Niger. * Baudrand.

AMELAND, petite isle du Pays-Bas, sur la côte de la Frise occidentale, environ à six lieuës de Leuwarden, ne contient que quelques villages. On dit qu'elle est couverte de sable du côté du septentrion; mais assez fertile vers le midi, & que l'on y pêche quantité de chiens de mer. * Baudrand. Bourgon. *geogr. hist.*

AMELESAGORAS ou MELESAGORAS, de Calcedoine, historien Grec, est des plus anciens qui ayent écrit; car il vivoit avant la guerre du Peloponnese, qui commença la 2. année de la LXXXVII. olympiade, & 431. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Plusieurs anciens auteurs le citent avec éloge. S. Clement d'*Alexandrie*, qui le nomme *Melesagoras*, dit que Gorgias Leontin & Eudeme de Naxe avoient pillé les ouvrages de cet auteur. C'est le même que le Scholiaste d'Euripide, sur la Cebetide, cite sous le nom d'*Amelesagoras*, & rapporte sur son témoignage, qu'Esculape fut frappé de la foudre, parce qu'il avoit fait rendre la vie à Glaucus. Il faut le distinguer d'un autre AMELESAGORAS, Athenien, qui avoit fait une description du pays d'Attique. * Clement d'*Alexandrie*, *l.* 6. *Strom.* Maxime de *Tyr*, *serm.* 22. Vossius, *de histor. Græc. l.* 1. *c.* 2. M. Du Pin, *bibliotheque des historiens profanes.*

AMELIA, ville d'Italie dans le duché de Spolete, avec évêché qui dépend immédiatement du saint siege. C'est l'*Ameria* des auteurs Latins, & l'*Amerinum* de Suidas. Elle est située sur une montagne, entre les rivieres du Tibre & de Mera, qui n'en sont pas éloignées. Caton, cité par Pline, dit qu'elle fut bâtie 964. ans avant la guerre de Persée; ainsi cette guerre ayant commencé l'an de Rome 583. Amelia seroit plus ancienne que Rome de 381. ans, & auroit été fondée l'an du monde 2900. & avant Jesus-Christ 1135. Amelia a eu un certain Amirus pour fondateur, selon Festus, & elle donna naissance au fameux comedien Roscius, pour qui Ciceron fit un beau plaidoyer. Elle a produit d'autres grands hommes, & a eu d'illustres évêques, entr'autres, Cesar Nacci, qui étoit lui-même d'Amelia; Antoine Maria Gratiani, &c. Ce dernier publia en 1595. des ordonnances synodales, imprimées deux ans après à Venise en un volume *in fol.* On estime les vignes d'Amelia. * Pline, *l.* 3. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Bayle, *dict. crit.*

AMELIN ou d'AMELIN (Jean) gentilhomme de Sarlat, vivoit dans le XVI. siecle, du tems de Henri II. & de François II. c'est-à dire, vers les années 1550. & 1560. Il publia en 1559. une traduction de quelques livres de Tite-Live; & entr'autres, celui où il parle de la seconde guerre Punique des Carthaginois contre les Romains. Cette version est assez bonne, & il eut soin d'y marquer à la marge le nom moderne des villes, des rivieres & des provinces. Il composa encore d'autres ouvrages en vers françois & latins, & une histoire de France, dont Ronsard a parlé. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.*

AMELIUS (Gentilianus) de Toscane, philosophe Platonicien dans le III. siecle, avoit étudié sous un certain Lisimachus, philosophe Stoïcien, & se mit ensuite sous la discipline du fameux Plotin, auquel il s'attacha avec plus d'assiduité qu'aucun autre de ses disciples. Il publia plusieurs traités de philosophie, recüeillis des conferences où il avoit assisté, & il les adressa à Hesychius son fils adoptif. Ensuite il composa quarante livres contre Zostrianus; une défense de Plotin, qu'on accusoit d'avoir pillé Numenius; & des éclaircissemens sur la doctrine du même Plotin, lesquels firent tomber les armes des mains à Porphyre, qui avoit formé objections sur objections, & qui se rendit enfin aux raisons d'Amelius. Longin faisoit cas des ouvrages de ce philosophe, quoiqu'il improuvât le tour trop diffus qu'il prenoit dans ses explications, & la secheresse de son stile, dénué des graces de l'élocution. Theodoret en citant ce passage où Amelius se servoit du commencement de l'évangile de saint Jean, pour la défense de la doctrine Platonicienne, appelle ce philosophe *Chef de l'école de Porphyre.* Jonsius infere de-là qu'il succeda à Plotin. Amelius s'étoit retiré à Apamée, ville de Syrie, du vivant même de son maître; & il ne se trouva point à sa mort, quoiqu'il eût passé près de vingt-quatre ans près de lui, depuis 246. jusqu'en 269. * Porphyre, *in vit. Plotin.* Eunapius. Theodoret. Jonsius, *l.* 3. *c.* 16. Bayle, *dict. crit.*

AMELIUS (Pierre) qui vivoit dans le XIV. siecle, fut religieux de l'ordre de saint Augustin, puis évêque de Senigaglia, ville du duché d'Urbin en Italie. Il étoit natif d'Alet en Languedoc, *Aletta*; & non pas de saint Malo en Bretagne, qui est *Aleta*; ou de Lecce, ville du royaume de Naples, qui est *Aletium*. Pierre Amelio ou Amelius, étoit à Avignon en 1376. lorsque le pape Gregoire XI. transporta le saint siege à Rome. Il accompagna ce pontife, & écrivit en vers une relation de ce voyage. Papire Masson en fait mention dans la vie de ce pape. Amelius mourut à Senigaglia, dont il avoit été fait évêque en 1365. * Papire Masson, *in vita Gregor. XI.* Bzovius. Sponde. Rainaldi, *in annal. &c.* Echard. *script. ord. Præd.*

AMELIUS (George) jurisconsulte celebre, professa long-tems le droit à Fribourg en Brisgaw. Son nom étoit *Achsnit*, qu'il changea en celui d'*Amelius*, selon

la manie de plusieurs gens de lettres du XVI. siecle.* Melchior Adam.

AMELIUS, (Martin) fils de *George*, né à Fribourg le 30. Octobre 1526. fut élevé avec beaucoup de soin. Le marquis de Bade voulut l'avoir auprès de lui, & lui confia l'administration de ses affaires, sous la direction d'Oswald Gut son chancelier. Amelius s'acquitta tres-bien de ses emplois, & fut ensuite envoyé à Vienne. Il s'y fit admirer à la cour de l'empereur Ferdinand, qui lui donna des lettres de noblesse, & il fut reçû docteur és droits civil & canonique dans l'université de cette ville. A son retour il devint chancelier par la mort d'Oswald Gut; & comme il aimoit passionnément l'architecture, il fit bâtir de belles maisons, puis la forteresse de Niefemburg. Il travailla aussi pour les belles lettres, & en faveur de la Prét. Reforme, vers l'an 1556. On ne sçait pas précisément le tems de sa mort.* Henry Pantaleon, *l.* 3. *prosopogr.* Melchior Adam, *in vita jurisconf. German.*

AMELONGUS, soldat de Romuald roi des Lombards, étoit si fort & si robuste que d'un coup de bâton il abattoit un cavalier de dessus son cheval, & l'enlevoit par-dessus sa tête, avec une merveilleuse facilité. * Paul. Diac. *hist. Longobard.*

AMELOT, de la Houssaie (Abraham Nicolas) né à Orleans au mois de Fevrier 1634. est un des auteurs du siecle qui a le plus travaillé sur la politique & sur les ouvrages qui en traitent. Il a donné plusieurs traductions en françois d'auteurs Italiens & Espagnols. L'histoire du concile de Trente *in quarto*, traduite en françois sur l'italien de Fra Paolo, est de lui, & la traduction en françois de l'homme de cour, de Balthazar Gratian, Jesuite Espagnol, où il y a plusieurs maximes de politique, dont quelques-unes sont dangereuses. M. Amelot a encore fait part au public de la traduction des annales de Tacite, accompagnées de notes, de remarques historiques & de reflexions sur plusieurs endroits de cet historien. La plûpart de ces notes sont tirées d'auteurs Espagnols. Il a aussi donné au public une nouvelle édition des lettres du cardinal d'Ossat ambassadeur à Rome pour les affaires de France sous Henri IV. Ces lettres sont accompagnées de notes politiques. Son style, quoiqu'un peu dur, se fait lire par tous ceux qui aiment à raisonner solidement sur les affaires. Il eut le sort des sçavans vertueux, c'est-à-dire, que bien loin d'être opulent, il fut dans l'indigence; & sans les secours d'un abbé distingué par son merite & son sçavoir autant que par sa naissance, il seroit tombé dans la plus grande misere. Il mourut à Paris le 8. Decembre 1706. âgé de 72. ans ou environ, & fut enterré dans le cimetiere de saint Gervais. * *Mem. du tems.*

AMELOTE (Denys) né à Saintes l'an 1606. embrassa l'état ecclesiastique, & fut ordonné prêtre en 1632. Il avoit de grandes liaisons avec les prêtres de l'Oratoire, & dès l'an 1643. il composa la vie de Charles de Condren, second superieur de cette congregation, qui fut imprimée à Paris, mais il n'y entra lui-même que l'an 1650. & il y demeura jusqu'à sa mort, qui arriva en 1678. Sa version françoise du nouveau Testament, imprimée d'abord en 4. vol. in 8°. en 1666. 1667. & 1668. & son abregé de theologie, sont ses principaux ouvrages. Il a fait encore une journée Chrétienne, un catechisme pour le jubilé. M. Nicole choqué du témoignage que rendoit le pere Amelote des sentimens du P. Gondren touchant l'abbé de S. Cyran, s'en vengea en écrivant un petit livre qu'il intitula, *idée generale de l'esprit & du livre du P. Amelote*, &c. & ce pere repoussa vivement son attaque dans sa préface du nouveau Testament.

AMELSFELD que les Sclavons nomment *Cassowopolye*, & d'autres *Cassovo*, & *Campo-Merlino*, *Campus Cassobius*, *Cassovius*, *Merule Campus*, pays de la Turquie en Europe. Il est dans la partie orientale de la Bosnie, aux confins de la Servie, autour de la riviere de Sitniza. Ce pays est une campagne fort étenduë & fort fertile : on y voit la ville de Pristina, & quelques autres. Mais il est principalement connu par une grande victoire qu'Amurath sultan des Turcs y remporta sur Lazare despote de Servie, dans laquelle le despote fut fait prisonnier, & le sultan victorieux fut tué, ou pendant la bataille, ou après la victoire. * Maty, *diction. geograph.*

AMENECLES, Corinthien, fut le premier des Grecs qui bâtit à Corinthe & à Samos des galeres, ou barques legeres à trois rangs de rameurs; car auparavant les Grecs ne se servoient que de galeres de cinquante rameurs, & de longs navires. Depuis, ces peuples firent des courses plus facilement sur mer. Quarante ans après Amenecles, il y eut entre les Corinthiens & les Corcyriens, un combat naval, qui est, selon Thucydide, le plus ancien dont il soit parlé dans l'histoire, 260. ans avant la fin de la guerre du Peloponnese, c'est-à-dire, l'an 4050. de la periode Julienne, qui est la premiere de l'olympiade XXIX. * Thucidyde, *l.* 8. Marsham, *saecul. XVII.*

ROIS D'EGYPTE.

AMENOPHIS I. de ce nom, roi d'Egypte, dans Diospole, succeda à Chebron l'an 3408. de la periode Julienne, avant Jesus-Christ 1306. & regna 20. ans & 7. mois, ou 24. ans 7. mois, selon Africanus. Amessis sa sœur lui succeda l'an 3429. de la periode Julienne. * Jules *Africain.* Eusebe. Manethon, cité par Josephe, *l.* 1. *cont. Appion.* Usser. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs proph.*

AMENOPHIS II. ou MEMNON, succeda à Thetmosis, qui fut aussi roi de la petite Diospole, après Misphragmuthosis & Mephres, qui avoient succedé l'un après l'autre à Amessis. Il commença de regner l'an 1210. avant Jesus-Christ, 3504. de la periode Julienne, & regna 30. ans & 10. mois. Horus lui succeda. Sous son regne les rois pasteurs qui avoient été vaincus & renfermés dans Abaris, sous le regne de Misphragmuthosis, & qui étoient sortis d'Egypte sous le regne de Thetmosis, y rentrerent, & en furent maîtres l'espace de treize ans, après quoi ils en furent chassés. Au reste, divers auteurs croyent que celui-ci est ce Memnon, si celebre dans les écrits des anciens, dont la statuë étoit fabriquée avec tant d'artifice, qu'aux premiers rayons du soleil levant, elle formoit des sons melodieux. C'est aussi, selon quelques-uns, le même qui commença de mettre les Israëlites en servitude; mais ce systême ne s'accorde point avec la chronologie. * Pline, *l.* 36. *c.* 7. Eusebe. Jules *Africain.* Usser, *in annal.* M. Du Pin, *bibl. des aut. proph.*

AMENOPHIS III. fils de *Ramessés*, monta sur le thrône l'an 1025. avant Jesus-Christ, 3689. de la periode Julienne, & regna 19. ans & 6. mois. Il eut pour successeur *Sethosis*, que l'on croit être le fameux Sesostris, ou le Sesac de l'écriture. *Voyez* BELUS. * Usser. Marsham. M. Du Pin, *biblioth. des aut. proph.*

AMENOPHIS PHARAON ou PHERON, *cherchez* PHERON.

AMEPSIAS, poëte, *voyez* AMIPSIAS.

AMER BEAKHAM ALLAH : C'est le surnom d'*Abou Ali Mansour*, fils de *Mostaali*, septiéme calife des Fathimites en Egypte. Il fut proclamé calife après la mort de son pere à l'âge de cinq ans, l'an de l'hegire 495. de Jesus-Christ 1101. Fadhel fut son tuteur & son premier ministre, ayant le commandement de la milice, & l'administration de la justice & des finances entre ses mains. Son regne fut troublé dans les commencemens par un de ses oncles nommé *Barar*; mais il fut bientôt rangé à son devoir par les soins & par l'industrie de Fadhel. Ce fut de son tems que Hassan Sabah, qui est le fondateur de la dynastie des Ismaëlites en Perse, commença à se fortifier dans Roudbar & dans l'Iraque Persienne. Ce calife fut tué par un assassin à l'âge de 34. ans, l'an de l'hegire 524. après avoir regné 29. ans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMER BEN ABDALUAHAB, fils d'*Ali Al-Thaheri*, fut le dernier des Arabes qui regnerent dans l'Iemen ou l'Arabie Heureuse. Il étoit de la famille des califes Ommiades, & on le surnommoit *Al-Malek Al-Dhafer*. Il fut dépoüillé par Soliman & par Selim son fils, tous deux monarques Ottomans, au commencement du dixiéme siecle de l'hegire, c'est-à-dire, *sur la fin du seiziéme de Jesus-Christ.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMERBACH, *Amerbachius* (Jean) de Bâle, sçavant

imprimeur dans le XV. siecle, donna au public divers auteurs, entre lesquels il corrigea lui-même avec une extrême application les œuvres qui parurent en 1492. de saint Ambroise, & de saint Augustin, qu'il n'acheva d'imprimer qu'en 1506. Ce fut lui qui pour perfectionner son art, par les secours d'une loüable émulation, appella à Bâle Froben & les Petri. Il avoit un frere qui travailloit avec lui; Amerbach s'appliqua à perfectionner sa profession. C'est à lui à qui on est redevable des nouveaux caracteres dont on s'est servi depuis son tems dans l'imprimerie. Il étoit extrémement jaloux de la correction des livres qu'il imprimoit. Amerbachius eut plusieurs enfans de sa femme *Barbe* Ortemberg : & avant que de mourir il leur fit promettre qu'ils entreprendroient l'impression de S. Jerôme, ce qu'ils executerent.* Malincrot, *artis typogr. c.* 14. Reuchlin *seu* Capn, *de verbo mirif. l.* 1. Melchior Adam. *vit. philosoph.* in fol. *p.* 55. Erasm. *vit. à seipso scripta.* Baillet, *jugem. des sçav. tom.* 2. *des imprim. d'Allemagne.* Chevillier, *orig. de l'imprim. pag.* 129.

AMERBACHIUS, *Amerbachius* (Boniface) fils de *Jean*, & celebre jurisconsulte, nâquit l'an 1495. & après avoir été élevé parmi les gens de lettres, il eut beaucoup de part en l'amitié de Conon, d'Erasme & de Zasius. Il voyagea en Italie & en France, où il prit le degré de docteur en l'université d'Avignon. A son retour à Bâle, il eut une chaire de docteur en droit, & il enseigna durant vingt ans, pendant lesquels il fit connoître en diverses occasions, que les belles lettres lui étoient tres-familieres. Il composa divers traités, & mourut en 1562. à Bâle, où il fut enterré aux Chartreux. Il s'étoit preparé un tombeau avec une inscription, qui contenoit l'éloge de Jean son pere.* Gesner, *in biblioth.* Melchior Adam *in vit. jurisconsult. German.* De Thou, *hist. l.* 34.

AMERBACHIUS, *Amerbachius* (Vitus) de Wendiguen en Soüabe, qui vivoit dans le XVI. siecle, donna dans les nouveautés que Luther & Melanchton enseignoient: mais ayant connu leurs erreurs, il rentra dans le sein de l'église. Il professa la philosophie à Ingolstat, & laissa divers traités, dont on voit une liste exacte dans Teissier, *éloges des hommes sçavans, vol.* 1. Il mourut en 1557.* Gesner, *in biblioth.*

AMERGO, *Mergum, Tocolosida*, petite ville du royaume de Fez en Afrique. Elle est au pied d'une montagne, sur laquelle elle étoit autrefois bâtie, environ à treize lieuës de la ville de Fez, du côté du Nord.* Baudrand.

AMERI, surnom de *Mohammed Ben Josef*, auteur du livre intitulé, *Amadd ala al Anadd.* C'est aussi le surnom d'*Iaba ben Abibecre*, auteur du livre intitulé, *Bahagiat al Mahasel*, le *divertissement des compagnies.* Il le composa l'an de l'hegire 855. de J. C. 1451.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMERIAS ou AMERIUS, Macedonien, qui a écrit un ouvrage en grec de l'origine des mots.* Vossius, *de philolog. c.* 5. §. 16.

AMERICO Vespucci, *cherchez* VESPUCCI.

AMERIQUE, *America*, est le nom qu'on donne aux Indes occidentales. C'est une des quatre parties du monde, qui fut découverte en 1492. par Christophle Colomb Genois, puis en 1497. par *Americo* ou *Americ* Vespuce, qui lui donna son nom.

SI LES ANCIENS ONT CONNU L'AMERIQUE.

Il y a apparence que les Pheniciens & les Carthaginois ont eu quelque connoissance de l'Amerique; mais que la longueur & le peril du voyage, le hazard des mers qui separent l'un & l'autre continent, & le peu d'experience qu'ils avoient de la navigation, leur en avoient fait abandonner ou du moins negliger la route. De sorte que si on se fût trouvé d'humeur à ne pas ajoûter foi à la relation de Christophle Colomb, on ignoreroit peut-être encore tout ce vaste continent des Indes occidentales de l'Amerique, avec les isles qui l'environnent. Il semble que par un esprit prophetique Seneque ait prédit les découvertes que nous avons faites dans le XIV. & le XV. siecle, ou, pour parler plus raisonnablement, la connoissance que ce philosophe avoit des secrets de la nature & de l'histoire, lui avoit fait prévoir qu'il n'étoit pas impossible qu'on découvrit enfin un pays qui avoit été connu aux Pheniciens & aux Carthaginois. Il s'en explique ainsi :

Venient annis
Sæcula seris, quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, & ingens
Pateat tellus, Tiphysque novos
Detegat orbes, nec sit terris
Ultima Thule.

Pour être persuadé que ce continent n'a pas été absolument inconnu aux anciens, il ne faut que les consulter. Platon dans son *Timée*, introduit des prêtres Egyptiens qui racontent à Solon qu'autrefois au-delà des colonnes d'Hercule il y avoit une isle nommée *Atlantique*, plus grande que l'Asie & la Lybie ou l'Afrique, & qu'elle fut submergée par un horrible tremblement de terre, & une pluye extraordinaire qui dura un jour & une nuit. Il parle ensuite des rois qui y commandoient, de leur pouvoir, & de leurs conquêtes. Crantor, qui a le premier interpreté Platon, assure que cette histoire est veritable; & Origene, Porphyre, Proclus & Marsile Ficin, le soûtiennent aussi. Proclus allegue même un historien d'Ethiopie, nommé *Marcel*, qui avoit écrit la même chose; & Marsile Ficin remarque que Platon donne toûjours le nom de fable à ce qu'il invente; mais qu'il appelle ainsi des choses admirables & extraordinaires. Tertullien paroît revoquer en doute la verité de cette histoire dans le livre *du manteau*, & dans son *apologetique*; mais ces passages ont été si bien restitués par Turnebe, & si sçavamment expliqués par Pamelius, qu'on ne sçauroit se servir du témoignage de ce pere contre le sentiment de Platon. Outre cela Diodore de *Sicile* rapporte que quelques Pheniciens ayant passé les colonnes d'Hercule, furent emportés par de furieuses tempêtes vers des terres fort éloignées de l'Ocean, & qu'ils aborderent à l'opposite de l'Afrique, dans une isle tres-fertile, arrosée de grands fleuves navigables, & cette isle prétenduë pourroit être l'*Amerique*, si l'on considere bien sa situation. Il ajoûte enfin que les Carthaginois empêcherent que les Européens n'eussent connoissance de ce pays. L'auteur du livre *du monde*, que les sçavans attribuent à Aristote ou à Theophraste son disciple, dit qu'outre la grande isle où nous vivons, qui contient l'Europe, l'Asie & l'Afrique, il y en avoit encore d'autres, ce qui ne se peut entendre que du nouveau monde.* Diodore de *Sicile*, *l.* 5. Pline, *l.* 2. *c.* 92. Arnobius, *l.* 1. *adv. gent.* Becan, *l.* 3. *des origines d'Anvers.* Turnebe, *l.* 20. *advers. c.* 11. Pamelius sur Tertullien, *c.* 2. *n.* 25. *de pallio, &c.* 40. *n.* 528. *apologet.* Vossius, *de mathem. c.* 42. §. 10.

BORNES ET SITUATION DE L'AMERIQUE.

L'Amerique est composée de deux grandes peninsules, qui se joignent à Panama au Nombre de Dios, par un détroit qui n'a environ que dix-sept lieuës de largeur. L'une de ces presqu'isles contient plus de mille lieuës, tirant vers le détroit de Magellan; & celle qui est vers le septentrion, s'étend beaucoup davantage, & est entourée de tous côtés par l'Ocean. Quelques-uns la croyent separée de tout autre continent; d'autres prétendent qu'au détroit d'Anian, elle s'approche environ à cent lieuës de la Tartarie. A l'orient elle a la mer du Nord; à l'occident la mer du Sud ou mer Pacifique, vers la Chine & le Japon; le détroit de Magellan au midi, avec celui de le Maire, ainsi nommé, parce qu'il fut découvert en 1616. par Jacques le Maire, du Pays-Bas. Les limites de l'Amerique du côté du septentrion, nous sont encore inconnuës. Jean Davis lui donne la mer Glaciale pour bornes de ce côté-là, vers le Groënland, où est le détroit de ce nom. Mais il est difficile de rien assurer d'un pays, qui n'est pas encore bien découvert: car on doute s'il est joint aux Terres Arctiques, ou s'il en est separé: les glaces & les tempêtes presque continuelles, ayant empêché nos voyageurs d'y faire des nouvelles découvertes.

DIVISION DE L'AMERIQUE.

Tout ce grand continent de l'Amerique est divisé en Amerique Mexicane ou septentrionale, & en Amerique meridionale ou Peruane. La premiere tire son nom de la ville de Mexico. La seconde a la mer Pacifique, & le détroit de Magellan au couchant & au midi; au septentrion le golfe de Mexique; & la mer du Nord à l'orient. Les parties de l'Amerique septentrionale sont en descendant du septentrion au midi, le Canada ou nouvelle France, qui comprend aussi la nouvelle Bretagne, Saguenay, Accadie, le pays des Hurons, le pays des Iroquois, la nouvelle Angleterre, le nouveau Pays-Bas, &c. Après le Canada on trouve la Virginie, l'Estotiland, la Floride, le nouveau Danemarck, le nouveau Mexique, le Mexique ou nouvelle Espagne, & les isles de la mer du Nord. Le nouveau Mexique a la Californie, l'Anien, le Quivita, qu'on a aussi appellé nouvelle Albion, le Cibola, &c. Le Mexique ou nouvelle Espagne comprend la nouvelle Galice, la Guadalaïara, la nouvelle Biscaye, le Mexique, le Mechoacan, le Panuco, le Jucatan, le Guatimala, Honduras, Nicareagua, Costa-rica, Veragua, &c. Les isles sont Terre-Neuve, Californie, l'isle de Cuba, Hispaniola, ou l'isle de saint Domingue, les Bermudes, les Antilles, &c.

L'Amerique meridionale ou Peruane, touche la Mexicane au détroit de Panama, & s'étend en pointe jusqu'à celui de Magellan. L'Amerique Peruane comprend le royaume du Perou qui lui donne son nom; la Castille d'or, qui a la Terre-ferme, Carthagene, sainte Marthe, Rio de la Hacha, le gouvernement de Popajan, le nouveau royaume de Grenade, la nouvelle Andalousie, Venezuela, &c. Les autres parties de l'Amerique meridionale sont, la Guiana, le Bresil, le Chili, la Terre Magellanique, le Tucuman, la Plata, le Paraguay, Parana, Paria, Terre des Feux, &c. Les François, les Anglois, les Portugais, les Hollandois, &c. ont des terres dans l'Amerique; mais les Espagnols y occupent les plus considerables dans la Mexicane & dans la Peruane; & quoiqu'ils ayent d'abord traité les princes & les peuples qu'ils y trouverent, avec une barbarie qui surpasse tout ce que les tyrans ont exercé de plus cruel, ils n'ont pas laissé d'y étendre leur domination. En effet ils y ont six archevêchés, environ trente-quatre évêches, des universités, des vicerois, des gouverneurs, des magistrats, & d'autres officiers, pour y exercer la justice comme en Espagne.

QUALITE'S DU PAYS.

L'air de l'Amerique est different, selon que les pays sont plus ou moins éloignés de la ligne. On dit pourtant que la plus grande partie est fort temperée, même celle qui est sous la zone-torride. En effet, au Perou, qui est entre les deux tropiques, les nuits ne sont pas excessivement chaudes; & le Canada quoiqu'extrêmement froid, ne laisse pas d'être fertile en quelques endroits, & d'avoir même des mines d'or. Au reste, la terre, y est presque par tout fertile, & si abondante en quelques endroits, comme dans le Perou, qu'elle y rend quelquefois cent pour un. On y a porté de l'Europe des semences qui ont réussi diversement; mais on y trouve plusieurs arbres & diverses sortes d'animaux que nous n'avons point. Le maiz ou mahiz, qui est proprement ce que nous appellons *bled d'Inde*, & que les Italiens nomment *grain de Turquie*, y est fort ordinaire. Les Ameriquains en font du pain, & en tirent même un certain breuvage qu'ils nomment diversement, *chica*, *acua* ou *sora*; ce dernier est défendu, parce qu'il enyvre. Entre les arbres les plus considerables, sont ceux qui portent le baume, le coton, le sang de dragon, la casse, la resine, l'ambre liquide, & le gingembre, qui ne se trouvent pourtant pas indifferemment par tout. Ce qu'on dit du Maguai, que Vincent le Blanc appelle *Manguai*, a quelque chose d'extraordinaire, parce qu'il fournit aux Indiens de l'eau, du vin, de l'huile, du vinaigre, du miel, du sirop, du fil, des aiguilles, & plusieurs autres choses: ce qui sembleroit incroyable, si plusieurs voyageurs ne l'assuroient: aussi protestent-ils qu'on en fait grand état dans la nouvelle Espagne, & que les Indiens ont toûjours un arbre de cette espece près de leur demeure. Il y a aussi grande abondance d'or, qu'on trouve en trois façons; en paille ou pepin, qui sont de petits morceaux d'or sans mêlange d'autre métal; en poudre, & celui-ci est dans les rivieres; & en pierre, dans les mines. L'argent est plus abondant, & sur-tout dans la nouvelle Espagne & au Perou, où il y aussi beaucoup d'argent vif & de perles; mais les plus belles se trouvent en cette isle, à qui on a donné le nom de *Marguarera*. Les Espagnols ont tiré de l'Amerique des sommes prodigieuses d'or & d'argent. Les mines de Potosi leur en ont fourni de tres-considerables, sans parler des tresors d'Atabalipa roi du Perou, des richesses & des meubles précieux de la ville de Cusco. On assure aussi que ce n'étoit point une chose extraordinaire de voir dans quelques villes des temples revêtus d'argent, & des maisons couvertes de plaques d'or. Aujourd'hui même les Indiens disent que bien qu'ils ayent tout perdu, il leur reste encore dix fois plus de richesses qu'ils n'en avoient, voulant parler de celles que leurs peres avoient eu soin de cacher. Cependant les Espagnols se vantent d'en tirer toutes les années douze millions, sans ce qui reste à divers officiers. On en rapporte aussi des marchandises précieuses, dont nous parlons dans les articles des isles & provinces particulieres. Il suffit de remarquer qu'entre les montagnes de l'Amerique, il n'y en a pas de plus riche que celle de Potosi dans le Perou. Les Andes, qui regnent du côté de l'Amerique meridionale, sont estimées les plus grandes montagnes du monde. Entre les rivieres, celle de Canada en la partie septentrionale, est dite *la grande riviere*; elle porte encore le nom d'*Hochlage*, de *Nobegruma*, & de *riviere de saint Laurent*. La riviere de Plata ou de l'Argent, est aussi tres-considerable, aussi-bien que celle des Amazones.

ORIGINE DES AMERIQUAINS.

Pour ce qui est de l'origine des Ameriquains, il est vraisemblable, selon Grotius, que les peuples de l'Amerique septentrionale sont venus de Norwege; ceux du Jucatan, de l'Ethiopie; ceux du Perou, de l'Inde & de la Chine; & que ceux qui sont vers le midi jusqu'au détroit de Magellan, y sont passés du pays de l'Orient par les terres australes. On peut encore croire que les extrémités de la Tartarie étant contiguës à l'Amerique, ou la touchant de fort près, les peuples de ce pays, d'où il est sorti plusieurs colonies, sont passés en Amerique: ce qui a d'autant plus de vrai-semblance, que la langue des Ameriquains septentrionaux a beaucoup de rapport avec la langue Tartare. Quoi qu'il en soit, il est constant que soit de l'Europe par le Groenland, soit de l'Asie par quelques détroits qui ne sont pas fort larges, on a pû passer dans l'Amerique, qui touche presque des deux bouts vers le nord à notre grand continent. On a pû encore y passer de la terre australe par le détroit de Magellan, qui n'a que deux ou trois lieuës de largeur, ou par celui de le Maire, plus avant vers le sud, supposé qu'en cet endroit cette même terre australe ait des habitans. Mais quand tout cela ne feroit pas, ne peut-il pas être arrivé plus d'une fois depuis tant de siecles ce qui arriva à Alfonse Sanchez, qui fut porté d'Afrique en Amerique par une forte tempête: c'est une chose tres-aisée à concevoir, & dont l'on pourroit fournir plus d'un exemple. Ansi les Ameriquains doivent leur origine, ou aux Européens, ou aux Asiatiques; & peut-être la doivent-ils aux uns & aux autres.

MOEURS DES PEUPLES.

Les peuples de l'Amerique étoient generalement sauvages & cruels, & avoient le courage bas, & les inclinations mauvaises. Les plus civilisés étoient dans le pays des Incas. On y trouvoit aussi divers *antropophages* ou *mangeurs d'hommes*, & sur-tout dans le Canada, vers la riviere des Amazones, & ailleurs. On dit que les Patagons, qui sont dans le pays de Chica, ont dix à onze pieds de haut; qu'ils avalent un seau de vin, comme les plus grands bûveurs un verre; qu'ils sont couverts

de peaux; qu'ils portent des massuës, des arcs & des fléches; & qu'ils mettent leurs morts sur des collines, & sous de grands monceaux de pierres. Aujourd'hui la fréquentation des Européens a rendu presque tous ces peuples plus civils & plus sociables. Ils sont legers à la course, & grands nageurs. L'Amerique est aujourd'hui habitée par quatre sortes de nations, par les Européens qui s'y sont établis, par d'autres qui sont nés de ceux-ci & des Indiennes, & qui sont nommés diversement, *Metis*, *Crioles*, *&c.* par des Negres qu'on y a transportés d'Afrique & d'ailleurs, & par des Sauvages. Ces derniers vivent de chasse & de maiz ou bled d'Inde. Ils vivent sans police & sans loix, & demeurent à la campagne. Les courses des Espagnols les ont souvent obligés de s'unir pour resister à ces puissans ennemis. En effet, ils ont trouvé le moyen de se rassembler dans ces attaques, pour défendre leur vie & leurs biens. Ceux-là sont dans les montagnes & dans les forêts. On avoüe pourtant qu'il y a dans la maniere de vivre de quelques-uns de ces Sauvages, un certain caractere d'innocence tout particulier, & des sentimens même de la divinité. C'est ce que l'on remarquoit particulierement dans ceux du Mexique, dont la police étoit admirable, si l'on en croit Garcilasso de la Vega.

LA RELIGION.

Lorsqu'on découvrit l'Amerique, tous les habitans étoient ou plongés dans l'idolâtrie, ou n'avoient aucune religion. Les peuples du Bresil étoient de ceux-ci. Ceux du Mexique adoroient les idoles, & leur immoloient des hommes, arrachant le cœur à ces miserables victimes. Ceux du Perou étoient plus moderés en leurs sacrifices; & ils adoroient le soleil; mais ils ne pensoient pas qu'il fût tout-puissant. Ils lui donnoient un pere & un souverain, qui l'étoit aussi de toutes choses, & ils l'appelloient *Pachacame*. Depuis que les Européens s'y sont établis, la religion y fleurit, & il y a même six archevêchés avec divers évêchés. Les peuples y suivent la religion des princes qui les ont soûmis. Mais, comme l'interêt a plus agi que la charité dans le cœur de plusieurs de ceux qui ont entrepris d'instruire ces peuples, aussi ont-ils negligé de leur faire connoître à fonds les verités saintes, pour ne s'attacher qu'à ce qui leur pourroit être avantageux à eux-mêmes. *Voyez* ici les principales villes de l'Amerique meridionale & septentrionale.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AMERIQUE.

Jean de Laët, *Americæ descript. lib. XVIII.* Antonio de Remosal, *hist. gener. de las Indias Occid.* Juan de Torquemada, *monarch. Indiar.* Antonio de Herrera, *descr. Ind. Occid. hist. America.* Jean-Baptiste Ramusio, *navigat. & viaggi.* Chapelain, *voyage de la nouvelle France.* Maffée, *hist. Ind.* Barthelemy de las Casas, *obras & viag.* Bernard de Vergas, *descript. de las Indias.* Girolamo Benzoni, *hist. del Mundo nuevo.* Jean de Leti, *hist. de l'Amerique.* Joseph Acosta, *hist. natur. de las Indias.* Hugo Grotius, *de orig. gent. Americ.* Jean de Laërce. Pedro de Cieca, *cronic. del Peru.* Garcilasso de la Vega, & Diego Fernandés, *hist. del Peru.* Rochefort, *hist. des isles Antilles.* Texeira. Oviedo. Vincent le Blanc. Nicquet. Cluvier. Ortelius. Sanson. Du Val. Baudrand. Menez Pinto. Barros. Thomas Lopés. Antonio Leon, *bibli oth. Ind. &c.* *L'hist. des avanturiers de l'Amerique*, par A. Oexmelin, où l'on voit la maniere de vivre des *Bucaniers*, où chasseurs François de l'Amerique, & leur premier établissement, avec diverses entreprises des pirates François, Anglois & Hollandois sur les Espagnols. On doit encore joindre à cette histoire la relation d'un *voyage des Flibustiers à la mer du Sud*, par Ravenau de Lussan, où l'on verra la grande foiblesse des Espagnols dans l'Amerique.

AMERITH, bourg de la haute Galilée sur une montagne vers la partie meridionale de la tribu de Nephtali.

AMERIUS, *voyez* AMERIAS.

AMERONG, comte d'Athlone, &c. (Codar Adrian de Reede, seigneur d') *cherchez* ATHLONE.

AMERSFORD, *Amersfordia.* Ville des Provinces-Unies, située dans celle d'Utrecht, sur la petite riviere d'Ems, environ à 3. lieuës d'Utrecht, & à deux du Zuiderzée. Amersford est le siege d'une des quatre marechaussées qui composent la province d'Utrecht. Elle fut prise par les Espagnols en 1624. & reprise par les Hollandois. Les François s'en emparerent en 1672. & l'abandonnerent deux ans après. * Baudrand.

AMERSFORDER-BERG, ou la montagne d'Amersford. *Amersfordiensis Mons.* Cette montagne n'est presque qu'un amas de sable couvert de quelques bruyeres, parmi lesquelles il n'y a que fort peu de terres cultivées. Elle a environ deux lieuës de long, & autant de large. On y a planté une allée d'arbres, qui la traverse dans toute sa longueur, depuis Amersford, jusques à une lieuë d'Utrecht: mais les arbres ne réüssissent pas si bien là qu'ailleurs. * Maty, *dict. geogr.*

AMERSHAM ou AGMUNDESHAM, *Amershamum* ou *Agmundeshamum*; bourg de l'Angleterre mitoyenne, situé dans le comté de Buckingham, vers les confins de celui de Hartford, & à six lieuës de la ville de ce nom. Amersham a droit d'élire deux deputés pour le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

AMESBURI, ville avec marché, capitale d'un petit pays qu'on appelle le canton d'Amesbury dans la Wiltonie en Angleterre, à six milles de Salisbury en tirant vers le nord, & à soixante-cinq milles de Londres. * *dict. Anglois.*

AMESIUS (Guillaume) Anglois Protestant, & professeur en theologie à Franeker dans le XVII. siecle, a ecrit plusieurs traités de controverse contre le cardinal Bellarmin, contre les Arminiens, contre les Sociniens, &c. & quelques ouvrages d'autre nature. Il mourut avant l'année 1635. * Bayle, *dict. critiq.*

AMESSIS, fille d'*Amenophis* I. regna en Egypte après la mort de son pere l'an du monde 2239. & avant J. C. 1765. Son regne fut de 21. ans, 7. mois, & selon Eusebe de 48. ans. Mephrés lui succeda. * Euseb. *in chron.* Josephe, *l. 1. in ap. c. 5.* Usser. *annal.*

AMESTRIS, femme de *Xerxés* roi de Perse, eut tant de jalousie de voir que ce prince étoit devenu amoureux d'Artaynte femme de son fils, & fille de son frere Masistés, qu'elle jura de s'en venger sur la mere de cette princesse, qui avoit elle-même été aimée du roi, & qu'elle soupçonnoit de favoriser cette intrigue. Elle attendit le tems que Xerxés devoit faire un festin solemnel, que les Persans appelloient *Tycta* c'est-à-dire, *parfait & accompli*; & ayant demandé son ennemie au roi, elle lui fit couper les mammelles, les oreilles, le nés, la langue, & les levres, & la renvoya en cet état à son époux la quatriéme année de la LXXV. Olympiade, & avant Jesus-Christ 477. Masistés prit le parti de se retirer dans la Bactriane, dont il étoit gouverneur, pour la faire revolter; mais il fut tué en chemin avec ses enfans, par ordre de Xerxés. * Herodote, *l. 9.* Diodor. *l. 11.*

AMFORA, *Amfora*, petite riviere de l'état de Venise. Elle coule dans le Frioul, & se décharge dans le golfe de Venise, près d'Aquilée.

AMHARA, royaume de l'Abyssinie, sous l'obéïssance du grand Negus. Il est étendu dans le milieu de cet Empire, & confine au septentrion avec le royaume de Bagemder, à l'orient avec le royaume d'Angot, ainsi qu'au midi avec celui de Walaka, & à l'occident il est borné par le Nil qui le divise du royaume de Gojam. Ce pays est remarquable pour les montagnes de Ghesghen & d'Ambaçel, où étoient ci-devant enfermés les enfans & les proches parens des rois d'Abyssinie, ce qui est cause qu'on la regarde comme la patrie de ces rois modernes. Le royaume est divisé en trente-six petites parties ou contrées, dont les noms sont rapportés dans l'histoire d'Ethiopie de Ludolf.

AMI Rabbin & Rabbi Ase, ont enseigné dans l'école de Tiberiade en 4060. selon le calcul des Juifs, & l'an 300. selon notre here.

AMI, chef des Nathinéens: ses enfans revinrent de Babylone au nombre de trois cens quatre-vingt-douze. * I. *Esdras*, II. 57.

AMI ou AMICI (Guillaume) de Limoges, que le pape Clement VI. estimoit beaucoup, vivoit dans le XIV. siecle. Il fut auditeur de Rote; & étant allé en pelerinage dans la Terre-Sainte, il fut élû patriarche de Jerusalem; mais son peu de santé ne lui permettant pas d'y faire un long sejour, il revint en Europe, & il eut avec l'évêché de Chartres, l'administration du temporel de celui de Frejus, & ensuite l'archevêché d'Aix, qu'il ne gouverna qu'environ deux ans, après lesquels il mourut en 1360. Les archives de l'église d'Aix, & Jean Chenu parlent de lui comme d'un saint. Il est different d'un autre Guillaume AMICI Flamand, & patriarche de Jerusalem, qui succeda l'an 1130. à Etienne, & qui mourut l'an 1146. * Baronius, *tom. 12. annal.* Sammarth. *Gallia Christiana.* Pitton, *Annal. de l'église d'Aix.*

AMIANTHE, espece de pierre, qui se trouve dans l'isle de Cypre, & qui ayant boüilli dans une lessive avec de l'indigo, perd les parties qui la rendoient aride. Après avoir été ensuite battuë avec un marteau, elle devient si souple, qu'on peut la peigner, la filer & en faire de la toile, qui lorsqu'on la jette dans le feu, ne s'y brûle point; mais ne fait que se nettoyer. On prétend que les anciens, & sur-tout les Brachmanes, s'en servoient pour brûler les corps morts, afin d'en mieux recüeillir les cendres: mais il n'y a nulle apparence à cela; car les anciens en auroient dit quelque chose, & l'Amianthe n'est pas en assez grande abondance, pour servir à cet usage. On prétend que les Cypriots s'en servoient aussi autrefois, pour faire des voiles à leurs vaisseaux.

AMICI (Guillaume) *voyez* AMI.

AMICI (François d') di Venafro, docteur des fiefs à Naples, a écrit *in lib. 1. in usib. feudor. ubi responsio, c. 4. de his qui feudum dare poss.* imprimé à Naples en 1595. fol. *Consilia*, imprimés avec ceux de *Grammaticus*, fol. 1551. * *Bibl. hist. des aut. de droit, par* Denys Simon 1695.

AMICIE de Courtenay, comtesse d'Artois, dame de Conches, de Mehun-sur-Yevre, &c. fille unique & heritiere de *Pierre* de Courtenay, seigneur de Conches, &c. & de *Pernelle* de Joigni, fut accordée à *Pierre* II. fils de *Thibaud* VI. comte de Champagne & roi de Navarre: mais ce prince étant mort peu de tems après, elle fut promise en 1259. à *Robert* II. comte d'Artois, petit-fils de *Loüis* VIII. roi de France. Le mariage s'accomplit par dispense du pape Urbain IV. en l'année 1262. & elle fut mere de *Philippe* d'Artois, de *Robert*, mort jeune, & de *Mahaud*, qui épousa *Othon* IV. comte de Bourgogne. Elle mourut en 1275. à Rome, & elle fut enterrée en grande pompe dans l'église de saint Pierre. * Du Bouchet, *hist. de Court.* Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France.* Le P. Anselme.

AMICIS (Ovidius de) Piémontois, protonotaire Apostolique, a passé pour un des premiers jurisconsultes de son tems. Il est auteur des traités *De jure emphyteutico, Romæ 1622. fol. De primatu ecclesiæ, tam in spiritualibus quàm in temporalibus; Tractatus duo ad Urbanum VIII. Additiones ad opus de jure emphyteutico.* * *biblioth. hist. des aut. du droit par* Denys Simon. *édit. Paris. in 12. 1695. tome 2.*

AMICLES, roi de Sparte, *voyez* AMYCLAS.

AMID (Aboulfadhl Mohammed ben Houssain ben Amid) surnommé *Al-Kateb*, c'est-à-dire, l'*Ecrivain*, est plus connu sous le nom de ben Amid. Il fut visir de Rohneddúlat sultan de la maison de Buides. C'étoit un personnage d'un grand merite; car outre qu'il étoit homme d'état, il étoit grand orateur & fort bon poëte. Ce fut lui qui perfectionna les caracteres arabes, qu'Abdal Hamid avoit déja réduits à peu près à la forme qu'ils ont aujourd'hui. Ebn Ebád, autre homme illustre, contracta une amitié & fraternité si étroite avec ce visir, qu'il fut toûjours depuis surnommé Saheb, ou l'Ami de ben Amid. Celui-ci mourut l'an de l'hegire 360. & de J. C. 970. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMID, Almolk, visir de Thogrul Begh, premier sultan des Selgiucides. Alp-Arslan, successeur de Thogrul, le fit mourir. * Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMIDA, ville de Mesopotamie, *voyez* CARAMIT.

AMIDA, que les Japonois honorent comme Dieu, a plusieurs temples dans l'empire du Japon, dont le principal est à Jedo. Sa statuë y est montée sur un cheval à sept têtes, & est composée d'une tête de chien & d'un corps d'homme. Proche de la ville de Miaco, on voit un autre temple dedié à cette idole, qui y est representée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles, qui sont rangées aux deux côtés de ce temple. Les Japonois ont une si grande confiance dans l'idole *Amida*, qu'ils se persuadent de joüir d'un bonheur éternel, pourvû qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom; ils croyent même qu'il suffit, pour se sauver, de redire & repeter les paroles suivantes: *Nami Amida buth*, c'est-à-dire, *heureux Amida sauvez-nous.* On garde une des figures de cette idole à Rome dans le cabinet de Kircher, comme on le peut voir dans le *Musæum collegii Romani Societatis Jesu*, imprimé à Amsterdam en 1678. *Voyez* au mot KIRCHER. * Ambassade des Hollandois au Japon, *I. partie.*

AMIDA ou AMIDE'S, roi de Tunis, s'empara de ce royaume environ l'an 1545. de Jesus-Christ, & 952. de l'hegire, pendant l'absence de son pere Muley Hassen. Il fit ensuite la guerre à son pere & à ses freres, & exerça une cruelle tyrannie sur ses sujets. Mais enfin, Selim II. empereur de Constantinople l'ayant vaincu, lui ôta le sceptre de Tunis: de sorte que ce prince inhumain passa miserablement le reste de ses jours. * Pierre Dan, *hist. de Barbarie & des corsaires.* Loüis de Maïerne. Turquet, *hist. d'Espagne.*

AMIDE ou AMME'E, selon Ptolomée, ancienne ville de Mesopotamie sur le Tigre, fut prise plusieurs fois par les Barbares, & entr'autres l'an 359. par Sapor II. roi de Perse, après un siege de trois mois, malgré la genereuse resistance de l'armée Romaine, qui se défendit vaillamment contre celle de Sapor, composée de plus de cent mille hommes, & qui en tua plus de trente mille. Ammien Marcellin décrit ce siege, dont il devoit être parfaitement informé, puisqu'il assûre qu'il étoit dans la ville pendant qu'elle fut attaquée, & qu'il eut bien de la peine à se sauver. L'empereur Constantius, qui l'avoit aggrandie & embellie, lui donna le nom de *Constantie*; mais elle a repris depuis son ancien nom, & elle se nomme encore aujourd'hui *Amed.* Elle est fort éloignée de la ville de Caraencit, avec laquelle plusieurs la confondent. Elle étoit autrefois metropole. Saint ACACE étoit évêque de cette ville au V. siecle, du tems de Theodose *le Jeune.* Aujourd'hui elle est sous la puissance des Turcs. * Ammien Marcellin. Davity, *des états du Turc en Asie. Voyez* Caramit. Baillet, *Topogr. des Saints.*

AMIDUS, *voyez* ACHAB.

AMIENS, sur la Some, ville de France, capitale de la province de Picardie, avec évêché suffragant de Reims, generalité, présidial & bailliage. C'est l'*Ambianum* ou *Samarobriva Ambianorum* des anciens. Les auteurs rapportent diverses fables sur sa fondation. Les uns en attribuent l'honneur à un capitaine Macedonien, & les autres à l'empereur Antonin *le Pieux.* Le premier de ces sentimens est tres-incertain, & l'autre absolument contraire à la verité. La ville d'Amiens étoit celebre longtems avant Antonin *le Pieux*, & cet empereur ne contribua qu'à l'aggrandir, & peut-être à la fortifier. Avant lui Cesar avoit éprouvé le courage des habitans d'Amiens. Ils prirent même les armes contre ceux de Reims, qui avoient cedé trop facilement au vainqueur, & ils les défirent. Depuis, le même Cesar établit à Amiens un magasin pour son armée, & il y convoqua une assemblée de tous les peuples des Gaules. Il parle tres-avantageusement de cette ville, aussi-bien qu'Ammien Marcellin. Antonin *le Pieux* ne fut pas le seul qui l'augmenta; Marc-Aurele son fils contribua aussi à l'orner. Constantin, Constans, Julien, Valentinien, Valens, Gratien & Theodose la choisirent pour le lieu de leur

séjour

sejour dans les Gaules. Elle souffrit beaucoup dans les siecles suivans par les courses des Alains, des Vandales & des Normands, & en 925. elle fut presque entierement brûlée ; mais on répara bientôt cette perte. Edoüard III. roi d'Angleterre y rendit hommage au roi Philippe de *Valois* le 6. Juin de l'an 1329. pour le duché de Guyenne & le comté de Ponthieu, en presence des rois d'Aragon, de Navarre, de Bohême & de Majorque. Le même Philippe de *Valois* commença de faire fortifier Amiens en 1347. dessein qui ne fut achevé que sous le regne de Loüis XI. Sur la fin du XVI. siecle les Espagnols surprirent Amiens par stratagême, au mois de Mars de l'an 1597. Mais peu après le roi Henri *le Grand* la reprit glorieusement, & y fit bâtir la citadelle, qui passeroit pour être l'une des meilleures & des plus regulieres de l'Europe, si elle étoit achevée. La ville est belle, avec de grandes ruës, de belles maisons & diverses places. Les remparts y forment une promenade agreable, à cause des grandes allées d'arbres qu'on a eu soin d'y planter. La riviere de Some entre dans Amiens par douze canaux differens, sous trois ponts; & après l'avoir arrosée en divers endroits, où l'on s'en sert pour plusieurs sortes de manufactures, elle se rassemble encore à l'autre bout de la ville, où est le pont saint Michel; mais le plus grand ornement d'Amiens c'est l'église cathedrale de Notre-Dame, l'une des plus belles, des plus grandes & des mieux ornées du royaume. La nef, la menuiserie des chairs du chœur, & la charpente du clocher passent pour des chefd'œuvres chez les connoisseurs. C'est-là où l'on conserve le chef de S. Jean-Baptiste, si l'on en croit les habitans. Ce fut dit-on, Wallon de Sarton, gentilhomme de Picardie, qui en fit present à cette église, où il avoit un oncle chanoine. Il s'étoit croisé pour le voyage d'Outre-mer, & il se trouva à la prise de Constantinople en 1204. Ce fut là où il trouva cette relique dont il voulut enrichir son pays. Ceux qui voudront être informés à fonds de cette verité, pourront consulter l'excellent ouvrage que M. Du Cange a publié sous le titre de *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*. La cathedrale a un doyen, deux archidiacres, & d'autres dignités. Le plus ancien évêque est saint Firmin. Entre ses successeurs, Firmin le martyr, Firmin le confesseur, Honoré, Berchaud, Salvius & Godefroy sont reconnus pour saints. Il y a eu d'autres prélats illustres par leur qualité, par leurs emplois & par leur merite; & entre ceux-là on compte divers cardinaux, comme Jean de la Grange, Jean le Jeune, Charles Hemard, Claude de Longui, Nicolas de Pellevé, & Antoine de Crequi. Amiens a treize paroisses, & vingt monasteres de l'un & de l'autre sexe, & est une ville tres-marchande. Elle contient au moins 50000. habitans, & plus de 6000. maisons. C'est le sejour d'un intendant; il y a un bureau des finances, une élection, grenier à sel, marechaussée, maîtrise particuliere des eaux & forêts, traites & foraines, prévôté. Le palais épiscopal est beau; le revenu de l'évêché est de 28000. à 30000. livres de rente : on compte 800. paroisses dans son district. Elle a produit de grands hommes, entre lesquels nous nous contenterons de nommer Pierre l'Hermite, Fernel Sylvius, Tagault, Rioland, &c. Cette ville est à vingt-huit lieuës de Paris & de Roüen, à quatorze lieuës d'Arras, à douze de Peronne, & à dix d'Abbeville. Elle donne son nom à un petit pays dit l'*Amiennois*, qui renferme Corbie, Dourlens, Pequigni, Conti & Poix. GALERAN comte du Vexin François, sous les rois Loüis d'*Outre mer* & Lothaire, épousa *Edelgarde* comtesse d'Amiens, & il en eut GAUTIER I. comte du Vexin & d'Amiens, qui vivoit en 975. & 987. Celui-ci laissa d'*Eve*, fille & heritiere de *Landry* comte de Dreux, GAUTIER II. qui fit bâtir le château de Crêpi, sous le regne du roi Robert, & qui épousa *Adelaïde*, fille d'*Herbert* comte de Senlis, dont il eut DREUX comte de Vexin & d'Amiens; RAOUL comte de Crêpi; *Foulques*, évêque d'Amiens; & une fille. L'aîné laissa d'*Edith*, fille d'*Edelred* roi d'Angleterre, trois fils, dont le second nommé RAOUL, fut comte d'Amiens; & le dernier nommé *Foulques*, en fut évêque après son oncle, de même nom. RAOUL laissa RAOUL II. pere de *Gautier*, qui fut tué près de Reims le B. *Simon*, qui se fit religieux à saint Claude; & *Alix* qui porta cette succession à *Herbert* IV. comte de Vermandois. Une autre *Alix* leur fille la porta à *Hugues* de France. ENGUERRAND de Couci, seigneur de Bove, prenoit le titre de comte d'Amiens en 1085. Il eut pour fils THOMAS, lequel ayant pris les armes contre le roi en faveur de ceux de Laon, Loüis *le Gros*, vers l'an 1109. assiegea Amiens, fit démolir le château, & priva les comtes de ce qu'ils y avoient. Il eut deux fils, dont le cadet nommé *Robert*, eut le comté d'Amiens, que *Raoul* de Vermandois lui enleva, comme appartenant à la succession d'*Alix* sa mere. Philippe *Auguste* réünit l'Amiennois à la couronne l'an 1185. Charles VII. le ceda à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne en 1435. mais il revint à la France en 1477. après la mort de Charles *le Temeraire*. Les d'Ailly seigneurs de Pequigni, ont été vidames d'Amiens. Leur succession est passée depuis dans la maison d'Albert de Luines. La reine Isabeau de Baviere avoit créé un parlement à Amiens, établissement qui n'eut point de suite. Deux auteurs ont entrepris d'écrire l'histoire d'Amiens : le premier, Adrien de la Morliere, chanoine de la cathedrale, publia les antiquités d'Amiens dès l'an 1622. Il s'en fit deux autres éditions en moins de cinq ans; & en 1642. à Paris une quatriéme, qu'on grossit du recüeil des maisons illustres du diocese d'Amiens, par le même auteur. Le second est le celebre M. Du Cange, l'honneur de cette ville, où il nâquit, & où il fut trésorier de France. Il composa l'histoire de l'état & de la ville d'Amiens, & de ses comtes, & l'acheva ; mais après sa mort il ne resta qu'une partie de son manuscrit entre les mains de son fils, & le reste passa en d'autres mains. * Cesar, *l.* 2. 5. 8. Pline, *l.* 5. *c.* 32. Solin, *c.* 43. La Morliere, *antiq. d'Amiens*. Sammarth. *Gall. Christ.* Du Chêne, *recherche de France*, *hist. de Castil. &c.*

AMIENS, (Gui, évêque d') *voyez* GUI d'AMIENS.

AMIENS, (Hugues d') *voyez* HUGUES d'AMIENS.

AMILCAR, general des Carthaginois, commanda leur armée qui passa en Sicile, à la sollicitation de Xerxés roi de Perse, la premiere année de la LXXV. olympiade, 480. avant J.C. Cette entreprise ne fut pas heureuse, & Gelon roi de Syracuse tailla les Carthaginois en pieces près d'Himera, qui est aujourd'hui *Termini*. Amilcar y fut tué avec cent cinquante mille hommes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 11.

AMILCAR, fils de *Giscon*, general des Carthaginois, commanda les troupes de Carthage contre Agathoclés tyran de Sicile. Depuis il fit amitié avec lui, & obligea le peuple de Syracuse de le recevoir avec soûmission. Agathoclés ayant maltraité les alliés des Carthaginois, sans qu'Amilcar s'y opposât, ils allerent se plaindre de sa conduite à Carthage. Les senateurs, qui n'osoient l'irriter, parcequ'il avoit les principales forces de la republique en main, lui firent son procès secretement, mirent leurs opinions par écrit, & les enfermerent dans un vase qu'ils scellerent; mais la mort d'Amilcar, qui fut tué à Syracuse, prévint leur indignation. Il perit la 4. année de la CXVII. olympiade, & avant J.C. 309. ans.* Justin, *l.* 22. *c.* 2. & 3. Diodore de *Sicile*, *l.* 20.

AMILCAR, surnommé *Barcas*, capitaine Carthaginois, conduisit une armée navale en Sicile, avec differens succès. Il couroit les côtes d'Italie depuis cinq années; & parce qu'il empêchoit qu'aucun vaisseau n'en sortît, Rome se resolut de faire un effort pour accabler cet ennemi. Il y eut une grande bataille donnée près de Trapani & de l'isle nommée *Ægates*, l'an 512. de Rome, 242. ans avant Jesus-Christ. Les Carthaginois y furent défaits, & la paix qu'ils demanderent finit la premiere guerre Punique. Amilcar fit tous ses efforts pour en commencer une seconde. Il arma toute l'Afrique, après avoir vaincu avec assez de bonheur plus de cent mille rebelles, & quelques villes revoltées, & passa ensuite en Espagne l'an 517. de Rome; & après avoir subjugué des nations extrêmement belliqueuses, il enrichit toute l'Afrique de leurs dépoüilles. Mais comme il

se disposoit à passer en Italie, neuf ans après son arrivée en Espagne, il y fut tué en combattant l'an 526. de Rome, & avant J. C. 228. & il laissa la conduite de son armée à son gendre Asdrubal. Amilcar avoit trois fils, & il disoit ordinairement qu'il élevoit trois lions qui déchireroient un jour Rome. C'est le même qui fit jurer sur un autel à Annibal l'aîné de ses fils, une éternelle inimitié contre les Romains.* Cornelius Nepos, *in Amil.* Plutarch. *in Annib.* Polybe, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 21. Diodore, *l.* 25. Florus, &c.

AMILCAR, capitaine Carthaginois, combattit dans l'armée de Magon; & après la défaite de ce dernier, se mit à la tête des Gaulois Insubres, & de ceux du Mans, vers l'an de Rome 552. & avant J. C. 202. Avec ce secours il descendit dans l'Ombrie, où Servilius Geminus & Claudius Nero, consuls, marcherent contre ces Barbares, & leur donnerent bataille; mais ce fut à leur desavantage: car les Romains y furent défaits, & laisserent sept mille de leurs morts sur la place. Après cette victoire, les Gaulois prirent Plaisance. Deux ans après l'an de Rome 554. L. Furius, preteur des Gaules, défit Amilcar, vengea les consuls par la défaite de trente mille Gaulois, dont il prit deux mille prisonniers, & rassura l'Italie épouvantée par cette victoire d'Amilcar, qui fut trouvé entre les morts. * Orose, *l.* 4. *c.* 19. Eutrope, *l.* 4. Tite-Live, *l.* 31. & 32. *&c.*

AMILCAR, Carthaginois, surnommé *Rhodanus*, ayant été admis dans le conseil d'Alexandre *le Grand*, pendant la conquête de Perse, sous la CXII. olympiade, & environ 332. ans avant J. C. donnoit avis de tout ce qui y étoit resolu à ses citoyens, qui le firent mourir à son retour, comme s'il eût voulu vendre sa patrie à ce conquerant. * Justin, *l.* 21. *c.* 6.

AMILCON, *voyez* HIMILCON.

AMILIA (Michel) archiprêtre de l'église de Pâmiers, & grand vicaire de M. Caulet, évêque de ce diocese, mourut le premier des chanoines reformés de cette église, âgé d'environ 55. ans, avant l'affaire de la regale. Il avoit beaucoup de probité & de capacité. Il fut long-tems grand vicaire de l'évêque de Pâmiers, & prieur de la communauté des chanoines Reformés de la cathedrale. Il avoit beaucoup de talent pour la prédication. Avant qu'il s'attachât à l'évêque de Pâmiers, il avoit long-tems été occupé dans le diocese de Toulouse, en qualité de missionnaire & en d'autres emplois. Comme il avoit du talent pour la poësie, il s'en servit pour mettre en vers vulgaires tout ce qui regarde les devoirs des Chrétiens. Ces vers furent imprimés & mis en musique, aux dépens du clergé de Pâmiers, & distribués aux curés, pour les mettre entre les mains du peuple. Le dessein du P. Amilia étoit d'enseigner d'une maniere agreable les principes & les devoirs de la religion, & d'empêcher que les Chrétiens ne s'occupassent à chanter des chansons profanes. * *Mem. du tems.*

AMILO ou AMULUS, fleuve de la Mauritanie, dont parle Pline. Il dit que les élephans y venoient en troupe au renouveau de la lune pour s'y purifier; & qu'ayant adoré cet astre, ils retournoient dans les forêts porter leurs petits. * Pline, *l.* 8. *c.* 1.

AMIMETOBIE, nom que Marc-Antoine & Cleopatre donnerent à la societé des plaisirs qu'ils lierent ensemble à Alexandrie, lorsque cette reine y eut amené ce Romain. Ce mot *Amimetobie* est composé du grec ἀμίμητος, qui signifie inimitable, & de βίος, *vie.* En effet la vie que menoient Antoine & Cleopatre, étoit telle, qu'il étoit impossible de l'imiter, à cause des dépenses effroyables qu'elle demandoit. C'étoit un assemblage de tout ce qu'on peut imaginer de luxe, & une suite continuelle de délices. Ils se donnoient tour à tour des fêtes, où ils employoient d'immenses trésors. Plutarque raconte une partie de leurs folies & de leurs jeux. Un certain Philotas, qui en ce tems-là étudioit en medecine à Alexandrie, ayant fait connoissance avec un des écuyers de cuisine de la maison d'Antoine, cet écuyer le mena un jour avec lui, pour lui montrer le grand appareil & la sumptuosité d'un seul soûper ordinaire. Philotas vit dans la cuisine une infinité de viandes, & entr'autres huit sangliers tout entiers qu'on rotissoit, d'où il conjectura qu'il y avoit un grand nombre de conviés. Alors l'écuyer de cuisine se prit à soûrire, & lui dit qu'il n'y avoit que douze personnes; mais que l'heure du repas étant incertaine, il falloit tenir des viandes prêtes, pour être servies dans le tems qu'Antoine se voudroit mettre à table, à quelque heure que ce fût: ce qui obligeoit à en préparer quantité, les unes après les autres. Cependant Antoine avoüoit lui-même que Cleopatre le surpassoit infiniment en toutes sortes de magnificences; & il l'avoüoit avec raison, s'il en faut croire l'histoire de sa vie. * Plutarch. *in Anton.*

AMIN BEN HAROUN, sixiéme calife de la maison des Abbassides. Son nom étoit *Mohammed*, & son surnom *Amin*, qui signifie *le fidele.* Il succeda à son pere *Haroun Raschid*, l'an 193. de l'hegire & de J. C. 808. Son frere surnommé *Mamoun* lui étoit subrogé au califat, par une declaration expresse qu'Haroun leur pere avoit fait attacher au temple de la Mecque; & ce prince avoit ordonné pareillement, que le gouvernement & l'armée du Chorasan avec tous les meubles de la maison imperiale demeureroient après sa mort à ce cadet: mais dès qu'Amin son frere aîné eût été proclamé calife, il n'observa aucun des ordres que son pere lui avoit donnés & ne tint aucun compte d'executer sa derniere volonté. Il ôta d'abord à son frere tous les meubles, dont il devoit avoir la possession, & fit venir à Bagdet toutes les troupes du Chorasan. Mamoun, tout maltraité qu'il étoit par son frere, ne laissa pas de lui être fidele, & sçut avec peu de troupes qui lui restoient, ranger à la raison quelques séditieux qui se soûleverent dans son gouvernement. Amin étant d'ailleurs un prince fort attaché à ses plaisirs, & qui ne donnoit aucune application à ses affaires, choisit Fadhel fils de Rabié pour son premier visir, & lui abandonna entierement le gouvernement de ses états. Ce visir qui étoit d'ailleurs fort habile homme, mais qui avoit eu plusieurs démêlés avec Mamoun, donna un tres-mauvais conseil à son maître, & qui dans la suite fut la perte de tous les deux. Il lui fit entendre que Mamoun son frere gagnoit l'affection des peuples du Chorasan, par le bon ordre & par la police qu'il avoit établis dans son gouvernement; que l'application qu'il apportoit à leur rendre la justice, les avoit tellement gagnés, qu'il pouvoit s'assurer de toutes les forces de cette grande province, au premier mouvement qu'il feroit, pendant que d'autre part le calife negligeoit entierement le bien de ses sujets, dont il ne vouloit prendre aucun soin: qu'il n'y avoit donc qu'un parti à prendre pour lui, qui étoit d'ôter à Mamoun son frere le droit de succession que son pere lui avoit laissé, & de le transferer à son propre fils qui n'étoit encore qu'un enfant. Le calife suivit le conseil de son visir, & fit supprimer le nom de son frere dans les prieres publiques, la coûtume étant que les heritiers présomptifs ou désignés successeurs du califat, étoient nommés après le calife dans la publication solemnelle de la priere du Vendredi, & dans les discours que l'iman faisoit au peuple, ce qui s'appelle chez les Musulmans le *Khotbah*, qui est une espece de prône. Après cette dégradation de Mamoun, Amin fit proclamer son fils, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans, avec le surnom de *Nathek Billah*, ou *Nathek Bellak*, qui signifie *raisonnant & discourant selon Dieu & selon la verité.* Mais plusieurs qui se moquoient de cette proclamation, surnommerent cet enfant *Natha Billah*, c'est-à-dire, *celui qui par la grace de Dieu commence à parler.* En même tems Amin ôta à son autre frere Motassem le gouvernement de Mesopotamie, que son pere lui avoit aussi donné en partage, & appella Mamoun à la cour, sous prétexte de vouloir se servir de lui dans ses conseils. Mais Mamoun irrité de l'injustice que son frere lui faisoit, & ayant quelque soupçon assez bien fondé de son mauvais dessein, au lieu de venir à Bagdet, fit rompre les postes, ôta toute la communication qui étoit entre cette ville & le Chorasan, & lui fit sçavoir que son pere Haroun lui ayant confié le gouvernement de cette province, il feroit responsable de tous les desordres qui y pourroient arriver, s'il s'en absentoit. Amin voyant

qu'il avoit manqué son coup, & que son frere étoit dans la défiance, ne garda plus aucune mesure avec lui, il lui déclara ouvertement la guerre l'an 195. de l'hegire, & donna pour cet effet le commandement d'une armée de soixante mille hommes à Ali Ben Issa. Dès que Mamoun eut appris la marche de son frere, il mit sur pied ce qu'il put ramasser de troupes & en donna la conduite à Thaher, qui étoit le premier capitaine de son tems, & qui devint dans la suite fondateur d'une dynastie ou principauté tres-considerable, connuë sous le nom de Thaheriens ou *Thaherites*. Cet homme intrépide ne voulut que quatre mille hommes choisis, avec lesquels il s'alla presenter devant Issa Ben Ali, à dix lieuës de la ville de Rei. Issa le voyant paroître avec si peu de gens le méprisa; & transporté d'une fausse joye, se promenoit dans son camp, sans aucune précaution; ne sçachant pas que ce petit nombre étoit l'élite d'une grosse armée, & n'étoit composé que de gens déterminés à tout entreprendre. En effet, il arriva qu'un des soldats de Thaher nommé *Dadou*, & surnommé *Siah*, à cause qu'il étoit noir, accompagné de peu de gens surprit Issa dans son camp, & le serra de si près qu'il le desarçonna. Ce general étant par terre declara son nom, esperant d'avoir bon quartier, s'il se faisoit connoître; mais cette declaration lui coûta la vie; car Dadou lui coupa aussi-tôt la tête, & la vint presenter à Thaher. Thaher surpris d'un tel évenement, fut transporté d'une si grande joye, qu'il donna la liberté à tous les esclaves qu'il avoit auprès de lui, & dépêcha aussi-tôt un courier à Mamoun, qui faisoit son séjour à Merou, ville capitale du Chorasan en ce tems-là. Le courier presenta la tête d'Issa à Mamoun, & lui donna la nouvelle d'une pleine victoire, remportée sans avoir livré bataille; car l'armée du calife se mit en déroute, aussi-tôt que la nouvelle de la mort de son general y eut été répanduë. Cette memorable journée fut le commencement de la grandeur de Mamoun. Car ce prince ne songea plus à se défendre contre son frere; mais il lui dispute ouvertement le califat, prit le titre de cette dignité, & fit supprimer à son tour le nom d'Amin dans les prieres qui se faisoient dans tous les lieux de son obéïssance. Il mit ensuite deux armées en campagne, l'une sous la conduite de Thaher, & l'autre sous celle de Harthamah. Ces deux armées ayant marché par des chemins differens, vinrent assieger Amin dans la capitale. La nonchalance du calife fut cause des grands progrès que Mamoun fit en si peu de tems: car étant à la pêche le jour qu'il apprit la nouvelle que Thaher avoit pris la ville de Hamadam, & qu'il s'approchoit de Bagdet, il dit à celui qui la lui apportoit: « Ne troublez » point mon divertissement; car Kouter mon affranchi » a déja pêché deux gros poissons, & je n'ai encore » rien pris. » La stupidité de ce prince alla encore bien plus avant; car l'armée de Mamoun ayant déja commencé les attaques de la ville, & pris un poste considerable, dont les habitans étoient fort allarmés, on trouva le calife qui joüoit paisiblement aux échets, & qui dit à ceux qui vouloient lui faire prendre les armes, pour animer le courage des assiegés: « Laissez-moi en » repos, car je suis prêt de faire un beau coup, & de » donner échet & mat à celui avec qui je jouë. » Un de ceux qui étoient presens, & qui entendit les paroles, d'Amin, ne put s'empêcher de dire que le bon sens & la bonne fortune alloient ordinairement de compagnie, & de citer les vers d'un poëte, qui dit sur un semblable sujet:

Lorsqu'un prince passe la nuit entiere à joüer, il se condamne lui-même & son état à un malheur inévitable.
Le soleil baisse aussi-tôt qu'il est entré dans le signe de la balance, parce qu'il sort de celui de la vierge, & qu'il a séjourné dans la maison des jeux & de la danse.

Les astronomes Arabes mettent une lyre en main au signe de la vierge, au lieu d'un épi que nous lui donnons. Ce calife s'étant donc fait connoître si peu capable de gouverner l'état, fut déposé par les siens mêmes: mais il arriva un accident qui le remit peu après sur le thrône. C'est que les troupes de l'armée de Mamoun se mutinerent pendant quelque tems faute de solde, & se laisserent gagner par l'argent qu'Amin leur donna; mais ce répi ne fut pas de longue durée; car Thaher & Harthamah ayant fourni des sommes considerables, ils recommencerent le siege de Bagdet & l'obligerent enfin de se rendre. Amin se trouvant donc réduit à la necessité de se remettre au pouvoir d'un de ces deux generaux, choisit Harthamah qu'il jugeoit plus humain que Thaher, & il s'embarqua sur le Tigre dans une chaloupe, pour l'aller trouver dans son camp. Mais Thaher qui sçut son dessein, piqué de jalousie, lui dressa une embuche, & fit couler à fond la chaloupe où il étoit de sorte qu'étant tombé dans l'eau il ne put s'en retirer, qu'en tombant entre les mains des soldats de Thaher, qui le firent mourir aussi-tôt. Ce calife rendant raison à ses amis, pourquoi il ne pouvoit se fier à Thaher, leur dit qu'il avoit fait un songe, dans lequel il lui sembloit d'être assis sur une muraille fort élevée & fort épaisse, & qu'il vit Thaher qui en sapoit les fondemens, & qui la fit tomber, & que depuis ce tems-là, il s'étoit toûjours défié de ce capitaine: mais comme dit sur ce sujet un poëte Persien: *Le succès des affaires ne dépend pas de l'homme, c'est la providence & le decret de Dieu qui décide toutes choses.* Ce calife eut encore, dit-on, d'autres prognostics de son malheur: car le même jour qu'il fut tué, il trouva une tigne dans ses habits; ce qui l'obligea de s'écrier, *Dieu me préserve de quelque grande disgrace.* Ebn Amid rapporte aussi plusieurs vers que chantoit une de ses musiciennes, qui furent autant de présages de son malheur; ce qui lui fit dire en soûpirant: *Quand le destin ne rend pas vos projets heureux, toutes les prévoyances demeurent inutiles.* Il fut tué sur la fin de l'an 198. de l'hegire, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente ans, & après en avoir regné seulement quatre & sept mois. On dit qu'étant encore jeune, & que le calife Haroun son pere le forçant d'étudier, il écrivit sur son cayer ces deux vers:

Je suis occupé de mes amours,
Cherchez quelque autre qui étudie.

Son nom d'Amin, signifie *fidele* en arabe. * Kondemir. D'Herbelot, *Bibliot. orient.*

AMIN MOHAMMED Amin Ben Obedallah Al-Moumen Al-Abadi Al-Bokhari. C'est l'auteur d'un livre intitulé, *Amliat fil foroû*, qui est un commentaire sur les articles de la loi Musulmane. Il étoit natif de la ville de Bokhara. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AMIN AL-DOULAT, ou *Amin Eddoulat*, surnom de *Hebat Allah*, medecin Chrétien. Les califes Abbassides qu'il servoit dans son art, lui donnerent ce titre qui signifie le *fidele des princes & de l'état.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMIN AL MILLAT, c'est-à-dire, *le fidele gardien de la religion & de la nation ou sectes des Musulmans.* C'est le titre que le calife Cader donna à Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier monarque des Gaznevides, qui ne le reçut pas agreablement, le jugeant inferieur à sa puissance & à son merite. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AMINADAB, ou ABIDANAB, levite de grande pieté, fut celui chez lequel on mit l'arche en dépôt à Gabaa, lorsque les Philistins la renvoyerent. Ce saint homme en donna le soin à son fils Eleazar, qui la garda vingt ans, jusqu'à l'an du monde 2990. & avant Jesus-Christ 1045. soixante-dix ans après qu'elle eut été renduë par les Philistins, & transportée à Silo. * I. *des Rois*, 7. *v.* 1. Josephe, *l.* 6. *de l'hist. des Juifs*, *c.* 2.

AMINADAB, fils d'*Aram*, ou de *Ram*, comme il est marqué dans le I. des Paralipomenes, *c.* 2. fut pere de *Nahasson*, l'un des ancêtres de Jesus-Christ selon la chair. * *Nombres*, 1. *Ruth.* 14. *S. Matthieu.* *S. Luc* 3.

AMINEL, *Aminelia*, petite ville d'Afrique en Barbarie. Elle est dans la partie orientale du royaume de Tripoli. * Baudrand.

AMINIAS, fils de Pronapus Archonte d'Athenes, joüeur, trompeur & arrogant, dont il est parlé dans le scholiaste sur les *nuées* & sur les *guepes* d'Aristophane.

AMINIAS, fameux pirate, fut gagné par Antigone pour tromper & perdre Apollodore tyran de Cassandrée.

* Poliænus, *lib.* 4. *in Antigono*, *comment.* 18.

AMINIUS REBIUS, fort connu à Rome par son habileté & sa connoissance dans les loix, & par les richesses qu'il y avoit amassées sous le consulat de Q. Volusius & de P. Scipion, ne pouvant supporter les infirmités & les douleurs tres-cuisantes, qui lui étoient survenuës dans sa vieillesse, voulut s'en délivrer en se faisant ouvrir les veines. Il n'est pas étonnant qu'un homme qui avoit passé toute sa vie dans les delices & dans le commerce des femmes, n'ait point pû attendre la mort tranquillement. * Tacite, *l.* 3. *Annal. c.* 30.

AMIOUS, nom propre de Pharaon ou roi d'Egypte, qui fut submergé dans la mer Rouge en poursuivant les Israëlites. C'est du moins ainsi que l'appelle Ebn Batrik. Les Arabes Musulmans lui donnent un autre nom. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMIPSIAS, AMEPSIAS ou AMIPHIAS, poëte comique d'Athenes, fut raillé par Aristophane pour la froideur de ses expressions. Diogene Laërce rapporte certains vers qu'il fit contre Socrate, en la vie de ce philosophe. Il vivoit vers la C. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3655. & avant Jesus-Christ, 380. On joüa de lui à Athenes deux comedies, l'une intitulée *Κόννος* & l'autre *Κωμασταί*. * Suidas. Scholiastes *Aristophanis*. Vossius, *de poët. græc.*

AMIR EL MOSELEMIN, nom défiguré, *cherchez* EMIR.

AMIRA, *voyez* GEORGE dit *Amira*, patriarche.

AMIRAL de France, c'est le chef de la marine & des armées navales. Ce mot vient de l'arabe *Amir*, ou plûtôt *Emir*, qui signifie *seigneur*, *gouverneur* ou *chef d'armée*. Il y avoit un amiral du Ponant & un amiral du Levant; mais ces deux charges ont été réünies en une seule. Le roi Loüis XIV. créa en 1669. deux vice-amiraux de ses armées navales, l'une du Levant, & l'autre du Ponant. L'amiral a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandise: il a la dixiéme partie des prises qui se font en mer, & sur les greves, & celle des rançons & des represailles; le tiers de ce qu'on tire de la mer ou de ce qu'elle rejette; le droit d'anchrage, tonnes & balises. Les Sarasins ont été les premiers qui ayent donné le titre d'amiral aux capitaines & generaux de leurs flottes: les Siciliens, & les Genois ont donné le même titre d'amiral aux commandans de leurs armées navales. L'amiral a sa jurisdiction à la table de marbre du palais à Paris, & porte pour marque de sa dignité deux anchres passées en sautoir derriere l'écu de ses armes. Voici ce que l'histoire nous fournit touchant la suite des amiraux de France.

I. Florent de Varenne, étoit amiral de France au passage d'Outre-mer l'an 1270. comme on l'apprend du memoire des chevaliers de l'hôtel du roi saint Loüis, qui devoient l'accompagner au voyage de Tunis.

II. Enguerrand, étoit amiral de la flotte du roi Philippe *le Hardy* l'an 1285. & il fut pris dans un combat naval par les Aragonois.

III. Matthieu IV. du nom, dit *le Grand*, sire de Montmorency, exerça la charge d'amiral de France l'an 1295. & mourut en 1304. ou 1305.

IV. Jean II. du nom, sire d'Harcourt, maréchal de France, fut lieutenant-general de l'armée navale du roi, avec Matthieu IV. du nom sire de Montmorency, l'an 1295. & mourut en 1302.

V. Othon de Tocy exerça la charge d'amiral de la mer en 1296. & mourut en 1297.

VI. Benoît Zacharie en 1297. comme témoigne un compte de Robert Mignon.

VII. Raynier de Grimaldi en 1302. 1303. 1304. & 1305.

VIII. Thibaud sire de Cepoy ou Chepoy, amiral en l'expedition de Romanie, pendant les années 1306. 1307. & 1308.

IX. Berenger Blanc en 1316. 1317. 1319. & 1326.

X. Gentien Tristan, en 1324. pendant la guerre de Gascogne & de Bayone.

XI. Pierre Miege, en 1326.

XII. Jean II. seigneur de Chepoy & d'Anchin, commanda les galeres du roi Philippe *de Valois* & celles du pape, en la guerre contre les Grecs l'an 1338.

XIII. Hugues Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, amiral l'an 1336. fut tué dans un combat naval donné contre les Anglois l'an 1340.

XIV. Nicolas Beuchet, ou Behuchet seigneur de Musy, en 1339.

XV. Loüis d'Espagne, prince des Isles Fortunées, & comte de Talmond, exerça la charge d'amiral de France l'an 1341. Il livra un combat naval près des isles de Gernesey, à Robert d'Artois III. du nom, comte de Beaumont-le-Roger, & vivoit encore en Mars 1351. Il étoit frere aîné de CHARLES d'Espagne, connétable de France.

XVI. Pierre Flotte, seigneur d'Ecole, dit *Flotton de Revel*, fut créé amiral de France en 1345. & exerça cette charge jusqu'en Octobre 1347. qu'il s'en démit.

XVII. Jean de Nanteüil, chevalier de Malte, & grand prieur d'Aquitaine, posseda cette dignité en 1351. 1354. 1355. & 1356. suivant les titres de la chambre des comptes.

* Jean de Chamigny, chevalier, vice-amiral de la mer en 1356.

XVIII. Enguerrand Quieret, seigneur de Fransu, en 1357.

XIX. Enguerrand de Mentenay, fut commis en 1359. pour faire la fonction d'amiral, jusqu'à ce qu'on eût pourvû à cette charge.

XX. Jean de la Heuse, dit *le Baudrand*, fut honoré de cette dignité en 1359. & on voit par des titres anciens, qu'il étoit amiral en 1361. 1366. 1367. & 1368.

XXI. François de Perilleux, vicomte de Rode, chevalier Aragonois, fut pourvû de la charge d'amiral de France au mois de Juillet 1368.

* Estienne du Moûtier fut institué vice-amiral en Juillet 1368. en même tems que François de Perilleux fut fait amiral.

XXII. Aimeric VIII. du nom, vicomte de Narbonne, créé en 1369. & destitué en 1373.

XXIII. Jean de Vienne, seigneur de Rollans, maréchal de Bourgogne, fut honoré de cet office au mois de Decembre 1373. Il passa en Ecosse avec sa flotte l'an 1385. assista au siege de Carthage en Barbarie l'an 1390. & eut la conduite de l'avantgarde de l'armée Françoise à la bataille de Nicopolis, où il fut tué le 26. Septembre 1396.

XXIV. Renaud de Trie, seigneur de Serifontaine, chambellan du roi, & maître des arbalêtriers, fut créé amiral de France en 1397. & se démit de cette charge l'an 1405. en faveur de Pierre de Breban, qui suit.

XXV. Pierre de Breban, dit *Clignet*, seigneur de Landreville, fut élevé à cette dignité en 1405. par la faveur de Loüis de France duc d'Orleans, dont il étoit officier. Il fut destitué l'an 1408. & ne laissa pas neanmoins de prendre la qualité d'amiral dans les années 1413. & 1428.

XXVI. Jacques de Châtillon I. du nom, seigneur de Dampierre, amiral en 1408. fut tué pour le service du roi à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

XXVII. Robert de Braquemont obtint cette charge en 1417. & fut destitué en 1418. par la faction du duc de Bourgogne.

XXVIII. Jeanet de Poix n'exerça jamais, quoiqu'il en prit la qualité, que le roi lui avoit donnée.

XXIX. Charles de Recourt, dit *de Lens*, fut créé amiral en 1418. nonobstant le brevet que le roi avoit donné à Jeanet de Poix, qui prit aussi la qualité d'amiral de France.

XXX. George de Beauvoir, ou de Châtelus, frere aîné de Claude de Beauvoir, maréchal de France, exerça l'office d'amiral l'an 1420.

XXXI. Loüis de Culant, en 1423. & en 1436.

* Guillaume de la Pole, Anglois, comte de Suffolk & de Dreux, s'attribuoit le titre d'amiral de France l'an 1424. & eut la tête tranchée le 2. May 1451.

* Edoüard de Courtenay, Anglois, fut nommé amiral de France l'an 1439.

XXXII. André de Laval, seigneur de Loheac & de Rets, quitta la charge d'amiral, pour être fait maréchal

de France l'an 1459. & en reprit les fonctions en l'année 1465.

XXXIII. Prégent seigneur de Coëtivy & de Rets, fut pourvû de cet office l'an 1439. & fut tué d'un coup de canon au siege de Cherbourg l'an 1450.

XXXIV. Jean V. du nom, seigneur de Beuil, & comte de Sancerre, fut honoré de cette dignité l'an 1450. & ensuite créé chevalier de l'ordre de S. Michel l'an 1469.

* Guillaume de Casenove, dit *Coulon*, vice-amiral de France.

XXXV. Jean, sire de Montauban & de Landal, fut créé amiral de France en 1461. & mourut en 1466. fort regretté du roi.

XXXVI. Loüis bâtard de Bourbon, comté de Roussillon en Dauphiné, succeda en cette charge à Jean, sire de Montauban, l'an 1466. & mourut en 1485.

* Odet d'Aidie, fut amiral & gouverneur de Guyenne. Le roi Loüis XI. lui donna aussi le comté de Cominges; mais on lui ôta son gouvernement & l'amirauté en 1487.

XXXVII. Loüis Malet, seigneur de Graville & de Marcoussy, fut en grand credit à la cour du roi Charles VIII. qui l'honora de l'office d'amiral de France en 1487. Il abdiqua en faveur de Charles d'Amboise II. son gendre, l'an 1508. mais il fut rétabli deux ans après.

XXXVIII. Charles d'Amboise II. du nom, seigneur de Chaumont, fut pourvû de la charge d'amiral par la resignation de Loüis Malet son beau-pere, en 1508. & mourut en 1511.

* Loüis II. du nom, seigneur de la Tremoille, vicomte de Thoüars, & prince de Talmond, exerça la charge d'amiral de Guyenne & de Bretagne en 1502.

XXXIX. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, posseda les bonnes graces du roi François I. qui le fit amiral de France en 1517. & fut tué à la bataille de Pavie en 1524.

XL. Philippe Chabot, comte de Charny, fut pourvû de la charge d'amiral en 1525. & mourut le 1. Juin 1543.

XLI. Claude d'Annebaut, baron de Rets, fut élevé à cette dignité en 1543.

XLII. Gaspard de Coligny II. du nom, seigneur de Châtillon, eut les provisions de cet office en Novembre 1552. & fut tué le jour de S. Barthelemi 24. Août 1572.

XLIII. Honorat de Savoye II. du nom, marquis de Villars, & comte de Tende, fut nommé amiral de France, & des mers du Levant, après la mort de Gaspard de Coligny en 1572.

XLIV. Charles de Lorraine, duc de Mayenne, obtint la charge d'amiral en 1578. par la démission du marquis de Villars son beau-pere. Il l'exerça jusqu'en 1582. qu'il la remit entre les mains du roi, & mourut le 3. Octobre 1611.

XLV. Anne duc de Joyeuse, acquit le titre d'amiral de France, par la démission du duc de Mayenne en 1582. & fut tué à la bataille de Coutras le 20. Octobre 1587.

XLVI. Jean-Loüis de Nogaret & de la Vallette, duc d'Epernon, fut créé amiral en 1587. & remit ensuite cette charge en faveur de son frere aîné.

XLVII. Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis, fut pourvû de la charge d'amiral de France par lettres du 25. Fevrier 1589. mais il n'en fit point de fonction, & mourut en 1617.

XLVIII. Bernard de Nogaret & de la Vallette reçut les provisions de cet office, après la démission que son frere puiné fit en sa faveur l'an 1590. & mourut le 11. Fevrier 1592.

* François de Coligny, seigneur de Châtillon, fut créé amiral de Guyenne par le roi Henri IV. après son avenement à la couronne en 1589. & mourut l'an 1591.

XLIX. Charles de Gontaut, duc de Biron, & maréchal de France, posseda la charge d'amiral de France depuis 1592. jusqu'en 1594. qu'il s'en démit, & eut la tête tranchée le 31. Juillet 1602.

L. André de Brancas, seigneur de Villars, fut pourvû de l'office d'amiral en 1594. après la démission du maréchal de Biron, & fut tué de sang froid par les Espagnols le 24. Juillet 1595.

LI. Charles de Montmorency, duc de Damville fut honoré par Henri IV. de la charge d'amiral de France & de Bretagne en 1596. & mourut en 1612.

LII. Henri II. du nom, duc de Montmorency, lui succeda en cette charge l'an 1612. & s'en démit l'an 1626. entre les mains du roi Loüis XIII. qui la supprima par édit du mois d'Octobre de la même année, & créa celle de grand-maître & chef de la navigation.

LIII. Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de Richelieu, fut établi en 1626. grand-maître, chef & surintendant de la navigation & du commerce de France, & mourut le 4. Decembre 1642.

LIV. Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Brezé, grand-maître, chef & surintendant general de la navigation & du commerce de France, prêta le serment de cette charge en 1643. & fut tué sur mer d'un coup de canon le 14. Juin 1646.

* Anne d'Autriche, reine regente, fut établie par le roi Loüis XIV. son fils, surintendante des mers de France l'an 1646. Elle s'en démit l'an 1650.

LV. Cesar duc de Vendôme & de Beaufort, fut pourvû de la charge de grand-maître, chef & surintendant general de la navigation & commerce de France, en 1650. & mourut en 1665.

LVI. François de Vendôme, duc de Beaufort, prêta le serment de cette charge l'an 1651. & disparut dans un combat devant Candie le 25. de Juin 1669. & mourut le 18. Novembre 1683.

LVII. Loüis de Bourbon, comte de Vermandois, legitimé de France, fut revêtu de cette dignité par son pere le roi Loüis XIV. au mois d'Août 1669.

LVIII. Loüis-Alexandre de Bourbon, legitimé de France, comte de Toulouse, fut pourvû de la charge d'amiral de France en 1683. par le roi Loüis XIV. son pere.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

AMIRAS, prince des Sarasins, sous la conduite duquel ils vainquirent Hormisda roi des Perses, prirent Jerusalem, & se rendirent maîtres de l'Egypte, d'Antioche, d'Alexandrie, de Damas & de toute la Syrie, environ l'an de Jesus-Christ 632.

AMIRE' (George,) *cherchez* GEORGE, dit AMIRA.

AMIRUTZES de Trébizonde, philosophe Grec du XV. siecle, assista au concile de Florence, desapprouva l'union, & écrivit contre, après qu'il fut retourné à Constantinople. Dans la suite cet impie apostasia, & se fit Mahometan. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. XV. siecle.*

AMIS, auteur Egyptien, *voyez* AMUS.

AMISIAS, est le nom d'un poëte comique, dont Aristophane se raille, parce que sa poësie étoit des plus froides. L'on voit encore quelques-uns de ses vers, contre le fameux & sage Socrate, dans Diogene Laërce, dans la vie de Socrate. Suidas en fait mention.

AMISODARE' (*Amisodarus*) que les Lyciens nommoient *Isare*, étoit originaire de cette partie de la Lycie, que les anciens ont appellée *Zeleza*: il accompagna le pirate Chimere, que Bellerophon tua. * Plutarque, *Livre des vertus des femmes, c.* 14. *de celles de Lycie. Voyez* BELLEROPHON & CHIMERE.

AMISTRATUS, ville de Sicile, *voyez* MISTRETTA.

AMITERNO (*Amiternum*) ancienne ville d'Italie, dans le pays des Sabins, dont on voit encore les ruines dans l'Abruzze, étoit le siege d'un évêché, qu'on a transferé à Aquila, capitale de l'Abruzze ulterieure; & on y a depuis bâti un bourg sous le nom *S. Vittorino*, qui a été le premier évêque d'Amiterno. On dit qu'il souffrit le martyre sous l'empire de Nerva, vers l'an de Jesus-Christ 98. Saint Gregoire parle dans ses *dialogues* de Castor, évêque de la même ville. Elle a été le lieu de la naissance de l'historien Salluste. Les anciens auteurs parlent souvent d'Amiterno. Vers l'an 461. de Rome, & 293. avant Jesus-Christ, le consul Spurius Carvilius prit cette ville, où il tua 2800. hommes, & en fit prisonniers 4270. Cette ville étoit bâtie sur le panchant d'une montagne; & on en voit encore les ruines, avec un theatre, quel-

ques restes d'un temple, & une grosse tour. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2. *hist.* Tite-Live, *l.* 19. Leandre Alberti, *descript. Italie.*

AMITIE', est cet amour de bienveillance mutuelle, fondé sur des rapports d'estime & de sympathie, que Jesus, fils de Sirac, appelle *un remede de vie & d'immortalité.* * *Ec. c.* 6. *v.* 17. parce qu'il fait presque dans la vie civile ce que l'arbre de vie du paradis terrestre promettoit pour la vie naturelle. En effet, outre que l'amitié répand une infinité de douceurs sur le peu d'années que nous passons dans le monde, elle nous donne encore l'immortalité après la mort, & nous laisse vivre dans le souvenir de ce que nous laissons de plus cher ici-bas. Les anciens consideroient l'amitié comme une déesse. On la representoit sous la figure d'une jeune femme, simplement vétuë d'une robe blanche, dont le côté gauche étoit découvert, & où elle montroit de la main droite son cœur, avec ces mots en lettres d'or, *Loin & près.* Sa tête, qui paroissoit toute nuë, étoit entourée d'une couronne de fleurs de grenades, d'où l'on voyoit sortir quatre de ses fruits, avec ces paroles, *Hyver & Eté*; le bas de la robe étoit entouré de ces deux autres mots en mêmes caracteres, *la vie & la mort.* Et la déesse ainsi representée, embrassoit de la main gauche un ormeau sec, & entouré d'un sep de vigne. * Baudoüin, *iconologie de Ripa.* Giraldi, *de diis.*

☞ Quoique cet embléme de l'amitié, soit plûtôt un fruit de l'imagination des modernes, qu'une juste idée du portrait qu'en ont fait les anciens; nous n'avons pas crû neanmoins devoir supprimer les mysteres qu'on a voulu cacher sous ces attributs. L'amitié est representée sous la figure d'une jeune femme, pour faire voir qu'elle ne doit jamais vieillir, & que ses soins, son ardeur & ses empressemens doivent être toûjours les mêmes. Son habit simple exprime cette franchise ingenuë & sincere qui doit accompagner l'amitié sans déguisement & sans dissimulation, comme la blancheur marque l'innocence. Elle a le côté gauche découvert, parce que c'est le siege du cœur, qui ne doit point être caché aux amis; & elle le montre de la main droite, pour exprimer la force avec laquelle elle agit, quand elle veut faire connoître ses sentimens. La premiere devise, *loin & près*, assure que ce cœur est toûjours fidele, soit qu'il vive avec ce qu'il aime, soit qu'il en soit absent. Sa tête est nuë, pour apprendre qu'un ami est obligé de dire toutes ses pensées à son ami, & qu'ils ne doivent point avoir de secrets l'un pour l'autre. La couronne de fleurs de grenades a toûjours été le symbole de la parfaite amitié; parce que sa couleur, qui ne change point, exprime l'ardeur & l'immortalite d'une tendresse legitime. Les quatre fruits de grenades representent les quatre sources de l'amitié, comme l'exprime S. Thomas: ces quatre sortes de communications reciproques, sont la *naturelle*, la *domestique*, la *civile* & la *divine*, les mêmes que Plutarque appelle de *nature*, de *parenté*, de *societé*, & d'*amour surnaturel.* Ce qui fait voir que l'amitié naît de la force de l'inclination, des devoirs du sang, des interêts de la même profession, & de l'union qu'on a pour les biens qui ne finissent jamais. La devise, *hyver & été*, marque que l'amitié est aussi constante dans le tems de l'adversité, que dans celui de la prosperité, qui nous sont representés par les deux saisons. Enfin les deux mots gravés au bas de sa robe, font connoître que l'amitié est la même après la mort que durant la vie. Ce qui est plus fortement signifié par l'ormeau qui sert de soûtien à la vigne, lors même qu'il est sec. Alciat s'est servi de cette expression pour un de ses emblêmes. * Plutarque, *Erot. c.* 21. Saint Chrysostome, *Homil.* 2. *in epistol.* 1. *ad Thessal.* Saint Thomas, *lib.* 2. *quæst.* 23. *art.* 3. Alciat, *emblem. l.* 12. Pierius, *hier. l.* 55. *&c.*

AMITITAN, AMITATAN, AMUITAN, *Amitatanus*, lac de la nouvelle Espagne dans l'Amerique. Il est près de la ville de S. Jacques de Guatimala. * Sanson.

AMIUAN, *voyez* ANJOUAN.

AMIUAM, *Amiuamia*, une des isles qu'on nomme *Majottes.* Elle est dans l'ocean Ethiopique, entre les côtes de Zanguebar & l'isle de Madagascar. L'isle d'Amiua m n'a pas plus de vingt lieuës de circuit; mais elle est bien cultivée, & a un bon port. * Baudrand.

AMIXOCORES, peuples de l'Amerique dans le Bresil. Ils sont près du gouvernement de Rio de Janeiro. * Sanson. Jean de Laët.

AM-KAS, grande salle dans le palais du grand Mogol, où il donne audience à ses sujets, & où il paroit les jours solemnels, avec une magnificence extraordinaire. Son thrône est soûtenu par six gros pieds d'or massif, & tout semé de rubis, d'émeraudes & de diamans. On l'estime soixante millions de livres ou environ. Ce fut Cha-Gehan, pere d'Aureng-Zeb, qui le fit faire, pour y exposer en public toutes les pierreries de son tresor, qui s'y étoient amassés des depoüilles des anciens Patans & Rajas, & des presens que les Omhras sont obligés de faire au grand Mogol tous les ans, à certaines fêtes. L'artifice de ce thrône ne répond pas à la matiere; ce qu'il y a de plus beau, ce sont deux paons couverts de pierreries & de perles, travaillés par un François, qui étoit un excellent ouvrier, & qui, après avoir trompé plusieurs princes de l'Europe, par des doublets qu'il sçavoit faire avec beaucoup d'industrie, se refugia en cette cour, où il fit fortune. Le roi paroît sur ce thrône avec une veste de satin blanc, relevée d'une fine broderie d'or & de soye. Son turban est de toile d'or; & il y a une aigrette, dont le pied est couvert de diamans d'une grandeur & d'un éclat extraordinaire, avec une grande topaze orientale, qui brille comme un petit soleil, & qui n'a point de pareille. Il porte un collier de grosses perles qui lui descend jusques sur l'estomac. Au bas de son thrône sont rangés tous les Omhras, magnifiquement vêtus, sur une estrade couverte d'un dais de brocard, avec de grandes franges d'or, & enfermée d'un balustre d'argent. Tous les piliers de la salle sont tapissés de brocard à fonds d'or; la voûte est ornée de satin à fleurs; & le plancher est couvert de tapis de soye tres-riches d'une longueur & d'une largeur prodigieuses. Assez près de cette salle, on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*Aspek*, qui a autant d'étenduë que la salle ou *Am-kas*, & qui est enfermée d'un grand balustre couvert de lames d'argent. Elle est soûtenuë par des piliers revêtus aussi de lames d'argent. Le dehors est rouge, & le dedans est doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs sont si vives, & les fleurs si naturelles, qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. * Bernier, *hist. du grand Mogol*, *tom.* 3.

AMLINCE (Wolfang) ministre Protestant de la confession d'Augsbourg, étoit de Munerstad, bourg de Franconie, dans le diocese de Wirtsbourg. Il étudia à Naumbourg, à Jena en Saxe, & ailleurs; & après avoir souvent donné des marques publiques de son sçavoir, il fut nommé professeur, & dans la suite il eut soin de quelques églises de sa secte. Il écrivit divers traités de controverse, & d'autres ouvrages de pieté; & il mourut le 18. Mai de l'an 1606. âgé de 65. ans. * Melchior Adam, *in vita theol. German.*

AMMAN, nom du magistrat d'un village dans les cantons Suisses, d'Uri, de Switz, d'Underwald, de Zug, de Glaris & d'Appenzel, où l'Amman préside dans les assemblées. Ce nom est tiré du mot Allemand *Ampt*, c'est-à-dire, *charge* ou *office*; & de *Man*, qui signifie *homme*; comme qui diroit, *homme ayant charge & authorité.* * Simler, *descript. de la Suisse.*

AMMAR BEN JASSER, un des premiers Musulmans qui fut pris par les Idolâtres de la Mecque, & condamné au feu à cause de l'unité de Dieu qu'il professoit, & de l'idolâtrie qu'il condamnoit. Mais, à ce que disent les Musulmans, Mahomet passant par le lieu du supplice, étendit sa main, & commanda au feu qu'il devînt à l'égard d'Ammar un rafraîchissement, comme il avoit été autrefois à Abraham dans la fournaise de Nemrod; ce qui arriva. Cet homme est un des plus illustres, que les premiers Musulmans ayent eu parmi eux: car ils disent de lui qu'il s'étoit trouvé dans les deux hegires ou fuites; c'est-à-dire, dans celle qui se fit en Ethiopie & dans celle qui se fit à Medine, & qu'il avoit prié aux deux Kelblés, c'est-à-dire, tournant le visage vers le temple de Jerusalem, ce que Mahomet avoit pratiqué dans les premiers tems, & vers celui de la

Mecque, comme il avoit été ordonné dans la suite. Le calife Omar le fit gouverneur de Coufa; mais Othman l'ayant cassé, il s'attacha depuis au parti d'Ali, & commanda l'aîle droite de son armée en la bataille de Safein, où il fut tué à l'âge de 93. ans, l'an 37. de l'hegire. Lorsqu'Othman le dépoüilla de son gouvernement, il dit qu'il trouvoit la douceur de l'enfant qui tette dans l'amertume de celui que l'on févre. Son premier nom étoit Aboul-Jakdhan. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMMAR MANSOR, scheikh des plus considerés parmi les Musulmans. On le cite au sujet d'un passage du chapitre *Enfathar*, de l'Alcoran, où Dieu est introduit faisant ce reproche aux hommes: *Qu'est-ce qui vous rend si orgueilleux contre votre maître, qui vous fait tant de biens?* Ce scheikh disoit, *Quand Dieu me fera ce reproche, je lui répondrai: Ce sont ces biens & ces graces mêmes que vous me faites qui me rendent si superbe.* * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AMME'E, ville, *voyez* AMIDE.

AMMEREN, *Ammerenum*, village d'Allemagne dans le pays de Juliers, sur la riviere de Swalm, à une lieuë de la ville de Ruremonde. On croit que c'est la petite ville des Ubiens qu'on nommoit anciennement *Mederiacum*. * Baudrand.

AMMERSE E, que les auteurs latins nomment *Ammer*, petit lac, ou plûtôt marais d'Allemagne dans la Baviere, à six lieuës d'Augsbourg, & à deux de Lansperg. * Baudrand.

AMMIEN, poëte, dont Cœlius Rhodiginus rapporte un distique grec, où ce poëte dit qu'il est plus facile de trouver des corbeaux blancs, & des tortuës volantes, qu'un rheteur de Cappadoce qui soit honnête homme.* Cœlius Rhodigin. *l.* 17. *c.* 11.

AMMIEN MARCELLIN (*Ammianus*) étoit Grec de nation, comme il le déclare à la fin du dernier livre de son histoire, & natif d'Antioche, comme on peut le recüeillir d'une lettre de Libanius. Il embrassa la profession des armes, & fut du nombre de ceux que l'on appelloit *protecteurs domestiques.* On ne sçait point s'il eut quelque charge plus considerable dans l'armée; il accompagna Ursicin en Orient, lorsque l'empereur Constance l'y envoya l'an 350. & revint avec lui en Italie, quand il fut rappellé l'an 354. Il le suivit en Mesopotamie, & ne quitta le service que lorsque Ursicin fut entierement disgracié en 360. Il suivit l'empereur Julien dans la guerre qu'il eut contre les Perses, & demeura à Antioche sous l'empire de Valens; il vint ensuite s'établir à Rome, & y composa son histoire. On ne sçait point quand il mourut; mais il étoit encore en vie l'an 390. puisqu'il parle *l.* 26. du consulat de Nectarius, qui fut consul en cette année avec Valentinien II. Cet ouvrage écrit en latin d'une maniere assez dure, étoit composé de trente & un ou de trente-deux livres, qui commençoient à la fin du regne de Domitien, ou par les premiers évenemens de celui de Nerva, jusqu'à la mort de Valens: les treize premiers ont été perdus, & il ne nous en reste que dix-huit, qui ont été corrompus par l'injure des tems, & par la negligence des copistes. Au reste il éclaircit beaucoup d'antiquités, & il explique si bien les origines des premiers François, Allemands & Bourguignons, que malgré la rudesse de son style, on s'en sert avec plaisir; parce qu'on y apprend mille choses qu'on ne peut sçavoir ailleurs. Quoiqu'il fut Payen, il parle avec beaucoup de moderation, & même en quelques endroits avec éloge de la religion Chrétienne. Neanmoins il paroît que son heros est l'empereur Julien. Nous avons diverses éditions d'Ammien Marcellin. La premiere est celle de Rome de 1474. par les soins d'Aulus Sabinus. Pierre du Chastel travailla à celle de Bologne en 1517. l'une & l'autre sont tres-méchantes, & sur-tout la derniere. En 1533. Marie Ange Accurse à Augsbourg, & Sigismond Gelenius à Bâle, nous procurerent deux nouvelles éditions de cet auteur. Elles sont toutes deux beaucoup meilleures; celle d'Accurse est augmentée des cinq derniers livres; & celle de Gelenius des quatre qui précedent le dernier. Froben donna en 1546. une nouvelle édition d'Ammien Marcellin, suivant celle de Gelenius, augmentée du dernier livre, & de la derniere page du penultiéme; & c'est sur celle-là qu'on a fait les autres qui ont paru depuis en France & en Allemagne jusqu'en 1609. que Frederic Lindebrogius fit réimprimer cet historien avec des notes tres-judicieuses. Mais enfin en 1636. Henry de Valois, à qui le public est obligé de tant de beaux ouvrages, nous a donné une excellente édition d'Ammien Marcellin, avec des notes de sa façon. Le même ouvrage a été réimprimé à Paris en 1681. par les soins d'Adrien de Valois, augmenté de nouvelles notes d'Henry de Valois, de celle de Leidembrog, de la vie d'Ammien Marcellin, par Claude Chifflet, & de quelques corrections & observations d'Adrien de Valois. M. Gronovius a fait réimprimer cette édition à Leyde en 1693. & y a joint de bonnes remarques. L'abbé de Maroles est le premier qui a traduit cet auteur en françois. * Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 9. *de græc. l.* 2. *c.* 1. La Mothe-le-Vayer, *jugem. des hist. &c.* Chifflet, *vie d'Ammien Marcellin.* Henry & Adrien de Valois. Bayle, *dict. crit.*

AMMIRATI ou AMMIRATO (Scipion) chanoine de Florence, & historien celebre, étoit de Lecce, qui est une ville épiscopale du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. La famille des Ammirati est originaire de Florence, d'où elle fut chassée par les Gibelins. Elle a été feconde en hommes illustres, entre lesquels *Thomas*, évêque de Lecce, merite d'avoir une des premieres places. Scipion Ammirati dont nous parlons, étoit fils de *Jacques*, & de *Jeanne* Caraccioli. On ne vit jamais de jeune homme dont les inclinations fussent plus portées aux bonnes choses, & sur-tout aux lettres. Pour s'y donner entierement, il prit l'habit de clerc, & le porta toûjours. Après avoir achevé ses études dans les universités, il continua d'étudier les belles lettres en son particulier. Pour avoir le plaisir de converser avec les sçavans, il entreprit de voyager; & à son retour il passa quelque tems à Rome, à Florence, & à Naples. Il y voulut publier l'histoire de cette ville & du royaume; mais ceux qui y commandoient n'ayant pas assez estimé son travail, il en eut du chagrin, & se retira. Ceux qui avoient rebuté Ammirati, se repentirent de leur indiscretion, & voulurent le rappeller; mais ce fut inutilement: il s'étoit déja retiré à Florence, où, sans parler d'un canonicat qu'on lui procura, il se vit arrêté par les bienfaits du grand duc. Ce fut en cette ville qu'il composa presque tous les ouvrages que nous avons de lui, & qu'il mourut comblé de biens, d'honneurs & de gloire l'an 1603. Il a écrit en italien l'histoire de Florence; deux volumes des familles de Naples; un de celles de Florence; trois opuscules, &c. * Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. letter.*

AMMON, fut le fruit de l'inceste que Lot commit avec la cadette de ses filles, lorsqu'après l'embrasement de Sodome, croyant que toute la race des hommes étoit perie, elles enyvrerent leur pere, & eurent commerce avec lui, dont elles conçurent & enfanterent chacune un fils, vers l'an du monde 2138. & avant J. C. 1897. * *Genese, c.* 19. *v.* 38. Josephe, *l.* 1. *antiq. c.* 11. Torniel, *A. M.* 2138. *n.* 1.

AMMON ou HAMMON, est le nom qu'on donna à Jupiter en Libye. On l'y adoroit sous la figure d'un belier, parce qu'un de ces animaux y découvrit une fontaine à Bacchus, lorsqu'ayant vaincu presque toute l'Asie, il fut en danger de mourir de soif avec son armée, qui passoit dans ces deserts. En reconnoissance de cette faveur, Bacchus y fit bâtir un temple à son pere Jupiter, qu'il nomma *Ammon*, c'est-à-dire, *Sablonneux*, pour exprimer la grace qu'il en avoit reçuë au milieu de ces montagnes de sables. Car ἄμμος en grec, est le même qu'*arena* en latin. Pausanias, au *l.* 1. *des Messeniaques*, est d'un autre sentiment, & rapporte que Jupiter n'est adoré en Libye sous le nom d'*Ammon*, que par rapport à celui qui y bâtit le premier un temple à son honneur. C'étoit, dit-il, un berger qu'on appelloit *Ammon.* D'autres enfin prétendent qu'Ammon étoit un roi de Libye, époux de Rhea fille du ciel, & pere de Denys, surnommé *Bacchus*: ce qui ne peut s'appliquer qu'à Jupiter seul, & ce qui quadre assez bien à l'opinion de ceux qui cherchent l'origine de ce nom jusques dans l'histoire sacrée. Ammon, disent-ils, ou plûtôt Hammon, tire son origine de Ham ou Cham, fils de Noé, & premier

roi de Libye, où il fut adoré par ses descendans. Quoi qu'il en soit, le lieu où étoit situé le temple de Jupiter, étoit le seul des deserts d'alentour, où l'on vit de la verdure & de l'eau : il y avoit une fontaine que l'on trouvoit tiede au point du jour, froide à midi, & boüillante à minuit. Mais rien ne rendit ce temple plus celebre que l'oracle qui y étoit, & qu'Alexandre *le Grand* alla consulter. Le prêtre de Jupiter, pour faire sa cour à ce conquerant, ne manqua pas de le saluer comme fils du dieu: ce qui acheva de gâter Alexandre, assez porté déja par les conseils de ses flatteurs à s'élever au-dessus de la condition d'un mortel. Dès le tems de Strabon cet oracle commençoit à n'avoir plus tant de vogue; du tems de Plutarque on n'en faisoit presque plus d'état; & enfin, selon le témoignage du poëte Prudence, on n'en parloit plus du tout sous l'empire de Theodose. * Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 7. Arrien, *l.* 3. *c.* 2. Pline, l. 5. *c.* 5. *&* *l.* 6. *c.* 29. *&c.* Strabon, *l.* 1. *&* 17. Pausanias, *Messeniaq. l.* 1. Plutarque, *Osir. c.* 15. Ovide. Lucain. Bochart, *Phaleg. l.* 1. *&c.*

AMMON ou IL CANZARO DI MAHOMA, *Hammon*, *Ammon*, *Ammonis Oraculum*, & *Fons Solis*, petit lieu d'Afrique au milieu du desert de Barca, à cinquante lieuës du port d'Alberton, du côté du midi. Ce lieu est connu par un temple qui y étoit autrefois consacré à Jupiter, sous le nom de *Jupiter Ammon*. * Baudrand.

AMMON, roi de Libye, *voyez* ci-dessus.

AMMONIENS, *voyez* AMMONITES.

AMMONITES, peuples descendus d'Ammon fils de Lot, habitoient avec les Moabites une partie de la Syrie, qu'on appelloit *Creuse* ou *Cælo Syrie*, selon Josephe. Ils vainquirent ceux que l'écriture appelle *Zonzommin* dans le Deuteronome, & *Zuzim* dans la Genese. Depuis les Ammonites se rendirent extrêmement puissans. Jaïr étant juge des Israëlites l'an 2825. du monde, 1210. avant Jesus-Christ, les Ammonites entrerent dans leur pays avec une puissante armée, où ils resterent pendant dix-huit ans, le ravagerent entierement, se rendirent maîtres des places qui étoient au-delà du Jourdain, & soûmirent toute la nation. Les Israëlites humiliés par ce châtiment, eurent recours à Dieu, implorerent son assistance; & ayant choisi Jephté pour commander leurs troupes, après une servitude de dix-huit ans, ils entrerent dans le pays des Ammonites, les défirent, & prirent vingt de leurs villes; depuis Aroer jusqu'à Mennith, l'an du monde 2847. & avant Jesus-Christ 1188. Cette perte diminua beaucoup la fierté des Ammonites. Ils la reprirent cent ans après, sous leur roi Naas. Ce prince fit de grands maux aux Israëlites qui habitoient Jabés en Galaad, au-delà du Jourdain; car étant entré dans leur pays avec une puissante armée, il força leur ville, & leur fit à tous crever l'œil droit. Saül le vint attaquer, tua un tres-grand nombre des Ammonites, les dispersa entierement, & les chassa de ses états l'an du monde 2940. & avant Jesus-Christ 1095. Naas mourut quelque tems après, & laissa un fils nommé Hanon, qui fut ami & allié de David. Après la mort de Naas, David envoya des ambassadeurs à Hanon, pour le consoler de la mort de son pere. Mais les principaux de la cour d'Hanon s'imaginerent que ce n'étoit qu'un prétexte pour reconnoître l'état de leurs forces. Hanon fit raser la moitié de la barbe à ces ambassadeurs, & couper la moitié de leurs habits jusqu'au haut des cuisses, & les renvoya. David, irrité de cette injure, leva des troupes, dont il donna le commandement à Joab; les Ammonites en eurent avis, se préparerent à la guerre, & demanderent du secours à leurs alliés. L'an 2997. du monde, & avant Jesus-Christ 1038. Joab marcha contre les Ammonites, qu'il défit. Il tailla aussi en pieces les Syriens, qui leur avoient donné du secours. Depuis ce tems-là Joathan, fils d'Ozias roi de Juda, fit la guerre aux Ammonites vers l'an 3277. du monde, & avant J. C. 758. les vainquit, & leur imposa un tribut de cent talens, de dix mille mesures de froment, & d'autant d'orge par an. Enfin vers l'an du monde 3871. & 164. avant J. C. Judas Machabée les défit encore. Toutes ces pertes furent la punition du mauvais traitement qu'ils avoient fait au peuple de Dieu, comme l'assure le prophete Sophonias. * *Genese*, *c.* 14. *Deuteronome*, *c.* 2. *Juges*, *c.* 11. I. *des Rois*, *c.* 11. II. *des Rois*. *c.* 10. I. *des Paralipomenes*, *c.* 19. Josephe, *l.* 1. *hist. c.* 11. *l.* 5. *c.* 9. *l.* 6. *c.* 5. *&* 6. *l.* 9. *c.* 11. *l.* 12. *c.* 12. *&* *de bello*, *l.* 3. *c.* 2. *Sophonias*, *c.* 2.

AMMONITES ou AMMONIENS, peuples d'Afrique qui demeuroient dans la Lybie, vers le lieu où le temple de Jupiter Ammon étoit bâti. * Pline, *l.* 6. *c.* 29.

AMMONIUS natif de Lampria, bourg de l'Attique, & successeur du celebre Aristarque dans l'école d'Alexandrie, vivoit peu de tems avant l'empire d'Auguste, qui commença de regner l'an de Rome 723. & avant J. C. 31. si l'on s'en tient à l'opinion qui place la premiere année de son empire, immediatement après la victoire d'Actium. Cet Ammonius laissa deux traités, l'un des autels ou des sacrifices, l'autre des courtisannes d'Athenes; s'il est vrai que deux ouvrages dont le sujet est si different, puissent être du même auteur, comme Athenée semble l'insinuer. Il faut lire Suidas avec précaution sur l'article d'*Ammonius*. Il paroît qu'il y a un vuide dans cet endroit, ou qu'il ait été corrompu par les copistes; car il attribuë à Ammonius *Saccas* ce qui ne peut convenir qu'à plusieurs auteurs. * Athenée, *l.* 11. Suidas.

AMMONIUS, de la ville d'Antioche, lieutenant general des armées d'Alexandre *Velés* ou *Balés*, fut accusé par Ptolemée *Philometor* de l'avoir voulu empoisonner, quoique cela ne fût pas. Sur ce prétexte ce prince Egyptien declara la guerre à son beau-fils Alexandre, & lui ôta sa fille Cleopatre; & joignant ses armes à celles de Demetrius *Nicanor*, le défit & le chassa du royaume de Syrie. * Josephe, *antiq. l.* 13. *c.* 8.

AMMONIUS, d'Egypte, philosophe de la secte de Potamon, florissoit sous l'empire de Neron, & vivoit encore sous celui de Vespasien, c'est-à-dire, depuis l'an de Jesus-Christ 54. jusqu'à l'an 78. ou environ. Il fut précepteur de Plutarque, qui parle de lui à la fin de la vie de Themistocle & ailleurs. * Plutarch. *in vit. Themistocl.* Bayle, *Dict. critiq.*

AMMONIUS, d'Alexandrie, surnommé *Saccas*, philosophe Chrétien, vivoit dans le troisiéme siecle. Il nâquit de parens fideles, qui l'éleverent dans le Christianisme; & quoique Porphyre l'accuse d'avoir quitté la religion Chrétienne, il est constant, suivant le témoignage d'Eusebe & de saint Jerôme, qu'il persevera jusqu'à la mort dans la foi qu'il avoit reçuë de ses peres. Sa premiere occupation étoit bien differente de celle en laquelle il parut depuis avec tant d'éclat. Car son premier emploi fut de transporter du bled dans des sacs: ce qui le fit surnommer SACCAS. Mais ayant quitté ce métier sous l'empire de Commode, pour s'appliquer à la connoissance, & à la pratique de la philosophie, il fut extrêmement consideré. Il enseignoit à Alexandrie, & sa reputation fut si grande à cause du genie extraordinaire qu'il avoit pour les sciences, qu'il merita d'avoir de tres-illustres disciples, & entr'autres Plotin. Celui-ci, quoique Payen, vint étudier la philosophie à Alexandrie à l'âge de 28. ans: & après avoir entendu plusieurs maîtres, il suivit Ammonius, & prit ses leçons pendant onze ans, c'est-à-dire, depuis l'an 232. jusqu'à 243. Ammonius avoit étudié à fond Platon & Aristote; & comme il avoit l'esprit rempli de la doctrine de ces deux grands hommes, il tâcha de concilier les principes de l'une & l'autre philosophie, en retranchant les questions & les disputes inutiles. Les anciens auteurs lui ont donné de grands éloges, & même les Payens, comme Plotin, Longin, Porphyre & Hierocles, dont le dernier l'appelle *Theodidacte*, c'est-à-dire, *instruit de Dieu*. Il avoit composé quelques ouvrages qui l'ont fait mettre au rang des auteurs ecclesiastiques par saint Jerôme. Eusebe en marque un en particulier, *de la conformité de Moyse avec Jesus*; mais le principal étoit son *Diatessaron* ou *Monotessaron*: c'est-à-dire, un évangile composé des quatre, ou une espece de concorde des quatre évangelistes, qu'il avoit faite avec beaucoup de travail & d'étude, & sur laquelle Eusebe dressa ses *canons évangeliques*. Plusieurs auteurs croyent que cette concorde est celle

celle qui porte maintenant le nom de *Tatien*; mais cela n'est pas entierement certain. Celle qui est inserée sous son nom dans la bibliotheque des peres, n'est ni de lui ni de Tatien. Saint Gregoire de *Nysse* cite dans son traité *de l'ame*, un passage d'Ammonius maître de Plotin, pour expliquer l'union de l'ame avec le corps, & un autre de lui & de Numenius Pythagorieien, pour montrer que l'ame n'est point corporelle. Quelques-uns lui attribuent encore une vie d'Aristote, & des commentaires sur ce philosophe; mais ils sont d'un autre Ammonius, ou plûtôt d'Ammonien d'*Alexandrie*, philosophe Peripateticien, qui vivoit sur la fin du V. siecle, & dont il est parlé dans la bibliotheque de Photius. * Sanctus Hieronym. *in catal.* Eusebe, *l.* 6. *c.* 19. Plotin. Longin. Ammien Marcellin, *l.* 22. Porphyre, *in vita Plot.* Photius, *cod.* 214. 215. Euseb. *in epist. ad Carpian.* Oudin. *Supplem. de script. eccles.* Cave, *Hist. litterar.* Valois, *in Euseb.* Socrate, *l.* 6. *Hist. c.* 6. Bayle, *Diction. Crit.* Tillemont, *mem. eccles.* M. Du Pin. *Biblioth. eccles. les trois premiers siecles.*

AMMONIUS, chirurgien celebre d'Alexandrie, surnommé *Lithotome*, parce qu'il inventa le premier l'operation de tirer la pierre de la vessie en faisant une ouverture. * Daniel le Clerc, *Histoire de la medecine.*

AMMONIUS, poëte & historien, sous l'empire d'Arcadius & de Theodose *le Jeune*, écrivit en vers toute l'histoire de la guerre contre Gainas Goth, qui fut défait l'an de J. C. 400. * Nicephore *l.* 3. *Hist.* Vossius, *de hist. lat. l.* 1. *c.* 18. *& de poet. c.* 9.

AMMONIUS, fils d'*Hermias*, philosophe Peripateticien, fut disciple de Proclus, & a fleuri sous l'empire d'Anastase dans le VI. siecle. Il a composé des commentaires sur quelques traités d'Aristote, & en particulier sur le livre *de interpretatione*; quelques auteurs lui en attribuent une autre, *de la difference des mots grecs*, que M. Menage donne à Herennius Philon. On croit que c'est cet Ammonius dont il est parlé dans la bibliotheque de Photius, *cod.* 242. où il est dit qu'il se plaisoit extrêmement à expliquer les vieux poëtes & à faire des remarques critiques sur la langue grecque; & qu'il avoit un âne d'un goût merveilleux pour la poësie, aimant mieux ne point toucher à la nourriture qu'il avoit devant lui, & souffrir la faim, que d'interrompre son attention à la lecture d'un poëme. Il est fait mention d'un autre AMMONIUS dans les *Chaînes* des peres Grecs, sur l'évangile de saint Jean, & de quelques autres livres de l'écriture. Consultez Anastase le Sinaïte, *in præfat. Anagog. Quæst.*

AMMONIUS (André) de Lucques en Italie, qui vivoit au commencement du XVI. siecle, quitta sa patrie pour passer en Angleterre, où il fut secretaire du roi Henri VIII. qui le députa vers le pape Leon X. Il mourut en Angleterre l'an 1517. âgé de quarante ans. Il se mêloit de faire des vers, & y réüssissoit assez bien. L'abregé de la bibliotheque de Gesner nous donne le catalogue suivant de ses poësies. *Scotici conflictus historia lib.* 1. *Bucolico seu Ecloga, lib. de rebus nihili, lib.* 1. *Panegyricus quidam, lib.* 1. *Epigrammata lib.* 1. *Poëmata diversa lib.* 1. Ce qu'on nomme, *Panegyricus quidam*, est un poëme sur les victoires que les Anglois remporterent l'an 1513. à la journée des éperons, à la prise de Teroüanne, & à celle de Tournay. Il y eut une liaison & un grand commerce de lettres entre lui & Erasme. Il logea quelque tems chez Thomas Morus. * Bayle, *diction. critiq.*

AMMONIUS (Levinus) dit vulgairement *Vander Maude*, de Gand, Chartreux, vivoit dans le XVI. siecle, & fut illustre par sa pieté & par son sçavoir. Il eut part à l'amitié d'Erasme, qui parle de lui avec éloge. Il publia la vie de Guillaume Bibauc, general des Chartreux, & un ouvrage intitulé, *Tractatus in parabolam de filio minore natu.* On assure qu'il mourut l'an 1556. * Erasmus, *in epist.* Petreius, *in biblioth. Carth.* Valere André, *bibliot. Belg.*

AMMONIUS, moine d'Orient, se coupa l'oreille droite, afin que ce défaut le mît hors d'état de pouvoir être élû évêque; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût consacré par le patriarche Theophile. * Socrate, *l.* 8. *c.* 1. Baron. à l'an de J. C. 385.

AMMOTHEE, nymphe de la mer, fille de Doris & de Nerée, selon Hesiode. Son nom est tiré du mot Ἄμμος, *arena*, ou sable ϰαὶ θέω *discurrere*, aimant à courir sur le sable: *quasi per arenam discurrens.* * Hesiode, *in Theog.*

AMNISTIE, ou AMNESTIE, nom que les Atheniens donnerent à une loi, par laquelle il fut dit qu'on mettroit en oubli de part & d'autre toutes les injures qui auroient été reçûës durant la guerre, afin de mieux affermir la paix. Trasybule fut l'auteur de cette loi, après que les trente tyrans eurent été chassez d'Athenes. Ce nom est grec ἀμνηστία, & signifie *oubli.* * Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 1.

AMNON, fils aîné de *David* & d'*Achinoan*, devint si éperdûment amoureux de sa sœur *Thamar*, que David avoit euë de *Macha*, mere d'*Absalom*, que ne pouvant satisfaire sa passion, il tomba malade. Jonadab son cousin & son ami lui donna un conseil qu'il executa. Il se mit au lit; & quand son pere vint le voir, Amnon le supplia de lui envoyer sa sœur Thamar. Lorsqu'elle fut arrivée, il la pria de lui faire des gâteaux, & de les porter dans son cabinet, où il la suivit & la viola, quelque résistance qu'elle pût faire. Il passa un moment après de cette ardente affection qu'il avoit pour elle, à une haine si excessive qu'il la fit chasser de chez lui, en lui disant des injures. David fut tres-sensiblement touché d'une action si détestable: mais comme il avoit une tendresse particuliere pour Amnon, il ne put se resoudre à le punir comme il le meritoit. Quelque irrité qu'Absalom fût de cette injure qui avoit été faite à sa sœur Thamar, il dissimula pour quelque tems son ressentiment. Neanmoins voulant s'en venger, il invita ses freres à un festin qu'il desiroit leur faire à la campagne; & lors qu'Amnon commença à être pris de vin, il le fit tuer l'an 3005. du monde, & avant J. C. 1030. * II. *des Rois*, *c.* 13. Josephe, *antiquités Judaïques*, *c.* 1. *&* 7.

AMNON, rabbin de Mayence, contemporain de Moyse Bar Nachman, selon Gedhalia, vivoit vers l'an 1242. Il fut condamné à mort à Mayence à cause du Judaïsme. Les Juifs disent que l'évêque de Mayence & les principaux de la ville l'ayant fait venir pour l'obliger à se faire Chrétien, il demanda qu'on lui donnât trois jours; qu'il se repentit d'avoir demandé ce délai; qu'au bout de ce tems l'évêque l'envoya querir; qu'il demanda qu'on lui coupât la langue qui avoit differé de sanctifier le nom de Dieu beni; que l'évêque au lieu de la langue, lui fit couper les doigts des mains & des pieds; qu'Amnon les fit saler; que la fête de la nouvelle année étant venuë, il se fit apporter à la synagogue avec ses doigts salés; qu'il y fit une priere, & qu'ensuite il disparut; qu'il apparut trois jours après pendant la nuit à un Juif; qu'il ordonna que l'on envoyeroit à toutes les églises de la dispersion, la priere qu'il avoit faite, commençant par ces mots: *Donnez de la fermeté à la sainteté de ce jour*; que cela fut executé, & que les Juifs recitent cette priere tous les premiers jours de l'année, & le jour des expiations. Cette histoire & cette priere se trouvent dans le *Machazor*, ou le livre des prieres des Juifs. * Histoire des Juifs depuis Jesus-Christ jusques à present, pour servir de continuation à l'histoire de Josephe, *corrigée & augmentée par* M. Du Pin, *édition de Paris in* 12. 1710. 7. *tome.*

AMOEBÆUS, execellent joüeur d'instrumens de la ville d'Athenes, qui chanta au nôces de Demetrius & de Nicée. Polyæn. *l.* 4. *c.* 6. *in Antigon. com.* 1. Plutarque le fait contemporain de Zenon. S. Clement d'*Alexandrie*, *l.* 3. *Stromat.* loüe fort la continence d'Amœbæus, lequel n'approcha jamais de sa femme, quoiqu'elle fût tres-belle. * Ælian *Hist. Animal. l.* 6. *c.* 1. *&* Var. *Hist. l.* 3. *c.* 30.

AMOENUS, poëte Chrétien, que quelques-uns font auteur de l'*Enchiridion*, ou *Manuel de l'ancien & du nouveau Testament*, qu'on trouve à la fin des œuvres de Prudence, a été mis par Fabricius dans le recüeil des poëtes Chrétiens: & par Margarin de la Bigne dans le VIII. tome de la bibliotheque des peres. Victor Giselin soûtient que cet ouvrage est de Prudence, & d'autres l'attribuent à Sedulius. Quoi qu'il en soit, nous ne sçavons

pas en quel tems a vécu Amœnus. Ce manuel qu'on lui attribue, commence ainsi :

Eva columba fuit, tum candida, nigra drinde
Facta, per anguinem malesuadâ fraude venenum, &c.

* Victor Giselin, *in edit. Prud.* Vossius *de poët. lat.* Le Mire, *in auct. de script. eccl. &c.*

AMOER, riviere, *voyez* AMUR.

AMOGNES (les) canton du Nivernois. Quelques-uns croyent que ce nom vient d'*alimonia*, à cause de la fertilité de ce canton ; mais Guy Coquille croit qu'il a été appellé ainsi par les paysans pour dire *la terre aux moines* ; parce que les moines de Clugny sont curés primitifs & patrons des meilleurs paroisses de cette contrée. Outre les blés que ce pays produit en abondance, on y voit des prés, des bois & des vignes, mais il n'y a ni ville, ni bourg qui merite quelque attention.

AMOLON, archevêque de Lyon, *voyez* AMULON.

AMOMET, *Amometus*, historien Grec, a écrit un ouvrage des Attacores, que Pline met sous un même climat que les Hyperboréens. Elien rapporte une remarque qu'il avoit tirée de lui, qu'en une certaine ville de Libye les prêtres faisoient sortir d'un lac des crocodiles de dix-sept pieds de long, en chantant une chanson qui avoit cette vertu particuliere de les attirer hors de l'eau. * Elien, *l.* 17. *histoire des animaux*, *c.* 6. Pline, *l.* 6. *c.* 20.

AMON, roi de Juda, succeda l'an 3392. du monde, & avant J. C. 643. à son pere *Manassé*, qui l'avoit eu de Messalemet, de la ville de Seteba. Il imita les impietés ausquelles son pere s'étoit laissé aller dans sa jeunesse, & ne demeura pas long-tems sans en recevoir le châtiment. Car après avoir regné deux ans seulement, il fut assassiné à l'âge de 24. ans dans sa maison par ses propres officiers l'an 3394. du monde, & avant J. C. 641. Il fut enseveli en son sepulchre dans le jardin d'Oza. * IV. *des Rois*, 21. II. *des Paralipomenes*, 21. Josephe, *antiq. Judaiq. l.* 10. *c.* 4.

AMOND, roi de Suede, *voyez* AMUND.

AMONDE, en latin, *Aimon*, riviere d'Ecosse dans la province de Lothiane, se jette dans le golfe d'Edimbourg, que les Ecossois nomment *Forth* & *Frith*, & les Anglois *Edenborow Frith*. * Baudrand.

AMONE, ou l'AMONE, *Anemo*, riviere d'Italie, a sa source au pied du mont Apennin, & rend tres-agréable le pays qu'elle arrose dans la Romagne. Elle passe à Faënza, ou Fayence, & se jette dans le Pô, près de Ravenne. D'autres croyent que l'*Anemo* est le *Montone*. * Baudrand.

AMONTONS (Guillaume) fils d'un avocat de Normandie, né à Paris au mois d'Août de l'an 1663. s'est appliqué dès sa jeunesse aux machines. Il a travaillé particulierement sur les baromettres, thermomettres, & hygromettres, & a fait imprimer un livre en 1695. sur ce sujet. Il entra dans l'académie des sciences en 1699. & donna en ce tems-là une theorie *des frottemens*. Il a fait depuis un nouveau termomettre, & un baromettre rectifié. Il mourut le 11. Octobre 1708. âgé de 42. ans. * *Hist. de l'Acad. Royale des Sciences par* M. de Fontenelle, *édit. Paris* 1709.

AMORBACH, en latin *Amorbachium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, & dans l'état de l'électeur de Mayence. Elle est située sur la petite rivere de Muldt, qui se jette peu après dans le Mein. * Baudrand.

AMORÉE, roi des Derbices, ennemis de Cyrus, étant attaqué par les Perses, il engagea les Indiens à se joindre à lui, & l'un d'entre eux blessa ce conquerant. Amorges, roi des Saces, ami de Cyrus, qui n'avoit pû se trouver à la premiere bataille, étant survenu avec vingt mille chevaux, on en revint aux mains : les Perses ne perdirent que neuf mille hommes, & tuerent jusqu'à trente mille Derbices. Amorée & ces deux fils furent du nombre de ceux qui y perirent dans cette occasion, & ses peuples se soûmirent à Cyrus qui mourut peu de jours après. Cette histoire d'Amorée est également inconnuë à Herodote & à Xenophon : Ctesias, de qui on l'a prise, bien que fabuleux dans plus d'un endroit, n'est pourtant pas indigne de toute créance.

AMORGES, roi des Saces, fut un puissant prince, qui ayant été attaqué par Cyrus, fut pris les armes à la main. La reine Sparethra sa femme, prenant en son absence le soin du gouvernement, leva aussi-tôt une armée de trois cens mille hommes, & de deux cens mille femmes, & avec ces troupes elle marcha contre Cyrus, de qui elle prit sa revanche. Parmises, beau-frere de ce conquerant, & ses trois fils, furent du nombre de ceux qu'elle fit prisonniers, & Cyrus pour obtenir leur liberté consentit de rendre Amorges à ses peuples. Cet échange se conclut avec un traité de paix. Amorges devenu ami de Cyrus, marcha avec lui contre Crésus, & il l'accompagna encore dans son expedition contre les Derbices. Les Perses y parurent vaincus, parce que leur roi y fut blessé, à mort ; mais Amorges qui n'avoit pû se trouver à la bataille, étant survenu avec vingt mille chevaux Saces, remporta une victoire complette, & contraignit les Derbices de se soûmettre à Cyrus. Ce prince mourut peu de jours après de sa blessure ; & pour derniere marque de l'estime qu'il faisoit de l'amitié d'Amorges, il obligea ses fils de lui donner la main. Ctesias est le seul ancien écrivain qui parle d'Amorges, & l'on ne peut douter qu'il n'ait débité bien des fables ; cependant on ne peut rejetter absolument ce qu'il dit d'Amorges, parce qu'Herodote, qui décrit autrement que lui la mort de Cyrus, avertit que les Perses racontoient l'histoire de sa vie de quatre manieres differentes, entre lesquelles il a choisi celle qui lui a paru la plus vraisemblable.

AMORGOS ou AMORGUS, que les modernes nomment *Morgo* ou *Amorgo*, est une isle au milieu de l'Archipel, que quelques auteurs mettent entre les Cyclades, & d'autres parmi les Sporades, avec une ville qui étoit autrefois le siege d'un évêque. Elle a été la patrie du poëte Simonides, qu'on a surnommé *Armogien*. On lui a autrefois donné les noms d'*Hypere* & *Patage*, selon Pline ; ceux de *Pancale*, & de *Psychiam*, selon Etienne de *Byzance* ; & celui de *Tripolis*, parce qu'elle contenoit trois villes, *Arcesine*, *Minoa*, & *Psychia*. * Strabon, *l.* 10. Pline. Etienne de *Byzance*.

AMORIUM, ville ancienne de la grande Phrygie, sur les frontieres de la Galatie dans l'Asie mineure, avec archevêché sous le patriachat de Constantinople, a été tres-nommée dans les ouvrages des anciens auteurs, & a eu l'avantage de produire de grands hommes. Amerumnas calife des Sarasins la ruina dans le IX. siecle vers l'an 840. Theophyle empereur d'Orient, fils de Michel le *Begue*, se mit en campagne contre les Sarasins ; & après les avoir défaits, il leur prit dans la Syrie, Samosate & Sozopetra, dans le pays du calife, ville qu'il ruina de fond en comble, quoiqu'Amerumnas le fit tres-instamment prier de l'épargner, en sa consideration. Ce dernier furieusement irrité de cet affront, resolut de s'en venger par la ruine d'Amorium, qui étoit la patrie de Theophile. Il s'avança vers la Cappadoce & la Phrygie avec une formidable armée, composée de soldats levés jusques dans l'Afrique, & qui portoient écrit sur leurs boucliers le nom d'*Amorium*, pour declarer hautement l'entreprise qu'ils avoient faite de sacrifier cette ville à la vengeance de leur maître. En effet, quelque diligence que fit l'empereur pour jetter des troupes dedans, & quelque résistance que fissent ceux qui la défendoient, Amerumnas l'emporta : il y sacrifia tous les habitans à sa vengeance, fit mettre le feu par tout, & de la plus belle ville de l'Orient, il n'en fit qu'un amas de cendres & de ruines, en haine de ce qu'elle étoit la patrie de Theophyle, qui avoit ruiné la sienne. * Strabon. Pline. Ptolomée. Cedrenus. Zonare. Curopalate, &c.

AMORRHÉENS, peuples descendus d'Amorrhée, fils de Canaan, dont il est parlé dans la Genese, habitoient du tems de Moyse tout le pays qui est au-delà du Jourdain, entre les torrens de Jabok & d'Arnon. Ils étoient sous deux puissans rois ; Sehon, qui regnoit en Hesebon ; & Og, roi de Basan, de Galaad & de Gaulanite. Moyse fit demander à Sehon la permission de laisser passer les Israëlites sur ses terres, lui promettant qu'ils n'y feroient aucun degast : mais ce prince l'ayant refusé, & ayant assemblé une grande armée pour s'y op-

poser, fut vaincu par les Israëlites, aussi-bien qu'Og, qui venoit à son secours, l'an 2584. du monde, & avant Jesus-Christ 1451. Depuis ce tems-là les tribus de Gad & de Ruben, & une moitié de celle de Manassé occuperent ce pays des Amorrhéens. Le prophete Amos dit que les Amorrhéens étoient aussi hauts que les cedres, & aussi forts que des chênes, parce que les geants Raphaim (du nombre desquels étoit Og, roi de Basan) étoient de la race des Amorrhéens. * *Genese*, c. 10. *Nombres* 21. & 32. *Deuteronome*, 3. *Juges*, 11. *Amos*, 2. v. 9. Josephe, *l.* 4. *c.* 4. 5. & 7.

AMORRIO, historien ecclesiastique, allegué par Possevin, au premier livre de l'abregé de l'apparat sacré. * Possevin. Vossius, *l.* 4. *des historiens Grecs.*

AMOS, le troisiéme des douze petits prophetes chez les Latins, & le second chez les Grecs, étoit un simple pasteur de la ville de Thecué, la même que Roboam, fils de Salomon avoit fait rebâtir, comme il est marqué dans le second livre des Paralipomenes, & que saint Jerôme met à deux lieuës de Bethléem, du côté du midi. Il prophetisa, comme il le dit lui-même, sous le regne d'Ozias roi de Juda, & de Jeroboam II. roi d'Israël; il prédit la captivité des Israëlites, & les malheurs qui devoient arriver aux ennemis du peuple de Dieu. Amazias prêtre de Bethel, le fit mourir l'an 3250. du monde, & avant Jesus-Christ 785. vers le tems de ce fameux tremblement de terre, qu'on fixe en la 25. année du regne d'Ozias, & en la 40. de Jeroboam. La prophetie d'Amos, qui contient neuf chapitres, est principalement écrite contre les dix tribus d'Israël, dont il prédit la ruine & la captivité. Il finit, en leur faisant esperer un retablissement qui ne peut être autre que le regne du Messie. Ce prophete est moins élevé que les autres, & se sert de comparaisons & d'expressions conformes à son état & à sa profession. L'auteur des vies des prophetes, attribuées à saint Epiphane, Clement *Alexandrin*, & quelques auteurs modernes, & entr'autres, Simler, se sont imaginés que ce prophete est le même qu'Amos, pere du prophete Isaïe. Mais saint Augustin, saint Jerôme, saint Basile, saint Isidore & divers autres auteurs rejettent avec raison un semblable sentiment. En effet le pere du prophete Isaïe étoit un homme de qualité de la ville de Jerusalem; & le prophete Amos avoüe lui-même qu'il étoit un pauvre pasteur. Outre cela, on écrivoit ces noms diversement; bien que les Latins n'y fassent point de difference. Il faut aussi remarquer que ce prophete fut mis à mort par la haine d'Amasias sacrificateur, & non pas par ordre du roi de Juda. Les Grecs font sa fête le 15. Juin, & les Latins le 31. May. * Clemens *Alexandrin. l.* 1. *Strom.* Sanct. Hieronym. *in Isai. & Amos.* Sanct. Augustin. l. 18. *de civit. c.* 29. Sanct. Basilius, *in cap.* 1. *Isai. &c.* Bellarmin. *de script. eccl.* Usser. Huet, *demonstrat. evang.* M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la bible.*

AMOS ou AMOSIS, roi d'Egypte, *voyez* AMASIS.

AMOS ou HAMOS, patriarche de Jerusalem, succeda à Jean IV. de ce nom, depuis l'an 593. jusqu'à l'an 601. Il fut tiré d'une laure ou monastere de moines, dont il étoit abbé, comme on l'infere du *Pré spirituel*, *l.* 1. *c.* 144. * S. Gregorius, *l.* 7. *epist* 7. Baronius, *An. Christ.* 595. *num.* 68. & 601. *n.* 14.

AMOUQUES, est le nom que les Indiens donnent aux gouverneurs & aux pasteurs de ces Chrétiens qu'on appelle de S. Thomas, parce qu'ils sont descendus des peuples, qu'on croit que cet apôtre convertit à la foi Chrétienne, & qui sont en grand nombre dans les royaumes qui contiennent les montagnes de Malabar. * Voyage de l'archevêque de Goa, *l.* 2. *c.* 9.

AMOUR ou CUPIDON, est ce dieu que les anciens nous representent si diversement, soit dans sa naissance, soit dans ses progrès. Platon le fait fils de la pauvreté; Hesiode, du chaos de la terre; Sappho, du ciel & de la terre; Simonides, de Mars & de Venus; Acusilaüs, de l'air & de la nuit; Alcmeon, de Flore & du Zephire. Le même Platon distingue encore deux sortes d'amour; le premier, fils de Venus Uranie, c'est-à-dire, *celeste*; le second, sorti de Venus terrestre ou marine, née de l'écume de la mer. On le represente ordinairement sous la figure d'un bel enfant ailé, nud & d'une chaire tendre & vermeille, avec les yeux voilés, un arc bandé, un flambeau allumé, & une trousse pleine de fléches à ses côtés. * Platon, *au banquet.* Hesiode, *en sa theogonie.* Natalis Comes, *l.* 4. *c.* 14. *de la mythologie.* Lil. Giraldi, *des dieux.*

☞ Les anciens ont representé deux sortes d'amour, pour nous exprimer qu'il n'y a rien dans le monde qui ne soit bon de soi-même, & qui ne puisse devenir criminel par le mauvais usage que les méchans en font. Ainsi le premier amour est fils de Venus Uranie, ce qui signifie qu'il n'a rien que de spirituel & d'épuré. Platon le considerant sous cette idée, soûtient que c'est ce dieu puissant qui porte au bien & à l'honnêteté, qui met en paix les hommes, qui change la rusticité en politesse, qui appaise les discordes, qui unit les cœurs, qui incline à la douceur, qui adoucit la cruauté, qui console les affligés, qui redonne la force aux ames lassées, & qui rend enfin la vie parfaitement heureuse. Zenon l'appelle un dieu d'amitié & de liberté, de paix & de concorde, de bonheur & de consolation, de science & de vertu. C'est pour cela que les Atheniens avoient élevé dans l'académie sa statuë dediée à Pallas, comme s'ils eussent voulu dire qu'il étoit un dieu sçavant & inventeur des belles choses. Les Samiens lui consacrerent une fête, qu'ils appelloient *la fête de la liberté*; bien qu'on le considere ordinairement comme la source de la servitude. Athenée conclut que ce dieu a toutes les perfections, sans aucuns défauts. On le faisoit encore fils du ciel & de la terre; ou pour marquer qu'il faut que le ciel l'inspire à nos cœurs, ou pour marquer la force de cette inclination, que les uns ont recherchée dans les astres, les autres dans dieu même. On representoit l'amour sous la figure d'un bel enfant, pour faire voir que tout doit commencer par lui, & qu'il est le premier pas qu'on fait vers les grandes choses, comme l'enfance est le premier âge de la vie. Il étoit nud; & cela signifie qu'il n'emprunte rien de personne pour venir à bout de ce qu'il promet, & que sa simplicité & ses forces lui suffisent pour executer ce qu'il entreprend. On lui mettoit un bandeau devant les yeux, pour montrer qu'il est immortel, & qu'il doit à lui-même tout ce qu'il invente. Enfin son flambeau apprenoit qu'il éclaire toutes choses; & ses flêches exprimoient cette éloquence invincible qui touche les cœurs & qui les attire à soi.

Quant à l'autre amour, fils de Venus marine, selon la theologie des anciens, c'est lui qui corrompt, qui ruine la société, & qui fait méprifer ce qu'il y a de plus louable dans le monde. On l'a tantôt representé comme fils de la nuit ou de la pauvreté, tantôt comme sorti de la dissention & des procès, & toûjours suivi de la douleur, des inimitiés, & de la fiévre, pour marquer qu'il est la source des desordres qui s'entretiennent dans les tenebres & dans l'erreur; & qu'il n'est pas une simple maladie, mais un composé de toutes sortes de maux. Il étoit nud, parce que celui qui aime donne toutes choses, se dépoüille de ses biens, revele son secret, & devient enfin le veritable fils de l'indigence & de l'indiscretion. Il étoit enfant, à cause qu'il manque de raison & de jugement. On le peignoit aveugle, afin d'exprimer sa prévention & son ignorance sur les défauts de l'objet aimé. Ses ailes marquoient son inconstance & sa legereté. Son flambeau le faisoit craindre comme un incendiaire public; & ses flêches désignoient les attaques des passions qui tyrannisent l'ame. Tous les poëtes Grecs & Latins ont parlé de la force de l'amour, ou pour mieux dire, de sa violence, & de la tyrannie qu'il exerce sur les cœurs. * Platon, *dans le Timée & dans le Banquet.* Philostrate, *dans ses images.* Pausanias, *l.* 1. 5. & 9. Plutarque. Athenée, *l.* 3. *c.* 5. Lactance Firmien, *l.* 1. *c.* 11. & 17. *de la veritable & fausse religion.* Natalis Comes, *l.* 4. *c.* 14. Pierius, *dans ses hieroglyph.*

AMOUR (Guillaume saint) docteur en theologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, professeur en theologie, fit beaucoup de bruit dans le XIII. siecle. Il étoit de Saint-Amour, village

dans le comté de Bourgogne. Etant chanoine de Beauvais, il fut chargé par l'université de Paris de l'affaire qu'elle avoit contre les Dominicains. En l'an 1228. dans le tems de la minorité de saint Loüis, & de la regence de la reine Blanche, les suppôts de l'université de Paris n'ayant pû avoir de justice du meurtre de quelques-uns de ses écoliers, commis par des soldats, s'étoient retirés partie à Angers, partie à Reims. Les Dominicains profitant de leur absence, se firent recevoir docteurs en theologie, & obtinrent une chaire de professeur en theologie. L'université ayant été rétablie à Paris quatre ans après, non seulement ces religieux demeurerent en possession de celle-ci, mais ils voulurent encore avoir une seconde chaire. L'université fit un decret pour les en empêcher: mais en 1250. les Dominicains profitant de la disgrace de l'université, qui avoit fait cesser ses leçons suivant la constitution de Gregoire IX. parce qu'on ne lui avoit pas fait justice du meurtre commis envers ses écoliers, ne voulurent point obéïr, qu'on ne leur accordât à perpetuité deux chaires de theologie. L'affaire de l'université fut accommodée; & ensuite elle fit un decret, par lequel il fut ordonné que qui que ce soit ne seroit reçu docteur, qu'il ne jurât d'observer les statuts de l'université. Les Dominicains n'ayant pas voulu obéïr à ce decret, furent chassés du corps; mais ils en porterent leurs plaintes au comte de Poitiers & à la reine Blanche, regente du royaume en l'absence du roi, & allerent jusqu'au pape. Les suppôts de l'université en étant avertis, s'adresserent au comte de Poitiers, & dirent qu'ils ne demandoient rien autre chose, jusqu'à ce que le souverain pontife en eût ordonné autrement; mais les Dominicains firent ensorte que l'évêque d'Evreux, commissaire du pape, laissât sa commission à maître Luc, chanoine de Paris, qui étoit à leur devotion, à qui ils firent adresser une seconde commission de la part du pape. Celui-ci, muni de ces pouvoirs, suspendit tous les membres de l'université de leurs fonctions, & fit publier sa sentence dans toutes les paroisses de Paris, nonobstant l'appel de l'université. L'université de son côté fit publier & signifier à toutes les communautés le decret sur lequel elle avoit chassé les Dominicains, & écrivit au mois de Février de l'an 1254. une lettre à tous les évêques de France, pour se plaindre de la conduite des Dominicains. Innocent IV. qui les avoit favorisés jusques là, leur fit défense de faire aucune fonction hierarchique, sans l'approbation des ordinaires. Ce pape étant mort, sa bulle fut revoquée par Alexandre IV. qui donna près de quarante bulles en leur faveur. Ce fut alors que les Dominicains accuserent Guillaume de S. Amour d'avoir avancé des choses contraires à l'honneur du S. siege, & d'avoir fait un libelle diffamatoire contre le pape. Cette accusation ayant été portée devant le roi sur les plaintes de Gregoire, nonce apostolique, l'affaire fut renvoyée à l'évêque de Paris, devant lequel Guillaume de S. Amour prouva clairement son innocence, & la fausseté de cette accusation. Les Dominicains en inventerent une autre, sous prétexte de quelques propositions que l'université de Paris avoit avancées contre les Mendians valides, sans nommer personne; & ils presenterent même quelques memoires contre des propositions qu'ils imputoient à Guillaume de S. Amour. Ce docteur fit un sermon dans l'église des SS. Innocens pour se justifier. Enfin, le roi fit faire en 1256. un accommodement entre les Dominicains & l'université, par lequel les Dominicains furent rétablis en renonçant à leurs bulles. Dans ce tems-là Guillaume de S. Amour composa son traité *des perils des derniers tems*, qui donna sujet aux Dominicains de renouveller leurs plaintes. Alexandre IV. rejetta le concordat fait entre l'université & les Dominicains, condamna nommément Guillaume de saint Amour, le déclara déchû de tous ses offices & benefices, & demanda qu'il fût chassé du royaume. Cette sentence ne fut point executée, & Guillaume de S. Amour demeura à Paris. Il fut déferé par les Dominicains à une assemblée d'évêques des provinces de Sens & de Reims, qui se trouverent à Paris; mais s'y étant presenté pour se défendre, les Dominicains ne voulurent point s'en rapporter au jugement du concile. Alors l'université envoya des deputés à Rome, & choisit Guillaume de S. Amour, Odon de Doüay, Nicolas de Bar-sur-Aube, Jean de Gateville, & Jean Belin, pour défendre le livre *des perils des derniers tems*, & demander la condamnation du livre intitulé, l'*Evangile éternel*. Mais les Dominicains les prévinrent; & ayant déferé au pape le livre *des perils des derniers tems*, cet ouvrage fut condamné avant l'arrivée des deputés. Ils ne laisserent pas de continuer leur chemin: étant arrivés à Anagnia, où étoit le saint pere, il n'y eut que Guillaume de S. Amour qui tint ferme, les trois autres condamnerent son livre. Pour lui il se défendit si bien, que le pape le renvoya absous. Cependant il ne fut pas plûtôt parti, que revenant malade de Rome, le pape lui adressoit une lettre, par laquelle il lui défendoit d'entrer en France, & il lui interdisoit pour toûjours d'enseigner ni de prêcher. Pour éviter cette tempête, il se retira à son village de Saint-Amour. L'université de son côté tint ferme, & ne voulut point recevoir les Dominicains. Le pape Alexandre IV. étant mort en 1261. Guillaume de S. Amour revint à Paris, & envoya son livre au pape Clement IV. Ce pape, sans l'approuver, traita humainement Guillaume de S. Amour, qui demeura tranquille jusqu'à sa mort. Son épitaphe, qui est dans l'église de Saint-Amour dans le comté de Bourgogne, où il a été enterré, nous apprend qu'il mourut l'an 1272. & le livre obituaire de Mâcon, que ce fut le 13. Septembre. Ses ouvrages ont été imprimés en 1632. Le premier est intitulé, *De Pharisæo & Publicano*; le second, *De periculis novissimorum temporum*; le troisiéme, *Collectiones scripturæ sacræ*. Le but de tous ces ouvrages est de décrier les religieux, qui sous pretexte d'humilité, de pauvreté & mendicité, nourrissent un orgüeil & une ambition, par lesquels ils se préferent aux autres, & veulent secoüer le joug, & entreprendre sur les droits des legitimes pasteurs. Il leur applique quantité de passages de l'écriture, de la glose ordinaire, du droit canon, & de quelques peres. Il y soûtient que ce n'est point une action de vertu, de se reduire volontairement à la mendicité, & qu'on ne doit point donner l'aumône à un mandiant valide. Il se justifie des propositions qu'on lui avoit imputées: & enfin il pronostique les malheurs que ces nouveaux prédicateurs peuvent causer à l'église. S. Thomas écrivit contre ce docteur l'opuscule qui est dans le XIX. volume de ses ouvrages, *Adversùs impugnantes religionem*; & saint Bonaventure fit aussi contre lui un traité, *De paupertate Christi & apologia pauperum*. Ceux qui le mettent au nombre des heretiques n'ont pas raison. Il ne faut que consulter Guillaume de Nangis, & les auteurs contemporains. Le premier dit que son livre fut brûlé à Anagnia, non pas pour avoir contenu des heresies, mais parce qu'il excitoit des séditions contre les religieux: *Non propter hæresim, quam contineret, sed quia contra præfatos religiosos seditionem & scandalum concitabat.* Jean de Meun ou Clopinel, parle ainsi de Guillaume de Saint Amour dans son roman de la Rose:

Estre banni de ce royaume
A tort comme fut maître Guillaume
De S. Amour, qu'hypocrisie
Fit exiler par grande envie.

* Jean de saint Victor, *ad ann.* 1254. Guillaume de Nangis, *in vita S. Lud. ad ann.* 1255. Du Boullay, *hist. univ. Paris.* Le Bullaire, *t.* I. *Cont.* 8. *Alex. IV.* Thom. de Cantimpré. Saint Antonin. Paul Emile. Prateole. Bellarmin. *de monach.* Sponde. *A. C.* 1253. *n.* 7. & 1255. *n.* 8. &c. Du Chêne, *chronol. de Norm.* 1256. Alethophilus, *ad Christianum Philalethem*, à la tête de ses ouvrages. Mezeray. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XII. siecle.*

AMOUR (Loüis de saint) docteur en theologie de la faculté de Paris, maison & societé de Sorbonne, natif de Paris, fils d'un cocher du corps du roi, & filleül de Loüis XIII. fit ses études avec succès dans l'université de Paris; & étant bachelier, fut élû recteur de l'université. Pendant son rectorat, il fit des visites dans les colleges: ces visites lui attirerent des ennemis. Il reçut le bonnet

de docteur en 1644. & cinq ans après il se distingua dans l'affaire de la dénonciation *des cinq propositions* à la faculté. Il fut un des docteurs que les évêques qui demandoient la distinction des sens des cinq propositions, choisirent pour députer à Rome sous le pontificat d'Innocent X. il travailla fortement avec ses collegues à soûtenir leur cause ; mais n'en ayant pû venir à bout, il revint en France, où il soûtint le parti de M. Arnaud dans la faculté de theologie de Paris; & n'ayant pas voulu signer la condamnation de ce docteur, il en fut exclus. Il fit imprimer en 1662. un journal de ce qui s'étoit passé à Rome, touchant l'affaire des cinq propositions, que l'on croit avoir été redigé sur ses memoires, & sur ceux de M. l'abbé de la Lane son confrere, par MM. Arnaud & de Sacy. Il a vécu depuis jusqu'en 1687. qu'il est mort & enterré à S. Denys en France le 15. de Novembre.* *Mem. du tems.* M. Du Pin. *table univ. des aut. ecclef.*

AMPATRES, peuples de l'isle de Madagascar, vers la côte meridionale, entre Carcanossi & Caremboule. Le pays est tres-fertile, & couvert de bois, dans lesquels les habitans bâtissent leurs villages, fermés de pieux & d'arbres épineux. Le peuple est gouverné par les grands, qui sont seigneurs des villages, & qui reconnoissent un ancien élevé au-dessus d'eux tous. Ils se font souvent la guerre, & les étrangers y sont tres-mal venus. Le pays des Ampatres peut fournir trois mille hommes de guerre. Il y a beaucoup de coton.* Flacourt, *hist. de Madagascar.*

AMPELUSIA, promontoire d'Afrique, dans la province de Halbar près de Tanger, en la Mauritanie Tingitane, vis-à-vis de l'Andalousie. On lui donna ce nom, à cause de la grande quantité de vignes qu'on y voyoit. Pline, Ptolomée & Pomponius Mela en font mention. On le nomme aujourd'hui *le cap de Spartello.* * Pline, *l.* 5. *c.* 1. Mercator. Baudrand.

AMPELUSIA, *Ampelos*, ville & promontoire de Macedoine. C'est celui que les modernes nomment *capo Canistro*, près du golfe de sainte Anne, ou golfe d'Aiomama. * Pline, *l.* 4. *c.* 10. Strabon, *l.* 14.

AMPELUSIA, ou AMPELA, *Ampelus*, ville & promontoire de Crete, selon Ptolomée. On nomme aujourd'hui ce promontoire, *capo Sagro* ou *Zacro.* * Baudrand.

AMPEZO, *Ampitium*, bon bourg d'Allemagne, au pied des Alpes dans le Tirol, sur les confins du Frioul, dont il faisoit autrefois partie. Mais il appartient à la maison d'Autriche depuis l'an 1505. par un traité fait entre l'empereur Maximilien & la republique de Venise. La forteresse de Bulistagni est tout auprès. * Baudrand.

AMPHARES, ephore de Lacedemone, sous le regne du roi Agis, & le plus cruel ennemi de ce prince. Ce fut lui qui le fit condamner par les ephores, & qui après l'avoir fait executer, fit souffrir aussi le dernier supplice à Agesistrata & à Archidamie, mere & grand-mere d'Agis. Le prétexte, fut le changement qu'Agis avoit voulu faire dans la discipline de Sparthe, & la veritable raison, fut l'envie qu'Amphares avoit de ne point rendre les sommes qu'il avoit empruntées d'Agesistrata. Agis fut executé la quatriéme année de la CXXVII. olympiade, 269. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *vie d'Agis.* M. Du Pin, *biblioth. des hist. proph.* Bayle, *dict. crit.*

AMPHAXE, ou AMPHAXIS, petite ville de Macedoine, sur le golfe que les modernes nomment de *Contessa*, qui est le *sinus Strymonicus* des anciens. Il donnoit son nom à un petit pays dit *Amphaxite*, qui comprenoit les villes de Thessalonique, où Ciceron fut relegué; & *Stagire*, lieu de la naissance d'Aristote. * Cluvier, *l.* 4. Baudrand.

AMPHIARAUS, fils d'*Oecleus*, ou selon quelques-uns d'*Apollon* & d'*Hypermnestre*, ne voulant point aller avec Adraste roi d'Argos, à la guerre contre Etheocle roi de Thebes, se cacha pour éviter la mort qu'il avoit prévû, ou par les songes, ou par le vol des oiseaux, devoir lui arriver dans cette expedition; mais Eriphyle sa femme, gagnée par adresse, sous la promesse d'un riche collier d'or, le décela & découvrit le lieu où il s'étoit caché : de sorte qu'il fut obligé de prendre les armes & de suivre les autres. Amphiaraüs indigné de se voir ainsi trahi lâchement par l'infidelité de sa propre femme, commanda avant de partir, à son fils Alcmeon, qu'aussi-tôt qu'il apprendroit sa mort, il la vengeât sur sa mere Eriphyle, comme la seule cause de son malheur. L'entreprise de Thebes eut un tres-malheureux succès; car des sept chefs, il y en eut d'abord cinq de tués. Un jour que le general traitoit les principaux de l'armée, un aigle enleva le javelot d'Amphiaraüs, & l'ayant porté assez haut, il le laissa tomber, & on le vit d'abord changé en laurier. Le lendemain Amphiaraüs passant par le même endroit pour s'en retourner chez lui, il fut englouti tout vivant dans la terre, avec son chariot. Cependant on l'honora comme une divinité, & selon Ciceron, les Oropiens lui éleverent un temple. *Amphiaraüm hic honoravit fama Gracia, Deus ut haberetur, atque ut ab ejus solo, in quo est humatus oracula peterentur.* On doit placer la mort de ce heros à l'an 2815. du monde, 1220. avant J.C.

Pausanias, dans ses attiques, nous parle d'un temple qui lui est consacré. « Au sortir de la ville des Oropiens, sur le bord de la mer, à douze stades de-là, on rencontre le temple d'Amphiaraüs, qui s'enfuyant de Thebes, fut englouti avec son chariot. » Les autres disent que ce ne fut pas en cet endroit-là; mais sur le chemin qui va de Thebes en la Chalcide. Neanmoins il est constant qu'Amphiaraüs fut déifié par les Oropiens, & qu'ensuite les Grecs lui décernerent des honneurs divins. Sa statuë y est de marbre blanc, avec un autel, dont la troisiéme partie lui est seulement consacrée, & le reste aux autres dieux. Auprès de ce temple on voit une fontaine, qui porte le nom d'*Amphiaraüs*, d'où on dit qu'il sortit lorsqu'il fut mis au nombre des dieux. On ne lave, ni on ne purifie personne dans l'eau de cette fontaine, mais lorsqu'on a eu réponse de l'oracle, & qu'on se trouve soulagé de sa maladie, on jette dans la fontaine des pieces d'or & d'argent. Jophon Gnossien, l'un des interpretes des oracles d'Amphiaraüs, les publia en vers hexametres : ce qui attira les peuples à son temple. « Amphiaraüs, *continuë Pausanias*, après avoir été déifié, institua cette maniere de deviner l'avenir par les songes; & il faut que ceux qui vont consulter son oracle, lui sacrifient auparavant comme à un dieu, & gardent les autres ceremonies marquées. Ils immolent un mouton, & après l'avoir écorché, ils en étendent la peau par terre, & s'endorment dessus, attendant l'éclaircissement de ce qu'ils demandent, & qu'il leur donne en songe. Le même auteur, dans ses corinthiades, nous dit encore, qu'en la ville des Philiasiens, derriere le grand marche, il y a une maison qu'on appelle *mantique*, ou du *devin*, où Amphiaraüs ayant veillé une nuit, commença de prévoir l'avenir.

Plutarque parlant des oracles d'Amphiaraüs, « dit que du tems de Xerxés, on envoya un valet à l'oracle d'Amphiaraüs, touchant Mardonius. Ce valet s'étant endormi dans le temple, vit en songe le ministre du temple qui le rebuta fort & le repoussa, & qui enfin lui jetta une grosse pierre à la tête, parce qu'il ne vouloit point sortir. » Ce songe se trouva veritable; car Mardonius fut tué par le tuteur du roi de Lacedemone, ayant reçû un coup de pierre à la tête, dont il mourut. Voilà à peu près ce que les auteurs nous racontent d'Amphiaraüs & de ses oracles.* Plutarque, *aux paralleles, ex.* 6. Strabon, *l.* 9. Pausanias, *l.* 1. 2. *&* 9. Pline, *l.* 7. Ovide, *l.* 3. *de ponto, eleg.* 1. Statius, *in Thebaid.* Plutarch. *in paral.* Cicero, *de divinat. l.* 1. *c.* 70. Diodore *de Sicile*, *l.* 5. *c.* 5. a écrit son histoire fort au long. *Antiq. Grec. & Rom.* Bayle, *dict. crit.*

AMPHIAS, fut envoyé par ceux d'Epidaure, pour assoupir la dissention qui étoit entre les Lacedemoniens & les Atheniens, la huitiéme année de la guerre du Peloponnese. * *V. scholia, in equit. Aristoph.*

AMPHIBALUS, surnommé *Brito*, parce qu'il étoit de la grande Bretagne, vivoit sur la fin du III. siecle. On dit qu'il fut élevé à Excester dans la connoissance des langues & des belles lettres; & qu'ayant été envoyé à Rome, il y étudia sous les plus celebres professeurs. Mais si Amphibalus se rendit illustre par son érudition,

il le fut encore davantage par sa pieté & par son zele pour la propagation de la foi. Il prêcha non seulement en Angleterre, mais encore en Ecosse; & pour détromper les idolâtres, il écrivit un traité, où il faisoit voir la vanité & l'imposture de leur superstition. Cet ouvrage servit encore à confirmer les fideles dans leur créance. Pour les y fortifier, Amphibalus composa diverses homelies, & un livre particulier, où il avoit pris soin de marquer tous les devoirs de la vie chrétienne, *ad instituendam vitam christianam*. Quelques auteurs ont crû qu'Amphibalus fut évêque dans l'isle d'Anglesey; & d'autres qu'il souffrit le martyre vers l'an 291. Mais ce personnage paroît chimerique. * Hector Boëthius, *hist. Scot. l.* 6. Pitseus, *de script. Angl.*

AMPHICLÉE ville de la Phocide en Grece, où il y avoit autrefois un fameux temple dédié à Bacchus, dont le sacrificateur prédisoit l'avenir à ceux qui le consultoient. Pausanias ajoûte, que ceux qui avoient invoqué ce faux dieu, étoient avertis en songe des remedes dont ils se devoient servir pour guerir leurs maladies. Les Amphictyons resolus de ruiner toutes les villes de la Phocide, lui donnerent le nom d'*Ophithea*. * Pausan. *in Phocid.*

AMPHICRATES, historien Grec, composa un traité des hommes illustres, selon Diogene Laërce, *dans la vie d'Aristippe*, *l.* 2. & Athenée, *l.* 13. Plutarque parle aussi d'un rheteur de ce nom, *dans la vie de Lucullus.*

AMPHICTION, fils de Deucalion & de Pyrrha, fut le troisiéme roi d'Athenes, & commença son regne, qui fut de 10. ans, 1499. ans avant Jesus-Christ, & l'an du monde 2536. On croit que c'est lui, & non un autre *Amphiction* fils d'Hellen, qui établit cette celebre assemblée de juges, nommés *Amphictyons*, qu'on tiroit au commencement des sept principales villes de la Grece; mais qui furent choisis depuis dans tout le pays. Lorsque les Phocéens eurent été proscrits, les Amphictyons permirent à Philippe de Macedoine de prendre séance parmi eux, & lui accorderent deux suffrages, comme ce peuple les avoit eus. Cœlius nous veut faire croire qu'il fut le premier qui apprit aux hommes à tremper leur vin. * Strabon, *l.* 8. & 9. Pausanias, *in Phoc. Les marbres de Paros*, *du* comte d'Arondel, *donnés au public*, *avec des commentaires par* Jean Selden. Eusebe. Justin. Orose. Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 4.

AMPHICTYONS, juges de la Grece, qui s'assembloient de tems en tems pour veiller au bien public. On ne sçait rien de certain de leur origine. Les uns prétendent qu'ils furent établis par Acrisius, les autres par Deucalion. Quoi qu'il en soit, il est constant que les Amphictyons s'assemblerent pendant le printems & l'automne, tantôt à Delphes dans le temple d'Apollon, & tantôt aux Thermopyles dans celui de Cerés. On compte jusqu'à onze ou douze peuples qui députoient à cette assemblée; sçavoir, les Thessaliens, les Beotiens, les Perhebes, les Magnesiens, les Locriens, les Octœens, les Phtiens, les Maliens, les Phocéens, les Ioniens, dont les Atheniens faisoient partie, & les Doriens, au nombre desquels on mettoit les Lacedemoniens. Quand Philippe de Macedoine eut terminé la guerre sacrée, ou de la Phocide, il fut mis au nombre des Amphictyons à la place dePhocéïus qui en avoit été chassé.Ce fut à l'occasion de cetteé lection que Demosthenes composa une harangue touchant la paix, afin d'engager les Atheniens à l'approuver. Lorsque les Romains se furent rendus maîtres de la Grece, ils conserverent l'assemblée des Amphictyons. Après la bataille d'Actium, Auguste accorda à la ville de Nicopolis, qu'il avoit fait bâtir, le privilege d'y entrer. Mais l'autorité de cette assemblée étoit alors extrémement diminuée. Enfin Strabon assure que de son tems elle ne se tenoit plus. * Justin. *lib.* 8. Diod. *lib.* 16. Strabon, *l.* 9. Toureil, *remarques sur l'oraison de la paix de Demosthenes.*

AMPHIDAMAS, illustre citoyen de Chalcide, & general des armées de sa patrie, mourut en combattant contre les Erythréens. Les plus habiles poëtes d'Erythrée se trouverent à ses funerailles qui se firent à Chalcide, & y disputerent un prix de poësie. Homere & Hesiode furent du nombre des concurrens; & comme les juges craignoient de prononcer sur les vers de ces deux grands hommes, ils s'aviserent de proposer des questions énigmatiques; celle-ci en fut une, selon la traduction de Plutarque par Amyot:

Muse, dis-moi, ce qu'on confessera
Qui ne fut onc, & jamais ne sera

Hesiode répondit sur le champ:

Quand les chevaux de Randon furieux,
Pour emporter le prix victorieux,
Courant autour la tombe & sepulture
De Jupiter y rompront leur voiture.

Solution qui fut trouvée si juste, qu'Hesiode eut le prix, qui étoit un trépied d'or. Plutarque qui raconte cette histoire, *au deuxiéme chap. du banquet des sept sages*, nous apprend que c'étoit la coûtume des anciens Grecs, d'exercer la subtilité de leur esprit par les énigmes qu'ils se donnoient à deviner les uns aux autres. * Plutarque, *banquet des sept sages. Sympos. l.* 5. *quæst.*

AMPHIDAMAS, de la famille des Inachides, étoit fils d'Alceüs & frere de Lycurgue, comme le veut Pausanias; mais plûtôt fils du dernier, & petit-fils d'Alceüs, comme on le peut conclure de ce qu'Apollodore dit de lui. Il est cependant bien different de l'autre Amphidamas, *dont nous avons déja parlé.* * Pausanias, *in Arcadic. l.* 8. Apollodore, *l.* 3. *&c.*

AMPHIDAMAS, fils de Busiris, qu'Hercule tua avec son pere, parce qu'il les surprit lorsqu'ils immoloient leurs hôtes en sacrifice. * Baudrand.

AMPHIDROMIES, fêtes des anciens payens, qu'ils celebroient dans leurs maisons, le cinquiéme jour après la naissance de leurs enfans. Celles qui avoient fait la fonction d'accoucheuses, se lavoient d'abord les mains, & prenant l'enfant entre leurs bras, courroient l'offrir aux dieux, & le donnoient à la nourrice pour en avoir soin. Alors les parens & les amis faisoient de petits presens à ces femmes, & l'on faisoit un grand festin. Hesychius dit que ce jour-là-même on donnoit un nom à l'enfant: mais en un autre endroit il dit que le nom se donnoit le dixiéme jour. Si ce dernier sentiment est veritable, la fête des Amphidromies n'est pas de celles que les Romains appelloient *nominales*. Amphidromies est un mot grec Ἀμφιδρόμια, qui signifie *course à l'entour*, ou *en cercle.* * Hesych. Platon, *in Theæteto.* Aristoph. *in avibus.* Suidas. Cœl. Rhodig. *l.* 12. *c.* 12. Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

AMPHILOQUE (S.) *Amphilochius*, archevêque d'Icone en Lycaonie, a été l'un des plus illustres prélats du IV. siecle, & l'un des plus grands défenseurs de la foi orthodoxe, contre les heretiques. Il étoit originaire de Cappadoce; & après avoir fait durant quelque tems profession de la rhetorique, il hanta ensuite le barreau, où il fit la fonction d'avocat & de juge. Depuis il se retira dans la solitude d'Ozizale en Cappadoce, & vers l'an 374. il fut élû évêque d'Icone. C'est ainsi qu'est nommée son église, dans le premier concile general assemblé à Constantinople, où Amphiloque se trouva l'an 381. & assista encore aux conciles tenus en la même ville ès années 385. & 394. Il eut beaucoup de part à l'amitié de saint Gregoire de *Nazianze* & de saint Basile. L'un & l'autre lui écrivirent diverses lettres, que nous avons encore; & le dernier composa, à sa priere, le traité du saint Esprit, & plusieurs épîtres pour resoudre ses difficultés. Nous en avons trois, qui portent le nom de *canoniques*. Amphiloque instruisit lui-même l'église par divers traités, cités non seulement par Theodoret, par saint Jerôme, par Leon de *Bizance*, par saint Cyrille d'*Alexandrie* & par saint Jean de *Damas*; mais encore par le concile general d'Ephese, & par le second concile de Nicée. On croit communément que la vie de saint Basile, qu'on lui attribuë, n'est pas de lui. Ce saint prélat sçachant que l'empereur Theodose, qui avoit fait assembler à Constantinople un concile, pour tâcher de réunir les Ariens avec les Catholiques, écoutoit quelques courtisans qui favorisoient les évêques errans; & craignant qu'il ne se laissât seduire par ces esprits artificieux, il osa lui demander qu'il leur interdît la liberté de s'assembler, même à la campagne: l'empereur qui leur avoit déja

fait cette défense, mais pour les villes seulement, trouva cette demande trop dure. Le saint évêque ne se rebuta point, & quelques jours après il alla au palais avec d'autres évêques pour saluer l'empereur. Lorsqu'il fut entré dans l'appartement de Theodose, qui étoit avec Arcadius son fils, qui avoit été depuis peu associé à l'empire, & declaré Auguste, il le salua, & ne fit pas semblant de voir le jeune prince. Theodose crut qu'il n'y songeoit pas, & l'avertit de venir saluer son fils & de le baiser. Le Saint s'approcha du jeune prince, & lui fit quelques caresses, comme à un autre enfant; mais ne lui rendit point les respects qu'on avoit accoûtumé de rendre aux empereurs, & s'adressant à Theodose, il lui dit, que s'étoit assez qu'il lui eût rendu ses respects sans les rendre encore à Arcade. Theodose se mit en colere, comme d'une injure qu'on lui faisoit en la personne de son fils, & commanda qu'on chassât l'évêque de sa chambre. Comme on le poussoit donc pour le faire sortir, il se retourna vers Theodose & s'écria : « Vous voyez, seigneur, « que vous ne pouvez souffrir l'injure qu'on fait à votre « fils, & que vous vous emportez de colere contre ceux « qui ne le traitent pas avec respect; ne doutez pas que « le Dieu de l'univers n'abhorre de même ceux qui blas- « phêment contre son Fils unique, en ne lui rendant pas « les mêmes honneurs qu'à lui, & qu'il ne les haïsse com- « me des gens ingrats à leur Bienfaicteur & à leur Sau- « veur. » Theodose comprit alors, & admira l'adresse de ce saint évêque: il le rappella, lui demanda pardon, & publia peu de tems après des loix, par lesquelles il défendoit aux heretiques de tenir des assemblées, de faire aucune ordination, & d'enseigner leur doctrine. On croit que la premiere de ces loix est celle qui est dâtée du 25. Juillet 383. & adressée à Posthumien, préfet du prétoire en Orient; l'autre est du 3. Septembre suivant. Ce saint prélat fit aussi la guerre aux Massaliens ou *Euchites*, ainsi appellés, parce qu'ils faisoient consister dans l'oraison seule toute l'essence de la religion, & présida au concile de Side, metropole de la Pamphylie, assemblé contre ces heretiques illuminés. Il y a apparence qu'il mourut après l'an 394. & selon M. de Tillemont avant l'an 403. puisqu'il n'est fait aucune mention de lui dans les troubles que causa la déposition de saint Jean Chrysostome, qui dit dans son traité des hommes illustres, qu'Amphilochius avoit composé un traité du saint Esprit, qu'il lui avoit lû; mais ce traité est perdu. M. Cotelier a donné une lettre synodique d'Amphilochius, qui est veritable. On lui attribuë encore le poëme à Seleucus, petit-fils de l'empereur Trajan; mais il est plûtôt de saint Gregoire de *Nazianze*. L'on n'a que des fragmens de tous les autres ouvrages d'Amphilochius, & huit homelies données par le P. Combefis sous son nom, que M. de Tillemont croit supposées, seulement parce que le stile en est dur. Il falloit que saint Jerôme fit grand cas d'Amphiloque, puisque dans sa lettre 84. à Magnus, il semble l'égaler aux Basiles & aux Gregoires de *Nazianze*, pour l'érudition sacrée & profane. Les Grecs & les Latins l'ont mis au nombre des Saints, & honorent sa memoire le 23. de Novembre. Sa vie que nous avons dans Surius, est assurément une piece supposée. M. Hermant a recüeilli la suite de ses actions, en écrivant la vie de saint Basile & de saint Gregoire de *Nazianze*. On pourra aussi consulter S. Jerôme, Theodoret, Sozomene, Possevin, Bellarmin, &c. Tillemont, *mem. eccl.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. IV. siecle.*

AMPHILOQUE, fils d'*Amphiaraus* & d'*Eriphyle*, fut un celebre devin. Il accompagna Alcméon son frere à la seconde guerre de Thebes; quelques-uns disent qu'il l'aida à se défaire d'Eriphyle; mais la plûpart des auteurs sont d'un autre sentiment. L'autel qu'on lui consacra dans Athenes contribua beaucoup moins à la gloire de son nom, que l'oracle qu'il avoit à Mallus en Cilicie, où les consultans passoient la nuit dans le temple, & ce qu'ils songeoient devoit être l'éclaircissement de ce qu'ils vouloient sçavoir. Pausanias assure que de son tems il n'y avoit point d'oracle aussi fidele que celui-là. Amphiloque avoit été avec Mopsus le fondateur de cette ville où se rendoit cet oracle: ce fut après la guerre de Troye. Ces deux fondateurs se querellerent & s'entretuerent en duel: quelques-uns assurent pourtant qu'Amphiloque fut tué par Apollon. Il joignit ensemble la royauté & la prophetie, car il fut roi d'Argos: il est vray qu'il ne put pas se maintenir dans le royaume; il en sortit mécontent, & alla fonder une ville dans le golfe d'Ambracie. Plutarque rapporte un oracle d'Amphiloque rendu à un certain Thespesius, lequel ayant demandé aux dieux s'il vivroit mieux qu'il n'avoit fait, (car il avoit vécu dans le désordre) sçût par là que cela arriveroit après sa mort: en effet ayant été tué, il résuscita trois jours après, & mena depuis une bonne vie. Il ne faut pas confondre notre devin avec cet AMPHILOQUE dont Pline fait mention dans son *X. liv. chap. XXII.* & dont une oye fut amoureuse: celui-ci étoit natif d'Olene. Cela arriva dans *Ægée* ville d'Achaye. * Homer. *odyss. l.* 15. Pausan. *l.* 5. Apollod. *l.* 3. Strab. *l.* 7. Thucidide. Xiphilin. Plin. *l.* 13. & 16. Tite-Live, *l.* 45. Elien. *hist. Animal. l.* 5. Athen. *l.* 15. Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.*

AMPHILOQUE, étoit selon Lucien, fils d'un scelerat, qui avoit tué sa mere. Il exerça en Cilicie le métier de dévin, & disoit la bonne avanture à tous venans, moyennant une recompense tres-modique; ce qui fait dire à Lucien qu'il avoit ôté la pratique à Apollon. Le même Lucien dans le *menteur*, fait parler un certain Eucrate, au sujet d'Amphiloque: « Comme je revins, *dit-il*, d'E- « gypte, ayant appris la renommée de l'oracle d'Amphi- « loque qui répondoit clairement & ponctuellement sur « tout ce qu'on desiroit sçavoir, pourvû qu'on le donnât « par écrit à son prophete, j'eus la curiosité de le con- « sulter en passant. » * Lucien, *au dialogue intitulé*, Assemblée des dieux.

AMPHILOQUE, philosophe Athenien, a laissé un ouvrage d'Agriculture, selon le témoignage de Varon, qui le cite. * *lib.* 1. *de R. R. c.* 1.

AMPHILYQUE, *Amphilycus*, de Corinthe, étoit pere du poëte Eumelus, auteur des deux ouvrages intitulés, l'un *Bugonie*, ou generation des abeilles, & l'autre *Europe*. Cet Eumelus florissoit dès la 2. année de la III. Olympiade, 767. ans avant Jesus-Christ. Il composa aussi une histoire de Corinthe en vers. * Euseb. *en sa chron.*

AMPHILYTE, devin d'Acarnanie, voulant persuader à Pisistrate d'attaquer les Atheniens, se servit de ces vers: comme s'il eût été inspiré de quelque divinité:

Les filets sont jettés, & le Thon se prendra
Aux premieres clartés que la lune rendra.

Pisistrate l'ayant assuré qu'il comprenoit le sens de ces paroles, attaqua les Atheniens. Ils étoient campés dans un lieu avantageux; mais après avoir soupé, les uns s'étoient mis à joüer, & les autres dormoient. Ansi Pisistrate les ayant défaits, se rendit maître d'Athenes pour la troisiéme fois sous la LVIII. Olympiade, vers l'an 547. avant J. C. * Herodote, *l.* 1. ou *Clio*.

AMPHIMEDON, fils de Melanthée, l'un des amans de Penelope, fut tué par Thelemaque fils d'Ulysse. * *Odyss.* 22. & 24.

AMPHIMEDON, étoit un certain Libyen qui fut tué dans la cour du roi Cephus, en combattant contre Persée. * Ovide le rapporte, *l. Metam. v.* 74.

AMPHINOME, mere de *Jason* chef des Argonautes, se plongea un poignard dans le sein, du regret qu'elle eut de la longue absence de son fils. * Natalis Comes, *l.* 6. *c.* 7. C'est aussi le nom d'une Nymphe, dont Homere fait mention. *Il.* Σ. *Iliad. v.* 44.

AMPHINOMUS, philosophe, qui a laissé quelques traités de geometrie, est cité par Proclus, dans son commentaire sur Euclide. On ne sçait pas en quel tems il vivoit. * Proclus, *l.* 1. Vossius, *de Math. c.* 54. §. 17.

AMPHINOMUS & ANAPIUS, deux freres qui se sont signalés par leur pieté, pour avoir sauvé leurs pere & mere sur leurs épaules, au peril de leur vie, de la ville de Catane en Sicile, qui étoit embrasée des feux du mont Etna. * Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 4. *ex.* 11. Senec. *l.* 3. *de benef. c.* 37. Voici ce qu'en dit Cornelius Severus, *in Ætna.*

Amphinomus fraterque pari sub munere fortes,
Cùm jam vicinis streperent incendia tectis,
Accipiunt pigrumque patrem, matremque senilem:

AMPHION, fils de Jupiter & d'Antiope, que son mari Lycus, roi de Thebes, avoit repudiée, apprit si bien à joüer de la lyre, que les poëtes ont feint que les rochers le suivoient; voulant par-là exprimer le pouvoir qu'il avoit d'attendrir les ames les plus farouches. On ajoûte que les pierres touchées de ses accords, se rangerent d'elles-mêmes, pour former les murailles de Thebes. C'est ce qu'Horace exprime ainsi, *de arte poet.*

Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis,
Saxa movere sono testudinis, & prece blandâ
Ducere quò vellet, &c.

Cette fable est fondée sur ce qu'Amphion avoit l'adresse d'enchanter les esprits & les cœurs des peuples les plus durs & les plus barbares, par la douceur de ses discours; de les civiliser, & de leur apprendre à vivre ensemble dans des villes. Les anciens auteurs l'ont fait inventeur de la musique. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il y a eu deux Amphions; le premier, frere de Zethus qui regna à Thebes dans la Beotie, & dont Eusebe fait mention dans sa chronique, lequel suivant son calcul auroit vécu vers l'an 1417. avant la naissance de Jesus-Christ; l'autre Amphion, surnommé *Dircéen*, étoit, dit-on, d'un village situé le long de la riviere Dircé dans la Beotie. On prétend qu'il étoit plus jeune que l'autre, & suivant le même calcul, il auroit vécu environ 1326. ans avant Jesus-Christ. C'est ce dernier Amphion qu'on fait même inventeur de la musique. Mais il est absolument impossible de rien fixer de certain dans ces fables, soit pour les faits, soit pour la chronologie. Ovide dit qu'Amphion étoit époux de la superbe Niobe, & qu'il se fit mourir de desespoir de ce qu'Apollon & Diane avoient tué ses enfans à coups de fléches. On assure aussi que les deux freres Amphion & Zethus furent enterrés dans le même tombeau, que les Tithoréens avoient grand soin d'aller visiter tous les ans, & d'y porter quelques offrandes dans le tems que le soleil étoit dans le signe du taureau, parce qu'alors leur terroir étoit extrêmement fertile, & au contraire celui des Thebains devenoit sterile. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 7. *ch.* 55. Plutarch. *de music. c.* 2. Pausanias, *l.* 9. Apollonius, *l.* 1. *&* 4. *Argon.* Ovide, *metamorph. l.* 6. Natalis Comes, *l.* 8. *c.* 15. *Myth.* Laurenbergius, *Græcia antiq. &c.*

AMPHION, Grec, peintre celebre dont parle Pline. Il assure qu'il étoit inimitable pour ce qu'on appelle composition. * Pline, *l.* 36. *hist. nat. c.* 10.

AMPHION, Grec & fameux sculpteur, fils d'*Acestor*, avoit travaillé à diverses statuës qui furent fort estimées de son tems. * Pausanias, *l.* 10.

AMPHION, affranchi de Quintus Catulus, étoit fort sçavant, & l'avoit fait paroître dans divers ouvrages de sa façon qu'on estimoit. * Pline, *l.* 36. *c.* 18.

AMPHION, évêque d'Epiphanie en Cilicie dans le IV. siecle, assista au concile d'Ancyre, de Neocesarée, & de Nicée. S. Athanase le met au rang des hommes apostoliques de son siecle. Il gouverna l'église de Nicomedie, quand Eusebe en fut chassé après le concile de Nicée; mais il demeura toûjours évêque titulaire d'Epiphanie. Il est fait memoire de lui dans le menologe des Grecs & dans le martyrologe Romain au 12. de Juin. * S. Athanasius, *orat.* 1. *contra Arianos*, *apol.* 2. Sozomene, *l.* 2. *c.* 20. Theodoret, *l.* 1. *c.* 20. Baillet, *vies des saints.*

AMPHION, fils d'Hypson, fils de Pelée, un des Argonautes, ressembloit si bien à son frere Deucalion, que leur propre pere s'y trompoit. * Valer. Flacc. *v.* 367.

AMPHIPOLES, Archontes ou magistrats que Timoleon institua à Syracuse, après en avoir chassé Denys *le Jeune*, qui en étoit tyran. Ce fut sous la CIX. Olympiade, 344. ans avans Jesus-Christ. Ils avoient soin du gouvernement & de la police de cette grande ville, & leur autorité dura plus de trois cens ans. * Diodore de Sicile, *livre* 16. *de sa bibliotheque historique.*

AMPHIPOLIS, ville sur les frontieres de Thrace & de Macedoine, avec archevêché. Les Grecs la nommerent depuis *Christopoli*, & on assure que son nom moderne est *Emboli* ou *Chrysopoli*, & selon Lucas Holstenius, *Chisopoli*. Elle étoit située sur le fleuve Strymon, qui la baignoit de tous côtés; & ce lieu s'appelloit auparavant *les neuf-chemins*. Aristagoras Milesien, fuyant les armes de Darius, voulut s'y établir; mais il en fut empêché par les Edoniens, la premiere année de la LXIX. Olympiade, l'an 504. avant Jesus-Christ. Depuis les Atheniens y envoyerent dix mille habitans qui furent taillés en pieces à Drabesque par les Thraces. Cela n'empêcha pas Agmon fils de Nicias, d'y fonder une nouvelle colonie, après avoir chassé les Edoniens, qui s'en étoient remis en possession. Ces peuples ayant pris le parti des Lacedemoniens contre ceux d'Athenes, furent le sujet de ces guerres qu'on renouvella du tems de Philippe de Macedoine. Perdiccas II. prit Amphipolis au commencement de la LXXXIX. Olympiade, l'an 424. avant J. C. * Thucydide, *l.* 4. *&* 5. Justin, *l.* 8. Pline, *l.* 4. *c.* 10. Suidas.

AMPHIRETE, Acanthien, ayant été pris par des corsaires & mené dans l'isle de Lemnos, on le mit dans les fers, les pirates comptans qu'ils en tireroient une bonne rançon. Amphirete pour s'en délivrer s'avisa de ne rien manger; en même tems il se mit à boire du vermillon delayé dans de l'eau salée; ayant après cela été à ses necessités naturelles, les pirates s'imaginerent qu'il avoit le flux de sang, & lui ôterent les fers de peur qu'il ne mourût, & que par là ils ne perdissent leur rançon. Amphirete se voyant un peu en liberté, prit l'occasion de la nuit pour se sauver, & s'étant mis dans une barque à pêcheur, il arriva heureusemnt à Acanthe. * Polyæn. *l.* 6. *à la fin.*

AMPHIS, poëte comique, vivoit du tems de Platon, sous la XCV. Olympiade, & vers l'an 400. avant J. C. selon ce qu'on peut recüeillir de ce qu'écrit de lui Diogene Laërce, dans la vie de ce philosophe. Athenée parle aussi de lui *au liv.* 14.

AMPHISCIENS, nom que les geographes donnent à ceux qui habitent sous la zone torride, entre les deux tropiques, parce que dans le cours de l'année, ils ont les quatre ombres de tous les côtés & tout autour de leur hemisphere; car lorsque le soleil touche à l'un des deux points équinoxiaux, c'est-à-dire, *au commencement du belier*, ou *au commencement de la balance*, leur ombre du matin tourne vers l'occident, & celle du soir vers l'orient; & lorsque le soleil parcourt les signes septentrionaux, leur ombre va au midy; comme au contraire elle va au nord, lorsqu'il parcourt les signes meridionaux. Ce nom vient d'ἀμφὶ, *de côté & d'autre*; & de Σκιὰ, *ombre*. Les Heterosciens sont les peuples des zones temperées, qui ont toûjours leur ombre vers l'un des poles; & les Perisciens sont les peuples des zones froides, qui voyent tourner leur ombre en rond à l'entour d'eux, dans les saisons que le soleil les éclaire. * Pline. Ptolom.

AMPHISTENES, Lacedemonien, offrant un sacrifice à Diane, entra en fureur. * Pausan. *l.* 1.

AMPHISTIDES, certain homme qui ne put jamais apprendre à compter que jusqu'au nombre de cinq. De sorte que lorsqu'on vouloit railler quelqu'un qui ne sçavoit pas bien la science des nombres, qui est la seule propre de l'homme, selon la remarque d'Aristote, on le comparoit à cet Amphistides. On dit encore de lui que lorsqu'il fut marié, il n'osa toucher à sa femme, de peur qu'elle ne s'en plaignît à sa mere: il ignoroit même, à ce qu'on prétend, si c'étoit de son pere ou de sa mere qu'il étoit né. * Suidas. Aristote. *prob. sect.* 10.

AMPHISTRATUS & RECAS, Grecs qui accompagnoient Castor & Pollux, & conduisoient leurs chevaux, à qui Jason donna le gouvernement de plusieurs places. * Justin, *l.* 42. *c.* 3. Strab. *l.* 11.

AMPHITHEATRE, en latin *Visorium*, édifice spacieux bâti en rond ou en ovale, qui environnoit le theâtre des Romains, & rempli de sieges, sur quoi le peuple assis regardoit les divers jeux & spectacles qu'on lui donnoit de fois à autres; c'est-à-dire, *les combats des gladiateurs*, *& les chasses des bêtes feroces*. Il est constant que du tems de Vitruve il n'y avoit point encore d'amphitheatres bâtis

bâtis à Rome; & que selon la remarque de Juste-Lipse, il y a faute dans Pline, où on lit, *Pompeii amphitheatri*, au lieu de *Pompeiani theatri*. Il y a eu dans la suite plusieurs amphitheatres à Rome. Le plus fameux a été celui de Neron, construit de pierre Tyburtine, dont la dureté & la beauté approche de celle du marbre. On l'appelle le *Colisée* du colosse de Neron. Il étoit long de six-vingt quinze pieds, & large de cinq cens vingt-cinq, capable de contenir quatre-vingt-sept mille personnes assises à leur aise; & sa hauteur étoit de cent soixante cinq pieds de roi. Dans les premiers tems on ne bâtissoit point de theatres ni d'amphitheatres permanens; ils étoient seulement construits de bois, & on les ôtoit après les jeux. Et Dion rapporte qu'un de ces anciens amphitheatres fondit, & que sous les ruines il y eut un tres-grand nombre du peuple Romain écrasé. Auguste fut le premier qui en fit construire un de pierres dans le champ de Mars, aux dépens de Statalius Taurus, l'an de la fondation de Rome 725. & cet amphitheatre subsista jusqu'à l'empereur Vespasien; car ce premier ayant été brûlé sous Neron. Vespasien en fit rebâtir un nouveau sous son huitiéme consulat, deux ans avant sa mort; mais il ne put le voir achevé: Tite y mit la derniere main. Pline rapporte que Curion dressa un amphitheatre, qui tournoit sur de gros pivots de fer; de sorte que du même amphitheatre on pouvoit en faire quand on vouloit deux theatres differens, sur lesquels on representoit des pieces toutes differentes. Les amphitheatres étoient consacrés à Diane *Taurique* ou *Scythienne*, à Jupiter *Latien* ou *Stygien*, comme veut Martial, & enfin à Saturne. Minutius Felix nous dit qu'il y avoit un autel sur lequel on immoloit les hommes avant que de commencer les jeux. L'amphitheatre étoit distribué en trois parties principales. *La premiere* qui étoit comme le theatre, étoit la plus basse, & faisoit comme un parterre de sable: on l'appelloit *cavea*, c'est-à-dire, *cave*, à cause qu'elle étoit pleine de cavaux soûterrains & artificiels, dont les uns servoient à enfermer les bêtes, les autres à conserver les eaux necessaires pour les divertissemens des Naumachies, & pour la commodité des spectateurs assemblés. On y serroit les outils & ustensiles necessaires aux jeux. Il y avoit aussi un endroit particulier où on reservoit des figures d'hommes faites de foin, dont on se servoit pour mettre les taureaux en furie dans les combats de ces animaux. Ce lieu étoit uni, égal & sablé; ce qui lui donna le nom d'*arena* ou d'*arene*; d'où est venu cette expression latine figurée, *in arenam descendere*, qui veut dire, *entrer au combat*; parce que des gladiateurs combattoient dans cette arene ou dans cette place sablée. *La seconde partie* étoit l'enceinte de cette arene, qui comprenoit un grand corps de bâtiment, où il y avoit divers degrés qui alloient en montant: ce qui faisoit que les spectateurs les plus proches n'empêchoient pas, étant assis, les plus éloignés de voir. *La troisiéme partie* servoit à garder diverses especes d'animaux, des chevaux pour les courses & pour les chasses, des bêtes feroces pour les criminels & pour les athletes. Juste Lipse, qui a examiné ce qui regarde cette matiere, dit qu'il est assez difficile de marquer précisément le tems auquel on a fait bâtir des amphitheatres. Il ne laisse pas neanmoins d'établir l'invention des amphitheatres sur le déclin de la republique, & se persuade que le theatre de Curion étoit aussi un amphitheatre: parce que quand on vouloit on le séparoit en deux parties; & quand on changeoit de dessein, & qu'on se vouloit servir de toute son étenduë, il formoit un veritable amphitheatre. Ces paroles sont tirées de Pline, & semblent montrer que le tribun du peuple avoit droit de passer pour l'inventeur des amphitheatres: car dans le même endroit il est expressément remarqué que les plaisirs de la scene y furent donnés avec tant d'artifice, qu'encore qu'il y eût comme deux theatres, l'adresse des machinistes avoit si bien disposé les choses, que quand on vouloit, on ne voyoit plus qu'une enceinte ou un amphitheatre. Cependant un fameux édile nommé *Statilius Scaurus*, peut être censé avoir précedé Curion dans ce dessein: car, selon le même Pline, Scaurus fut le premier qui exposa au peuple cent cinquante panthéres; & Bulengerus ajoûte qu'on se servit de son theatre comme d'un amphitheatre. Mais il est tres-constant que Jules-Cesar est le premier fondateur des amphitheatres; & Bulengerus nous assure qu'après avoir subjugué l'Asie & l'Afrique, il bâtit un theatre de bois dans le champ de Mars, qui fut appellé *amphitheatre*, à cause des degrés qui l'entouroient, & sur lesquels les spectateurs pouvoient regarder les jeux, étant assis à leur aise. Les deux amphitheatres les plus anciens qui nous restent, sont celui de Verone en Italie, & celui de Nîmes en Languedoc. Pour celui de Vespasien, qui fut bâti de figure ovale par cet empereur, & reparé par Domitien, & que l'on nomme aujourd'hui *Colisée*, il a été beaucoup ruiné par les Goths & autres peuples barbares, qui ravagerent la ville de Rome; sans parler des papes & de leurs neveux, qui en ont ôté des pierres pour bâtir leurs palais. Outre l'amphitheatre qu'Auguste & Vespasien avoient fait bâtir à Rome, Tibere en commença un autre, que Caïus acheva. Trajan en fit construire un dans le champ de Mars, que l'empereur Adrien fit démolir malgré le peuple. Il y a eu & il y a encore quelques restes d'anciens amphitheatres, que l'on avoit faits dans d'autres endroits. Celui que l'on voit à present près de la Loire est remarquable, en ce qu'il est taillé dans la montagne, en sorte qu'il semble que l'art n'y a eu aucune part. On ne sçait quand & par qui celui de Nîmes a été construit. Il est long de 470. pieds, bâti de pierres de taille si grandes, que les architectes ont peine à comprendre comment on a pû transporter & mettre en œuvre des materiaux aussi lourds & aussi masses que ceux que l'on y remarque. Quelques auteurs assurent que les Goths s'y fortifierent autrefois, & s'en servirent de forteresse. Il y en avoit aussi un à Plaisance, dont les anciens ont parlé avec éloge. Celui de Pola, ville d'Italie, étoit remarquable, en ce que l'exterieur qui étoit construit de pierre de taille, étoit permanent; au lieu que la partie interieure, comme les escaliers, les bancs & les balustrades qui n'étoient faites que de bois, se démontoient chaque fois que l'on representoit les jeux. Il ne nous reste aucun amphitheatre plus parfait que celui que l'on voit encore à Verone en Italie, bâti d'un beau marbre. Quelques auteurs ont cru qu'il avoit été bâti avant Auguste, ou du moins de son tems. *Voyez* THEATRE. * Sueton. *c.* 20. *n.* 2. Tacit. *hist.* II. 2. Pitseus, *lexic. antiquit. &c.* Lipse, *des amphitheatres*, *c.* 2. *&* 3. Dempster, *antiquités Romaines*, *livre* 5.

AMPHITRITE, déesse de la mer, selon les poëtes, qui la font fille de Nerée ou de l'Ocean & de Doris, & femme de Neptune. Ils disent que fuyant le mariage, elle fut persuadée de consentir à épouser Neptune, par un dauphin que ce dieu envoya pour la chercher, & qui la trouva enfin au pied du mont Atlas. Le nom d'Amphitrite lui a été donné, parce qu'elle embrasse & environne la terre, dont elle mine les bords; du grec ἀμφὶ, *de tous côtés*, & de τρίβειν, *broyer*, *frotter*, ou τρεῖν, *épouvanter*; parce qu'elle est terrible, lors principalement qu'elle est agitée. * Hesiode. Hesychius. Ovide, *metam.* I. Catulle, *dans les Argonautes.* Claudien, *l.* I. *de raptu Proserp.*

AMPHITRYON, né à Argos, fils d'Alcée, & petit-fils de Persée, épousa Alcmene, fille d'Electryon roi de Mycenes, auquel il succeda, après l'avoir tué par malheur d'un coup de bâton, en voulant frapper une vache. Il fut ensuite à Thebes, dont quelques auteurs le font roi, pour expier ce parricide involontaire; & de-là il partit pour aller faire la guerre aux Teleboens, qu'il vainquit par le secours de Cometho, fille de Pterelaüs. Cette fille étant devenuë passionnément amoureuse d'Amphitryon, coupa le cheveu d'or que son pere avoit à la tête, d'où dépendoit sa vie, & la conservation de son royaume: ce malheureux pere mourut aussi-tôt; & Amphitryon se rendit ainsi maître de la ville des Teleboens. Pendant ce tems-là Jupiter surprit Alcmene sous la figure d'Amphitryon, & en usa avec elle comme s'il eût été son mari. Amphitryon revenant de son voyage, fut reçu de son épouse comme un homme avec qui elle avoit passé la nuit, & non pas comme un homme qui arrivoit. Tiresias éclaircit les soupçons

d'Amphitryon, & l'assura que c'étoit Jupiter qui avoit eu commerce avec Alcmene. Neuf mois après Alcmene accoucha de deux garçons, dont l'un, fils de Jupiter, fut nommé *Hercule*; & l'autre, fils d'Amphitryon, fut appellé *Iphiclus*. Cette histoire fabuleuse est rapportée par Apollodore, *l.* 2. & Plaute en a fait une agréable comedie, que Moliere n'a pas eu de peine à accommoder au theatre François. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Bayle, *dict. crit.*

AMPHORE, *Amphora*, vaisseau de terre à deux anses dont les Romains se servoient pour mesurer les choses séches & liquides. Horace en parle dans son art poëtique, *v.* 213. & en plusieurs autres endroits de ses ouvrages.

——— Amphora cœpit
Institui currente rotâ, cur urceus exit?

Horace & Ciceron marquent que de leur tems on s'en servoit pour y mettre du vin, du miel & des olives. Cicero *pro* Font. *c.* 6. *in Verrem.*

Nec Læstrigonia Bacchus in Amphora
Languescit mihi. Horat. *Od. lib. III.* II. 34.

Il paroît que ces vases étoient fragiles; c'est ce qui a fait présumer qu'ils étoient faits de terre. Ils avoient une espece de gouleau long & menu. On les revêtoit souvent de plâtre ou de quelqu'autre chose, de peur qu'elles ne se cassassent, ou que la force de la liqueur qu'elles renfermoient ne s'évaporât. On mettoit des étiquettes exterieures à chacune des ces amphores, qui étoient ainsi incrustées de plâtre, pour marquer l'ancienneté & le lieu d'où venoit la liqueur qu'elles renfermoient.

Cujus patriam, titulumque senectus
Delevit multa veteris fuligine testa. Juv. *Sat.* 5. *v.* 34.

Petrone marque distinctement l'une & l'autre de ces choses dans le 34. chap. *Statim*, dit-il, *allata sunt amphoræ vitreæ diligenter gypsata, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo Falernum opimianum annorum centum. Dum titulos perlegimus.* C'est de cet usage que quelques auteurs prétendent qu'est venu le proverbe latin *Melioris nota*, lorsque l'on veut loüer quelque chose. On plaça aussi de ces amphores dans presque toutes les ruës de Rome, pour la propreté de la ville & la commodité des particuliers. Les passans avoient coûtume d'uriner dans ces vases. L'usage en fut commun jusqu'au tems de Vespasien, qui par avarice vendit la permission de ramasser l'urine de ces amphores.

Plusieurs auteurs Latins se sont servis de ce terme pour exprimer toutes sortes de vases, quelques autres l'ont appliqué à toutes sortes de vases ou vaisseaux pour serrer des choses liquides. Quelques-uns enfin assurent que c'étoit une mesure que l'on nommoit aussi *quadrantal*, parce qu'elle avoit un pied en quarré, *Dicitur & quadrantal ex pede in quadrum.* Ce vase contenoit quatre septiers & demi de vin; c'est environ trente-six pintes de Paris. Suetone rapporte l'histoire d'un homme qui prétendoit à la questure, & qui but une amphore de vin en un repas chez l'empereur Tibere: *Ob epotam in convivio propinante se vini amphoram.* Cette mesure contenoit encore un minot ou trois boisseaux des choses séches, & on en conservoit le modele à Rome dans le Capitole, pour éviter les fausses mesures, comme le témoigne Remnius Fannius Palemon, précepteur de Lucain: on l'appelloit à cause de cela *amphora Capitolina.* Elle étoit d'un pied quarré en toutes ses dimensions, de longueur, largeur & profondeur, & par consequent cubique. * Rosin, *antiq. Grec. & Rom.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum.*

AMPHORITES, espece de combat qui se faisoit dans l'isle d'Ægine, où l'on donnoit un bœuf pour recompense au poëte qui avoit fait de meilleurs vers dithyrambiques en l'honneur de Bacchus. * Natal. Comes, *l.* 5. *c.* 4.

AMPHOS, comte de Toulouse, *voyez* ALFONSE.

AMPHOTERUS, frere du Craterus, l'un des chefs d'Alexandre, fut envoyé avec soixante vaisseaux dans l'isle de Co, pour soûmettre ces peuples; & dans le Peloponnese, pour appaiser les tumultes que les Lacedemoniens y avoient excités. Dans tous ces emplois il se signala par son courage & par sa prudence. * Arien, *l.* 3.

AMPHOTERUS, frere d'Acarnas, & fils d'Alcmeon, *voyez* ACARNAS.

AMPHRYSE, *Amphrysus*, riviere de Thessalie dans la province nommée *Phthiotide*, est celebre dans l'histoire fabuleuse; parce que les poëtes disent qu'Apollon garda sur ses bords les troupeaux du roi Admete, d'où Virgile l'a surnommé *Pastor ab Amphryso.* * Virgilius, *Georgic. l.* 3. Lucain, *l.* 6. Ovide, *Metam. l.* 2.

AMPHRYSE, autre riviere de Phrygie dans l'Asie Mineure, dont l'eau rendoit steriles les femmes qui en bûvoient. * Pline, *l.* 32. *c.* 2.

AMPHRYSE, ville de la Phocide sur le Parnasse, selon Etienne de *Bysance*, d'où peut-être Virgile a donné le nom d'*Amphrysienne* à la Sibylle dont il parle, *l.* 6. *de l'Eneïde.*

AMPIGLIONE, ruines de la ville nommée anciennement *Empulum*. Elles sont dans la Campagne de Rome, près du bourg nommé *Castello S. Angelo*, à une lieuë de la ville de Tivoli. * Baudrand.

AMPIGOLLI, *cherchez* RAMPEGOLI.

AMPLIATUS ou AMPLIAS, un des premiers fideles, que S. Paul aimoit particulierement. Quelques auteurs prétendent qu'il fut un des soixante & douze disciples de J. C. qu'il gouverna l'église d'Odissée, ville d'Asie, & que les Juifs lui procurerent la couronne du martyre. * *Epitre aux Romains XVI.* 8. *Martyrol. Rom.* 31. *Octobre.*

AMPLOS, ville, *cherchez* AMPELUSIA.

AMPOSTA, bourg d'Espagne dans la Catalogne sur l'Ebre, à trois lieuës au-dessous de la ville de Tortose. Quelques-uns croyent qu'Amposta est la petite ville nommée autrefois *Adeda*, que d'autres placent au village d'Adebra, qui est dans le même pays. Ce bourg est un bailliage de la religion de Malte, avec titre de châtellenie, qui a été autrefois fort considerable. * Baudrand.

AMPOULE, vase fort en usage chez les Romains, & sur-tout dans les bains, où ils conservoient plusieurs sortes d'huiles, pour oindre ou embaumer leurs corps au sortir du bain. Les ampoules étoient aussi en usage dans les grandes tables, sur lesquelles on en servoit remplies d'excellent vin. Les voyageurs ou les chasseurs en portoient souvent à leurs ceintures, qui étoient revêtuës d'ozier ou de joncs, afin de ménager leur fragilité. L'ampoule avoit un gouleau assez menu, & le corps ou la capacité inferieure fort gros & fort enflé. Les Chrétiens se sont servis & se servent encore de plusieurs vases, ausquels on donne le nom d'*Ampoule*. Celui dans lequel on mettoit le vin pour servir au sacrifice, & dans lequel on conserve l'huile des cathecumenes & des malades, & le saint chrême, ne sont connus que sous le nom d'*ampoule*: Enfin on appelle *ampoule* certaine phiole gardée dans l'église de saint Remy de Reims, que l'on dit avoir été apportée du ciel pleine de baume par une colombe, quand Clovis fut baptisé à Reims par saint Remy l'an 496. Cette histoire est rapportée par l'auteur de la vie de saint Remy, attribuée à Hincmar par l'auteur de la vie de sainte Clotilde, par Flodoard, par Aimoin, & dans les annales de saint Bertin; mais il n'en est rien dit dans l'histoire de Gregoire de *Tours*, qui suppose au contraire que tout étoit préparé quand Clovis entra dans l'église, & se presenta au baptême. Il n'en étoit rien dit non plus dans l'ancienne vie de S. Remy, abregée par Fortunat, qui vivoit quarante ans après ce saint. La vie de saint Remy, qui porte le nom d'Hincmar, a été faite sur des memoires infideles, puisqu'il y est marqué que Clovis fut baptisé la veille de Pâques, au lieu qu'Avitus, écrivant dans une lettre adressée à Clovis même, fait connoître que ce fut la veille de Noël. C'est ce qui a fait que d'habiles gens ont douté de la verité de cette histoire, que d'autres ont soûtenuë. *Voyez* sur ce sujet le traité de Jacques Chifflet contre l'am-

poule de Reims, & le traité apologetique d'Alexandre *le Jeunne*, imprimé en 1652. Le silence de Gregoire de *Tours*, qui ne rapporte point ce miracle, quoiqu'il soit si exacte à écrire ceux qui sont venus à sa connoissance, est un fort préjugé qu'il n'étoit pas connu de son tems. * Pitiscus, *lexic. antiquit.* Pline, *l.* 4. *epist.* 30. Martial, *l.* 35. Plaute, *Rude.* Perse. Gregoire de *Tours*, *hist. Franc. l.* 2. *c.* 31. avec la note du P. Ruinard. Hincmar, *in coronatione Caroli Calvi*, *tom.* 1. *pag.* 744. *Idem seu alius auctor. in vita Remigii. Vita sancta Clotildis. Liber de gestis Franc.* Aimonius, *l.* 1. *c.* 16. Flodoard, *hist. Rhemens. l.* 1. *c.* 13. Gaguin. Du Haillan, *rerum Gallicar. l.* 3. Sirmond, *in nota ad epistolam Aviti*, *tom. concil.* 4. *p.* 1268. Morus, *de sacris unctionibus.* Chifflet & le Jeuneur. le Sueur, *hist de l'empire & de l'église, à l'an de Jesus-Christ* 496. qui examine cette matiere en historien critique.

AMPOULE (sainte) ordre de chevaliers, que l'on suppose avoir été institué par Clovis, en l'honneur de la sainte ampoule, dont nous venons de parler. Favin, *dans son histoire de Navarre*, *page* 1328. assûre que ces chevaliers ne sont au nombre que de quatre: sçavoir, ceux qui possedent les quatre baronies de Terrier, de Belestre, de Sonastre & de Louvercy, qui relevent de l'abbaye de saint Remy de Reims, à laquelle ces barons font hommage; & qu'au sacre des rois ils portent le dais sous lequel l'abbé ou le prieur de cette abbaye porte la sainte ampoule dans l'église cathedrade de Notre-Dame. Il ajoûte que pour cette ceremonie les quatre barons sont revêtus de manteaux de tafetas noir, sur le côté duquel est une croix d'or anglée, émaillée d'argent, & chargée d'une colombe qui tient au bec une phiole reçuë par une main mouvante; ce qui n'empêche pas qu'ils ne portent encore au col une croix semblable, attachée à un ruban; & pour prouver ce qu'il avance, il produit des actes qui font foi que tout cela fut observé au sacre de Loüis XIII. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que dans la description du sacre de ce roi, *tom.* 1. du ceremonial François, *pag.* 58. *&* 409. non seulement il n'est pas parlé de ces barons; mais il est dit expressément que les quatre bâtons du dais furent portés par quatre religieux de l'abbaye, revêtus d'aubes. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ce soit une méprise, il y est marqué, *page* 2. que Loüis *le Jeune*, prescrivant en 1179. l'ordre qu'on observeroit au sacre de nos rois, ordonna qu'entre Prime & Tierce les moines de saint Remy viendroient en procession avec la sainte ampoule, qui seroit portée par l'abbé sous un dais, dont les quatre bâtons seroient soûtenus par 4. religieux vêtus en aubes. On y trouve encore, *page* 15. *& suiv.* que cela fut pratiqué au sacre de Loüis VIII. de saint Loüis & de tous les autres rois, ce qui donne lieu de croire qu'on a trompé Favin.

AMPOURDAN ou AMPURDAN, petit pays de Catalogne, dont la ville capitale est *Ampurias.* Elle est aujourd'hui peu considerable, quoique sur la mer Mediterranée, à trois lieuës de Rose, à six de Girone, & à vingt de Barcelone; mais autrefois elle a été tres-illustre, sous le nom d'*Emporia* ou *Emporium.* Polybe la nomme Ἐμπορεῖον Strabon & Stephanus Ἐμπόριον. Elle étoit dans le pays des Indigetans, *Emporia Indigetanorum.* Tite-Live parle d'*Empuries*, au sujet de l'arrivée de Caton en Espagne. Il dit que cette ville étoit alors divisée en deux parties; que les Grecs, venus de Phocée dans l'Asie Mineure, occupoient l'une du côté de la mer (Strabon dit que les Marseillois l'avoient bâtie) & que les Espagnols habitoient l'autre. Les premiers se conserverent tres-long-tems contre les naturels du pays; & leur conduite fut la seule défense qui suppléa à leur foiblesse. Ils n'avoient, pour communiquer avec les Espagnols, qu'une seule porte, qu'un de leurs magistrats gardoit durant le jour; & la troisiéme partie des habitans couchoit sur les murailles, pour les défendre pendant la nuit. Ils ne laissoient entrer dans leur ville aucun des naturels du pays, que le commerce attiroit pour y vendre leurs denrées, que du côté de la mer. Depuis, Jules Cesar ayant vaincu les fils de Pompée, laissa à Ampuries une colonie qui bâtit une troisiéme ville. Ces derniers habitans se joignirent aux Espagnols, qu'on fit citoyens Romains; & enfin les Grecs eurent le même avantage: de sorte que ces trois villes n'en firent plus qu'une, & que ces nations differentes ne formerent plus qu'un peuple. C'est près de cette ville que Caton gagna une celebre bataille sur les Espagnols, dont il tua quarante mille; après quoi il reduisit tout le pays sous l'obéïssance des Romains, sous le consulat du même Caton & de Valerius Flaccus, l'an de Rome 559. & 195. avant Jesus-Christ. Dans la suite Ampuries devint une ville épiscopale; & l'on trouve les noms de ses évêques dans les conciles de Tolede de 589. & de 599. dans celui d'Egara de l'an 614. & dans plusieurs autres, jusqu'à celui de Tolede en 693. mais comme cette ville fut souvent ruinée par les Maures, le siege épiscopal fut uni à l'église de Girone; & d'Ampuries qui a eu au rapport de quelques auteurs, jusqu'à 30000. habitans, & qui étoit encore honorée d'un siege de justice dans le IX. siecle, du tems de l'empereur Loüis *le Debonnaire*, il n'en reste plus que deux cabanes de pêcheurs. La capitale de l'Ampourdan est presentement Castillon, qui apparemment étoit autrefois le château d'Ampuries. On y a souvent trouvé des inscriptions, qui sont un témoignage illustre de son antiquité. Ambroise Moralés rapporte celle-ci, qu'il trouva, dit-il, sur une ancienne colonne. *Emporitani, populi Græci, hoc templum nomine Dianæ Ephesiæ eo sæculo condidere, quo nec relicta Græcorum lingua, nec idiomate patria Ibera recepto, in mores, in linguam, in jura, in ditionem cessere Romanam. M. Cethego, & L. Apronio Coss.* * Ptolomée. Strabon. Etienne de *Byzance.* Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 34. Merula, *cosmograph.* Nonius, *c.* 86. *Hispan.* & Silius Italicus, *l.* 3.

Phocaïca dant Emporia, dat Tarraco pubem.

Boterus, *in relat. Hispan.* Davity, *descript. Hisp. p.* 153.

Ce pays a eu ses comtes particuliers. Pendant deux siecles ils ont été les mêmes que les comtes de Roussillon; mais GAUFRED comte d'Ampuries & de Roussillon partagea ces terres par son testament de 989. *Voyez* ROUSSILLON. HUGUES, I. du nom, son fils aîné, fut comte d'Ampuries & de Peralade, & eut de *Guisle* sa femme, le comte PONS, qui partagea encore ses biens aux deux fils qu'il avoit eu d'*Adele* sa femme; *Berenger*, qui étoit le cadet, eut le comté de Peralade; & HUGUES II. qui étoit l'aîné, fut comte d'Ampourdan, & laissa de *Sanche* son épouse, PONS-HUGUES I. du nom, qui outre le comté d'Ampuries, eut plusieurs biens en Castille & en France, où ces comtes prenoient ordinairement leurs alliances; eut aussi d'autres états en Catalogne & Aragon. Il épousa *Brunisende*, dont il eut HUGUES III. de qui il y a des actes de l'an 1170. & qui eut de *Jussienne* sa femme, PONS-HUGUES II. du nom, qui vivoit en 1188. Il épousa *Adele*, dont il eut HUGUES IV. du nom, qui vivoit en 1202. s'allia avec *Marie*, fille & heritiere de *Raymond* de Ville-de-Mul, seigneur de la Roque & de Brulla en Roussillon, dont il eut PONS-HUGUES III. du nom, qui vivoit encore en 1269. Il épousa 1°. N. dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Therese*, dont il eut HUGUES V. qui suit; *Pons-Hugues*; N. mariée en Castille; & *Sibille*, seconde femme de *Raymond* Soleti, IX. du nom, vicomte de Cardonne, mort en 1276. HUGUES V. du nom, comte d'Ampourdan, mourut sans posterité vers l'an 1300. & ce comté fut réüni à la principauté de Barcelone.

ALFONSE, V. du nom, roi d'Aragon, donna dans le XV. siecle le comté d'Ampuries à *Henri* infant d'Aragon, l'un de ses freres. *Alfonse* d'Aragon, petit-fils de celui-ci, épousa *Jeanne* Folck, duchesse de Cardonne, a pris le nom de Cardonne. Par ce mariage, ce comté fut confondu avec les biens de la maison de Cardonne, d'où il passa dans celle de Cerda, ducs de Medina Celi. Après la mort du dernier duc de ce nom, arrivée en 1711. le marquis de Priego son neveu, de la maison de Cordouë, prit possession de l'Ampourdan.

AMPUDIA, *Ampudia*, autrefois ville épiscopale d'Espagne, maintenant village du diocese de Palence, dans le royaume de Leon. * Baudrand.

AMPURIAS, ville, *voyez ci-dessus* AMPOURDAN.

AMRAM, fils de *Caath*, fils de *Levi*, fut pere d'*Aaron* & de *Moyse*. Il nâquit vers l'an 2405. du monde, & avant J. C. 1630. & mourut à l'âge de 137. ans, peu avant que les Israëlites fussent délivrés de la servitude d'Egypte. Amram, outre Aaron & Moyse, eut encore Marie, de Jocabed son épouse. * *Exode*, 6. Josephe, *l.* 2. *antiq. Judaïc. cap.* 5. Eusebius, *l.* 9. *Prep. evang. c. ult.* Usserius *in annal.*

☞ Ce que nous venons de rapporter suffit pour faire voir l'extravagance de la tradition de certains rabbins, au sujet d'Amram. Ils se sont imaginés, en lisant ce qui est dans le livre des questions hebraïques sur les Paralipomenes, qu'il sortit de l'Egypte, & qu'il fut obligé de se separer de Jocabed, parce qu'elle étoit sa tante, sœur de son pere; & qu'il prit une autre femme, de laquelle il eut divers enfans. Nous pouvons porter le même jugement sur la pensée ridicule que les mêmes rabbins ont euë en expliquant le deuxiéme chapitre des Nombres, de la maniere que Genebrard l'a rapporté dans le premier livre de sa chronologie. Ils ont cru qu'Amram, pere de Moyse, est un des sept qui doivent, comme ils assurent, mesurer la durée du monde, par celle de leur vie. « Adam, *disent-ils*, a vû Mathusalem, & Mathusalem a vû Sem; ce dernier a vécu » jusqu'au tems de Jacob, qui a connu Amram; & celui-ci n'est mort que du tems d'Ahias Silonite, lequel » a vû Elie, qui doit rester jusqu'à la consommation » des siecles. « Si cette opinion étoit veritable, il faudroit qu'Amram, pour ne rien dire des autres, eût vécu près de sept siecles, pour être venu jusqu'au tems d'Ahias, qui prophetisoit sur la fin du regne de Salomon, comme il est facile d'en juger par le III. livre des Rois, *c.* 11. Outre cela, tous les auteurs anciens & modernes conviennent qu'Amram mourut avant la sortie d'Egypte, & le texte de l'Exode le marque précisément: ce qui suffit pour détruire cette ridicule tradition.

AMRAPHEL, roi de Sennaar ou de Babylone, est un des quatre rois qui firent la guerre du tems d'Abraham, contre cinq rois du pays de Chanaan, qui avoient été soûmis pendant douze ans à Chodorlahomor, roi des Elamites, & s'étoient revoltés la treiziéme année. Ils défirent les rois de Sodome & de Gomorrhe, prirent ces villes & emmenerent prisonnier Lot, fils du frere d'Abraham, qui demeuroit à Sodome. Abraham l'ayant appris, poursuivit ces rois, défit leurs troupes & ramena tout ce qu'ils avoient enlevé, avec tous les prisonniers. Ceci arriva l'an du monde 2123. & avant Jesus-Christ 1912. Quelques Hebreux ont crû que ce roi étoit le même que Nemrod; mais Nemrod auroit-il été soûmis à Chodorlahomor? Il est certain qu'Amraphel l'étoit; car il avoit fallu que Chodorlahomor se fit un passage par ses états pour entrer en Syrie. La Mesopotamie étoit partagée entre plusieurs royaumes; Babylone étoit le siege de celui d'Amraphel, dont on ne dit plus rien. * *Genese c.* 4. *v.* 1.

AMRI, roi d'Israël fut mis sur le thrône par l'armée, après que Zamri eut assassiné le roi Ela. Il alla aussi-tôt assieger Zamri dans la ville de Thersa, & prit la ville de force. Zamri se voyant abandonné de tout secours, s'enfuit dans le lieu le plus reculé de son pays, y mit le feu, & se brûla lui-même, après avoir regné seulement sept jours. Le peuple se divisa ensuite en diverses factions, les uns tenans pour Amri, & les autres pour Thebni. Mais le parti du premier fut le plus fort; & quatre ans après Amri demeura paisible possesseur du royaume, par la mort de Thebni. Il commença à regner la 31 année du regne d'Asa roi de Juda, l'an du monde 3106. & avant Jesus-Christ 929. Il regna douze ans, six dans la ville de Thersa, & six à Marçon, qu'il fit bâtir, & qu'il nomma *Samarie*, du nom de *Someron*, qui étoit le possesseur de la montagne sur laquelle il la bâtit. Ce roi surpassa ses prédecesseurs en impieté, & il n'y eut point de sacrilege qu'il ne commît, pour détourner le peuple de la religion de ses peres. Il mourut l'an du monde 3117. & avant Jesus-Christ 918. ACHAB son fils lui succeda. * III. *des Rois c.* 16. Josephe, *l.* 8. *antiq. Jud. c.* 7.

AMRI AL CAIS, ou AMRIOLCAIS, fils de Hagre ou Hogre, roi des Arabes de la tribu de Kendah, est un des plus illustres poëtes que les Arabes ayent eu avant le Mahometisme. Il est du nombre des sept auteurs des poëmes, qui pour leur excellence étoient attachés au temple de la Mecque, & écrits en lettres d'or, sur de l'étofe de soye. On les appelloit, à cause de cet honneur, *moallacat*, qui signifie en arabe, *attachés & suspendus*. Cet excellent poëte fut un prince tres-malheureux; car ses sujets se revolterent contre lui, & l'obligerent à chercher du secours contr'eux parmi ses voisins. Mais n'y en trouvant point, & se voyant chassé & abandonné de tous, il fut contraint d'avoir recours à l'empereur Grec, chez lequel il mourut, selon quelques-uns, de mort violente, dans la ville d'Ancyre en Galatie. Il vivoit du tems de Mahomet & n'étoit pas de ses amis; car il fit des satyres contre le Musulmanisme. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

AMROU BEN AL AS, un des plus grands capitaines, que les premiers Musulmans ayent eus. Il conquit l'Egypte, la Nubie, & une grande partie de la Lybie. Il bâtit la ville de Fosthat ou Fusthat, auprès de l'ancienne Babylone d'Egypte. Il assiegea Jerusalem & la prit. Il est vrai, qu'ayant appris d'un Grec, que celui qui devoit prendre Jerusalem, n'avoit que trois lettres dans son nom, le sien en ayant quatre, il fit venir à ce siege le calife Omar, dont le nom n'a que trois lettres en arabe; & la ville ne fut pas long-tems à se rendre. Ce fut aussi Amrou, qui fut choisi par Moavie pour son arbitre, dans la grande querelle qu'il eut avec Ali pour le califat. Ce choix réussit tres-bien à Moavie; car Amrou qui passoit pour le plus fin & le plus habile des Arabes, tourna si adroitement l'esprit de son collegue, qu'il le fit condescendre à la déposition d'Ali; & lui cependant proclama Moavie, qui fut le premier des califes Ommiades. Il eut un fils nommé Abdallah ben Amrou, surnommé *Al-Sahimi*, à cause de la tribu appellée *Sahim*, de laquelle étoit sa famille. Cet Abdallah se fit Musulman avant son pere, & demanda permission à Mahomet d'écrire ce qu'il apprenoit de sa bouche: c'est ce qu'on appelle les *Ahadith*, qui sont les histoires ou narrations, dont l'histoire Musulmane est composée. Amrou mourut à la Mecque l'an 65. de l'hegire, peu après la mort d'Iezid, fils de Moavie. Quelques-uns disent qu'il mourut à Thaief, & d'autres en Egypte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN ALABD. C'est le nom propre d'un poëte, qui est plus connu sous le nom de *Tharfah*. Il est un des sept poëtes anciens des Arabes, dont les ouvrages s'attachoient au temple de la Mecque, & dont il nous reste encore quelques fragmens. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

AMROU BEN CALTHOUM, est le septiéme & le dernier des poëtes Arabes, dont les poëmes ont été suspendus dans le temple de la Mecque. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN HARETH, capitaine des Giorhamides, qui sont les Arabes de la tribu de Giorham. Ils firent la guerre aux Coraischites, principaux habitans de la Mecque, prirent & saccagerent cette ville, en profanerent le temple, & jetterent la pierre noire, qui y étoit attachée & reverée, dans le puits de Zemzem. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AMROU BEN LAITH, que l'on appelle aussi simplement, *Amrou Laith*, est le second prince ou sultan de la dynastie des Soffarides, qui sont les princes de la famille de Laith. Il succeda à son frere nommé *Jacob*, le premier fondateur de cet état, qui comprenoit les provinces de Chorasan, de Farse ou Perse proprement dite, & de l'Erak ou Gebal, qui est l'ancien pays des Parthes. L'an de l'hegire 267. de J. C. 880. le calife Motamed lui envoya l'abolition du crime de felonie, que son frere & lui avoient commis en usurpant les provinces qui dépendoient du califat, & lui en confirma la possession par des lettres patentes signées de sa main. Ce prince se trouvant donc en repos du côté du calife, établit des gouverneurs dans les villes d'Ispahan & de

Schiraz, & tourna ses armes du côté de la province de Segestan, pays qui confine avec les Indes. Mais le calife ne le laissa pas long-tems joüir de la paix qu'il lui avoit accordée : car soit qu'Amrou ne lui fit pas d'assez gros presens, soit qu'il ne lui rendit pas tout le respect qui lui étoit dû ; il changea tout d'un coup d'inclination pour lui ; & fit supprimer son nom que l'on avoit accoûtumé de joindre à celui de calife dans les prieres publiques. Cela arriva l'an de l'hegire 271. de J. C. 884. Amrou piqué de cet affront, resolut de s'en venger ; mais comme il s'approchoit de Bagdet, il fut battu par les troupes du calife, & rappellé d'un autre côté en Chorasan pour une affaire bien plus importante. Mohammet fils de Zeid, qui descendoit d'Ali par Hassan son fils aîné, s'étoit fait proclamer calife dans cette province, & avoit mis une puissante armée sur pied commandée par Rafis. Amrou eut besoin de ramasser toutes ses forces, pour combatre un si dangereux ennemi : car Mohammed avoit joint à ses armes la devotion & le concours des peuples, qui portoient tous un grand respect à la posterité d'Ali. Cependant Amrou fit si bien par sa prudence & par sa valeur, qu'il termina cette guerre par une bataille qu'il donna à ce faux calife, & remporta une victoire si complete, que son ennemi même tomba entre ses mains. Dès qu'il l'eut en son pouvoir, il l'envoya pieds & mains liés au calife Motamed, à qui il ne pouvoit faire un plus agréable present. Ceci arriva l'an de l'hegire 274. & depuis ce tems-là, le calife vécut toûjours en bonne intelligence avec Amrou, en consideration du grand service qu'il lui avoit rendu par la victoire remportée sur celui qui lui disputoit sa dignité. Mais l'an 287. le calife Motadhedh oubliant les services qu'Amrou avoit rendus à son predecesseur, & ne pouvant souffrir l'augmentation de sa puissance, qui croissoit tous les jours, songea à lui susciter des affaires dans ses propres états, & fit en sorte par la negociation & par l'argent, qu'Ismaël Samani, dont la valeur faisoit déja grand bruit dans l'Asie, entreprit de retirer des mains d'Amrou ce que lui & son frere avoient usurpé sur les califes. Ismaël avoit déja jetté les fondemens d'un grand état dans les provinces de delà la riviere, que l'on appelle *Transoxane*, & avoit établi le siege de son empire dans la ville de Bokhara. Ce prince ambitieux, qui ne cherchoit que les occasions de s'aggrandir aux dépens de ses voisins, se voyant appellé & autorisé par le calife, passa aussi-tôt l'Oxus à la tête d'une grande armée, & entra dans les états d'Amrou. Celui-ci de son côté ne perdit point de tems, & alla au-devant d'Ismaël avec la sienne ; & ces deux armées étoient déja en presence l'une de l'autre, & alloient donner une sanglante bataille, ayant chacune à leur tête un chef de grande reputation, lorsque le cheval d'Amrou, qui étoit fougueux, prit tout d'un coup le mors aux dents, & emporta son maître dans le camp de ses ennemis. Après une si étrange avanture, l'armée d'Amrou dépourvûë de chef, se débanda aussi-tôt ; & Ismaël sans tirer l'épée remporta la victoire la plus complete qu'il eût jamais pû souhaiter. Amrou, après avoir demeuré quelque tems prisonnier dans le camp d'Ismaël, fut envoyé au calife Motadhedh, qui le tint enfermé, jusqu'à ce qu'étant au lit de la mort, il commanda qu'on le fît mourir de faim dans sa prison.

On rapporte qu'Amrou, le même jour qu'il fut fait prisonnier, se voyant pressé de la faim, dit à un des soldats qui le gardoient, de lui faire cuire promptement quelque chose à manger : ce soldat prit aussi-tôt un morceau de viande & le mit au feu, dans le premier vaisseau qu'il trouva sous sa main : c'étoit un de ces chaudrons dont on se sert dans le Levant, pour donner à manger & à boire aux chevaux, & il l'attacha comme il put & assez à la hâte à un morceau de bois crochu. Pendant que cette viandre cuisoit, sans qu'on prît grand soin de la garder, il survint un mâtin, qui mit la tête dans le chaudron ; mais le sentant trop chaud, il la retira avec tant de voilence, qu'il en fit tomber l'anse sur son cou & prit aussi-tôt la fuite, emportant le chaudron & la viande du sultan. Ce prince qui voyoit cette action, se prit à rire à gorge déployée ; & quelqu'un des siens lui ayant dit qu'il n'avoit pas grand sujet de rire en l'état où il se trouvoit, il lui répondit : « Je ris de ce que mon maître « d'hôtel s'étant plaint à moi ce matin, que trois cens « chameaux ne suffisoient pas pour porter ma cuisine, « je vois maintenant qu'un seul chien suffit pour la por« ter. » Amrou avoit perdu un œil & fut taxé d'avarice & de cruauté. Il cachoit pourtant ses vices par sa prudence & par sa valeur. Un des plus beaux stratagêmes de sa politique fut d'acheter un grand nombre de jeunes esclaves, qu'il faisoit élever avec grand soin, & de les distribuer après qu'ils avoient atteint un âge competant, aux principaux seigneurs de sa cour, qui lui en devoient rendre compte. Car il les faisoit venir de tems en tems devant lui pour s'informer des progrès qu'ils faisoient dans leurs exercices. Cette revûë lui servoit de prétexte pour les entretenir, & pour apprendre d'eux tout ce qui se passoit chez leurs maîtres. Les courtisans qui ne soupçonnoient rien de ces jeunes gens, se trouvoient souvent fort surpris d'apprendre de la bouche de ce prince plusieurs choses, qu'ils tenoient secretes : de sorte qu'ils se mirent dans l'esprit que ce prince entretenoit un grand commerce avec les genies, qui lui faisoient un rapport fidele de tout ce qu'ils disoient ou faisoient de plus caché. Cette pensée leur donna un grand respect pour lui, & les empêcha de rien entreprendre contre son service. Il mourut l'an 289. de l'hegire, de J. C. 901. & laissa son petit-fils successeur dans ses états de Segestan. C'étoit Thaher fils de Mohammed, fils d'Amrou, lequel Mohammed étoit mort du vivant de son pere. On rapporte un trait de ce prince, qui fait assez connoître le penchant qu'il avoit à l'avarice. Un des principaux officiers de sa cour, & qui avoit le plus de credit auprès de lui, nommé Mohammed Baschir, fut un jour cité devant lui, pour quelques malversations qu'il avoit commises dans l'exercice de sa charge. Amrou lui dit, *vous êtes convaincu d'avoir fait telles & telles choses*. Baschir qui connoissoit son humeur, & qui s'apperçut qu'il ne le recherchoit que pour avoir de l'argent, lui assura par plusieurs sermens qu'il n'avoit pour tout bien que cinquante bourses d'argent, & qu'il les mettroit dans son trésor royal : mais qu'après qu'il lui auroit donné cette somme, il ne devoit plus lui chercher de querelle. Amrou l'ayant entendu loüa beaucoup sa prudence, & témoigna être fort content de son procedé. * Kondemir. D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

AMROU BEN MADI KARB, un des anciens rois des Arabes avant Mahomet. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

AMROU BEN MASSADAH, fut visir du calife Mamoun.

AMROU BEN MOAVIAH, poëte Arabe, qui est plus connu sous le nom de *Nabegat*. Son divan ou le recüeil de ses poësies se trouve dans la bibliotheque du roi, *num.* 1120. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMROU BEN OTHMAN, surnommé *Siboviah*, est le plus sçavant & le plus illustre grammairien des Arabes.

AMROU BEN AMROU, surnommé *Alkendi*, parce qu'il étoit d'une tribu d'Arabes nommée Kendah, est l'auteur du livre intitulé, *fadhail mesr.* les *excellentes prérogatives de l'Egypte*. Cet ouvrage est cité par Soiouthi, dans la préface de son histoire d'Egypte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMSFORD (Nicolas) ministre Lutherien, étoit de Misnie, où il nâquit près de Wurcene, le 3. Decembre 1483. Il étudia à Wittemberg, & y fut perverti par Luther, qu'il suivit & qu'il imita. L'emportement qu'il fit paroître dans ses écrits contre la religion Catholique & contre le pape, le rendirent extrémement considerable parmi les Protestans. Luther, après l'avoir ordonné ministre de Magdebourg, le fit évêque de Naümburg, lui donnant par-là une dignité qu'il ne possedoit pas luimême, & qu'il ne pouvoit, à plus forte raison, conferer, lui qui n'étoit que simple prêtre. Amsdorf, par cette vocation irreguliere, se trouva chargé de l'inspection de quelques églises de Saxe ; mais l'empereur Charles-*Quint* l'obligea depuis de prendre la fuite. Il se re-

tira à Magdebourg, où il tomba dans de nouvelles erreurs, osant soûtenir que non seulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuses au salut. Ceux de sa secte improuverent cette doctrine si contraire à l'écriture. Il soûtint pourtant toûjours opiniâtrement ses nouvelles erreurs jusqu'à sa mort, arrivée en 1541. Ses sectateurs qui formoient le parti des rigides Confessionistes, furent nommés *Amsdorfiens*. * Sandere, *heres.* 186. Prateole. *V. Amsdorf.* Melchior Adam, *in vita German. theol.* Sleidan. Chytreus, &c.

AMSTEL, riviere d'Hollande, qui passe à Amsterdam, & qui se jette dans le fleuve ou le bras de mer dit *het Te*. On croit que c'est cette riviere, qui a donné son nom à Amsterdam, que Gilbert seigneur d'Amstel, commença de faire connoître par les fortifications dont il entoura un château, qui étoit sur cette riviere. * Pontanus, *hist. Amst.* Ortelius, *in theat. geogr.* Berthius, *de urbib. German. &c.*

AMSTELAND, *Amstelandia*, petit pays de la Hollande meridionale, entre le Goyland, le Rhynland, la province d'Utrecht & le golfe d'Y. Il n'y a rien de considerable, que la celebre ville d'Amsterdam. * Baudrand.

AMSTERDAM ou AMSTELDAM, *Amsterodamum*, & *Amstelodamum*, ville de Hollande, tres-belle, tres-riche & tres-puissante. Son nom d'*Amsteldam*, signifie *écluse de l'Amstel*, comme Berthius & d'autres l'ont remarqué. Cette ville n'est renommée que depuis deux siecles; & en si peu de tems elle s'est extrémement élevée, par le commerce qu'elle a attiré de toutes les parties du monde. Avant l'an 1204. ce n'étoit qu'un petit château nommé *Amstel*, de la riviere sur laquelle il étoit bâti; Gilbert ou Giselbert seigneur d'Amstel, y attira des habitans, & ce lieu devint la demeure de quelques pescheurs, qui n'habiterent au commencement que des cabanes couvertes de chaume. Mais la pesche leur fit entretenir avec leurs voisins une sorte de commerce, qui les rendit plus puissans. Il leur attira en peu de tems grand nombre d'autres habitans; & Amstel de château devint village, & enfin bourg. Florent IV. comte de Hollande, lui accorda même des privileges en l'année 1235. qui fut celle de sa mort. Les seigneurs d'Amstel en étoient toûjours les maîtres. Un d'entr'eux appellé Gilbert, different de celui dont nous avons parlé, fut un des conjurés contre Florent V. comte de Hollande, qui fut assassiné. Gilbert fut obligé de fuir, & son exil fut desavantageux au bourg d'Amstel; mais ayant été depuis rappellé, il y fit bâtir des ponts & des tours. On y édifia aussi de nouvelles maisons dans la campagne prochaine; & on commença de donner à ce bourg le nom d'Amsteldam, de celui de la riviere, & de *dam* qui signifie *écluse*. Depuis, cette petite ville fut unie au comté de Hollande. Guillaume IV. lui donna en 1342. de nouveaux privileges, qu'Albert de Baviere confirma ensuite, avec permission aux habitans d'aggrandir la ville. Quoique la situation, le commerce & le soin des citoyens la rendissent dès-lors considerable, elle n'avoit pourtant encore pour muraille qu'une palissade; on ajoûta aux pieces de bois qui la formoient, des pointes d'acier; & enfin en 1482. on l'entoura de murailles. On commença d'aggrandir la ville en 1593. de plus de cent pas de tous côtés: en 1601. on l'aggrandit pour la troisiéme fois du côté de l'orient: en 1652. on recula la porte d'Harlem plus de 600. pas en dehors, & ainsi la ville se trouva aggrandie de plus de la moitié depuis qu'elle s'étoit soustraite de la domination d'Espagne. Enfin en 1675. elle fut encore aggrandie de plus de la moitié, & mise en l'état où on la voit aujourd'hui, ayant plus d'enceinte que la ville de Paris, mais les maisons y sont bien moins hautes, & par consequent moins peuplées. Elle se conserva dans le XVI. siecle avec soin dans la pureté de la religion Catholique, & dans la fidelité qu'elle devoit à ses princes, car on en chassa plus d'une fois les ministres de la religion nouvelle, & tous ceux qui en faisoient profession. Mais les attaques continuelles de ceux du parti des états, qui avoient eux-mêmes pris le nom de *Gueux*, y ruinant le commerce; & l'armée navale que le duc d'Albe avoit envoyée pour la secourir, ayant malheureusement échoüé, les habitans d'Amsterdam se rendirent au prince d'Orange en 1587. Ce fut sous condition qu'on n'y changeroit rien, & que les Catholiques n'y seroient pas moins considerés que les Protestans. Mais ces promesses furent mal observées; ces derniers étant en plus grand nombre, commencerent par en chasser les ecclesiastiques & les religieux, & ensuite ils démolirent les autels, & y firent cesser entierement tout exercice public de la religion Catholique. Depuis, les guerres civiles y ayant attiré un grand nombre de marchands d'Anvers, de Bruxelles, & d'ailleurs, les habitans y firent refleurir le commerce, qu'ils établirent sur les ruines de celui d'Anvers, & par lequel ils ont rendu cette ville l'une des plus riches de l'univers. Amsterdam est bâtie sur un terrain si bas, que les inondations seroient à craindre pour cette ville, si elle n'avoit soin d'opposer ses digues & ses écluses à la hauteur des flots. La petite riviere d'Amstel, qui passe au milieu de la ville, y forme le grand canal d'Ammeracx. Ce canal a deux ponts, desquels celui qui est à l'emboûchure de la mer, nommé le *Pont-neuf*, est des plus beaux à cause des écluses qui y sont, & parce que de-là on découvre ce fameux port, où la diversité des navires & des marchandises, & le nombre infini de matelots, font un spectacle digne d'admiration. Il y a encore le canal de l'empereur, celui des seigneurs, celui du cingel, &c. qui sont tous larges & profonds, & revêtus de quais, bâtis de pierres de taille, de bois ou de brique, & embellis de tilleuls & d'ormes. Les ruës d'Amsterdam sont belles, grandes, & extrémement propres. Les boutiques des marchands sont fournies d'étofes les plus précieuses & les plus rares; & on y trouve ce que la Chine & les Indes produisent de plus riche & de plus exquis. Les places, les temples, les édifices publics, tout y est magnifique; & entre ces derniers, on y admire la maison de ville, dont l'entrée est remarquable par son architecture. Il y a sept portes moyennes, par où peuvent passer au plus trois personnes de front. Le frontispice est embelli de trois statuës de bronze, qui sont au haut, & representent la justice, la force & l'abondance; & d'un tableau de marbre, où est en relief une femme qui soûtient les armes de la ville, avec un Neptune, des lions, des licornes, & quelques figures de heros. Il y a une tour en forme de dôme, où est une fort belle horloge avec un carillon, & le dedans répond à la magnificence & à la beauté de cette entrée. La place où les marchands s'assemblent, qu'on nomme ordinairement *la bourse*, qui fut bâtie l'an 1608. est encore un lieu remarquable. C'est un édifice de belles pierres de taille, fondé sur plus de 2000. pilotis: le lieu où s'assemblent les marchands est long de 200. pieds & large de 124. Ses galeries sont soûtenuës de 46. colonnes, & l'on y voit des marchands de toutes les parties du monde. La maison des Indes merite aussi d'être vûë. Ce sont de grands magasins remplis de diverses sortes de marchandises qui viennent des Indes, où les navires Hollandois vont toutes les années, aussi-bien que sur la mer Baltique & dans la Mediterranée. On voit encore divers arsenaux, celui des vaisseaux de la flotte des Indes, & celui des vaisseaux de guerre, qui sont près l'un de l'autre. L'église de S. Nicolas, qu'on appelle *le vieux temple*, est la plus grande de la ville. Il y en a plusieurs autres, & entr'autres celle de sainte Catherine, où l'on dit que la chaire du ministre a coûté 22000. écus, & les orgues cent mille. Le tombeau de Ruyter, qui est un bel ouvrage, est dans cette église. Il y a aussi un couvent de beguines. *Voyez* BEGUINES. La maison qu'on appelle *de correction*, est pour les libertins qui ne veulent point obéir à leurs parens. Quand ils continuent à ne rien valoir, on les met dans une cave qui se remplit d'eau, & ils doivent continuellement travailler à l'en tirer par le moyen des pompes, autrement ils seroient en danger de se noyer; mais cette espéce de correction a été abolie depuis l'an 1690. Il y a encore à Amsterdam diverses maisons pour les orphelins, pour les malades, pour les filles débauchées, pour les insensés & d'autres, où toutes choses sont reglées avec beaucoup de charité & de prudence. Au reste, Amsterdam est la retraite de toute sorte de sectes, & presque toutes

les religions y ont exercice public, hors la Catholique. L'on y comptoit pourtant vers la fin du XVII. siecle 1300. Catholiques, qui celebroient les saints mysteres dans des lieux particuliers, qui leur tenoient lieu d'église, où l'on disoit tous les jours plusieurs messes, & dans plusieurs on y jouoit des orgues, comme on fait dans toute l'Etendue des états. Il y a un grand nombre d'Anabaptistes, de Trembleurs & de Juifs; & ces derniers y ont deux synagogues: l'une pour les Portugais, qui est un fort beau bâtiment; aussi sont-ils extrémement riches, & l'un d'eux nommé *Emmanuel de Belmont* étoit resident de Charles II. roi d'Espagne, & fut honoré du titre de comte par l'empereur. L'autre synagogue est un vilain lieu, & appartient aux Juifs Allemands; leur quartier est proche de la grande place du neuf marché de saint Antoine. Amsterdam a aussi produit de sçavans hommes; comme Alard, Janson, Opmeer, Horstius, Sandæus, Cornelius Crocus, Cornelius Dunius, Spigelius, Episcopius, Plempius, & divers autres.

Les armes de la ville sont timbrées d'une couronne imperiale: c'est un privilege qui lui fut accordé par l'empereur Maximilien I. en 1490. La bulle imperiale de cette concession est rapportée par Isaac Pontanus par Pierre Berthius, & par d'autres auteurs. Ces armes sont *d'or au pal de gueule chargé de trois sautoirs d'argent*. Le P. Menestrier a tres-bien remarqué que ce pal signifie *la chaussée de l'Amstel*, & que les sautoirs marquent *les levées & les digues*.

DU GOUVERNEMENT DE LA VILLE d'Amsterdam.

Cette grande ville est gouvernée, pour ce qui regarde les affaires d'état, par un senat composé de trente-six personnes. Ces senateurs ne perdent ces charges qu'avec la vie, & ils étoient autrefois choisis par les plus riches bourgeois de la ville; mais depuis les bourgeois ont cedé ce droit au senat, qui choisit maintenant ceux qu'il juge capables de remplir les places vacantes. C'est ce qui rend ce gouvernement presque oligarchique, n'y ayant qu'un petit nombre qui commande, & non pas tout le peuple Toutes les villes de la Hollande ont suivi l'exemple d'Amsterdam, quoiqu'elles ayent mis quelque difference dans le nombre de leurs senateurs, & dans la maniere de les choisir. Ce senat choisit les principaux magistrats de la ville, comme les bourguemestres & les échevins. Il y a quatre bourguemestres à Amsterdam, dont on en choisit trois tous les ans; parce que l'un des anciens magistrats demeure en charge deux ans. On appelle les trois qui ont été élûs les derniers, les bourguemestres en charge; & après les trois premiers mois, ils président l'un après l'autre. Le bourguemestre de l'année précedente préside pendant le premier quartier, afin que les nouveaux puissent s'instruire des devoirs de leurs charges, aussi-bien que de l'état des affaires de leur ville. On fait élection des bourguemestres dans le senat, à la pluralité des voix de tous ceux qui ont été autrefois bourguemestres ou échevins. Ces magistrats font les honneurs de la ville dans toutes sortes d'occasions; ils disposent de plusieurs charges qui sont sujettes à la leur; ils tirent du tresor public l'argent qu'ils jugent necessaire; & ils ont seuls le pouvoir de regler tout ce qui concerne la seureté & le bien de la ville. Ils gardent la clef de la banque d'Amsterdam; & on ne l'ouvre jamais qu'en presence d'un des bourguemestres. Ils ne sont point obligés de faire plus de dépense que les autres, ni dans leurs habits, ni dans leur train, ni dans leur table, ni en quelque autre occasion que ce soit. Certain nombre de domestiques payés par la ville les servent dans toutes les ceremonies publiques, & on les décharge toûjours des frais qu'ils sont obligés de faire, lorsqu'ils donnent quelquefois à manger à des princes ou à des ministres étrangers. Les échevins sont les juges de chaque ville. Il y en a neuf à Amsterdam: on n'en choisit tous les ans que sept, parce qu'il en reste deux de l'année précedente, qui continuent d'exercer. Le senat en nomme quatorze, entre lesquels les bourguemestres en élisoient sept, quand il n'y avoit point de statouder, ou gouverneur; mais cette élection s'est faite depuis l'an 1673. par Guillaume III. roi d'Angleterre, qui eut cette charge. Ils sont juges absolus dans toutes les causes civiles & criminelles: cependant en payant une amende, on peut appeller de leurs jugemens à la cour de justice, établie dans la province. Il y a sous ces magistrats souverains plusieurs officiers, dont les principaux sont les tresoriers ou receveurs des revenus de la ville. Le schout est comme un prevôt & commissaire de police. Le pensionnaire est une personne sçavante dans les loix & dans les coûtumes du pays, qui en instruit le senat & les bourguemestres, lorsqu'il en est besoin, & qui fait toutes leurs harangues dans les occasions publiques.

DE LA BANQUE ET DES REVENUS d'Amsterdam.

La banque d'Amsterdam passe pour le plus riche tresor du monde. Elle est placée dans une grande voûte, sous la maison de ville. On prend toutes les précautions imaginables pour la tenir en seureté; & on ne l'ouvre jamais qu'en presence d'un des bourguemestres: c'est pourquoi personne ne sçait au vrai à quoi peuvent monter toutes les richesses qui y sont enfermées. C'est comme un dépôt general, où tout le monde apporte son argent, parce qu'on l'y croit plus en seureté que dans une maison particuliere. Et ce sont les billets qu'on en tire, qui sont les payemens les plus ordinaires des marchands les uns avec les autres. Les revenus d'Amsterdam consistent dans un droit qu'on leve sur toutes les marchandises qui s'y vendent; dans les rentes des maisons & des terres qui appartiennent à la ville; & dans quelques impositions ou levées extraordinaires.* Le Chevalier Temple, *Etat present des Provinces-Unies. Theatro Belgico* de Greg. Leti. Jean Isaac Pontanus, *Hist. urb. & rerum Amstelod.* Joannes Douza, *in annal. Batav.* Petit, *Hist. d'Holl.* Meyer, *de reb. Fland.* Zuerius, *in Theatro urb. Holland.* Guichardin, *Descript. du Pays-Bas.* Strada & Grotius, *de bellis Belg.* Opmeer, *in Chronolog.* Ortelius. Cluvier. Janson. Berthius. Dapper, &c.

AMSTERDAM, ou NOUVELLE AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Niew Amsterdam*, *Novum Amsterodamum*, ville de l'Amerique septentrionale dans le nouveau Pays-Bas. Elle est sur la riviere de Nord, & la capitale de ce pays, dont les Hollandois sont les maîtres. Son port est assez commode. * Baudrand.

AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Amsterdamsche Eyland*, isle de la mer glaciale, dans la partie septentrionale du Spitzberg ou Monts-aigus que les Anglois nomment *Newlandt*. C'est ce pays que les mêmes Hollandois ont découvert dans les terres arctiques, vers le Groenland. * Baudrand.

AMSTERDAM, petite isle de la mer des Indes vers les terres australes inconnuës, entre la nouvelle Hollande & Madagascar. Elle est peu considerable. Les Hollandois qui l'ont découverte l'ont nommée *Amsterdam*. * Baudrand.

AMSTERDAM, *Amsterdam Eyland*, est le nom d'une autre petite isle que les Hollandois ont découverte depuis peu de tems dans la mer des Indes. Elle est près d'une autre qu'ils appellent l'*isle de Roterdam*, entre le Perou & les isles de Salomon. * Baudrand.

AMSTERDAM. Les Hollandois ont encore donné ce nom à une autre isle de la mer de la Chine, entre le Japon & l'isle de Formosa. * Baudrand.

AMSTRUTTER, petite ville de l'Ecosse meridionale dans la province de Fife, sur le golfe d'Edimbourg, qui a droit d'élire des députés pour le parlement d'Ecosse. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMTEM, nom d'une des anciennes tribus des Arabes, du nombre de celles que l'on tient être perduës, & dont il ne reste que le nom. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AMTHAR, ville de la tribu de Zabulon, appellée aussi *Damna*, & l'une des villes sacerdotales qui furent accordées à la famille de Merari. * *Josué*, XIX. 13. Sanson.

AMUITAN, lac, *voyez* AMITITAN.

AMULETTE. Ce mot vient du latin, *Amuletum*, ou plûtôt *Amoletum*, *Amolimentum*. C'étoit un remede su-

perstitieux, ou une espece de medicament composé de simples, ou de pierres précieuses que les anciens s'attachoient au col, par le moyen duquel ils prétendoient se préserver ou se guerir de diverses maladies. Ainsi c'étoit proprement un préservatif. Le concile de Laodicée défendit aux ecclesiastiques, sous peine d'être dégradés, de porter de ces sortes d'*Amulettes*. S. Chrysostome, qui les regarde comme une espece d'idolâtrie, s'est souvent recrié contre cet abus. Enfin, saint Jerôme & plusieurs peres de l'église se sont fortement opposés à la croyance superstitieuse & à l'usage de ces amulettes, à qui ils donnent aussi le nom de *Philacteres*, quoique les philacteres soient differens des amulettes, en ce que ces derniers n'étoient composés que de caracteres ou mots mysterieux que l'on écrivoit sur des peaux ou sur du satin. Ce qui ne se trouvoit point dans les amulettes. * Concile de Laodicée. S. Chrysostomus, *Hom. in epist. ad Corinth*. S. Hieronym. *Comment. in cap.* 23. Matth. *alib. passim*. Pitiscus, *Lexicon Antiquit.*

AMULIO (Marc-Antoine) cardinal, étoit d'une illustre famille de Venise, où il nâquit en 1505. Son éloquence le fit choisir par les Venitiens pour aller en ambassade vers l'empereur Charles-*Quint*, vers Philippe II. roi d'Espagne, & vers le pape Pie IV. Ce souverain pontife lui donna l'évêché de Verone, & le chapeau de cardinal en 1561. avec l'évêché de Rieti, & la dignité de bibliothecaire Apostolique. La republique de Venise, qui l'avoit déja declaré podesta de Verone, au retour de sa premiere ambassade, témoigna du chagrin de ce qu'il avoit accepté les dignités dont le pape l'avoit honoré, & le declara coupable de contravention à l'ancienne loi de la republique, qui défendoit aux ambassadeurs de rien recevoir des princes étrangers. Le pape qui avoit gratifié Amulio de son propre mouvement, tacha d'adoucir les Venitiens; mais ce fut inutilement, & ils ne voulurent pas même recevoir en grace ses parens, qu'ils continuerent de maltraiter à son occasion. Cependant ce vertueux prelat fit toûjours paroître sa charité & son zele, particulierement en la reception d'Abdiesu, religieux de l'ordre de saint Pacôme, & patriarche des Chaldéens aux Indes Orientales, auquel il rendit de tres-bons offices, lorsqu'il vint prendre le *pallium* à Rome. Le cardinal Amulio fut si fort estimé du sacré college, que peu s'en fallut qu'il ne succedât au pape Pie IV. Il mourut sous le pontificat de Pie V. en 1570. âgé de 65. ans. On apporta son corps à Venise dans l'église des Cordeliers. Il fonda à Padouë un beau college avec douze places, pour douze enfans Venitiens nobles, ausquels on doit donner tous les ans soixante ducats pour leur entretien. * Petramellarius. Sleidan. Victorellus, *Hist. Venet.* Onuphrius. Davity. Aubery, *Hist. des Cardinaux*, &c.

AMULIUS, ou AMULEIUS SYLVIUS, roi des Latins, étoit fils de Procas & frere de Numitor. Procas en mourant avoit laissé la couronne à Numitor son fils aîné, & ses tresors à Amulius, qui étoit le cadet, & qui ne fut pas long-tems sans déthrôner son frere. Dans la suite il s'assura le fruit de son usurpation, en faisant assassiner Egestus fils de Numitor, dans le tems que ce prince étoit à la chasse; & pour ôter au peuple le soupçon de ce crime, il affecta de consoler son frere par l'apparence d'un tres-grand deüil. Il restoit à Numitor une fille dont Amulius vouloit aussi se défaire, parce qu'elle étoit en âge d'être mariée. Il la voüa au service de la déesse Vesta, afin que le vœu de chasteté qu'elle seroit obligée de faire la mît hors d'état d'avoir des enfans. Cette Princesse que Denys d'*Halicarnasse* & quelques autres nomment Rhea Sylvia, fit un amant & devint grosse de Remus & de Romulus, dont elle accoucha tres-heureusement. Amulius condamna ces enfans à être noyés, & les fit exposer sur le Tibre. Ils furent conservés par une espece de prodige, & lorsque la raison leur fit connoître les injures que toute leur famille avoit reçûës d'Amulius, ils le tuerent dans la ville d'Albe, & remirent la couronne sur la tête de leur ayeul Numitor. Cela arriva la troisiéme année de la VI. olympiade, vers l'an 3281. du monde, 754. avant Jesus-Christ, vers le 40. du regne d'Amulius. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. *c.* 8. & 10. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 1. Eutrope, *l.* 1. Plutarch. *in vit. Rom.* Justin, *l.* 43. Pline parle d'un autre *Amulius*, *l.* 45. *c.* 10.

AMULON, AMOLON, AMULUS ou HAMULUS, archevêque de Lyon, prélat de grande pieté, & de grande érudition, vivoit dans le IX. siecle. Il avoit été diacre de l'église de Lyon sous Agobard, & il lui succeda le 16. Janvier de l'an 841. Il presida au concile de Lyon tenu l'an 845. & fut tres-consideré de l'empereur Charles *le Chauve*. Trithême dit qu'il étoit sçavant dans la langue hebraïque, & qu'il écrivit contre les Juifs: au moins on lui attribuë sur son autorité un traité contre cette nation, publié par le pere Chifflet, sous le nom de Raban, & qui se trouve dans un manuscrit de la bibliotheque de M. Colbert sous le nom d'Amulon. Le pere Sirmond a publié une épître d'Amulon au moine Gotescalque, sur la grace & sur la prédestination, qu'il avoit tirée de la bibliotheque de S. Maximin de Tréves; avec un traité, qui a pour titre, *Responsio ad interrogationem cujusdam de præscientia vel prædestinatione divina & libero arbitrio*. Il lui attribuë encore un autre traité, qui contient un recüeil de sentences de saint Augustin sur le même sujet. Baluze a fait réimprimer ces ouvrages d'Amulon dans sa nouvelle édition de ceux d'Agobard, & il y a ajoûté une épître du même Amulon à Theobolde ou Theobalde de Langres, qui l'avoit consulté au sujet de quelques reliques que des moines vagabonds disoient avoir apportées de Rome. De sçavans critiques croyent que l'épître de ce prélat à Gotescalque fut écrite en 852. Si cela est veritable, il faut que ce prélat soit mort en 853. ou 854. car saint Remy, qui lui succeda dans le gouvernement de l'église, présida en 855. au III. concile de Valence en Dauphiné. Quelques martyrologes donnent à Amulon le nom de saint. * Chronique de saint Benigne de Dijon; Hugues, abbé de Flavigni; Loup de Ferrieres, *epist.* 80. & 91. Flodoard, *l.* 3. *hist. Rhem. c.* 21. Trithemius, *de script. eccles.* Sirmond & Baluze, *in præf. & Not. ad Amulon. & Lup. Ferr.* Severt, *hist. arch. Lugd.* Sammarth. *Gallia Christ. &c.* M. du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IX. siecle.*

AMULUS, fleuve, *voyez*, AMULO.

AMUND ou AMOND I. roi fabuleux de Suede, étoit fils de *Sibdager*, & vivoit, dit-on, long-tems avant la naissance de J. C. On prétend que Sibdager avoit uni la Suede, la Norwege & la Gothie; qu'Amund eut soin de conserver & augmenter les conquêtes de son pere; qu'il mourut vers l'an 2891. du monde, après un regne de 60. ans; qu'il fut enterré à Upsale avec *Gunilde* son épouse; & qu'*Uffo* leur fils lui succeda. * Saxon *le Grammairien*, *l.* 3. Eric de Pomeranie, *hist. Suec.* Berthius, *de Germ. l.* 2.

AMUND ou AMOND II. roi de Suede, fils de *Ragwald*, commença de regner vers l'an 220. de J. C. il prit les armes pour venger la mort de son pere, que Soüalde fils du roi de Danemarck, avoit tué. Mais il vécut trop peu, pour achever cette entreprise, & il mourut après un regne de 5. ans. On dit qu'*Aron* son fils lui succeda. Tous ces faits son fort douteux, pour ne rien dire de plus. * Saxon *le Grammairien*. Berthius, &c.

AMUNDISHAM (Jean) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le monastere de S. Alban, a vécu dans le XV. siecle, vers l'an 1450. Il fut l'un des plus sçavans hommes de son tems pour la philosophie, la theologie & les belles lettres, & il professa assez long-tems. Jean Frumenter, abbé de saint Alban, avoit été son ami intime. Amundisham se voyant privé de ce patron, écrivit sa vie, & laissa d'autres ouvrages en vers & en prose. * Leland & Pitseus, *de script. Angl.*

AMUR ou AMOER, *Amura*, riviere de la grande Tartarie en Asie. Elle a sa source près du lac de Baycal, dans la province de Dauria, sous le 117. degré de longitude, separe cette province du pays des Monguls, baigne la ville d'Albasin, & après avoir traversé de grands pays fort peu connus se décharge dans l'Ocean oriental, sous le 55. degré de latitude septentrionale, & le 152. de longitude. Cette riviere ayant pour le moins sept cens lieuës de cours en ligne droite, & recevant plusieurs rivieres dans son sein, ne peut pas manquer d'être fort grande. Le pere Avril, Jesuite, l'appelle *Tamour* dans ses

ses voyages. Il dit qu'on y pêche des perles & des rubis, de même que dans les riveres d'Arguna & de Schingal, qui s'y décharge, & qu'à son emboûchure il y a une forêt de joncs, qui sont si gros, qu'un homme a peine d'en embrasser un. Cette riviere est sans doute la même que Sanson appelle *Ghamma* dans sa grande carte de l'Asie. Conferez la carte de M. Witsen avec celle-là. *Voyez* GHAMMA.

EMPEREURS DES TURCS.

AMURAT I. de ce nom, empereur des Turcs, surnommé *Gasis*, c'est-à-dire, *le heros & l'Illustre*, a été l'un des plus grands princes qui ayent regné sur les Ottomans. Il fut mis sur le thrône en 1359. du monde & 761. de l'hegire, après la mort de son pere *Orcham* ou *Urcham*. Ce dernier n'avoit survécu que deux mois à son fils aîné Soliman, qui fit passer le premier des troupes en Europe vers l'an 1355. & qui mourut d'une chûte de cheval à la chasse. Amurat se voyant sur le thrône, ne songea qu'à augmenter ses états par de nouvelles conquêtes; & il y réüssit par la foiblesse de Jean Paleologue I. de ce nom, empereur de Constantinople. Il commença par enlever aux Grecs toute la Thrace & les provinces voisines, & il soûmit encore Gallipoli, Didymotyche & Andrinople, où il établit le siege de son empire en 1362. Ce fut lui qui établit la milice des Janissaires. Il ravagea les côtes de la Macedoine, passa le détroit de Gallipoli avec six mille hommes, défit le prince des Bulgares & le despote de Servie, auquel il fit couper la tête. Ensuite, après avoir pris Pherés, il fit alliance avec le fils de ce despote, qui lui donna sa sœur, la plus belle personne de la Grece, dont Amurat étoit passionnément amoureux. Depuis, il fit alliance avec l'empereur de Constantinople, qui lui envoya pour ôtage un de ses fils nommé Theodore. Il conquit la basse Mysie, mit à la raison ses bassas rebelles, & fit crever les yeux à son fils Saux, lequel avec le fils de l'empereur Grec, avoit pris les armes dans le dessein de déthrôner leurs peres. Quelque tems après, faisant la guerre à Eleazar ou Lazare, prince des Triballiens, il fut tué d'un coup de pique par un soldat de cette nation, dans le tems qu'Eleazar commençoit à prendre la fuite. D'autres disent qu'un cavalier nommé *Milo* lui donna un coup de lance au milieu de ses Janissaires, où il l'aborda, feignant d'avoir quelque chose d'importance à lui dire. Il mourut l'an 1389. du monde & de l'hegire 791. après un regne de 30. ans. Il gagna 37. batailles. BAJAZET lui succeda. * Leunclavius, *histoire Musulmane, liv.* 5. Chalcondyle, *liv.* 1. Baudier, &c.

AMURAT II. succeda à son pere *Mahomet* I. l'an 1421. du monde & de l'hegire 824. ou 825. La couronne lui fut d'abord disputée par Mustapha fils de Bajazet, que les Grecs lui opposerent, & qui s'étant rendu maître des provinces que les Turcs avoient en Europe, & de la ville d'Andrinople, eut le courage de passer en Asie. Mais Amurat le défit; & l'ayant trouvé lui-même caché dans un buisson de la montagne de Toganum, il le fit étrangler en sa presence. Ensuite, il fit assieger Constantinople, pour se venger de l'empereur; & quoique tous les historiens disent unanimement que jamais ville ne fut si bien attaquée, elle fut aussi défenduë avec tant de bonheur, que les Turcs furent obligés de lever le siege. Cependant l'empereur Grec mit en tête à Amurat un autre Mustapha son cadet, lequel ayant été trahi par son gouverneur, eut le même sort que le premier Amurat, prit Thessalonique, que les Venitiens avoient achetée d'Andronic, attaqua le Caraman, emporta Sperendovie, mit le siege devant Belgrade inutilement, & rendit le prince de la Bossine son tributaire. Jean Castriot prince d'Albanie fut obligé de subir de même la loi de ce vainqueur insolent, & d'envoyer en ôtage ses cinq fils; qu'Amurat fit circoncire, contre la promesse qu'il avoit faite de ne les point violenter en leur religion; il fit même mourir les quatre premiers par un poison lent. Dans cet intervalle, il envoya une armée pour attaquer la Transsylvanie, défenduë par Jean Huniade, qui défit les troupes Ottomanes, & qui ayant été fait general d'une ligue des princes Chrétiens, remporta de si grands avantages sur Amurat, que celui-ci fut obligé d'en venir à une alliance avec les Hongrois. Les Chrétiens sollicités par Julien legat du pape Eugene IV. fausserent leur foi, & prirent encore les armes contre les Turc. Il le prit à son tour; ensuite s'étant mis à la tête de ses troupes, il attaqua vigoureusement les Chrétiens, & le 10. jour de Novembre de l'an 1444. il gagna sur eux la celebre bataille de Varne, vers le pont Euxin. Elle fut sanglante, & fatale aux Hongrois, qui y perdirent leur roi Ladislas. Amurat lui fit couper la tête, qu'on promena long-tems par la Grece, à la pointe d'une lance. On dit que dans le fort du combat, le prince Ottoman voyant que les siens commençoient à plier, tira de sa poche le traité de paix qu'il avoit fait avec les Chrétiens, & dit plusieurs fois ces paroles: Jesus-Christ, *si tu es dieu, comme les tiens le disent, venge l'injure qu'ils t'ont faite en violant le traité qu'ils m'avoient juré par ton nom.* Cette victoire fut suivie d'une autre, qu'il remporta l'année suivante sur Huniade, auquel il tua plus de vingt mille Chrétiens. Cependant George Castriot, connu sous le nom de Scanderberg, cinquiéme fils de Jean-Castriot, s'étant rétabli par adresse dans les états de son pere, defit plusieurs fois les Turcs, & obligea Amurat de lever le siege de devant Croye capitale d'Albanie. Amurat en fut au desespoir, & resolut de ne rien épargner pour s'en venger. Ce desir de vengeance, & les sollicitations continuelles de ses Janissaires, l'obligerent de sortir de chez les Zichites, religieux Turcs, parmi lesquels il s'étoit retiré dans l'Asie mineure, pour y vivre en repos le reste de ses jours. Il reprit la conduite de son état; & pour ruiner Scanderberg, il employa la force & les artifices, mais inutilement; car il eut toûjours le dessous. Enfin desesperé, il mit une armée formidable en campagne, & alla encore assieger la ville de Croye, devant laquelle il mourut, ou de déplaisir de ne l'avoir pû prendre, ou d'apoplexie, le Mercredi 11. Février de l'an 1451. qui étoit le 1. jour de l'an 855. de l'hegire, le 75. de l'âge d'Amurat, & le 31. de son regne. MAHOMET II lui succeda. * Leunclavius, *de reb. Turc. l.* 14. Chalcondyle, *l.* 7. *hist. des Turcs.*

AMURAT III. fils de *Selim* II. commença de regner sur la fin de l'année 1574. Il fit d'abord mourir cinq de ses freres, selon la coûtume des Ottomans, & refusa de prolonger avec l'empereur Maximilien II. la tréve que son predecesseur Selim avoit concluë avec ce prince. Il lui fit manquer la couronne de Pologne, qui fut mise sur la tête d'Etienne Battori prince de Transsylvanie. Le peu d'intelligence qu'il y avoit depuis long-tems parmi les Perses, reveilla puissamment son ambition, & lui inspira le dessein de conquerir cet état. Il mit pour cela en campagne des troupes qui eurent presque toûjours le dessous. Ces malheurs ne le rebuterent point, & enfin en 1585. il prit Tauris, & défit les Maronites & les Druses du Mont Liban. Ensuite il fit une puissante invasion dans le pays des Croates, qui eurent au commencement du desavantage; mais qui tuerent depuis dix mille Turcs, & obligerent les autres de les laisser en repos. Dans le même tems, l'empereur Rodolphe II. ayant mis des troupes en campagne, les donna à deux de ses generaux pour s'opposer aux courses que les Turcs faisoient sur ses terres, & pour se venger de l'outrage qu'on lui avoit fait à la Porte, en la personne de ses ambassadeurs. Le baron de Tauffembach fit des merveilles avec quatorze ou quinze mille hommes qu'il avoit; & le comte de Karlec ayant negligé de prendre Albe-Royale, vendit Raab ou Javarin aux Infideles en 1574. La revolte des Janissaires & des Vayvodes de Transsylvanie, de Moldavie, & de Valachie, chagrina furieusement Amurat, lequel étant sujet d'ailleurs aux facheuses douleurs de la pierre, mourut à Constantinople le dix-huit Janvier de l'an 1595. âgé de 48. ans Son fils Mahomet III. lui succeda. * Mezeray, *contin. de Chalcond.* Baudier, *invent. de l'hist. des Turcs.*

AMURAT IV. étoit fils d'*Achmet*, & frere d'*Osman*. Après la mort d'Achmet, les Janissaires mirent Mustapha son frere sur le thrône; mais l'ayant remis en prison, ils couronnerent Osman. Dans la suite cette milice insolente rappella Mustapha, qui fit étrangler Osman, & qui fut encore depuis enfermé dans une prison. Amu-

rat, âgé seulement de quinze ans, fut salué empereur au mois de Septembre de l'an 1623. En 1626. il fit assieger Bagdet; mais les Perses se défendirent avec tant de vigueur, qu'en 1630. les Turcs furent contraints de se retirer. Amurat eut le chagrin de perdre Hali-Bassa, & diverses places que les Perses & les Arabes lui enleverent. Outre cela, les Polonois & les Cosaques lui donnerent si fort l'allarme, que ses visirs avoient resolu de le déthrôner, si la paix qu'il fit avec ses peuples ne leur eût inspiré d'autres pensées. Amurat se mêla indirectement des affaires des Protestans d'Allemagne, à la sollicitation & sous la conduite de Ragotski; mais ce fut à la confusion de l'un & de l'autre. Il eut enfin le plaisir de se venger des Perses. En 1638. il mit sur pied une armée, qu'on croit avoir encore été des plus nombreuses que les Ottomans ayent euës en campagne, & se servant de la conjoncture favorable que lui offroit la guerre des Perses & du grand Mogol, il assiegea Bagdet en 1638. & la prit en quarante jours, par la faute du roi de Perse même. Michaël ingenieur Italien, qui servoit dans l'armée d'Amurat, dressa une batterie qui fit une brêche considerable; mais les Perses étoient encore en état de se bien défendre, sans la sedition qui s'éleva parmi eux, à l'occasion du nouveau gouverneur que le roi y envoya. Le kan ou gouverneur, qui au commencement soûtenoit le siege, étoit originaire d'Armenie; & comme il y avoit long-tems qu'il commandoit dans la ville, il l'avoit déja défenduë deux fois contre l'armée des Turcs, qui ne l'avoient pû prendre. Le roi de Perse oubliant les services de ce vieil officier, envoya l'un de ses favoris, pour commander en sa place. Celui-ci étant entré dans la ville un peu avant que le canon eût fait brêche, l'ancien kan, qui se vit depossedé par le nouveau venu, aima mieux mourir que de survivre à ce deshonneur. Il fit venir en presence de ses officiers & de ses soldats, sa femme & son fils; & prenant trois coupes pleines de poison, il dit à sa femme, que si elle l'avoit jamais aimé, elle lui en donnât des marques, en mourant genereusement avec lui. Il fit la même priere à son fils: & en même-tems ils vuiderent chacun une de ces coupes; ce qui fut suivi d'une prompte mort. Les soldats qui aimoient leur gouverneur, ayant vû un si funeste spectacle, & sçachant qu'Amurat se préparoit à attaquer par un assaut general la brêche qui étoit déja fort ouverte, ne voulurent point obéir à leur nouveau kan, & se porterent à la revolte. Ils traiterent avec le Turc, à condition qu'ils sortiroient avec armes & bagages; mais on leur manqua de parole. Car dès qu'Amurat fut dans la ville, les bachas lui remontrerent, que pour affoiblir le roi de Perse son ennemi, il falloit passer au fil de l'épée tous les soldats qui étoient dans la ville: en effet, on fit main-basse sur eux, & il y en eut environ vingt mille de tués. Les Turcs s'étoient déja emparés de la maison des Capucins: mais l'ingenieur Michaël la leur fit rendre. Il fut récompensé de cette bonne action par des lettres de noblesse que le pere Joseph du même ordre, lui obtint du roi de France Loüis XIII. par le credit du cardinal de Richelieu, auprès duquel il pouvoit beaucoup. Amurat ne joüit pas long-tems de cette victoire: ses débauches le mirent au tombeau le 8. jour de Fevrier de l'année 1630. en l'an 42. de son âge. On dit que ce prince étoit brave, liberal, genereux & entreprenant; mais ces qualités furent obscurcies par des excès continuels de vin & d'eau-de-vie brûlée, qui le privoient souvent de la raison. IBRAHIM son frere lui succeda. * Mezeray, *continuation de Chalcondyle.*

AMUS ou AMIS, ancien auteur Egyptien, cité par Plutarque & par Synesius. C'est peut-être à cet Amus que l'on attribuoit les écrits Amonéens, cités par Philon de Biblos, & par Eusebe. * Plutarch. *de Iside & Osirid.* Synes. *in Dione.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. proph.*

AMUSCO, bourg, *cherchez* HAMUSCO.

AMUTHANTÆUS, 38. des rois de Thebes en Egypte, suivant Eratosthenes, succeda à Phreron ou Nilus, l'an 3490. de la periode Julienne, 1224. ans avant J. C. Il regna 63. ans. Les noms des rois Thebains qui lui succederent sont inconnus, jusqu'à ce que toute l'Egypte fut réduite sous un seul roi par Amenophis. * M. Du Pin, *biblioth. des hist. proph. dans l'article de la chron. des Egyptiens.*

AMUY, *Amuya*, ville de l'Inde au-delà du Gange en Asie. Elle est dans les cartes de Sanson, près du bord occidental du lac de Chiamay, aux confins du royaume de Kanduana, partie du Mogolistan. * Maty, *diction. geograph.*

AMYANTHE, pierre incombustible, *voyez* AMIANTHE.

AMYCLA, est le nom d'une des filles de Niobé, que Pausanias, *l.* 2. dit avoir été preservée avec sa sœur Melibée, du châtiment de sa mere & du reste de sa famille, à cause qu'elle avoit demandé pardon à Latone. Homere cependant dit que toutes perirent dans le même malheur. * *Il.* 2.

AMYCLAS, ou AMICLES, second roi de Sparte, fut l'un des princes de la premiere des 13. dynasties rapportées par Pausanias, qui n'y distingue ni la chronologie, ni la durée des regnes. Amyclas étoit fils de Lacedemon, auquel il succeda. Lacedemon avoit commencé à regner l'an 2519. du monde, 1516. avant J. C. Amycles fonda la ville d'Amycles. Les poëtes ont feint qu'il étoit pere de cette Hyacinthe qu'Apollon aima, & qu'il metamorphosa en fleur. Argalus son fils aîné lui succeda. * Ovide, *l.* 10. *metamorphose fable* 3. Pausan. *in Lacon.*

AMYCLAS, d'Heraclée, philosophe, disciple de Pythagore, s'attacha avec beaucoup de soin à l'étude de la geometrie. * Diogene *Laërce* parle de lui dans la vie de Democrite, *l.* 9. Proclus, *l.* 2. *in Euclid.*

AMYCLAS, pilote, à qui Jules Cesar, qui étoit entré inconnu dans son vaisseau, se donna à connoître dans une tempête qui survint. Comme Amyclas vouloit retourner en arriere: *ne crains rien*, lui dit-il, *tu menes Cesar & sa fortune. Cæsarem, Cæsarisque fortunam vehis.* * Lucain, *l.* 5. *v.* 520.

AMYCLES, ville du Peloponnese, près du mont Taygete, fut bâtie par Amyclas roi de Sparte, qui lui donna son nom. Il y avoit un temple d'Apollon, lequel fut nommé *Amycléen*, comme nous l'apprenons de Pausanias. Ce temple étoit un des plus magnifiques, tant par ses ouvrages d'architecture, que par ses richesses. Il étoit situé dans un endroit tres-agreable par le grand nombre d'arbres, & tres-fertile par la grande quantité de bled & autres fruits de la terre. Le Noir dit que cette ville a eu depuis le nom de *Vordonna.* D'autres soûtiennent qu'il y a eu dans le Peloponnese deux villes du nom d'Amycles. Quoi qu'il en soit, celle dont nous parlons est celebre par la naissance de Castor & de Pollux, & par les chiens de chasse, dont Virgile a fait mention, *l.* 3. *Georg.* * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *in Lacon, &c.*

AMYCLES, qu'Arrien nomme *Daphné*, & d'autres *Amyci* ou *Amycli*, étoit un havre sur le Bosphore de Thrace du côté de la Bithynie. On le nomme aujourd'hui *Lamia* ou *scala marmorea*, sur le détroit de Constantinople. Dans cette ville, près du sepulchre d'Amycus roi de Bebrycie, qui y fut tué, il y avoit un laurier (qui y fut planté le jour de sa mort) que l'on appelloit *laurier enragé*, parce que si l'on en portoit quelque branche dans un navire, tous ceux qui y étoient prenoient querelle ensemble, & ne se pouvoient appaiser, qu'on n'eût jetté la branche dans la mer. * Pline, *l.* 16. *c.* 44.

AMYCLES, ville d'Italie dans le pays des Auruncïens, aujourd'hui *terre de Labour.* On croit qu'elle fut bâtie par quelques habitans venus d'Amycles du Peloponnese. Elle étoit entre Gayette & Terracine, & elle donna son nom à la mer Amycléene *Mare de Sperlunga*, ou plûtôt au golfe d'Amycles, dit aujourd'hui *Golfo di Gaeta.* Cette ville devint deserte par la folie de ses habitans. Ils s'étoient si ridiculement attachés à la doctrine de Pythagore, qui défend de tuer les animaux, qu'ils aimoient mieux se laisser piquer par les serpens ou prendre la fuite, que de faire mal à ces insectes, dont il y avoit un tres-grand nombre en leur pays. On ajoûte

qu'ils se laisserent égorger par leurs ennemis, de crainte de rompre le silence. On leur avoit souvent donné de fausses allarmes. Ils défendirent de publier de tels bruits, sous peine de la vie. Leurs ennemis profiterent de cette faute, & les ayant surpris, ils les firent tous passer au fil de l'épée. C'est delà qu'est venu le proverbe: *le silence a fait perir les habitans d'Amycles : Amyclas perdidit silentium.* * Pline, *l.* 3. *c.* 5. *l.* 8. *&* 10. *c.* 29. Servius, *in l.* 10. *Æneid.* Erasmus, *in Adag. Taciturnitas illaudata.* Virgilius, *l.* 10. *Æneid.*

AMYCUS, fils de Neptune & de la nymphe Melie ou Bithynis, étoit roi de Bebrycie dans l'Asie Mineure, & avoit coûtume de massacrer les étrangers dans la forêt Bebrycienne, en combattant contr'eux à coup de poing, ce qu'on appelloit combat du *Ceste*; mais enfin il fut tué dans un de ces combats par Pollux, l'un des Argonautes, qu'il avoit défié. * Apollodor. *l.* 1. Theocrit. *in Idyll.* Hermolaüs sur Pline, *l.* 16. *c.* 44.

AMYCUS, ou le port d'*Amyci*, est un lieu dans le Pont, celebre par la mort d'Amycus roi des Bebryciens, qui y fut tué. * Plin. *l.* 5. *c.* 32. On y voyoit son tombeau couvert d'un laurier, que l'on surnommoit *le Mauvais* ou *le Furieux*, parce que s'il arrivoit que l'on en mît des feüilles dans un navire, tout le monde y étoit en querelles & en débats, jusqu'à ce que l'on les eût mis hors du vaisseau. C'est la raison pourquoi Arrien appelle ce laurier [illegible]. On appelle aujourd'hui ce port *Lamia*, & l'*Echelle de marbre*, *Schala marmorea*, selon Gyllius *in suo Bosphoro.* Nic. Lloydius. *Voyez* AMYCLES.

AMYDON, ancienne ville de Macedoine, sur le fleuve Axius, que quelques-uns nomment *Verdari.* * Homere en fait mention, & Juvenal, *Satyr.* 3.

AMYMONE, l'une des cinquante Danaïdes, fille de Danaüs roi d'Argos, fut mariée à Encelade, qu'elle tua la premiere nuit de ses nôces, selon l'ordre de son pere. Pressée des remords de son crime, elle s'enfuit dans les bois, où voulant tirer une fléche sur une biche, elle blessa un satyre, qui voulut ensuite la forcer. Alors elle implora, dit-on, le secours de Neptune, qui vint la délivrer de ce satyre; mais il lui fit la violence qu'elle avoit voulu éviter, & il eut d'elle Nauplius. Alexandre fit graver le portrait de cette princesse sur une émeraude. Apollodore place ses amours avec Neptune, avant son mariage avec Encelade. * Strabon. Pausanias. Hygin. Apollodor. *l.* 2.

ROIS DE MACEDOINE.

AMYNTAS, I. de ce nom, roi de Macedoine, succeda à son pere *Alcetas* l'an 3479. du monde & 556. avant Jesus-Christ, la premiere année de la LVI. olympiade. Des ambassadeurs de Megabaze, general de Darius roi de Perse, en ayant usé insolemment avec les dames de sa cour, furent tués par son fils Alexandre, qui ne put souffrir cet outragé. Ce general, pour venger leur mort, envoya une puissante armée sous les ordres de Bubares; mais ce dernier étant devenu amoureux de la fille d'Amyntas, l'épousa & protegea son beau-pere, bien loin de lui faire la guerre. Par ce moyen Amyntas se fit aimer de ses sujets, & craindre de ses voisins. Son regne fut de 50. ans ou environ, & il mourut la troisiéme de la LXVIII. olympiade, & 506. avant Jesus-Christ. ALEXANDRE lui succeda. * Justin, *l.* 7. *c.* 3. Eusebius, *in chron. &c. Bibl. des hist. proph. de* M. Du Pin.

AMYNTAS II. succeda à *Archelaüs* ou à *Oreste*, l'an 399. avant Jesus-Christ, la 2. année de la XCV. olympiade. Il ne fit rien de considerable pendant son regne, qui ne fut que d'un an. Son successeur fut PAUSANIAS. * Eusebius, *in chron.* Suivant les autres, celui-ci ne s'appelle pas Amyntas, mais Aeropas, qui succeda à Oreste, fils d'Archelaüs I. Cet Aeropas a regné, selon eux, 6. ans, tems qu'Eusebe donne à un Archelaüs II. & à cet Amyntas. Aeropas commença à regner la 2. année de la XCV. olympiade, 399. ans avant J. C. * *bibl. des hist. proph. de* M. Du Pin.

AMYNTAS III. ou plûtôt II. fut mis sur le thrône après la mort de *Pausanias*, la I. année de la XCVII. olympiade, 392. ans avant Jesus-Christ. Justin dit qu'il étoit fils de *Menelaüs.* Il fut depossedé par Argée II. qui fut mis sur le thrône; mais deux ans après Amyntas y remonta, & regna encore 12. ans. Il fit la guerre aux Illyriens & aux Olynthiens; & pour vaincre plus facilement ces derniers, il demanda du secours aux Lacedemoniens; mais malgré ces précautions, il perdit une bataille, où Teleutias, general de ses troupes, fut tué. Polybidas, chef des Lacedemoniens, le vengea bientôt par la défaite des Olynthiens. Amyntas eut d'Eurydice, Alexandre, Perdiccas, & Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, avec une fille nommée *Euryone.* Il eut encore d'une autre femme nommée *Cygnée*, trois fils, Archelaüs, Archidius & Menelaüs. Sa fille Euryone lui découvrit que sa femme Eurydice avoit dessein de le faire mourir, pour épouser son gendre Menelaüs, avec lequel elle entretenoit un commerce secret. Il évita ce peril, & mourut la 1. année de la CIII. olympiade, 368. avant J. C. laissant à Alexandre son fils aîné le royaume, que les deux autres posséderent successivement. * Justin, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Xenophon, *l.* 5. Cornel. Nepos & Plutarq. *dans la vie de Pelopidas.* M. Du Pin, *bibl. des hist. proph. dans l'art. des rois de Macedoine.*

AMYNTAS, fils de *Perdiccas* III. roi de Macedoine, étoit le legitime heritier de la couronne; étant trop jeune pour pouvoir regner après son pere, qui mourut la 3. année de la CV. olympiade, 358. ans avant Jesus-Christ, on lui donna pour tuteur son oncle Philippe. Mais ce dernier s'attribua l'autorité souveraine; & ayant soûtenu cette usurpation par de grandes conquêtes, il laissa ce royaume à son fils Alexandre *le Grand.* Amyntas portoit neanmoins le titre de roi, & avoit épousé une fille de Philippe, nommée *Cyna.* Dans la suite ne pouvant souffrir qu'un autre possédât un bien qui lui appartenoit, il dressa des embûches à Alexandre, qui furent découvertes, & qui lui firent perdre la vie. * Justin, *l.* 7. M. Du Pin, *bibl. des histor. proph.*

AMYNTAS, historien Grec. Nous ne sçavons pas précisément en quel tems il a vécu. Il laissa un traité intitulé, *Mansiones* ou *Campemens d'Alexandre le Grand*, cité par Athenée, *l.* 8. *&* 10. qui rapporte un passage de cet auteur sur le tombeau de Sardanapale, & son épitaphe gravée sur une pierre en caractéres chaldaïques, traduite par Cherilus. * Elien le cite aussi, *l.* 17. *hist. anim. c.* 17.

AMYNTAS, est le nom de plusieurs personnes, dont les auteurs de la vie d'Alexandre font mention. AMYNTAS, fils d'Andromene, reçut une forteresse située sur une montagne, au nom d'Alexandre, & lui amena depuis six mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. AMYNTAS, fils d'Antiochus, se retira de la Macedoine, sans avoir reçu aucun mauvais traitement; mais seulement parce qu'il haïssoit Alexandre, & qu'il croyoit en être haï. AMYNTAS, favori de ce prince. AMYNTAS, fils d'Arabée. AMYNTAS quitta le parti d'Alexandre pour prendre celui de Darius; & depuis aspirant à la conquête de l'Egypte, il défit les Perses, assiegea Memphis, & fut enfin tué. Strabon fait mention d'un AMYNTAS, roi de Galatie, qui succeda à Déjoratus, & qui fut le dernier prince de cette nation; car après lui Cesar-Auguste réduisit ce royaume en province; & par ce moyen la puissance Romaine mit fin à la monarchie des Grecs, dont l'on voyoit encore quelques débris dans l'Asie Mineure; sçavoir, la Cappadoce, la Cilicie, Pergame, la Bithynie, &c. C'est au sujet de la Pisidie, où les Romains avoient un gouverneur dans la ville de Sagalasse, & en parlant des pays voisins. * Strabon, *l.* 12. Arrien. Diodore *de Sicile.* Quinte-Curce & Freinshemius, *in supplem.*

AMYNTIANUS, historien Grec, d'un merite assez mediocre, vivoit sous l'empire de Marc-Antonin le philosophe, dans le II. siecle. Il dédia à ce prince un éloge d'Alexandre *le Grand*, où il promettoit ridiculement que son style égaleroit les actions heroïques de ce conquerant. Il écrivit encore la vie d'Olympias, mere du même Alexandre, avec un parallele de la vie de Denys & de Domitien, & de celle de Philippe de Macedoine & d'Auguste. * Vossius, *hist. Græc.*

AMYNTOR, roi des Dolopes, peuples d'Epire, regna après son pere Ormenus dans les tems fabuleux. Il fut tué par Hercule, parce qu'il n'avoit pas voulu lui donner passage sur ses terres. Sa femme legitime se nommoit *Hippodamie*; mais il avoit encore une concubine, nommée *Clytie*, qui accusa faussement Phenix de l'avoir voulu forcer. * Apollodore.

AMYOT (Jacques) évêque d'Auxerre, & grand-aumonier de France, nâquit à Melun le 30. Octobre 1514. Son pere *Nicolas* Amyot étoit de basse condition, corroyeur, selon les uns; vendeur d'aiguillettes, selon d'autres; & boucher, suivant de Thou, Papire Masson & Brantome. Quelques uns ont donné à sa mere le nom de *Marguerite* des Amours. M. de saint Real dit qu'Amyot étant encore petit garçon, s'enfuit de la maison de son pere, de peur d'être châtié; qu'il tomba malade en chemin dans la Beausse, & demeura étendu au milieu des champs; qu'un cavalier, qui en eut pitié, le mit en croupe derriere lui, & le mena jusqu'à Orleans, où il le mit à l'hôpital; que comme son mal n'étoit que lassitude, le repos l'eut bientôt gueri, & qu'il fut renvoyé en même tems avec 16. sols qu'on lui donna pour l'aider à se conduire; que ces seize sols le conduisirent à Paris, où il ne fut pas long-tems sans être reduit à mandier; qu'une dame, à laquelle il demandoit l'aumône, le trouvant de bonne façon, le prit chez elle pour suivre ses enfans au college, & pour porter leurs livres; qu'il se servit de cette occasion, & qu'avec le genie que la nature lui avoit donné pour les lettres, il y fit de tres-grands progrès; que dans la perquisition exacte qu'on faisoit des premiers partisans des nouvelles opinions de Calvin & de Luther, Amyot eut cela de commun avec plusieurs autres hommes de lettres, qu'on le soupçonna de les favoriser, quoique dans le fond il fût innocent. Il se vit contraint de sortir de Paris, & se retira en Berry chez un gentilhomme de ses amis, qui le chargea de l'éducation de ses enfans. Durant le tems qu'il y fut, le roi Henri II. logea par hasard dans la maison de ce gentilhomme. Amyot étant prié de faire quelque chose à l'honneur du roi, composa une épigramme grecque, qui lui fut presentée par les enfans de la maison. Aussitôt que le roi eut vû ce que c'étoit, *c'est du grec*, dit-il, en jettant le papier, *à d'autres*. Michel de l'Hôpital, depuis chancelier de France, qui accompagnoit le roi dans ce voyage, entendant parler de grec, ramassa ce qu'il avoit jetté, lut l'épigramme, en fut charmé, & dit au roi, que si ce jeune homme avoit autant de vertu que de genie & de sçavoir, il meriteroit d'être précepteur des enfans de France. Voilà le premier pas de la fortune d'Amyot, & ce qui le mit en credit, si l'on en croit l'abbé de saint Real. D'autres disent qu'il fut d'abord précepteur des enfans de Guillaume Bochetel, secretaire d'état, qui le recommanda à la princesse Marguerite, sœur de François I. que cette princesse lui fit donner une chaire de professeur à Bourges; & tandis qu'il exerçoit cet emploi, sa traduction de *Theagene* & *Cariclée* le mit en vogue, & le fit nommer à l'abbaye de Bellozane. Quoi qu'il en soit, ayant suivi le cardinal de Tournon, & Odet de Selve, ambassadeur à Venise, il eut ordre en 1551. d'aller à Trente, où il prononça devant le concile cette protestation si hardie & si judicieuse qui nous reste. C'étoit la plus difficile commission qu'on pût donner en ce tems-là. Il s'en acquitta pourtant tres-bien. Il alla depuis à Rome, où il demeura deux ans; & à son retour on le fit précepteur des enfans de France. On dit qu'un jour au soûper du roi Charles IX. la conversation étant tombée sur le sujet de Charles-*Quint*, on loüa cet empereur d'avoir fait son précepteur pape. C'étoit Adrien VI. On exaggera cette action d'une maniere qui fit impression sur l'esprit du roi, jusques-là qu'il dit, en regardant Amyot, que si l'occasion s'en presentoit, il en feroit bien autant pour le sien. Quelque-tems après, la charge de grand-aumônier de France ayant vaqué, le roi la lui donna, quelque soûmission qu'il fit pour s'excuser de l'accepter. Mais cette nouvelle ayant été portée à la reine mere, qui avoit destiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amyot dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles: *J'ai fait bouquer*, lui dit-elle, *les Guises & les Châtillons*, *les connétables & les chanceliers*, *les rois de Navarre & les princes de Condé*; *& je vous ai en tête petit presbtolet*. Amyot eut beau protester qu'il avoit refusé cette place, la reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vingt-quatre heures. C'étoit le style de ce tems-là. Les paroles de cette princesse étoient des arrêts, & le roi étoit entier dans ses sentimens, jusqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrêmités, Amyot, pour se dérober également à la colere de la mere, & aux liberalités du fils, prit le parti de se cacher. Cependant il ne paroissoit point à la table du roi, lorsqu'au quatriéme jour ce prince commanda qu'on le cherchât; mais ce fut en vain. Alors Charles IX. se doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la reine, qui le craignoit, fit dire à Amyot qu'elle le laisseroit en repos. Tout ce narré de saint Real ne s'accorde en aucune maniere avec la vie d'Amyot, écrite par lui-même, ni avec les auteurs & les circonstances du tems. Il fut envoyé à Paris par ses parens, où il fit ses humanités & son cours de philosophie au college du cardinal le Moine: il y fut reçu maître-és-arts à l'âge de dix-neuf ans. Il y continua ses études sous les professeurs royaux, que François I. avoit établis. Il oüit Jacques Tussan, qui expliquoit les poëtes Grecs, Pierre Danés, qui professoit l'éloquence, & Oronce Finé, qui enseignoit les mathematiques. Il sortit de Paris à l'âge de vingt-trois ans, pour aller à Bourges avec le sieur Collin lecteur du roi, & abbé de saint Ambroise de Bourges. Quelques-uns tiennent qu'il embrassa la profession religieuse dans cette abbaye: mais que l'abbé le jugeant digne d'une vie plus éclatante que celle du cloître, le fit connoître à Guillaume Bochetel, sieur de Sassy, secretaire d'état, qui le prit chez lui pour être précepteur de ses enfans. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fut au service de ce seigneur: & precepteur de ses enfans; & qu'il eut ensuite une chaire de lecteur public en grec & en latin dans l'université de Bourges. Il y fit pendant dix ans deux leçons par jour, une leçon latine le matin, & une leçon grecque l'après midi. Ce fut pendant ce tems-là qu'il traduisit de grec en françois les amours de Theagene & de Cariclée: histoire que l'on croit avoir été composée par Heliodore, évêque de Traca dans la Thrace. On tient que cette traduction plut si fort à François I. qu'il donna à l'auteur l'abbaye de Bellozane, vacante par la mort de Vatable. Après la mort de François I. Amyot passa en Italie, & fut chargé par le cardinal de Tournon, & par de Selve ambassadeur du roi de France Henri II. à Venise, de porter au concile de Trente la protestation que le roi faisoit contre le concile. Il arriva à Trente deux jours avant la session du 1. Septembre 1551. dans laquelle il rendit au concile la lettre du roi, y parla avec beaucoup d'esprit & de vigueur, & s'en retourna deux jours après à Venise. Il fit faire un procès verbal de ce qui s'étoit passé, & en rendit compte à M. de Morvilliers, maître des requêtes, depuis ambassadeur à Venise, par une lettre qui est dans les memoires du concile de Trente. Amyot, après avoir demeuré encore quelque-tems à Venise, se rendit à Rome, où il eut un libre accès dans la bibliotheque Vaticane, dont il profita. Il étoit dans les bonnes graces du cardinal de Tournon, qui le proposa à Henri II. pour être précepteur de ses enfans. Charles IX. voulant reconnoître les services que lui avoit rendus Amyot, ne fut pas plûtôt parvenu à la couronne, qu'il le nomma grand-aumônier de France dès le 6. Decembre 1560. comme il est marqué dans le registre des grands-aumôniers de France: ce qui fait voir la fausseté de tout ce que saint Real rapporte touchant la promotion d'Amyot, à l'égard de la grande-aumônerie. Ce prince lui donna encore l'abbaye de saint Corneille de Compiegne, & l'évêché d'Auxerre en l'année 1570. en laquelle il succeda au cardinal Philibert Babou de la Bourdaisiere. Henri III. non-seulement lui conserva sa charge de grand-aumônier; mais il lui donna encore l'ordre du saint Esprit; & voulut qu'en sa consideration, il fût attaché à la grande-aumônerie de France.

Il reconnut mal, si l'on en croit M. de Thou, ce bienfait dans sa vieillesse, en favorisant les rebelles de la ville d'Auxerre, où il s'étoit retiré. Mais l'auteur de sa vie en parle tout autrement, & dit qu'il fut fort maltraité dans sa ville épiscopale à cause de sa fidelité. Il fut volé revenant des états de Blois l'an 1589. & mourut le 6. de Février 1593. en sa 79. année. Il avoit prêché quelquefois les jours de fêtes solemnelles; mais quoiqu'il prononçât les sermons en sa langue, il les écrivoit en latin. Il avoit une coûtume fort particuliere en prêchant, il tournoit du côté du peuple l'ouverture de la chaire, & se tenoit assis au milieu sur un fauteüil. Il se mêla de poësie; mais il n'y réüssit pas. Ses traductions ont été son plus bel endroit, & particulierement celle des œuvres de Plutarque. Il a traduit aussi les pastorales de Longus, plusieurs livres de Diodore de *Sicile*, & quelques tragedies grecques. La duchesse de Savoye ne trouvant point dans Plutarque la vie d'Epaminondas, ni celle de Scipion, le pria de les composer. Il le fit; mais elles n'ont pas été publiées. Quoique sa traduction de Plutarque soit l'ouvrage qui lui ait fait le plus d'honneur; cependant les critiques en ont parlé fort differemment. Les uns lui ont donné de grands éloges; les autres l'ont repris de plusieurs fautes. Quelques-uns ont remarqué qu'elle étoit peu fidelle. Colomiés dit avoir appris de Bochel, qu'il l'avoit faite sur une vieille version italienne. Brantome l'accusa d'avoir été plagiaire, & d'avoir mis sous son nom le travail d'un sçavant homme, qu'il retira de la Conciergerie, qui l'avoit aidé à faire cette version. Enfin la Popeliniere lui reproche de n'avoir pas fait mention des secours qu'il avoit reçus du sçavant Turnebe, qui lui avoit fourni plusieurs remarques sur les endroits les plus difficiles de Plutarque. Mais tout le monde convient que la traduction d'Amyot est tres-élegante; & toute vieille qu'elle est, elle est encore fort estimée, & passoit pour la meilleure, avant celle que M. Dacier a publiée en 1722. * Roüillard, *hist. de Melun.* De Thou, *hist. l.* 8. *& seq.* Sammarth. *in elog. & Gall. Christ.* La Croix-du-Maine, & du Verdier, *bibl. Franç.* L'abbé de S.Real, *dans son usage de l'hist.* Teisser, *notes sur les hommes illust.* Baillet, *jugem. des sçav.* Bayle.

AMYRAUT (Moyse) Calviniste de religion, ministre & professeur en theologie à Saumur, & l'un des plus habiles hommes de sa communion, dans le XVI. siecle, nâquit à Bourguëil en Touraine au mois de Septembre de l'an 1596. Il étudia en theologie à Saumur sous Cameron, & fut ministre de saint Aignan dans le Maine. On l'attira ensuite à Saumur, où il succeda à Daillé le pere, qui venoit d'être appellé à Charenton, & où on le fit aussi professeur en theologie. En 1631. on le députa au synode national de Charenton, qui le nomma pour haranguer le roi, & pour lui presenter le cahier. Quelque-tems après il publia un traité, où il expliquoit les mysteres de la grace & de la prédestination, suivant les hypotheses de Cameron. Cet ouvrage soûleva contre lui un gros parti de theologiens Protestans, à la tête desquels s'étoit mis le celebre du Moulin, qui accusa Amyraut d'Arminianisme, & de contravention au synode de Dordrecht. Il fut poursuivi dans le synode d'Alençon, & dans celui de Charenton en 1645. mais inutilement; car ses ennemis ne purent venir à bout de le faire déposer. Il a fait un grand nombre de livres; une paraphrase sur le nouveau testament; une apologie pour sa religion; un traité du franc-arbitre; une morale chrétienne; une paraphrase sur les pseaumes; des reflexions sur le chapitre 7. de l'épître aux Romains, imprimées à Saumur en 1648. la vie de la Nouë, surnommé *Bras de fer*, &c. Il mourut en 1664. fort estimé, non seulement de ceux de son parti, mais des plus grands seigneurs Catholiques. Il laissa un fils avocat au parlement de Paris, qui en 1685. se retira en Hollande après la cassation de l'édit de Nantes. Tous les Calvinistes de France regardent Amyraut comme un des plus habiles ministres de leur communion, & le comblent d'éloges à l'envi. Un d'entr'eux (c'est du Bosc, ministre de Caën) le considerant comme un grand homme, écrivit ce distique au bas de l'estampe du sieur Amyraut.

A Mose ad Mosem par Mosi non fuit ullus:
More, ore & calamo, mirus uterque fuit.

C'est une allusion à ce que les Juifs ont dit à la loüange de Moyse Maïmonides, fameux rabbin. * Bayle, *dict. critiq.*

AMYRIS, nom d'un Sybarite qui fut envoyé à Delphes par ceux de sa nation, peuple de la Lucanie en Italie, pour apprendre de l'oracle si le bonheur dont ils joüissoient, seroit d'une longue durée. L'oracle répondit que la fortune des Sybarites changeroit, & que leur perte seroit infaillible, si-tôt qu'ils rendroient plus d'honneur aux hommes qu'aux dieux. Il arriva ensuite qu'un esclave étant souvent battu par son maître, courut aux autels des dieux, comme à un asyle; ce qui lui fut inutile. Mais cet esclave ayant eu recours à un ami de son maître, obtint enfin qu'il seroit traité plus doucement. Amyris ayant sçû cela, se retira promptement dans le Peloponnese, prévoyant le malheur des Sybarites, qui se moquerent de lui comme d'un insensé: mais à tort, ainsi qu'ils le reconnurent dans la suite. Et de-là est venu l'ancien proverbe des Grecs, *Amyris devient fou*, que l'on applique à ceux, qui sous pretexte de folie, donnent ordre à leurs affaires; de sorte que l'évenement fait connoître qu'ils ont été les seuls sages; ainsi en usa autrefois Brutus, qui sous une folie feinte, évita les embûches de Tarquin. * Suidas. Erasm. *in Adag.*

AMYRTEE étoit roi d'Egypte, dit Ctesias, lorsque Cambyses entreprit d'en faire la conquête. Combaphée, eunuque, lui facilita cette conquête, en lui livrant les passages: il y eut un grand combat, où il perit cinquante mille Egyptiens & vingt mille Perses. Amyrtée fut fait prisonnier, & Cambyses ne lui fit point d'autre mal que de le releguer à Suses avec six mille Egyptiens, dont il lui donna le choix. Voilà ce qu'on trouve d'Amyrthée dans les extraits de Ctesias. Athenée, *liv.* 13. dit qu'on lisoit dans cet auteur que Cambyses n'étoit entré en Egypte que pour se venger de ce qu'Amasis lui avoit envoyé une fille d'Apries, au lieu de lui envoyer la sienne propre; mais c'est Herodote qu'il a voulu citer. Cet historien, *liv.* 3. fait succeder, non Amyrthée, mais Psammenite à Amasis; & selon lui, Psammenite regnoit en Egypte, lorsque Cambyses s'en rendit le maître. Il parle cependant d'Amyrthée comme d'un roi d'Egypte, qui fut dethrôné par les Perses; mais il ne marque pas en quel tems il vécut, & se contente de remarquer que les mêmes Perses qui l'avoient vaincu, rétablirent Pausiris son fils.

AMYRUTA ou AMYRUTZES, philophe Peripateticien, natif de Trebizonte, vivoit en 1461. à la cour de David empereur. Il écrivit contre les décisions du concile de Florence avec un grand applaudissement des Grecs; mais depuis il apostasia lâchement, & se fit Turc avec ses enfans: désertion qui lui procura quelques emplois dans le serail. * Guillet, *vie de Mahomet II. l.* 4. Bayle, *dict. crit.*

AMYTHAON, fils de *Cretheus* roi d'Elide, regna à Pylos dans le Peloponnese, & fut pere de Melampodius & de Bias, qui furent depuis rois d'Argos. Il rétablit les jeux olympiques, ou du moins il ajoûta quelque chose à la pompe de leur solemnité: on dit que le pays d'Elée fut appellé de son nom *Amithaonie.* * Pausan. *in Eliac.* I. Etienne *de Byzance.*

AMYTIS, fille d'*Astyages*, dernier roi des Medes, fut mariée à Spitamas, de qui elle eut deux fils, Spitaces & Megabernes. Astyages vaincu par Cyrus, se retira à Ecbatane, & se cacha dans un endroit tres secret du palais. Cyrus, irrité de ne le pouvoir trouver, ordonna qu'on mît Amytis, son mari, & ses enfans à la question. Astyages se découvrit alors, & fut traité avec plus d'humanité qu'il n'avoit osé esperer; mais Spitamas son gendre fut puni de mort pour avoir répondu qu'il ne sçavoit où il s'étoit caché. Son plus grand crime étoit d'avoir une belle femme. Amytis plut à son vainqueur, qui essuya ses larmes en l'épousant. Cambyses & Tanyoxarces nâquirent de ce second mariage, & succederent à Cyrus, qui donna des gouvernemens aux deux

fils qu'elle avoit eu de Spitamas. Tanyoxarces ayant été empoisonné par ordre de Cambyses, & Amytis ayant découvert sa mort cinq ans après, elle pressa Cambyses de lui livrer celui qui lui avoit conseillé de commettre ce crime; & n'ayant pû l'obtenir, elle se fit mourir par le poison. Ctesias est l'auteur d'où l'on a pris tout ce qu'on dit ici, & il ne paroît pas meriter plus de créance sur cet article que sur plusieurs autres; mais on ne pouvoit se dispenser de le copier, non plus que beaucoup d'autres anciens.

AMYTIS, fille de *Xerxes* I. & d'*Amestris*, fut mariée à *Megabyze*, homme illustre, qui tient un rang considerable dans l'histoire de Perse. Elle en eut deux fils, Zopyre & Artyphie, qui parurent dignes de leur naissance. La conduite de cette princesse fut peu reguliere, & repandit beaucoup d'amertume sur la vie de Megabyze : cependant elle lui donna quelquefois des marques d'affection, & le délivra même d'un danger éminent. Après sa mort, elle suivit son penchant à l'amour, & Apollonides son medecin y contribua beaucoup en lui faisant accroire qu'elle ne pouvoit guerir autrement des indispositions dont elle se plaignoit. Ses excès lui causerent enfin une maladie incurable; & le medecin, qui avoit été un de ses galands, craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Amytis irrité d'un traitement qui lui paroissoit si indigne, s'en plaignit à la reine sa mere, qui du consentement d'Artaxerxes, fit arrêter Apollonides, & le fit enterrer vif deux mois après, le même jour qu'Amytis mourut. Cette princesse avoit, dit-on, donné des marques d'amitié aux Atheniens : si l'ouvrage de Ctesias étoit venu jusqu'à nous, on verroit quel bien elle a pû faire à ces republicains : ce qu'on a dit est pris des extraits faits par Photius.

AMYZON ou MEZO, *Amyzon*, ancienne ville de Carie, avec évêché suffragant de Stauropolis. Elle est dans l'Asie Mineure. Pline & Ptolomée en font mention. * Le Mire, *notit. episcop. orbis*, & Charles de saint Paul, *geograph. sacr.*

A N

AN PLATONIQUE, *cherchez* ANNEE.

ANA, fils de *Sébeon*, qu'on croit être un des descendans d'Esaü, trouva le premier les eaux chaudes ou minerales, dans le desert où il menoit paître les ânesses de son pere; comme il est rapporté dans la Genese, *c.* 36. *v.* 24.

☞ Saint Jerôme, saint Isidore, & quelques autres interprêtes, remarquent que plusieurs écrivains Hebreux, & même des Latins, ont prétendu que cet Ana fut le premier qui ayant mêlé des ânes & des jumens, en vit naître des mulets. Ils fondent leurs conjectures sur ce que le texte sacré dit, que le fils de Sébeon menoit paître ces animaux, & sur-tout, parce qu'au lieu du mot hebreu *jamin*, qui veut dire, *eaux* ou *mer*, ils lisent *jemin*, qui selon eux signifie *mulets*. Oleaster soûtient, en expliquant la Genese à la lettre, que ce mot *jemin* veut dire *eau salée*, & qu'il n'a jamais trouvé qu'il signifie *mulets*, comme ils le prétendent. Les autres croyent que *jemin* est le nom d'un peuple, qui est aussi nommé *Emin*. Il est plus sûr de se tenir à l'édition vulgate de la Genese. En effet, il n'est pas croyable que le monde eût passé déja plus de deux mille ans sans cette espece d'animaux, qui n'est pas la moins necessaire. * S. Hieronym. *in quæst. ad Gen.* S. Isidorus, *l.* 13. *etym. c.* 1. Usser, *in annal.* Samson. Bochart, *in Hieros.* & J. le Clerc, *comm. in Genes.*

ANA, ville ou pays proche l'Euphrate, entre la Mesopotamie & l'Arabie, que les rois d'Assyrie s'étoient assujetti. * IV. des *Rois*, *XVIII.* 14. *XIX.* 13. *Isaïe XXXVII.* 13. Samson. Huré, *dict. de la bible.*

ANA ou ANAS, *cherchez* GUADIANA.

ANA, *cherchez* ANNA.

ANAB, montagne dans la tribu de Juda, au pied de laquelle il y avoit une ville de même nom, bâtie par les Geans appellés *Enacim*, & située entre Dabir & Istamo. * *Josué*, *XI.* 21. *XV.* 150. Sanson. Huré, *dictionnaire de la bible.*

ANABAGATHA, ville d'Asie, avec le siege d'un archevêque, sous le patriarchat d'Antioche. Nous avons connoissance de cette ville, par la relation de Leonard Abel, évêque de Saïde, que le pape Gregoire XIII. envoya en 1583. en Orient. * Aubert le Mire, *in notit. episc. orbis*, & *in geogr. eccles.*

ANABALLIEN, *cherchez* ANNIBALIEN.

ANABAO, une des isles Moluques, située au sud-oüest de Timor, longue de dix ou douze lieuës, & large de quatre. Il y a entre ces deux isles un canal où tous les vaisseaux peuvent passer; sa longueur est la même que celle de l'isle d'Anabao, sa largeur en quelques endroits n'est que d'un peu plus d'une lieuë, & il est si profond, qu'on n'y sçauroit ancrer que bien près de la terre : ce canal court nord-est & sud-oüest, il n'y a qu'une petite marée, le flux tourne vers le nord. A l'extrémité de ce canal au nord-est, il y a deux pointes de terre qui ne sont pas à plus d'une lieuë de distance l'une de l'autre : celle qu'on nomme Cupang, & qui est du côté meridional, appartient à Timor; celle qui est sur le côté septentrional appartient à Anabao. * Dampier, *voy. de la N. Hollande.*

ANABAPTISTES, sectes d'heretiques du XVI. siecle, ainsi appellés, parce qu'ils rebaptisent tous ceux qui ont été baptisés dans l'enfance, & qu'ils condamnent ce baptême. On n'est pas d'accord sur le tems auquel cette secte a commencé, ni touchant celui qui en a été le premier auteur. Les uns prétendent que les Bohêmiens commencerent à jetter les premiers fondemens de cette secte dès l'an 1503. Les autres veulent qu'elle n'ait pris naissance que du tems & à la suggestion de Luther, ou de Thomas Munster, de Zwickau, ville du marquisat de Misnie, & Nicolas Storck, de Stolberg en Saxe, ses sectateurs, qui l'abandonnerent, sous prétexte que sa doctrine n'étoit pas assez parfaite; ils se vantoient d'avoir des revelations, & enseignoient que c'étoit par cette voye que les hommes devoient se conduire. Ils méprisoient les loix ecclesiastiques & politiques, & ne faisoient aucun cas des sacremens, ni du culte exterieur de la religion. Ils condamnoient le baptême des enfans, & rebaptisoient tous ceux qui entroient dans leur communion; ils inspiroient de la haine pour les magistrats, pour les puissances, & pour la noblesse; vouloient que tous les biens fussent communs, & que tous les hommes fussent libres & indépendans; & promettoient un empire heureux, où ils regneroient seuls, après avoir exterminé tous les impies. Munster ayant publié cette doctrine seditieuse de vive voix, & par des écrits dans plusieurs villes d'Allemagne, y excita de tous côtés des soûlevemens de paysans, qui firent une ligue pour défendre la pureté de l'évangile, & pour se mettre en liberté. Ils firent dresser un manifeste, qui fut comme le signal de la rebellion, qui se répandit aussi-tôt dans toute l'Allemagne; mais les paysans ayant été battus de tous côtés, poserent les armes, excepté dans la Thuringe, où Munster avoit établi le principal siege de son royaume chimerique à Mulhausen. Il avoit pour compagnon Pfiffer, homme hardi, qui disoit que Dieu lui avoit revelé de prendre les armes & d'exterminer la noblesse. Le comte de Mansfeld, & les autres princes d'Allemagne, vinrent avec une armée attaquer cette troupe de mutinés, en firent un grand carnage près de la ville de Francuse, où Munster fut pris & décapité à Mulhausen, avec Pfniffer, & les principaux chefs de la revolte l'an 1525. Quelques-uns ont dit que Munster avoit renoncé avant que de mourir à ses erreurs, & qu'il étoit mort Catholique; d'autres qu'il avoit fait profession du Lutheranisme; mais tous conviennent qu'étant sur l'échafaut, il reconnut qu'il avoit eu tort d'exciter cette revolte, & qu'il exhorta neanmoins les princes à la clemence. Quoique les chefs des Anabaptistes eussent été mis à mort, & leur revolte dissipée, leur secte ne fut pas neanmoins éteinte; elle s'établit en plusieurs endroits de l'Allemagne & de la Suisse, & elle étoit principalement fomentée par Balthazar Hubmeïr de Waldshust, docteur en theologie dans la Soüabe. Les Anabaptistes chasserent d'abord les habitans de cette ville, & en étant chassés à leur tour, se refu-

gierent en Suisse. Hubmeïr s'étant retiré à Zurich, y fut arrêté par ordre du magistrat, & obligé de faire une retractation de ses erreurs. Au sortir de Zurich, où il laissa quantité de disciples, il alla à Constance; & après avoir erré long-tems, il se retira en Moravie, où il séduisit Jacob Hutter; ayant enfin été arrêté, il fut brûlé à Vienne l'an 1527. Mansius son disciple, qui enseignoit en Suisse l'Anabaptisme, fut arrêté par ordre des magistrats de Zurich, & noyé la même année. Gaspard Schwenkfels, Gentilhomme de Silesie, se joignit au parti des Anabaptistes, & y ajoûta de nouvelles erreurs: car non seulement il condamnoit le baptême des enfans, mais il dépoüilloit Jesus-Christ de sa nature humaine; ne vouloit point reconnoître de magistrats, & appelloit l'écriture *une lettre morte*, en comparaison des revelations. Dans le même tems plusieurs autres docteurs Anabaptistes enseignerent diverses erreurs en differens lieux; comme David George dans les Pays-Bas, où il fut fustigé, eut la langue percée, & fut d'abord exilé pour six ans: Melchior Hofman en Allemagne; Jacques Kantz à Wormes. Quelques-uns nioient que Jesus-Christ fût Dieu; d'autres soûtenoient qu'il n'étoit pas descendu aux enfers; que les ames des morts dormoient jusqu'au jour du jugement; & que les supplices des impies finiroient un jour. Ils prophetisoient que le jour du jugement viendroit dans deux ans; il y en eut trois cens d'assez fous pour s'assembler sur une montagne de Suisse, près d'Appenzel, persuadés que de-là ils devoient être enlevés en corps & en ame dans le ciel. Enfin la Suisse, l'Allemagne & les Pays-Bas, étoient remplis de Fanatiques, qui prêchoient sans mission & sans science tout ce qui leur venoit en l'esprit, qui inspiroient par tout la revolte, & qui commettoient mille sacrileges & mille abominations. Ils se multiplierent si fort, qu'ils furent assez puissans pour se saisir de la ville de Munster l'an 1534. & y soûtenir un siege sous la conduite de Jean Becold de *Leyde*, tailleur d'habits, qui se fit declarer roi. La ville fut reprise sur eux par l'évêque de Munster le 24 Juin de l'an 1535. Becold & Knipperdolling furent pris prisonniers, & souffrirent quelque tems après le supplice qu'ils meritoient. Rotman, ministre de la ville, qui s'étoit rangé dans leur parti, fut tué dans la mêlée. On fit ensuite dans l'assemblée de Hambourg des reglemens tres severes contre les Anabaptistes. Les Catholiques & les Lutheriens concourans également à leur ruine, ils furent en peu de tems exterminés, ou contraints de demeurer cachés, & leur faction entierement dissipée. Cependant plusieurs particuliers resterent infectés de ces erreurs, tant en Allemagne que dans les pays-Bas, d'où elles ont passé en Angleterre, où les Anabaptistes sont un des membres de la secte des Indépendans. On les appelle en Hollande & en Angleterre *Mennonites*, du nom d'un certain Simon, fils de Mennon de Frize, qui fut un de leurs premiers docteurs. Les dogmes principaux des nouveaux Anabaptistes, sont: 1°. Qu'il n'est pas permis de baptiser les petits enfans. 2°. Qu'il n'est pas permis de prêter aucun serment, ni de faire la guerre. 3°. Que par consequent un bon Chrétien imbu de ces opinions, ne peut être magistrat. Pour la discipline, les uns d'entre eux sont Presbyteriens, & les autres n'ont pas même de ministres ordinaires. Au reste, ils ne font pas profession d'étudier beaucoup, & il n'arrive gueres qu'ils ayent entre eux de sçavans hommes.* Prateole. Genebrard, *in Clement. VIII.* Sandere. Florimond de Raymond, *l. 2. de l'origine de l'heres. c. 1. & suiv.* Meshovius, *hist. des Anabap.* Sleidan. Sponde, *A.C.* 1522. 1523. & *l. 7. n. 5. Bapt.* M. Du Pin, *hist. du XVI. siecle.*

☞ Il ne faut pas confondre avec les Anabaptistes les anciens évêques, & les églises qui ont rebaptisé ceux qui avoient été baptisés par les heretiques. C'étoit l'ancien usage des églises d'Orient, qui fut confirmé dans les conciles d'Icone & de Synnade, tenus dans le III. siecle. Agrippin, évêque de Carthage, tacha aussi d'établir cette coûtume en Afrique; mais il n'y eut gueres que les Donatistes qui rebaptissassent dans ce pays. Du tems de saint Cyprien, en 255. & 256. la question fut agitée avec chaleur, entre le pape Etienne & saint Cyprien, joint aux autres évêques d'Afrique, qui déciderent dans plusieurs conciles, qu'il falloit rebaptiser ceux qui avoient été baptisés par les heretiques. Etienne décida, au contraire que quelque heretique, qui revînt à l'église, de quelque secte qu'il fût, on ne devoit rien changer à ce qui avoit été reglé par la tradition, & qu'il suffisoit de lui imposer les mains pour le recevoir. *Si quis à quacumque hæresi venerit ad vos, nihil innovetur, nisi quod traditum est, ut manus ei imponatur in pœnitentiam:* Ce qu'il entendoit n'avoir lieu, qu'en cas que le baptême eût été administré au nom de la sainte Trinité & avec de l'eau. Firmilien prit le parti des évêques d'Afrique, fondé sur l'ancien usage des églises de Cappadoce, & écrivit une lettre à saint Cyprien, contre la lettre & le sentiment d'Etienne; & saint Cyprien fit confirmer l'usage des églises d'Afrique dans un concile nombreux tenu à Carthage. Les églises d'Orient ont été longtems partagées sur cette question, comme saint Denys d'*Alexandrie* le remarque. Le concile de Nicée ordonne que l'on rebaptisera les Paulianistes. Saint Athanase semble rejetter le baptême de tous les heretiques. Saint Basile, quant à son avis particulier, croit qu'il est mieux de les rebaptiser tous, même les Encratites & les Novatiens; quoiqu'il avouë qu'on reçoit leur baptême dans plusieurs églises, & qu'il tolere cette discipline dans les lieux où elle est établie. Saint Cyrille de *Jerusalem* & saint Epiphane ne sont pas favorables à la validité du baptême des Heretiques. En Occident le concile d'Arles tenu l'an 314. décida la question, en ordonnant que les Heretiques qui baptisoient au nom de la Trinité, ne seroient point rebaptisés, & qu'on baptiseroit ceux qui n'auroient point invoqué la Trinité dans leur baptême. Saint Augustin & l'église d'Occident ont embrassé cette distinction. Les Donatistes attachés à l'usage ancien de l'église d'Afrique, rebaptisoient non seulement les heretiques, mais aussi les Schismatiques, & les Catholiques qui se rangeoient de leur parti. Optat ne désapprouve pas leur pratique à l'egard des Heretiques; mais il condamne leur conduite à l'égard des Schismatiques & des Catholiques, qu'ils consideroient comme Schismatiques. Saint Augustin a soûtenu contre eux que tout baptême conferé par un ministre au nom de la Trinité, dans quelque societé que ce fût, étoit valable, & a fait valoir contre eux sur cela l'autorité d'un concile plenier, que les uns croyent être le concile d'Arles, & les autres le concile de Nicée. Les églises d'Orient, sans employer la distinction du concile d'Arles & de saint Augustin, ont distingué trois sortes d'Heretiques. Les uns qui devoient être baptisés; sçavoir, les *Paulianistes*, & les anciens Heretiques; avec les *Eunoméens* & les *Sabelliens*, qui ne baptisoient pas au nom de la sainte Trinité. Les seconds, qu'il falloit recevoir par l'onction, sans nouveau baptême; sçavoir, les *Ariens*, les *Macedoniens*, les *Novatiens*, les *Tessera-Decatites*, & les *Apollinaristes*, & les derniers qui n'avoient qu'à faire abjuration; sçavoir les *Nestoriens*, les *Eutychiens*, les *Severiens*, les *Acephales*, & les *Monothelites*. Cette distinction est établie dans le concile d'Arles, dans le second concile general de Constantinople, & dans le concile *in Trullo*. * De Launoi, *de concilio plenario*. & M. Du Pin, *les III. premiers siecles des auteurs ecclesiastiques*. Tertullien semble n'avoir pas approuvé le baptême des enfans; cependant comme il vivoit dans un siecle où la question n'avoit point été décidée, on ne peut pas le considerer comme Anabaptiste.

ANABASIENS, *Anabasii*, c'est le nom de certains couriers qui montant à cheval ou dans un chariot, portoient des nouvelles ou les ordres avec une extrême diligence. Saint Jerôme en fait mention, *l. 3. contr. Rufin, c. 1.* Ce mot vient du grec ἀναβάται. * Car. du Frêne, *Glossar.*

ANABI, c'est le surnom de *Mahommed Ben Cassem*, qui est aussi qualifié du titre de *Zein Al Meschaik*, *l'ornement des scheiks* ou *docteurs de la loi*. Il est auteur d'un livre intitulé, *Asna fil Scharh Al Esma*, c'est-à-dire, l'*explication des noms de Dieu*. Il mourut l'an de l'hegire 586. qui est de Jesus-Christ 1190.* D'Herbelot, *bibliotheq. orient.*

ANACALYPTERIE, fête des anciens payens, qui se faisoit après les nôces, lorsque l'épouse ôtoit son voile & se laissoit voir à tout le monde. On appelloit aussi *anacalypteries*, les presens que les parens & les amis faisoient à la nouvelle mariée. Ce nom vient du mot grec ἀνακαλύπτειν, qui signifie, *découvrir*. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 21. *c.* 26. Philostrate.

ANACANDRIANS, dans l'isle de Madagascar, sont ceux qui sont descendus d'un *Roandrian* ou prince blanc, qui a dérogé; c'est-à-dire, *qui a pris une femme laquelle n'étoit pas de son état ni de son rang.* * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

ANACHARSIS, philosophe, étoit Scythe de nation. Sa mere, qui étoit de Grece, lui apprit sa langue & lui inspira le desir de voir Athenes. Il la crut, & c'est dans cette ville, où par les conferences qu'il eut avec Solon, dans la XLVII. Olympiade, il se rendit illustre entre les philophes, non seulement pour l'amour qu'il avoit pour les sciences; mais encore par le mépris qu'il faisoit des richesses, & par l'austerité de sa vie. Il comparoit ingenieusement *aux toiles d'Araignées qui ne prennent que les mouches, les loix qui ne sont pas observées par les grands.* Il disoit *que la vigne portoit trois sortes de fruits, l'yvresse, la volupté, & le repentir; & que celui qui est sobre en son parler, en son manger & en ses plaisirs, a le caractere d'un parfaitement honnête homme.* Herodote dit que ce philosophe voyagea long-tems, & que lorsqu'il retournoit en Scythie, passant dans la ville de Cyzique, où les habitans celebroient la fête de la mere des dieux; il fit vœu à cette déesse de lui faire les mêmes sacrifices, s'il retournoit sans peril en sa patrie. En effet, lorsqu'il y fut arrivé il entra secretement dans le pays le plus couvert de bois pour y accomplir son vœu; mais un Scythe l'ayant découvert, en avertit le roi Saulie, frere d'Anacharsis. Ce prince irrité de le voir adorer des simulacres étrangers, tira sur lui une fléche & le tua. Diogene *Laërce*, qui donne le nom de *Gnure* à son pere, & de *Calvide* à son frere, ajoûte qu'il fut mis à mort pour avoir voulu publier des loix étrangeres dans la Scythie. Il vivoit du tems de Crœsus, selon Suidas, & Diogene même rapporte une lettre qu'il écrivit à ce prince, qui fut déthrôné par Cyrus, après un regne de 14. ans, la 1. année de la LIX. Olympiade 544. ans avant Jesus-Christ. On le fait inventeur de la rouë des potiers de terre. Il écrivit en vers un traité des loix des Scythes, & un autre de l'incertitude, & de la fragilité de la vie. * Diogene *Laërce*, *en sa vie l.* 1. Herodote, *l.* 4. ou *Melpomene.* Ciceron, *l.* 5. *des Tuscul.* Pline, *l.* 7. *c.* 46.

ANACHIMOUSSI, peuple de l'isle de Madagascar, dans la partie meridionale, au nord de Manamboule. Leur pays est riche en bétail, en ris, & en autres vivres, & est fort peuplé. * Flacourt, *histoire de Madagascar.*

ANACHIS, étoit le nom d'un des quatre dieux domestiques, adorés par les Egyptiens: car ces peuples croyoient que chaque personne dès le moment de sa naissance avoit quatre dieux familiers, commis à sa garde, qui ne l'abandonnoient jamais, & qui en prenoient un soin continuel. Ces quatre dieux étoient *Dymon, Tychés, Heros* & *Anachis.* Girardi a raison de croire que ces noms sont corrompus, & qu'il faut lire, *Dynamis, Tyché, Eros* & *Anancé* ou *Ananché*; en grec Δύναμις Τύχη, Ἔρως & Ἀνάγκη, c'est-à-dire, *la Puissance, la Fortune, l'Amour* & *la Necessité.* Les payens mêmes ont reconnu que l'homme abandonné à lui même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit besoin de quelque divinité pour le conduire & le soûtenir. * Alexand. *ab Alexand. l.* 6. Giraldi, *Syntagm.* 15.

ANACHORETE, ce mot signifie *retiré*, en grec ἀναχωρητής d'ἀναχώρησις *retraite*, ou ἀναχωρεῖν *se retirer.* C'étoit le nom d'une espece de moines qui se retiroient entierement du commerce des hommes, pour habiter les deserts, à l'imitation du prophete Elie, & de saint Jean-Baptiste, comme Isidore de *Seville* l'a remarqué. Les premiers moines, comme saint Paul hermite, ont été anachoretes. C'étoient des Chrétiens, qui fuyans la persecution, se retiroient dans les deserts, pour y mener une vie chrétienne. Saint Antoine & saint Hilarion ont pratiqué ce genre de vie, avant que d'établir des monasteres de Cenobites. Les églises d'Occident & d'Orient ont eu de ces sortes d'Anachoretes; & les deserts de la Thebaïde en Egypte en ont été autrefois peuplés, du tems de saint Macaire, de saint Hilarion, de saint Antoine, & de saint Paul de Thebes, qui est estimé le premier hermite. Il y en avoit de deux sortes; les uns qui se retiroient dans la solitude, sans faire aucune épreuve dans un monastere; les autres, qui après avoir pratiqué la vie cenobitique, voulant atteindre à une plus grande perfection, se renfermoient dans des cellules, éloignés de tout commerce des hommes, & habitoient dans des grottes ou dans des cavernes. Il y en a encore aujourd'hui dans l'église Orientale, dont Leo Allatius parle dans son troisiéme livre, *du consentement des deux églises. Voyez* MOINE. A l'égard de ceux d'Occident, les constitutions de l'ordre de saint Benoît, permettoient autrefois de quitter la communauté, pour vivre en anachorete ou solitaire: ce qu'on appelloit d'*homme de cloître devenir anachorete.* Ces anachoretes, qui s'étoient retirés du monastere, avec la permission de leur abbé, alloient habiter quelques lieux du voisinage, & ils n'étoient pas si solitaires, qu'ils ne fussent visités par le peuple, qui venoit se recommander à leurs prieres. Il y en avoit quelques-uns qui ayant acquis un pecule des aumônes qu'on leur donnoit, en faisoient une donation à leur monastere; comme il paroît par le cartulaire de Casaure, qui est dans la bibliotheque du roi. Il y a eu depuis en Occident des anachoretes ou hermites en une espece de congregation, dont il est parlé dans Pierre de Damien. A present les anachoretes ou hermites en Occident, sont des laïcs qui avec la permission des superieurs, se retirent dans des lieux solitaires, que l'on appelle *hermitages*, où ils vivent portant l'habit de moine, & pratiquant les exercices monastiques. Il y a encore des anachoretes en Grece, qui sortis des monasteres, habitent des cellules, où ils vivent en particulier fort austerement. * Saint Jerôme, *vie de saint Paul, hermite & ailleurs.* Allatius, *de consensu eccl. Orient. & Occid.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles.* Simon, *hist. de l'origine des revenus ecclesf.* & *hist. critique de la créance des églises d'Orient.* Dandini, *voyage du mont-Liban. Les vies des peres.* Bulteau, *hist. monastique d'Orient.*

ANACLET, successeur de *Lin* dans le siege de Rome, que quelques-uns nomment *Clet*, mais qui est le même homme, quoique quelques-uns en ayent fait deux papes; puisque tous les anciens, qui ont mis Clet dans le catalogue des papes, n'y mettent point Anaclet; & que ceux qui ont placé Anaclet, ne font aucune mention de Clet, à l'exception de l'auteur du poëme contre Marcion, attribué à Tertullien. Il succeda à saint Lin l'an 77. Eusebe & les autres historiens ecclesiastiques lui donnent environ douze années de pontificat. Il eut pour successeur CLEMENT vers l'an 90. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus vraisemblable sur le pontificat d'Anaclet. Les anciens ne nous apprennent rien de sa vie. Il est mis dans les martyrologes au rang des martyrs, comme les autres anciens évêques de Rome; cependant il n'y a entr'eux que Telesphore, à qui saint Irenée donne ce titre; & il se peut faire que dans les martyrologes on ait mis au nombre des martyrs les anciens pontifes de Rome, parce qu'ils ont confessé Jesus-Christ dans le siege de l'idolâtrie. Dans l'ancien calendrier des papes, donné par Bucherius, il est mis au rang des évêques de Rome, qui n'ont point la qualité de martyr. Il est rapporté dans le pontifical de Damase, qu'il acheva de faire bâtir en memoire de saint Pierre, une église (on parloit alors ainsi) qu'il avoit commencée, étant simple prêtre, & qu'il ordonna durant son pontificat trois diacres, cinq prêtres & six évêques; mais il n'y a aucun fonds à faire sur cette relation. On attribuë à ce pape trois lettres qui sont du nombre de celles qui ont été supposées aux anciens papes, par Isidorus. * Mercator. Saint Irenée, *l.* 3. *c.* 3. Euseb. *l.* 3. *hist.* Optat. *l.* 2. Saint Augustin, *epist.* 165. Rufin. *Deux anciens catalogues des papes, donnés par le* P. Mabillon. *Le catalogue donné par* Bucherius. *L'auteur du poëme contre* Marcion. Eutychius. Nycephore. Syncelle.

Le

Le pontifical de Damase. Baronius. *A. C.* 103. 106. 112. *& au Martyrologe* 13. *Juillet.* Pearson. Tillemont, *memoires eccles.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccles. des III. premiers siecles.*

ANACLET, antipape nommé auparavant *Pierre*, fils de *Leon*, & cardinal du titre de sainte Marie au-delà du Tibre, se fit élire pape après la mort d'Honoré II. Gregoire cardinal de saint Ange, nommé *Innocent II.* ayant été élû avant lui par d'autres cardinaux. Cependant le parti d'Anaclet ayant prévalu dans Rome, Innocent fut obligé de se retirer en France. Il fut reconnu par les sollicitations de saint Bernard dans plusieurs conciles pour le pape legitime, à l'exception de la Guyenne, où Anaclet fut soûtenu par Guillaume duc de cette province. Ce seigneur étant mort, Anaclet n'eut plus d'autre protecteur que Roger duc de Sicile, à qui il avoit donné le titre de *roi de Naples & de Sicile.* Innocent II. fut ramené à Rome par Lothaire, qu'il couronna empereur; mais Lothaire étant sorti de Rome, Innocent fut obligé de se retirer à Pise, où il tint un concile l'an 1134. dans lequel il fut confirmé, & son adversaire excommunié. Anaclet mourut l'an 1138. après la défaite de Roger duc de Sicile : ceux de son parti élûrent en sa place Gregoire cardinal, à qui ils donnerent le nom de *Victor IV.* mais celui-ci sentant son parti trop foible pour pouvoir le soûtenir, vint se rendre à Innocent l'an 1139. Innocent tint un concile dans le palais de Latran, qui condamna les fauteurs d'Anaclet, & dans lequel les ordinations que cet antipape avoit faites, furent declarées nulles. * S. Bernard. *ep.* 124. *&* 147. Arnauld de Bonneval, *l.* 2. *c.* 7. *de la vie de saint Bernard.* Pierre Diacre, *en la chron. du mont Cassin*, *l.* 2. *c.* 98. *& suiv.* Baronius, *A. C.* 1130. 1134. *&* 1138. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

ANACREON, poëte Lyrique, natif de Teos ou Tée, ville d'Ionie, florissoit vers la LXII. olympiade, du tems de Cyrus, Cambyse & Darius, c'est-à-dire, 532. ans avant J. C. selon Eusebe, & vers la LII. selon Suidas, ou 572. ans avant J. C. Hipparque, fils de Pisistrate, eut tant d'estime pour lui, qu'il lui envoya un vaisseau à cinquante rames, avec des lettres fort obligeantes, par lesquelles il le prioit de passer la mer Egée, & de venir à Athenes : si pourtant il est vrai que ce soit Hipparque qui ait succedé à Pisistrate. Thucydide, *l.* 1. prouve que ce fut Hippias, qui étoit l'aîné de ses fils; & son autorité doit peut-être l'emporter sur celle de Platon & d'Herodote, dans un point d'histoire, qu'il a affecté de débroüiller avec la derniere exactitude. Quoi qu'il en soit, Polycrate, tyran de Samos, tint aussi Anacréon près de sa personne, & voulut qu'il eût part dans ses affaires & à ses plaisirs. Quelques auteurs ont écrit qu'ayant reçû cinq talens (c'est-à-dire environ 3000. écus) de ce prince, il ne put les posseder sans inquietude, & fut obligé de s'en défaire. On dit aussi de lui qu'il fut amateur des plaisirs & de la bonne chere, & qu'un pepin de raisin, qu'il ne put avaler, l'étrangla à l'âge de 85. ans. Ses poësies qui sont écrites avec une délicatesse & une facilité de genie tout-à-fait touchante, sont encore les delices de ceux qui les lisent. Mais il seroit à souhaiter que la plus grande partie ne fût pas infectée de ces sentimens impurs, qui passoient pour galanterie dans le siecle d'Anacréon. Il aima éperdûment, entr'autres, un jeune garçon d'une rare beauté, nommé *Bathylle*; c'est ce qui a fait dire à Horace, *epod. od.* 14. *v.* 9.

Non aliter Samio dicunt arsisse Bathyllo
Anacreonta Teium.

* Herodote, *Thalie* ou *l.* 3. Pausan. *in Attic.* Strabon, *l.* 14. Horat. *epodon. l.* 5. *od.* 14. *ad Maecenat.* Athenaei, *dipnosophist. & ex* Laur. Crass. *de poët. Graec. p.* 29. & 30. Jul. Caes. Scalig. *poëtic. l.* 1. *c.* 45. Voss. *institut. poëtic. l.* 3. *p.* 78. Rapin, *reflex. sur la poëtiq. part.* 2. *reflex. XXX. p.* 165. *édit.* in 4°. *&* 1. *part. des reflex. p.* 30. *édit.* in 12. Ælien, *l.* 9. *de l'hist. divers. c.* 4. Pline, *l.* 7. *c.* 7. Vossius, *des poëtes Grecs*, *c.* 4. Le Fevre, *vie des poëtes Grecs*, *p.* 49. où il dit qu'il y a beaucoup d'odes qui ne sont pas d'Anacréon.

Tout ce qui nous reste des poësies d'Anacréon, ne consiste presqu'en chansons à boire, en billets doux, & en quelques autres pieces d'une galanterie outrée. Il y a tant de rapport entre le caractere des poësies & l'esprit d'Anacréon & de Sapho, qu'il seroit aisé de s'y méprendre; mais Anacréon l'emporte sur Sapho en l'art de faire des chansons à boire : ce poëte faisoit sa principale étude de la joye. Ce qui nous reste de ses ouvrages, est une preuve qu'il fut attaché aux plaisirs de la vie jusqu'à la fin de ses jours. On voit dans tous ses vers avec quel emportement il s'y abandonne. Jules Scaliger étoit si frappé de la beauté du genie & du style d'Anacréon, qu'il trouvoit les vers de ce poëte infiniment plus doux que le meilleur sucre des Indes; & si l'on en croit Vossius, il passoit parmi les Grecs pour un des principaux maîtres en l'art de plaire & de débiter des douceurs. Ses odes ne sont que des fleurs, des beautés & des graces perpetuelles. La naïveté lui est si familiere, & il a un air si délicat, si aisé & si agréable, qu'il n'y a rien de comparable dans toute l'antiquité au genre d'écrire qu'il a suivi. Sa dialecte étoit Ionienne; & ce qui contribuoit beaucoup à la grace qu'il avoit dans son style, étoit la repetition des mots. Madame Dacier, MM. de Longepierre & de la Fosse, nous ont donné chacun une nouvelle édition des poësies d'Anacréon, avec des remarques, & chacun leur version françoise. Celle de Madame Dacier est en prose, & les deux autres en vers. Leurs notes sont bonnes; les traductions en vers françois ne paroissent pas répondre tout-à-fait à la beauté de l'original. *Voyez* la vie d'Anacréon à la tête de ces trois éditions, où l'on a marqué aussi les meilleures éditions de ce poëte. Il y a dans le recüeil des contes de la Fontaine, à la fin, une excellente traduction en vers françois, de deux ou trois pieces d'Anacréon, qui serviroient bien de modele à ceux qui veulent traduire ce poëte. * Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes anciens*, *tome* 5.

ANACTES, Ἄνακτες, nom commun à trois anciens dieux qu'on disoit nés à Athenes, de Jupiter, l'un des plus anciens rois du pays & de Proserpine. Ciceron, *l.* 3. *de nat. deor.* les nomme Tritopatreus, Eubuleus, Dionysius, & dit qu'ils étoient aussi connus sous le nom de *Dioscures*, qui leur fut commun avec d'autres dieux. Ils avoient à Athenes un temple, qu'on nommoit l'*Anacée*, ἀνακεῖον, comme on l'apprend d'Harpocration qui cite Demosthenes; & l'on y celebroit un jour de fête appellée *Anacées* en leur honneur, ainsi que l'assure Hesychius. Pausanias *in Corinth. & Phoc.* dit qu'on faisoit aussi la fête des Anactes à Amphissa; mais, ajoûte-t-il, les uns disent que ces Anactes sont les Dioscures, d'autres prétendent que ce sont les Curetes, & il y en a qui s'imaginant en sçavoir plus que les autres, veulent qu'on ne les distingue pas des Cabires. Je croi qu'on s'en doit tenir à Ciceron, & qu'ainsi, ni Plutarque *in Theseo*, ni Theodoret *lib.* 8. *Graec. aff.* n'ont eu raison de dire, que Castor & Pollux étoient les Anactes, qui avoient un temple à Athenes. L'origine du nom d'Anactes est fort incertaine. Plutarque *in Theseo* en a donné trois étymologies, il peut venir, dit-il, de l'adverbe ἀνακῶς, qui signifie *soigneusement :* peut-être aussi est-ce un nom alteré, qui vient d'ἀνοχή, *trêve :* enfin ἄνω, adverbe qui signifie *en haut*, est-il la vraye étymologie de ce nom. On n'admet ici rien de ce que dit cet auteur, parce qu'il le rapporte à Castor & Pollux, qu'on croit differens des Anactes. Vossius *lib.* 1. *de orig. idolor. cap.* 13. étoit presque convaincu que ce nom étoit phenicien, & que les Anactes n'étoient autres que des princes descendus d'Enac, dont il est parlé dans les livres de Moyse & de Josué, qui chassés par ce dernier, ont pû se retirer dans la Grece; ce qui ne l'empêche pas de penser que ce nom peut aussi avoir été appris aux Grecs par Cadmus Phenicien. *Voyez* l'article suivant.

ANACTES, nom d'honneur, affecté aux fils & aux freres des rois de Cypre, ainsi que l'assure Aristote, cité par Harpocration, à peu près de même que celui de despote dans le bas empire Grec. Comme les rois de Cypre ne songeoient qu'à leurs plaisirs, les Anactes prenoient le soin du gouvernement, & c'étoit à eux que les Gergines rendoient compte chaque jour de ce qu'ils

avoient remarqué d'interessant ; ils faisoient informer ensuite de la verité de ces dénonciations, par les Promalanges, & jugeoient sur leur rapport. Leurs femmes s'appelloient *Anasses*, & se faisoient servir par des femmes appellées *Colacides*, instruites à leur épargner toute sorte de fatigues & de soins. Vossius *cité cy-dessus*, croit que ce nom est phenicien, & qu'il a passé aisément dans l'isle de Cypre.

ANACTORIE, *Anactorium* ou *Anactoria*, dite aujourd'hui *Vonizza*, ville d'Epire, à l'embouchure du golfe d'Ambracie, appartenoit en commun aux Corinthiens & à ceux de Corcyre, & fut souvent un sujet de guerre entre les peuples de la Grece. Les Atheniens s'en rendirent les maîtres; & ayant chassé les habitans, y mirent des Acarnaniens, qui les avoient aidés à la prendre. Pausanias ajoûte que l'empereur Auguste plaça cette colonie de Corinthiens à Nicopolis près d'Actium : ce que Strabon confirme. * Thucydide, *l.* 12. & 4. Pausanias, *l.* 5. Pline, *l.* 4. *c.* 1. Strabon, *l.* 10.

ANACUIES, peuples de l'Amerique dans le Bresil, vers ce pays que les Portugais y possedent, sous le nom de *capitanie de Seregippe*. * Baudrand.

ANADOLI HISSARI. Les Turcs appellent ainsi un des châteaux de l'Hellespont ou des Dardanelles, c'est celui qui est situé en Asie. Ils le nomment aussi *Jeni Hissar*, château-neuf. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ANADYOMENE, est le nom que l'on donna à un portrait de Venus sortant de la mer, qui fut peint par Apelles, & que l'empereur Auguste consacra dans le temple de Cesar son pere adoptif. Ce nom vient du grec ἀναδυομένη, c'est-à-dire, *qui se leve*, ou *qui sort en se levant*. Le bas de ce portrait étant effacé, il ne se put trouver personne qui osât le retoucher; & enfin le tems l'ayant tout-à-fait gâté, Neron en fit mettre en sa place un autre, qui étoit de la main de Dorothée. * Pline, *c.* 35. Plutarq. & Artemidore, *l.* 2.

ANÆTIS, ANETIS, ou ANAITIS, est le nom d'une déesse, adorée autrefois par les Lydiens, par les Armeniens & par les Perses. La religion de ces peuples, sur-tout dans la contrée voisine de la Scythie, les obligeoit de ne rien entreprendre que sous les auspices de cette déesse. C'est pourquoi on faisoit les assemblées importantes dans son temple, pour y déliberer en sa presence des plus grandes affaires. Les plus belles filles étoient consacrées au service de cette fausse divinité, & abandonnoient leur honneur à ceux qui lui venoient offrir des sacrifices, croyant que ces actions plaisoient à leur déesse, & prétendant par cette prostitution devenir plus nobles & plus dignes d'être mariées. En effet, plus ces filles avoient fait paroître d'impureté, plus elles étoient estimées de ces Idolâtres, & plus elles trouvoient de bons partis, lorsqu'elles se vouloient marier. Les fêtes d'Anetis se celebroient tous les ans, avec toute sorte de débauches & de dissolutions, & l'on y portoit en pompe la statuë de la déesse. On tient que ces fêtes furent instituées en memoire de la victoire que Cyrus roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie, lorsqu'étant entrés dans le camp de ce prince, qui l'avoit abandonné, en feignant de s'enfuir, ils furent entierement défaits, après s'être gorgés des viandes & du vin que Cyrus avoit laissés dans le camp à cette intention. Aussi appelloit-on ces fêtes *la solemnité des Saces*, *Sacra Sacarum*. Pline dit que la premiere statuë d'or qui eût jamais été faite, fut érigée en l'honneur de cette déesse, & qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. * Herodot. Strabon, *l.* 11. 12. & 15. Pausan. *in Laconic.* remarque que les Lydiens adoroient une Diane de ce nom. Pline, *l.* 53. *c.* 4. Cœl. Rhod. *l.* 18. *c.* 29.

ANÆTIUS, un des trente tyrans d'Athenes, établis pour gouverner cette republique par Lysander general des Lacedemoniens, après la conquête de ce pays. Il fut vaincu avec ses collegues par Thrasybule Athenien, & envoyé en exil. * Xenophon.

ANAFE ou AFFA, ville de la province de Temesne dans le royaume de Fez en Afrique, sur la côte de l'Ocean Atlantique, étoit autrefois la capitale de la province; mais elle est maintenant ruinée. Alfonse roi de Portugal, pour empêcher les courses que ses habitans faisoient sur les Chrétiens, y envoya en 1468. dix mille soldats, qui brûlerent la ville, que les habitans avoient abandonnée, ne se voyant pas assez forts pour resister à cette armée. L'an 1515. le roi de Portugal y voulut bâtir une forteresse, & une autre sur la riviere de Mamore. Mais comme on bâtissoit celle-ci, le roi de Fez y accourut, & en chassa les Chrétiens. * Marmol, *de l'Afr.* *l.* 4.

ANAGALLIS, *voyez* AGALIS.

ANAGAR, *cherchez* NAJARA.

ANAGARSKAYE, *Anagarskaya*, ville des Moscovites dans la grande Tartarie. Elle est dans la province de Dauria, au levant du grand lac de Baycal, vers les sources de la riviere d'Amur, sous le 118. degré de longitude, & le 58. de latitude septentrionale. * *Voyez la carte de la Tartarie de* M. Witsen.

ANAGHELOME, petite ville d'Irlande, que les Latins nomment *Anagelum*, est sur la riviere de Ban, dans la province d'Ultonie ou Ulster, dans le comté de Dowane. * Baudrand.

ANAGNIE ou AGNANI, *Anagnia*, *Anagnium*, ville d'Italie de l'état ecclesiastique, & dans la Campagne de Rome, avec évêché. Les anciens auteurs parlent souvent de cette ville, qui étoit celebre entre celles des Herniques. C'étoit là qu'ils s'assembloient avec leurs voisins, pour concerter les mesures qu'ils devoient prendre contre les Romains. L'on dit que Marc-Antoine y fit battre de la monnoye au coin de Cleopatre, après y avoir repudié sa premiere femme, sœur d'Auguste. Anagnie ne fut pas moins estimée sous le regne des empereurs Romains, & dans la suite des tems elle a donné quatre papes à l'église. Innocent III. de la maison des comtes de Segni; Gregoire IX. Alexandre IV. & Boniface VIII. Ce dernier y fut pris le 7. Septembre de l'an 1303. par Colonne & Nogaret. Aujourd'hui Anagnie est presque ruinée & tres-peu habitée. * Strabon. Ptolomée. Pline. Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live. Tacite, &c. Leandre Alberti, *descript. Ital. p.* 145. *edit. Venet.* 1581.

ANAGNOSTE, *Anagnostes*; c'est le nom que donnoient les Romains à un de leurs domestiques qui faisoit ordinairement la lecture pendant le repas de quelque livre serieux & utile. Les esclaves qui faisoient cette fonction, étoient en grand credit sous l'empereur Claude; les grands seigneurs & les particuliers avoient des anagnostes. * Cicero, *lib.* 5. *epist.* 9. Pitiscus, *lexic. antiquit.*

ANAGYRUS, étoit un bourg de l'Attique en Grece, dans la tribu *Erecthéide*. On le nomma ainsi, peut-être à cause d'une petite plante appellée *anagyris*, qui est fort puante lorsqu'on la manie : ce qui a donné lieu au proverbe, *anagyrim commoves*, à l'égard de ceux qui se suscitent par leurs mouvemens des affaires fâcheuses. Il paroît neanmoins par ce que rapporte Suidas, que ce nom venoit de celui d'un heros, qui avoit un temple dans ce lieu. Un vieillard qui en avoit coupé le bois sacré, en fut puni rigoureusement : car ce demi-dieu inspira à sa concubine un amour ardent & déreglé pour son fils, qui ne voulut pas neanmoins écouter ses sollicitations. Cette femme pour s'en venger, l'accusa faussement de l'avoir voulu forcer, & accompagna cette accusation de tant de vrai-semblance, que ce miserable vieillard fit précipiter son fils du haut d'un rocher, & se pendit ensuite lui-même, desesperé d'avoir fait perir un fils unique, dont il reconnut bientôt l'innocence. * Etienne. Suidas. Erasm. *in Adag.*

ANAHARATH, ville de la tribu d'Issachar, dont il est parlé, Josué XIX. 19.

ANAITIS, *cherchez* ANÆTIS.

ANALEMME, ἀνάλημμα mot grec, qui signifie ces sortes de *cadrans*, qui ne montroient que la hauteur que le soleil avoit tous les jours à midi, par la grandeur des ombres du gnomon; ce n'étoit pas proprement des horloges parce qu'ils ne marquoient point les heures : mais seulement les mois & les signes. Depuis on joignit les analemmes aux horloges, qui marquoient ensemble, & les mois, par la longueur des ombres, & les heures par

leur déclinaison. * Vitruve, *l.* 9. *c.* 4. Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 1. Strab. *l.* 16. Saumaise *sur* Solin, *p.* 739. Jean-Jacq. Hofman, *lexic. univers.*

ANAM & SEVE SIREI, rabbins qui vivoient dans le VIII. siecle, & qui renouvellerent la secte des Sadducéens. * Genebrard, *remarques sur sa chronologie au VIII. siecle, page* 102.

ANAMELECH, idole des Samaritains, representée sous la figure d'un cheval, qui étoit le symbole de Mars. Quelques rabbins neanmoins lui donnent la figure d'un faisan. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tom.* 1.

ANAN, ou ANNAND, fleuve d'Ecosse, dans la partie meridionale, & dans la province d'Anandal, est nommé en latin *Anandus*. Il a sa source dans les montagnes près du Cluid, & se décharge dans un golfe de la mer d'Irlande, dit *Solway Frith*. * Baudrand.

ANAN, *Ananum*, bourg de la province d'Anandal, est sur les bords du fleuve de ce nom. * Baudrand.

ANAN, évêque d'Alexandrie, *voyez* ANNIEN.

ANANDAL, province de l'Ecosse meridionale, *Anandia*, ou *vallis Anandia*, entre le pays d'Eskedale & la province de Nithesdale qu'elle a, l'un au couchant, & l'autre à l'orient. * Baudrand.

ANANEL, Juif, sorti d'une des familles les plus obscures, fut fait grand sacrificateur par Herode. Ce prince le fit venir de Babylone, craignant qu'un homme de naissance, qui lui pourroit faire tête, ne fût établi dans cette dignité, qui appartenoit au prince Aristobule. Alexandra, belle-mere de ce roi, & mere de Mariamne & d'Aristobule, employa le credit de Cleopatre, pour faire restituer cette dignité à son fils: ce qu'Herode fut obligé de faire. Ainsi Ananel fut déposé l'an 3980. du monde, 55. avant Jesus-Christ; mais au bout d'une année ou environ, il fut rétabli dans cette dignité, après la mort funeste d'Aristobule. * Josephe, *l.* 15. *des antiq. c.* 2.

ANANIA (Jean de) *voyez* JEAN d'ANANIE.

ANANIA (Laurent) geographe de la ville de *Taverna*, dans la Calabre en Italie, a écrit en italien un traité de *la fabrique ou structure du monde*, qui fut imprimé à Venise en 1582.

ANANIAS, fut l'un des trois compagnons de Daniel. Nabuchodonosor roi de Babylone, ayant vaincu Sedecias, dernier roi de Juda, choisit entre les parens de ce prince quatre seigneurs parfaitement bienfaits & de beaucoup d'esprit, nommés *Daniel*, *Ananias*, *Misaël & Azarias*. Il changea leurs noms, & donna à Daniel celui de *Balthazar*; à Ananias celui de *Sidrach*; à Misaël celui de *Misach*; & à Azarias celui d'*Abdenago*. Leur excellent naturel, la beauté de leur esprit, & leur sagesse, plurent au roi Nabuchodonosor, qui leur donna des précepteurs pour les instruire avec soin, & qui commanda qu'on les nourrit des mêmes viandes que l'on servoit sur sa table. Mais ils étoient si sobres, qu'ils prierent l'eunuque Ascan, sous la charge duquel ils étoient, de prendre pour lui ce qui étoit destiné pour eux, & de leur donner seulement des legumes, des dattes, ou d'autres choses semblables. Cette nourriture, par un effet extraordinaire, les entretint dans un embonpoint, que n'avoient point les autres enfans de leur âge, qui etoient nourris des viandes que l'on avoit servies devant le roi. Ce prince les trouva dix fois plus sçavans que ses mages, & il leur confia l'administration de la province de Babylone. Il arriva quelque tems après qu'il fit dresser une statuë d'or dans le grand champ de cette ville; & lorsqu'il voulut la faire consacrer, il commanda aux personnes les plus considerables qu'il y avoit fait venir, qu'au premier son de la trompette ils se prosternassent à terre pour l'adorer, sur peine à ceux qui y manqueroient d'être jettés dans une fournaise ardente Tous obeïrent à ce commandement, excepté Ananias, Misaël & Azarias, que l'on jetta aussi-tôt dans une fournaise. Mais Dieu les en sauva par un miracle; & ces jeunes seigneurs victorieux des flammes y chanterent des cantiques de loüanges à Dieu. Ce prodige étonna le roi, qui cessa de les inquieter. Ils furent jettes dans cette fournaise vers l'an 3455 du monde, avant Jesus-Christ 580. L'église de Langres sur une tradition assez mal fondée, se vante d'avoir les reliques de ces saints confesseurs de la loi Judaïque. On croit dans ce pays que par leur intercession tout ce diocese fut délivré de plusieurs esprits malins, qui en affligeoient les habitans. * *Daniel, chapitre* 1. *& suivant.* Josephe, *hist. des Juifs*, *l.* 10. *chap.* 11.

ANANIAS, Juif, un des nouveaux convertis par les Apôtres. Il eut la hardiesse de mentir au saint Esprit, & de vouloir tromper saint Pierre, sur le prix de la vente d'un champ. Il fut puni de mort l'an 33. de J. C. avec sa femme *Saphira*, qui avoit eu part à son crime. * *Act. des apôtres*, *c.* 5.

ANANIAS, disciple des Apôtres, qui demeuroit à Damas, eut ordre de Jesus-Christ, qui lui apparut, d'aller trouver saint Paul nouvellement converti, ce qu'il executa; & lorsqu'il imposa les mains sur saint Paul, les yeux de cet apôtre s'ouvrirent, il en tomba comme des écailles, & en même-tems il fut baptisé, l'an 35. de Jesus-Christ. * *Act. des apôtres*, *c.* 9. *&* 22.

ANANIAS, l'un des sacrificateurs des Juifs, obtint d'Albinus gouverneur de Judée, la délivrance de dix voleurs, en échange de son fils, que les compagnons de ces assassins avoient enlevé, & qu'ils menaçoient de faire mourir, si on ne leur remettoit ces captifs. Albinus fut rappellé de son gouvernement, l'an 65. de Jesus-Christ & Gessius Florus, nommé par Neron, lui succeda la même année. * Josephe, *l.* 20. *des antiq. c.* 8.

ANANIAS, marchand Juif, s'étant insinué à la cour d'Izate, dans la Province de Spazim, qui est l'Armenie, instruisit quelques dames de la cour dans la connoissance du vrai Dieu, & ayant eu par leur moyen accès auprès d'Izate, il le porta à entrer dans les mêmes sentimens. Izate étoit fils de Monabaze roi des Adiabeniens. Etant parvenu à la royauté, il fit changer de religion à Helene sa mere, & à plusieurs princes de son royaume. * Josephe *dans le livre XX. des antiquit. chap.* 2. Simon dans son *dictionnaire de la bible*, veut que cet Ananias fut Chrétien & non pas Juif, & que ce fut le Christianisme, qu'il fit embrasser à Izate & à ceux de sa cour; & que Josephe qui a parlé du Judaïsme, l'a fait pour faire honneur à sa religion, & en haine du Christianisme, dont il étoit ennemi, si on en croit Orose.

ANANIAS, fils de *Nebedée*, succeda au souverain pontificat des Juifs à Josephe, fils de Camidas, & fut le soixante-huitiéme grand sacrificateur, & le quinziéme après la naissance de Jesus-Christ. Quadratus gouverneur de la Syrie l'envoya prisonnier à Rome, pour se justifier devant l'empereur de ce qu'il étoit accusé d'avoir voulu faire revolter le peuple. Il se justifia si bien qu'il en revint absous. Après son retour, il fit mettre S. Paul en prison, & le fit souffleter, ce qui obligea cet apôtre à lui dire; *Dieu vous frappera muraille blanchie.* * *Act. XXIII.* 3. Ananias fit comparoître S. Paul comme criminel, devant trois gouverneurs, Claude Felix, Portius Festus & le roi Agrippa. Il tint le siege environ sept ans, & en fut démis par ce prince, qui lui donna pour successeur Ismaël fils de Phabée. Ananias fut massacré dans Jerusalem, selon la prediction de saint Paul, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, dans les grottes du palais royal, où il s'étoit caché. * Josephe, *antiquit. l.* 20. *c.* 5. *De la guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 31. *&* 32. Tirin, *Chronol. sacrée*, *c.* 42.

ANANIAS, fils de *Saducée*, un des plus méchans hommes de la ville de Jerusalem, & un des plus obstinés à la revolte contre les Romains. Il fut envoyé par Eleazar chef des factieux, pour assurer Metilius general des troupes Romaines, qui étoit assiegé dans le palais royal, qu'on lui sauveroit la vie, s'il rendoit la place. Il étoit si éloquent, qu'il persuadoit ce qu'il vouloit. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 32. Il fut une autre fois deputé par les Zelateurs avec un autre de même nom, pour aller solliciter les Iduméens à les venir secourir contre Ananus & contre ceux qui vouloient la paix & le repos de la ville. Il y réüssit comme il l'avoit souhaité. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 15.

ANANIAS, fils de Masbal, de la race des sacrifica-

teurs, fort aimé du peuple; Simon tyran de Jerusalem le fit mourir durant le siege. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 5. *c.* 33.

ANANIAS ou ANANIUS, poëte Grec, qu'on fait auteur des vers iambes. * Athenée le cite, *l.* 3. *dipn.* Vossius, *de poët. Græc. & de philologis*, *c.* 9. §. 6.

ANANIE, évêque d'Alexandrie, *voyez* ANNIEN.

ANANUS, I. de ce nom, grand sacrificateur des Juifs, est le même que les évangelistes nomment ANNE, fils de Seth. Il fut consideré comme l'un des plus heureux hommes du monde; car il joüit tres-long-tems de la grande sacrificature des Juifs, & il eut cinq fils, qui la posséderent tous après lui: ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. C'est le même qui étoit beau-pere de Caïphe, chez qui Jesus-Christ fut mené, après avoir été pris dans le jardin des Olives, comme saint Jean l'a remarqué. Saint Luc dit que ce fut de son tems, que saint Jean-Baptiste commença à prêcher, & le nomme le premier de ceux qui interrogerent les apôtres, lorsque le fils de Dieu fut ressuscité. * *S. Jean*, *c.* 18. *Saint Luc*, *c.* 3. *Actes des apôtres*, *c.* 4. Josephe, *l.* 20. *ant.* *c.* 8.

☞ Les auteurs sont en dispute sur l'explication de ce que saint Luc dit, qu'Anne ou Ananus & Caïphe étoient grands-prêtres des Juifs en même-tems. Le cardinal Baronius croit que le dernier étoit pontife, & l'autre prince des prêtres, ou chef du grand conseil nommé *Sanedrin*. Sponde, dans l'abregé des annales de ce cardinal, assûre qu'Anne étoit comme vicaire du premier, pour exercer les fonctions du pontificat durant son absence, & il rapporte l'exemple de Sarajas & de Sophonias, qui sont nommés grands-sacrificateurs sous le regne de Sedecias, comme il est marqué au IV. des Rois, chapitre dernier. Sigonius dit que saint Luc ne parle pas seulement du pontife, mais de ceux qui avoient déja joüi de cette dignité, comme Anne. Les autres qui s'attachent au sentiment d'Eusebe, croyent que, comme les charges des Juifs dépendoient absolument des Romains, Ananus ou Anne fut déposé du pontificat, & y fut encore remis après Caïphe. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que ceux qui avoient été grands pontifes en retenoient le nom; & que saint Luc, outre Caïphe qui étoit le pontife en charge, a voulu nommer Anne ou Ananus, dont l'autorité étoit tres-grande entre les Juifs. * Eusebius, *l.* 1. *hist. eccles.* Tolet, *c.* 18. *in Joan.* Jansenius, *concord. evang.* *c.* 12. 138. Baronius, *A. C.* 31. Sigonius, *l.* 5. *de rep. Hebr.* *c.* 2. Tillemont, *mem. eccles.*

ANANUS II. fils du premier, grand sacrificateur, étoit un homme entreprenant & de la secte des Sadducéens, qui étoient les plus severes des Juifs, & les plus rigoureux en leurs jugemens. La haine qu'il avoit conçuë contre saint Jacques, dit *le frere du seigneur*, évêque de Jerusalem, le porta à se servir contre lui de son autorité, avant l'arrivée d'Albin, qui venoit pour gouverner la Judée après la mort de Festus l'an 63. de Jesus-Christ. Il le fit condamner à mort, le fit precipiter du haut du temple, & ensuite lapider, parce qu'il se releva sain & sauf de sa chûte. Cette action déplut extrêmement aux Juifs, qui crurent depuis que la prise de Jerusalem & la désolation de leur pays étoit une juste punition de cet attentat. Le roi Agrippa ôta à Ananus la grande-sacrificature, qu'il n'avoit tenuë que quatre mois. * Josephe, *l.* 20. *de antiq.* *c.* 8. Eusebe, (qui cite Hegesippe,) *l.* 2. *de l'histoire*, *c.* 22. Baronius, *A. C.* 63. Godeau, *hist. eccles.* *l.* 1. *c.* 27.

ANANUS III. fils d'un autre de ce nom, est loüé par Josephe, à cause de sa sage conduite & de sa pieté. Persuadé que les factieux qui s'étoient retirés dans le temple de Jerusalem, & qui se donnoient le nom de *Zelateurs*, causeroient la ruine des Juifs, il harangua le peuple pour l'animer à prendre les armes contre ces perfides. En effet on les obligea d'abandonner la premiere enceinte du temple, pour se retirer dans l'interieure, où Ananus les poursuivit. Depuis les Iduméens étant venus au secours des Zelateurs, exercerent des cruautés horribles dans Jerusalem, & firent mourir le grand-sacrificateur Ananus l'an de Jesus-Christ 67. * Josephe, *l.* 4. *de la guerre des Juifs.*

ANANUS, tres-vaillant capitaine du bourg de Lydda, qui fut accusé d'être entré dans la conspiration d'Ananias souverain pontife des Juifs. Quadratus l'envoya à Rome, pour se justifier devant l'empereur Claude. * Josephe, *antiquit. liv.* XX. *chap.* 5.

ANANUS, de la ville d'Emmaüs, garde de Simon le tyran, aussi méchant & aussi cruel que son maître. Jerusalem étant sur le point d'être forcée, il en sortit avec Archelaüs, avec lequel il s'alla rendre au camp de Tite, qui leur fit grace, & leur permit de se retirer où ils voudroient. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* VI. *chap.* 23.

ANAPAUOMENE, est le nom d'une fontaine de Dodone dans la Molossie, province de l'Epire en Grece, de laquelle Pline parle ainsi: « Il y a au temple » de Jupiter à Dodone une fontaine dont l'eau est si » froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés; » elle les allume neanmoins si on les en approche lors- » qu'ils sont éteints. On voit la même fontaine presque » tarie sur le midi, & c'est pour cette raison qu'on » lui a donné le nom d'Anapauomene, en Grec ἀναπαυομένη, » c'est-à-dire, *qui cesse*, croissant peu à peu jusques à » minuit, elle recommence à diminuer, sans qu'on » puisse sçavoir quelle peut être la cause de ce changement. » * Pline, *l.* 2. *c.* 103.

ANAPE, *Anapus*, aujourd'hui l'*Alfeo*, fleuve de Sicile près de Syracuse. Les poëtes ont feint qu'il aima Cyané, qui voulut s'opposer à l'enlevement de Proserpine par Pluton. Cyané fut changée en fontaine dont les eaux se mêloient à celles du fleuve Anape, & couloient ensemble dans la mer de Sicile. Ovide décrit cette avanture dans *ses metamorphoses*, *l.* 5. *fab.* 5. Il en fait encore mention dans le quatriéme livre des *fastes*, en parlant des jeux que les Romains celebroient au mois d'Avril en l'honneur de Cerés.

ANAPE, *Anapus*, autre fleuve d'Epire près de la ville de Stratos, dont parle Thucydide.

ANAPHAS roi de Cappadoce dans l'Asie Mineure, fut élevé sur le thrône, après avoir tué Itaphernes, qui excitoit des seditions dans la Perse, & Darius contribua à cette élection. Mais Anaphas n'accepta la couronne qu'à condition qu'il ne payeroit point le tribut au roi de Perse. Le même Darius le mit au nombre des Satrapes ou grands de son royaume. * Herodote, *l.* 3.

ANAPHE, isle de la mer Egée, qui se forma insensiblement de même que Delos, Hiera & Rhodes, si l'on en croit les poëtes, & quelques historiens de l'antiquité. Elle fut ainsi nommée par les Argonautes, du mot ἀναφαίνειν *apparoître*, parce que dans une grande tempête la lune qui étoit entierement éclipsée, parut tout à coup & les empêcha de heurter contre des rochers. Apollon étoit particulierement reveré dans cette isle, & c'est d'où lui est venu le surnom d'*Anaphéen*. Bochart remarque que dans la langue des Pheniciens, *anepha* signifie *épaisse & pleine de branches*, & que cette isle étoit couverte de bois avant qu'elle fût défrichée. Solin dit qu'on n'y voyoit point de serpens. Aujourd'hui elle s'appelle *Nanfio*. * Pline, *l.* 2. *c.* 7. Apollonius, *Argonaut.* *l.* 4. Stephanus, *in* Ἀνάφη. Ovide, *metamorphoses* *l.* 7.

ANAPIUS, *voyez* AMPHINOMUS.

ANAPLYSTE, ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de l'Attique en Grece, proche de laquelle il y avoit des mines d'argent. Elle étoit près d'Athenes vers le cap Colias, où furent portés les débris de la flotte des Perses, qui perirent à la bataille de Salamine. Son nom étoit celebre par les temples qu'on y voyoit, de Pan, de Cerés, de Venus *Coliade*, & des déesses appellées *Genethyllides*, qui presidoient à la naissance des hommes. On faisoit aussi beaucoup d'estime des vases de terre peints qui s'y faisoient. Quelques-uns croyent qu'on la nomme aujourd'hui *Asopa*. * Athenée. Aristophane. Pausan. *l.* 1.

ANAPODARI, *Anapodarius fluvius*, anciennement *Cataractus*, petite riviere de l'isle de Candie, qui a sa source près de *Castel Bonifacio*, coule fort près de Castel Belvedere, & se décharge dans la mer meridionale,

entre Castel de Gira Petra & le cap de Matala. * Maty, *dict. geograph.*

ANAPPES, *Anapium*, village avec un château & titre de comté. Il est situé dans la Flandre Wallone, contrée des Pays-Bas, sur la riviere de Marque, une grande lieuë au-dessus de la ville de Lisle. * Maty, *diction. geograph.*

ANAPS, (Nicolas des) *voyez* HANAPES.

ANAPUIA, province de la Venezuela dans l'Amerique meridionale, vers les monts saint Pierre & la source du fleuve Buria. Ce pays a été autrefois reconnu par les Espagnols, qui en parlent dans leurs relations. * Baudrand. *diction. geograph.*

ANAPUS ou ANAPIUS, *cherchez* AMPHINOMUS.

ANAQUITO, campagne de l'Amerique dans le Perou & dans la province de Quito, est celebre par le combat donné entre les Espagnols en 1546. Les uns y suivoient le parti d'Amagro, & les autres celui de Pizarro. L'empereur Charles V. fut contraint d'y envoyer le docteur Pierre Casca. * Herrera.

ANAS, *voyez* GUADIANA.

ANASTASES PAPES.

ANASTASE I. Pape de ce nom, succeda à *Sirice* le 14. Mars 398. Ce fut sous son pontificat, que Flavien & les Orientaux furent reconciliés avec les églises d'Occident. D'abord après son ordination, il travailla à rétablir le repos dans la ville de Rome, agitée par les Origenistes qui s'y étoient glissés, par la faveur de Melanie, & par l'adresse de Rufin. Il cita ce dernier à Rome, & le declara heretique l'an 401. à la sollicitation d'une dame nommée Marcelle, & fit un decret contre les livres & la personne d'Origene. Suivant l'auteur du pontifical, il celebra deux ordinations au mois de Decembre, & créa huit prêtres, cinq diacres & dix évêques. Il fit bâtir une église qui fut nommée *Crescentiane*, c'est-à-dire, *en l'honneur de S. Crescent*, & ordonna que les prêtres se tiendroient debout & un peu inclinés, tandis qu'on liroit l'évangile; mais il n'est pas sûr de se fier à cet auteur. Saint Jerôme dit que la terre ne meritoit pas de posseder ce pape, & qu'il en fut enlevé, lorsque Dieu voulut punir la ville de Rome, de peur qu'il n'en fût empêché par ses prieres. Il mourut l'an 402. ayant tenu le siege 4. ans, 1. mois & 13. jours. On lui attribuë deux épîtres; l'une adressée aux évêques Allemands & Bourguignons, & l'autre à Nectaire, qui ne sont point de lui: la date le justifie. Il ne nous en reste qu'une écrite à Jean de Jerusalem. INNOCENT I. lui succeda. * Saint Augustin, *ep.* 165. saint Jerôme, *ep.* 16. Socrate, *l.* 7. *c.* 9. Sozomene, *l.* 8. *c.* 24. Theodoret, *l.* 5. *c.* 23. Baronius, *A. C.* 398. 400. 402. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclef. du V. siecle.*

ANASTASE II. fut élevé au pontificat après *Gelase* I. le 28. Novembre de l'an 496. Il écrivit d'abord à l'empereur Anastase qui persecutoit les Orthodoxes, pour le ramener à son devoir, & le porter à permettre que le nom d'Acace fût effacé des dyptiques. Germain évêque de Capouë au royaume de Naples, & Cresconius évêque de Todi dans l'Ombrie en Italie, furent les legats qui porterent cette lettre. Le Patrice Festus qui les accompagna, fut gagné par l'empereur, & lui promit de persuader au pape de recevoir l'édit d'union, que l'on appelloit l'*henoticon* de l'empereur Zenon. Mais arrivant à Rome, il trouva qu'Anastase étoit mort le 16. Novembre 498. après avoir tenu le siege 1. an, 11. mois & 23. jours. De sorte que desesperant de faire ce qu'il avoit promis à l'empereur, il fit créer un antipape, pour l'opposer à SYMMAQUE qui venoit d'être élu le 2. Decembre. Outre la lettre d'Anastase pape à l'empereur Anastase, il nous en reste encore une qu'il écrivit à Clovis I. roi de France, pour le feliciter sur sa conversion, & des fragmens d'une autre sur l'incarnation, à Ursicin. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. du V. siecle.*

☞ Les heretique s'efforcent de noircir la sainteté de ce pontife par des accusations frivoles. Ils rapportent le témoignage d'Anastase *le Bibliothecaire*, qui dit que plusieurs clercs se retirerent de sa communion, parce qu'il avoit communiqué avec un diacre de Thessalonique nommé *Photius* ou *Photinus*, du parti d'Acace, dont il prétendoit revoquer la condamnation. Mais il est certain que cet auteur n'a fait que suivre les mauvais bruits, que firent courir au desavantage de ce pape les schismatiques, appellés *Laurentiniens*; parce qu'ils suivoient Laurent antipape élevé contre Symmaque. Il n'eut des conferences avec Photinus, que pour faire une copie correcte de l'épître de saint Leon à Flavien, dont la traduction grecque avoit été falsifiée: ce qui troubloit l'église d'Orient. Du reste, Gratien, & l'auteur du livre intitulé, *le pontifical*, se sont trompés, en disant qu'Anastase fut frappé d'un jugement divin. On doit porter le même jugement de la troisiéme accusation que les centuriateurs de Magdebourg, *cent.* 6. *c.* 10. produisent contre lui, d'avoir voulu rétablir Acace. Car Acace étoit mort en 488. sous le pontificat de Felix, & Anastase ne fut pape qu'en 496. Il ne fut pourtant pas absolument exemt de faute dans cette affaire. Au lieu de demander avec fermeté comme ses deux prédecesseurs, que le nom d'Acace fût retranché des dyptiques, il le demanda avec un air de suppliant qui ne fit qu'enorgueillir les rebelles. Il cessa même de le demander, & dans l'inquietude où étoient ceux qu'Acace avoit ou baptisés ou ordonnés depuis son excommunication, il s'engagea trop legerement à les reconcilier, sans exiger d'eux les satisfactions convenables. SYMMAQUE lui succeda. Ce qu'on peut voir dans Evagre, *l.* 2. *c.* 23. Nicephore, *l.* 15. & 17. Liberatus, *p.* 18. &c.

ANASTASE III. Romain, fils de *Lucien*, succeda à *Sergius* III. l'an 910. & gouverna l'église deux ans & un mois, sans avoir rien fait de memorable, sinon qu'il vécut sans reproche. LANDON lui succeda. * Baronius, *A. C.* 911. 912. Sigebert. Onuphre & Genebrard, *in chron.* Saint Antonin. *§.* 15.

ANASTASE IV. Romain, nommé *Conrad*, fut élû après *Eugene* III. le 9. Juillet de l'an 1153. Il avoit été chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, & abbé de saint Ruf en Dauphiné, selon quelques-uns, & de saint Anastase dans le diocese de Veletri, selon les autres. Le pape Honoré II. dont il étoit parent, le créa cardinal, évêque de Sabine au mois de Decembre de l'an 1125. Et depuis le pape Innocent II. le laissa son vicaire à Rome, lorsqu'il se vit contraint d'en sortir par les violences de l'antipape Anaclet. Le cardinal Conrad s'acquit l'estime de tout le monde, & fut jugé digne de succeder à Eugene III. l'an 1153. le neuviéme de Juillet. Quelques partisans des papes l'ont accusé de trop de facilité envers l'empereur Frederic, qui avoit maltraité un legat du saint siege; mais il a merité de grandes loüanges, pour la charité qu'il exerça pendant une famine presque universelle. Son gouvernement fut de 1. an, 4. mois & 24. jours, & il mourut le 4. Decembre 1154. ADRIEN IV. lui succeda. * Platine, *dans sa vie.* Onuphre & Genebrard, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1153. 1154. Ughel. Aubery, &c.

ANASTASE, antipape, s'éleva contre Benoît III. qui fut élû l'an 855. Il avoit été prêtre de l'église de Rome, &, selon quelques-uns, bibliothecaire du pape Gregoire IV. Ces emplois ont trompé de doctes critiques, après Vossius, qui s'est imaginé que ce faux pontife étoit le même qu'Anastase *le Bibliothecaire*, qui a écrit les vies des papes. Celui dont nous parlons soutenu des commissaires de l'empereur Loüis II. voulant se faire élire en la place de Benoît, se saisit de sa personne, & surprit les églises de saint Jean de Latran & de saint Pierre. Mais dans la suite il fut chassé par ses partisans mêmes, qui furent obligés de ceder. Quelques auteurs croyent qu'il est le même qu'Anastase prêtre du titre de S. Marcel à Rome, qui fut déposé par un synode de soixante-six évêques, que le pape Leon IV. fit assembler en 853. parce qu'il avoit passé cinq années hors de son pays, sans assister à la paroisse dont il étoit pasteur. * Baronius, *A. C.* 855. *n.* 63. Onuphre, *au même.* Genebrard & Ciaconius, *dans Benoît II.*

PATRIARCHES.

ANASTASE I. de ce nom, patriarche d'Antioche,

fut tiré du monastere du mont Sinaï, d'où il fut surnommé *Sinaïte*, pour être mis sur le siege de cette église en 561. L'empereur Justinien le voulut chasser de Constantinople, parce qu'il s'opposoit à l'erreur des heretiques, appellés *Incorruptibles*; c'est-à-dire, de ceux qui soûtenoient que J. C. même avant sa resurrection, avoit eu une chair incorruptible & incapable de souffrance. La mort empêcha ce prince d'en venir à cette violence. Depuis l'empereur Justin *le Jeune* envoya Anastase en exil l'an 572. mais il fut rappellé sous l'empire de Maurice en 595. comme on le juge par les lettres que saint Gregoire lui écrivit sur son retour. Il mourut le 21. Avril de l'an 599. Il eut pour successeur Anastase dit *le Martyr*. Nous avons sous son nom divers traités, quoique les critiques ne soient pas d'accord qu'ils soient tous de lui. Le principal & le plus certain est son traité d'Ὁδηγὸς ou *le guide du vrai chemin*, écrit contre les Acephales en grec & en latin, qui a paru à Ingolstadt en 1606. traduit par Jacques Gretser. Il y a encoe dans la bibliotheque des peres, quelques homelies qui portent le nom d'Anastase *Sinaïte*; on lui attribuë aussi cinq oraisons dogmatiques, ou sur quelques dogmes de la foi: *I. De SS. Trinitate. II. De incircumscripto. III. De divina incarnatione. IV. De passione & impassibilitate Christi. V. De resurrectione Christi.* Le pere Godefroi Titelman, Chartreux de Paris, les traduisit de grec en latin, & les fit paroître à Paris in 8°. en 1556. Le pere François Turrien en fit une seconde traduction, qu'on publia en 1616. à Ingolstadt; & c'est celle qui a été mise dans la bibliotheque des peres de l'édition de Cologne. Nous avons encore sous le nom d'Anastase *Sinaïte, Anagogicarum contemplationum in Hexaemeron libri XI. & quæstiones & responsiones de variis argumentis in sacram scripturam, num. CLIV.* Gentien Hervet avoit publié en latin XCIII. de ces questions, qu'il croyoit être de la façon de l'un des deux Anastases de Nicée. Plusieurs critiques soûtiennent avec raison que ces questions ne sont ni d'eux ni du Sinaïte, mais plûtôt d'un auteur qui vivoit dans le XI. siecle vers l'an 1050. ou 1078. Ces questions ne peuvent être certainement de l'ancien Anastase *Sinaïte*, puisque l'auteur cite les canons du concile *in Trullo*, les œuvres de saint Maxime & de saint Jean Climaque, de Jean Moschus, d'Olympiodore & de Nicephore, & qu'il compte 700. ans depuis le tems de Constantin jusqu'au sien: ce qui fait voir que l'auteur de ces questions est un Grec du XI. siecle. Nous devons ces traités aux soins de Canisius, du pere Turrien, du pere Combefis, &c. Quelques-uns ont distingué l'Anastase *Solitaire* du mont Sinaï, de l'évêque d'Antioche, & prétendent que ce dernier, qui est l'auteur des livres dont nous avons parlé, est posterieur au premier, & qu'il ne mourut qu'en 618. Mais nous ne croyons pas qu'il y ait assez de fondement pour distinguer ces deux Anastases: il paroît beaucoup plus vraisemblable que c'est le même, qui après avoir été moine du mont Sinaï, fut élû patriarche d'Antioche. * Evagrius, *l. 4. hist. c. 38. 39. 40. &c.* Sigebert, *c. 42. de vir. illustr.* Sanct. Gregorius, *l. 10. epist. 22.* Bellarmin. Possevin. Canisius. Gretser. Le Mire. Labbe. Aubertin, &c. Quelques auteurs croyent que ce prélat traduisit de latin en grec le livre du *pasteur* ou *pastoral* de S. Gregoire. Mais ils se sont trompés, en prenant l'Ὁδηγὸς pour le pastoral. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. VI. siecle.*

ANASTASE II. dit *le Martyr*, étoit un ecclesiastique de grande vertu, qu'on mit en 599. sur le siege de l'église d'Antioche, où il succeda à Anastase *Sinaïte*. Il travailla avec beaucoup de soin pour la conversion des Juifs; & ces perfides le firent mourir de la maniere du monde la plus cruelle le 21. Decembre de l'an 608. sous l'empire de Phocas. Ceux qui croyent que ce fut en 610. se trompent: car Phocas avoit été tué un Lundi 5. Octobre de l'année 610. Anastase III. *Jacobite* succeda à ce saint martyr, après une longue vacance du siege. Aubert le Mire, & quelques autres attribuent à cet Anastase *le Martyr*, un traité intitulé, *compendiaria fidei institutio*, que nous avons sous le nom de saint Athanase, & de saint Cyrille d'*Alexandrie*, dans le XV. tome de la bibliotheque des peres, de l'édition de Paris, & dans le VI. de l'édition de Cologne. D'autres critiques veulent que cet ouvrage soit d'Anastase *le Sinaïte*. On le fait encore auteur d'un commentaire sur le sixiéme Pseaume, où est marquée la mort de l'empereur Maurice arrivée l'an 602. en ces termes: *Improbi plures per pœnitentiam servati, in quibus & ille qui nostrâ ætate sub Mauritio Christianorum imperatore fuit, &c.* * Cedrene, *anno ultimo Phoc.* Nicephore, *l. 18. c. 44.* Baronius, *ann. & martyr. ad diem 21. Novemb.* Gretser. Le Mire, &c.

ANASTASE III. patriarche d'Antioche, ennemi du concile de Calcedoine, & le plus passionné des heretiques *Jacobites*. L'an 629. il alla trouver à Hierapolis l'empereur Heraclius, qui étoit alors dans une extrême joye de la victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses, & de la grace que Dieu lui avoit faite de reconquerir sur eux la vraye croix. Ce prince promit à Anastase de le faire patriarche d'Antioche, s'il embrassoit la foi du concile de Calcedoine, & s'il reconnoissoit deux natures en Jesus-Christ. Cette offre avantageuse flatta l'ambition de cet hypocrite, qui feignit d'être dans les mêmes sentimens qu'Heraclius, & de croire qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ; mais il n'admettoit en lui qu'une operation, qu'il appelloit *Deivirile*; restriction qui trompa l'empereur, & le fit tomber dans l'erreur des Monothelites. Ainsi la malice de l'heretique, & la trop grande facilité du prince, causerent de grands malheurs dans l'église d'Orient. M. Du Pin donne le nom d'Athanase à ce patriarche, comme il est nommé dans les actes de la vie & des combats de saint Maxime, qui eut pour successeur Macedonius, en 649. * *Actes de la vie & des combats de saint Maxime.* Theophane & Cedrene, *in annal.* Baronius, *A. C. 629.*

ANASTASE, patriarche de Constantinople, heretique Iconoclaste, étoit prêtre de l'église de Constantinople, & le plus confident des domestiques du saint patriarche Germain. L'empereur Leon l'*Isaurien*, qui étoit le chef des Iconoclastes, suborna Anastase pour accuser Germain, avec promesse de le mettre en la place de ce saint prélat. En effet saint Germain ayant été privé de son siege, Leon declara patriarche Anastase, qui s'engagea d'exterminer les images de son église. Ce fut l'an 730. Lorsqu'il voulut prendre possession du siege patriarchal, cette ceremonie fut troublée par quelques femmes courageuses, qui le chasserent de l'église à coups de cailloux. Anastase envoya ses lettres synodiques au pape Gregoire II. qui refusa de communiquer avec lui. L'empereur Leon mourut en 741. & son fils Constantin *Copronyme* qui lui succeda, ajoûta de nouvelles erreurs à celles que son pere avoit soûtenuës jusqu'à la mort. Le faux patriarche souscrivit à tout, & changea en apparence de sentiment, lors qu'Artabasde, qui étoit Catholique, se fut mis sur le thrône imperial; mais lors que Constantin fut rétabli, il se declara encore contre les images. Cet empereur, peu satisfait de sa conduite passée, le fit déchirer à coups de foüets dans l'Hippodrome, & ensuite le fit mener sur un âne, la tête tournée vers la queuë de cet animal, pour servir de joüet aux enfans & à la canaille. Neanmoins, comme il desesperoit de pouvoir trouver dans tout son empire un aussi méchant homme, il le rétablit derechef sur le siege episcopal. Cet indigne prélat y passa encore quelques années, & mourut en 753. de l'horrible maladie, appellée par les medecins *miserere*. * Theophane & Cedrene, *in annal.* Baronius, *A. C. 730. & seq.*

ANASTASE, patriarche de Jerusalem, avoit été gardien des vaisseaux sacrés de cette église. Il fut mis sur le siege patriarchal, après la mort de Juvenal en 457. L'abbé Euthyme, qu'on nommoit *le grand anachorete*, lui avoit prédit qu'il seroit élevé à cette dignité, dont il remplit parfaitement les devoirs. Evagre dit que si l'on en croit Zacharie, Anastase avoit souscrit à l'édit, que Basilisque publia contre le concile de Calcedoine; mais il observe qu'on doit rejetter le témoignage d'un historien, qui étoit de la secte d'Eutychés, & qui s'efforçoit de faire valoir son parti par le merite d'un prélat aussi saint qu'Anastase l'étoit. Cyrille, auteur de la vie d'Euthyme, tel que nous l'avons dans le recüeil de

Surius & de Bollandus, témoigne que ce patriarche étoit un tres-zelé défenseur de la foi orthodoxe, & il ajoûte, que les heretiques devenus puissans sous le regne de Basiliscus, ayant mis à leur tête un moine nommé Geronce, lui firent beaucoup de peine. Anastase mourut l'an 477. & MARTYRIUS lui succeda.* Cyrillus, *in Euthym. apud Sur. & Bolland. ad diem* 20. *Januar.* Evagre, *l.* 3. *c.* 6. Baronius, *A. C.* 458. *&c.*

ANASTASE *Theopolite*, fut ainsi nommé, comme on le conjecture, parce qu'il étoit natif d'Antioche, qu'on appella *Theopolis* ou *la ville de Dieu*, ainsi que nous l'apprenons d'Etienne de *Byzance*, duquel on peut consulter les interpretes. Anastase vivoit du tems de saint Cyrille, au commencement du V. siecle. Il laissa une relation de ce qui s'étoit passé en Perse, entre un historien Chrétien & un Payen.* Vossius, *l.* 1. *de hist. grac.*

ANASTASE, *de Nicée*, eut avec Eunomius de Nicomedie un differend touchant quelques droits de leurs églises, qui fut terminé dans le concile de Calcedoine, tenu l'an 451. *sess.* 11. * Bellarmin, *de script. eccles.*

ANASTASE, Persan, du pays de Razech, s'appelloit *Magundat* avant son baptême: il étoit fils d'un mage, & embrassa la même profession. Il servoit dans les troupes du roi Cosrhoës, quand les Perses enleverent la croix de Jesus-Christ. Cet évenement lui donna la curiosité de s'instruire de la religion des Chrétiens; & ayant pris le dessein de l'embrasser, il quitta l'armée de Cosrhoës, se retira dans la ville d'Hieraple en Syrie chez un orfévre Chrétien, qui apprit à Magundat les principaux points du Christianisme, & de-là s'en alla à Jerusalem, où il fut baptisé sous le nom d'Anastase. Il passa sept ans dans le monastere de Jerusalem, qui portoit le nom d'Anastase, & ne le quitta que pour s'en aller s'exposer au martyre à Bersalo, ville d'Assyrie que les Perses occupoient. Quand il fut arrivé, il entreprit de prêcher la foi de Jesus-Christ aux Perses. Le gouverneur nommé *Barzabane* le fit arrêter, & ayant averti le roi de Perse de la détention d'Anastase, il reçut ordre de l'envoyer en Perse. Anastase y fut conduit; & ayant persisté dans la religion Chrétienne, il fut étranglé le 22. Janvier 628. & eut ensuite la tête tranchée. Son corps fut porté quelques années après à Constantinople, & de-là en Palestine. On croit à Rome avoir la tête de ce saint. * Baronius, *in annal. & martyrol. Ses actes dans* Bollandus, Baillet, *vies des saints*, 22. *Janvier.*

ANASTASE, disciple de saint Maxime, abbé dans le VII. siecle, souffrit beaucoup, aussi-bien que son maître, pour la défense de la foi contre les Monothelites. On a une lettre de lui, écrite aux moines de Cagliari. Il mourut en exil à Lazique, le 24. Juillet 664. * M. Du Pin, *bibliotheque ecclesiastique, VII. & VIII. siecles.*

ANASTASE, *Apocrisiaire*, ou nonce de l'église de Rome dans le VII. siecle, fut persecuté par les Monothelites, & écrivit une lettre à Theodose, prêtre de Gangre, sur la mort de saint Maxime abbé, qui est dans le recüeil d'Anastase *le Bibliothecaire*. Il fut renfermé dans un château le 11. Octobre 666. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. VII. & VIII. siecles.*

ANASTASE, abbé du monastere de saint Euthyme, dans la Palestine, florissoit dans le huitiéme siecle, vers l'an 740. On lui attribuë un traité contre les Juifs, que Canisius a publié dans le III. volume de ses anciennes leçons, & qu'on a mis depuis dans la bibliotheque des peres; mais apparemment il est d'un auteur plus recent: car il marque 800. ans, depuis la destruction des Juifs par Vespasien, jusqu'à son tems. Cet Anastase, selon quelques-uns, n'avoit pas des sentimens fort orthodoxes au sujet de la Trinité: ce qui donna occasion à saint Jean *de Damas* d'écrire un petit traité contre les additions faites par Pierre le Foulon, patriarche d'Antioche dans le V. siecle, à l'hymne de la Trinité, appellée *Trisagion.* * Canisius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. VIII. siecle.*

ANASTASE, cardinal, moine du Mont-Cassin, puis cardinal & bibliothecaire du pape Etienne II. en 754. écrivit l'histoire de la translation de saint Benoît, que l'on conserve dans la bibliotheque du Mont-Cassin. Wion assure en avoir eu entre ses mains un exemplaire manuscrit. Pierre Diacre, *dans son livre des hommes illustres du Mont-Cassin*, ne parle point de cet Anastase. * Arnold. Wion, *lig. vit. l.* 2. *c.* 8. *p.* 177. Guilielm. Cave, *scriptor. eccles. hist. literr.*

ANASTASE, évêque de Nicée, vivoit dans le XI. siecle, s'il est auteur des questions & réponses sur l'écriture, dont nous avons parlé dans l'article d'Anastase *Sinaïte.* * *Voyez* cet article.

On attribuë encore à cet évêque de Nicée des traités, *de sacra synaxi, & de non judicando; deque oblivione injuriarum.* Le P. Turrien le traduisit de grec en latin; & Henri Canisius le publia dans le troisiéme volume de ses anciennes leçons, sous le nom d'*Anastase Sinaïte.* Il y a pourtant plus d'apparence qu'il est de ce prélat de Nicée, puisqu'on y trouve plusieurs lignes touchant les jugemens temeraires qui ont été copiées de saint Jean *Climaque.* On ne sçait point en quel tems mourut cet évêque. * Bellarmin. *de script. eccles.* Possevin. Le Mire, Gretser, &c.

ANASTASE *le Bibliothecaire*, abbé Romain, a fleuri dans le IX. siecle, sous les papes Nicolas I. Adrien II. & Jean VIII. Outre le soin de la bibliotheque de l'église de Rome, il eut celui de diverses affaires qu'on lui confia pour traiter avec l'empereur & les prélats d'Orient. Il se trouva même en 869. au VIII. concile general, dont il traduisit de grec en latin les actes & les canons, aussi-bien que ceux du VII. & plusieurs autres monumens de l'église Grecque; comme la *chronographie tripartite*; un recüeil de pieces concernant l'histoire des Monothelites, donné en 1630. par le P. Sirmond, & la vie de saint Demetrius martyr. Il composa encore une préface sur les œuvres de saint Denys, dont il envoya une traduction latine à Charles *le Chauve*; & les vies des papes, que le P. Jean Busée Jesuite fit imprimer en 1606. à Mayence, & que Charles Fabrot a publiées depuis à Paris, de l'impression royale. Nous avons une épître de Photius à Anastase *le Bibliothecaire*, & une d'Anastase à Hincmar de *Reims.* A l'égard des vies des papes qu'on lui attribuë, Onuphre, Vossius, divers sçavans critiques croyent qu'Anastase n'a écrit que jusqu'à la vie de Nicolas I. & que Guillaume aussi bibliothecaire de l'église Romaine, y ajoûta celle d'Adrien II. & d'Etienne VI. Il faut encore remarquer qu'il y a apparence qu'Anastase n'écrivit point les vies des premiers papes, & qu'il ne fit que continuer celles qui avoient été faites par un auteur ancien, jusqu'à Damase, dont on leur avoit fait faussement porter le nom. On ne sçait pas précisément en quel tems mourut cet auteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vivoit encore sous le pontificat du pape Jean VIII. qui fut élû en 872. & mourut en 882. Quelques-uns confondent cet auteur avec Anastase cardinal *dont nous avons parlé.* Ceux qui voudront voir les raisons de part & d'autre, pourront consulter Cave, dans son histoire litteraire des écrivains ecclesiastiques, *pag.* 470. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 103. Trithême. Possevin. Bellarmin. Baronius. Le Mire. Le P. Sirmond. Vossius. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IX. siecle.*

EMPEREURS.

ANASTASE, I de ce nom, dit *le Silentiaire*, natif de Durazzo, fut élevé à l'empire après la mort de *Zenon*, au mois d'Avril 491. La veuve de ce dernier, nommée *Ariadne*, qui entretenoit un amour secret avec Anastase, le plaça sur le thrône de Constantinople, bien qu'il ne fût pas encore de l'ordre des senateurs; mais seulement du nombre des officiers qu'on appelloit *Silentiaires.* Euphemius, prélat de Constantinople, voyant qu'Anastase avoit été préferé à Longin frere de Zenon, ne voulut point le couronner, qu'il n'eût fait profession publique de la foi orthodoxe, suivant les décisions du concile de Calcedoine. Il le fit sans peine, dans le desir qu'il avoit de se voir maître de l'Orient, sans que les Manichéens & les Ariens, qui le connoissoient, en prissent ombrage. Il eut le plaisir de recevoir des lettres du pape Felix III. qui se réjoüissoit de son élection, & de voir que le peuple de Constantinople s'écria, lorsqu'il assistoit aux jeux du cirque, quelques jours après

fon couronnement, *Seigneur, commandez comme vous avez vécu*. En effet, au commencement de fon empire, il donna de grandes marques de pieté, de moderation & de juftice, vifitant les églifes, faifant plufieurs aumônes aux pauvres, & ôtant la venalité des charges, que fon prédeceffeur avoit introduite. Il fupprima encore une impofition, que l'on appelloit *le Chryfargyre*, qui fe levoit tous les quatre ans, non feulement fur la tête des perfonnes, de quelque condition qu'elles fuffent; mais même fur tous les animaux, & jufques fur les chiens, pour chacun defquels on payoit fix oboles. Mais il changea bientôt de conduite, & fe montra auffi violent & avare, qu'il avoit été doux & liberal, faifant grace à tous les criminels pour de l'argent, vendant toutes les charges, accablant les provinces d'impofitions, & prenant le bien des habitans des villes. En 492. les habitans de Conftantinople, follicités par Longin, fe revolterent en partie, & il s'éleva une guerre civile, dans laquelle le feu fut mis dans la ville, & brûla plufieurs palais & quelques églifes. Depuis, le même Longin ayant engagé dans fon parti les Ifaures, vint attaquer Anaftafe, qui le défit. Ce ne fut pas néanmoins fans peine: les Ifaures rebelles étoient au nombre de près de cent cinquante mille hommes; & outre Longin, ils avoient un autre chef de même nom, & Lilinge, un des braves hommes de fon tems. Il fallut bien des combats pour reduire un parti fi confiderable; mais Lilinge ayant été tué les armes à la main en 497. & les deux Longins s'étant rendus; & ayant été punis de mort, ceux qui les avoient fuivis, fe rendirent, & on les transfera dans la Thrace. Deux ans après on commença à connoître les Bulgares, peuple venu des bords du Volga, qui firent quelques ravages dans la Thrace; & à peine fut-on delivré d'eux, qu'on eut la guerre avec les Perfes, qui dès l'an 502. prirent Amide, la plus forte ville de ces quartiers-là. La perte de cette ville & de quelques autres, n'empêcha pas néanmoins Anaftafe de foûtenir la guerre avec beaucoup de vigueur. Enfin, en 505. Celer, maître de la milice, ayant remporté une grande victoire fur Cabades roi de Perfe, ce prince fut bienaife de faire la paix, & rendit toutes les places qu'il avoit prifes, moyennant une fomme d'argent. Ce fut alors qu'Anaftafe fe croyant en état de tout entreprendre, fit voir qu'il n'étoit ni Catholique ni Eutychien, mais de la fecte des *Acephales* ou *Hefitans*. On en fut allarmé à Conftantinople; le peuple fe foûleva, & il fut obligé de prendre la fuite; mais le patriarche Macedonius ayant fait fa paix, il reprit toute fon autorité, & en abufa bientôt pour perdre fon bienfaiteur. Il le fit accufer d'impudicité par de jeunes hommes qu'il avoit fubornés; & voyant que ces calomnies avoient été découvertes, il le fit enlever, perfecuta les Catholiques & les parens du patriarche, & mit un prêtre heretique en fa place en 511. Une conduite fi extraordinaire irrita tout le monde contre lui: les troupes de Scythie, de Mefie & des autres provinces voifines inviterent Vitalien à prendre les interêts de la religion Catholique: il prit les armes; & fur la premiere nouvelle qu'on en eut à Conftantinople, le peuple le proclama, lui & Areobindas Auguftes. Il ne paroît pourtant pas que Vitalien en eût jamais pris le titre, Areobindas l'ayant auffi refufé. Anaftafe fe prefenta nuë tête, & par un difcours étudié, il émut fi bien la pieté de la populace, qu'elle le preffa de reprendre le diadême. Il n'y auroit pourtant rien gagné, fi Vitalien avoit fçû fe défendre de la mauvaife foi de ce prince. Odyfte, Anchiale, & plufieurs autres villes prifes; Hypatius & Cyrille, fucceffivemement maîtres de la milice, faits prifonniers; une armée de foixante mille hommes taillée en pieces, le mettoient en état de tout ofer; & il alloit former le fiege de Conftantinople, lorfque l'empereur lui oppofa un defir apparent de fe reconcilier avec les Catholiques. Leur general ne put tenir contre: on entra en negociation en 1514. Anaftafe promit avec ferment de convoquer un concile à Heraclée, pour y chercher, fous l'autorité du pape, les voyes d'appaifer les troubles: tous les feigneurs qui le fuivoient en promirent autant; mais on n'eut pas plûtôt mis les armes bas, qu'il fe moqua de tout, & Vitalien ne put pas même conferver les charges dont il joüiffoit avant que d'armer. Evagrius obferve qu'avant que de faire la paix, Vitalien avoit été battu; ce que les autres hiftoriens ne difent pas, apparemment parce que fa perte fut fi peu confiderable, qu'elle ne leur a pas paru meriter d'être rapportée. Pour ce que Honares dit que fa flotte fut brûlée par l'adreffe de Proclus, celebre mathematicien, qui fe fervit du fecret des miroirs ardens, c'eft un conte fait à plaifir. Anaftafe étoit âgé de 80. ans, felon quelques auteurs, d'autres difent 88. L'auteur de la chronique d'Alexandrie lui donne 90. ans & cinq mois de vie. On le trouva mort d'un coup de foudre le 9. Juillet de l'an 518. après un regne de 27. ans & près de trois mois. JUSTIN lui fucceda.

Les anciens hiftoriens de France ont écrit que cet empereur ayant fçu les avantages que Clovis I. avoit remportés fur Alaric & fur les Allemands, lui envoya des ambaffadeurs, qui lui porterent les ornemens imperiaux; fçavoir, la robe de pourpre, le manteau, & le diadême femé de pierres précieufes, avec des lettres de conful, ou felon d'autres, de patrice. Baronius femble improuver la créance qu'on a du confulat prefenté à Clovis, parce que fon nom ne fe trouve point dans les faftes confulaires, & que la dignité de patrice étant moindre que celle de conful, on n'auroit jamais ofé la donner à un fi grand roi. C'eft pour cela qu'il conclut que Clovis refufa les prefens d'Anaftafe. Mais outre que nous avons des exemples qui nous rendent la chofe croyable, il eft sûr que ces dignités n'étoient qu'honoraires. Auffi Clovis ne les confideroit que comme un témoignage d'amitié; car ayant reçû dans Tours ces marques de fa nouvelle dignité des mains de faint Remy, il vint de l'églife de faint Martin jufqu'à la cathedrale, pour fe faire voir au peuple, & envoya la couronne à Rome au pape Symmaque, pour la mettre dans la bafilique de S. Pierre, comme un monument éternel de fa devotion. * Cedrene. Evagre. Theodore *le Lecteur*. Marcellin. Procope, &c. Baronius, *depuis l'an* 491. *jufqu'à* 518. Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *c.* 38. Hincmar, *in vit. S. Rem.* Aimoin, *l.* 1. Sigebert, &c. Banduri, *Numifm. imp. Rom.*

ANASTASE II. dit auparavant *Artemius*, fecretaire de l'empereur Philippique Bardanes, fut mis en fa place après fa mort, arrivée en 713. au mois de Juin. Ce prince fçavant, moderé & orthodoxe, envoya fa profeffion de foi au pape Conftantin, qui lui députa un de fes nonces, que les anciens nommoient *Apocrifiaires du faint fiege*. Les neceffités de l'empire l'obligerent de mettre fur pied une armée contre les Sarafins, & il en donna la conduite à des capitaines qui s'acquitterent mal de leur devoir. Anaftafe s'en plaignit; & fes troupes fe mutinant, elles mirent fur le thrône Theodofe, fimple receveur des deniers de l'empire. Ce dernier s'étant rendu maître de Conftantinople, renferma Anaftafe dans un monaftere l'an 716. après avoir regné 2. ans & 9. mois. Sous le regne de Leon l'*Ifaurien*, il tâcha de reprendre l'empire, avec le fecours des Bulgares, qui le trahirent: & Leon le fit mourir l'an 719. * Nicephore. Zonaras. Cedrene. Baronius, *annal. chron.* 713. 714. Pagi, *crit. in annal.*

ANASTASIE ou RESURRECTION, eft le nom d'une chapelle de Conftantinople, où faint Gregoire de *Nazianze* affembla les Catholiques, & reffufcita, comme il le dit lui-même, la parole de la charité. Il l'appelle auffi quelquefois *une nouvelle Bethléem*, foit à caufe de fon peu d'étenduë, foit parce que la foi de la confubftantialité de Jefus-Chrift y avoit pris une nouvelle naiffance: il la nomme encore *une arche de Noë*, qui s'étoit fauvée du déluge de l'herefie, & avoit porté la femence d'un nouveau peuple de Catholiques. Car les Ariens leur avoient ôté la liberté de s'affembler depuis l'an 339. jufqu'en 379. que faint Gregoire fut appellé à Conftantinople. C'eft dans cette Anaftafie, où le même faint Gregoire de *Nazianze* prononça plufieurs de fes oraifons ou *harangues theologiques*, qui lui firent meriter le nom de *Theologien*. Marcien, œconome de l'églife de Conftantinople, y fit depuis élever un fuperbe temple, dont

dont les prélats, qui avoient été assemblés par *le* patriarche Gennade, pour tenir un synode, firent la dédicace l'an 459. Cette action fut celebre par un miracle que Dieu fit en faveur de la charité du même Marcien. Et ce fut peut-être encore en sa faveur que cette église ne fut point brûlée dans un grand incendie, qui désola la ville de Constantinople l'an 465. Les reliques de sainte Anastasie martyre, qu'on apporta depuis de Sirmich dans cette église, lui conserverent par un double motif le titre d'Anastasie qu'elle avoit déja. * S. Gregorius *Nazianz. Orat.* 28. 32. *car.* 10. *&c.* Sozomene, *l.* 7. *c.* 5. Theodoret, *l.* 2. Theodore le *Lecteur*, *l.* 1. Surius, *ad diem* 10. *Januar.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Greg. de Naz.*

☞ Il faut distinguer cette église d'une autre de même nom, que les Novatiens avoient dans Constantinople. Car les Ariens l'ayant démolie sous Constance, ils l'appellerent *Anastasie*, depuis que Julien leur eut permis de la rebâtir. * Socrate, *l.* 2. *c.* 30. Sozomene, *l.* 4. *c.* 19. Hermant, *vie de S. Basile & de S. Greg. de Naz. l.* 8. *c.* 20.

ANASTASIE, dame Romaine, fille de *Prétextat*, & d'une femme Chrétienne, nommée *Flavie*, fut élevée par sa mere dans la religion Chrétienne; mais fut mariée par son pere à un Payen, nommé *Publius*, l'un des grands de la cour de l'empereur Diocletien, qui regnoit vers la fin du III. siecle, & au commencement du IV. Les actes de la vie de cette sainte, rapportés par Metaphraste, & assez peu authentiques, portent que Publius étant prêt d'aller en ambassade en Perse, & sçachant qu'Anastasie professoit le Christianisme, l'enferma étroitement dans une chambre, & la donna en garde à ses domestiques, se reservant à la punir dans la suite, comme il lui étoit permis par un ancien usage pratiqué parmi les Romains, qui donnoient pouvoir au mari de juger sa femme en presence de ses parens; mais que Publius mourut en chemin; & Anastasie ayant ainsi recouvré sa liberté, s'adonna entierement à la devotion, & au soulagement des Chrétiens; que l'empereur Diocletien ayant fait amener à Aquilée le prêtre Chrysogone, en qui elle avoit beaucoup de confiance, & qui l'avoit consolée par ses lettres pendant qu'elle étoit en prison, elle l'y suivit. Suidas, Nicephore & Baronius qui les a suivis trop legerement, rapportent les lettres qu'elle lui écrivoit. Depuis on prétend que ses actions de charité la firent découvrir & prendre en Macedoine, & qu'elle souffrit le martyre en Illyrie, ou par le fer, ou par le feu. On ajoûte qu'une dame nommée *Apollonie*, obtint son corps, par le moyen de la femme du prefet d'Illyrie, & qu'elle l'enterra près de Zara en Dalmatie; que de-là il fut transporté à Sirmich, ville capitale de la Pannonie, où il y avoit une église en son honneur, du tems de l'empereur Theodose *le Jeune*; que de Sirmich, son corps fut apporté à Constantinople, du tems de l'empereur Leon I. vers l'an 460. sous le patriarche Gennade, où il fut déposé dans l'église nommée *Anastasie* ou *de la Resurrection*, que quelques-uns, trompés par l'équivoque du nom, ont crû originairement dediée en l'honneur de sainte Anastasie, quoique cette église dès le tems de saint Gregoire de *Nazianze*, c'est-à-dire, plus de 80. ans avant cette prétenduë translation, portât le nom d'Anastasie. Les Grecs font sa fête au 22. Decembre, & les Latins au 25. Il y a apparence que l'Anastasie, que l'on qualifie vierge & martyre, dont les Grecs font la fête au 29. d'Octobre, & les Latins au 28. n'est pas differente de celle-ci. * Theodor. Lect. *libro* 2. *Actes dans* Surius. Tillem. *mem. eccles.* Baillet, *vie des Saints.*

ANASTASIE, fille de *Constantius Chlorus*, & sœur de Constantin *le Grand*, fut mariée à Bassien. On croit qu'après la mort de ce dernier, elle se remaria à Lucius Ranius Aconitus Optatus, le même que Constantin créa patrice, qui fut consul en 334. & que Constance fit mourir. Ammien Marcellin dit qu'Anastasie fit bâtir à Constantinople des bains publics, qu'elle appella de son nom *Anastasiens*. On ne sçait pas le tems de la mort de cette princesse. * *Consultez* les extraits de l'auteur anonyme des *Gestes de Constantin*, que nous avons dans le corps de l'histoire Byzantine, & Ammien Marcellin, *l.* 26. *hist. &c.*

☞ Il y a eu une autre ANASTASIE, sœur des empereurs Valens & Valentinien, que quelques auteurs prétendent, mais faussement, avoir donné son nom aux bains, *dont nous venons de parler.*

Il y en a eu une autre que l'empereur Tibere avoit épousée étant encore particulier, & qui mourut l'an 594. laissant deux filles, dont l'une fut mariée à l'empereur Maurice, & fut mere de tous ces enfans qui furent massacrés si cruellement par ordre de Phocas. Tibere, dit-on, ne la laissa connoître pour son épouse, que lorsqu'il fut empereur; & c'étoit parce qu'on le croyoit encore libre, que l'imperatrice Sophie, qui conservoit apparemment des prétensions sur lui, l'avoit fait nommer César par Justin. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

L'histoire de Constantinople fait mention d'une quatriéme ANASTASIE, femme de Constantin Pogonat, & mere de Justinien Rhinotmet. Cette imperatrice fut toûjours malheureuse depuis la mort de son époux. Traitée d'une maniere peu convenable par son fils, elle ne put neanmoins sans douleur, le voir long-tems banni, & enfin tué. Après sa mort, elle se refugia dans la fameuse église de Notre-Dame au fauxbourg des Blachernes, avec son petit fils Tibere; mais cet asyle ne fut pas respecté par les soldats: elle se vit arracher le jeune Tibere d'entre ses bras pour être égorgé, & l'on ne dit plus rien d'elle ensuite. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

ANASTASIOPLE, ville épiscopale de la Galatie, qui eut au VI. siecle pour évêques, Theodote, Timothée & Theodore, de suite. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANATAJAN, isle de l'Ocean oriental, & une des isles de Marie-Anne ou des Larrons, qui a été appellée depuis peu l'*Isle de saint Joachim* par les Espagnols, qui l'ont reconnuë, Baudrand dit qu'elle est assez peuplée. Elle n'a que dix lieuës de tour. Elle est sous le dix-septiéme degré, vingt minutes de latitude meridionale, à trente-cinq lieuës de l'isle de Sagpan, & à trois lieuës de celle de Sarigan. * Le Gobien, *hist. des isles Marianes.*

ANATHEME. Les auteurs ecclesiastiques employent ce mot pour signifier l'excomunication. Ce terme vient du grec ἀνάθημα ou, comme quelques-uns lisent ἀνάθεμα, par un *e* long, il se prend quelquefois en bonne part pour les dons offerts aux dieux; mais dans l'écriture sainte il répond au mot hebreu *Harma*, dérivé de la racine *Haram*, qui signifie *tuer*, *détruire*, *exterminer*. C'est en ce sens que les villes qui étoient détruites par l'ordre de Dieu, sont dites des *anathêmes au Seigneur*: ce qui revient à la premiere signification, parce qu'étant détruites par l'ordre de Dieu, elles lui étoient comme offertes en sacrifice. Mais d'un autre côté, comme le terme d'anathême emporte la destruction des villes & des choses qui sont anathêmes au Seigneur; on s'en sert dans le nouveau testament, pour signifier l'execration & la detestation. Il est dit que saint Pierre, après avoir renié Jesus-Christ, commença à *anathematiser*, c'est-à-dire, à faire des imprécations & à jurer qu'il ne le connoissoit point. Les Juifs qui vouloient tuer saint Paul, s'étoient *anathematisés*, c'est-à-dire, avoient fait des imprécations contr'eux, qu'ils ne boiroient ni ne mangeroient point qu'ils n'eussent executé leur dessein. Le mot *anathême* se prend souvent pour une chose digne d'execration. Saint Paul dit qu'il souhaitoit d'être anathême pour ses freres; il dit qu'aucun de ceux qui parlent par l'esprit de Dieu ne dit anathême à Jesus, & prononce anathême contre quiconque n'aime point Jesus-Christ, & contre ceux qui enseigneroient une autre doctrine que celle qu'il a annoncée. L'église regardant ceux qui sont excommuniés à cause de leurs crimes, comme des gens execrables, & dignes de la malediction des fideles, s'est servie de ce terme pour exprimer l'excommunication. Cette formule est commune dans les conciles, contre ceux que l'on excommunie pour la doctrine ou pour les mœurs. Quelques modernes mettent de la difference entre l'anathême & l'excommunica-

tion, & disent que l'anathême ne se prononce que contre ceux qui ont commis de grands crimes, & qui sont incorrigibles; mais cette distinction ne paroît pas avoir de fondement dans l'antiquité. Il y a deux sortes d'*anathêmes*; les uns judiciaires, portés par des personnes qui ont la jurisdiction; les autres, abjuratoires, qui peuvent être prononcés par des laïcs, à qui on fait prononcer anathême contre l'heresie qu'ils abjurent, & contre ceux qui la soûtiennent. * M. Du Pin, *traité des excommunications.*

ANATHOTH ou HANATHOTH, ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin, donnée aux Levites de la famille de Caath, & assignée pour ville de refuge. Elle n'est éloignée de Jerusalem que de vingt stades. * Joseph, *antiq. l.* 10. *chap.* 10. Elle est la patrie de quelques personnes illustres; entr'autres du prophete Jeremie, d'Abiezer, un des trente vaillans de l'armée de David, & d'Abiathar, où le roi Salomon l'exila, pour avoir soûtenu le parti d'Adonias. Le pere Roger dans son livre de la Terre-sainte, dit qu'à l'endroit où étoit la maison du prophete Jeremie, il y a une église dont la voûte est soûtenuë de deux rangs de piliers, sur lesquels on voit quelques peintures; que près cette église sont les ruines d'un couvent de saint François, desservi par six religieux; que les religieux de cet ordre ont abandonné ce lieu, parce que les Arabes y vinrent il y a plus de six-vingts ans, égorger les six religieux qui y faisoient l'office, pillerent l'église & le couvent, & y mirent le feu; que ce n'est plus qu'un village habité de Maures; qu'à trois lieuës de là, sur le chemin qui mene à Jaffa, il y a un autre village sur une petite bute, où l'on voit la clôture d'une église, dont il reste une partie de la voûte de la nef, qui est le logement des Maures tributaires du bacha de Gaza, sous la domination de qui Anathoth est aujourd'hui. Il y en a qui prétendent que cette église fut bâtie au lieu où fut la maison de Dimas le bon Larron, qui fut crucifié avec Jesus-Christ. * *Josué*, XXI. 18. II. *Rois*, XXIII. 27. III. *Rois*, XXIII. 26. I. *Paralipom.* XII. Le P. Roger, *Terre-sainte*, *liv.* 1. *chap.* 14.

ANATOLE, *Anatolius*, patriarche de Constantinople, étoit un diacre d'Alexandrie, qui s'éleva à cette dignité par ses intrigues. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, l'avoit envoyé à Constantinople, où il faisoit ses affaires à la cour, en qualité de son apocrisiaire ou nonce. Ce fut dans le tems que les partisans d'Eutychés émurent une cruelle persecution contre saint Flavien, patriarche de Constantinople, qu'ils ne se contenterent pas de déposer au faux concile d'Ephese en 449. mais qu'ils traiterent avec tant d'inhumanité, que trois jours après il mourut en exil. Dioscore, chef de ce parti, fit mettre Anatole, qui étoit sa créature, en la place de saint Flavien, s'assurant qu'il favoriseroit les Eutychéens; mais Anatole, après la mort de Theodose *le Jeune*, lorsque Marcien fut élevé à l'empire, changea de parti, pour se maintenir sur son siege. Il embrassa les sentimens du parti orthodoxe, assembla un concile à Constantinople, où il invita les legats du pape S. Leon, qui s'y trouverent; prononça anathême contre la doctrine de Nestorius & d'Eutychés, & envoya sa profession de foi à saint Leon, qui le reçut dans sa communion, à la priere de l'empereur Marcien, & de l'imperatrice Pulcherie. Depuis il assista au concile de Calcedoine; mais les trois canons qu'il fit inserer dans les actes de ce concile, du consentement de quelques évêques Orientaux, sur la prééminence de l'église de Constantinople, souleverent contre lui les legats du saint siege, qui s'opposerent à cette disposition. Cette affaire causa un grand désordre; & l'ordination qu'il fit ensuite dans son église, des partisans de l'heresie, en produisit un plus funeste. Le pape saint Leon s'opposa à ses entreprises, sur-tout lorsque ce prélat eut déposé l'archidiacre Aëtius. Anatole, pour se venger, fit courir des bruits tres-desavantageux à la réputation du pontife. Mais malgré son orgüeil, il fut obligé de se soûmettre, & de se reconcilier avec son archidiacre, quoiqu'on le soupçonnât toûjours de favoriser les Heretiques. Il mourut l'an 458. Gennadius lui succeda.* Le concile de Calcedoine, *act.* 1. 3. & 6. S. Leo, *epist.* 51. 52. & *suiv.* Baronius, *A. C.* 449. & 458.

ANATOLE, *Anatolius*, évêque de Laodicée en Syrie, dans le III. siecle, étoit d'Alexandrie, & de l'une des meilleures familles de la ville. Il fut un des plus habiles hommes de son tems, & excella dans l'arithmetique, dans la geometrie, dans la physique, dans l'astronomie, dans la grammaire & dans la rhetorique. Il établit une école de philosophie à Alexandrie, & semble y avoir lui-même professé. Il fut élevé aux premieres dignités de la ville & s'acquitta des charges les plus importantes avec honneur. Pendant la guerre suscitée à Alexandrie par Emilien contre Gallien en 262. Anatole se trouva renfermé dans la citadelle, qui tenoit pour Emilien. Il fut chargé du gouvernement de la place; & comme les assiegés manquoient de vivres, il fit sçavoir l'état des choses à Eusebe, diacre d'Alexandrie, qui étoit dans la partie de la ville, laquelle obéïssoit à Theodose, general de Gallien, & menagea par son moyen la grace des assiegés; ensuite sous prétexte de renvoyer les bouches inutiles, il fit sortir les Chrétiens de la place, puis tous ceux qui voulurent se retirer: de sorte que n'y restant presque plus personne, Theodose se rendit facilement maître de la place. Cet Eusebe dont nous venons de parler, fut élû évêque de Laodicée à la place de Socrate; & dans le même tems, Anatole étant allé faire un voyage en Palestine, fut retenu par Theocte-ne évêque de *Cesarée*, qui lui imposa les mains, pour le faire son coadjuteur, dans l'esperance qu'il lui succederoit; mais dans le voyage qu'il fit à Antioche pour assister à un concile contre Paul de Samosate, il passa par Laodicée, dans le tems de la mort d'Eusebe, & il y fut retenu pour évêque en 269. Eusebe de Cesarée dit qu'il avoit fait peu de livres, mais qu'ils étoient excellens. Il laissa un traité touchant la celebration de la fête de Pâques, & un autre *de arithmetica institutionibus*, en dix livres. S. Jerôme, *in catal.* parle tres-avantageusement d'Anatole. *Miræ doctrinæ*, dit-il, *vir fuit in arithmetica, geometria, astronomia, grammatica, rhetorica, dialectica; cujus ingenii magnitudinem de volumine, quod super Pascha composuit, & de decem libris de arithmetica institutionibus intelligere possumus.* Il florissoit dès l'an 3. de Probe, & de J. C. 278. & sous l'empire de Carus vers l'an 282. ou 283. On ne sçait pas précisément l'année de sa mort; mais il est honoré comme martyr dans l'église Grecque le 4. Octobre. Le martyrologe Romain marque sa fête le 3. Juillet. Nous avons d'Anatole un traité latin de la Pâque, donné par Bucherius; où effectivement on trouve la traduction d'un passage du traité d'Anatole, cité par Eusebe; & l'on ne peut douter que ce ne soit un ouvrage ancien, puisque l'auteur marque que la coûtume de celebrer en Asie la Pâque le quatorziéme de la lune de Mars, sans avoir égard au Dimanche, venoit d'être abolie dans ce pays-là. * Eusebius, *in chron. & hist. l.* 7. *c.* 26. Adon, *in chron.* Trithemius, *de scriptoribus ecclesiasticis.* Baronius, *A. C.* 283, *n.* 11. 12. & 13. & *in martyrol. ad* 3. *Jul.* Vossius, *de math. c.* 50. §. 3. & *c.* 67. §. 3. &c. Tillemont, *mem. eccl.* M. Du Pin, *Bibl. des aut. eccl. des III. premiers siecles.*

ANATOLE, *Anatolius*, diacre de l'église Romaine, consulta Ferrand, diacre de l'église de Carthage, disciple de saint Fulgence, sur les questions que l'empereur Justinien proposoit au pape Jean II. en 533. Il demandoit si on pouvoit dire qu'*un de la Trinité eut souffert.* Nous avons la réponse que lui fit Ferrand parmi ses œuvres que le pere Chifflet fit imprimer à Dijon en 1649. C'est une épître qui a pour titre, *de duabus in Christo naturis, & quod unus de Trinitate natus passusque dici possit.* Le même Ferrand lui écrivit une autre lettre sur l'affaire des trois chapitres, qui est adressée à Anatole & à Pelage, qui étoit aussi diacre. * Baronius, *A. C.* 533. Chifflet, *in not. ad Ferrand.*

ANATOLE, *Vindanius Anatolius*, de Beryte, senateur tres-zelé pour le Paganisme, posseda plusieurs dignités sous l'empire de Constance & de Constant. Il fut vicaire d'Asie en 339. prefet d'Illyrie en 346. & en 359. il avoit encore été gouverneur de Galatie, & vicaire d'Afrique: (peut-être est-ce un autre Anatole qui com-

manda en Illyrie en 349.) On croit que ce Vindanius ou Vindamonius Anatolius est l'auteur des douze livres d'agriculture, cités par Photius. * Eunap. *chap.* 8. Ammien, *pag.* 166. Photius, *c.* 163.

ANATOLE, *Anatolius*, sorti de tres-bas lieu, parvint par ses artifices aux premieres magistratures d'Antioche. C'étoit un hypocrite, à qui sa vie innocente & pure en apparence, donna entrée dans la maison de l'évêque Gregoire. On découvrit pourtant qu'il sacrifioit aux idoles, & qu'il avoit engagé d'autres personnes dans son impieté. L'empereur Tibere II. auquel on donna avis de ce qui se passoit, le fit venir à Constantinople, où le peuple s'éleva contre ce prince, qui n'avoit condamné ce scelerat qu'à l'exil ; on chercha même Eutychius avec les autres Juges, pour les tuer. De sorte que pour appaiser le peuple, il fallut lui livrer Anatole, qu'on exposa d'abord aux bêtes ; il fut depuis attaché en croix, & son corps fut dévoré des loups, vers l'an 580. Gregoire avoit été accusé d'avoir eu les mêmes sentimens qu'Anatole ; mais on connut qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit point de part aux impietés de ce miserable. Evagre rapporte de lui une chose assez surprenante. C'est qu'étant dans la prison à Antioche, dans le tems qu'on le devoit conduire à Constantinople, il jetta les yeux sur une image de la sainte Vierge, comme pour demander la protection de celle qu'elle representoit, & que l'image tourna la tête, comme si elle en eût eu horreur. * Evagre *l.* 5. Baronius, *A. C.* 580.

ANATOLICO, village de la province appellée *Despotato*, qui est l'ancienne Ætolie en Grece. Il est bati comme Venise dans un marais, & peuplé d'environ deux cens feux. Ses habitans cultivent dans la terre ferme du voisinage, le raisin appellé *de Corinthe*, qui y est excellent, & deux fois plus gros que celui de Zante. * Spon, *voyage d'Italie en* 1675.

ANATOLIE, *cherchez* ASIE MINEURE.

ANATOLIE, vierge & martyre sous l'empire de Dece, dans le III. siecle. Les martyrologes en font mention le 10. de Juillet.

ANATOMIE, science qui donne la connoissance du corps de l'homme, & des autres animaux par la dissection que l'on fait de toutes ses parties. Ceux qui ont écrit de l'anatomie parmi les anciens, sont Hippocrate, Democrite, Aristote, Erasistrate, Gallien, Avicenne, Herophile, & plusieurs autres, qui en avoient parfaitement connu la necessité, & qui la regardoient comme la plus importante partie de la medecine, sans laquelle il n'étoit pas possible de connoître l'usage des parties du corps humain, ni par consequent les causes des maladies. Cependant elle avoit été entierement abandonnée pendant plusieurs siecles, & ce n'a été que dans le seiziéme qu'elle a commencé à se rétablir. Ceux qui y ont le plus contribué, sont Carpus, Jacques Sylvius, Charles Etienne Vesale, Fernel, Columbus, Fallope, Eustathius, Fabrice d'Aquapendente, Ambroise Paré, André du Laurent, Casserius, Gaspard Bauhin, Hoffman, Riolan, &c. Mais ceux qui sont venus depuis, l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles découvertes. Asellius découvrit les veines lactées en 1622. Hervé publia sa découverte de la circulation du sang en 1628. Pecquet découvrit le reservoir du chile, & les conduits thoraciques en 1651. Olaüs Rudbeck Suedois, & Thomas Bartholin, trouverent les vaisseaux lymphatiques en 1650. & 1651. Warton trouva en 1655. les conduits salivaires interieurs. Stenon découvrit les conduits salivaires superieurs, ceux du palais, des narines & des yeux en 1661. Il travailla aussi sur les muscles & sur d'autres parties, avec beaucoup de succès. Wirsungus en 1642. découvrit le conduit du pancréas. Willis, qui est venu depuis, a donné l'anatomie du cerveau & des nerfs, d'une maniere beaucoup plus exacte qu'on n'avoit fait avant lui : il avoit pourtant ômis plusieurs choses considerables, qui ont été depuis remarquées par Vieussens, celebre medecin de Montpellier, & qui a aussi composé un excellent traité du cerveau & des nerfs. Glisson a traité du foye. Warton des glandes. Graaf du sucre pancréatique, & des parties de la generation, tant des hommes que des femmes. Lower du mouvement du cœur. Truston de la respiration. Peyer des glandes des intestins. Drelincourt de la conception, des œufs des femmes, du placenta, des membranes, du fœtus, &c. Malpighi, qui est mort premier medecin du pape Innocent XII. en 1694. est un de ceux à qui on est plus obligé, par un grand nombre de nouvelles découvertes qu'il a faites sur les poulmons, sur le cerveau, sur le foye, sur la rate, sur les reins, sur les glandes, & sur les vaisseaux lymphatiques. Il a fait aussi une excellente anatomie sur les plantes, & de tres-belles observations sur la generation, sur les œufs, sur les vers à soye & sur plusieurs autres choses qui regardent l'histoire naturelle. M. Grew a fait aussi une anatomie des plantes. On espere que M. du Vernei, celebre anatomiste au jardin royal à Paris, donnera bientôt plusieurs traités sçavans & curieux d'anatomie. * *Memoires du tems.*

ANATORIA, anciennement Tanagra, petite ville de la Grece, *voyez* TANAGRA.

ANAUSIS roi des Alaniens & des Henioques, un des amans de Medée fut dans la suite tué par son rival Styrus. * Val. Flac. *Argonaut. l.* 6. *v.* 43.

ANAXAGORAS, roi des Argiens, selon Pausanias & Apollodore, a regné après Megapenthes, & a eu pour successeur Alector, Iphis & Eteocle. Ces rois ne se trouvent point dans les catalogues des rois d'Argos, donnés par Castor, Tatian & Eusebe. Megapenthes a succedé à Acrisius, tué par Persée, qui se retira à Mycenes l'an 2722. du monde, 1313. avant J. C. & après lui la succession des rois d'Argos est fort embroüillée, ce qui vient de ce qu'Anaxagoras, fils de Megapenthes ayant cedé une partie de ses états à Melampus & à Byas frere de Melampus, descendans d'Eole & de Deucalion, le royaume d'Argos ne subsista plus en son entier, jusqu'à ce qu'il fut rétabli par Temene, l'un des descendans d'Hercule, 55. ans après la prise de Troye. * Pausanias, *l.* 2. Apollodore. Eusebe. Platon.

ANAXAGORAS, l'un des plus illustres philosophes de l'antiquité, nâquit à Clazomene dans l'Ionie, vers la LXX. olympiade, ou 500. ans avant Jesus-Christ, mourut la premiere année de la LXXXVIII. olympiade, 428. ans avant Jesus-Christ, & fut disciple d'Anaximenes. La noblesse de son extraction, ses richesses, & la generosité qui le porta à donner tout son patrimoine à ses parens, le rendirent recommandable. Il s'appliqua tout entier à la recherche de la nature, sans se mêler d'aucune affaire publique : il en eût pourtant été tres-capable ; & Pericles, qui avoit été son disciple, se trouva parfaitement bien de ses conseils dans le gouvernement des Atheniens. Il lui insinua ces manieres graves & majestueuses, si propres au poste qu'il occupoit ; il le prepara à cette éloquence sublime & victorieuse qui le rendit si puissant ; & il lui apprit à craindre les dieux sans superstition. Anaxagoras negligea non-seulement les honneurs qu'il auroit pû acquerir par son merite personnel, soûtenu de l'autorité que son disciple avoit dans la republique, mais encore il n'eut pas le soin de penser à ce qui lui étoit necessaire pour sa subsistance, en sorte qu'il se vit reduit à n'avoir pas même de quoi vivre ; & dans une extrême necessité où il se trouva, il crut ne devoir avoir recours, qu'à une tranquille resolution de se laisser mourir de faim. Pericles averti de l'état où étoit son maître, courut à lui, & l'ayant trouvé couvert de son manteau qui attendoit patiemment la mort, il essaya de le faire revenir de la triste resolution où il étoit ; mais le philosophe ne lui fit d'autre réponse, sinon *que ceux qui avoient affaire de la lumiere d'une lampe, y mettroient de l'huile pour l'entretenir.* Ce fut une instruction dont Pericles profita dans la suite par rapport à Anaxagoras. L'étude absorba donc toutes les autres passions de ce philosophe, qui mit toûjours le souverain bien, ou la fin de la vie humaine dans la contemplation, & dans l'état libre que produit cette occupation : de-là vient que quelqu'un lui ayant demandé, pourquoi il étoit né, il répondit *pour contempler le soleil, la lune, & le ciel.* Un autre s'enquit de lui, s'il ne se soucioit point de son pays ; sa réponse fut admirable & digne d'un philosophe qui eût été Chrétien : *Oüi*, dit il,

en levant la main vers les cieux, *j'ai un soin extrême de ma patrie.* Dès l'âge de vingt ans il avoit commencé à philosopher dans Athenes; & outre Pericles, il y eut pour disciples Euripides, & plusieurs autres illustres, mais non pas Themistocles ni Socrate, ainsi que quelques-uns l'ont avancé. Ses dogmes furent nouveaux & singuliers. Il enseigna qu'il y avoit des collines, & des vallées, & des habitans dans la lune, & que le soleil étoit une masse de matiere tout-à-fait en feu, & plus grande que le Peloponnese. Il disoit que la neige est noire, se fondant d'un côté sur ce que la neige est une eau condensée, & supposant de l'autre que le noir est la couleur propre de l'eau. Il croyoit en general que les yeux ne sont point capables de discerner la vraye couleur des objets, & que nos sens sont trompeurs: & qu'ainsi c'est à la raison & non pas à eux à juger des choses. Il disoit aussi que les cieux étoient des pierres, & que c'étoit la vîtesse de leur mouvement qui les empêchoit de tomber: d'autres assurent qu'il avoüoit que le ciel est de la nature du feu quant à son essence; mais que par la vehemence de sa revolution, ravissant des pierres de la terre, & les ayant allumées, elles devinrent astres. Il n'avoit point d'autre idée de la premiere formation des animaux, sinon qu'elle s'étoit faite de la terre & d'une humidité chaude, & qu'ensuite ils s'engendrerent les uns les autres, les mâles au côté droit, les femelles au côté gauche. Il admettoit autant de principes que de corps composés, car il supposoit que chaque espece de corps étoit formée de plusieurs petites parties semblables qu'il appelloit *homoromories* ou *homogeneités*, à cause de cette conformité; mais ce qui embarassoit son systême, c'est que les semences ou les principes de toutes les especes, se trouvoient dans chaque corps: ce qu'il y avoit de plus beau dans le systême d'Anaxagoras, étoit qu'au lieu que jusqu'alors on n'avoit raisonné sur la construction du monde, qu'en n'admettant d'un côté qu'une matiere tres-informe, & de l'autre que le hazard, ou qu'une facilité aveugle qui l'eût arrangée; il fut le premier qui supposa qu'une intelligence produisit le mouvement de la matiere, & débroüilla le cahos: en un mot il fut le premier qui joignit à la cause materielle une cause efficiente, cela veut dire qu'il reconnut un entendement, (c'est-à-dire un Dieu) auteur de l'œconomie ou de l'architecture de l'univers, qui en mouvant la matiere avoit formé le monde des *homogeneités*; mais en cela il supposoit que les parties de la matiere, ayant été éternellement dans un état de confusion, (en sorte que les plus petits corpuscules *homogenes* ou *semblables*, s'étoient toûjours trouvés entourés par tout de corpuscules *heterogenes* ou *dissemblables*, qui les empêchoient de s'unir les uns aux autres,) il y avoit eu une intelligence, qui avoit chassé ce desordre par la separation des particules semblables d'avec celles qui ne leur ressembloient point. Ce fut par rapport à cette hypothese qu'il fut nommé *Nous*, c'est-à-dire, *Esprit*. Nous n'entreprenons point de rapporter ici toutes les absurdités qu'une partie de ce systême entraînoit après elle, c'est une affaire que nous reservons aux philosophes; il nous suffit de dire qu'Anaxagoras fut un esprit presque universel. Il cultiva beaucoup la geometrie, & écrivit sur la quadrature du cercle. Les plus difficiles phenomenes de la nature, les cometes, la voye de lait, les tremblemens de terre, les vents, les tonneres, les éclairs, le débordement du Nil, les éclipses & semblables choses furent à la portée de son esprit. L'application qu'il y donnoit, ni ses speculations astronomiques & geometriques ne l'empêcherent pas d'étudier les pensées d'Homere avec attention; & il fut le premier qui supposa qu'elles sont un livre de morale, où la vertu & la justice sont expliquées par des allegations allegoriques. Ce philosophe, tout sage qu'il étoit, eut un procès à soûtenir dans Athenes: on l'y mit en prison après l'avoir accusé d'impieté; les uns disent qu'il fut condamné, les autres qu'il fut absous; & Pericles qui soûtenoit ses interêts dans cette triste affaire, fut lui-même suspect d'Atheïsme pour avoir été instruit par un tel maître. Ceux qui avancent que ce philosophe fut condamné, disent que lorsqu'on lui en apporta la nouvelle, il répondit en parlant de ses juges: *Il y a long-tems que la nature a prononcé son arrest autant contre eux que contre moi:* & quand on lui apprit que ses fils étoient morts, il répondit: *Je sçavois bien que je les avois engendrés mortels.* Il compta aussi pour tres-peu de chose de vivre ou de mourir hors sa patrie, & comme on lui demanda à Lampsaque où il mourut, s'il vouloit qu'après sa mort on le transporta à Clazomene sa patrie, il dit à ses amis qui lui en parloient: *Que cela n'étoit pas necessaire, le chemin des enfers n'étant pas plus long d'un lieu que d'un autre.* Enfin mourant à 72. ans, il ne demanda autres choses, sinon que l'on permît aux enfans de se divertir toutes les années au jour annuel de sa mort. Ceux de Lampsaque le firent enterrer honorablement, & ornerent son tombeau d'une tres-glorieuse épitaphe. Il est le premier philosophe qui ait publié des livres: Socrate, qui avoit esperé d'y rencontrer de certaines choses, ne fut pas content de leur lecture. Il ne faut pas oublier que la force & la sublimité du genie d'Anaxagoras, son travail, son application & l'abondance de ses découvertes ne firent pourtant que le conduire à l'incertitude; car il se plaignoit que tout est plein de tenebres. Ce fut peut-être ce qui l'obligea à dire que tout consiste dans l'opinion, & que les objets sont ce que l'on veut, c'est-à-dire, tels ou tels, selon qu'ils nous semblent tels & tels: du reste, quoiqu'il enseignât que l'ame est un être aërien, il la croyoit immortelle, & il crut d'un autre côté que le ciel & la terre periroient. Diogene *Laërce* parle de trois autres ANAXAGORAS; *le premier*, orateur & disciple de Socrate; *le second*, sculpteur, dont Antigonus a fait mention; *le troisiéme*, grammairien & disciple de Zenodote. *S. Augustin, *l. 8. de civit. Dei, c. 2.* Diogenes *Laërtius, in Anax. l. 2.* Plutarch. *in vita Nicia.* Pline, *l. 2. c. 58.* Suidas. Bayle, *dict. critiq.*

ANAXANDRE, roi des Lacedemoniens, fils d'*Eurycrate*, & pere d'un autre du même nom, combattit avec grand succès contre les Messeniens, qui furent chassés du Peloponnese la 1. année de la XXIV. olympiade, 684. ans avant J. C. l'an 4030. de la periode Julienne. Plutarque dit de lui, qu'il répondit à ceux qui lui demandoient pourquoi les Lacedemoniens n'avoient point de trésor, que c'étoit de peur qu'on ne corrompît ceux qui en auroient les clefs. * Plutarque, *aux Apophthegmes Laconiques, c. 34.* Pausanias, *l. 3.* M. Du Pin, *bibl. des hist. proph.*

ANAXANDRIDE, roi de Sparte, fils de *Leon*, soûmit les Tegeates, devenus insolens, après quelques avantages qu'ils avoient remportés sur les Lacedemoniens, durant le regne de son pere. Il fut le premier de son pays, qui eut deux femmes à la fois. Les Ephores qui voyoient avec regret qu'il n'avoit point d'enfans, voulurent l'obliger de repudier sa premiere femme, pour en prendre une autre. Mais il avoit tant d'amour pour elle, qu'il ne put se resoudre à la quitter; de sorte que pour satisfaire les Ephores & son inclination, il en épousa avec elle une seconde, dont il eut Cleomene. Depuis, la premiere devint feconde, & fut mere de Dorieus, de Leonidas & de Cleombrote. Ce roi a vécu vers la LX. olympiade, & l'an 540. avant J. C. * Pausanias, *l. 3.* Plutarque, *des Apophthegmes Laconiques, c. 33.* Bayle, *dict. critiq.* M. Du Pin, *bibl. des hist. proph.*

ANAXANDRIDE, poëte comique, natif de Camise dans l'isle de Rhodes, avoit composé soixante-cinq comedies, selon Suidas, & vivoit du tems de Philippe roi de Macedoine, sous la CI. olympiade, & l'an 376. avant Jesus-Christ. Les Atheniens le condamnerent à mourir de faim, parce que dans une de ses comedies il avoit censuré leur gouvernement. C'est le premier, selon Suidas, qui ait fait paroître sur la scene, les amours des hommes, & leur adresse à corrompre les jeunes filles. Aristote le cite *au 3. l. de la rhetorique*, & Athenée *au l. 6. c. 18.* Casaubon soûtient qu'Anaxandride & Alexandride ne font qu'un même auteur, & qu'il faut lire par tout *Anaxandride*, où l'on trouve *Alexandride.* * Voyez *ses remarques sur Athenée.*

ANAXARETE, princesse du sang royal de Teucer, eut tant de mépris pour Iphis, qui l'aimoit avec une passion extrême, que ce malheureux amant se pendit de desespoir à la porte d'Anaxarete. Venus irritée de cette

cruauté, la metamorphosa en rocher. * Ovide, *dans le dernier livre des metamorphoses*, *v.* 748.

ANAXARQUE, philosophe de la ville d'Abdere, fut disciple de Diomene de Smyrne, de Metrodore de Chio, ou, selon les autres, de Democrite. Il vivoit dès le regne de Philippe de Macedoine, sous la CX. olympiade, & l'an 340. avant Jesus-Christ. Ce philosophe fut extrêmement consideré d'Alexandre *le Grand*, qui commanda un jour de lui donner tout ce qu'il demanderoit. Comme les trésoriers s'étonnoient de ce qu'il avoit demandé cent talens, ce prince voulut qu'on les lui fit compter, ajoûtant qu'il connoissoit par-là qu'il étoit de ses amis, puisqu'il exigeoit un present digne de sa grandeur & de son pouvoir. Ce prince eut tant de déference pour Anaxarque, qu'il entra à Babylone, parce qu'il le lui conseilloit, bien que ce fût contre l'avis des Chaldéens. Un jour qu'il étoit à la table de ce prince, qui lui demandoit ce qu'il disoit du repas, il lui répondit qu'il étoit tres-bien ordonné, & qu'il n'y auroit eu rien à souhaiter, si l'on y avoit servi la tête d'un certain grand seigneur : ce qu'il dit en regardant Nicocreon, tyran de Cypre, son ennemi. Ce dernier en fut si piqué, que l'ayant fait prendre après la mort d'Alexandre, il le fit mettre dans un mortier, & le fit briser avec des pilons de fer. Le philosophe supporta ce supplice avec tant de courage, que sa violence ne l'empêcha jamais de braver le tyran, & de lui dire plusieurs fois d'écraser tant qu'il voudroit le vase où Anaxarque étoit renfermé (parlant de son corps) parce qu'Anaxarque lui-même n'avoit point de part à ces tourmens. Et comme Nicocreon le menaça de lui faire couper la langue, *Je t'en empêcherai bien*, *effeminé jeune homme*, lui dit le philosophe, *de pouvoir disposer de cette partie de mon corps*; & en effet, l'ayant coupée avec les dents, & tournée durant quelque tems dans sa bouche, il la jetta contre le visage du tyran, qui en écuma de colere. Ce philosophe étoit un de ceux qui doutoient de tout : & il disoit souvent qu'il ne sçavoit pas même s'il sçavoit quelque chose. On le surnomma l'*Heureux & le Fortuné*, à cause de la force de son esprit, de son intrepidité dans les dangers, & de sa temperance. Il fut un de ceux qui entreprirent de détourner Alexandre de la folle pensée qu'il avoit de se faire appeller dieu. * Cicero, *l.* 3. *de natur. deor. c.* 33. *& l.* 2. *Tuscul. c.* 22. Gregor. *Nazianz. epist.* 58. Theodoret, *serm.* 8. Diogene *Laërce*, *en sa vie*, *au l.* 9. Plutarque, *en la vie d'Alexandre.* Valere Maxime, *l.* 3. *c.* 3. *Exempl.* 6. Arrien, *l.* 4. Suidas.

ANAXARQUE, celebre capitaine des Thebains, dont Thucydide parle souvent en l'*Histoire de la guerre du Peloponnese.*

ANAXENOR, joüeur de luth, à qui ceux de la ville de Tyane firent de grands honneurs, & auquel Marc-Antoine donna le revenu de quatre villes, avec des gardes, & auquel on fit dresser une statuë. * Strabon, *l.* 24.

ANAXIDAME, *Anaxidamus*, roi de Sparte après son pere *Theopompe*, ne fit rien de grand ni de glorieux durant son regne. Il eut pour successeur *Archidame* son fils, qui regnoit sous la LXXII. olympiade, vers l'an 492. avant J. C. * Pausanias, *l.* 3.

ANAXIDAME, roi de Sparte, fils de *Zeuxidamus*, de la famille des Eurypontides, ou descendans d'Euripon, eut pour collegue Anaxandre II. de l'autre famille des Eurysthenides, ou descendans d'Eurysthenes. Sous leur regne les Spartiates soûmirent à leur obéïssance les Messeniens qui s'étoient revoltés, & qui furent vaincus vers l'an 723. avant J. C. sous la XIV. olympiade. Anaxidame étant un jour interrogé qui étoit celui qui commandoit proprement dans Sparte, répondit que c'étoit les loix & les magistrats, lorsqu'ils les faisoient executer. * Pausanias, *in Messen.* Plutarch. *in Apophtegm.*

ANAXILAS, philosophe, & tyran de Reggio en Italie, & de Zancle, appellée maintenant *Messine* en Sicile, regnoit sous la LXXVI. olympiade, 476. ans avant Jesus-Christ. * Plutarque. Strabon, *l.* 6. Diodore, *l.* 11.

ANAXILAS ou ANAXILAUS, philosophe & magicien que l'empereur Auguste fit chasser de Rome & de toute l'Italie, l'an 28. avant J. C. étoit natif de Larisse. * Eusebe, *en la chron.*

ANAXILAS, nom de plusieurs auteurs. Denys d'Halicarnasse parle d'un historien de ce nom, *l.* 1. Athenée fait mention d'un poëte comique, *au l.* 12. Pline en cite un qui étoit medecin, *l.* 19. *c.* 1. *l.* 25. *c.* 13. *& l.* 30. *c.* 8. & Plutarque en allegue aussi plusieurs de ce nom, *en la vie d'Alcibiade*, *dans les apopht. Lacon. c.* 35. &c.

ANAXILIDE, *Anaxilides*, philosophe dont parle S. Jerôme, a écrit que Potone ou Perictione, mere de Platon, devint enceinte du fait d'Apollon. Diogene *Laërce* raconte ce fait diversement, & cite le même Anaxilide & Clearque. Il dit qu'on croyoit à Athenes qu'Ariston avoit voulu faire quelque violence à sa femme Potone, qui étoit une tres-belle personne; & qu'elle fut défenduë par Apollon, qu'elle vit en songe, & qui la garda, jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde Platon, dont elle étoit déja enceinte. * Hieronym. *adv. Jovin.* Diogenes *in vita Plat.*

ANAXIMANDRE, de Milet, philosophe, fils de *Praxiades*, disciple & successeur de Thales, fut le premier qui inventa la sphere, comme le remarque Pline, qui enseigna la geographie, qui dressa une carte de geographie, selon Strabon, & qui apprit à faire des horloges, selon Diogene *Laërce.* On dit de lui, qu'ayant prévû un tremblement de terre, il en avertit les Lacedemoniens, & que l'évenement verifia sa prédiction. Ce philosophe croyoit que le principe de toutes choses étoit un élement vaste & infini, sans déterminer si c'étoit le feu, l'air ou l'eau. Il disoit que ses parties se changeoient, mais que son tout étoit immuable; que la terre etoit placée au milieu comme le centre; qu'elle est ronde, & d'une figure spherique, &c. Anaximandre étoit âgé de 64. ans, la 2. année de la LVIII. olympiade, 547. avant Jesus-Christ. * Pline, *l.* 2. *c.* 79. Diogene *Laërce*, *l.* 2. S. Augustin. *lib.* 8. *de civit. Dei*, *c.* 2. Sanct. Justinus martyr, *orat. ad Græc.* Eusebius, *l.* 1. *Prep. evang. c.* 5. *&* 14. Plutarch. *Plac. philosoph.* Pline, *lib.* 7. *cap.* 56. *lib.* 2. *cap.* 8. Strabon, *lib.* 1. Vossius, *de mathem. de philolog. de philos.*

ANAXIMANDRE, historien Grec, étoit de Milet, & vivoit en même tems que le philosophe de même nom, avec lequel quelques-uns le confondent, quoique Diogene *Laërce* les distingue précisément. Il suivit en écrivant la dialecte Ionique. Athenée fait mention de l'*heroologie* d'Anaximandre, qui étoit apparemment l'ouvrage de ce dernier. * Diogenes *Laërtius*, *de vit. Phil. l.* 2 Suidas, *in Anax.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *c.* 6.

ANAXIMENE, de Milet, dit l'*Ancien*, philosophe, fils d'Eurystrate, étoit disciple d'Anaximandre. Il admettoit l'air pour principe de toutes choses, assurant qu'il étoit infini; & bien loin d'avoüer que les dieux fussent auteur de cet air, il disoit au contraire qu'ils en étoient sortis eux-mêmes. Pline dit qu'il fit le premier un quadran solaire, & qu'il en fit voir l'experience à Sparte. Apollodore cité par Diogene *Laërce*, dit qu'Anaximene nâquit la LXIII. olympiade, dont la 1. année tombe en la 528. avant J. C. & qu'il mourut dans le tems que Crœsus fut pris par Cyrus. C'est un anachronisme des plus grossiers. Car la défaite de Crœsus arriva en la LVIII. olympiade, & l'an 548. avant J. C. * Cicer. *acad. quæst. l.* 4. *c.* 37. & *l.* 1. *de nat. deor. c.* 10. Diogene *Laërce*, *l.* 2. *c.* 76. S. Augustin. *l.* 8. *de civit. Dei c.* 2. Vossius, &c.

ANAXIMENES, rheteur & historien, nâquit à Lampsaque vers la C. olympiade, environ 380. ans avant J. C. Il étoit fils d'*Aristocles*, & prit des leçons de philosophie de Diogenes le Cynique. On l'appelle communément le rheteur, pour le distinguer de son neveu, fils de sa sœur. Philippe roi de Macedoine, l'attira à sa cour pour donner des leçons d'éloquence à Alexandre son fils; & quelques-uns croyent que le traité de rhetorique à Alexandre, qu'on attribuë à Aristote, est de lui. Ce prince ayant entrepris la conquête de la Perse, Anaximenes le suivit, & tint auprès de lui la même place que Cyneas tint auprès de Pyrrhus. On raconte que Lampsaque ayant

pris parti pour Darius, Anaximenes qui s'interessoit pour sa patrie, se presenta pour demander grace à Alexandre; & que ce heros ayant juré qu'il ne feroit rien de ce que le rheteur lui demanderoit, il le supplia de détruire Lampsaque, d'en brûler les temples, & de faire vendre tous les habitans. Ce tour d'esprit plut au conquerant, qui pour tenir sa parole, pardonna malgré lui à cette ville. Ce qu'on ajoûte, qu'Anaximenes irrité contre Theopompe, contrefit son style, & adressa sous son nom des écrits satyriques aux Atheniens, & aux villes de Thebes & de Lacedemone, où tout le monde se trompa, montre bien qu'il étoit grand maître dans l'art d'écrire, mais ne lui fait pas honneur. Il est vrai que ses écrits approchoient beaucoup de la perfection; on n'y trouvoit qu'un défaut : il étoit trop long dans les discours qu'il prêtoit aux grands hommes, vice commun à presque tous les historiens de ce tems-là. Ces écrits consistoient en une histoire de la vie de Philippe, & de celle d'Alexandre : à quoi on ajoûte douze livres de l'histoire ancienne de la Grece, qu'il commençoit à la theogonie, ou generation des dieux, & qu'il conduisit jusqu'à la bataille de Mantinée. * Vossius, *historiens Grecs.*

ANAXIMENES, l'historien, fils de la sœur de celui dont on vient de parler, étoit de Lampsaque comme son oncle. Il florissoit peu après la mort d'Alexandre, & donna au public un traité historique de la mort des rois, qui est cité par S. Clement d'Alexandrie, par Athenée & par Etienne de *Byzance.* On ne sçait à quel Anaximenes attribuer un traité des peintures, que Fulgence cite pour expliquer historiquement la fable d'Acteon. * Vossius, *historiens Grecs.*

ANAXIPOLIS, poëte Grec, qui a écrit des choses rustiques. Quelques auteurs lui attribuent le vers qui est cité au 14. *c. du* 14. *l.* de l'histoire naturelle de Pline, où il est même nommé dans les anciennes éditions; comme dans une de Parme de l'an 1476. selon Vossius, qui conclut que ce poëte vivoit du tems de Ptolomée *Lathurus*, qui regna 36. ans, depuis la 4. année de la CLXV. olympiade, & avant Jesus-Christ 117. * Vossius, *de poët. Græc.* c. 8.

ANAXIPE, poëte de la nouvelle comedie, vivoit sous le regne d'Antigonus & de Demetrius *Poliorcetés* ou *preneur de villes*, vers la CXX. olympiade, & environ 300. ans avant J. C. * Cœlius Rhodiginus rapporte cette parole de lui, *que les philosophes étoient tres-sages, & tres-concertés en leurs paroles, mais peu dans leurs actions*, *l.* 22. *c.* 13. Suidas. Vossius, &c.

ANAXIPPE, de Minde, qui dédia une statuë à Hercule. Pausanias en parle, *dans le livre des Eliaques.* * Suidas. Vossius, &c.

ANAXIS de Bœotie, historien Grec, conduisit un ouvrage, qu'on lui attribuë, jusqu'au regne de Philippe de Macedoine, fils d'Amyntas, selon Diodore de *Sicile*, c'est-à-dire, jusqu'à la 1. année de la CV. olympiade, & 360. avant J. C. *au l.* 15.

ANAXO, fille d'Anceas, que quelques-uns font mere d'Alcmene, & non pas Lysidice sœur de Pitheus, fils de Pelops & d'Hippodamie, comme le dit Plutarque.

ANAZARBE, sur le Pyrame, ville de Cilicie avec archevêché, sous le patriarchat d'Antioche, étoit metropolitaine de la seconde Cilicie, & avoit neuf dioceses dans sa province. Les anciens l'ont nommé *Anazarbus* & *Anazarba.* Son nom moderne est *Axar*, *Acsarai*, ou *Acserai*, *Ain Zarba.* Suidas dit que cette ville eut d'abord le nom de *Kyinda*, & qu'un senateur, que l'empereur Nerva y envoya, lui donna le sien, qui étoit Anazarbus. Mais il paroît que cet auteur se trompe en cela. Il est sûr que cette ville est tres-ancienne, qu'elle eut le nom d'*Anazarbe* dès sa fondation, & que depuis on lui donna celui de *Diocesarée*, de *Cesarée Auguste*, & de *Justinianopolis.* Les premiers lui furent donnés en l'honneur de Cesar & d'Auguste, & l'autre de Justin ou Justinien, qui la rétablit après un tremblement de terre. Elle en a souffert deux ou trois, qui l'avoit entierement ruinée; & elle fut toûjours remise dans son premier éclat. Anazarbe a produit de grands hommes; comme Dioscoride, si habile dans la connoissance des simples ou de la botanique, Oppien poëte, Pedanius, Asclepiades, &c. Nous avons une ancienne medaille de Julia Cornelia Paula, femme de l'empereur Heliogabale, sur le revers de laquelle on voit un capricorne dessus un globe, avec une inscription grecque, qui donne à Anazarbe le titre de *metropolitaine de Cilicie.* La ville de Tarse lui disputa cet avantage; & c'est pour cette raison qu'on divisa la Cilicie en premiere & en seconde. Anazarbe étoit la metropole de celle-ci, & Tarse de l'autre. L'impie Aëce s'arrêta long-tems à Anazarbe, où Athanase évêque Arien de cette ville fut son maître. Cyrille, prélat de cette ville, souscrivit au concile general de Calcedoine pour lui & pour ses suffragans. Nous avons une épître de l'empereur Justinien à Jean, autre évêque d'Anazarbe, qui présida en 550. au concile de Mopsueste, où il prend le titre de metropolitain de Justinianopolis. S. Julien de Cilicie, martyr celebre, dont le corps étoit à Antioche, où il y avoit deux belles églises de son nom, étoit d'Anazarbe. S. Marin, surnommé *le Vieillard*, étoit de la même ville, & y fut martyrisé vers l'an 290. Les saints Taraque, Probe, & Andronic, qui étoient de diverses provinces, ayant été pris en Cilicie, subirent leur premier interrogatoire à Tarse, le second à Mopsueste, le troisiéme à Anazarbe, où ils consommerent leur martyre à mille pas de la ville, dans le lieu des spectacles publics, & ils furent enterrés dans la montagne voisine. Aujourd'hui cette ville n'est qu'un méchant bourg. * Ptolomée. Etienne de *Byzance.* Strabon. Pline, *l.* 5. *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 14. Evagre, *l.* 4. *hist. c.* 8. Philostorge, *l.* 3. Nicephore, *l.* 17. *c.* 3. Le Mire, *notit. epis c. orb.* Holstenius, *de patriarch. Antioch.* Bellon, *lib.* 2. *observat. cap.* 108. Baillet, *topograph. des Saints.*

ANAZZO, ou TORRE d'ANAZZO, ville de la province de Barri dans le royaume de Naples. On croit que c'est l'ancienne *Egnatia*, ou *Gnatia*, ville détruite dans la Poüille & sur la mer Adriatique, avec un évêché qui a été transferé à Monopoli. Quelques modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi.* * Baudrand.

ANBA, *voyez* ABA.

ANBAHOUMATAH, dervis ou religieux Indien, du nombre de ceux qui portent le nom de *Gioghi*, se fit Musulman, & expliqua en arabe, le livre intitulé *Anbertkend*, qui est un livre des Brachmanes, qui contient la religion & la philosophie des Indiens. Il lui donna le nom de *Merát al maáni*, le *miroir de l'ame.* Mais ce livre, quoique traduit, ne s'entend point sans le secours d'un bramen ou docteur Indien. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ANBAR, ville de la province de Chaldée ou Iraque Arabique, située sur l'Euphrate, à vingt lieuës au-dessous de Bagdet, qui est sur le Tigre. Aboul Abbas Saffach, premier calife de la maison des Abbassides, la rétablit, & la choisit pour un tems pour le siege du califat, après qu'il eût changé son nom; car il lui donna celui de sa famille, & la fit appeller *Hascheminah.* Abou Giafar al Manzor qui lui succeda, demeura aussi quelque tems en cette ville, avant qu'il eût fait bâtir celle de Bagdet. Ces deux califes firent neanmoins quelque sejour en celle d'Acbara, qui étoit aussi située sur le Tigre, 20. lieuës au-dessus de celle de Bagdet. Il y a eu plusieurs auteurs natifs de cette ville, qui ont tous porté le surnom d'*Anbari*, comme Abul Abbas Ben Othman, qui est auteur d'un traité d'algebre. Abou Giafar Ahmed Ben Ishac Al Anbari, mort l'an 317. de l'hegire, de J. C. 929. Un autre Anbari, qui mourut l'an 577. de l'hegire, de J.C. 1181. nous a laissé plusieurs questions faites en maniere de dialogues entre les docteurs de Coufa & ceux de Bassora, sur les matieres de la religion Musulmane. Il y a aussi un Aboubecre Ben Cassem, surnommé *Ebn al Anbari*, mort l'an 328. de l'hegire, auteur du livre intitulé *osssoul al adhdad*, *la science des contraires.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ANCA, ou ANCA MEGAREB, c'est-à-dire, *occident*, est le nom que les Arabes donnent à un oiseau extraordinaire, qui est, disent-ils, si gros & si grand, qu'il pond des œufs aussi gros que des montagnes; ils assurent qu'il prend des élephans aussi facilement qu'un épervier prend des moineaux, ou que le chat prend des

fouris; que lorſqu'il ſe met à voler, ſes aîles font autant de bruits & de fracas qu'un torrent impetueux; qu'il vit mille ans, & qu'il s'accouple avec ſa femelle à l'âge de cinq cens ans; que l'on a vû autrefois cet oiſeau parmi les hommes; mais qu'un jour s'étant émancipé à enlever une nouvelle mariée avec ſes braſſelets & autres bijoux de nôces, le prophete Handala fils de Saphuane, celebre en ſon tems, en fut ſi indigné, qu'il maudit cet oiſeau; & que Dieu ayant égard à ſon imprécation & à ſa priere, relegua l'oiſeau Anca Megareb dans une iſle inacceſſible aux hommes, où il n'y a que des élephans, des rinoceros, des buffles, des tigres, & toutes ſortes de bêtes feroces. L'on voit bien que c'eſt là un oiſeau fabuleux & un conte arabe, qui peut avoir ſon fondement, en ce que l'on a vû en Egypte un oiſeau de même nom, qui eſt une eſpece d'aigle beaucoup plus gros & plus fort que ne le ſont les autres aigles. * *Voyez* Bochart, *hieroſ. parte poſter. l. 6. c. 14.*

ANCAMARES, ou ANOAMARES, peuples de l'Amerique meridionale, le long du fleuve Madere, qui ſe décharge dans la riviere des Amazones. * Texeira. Baudrand.

ANÇAON (Sera de) nom moderne d'une chaîne de montagnes dans le Beira, province de Portugal, qui s'étend depuis Coimbre l'eſpace de douze lieuës droit au midi juſques à Tomar dans l'Eſtramadoure Portugaiſe: le bourg d'Ançaon lui a donné ſon nom; à quatre lieuës de Coimbre, on trouve un bourg nommé Rabaçal, au-deſſus duquel eſt la partie la plus haute de ces montagnes, qu'on appelle *Porto Tapiaio*, ce qui revient à l'ancien nom, *Mons Tapieus*. Les chemins ſont extrémement rudes & pierreux dans ces montagnes, où l'on trouve un rocher, à Alcabaque, d'où il ſort une fontaine, à laquelle aucun ruiſſeau n'eſt comparable. Cette chaîne de montagnes tient à une autre, qui tourne de Coimbre à l'orient, entre les rivieres de Mondego & de Zezere, juſques vers la ſource de celle-ci: on l'appelle Sera d'Eſtrella. Elles paroiſſent comme détachées d'une autre chaîne, qui venant de près de Lamego, où on l'appelle Monte Muro, s'étend depuis Porto juſqu'à Coimbre, conſervant ſon ancien nom d'Alcoba, & ne laiſſe dans cet eſpace que trois lieuës ou environ de plaines entre elles & la mer. * Colmenar, *delices de l'Eſpagne.*

ANCARANO, *Ancharanum*, eſt une petite ville de l'état eccleſiaſtique, ſituée dans la Marche d'Ancone, & confine le royaume de Naples, & la province d'Abrouſſe. Elle s'eſt accruë des ruines du château de Carruſe. L'évêque d'Aſcoli en eſt le ſeigneur. * Baudrand, *dict. geograph.*

ANCE, en latin *ſinus*, *voyez* ANSE.

ANCEE, roi d'Arcadie fils de *Lycurgue*, fut du nombre des Argonautes; & ayant ſuivi Meleagre à la chaſſe du ſanglier de Calydon, il mourut bleſſé par cet animal, ſelon Pauſanias. Les autres qui le font fils de Neptune d'Aſtipalée, diſent qu'il aima l'agriculture, & que preſſant impitoyablement ſes eſclaves, pour leur faire cultiver ſes vignes, un d'eux lui dit qu'il ne boiroit jamais du vin qu'elles produiroient. Après les vendanges, Ancée prit une coupe, pour goûter ſon vin; & regardant cet eſclave qui lui avoit dit qu'il n'en boiroit point, il ſe moqua de ſa prédiction. Ce dernier lui répondit qu'il y avoit encore bien du chemin entre le verre & la bouche. πολλὰ μεταξὺ πέλει κύλικος καὶ χείλεος (C'eſt ce qui a donné lieu à ce proverbe latin, *Multa cadunt inter calicem, ſupremaque labra*; ou bien comme Caton l'a traduit de grec en latin, *Multùm intereſt, inter os & offam*, que l'on dit de ceux qui ſe trouvent fruſtrés dans l'attente de quelque choſe qu'ils s'étoient bien promis.) Sur ces entrefaites ont vint avertir Ancée qu'un ſanglier étoit entré dans ſa vigne, & qu'il la ravageoit: à cette nouvelle il laiſſa tomber la coupe, & s'en étant allé pour chaſſer ce ſanglier, la bête le jetta ſur lui & le tua. Il faut diſtinguer deux ANCÉES; le premier fils de Lycurgue, dont Pauſanias fait mention dans ſes *Arcadiques*, & ce dernier. * Homere, *lib. 1. Iliad.* Pauſanias, *lib. 8.* Aulu-Gelle, *noct. Attic. l. 13. c. 16.* Hygin. Eraſmus, *in adag. incertus eventus.* Natal. Comes, *l. 7. c. 2.*

ANCENIS, ſur la Loire, ville de France en Bretagne, avec titre de marquiſat, eſt l'*Ancenſium* ou *Angenſium*, capitale des Amnites, peuples d'autour de l'emboûchure de la Loire. Il y avoit autrefois un fort château bâti par Arembergue, femme d'un comte Breton, nommé *Guerec*; mais aujourd'hui tout y eſt ruiné. * Argentré, *hiſt. de Bretag.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Bourgon, *geogr. hiſtor.*

ANCHARAN (Pierre) dit *de Ancharano*, celebre docteur de Bologne, iſſu de la famille des Farneſes, étoit en grande reputation dans le XV. ſiecle, & fut conſul pendant 56. ans. Il avoit été diſciple de Balde, qu'il égala dans la connoiſſance du droit civil & canonique. Les peres aſſemblés l'an 1409. au concile de Piſe, ſe ſervirent de lui pour s'oppoſer à ceux qui improuvoient leur aſſemblée. En effet, les ambaſſadeurs de Robert duc de Baviere, ayant parlé fort deſavantageuſement contr'eux dans la IV. ſeſſion, tenuë le 15. Avril, & dans la VII. tenuë le 4. Mai, Pierre de Ancharano monta en chaire, répondit au diſcours des ambaſſadeurs, & conclut que le concile étoit legitimement aſſemblé, & qu'il avoit droit de proceder contre Gregoire XII. & Benoît XIII. pour finir le ſchiſme. Nous avons de lui, *commentaria in decretales & clementinas*, & *conſilia varia*, imprimés à Lyon, à Veniſe, à Bologne, & ailleurs. Il mourut à Bologne en 1417. & y fut enterré dans l'égliſe de ſaint Benoît, où l'on voit ſon épitaphe, qui le nomme *juris canonici ſpeculum & civilis anchora.* * Bellarmin. *de ſcript. eccleſ.* Sponde, *an. Chriſt. n. 9.* Forſter & Fichard, *in vit. juriſc.* Du Puy, *hiſt. du ſchiſme.* Geſner, *in bibl.* M. Simon, *bibl. des aut. de droit.*

ANCHARIE, déeſſe honorée par le peuple d'Aſculum dans la Poüille, comme Tertullien le dit *dans l'apologetique c. 24.* Pamelius a corrigé après Turnebe ce lieu de Tertullien, en mettant *Aſculanorum* pour *Æſculanorum*, parce qu'il eſt ſûr que ce pere parle de cette ville, qui fut celebre par la défaite de Pyrrhus, comme Plutarque l'a auſſi remarqué. C'eſt la même d'où étoit originaire l'orateur Barus, dont parle Ciceron. * Turnebe, *adverſar. l. 17. c. 24.* Pamelius, *c. 24. apol. num.* 387.

ANCHARIUS, ſenateur Romain, & l'un des proſcripts que Marius fit mourir, ayant ordonné à ſes ſoldats de tuer tous ceux qui l'aborderoient, & auſquels il ne rendroit point le ſalut. * Plutarch. *in Mario.*

ANCHEDIVA & ANGADIVE, *Angadiva*, *Angediva*, petite iſle de l'Ocean Indien. Elle eſt ſur la côte du royaume de Decan, environ à douze lieuës de la ville de Goa, du côté du midi. Les Portugais avoient autrefois dans cette iſle un fort, qui eſt preſentement ruiné. * Baudrand.

ANCHEMOL, *cherchez* ANCHIMOL.

ANCHETES ou ANCHISE, archonte, ou préteur annuel de la ville d'Athenes, ſous la LXXIII. olympiade, vers l'an 488. avant J. C. Acratide lui ſucceda dans cet emploi. * Pauſan. Diodore.

ANCHIALE, *Anchialus*, ville de Cilicie, fut bâtie par Sardanapale, ſi nous en croyons Strabon. Les auteurs mêmes qui n'en conviennent pas, diſent qu'elle fut le tombeau de ce prince effeminé, & que l'on y voyoit ſa ſtatuë * Strabon, *l. 14.* Pline.

ANCHIALE, qu'on a nommée diverſement *Anchialos* & *Anchialus*, ville de Thrace avec archevêché, dans le patriarchat de Conſtantinople. Les Turcs la nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchilao*, ou *Ancheo*, ſelon Leunclavius. Elle eſt ſur la côte de la mer Noire. * Strabon, *l. 7.* Pline, *l. 5. c. 27.* Ovide, *l. 1. Triſt.*

ANCHIALIUS, *Michel*, patriarche de Conſtantinople, qui gouverna cette égliſe, ſous l'empire d'Emmanuel Comnene, depuis l'an 1169. juſques en 1177. étoit ſçavant, bon philoſophe, & ami de la paix. Il abolit l'uſage ſuperſtitieux des enchantemens, & il ordonna auſſi que les clercs ne pourroient poſſeder de charges ſeculieres. * Balſamon, *in nomocan. Photii, in can. 65. concil. Trul. & in can. 16. concil Carthagin.* Baronius, *in annal. &c.*

ACHIETA, *Joſeph*, Jeſuite, étoit de Teneriffe, l'une des iſles Canaries. Son pere étoit de Biſcaye, & ſa

mere étoit native des Canaries. Il passa en Portugal, & étudia à Coimbre, il prit l'habit de Jesuite l'an 1550. âgé de dix-sept ans. Trois ans après il fut envoyé dans le Bresil, où il passa quarante-trois ans après, & gagna un tres-grand nombre d'ames à Dieu : ce qui lui a fait donner le nom d'*apôtre du Bresil*. Il écrivit une grammaire & un dictionnaire en langage du Bresil, outre quelques autres ouvrages; & il mourut au bourg de Reritiba, le 9. Juin 1597. Le pere Sebastien Baretari de Florence écrivit sa vie imprimée à Lyon & à Cologne. * Alegambe, *biblioth. soc. Jesu*, *pag.* 289. & 419. Nicolas Antonio, *in append. biblioth. Hispan. tom.* 2. *pag.* 130. *&c.*

ANCHIMOL, ou ANCHEMOL, fils de *Rhetus* roi des Marrubiens, ayant débauché sa belle-mere Calperie, & fuyant la colere de son pere, se retira vers Daunus roi des Rutules, & suivit Turnus dans la guerre qu'il fit à Enée. * Virgilius, *Æneid. l.* 10.

ANCHIMOL ou ANCHEMOL, capitaine Lacedemonien, eut ordre de se mettre en campagne, pour faire la guerre aux Pisistratides, qui s'étoient rendus maîtres d'Athenes, & fut tué par les troupes de cavalerie, qu'on avoit envoyées pour s'opposer à sa marche. * Herodote, *Terpsichore*, ou *l.* 5.

ANCHIMOLE, étoit un Sophiste proche la ville d'Elide, qui ne bûvoit que de l'eau, & ne se nourrissoit que de figues; & étoit cependant aussi robuste qu'aucun autre homme. * Cœl. Rhodig. *l.* 6. *c.* 4.

ANCHIN, *Aquiscinctum*, abbaye considerable des Pays-Bas. Elle est en Hainaut, dans une petite isle formée par la Scarpe, à deux lieuës au-dessous de la ville de Doüai. Anchin doit à sa situation son nom, qui signifie *entouré d'eaux*. * Baudrand.

ANCHISE, ANCHISA ou HANCHISA, est le nom d'une montagne d'Afrique, qui fait partie du grand Atlas, qu'on nomme en quelques endroits *Aiducaël* ou *Idecaval*, & en d'autres *Tensif*, comme nous l'avons déja remarqué en parlant du mont Atlas. * Daper, *descript. de l'Afriq.*

ANCHISE, Troyen, de la famille royale, etoit fils de Capys & de la nymphe Naïs. Il eut Enée de Venus; soit que la perfection de sa femme lui eût fait donner ce nom de la déesse des graces, ou qu'il eût voulu lui-même inventer cette fable, pour faire valoir son merite, ou pour rendre son fils plus venerable. Les auteurs fabuleux disent qu'il fut frappé legerement du tonnerre, ou pour avoir eu part aux faveurs d'une déesse, ou pour les avoir révelées. Après la prise de Troye par les Grecs, Anchise sortit de cette ville avec ce qu'il put faire emporter de plus précieux, dans le tems qu'Enée & son fils Ascanius faisoient ferme, pour favoriser cette retraite. C'est ce qui a donné lieu aux poëtes de dire qu'Enée portoit son pere sur ses épaules, & qu'il conduisoit son fils par la main. Quoi qu'il en soit, Anchise suivit son fils en Italie, & mourut en Sicile près de Drepane. Enée le fit enterrer au mont Erix. * Homere, *l.* 2. *Iliad.* Virgile, *l.* 1. & 3. *Eneid.* Denys d'*Halicarnasse*, & Tite-Live, *l.* 1. *hist. Rom.*

ANCHISE, Archonte, *voyez* ANCHETE.

ANCHISE, *voyez* ANSEGISE.

ANCHITE'E, femme de *Cleombrote* roi de Sparte, & mere de Pausanias, se rendit illustre par sa juste severité contre son fils, traître & rebelle à la patrie, qu'il avoit voulu livrer à Xerxés roi de Perse. Lorsque Pausanias, condamné à la mort par les éphores, se fut refugié dans le temple de Minerve, comme dans un azyle, cette princesse fit boucher elle-même une porte, par où elle craignoit qu'il ne s'évadât, afin de l'y faire perir de faim. Ce fut ainsi que perit Pausanias, la 3. année de la LXXVI. Olympiade, 474. ans avant J. C. * Diodore. Plutarque.

ANCHORA, est le nom d'un château dans la Morée au Peloponnese, selon le Noir, près de la ville que les anciens ont nommée *Asine*. On croit qu'elle porte le nom de *Faneromini*. Strabon & Ptolomée en font mention, & Lucain, *l.* 8. *Phars.* Le golfe de Modon ou de Coron, qui est près de cette ville, est quelquefois appellé *Sinus Asineus*, aussi-bien que *Sinus Messeniacus*. Les auteurs anciens parlent aussi des écüeils qui étoient près d'Asine, dont un poëte fait mention, *l.* 2. *Itiner.*

Hinc Asines scopulos cauti, Acritaque minacis
Linquimus intactos longè.

ANCHORA, marque de la famille des Seleucides, que ceux de ce nom apportoient en venant au monde, comme on l'apprend de Justin, *l.* 15. *c.* 4.

ANCHURUS, fils de *Midas* roi de Phrygie, se jetta dans un gouffre, qu'une inondation d'eau avoit formé près de la ville de Celene en Phrygie. L'oracle avoit dit que, pour refermer la terre, il falloit jetter dans cet abyme ce qu'on auroit de plus cher & de plus précieux: de sorte que voyant que plusieurs tresors que son pere y avoit jettés, n'avoient point eu l'effet que l'oracle faisoit attendre, après avoir embrassé son pere & sa femme, il monta sur un cheval & s'y précipita soi-même, sçachant qu'il n'y avoit rien de plus précieux que la vie d'un homme : après quoi le gouffre se referma. Midas en reconnoissance de ce bienfait, lui dressa une autel d'or en l'honneur de Jupiter *Idéen*. * Plutarque, *dans le paralele des exemples tirés des Grecs & des Romains*, *c.* 5. Callisthenes, *l.* 2. *metam.*

ANCILE, *Ancile*, est le nom que les Romains donnerent à un bouclier de cuivre, qu'ils disoient être tombé du Ciel à Rome, après une grande peste qui désola presque toute l'Italie, l'an 48. de la fondation de Rome, & 706. avant J. C. sous le regne de Numa Pompilius. On dit qu'après la chûte de ce bouclier, on entendit une voix qui cria, que tant qu'il seroit conservé dans Rome, cette ville commanderoit à toutes les autres. Le roi Numa ayant consulté là-dessus sa Nymphe Egerie, en rapporta pour réponse, que ce bouclier défendroit la ville non-seulement contre la puissance des ennemis, mais même contre la peste & les autres maladies; que pour le garder avec plus de seureté, il falloit faire onze autres boucliers entierement semblables à celui-là, afin que si quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût le reconnoître parmi les autres. Suivant cet avis, un excellent ouvrier, nommé *Mamurius Veturius*, fit onze boucliers que l'on mêla avec celui qui étoit tombé du Ciel. Numa les donna en garde à douze prêtres qu'il institua exprès pour cela, & qu'il nomma *Saliens*, c'est-à-dire, en notre langue *danseurs* ou *sauteurs*, d'un nom pris de la ceremonie à laquelle ils furent destinés, qui fut d'aller tous les ans au mois de Mars, en dansant & sautant dans les ruës en signe de réjoüissance, avec chacun un de ces boucliers à leur bras. Ils étoient vêtus d'une maniere particuliere, (qui est décrite au mot SALIENS) & chantoient un cantique, où étoit souvent repeté le nom de Veturius Mamurius, qui demanda cela pour recompense de son travail. Il y en a neanmoins qui croyent que ces prêtres ne disoient pas dans leur cantique, *Veturium Mamurium*, mais *veterem memoriam*, c'est-à-dire, *ancienne memoire*, pour garder ainsi le souvenir de cet ancien bienfait. Quoi qu'il en soit, ce bouclier, qui tomba, dit-on, du ciel, & les onze pareils furent nommés Anciles, *ancilia*, ou du mot Grec ἀγκύλος qui signifie *courbe*, parce qu'ils étoient en effet de cette figure; ou d'ἀγκών qui signifie *coude*, parce qu'ils s'attachoient autour du coude; ou d'*ancisus*, composé d'*am* & de *cæsus*, qui signifie *échancré de part & d'autre*, tels qu'étoient des boucliers qui avoient une ouverture de chaque côté faite en rond, & dont les bords se recourboient en-dedans, faisant plusieurs tours. Le peuple Romain respectoit les anciles avec tant de religion, que le jour que les Saliens les portoient dans la ville, il n'étoit pas permis à une armée Romaine, en quel endroit qu'elle fût, de faire aucun mouvement. On ne pouvoit se marier, ni faire aucune entreprise pendant qu'on portoit ces boucliers; parce que, dit Ovide, les armes marquent la discorde, qui ne se doit point trouver dans les mariages.

Arma movent pugnam, pugna est aliena maritis;
Condita cùm fuerint, aptius omen erit.

Tacite attribuë le mauvais succès qu'eut l'empereur Othon contre Vitellius, à son départ de Rome, pendant que

que l'on portoit ces boucliers sacrés.* Varron, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 20. Ovid. *Fast. l.* 3. *v.* 395. Tacit. *l.* 1. *hist.*

On trouve dans les épitomes des livres qui nous manquent de Tite-Live, que les Anciles se remuerent d'eux-mêmes avec beaucoup de bruit, pendant la guerre où Marius vainquit les Cimbres, & que ce prodige fut pris pour un bon augure. * Tite-Live, *l.* 1. *c.* 20. & *l.* 37. *c.* 33. & *epitom. l.* 68. Plutarch. *in num.* Ovid. *fast. l.* 3. Horat. *Carm. l.* 3. Sueton. *in Othon. c.* 8. Cicero, *l.* 3. *de orat.* Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 2. Lactance, *l.* 1.

ANCILLON (David) ministre de l'église P. R. de Metz sa patrie, où il nâquit le 17. de Mars 1617. commença ses études dès l'âge de neuf à dix ans au college des Jesuites de Metz, s'appliqua dans la suite à l'étude de la theologie, & étoit infatigable au travail. Il alla à Geneve l'an 1633. & y fit son cours de Philosophie sous M. du Pan, & ses études de theologie sous MM. Spanheim, Diodati & Tronchin. Il partit de Geneve en 1641. & ayant été presenté au Synode de Charanton pour y prendre le degré de ministre, cette assemblée lui confia le soin des Calvinistes de Meaux, où il se maria: & il y exerça son ministere jusqu'à l'an 1653. qu'il s'en alla à Metz, où il fut ministre depuis l'an 1653. jusques à la revocation de l'édit de Nantes en 1685. Il se retira alors à Francfort, & ayant prêché dans l'église Françoise des Calvinistes de Hanau, il y commença l'exercice de son ministere sur la fin de l'année 1685. Il s'en retourna bientôt à Francfort, & se détermina enfin à s'établir à Berlin, où il fut fait ministre, & agreé de son altesse électorale de Brandebourg. Il y mourut le 3. de Septembre 1692. âgé de 75. ans. Il procura dans ce pays des établissemens avantageux à sa famille. On a divers ouvrages de sa façon, entr'autres un qui fut imprimé à Bâle l'an 1698. en deux volumes in 12. par les soins de M. Ancillon l'avocat, fils aîné du ministre. Cet écrit est intitulé, *melange critique de litterature recueilli des conversations de M. Ancillon.* Il publia aussi en 1691. à Berlin la vie de Guillaume Farel, gentilhomme du Dauphiné, & ministre de Geneve. * *Journal de Leipsic, mois de Juin* 1698. *pag.* 287. Bayle, *dict. critique 2. édition.*

ANCILLON (Charles) fils du précedent, s'est rendu aussi celebre que lui par ses écrits. Après avoir fait ses études de droit, & avoir été reçu docteur, il fut fait juge de la nation Françoise à Amsterdam, & ce fut alors que pour se montrer jurisconsulte, il publia *l'irrevocabilité de l'édit de Nantes prouvée par les principes de droit & de politique.* Cet ouvrage qui parut en 1688. fut suivi deux ans après, d'un autre qu'exigeoit de lui la reconnoissance des graces que l'électeur faisoit à sa famille, en le nommant son historiographe, & en agréant son pere pour ministre: il donna donc l'histoire de l'établissement des refugiés dans les états de Brandebourg, & s'appliquant ensuite à recüeillir des memoires sur la vie & les ouvrages de quelques hommes illustres du XVII. siécle, il se trouva en état d'en publier un volume en 1709. à Berlin, où il continua de demeurer jusqu'à sa mort, arrivée en 1715.

ANCINA (Jean-Juvenal) évêque de Saluffes, dans le Piémont, natif de la ville de Fossan, à huit milles de Saluffes, s'adonna premierement à la medecine, & fut medecin de Frederic Madruce ambassadeur du duc de Savoye; puis de l'empereur Rodolfe, auprès de sa sainteté. Pendant le sejour qu'Ancina fit à Rome, il étudia en theologie, & s'y rendit fort sçavant en peu de tems: puis il reçut l'ordre de prêtrise, & se mit sous la conduite de S. Philippe de Neri, fondateur de la congregation de l'Oratoire de Rome. Enfin le pape Clement VIII. lui ayant commandé d'accepter un des évêchés vacans, il choisit celui de Saluffes, parce qu'il étoit de moindre revenu, & qu'il y avoit beaucoup à travailler dans ce diocese, où les opinions de Calvin s'étoient glissées. * Erithr. *Pinac. vir. illustr.*

ANCIUN-FU, ville de la Chine dans la province de Xansi. * Martin Martini, *Atlas Sinic.*

ANCKLITZEN (Constantin) *cherchez* SCHWART.

ANCLA, est le nom que les anciens Romains donnent à un seau qui sert à tirer de l'eau d'un puits, du mot *anclare* puiser; il l'appelloient aussi *haustrum* du mot *haurire.* Voici une ancienne épigramme sur ce seau, qui n'a jamais été imprimée.

Pendet & haurit aquas pendentes, evomit undas.
Et fluvium vomitura bibit, mirabile factum!
Portat aquas, portatur aquis, sic unda per undas
Volvitur, & veteres haurit nova machina lymphas.

ANCLAM, sur la riviere de Pene, ville d'Allemagne, dans la Pomeranie, a été aux Suedois, entre Volgast & Stetin. L'électeur de Brandebourg la prit en 1676. & la rendit aux Suedois après la paix de Nimegue, en 1678. * Baudrand, *Memoires du tems. Geographie historique de* Bourgon.

ANCONE, ville de l'ancien *Picenum* en Italie, appartenant au saint siege, avec évêché suffragant de la metropole de Fermo, est située sur la mer Adriatique, avec un port, & est capitale de la Marche d'Ancone. Caton dans ses origines, dit que son premier nom fut *Picene*, & qu'elle fut bâtie par les Aborigenes. Mais Pline, Strabon, Solin & quelques autres soûtiennent qu'Ancone a eu pour ses fondateurs des Siciliens, qui fuyoient les persecutions de l'ancien Denys, tyran de Syracuse. Peut-être qu'elle fut bâtie par des Grecs venus de la Doride, & augmentée par les Siciliens. C'est pour cela que Juvenal la nomme *Ancone la Dorique.*

Ante domum Veneris, quam Dorica sustinet Ancon.

D'autres croyent qu'Ancus Martius fonda Ancone. Quoi qu'il en soit, elle étoit celebre du tems des Romains. L'empereur Trajan y fit construire un port; & l'on y voit encore un arc triomphal de ce prince, avec une inscription, qui sont un des plus beaux ornemens de cette ville. Les Goths la prirent, & ensuite elle fut soûmise aux Lombards, qui y avoient un marquis pour gouverner ce pays, d'où est venu le nom de *la Marche d'Acone.* Blondus dit que les Sarasins la brûlerent sous le pontificat du pape Sergius. Depuis, elle fut rétablie, & les Anconois furent tres-jaloux de leur liberté. Ils la perdirent dans le XVI. siecle. Bernardin Barba, évêque de Casal, & Loüis de Gonzague, general des troupes de Clement VII. la surprirent en 1532. Car sous prétexte de la défendre contre les courses des Turcs, ils y firent bâtir une citadelle; & ensuite ayant fait sortir les jeunes gens de la ville, ils s'en rendirent les maîtres, & y mirent garnison. Depuis ce tems, Ancone est comprise dans l'état ecclesiastique. Le port est assez grand, & même assez bon pour le commerce, à cause de la correspondance qu'il a avec l'Esclavonie, la Grece & la Dalmatie; mais il est peu commode, & même dangereux. Le mole est avancé environ de deux cens pas dans la mer. Le pape Pie II. vint à Ancone, pour y avancer l'armement contre les Turcs, & y animer à la Croisade qu'il avoit fait publier contre ces Infideles, & il y mourut le 14. Août de l'an 1464. Il y en a même qui assûrent que ce pape étoit alors sur le point de s'embarquer avec l'armée navale, pour faire la guerre aux Turcs, en consequence de la ligue qu'il avoit faite avec les Venitiens & d'autres princes & états. La situation d'Ancone est sur le penchant d'un Cap, où l'on voyoit autrefois un temple de Venus, & où est aujourd'hui l'église de S. Cyriaque, qui est la cathedrale, considerable par ses reliques, son portail, & ses belles colonnes de marbre. Le cap est celui de Crumere, dit aujourd'hui *Monte San Cyriaco.* Il y a sur le haut de la ville la citadelle, où est le palais des legats que les papes tiennent à Ancone. L'église de l'Incoronata, celles de Notre-Dame de la Misericorde, de saint Nicolas, du saint Crucifix, de saint Augustin, &c. meritent d'être vûës à Ancone, aussi-bien que la maison de ville, le palais où s'assemblent les marchands, & les fortifications de la ville. Le culte de S. ETIENNE, premier des martyrs, s'établit dans cette ville plûtôt qu'en aucun autre lieu de l'Occident, au sujet d'une des pierres dont il avoit été lapidé, & qu'on y avoit apportée. S. CYRIAQUE ou Quiriace, martyr, que l'on honore le quatriéme jour de Mai, & non pas celui

du 8. Août, passe pour un évêque d'Ancone dans l'esprit de beaucoup de gens. S. CONSTANCE, sacristain de l'église de saint Etienne, près d'Ancone, vivoit vers le commencement du VI. siecle. * Strabon, *l.* 5. & 6. Cesar, *l.* 1. *comment.* Tacite, *l.* 3. *hist.* Antonin. *in itiner.* Pline, *l.* 2. *c.* 71. *l.* 3. *c.* 14. & 19. *l.* 14. *c.* 6. Procopius, *l.* 3. *de bello Gothico.* Blondus, *l.* 13. *hist.* Ughel, *Ital. sacra.* Leandre Alberti, *description Ital.* Baillet, *Topogr. des saints.*

La *Marche* d'*Ancone*, c'est-à-dire, le *marquisat* d'*Ancone*, *Marchia Anconitana*, est une province de l'Etat ecclesiastique en Italie, entre le mont Apennin & le golfe de Venise. On lui donne 23. ou 24. lieuës du levant au couchant, & environ 18. du nord au sud. L'air y est grossier; mais le terroir fertile. On y voit un grand nombre de villes épiscopales, Fermo, Lorette, Recanati, Macerata, Jesi, Tolentini, Ascoli, Osimo, S. Severino, Montealto, Camerino, Ripatransone, & Ancone, qui en est la capitale.

ANCONE, *Acunum*, *Anconia*, petit bourg de France dans le Dauphiné, situé sur le Rhone, à une petite lieuë de la ville de Montelimar. Quelques geographes le prennent pour *Acusio Colonia*, ancienne ville des Voconcines, que d'autres placent à Vaison, dans le comté Venaissin. * Baudrand.

ANCONITAN, montagne, bourg & riviere de même nom dans la Natolie; les deux premiers sur la côte meridionale, vis-à-vis de l'isle de Rhodes. Cette montagne s'appelloit autrefois *Phœnix.* * Baudrand.

ANCRE, *Ancora*, petite ville située sur une riviere de même nom. Elle est dans la Picardie, province de France, entre la ville de Corbie & celle de Bapaume. * Baudrand.

ANCRE (le maréchal d') *voyez* CONCINI.

ANCUAH, ville de la province d'Alovahát, qui est au-dessus de l'Egypte & de la Thebaïde, au rapport d'Edrissi, dans la quatriéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANCUD, l'Archipel d'Ancud ou de Chiloë, *Archipelagus Ancudianus* & *Chiloensis.* C'est une partie de la mer Pacifique, renfermée entre la côte d'Ancud, partie de celle du Chili, & l'isle de Chiloë, desquelles elle prend indifferemment son nom. On lui donne le titre d'Archipel, parce qu'elle est parsemée d'un grand nombre d'isles, qui d'ailleurs sont tres-petites & de nulle consideration. * Baudrand.

ANCUD, qu'on nomme aussi *Agualay*, *Ancudia*, *Agualia*, contrée de l'Amerique meridionale, dans l'Imperiale, province de Chili, entre l'Archipel d'Ancud au couchant, les Andes au levant, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magellaniques au sud. Les Espagnols n'ont point encore de colonie en ce pays. * Baudrand.

ANCULI & ANCULÆ, dieux & déesses des Esclaves, qu'ils honoroient & reclamoient dans les miseres de la servitude. * *Antiq. Rom.* Demster.

ANCUS MARTIUS, quatriéme roi des Romains, étoit fils d'une fille de Numa Pompilius, & succeda à Tullus Hostilius l'an 113. de Rome, & avant Jesus-Christ 639. Il n'épargna rien pour rendre son regne pacifique; mais cette douce inclination fut tres-mal interpretée par ses voisins, qui crurent que ce prince manquoit de courage. Les Latins le méprisant sur cette fausse prévention, lui declarerent la guerre. Martius les reçut en homme vaillant, les défit en diverses occasions, & les contraignit de demander la paix. Les Fidenates se revolterent: ce roi les soûmit, & châtia severement les auteurs de la rebellion. Ensuite il combattit avec le même avantage les Sabins, les Volsques & les Veientins, qu'il défit deux fois, & il emporta même quelques-unes de leurs villes. Ancus Martius aggrandit ensuite celle de Rome, en y joignant le mont Janicule, après l'avoir environné de murailles. Il fit aussi faire le premier un pont de bois sur le Tibre, pour faciliter le commerce de cette nouvelle partie de la ville avec l'ancienne. Il fit bâtir le port d'Ostie, pour rendre la navigation plus sûre & plus facile pour les Romains, & il y établit une colonie Romaine; rétablit le culte des dieux, que Numa avoit institué, & que les Romains avoient extrêmement negligé. Il imposa plusieurs taxes, fit bâtir la prison dans le milieu de la place publique, pour faire plus d'impression sur l'esprit des Romains fort seditieux de son tems. Il mourut l'an 139. de Rome, & avant Jesus-Christ 615. après un regne de 24. ans. Il laissa deux enfans en mourant. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 3. *hist.* *c.* 9. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 4.

ANCYRE, dite aujourd'hui *Anguri* ou *Angouri*, autrefois *Ancyra*, ville metropolitaine de Galatie, dans le patriarchat de Constantinople, est aujourd'hui ville de la Natolie, capitale de la province de Chiangare. Les Turcs la nomment *Engouri*, & la tiennent depuis trois cens ans. Elle est assez grande & peuplée, pour ces quartiers-là. Elle est située sur une montagne, environ à soixante mille pas de la mer Noire, au midi, & à moitié chemin entre Amasis au levant, & Isnich au couchant; & est celebre dans l'histoire de l'église, non seulement pour avoir eu de grands évêques, mais aussi pour avoir produit nombre d'heretiques. Car elle vit naître l'heresiarque Photin; & elle fut habitée en même tems par des Ophites, des Cataphryges, des Borborites, des Manichéens, & par plusieurs autres sortes d'heretiques, qui ont donné sujet à saint Jerôme de déplorer le malheur de cette ville. Marcel d'Ancyre assista au concile general de Nicée, & eut depuis diverses affaires. Les Ariens mirent sur son siege Basile, qui se trouva à Sardique, & au second concile de Sirmich, & qui fut depuis deposé au concile de Constantinople en 360. Acace de Cesarée lui substitua Athanase, qui fut depuis un saint prélat. Musone & Leon, celebres moines du Pont, ont gouverné l'église d'Ancyre, aussi-bien qu'Arabien, qui a souscrit au concile de Constantinople sous Nectaire. Busbec & Bellon disent qu'on fait à Angouri un grand commerce de camelots de poil de chevre. Les plaines d'Angouri sont renommées par la défaite de Bajazet, empereur des Turcs, que Tamerlan fit prisonnier, le 28. Juillet de l'an 1402. Long-tems auparavant le roi Mithridate avoit été défait par Pompée dans le voisinage de cette ville. Saint CLEMENT évêque, & AGATHANGE diacre de l'église d'Ancyre, furent martyrisés au commencement du IV. siecle. S. BASYLE, qui est honoré comme martyr, étoit prêtre d'Ancyre, en même tems que Basyle, successeur de Marcel, dont on vient de parler, en étoit évêque. Saint THEODOSE *le Cabaretier*, sainte TECUSE, & les six autres vierges martyres ses compagnes, étoient d'Ancyre, & souffrirent tous le martyre l'an 303. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 32. Saint Jerôme, *praef. ad epist. ad Galat.* *l.* 2. Saint Epiphane, *haer.* 71. & 72. Sozomene, *l.* 3. *c.* *ult.* & *l.* 6. *c.* 34. Baronius, *in annal.* Bellon, *in observ.* Le Mire, *notit. episc. orbis*, &c. Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILES D'ANCYRE.

La ville d'Ancyre a été honorée par la celebration d'un concile important pour la discipline, qui fut tenu par dix-huit prélats l'an 314. & où Vital d'Antioche présida. On choisit cette ville comme la plus commode pour y faire venir les évêques de l'Asie Mineure, du Pont, de la Cappadoce, de l'Armenie, de la Cilicie, & de la Syrie. Ils y reglerent ce qui regardoit la penitence de ceux qui étoient tombés dans l'idolatrie durant la persecution, & divers autres points de discipline, exprimés en vingt-quatre canons. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, a fait d'excellentes notes sur le XVII. de ces canons, qui est contre ceux qui avoient commis des crimes horribles de bestialité. Il explique ces mots, *inter hiemantes orare*, qui est la peine à laquelle ce concile condamne ces brutaux, abandonnés de Dieu. En 358. les Semi-Ariens s'assemblerent à Ancyre, par les soins de George de Laodicée. Ils y condamnerent les Anoméens & leur profession de foi, faite au second concile de Sirmich. Ils en composerent une autre, qui contenoit le mot de *substance*; mais qui ômettoit le terme de *consubstantialité*. C'est pour cela que S. Hilaire dit, que bien que les évêques assemblés à Ancyre, ayent resisté fortement aux impietés de Sir-

mich, ce n'étoit pas neanmoins avec une si bonne volonté, que leurs sentimens pussent être reçûs comme orthodoxes. Après avoir dressé leur formulaire, ils l'envoyerent par Basile d'Ancyre, par Eusthathe de Sebaste, par Eleuse de Cyzique, & par Leonce prêtre, à l'empereur Constance, qui obligea les évêques de Sirmich d'y souscrire. * S. Hilaire, *l. 4. de Sin.* Sozomene, *l. 4. c. 12.* Theodoret, *l. 2. c. 21. &c.*

ANCYRE, ville de la Phrygie Pacatienne, avec évêché suffragant d'Hierapolis. Les Grecs l'ont nommée proprement *Angyra*, comme on le voit dans Ptolomée, Strabon, Pline, &c.

ANCZAKRICH, fleuve de la Podolie, qui se jette dans la mer Noire, à une lieuë ou environ d'Oczacowe. * Baudrand.

ANDABATES, certains gladiateurs qui combattoient les yeux clos, ainsi que l'exprime un de nos poëtes.

Tel jadis l'Andabate, armé de son poignard,
Combattoit à l'aveugle, & vainquoit au hasard.

Ferrarius & Baudrand, qui citent Ciceron, se sont trompés lorsqu'ils ont dit que c'étoient des peuples d'Asie, qui habitoient un pays où le ciel étoit continuellement couvert de nuages & de tenebres. * *Voyez* Vossius, *in Andebata. Ciceron. epistol. l. 7. ad Trebat.* Le P. Sanleque. *Du Geste.*

ANDAGAILAS, peuple de l'Amerique meridionale dans le Perou, entre le fleuve d'Abançay & celui de Xauxa, à vingt-cinq lieuës de la ville de Cusco. * Baudrand.

ANDALOUZA, pilote de Biscaye, fort experimenté dans l'art de la navigation, fut jetté par la tempête sur les côtes de Madere, où il fut bien reçû par Christophle Colomb, chez lequel il mourut. On dit que pour reconnoître les honnêtetés que son hôte lui avoit faites, il lui declara qu'il avoit vû pendant ses voyages sur mer, des terres éloignées vers l'occident; à quelle hauteur elles étoient, & par quel vent on y pouvoit aller: ce qui encouragea Christophle Colomb à entreprendre la découverte du nouveau monde en 1492. * Ferdinand Colomb. Pizarro. Oviedo.

ANDALOUSIE, que les Espagnols nomment *Andaluzia*, & les Latins *Vandalitia* & *Andaluzia*, grande province d'Espagne, qui comprend presque toute l'ancienne Betique. Elle a le royaume de Grenade à l'orient, l'Estramadoure & la Castille-Neuve au septentrion, l'Ocean & la mer Mediterranée au midi, & au couchant le Portugal, où la riviere de Guadiana la sépare de l'Algarve. Sa figure est irreguliere, & elle forme presque un cône couché, dont la base est tournée vers l'Ocean, & l'un des coins tombe sur le Détroit. Elle peut avoir quatre-vingt-dix lieuës dans sa plus grande longueur, à compter d'Ayamante jusqu'à Ubeda, soixante dans sa plus grande largeur, près de cinquante lieuës de côtes sur l'Ocean, douze sur le Détroit, & neuf sur la mer Mediterranée. Le Guadalquivir, qui est le *Betis* des anciens, traverse l'Andalousie dans toute sa longueur, de l'orient au couchant & au sud-oüest, & la partage presqu'en deux parties égales. Les autres rivieres sont, le Xenil, qui prend sa source dans le royaume de Grenade, & qui entrant dans l'Andalousie au-dessus de Locena, l'arrose du sud-est au nord-oüest, & va se jetter dans le Guadalquivir; l'Odier ou Odiel, dans la partie la plus occidentale, qui court du nord au sud, pour se décharger dans l'Ocean; le Riotinto ou Azeche, dont le cours est parallele à celui de l'Odier, & qui se jette dans l'Ocean, tout près de l'emboûchure de cette riviere; le Guadiamar, qui coule à l'occident de Seville, & se jette dans le Guadalquivir au-dessous de cette ville; la Chanca, qui coule le long des frontieres entre l'Andalousie & le Portugal; le Guadalete, appellé par les Maures Bedalac, qui se degorge dans l'Ocean, au sud-est de l'emboûchure du Guadalquivir, & au nord de la baye de Cadix; & le Guadarmena, qui prend sa source dans la Castille nouvelle aux montagnes d'Alcaraz, arrose la partie la plus orientale de l'Andalousie, & se jette dans le Guadalquivir, au-dessous de Cacorla. Cette province est la meilleure de toute l'Espagne, la plus fertile, la plus riche, la mieux partagée de toutes les graces de la nature; on y joüit d'un tres-bon air, & on y recüeille en abondance tout ce qu'on peut souhaiter de plus agreable. La ville capitale est Seville. Les autres sont Cordouë, Jaën, Cadix, Ossone, Gibraltar, Medina-Sidonia, Baeça, Xeres de la Frontera, Ecija, Ubeda, Andujar, Alcala Real, &c. L'on en estime extrémement les chevaux, qui sont des plus vîtes & des plus vifs. On ne doute point que le nom d'Andalousie ne soit tiré de celui des Vandales, qui s'établirent vers le V. siecle dans cette riche province. Les Maures s'en emparerent & y fonderent trois royaumes, celui de Cordouë, celui de Jaën, & celui de Seville, que Ferdinand joignit depuis à la Castille, lorsqu'il eut pris Cordouë en 1236. Jaën en 1243. & Seville en 1248. * Roderic Sanctius, *P. I. Hispan. c. 7.* Vasée, *chron. Hispan. c. 7.* Nonius, *Hisp. c. 7. & 8.* Merula, *Cosmogr. P. II. l. 2. c. 24.* Mariana, *de reb. Hisp. &c.*

ANDALOUSIE NOUVELLE, que les Espagnols nomment *Nueva Andaluzia*, province de l'Amerique meridionale, dans la Castille d'Or. Son nom est *Paria*, que les Espagnols ont changé en celui d'*Andalousie*. Elle est entre Venezuela & la Guyana. Sa côte prend quelquefois le nom de *Côtes des perles*, à cause de la pesche des perles qu'on y fait depuis quelque-tems. On y trouve aussi de tres-belles émeraudes. La ville capitale du pays est Comana, ou Cordouë-la-Nouvelle, dans une contrée où il y a des salines considerables. Il reste en ce pays quelques Sauvages, qui se défendent toûjours contre les Espagnols. * Laët. Baudrand.

ANDANAGAR, ville de la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du Gange, dans le royaume de Decan. Elle a été presque ruinée par les troupes de Grand-Mogol, dans le XVII. siecle. * Baudrand.

ANDANCE, en latin *Andancia*, petit bourg de France dans le Vivarais, à six lieuës de Vienne & de Valence. * Baudrand.

ANDARGE, riviere de France, qui a sa source dans les vallées d'Unffan, forme divers étangs, & se joint près de Vernëuil à l'Arron, qui se jette dans la Loire à Décise, au dessus de Nevers. * Baudrand.

ANDAY, bourg de France sur les frontieres d'Espagne, près de l'emboûchure du Bidassoa, à deux lieuës de saint Jean de Luz, à cinq de Bayone, & devant Fontarabie. On y tient une foire renommée pour ses eaux de vie. * Baudrand. Bourgon, *geograph. hist.*

ANDEBONTHES, fils legitime de *Cnuton* roi des Anglois, indigné de ce que Haralde, fils naturel du même Cnuton, eût porté la couronne après la mort de son pere, resolut de s'en venger. Ne l'ayant pas pû pendant qu'Haralde vivoit, il attendit après sa mort, & fit déterrer le corps d'Haralde, qu'il fit jetter dans la mer. * Volaterran.

ANDELI sur Seine, ville & bourg de France en Normandie, à sept lieuës de Roüen, & à quatre de Vernon. Son nom latin est *Andelium* ou *Andeliacum*: ce qui fait la distinction du grand & du petit Andeli.

Le grand Andeli est une petite ville située dans une gorge tres-serrée entre deux montagnes. Elle est bâtie sur le ruisseau de Gumbon, qui la traverse, qui y déborde souvent, & qui entre dans la Seine au petit Andeli, au-dessous du château. La principale église du grand Andeli, est une collegiale: elle est grande, bien bâtie, & a un chapitre, composé d'un doyen & de six chanoines, de trois curés, de sept vicaires, & de plus de vingt prêtres habitués. Cette collegiale est aussi paroissiale; les trois curés y sont semainiers; & ils gouvernent aussi par semaine la paroisse du fauxbourg, nommée *la Magdelaine*. Outre la collegiale, on y voit encore la paroisse de la Magdelaine, les chapelles de S. Jean, de sainte Clotilde, & des couvens de Capucins, de Benedictins & d'Ursulines. Il y a à Andeli un gouverneur, un presidial, composé d'un président, deux lieutenans generaux, un lieutenant particulier, un lieutenant criminel, trois conseillers, deux avocats du roi, deux procureurs du roi, & autres officiers de justice, un

vicomté, une élection, une maîtrise des eaux & forêts, & un grenier à sel. L'élection d'Andeli a sous soi 136. paroisses; il y a aussi un lieutenant de police, un maire, trois échevins, & autres officiers de ville.

C'est dans cette petite ville où mourut en 1562. Antoine roi de Navarre, pere de Henri IV. roi de France, d'une blessure qu'il avoit reçuë au siege de Roüen. C'est aussi la patrie de Nicolas Poussin, peintre si celebre, & du sçavant Adrien Tournebœuf, connu sous le nom de *Turnebus*. On appelle cette ville *le Grand Andeli*, pour la distinguer d'un bourg voisin, qu'on apdelle *le Petit Andeli*, d'où vient qu'on les nomme d'ordinaire *les Andeli*. Loüis XIV. donna le vicomté d'Andeli en remplacement du comté de Ponthieu au duc de Berry, par lettres du mois de Septembre 1710. verifiées au parlement le 2. Octobre suivant.

Le *petit Andeli* est un bourg situé sur le rivage de la Seine à un quart de lieuë du grand Andeli. Il n'y a qu'une seule paroisse, qui est celle de saint Sauveur. Cette paroisse est composée d'environ deux cens cinquante feux; mais il y a deux monasteres, celui des Penitens & celui des Chanoinesses de saint Augustin; celui des Chanoinesses porte le titre de *Saint Jacques*, & elles gouvernent l'Hôtel-Dieu, qui est un hôpital pour les malades.

ANDELLE, riviere de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté en Bray, passe par le Vexin Normand, & se jette dans la Seine au village de Pittre, quatre lieuës au-dessus de Roüen. On y fait flotter du bois de la forêt de Lyons, qu'on met à Pittre sur de grands bateaux, pour les remonter par la Seine à Paris. * Baudrand.

ANDELOT, bourg de France en Champagne, est sur la riviere de Rougnon, avec jurisdiction & prévôté royale. On croit que ç'a été autrefois une ville considerable, & ses ruines le persuadent assez. Il y fut tenu un concile en 587. * Du Chêne.

ANDELOT, colonel general de l'infanterie Françoise, *cherchez* COLIGNI.

ANDEMAON ou *Andeman*, isle du golfe du Gange, près du royaume de Pegu. Elle est environnée de cinq ou six autres petites isles, qui sont toutes connuës sous ce nom d'*Andemaon*. * Baudrand.

ANDEOL ou ANDUEL (saint) petite ville du Vivarais & du Lyonnois. S. Andeol soudiacre en Vivarais, ayant été martyrisé l'an 190. dans le bourg de Bergoiate près du Rhone, fut enterré en un lieu proche de-là, appellé *des Gens*. Ses os furent retrouvés au même lieu au IX. siecle, sous le regne de Lothaire. L'église de son nom, qu'on avoit bâtie sur son tombeau, fut cedée en 1108. à l'abbé de S. Ruf, par Leger évêque de Viviers. Il s'y forma depuis une ville qui s'appelle encore *le bourg de* S. ANDEOL, sur le Rhône, dans le diocese de Viviers, & une autre, appellée S. ANDUEL de son nom, dans le diocese de Lyon, près de Vienne, du côté du Vivarais. * Baillet, *Topogr. des Saints*.

ANDERE, ville de Phrygie, province de l'Asie Mineure. On y trouvoit une pierre, qui étant mise dans le feu, se changeoit en fer; lorsqu'on recuisoit ce fer avec une certaine terre, on en tiroit du faux argent; & en y mêlant du cuivre, on en faisoit du laiton. * Strabon, *l.* 13.

ANDERNAC, sur le Rhin, *Antenacum*, *Antonacum* ou *Antunnacum*, ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Cologne, est au pied des montagnes, & presentement peu considerable. Elle a été autrefois ville libre & imperiale; après avoir été ruinée fort long-tems, on la rebâtit en 1220. Il se donna un grand combat proche d'Andernach l'an 876. entre l'empereur Charles *le Chauve*, & Loüis roi de Germanie son neveu. * Baudrand.

ANDERNAC (Henri d') Carme Allemand, *voyez* HENRI.

ANDERSCHOW, *Anderschovia*, bourg de Danemarck, dans la partie occidentale de l'isle de Zelande, à six lieuës de la petite ville d'Holbeck, du côté du midi. Frederic II. roi de Danemarck y mourut le 24. Avril 1588. * Baudrand.

ANDERSON (Alexandre) mathematicien, natif d'Aberden ou Aberdon en Ecosse, a vécu sur la fin du XVI. siecle. Il publia en 1592. à Paris, un supplément de l'Apollonius, que Marin Gheraldi de Raguse avoit fait imprimer. Son ouvrage est intitulé, *Supplementum Apollini redivivi*. Il le dédia au cardinal du Perron, & composa encore d'autres ouvrages. * Vossius, *de scient. mathem.*

ANDERSON (Edmond) étoit de Broughton, dans le comté de Lincoln. Il descendoit d'une famille distinguée, qui fait plusieurs branches en Angleterre. La reine Elisabeth le fit chef justicier des communs plaidoyers en 1582. Il étoit habile jurisconsulte, grand persecuteur des sectaires, nommés *Brouwnistes* en Angleterre. Il fut un des commissaires nommés par la reine Elisabeth, pour juger Marie Stuart, reine d'Ecosse. On a de lui des relations des principaux cas plaidés dans la cour des communs plaidoyers du tems d'Elisabeth. C'est un *in folio*, imprimé à Londres en 1664. & des resolutions & jugemens sur tous les cas plaidés dans les cours de Westmunster sur la fin du regne de cette princesse. Il mourut le 5. Septembre 1605. & fut enseveli à Eworth dans le comté de Bedfort. * Camden. Dugdale, *chron. Ser.*

ANDES (les) montagnes de l'Amerique meridionale, *cherchez* CORDILLERAS.

ANDESCHAN, suivant les fables des Orientaux, étoit le premier sacrificateur établi par Nembrod, pour le culte du feu: les mages de Perse prétendent que ce prince étoit de la religion de Zoroastre, que ce premier sacrificateur disputa avec Abraham sur l'unité de Dieu & conseilla ensuite à Nembrod de le faire jetter dans une fournaise ardente, pour éprouver la divinité du feu: mais qu'Abraham fortifié de la protection divine, sortit glorieusement de cette épreuve. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est qu'il est dit dans la *Genese*, qu'Abraham sortit d'Ur des Chaldéens, & que suivant plusieurs rabbins, le mot d'Ur signifie en cet endroit *le feu*, & non point le nom d'une ville, comme tous les interpretes l'ont expliqué. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ANDEVALLO (campo d') *Andevallensis Ager*, petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie, sur les frontieres de Portugal & de l'Estremadoure Espagnole. Ses lieux principaux sont les bourgs de Cortenage & de Puymago. * Baudrand.

ANDEVRE, reine de France, *voyez* AUDOVERE.

ANDIATOROQUE, lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amerique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre. * Baudrand.

ANDILLY (Robert Arnauld, seigneur d') *voyez* ARNAULD.

ANDIOL, ville de France en Vivarais, *voyez* SAINT ANDIOL.

ANDLAW, abbaye de chanoinesses seculieres dans la Basse Alsace, & dans le diocese de Strasbourg, fut fondée vers l'an 880. par Richarde femme de l'empereur Charles *le Gras*, lors qu'étant accusée injustement d'infidelité elle fut separée de lui. La communauté est composée de l'abbesse & de douze chanoinesses, qui font les mêmes preuves de noblesse que dans les colleges d'Allemagne. L'abbesse est princesse de l'empire, & quoiqu'elle eût voix dans les dietes, elle ne portoit aucune partie des impositions qui y étoient reglées. Les chanoinesses vivent en communauté, & sont bien logées & bien nourries: on leur donne une somme tres-modique d'argent pour leur entretien.

ANDLO, *Georgius ab*, d'une bonne famille, docteur en droit canon & renommé pour sa science, a été le premier recteur de l'université de Bâle. On y établit en même tems Gaspar Maner pour la theologie; Pierre Zemluf pour y enseigner le droit; Wernher Wolfius, pour la medecine; & Jean Creutzer pour y professer la philosophie. Andlo mourut en 1466. après avoir paru avec distinction dans l'église de Bâle l'espace de cinquante ans. * Urstis. *epitom. hist. Basil. c.* 8.

ANDLO (Pierre de) étoit d'Alsace, docteur en droit canonique, & chanoine de Colmar. Les deux livres qu'il

compoſa, *de imperio Romano, Regis & Auguſti inauguratione &c. deque officio & poteſtate electorum, &c.* furent publiés à Strasbourg avec des notes, l'an 1603. par Marquard Freher. * Michel Herthzius, *biblioth. Germ. n.* 224. Bayle, *dict. crit.*

ANDLO (*Petrus ab*) nom ſuppoſé que ſe donna un Hollandois, qui écrivit en 1670. contre la diſſertation de M. Deſmarêts, profeſſeur en theologie à Groningue, *de abuſu philoſophiæ Carteſianæ ſurrepente & vitando in rebus theologicis & fidei.* L'écrit que publia *Petrus ab Andlo*, en faveur de la philoſophie Carteſienne, étoit tres-deſobligeant pour M. Deſmarêts, qui y répondit avec forces injures. Autre refutation de la part de ſon antagoniſte caché. Replique de M. Deſmarêts, lequel enfin laiſſa ſans réponſe la derniere refutation de ſon adverſaire, dont il ne put jamais déterrer le veritable nom. * Bayle, *dict. crit.*

ANDOCARI, ville, *voyez* ANDUJAR.

ANDOCIDES, un des dix orateurs Grecs dont Plutarque a écrit la vie, étoit fils de Leagoras. Il étoit d'Athenes, où le même Plutarque dit qu'il nâquit ſous la LXXVIII. olympiade, c'eſt-à-dire, 468. ans avant Jeſus-Chriſt. Il fut pluſieurs fois accuſé & exilé; mais il fut toûjours aſſez heureux pour ſe faire rappeller. Nous avons quatre des harangues d'Andocides, qu'Henri Etienne a imprimées *in fol.* en 1575. Plutarque dit qu'il étoit ſimple & ſans ornement dans ſa diction. * *Vit. decem. orat.* Thucydide, *l.* 8. Voſſius, *de rhet. natura. c.* 11.

ANDOINUS, un des premiers rois des Lombards, tua dans une bataille Tranſimond roi des Geſſides, & s'empara de la Pannonie en l'an 542. Son fils *Alboin* lui ſucceda, & fut le premier qui entra en Italie. * Diacon. *hiſt. Longob.* Aimonius.

ANDOKAN, *Andekan*, & *Andugiam*, ville de la province Tranſoxane, qui eſt des dépendances de celle de Farganah, & dont il eſt fait mention dans les premieres années du regne de Tamerlan. Lorſque le nom de Farganah eſt pris pour une province, Andokan en eſt la capitale, & eſt la même que Farganah, pris pour le nom d'une ville. Quelques-uns veulent auſſi qu'Akhſchiker ſoit la même ville, & que ce nom ne ſignifie autre choſe que, *ville royale.* * Golius, *dans ſes notes ſur Alfragan.* D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ANDORIA, lac d'Andoria, ou Lago Salſo. *Lacus Andurianus* ou *Salſus.* Lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les rivieres de Candaloro & de Coropello, environ à un quart de lieuë du golfe de Veniſe, & à une bonne lieuë de la ville de Manfredonia. Le nom de ce lac ſemble indiquer, que les eaux en ſont ſalées. Il n'a que cela de conſiderable, car il eſt aſſez petit. * Baudrand.

ANDORRE, eſt peut-être l'ancienne *Udura*, vallée tres-fertile des Pyrenées, dans le dioceſe d'Urgel, & dans la Catalogne. * Baudrand.

ANDOVERE, bourg d'Angleterre, dans le comté de Hant, ſur la frontiere de celui de Wilt, au ſeptentrion de la ville de Winchester, dont il n'eſt éloigné que de trois à quatre lieuës. Andovere eſt un bourg royal, qui envoye des deputés au parlement d'Angleterre. * Maty, *dict. crit.*

ANDOVERE, *cherchez* AUDOVERE.

ANDRA ou ARDRA, fleuve d'Afrique ſur la côte de la Guinée, à trente lieuës du Benin.

ANDRADA, *Diego de Paiva*, de Coimbre, celebre theologien, a été plus illuſtre par ſon ſçavoir, que par ſa naiſſance, quoique ſa famille fût des plus nobles du royaume de Portugal. Il s'engagea dans l'état eccleſiaſtique, & fit ſa principale étude de l'écriture & des peres. Son zele le portoit à faire des miſſions pour inſtruire les ignorans, lorſque la providence le deſtina à un autre emploi, qui fut plus avantageux à toute l'égliſe. Le roi Sebaſtien de Portugal l'envoya au concile de Trente, pour y aſſiſter en qualité de theologien : il étoit alors âgé de 33. ans, & il y compoſa ſon ouvrage des explications orthodoxes, ſous ce titre, *explicationum orthodoxarum, lib. X.* Il laiſſa encore une défenſe du concile de Trente, auſſi en latin, contre le livre qu'avoit publié Chemnitius Proteſtant, intitulé, *examen concilii Tridentini.* On a auſſi publié une harangue latine, qu'il prononça devant le même concile, le ſecond Dimanche après Pâques de l'an 1562. trois volumes de ſermons en portugais, &c. Andrada mourut dans ſa patrie le 1. Decembre de l'an 1575. âgé de 47. ans. Nous allons parler de ſes freres, François & Thomas. * Jerôme Oſorio, *in præfat. libr. orthodox. explic.* Enſengrenius, *teſt. verit.* Sponde, *annal.* Nicolas Antonio, & André Schot. *biblioth. ſcript. Hiſpan. &c. Mem. de Portugal.*

ANDRADA (François) frere de Diego, fut conſeiller & hiſtoriographe de Philippe III. roi d'Eſpagne, auquel il dédia une hiſtoire en portugais, du regne de Jean III. roi de Portugal. C'eſt un volume *in fol.* qu'il publia en 1613. à Liſbonne, ſous ce titre, *chronica de muito alto, e poderoſo rey deſtes reynos de Portugal D. Juano III. deſte nome.* Il compoſa encore d'autres pieces en la même langue. François eut un fils nommé Diego de Paiva comme ſon oncle, qui s'acquit de la reputation par un poëme heroïque en douze livres ſur le ſiege de Chaul. Benard de Brito lui ayant été préferé pour la place d'hiſtoriographe du roi, il s'envengea par la critique du premier volume de la monarchie Portugaiſe, écrit par ſon rival. Il mourut le 21. Decembre 1660. âgé de 84. ans. * Nicolas Antonio, *biblioth. ſcript. Hiſpan. Mem. de Portugal.*

ANDRADA, ou THOMAS DE JESUS, frere de Diego & de François d'Andrada, a été l'un des plus illuſtres ornemens de la congregation des hermites de ſaint Auguſtin. Il prit l'habit parmi eux au monaſtere de Coimbre, & par ſon merite il s'éleva aux charges de prieur & de provincial; enſuite de quoi il jetta les fondemens de la reforme des Auguſtins, que nous appellons *Déchauſſés.* En 1578. il ſuivit le roi dom Sebaſtien en Afrique, & fut pris à la malheureuſe bataille d'Alcacer, donnée le 4. Août de la même année. Les Infidelles le jetterent dans une baſſe foſſe, où il ne recevoit de jour que par les fentes de la porte. Ce fut avec le ſecours de cette foible clarté, qu'il compoſa un ouvrage de pieté que nous avons de lui, ſous le titre de *travaux de Jeſus* ou de *trabalhos de Jeſus*, en portugais. Car c'eſt en cette langue que le pere Thomas d'Andrada l'écrivit en deux volumes, dont le premier fut imprimé à Liſbone l'an 1602. & le ſecond en 1609. Il diviſa cet ouvrage en quatre parties ; mais il ne put achever la derniere, que le P. Jerôme Romain, de ſon ordre, y ajoûta depuis. Chriſtophle Ferreira le traduiſit en eſpagnol, & il fut imprimé en 1624. & 1631. C'eſt de cette langue qu'on l'a depuis mis en italien & en françois. Thomas de Jeſus laiſſa encore, *oratorio ſacro, inſtrucion de confeſſores.* La vie du pere Loüis de Montoya, &c. IOLAND d'Andrada, comteſſe de Lignarés, ſœur de ce ſaint religieux, envoya de l'argent pour le tirer de captivité; mais il refuſa de ſortir de ce lieu de ſouffrance, où il pouvoit ſervir à la conſolation des Chrétiens, qui y étoient dans les fers. C'étoit ſon occupation ordinaire. Il compoſoit pour les eſclaves des cantiques ſpirituels, qu'il leur faiſoit chanter, & il ne travailloit que pour adoucir leur peine. Il mourut en odeur de ſainteté le 17. Avril de l'an 1582. Le pere Alexis de Meneſés a écrit ſa vie, qu'on voit en tête des travaux de Jeſus, imprimé en 1631. * Philipp. Elſius, *in encom. Aug.* Thomas de Herrera, *in alphab.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan. &c.*

ANDRADA (François-Radés) prêtre Eſpagnol de l'ordre de Calatrava, qui vivoit ſur la fin du XVI. ſiecle, compoſa divers ouvrages, & entr'autres une chronique des ordres de ſaint Jacques, de Calatrava, & d'Alcantara. C'eſt un volume *in fol.* imprimé à Tolede l'an 1572. François-Radés d'Andrada fut aumônier du roi Philippe II. * Ambroiſe Moralés, *l.* 9. *Hiſpan. c.* 7. Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.*

ANDRADA (Antoine) Jeſuite Portugais, a travaillé avec un zele infatigable dans les miſſions étrangeres des Indes orientales & de la Tartarie. En 1624. il découvrit le royaume de Tibet. Nous avons une relation de ce voyage en eſpagnol & en italien ; diverſes lettres du pere Antoine Andrada, & ſon retour à Goa. Quelques évêques l'employerent pour des affaires tres importantes; & on tient qu'il fut empoiſonné. Il mourut en odeur

de sainteté le 19. Mars de l'an 1634. âgé de 53. ans. * Alegambe, *de script. societ. Jesu*. Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. &c. Memoires de Portugal*.

ANDRADA (Diego Lopez) archevêque Portugais, religieux de l'ordre des hermites de saint Augustin, puis archevêque d'Otrante, dans le royaume de Naples, s'acquit en Espagne beaucoup de reputation par son éloquence. Il prêcha dans les meilleures villes avec un applaudissement universel; & il fut appellé à la cour, où il fut long-tems prédicateur du roi Philippe IV. qui le nomma en 1623. à l'archevêché d'Otrante. Il y mourut le 7. Juin de l'an 1635. âgé d'environ 60. ans, & laissa divers sermons en langue espagnole, qu'on mit l'an 1656. en trois volumes *in fol.* imprimés à Madrid. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

ANDRADA (Alphonse d') Jesuite Espagnol, natif de Tolede, avoit enseigné la philosophie, lorsqu'en 1612. à l'âge de 22. ans il quitta le monde. Il enseigna ensuite la theologie morale, fut qualificateur au tribunal de l'inquisition en Espagne, & travailla avec zele dans les missions de ce royaume pendant 50. ans. Il mourut à Madrit le 20. Juin 1672. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de pieté en espagnol, dont on peut voir la liste dans Sotwel, *de script. societ. Jesu*, un itineraire historique en 2. vol. *in* 4°. imprimé à Madrit en 1657. * *Mem. de Portugal.*

ANDRAGATHE, est le nom d'un certain homme, que Lysimaque recompensa pour avoir trahi sa patrie; mais ensuite il le fit mourir. * Polyæn. *l.* 4. *c.* 12.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, philosophe, vivoit dans le IV. siecle. Il enseigna la philosophie à saint Jean *Chrysostome*, qui étudia la rhetorique sous Libanius. * Sozomene, *l.* 8. *hist. c.* 2.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, capitaine dans le parti du tyran Maxime, surprit en 383. l'empereur Gratien, & le tua entre Grenoble & Lyon. Après ce coup Maxime donna à Andragathe le commandement de son armée navale, & l'envoya en Sicile. Il s'y soûtint durant quelque tems; mais depuis ayant appris la défaite de Maxime, il se précipita dans la mer en 388 * Marcellin. *in chron.* Zozime, *l.* 4. & 6. Socrate, *l.* 4. *c.* 11. Pacatus, *in paneg. ad Theod.*

ANDRAGIRI ou GUDAVIRI, ville & royaume dans l'isle de Sumatra en Asie, & presque sous la ligne équinoxiale. Elle est environ à quarante lieuës de Malaca. * Baudrand.

ANDRAMES, *cherchez* AGGRAMMES.

ANDRE' (Saint) ville d'Allemagne, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) ville d'Ecosse, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) promontoire d'Ecosse, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) ou S. ANDREO, ville & évêché d'Espagne, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) promontoire de l'Achaïe, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) ou le fort de S. ANDRE' dans les Pays-Bas, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) bourg de Hongrie, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) isle du royaume de Naples, *cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE', capitaine des gardes de Ptolomée *Philadelphe* roi d'Egypte, fut cause, conjointement avec Aristée, Zozibe, & Tarantin de la ville d'Alexandrie, que ce prince donna la liberté à vingt mille Juifs, jusqu'à payer pour leur rançon quatre cens talens d'argent. Ces deux premiers André & Aristée furent députés par leur maître à Eleazar, souverain pontife des Juifs, pour lui porter cent talens d'argent, pour des obligations, & d'autres presens tres-considerables, avec une lettre, par laquelle il le prioit de lui envoyer des docteurs, pour traduire la bible. Cela arriva l'an du monde 3758. avant J. C. 277. * Josephe, *antiq. l.* 12. *c.* 2.

ANDRE' (SAINT) apôtre, natif de Betsaïde en Galilée, fils d'un Juif nommé *Jonas* ou *Jean*, frere aîné de saint Pierre, selon saint Epiphane, & son cadet, selon la plûpart des autres peres, fut disciple de saint Jean-Baptiste, qui lui fit connoître Jesus-Christ, en lui disant : *Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les pechés du monde.* Ayant connu Jesus-Christ par cette heureuse occasion, il s'en retourna chez lui, & dit à son frere Pierre qu'il avoit vû le Messie & l'amena à Jesus. Depuis ce tems ils furent l'un & l'autre disciples de Jesus-Christ, quoiqu'ils ne le suivissent pas toûjours; mais Notre-Seigneur les ayant appellés comme ils peschoient, pour en faire des pescheurs d'hommes, ils quitterent leurs filets & leurs barques pour le suivre, & furent les premiers qu'il choisit pour être du nombre de ses apôtres. Jesus-Christ vint peu de tems après à Capharnaüm. Saint André & saint Pierre lui demanderent tous deux la guerison de la belle-mere de saint Pierre; Jesus-Christ la leur accorda. L'année suivante Jesus-Christ élut les douze apôtres, à la tête desquels saint Matthieu & saint Luc mettent saint Pierre & saint André. Quelques mois après, Jesus-Christ voulut donner à manger à cinq mille personnes qui l'avoient suivi dans le desert; ce fut André qui lui donna avis qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poissons. Ce fut lui qui quelques jours avant la passion de Notre-Seigneur le fit connoître à quelques Gentils qui étoient venus à Jerusalem. Enfin il fut un des quatre, qui deux ou trois jours après demanderent quand arriveroit la ruine du temple. C'est tout ce que l'évangile nous apprend de saint André, & tout ce que l'on en peut dire de certain. Eusebe, sur l'autorité d'Origene, dit qu'après l'Ascension de Jesus-Christ, il annonça l'évangile dans la Scythie. D'autres docteurs du V. siecle disent qu'il prêcha l'évangile dans les provinces de la grande Asie, & sur tout dans la Sogdiane, & dans le pays des Sacques; que de l'Asie il passa en Grece, & qu'il prêcha dans l'Epire, dans le Peloponnese & dans l'Achaïe; qu'il disputa avec des philosophes dans la ville d'Argos; qu'ensuite il vint à Patras, ville d'Achaïe, où il fut condamné à mort par Egée, juge de cette ville; & qu'il fut crucifié à un arbre. Les Grecs posterieurs disent qu'il a fondé l'église de Byzance; les Russiens & les Moscovites, qu'il a souffert le martyre dans la Sarmatie. On le represente d'ordinaire attaché à deux pieces de bois croisées : ce que l'on appelle vulgairement *la Croix de saint André*; mais cela n'a aucun fondement dans l'antiquité, non plus que ce qui est dit des circonstances de son martyre dans les actes, qui portent le nom des prêtres & des diacres d'Achaïe, que les sçavans croyent supposés; quoique differens des anciens actes de saint André, fabriqués par d'anciens heretiques. Quelques-uns mettent son martyre sous Neron, les autres sous Domitien ou Vespasien. Saint Jerôme dit que son corps fut transporté l'an 357. avec celui de saint Luc à Constantinople, & que plusieurs fideles en prirent des parties qu'ils disperserent dans le monde. Justinien faisant rebâtir en 550. la basilique des apôtres, on y découvrit les corps de saint André, de saint Luc & de saint Timothée. On croit que dans le XIII. siecle il a été transporté à la ville d'Amalfi, dans le royaume de Naples. Cependant long-tems auparavant il y en avoit à Milan, à Nole & en plusieurs endroits. Saint Gregoire de *Tours* témoigne qu'il y en avoit de son tems à Agde. Son culte est dans les plus anciens martyrologes d'Occident; & l'on fait sa fête au 30. de Novembre.* *Saint Matthieu, c.* 4. *v.* 18. *S. Marc, c.* 1. & 13. *Joann. c.* 1. *v.* 29. 41. *c.* 12. *v.* 20. *Luc.* 6. *v.* 14. Eusèb. *hist. l.* 3. *c.* 1. S. Greg. *Naz. Orat.* 25. Philastr. *Hær. c.* 88. Paulin, *Carm.* 24. & 26. S. Jerôme, *p.* 148. & *in chron.* S. August. *de fide cont. Manich. c.* 38. Theodoret. *in psalm.* 116. Gaudentius Brixiensis, *Homel* 17. Paulin. *in vita Ambros.* Petrus *Chrysol. serm.* 133. Gregor. *Turon. de glor. martyr. c.* 70. *Acta apud* Bolland. Pierre de Damien, *de S. Andr.* Nicephore, *l.* 2. *c.* 39. & *l.* 3. *c.* 6. Baronius, *in annal. & in martyrol. mem. eccl. de* Tillemont. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Novembre.* Pagi, *Ad an.* 457.

ANDRE' (saint) ordre militaire institué l'an 1534. par Jacques V. roi d'Ecosse. On l'appella de saint André, parce que les chevaliers s'assembloient dans l'égli-

se dediée à cet apôtre à Edimbourg, lorsqu'ils celebroient les fêtes de l'ordre, ou que l'on recevoit quelque chevalier. Et la forme du collier qu'ils portoient, composée de chardons & de branches de ruë entrelassées, le fit aussi nommer l'ordre du chardon ou de la ruë: au bas de ce collier pendoit l'image de S. André, avec ces mots: *Nemo me impunè lacesser*. Les chevaliers de cet ordre ne devoient être qu'au nombre de douze. Le changement de religion arrivé en Ecosse après la mort de la reine Marie Stuart, causa l'abolition de l'ordre de saint André. Jacques II. roi d'Angleterre & d'Ecosse le rétablit l'an 1687. & fit quelques chevaliers au château de Windsor; mais ce prince fut dethrôné peu après, & il ne reste plus aucun chevalier de ceux qu'il avoit créés. * Ashmole, *de l'ordre de la Jarretiere*.

ANDRE' (saint) ordre de chevalerie établi par Pierre premier du nom, Czar de Moscovie l'an 1698. Les chevaliers portent pour marque de leur dignité une croix de S. André avec l'image du Saint pendante au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S. A. De l'autre côté est cette legende, *le Czar Pierre conservateur de toute la Russie*. Dans l'angle superieur de la croix est une couronne suspenduë à un anneau d'or, soutenuë par un cordon de soye blanche; dans les trois autres angles on y voit un aigle à deux têtes chargé en cœur d'un chevalier armé. * *Journal de Verdun de Janvier* 1722.

PRINCES DE CE NOM.

ANDRE' I. de ce nom, roi de Hongrie, fils aîné de Ladislas *le Chauve*, & petit fils de Michel, frere de *Geisa*, prétendoit avoir des droits legitimes à la couronne, comme étant cousin germain de saint Etienne, fils de Geisa. Elle étoit possedée par Pierre, que l'empereur avoit placé sur le thrône. André resolut de l'en faire descendre, de concert avec Bela son frere. Ils cabalerent parmi le peuple, & même parmi quelques Idolâtres qui restoient dans la Hongrie, ausquels ils promirent de rétablir le Paganisme. L'affaire fut conduite avec tant d'adresse, que Pierre ayant été surpris à la chasse, eut les yeux crevés vers l'an 1046. Pour lors André se fit couronner, & commença son regne par faire mourir les évêques & les ecclesiastiques, qui avoient été du parti de Pierre. Les Payens crurent que ce roi avoit dessein de leur tenir parole, en rétablissant les idoles; mais il parut toûjours Chrétien. Albert marquis d'Autriche, lui fit la guerre, & le défit en 1050. André eut encore quelques differends avec l'empereur Henry III. que le pape Leon IX. voulut terminer: ce qui lui fit faire un voyage en Hongrie l'an 1052. Depuis Bela, frere d'André, peu satisfait de la part qu'il avoit dans le gouvernement, excita une guerre civile. Le roi voulut en vain s'opposer à ses desseins ambitieux, & il fut tué en 1061. Bela lui succeda * Antoine Bonfinius, & Nicolas Isthuansius, *hist. Hung*.

ANDRE' II. dit le *Jerosolymitain*, roi de Hongrie, parce qu'il se croisa pour la guerre sainte, étoit fils de Bela III. & frere d'*Emeri*, lequel étant son aîné, succeda à la couronne, & laissa *Ladislas*, qui ne regna que six mois. André monta sur le thrône après la mort de son neveu en 1205. & eut diverses guerres à soûtenir, dont il se tira heureusement. En 1217. il se croisa pour le voyage de la Terre-sainte, & alla s'embarquer à Venise. Il arriva dans la Palestine, & y donna des marques d'une grande bravoure; mais il se dégoûta bientôt, & prit le parti de retourner dans ses états. Blondus & Bonfinius disent qu'il fut deux ans au Levant; les autres soûtiennent le contraire. Il s'y broüilla avec le patriarche de Jerusalem; & à son retour en Hongrie, il eut quelques démêlés, qui le rendirent odieux à quelques-uns de ses sujets. On dit que c'est de lui que les gentilshommes Hongrois tiennent les privileges dont ils sont si jaloux. Il mourut l'an 1235. Il avoit été marié trois fois; la premiere avec *Gertrude*, fille de *Bertold* duc de Moravie, de laquelle il eut trois fils, & une fille, qui fut sainte *Elisabeth*, femme de *Loüis* VI. landgrave de Thuringe. Il prit une seconde alliance avec *Ioland* de Courtenay, fille de *Pierre* II. seigneur de Courtenay, comte de Nevers, d'Auxerre, &c. empereur de Constantinople; & il en eut une fille nommée *Ioland*, qui fut seconde femme de *Jacques* I. roi d'Aragon. André le maria en troisiémes nôces avec *Beatrix*, fille d'*Azon* marquis d'Est; & elle le rendit pere d'*Etienne*. Bela IV. lui succeda. * Bonfinius, *hist. Hung*. Blondus. Jacques de Vitri. Sponde, &c.

ANDRE' III. de Hongrie, dit *le Venitien*, est ainsi nommé, parce qu'il étoit fils du prince Etienne, fils d'André II. & d'une dame de Venise. André II. laissa Bela IV. pere d'Etienne V. à qui Ladislas IV. succeda. Ce dernier fut assassiné par les Cumains en 1290. Il avoit une sœur unique nommée *Marie*, femme de *Charles* II. roi de Naples. Elle succeda aux états de son pere & de son frere; & Charles, dit *Martel*, son fils aîné, fut couronné roi de Hongrie. André qui étoit cousin germain du roi Etienne, crut qu'il avoit plus de droit de monter sur le thrône, & se mit en état de le disputer les armes à la main. Les Allemands ne lui furent point favorables, & même le pape Boniface VIII. envoya en Hongrie un legat, qui prit hautement le parti de Charles *Martel*. Ce coup étonna les Hongrois, qui étoient attachés à André. Plusieurs l'abandonnerent; mais il lui resta assez de partisans pour se maintenir dans un coin du royaume, & pour porter la guerre en Autriche, qu'il soûmit presque toute entiere. Il mourut en 1301. * Bonfinius, *l.* 8. *&* 9. *hist. Hung*. Villani, *l.* 7. *c.* 134.

ANDRE' de Hongrie, que les Italiens nomment Andreasse, roi de Naples, étoit fils de Charles II. roi de Hongrie, & de sa troisiéme femme *Elisabeth* de Pologne, & frere de *Louis*, aussi roi de Hongrie. Robert *le Bon* & *le Sage*, roi de Naples, ayant perdu Charles de Sicile, son fils unique, voulut donner un mari de sa famille à Jeanne, fille aînée du même Charles de Sicile. C'est dans cette vûë qu'il fit venir en 1333. à Naples, Charles II. roi de Hongrie, son neveu, & André, fils puîné de Charles, qui fut fiancé le 18. Septembre avec Jeanne, qui étoit sa cousine, issuë de germain. Cette princesse étoit alors en la neuviéme année de son âge; & André en avoit sept. Le roi Robert tâcha de leur inspirer des sentimens d'union; mais il lui fut impossible d'en venir à bout. André se ressentoit extrêmement des manieres Hongroises, trop barbares pour une cour aussi polie que l'étoit celle des rois de Naples. Enfin le roi Robert mourut au mois de Janvier de l'an 1343. Il avoit contrebalancé par sa prudence & par sa conduite, les divers mouvemens de ces jeunes esprits: après sa mort ils ne garderent plus de mesures. Leur mariage avoit bien été consommé: cependant Jeanne ne vouloit point qu'André prît la qualité de roi, mais qu'il gardât seulement celle de duc de Calabre: contestation qui eut des suites tres fâcheuses. André avoit auprès de lui F. Robert, religieux de saint François, qui vouloit faire tomber sur les Hongrois toutes les charges de l'état, & gouverner lui-même sous le nom de ce prince. Jeanne se laissoit conduire par la fameuse Catenoise, qui de lavandiere étoit devenuë nourrice d'un des enfans du roi Robert, & qui depuis s'étoit érigée en gouvernante des princesses. Ce combat entre un moine & une lavandiere devint funeste à l'état. Dans cet intervalle Elisabeth reine de Hongrie, ayant fait un voyage à Naples, persuada la reine Jeanne sa belle fille de se faire couronner avec André son mari. Cette ceremonie se fit avec une magnificence extraordinaire, en presence de quatre cardinaux, que le pape Clement VI. qui étoit alors à Avignon, envoya à Naples; la reine de Hongrie avoit été le prier en cette ville de faire qu'André son fils fût déclaré roi. Quelque tems après la reine Jeanne se trouva grosse. Cette nouvelle charma le F. Robert, qui étoit entêté de ses desseins ambitieux, & qui en faisoit tous les jours de nouveaux. La Catenoise & ses partisans en prirent l'allarme, & resolurent de se défaire du roi André. divers auteurs ont dit que la reine Jeanne eut part à cette resolution; & d'autres ajoûtent qu'elle la sçavoit, & qu'elle la dissimula. On soûtient même que cette princesse tressant un cordon d'or & de soye, André lui demanda ce qu'elle en vouloit faire, & que la reine lui répondit, *que c'étoit pour l'étrangler*. Quoi qu'il en soit,

le malheureux André périt par ce genre de mort dans la ville d'Averse, le 18 Septembre 1345. n'étant encore qu'en la dix-neuviéme année de son âge. Son corps fut porté à Naples, & enterré dans l'église cathedrale, dans la chapelle de saint Loüis, où l'on voit son épitaphe. *Cherchez* JEANNE I. reine de Naples, & LOUIS, roi de Hongrie & de Pologne. * Jean Villani. Petrarque, Collenucio. Summonte. Bonfinius. Cromer. Sainte-Marthe. Sponde. Raynaldi, Bouche, &c.

ANDRE' ou GUIGUES-ANDRE' de Bourgogne, comte d'Albon, & dauphin de Viennois, fils puîné d'Hugues III. duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de sa seconde femme *Beatrix* dauphine, fille unique & heritiere de *Guigues* IX. ou X. dauphin de Viennois, & comte d'Albon, succeda à son ayeul, & prit le nom de *Gui* ou *Guigues*, qui étoit commun aux princes dauphins. Il se ménagea avec tant de prudence dans la croisade qu'on publia contre le comte de Toulouse, qu'il ne fut suspect, ni aux croisés ni au comte. Il en usa de même dans les differends du pape Innocent IV. & de Frederic II. Ce fut lui qui transfera à Grenoble un chapitre qu'il avoit fondé dans l'église de saint André de Champagnac. Il mourut le 5. Mars de l'an 1237. âgé de 52. ans, après avoir été marié trois fois, 1°. à *Semnorese*, fille d'Aymar de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans. 2°. à *Beatrix* de Castelar, fille puînée & heritiere de *Renier* de Castelar, de la maison de Sabran en Provence, dont il eut *Beatrix*, qui épousa en 1214. *Amauri* V. du nom, comte de Montfort, connétable de France, n'étant qu'en sa deuxiéme année. Par ce mariage le dauphin acquit les comtés d'Ambrunois & de Gapençois, qu'il conserva par un traité fait avec Beatrix, quoiqu'il l'eût répudiée sous prétexte de parenté. Il se maria une troisiéme fois avec *Beatrix*, fille de *Boniface* I. marquis de Monferrat, & de *Constance* de Suabe, sa premiere femme, dont il eut GUIGUES XI. *Jean*, mort jeune; & *Anne*, premiere femme d'*Amé* ou *Amedée* IV. comte de Savoye. * Du Chêne, *hist. des dauphins*. Sainte-Marthe, *histoire genealogique de la maison de France*. Chorier, *histoire de Dauphiné*. Le P. Anselme.

HOMMES DE LETTRES.

ANDRE', archevêque de Cesarée en Cappadoce, vivoit vers l'an 500. On ne sçait pas précisément en quelle année: ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut avant Aretas, prélat de la même église, qui a fleuri sous l'an 540. comme le Mire l'a remarqué après Coccius. D'autres le placent même plus bas; mais cela ne fait que confirmer les conjectures qu'on établit au sujet d'André. Il a composé des commentaires sur l'Apocalypse, que nous avons dans la bibliotheque des peres & ailleurs, en grec & en latin. Le pere Theodore Peltanus Jesuite, traduisit dans le XVI. siecle de grec en latin ce commentaire d'André de Cesarée, qu'il fit imprimer en 1574. à Ingolstad, avec de petits abregés à la marge. Sixte de *Sienne* s'est trompé en parlant de cet archevêque de Cesarée, qu'il croit être le même qu'André de *Crete*, & auquel il attribuë des ouvrages qui sont de ce dernier. * Bellarmin. *de scriptor. eccles.* Aubert le Mire. Theodore Peltanus. André du Saussay, *de Andr. &c.*

ANDRE', évêque de Samosate fut ami intime de Theodoret, & suivit presque la même conduite de cet évêque. Il fut choisi par Jean d'*Antioche* pour refuter les anathematismes de saint Cyrille, & le fit avec beaucoup de moderation. Nous avons encore cet ouvrage, avec les réponses de saint Cyrille. André de *Samosate* les ayant vûës, les refuta par un écrit moins moderé. Anastase *Sinaïte* fait mention de ce dernier ouvrage, & en rapporte un fragment dans son livre intitulé *Odegos*, *c.* 22. Il y a neuf lettres de lui dans la collection du pere Lupus, par lesquelles il paroît qu'il condamna Rabulas, qui avoit anathematisé Theodoret; qu'il desapprouva la lettre de saint Cyrille, pour l'union & la paix qui fut faite avec lui; mais qu'enfin il se rendit suivant l'exemple de Theodoret, & qu'il conseilla à Alexandre de faire de même. Il fut condamné dans le conciliabule d'Ephese sous Dioscore, si nous en croyons Theophane. Il étoit mort avant le concile de Calcedoine, où son successeur, appellé Rufin, assista. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. au V. siecle.*

ANDRE' de Crete, dit *le Jerosolymitain*, archevêque de Crete, aujourd'hui de Candie, a fleuri dans les VII. & VIII. siecles. Il étoit de Damas, & après s'être long-tems appliqué à l'étude, il se retira dans un monastere à Jerusalem. C'est de là qu'il eut le surnom de *Jerosolymitain*, & non pas pour avoir été évêque de cette ville, comme divers auteurs l'ont écrit. Sa vertu & ses ouvrages le rendirent cher à l'église de Jerusalem; & le patriarche Theodore le choisit pour un de ceux qui devoient se trouver de sa part dans le VI. concile general, assemblé à Constantinople en 680. & 681. C'est le sentiment commun; car les actes de ce concile disent que ce fut George prêtre & moine, qui y assista de la part de Theodore. Il se peut faire que ce George, étant le plus ancien des députés, ait été le seul nommé dans ces actes. Il est pourtant sûr qu'André alla à Constantinople, qu'il s'y fit admirer dans les disputes qu'il eut contre les Monothelites, & qu'il fut retenu pour être un des diacres du clergé de cette ville. Quelque tems après il fut nommé archevêque de Crete; & on dit qu'il mourut le 4. Juillet de l'an 720. D'autres disent le 14. Juin 723. Les Grecs celebrent sa fête le 4. Juillet. Ce saint prelat a laissé divers ouvrages, mais sur-tout grand nombre de sermons sur differens sujets, recüeillis par le pere Combefis, & imprimés en grec & en latin en 1644. On doit distinguer ce saint prélat d'un autre ANDRE' DE CRETE, martyrisé l'an 761. de Jesus-Christ pour la défense des images, dont on fait la fête au 17. Octobre. * Possevin. *in appar. sacr.* Le Mire. Gesner. Gretser. Vossius. Combefis, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques*. Baillet, *vies des saints, le 17. Octobre.*

ANDRE', Italien, religieux de Val-Ombreuse, vivoit dans le XI. siecle, du tems de l'empereur Henry IV. Il écrivit la vie de saint Jean Gualbert, fondateur de l'ordre de Val-Ombreuse, dont il avoit été disciple, & qui mourut l'an 1073. * Vossius, *de hist. latinis.*

ANDRE', religieux de l'ordre de Fontevraud, qui vivoit au commencement du XII. siecle, écrivit vers l'an 1120. une relation de la mort du B. Robert d'Arbrissel, fondateur du même ordre de Fontevraud, qui mourut le 26. Fevrier de l'an 1117. Ce fut peu de tems après que Bauldric ou Balderic eut composé la vie du même Saint, qu'il dédia à Petronille abbesse de Fontevraud, * Vossius, *de hist. latinis.*

ANDRE' SYLVIUS, *voyez* BOIS (André du)

ANDRE' D'ABBALATE, *voyez* ALBALATE (André d')

ANDRE', natif de Neufchâtel en Lorraine, & religieux de l'ordre de saint François, vivoit vers l'an 1300. On lui attribuë des commentaires sur le premier livre du Maître des Sentences, imprimés à Paris, l'an 1514. Le Mire soûtient qu'il a composé divers ouvrages, & il renvoye à Pitseus, qui ne parle pourtant point de cet auteur. * *Consultez* le Mire, *in auct. de script. eccl. p.* 267. Echard *tom.* 1.

ANDRE' de Hongrie, de l'ordre des FF. Prêcheurs, s'est rendu recommandable par sa vertu & par sa doctrine. Le roi de Hongrie l'envoya à Bourdeaux auprès du pape Clement V. afin de solliciter la canonisation de la B. Marguerite de Hongrie, religieuse de l'ordre de S. Dominique, & fille de Bela IV. roi de Hongrie. Le pape fut si édifié de la sagesse & de la pieté du P. André, qu'il le nomma archevêque de Antivari, ville de Dalmatie, l'an 1305. Il gouverna saintement son troupeau pendant quelques années. Mais comme il aimoit toûjours son état religieux, qui lui donnoit lieu de vaquer plus frequemment à l'oraison, il obtint du pape Jean XXII. la permission de renoncer à sa dignité épiscopale. Il se retira dans son couvent, & y mourut quelques années après. * S. Anton. 3. *p. hist. tit.* 23. *c.* 11. Sigismund. Ferrar. *de reb. Hungar. prov. p.* 2. *l.* 2. *c.* 27. Font. *Theatrum Domin. p.* 52.

ANDRE' (Antoine) Aragonois, de l'ordre des FF. Mineurs, & disciple de Jean Duns, dit *Scot*, fleurit au commencement

commencement du XIV. siecle jusqu'à l'an 1320. Il a composé un commentaire sur le livre des sentences, imprimé à Venise en 1578. & 1584. un traité sur les principes de Gilbert de la Porrée, imprimé au même endroit l'an 1512. & 1517. Divers commentaires sur les livres d'Aristote & de Boëce, imprimés au même endroit en 1480. 1509. & 1517. On dit que le P. Antoine André mourut vers l'an 1320. * Villot, *in Athen. Franc.* Wading, *in Annal. & biblioth. Min.* Bellarmin. *de script. eccl.* Le Mire. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siecle.*

ANDRE' (Jean) celebre jurisconsulte de Bologne, né à Mugello près de Florence, vivoit dans le XIV. siecle. Il enseigna près de 45. ans le droit à Padouë, à Bologne; & il écrivit des commentaires sur les cinq livres des décretales, sous le titre de *Novella*. Il y a recüeilli & mis en ordre les écrits des anciens. Ses autres traités sont, des additions sur le *speculum juris* de Guillaume Durand, *Glossa in Sextum & Clementinas, &c.* D'autres lui attribuent un livre de loüanges de S. Jerôme. Ce sçavant homme, à qui Trithême, Balde, Forster & Bellarmin donnent de grands éloges, mourut de peste le 7. Juillet 1348. On dit qu'il fut enterré dans l'église de saint Dominique de Bologne, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe, dans laquelle il est appellé *Rabbi Doctorum, lux, censor normaque morum, &c.* Jean André avoit un fils nommé *Bonincontius*, qui étoit tres-sçavant, & qui a laissé quelques traités de jurisprudence; une fille nommée *Bitine*, qu'il maria à *Jean* de S. George, celebre professeur à Bologne; une autre appellée *Novella*, tres-sçavante, & femme de *Jean* Calderin, habile jurisconsulte, que Jean André adopta, après la mort de son fils. Sa femme *Milanthia* étoit aussi tres-docte. * Volaterran. Pancirolle. Bayle, *dict. critiq.*

ANDRE' de Sicile, jurisconsulte, *voyez* BARBATIUS.

ANDRE', abbé de Blanchernes, *voyez* AGNELE.

ANDRE' (François de Saint) président au parlement de Paris, *voyez* SAINT ANDRE'.

ANDRE', prêtre de Ratisbonne, a vêcu dans le XV. siecle, du tems de l'empereur Sigismond, vers l'an 1425. Il composa une chronique des ducs de Baviere, qu'on a depuis publiée à Bamberg. * Vossius, *de hist. Latin.* Gesner, *in biblioth.* Le Mire, *in auct. &c.*

ANDRE' de Rhodes, Grec de nation, & archevêque de Colosse, étoit un des meilleurs theologiens de l'ordre de S. Dominique. Il assista au concile de Constance, & long-tems après il disputa avec beaucoup de succès au concile de Ferrare & de Florence, contre Marc d'Ephese, qu'il confondit en présence des peres, & ne travailla pas peu pour la réünion des deux églises. On ne sçait pas bien l'année de sa mort, mais seulement qu'il vivoit encore en 1445. * Spond. *annal. eccles. an.* 1438. *n.* 19. *&* 30. Bzov. *annal. eccles. eod. ann. n.* 7. S. Anton. 3. *p. hist.* 23. *cap.* 11. Echard, *script. ord. pred.*

ANDRE', d'Utrecht, religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Clugny, dans le monastere de Spanheim, écrivit dans le XV. siecle divers ouvrages de pieté, cités par Trithême, qui étoit abbé du même monastere. Il mourut l'an 1445. * Trithême. Valere André, &c.

ANDRE', abbé de Schonaugen, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocese de Wormes, vivoit vers l'an 1513. Il composa divers traités, que les heretiques brûlerent, dans le tems que cette abbaye tomba sous leur pouvoir, durant les guerres civiles de la Religion. * De Visch, *en sa bibliotheque des écrivains de l'ordre de Cîteaux.*

ANDRE', abbé du monastere de S. Michel lès Bamberg, de l'ordre de saint Benoît, vivoit sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. Il laissa un ouvrage de la conception de la sainte Vierge; un autre des papes, archevêques, évêques, abbés & abbesses de l'ordre de S. Benoît qui ont été canonisés; & un de la vie de S. Odon ou Othon, apôtre de la Pomeranie. Le P. Gretser a publié ce dernier ouvrage, qui est en quatre livres. André mourut en 1519. s'il est vrai qu'il fut abbé en 1483. & qu'il gouverna son abbaye durant 36. ans. * Vossius, *de hist. lat. l.* 3. *c.* 6. *&* 10. Le Mire, *in auct. de script. eccl. &c.*

ANDRE' (Emeric) Abbé de saint Michel d'Anvers, de l'ordre de Prémontré, laissa quelques ouvrages de sa façon, & entr'autres une maniere de commentaire sur les épîtres & évangiles de l'année. Il mourut l'an 1540. * Valere André, *biblioth. Belg.*

ANDRE' (Dominique) Espagnol, étoit natif d'Alcanitz dans le royaume d'Aragon. Apparemment qu'il a vêcu sur la fin du XVI. siecle: car les auteurs de son pays sont si peu exacts, qu'ils ne se sont point voulu donner la peine de nous l'apprendre. Quoi qu'il en soit, il étoit poëte latin, & il laissa divers ouvrages de pieté: *De hominis redemptione lib. VII. De mutuo Dei & Virginis amore lib. III. de Judicio. &c.* * Vincent Blasco Lanuza, *in chron. Aragon.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

ANDRE', ANDREÆ ou ENDRIS (Jacques) ministre Protestant, né le 25. Mars 1582. a été un des plus zelés Lutheriens du XVI. siecle. Il étoit de Waiblinge, qui est un bourg dans le duché de Wirtemberg, & fils de *Jacques* Endris maréchal; & c'est pour cette raison que ses compagnons d'école l'appelloient Jacques *Smidlin*, c'est-à-dire, Jacques *le Maréchal*. Il s'appliqua avec succès pendant trois ans à étudier les belles lettres, mais ses parens qui étoient pauvres, ne pouvans subvenir aux besoins du jeune André, prirent le parti de lui faire quitter l'étude, & l'engagerent à un charpentier, pour apprendre cette profession; mais quelques personnes de distinction, qui goûterent l'esprit de ce jeune homme, le mirent au college, où il fit de grands progrès, & remporta plusieurs fois les récompenses de son application à l'étude. Après avoir fini sa philosophie, il obtint le degré de maître-ès-arts à Tubinge l'an 1545. il s'appliqua ensuite à la theologie, apprit l'hebreu, & fut élû ministre l'an 1546. Depuis s'étant mis à prêcher les sentimens des nouveaux docteurs, il fut applaudi par ceux de son parti. Les plus grands princes de la confession d'Ausbourg l'employerent en diverses occasions; & même il eut ordre de venir à Paris en 1561. pour assister au colloque de Poissi, qu'il trouva terminé. Il épousa une femme, dont il eut neuf garçons & neuf filles. Quelque tems après, il fut fait chancelier & recteur de l'université de Tubinge; & dans la suite il fit divers voyages dans la Saxe, dans le Palatinat, & même en Danemarck, pour l'union des princes de la confession d'Ausbourg. Il en vint heureusement à bout, & plusieurs lui en témoignerent leur reconnoissance, par des présens, & par des éloges. On l'accusa d'avoir des sentimens particuliers touchant la religion, mais il se tira fort bien d'affaire. Il écrivit un tres-grand nombre d'ouvrages, dont le plus considerable est le livre de la concorde, & plusieurs autres ouvrages qu'il a faits sur l'Ubiquité. Il perdit sa premiere femme l'an 1583. Un an & demi après il en épousa une seconde, & mourut le 7. Janvier de l'an 1590. en la 62. de son âge. Quelques auteurs ont dit que sur la fin de sa vie, il reconnut la fausseté de la doctrine qu'il prêchoit, & qu'il rentra dans le sein de l'église. Les Protestans le nient. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Hospinien. Osiander, &c.

ANDRE', DE SAINT JOSEPH ou ROSETI, publia en 1641. un ouvrage intitulé, *Maria virgo constans & animosa*, dont Hippolyte Maracci fait mention, *in biblioth. Mariana*, *P. I. p.* 91. *&* 92.

ANDRE' (Valere) de Dessel, petit village dans le Brabant, a immortalisé son nom par divers ouvrages, dont il a enrichi le public. Il nâquit le 25. Novembre de l'an 1588. & il profita si bien sous divers bons maîtres, qu'il devint lui-même un maître excellent. Il enseigna le droit à Louvain, & fut bibliothecaire de l'université de la même ville. Il sçavoit les langues & les belles lettres. Nous avons divers ouvrages de sa façon, & entr'autres sa bibliotheque des auteurs des Pays-Bas, souvent citée dans cet ouvrage. Il la publia en 1623. *in octavo.* Et depuis il la donna augmentée & corrigée en 1643. sous le nom de *bibliotheca Belgica, de Belgis, vitâ scriptisque claris.* Il l'auroit encore grossie, s'il ne fût mort peu de tems après l'avoir fait imprimer. C'est le plus beau corps de bibliotheque, que nous ayons pour les écrivains

des 17. provinces des Pays-Bas. Valere André est assez judicieux, & parle lui-même de ses ouvrages avec beaucoup de modestie, *in bibl. p.* 855.

ANDRE' (Tobie) fils d'un ministre du comté de Solms Braunfels, nâquit en 1604. & succeda en 1634. à Janus Gebhardus, professeur en grec, & en histoire, dans l'université de Groningue. L'amitié particuliere qu'il avoit liée avec Descartes, lui fit prendre ses interêts avec chaleur, pendant la vie & après la mort de ce grand homme. Il écrivit en sa faveur, contre un professeur de Leyden, nommé *Revius*, & contre *Regius*. André mourut à Groningue le 17. Octobre 1676. * Bayle, *dict. crit.*

ANDRE' de HARCLAY, ainsi nommé du lieu de Harclay, dans la province de Westmorland, lieu de sa naissance, vivoit du tems d'Edouard II. roi d'Angleterre, & fit paroître beaucoup de bravoure, sur-tout à la bataille de Burroughbridge, où il tua Humphrey Bohum comte d'Hereford, & prit Thomas comte de Lancastre, avec plusieurs autres gentilshommes. Pour le recompenser, le roi le fit comte de Carlisle, & lui donna en propre l'isle de Man. Mais sur quelques mécontentemens qu'il eut, il conspira contre son souverain, pour le livrer entre les mains des Ecossois: étant découvert, il fut condamné à mort & executé. * *Diction. Angl.* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

ANDRE' (Jean) Mahometan, natif de Xativa, qui est une petite ville du royaume de Valence, succeda à son pere dans la dignité d'alfaqui de ladite ville. L'an 1487. le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, assistant au sermon, prononcé par Marques Adesora, en la grande église de Valence, il fut éclairé de la connoissance de Jesus-Christ, demanda le baptême, & obtint le nom de *Jean André*, se souvenant de la vocation de saint Jean & de saint André. Voici comme il parle de lui-même dans la préface d'un de ses ouvrages, intitulé: *confusion de la secte de Mahumed*; & dont il sera parlé cy-après. » Ayant reçû les ordres sacrés, *dit-il*, & d'alfaqui & » d'esclave de Lucifer, fait prêtre & ministre de Christ, » je commence, comme saint Paul à prêcher & publier » le contraire de ce que j'avois auparavant faulcement » crû & affirmé, & avec l'aide du Seigneur tres-haut je » converti premierement en ce regne, & guidé à la fin » du salut plusieurs ames d'infideles Mores, qui s'en al- » loient perdre en enfer. De là je fus appellé par les plus » Catholiques princes le roi don Fernand & la royne » donne Isabelle, afin que j'allasse prêcher en Grenade » aux Mores de ce royaume, que son altesse avoit con- » quis. Dont par ma prédication & volonté de Dieu » (qui le vouloit ainsi) une tourbe infinie de Mores re- » niant Mahumed se convertit à Christ: & peu après je » fus créé chanoine par leur benignité, & fus une autre- » fois appellé par la tres-Chrétienne royne Isabelle, » afin que je m'en vinsse en Aragon, pour m'employer » en la conversion des Mores de ces regnes, lesquels.... » & au dan & peril des princes Chrétiens perseverent » jusques aujourd'hui en leur erreur; mais cette tres- » sainte intention de son altesse, pour la mort qui la » prévint, ne put sortir son effet. » Il ajoûte que pour ne point demeurer oisif, il se mit à traduire d'arabe en langue aragonoise toute la loi des Mores, ouvrage qu'il fit, comme il le dit dans la même préface, par le commandement de Martin Garcia, évêque de Barcelone, & inquisiteur en Aragon. Après avoir achevé cet ouvrage, il fit celui, dont j'ai parlé ci-dessus, qui parut premierement en espagnol, & ensuite traduit en diverses langues. Guy le Févre de la Boderie en fit une traduction françoise sur l'italien, qu'il publia à Paris chez Martin le Jeune l'an 1574. *in* 8°. Le dessein d'André dans cet ouvrage est de faire connoître la diverse croyance des Mores, & de porter les Chrétiens à plaindre leur aveuglement, & à prier le Seigneur de les éclairer. Il y fait voir les fabuleuses fictions, moqueries, tromperies, folies, inconveniens, impossibilités & les contradictions, dont s'est servi Mahumed pour tromper les simples peuples, & qu'il a laissées & répanduës dans les livres de sa secte, & principalement en l'alcoran, qu'il dit lui avoir été revelé en une nuit par un ange, quoiqu'ailleurs il affirme avoir employé vingt ans à le composer. Ce livre a été assez estimé, & tous ceux qui écrivent contre le Mahometisme le citent beaucoup. * *Voyez* Hoornbeeck dans la dispute *de Mahummedismo*, qui est une partie de sa *summa controversiarum*. Hottinger, *historia orientalis*. Samuel Schultet, *ecclesia Mahumedana breviter delineata*. Bayle, *dict. crit.*

ANDRE, bourg de Perse dans le Dagestan, est situé sur la riviere de Koisu, à sept lieuës de Jarku. La plûpart des habitans sont pescheurs. Olearius, liv. 6. de son voyage de Perse & de Moscovie parle d'une coûtume qu'ils ont dont il n'a pû sçavoir la raison. Cette coûtume est que dans leurs nôces, les conviés tirent chacun une fléche au plancher, qu'ils y laissent jusqu'à ce qu'elles pourrissent & tombent d'elles-mêmes.

ANDRE est une riviere de France en Bretagne, qui se jette à Nantes dans la Loire.

ANDREAPOLIS, est le nom donné par les anciens à trois villes differentes, appellées *saint André*, dont l'une est en Espagne, l'autre en Allemagne & la troisiéme en Ecosse.

ANDREASBERG, *Andreasberga*, petite ville d'Allemagne dans la Basse-Saxe. Elle est sur une petite riviere dans la principauté de Grubenhagen, vers les confins de celle d'Anhalt, entre la ville de Goslar & celle de Northausen, à sept lieuës de la premiere, & à six de la derniere. Andreasberg est considerable par de fort bonnes mines de fer, qui sont dans son territoire. * Maty, *dict. geograph.*

ANDREHAN, dit aussi AUDENEHAN (Arnoul sire de) en Boulonois, maréchal & porte-oriflamme de France, pouvoit être fils de BAUDOUIN seigneur d'Audenehan, qui vivoit en Decembre 1330. Il rendit de si grands services à l'état pendant les guerres, que le roi Jean auquel il s'attacha lorsqu'il n'étoit encore que duc de Normandie, lui fit assigner une rente sur le tresor par lettres du 19. Septembre 1343. & le fit capitaine souverain du comté d'Angoulesme sur la fin de l'année 1349. Les tréves ayant été rompuës en Gascogne en 1351. il demeura prisonnier des Anglois avec le maréchal de Nêelle dans une rencontre au commencement du mois d'Avril. Après sa délivrance & la mort du maréchal de Beaujeu arrivée au mois d'Août, le roi Jean le fit maréchal de France, lui donna la terre de Wassignies près de Guise, au lieu de la rente qu'il prenoit sur le tresor, & le gratifia encore la même année de plusieurs sommes, tant pour lui aider à payer sa rançon, que pour retirer sa terre de Lignac qu'il avoit engagée. Il le fit ensuite son lieutenant-general en Poitou, Xaintonge, Limosin, Angoumois, Perigord & dans tout le pays d'entre les rivieres de Loire & Dordogne, par lettres du 6. Mars 1351. (vieux stile) où ne pouvant pas resider, il y commit des lieutenans. L'année suivante il alla par ordre du roi en Bretagne & en Normandie, où il fut institué lieutenant-general par lettres du 2. Août 1353. & en Picardie l'année suivante. Lorsque ce monarque alla à Roüen pour dissiper les pratiques du roi de Navarre, il fut un de ceux qui l'accompagnerent, & de là fut envoyé châtier les factieux de la ville d'Arras, qui s'étoient mutinés. Il se trouva auprès de ce prince à la journée de Poitiers en 1356. où après avoir combattu vaillamment, il resta prisonnier & fut conduit en Angleterre. En étant de retour, il fut retenu du grand conseil du roi par lettres du 4. Novembre 1360. & le 13 Avril suivant il alla servir en Languedoc avec deux chevaliers & soixante écuyers de sa compagnie sous le connétable de Sienne. Il y resta jusqu'au 13. Juillet 1361. ayant pendant ce temslà ménagé la reddition de quelques places fortes occupées par les Anglois. Il suivit le connétable du Guesclin en Espagne au secours du roi Henri, & fut encore fait prisonnier à la bataille de Navaret en 1367. Etant de retour, son âge ne lui permettant plus d'exercer sa charge de maréchal de France, il la remit és mains du roi, qui lui donna l'oriflamme à porter: *chose non octroyée*, dit Belleforest, *qu'à des chevaliers vieux & experimentés, & renommés de grande prud'hommie*, & lui fit d'autres graces. Quoique sa vieillesse le pût legitimement dispenser des fatigues de la guerre, l'envie qu'il eut nean-

moins de suivre le connétable de Guesclin, qui retournoit en Espagne, le fit resoudre de l'y accompagner avec certain nombre de gens d'armes. Le roi pour lui aider à se mettre en équipage, lui fit payer tout ce qui lui étoit dû, dont les lettres furent expediés le 1. Novembre 1370. mais à peine fut-il arrivé en ce pays-là, qu'il y mourut au mois de Decembre suivant. Ses obseques furent faites par ordre du roi, avec celles du seigneur de Charny en l'église des Celestins de Paris. Il ne laissa point d'enfans de *Jeanne* de Walincourt, dame de Hamelaincourt sa femme, & *Jean* seigneur de Neuville son neveu, aussi maréchal de France par commission du dauphin, fut son heritier. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

ANDREINI (Isabelle) native de Padouë, fameuse comedienne d'Italie, a paru sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. Elle étoit tres belle, excellente actrice, chantoit bien, & joüoit de plusieurs instrumens; mais ce qui l'a le plus distinguée, ç'a été le talent qu'elle avoit pour la poësie. Ses ouvrages la firent estimer de tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction en Italie; elle fut même aggregée à l'académie des *Intenti* de Padouë, où elle prit le surnom d'*Accesa*. Elle entreprit un voyage en France, où tous les seigneurs de la cour lui firent beaucoup d'accüeil. Elle mourut à Lyon d'une fausse couche en 1604. âgée de 42. ans. Son mari François Andreini, qui l'avoit accompagnée, la fit enterrer à Lyon, & l'honora d'une épitaphe, où il louë sa pieté & sa chasteté. On ne sera pas fâché de la trouver ici.

D. O. M.

Isabella Andreina Patavina, mulier magnâ virtute prædita, honestatis ornamentum, maritalisque pudicitiæ decus, ore facunda, mente fœcunda, religiosa, pia, musis amica & artis scenicæ caput, hic resurrectionem expectat.

Ob abortum obiit 4. *idus Junii* 1604. *annum agens* 42. *Franciscus Andreinus mœstissimus posuit.*

Outre des lettres, des sonnets, des madrigaux, &c. elle a encore laissé une pastorale intitulée *Mirtille*. * Bayle, *dict. crit.*

ANDREINI (François) mari de la précedente, étoit natif de Pistoye. Il nous apprend lui-même que pendant qu'il fut dans la troupe des comediens *Gelosi*, il se plut beaucoup à joüer le personnage de rodomont. Il prenoit le titre d'un *capitan spavento da vall' inferna*; & il quitta le personnage où il s'étoit principalement signalé, qui étoit celui d'amant. *Io lasciai di recitare la parte mia principale, laquale era quella dell' innamorato.* Après la mort de sa femme, il ne songea plus qu'à changer sa qualité d'acteur en celle d'auteur, & il choisit pour la matiere de ses ouvrages celle où il s'étoit exercé sur la scene, je veux dire les rodomontades d'un capitan. Il fit des dialogues ou des *ragionamenti* en prose, & leur donna le titre de *bravure del capitano spavento*, dont il s'est fait diverses éditions. La quatriéme est de Venise en 1623. *in* 4°. La premiere est de 1607. On voit à la tête du livre les complaintes du berger *Corinto alla defunta sua fillide*, il la nomme sa femme, *& alla sua boscareccia sampogna*. * Bayle, *dict. crit.*

ANDREINI (Jean Baptiste) est auteur d'une tragedie intitulée *la Florinda*, & imprimée à Milan en 1606. * Bayle, *dict. crit.*

ANDREJOF, ville près du Borysthene, entre la Moscovie & la Pologne, & à six vingts lieuës de Warsovie, est fort connuë des politiques, depuis le traité fameux que les Moscovites y firent avec la Pologne, sous le regne d'Etienne Battori, & qu'on nomme *pacta Andrejoviensia*. Toutes les puissances de l'Europe, qui pouvoient avoir quelque affinité avec ces états, furent invitées d'envoyer des plenipotentiaires à cette fameuse assemblée. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

ANDRELINUS, *Publius Faustus*, natif de Forli en Italie, excella dans la poësie dès sa jeunesse & merita à l'âge de 22. ans la couronne de laurier, que l'académie de Rome donnoient à ceux qui avoient réussi. Ce fut sa piece poëtique, intitulée *Livia*, qui remporta ce prix. Il vint à Paris, où il fut long-tems professeur en poësie, en rhetorique, & en sphere dans l'université, sous les regnes de Charles VIII. & de Loüis XII. Il y publia en 1490. son poëme divisé en 4. livres, intitulé *Livia*, du nom de sa maîtresse, & ensuite trois livres d'élegies. Après avoir pris la qualité de poëte couronné, il prit celle de *poëta regius & reginaus*, poëte du roi Loüis XII. & de la reine Anne de Bretagne. Il y a encore 12. eglogues de lui, imprimées en 1546. Il ne s'est pas contenté de faire des vers; il a aussi écrit en prose des lettres morales & proverbiales, dont on a fait une édition à Strasbourg en 1517. Beatus Rhenanus y a joint une préface, dans laquelle il les louë excessivement. Elles ont été augmentées par Jean Arboreus, theologien de Paris. Quelques-unes de ces poësies ont été traduites en françois par un poëte de Paris, qui s'appelloit *Etienne Privé*. Cette traduction qui parut l'an 1604. n'est propre qu'à faire mépriser l'original. Jean Paradin avoit déja mis en françois une centaine des distiques qu'Andrelinus avoit dédiés à Jean Ruzé, tresorier des finances de Charles VIII. Les poësies d'Andrelinus ont été inserées dans le premier tome des delices des poëtes Italiens. On a jugé assez differemment des poësies d'Andrelinus. Il faisoit des vers avec beaucoup de facilité; les termes en sont magnifiques, mais ils sont vuides de sens. Il mourut en 1518. Erasme l'accuse d'avoir été de mauvaises mœurs, & d'avoir declamé contre les theologiens Catholiques. * Erasmus, *adage* 68. *cent.* 2. *chiliad.* 2. *epistolar. l.* 5. *ep.* 68. *l.* 3. *ep.* 20. *&* 21. Leandre Alberti, *descript. Italiæ*. Gesner, *biblioth.* Jul. Scaliger, *de poëtica, l.* 6. Voss. *institut. poëticar.* Guillaume Colletet, *art poëtique, traité de la poësie morale, n.* 42. *pag.* 178. & *n.* 45. *pag.* 105. 126. Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes modernes.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRES, *Androsia*, ville de Galatie près d'Ancyre. Ptolomée en fait mention.

ANDRES bourg de la Natolie, dans la province de Bolli, confine la province de Chiangare. Il a été autrefois fort peuplé; mais le nombre de ses habitans est fort diminué, depuis que les Turcs en sont les maîtres. * Baudrand, *diction. geograph.*

ADRESELLE, *Andesellus*, est à une petite lieuë au midi de Guines, en allant vers Champeaux, & à trois lieuës de Melun, en allant vers Rosoy. Ce village est renommé pour avoir été la patrie du pape Martin IV. que beaucoup de gens avoient crû de la ville de Brie-Comte-Robert. * Baudrand, *diction. geograph.*

ANDRI ou ANDRIA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Province de Bari, avec titre de duché & évêché suffragant de Trani. Le duché d'Andri est aujourd'hui dans la maison des Caraffes. Il a été autrefois dans celle de Baux. *Pierre* laissa une fille unique *Elisabeth* de Baux, seconde femme de *Frederic* d'Aragon, depuis roi de Naples, auquel elle porta le duché d'Andri. La ville de ce nom est dans une plaine fertile. Luc Antoine Resta évêque d'Andri, fit en 1586. des constitutions synodales, que nous avons dans la derniere édition des conciles. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

ANDRIA, *voyez* ANDRO.

ANDRINOPLE, *Adrianopolis*, ville de Thrace, sur les bords de l'Hebre, ou de la Marize. Quelques auteurs ont prétendu que cette ville avoit été fondée par Oreste, & qu'elle en porta le nom: elle fut aussi nommée *Uscudama*. Elle fut presque ruinée par un tremblement de terre; mais l'empereur Adrien la fit rétablir, après avoir été gueri de sa folie. L'oracle, qu'il avoit consulté sur la phrenesie dont il étoit frappé, lui avoit ordonné de s'emparer du nom, ou de la demeure de quelque furieux. Adrien appliqua cette réponse à la ville d'Oreste; & après avoir été gueri, il la nomma de son nom *Adrianopolis*. Elle fut dans la suite metropole, sous le patriarchat de Constantinople, & elle eut onze suffragans. Andrinople a été celebre par la sainteté de plusieurs de ses évêques, comme de saint Eutrope, qui vivoit dans le IV. siecle. Lucius lui succeda, & fut un fidele défenseur de la foi orthodoxe contre les Ariens, qui le persecuterent & qui le firent mourir en exil: il avoit assisté au concile de Sardique. Ammon, autre évêque d'Andrinople, a souscrit à celui de Constantinople, sous Nectaire. Soliman I. empereur des Turcs prit en 1362. cette ville

qu'il fit la capitale de son empire. Elle le fut jusqu'en 1453. que Mahomet II. prit Constantinople. Les Turcs la nomment *Endren*, & d'autres *Andernopoli*. Elle est grande, riche & peuplée. Les monarques Ottomans y font souvent leur sejour, à cause de la commodité de la chasse. Les murailles de cette ville sont bâties à la grecque; c'est-à-dire, comme celles que nous voyons qu'on élevoit autrefois parmi nous, avec des tours quarrées, & en certains endroits, des tours rondes qui sont plus grosses. Les édifices publics & particuliers n'ont rien d'extraordinaire. On y remarque seulement que les marchands & les artisans d'une même profession, y sont assemblés en mêmes quartiers: ce qui est ordinaire dans toutes les villes de l'état du Turc. Les environs d'Andrinople sont tres-fertiles, & arrosés par les rivieres de Marize, Darde & Tomapa. Il y a eu deux autres villes du même nom; l'une sur l'Ister ou Danube, & l'autre dans l'Epire, à laquelle Justinien donna depuis son nom. * Spartien. *in Adriano.* Lampridius, *in Heliogabalo.* Saint Athanase, *epist. ad solit.* Ammien Marcellin, *l.* 27. *c.* 4. Chalcondyle, Leunclavius. Bayle, *diction. critique.*

ANDRISCUS, est le nom d'un miserable Grec, qui s'éleva dans la Macedoine vers l'an 606. de Rome, & qui se rendit illustre par sa hardiesse & par son malheur. Il se disoit fils de Philippe V. roi de Macedoine, auquel il ressembloit de taille & de visage. Les Macedoniens souffrant impatiemment le joug des Romains, le reçurent avec applaudissement, & les peuples de Thrace firent alliance avec lui. D'abord les Romains le mépriserent, & ne lui voulurent opposer que Juventius préteur de la Macedoine. Mais quand ils virent qu'Andriscus avoit défait le préteur, & qu'il poussoit vigoureusement sa bonne fortune, ils mirent des troupes en campagne, sous la conduite de Q. Cecilius Metellus, qui défit Andriscus. Il s'étoit retiré chez un petit roi de Thrace, & il fut livré au general Romain, qui le fit servir d'ornement à son triomphe. Le senat fit mourir Andriscus, & donna le surnom de *Macedonien* à Metellus, qui l'avoit vaincu, l'an 607. de Rome, & avant J. C. 147. * Tite-Live, *l.* 49. & 50. Florus, *l.* 2. *c.* 14. Eutrope, *l.* 4. &c.

ANDRISCUS, historien Grec, qui a écrit sur les Naxiens, c'est-à-dire, *l'histoire des habitans de l'isle de Naxos*, aujourd'hui *Naxia*, qui est une des Cyclades. On ne sçait pas precisément en quel tems il a vécu; mais Parthenius qui vivoit du tems d'Auguste, cite cet auteur aussi-bien qu'Athenée. * Parthenius, *l.* 9. & 10. &c. Athenée, *l.* 1. Vossius, *de hist. Græc. l.* 3.

ANDRO, ANDROS ou ANDRIA, isle de la mer Egée dans l'Archipel, avec une ville de même nom, qui est le siege d'un évêque suffragant de celui d'Athenes. Les anciens l'ont nommée diversement *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Hydrussa*, *Epagris*, *Antandros* & *Andros*. L'isle n'est pas grande, mais elle est assez fertile: elle est aujourd'hui comme les autres de l'Archipel, sous la tyrannie du Turc. Les anciens croyoient que l'eau qui y étoit dans le temple de Bacchus, prenoit le goût du vin le 7. du mois de Janvier. La ville d'Andro est habitée par des Chrétiens Grecs & par des Turcs. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 2. *c.* 103. & *l.* 4. *c.* 12. Chalcondyle, *hist. Turc.* Ferrar. *in lexic. geograph.* Le Mire, *notit. episc. orbis & geogr. eccles.*

ANDRO, que Pline nomme *Andro* ou *Handros*, & Ptolomée *Hedros*, isle d'Angleterre, près du pays de Galles & de la ville de Caërnavan, que les Anglois nomment aujourd'hui *Bardese*. * Baudrand.

ANDROBEIZAHA, *voyez* CARCANOSSI.

ANDROCLE, *Androclus*, fils de *Codrus* roi d'Athenes, fut chef d'une colonie d'Ioniens, vers l'an du monde 2967. & 1068. avant Jesus-Christ. Il se rendit maître d'Ephese, prit aussi Samos, & fut enterré à Ephese, après avoir été tué dans un combat. * Pausanias, *in Achaïcis.*

ANDROCLES, *Androcles*, fils de *Phintas*, fut roi des Messeniens, dans le Peloponnese, après son pere. Ce fut sous son regne que s'éleva la premiere guerre entre les Lacedemoniens & les Messeniens. Ces derniers furent vaincus dans une bataille, où Androcles fut tué la troisiéme année de la XXIV. olympiade, 682. ans avant J. C. * Pausanias, *l.* 4.

ANDROCLIDE, Lacedemonien, lequel se voyant raillé de ce qu'il prenoit le parti d'aller à la guerre, quoiqu'il fût boiteux, s'en mit fort en colere, & répondit que celui-là devoit aller à la guerre, qui songeoit à combattre, & non pas à fuïr. * Plutarch. *in Apoph.* Cœl. Rhodig. *l.* 14. *c.* 5.

ANDROCLIDE, un des plus illustres de la ville de Thebes, s'étant declaré pour l'état populaire contre l'état oligarchique, c'est-à-dire, le gouvernement de peu de personnes & des plus qualifiées, il eut lieu de s'en repentir; car Leonidas qui étoit pour l'oligarchie, le fit tuer en secret.

ANDROCLIE, fille d'*Antipene* de Thebes, se tua avec sa sœur *Alcis*, pour le salut de sa patrie. La guerre s'étant allumée du côté des Thebains, joints à Hercule, contre les Orchomeniens; l'oracle ayant été consulté, répondit que ceux-là remporteroient la victoire, si celui qui étoit le plus noble parmi eux, & reconnu pour tel parmi ses citoyens, vouloit se sacrifier pour sa patrie. Antipene étoit celui de la ville, qui par sa naissance l'emportoit sur tous les autres citoyens: mais Antipene n'étant pas d'avis de mourir pour le salut de sa patrie, ses deux filles Androclée & Heraclée s'y résolurent: Ceux de Thebes, en reconnoissance d'un service si signalé, leur firent dresser dans le temple de Diane d'*Euclie*, la figure d'un lion qu'Hercule consacra en leur honneur. * Pausanias, *in Beot.*

ANDROCLUS, *voyez* ANDRODUS.

ANDROCOTTUS ou SANDROCOTTUS, ayant parlé peu respectueusement d'Alexandre *le Grand*, fut en danger de perdre la vie. Pour éviter la colere de ce prince, il prit la fuite; & se trouvant tout hors d'haleine, il se coucha sous un arbre, où un lion le vint flatter. Cette avanture lui ayant élevé le cœur, il se mit en campagne, à la tête de ses amis qui le vinrent joindre: il chassa les capitaines d'Alexandre, vers la CXIV. olympiade, environ 324. ans avant J. C. & il soûmit une partie des Indes, qu'il laissa depuis à son fils *Allitrochade*. * Justin, *l.* 15. *c.* 4. Strabon, *l.* 1.

ANDROCYDE, medecin, lequel écrivant à Alexandre *le Grand*, lui parloit en ces termes: *Sire, souvenez-vous en bûvant que le vin est le sang de la terre, que la ciguë est le poison de l'homme, & que le vin est de la ciguë. Vinum potaturus, rex, memento te bibere sanguinem terræ; sicuti vinum est homini cicuta, sic & vinum.* Il semble qu'il faille lire en cet endroit de Pline *cicutæ*, & non *cicuta* (quoique d'ailleurs le vin soit un antidote contre la ciguë) autrement quel feroit le sens moral de ce conseil d'Adrocyde? * Pline, *hist. nat. l.* 5. *c.* 14.

ANDRODUS, Dace de nation, & esclave d'un Romain en Afrique, craignant la colere de son patron, prit la fuite, & se cacha dans une caverne. Là il trouva un lion, qui s'abaissant à ses pieds, lui presenta la patte, d'où Androdus lui arracha une épine. Quelque-tems après, Androdus fut pris & gardé pour être exposé aux bêtes dans l'amphitheatre. Le lion qu'il avoit soulagé avoit été pris, & fut celui auquel on l'exposa; mais au lieu de le déchirer, il lui fit mille caresses, en reconnoissance du service qu'il lui avoit rendu. Cette avanture surprenante valut la liberté à Androdus, qu'on délivra, auquel on donna le lion, duquel il se faisoit suivre. D'autres nomment ce jeune homme *Androclus*. * Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 14. Elien. *var. histor.*

ANDROGEE, fils de *Minos* roi de Crete, aujourd'hui Candie, vers l'an du monde 2754. & 1250. avant J. C. fut tué par quelques jeunes hommes d'Athenes & de Megare, qui ne pouvoient voir sans jalousie que ce prince remportât d'ordinaire le prix des jeux qui se celebroient au pays d'Attique, ou selon quelques autres à Megare. Son pere mit une puissante armée sur pied, pour venger cette mort; & après avoir pris les villes de Megare & d'Athenes, il obligea les habitans de lui envoyer toutes les années dans son isle de Crete, sept jeunes garçons & autant de filles, qu'on y exposoit à la cruauté du minotaure, que Thesée tua depuis. * Ovide, *l.* 8. *metamorph.*

Virgilius, *libro 6. Eneidos.* Plutarchus, *in Thes.*

ANDROGYNE, mot grec, Ἀνδρόγυνος, qui signifie *homme-femme*, Ce nom est donné à ceux qui ont les deux sexes, tel qu'étoit, selon les poëtes, Hermaphrodite, fils de Mercure & de Venus. * Ovide, *liv. 4. de ses Metamorphoses.* Quelques rabbins ont dit que le premier homme étoit Androgyne, c'est-à-dire, que le mâle & la femelle étoient joints par le côté, & que Dieu les separa. Ils alleguent, pour soûtenir leur opinion, ces paroles du premier chapitre de la Genese: *il les créa mâle & femelle.* Ils remarquent que dans le chapitre suivant, où il est parlé d'Eve, le mot hebreu *Tselach* signifie en françois *côté* & *côte*. Mais cette opinion est contraire au texte de l'écriture, & a été refutée par S. Augustin & par les autres theologiens. * Sixte de *Sienne*, *l. 5. de sa biblioth.*

ANDROGYNES, anciens peuples d'Afrique, qui avoient, dit-on, les deux sexes, & dont la mammelle droite étoit semblable à celle d'un homme, & la gauche grosse comme celle d'une femme. * Pline, *l. 7. c. 2.* Aristote. Androgynes se prend en general pour les *Hermaphrodites*, le mot Ἀνδρόγυνος signifie *mâle & femelle.*

ANDROIN ou ANDRUIN de la Roche, *voyez* DE LA ROCHE.

ANDROMAQUE, fille d'*Eëtion* roi de Thebes en Cilicie, fut l'épouse d'Hector, & la mere d'Astyanax, que les Grecs précipiterent du haut d'une tour, après la prise de Troye, l'an du monde 2820. & 1184. ans avant J. C. Elle échcut en partage à Pyrrhus qui l'épousa; & après sa mort elle fut femme d'Helenus, frere d'Hector son premier mari, & fils de Priam. Un excellent poëte de notre tems (Racine) a pris Andromaque pour sujet d'une piece de theatre tres-ingenieuse. * Pausanias, *l. 1.* Virgile. Homere, &c.

ANDROMAQUE, Sicilien, & pere de l'historien Timée, fonda la ville de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormine*, sur une éminence, proche de Naxos, où il avoit rassemblé les Naxiens chassés de leur ville par Denys *le Jeune*, tyran de Sicile. La nouvelle ville s'accrut en peu de tems, sous la protection d'Andromaque, homme opulent & de grand cœur, qui y reçut Timoleon, general des Corinthiens, envoyé pour détruire les tyrans de Sicile. Andromaque, qui avoit engagé les Corinthiens dans cette entreprise, agit de concert avec eux pour la faire réüssir. Il florissoit sous la CV. olympiade, vers l'an 360. avant Jesus-Christ. * Diodore de *Sicile*. Plutarque, *vie de Timoleon*. Bayle, *dictionaire crit.*

ANDROMAQUE, gouverneur de Cœle-Syrie pour Alexandre *le Grand*, fut brûlé vif par les Samaritains, sous la CXII. olympiade, l'an 331. avant J. C. Alexandre vengea depuis la mort d'Andromaque. * Quinte-Curce, *l. 4. chap. 9.*

ANDROMAQUE, beau-frere de Seleucus Callinicius roi de Syrie, & pere d'Achaus, s'empara des provinces situées au-delà du mont Taurus, & se fit saluer roi du tems d'Antiochus *le Grand*, la deuxiéme année de la CXXXIX. olympiade, 223. ans avant Jesus-Christ. Andromaque, qui étoit prisonnier de Ptolomée *Philator*, fut delivré à la priere des Rhodiens. Polype, *l. 4.*

ANDROMAQUE, traître, qui informa les Parthes des desseins de Crassus; & qui ayant été choisi pour guider l'armée des Romains, la conduisit dans des lieux où elle ne put éviter d'être taillée en pieces. * Plutarque, *vie de Crassus.*

ANDROMAQUE de Crete, medecin de l'empereur Neron, florissoit vers l'an 65. de Jesus-Christ, jusques sous le regne de Vespasien, & fut inventeur de la theriaque appellée de son nom. C'est un contrepoison qu'il composa, en ajoûtant des chairs de vipere au mithridate. Il en fit la description en vers élegiaques adressés à Neron. On lui a faussement attribué des ouvrages d'astrologie. Son fils nommé *Andromaque* comme lui, fit la description de la theriaque. Il y a un autre Andromaque Sophiste, du tems de Diocletien. * Galenus, *de theriac.* Vossius, *de philosoph.* Suidas. Bayle, *diction. critiq.*

ANDROMAQUE & GEMELLUS furent deux hommes de grand merite & d'autorité, qui après avoir rendu des services tres-considerables à Herode, roi de Judée, dans des affaires fort importantes, furent à la fin disgraciés & envoyés en exil, parce qu'ils s'opposoient à la mort qu'on fit souffrir aux princes Alexandre & Aristobule, arrivée l'an du monde 3999. * Josephe, *antiquit. l. XVI. c. 11.*

ANDROMEDE, fille de *Cephée* roi d'Ethiopie & de Cassiope, qui eut assez de temerité & de présomption pour disputer de la beauté avec Junon & les Nereïdes. En punition, sa fille fut condamnée à être exposée nuë sur un rocher, & y fut attachée par les nymphes pour être devorée par un monstre marin; mais elle fut délivrée par Persée. Comme il passoit au retour sur les côtes d'Ethiopie, il vit Andromede sur le point d'être dévorée par le monstre; & touché d'amour & de pitié pour cette belle infortunée, il petrifia le monstre, lui opposant la tête de Meduse, après l'avoir étourdi d'un coup de sabre; ensuite déliant la fille, qui étoit attachée à demi-nuë sur un roc, il l'aida à descendre par ces précipices, & la ramena à son pere, qui pour récompense la lui donna en mariage. Vossius, fondé sur un passage d'Hesychius, a crû que ce monstre marin, auquel on exposa & auquel Persée enleva Andromede, n'étoit qu'un navire, ou le capitaine d'un navire, qui avoit ce monstre pour enseigne, & qui prétendoit au mariage d'Andromede. Après tout, l'on prétend que ce qui a fait dire aux poëtes, qu'Andromede avoit été exposée à un dragon, vient de ce qu'elle avoit été enlevée dans un navire qui avoit un dragon en prouë. Les poëtes parlent souvent de cette avanture, qu'Ovide écrit au long dans ses *Metamorphoses*, *l. 4.* Manilius rapporte la chose differemment, *l. 5.* & Properce en parle, *l. 2. Jovem pro Ægrot.* * Antiquités Romaines & Grecques.

ANDRON, *voyez* ZABULON, nom que l'on donna à la ville de Zabulon, située dans la tribu de ce nom. Elle se revolta contre les Romains; ce qui fut cause qu'elle fut brûlée par l'armée de Certius Gallus. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. II. c. 37.*

ANDRON d'Alexandrie, historien Grec. Nous ne sçavons pas en quel tems il a vécu. Il composa des chroniques qu'Athenée cite au *livre quatriéme de ses Dipnosophistes.* * Vossius, *l. 3. de hist. Græc.* Meursius, &c.

ANDRON d'Ephese, historien Grec, cité par Diogene Laërce, dans la vie de Pherecyde, & par le scholiaste de Pindare. Il avoit écrit un traité des sept sages de la Grece, & quelques autres ouvrages. * Vossius. Meursius, &c.

ANDRON, Teïen, historien Grec, à qui on attribuë quelques ouvrages. Peut-être étoit-il l'auteur de celui des sacrifices, dont Apollonius fait mention. * Vossius. Meursius, &c. On ne sçait pas en quel tems ont vécu ces trois historiens.

ANDRON, ancien joüeur de flûte, natif de Catane en Sicile, fut, dit-on, le premier qui inventa les mouvemens du corps & la cadence, pour ceux qui dansoient au son de cet instrument. * Cœl. Rhodig. *l. 5. c. 4.*

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

ANDRONIC I. Comnene, petit-fils de l'empereur Alexis I. & cousin germain de Manuel, s'attira la haine du dernier par sa mauvaise conduite, & fut long-tems exilé; mais on le rappella ensuite, & on lui donna un petit gouvernement, qui le mit en état de devenir le chef d'un parti. Marie mere & tutrice d'Alexis II. fils de Manuel, avoit offensé plusieurs seigneurs: ils resolurent de se defaire d'elle, & mirent à leur tête Andronic, qui vint à Constantinople au mois d'Avril de l'an 1182. chassa Marie; se fit associer à l'empire, & enfin fit étrangler le jeune empereur au mois d'Octobre de l'an 1183. Il avoit eu avant son exil deux enfans, nommés, l'un *Manuel*, & l'autre *Jean*, de sa premiere femme. Après sa mort, il épousa *Philippe*, fille de *Raimond* prince d'Antioche, dont il se degoûta bientôt,

& qu'il chassa pour vivre plus librement avec Theodora sa parente, dont il eut Alexis & Irene. Etant devenu empereur, il voulut faire épouser à l'aîné de ses fils Agnés, fille de Loüis *le Jeune*, roi de France, jeune princesse de douze ans, qui avoit été mariée à Alexis II. A son refus il la prit pour lui-même; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une maîtresse. Son regne fut fort court, mais rempli d'actions de cruauté qui font horreur. On vit aux environs de Nicée, de Buse & de Lopade en Bithynie, les arbres couverts de gens qu'il avoit condamnés à la mort, avec défense de les en ôter pour les enterrer. Sa haine pour les Latins alla jusqu'à faire mourir un legat du saint siege, nommé Jean, que le pape Luce avoit envoyé enOrient pour l'union de l'église Grecque avec la Latine. Un de ses neveux, qu'il avoit relegué dans la Scythie, étant sorti de prison,vint en Sicile, & persuada au roi Guillaume de prendre les armes, & de passer la mer. Ce dernier prit quelques places sur Andronic, & l'alla assieger dans Constantinople. Alors le tyran se voyant pressé, flatta si bien ses sujets, qu'ils repousserent les ennemis: lorsqu'il fut hors de danger, il recommença d'exercer ses tyrannies; mais enfin on s'en lassa; Isaac l'Ange, qu'il vouloit faire mourir, se sauva dans une église; & le peuple prenant son parti, le proclama empereur, & mit Andronic dans les fers. Il eut les yeux crevés, & fut mis sur un chameau galeux, & promené en cet état par la ville, où il souffrit toute sorte d'indignités d'une populace insolente, qui ne pardonna à aucune personne de sa famille. C'est ainsi que ce malheureux prince sentit la main de Dieu qui le frappoit. On assure que pendant tout le tems qu'il fut tourmenté par cette populace inexorable, il ne fit qu'adorer la justice divine, & reconnoître que les peines qu'il souffroit étoient dûës à ses crimes. On le pendit enfin entre deux colonnes, d'où le peuple le tira pour le déchirer. Cette cruelle execution se fit le 12. Septembre de l'an 1185. de Jesus-Christ, après un regne, ou plûtôt une tyrannie de deux ans, moins quelques jours. * Nicetas, *l.* 2. Guillaume de *Tyr*, *l.* 2. *c.* 12. & 13. Baronius, *A. C.* 1183. 1185. Ducange, *famil. Bizant.*

ANDRONIC II. Paleologue, dit l'*Ancien*, étoit fils de l'empereur MICHEL, & petit-fils d'un autre ANDRONIC Paleologue. Son pere l'avoit associé à l'empire, & Andronic lui succeda depuis à l'âge de 23. ans, sur la fin de l'an 1282. Il témoigna tant d'aversion pour la memoire de son pere, parce qu'il avoit consenti à l'union de l'église Grecque avec la Latine, dans le II. concile general de Lyon, qu'il le priva de la sepulture. Il rappella tous les Schismatiques que Michel avoit chassés, parce qu'ils s'opposoient à cette union; il chassa ceux qui y avoient contribué par leurs soins & par leurs conseils, & persecuta tous ses sujets qui reconnoissoient l'église Latine. Ce procedé obligea le pape Clement V. de l'excommunier en 1307. Andronic associa Michel son fils à l'empire;mais ce prince mourut à Thessalonique, âgé de 43. ans, en 1320. Ce coup chagrina extrêmement Andronic, que les Turcs fatiguoient en Asie, où ils lui enleverent tout ce qu'il y possedoit. Les Massagettes, qu'il avoit appellés à son secours, ne le traiterent pas mieux que ses ennemis; mais un plus sensible sujet de douleur pour lui, fut la revolte du jeune Andronic son petit-fils, & fils de Michel. On dit que l'empereur avoit eu quelque dessein d'élever sur son thrône Michel Cathare, fils *naturel* de Constantin Despote, son second fils, qu'il n'avoit jamais aimé, ou du moins qu'il feignit que c'étoit son intention. Le jeune Andronic, pour prévenir ce coup, mendia le secours des Genois & des Bulgares, avec lequel il obligea son ayeul de lui faire place sur le thrône en 1325. & enfin de le lui ceder tout entier en 1328. pour s'aller confiner dans un cloître, où il se fit religieux. Une maladie, qui lui avoit ôté la vûë, lui avoit inspiré cette pensée, quoique les autres disent que son petit-fils le contraignit de la prendre. Il mourut le 13. Février de l'an 1333. âgé de 72. ans. On a sous le nom d'Andronic un dialogue entre un Juif & un Chrétien, dont Livineius a donné la version, qui est imprimée à Munich, dans le recüeil de Stewart en 1616. & dans la derniere bibliotheque des peres, & l'original grec se trouve dans la bibliotheque du duc de Baviere, avec d'autres dialogues, qui portent le nom de l'empereur Andronic; mais quelques-uns doutent que ce dialogue soit de cet empereur, & l'attribuent à un autre Andronic, *dont il sera parlé ci-après*. * Gregoras, *l.* 4. & *seq.* Cantacuzene, *l.* 1. & 2. Pachymere. Phranzés.

ANDRONIC III. dit *le Jeune*, de la famille des Paleologues, est le même dont nous venons de parler dans l'article précedent, où nous avons marqué qu'il usurpa l'empire sur son ayeul Andronic II. l'an 1325. On dit que Michel son pere étoit mort de déplaisir de voir ses mauvaises inclinations, qui lui firent entreprendre la perte de son frere, pour n'avoir point de rival sur le thrône. Il remporta de grands avantages sur les Bulgares & sur les Acarnaniens, avec le secours des Turcs, qui ravagerent la Thrace, sans qu'il pût s'opposer à leurs courses. Sous son regne on parla de la réünion de l'église Grecque avec la Latine, & Andronic témoigna beaucoup de zele & d'empressement pour cette affaire. Mais dans le fond sa politique avoit autant de part dans ce projet que la religion, & le seul voisinage des Turcs lui inspiroit la pensée de se faire de puissans protecteurs. Il laissa deux fils, *Jean* & *Emmanuel*, sous la tutelle de Jean Cantacuzene, qui se mit lui-même sur le thrône, quoiqu'il eût fait couronner Jean, l'aîné de ses neveux. Andronic mourut âgé de 45. ans, le 25. Juin, ou selon d'autres, le 16. Mai de l'année 1341. * Gregoras, *l.* 10. & 11. Cantacuzene, *l.* 2. Onuphre & Genebrard, *in chron.*

ANDRONIC PALEOLOGUE, fils de l'empereur Jean Paleologue I. nommé *Calo-Joannes*,avoit de l'esprit, du courage & de l'ambition, & entreprit de déthrôner son pere, qui le fit prendre, & lui fit crever les yeux avec du vinaigre boüillant. Andronic ne perdit pas courage, il se mit en campagne & avec le secours d'Amurat I. & des Genois, il se vit en état de tout entreprendre. La paix concluë entre les princes empêcha les désordres dont l'empire étoit menacé; mais Andronic abusa bientôt de la confiance que son pere & son frere eurent en lui, & les ayant mis l'un & l'autre en prison, il commença en 1371. à regner seul. Il ne se seroit apparemment pas dégoûté de l'autorité souveraine, s'il n'avoit eu sujet d'apprehender d'en décheoir d'une maniere violente. En 1373. Jean Paleologue & son fils trouverent moyen de s'évader; & suivant l'exemple d'Andronic, ils eurent recours aux Turcs, qui l'avoient si bien servi. Ils armoient puissamment lorsqu'Andronic prit le parti de rappeller les princes: son abdication volontaire fit cesser tous les pretextes de guerre, il se retira à Selymbrie, & Manuel son frere fut couronné le 25. Septembre de la même année. * Chalcondyle, *liv.* 1. George Phranzés, *l.* 1. *c.* 15. & 16. &c.

AUTRES PERSONNES ILLUSTRES de ce nom.

ANDRONIC CYRRESTES, fut le premier qui étudiant les vents, les reduisoit au nombre de huit, qui étoient les seuls connus par les anciens pour les principaux vents (ainsi que le rapporte Aulu-Gelle.) Pour rendre plus sensible ce qu'il vouloit enseigner, il fit élever dans Athenes une tour de marbre octogone, à chacun des côtés il fit graver les figures qui representoient chaque vent. Au haut de la tour il mit en même tems une petite éminence de marbre au-dessus de laquelle il avoit posé un triton d'airain, qui tournoit sur son pivot à tout vent: ce triton tenant une baguette à la main, la posoit juste sur le vent qui souffloit. C'est sur ce modele que l'on a inventé le coq, que l'on place d'ordinaire au haut d'un édifice ou d'un clocher, qui a toûjours la tête tournée contre le vent qui souffle. Saumaise donne la figure octogone de cette tour dans ses remarques sur Solin, & Vitruve rapporte les noms latins & grecs de ces vents au nombre de huit, *Solanus*, *Eurus*, *Auster*, *Africus*, *Favonius Corus*, *Septentrio* & *Aquila*. * Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 22. Saumaise sur Solin, *p.* 1246. Vitruve.

ANDRONIC CAMATERE, gouverneur de la ville de Constantinople, parent de l'empereur Comnene, a écrit vers l'an 1150. un livre contre les Latins en forme de dialogue entre l'empereur Manuel & les cardinaux de Rome, touchant la procession du saint-Esprit. Cet ouvrage a été refuté depuis par Veccus. Il a encore fait un autre ouvrage en forme de conference entre le même empereur & Pierre, patriarche des Armeniens, & un traité des deux natures en J. C. Ces ouvrages n'ont pas encore été imprimés: on dit qu'ils sont dans la bibliotheque du duc de Baviere. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du 12. siecle.*

ANDRONIC, *Livius Andronicus*, est consideré comme le premier de tous les poëtes Latins. La premiere piece qu'il fit, fut representée en la premiere année de la CXXXV. olympiade, la 514. de la fondation de Rome, sous le consulat de C. Claudius Centon, fils de l'Aveugle; l'année d'après la premiere guerre Punique, un an devant la naissance d'Ennius, 240. ans devant notre époque vulgaire, 221. ans avant la mort de Virgile, & selon le calcul d'Aulu-Gelle, 160. ans ou environ depuis la mort de Sophocle & d'Euripide. Voilà l'époque fixe de la poësie latine; & par là on est en état de porter son jugement sur la naissance, le progrès & la perfection de cette poësie, qui ne fut à son periode que plus de deux siecles après Andronicus. On a donné le nom de tragedies & de comedies à ses poësies; mais ces pieces étoient encore fort grossieres, & son langage barbare. Il ne nous est resté de ses ouvrages que quelques fragmens qui ont été imprimés à Lyon en 1603. puis à Leyde en 1620. par les soins de Schrevelius, avec les notes & les corrections de Vossius. On y a joint ce qui nous est resté des tragedies & comedies de Nevius, d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, & de quelques autres anciens poëtes. * Cicero, *in Bruto. item Tuscul. quæst.* 1. Sueton. *l. de illustr. grammat.* Aulu-Gelle, *noct. Attic. l.* 17. *c.* 21. Diomed. *l.* 3. *grammatic. & alii post illum.* Vossius, *de poët. Latin. l. sing. p.* 3. Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes Latins.*

ANDRONIC, lieutenant general des armées d'Antiochus *Epiphanés* dans la Judée, fit tuer en trahison le souverain sacrificateur Onias, l'an 3834. du monde, & avant J. C. 170. Mais la même année il fut tué dans le même endroit où il l'avoit fait massacrer, & cela par le commandement du roi; & ainsi il expia par son sang la mort d'un personnage si vertueux. * II. *Machab. IV.* 34. 35. 38.

ANDRONIC, de Rhodes, philosophe Peripateticien, qui florissoit à Rome du tems de Ciceron, vers l'an de cette ville 691. & avant J. C. 63. trouva moyen d'y recouvrer les écrits d'Aristote, que Sylla avoit fait porter à Rome, & que le grammairien Tyrannion avoit eus du bibliothecaire de Sylla. Ce fut de Tyrannion qu'Andronic les eut; & lorsqu'ils furent en sa possession, il s'attacha avec tant d'ardeur à les examiner & à les revoir, qu'il en fut le premier restaurateur. Car il y rétablit ce qui avoit été corrompu par la longueur du tems, & par la negligence de ceux qui avoient eu ces écrits, & il en fit faire des copies. C'est ainsi qu'Andronic commença le premier de faire connoître Aristote dans Rome. * Plutarch. *in Sylla.* Porphyr. *in vita Plotini.* Le P. Rapin, *comparaison de Plat. & d'Arist.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC (M. Pompilius) Syrien de nation, & grammairien, enseignoit à Rome dans le tems que Jules Cesar n'étoit encore qu'enfant, vers l'an de Rome 666. & avant Jesus-Christ 88. Il avoit professé la grammaire; mais son attachement pour la philosophie, lui ayant fait negliger son école, elle fut bientôt deserte, & il se vit contraint de quitter Rome. Il se retira à Cumes, pour y vivre en repos; & il y vécut si pauvrement, qu'il fut contraint, pour subsister, de vendre un de ses principaux ouvrages, qui étoit celui qu'il avoit composé sur les annales d'Ennius. * Suetonius, *de clar. gram.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 10. Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC, disciple de J. C. parent de S. Paul, & son compagnon dans les fers & dans les prisons. On dit qu'il fut martyrisé à Jerusalem avec Junie sa femme le 11. Octobre. * *Epist. aux Romains XVI.* 7.

ANDRONIC, surnommé *Alipius*, historien Grec, avoit écrit de la Syrie, comme nous l'apprenons de saint Jerôme, qui le nomme, avec d'autres auteurs que Porphyre avoit suivis, *Andronici cognomento Alipii, quem & Porphyrius secutum se dicit, &c.* On ignore en quel tems il vivoit. * S. Jerôme, *pref. sur Daniel.* Vossius, *de hist. Græc.*

ANDRONIC, prefet de la Pentapole d'Egypte, dans le V. siecle, commit des impietés criantes, fit des concussions extraordinaires, & traita avec une extrême cruauté les peuples, les prêtres & les évêques, proferant ce blasphême: *Que nul d'entr'eux ne pouvoit s'échapper de ses mains, quand il tiendroit les pieds de J. C. même.* Les prelats ne pouvant plus dissimuler des fautes si énormes, s'assemblerent à Ptolemaïde, dont Synesius étoit évêque, & excommunierent Andronic. Ce qui l'étonna si fort qu'il demanda pardon aux prelats. Synesius, qui le connoissoit parfaitement, ne croyoit point qu'on dût l'écouter, & l'évenement justifia ce préjugé; car après qu'Andronic eut accompli la penitence que le concile lui avoit imposée, il retourna à ses premieres violences. Il en fut puni depuis, & fut traité comme il avoit traité les autres. * Synesius, *ep.* 52. 57. & 68. Baronius, *A. C.* 411.

ANDRONIC de Constantinople, auteur du dialogue entre un Juif & un Chrétien, est distingué par plusieurs auteurs d'Andronic l'*Ancien*, empereur, *dont nous avons parlé ci-dessus.* En effet, il y a bien de l'apparence que ce dialogue est du même auteur que les autres qui sont attribués constamment à l'empereur Andronic, fort semblable à celui-ci; mais quand l'auteur de cet ouvrage seroit incertain, on ne peut pas douter du tems dans lequel il a été composé; car l'auteur compte 1255. ans de captivité des Juifs, lesquels, à compter depuis la prise de Jerusalem par Tite, tombe à l'an 1327. de J. C. * Le Mire, *in auct. de script. eccl.* Valerius Andreas, *bibl. Belg. in Joan. Livin. &c.* M. Du Pin, *bibl. des auct. ecclef.*

ANDRONIC, *Andronicus*, Grec, né à Thessalonique, est un des sçavans qui quitterent la Grece, après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Il passa en Italie, & enseigna le grec dans Rome, étant logé chez le cardinal Bessarion. De Rome il alla à Florence, où il professa assez long-tems avec réputation: de-là il vint sous le regne du roi Loüis XI. à Paris, où Hermonyme de Sparte étoit déja. Ils y furent tous deux professeurs en langue grecque. Il a passé pour le meilleur professeur en grec, après Theodore de Gaza, & peut-être qu'il le surpassoit dans l'intelligence de la langue grecque. Il avoit lû tous les auteurs Grecs, & il entendoit fort bien la philosophie d'Aristote: il sçavoit aussi le latin, mais il le prononçoit mal, & étoit plus propre à travailler dans le cabinet, qu'à parler en public. Il y avoit encore trois autres professeurs de ce nom; sçavoir, ANDRONIC Calliste, natif de Dalmatie, parent de Theodore Gaza, & qui professa la langue grecque à Paris l'an 1469. & étoit grand Peripateticien. Il composa un livre *De physica, scientia & fortuna*, & quelques autres traités. ANDRONIC, natif de Constantinople, qui enseignoit à Bologne dans le même tems, & dont Philelphe fait une honorable mention dans une de ses lettres du 31. Octobre 1464. & ANDRONIC TRANQUILLE, qui nâquit en Dalmatie vers la fin du quinziéme siecle, & qui enseigna à Leipsic en même tems que Mosellan, Erasme lui écrivit une lettre, qui est la dixiéme du IV. livre. Il faisoit esperer un ouvrage auquel il travailloit, ainsi que nous l'apprenons de Paul Jove dans ses éloges, où il insinuë que cet Andronic avoit fait le voyage de Constantinople, ou comme envoyé, ou à la suite d'un ambassadeur. Simler lui donne une harangue imprimée à Ausbourg l'an 1518. & à Vienne l'an 1541. dont le sujet étoit d'exhorter les princes d'Allemagne à la guerre contre les Turcs. On a une autre harangue de lui, *De laudibus eloquentia*, quelques vers latins, &c. * Naudé, *addit.* à l'histoire de Loüis XI. Paul. Jovius, *in elog.* Bayle, *dict. crit.*

ANDRONIC (Angelo) de Venise, Dominicain, fut un des plus celebres professeurs de l'université de Padouë, où il enseigna la theologie durant quarante ans. Il mourut le 25. Novembre de l'an 1629. * Thomasini, *In elog. doct. viror.*

ANDRONICIEN, auteur Chrétien du VI. siecle. Photius, *Code* 45. dit qu'il a lû deux livres d'Andronicien contre les heretiques Eunomiens. Il promet beaucoup dans ses préfaces, dit cet auteur; mais il n'exécute pas ce qu'il a promis, particulierement dans le second livre. Il avoit les mœurs, l'esprit & la maniere d'écrire d'un philosophe, & étoit Chrétien de religion. C'est le jugement que Photius en porte. Cet ouvrage est perdu. * Photius, *cod.* 45. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du VI. siecle.*

ANDROPOMPE, *Andropompus*, roi d'Athenes, étoit un des descendans de Nelée roi de Thessalie. Xanthus de Thebes ayant fait un défi à Tyhmœthés roi d'Athenes, pour terminer la guerre par un duël, & Thymœthés n'ayant pas voulu l'accepter, Andropompe se presenta, & combattit contre Xanthus, qu'il tua par un coup d'adresse. Il s'écria que Xanthus avoit un second derriere lui; & pendant que son ennemi regarda pour voir si cela étoit vrai, il prit son tems, & lui donna un coup mortel. Les Atheniens voulans recompenser ce brave homme, l'élûrent pour leur roi, après avoir chassé Thymœthés.

Strabon, Polyene, Suidas & Pausanias même, excepté dans un endroit de ce dernier, où le texte paroît corrompu, conviennent que ce fut Melanthe *Messenien*, fils d'Andropompe, qui tua Xanthus, & qui fut élû roi d'Athenes, après avoir chassé Thymœthés. Melanthe commença à regner l'an du monde 2906. & avant Jesus-Christ 1129. * Herodot. Strabon, *l.* 9. Polyæn, *l.* 1. Suidas. Pausanias, *in Attic. & in Bœtic.* Conon, *apud Photium*, *num.* 186.

ANDROSEN ou ARDROSEN, *Androsa*, petite ville d'Ecosse, est sur la mer dans la province de Cuningham. * Baudrand.

ANDROSTHENES, de Thase, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, & fut commandé pour accompagner Nearque, lorsque ce heros l'envoya reconnoître la mer des Indes. Les connoissances qu'Androsthenes acquit de ces pays éloignés dans cette navigation, lui firent, dit-on, concevoir le dessein de décrire toute la terre; & neanmoins on n'en cite rien, que ce qui a rapport à son voyage. Theophraste, en se servant de son témoignage, doute de la verité de ce qu'il en rapporte, & il avoit raison d'en douter. La plûpart des écrivains qui suivirent Alexandre, uniquement appliqués à se faire honneur de leurs voyages, en publierent des descriptions remplies de choses merveilleuses; mais fausses, & souvent même incroyables. Polybe cite l'onziéme livre des histoires composées par un ANDROSTHENES de Cyzique, qui est plus moderne que celui de Thase. * Vossius, *hist. Grecs.*

ANDROTI ou ANDROZI (Fulvio) Jesuite Italien, dans le XVI. siecle, étoit de Monticello, petit bourg dans la Marche d'Ancone; & après avoir pris les degrés de docteur, & avoir obtenu un canonicat à la sainte Chapelle de Lorette, il entra en 1555. chez les Jesuites, entre lesquels il avoit déja deux de ses freres, Hortense & Curse. Fulvio travailla beaucoup dans la Marche, à Sienne & à Ferrare, où il mourut en odeur de sainteté, le 27. Août 1575. Il laissa divers traités de pieté, qu'il écrivit en italien; comme, des considerations pieuses sur la frequente communion; un traité de l'état du veuvage; & des meditations. Ces ouvrages ont été traduits en latin, & imprimés à Cologne l'an 1612.* Ribadeneira & Alegambe, *de script. Societ. Jesu.*

ANDROTION composa une histoire d'Athenes, dont on cite jusqu'au douziéme livre. Les anciens Scholiastes se sont servis plusieurs fois du témoignage de cet auteur, & quelquefois sans citer l'ouvrage qu'ils avoient entre les mains. S. Clement d'*Alexandrie*, Plutarque, Elien, & d'autres encore, font mention d'Androtion: aucun d'eux ne marque, ni quelle fut sa patrie, ni en quel tems il vécut; mais il pourroit bien être l'orateur Athenien, dont parle Suidas. On ne peut dire si c'est le même qui avoit écrit des travaux de la campagne; mais Varron & Columelle, qui parlent de lui, avoüent qu'ils ne le connoissoient que par son ouvrage; & Pline ne paroît pas en avoir sçû davantage. * Vossius, *historiens Grecs.*

ANDROZI, *voyez* ANDROTI.

ANDUEL, *voyez* ANDEOL.

ANDUJAR, ANDUXAR ou ANDOCARI, en latin *Anduxaria*, ville d'Espagne avec un bon château; elle est dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir, sur lequel elle a un pont, à 12. ou 13. lieuës au-dessus de la ville de Cordouë. Cette ville est assez bonne, & est ornée du titre de cité. Elle s'est aggrandie des ruines de la ville nommée anciennement *Iliturgis*, *Illiturgis* & *Ilurgis*, qui étoit à une lieuë d'Andujar, au lieu qu'on appelle *Andujar el Viejo*, ou *los Villares*. Iliturgis fut ruinée par Scipion, parce qu'elle avoit embrassé le parti des Carthaginois. * Baudrand.

ANDUZE, sur le Gardon, *Andusa ad Gardonem*, ville de France dans le bas Languedoc, au pied des Cevennes, a été autrefois assez forte, & au nombre des villes qui se declarerent pour le parti des Huguenots, sous le duc de Rohan; mais enfin elle se soûmit au roi Loüis XIII. qui fit démolir ses murailles. * Baudrand.

ANECDOTES, est le nom que les Grecs donnoient aux choses non encore connuës du public. Ce nom vient du grec Ἀνέκδοτα, composé d'α privatif (avec un ν inseré pour la douceur de la prononciation) & d'ἐκδῶν, *donner au public*, comme qui diroit, *non donné au public, non publié.* Ciceron, dans la dix-septiéme de ses épîtres du livre 14. à Atticus, s'est servi de ce mot *Anecdote*. Procope a appellé *Anecdotes* le livre dans lequel il déclame contre l'empereur Justinien, & contre l'imperatrice Theodore son épouse; & c'est en ce sens que Varillas a appellé *Anecdotes* quelques extraits de l'histoire de Florence, qui selon lui, n'avoient pas encore été imprimés. * Procop. *Anecdot.* Varillas, *Anecdote de Florence.*

ANECY, *cherchez* ANNECI.

ANECYAQUAINS, *cherchez* ANSIQUAINS.

ANEGADA, isle de l'Amerique. C'est une des Antilles, située dans la mer du Nord, environ à 15. lieuës de celle de Porto-Rico, du côté de l'orient. * Maty, *diction. geogr.*

ANELLO ou MASSANIELO (Thomas) chef des séditieux de Naples en 1647. étoit un simple vendeur de poisson, âgé seulement de 24. ans. Il excita de grands troubles dans la ville de Naples, il y fit brûler plusieurs maisons, & massacrer quantité de gens, que ceux de sa faction alloient chercher jusques dans les églises, où ils les tuoient au pied des autels. Le duc Caraffe fut de ce nombre, & sa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance, avec cent cinquante autres: ce qui donna de la terreur aux gens de qualité, & à tout le peuple. Anello avoit fait dresser quantité de gibets & de rouës dans les places publiques, & il étoit ordinairement suivi de dix bourreaux, pour faire executer ses ordres. Cette horrible sédition fut appaisée le dixiéme jour, par le massacre de ce tyran, dont on traîna le corps par les ruës. * Du Verdier, *hist. univ. Mem. du duc de Guise. Hist. des revolutions de Naples.*

ANEM, ville de la tribu d'Issachar, entre Rameth & Enhadda, qui fut donnée aux Levites, de la famille de Gerson. * 1. *Paral.* 6. *l.* 73. est aussi appellée *Engannim. Josué* 19. 21.

ANEMOSCOPE, est un nom que M. Guerike, bourguemestre de Magdebourg & mathematicien, a donné à une machine de son invention, qui fait connoître le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais tems, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'est un petit homme de bois, qui s'éleve ou s'abbaisse dans une colonne de verre, où il est enfermé. Le sieur Comiers a fait voir dans un traité qu'il a donné au public, que ce n'étoit autre chose que l'application du barometre, & que ce mouvement ne se faisoit que par la pesanteur ou la legereté de l'air, il y en avoit un à Versailles dans le cabinet de Monseigneur.

ANEMURO

ANEMURO, ville de Cilicie, *voyez* SCALEMURE.

ANER, ville de la tribu de Manassé, accordée aux Lévites de la famille de Caath. * 1. *Paralip. cap. 6. vers.* 70. elle est appellée Thanac, & Thenac. *Josué* 21. & 1. *Paral.* 7.

ANESE (Janvier) fourbisseur à Naples, s'y rendit celebre dans le XVII. siecle, en se faisant le chef des Napolitains rebelles au roi d'Espagne. Dès le mois de Juin 1647. les habitans de cette ville s'étoient revoltés, ayant à leur tête Thomas Aniello, pauvre pêcheur, qui avoit fait avec le viceroi une capitulation fort avantageuse à la ville; mais cet homme ayant été tué peu après, & le viceroi ayant violé la capitulation, les Napolitains se revolterent de nouveau, & mirent à leur tête François Toralto seigneur de Massa, qu'ils firent mourir au bout de quelques jours sur quelques soupçons assez bien fondés, d'intelligence avec les Espagnols, & ce fut alors qu'Anese, qui avoit apparemment contribué beaucoup à cette mort, devint le chef de la revolte. C'étoit un homme grossier, violent, & avare, qui profita des desordres de sa patrie pour s'enrichir; mais comme il n'étoit pas le seul à Naples qui eût les mêmes vices, l'envie qu'on conçut de sa nouvelle fortune lui suscita des ennemis, qui formerent dans la ville un nouveau parti, contre lequel il ne put se maintenir qu'en appellant à son secours les François, alors en guerre avec l'Espagne. Henri de Lorraine, duc de Guise, étant alors à Rome, fut choisi pour soûtenir ce parti. Anese, qui s'étoit refugié dans la tour des Carmes, le reçut d'abord avec de grandes apparences de soûmission; mais ensuite il saisit toutes les occasions de lui faire de la peine, & l'on dit même que ce miserable ne voulut le reconnoître pour son maitre, que lorsqu'il lui eut vû donner l'épée pour marque de son autorité par le cardinal Filomarini archevêque de Naples, après la messe. Sa temerité auroit été punie des-lors par le peuple tout devoüé au duc de Guise, si celui-ci n'avoit affecté une bonté mal entenduë; il se contenta de l'obliger à renoncer à l'autorité qu'il avoit usurpée, en lui promettant cinquante mille livres de revenu, à lui assigner en fonds de terres, avec titre de duché ou de principauté, aussi tôt que la paix seroit faite; & Anese pour lui en témoigner sa reconnoissance, ouvrit aussi-tôt un avis qui fut suivi, de déclarer le duc, prince ou chef de la république pendant cinq ans. Les historiens du tems ajoûtent que cet homme ne cessa ensuite de faire tout le mal qu'il put au duc; ils mettent sur son compte une conjuration, dont les coupables furent punis; & ils lui attribuent aussi le rappel des Espagnols à Naples en 1648. ce qui pourroit n'être pas vrai, puis qu'on ne l'inquieta pas au sujet de la conspiration, & que ce fut Landi, qui livra une des portes de la ville aux Espagnols, ce qui effraya tellement ceux qui gardoient les autres portes, qu'ils les abandonnent aussi-tôt. Quoi qu'il en soit, Anese éprouva bien tôt après, que ces paroles que les souverains donnerent aux peuples rebelles, d'oublier tout le passé, ne sont pas fort sûres; lorsque les Espagnols crurent n'avoir plus à craindre la fureur du peuple, ils se jetterent avec rage sur lui, & massacrerent sans aucune autre forme de justice plus de vingt mille hommes, du nombre desquels fut ce scelerat, dont les richesses servirent en partie à dedommager des frais de la guerre. * Labardæus, *de reb. Gallic. lib.* 5. & 6.

ANESSE, *voyez*, ASINA.

ANET sur la riviere d'Eure, bourg de France, dans la province de l'isle de France, avec titre de principauté, qui appartenoit au duc de Vendôme. Le château qui est extrêmement magnifique, fut bâti sous le regne d'Henri II. en faveur de Diane de Poitiers duchesse de Valentinois, par Philbert de l'Orme, excellent architecte. Le portail est d'une admirable structure: on y remarque une horloge avec un cerf de bronze, qui du pied sonne les heures, & avant cela on voit remuer une meute de chiens de même métail. Les appartemens du château, & les jardins sont dignes de l'admiration des curieux. Il y a aussi une chapelle tres-propre fondée pour douze chanoines.

ANETIS, déesse des Armeniens, &c. *cherchez* ANÆTIS.

ANEWOLONDANE, petite isle de la mer des Indes. Elle est sur la côte de celle de Ceylan au midi de celle de Calpentyn, dont elle n'est separée que par un petit canal. * Maty, *diction. geograph.*

ANFE, ou ANAFFE, *cherchez* ANAFE.

ANFRID, ou AUFRID, évêque d'Utrecht, étoit auparavant comte de Huy dans le pays de Liege, & descendoit de la race de Charlemagne. Il avoit épousé une femme tres-pieuse, & de son consentement il se fit prêtre. Alors il donna son comté de Huy à l'évêque de Liege, & deux autres comtés à l'église d'Utrecht, dont il fut élû évêque. Il l'enrichit encore de plusieurs terres que l'empereur Othon III. lui donna, & fonda un couvent de l'ordre de S. Benoît, où il se rendit religieux, & où il mourut aveugle en 1008. * Joan. de Beka, *chron.* Wihel. Heda, *hist. Ultraject.* Jean-François le Petit, *grande chronique de Hollande, de Zelande, d'Utrecht, &c.*

ANGAD & HANGAD, *Angada*, *Hangada* désert de Barbarie, dans le Telensin, province du royaume d'Alger. * Maty, *diction. geograph.*

ANGADIVE, isle, *voyez* ANCHEDIVE.

AGAMALA, sur la riviere Aicota, ville des Indes Orientales dans le Malabar, avec évêché qui étoit suffragant de Goa. En 1609. le pape Paul V. érigea cet évêché en archevêché, sous le nom de Granganor ou de Serra San Tomé, qu'on nomme aussi la metropolitaine des Chrétiens de saint Thomas. * Le Mire, *notit. episc. orbis & geogr. eccl. contr. Paul. V.*

ANGASMAIO, *Angasmaius*, riviere de l'Amérique méridionale. Elle coule dans le Pompajan aux confins du Pérou. * Baudrand.

ANGE, nom commun à tous les esprits celestes. On l'attribuë particulierement à ceux du dernier ordre de la troisiéme hierarchie. Ce mot vient du grec Ἄγγελος qui signifie *messager* ou *envoyé*. On fait encore une autre difference des anges aux archanges, en ce que les anges sont envoyés pour les choses ordinaires, & les archanges pour les choses plus importantes. On sçait qu'en general les anges sont divisés en trois hierarchies, & chaque hierarchie en trois ordres. La premiere hierarchie, est des seraphins, des cherubins & des thrônes La seconde, des dominations, des vertus & des puissances. Et la troisiéme ou derniere, des principautés, des archanges & des anges. Les seraphins sont des esprits brûlans d'un amour plus ardent que les autres. Les cherubins sont plus éclairés que les autres, à qui ils communiquent leurs lumieres & leur science. Les thrônes sont des esprits, qui servent comme de thrône à la majesté de Dieu. Les vertus excellent en force, pour operer des choses miraculeuses. Les puissances arrêtent le pouvoir & la malice des demons. Les dominations ont empire sur les hommes. Les principautés ont pouvoir sur les royaumes, pour les garder & les défendre. Nous avons marqué la difference des anges & des archanges. * *Dyonys. cælestis Hierarc. c.* 6.

☞ Les philosophes Payens, & sur-tout les Platoniciens, ont enseigné qu'il y avoit des êtres spirituels audessous de la souveraine divinité, qui avoient part au gouvernement du monde. Ils ont admis de bons & de mauvais genies: c'est ce que l'on appelle *anges & demons*. Les Juifs ont reconnu des anges & des demons. Les Samaritains mêmes & les Caraïtes ne disconviennent pas qu'il n'y en ait. Les Mahometans les admettent. Jesus-Christ & les apôtres ont rendu témoignage à l'existence des anges & des demons. Toute l'antiquité Chrétienne a crû qu'il y en avoit. Mais la plûpart des anciens peres ont supposé qu'ils avoient des corps, quoique subtils. Les theologiens ont tenu, suivant la définition du concile de Latran, qu'ils étoient des êtres purement spirituels, que Dieu avoit créés avant de créer le monde corporel ou en même tems. Ils ont agité plusieurs questions sur le nombre, l'ordre, la nature, & les facultés des anges; questions qui n'ont aucune solidité, & qui ne peuvent la plûpart être décidées, ni par l'écriture, ni par la tradition. L'auteur des livres de la hierarchie celeste, qui a écrit à la fin du V. siecle, & qui n'est point saint De-

nys l'*Areopagite*, est le premier qui ait distingué les anges en trois hierarchies, & en neuf ordres. Les Juifs distinguent aussi differens ordres des anges, & mettent à la tête des anges, un premier ange, qu'ils appellent *Metatron*, qui est le saint Michel des Chrétiens. Ils reconnoissent des anges tutelaires des nations, & leur attribuent le gouvernement des astres; ils ont honoré les anges; ils ont même poussé ce culte trop loin: les Juifs modernes les honorent encore, & leur adressent leurs prieres. Quelques rabbins neanmoins les ont retranchés; cependant le culte des anges n'est pas tellement aboli parmi eux, qu'il n'en reste encore quelques vestiges. * M. Du Pin, *continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à present, corrigée & augmentée, à Paris* 1710.

Les Chrétiens croyent que les anges sont, comme dit saint Paul, les ministres de Dieu, qu'il envoyoit pour avoir soin des choses d'ici-bas, & que non seulement les royaumes & les provinces; mais même tous les Chrétiens en particulier ont des anges gardiens. Ils enseignent que, tous les anges ayant été créés saints & parfaits, plusieurs sont déchûs de cet état par leur orgüeil, & qu'ils ont été précipités dans l'enfer, & condamnés à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmés en grace, & qu'ils sont bienheureux pour toûjours; & qu'autant que ceux-ci aiment Dieu, le bien & la verité, autant les autres haïssent l'être souverain, & aiment le mal & le mensonge. Ces derniers sont appellés *diables* ou *démons* parmi les Chrétiens, & chez les Juifs *satans* ou *ennemis*, parce qu'on suppose, qu'ils font tout le mal qu'ils peuvent au genre humain. On croit qu'ils tentent les hommes, & qu'ils les poussent au mal: & que ce sont eux qui se sont faits adorer par les Payens dans les idoles, qui ont rendu des oracles, qui ont possedé des hommes & des femmes, &c. A l'égard des bons anges, on est persuadé qu'ils ne travaillent qu'au bien & au salut des hommes, à moins que Dieu ne leur commande de punir les méchans, & d'exercer sa vengeance sur les mortels. Les Chrétiens n'honorent que trois anges, Michel, Raphaël & Gabriel, dont il est fait mention dans les écritures saintes. Pour Uriel son culte est équivoque. * M. Du Pin. Loüis Jacob, *traité des biblioth. p.* 102.

ANGE, surnom d'une famille peu illustre de Philadelphie, qui s'étant établie à Constantinople y parvint en peu de tems aux premiers emplois & de-là à l'empire. Le premier que l'on connoisse est CONSTANTIN l'Ange, né à Philadelphie, à qui l'empereur Alexis Comnene donna *Theodora* sa quatriéme fille en mariage avant l'an 1118. On ne trouve rien de considerable de lui avant l'an 1152. où il eut le commandement de la flotte que l'empereur Manuel Comnene envoyoit en Sicile: le combat ayant été engagé, *Nicolas* frere de Constantin, prit la fuite le premier, & cette lâcheté effraya les autres qui prirent la fuite: Constantin fait prisonnier de guerre fut racheté ensuite, & eut quelque commandement dans la guerre contre les Hongrois en 1161. & vers l'an 1169. dans la guerre de la Dalmatie, dont il eut le gouvernement. Ses enfans furent 1. ANDRONIC, qui suit; 2. JEAN, *tige de la seconde branche des* ANGES, *rapportée ci-après*. 3. Une fille, qui fut mere de *Manuel* Camytze, dont les empereurs Isaac & Alexis l'Ange se servirent utilement en diverses guerres. M. Du Cange lui donne encore pour fils *Michel* l'Ange, mais il avoüe que ce n'est que par conjecture, & parce qu'il trouve qu'il servoit dans la guerre contre les Turcs en 1159. & il est certain qu'il pouvoit être aussi bien son frere que son fils; de sorte qu'on peut douter si c'est de lui, ou de Nicolas qu'on doit entendre ce qu'on a dit de la lâcheté d'un frere de Constantin sur le témoignage de Romuald archevêque de Salerne, & de Cynname qui ne le nomment pas. Le même M. Du Cange prend pour un fils de Constantin, *Constantin* l'Ange, qui assista en 1144. avec la qualité de *sebastohypertate*, au jugement rendu contre Cosmas Atticus patriarche de Constantinople, en quoi il est certain qu'il s'est trompé, puisque son fils aîné ne pouvoit être que fort jeune cette année-là, & qu'ainsi il faut que ce soit le même Constantin qui est le chef de la famille. Cette erreur-là jette dans une seconde erreur; car après avoir établi un Constantin chimerique il lui a donné pour fils un seigneur de même nom, qui ayant eu le commandement des troupes contre les Bulgares & les Valaques, se laissa persuader de prendre le titre d'empereur, & qui allant de Philippopoli à Andrinople pour engager *Basile* Vatace son beau-frere à se joindre à lui, fut arrêté en 1192. par ceux-mêmes qui l'avoient porté à la revolte, & livré à l'empereur, qui lui fit crever les yeux. Il est vrai qu'on ne sçait qui est ce Constantin que Nicetas appelle cousin de l'empereur Isaac l'Ange; il pourroit bien neanmoins être fils de ce Michel, dont on a parlé.

II. ANDRONIC l'Ange, servit d'abord l'an 1172. contre les Turcs qui occupoient la Cappadoce, & trois ans après on lui confia le commandement d'une partie considerable des troupes, mais il ne soûtint pas la vûë de l'ennemi, & prit honteusement la fuite. Il ne fit pas voir plus de valeur en 1180. lorsqu'on l'envoya en Bithynie contre Andronic Comnene qui s'étoit fait declarer empereur; & craignant qu'on ne lui fît son procès à la cour, il se jetta dans le parti du tyran. Celui-ci maître de l'empire, eut bientôt après sujet de se méfier d'Andronic: on l'arrêta, & après lui avoir crevé les yeux, ainsi qu'à trois de ses fils, on l'envoya en exil. Il avoit épousé *Euphrosyne* fille de *Theodore* Castamonite, secretaire d'état, & il eut de ce mariage 1. ISAAC, empereur, qui suit; 2. ALEXIS, empereur en 1195. après son frere qu'il déposa: il se donna le nom de Comnene, & n'eut d'*Euphrosine* Ducene sa femme que des filles; sçavoir *Irene*, qui après la mort d'*Andronic* Contostephane son premier mari, prit une seconde alliance vers l'an 1199. avec *Alexis* Paleologue, despote; *Anne*, mariée en premieres nôces à *Isaac* Comnene, qui ayant été pris par les Bulgares, mourut vers l'an 1196. & en secondes nôces à *Theodore* Lascaris, qui fut empereur des Grecs en Asie; & *Eudocie* qu'Isaac son oncle maria dès l'an 1185. à *Simeon*, fils de *Neeman*, roi de Servie: ce prince ayant embrassé l'état monastique, *Etienne* son fils & son successeur épousa sa veuve, disent les historiens; ce qui donne lieu de croire que le premier mariage n'avoit pas été accompli à cause de la trop grande jeunesse de la princesse. Etienne après avoir eu plusieurs enfans d'Eudocie, la repudia sous prétexte d'adultere, & la renvoya à Constantinople. Alexis Ducas Murtzuphée s'étant emparé de l'empire l'épousa en 1103. & fut tué peu après: ce qui la remettant en liberté, son pere la maria pour la troisiéme ou quatriéme fois à *Leon* Sgure, qui s'étoit rendu maître de Corinthe. Les autres enfans d'Andronic sont 3. *Constantin* qui eut les yeux crevés en même tems que son pere: 4. *Jean* qui fut traité de même: il eut un fils nommé *Andronic*, qu'Isaac son oncle donna l'an 1190. en ôtage à l'empereur Frederic I. passant sur les terres de l'empire Grec pour aller à Jerusalem: 5. *N.* qui fut traité comme ses deux freres. 6. *Theodore* qui servit avec beaucoup de fidelité le jeune empereur Alexis Comnene contre le tyran Andronic: celui-ci l'assiegea à Pruse dans la Bithynie, prit la place d'assaut, & fit crever les yeux à Theodore. 7. *Irene* mariée à *Jean* Cantacusene Cesar. 8. *Theodora*, alliée l'an 1186. à *Conrad* fils de Guillaume III. marquis de Montferrat, qui est si connu dans les guerres du Levant sous le nom de *marquis*.

III. ISAAC l'Ange, fait empereur en 1185. *Voyez* ISAAC. Il contracta deux mariages, mais le nom de sa premiere femme n'est pas connu: il en eut ALEXIS l'Ange, empereur. *voyez* son article, & *Irene* que quelques-uns nomment *Marie*, & d'autres *Cecile*: elle fut mariée d'abord à *Roger* fils de *Tancrede* roi de Sicile: en 1195. l'empereur Henri VI. s'étant rendu maître de la Sicile, la maria à *Philippe* duc de Suaube son frere, & elle mourut en 1208. après avoir eu quelque tems le titre d'imperatrice. Isaac étant empereur épousa *Marguerite* fille de Bela roi de Hongrie, à qui il fit prendre le nom de *Marie*: il en eut entre autres enfans.

IV. MANUEL l'Ange, qui fut appellé empereur par *Boniface* marquis de Montferrat, lequel après la mort d'Alexis avoit épousé *Marguerite* de Hongrie sa veuve. M. Du Cange croit qu'il fut marié, & qu'*Helene*, que le

pape Innocent IV. appelle reine de Thessalonique, & niece de *Demetrius* de Montferrat, étoit sa fille.

SECONDE BRANCHE.

II. Jean l'Ange est appellé souvent Comnene par les auteurs. Il fut employé en 1156. & 1157. dans la guerre de Sicile, & en 1172. dans celle contre le sultan de Cogni. Depuis Isaac l'Ange son neveu le fit *sebastocrator*, & lui donna le commandement de l'armée contre les Bulgares; mais des soupçons desavantageux de sa fidelité le firent rappeller en 1187. à la cour, où il vécut honorablement. Il assista étant déja âgé au couronnement d'Alexis son second neveu, & ce prince étant dangereusement malade, l'imperatrice Euphrosyne ménagea les seigneurs pour lui faire donner l'empire; mais la guerison d'Alexis rendit ces negociations inutiles. Doutreman dit, on ne sçait sur quel fondement, qu'il avoit épousé *Zoë* Ducene, fille de *Constantin* Ducas & d'*Anne* Comnene : il laissa grand nombre d'enfans 1. *Isaac*, qui s'étant joint avec son pere, & d'autres seigneurs en 1185. fit mourir le tyran Andronic Comnene, & procura l'empire à *Isaac* l'Ange son cousin germain. 2. Theodore qui suit; 3. *Manuel*, que Theodore son frere fit despote, & qui épousa *Marie*, fille naturelle de *Jean* Asan roi de Bulgarie. Il s'empara ensuite de Thessalonique, & des autres places que son frere tenoit, prit le titre d'empereur, & pour ne se pas attirer les Latins sur les bras, écrivit en 1232. plusieurs lettres au pape Gregoire IX. pour lui faire entendre qu'il étoit prêt non seulement à rentrer dans la communion de l'église Romaine, mais à tenir l'empire du saint siege. Theodore qui étoit alors retenu dans la Bulgarie, ayant obtenu sa liberté, reprit Thessalonique, & les autres places, & relegua Manuel à Attalie, où il sçut gagner les Turcs, maîtres de cette ville qui le remirent en liberté. Il traita alors avec *Jean* Vatace empereur, qui le rendit maître de plusieurs places; & aussi-tôt oubliant les obligations qu'il lui avoit, il prit de nouveaux engagemens avec son frere, & même avec les François, à qui il fut assez fidele pour refuser de se joindre en 1236. à Vatace & aux Bulgares, lorsqu'ils vinrent mettre le siege devant Constantinople. On juge qu'il mourut peu après, parce qu'on ne parle plus de lui. 4. *Constantin*, que son frere fit despote, & qui après que les François se furent rendus maîtres de Constantinople, s'empara de quelques places de Macedoine, où il trancha du souverain, comme ses freres. 5. Une fille mariée à un seigneur François, comte de Zante. 6. Michel, qu'il eut d'une maîtresse, *& dont on parlera après la posterité de Theodore.*

III. Theodore l'Ange, après avoir servi quelque tems dans les troupes de l'empereur Theodore Lascaris, alla en Epire auprès de *Michel* son frere naturel, qui étoit seigneur de ce pays, & ayant recüeilli sa succession, y ajoûta des places importantes, enlevées tantôt aux François, & tantôt aux Bulgares, l'an 1218. ayant surpris dans les montagnes d'Albanie *Pierre* d'Auxerre, empereur de Constantinople, il tailla en pieces sa petite armée,&depuis on n'entendit plus parler de ce prince,que quelques-uns croyent être mort en prison, & qui selon d'autres fut tué dans le combat. En 1222. il enleva Thessalonique sur Demetrius qui en étoit roi, s'y fit couronner empereur par l'archevêque d'Achride, & pour amuser le pape Honorius III. se montra disposé à être soûmis à l'église Romaine, quoiqu'il en fût tres-éloigné. Il prit ensuite Andrinople & d'autres villes de Thrace sur les François, conduisit même ses troupes jusqu'à la vûë de la ville imperiale, & commença même en 1229. une negociation qui paroissoit devoir être fatale aux Latins, avec l'empereur Frederic II. mais un accident imprévû renversa tous ses projets. Jean Asan roi de Bulgarie, qu'il avoit sçû ménager jusques-là, se declara contre lui,& dans une bataille qui se donna au mois d'Avril 1230. il fut pris, & conduit en Bulgarie, où on lui créva les yeux. On a dit *ci-dessus* qu'il rentra dans ses états vers l'an 1232. mais en se reservant tout le soin du gouvernement, il renonça au titre d'empereur en faveur de son fils aîné. Sa femme étoit de la famille des Petraliphes : il en eut 1. Jean qui suit; 2. *Demetrius* l'Ange Comnene, qui ayant succedé à son frere aîné, fut dépoüillé peu après de tout par Vatace, & relegué en Asie. 3. *Irene* mariée à *Jean* Asan roi de Bulgarie.

IV. Jean l'Ange Comnene, porta quelque tems le titre d'empereur;mais Vatace étant venu mettre le siege devant Thessalonique, il fut forcé de renoncer à ce titre pour avoir la paix, & de se contenter de la qualité de despote, & mourut peu après vers l'an 1234. Il avoit été marié, & laissa un fils que l'empereur *Michel* Paleologue fit grand primecier, & une fille nommée *Eudoxie*, qui fut mariée à *Jean* Ducas.

III. Michel l'Ange Comnene, fut donné l'an 1190. en ôtage par l'empereur *Isaac* l'Ange à Frederic II. *Alexis* frere & successeur d'Isaac l'employa pour lever les tributs de la province Mylassene; mais lorsqu'il se vit des sommes considerables d'argent entre les mains, il se revolta, & la perte d'une bataille lui ayant fait comprendre qu'il n'étoit pas assez fort pour resister seul à l'empereur, il traita avec le sultan des Turcs, qui lui donna assez de troupes pour tenir tête à l'empereur même, qui vint pour le combattre en personne. Les Latins s'étant rendus maîtres de Constantinople, il profita des troubles pour s'emparer de plusieurs provinces d'Europe, comme de la Thessalie, de l'Epire & de l'Etolie, ce qui lui fut d'autant plus facile, que les Latins le crurent d'abord dans leurs interêts,& qu'ensuite il détourna leurs attaques en se soûmettant en apparence au pape Honorius. Il avoit épousé la fille du gouverneur de Durazzo, & il en eut une fille mariée à *Eustache* de Flandres, frere de *Baudoüin* & de *Henri* successivement empereurs de Constantinople pour les Latins. Ayant institué *Theodore* son frere, *dont on a parlé ci-dessus*, son heritier universel, il mourut peu après, au plûtard en 1216. Une partie de sa succession fut recüeillie par son fils naturel.

IV. Michel l'Ange Comnene, qui eut aussi vers l'an 1237. celle de *Manuel* son oncle. Il avoit d'abord traité avec les Latins, mais peu après il prit de nouveaux engagemens avec l'empereur *Jean* Vatace, dont il se separa encore ensuite, ce qui lui attira une guerre, qui lui coûta la perte de trois places. *Theodore* Vatace, fils de *Jean*, qui lui succeda en 1254. fut presque toûjours en guerre avec cet homme, & lui enleva plusieurs places, mais Michel se relevant toûjours de ses pertes, remporta enfin quelques victoires à son tour: & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que ce fut de *Michel* Paleologue qui l'avoit battu diverses fois n'étant que general des troupes de Theodore Vatace, qu'il prit sa revanche lors qu'il fut empereur. On voit qu'en 1264. il étoit maître de Thessalonique, & qu'il se crut assez puissant pour se faire couronner empereur par l'archevêque d'Achride. Il mourut vers l'an 1267. & laissa plusieurs enfans de son mariage avec *Theodora* Petraliphe : sçavoir Nicephore qui suit; 2. *Jean* qui se separa de son frere pour vivre à la cour de Constantinople, où il se maria. 3. *Demetrius* ou *Michel*, dont on parlera après la posterité de son frere. 4. *Anne* mariée à *Guillaume* de Villehardoüin, prince d'Achaïe & de Morée. 5. *Helene* femme de *Mainfroy* prince de Tarente, & tyran de Sicile. 6. N. mariée à *Alexis* Raoul, seigneur François. Michel eut aussi deux fils naturels, *Theodore*, qui fut tué vers l'an 1256. dans une bataille, & Jean, *dont on parlera après la posterité de ses freres.*

V. Nicephore l'Ange, duc Comnene eut de la succession de son pere l'Etolie, la Thesprotie, l'Acarnanie, & le pays des Dolopes; les isles de Corfou, de Cephalonie, & d'Ithaque. Il épousa vers l'an 1258. *Marie* fille de l'empereur de *Theodore* Vatace ou Lascaris, & en consequence de ce mariage il eut le titre de despote. Après la mort de cette princesse, il épousa *Anne* fille d'*Eulogie* sœur de l'empereur *Michel* Paleologue, & mourut l'an 1288. Il n'eut de son premier mariage qu'une fille nommée *Marie*, qu'il maria à *Jean* comte palatin de Zante, & il lui donna en dot l'isle de Cephalonie. De son second mariage il eut 1. *Michel* l'Ange, duc Comnene, qui épousa *Anne* Paleologine, petite-fille de l'empereur *Andronic* le Vieux, qui lui donna le titre de despote : il fut tué l'an 1318. par *Jean* son beau frere, qui s'empara de ses domaines. 2. *Ithamar* Comnene, que sa mere maria à

Philippe prince de Tarente, second fils de *Charles* II. roi de Sicile.

V. DEMETRIUS ou MICHEL l'Ange, duc Comnene, ayant quitté son frere pour s'attacher à l'empereur *Michel* Paleologue, obtint de lui *Anne* sa fille en mariage, avec le titre de despote. Après la mort de sa premiere femme, il épousa la fille de *Terter* roi de Bulgarie, de qui il eut plusieurs enfans, qu'on ne nomme pas. Andronic *le Vieux* ayant conçû des soupçons desavantageux de lui, le fit arrêter, & on ne parle plus de lui. Il laissa deux fils de sa premiere femme; *Andronic*, qui fut protovestiaire d'Andronic *le Vieux*, & mourut en 1326. & *Constantin*, qui eut le titre de protosebaste, & le gouvernement de Phere: il vivoit encore en 1342.

V. JEAN l'Ange, duc Comnene, donna des marques de valeur en plusieurs rencontres du vivant de son pere, de la succession de qui il eut plusieurs places, tant dans la Grece propre que dans la Morée. Les Latins l'appellent duc de Patras: il augmenta encore son domaine aux dépens de son frere *Nicephore*. L'empereur Michel Paleologue lui donna le titre de sebastocrator, ce qui n'empêcha pas que Jeanne ne tâchât toûjours à lui nuire, ainsi qu'à Andronic son successeur. Il mourut l'an 1290. & laissa plusieurs enfans. 1. *Michel*, homme inquiet comme son pere: Andronic *le Vieux* l'attira à Constantinople par l'esperance d'un mariage avantageux, & le fit arrêter. Michel corrompit d'abord un officier; mais ayant été surpris sur le point qu'il alloit s'évader, il mit le feu à sa prison, & fut tué par les soldats qui le gardoient. 2. *Jean* qui eut le titre de sebastocrator comme son pere: il épousa *Theophanon* ou *Theodora*, fille de *Leon* II. roi d'Armenie; & cette princesse étant morte à son arrivée à Thessalonique, il prit une seconde alliance avec *Irene* fille naturelle d'Andronic *le Vieux*. On dit qu'il mourut trois ans après sans laisser de posterité. Son beaupere, les Catalans, divers princes Grecs se jetterent dans ses états, & ils en prirent chacun ce qu'ils pûrent. 3. Quatre filles dont on ignore les noms, mariées l'une à *Milutin* roi de Servie, qui la repudia ensuite; l'autre alliée à *Suestislas*, roi de Bulgarie; la troisiéme, femme d'*Andronic* Tarchaniote, grand connétable; & la quatriéme, femme du seigneur de Negrepont.

☞ Il y a en Italie une famille qu'on appelle communément *de Angoli*, qui prétend descendre de celle des *Anges* qu'on vient de décrire, ce qu'on ne peut nier absolument; mais au moins il est permis d'en douter, puis que ceux de cette famille n'ont donné aucune preuve de la verité de ce qu'ils avancent. Tout ce qu'on peut dire de plus assuré d'eux, c'est qu'ils étoient établis l'an 1460. à Drivasto en Dalmatie, & qu'ils y servirent tres-utilement les Venitiens, tant contre Scander-Beg que contre les Turcs; d'où vient qu'après la perte de leurs biens à Drivasto, dont les Turcs se rendirent les maîtres, ils obtinrent une petite pension de la republique. Ce fut alors qu'étant dépoüillés de tout, ils s'aviserent de prendre les titres pompeux de princes de Chaonie, de Thessalie, de Cilicie, d'Achaïe, de Macedoine, de Moldavie, de ducs de Durazzo, de comtes de Drivasto, &c. Le premier qui imagina celui de prince de Chaonie pour lui-même, étoit archidiacre de Drivasto, un autre de ses freres, curé d'un village du diocese de Padouë, fut bien-aise d'être appellé prince de Durazzo: il donna le titre de prince d'Achaïe à un autre de ses freres, celui de prince de Cilicie à son neveu; & les freres de ces bons ecclesiastiques sçûrent en prendre d'autres. Il y en eut un nommé *Jerôme*, qui mourut en 1591. & qui parce qu'il commandoit quelques troupes dans l'armée du pape, se fit appeller en 1559. capitaine du saint siege apostolique. C'est celui-ci qui a paru le premier en Italie avec le titre de chef & grand maître de l'ordre des chevaliers Angeliques de saint George, ou de Constantin le Grand: sa famille a sçû conserver ce dernier titre, & même elle fit condamner l'an 1593. aux galeres *Jean-George* de Cephalonie qui avoit voulu l'usurper. On peut voir plus amplement ce qui les regarde dans * M. Du Cange, *famil. Byzant.*

ANGE ou ANGELUS CLAVASIUS ou CLAVASIO, religieux de l'ordre de S. François, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un bourg de ce nom dans l'état de Genes, vivoit dans le XV. siecle, & eut beaucoup de part à la bienveillance de Sixte IV. & de quelques autres papes. Il composa une somme de cas de conscience, dite *summa Angelica*, un traité des restitutions, & un autre intitulé *arca fidei*. Il mourut à Coni en Piemont l'an 1495. * Wading, *in ann. & biblioth. Minor.* Possevin. Gesner. Bellarmin & Soprani, *script. della Ligur.*

ANGE, ou ANGELO ROCCA, sacristain du pape, puis évêque titulaire de Tagaste, natif de Rocca Contrata, ou Contraria, bourg de la Marche d'Ancone, prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Augustin, & étudia à Rome, à Venise, à Perouse & à Padouë, où il fut honoré du titre de docteur. Ensuite étant revenu à Venise, il y prêcha avec applaudissement. Il excelloit dans la connoissance de la positive, & des antiquités ecclesiastiques: c'est pourquoi le P. Augustin Favizani general de son ordre le fit venir à Rome, où il lui confia des emplois considerables, & lui ordonna de corriger le traité d'Augustin Triumphus, *de potestate ecclesiastica*. Le pape Sixte V. l'employa pour conduire l'impression des bibles, des conciles & des saints peres; & le pape Clement VIII. le voulant recompenser d'une partie de ses travaux, le fit sacristain apostolique, & évêque de Tagaste. Il recüeillit dans le couvent des religieux Augustins de Rome, l'excellente bibliotheque qu'il appella de son nom, *la bibliotheque Angelique*. Selon l'intention de Rocca, elle est ouverte tous les matins aux curieux qui y veulent aller étudier. Les ouvrages seuls qu'il a composés, peuvent former une bibliotheque. Voici les principaux, *bibliotheca Vaticana. Bibliotheca theologica & scripturalis. Commentarius de sacrosancto Christi corpore summis pontificibus iter conficientibus preferendo.* Il composa ce traité dans le tems que le pape Clement VIII. vint à Ferrare en 1598. & qu'on porta le saint Sacrement une journée au-devant de ce pontife, comme le cardinal Bentivoglio l'a remarqué dans ses memoires. Le cardinal d'Ossat parle aussi dans une de ses lettres à M. de Villeroy de cet ouvrage, qu'Angelo Rocca fit presenter au roi Henri *le Grand*. On pourra voir le catalogue de ses autres livres dans les auteurs que nous citerons. Ce sçavant homme mourut à Rome le 7. Avril de l'an 1620. âgé de 75. ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. imag. illust. p.* 1. *c.* 57. Cornelius Curtius, *in elogio virorum illustrium Aug. p.* 247.

ANGE ZABATHA, étoit une dame de Valence en Espagne, qui se distingua beaucoup par son esprit, sa science, & plusieurs autres belles qualités dont elle étoit doüée. * Lud. Vivés, *de institut. femin. c.* 3.

ANGE, dit *Politien*, cherchez BASSI.

ANGEDIVE, *Angadiva* ou *Anchidiva*, petite isle des Indes, dans le royaume de Decan. Les Portugais y avoient autrefois un bourg qui a été démoli. * Baudrand.

ANGEIOGRAPHIE, c'est la description des poids, des vases, des mesures, des instrumens pour l'agriculture. Ferrari, Albert Rubens, Wurmius, ont écrit de l'angeiographie. Ce mot vient du Grec ἀγγεῖον, *vas*, & de γράφω, *scribo*, décrire, representer. * Jean Jacques Hofman, *Lexicon univ.*

ANGELE MERICI, plus connuë sous le nom d'ANGELE DE BRESSE, à cause du long sejour qu'elle a fait en cette ville capitale du Bressan en Lombardie, & qu'elle y est morte, étoit de Dezenzano sur le lac de Garde. Ses parens étoient d'une condition mediocre; mais elle se rendit illustre par l'éclat de ses vertus, & pour avoir jetté les premiers fondemens de l'ordre des Ursulines. Ce fut après plusieurs revelations, qu'elle assembla dans la ville de Bresse l'an 1537. une compagnie de saintes filles, à qui elle donna le nom de *sainte Ursule*. L'ayant mise sous la protection de cette Sainte, il y eut d'abord soixante & seize filles, qui entrerent dans cette societé, sous la conduite d'Angele; mais elles vécurent dans le monde chacune en la maison de ses parens; & ce ne fut qu'après la mort d'Angele, qui arriva le 21. Mars de l'an 1540. & dans la 34. de son âge, que ces Ursulines commencerent à vivre en communauté. Le pape Paul III. ap-

prouva cet institut l'an 1544. & S. Charles Borromée, ayant fait venir à Milan de ces Ursulines, qui s'y multiplierent jusqu'au nombre de 400. le fit de nouveau approuver l'an 1572. par le pape Gregoire XIII. * *Voyez* sa vie par le P. Ottavio Florentino, & les chroniques des Ursulines.

ANGELELL (Pierre) de Lucques, ou de Bologne, Dominicain, s'étant acquis une grande reputation par sa pieté & par sa science en l'un & l'autre droit, fut institué lecteur du sacré palais par Clement IV. Il remplit cette charge avec autant de zele que de prudence: ce qui le faisant considerer à Rome comme un homme d'un merite distingué, Gregoire X. le nomma à l'évêché de Lucques l'an 1272. Il assista en cette qualité au concile de Lyon de l'année 1274. où il mourut. Il a composé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on met, *commentaria super quatuor lib. sent. Summa casuum conscientiæ*, & plusieurs autres traités qui n'ont pas encore été imprimés. * Ughel. *tom.* 1. *Ital. sacr.* Font. *syllab. mag. sacr. Palat. & Theat. Dominic. p.* 218. S. Anton. 3. *part. hist. tit.* 23. *c.* 11. *bib. prov. Lomb. ord. Præd. an.* 1271. Echard, *tom.* 1.

ANGELES, ou PUEBLA DE LOS ANGELES, *Angelopolis*, ville de la nouvelle Espagne en Amerique, & dans la province de Tlascala, dite aussi *los Angeles*, fut bâtie en 1531. par les Espagnols, qui y ont fait établir un évêché suffragant de Mexique. Cette ville a eu entr'autres évêques, sur le milieu du XVII. siecle, le celebre D. Juan de Palafox. * Baudrand.

ANGELI (Sebastien) né à Perouse vers l'an 1447. entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, où non content de s'appliquer à l'étude de la theologie, ce qu'il fit avec tant de succès, qu'il fut fait docteur: il donna aussi une partie de ses soins à l'astronomie, où il se rendit tres-habile pour son siecle. Sa vertu le fit estimer beaucoup dans sa patrie; il fut provincial de la province de Rome en 1611. & les trois années suivantes, & mourut à Perouse en 1525. âgé de 78. ans. Angeli fut toute sa vie témoin des graces que Dieu avoit départies à la bienheureuse Colombe de Rieti; mais il ne fut son confesseur que jusqu'en 1478. Cette pieuse fille ayant repris le pape Alexandre VI. & ceux qui l'approchoient avec beaucoup de liberté, & leur ayant prédit diverses choses qui arriverent en effet, ceux qui avoient interêt à décrier la B. Colombe, entreprirent de persuader au pape que ses prédictions lui avoient été suggerées par Angeli, qui découvroit l'avenir par l'astrologie judiciaire; mais ce pere ayant refuté une accusation si ridicule, par une lettre adressée aux cardinaux, & dans quelques conferences qu'il eut avec le pape; au lieu des mauvais traitemens qu'il paroissoit avoir à craindre, fut comblé de graces & de bienfaits: ce qui ne l'empêcha pas de laisser à un autre le soin d'entendre la B. Colombe. On a la vie qu'il a écrite de cette vertueuse fille, dans le recüeil des Bollandistes au 20. Mai, par les soins du P. Papebroch: l'auteur l'avoit composée en italien & en latin, mais l'original italien est perdu depuis longtems; & celle que Leandre Alberti publia en 1521. à Bologne, n'est qu'une traduction, où il s'est donné la liberté de changer diverses choses, quoique l'auteur vécût encore. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ANGELI (Pierre) en latin *Angelus Bergeus*, natif de Barges, village du duché de Toscane, fit ses études à Bologne, où il fut disciple d'Hugues Buoncompagno, qui depuis fut élevé à la premiere dignité de l'église de Rome, sous le nom de *Gregoire XIII.* Il fut aussi auditeur ou disciple du celebre André Alciat, & il apprit les belles lettres & la langue grecque sous Romulus Amaseus. Quelque tems après il alla à Venise, où son merite lui acquit l'estime de Guillaume Pelicier, évêque de Montpellier, ambassadeur du roi tres-Chrétien, qui l'amena en France. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut l'honneur d'accompagner Henri II. à la chasse; & ayant remarqué les coûtumes qu'on pratiquoit en cet exercice, il forma dès ce tems-là le dessein d'écrire son poëme intitulé, *Cynegetiques*, ou de la *Chasse*, qu'il composa au retour du voyage qu'il fit en Grece, & en plusieurs royaumes d'Asie. Il enseigna long-tems les lettres humaines au college de Pise, puis demeura à Rome chez le cardinal Ferdinand de Medicis. Il étoit né d'une famille pauvre; mais par son industrie il acquit des biens considerables. Il avoit le corps robuste & bienfait; & il conserva ses forces & sa santé, par la sobrieté & par l'exercice. Par ce moyen il parvint à une grande vieillesse, sans avoir eu aucune autre maladie que celle dont il mourut. Il n'étoit pas seulement recommandable par son sçavoir, mais aussi par sa valeur, dont il donna des marques en plusieurs rencontres, & sur-tout lorsque Pierre Strozzi assiegea la ville de Pise, où il étoit professeur: car s'étant mis à la tête de tous les écoliers, à qui il avoit appris l'art de bien parler, il leur enseigna alors l'art de bien combattre; & il défendit la place jusqu'à ce que le duc de Toscane y eût envoyé autant de troupes qu'il en falloit pour repousser les Assiegeans. Paul Manuce & M. de Thou disent que Pierre Angeli étoit un poëte incomparable; & Manuce ajoûte que c'étoit un homme d'une érudition exquise; que personne ne le surpassa en esprit, en doctrine & en éloquence; & qu'il excelloit également en l'art oratoire & en la poësie. Les *Cynegetiques* ont merité les loüanges & l'admiration de Lambin, de M. de Thou & de Possevin, qui assurent que c'est un ouvrage inimitable; & Angeli lui-même disoit d'ordinaire qu'il avoit travaillé ce poëme avec tout le soin & toute l'industrie dont il étoit capable, & qu'il le consideroit comme le meilleur de ses écrits. Quant à sa *Syriade*, quoiqu'il l'eût composée dans sa vieillesse, on ne laisse pas d'y remarquer beaucoup de pureté dans l'expression, de la cadence dans les vers, & une extrême abondance de choses qui sont décrites avec élegance & avec agrément. Il mourut âgé de 78. ans en 1596. & il laissa une fille nommée *Virginie*, qui l'enterra avec la permission de Josephe Bocca, dans la sepulture de la noble famille de Bocca. L'on peut voir la liste de ses autres ouvrages dans les hommes illustres de M. de Thou, augmentés per Teissier. * Paul. Manut. *l.* 4. *epist.* 18. *epist. l.* 8. *epist.* 21. Lambin, *ad Barg. in ep. claror. vir.* Possevin, *bibl. l.* 17. *c.* 25. *&c.*

ANGELI, *cherchez* SAINT JEAN D'ANGELI.

ANGELIC (Jean) de Fiesole, religieux de l'ordre de saint Dominique, qui vivoit dans le XV. siecle, étoit natif de Fiesole, dont il porta le nom; & il eut rang parmi les plus excellens peintres de son tems. Sa réputation étoit si grande, que le pape Nicolas V. le voulut avoir à Rome pour peindre sa chapelle, & faire quelques ouvrages de miniature dans les livres d'église. Ce pontife reconnut bientôt que le frere Jean Angelic étoit non-seulement un tres-excellent peintre, mais un tres-bon religieux. Il voulut lui donner l'archevêché de Florence; mais il le refusa avec beaucoup d'humilité, & pria le pape de le donner à saint Antonin. Dans ses meilleurs tableaux il laissoit quelquefois des fautes grossieres, pour moderer les loüanges qu'il en auroit pû esperer; & il observoit de ne se mettre jamais à l'ouvrage, qu'il n'eût satisfait à son office. Il a beaucoup travaillé à Rome & à Florence, & les sujets de ses tableaux étoient toûjours des sujets de devotion. Quand il lui arrivoit de peindre un crucifix, ce n'étoit jamais sans répandre des larmes. Son habileté & sa douceur lui firent beaucoup d'amis & de disciples. Il mourut en 1455. âgé de 68. ans, & fut enterré à sainte Marie de la Minerve, où l'on voit en marbre son tombeau & son portrait. * Vasari, *vie des peintres.* Razzi, *Hom. illust. Dominic.* Felibien, *Entr. sur les vies des peintres.* M. De Piles, *vies des peintres.*

ANGELIQUE ou HABIT ANGELIQUE: c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains moines Grecs de S. Basile. On distingue deux sortes de moines; ceux qui font profession d'une vie parfaite, sont appellés *les moines du grand & Angelique habit*; les autres qu'on nomme *du petit habit*, sont d'un rang inferieur, & ne menent pas une vie si parfaite. * Allat. *de cons. eccles. Occid. & Orient. lib.* 3. *c.* 8.

ANGELIQUES, secte d'heretiques qui s'éleverent dans le III. siecle. Saint Epiphane croit qu'on leur donna ce nom, ou parce qu'ils croyoient que le monde avoit été fait par les Anges, ou parce qu'ils se vantoient de

mener une vie angelique, ou enfin parce qu'ils se retiroient dans un certain lieu qui étoit au-delà de la Mesopotamie, nommé *Angeline*. S. Augustin ajoûte qu'ils furent peut-être ainsi appellés, parce qu'ils adoroient les esprits bienheureux; mais il n'y a rien de certain de ces heretiques. * S. Epiphane, *her.* 60. S. Augustin, *her.* 39. Baronius, *A. C.* 360. *n.* 69. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef.*

ANGELIQUES, religieuses qui n'ont que deux maisons en Italie, à Milan, & à Creme, furent fondées par Loüise Torelli, comtesse de Guastalle, après qu'elle en eut obtenu la permission du pape Paul III. en 1534. Ce même pape les exemta en 1536. de la jurisdiction de l'archevêque de Milan, & les soûmit à la visite & direction du general de la congregation des clercs reguliers de S. Paul, plus connus sous le nom de Barnabites: il leur permit aussi de suivre les Barnabites dans leurs missions, où elles s'attachoient à l'instruction des personnes de leur sexe; mais presentement elles sont engagées à la clôture. Ce fut S. Charles Borromée qui dressa leurs constitutions, que le pape Urbain VIII. approuva le 12. May 1625. Il y a toûjours des princesses, & plusieurs filles de premieres maisons d'Italie dans leur monastere de Milan. * Heliot, *hist. des ord. mon. t.* 4. *ch.* 16.

ANGELIS (Jacques) cardinal, archevêque d'Urbain, d'une bonne famille de Pise, né en 1612. fut vicegerent du cardinal vicaire, jusqu'à ce que le pape Innocent XI. le créa cardinal le 2. Septembre 1686. Il mourut à Parga près Pise, le 15. Septembre 1695. âgé de 83. ans, revêtu de la fameuse abbaye de Nonantola, & de plusieurs autres benefices. * *Memoires du tems.*

ANGELITES, heretiques, ainsi nommés d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelius*, où ils s'assembloient. Ils suivoient les erreurs de Sabellius. * Nicephore, *liv.* 18. *ch.* 49. Prateole, au mot *Angelites*. Mais ces deux auteurs ne sont pas de fort bons garants.

ANGELOCRATOR (Daniel) ministre Calviniste, natif de Corbach dans le pays de Hesse, vivoit encore l'an 1639. En 1601. Il publia sa chronologie autoptique, qu'il nomme ainsi, comme étant tres-certaine. Il se trompe pourtant en diverses occasions, jusqu'à donner même dans les fables d'Annius de Viterbe. En 1628. il fit imprimer un traité *de ponderibus & mensuris.* * Vossius, *de scient. mathemat. c.* 68. *§.* 18. *& c.* 71. *§.* 34.

ANGELOME, religieux François de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de Luxeüil en Bourgogne, vivoit dans le IX. siecle. Nous avons de lui un ouvrage intitulé *Stromates* ou *Tapisseries sur les IV. livres des rois & sur le cantique des cantiques.* Ce sont des commentaires qu'il nomma ainsi, parce qu'il les avoit tissus des passages de plusieurs peres, selon le goût de son siecle. Le premier est divisé en quatre livres; & il l'écrivit par l'ordre de Drogon ou Dreux son abbé; mais il ne l'acheva qu'après la mort de cet abbé, arrivée en 855. Le second est dédié à l'empereur Lothaire, avant qu'il se fût défait de l'empire. Ces commentaires sont allegoriques & mystiques. Trithême fait encore mention d'un traité de cet auteur, intitulé, *Des offices divins.* Cet ouvrage fut imprimé à Cologne en 1535. à Rome en 1665. * Sigebert, *c.* 86. *de illust. eccl. script.* Trithemius & Bellarm. *de script. eccl.* Possevin. *in appar. sacr.* Le P. Mabillon, *acta SS. Bened. &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. au IX. siecle.*

ANGELOT, est une espece de monnoye qui étoit en usage vers l'an 1240. & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de saint Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un écu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ses pieds un serpent. On en voyoit du tems de Loüis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange, lequel portoit les écus de France & d'Angleterre, battus du tems d'Henri VI. roi d'Angletere. Ils valoient quinze sols; ils furent frappés pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris. * *Hist. de France* de Mezeray.

ANGELRAM, ANGILRAN ou INGELRAM, évêque de Mets. *Cherchez* INGELRAM.

ANGENNES, noble & ancienne maison de France, a été feconde en personnes illustres. ROBERT d'Angennes rendit de bons services au roi Charles V. & se signala en diverses occasions contre les Anglois. JEAN d'Angennes son fils, seigneur de la Louppe, fut gouverneur du Dauphiné en 1414. & du château du Louvre. JACQUES d'Angennes, seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de François I. C'etoit un gentilhomme d'un grand merite, & d'une humeur liberale & bienfaisante. Il épousa *Elisabeth* Cottereau, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles.

1. JACQUES d'Angennes II. de ce nom, seigneur de Ramboüillet, mourut sans posterité. Il étoit maréchal de camp sous Henry II.

2. CHARLES d'Angennes, évêque du Mans, & cardinal.

3. RENAUD d'Angennes, cornette de la cavalerie legere du roi, fut tué en Piémont.

4. NICOLAS d'Angennes, seigneur de Ramboüillet, vidame du Mans, gouverneur de Mets, & du pays Messin, chevalier des ordres de sa majesté, & capitaine des gardes du corps du roi Charles IX. étoit un seigneur, en qui la qualité & le merite avoient fait une illustre alliance. Il sçavoit les belles lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Davila & M. de Thou parlent avantageusement de lui. Il eut beaucoup de part à l'estime du roi Henri III. & il fut ambassadeur en Allemagne & à Rome. Il épousa *Julienne* d'Arquenay, & il en eut CHARLES qui suit; & *Magdelaine* d'Angennes, mariée 1°. à *Charles* du Bellay, prince d'Ivetot, 2°. à *Loüis* de Barbançon, seigneur de Cany. CHARLES d'Angennes, marquis de Ramboüillet, vidame du Mans, seigneur d'Arquenay, &c. grand-maître de la garderobe du roi, capitaine de cent gentilshommes de sa maison, & maréchal de camp, chevalier des ordres du roi, &c. avoit été ambassadeur extraordinaire en Espagne, & avoit negocié la paix entre Loüis XIII. & le duc de Savoye en 1614. Il mourut à Paris le 26. Fevrier 1652. âgé de 75. ans. De *Catherine* de Vivonne fille & heritiere de *Jean* de Vivonne, marquis de Pisani, chevalier des ordres du roi, il eut *Leon*, tué à la bataille de Nortlingue, en 1645. & un autre fils mort de la peste en 1631. *Julie-Lucine* d'Angennes, marquise de Ramboüillet & de Pisani, duchesse de Montausier, gouvernante de M. le dauphin, puis premiere dame d'honneur de la reine Marie-Therese, femme de Loüis XIV. On voit souvent son nom dans les lettres de Voiture & dans les ouvrages des plus celebres auteurs du XVII. siecle. Elle fut mariée le 13. Juillet de l'an 1645. à *Charles* de sainte Maure, duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres de sa majesté, gouverneur de monseigneur le dauphin, &c. & elle mourut le 15. Novembre de l'an 1671. âgée de 64. ans. On l'enterra au grand couvent des Carmelites auprès de madame sa mere. *Diane* abbesse d'Hieres, morte en 1670. ou 1671. *Loüise-Isabelle*, abbesse de saint Etienne de Reims. *Catherine-Charlotte*, abbesse d'Hieres après sa sœur, morte en 1691. & *Angelique* d'Angennes, premiere femme de *François* d'Adhemar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant general pour le roi en Provence, morte en 1665.

5. CLAUDE d'Angennes, évêque de Noyon, puis du Mans, *cherchez* ci-dessous ANGENNES (Claude d')

6. LOUIS d'Angennes, baron de Meslay, seigneur de Maintenon, grand maréchal des logis de la maison du roi, & chevalier des ordres de sa majesté, fut ambassadeur extraordinaire en Espagne. Il épousa *Jeanne* d'O, & il a fait la branche du marquis de Maintenon-d'Angennes. Ses enfans furent 1. *Charles* d'Angennes, mort sans posterité; 2. *Jacques* d'Angennes, évêque de Bayeux, mort en 1647. 3. *Henri* d'Angennes, seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épousa *Françoise-Julie* de Rochefort; 4. *Jean*, seigneur de Bertoncelles, mort sans enfans de *Catherine* de Pomereu; 5. *Loüise-Isabelle*, épouse d'*Antoine* d'Aumont, marquis de Nolay, chevalier des ordres du roi.

7. FRANÇOIS d'Angennes, maréchal de camp & ambassadeur en Suisse, a fait la branche des seigneurs de Monloüet & de Lisi.

8. JEAN d'Angennes, seigneur de Poigny & de Boi-

forcan, chevalier des ordres du roi, fut ambassadeur auprès du roi de Navarre, près le duc de Savoye, où il fut envoyé pour demander la restitution du marquisat de Saluffes, avec ordre de lui declarer la guerre en cas de refus. Il fut aussi ambassadeur extraordinaire en Allemagne. Davila & Matthieu parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Magdelaine*, fille & heritiere de *François* Thierry, seigneur de Boisforcan, il laissa plusieurs enfans, & entr'autres, JACQUES d'Angennes, ambassadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres le 7. Janvier 1637. La branche de Poigny subsiste encore en la personne du marquis de Poigny, qui épousa en 1678. *Loüise-Magdelaine* de Lomenie de Brienne, fille de *Henri-Loüis* comte de Brienne. N. marquis d'Angennes, leur fils, colonel du regiment royal la marine, brigadier des armées du roi, fut blessé au combat d'Oudenarde en 1708. & fut tué à la bataille de Malplaqué près de Mons, le 11. Septembre 1709. Il avoit épousé N. Desmarets, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Vaubourg, conseiller d'état, & de *Marie-Magdelaine* Voisin.

9. PHILIPPE d'Angennes, seigneur du Fargis, fut gouverneur du Maine, & ambassadeur en Angleterre. Sa posterité est finie en Charles d'Angennes, comte de la Rochepot, mort des blessures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras le 2. Août 1640.

ANGENNES porte *de sable au sautoir d'argent*.

ANGENNES (Charles d') cardinal de Ramboüillet, évêque du Mans, nâquit le 30. Octobre de l'an 1530. de JACQUES d'Angennes & d'*Elisabeth* Cottereau, dame de Maintenon. Le roi Charles IX. & la reine Catherine de Medicis sa mere, le nommerent à l'évêché du Mans en 1560. Depuis il se trouva à la conclusion du concile de Trente en 1563. & à un autre de la province de Tours en 1583. Le roi l'employa à une ambassade auprès du pape Pie V. & lui procura le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1570. Ce fut sous son pontificat que les Huguenots prirent la ville du Mans, & qu'ils pillerent les lieux saints. Un apostat nommé *Merlin*, y avoit débauché une religieuse, & par ses prédications qu'il faisoit en pleine halle, il y avoit gagné grand nombre de bourgeois qui y appellerent les Protestans. Le cardinal de Ramboüillet tâcha de reparer les desordres qu'ils avoient commis dans l'église cathedrale de saint Julien; & ce procedé dément ceux qui ont prétendu que ce cardinal avoit contribué à ces desordres par sa negligence, & peut-être par son avarice. En 1572. il se trouva à Rome à l'élection du pape Gregoire XIII. & il resta auprès de lui en qualité d'ambassadeur de France. Depuis Sixte V. le fit gouverneur de Cornetto, & il y mourut en 1587. On croit qu'il fut empoisonné. Il étoit alors âgé de 56. ans 4. mois & 23. jours. * Courvaisier, *histoire des évêques du Mans*. Sainte-Marthe. De Thou. Aubery, &c.

ANGENNES (Claude d') évêque du Mans, fils de JACQUES, seigneur de Rambouillet, & d'*Elisabeth* Cottereau, & frere de *Charles*, cardinal de Ramboüillet, nâquit à Ramboüillet le 26. Août de l'an 1538. Il étudia à Bourges, à Paris & à Padouë, d'où il alla au concile de Trente. A son retour à Paris en 1563. il fut conseiller au parlement; & trois ans après le roi l'envoya à Florence, puis à Rome vers le pape Pie V. Il étoit déja conseiller d'état. En 1577. le roi Henri III. le nomma president en la cinquiéme chambre des enquêtes. Quelque tems après, il fut évêque de Noyon, puis du Mans, après la mort du cardinal son frere en 1587. Saint Charles a fait son éloge dans une de ses lettres. Le roi Henri III. l'envoya à Rome pour obtenir de Sixte V. l'absolution de la mort du cardinal de Guise. Il fut aussi employé pour instruire le roi Henri *le Grand*, lorsque ce prince abjura l'heresie; & il mourut l'an 1601. * Sponde, *A. C.* 1589. *n.* 7. 1593. *n.* 17. 1594. *n.* 1. *&c.* Sammarth. *Gall. Christ. T. II. p.* 519. *&* 520. *& T. III. p.* 824. Courvaisier, *des évêques du Mans*.

ANGERBOURG, *Angerburgum*, petite ville de la Prusse ducale. Elle est dans la Barthonie, aux confins de la Sudavie, sur la riviere d'Angerap, & fort près d'un grand lac d'où cette riviere sort. Angerbourg est défenduë par un bon château. * Maty, *dict. geogr.*

ANGERMANLAND (l') *Angermannia*, appellée aussi par les François ANGERMANIE, est une province de Suede, & une de celles qu'on appelle Nordelles, parce qu'elle s'étend vers le nord. Ses limites sont à l'orient la Bothnie & la Laponie, au levant le golfe de Bothnie, au midi le Medelpade, & à l'occident le Temptland & une petite partie de la Norvege. Sa longueur & sa largeur sont d'environ vingt milles de Suede. Elle est traversée de la riviere d'Angermann-Flodt, & n'a que la ville d'Hernosand, avec tres-peu de villages, n'étant remplie que de montagnes, de rochers & de forêts. * Baudrand, *diction. geograph.* Michel Vexion, *descript. de la Suede*.

ANGERMANLAND-LAPMARCK, *Angermannia-Lapponica*, est la partie la plus meridionale des six parties de la Laponie Suedoise, qui se trouve entre l'Angermanland, le Temterland, & l'Uma-Lapmarck. Elle n'a dans sa dépendance que le canton ou bia d'Aosalha. * Baudrand, *dict. geogr.*

ANGERMANN-FLODT, *Angermanus fluvius*, grande riviere de Suede. Elle a sa source dans la Laponie, traverse toute l'Angermanie du couchant au levant, & se décharge dans le golfe de Bothnie près des confins de la Medelpade. * Baudrand.

ANGERMOND, *Angermuda*, petite ville de Pologne avec un bon château dans le duché de Curlande sur la mer Baltique, à trois lieuës de la ville de Windaw du côté du septentrion. * Baudrand.

ANGERMOND ou NEW ANGERMUND, *Angermunda nova*, petite ville d'Allemagne dans l'électorat de Brandebourg. Elle est dans la province d'Uker Marck, sur la frontiere de la moyenne Marche, & sur la riviere de Velse, à onze lieuës de la ville de Stetin, du côté du midi occidental. * Baudrand.

ANGERONE, nom d'une divinité que les Romains invoquoient dans leurs maux. On avoit placé sa statuë sur l'autel de la déesse du plaisir, pour marquer que ceux qui souffrent leurs maux avec patience, s'en voyent enfin délivrés avec joye. On la consideroit aussi comme déesse du silence: ce qui la fit representer la bouche fermée avec un doigt dessus. Macrobe en donne la raison dans ses *saturnales*, & marque les fêtes qu'on celebroit en son honneur au mois de Janvier. Festus dit qu'elle a été nommée ainsi *ab angina*; parce qu'elle guerissoit les Romains de l'esquinancie. D'autres tirent son nom plus vrai-semblablement *ab angendo* ou *angerendo*, qui signifie *fermer la bouche*, parce que c'étoit la déesse du silence. * Saumaise sur Solin, *p.* 6. *edit. Ultraj.* Macrobe, *l.* 1. *c.* 10. Plin. *l.* 3. *c.* 5. Plutarq. *dans la vie de Numa*. Carrari, *de imag. deor.*

ANGERS, ville de France, capitale d'Anjou, avec présidial, sénéchaussée, cour des monnoyes, académie, université & évêché suffragant de Tours, est sur la riviere de Mayenne, déja grossie des eaux de la Sarte & du Loir. Les anciens l'ont nommée *Juliomagus Andigavorum*, *Andegavorum* & *Andium*, *Andegava* & *Andegavum*. Angers est une grande ville bien peuplée, & située dans une campagne fertile en fruits & en vins. Les maisons y sont couvertes d'ardoise: ce qui fait qu'on la nomme *la Ville-Noire*. Theodulphe évêque d'Orleans, parle avantageusement de cette ville, & Guillaume le Breton en a fait l'éloge. Cette ville est ancienne; le reste d'un amphitheatre qu'on y voit, & divers autres ouvrages des Romains le témoignent assez. Elle a été soûmise à divers princes, avec le reste de la province, dont elle est capitale. *Voyez* ANJOU. La Mayenne separe la ville en deux parties, dont la plus grande s'étend sur le penchant d'une agréable colline, au haut de laquelle on voit l'église de saint Maurice, & le château d'Angers. C'est proprement ce qu'on appelle *la cité*. L'église de saint Maurice, qui est la cathedrale est remarquable par ses trois clochers qui sont sur le portail, où celui du milieu étant appuyé sur les fondemens des deux autres, semble être comme suspendu en l'air; la largeur de la nef merite d'être considerée aussi-bien que son tresor. Le chapitre est composé de huit dignités; sçavoir le doyen, l'archidiacre d'Angers, le tresorier, le chantre, l'archidiacre d'outre-Loire, l'archidiacre d'outre-Mayenne,

le maître d'école ou chefcier, & le penitencier. Outre ces dignités, il y a trente canonicats, dont un est uni à la penitencerie, & l'autre à la psallette; les vingt-huit autres sont effectifs, & un des chanoines est theologal. Le bas chœur est composé d'environ seize ecclesiastiques, qui ont divers titres, sans compter les gagistes qui servent l'église. Le chapitre a sa loi diocesaine, c'est-à-dire, la jurisdiction presque épiscopale sur six paroisses & sur les habitués de l'église cathedrale. Le tresorier l'a aussi sur deux paroisses, sur la nef de l'église & sur le métier des ciriers. Toutes les autres paroisses sont sous la jurisdiction des trois archidiacres, à la reserve de seize qui dépendent immediatement de l'évêque, & dans dix desquelles l'abbé de saint Florent de Saumur est grand vicaire né. Défenseur est le plus ancien évêque de cette ville dont on ait connoissance. Il vivoit dans le IV. siecle. L'église d'Angers en a eu d'autres tres-illustres. Saint Maurille fut fait troisiéme ou quatriéme évêque d'Angers vers l'an 430. & est mort vers l'an 437. Saint Aubin en fut fait évêque vers l'an 530. & tint ce siege jusqu'en 550. Saint Lezin en fut fait évêque vers l'an 586. & mourut en 605. après 19. ans & 5. mois d'épiscopat. Le bienheureux Cardulphe lui succeda, & ne tint son siege qu'un an. S. Mainbeuf fut fait évêque l'an 606. & mourut l'an 654. après un épiscopat de 48. ans. Saint Gobert ou Godebert lui succeda. Saint René, que l'on a voulu faire passer pour un évêque de la ville, en est au moins le patron, ou le saint tutelaire. On le met après saint Maurille, entres les années 437. & 453. où Thalassius fut ordonné évêque. D'autres y mettent Nessingue I. dans les derniers siecles. Angers a eu des évêques d'un rare merite, entre autres le bien-heureux Jean Michel, mort en odeur de sainteté, l'an 1447. & Henri Arnaud, qui a gouverné cette église pendant l'espace de cinquante ans, mort sur la fin du XVII. siecle. Il y a à Angers six églises collegiales; sçavoir celles de saint Laud, de saint Martin, de saint Pierre: il y a dans chacune un doyen, un chantre, douze chanoines & plusieurs chapelains. Les deux premieres sont royales; celle de saint Maurille, de saint Mainbeuf & de la Trinité. Trois abbayes de Benedictins de la congregation de saint Maur; sçavoir de saint Aubin, de saint Serge & de saint Nicolas: celle de Toussaints, de chanoines reguliers de la congregation de France, dont l'abbé est chanoine né de l'église de saint Maurille; plusieurs autres églises; douze paroisses dans la ville, & quatre dans les fauxbourgs, dont il n'y en a qu'une qui soit taillable en partie, les autres étant franches; un beau seminaire gouverné par des prêtres de la congregation de saint Sulpice de Paris, & auquel on a uni les revenus du chapitre de saint Jean-Baptiste à Angers, qui fut supprimé l'an 1696. & enfin une celebre abbaye de religieuses Benedictines, dont on s'est reservé de parler en détail. Cette abbaye, qu'on appelle Notre-Dame de Ronceray, fut fondée l'an 1028. par Foulques Nerra comte d'Anjou, & Hildegarde sa femme, qui fonderent aussi quatre chanoines pour être les directeurs spirituels. Ces quatre chanoines composent le chapitre de l'église de la Trinité, qui est contiguë à celle de l'abbaye: ils sont curés d'une des plus grandes paroisses d'Angers, & ils ont quatre vicaires perpetuels. Ce sont encore eux qui font l'office dans l'église de l'abbaye. L'abbesse est dame de plusieurs lieux, & entre autres d'une partie de la ville d'Angers, où elle a justice: elle a à sa presentation & collation un grand nombre de benefices, cures, prebendes & chapelles; & huit des religieuses sont prieures titulaires d'autant de prieurés simples, dont le revenu est considerable: ces religieuses payent pension à l'abbesse, à qui elles rendent compte de l'emploi du surplus de leurs revenus. La clôture & la grille ne sont pas établies dans cette abbaye; du reste leur vie est austere: c'est là seulement, & dans les monasteres des religieuses Chartreuses, que s'est conservé l'usage de la benediction & consecration des religieuses. Le château d'Angers a été bâti, à ce qu'on croit, par saint Louis: il est flanqué de dix-huit grosses tours rondes, & d'une demi-lune. Il est bâti sur un rocher, défendu de larges fossés à fond de cuves, taillés dans le roc, & escarpé du côté qui regarde la riviere, d'où par le moyen d'une machine tres-commode on éleve toutes les munitions dont on a besoin. En 1585. les Huguenots surprirent le château d'Angers; mais ils en furent bientôt chassés par les habitans. La police de la ville dépend d'un maire, qu'on change toutes les années, de quatre échevins, de douze conseillers & de huit assesseurs. Ils s'assemblent à la maison de ville, ornée d'une belle tour à horloge, & élevée sur une arcade, qui sert d'entrée à la place de saint Michel, où l'on voit encore le palais du présidial. L'université d'Angers est fameuse. Elle fut établie en 1398. par Loüis II. duc d'Anjou. Entre plusieurs colleges on distingue ceux de la Porte de Fer, & des peres de l'Oratoire, avec les écoles de droit & de medecine. Les six nations qui forment l'université, sont celles d'Anjou, du Maine, de France, d'Aquitaine, de Bretagne, & de Normandie. L'on y remarque aussi une académie érigée en 1685. par lettres patentes de Loüis XIV. La chambre de la cour de la monnoye y a pour marque la lettre F. en vertu de l'ordonnance du mois de Janvier 1549. mais sa fabrique, ayant été souvent interrompuë, & en dernier lieu pendant le regne de Loüis XIV. à cause d'un diplome du droit de seigneuriage, prétendu par les chanoines de saint Laud de ladite ville; & les chanoines y ayant renoncé par acte du 14. Avril 1716. moyennant 6000. liv. qui leur furent payées pour une fois, & une redevance d'un loüis d'or par an, le roi Loüis XV. par un édit du mois d'Octobre suivant, permit le rétablissement & l'usage de la monnoye dans Angers. La Fête-Dieu se celebre à Angers avec une magnificence extraordinaire, & la procession y est des plus solemnelles. On croit que ces ceremonies ont été établies en 1019. pour faire amande honorable à Dieu des erreurs de Berenger, archidiacre de cette ville, chef des Sacramentaires. Mais la devotion des derniers princes de la maison d'Anjou, y peut avoir eu beaucoup de part, & sur-tout celle de René roi de Naples, comte de Provence & duc d'Anjou. Angers est à dix lieuës de Saumur, & à seize de Nantes. * Ptolomée, *l. 2. c. 7.* Pline. Gregoire de *Tours*, &c. Jean de Bourdigné, *annales d'Anjou.* Jean Hiret, *antiq. d'Anjou.* Sammarth. *Gall. Christ. tom. II.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Sincerus, *itiner. Gall. &c.*

CONCILES D'ANGERS.

Le premier concile d'Angers fut celebré en 453. pour y regler la discipline de l'église. L'ordination de Thalassius, évêque de cette ville, donna occasion aux prelats qui s'y étoient trouvés, de s'assembler en concile. On y fit douze canons, que le cardinal Baronius rapporte dans le VI. tome de ses annales. Le premier défend aux clercs de désobéïr aux jugemens de leurs évêques, de s'adresser aux magistrats seculiers, sans les avoir consultés, & de sortir du diocese sans leur permission. Leon de Bourges présida à cette assemblée. Le P. Fronton-le-Duc est le premier qui ait publié les canons du premier concile d'Angers. On en met un second en 1269. sous le pontificat de Clement IV. (Nicolas Gelland étoit alors évêque d'Angers.) On en a deux canons; l'un contre ceux qui empêchent de faire des legs aux églises; & l'autre qui défend aux clercs de faire la fonction d'avocats dans les cours seculieres. Le même Gelland & Guillaume le Maire son successeur, celebrerent plusieurs autres synodes differens, pour le reglement du diocese, dont le dernier rassembla les dispositions, pour en faire comme un corps de canons, & qui sont imprimés dans le spicilege de D. Luc d'Achery. Il y eut un troisiéme concile tenu à Angers l'an 1279. par Jean de Monsoreau, archevêque de Tours, pour la discipline. Simon Renulphi, archevêque de Tours, en tint un quatriéme en 1365. dans lequel il publia 34. articles de reglemens, concernant les causes ecclesiastiques. Il fit pour cela d'excellentes ordonnances. En 1448. on y celebra un cinquiéme concile. Jean Bernard, archevêque de Tours, y présida, & y publia dix-sept canons. Guillaume le Maire, évêque d'Angers, publia des ordonnances synodales en 1293. & celebra quelques synodes: ce que divers de ses successeurs ont imité, comme Foulques de

Mathefelon

Mathefelon en 1326. 1327. & 1328. Charles Miron en 1615. & Guillaume Fouquet en 1627.

ACADE'MIE D'ANGERS.

Les lettres patentes d'établissement sont du mois de Juin 1685. & furent enregistrées au parlement de Paris le 7. Septembre de la même année. Par ces lettres le roi Loüis XIV. approuve & autorise les assemblées & conferences de plusieurs personnes sçavantes de la ville d'Angers, qui voulant se perfectionner dans les sciences, lui avoient demandé la permission de conferer ensemble de leurs études dans des assemblées reglées sous le titre & la discipline d'une académie. Sa majesté veut que ces assemblées soient faites sous le nom de l'*Académie royale d'Angers*; que le nombre des personnes qui la composeront soit fixe & limité à trente, outre ceux qui, pour raison de leur dignité, pourront y avoir entrée & place honorable, suivant les statuts & reglemens de cette académie; que les académiciens ayent la liberté de remplir les places qui vaqueront par le decès de ceux que sa majesté a nommés pour la premiere fois; & qu'ils joüissent des mêmes privileges dont joüissent ceux de l'académie Françoise établie à Paris, à l'exception du droit de *Committimus*. Voici les principaux statuts de cette académie royale. Elle sera composée de trente académiciens, nés dans la province d'Anjou, ou de peres qui en soient natifs: on pourra neanmoins élire des étrangers établis à Angers, par la consideration de leur rare merite. Elle aura quatre officiers; sçavoir, un directeur, un chancelier, un premier & un second secretaire. L'évêque d'Angers, le lieutenant pour le roi dans la ville & château d'Angers, le premier president, le lieutenant general, le procureur du roi au présidial, & le maire de la ville, pourront se trouver aux assemblées de l'académie, sans qu'ils puissent neanmoins assister aux élections. On ne parlera point dans l'académie de matieres de religion ni de theologie; & celles de politiques n'y seront traitées que conformément à l'autorité du roi, à l'état du gouvernement, & aux loix du royaume. L'académie ne jugera que des ouvrages de ceux dont elle sera composée; & si quelqu'autre en presente, elle en dira seulement son avis, sans en faire de censure, & sans en donner aussi son approbation. * *Mem. du tems.*

ANGERVILLE, est une petite ville de France dans la Beausse, située à quatre lieuës d'Estampes. * Baudrand, *dict. geogr.*

ANGERVILLE (Richard) Anglois, fils d'un chevalier, nâquit à Bury dans la province de Suffolc, & fut élevé à Oxford. Son sçavoir lui procura l'emploi de gouverneur d'Edoüard III. avant que ce prince fût parvenu à la couronne. Il le fit successivement son trésorier particulier, son trésorier de la garderobe, doyen de Wels, évêque de Durham, chancelier, & enfin trésorier d'Angleterre. Il aimoit si fort les livres, qu'on dit qu'il en avoit plus lui seul que tous les évêques d'Angleterre ensemble. Il choisissoit toûjours les ecclesiastiques les plus sçavans pour ses chapelains; & il fit de grandes liberalités aux universités du royaume, sur-tout à celle d'Oxford. Mais la charité étoit la vertu dans laquelle il excelloit le plus. Il faisoit distribuer toutes les semaines une quantité tres-considerable de pain aux pauvres; & quand il alloit de Durham à Neucastel, deux villes qui ne sont éloignées l'une de l'autre que de 12. milles d'Angleterre, il donnoit toûjours huit livres sterling aux pauvres, & ainsi à proportion, quand il alloit ailleurs. Il composa un traité intitulé *Philobiblon, sive de amore librorum*, & quelques autres traités, avec un volume de lettres dont il y en a plusieurs adressées à Petrarque. Ce pieux & sçavant prelat mourut en 1345. âgé de 59. ans. * Harpsfeld, *hist. eccl. Angl.* Pitseus, *de illust. Angl. histor. Diction. Anglois.*

ANGES (Mutius des) Jesuite, étoit de Spolete, & professeur en philosophie & en theologie. Il nous a laissé des commentaires sur Aristote & sur la somme de saint Thomas, & des notes sur les épîtres de saint Paul, sur l'évangile de saint Matthieu, & sur les conciles. Il mourut en 1597. à Rome, âgé de 39. ans, comme Alegambe l'a remarqué dans la bibliotheque des écrivains de la compagnie de Jesus. * Alegambe.

ANGES ou ANGELIUS (Pompée des) chanoine de sainte Marie Majeure de Rome, s'éleva par son érudition. Le pape Clement VIII. le mit auprès de son neveu le cardinal Aldobrandin, & lui donna un canonicat à sainte Marie Majeure, dont il fit la description dans un ouvrage que nous avons. Il composa aussi un traité de l'aumône. * Janus Nicius Erythræus a fait son éloge, *Pinac. imag. illustr. III. c. 24.*

ANGES (Antoine des) de Portugal, religieux de l'ordre de la Trinité, dans le XVII. siecle, sçavoit l'hebreu, le chaldéen, la musique, & composoit d'assez bon vers latins. Il laissa divers traités, dont le plus important est *De transmigratione filiorum Israël*, & mourut à Madrit en 1614. * Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.*

ANGES ou DE ANGELIS (Alexandre des) Jesuite étoit de Spolete. Nous avons de lui divers ouvrages de theologie & de philosophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Alegambe. Il mourut en 1610. à Ferrare, où le cardinal Serrat, qui en étoit legat, l'avoit fait venir. * Alegambe.

ANGES (François-Antoine des) Jesuite, natif de Surretio, fut employé dans les missions étrangeres des Indes, ensuite dans celle d'Ethiopie, où il entra en 1605. Sa pieté le fit considerer en Portugal, & à la cour du prince Zagachrist, qui abjura les erreurs des Eutychiens. Il travailla avec une tres-grande assiduité, & mourut en 1623. après avoir traduit en langue éthiopienne les commentaires de Maldonat sur l'évangile de S. Jean & de S. Matthieu. * Alegambe, *de script. Soc. J. p.* 113.

ANGES (Jerôme des) Jesuite, né à Cathojoanne en Sicile, se fit religieux à 18. ans, & 11. ans après passa au Japon avec le P. Spinola, où il a travaillé plus de 20. ans. Il parcourut plus d'une fois tout le nord du Japon, & a le premier établi la religion dans la terre d'Isso. Il fut brûlé vif pour la foi à Jedo en 1623. âgé de 56. ans. * Alegambe, *de script. societ. Jes. p.* 182. & 346. Alegambe, *mortes illustr. Hist. du Japon*, par les P. Solier, Crasset & de Charlevoix Jesuites.

ANGES (Loüis des) de Portugal, religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, vivoit au commencement du XVII. siecle. Il étoit docteur en theologie, & confesseur d'Alexis de Menesez, archevêque de Brague. Après avoir expliqué l'écriture dans le college de Lisbonne, il composa la vie de saint Augustin en VI. livres, & un traité des dames illustres de Portugal. Il mourut en 1624. dans le tems qu'il travailloit aux annales de son ordre, * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. P. II. p.* 15.

ANGHIERA, en latin *Angleria*, ville d'Italie, capitale du comté d'Anghiera, province du duché de Milan. Cette ville est située sur le bord occidental du lac Majeur, fort près de l'endroit où le Tesin sort de ce lac. Elle est illustre pour avoir donné naissance aux Galeas, qui ont été ducs de Milan. * Baudrand.

ANGHIERA (le comté d') *Angleriæ Comitatus*, grande province du duché de Milan, bornée au nord par les bailliages que les Suisses possedent en Italie, & par le Vallais; au couchant par la vallée d'Aouste; au midi par le Vercellois & le Novarois; & à l'orient par le Milanez particulier, ou le territoire de Milan. La partie orientale du pays comprend la grande vallée de Sessia & plusieurs autres voisines, qui passent sous le même nom; & l'occidentale s'étend autour du lac Majeur. Tout ce pays fut érigé en comté l'an 1397. par l'empereur Wenceslas, en faveur de Jean Galeas III. Il est fort fertile & bien peuplé. Outre la ville d'Anghiera, qui en est la capitale, on y voit encore celles d'Arona, de Vogogne, de Domo-d'Oscella & de Margozzo. * Baudrand.

ANGILLON, ville de Berry, *voyez* AJIS D'ANGILLON.

ANGILRAN, *voyez* INGELRAM.

ANGIMI, petite ville de la province de Canem, au pays des Négres. Elle est fort proche de la Nubie, qu'elle a à l'orient, & n'est éloignée d'une isle des Né-

gres, qu'elle a au midi, que de trois journées. Il n'y a point d'autre eau dans cette ville, que celle qu'on tire des puits. *Edrissi* la place dans la troisiéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANGIO, *Andegavensis Ducatus.* C'est ainsi que les Italiens appellent la province d'Anjou en France, dont les anciens rois de Naples tiroient leurs noms. *Voyez* ANJOU.

ANGIOLELLE (Jean-Marie) natif de Vicenze, composa en italien & en turc, une histoire de Mahomet II. qui fut parfaitement bien reçûë de ce sultan, à qui il la presenta. Il étoit esclave du jeune sultan Mustapha, pendant l'expedition des Turcs en Perse, l'an 1473. Il a laissé d'autres relations de Perse. * *Hist. de Mahomet. II.* Bayle, *dict. crit.*

ANGITIE, nom ancien d'une forêt du pays des Marses, entre la ville d'Albe & le lac Fucin. Cette forêt s'appelle aujourd'hui *la Selva d'Albi.* Solin & Silius Italicus l'appellent *Anguitie*, du nom d'une des filles d'Aëtes roi de Colchos, laquelle eut pour sœurs Circé & Medée. Mais Servius dit que Medée ayant suivi Jason, vint en Italie; & qu'ayant donné aux Marrubiens, qui habitoient vers le lac Fucin, des remedes pour se garentir contre les attaques des serpens, ces peuples l'appellerent *Anguitie*, du mot latin *anguis*, qui signifie *serpent*; ou d'*angere*, c'est-à-dire, *tourmenter*; ou de tous les deux, à cause que par ses enchantemens elle tourmentoit & faisoit mourir les serpens. * Solin, *c.* 8. Silius Italic. *l.* 8. Servius, *sur le 7. de l'Eneid.* Cluvier.

ANGITOLA (la Rocca d') *Agitula*, bourg de la Calabre Ulterieure, province du royaume de Naples. Il est situé sur une riviere qui porte son nom, & qui se décharge peu après dans le golfe de S. Euphemie. Il est éloigné environ de deux lieuës de la ville de Monte-Leone, du côté du nord. On croit qu'Angitola est la petite ville des Brutiens, qu'on nommoit *Crissa.* * Baudrand.

ANGLE, *Angla*, bourg de France dans le Poitou. Il a une abbaye, & est situé sur la riviere d'Anglin, aux confins de la Touraine & du Limosin, environ à neuf lieuës de Poitiers du côté du levant. * Baudrand.

ANGLEN, *Anglia*, *Anglia minor*, petit pays du duché de Sleswich. Il est entre la ville de Sleswich, celle de Flensbourg & la mer Baltique. Il conserve encore le nom des anciens Angles ou Anglois, qui y habitoient, & qui s'étant emparés de la partie meridionale de la Grande-Bretagne, lui ont enfin donné le nom d'Angleterre. * Baudrand, *dict. geogr.*

ANGLERIUS, *cherchez* MARTYR.

ANGLESEY, que les anciens ont nommée *Mona*, petite isle d'Angleterre dans le pays de Galles, & près du comté de Caërnarvan, dont elle n'est séparée que par un tres-petit détroit appellé *Minai.* Ses bourgs les plus considerables sont Beaumaris, *Bellomariscus*, New-burg, *Novoburgus*; Aberfraw, *Gadiva*, & environ soixante-quatorze paroisses. * Leland. Camden & Speed, *desc. Angl.*

ANGLETERRE, royaume de l'Europe dans la partie meridionale de l'isle de la Grande-Bretagne, qui est une des plus grandes de l'Ocean, & qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse.

SES NOMS, SA SITUATION, *& sa division.*

Cette isle a eu autrefois le nom d'*Albion*, & ensuite de *Grande-Bretagne*, lorsqu'on la consideroit jointe à l'Ecosse; & les anciens l'ont nommée diversement *Albion* ou *Britannia.* Le roi Egbert descendu des Ingli ou Angles, peuples de la basse-Saxe, réünit sept royaumes qu'on avoit déja établis dans cette isle, & dont nous parlerons plus bas. Il ordonna vers l'an 801. qu'on donneroit à cet état le nom d'*Engle-land*, qu'il a depuis toûjours gardé. Et aujourd'hui les François le nomment *Angleterre*; ceux du pays, *England*; les Allemands & ceux des Pays-Bas, *Engeland*; les Italiens, *Inghilterra*; & les Espagnols, *Inglaterra.* L'Angleterre est divisée de l'Ecosse par les rivieres de Solway & de Twede. Toute l'isle en general a la mer d'Ecosse au septentrion, la mer d'Allemagne à l'orient, la mer Britannique ou la Manche au midi, & la mer d'Irlande & partie de celle d'Ecosse à l'occident. Sa forme est triangulaire, & sa côte irreguliere, à cause de divers caps & de diverses baïes. On dit qu'elle a 386. milles de longueur, 280. de largeur, & 1300. milles de tour. Les Romains avoient divisé l'Angleterre en cinq parties, qui étoient, *Britannia prima*, *Britannia secunda*, *Flavia Cæsariensis*, *Maxima Cæsariensis*, & *Valentia.* La premiere comprenoit la partie meridionale d'Angleterre; la seconde & la troisiéme occupoient les terres du milieu; la quatriéme & la cinquiéme, celles qui étoient au septentrion. Les anciens Bretons ayant reçû la religion Chrétienne, établirent un gouvernement ecclesiastique. Ils diviserent tout le pays en trois provinces ou métropoles; sçavoir l'archevêché de Londres, celui d'York & celui de Caërleon, qui étoit autrefois une grande ville du pays de Galles. Cette premiere province ecclesiastique contenoit la *Britannia prima*, & la *Flavia Cæsariensis* des Romains; la seconde comprenoit la *Maxima Cæsariensis* & la *Valentia*; & enfin l'archevêché de Caërleon avoit sous soi la *Britannia secunda.* Mais depuis que les Saxons se furent établis en Angleterre, elle fut partagée en sept royaumes differens. Ces peuples étoient payens, & le roi de Kent, qui fut converti par le moine saint Augustin, changea le premier ordre des provinces ecclesiastiques. On les divisa en dioceses; & vers l'an 630. Honorius, archevêque de Cantorberi, les subdivisa en paroisses. Enfin le roi Egbert, qui réduisit les sept royaumes en un seul, divisa l'Angleterre en plusieurs provinces ou shires. Ce mot de *shire* est tiré d'un autre mot saxon *scire*, qui signifie *partage* ou *division.* Ces shires furent subdivisées en *hundreds*, c'est-à-dire, en *centaines* ou *dix dixaines*, & chaque dixaine étoit composée de dix familles. Aujourd'hui l'Angleterre doit être considerée de deux façons; selon le gouvernement ecclesiastique, & selon le temporel ou seculier. A l'égard du premier gouvernement, elle est divisée en deux provinces ecclesiastiques ou archevêchés, Cantorberi & Yorck. La métropole de Cantorberi a vingt-un suffragans, qui sont Londres, Winchester, Bath & Wels, Worcester, Chicester, Saint David, Eli, Bristol, Norwich, Glocester, Conventri & Lichfield, Salisburi, Hereford, Peterboroug, Oxford, Rochester, Landaff, Lincoln, Saint Asaph, Excester, & Bengor. La métropole d'Yorck a trois suffragans, Durham, Carlile & Chester. Ces vingt-six dioceses sont encore divisés en soixante archidiaconés, qui ont sous eux des doyens ruraux; ces derniers sont divisés en paroisses. Selon le gouvernement seculier, l'Angleterre est divisée en cinquante-deux comtés ou shires, qui ont divers hundreds; & ceux-ci sont encore divisés en tytins ou dixaines. Enfin l'Angleterre, sans y comprendre le pays de Galles, est divisée en six cercles, où les juges tiennent les grands jours deux fois l'année. Elle est aussi divisée par les rois d'armes, en nord & en sud, qui sont les provinces separées par la riviere de Trent. L'Angleterre a vingt-cinq cités ou grandes villes. Londres est la capitale; les autres sont, York, Bristol, Glocester, Cornoüaille, &c. Oxfort & Cambridge sont les deux universités. On y compte 641. grands bourgs où l'on tient marché; & 9725. paroisses, dont plusieurs ont divers hameaux & des villages considerables. Les rivieres sont la Tamise, le Severne, le Trent, &c.

LES QUALITE'S DU PAYS.

L'Angleterre est un pays fertile, commode, & dont l'air est extrêmement temperé. Les vents d'oüest qui soufflent en hyver, & qui n'y sont pas froids, rendent cette saison peu fâcheuse; & en été les vents agreables & les pluyes moderent les chaleurs & corrigent la secheresse. On y voit peu de montagnes steriles, ou de rochers nuds; au contraire, on trouve par tout des vallons, des collines & des campagnes qui produisent toute sorte de grains, de fruits & de bois. Elle a une tres-grande abondance de toutes les choses necessaires à la vie de l'homme, comme de troupeaux, de volaille, de venaison, de laitage, de poisson, de fruits de toutes

sortes, & de boissons differentes, comme bierre, cidre & hydromel, qu'on fait en quelques endroits, &c. Il y a eu autrefois des vignes dans le pays le plus meridional; mais il n'y en a plus aujourd'hui. On y supplée par les vins qu'on y transporte des pays étrangers; outre que la biere qui s'y brasse est la meilleure du monde. Les pâturages y sont merveilleux, les laines excellentes, & les draps tres-recherchés: aussi dit-on que le trafic qui s'en fait, monte à plus de deux millions d'or par année. La bonté des laines n'y vient pas seulement de la fertilité du pays; mais encore de ce qu'on n'y voit point de loups, & de ce que l'air y étant temperé, on laisse en tout tems les moutons à la campagne. La terre à foulon y est particuliere pour les manufactures. On n'y manque aussi ni de cuir, ni d'ardoise, ni de brique, ni de chaux pour les bâtimens. Outre le bois, on s'y sert de charbon de terre, dont on y apporte une grande quantité d'Ecosse. Il est sûr qu'il y a peu de lieux dans le monde, où l'on trouve plus de chevaux de service, & plus de chiens de toutes tailles. On n'y voit plus d'ânes, de mulets & de loups. Quelques auteurs en ont attribué la cause à une antipathie secrete; les autres ont dit que, comme la noblesse y aime extrêmement la chasse, on y a dépeuplé ces animaux, & que ceux que l'on avoit condamnés à l'exil, ne pouvoient revenir, qu'en apportant un certain nombre de têtes de loups. L'Angleterre renferme encore beaucoup de mines d'étain, de plomb & de fer. L'étain de Cornoüaille est tres-estimé. Il y a même des mines d'argent, quelques-unes de cuivre & de couperose, & plusieurs mines d'alun. On y trouve grand nombre de bains & d'eaux minerales. Le roi Jacques I. y voulut faire planter des meuriers pour nourrir des vers à soye; mais ce dessein ne réüssit pas, & on trouva même que le commerce y en attiroit assez, aussi-bien que de toutes autres marchandises.

MOEURS, COUTUMES ET LOIX DES ANGLOIS.

Les seigneurs & la veritable noblesse y a été comparée à la plus fine fleur de farine, & le peuple au son le plus grossier. Les premiers sont honnêtes, genereux, obligeans, liberaux, civils envers les étrangers, & jaloux de la gloire de leur patrie. Leur naturel se perfectionne par l'éducation, par les voyages, & par la conversation des étrangers. Mais au contraire le peuple y est cruel, insolent, brutal, seditieux, & ennemi des étrangers. L'abondance de toutes les choses necessaires à la vie, que le pays produit avec peu de peine de leur part, les rend orgüeilleux & negligens. Aussi n'ont-ils pas la même industrie & la même adresse pour les ouvrages & pour les manufactures, que les autres peuples, forcés par la sterilité de leur pays, à devenir industrieux & amateurs du travail. Il y a long-tems qu'on dit que les Anglois sont assez doux dans l'adversité, mais tres-dangereux dans la prosperité.

Anglica gens est optima flens, sed pessima ridens.

Pour être persuadé de ce fait, il ne faut que considerer les maux que l'Angleterre a soufferts au milieu du XVII. siecle, par l'emportement & par la malice de ses esprits aigres, querelleux, opiniâtres & dissimulés. Les anciens Anglois étoient belliqueux, & aimoient passionnément leur liberté, inclination qui leur mettoit tres-souvent les armes à la main. Ils ont été accusés de gourmandise & d'yvrognerie, & ces vices étoient suivis de la débauche des femmes. Ils mangent beaucoup de chair presque cruë, & sur-tout de chair de boeuf, bien qu'ils ayent du poisson en abondance. Ils prennent aussi beaucoup de tabac en fumée, & les gens de lettres même y composent souvent leurs ouvrages, la pipe à la main. Leurs festins sont magnifiques; mais bien moins qu'ils ne l'étoient autrefois. Leurs historiens parlent d'un festin que fit Richard, comte de Cornoüaille, frere du roi Henri III. à son mariage, où il fit servir trente mille plats de viande. On dit aussi que le roi Edoüard II. fit, durant les fêtes de Noël, des festins, où l'on employa vingt-six boeufs & trois cens moutons à chaque, sans la volaille, les autres mets & ragoûts. Pour leurs modes, ils s'habillent à peu près comme les François. Le roi & les gens de qualité ont leurs parcs, leurs forêts de chasse & leurs meutes de chiens, les bals, les comedies, &c. Les bourgeois & les paysans ont des divertissemens differens; ils aiment beaucoup les combats d'ours & de taureaux, celui des coqs & de l'escrime, qui s'accordent à leurs inclinations. Ils ont pour plaisir particulier, la sonnerie & le carillon des cloches. Les femmes y vont sans façon au cabaret; & pour leur faire plaisir, il faut terminer le cadeau par le combat des ours & des taureaux, par celui des coqs, ou de l'escrime, & souvent par les trois ensemble.

La langue d'Angleterre est un mélange de vieux saxon, de vieux normand & de françois; & elle a même quelque chose de l'ancien breton; du latin, & du danois. Elle a pris ces façons de parler de divers peuples qui s'y sont établis. Lorsque les Romains eurent conquis l'Angleterre, ils y introduisirent leur langue, qui étoit la latine. Depuis, les Saxons y firent recevoir la leur, dans les provinces qu'ils occuperent, & les Normands y enseignerent la langue françoise: de sorte que les loix étoient écrites en cette langue & qu'on n'y plaidoit & n'y prêchoit qu'en françois. Aujourd'hui les rôles de la cour & les chartres, les registres, les actes, les procès, les commissions, &c. sont écrits en latin. Les noms des villes, des provinces, & même des familles sont presque tous saxons. Le droit commun est en partie en normand, & les écoliers l'étudient en cette langue. Les plaidoyers & les termes de chicane sont françois. Le roi d'Angleterre se sert de la même langue pour répondre aux adresses du parlement. Pour regler leurs affaires, ils se servent de leur droit commun, des statuts, du droit civil, du droit canon, des loix forestieres, des loix militaires, & des coûtumes & ordonnances particulieres. Le droit commun est la coûtume ordinaire du royaume, à qui le tems a donné force de loi. On l'appelle aussi loi non écrite, non qu'elle ne se trouve écrite en vieux normand; mais parce qu'elle est fondée sur d'anciens usages non écrits. Les rois d'Angleterre ont autorisé ce droit commun par des ordonnances; & ils y ont ajoûté des statuts pour les choses que ces coûtumes n'expliquent pas assez. Ils suppléent encore à ces statuts par le droit civil, qui est un recüeil de ce que les autres nations ont de plus raisonnable. Ce droit a été reçû dans les cours ecclesiastiques, dans l'amirauté, dans les universités, & dans la cour du seigneur maréchal, où l'on juge les crimes commis hors du royaume, les contrats passés dans les pays étrangers, & les differens que la noblesse peut avoir pour le rang, pour les armes, &c. Le droit canon d'Angleterre, qu'ils appellent le droit ecclesiastique du roi, est composé de divers canons des conciles, de plusieurs decrets des papes, & de passages tirés des écrits des peres, qu'ils ont accommodés à leur créance, dans le nouveau changement qui s'est fait dans leur église. Car par la 25. ordonnance d'Henri VIII. ces ordonnances ne doivent être contraires, ni à l'écriture, ni aux droits du roi, ni aux statuts & coûtumes ordinaires de l'état. Les loix que les Anglois appellent *forestieres*, regardent la chasse, les crimes qui se commettent dans les bois, &c. Ils ont pour cela des ordonnances faites par Edoüard III. & ce recüeil qu'ils nomment *charta de foresta*. La loi militaire n'a de force qu'en tems de guerre, & ne s'étend que sur les soldats & sur les matelots. Elle dépend de la volonté du roi, ou de son lieutenant-general. Le roi donne pouvoir aux magistrats de quelques villes, de faire des loix particulieres, qu'ils croiront avantageuses aux habitans, pourvû qu'elles ne soient point contraires à celles du royaume. Les anciens Saxons ne punissoient presque jamais de mort les criminels; ils les condamnoient seulement à l'amende; ou bien ils leur crevoient les yeux, leur coupoient le nez, ou leur arrachoient les parties, qui distinguent les sexes. Aujourd'hui les crimes, pour lesquels on fait mourir les criminels en Angleterre, sont de haute trahison, de petite trahison ou de felonie. Ceux qui sont convaincus du premier de ces crimes, sont traînés sur une claye au gibet, où on les pend. Mais on coupe la corde avant qu'ils soient morts, on leur arrache les

entrailles qu'on brûle, & on les démembre, pour être exposés dans les lieux que le roi ordonne. Quoique le crime de fausse monnoye soit de haute trahison, les criminels ne sont pas punis si severement, & on les laisse mourir à la potence. Le crime de petite trahison a lieu, lorsqu'un valet tuë son maître, une femme son mari, un clerc son prélat, un sujet son seigneur. Ces crimes sont punis par le gibet : la femme est brûlée vive, on traite de même les malfaiteurs, appellés vulgairement sorciers: pour les voleurs & les meurtriers, on se contente de les pendre; mais si le voleur a assassiné en même tems, on le suspend avec des chaînes au lieu où il a commis le meurtre, jusqu'à ce que les corbeaux ayent dévoré les chairs: le meurtre, le vol, les autres crimes capitaux qui ne sont ni de haute ni de petite trahison, rendent felons ceux qui les commettent, & sont tous punis du gibet. Ceux qui refusent de répondre, ou qui ne veulent pas être jugés selon les loix du pays, sont obligés de subir la peine qu'ils nomment *peine forte & dure*. Le criminel est attaché par les bras & par les jambes dans une basse fosse, où l'on lui met quelque chose d'extrémement pesant sur la poitrine. Le lendemain on lui donne trois morceaux de pain d'orge, qu'on lui fait avaler sans boire, & le troisiéme jour on lui donne de l'eau, qui se trouve la plus proche de la porte de la prison, & on le laisse ainsi jusqu'à ce qu'il meure. Il s'est trouvé des gens qui ont enduré ce supplice, plûtôt que de perdre leurs biens, & leur noblesse; mais dans les cas de haute trahison, quoique le criminel soit muet, & ne veuille pas répondre, on ne laisse pas de le faire mourir lorsque le crime est averé. Les Anglois croyent que la peine de la rouë est trop dure pour des Chrétiens; & que la torture sent trop l'esclavage, si ce n'est en cas de haute trahison. Il y a d'autres peines déterminées pour les autres crimes; & quelques-unes assez moderées. Le crime de *misprision* de haute trahison, qu'on commet en ne declarant point à l'état celui qu'on sçait être coupable de haute trahison, n'est puni que de la prison perpetuelle, & de la perte de l'usufruit de ses biens: on ne punit le parjure que du pilori, & on se contente de declarer le coupable incapable de posseder aucun emploi, & d'être témoin à l'avenir, quoique de son crime soit suivie la mort d'un innocent. Les blasphémateurs, les auteurs de libelles, ceux qui vendent à faux poids, ou à fausses mesures, sont aussi punis du pilori; mais on condamne à la prison perpetuelle, & on confisque tous les biens de ceux qui frappent quelqu'un dans les cours de Westminster, lorsqu'on les tient actuellement. Il est assez ordinaire que le roi commuë la peine des grands crimes en faveur des personnes de qualité, & qu'il ordonne qu'on leur coupe la tête avec une hache sur un billot. Dans le cas de haute trahison, tous les biens du coupable sont confisqués au roi; sa femme perd son doüaire, & s'il est noble, ses enfans perdent la noblesse: les autres crimes ne nuisent pas aux heritiers des criminels.

Il y a en Angleterre d'autres usages singuliers, dont la connoissance sera agréable au public. Les femmes nobles par création ou de naissance, conservent leur noblesse, même en se mariant à des roturiers: & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que si une femme de cette sorte, une duchesse par exemple de naissance, se marie à un baron, elle n'a que le rang & la qualité de baronne, au lieu que si elle se marie à un homme de moindre condition, elle conserve le rang que sa naissance lui donne. C'est encore une singularité de ce pays, que si le mari & la femme commettent un crime ensemble, celle-ci n'est considerée ni comme auteur ni comme complice; parce que la loi suppose qu'elle a été forcée à faire le crime. Une autre loi suivant laquelle le mari doit reconnoitre l'enfant dont sa femme est accouchée pendant son absence, même depuis plusieurs années, pourvû qu'il ne soit pas sorti des quatre mers, & des isles Britanniques, est aussi tres-favorable au sexe. Les peres peuvent disposer de tous leurs biens entre leurs enfans, & même donner tout à l'un & rien aux autres : quand il n'y a point de testament, l'aîné des enfans ne donne aux cadets que ce qu'il lui plaît. Les enfans mâles dont les peres sont morts, sont capables de se choisir un tuteur à quatorze ans, & ils peuvent aussi demander leurs terres de roture, & par leur testament disposer de leurs biens & de leurs meubles: à quinze ans ils sont obligés, s'ils en sont requis, de prêter le serment de fidelité au roi; & à 21. ans ils sont majeurs. Une fille de même à l'âge de sept ans peut demander quelque chose pour son mariage aux fermiers & aux vassaux de son pere: à neuf ans elle peut avoir un doüaire, comme si elle étoit nubile: à douze ans elle peut ratifier son premier consentement pour son mariage; & si elle ne le rompt pas à cet âge-là, elle est liée pour jamais: à 17. ans elle est maîtresse de tous ses biens, & hors de tutele; & à 21. ans elle est majeure. Enfin il y a en Angleterre deux sortes de terres tenuës en vasselage; les unes dont la tenure est servile; les autres dont la tenure & les hommes mêmes qui les afferment sont serviles, & soûmis en tout au seigneur, jusqu'à lui donner tout ce qu'ils gagnent: la loi les appelle *pursvillains*.

L'Angleterre compte un grand nombre d'habiles gens; comme le venerable Bede, Alcuin, Jean Erigene, Eadmer, Guillaume de Malmelbury, Henri Huntington, André de saint Victor, saint Thomas de Cantorberi, Jean de Salisbery, Rodger de Hoveden, Alexandre Neckam, Etienne & Guillaume de Lengton, saint Edmond, Alexandre de Alés, Robert Capiton, Jean Gilles, Jean de Sacrobosco, Matthieu Paris, Roger Bacon, Jean Peccam, Jean Scot, Matthieu de Westminster, Alain de Linna, Thomas Waldensis, Thomas Walsingham, Thomas Linacer, Thomas Morus, Jean Leland, Renaud de Pole, Nicolas Sandere, Jean Balæus, Jean Pitseus, le chancelier Bacon, Hobbes, Harvey, Selden, Camden, Pearson, Dodwel, Hammond, Digby, Castellus, Barrow, M. Newton, une infinité dans le haut & bas clergé; & un tres-grand nombre d'autres, qui ont composé & qui composent aujourd'hui la societé royale des physiciens d'Angleterre. Pitseus, qui a fait le catalogue des écrivains de ce royaume, en nomme plus d'onze cens dans son ouvrage imprimé en 1619. Il faut pourtant convenir, quoi qu'en disent les auteurs du pays, qu'on n'a point vû de sçavans en Angleterre, avant le V. siecle de l'église. Car après l'heresiarque Morgan, ou Pelage & son disciple Fastidius Priscus, dont les écrits sont d'ordinaire un peu obscurs pour le raisonnement, & embarrassés pour le style; les premiers & les plus illustres auteurs de ce pays, sont Gildas *le Sage*, S. Adelme de Shireburne, celebre par leur doctrine, & par leur pieté dans les VI. & VII. siecles. Depuis ce temslà, on peut assurer que l'Angleterre a toûjours produit de beaux esprits & de sçavans hommes. Heidegger, Allemand & professeur de theologie en Hollande, prétend que les Anglois ont un genie plus subtil que les autres nations; mais flatterie à part, on doit avoüer qu'ils creusent beaucoup les matieres en fait de science, qu'ils aiment les methodes recherchées & qu'ils s'appliquent à observer la nature de plus près que les autres nations. On a vû parmi eux un grand nombre de theologiens, & lorsque la scholastique se fut introduite dans l'université de Paris, les Anglois firent paroître une inclination & un talent particulier pour cette sorte de theologie. Le chancelier Bacon dit que la plûpart de leurs theologiens scholastiques sont diffus dans leurs explications, chicanneurs dans leurs disputes, & affectés dans leurs methodes. Ce sçavant magistrat ne juge pas plus favorablement de leur theologie positive, de leurs commentaires sur l'écriture sainte, & de leurs livres de devotion. On vante les sermons des prédicateurs Anglois; mais Hottinger les trouve trop diffus, & remplis de digressions trop éloignées du sujet. Au reste quoique depuis le schisme de Henri VIII. la theologie ait été alterée en Angleterre, par le changement de religion, on y a vû neanmoins des hommes sçavans en ce genre; & on y voit encore fleurir les arts, & les sciences par l'industrie & les travaux de plusieurs personnes, qui se signalent dans la philosophie, la philologie, les antiquités ecclesiastiques, la medecine, les mathematiques, & dans la poësie même, principalement pour la tragedie : peut-être si l'on en croit un critique du XVII. siecle, parce que les Anglois se plaisent aux choses atroces & cruelles;

mais ce jugement ne plaira pas à ceux qui feront attention à ce qu'on a dit ci-dessus des supplices qui sont en usage parmi eux. Les Anglois comptoient autrefois leurs années comme l'église Romaine; mais ils ne l'ont pas voulu suivre dans la reformation du calendrier faite en 1582. par les soins du pape Gregoire XIII. Ces peuples & presque tous les Protestans de l'Europe ont improuvé ce calcul, parce qu'il avoit été fait par ordre du pape. Ils avoüent pourtant de bonne foi, que l'ancienne façon de compter a des erreurs; que les équinoxes retrogradent parmi eux; & qu'ils peuvent avoir deux fêtes de Pâques dans la même année, comme il est arrivé en 1667. C'est ce qui fut remontré au parlement d'Angleterre. L'année y commence le 1. jour de Janvier; mais l'église & l'état ne la compte que du 25. de Mars. Leur Dimanche de l'Avent est toûjours le quatriéme avant la fête de Noël. Leur premier jour de carême est le Mardi après la nouvelle lune, qui suit le mois de Janvier, si ce n'est qu'elle se rencontrât le Mardi même; car alors le premier jour de carême est huit jours après. Le sixiéme Dimanche suivant est le jour de Pâques.

GOUVERNEMENT.

L'Angleterre a été soûmise à cinq nations differentes. On croit que les Bretons sortis des Gaules, en furent les premiers habitans; parce que leur religion, leur langue & leurs coûtumes, étoient presque les mêmes, que celles des Gaulois. Les auteurs qui donnent dans les fables, n'ont pas manqué d'en mêler dans l'histoire d'Angleterre. Ils comptent un tres grand nombre de rois Bretons, avant la naissance du Fils de Dieu; & selon eux, Brutus a été le premier de ces monarques prétendus. Mais sans s'attacher à ces contes fabuleux, voici ce qu'il y a de plus sûr. Jules-Cesar a été le premier des Romains qui soit entré dans la Grande-Bretagne; où il soûmit les peuples de la partie meridionale, qu'il rendit tributaires de la republique. Les Bretons se revolterent au commencement de l'empire d'Auguste, & s'efforcerent souvent de secoüer un joug, qui leur paroissoit insupportable; mais ils furent toûjours vaincus. L'empereur Claude dompta les plus rebelles, & les legions qu'on envoya dans leur pays les accoûtumerent peu à peu à une espece de dépendance, jusqu'à ce qu'ils furent entierement soûmis sous l'empire de Domitien. Les Bretons furent ainsi tributaires des Romains, jusques vers l'an 446. où ils appellerent à leur secours les Pictes peuples d'Ecosse, c'est-à-dire ceux qui habitoient la partie septentrionale de l'isle. Ceux-ci firent sur les terres des Romains, des irruptions, qui leur réüssirent, & chasserent de l'isle ces conquerans, qui y avoient commandé durant plus de quatre siecles. Ils y affermirent si bien leur puissance, que la plus grande partie des Bretons furent obligés de se soûmettre à eux. Les autres qui ne pouvoient souffrir cette servitude, mirent sur le thrône un seigneur nommé *Vortiger*, qui marcha à leur tête contre les Pictes & les Ecossois; mais après plusieurs victoires, il fut obligé d'appeller les Saxons à son secours; & ensuite il épousa la fille de leur general. Ce mariage déplut aux Bretons, qui élurent Vortimer son fils pour leur souverain. Il y eut combat entre le pere & le fils: les Saxons furent vainqueurs; & assistés des Anglois qui étoient venus avec eux sous la conduite d'Hengist, pour secourir Vortiger, ils pousserent si fort les Bretons, qu'ils les chasserent presque de tout le pays. Dans la suite, les Saxons y furent encore appellés, & s'en rendirent maîtres. Car ils chasserent les Bretons, dont une partie vint habiter en France, dans la province de Bretagne, d'où plusieurs croyent qu'ils étoient déja sortis; & les autres se retirerent dans les montagnes les plus occidentales de l'isle. Depuis que ces nouveaux conquerans se furent établis dans la Grande-Bretagne, il s'y forma divers petits états; & l'on compte jusqu'à sept royaumes, qui sont ceux de Kent, de Northumberland, de Sussex, d'Essex, de Mercie, de Westsex, & d'Estangle, ou Angleterre orientale. EGBERT vers l'an 801. reduisit ces divers royaumes en un seul, qu'il nomma *Angeland*, c'est-à-dire, *Angleterre*. Les successeurs de ce prince regnerent jusqu'en l'an 1017. où CANUT roi de Danemarck, étant entré en Angleterre, tua Edmond II. dit *Côte-de-fer*, & se mit sur le thrône. Il mourut le 12. Novembre 1035. HAROLD son fils lui succeda jusqu'en 1040. & alors CANUT II. autre fils de CANUT I. monta sur le thrône à son tour, & mourut d'apoplexie dans un festin le 20. Juillet 1042. Alors ALFRED frere d'*Edmond* II. fut appellé à la succession de la couronne, qu'il laissa à son frere S. EDOUARD III. de ce nom, dit *le Confesseur*, qui lui succeda en 1042. Le roi Ethelred l'avoit eu d'*Emme* sa seconde femme, fille de *Richard* I. duc de Normandie. Ce roi préfera le celibat au plaisir d'avoir des enfans legitimes, & vécut en continence avec *Edite* son épouse. Il mourut en 1066. laissant son état à GUILLAUME *le Conquerant*, fils *naturel* de *Robert* duc de Normandie. Ce prince l'avoit reçû chez lui, dans le tems que les Danois étoient maîtres de l'Angleterre, & lui avoit donné même des troupes pour remonter sur le thrône. Edoüard ne perdit pas le souvenir d'une si grande generosité, & pour lui en témoigner sa reconnoissance, il le laissa heritier de son état. HAROLD II. fils de *Hodoüin* comte de Kent s'y établit d'abord, prétendant y avoir droit par sa mere fille de *Canut* I. mais Guillaume *le Conquerant* le tua dix mois après dans la bataille d'Hastingue, le 14. Octobre 1066. GUILLAUME laissa GUILLAUME II. dit *le Roux*, Robert II. & Henri I. Ce dernier mourut en 1135. ETIENNE de Blois, comte de Boulogne, lui succeda du chef de sa mere *Adel* ou *Alix* fille de *Guillaume le Conquerant*. Mais après sa mort en 1154. HENRI II. de la maison d'Anjou, parvint à la couronne, par les droits qu'y avoit *Mahaud* sa mere fille d'*Henri* I. Il eut d'illustres successeurs. *Henri* surnommé *au court mantel*, qu'il avoit fait couronner roi, mourut avant lui en 1183. RICHARD *cœur de-Lion*, son autre fils, continua la posterité. En 1399. HENRI fils de *Jean* de Gand, qui étoit duc de Lancastre par sa femme *Blanche*, fit mourir en prison Richard II. & usurpa la couronne. On étoit persuadé qu'elle appartenoit legitimement à *Anne* femme de *Richard*, fils d'*Edmond* duc d'YORCK. C'est ce qui fit naître les querelles d'entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, & forma deux factions, l'une de *la Rose Blanche*, & l'autre de *la Rose Rouge*. HENRI IV. du nom laissa HENRI V. pere de HENRI VI. Celui-ci fut déthrôné par EDOUARD IV. fils de *Richard* duc d'Yorck, auquel on avoit fait couper la tête. Il laissa deux fils, *Edoüard* V. & *Richard*, que RICHARD duc de Glocestre, leur oncle & leur tuteur, fit mourir, pour se placer sur le thrône. HENRI VII. duc de Richemont le tua dans une bataille, & s'empara du sceptre. Son fils HENRI VIII. lui succeda. Il auroit merité de grands éloges de la posterité, si sa passion pour Anne de Boulen & pour d'autres femmes, n'eût terni sa reputation, & ses vertus. Ce fut lui qui commença à renverser la religion en Angleterre. EDOUARD VI. lui succeda en 1547. & mourut en 1553. laissant la couronne à Jeanne Suffolck, fille de Charles Gray duc de Suffolck, & de Marie sœur de Henri VIII. mais les Anglois la renfermerent dans une prison, où elle eut la tête coupée; & ils couronnerent MARIE fille du même *Henri*, & de *Catherine* d'Aragon sa premiere femme. Elle mourut en 1558. & ELISABETH, qui étoit le fruit du mariage d'*Henri* VIII. & d'*Anne* de Boulen, lui succeda, & regna jusqu'en 1603. JACQUES VI. roi d'Ecosse, fils de *Marie* Stuart, & d'*Henri* Stuart duc de Lenox, fut ensuite appellé à la couronne. Ce fut une espece de reparation qu'Elisabeth fit à la memoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait couper la tête. Le roi Jacques réunit les trois états d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande en une seule Monarchie, sous le nom de la *Grande-Bretagne*. Il mourut en 1625. CHARLES I. son fils lui succeda. C'est lui que ses sujets firent mourir en 1649. Les principaux ministres de ce parricide furent Fairfax, & Cromwel. Ce dernier se fit declarer protecteur de la republique, & sa vie fut plus heureuse que celle d'un tyran n'auroit merité de l'être. Il mourut en 1658. Richard Cromwel son fils lui succeda sous le titre de protecteur; mais il fut bientôt dépossedé. Car le general Monk, vice-roi d'Ecosse, disposa si bien les deux chambres du parlement à rétablir le roi legitime, que Charles II. fut rappellé en Angleterre en 1660. & fut remis sur le thrône de ses ayeux.

Il épousa en 1662. *Catherine* de Portugal, fille de *Jean* IV. de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut l'an 1685. le 19. Fevrier. JACQUES II. son frere mort en 1701. lui avoit succedé; mais ayant abandonné le royaume en 1688. le prince d'Orange son gendre se fit reconnoître sous le nom de GUILLAUME III. & après sa mort qui avoit été précedée de celle de la reine MARIE son épouse, fille aînée du roi *Jacques* II. la princesse ANNE sœur de *Marie*, & femme du prince *George* de Danemarck, monta sur le thrône d'Angleterre en 1702. Cette princesse heureusement mit fin à la guerre, qui duroit depuis plusieurs années entre la France & l'Espagne d'une part; & l'empereur, l'Angleterre, la Hollande & les autres princes unis, de l'autre; par la paix concluë avec ces puissances à Utrecht le 12. Mai 1713. à l'exception de l'empereur, qui fit ensuite son traité particulier à Rastad le 6. Mars 1714. Après la mort de la reine Anne arrivée le 12. Août 1714. les Anglois, suivant un acte du parlement pour regler la succession dans la ligne Protestante, fait sous le regne de Guillaume III. ont appellé à la couronne George duc d'Hanover, qui se trouve le plus proche parent de la branche royale, entre ceux qui sont de la religion Protestante. Voici la suite des rois d'Angleterre. L'histoire de ceux qui ont regné dans les sept petits états de Kent, Northumberland, &c. est si confuse, qu'il seroit inutile de marquer le tems de leur regne. Pour les autres, depuis Egbert, nous rapporterons l'année où ils ont commencé de regner, celle de leur mort, leurs alliances, & leur posterité.

I. ROIS DE KENT.

Hengist.	Ederic.
Esc.	Wirthred.
Othe.	Edberd.
Irmeric.	Edilbert I.
Ethelbert.	Alric.
Edbald.	Edilbert II. dit *le Pren.*
Ercombert.	Cutred.
Eobert.	Baldret.
Lothaire.	Ethelculp.

II. ROIS DE SUSSEX.

Alla ou Elli.	Berutius.
Clisse.	Aldin ou Alduin.
Ethelvach.	

III. ROIS D'ESTANGLE.

Uffa.	Edulphe.
Titillus.	Elvold.
Redwal.	Beornas.
Carpuald.	Ethelred.
Sibert.	Etholbert.
Egric.	Edmond.
Anne.	Guthorme.
Edelhert.	Eric.
Ethelvard.	

IV. ROIS D'ESSEX.

Erchenuin.	Sigher.
Slada.	Sebba.
Sibert.	Sigheard.
Sexred.	Senfred.
Sevard.	Offa.
Sigibert I.	Setred.
Sigibert II. dit *le Petit.*	Sutred.
Swiltelme.	

V. ROIS DE MERCIE.

Crida.	Caërle.
Vibba.	Pende.
Pedal.	Kenulfe.
Oswin.	Kenelme.
Wff-here.	Cleowlphe.
Ethelred.	Bernulphe.
Kenred.	Ludecane.
Ceolred.	Uthlac.
Ethelbard.	Berthulphe.
Bernred.	Buthred.
Offa.	Celwlphe.
Ehfert.	Alured.

VI. ROIS DE NORTHUMBERLAND.

Idas.	Osric.
Alla.	Oswald.
Edelric.	Oswi.
Edelfrid.	Ecfrid.
Edwin.	

VII. ROIS DE WESTSEX.

Cerdic.	Cedwal.
Kenric.	Inas.
Ceaulin.	Ethellard.
Celric.	Cutred.
Cleolwlphe.	Sigebert.
Quichelme.	Kinewlphe.
Kenevalk ou Cenwach.	Britheric.
Escuvin.	Egbert, qui soûmit tous ces Etats.
Kenuvin.	

SUITE CHRONOLOGIQUE & GENEALOGIQUE DES ROIS d'Angleterre.

I. EGBERT, issu des rois Saxons, après avoir conquis plusieurs petits royaumes, ordonna que le pays de sa domination seroit nommé ANGLETERRE, dont il fut le premier roi, & mourut l'an 837. ayant eu de *Retburge* sa femme, ETELWOLPHE, qui suit; & *Ethelstan*, qui fut nommé par son frere, gouverneur des royaumes que leur pere avoit conquis, & dont la posterité est ignorée.

II. ETELWOLPHE roi d'Angleterre, mort l'an 857. épousa 1°. *Osburg*, fille d'*Oslac*, Goth de nation. 2°. le premier Octobre 856. *Judith* de France, fille de *Charles* II. du nom, dit *le Chauve*, roi de France & empereur, laquelle étant restée veuve prit une seconde alliance en 863. avec *Baudoüin*, dit *Bras-de-Fer*, grand forestier de Flandre. Ce roi eut de son premier mariage; *Ethelbal* roi d'Angleterre, mort en 858. sans posterité. *Ethelbert* roi d'Angleterre, après son frere aîné mort sans lignée en 863. *Ethelrede* aussi roi d'Angleterre après ses freres, mort sans enfans le 28. Avril 872. ALFRED, qui suit; & *Ethelswide*, mariée en 853. à *Burthrede* roi de Mercie, morte en 888.

III. ALFRED roi d'Angleterre, né en 849. & mort le 28. Octobre 899. avoit épousé en 868. *Ethelbithe*, fille d'*Ethelred*, dit *le Grand*, comte de Gaines, morte l'an 904 dont il eut EDOÜARD I. du nom, qui suit; *Ethelvard*, tué à l'armée le 12. Novembre 922. *Elflede*, mariée à *Ethelred* prince de Mercie, morte le 10. Juin 919. *Ethelgine*, abbesse de Schesbury; & *Ethelswide*, mariée à *Baudoüin* II. du nom, dit *le Chauve*, comte de Flandres. *Voyez*. ALFRED.

IV. EDOÜARD, I. du nom, dit *le Vieil*, roi d'Angleterre, mort l'an 924. épousa 1°. *Egwyne*. 2°. *Edgine*, fille du comte *Sigilin*, seigneur de Meapham, Culin & Leanham: du premier mariage vint *Adelstan* roi d'Angleterre, mort sans alliance le 23. Novembre 940. & du second sortirent *Edwin*, qui fut submergé dans la mer l'an 933. par le commandement de son frere aîné; EDMOND I. du nom, qui suit; *Ethelrede* roi d'Angleterre après *Edmond* son frere, mort sans posterité l'an 954. *Elflede* & *Ethelhilde*, religieuses; *Thyra*, mariée à *Gormon* roi de Danemarck; *Elgise*, alliée l'an 925. à *Sitrich* Danois, roi de Northumberland; *Ethilde*, seconde femme de *Hugues* dit *le Grand*, comte de Paris; *Edgine*, mariée 1°. à *Charles* III. du nom, dit *le Simple*, roi de France. 2°. à *Herbert* comte de Vermandois; & *Edithe*, premiere femme d'*Othon*, dit *le Grand*, empereur d'Occident, morte le 26. Janvier 942.

V. EDMOND I. du nom, roi d'Angleterre, fut poignardé l'an 948. dans un festin par un voleur, qu'il avoit banni de ses états. Il avoit épousé *Elsgive*, dont il eut, 1. *Edwin* roi d'Angleterre après *Ethelrede* son oncle; fut chassé de son royaume par ses sujets à cause de ses violences, & mourut l'an 958. laissant de N. sa femme, dont le nom est inconnu, une seule fille nommée *Richilde*, mariée à *Thiery* comte de Bar, duc de Mosellane; & EDGAR, qui suit;

VI. Edgar surnommé *le Pacifique*, roi d'Angleterre, après *Edwin* son frere, mourut l'an 975. Il épousa 1°. *Elfrede*, fille de *Baudouin* II. du nom, comte de Flandres. 2°. *Alfrede*, fille d'*Ordgare*, duc de Cornouaille, 3°. *Wilfrede*. Du premier mariage vint, S. Edoüard II. du nom; dit *le Martyr*, roi d'Angleterre, qui ne prit aucune alliance, & fut assassiné l'an 977. à la sollicitation d'*Alfrede*, sa belle mere. Du second lit sortit Ethelred, qui suit; & du troisiéme vint, *Lagithe*, religieuse.

VII. Ethelred roi d'Angleterre, mort le 23. Avril 1016. épousa 1°. en 984. *Elgive*, fille du comte *Theodoret*. 2°. en 1002. *Emme*, fille de *Richard* I. du nom, duc de Normandie, laquelle prit une seconde alliance avec *Canut* I. du nom, roi de Danemarck & d'Angleterre. Du premier mariage vinrent Edmond II. du nom, qui suit; *Edwin*, qui prit le titre de roi d'Angleterre, & après la mort de son frere aîné, fut appellé par dérision *roi des Paysans* & fut assassiné l'an 1017. *Aldestan*, mort jeune; & *Edigne*, mariée à *Eustache* comte de Boulogne. Et du second lit sortirent S. Edoüard III. du nom, dit *le Confesseur*, qui fut roi d'Angleterre après le roi Canut, fut couronné l'an 1043. & mourut le 6. Janvier 1066. sans laisser de posterité d'*Edythe*, fille de *Godwin* comte de Kent. *Alfred*, mis à mort l'an 1036. après avoir eu les yeux crevés, & *Gode* d'Angleterre mariée à *Vautier* de Maigne, comte d'Hereford.

VIII. Edmond, II. du nom, dit *Coste de Fer* à cause de sa force, roi d'Angleterre, ayant été trahi par le Duc de Murcie, il fut obligé malgré lui de partager son royaume avec Canut roi de Danemarck, & peu de jours après il fut assassiné l'an 1016. Il épousa *Algide*, veuve de *Sigeferd* comte de Northampton, dont il eut *Edmond*, qui passa en Hongrie, où il fut élevé à la cour du roi Salomon, & y mourut sans alliance; & Edoüard, qui suit;

IX. Edoüard dit *le Banni*, prince d'Angleterre, passa une partie de sa vie en Hongrie à la cour du roi Salomon, jusqu'à ce qu'ayant été rappellé par le roi *Edoüard* III. du nom, son oncle qui avoit dessein de le déclarer son successeur, il retourna avec toute sa famille en Angleterre, l'an 1057. où il mourut peu après son arrivée avant son oncle. Il avoit épousé *Agathe*, fille d'*Etienne* roi de Hongrie, ou selon d'autres sœur de sa femme, qui étoit fille de l'empereur *Henri* III. dont il eut *Edmond*, mort sans alliance; Edgar, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Malcolme* roi d'Ecosse; & *Christine* d'Angleterre, religieuse.

X. Edgar prince d'Angleterre, retourna avec son pere en Angleterre, fut fort cheri du roi Edoüard III. qui le destinoit son successeur à la couronne, dont il fut dépossedé par l'ambition de Harold comte de Kent. Depuis il se soûmit au duc de Normandie, & lui preta serment de fidelité. Il fit le voyage de la Terre sainte; se jetta dans la ville de Laodicée, qu'il défendit contre les Infideles l'an 1099. & mourut en Ecosse, étant le dernier mâle de la race des rois Anglois-Saxons, sans laisser de posterité de *Marguerite*, sœur de *Malcolme* roi d'Ecosse.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS *de Danemarck.*

I. Suenon roi de Danemarck & d'Angleterre, fils de Harold dit *le Grand*, roi de Danemarck, s'empara de l'Angleterre sur le roi Ethelred, qu'il obligea de lui payer tribut, & se fit couronner roi; mais il ne joüit pas long-tems de cette dignité; car après avoir pillé toute l'Angleterre, il mourut le 3. Fevrier 1014. ayant eu pour enfans de *Gyrithe* ou *Sigride*, fille de *Keglare* Tostas, Canut I. du nom, qui suit; *Thyra*, mariée à *Burislas* prince des Vandales, d'avec lequel ayant fait divorce, elle épousa *Olaüs* roi de Norwege; & *Estrithe*, dite aussi *Marguerite*, alliée 1°. à *Richard* III. du nom, duc de Normandie, 2°. à *Ulphon*, comte Anglois, auteur de la nouvelle branche des rois de Danemarck, qui a fini en *Marguerite* reine de ces trois royaumes.

II. Canut, I. du nom, dit *le Grand*, roy de Danemarck, d'Angleterre & de Norwege, partagea le royaume d'Angleterre avec Edmond II. du nom, & mourut l'an 1036. Il épousa 1°. *Alwine*, fille du comte *Alfrid*. 2°. *Emme* de Normandie, veuve d'*Ethelred* roi d'Angleterre, & fille de *Richard* I. du nom, duc de Normandie. Du premier mariage du roi Canut sortirent, *Suenon* désigné roi de Norwege par son pere, & mort l'an 1036. & *Harold* roi d'Angleterre, mort l'an 1040. sans posterité. Et du second vinrent Canut II. du nom, qui suit; & *Cunegonde*, mariée à *Henri* III. du nom, empereur, morte l'an 1043. *voyez* CANUT.

III. Canut II. du nom, dit *le Duc*, roi d'Angleterre & de Danemarck, fut couronné roi d'Angleterre l'an 1040. & mourut d'apoplexie sans posterité l'an 1041.

Harold, fils de Godwin comte de Kent, fut proclamé roi d'Angleterre en 1066. après la mort du roi *Edoüard* III. du nom, qui avoit épousé sa sœur & fut tué au combat d'Hastinges, donné le 14. Octobre de la même année.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES DUCS DE NORMANDIE.

I. Guillaume I. du nom, dit *le Conquerant*, roi d'Angleterre, fils *naturel* de Robert II. du nom, duc de Normandie, fut maintenu dans le duché de Normandie par Henri I. du nom, roi de France, & institué heritier du royaume d'Angleterre par S. Edoüard III. du nom, dit *le Confesseur*, l'an 1065. dont il fut couronné roi l'an 1066. après avoir vaincu Harold son competiteur, & mourut d'une chûte de cheval le 9. Septembre 1087. âgé de 64. ans. Il épousa *Mahaud* de Flandres, fille de *Baudoüin* V. du nom, dit *de Lille* comte de Flandres, morte le 2. Novembre 1083. dont il eut 1. *Robert* III. du nom, duc de Normadie, surnommé *Courtois*, qui fut privé du royaume par son pere, & fut obligé de se contenter du duché de Normandie, & de l'argent que son frere puisné lui donna pour aller à la conquête de la Terre sainte, où il se signala à la prise de Jerusalem, & autres expeditions. Ayant depuis déclaré la guerre au roi Henri son frere, il fut fait prisonnier & conduit en Angleterre, où il mourut le 10. Fevrier 1134. après 28. ans de prison, ayant eu de *Sibille*, fille de *Geofroy* comte de Conversane en Italie, *Guillaume*, qui fut privé du duché de Normandie par le roi Henri I. son oncle, & joüit pendant quelque tems du comté de Flandres par la faveur de Loüis VI. dit *le Gros*, roi de France, qui lui donna le Vexin & autres terres. Il mourut le 27. Juillet 1128. sans enfans ni de *Sibille* d'Anjou, avec laquelle l'on tient qu'il fit divorce, ni de *Jeanne*, fille de *Humbert* II. du nom, comte de Morienne, ses deux femmes; & *Henri* mort jeune; 2. *Richard*, mort jeune; 3. Guillaume II. du nom, qui suit; 4. Henri I. du nom, qui continua *la posterité rapportée ci après*; 5. *Cecile*, abbesse de la Trinité de Caen, morte le 13. Juillet 1126. 6. *Constance*, mariée à *Alain* III. du nom, dit *Fergeant*, comte de Bretagne; 7. *Adelise*, mariée à *Haralde* Comte; 8. *Gundrede*, alliée à *Guillaume* de Varenne, comte de Surrey, morte le 27. May 1085. 9. *Agathe*, mariée à *Alfonce* roi de Galice; & 10. *Adele* ou *Alix* d'Angleterre, qui étoit la quatriéme fille, fut mariée à *Etienne* surnommé *Henri*, comte de Champagne & de Brie, dont elle eut entre autres enfans Etienne de Blois, lequel étant passé en Angleterre après la mort du roi Henri I. du nom son oncle, se fit couronner roi d'Angleterre le 26. Decembre 1135. mais ayant été fait prisonnier à la bataille donnée près de Lincoln le 2. Fevrier 1141. par Mahaud d'Angleterre, comtesse d'Anjou, sur laquelle ceux de Londres, qui suivoient le parti d'Etienne, ayant remporté la victoire le 14. Septembre suivant, il fut mis en liberté; fit un traité de paix avec le roi Henri II. en 1148. & mourut le 25. Octobre 1154. Il avoit épousé *Mathilde*, fille & heritiere d'*Eustache* comte de Boulogne, morte le 3. May 1151. dont il eut *Baudoüin*, mort jeune. *Eustache* de Blois, comte de Boulogne, qui fut couronné roi d'Angleterre du vivant de son pere, & mourut le 10. Août 1151. sans enfans de *Constance* de France, fille de *Louis* VI. du nom, dit *le Gros*, roi de France, qu'il avoit épousée en Fevrier 1140. Elle prit une seconde alliance avec *Raymond* VI. du nom, comte de Toulouse, & vivoit en 1176. *Guillaume*, comte de Mortain & de Boulogne, tué au siege de Toulouse en 1160. sans laisser de posterité d'*Isabelle*, fille & heritiere

de *Guillaume* comte de Varennes & de Surrey; & *Marie* de Blois, comtesse de Boulogne & de Mortain, mariée à *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandres*.

II. Guillaume, II. du nom, dit *le Roux*, roi d'Angleterre, succeda à son pere à la couronne, au préjudice de son frere aîné, fut couronné le 26. Septembre 1087. & fut blessé d'un coup de fléche, tirée sans dessein par Gautier Tyrel l'un de ses gardes, étant à la chasse, dont il mourut sans alliance le 2. Août 1100.

II. Henri, I. du nom, dit *Beauclerc*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, né l'an 1070. succeda au roi Guillaume II. son frere, fut couronné le 6. Août de l'an 1100. & mourut le 2. Decembre 1135. Il épousa 1°. en l'an 1100. *Mahaud*, dite *la Bonne*, fille de *Malcolme* III. du nom, roi d'Ecosse, morte l'an 1118. 2°. l'an 1121. *Alix*, fille de *Geofroy*, dit *le Barbu*, duc de Brabant, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent *Guillaume*, duc de Normandie, né l'an 1102. mort le 26. Novembre 1119. sans laisser de posterité de *Mahaud*, fille de *Foulque* V. du nom, comte d'Anjou, qu'il avoit épousée la même année, laquelle après la mort de son mari se rendit religieuse, & fut abbesse de Fontevrault; & *Mahaud* d'Angleterre, née l'an 1104. mariée 1°. l'an 1114. à *Henri* V. du nom, empereur; 2°. l'an 1127. à *Geofroy* V. du nom, surnommé *Plantegenest*, comte d'Anjou, morte le 10. Septembre 1167. De ce mariage sortirent Henri II. du nom, roi d'Angleterre, qui commença *la branche des rois issus de la maison* d'Anjou, *rapportée ci-après*; *Geofroy*, surnommé *Martel*, comte de Nantes, mort en Juillet 1157. & *Guillaume*, mort le 30. Janvier 1163. *Le roi* Henri I. *laissa aussi pour enfans* naturels 1. Robert, *créé comte de Glocester en l'an* 1109. *mort le* 31 *Octobre* 1147. *ayant eu entre autres enfans de* Mabille, *fille de* Robert *Fitz-Hamon*, *seigneur de Corbeil*, Guillaume, *comte de Glocester*, *seigneur de Clamorgan*, *mort en* 1183. *laissant des enfans d'*Hanoise, *fille de* Robert *Bossu*, *comte de Leicester*. 2. Richard, *suffoqué le* 26. *Novembre* 1119. *sans laisser de posterité d'*Amicie, *fille de* Raoul *de Guader*. 3. Renaud, *comte de Cornoüaille*, *mort l'an* 1176. *qui laissa des enfans de* N. *fille de* Guillaume *Fitz-Richard*. 4. Robert, *qui épousa* Mathilde. 5. 6. 7. Gilbert, Guillaume *&* Henri, *dont on ne trouve que le nom*. 8. Mahaud, *dite l'Aînée*, *mariée à* Rotrou, *comte du Perche*, *qui fut noyé avec son frere l'an* 1119. 9. Julienne, *mariée à* Eustache *de Pacy*. 10. Constance, *alliée à* Roscelin, *vicomte de Beaumont*. 11. Mahaud, *dite* la Jeune, *qui épousa* Conan III. *du nom dit* le Gros, *comte de Bretagne*. 12. Aline, *dite* Havoise, *mariée à* Matthieu *I. du nom*, *sire de Montmorency*, *connétable de France*; *&* 13. Elisabeth, *qui épousa* Alexandre, *roi d'Ecosse*.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON D'ANJOU.

I. Henri, II. du nom, roi d'Angleterre, duc de Normandie, &c. fils aîné de George V. du nom, dit *Plantegenest*, comte d'Anjou. *Voyez* ANJOU, & de *Mahaud*, heritiere de la couronne d'Angleterre, né l'an 1133. succeda à son pere aux comtés d'Anjou, de Touraine & du Maine, & à cause de sa mere au duché de Normandie, & au royaume d'Angleterre après la mort du roi Etienne, dont il fut couronné roi le 29 Decembre 1153. & mourut le 17. Juillet 1189. Il épousa le 19. May 1152. *Alienore*, duchesse de Guyenne, & comtesse de Poitou, fille aînée & heritiere de *Guillaume* X. du nom, duc de Guyenne, &c. laquelle avoit épousé l'an 1137. *Loüis* VII. du nom, dit *le Jeune*, roi de France, & dont elle avoit été separée à cause de parenté au concile de Baugency sur Loire, en Mars 1152. Elle fut fort maltraitée par le roi Henri II. son mari, qui la fit même emprisonner pendant douze ou quinze ans, & mourut fort âgée le 31. Mars 1204. ayant eu de ce second mariage, 1. *Guillaume*, duc de Normandie, né en 1153. mort en 1156. 2. *Henry*, dit *le Jeune*, qui suit; 3. *Richard* I. du nom, roi d'Angleterre après son frere, *dont il sera parlé ci-après*. 4. *Geofroy* d'Angleterre, comte d'Anjou, surnommé *le Beau*, né le 23. Septembre 1158. qui fut aussi comte de Bretagne à cause de sa femme, & mourut à Paris le 19. Août 1186. ayant été foulé aux pieds des chevaux dans un tournois. Il épousa *Constance*, comtesse de Bretagne, fille & heritiere de *Conan*, comte de Bretagne, dont il eut *Artus*, comte de Bretagne & d'Anjou, né posthume l'an 1186. qui fut tué par le commandement du roi Jean, dit *Sans Terre*; son oncle en l'an 1200. & son corps jetté dans la riviere. *Voyez* ARTUS I. & *Eleonore* d'Angleterre, née en 1184. qui fut détenuë prisonniere pendant plusieurs années, & mourut sans alliance l'an 1241. 5. Jean surnommé *Sans-Terre*, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; 6. *Mathilde*, née l'an 1156. mariée l'an 1168. à *Henri* III. du nom, dit *le Lion*, duc de Baviere & de Saxe, mort l'an 1189. 7. *Eleonore*, née le 13. Octobre 1162. mariée en Septembre 1170. à Alphonse IX. du nom, roi de Castille, morte le 21. Octobre 1214. de chagrin de la mort de son mari; & 8. *Jeanne* d'Angleterre, née en Octobre 1164. mariée 1°. l'an 1176. à *Guillaume* II. du nom, roi de Sicile. 2°. l'an 1196. à *Raimond* VII. du nom, comte de Toulouse, mort en Septembre 1199. *Le roi* Henri *II. eut aussi deux fils naturels*; *sçavoir*, Geofroy, *qui fut chancelier d'Angleterre & archevêque d'Yorck*, *& mourut l'an* 1213. *&* Guillaume, batard *d'Angleterre*, *surnommé* Longue-Epée, *mort l'an* 1226. *de la fatigue qu'il avoit soufferte sur mer*. *Il épousa* Ele, *fille & heritiere de* Guillaume *Seitz-Patrick*, *comte de Salisbury*, *dont il eut* 1. Guillaume *Longue-Epée II. du nom*, *comte de Salisbury*, *mort en la Palestine l'an* 1249. *laissant des enfans d'*Idoine, *fille & heritiere de* Richard *de Camville*, *dont la posterité finit en* Marguerite *Longue-Epée*, *mariée à* Henri *de Lacy*, *comte de Lincoln*. 2. Richard, *chanoine de Salisbury*. 3. Etienne, *grand justicier d'Irlande & comte d'Ulster par* Ermeline *sa femme*, *dont il eut* Ele, *mariée à* Roger *de la Zouche*. 4. Nicolas, *évêque de Salisbury*, *mort en* 1297. 5. Isabelle, *premiere femme de* Guillaume *baron de Vesci*. 6. Ele, *mariée* 1°. *à* Thomas *VII. du nom comte de Warwick*. 2°. *à* Philippe *Basset*, *mort l'an* 1297. 7. Ide, *alliée à* Vautier *Seitz-Robert*; *&* 8. *autre* Ele, *qui épousa* Guillaume *d'Odingselles*.

II. Henri dit *le Jeune* ou *au Court-Mantel*, né le 28. Fevrier 1155. fut couronné roi d'Angleterre le 15. Juillet 1170. du vivant de son pere, & mourut le 11. Juin 1182. Il avoit épousé en l'an 1170. *Marguerite* de France, comtesse de Vexin, fille de *Loüis* VII. du nom, dit *le Jeune*, roi de France, & de *Constance* de Castille, sa deuxiéme femme. Elle prit une seconde alliance l'an 1185. avec *Bela* III. du nom, roi de Hongrie, après la mort duquel elle se retira à Acre en la Palestine l'an 1196. & y mourut l'année suivante.

II. Richard, I. du nom, surnommé *Cœur-de-Lyon*, troisiéme fils de Henri II. du nom, roi d'Angleterre, fut couronné roi d'Angleterre le 3. Septembre 1189. & mourut le 6. Avril 1199. de la blessure qu'il reçut au siege de Chalus en Limosin, sans enfans de *Berengere* de Navarre, fille de *Sanche* VI. du nom, dit *le Sage*, roi de Navarre, qu'il avoit épousée le 12. Mai 1191.

II. Jean surnommé *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, duc de Normandie & de Guyenne, comte de Poitou, &c. cinquiéme fils du roi Henri II. nâquit l'an 1166. & fut couronné roi d'Angleterre le 25. Mai 1199. Les grands du royaume qui l'avoient en horreur se soûleverent contre lui, le forcerent de quitter la couronne, & il mourut d'avoir trop mangé de fruits le 19. Octobre 1216. abandonné de ses sujets. Il épousa 1°. *Isabelle*, fille de *Guillaume*, duc de Glocester, petit fils du roi *Henri* I. du nom, qu'il répudia pour cause de parenté. 2°. l'an 1200. *Isabelle*, comtesse d'Angoulême, fille unique & heritiere d'*Aymar*, comte d'Angoulême. Elle prit une seconde alliance l'an 1217. avec *Hugues* X. du nom, sire de Lesignen, & comte de la Marche, à qui le roi l'avoit enlevée, lorsqu'il étoit sur le point d'executer le traité de mariage qui étoit arrêté entre eux, & mourut l'an 1245. ayant eu de son premier mariage Henri III. du nom, qui suit; *Jeanne*, premiere femme d'*Alexandre* II. du nom, roi d'Ecosse, mariée le 25. Juin 1221. morte le 4. Mars 1238. *Eleonore*, mariée 1°. à *Guillaume* Maréchal, II. du nom, comte de Pembrock. 2°. le 7. Janvier 1238. à *Simon* de Montfort, comte de Leicester, sénéchal d'Angleterre, après la mort duquel

duquel elle se retira en France dans le monastere des religieuses de S. Dominique de Montargis, où elle vivoit encore l'an 1276. *Isabelle*, née en 1214. sixiéme femme de *Frederic* II. du nom empereur, qui l'épousa le 20. Juillet 1235. morte en couches le 1. Decembre 1241. & *Richard* d'Angleterre, comte de Cornoüaille, & de Poitou, né l'an 1209. qui fut élu roi des Romains l'an 1257. couronné le 27. Mai de la même année, & mourut l'an 1271. Il épousa 1°. l'an 1230. *Isabelle* Maréchal, veuve de *Gilbert* d'Ollare, comte de Glocester, & fille de *Guillaume* Maréchal, comte de Pembrock. 2°. l'an 1243. *Sancie* de Provence, fille de *Raymond-Berenger* II. du nom, comte de Provence, morte l'an 1261. 3°. l'an 1267. *Beatrix* de Hohntetten, niece de *Conrard*, archevêque de Cologne, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent *Jean*, mort jeune l'an 1232. *Henri* tué dans l'église de saint Laurent de Viterbe, au retour de son voyage d'outre-mer l'an 1271. par Guy de Montfort, comte de Nolé, son cousin, sans laisser de posterité de *Constance*, fille de *Gaston*, vicomte de Bearn; *Richard* mort sans alliance; *Nicolas* mort peu après sa naissance; & *Isabelle* née en 1233. morte en 1234. Les enfans du second mariage furent, *Edmond*, comte de Cornoüaille, qui fut gouverneur du royaume d'Angleterre en 1289. pendant l'absence du roi Edoüard I. du nom, & mourut l'an 1300. sans enfans de *Marguerite*, fille de *Richard* de Clare, comte de Glocester; & *Richard* d'Angleterre, tué au siege de Barwick l'an 1296.

III. Henri, III. du nom, roi d'Angleterre, né le 1. Octobre 1206. fut couronné le 28. Octobre 1216. & mourut le 16. Novembre 1272. Il épousa le 12. Janvier 1236. *Eleonore*, fille de *Raimond-Berenger* II. du nom, comte de Provence, morte le 25. Juin 1291. dont il eut Edouard I. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; Edmond, *qui fit la branche des comtes de* Lancastre, *rapportée ci-après*; *Richard*, *Jean* & *Henri* morts jeunes; *Guillaume*, mort en 1256. *Marguerite* née en 1241. premiere femme d'*Alexandre* III. du nom, roi d'Ecosse, qu'elle épousa l'an 1251. morte l'an 1273. *Beatrix*, née le 25. Juin 1242. & mariée en 1259. à *Jean* II. du nom duc de Bretagne, morte en Mars 1277. & *Catherine* d'Angleterre, née 25. Novembre 1253. morte jeune.

IV. Edouard, I. du nom, surnommé *Longues-Jambes*, roi d'Angleterre, né le 17. Juin 1239. fut couronné le 19. Août 1274. & mourut de dissentrie le 7. Juillet 1307. Il épousa 1°. l'an 1254 *Eleonore*, fille de *Ferdinand* III. du nom, roi de Castille, morte le 27. Novembre 1290. 2°. le 8. Septembre 1299. *Marguerite* de France, fille de *Philippe* III. du nom, dit *le Hardi*, roi de France, morte l'an 1317. Du premier lit vinrent *Jean* & *Henri*, morts jeunes; *Alfonce* né l'an 1273. mort le 19. Aoust 1284. Edouard II. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; *Eleonore* née l'an 1266. mariée l'an 1294. à *Henri*, comte de Bar, morte en 1298. *Jeanne*, née l'an 1272. qui épousa 1°. l'an 1290. *Gilbert* de Clare V. du nom, comte de Glocester. 2°. l'an 1296. *Raoul* de Monthermer, chevalier, l'un de ses serviteurs, sans le consentement du roi, qui la fit emprisonner, morte le 10. Mai 1305. *Marguerite*, née l'an 1275. qui épousa l'an 1290. *Jean* II. du nom, duc de Brabant; *Berengere* & *Alix*, mortes jeunes; *Marie* née le 22. Avril 1279. religieuse à Fontevrault; *Elisabeth*, née l'an 1284. mariée 1°. l'an 1298. à *Jean* I. du nom, comte de Hollande; 2°. à *Humfroi* de Bohum, comte d'Herford & d'Essex, connétable d'Angleterre, morte l'an 1316. *Beatrix* & *Blanche* d'Angleterre mortes jeunes. Du second mariage sortirent, 1. *Thomas* d'Angleterre, comte de Nortfolck, maréchal d'Angleterre, né le 1. Juin de l'an 1300. mort l'an 1338. Il épousa 1°. *Alix*, fille de *Roger* Halys, comte d'Harwick & de Suffolk. 2°. *Marie* de Rooz, veuve de *Guillaume* baron de Breuves, & fille de *Guillaume*, baron de Roos, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent *Edoüard*, mort avant son pere; & *Marguerite* d'Angleterre, duchesse de Nortfolck, alliée 1°. à *Jean*, baron de Segrave; 2°. à *Vaultier*, baron de Manny, morte le 24. Mars 1399. 2. *Edmond* d'Angleterre I. du nom, comte de Kent, né le 5. Août 1301. qui eut la tête tranchée l'an 1329. pour avoir favorisé les complots de la noblesse qui vouloit délivrer de prison le roi Edoüard II. son frere. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Jean*, baron de Waxe, dont il eut *Edmond* II. du nom, comte de Kent, mort jeune l'an 1332. *Jean*, comte de Kent, mort l'an 1352. sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* duc de Juliers; & *Jeanne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Montagu, comte de Salisbury, dont elle fut separée. 2°. à *Thomas* Holland, qui fut créé comte de Kent à cause de sa femme, & fut l'un des premiers chevaliers de l'ordre de la jarretiere. 3°. l'an 1361. à *Edoüard* d'Angleterre surnommé, *le Noir*, prince de Galles, dont elle eut Richard II. du nom, roi d'Angleterre; 3. *Eleonore* d'Angleterre, née l'an 1306. mort jeune.

V. Edouard, II. du nom, roi d'Angleterre, né le 25. Août 1284. fut couronné le 23. Fevrier 1308. ayant été arrêté prisonnier l'an 1326. par les intrigues de la reine sa femme, elle le fit declarer par le parlement assemblé à Londres incapable du gouvernement du royaume, & lui fit substituer le prince Edoüard son fils. Cet infortuné prince, qui mourut le 25. Janvier 1327. d'un fer chaud qu'on lui mit dans le fondement, avoit épousé le 22. Janvier 1308. *Isabelle* de France, fille de *Philippe* IV. du nom, dit *le Bel*, roi de France & de Navarre, morte le 31. Novembre 1357. dont il eut Edouard III. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; *Jean*, comte de Cornoüaille, né le 13. Août 1315. mort en Octobre 1334. sans enfans de *Marie* d'Espagne, fille de *Ferdinand*, seigneur de Lara; *Jeanne*, mariée l'an 1329. à *David* II. du nom, roi d'Ecosse; & *Eleonore* d'Angleterre, alliée l'an 1332. à *Renaud* II. du nom, duc de Gueldres, dont elle fut la seconde femme.

VI. Edouard III. du nom, roi d'Angleterre, né le 13. Novembre 1312. fut couronné le 1. Fevrier 1327. institua l'ordre de la jarretiere l'an 1344. & mourut le 21. Juin 1377. accablé de chagrin de la mort d'Edoüard, prince de Galles son fils. Il épousa l'an 1327. *Philippe* de Hainault, fille de *Guillaume* III. du nom, comte de Hainault, morte le 15. Août 1369. dont il eut 1. Edouard surnommé *le Noir*, prince de Galles, qui suit; 2. *Guillaume*, né l'an 1336. mort au berceau; 3. *Lionel* d'Angleterre, duc de Clarence, né le 29. Novembre 1338. & mort le 17. Octobre 1368. qui épousa 1°. l'an 1352. *Elisabeth* du Bourg, fille unique & heritiere de *Guillaume* du Bourg, comte d'Ulster, morte l'an 1363. 2°. le 25. Avril 1368. *Toland* de Milan, fille de *Galeas* II. du nom, duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans; & laissa de sa premiere femme, *Philippe* d'Angleterre, *Clarice*, née le 16. Août 1355. mariée l'an 1368. à *Edmond* de Mortemer, comte de la Marche. 4. Jean d'Angleterre, duc de Lancastre, qui continua la *lignée des rois d'Angleterre*, *rapportée ci-après*. 5. Edmond, comte de Cambridge, puis duc d'Yorck, qui continua *la lignée des rois d'Angleterre après la branche des ducs de* Lancastre, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 6. *Guillaume*, mort jeune; 7. *Thomas* d'Angleterre, duc de Glocester, & comte de Buckingham, connétable d'Angleterre, né le 7. Janvier 1355. qui fut étranglé à Calais avec une serviette le 8. Septembre 1397. Il épousa *Eleonore* de Bohun, fille aînée & heritiere de *Humfroy* de Bohun, comte de Hereford, d'Essex & de Northampton, morte le 3. Octobre 1399. dont il eut *Humfroy*, comte de Buckingham, mort sans alliance, l'an 1399. *Anne*, comtesse de Buckingham, mariée 1°. l'an 1402. à *Edmond*, comte de Stafford. 2°. l'an 1419. à *Guillaume* Bourchier, comte d'Eu, morte l'an 1440. *Jeanne*, qui épousa *Gilbert*, baron de Talbot-de-Goderick; *Isabelle*, religieuse; & *Philippe* morte jeune; 8. *Isabelle* mariée à *Enguerrand* de Coucy, comte de Bedfort; 9. *Jeanne*, née l'an 1335. mariée à *Alfonce*, roi de Castille, morte l'an 1348. 10. *Blanche*, morte l'an 1340. 11. *Marie*, premiere femme de *Jean* V. du nom, dit le *Vaillant*, duc de Bretagne, morte après l'an 1362. & 12. *Marguerite* d'Angleterre, née le 30. Juillet 1346. premiere femme de *Jean* de Hasting, comte de Pembrock.

VII. Edouard d'Angleterre, dit *le Noir*, prince de Galles, né le 15. Juin 1330. gagna la bataille de Poitiers, où Jean roi de France demeura prisonnier l'an 1356. & mourut avant son pere le 8. Juillet 1376. Il épousa l'an 1361. *Jeanne* d'Angleterre, comtesse de Kent, veuve

de *Thomas* Holland, & fille d'*Edmond*, comte de Kent, morte le 8. Juillet 1385. dont il eut *Edoüard*, né l'an 1365. mort à l'âge de sept ans; & Richard II. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; *ce prince eut aussi pour enfans* naturels, Jean *Sounder*, & Roger *de Clarendan*.

VIII. Richard, II. du nom, roi d'Angleterre, né l'an 1366. fut couronné le 16. Juillet 1377. mais ayant été arrêté prisonnier par Henri, duc de Lancastre, son cousin, il fut dépossedé du thrône du consentement general du parlement le 29. Septembre 1399. & massacré peu après par le commandement du même duc, qui lui succeda. Il avoit épousé 1°. l'an 1382. *Anne* de Luxembourg, fille de *Charles* IV. du nom, empereur & roi de Bohéme, morte l'an 1394. 2°. le 1. Novembre 1396. *Isabelle* de France, fille de *Charles* VI. du nom, roi de France, dont il n'eut point d'enfans. La reine *Isabelle* après la mort du roi son mari, revint en France, & prit une seconde alliance le 29. Juin 1406. avec *Charles* duc d'Orleans & comte de Valois, & mourut en couches le 13. Septembre 1409.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE DE Lancastre.

VII. Jean d'Angleterre, quatriéme fils d'Edouard III. du nom, roi d'Angleterre, né à Gand l'an 1340. fut comte de Richemont, puis duc de Lancastre & connétable d'Angleterre. Il prit aussi le titre de roi de Castille & de Leon, à cause de sa seconde femme, dont il se désista, & mourut l'an 1399. Il épousa 1°. le 17. Mai 1359. *Blanche*, fille puînée de *Henri* II. du nom, duc de Lancastre, morte l'an 1369. 2°. l'an 1372. *Constance* de Castille, fille de *Pierre*, dit *le Cruel*, roi de Castille & de Leon, morte l'an 1394. 3°. *Catherine* Roet, veuve d'*Othon* Swinford, chevalier, morte le 1. Mai 1403. Du premier mariage, sortirent Henri IV. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1387. à *Jean* I. du nom, roi de Portugal, morte de la peste le 9. Juin 1415. & *Elisabeth* d'Angleterre, alliée 1°. à *Jean* Holland, duc d'Excester, & comte de Huntingdon. 2°. à *Jean* de Cornwal, baron de Fanhope de Milbrook. Du second mariage vint, *Catherine* d'Angleterre-Lancastre, mariée l'an 1393. à *Henri*, prince des Asturies, puis roi de Castille & de Leon, III. du nom, morte le 2. Juin 1418. & du troisiéme mariage vinrent, Jean, dit de *Beaufort*, qui fit *la branche des ducs de* Sommerset, *rapportée ci-après*; *Henri* de Beaufort, évêque de Winchester, nommé cardinal l'an 1426. par le pape Martin V. mort le 11. Avril 1447. *laissant pour fille* naturelle, Jeanne, *alliée à* Edoüard *Stradling*, *chevalier*. Voyez BEAUFORT. *Thomas* de Beaufort, duc d'Excester, comte de Dorset, chevalier de la jarretiere, & chancelier d'Angleterre, mort le 27. Decembre 1424. sans enfans de *Marguerite*, fille de *Thomas* de Neuil; & *Jeanne* de Beaufort, mariée 1°. à *Robert* Ferreres. 2°. à *Raoul* de Neuil, comte de Westmorland, mort le 13. Novembre 1440.

VIII. Henri, IV. du nom, surnommé *de Bullinbrock*, roi d'Angleterre, né l'an 1366. porta le titre de comte de Derby, puis de duc d'Hereford & de Northampton, & prit le nom de duc de Lancastre après la mort de son pere. S'étant mis à la tête des revoltés d'Angleterre, il surprit le roi Richard II. du nom, son cousin; se fit couronner roi le 2. Octobre 1399. & mourut de la lépre le 20. Mars 1413. Il épousa 1°. l'an 1380. *Marie* de Bohun, fille & heritiere de *Humfroy*, comte de Hereford, d'Essex & de Northampton, morte l'an 1394. 2°. l'an 1403. *Jeanne* de Navarre, veuve de *Jean* V. du nom, dit *le Vaillant*, duc de Bretagne, & fille de *Charles* II. du nom, dit *le Mauvais*, roi de Navarre & comte d'Evreux, morte le 10. Juillet 1437. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent 1. Henri V. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; 2. *Thomas* d'Angleterre duc de Clarence, comte d'Albemarle, grand maître & connétable d'Angleterre, qui fut tué à la bataille de Baugé en Anjou le 22. Mars 1421. sans laisser de posterité de *Marguerite* Holland, veuve de *Jean* comte de Sommerset, & fille de *Thomas* Holland, comte de Kent, morte le 31. Decembre 1440. *& laissa pour fils* naturel, Jean *de Clarence*; 3. *Jean* d'Angleterre, duc de Bedfort, qui fut protecteur du royaume d'Angleterre, & établi regent en France pendant la minorité du roi Henri VI. son neveu, & mourut à Roüen le 14. Septembre 1435. sans enfans d'*Anne* de Bourgogne, fille de *Jean*, surnommé *Sans-Peur*, duc de Bourgogne, qu'il avoit épousée l'an 1423. morte le 14. Novembre 1432. ni de *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Pierre*, comte de saint Paul, morte le 30. Mai 1472. ses deux femmes. *Voyez* BEDFORT. 4. *Humfroy* d'Angleterre, duc de Glocester & comte de Pembroch, grand chambellan & défenseur du royaume d'Angleterre, & qui en fut établi protecteur pendant la minorité du roi Henri VI. son neveu; mais ayant été convaincu de trahison, il fut étranglé la nuit l'an 1466. sans laisser de posterité ni de *Jacqueline* de Baviere, comtesse de Hollande, de Zelande, & de Hainault, ni d'*Eleonore* Cobham, fille de *Regnault*, baron de Sterboroug, ses deux femmes, *& laissa pour fille* naturelle, Antigone, *mariée à* Henri *Grey*, *comte de Tancarville*, *& baron de Powis*; 5. *Blanche* d'Angleterre, premiere femme de *Loüis* III. du nom, dit *le Barbu*, électeur Palatin, mariée l'an 1402. morte l'an 1417. & 6. *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1405. à *Eric*, roi de Danemarck, de Suede & de Norwege, duc de Pomeranie.

IX. Henri, V. du nom, roi d'Angleterre, né l'an 1388. fut couronné le 13. Avril 1413. Philippe surnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, abusant de l'imbecillité de Charles VI. du nom, roi de France, le porta à desheriter le Dauphin son fils, & à marier sa fille avec le roi Henri, qui fut declaré regent du royaume par traité passé à Troyes le 20. Mai 1420. & successeur de la couronne après la mort du roi. Le roi Henri mourut au château de Vincennes près Paris, le 31. Août 1422. âgé de 34. ans. Il épousa le 2. Juin 1420. *Catherine* de France, fille puînée de *Charles* VI. du nom, roi de France, & d'*Isabelle* de Baviere. Etant restée veuve, elle épousa secretement *Owen* Tudor, chevalier du pays de Galles, d'une naissance inconnuë, & mourut l'an 1438. ayant eu de son premier mariage Henri VI. du nom roi d'Angleterre, qui suit; & du second vint *Edmond* Tudor, comte de Richemont, qui fut pere d'Henri VII. du nom, roi d'Angleterre, *dont sera parlé ci-après*.

X. Henri, VI. du nom, roi d'Angleterre, né le 6. Decembre 1421. fut couronné le 6. Novembre 1429. & étant venu en France, il fut reçû à Paris avec beaucoup de pompe le 2. Decembre 1431. & couronné roi de France en l'église de Paris le 16. du même mois; mais après plusieurs combats & intrigues, il fut depoüillé de ses états, & fut mis à mort le 21. Mai 1472. par le commandement du roi Edouard IV. du nom. Il épousa l'an 1444. *Marguerite* d'Anjou, fille puînée de *René*, surnommé *le Bon*, roi de Naples & de Sicile, laquelle, après la mort de son mari, fut renvoyée en France, & mourut le 25. Août 1482. ayant eu pour fils unique *Edouard* d'Angleterre, prince de Galles, tué à la bataille de Teukesbury le 13. Mai 1471. sans enfans d'*Anne* Neuil, fille de *Richard* comte de Warwick, qu'il avoit épousée l'an 1470. Elle prit une seconde alliance avec *Richard* III. du nom roi d'Angleterre, & mourut l'an 1484.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE d'Yorck.

VII. Edmond d'Angleterre, surnommé *de Langley*, cinquiéme fils d'Edouard III. du nom, roi d'Angleterre, nâquit l'an 1341. fut comte de Cambridge, comte de Tindal, chevalier de l'ordre de la jarretiere, puis créé duc d'Yorck par le roi Richard II. du nom, son neveu, & mourut le 1. Août 1402. Il épousa 1°. l'an 1372. *Isabelle* de Castille, fille de *Pierre* roi de Castille & de Leon, morte l'an 1394. 2°. *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, comte de Kent, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Henri* Bromflet, & mourut en .... Edmond eut de son premier mariage *Edouard* duc d'Yorck, comte de Rutland, conétable d'Angleterre, & chevalier de l'ordre de la jarretiere, tué à la bataille d'Azincourt le 25. Octobre 1415. sans laisser posterité de *Philippe*, fille de *Jean* baron de Mohun-de-Dunster; Richard, qui suit; & *Constance*;

amie de *Thomas* Holland III. du nom comte de Kent, puis mariée à *Thomas* Spencer, comte de Glocester, morte l'an 1417.

VIII. RICHARD d'Yorck, I. du nom, surnommé *Coninsburg*, comte de Cambridge, ayant conspiré contre le roi Henri IV. eut la tête tranchée l'an 1402. Il épousa 1°. *Anne* de Mortemer, fille de *Roger* comte de la Marche; 2°. *Mahaud*, fille de *Thomas* baron de Clifford, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent RICHARD II. du nom, qui suit; & *Isabelle*, mariée à *Henri* Bourchier, comte d'Essex.

IX. RICHARD, II. du nom, duc d'Yorck après la mort d'*Edouard* son oncle, comte de Cambridge, d'Ulton de la Marche & de Rutland, lieutenant au gouvernement du royaume de France, & chevalier de l'ordre de la jarretiere, se fit chef de la faction de la rose blanche, contre la maison royale de Lancastre, prétendant avoir droit à la couronne, au préjudice du roi Henri VI. sur lequel il emporta la victoire à la bataille de S. Alban l'an 1455. & la même année se fit declarer par le parlement heritier présomptif de la couronne, & protecteur du royaume d'Angleterre; mais il perdit la bataille & la vie au combat de Wakefeld, le 31. Decembre 1460. Il épousa *Cecile* de Neuil, fille de *Raoul* comte de Westmorland, morte le 31. Mai 1495. dont il eut 1. *Henri*, mort jeune; 2. EDOUARD IV. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; 3. *Edmond* comte de Rutland, qui fut tué au combat de Wakefeld le 31. Decembre 1460. 4. 5. 6. *Guillaume*, *Jean* & *Thomas*, morts jeunes; 7. *Georges* duc de Clarence, comte de Warwick & de Salisbury, grand chambellan d'Angleterre, qui fut secretement mis à mort dans la tour de Londres le 18. Fevrier 1477. Il avoit épousé l'an 1469. *Isabelle* de Neuil, fille de *Richard* comte de Warwick, morte l'an 1416. dont il eut *Edouard* comte de Warwick & de Salisbery, lequel fut envoyé en prison à la tour de Londres par le roi Richard III. du nom, son oncle, lorsqu'il eut usurpé la couronne: & étant accusé d'avoir voulu se sauver de la tour, il fut jugé coupable, & eut la tête tranchée le 28. Novembre 1499. à l'âge de 24. ans, sans avoir été marié; *Richard*, mort jeune; & *Marguerite* comtesse de Salisbery, mariée à *Richard* Polus, chevalier, qui fut convaincu de haute trahison l'an 1539. & eut la tête tranchée le 27. Mai 1541. 8. RICHARD III. du nom, roi d'Angleterre après son neveu, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 9. *Anne*, mariée 1°. à *Henri* Holland, duc d'Excester. 2°. à *Thomas* de S. Leger, chevalier, morte le 14. Janvier 1476. 10. *Elisabeth*, alliée à *Jean* de la Pole, duc de Suffolck; 11. *Marguerite*, troisiéme femme de *Charles* duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, qu'elle épousa le 9. Juillet 1468. morte l'an 1503. & 12. *Ursule*, morte jeune.

X. EDOUARD, IV. du nom, roi d'Angleterre, né le 21. Avril 1441. fut duc d'Yorck & comte de la Marche après la mort de son pere. Il se revolta contre le roi Henri VI. sur lequel il remporta la victoire, & se fit couronner roi le 29. Juin 1461. Il demeura paisible possesseur du royaume, nonobstant plusieurs tentatives inutiles que fit le roi Henri pour y rentrer, & mourut le 9. Avril 1483. Il épousa l'an 1464. *Elisabeth* de Wideville, veuve de *Jean* Grey, chevalier, & fille de *Richard* de Wideville, comte de Rivers, connétable d'Angleterre, & chevalier de la jarretiere, dont il eut EDOUARD V. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; *Richard* duc d'Yorck & de Nortfolck, né le 28. Mai 1474. qui fut étranglé avec le roi son frere le 24. Mai 1483. *Georges* duc de Bedfort, mort jeune; *Elisabeth*, née le 11. Fevrier 1467. mariée le 18. Janvier 1486. à *Henri* VII. du nom, roi d'Angleterre, morte le 2. Fevrier 1503. *Cecile*, mariée 1°. à *Jean* comte de Wells. 2°. à N. Kyme; *Anne*, alliée à *Thomas* Howard, duc de Nortfolck; *Brigide*, religieuse, morte l'an 1517. *Marguerite*, née & morte l'an 1472. *Marie*, morte l'an 1482. & *Catherine* d'Angleterre, mariée à *Guillaume* Courtney, comte de Devon, morte le 15. Novembre 1527. *Ce prince eut aussi pour enfans naturels d'*Elisabeth *Lucy*, Elisabeth bâtarde *d'Angleterre*, *mariée à* Thomas *Lumley*, *chevalier*; & Artus, bâtard *d'Angleterre*, *qui fut vicomte de Lisle à cause de sa femme* Elisabeth *Grey*, *sœur & heritiere de* Jean *vicomte de Lisle*, *& mourut le* 3. *Mars* 1541. *laissant pour enfans* Brigide, *mariée à* Guillaume *Carden*, *chevalier*; Françoise, *alliée* 1°. *à* Jean *Basset-de-Umberley*. 2°. *à* Thomas *Monk-de-Potheridge*; & Elisabeth, *qui épousa* François *Jobson*, *chevalier*.

XI. EDOUARD, V. du nom roi d'Angleterre, né le 4. Novembre 1470. succeda à la couronne sous la tutelle de Richard duc de Glocester son oncle, qui dans la passion de regner, se saisit de sa personne, & le fit étrangler dans son lit avec Richard duc d'Yorck son frere, le 24. Mai 1483.

X. RICHARD, III. du nom, roi d'Angleterre, huitiéme fils de RICHARD II. du nom, duc d'Yorck, porta le titre du duc de Glocester; & ayant fait étrangler ses deux neveux, dont il étoit tuteur, *ainsi qu'il a été marqué dans l'article précedent*, il se fit couronner roi le 7. Juillet 1483. & fut trouvé parmi les morts au combat de Bosworth, donné le 22. Août 1485. Il épousa *Anne* Neuil, veuve d'*Edouard* prince de Galles, qui étoit fils unique d'*Henri* VI. du nom roi d'Angleterre, fille de *Richard* de Neuil, comte de Warwick, morte l'an 1484. dont il eut *Edouard* prince de Galles, comte de Salisbury, né l'an 1473. mort avant son pere. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Catherine, *mariée à* Guillaume *comte de Hundington*.

DUCS DE SOMMERSET.

VIII. JEAN d'Angleterre, dit *de Beaufort*, fils de JEAN d'Angleterre, duc de Lancastre, & de *Catherine* Roët, sa troisiéme femme, & petit-fils d'EDOUARD III. du nom roi d'Angleterre, nâquit à Beaufort en France, avant le mariage de son pere, & fut declaré legitime avec ses freres & sœur par le parlement l'an 1396. en vertu d'une bulle du pape, qui declara le mariage bon & valable, & les surnomma *de Beaufort*, à cause qu'ils étoient nés au château de ce nom. Il fut créé comte de Sommerset l'an 1397. chambellan d'Angleterre l'an 1398. & mourut le 21. Avril 1410. ayant eu pour enfans de *Marguerite* Holland sa femme, fille de *Thomas* comte de Kent, 1. *Henri* de Beaufort, comte de Sommerset, né en 1401. mort l'an 1404. 2. *Jean* de Beaufort, duc & comte de Sommerset, chevalier de l'ordre de la jarretiere, mort le 27. Mai 1444. ayant épousé *Marguerite* Beauchamp, veuve d'*Olivier* de S. Jean, chevalier, dont il eut *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. à *Edmond* Tudor, comte de Richemont. 2°. à *Henri* Stafford. 3°. à *Thomas* Stanley, comte de Derby, morte le 27. Juin 1509. 3. EDMOND, qui suit; 4. *Thomas*, mort sans alliance; 5. *Jeanne*, mariée 1°. l'an 1423. à *Jacques* I. du nom, roi d'Ecosse. 2°. à *Jacques* Stuart, comte d'Athol, morte le 15. Juillet 1446. & 6. *Marguerite* de Beaufort, alliée à *Thomas* Courteney, comte de Devon.

IX. EDMOND de Beaufort, I. du nom, duc de Sommerset, marquis de Dorset, chevalier de l'ordre de la jarretiere, fut regent en France pour le roi Henri VI. & fut tué à la bataille de S. Alban le 22. Mai 1455. Il épousa *Eleonore* de Beauchamp, fille & heritiere de *Richard* comte de Warwick, morte le 12. Mai 1467. dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. *Edmond* de Beaufort II. du nom, duc de Sommerset, qui fut fait prisonnier à la bataille de Tewkesbury le 13. Mai 1471. & eut la tête tranchée deux jours après par l'ordre du roi Edouard IV. sans avoir été marié; *Jean*, tué à la bataille de Tewkesbury le 13. Mai 1471. *Thomas*, mort jeune; *Eleonore*, mariée 1°. à *Jacques* Butler, comte d'Ormond. 2°. à *Robert* Spencer; *Jeanne*, alliée 1°. à N. baron de Holt en Irlande. 2°. à *Robert* Fry, chevalier; *Anne*, qui épousa *Guillaume* Paston-de-Nortfolck; *Marguerite*, alliée 1°. à *Humfroy* comte de Stafford. 2. à *Richard* Darrel; & *Elisabeth* de Beaufort, mariée à *Henri* Lewis, chevalier.

X. HENRI de Beaufort, duc de Sommerset, prit le parti du roi Henri VI. qu'il quitta pour suivre celui du roi Edoüard IV. mais il l'abandonna peu après, lorsque le roi Henri fut de retour d'Ecosse; & ayant été fait prisonnier, le roi Edouard lui fit trancher la tête le 3. Avril 1463. *Il laissa de* Jeanne *Hyle*, *un fils naturel nom-*

mé Charles, *qui a fait la branche des comtes de* VIGORNE *ou de* WORCHESTER, *ducs de* BEAUFORT, *rapportée à la fin de cet article.*

PREMIERS COMTES ET DUCS DE LANCASTRE.

IV. EDMOND d'Angleterre, second fils d'HENRI III. du nom, roi d'Angleterre, né le 16. Janvier 1245. fut comte de Lancastre, de Leicester & de Derby, grand-maître d'Angleterre, & mourut l'an 1296. Il épousa 1°. l'an 1269. *Aveline*, fille de *Guillaume* comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfans. 2°. l'an 1276. *Blanche* d'Artois, veuve de *Henri* I. du nom, roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, & fille de *Robert* de France, I. du nom, comte d'Artois, morte le 2. May 1302. dont il eut *Thomas* comte de Lancastre, &c. grand maître d'Angleterre, lequel s'étant fait chef du parti des barons qui se soûleverent contre le roi Edouard II. du nom, fut arrêté prisonnier, & eut la tête tranchée l'an 1311. sans laisser de posterité d'*Alix* de Lacy, fille & heritiere d'*Henri* comte de Lincoln. Elle prit une seconde alliance avec *Ebulon* baron de Strange, & une troisiéme avec *Hugues* de Frênes; HENRI I. du nom, qui suit; & *Jean* de Lancastre, baron de Beaufort & de Nogent l'Artaud en France, mort sans alliance.

V. HENRI de Lancastre, I. du nom, baron de Montmouth, puis comte de Lancastre, de Leicester & de Derby, grand-maître d'Angleterre, mourut l'an 1345. Il épousa 1°. *Marie* de Chauworth, fille & heritiere de *Patrice*, baron de Riduvelly & d'*Isabelle* de Beauchamp. 2°. *Aly* de Joinville, fille de *Jean* sire de Joinville, senéchal de Champagne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, HENRI II. du nom, qui suit; *Blanche*, mariée à *Thomas* Barvake, de Lydell; *Mahaud*, alliée 1°. à *Guillaume* du Bourg, comte d'Ulster. 2°. à *Raoul* Stafford; *Jeanne* qui épousa *Jean* de Mowbray, baron d'Akolme; *Isabelle*, abbesse d'Ambrelburg; *Eleonore*, mariée 1°. à *Jean* de Beaumont. 2°. à *Richard* Fitz-Alan, comte d'Arondel, morte l'an 1375. & *Marie* de Lancastre, alliée à *Henri* Percy, baron d'Alnwick.

VI. HENRI, II. du nom, duc de Lancastre, &c. surnommé *Torcol* & *Grismond*, grand-maître d'Angleterre, fut créé duc de Lancastre l'an 1351. & mourut l'an 1361. Il épousa *Isabelle*, fille de *Henri*, baron de Beaumont, dont il eut, *Mahaud*, née l'an 1339. mariée à *Guillaume* V. du nom, duc de Baviere, comte de Haynault, Hollande & Zelande, mort sans enfans; & *Blanche* de Lancastre, mariée le 17. Mai 1359. à *Jean* d'Angleterre, quatriéme fils du roi *Edoüard* III. du nom, qui fut duc de Lancastre, & continua *la posterité des rois d'Angleterre qui a été rapportée ci-devant*, morte l'an 1369.

SUITE DES ROIS D'ANGLETERRE, issus de la maison de TUDOR.

I. OWEN Merideth-Tudor, chevalier du pays de Galles, d'une naissance obscure, épousa secretement *Catherine* de France, veuve d'*Henri* V. du nom, roi d'Angleterre, & fille puisnée de *Charles* VI. du nom, roi de France, pour raison de quoi le duc de Glocester lui fit trancher la tête l'an 1461. Il eut de la reine sa femme, qui étoit morte dès le 3. Janvier 1438. 1. EDMOND Tudor, qui suit; 2. *Gaspard* Tudor, surnommé *de Hatfeild*, duc de Bedfort, comte de Pembrock, morte le 21. Decembre 1495. sans posterité de *Catherine* de Wideville, veuve de *Henri* Stafford, duc de Buckingham, & fille de *Richard* de Wideville, comte de Rivers; *& laissa pour fille* naturelle Helene, *qui fut mariée à* Guillaume *Gardiner, & mere d'*Etienne *Gardiner, évêque de Winton & chancelier d'Angleterre, fameux dans l'histoire sous le regne de la reine Marie, mort le* 12. *Novembre* 1555. 3. *Owen Tudor*, religieux à Westmunster; & 4. N. Tudor, morte jeune.

II. EDMOND Tudor, surnommé *de Habdam*, fut créé comte de Richemont l'an 1452. par le roi Henri VI. & mourut le 1. Novembre 1456. Il épousa *Marguerite* de Beaufort, fille & heritiere de *Jean*, duc de Sommerset, chevalier de l'ordre de la jarretiere, *voyez* BEAUFORT. Elle prit une seconde alliance avec *Henri* Stafford, & une troisiéme avec *Thomas* Stanley, comte de Derby, & mourut le 27. Juin 1509. ayant eu de son premier mariage HENRI VII. du nom, roi d'Angleterre, qui suit;

III. HENRI VII. du nom, roi d'Angleterre, né vers l'an 1455. porta le titre de comte de Richemont après la mort de son pere; se retira en Bretagne l'an 1471. d'où par la brigue d'Elizabeth de Wideville, veuve du roi Edoüard IV. du nom, il retourna en Angleterre sous le regne du roi Richard III. qu'il défit, & qui s'est trouvé parmi les morts au combat de Bosworth donné le 22. Août 1485. se fit couronner roi le 30. Octobre suivant, & mourut le 21. Avril 1509. Il épousa le 18. Janvier 1486. *Elisabeth* d'Angleterre, fille & principale heritiere d'Edoüard IV. du nom, roi d'Angleterre, morte le 2. Fevrier 1503. dont il eut, 1. *Artus* Tudor, prince de Galles, né le 20. Septembre 1486. mort le 2. Avril 1502. sans posterité de *Catherine*, fille de *Ferdinand* dit *le Catholique*, roi d'Espagne, qu'il avoit épousée le 14. Novembre 1501. Elle prit une seconde alliance le 3. Juin 1509. avec *Henri* VIII. du nom, roi d'Angleterre son beau-frere, qui la repudia l'an 1531. & mourut le 8. Janvier 1536. 2. HENRI VIII. du nom, roi d'Angleterre, qui suit; 3. *Edmond*, né le 21. Fevrier 1499. mort la même année; 4. *Marguerite*, née le 29. Novembre 1489. mariée 1°. l'an 1503. à *Jacques* IV. du nom, roi d'Ecosse. 2°. le 6. Août 1514. à *Archambaut* de Douglas, comte d'Angues. 3°. à *Henri* Stuart, seigneur de Messen, morte l'an 1539. 5. *Elisabeth*, née le 2. Juillet 1492. morte le 14. Septembre 1495. 6. *Marie*, née l'an 1498. alliée 1°. le 9. Octobre 1514. à *Louis* XII. du nom, roi de France. 2°. le 31. Mars 1515. à *Charles* Brandon, duc de Suffolck, morte le 23. Juin 1533. & 7. *Catherine* d'Angleterre, née & morte l'an 1502.

IV. HENRI, VIII. du nom, roi d'Angleterre, né le 28. Juin 1491. fut couronné le 24. Juin 1509. & mourut le 28. Janvier 1547. *Voyez* HENRI VIII. Il épousa 1°. le 3. Juin 1509. *Catherine* fille de *Ferdinand* dit *le Catholique*, roi d'Espagne, & veuve d'*Artus*, son frere aîné, qu'il repudia l'an 1531. morte le 8. Janvier 1536. *Voyez* CATHERINE. 2°. le 25. Janvier 1533. *Anne* de Boulen, marquise de Pembrock, fille de *Thomas*, comte de Wiltshire, laquelle eut la tête tranchée le 19. Mai 1536. *Voyez* BOULEN (Anne.) 3°. le 20. Mai 1536. *Jeanne* Seymour, fille de *Jean*, morte le 14. Octobre 1537. 4°. le 6. Janvier 1540. *Anne*, fille de *Guillaume* duc de Cleves, qu'il repudia la même année, morte en Angleterre l'an 1557. *Voyez* ANNE. 5°. le 8. Août 1540. *Catherine* Howard, fille d'*Edmond*, chevalier, laquelle eut la tête tranchée le 13. Fevrier 1541. 6°. le 12. Juillet 1543. *Catherine* Parr, veuve de *Jean* de Neuil, baron de Latimer. Du premier mariage vinrent, *Henri*, né le 1. Janvier 1510. mort le 22. Fevrier suivant; N. mort en Novembre 1514. & MARIE reine d'Angleterre après la mort du roi Edoüard VI. son frere, *& dont sera parlé ci-après.* Du second mariage sortirent, ELIZABETH, reine d'Angleterre, *dont sera parlé après Marie sa sœur du premier lit*; & N. née le 29. Fevrier 1536. avant terme, morte incontinent après. Et du troisiéme mariage vint, EDOUARD VI. du nom; qui suit; *le roi* HENRI VIII. *eut aussi pour fils naturel*, Henri *Fitz-Roy, né l'an* 1519. *qui fut comte de Nothingam, duc de Richemont & de Sommerset, & mourut le* 24. *Juillet* 1536. *sans enfans de* Marie *Howard, fille de* Thomas, *duc de Norfolck.*

V. EDOUARD, VI. du nom, roi d'Angleterre, né le 12. Octobre 1537. fut couronné le 25. Fevrier 1547. & mourut non sans soupçon de poison le 6. Juillet 1553. à l'âge de 16. ans.

V. MARIE reine d'Angleterre, fille d'HENRI VIII. du nom, roi d'Angleterre, & de *Catherine* infante d'Espagne sa premiere femme, nâquit le 8. Fevrier 1516. succeda au roi Edoüard VI. son frere; fut couronnée le 30. Novembre 1553. épousa le 25. Juillet 1554. *Philippe* II. du nom, roi d'Espagne, & mourut sans posterité le 17. Novembre 1558.

V. ELIZABETH reine d'Angleterre, fille d'HENRI VIII. du nom, roi d'Angleterre & d'*Anne* de Boulen, sa seconde femme, née le 7. Septembre 1533. succeda à la reine Marie sa sœur, fut couronnée le 15. Janvier 1559.

& mourut sans alliance le 24. Mars 1603.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS D'ECOSSE de la maison de STUART.

VII. JACQUES, IV. du nom, roi d'Ecosse, fils de JACQUES III. du nom, roi d'Ecosse, nâquit le 16. Mars 1472. & fut trouvé parmi les morts lors de la défaite de son armée près de la montagne de Flodon le 10. Septembre 1513. Il avoit épousé l'an 1503. *Marguerite* d'Angleterre, fille aînée d'*Henri* VII. du nom, roi d'Angleterre. Après la mort du roi d'Ecosse son mari, elle prit une seconde alliance le 6. Août 1514. avec *Archambault* de Douglas, baron d'Angues, & une troisiéme avec *Henri* Stuart, seigneur de Meffen, & mourut l'an 1539. *ainsi qu'il a été marqué ci-devant*, ayant eu entr'autres enfans de son premier mariage, JACQUES V. du nom, qui suit;

VIII. JACQUES, V. du nom, roi d'Ecosse, né le 15. Avril 1512. mourut le 13. Decembre 1542. Il épousa 1°. le 1. Janvier 1537. *Magdelaine* de France, fille du roi *François* I. du nom, morte le 7. Juillet suivant. 2°. l'an 1538. *Marie de Lorraine*, veuve de *Loüis* d'Orleans II. du nom, duc de Longueville, & fille de *Claude* de Lorraine, duc de Guise, morte le 10. Juin 1560. de ce dernier mariage vint entr'autres enfans, MARIE Stuart, reine d'Ecosse, qui suit;

IX. MARIE Stuart, reine d'Ecosse, née le 8. Decembre 1542. eut la tête tranchée le 18. Fevrier 1585. Elle épousa 1°. le 24. Avril 1558. *François* II. du nom, roi de France. 2°. le 29. Juillet 1564. *Henri* Stuart, baron de Darley, duc de Rotsay, qui fut etranglé dans son lit par des conjurés le 10. Fevrier 1567. 3°. *Jacques* Helburn, comte de Bothwel, lequel après la mort de la reine sa femme, fut chassé du royaume d'Ecosse, & se retira en Danemarck, où il fut confiné dans une prison, où il perdit l'esprit & la vie. Du second mariage de cette reine, vint entr'autres enfans, JACQUES, qui suit;

X. JACQUES, VI. du nom, roi d'Ecosse, & I. du nom, roi d'Angleterre, né le 19. Juin 1566. fut couronné roi d'Ecosse le 28. Juillet 1567. & d'Angleterre le 25. Juillet 1603. après la mort de la reine Elisabeth. Il réunit en sa personne les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; se fit appeller roi de la Grande-Bretagne, & mourut le 27. Mars 1625. Il épousa le 20. Août 1590. *Anne* de Danemarck, seconde fille de *Frederic* II. du nom, roi de Danemarck, morte le 2. Mars 1619. dont il eut *Henri-Frederic*, prince de Galles, duc de Cornoüaille & de Rotsay, né le 19. Fevrier 1594. mort le 6. Novembre 1612. *Robert*, mort jeune; CHARLES I. du nom, roi de la Grande-Bretagne, qui suit; *Elisabeth*, née le 19. Août 1596. mariée le 14. Fevrier 1613. à *Frederic* V. du nom, électeur Palatin, duc de Baviere, & élû roi de Bohême, morte le 13. Fevrier 1662. *dont la posterité a succedé à la couronne d'Angleterre, ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; *Marguerite*, née le 14. Decembre 1598. morte jeune; *Marie*, née en Mars 1605. morte le 16. Decembre 1607. & *Sophie* d'Angleterre, née & morte le 21. Juin 1606.

XI. CHARLES, I. du nom, roi de la Grande-Bretagne, né le 19. Novembre 1600. fut couronné le 2. Fevrier 1626. & eut la tête tranchée sur un échafaut à Londres le 9. Fevrier 1649. *Voyez* CHARLES.

Après ce parricide inoüi, & dont il n'y a point d'exemple, OLLIVICO CROMWEL, *qui refusa le titre de roi, fut proclamé à Londres protecteur de la republique d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande le 5. Janvier 1654. qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 13. Septembre 1658.* *Voyez* CROMWEL.

Le roi Charles I. du nom, épousa le 11. Mai 1625. *Henriette-Marie* de France, fille d'*Henri* IV. du nom, roi de France & de Navarre, morte le 10. Septembre 1669. dont il eut 1. *Charles*, né & mort le 18. Mars 1628. 2. CHARLES II. du nom, qui suit; 3. JACQUES II. du nom, qui continua *la posterité rapportée ci-après*. 4. *Henri*, duc de Glocester, né le 8. Juillet 1640. mort le 13. Septembre 1660. 5. *Marie*, née le 4. Novembre 1631. mariée le 2. Mai 1641. à *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, morte le 24. Decembre 1660. ayant eu pour fils unique GUILLAUME-HENRI de Nassau, né posthume le 14. Novembre 1650. qui épousa le 15. Novembre 1677. *Marie* fille de *Jacques* II. du nom, roi de la Grande-Bretagne, avec laquelle il fut couronné roi le 21. Avril 1689. *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 6. *Elisabeth*, née le 28. Decembre 1635. morte le 8. Septembre 1650. 7. *Anne*, née le 17. Mars 1637. morte le 8. Decembre 1640. & 8. *Henriette-Anne* d'Angleterre, née le 16. Juin 1644. mariée le 31. Mars 1661. à *Philippe* de France, duc d'Orleans, dont elle fut la premiere femme, morte le 30. Juin 1670. dont des enfans;

XII. CHARLES, II. du nom, roi de la Grande-Bretagne, né le 29. Mai 1630. fut couronné le 23. Avril 1661. après avoir été rappellé par ses sujets, & mourut le 16. Fevrier 1685. *Voyez* CHARLES. Il épousa le 31. Mai 1662. *Catherine* de Portugal, fille de *Jean* IV. du nom, roi de Portugal, morte le 31. Decembre 1705. dont il n'eut point d'enfans; *& en laissa de* naturels, *qui furent* 1. Jacques *Fitz-Roy, duc de Montmouth, né en Avril 1649. chevalier de l'ordre de la jarretiere, & grand-écuyer d'Angleterre, lequel ayant conspiré contre le roi son frere, eut la tête tranchée à Londres le 25. Juillet 1685. laissant posterité d'*Anne *Scot, fille & heritiere de* François, *comte de Buckleug.* 2. Charles *Fitz-Roy, comte de Plimouth, mort à Tanger d'un flux de sang le 17. Novembre 1680. sans enfans de* Brigitte *Osburne, fille de* Thomas, *comte de Damby, qu'il avoit épousée le 29. Septembre 1678.* 3. Charles *de Fitz-Roy, duc de Southampton, chevalier de l'ordre de la jarretiere, mort sans posterité de* Marie, *fille de* Henri *Wood.* 4. Henri *Fitz-Roy, comte d'Ewston, duc de Grafton, chevalier de l'ordre de la jarretiere, &c. mort des blessures qu'il reçut au siege de Limerick en Septembre 1690. laissant d'*Isabelle *Benet, fille de* Henri, *comte d'Arlington, qu'il avoit épousée le 16. Novembre 1679. pour fils unique* Charles, *comte d'Ewston.* 5. George *Fitz-Roy, duc de Northumberland, chevalier de l'ordre de la jarretiere, qui épousa en 1686.* Catherine *Wheatley, veuve de* Thomas *Lucy de Cherlcote, & fille de* Robert *Wheatley, de Brecknatl, dont il n'a point d'enfans.* 6. Charles *Beauclair, duc de S. Alban.* 7. Charles *Lenox, duc de Richemont, chevalier de l'ordre de la jarretiere, qui a épousé en 1693.* N. *veuve de milord Bellassis, & fille de* N. *comte de Cardigan.* 8. Anne, *mariée en 1674. à* Thomas *Leonard, comte de Sussex.* 9. Barbe, *alliée à* Edoüard Henri *Leé, comte de Lichfield.* 10. Charlotte. 11. *autre* Charlotte, *qui épousa* Guillaume *Paston, comte d'Yarmouth; &* 12. Marie, *alliée le 28. Août 1687. à* François *Radcliff, comte de Derwenwater.*

XII. JACQUES, II. du nom, roi de la Grande-Bretagne, fils puiné du roi CHARLES I. du nom, nâquit le 14. Octobre 1633. & porta le nom de duc d'Yorck jusqu'à la mort du roi Charles II. son frere aîné, auquel il succeda. Il fut couronné le 3. Mai 1685. mais ayant fait profession publique de la religion Catholique, plusieurs milords Anglois appellerent le prince d'Orange, qui envahit les royaumes de son beau-pere, qui fut obligé de se retirer en France en Janvier 1689. & mourut à S. Germain en Laye le 16. Septembre 1701. en sa 68. année, après avoir fait plusieurs tentatives inutiles pour rentrer dans ses états. *Voyez* JACQUES II. Il épousa 1°. l'an 1660. *Anne* Hyde, fille d'*Edouard*, comte de Clarendon, grand chancelier d'Angleterre, morte le 10. Avril 1671. 2°. le 12. Novembre 1673. *Marie-Beatrix-Eleonore* d'Este, fille d'*Alfonse* III. du nom, duc de Modene, morte le 7. Mai 1718. Du premier mariage sortirent 1. *Charles*, duc de Cambridge, né le 22. Octobre 1660. mort le 15. Mai 1661. 2. *Jacques*, duc de Cambridge, né le 12. Juillet 1663. mort le 20. Juin 1667. 3. *Charles*, duc de Kendalle, né le 9. Juillet 1666. mort le 1. Mai 1667. 4. *Edgart*, duc de Cambridge, né le 24. Septembre 1667. mort le 18. Juin 1671. 5. MARIE reine de la Grande-Bretagne, *dont sera parlé après son frere du second lit.* 6. ANNE, reine de la Grande-Bretagne, *dont sera parlé après la reine Marie sa sœur aînée.* 7. *Henriette*, née le 23. Janvier 1669. morte le 25. Novembre suivant; & 8. *Catherine* d'Angleterre, née le 17. Fevrier 1671. morte le 16. Decembre suivant. Du second mariage vinrent, 1. *Charles*, duc de Cambridge, né le 17. Novembre 1677. mort le 22. Decembre suivant. 2. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, qui suit; 3. *Catherine-Laure*, née le 20. Janvier 1675. morte le 18. Octobre suivant. 4. *Isabelle*, née le 28. Août 1676. morte le 12. Mars 1681. 5. *Charlotte-*

Marie, née le 25. Août 1682. morte le 16. Octobre suivant; & 6. *Louise-Marie* d'Angleterre, née le 28. Mai 1692. morte sans alliance le 18. Avril 1712. *Le roi* Jacques *eut aussi pour enfans naturels* Jacques *Fitz-James, duc de Berwick, pair & maréchal de France, chevalier des ordres de la jarretiere & du S. Esprit, grand d'Espagne, &c. qui a des enfans*; Henri *Fitz-James, duc d'Albemarle, mort le 17. Decembre* 1702. Henriette, *mariée à* Henri, *baron Waldegrave*; & Catherine, *religieuse aux Angloises de Pontoise*.

XIII. Jacques-François-Edouard, né le 20. Juin 1688. connu en Angleterre sous le nom *du Prétendant*, passa en France avec la reine sa mere le 20. Decembre de la même année, porta le titre de prince de Galles du vivant de son pere, après la mort duquel il fut reconnu roi de la Grande-Bretagne par le pape, & par plusieurs princes de l'Europe. Ce prince qui s'étoit embarqué le 17. Mars 1708. pour passer en Ecosse, fut obligé de revenir à Dunxerque, où il arriva le 8. Avril suivant: il fit la même année la campagne de Flandres sous M. le duc de Bourgogne sous le nom *de Chevalier de S. George* qu'il porte depuis ce tems-là; se trouva à la bataille près de Mons le 11. Septembre 1709. à la tête de la maison du roi, & eut plusieurs personnes tuées & blessées à ses côtés. Après la paix il se retira en Lorraine, & arriva à Bar-le-Duc le 21. Fevrier 1713. où il resta jusqu'au mois d'Octobre 1715. & arriva le 2. Janvier 1716. en Ecosse; fit son entrée à Dundée le 17. du même mois, le 20. à Perth, & fut proclamé le 21. roi d'Ecosse par les officiers & soldats, qui lui prêterent serment de fidelité; mais le duc d'Argile commandant les troupes du roi George étant arrivé à Perth le 12. Fevrier, ce prince se voyant sans troupes & sans munitions, fut obligé de s'embarquer le 15. Fevrier, & débarqua le 21. près de Gravelines en Picardie, d'où après avoir passé *incognito* en France & en Lorraine, il arriva à Avignon le 31. Mars, & y resta jusqu'au 6. Fevrier 1717. qu'il partit pour l'Italie, où il arriva au mois de Mars suivant. Il partit de Rome le 8. Fevrier 1719. & arriva à Madrit le 26. Mars suivant. Etant retourné en Italie, il épousa le 3. Septembre de la même année *Clementine* Sobieski, fille du prince *Jacques-Louis-Henri* Sobieski, & d'*Hedwige-Elizabeth-Amelie* de Baviere-Palatin, avec laquelle il s'est retiré à Rome, où le pape Clement XI. leur donna un palais. De leur mariage est issu, *Charles-Casimir-Louis-Philippe-Sylvestre* Stuart, né le 31. Decembre 1720.

XIII. Marie reine de la Grande-Bretagne, née le 10. Mai 1662. fille aînée de Jacques II. du nom, roi de la Grande-Bretagne, & d'*Anne* Hyde sa premiere femme, épousa le 15. Novembre 1677. Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, Stathouder de Hollande son cousin germain. Ils furent couronnés roi & reine de la Grande-Bretagne le 21. Avril 1689. après que le roi Jacques II. eut été obligé de se sauver en France. Elle mourut sans posterité le 7. Janvier 1695. & le roi Guillaume-Henri son mari le 19. Mars 1702.

XIII. Anne reine de la Grande-Bretagne, née le 6. Fevrier 1664. fille puisnée de Jacques II. du nom, roi de la Grande-Bretagne, & d'*Anne* Hyde sa premiere femme, épousa le 17. Août 1683. *Georges* prince de Danemarck, duc de Cumberland, comte de Rendalle, &c. dont elle eut plusieurs enfans morts jeunes. Elle fut couronnée reine de la Grande-Bretagne le 4. Mai 1702. après la mort du roi Guillaume-Henri son beau-frere; eut un regne des plus éclatans que l'on ait vû dans cet état, & mourut le 12. Août 1714.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON DES DUCS de Brunswick-Hannover.

Il a été remarqué ci-dessus que Jacques VI. du nom, roi d'Ecosse, & premier du nom roi d'Angleterre, eut entre autres enfans d'*Anne* de Danemarck Elisabeth d'Angleterre, née le 19. Août 1598. qui épousa le 14. Fevrier 1613. *Frederic* V. du nom, électeur Palatin, élû roi de Bohéme, morte le 15. Fevrier 1662.

De ce mariage vint entre autres enfans Sophie de Bavier-Palatin, née le 13. Octobre 1630. mariée le 17. Octobre 1658. à *Ernest-Auguste* duc de Brunswick & de Lunebourg, & évêque d'Osnabruck, qui fut créé neuviéme électeur de l'empire par l'empereur Leopol le 19. Decembre 1692. & mourut le 3. Fevrier 1698. dans la seance du parlement d'Angleterre du 23. Mars 1701. Cette princesse fut déclarée la premiere dans la succession à la couronne d'Angleterre, après la mort du roi Guillaume, de la princesse de Danemarck & de leurs enfans; & il fut résolu que la succession s'étendroit sur ses heritiers Protestans; ce qui fut fait au préjudice de cinq branches aînées qui étoient Catholiques. Cette princesse mourut le 8. Juin 1714. agée de 84. ans, & eut pour enfans Georges-Louis, qui suit; *Frederic-Auguste*, né le 3. Octobre 1661. colonel de cavalerie, qui fut tué en Transsilvanie le 10. Janvier 1691. *Maximilien-Guillaume*, né le 13. Décembre 1666. general de l'armée des Venitiens. *Charles-Philippe*, né le 13. Octobre 1669. colonel dans les troupes de l'empereur, mort prisonnier des Turcs, des blessures reçuës dans une rencontre contre les Tartares près de Kasanec en Albanie le premier Janvier 1690. âgé de 21. ans; *Christian* né le 29. Septembre 1671. noyé en traversant le Danube le 31. Juillet 1703. après la defaite de la cavalerie Imperiale par les François à Munderkingen, âgé de 32. ans; *Ernest-Auguste*, né le 17. Septembre 1674. élû évêque d'Osnabruck le 2. Mars 1716. créé duc d'Yorck & d'Albanie & comte d'Ulster le... Juillet de la même année; & *Sophie-Charlotte*, née le 20. Octobre 1668. mariée le 8. Octobre 1684. à *Frederic* III. du nom, électeur de Brandebourg, & roi de Prusse, morte le premier Fevrier 1705. en sa 37. année.

XX. Georges-Louis duc de Brunswick-Hannover & électeur, né le 8. May 1660, a succedé à la couronne d'Angleterre à la reine Anne, après la mort de laquelle il fut proclamé roi de la Grande-Bretagne le 12. Août 1714. fit son entrée à Londres le premier Octobre suivant, & fut couronné le 31. du même mois. Il a épousé le 21. Novembre 1682. *Sophie-Dorothée* sa cousine, fille de *Georges-Guillaume* duc de Brunswick-Zell, dont il se separa en 1694. & dont il avoit eu Georges-Auguste, qui suit; & *Sophie-Dorothée*, née le 16. Mars 1687. mariée le 14. Novembre 1706. à *Frederic-Guillaume*, électeur de Brandebourg & roi de Prusse.

XXI. Georges Auguste prince électorale de Brunswick-Hannover, né le 30. Octobre 1683. fut fait chevalier de la jarretiere en Avril 1706. par la reine Anne, qui le nomma pair d'Angleterre & duc de Cambridge au mois d'Octobre de la même année. Le roi son pere étant parvenu à la couronne, lui donna le titre de prince de Galles, & il prit séance dans le conseil le 3. Octobre 1714. Il a épousé le... Juillet 1705. *Guillelmine-Charlotte* fille de *Jean-Frederic* marquis de Brandebourg-Anspach, dont il a eu, Frederic-Louis qui suit; N. & mort le 20. Novembre 1716. *Guillaume*, né le 13. Novembre 1717. mort le 17. Fevrier 1718. *Guillaume-Auguste*, né le 26. Avril 1721. *Anne*, née le 2. Novembre 1709. *Amelie-Sophie*, née le 10. Juillet 1711. *Elisabeth-Charlotte*, née le ... Novembre 1713. & *Marie* ... née le 5. Mars 1723.

XXII. Frederic-Louis prince de Brunswic, né le 31. Janvier 1707. chevalier de la jarretiere en Decembre 1716. a été nommé duc de Glocester par le roi son grand pere en Janvier 1718.

BRANCHE DES COMTES ET MARQUIS DE VIGORNE, & ducs de Beaufort.

XI. Charles de Sommerset, fils *naturel* de Henri de Beaufort, duc de Sommerset & de *Jeanne* Hile, fut comte de Vigorne, dit Worcester, baron d'Herbert, &c. grand chambellan d'Angleterre, chevalier de la jarretiere, & mourut le 15. Avril 1526. Il épousa 1°. *Elizabeth* Herbert, fille de *Guillaume*, comte de Huntingdon. 2°. *Elisabeth* West, fille de *Thomas* Baron de la Ware. 3°. *Eleonore* Sutton, fille d'*Edouard*, baron de Dudley, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent, Henri I. du nom, comte de Vigorne, qui suit; & *Elizabeth* mariée à *Jean* Savage de Clifton. Et du second vinrent, *Charles* de Sommerset, capitaine de Calais, *Georges*, qui laissa des enfans de *Marie*, fille & heritiere de *Thomas* Bowlayes-de-Penhow, dont la posterité est finie;

& *Marie* de Sommerſet, alliée à *Guillaume* baron Grey de Wilton.

XII. Henri de Sommerſet, I. du nom, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mort le 26. Novembre 1549. à l'âge de 53. ans, avoit épouſé *Elizabeth*, fille d'*Antoine* Browne, morte en 1565. dont il eut 1. Guillaume qui ſuit; 2. *Thomas*, mort en May 1586. ſans alliance; 3. *François*, tué au combat de Muſſelboron; 4. *Charles*; qui d'*Emme*, veuve de *Gilles* Morgan, & fille d'*Henri* de Braine, eut pour fille unique *Elizabeth* de Sommerſet, mariée 1°. à *Radeliffe* Gerard. 2°. à *Edoüard* Fox de Guvernope; 5. *Eleonore*, mariée à *Roger* Vaugham de Tretour; 6. *Lucie*, qui épouſa *Jean* Neuil, baron de Latimer, morte en 1582. 7. *Anne*, alliée à *Thomas* Percy, comte de Northumberland; & 8. *Jeanne* de Sommerſet, mariée à *Edoüard* Manſel de Margam.

XIII. Guillaume de Sommerſet, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mort le 21. Fevrier 1588. avoit épouſé *Christine*, fille d'*Edoüard* baron North de Cartelage, dont il eut Edouard I. du nom, qui ſuit; *Elizabeth*, mariée à *Guillaume* Windſor; & *Lucie* de Sommerſet, qui épouſa *Henri* Herbert.

XIV. Edouard de Sommerſet, I. du nom, comte de Vigorne, chevalier de la jarretiere, mourut le 3. Mars 1628. Il épouſa le 24. Août 1621. *Elizabeth* Haſtinges, fille de *François*, comte de Huntingdon, dont il eut, 1. *Guillaume*, mort avant ſon pere; 2 Henri II. du nom, qui ſuit; 3. *Thomas* vicomte de Sommerſet, qui d'*Eleonore* Barry, veuve de *Thomas* Butler, comte d'Ormond, eut pour fille unique, *Elizabeth* de Sommerſet, morte ſans alliance, 4. 5. 6. *Charles, François, Chriſtophle*, morts jeunes; 7. *Charles* de Sommerſet, chevalier des Bains, mort en Decembre 1665. ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Powel de Lhampylt, *Eliſabeth* de Sommerſet, mariée à *François* Anderton de Loſtock; *Marie*, morte ſans alliance; & *Françoiſe* de Sommerſet, alliée à *Henri* Borovane de Riddington; 8. *Elizabeth*, mariée à *Henri* Guilford de Hemſted; 9. *Catherine*, alliée à *Guillaume* baron Petre-de-Writtel, morte le 31. Octobre 1625. 10. *Anne*, qui épouſa *Edoüard* Winter-de-Lidney; 11. *Françoiſe*, mariée à *Guillaume* Morgan-de Lanternam; 12. *Marie*, morte jeune; 13. *Blanche*, mariée à *Thomas* baron d'Arondel-de-Wardour; & 14. *Catherine* de Sommerſet, mariée à *Thomas* baron de Windſor-de-Bradenham.

XV. Henri de Sommerſet, II. du nom, marquis & comte de Vigorne, mort en Decembre 1646. avoit épouſé *Anne*, fille de *Jean* baron de Ruſſel, morte le 8. Avril 1639. dont il eut 1. Edouard II. du nom, qui ſuit; 2. 3. 4. 5. 6. 7. *Guillaume, Henri, Thomas, Frederic, François, Jacques*, morts jeunes ou ſans alliance; 8. *Charles*, chanoine de Cambray; 9. *Elizabeth* morte jeune; 10. *Anne*, religieuſe à Anvers; 11. *Marie*, morte ſans alliance; 12. *Elizabeth*, mariée à *François* Browne, vicomte de Mountague; & 13. *Jean* de Sommerſet, chevalier, qui épouſa *Marie*; fille de *Thomas* baron d'Arondel-de-Wardour, dont il eut 1. *Henri* de Sommerſet, qui d'*Anne*, fille de *Vautier* baron d'Aſton de Forfare en Ecoſſe, eut *Edouard-Marie*; & *Marie* de Sommerſet; 2. *Thomas*, mort en 1671. ſans alliance; & 3. *Charles* de Sommerſet, qui épouſa 1°. *Jeanne* Thomas, fille d'*Aubry* de Glamorſan-Shire; 2°. *Catherine* Baskerville, de Beaown, veuve de *Georges* Sawyer, dont ſont iſſus, *Charles, Henri* & *Marie-Jeanne* de Sommerſet.

XVI. Edouard de Sommerſet, II. du nom, marquis & comte de Vigorne, & comte de Clamorgan, mourut le 3. Avril 1667. Il épouſa 1°. *Eliſabeth*, fille de *Guillaume* Dormer chevalier, morte le 31. Mai 1665. 2°. *Marguerite* O-Brien, fille d'*Henri*, comte de Thomond en Irlande. Du premier mariage ſortirent, Henri III. du nom, qui ſuit; *Anne*, mariée à *Henri* Howard, comte de Norwich, morte en 1660. & *Elizabeth* de Sommerſet, alliée à *Guillaume* Herbert, comte de Powis.

XVII. Henri de Sommerſet, III. du nom, marquis & comte de Vigorne, baron Herbert, chevalier de la jarretiere &c. fut créé duc de Beaufort, & mourut le 3. Juin 1672. *voyez* BEAUFORT. Il épouſa *Marie* Capel, veuve d'*Henri* Seymour, baron de Beauchamp, & fille d'*Artus* baron Cappel-de-Habdam, dont il eut *Henri*, mort jeune; Charles, qui ſuit; *Edouard* & *Henri*, morts jeunes; *Artus*, né le 29. Septembre 1671. *Elizabeth*, morte jeune; *Marie*, alliée en Août 1685. à *Jacques* Butler, duc d'Ormond; & *Henriette-Marie-Anne* de Sommerſet, mariée en 1686. à *Henri-Horace* baron d'O-Brien de Thomond.

XVIII. Charles de Sommerſet, baron-Herbert, marquis de Vigorne, né en Decembre 1660. à épouſé, N. fille de *Joſias* Child.

☞ Il y a eu pluſieurs rois & reines d'Angleterre, qui ont été honorés comme ſaints dans cette égliſe avant ſon ſchiſme. Saint Luce roi des Bretons, ſous les empereurs Romains. Saint Edouard *le Confeſſeur*, roi d'Angleterre Saint Ethelbert roi de Kent. Saint Edouard, *le Martyr*, oncle du confeſſeur, roi d'Angleterre. Sainte Audry ou Edistrude, reine de Northumberland. Saint Oswald, auſſi roi de Northumberland & martyr. Saint Sigebert ou Sigeberсht, roi d'Eſtangles ou des Anglois orientaux. Saint Edwin, roi de Northumberland; & ſaint Edmond, roi d'Eſtangles au IX. ſiecle.

Le parlement d'Angleterre ayant appellé à la ſucceſſion de la couronne par acte de 1701. la princeſſe Sophie Palatine, ducheſſe électrice de Hanover, préferablement à tous les autres princes & princeſſes, on a crû devoir inſerer ici tous les prétendans à cette ſucceſſion; les mâles avant les femelles dans la même ligne, ainſi qu'il . établi par les loix d'Angleterre.

Toute la ſucceſſion d'Angleterre regardoit les deſcendans du roi Jacques I. Il laiſſa deux enfans. Charles I. & *Eliſabeth*, femme de *Frederic*, électeur Palatin, roi de Bohéme. Charles I. fut pere de Jacques II. & de *Henriette*, épouſe de *Philippe* duc d'Orleans, qui ont laiſſé poſterité. *Eliſabeth* fut mere de *Charles-Louis*, électeur Palatin; d'*Edouard* prince Palatin; & de *Sophie*, princeſſe Palatine, mariée à *Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, duc d'Hanover leſquels ont fait trois branches, ainſi que nous allons le marquer

ENFANS DU ROI JACQUES II. PETIT-FILS de Jacques *I.*

1. Jacques III. prétendant à la couronne d'Angleterre, né en 1688.

2. Anne, femme du prince George de Danemarck, reine d'Angleterre, née en 1664. morte le 12. Août 1714.

3. Louise-Marie-Elisabeth, princeſſe d'Angleterre, née en 1692. morte le 18. Avril 1712. âgée de 20. ans, deux mois & quelques jours.

DESCENDANS DE CHARLES I. fils de Jacques *I.*

Anne-Marie d'Orleans épouſe de *Victor-Amé* II. duc de Savoye, née en 1669. fille de *Henriette*, princeſſe d'Angleterre, premiere femme de *Philippe* de France, duc d'Orleans, laquelle étoit fille de Charles I. roi d'Angleterre.

SES ENFANS.

1. Philippe-Joſeph, prince de Piémont, né en 1699. mort en 1715.

2. Amedée, prince de Piémont, né en 1701.

3. Marie-Adelaïde, épouſe de *Louis* Dauphin, morte le 12. Février 1712. des droits de laquelle Louis XV. roi de France à preſent regnant, eſt heritier.

4. Marie-Loüiſe-Gabrielle, épouſe de Philippe V. roi d'Eſpagne, née en 1688. morte en 1714. & les princes iſſus d'elle.

POSTERITE' D'ELISABETH D'ANGLETERRE, Electrice Palatine, Reine de Bohéme, fille de Jacques *I. diviſée en trois Branches.*

I. BRANCHE.

Enfans de Charles-Louis *Electeur Palatin, fils de la Reine de Bohéme.*

Elisabeth-Charlotte princeſſe électorale Palatine, deuxiéme femme de *Philippe* de France duc d'Orleans,

née en 1652. fille de *Charles-Louis* électeur Palatin, & petite-fille de la reine de Bohême.

SES ENFANS.

1. PHILIPPE duc d'Orleans, né en 1674. pere de *Louis* duc de Chartres, né en 1703. de *Charlotte-Aglaé*, demoiselle de Valois, née en 1700. mariée en Fevrier 1720. à *François-Marie* d'Este, prince hereditaire de Modene; de *Louise-Elisabeth* demoiselle de Montpensier, née en 1709. alliée en 1722. à *Louis-Philippe* prince des Asturies; de N. demoiselle de Beaujollois, née en 1714. & de N. née en 1716.

2. *Elisabeth-Charlotte* d'Orleans, née en 1676. mariée en 1698. à *Leopold-Charles* duc de Lorraine, dont sont issus *Louis* duc de Bar, né en 1704. & deux princesses, nées en 1700. & 1705.

II. BRANCHE.

*Enfans d'*EDOUARD *Prince Palatin, fils de la Reine de Bohême.*

Cette Branche a fait trois Rameaux.

I. RAMEAU.

LOUIS-OTHON prince de Salms, né en 1674. fils de *Louise-Marie* princesse Palatine, laquelle étoit fille aînée du prince *Edouard* Palatin.

SES SOEURS.

1. *Louise* princesse de Salms, née en 1672.
2. *Louise-Apollonine*, née en 1677.
3. *Eleonore-Christine*, née en 1678.

II. RAMEAU.

ANNE princesse Palatine, épouse de *Henri-Jules* prince de Condé, & seconde fille du prince *Edouard* Palatin, née en 1648.

SES ENFANS.

1. *Louis* duc de Bourbon, né en 1668. pere de *Louis-Henri* duc de Bourbon, né en 1692. de *Louis-Armand* comte de Charolois, né en 1700. & de cinq princesses, nées en 1690. 1693. 1695. 1697. & 1703.

2. *Marie-Therese* de Bourbon, épouse de *François-Louis* prince de Conty, née en 1666. mere de N. prince de Conty, né en 1695. de N. comte de la Marche, né en 1703. & de N. demoiselle de Conty, née en 1689.

3. *Louise-Benedicte* de Bourbon, femme de *Louis* duc du Maine, née en 1676. mere de *Louis-Auguste* prince de Dombes, né en 1700. de *Louis-Charles* comte d'Eu, né en 1701. & de N. duc d'Aumale, né en 1704.

III. RAMEAU.

BENEDICTE-HENRIETTE-PHILIPPE princesse Palatine, veuve de *Jean-Frederic* de Brunswick, duc d'Hanover, troisiéme fille du prince *Edouard* Palatin, né en 1652.

SES ENFANS.

1. *Charlotte-Felicité* de Brunswick, née en 1671. épouse de *Renaud* d'Est, duc de Modene, mere de *François-Marie*, né en 1698. de *Jean-Frederic*, né en 1700. d'*Emilie-Joseph*, née en 1699. & d'une autre, née en 170...

2. *Guillelmine-Amelie* de Brunswick, née en 1673. femme de l'empereur *Joseph*, mere de *Marie-Joseph*, née en 1699. & de *Marie-Amelie*, née en 1701.

III. BRANCHE.

SOPHIE princesse électorale Palatine, fille de la reine de Bohême, veuve d'*Ernest-Auguste* de Brunswick, évêque d'Osnabruck, puis duc de Hanover, créé neuviéme électeur, née en 1630. & appellée en 1701. par le parlement d'Angleterre à la succession de la couronne après la mort de la reine Anne.

SES ENFANS.

1. GEORGE-LOUIS duc de Brunswick-Hanover, neuviéme électeur, né en 1660. pere de *George-Auguste*, né en 1683. & de *Sophie-Dorothée*, née en 1687. proclamé roi d'Angleterre le 12. Août 1714. *ainsi qu'il a été remarqué.*

2. *Maximilien-Guillaume* de Brunswick, né en 1666.
3. *Christien* de Brunswick, né en 1671.
4. *Ernest-Auguste* de Brunswick, né en 1674.
5. FRIDERIC GUILLAUME prince électoral de Brandebourg, né en 1688. heritier des droits de sa mere *Sophie-Charlotte* de Brunswick, fille de la princesse *Sophie.*

DU ROI D'ANGLETERRE.

Le revenu certain des rois d'Angleterre étoit autrefois très-grand: ils joüissoient en domaines & terres feodales de biens immenses; mais la plus grande partie de ces domaines ayant été alienée ou engagée, le parlement jugea à propos de fixer son revenu à une certaine somme, ce qu'il a accordé à ses successeurs, qui outre ce revenu certain, ont leurs domaines, les dixmes & premiers fruits du clergé, les amendes, les confiscations, &c. Les rois d'Angleterre prennent le titre de rois d'Angleterre, d'Ecosse, de France & d'Irlande, defenseur de la foi. C'est le roi Edouard III. qui le premier a pris le titre de roi de France, parce qu'il prétendoit à ce royaume du chef de sa mere. Pour le titre de *Defenseur de la foi*, Leon X. le donna à Henri VIII. pour avoir écrit contre Luther, & il fut confirmé à ses successeurs par un acte du parlement. Leurs armes sont écartelées de cette maniere: au premier quartier ils portent de France, & au dernier d'Angleterre, qui sont de gueules à trois leopards d'or armés & lampassés d'azur, qui sont originairement les armes de Normandie & de Guyenne. Au second quartier d'Ecosse, qui sont d'or au lion de gueules armé & lampassé d'azur, enfermé dans un double trescheur, fleuré & contrefleuré de lis d'or. Au troisiéme quartier d'Irlande, qui sont d'azur à la harpe d'or cordée d'argent. La jarretiere ceint les armes, & au-dessus est le timbre: un manteau de drap d'or fourré d'hermine, ayant au-dessus une couronne imperiale, de laquelle sort un lion couronné. Les supports sont un lion couronné, armé & lampassé, & une licorne d'argent, couronnée au collet, & attachée d'une chaîne d'or, l'un & l'autre soûtenu d'un parterre au-dessous, où sont écrit ces mots, *Dieu & mon droit*, que Richard I. a employé le premier.

Le couronnement du roi d'Angleterre se fait de cette maniere. Il se rend sur les neuf heures du matin au palais de Westminster, & s'assit sur son thrône, où on lui presente l'épée d'état, l'épée appellée *Curtana*, sans pointe, deux autres épées pointuës, & les éperons dorés, qu'on pose ensuite sur une table: après quoi le doyen & les chanoines de Westminster lui presentent les *Regalia*, c'est-à-dire, les couronnes, les globes, &c. ce qui est suivi de la marche depuis la grande salle de Westminster jusqu'à l'abbaye, en cet ordre. Les tambours & les trompettes, les six clercs de la chancellerie, les chapelains, les aldermands de Londres en robes rouges, les maîtres de la chancellerie, le solliciteur, & le procureur general, les gentilshommes de la chambre privée, les douze juges du royaume, le clergé de l'église de Westminster & de la chapelle du roi, deux rois d'armes, le garde du sceau privé, le lord président du conseil, & l'archevêque de Cantorbery, qui est suivi de deux seigneurs en longues robes d'état, lesquels representent les ducs d'Aquitaine & de Normandie. C'est après tout cela qu'on voit paroître les seigneurs qui portent les *Regalia*, ayant les sergens d'armes à leurs côtés. Ces *Regalia* sont portés en cet ordre: le bâton de saint Edoüard, les éperons, le sceptre surmonté d'une croix, les trois épées. Le roi d'armes marche ensuite au milieu de l'huissier de la verge noire, & du lord maire de Londres: il est suivi du lord chamberlan du roi, & celui-ci du seigneur qui porte l'épée d'état, lequel a à ses côtés le grand maréchal & le grand connétable. Enfin après ceux qui portent le sceptre surmonté d'une colombe, le globe & la couronne, (celui-ci est pour la ceremonie grand sénéchal d'Angleterre) vient l'évêque qui doit officier, portant la bible,

&

& ayant à ses côtés deux autres évêques, dont l'un porte la patene, & l'autre le calice. Le dais sous lequel le roi marche ensuite, est porté par les seize barons des cinq ports: il est vêtu d'une robe de velours cramoisy, fourrée d'hermine, & a sur la tête un bonnet de velours: un évêque est à côté de lui; le grand-maître des robes, accompagné de quatre seigneurs, porte la queuë de sa robe: les gentilshommes pensionnaires marchent à côté du dais, & derriere un gentilhomme de la chambre avec deux valets de chambre; après quoi vient un des capitaines des gardes du corps entre le capitaine des halebardiers & celui des gentilshommes pensionnaires, qui sont suivis des halebardiers qui ferment la marche. Le roi étant entré dans l'église, s'assit dans un fauteüil; & après que l'évêque officiant a fait la reconnoissance, qui est toûjours suivie d'acclamation, sa majesté fait ses offrandes à l'autel, sur lequel les *Regalia* sont mis par les seigneurs qui les portoient. Deux évêques chantent les litanies, on dit ensuite l'épître & l'évangile; & après qu'on a chanté le symbole du concile de Nicée, un évêque monte en chaire, & prêche. Le sermon fini, le roi, monte sur son thrône, qui est sur un theatre élevé, on y fait la ceremonie de l'onction, après quoi on lui presente l'épée & les éperons, on lui met le passe au col, & en main le globe, la bague & le sceptre: quand on lui a mis la couronne sur la tête, les pairs mettent sur leurs têtes leurs couronnes, qu'ils avoient tenuës jusques-là dans leurs mains. On presente ensuite la bible au roi, qui après la benediction, baise les évêques; & s'asseyant aussi-tôt sur son thrône, reçoit les hommages, premierement des évêques, & ensuite des seigneurs temporels, qui le baisent à la jouë gauche. Il va ensuite faire une seconde fois son offrande à l'autel, y communie, & après les dernieres prieres se retire dans la chapelle de saint Edoüard, où il prend une autre robe de velours violet; & lorsqu'il est de retour au palais, on fait le festin royal, où les grands officiers de la couronne servent le premier service seulement, après quoi les heraults d'armes proclament ses titres.

Le pouvoir du roi d'Angleterre étant borné, on sera sans doute bien-aise de trouver ici toute l'étenduë de ce pouvoir décrite exactement, parce que par-là on viendra à connoître ce que ce roi a de moins que les autres rois, dont l'autorité est plus absoluë. Il peut seul sans acte du parlement declarer la guerre, faire la paix, envoyer & recevoir des ambassadeurs, faire des ligues & des traités avec les princes étrangers, donner des commissions pour lever des troupes, armer par terre & par mer, forcer les matelots à le servir sur mer quand la necessité le requiert, disposer de tous les magasins, munitions, châteaux, forteresses, ports, havres, vaisseaux de guerre. Il a le pouvoir de regler le métal, le poids, la pureté & la valeur de la monnoye; & par sa declaration il peut donner cours à la monnoye étrangere comme à celle d'Angleterre. Il peut selon son bon plaisir convoquer, ajourner, proroger, changer & casser les parlemens. On ne peut lui demander la raison qu'il a de refuser son consentement aux bils du parlement, qui par son refus deviennent inutiles; & si bon lui semble, il peut augmenter le nombre des membres du parlement dans les deux chambres, en créant des pairs, ou en accordant le droit d'envoyer au parlement des deputés, aux villes & aux bourgs qui ne l'ont pas encore. C'est lui seul qui a le choix & la nomination de tous les commandans & officiers par terre & par mer; il choisit & nomme tous les magistrats, conseillers & officiers de l'état; il nomme à tous les évêchés & à toutes les dignités ecclesiastiques; il confere tous les honneurs de la haute & de la basse noblesse; & il a seul le pouvoir d'accorder des recompenses, & d'ordonner des châtimens. Il peut, par ses lettres patentes, ériger de nouveaux comtés ou shires, des universités, villes, bourgs, colleges, hôpitaux, écoles, foires, marchés, cours de justice, forêts, chasses & garennes franches. Il a le pouvoir d'affranchir un étranger, & de le faire *Frée-Denizon*; ce qui le rend capable d'acquerir des maisons & des terres, & de posseder de certaines charges. Il a aussi le droit d'accorder des lettres de represailles, des sauf-conduits, &c. & encore celui d'acheter préferablement à tout autre toutes sortes de provisions dans le voisinage de la cour, & de prendre les chevaux, chariots, barques & navires pour son usage à un prix raisonnable. Les dettes duës au roi sont payées les premieres, en cas d'execution & d'administration; & lorsqu'il est satisfait, il peut proteger le debiteur, & empêcher que les créanciers ne le fassent prisonnier; il peut saisir toute la ferme entre les mains du fermier, quoiqu'il n'en afferme qu'une partie; & il est en droit de demander aux heritiers le payement des dettes de leurs ancêtres, quoiqu'ils n'y soient pas specifiquement obligés. Il n'appartient qu'à lui seul de faire publier des proclamations, si ce n'est pour fixer le prix de la viande, du poisson, du pain, vin, &c. ce qui appartient au parlement par concession de Charles II. Lui seul peut proteger ceux qui sont à son service, & faire surseoir les poursuites contr'eux: le droit de possession est de nulle valeur contre lui; tous ceux qui lui sont comptables de quelques deniers, sont responsables en leurs personnes, terres & biens; ce qui s'étend jusqu'à leurs heritiers, executeurs & administrateurs, sans exception de tems. Dans toutes les causes où il est partie, ses officiers pour prise de corps ou arrêt, peuvent entrer dans la maison & la forcer. Tous ses officiers sont exemts des emplois publics qui requierent un service personnel. Il peut demander à ses sujets une somme raisonnable d'argent pour faire son fils aîné chevalier à l'âge de quinze ans: & pour marier sa fille aînée à l'âge de sept ans; cette somme est de vingt schellings pour chaque fief de chevalier, & la même pour la valeur de vingt livres sterlins de rente en fond d'autres terres. S'il est fait prisonnier, ses sujets sont obligés à payer sa rançon. Outre toutes ces prérogatives, le roi d'Angleterre en a encore d'autres considerables: c'est lui qui a la garde noble des personnes & des biens de ceux qui ne peuvent se gouverner eux-mêmes; des mineurs, dont les peres tenoient leurs terres du roi *in capite*, ou en service de chevalier; des insensés; des furieux, &c. Tous les biens par faute d'heritiers, ou par forfait, retournent à lui; tous les benefices, faute de présentation à un certain tems limité, appartiennent au roi, tous les tresors trouvés, comme l'or & l'argent monnoyé, or en barre, la vaisselle d'argent, & le billon trouvé, les biens abandonnés, les débris de vaisseaux, les terres d'où la mer est retirée, les biens des étrangers qui meurent sans être naturalisés, & en un mot toutes choses dont personne ne reclame la proprieté, lui appartiennent encore; & il en est de même des mines d'or & d'argent, en quelque lieu qu'elles soient découvertes; des poissons royaux, comme baleines, éturgeons, dauphins, &c. & des cygnes qui ne sont point marqués. Il est encore en son pouvoir de dispenser de quelques actes du parlement & des loix generales, dans les choses seulement qui le regardent; de moderer la rigueur des loix selon l'équité; d'accorder des privileges particuliers à ses sujets; de pardonner à un homme condamné par la loi; de faire déterminer les statuts douteux par ses juges; & dans les choses qui ne sont point déterminées par les loix, de les déterminer & de passer sentence. Pour ce qui regarde le pouvoir du roi dans l'église, tout le monde sçait qu'il a été augmenté extraordinairement depuis que l'Angleterre s'est separée de l'église Romaine. C'est le roi qui est le patron de tous les évêchés; on n'élit un évêque que par son *congé d'élire*, & celui seulement qu'il a nommé: l'évêque élû ne peut être consacré, ni prendre possession, que par un ordre écrit de sa part. Il a le pouvoir de convoquer un concile national & provincial; & du consentement de ce concile, il peut faire des canons, ordonnances, constitutions; introduire dans son église les ceremonies qu'il juge necessaires; y declarer quelle doctrine il faut enseigner & professer conformement aux loix du royaume; ordonner des peines contre ceux qui suivent une autre doctrine, &c. Le roi a encore le pouvoir non seulement d'unir, confirmer, étendre & restreindre les limites d'un diocese; mais par ses lettres patentes il peut ériger de nouveaux évêchés, comme Henri VIII. en érigea six en même tems: on lui a même attribué le pouvoir

d'ériger des patriarchats & des archevêchés. Il peut pardonner à ceux qui ont violé les loix ecclesiastiques; abroger celles qui lui paroissent inutiles; permettre à un bâtard d'être ordonné prêtre; à un prêtre de posseder deux benefices, ou à succeder à son pere dans son benefice; à un évêque de posseder un évêché vacant, ou autre benefice en commande: en un mot il réünit en sa personne tout le pouvoir qu'ont le pape & le roi sur les choses ecclesiastiques dans un état Catholique, avec quelques avantages de plus.

Le roi d'Angleterre a droit à la couronne par droit d'heritage, suivant les coûtumes du pays: c'est le plus proche parent du dernier roi qui doit lui succeder; & il est roi sans aucune proclamation, couronnement ou consentement des pairs & du peuple. Elle descend du pere au fils, & à ses heritiers mâles; faute d'hoirs mâles, à la fille aînée & à ses heritiers; faute de filles, à son frere & à ses heritiers; & faute de frere, à sa sœur & à ses heritiers. Mais depuis l'évasion de Jacques II. en 1688. on a fait une loi, qui excluant de la couronne tout prince attaché à la communion de l'église Romaine, l'a donnée en 1714. au prince que sa naissance en éloignoit le plus. Par la mort du roi tout meurt à la cour; tous les officiers, & même les juges & justiciers du royaume ne sont plus rien. Le roi est mineur par la loi jusqu'à l'âge de douze ans; & jusqu'à ce qu'il ait atteint cet âge-là, le royaume est gouverné par un regent, protecteur ou gardien, nommé par son prédecesseur, ou à son defaut par les trois états du royaume assemblés au nom & par l'autorité du roi mineur. Mais tout ce qui a été ordonné au parlement durant la minorité du roi, peut être revoqué & annullé par ses lettres patentes, sous le grand sceau, lorsqu'il est parvenu à l'âge de vingt-quatre ans, suivant une loi établie par Henri VIII. Il y a eu d'autres regens en Angleterre, lorsque les rois en sortoient pour quelque expedition. C'étoient les rois mêmes qui les établissoient par une commission scellée du grand sceau, qui regloit leurs qualités & leur pouvoir: on les appelloit ordinairement gardiens, & quelquefois protecteurs du royaume; & leur pouvoir étoit ordinairement égal à celui du roi. On remarque que ce titre étoit donné assez souvent à un évêque seul; d'autres fois plusieurs évêques étoient dépositaires de l'autorité royale: on les préferoit aux seigneurs, parce qu'il y avoit moins à craindre de leur part.

Après avoir parlé avec quelque étendue de la personne du roi, il est naturel de dire un mot de la reine & de la famille royale. La reine, quoique née en pays étranger, peut acquerir des terres en fief simple pour elle-même: elle a le pouvoir de donner, de contracter, & de plaider comme si elle étoit veuve; & elle peut recevoir par donation du roi son mari: elle peut aussi de son chef presenter aux benefices; & si elle en est empêchée par la presentation d'un autre, cela ne la prive pas de son droit, non plus que le roi. Il y avoit autrefois un revenu appellé l'*or de la reine*, qui consistoit au dixiéme de tout ce que le roi recevoit des pardons, dons, presens, &c. mais cela ne subsiste plus. Elle a sa cour à part, ses cours de justice, ses officiers, &c. C'est un crime de haute trahison que d'attenter à sa vie, ou à sa pudicité. Enfin, on lui rend les mêmes honneurs qu'au roi, après la mort de qui elle les conserve, quand même elle se marieroit à un simple écuyer, comme fit la reine Catherine, veuve de Henri V. ou hors du royaume, comme Isabelle, qui s'étant remariée à Hugues comte de la Marche, après la mort de Jean *sans terre*, conserva le titre de reine. Si elle est reine hereditaire d'Angleterre, sa condition est encore plus relevée, puisqu'elle n'est point sujete de son mari; mais au contraire sa souveraine, lorsqu'il n'est pas appellé lui-même à la royauté, comme Guillaume prince d'Orange le fut. Les fils & les filles du roi, ou de la reine, si c'est elle qui porte la couronne, sont appellés enfans d'Angleterre; le fils aîné est duc de Cornoüaille né; & à l'égard de ce duché, il est présumé majeur dès le moment de sa naissance, pour en reclamer les droits & titres; mais les terres & les domaines de ce duché sont aliénés, & il n'en reste au prince que les mines d'étain. Il est créé ensuite prince de Galles par des lettres patentes, qui lui donnent droit de tenir cette principauté pour lui & pour ses hoirs rois d'Angleterre. La ceremonie de l'investiture se fait en lui mettant sur la tête une couronne ducale, à la main une verge d'or, & un anneau d'or au doigt: sa couronne est composée de croix & de fleurs de lis, fermée d'une arche seulement, & au milieu une boule avec une croix. On lui donne encore par des lettres patentes les comtés de Chester & de Flint, & à ces titres il joint celui de duc d'Aquitaine. Comme fils aîné du roi d'Ecosse, il est duc de Rotsai, & grand-senéchal du royaume. Ses armes sont les mêmes que celles d'Angleterre, avec cette difference, qu'au chef on ajoûte un lambel à trois pointes, chargé de neuf tourteaux; le timbre est embelli de trois plumes d'autruche, avec ces mots, *ich dien*, qui signifient *je sers*. C'étoit la devise de Jean roi de Bohême, qui combattoit en 1346. pour les François à la bataille de Crecy, où il fut tué. Edoüard prince de Galles, fils du roi Edoüard III. qui eut le principal honneur de la victoire, en retint cette devise, que ses successeurs ont conservée. Les autres enfans legitimes du roi sont faits ducs ou comtes, & non pas nés. Ils n'ont aucun appanage certain; mais d'ailleurs ils sont conseillers d'état nés, & ils portent des couronnes composées de croix & de fleurs de lis: on leur donne le titre d'altesse royale. Tous les sujets du roi se tiennent découverts en leur presence, & hors de la vûë du roi, on leur sert à boire à genoux. Enfin, les filles du roi ont le titre de princesses; & tous ceux qui sont du sang royal ont le pas au-dessus de tous les autres sujets.

RELIGION D'ANGLETERRE.

La religion des anciens Bretons, avant la naissance de Jesus-Christ, étoit presque la même que celle des Gaulois. Ils adoroient pourtant quelques divinités particulieres. Tacite, Cesar, Dion, & quelques autres, les accusent d'avoir eu un grand attachement pour la magie. La tradition des Anglois est qu'ils ont reçu la foi par Joseph d'Arimathée; mais il seroit assez difficile d'en donner la moindre preuve. Ils disent encore que Lucius, qui vivoit dans le II. siecle, envoya demander au pape Eleuthere des missionnaires, pour achever d'instruire ses sujets dans la connoissance de l'évangile; que ce pape lui en envoya, & que Lucius fut baptisé avec plusieurs de ses Bretons. Au moins Tertullien, qui vivoit dans le même tems, témoigne que la Grande-Bretagne, qui étoit naccessible aux Romains, étoit soûmise à Jesus-Christ, *Et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo verò subdita*. Ce qu'on doit pourtant particulierement entendre des isles Hebrides, ou de cette partie septentrionale de la grande Bretagne, qui n'étoit pas soûmise aux Romains. Saint Athanase fait mention des évêques de la Grande Bretagne, qui assisterent au concile de Sardique, & Restitut, prelat du même pays, souscrivit au premier concile d'Arles, tenu vers l'an 314. Dans le siecle suivant les disciples de Pelage, qui étoient Anglois, répandirent le poison de ses erreurs dans la Grande-Bretagne, où saint Germain d'Auxerre, & saint Loup de Troyes, allerent les combattre, avec un tres-grand succès. Mais les Saxons qui étoient Payens, s'étant établis en Angleterre, & en ayant chassé les Bretons, y firent recevoir leurs superstitions. Ils en furent retirés par les prieres & par le zele d'une princesse de la maison de France nommée *Berthe*, que quelques auteurs nomment *Adelberge*, fille de Charibert roi de France, & d'Ingoberge. Elle fut mariée à Ethelbert roi de Kent; & ce prince qu'elle avoit prévenu sur les verités de la foi, écouta avec plaisir le moine Augustin, que le pape saint Gregoire *le Grand* lui envoya en 596. Quelque tems après il reçut le baptême avec dix mille de ses sujets, convertis par les prédications du même Augustin, qu'on a nommé l'*Apôtre d'Angleterre*, & qui y fut évêque. Depuis les Anglois avoient été tres-soûmis à l'église, & la religion avoit toûjours fleuri dans leur isle. Les rois même faisoient souvent des voyages à Rome, pour y honorer les reliques des saints apôtres saint Pierre & saint Paul; & leurs états étoient si parfaitement soûmis

au saint siege, qu'on lui payoit une espece de tribut annuel, nommé *le denier de saint Pierre*. On croit que ce fut le roi Egbert qui s'engagea à ce tribut de pieté ; mais il est plus sur que ce fut Inas roi de Westsex, qui vivoit vers l'an 720. Quoi qu'il en soit, les Anglois avoient eu un extrême soin d'éloigner les Heretiques de leur isle, où ils n'en souffroient aucun. Ceux qui y étoient passés d'Allemagne sous le regne de Henri II. vers l'an 1160. y furent marqués d'un fer rouge au milieu du front. Les Vaudois, & les disciples de Wiclef, n'y furent pas traités avec moins de severité. La religion Catholique s'y étoit conservée durant plusieurs siecles, lorsque l'heresie y entra malheureusement, sous le regne de Henri VIII. Ce prince, qui l'avoit combattuë par ses écrits, qui lui avoient acquis le titre de *Défenseur de la Foi*, voulut épouser Anne de Boulen, dont il étoit éperdûment amoureux, & repudier Catherine d'Aragon sa legitime épouse. Le pape Clement VII. lui en refusa la dispense; & ayant sçû qu'il avoit fait dissoudre son mariage, il prononça une sentence d'excommunication contre Henri, qu'il differa de publier, à la priere de François I. roi de France. Ce monarque ayant vû le pape à Marseille, & en ayant obtenu ce délai, dépêcha sur l'heure Jean du Bellay évêque de Paris, vers le roi d'Angleterre, pour l'exhorter à ne se point separer de la communion de l'église Romaine. Henri lui promit ce point, pourvû que le pape differât de publier l'excommunication; & du Bellay courut en poste à Rome porter cette heureuse nouvelle, & demander du tems, esperant faire revenir Henri VIII. & l'engager à ne point faire de rupture avec la cour de Rome. Mais les partisans de l'empereur Charles V. firent prescrire un espace trop court; & le jour fixé étant expiré, avant que le courier d'Angleterre fût arrivé à Rome, ils eurent assez de credit, pour faire prononcer la sentence d'excommunication, & la faire afficher dans les places accoûtumées. Le courier d'Angleterre arriva deux jours après, apportant un pouvoir tres-ample, par lequel le roi se soûmettoit au jugement du saint siege; mais ce fut trop tard. Le pape reconnut la faute qu'il avoit faite, & ce que coûteroit à la religion la complaisance qu'il avoit euë pour les Espagnols. En effet, elle causa le schisme, qui a retranché l'Angleterre de l'église. Car Henri irrité de ce qu'on l'avoit si peu consideré à Rome, resolut de se soustraire entierement de l'obéissance du pape, se declara chef de l'église Anglicane, & persecuta tous ceux qui s'opposerent à son changement. Ce fut en 1534. il confisqua les biens des monasteres, & ruina près de dix mille églises. Elisabeth étant montée sur le thrône après sa sœur Marie abolit entierement la messe en Angleterre; & dès le lendemain de la fête de saint Jean-Baptiste, on y vit cesser le service divin à la maniere de l'église Romaine, en 1559. Les Calvinistes y ont eu depuis beaucoup d'autorité. On y souffre aussi des Lutheriens, des Zuingliens, des Anabaptistes, des Quakers ou Trembleurs, qui affectent un certain tremblement de corps, lorsqu'ils prient ou qu'ils prophetisent; des Brownistes, qui sont les sectateurs d'un certain Brow, docteur dans le comté de Northampton; des Indépendans, des Presbyteriens, que l'on appelle aussi *Puritains*, &c. Ces derniers, qui rejettent le gouvernement épiscopal, & la liturgie reçûë, causerent les troubles arrivés sous le regne de Charles I. après le convenant fait l'an 1644. en Ecosse. C'étoit une sorte de confederation pour chasser les évêques, sans vouloir se soûmettre à une declaration, par laquelle le roi ordonnoit que les églises d'Angleterre & d'Ecosse observassent les mêmes ceremonies: ce qui s'appelloit *la conformité*. Le parlement, qui étoit alors presque tout composé de Puritains, s'éleva contre Charles I. & le fit mourir. La premiere action que fit Charles II. son fils après son rétablissement, fut de rétablir les évêques dans leurs diocèses, & d'en remettre où il en manquoit. La doctrine de foi des Anglois est contenuë en 39. articles, & en ce qu'ils appellent *le Livre des Homelies*. Ils ont aussi leur liturgie particuliere, & le livre qu'ils nomment *des canons*. C'est le roi Edoüard VI. qui leur a donné leur liturgie, & le ceremonial de l'ordination des évêques, qui ne consiste que dans l'imposition des mains, accompagnée de ces paroles *Recevez le saint Esprit*. Les doutes qu'on forma tres-justement sur la validité de pareilles ordinations, donnerent occasion à un arrêt du parlement de l'an 1559. qui les declara valides, & autorisa en même tems la liturgie. Quoique le roi soit chef de l'église Anglicane, comme on a dit ci-dessus, tous les rois qui ont regné depuis Henri VIII. n'ont pas crû devoir se conformer à la doctrine la plus commune dans leur état. Jacques II. étoit de la religion Catholique Romaine. Guillaume III. étoit de la religion Prétenduë Réformée, établie en Hollande. La reine Anne faisoit profession de la religion Anglicane, & Georges-Loüis duc d'Hanover, à present regnant, est de la religion Protestante.

CONCILES D'ANGLETERRE.

Nous parlerons ici en general de quelques conciles tenus en Angleterre, parce qu'on ignore le lieu auquel ils ont été assemblés. Saint Germain d'*Auxerre*, & saint Severe de *Treves*, que l'église de France y avoit envoyés, pour s'opposer aux erreurs de Pelage, assemblerent en 446. un concile dont le venerable Bede a fait mention. On croit pourtant qu'il fut tenu à S. Alban, ou Verulam. En 512. saint Dubrice fut élû dans un concile archevêque de Carleon. Les Pelagiens, qui avoient renouvellé leurs erreurs, & qui les répandoient en Angleterre, furent tous condamnés dans un synode tenu en 519. Depuis, le Moine Augustin assembla vers l'an 604. un concile, dont le venerable Bede parle aussi. On y finit un schisme qui s'étoit introduit dans l'isle, pour la celebration de la fête de Pâques. Theodore de *Cantorbery* tint en 672. un concile pour l'union de l'église; & un autre en 679. ou 680. contre les Monothelites. On croit qu'ils furent assemblés à Herford. En 701. 705. & 707. les prelats s'assemblerent en synode pour les affaires de l'église Anglicane. Dans un autre, que le roi Inas fit tenir vers l'an 712. sous le pontificat du pape Constantin, on parla des mariages d'entre les Bretons, les Saxons & les Ecossois. Tous les grands du royaume, & les personnes de merite y furent appellés. Vers l'an 890. ou 894. Pleimond de *Cantorbery* celebra un concile pour la discipline. Le roi Edoüard publia l'an 906. de belles loix sur la discipline ecclesiastique. Son successeur Ethelstan n'eut pas moins de zele que lui, aussi-bien que le roi Edmond, qui succeda à Ethelstan; celui-ci tint une assemblée de prélats & de seigneurs l'an 944. sous Wulstan, archevêque d'Yorck, & Odon archevêque de Cantorbery, où l'on fit encore beaucoup de loix pour le maintien de la discipline. Le malheur des tems y apporta beaucoup de relâchement, jusques-là que les clercs s'y marioient, au grand scandale de l'église. Saint Dunstan, pour y apporter remede, tint un concile general l'an 973. où cette coûtume fut condamnée. Les clercs en furent fort mécontens, & porterent leurs plaintes au roi Edgard, dans une assemblée tenuë à Winchester l'an 975. Ce prince en fut ébranlé; & comme on alloit resoudre le rétablissement de ceux que l'on avoit déposés pour leurs dereglemens, on dit qu'on entendit une voix, comme venant du Crucifix, qui prononça ces paroles: *Il n'en sera rien, vous avez bien jugé, & vous feriez mal de changer votre jugement.* Vers l'an 1010. Le roi Ethelrede assembla un concile à Aenham, dans lequel on fit plusieurs reglemens touchant les mœurs & la discipline de l'église; Elfegue archevêque de Cantorbery, & Ethelrede archevêque d'Yorck, y assisterent. Le même roi publia des loix sur le même sujet en 1012. aussi-bien que le roi Canut en 1032. En 1075. on tint un concile à Londres, où l'on regla le rang des évêques & archevêques du pays, & le premier pas fut donné à l'archevêque de Cantorbery. Lanfranc, qui en étoit archevêque, fit tenir un autre concile à Winchester l'an 1076. où il fit publier plusieurs canons: Il en tint encore d'autres, dont les canons ne sont point venus jusqu'à nous. Saint Anselme présida à un concile assemblé en 1095. pour l'élection du pape Urbain II. Et environ l'an 1188. on fit aussi des assemblées pour l'expedition de la Terre-Sainte, après la prise de Jerusalem par Saladin. Nous marquons

les autres conciles d'Angleterre, en parlant des villes où ils ont été assemblés.

ETAT ECCLESIASTIQUE.

Le clergé est composé d'archevêques, d'évêques, de doyens, d'archidiacres, & de recteurs ou pasteurs de paroisses. Suivant l'ordonnance du parlement, faite sous le regne d'Henri VIII. les archevêques & les évêques pouvoient établir des suffragans ou coévêques, pour exercer la jurisdiction & l'autorité qui leur étoit commise. Ces suffragans avoient le titre & la dignité d'évêques, & étoient consacrés par l'archevêque de la province, comme les autres évêques; mais ils n'étoient que subsidiaires, & comme vicaires generaux, & exerçoient leur jurisdiction dans les villes qui suivent.

A Douvre pour l'archevêché de Cantorbery.

A Hull, pour l'archevêché d'Yorck.

A Colchester, pour l'évêché de Londres.

A Berwick, pour le diocese de Durham.

A Guilford, Southampton, & Wigt, pour le diocese de Winchester.

A Bedford, Leicester, Grantham, & Huntington, pour celui de Lincoln.

A Thetford, & Ipswich, pour celui de Norwich.

A Shaftsbury, Melton, & Marlebouroug, pour le diocese de Salisbury.

A Taunton, pour Bath & Wels.

A Bridgenorth, pour Hereford.

A Shrewsbury, pour Conventry & Liechfield.

A Cambridge, pour Ely.

A S. Germain, pour Excester.

A Perith, pour Carlile.

C'étoient là les seuls sieges des évêques suffragans, & de vingt-six archevêchés & évêchés, il n'y avoit que ces quatorze qui en pussent avoir. En l'absence des évêques, ceux-ci remplissoient ordinairement leurs places; & dans les assemblées publiques, ils avoient séance immediatement après les pairs seculiers du royaume. Il n'y a point aujourd'hui de suffragans en Angleterre. Les archevêques sont ceux de Cantorbery & d'Yorck. Les évêques, ceux de Londres, de Durham & de Winchester, qui ont leur séance dans le college des évêques, suivant l'ordre que nous venons de marquer. Les autres, qui sont ceux de Bath & de Wels, de Bristol, de Chicester, &c. au nombre de vingt-un, prennent rang selon l'ordre d'ancienneté de leur ordination. L'archevêque de Cantorbery est le primat & le premier metropolitain d'Angleterre: car il a même quelque autorité sur l'archevêque d'Yorck, qu'il peut citer à un synode national. Autrefois sa primatie s'étendoit sur l'Irlande, qui n'a point eu d'autre archevêque jusqu'en 1152. Il est le premier pair d'Angleterre, & précede après la famille royale, tous les ducs & les grands officiers de la couronne. C'est à lui à couronner le roi; & quelque part que la cour se trouve, le roi & la reine sont réputés ses paroissiens. Ses autres prérogatives meritent bien d'être remarquées ici. En quelque lieu que ses possessions se trouvent, elles sont exemtes de la jurisdiction de l'ordinaire, & réputées du diocese de Cantorbery. Il est assis sur un thrône, quand il reçoit l'investiture de son archevêché. Il a le pouvoir d'approuver les testamens, & d'octroyer des lettres d'administration, lorsque quelqu'un a laissé la valeur de cinq livres sterlin, & au-dessus hors du diocese où il est décedé, ou bien la valeur de dix livres sterlin dans le diocese de Londres. Il a encore le pouvoir d'en faire pour ceux qui meurent sans en avoir fait dans sa province, & de distribuer leurs biens aux parens, ou de les employer à des usages pieux, comme il le juge à propos. Enfin il a l'autorité de donner des permissions & des dispenses dans tous les cas qui étoient reservés au saint siege. L'archevêque d'Yorck a eu autrefois tous les évêchés d'Ecosse sous sa métropole, jusqu'en 1470. que le pape Sixte IV. fit l'évêque de saint André, archevêque & métropolitain de toute l'Ecosse. Il prend aussi la qualité de métropolitain d'Angleterre, & a la prefseance devant tous les ducs qui ne sont pas du sang royal, & devant tous les grands officiers de l'état, à la reserve du grand chancelier. C'est lui qui couronne la reine, & il est son chapelain perpetuel. Il a les honneurs, droits, & autorité de comte palatin dans le territoire de Hezam, province de Northumberland, & il joüit des mêmes privileges dans sa province, que celui de Cantorbery dans la sienne. Après ces deux archevêques. Les évêques sont les premiers de l'église Anglicane. Ils sont tous barons & pairs du royaume en trois manieres; barons féodaux, à cause des terres & baronies annexées à leurs évêchés; barons par lettres circulaires du roi à eux adressées pour se trouver au parlement; & outre cela créés barons par des lettres patentes du roi, qu'ils presentent à l'archevêque. Quand ils sont consacrés, ils ont séance avant tous les barons séculiers, & après les vicomtes. On leur donne le titre de *lords* ou *seigneurs*. L'évêque de Londres précede tous les évêques d'Angleterre, & est le premier baron du royaume, au lieu du grand prieur de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui l'étoit autrefois. L'évêque de Durham dans la province d'Yorck, qui a le second rang, est comte palatin depuis plusieurs siecles. C'est pourquoi les armes de cet évêché sont un chevalier armé, tenant d'une main une épée nuë, & de l'autre une église. L'évêque de Winchester, qui a le troisiéme rang entre les évêques, étoit anciennement comte de Southampton; & il conservoit encore ce titre sous le regne de Henri VIII. mais depuis on a disposé autrement de ce comté. Quant aux autres évêques, ils prennent séance, *comme on l'a dit*, selon le tems de leur promotion. Mais si quelqu'un d'eux est secretaire du roi, il a droit de tenir le quatriéme rang. Il y a vingt-six doyennés; dont le roi Henri VIII. en institua treize dans les grandes églises, après en avoir chassé les Catholiques. On compte soixante archidiaconés, & cinq cens quarante-quatre dignités & prebendes. Aussi-tôt qu'un évêque est mort, le doyen & le chapitre de la cathedrale en donnent avis au roi, & lui demandent la permission d'en élire un autre: le roi à leur requête envoye au doyen le *congé d'élire*, & le chapitre assemblé élit ou plûtôt nomme la personne recommandée par le roi, ou represente humblement à sa majesté, pourquoi il ne peut l'élire. On avertit ensuite l'évêque élû, qui doit refuser deux fois l'honneur qu'on lui fait; s'il le refusoit une troisiéme fois, on le feroit sçavoir au roi, qui en recommanderoit un autre. L'élection étant faite, on en donne avis au roi & à l'archevêque: le roi y donne aussi-tôt son consentement sous le grand sceau, qu'on montre à l'archevêque, avec un ordre de confirmer & de consacrer l'évêque élû, à quoi l'archevêque souscrit, & donne commission sous son sceau archiepiscopal à son grand vicaire, de faire tout ce qui est requis pour cela. Après toutes ces démarches du chapitre & de l'archevêque, qui ne sont, comme on voit, que de pure ceremonie, le grand vicaire de l'archevêque ouvre un autre scene, & fait publier que tous ceux qui s'opposent à l'élection, comparoissent dans un certain tems au lieu destiné, pour recevoir leurs oppositions: il se rend lui-même dans ce lieu, jette les yeux sur le consentement du roi, produit par le procureur du doyen & du chapitre, & appelle par trois fois les opposans, qui ne comparoissant pas, sont accusés de contumace: quelques procedures suivent cette accusation, & après que les opposans ont été cités encore trois fois, l'élû prête le serment de supremacie, & deux autres fermens; l'un, qu'il n'est coupable de simonie, ni directement, ni indirectement; l'autre, qu'il se conformera avec soûmission aux loix canoniques. Après ces fermens l'évêque joüit de tous les droits qu'on a déja marqués, & de ceux qu'on marquera ensuite. On le sacre ensuite selon le mandat du roi, & cela se fait par l'archevêque, assisté de deux autres évêques; mais des anciennes ceremonies consacrées par l'usage, & qui s'observent inviolablement dans l'église Romaine, l'église Anglicane n'a conservé que l'imposition des mains, avec ces paroles: *Recevez le saint Esprit*, tout le reste a été changé, tronqué & défiguré: l'imposition du livre des évangiles sur la tête & sur les épaules, en est bannie: & on ne leur donne ni la crosse, ni l'anneau, ni les autres sym-

boles de la dignité pastorale, le parlement d'Angleterre ayant introduit de nouveaux usages par son acte de la troisiéme année d'Edoüard VI. Lorsque la consecration est faite, l'archevêque envoye un mandat à l'archidiacre de la province pour installer l'évêque, qui aussi-tôt après est presenté au roi pour lui faire l'hommage de baron, & s'accorde pour la regale de son évêché, qu'il promet de payer dans un an ou deux, selon qu'il plaît au roi. Dans toutes les cathedrales, il y a un doyen & des chanoines, que l'évêque somme de l'assister dans les ordinations, suspensions, condamnations d'heretiques, excommunications, & autres affaires de consequence. Les doyens d'ancienne fondation sont élûs de la même maniere que les évêques, par un *congé d'élire*, que le roi donne au chapitre : les autres qui sont au nombre de treize, & qui furent créés par Henri VIII. après qu'il eût supprimé les abbayes & prieurés, sont installés en vertu des patentes du roi. Il y a aussi soixante archidiacres, dont l'office est de faire la visite dans leurs archidiaconats deux fois en trois ans, & de rendre compte à l'évêque, de ce qui leur paroît meriter son attention; & au-dessous d'eux des doyens ruraux ou archiprêtres, qui convoquent le clergé du diocese, & lui font sçavoir les ordres de l'évêque. Enfin il y a dans le gouvernement ecclesiastique des économes, & de ceux qu'on appelle *Testes synodales*. Les premiers sont au nombre de deux dans chaque église; l'un est nommé par le ministre, l'autre par les paroissiens, & leur office est d'avoir soin de l'ornement de l'église : les seconds ne sont établis que dans les grandes paroisses : ils assistent les économes, & s'informent de ceux qui menent une vie scandaleuse, pour les dénoncer à l'évêque ou à l'archidiacre dans le tems de leurs visites.

C'est ici le lieu de parler des privileges des évêques & du clergé. Les premiers ont entre autres celui de donner sentence en leurs cours sans collegues ou assesseurs: ils font expedier leurs lettres & leurs ordres en leur propre nom : & ils peuvent comme le roi déleguer leur autorité à un autre. On ne peut les accuser d'aucun crime devant un juge seculier, & ils doivent être jugés par leurs pairs : enfin leur certificat dans les procès intentés contre la bâtardise, est une preuve décisive, & il en étoit de même à la fin du XVII. siecle du certificat qu'ils donnoient contre un homme, accusé d'heresie; mais le parlement a ordonné qu'on n'y auroit plus le même égard. Quant aux autres ecclesiastiques, le plus considerable de leurs privileges consiste, en ce qu'ils ne sont obligés à aucune fonction personnelle pour le service de l'état, & que tout laïque qui est en quelque emploi, en est exemt dès qu'il prend les ordres sacrés. Outre les évêques il y avoit anciennement plusieurs abbés, prieurs, archidiacres, doyens, qui à raison de leurs *tenures* devoient être appellés au parlement : & le roi mandoit aussi tant aux évêques, qu'aux archidiacres; & aux doyens qui joüissoient de ce droit, de faire élire dans chaque doyenné ou archidiaconé deux procureurs du clergé, pour le representer au parlement; mais cet usage est aboli depuis plusieurs siecles. Le revenu du clergé est fort diminué depuis que l'Angleterre s'est separée de la communion de l'église Romaine, parce que plus de la troisiéme partie des benefices ayant été annexée autrefois aux monasteres, & les monasteres ayant été supprimés, leurs biens sont devenus fiefs laïcs; & parce qu'il y a eu d'autres biens considerables exemts de payer les dîmes, parce qu'ils appartenoient à l'ordre de Cîteaux, ou aux chevaliers de Rhodes, lesquels payent presentement de plus fortes taxes que les autres biens. D'ailleurs les évêchés ont été dépoüillés de la plus grande partie de leurs revenus depuis la fin du regne de Henri VIII. jusqu'à celui de Jacques I. & la pauvreté du clergé lui a tellement attiré le mépris du public, que dans la plûpart des familles, on croiroit se deshonorer, si l'on y destinoit quelqu'un à l'état ecclesiastique; au lieu qu'on s'en fait un honneur dans le peu de grandes familles de ce royaume, qui demeurent dans la communion de l'église Romaine. On remarque aussi que les ecclesiastiques ont de la peine à s'y marier avantageusement.

Le synode national, qu'on appelle la *Convocation*, se tient par ordre du roi, pour faire des loix ecclesiastiques, & pour terminer les plus importantes affaires de l'église. Cette assemblée se tient à Westminster pour la province de Cantorbery, & est partagée en deux chambres, comme le parlement. La chambre haute, ou des seigneurs spirituels, est composée des évêques, dont l'archevêque de Cantorbery est le president. La chambre basse, ou des communes spirituelles, est pour les doyens, les archidiacres & autres deputés des dioceses. Le synode national de la province d'Yorck se tient de la même maniere, & en même tems, & on n'y détermine que ce qui est debattu & conclu dans celui de Westminster. Il y a diverses choses à remarquer touchant ce synode. Pendant sa tenuë tous les membres des deux chambres joüissent pour eux-mêmes & pour leurs domestiques des mêmes privileges que les membres du parlement. On propose les matieres dans la chambre des seigneurs, & on les communique ensuite dans la chambre basse; mais on n'y delibere que sur les affaires sur lesquelles le synode a reçû l'ordre du roi. Enfin tout ce qui y est statué à l'égard de la foi & de la discipline est nul, si le roi & le parlement n'y consentent.

Il y avoit autrefois une cour ecclesiastique pour les causes criminelles, qu'on appelloit la cour de haute commission : elle étoit composée de commissaires nommés par le roi, qui leur donnoit des lettres patentes sous le grand sceau. Ces commissaires, qui étoient les premieres personnes du clergé & de l'état, avoient par tout le royaume le pouvoir de visiter, reformer, corriger tous les abus, erreurs, schismes, &c. introduits dans l'église, &c. Le parlement rebelle à Charles I. supprima cette cour. Jacques II. la rétablit; & après son évasion, on la supprima de nouveau. Il y a eu une autre cour pour les affaires civiles ecclesiastiques, qu'on appelle la cour des délegués, parce qu'elle est composée de délegués ou commissaires, qui jugent en dernier ressort des appellations interjettées des autres cours ecclesiastiques. L'archevêque de Cantorbery a aussi sa cour, & chaque évêque la sienne, où le chancelier preside; & il y a encore les petites jurisdictions des archidiacres, & des doyens & chapitres. Les causes qui dépendent des cours ecclesiastiques, sont le blasphême, l'apostasie, l'heresie, le schisme, les ordinations, institutions de benefices, & approbations d'évêques, la celebration du service divin, les mariages, les divorces, & les autres choses qui regardent la religion. On fait profession de suivre en jugeant les constitutions faites dans les anciens synodes provinciaux, qui ont été approuvées par Henri VIII. les canons faits sous le regne de Jacques I. divers actes du parlement, & plusieurs coûtumes non écrites. Les causes criminelles ne sont pas seulement traitées par accusation, quand il se presente quelqu'un pour prouver le crime, mais aussi par examen; ce qui se fait quand les économes de l'église dénoncent une personne de mauvaise renommée, quoiqu'ils n'ayent aucune preuve, parce qu'on suppose qu'ils le font sans malice. On employoit aussi autrefois la voye d'inquisition, c'est-à-dire, qu'à cause du bruit commun, l'évêque faisoit une exacte recherche, & obligeoit les voisins à dire verité, ou la personne accusée à se purger par serment; cet ancien usage a subsisté long-tems, & ce n'a été qu'après la mort de Charles I. que le parlement l'a aboli.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer touchant les peines ecclesiastiques, se reduit à peu près à ces chefs : l'excommunication mineure prive celui qui l'a encouruë de la communion, & le rend incapable d'être demandeur dans aucun procès; l'excommunication majeure, qui ne peut être fulminée que par l'évêque, est accompagnée de la peine de la prison que souffre celui qui a été excommunié, s'il ne se fait absoudre dans les quarante jours : l'anathême n'en differe que par les termes, & parce qu'il est prononcé par l'évêque assisté du doyen & des autres ministres. Pour toutes les autres censures, l'église Anglicane n'a rien de singulier.

DES OFFICIERS DU ROYAUME.

Le premier officier de la couronne est le grand senê-

chal, dont l'office est d'avoir l'intendance & le gouvernement de tout le royaume sous le roi, & immediatement après le roi, & de veiller sur la conduite de tous les ministres de la justice en tems de paix & de guerre. Ce n'est plus un officier ordinaire, & on ne le crée que pour quelque occasion, comme au couronnement du roi, ou quand on fait le procès à quelque pair ou pairesse accusée d'un crime capital. Alors, en vertu de son office, le grand senéchal a sa cour à Witchall, où il juge souverainement sur toutes les requêtes des nobles & des gentilshommes, qui prétendent à quelque office au couronnement du roi. S'il s'agit d'un procès criminel, quoiqu'il soit juge, il prie les douze juges du royaume d'assister au jugement, & demande leur avis: pendant tout le procès il est assis sous un dais, & porte à la main une baguette blanche, qu'il casse aussi-tôt que l'arrêt est prononcé. Le second officier, & le premier ordinaire est le chancelier, qui après avoir examiné toutes les patentes, commissions & ordres que le roi lui envoye, les signe, s'il les trouve justes, ou les cancelle & biffe, s'il les trouve injustes & contraires aux loix Son office est de garder le grand sceau du roi, & de juger, non selon le droit commun, mais selon l'équité & la conscience, ce qu'on expliquera à l'article des cours de justice. C'est lui qui nomme à tous les benefices au-dessous de vingt livres sterlins dans le livre du roi. Cette charge n'est point à vie, & le roi destituë le chancelier quand il lui plaît. Quelquefois au lieu d'un chancelier, il crée un garde du grand sceau, qui a tout le pouvoir & les honneurs du chancelier, sans en avoir le nom: celui-ci n'est pas établi par lettres patentes, mais simplement par l'action du roi, qui lui livre son sceau, en lui faisant prêter le serment. Le troisiéme officier de la couronne est le grand trésorier, dont l'office ne dure aussi qu'autant qu'il plaît au roi. Autrefois les marques de son office étoient les clefs du trésor royal; presentement le roi, en le créant, lui met une baguette blanche à la main: il est lord par sa dignité. C'est lui qui a la garde & la direction du trésor qui est dans l'échiquier; il a l'inspection & le commandement sur tous les officiers employés pour la recette des impôts, taxes, doüanes, & autres revenus de la couronne. Il dispose & nomme tous les contrôleurs & officiers des ports d'Angleterre pour la doüane; & il a aussi le pouvoir de donner à ferme les domaines du roi. Le chef & president du conseil est le quatriéme officier de la couronne; le roi le crée par lettres patentes pour autant de tems qu'il lui plaira: son office est d'être assis auprès du roi dans la chambre du conseil, d'y proposer les affaires, & d'en faire le rapport au roi lorsqu'il est absent. Le garde du sceau privé est le cinquième officier de la couronne, & est lord par sa charge. Toutes les chartes actes & graces que le roi a signées, passent par ses mains, & sont scellées de son sceau, avant que d'être portées au grand sceau; mais il ne doit point les signer sans un ordre signé de la main du roi, & scellé du petit cachet; & si l'ordre est contraire aux loix & aux coûtumes du royaume, il doit en faire ses humbles remontrances au roi. C'est lui qui est le president de la cour des requêtes; il prend place au conseil du roi immediatement après le president, & il a seance au conseil d'état. Le sixiéme officier de la couronne est le grand chambellan d'Angleterre, dont l'office est different de celui de grand chambellan de la maison du roi. Les archevêques & évêques lui doivent des droits, lorsqu'ils font hommage, & qu'ils prêtent le serment de fidelité au roi. Les pairs lui en payent aussi quand ils prêtent le serment de fidelité. Au couronnement du roi, on lui donne quarante aunes de velours cramoisy pour ses robes: c'est lui qui habille le roi ce jour-là, & qui porte sa coëffe, ses gans & son linge, avec l'épée d'état, & les pieces d'or que le roi offre à l'autel. C'est lui encore qui fait préparer la chambre des seigneurs, lorsque le parlement doit s'assembler. Les comtes d'Oxford ont été long-tems en possession de cette charge depuis le regne de Henri I. Le septiéme officier de la couronne est le grand connétable: cet office n'est plus ordinaire, on ne crée de connetable que pour quelque occasion, comme pour le couronnement du roi, ou pour un tournois. Son office & son pouvoir est le même que celui du grand maréchal, & il prend place au-dessus de lui dans la cour de la maréchaussée. Le grand maréchal est le huitiéme officier de la couronne: on prétend qu'il est comte par sa charge, qui lui donne la connoissance des differends qui naissent des contrats faits touchant les faits d'armes hors du royaume sur terre, & des affaires de la guerre dans le royaume, qui ne peuvent être déterminées par la loi commune. Il avoit autrefois plusieurs cours; mais presentement il n'a que la maréchaussée, dans laquelle il juge des crimes commis à la cour du roi. Enfin le neuviéme & dernier officier de la couronne est le grand amiral, qui a le gouvernement de toutes les affaires de la marine, & qui est juge souverain de toutes les causes civiles & criminelles qui regardent la marine. Cet officier a le pouvoir de donner les commissions de vice-amiral, contre-amiral, capitaine de vaisseau de guerre, & deputé amiral sur les côtes; & c'est lui qui nomme les officiers, commissaires & juges dans la cour de l'amirauté. Il peut aussi disposer des amandes, des confiscations qui se font sur mer, à la rade, dans les ports, havres, &c. des effets & biens des pirates, felons & autres criminels condamnés; de tout ce qu'on tire du fond de la mer, de tout ce qui y flotte, & de tout ce qu'elle jette sur terre, quand les seigneurs qui ont des terres sur la mer n'y ont pas un droit particulier. Enfin son pouvoir est si grand, qu'on le confie assez ordinairement à plusieurs commissaires. Outre ces grands officiers, il y a divers officiers dans les provinces ou comtés, pour y administrer la justice, & y maintenir les loix. Les premiers sont les douze juges, qui vont, deux ensemble, deux fois l'année dans leur circuit, toute l'Angleterre étant partagée en six circuits, & qui tiennent leurs assises pendant deux ou trois jours dans la ville ou bourg capital de chaque comté, où ils jugent toutes les affaires civiles & criminelles. Les seconds sont ceux qui par une commission sous le grand sceau sont appellés justiciers de paix dans chaque comté. Il y en a entr'eux qui sont justiciers *quorum*, dc l'un desquels la presence est necessaire dans toutes les affaires de quelque consequence; entre ceux-ci le grand chancelier en établit un gardien des rolles du comté, qu'il doit porter aux quatre assises de l'année. Leur office consiste à faire venir devant eux, à examiner, & à faire emprisonner les voleurs, meurtriers, seditieux, vagabonds, & autres qui troublent le repos public, ceux qui ne peuvent pas, ou à qui la loi ne permet pas de donner caution, & d'avoir soin que leur procès soit instruit pour le tems où les juges arriveront; & pour cet effet ils s'assemblent tous les trois mois dans la ville ou bourg principal du comté, où tous les jurés comparoissent, & sont obligés de prêter serment de leur livrer tous ceux qu'on vient d'indiquer. Les troisiémes sont les *sherifs*. Il y en a un hereditaire dans le comté de Westmorland; mais dans les autres comtés on les élit chaque année: & voici comment se fait cet élection. Les juges nomment six personnes de chaque comté, qui sont chevaliers ou gentilshommes riches: de ces six, le chancelier, le trésorier, les conseillers d'état, & les douze juges assemblés dans la chambre de l'echiquier, en choisissent trois; & des trois, le roi en élit un. Ce sherif est appellé gardien du comté dans sa patente; & son office est d'executer les ordres du roi; tous les *writts* ou mandats qui viennent de sa part & de ses cours; de nommer les jurés; d'avoir soin de l'instruction des procès, & de l'execution des sentences; & d'escorter les juges dans leur circuit, tout le tems qu'ils sont dans le comté. C'est encore lui qui prend le soin des revenus, doüanes & impôts de la province, des amandes pecuniaires, confiscations, &c. & qui les remet au trésor royal à Londres, ou ailleurs par l'ordre du roi. Enfin il a deux cours, dans l'une desquelles il prend connoissance de tous les crimes commis contre le droit commun, qui ne sont défendus par aucun statut; & dans l'autre il détermine les causes civiles de la province, au-dessous de la somme de quarante schellings. Les quatriémes sont les grands connétables, qui sont chargés d'envoyer les

ordres des justiciers de paix aux petits connétables. Et les cinquiémes, les deux *Coroners* de chaque comté, qui par leurs charges sont obligés de s'enquerir comment & par qui les meurtres & assassinats ont été commis, & de faire enregistrer les informations. Enfin le dernier officier general de chaque comté est celui qu'on appelle le clerc du marché; qui garde le patron des poids & mesures, semblable à celui qui est dans l'échiquier du roi; qui a soin qu'on se serve des mêmes mesures par toute la province; qui a le pouvoir de saisir & de brûler les faux poids & mesures; & de faire punir ceux qui s'en servent. Les autres officiers sont officiers de villes, bourgs ou villages: on ne connoîtroit qu'imparfaitement les premiers, si on ne disoit un mot de ceux-ci. Dans chaque ville il y a un maire, choisi par la ville même, dont il est ordinairement le gouverneur: on a coûtume de l'élire entre les douze *Aldermans* ou senateurs, qui composent le conseil de la ville, & il a le pouvoir de faire des loix particulieres pour la police & pour le gouvernement de la ville: on le change tous les ans. Chaque ville a haute, moyenne & basse justice, & une jurisdiction particuliere pour juger les causes civiles & criminelles: on peut appeller des causes civiles aux cours de Westminster. Il y a dans chacune deux *sherifs* pour l'execution des sentences. Le gouvernement des bourgs qui sont établis en corps, est à peu près le même que celui des villes; & son maire ou bailli a la même autorité dans les autres bourgs, villages & hameaux, le seigneur a une cour-baron, qui se tient aussi souvent qu'il le juge à propos; & des petits connétables, que le seigneur nomme tous les ans, & dont l'office est de chercher les voleurs, les assassins, &c. & de les mener devant un des justiciers de paix, aux ordres de qui ils sont obligés d'obéir. En tems de guerre, le roi envoye dans chaque comté un gouverneur, que l'on appelle *Lieutenant*, afin de retenir les peuples dans le devoir. Il y a aussi quelques gouverneurs des places, dont le plus considerable est celui des cinq Ports, qui sont ceux de Hastings, de Douvre, de Hit, de Rumnei, & de Santwich.

DE LA NOBLESSE.

Les nobles sont divisés en grands & petits. Tous les grands nobles sont pairs du royaume, & égaux par rapport à leur état, quoiqu'ils ne le soient pas à l'égard de leur rang; car il y a cinq degrés de noblesse, sçavoir les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes, & les barons. Autrefois tous les barons n'étoient pas pairs du royaume, mais seulement ceux qui tenoient du roi une baronie entiere, composée de treize fiefs, & qui relevoient directement de la couronne. Aujourd'hui celui-là est baron, qui est heritier d'un baron, quoiqu'il ne possede pas une baronie entiere. Les pairs du royaume sont considerés comme les conseillers hereditaires & perpetuels du roi dans le parlement. Le titre de duc ne fut donné à aucun seigneur d'Angleterre par les premiers rois d'Angleterre Normands; parce qu'ils étoient aussi ducs de Normandie, & qu'ils ne vouloient pas communiquer cette dignité à leurs sujets. Ce fut Edouard III. dont le regne commença en 1042. qui donna le premier le titre de duc de Cornoüaille à son fils Edouard, en lui mettant un bouquet sur la tête, un anneau au doigt, & une baguette d'argent à la main. Le même roi créa ses fils Leonel, & Jean, ducs de Clarence, & de Lancastre, leur ceignant l'épée, & leur mettant sur la tête un bonnet fourré, avec un cercle d'or & de perles, & en la main les lettres de leur création. Depuis ce tems-là, on créa plusieurs ducs hereditaires, avec les ceremonies de l'épée, de la baguette d'argent, du cercle d'or, & de la cape, ou manteau d'honneur. Le fils aîné d'un duc prend le nom de comte pendant la vie de son pere: de même que le fils d'un comte se nomme vicomte ou baron. En Angleterre il y a peu de ducs, outre les fils de rois. Les ducs qui vivoient en 1686. étoient au nombre de douze; sçavoir ceux de Sommerset, de Buckingham, d'Albemarle, de Newcastel, de Southampton, de Grafton, de Richemont, de Beaufort, d'Ormont, de Northumberland, de Nortfolck & de Saint Albans. Depuis il y en a eu d'autres créés. Le titre de marquis qui suit celui de duc, n'a été donné en Angleterre, que depuis Richard II. lequel commença à regner en 1376. Il nomma marquis de Dublin, Robert Vere comte d'Oxfort; non pas qu'il commandât une marche ou frontiere du royaume, mais par un titre d'honneur seulement. Depuis les rois d'Angleterre ont créé les marquis, en leur ceignant l'épée, en les revêtant du manteau d'honneur, qui est la marque de leur dignité, & en leur mettant un bonnet, & une couronne sur leur tête, & ses lettres patentes entre les mains. Les comtes, qui tiennent le troisiéme rang, étoient autrefois créés sans ceremonie; mais le roi Jean I. qui commença à regner en 1199. les reçut en leur donnant l'épée, le bonnet avec le cercle d'or, changé depuis en couronne à rayons, le manteau d'honneur propre à cette dignité, & ses lettres patentes. La ceremonie qui s'observe de faire baron, celui qui doit être créé comte, a été instituée par le roi Henri VIII. dont le regne commença en 1509. Les vicomtes suivent en ordre les comtes; & bien que ce soit un nom ancien de charge, c'est un nouveau nom de dignité, connu seulement en Angleterre depuis le regne d'Henri VI. qui commença en 1422. Les barons ne furent pas au commencement fort distingués, puisque quelques comtes avoient sous eux des barons; & même on lit qu'il y avoit dix barons sous un comte, & autant de capitaines sous un baron. Les citoyens de Londres étoient appellés barons; & ceux des cinq Ports joüissent encore de ce titre. Ensuite on tint pour barons, ceux qui possedoient les terres d'une baronie entiere, & alors cette qualité devint fort honorable; mais elle le devint encore plus, depuis que le roi Henri III. qui commença à regner en 1216. eut appellé aux états generaux les principaux de ceux qui portoient ce titre: & dès-lors on ne reconnut pour barons du royaume que ceux qui étoient mandés au parlement par ordre du roi, jusqu'à ce que Richard II. créa vers l'an 1580. Jean de Beauchamp de Holt, baron de Kiderminster, en lui donnant des lettres, & lui mettant le manteau destiné à cette ceremonie. Maintenant les barons sont créés par lettres, avec un mandement de se trouver au parlement en cette qualité; & ceux qui sont créés de la sorte sont appellés barons du royaume, barons du parlement, & barons honoraires, pour les distinguer des simples barons appellés *barounets*. Ces barons du parlement sont tous pairs, seigneurs, grands, & conseillers nés du royaume d'Angleterre. Leurs privileges sont tres-considerables: on ne peut les arrêter en aucun temps, si ce n'est pour crime de trahison, felonie, enfreinte de la paix, ou mépris du roi; & il est défendu d'accorder ni decret ni ajournement personnel contre eux pour dette. En cas de haute trahison, ou de felonie, on ne peut proceder contre eux que pardevant les pairs, qui ne sont pas obligés de prendre le serment comme les juges ordinaires, mais jurent seulement sur leur honneur. Il n'y a point de cas où on puisse obliger un pair à donner caution de sa conduite, & on ne peut le contraindre de prendre son serment; mais on l'en croit sur son honneur comme inviolable. Lorsqu'un pair est legitimement absent du parlement, il a le privilege de substituer un autre pair qui opine pour lui; & il lui est permis de faire exercer par députés les commissions qu'on lui donne: on ne l'oblige point à prêter le serment de supremacie à l'ouverture du parlement: lorsqu'il y est appellé, ou à la cour, il peut chasser dans les parcs du roi: enfin s'il est convaincu du crime de leze-majesté, on lui coupe seulement la tête, laquelle avec le corps est ensevelie après l'execution, & n'est jamais mise sur le pont de Londres, comme celle des simples gentilshommes; mais nonobstant tous ces grands privileges, les pairs ne se couvrent jamais devant le roi; & ils payent la taille & les autres impôts pour les biens qu'ils tiennent par leurs mains, de même que les simples laboureurs. Il faut remarquer, que les deux archevêques, & tous les évêques d'Angleterre sont aussi barons du royaume. Au reste nul ne peut être fait baron, s'il n'a mille livres d'or de revenu. Quant à l'ordre de préseance, que les pairs, & les barons gardent entre eux, après le roi, & les princes du sang, les ducs ont la pre-

miere place entre la noblesse; après eux les marquis, les fils aînés des ducs; les comtes, les fils aînés des marquis, les fils puînés des ducs; les vicomtes, les fils aînés des comtes, les fils puînés des marquis; les barons, les fils aînés des vicomtes, les fils puînés des comtes; les fils aînés des barons, les fils puînés des vicomtes, les puînés des barons. On sera peut-être bien-aise de voir cet ordre dans la table qui suit.

Ducs.
Marquis.
{ Aînés des ducs.
Comtes.
{ Aînés des marquis.
{ Puînés des ducs.
Vicomtes.
{ Aînés des comtes.
{ Puînés des marquis.
Barons.
{ Aînés des vicomtes.
{ Puînés des comtes.
Aîne's des Barons.
{ Puînés des vicomtes.
{ Puînés des barons.

Tous les nobles du même degré prennent rang selon le tems de leurs créations. Le roi Jacques I. ordonna que les puînés des vicomtes & des barons, cederoient le rang aux chevaliers de la jarretiere, & aux chevaliers bannerets, faits sous l'étendart du roi, pendant la guerre. Il y a encore d'autres remarques importantes à faire sur cette matiere. Premierement le chancelier, pourvû qu'il soit baron, suit immediatement l'archevêque de Cantorbery, & précede tous les ducs, qui cedent aussi le pas à l'archevêque d'Yorck, au grand trésorier, au président du conseil d'état, & au garde du sceau privé, pourvû qu'ils soient barons. En second lieu le grand chambellan d'Angleterre, le connétable, le grand maréchal, le grand amiral, le grand maître de la maison du roi, & son grand chambellan prennent place au-dessus de ceux qui sont du même ordre qu'eux; & les secretaires d'état qui sont barons, ont aussi le pas devant les autres barons qui ne sont pas des officiers qu'on a nommés. Troisiémement les fils aînés des ducs ont la qualité de marquis, ceux des marquis de comtes, & ceux des comtes de barons, ce qui ne leur donne pourtant pas le titre de pairs ou de lords. Enfin il y a des marques de grandeur & de distinction propres à chaque degré de noblesse, on distingue aussi les nobles par les robes qu'ils portent au parlement, & par les bordures de leurs mantelets, & leurs couronnes sont differentes; mais la connoissance de ces sortes de choses paroissant inutile, on ne s'y arrêtera pas, & on se contentera de remarquer 1°. que toutes les terres dont les comtes prennent le titre, ne sont pas des comtés, comme autrefois, parce que le nombre des comtes a été augmenté, sans qu'on augmentât celui des comtés: de sorte même qu'il y a un comte, sçavoir celui de Rivers, qui tire son titre non d'une ville, d'un bourg, ou d'un village comme les autres, mais d'une ancienne & illustre famille. 2°. qu'une terre tenuë en baronie n'annoblit pas le possesseur s'il étoit roturier auparavant, quoique cette terre l'oblige à tous les services qu'elle doit au roi. A l'égard des petits nobles, ils sont compris dans l'article qui suit.

DU TIERS ETAT, OU DES COMMUNES d'Angleterre.

On met au rang des non nobles, suivant la loi d'Angleterre, ceux qui ne sont point pairs, ou du nombre des officiers dont on a parlé dans l'article précedent; d'où vient que le fils aîné d'un duc, quoiqu'appellé marquis, étant appellé en justice, est traité comme un simple artisan, & jugé de même, & que s'il est député au parlement, il n'a séance que dans la chambre basse. Les non-nobles sont distingués en baronnets, en chevaliers, en écuyers & en gentilshommes, & forment neanmoins un corps de petite noblesse, qui est au-dessus des bourgeois. Le premier baronnet créé l'a été par le roi Jacques I. C'étoit Nicolas Bacon de Suffolck, dont les successeurs se sont depuis qualifiés premiers baronnets d'Angleterre. Cet honneur se confere par des lettres patentes de baronnet à un homme, & à ses heritiers mâles legitimes. Pour l'obtenir, il faut payer au tresor royal ce qui est necessaire pour l'entretien de trente soldats pendant trois ans. Si le roi ou le prince de Galles commandent en personne, ils se placent auprès de l'étendart royal: ils cedent le pas aux chevaliers de la jarretiere, à ceux qui sont du conseil du roi, & à ceux qui sont faits chevaliers sous la banniere royale en tems de guerre; mais ils précedent tous les autres chevaliers. Ceux-ci sont de quatre sortes. Les plus honorables sont 1. les chevaliers de la jarretiere; 2. les bannerets; 3. les chevaliers du bain; les derniers, ceux qu'on nomme simplement *Knights*, ou chevaliers bacheliers, ou quelquefois chevaliers de l'éperon doré. Il est parlé ailleurs de ces chevaliers aux articles *jarretiere*, *bains*, *bannerets*, *éperon doré*. Les chevaliers, de quelque ordre qu'ils soient en Angleterre, ont cet avantage, que leurs femmes portent le titre de *ladie*, c'est-à-dire, *dame*: de même que celles des barons, quoique leurs maris ne portent pas le titre de *baron*, mais seulement celui de *sir* ou *sieur*, auquel on ajoûte le nom, comme *sir Thomas*, &c. Il faut, pour être chevalier, qu'ils puissent dépenser six vingts livres par mois. Les écuyers, qu'on appelle vulgairement *Squires*, sont aujourd'hui de six sortes. Les premiers sont les fils des ducs, des marquis, des comtes, des vicomtes & des barons, les seconds sont les écuyers du roi. Les troisiémes sont les aînés des cadets de barons & autres grands. Les quatriémes sont les aînés des chevaliers, & les aînés de ceux-ci à perpetuité: les cinquiémes sont créés écuyers par le prince, qui en les recevant leur donne un collier d'argent avec des éperons d'argent. On donne le sixiéme rang à ceux qui ont quelque charge considerable au service du prince. Ce titre d'écuyer, qui ne marquoit autrefois que l'office de porter l'écu, devint un titre de dignité sous le regne de Richard II. vers l'an 1380. Les gentilshommes sont ceux qui sont de race noble, ou qui par leurs merites se sont élevés au-dessus du commun. Ces derniers sont aisément annoblis: car tous ceux qui s'adonnent à l'étude des loix, & aux autres sciences, ou aux belles lettres, & qui n'exercent aucun métier ni trafic, sont estimés nobles, & honorés du titre de *maître*, comme les gentilshommes & les écuyers; & leur femme s'appelle *maîtresse* ou *demoiselle*; & même le roi-d'armes leur vend les armes qu'ils doivent porter, pour les rendre hereditaires dans leur famille. On ne doit pas ômettre qu'il y a des personnes qui à cause du rang qu'ils tiennent dans l'église, dans les universités, ou dans les armées, précedent les gentilshommes, comme les doyens, archidiacres, grands vicaires & chanoines; les docteurs en theologie, en droit, en medecine, & en musique; les principaux des colleges des deux universités d'Oxford & de Cambridge; tous lesquels marchent immediatement après les chevaliers & devant les écuyers. Les juges des cours, & les justiciers de paix ont le même rang, comme aussi tous les officiers de commission dans les armées. Les gentilshommes cedent aussi le pas aux bacheliers en droit & en theologie, aux maîtres ès arts, aux avocats, aux capitaines & autres officiers subalternes de commission. Autrefois c'étoit une infamie à un gentilhomme d'épouser la fille d'un marchand en détail, ou d'un bourgeois; mais presentement la petite noblesse n'est pas seulement accoûtumée à ces alliances, elle met aussi ces enfans en apprentissage de métiers, & l'on voit même quelquefois des fils de barons confondus ainsi avec les serviteurs. Pour ce qui regarde les titres d'honneur que l'on met avant les noms, il faut remarquer que celui de *milord* ou *seigneur*, est propre aux ducs, aux marquis, aux comtes, aux vicomtes & aux barons. Le titre de *sir* ou *sieur*, se donne aux chevaliers; & celui de *maître*, aux écuyers & aux gentilshommes. Les Citoiens ou bourgeois, sont, non seulement ceux qui sont employés aux charges publiques de leur ville ou bourg, mais aussi ceux qui le peuvent être, & ont coûtume d'être envoyés comme députés pour assister au parlement. Les gens du Peuple, vulgairement appellés *yeomans*, sont des personnes riches, faisant trafic, ou tenant des biens à ferme.

me. On leur donne le titre de *goodman*, c'eſt-à-dire, *bon homme*, avant leur nom; comme goodman Pierre. Mais dans les actes publics ou affaires d'importance, on met après le nom & le ſurnom, la qualité de la perſonne, comme ſir Thomas N* chevalier. Maître Jean N* écuyer. Pierre N* yeoman, c'eſt-à-dire, *homme du peuple*. LES ARTISANS tiennent le dernier rang, & n'ont point de voix dans les aſſemblées. Ils ſont neanmoins quelquefois connétables, c'eſt-à-dire, *commiſſaires de la paroiſſe ou du quartier*.

DU PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Quoique le gouvernement d'Angleterre paſſe pour monarchique & indépendant, neanmoins le roi n'a pas le pouvoir de faire par lui-même de nouvelles loix, ni d'ordonner de nouvelles levées d'argent ſur ſes peuples: ces deux points ne lui appartiennent que conjointement avec le parlement aſſemblé. Ainſi l'on peut conſiderer l'état d'Angleterre comme moitié monarchique, & moitié republicain. Le parlement étoit autrefois appellé le grand conſeil du roi, & n'étoit alors compoſé que des grands du royaume. Lors même qu'on commença à le nommer parlement, il n'y avoit que les principaux ſeigneurs du pays qui y priſſent ſéance; & ce n'eſt, ſi l'on en croit quelques-uns, que depuis le regne du roi Henri III. que les communes y ont été appellées; mais il y a apparence qu'ils ſe trompent, puiſque dans la deſcription de la maniere de tenir le parlement, qui eſt imprimée dans le ſpicilege *t.* 3. *p.* 392. & qui ſans contredit eſt tres-ancienne, il eſt dit que ſuivant l'uſage établi dès le tems de S. Edoüard, & de Guillaume le Conquerant, le roi doit écrire au garde des cinq Ports pour lui donner ordre de faire élire dans chaque Port deux barons, c'eſt-à-dire, deux bourgeois pour aſſiſter au parlement; que par ſes ordres les vicomtes, qu'on appelle preſentement les *sherifs*, doivent faire élire deux chevaliers dans le comté pour la même cauſe; qu'il doit donner les mêmes ordres au maire & aux vicomtes de Londres, au maire & aux bourgeois d'Oxford, & des autres cités pour l'élection de deux bourgeois; & qu'il en doit faire autant pour les bourgs. Quoi qu'il en ſoit, ce parlement ne peut s'aſſembler que par ordre du roi, & en ſon abſence par le *cuſtos regni*, ou gardien du royaume, au nom du roi. Pendant ſa minorité, le *protector regni* fait la même choſe. La maniere de le convoquer eſt la premiere choſe qu'il eſt naturel de faire connoître. Quarante jours avant qu'il s'aſſemble le roi & ſon conſeil envoyent les lettres circulaires, par leſquelles il commande aux lords ſpirituels *in fide & dilectione*, & aux temporels *per fidem & allegiantiam*, de comparoître à un certain tems & lieu, pour traiter de certaines affaires importantes touchant l'égliſe & l'état: il en envoye auſſi d'autres aux *sherifs* des provinces pour avertir le peuple de choiſir deux chevaliers pour chaque comté, deux députés pour chaque ville, & un ou deux pour chaque bourg, ſelon le ſtatut, la charte, ou la coûtume. Anciennement tout le monde donnoit ſa voix dans ces élections; mais dès le tems de Henri VI. il fut ordonné par un acte du parlement que les *Freeholders* ſeuls, c'eſt-à-dire, ceux qui auroient au moins 40. *ſchellings* de rente en proprieté, & qui reſideroient dans le comté, auroient voix élective. Ce ne ſont pas toûjours des chevaliers qu'on élit; mais quelquefois des écuyers, ou des gentilshommes riches: il faut qu'ils ayent au moins 21. ans; qu'ils ſoient Anglois de naiſſance, ou naturaliſés par acte du parlement; & on ne peut élire ni un des juges du royaume, ni un *sherif* de province, ni un eccleſiaſtique. L'aſſemblée ſe fait où il plaît à ſa majeſté; mais depuis quelques années elle ſe tient d'ordinaire à Weſtminſter, dans un ancien palais des rois d'Angleterre, où les ſeigneurs ont une chambre ſeparée de celles des communes. La chambre des ſeigneurs eſt ainſi diſpoſée. Au haut de la ſalle eſt un dais ſous lequel il n'y a que le roi & ſes fils qui puiſſent prendre place. A la main droite du roi il y a une chaiſe où s'aſſéoit autrefois le roi d'Ecoſſe, lorſqu'on le ſommoit de ſe trouver au parlement; c'eſt le prince de Galles qui l'occupe: les autres fils du roi ont des ſieges. A la main droite, contre la muraille, les deux archevêques ſont aſſis ſur un banc, un peu plus bas il y a un autre banc pour les évêques de Londres, de Durham & de Winchester; les autres évêques ſont aſſis ſur d'autres bancs, chacun ſelon le tems de leur conſecration; l'évêque de l'iſle de Man ne s'y trouve pas, parce que relevant non du roi, mais du comte de Derby, il n'eſt pas du nombre des pairs. A la main gauche du roi, contre la muraille, le chancelier, le grand treſorier, le préſident du conſeil d'état, & le garde du ſceau privé ſont aſſis ſur des bancs, & après eux les ducs, les marquis, & les comtes, chacun ſelon le tems de leur création: ſi les grands officiers qu'on a nommés ne ſont pas barons, ils s'aſſéient au haut bout ſur des ſacs ou balots de laine; quand le roi eſt preſent, le chancelier ſe tient derriere le dais, ou s'aſſit ſur le premier ſac de laine, à côté du dais, ayant auprès de lui le grand ſceau & une maſſe d'argent doré. C'eſt lui qui eſt l'orateur de la chambre des ſeigneurs. Les juges du royaume, les conſeillers d'état, les gens du roi, & les maîtres de la chancellerie ſont aſſis ſur les autres ſacs de laine; mais s'ils ne ſont pas barons, ils n'ont aucun ſuffrage dans la chambre, & ils donnent ſeulement leur avis, quand on le leur demande. Sur le dernier ſac de laine ſont aſſis les greffiers de la couronne & du parlement: le premier a ſoin des écrits & des pardons du parlement; l'autre enregiſtre tout ce qui s'y fait, & a ſous ſa garde tous les regiſtres de la chambre haute: celui-ci a ſous lui deux greffiers qui écrivent à genoux. Sur le premier banc qui traverſe la ſalle, au-deſſous des ſacs de laine, ſont aſſis les vicomtes, & ſur les autres bancs tout proche ſont placés les barons. L'huiſſier de la verge noire, premier gentilhomme ſervant de ſa majeſté, eſt aſſis hors de la barre de la chambre; il a ſous lui un garde de la porte qui ſe tient en-dedans, un autre garde au dehors qui appelle ceux à qui on veut parler, & un maſſier qui porte la maſſe devant le chancelier. Quand le roi eſt aſſis dans ſon fauteuil, les ſeigneurs ſont découverts; & les juges demeurent debout juſqu'à ce que le roi leur permette de s'aſſeoir. En l'abſence du roi ils peuvent s'aſſeoir, mais découverts, quand l'orateur le leur a permis de la part des ſeigneurs: il en eſt de même des gens du roi, & des maîtres de la chancellerie. La chambre des communes eſt compoſée de quatre-vingts chevaliers pour les quarante comtés, ou provinces d'Angleterre; ſçavoir, de deux chevaliers pour chaque comté, & de douze chevaliers pour les douze comtés de Galles. Il y a cinquante-quatre citoyens; ſçavoir, quatre pour la cité de Londres, & deux pour chacune des autres vingt-cinq cités; ſeize barons pour les cinq Ports; quatre bourgeois pour les deux univerſités; environ trois cens trente bourgeois pour les bourgs ou petites villes, qui ſont au nombre de cent ſoixante-huit, & qui envoyent chacune deux députés, ou quelquefois un ſeul. Il faut ici remarquer que les barons des cinq Ports ne paſſent que pour de ſimples bourgeois dans le parlement. On leur donne le titre de baron, ſelon l'ancienne coûtume; parce qu'autrefois ils ſe ſont ſignalés par les exploits qu'ils ont faits ſur mer, pour la défenſe du royaume; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils ont encore le privilege d'envoyer ſeize de leurs bourgeois, pour porter le dais ſur la tête du roi dans la ceremonie de ſon couronnement. On a déja remarqué qu'outre les députés du peuple il y avoit autrefois des députés du clergé dans la chambre baſſe. Les députés n'ont point de robes, & on s'aſſit indifferemment dans la chambre: il n'y a que l'orateur qui eſt aſſis dans un fauteuil au milieu, & le greffier de la chambre qui a un ſiege au-deſſous de lui. A l'ouverture du parlement le roi y vient vêtu de ſes habits royaux, la couronne ſur la tête, declare en peu de mots ce qui l'oblige à l'aſſembler, & laiſſe d'ordinaire au chancelier le ſoin d'expliquer plus amplement ſes intentions. La chambre des communes ſe tient alors debout, tête nuë, à la barre de celle des pairs: on leur donne ordre au nom du roi de ſe choiſir un orateur, & celui-ci lorſqu'il eſt élû demande au roi trois choſes, qu'il lui accorde toûjours; ſçavoir, que pendant la ſeance du parlement les communes ayent un libre accès au-

près de sa majesté, qu'elles ayent la liberté de dire leur opinion dans leur chambre, & qu'elles soient exemtes de tous arrêts. Avant que le parlement delibere sur aucune affaire, tous les membres de la chambre basse prêtent les sermens de fidelité & de supremacie en presence d'un officier nommé par le roi : on prête le *test* dans les deux chambres. Le pouvoir & le privilege de ces deux chambres sont bien differens : elles ont bien l'une & l'autre le pouvoir de faire & d'abroger des loix; & les communes qui sont comme les inquisiteurs, peuvent exposer les griefs publics, & déferer les criminels aux pairs & au roi : mais ce sont les pairs qui entendent & examinent les témoins, & qui prononcent la derniere sentence, pendant que les députés de la chambre basse, debouts & découverts, produisent les témoins, & instruisent le procès à la barre de la chambre haute. Il est bon de remarquer qu'autrefois on ne délibéroit que sur les affaires que le roi proposoit; & que sous le regne d'Edoüard III. il s'est tenu des parlemens qui n'ont duré que huit jours, & qui depêchoient pourtant quantité d'affaires : ce qui fait croire que les matieres étoient préparées auparavant par le roi & son conseil, comme cela se pratique encore en Suede par 40. conseillers d'état, & en Ecosse par les lords des articles. C'est ici le lieu de décrire la maniere de faire un *bill*, & comment il passe en acte. Chaque chambre délibere non seulement sur les choses que le roi a proposées, mais aussi sur d'autres affaires, à moins que le roi ne le défende expressément. Tout sujet du roi peut faire dresser un *bill* par un avocat, & le presenter à l'orateur ou au greffier de la chambre pour être examiné en son tems : il est indifferent de le presenter à l'une ou à l'autre des deux chambres. Ce qu'on propose pour passer en loi, lorsqu'il est écrit, est ce qu'on appelle un *bill* : on le lit en pleine chambre, & on le rejette d'un commun accord, ou on délibere dessus, & on le renvoye à un certain nombre de commissaires appellé *comité*. Quand le comité a examiné & mis au net le bill, il en fait son rapport à la chambre; & s'il est approuvé, on le lit deux fois en deux differens jours : on l'écrit ensuite sur du velin, on le lit pour la troisiéme fois, & le chancelier si c'est dans la chambre haute, ou l'orateur dans la chambre basse, demande si l'on veut que la chose soit mise en question, si le bill passera pour loi ou non. Si la plus grande partie le veut, le greffier écrit en françois sur le velin *soit baillé aux communes*, ou *soit baillé aux seigneurs*. Quand un bill a été une fois rejetté, il n'est plus permis de le proposer durant cette séance. La maniere de porter les bills d'une chambre à l'autre merite bien d'être remarquée : les communes en les envoyant aux seigneurs les font accompagner d'ordinaire par 30. ou 40. membres de la chambre, qui sont reçus à la barre par le chancelier : les seigneurs au contraire n'envoyent point les bills par un pair, mais ou par un des maîtres de la chancellerie, ou par quelqu'un des gens du roi, ou dans les affaires de grande importance, par un des douze juges. La maniere de dire son avis est aussi differente, car dans la chambre des seigneurs c'est le dernier baron qui le dit le premier de tous, & après lui tous les autres par ces mots, *content*, ou *non content* : au lieu que dans la chambre basse tous opinent ensemble par *oui* ou *non*; & que lorsqu'on ne peut distinguer le plus grand nombre, les *oüi* sortent, & les *non* demeurent dans la chambre. Lorsqu'un bill a passé dans une chambre, & est rejetté dans l'autre, on députe des membres de chaque côté pour une conference; & si les députés ne s'accordent pas, le bill est nul; mais s'ils s'accordent, on le porte au roi lorsqu'il vient au parlement, ce qu'il fait avec le même appareil qu'à l'ouverture. Le greffier de la couronne lit alors le titre de chaque bill, & à mesure qu'il lit, le greffier du parlement declare à haute voix le consentement du roi. Si le bill regarde le public, le greffier dit en françois, *le roi le veut*, ce qui donne la vie à ce qu'on appelle *acte du parlement*; s'il ne regarde qu'un particulier, le greffier répond en *soit fait comme il est desiré*, si le roi refuse son consentement, *il répond le roi s'avisera*, ce qui annulle le bill. Le roi absent peut donner son consentement à un bill dans des occasions pressantes par commission à quelque pair du royaume. Et il faut remarquer que le bill du roi pour une amnistie generale ne se lit qu'une fois dans chaque chambre, parce qu'il faut l'accepter comme il plaît au roi de la donner: ce qui s'observe aussi pour les bills touchant les subsides accordés au roi par le clergé en synode. Avant le regne de Henri VII. tous les actes du parlement étoient enregistrés en françois; aujourd'hui cela se fait en anglois, & le commencement en est tres-different; car au lieu qu'autrefois ils commençoient ainsi: *le roi à la tres-humble requête des communes, du consentement des prelats, ducs, comtes & barons, a ordonné & établi* : ou bien : *le roi de l'avis & du consentement des seigneurs spirituels & temporels, & du consentement des communes, ordonne* : ce qui étoit conforme à ce qu'on suit encore dans les lettres circulaires, où les seigneurs sont appellés *ad consilium impendendum*, & les communes seulement *ad consentiendum*; presentement les actes commencent par ces termes: *soit ordonné par la tres-excellente majesté du roi, par & de l'avis & consentement des seigneurs spirituels & temporels, & des communes*. Lorsque quelque bill est passé en acte, le roi ajourne, proroge ou casse le parlement. L'ajournement a cet effet, que le parlement rassemblé poursuit les mêmes affaires dont il avoit traité avant que d'être ajourné. Il se fait dans la chambre haute par le chancelier au nom du roi, pour le tems qu'il plaît à sa majesté de marquer; dans la chambre basse l'orateur dit du consentement des communes : *cette chambre est ajournée*. La prorogation est aussi une continuation du parlement; mais avec cette difference, que c'est une autre séance quand il se rassemble, ce qui produit ces deux effets; que les bills qui étoient prêts de passer en acte, doivent être repris de nouveau, comme s'il n'y avoit point eu de déliberation; & que ceux qui ont été rejettés peuvent être proposés. Quand le roi veut proroger ou casser le parlement, il y vient avec les ceremonies ordinaires, & envoye l'huissier de la verge noire dire aux communes de venir à la barre de la chambre haute; & le chancelier par ordre du roi declare que le parlement est prorogé ou cassé. Si le roi vient à mourir durant la séance, le parlement est separé *ipso facto*. Anciennement après chaque séance le roi ordonnoit aux *sherifs* des provinces de faire proclamer les actes du parlement, & de les faire observer; mais cette coûtume est abolie depuis que l'impression est devenuë commune. Et non seulement on imprime les actes aussi-tôt qu'ils ont passé, mais toutes les votes & déliberations de la chambre basse, afin que le peuple sçache ce qui se passe. On ne doit pas oublier que le bill pour lever des impôts sur le peuple commence dans la chambre basse, parce que ce sont les communes qui portent presque tout le fardeau des taxes. Le parlement ne se tient que le matin, & est continué ordinairement jusqu'à trois heures après midi, & quelquefois jusqu'au soir. Les comités se tiennent après le dîner.

DU CONSEIL D'ETAT.

Le conseil d'état, qu'on appelle le conseil privé ou secret, est composé de personnes choisies par le roi, tant ecclesiastiques que seculieres, sans patentes. Cette cour est plus ancienne que le parlement; & tout ce qui concernoit le gouvernement d'Angleterre & les affaires d'importance, se décidoit autrefois dans ce conseil privé. Aujourd'hui ce conseil ne prend gueres connoissance que de ce qui regarde le bien public & la défense du royaume, sans juger de ce qui peut être décidé par les loix de l'état, dans les cours de justice. Il y a un président du conseil privé, qui est assis auprès du roi, & après qui le garde du sceau privé tient la premiere place. On tient ordinairement ce conseil le Mercredi & le Vendredi matin; mais lorsque le parlement est assemblé, ce conseil ne se tient qu'après midi. Il y a toûjours un des deux secretaires d'état, qui y prend sa place en qualité de conseiller. Les secretaires d'état ont leur appartement dans le palais royal. Comme on n'a point encore eu occasion de parler d'eux, on va les faire connoître ici. Anciennement les rois d'Angleterre n'avoient qu'un secretaire d'état : Henri VIII. jugea à propos d'en

nommer deux avec une autorité égale, & leur nombre n'a pas été augmenté depuis: mais au lieu qu'ils ne faisoient d'abord que préparer les affaires dans l'antichambre du conseil, & qu'étant entrés dans la chambre ils s'y tenoient debout à côté du roi; la reine Elizabeth voulut qu'ils prissent place dans le conseil comme conseillers d'état. Toutes les affaires & toutes les requêtes passent par leurs mains pour être presentées au roi, & pour être dépêchées & répondües selon les ordres qu'ils en reçoivent; mais avec cette difference que pour les affaires étrangeres, ils partagent entr'eux tous les états qui ont quelque interêt avec le roi comme en deux provinces; & que pour les affaires du royaume, soit publiques ou particulieres, ils dépêchent également & sans distinction tout ce qui s'adresse à eux, de quelque nature qu'il soit. Outre l'appartement, ils ont bouche en cour, ou pension pour leur table. Les secretaires & commis qui sont sous eux, sont entierement à leur choix, & dépendent absolument d'eux. Ce sont eux qui ont la garde du sceau ou petit cachet d'Angleterre, qu'on appelle *signet*, & qui donne le nom à un bureau qui suit toûjours la cour, appellé *signet-office*, dans lequel il y a quatre commis qui servent alternativement par mois, & qui préparent tout ce qui doit être scellé de ce signet, c'est-à-dire, toutes les lettres qui ne regardent pas les affaires qui doivent être déterminées par la loi. Quand le roi a signé quelques lettres, on les rapporte dans cet office pour y être copiées, & on en porte à un des secretaires d'état la copie, qui étant scellée s'appelle un *signet*: ce signet est porté au garde du sceau privé, qui en fait faire une copie, & qui y fait mettre son sceau; on en fait ensuite une troisiéme copie, & le chancelier y met le grand sceau: tout cela est necessaire pour les lettres patentes; mais s'il s'agit de recevoir une somme d'argent à l'échiquier, le signet & le sceau privé suffisent. Les secretaires d'état ont encore dans leur dépendance un office ou bureau des papiers publics qui regardent les affaires d'état ou du conseil, toutes les lettres dépêchées, & negociations des ministres du roi dans les pays étrangers, & generalement tous les papiers qui passent dans les bureaux des secretaires d'état. La garde de ces papiers est toûjours confiée à un homme de distinction, & quelquefois même à un ancien secretaire d'état.

DES COURS DE JUSTICE.

Outre le parlement & le conseil d'état, il y a cinq cours de justice; sçavoir celle de la chancellerie, & celles du banc du roi, des plaidoyers communs, de l'échiquier, du duché de Lancastre. La cour de la chancellerie est la premiere: elle juge, ou selon les loix & coûtumes du royaume, auquel cas toutes les procedures sont en latin; ou selon l'équité & la conscience, quand il s'agit de fraudes, de complots, de confidences, &c. ou de moderer la rigueur des loix, & alors les procedures se font dans la langue du pays: de sorte que ce sont deux cours en une. C'est le chancelier ou le garde du grand sceau, qui est le seul juge de la chancellerie; quand les affaires sont importantes ou difficiles, il se fait assister par d'autres juges. Le chancelier a douze assistans, ou coadjuteurs, qu'on appelle maîtres de la chancellerie, à qui il envoye plusieurs causes à décider; & qui ont un bureau public où ils prennent les témoignages par écrit, &c. Le premier de ces assistans est le maître des rolles, qui a la garde des actes publics, lettres patentes, &c. c'est le roi qui donne cette charge, pour le tems qu'il lui plaît: celui qui en est revêtu a en sa disposition les charges des six clercs de la chancellerie: en l'absence du chancelier il entend & juge les causes; & il donne les ordres en vertu d'une commission avec deux autres maîtres de la chancellerie. Le greffier de la couronne est le troisiéme officier de la chancellerie: c'est lui ou son substitut qui accompagne le chancelier pour les affaires d'état: il fait tous les *Writs* ou lettres circulaires que le roi envoye par tout le royaume pour convoquer le parlement; il dresse les commissions *d'oyer & de terminer* aux sessions, les commissions des justiciers de paix, &c. Les autres officiers de cette cour sont; un protonotaire, dont l'office est d'expedier les commissions pour les ambassades; un secretaire du *Hamper*, qui accompagne le chancelier au tems des seances, & au tems qu'on applique le grand sceau, avec un sac de cuir, nommé *hamper*, où sont les sceaux, les lettres patentes, &c. & qui reçoit l'argent dû au roi pour le sceau; six clercs de la chancellerie pour la partie où les affaires se traitent en anglois. Avant le regne de Henri VIII. il falloit qu'ils fussent clercs, & en se mariant ils perdoient leurs offices; ce sont eux qui enregistrent les commissions, graces, patentes, &c. qui ont été scellées; deux examinateurs qui examinent les témoins; trois clercs du *Pettibag*, qui écrivent les patentes pour les commissaires de la doüane, contrôleurs, &c. les congés d'élire les évêques, les doyens, &c. les 24. cursiteurs, pour la partie où les affaires se traitent en latin, & qui envoyent les *Writs* originaux &c. un secretaire pour la nomination des benefices; & d'autres encore qui servent dans un bureau qu'on appelle *sub pœnâ*, & qui dresse les exploits par lesquels on appelle en témoignage sous peine de 100. livres sterlins d'amende.

La seconde cour est celle du banc du roi, ainsi appellée, parce que le roi y présidoit quelquefois, & s'asseyoit sur un banc élevé, ses juges prenant place sur un autre banc à ses pieds. C'est dans cette cour qu'on plaide les causes criminelles, & elle prend connoissance de toutes les trahisons, felonies, tumultes, séditions, &c. Elle a aussi le pouvoir d'examiner & de reformer toutes sortes d'erreurs dans le droit & dans le fait, que les juges & justiciers du royaume ont commis dans leurs procedures & jugemens: & ce pouvoir lui est attribué non seulement dans les causes criminelles, mais dans toutes causes réelles, personnelles & mixtes, à l'exception de celles dont la connoissance appartient à la cour de l'échiquier. Cette cour est composée de quatre juges, dont le premier est appellé le lord chef de justice du banc du roi, & est fait non par patente, mais par un *Writ*, ou ordre signé du roi, les trois autres juges ont leurs charges par lettres patentes. Ces quatre juges sont du nombre des douze juges du royaume, dont on a fait mention plusieurs fois; les quatre juges de la cour des plaidoyers communs sont aussi de cette compagnie: ils sont créés par lettres patentes; le premier a le titre de chef de justice des plaidoyers communs, nom qui lui a été donné, parce qu'on y juge toutes les causes civiles, réelles & personnelles, suivant la rigueur de la loi. C'est dans cette cour qu'on impose les amendes, & qu'on ordonne les recouvertes. La quatriéme cour est celle de l'échiquier, ainsi appellée à cause du tapis qui couvre une grande table qui est au milieu de la salle, travaillé en forme d'échiquier. On y juge toutes les causes qui regardent le tresor ou le revenu du roi, les comptes, déboursemens, impôts, doüanes, amendes, &c. Le grand trésorier d'Angleterre, & le chancelier ou sous-tresorier de l'échiquier assistent aux jugemens quand il s'agit d'une affaire d'équité; mais ils se trouvent rarement aux affaires où on doit juger suivant la loi, & ils en laissent la décision à cinq autres juges; sçavoir au lord chef-baron, qui est créé par lettres patentes, aux trois autres juges ou barons & au cursiteur-baron. Celui-ci fait prêter le serment aux *sherifs*, & *sous-sherifs* des comtés, aux baillis, officiers de la doüane, &c. mais il n'est pas un des douze juges, & ne fait pas les circuits comme eux. Ce sont le chef-baron, & les trois barons qui en sont: & pour achever ici de marquer ce qui les regarde, on observera qu'ils portent toûjours des bonnets carrés noirs & plats; & qu'ils sont vêtus de grandes robes, quelquefois rouges, d'autres fois violettes, & quelquefois aussi noires doublées, d'hermines ou de fourrures blanches, selon les cerémonies ou jours de fêtes. Avant le regne de la reine Marie ces douze juges montés sur des mules le jour de l'ouverture des séances, alloient avec un grand cortege au palais de Westminster: on a aboli cette cavalcade. Outre la cour de l'échiquier, il y a les bureaux, où l'on reçoit & on débourse le revenu du roi, ce qui merite bien d'être décrit. Après le grand trésorier qui en est le chef, est le sous-trésorier, ou chancelier, qui a la disposition generale du tresor royal, avec la garde du sceau de l'échiquier, & qui dispose de plusieurs emplois considerables. Sous lui sont deux chambellans de l'échiquer, qui ont la garde des archives & des papiers, ligues & trai-

tés avec les princes étrangers, des titres des monnoyes, des poids & mesures, & d'un livre fameux, appellé *doomsdai-book*, qui est le livre des terres, & des taxes de toute l'Angleterre faites par Guillelme le Conquerant; où tout est décrit avec la derniere exactitude. Ce livre est enfermé sous trois clefs: on donne six schellings huit sols pour le voir, & quatre sols pour chaque ligne que l'on transcrit. Après les deux chambellans est l'auditeur, & ensuite les quatre tellers ou maîtres des comptes, le greffier des *Pells*, & ses quatre clercs, & deux députés des chambellans. Ce sont les tellers qui reçoivent & qui déboursent tout l'argent, & ils en font des billets que le greffier des *Pells* copie sur du parchemin, & qui sont rangés par l'auditeur, à qui ils rendent compte tous les jours, & qui porte lui-même ses comptes toutes les semaines au grand trésorier, qui les présente au roi. La cinquiéme cour est celle du duché de Lancastre, qui a la connoissance de toutes les causes qui dépendent du revenu de ce duché. Le président de cette cour en est aussi chancelier: il y a un procureur general, & plusieurs officiers. Les quatre cours dont on vient de parler se tiennent à Westminster, & sont ouvertes chaque année en quatre termes. Le terme de Pâques, qui commence le premier jour après Pâques, & dure 27. jours: le terme de la Trinité, qui commence cinq jours après la Trinité, & dure 20. jours: le terme de S. Michel, qui commence le 23. Octobre & dure 37. jours le terme de la S. Hilaire, qui commence le 23. Janvier, & dure 21. jours. Toutes les causes sont terminées dans l'espace d'un peu plus de trois mois dans ces quatre cours; on ne voit point de procès durer au-delà. Henri VIII. avoit établi une cour souveraine dans le pays de Galles, où on jugeoit les procès par la loi d'Angleterre, & par l'équité de la chancellerie: le parlement la cassa après la mort de Charles I.

DE LA MAISON DU ROI.

La cour du roi d'Angleterre est composée de divers officiers; ecclesiastiques, civiles & militaires. Le chef de sa chapelle est le doyen, qui en qualité de doyen ne reconnoît point d'autre superieur que le roi: c'est lui qui choisit tous les autres officiers: sçavoir le sous-doyen, le chantre, les 32. gentilshommes, sçavoir douze ministres, dont l'un est le curé de la maison; & vingt clercs, dont l'un est le maître des douze enfans de cœur, & trois autres organistes; & quatre vergers ou bedeaux. On fait les prieres trois fois le jour dans cette chapelle, où le roi precedé des herauts d'armes, & accompagné des principaux seigneurs de l'ordre ayant le collier de céremonie, offre à l'autel douze fois l'an une somme d'or, laquelle appartient au doyen, qui la distribuë aux pauvres. On prêche trois fois la semaine dans cette chapelle durant le carême: le dimanche c'est un évêque, le vendredi un doyen, le mecredi un des 48. aumoniers du roi, qui servent par mois, & dont l'office est de prêcher dans le cours de l'année les dimanches & les fêtes devant le roi, & les dimanches de bon matin devant sa maison. Le dimanche des rameaux, c'est toûjours l'archevêque de Cantorbery qui prêche devant le roi: le vendredi saint le doyen de l'église de Westminster, & le dimanche de Pâques le grand aumônier, qui n'a le soin que de distribuer les aumônes du roi. Outre la chapelle, il y a l'oratoire particulier, où on fait la priere soir & matin les jours ouvriers: c'est un des 48. aumôniers qui en est chargé: le roi a encore auprès de lui un clerc du cabinet, un aumônier particulier, & un confesseur & directeur, qui est toûjours à sa droite durant le service. Pour ce qui regarde le gouvernement civil, le grand maître de la maison du roi en est le premier officier: son pouvoir s'étend sur tous les officiers de la cour, excepté ceux de la chapelle, de la chambre, & du lit; & par sa charge il est juge de tous les desordres & crimes qui se commettent dans la verge de la cour, c'est-à-dire, dans l'étenduë de douze milles où est la cour, à la reserve de la ville de Londres, qui en est exemte. Cet officier porte toûjours une baguette blanche devant le roi, & par tout où il va, en carrosse ou en chaise, il la fait porter par un valet qui est découvert. Après la mort du roi il la rompt sur le cercueil pour marquer qu'il n'a plus de pouvoir, & que tous les officiers son cassés aussi bien que lui. Sous le gand maître sont dans la chambre des comptes, qu'on appelle la cour *du tapis verd*, parce que la table qui y est au milieu, est couverte d'un tapis de cette couleur, les officiers qu'on va nommer: le trésorier de la maison du roi, qui préside dans la chambre en l'absence du grand maître; & le contrôleur: ces deux officiers portent la baguette blanche: le cofferer ou payeur: le premier maitre d'hôtel, qui examine & revoit les comptes de la maison: deux clercs ou maîtres, qui somment les comptes: & deux contrôleurs, sans parler des moindres. Quand il s'agit de connoître & de juger des trahisons, felonies, & autres crimes commis dans la maison du roi, ces officiers ne jugent pas seuls, mais avec le prevôt de la maréchaussée & de l'hôtel, qui se rend dans la chambre, où l'*avener*, c'est à dire le premier commissaire des fourrages, doit apporter tous les comptes des écuries pour les fourrages & appointemens, pour y être approuvés. Ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les clercs de chaque office succedent à ceux qui meurent, & montent depuis la cuisine, sommelerie, &c. jusqu'à la chambre du tapis verd, & à l'emploi de *cofferer*. Le grand chambellan est le second officier de la maison du roi, & il a la surintendance sur tous les officiers de la chambre, à la reserve du premier gentilhomme de la chambre du lit, des neuf gentilshommes de la même chambre, qui sont toûjours les premiers seigneurs du royaume, des valets de la même chambre, & des officiers des chambres du haut. Tous les officiers qui dépendent de lui, prêtent le serment entre ses mains, ou par son ordre entre les mains d'un des gentilshommes ordinaires servans, dont le premier est l'huissier de la verge noire du parlement, qui est aussi huissier de l'ordre de la jarretiere, & dont il ne reste rien à dire, sinon que c'est sous sa garde que la chambre haute du parlement met tous ceux qu'elle juge coupables de quelque faute, & que c'est lui qui introduit pour la premiere fois les pairs dans cette chambre, lorsqu'ils sont en âge d'y prendre seance. Le grand chambellan a aussi l'intendance sur tous les officiers de la garde robe dans toutes les maisons royales sur les meubles de campagne, lits, tentes, masques, habits de ballets, concerts, comedies, de chasse; sur les messagers, trompettes, tambours, maneuvres & artisans au service du roi; sur les herauts & fergens d'armes, medecins, chirurgiens, apothicaires au service du roi; même sur les aumôniers: enfin c'est lui qui regle les céremonies & les dépenses des couronnemens, mariages, entrées, cavalcades, funerailles des rois; qui fait meubler les chambres du parlement, & celle où le parlement presente ses adresses au roi. Le troisiéme officier est le grand écuyer, qui avec la disposition des écuries & des haras du roi, a sous son commandement tous les officiers de l'écurie, les valets de pied, palefreniers, piqueurs, écuyers, & les artisans qui travaillent dans les écuries; lesquels prêtent tous serment entre ses mains, ou de son sous-écuyer. Il a l'administration des terres & revenus affectés pour la nourriture des chevaux, haras, & autres dépenses que l'on fait dans les écuries. Lui seul a le privilege de se servir des pages, valets de pied, chevaux, carosses, litieres, & chariots du roi; & aux cavalcades & entrées publiques il marche immediatement derriere le roi, menant en main un cheval de parade. Il y a encore d'autres officiers qui ne dépendent pas des trois premiers, comme le grand maître de la garderobe, qui fournit les ambassadeurs à leur arrivée de toutes sortes de meubles, qui a soin aussi des presens qu'on leur fait, de ce qu'il faut aux ambassadeurs du roi dans les pays étrangers, des habits qu'on envoye aux chevaliers de l'ordre de la jarretiere hors du royaume; des habits & des cottes d'armes des hérauts, des livrées du roi, du linge & des dentelles que le roi porte. Et le maître des postes, qui étoit autrefois le même que le grand écuyer, qui a l'intendance sur tous les bureaux des postes, & qui entretient les paquebots. Quant au gouvernement militaire, il y a deux gardes dans le palais du roi, l'une en haut & l'autre en bas. Dans la chambre de presence est la compagnie des quarante gentilshommes pensionnaires, composée de personnes des meilleures &

des plus anciennes familles d'Angleterre. Leur fonction est d'accompagner le roi avec leurs haches à la polonoise à la chapelle, aux grandes cérémonies, aux audiences publiques: ils doivent avoir trois chevaux, & un valet bien armé, quand il plaît au roi de leur commander de le suivre: le roi fait deux chevaliers de leur compagnie le jour de son sacre, & de celui de S. George. Ils ont pour officiers un capitaine, un lieutenant, un enseigne, & un contrôleur. Dans la premiere salle d'enhaut qu'on appelle la salle des gardes, il y a les *Yeomans* de la garde, dont 40. servent le jour, & 20. la nuit: il n'y en a que cent: mais on en a 70. autres toûjours prêts à remplir les places vacantes. Ces *Yeomans* ne sont pas gentilshommes, on se contente qu'ils soient de bonne famille, & qu'ils ayent six pieds de haut: ils ont un capitaine, un lieutenant, un enseigne & deux caporaux. Il y a ensuite trois compagnies de gardes du corps à cheval, dans chacune desquelles il y a un capitaine, deux lieutenans colonels, un cornette, un guidon, &c. & la plûpart des gardes sont des gentilshommes, ou des officiers reformés. Le capitaine qui est de garde, est toûjours au côté du roi, ayant à la main un bâton d'ébeine, au bout du quel est le chifre du roi couronné & gravé en or; enfin il y a deux régimens aux gardes.

DES FORCES DU ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le roi seul peut lever des troupes dans son royaume, & le parlement n'a aucun droit de faire par lui même aucune guerre, ni offensive, ni défensive. La milice du roi consiste dans sa garde, qu'on a décrite ci-dessus, & il ne conserve que peu de troupes en tems de paix. Mais il y a la milice ordinaire du pays, dont le roi a la disposition, & qu'il peut commander, quand il le juge à propos pour la sureté de sa personne & de sa couronne. Cette milice est fournie par les sujets du roi dans chaque province, & est toûjours prête au premier son du tambour ou de la trompette. Toutes ces troupes font environ six vingts mille hommes enrôlés, & entretenus en tems de paix. A l'égard des forces maritimes, les rois d'Angleterre en entretiennent plus ou moins. A la fin du XVII. siecle, on comptoit environ cent soixante vaisseaux de guerre, de six differentes grandeurs. Pour bâtir & équiper un vaisseau du premier rang, la dépense est ordinairement de vingt-six mille livres sterlins; & ceux de moindre grandeur coûtent à proportion. Le roi a cinq grands magasins pour équiper sa flotte; sçavoir, à Chatam, à Deptford, à Wolwich, à Portsmouth & à Harwich. Quant aux revenus du roi, l'on peut dire, que quoique ce royaume ne vaille pas le quart de celui de France, qu'ils sont tres-considerables, ayant fourni de tres-grosses sommes au roi Guillaume III. pendant dix à douze ans, & encore de plus fortes à la reine Anne, que quelques-uns font monter à la cinquiéme partie du revenu de tout le peuple.

AUTEURS QUI PARLENT de l'Angleterre.

Cesar, Tacite, Dion, & les auteurs de l'histoire Romaine, parlent de l'ancienne Bretagne. Geofroy de Monmouth, Gildas *le Sage*, & Ponticus Virumnus ont écrit l'histoire des Bretons. Celle d'Angleterre a été composée par le venerable Bede, par Guillaume de Malmesburi, par Roger de Hoveden, par Henri de Huntington, par Ethelward, par Indulphe, par Jean Asser, par Guillaume de Newbrige, par Matthieu Paris, par Thomas Walsingham, par Thomas Morus, par Matthieu de Westminster, par Ranulphe de Chester, par Jean Froissard, par Polydore Virgile, par George Lille, par Richard Graffton, par André du Chêne, &c. Il faut aussi consulter Camden, Speed & Jean Leland *le Jeune*, qui ont fait des descriptions de l'Angleterre. Le dernier a composé un traité des écrivains de la Grande-Bretagne; ce que Jean Bal ou Balée & Jean Pitseus ont aussi fait. *Voyez* encore Sprat, *hist. de l'académie d'Angleterre*. Chamberlaine, *de l'état d'Angleterre*. Sandere, *de schism. Angl.* Harpsfiels, *hist. eccl. Angl.* Usserius, archevêque d'Armach, est un des auteurs qui a le mieux écrit des isles Britanniques, dans son *Britannicarum eccles. antiquitates*. Stillingfleet, *origin. Britannic.* Davity, *état d'Angleterre*. Baillet, *topographie des Saints*, & *préjugé sur les nations*. *Voyez* sur-tout l'histoire d'Angleterre, qui paroît depuis quelques années, par le S. La Rey, *in fol.* 3. vol. où l'on voit les portraits des rois & des reines d'Angleterre, & de leurs principaux ministres, tres-bien gravés. Cet historien, quoique partial, comme bon Protestant, ne laisse pas de rapporter quantité de faits fort curieux, qui ne se trouvent point dans les auteurs Anglois.

ANGLETERRE ou NOUVELLE ANGLETERRE, *voyez* NOUVELLE ANGLETERRE.

ANGLICUS (Nicolas) évêque d'Assise, & auparavant religieux de l'ordre de saint François, étoit Anglois, & parut avec distinction dans les universités d'Angleterre, de France & d'Italie. Le pape Innocent IV. lui donna souvent des marques de son estime, & le choisit même pour son confesseur. Il composa divers ouvrages, qui ne sont pas venus jusqu'à nous, & mourut vers l'an 1260. * Pitseus, *de script. Angl.* Ughel, *Ital. sacra*.

ANGLICUS (Michel) natif de Beaumont dans le Hainaut, qui vivoit dans le XVI. siecle, étoit poëte & professeur en droit. Nous avons divers ouvrages de sa façon, des églogues, un traité *de mutatione studiorum, &c.* * Valer. Andreas, *bibl. Belg.*

ANGLICUS, *voyez* JORZ. (Thomas de)

ANGLONA, *Anglona*, étoit autrefois une ville épiscopale de la Lucanie en Italie. Il n'y reste plus qu'une église & un vieux château, situés dans la Basilicate, province du royaume de Naples, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Tursi, qui lui a succedé en la dignité épiscopale. L'évêque d'Anglona étoit suffragant de la Cerenza. * Baudrand. De Commanville, *tables geograph. & chronolog.*

ANGLURE, *Anglura*, bourg ou petite ville de France. Il est dans la Champagne, sur la riviere d'Aube, où il y a un pont, environ à huit lieuës de la ville de Troyes, du côté du septentrion. * Baudrand. Ce bourg a donné son nom à une ancienne & illustre maison, dont l'on ne rapportera ici la posterité que depuis.

I. OGER de S. Cheron, seigneur de Marchangy & du Mesnil, qui mourut en 1256. avoit épousé *Helwide*, dame d'Anglure, dont les ancêtres avoient accompagné Godefroy de Boüillon dans ses conquêtes d'Outre-mer, & dont l'histoire rapporte, qu'un seigneur de cette maison étant prisonnier de Saladin soudan d'Egypte, eut permission, sur sa parole, de venir en France chercher sa rançon; mais comme il ne put avoir de quoi la payer, n'ayant que le partage d'un cadet, qu'il retourna vers Saladin, lequel admirant sa foi & sa fidelité en la tenuë de sa parole, lui quitta sa rançon, & le renvoya, à la charge de porter pour armes d'*or semé des grelots d'argent, soûtenus de croissans de gueulle*, à la place de celles qu'il portoit, qui étoient *d'or à la croix ancrée de sable*; & que pour memoire de ce qu'il le renvoyoit libre, il feroit porter le nom de Saladin à tous les aînés mâles qui descendroient de lui; ce qui a donné lieu aux descendans du seigneur de S. Cheron, d'ajoûter si frequemment le nom de Saladin à celui qu'ils portoient, ainsi que le remarque Palliot dans le livre qu'il a composé *de la vraye & parfaite science des armoiries*. Il eut entr'autres enfans JEAN, qui suit;

II. JEAN de S. Cheron prit le nom & les armes d'Anglure, dont il fut seigneur, & de Marchangy, du Mesnil, &c. & mourut avant l'an 1301. Il épousa N. dont il eut OGER II. du nom, qui suit; *Ancelin*, qui fut d'église; & *Saladin* d'Anglure, seigneur de Chainsy & de Chantenay, qui servit le roi Philippe *le Bel* en ses guerres de Flandres en 1314. & qui fut capitaine & gouverneur de la ville de Troyes. Il épousa *Beatrix* de Joinville, fille de *Jean* seigneur de Vaucouleurs, dont il eut *Oger*, mort l'an 1370. sans enfans de *Marie* le Bouteiller de Senlis, veuve de *Renaud* de S. Maard, seigneur de Vigneul & de Pertecourt, & fille de *Guy* seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche* de Chauvigny, dame de Leuroux, qu'il avoit épousée vers l'an 1348.

morte en 1383. *Saladin*; *Anseau*; & *Jeanne* d'Anglure.

III. Oger, II. du nom, seigneur d'Anglure, &c. servit le roi Philippe *le Bel* en la guerre contre les Flamands, mourut avant l'an 1345. Il épousa *Beatrix* d'Essey, vivante en 1348. dont il eut Oger III. du nom, qui suit; *Etienne*, mort en 1348. *Robert* seigneur de Gueudes & de la Selle, vivant en 1355. *Guy* seigneur de Pontion, capitaine de Provins, vivant en 1368. mort sans posterité; & *Beatrix* d'Anglure, mariée à *Jean* seigneur des Chenets.

IV. Oger, III. du nom, seigneur d'Anglure, &c. rendit de grands services au roi Philippe *de Valois*, & fut retenu en 1350. pour l'un des quatre chevaliers d'honneur, c'est-à-dire, pour l'un des quatre principeaux chambellans du roi, & mourut en 1380. Il épousa 1°. *Marguerite* de Conflans, dame d'Estoges, avoüée de Therouenne, fille & heritiere d'*Eustache* seigneur d'Estoges, & chef du nom & des armes des anciens seigneurs de Conflans, maréchaux hereditaires de Champagne. 2°. *Catherine*, fille de *Robert* d'Ailly, & de *Marie* d'Auxi, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, Oger IV. du nom, qui suit; & *Marguerite* d'Anglure, mariée à *Guy* de Pontallico, seigneur de Talmary.

V. Oger, IV. du nom, seigneur d'Anglure, d'Estoges, de Gisaucourt, &c. avoüé de Therouenne, rendit de grands services au roi Charles V. & au roi Charles VI. en la défaite des Flamands en 1382. qu'il accompagna au siege de Bourbourg en 1383. & mourut au retour de la campagne. Il épousa *Isabelle* de Chastillon, fille de *Jean* seigneur de Gandela, grand-maître de France, & d'*Isabeau* de Montmorency. Elle prit une seconde alliance avec *Simon* de Savrebruche, seigneur de Commercy, ayant eu de son premier mariage Oger V. du nom, qui suit; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs d'*Estoges, *rapportée ci-après*; & *Gaucher* d'Anglure, seigneur de Raucourt, capitaine de la ville de Reims.

VI. Oger, V. du nom, seigneur d'Anglure, de Gisaucourt, de Pontion, &c. avoüé de Therouenne, mourut en 1412. Il épousa *Alix* de Tocy, dame de Baserne, & du mont S. Jean, fille de *Louis* seigneur de Baserne, &c. dont il eut Etienne, qui suit; *Jean*, dit *Saladin*, mort sans laisser de posterité de *Guye* de Flavigny; *Guye*, mariée à *Pierre* de Dyo; *Alix*, qui épousa 1°. *Philibert* de Silms. 2°. *Claude* de Beauvoir, seigneur de Chastelus, maréchal de France; & *Antoinette* d'Anglure, mariée 1°. à *Guillaume* de Grancey. 2°. à *Thibault* de Lugny, chevalier.

VII. Etienne seigneur d'Anglure, avoüé de Therouenne, &c. chambellan d'Henri roi d'Angleterre, mourut vers l'an 1440. Il épousa en 1420. *Jeanne* dame de Choiseul, fille d'*Amé* sire de Choiseul, & de *Claude* de Grancey, dame de Chassenay. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Blaisy, & une troisiéme avec *Jean* de Loüan, & vivoit encore en 1474. ayant eu de son premier mariage Antoine, qui suit; autre *Antoine*, abbé de S. Pierre de Lagny; & *Guye* d'Anglure, mariée à *Claude* de Rochebaron.

VIII. Antoine baron d'Anglure, avoüé de Therouenne, &c. mourut en 1462. laissant de *Jeanne* fille d'*Antoine* de Rochebaron, chevalier; Guillaume, qui suit; François, qui fit les branches des seigneurs de Rimaucourt, de Bonnecourt & de Guionville; & *N.* d'Anglure, religieuse.

IX. Guillaume baron d'Anglure, avoüé de Therouenne, &c. épousa *Jeanne* de Vergy, dont il eut entr'autres enfans Jacques, qui suit; & *Marguerite* d'Anglure, dame de Conantes, mariée à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Rigny-le-Feron.

X. Jacques baron d'Anglure, avoüé de Therouenne, &c. laissa de *Nicolle* de Louan, sa femme, Jean, qui suit;

XI. Jean baron d'Anglure, avoüé de Therouenne, &c. épousa *Aimée* de Chavange, dame de Chapelaines, dont il eut Etienne, qui suit; *Charlotte*, mariée à *Cesar* de Rochelle; *Marie*, alliée à *Philippe* de Gand, seigneur de Blecy; & autre *Marie* d'Anglure, abbesse d'Espagne.

XII. Etienne baron d'Anglure & de Chapelaines, avoüé de Therouenne, &c. laissa de *N.* sa femme, *Nicolas*, mort sans posterité; *Antoine*, chevalier de Malte; *Helene*, chanoinesse de Remiremont; & *Charlotte* d'Anglure, dame de Chapelaines, mariée à *Thomas* Cauchon, baron de Neufiise, &c.

BRANCHE DES COMTES D'ESTOGES.

VI. Jean, dit *Saladin* d'Anglure, second fils d'Oger IV. du nom, seigneur d'Anglure, &c. & d'*Isabelle* de Chastillon, fut seigneur d'Estoges, d'Escury, de Cierges de Gisaucourt, & mourut en 1403. Il épousa *Jeanne* dame de Bourlemont & de Dongneux, &c. fille & heritiere d'*Henri* seigneur de Bourlemont, &c. & de *Beatrix* de Joinville. Elle prit une seconde alliance en 1405. avec *Pierre* de Belloy, dit *le Baudrand*, ayant eu de son premier mariage Simon, qui suit; & *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Jean* de Toulonjeon, seigneur de Traves.

VII. Simon d'Anglure, seigneur d'Estoges, de Dongneux, de Bourlemont, de Felbecourt, &c. épousa *Isabelle* du Chastelet, fille de *Regnault* baron du Chastelet, & de *Jeanne* de Chaufour, dame de Deüilly, morte en 1485. dont il eut *Jean*, qui fit la branche des seigneurs de Dongneux, des marquis de Coublans, seigneurs de Jours, & barons d'Autricourt; Simon, dit *Saladin*, qui suit; Nicolas, qui a fait *la branche des seigneurs de* Bourlemont, *princes d'*Amblise, *rapportée ci-après*; *Regnault*; *Oger* abbé de saint Victor de Marseille, élû évêque de la même ville en 1496. mort en 1506. *Jeanne*, abbesse de Remiremont; *Anne*, mariée à *Baltasar* seigneur de Haussonville, & *Marguerite* d'Anglure, alliée à *George* de Nouvroy, seigneur de Port-sur-Seille.

VIII. Simon, dit *Saladin* d'Anglure, vicomte d'Estoges, &c. chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile, & chevalier de son ordre du Croissant, mourut en Août 1499. Il épousa en 1458. *Jeanne* de Neufchâtel, vicomtesse de Blaigny, dame d'Ancy-le-Franc, morte en Juillet 1504. fille de *Humbert* de Neufchâtel, seigneur de Nanteüil-la-Fosse, & de *Claude* de Tannerre, dame de Plancy, dont il eut René', qui suit; *Isabelle*, mariée à *Antoine* de Lascaris, comte de Tende, issu des empereurs de Constantinople; & *Jeanne* d'Anglure, alliée vers l'an 1480. à *Jean* de Bethune, III. du nom, seigneur de Mareüil, de Baye, &c.

IX. René' d'Anglure, vicomte d'Estoges & de Blaigny, seigneur de Nogent-sur-Aube, &c. chambellan du roi, capitaine de cent hommes d'armes, se signala aux batailles de Pavie, de Ravennes, de sainte Brigide, & autres occasions, & mourut en 1529. Il épousa en Mai 1485. *Catherine* de Bouzey, dame de Givry-en-Argonne, fille de *Jean* de Bouzey, seigneur de saint Germain, & de *Marguerite* de Brions, dame de Givry, dont il eut François, qui suit; *Gilles*, mort sans enfans de *Marie* de Brichanteau, fille de *Louis* seigneur de Nangis, & de *Marie* de Veres; *Françoise*, mariée à *Gerard* d'Haraucourt, seigneur de Dombelle, senéchal de Lorraine; & *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Antoine* de Geresure, seigneur du Pré-du-But, &c.

X. François d'Anglure, vicomte d'Estoges, baron de Boursault & de Givry, seigneur de Fere-Champenoise, &c. conseiller & chambellan du roi, fut gouverneur de sainte Menehould, de Mouzon, de Pierrefons, de Stenay, de Montmidy, de Sedan & de Luxembourg, capitaine de la porte, & de cinquante hommes d'armes, lieutenant general pour le roi en la province de Champagne, & colonel de 2000. hommes de la legion de Champagne, &c. mourut le 21. Septembre 1544. Il épousa 1°. en Mai 1518. *Anne* du Bec, fille de *Jean* seigneur de Boury & de *Marguerite* de Roncherolles. 2°. en Mai 1523. *Marie* de Veret, dame de Beauvais-Nangis, Amilly, &c. veuve de *Louis* de Brichanteau, seigneur de Gurcy, & fille de *Jean* de Veres, seigneur de Beauvais-Nangis, &c. & de *Marie* de Coutes, morte en 1554. Du premier mariage vint *Isabeau* d'Anglure, dame de Maneville-en-Caux, mariée 1°. à

François de Baudoche, seigneur de Moulin, sénéchal de Lorraine. 2°. à *Charles* de Coutes, seigneur de Pavant, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la compagnie des gens-d'armes du duc de Lorraine. Et du second lit sortirent *Claude*, mort sans alliance à l'âge de 20. ans, en Decembre 1554. *Saladin*, & *Antoine*, morts jeunes; JACQUES, qui suit; RENE', qui fit *la branche des barons de* GIVRY, *rapportée ci-après*; & *Susanne* d'Anglure, morte jeune.

XI. JACQUES d'Anglure, vicomte d'Estoges, seigneur de Bray-sur-Aisne, d'Arcy, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur d'Auxerre, capitaine de cinquante hommes d'armes, servit avec réputation aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & dans toutes les guerres civiles de la religion, & fut deputé de la province de Champagne aux états de Blois. Il épousa 1°. *Vandeline* de Nicey, fille de *Jean* seigneur de Nicey, & d'*Iolande* du Mayet, dame de Roumilly, Escury-sur-Colle, &c. dont il eut pour fille unique ANTOINETTE, qui suit. 2°. *Louise* de Piedefer, dame de Bazoches, fille de *Pierre* seigneur du Bois-de-la-Raye, lieutenant de la compagnie des gens-d'armes du seigneur de Genlis. Elle prit une seconde alliance en Fevrier 1614. avec *Louis* de Rochechouart, seigneur de la Brosse, & mourut sans posterité de ses deux maris.

XII. ANTOINETTE d'Anglure, dame d'Estoges, &c. épousa en Avril 1572. *Chrestien* de Savigny, seigneur de Rosne, de Tonnois, &c. chambellan de François de France, duc d'Alençon, & gouverneur pour lui en ses duchés & comtés, de Château-Thierry, de Meaux, de Provins, de Sesaisne, d'Espernay & de Monceaux, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur de Châlons, maréchal de camp de l'armée de Lorraine, lieutenant pour le roi en Champagne, maréchal de France pour le parti de la Ligue, dont il fut un des principaux chefs. Etant passé depuis dans le parti d'Espagne; & après plusieurs grands exploits, en qualité de maréchal de camp general en l'armée du roi Catholique, il fut tué au siege de Hultz, contre les Hollandois, l'an 1596. De ce mariage vinrent CHARLES, dit *Saladin*, qui suit; *Nicolas* de Savigny, baron de Rosne, qui fut tué au siege d'Ostende, étant au service du roi d'Espagne, l'an 1603. par les troupes mutinées de l'archiduc Albert; *Blanche*, morte pendant le siege de Cambray, étant accordée à N. comte de Bucquoy; *Antoinette*, mariée 1°. l'an 1603. à *Jean* de Monceaux, seigneur de Tignonville. 2. en 1611. à *Lancelot* de la Taille, seigneur de Bondarois; *Anne*, religieuse au Moncel, près Pont S. Maixance; *Antoine*, & *Gabriel* de Savigny, morts jeunes en 1581.

XIII. CHARLES, dit *Saladin* d'Anglure-de-Savigny, vicomte d'Estoges, baron de Rosne, seigneur de Tonnois, &c. grand-senéchal de Lorraine, fut substitué en 1572. aux nom & armes d'Anglure par son grand-pere maternel. Il épousa en Fevrier 1602. *Marie* Babou, fille d'honneur de la reine, & fille de *Georges* seigneur de la Bourdaisiere, comte de Sagonne, &c. chevalier des ordres du roi, & de *Magdelaine* du Bellay, dont il eut ANTOINE-SALADIN, qui suit; *Anne*, mariée en 1623. à *Charles* de Livron, marquis de Bourbonne, chevalier des ordres du roi, lieutenant pour le roi au gouvernement de Champagne; & *Gabrielle* de Savigny, mariée en 1640. à *Joseph* de Boniface, seigneur d'Esquetot en Normandie, lieutenant de la venerie du roi.

XIV. ANTOINE-SALADIN d'Anglure-du-Bellay-de-Savigny, comte d'Estoges, marquis du Bellay, en vertu de la substitution ouverte à son profit, qui l'obligeoit d'en porter le nom & les armes, seigneur de Rosne, &c. maréchal des camps & armées du roi, mourut en 1675. Il épousa en 1640. *Louise-Angelique* de Braux, barone d'Anglure, dame de Mery-sur Marne, &c. fille de *Cosme* de Braux, seigneur de Florent, &c. president au bureau des finances de Champagne, & d'*Helene* de Cardonne, dont il eut MARC-ANTOINE-SALADIN, qui suit; *Charles-Nicolas* d'Anglure de Braux-de-Savigny, marquis & baron d'Anglure, capitaine au regiment des gardes; *Claude-François*, reçû chevalier de Malte en 1662. guidon des gens-d'armes Ecossois, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Cassel; *Louise-Marie*, alliée à *Charles* de Genicourt, comte d'Autry, morte en Août 1676. *Anne-Angelique*; & *Gabrielle-Françoise* d'Anglure-de-Savigny, religieuse en l'abbaye d'Andrecies.

XV. MARC-ANTOINE-SALADIN d'Anglure, du Bellay, de Savigny, comte d'Estoges, marquis d'Anglure & du Bellay, &c. mourut en 1688. Il épousa en 1673. *Marie-Jeanne* de Rouville, fille d'*Hercule-Louis* marquis de Rouville, seigneur de Maux, &c. lieutenant general des armées du roi, gouverneur des villes d'Ardres & comté de Guynes, & de *Marie-Jeanne* du Bosc, dont il eut *Charles-Nicolas*, né le 13. Juillet 1683. *Marc-Antoine-Scipion*, né le 11. Mai 1685. marquis de Savigny, guidon des gens-d'armes de Bourgogne, & mestre de camp de cavalerie, qui épousa *Marie-Anne-Catherine* de Beauvais, morte le 14. Juillet 1703. âgée de 19. ans; *Aimé-Michel-Chrétien*, né le 9. Septembre 1687. & *Anne-Louise* d'Anglure de Savigny, née le 21. Septembre 1679.

BRANCHE DES BARONS DE GIVRY.

XI. RENE' d'Anglure, dernier fils de FRANÇOIS d'Anglure, vicomte d'Estoges, & de *Marie* de Veres, dame de Beauvais-Nangis, fut seigneur de Givry-en-Argonne, baron de Boursault, comte de Tancarville en Brie, &c. Il fut aussi écuyer d'écurie du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cent chevaux legers, chevalier de l'ordre de sa majesté, & fut tué à la fleur de son âge en 1562. à la bataille de Dreux. Il épousa *Jeanne* Chabot, fille de *Guy* seigneur de Jarnac, &c. & de *Louise* de Pisseleu. Elle prit une seconde alliance avec *Claude* de la Chastre, seigneur de la Maisonfort, maréchal de France, ayant eu de son premier mariage pour fils unique ANNE, qui suit;

XII. ANNE d'Anglure, baron de Givry, comte de Tancarville, &c. lieutenant pour le roi en Brie, mestre de camp de la cavalerie, fut tué au siege de Laon pour le service du roi, l'an 1594. Il épousa *Marguerite* Hurault, veuve de *Guy* de Laval, marquis de Nesle, comte de Joigny, &c. fille de *Philippe* Hurault, chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Elle prit une troisiéme alliance avec *Armand* le Dangereux, seigneur de Beaupux, comte de Maillé, &c. & mourut le 13. Juin 1614. ayant eu pour fils unique de son second mariage, ANNE, qui suit;

XIII. ANNE d'Anglure, baron de Givry & de Boursault, comte de Tancarville, mourut à l'âge de deux ans, l'an 1595.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURLEMONT, princes d'Amblise, marquis de Sy, & duc d'Atry.

VIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de SIMON d'Anglure, seigneur d'Estoges, &c. & d'*Isabelle* du Chastelet, eut en partage en 1463. les terres de Bourlemont, de Frebecourt, de Charmes, de Mélay, &c. fut écuyer d'écurie du roi, & mourut le 25. Juillet 1516. Il épousa le 26. Juin 1471. *Marguerite* de Montmorency, fille de *Jean* baron de Montmorency, & de *Marguerite* d'Orgemont sa seconde femme, morte en Septembre 1498. dont il eut pour fils unique SALADIN, qui suit;

IX. SALADIN d'Anglure, baron de Bourlemont, & de Frebecourt, seigneur de Conflant-sainte-Honorine, &c. capitaine de Montigny-le-Comte. Il épousa 1°. *Helene*, fille d'*Adrian* de Mailly, sire de Conty, & de Jeanne de Berghes, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Marguerite* de Ligneville, dame de Tantonville, fille d'*Henri*, seigneur de Ligneville, bailli de Vosges, & de *Marguerite* de Wisse, dont il eut RENE', qui suit; *Jean* chevalier de Malte, bailli de la Morée; *Claude*, abbé de Mureau; *Antoinette*, *Françoise*, *Claude*, religieuses; *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Amoncourt, seigneur de Piépape; & *Henry* d'Anglure, seigneur de Mélay, & sur-intendant des finances du duc de Lorraine, qui épousa en Août 1540. *Claude*, fille d'*Africain* de Mailly, seigneur d'Escotes, bailli de Dijon, & d'*Anne* de Meligny, dont il eut *René*, seigneur de Mélay, mort sans posterité de *Perrete* de Geresme, veuve de *Nicolas* de Vienne, sei-

gneur de Vauvillars, & fille d'*Antoine* de Geresme, & de *Marie* Raguier; *Marie*, alliée à *Gaspard* de Ligneville, comte de Tumjus, fénéchal de Barois; & *Claude* d'Anglure, mariée à *Isan* de Damas, seigneur de saint Riezan, gouverneur de Beaune.

X. RENE' d'Anglure, baron de Bourlemont, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa *Antoinette* d'Afpremont, princesse d'Amblise en Hainault, dame de Busancy, &c. fille de *Jean*, prince d'Amblise, gouverneur de Rethelois, & d'*Antoinette* de Brandebourg, dame de Lamet, dont il eut AFRICAIN, qui suit; *Jacqueline*, mariée à *François* de Mailly, seigneur de Clinchamp; *Jeanne*, alliée à *Gabriel* de Bonneval, seigneur de Blanchefort, & de Salignac en Limosin; & *Françoise* d'Anglure, mariée 1°. à *Pierre* de Save, seigneur de Torpes. 2°. à *Pierre* le Genevois, baron de Blaigny.

XI. AFRICAIN d'Anglure, baron de Bourlemont, prince d'Amblise, seigneur de Busancy, &c. chambellan du duc de Lorraine, & guidon de sa compagnie des gens d'armes, fut tué au siege de Beaumont en Argonne l'an 1592. Il épousa en Septembre 1578. *Marguerite* de la Baume, veuve d'*Edme* de la Baume, seigneur de Crevecœur, & fille de *François* de la Baume, comte de Montrevel, &c. gouverneur de Savoye, & de *Françoise* de la Baume, dont il eut CLAUDE, qui suit; *René*, mort sans alliance; *Gabriel-Saladin*, chevalier de Malte; & *Charlotte* d'Anglure, mariée à *Balthasar* de Fiquelmont, seigneur de Malatour.

XII. CLAUDE d'Anglure, baron de Bourlemont, prince d'Amblise, marquis de Sy, seigneur de Busancy, &c. épousa *Angelique* Dyacette, fille de *Louis* Dyacette, comte de Châteauvillain, & d'*Anne* d'Aquaviva d'Aragon, fille de *Jean-François*, duc d'Atry, & de *Camille* Caraccioli, morte en Octobre 1676. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; NICOLAS *qui a fait la branche des comtes de* BOURLEMONT, *rapportée ci-après*; *Charles-François*, évêque de Castres, puis d'Aire, & archevêque de Toulouse, mort en 1669. *Ferdinand*, chevalier de Malte, mort en 1624. des blessures qu'il reçut au combat des galeres de Messine contre les Turcs; *Scipion*, chevalier de Malte, commandeur de Robbecourt & de la Neufville-au-Temple près Châlons; *Chrétien Maphée*, baron de Busancy, tué au siege d'Arras en 1640. *Henri*, chevalier de Malte, commandeur de Châlons; *Sebastien*, baron de Rimaucourt, aussi tué au siege d'Arras; *Louis*, auditeur de Rote, employé par le roi au traité de Pise, mort archevêque de Bourdeaux en 1697. & *Genevieve* d'Anglure, chanoinesse & dame de Remiremont, puis Carmelite à Verdun.

XIII. FRANÇOIS d'ANGLURE, marquis de Sy, prince d'Amblise, &c. capitaine de chevaux-legers, épousa 1°. *Antoinette* des Marins, fille unique & heritiere de *Louis* des Marins, seigneur de Villeneuve & de Mongenoust en Brie, & d'*Anne* de Bethune, dame de Congis. 2°. *Angelique* d'Afpremont, fille de *Jean* baron de Vandy, & d'*Innocente* de Marillac. Du premier mariage vint *Anne* d'Anglure, dame de Congis, mariée 1°. à N. Largentier, vicomte de Neufchâtel. 2°. à *Louis* du Bellay, baron de Chevigny, lieutenant du roi au gouvernement de Stenay, & commandant dans Nancy. Et du second sortirent LOUIS-SALADIN, qui suit; *Charles*, & *Henri*, prince d'Amblise, tué au siege de Luxembourg; & *Jean-Henri* d'Anglure.

XIV. LOUIS-SALADIN d'Anglure, duc d'Atri, &c. lieutenant general pour le roi en la province de Champagne mourut en .... Il épousa le 4. Octobre 1682. *Antoinette* Colbert, veuve de *Pierre* de la Cour, seigneur de Maneville, president en la chambre des comptes, morte sans enfans le 19. Septembre 1698.

BRANCHE DES COMTES DE BOURLEMONT.

XIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de CLAUDE, baron de Bourlemont, prince d'Amblise, marquis de Sy, &c. & d'*Angelique* Dyacette, né le 5. Fevrier 1620. fut comte de Bourlemont, marquis de Busancy, baron de Rimaucourt, de saint Euruge, seigneur de Humberville, &c. Il commença de porter les armes dès l'âge de 16. ans en 1636. & fut successivement colonel d'infanterie, de cavalerie, brigadier d'armée, maréchal de camp, lieutenant general en 1655. Gouverneur de Stenay en 1657. & mourut à Paris le 24. Mai 1706. âgé de 86. ans. Il épousa *Anne* Thibault, fille de *François*, seigneur de saint Euruge, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Stenay & de Saint Quentin, & de *Philiberte* de Marcilly-Cypierre, dont il eut *Henri*, marquis de Bourlemont, colonel du regiment de Picardie, & brigadier d'infanterie, tué au siege de Valenciennes en 1677. *François*, docteur en theologie de la faculté de Paris, abbé de la Creste & de saint Florent de Saumur, mort le 27. Juillet 1711. *Louis*, colonel du regiment de Bourlemont, mort à la bataille de Consarbricht en 1675. à l'âge de 22. ans; *Scholastique-Genevieve*, mariée à *Louis* d'Ornaison, comte de Chamarante, lieutenant-general des armées du roi, morte en Mai 1717. & deux filles, religieuses à Verdun.* *Voyez* le Nobil. de Champagne.

ANGLUS (Thomas) *Voyez* ALBIIS. (Thomas de)

ANGOLA ou DONGO, royaume dans l'Afrique, au midi du Congo. On compte dans ce royaume huit provinces principales, dont chacune est divisée en plusieurs seigneuries. Ces provinces sont Lovando, Sinso, Ilamba, Icollo, Ensaca, Massingan, Cambamba & Embecca. Ce pays est devenu fertile à force de culture; & les terres de Lovando, qui étoient steriles, ont été défrichées par les soins des Portugais, qui ont fait travailler les habitans de cette province. Ils ont aussi peuplé les bords de la riviere de Calucala, d'oranges, de citrons, de grenades, & de vignes; & ils ont fait de la province d'Ilamba une nouvelle Espagne. On trouve dans ce pays un animal, appellé *Quojas-Morrou* par les Negres, & *Salvage* par les Portugais, qui est une espece de satyre. Il a la tête fort grosse, son visage a quelque chose d'humain, & son nez est plat & retroussé. Le reste du corps a beaucoup de ressemblance à celui d'un homme. Le devant est nud; mais le dos est couvert de poil noir. Cet animal est fort vigoureux & agile. Il se tient debout, & marche le plus souvent tout droit. On en voit des deux sexes; & la femelle a le sein, les mammelles & le ventre à peu près, comme une femme. On apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit present au prince Frideric-Henri. Il étoit de la grandeur d'un enfant de trois ans, fort replet, & agissoit neanmoins avec beaucoup de vigueur. Il bûvoit & mangeoit proprement, & se couchoit dans le lit comme une personne. C'étoit un animal femelle. Les Negres rapportent des choses prodigieuses de ces *Quojas-Morrou*: on dit qu'ils résistent à des hommes armés, & qu'ils prennent de force les femmes & les filles pour les violer. On voit encore dans plusieurs lacs de ce royaume, (comme dans ceux de Quihaite & d'Angolone, & dans le fleuve Quansa) un monstre aquatique, que les Negres nomment *Ambiciangulo* & *Pesiengoni*; les Portugais, *Pezzomouller*, & les pilotes François, *Sirenes*. Il y en a de mâles & de femelles. Ils ont environ huit pieds de long & quatre de large, les bras courts, les doigts de la main longs, la tête & les yeux en ovale, le front fort élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont presque point de menton, ni d'oreilles, leur peau est d'un gris brun. On tend des pieges à ces Sirenes; & lorsqu'elles y sont tombées, on les tuë à coups de dards, ce qui leur fait pousser des cris à peu près comme feroit un homme. Leur chair a l'odeur & le goût de celle d'un pourceau. On trouve dans ces mêmes lacs des Hippopotames, ou chevaux de mer, & un grand nombre de baleines. Le plus grand commerce que l'on fasse au royaume d'Angola, consiste en esclaves qu'on y achete, pour les transporter en Amerique, où on les vend pour travailler aux moulins à sucre, & aux mines; parce que les Européens n'ont pas la force de supporter cette fatigue, & qu'il n'y a que les Negres qui y puissent résister. On assure qu'il se transportoit autrefois toutes les années, quinze mille esclaves d'Angola en Amerique. Les principales marchandises que les Européens y portent, sont des étoffes de drap & de soye, des dentelles d'or & d'argent, du vin, de l'eau de vie, de l'huile d'olive, des épiceries,

ries, &c. Les habitans ont pour armes l'arc, & les flêches, avec une zagaye. Ils ont aussi appris à se servir de la hache & du sabre; mais ils ne sont pas encore accoûtumés au mousquet. Ils combattent tous à pied. Comme le pays est fort peuplé à cause de la fecondité des femmes, & qu'un homme en a plusieurs, le roi d'Angola peut lever aisément une armée de deux cens mille hommes; mais ils n'ont point de courage, non plus que les habitans de Congo. L'an 1584. cinq cens Portugais suivis de quelques troupes de Congo, mirent en deroute douze mille Angolois; & l'année suivante, soixante mille Angolois furent défaits par deux cens Portugais & dix mille Negres. Le royaume d'Angola ou de Dongo, étoit autrefois divisé en plusieurs grandes seigneuries, & chaque *Sova*, ou seigneur, étoit souverain dans ses états, quoiqu'ils reconnussent tous le roi de Congo pour protecteur, & qu'ils lui rendissent hommage. Mais dans le XVI. siecle un de ces *Sovas*, nommé *Angola*, ayant fait alliance avec les Portugais, fit la guerre à ses voisins, & les vainquit l'un après l'autre par le secours des Chrétiens. Alors se voyant maître d'un grand nombre de provinces, il érigea ses conquêtes en royaume, & prit le surnom d'*Ineve*. Le roi d'Angola qui mourut l'an 1640. laissa trois filles & un neveu. L'aînée qui s'appelloit Anna Xinga (ayant été baptisée) prétendoit que selon les loix du royaume, la couronne lui appartenoit: mais, les Portugais soûtenant le parti du neveu, elle fut contrainte de se refugier dans le fond du pays, où plusieurs grands seigneurs du pays la suivirent. Après plusieurs batailles qu'elle perdit contre les Portugais, elle tourna ses armes contre les Jagos, qu'elle défit en plusieurs combats, & fit ensuite la paix avec les Portugais qui tiroient un grand nombre d'esclaves de ses états. Cette princesse avoit le courage si mâle, qu'elle se faisoit un divertissement de la guerre. Elle étoit d'une humeur feroce & barbare, & vivoit à la maniere des Jagos, sous des tentes à la campagne. Après avoir quitté le Christianisme, en haine des Portugais, qui l'avoient exclüe de la succession à la couronne, elle s'adonna à l'idolâtrie, & elle prit la coûtume de sacrifier des victimes humaines à son idole, avant que d'entreprendre quelque guerre. Cette cruauté n'empêchoit pas qu'elle ne fût sensible à l'amour. Elle entretenoit cinquante ou soixante jeunes hommes, ausquels elle donnoit des habits & des noms de femmes. pendant qu'elle portoit dans son armée le nom & l'habit d'un homme, pour commander avec plus d'autorité. Cette Amazone eut du bonheur dans toutes ses expeditions militaires, hors contre les Portugais. L'an 1646. elle saccagea tous les villages de la province d'Ando, & emmena les habitans esclaves. Les Quisames, peuples aux environs du fleuve Quansa, lui payoient un tribut annuel. Lorsque son neveu, que les Portugais avoient mis sur le thrône, fut mort, Angola Sodefie, qui lui succeda, lui faisoit secretement des presens, pour avoir sa protection. Le roi d'Angola demeure au-dessus de Massinga, dans un village situé sur une roche nommée *Mapongo*, qui a plus de deux lieuës de circuit, & dont le sommet semble atteindre jusqu'aux nuës. le pied de ce côteau est bordé de plaines fertiles, & arrosé de plusieurs ruisseaux, qui rendent ce lieu fort agréable. Le rocher n'est ouvert que d'un côté, & inaccessible par tout ailleurs: de sorte que ce prince n'y peut craindre aucune surprise. Ce roi entretient un grand nombre de paons; & il est défendu à tous ses sujets d'en nourrir, sous peine de la vie ou du moins d'être faits esclaves avec toute leur famille. Si quelqu'un arrachoit une plume à l'un de ces oiseaux, il subiroit la même peine. La plûpart des habitans d'Angola sont encore idolâtres, & adorent leurs *Moquisies* ou *faux-dieux* de bois, ausquels ils ont dressé quelques temples. Les *Gangas*, qui sont les prêtres de ces idoles, sont respectés eux-mêmes comme des dieux; parcequ'ils se vantent de pouvoir fermer le ciel, ou en faire tomber la pluye; de donner la vie ou la mort, & de découvrir l'avenir & les choses cachées, par la vertu des *Moquisies*; mais s'ils font quelque chose de surprenant, c'est par quelques secrets de medecine, ou par leurs enchantemens; car ils sont tous magiciens. Le Cristianisme regne dans les terres qui dépendent des Portugais. Il y fut introduit l'an 1584. par les Jesuites, qui baptiserent un grand nombre de personnes; & l'an 1590. on trouva qu'il y avoit déja plus de vingt mille Angolois, qui faisoient profession de la religion Catholique. L'évêque d'Angola reside à Lovando-San-Paulo, où demeure aussi le gouverneur, que le roi de Portugal y envoye. * Dapper, *description de l'Afrique*.

ANGORE ou ANGORI, ville, *voyez* ANCYRE.

ANGOTE, *Angotinum*, ville & royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie ou haute Ethiopie. La ville est sur le fleuve Abanbo, entre Azuga & Belleguanze. * Baudrand.

ANGOULESME, ou ENGOULESME, sur la Charente, ville de France, capitale de l'Angoumois, avec titre de duché, présidial, sénéchaussée, élection, & évêché suffragant de Bourdeaux. Les anciens l'ont nommée diversement, *Engolisma*, *Ecolesina*, *Æquolesina*, *Aquilimensis*, *Inculisma*, & *Ratiastum*. Elle est des plus anciennes du royaume. Sa situation est sur le sommet d'une montagne, qui forme une espece de longue plaine élevée & étenduë, entre les rivieres de Charente & d'Anguienne, qui se joignent à un des fauxbourgs de la ville. Elle n'est accessible que d'un côté, qui est tres-bien fortifié. Son château l'est encore beaucoup. Il y avoit autrefois une citadelle, qui a été presque toute ruinée. Thevet prétend qu'Angoulême fut bâtie par un Agellius Marius, prétendu consul Romain, du tems de Tarquin *le Superbe*; mais il n'y a personne aujourd'hui qui donne dans ces fables ridicules; car outre qu'il n'y avoit point de consul à Rome pendant le gouvernement des rois, il est constant que les Romains n'ont passé que tres-long-tems après dans les Gaules. Elle fut soûmise aux Romains, puis aux Wisigoths, ausquels le roi Clovis l'enleva en 508. Tous nos anciens auteurs disent que ce fut alors que ses murailles tomberent d'elles-mêmes. Depuis elle souffrit beaucoup par les courses des Normands, qui la ruinerent dans le IX. siecle; & Turpion, qui en étoit comte, fut tué dans un combat. Alduin la fit rebâtir vers l'an 924. Pendant les guerres contre les Anglois, elle témoigna beaucoup de fidelité pour les interêts de la France. Mais dans le XVI. siecle, elle se ressentit extrêmement de la fureur des Calvinistes. Ce fut durant les premiers troubles. Ils la prirent par adresse en 1562. Le seigneur de Sansac la reprit peu de tems après. En 1568. l'amiral de Coligny, secondé du comte de Montgommery, prit encore Angoulême par composition. Nicolas d'Anjou, marquis de Mezieres, y commandoit, & n'avoit que quatre cens hommes de garnison. Les soldats Huguenots y commirent les dernieres cruautés; ils massacrerent les prêtres, violerent les vierges, éventrerent les femmes grosses, renverserent les autels, pillerent les tombeaux, déterrerent les corps des comtes d'Angoulême, & traînerent avec une fureur extrême, celui de Jean, dit *le Bon*, qu'ils avoient trouvé tout entier. L'église cathedrale de S. Pierre, qui étoit une des plus belles de l'Aquitaine, fut ruinée aussi-bien que les autres édifices sacrés de cette ville, où sont l'abbaye de saint Cibar & divers autres maisons ecclesiastiques & religieuses. On a travaillé depuis à les reparer, sur-tout la cathedrale, qui reconnoît saint Ausone pour premier évêque; mais on ne sçait si ce fut dans le III. siecle ou au commencement du suivant qu'il mourut. Entre ses successeurs, plusieurs ont été celebres par leur doctrine. Saint Cibar reclus près de la ville au VI. siecle, fut enterré dans une des églises du lieu; mais il fut transporté depuis dans l'église de l'abbaye de son nom, que l'on bâtit autour de sa cellule; & qui après avoir été d'abord à des Benedictins, se trouve occupée maintenant par les chanoines reguliers de saint Augustin. L'évêque d'Angoulême prend le titre d'archichapelain du roi en Aquitaine, & de baron de la Paine, seigneurie renfermée dans la ville. Il y a un maire, & des échevins, qui jugent les affaires criminelles dans la ville & banlieuë, & à qui appartient la police: le maire est annobli par sa charge. La ville a un pont sur la Cha-

rente. Elle joüit de beaux privileges, en consideration de la fidelité qu'elle a témoignée pour la France contre les Anglois. Angoulême & le pays d'Angoumois, avoient été du royaume d'Aquitaine, Charles *le Chauve* y mit ITHIER, qui en fut gouverneur. Ensuite le comte Turpion ayant été tué par les Normands, EMENON son frere lui succeda. Ce dernier mort en 866. laissa WLGRAIN, pere d'ALDUIN, qui fit rebâtir Angoulême. Son fils GUILLAUME *Taillefer* mourut en 956. laissant en bas âge son fils ARNAUD, qui fut dépoüillé par Bernard comte de Perigueux son tuteur. Il rentra dans ses terres, & ses successeurs en ont joüi jusques à AYMARD, dit *Taillefer*, quatorziéme comte d'Angoulême. Celui-ci épousa *Alix* de Courtenay, fille de *Pierre* de France, & d'*Elisabeth* heritiere de Courtenay; & il en eut *Elisabeth*, qu'il maria à *Hugues* X. comte de la Marche, & sire de Lusignan; mais *Jean*, dit *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, l'enleva le jour des nôces, & l'épousa en 1200. Aymard mourut en 1218. Après la mort de Jean *Sans-Terre*, ELISABETH se remaria à HUGUES X. mort le 16. Novembre 1272. & elle en eut divers enfans. HUGUES XI. dit *le Brun*, qui étoit l'aîné, fut comte d'Angoulême. Il laissa d'*Toland*, fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, HUGUES XII. mort en 1282. Ce dernier eut de *Jeanne* dame de Fougeres, *Hugues* XIII. qui mourut sans posterité en 1303. *Gui*, mort aussi sans posterité en 1307. & quatre filles; *Toland*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV. sire de Pons; *Marie* qui épousa *Etienne* II. comte de Sancerre; *Jeanne*, mariée 1°. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleurs, 2°. à *Bernard* Ezi I. sire d'Albret; & *Isabelle*, religieuse à Fontevraud. Ce Gui mourut à Poitiers, où étoit le roi Philippe *le Bel*, & donna ses terres à la couronne de France. Ses sœurs s'inscrivirent en faux contre cette donation; mais le roi trouva moyen de les appaiser, en leur donnant quelques autres terres. Ainsi le comté d'Angoulême fut rêüni à la couronne. Ensuite il fut donné en appanage à *Jeanne* de France, fille de *Louis* X. dit *le Hutin*, mariée à *Philippe* III. comte d'Evreux, roi de Navarre. Mais le roi Jean lequel n'étant encore que duc de Normandie, avoit pris Angoulême sur les Anglois, craignant les complots des fils de Jeanne de France, reine de Navarre, donna en 1351. ce comté à CHARLES d'Espagne, connétable de France. Charles II. dit *le Mauvais*, roi de Navarre, en eut tant de dépit, qu'il fit tuer ce connétable le 6. Janvier 1354. Angoulême revint à la couronne. Charles V. le donna à JEAN, duc de Berry son frere, puis à Louis d'Orleans son second fils; qui en fit l'appanage de JEAN, qui étoit aussi son second fils. Loüis mourut l'an 1407. JEAN, dit *le Bon*, celui dont les Huguenots déterrerent le corps, mourut en 1467. & eut de *Marguerite* de Rohan, CHARLES, mort en 1496. Ce dernier eut de *Loüise* de Savoye, FRANÇOIS I. roi de France. Ce Monarque érigea pour sa mere en 1515. le comté d'Angoulême en duché & pairie. Depuis il a été l'appanage de CHARLES de Valois, fils *naturel* de *Charles* IX. Il porta le titre de duc d'Angoulême, & mourut en 1650. laissant de *Charlotte* de Montmorency son épouse, *Loüis-Emmanuel*, duc d'Angoulême, comte d'Alets, mort en 1653. *voyez* VALOIS. Le roi LOUIS XIV. donna ce duché pour appanage, à CHARLES de France, duc de Berry son petit-fils, par lettres du mois de Juin 1710. verifiées au parlement le 10. Juillet suivant. Il y a eu en divers tems des auteurs qui ont donné leur soin à recüeillir les antiquités d'Angoulême. Un Hugues, qu'on croit avoir été moine de S. Cibar, composa une histoire des évêques & des comtes de cette ville, dont Besly a donné plusieurs fragmens dans les preuves de son histoire de Poitou; & un chanoine d'Angoulême écrivit en 1159. une notice de ces évêques & de ces comtes, qui est dans le second volume de la bibliotheque du P. Labbe. Il y a encore une histoire des évêques d'Angoulême, écrite sur la fin du XVI. siecle par Gabriel de la Charlonie. Ce même auteur étant juge, prevôt d'Angoulême en 1629. fit imprimer les privileges accordés à la ville, avec quelques memoires, qu'il joignit à une histoire du pays, composée & publiée dès l'an 1576. par François Corlieu, procureur du roi. Pierre Ginet avoit donné dès l'an 1567. des recherches de l'antiquité d'Angoulême, qui furent imprimées à Poitiers en 1610. Victor de Toüars en donna d'autres, & en 1651. Jean Sanson publia le nom & ordre des maires, échevins & consuls. * Ptolomée. Ausone. Sigebert. Loup de Ferrieres. Aimoin. Usuard, &c. Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *hist.* *Recherches des antiquités d'Angoulême*. Gabriel de la Charlonie, *de episc. Engol.* François Corlieu, *Hist. d'Angoul.* Olivier de Mimieres & Papire Masson, *vie de Jean le Bon, comte d'Angoulême.* Du Chêne, *recherches des antiquités de France.* Sainte Marthe, *Genealog. de France, & Gall. Christ.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILES D'ANGOULESME.

La chronique de Maillezais parle d'un concile assemblé en 1118. ou peut-être en 1119. à Angoulême, pour y confirmer l'élection de quelques prélats, & entr'autres de l'archevêque de Tours. C'est apparemment Gibert qui y succeda à Radulfe ou Rodolfe, à qui une partie du clergé avoit opposé Gaultier, tresorier de l'église de S. Martin. En 1171. Roger cardinal, Bertrand archevêque de Bourdeaux, avec les évêques de sa province, s'étant trouvés à la dedicace de l'église de S. Amand de Boisse, qui est une abbaye du diocese d'Angoulême, s'assemblerent ensuite, & tinrent un concile dans cette ville. * La chronique de Maillezais, *T. X. concil. &c.*

ANGOUMOIS, province de France en Aquitaine, entre le Poitou, la Xaintonge, le Perigord & le Limosin. Elle est peu considerable par sa grandeur; car elle n'a qu'environ vingt ou vingt-cinq lieuës de longueur, & seize ou dix-huit de largeur; mais sa fertilité supplée à son peu d'étenduë. Elle produit abondance de bleds, de vins, de saffrans, de simples & de pâturages. Angoulême, d'où est venu le nom d'Angoumois, est la capitale du pays. Les autres villes sont Cognac, Bouteville, la Rochefoucault duché, aussi-bien que Villebois, connu sous le nom de la Valette, Rufec marquisat, la Vauguyon & Monbason comtés, Jarnac, Balzac, &c. La Roche-Beaucour est une tres-belle maison. C'est une des quatre roches que l'on met dans l'Angoumois. On y compte quatre monts. Le pays est arrosé de la Charente, de la Trouve, du Bandiat, de l'Anguienne & de quelques autres. Les habitans sont honnêtes & civilisés; & on y a toûjours vû des gens d'esprit & des hommes de lettres, entre lesquels on doit distinguer Thevet & Balzac. Cette province avec la Xaintonge forme un gouvernement general. * Du Chêne, *recherches des antiquités de France. Recherches des antiquités d'Angoulême, &c.*

ANGOURY, ville de la Natolie, capitale de la province de Chiangane, *cherchez* ANCYRE.

ANGOUS, province d'Ecosse, *voyez* ANGUS.

ANGRA, ville de l'isle de Tercere, une des Açores en Afrique, avec évêché suffragant de Lisbonne, est capitale de toutes ces isles qui obéïssent au roi de Portugal. * Baudrand.

ANGRADE, moine de l'abbaye de Fontenelles de l'ordre de saint Benoît, vivoit au commencement du VIII. siecle, vers l'an 701. Il composa la vie de S. Ansbert ou Aulbert, abbé de Fontenelles, puis archevêque de Roüen, qui mourut vers l'an 695. Cette vie est rapportée par Surius & par Bollandus, & est dédiée à Hilbert aussi abbé du même monastere. * Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Vossius, *de hist. lat.* Surius & Bollandus *ad diem* 9. *Februarii.*

ANGRIANI ou AYGNANI (Michel) general de l'ordre des Carmes, qui vivoit dans le XIV. siecle & au commencement du XV. étoit de Bologne, où il prit l'habit de religieux, & où il étudia. Depuis étant venu en France, il s'arrêta long-tems dans l'université de Paris, & il y prit même le bonnet de docteur. Les affaires de son ordre l'ayant obligé de repasser en Italie, il y fut honoré de l'amitié des papes & des évêques, & élevé aux principales charges de son institut. Le pape Urbain VI. le nomma vicaire general, & en 1381. il fut élû general à Veronne, où l'on avoit assemblé le chapitre de son ordre. Il le gouverna durant cinq ans; & ensuite

il se retira dans son monastere de Bologne, où il acheva les ouvrages que nous avons de lui. Le plus considerable de tous est celui qu'il composa sur les Pseaumes, & qu'on a long-tems eu sous le nom de l'*inconnu in Psalmos*. Mais aujourd'hui on est persuadé que cet ouvrage est d'Agriani. Il écrivit encore sur saint Matthieu, sur les morales de saint Gregoire, sur le Maître des Sentences, un traité de la Conception de la sainte Vierge, &c. Divers auteurs parlent avantageusement du pere Agriani. L'auteur caché sous le nom de Jean Philothée Achillini le cite dans le traité intitulé: *somnium viridarii*. On dit qu'il mourut à Bologne l'an 1416. * Lucius, *in biblioth. Carm.* Alegre. Trithême. Possevin. Bumaldi. Erardus, &c.

ANGRIVARIENS, peuples de Germanie, compris autrefois dans la nation des Istevons. Ils confinoient les Chamaves. Ce sont aujourd'hui les peuples qui habitent une partie de la Westphalie, des évêchés de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck. Quelques auteurs les placent diversement. Tacite & Rhenan les mettent dans la Westphalie; le pere Briet Jesuite, dit qu'ils habitoient une partie de l'Over-Yssel, de l'évêché de Paderborn & du comté de Bentheim; selon Sanson, ils occupoient une partie des comtés de Bentheim & de Tecklenbourg. Ces peuples se sont soûmis à l'empire des Romains, après avoir été défaits en deux batailles par Germanicus; depuis ils furent chassés par les Francs, qu'on surnomma *Saliens*, parce qu'ils demeuroient le long de Sala, qui est aujourd'hui l'Yssel: cependant il y a des historiens qui prétendent qu'ils se joignirent d'eux-mêmes aux Francs, dont ils prirent le nom: ce qui paroît assez vrai-semblable, & se peut confirmer par les coûtumes des peuples qui ont habité ce pays long-tems après; parce que ces coûtumes étoient conformes à celles des Angrivariens, qui n'avoient pour tout lieu considerable que *Nabalia*. * D'Audiffret, *geograph. anc. & mod. tom.* 3.

ANGUIEN ou ENGUIEN, que ceux du Pays-Bas nomment *Enguien*, *Angia*, petite ville du Hainaut, entre Mons & Bruxelles. C'est la premiere baronie du comté de Hainaut, & l'on y fait des tapisseries de toutes sortes de façons. Elle est illustre par l'honneur que divers princes de la maison de Bourbon lui ont fait de porter son nom, après qu'elle fut entrée dans cette maison par le mariage de Marie Luxembourg, comtesse de saint Paul, dame d'Anguien, &c. avec François de Bourbon, qui sous le nom de comte d'Anguien, remporta la fameuse victoire de Cerisoles en Piémont l'an 1544. lequel laissa Charles pere d'Antoine de Bourbon roi de Navarre. La baronie d'Anguien étant échûë en partage à ce dernier, Loüis de Bourbon, premier prince de Condé, son frere puîné, en fit transporter le nom à Nogent-le-Rotrou au Perche, qu'il fit nommer Anguien-le-François. Henri IV. roi de France vendit à Charles de Ligne, comte d'Aremberg, la ville d'Anguien en Hainaut. Loüis de Bourbon laissa Henri I. pere d'Henri II. lequel ayant échangé Nogent-Anguien avec Maximilien de Bethune duc de Sully, fit donner le nom & le titre de duché d'Anguien, à la baronie d'Issoudun, en Berri, qui a encore été depuis transferé au duché pairie de Montmorency, que l'on nomme presentement le duché d'Anguien.

ANGUIEN. Quelques fils aînés des princes de Condé en France ont porté ce nom du vivant de leur pere. C'est sous ce même nom, que Loüis de Bourbon II. du nom, prince de Condé fit de si belles actions, qu'il gagna la celebre bataille de Rocroy en 1643. & celle de Nortlingue en 1645. après avoir pris Thionville, Philisbourg, &c. Son fils Jules de Bourbon mort en 1709. & son petit-fils mort en 1710. ont porté le même nom pendant la vie de leurs peres.

ANGUILLE, *Anguis*, une des isles Antilles de l'Amerique, dans la mer du Nord. Elle est droit à l'orient de celle de Porto-Rico, à neuf mille pas de l'isle saint Martin, vers le septentrion, & à 40. mille de celle de saint Christophe. Elle appartient aux Anglois. * Baudrand.

ANGUL, roi d'un canton de la Germanie, & fils d'Alemannus, ayant conquis l'isle de la Grande-Bretagne, donna, selon quelques auteurs, le nom d'*Anglois*, aux peuples de ce pays. * Henning. *tom.* 1.

ANGURI, ANGORI ou ANGORE, *cherchez* ANCYRE.

ANGUS, *Angusia*, est une province assez grande & assez peuplée de l'Ecosse. Son nom ancien est *Orestie*, & selon le dialecte anglois *Forestie*. Les naturels du pays l'appellent *Aaneya*. Hector Boetius croit que c'est le pays des anciens Orestiens. Camden n'est point de ce sentiment. Ses bornes sont la province de Murray au septentrion, l'Ocean Germanique à l'orient, le golfe de Tay au midi, & le pays de Gouri à l'occident. Elle est arrosée principalement de trois rivieres, qui sont le Lesk du midi ou Southesk, l'Esk du nord, & le Tay. Le terroir de ce pays dans lequel on voit Aberbroth, ou Arbroth, qui fut autrefois la plus riche abbaye d'Ecosse, produit beaucoup de froment, & de toutes sortes de bleds. Ses principales villes sont Brechen, qui en est la capitale, Dundée & Montrose. Elles députent toutes trois au parlement, de même que les bourgs de Forfar & d'Arbroalh. Les contrées de Glen-Yla, de Glen-Est & de Glen-Prosling dépendent de cette province, dont les Douglas ont été comtes dès le tems de Robert III. lesquels, après que George Douglas eut épousé la fille du roi, furent tenus pour premiers barons d'Ecosse, ausquels appartient le droit de porter la couronne devant les rois aux états generaux du royaume. Le vicomte d'Angus, nommé *Archibaud*, épousa *Marguerite* fille d'Henri VII. roi d'Angleterre, & mere de Jacques V. roi d'Ecosse. Il en eut *Marguerite*, femme de *Matthieu* Stuart, comte de Lennox, laquelle, du consentement de son mari, & de ses fils, ceda le droit qu'elle avoit sur ce comté à David Douglas de Peteindreich, fils de son oncle, afin d'obliger cette famille, voyant qu'Henri, fils du comte *Matthieu* alloit épouser la reine Marie, veuve de François II. roi de France, qui le fit pere du roi Jacques VI. * Davity, *Ecosse*. Timothée du Pont, *descript. de l'Ecosse*. D'Audiffret, *geograph. tom.* 1. Baudrand, *dict. geograph.*

ANHALT, principauté d'Allemagne dans la haute Saxe, a pour capitale une petite ville de ce nom, qui est presque entierement ruinée. Le pays d'Anhalt est peu considerable. Il a le duché de Saxe au levant, la principauté d'Halberstad au couchant, le duché de Magdebourg au septentrion, & au midi le comté de Mansfeldt, & le pays de Hall. Il est arrosé de la riviere de Sala, qui le rend assez fertile. Ses villes sont Dessau sur l'Elbe, Bernbourg sur la Sala, &c.

La maison d'Anhalt passe pour une des plus anciennes, non seulement d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Non qu'on doive donner dans les fables de ces auteurs, lesquels, avec Limnæus, la font descendre d'Ascanas fils de Gomer, fils de Japhet, fils de Noé. *Voyez* ASCANIE. Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce Berenthobalde, qui dans le VI. siecle, fit la guerre aux Thuringiens, & des princes qui ont regné dans la Saxe, entre lesquels est Witikind, à qui Charlemagne donna la qualité de duc. Dans la suite, la maison d'Anhalt a possedé les électorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, comte d'Ascanie, &c. fut pere d'ALBERT dit l'*Ours*, que l'empereur Conrad III. fit marquis & électeur de Brandebourg; la maison de Stade, qui avoit long-tems possedé ce marquisat, ayant manqué vers l'an 1150. Quelque tems après, Henri *le Lion*, duc de Saxe & de Brunswick, s'étant soûlevé contre l'empereur Frederic I. dit *Barberousse*, perdit sa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169. à la diete de Virtsbourg à Bernard l'un des fils d'ALBERT l'*Ours*. Bernard a eu pour successeurs, Albert I. Albert II. Rodolphe I. Rodolphe II. Venceslas, Rodolphe III. & Albert III. qui mourut en 1422. Les descendans d'Albert l'*Ours*, qui ont possedé l'électorat de Brandebourg sont; Othon I. Othon II. Albert II. Jean I. Othon III. Jean II. Conrad, Jean III. Woldemar I. Jean IV. jusqu'à Loüis de Baviere, vers l'an 1417. Alors l'empereur Sigismond tira l'électorat de cette famille. Les princes d'Anhalt d'aujourd'hui descendent de BERNARD, par HENRI son fils, à qui

Frederic *Barberousse* donna le titre de prince d'Anhalt. Les ducs de Saxe-Lawembourg sont de la même maison. Ils viennent d'Albert I. & d'Helene fille de l'empereur Othon IV. Sur la fin du XVI. siecle, JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt étant mort en 1586. laissa seize enfans. Les fils partagerent la principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquiéme, pour un des cadets qui voulut se marier. L'aîné a la direction des affaires, & se trouve aux dietes. L'on ne rapportera ici la posterité de cette illustre maison que depuis JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, né le 20. Octobre 1533. qui resta seul heritier des grands biens de sa maison, & duquel descendent tous les princes de ce nom, aujourd'hui vivans. Il mourut le 6. Decembre 1586. en sa 54. année. Il épousa 1°. le 3. Mars 1560. *Agnés*, fille de *Wolfgand* comte de Barby, morte le 30. Novembre 1569. 2°. le 8. Janvier 1571. *Eleonore*, fille de *Christophle* duc de Wirtemberg. Elle prit une seconde alliance en 1589. avec *George* landgrave de Hesse, & mourut en 1618. âgée de 66. ans. Le prince d'Anhalt eut pour enfans de son premier mariage, JEAN-GEORGE, qui suit; CHRISTIAN, *d'où sont issus les princes de* BERNBOURG, *rapportés ci-après*; *Anne Marie*, née en 1561. mariée le 19. Mai 1577. à *Joachim Frederic* duc de Lignitz, morte en 1605. *Agnes*, née le 16. Septembre 1562. morte en 1564. *Elizabeth*, née le 25. Septembre 1563. mariée le 16. Octobre 1577. à *Jean-George* électeur de Brandebourg, morte en 1607. *Sibille*, princesse d'Anhalt, née le 28. Septembre 1564. mariée le 22. Mai 1581. à *Frederic* duc de Wirtemberg, morte le 16. Novembre 1614. Du second mariage sortirent, *Bernard*, né le 25. Septembre 1570. mort en 1596. AUGUSTE, *qui fit la branche de* PLOTKAW, *rapportée ci-après*; RODOLPHE, *qui fit celle de* ZERBST, *aussi rapportée ci-après*; LOUIS, *qui fit celle de* KOTEN, *aussi mentionnée ci-après*; *Jean Ernest*, né le premier Mai 1578. mort le 12. Decembre 1601. *Joachim-Christophle*, né le 7. Juin 1582. mort en 1683. *Agnés-Hedwige*, née le 12. Mars 1573. mariée 1°. le 3. Janvier 1586. à *Auguste* électeur de Saxe. 2°. le 14. Fevrier 1588. à *Jean* duc de Holstein, morte le 3. Novembre 1616. *Dorothée-Marie*, née le 2. Juillet 1574. mariée le 7. Janvier 1593. à *Jean* duc de Saxe, morte le 18. Juillet 1617. *Sabine*, née le 13. Novembre 1580. & *Anne-Sophie* princesse d'Anhalt, née le 24. Juillet 1584. mariée à *Charles-Gontier* comte de Schwartzembourg, morte en 1652.

II. JEAN-GEORGE prince d'Anhalt, né le 9. Mars 1567. eut en partage les places de Dessau, dont sa posterité prit le nom de *Ragun*, de *Jesnitz*, de *Worlitz*, de *Radegast*, &c. & mourut en 1618. Il épousa 1°. le 22. Fevrier 1588. *Dorothée*, fille de *Jean-Albert* comte de Mansfeld, morte en 1594. 2°. en 1595. *Dorothée*, fille de *Jean-Casimir* prince Palatin, morte le 13. Mai 1618. Du premier mariage vinrent *Joachim-Ernest*, né le 16. Juillet 1592. mort sans alliance le 28. Mai 1615. *Christian*, né en 1593. mort en 1594. *Sophie-Elizabeth*, née le 10. Fevrier 1589. mariée en 1614. à *George-Rodolphe* duc de Lignitz, morte en 1622. *Agnés-Magdelaine*, née le 20. Mars 1590. mariée en 1617. à *Oton* landgrave de Hesse, morte en 1626. & *Anne-Marie* princesse d'Anhalt, née en 1591. morte sans alliance en 1637. Et du second mariage sortirent 1. JEAN-CASIMIR, qui suit; 2. *Frederic-Maurice*, né le 17. Fevrier 1600. mort en 1610. 3. *Henri-Woldemar*, né en 1604. mort en 1606. 4. *George-Aribert*, né en 1606. mort en 1643. laissant d'*Elisabeth*, fille de *Christophle* de Krosег, maréchal d'Anhalt, *Christian*, qui se fit Catholique; servit dans les troupes de l'empereur, qui lui donna le comté de Beringhen, & mourut sans alliance le 14. Juillet 1677. *Sophie*, alliée à N. baron de Plato & Engelmunster-Weissand; & *Eleonore*, mariée à *Jean-George* comte de Solms, morte le 27. Août 1677. 5. *Anne-Elizabeth*, née en 1599. mariée à *Henri-Guillaume* comte de Bentheim; 6. *Eleonore-Dorothée*, née le 6. Fevrier 1602. mariée en 1625. à *Guillaume* duc de Saxe; 7. *Sibille-Christine*, née le 10. Janvier 1603. mariée 1°. en 1627. à *Philippe-Maurice* comte de Hanaw. 2°. à *Frederic-Casimir* comte de Hanaw; 8. *Cunegonde-Julienne*, née en 1608. mariée à *Herman* landgrave de Hesse; 9. *Susanne-Marguerite*, née en 1610. mariée à *Jean-Philippe* comte de Hanaw; 10. *Jeanne-Dorothée*, née en 1612. mariée à *Maurice* comte de Bentheim; & 11. *Eve-Catherine* princesse d'Anhalt, née en 1613. morte sans alliance le 15. Decembre 1679.

III. JEAN-CASIMIR prince d'Anhalt-Dessau, né le 7. Decembre 1596. succeda à son pere, & mourut le 15. Septembre 1660. Il épousa 1°. le 23. Fevrier 1623. *Agnés*, fille de *Maurice* landgrave de Hesse, morte le 28. Mai 1650. 2°. *Sophie-Marguerite*, fille de *Christian*, prince d'Anhalt Berbourg, morte le 28. Decembre 1673. dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, *Maurice*, né le 7. Novembre, mort le 30. Decembre 1624. JEAN-GEORGE, qui suit; *Dorothée*, née en 1625. morte jeune; *Julienne*, née le 17. Septembre 1626. morte en 1652. *Louise*, née le 3. Fevrier 1631. mariée en 1648. à *Christian* duc de Lignitz, morte le 25. Avril 1680. & *Agnés* princesse d'Anhalt, née en 1644. morte le 13. Mai de la même année.

IV. JEAN-GEORGE, II. du nom, prince d'Anhalt-Dessau, né le 6. Novembre 1627. fut lieutenant-general de l'électorat de Brandebourg, & maréchal de camp general, & mourut le 17. Août 1693. C'est sous lui que les princes d'Anhalt, dont il étoit le chef, poursuivirent les anciens droits de leur maison sur le comté d'Ascanie. *Voyez* ASCANIE. Il épousa en 1658. *Henriette-Catherine*, fille de *Frederic* de Nassau, prince d'Orange, morte le 5. Novembre 1708. dont il eut *Frederic-Casimir*, né le 18. Novembre 1663. morte le 27. Mai 1665. LEOPOLD, qui suit; *Emilie-Louise*, née en 1660. & *Henriette-Amelie*, née le 4. Janvier 1662. mortes jeunes; *Elizabeth-Albertine*, née le 1. Mai 1665. élûë abbesse d'Hervorde en 1680. & mariée le 30. Mars 1686. à *Henri* duc de Saxe-Barby, morte le 5. Octobre 1706. *Amelie*, née en 1666. mariée en Août 1684. à *Henri-Casimir*, prince de Nassau, gouverneur de Frise. *Louise-Sophie*, née le 15. Septembre 1667. morte le 19. Avril 1678. *Marie-Eleonore*, née le 14. Mai 1671. mariée le 3. Septembre 1687. à *Georges* Radzevill, duc d'Olau; *Henriette-Agnés*, née le 9. Janvier 1674. & *Jeanne-Charlotte*, princesse d'Anhalt, née le 6. Avril 1682. mariée le 25. Janvier 1699. à *Philippe-Guillaume*, frere de l'électeur de Brandebourg.

V. LEOPOLD prince d'Anhalt-Dessau, comte d'Ascanie, lieutenant hereditaire de l'électorat de Brandebourg, né le 3. Juillet 1676. a commandé à la prise de l'isle de Rugen sur le roi de Suede le 17. Novembre 1715. Il a épousé en 1698. *Anne-Louise* Fossen, fille d'un bourgeois de Dessau, declarée princesse le 29. Novembre 1701. dont il a GUILLAUME-GUSTAVE, qui suit; *Leopold-Maximilian*, né le 25. Septembre 1700. maréchal de camp du roi de Prusse en Juin 1722. *Dietrich*, né le 2. Août 1702. *Frederic-Henri-Eugene*, né le 26. Decembre 1705. N. né le 10. Decembre 1716. *Henriette-Marie-Louise*, née le 3. Août 1707. morte le 7. du même mois. *Louise*, née le 21. Août 1709. & *Anne-Willelmine*, princesse d'Anhalt, née le 12. Juin 1715.

BRANCHE D'ANHALT, *dite* DE BERNBOURG.

II. CHRISTIAN prince d'Anhalt, né le 11. Mai 1568. second fils de JOACHIM-ERNEST, prince d'Anhalt, & de *Agnés* comtesse de Barby sa premiere femme, eut en partage la seigneurie de Bernbourg, le comté de Ballensted & la terre de Hatzkerod. Il s'attacha à Frederic électeur Palatin, & fut gouverneur-general du Haut-Palatinat pendant les troubles de Bohême, ce qui le fit proscrire en 1621. par l'empereur Ferdinand II. qui le rétablit peu après. Il fut le principal mobile de la ligue Protestante, & mourut en 1630. Il épousa en 1595. *Anne*, fille d'*Arnold*, comte de Bentheim, morte le 9. Decembre 1624. dont il eut *Frederic-Christian*, né le 2. Mai 1596. mort aussi-tôt; CHRISTIAN, II. du nom, qui suit; *Ernest*, né le 19. Mai 1608. mort en 1632. des blessures qu'il reçut à la bataille de Lutzen sans avoir été marié; FREDERIC, *qui fit la branche d'*HATZKEROD *rapportée ci-après*; *Frederic-Louis*, né le 19. Août 1619. mort en 1621. *Amelie-Julienne*, née le 2. Mai 1597. morte en 1611. *Eleonore-Marie*, née le 7. Août 1600. mariée en 1626. à *Jean-Albert*, duc de Mekelbourg, morte en 1657. *Sibille-Elizabeth*, née le 10. Fevrier 1602. morte sans alliance;

Agnés-Magdelaine, née le 8. Mars 1603. morte en 1611. *Anne-Sophie*, née le 10. Juin 1604. *Louise-Emilie*, née le 6. Mars 1606. morte sans alliance; *Amene-Julienne*, née en 1609. morte en 1628. *Agnés-Magdelaine*, née en 1612. morte fille; *Sophie-Marguerite*, née le 16. Septembre 1615. mariée à *Jean-Casimir* prince d'Anhalt-Dessau, morte le 28. Decembre 1673. & *Dorothée-Batilde*, princesse d'Anhalt, née le 11. Août 1617. morte en 1656. sans alliance.

III. CHRISTIAN, II. du nom, prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 10. Août 1599. fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Prague en 1621. L'empereur lui donna la liberté peu de tems après, le fit manger à sa table, & le fit son chambellan, lui donnant la clef d'or. Il mourut en 1656. ayant eu pour enfans d'*Eleonore-Sophie*, fille de *Jean* duc de Holstein, qu'il avoit épousée le 27. Fevrier 1625. *Berenger*, né le 21. Avril 1626. mort en 1627. *Joachim-Ernest*, né le 23. Juin 1629. mort le 23. Decembre suivant; *Christian*, né le 2. Janvier 1631. mort le 20. Juin suivant; *Ertmand-Gedeon*, né le 21. Janvier 1632. mort le 4. Avril 1649. *Bogislas*, né le 7. Octobre 1633. mort le 7. Octobre 1634. VICTOR-AMEDE'E qui suit; *Charles-Ursin*, né le 18. Avril 1642. mort à Parme le 4. Janvier 1660. *Ferdinand-Christian*, né le 23. Août 1643. mort le 14. Mars 1645. *Sophie*, née le 15. Août 1627. morte le 17. Octobre suivant; *Eleonore-Hedwige*, née le 28. Octobre 1635. doyenne de Gandereheim, morte en 1688. *Erneste-Auguste*, née le 23. Decembre 1636. morte en Octobre 1659. *Angelique*, née le 6. Juin 1639. morte sans alliance le 13. Octobre 1688. *Anne-Sophie*, née le 13. Septembre 1640. mariée en 1664. à *George-Frederic* comte de Solms-Sonnenwald; *Marie*, née le 25. Janvier 1645. morte le 5. Janvier 1655. & *Anne-Elizabeth* princesse d'Anhalt, née le 19. Mars 1647. mariée en 1672. à *Christian-Ulric* duc de Wirtemberg-Bernstad, morte le 3. Septembre 1680.

IV. VICTOR-AMEDE'E prince d'Anhalt-Bernbourg, comte d'Ascanie, né le 6. Octobre 1634. mourut d'apoplexie le 14. Fevrier 1718. en sa 84. année. Il épousa le 16. Octobre 1667. *Elizabeth*, fille de *Frederic*, comte Palatin de Deux-Ponts, morte le 17. Avril 1677. dont il eut CHARLES-FREDERIC, qui suit; LEBRECHT, *qui a continué la posterité rapportée ci-après*; *Jean-George*, né le 14. Fevrier 1674. mort de sept blessures qu'il reçut au combat de Leuse, au service des états generaux le 19. Septembre 1691. *Christian*, né le 5. Mars 1675. mort le 29. Decembre suivant; & *Sophie-Julienne* princesse d'Anhalt, née le 26. Octobre 1672. morte le 21. Août 1674.

V. CHARLES-FREDERIC prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 13. Juillet 1668. épousa 1°. le 25. Juin 1692. *Sophie-Albertine*, fille de *George-Frederic*, comte de Solms-Sonnenwald, morte en couches le 12. Juin 1708. 2°. *Willelmine-Charlotte*. Du premier lit sont issus, *Frederic-Guillaume*, né le 3. Septembre 1694. mort le 28. Decembre suivant; *Victor-Frederic*, né le 20. Septembre 1700. *Elizabeth-Albertine*, née le 31. Mars 1693. mariée le 2. Octobre 1712. à *Gontier*, marquis de Schwartsbourg-Sunderhausen; *Charlotte-Sophie*, née le 21. Mai 1696. *Auguste-Willelmine*, née le 3. Novembre 1697. & *Frederique-Henriette*, née le 24. Janvier 1702. mariée le 10. Decembre 1721. à *Leopold* prince d'Anhalt-Plotzkaw-Koten.

V. LEBRECHT, prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 28. Juin 1669. fils puîné de VICTOR-AMEDE'E, épousa 1°. le 12. Avril 1692. *Charlotte*, fille d'*Adolphe*, prince de Nassau-Schaumbourg, morte le 31. Janvier 1700. 2°. le 27. Juin 1702. *Eberhardine-Jacqueline-Willelmine*, barone de Wéede, fille de *Jean-George* de Wéede, declarée princesse le 1. Août 1705. Du premier mariage sont issus VICTOR-AMEDE'E-ADOLPHE, qui suit; *Frederic-Guillaume*, né le 12. Avril 1695. blessé à Denain en Flandres le 24. Juillet 1712 *Christian*, né le 27. Novembre 1698. *Elizabeth-Charlotte*, née le 4. Decembre 1696. & *Victoire-Hedwige*, née le 13. Janvier 1700. morte le 13. Juin 1701. Et du second mariage sont sortis, *Jean-George*, né le 30. Octobre 1705. mort le 18. Mai 1706. *Joseph*, né le 26. Decembre 1706. *Victoire-Sophie*, née le 11. Janvier 1704. morte le 18. Mai suivant; & *Willelmine-Charlotte*, née le 24. Novembre 1704.

VI. VICTOR-AMEDE'E-ADOLPHE prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 7. Septembre 1693. a épousé en 1714. *Julienne-Louise*, comtesse d'Issembourg.

BRANCHE D'ANHALT, *dite* DE HATZKEROD, *sortie de celle de* BERNBOURG.

III. FREDERIC prince d'Anhalt, né en 1613. fils puîné de CHRISTIAN prince d'Anhalt-Bernbourg, & d'*Anne* comtesse de Bentheim, eut en partage la terre de Hatzkerod, & mourut le 30. Juin 1670. Il épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean-Louis* comte de Nassau-Hadamar, morte le 2. Mars 1647. 2°. en 1657. *Anne-Catherine*, comtesse de Lippe, morte en 1659. sans enfans. Ceux du premier lit furent GUILLAUME, qui suit; *Anne-Ursule*, née le 24. Juin 1645. morte le 25. Fevrier 1647. & *Charlotte-Elizabeth*, née le 11. Fevrier 1647. mariée 1°. le 24. Août 1663. à *Guillaume-Louis*, prince d'Anhalt-Koten son cousin. 2°. à *Auguste*, duc de Holstein-Ploen.

IV. GUILLAUME prince d'Anhalt-Hatzkerod, né le 18. Août 1643. mourut le 14. Decembre 1709. âgé de 66. ans sans laisser de posterité d'*Elizabeth-Albertine*, fille d'*Albert-Oton* comte de Solms-Laubach, qu'il avoit épousée le 25. Juillet 1671. morte le 2. Janvier 1693. ni de *Sophie-Auguste*, fille d'*Henri* prince de Nassau-Dillembourg, qu'il avoit épousée le 20. Octobre 1695.

BRANCHE D'ANHALT, *dite* DE PLOTZKAW, *puis de* KOTEN.

II. AUGUSTE prince d'Anhalt, né le 14. Juillet 1575. fils puîné de JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, & d'*Eleonore* duchesse de Wirtemberg sa seconde femme, se contenta de quelque argent comptant, & de quelques rentes pour son partage; mais ayant voulu depuis des terres, on démembra de la branche de Bernbourg celle de Plotzkaw, qui lui fut donnée. Il eut aussi le comté de Warmdorff, & les villes de Niembourg sur le Salé, de Wulfen & de Gustein, & mourut le 22. Août 1653. âgé de 78. ans. Il épousa le 5. Novembre 1618. *Sibille*, fille de *Jean-George*, comte de Solms, morte le 23. Mars 1659. dont il eut *Ernest*, né le 4. Septembre 1620. mort sans alliance en 1654. *Lebrecht*, né le 5. Avril 1622. mort le 7. Novembre 1669. sans enfans d'*Eleonore-Ursule*, fille d'*Henri-Volrath*, comte de Stolberg, qu'il avoit épousée en 1655. morte le 13. Septembre 1675. EMMANUEL, qui suit; *Jeanne*, née le 24. Novembre 1618. doyenne de Quedlimbourg, morte le 3. Mai 1676. *Dorothée*, née le 20. Juin 1623. morte le 6. Decembre 1632. *Ehrnpreis*, née le 21. Juillet 1625. morte le 21. Juillet 1626. *Sophie*, née le 2. Juillet 1627. morte sans alliance le 24. Novembre 1679. & *Elizabeth*, née le 21. Mars 1630. morte aussi sans alliance le 17. Avril 1692.

III. EMMANUEL prince d'Anhalt-Plotzkaw, né le 26. Octobre 1631. succeda à son frere aîné, & mourut le 8. Novembre 1670. Il avoit épousé le 13. Mars précedent *Anne-Eleonore* comtesse de Stolberg, morte le 27. Janvier 1690. dont il eut pour fils unique, EMMANUEL-LEBRECHT, qui suit;

IV. EMMANUEL-LEBRECHT, prince d'Anhalt-Plotzkaw, né posthume le 20. Mai 1671. mourut le 30. Mai 1704. Il épousa le 30. Septembre 1692. *Gisele-Agnés de Rathen*, qui fut declarée comtesse de l'empire en 1694. dont il eut, *Auguste-Lebrecht*, né le 24. Mai 1693. mort le 25. Octobre suivant; LEOPOLD, qui suit; *Auguste-Louis*, né le 9. Juin 1697. qui a épousé le 30. Janvier 1722. N. fille du colonel Woutenau, declarée comtesse de l'empire; *Eleonore-Willelmine*, née le 7. Mai 1696. mariée 1°. le 15. Fevrier 1714. à *Frederic-Herman*, duc de Saxe-Mersbourg. 2°. le 24. Janvier 1716. à *Ernest-Auguste*, duc de Saxe-Weymar; *Gisele-Auguste*, née le 24. Juillet 1698. morte le 3. Septembre suivant; & *Christine-Charlotte*, née le 12. Janvier 1702.

V. LEOPOLD prince d'Anhalt-Plotzkaw & Koten, comte d'Ascanie, &c. né le 29. Novembre 1694. a épousé le 10. Decembre 1721. *Frederique-Henriette*, fille de *Charles-Frederic*, prince d'Anhalt-Bernbourg.

BRANCHE D'ANHALT, *dite* DE ZERBST.

II. RODOLPHE, prince d'Anhalt, né le 28. Octobre

1576. fils puîné de JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, & d'*Eleonore*, duchesse de Wirtemberg, eut en partage la seigneurie de Zerbst, avec les villes de Lindau, de Cosswig & de Rossa, & mourut en 1621. Il épousa 1°. en 1604. *Dorothée-Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1608. 2°. *Magdelaine*, fille de *Jean*, comte d'Oldembourg. Du premier lit sortirent *Dorothée*, née le 25. Septembre 1607. mariée à *Auguste*, duc de Brunswick, morte en 1634. & *Eleonore*, née en 1608. mariée à *Frederic*, duc de Holstein-Norbourg, morte en 1681. Et du second vinrent, JEAN, qui suit; & *Elizabeth*, princesse d'Anhalt, née le 1. Decembre 1617. morte sans alliance le 3. Juin 1639.

III. JEAN prince d'Anhalt-Zerbst, &c. né en 1621. mourut le 4. Juin 1667. Il épousa le 16. Septembre 1649. *Sophie-Auguste*, fille de *Frederic*, duc de Holstein-Gottorp, morte le 12. Decembre 1680. dont il eut, *Jean-Frederic*, né le 11. Octobre 1650. mort le 13. Mars 1651. *George-Rodolphe*, né le 7. Septembre 1651. mort le 26. Fevrier 1652. CHARLES-GUILLAUME, qui suit; *Antoine-Gonrier*, né le 11. Novembre 1653. mort le 10. Octobre 1714. sans enfans d'*Auguste-Antoinette* de Bibenstein, qu'il avoit épousée le 1. Janvier 1705. *Jean-Adolfe*, né le 2. Decembre 1654. qui n'est pas marié; JEAN-LOUIS *qui a donné origine à la branche de* DORNBOURG *rapportée ci-après*; *Joachim-Ernest*, né le 30. Juillet 1657. mort le 4. Juin 1658. & *Sophie-Auguste*, née le 9. Mars 1663. mariée le 11. Octobre 1685. à *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Weimar, morte le 14. Septembre 1694.

IV. CHARLES-GUILLAUME prince d'Anhalt-Zerbst, né le 26. Octobre 1652. mourut le 8. Novembre 1719. Il épousa le 18. Juin 1676. *Sophie*, fille d'*Auguste*, duc de Saxe-Hall, administrateur de Magdebourg, dont il eut JEAN-AUGUSTE, qui suit; *Charles-Frederic*, né le 2. Juillet 1678. mort le 1. Septembre 1693. & *Magdelaine-Auguste*, née le 12. Octobre 1679. mariée le 17. Juin 1696. à *Frederic* duc de Saxe-Gotha.

V. JEAN-AUGUSTE prince d'Anhalt-Zerbst, né le 24. Juillet 1677. chevalier de l'ordre de l'éléphant en 1701. a épousé 1°. le 26. Fevrier 1702. *Frederique* duchesse de Saxe-Gotha, morte sans enfans le 28. Mai 1709. 2°. le 8. Octobre 1715. *Hedwige-Frederique*, fille de *Frederic-Ferdinand*, duc de Wirtemberg-Weltingen.

BRANCHE D'ANHALT-DORNBOURG, *sortie de celle de* ZERBST.

IV. JEAN-LOUIS prince d'Anhalt, né le 1. Mai 1656. fils puîné de JEAN prince d'Anhalt-Zerbst, établit sa demeure à Dornbourg, & mourut le 1. Novembre 1704. Il épousa le 23. Juillet 1687. *Christine-Eleonore* de Zeitsch, morte le 17. Mai 1699. dont il eut JEAN-LOUIS, qui suit; *Jean-Auguste*, né le 31. Decembre 1689. mort le 22. Août 1709. *Christian-Auguste*, né le 29. Decembre 1690. *Christian-Louis*, né le 5. Novembre 1691. mort le 20. Octobre 1710. *Jean-Frederic*, né le 14. Juillet 1695. *Christine-Sophie*, née le 16. Decembre 1692. & *Eleonore-Auguste*, née le 15. Mai 1694. morte le 11. Juillet 1704.

V. JEAN-LOUIS prince d'Anhalt-Dornbourg, né le 12. Juin 1688.

BRANCHE D'ANHALT, *dite de* KOTEN.

II. LOUIS prince d'Anhalt, né le 17. Juillet 1579. fils puîné de JOACHIM-ERNEST prince d'Anhalt, & d'*Eleonore* duchesse de Wirtemberg sa seconde femme, eut en partage la terre de Koten, & mourut le 7. Janvier 1650. après avoir établi l'académie qu'on appelle la *compagnie fructifiante*. Il épousa 1°. en 1608. *Amene-Emilie*, fille d'*Arnold*, comte de Benthcim, morte le 8. Septembre 1625. 2°. le 12. Septembre 1626. *Sophie*, fille de *Simon*, comte de la Lippe, morte en 1650. Du premier lit vint, *Louis*, né le 17. Juin 1609. mort en 1624. Et du second sortirent, GUILLAUME-LOUIS, qui suit; & *Emilie-Louise*, née le 29. Juillet 1634. morte le 3. Octobre 1635.

III. GUILLAUME-LOUIS prince d'Anhalt-Koten, né le 3. Août 1638. mourut le 13. Avril 1665. sans enfans d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Frederic* prince d'Anhalt-Hatzkerod qu'il avoit épousée le 24. Août 1663. Ces princes suivent tous le Calvinisme, excepté la branche de Zerbst, qui a repris la confession d'Ausbourg, dont leurs peres avoient été zelés défenseurs. C'est près Dessau, sur le rivage de l'Elbe, que Mansfeld fut défait en 1625. Outre les villes de cette principauté, que nous avons nommées, il y a la baronie de Gernrod, & le comté de Barbi, lieu de la naissance du general Galas. * Berthius, *descript. Germ.* Limnæus, &c. Imhoff. *notitia imperii*, &c.

ANHALT (George d') prince de la maison d'Anhalt, & fils d'ERNEST & de *Marguerite* de Munsterberg, nâquit le 14. Juin de l'an 1507. Il apprit les langues, la jurisprudence, la theologie, & fut le principal ministre d'Albert de Brandebourg, cardinal & électeur de Mayence. Il fut ensuite prevôt de l'église de Magdebourg; mais ayant donné dans la doctrine de Luther, il devint l'un des plus zelés protecteurs des Sectaires, qui l'établirent l'an 1545. en qualité de surintendant de leurs églises, dans le diocese de Marsburg, dans la Misnie. Il travailla avec grand soin, s'acquit beaucoup de reputation parmi les Protestans, composa divers ouvrages, & mourut le 17. Octobre 1553. * Surius, *in comment.* Chytræus Saxon. Melchior Adam, *in vit. theol. Germ. &c.*

ANHOLT, *Anholtium*, petite ville des provinces-Unies, capitale d'une seigneurie, qui porte son nom. On la trouve dans le comté de Zutphen, près l'évêché de Munster & du duché de Cléves, sur l'ancien Issel, à trois lieuës de la ville d'Emeric, du côté d'orient. * Baudrand.

ANHOLT, isle de Danemarck, *voyez* ANOUT.

ANI, ville qu'Ulug Beg & Nassireddin placent en Arménie, à laquelle ils donnent 79. degrés de longitude, & 41. de latitude septentrionale, dans le cinquiéme climat. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ANIAN, détroit celebre, que les Espagnols nomment *Estrecho d'Anian*. Les Espagnols, les Portugais, & même quelques auteurs Anglois, ont soûtenu que ce détroit étoit dans l'Ocean septentrional, entre la Tartarie & la terre de Jesso; mais aujourd'hui les François & les Hollandois ont montré que le détroit d'Anian est entre l'isle de Californie, vers l'Amerique, & cette terre de Jeso, Jedzo ou Jesso. * Baudrand.

ANIANE, ou SAINT SAUVEUR D'ANIANE, petite ville de France dans le bas Languedoc, au diocese de Maguelone, maintenant de Montpellier, aux pieds des montagnes, près de la riviere d'Arpe, à quatre lieuës de Lodéve, en tirant vers Montpellier. On y voit une ancienne abbaye de l'ordre de saint Benoît. Saint BENOIST, fils du comte de Maguelone, ayant quitté le monastere de sainte Seine en Bourgogne, pour revenir en son pays, vers l'an 780. bâtit un petit hermitage près d'une chapelle dédiée à saint Saturnin, sur un ruisseau nommé *Anian*, peu éloigné de la riviere d'Eraud. N'ayant pû se défendre d'y recevoir des disciples, il fallut y faire un monastere. Mais la vallée se trouvant bientôt après trop étroite pour contenir ses religieux, dont le nombre multiplioit tous les jours, il transporta sa communauté dans un lieu voisin, où il bâtit le grand monastere d'Aniane, qui subsiste encore. Charlemagne prit cette abbaye sous sa protection royale & sous sa dépendance, selon l'usage de ces tems-là, afin que les parens de l'abbé saint Benoît ne prétendissent rien après sa mort aux biens de cette abbaye, * Sanson. Baudrand. Baillet, *topogr. des saints.*

ANJARO, *Anjara*, gros bourg de la Turquie en Asie. On le trouve sur le chemin d'Alexandrette à la ville d'Alet. * *Voyage du P. Avril Jesuite.*

ANIAVA, que ceux du Pays-Bas nomment *Aniwa*, promontoire tres-celebre dans la terre de Jesso en Asie, & au septentrion du Japon. Les Hollandois y ont fait beaucoup de découvertes dans le XVII. siecle, & nous ont fait connoître plus particulierement ce promontoire d'Aniava. * Baudrand.

ANICET, Syrien, fut mis sur la chaire de saint Pierre après la mort de saint *Pie*, la vingt-uniéme année de l'empire d'Antonin, sous le consulat de Tertullus & de Sacerdos, selon la chronique d'Alexandrie, & 158. ans après Jesus-Christ. Son pontificat fut agité par les entreprises

des Heretiques, qui s'étoient introduits à Rome sous le pontificat d'Hygin, & de Pie ses prédecesseurs, ou qui entrerent sous le sien. Valentin, Marcion, & une femme de la secte des Carpocratiens, y répandirent le poison de leurs erreurs. Saint Polycarpe y étant venu durant son pontificat, ils traiterent ensemble du differend de la celebration de la fête de Pâques. Ce saint prélat disciple de saint Jean l'évangeliste, soûtenoit qu'elle se devoit faire le quatorziéme de la lune de Mars, selon la coûtume d'Asie; Anicet, au contraire, défendoit la coûtume des églises Occidentales, qui la celebroient le Dimanche suivant. Cette dispute n'offença point la charité; & saint Irenée dit que le pape ceda même l'eucharistie à saint Polycarpe, à cause du respect qu'il lui portoit; c'est-à-dire, que par respect il le laissa celebrer en sa place les saints mysteres. Quelques auteurs modernes disent que ce pape fut couronné du martyre; mais saint Irenée ni les anciens n'en parlent point. Il mourut après avoir gouverné 11. ans, selon Eusebe, suivi par Eutychius & Nicephore; c'est-à dire, depuis l'an 150. jusqu'à la huitiéme année de Marc Aurele en 168. Les catalogues du pere Mabillon lui donnent 11. ans & 4. mois. Celui de Bucherius ne fait aucune mention d'Anicet. Il eut Soter pour successeur. * Eusebe, *l.* 4. *hist. c.* 15. *&* *l.* 5. *c.* 24. Baronius, *A. C.* 167. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. aux trois premiers siecles*. Pagi, *critique histoire chron-Bar.*

ANICET, Affranchi, qui avoit eu le soin de conduire Neron dans son enfance, fut l'inventeur de la galere, dans laquelle cet empereur voulut faire noyer sa mere Agrippine. Anicet haïssoit Agrippine, & il en étoit haï; & le commandement qu'il avoit alors sur les galeres du port de Misene, lui fit songer à en bâtir une d'une nouvelle maniere, pour faire perir cette princesse, lorsqu'elle y seroit entrée. Il proposa la chose à Neron, qui agrea ses offres. Mais les ressorts qui devoient faire entr'ouvrir cette galere, ayant manqué, on la renversa dans la mer à force de bras: & cependant Agrippine, quoique blessée d'un coup de rame à l'épaule, ne laissa pas de se sauver à la nage. Neron au désespoir, resolut de consommer ouvertement son parricide; & Anicet se presenta une seconde fois pour en être l'executeur. Il prit quelques soldats de marine, enfonça la porte du logis où s'étoit retirée Agrippine; & cette malheureuse princesse, à laquelle un officier donna d'abord de son bâton sur la tête, expira, percée de plusieurs coups d'épée, l'an 59. de Jesus-Christ. Deux ans après Neron resolut de joindre au meurtre de sa mere celui d'Octavie sa femme, qu'il avoit répudiée. Pour la perdre avec quelque couleur de justice, il se servit encore du ministere d'Anicet, qui eut l'audace de se declarer l'adultere de cette chaste princesse, que Neron avoit fait accuser par des témoins subornés. Octavie eut les veines ouvertes, & fut étouffée dans le bain; & le scelerat Anicet fut relegué pour la forme dans l'isle de Sardaigne, où il mourut, après y avoir joüi de toutes les commodités de la vie, * Tacite, *annal. l.* 14. *c.* 3. 5. 7. *&* 8. Suetone, *hist. de Neron.* Dion, *l.* 62.

ANICET, Affranchi de Polemon roi de Pont, se soûleva contre les Romains après sa mort. Il leva des troupes, s'empara de Trebisonde, brûla les vaisseaux qui défendoient la côte, & fit alliance avec les barbares. Son prétexte étoit de soûtenir les interêts de Vitellius contre Vespasien. Ce prince fit marcher des troupes contre Anicet sous Virdius Geminus, qui le reduisit à quitter le Pont, pour se refugier chez le roi des Sedochezes, nation peu connuë, qui habitoit de ce côté-là. Bientôt après Anicet fut livré aux Romains par son protecteur, la premiere année de Vespasien, l'an de J. C. 69. * Tacite, *l.* 3. *c.* 47.

ANICET, préfet du prétoire sous le tyran Magnence, l'an de J. C. 350. fut attaqué dans Rome, & forcé par Nepotien, qui aspiroit aussi à l'empire. Il fut tué à la prise de cette ville. * Aurel. Victor.

ANICHINI (Luigi ou Loüis) celebre graveur en creux, natif de Ferrare en Italie, fit une médaille pour le pape Paul III. où d'un côté l'ayant representé d'une maniere tout-à-fait animée, il grava sur le revers Alexandre *le Grand* étant à Jerusalem, & se jettant aux pieds du grand prêtre. Ces figures étoient si parfaites, que Michel-Ange les considerant avec étonnement, dit que cet art étoit arrivé à sa derniere perfection. Anichini representa aussi le roi Henri II. dans une médaille qui est extrémement belle. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

ANICIUS. La famille des anciens, qui étoit plebéienne, fut tres-illustre à Rome sous les empereurs Chrétiens, & avoit même produit des consuls avant Jules Cesar. On trouve un L. Anicius Gallus, préteur en 585. & 169. avant J. C. qui triompha après avoir commandé avec un tres-grand succès en Illyrie, dont il fit prisonnier le roi nommé *Gentius*. L. Anicius Gallus, consul en 594. & 160. avant J. C. Anicius Cerealis, consul désigné l'an de Rome 818. & après J. C. 64. se tua l'année suivante, étant soupçonné d'avoir trempé dans une conspiration contre Neron.

Anicius Maximus, proconsul de Bithynie, sous Trajan.

Q. Anicius Faustus, lieutenant de l'empereur Severe dans la Dace, vers l'an 203. de J. C. *Propretor Augustorum*, comme on l'apprend d'une inscription rapportée par M. Spon, *p.* 204.

Anicius Festus, proconsul d'Asie, en 217. & 218. sous l'empire de Macrin. * Dion, *l.* 78.

Anicius Faustus, consul sous Diocletien, en 298. & préfet de Rome l'année suivante. * Idace, *chron.*

Anicius Julianus, que Symmaque a loüé comme le plus noble, le plus riche, & le plus puissant personnage de son tems, se distinguoit encore plus par son esprit & par sa bonté, que par ses avantages exterieurs. Il a été le premier des Aniciens qui ait embrassé la foi Catholique; & l'on croit qu'il fut pere de Basiline, épouse de Jules Constance, frere de Constantin, & même de Julien l'*Apostat*. Il fut consul sous Constantin en 322. Gouverneur de la Tarragonoise en 316. & presque toûjours continué dans la préfecture de Rome, depuis 326. jusqu'en 329. * Idace. Symmaque. Prudent, *in Symmach.*

Anicius Paulinus préfet de Rome sous Constantin, en 331. & 332.

Anicius Paulinus *le Jeune*, proconsul d'Asie & de l'Hellespont, puis consul en 334. Une inscription rapportée par Onuphre vante sa noblesse, son éloquence, son amour pour la justice, & la gravité de ses mœurs. Outre le consulat, il exerça encore la préfecture de Rome une partie de cette année, & fut continué préfet l'année suivante.

Sex. Anicius Probus, consul en 371. & ses fils Olibrius & Probinus consuls ensemble en 395. *Nous en parlerons dans l'article* d'ANICIUS PROBUS. En 406. Sex. Anicius Probus consul. En 408. & 431. Anicius-Bassus, *dont il est parlé plus bas*. En 433. Flavius Anicius Maximus. En 482. Anicius Faustus sans collegue, & plusieurs autres sous les regnes suivans.

ANICUS PROBUS (Sextus) préfet du prétoire, & consul Romain, l'un des grands & des illustres magistrats de l'empire, vivoit sur la fin du IV. siecle, & en 371. Il fut consul ordinaire avec l'empereur Gratien. Il n'y avoit aucune des provinces de l'empire Romain qui ne se loüât des bontés de ce grand homme; & son nom étoit si venerable à tous les peuples de l'univers, que ces deux sages d'entre les Perses qui vinrent l'an 390. à Milan pour y voir saint Ambroise, passerent expressément à Rome pour y visiter Anicius Probus. Il avoit alors quitté sa charge de préfet du prétoire, comme nous l'apprend Ammien Marcellin, & il se préparoit à mourir saintement. Sa maison étoit des plus belles de la ville de Rome; & il possedoit de si grands biens, que Zozime, qui en parle avec une maligne envie, dit qu'il semble qu'il eût ramassé chez lui toutes les richesses des Romains. On lui avoit justement donné le surnom de *Probus*, puisque la probité étoit le caractere de toutes ses actions.

Sa femme Proba-Falconia, surnommée *Anicia* & *Valeria*, dame de beaucoup d'esprit & d'une tres-grande pieté, merita d'être loüée par saint Augustin, saint

Jean *Chryſoſtome*, & ſaint Jerôme. De divers fragmens de vers de Virgile, qu'elle aſſembla en *Centons*, comme les appellent les Latins, elle compoſa la vie de J. C. que nous avons dans la bibliotheque des Peres. Quelques auteurs ont crû que cette vie étoit un ouvrage d'un certain Pomponius; mais il eſt sûr que nous le devons à Proba Falconia. Saint Iſidore de *Seville* s'eſt trompé, en écrivant que Proba étoit femme d'Adelphus Proconſul. Honoré d'*Autun* a fait la même faute. D'autres diſent qu'Anicius Probus fut ſurnommé *Adelphus*. Quoi qu'il en ſoit, Proba eut trois fils qui furent conſuls. Sextus Anicius Olibrius, & Sextus Anicius Probinus furent honorés de cette dignité en l'année 395. qui eſt celle de la mort de Theodoſe *le Grand*. Nous avons encore le poëme que Claudien compoſa ſur le conſulat de ces deux freres. Ils aimoient les lettres; & il eſt facile de le juger par ce que le même Claudien leur écrit. Olibrius épouſa Julienne, qui fut mere de Demetriade, vierge de grande pieté. La vertu de ces deux dames ne cedoit point à celle de Proba. Cette derniere vivoit encore, lorſque la ville de Rome fut priſe en 409. par Alaric. On a même crû qu'elle avoit contribué à la lui livrer; mais on ſe trompe, comme le cardinal Baronius l'a prouvé. Ces trois dames paſſerent en Afrique, pour fuir la perſecution des Goths. * Saint Jerôme, *epiſt.* 8. *&c.* Zoſime, *l.* 6. Claudien, *de conſul. Olib. & Prob. & in epiſt.* Sanct. Iſidorus, *de ſcript. eccleſ. c.* 5. Honoré d'*Autun*, *l.* 3. Baronius, *A. C.* 495. 410. *&c.* Le Mire. Molan. Voſſius, après S. Auguſtin. Paulin. Saint Jean *Chryſoſtome*. Ammien. Marcellin, &c.

ANICIUS BASSUS, de l'illuſtre famille des Aniciens, fut conſul ordinaire avec Philippe l'an 408. & en 431. avec Flavius Antiochus. Il crut avoir ſujet de ſe plaindre du pape Sixte III. Pour s'en venger, il ſe ligua avec un ſenateur de ſes amis nommé *Marinien*, & en 433. ils accuſerent le ſaint pontife d'avoir corrompu une vierge de l'égliſe. L'empereur Valentinien, pour connoître de cette affaire, fit aſſembler un concile à Rome, auquel Sixte ſe ſoûmit. Mais il y fut declaré innocent, après un examen tres-rigoureux; & l'aſſemblée priva Baſſus & Marinien de la communion, qui devoit ne leur être donnée qu'à l'heure de la mort. Valentinien n'étant pas ſatisfait de cette peine, confiſqua tous les biens de Baſſus, & les donna à l'égliſe. Cet accuſateur mourut trois mois après; & le pontife charitable embauma ſon corps, & l'enſevelit dans la chapelle des Aniciens, qui étoit derriere le chœur de l'égliſe de S. Pierre. Les actes de ce ſynode ſe trouvent dans le ſecond tome des conciles de l'édition de Paris. Mais les ſçavans ont montré qu'ils ſont manifeſtement corrompus. * Anaſtaſius, *in Sexto III.* Baronius, *A. C.* 433.

ANICIUS, nom de pluſieurs autres Romains, *voyez* FAUSTUS, JULIEN, PAULIN, FESTUS.

ANIELLO (Thomas) pauvre peſcheur de la ville de Naples, s'eſt rendu celebre dans le XVII. ſiecle, en ſe rendant le chef de la revolte des Napolitains. Cet homme irrité des mauvais traitemens faits à ſa femme par ceux qui levoient les droits du roi, pour avoir porté chez elle de la farine ſans payer l'impôt, attroupa d'abord cinq cens jeunes gens; & s'étant mis à leur tête, ſans que les Eſpagnols effrayés s'y oppoſaſſent, il engagea bientôt toute la populace à le ſuivre. Cela arriva le 5. Juin 1647. Les rebelles, parfaitement ſoûmis à leur chef, dreſſerent auſſi-tôt des barricades par tout, & tirerent de larges foſſés, pour ſéparer la ville des trois châteaux, & du palais du viceroi; les commis à la levée des deniers royaux furent maltraités, quelques-uns tués; & le duc d'Arcos viceroi ayant voulu appaiſer la multitude, courru riſque de perdre la vie. Cette revolte ne fut pourtant pas de durée: le cardinal Filomarini, archevêque de Naples, fort eſtimé du peuple, s'étant chargé de le faire rentrer dans le devoir, y réüſſit à ces conditions, que le paſſé ſeroit oublié, & que la ville ſeroit déchargée de tous impôts, tributs & autres levées de deniers, qui n'étoient pas établis ſur les édits de Charles V. Le viceroi ratifia ce traité, par un ferment ſolemnel, fait ſur le livre des évangiles dans l'égliſe cathedrale, en preſence de l'archevêque & de ſon clergé. On dit que l'exceſſive joye qu'Aniello reſſentit d'avoir rendu ce ſervice à ſa patrie, lui fit perdre l'eſprit; mais d'autres prétendent que le vin qu'il but en trop grande quantité, y contribua beaucoup; & ils en font un crime aux Eſpagnols, qui mêlerent, à ce qu'ils prétendent, du poiſon dans ſon vin. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le viceroi ne ſe piqua pas de tenir ſa parole; & qu'ayant reconnu que le peuple, content de joüir de l'exemtion de divers impôts, s'intereſſoit peu pour celui qui la lui avoit procurée, il fit mourir le pauvre Aniello. * Labardæus, *de reb. Gallic. lib.* 5.

ANIEN, évêque d'Alexandrie, & diſciple de S. Marc, *voyez* ANNIEN.

ANIEN, moine Egyptien, du tems de l'empereur Arcadius, vers l'an 390. compoſa une chronique, dans laquelle il ſuit quelquefois Euſebe de *Ceſarée*, & ſouvent le contraire, comme nous l'apprenons de George Syncelle. Quelques auteurs l'ont confondu avec un autre auteur de ce nom, qui a vécu plus de cent ans après lui, *& dont nous allons parler.* * Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 20. *& l.* 4. Le Mire, *in auct. de ſcript. eccl.* 187. *&c.*

ANIEN, juriſconſulte, vivoit du tems d'Alaric, non pas celui qui prit la ville de Rome en 409. comme quelques auteurs l'ont crû un peu trop facilement; mais ſous Alaric, roi des Wiſigoths en Eſpagne, qui ſucceda à Evaric ou Evarige l'an 484. ou 485. & qui fut tué par Clovis à la bataille de Voüillé l'an 507. Ce fut par ordre de ce prince qu'Anien mit en abregé les XVI. livres du Code Theodoſien. Alaric les publia le 2. Fevrier de l'an 506. à Aire en Gaſcogne, dans le tems qu'il ſe préparoit à la guerre contre Clovis. Quelques-uns ont crû trop legerement que cet auteur étoit le même qu'Anien, moine Egyptien. Sigebert, en parlant d'Anien juriſconſulte, s'exprime en ces termes: *Anianus vir ſpectabilis, jubente Athalarico rege, volumen unum de legibus Theodoſii imperatoris edidit, & monente Oruntio epiſcopo, librum Joannis Chryſoſtomi in Matthæum de græco in latinum tranſtulit.* La traduction des homelies de ſaint Jean *Chryſoſtome*, faite par Anien, ſe trouve dans l'édition latine des œuvres de ce ſaint docteur. * Sigebert, *c.* 70. *de ſcript. eccl.* Poſſevin. Geſner. Voſſius. Le Mire, &c.

ANIEN, auteur Latin, diacre d'une ville appellée *Celede* (que quelques-uns croyent être dans la Campanie) fut un des défenſeurs de Pelage. Saint Jerôme nous apprend qu'il avoit écrit des livres contre ſa lettre à Cteſiphon, dans leſquels il ſoûtenoit par des diſcours fort étendus, les dogmes que Pelage avoit avancés. Il a traduit quinze homelies de ſaint Chryſoſtome; ſçavoir, les huit premieres ſur ſaint Matthieu, & les ſept ſermons des loüanges de ſaint Paul, & a mis à la fin de ces traductions deux lettres, l'une à Orontius, l'autre à Evangelus, dans leſquelles il ſe déclare ouvertement contre les diſciples de ſaint Auguſtin, à qui il donne le nom de *Traduciens*. On peut encore lui attribuer l'ancienne traduction de l'homelie de ſaint Chryſoſtome aux Neophites, qui avoit été faite, ſuivant ſaint Auguſtin, par un diſciple de Pelage. Cet auteur ſçavoit bien le grec, & écrit aſſez bien en latin. Saint Jerôme l'accuſe de ſe ſervir de jeux de mots, *verbis tinnulis & emendicatis*. Cela paroît particulierement dans les deux lettres qui ſervent de préface à la traduction des homelies de ſaint Chryſoſtome. Il a fleuri au commencement du V. ſiecle; & il ne faut pas le confondre, comme a fait Sigebert, avec celui qui a écrit le Code Theodoſien du tems d'Alaric, au commencement du VI. ſiecle. * S. Auguſtin. *contra* Julian. *c.* 8. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V. ſiecle*.

ANIEN, abbé, natif de Caſſel en Flandres, moine de Bergue-Saint-Vinox, de l'ordre de ſaint Benoît, puis abbé du monaſtere de ſaint Pierre & de ſaint Paul d'Audembourg, dans le dioceſe de Bruges, vivoit dans le XV. ſiecle, vers l'an 1450. & compoſa une chronique univerſelle, depuis le commencement du monde juſqu'à ſon tems. * Valer. Andreas, *biblioth. Belg.* Jean Cognac,

Cognac, *l.* 4. *c.* 42. *hist. Tornac.* Gazet, Le Mire. Vossius, &c.

ANIEN ou ANIAN-FU, *Aniana*, ville de la Chine, dans la province de Chuquami, qui est une des quinze de cet état. * Martini.

ANIGRUS ou ANIGRE, fleuve de l'Elide dans le Peloponnese, où les Centaures blessés par Hercule, laverent leurs playes. Les poëtes disent que depuis ce tems-là ses eaux, qui étoient douces & agreables à boire, devinrent ameres & d'une mauvaise odeur. * Ovide en parle ainsi dans le 15. *livre des metamorphoses.*

Ante bibebatur, nunc quas contingere nolis,
Fundit Anigrus aquas, postquàm (nisi Vatibus omnis
Eripienda fides) illic lavere bimembres
Vulnera, clavigeri quæ fecerat Herculis arcus.

ANILCO, *Anilca*, bourg de l'Amerique septentrionale, vers le milieu de la Floride, vers un pays auquel il donne son nom, & qui a son prince particulier. * Baudrand.

ANILEUS & ASINEUS, deux Juifs, qui de simples particuliers se rendirent tres-puissans, étoient freres, & demeuroient à Néerda, près de Babylone, où après la mort de leur pere, leur mere leur fit apprendre le métier de tisserand. Leur maître les ayant battus, parce qu'ils étoient venus trop tard à l'ouvrage, ils prirent les armes, & se retirerent dans un lieu où l'Euphrate se separe en deux bras; ils y éleverent un fort, & furent bientôt suivis d'un tres-grand nombre de jeunes gens. Ils faisoient contribuer tous les habitans des lieux voisins; & leur nombre augmentant de jour en jour, ils se rendirent redoutables à tout le pays. Artaban, roi des Parthes envoya des troupes pour les combattre. Anileus & Asineus les défirent; & ce roi charmé de leur courage, les voulut voir, & les renvoya après leur avoir fait de grandes caresses. Ces deux freres passerent quinze ans dans cette grande prosperité; & elle ne commença à diminuer, que lorsque se laissant vaincre à la volupté, ils abandonnerent les loix de leurs peres. Anileus devint extrêmement amoureux de la femme du gouverneur des Parthes: pour l'obtenir il fit la guerre à son mari, & le tua dans un combat; ensuite de quoi il épousa cette femme. Elle étoit idolâtre, & adoroit publiquement ses idoles. Les principaux des Juifs en firent des plaintes aux deux freres, lesquels tuerent celui qui portoit la parole. Les autres Juifs continuerent de faire des remontrances en particulier à Asineus; & cette femme le fit enfin empoisonner, de peur que ces conseils ne la fissent répudier. Anileus se trouvant avoir seul toute l'autorité, entra dans les terres des Parthes, & remporta même quelques avantages sur Mithridate. Mais dans la suite il fut défait, & tué pendant la nuit par ceux de Babylone, sous le regne de Caligula, vers l'an 40. de J. C. * Josephe, *l.* 8. *antiquités Jud. c.* 12.

ANIM, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, située entre Isthemo & Gesen. * *Josué* 15. 50. Samson.

ANIMACHA ou ANIMACA, riviere de l'Inde, dans le royaume de Malabar a sa source dans celui de Calicut, & se jette dans l'Ocean à six lieuës de Cranganor, après avoir donné son nom à un bourg où elle passe. * Baudrand, *dict. geogr.*

ANIO, la tribu d'Anio, ou des habitans proche de la riviere d'Anio, en latin *Aniensis Tribus*, Les censeurs Sempronius Sopho & P. Sulpitius Saverion, firent le cens ou le dénombrement du peuple Romain, auquel ils ajoûterent une nouvelle tribu appellée *Aniensis*, l'an de Rome 455. avant J. C. 299. sous le consulat de M. Fulvius, & de T. Manlius. * Tite-Live, *lib.* 10. Rosin, *antiq. Rom.*

ANJOS (Loüis dos) Portugais, né à Porto, étant entré dans la congregation des Augustins, s'appliqua avec beaucoup de soin à l'histoire de son ordre, & parcourut l'Espagne, la France & l'Italie, pour rassembler de bons memoires; mais il mourut avant que d'avoir pû mettre en œuvre les monumens qu'il avoit deterrés, & ne put faire imprimer qu'une histoire de la vie de saint Augustin, qui parut en 1612. à Coimbre: il mourut 13. ans après le 8. Janv. 1625. & l'année suivante parut un autre ouvrage de sa composition, écrit en portugais, & intitulé Jardin de Portugal, ou histoire de quelques saintes, & des femmes illustres de ce royaume. * *Mem. de Portugal.*

ANJOS (Denys dos) autre Augustin Reformé, fut celebre en Portugal, après celui dont on vient de parler; mais on n'a de lui qu'une traduction d'un ouvrage peu important de S. Augustin. Il étoit nommé à l'évêché des Algarves lorsqu'il mourut, le 24. Novembre 1654. * *Mem. de Portugal.*

ANJOU, province de France, avec titre de comté, puis de duché. Ses anciens peuples sont connus dans Ptolomée, Pline & Cesar, sous le nom d'*Andes* ou d'*Andegavi.* Elle touche au Maine vers le septentrion, à la Bretagne au couchant, à la Touraine vers le levant, & au Poitou au midi. Sa longueur est de trente lieuës, & sa largeur de vingt; mais quoique si petite, elle est extrêmement fertile, & a un tres-grand nombre de rivieres, dont les plus considerables sont la Loire, la Sarte, le Loir, la Mayenne, la Vienne, la Dive, le Toüay, le Larion, l'Eure, la Guinate, avec plusieurs autres; & une telle quantité de lacs, d'étangs, de ruisseaux & de fontaines, que divers auteurs se sont imaginés que le nom d'Anjou a été tiré de celui d'*aiguade*, qu'on avoit donné, disent-ils, à cette province, à cause de l'abondance de ses eaux. Le climat de l'Anjou est assez temperé, & le pays agreablement diversifié de collines & de rases campagnes. On y compte jusqu'à trente-trois forêts, toutes de chênes mêlés de hêtres. Les productions de la terre sont des vins assez bons, du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des lins, des chanvres, &c. Il y a des arbres fruitiers de toutes les especes, & de fort bons fruits. On y nourrit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. On trouve des mines de charbon de terre dans sept ou huit paroisses; en d'autres des mines de fer; mais il n'y a que deux forges à Poüencé, & à Château-la-Valiere. Il y a encore des carrieres de marbre, & des salpetrieres; mais sur-tout des carrieres d'ardoises, qui sont les meilleures du royaume. On parle aussi des carrieres de pierres blanches fort propres à bâtir le long de la Loire, & de quelques verreries. Pour les eaux minerales de Château-Gontier, de l'Eperviere, du Perrayneuf, de Soncelle, de Suet, & de Chaudesons; les gens mêmes du pays les méprisent: peut-être leur trouvera-t-on un jour quelques vertus. On divise ordinairement l'Anjou en haut & en bas, suivant le cours de la riviere de Loire. Angers est la ville capitale de la province, & elle est dans le bas Anjou. Saumur est dans le haut. Les autres villes sont Monstreüil-Bellay, Château-Gontier, la Fléche, Baugé, le Pont-de-Cé, Doüé, Ingrande, Candé, Beaufort-en-Vallée. Il y a encore les celebres abbayes de Fontevraud & de Bourgueïl, les duchés de Brissac, de Beaupreau, de Brezé, de Vaujour & du Lude; les marquisats de Jarzey, de Bellay, de Toüarcé & de Château-Gontier; les comtés de Durtal, de Montsoreau & de Maulevrier; les baronies de Craon, de Pouencé, de Chollet, de Châteauneuf, de Chemillé, &c. L'anjou est un gouvernement general, & est tout entier dans le ressort du parlement de Paris. Le senéchal d'Anjou est d'épée, & a les mêmes honneurs & fonctions que les autres senéchaux. Il commande l'arriere-ban lorsqu'il est convoqué; mais on remarque qu'en 1555. & en 1674. cet arriere-ban avec le senéchal qui le commandoit, fut enlevé en arrivant à son rendez-vous. Il y a trois sieges présidiaux en Anjou, Angers, la Fléche & Châteaugontier; deux prévôtés royales, Angers & Saumur; six sieges royaux, Angers, la Fléche, Châteaugontier, Saumur, Baugé & Beaufort. Il y a aussi six élections de la generalité de Tours, & un ressort des chambre des comptes & cour des aydes de Paris; sçavoir, Angers, Saumur, Baugé, Châteaugontier, Montreüil-Bellay & la Fléche. Les anciens Angevins ou *Andes*, avoient des capitaines à qui ils obéissoient. Les Romains aimerent beaucoup cette province, où l'on voit encore des restes de leurs ouvrages. Depuis, l'Anjou fut soûmis aux rois de Fran-

ce, & il a eu des comtes, dont est sortie la troisiéme race de nos rois. Ils ont aussi donné des rois à l'Angleterre. ROBERT *le Fort*, duc & marquis de France, fut nommé dans une assemblée tenuë en 861. à Compiegne, pour s'opposer aux Normands qui ravageoient la Touraine, le Maine & l'Anjou. Il fut encore chargé de défendre tout le pays d'entre Seine & Loire, que Charles *le Chauve* lui donna en fief pour lui & sa posterité, avec les comtés de Chartres, du Mans & d'Angers, qui en dépendoient. Robert, qui mourut en 867. eut pour fils EUDES, qui fut couronné roi de France, mort en 898. & ROBERT, qui fut aussi sacré roi, & mourut en 922. ou 923. Il est pere d'HUGUES *le Grand*, qui le fut d'HUGUES *Capet*, roi de France. Tous ces princes, comtes d'Angers, ont fait la premiere branche des comtes d'Anjou.

La seconde vient de TERTULLE ou de TERCULF, à qui Charles *le Chauve* donna l'Anjou en partie, & d'autres biens, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'état, en s'opposant aux courses des Normands & des autres barbares. Voici la succession de ces comtes.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE *des anciens comtes d'*ANJOU.

Les anciens comtes d'Anjou tiroient leur origine de TERTULLE ou TERCULF, Breton de nation, qui vint au service de l'empereur Charles *le Chauve*, auquel il rendit tant de services, qu'il merita d'être consideré comme l'un des premiers de sa cour. Il en reçut beaucoup de biens, & particulierement dans le pays de Gâtine & de Vendômois. Ce prince lui donna en proprieté le comté d'Anjou, deça la Mayenne, qu'il conserva tant qu'il vécut, aussi-bien que ses autres terres, des courses des Normands, qui commençoient alors à ravager la France. Il épousa *Petronille*, fille de *Conrad*, dit *le Vieux*, comte de Paris, dont il eut INGELGER I. du nom, qui suit;

II. INGELGER, I. du nom, comte d'Anjou, reçût en don de Loüis II. dit *le Begue*, roi de France, le vicomté & prévôté d'Orleans & le comté d'Anjou d'outre-Mayenne, pour les défendre des courses des Normands, & fit de grands biens à l'église de saint Martin de Tours, où il fut enterré après sa mort, arrivée l'an 888. ou 889. Il avoit épousé *Adelinde* ou *Alinde*, dame de Busançois & de Châtillon-sur-Indre, niéce d'*Adalard*, archevêque de Tours, & de *Raino*, évêque d'Orleans, dont il eut FOULQUES I. du nom, qui suit;

III. FOULQUES, I. du nom, comte d'Anjou, surnommé *le Roux*, se maintint à la cour pendant les partialités, & reçût de grands biens de Hugues, dit *le Grand*, duc de France. Il réünit toutes les terres du comté d'Anjou, sous un même seigneur, donna à l'abbaye de saint Aubin d'Angers la seigneurie de la Cour de Chiré l'an 929. mourut l'an 938. & fut enterré dans l'église de S. Martin de Tours, auprès de son pere. Il épousa *Roscille*, dame de Loches, de la Haye & de Villentras, fille de *Garnier* seigneur de Loches, &c. dont il eut *Ingelger*, tué en un combat près de Charolles, l'an 935. *Guy*, élû évêque de Soissons l'an 937. & FOULQUES II. du nom, qui suit;

IV. FOULQUES, II. du nom, comte d'Anjou, surnommé *le Bon*, n'eut point de demélés avec ses voisins; s'adonna à la pieté; peupla son pays desert; fit defricher quantité de terres, & mourut à Tours l'an 958. où il fut enterré dans l'église de saint Martin. Il épousa *Gerberge*, dont il eut GEOFROY I. du nom, qui suit; *Guy*, abbé de Cormery & de saint Aubin d'Angers, puis évêque du Puy; *Dreux*, évêque du Puy après son frere; & *Ælips* d'Anjou, mariée à *Etienne* comte de Gevaudan, dont des enfans.

V. GEOFROY, I. du nom, comte d'Anjou, surnommé *Fridegonelle*, à cause d'une sorte de casaque de bure grise, nommée *gonne* ou *gonelle*, dont il affectoit de se vêtir, fut honoré de la charge de senéchal de France, tant pour lui que pour sa posterité, en reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus à l'état sous le regne de Lothaire, & mourut le 21. Juillet de l'an 987. ayant eu pour enfans d'*Adelais* de Vermandois, fille de *Robert* de Vermandois, comte de Troyes, & d'*Adelais*, dite *Were*, de Bourgogne; FOULQUES III. du nom, qui suit; *Maurice*, mort sans posterité l'an 1012. *Ermengarde*, mariée l'an 970. à *Conan* I. du nom, comte de Bretagne; *Adele*, dite aussi *Blanche*, alliée à *Guillaume* I. du nom, comte de Provence; & *Gerberge* d'Anjou, qui épousa *Guillaume* II. du nom, comte d'Angoulême.

VI. FOULQUES, III. du nom, surnommé *le Noir*, comte d'Anjou, défit Conan I. du nom, comte de Bretagne, son beau-frere, au combat de Conquereux, & le tua de sa main l'an 992. Mais il fut battu près de Pontlevoy, par Eudes II. du nom, comte de Blois, l'an 1016. & servit Robert, roi de France, en la guerre qu'il eut contre le comte de Blois. Il fit trois voyages en Jerusalem, & mourut à Metz le 23. Juin 1040. d'où son corps fut porté en l'église de Loches, qu'il avoit fait bâtir. Il épousa 1°. *Elisabeth* de Vendôme, fille de *Bouchard* I. du nom, dit *le Vieux*, comte de Vendôme. 2°. une dame nommée *Hildegarde*. De son premier mariage sortit *Adele*, comtesse de Vendôme, mariée à *Bodon* de Nevers, qui fut comte de Vendôme, dont elle eut quatre fils. Et du second vinrent *Geofroy* II. du nom, surnommé *Martel*, comte d'Anjou, né le 13. Octobre 1006. qui vainquit & tua Eudes duc de Guyenne, devant le château de Mauzé, au pays d'Aunis, qu'il assiegeoit en 1039. & remporta la victoire sur Thibault III. du nom, comte de Champagne l'an 1044. Mais la guerre qu'il fit à Henri I. du nom, roi de France, & à Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie, ne lui fut pas avantageuse. Il fonda les abbayes de la Trinité de Vendôme, & de saint Pierre d'Angers; fit de grands biens à celles de Ronceray, de saint Serge & de saint Nicolas d'Angers, & mourut le 14. Novembre 1060. sans enfans d'*Agnés* de Bourgogne, veuve de *Guillaume* V. du nom, duc de Guyenne, & comte de Poitou, laissant son comté d'Anjou à Geofroy *le Barbu*, & à Foulques *Rechin*, ses neveux; & ERMENGARDE, qui suit;

VII. ERMENGARDE d'Anjou, épousa *Geofroy*, surnommé *Ferole*, comte de Gâtinois, dont elle eut *Geofroy* III. du nom, surnommé *le Barbu*, qui fut comte d'Anjou, par la donation que lui en fit son oncle, & mourut en prison en 1097. & FOULQUES IV. qui suit;

VIII. FOULQUES, IV. du nom, surnommé *Rechin* & *le Rude*, fut comte d'Anjou après la mort de son frere aîné, & mourut le 14. Avril 1106. Il épousa 1°. *Ildegarde*. 2°. *Ermengarde*, fille d'*Archambaule* IV. du nom, seigneur de Bourbon. 3°. *Bertrade*, fille d'*Amaury* comte de Montfort. 4°. *Aurengarde*, qui avoit été sa concubine, fille d'*Isambert* de Castillon. Du premier lit vint *Ermengarde*, mariée 1°. à *Guillaume* duc d'Aquitaine. 2°. à *Alain* III. du nom, comte de Bretagne. Et du second sortirent *Geofroy* V. du nom, qui fut tué jeune en 1106. & FOULQUES V. du nom, qui suit;

IX. FOULQUES, V. du nom, comte d'Anjou, fut aussi roi de Jerusalem, IV. du nom, par sa seconde femme, & mourut en 1143. Il épousa 1°. *Guiburge*, dite aussi *Eremburge*, fille & heritiere d'*Helie* comte de Mantes. 2°. *Melisande*, fille de *Baudoüin* du Bourg, II. du nom, & roi de Jerusalem. Du premier lit vinrent 1. *Helie* comte de Mantes, mort en 1151. laissant de *Philippine*, fille de *Rotrou* comte du Perche, pour fille unique *Marie* comtesse de Mantes, mariée à *Jean* I. du nom, comte d'Alençon. 2. GEOFROY, V. du nom, qui suit; 3. *Sibille*, mariée à *Theodore* d'Alsace, comte de Flandres; & 4. *Mathilde* d'Anjou, qui épousa en 1119. *Guillaume*, fils d'*Henri* I. du nom, roi d'Angleterre, après la mort duquel elle se rendit religieuse, & fut abbesse de Fontevrault. Du second lit sortirent *Baudoüin* III. du nom, roi de Jerusalem, mort de poison en 1163. sans enfans de *Theodore*, fille d'*Isaac* Sebaste; & *Amaury* comte de Joppe & d'Ascalon, puis roi de Jerusalem, mort en 1173. qui épousa 1°. *Agnés* de Courtenay, qu'il répudia. 2°. *Marie*, dite aussi *Pauline*, fille d'*Emmanuel* empereur de Constantinople. Du premier mariage sortirent *Baudoüin* IV. surnommé *le Lepreux*, roi de Jerusalem, mort sans alliance en 1174. & *Sibille*, mariée 1°. à *Guil-*

laume, dit *Longue-Epée*, marquis de Montferrat. 2°. à *Guy* de Lusignen, roi de Jerusalem. Et du second mariage vint *Isabelle*, mariée 1°. à *Humfroy* de Toron. 2°. à *Conrad* marquis de Montferrat. 3°. à *Henri* comte de Champagne. 4°. à *Amaury* de Lusignen, roi de Jerusalem.

X. GEOFROY, V. du nom, dit *Plantegenest*, comte d'Anjou, mort en 1150. avoit épousé le 3. Avril 1127. *Mathilde*, veuve d'*Henri* V. du nom, empereur, & fille d'*Henri* I. du nom, roi d'Angleterre, morte le 10. Septembre 1167. dont il eut HENRI II. du nom, roi d'Angleterre, qui continua la posterité des rois d'Angleterre & des comtes d'Anjou. *Voyez* ANGLETERRE; *Geofroy* comte de Nantes, mort en Juillet 1157. & *Guillaume*, mort le 30. Janvier 1163. *Il eut aussi pour fils naturel*, Hamelin Plantegenest, *qui fut comte de Varennes & de Surrey par son mariage avec* Isabelle, *veuve de* Guillaume *comte de Mortain & de Bologne, & fille & heritiere de* Guillaume III. *du nom, comte de Varennes & de Surrey, dont la posterité a subsisté jusqu'en* 1347. *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands offic. &* Imhoff, *en ses rois d'Angleterre, &c.*

Henri II. roi d'Angleterre, devint comte d'Anjou après la mort de *Geofroy*, & mourut en 1189. laissant entr'autres enfans *Richard*, dit *Cœur de Lion*, mort sans posterité en 1199. *Geofroy*, dit *le Beau*, comte d'Anjou & de Bretagne, mort en 1186. laissant *Artus*, né posthume, qui avoit droit sur le royaume d'Angleterre & le comté d'Anjou; mais *Jean*, dit *Sans terre*, dernier des fils d'Henri II. fit mourir Artus son neveu, en l'an 1200. & lui enleva l'Anjou & les autres terres qui lui appartenoient. Il fut ajourné à comparoître devant les pairs de France, pour rendre raison de cet attentat; ce qu'il refusa de faire. Sur quoi les états qu'il avoit en France, furent ajugés par arrêt des mêmes pairs au roi Philippe *Auguste*, qui les réünit à la couronne.

Depuis le roi Loüis VIII. donna l'Anjou en appanage à *Jean* son fils; mais ce prince étant mort jeune, l'Anjou & le Maine devinrent l'appanage de CHARLES I. comte du Provence, roi de Naples; que le roi saint Loüis son frere, lui donna en 1246. De lui sont issus les comtes d'ANJOU, issus de la premiere branche, qui suivent.

*SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE des rois de Naples & de Sicile, issus de la premiere branche d'*ANJOU.

XII. CHARLES de France, I. du nom, neuviéme fils de Louis VIII. du nom, roi de France, & de *Blanche* de Castille, né en Mars 1220. eut pour appanage en Août 1246. les comtés d'Anjou & du Maine, & merita par ses belles actions, d'être investi des royaumes de Naples & de Sicile, par les papes Urbain IV. & Clement IV. dont il fut couronné roi à Rome le 6. Janvier 1266. Depuis ayant acquis les droits de Marie, princesse d'Antioche, sur le royaume de Jerusalem, il s'en fit couronner roi, & en prit le titre vers l'an 1277. & mourut le 7. Janvier 1285. Il épousa 1°. le 31. Janvier 1245. *Beatrix*, comtesse de Provence & de Forcalquier, fille & principale heritiere de *Raymond Berenger* II. du nom, comte de Provence & de Forcalquier, & de *Beatrix* de Savoye, morte en 1267. 2°. *Marguerite* de Bourgogne, comtesse de Tonnerre, fille d'*Eudes* de Bourgogne, comte de Nevers, &c. & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, morte le 5. Septembre 1308. sans enfans. Ceux du premier mariage furent, *Loüis*, mort en 1248. peu de jours après sa naissance. CHARLES II. qui suit; *Philippe*, roi de Thessalonique, & prince d'Achaye, mort en 1277. en chargeant une arbalette, qui se débanda, sans posterité d'*Isabelle* de Villehardoüin, fille unique & heritiere de *Guillaume* de Villehardoüin, prince d'Achaye, & de la Morée, & d'*Anne* Ange Comnene, qu'il avoit épousée en 1269. *Robert*, mort en 1265. *Blanche*, premiere femme de *Robert* III. du nom, dit de *Bethune*, comte de Flandres, morte en couches avant le mois d'Avril 1272. *Beatrix* mariée en 1273. à *Philippe* de Courtenay I. du nom, empereur titulaire de Constantinople; & *Isabelle* de Sicile, qui vivoit en 1266.

XIII. CHARLES, II. du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples, de Sicile & de Jerusalem, duc de la Poüille, prince de Salerne, de Capouë & de Tarente, comte d'Anjou, du Maine, de Provence & de Forcalquier, fut couronné & sacré roi des deux Siciles le 29. Mai 1289. & mourut le 6. Mai 1309. âgé de 61. ans, après en avoir regné 25. il épousa l'an 1270. *Marie* de Hongrie, sœur & heritiere de *Ladislas* IV. du nom, roi de Hongrie, & fille d'*Etienne* V. du nom, roi de Hongrie, morte le 25. Mars 1323. dont il eut CHARLES I. du nom, dit *Martel*, qui fit *la branche des rois de* HONGRIE, *rapportée ci-après*; saint *Louis* évêque de Toulouse, qui prit l'habit de religieux de saint François, fut évêque de Toulouse en 1296. puis de Pamiers. S'étant mis en chemin l'année suivante, pour aller à Rome, remettre ses benefices entre les mains du pape, il mourut le 19. Août âgé de vingt-trois ans, six mois, & fut canonisé le 7. Avril 1316. ROBERT, roi de Naples, qui continua *la branche des rois de* NAPLES, *rapportée ci-après*; PHILIPPE prince de Tarente, qui fit *la branche des princes de* TARENTE, *aussi rapportée ci-après*; *Raymond Berenger*, comte de Provence, de Piémont & d'Andrie, mort sans alliance l'an 1307. *Jean*, destiné à l'église, mort jeune; *Tristan*, prince de Salerne, mort jeune; JEAN, duc de Duras, qui fit *la branche des ducs de* DURAS, *rapportée ci-après*; *Pierre*, comte de Gravine, surnommé *Tempête*, qui fut tué à la bataille de Montecatin le 31. Août 1315. *Marguerite*, comtesse d'Anjou & du Maine, premiere femme de *Charles* de France, comte de Valois & d'Alençon, mariée le 16. Août 1290. morte le 31. Decembre 1299. *Blanche*, mariée le premier Novembre 1295. à *Jacques* II. du nom, roi d'Aragon, morte le 14. Octobre 1310. *Eleonore*, mariée 1°. l'an 1299. à *Philippe* de Tocy, seigneur de la Terza, fils du grand amiral de Sicile; mais ce mariage ayant été dissous par bulle du pape Boniface VIII. du 17. Janvier 1300. à cause de leur minorité, elle épousa 2°. l'an 1302. *Frederic* d'Aragon III. du nom, roi de Sicile, & mourut le 9. Août 1341. *Marie*, alliée 1°. l'an 1309. à *Sanche* d'Aragon, roi de Majorque. 2°. l'an 1328. à *Jacques* d'Aragon III. du nom, seigneur de Xerica, morte sans enfans; & *Beatrix* de Sicile, mariée 1°. à *Azzon* marquis d'Est. 2°. à *Bertrand* de Baux, comte de Montescagioso, de Squilace & d'Andrie, morte avant l'an 1321. *Il eut aussi pour fils* naturel, Galeas, *vivant l'an* 1301. Après la mort de CHARLES de France, comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile, comtesse d'Anjou & du Maine, PHILIPPE VI. du nom, dit de Valois, roi de France, leur fils, réünit à la couronne les comtés d'Anjou & du Maine, que le roi JEAN, son fils, donna à LOUIS de France son second fils, qui fit *la seconde branche des rois de* NAPLES *& de* SICILE, *dont la posterité sera rapportée ci-après*.

ROIS DE HONGRIE ISSUS DES COMTES D'ANJOU.

XIV. CHARLES, I. du nom, surnommé *Martel*, roi de Hongrie, fils aîné de CHARLES II. du nom, roi de Sicile, comte d'Anjou, & de *Marie*, reine de Hongrie, né l'an 1272. fut couronné roi de Hongrie en la ville de Naples le 8. Septembre 1290. & y mourut l'an 1297. *Cherchez* CHARLES. Il épousa en 1281. *Clemence* de Habsbourg, fille puînée de *Rodolphe* I. du nom, empereur & comte de Habsbourg, & d'*Anne* de Hohenberg sa premiere femme, morte l'an 1301. dont il eut CHARLES II. du nom, qui suit; *Clemence*, mariée le 19. Août 1315. à *Louis* X. du nom, dit *Hutin*, roi de France & de Navarre, morte le 12. Octobre 1328. & *Beatrix* de Hongrie, qui épousa *Jean* II. du nom, dauphin de Viennois, après la mort duquel elle se rendit religieuse au monastere de saint Just, qu'elle avoit fondé, & vivoit en 1343.

XV. CHARLES, II. du nom, dit *Charobert*, roi de Hongrie, fut couronné l'an 1361. & mourut le 16. Juillet 1342. âgé de plus de 50. ans. *Cherchez* CHAROBERT. Il épousa 1°. *Marie* de Pologne, fille de *Casimir* de Pologne, duc de Cujavie, morte sans posterité le 13. Decembre 1315. 2°. l'an 1318. *Beatrix* de Luxembourg, fille de *Henri* VII. du nom, empereur, & duc de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant,

morte sans enfans sur la fin de la même année. 3°. en l'an 1320. *Elisabeth* de Pologne, sœur de *Casimir* III. du nom, dit *le Grand*, roi de Pologne, & fille de *Ladislas* III. du nom, dit *Lottie*, roi de Pologne, & de *Hedwige* de Castilie, morte fort âgée l'an 1381. dont il eut 1. *Charles*, né & mort en 1321; 2. *Ladislas*, né le 1. Octobre 1324. mort en 1329. 3. Louis, qui suit; 4. *André* de Hongrie, roi de Naples & de Sicile, né le 30. Novembre 1327. lequel s'étant broüillé avec sa femme, elle le fit étrangler le 18. Septembre 1345. Il épousa le 28. Septembre 1333. *Jeanne* I. du nom, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, laquelle eut encore deux maris, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*, & fut étranglée le 22. Mai 1382. ayant eu de son premier mariage, *Charles Martel*, né posthume le 25. Decembre 1345. mort en 1347. & 5. *Etienne* de Hongrie, duc d'Esclavonie, né en 1332. qui vivoit en 1352. & laissa de N. sa femme, fille de N. duc de Baviere, *Jean* mort jeune; & *Elisabeth* mariée l'an 1370. à *Philippe* de Sicile II. du nom, prince de Tarente.

XVI. Louis, surnommé *le Grand*, roi de Hongrie & de Pologne, né le 5. Mars 1326. fut couronné roi de Hongrie en 1342. & de Pologne le 17. Novembre 1370. & sur le point de résigner ses états, il mourut le 12. Septembre 1382. Il épousa 1°. *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Charles* IV. du nom empereur, & de *Blanche* de Valois, sa premiere femme, morte sans enfans l'an 1359. 2°. *Elisabeth* de Bosnie, fille d'*Etienne*, roi de Bosnie, laquelle ayant fait mourir en 1385. Charles III. du nom, roi de Naples, fut suffoquée la même année dans une riviere, ayant eu pour enfans, *Catherine*, morte avant son pere; *Marie*, reine de Hongrie, de Dalmatie, qui épousa *Sigismond* de Luxembourg, marquis de Brandebourg & de Moravie, puis empereur, & roi de Bohême; morte en 1392. & *Hedwige*, reine de Pologne, mariée le 12. Fevrier 1386. à *Jagellon* duc de Lithuanie, qui s'étant fait baptiser, fut reconnu roi de Pologne, & prit le nom de *Ladislas* IV. du nom, morte en couches d'une fille le 12. Juin 1400.

SUITE DES ROIS DE NAPLES.

XIV. Robert, surnommé *le Bon*, & *le Sage*, troisiéme fils de Charles II. du nom, roi de Naples, de Sicile, &c. auquel il succeda dans les royaumes de Jerusalem, de Naples, & de Sicile, & autres biens paternels, fut couronné le premier Août 1309. & mourut le 19. Janvier 1343. ayant regné 33. ans 8. mois 15. jours. Il épousa 1°. en Mars 1297. *Iolande* d'Aragon, fille de *Pierre* III. du nom, roi d'Aragon, & de *Constance* de Sueve, morte en 1302. 2°. en l'an 1309. *Sancie* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon II. du nom, roi de Majorque, & d'*Esclarmonde* de Seoix. Après la mort de son mari, elle se retira au monastere de sainte Croix de Naples, qu'elle avoit fondé, où elle mourut le 28. Juillet 1345. sans avoir eu des enfans. Ceux du premier mariage furent Charles, qui suit; & *Louis* de Sicile, mort le 12. Août 1310. âgé de 9. ans. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *bâtarde de Sicile, qui fut fort affectionnée de* Jean Boccace, *Florentine, laquelle eut la tête tranchée l'an* 1382 *comme complice de la mort d'André de Hongrie, roi de Naples.*

XV. Charles de Sicile, duc de Calabre, prince de Florence, & viceroi de Naples, mourut avant son pere le 10. Novembre 1328. âgé de 31. ans. Il épousa 1°. *Catherine* d'Autriche, fille d'*Albert* I. du nom, empereur & duc d'Autriche, & d'*Isabelle* de Carinthie, morte sans enfans le 15. Janvier 1323. 2°. le 11. Janvier 1324. *Marie* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, sa troisiéme femme, morte en couches le 6. Decembre 1328. dont il eut *Charles-Martel*, né le 22. Avril 1327. mort huit jours après; Jeanne I. du nom, qui suit; *Marie* morte jeune; & *Marie* de Sicile, née posthume, mariée 1°. l'an 1343. à *Charles* de Sicile, duc de Duras. 2°. à *Robert* de Baux, fils aîné de *Hugues* de Baux, comte d'Avelin, qui obligea cette princesse de l'épouser; mais le pere & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile II. du nom, prince de Tarente, qui l'épousa vers l'an 1353. & mourut le 20. Mai 1366. en sa 38. année.

XVI. Jeanne, I. du nom, reine de Jerusalem, de Naples & de Sicile, duchesse de la Poüille & du Calabre, princesse de Capouë, comtesse de Provence & de Forcalquier, &c. née vers l'an 1326. fut instituée heritiere des états du roi Robert, son ayeul paternel. Elle adopta en Juin 1380. pour son fils & heritier Louis de France I. du nom, duc d'Anjou, & fut prise par Charles, duc de Duras, son cousin, qui la fit étrangler le 22. Mai 1382. Elle épousa 1°. le 18. Septembre 1333. *André* de Hongrie, fils puîné de *Charles* I. du nom, roi de Hongrie, qui fut à cause d'elle, roi de Naples & de Sicile, & qu'elle fit étrangler le 18. Septembre 1345. 2°. le 20. Août 1346. *Louis* de Tarente, fils puîné de *Philippe* de Sicile I. du nom, prince de Tarente, morte le 25. Mai 1362. 3°. la même année 1362. *Jacques* d'Aragon, infant de Majorque, mort vers le mois de Janvier 1375. 4°. vers l'an 1376. *Othon* de Brunswick, prince de Tarente, mort l'an 1393. Elle eut de son premier mariage, *Charles Martel*, né posthume le 25. Decembre 1345. mort à l'âge de deux ans: du second vinrent *Catherine* & *Françoise*, mortes jeunes; & n'en eut aucun des deux derniers.

PRINCES DE TARENTE.

XIV. Philippe de Sicile, I. du nom, quatriéme fils de Charles II. du nom, roi de Naples, fut prince de Tarente & d'Achaye, despote de Romanie, seigneur de Duras & du royaume d'Albanie, empereur titulaire de Constantinople du chef de sa seconde femme, & mourut le 26. Decembre 1332. Il épousa 1°. vers l'an 1294. *Thamar* fille de *Nicephore* Ange, despote d'Etolie, & d'*Anne* Cantacuzene, morte avant l'an 1308. 2°. le 30. Juillet 1313. *Catherine* de Valois, imperatrice titulaire de Constantinople, fille de *Charles* de France comte, de Valois, & de *Catherine* de Courtenai, imperatrice de Constantinople sa seconde femme, étant demeurée veuve, elle se retira en Grece, & mourut en Octobre 1346. Du premier mariage sortirent; *Charles* de Tarente, prince d'Achaye, qui fut tué à la bataille de Montcatin l'an 1315. sans avoir été marié; *Philippe* de Tarente, despote de Romanie, vivant en 1326. *Marguerite*, premiere femme de *Gautier* VI. du nom, comte de Brienne, duc d'Athenes, & connétable de France; *Blanche*, mariée en 1327. à *Raymond-Berenger* d'Aragon, comte de Prades, morte avant l'an 1338. & *Marie* de Tarente, morte sans alliance. Du second mariage vinrent; 1. *Robert* prince de Tarente, & empereur titulaire de Constantinople, mort le 10. Septembre 1364. sans enfans de *Marie* de Bourbon, veuve de *Guy* de Lezignen, prince de Galilée, fils aîné de *Hugues* IV. du nom, roi de Cypre, & fille de *Louis* I. du nom, duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, qu'il avoit épousée le 9. Septembre 1347. morte en 1387. 2. *Louis* de Tarente, auteur de l'assassinat commis en la personne d'André de Hongrie, roi de Sicile l'an 1345. pour épouser sa veuve, au droit de laquelle il devint roi de Sicile, dont il fut couronné roi le 15. May 1352. & mourut le 25. May 1362. âgé de 42. ans. Il épousa le 20. Août 1346. *Jeanne* I. du nom, reine de Naples & de Sicile, veuve d'*André* de Hongrie, roi de Naples & de Sicile. Elle prit encore deux alliances, ainsi qu'il à été remarqué ci-dessus, & fut étranglée le 22. May 1382. ayant eu de son second mari *Catherine* & *Françoise*, mortes jeunes; *Louis laissa aussi pour fille* naturelle, Esclabonde *de Tarente, mariée à* Loüis *de Capotte, comte d'Ateavilla*; & Clemence *de Tarente, qui épousa* Antome *de la Mendolée*, 3. Philippe II. du nom, qui suit; 4. *Marguerite* alliée 1°. à *Edouard* roi d'Ecosse. 2° à *François* de Baux, duc d'Andrie & comte d'Avelin; 5. *Marie*, morte sans alliance; & 6. *Jeanne* de Tarente, qui épousa 1°. *Leon* I. du nom, roi d'Armenie. 2°. *Leon* II. du nom, oncle & successeur de son neveu au royaume d'Armenie. *Il eut aussi pour filles* naturelles, N. *de Tarente, mariée à* Leonard *de Tocco, comte de Cephalonie & de Zante, vivant en* 1373. *&* N. *de Tarente, qui épousa* Loüis *empereur titulaire de Bulgarie, dit* Nicolas Zapine, *selon la commune opinion.*

XV. PHILIPPE, II. du nom, prince de Tarente, & empereur titulaire de Constantinople après la mort de son frere, auquel il succeda dès l'an 1347. mourut le 25. Novembre 1368. selon quelques auteurs; & selon d'autres il vivoit encore en 1372. Il épousa 1°. vers l'an 1353. *Marie* de Sicile, veuve de *Charles*, duc de Duras, & de *Robert* de Baux, & fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, & de *Marie* de Valois sa deuxiéme femme, morte le 20. May 1366. 2°. l'an 1370. *Elizabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie duc d'Esclavonie & de Dalmatie, fils de *Charles* II. du nom, roi de Hongrie. Du premier mariage sortirent plusieurs enfans morts jeunes, dont les uns vinrent morts-nés, & les autres muets, boiteux, sans dents, & sans cheveux; & du second vint *Philippe*, mort enfant.

DUCS DE DURAS.

XIV. JEAN de Sicile, huitiéme fils de CHARLES II. du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, fut duc de Duras en Grece, comte de Granine, seigneur d'Albanie, &c. & mourut le 5. Avril 1335. Il épousa 1°. l'an 1317. *Mathilde* de Hainault, veuve de *Louis* de Bourgogne, prince d'Achaye, & fille unique de *Florent* de Hainault, seigneur de Braine & de Hall, grand connétable de Sicile, & d'*Isabelle* de Villehardouin, princesse d'Achaye & de la Morée, morte sans posterité. 2°. *Agnes* de Perigord, fille d'*Helie* comte de Perigord, & de *Branissende* de Foix, dont il eut Charles qui suit; Loüis, comte de Gravine, dont sortirent les derniers rois de NAPLES, *rapportés ci-après*; & *Robert* de Duras, prince de la Morée, qui fut tué en France à la bataille de Poitiers le 19. Septembre 1356.

XV. CHARLES duc de Duras, gouverneur du royaume de Naples, eut la tête tranchée le 23. Janvier 1348. par l'ordre de Loüis roi de Hongrie, le nommant auteur de l'assassinat d'André de Hongrie, roi de Sicile, son frere. Il épousa en 1343. *Marie* de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, & de *Marie* de Valois sa premiere femme. Etant restée veuve, Hugues de Baux, comte d'Avelin, la contraignit d'épouser *Robert* de Baux son fils aîné; mais le pere & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile II. du nom, prince de Tarente, qui l'épousa vers l'an 1353. Elle mourut le 20. May 1366. en sa 38. année, ayant eu de son premier mariage, *Louis* mort le 14. Janvier 1344. agé d'un mois; *Jeanne* duchesse de Duras, mariée 1. à *Louis* de Navarre, comte de Baumont-le-Roger. 2. à *Robert* d'Artois, IV. du nom, comte d'Eu; *Agnés*, alliée 1°. à *Can* de la Scale, dit *Signorio*, prince de Verone. 2°. l'an 1382. à *Jacques* de Baux, prince de Tarente & d'Achaye, qui prit le titre d'empereur de Constantinople & de despote de Romanie, morte l'an 1387. *Clemence*, morte sans alliance l'an 1363. & *Marguerite* de Duras, qui épousa en Fevrier 1368. *Charles*, III. du nom, roi de Naples, son cousin, morte le six Août 1412.

DERNIERS ROIS DE NAPLES.

XV. Loüis de Duras, second fils de Jean de Sicile, duc de Duras, & d'*Agnés* de Perigord sa seconde femme, fut comte de Gravine & de Morrone; & mourut en 1362. du poison que lui fit avaller Jeanne I. du nom, reine de Naples, sur le soupçon qu'elle avoit qu'il vouloit empieter sur ses états. Il épousa *Marguerite* de S. Severin, fille de *Robert*, comte de Carigliano, dont il eut CHARLES III. du nom, qui suit; *Louis*, mort jeune; & *Agnés*, morte sans alliance.

XVI. CHARLES, III. du nom surnommé *de la Paix* ou *le Petit*, roi de Jerusalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut couronné roi de Sicile en 1381. la reine Jeanne en ayant été déclarée indigne, & ayant été obligée de se rendre à composition. Il la fit étrangler au même endroit où elle avoit fait mourir André de Hongrie son premier mari. Il fut aussi couronné roi de Hongrie le 31. Decembre 1385; mais ayant été arrêté au château de Bude, après avoir été blessé, le 6. Fevrier 1386. il mourut en prison à l'âge de 41. ans. D'autres disent qu'il fut tué en un festin le 3. ou le 4. Juin 1386. Il épousa en Fevrier 1368. *Marguerite* de Duras, fille de *Charles* duc de Duras, & de *Marie* de Sicile, morte le six Août 1412. dont il eut LADISLAS, qui suit; *Marie*, née en 1369. morte en 1371. & JEANNE II. du nom, *dont sera parlé après son frere.*

XVII. LADISLAS, surnommé *le Magnanime* & *le Victorieux*, roi de Jerusalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut proclamé roi de Naples le 25. Fevrier 1386. de Sicile le onze May 1390. & de Hongrie le 5. Août 1403. & mourut de poison à Naples le six Août 1414. âgé de 38. ans. Il épousa 1°. l'an 1390. *Constance* de Clermont, fille de *Mainfroy*, comte de Motica, qu'il répudia deux ans après. 2°. l'an 1403. *Marie* de Cypre, fille de *Jacques* I. du nom, roi de Cypre, morte le 4. Septembre 1404. 3°. l'an 1405. *Marie* d'Enguyen, veuve de *Raymond* des Ursins, dit de *Baux*, prince de Tarente & duc d'Andrie, & fille de *Jean* d'Enguyen, comte de Liche, & de *Sance* de Baux, desquelles il n'eut point de posterité. Il *laissa pour enfans* naturels, Marie *de Duras, morte jeune*; & Renaud *de Duras prince de Capoüe, qui laissa posterité.*

XVII. JEANNE, II. du nom, reine de Jerusalem, de Naples & de Sicile après la mort de son frere aîné, née l'an 1371. épousa 1°. vers l'an 1403. *Guillaume* dit l'*Ambitieux* duc d'Austrasie, mort l'an 1406. 2°. l'an 1415. *Jacques* de Bourbon II. du nom, comte de la Marche, morte le 2. Fevrier 1435. après avoir adopté Loüis III. du nom, duc d'Anjou, & après sa mort René duc d'Anjou, son frere. *Voyez* le P. Anselme, &c.

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE, issus de la seconde branche d'ANJOU.

XVII. LOUIS de France, I. du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jerusalem, duc de la Poüille, de Calabre, d'Anjou & de Touraine, &c. second fils de JEAN roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiere femme, né le 23. Juillet 1339. fut créé duc d'Anjou en 1360. fut déclaré en 1380. heritier, & adopté pour fils par la reine Jeanne, I. du nom, reine de Naples, dont il fut couronné roi & de Sicile, le 30. Mai 1382. & mourut le vingt Septembre 1384. Il épousa le 9. Juillet 1360. *Marie* de Châtillon, dite de *Blois*, fille puînée de *Charles* de Blois, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Bretagne, morte le 12. Novembre 1404. dont il eut Louis II. du nom, qui suit; *Charles* d'Anjou, prince de Tarente, duc de Calabre, comte du Maine & d'Etampes, mort sans alliance le 19. May 1404. & *Marie* d'Anjou, née en Octobre 1370.

XVIII. LOUIS, II. du nom, roi de Naples, de Sicile, de Jerusalem & d'Aragon, duc d'Anjou, comte de Provence, du Maine, &c. né le 7. Octobre 1377. fut couronné roi de Sicile le 1. Novembre 1389. & mourut le 29. Avril 1417. Il épousa le 2. Decembre 1400. *Toland* d'Aragon, fille puînée de *Jean* I. du nom, roi d'Aragon, & de *Toland* de Bar, morte le 14. Novembre 1442. âgée de 62. ans, dont il eut LOUIS, III. du nom, qui suit; RENE', qui continua *la posterité, dont il sera parlé après son frere aîné*; CHARLES, qui fit *la branche des comtes du* MAINE, *rapportée ci-après*; *Marie*, née le 14. Octobre 1404. alliée en 1422. à *Charles* VII. du nom, roi de France, morte le 29. Novembre 1463. & *Toland* d'Anjou, née le 12. Août 1412. mariée en Août 1431. à *François* I. du nom, duc de Bourgogne, morte le 17. Avril 1440.

XIX. LOUIS, III. du nom, roi de Naples, de Sicile, de Jerusalem, d'Aragon & de Valence, duc d'Anjou, &c. né le 24. Septembre 1403. fut adopté par Jeanne, II. du nom, reine de Sicile, au royaume de Naples, & mourut sans posterité de *Marguerite* de Savoye, fille puînée d'*Amé* VIII. du nom, premier duc de Savoye, qu'il avoit épousée par contrat du 22. Juillet 1431. Elle prit une seconde alliance avec *Louis* IV. du nom, électeur, comte Palatin du Rhin. Et une troisiéme avec *Ulric* comte de Wirtemberg, & mourut en 1468.

XIX. RENE', roi de Naples, de Sicile, de Jerusalem, d'Aragon, de Valence & de Majorque, duc d'Anjou, de Lorraine & de Bar, &c. surnommé *le Bon*, né le 16. Janvier 1408. succeda aux états du roi Loüis son frere,

l'an 1434. fut adopté en 1435. par Jeanne II. du nom, reine de Sicile, & mourut le 10. Juillet 1480. Il épousa 1°. le 24. Octobre 1420. *Isabelle* duchesse de Lorraine, fille aînée & heritiere de *Charles* I. du nom, duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviere, morte le 28. Fevrier 1452. 2°. le 10. Septembre 1454. *Jeanne* de Laval, fille de *Guy* XIII. du nom, comte de Laval, & d'*Isabelle* de Bretagne, morte sans enfans l'an 1498. Ceux du premier mariage furent, JEAN I. du nom, qui suit; *Louis* marquis du Pont-à-Mousson, né le 16. Octobre 1427. mort jeune; *Nicolas* duc de Bar, né le 2. Novembre 1428. mort jeune; *Charles* & *René*, morts jeunes; *Yoland* d'Anjou, duchesse de Lorraine & de Bar, sœur jumelle de *Nicolas*, née le 2. Novembre 1428. mariée en 1444. à *Ferry* de Lorraine, II. du nom, comte de Vaudemont, morte l'an 1483. *Marguerite* d'Anjou, née le 23. Mars 1429. mariée l'an 1444. à *Henri* VI. du nom, roi d'Angleterre, morte le 25 Août 1482. *Jeanne* & *Anne* d'Anjou, mortes jeunes. *Il eut aussi pour enfans* naturels 1. Jean *Bâtard d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson, seigneur de S. Cannat, qui de* Marguerite *de Glandevez-Faucon, fille de* Raymond *de Glandevez, & de* Jeanne-Baptiste *de Forbin, eut pour fille unique* Catherine *d'Anjou, dame de S. Cannat, mariée à* François *de Forbin, seigneur de Soliers*; 2. Blanche, *bâtarde d'Anjou, mariée par contrat du* 20. *Novembre* 1467. *à* Bertrand *de Beauvau, seigneur de Precigny*; *&* 3. Magdelaine, *bâtarde d'Anjou, qui épousa* Loüis-Jean *seigneur de Bellenave en Bourbonnois.*

XX. JEAN d'Anjou, I. du nom, duc de Calabre & de Lorraine, prince de Geronde, né le 2. Août 1425. mourut avant son pere le 16. Decembre 1470. ayant eu de *Marie* de Bourbon, fille de Charles I. du nom, duc de Bourbon, & d'*Agnés* de Bourgogne, qu'il avoit épousée par contrat du 2. Avril 1437. morte en couches l'an 1448. *René*, mort jeune; *Jean* d'Anjou, II. du nom, duc de Calabre, mort peu de jours après son pere; NICOLAS, qui suit; & *Marie* d'Anjou, morte jeune. *Il eut aussi pour fils* naturel N. *bâtard de Calabre, qui vivoit en* 1460.

XXI. NICOLAS d'Anjou, duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, mourut avant son grand-pere le 12. Août 1473. âgé de 25. ans, sur le point d'épouser *Marie* de Bourgogne, fille unique de *Charles*, dernier duc de Bourgogne, *laissant pour fille* naturelle, Marguerite, *bâtarde d'Anjou, qui épousa* Jean *de Chabannes, comte de Dammartin.*

COMTES DU MAINE.

XIX. CHARLES d'Anjou, I. du nom, comte du Maine, de Guise, vicomte de Châtelleraut, &c. lieutenant general pour le roi en Languedoc & en Guyenne, troisiéme fils de Louis II. du nom, roi de Sicile, nâquit l'an 1414. & mourut le 16. Avril 1472. Il épousa 1°. avant l'an 1434. *Cambelle* Ruffo, duchesse de Sesse, dont il n'eut point d'enfans. 2°. par contrat du 9. Janvier 1443. *Isabelle* de Luxembourg, fille de *Pierre* II. du nom, comte de S. Paul & de Brienne, & de *Marguerite* de Baux, morte après l'an 1472. dont il eut CHARLES IV. du nom, qui suit; & *Louise* d'Anjou, mariée par contrat du 12. Juin 1452. à *Jacques* d'Armagnac, duc de Nemours. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Loüis *d'Anjou, bâtard du Maine, qui fit la tige des marquis de* MEZIERES, *rapportée ci-après*; Jean, *mort sans posterité de* Françoise *de Blanchefort*; *&* Marie *d'Anjou, bâtarde du Maine, alliée à N. seigneur d'Auricher.*

XX. CHARLES, IV. du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jerusalem, comte du Maine, de Provence, &c. succeda en 1480. aux états de René roi de Naples, son cousin, & mourut le 11. Decembre 1481. ayant par son testament institué son heritier universel en tous ses royaumes, duchés, comtés & seigneuries, le roi Loüis XI. Il avoit épousé par contrat du 21. Janvier 1473. *Jeanne* de Lorraine, fille de *Ferry* II. du nom, comte de Vaudemont, dont il n'eut point d'enfans.

MARQUIS DE MEZIERES.

XX. LOUIS d'Anjou, bâtard du Maine, seigneur de Mezieres, senéchal du Maine, &c. fils *naturel* de CHARLES d'Anjou, I. du nom, comte du Maine, vivoit en 1488. Il épousa le 26. Novembre 1474. *Anne* de la Tremoille, fille de *Louis* I. du nom, seigneur de la Tremoille. Elle épousa 2°. *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Plumaut, chancelier de France. 3°. *Jacques* de Rochechoüart, seigneur de Charroux, du Bourdet, & eut de son premier mariage *Louis*, né le 23. Octobre 1482. mort jeune; RENE', qui suit; *Anne*, née le 9. Mars 1478. & *Renée* d'Anjou, née le 16. Juin 1480. mariée par contrat du 25. Janvier 1493. à *François* de Pontuille, vicomte de Rochechoüart.

XXI. RENE' d'Anjou, seigneur de Mezieres, S. Fargeau, &c. né le 5. Octobre 1483. vivoit en 1507. Il épousa *Antoinette* de Chabannes, dame de S. Fargeau, &c. fille aînée & heritiere de *Jean* comte de Dammartin, & de *Susanne* de Bourbon-Roussillon, dont il eut *Louis*, abbé de Pontlevoy; NICOLAS, qui suit; *Françoise* comtesse de Dammartin, mariée 1°. à *Philippe* seigneur de Boullainvilliers. 2°. à *Jean* III. du nom, seigneur de Rambures; & *Renée* d'Anjou, qui épousa 1°. *Hector* de Bourbon, vicomte de Lavedan. 2°. *Gabriel* Baraton, seigneur des Roches.

XXII. NICOLAS d'Anjou, marquis de Mezieres, comte de S. Fargeau, &c. né en 1518. & mort en 1568. avoit épousé *Gabrielle* de Mareüil, fille unique de *Guy* seigneur de Mareüil & de Villebois, & de *Catherine* de Clermont, dont il eut *Nicolas*, né le 9. Fevrier 1545. mort jeune; *Henriette*, née en 1543. morte jeune; *Renée* d'Anjou, marquise de Mezieres, comtesse de Saint Fargeau, dame de Mareüil & de Villebois, née le 21. Octobre 1550. mariée en 1566. à *François* de Bourbon, duc de Montpensier, morte en la fleur de son âge; & *Jeanne* d'Anjou, née en 1553. morte jeune. *Voyez* M. de Sainte Marthe. Le P. Anselme, &c.

CHARLES IV. du nom, roi de Naples, &c. ayant institué le roi Loüis XI. son heritier universel en toutes ses terres, l'Anjou fut encore réüni à la couronne. HENRI III. avant que d'y parvenir avoit eu le titre de duc d'Anjou, qu'il donna depuis à son frere *François*, auparavant duc d'Alençon. PHILIPPE de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. a porté le même titre de duc d'Anjou, qui semble être devenu propre au second fils de France. Deux des fils de Louis XIV. l'ont porté; sçavoir, *Philippe* de France, duc d'Anjou, né le 5. Août 1668. & mort le 10. Juillet 1671. *Louis-François* de France, aussi duc d'Anjou, né le Mardi 14. Juin 1672. & mort le 4. Novembre de la même année. Le second fils de monseigneur le Dauphin, fils de Louis *le Grand*, PHILIPPE de France, aujourd'hui Philippe V. roi d'Espagne, a porté le titre de duc d'Anjou, qui fut donné en 1710. au troisiéme fils de Louis Dauphin, depuis aussi Dauphin, & presentement roi de France, sous le nom de Louis XV. du nom. Divers auteurs ont travaillé à l'histoire d'Anjou. Dès le commencement du XII. siecle, Foulques IV. comte d'Anjou, s'interessant à la gloire de ses ancêtres, écrivit leur histoire d'un stile net & agreable; & D. Luc d'Achery, qui publia ce petit écrit, y a joint une partie considerable d'une histoire plus étenduë, écrite dans le même siecle, vers l'an 1140. par un moine de Marmoutier, qui à plusieurs verités, a ajoûté un aussi grand nombre de fables. Une autre histoire, qui finit à l'an 1155. n'a pas encore été publiée, & est gardée dans la bibliotheque de Seignelay. Celle de Thomas Pactius, prieur de Loches, qui est à peu près du même tems, est dans la bibliotheque de saint Victor; mais il y a une quatriéme chronique, depuis l'an 881. jusqu'en 1192. que les curieux peuvent consulter dans le troisiéme volume des anecdotes de D. Martene, & dans le second de la bibliotheque du P. Labbe. Entre les modernes, le premier qui a couru dans cette carriere, est Jean de Bourdigné, prêtre, docteur en droit, qui publia les annales d'Anjou & du Maine, dès l'an 1529. à Angers. François Balduin, jurisconsulte, le suivit de près; mais son ouvrage est encore en manuscrit dans la bibliotheque du roi. Ceux qui vinrent après ne firent que toucher quelques points de l'histoire d'Anjou, jusqu'à ce qu'enfin Claude Menard, procureur d'Angers, prit la

plume. Cet homme, qui mourut prêtre en 1650. est appellé le Pere de l'histoire d'Anjou par Menage, qui avoit vû son manuscrit; mais ceux qui l'ont entre les mains, n'ont pû encore se resoudre à le donner au public. * Licinius Guyet, *Andeg. descr.* Jean de Bourgdigné, *hist. d'Anjou.* Du Haillan, *hist. des comtes & ducs d'Anjou.* Jean Hiretius, *antiquités d'Anjou.* François Balduin, *Grands de la maison d'Anjou.* Fazel. Collenucio & Summunte, *hist. Neapolitana.* Du Chêne, *hist. d'Anjou.* Bouche, *hist de Provence, &c.*

ANJOUAN ou AMIVAN, isle d'Afrique assez petite, dans l'Ocean Etiopique, & une des isles de Comore ou de la Maïotte, entre l'isle de Madagascar au levant, & la côte de Zanguebar au couchant. On l'appelle aussi l'isle d'Amivan. C'est un bon moüillage pour les vaisseaux. * Baudrand.

ANIRAN, nom d'un ange ou genie, qui préside aux nôces, & qui a l'intendance de tout ce qui arrive le troisiéme jour de chaque mois solaire de l'ancien calendrier persien, selon l'observation superstitieuse des mages. Ce troisiéme jour de chaque mois porte aussi le nom d'Aniran, & est consacré à ce genie, duquel on celebroit autrefois la fête avec pompe. Mais la religion Mahometane a supprimé & aboli cette ceremonie, que les seuls adorateurs du feu, que l'on appelle aujourd'hui *Parsis*, gardent encore secretement en quelque lieu. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ANIS, (le Mont) *Anicius Mons*, montagne du Velay, partie des Cevennes en France, étoit connuë autrefois par la ville de *Ruessium*, qui y étoit bâtie; & l'est maintenant par celle du Puy, qui y a été construite, après la ruine de la précedente. * Baudrand.

ANISTIUS, Lacedemonien, coureur d'Alexandre *le Grand*, fit, dit-on, à pied en un jour le chemin de Sicyon à Elide, qui étoit de 1200. stades, c'est-à-dire, de cent cinquante milles. * Solin, *l.* 1.

ANIUS, roi de Delos, & grand-prêtre d'Apollon, est le pere d'Andros, qui donna son nom à l'isle d'Andros, dont il fut roi. Anius avoit aussi trois filles, & Bacchus leur accorda le privilege de changer tout ce qu'elles touchoient en blé, en huile & en vin. C'est ce qu'Anius raconte à Anchise *dans les metamorphoses d'Ovide.* Agamemnon les voulut enlever, pour nourrir l'armée des Grecs. Cette violence les affligea. Elles implorerent le secours de Bacchus leur bienfaicteur, qui les metamorphosa en pigeons. * Ovide, *l.* 13. *metamorph. fab.* 4.

ANKUDINA, *voyez* TIMOSKA.

ANNA, déesse de l'antiquité, qui présidoit aux années, & à laquelle on faisoit des sacrifices au mois de Mars. D'autres la prennent pour la lune, qui par son cours naturel fait les mois & les années lunaires. Quelques-uns donnent ce nom à Themis, d'autres à Io, & d'autres enfin à l'une des Atlantides, qui allaita Jupiter. * *Voyez* Ovide, *au* 3. *des fastes.*

ANNA-PERENNIS, *cherchez* ANNE, sœur de Pigmalion.

ANNA-XINGA, princesse d'Angola, celebre par son courage, *voyez* ANGOLA.

ANNA, ville de l'Arabie deserte sur l'Euphrate. Quelques geographes la mettent dans la Mesopotamie. Elle est sur l'un & l'autre rivage de ce fleuve; mais la plus grande partie & la plus riche, est du côté de l'Arabie. Elle a été autrefois épiscopale, & on y a compté jusqu'à quatre mille maisons, qui ont été ruinées par les Turcs. Aussi Anna n'est-elle plus si riche, ni si marchande qu'elle étoit autrefois, principalement avant ces guerres. Elle comprenoit diverses isles, sur l'une desquelles on avoit bâti le château. * Pietro della Valle, *voiage de Turquie.*

ANNA (S. d'Anzerma) ville de l'Amerique, *voyez* ANZERMA.

ANNA, grand-prêtre des Juifs, *cherchez* ANANUS.

ANNA (Matthieu) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Cefalu en Sicile, s'est rendu celebre dans le XVII. siecle par ses poësies italiennes. On a de lui une paraphrase poëtique du Pseaume CXVIII. qu'il publia en 1641. à Palerme, où parut aussi la même année sa tragedie de saint Thomas d'*Aquin*, & celle de sainte Marguerite: il en composa encore d'autres, de saint André, & de sainte Agnés, qui n'ont pas vû le jour. Il avoit publié quelques vers dès l'an 1624. mais on ne sçait quand il mourut: seulement on assure qu'il avoit gagné l'estime d'Octave Branciforte, évêque de Cefalu, qui l'avoit fait examinateur synodal. * Echard, *script. ord. Pradi. t.* 2.

ANNA-BERG, sur la petite riviere de Schop, ville d'Allemagne dans la Misnie, bâtie sur la fin du XV. siecle. Elle est dans les montagnes de Schenenberg sur les frontieres de la Bohême, environ à une lieuë de Marienberg. Elle appartient à l'électeur de Saxe, & s'est accruë pour la commodité de ceux qui travaillent aux mines voisines, où l'on trouve des veines d'argent. * Baudrand.

ANNACIOUS, que ceux qui écrivent en latin nomment *Anacieugi*, peuple de l'Amerique dans le Bresil. Ils ont leur pays vers le gouvernement de Porto-seguro. * Baudrand.

ANNAGH, ville d'Irlande dans l'Ultonie, & dans le comté de Cavan. Il y en a une autre de ce nom dans le comté de Downe. * *dict. anglois.*

ANNALES. Histoire chronologique qui contient les noms des rois, des magistrats, les principaux & les plus fameux évenemens des états, année par année, comme sont les annales de Corneille Tacite, les annales ecclesiastiques de Baronius, les annales de France, les annales de la cour; au lieu que l'histoire, dit Aulu-Gelle, raisonne sur ces évenemens & sur les causes qui les ont produites. Du tems de l'ancienne Rome, il n'étoit permis au commencement qu'au souverain pontife d'écrire les annales du peuple Romain, c'est-à-dire, *les choses considerables qui arrivoient chaque année*; & de-là ils étoient appellés, *annales maximi, non à magnitudine, sed quòd eos pontifex consecrasset*, dit Festus. Cette coûtume commença du tems de Numa Pompilius, & dura jusqu'au pontificat de Mutius, mort vers l'an 530. de la fondation de Rome. Après le decès de ce pontife, on grava les évenemens les plus considerables sur du marbre, que l'on exposoit dans la place publique, afin qu'ils fussent vûs & sçûs d'un plus grand nombre de personnes. Mais les differentes revolutions qui sont arrivées à Rome, ont fait perdre ces monumens, dont il ne nous reste rien, ou si peu de chose que nous n'en sçaurions tirer de grands secours pour l'histoire. * Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 18. Cicero, *orat. II.* Pitiscus Lexicon, *antiquitatum.* Du Pin, *histoire profane, tome II.*

ANNAN, fleuve d'Ecosse, *voyez* ANAN.

ANNARE, ou plûtôt *annales*, en latin *lex annalis*, c'étoit parmi les Romains, la loi qui regloit l'âge qu'il falloit avoir pour se presenter aux charges de la republique. On devoit avoir vingt-six ans accomplis pour la charge de questeur, trente pour l'édilité, comme aussi pour entrer dans le senat; trente-sept ans pour la prêture; & quarante-trois ans pour le consulat. Cette loi souffroit cependant dispense dans les cas pressans de la republique; comme on le voit dans l'histoire Romaine à l'égard de Scipion, de Pompée, d'Octavius Cesar, & de plusieurs autres. * Cicero, *Philipp.* 5. *& de orat. liv.* 2. Lamprid. *in Commod. c.* 2. Arnob. *adversf. gent. l.* 2.

ANNARE, *Anarus*, roi de Babylone, s'abandonnoit tellement à ses plaisirs, qu'outre la superfluité des mets les plus rares & les plus exquis, qu'il se faisoit servir sur table, il avoit coûtume de s'y asseoir en habit de femme, tout parfumé de senteurs, & d'y avoir cent cinquante musiciens & joüeurs d'instrumens. * Alexand. *ab Alexandro, lib.* 5. *c.* 2.

☞ Ce nom est sans doute corrompu, & nous ne trouvons point d'*Anarus* dans la suite des rois de Babylone, mais seulement un *Anabus.*

ANNAT (François) Jesuite, confesseur de Loüis XIV. né à Rodez le 5. Fevrier 1590. entra dans la societé au mois de Fevrier 1607. A peine eut-il fait ses premiers exercices communs dans la compagnie, qu'on le destina à regenter la philosophie à Toulouse, ce qu'il fit pendant six ans, puis la theologie dans le même college, qu'il professa pendant sept ans. Le succès qu'il y eut, fit qu'on l'appella à Rome pour exercer l'emploi de censeur des

livres que ceux de son corps publioient, & pour y faire les fonctions de theologien auprès du general de sa compagnie. Etant revenu dans sa province, il fut recteur du college de Montpellier, puis de celui de Toulouse. Il retourna à Rome en 1645. pour une congregation generale de son ordre; là il se distingua si bien, que dix-huit mois après le general Vincent Caraffe le nomma pour remplir la place d'assistant de France, qui vaquoit. Il fut continué dans cet emploi auprès du general François Piccolomini, & fut enfin provincial de la province de France. Ce fut pendant qu'il remplissoit cette dignité qu'il fut choisi en 1654. pour être confesseur du roi Loüis XIV. Pendant les seize années qu'il remplit cette fonction delicate, on remarqua toûjours en lui un parfait desinteressement, beaucoup de modestie & d'humilité, un attachement exact aux observances, & à la discipline de son ordre, & ce que l'on ne peut trop estimer, un grand soin de ne se point servir de son credit pour son utilité particuliere, ni pour l'avancement de sa famille: pas un de ses parens ne put obtenir de lui un seul benefice; on prétend même avoir oüi dire au roi, qu'il ne sçavoit pas si le pere Annat avoit des parens. Au milieu des occupations que lui donnoit son ministere, son zele éclata extrémement contre les disciples de Jansenius, ou ceux qui prétendoient que les cinq fameuses propositions n'entroient point dans le livre de cet évêque d'Ipres. Il composa plusieurs ouvrages contr'eux, & il eut grande part à la condamnation qu'en fit le pape Alexandre VII. & à la signature du formulaire. Il attaqua aussi vivement la version du nouveau Testament imprimé à Mons. Enfin son grand âge lui ayant affoibli l'oüie, il demanda au roi la permission de se retirer, ce que sa majesté ne lui accorda qu'avec beaucoup de regret. Il ne vécut que quatre mois depuis sa sortie de la cour, & mourut dans la maison professe de Paris le 14. Juin 1670. en sa 81. année. On a de lui plusieurs ouvrages en latin & en françois. On imprima les latins à Paris en trois volumes *in 4°.* en 1666. Le premier contient l'ouvrage *de scientia media contra novos ejus impugnatores*, una *cum exercitatione scholastica sub nomine Eugenii Philadelphi*, & *appendice ad Guillelmum Camerarium.* Le second contient l'ouvrage qui a pour titre, *Augustinus à Bajanis*, hoc est Jansenianis, *vindicatus.* On trouve dans le troisiéme les traités suivans, *Catholica disputatio de ecclesia præsentis temporis. De incoacta libertate contra novum Augustinum Iprensis episcopi, Vincentium Lenem, apologistam Jansenii, & commentatorem quinque propositionum. Informatio de quinque propositionibus ex theologia Jansenii collectis, quas episcopi Galliæ Romano pontifici ad censuram obtulerunt. Jansenius à Thomistis gratiæ per seipsam efficacis defensoribus condemnatus. Cavilli Jansenianorum contra latam in ipsos à sede apostolica sententiam, seu confutatio libelli trium columnarum.* Ces ouvrages sont précedés de quelques avertissemens au lecteur, & de quelques notes sur le journal de S. Amour, & sont meilleurs, selon M. Bayle, que les autres; *parce que*, dit-il, *il avoit acquis plus d'habitude de traiter une matiere de theologie selon la methode des écoles, que de la tourner selon le genie du siecle.* Voici quelques-uns des livres françois du pere Annat. *Réponse au livre qui a pour titre*, la theologie morale des Jesuites. Réponse à quelques demandes touchant la premiere lettre de M. Arnauld. *La bonne foi des Jansenistes dans la citation des auteurs. Recüeil de plusieurs faussetés & impostures, contenuës dans le journal de tout ce qui s'est passé en France sur le sujet de la morale & de l'apologie des casuistes. Remedes contre les scrupules, qui empêchent la signature du formulaire. Remarques sur la conduite qu'ont tenuë les Jansenistes dans l'impression & dans la publication du nouveau Testament, imprimé à Mons. La doctrine de Jansenius contraire au S. siege apostolique & à S. Augustin.* On trouvera le titre de quelques autres dans le pere Sotwel. Je ne sçai si c'est du pere Annat, qu'on lit dans le second *Menagiana*, qu'il s'appelloit le *pere Canard*, & qu'il traduisit son nom en latin & se fit appeller *Annat.* Si cela est, il auroit écrit son nom avec une simple *n.* * Bayle, *diction. crit.*

ANNAT (N.) general de l'ordre des peres de la Doctrine Chrétienne, neveu du précedent, étoit tres-sçavant, & publia en latin l'an 1700. un *apparat methodique pour la theologie positive.*

ANNAND, fleuve d'Ecosse, *cherchez* ANAN.

ANNATE, revenu d'un an, ou taxe sur le revenu de la premiere année d'un benefice vacant. Il y a eu dès le XII. siecle des évêques & des abbés, qui par une coûtume, ou par un privilege particulier, recevoient les annates des benefices dépendans de leur diocese, ou de leur abbaye. Etienne, abbé de sainte Genevieve, puis évêque de Tournay, se plaint dans une lettre adressée à l'archevêque de Rheims, que l'évêque de Soissons s'étoit reservé l'annate d'un benefice, dont le titulaire n'avoit pas de quoi vivre. L'an 1126. Pierre, évêque de Beauvais, donna aux chanoines reguliers de l'église de S. Quentin, les annates de toutes les prébendes de son église cathedrale: ce qui fut approuvé par l'archevêque de Lyon, legat du S. Siege, & agréé par le chapitre de Beauvais. Dans le même siecle, l'évêque & le chapitre de l'église notre-Dame de Paris, donnerent aux chanoines reguliers de l'abbaye de saint Victor, les annates de toutes les prébendes de cette église cathedrale. L'évêque de Paris leur accorda aussi depuis les annates de S. Marcel, de S. Germain l'Auxerrois, & de saint Martin des Champs. L'an 1135. Guerin, évêque d'Amiens, fonda une église de chanoines reguliers de l'ordre de saint Augustin, ausquels il donna les annates de toutes les prébendes de son eglise cathedrale. L'archevêque de Cantorbery joüissoit autrefois des annates de tous les benefices de son diocese, par un privilege du pape, comme rapporte Matthieu Paris, dans son *histoire d'Angleterre*, sur l'année 746. Clement V. en 1305. se fit payer les annates des benefices vacans en Angleterre pendant deux ans, comme écrit Matthieu de Westminster, ou pendant trois ans, selon Walsingham. Avant Clement V. les souverains pontifes n'avoient point encore exigé d'Annates; & ce pape ne les exigea pas pour toûjours, ni dans toute l'église: mais pour peu d'années, & seulement en Angleterre. Il s'étoit neanmoins introduit une coûtume à Rome longtems auparavant, qui obligeoit les évêques & les abbés, de payer une certaine somme au pape & aux cardinaux, lorsqu'ils obtenoient leurs provisions. Le pape Boniface IX. se reserva les annates, ou plûtôt la moitié des annates de tous les benefices qui vaqueroient, durant trois ans, dans toute l'étenduë de l'église Catholique: ses successeurs établirent ce droit pour toûjours. Il y eut de grandes contestations sur le sujet des annates dans le concile de Constance en 1414. & l'affaire demeura indécise; parce que les délegués de la nation de France s'opposerent fortement à cette exaction, en consequence de l'édit du roi Charles VI. qui l'avoit condamnée en 1385. Le concile de Bâle, tenu en 1431. défendit les annates, par le decret de la session XII. mais il ordonna que l'on accorderoit au pape un secours raisonnable, pour subvenir aux affaires de l'église, & à l'entretien des cardinaux; que cependant & par provision, les prélats payeroient la moitié de la taxe, que l'on avoit coûtume de payer; & que ce payement se feroit, non point avant la concession des bulles, mais après la premiere année de la joüissance du benefice. Depuis, en la session XXI. le même concile semble abolir entierement les annates; mais il approuve que l'on donne au pape un secours raisonnable, pour soûtenir les charges du gouvernement ecclesiastique. L'assemblée de Bourges en 1438. où assista le roi Charles VII. reçut le decret du concile de Bâle contre les annates, & accorda seulement au pape une taxe moderée sur les benefices vacans, pendant sa vie, & à cause des besoins pressans de la cour de Rome. Il est constant que les rois de France ont toûjours desapprouvé l'exaction des annates. Charles VI. comme nous avons remarqué ci-devant, les défendit dans son royaume en 1385. & renouvella ses défenses en 1418. Ces deux édits furent confirmés en 1422. par le roi Charles VII. qui enjoignit de faire le procès à ceux qui contreviendroient, & qui défereroient aux bulles des papes sur ce sujet. Loüis XI. publia de pareils édits en 1463. & 1464. Les états du royaume, assemblés à Tours en 1493. presenterent au roi Charles VII. une requête pour l'abolition des annates; & le roi François I. fit remontrer au pape

pape l'injuſtice de ces exactions, par les cardinaux de Tournon & de Grammont, ſes ambaſſadeurs extraordinaires en 1532. Henri II. envoya l'an 1547. ſes ambaſſadeurs au concile de Trente, pour faire enſorte que l'on caſsât ces impoſitions. Enfin le roi Charles IX. en 1561. donna ordre à ſon ambaſſadeur auprès du pape, de pourſuivre l'abolition des annates, que la faculté de theologie de Paris avoit declaré ſimoniaques. Ce decret de la faculté, parloit des annates exigées pour les proviſions, ſans le conſentement du roi & du clergé, & non pas de celles qui ſe payent maintenant ſous le titre de *ſubvention*, ſuivant même la diſpoſition du concile de Bâle, *dont nous avons parlé.* * *Voyez les auteurs qui ont traité des annates.*

ANNE, ſœur de *Pygmalion* & de *Didon*, ſuivit ſa ſœur veuve de Sichée, lorſque ſe voyant maltraitée par Pygmalion, elle ſe retira en Afrique. Didon y bâtit, ou plûtôt rétablit la ville de Carthage, l'an 124. depuis le temple de Salomon, 3147. du monde, & 888. ans avant J. C. Les poëtes ont mêlé ce fait hiſtorique d'un grand nombre de fables, dans leſquelles des écrivains peu éclairés ont donné groſſierement. On prétend qu'après la mort de Didon, Iarbas s'étant rendu maître de Carthage, Anne ſa ſœur ſe retira chez Batrus, roi de l'iſle de Malte, & que Pygmalion ſon frere l'ayant voulu enlever, elle s'enfuit en Italie, où après diverſes avantures, elle ſe noya dans le fleuve Numicus ou Numicius. Ovide dit, qu'elle ſe jetta entre les bras de ce fleuve, pour éviter la colere de Lavinie, femme d'Enée. Que celui-ci la cherchant, il la vit au milieu du fleuve, où Anne lui dit qu'elle avoit pris le nom d'*Anna Perennis* Ce fleuve Numicus ou Numicius, dont ce poëte parle ſi magnifiquement, eſt un tres-petit ruiſſeau de la Campagne de Rome, que ceux du pays nomment *Rivo de Nimi*. Le nom d'ANNA PERENNIS, devint fameux chez les Romains, qui celebrerent ſa fête aux ides de Mars. C'étoit une fête de débauches; & on a crû qu'ils s'imaginoient, que la Nymphe ajoûtoit autant d'années à leur vie, qu'ils y bûvoient de coups en ſon honneur. * Ovidius, *l.* 3. *faſt.* Silius Italicus, *l.* 9. *Punic. bell. &c.*

ANNE, mere de *Samuël*, étoit femme d'*Elcana*, levite, des deſcendans de Caath, qui s'étoit établi dans la tribu d'Ephraïm. Elle n'avoit point d'enfans, & ſa ſterilité lui faiſoit répandre continuellement des larmes. Un jour priant dans le tabernacle, elle demanda à Dieu avec ardeur de la vouloir rendre mere, & fit vœu, s'il lui donnoit un fils, de le conſacrer à ſon ſervice. Elle fut exaucée, & l'année d'après 2909. du monde, & avant J. C. 1124. elle accoucha de Samuël, dont le nom ſignifie, *demandé à Dieu*. Anne pour accomplir ſon vœu, conſacra l'enfant à Dieu, & le mit entre les mains d'Heli. Elle eut encore trois fils & deux filles. * I. *des Rois c.* 1. & 2. Joſephe, *l.* 5. *antiquit. Jud. c.* 11.

ANNE, de la tribu de Nephthali, femme de Tobie l'*ancien*, & mere de Tobie *le jeune*. L'écriture dit qu'elle travailloit tous les jours à faire de la toile pour l'entretien de ſa famille, que les aumônes de Tobie avoient reduite dans une grande neceſſité. Un jour elle apporta chez elle un chevreau, qu'elle avoit gagné du travail de ſes mains. Tobie, qui étoit devenu aveugle, l'ayant oüi bêler, lui dit qu'elle prît bien garde que ce chevreau n'eût été dérobé à quelqu'un : ce qui mit cette femme dans une telle colere, qu'elle lui dit avec aigreur, qu'on voyoit bien que toutes ſes eſperances étoient vaines, & que ſes aumônes étoient inutiles. Depuis, elle eut la conſolation de voir revenir le jeune Tobie d'un long voyage; & elle vécut avec ſon mari dans une tres-heureuſe vieilleſſe, après la mort de Sennacherib, ſous qui les Juifs avoient ſouffert une grande perſecution à Ninive. Sennacherib perit l'an du monde 3323. & avant J. C. 712. * *Tobie*, 1. & 2. & *ſeq.* Uſſer. *in annal. vet. Teſtam.*

ANNE, femme de *Raguel*, de la tribu de Nephthali, fut menée à Ninive en captivité par Salmanazar, roi d'Aſſyrie. Elle étoit couſine du vieux Tobie, & fut mere de Sara, femme du jeune Tobie, qui habitoit en Ragés, ville des Medes. * *Tobie*, *VIII.* 4.

ANNE (ſainte) mere *de la ſainte Vierge*, fille de *Mathan*, prêtre de Bethléem, de la tribu d'Aaron: Elle fut mariée à ſaint *Joachim*, & après 20. ou 22. ans de ſterilité, elle enfanta *Marie*, mere de Jeſus-Chriſt. Ceux qui ſuivent un fragment d'Evodius, patriarche d'Antioche, mettent la naiſſance de Jeſus-Chriſt en la quinziéme année de l'âge de la ſainte Vierge. D'où l'on pourroit conjecturer en quelle année elle nâquit, s'il y avoit quelque fond à faire ſur de ſemblables témoignages. Divers auteurs ont crû que ſainte Anne avoit eu trois filles de S. Joachim; & d'autres ont ſoûtenu qu'elle les avoit euës de trois differens maris, qui ſont S. Joachim, Cleophas & Salomé; que du premier elle eut Marie, mere de Jeſus, & que de Cleophas elle eut Marie-Cleophas, femme d'Alphée, & mere de S. Jacques *le Mineur*, de Joſeph *le Juſte*, de Judas dit *Thadée*, & de Simon. Salomé, qu'on prétend être le troiſiéme mari de ſainte Anne, eſt pere de Marie-Salomé, laquelle de Zebedée eut S. Jacques *le Majeur* & S. Jean l'*Evangeliſte*. Cette opinion a paru ſoûtenable à des auteurs de grande autorité, qui l'ont trouvée conforme à l'écriture. Ils s'appuyent ſur ces paroles de S. Jean. *La mere de Jeſus, & la ſœur de ſa mere Marie, femme de Cleophas, & Marie-Magdelaine, étoient près de la croix.* L'auteur de la gloſe ordinaire, ſur l'epître aux Galates, Hugues de ſaint Victor, Pierre Sutor, ſaint Antonin, Ludolphe, Eckius, Jean Gerſon, &c. ſont de ce ſentiment.

Mais le cardinal Baronius, d'autres celebres auteurs, tant anciens que modernes; & les plus habiles critiques, ont rejetté ces ſentimens. Ils ont cru que ſainte Anne, ayant eu la ſainte Vierge dans un âge de ſterilité, ne s'étoit point remariée; que ces femmes qu'on prétend être ſes filles, étoient ſes ſœurs, filles de Mathan, dont l'une nommée *Sobé* eſt mere de ſainte Eliſabeth, qui le fut de ſaint Jean-Baptiſte; & qu'enfin c'eſt la coûtume de l'écriture de donner aux parens le nom de freres & de ſœurs, de quoi ils rapportent divers exemples.

☞ Nous ne ſçavons pas le tems de la mort de ſainte Anne, quoi qu'en ayent dit quelques modernes. On ne peut rien aſſûrer de poſitif ſur ce que nous venons de rapporter de ſa vie : ſon nom eſt ce qu'il y a de plus certain. Encore n'en eſt-il point parlé dans l'écriture, ni dans les peres des trois premiers ſiecles de l'égliſe. Saint Epiphane eſt le premier qui en ait fait mention. Le premier monument où l'on trouve des circonſtances de ſa vie, a été rejetté par les peres, comme apocriphe. Il étoit intitulé, *De la Naiſſance de la Vierge.* La fête de ſainte Anne ſe celebroit parmi les Grecs dès le VI. ſiecle, & Juſtinien bâtit une égliſe à Conſtantinople l'an 550. en ſon honneur; mais on n'aſſûroit pas encore qu'Anne fût la mere de la Vierge. Juſtinien II. en bâtit auſſi une dans le VIII. ſiecle, & l'on ne doutoit plus alors que cette Anne ne fût mere de la Vierge. On celebroit ſa fête avec ſolemnité le 25. de Juillet. Le culte de ſainte Anne ne s'eſt pas introduit ſi-tôt dans les égliſes d'Occident; quoique dès le tems de Charlemagne on y ſçût les hiſtoires que les Grecs débitoient touchant ſaint Joachim & ſainte Anne. On ne faiſoit encore la fête ni de l'un, ni de l'autre du tems de ſaint Bernard; elle s'eſt introduite depuis; & le pape Gregoire XIII. ordonna par une bulle du 15. Mai 1584. qu'on la celebreroit par tout le 26. de Juillet. Urbain VIII. en ordonna l'obſervation comme de précepte en 1642. Dans quelques égliſes, elle ſe fait le 28. du même mois; dans quelques dioceſes, elle eſt chomée, & dans d'autres elle ne l'eſt pas. On croit que ſon corps avoit été apporté de Paleſtine à Conſtantinople vers l'an 710. d'où l'on tient que ſa tête fut envoyée par Loüis de Blois, au commencement du XIII. ſiecle, à Chartres, où l'on prétend avoir cette relique dans la cathedrale. Les Allemands prétendent auſſi avoir une tête de ſainte Anne à Duren, petite ville du duché de Juliers, où elle a été apportée de Mayence; & Trithême fait mention d'une tête de cette Sainte, qui étoit à Urſitz, ville du dioceſe de Wirtzbourg. L'égliſe cathedrale de la ville d'Apt en Provence, prétend poſſeder par tradition les reliques de ſainte Anne, qu'elle dit avoir reçûës de ſaint Auſpice ſon premier évêque, & dont la tranſlation ſe fit dans le VIII. ſiecle, ſous le regne de Charlemagne en 801.

Diverses églises, qui ont de ces mêmes reliques, soûtiennent qu'elles les ont reçûës de celle d'Apt ; mais on ne peut faire aucun fonds sur toutes ces prétenduës reliques, de la verité desquelles on n'a aucune preuve. * *Saint Jean, c. 19. v. 25. Saint Luc, c. 1. v. 5.* Niceph. *l. 2. hist. c.* 3. S. Hieronym. *in 1. c. Matth. & in Epist. Jac.* Saint Jean de *Damas, l. 4. de fide Orth. c. 35. & orat. 2. de nativ. B. M.* Jean Gerson, *serm. de nat. B. M. & in Joseph.* Eckius, *serm. de S. Anna.* Baronius, *in Annal. n.* 4. Riccioli, *chron. reform. l. 8. c. 19. n. 13. & seq. &c.* Tillemont, *mem. eccles.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Juillet.*

ANNE, prophetesse, fille de *Phanuel* de la tribu d'Aser, se rendit le modele de toutes les veuves, après sept ans de mariage. Car elle passa le reste de sa vie, jusques à l'âge de 84. ans, dans les jeûnes & dans la priere, demeurant tout le jour au temple. Lorsque le Sauveur du monde y fut presenté, elle annonça ses grandeurs, & joignit un témoignage public à celui que le vieillard Simeon lui avoit déja rendu. Cette sainte Veuve mourut peu de tems après avoir eu la consolation de voir le Sauveur que Dieu avoit envoyé au monde : ce fut l'année même de la naissance de Jesus-Christ. * *Saint Luc, c. 5.* Juvencus, *hist. evangel. l. 1.*

ANNE, grand prêtre des Juifs, *cherchez* ANANUS.

ANNE COMNENE, fille de l'empereur ALEXIS Comnene, dit l'*Ancien*, & d'*Irene*, s'est renduë plus illustre encore par son sçavoir & par son esprit, que par sa qualité & par sa naissance. Zonare assûre que cette princesse aimoit l'étude avec une ardeur extrême, & qu'elle en faisoit son occupation ordinaire ; & que non seulement elle s'attachoit à l'histoire & aux belles lettres, mais encore à la philosophie. Elle écrivit en quinze livres l'histoire du regne de l'empereur Alexis Comnene, son pere, depuis l'an 1069. jusqu'à l'an 1118. Ce regne avoit été de 37. ans 4. mois & 15. jours, depuis le 1. jour d'Avril, qu'Alexis se fit couronner en 1081. jusqu'à sa mort arrivée le 15. Août 1118. Anne Comnene promet dans la préface de son histoire, de n'y rien dire qu'on puisse accuser de complaisance & de flatterie, & qui ne soit tres-conforme à la verité. Cependant son histoire semble être un éloge continuel ; & les auteurs Latins sur-tout ne conviennent pas de tout ce qu'elle y rapporte. Ils ne parlent d'Alexis Comnene, que comme d'un prince fourbe & dissimulé, dont le regne fut plus remarquable par ses lâchetés, que par ses belles actions. A la verité, son injuste jalousie fit grand tort aux François, qui se croiserent sous Godefroy de Boüillon, pour la conquête de la Terre-Sainte. Mais peut-être qu'il y a trop d'aigreur dans les ouvrages des Latins, & trop de loüanges dans celui d'Anne Comnene. Hoeschelius en publia les huit premiers livres, qu'il avoit tirés de la bibliotheque d'Ausbourg. J. Gronovius y travailla depuis ; & en 1651. le P. Nicolas Poussin Jesuite, les donna avec sa traduction latine, que nous avons de l'impression du Louvre. Du Cange en a donné une édition ornée de sçavantes notes. Ensuite le président Cousin nous a encore donné une traduction en notre langue, de l'*Alexiade*, qui est écrite avec beaucoup d'art & d'éloquence, & qu'on pourroit en quelque façon mettre en parallele avec l'histoire de Quinte-Curce. *Voyez* les préfaces des differentes éditions de l'histoire d'Anne Comnene. * Gesner. Possevin. Vossius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccles. du XII. siecle.*

IMPERATRICE DE CONSTANTINOPLE.

ANNE de Savoye, imperatrice de Constantinople, fille d'AMDE'E V. comte de Savoye, & de *Marie* de Brabant, sa seconde femme, fut promise à *Andronic* III. dit *le Jeune*, de la famille des Paleologues, fils de *Michel* Paleologue, empereur d'Orient, & de *Marbon* Armenie, & petit-fils d'*Andronic* Paleologue, dit le *Vieil*, aussi empereur. Elle arriva l'an 1337. à Constantinople avec un équipage tres-magnifique. Andronic *le Jeune*, son époux, qui avoit été si méchant fils, fut puni de sa dureté par des malheurs continuels. Il laissa deux fils, ausquels il donna pour tuteur Jean Cantacuzene, qui les dépoüilla en 1345. Ce fut aussi l'année de la mort d'Anne, à qui cette disgrace fut tres-sensible. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

REINES DE FRANCE.

ANNE, reine de France, fille de JAROSLAS ou *Gergas*, roi de Russie, fut mariée en 1044. à *Henri* I. roi de France. La chronique d'Angers & celle de Vendôme, mettent ce mariage en 1051. Elle fut mere de PHILIPPE I. roi de France, de *Robert*, mort jeune, & d'HUGUES surnommé *le Grand*, comte de Vermandois. Guillaume de Jumieges lui donne encore une fille. Anne fit bâtir l'abbaye de saint Vincent de Senlis, où elle se retira après la mort du roi son mari. En 1062. elle reprit une seconde alliance avec *Raoul* II. dit *le Grand*, comte de Crespi & de Valois. Mais ce comte étant mort en 1066. Anne se voyant encore veuve & sans appui, alla mourir en son pays. Le pere Menestrier Jesuite, a prétendu avoir trouvé le tombeau de cette princesse en l'abbaye de Villiers, ordre de Cîteaux, près la Ferté-Alais, en Gâtinois, & qu'elle se nommoit Agnés, ainsi qu'on le lit sur sa tombe plate. *Hic jacet domina Agnes, uxor quondam Henrici regis.* * *Memoires pour servir à l'histoire de France dans le journal des sçavans*, 22. *Juin* 1682. *Consultez sur l'histoire de cette reine* Guillaume de Jumieges, *l. 7. hist. c.* 28. *Le continuateur d'*Aimoin, *un fragment de notre histoire, & la lettre de* Gervais, *archevêque de Reims, que nous avons dans le IV. volume des historiens de France, du sieur* Du Chêne.

ANNE de Bretagne, reine de France, & duchesse de Bretagne, fille & heritiere du duc FRANÇOIS II. & de *Marguerite* de Foix, nâquit à Nantes le 16. Janvier de l'an 1476. Le duc François son pere, l'avoit promise à Maximilien d'Autriche ; mais ce duc étant mort quelque tems après la perte de la bataille de saint Aubin-du-Cormier, elle fut mariée à *Charles* VIII. roi de France : lequel renvoya Marguerite d'Autriche, qu'il avoit déja fiancée. Marguerite étoit fille du même Maximilien, roi des Romains, que ce double affront chagrina extrémement. Anne étoit une princesse qui avoit beaucoup d'esprit, de beauté, de grandeur d'ame & de pieté. Elle gouverna tres-sagement pendant le voyage que le roi Charles VIII. fit en Italie, pour la conquête du royaume de Naples. Après avoir eu trois fils & une fille, qui moururent jeunes, elle eut la douleur de se voir veuve par la mort de Charles, arrivée le 7. Avril 1498. *Louis* XII. lui succeda ; & après avoir fait declarer nul son mariage avec Jeanne de France, fille de Loüis XI. il épousa la reine *Anne* le 8. Janvier 1499. Ce prince l'avoit aimée avant son mariage avec Charles VIII. lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Orleans ; & on assûre même que le duc François avoit quelque penchant à la lui faire épouser. Il avoit conservé pour elle beaucoup de respect & d'amour, & il lui en donna des marques à son avenement à la couronne, par l'empressement qu'il eut de l'épouser. Il lui laissa le revenu de son duché, qu'elle employoit en actions de pieté & de generosité. On dit que c'est cette reine qui commença à faire élever à la cour des filles de qualité, que l'on a appellées depuis, *filles de la reine*. Elle avoit sa garde de Bretons, qui se rendoit ordinairement sur cette terrasse du château de Blois, qu'on nomma le *porche aux Bretons*, où elle les voyoit avec plaisir. Elle fit divers fondations ; comme celle des Minimes de Nigeon près de Chaillot, à un quart de lieuë de Paris, celle de l'Observance de Lyon au fauxbourg de Veze, & ailleurs. Elle contribua encore beaucoup à celle des Minimes de la Trinité du mont de Rome, que le roi Charles VIII. y établit. Anne de Bretagne mourut au château de Blois le 9. Janvier de l'an 1514. & elle fut portée avec grande pompe à saint Denys, où elle est enterrée avec le roi Loüis XII. sous un magnifique tombeau de marbre, que fit faire le roi François I. Cette reine donna aux principales dames de sa cour la *Cordeliere*, qui étoit une espece d'ordre ou de devise, qu'elle institua en l'honneur des cordes dont Notre-Seigneur fut lié en sa passion, & pour la devotion qu'elle portoit à saint François d'Assise, dont elle portoit le cordon. * *Voyez les memoires de* Philippe de Comines, Guillaume de Jaligni, Claude de Seissel, Jean

d'Auton, Brantome, *vie des dames illustres*. Argentré, *histoire de Bretagne*, &c. *Nouvelles hist. de Bretagne*. Le P. Anselme.

ANNE d'Autriche, reine de France, fille aînée de PHILIPPE III. roi d'Espagne, & de *Marguerite* d'Autriche, fut mariée au roi *Louis* XIII. dit *le Juste*, par procureur le 18. Octobre 1615. à Burgos en Castille, puis le 25. Novembre suivant, dans l'église de Bourdeaux, où l'évêque de Xaintes fit la ceremonie. Après la mort de Loüis XIII. Loüis XIV. son fils séant en son lit de Justice au parlement de Paris, le 18. Mai 1643. la fit déclarer regente du royaume, dont elle prit l'administration pendant la minorité du roi. On verra l'histoire de sa regence, dans l'article du regne de LOUIS XIV. C'est cette reine qui a fait bâtir au fauxbourg saint Jacques à Paris, la magnifique église du Val-de-Grace. Elle mourut au Louvre à Paris le 20. Janvier de l'an 1666. âgée de 64. ans & 4. mois moins deux jours. Son corps fut porté avec grand pompe à saint Denys la nuit du 28. Janvier, & y fut enterré le 12. Fevrier suivant. Son cœur est à l'abbaye du Val-de-Grace.

REINES D'ANGLETERRE.

ANNE de Cléves, reine d'Angleterre, fille de JEAN III. du nom, duc de Cleves & de Juliers, comte de la Marck, & de Marie duchesse de Juliers & de Mons, comtesse de Ravensberg fut mariée le 6. Janvier 1540. à *Henri* VII. roi d'Angleterre, dont elle fut la quatriéme femme. Elle avoit beaucoup d'esprit, de fierté & d'ambition. Ce fut par son conseil qu'Henri unit la dixiéme partie des biens ecclesiastiques au domaine de la couronne, & qu'il supprima l'ordre de saint Jean de Jerusalem ou de Malte en Angleterre. Thomas Cromwel, qui manioit toutes les affaires de l'état, avoit fait le mariage de Henri & d'Anne. En 1540. il eut la tête coupée, après avoir été convaincu de diverses entreprises criminelles; & la mort de ce ministre causa la ruine de la reine. Henri qui commençoit à s'en dégoûter, lui fit dire après six mois de mariage, qu'il ne la pouvoit plus reconnoître pour sa femme, puisqu'elle étoit Lutherienne. Ce compliment irrita la fierté d'Anne. Elle parla avec mépris de l'inconstance du roi, & dit qu'elle avoit été promise à un autre avant son mariage avec Henri. C'en fut assez pour donner prétexte à des juges complaisans & flatteurs de prononcer une sentence de separation en l'année 1540. Le roi en témoigna un plaisir extrême, & huit jours après il se remaria pour la cinquiéme fois avec Catherine Howard, à laquelle il fit d'abord couper la tête, parcequ'il ne l'avoit pas trouvée vierge. Cette avanture vengea la princesse de Cléves, qui se retira chez son frere, où elle mourut l'an 1557. * Du Chêne, *hist. d'Angl.* De Thou, *hist.*

ANNE, fille de FREDERIC II. roi de Danemarck, épousa *Jacques* VI. roi d'Ecosse, puis d'Angleterre I. du nom, & mourut le 2. Mars 1619. On en peut voir les particularités dans les *memoires* de Melvil. *Voyez* aussi la chronique de Backer.

REINE DE DANEMARCK.

ANNE de Brandebourg, reine de Danemarck, fille de JEAN II. de ce nom, électeur de l'empire, & de *Marguerite* de Saxe, fut mariée le 10. Avril 1502. à *Frederic* I. roi de Danemarck, qu'on dépoüilla depuis de ses états, & mourut le 2. Mai 1521. âgée de 34. ans.

REINE D'ESPAGNE.

ANNE d'Autriche, reine d'Espagne, fille aînée de l'empereur MAXIMILIEN II. & de *Marie* d'Espagne, nâquit en la ville de Cigale le 11. Novembre 1549. Le roi Philippe II. ayant perdu Elisabeth de France sa troisiéme femme, épousa avec dispense du pape la princesse Anne sa niéce en 1570. elle passa dans les pays Bas, où après avoir fait son entrée à Anvers & dans les autres villes, & avoir reçu les honneurs dûs à son rang & à sa naissance, elle s'embarqua à Flessingue le 25. Septembre. La reine Elisabeth la fit recevoir dans les ports d'Angleterre, où elle s'arrêta; & lorsqu'elle fut arrivée heureusement en Espagne, on fit de grandes magnificences pour celebrer son mariage, que le ciel benit par la naissance de cinq fils & d'une fille. PHILIPPE III. roi d'Espagne, fut le seul qui resta de ces enfans. Au reste cette sage princesse, sœur d'*Elisabeth* reine de France, femme du roi *Charles* IX. étoit recommandable par sa douceur, par sa patience, par sa pieté & sa charité. Le roi Philippe II. tomba dangereusement malade en 1580. La reine Anne le servit toûjours avec un soin extrême; & peu de tems après, étant attaquée d'une fievre fâcheuse, elle mourut le 25. Octobre de la même année 1580. S. Charles Borromée prononça lui-même l'oraison funebre de cette reine, aux obseques qui lui furent faites à Milan le 6. Septembre 1581. * Tripotius. Strada. De Thou. Mariana. Hilarion de Coste, *éloges des dames illustres*.

REINE DE HONGRIE ET DE BOHEME.

ANNE Jagellon ou de Hongrie, reine de Hongrie & de Bohême, fille de LADISLAS VI. roi de Hongrie & de Bohême, & d'*Anne* de Foix, fille de *Jean*, comte de Candale, épousa en 1521. *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, fils puîné de *Philippe* I. roi d'Espagne, après la mort de *Louis*, dit *le Jeune*, roi de Hongrie & de Bohême son frere, mort sans posterité le 29. Août 1526. Elle succeda à ses états: & Ferdinand fut couronné à Albe l'an 1527. Un autre parti avoit déja élû roi, dès le 11. Novembre 1526. Jean de Zapol, comte de Scepus & waivode de Transsilvanie, qui s'étoit mis sous la protection de Soliman, empereur des Turcs. Il prit les armes contre l'archiduc Ferdinand & Anne, & porta nt la guerre dans leurs états, il assiega Vienne en Autriche l'an 1529. Cette reine témoigna dans cette conjoncture beaucoup de prudence & de courage; & Ferdinand, depuis empereur, trouva dans la constance de cette princesse, une consolation aux maux, dont il se voyoit accablé. Leur mariage fut suivi de la naissance de quinze enfans, quatre fils & onze filles. Elle les élevoit avec soin, & s'occupoit à des exercices de pieté, dans le tems que le roi son époux étoit obligé de faire tête ou aux Turcs ou aux Protestans. Entre ses filles, *Anne* d'Autriche, princesse d'un grand merite, fut mariée par l'empereur Charles V. son oncle l'an 1546. à *Albert* duc de Baviere. Deux autres ont été meres de deux de nos reines de France. *Marguerite* d'Autriche, reine d'Espagne fut mere d'ANNE d'Autriche, épouse de Louis XIII. & mere de *Louis* XIV. *Jeanne*, grande duchesse de Toscane eut de *François* de Medicis, *Marie* épouse d'*Henri* IV. & mere de *Louis* XIII. Ce fut aux couches de la princesse *Jeanne* que mourut la reine Anne d'Hongrie, le 27. Janvier de l'an 1547. * Gans, *in Arb.* De Thou. Mariana. Matthieu. Hilarion de Coste, &c.

REINES DE POLOGNE.

ANNE de Pologne ou Jagellon, reine de Pologne, étoit fille du roi SIGISMOND I. & de *Bonne* Sforce fille de *Jean Galeas*, duc de Milan, & sœur du roi *Sigismond* II. surnommé *Auguste*. Après la mort de ce dernier en 1572. Henri duc d'Anjou, depuis roi de France, III. de ce nom, fut mis en sa place, & couronné le 15. Fevrier de l'an 1574. Mais lorsqu'il fut sorti de Pologne, au mois de Juin, on élut Estienne Bathori, prince de Transsilvanie, qui fut couronné le premier jour de May de l'an 1576. Pour complaire aux états du royaume, il épousa *Anne* de Pologne, quoique sexagenaire, & incapable d'avoir des enfans. La princesse eut aussi cette complaisance pour ces mêmes états, & voulut bien se sacrifier, pour établir la paix & la tranquillité dans le royaume. Le roi Etienne mourut le 13. Decembre de l'an 1586. & la reine passa le reste de ses jours dans un saint veuvage, jusqu'en 1596.

ANNE d'Autriche, reine de Pologne & de Suede fille de CHARLES d'Autriche, archiduc de Gratz, &c. & de *Marie* de Baviere, & sœur de l'empereur *Ferdinand* II. nâquit à Gratz le 15. Août de l'an 1573. & fut élevée par sa mere, qui étoit une tres-sage princesse, dans des sentimens d'une grande pieté. Elle frequentoit tres souvent les sacremens de la penitence & de l'eucharistie, & ne trouvoit de plaisir que dans les entretiens spirituels, dans

la lecture des livres saints, & dans la meditation des mysteres du salut. Ses visites ordinaires se faisoient dans les monasteres & dans les hôpitaux, & on ne vit jamais de princesse plus affectionnée aux exercices de charité & de devotion. Après la mort d'Etienne Bathori roi de Pologne, quelques senateurs élurent Maximilien d'Autriche le 12. Août de l'an 1587. mais Sigismond III. roi de Suede avoit déja été élû le 9. du même mois; cette concurrence fut le sujet d'une guerre, qui ne fut point avantageuse à Maximilien. Le cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis le pape Clement VIII. étant legat en Pologne, termina ce grand differend. Ensuite voulant affermir la paix qu'on venoit de conclure, il proposa le mariage d'Anne d'Autriche avec le roi Sigismond. On celebra leurs nôces en 1592. & l'archiduchesse sa mere voulut la conduire elle-même en Pologne. Le roi étoit charmé du merite & des vertus d'Anne, de laquelle il eut deux filles & un fils unique, LADISLAS IV. qui a été aussi roi de Pologne. Elle mourut extrêmement jeune l'an 1595. Sigismond épousa en secondes nôces *Constance* d'Autriche, sœur d'*Anne*. * Gusman, *in vita Marg. Aust.* Hilarion de Coste, *éloge des dames illustr.* &c.

PRINCESSES, DUCHESSES, &c.

ANNE de Lorraine, princesse d'Orange, dame d'un grand jugement & d'une pieté exemplaire, étoit fille d'ANTOINE duc de Lorraine & de Bar, & de *Renée* de Bourbon, fille de *Gilbert* de Bourbon, comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, viceroi de Naples, &c. Anne nâquit le 25. Juillet de l'an 1522. & épousa 1°. par traité du 22. Août 1540. *René* de Nassau de Châlon, Prince d'Orange. Mais elle ne vécut pas long-tems avec ce prince; car il mourut sans posterité le 15. du mois de Juillet 1544. au camp de l'empereur Charles V. devant la ville de saint Dizier. 2°. *Philippe* de Croy I. de ce nom, duc d'Arschot; & *c'est de ce mariage que descendent les ducs de Croy & d'Havré.*

ANNE de Saxe, princesse d'Orange, étoit fille de MAURICE duc & électeur de Saxe mort en 1553. Auguste de Saxe son oncle la maria l'an 1561. à *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, qui étoit veuf d'une autre *Anne* comtesse de Buren, &c. Les nôces se firent à Leipsic, avec beaucoup de magnificence. Divers princes s'y trouverent, & entr'autres Frederic roi de Danemarck. Ce mariage fut tres-fecond. Anne en eut divers enfans, & entr'autres MAURICE, prince d'Orange, capitaine general de la republique d'Hollande; *Anne* femme de *Guillaume-Louis* comte de Nassau, gouverneur de Frise; & *Emilie* mariée l'an 1597. à *Emmanuel* I. prince de Portugal, & viceroi des Indes. Anne de Saxe princesse d'Orange mourut vers l'an 1573. Le prince *Guillaume* épousa le 12. Juin 1574. *Charlotte* de Bourbon fille de *Louis*, duc de Montpensier, qui avoit été abbesse de Joüare, & qui s'étoit faite Huguenote. * De Thou, *histoire liv.* 28. La Pise, &c.

ANNE de Savoye, princesse de Tarente, fille d'AMEDÉ'E IX. dit *le Bienheureux*, & d'*Ioland* de France, fille du roi *Charles* VII. & sœur de *Louis* XI. fut mariée à *Frederic* d'Aragon prince de Tarente, puis roi de Naples & de Sicile. Ce prince étoit fils puîné de *Ferdinand* I. dit *le Bâtard*, roi de Naples & de Sicile, & frere d'*Alfonse*. Son mariage fut conclu à la Lande, dans le diocese de Chartres, le 1. du mois de Septembre de l'an 1478. par l'autorité du roi Loüis XI. oncle d'Anne de Savoye. Loüis lui promit une terre de douze mille livres de rente, avec les comtés de Roussillon & de Cerdagne, à la charge de l'hommage; & Ferdinand I. constitua deux cens mille ducats à son fils Frederic, qui fut depuis roi de Naples & de Sicile, après Ferdinand II. son neveu, l'an 1496. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

ANNE de Cypre, duchesse de Savoye, fille de JANUS roi de Cypre, de Jerusalem, & d'Armenie, fut promise en mariage, par contrat du 9. Août 1431. à *Amedée* de Savoye, prince de Piémont, fils d'*Amedée* VIII. premier duc de Savoye & de *Marguerite* de Bourgogne. Mais ce prince étant mort quelque-tems après, on résolut de la marier avec *Louis*, comte de Geneve, fils puîné du même *Amedée* VIII. Cette alliance fut arrêtée & concluë à Nicosie, le 1. jour de l'an 1432. La princesse Anne, dont Olivier de la Marche parle comme de la plus belle princesse de son tems, eut en dot cent mille ducats d'or de Venise, & le duc Amedée lui assigna dix mille écus de doüaire. Jean de Luzignan, prince d'Antioche, fils aîné du roi Pierre de Luzignan, comte de Tripoli, & les évêques de Paphe, de Famagouste & de Tortone se trouverent à ce traité; & la ceremonie des nôces se fit au mois de Fevrier de l'an 1433. Le duc de Savoye y avoit invité Marguerite sa fille, femme de Loüis III. roi de Naples, comte de Provence, &c. Elle s'y trouva, & avec elle le duc de Bourgogne, Hugues de Luzignan cardinal de Cypre, oncle de la princesse, le duc de Bar, le comte de Nevers, le prince d'Orange, le comte de Fribourg, & d'autres Seigneurs de consideration. Loüis son mari fut depuis Duc de Savoye; & la princesse son épouse, qui étoit belle, spirituelle & adroite, le gouverna si absolument, qu'elle disposa de toutes les charges & des finances. Elle se servit de son autorité pour fonder diverses maisons religieuses, comme le monastere des Cordeliers de Genéve, une chapelle de sainte Anne dans l'église des Dominicains de Chambery, les Observantins de Turin & de Nice, &c. *Voyez* sa posterité à l'article de SAVOYE. Ce prince mourut le 29. Janvier de l'an 1465. La princesse Anne son épouse avoit déja payé le tribut à la nature le 11. Novembre 1462. & fut enterrée, avec l'habit de S. François, dans l'église des Cordeliers qu'elle avoit fondée. * Olivier de la Marche, *dans ses memoires.* Monstrelet, *tom. II. fol.* 66. Chronique de Savoye, *l.* 3. *c.* 27. Guichenon, *hist. de Savoye.*

ANNE de Danemarck, duchesse de Saxe, fille de CHRISTIEN III. roi de Danemarck, & de *Dorothée* de Saxe, fut mariée au mois d'Octobre de l'an 1548. à *Auguste* duc, & depuis électeur de Saxe, fils d'*Henri* & frere de *Maurice*. Ce dernier avoit eu beaucoup de part aux guerres d'Allemagne, dans le XVI. siecle, & l'empereur Charles V. lui avoit donné la confiscation des biens de Jean Frederic duc & électeur de Saxe. Comme Maurice n'avoit point d'enfans, & qu'en effet Auguste son frere lui succeda depuis, le roi de Danemarck fit mettre dans le contrat de mariage de sa fille, que le même Auguste renonceroit aux biens provenus de la confiscation du duc Jean-Frederic, témoignant par cette clause qu'il n'approuvoit pas ce qui s'étoit passé. Cependant Christien né de ce mariage en 1560. fut électeur, après la mort de son pere, arrivée le 2. Fevrier de l'an 1586. Anne étoit morte en 1585. & *Auguste* avoit pris une seconde alliance avec *Agnés-Hedwige*, fille de *Joachim-Ernest* prince d'Anhalt. * Jacques-Auguste de Thou, *hist. l.* 5. Berthius, *rer. Germ. lib.* 2. &c.

ANNE de Pologne, duchesse de Pomeranie, fille de *Casimir* roi de Pologne, & d'*Elisabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, sœur de *Ladislas* roi de Hongrie, épousa *Bogislas* ou *Boleslas* X. de ce nom, duc de Pomeranie & de Stetin, à qui ses belles actions firent meriter le surnom de *Grand*. Il étoit alors veuf *de Marguerite* de Brandebourg, fille de *Frederic* II. Anne qui étoit une princesse sage & pieuse, mais extrêmement delicate, & d'une foible santé, mourut en 1503. après quelques années de mariage.

ANNE de France, dame de Beaujeu, duchesse de Bourbon, fille du roi LOUIS XI. & de *Charlotte* de Savoye sa deuxiéme femme, fut accordée en 1471. à Nicolas d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson; mais ce traité n'ayant point eu d'effet, elle fut promise deux ans après, par contrat passé à Gergeau le 3. Novembre, à *Pierre* de Bourbon, sire de Beaujeu, depuis duc de Bourbon, qui l'épousa l'an 1474. Le roi pere de cette princesse, sûr de sa capacité, & prévenu de tendresse pour elle, l'établit, par son testament, gouvernante du royaume & de la personne du roi Charles VIII. son frere. Cette préference soûleva les grands du royaume, qui furent vaincus dans la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488. La princesse gouverna sagement; & le duc Pierre son mari eut part au gouvernement. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURBON. Elle mourut dans son château de Chantelle le 4. Novembre 1522. âgée d'environ 60. ans. * *Voyez* les memoires de Philippe de Comines, Robert Gaguin, Pierre Matthieu, Mezeray, le pere Anselme, &c.

ANNE de Bourgogne, fille de JEAN surnommé *Sans peur*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviere, fut mariée en 1423. à *Jean* d'Angleterre, duc de Bedfort, regent du royaume de France, pour son neveu Henri VI. roi d'Angleterre. Cette princesse mourut sans avoir eu d'enfans, dans l'hôtel de Bourbon le 14. Novembre de l'an 1432. âgée de 28. ans. Son corps est aux Celestins de Paris, & son cœur au grands Augustins.

ANNE de Bourbon, duchesse de Nevers, fille de LOUIS II. duc de Montpensier, & de *Jacqueline* de Longwic, comtesse de Bar-sur-Seine, fut mariée en 1561. à *François* de Cleves II. de ce nom, duc de Nevers, & elle mourut sans enfans, en 1594.

ANNE d'Est ou de Ferrare, duchesse de Guise & de Nemours, étoit fille d'HERCULE II. duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille puînée du roi *Louis* XII. On lui donna au baptême le nom d'Anne, en memoire de son ayeule Anne de Bretagne. La duchesse Renée de France aimoit les nouveautés que Calvin avoit introduites dans la religion. Une certaine fille de Ferrare, nommée *Fulvia Olympia Morata*, lui avoit inspiré ces sentimens; mais le duc prit soin d'en éloigner ses enfans. On envoya Anne en France, & en 1549. le roi Henri II. son cousin la maria, au château de S. Germain en Laye, à *François* de Lorraine, duc d'Aumale, puis second duc de Guise, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan, & grand-veneur de France, gouverneur du Dauphiné, & lieutenant general des armées de sa majesté. La princesse Anne étoit une des plus belles personnes de son tems, & une de celles qui avoient le plus d'esprit & de sagesse. Elle eut de son mariage six fils & une fille. Lorsque le duc de Guise eut été assassiné par Poltrot en 1563. Anne ne negligea rien pour prendre vengeance de cette perfidie. Depuis elle se remaria à *Jacques* de Savoye, duc de Nemours, fils de *Philippe* & de *Charlotte* d'Orleans, qu'elle perdit encore le 15. Juin de l'an 1585. après en avoir eu deux fils & une fille, & passa encore 23. ans en viduité. Cette princesse eut beaucoup de part aux desseins de la ligue, dont ses fils étoient non-seulement les partisans les plus zelés, mais encore les chefs les plus considerables. Elle mourut à Paris le 17. May 1607. âgée de 76. ans. Son corps fut porté à Annecy en Savoye, pour y être enterré auprès du duc de Nemours son second mari; & son cœur à Joinville, où est le tombeau du duc de Guise. Nous avons divers éloges funebres de cette princesse, & entr'autres un de Severin Bertrand, docteur, curé de la Ferté-Bernard.

ANNE de Bourbon, fille de JEAN I. comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* de Vendôme, fut dame de Calli, de Quilleboeuf, &c. du côté de sa mere, qui avoit herité des terres de *Bouchard* VII. son frere. Elle épousa 1°. *Jean* de Berry, comte de Montpensier, fils de *Jean* de France duc de Berry, qui étoit fils du roi *Jean* dit le *Bon*. Ce comte étoit veuf de *Marie* de France, fille de *Charles*, lorsqu'il épousa Anne de Bourbon. 2°. *Louis* dit *le Barbu*, duc de Baviere & seigneur d'Ingolstad, & mourut en travail d'enfant à Paris, ayant fait son testament en 1404.

ANNE, dauphine d'Auvergne, comtesse de Forez, dame de Mercœur, puis duchesse de Bourbon, fille unique & heritiere de BERAUD II. comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, surnommé *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, dame d'Ussel, fut accordée à *Louis* II. duc de Bourbon, par traité passé à Montbrison en Forez le 4. Juillet de l'an 1368. & le mariage s'accomplit le 19. Août 1371. Cette princesse celebre par sa sagesse & par sa pieté, eut part à toutes les fondations pieuses du duc son mari, qui ajoûta des terres tres-considerables à celles qui étoient déja dans sa maison. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURBON. Elle fit son testament le 19. Septembre 1416. & fut enterrée dans la chapelle de Bourbon, du prieuré de Souvigni, que le duc son mari avoit fait bâtir. * Jean d'Orronville, *vie de Louis II. duc de Bourbon*.

ANNE de Viennois, comtesse de Savoye, fille d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues* XI. comte de Viennois, & de sa troisiéme femme *Beatrix*, fille de *Boniface* I. marquis de Montferrat, fut mariée à *Amedée* IV. comte de Savoye: dont il eut deux filles. *Voyez* AMEDE'E IV.

ANNE dauphine, comtesse d'Albon & de Viennois, fille de GUIGUES XII. dauphin de Viennois, & de *Beatrix* de Savoye, & sœur de *Jean* I. aussi dauphin, lequel étant mort sans enfans en 1282. la laissa heritiere de ses états, épousa *Humbert* baron de la Tour du Pin, qu'on dit être une branche de celle de la Tour d'Auvergne. Mais Robert duc de Bourgogne obtint de l'empereur Rodolphe l'investiture du Dauphiné, prétendant qu'étant un fief masculin, il étoit le plus habile à succeder au dauphin Jean, qui étoit mort sans posterité. Ce duc étoit Robert II. petit-fils d'Eudes III. frere du dauphin André, dit *Guigues* XI. ayeul de la dauphine Anne. Amedée IV. comte de Savoye, appuyoit les interêts de Robert, & l'on en vint à une guerre ouverte, qui fut mêlée de sanglans combats, & de plusieurs sieges. Le roi Philippe *le Bel* s'étant porté pour mediateur entr'eux, il fut fait un accommodement qui contenta le duc, qui maintint Anne & Humbert dans la possession de cette principauté, & qui l'assura à leurs descendans: mais les differens qui s'étoient élevés entre le dauphin & le comte de Savoye, ne cesserent point. Le principal sujet de la guerre fut l'indépendance de la baronie de la Tour, qu'Amedée fut enfin contraint de reconnoître. Le mariage d'Anne & de Humbert fut beni par la naissance de dix enfans, quatre fils & six filles. Ils avoient fondé le monastere de Salettes, pour des religieuses Chartreuses. Anne mourut en 1296. & y fut enterrée. Humbert se retira aux Chartreux du Val-sainte-Marie, & y mourut l'an 1307. * Chorier, *histoire du Dauphiné*. Du Chêne *hist. de Bourgogne*. Guichenon, *hist. de Savoye*.

ANNE d'Alençon, marquise de Montferrat, fille de RENE' duc d'Alençon, pair de France, & de *Marguerite* de Lorraine, nâquit au mois d'Octobre de l'an 1492. & le 31. Août de l'an 1508. elle fut mariée dans l'église de saint Sauveur de Blois avec *Guillaume* Paleologue, V. du nom, marquis de Montferrat. De cette alliance vinrent *Boniface IV.* mort d'une chûte de cheval en 1530. & *Marguerite*, qui épousa en 1532. *Frederic* de Gonzague, duc de Mantouë. Le P. Hilarion de Coste a écrit son éloge parmi ceux des dames illustres.

ANNE, troisiéme fille de CHARLES I. roi d'Angleterre, née à saint James le 17. Mars 1637. avoit de l'esprit au dessus de son âge, & mourut n'ayant encore que quatre ans. Dans son lit de mort, ceux qui étoient près d'elle l'exhortant à prier Dieu, elle répondit: *je ne puis dire ma longue priere*, entendant par-là l'Oraison Dominicale, *je me contenterai de dire la courte*; *Eclairez mes yeux, Seigneur, de peur que je ne dorme du sommeil de la mort*: & en achevant ces mots, elle rendit l'esprit. * *Dict. Angl.*

ANNE, *voyez* plusieurs autres personnes qui ont porté ce nom, sous celui de leurs familles.

ANNE-MARIE DE S. JOSEPH, religieuse de l'ordre de saint François, dans le monastere de Salamanque, a été celebre par sa pieté. Elle étoit de Ville-Castin, bourg du diocese de Segovie en Espagne. Son confesseur lui ordonna d'écrire sa vie. Elle obéït, & cet ouvrage fut imprimé à Salamanque en l'année 1632. C'est celle de la mort de cette bonne religieuse, qui mourut le 12. du mois de Mars. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* p. 74.

ANNE-MARIE MARTINOZZI, princesse de Conty, fille puînée du comte JERÔME Martinozzi, gentilhomme Romain, & de *Laura-Marguerite* Mazarin, sœur puînée du cardinal Mazarin, ministre d'état, fut mariée au Louvre à Paris à *Armand* de Bourbon, prince de Conty, le 22. Fevrier de l'an 1654. & le 24. Mars 1668. elle tint sur les fonds de baptême monseigneur le dauphin. Elle demeura veuve à 29. ans, & mourut à Paris le 4. Fevrier de l'an 1672. à l'âge de 35. ans, laissant deux princes. *Voyez* BOURBON. Toute l'Europe a connu le merite de cette princesse; & la France, qui a admiré sa pieté & son désinteressement, en conserve cherement la memoire.

HOMMES DE CE NOM.

ANNE, roi d'Estangle ou des Anglois Orientaux, qui vivoit au commencement du IX. siecle, succeda à Egric, & ne se signala que par ses malheurs. Son regne, qui fut de treize ans, se passa dans une guerre continuelle contre les Merciens. Leur roi Pende tua le roi Anne, qui avoit tué deux de ses prédecesseurs, rois des Merciens. * Du Chêne, *hist. Angl.*

ANNE (Ange) cardinal, natif de Naples, où sa famille a été tres-illustre, fut évêque de Lodi; & ensuite le pape Urbain VI. le fit cardinal en 1384. On dit qu'on l'envoya legat dans le royaume de Naples; mais cela n'est pas sûr. Nous sçavons seulement qu'il se trouva aux conciles de Pise & de Constance, & à l'élection de six papes. Il mourut à Rome sous le pontificat de Martin V. le 21. Juillet de l'an 1428. Onuphre ne met sa mort qu'en 1431. mais c'est contre ce qui est contenu dans son épitaphe, qu'on voit à Naples dans l'église de sainte Marie de la Porte-neuve.* Onuphre. Ciaconius. Aubery. Ughel. &c.

ANNEAU, *antiquité & origine des anneaux.* Nous n'avons rien sur ce sujet de plus ancien, que ce qui est dans l'histoire sainte, que Juda fils de Jacob donna son cachet ou son anneau à Thamar, pour assurance de sa parole. Le mot hebreu que l'on a traduit en cet endroit *anneau*, se prend au même sens dans le 3. *livre des Rois c.* 21. où il est dit que Jezabel femme d'Achab, se servit de l'anneau du roi, pour cacheter les lettres au nom du roi, afin de perdre Naboth. Ces anneaux étoient en usage chez les Egyptiens, puisque Pharaon, voulant élever Joseph à la charge de premier ministre, tira son anneau de sa main, pour le lui donner. Ils étoient en usage chez les Babyloniens; car il est remarqué dans l'histoire de Daniel, que quand ce prophete fut jetté dans la fosse aux lions, le roi de Babylone scella de son anneau, & de celui de ses deux ministres, la pierre qui avoit été mise à l'emboûchure. *Daniel c.* 6. Thucydide rapporte que les rois de Perse avoient des anneaux, où les portraits de Cyrus & de Darius étoient gravés; & quand Alexandre eut conquis l'Orient, il se servoit de l'anneau de Darius, dans les dépêches d'Asie, & du sien propre, dans celles de l'Europe. Les rois de Perse donnoient des anneaux à ceux qu'ils vouloient honorer. Il y a de l'apparence que les Grecs n'en avoient point du tems de la guerre de Troye, puisqu'on fermoit les lettres avec differens nœuds, au lieu de cachets. Les Lacedemoniens, pour envoyer à leurs generaux d'armée des lettres qu'on ne pût lire, rouloient le papier sur un bâton, & écrivoient sur ce papier ainsi roulé. Après l'avoir deroulé, ils le donnoient au porteur. Les caracteres n'étant plus unis, on n'y connoissoit rien; mais en roulant ce papier sur un bâton de la même grosseur, la suite des caracteres étant rétablie, la lettre devenoit lisible; c'est une preuve que l'usage des cachets n'étoit pas encore commune en Grece. Ce que l'on écrit de Promethée, & de l'anneau du roi Midas, est une fable. Les anneaux de Polycrate & de Gyges, sont fameux dans l'antiquité; mais il n'est point dit qu'ils fussent gravés. Josephe en rapporte une de Darius roi de Lacedemone, à Onias, grand-prêtre des Juifs, & dit qu'elle étoit écrite dans une feüille quarrée & cachetée d'un cachet, sur lequel étoit empreinte la figure d'une aigle qui tenoit un serpent. On ne sçait point en quel tems les Romains commencerent à porter des anneaux. Leur plus ancien usage n'étoit pas pour l'ornement, mais pour cacheter & sceller les lettres, ou les autres choses qu'on vouloit qui demeurassent secrettes & cachées, ou pour faire foi dans les actes; & particulierement dans les testamens, dont la validité se prouvoit par l'apposition du sceau ou du cachet du testateur, ainsi que le remarque Macrobe. *Veteres non ornatûs, sed signandi causâ annulum secum ferebant.* Cependant il y a eu depuis plusieurs anneaux, & à differens usages, *comme on le va voir dans l'article suivant.*

DIFFERENTES SORTES D'ANNEAUX, *& de leur usage.*

Il y avoit de trois sortes d'anneaux ou bagues chez les Romains que l'on portoit aux doigts; les unes s'appelloient *annuli sponsalitii*, *geniales* ou *pronubi*, bagues des épousailles, anneaux de nôces & de mariage, que le fiancé donnoit à sa fiancée au nom de mariage; les autres se nommoient *annuli honorarii*, bagues qui servoient de marque d'honneur & de distinction entre les divers ordres de l'état, & dont on recompensoit aussi ceux qui avoient rendu quelque service signalé à la republique; les troisiémes étoient appellés *annuli signatorii* ou *sigillatorii*, dont on se servoit pour cacheter des lettres. 1°. Les anneaux ou bagues que les Romains donnoient à leur fiancée, étoient de fer ordinairement, & on les mettoit au quatriéme doigt de la main. On en a vû aussi de cuivre & de bronze, avec de petites avances en maniere de clef, pour signifier que le mari donnant cette bague conjugale à son épouse, la mettoit en possession des clefs de la maison, dont elle devoit avoir soin. Il s'en est trouvé avec ces inscriptions, *bonam vitam, amo te, ama me.* 2°. Les bagues d'honneur étoient des marques du merite des personnes qui les portoient. Les premiers Romains ne se servoient que de bagues de fer, plus propres à des gens de guerre, les préferant à des bagues de prix. Le vieux Tarquin fut le premier qui en porta d'or; & pendant un tres-long-tems les senateurs n'en eussent pas osé porter. La coûtume s'établit ensuite d'en donner une d'or à ceux qui alloient en ambassade dans les pays étrangers de la part de la republique, encore ne la portoient-ils que dans leurs entrées, ou aux jours de leurs audiences, pour marque de leur dignité. Mais ensuite les senateurs en prirent aussi d'or, & même les chevaliers, pour se distinguer du peuple, comme ils étoient distingués des senateurs par la veste brochée d'or à gros boutons: ce qui arriva vers le tems de la seconde guerre Punique ou de Carthage. Appien d'*Alexandrie* dit, qu'il n'y avoit que les colonels dans les armées, qui eussent droit de porter des bagues d'or; ce qui leur servoit comme d'un titre de noblesse. Il est vrai que dans les desordres & la confusion des guerres civiles, le peuple & les soldats se donnerent la liberté d'en porter; & même les femmes, les esclaves & les affranchis se donnerent cette licence; ce qui obligea les consuls C. Asinius Pollio & C. Antistus, sous l'empereur Tibere, de faire un reglement, qui défend aux Plebeïens d'en porter d'or, à moins que le pere ou l'ayeul paternel n'eût eu de revenu 400. grands sesterces; ce qui revient à peu près à dix mille livres de notre monnoye, avec le droit de prendre place dans le quatorziéme degré du theatre, accordé aux chevaliers Romains, pour assister aux spectacles. Il est vrai encore que depuis l'empereur Commode, on honora même les affranchis de la bague d'or. Aurelius Victor, dit, que l'infame Macrin, fils d'un affranchi, reçut l'anneau d'or, & fut égalé par-là aux chevaliers, comme on le voit par ces vers du poëte Stace:

Mutavitque genus, levaque ignobile ferrum
Exuit, & celso natorum aequavit honori.

Ils affectoient de les porter d'un poids extraordinaire, & on en a vû du poids de quatre pistoles & demi d'or. Ce qui nous fait souvenir de ce que dit agreablement Juvenal dans la septiéme satyre, *v.* 134. qu'on n'auroit pas donné 200. pistoles à un avocat pour plaider une cause, eût-il été aussi éloquent que Ciceron, à moins qu'on n'eût vû briller à son doigt une bague extraordinairement grosse:

—— Ciceroni nemo ducentos
Nunc dederit nummos, nisi fulserit annulus ingens.

Pline nous apprend que de son tems l'excès en étoit si grand, qu'il sembloit qu'on ne voulût se faire estimer que par le poids & le nombre des bagues, dont on chargeoit plûtôt ses doigts, qu'on ne les ornoit. C'est

ce que nous dit Seneque le *Philosophe : Oneramus annulis digitos, & in omni articulo gemma disponitur.* Ces bagues étoient ornées de chatons faits souvent de la même matiere, ou de pierres précieuses gravées differemment. 3°. Sous l'empereur Claude, on ordonna de faire des cachets sur le métal même, & non pas sur des pierres précieuses. Les differentes gravures, qui étoient enfermées dans les chatons des bagues, faisoient les cachets que nous nommons *annuli signatorii* ou *sigillatorii*, dont ils fermoient leurs lettres, qu'ils imprimoient sur leurs actes. Ils fermoient leurs lettres de la maniere que nous les fermons aujourd'hui, hormis qu'au lieu de soye, ils se servoient de fil ou de lin, dont ils entouroient la lettre par le haut; & ensuite ils appliquoient par dessus une certaine terre molle, ou de la cire, sur quoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu moüillé avec la salive. Ciceron nous a décrit cette maniere dans la troisiéme Catilinaire : *Tabellas proferri jussimus, quæ à quoque dicebantur datæ; primùm ostendimus Cethego, signum cognovit, nos linum incidimus, legimus.* Nous fîmes apporter les lettres, nous les montrâmes à Cethegus, qui reconnut le cachet, nous coupâmes le fil, & nous en fîmes la lecture. Plaute nous a encore décrit la chose plus nettement dans ses Bacchides : *Cedo tu ceram ac linum, actutùm age, obliga, obsigna citò* : Donne-moi vîte de la cire & du lin, ferme la lettre & y mets ton cachet. Aussi ce lin se nommoit *vinculum epistolæ*; & Juvenal appelloit *gemma uda*, l'empreinte du cachet qu'on moüilloit avec la salive. Les Romains cachetoient de la même maniere les contrats & les testamens; car si-tôt que les témoins avoient entendu la lecture d'un testament, on le fermoit en leur presence, & on y passoit trois filets, sur lesquels ils mettoient de la cire, & y imprimoient leurs cachets. Cela fut ainsi ordonné par le senat du tems de Neron, au rapport de Suetone. Il falloit même, lorsqu'on vouloit ouvrir le testament, que les témoins, ou une partie d'entr'eux, s'y trouvassent, afin de reconnoître leurs cachets : *Tabellæ testamenti aperiuntur hoc modo, ut testes vel maxima pars eorum adhibeantur, qui signaverint testamentum, ut ita agnitis signis, rupto lino aperiatur & recitetur. Jul. Paul.* Ces cachets servoient encore à sceller leurs celliers, & les dépenses où ils enfermoient les provisions de leurs maisons; car Plaute fait ainsi parler une mere de famille, qui alloit rendre visite à sa voisine, dans la comedie intitulée *Casina*, *obsignate cellas, referte annulum ad me*; & le même poëte introduit un esclave, qui se plaint de son maître, qui cachetoit sa saliere, de peur qu'on ne prît du sel. *Isti parci promi, qui salinum servis obsignant cum sale.* * Antiq. Rom.

Outre ces anneaux qu'on portoit au doigt, & avec lesquels on cachetoit, il y en a eu d'autres qui avoient un autre usage, & qui servoient à suspendre un poignard à sa ceinture avec une chaînette. Tel est celui qu'on trouva en 1716. près de Bourges, & qui avoit deux pouces & demi de circonference, sans chaton, ni rien d'équivalent au chaton; mais sur lequel étoit gravé en dehors *A dros y dros serai*, c'est-à-dire, *à fideles je serai fidele*; & en dedans le nom du seigneur à qui avoit appartenu l'anneau, *Tebal Gutgutam.* * *Mem. de Trevoux, Avril* 1717.

FIGURES QUE L'ON GRAVOIT sur les Anneaux.

Il falloit qu'il y eût quelque gravûre sur les anneaux ou cachets, autrement ils n'auroient servi de rien. Il paroît qu'on gravoit déja du tems de Moyse sur les pierres précieuses & sur les lames d'or; puisqu'il est écrit, *Exod.* 28. que les noms des douze enfans d'Israël étoient gravés *en gravûre de cachet*, sur les deux pierres précieuses, qui soûtenoient le pectoral du grand-prêtre; & ces mots *la sainteté du Seigneur*, sur la lame qu'il portoit à sa tête. Selon Josephe, les noms des douze tribus étoient aussi gravés separement sur les douze pierres du pectoral. On a une infinité de pierres antiques & modernes ainsi gravées, qui servoient de cachets; mais chacun les faisoit selon son inclination, son interêt, sa profession, ses dispositions & sa fantaisie. Les uns y faisoient graver les portraits de leurs peres ou de leurs ancêtres, comme Lentulus, celui de son ayeul; & Scipion *le Jeune*, celui d'Africain; les amans celui de leurs maîtresses, comme l'empereur Commode celui de Martia en amazone; ce qui n'étoit pas peu commun, puisque selon saint Clement d'*Alexandrie*, on voit que de son tems beaucoup de gens, pour flatter leurs passions, faisoient encore graver nuds dans leurs cachets ceux qu'ils aimoient. (*l.* 3. *ch.* 2.) Les conquerans, celui des rois qu'ils avoient vaincus, comme Sylla, celui de Jugurtha; Scipion l'*Africain*, celui de Siphax; les citoyens, celui des fondateurs de leurs villes; comme quelques Grecs, celui d'Hellen; les Pergameniens, celui de Pergamus; ceux d'Heraclée, celui d'Hercule; ceux d'Alexandrie, celui d'Alexandre; ceux de Seleucie, celui de Seleucus; ceux d'Athenes, celui de Solon; ceux de Lacedemone, celui de Lycurgue, &c. Les courtisans, ceux de leurs princes & de leurs ministres; comme Narcisse, celui de Pallas; Aristene, celui d'Agatocle; plusieurs Romains, celui de Sejan; les soldats, ceux de leurs capitaines; témoins ceux que l'on envoya au supplice, parce qu'ils avoient les images de Brutus & de Cassius, à ce que dit saint Ambroise; les prêtres, ceux de leurs dieux; les philosophes, ceux des auteurs de la secte dont ils étoient; les poëtes & les orateurs, ceux des hommes qui avoient excellé dans leur profession; les empereurs, ceux des princes illustres, ou qu'ils vouloient imiter, comme Auguste, celui d'Alexandre *le Grand*. Plusieurs prenoient les effigies des dieux, d'autres celles des temples, quelques-uns des symboles. S. Clement exhorte les Chrêtiens à prendre dans leurs cachets, au lieu de figures profanes, une colombe, ou un poisson, ou un navire poussé par le vent, ou une lyre, ou un ancre. Les diocesains prenoient quelquefois le portrait de leur évêque; comme ceux d'Antioche, celui de Meletius leur pasteur, au rapport de saint Chrysostome; les cliens, celui de leurs protecteurs; les affranchis, celui de leurs maîtres, &c. On y gravoit quelquefois des actions singulieres, souvent des desseins de pure imagination, & assez ordinairement des lettres du nom de celui à qui il appartenoit, soit en abregé, soit en entier, ausquels on ajoûtoit quelquefois celui de sa qualité ou de son pays. Du tems de Pline ces cachets étoient les plus ordinaires en Orient & en Egypte. On en trouve quelques-uns de même chez les Grecs. Entre ceux des anciens François, le plus remarquable est l'anneau d'or du roi Childeric, trouvé dans son tombeau, où sa figure & son nom sont gravés. Il y a de l'apparence que les autres rois suivirent son exemple. Cependant l'usage des sceaux apposés aux patentes, n'a été commun que fort tard en France, comme le P. Mabillon le marque. Il n'y en avoit point dans la premiere race de nos rois, quoique leurs patentes fussent ornées de leurs figures. On en parle sous les Carlovingiens; mais dans la famille de Hugues *Capet*, ils devinrent communs. L'anneau du pêcheur, dont les papes se servent, n'est en usage que depuis quatre cens ans ou environ. On ne parle point ici des cachets sur lesquels on a gravé ce qu'on appelle les armes des familles, qui sont fort modernes; ni de pierres sur lesquelles l'erreur ou la superstition ont fait graver des figures ou des caracteres, comme des talismans, & d'autres pierres ou medailles superstitieuses. * *Biblioth. univers. des hist. proph.* par M. Du Pin, *édit. de Paris*, in 8. 1707.

Les ducs de Savoye prennent possession de leurs états, en prennant l'anneau de saint Maurice. Le doge de Venise épouse tous les ans la mer le jour de l'Ascension, en y jettant un anneau d'or. Les évêques recevoient autrefois l'investiture, en recevant le bâton pastoral & l'anneau. Sur quoi il est à remarquer qu'il y a encore des évêchés, où le nouvel évêque va recevoir l'anneau d'une abbesse à la porte de son monastere; & lorsqu'il est mort, on porte le corps à la porte du même monastere, où cette abbesse lui ôte l'anneau du doigt, pour le donner à son successeur. * Le P. Menétrier, *origine des armoiries.*

ANNEAUX SAMOTHRACIENS, *Annuli Samo-*

thracii ferrei. Ces anneaux, selon Artemidore, étoient de fer audehors. On leur attribuoit de grandes vertus, comme de guerir de l'envie, de préserver de plusieurs maux, & d'être de bon augure dans les songes. Petrone, parlant des anneaux que Trimalcion portoit, dit que celui qu'il avoit au petit doigt, étoit d'or semé de petites étoiles de fer. Isidore, après Pline, nous apprend que les esclaves environnoient d'or leurs anneaux, qui étoient de fer. On peut dire que ces anneaux de Samothrace étoient des talismans, dont le fer étoit constellé. Telles étoient aussi ces bagues, dont la fabrique avoit été enseignée par Salomon, si l'on en croit Josephe, avec lesquelles on pouvoit chasser les demons; & ces bagues creuses d'Artemidore qui renfermoient, dit-on, quelque chose de surnaturel. Les peuples de l'isle de Samothrace se sont appliqués à étudier les secrets de la nature, & Pythagore y apprit une espece de philosophie, qu'il nomme divine, qui est celle des talismans ou des anneaux constellés. Les dieux Samothraces sont ceux qui présidoient à la science des talismans. Tertullien fait mention de trois autels dédiés à trois sortes de divinités, *Magnis*, *Potentibus*, *Valentibus*; & l'on croit, ajoûte-t-il, que ces dieux sont venus de Samothrace; qu'ils peuvent tout pour l'execution des desseins difficiles, & qu'ils président aux grandes entreprises. Varron les appelle *Divi potentes*; & il prétend que c'est le ciel & la terre. * *Antiq. Grac. & Rom.*

ANNEAUX enchantés, *voyez* TALISMANS.

ANNEBAUT (Claude d') baron de Retz & de la Hunaudaie, commandeur de l'ordre de saint Michel, maréchal & amiral de France, eut beaucoup de part aux bonnes graces du roi François I. Il commença à se faire connoître à la défense de la ville de Mesieres, assiegée par le comte de Nassau en 1521. Il se trouva à la bataille de Pavie, & il y fut fait prisonnier. Ensuite il défendit la ville de Turin, assiegée par l'armée imperiale; & emporta Quieras, Saluces, Montcalier, & d'autres places dans le Piémont, en 1536. Le roi le fit capitaine-general de la cavalerie-legere; & ce fut alors qu'il secourut Teroüanne, où il acquit beaucoup de gloire. Mais quelques jeunes seigneurs l'ayant engagé près de cette place, dans un combat, il demeura prisonnier l'an 1537. Quelque tems après il prit saint Paul; & le roi l'ayant fait maréchal de France, lui donna le gouvernement de Piémont, & l'envoya ambassadeur extraordinaire à Venise. En 1543. il fut créé amiral de France; deux ans après, il battit trois fois les Anglois sur mer; & ensuite il travailla à établir la paix entre le roi, l'empereur & le roi d'Angleterre. Le roi son maître le fit son principal ministre, pendant la disgrace du connétable de Montmorency. Après la mort de ce prince, Henri II. éloigna de la cour l'amiral d'Annebaut, & le priva de la charge de maréchal de France; mais quelque tems après il fut rappellé, & mis auprès de la reine Catherine de Medicis. Il mourut à la Fere en Picardie, le 2. Novembre 1552. Il avoit été gouverneur de Normandie, où il fut enterré à Annebaut. Il descendoit de Raoul, seigneur d'Annebaut, de Brestot & d'Appeville, qui vivoit en 1396. & eut pour enfans, Jean, qui suit; *Guillaume*, ecclesiastique; & *Jeanne* d'Annebaut, mariée à *Guillaume* de Hautemer, seigneur de Fervaques, &c.

II. Jean seigneur d'Annebaut, de Brestot, &c. servoit dans la compagnie du comte d'Aumale en 1421. & épousa *Marie* de Vipart, fille de *Jean*, seigneur de la Vipardiere, & de *Guillemette* Lestourmel, dont il eut, Jean II. du nom, qui suit; *Pierre*, seigneur de Brestot; & *Robine* d'Annebaut, mariée à *Richard* de Lieurray, seigneur de Malicorne.

III. Jean, II. du nom, seigneur d'Annebaut, de Brestot, d'Aubigny, &c. gentilhomme de la chambre du roi, connétable hereditaire de Normandie, épousa 1°. *Marie* Blosset. 2°. *Perronne* de Jeucourt. Du premier lit vinrent Claude, qui suit; Jacques cardinal dont *il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Anne*, mariée à *Jean* de Vieuxpont, seigneur de Chailloüe; *Jeanne*, alliée à *Robert* de Secretain; & *Marie* d'Annebaut, qui épousa *Helie* de S. Germain, seigneur du Quesnay-le-Husson. Et du second lit sortirent, *Alix*, mariée à *Julien* du Saussay, seigneur de Barneville; & *Marie* d'Annebaut, abbesse de S. Amand, puis de Maubuisson, morte le 21. Janvier 1546.

IV. Claude seigneur d'Annebaut, &c. maréchal & amiral de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa *Françoise* de Tournemine, dame de la Hunaudaye & de Retz, dont il eut Jean, qui suit; & *Magdelaine* d'Annebaut, mariée 1°. en Avril 1550. à *Gabriel* marquis de Saluces. 2°. à *Jacques* de Silly, comte de la Rochepot, morte sans enfans le 4. Juillet 1571.

V. Jean baron d'Annebaut, de Retz & de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, bailli d'Evreux, servit à la bataille de Cerizoles, au siege de Fossan, où il eut l'épaule rompuë de la chûte de son cheval, & à la bataille de Dreux en 1562. où il fut blessé, dont il mourût. Il épousa 1°. *Antoinette* de la Baume, dame de Chasteauvillain, dont il eut une fille nommée *Diane*, morte le 23. Decembre 1560. 2°. *Claude-Catherine* de Clermont, dame de Dampierre, l'une des dames des plus accomplies de son tems, dont il n'eut point d'enfans, & à laquelle il donna la baronie de Retz, qu'elle porta en mariage à *Albert* de Gondy son second mari. *Voyez les memoires de Brantosme, & les additions aux memoires de Castelnau par* le Laboureur. Le P. Anselme. Godefroy, *officiers de la couronne.* Montluc, *memoires.* Mezeray, &c.

ANNEBAUT (Jacques d') cardinal de sainte Suzanne, évêque de Lisieux, & abbé du Bec, étoit fils de Jean seigneur d'Annebaut, & de *Marie* Blosset, & frere de *Claude* d'Annebaut, maréchal & amiral de France. Lors qu'il se vit destiné à l'église, il s'attacha à Jean le Veneur, cardinal, qui étoit son oncle: (car il étoit fils d'une Blosset.) Ce cardinal avoit succedé à Etienne Blosset, aussi son oncle, évêque de Lisieux; & Jacques d'Annebaut succeda à Jean le Veneur, & fut aussi abbé du Bec après lui en 1543. Il ne fut sacré évêque que deux ans après en 1545. L'amiral son frere, qui étoit puissant à la cour, lui procura le chapeau de cardinal, qu'il reçut du pape Paul III. au mois de Decembre de l'an 1544. La disgrace de l'amiral l'éloigna de la cour, où il y avoit un grand nombre de cardinaux, sur la fin du regne de François I. Le roi Henri II. son fils, à son avenement à la couronne, les en fit sortir. Le prétexte que l'on prit pour les en éloigner, dit M. de Thou, c'est que le pape Paul III. étant déja de soi-même porté pour la France, il étoit à propos qu'ils travaillassent encore à augmenter l'affection qu'il avoit pour le bien de cet état. Le cardinal d'Annebaut mourut à Roüen au commencement du mois de Juin de l'an 1558. * Frison. *Gall. purpur.* Sammarth. *Gall. Christian.* Aubery. Petramellarius, &c.

ANNECI ou ANECI, *Annecium*, ville principale du Genevois dans les états du duc de Savoye, sur un lac de même nom, est assez grande, située au pied des montagnes, & arrosée par differens canaux, qui sortent du lac, & qui forment une riviere. Ces canaux rendent la ville agréable, & commode aux ouvriers. On dit que ce lac est si profond, qu'il est impossible d'en trouver le fond. C'est pour cette raison qu'il n'est pas beaucoup poissonneux. Il a environ quatre ou cinq lieuës de longueur, & un peu plus d'une demi lieuë de largeur, entre des montagnes presque toûjours couvertes de neiges. On prétend que la ville d'Anneci est ancienne. C'est aujourd'hui la retraite de l'évêque & du chapitre de Geneve, qui furent chassés par les Calvinistes de cette ville l'an 1535. lorsque Pierre de la Baume en étoit évêque. Les chanoines font l'office dans l'église des Cordeliers, & les religieux y font le service à leur tour. Outre cette église, il y a les collegiales de Notre-Dame & de saint Maurice, avec des paroisses, un college de Barnabites, un seminaire, dirigé par les prêtres de la mission, dits *de saint Lazare*, un couvent de Dominicains tres-ancien, un de Capucins, un de sainte Claire, un de Benedictines, & deux de la Visitation, &c. Le premier des deux couvens de la Visitation, qui est aussi la premiere maison de cet institut, est tres-beau & tres-bien bâti sur le bord du lac. L'église qui est tres-riche & tres-magnifique, possede le corps de saint François de Sales, évêque

évêque de Geneve, & fondateur de l'ordre de la Visitation. On voit l'église & le petit lieu où les fondemens de cette sainte congregation furent jettés, dans le fauxbourg de la Perriere, où est le second monastere. Il y a encore dans ce fauxbourg le couvent des Capucins, d'où l'on découvre le lac. La vûë en est admirable. Il y a un château à Anneci. Les maisons de cette ville sont bâties sur des arcades: de sorte qu'on y va presque par tout à couvert. * Baudrand. Sanson.

ANEDOTES, *voyez* OANNES.

ANNE'E (Luce) évêque de Mayence, *cherchez* LUCIUS ANNÆUS.

ANNE'E SOLAIRE, l'espace du tems que le soleil met à parcourir le zodiaque, c'est-à-dire, sa revolution depuis un point de l'équateur (par exemple, le 1. degré du belier) jusqu'au même point; ou depuis son éloignement d'un tropique, jusqu'à son retour au même tropique. Cette année est composée de douze mois, & contient 365. jours & 6. heures, moins 11. minutes. Ces 11. minutes, après environ 131. ans, font un jour entier; & pour n'y avoir pas eu égard, il se trouva en 1582. que l'équinoxe du printems, qui tomboit sur le 21. de Mars, au tems du concile de Nicée, celebré en 325. avoit retrogradé de dix jours, pendant l'espace de 1257. ans, & arrivoit le 11. de ce même mois. Le pape Gregoire XIII. y remedia, en ordonnant que l'on retrancheroit dix jours du mois d'Octobre de l'année 1582. ce qui fit que l'équinoxe du printems suivant se trouva le 21. de Mars. Pour empêcher le même desordre à l'avenir, ce pape ordonna que l'on ne suivroit plus le calendrier Julien, que chaque centiéme année ne seroit plus bissextile; mais qu'il n'y auroit que la quatriéme centaine, ôtant ainsi trois bissextes dans l'espace de quatre cens ans; parce que les 11. minutes font trois jours en l'espace d'environ 400. ans. * Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chron. refor.*

ANNE'E LUNAIRE, est l'espace de tems composé de douze mois lunaires, qui font 354. jours & 8. heures: ce qui n'égale pas l'année solaire, qui est de 365. jours & 6. heures, c'est-à-dire, de onze jours davantage. C'est pourquoi après une espace de trois ans, on fait une année lunaire de treize lunaisons ou mois lunaires, pour ajuster le cours de la lune avec celui du soleil; & ce treiziéme mois lunaire s'appelle *embolisme.* * Le P. Petau, *de doct. temp.*

ANNE'E JULIENNE, ou AN JULIEN, année reglée par Jules Cesar, qui la composa de 365. jours & 6. heures, lorsqu'il étoit consul pour la troisiéme fois, avec Marcus Emilius, l'an 708. de la fondation de Rome. De sorte que la premiere année Julienne fut la 709. depuis la fondation de cette ville, & la 45. avant la naissance de Jesus-Christ. Pour remedier aux desordres que les pontifes avoient introduits, Jules Cesar ordonna que l'année 708. de Rome fût composée de 445. jours, ajoûtant à l'année lunaire 355. jours, selon le calcul de Numa, le mois Merkedonius de 23. jours, & deux autres mois contenans 67. jours: ainsi cette année eut quinze mois, & on l'appella *l'année de la confusion*, quoiqu'on dût plûtôt l'appeller *la derniere année de la confusion*, qui se voyoit depuis long-tems dans le calendrier Romain. Pour regler les années dans la suite, Cesar, par le conseil de Sosigenes, celebre mathematicien de la ville d'Alexandrie en Egypte, & de plusieurs sçavans en astrologie, ordonna que l'an Romain, qui n'étoit auparavant que 355. jours (sçavoir, de douze mois lunaires, qui font 354. jours, & d'un jour que Numa ajoûta, par un respect superstitieux qu'il avoit pour le nombre impair) seroit à l'avenir de 365. jours & 6. heures; & que l'on distribueroit les dix jours à certains mois de l'année. Il donna donc deux jours de plus à Janvier, Août & Decembre, & un jour à Avril, Juin, Septembre & Novembre, comme on peut le voir dans cette table des mois, avant & après la reformation du calendrier Julien, où les mois marqués en lettres ordinaires sont ceux ausquels l'on ajoûta des jours, & ceux marqués en italique sont ceux ausquels on ne fit aucun changement,

Avant la reformation.	*Depuis la reformation.*
Janvier 29.	Janvier 31.
Fevrier 28.	*Fevrier* 28.
Mars 31.	*Mars* 31.
Avril 29.	Avril 30.
Mai 31.	*Mai* 31.
Juin 29.	Juin 30.
Juillet 31.	*Juillet* 31.
Août 29.	Août 31.
Septembre 29.	Septembre 30.
Octobre 31.	*Octobre* 31.
Novembre 29.	Novembre 30.
Decembre 29.	Decembre 31.

A l'égard des six heures il ordonna que de quatre en quatre ans on intercaleroit un jour composé de quatre fois six heures; & ce jour fut appellé *bissextil*, parce qu'on l'insereroit entre le 23. & le 24. de Fevrier, & que le 24. de Fevrier étant le *sexto kalendas Martias* des Romains, pour marquer le jour intercalaire, on disoit *bis sexto kalendas:* ainsi le jour surnumeraire faisoit le 24. Fevrier, & le veritable 24. devenoit le 25. *Voyez* BISSEXTE. * Suetone. Solin. Macrobe. Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chronolog. reformat.*

ANNE'E CIVILE, est la même que l'année Julienne. A l'égard du commencement de l'année civile, il a été different parmi les differens peuples. L'année civile des Juifs commençoit au mois de *Tisri*, c'est-à-dire, au commencement de l'automne, & leur année ecclesiastique au mois de *Nizan*, c'est-à-dire, au commencement du printems. Les anciens Gaulois & Saxons commençoient leur année au mois de Septembre; les premiers Romains au mois de Mars, & depuis au mois de Janvier; les Egyptiens, les Perses, les Armeniens, les Atheniens, les Thebains, au mois de Juillet, qui commençoit au lever de la canicule; les Arabes au mois de Mars; les Indiens au mois de Janvier; les Macedoniens au mois de Septembre. Les François commençoient anciennement leur année au premier jour de Mars, comme il paroît par le concile de Vernon, l'an 755. où on lit ces mots, *mense primo, quod est kalendis Martiis.* Gregoire de *Tours* & Fredegaire, en parlant de la premiere race des rois de France, semblent avoir pris pour le commencement de l'année le jour de Noël, ou du moins le premier jour de Janvier, comme faisoient les Romains; mais ailleurs ces mêmes historiens, & d'autres anciens auteurs, comptent les années depuis l'Incarnation de Jesus-Christ, & depuis sa Passion. Ainsi on voit dans de vieux titres, *actum anno ab Incarnatione Domini* 1060. *à Passione* 1028. Gregoire de *Tours* compte encore souvent les années, depuis la mort de S. Martin, qui arriva l'an 401. ou 402. Sous la seconde race des rois de France, tous les historiens commencent l'année du jour de Noël: ainsi ils disent que Charlemagne fut couronné empereur le jour de Noël de l'année 801. qui n'étoit encore que l'an 800. selon l'ancienne maniere de compter. Il faut remarquer que ces auteurs donnoient le nom d'incarnation à la naissance de Jesus-Christ; parce que c'est alors que le Fils de Dieu a paru revêtu de notre chair: de sorte que dans ce sens, l'année de l'incarnation ne commence pas au 25. de Mars, mais au 25. de Decembre. Cette coûtume changea sous la troisiéme race de nos rois, où l'on compta les années depuis l'incarnation, prenant ce mot dans son propre sens; c'est-à-dire, depuis le 25. de Mars. On lit dans un ancien titre, *anno pene finito* 1010. *indictione* 9. *mense Februarii.* Ce qui est l'an 1011. commençant au mois de Janvier. On ne laissoit pas neanmoins de prendre dans l'usage ordinaire le premier jour de Janvier pour le premier jour de l'année: ce qui paroît dans un titre qui porte, *fait l'an de l'incarnation de notre-Seigneur Jesus-Christ* 1183. *le mois de Janvier, lendemain du premier jour de l'an.* Dans la suite du tems on compta les années depuis la fête de Pâques: de sorte que dans l'intervalle qui est entre le 22. Mars & le 25. Avril, dans lequel la fête de Pâques est mobile, on ajoûtoit *devant Pâques* ou *après Pâques*, pour marquer la fin ou le commencement de l'année. Mais enfin au mois de Janvier 1564. que l'on comptoit encore en France 1563. parce que l'année commençoit alors à Pâques, le roi Charles IX. fit une ordonnance, dont le dernier article portoit, qu'à l'avenir on commenceroit l'année au premier jour de Janvier, comme on avoit fait autrefois, & non à Pâ-

ques, ni au jour de l'incarnation, ou à la fête de la naissance de J. C. suivant les divers usages qui s'étoient introduits depuis. En la cour du roi, en sa grande chancellerie, le premier de Janvier suivant, on compta 1565. mais au parlement de Paris on ne commença l'année au mois de Janvier qu'en 1567. & l'année 1566. eut seulement 8. mois & 17. jours depuis le 14. Avril jusqu'au dernier de Decembre. Les anciens Anglois commençoient leur année au jour de Noël, qu'ils appelloient *le jour de l'incarnation*. Cette coûtume dura jusqu'au regne de Guillaume *le Conquerant*; & les historiens l'ont suivie dans leurs écrits. Les Allemands ont aussi compté leurs années, à commencer au jour de la naissance de Jesus-Christ, suivant la coûtume de l'église Romaine & des Italiens. Ceux de Pise neanmoins, & les Florentins, commencent à l'incarnation, c'est-à-dire, au 25. jour de Mars; mais avec cette difference, que les Pisans comptent la date de l'incarnation, neuf mois avant le jour de Noël, auquel l'église Romaine commence l'année; & les Florentins la prennent trois mois après : de sorte que les trois premiers mois de la cinquantiéme année Romaine, sont les trois derniers de l'année 50. selon les Pisans, & les trois derniers de l'année 49. selon les Florentins; parce que les Pisans commencent l'année 50. neuf mois avant l'église Romaine, & les Florentins trois mois après. Et lorsque ceux de Florence comptent 50. ceux de Pise comptent 51. * Du Cange, *glossarium latinitatis*. Le pere Petau, *de doct. temp.* Riccioli, *chronol. reformat.*

ANNE'E CHALDAIQUE ou EGYPTIENNE, ou de NABONASSAR. C'étoit une année vague, fort celebre parmi les chronologistes, qui étoit composée de 365. jours, distribués en douze mois de 30. jours chacun, ausquels on ajoûtoit les cinq jours qu'ils nommoient *epagomenes*. On n'avoit point égard aux six heures, & cette année étoit sans bissexte : de sorte que de quatre en quatre ans le commencement du premier mois, nommé *Thoth*, retrogradoit d'un jour entier, & ainsi parcouroit tous les mois & toutes les saisons de l'année. Par exemple, lorsqu'une année de Nabonassar commençoit au premier Janvier de l'année Julienne, la suivante commençoit au 31. Decembre, la troisiéme au 30. & ainsi de suite en retrogradant. Cette sorte d'année, appellée ainsi de Nabonassar, roi des Chaldéens, commença le 26. Fevrier (eu égard à l'année Julienne) 747. ans avant la naissance de Jesus-Christ, la septiéme année de la fondation de Rome, qui fut bâtie l'an 753. avant l'here Chrétienne; mais elle fut reformée l'an de Rome 729. cinq ans après que l'Egypte eut été soûmise à la puissance des Romains. Cela se fit en ajoûtant de quatre en quatre ans, un jour intercalaire, non pas dans le cours de l'année, comme nous faisons notre bissexte au mois de Fevrier; mais en comptant six épagomenes, au lieu de cinq, que l'on ajoûtoit à la fin des douze mois de 30. jours : ce qui faisoit 366. jours, comme en notre année bissextile. * Le P. Petau, *de doct. temp.*

ANNE'E SABBATIQUE, nom de la septiéme année, pendant laquelle les Israëlites laissoient reposer les terres, pour obéir à la loi de Moyse. Les pauvres recüeilloient alors tout ce que les terres & les vignes rapportoient sans être cultivées; & les riches loüoient Dieu de l'abondance des moissons, & des vendanges de la sixiéme année, qui leur avoit fourni trois fois autant de biens qu'à l'ordinaire : de sorte qu'ils avoient de quoi vivre pendant l'année sabbatique, & pendant l'année suivante, où l'on recommençoit à labourer les terres. Il n'étoit pas permis aux créanciers d'inquieter leurs débiteurs pendant ce tems-là.

☞ Il ne faut pas compter la premiere année Sabbatique après les six années, depuis l'entrée des Israëlites dans la Palestine; mais après les six années qui s'écoulerent depuis qu'ils en furent paisibles possesseurs : car la loi porte que les terres seroient labourées six ans durant, & qu'on les laisseroit reposer la septiéme année. Or il n'y a pas d'apparence que les Israëlites ayent labouré la terre, pendant les cinq premieres années, après leur entrée dans la terre promise, dans lesquelles ils avoient toûjours eu les armes à la main, & avoient combattu pour avoir la joüissance de ces terres. D'où il faut conclure que la premiere année Sabbatique, fut la douziéme après l'entrée du peuple de Dieu dans ce pays de conquête. Elle commença en Automne, le dixiéme jour du mois de *Tisri*, qui répond à notre mois d'Octobre, l'an du monde 2594. suivant le calcul du pere Petau, & continua l'année suivante 2595. jusqu'au dixiéme de *Tisri*. Scaliger, & ceux qui l'ont suivi, ont crû que les années Sabbatiques avoient commencé dès la création du monde; mais ils se sont trompés. * *Levitique*, c. 25. Le Pere Petau, *de doct. temp.*

AN-JUBILE', septiéme année Sabbatique; c'est-à-dire, la quarante-neuviéme, étoit sanctifiée avec une solemnité particuliere. La sainte écriture, & les peres de l'église, la nomment souvent *la cinquantiéme*, y comprenant l'An-Jubilé précedent; comme nous mettons huit jours en la semaine, comptant les deux Dimanches; & comme quelques auteurs ont dit que l'olympiade étoit de cinq ans, en comptant la premiere année de l'olympiade qui suit : mais c'étoit en effet la quarante-neuviéme année. Et il n'est pas croyable que les terres demeurassent en repos & sans être cultivées deux ans de suite; sçavoir, la quarante-neuviéme année pour la sabbatique, & la cinquantiéme pour le jubilé. Le premier an jubilé commença, suivant le commandement de Dieu, en Automne, l'an du monde 2637. & il continua l'année suivante 2638. * Le pere Petau, *de doct. temp.* c. 26. & 27.

ANNE'E PLATONIQUE, espace de tems, après lequel toutes les planetes & les étoiles fixes doivent, dit-on, revenir au même lieu & dans le même ordre où elles étoient au commencement, & former le même systême. Cette révolution, qui a été inventée par le philosophe Platon, est de quinze mille ans; ou, selon d'autres, de trente-six mille ans : c'est pourquoi on l'appelle *la grande année*, *magnus annus*. Les anciens Payens croyoient que le monde se renouvelleroit alors, & que les ames reviendroient dans leurs corps, pour recommencer une nouvelle vie. Aristote a aussi donné le nom de *grande année* au retour des planetes seules dans leur premiere disposition; & quelques-uns se sont imaginés, que cette revolution se faisant au signe du capricorne, elle devoit causer un deluge universel; & qu'arrivant au signe du cancer, elle exciteroit un embrasement general. * Riccioli, *chronol. reform.* l. 1. c. 7. Dempster. *in paralipom. ad Rosin.* l. 4. c. 4.

ANNE'E CLIMACTERIQUE, année qui se compte de sept en sept, ou de neuf en neuf. Ce mot vint de κλίμαξ *échelle*, ou *degré*, parce qu'on monte par ce nombre repeté, comme par autant de degrés, pour arriver à l'année qui s'appelle Climacterique. On prétend que cette année est dangereuse, soit par les maladies & la mort, ou pour d'autres accidens funestes. Les uns disent que celle qui est la plus à craindre, est la soixante-troisiéme, qui vient du nombre de sept, multiplié neuf fois; & ils remarquent que l'empereur Auguste se réjoüissoit d'avoir passé cet âge. Les autres appellent plus proprement climacterique, la quatre-vingt-uniéme année, qui resulte du nombre de neuf redoublé neuf fois. Ce fut à cet âge, que moururent Platon, Diogéne *le Cynique*, Denys *Heracleotes*, Eratosthenes sçavant geometre, & plusieurs autres personnes illustres. Quelques-uns ont cru que la quarante-deuxiéme année étoit aussi fort dangereuse, parce qu'elle est composée du nombre de six, multiplié sept fois. * Aulu-Gelle, l. 3. c. 10. Claude Saumaise, *de annis climactericis*

ANNE'E VAGUE, composée de douze mois lunaires, sans epacte & sans embolisme, *voyez* MOIS VAGUES.

ANNE'E. Diodore de *Sicile*, Pline, & Plutarque, rapportent, que les années des anciens Egyptiens, n'étoient que ce que nous appellons maintenant mois; (c'est-à-dire, que la lune faisoit leur année par la durée de son cours) & qu'ensuite l'année fut de trois mois; puis de quatre; comme celle des peuples d'Arcadie, ou de six comme dans l'Acarnanie en Grece; que c'est dans ce sens qu'il y a eu des rois d'Egypte qui ont vécu douze cens ans; c'est-à-dire, douze cens mois, ou cent de nos années. Mais il ne faut pas dire la même chose de tous les peuples

de la terre, comme a cru Varron, que Lactance reprend avec sujet, ni s'imaginer que dix années des premiers patriarches, n'en faisoient qu'une des nôtres; ce qui a été le sentiment de quelques anciens, contre lesquels S. Augustin a écrit. Car, si cela étoit, lorsqu'il est dit, que Malaléel eut un fils à l'âge de soixante-dix ans, il faudroit entendre qu'il n'en avoit que sept; & puis qu'il n'y a point eu de patriarche, qui ait atteint l'âge de mille ans, il s'ensuivroit que ces premiers hommes auroient moins vécu que plusieurs de leurs descendans, qui ont passé l'âge de cent ans, & qui, selon ce calcul, auroient vécu plus de mille ans. Enfin, on voit dans l'écriture sainte, que Noé avoit six cens ans, lorsque le deluge commença, & qu'il en avoit six cens un, quand il sortit de l'arche; & dans l'intervalle de ce tems, le texte sacré, compte expressément dix mois & cinquante-quatre jours: par où il paroît, que cette année de la durée du deluge fut de douze mois, & à peu près semblable à la nôtre. * Diodore *l.* 1. Pline, *l.* 7. Plutarch. *in Numa.* Lactantius, *instit. l.* 2. Sanct. Augustin. *de civit. l.* 15. Ricciol. *chronol. reform. lib.* 1.

ANNESLEY (Jacques) comte d'Anglesey, dans le pays de Galles en Angleterre, fils d'*Arthur* Annesley, le premier qui acquit ce titre à sa famille. On l'appelloit le Lord *Mount-Morris*, comte de Valence en Irlande. En 1661. il fut fait comte d'Anglesey par le roi Charles II. en recompense des grands services qu'il lui avoit ren us au hazard de ses biens & de sa vie. Cette famille est descenduë, du côté paternel, de l'ancienne famille d'Annesley, dans le comté de Nottingham; & du côté des femmes, de Philippe de Piston-Castle, dans le comté de Pembrok. Artur, dont nous venons de parler, fut garde du sceau privé presque durant tout le regne de Charles II. & mourut sous celui de Jacques II. estimé pour son sçavoir & pour diverses autres qualités. Son fils Jacques, presentement comte d'Anglesey, lui a succedé dans ses biens & dans ses titres. Il a épousé *Elisabeth* Mannours fille du comte de Rutland, de laquelle il a divers enfans. * Dugdale, *dict, Anglois.* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre.*

ANNEUS ou ANNÆUS, nom de la famille des Annéens, qui étoit originaire de Cordouë, & qui s'établit à Rome sous les premiers empereurs: les Senéques, les Lucains, Cornutus, & autres ont ennobli ce nom. *Voyez-les* par leurs surnoms, LUCAIN, SENEQUE, &c.

ANNIA, nom de plusieurs dames Romaines, *voyez-les* par leurs surnoms.

ANNIANUS, poëte, *voyez* ANNIEN.

ANNIBAL, fils de Gisco & petit-fils de cet *Amilcar* qui avoit été vaincu & tué par Gelon, près de Termini, l'an 274. de Rome, & 480. avant J. C. fut envoyé de Carthage au secours des Egestains. Il prit quelques villes au commencement; mais il fut depuis battu par Hermocrates banni de Syracuse, qui avoit levé quelques troupes, & tenoit la campagne, l'an 345. de Rome, & avant J. C. 409. * Diodore de *Sicile*, *biblioth. hist.* & Justin.

ANNIBAL, general de la flotte des Carthaginois, vers l'an de Rome 493. & avant Jesus-Christ 267. ayant remporté quelques avantages sur les Romains, il se mit en mer, pour combattre leur armée navale, commandée par Cn. Cornelius Scipion, surnommé *Asina*, & par C. Duillius Nepos, qui étoient alors consuls, & demanda à parler à Scipion qui conduisoit l'avant-garde. Ce dernier fit avancer son escadre, & poussant sa galere assez loin devant les autres, attendoit qu'Annibal fist la même manœuvre, lors qu'il se vit investi de toutes parts & arrêté prisonnier. Duillius ayant appris cette trahison, fit appareiller, & avant que les Carthaginois eussent repris leur rang, les choqua furieusement, coula à fond plusieurs de leurs galeres, en prit cinquante & donna la chasse à l'amiral & à tout ce qui lui restoit, l'an de Rome 494. & avant J. C. 260. Duillius triompha à Rome, & Annibal étant arrivé à Carthage, y fut mis en croix. * Polybe. Florus, &c.

ANNIBAL, general des Carthaginois, dit *le Grand*, étoit fils d'*Amilcar.* C'est ce même Amilcar, qui disoit ordinairement de ses trois fils, qu'il nourrissoit trois lions, qui déchireroient un jour Rome & ses alliés. Il fit jurer Annibal sur les autels, de poursuivre les Romains jusqu'à la mort; & pour lui inspirer cette haine, il le mena en Espagne dès l'âge de neuf ans, l'éleva lui-même dans son camp, & lui apprit le métier de la guerre, aux dépens des peuples alliés des Romains. L'an 534. de Rome, & avant Jesus-Christ 220. Annibal âgé de 26. ans, prit le commandement de l'armée des Carthaginois, après la mort de son beau-frere Asdrubal. Il soûmit d'abord les Olcades, emporta la ville d'Althée, & fut hiverner à Carthagene, qu'on appelloit alors *Carthage la neuve* L'année d'après il prit la ville de Salamanque, capitale du pays des Vaccéens, & ensuite il emporta celle de Sagunte, après un siege de sept mois, pendant lequel les assiegés souffrirent les dernieres extrêmités, avant que de se rendre. Delà il fit dessein d'aller attaquer les Romains jusques chez eux; trompa Publius Corn. Scipion, qui lui vouloit disputer le passage du Rhône, se fit un chemin nouveau au travers des Alpes, & entra dans l'Italie avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes de pied, & de douze mille chevaux, l'an 536. de Rome, & avant J. C. 218. Les auteurs ont vanté la hardiesse infatigable avec laquelle il pénetra les Alpes. Il monta jusqu'au sommet de ces hautes montagnes en neuf jours de tems, malgré les neiges dont elles sont couvertes, & malgré la resistance des montagnards qui s'opposoient à son passage. Il les resserra dans les cavernes, qui leur servoient de retraite; & par une invention inconnuë jusqu'alors, il coupa ce qui l'incommodoit le plus dans ces rochers, à ce que l'on croit communément, avec le feu, le fer, & le vinaigre. Enfin, il fit une telle diligence, qu'en quinze jours il passa ces montagnes, qu'on avoit cru inaccessibles. Après avoir pris Turin, dans trois jours, il s'avança vers Pavie, sur le bord du Pô. Après cela il se répandit dans toute l'Italie, & porta avec lui la terreur & l'effroi de toutes parts. Cornelius Scipion, qui avoit appris sa marche, étoit venu à sa rencontre. Il y eut entre eux une bataille tres-sanglante, où Scipion perdit ses meilleures troupes, & où il auroit apparemment peri lui-même, sans le secours de son fils, qu'on surnomma depuis l'*Africain.* Le consul Romain, ayant recueilli les débris de son armée, alla se poster sur les bords de la riviere de Trebia, où l'autre consul Sempronius Longus, qui ne connoissoit pas encore Annibal, s'exposa temerairement au hazard d'un combat, & perdit beaucoup de monde. L'année d'après 537. de Rome, & avant J. C. 217. Annibal remporta une grande victoire sur Cn. Flaminius, près du lac de Thrasimene: quinze mille Romains y furent taillés en pieces, outre quatre mille chevaux que Cn. Servilius Geminus avoit envoyés à son collegue. Quintus-Fabius Maximus créé dictateur la même année trouva l'art de lasser Annibal par ses délais, qui lui firent donner le nom de *Temporiseur* & qui tirerent Minutius Rufus general de la cavalerie d'un grand danger, où il s'étoit exposé par son imprudence. Terentius Varro, qui venoit d'être fait consul en 538. de Rome, & 216. avant J. C. donna bataille à Annibal, contre l'avis de son collegue Paul Emile. Cette journée memorable dans l'histoire, est celle de Cannes, où Paul Emile perdit la vie avec quarante mille hommes, entre lesquels étoit toute la fleur de la noblesse de Rome. Aussi Annibal envoya à Carthage, trois boisseaux remplis d'anneaux des chevaliers tués dans cette bataille. Mais il ne sçut pas profiter d'une victoire si complette. Ce fut en cette rencontre, qu'il fit voir que les plus grands hommes font de grandes fautes: il s'oublia lui-même, & perdit par sa nonchalance une victoire entiere; car au lieu d'aller de ce pas attaquer Rome, il alla noyer sa gloire & ses esperances dans les délices de Capouë; c'est-à-dire que le sejour de la Campanie & de la ville de Capouë où il hiverna, corrompirent son armée; & depuis, il eut du désavantage en diverses occasions. Fabius Maximus continua sur tout de le fatiguer par sa prudence. Il ne s'occupoit qu'à suivre par tout Annibal, à le harceler, à se camper avantageusement, & à se tenir serré. Cette conduite desesperoit le Carthaginois, qui fit inutilement tout ce qu'il put, pour attirer Fabius au combat. L'année d'après 542. de Rome, & avant J. C. 212. Marcel-

lus prit Syracuse, & Annibal, après avoir pris Tarente l'année suivante, perdit la ville de Capouë, que Fulvius Flaccus emporta malgré lui. Ce fut durant ce siege qu'Annibal resolut d'aller à Rome; mais c'étoit trop tard. Les Romains étoient revenus de ce grand étonnement où les avoit jettés la perte de cinq batailles, & du grand effroi que leur avoit causé la journée de Cannes. Ils firent si peu de cas de l'arrivée d'Annibal, qu'ils firent partir un secours considerable pour l'Espagne, le même jour qu'il vint camper aux portes de Rome. Bien plus, le champ, où il avoit fait tendre sa tente, fut vendu ce jour-là-même tout ce qu'il pouvoit valoir. Annibal informé de ces marques de mépris, fit vendre à l'encan de son côté les petites boutiques de Rome; mais en même-tems il décampa, à cause des pluyes qui survinrent. Deux ans après, le proconsul Marcellus, homme aussi hardi que Fabius étoit moderé, donna trois batailles à Annibal en trois jours consecutifs. Le premier jour, l'avantage fut égal, le second Marcellus se retira dans son camp, après avoir eu le dessous; le troisiéme, il fut plus heureux; mais sans avoir défait pleinement les troupes d'Annibal; le quatriéme, il presenta encore la bataille avec la même vigueur que le premier jour; mais Annibal se retira, disant: *Que faire avec cet homme, qui ne peut demeurer ni victorieux ni vaincu?* L'année d'après 546. de Rome, Marcellus & Crispinus, consuls tomberent dans une embuscade, où le premier fut tué. Annibal ayant en sa possession le corps de ce consul, fit écrire sous le nom de Marcellus, au gouverneur de Selapie, que la nuit suivante il viendroit dans leur ville, & lui ordonna de lui tenir les portes ouvertes. Cette ruse étoit bien imaginée, & Salapie étoit sans doute perduë sans la prudence de Crispinus. Tout blessé qu'il étoit, il donna des ordres pour avertir les villes circonvoisines, du malheur arrivé à son collegue, se doutant qu'Annibal pourroit se servir du cachet de Marcellus. Le gouverneur de Selapie prépara une contre-ruse à Annibal; car lui ayant ouvert les portes, il donna si brusquement sur les siens, qu'il en défit un grand nombre, & força le reste à se retirer en confusion. L'an 547. Claude Neron, surprit Annibal par un stratagême. Asdrubal son frere venoit d'arriver en Italie: on lui avoit opposé l'autre consul Livius Salinator, qui étoit vis-à-vis de cet ennemi, près du fleuve Metro, ou Metaure dans l'Ombrie. Neron sortit secretement de son camp avec une partie de ses troupes, & alla joindre son collegue, à six journées de là, où dans une bataille, ils tuerent cinquante-cinq mille des ennemis, & en firent cinq mille prisonniers. Ensuite Neron revint dans son premier camp, & fit jetter dans celui d'Annibal la tête d'Asdrubal, qui avoit été tué dans la derniere bataille, pour le convaincre du malheur de son frere; Cette défaite rabaissa la fierté d'Annibal, & lui fit desesperer des affaires de Carthage en Italie. En effet il n'y eut plus que du desavantage, jusqu'à ce qu'il fût rappellé en Afrique, pour faire tête à Scipion, qui vengeoit Rome des maux, que lui avoient faits les Carthaginois. Annibal passa en Afrique l'an 551. de Rome, après 16. années de séjour en Italie; & il s'aboucha d'abord avec Scipion, pour trouver un expedient, qui pût terminer les differends de leurs republiques; mais les propositions qu'ils se faisoient n'ayant pas été reçûës, ils en vinrent à une bataille qui se donna l'an 552. près de Zama, & qu'Annibal perdit avec vingt mille hommes: ce qui l'obligea de conseiller aux Carthaginois de demander la paix. En 559. il se retira en Asie vers Antiochus, pour lui persuader de prendre les armes contre ses ennemis, qui le vainquirent trois ans après. Ce nouveau malheur l'obligea de se refugier auprès de Prusias roi de Bithynie, sous l'esperance de l'engager dans la même guerre. Enfin craignant d'être livré aux Romains, qui le demandoient à Prusias, il s'empoisonna lui-même âgé de 64. ans, l'an 571. de la fondation de Rome, & 183. avant J. C. Ainsi perit un des plus grands capitaines du monde, après avoir fait la guerre seize ans en Italie, gagné plusieurs batailles, soûmis par force ou par alliance divers peuples, assiegé Rome, & s'être rendu maître de plusieurs villes. * *Voyez* Cornelius Nepos, Plutarq. *dans la vie d'Annibal, de Fabius Maximus, & de M. Marcellus*, Tite-Live, Florus, Justin, Orose, Diodore, Polybe, Appien, Eutrope, Zonare, &c.

ANNIBAL DE ANNIBALDI D'ANNEBAUD, cardinal, seigneur de Molaria, religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Rome, d'une famille considerable, prit l'habit dans l'ordre de saint Dominique, & s'adonna à l'étude des saintes lettres, où il réüssit parfaitement. Aussi professa-t-il la theologie à Paris avec beaucoup de succès. Il se fit ensuite connoître à Rome, & fut pourvû de l'office de maître du sacré palais, dont il s'acquitta si bien sous Alexandre IV. & Urbain IV. que ce dernier le créa cardinal, du titre des douze apôtres, au mois de May de l'an 1262. Clement IV. le choisit pour se trouver au couronnement de Charles I. roi de Naples en 1266. S. Thomas d'Aquin dédia quelques-uns de ses ouvrages à ce cardinal, qui mourut l'an 1272. à Orviette, où on l'enterra chez les Dominicains. Il a laissé un commentaire sur les quatre livres du Maître des Sentences, lequel a été imprimé sous le nom de saint Thomas, dans le recüeil des œuvres de ce saint. * Bzovius, *anno Christi* 1272. *numero* 19. Leandre Alberti. Antoine de *Sienne*. Razzi. Aubery, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII. siecle*.

ANNIBAL (Caro) poëte Italien, *voyez* CARO.

ANNIBALIEN, fils de Constance Chlore, & frere du grand Constantin, fut fait nobilissime par ce prince, après avoir passé une bonne partie de sa jeunesse à Toulouse, comme dans une espece d'exil. On croit qu'il fut tué par le commandement de l'empereur Constance son neveu en 337. Quelques-uns le confondent, mais sans raison, avec Dalmace, autre frere de Constantin, & pere d'Annibalien, qui suit. *Voyez* les citations de l'article suivant.

ANNIBALIEN (Flavius-Claudius) roi de Pont & d'Armenie, étoit fils de Dalmace, frere de Constantin *le Grand*. Ce prince, qui l'aimoit beaucoup, lui fit épouser Constantine sa fille aînée, qui depuis fut mariée à Gallus, & lui donna le titre de roi, lui assignant l'Armenie Mineure, & les provinces de Pont & de Cappadoce, avec la ville de Cesarée en Cappadoce, pour capitale de son état. Après la mort de cet empereur, son beau-pere, son oncle & son bienfaiteur, Constance le fit assassiner en 337. * Chronique d'Alexandrie. Ammien Marcellin. Sozomene, Zonare, &c.

ANNIBAS, Juif, se mit à la tête de quelques seditieux de sa nation, qui prirent les armes, sous l'empire de Claude, contre la ville de Philadelphie, qu'on croit être l'ancienne Rabath, capitale des Ammonites. Cuspius Fadus, que l'empereur avoit fait intendant de la Judée, punit ces mutins, & fit executer Annibas l'un de leurs chefs, l'an 45. ou 46. de J. C. * Josephe, *antiq. Judaïc. l. 19. c. 7.*

ANNIBAS, *voyez* AMARAM.

ANNIBAUD, cardinal, dit *de Ceccan*, parce qu'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans le pays de Labour, fut archevêque de Naples, puis créé cardinal par Jean XXII. le 18. Decembre de l'an 1327. Clement VI. l'envoya pour conclure la paix entre Philippe de *Valois* roi de France, & Edoüard III. roi d'Angleterre. Depuis, le même pape ayant réduit à cinquante ans le Jubilé, que Boniface VIII. avoit fixé au commencement de chaque siecle, il envoya le cardinal de Ceccan, legat en Italie, afin de pourvoir aux desordres qui pourroient arriver à Rome durant l'année sainte. Il fit un voyage à Naples, pour y accorder la reine Jeanne I. avec Loüis roi de Hongrie, & revint ensuite à Rome, où n'ayant pas plû au peuple, qui l'accusoit de trop d'ambition, il vit former divers attentats contre lui. Il fut empoisonné à San Giorgio, en allant de Rome à Naples, au mois de Juillet de l'an 1350. Ce cardinal avoit fondé un monastere de Celestins près d'Avignon. On lui attribuë la vie de S. Pierre & de S. Paul en vers. * Victorel, *in addit. ad Clem. VI.* Ciaconius, *in vita Bonif.* Bosquet, *in vita Clement. VI.* Aubery, *hist. des card.* Vossius, *de hist. Latin. &c.*

ANNIBI (le lac d') *Annibus Lacus*. Sanson, dans ses

petites cartes, & les autres geographes mettent ce lac dans la grande Tartarie,aux pieds des montagnes & dans une contrée de même nom, au septentrion du lac de Kitay : mais dans la carte de Tartarie, que M. Witsen a donnée au public, on ne voit ni pays, ni montagnes, ni lac d'Annibi, ni même aucun lac, qui puisse bien répondre à celui-là. * Maty, *dict. geogr.*

ANNICERIS, disciple d'Aristippe, & compagnon d'Hegesias, tira Platon de captivité; & fut auteur d'une des cinq sectes des philosophes, qui sortirent de la Cyrenaïque. Ses sectateurs ont été nommés *Annicериens.* * Diogenes *Laërtius, in Arist. l. 2. & in Platon. l. 3.*

ANNIEN, ANAN ou ANANIE, disciple de saint Marc, fut premier évêque d'Alexandrie (selon l'opinion de ceux qui regardent ce saint comme fondateur, & non comme évêque de cette église.) Annien fut le premier que convertit saint Marc à Alexandrie, & il en fut ordonné évêque l'an 62. de Jesus-Christ. Il gouverna son église tres-saintement pendant l'espace d'environ 21. ans; sçavoir, 4. ans sous S. Marc, & 17. ans, seul jusqu'à sa mort, qui arriva, selon l'opinion la plus probable, en 85.

☞ Il n'est pas fort certain qu'Annien ait été premier disciple de S. Marc, & qu'il ait gouverné l'église d'Alexandrie avec lui. Tout ce que l'on en sçait, c'est qu'il fut le premier évêque d'Alexandrie. Eusebe & Eutychius lui donnent 22. ans de pontificat, depuis la 62. année de J. C. jusqu'à la 84. année. La chronique orientale ne lui donne que 18. ans & 26. jours. * Eusebe, *l. 2.* Bollandus, 25. *Aprilis.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des trois premiers siecles.*

ANNIEN, poëte Latin, sous l'empire de Trajan & d'Adrien, dont parle Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l. 2.*

ANNIVERSAIRE, est le jour auquel d'année en année on rappelle avec solemnité la memoire d'un défunt. Quelques auteurs en rapportent l'origine à Anaclet V. pape, qui succeda à Clement; & depuis à Felix I. qui instituerent des anniversaires, pour honorer la memoire des martyrs. Dans la suite du tems, plusieurs particuliers ordonnerent par leur testament à leurs heritiers de leur faire des anniversaires, & laisserent des fonds, tant pour l'entretien des églises, que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là des vivres & de l'argent.

ANNIUS-RUFUS, gouverneur de Judée, succeda à Ambitius l'an du monde 4016. Le tems de son gouvernement fut remarquable par la mort d'Auguste. Valerius Gratus fut son successeur dans cette charge. * Josephe, *antiquit. liv. 18. chap. 3.*

ANNIUS (Virianus) gendre de Corbulon, fameux capitaine sous Neron, fut donné en ôtage à Tiridate roi d'Armenie, pour la sûreté d'une entrevûë que Corbulon ménagea avec ce prince. Il accompagna Tiridate à Rome, & fut fait consul par Neron, l'an de J. C. 67. Mais sous son consulat même, Corbulon son beau-pere fut réduit, pour prix de ses services, à se faire mourir lui-même; & apparemment Annius fut enveloppé dans sa disgrace. * Dion, *l. 63.* Tacite, *hist. l. 4.*

ANNIUS (Gallus) l'un des lieutenans generaux à qui l'empereur Othon confia le commandement de l'armée, qui devoit marcher contre Cecinna & Valens. C'étoit un tres-brave homme; mais les soldats lâches & désobéïssans, rendoient la valeur & l'experience inutiles. Il fut commis par Othon à la garde du Pô avec Spurina, & une chûte de cheval l'empêcha de se trouver à la bataille de Bedriac. Comme Tacite ne marque point ce qu'il devint sous Vitellius, il y a lieu de croire qu'il fut compris dans le pardon que ce prince accorda aux generaux d'Othon, son prédecesseur & son ennemi, l'an de J. C. 69. * Tacite, *l. 1. c. 87. & suiv.*

ANNIUS, nom de plusieurs autres Romains, *voyez-les* par leurs surnoms.

ANNIUS FOECIALIS, ancien auteur Latin, avoit composé des annales. Pline parle de lui, & le met au même rang que Pison, qui avoit aussi écrit un semblable ouvrage. Dans un autre endroit, il rapporte quelque chose de cet auteur. *Consultez* aussi Vossius. * Pline, *l. 34. c. 6.*

ANNIUS DE VITERBE, son vrai nom est (Jean NANNI) nâquit à Viterbe vers l'an 1432. & étant entré dans l'ordre de saint Dominique, il s'y distingua beaucoup par son érudition. On assure qu'il acquit une grande connoissance, non seulement de la langue grecque & de la langue latine, mais des langues orientales; qu'il y joignit l'amour de l'antiquité; mais sa réputation y échoüa,& qu'il s'appliqua aussi à l'étude de l'écriture. En effet il dit lui-même dans la préface de son commentaire sur le faux Philon, qu'il avoit fait des commentaires sur tous les livres historiques de la bible. En un autre endroit, il avertit qu'il en avoit fait sur Isaïe; & d'autres écrivains parlent encore de son travail sur les pseaumes, sur tous les prophetes, & sur les épîtres de saint Paul. Il publia des sermons qu'il avoit prêchés en 1471. à Genes, sous le titre de *Tractatus de imperio Turcorum.* Et en 1480. il fit imprimer dans la même ville une espece de commentaire sur l'apocalypse, appliquée aux Turcs, sur lesquels il crut voir dans ce livre divin, que les Chrétiens devoient remporter de grandes victoires; d'où vient qu'il l'intitula *De futuris Christianorum triumphis in Turcos & Saracenos.* Rien n'a rendu Annius plus celebre que ses dix-sept livres d'antiquités, où il donne de prétendus ouvrages de Xenophon, de Myrsile de Lesbos, de Caton, de Sempronius, d'Archilochus, de Megasthenes, qu'il appelle Metasthenes, de Philon, de Berose, de Manethon, de Fabius Pictor, de Frontin, &c. pour les vrais ouvrages de ces auteurs, qui sont perdus depuis plusieurs siecles. Sansovin s'est donné la peine de traduire en latin ces mauvaises pieces, & de les faire imprimer en 1583. à Venise, avec ses observations. Leandre Alberti en a fait usage dans sa description d'Italie, ouvrage d'ailleurs tres-estimable; & il y en a eu d'autres qui y ont été trompés. Mais plusieurs sçavans hommes ayant comme à l'envi fait remarquer la supposition, on est bientôt revenu de l'erreur, & personne n'est en danger de s'y laisser surprendre presentement. Il auroit été à souhaiter que ceux qui ont fait voir la fausseté de ces pieces, eussent épargné celui qui les a publiées : ils le representent tous comme un imposteur, qui les a composées lui-même, en quoi ils ne sont pas assez équitables. Leandre Alberti assûre qu'il avoit vû à Viterbe les manuscrits d'où Nanni avoit tiré ces pieces; & Nanni dit lui-même que le P. Mathias, provincial de son ordre en Armenie, passant à Genes, où il étoit prieur, lui avoit fait present du manuscrit de Berose. On croit bien prouver la fourberie de Nanni par un conte qu'Antoine Augustin rapporte sur la foi de Latinus Latinius de Viterbe. Il dit qu'Annius faisoit graver des inscriptions, qu'il avoit soin de cacher dans des vignes près de Viterbe. Quelque-tems après, il faisoit creuser dans le même endroit; & trouvant ces inscriptions qu'il avoit lui-même cachées, il les portoit en triomphe aux magistrats, leur faisant accroire que leur ville étoit beaucoup plus ancienne que celle de Rome; & qu'elle avoit été bâtie par Isis & Osiris, qui avoient vécu plus de deux mille ans avant Romulus. On peut d'abord observer là-dessus que Latinus Latinius, né onze ans après la mort de Nanni, devoit tenir ce fait de quelqu'autre, qu'on ne nomme point, & qui pouvoit être ennemi de Nanni; mais il y a plus, celui qui a inventé ce conte, ne l'a pas pû rendre vraisemblable. On a trouvé une quantité prodigieuse de marbres aux environs de Viterbe, du vivant de Nanni, & après sa mort. Où ce religieux les avoit-il achetés, & comment étoit-il venu à bout de cacher ces morceaux de marbre à ses compatriotes? Il a fallu qu'il les fit tailler, graver, transporter dans les vignes; il a fallu endommager ces vignes pour y enfoüir les marbres; & tout cela, dit-on, a été fait si secretement, que personne ne l'a sçû de son vivant, & que les magistrats y ont été surpris? On ne reconnoît pas ici le jugement d'Antonius Augustinus; & comme ce conte est le fondement de tous les reproches qu'on a faits à Nanni, il semble que c'est assez que de l'accuser d'un excès de credulité, sans lui attribuer la fourberie & l'imposture. Nanni fut fait maître du sacré palais par Alexandre VI. qui l'estimoit beaucoup. Il mourut à

Rome le 13. Novembre 1502. âgé de 70. ans, & fut enterré dans l'église des Dominicains de la Minerve. La ville de Viterbe se fit tant d'honneur d'être sa patrie, qu'elle fit réparer son épitaphe l'an 1618. * Echard, *script. ord. Præd.*

ANNOBON, isle d'Afrique sur les côtes de la Guinée, vers le cap de Lopo-Gonsalves, & l'isle de saint Thomas, a environ dix lieuës de circuit. Les Portugais lui donnerent ce nom d'*Annobon* ou de *bonne Année*, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Les bancs de sable & les écüeils dont elle est environnée, la rendent presque impraticable. Elle est neanmoins tres-fertile. Les habitans font presque tous profession de la religion Catholique. * Sanson. Baudrand.

ANNON ou HANNON, general de l'armée des Carthaginois, ayant apprivoisé un lion, lui faisoit porter une partie de son bagage, ce qui fut cause de sa disgrace; car les Carthaginois en tirerent un mauvais augure, & dans la pensée que rien n'étoit impossible à un homme qui avoit dompté un animal si feroce, ils craignirent qu'il n'aspirât un jour à la tyrannie : c'est pourquoi ils le condamnerent à un exil perpetuel, dans lequel il passa le reste de ses jours à cultiver la terre.* Pline, *l.* 8. *c.* 16. Plutarchus, *instituṭ. Princ. l.* 4.

ANNON, Carthaginois, qui voulut passer pour un dieu. Pour réüssir dans son dessein, il apprit à plusieurs sortes d'oiseaux à prononcer ces paroles: *Annon est un dieu*; puis il leur donna la liberté, pour aller répandre cette nouvelle dans le pays. Mais ces oiseaux reprirent leur chant naturel, & Annon fut frustré de son esperance. * Ælian. *var. hist. l.* 14.

ANNON ou HANNON, Carthaginois, a écrit la relation d'un voyage qu'il avoit fait autour de l'Afrique, où il parle des pays qu'il découvrit le long des côtes de l'Ocean Atlantique. Cette relation, qu'il avoit écrite dans la langue de son pays, fut depuis traduite en grec, sous le titre de *περίπλους* (c'est-à-dire, *navigation faite autour d'un pays*) & elle est venuë jusqu'à nous. *Voyez* HANNON. * Plinius, *hist. natural. l.* 5. *c.* 1. Vossius, *de hist. Græc. l.* 4.

ANNON, évêque de Veronne vers l'an 755.

ANNON, archevêque de Cologne, dans l'onziéme siecle, étoit fils de *Gautier* & d'*Engele* d'une famille de la haute Allemagne. Ses parens le destinerent à la profession des armes; mais un chanoine de Bamberg, frere de sa mere, le détermina à embrasser l'état ecclesiastique. Quand il fut dans le clergé, l'empereur Henri III. dit *le Noir*, le prit auprès de lui, pour édifier sa cour, où il mena une vie exemplaire. L'empereur le fit prevôt du chapitre imperial de Goslar, dans la basse Saxe, & le choisit pour aller visiter de sa part Herman II. archevêque de Cologne, dans sa derniere maladie. Ce prelat étant mort, & l'élection d'un archevêque de Cologne ayant été déferée à l'empereur, il nomma Annon, lui donna l'investiture de l'archevêché de Cologne, & fut sacré l'an 1055. Après la mort de Henri III. arrivée en 1056. il fut chargé de la tutelle de Henri IV. âgé de 7. à 8. ans, & laissa ce jeune prince sous la conduite de sa mere Agnés. Mais cette princesse s'étant retirée en 1062. Annon fut chargé du gouvernement de l'empire. Henri IV. étant devenu grand, secoüa le joug; & ne s'accommodant point de la remontrance de l'archevêque, le bannit. Annon revint de son exil en 1072. & se reconcilia avec Henri; mais il continua de défendre genereusement la verité & la justice. Il étoit si rigide & si zelé pour la justice, qu'il fit arracher les yeux à des juges, qui avoient prononcé une sentence injuste contre une pauvre femme; & qu'il permit seulement qu'on laissât un œil à un d'eux, pour pouvoir conduire les autres en leurs maisons. Et afin que ce châtiment servît d'exemple, il fit encore attacher au-dessus des portes de leurs logis, des têtes de brique, où il n'y avoit point d'yeux. Il mourut saintement le 4. Decembre 1075. * Lambertus Schaffnaburg, *chronol. d'Allemagne. Anonymus apud* Surium. Heiss. *hist. de l'empire*, *l.* 6. Baillet, *Vies des Saints. Decembre.*

ANNONAY, que les auteurs Latins nomment *Annoneum* & *Annoniacum*, sur la Dorne, ville de France dans le haut Vivarais, diocese de Vienne, à deux lieuës du Rhône, avec titre de marquisat, appartient à la maison de Rohan-Soubise. Divers auteurs ont crû que cette ville étoit fort ancienne, & que son nom lui fut donné par les Romains, qui y avoient des magazins de bled. Elle souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, durant les guerres civiles. En 1562. les habitans qui étoient presque tous Huguenots, pillerent les églises & renverserent les images. Antoine de Senneterre, évêque du Puy, & Antoine de la Tour, baron de saint Vidal, des premiers de la noblesse de la province, irrités de cette violence, prirent les armes, pour reprimer l'insolence du peuple. Ces démarches firent trembler les habitans; mais l'arrivée de Sarras dissipa cette crainte. Il étoit envoyé par le baron des Adrets, dont le nom seul faisoit peur aux Catholiques. En 1563. ceux-ci prirent Annonay sous Saint-Chaumont, & cette ville fut miserablement pillée & brûlée deux ou trois fois de suite. Elle souffrit encore beaucoup en 1568. Annonay a été le lieu de la naissance du cardinal Pierre Bertrand. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.* De Thou, *hist. l.* 34. & 44. Du Chêne, *antiq. des villes de France.*

ANNONCIADE. Il y a plusieurs ordres & societés de ce nom. Le premier, qu'on nomme proprement des *Servites* ou Serviteurs de la Vierge, commença environ l'an 1232. par la devotion de sept marchands de Florence, dont le principal étoit Bon-fils de Monaldis. Ils se retirerent au Mont Senere, près de la même ville, & furent bientôt suivis par saint Philippe Benizi ou Beniti, qui en est reconnu le propagateur. Ce n'est que par erreur qu'on a donné le nom de l'Annonciade à l'ordre des Servites, & parce que leur grand couvent de Florence en porte le nom.

Le second ordre de ce nom fut fondé à Bourges par Jeanne reine de France, fille de Loüis XI. & femme de Loüis XII. qui la répudia de son consentement, & avec dispense du pape Alexandre VI. La regle est établie sur dix articles, qui regardent dix vertus de la sainte Vierge, & elle fut approuvée dès l'an 1502. par le pape Alexandre VI. avant qu'il y eût encore un monastere pour les religieuses qui devoient la professer. Le Pere Gilbert Nicolai, religieux de l'ordre de saint François, & confesseur de la reine Jeanne, eut le soin de la faire confirmer en 1514. & en 1517. par le pape Leon X. Il y a un peu plus de quarante maisons, tant de religieux que de religieuses de cet ordre en France, en Flandres & en Lorraine, qui devroient tous être soûmis à la jurisdiction des Freres Mineurs, suivant les bulles des papes; mais la plûpart s'en sont soustraits pour reconnoître celle des ordinaires des lieux où ils sont situés.

Le troisiéme, qu'on appelle *des Annonciades celestes*, parce que leur habillement est en partie de bleu celeste, fut fondé l'an 1607. par une sainte veuve de Genes, nommée Marie-Victoire Fornari. Ses constitutions qui avoient été confirmées par le pape Clement VIII. furent approuvées l'an 1613. par Paul V. & encore le 13. Août 1631. par Urbain VIII. Il y en a des maisons en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, & même en Danemarck, où la maréchal de Rantzau, qui avoit pris l'habit de cet ordre, alla faire un établissement en 1666. Une de leurs principales obligations est de ne parler au plus que six fois l'an à leurs parens, & de s'occuper à des ouvrages utiles aux pauvres églises : les leurs doivent être fort simples, & l'argenterie ni les belles étoffes n'y doivent point briller.

Il y a aussi en Italie une congregation de religieuses, qu'on appelle Annonciades de Lombardie, autrement de saint Ambroise & de sainte Marcelline. Elle se forma vers l'an 1439. de l'assemblage de divers monasteres, fondés dans tout le cours du XV. siecle, & qui étoient gouvernés par une prieure generale, dont l'office étoit triennale. Elle tenoit des chapitres generaux, & envoyoit trois visitatrices dans les provinces, ce qui fut approuvé par Nicolas V. mais S. Pie V. leur défendit de tenir des chapitres generaux, & leur ordonna d'élire dans leurs chapitres conventuels un visiteur; ce qui n'ayant pû s'executer, ces religieuses se sont soûmises aux ordinaires des lieux. Sainte Catherine de

Genes étoit de cette congregation. * Heliot, *hist. des ord. mon. t. 4. ch. 10.*

ANNONCIADE, societé fondée à Rome dans l'église de Notre-Dame de la Minerve l'an 1460. par le cardinal Jean de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en archiconfraternité, & est devenuë si riche par les grandes aumônes & les legs qu'on y a faits, que tous les ans cette archiconfraternité donne le 25. Mars, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, des dotes de 60. écus Romains chacune à plus de quatre cens filles, un habit de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de pieté, qu'ils vont en cavalcade, accompagnés des cardinaux & de la noblesse Romaine, distribuer les cedules de ces dotes à celles qui les doivent recevoir. Celles qui veulent être religieuses, ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles ont sur la tête. * Ritratto di Roma moderna, & Eusevologio Romano, de l'abbé Piazza, *Tratt. 6. c. 35.*

ANNONCIADE, ordre militaire institué vers l'an 1362. sous le nom d'ordre du COLLIER, par Amedée VI. comte de Savoye. On ne sçait pas bien ce qui y donna occasion; les uns veulent qu'un bracelet qui fut donné au comte par une dame qui l'avoit tissu de ses cheveux, en fut le symbole; d'autres prétendent qu'Amedée voulut satisfaire par-là sa devotion particuliere pour la sainte Vierge. Il est certain que c'est ce qu'il voulut au moins par la suite, lorsque par son testament il ordonna la fondation de la Chartreuse de Pierre-Chastel en Bugey, & qu'il regla qu'il y auroit quinze Chartreux dans cette maison, pour y dire chaque jour la messe à l'honneur des quinze allegresses de la sainte Vierge, & pour le salut des quinze chevaliers de son ordre; mais il ne fit ce testament que quelque-tems avant sa mort, qui arriva en 1383. Bonne de Bourbon, veuve du comte, fut celle qui executa cette fondation; les Chartreux furent introduits à Pierre-Chastel en 1392. & Amedée VIII. y tint la premiere assemblée de l'ordre en 1410. Ce fut lui aussi qui en dressa les statuts; car l'instituteur n'avoit reglé que la forme du collier, qui étoit composé de lacs d'amour, sur lesquels étoient ces quatre lettres F. E. R. T. *Frappez, entrez, rompez tout.* Par ces statuts, les comtes de Savoye, qui peu après eurent le titre de ducs, furent declarés grands-maîtres de l'ordre à perpetuité: les chevaliers furent obligés de porter toûjours le collier, & il leur fut défendu d'entrer dans aucun autre ordre. Les differends qui pouvoient survenir entr'eux, devoient être décidés par l'ordre. Chacun d'eux devoit donner à l'église de Pierre-Chastel un calice, une aube, & tous les ornemens sacerdotaux pour celebrer la messe. Il devoit aussi laisser en mourant, pour l'entretien de la même église, cent florins, qu'on mettoit entre les mains du prince, & ordonner à ses heritiers de faire dire cent messes pour le repos de son ame. Tous les autres chevaliers étoient obligés d'assister au service qui se faisoit pour lui à Pierre-Chastel, & de laisser leurs ornemens par aumône aux Chartreux. Leur manteau dans cette ceremonie étoit blanc, depuis il fut noir; dans les autres ceremonies il étoit cramoisy, frangé & bordé de lacs d'amour de fin or: on voulut ensuite qu'il fût bleu, doublé de taffetas blanc; & enfin on le changea en amarante, doublé de toile d'argent à fond bleu. Charles III. duc de Savoye, étant à Chambery en 1518. fit de nouveaux statuts pour cet ordre, à qui il donna le nom de l'Annonciade en l'honneur de la sainte Vierge; & il voulut qu'au bas du collier, auquel il ajoûta quinze roses d'or, émaillées les unes de rouge, les autres de blanc, & un bordé de deux épines d'or, il y eût une image de l'Annonciation dans un cercle composé de trois lacs d'amour. L'an 1600. la Bresse & le Bugey ayant été échangés avec le marquisat de Saluces par Henri IV. roi de France, & Charles-Emmanuel duc de Savoye, le chapitre de l'ordre fut transferé dans l'église de saint Dominique de Montmelian, & le même duc ordonna en 1627. que les assemblées se tinssent dans l'hermitage des Camaldules sur la montagne de Turin, qu'il avoit fait bâtir. * Guichenon, *hist. geneal. de la maison de Sav.* Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 8.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'ordre de l'Annonciade.

AMEDE'E VI. COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Verd*, fondateur & premier chef de l'ordre.

1362.

AME' comte de Geneve.
Antoine seigneur de Beaujeu & de Dombes.
Hugues de Châlon, sire & baron d'Arlay.
Aymon de Geneve, seigneur d'Anton & de Varey.
Jean de Vienne, seigneur de Rollan, & de Bonencontre.
Guillaume de Grandson, seigneur de sainte Croix.
Guillaume de Chalamon, seigneur de Meximieux & de Montaney.
Rolland de Veissy.
Etienne, *bâtard* de la Baume, seigneur de saint Denys, de Chausson & de Chavanez, amiral & maréchal de Savoye.
Gaspard seigneur de Montmayeur, baron de Villars, Salet, &c.
Barle de Forax.
Thennard, seigneur de Menthon.
Amé de Bonivard.
Richard Musard.

AMEDE'E VII. COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Rouge*, deuxiéme chef.

1383.

Aymond de Chalant, seigneur de Fenis & d'Aymaville.
Eudes de Villars, seigneur du Montillier, &c. gouverneur de Savoye.
Hyblet de Chalant, seigneur de Châtillon, &c. gouverneur de Nice & de Piémont.
Jean de Vernay, seigneur de la Rochette, &c. maréchal de Savoye, lieutenant general de Bresse.
Humbert, seigneur de Luirieux.
Thomas de Geneve, seigneur de Lullin, &c.

AMEDE'E VIII. PREMIER DUC DE SAVOYE, troisiéme chef.

1410.

Louis de Savoye, prince de la Morée.
Odo de Villars, seigneur de Baux, S. Sorlin, &c. gouverneur de piémont.
Jean de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de France, lieutenant general de Bresse.
Humbert de Villars-Sexel, comte de la Roche.
Boniface de Chalant, seigneur de Fenis, maréchal de Savoye, gouverneur de Piémont.
Antoine seigneur de Grolée.
Girard seigneur du Ternier.
Jean seigneur de la Chambre, comte de Luille, vicomte de Maurienne.
Jean seigneur de Lugny, Ruffey, &c.
Thomas, marquis de Saluces.
Amé de Savoye, prince de Piémont.
Jean Panserot de Serraval.
Geofroy de Charnay, seigneur de Liry & de Montfort.
Loüis seigneur de Montjoye, &c.
Jacques de Villette, seigneur de Chévron.
Gaspard, seigneur de Montmayeur &c.
Humbert de Villars, seigneur de Thoiré &c.
Jacques de Miolans, seigneur de la Vallée &c.
François seigneur de Bussi, &c.
Loüis de Savoye, comte de Geneve.
Loüis marquis de Saluces.
Humbert, *bâtard* de Savoye, comte de Romont.
Richard seigneur de Monchenu, chambellan du duc de Savoye.
Jean de Montluel, seigneur de Châtillon, gouverneur de Piémont.

Manfroy de Saluces, seigneur de Farillan, maréchal de Savoye.

Loüis, *bâtard* d'Achaye, seigneur de Raconis, maréchal de Savoye.

Philippe de Savoye, comte de Geneve.

LOUIS DUC DE SAVOYE, IV. CHEF.

1440.

Amé de Savoye, prince de Piémont.

Janus de Savoye, comte de Geneve.

Philippe de Levis, comte de Villars, vicomte de Lautrec, &c.

François comte de Chalant, seigneur de Châtillon.

Guillaume Seigneur de Menthon, gouverneur de Basfiniane.

Jean de Seyssel, seigneur de Bariat, & de la Rochette, maréchal de Savoye.

Guillaume de Geneve, seigneur de Lullin, grand-maître de l'hôtel de Savoye.

Jean de la Palu, seigneur de Varembon, Bouligneux, &c.

Guillaume de Luyrieux, seigneur de la Cueille, &c.

Jacques de la Baume, comte de Montrevel, lieutenant general de Bresse, &c.

Jacques comte de Chalant, gouverneur de Verceil.

Jacques de Montmayeur, baron de Villars, Salet, &c. gouverneur de Savoye.

Pierre de Grolée, seigneur de saint André.

AMEDE'E IX. DUC DE SAVOYE, V. CHEF.

1465.

Claude de Seyssel, seigneur d'Aix, maréchal de Savoye.

Loüis comte de Chalant.

Claude de Bourgeois, seigneur de Verny, & de Fernay.

Janus de Geneve, seigneur de Lullin, &c. gouverneur du pays de Vaud.

PHILIBERT PREMIER, DUC DE SAVOYE, sixiéme chef.

1472.

CHARLES PREMIER, DUC DE SAVOYE, septiéme chef.

1482.

Hugues de la Palu, comte de Varax, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant general de Dauphiné.

Philibert comte de Chalant, &c. gouverneur du duché d'Aouste.

CHARLES-JEAN-AME' DUC DE SAVOYE, huitiéme chef.

1491.

PHILIPPE PREMIER, DUC DE SAVOYE, neuviéme chef.

1497.

PHILIBERT II. dit *le Beau*, DUC DE SAVOYE, dixiéme chef.

1498.

CHARLES III. DUC DE SAVOYE, onziéme chef.

1518.

Philippes de Savoye, comte de Genevois.

François de Luxembourg, vicomte de Martigues.

Jean comte de Grueres, baron d'Aubonne.

Thomas de Valpergue, comte de Mazin.

Claude de Savoye, seigneur de Raconis.

Jacques baron de Miolans, comte de Montmayeur, &c.

René comte de Chalant, &c. maréchal de Savoye.

Honorat Grimaldi, baron de Beüil, &c. Gouverneur de Nice, & ambassadeur en France.

Jean-Philibert de la Palu, comte de Varax, lieutenant general de Bresse, & ambassadeur au concile de Latran.

Guillaume de Vergy, baron de Fonvans, seigneur de Champlite, maréchal de bourgogne.

Claude de Stavaye, évêque du Belley, chancelier de l'ordre.

François de la Baume, comte de Montrevel, gouverneur de Savoye.

Bertholin de Montbel, seigneur de Frossasque, grand-maître d'hôtel de Savoye.

Charles de la chambre, baron de Sermoye, & de Meximieux.

Aimé de Geneve, seigneur de Lullin, gouverneur du pays de Vaud, &c.

Sebastien de Montbel, comte d'Entremont, &c.

Pierre de Bussy, seigneur d'Erya.

Jean marquis de la chambre, capitaine de cent hommes-d'armes.

Jean de la Palu, comte de Varax, &c.

EMMANUEL-PHILIBERT DUC DE SAVOYE, douziéme chef.

1568.

Charles-Emmanuel de Savoye, prince de Piémont.

Philippe de Savoye, comte de Raconis.

Claude de Savoye, comte de Pancalier.

André Provana seigneur de Leiny, comte de Frossasque, general des galeres, & gouverneur de Villefranche.

Jean-François Coste, comte d'Arignan, & de Polonghere, gouverneur d'Aouste & d'Ivrée.

Jean-Thomas de Valpergue, comte de Mazin, &c. gouverneur du comté d'Ast.

Laurent de Gorrevod, comte de Pondevaux, gouverneur de Bresse.

Pierre de Maillard, comte de Tournon, gouverneur de Savoye, & general de la cavalerie.

Gaspard Capris, évêque d'Ast, grand aumônier de Savoye, chancelier de l'ordre.

Charles-Emmanuel de Savoye, duc de Nemours.

Bernardin de Savoye, seigneur de Cavours, capitaine des archers de la garde.

Prosper de Geneve, seigneur de S. Rambert, &c. colonel de toutes les gardes.

Jean-Frederic Madruzze, comte d'Avy, marquis de Sorian.

Philippe d'Est, marquis de saint Martin, &c. general de la cavalerie.

Jerôme, cardinal de la Rovere, Archevêque de Turin, chancelier de l'ordre.

Amé de Savoye, marquis de saint Rambert, grand prieur de saint Maurice, & de saint Lazare, general d'armée.

Frederic Ferrero, seigneur de Casavalon, marquis de Romagnan, &c. grand-maître d'hôtel de Savoye.

Loüis de la Baume, dit de *Corgenon*, prince de Stienbuse, comte de saint Amour, ambassadeur en Espagne.

Robert Roüer-saint-Severin, comte de Revilliasc, grand écuyer de Savoye.

Thomas Isnard de Castello, marquis du Carail, ambassadeur près de l'empereur.

Besse Ferrero-Fiesque, comte de Masseran, &c.

Honorat Grimaldi, baron de Buëil, &c. gouverneur de Nice.

François Martinengue, comte de Malpaga, grand écuyer de Savoye.

Enée-Pie de Savoye, seigneur de Sassola.

CHARLES-EMMANUEL, I. DUC DE SAVOYE, treiziéme chef.

1581.

Claude de Chalant, baron de Fenis, grand maître de Savoye, &c.

Jean-Baptiste de Savoye, marquis de la Chiuse, grand chambellan de Savoye.

Jean-Louis marquis de la chambre, &c.

Octavien de saint Vital, marquis de Fontanellat.

Charles Palavicin, seigneur de Perle, ambassadeur en Espagne.

Ascanio Bobba, comte de Bussolin, &c. grand chambellan de Savoye.

Michel Bonelli.

Henri

Henri de Savoye, duc de Nemours.
Gaspard de Geneve, marquis de Lullin, de Pancalier, &c. gouverneur du Duché d'Aoufte.
Philippe-Emmanuel de Savoye, prince de Piémont.
Victor-Amé de Savoye.
Charles de Simiane, marquis de Roat, Maret &c. general de la cavalerie de Savoye.
Michel-Antoine de Saluces, seigneur de la Manthe, comte de Verzol, &c. gouverneur du marquisat de Saluces.
Charles-François-Manfroy de Lucerne, grand prieur de Rome, ambassadeur en Allemagne.
Guiron de Valpergue, comte de Mazin, gouverneur de Verceil, &c.
François Ville, marquis de Saint-Michel, &c. general de la cavalerie du pape.
Annibal Grimaldi, comte de Buëil, &c. gouverneur de Nice, general des galeres.
Claude de Rye, marquis d'Ogliani, &c. grand écuyer de Savoye, gouverneur de Chablais.
Charles-Philibert d'Efte, marquis de S. Martin, &c. prince du saint empire, fut aussi chevalier de la Toison d'or.
Nicolas de Watteville, marquis de Versoye, &c.
Charles Emmanuel de la Chambre, dit de *Seyssel*, marquis d'Aix, &c.
Ernest de Molard, baron de Revielch, Roccadiof, &c. conseiller d'état de l'empereur.
Jacques-Antoine de la Tour, ambassadeur en Espagne.
Pierre marquis de la Chambre.
Loüis Grimaldi, évêque de Vence, grand aumônier de Savoye, & chancelier de l'ordre.
François-Philibert Ferrero-Fiesque, prince de Masseran, &c. general de la cavalerie.
Nicolas de saint Martin, seigneur d'Aglié, &c. grand maître d'hôtel de Savoye.
Philibert Scaglia, comte de Verruë, &c. ambassadeur en France.
François Arconnat, comte de Touzaine, ambassadeur en France.
Guy de saint Georges, comte de Blandrate, marquis de Rivarolles, general de l'infanterie, &c.
Philibert Millet, archevêque de Turin, chancelier de l'ordre.
Sigismond d'Este, marquis de S. Martin, &c.
François Spinola, marquis de Garez.
Guillaume-François Chabo, comte de saint Maurice, &c. grand-maître de l'artillerie.
Jean comte de Nassau.
Antoine de Valpergue, comte de Montué, & de Masse, gouverneur de la citadelle de Turin.
François-Thomas de Savoye, prince de Carignan, grand-maître de France.
Jacques Paillard d'Urfé de Lascaris, marquis d'Urfé, &c. grand-écuyer de Savoye.
Philibert-Mercurin Arborio, marquis de Gatinare, grand-maître d'hôtel de Savoye.
Bernardin Parpaille, comte de la Bastie.
Pierre de Duyn, dit *Maréchal*, baron de la Val-d'Isere, vicomte de Tarentaise, seigneur du Chastellard, &c.
Emmanuel Solar, comte de Morette, ambassadeur en France.
Conreno Rouër, comte de Calos, marquis de Cortance.
Cleriade de Geneve, marquis de Lullin, &c.
François de Damos, baron de saint Reran, marquis de Celeran.
Guy de Ville, marquis de Cillan, Wlpian, &c.
François de Brichanteau-Nangis, marquis de Curci, &c.
Charles-François de Valpergue, marquis de Perlet, &c.
François-René de Saluces, comte de Verzol, Chiffon, &c.
Honorat d'Urfé, marquis de Châteaumorand, &c.
Loüis marquis de la Chambre, dit de *Seyssel*.
Albert Bobbe, marquis de Graglie, comte de Bussolin, &c.

Bertrand de Seyssel, baron de la Serra & du Chastellard, &c.
Auguste Manfroy Scaglia, comte de Verruë, &c.
Gaspard Purpurat, des comtes de Lucerne, marquis de saint Peyre, gouverneur de Turin.
Jean-Michel Asinar de Virle, coseigneur de Virle & d'Orbassan, &c. gouverneur de Turin.

VICTOR-AME' DUC DE SAVOYE, quatorziéme Chef.

1630.

Jean-Aurele Arborio de Gatinare, comte de Vivron, grand-écuyer de Savoye.
Paul Besse Ferrero-Fiesque, prince de Masseran, &c.
Philibert Caretto, marquis de Bagnasque, &c. grand-écuyer de Savoye.
Jean-François de Sales, évêque de Geneve; chancelier de l'ordre.
Loüis de S Martin, marquis d'Aglie, &c.
Claude-Jerôme de Chabo, marquis de saint Maurice, &c.
Paul-Emile de S. Martin, marquis de Bros, &c.
Antoine Ponte, comte de Scarnafis, &c.

FRANÇOIS-HYACINTHE DUC DE SAVOYE, quinziéme Chef.

1638.

Jafre Bens, seigneur de Sentena, gouverneur de Turin, &c.
Amé du Puy, marquis de Voguerre, &c. grand-maître d'hôtel de Savoye.
Ascagne Bobba, marquis de Graye, &c. grand-chambellan de Savoye.
Jules Rangon, marquis de la Maison Blanche, &c.
Alexandre de S. George, comte de Blandrate, &c.
Michel-Antoine de Saluces, comte de Verzol, &c.
Arduin de Valpergue, de Rivare, marquis d'Entragues, &c.
François Provane de Leiny, seigneur de Druant, &c. grand-chambellan de Savoye, & ambassadeur en France.
Jerôme comte de Rossillon, baron de S. Genis, &c.
Jean-Dominique Doria, souverain de Testigo & Cesio, marquis de Cirié.
Albert Eugene de Geneve, marquis de Lullin & de Pancalier, &c.
Antoine-Marie Tisson, Blandrate, comte de Desane, &c.

CHARLES-EMMANUEL, II. DUC DE SAVOYE, seiziéme Chef.

1639.

Jean-Loüis du Mas de Castelane, vicomte d'Allemagne, &c.
Paul-Millet, évêque de Maurienne, chancelier de l'ordre.
Maurice de Savoye, prince d'Oneille, &c.
Emmanuel-Philibert-Amé de Savoye.
Charles-Emmanuel-Philibert-Hyacinthe de Simiane, marquis de Pianesse, &c.
Octavien de saint Martin d'Aglié, marquis de saint Germain, &c.
Philippe de saint Martin d'Aglié, marquis de saint Damian & de Rivaroles, &c.
Jean de Wille Cardé, seigneur de Fleury, marquis de saint Trivier, &c.
Charles-Emmanuel Palavicin, marquis de Frabousse, &c.
Charles-Ubertin Solar, comte de Molette, &c. ambassadeur en France.
Charles-Victor Scaglia, comte de Verruë, &c.
Frederic Tanne, marquis d'Entragues, comte de Limon.
François Provane, comte de Frossasque, &c.
Gettule de Piossasque, seigneur de Castagnole, &c.
Guiron-François Ville, marquis de Ciglian, &c.

François Ponte, comte de Scarnafis, &c. ambassadeur en France.
Francois Coste, comte de Polonguere, &c.
Charles-Thomas Isnard de Castello, marquis de Carail, &c.
Alexis de saint Martin de Parelle, marquis de Bros, &c.
Frederic de saint Georges-Blandrate, marquis de Rivarolles, &c.
François Doria, marquis de d'Olceaqua, &c.

2. Mai 1660.

N... de Marolles, gouverneur de Saluces, & mestre de camp du regiment des gardes.
François d'Havort, seigneur de Senantes, capitaine des gardes de madame royale, & gouverneur de la Tour, dans les vallées de Lucerne.
Centorio de Cagnol, gouverneur de Montmelian.
Jean-Philippe Solaro, comte de Monasterol, gouverneur du château de Nice.

En 1666.

Charles-Jerôme, comte de Morette, marquis d'Ebourg.
N... comte Catalan, Alfier, gouverneur de Montmelian.
N... comte de Piosasque, grand-maître de la maison de S. A. R.
Charles-Amé de Rossillon, marquis de Bernese, baron de S. Genis, capitaine des gardes du corps de S. A. R. & gentilhomme ordinaire de sa chambre.
François de Clermont, seigneur de la Bastie, lieutenant-general de l'escadron de Savoye.
N... Coste, comte de la Trinité, mort à Paris ambassadeur de S. A. R.
N... de S. Martin d'Aglié, *chancelier*.

1673.

Thomas de Chabo de Jacob, marquis de saint Maurice, ministre d'état, lieutenant-general de l'infanterie, gouverneur de la ville & château de Chambery, commandant general en Savoye. Le duc lui envoya en Août 1673. l'ordre de l'Annonciade à Nanci, où il étoit ambassadeur près du roi de France. Il mourut le 6. Août 1682. âgé de 58. ans.

VICTOR-AME' II. du nom, DUC DE SAVOYE, dix-septiéme chef.

1675.

En Fevrier 1678. madame royale confera l'ordre de l'Annonciade, & donna le collier à N... Ferrero-Fiesque, prince de Masseran.
Charles Loüis de saint Martin d'Aglié, marquis de saint Germain, grand chambellan de son altesse royale.
Jean-Jerôme Doria, marquis del Maro, grand maître de la maison de madame royale.
Sigismond de Seyssel, marquis de la Serra.
Jacques-Maurice del Pozzo, prince de la Cisterne.
Thomas-Felix comte Ferrero.
Philibert comte Piosasque, general de l'artillerie.

Novembre 1678.

Jean-Michel de Solaro, comte de Monasterol, commissaire general des troupes de Savoye, mort le 17. Mars 1680.

14. Decembre 1679.

N... comte de Mourozzo, gouverneur du duc de Savoye.

Mars 1680.

N... de Birague, comte de Visque, capitaine d'une compagnie des arquebusiers de la garde du corps du duc de Savoye, mort le 7. Juillet 1680. âgé d'environ 58. ans.

Mai 1680.

Loüis-Thomas de Savoye, comte de Soissons, mort le 25. Août 1702.

Juillet 1680.

N... marquis de Carail, grand-veneur du duc de Savoye.

15. Mai 1682.

N... marquis d'Ogliani qui en avoit le brevet depuis quelques années.

Decembre 1686.

N... abbé de saint Gal, fait chevalier.

Avril 1692.

N... marquis de Parelle.
N... marquis de Bagnasque.

Decembre 1696.

Amedée de Savoye, fils aîné du prince de Carignan.
N... marquis de saint Thomas, premier secretaire d'état.
N... marquis Palavicin, grand écuyer.
N... marquis de la Pierre.
N... Mailard, marquis de Tournon.
N... marquis de Parelle.
N... marquis de saint Georges.
N... marquis de Lucinge
N... marquis de Bagnasque.
N... marquis de Tane.

3. Decembre 1701.

Hercule-Joseph-Loüis Fuvinetti marquis de Prié, cidevant ambassadeur à Vienne, puis de l'empereur à Rome, son conseiller d'état, & son ministre plenipotentiaire pour le gouvernement des Pays-Bas.

Mars 1707.

N... marquis de Carail, gouverneur de Turin.
N... marquis de Cavorn, gouverneur de la citadelle de Turin.
N... comte de la Roccha, gouverneur de Casal de Montferrat.
N... de la Rochea de Lerimi.
N... comte de None, colonel d'un regiment de cavalerie.
N... marquis de Tournon, colonel de dragons.
N... marquis de Conté.
N... comte de Monasterole.

Mars 1713.

N... de Savoye, prince de Piémont.
N... prince de Savoye.
N... marquis du Coudray, gouverneur des princes.
N... marquis de S. Thomas, premier secretaire & ministre d'état.
N... marquis du Carail, gouverneur de Turin.
N... marquis de la Roche d'Allery, gouverneur de la citadelle.
N... comte de la Roque, lieutenant-general & gouverneur d'Alexandrie.
N... baron de Rebinder, lieutenant-general & gouverneur de Pignerol.

Mars 1714.

N... prince de Buttero.
N... marquis de Girace.
N... prince de Catholica.

ANNONCIATION, fête appellée autrement l'*Incarnation du Verbe divin*, en laquelle on celebre la memoire de ces deux mysteres, qui n'en font proprement qu'un. L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu à Nazareth ville de Galilée, vers la Vierge Marie, épouse de saint Joseph, pour lui porter l'heureuse nouvelle du choix que Dieu avoit fait d'elle, pour être la mere du Messie: & c'est ce qu'on appelle l'*annonciation*. Alors la sainte Vierge ayant consenti à l'accomplissement de ce mystere, le Verbe divin s'unit à l'ame que le saint Esprit avoit créée, & au corps qu'il avoit formé, dans les chastes flancs de la Vierge, pour ne faire qu'une même personne: ce que l'on nomme *incarnation*. Dès le tems de saint Augustin,

on croyoit sur une ancienne tradition, que Jesus-Christ avoit été conçû le 25. de Mars; mais on ne voit pas qu'il y eût encore de fête instituée, pour honorer separément l'incarnation de Jesus-Christ. Ils l'honoroient avec la nativité de notre-Seigneur. On ne trouve point dans l'église Grecque de mention de la fête de l'Annonciation, avant le concile *in Trullo*, tenu l'an 692. où il est défendu de dire une messe entiere en Carême, en d'autres jours qu'en ceux du Samedi, du Dimanche & en celui de l'Annonciation. Dans l'église Latine, le sacramentaire du pape Gelase I. fait voir que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496. Elle a été depuis celebrée par toutes les nations au 25. de Mars. Il est vrai qu'au X. concile de Tolede en Espagne, tenu l'an 656. il fut ordonné que cette fête seroit solemnisée le 18. de Decembre, huit jours avant celle de Noël, à cause que le jour en arrive souvent dans la semaine de la passion, qui est plûtôt un tems de penitence que de joye; & quelques églises de France & d'Italie suivirent cet usage. Mais on rétablit bientôt après cette fête en son propre jour, à la charge de la remettre après Pâques, lorsqu'elle arriveroit dans la quinzaine de Pâques. L'église cathedrale de notre-Dame du Puy en Velay a ce privilege, qu'encore que cette fête tombe au Vendredi saint, on ne laisse pas de de l'y celebrer, & qu'alors il y a dans cette église des indulgences en forme du jubilé. L'église Grecque celebre aussi la fête de l'Annonciation même pendant la semaine sainte. L'église de Milan a neanmoins conservé son ancien usage, de ne celebrer aucune fête dans le carême, & de remettre celle de l'Annonciation au Dimanche devant Noël. Il s'est conservé un reste de cette pratique dans les églises d'Espagne, où l'on celebre encore la fête de l'Annonciation, sous le nom d'*expectation*, le Dimanche avant Noël, quoiqu'on celebre aussi la fête de l'Annonciation au 25. de Mars. Il y a plusieurs congregations qui sont principalement instituées pour honorer l'Annonciation de la Vierge; comme entr'autres l'ordre des Annonciades de Bourges, fondé par la bienheureuse Jeanne reine de France; & celui de Genes, fondé par la venerable mere Marie Victoire. *Voyez* ANNONCIADE, ci-dessus. * Nouveau Testament. Saint Augustin.

ANNONCIATION (Dominique de l') religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né en 1510. à Ecya, & étoit le second fils de *Ferdinand* de Ecya. Après la mort de son pere, il alla en 1528. avec Alfonse son frere aîné au Mexique, où il prit l'habit de S. Dominique en 1530. & fit profession l'année suivante. Il quitta alors le nom de Jean, qu'il avoit eu au baptême. Après ses études, il travailla avec un zele infatigable au salut des Indiens, auprès de qui il fut en grande veneration pour sa pieté & sa douceur; & il mourut âgé de 81. ans à Mexique en 1591. quelque tems après avoir perdu la vûë. Il avoit appris de bonne heure la langue Mexicaine, l'avoit même enseignée aux autres, & avoit composé à l'usage des Indiens un traité de la doctrine chrétienne, qui fut imprimé en 1545. à Mexique. Il avoit aussi rendu un grand service à son ordre, en recüeillant des memoires de ce qui s'y étoit passé dans la province Mexicaine, depuis son institution. Ces memoires furent mis entre les mains d'Augustin Davila Padilla, qui reconnoît que c'est principalement sur eux qu'il a travaillé. Le goût du pieux Dominique le porta aussi à traduire en latin le traité espagnol de Barthelemi de las Casas, *del bien y favor de los Indios*, mais sa traduction n'a pas été imprimée. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ANNONCIATION (Archange Gabriel de l') Provençal, fut un des premiers, qui entrerent dans la congregation du saint Sacrement, de l'ordre de saint Dominique, & il y changea si bien de nom, qu'on ne sçait plus quel étoit son nom de famille. Le celebre P. Antoine le Quieu, instituteur de la congregation, l'employa souvent dans les missions, & le prit quelquefois pour son compagnon. Après la mort du P. Antoine, arrivée en 1676. le superieur general de l'ordre le fit vicaire general: & il l'étoit encore en 1695. mais on ne sçait quand il mourut. Il fit imprimer en 1682. à Avignon la vie du P. Antoine le Quieu, de ses deux premiers compagnons, & de deux filles pieuses, l'une religieuse de la congregation du saint Sacrement, & l'autre tierciaire de saint Dominique. On a trouvé qu'il faisoit assez bien connoître le P. le Quieu, mais qu'il ménageoit trop peu le goût du public dans ce qu'il y débite des demons, & des sorciers: son attachement aux observances de sa congregation, dégenere aussi quelquefois en un mépris qui n'est pas supportable pour la conduite generale de l'ordre; & ces défauts joints à quelques autres, ont empêché que son ouvrage ne fût imprimé à Paris. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ANNUNCIACANO JUSTINIANO (Diego da) chanoine seculier de S. Jean en Portugal, étoit né de parens pauvres à Lisbone. Il prit les degrés dans l'université de Coimbre, & étant envoyé à Rome, il y prêcha en Italien avec applaudissement. De retour en Portugal, il harangua les états assemblés en 1697. pour reconnoître le prince D. Jean à present regnant, successeur à la couronne. Il étoit dès-lors nommé à l'archevêché de Cranganor, mais ses infirmités ne lui permirent pas d'aller dans son diocese, & il fut fait coadjuteur de l'archevêché d'Evora. On a quatre volumes de ses sermons imprimés depuis 1685. jusqu'en 1713. Il vivoit encore cette année, & étoit mort en 1720. * *Mem. de Portugal.*

ANOAMARES, peuples, *voyez* ANCAMARES.

ANOLIN, *voyez* ANULIN.

ANOMEENS ou DISSEMBLABLES. On donna dans le IV. siecle ce nom aux purs Ariens, parce qu'ils tenoient le Fils de Dieu dissemblable ἀνόμοιον à son Pere, en essence & en tout le reste. Ils furent nommés *Aetiens* du nom d'Aëce; *Eunomiens*, d'Eunome; *Exoucontiens*, & *Troglites* ou *Troglodites*, parce que, comme dit Theodoret, ils tenoient leurs assemblées dans des antres, & dans des cavernes. S. Hilaire rapporte une partie de leurs dogmes, qui ne sont que des blasphêmes contre la personne sacrée du Fils de Dieu. Les Semi-Ariens les condamnerent au concile de Seleucie en 359. mais les Anoméens s'en vengerent dans l'assemblée de Constantinople tenuë l'année d'après. * S. Hilaire, *ad Const.* Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Theodoret, *l.* 4.

ANONE ou ROQUE DE NOM, *Anonium*, sur le Tanaro, bourg d'Italie dans le Milanez, ou selon d'autres dans le Montferrat, a été presque ruiné par les guerres. * Baudrand.

ANOPODARI, riviere, *voyez* ANPADORE.

ANOSSI, *voyez* CARCANOSSI.

ANOT, petite ville de France en Provence, environ à six lieuës de Glandeve, est renommée dans les montagnes, & entre dans les assemblées de la province. Il en est parlé dans une bulle du pape Gregoire VII. en 1084. * Bouche.

ANOTH, isle d'Angleterre, *Anothia*, est une de celles que les Anglois nomment *les isles de Sulli*, & que les François appellent *les Sorlingues*. * Baudrand.

ANOUGIHAN, pere de *Thahamurath*, roi de Perse de la premiere dynastie. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ANOUT ou ANHOLT, *Anotia*, *Anholta*, isle de Danemarck dans le Categat, à quinze lieuës de celle de Zelande. Cette isle est petite & toute environnée de bancs de sable, qui en rendent l'approche dangereuse. * Baudrand.

ANPADORE, ANOPODARI, ou ARPADORE, riviere de l'isle de Candie, & celle que les anciens ont nommée *Cataractus*. Il en est fait mention dans Ptolomée, dans Suidas, &c.

ANS BEN MALEK, s'appelloit *Abou Hamzah Ben Nasr Al-Ansari*. Il est un des six auteurs les plus approuvés pour les traditions Mahometanes. Il avoit servi Mahomet pendant dix ans, & alla établir sa demeure dans la ville de Bassora, sous le califat d'Omar. Il mourut dans cette ville l'an de l'hegire 91. à l'âge de 103. ans, après avoir mis au monde cent enfans, & fut le dernier de ceux qui sont qualifiés *Sahabah*, c'est-à-dire, amis, compagnons, & contemporains de Mahomet. Il y a un autre Ans, qui fut pere de Malek, un des chefs des qua-

tre sectes reçûës & approuvées des Musulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANSA, riviere d'Italie dans le Frioul. Elle passe à Aquilée, & se jette dans la mer Adriatique. Les auteurs Latins la nomment *Alsa*. Elle est pourtant differente d'*Alsa* ou *Helletus*, qui est *Ill* dans l'Alsace. * Cluvier. Baudrand.

ANSALONI (Jourdain) né à Sant-Angelo, ville du diocese d'Agrigente en Sicile, après avoir embrassé l'ordre de S. Dominique fut envoyé à Salamanque en Espagne pour y faire ses études. Il fut un des missionnaires qu'on envoya en 1625. dans les Philippines; & le premier emploi qu'on lui donna lorsqu'il fut arrivé à Manille, fut de servir les malades dans l'hôpital, ce qu'il fit avec beaucoup de zele & de fruit, mais sans renoncer entierement à l'étude qu'il avoit toûjours aimée. Pendant son voyage, ayant été arrêté quelque tems à Mexique, il avoit employé son loisir à faire une traduction latine des vies des Saints de son ordre écrites en espagnol par Ferdinand Castillo, & on assure que cette traduction, qu'on garde à Seville, est tres-pure & tres-élegante. A Manille un ouvrage encore plus important l'occupa; aussi-tôt qu'il posseda la langue chinoise, il voulut se servir de l'étude qu'il en avoit faite pour connoître les usages & les superstitions des Chinois par leurs livres, afin d'être plus en état de les refuter, & ce travail étoit déja avancé, lorsqu'en 1632. il fut choisi, comme il le desiroit, pour aller consoler les Chrétiens du Japon qui depuis huit ans n'avoient point vû de missionnaires, & tâcher à étendre la religion dans ce pays. On ne peut s'imaginer combien il eut à souffrir dans le cours de sa visite, au bout de laquelle il trouva la recompense de ses travaux dans le martyre. Soixante-neuf Chrétiens pris avec lui & Thomas son compagnon les devancerent de quelques jours: après leur avoir vû trancher la tête les deux missionnaires furent pendus par les pieds, leurs côtés serrés entre deux planches, leur tête cachée dans la terre: ils vécurent sept jours dans ce cruel supplice, & rendirent enfin leur esprit au Seigneur le 18. Novembre 1634. * Echard, *script. ord. Præd. t. 2.*

ANSBERT, ou AUSBERT, archevêque de Roüen, sur la fin du VII. siecle, étoit fils de Sivinus, qui demeuroit dans le Vexin. Il avoit été élevé à la cour du roi Clotaire III. & Robert chancelier de ce prince connoissant la vertu de ce jeune homme, & étant d'ailleurs ami de son pere Sivinus, voulut lui faire épouser sa fille Angradisme, que sa pieté a depuis fait placer au nombre des saintes. Mais il refusa ce parti, préferant le celibat au mariage, qui étoit opposé au dessein qu'il avoit fait de se consacrer à Dieu. Ce fut dans le monastere de Fontanelles de l'ordre de saint Benoît, où il fut abbé. Après la mort de saint Oüen archevêque de Roüen, le roi Thierri, dont il avoit gardé le sceau, ayant sçû qu'on avoit élû Ansbert pour succeder à ce saint prélat, le fit venir à Clichi où il étoit, & le fit consacrer par Lambert archevêque de Lyon. Ansbert refusa d'abord une dignité si considerable; mais s'étant vû contraint de l'accepter, il s'attacha à bien remplir tous les devoirs de son ministere, & celebra pour cela un concile vers l'an 692. ou 693. & non en 682. comme on l'a crû. Quelque tems après, Pepin *le Gros* ou *de Heristel*, qui ne s'accomodoit pas de sa severité, l'obligea de quitter son diocese. Il se retira au monastere de Haut-mont en Hainaut, où il mourut saintement le 9. Fevrier de l'an 695. Angrade écrivit sa vie, que nous avons dans Surius & dans Bollandus. * Surius. Bollandus.

ANSBERT, *cherchez* AUTPERT.

ANSCHAIRE (saint) surnommé l'*apôtre du Septentrion*, premier évêque de Hambourg & de Brême, nâquit en Picardie vers l'an 805. & fut élevé dans le monastere de Corbie. L'an 821. il passa du monastere de Corbie en Picardie dans celui du même nom en Saxe, qui avoit été bâti par Loüis *le Debonnaire*, sur le Weser, y ayant été envoyé par Adelard abbé de l'ancienne Corbie, & fut nommé par ce prince, pour gouverner ce monastere. Les Danois & les Suedois ayant demandé des prêtres pour leur prêcher l'évangile l'an 836. on y envoya Anschaire, qui en convertit plusieurs, & qui fut fait l'an 842. évêque de Hambourg, pour travailler plus commodement à la conversion des peuples Septentrionaux. Il mourut à Brême l'an 865. Cette église avoit été unie à celle de Hambourg l'an 849. * *Paulini Corbeia Saxonica. C. 2. ubi scriptorum nomina, qui de Anschario egere.* Baillet, *vie des Saints.*

ANSCHERIC ou HASKERIC, évêque de Paris, & chancelier de France, frere de Tetbert comte de Meaux, succeda en 887. à Gauzelin, ainsi que le remarque Abbon, moine de saint Germain des Prez. Paris étoit alors assiegé par les Normands, & l'empereur Charles *le Gros* y avoit envoyé le duc Henri de Saxe, pour y jetter du secours; mais ce dernier ayant été tué, ce secours fut inutile. Charles y vint lui-même, & fit une paix honteuse avec les barbares, qu'il obligea à force d'argent de se retirer du côté de Sens. Ensuite étant passé en Allemagne, il y mourut en 888. L'année d'après, les Normands revinrent à Paris, & furent battus à Montfaucon. Dans cette occasion Anscheric paya tres-bien de sa personne, & contribua beaucoup à la défaite de ces Barbares. Abbon blâme Anscheric de s'être trop fié aux promesses de ces Infideles, qui prirent Meaux, où le comte de Tetbert fut tué. Ce prélat eut beaucoup de part à l'amitié d'Eudes, qui fut couronné roi de France, & depuis il fut aussi chancelier de Charles *le Simple*. On ne sçait point en quel tems il mourut; mais il y a apparence que ce fut vers l'an 909. Il signa une charte de cette année, qui étoit la 17. du regne de Charles, & la 12. de son rétablissement sur le thrône, ou de sa redintegration, comme parlent les anciens titres, c'est-à-dire, depuis la mort d'Eudes en l'an 897. ou 898. que les François se soûmirent d'un commun consentement à Charles *le Simple*. * Abbon, *de obsid. Paris.* Reginon, *in chron. &c.*

ANSCHERUS, abbé de S. Riquier, a composé vers l'an 1110. la vie & les miracles de S. Angilbert abbé de ce monastere, donnés par le P. Mabillon dans le premier tome de ses siecles Benedictins. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. au XII. siecle.*

ANSE, petite ville de France dans le Lyonnois, est située près de la Saone, à quatre lieuës de la ville de Lyon, vers le nord. L'empereur Auguste y établit une garnison de quatre cohortes, qui faisoient deux mille quatre cens hommes. On y voit encore une partie des murailles qui enfermoient le camp des Romains, & le palais de ce prince. Il lui donna le nom d'*Antium*, qui étoit une ville voisine de Rome, & celebre à cause des sorts qui y étoient consultés dans le temple consacré à la Fortune. Depuis, la garnison Romaine s'étant retirée ailleurs, cette fortification fut l'origine d'une nouvelle ville, qu'on a nommée *Ansa*, du premier nom *Antium*. Elle a beaucoup souffert par les guerres dans le XVI. siecle. * Paradin, *hist. de Lyon*, *l.* 1. De Rubys, *hist. de Lyon.* Chorier, *histoire de Dauphiné, &c.*

CONCILES D'ANSE.

Le B. Burchard gouvernant l'église de Vienne, en qualité d'archevêque, au commencement du XI. siecle, Odilon abbé de Clugny, le pria de conferer les ordres à ses religieux: ce qu'il fit, sans considerer que Gauslin évêque de Mâcon en avoit seul le droit, à cause que cette abbaye étoit dans son diocese. Le dernier s'en plaignit, comme d'une entreprise qui ne devoit pas être soufferte, si l'on ne vouloit renverser ce qu'il y a de mieux reglé dans la jurisdiction ecclesiastique. Un autre Burchard archevêque de Lyon, assembla en 1026. divers prélats dans l'église de saint Romain d'Anse, pour accommoder cette affaire. Le respect que l'on eut pour le B. Burchard & pour S. Odilon, fit taire Gauslin, moyennant la promesse qu'on lui fit de pourvoir aux droits de son évêché pour l'avenir. On y regla quelques autres differends. Emmo ou Eminon archevêque de Tarantaise, Helmoin d'*Autun*, Hugues de *Châlon d'Auxerre*, Anselme d'*Aouste*, Geofroy de *Châlon sur Saone*, & divers autres prélats se trouverent à ce concile, dont Jacques Severt nous a donné les actes, qui sont dans les archives de l'église de Mâcon, & qu'on a depuis inserés

dans le IX. tome des conciles. Hugues de *Flavigny* parle d'un autre concile tenu en 1075. à Anse par Hugues de *Die* legat du saint siege, le même qui fut depuis archevêque de Lyon après S. Jubin. Il assembla en la même ville d'Anse vers l'an 1100. ou 1101. cinq archevêques, & neuf évêques, pour y traiter de l'expedition de la Terre-sainte. Ils excommunierent tous ceux qui avoient fait vœu de se croiser, jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en état d'accomplir leur vœu. C'est ce que nous apprenons du même Hugues de *Flavigny*. Jean I. archevêque de Lyon celebra vers l'an 1107. un concile à Anse pour la primatie de son église, contre les prétentions de Daimbert archevêque de Sens. En 1299. Henri de Villars archevêque de Lyon, assembla un concile provincial à Anse, où se trouverent les évêques d'Autun, de Châlon & de Mâcon, avec le député de celui de Langres, & quelques abbés. On y fit des ordonnances tres-judicieuses, que le cardinal de Tournon archevêque de Lyon, fit publier dans le XVI. siecle, avec les actes du concile de Mâcon tenu en 1186. les ordonnances synodales de Charles cardinal de Bourbon aussi archevêque de Lyon, & d'autres pieces que nous avons dans la derniere édition des conciles. Mais au reste, celui de 1299. fut tenu le Vendredi avant le IV. Dimanche de Carême, c'est-à-dire, le 18. du mois de Mars: car Pâques se trouva le 10. Avril en cette année, qui étoit bissextile. * *Consultez* les épîtres d'Ives *de Chartres*, & de Geofroy de *Vendôme*, avec les remarques du P. Sirmond.

ANSE (*Sinus*) est une espece de golfe, dont l'enfoncement & l'entrée sont presque égaux, c'est-à-dire, qui ne s'étend pas fort avant entre deux terres. Elle differe de la baye, parce que la bouche ou l'entrée de la baye a plus de largeur que d'enfoncement. Souvent neanmoins les pilotes confondent l'anse & la baye sous le nom de *golfe*.

ANSE de Ste. CATHERINE (l') *Sinus sanctæ Catharinæ*, baye de la nouvelle France, dans le Canada propre, près les monts Notre-Dame, & à l'entrée du grand fleuve de saint Laurent. Il y a dans la nouvelle France plusieurs bayes, qui portent le nom d'anse, comme l'*anse verte*, l'*anse aux lamproyes*, l'*anse noire*, l'*anse du diamant*, & l'*anse des salines* dans l'isle de la Martinique. * Loüis Joliet.

ANSEATIQUES, noms que l'on donne à quelques villes libres d'Allemagne, qui ont fait alliance ensemble pour le commerce. *Cherchez* HANSEATIQUES.

ANSEDONIA, *Ansedonia*, *Ansidonia*, bourg d'Italie, dans la Toscane, situé dans le Sienois, entre l'état delli Presidi, & le duché de Castro, sur un petit golfe formé à l'emboûchure de la riviere de Pescia dans la mer de Toscane. On y voit les ruines de *Cosa*, qui étoit autrefois capitale d'un grand comté, & qui fut détruite par Charlemagne. * Baudrand.

ANSEGISE ou ANCHISE, fils de saint *Arnoul* & de *Dode*, fut officier de Sigebert II. dit *le Jeune*, roi d'Austrasie, après Cleodulfe son frere, qui fut évêque de Mets, comme leur pere l'avoit été. Ansegise, quoique tres-digne de son emploi, ne laissa pas de se faire des ennemis. Un d'entr'eux, nommé Godewin, le tua à la chasse, l'an 679. Il avoit épousé *Begge*, fille de saint Pepin; & il en eut *Pepin*, dit *Heristel*, pere de Charles *Martel*. * Valois, *tom.* 3. *annal. Franc.* Sainte-Marthe, *hist. de France*. Le P. Anselme, &c.

ANSEGISE, archevêque de Sens, celebre dans le IX. siecle, étoit François, né dans le diocese de Reims, & frere de *Wala* évêque d'Auxerre, prélat de grand merite. Après avoir été élevé dans un monastere, il fut nommé abbé de saint Michel; & la lettre écrite dans le tems de son élection par l'église de Sens à celle de Reims, marque qu'il étoit prêtre de l'église de Reims. Il fut élevé sur le siege archiepiscopal de Sens, en la place d'Eglion ou Egille, le 21. Juin de l'an 871. Charles *le Chauve* l'honora de sa bienveillance, & l'envoya au pape Jean VIII. lequel le fit primat, & vicaire dans les Gaules & dans la Germanie. Cette dignité donna un nouvel éclat à l'église d'Ansegise, & le fit considerer comme un second pape. Il voulut se faire reconnoître comme primat dans le concile de Pontion, où Charles *le Chauve* se trouva en 876. mais plusieurs prélats s'y opposerent, & entr'autres Hincmar de Reims, qui avoit publié un écrit contre sa nouvelle primatie. Ensuite le roi renvoya encore à Rome Ansegise: à son retour, il se trouva en 878. au concile de Troyes, où le pape étoit present; & l'année d'après 879. il sacra dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, le roi Loüis III. & Carloman fils de Loüis *le Begue*. L'an 883. fut la derniere année de la vie de ce prélat, qu'on enterra dans la chapelle de saint Barthelemi de l'église de saint Pierre, avec une épitaphe tres-honorable. * Aimoin, *l.* 5. *c.* 33. Odoran, *in chron.* Jacques Tavelle, *hist. des arch. de Sens*. Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

ANSEGISE, abbé de S. Vandrille, ou, selon d'autres, de Lobes dans le pays de Liege, a vécu dans le IX. siecle. (Quelques auteurs trompés par Trithême ont confondu cet abbé avec Ensegise abbé de saint Michel, & depuis archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-dessus.) Ansegise de Lobes fut en grande faveur auprès des évêques & des princes de son tems. En 827. il fit un recüeil des capitulaires de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire* son fils. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage, en 1577. 1588. & 1630. Ce fut Pierre Pithou qui nous le donna avec des additions, & des notes de sa façon. En 1623. le P. Jacques Sirmond Jesuite publia aussi les capitulaires de Charles *le Chauve*, qu'il eut soin de recüeillir & d'ajoûter aux autres. Enfin en 1676. M. Baluze nous donna une nouvelle édition de tous ces anciens capitulaires, avec des éclaircissemens & des remarques. Cet ouvrage est en deux volumes in *fol.* Ansegise mourut l'an 834. *Consultez* les préfaces qui sont à la tête des diverses éditions de ses ouvrages. * Trithême. Le Mire. M. Du Pin, *Bibliotheq. des auteurs ecclesi. au IX. siecle*.

ANSELIN, religieux de l'ordre de saint Dominique, né en quelque lieu de Lombardie, fut choisi en 1245. pour être le chef d'une mission que le pape Innocent III. envoyoit en Tartarie, ou plûtôt à l'armée des Tartares, qui étoit près d'entrer dans la Perse, & qui paroissoit tres indisposée contre les Chrétiens. Il partit avec quelques compagnons de son ordre au mois de Juillet 1245. revint vers la fin de 1248. & écrivit une relation de son voyage, que Pierre Bergeron a traduite en François, & fait imprimer en 1634. à Paris. Bzovius prétend qu'Anselin retourna ensuite en Tartarie, & qu'il eut la couronne du martyre vers l'an 1255. mais il faudroit qu'il en eût produit des preuves pour être cru, & non seulement on n'en trouve point dans ses annales; mais il n'y en a aucun monument que l'on connoisse. * Echard, *script. ord. Præd.*

ANSELME de *Cantorbery* (saint) archevêque de cette ville en Angleterre, a fleuri sur la fin du XI. siecle, & au commencement du XII. Quelques auteurs ont écrit qu'il étoit Bourguignon, d'autres le font Piémontois, & d'autres Italien. Il est sûr qu'il étoit d'Aouste ou Aoste, qui est l'*augusta Salassorum* des anciens, ville capitale de ce pays, qu'on place près du Piémont. Après avoir parcouru les monasteres les plus celebres de France & de Bourgogne, la réputation de Lanfranc l'attira dans celui du Bec en Normandie. Il fut charmé du merite de ce grand homme, qui lui persuada de se faire religieux, & il prit l'habit dans cette abbaye de l'ordre de saint Benoît à l'âge de 27. ans, vers l'an 1060. Trois ans après Lanfranc, prieur de cette abbaye, ayant été élû abbé de saint Etienne de Caën, Anselme fut élû prieur en sa place; & après la mort d'Herluin, qui étoit abbé du Bec, il lui succeda en 1078. & fut beni l'année d'après par Gilbert évêque d'Evreux. Lanfranc, qui avoit été le maître de saint Anselme, & qui depuis avoit gouverné l'église de Cantorbery depuis 19. ans, étoit mort le 28. May 1089. Cette église fut quatre ans sans archevêque, & enfin le 6. Mars 1093. on choisit Anselme pour en remplir le siege. Il refusa d'abord cette dignité, & fut neanmoins sacré un Dimanche 4. Decembre de la même année. Il alla ensuite à la cour, pour y saluer Guillaume II. dit *le Roux*. Mais ce prince ne se paya pas de cette civilité, & se contenta encore moins de 500.

livres d'argent que lui offroit Anselme pour la guerre que ce prince entreprenoit contre son frere Richard duc de Normandie. Anselme refusa de lui donner une plus grosse somme: ce qui commença à le mettre mal avec ce prince. Il se presenta une autre occasion de brouillerie. Presque tous les prélats d'Angleterre suivoient avec le roi, le parti de l'antipape Guibert, qu'ils reconnoissoient sous le nom de Clement III. Anselme, que le roi avoit brusqué une seconde fois sur son refus de contribuer pour la guerre, demanda à ce prince permission d'aller prendre le *pallium* des mains d'Urbain II. legitime pape. Il fut refusé, & dans une assemblée de prélats & de seigneurs où Anselme, secondé du seul évêque de Rochester, soûtint les interêts d'Urbain II. on resolut de ne point reconnoître pour archevêque & primat un homme si attaché au parti d'un pape qu'on ne reconnoissoit point en Angleterre. Anselme voulut se retirer d'Angleterre: on l'en empêcha; & après son retour à Cantorbery, on l'arrêta, & l'on exila ses plus fideles serviteurs. Mais le roi qui se racommoda ensuite avec Urbain II. voyant qu'il ne pouvoit ôter la protection de ce pape à Anselme, se raccommoda avec lui, en lui donnant lui-même le *pallium*, qu'avoit apporté de Rome le legat évêque d'Albane. Anselme se voyant depuis encore inquieté par le roi, se retira auprès d'Urbain. Il trouva dans la cour Romaine toute la consideration dûë à son merite; & dans le concile que le pape tint à Bari le 1. Octobre 1098. il disputa contre les Grecs sur la procession du saint Esprit. Ensuite saint Anselme revint en France, & s'arrêta à Lyon, jusqu'après la mort de Guillaume *le Roux*, arrivée le 2. Août 1099. Henri I. le rappella, & se broüilla bientôt avec lui pour les investitures des benefices. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Le saint prélat se vit persecuté durant plusieurs années, & ne revint dans son église qu'en 1107. Il souffrit avec patience & avec humilité, & cette vertu fut toûjours le plus illustre caractere de ses actions. Une sainte mort couronna une si sainte vie le 21. du mois d'Avril de l'an 1109. qui étoit le 76. de son âge, & le 16. de son épiscopat. Son corps fut porté à Cantorbery, & mis auprès de celui du B. Lanfranc. Saint Anselme laissa d'excellens ouvrages, dont nous avons diverses éditions, entre lesquelles il y en a trois qui meritent d'être distinguées. La premiere est de Cologne en 1612. Jacques Picard de *Beauvais*, chanoine regulier de S. Augustin de l'abbaye de S. Victor-lez-Paris, y travailla. Elle est divisée en quatre parties. En 1630. le P. Theophile Raynault Jesuite fit imprimer à Lyon les œuvres de saint Anselme, & y ajoûta diverses pieces, qu'il avoit tirées de la bibliotheque du Vatican. Il les divise en quatre parties, selon l'ordre qui suit; sçavoir, *in didactica, ascetica, parenetica & notha*. Enfin le P. dom Gabriel Gerberon religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, nous a donné en 1675. une nouvelle édition des œuvres de ce prélat, imprimées à Paris chez Billaine: il a eu soin non seulement de voir les anciennes éditions faites depuis deux cens ans; mais encore les manuscrits qui sont dans les celebres bibliotheques de France & d'Angleterre: il a vû dans celle du sieur Coton diverses épîtres de saint Anselme, que nous n'avions pas, & il en a formé un quatriéme livre, qu'il a ajoûté aux trois que le P. Picard avoit déja publiés. Voici l'ordre qu'il observe. Il divise ces œuvres en quatre parties. La I. contient les traités dogmatiques de philosophie & de theologie; la II. les pieces d'exhortations, comme les sermons & les homelies; la III. les œuvres ascetiques ou spirituelles; & enfin la IV. les épîtres. On y trouve aussi des notes & des éclaircissemens. Le même dom Gerberon ajoûta à ces ouvrages ceux d'Edmer ou Eadmer, moine Benedictin, secretaire de saint Anselme, & auteur de la vie de ce saint prélat. * Edmer, *in vita S. Ans.* Honoré d'*Autun*, *l. 4. de lum. eccl. c.* 15. Sigebert, *in catal.* 168. Henri de *Gand*, *c.* 5. Dodechin, *in append. ad Mar. Scot.* Hildebert, *ep.* 22. Guillaume de *Malmesbury*. Orderic Vitalis. Vincent de *Beauvais*. S. Antonin. Trithême. Baronius. Bellarmin. Possevin. Harpsfeld. M. Du Pin, *bibl. eccl.*

ANSELME, évêque de Luques, dans le XI. siecle, natif de Mantouë, fut élevé à cet évêché l'an 1061. après le pape Alexandre II. son oncle. Mais en ayant reçû l'investiture de l'empereur Henri IV. il s'en repentit; & quittant son siege, il se retira dans le monastere de Clugny. Le pape Gregoire VII. qui avoit succedé l'an 1073. à Alexandre II. l'obligea de venir reprendre la conduite de son troupeau. Il obéït; & pour n'être pas inutile à l'église, il composa un ouvrage contre l'antipape Guibert, qu'on avoit opposé à Gregoire VII. sous le nom de Clement III. Nous avons cet ouvrage divisé en deux livres, dans la bibliotheque des peres & dans le VI. tome des anciennes leçons de Canisius. Nous avons encore de lui des épîtres dans les recüeils des conciles, & un recüeil de passages de divers auteurs, *collectanea quadam ex variis scriptoribus*, où il prouve que les princes seculiers n'ont point de droit sur les biens des églises. C'étoit la grande question de son tems. On lui attribuë encore, mais sans fondement, une collection de canons, laquelle est sans doute d'un auteur posterieur. Il fut employé en plusieurs sortes de legations par Gregoire VII. & il mourut saintement le 18. du mois de Mars de l'an 1086. Son corps fut enterré à Mantouë, où l'on dit qu'il est encore tout entier. Ranger évêque de Luques écrivit sa vie en vers. * Sigebert, *de script. eccles. cap.* 161. Domnizon, *l. 2. c. 3. in Annal. & Martyr.* Arnould Wion, *in ligno vita.* Ughel, *Ital. sacra.* Bellarmin, *de script. eccles.* Trithême. Canisius. Le Mire. Gesner. Simler. Possevin, &c.

ANSELME de *Liege*, chanoine & theologal de saint Lambert de Liege, doyen de Namur, vivoit dans le XI. siecle, vers l'an 1050. A la priere d'Ida abbesse de sainte Cecile de Cologne, il composa l'histoire des évêques de Liege, depuis saint Theodart, qui vivoit vers l'an 666. jusqu'à Vazon, qui succeda l'an 1041. à Richard de Hainaut, & qui mourut en 1048. Anselme de *Liege* écrivit la vie de ce prelat avec beaucoup de fidelité, parce qu'il avoit été témoin de ce qu'il rapportoit. Jean de Chapeauville, vicaire general de Liege, publia l'an 1612. en un volume *in* 4°. cet ouvrage d'Anselme, avec quatre auteurs des vies des évêques de Liege; sçavoir, Godescalque & Nicolas, chanoines, Etienne évêque de Liege, & Rener moine de saint Laurent, près de la même ville. Le premier vivoit vers l'an 770. L'évêque a fleuri l'an 910. Nicolas en 1120. & Rener en 1130. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 163. Severt. *in Athen. Bel.* Valer. Andreas, *bibl. Belg.* Vossius, *l. 2. de hist. Lat. c.* 44. Possevin. Le Mire, &c.

ANSELME, de Reims, moine de l'ordre de saint Benoît, de l'abbaye de saint Remy de Reims, a vécu dans le XI. siecle, vers l'an 1050. Il écrivit un journal du voyage que le pape Leon IX. fit en France l'an 1049. Ce pontife, nommé auparavant Brunon évêque de Toul, ayant été élû le 12. Fevrier, vint trouver l'empereur Henri III. à Cologne. Ensuite il passa à Aix-la-Chapelle, à Liege, à Reims, à Mets, à Mayence, &c. & il celebra divers conciles. Ces voyages & ces actions sont le sujet du journal d'Anselme. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 152. Vossius, *de hist. Lat. lib. 2. c.* 44. Possevin. *in appar. sacr.* Gesner, *bibl. &c.*

ANSELME de Laon, doyen & archidiacre de cette ville, vivoit sur la fin du XI. siecle, & au commencement du XII. Il enseigna dans l'université de Paris, puis dans le diocese de Laon. Il laissa une glose ou explication interlineaire sur toute la bible, que nous avons avec un semblable ouvrage de Nicolas de Lira. Quelques auteurs lui attribuent des commentaires sur saint Matthieu, & des éclaircissemens sur quelques passages difficiles des évangiles, que d'autres donnent plus raisonnablement à Guillaume de Paris. Il est sûr que les commentaires sur les cantiques, sur saint Matthieu, sur les épîtres de saint Paul, & sur l'apocalypse, qu'on cite sous le nom d'Anselme de Laon, ne sont pas de lui; mais ils sont d'un nommé *Hervé*, moine de Bourdieu, dont ils portent le nom dans les manuscrits. Pierre Abailard dit dans l'épître qu'il écrivit des malheurs de sa vie, qu'Anselme étoit un vieillard venerable, à qui sa bonne fortune, plûtôt que son merite, avoit acquis une grande réputation; qu'il n'avoit ni grande memoire, ni jugement solide; qu'on trouvoit en lui plus de

fumée que de lumiere ; & qu'enfin c'étoit un arbre qui avoit quelques belles feüilles, mais qui ne portoit point de fruit. *Je m'etois approché de cet arbre*, ajoûte Abailard, *pour y cueillir des fruits ; mais je le trouvai semblable à ce figuier sterile dont parle l'écriture, & qui fut maudit par le Sauveur du monde, parce qu'il étoit inutile.* Il y a apparence qu'Abailard avoit quelque sujet de chagrin contre Anselme de Laon, dont les autres auteurs parlent plus favorablement. Anselme mourut le 15. Juillet de l'an 1117. & fut enterré dans l'église de l'abbaye de S. Vincent. * Guibert, *proœm. ad Genes. & l. 3. de vita sua.* L'abbé Rupert, *lib. de omnipotent. Dei, c. 1. & 26.* Herman, *l. 1. & 3.* Henri de *Gand*, *c. 30. de script. eccl.* Dom Luc d'Acheri, *in Ann. ad Guib. opera.* Trithême. Possevin. Bellarmin. Sainte Marthe. Le Mire, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. au XII. siecle.*

ANSELME de Gemblours ou Gibleu, *Gemblacum*, qui est une abbaye du Brabant, dans le diocese de Namur, vivoit dans le XII. siecle, & fut élû abbé de ce monastere après Sigebert l'an 1112. L'auteur de la grande chronique des Pays-Bas, nous apprend qu'Anselme étoit foible, délicat & valetudinaire; mais que ses incommodités ne le retirerent point de l'étude de l'écriture, & de la meditation. Sa patience étoit admirable ; & quelques maux qu'il souffrit, quelques chagrins qu'il reçût il parut toûjours au-dessus de toutes les foiblesses humaines. Il continua la chronique de Sigebert son prédecesseur, depuis l'an 1112. jusqu'en 1137. qui fut celle de sa mort. Un autre la continua jusqu'en 1149. Et un moine d'Anchin y fit encore une addition jusqu'en 1225. Aubert le Mire publia l'an 1608. cette chronique à Anvers, *in octavo.* Anselme de Gemblours mourut le 20. Mars de l'an 1137. ou 1138. à commencer l'année comme aujourd'hui par le mois de Janvier. * Le Mire, *in Proleg. ad chron. Sig.* Valere André, *bibl. Belg.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

ANSELME, évêque d'Havelberg, dans le marquisat de Brandebourg, a fleuri dans le XII. siecle, sous l'empire de Lothaire II. qui l'envoya en ambassade à Constantinople vers l'empereur Grec. Il eut diverses conferences sur la religion, qu'il a depuis recüeillies & mises par écrit en trois livres, adressés au pape Eugene III. Cet ouvrage, qui est sçavant & assez bien écrit, a été donné par le pere dom Luc d'Achery, dans le XIII. tome du Spicilege. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesf. au XII. siecle.*

ANSELME, religieux de l'ordre de saint François, florissoit au commencement du XVI. siecle. Il y a apparence qu'il étoit Polonois, & peut-être même de Cracovie; car ce qu'il écrit semble le témoigner. En 1506. il fit le voyage de la Terre-sainte ; & à son retour il publia cette relation que nous avons dans Canisius. * Canisius, *T. VI. antiq. lect.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat. c. 10. &c.*

ANSELME (le pere) Augustin Déchaussé, natif de Paris, entra dans l'ordre des Augustins Déchaussés à l'âge de 19. ans. On a de lui le palais de l'honneur, où il explique les genealogies des maisons de Lorraine, de Savoye, &c. & où il décrit l'institution des ordres militaires, & celle des principales charges de la couronne. Il y traite aussi des ceremonies observées au sacre des rois & des reines, à leurs entrées solemnelles, aux baptêmes des fils de France, aux pompes funebres des rois & des princes. Il a encore laissé l'histoire genealogique & chronologique de la maison de France, dont il étoit prêt de donner une seconde édition, considerablement augmentée, avec l'histoire des maisons souveraines, & des plus illustres familles de l'Europe; mais avant que de pouvoir executer ce projet, il fut attaqué d'une maladie, qui en huit jours le mit au tombeau, au grand regret des religieux de son ordre, qu'il avoit édifiés durant 50. ans, par l'exemple de sa vertu, & de quantité de personnes du siecle, qu'il avoit assistées de ses instructions & de ses conseils. Il mourut le 17. Janvier 1694. âgé de 69. ans. La 2. édition de l'histoire genealogique de France, & de l'histoire des grands officiers de la couronne, imprimée en 1711. en deux volumes *in folio*, a été considerablement augmentée par M. du Fourny, auditeur des comptes, tres-versé dans la connoissance des familles, & dans l'histoire, à qui le pere Anselme avoit laissé ses memoires en mourant. Le public attend cette même histoire genealogique de France & des grands officiers de la couronne, avec celle des souverains de l'Europe & des ducs & anciens pairs de France, que le pere Ange, Augustin Déchaussé, auquel M. du Fourny a laissé tous ses memoires à sa mort, doit mettre incessamment sous la presse en plusieurs volumes *in folio.* * *Mem. historiques.*

ANSELME (Antoine) a commenté l'édit perpetuel de l'archiduc Albert de 1611. dont il y a plusieurs éditions à Bruxelles; les dernieres qui ont paru en 1672. ou 1675. sont de beaucoup augmentées. Il a fait plusieurs autres ouvrages sur le droit observé dans les Pays-Bas. * *bibl. hist. des aut. de droit par* Denys Simon, *édit. de Paris, in 12. 1692.*

ANSENE, que les auteurs Latins nomment *Angira*, petite ville d'Egypte, environ à 20. lieuës du Caire, est près du Nil, située sur une petite montagne. Ptolomée parle de cette ville.

ANSER, poëte, eut beaucoup de part dans l'amitié de Marc-Antoine, dont il écrivit les actions en vers. Pour recompense, Marc-Antoine lui donna une maison de campagne à Falerne. C'est à quoi Ciceron a fait allusion dans *la 13. des Philippiques*, lorsqu'il dit : *De Falerno Anseres depellantur.* Virgile, qui n'aimoit pas beaucoup ce poëte panegyriste, parle encore de lui dans *la 9. de ses Eglogues.*

Nam neque adhuc Varo videor, neque dicere Cinna
digna ; sed argutos inter strepere Anser olores.

Servius & l'ancien auteur de la vie de Virgile, qu'on attribuë à Donat, nous apprennent qu'il vouloit parler du poëte Anser, dont le nom se trouve encore dans Ovide ;

Cinna quoque his comes est, Cinnâque procacior Anser.

Properce en fait aussi mention dans une de ses Elegies.

Nec minor his animis, aut si minor ore canorus
Anseris in docto carmine cessit olor.

Peut-être seroit-il plus naturel d'entendre les vers de Virgile & de Properce, par le mot d'oye, dont on a souvent opposé le cry desagreable au chant fabuleux des cygnes. * Ovide, *l. 2. Trist.* Properce, *l. 2. Eleg. ult.* Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 17.*

ANSGARDE, fille d'un comte nommé *Hardoüin*, & sœur d'Eudes, fut mariée en secret au roi Loüis II dit *le Begue*, & eut de ce prince *Louis* III. & Carloman, qui regnerent après leur pere. Ce mariage fut consommé en 862. mais le roi Charles *le Chauve* n'approuvant pas cette alliance, obligea Loüis *le Begue* de repudier Ansgarde. D'autres disent que Loüis *le Begue* ne l'aimant plus, se fit ordonner par son pere de la repudier. * Les annales de S. Bertin. Reginon, &c.

ANSGARE, *voyez* ANSCHAIRE.

ANSIANACTES, peuples d'Afrique dans l'isle de Madagascar. Leur pays est du côté de l'isle de sainte Marie en la partie occidentale de Madagascar. * Flacourt, *hist de Madag.*

ANSIDEUS (Balthasar) garde de la bibliotheque du Vatican, étoit natif de Perouse, ville d'Ombrie en Italie, & d'une famille noble. Après avoir enseigné les lettres humaines dans l'université de Perouse, il fut appellé à Pise, où il s'acquit beaucoup de réputation : ce qui le fit connoître au pape Paul V. qui l'ayant fait venir à Rome, lui donna la garde de sa bibliotheque, & lui communiqua les affaires les plus importantes. Il meritoit d'être élevé aux plus hautes dignités ; mais la mort de Paul V. qui arriva en 1621. empêcha sa promotion au cardinalat. * Erythr. *Pinac. vir illust.*

ANSIDIANO, *Ansidianum*, bourg de Portugal situé entre Coimbre & Tomar, sur la montagne d'Ansidiado, qu'on nommoit autrefois *Tapiaus Mons.* * Maty, *dict. geogr.*

ANSIQUAINS, ou les ANECIAQUAINS, *Ansicani*, peuples d'Afrique dans la haute Ethiopie, au septentrion du royaume de Congo, & vers les Loanghi,

ou Bramas. On dit qu'ils sont merveilleusement adroits & tres-fideles. * Ludolfe.

ANSLEUS (Henri) prêtre Anglois, & chanoine de Munich en Allemagne, vivoit encore vers l'an 1612. Il avoit publié en 1589. des theses de la sainte Vierge à Ingolstadt. On lui attribuë d'autres ouvrages. * Possevin. *in appar. sacro*. Pitseus, *de script. Angl. in append.*

ANSLO, ASLOYE ou APSLO, *Ansloga*, ville de Norwege, est la capitale du gouvernement d'Aggerhus, avec évêché suffragant de Drontheim ou Trontheim, que les Italiens nomment *Nidrosia*. Anslo fut bâtie vers l'an 1050. par Horald roi de Norwege; elle n'est pas éloignée de la mer, & il y a un port commode sur un golfe, auquel cette ville a donné son nom. Elle fut presque entierement brûlée sous le regne de Christian IV. roi de Danemarck, qui la fit rebâtir en 1614. & la fit nommer *Christianstad*. Le roi d'Ecosse Jacques VI. qui fut depuis roi d'Angleterre, y fut marié le 13. Novembre 1689. avec la princesse Anne, fille de Frederic II. roi de Danemarck. On dit qu'Anslo est le siege d'une cour souveraine. La plûpart des vicerois de Norwege y font leur séjour, parce que l'air y est plus doux que dans les autres provinces. Elle est commandée par un château que l'on nomme la forteresse d'Aggerhus, vers Frederickstad. Il y a aussi une riviere, où de gros bâtimens remontent de la mer. Son commerce est assez considerable.

ANSON, abbé de Lobes dans le Pays-Bas, vivoit dans le VIII. siecle. Lorsqu'il n'étoit encore que moine à Lobes, il écrivit la vie de saint Ermin, évêque & abbé de Lobes, & celle de saint Ursmar évêque, qu'il dédia à son abbé Theodulphe, auquel il succeda en 776. ou 777. Rathier évêque de Verone corrigea depuis cette vie de saint Ursmar, & la laissa telle que nous l'avons aujourd'hui dans Surius & ailleurs. Anson gouverna saintement l'abbaye de Lobes durant 23. ans, & mourut en 800. * Surius, *ad diem* 18. *April.* Valere André, *bibl. Belg.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat. c.* 29. *&c.*

ANSPACH ou ONSPACH, *Anspagium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, avec un château. Elle est sur une petite riviere de même nom, que quelques-uns appellent *Onoltzbach*. La ville est petite, & à six lieuës de Nuremberg. Elle donne son nom aux princes d'Anspach de la maison de Brandebourg. Culembach est encore une famille des cadets de Brandebourg, qui ont leurs terres dans la Franconie. Ils ont chacun une voix aux dietes de l'empire; mais ils n'ont pas droit de juger définitivement les causes de leurs sujets, si la somme excede 800. livres monnoye de France, qui font 400. florins du Rhin. *Voyez* BRANDEBOURG. * Heiss. *hist. de l'empire.* Imhof. *notit. imperii.*

ANSPRAND, roi des Lombards, *voyez* ASPRAND.

ANSTRUDE, femme de *Berthaire* ou *Berthier*, maire du palais d'Austrasie, étoit fille de *Waraton*, aussi maire du palais, & d'*Ansflede*. Elle épousa en secondes nôces *Drogon* ou *Dreux*, duc de Champagne, fils de Pepin d'*Heristel*, & de Plectrude; & elle en eut *Arnoul* & *Hugues*, que Charles *Martel* leur oncle fit arrêter en 723. Ils moururent tous deux sans posterité. On ne sçait point l'année de la mort d'Anstrude. * Fredegaire, & les annales de Mets.

ANTAGORAS, poëte de Rhodes, étoit fort aimé d'Antigonus Gonatas, roi de Macedoine, qui le menoit par tout à sa suite. Plutarque rapporte que ce prince l'ayant surpris une fois faisant cuire du poisson, il lui dit qu'Homere ne s'amusoit pas à faire le cuisinier lorsqu'il écrivoit les hauts faits d'Agamemnon; & que ce poëte lui répondit, que le roi dont il parloit n'avoit pas coûtume d'aller chercher dans son camp, si quelqu'un faisoit cuire du poisson, lorsqu'il executoit ces grandes actions. Antagoras vivoit sous la CXXVI. olympiade, vers l'an 276. avant J. C. Il composa un poëme intitulé *la Thebaïde*. Nous avons encore de lui une épigramme contre Crantor. * Pausanias, *l.* 1. Plutarque, *des disc. de table*, *l.* 4. *c.* 2. Athenée, &c.

ANTALCIDAS, fils de Leon, capitaine de Sparte, fut envoyé en Perse, pour conclure la paix entre Artaxerxés & les Lacedemoniens. Ce qu'il fit au desavantage de sa patrie la 2. année de la XCVIII. olympiade, & 387. ans avant J. C. Les conditions furent, que les Grecs mettroient les armes bas, & que les villes Grecques d'Asie demeureroient soûmises au roi de Perse. * Xenophon, *l.* 5. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 14. Plutarque, *en la vie d'Artaxerxés.*

ANTARADE, ville de Phœnicie, qui fut depuis nommée Tortosie, & à present Tortose, a pris le nom de Constancie, de l'empereur Constance, qui la fit rebâtir vers l'an 346.

ANTARCTIQUES, terres Antarctiques ou Australes. On donne ce nom à des terres inconnuës vers le Pole Antarctique. Quelques-uns de ceux qui ont entrepris de les découvrir, y sont morts de faim, & les autres y ont été devorés par les Sauvages, pour s'y être engagés imprudemment, sans escorte & sans provision. On dit qu'en 1641. Martin le Brun y découvrit une isle. Les pays que nous reconnoissons sur la côte, sont la terre ou pays de Pierre-de-Nuits, le pays de Concorde ou la nouvelle Hollande, la nouvelle Zelande, le pays de Ferdinand de Quiros, Carpentaria, terre de Diemens. *Voyez* TERRE AUSTRALE.

ANTASTOVAIS & ANTOQUES, *Antaquoti*, peuples de l'Amerique septentrionale. On les met dans la nouvelle Yorck, partie du Canada pris en general. * Baudrand.

ANTATOQUES, *Antatoqui* ou *Antastoes*, peuples de l'Amerique septentrionale dans la province de la nouvelle Yorck, sous la puissance des Anglois. * Galivée.

ANTAVARES, peuples de l'isle de Madagascar, dans la partie meridionale, vers la côte qui regarde l'orient, entre le pays de Matatane, au sud, & les Vohits-menes, au nord. Ce pays est fertile en ris, ignames, cannes de sucre & miel, dont ils font du vin. Il y a quantité de bœufs, de chevaux & de volailles; & c'est un lieu tres-propre à former une habitation. Les François s'y étoient établis; mais ils furent massacrés par la trahison des Antaveres. La riviere de Mananzari, qui arrose ce pays, est fort grande, & il peut y entrer des barques. On a vû de l'or en poudre dans cette province, entre les mains de quelques Negres. * Flacourt, *histoire de Madagascar.*

ANTE, petite ville & port de mer d'Afrique dans la Guinée, est environ à trois lieuës du cap des trois Pointes ou *de tres Punctas*, vers Moure & le fort de S. George de la Mine. C'est aussi le nom d'une petite riviere de France en Normandie, qui a sa source au-dessus de la ville de Falaise, dont elle arrose le Fauxbourg, & se décharge ensuite dans la Dive. * *Memoires dressés sur les lieux en* 1704. Baudrand.

ANTECESSEURS, nom dont on honoroit ceux qui précedoient les autres en quelque science, du mot latin *antecedere*. L'empereur Justinien l'appliqua particulierement aux jurisconsultes qui étoient chargés d'enseigner le droit. On les appelloit ordinairement au conseil d'état. Dans ces derniers tems, on donne ce nom aux professeurs en droit dans les universités.

ANTECHRIST, nom qui signifie ennemi de J. C. du grec *ἀντὶ contre*, & *Χριστὸς Christ*. En ce sens tous les infideles & tous les heretiques sont les antechrists, comme parle saint Jean dans sa premiere épître, *c.* 2. où il dit que l'Antechrist est celui qui nie le Pere Eternel & son Fils; que celui qui ne croit pas en Jesus-Christ, est Antechrist; & qu'il y avoit dès-lors plusieurs Antechrists. Mais on donne proprement ce nom à celui qui doit venir à la fin des tems, pour persecuter les Chrétiens; & que saint Paul dans son épître aux Thessaloniciens *c.* 2. appelle homme de peché & fils de perdition, qui s'élevera sur tout ce qui est nommé *Dieu*, s'assiera dans le temple de Dieu, & entreprendra de se faire passer pour un dieu. Cet apôtre ajoûte qu'étant aidé de satan, il séduira les hommes par des prodiges & des faux miracles. Sa venuë doit être précedée de plusieurs signes au ciel & sur la terre. Le soleil, dit saint Matthieu, *c.* 24. s'obscurcira, la lune perdra sa lumiere, & les étoiles tomberont du ciel. La plûpart des peres de l'église disent que l'Antechrist sera Juif, de la tribu de Dan, & que

que pour cette raison saint Jean dans son apocalypse, *c.* 7. nommant les autres tribus, ne parle point de celle de Dan. Il doit être Juif, puisque sans cela il ne pourroit prétendre à la qualité de messie qu'il s'attribuera. Pour le lieu de sa naissance, les uns croyent que ce sera Jerusalem, les autres Babylone, les autres Bethsaïde, & d'autres Capharnaum. Son regne sera court, par la raison qu'en donne saint Matthieu, *c.* 24. qui est, que si ces jours de persecution n'eussent point été abregés, tous les hommes auroient été perdus. Il semble que le regne de cet impie sera de trois ans & demi, & que cette durée est signifiée par ces paroles de Daniel, *c.* 7. *&* 12. pour *un tems, & des tems, & la moitié d'un tems*, que l'on explique ainsi, pour un an, & deux ans, & la moitié d'un an. Ce qui est marqué ailleurs par douze cens soixante jours. *Dan* 12. & *Apocal.* 11. *&* 12. & par quarante-deux mois, *Apocal.* 11. *&* 13. Enoch & Elie seront envoyés de Dieu pour encourager les fideles pendant douze cens soixante jours, & pour combattre l'Antechrist, qui les fera mourir; mais ils ressusciteront trois jours & demi aprés, *Apoc.* 11. Son nom est marqué dans l'apocalypse, *c.* 13. par le nombre de six cens soixante-six; & comme cette prophetie est originairement écrite en grec, il est probable que ce sont des lettres grecques qui doivent former ce nombre, suivant leur valeur, que l'on voit dans la grammaire. Les Protestans, par un déchaînement aveugle contre l'église Catholique, font une application forcée, à la personne du pape, de ce que l'écriture a prédit de l'Antechrist: excès qui a été blâmé par de tres-habiles gens de leur communion. Grotius, Hammond & Vignier attribuënt à Caligula, à Simon le *Magicien*, & à la secte des Gnostiques, les passages que les autres Protestans expliquent du pape.

ANTEDONE, *Anthedon*, petite ville de la Grece, qui est dans l'Achaye ou Livadie, sur la côte du golfe de Negrepont, entre la ville de ce nom & celle de Talandi. * Baudrand.

ANTE'E, geant de Libye, fils de Neptune & de la Terre, demeuroit dans des deserts de son pays, où il attaquoit les passans & les massacroit, ayant fait vœu, dit-on, de bâtir un temple à Neptune avec des cranes d'hommes. Hercule combattit ce geant, le terrassa trois fois; mais inutilement, parce que la terre, dont il étoit fils, lui donnoit des forces lorsqu'il la touchoit: de sorte qu'il se relevoit toûjours avec plus de courage. Ce heros s'en étant apperçu, le prit, l'éleva en l'air, & l'étouffa entre ses bras. Quelques auteurs ajoûtent que Hercule épousa ensuite Tinga, femme d'Antée; qu'il en eut un fils nommé *Siphax*, qui fut roi de la Mauritanie, & bâtit une ville, qu'il nomma Tingis, du nom de sa mere. Pline dit que ce fut Antée lui-même, qui bâtit cette ville. Le roi Juba se disoit descendu de ce Siphax, qui fit enterrer Antée dans cette ville, où Plutarque dit que Sertorius trouva son corps, qui avoit soixante coudées de long. D'autres l'avoient dit avant Plutarque. Strabon s'en est mocqué. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. *fab.* 3. Plutarch. *in Sertorio.* Strab. Plin. *l.* 5. *c.* 1. Lucan. *l.* 4.

ANTE'E, medecin, dont parle Pline au *l.* 8. *c.* 1.

ANTE'E, sculpteur Grec, florissoit vers la CLV. olympiade, & environ 160. ans avant J. C. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

ANTE'E, roi des Scytes, ordonna à Ismenias, excellent joüeur d'instrumens, qu'il avoit fait prisonnier de guerre, de chanter à sa table. Comme tout le monde en étoit charmé, le roi jura qu'il sentoit mille fois plus de plaisir à entendre le hennissement de son cheval, tant les oreilles de ce prince étoient peu faites pour les concerts de la musique. * Plat. *in l. de Alexandri fortuna.*

ANTEIUS, senateur Romain, fut tué par les Allemands de la garde de Caligula, auprés du corps de ce prince, l'an 41. de Jesus-Christ. Il étoit venu se repaître de la mort de Caligula, qui avoit fait tuer son pere; & ce fut cette curiosité qui causa sa perte. * Josephe, *l.* 1. Un autre P. ANTEIUS, à qui Neron promit en l'année 55. de J. C. le gouvernement de Syrie. * Tacite, *annal. c.* 22.

ANTELMI (Joseph) chanoine de Frejus, s'étoit particulierement appliqué à l'histoire ecclesiastique de son pays, & s'étoit proposé de faire une histoire de la ville & de l'église de Frejus. Il donna par avance en l'année 1680. une *Dissertation latine, historique, chronologique, critique, profane & sacrée*, sur les commencemens de l'église de Frejus. Il a eu depuis une dispute avec le P. Quesnel, sur l'auteur du livre de la vocation des Gentils, les capitules sur la grace, & la lettre à Demetriade, qu'il croit de saint Prosper, & non de S. Leon, comme le P. Quesnel l'a prétendu. C'est sur cela & sur deux lettres de saint Leon, qu'il a fait des dissertations imprimées à Paris en 1689. Il s'est encore signalé sur la critique du symbole attribué à saint Athanase, dans une disquisition imprimée en 1693. dans laquelle il soûtient que ce symbole n'est pas de Vigile de Tappe, comme le P. Quesnel l'a prétendu, mais de Vincent de Lerins. Le dernier ouvrage d'Anselmi est une lettre au P. Pagi, touchant l'âge, les actions, & l'année de la mort de S. Martin de Tours. Il travailloit à son ouvrage de l'histoire de Frejus, & méditoit encore d'autres ouvrages, quand la mort l'enleva à Pamiers, à l'âge de 40. ans, l'an 1697. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVII. siecle.*

ANTENOR, prince Troyen, que quelques-uns font fils de Laomedon, & frere de Priam, rois de Troye, se trouva à la prise de cette ville l'an 2851. du monde, 1184. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs, que Sabellic a suivis, disent qu'Antenor & Enée livrerent la ville aux Grecs. Tite-Live ne les accuse point de trahison; mais il convient que les Grecs les traiterent favorablement, parce que ces deux princes avoient opiné pour la paix, & pour faire rendre Helene à Menelas. On prétend qu'Antenor s'étant mis à la tête des Troyens & des Henetes, passa en Italie, où ayant chassé les Euganiens qui habitoient le long du Pô, il bâtit la ville de Padouë. Virgile en parle dans l'Eneïde. Les auteurs de l'histoire de Padouë rapportent des particularités fabuleuses d'Antenor, auquel ils donnent dix-neuf fils, qu'il eut, disent-ils, de Theano son épouse, fille de Cisseus roi de Thrace. On cite aussi une épitaphe de ce prince, qu'on a trouvée, dit-on, sur son tombeau à Padouë; mais il faut avoir bien peu de goût, pour ne pas s'appercevoir que c'est une piece supposée par quelque Padoüan moderne. * Homere, *l.* 6. *Iliad.* Virgile, *l.* 1. *Æneid.* Tite-Live, *l.* 1. *hist.* Dion. Chrysostome. Denys d'*Halicarnasse.* Sabellic. Leandre Alberti. Scardeoni. Angelo. Pontanieri, *Gli origini de Padoua, &c.*

ANTENOR, ambassadeur de Persée roi de Macedoine vers les Rhodiens, tenta, mais inutilement, de les engager dans les interêts de ce prince contre les Romains. Il fut depuis general de la flotte de Persée, & défit auprés de l'isle de Chio une armée de trente-cinq vaisseaux chargés de cavalerie Gauloise, qu'Eumenés envoyoit au secours d'Attalus; & ayant mis des troupes à terre, il fit prisonniers presque tous ceux des ennemis qui s'y étoient sauvés. Ce fut sous la CLIII. olympiade, & environ 168. ans avant J. C. * Polyb. *legat.* 65. Tite-Live, *l.* 42. *&* 44.

ANTENOR, surnommé DELTA, historien Grec, écrivit une histoire de Crete. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Elien, *l.* 17. *de Animal. c.* 35. Photius, *bibl. cod.* 190. *ex Ptolom. Ephes. l.* 5.

ANTENOR. Les auteurs qui donnent facilement dans les fables, se sont imaginés qu'il y a eu trois princes Gaulois de ce nom. Genebrard même dit que l'un d'eux, fils de Clodomer ou Clodomir, vivoit en la 6t. année de J. C. Trithême parle d'un autre qui conduisit douze mille Troyens vers le Palus Meotide.

ANTEQUERA ou ANTIQUERA, ville du royaume de Grenade en Espagne, à douze lieuës de Grenade, & à huit de Malaga, qui est au midi, est bâtie en partie dans une plaine, & en partie sur des collines, aux pieds des montagnes. Elle est comme partagée en deux parties, dont l'une plus élevée que l'autre, & située sur une haute colline, est occupée par le château royal,

& par les maisons de la noblesse. Ce sont les Mores qui ont bâti cette ville, dont ils avoient dessein de faire une forte place. On conserve dans l'arsenal du château une tres-grande quantité d'armes antiques, qu'ils y avoient ramassées, comme des casques, des cuirasses, des boucliers, des piques, des zagayes ou demi-piques, des arcs, des fléches, &c. La ville basse, qui est dans la plaine, est occupée principalement par des laboureurs & des artisans: le terroire est tres fertile, & arrose par un grand nombre de fontaines & de ruisseaux. On trouve dans les montagnes des carrieres inépuisables d'une belle pierre, fort propre à bâtir: il s'y fait aussi une grande quantité de sel, qu'on n'a pas la peine de cuire, comme ailleurs. Les eaux des neiges fonduës, de la pluye & de plusieurs fontaines, se ramassent dans des fonds entre les montagnes; & le soleil donnant dessus en été, cette eau se cuit d'elle-même, & il s'en forme un fort beau sel, en si grande quantité, qu'il y en a assez pour toute la province. On trouve aussi là des carrieres de plâtre, propre non seulement à bâtir, mais encore à faire des vases de toute sorte de grandeur, quand on l'a passé par le tamis; & l'on met dans ces vases ses provisions de vin, d'huile, d'eau, de capres, &c. Il y a encore à deux lieuës de la ville une fontaine, dont on prétend que l'eau est propre à guerir de diverses maladies, particulierement de la pierre & de la gravelle. * Juan-Alvarés de Colmenar, *del. de l'Esp.*

ANTEQUERA ou NOVA ANTEQUERA, ville de la Nouvelle Espagne en Amerique, & dans la province de Guaxaca, avec évêché suffragant de la metropole de Mexico, & fondée par le pape Paul III. l'an 1547. On dit que cette ville est peu considerable. * Merula. Baudrand.

ANTERE ou ANTEROS (S.) pape, Grec de naissance, succeda à saint Pontien le 23. Novembre de l'année 235. Il ne tint le siege qu'un mois & 19. jours, & mourut au commencement de l'an 236. le 3. jour de Janvier, & fut enterré, dit-on, dans le cimetiere de Calliste. La persecution de Maximin, sous laquelle il est mort, donne lieu de croire qu'il a passé par l'épreuve du martyre. On lui attribuë une fausse épître decretale. S. Fabien lui succeda. * Eusebe, *chron. & hist. l. 6. c. 29.* Baron. 237. & 238. Bucher. Cycl. Tillemont, *mem. eccl.* Platina, *de vitis pont.*

☞ Il faut se souvenir que quelques modernes mettent après ce pape un Cyriaque Romain. Mais, comme ils n'ont point d'autre fondement que les actes de sainte Ursule, qui sont indubitablement supposés, il suffit de le faire remarquer au lecteur, sans se mettre en peine de refuter cette erreur. Car il est sûr que nul auteur Grec ni Latin, ne parle de ce pontife prétendu.* Baronius, *A. C.* 238. M. Du Pin, *III. premiers siecles.* Baillet, *Vies des Saints.*

ANTERE ou SAOTERE, de Nicomedie, chambellan de l'empereur Commode, & son favori, causa par ses conseils pernicieux, une partie des desordres qui deshonorerent l'empire de ce prince. Les préfets du prétoire le firent assassiner par Cleandre, vers l'an 134. de J. C. & sa mort fut plus sensible à Commode, que la conspiration même qu'on fit alors contre sa personne. * Dion, *l. 72.*

ANTEROS est un nom grec qui signifie *contr'amour*, du grec ἀντὶ *contre*, & ἔρως *amour*: non que ses effets soient contraires à ceux de l'amour, & qu'il fasse haïr ceux que nous aimons; mais parce qu'il fait correspondre à l'amour, punissant même ceux qui n'aiment pas, lorsqu'ils sont aimés. Les poëtes feignent que Venus voyant que son fils Cupidon ne croissoit point, en demanda la cause à la déesse Themis, qui lui dit que Cupidon étant seul, il lui falloit donner un frere, afin que l'amour & les secours fussent reciproques entr'eux; & qu'alors il croîtroit autant qu'il seroit necessaire. Venus engendra de Mars cet Anteros, qui ne fut pas plûtôt au monde, qu'Amour commença à croître & à etendre ses ailes. A mesure que Cupidon voyoit Anteros devenir grand, il se vouloit montrer encore plus grand. Aussi les peignoit-on comme deux petits Cupidons, qui se vouloient arracher l'un à l'autre une palme, pour marquer que le veritable amour tâche toûjours d'aimer plus qu'il n'est aimé, & d'être en cela le vainqueur. Les Eléens en Grece representoient l'un & l'autre dans les lieux de leurs exercices, pour apprendre aux jeunes gens à reconnoître leurs bienfaicteurs, & à les aimer comme ils en étoient aimés. Les Atheniens honoroient cet Anteros comme un dieu, & lui avoient érigé un autel à Athenes. * Cicero, *l. 3. de nat deor.* Pausanias, *in Attic. & in Eliac. 2.*

ANTESIGNAN (Pierre) né à Rabasteins, petite ville de Languedoc, au diocese d'Albi, a été un des plus laborieux grammairiens du XVI. siecle. Il s'attachoit particulierement à l'explication des choses qui embarrassent la premiere entrée des études de la jeunesse, & il y acquit quelque réputation. Ce qu'il publia sur Terence, fait voir que c'étoit l'homme du monde le plus patient au travail. Il fit imprimer en trois façons les comedies de ce poëte. Premierement il les publia avec de petites notes, & avec les sommaires de chaque scene, & il marqua les accens à tous les mots qui ont plus de deux syllabes; il marqua aussi à côté de chaque vers la maniere de le scander. En second lieu, il les publia avec des notes entieres de presque tous les auteurs qui avoient écrit sur Terence. Enfin, il les publia avec de nouvelles notes marginales, & avec la traduction & la paraphrase françoise des trois premieres. Il mit entre des crochets tout ce qui est dans la traduction, sans être dans l'original en propres termes; il marqua avec des lettres tous les renvois de la version à la paraphrase. Les *Variæ Lectiones* ont aussi chacune leurs parentheses & leurs marques de correspondance. On voit par ce détail que Pierre Antesignan étoit bien patient. Il mit dans les deux dernieres impressions de son Terence, ce que la premiere contenoit. Ces trois éditions furent faites à Lyon par Matthieu Bonhomme libraire; le privilege du roi est de l'an 1556. Sa grammaire de la langue grecque a été imprimée plusieurs fois: mais sa grammaire universelle est mal digerée, & sans aucun ordre, sans aucuns principes, & remplie de tant de choses, ou inutiles, ou embarrassantes, que l'on ne peut presque se resoudre à la lire. Il entendoit assez bien l'hebreu, pour meriter une place dans le *Gallia Orientalis*, de Colomiés; & cependant il y a été oublié. * Epitome de Gesner. Lancelot, *nouvelle methode de Port-Royal, praef. n. 6. p. 15.* Bayle, *dict. critiq. 2. édit.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les grammairiens, édit. Paris.* 1685. in 12. *to. 3. page* 190.

ANTESSA ou ANTISSA, ville de l'isle de Lesbos, où l'on dit qu'il y a eu évêché suffragant de Mitylene. On assure aussi que c'étoit autrefois une isle séparée de Lesbos, dont le canal qui la séparoit, s'étoit comblé peu à peu. * Strabon, Tite-Live, Pomponius Mela, &c. font mention d'Antissa, aussi-bien qu'Ovide, *l. 15. metam.*

Fluctibus ambitæ fuerant Antissa Pharosque.

ANTEVORTA, certaine déesse que les Romains invoquoient pour les choses passées, comme Postvorta pour celles qui sont à venir. Ils les consideroient toutes deux comme les conseilleres de la Providence. * Macrobe, *l. 1. des saturnales, c. 17.*

ANTHAB, ville de Caraminie, dans l'Asie Mineure, que les geographes modernes appellent Antioketta. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANTHAIRE, *voyez* ANTHARIUS.

ANTHARAH, un des sept poëtes Arabes, auteurs des Moallacat, c'est-à-dire, des poëmes suspendus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANTHARIC, ANTHARIT ou AUTHARIS, roi des Lombards, étoit fils de Clephis, aussi roi, mort vers l'an 576. Après ce dernier, les Lombards avoient élû, d'un commun consentement, trente ducs, pour commander en autant de petites provinces, & gouverner l'état avec égale autorité: ce qui ne dura que dix ans, par le désordre, la mauvaise conduite, & la mésintelligence de ces ducs. Antharic fut salué roi vers l'an 586. Jean évêque de Girone, parle de lui sous la qua-

triéme année du regne de l'empereur Tibere-Constantin, & la treiziéme de Lewigilde, roi des Wisigoths en Espagne, qui revient à l'an 581. ce qui fait douter que l'interregne ait eu dix années. Quoi qu'il en soit, Antharic prit le surnom de *Flavius*, à la maniere des nobles Romains; & ayant reçu une partie des tresors, que les seigneurs Lombards, & quelques autres princes lui offrirent, il commença à faire la guerre. Il soûmit l'Istrie, possedée depuis vingt ans par un capitaine nommé *Francion*, colonel de la milice Romaine, & fit des courses jusques aux portes de Rome & de Ravenne. Quelques-tems après il remporta d'autres avantages sur les troupes de l'empereur Maurice. Ce dernier sollicita Childebert II. roi d'Austrasie, de passer en Italie contre les Lombards. Il le fit, & les Lombards se repentirent de lui avoir manqué de parole. Ce même roi avoit promis à Antharic sa sœur Clodelinde, fille de Sigebert & de Brunehaud; mais on la maria à Recarede, roi des Wisigoths en Espagne. Le roi Lombard épousa le 13. Mai de l'an 589. Theudelinde ou Theodelinde, fille de Garibald duc de Baviere, & de Valdrade, veuve de Thibaud roi d'Austrasie. Paul diacre dit qu'Antharic se déguisa pour accompagner les ambassadeurs qu'il envoya pour faire la demande de cette princesse. C'est du tems de ce roi qu'arriva ce miracle, rapporté par saint Gregoire, d'un soldat Lombard, qui voulut couper par mepris un clef d'or de saint Pierre, qu'il avoit trouvée. Le demon entra dans son corps, & il se porta un coup mortel du même coûteau dont il se servoit pour ce sacrilege. Antharic, qui fut témoin de cette action, fit faire une clef d'or, & la renvoya avec l'autre au pape Pelage II. Cette action ne fut qu'un effet de sa crainte; car il n'avoit point de plus grand soin que de faire valoir l'Arianisme. On dit même qu'il avoit défendu dans le tems de Pâques aux Catholiques de baptiser leurs enfans selon la forme de l'église. Ce roi mourut le 5. Septembre de l'an 591. & l'on croit que ce fut de poison. Theodelinde sa femme tint quelque-tems le gouvernement; & s'étant remariée à Agilulphe, duc de Turin, elle continua de regner avec lui. * Sanct. Gregorius, *l.* 6. *epist.* 23. Paul Diacre, *l.* 3. *hist. Long.* c. 18. *& seq.* Gregoire de *Tours*. Jean de *Gironne*, &c.

ANTHARIUS ou ANTHAIRE, sixiéme roi des Sicambres, qui habitoient le pays que nous appellons aujourd'hui *le duché de Gueldres*, pilla la ville de Mayence, qui étoit alors une colonie des Romains. Ceux-ci s'étant joints aux Gaulois, le tuerent dans une bataille, l'an 37. avant la naissance de J. C. Francus son fils lui succeda.

ANTHELII, étoient parmi les Atheniens des dieux, dont les statuës étoient placées debout devant leurs portes, continuellement exposées à l'air; c'est d'où leur vient ce nom οἱ ἀνθήλιοι * Hesychius & Denys Petau, *in Themistium*.

ANTHELME, abbé de Malmesburi, *cherchez* ADELME.

ANTHELME (saint) évêque de Belley, étoit de Savoye, & fils d'Hardoüin, d'une famille tres-noble. Il fut pourvû des deux premieres dignités de l'église de Geneve & de celle de Belley; puis s'étant rendu Chartreux, il fut élû prieur de la grande Chartreuse en 1141. où pendant le schisme de l'antipape Octavien, qui se nommoit *Victor IV.* il fit que tout l'ordre des Chartreux se déclara pour le pape Alexandre III. lequel l'obligea l'an 1163. d'accepter l'évêché de Belley. Ce saint évêque excommunia le comte Humbert, fils d'Amedée, parce qu'il avoit permis aux gens de son prévôt de tuer un prêtre, & il refusa de l'absoudre, avant qu'il eût fait satisfaction. Malgré cela, le pape trouva à propos de lui donner l'absolution; & Anthelme en fut si touché, qu'il quitta son évêché pour se retirer dans la grande Chartreuse, d'où on le ramena par force à Belley. Il y mourut l'an 1178. âgé de plus de 70. ans. Pendant sa derniere maladie, il donna l'absolution au comte Humbert, qui la lui vint demander. * Arnauld d'Andilly, *Vies des Saints illustres*.

ANTHELMI (Joseph) Provençal & chanoine de l'église de Frejus, a composé divers ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés. De ce nombre, est la dissertation sur le culte & la patrie de sainte Maxime vierge, qui est dans le recüeil de Bollandus au 16. May; une dissertation fort étenduë sur le commencement de l'église de Frejus, avec un état chronologique de ses évêques, & une dissertation plus courte de l'église de Riez, & du monastere de Lerins: & une autre de la vie de S. Martin, de l'année de sa mort, & de saint Brice son successeur. Celle-cy est adressée au celebre P. Pagi, avec qui Anthelmi entretint toûjours correspondance, la même inclination pour l'étude, & le même goût pour la critique ayant formé leur union. Anthelmi écrivit aussi en françois l'histoire de la ville & de l'église de Fréjus, & celle de l'abbaye de Lerins; mais il mourut en 1697. avant que de les avoir fait imprimer; & Leonce Anthelmi son frere, qui étoit encore en 1719. prevôt, theologal, & grand vicaire de Fréjus, n'a pû les donner au public.

ANTHEMISE, grand pays de Perse, selon Eutrope, qu'il faut par consequent distinguer de l'ANTHEMUSIE, province de la Mesopotamie, entre l'Euphrate & le Chaboras.

ANTHEMIUS (Procopius) empereur d'Occident, nâquit à Constantinople d'une des plus illustres familles de l'empire. Procope son pere avoit été plenipotentiaire pour le traité de paix avec les Perses en 420. & depuis encore il avoit été honoré de la dignité de maître de la milice dans le diocese d'Orient, & de celle de Patrice. Anthemius son ayeul maternel ne fut pas moins illustre; puisqu'avec la qualité de prefet du pretoire qu'il exerça pendant treize ans, il gouverna l'empire d'Orient avec Antiochus pendant la minorité de Theodose le jeune. Celui dont on parle presentement, fut successivement comte de l'Illyrie, maître de l'une & de l'autre milice, & consul. Marcien étant empereur lui donna de bonnes marques de son estime, en le choisissant pour son gendre. Après la mort de ce prince, Anthemius eut d'abord le commandement de l'armée qu'on opposa aux Goths & aux Huns, & ensuite celui de la flotte de l'Hellespont. Enfin Leon étant pressé de donner un empereur à l'Occident, jetta les yeux sur lui. Il partit de Constantinople bien accompagné, & fut reçû à huit milles de Rome par l'armée de Ricimer, general de la milice, au mois d'Avril, ou au mois d'Août de l'an 467. Dès le commencement de l'année suivante, il donna en mariage à Ricimer la fille qu'il avoit eue de son mariage avec Ælia Marciana Euphenica; & lorsqu'il crut que par cette alliance il avoit mis ce general dans ses interêts, il se prepara à aller attaquer les Vandales, avec tant d'activité qu'on eut bientôt équipé une flotte de mille bâtimens; mais ou la negligence ou la trahison de Basiliscus à qui il donna le commandement de l'armée, rendit tous ces préparatifs inutiles. Les cabales du gendre de l'empereur, furent encore plus nuisibles à l'état: elles ne purent être si secrettes qu'Anthemius n'en fût averti. Ricimer craignit d'être puni de sa perfidie, & se retira à Milan. Là, il obligea Epiphane, évêque de Pavie, de faire sa paix avec son beau-pere; & ce bon prélat, qui entendoit mieux les regles de la charité chrétienne que celles de la prudence politique, persuada à Anthemius de rappeller de la Ligurie son gendre, qui le fit tuer le 11. Juin de l'an 472. après un regne de 4. ans & 10. mois. * Apollinaris *panegyr. Anthemii.* Cassiodore. Jornandés. Nicephore, *l.* 15. *c.* 11. Evagre, *l.* 2. *c.* 18. *&c.*

ANTHEMIUS, évêque de Salamine, trouva, à ce que rapportent quelques auteurs Grecs, le corps de saint Barnabé, à un quart de lieuë de sa ville épiscopale, & avec lui l'évangile de saint Matthieu, (d'autres disent celui de saint Marc,) qu'il envoya à l'empereur Zenon, vers l'an 488. Il se servit de cette rencontre pour appuyer les droits de l'église de Cypre, contre Pierre *le Foulon*, patriarche d'Antioche, lequel contre les decrets du concile d'Ephese, vouloit assujettir cette église à sa jurisdiction. * Theodor. *l.* 2. Cedren, Suidas, *in litt. T.*

ANTHEMIUS, celebre architecte, habile sculpteur, & sçavant mathematicien, natif de Tralles, ville de la

Lydie, dans l'Asie Mineure, s'attacha au service de l'empereur Justinien, qui regna près de 40. ans, jusques en l'année 566. de Jesus-Christ, & inventa divers moyens, pour imiter les tremblemens de terre, le tonnerre & les éclairs. Il en fit plusieurs experiences tres-surprenantes, entr'autres, celles d'un tremblement de terre, qu'il excita autour de la maison d'un rheteur appellé *Zenon*, dont il avoit reçu quelque injure: ce qui épouvanta de telle sorte Zenon, qu'il sorti avec précipitation de chez lui, craignant que sa maison ne tombât. Agathias remarque que, pour produire un effet si extraordinaire, Anthemius ne fit autre chose que mettre plusieurs chaudieres pleines d'eau boüillantes contre les murs qui separoient la maison de Zenon de la sienne. On voit un livre de machines, qu'on croit être du même Anthemius. * Procope, *l.* 1. Vossius, *de scient. Mathem.* Felibien, *vie des architectes*.

ANTHERMUS, fameux sculpteur, natif de l'isle de Chio, fils de Micciade, petit-fils de Malas, aussi sculpteur, & pere de Bupalus, & d'un autre Anthermus, ou plûtôt Athenis, qui vivoient vers la LX. Olympiade, environ l'an 540. avant J. C. Athenis étoit de la même profession, que Bubalus son frere & les vers mordans du poëte Hipponax, les réduisirent l'un & l'autre à se pendre. * Suidas, le P. Hardoüin, *sur* Pline, *l.* 36.

ANTHESPHORIES, nom d'une Fête que l'on celebroit en l'honneur de Proserpine. C'est un mot grec, ἀνθεσφόρια composé d'ἄνθος *fleur*, & φέρειν *porter*, parce que l'on portoit des fleurs dans le temple de cette Déesse. On observoit cette ceremonie, particulierement chez les Siciliens, à cause que Proserpine fut, disent les poëtes, enlevée par Pluton, pendant qu'elle cüeilloit des fleurs sur le mont Ætna en Sicile. * Ovide *Metam. lib.* 5. *vers.* 391. Claudien, *l.* 1. *de raptu Proserp.*

ANTHESTERIES, *voyez* ANTHISTERIES.

ANTHIL, *Antilia*, bourg d'Angleterre, situé dans le comté de Bedfort, à deux petites lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. * Baudrand.

ANTHIME (saint) prêtre, vers l'an 286. sous l'empire de Diocletien; guerit, secondé de saint Siserine, Pinien proconsul d'Asie, d'une maladie tres-dangereuse, & le convertit à la foi, avec sa femme sainte Lucine. Depuis, étant repassé en Italie à la suite de Pinien, il fut jugé pour la foi de J. C. & condamné par Prisque, consulaire & gouverneur de la Marche d'Ancone, d'abord à être noyé, & ensuite à avoir la tête coupée: ce qui fut executé. Voilà ce qu'on a tiré des actes de ce saint, qui sont tres-douteux, au moins en partie, par rapport aux circonstances fabuleuses dont il sont accompagnés, mais que Bollandus croit y avoir été ajoûtées. * Bollandus, 11. *Maii.* Surius, *ibid.* Il y a eu un autre S. ANTHIME, évêque de Spolete & martyr, sous la persecution de Marc-Aurele.

ANTHIME, évêque de Nicomedie en Bithynie, martyr, dans le tems de la persecution de Diocletien, eut le déplaisir de voir en 303. le 23. Février son église détruite par l'ordre de Diocletien & de Maximien-Galere, qui étoit alors à Nicomedie. Le lendemain on afficha par la ville un édit, portant que les églises des Chrétiens seroient abattuës, & que ceux qui faisoient profession de cette religion seroient punis. L'évêque Anthime fut de ce nombre, & eut la tête tranchée. Plusieurs autres souffrirent le martyre avec lui. Les Latins honorent leur memoire au 27. d'Avril; les Grecs & les Moscovites au 23. de Septembre. * Euseb. *l.* 8. *hist. c.* 4. & 6. Lactant. *de mort. persecut.* Baillet, *vies des saints.*

ANTHIME, évêque de Trébisonde, fut fait patriarche de Constantinople après la mort d'Epiphane, l'an 535. C'étoit un homme, lequel, bien qu'il fist profession en apparence de la foi Catholique, étoit neanmoins Eutychien dans l'ame. L'imperatrice Theodore, qui étoit dans les mêmes sentimens que lui, se servit pour le faire élire, du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de Justinien. En effet, ce patriarche heretique fit accroire à cet empereur, qu'il étoit Catholique, & qu'il recevoit le concile de Calcedoine. Ainsi, lorsque le pape Agapet I. alla à Constantinople, Justinien le voulut obliger de voir Anthime, & d'approuver son élection; mais le saint pontife le refusa, & lui fit une réponse, qui donna lieu à ce prince d'interroger ce prélat heretique, pour lui faire confesser qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ. Anthime ayant refusé de le faire, fut chassé de son siége; & Mennas, qui étoit un abbé orthodoxe du grand monastere de Constantinople, appellé *de Samson*, fut mis en sa place. Ce dernier condamna son prédecesseur dans un synode, où Anthime ne voulut jamais comparoître. L'empereur envoya Anthime en exil, & fit brûler ses écrits. * Anastase *le Bibliothecaire, in Agap.* Hist. mêlée, *l.* 16. Baronius, *A. C.* 535. & 536.

ANTHION, est un puits de la Beotie, auprès duquel l'on dit que Cerés se reposa, après que sa fille Proserpine lui eut été enlevée. * Cœlius Rhodig. *l.* 24. *c.* 17.

ANTHIOS, ville, *cherchez* ANTINOE.

ANTHISTERIES, ou plûtôt ANTHESTERIES, ἀνθεστήρια fête que les anciens Atheniens celebroient vers le printems, au mois appellé *Anthesterion*, du nom grec ἄνθος *fleur*, parce qu'alors la terre leur produisoit quantité de fleurs. Pendant cette fête, les maîtres faisoient grande chere à leurs esclaves, comme les Romains faisoient aux saturnales; & c'étoient des jours dédiés particulierement à Bacchus, selon l'opinion d'Hesychius. L'interprete d'Aristophane n'est pas de ce sentiment; il croit que les Atheniens nommoient en general *Anthisteries*, toutes les Fêtes qui se celebroient en l'honneur de Bacchus: (c'est pour cela qu'on donnoit à ce dieu le surnom d'*Athius*, qui signifie *fleurissant*) & que ces fêtes avoient chacune leur nom particulier, comme *Pithœgie*, *Chytra*, &c. Macrobe, *l.* 1. *c.* 14. Zenobius, *Centur.* 4.

ANTHOIGNE (comtes d') *voyez* BEAUMANOIR.

ANTHOLOGE, c'est le nom d'un livre ecclesiastique, qui est en usage chez les Grecs. Ils le nomment en leur langue ἀνθολόγιον *Anthologion*; & c'est ce que nous appellons en latin *florilegium*; & par un semblable mot nous disons en notre langue *fleurs des saints*. En effet, c'est un recüeil des principaux offices qui sont en usage dans l'église Grecque; il contient les offices de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de plusieurs saints. On y trouve aussi, certains offices communs des prophetes, des apôtres, des martyrs, des pontifes, & des confesseurs. Leo Allatius, qui a parlé de ce livre dans sa premiere dissertation *sur les livres ecclesiastiques des Grecs*, dit qu'il n'a été composé que par un motif de gain: *liber lucri causâ excogitatus*. La raison qu'il en apporte, c'est qu'à la reserve de quelques nouveautés qu'on a ajoûtées, il ne contient rien qui ne se trouve dans les menées, & dans les autres livres ecclesiastiques des Grecs. Quoique cet ouvrage fût peu de chose dans les commencemens, c'est aujourd'hui un assez gros livre, qui s'est augmenté peu à peu, selon la fantaisie de ceux qui ont pris le soin de le publier. Il est presentement intitulé, *Anthologe de toute l'année, qui contient quelques autres offices necessaires & des explications, qui n'étoient point dans les Anthologes précedens.*

Outre cet Anthologe, qui est à l'usage des églises Grecques; Antoine Arcadius en a publié un nouveau, sous le titre de *nouvel anthologe*, ou *Florilege*, qui a été imprimé à Rome *in quarto* en 1598. Le dessein d'Arcadius étoit de mettre en abregé l'ancien Anthologe, que les prêtres & les moines Grecs, qui doivent reciter le breviaire, ne pouvoient porter dans leurs voyages, parce qu'il est trop gros. Il entreprit cet ouvrage par l'ordre du cardinal Santorius, protecteur des Grecs, afin que ceux qui ne peuvent pas reciter l'office dans le chœur, puissent par ce moyen satisfaire à leur devoir. Mais, si on excepte quelques moines Grecs d'Italie qui s'en servent, parce qu'ils n'en ont point de meilleur ni de plus commode; il a été rejetté generalement comme un ouvrage inutile. Allatius condamne Arcadius, qu'il accuse d'avoir changé ce qui est ancien, & d'avoir ajoûté plusieurs choses nouvelles; d'avoir fait plusieurs mêlanges ridicules, & qui ne pouvoient être du goût des Grecs, sur-tout de ceux qui ont quelque litterature. * Allatius, *de lib. eccl. Græc.* M. Simon.

ANTHON (Jean d') abbé de l'Angle ou d'Angles,

en Poitou, de l'ordre de saint Augustin, a vécu au commencement du XVI. siecle, vers l'an 1512. Il composa une histoire du roi Loüis XII. publiée par Theodore Godefroy, & imprimée à Paris l'an 1620.* Theod. Godefroy. Du Bouchet. Du Chêne. La Croix du Maine.

ANTHONGES, fut chef d'une sedition qui arriva dans la Judée, & qui fut appaisée, après que l'on eut mis en croix environ deux mille seditieux. * Josephe, *antiquit. Judaiq. l.* 17.

ANTHORST (Nicolas de S.) premier president du parlement de Rouen, *voyez* SAINT-ANTHORST.

ANTHONIS, famille dont on ne rapportera ici la posterité que depuis.

I. GILLES Anthonis, seigneur de Bavron, Veymars & la Douze, gruyer heredital de Bethisy en la forêt de Cuise, secretaire du roi, & l'un des quatre notaires de la cour de parlement, qui mourut le 3. Juin 1483. laissant de *Perrette* Baston sa femme, GILLES II. qui suit; *François*, seigneur de Pevreux, mort sans alliance; *Jean*, reçû au chatelet; & JACQUES Anthonis, qui fit *la branche des seigneurs de* VEYMARS, *rapportée ci-après.*

II. GILLES Anthonis, II. du nom, seigneur de Bavron, conseiller en la cour des aydes, vivoit en 1499. Il épousa *Anne* Brinon, fille de *Guillaume*, seigneur de Villaines, & de *Jeanne* Hennequin, morte le 21. Juillet 1517. dont il eut, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Gilles*, seigneur de Bavron en partie, lequel étant veuf, se fit d'église & fut curé de Bavron, ayant eu de *N.* sa femme, une fille nommée *Claude* Anthonis, dame en partie de Bavron, mariée à N. Troüillart; 3. ROBERT, qui a fait *la branche des seigneurs* d'HAZOY, *rapportée ci-après*; *Marie*, alliée à *Germain* Chastelier, seigneur des Mandiné, conseiller au parlement; 5. autre *Marie*, qui épousa *Cleriadus* de la Rosiere, seigneur de Poix & de Mauro au Perche, conseiller au parlement; 6. & *Françoise* Anthonis, mariée à *Simon* le grand, seigneur des Marests & des Puiseux, bailli & gouverneur de Beaumont sur Oyse.

III. CHARLES Anthonis, seigneur de Bavron, & de Pevreux, conseiller en la cour des aydes, mourut en 1574. Il épousa *Magdelaine* de la Faye, fille de *Raoul*, seigneur de Mandegris, & de *Jeanne* Bidan, morte en 1578. dont il eut CHARLES II. qui suit; *Magdelaine*, alliée à *Louis* de Rowille, seigneur de Chars; & *Anne* Anthonis, mariée à *Jean* Bochart, seigneur du Menillet.

IV. CHARLES Anthonis, II. du nom, seigneur de Bavron & de Pevreux, suivit le parti des armes, & fut gouverneur de Laval. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Samson* de Sarcartarre, valet de chambre du roi, & de *Marguerite* Perlin, dont il eut, *Pierre*, mort sans alliance; *Guy*, mort page de la grande écurie; PHILIPPE, qui suit; *Elizabeth*, mariée à *Michel* Boyer, seigneur de Combaut, & de Villiers; & *Marie* Anthonis, alliée le 5. Juin 1634. à *Charles* de Gomer, seigneur de Lusancy.

V. PHILIPPE Anthonis, seigneur de Roquemont &c. cornette des chevaux legers de la garde du roi, fut pourvû de la charge de grand louvetier de France vers l'an 1629. la remit en 1636. & mourut en 1652. sans enfans de *Jacqueline* Roger sa femme, fille de *Nicolas* Roger, valet de chambre de la reine mere, & de *Jaqueline* Hotman: elle prit une seconde alliance avec *Alexandre* de Moreüil, marquis de Caumesnil, & mourut en Decembre 1669.

SEIGNEURS DU HAZOY.

III. ROBERT Anthonis, troisiéme fils de GILLES Anthonis, II. du nom, seigneur de Bavron, conseiller en la cour des aydes, & d'*Anne* Brinon, fut seigneur du Hazoy en Valois, & épousa *Marie* de Harlus, fille de *Jean*, seigneur de Cramailles, & de *Marie* Vollant, sa seconde femme, dont il eut NICOLAS, qui suit; & *Françoise* Anthonis, mariée à *Nicolas* Thibault, procureur general du parlement.

IV. NICOLAS Anthonis, seigneur du Hazoy, laissa d'*Helene* dame de Bonneval-en-Valois, sa femme, JEAN qui suit;

V. JEAN Anthonis, seigneur du Hazoy, épousa *Adrienne* de Hombliercs, fille de *François*, seigneur de Malvoisine, & de *Marie* d'Amerval, dont il eut, *Albert*, seigneur du Hazoy; *François*, *Marie*, & *Angelique* Anthonis.

SEIGNEURS DE VEYMARS.

II. JACQUES Anthonis, fils puîné de GILLES, seigneur de Bavron, &c. fut seigneur de Veymars, Ville-Parisis & Chencuieres; l'un des quatre élus de la ville de Paris, & mourut le 11. Septembre 1554. Il épousa 1°. *Marguerite* Fournier, morte sans enfans en Janvier 1526. 2°. *Magdelaine* Jayer, dame de Galande en Brie, veuve de *Jean* Poncet, seigneur de la Riviere, & fille de *Philippe* Jayer, avocat du roi au chatelet de Paris, & de *Jeanne* Prosart, morte en Août 1549. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* des Gorris, seigneur de Voisins & de Noécourt, medecin; *Marie*, qui épousa *Jacques* Aubery, seigneur du Mouceau-en-Anjou, lieutenant civil au châtelet de Paris; & *Anne* Anthonis, mariée à *Philippe* Sevin, seigneur de Villeran.

III. FRANÇOIS Anthonis, seigneur de Veymars, & de Fretel en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épousa *Anne*, fille de *Nicolas* Colas, & de *Marguerite* de Crespy, dont il eut, *Jerôme*, seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu & Pregontier, mort en 1597. sans posterité; *Claude*; & *Magdelaine* Anthonis, mariée 1°. à *Jean* Prudhomme, seigneur de la Herpiniere. 2°. à *Martin* de la porte.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic.* &c.

ANTHROPINUS, avec Tisarchus & Diocles, conspirerent tous trois contre Agathocles, tyran de Syracuse. Agathocles en ayant été informé, les fit venir, & fit semblant de leur donner le commandement des troupes qu'il vouloit envoyer au secours d'une ville, qui étoit serrée de près par les ennemis: pour cela, dit Agathocles, il faut demain nous assembler dans le *Timoleonte* (c'étoit le nom d'une plaine) & nous acheverons là avec nos armes & nos chevaux de prendre nos mesures pour cette expedition. Les trois conjurés accepterent volontiers cette commission, esperant par-là être en état d'attaquer la personne du prince. Le lendemain s'étant rendus à point nommé dans le Timoleonte, Agathocles donna le signal pour s'en saisir: aussi-tôt on fondit dessus Diocles, Tisarque & Anthropine, on passa au fil de l'épée tous ceux qui voulurent les secourir: il y eut en cette action six cens hommes de tués.* Polyen, *l.* 5. *c.* 3. *n.* 8. Hoffman, *Lexic. univers.*

ANTHROPOMORPHITES, Heretiques, qu'on nomma aussi *Audiens*, parce qu'ils étoient sectateurs d'un certain Audée. Ils soûtenoient que Dieu avoit une figure humaine, sur laquelle l'homme avoit été créé par lui, à son image & à sa ressemblance: ils celebroient la Pâque à la façon des Juifs.* Saint Epiphane, *heres.* 70. S. Augustin, *heres.* 50.

☞ Quelques prophetesses de la secte de Montanus, croyoient que l'ame avoit une figure corporelle, comme on le peut recüeillir des écrits de Tertullien, qui s'attacha à ces rêveries, dans son livre de l'ame, *c.* 9. Les Origenistes avoient coûtume d'attribuer ces erreurs aux Catholiques; & ils accuserent saint Epiphane & Theophile de les soûtenir. Saint Jerôme fait l'apologie du premier; Cassien & Gennade celle du second. *Voyez* AUDEE.* Saint Jerôme, *epist.* 61. & 65. Cassien, 2. *con.* Gennade, *c.* 33. *de vir. illust.* Sigebert, *A. C.* 939.

ANTHROPOPHAGES, mot grec, qui signifie *mangeurs d'hommes*, d'ἄνθρωπος *homme*, & φάγω *manger*. Ce sont des peuples qui vivent de chair humaine. Il y en avoit autrefois dans la Scytie, proche des Massagetes; & il y en a encore à present vers le Bresil & les terres Magellaniques. Les Espagnols ont fait tous leurs efforts pour les exterminer; mais ils n'ont pû en venir à bout dans les pays éloignés de la mer. Il y en a aussi dans la basse Ethiopie sur la côte des Caffres, & dans le Zanguebar.* Pline, *l.* 3.

☞ Quelques-uns font remonter l'origine des Antropophages jusqu'au deluge, & attribuent aux geants le premier exemple de la barbare coûtume de se repaître de chair humaine. On prétend que la terre de Chanaan même étoit habitée par des hommes de taille gigantesque, & d'un naturel si farouche, que les cadavres

étoient leur nourriture ordinaire. Les historiens parlent des Scythes & des Sauromates, qui faisoient de ces horribles repas; & Juvenal fait un effroyable recit de certains peuples d'Egypte, qui à la maniere des tigres, déchiroient entre leurs dents des corps d'hommes nouvellement morts. Tite-Live rapporte qu'Annibal faisoit manger de la chair humaine à ses soldats, pour les rendre plus feroces & plus intrepides dans le combat. La partie Australe de l'Afrique est la demeure la plus fameuse des Anthropophages d'à-present. Vespuce raconte qu'il a vû des hommes nuds aussi-bien que des femmes, manger sans horreur & sans aucune répugnance de la chair humaine: le fils manger avidement le corps de son pere, & chacun tirer gloire d'avoir dévoré un plus grand nombre d'hommes. Les Caribes & les Cannibales de l'Amerique ont encore surpassé les autres en ferocité. On en a vû qui arrachoient de jeunes enfans du sein de leurs meres, parce qu'ils trouvoient plus de ragoût dans cette chair, comme plus tendre & plus délicate. La coûtume de manger les hommes a été autrefois tres-commune dans les Indes Orientales. Quand les Européens y parurent, tous ceux d'entr'eux que les habitans des isles pouvoient attraper, étoient mangés vifs. Les Javans se nourrissoient de chair humaine avant le commencement du XVI. siecle, où ils embrasserent le Mahometisme. Les Peguans avoient la même coûtume, & on vendoit cette chair publiquement chez-eux. La plûpart des Cafres sont aussi Anthropophages, & particulierement les Zimbas. On raconte d'eux qu'en 1589. ils firent une course dans l'interieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vingt mille, mangeant tous les hommes; & qu'ils ruinerent ainsi plus de trois cens lieuës de pays. Barthema dit que les habitans de la grande Java vendoient leurs parens âgés à des hommes qui les achetoient pour les manger. M. Polo dit que quand un homme étoit condamné à mort parmi les Tartares, les astrologues ou magiciens du grand Khan le prenoient, le cuisoient, & mangeoient sa chair. Barbosa écrit presque la même chose de ceux de Siam & des Celebes; mais ce qui étonnera encore davantage, c'est que cette barbare coûtume ait eu lieu dans la Chine, pays dont la politesse est aujourd'hui si vantée. Deux auteurs Arabes, qui écrivoient dans le IX. siecle, en font foi. M. Polo, venu long-tems après eux, l'assûre de ceux qui demeuroient dans la province autour de Xandu, & des habitans du royaume de Concha; & il ajoûte de ceux-ci, qu'ils mangeoient aussi la chair de leurs ennemis tués en guerre; ce que faisoient aussi, au rapport de Pigafetta, certains peuples des Molucques, qui assaisonnoient les cœurs avec du suc de limon. * Renaudot, *anc. rel. des Ind. & de la Chine*. Petit, *rel. hist.*

ANTHUSE, est le nom de la mere de saint Jean *Chrysostome*, laquelle ayant perdu son mari Secundus à l'âge de 18. ans, vécut le reste de ses jours dans l'état de viduité. * S. Chrysostome, *ep.* I.

ANTHUSE, vierge solitaire, demeuroit dans une maison hors de Constantinople. L'empereur Constantin *Copronyme*, qui faisoit une cruelle guerre aux images des Saints, ayant appris que cette Sainte ne cessoit point d'en recommander le culte à ceux qui la visitoient dans la solitude, la fit maltraiter, comme une obstinée qui se moquoit de ses édits. Il la destinoit même à de plus cruels tourmens, pour ébranler sa constance; mais l'imperatrice Eudoxe la voulut voir. On dit que cette princesse étant sterile, avoit demandé le secours des prieres d'Anthuse, qui lui avoit prédit qu'elle auroit des enfans, & qui pria pour elle pendant ses couches. Eudoxe ayant eu une fille, la fit appeller *Anthuse*. Le cardinal Baronius rapporte cette histoire sous l'année 755. Les Grecs honorent aussi la memoire d'Anthuse solitaire au 27. de Juillet.

ANTHUSE, fille de Constantin *Copronyme*, méprisant les biens & les honneurs du siecle, entra dans un monastere, où elle vécut saintement. Les Grecs celebrent sa memoire dans leur menologe, le 17. du mois d'Avril. L'empereur Leon son frere, lui ayant laissé la liberté de disposer de ses biens, elle les employa à des œuvres de charité, à la réparation des monasteres, à racheter les captifs que les Infideles prenoient sur les terres de l'empereur, & à retirer dans des maisons particulieres les enfans exposés par leurs parens, qu'elle faisoit élever dans les exercices de vertu & de pieté.

ANTI (Hyacinthe-Marie) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Vicenze, étoit déja celebre en 1684. particulierement par ses prédications, où il montroit autant d'éloquence que de zele, & il vivoit encore en 1698. Sa devotion envers la sainte Vierge le porta à écrire la vie de cette excellente créature; il y joignit un grand nombre de réflexions sur les vices qui deshonorent le plus le sexe, & les vertus qui lui sont le plus convenables. Il traita aussi dans un autre ouvrage des soûpirs des anciens patriarches dans l'attente de la venuë du Messie. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ANTI-ADIAPHORISTES, est le nom qu'on donna à une secte de rigides Lutheriens, qui improuvoient la jurisdiction des évêques & les ceremonies de l'église. * Prateole.

ANTIAS, *cherchez* VALERIUS ANTIAS & FURIUS ANTIAS.

ANTIBE, ville & port de mer de France en Provence, est l'*Antipolis* des Latins & des Grecs, qui a eu autrefois un évêché suffragant d'Ambrun. Le siege a depuis été transferé à Grasse. Une colonie de Marseillois bâtit cette ville, dont il est tant parlé dans les anciens auteurs & dans les itineraires. Elle conserve encore divers monumens d'antiquité, comme des inscriptions, des urnes, des statuës, des colonnes & d'autres choses de cette nature. Pline & Martial parlent d'un excellent poisson qu'on y saloit. C'est du thon, comme il est facile de le connoître par ces deux vers de Martial.

Antipolitani, fateor, sum filia Thynni.
Essem si Scombri non tibi missa forem.

Antibe a aujourd'hui un château & un gouverneur particulier. Quelques auteurs ont crû que saint Armentaire est le premier évêque de cette ville; mais le plus ancien dont nous ayons connoissance, est Dynamius, qui a souscrit l'épître des évêques de cette province au pape saint Leon en 451. On prétend que dans le XIII. siecle, vers l'an 1249. ou 1250. le pape Innocent IV. transfera le siege épiscopal d'Antibe à Grasse, à cause du mauvais air & des courses continuelles des pyrates. D'autres ont avancé que ce fut pour punir les habitans qui avoient tué l'évêque, que le siege avoit été transferé ailleurs, selon les regles canoniques; mais il y a tres-peu d'apparence. L'illustre famille des Grimaldi avoit autrefois possedé le domaine temporel de cette ville. Les évêques trouverent le moyen de l'acquerir, & les premiers le recouvrerent sous Clement VII. On dit que Luc & Marc Grimaldi, seigneurs de Cagne & de Villeneuve, en l'an 1378. l'eurent en engagement pour la somme de neuf mille florins: ce qui fut suivi de divers privileges que l'antipape Jean XXIII. confirma. Martin V. legitime pontife ordonna que l'évêque de Grasse seroit remis dans la possession d'Antibe, en remboursant les neuf mille florins. Le concile de Bâle desapprouva aussi ce qui s'étoit fait; mais Eugene IV. le confirma, & ôta même à l'évêque la jurisdiction spirituelle, établissant dans cette ville un vicaire apostolique. Ainsi le droit des seigneurs temporels subsista, quoique les évêques eussent souvent reclamé contre. Honoré de Savoye, marquis de Villars, comte de Tende, maréchal & amiral de France, gouverneur de Provence, &c. acquit une partie de la seigneurie d'Antibe: le reste appartenoit toûjours à la maison de Grimaldi. En 1608. le roi Henri *le Grand* acheta cette jurisdiction, qu'il unit au domaine du comté de Provence, d'Alexandre Grimaldi, seigneur d'Antibe, & de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, comme mari d'Henriette de Savoye, fille d'Honoré de Savoye. Le roi en donna deux cens cinquante mille livres; & le sieur du Vair, premier président au parlement de Provence, fut prendre possession d'Antibe, au nom de sa majesté. Il y a un gouverneur, un lieutenant de roi, & un major. Le terroir y est abondant en toutes sortes de fruits. Jean Arasi, avocat au

parlement de Provence, & premier conseiller au siege de l'amirauté de Marseille, a composé dans le XVIII. siecle une histoire de la ville d'Antibe, où il a ramassé beaucoup de faits inconnus jusqu'à cette heure. La seconde partie de cet ouvrage est toute pour l'état ecclesiastique, & il a eu soin d'y parler des évêques de Grasse depuis l'an 1249. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Tacite, *l.* 2. *hist.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. l'itineraire d'Antonin. Table de Peutinger. Charles de Venasque, *geneal. & hist. Grimald.* Du Puis, *domaine du roi.* Sammarth. *Gall. Christ.* Bouche, *hist. de provence.* Godeau, *hist. ecclesf. liv.* 2. *&c.*

ANTICATONS, c'est le titre que Cesar donna à deux livres qu'il écrivit contre Caton, ou plûtôt contre le livre que Ciceron avoit fait à la loüange de Caton, & qu'il avoit intitulé *Cato.* * Juvenal, *sat.* 5. Plutarque, *vie de Cesar.*

ANTICHRETIENS, heretiques impies qui blasphémoient contre Jesus-Christ dans le XVI. siecle, & tenoient par avance le parti de l'Antechrist. * Lindan.

ANTICHTHONES, noms que les geographes donnent ordinairement aux Antipodes, qui habitent differens hemisphères, & qui sont diametralement opposés à d'autres peuples, ou pays. Ce nom vient d'ἀντὶ *contre*, & χθὼν *terre.* Isaac Vossius, sur le passage de Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 1. (où il dit que nous habitons une terre, & les Antichthones l'autre) remarque que quoique cet auteur semble parler ici des deux hemispheres, cependant il n'entend pas l'hemisphere superieur, separé par l'horison de l'hemisphere inferieur, mais seulement la partie septentrionale, & la partie meridionale, separée par cette large bande que nous appellons zone-torride; & qu'ainsi les Antichthones pouvant être dans notre hemisphere, ils ne sont pas toûjours nos Antipodes, mais souvent nos Periœciens. *Voyez* ANTIPODES.

ANTICLIDES, écrivain tres-ancien, est cité par plusieurs auteurs celebres. Le scholiaste d'Apollonius employe en deux endroits son traité historique de l'isle de Delos; & cet ouvrage est le seul avec un autre intitulé, *des retours*, qu'on ait marqué précisément. On croit qu'Anticlides décrivoit dans ce second traité le retour des Argonautes, ou celui des Grecs avec la prise de Troye: peut-être parloit-il de l'un & de l'autre, & encore d'autres voyages. On n'en douteroit pas, si l'on étoit sûr que Strabon a tiré de-là ce qu'il cite de lui touchant les Pelagiens; mais diverses citations, & entre autres celle de Pline, qui assure qu'Anticlides avoit entrepris de prouver par les monumens les plus anciens, que l'inventeur des lettres grecques étoit un Menon, Egyptien, qui en détermina la figure quinze ans avant que Phoronée commençât à regner, font voir que cet historien fut auteur d'autres ouvrages que de ceux dont on a les titres. * Vossius, *historiens Grecs.*

ANTICOSTIE, isle de l'Amerique septentrionale, dans le golfe de S. Laurent. Elle se nomme quelquefois isle de l'*Assomption*, & est entre l'isle de Terreneuve à l'orient, & la province de Canada au couchant. Elle a 35. lieuës de longueur sur sept de large, trois ports & quelques habitations de François, & appartient à un Canadien, qui y a un magasin fortifié pour garentir les marchandises & sa famille contre les surprises des Equimaux; & qui trafique avec les Montagnois & les Papinachois d'armes, de peaux de loups marins, & autres pelleteries. * Baudrand, *dict. geograph.* Le baron Hontan, *voyages tom.* 2.

ANTICYRE, isle où croissoit l'ellebore propre à purger le cerveau. C'est de là qu'est venu le proverbe des anciens, *naviget Anticyras*, contre ceux qui sont accusés de folie. * Pline, *l.* 25. *c.* 5. Strabon, *l.* 9. Erasme, *in adag.*

☞ Suetone parle d'un homme prétorien, lequel s'étant retiré dans cette isle, à cause de son indisposition, envoyoit prier Caligula de lui prolonger son congé d'absence. Mais ce cruel empereur commanda qu'on le fit mourir, disant: *que la saignée étoit necessaire à un homme qui si long-tems avoit usé d'ellebore sans soulagement.* *Suetone, *dans la vie de Caligula, c.* 29.

ANTIDAMUS, d'Heracleopolis, historien Grec. On ignore en quel tems il a vécu. Il écrivit divers ouvrages differens, & entr'autres un traité de morale, & une histoire d'Alexandre *le Grand.* Ce que les curieux pourront voir dans Vossius, *l.* 3. *de hist. Graec. p.* 323.

ANTIDEMONIAQUES, Confessionistes, qui nient qu'il y ait des demons. * Sandere.

ANTIDIAPHORISTES, heretiques du XVI. siecle, *voyez* ANTI-ADIAPHORISTES.

ANTIDICOMARIANISTES, secte d'heretiques, qui suivoient les erreurs d'Helvidius, contre la pureté de la mere de Dieu, soûtenant qu'après la naissance de J. C. elle avoit eu d'autres enfans de S. Joseph. * Saint Epiphane, *her.* 78. S. Augustin, *her.* 84. S. Jerôme, *contre Helvidius.* Baronius, *A. C.* 373.

ANTIENNE, paroles, qui dans le service de l'église se chantent alternativement par deux chœurs. Ce mot s'est dit d'abord, tant des Pseaumes, que des Hymnes. S. Ignace, disciple des apôtres, a été, selon Socrate, le premier auteur de cette maniere de chanter parmi les Grecs, & saint Ambroise parmi les Latins. Theodoret l'attribuë à Diodore & à Flavien. Maintenant ce mot se prend dans une plus étroite signification, & se dit de quelques traits tirés des Pseaumes, ou de l'écriture, qui conviennent au mystere de la fête que l'on celebre.

ANTIFELLO, en latin *Antiphellus*, ville de Lycie en Asie, sur la Mediterranée du côté de Patare, a eu autrefois un évêché suffragant de Mire. * Strabon, Pline, Ptolomée, parlent de cette ville.

ANTIGENE, un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, eut le second des prix que ce roi fit distribuer solemnellement aux huit qui seroient estimés les plus braves de son armée. Ces prix étoient à chacun un regiment de mille hommes, à cause de quoi ceux qui les commandoient, étoient appellés *Chiliarques*, du grec χίλιοι, *mille*, & ἄρχειν *commander.*) car auparavant les regimens n'étoient que de cinq cens hommes. Depuis, Antigene ayant été fait chef de la legion des Agiraspides, livra Eumenés à Antigonus la 2. année de la CXVI. olympiade, l'an 315. avant J. C. Mais, après avoir reçu ce qui lui avoit été promis pour le prix de sa perfidie, il fut brûlé tout vif dans une cage de fer par l'ordre d'Antigonus, qui craignoit que ce traître ne formât ensuite quelque conjuration contre lui-même. * Quinte-Curce, *lib.* 5. *cap.* 10.

ANTIGENE, historien Grec. Nous ne sçavons pas en quel tems il a vécu. Plutarque le cite dans la vie d'Alexandre *le Grand*, comme un des auteurs qui parlent de la reine des Amazones qui lui vint rendre visite. Gesner croit que c'est le même qu'on surnomma *Ister*, & qui avoit composé divers ouvrages historiques; mais il est sûr que cet Ister est different d'Antigene. * Vossius, *de hist. Graec.* Gesner, *biblioth.*

ANTIGENIDE, joüeur de flute tres-celebre, est nommé *Antigene* dans quelques mauvaises éditions de Pline. Peut être faut-il distinguer deux ANTIGENIDES, l'un qui aura vécu sous le regne d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI. olympiade, environ l'an 336. avant J. C. & l'autre qui aura été en reputation du tems même d'Alcibiade, c'est-à-dire, vers la XCI. olympiade, & environ l'an 416. avant J. C. Ce qui doit faire croire que c'étoient deux differentes personnes; c'est que Plutarque remarque qu'Antigenide animoit Alexandre *le Grand* à la guerre; & qu'Aulu-Gelle dit, qu'il fut la cause qu'Alcibiade fit défendre aux jeunes gens d'Athenes d'apprendre à joüer de la flute. * Pline, *l.* 16. *c.* 36. Plutarque, *l.* 2. *de la fortune d'Alexandre.* Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 17.

ANTIGOA, en latin *Antigua*, isle de l'Amerique septentrionale, & l'une des Antilles, est sur la mer dite *del Norte*: les Anglois en sont les maîtres. Sa longueur est de six ou sept lieuës sur une largeur inégale; & elle est située entre la Barbade, la Guadeloupe, & la Desirée. L'accès en est extrémement difficile aux navires, à cause des rochers qui l'environnent; & on croyoit même autrefois qu'elle étoit inhabitable, parce qu'on avoit été long-tems sans y trouver d'eau douce; mais

les Anglois y en ont trouvé. L'Antigoa est abondante en poisson, en gibier, & en toute sorte d'animaux domestiques. * Rochefort, *histoire des Antilles*.

ANTIGONE, fille d'Oedipe roi de Thebes, qui servoit d'œil à son pere, après qu'il eut perdu la vûë dans son exil. S'étant mise en état de rendre les derniers devoirs à son frere Polynice, contre la défense expresse du roi Créon, elle fut condamnée par lui à mourir de faim dans une prison; mais elle prévint sa mort, s'étant étranglée. Le prince Hemon fils de Créon, qui devoit l'épouser, se tua aussi sur son corps, par un desespoir amoureux. Le poëte Sophocle a traité ce sujet tragique si noblement dans sa tragedie de ce nom, que les Atheniens lui donnerent pour recompense le gouvernement de l'isle de Samos. * Seneque, *in Theb.* Sophocl. *in Antigon.*

☞ Il y a eu encore un autre ANTIGONE fille de Laomedon, que Junon changea en une cicogne, pour s'être égalée à elle en beauté.

ANTIGONIE, ville de Grece dans l'Epire, qu'on a aussi nommée *Antigonia*. Quelques auteurs l'ont confonduë avec la ville de Croye. Le Noir dit que son nom moderne est *Gustro Argiro*. Elle a été autrefois celebre, & la plus considerable de la region dite *Chaonie*, près des monts Acrocerauniens, ou de la Chimere. * Laurembergius, *Grac. antiq.* Ferrari, *in Lexic.* Ptolomée, &c.

ANTIGONIE, isle de la Propontide ou mer de Marmora, entre Constantinople & Nicomedie. Pierre Gillius dit que son nom moderne est *Isola del Principe*, l'isle du Prince. * Baudrand.

ANTIGONIE ou ANTIGONE E, ville de la Macedoine dans la Mygdonie, est sur le golfe de Thessalonique, que les anciens ont nommé *Thermaique*. Pinet assure qu'aujourd'hui les habitans la nomment *Cojogna*, mais d'autres soûtiennent que son nom moderne est *Antigoca*.

ANTIGONIE, isle que les Portugais ont découverte dans le golfe éthiopique, près de celle de saint Thomas. Ils la nomment *Ilha da Principe*. Il y a eu quelques autres villes peu considerables de ce nom, que l'on peut voir dans Baudrand.

ANTIGONUS, roi d'Asie, après avoir été un des generaux d'Alexandre *le Grand*, devint l'un de ses successeurs, & se fit enfin roi. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de courage & de conduite; mais dont l'ambition étoit insupportable. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, sous la CXIV. olympiade, 324. ans avant J. C. les chefs de ses armées tâcherent de s'établir dans quelqu'un des états qu'il avoit soûmis. Antipater donna à Antigonus la conduite de la cavalerie. Ce dernier, qui avoit déja des troupes en campagne, les joignant à celles qu'on lui confioit, poursuivit Eumenés; & lui ayant débauché une partie de son armée, il le contraignit de se retirer dans un château de Cappadoce nommé *Nora*, trois ans après la mort d'Alexandre. Alcetas autre chef fut tué dans la Pisidie, où le même Antigonus l'avoit poursuivi. Lorsqu'Antipater fut mort l'an 320. avant J. C. Antigonus voyant les affaires broüillées en Europe, voulut tâcher d'en profiter. Il commença par se rendre maître des deniers royaux, & ensuite il s'accommoda avec Eumenés, colonel des Argyraspides, qui ayant pris un autre parti, fut ensuite chassé par Antigonus. Eumenés se renferma d'abord dans les provinces les plus orientales; & fortifié de quelques secours, il se rendit maître des passages qui étoient sur le Tigre. Antigonus ayant fait un grand circuit, après divers succès, donna bataille l'an 315. avant J. C. Il tailla en pieces toute l'arriere-garde, & pilla le bagage des Argyraspides. Ces traîtres livrerent Eumenés à Antigonus, qui le fit mourir, après un jeûne de trois jours. Demetrius surnommé *Poliorcetes*, fils d'Antigonus, eut ensuite la principale part à tout ce qui se passa de considerable sous ce regne. Il n'étoit âgé que de vingt-deux ans lorsque son pere lui donna le commandement d'une armée contre Ptolemée, & après avoir été battu, il remporta une victoire qui obligea son ennemi à abandonner la Syrie. Marchant ensuite contre les Arabes Nabathéens, il courut quelques risques, mais sa hardiesse étonnant les Barbares, le rendit encore victorieux de ce côté-là. Enfin ayant penetré jusques dans la Mesopotamie, il en enleva de grandes richesses, pendant que Seleucus étoit allé combattre les Indiens; & tournant ensuite ses vûës d'un autre côté, il entreprit de délivrer la Grece opprimée par Cassandre. Rien n'étoit plus glorieux que ce dessein, s'il avoit été bien executé; mais Demetrius en remettant Athenes & plusieurs autres villes en liberté, souffrit qu'on decernât à lui & à son pere des honneurs ridicules, & interrompit trop souvent ses exploits pour se livrer à son penchant pour les plaisirs. Ptolemée, qu'il avoit laissé en repos, au lieu de le pousser à bout, eut le tems de se préparer à recommencer la guerre, & il fallut enfin quitter la Grece pour l'aller chercher dans l'isle de Cypre. Ce fut là qu'il remporta une victoire si complete, que d'une flotte tres-nombreuse Ptolemée ne put sauver que huit vaisseaux: après qu'il eut pris la fuite, Menelaüs son frere rendit Salamine, & toutes les troupes au vainqueur; & Antigonus en conçut une joye si excessive, qu'il se laissa donner le titre de roi; qu'aucun des successeurs d'Alexandre n'avoit pris jusques-là, à l'exception de Seleucus lorsqu'il écrivoit aux Barbares. Les autres chefs prirent le même titre pour ne lui pas paroître inferieurs, & Cassandre fut le seul qui crut devoir s'en abstenir. Antigonus conduisit ensuite une puissante armée de terre, & fit conduire par son fils une autre armée de mer en Egypte, pour y attaquer Ptolemée dans son royaume. Mais la premiere ayant été battuë de la tempête, & l'autre n'ayant pû forcer les passages trop bien gardés, il fut obligé de changer de dessein, & de renvoyer Demetrius en Grece pour achever de la remettre en liberté, ce qui fut executé fort heureusement pour tout le Peloponnese. Mais enfin toute cette grande puissance qui lui avoit coûté tant de combats, s'évanoüit en un moment. Ayant sçu que Cassander, Seleucus & Lysimachus avoient fait une ligue offensive & défensive contre lui, il appella à son secours Pyrrhus fils d'Eaque roi d'Epire, beau-frere de son fils Demetrius qui revint aussi le joindre, & mit en campagne une armée de soixante & dix mille hommes de pied, de dix mille chevaux, & soixante-quinze élephans, pour attaquer ses ennemis. L'armée de ceux-ci étoit de 64000. hommes de pied, de 10500. chevaux, avec 400. élephans, & 120. chariots de guerre. La bataille se donna près de la ville d'Ipsus en Phrygie, la quatriéme année de la CXIX. olympiade, l'an 301. avant J. C. Demetrius qui commandoit la cavalerie eut d'abord tout l'avantage, mais s'étant mis trop tôt à poursuivre les fuyards, il laissa l'infanterie qui fut taillée en pieces, & Antigonus ayant soûtenu quelque tems l'effort des ennemis, fut tué dans la mélée âgé de 80. ans. On dit de ce prince qu'un jour ayant vû ses soldats joüer à la paume tout armés, il manda les officiers, pour s'en réjoüir avec eux; mais ayant appris que ces derniers s'amusoient à boire, il les cassa, & mit des soldats en leur place. Comme on s'étonnoit de le voir d'une humeur fort douce durant sa vieillesse, après avoir été tres-rude étant jeune: *C'est*, dit-il, *que j'ai besoin de conserver par la douceur ce que j'ai acquis par la force.* Il dit au retour d'une grande maladie, que c'étoit un avertissement des dieux qu'il étoit mortel. Un poëte l'ayant appellé *divin*; *mon valet de chambre*, répondit Antigonus, *sçait bien le contraire.* Il dit à ses soldats qui murmuroient devant sa tente: *allez vous plaindre ailleurs, de peur que je ne sois obligé de vous punir.* Et à un de ses fils extrémement fier: *que la royauté étoit une honnête servitude, & que si l'on sçavoit ce que pese une couronne, on craindroit de la mettre sur sa tête.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 19. & 20. Justin, *l.* 13. 14. & 15. Plutarch. *in Demetrio*. Eusebe. Appien. Usser. *in annal.*

ANTIGONUS I. de ce nom, roi de Macedoine, surnommé *Gonatas*, pour avoir été élevé dans la ville de Gones en Thessalie, étoit fils de Demetrius *Poliorcetés* ou *Preneur de villes*, & petit-fils du premier Antigonus. Il regna douze ans sur une petite partie de la Grece, qui lui étoit demeurée du débris des états de son pere

pere. Depuis, il fut mis sur le thrône de Macedoine, après la mort de Sosthenes, la 3. année de la CXXV. olympiade, & 278. ans avant J. C. Les Gaulois, qui firent une irruption dans la Macedoine, sous la conduite de Brennus, l'obligerent de prendre la fuite, & de leur abandonner les richesses de son camp. Rétabli dans ses états après avoir fait la paix avec ces Barbares, au bout de quelque tems il lui survint un nouvel ennemi, auquel il ne s'attendoit pas. Pyrrhus roi d'Epire, le plus entreprenant de tous les hommes, étant de retour d'Italie, où il n'avoit fait qu'accoûtumer les Romains à combattre avec les Grecs, & se trouvant sans argent, ne crut pouvoir mieux se tirer d'embarras, qu'en allant piller quelques places de Macedoine, pour les abandonner aussi-tôt; mais après en avoir pris plusieurs, voyant sa puissance s'accroître, & quelques troupes se joindre à lui, il conçut de nouveaux desseins, & entreprit de déthrôner Antigonus. Son armée n'étoit composée alors que de dix mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux: ayant engagé le combat dans des défilés, il eut d'abord le bonheur de tailler en pieces les Gaulois, après quoi ceux qui conduisoient les élephans les lui ayant livrés, il penetra jusqu'à la phalange Macedonienne, dont la plupart des officiers le connoissant depuis long-tems, mirent aussi-tôt les armes bas. Cette desertion generale ayant obligé Antigonus à prendre la fuite, sans qu'il pût conserver que quelques places maritimes, Pyrrhus fut reconnu aussi-tôt roi de Macedoine, & n'auroit pas été aisément dépossedé, s'il avoit pû se borner à une si belle conquête; mais il forma aussi-tôt le dessein de se rendre maître de Lacedemone, & ayant été repoussé avec perte, il alla sans reprendre haleine faire la même tentative sur Argos. Antigonus qui avoit resolu de l'arrêter-là, se conduisit avec beaucoup de prudence: pressé d'engager une bataille, il le refusa nettement; & lorsqu'on pria les deux rois de renoncer à leurs prétentions sur Argos, il s'y montra si disposé, que les citoyens trop pressés par Pyrrhus, & persuadés de la bonne foi de son rival, lui ouvrirent leurs portes. Le fruit de sa moderation fut une victoire complete, qui le remit en possession de ses états. Pyrrhus fut tué, & Helenus son fils fait prisonnier; mais Antigonus ne voulut profiter d'un si grand avantage que pour reprendre ce qui lui appartenoit, & renvoya Helenus en Epire. Tout cela arriva dans le cours de l'an 274. avant J. C. le regne de Pyrrhus n'ayant duré que sept mois. Plutarque, qui rapporte tout ceci fort au long dans la vie de Pyrrhus, conte dans celle d'Aratus une chose qui ne doit pas être oubliée ici. Antigonus déja vieux, & maître de plusieurs villes de Grece, crut que pour mieux affermir sa domination dans ce pays-là, il devoit se rendre maître de la citadelle de Corinthe. Cette place étoit alors au pouvoir d'Alexandre, qu'il fit empoisonner, esperant pouvoir venir à bout plus aisément de Nicée sa veuve, mais il y trouva des difficultés insurmontables; enfin il fit faire l'amour à cette femme déja âgée par Demetrius son fils, quoiqu'encore jeune: il les maria même ensemble, & la joye de se voir reine n'étourdissant pas tant Nicée, qu'elle ne veillât toûjours à la sûreté de cette importante place, Antigonus au milieu de la fête la quitta adroitement pour grimper jusqu'à la citadelle avec quelques courtisans, & s'en étant fait ouvrir les portes, y fit venir d'autres soldats, le respect pour le beau-pere de leur maîtresse, empêchant ceux qu'elle y avoit mis de faire aucun mouvement. Le même auteur ajoûte que la joye qu'eut ce prince d'un si beau coup, lui fit faire des extravagances jusques dans les ruës; mais peu après Aratus lui enleva cette place par surprise; & il en conçut tant de chagrin, qu'il tenta plusieurs fois de faire perir cet illustre Grec. Enfin étant déja fort vieux, il mourut, & laissa ses états à son fils Demetrius, l'an 242. avant J. C. la 3. année de la CXXXIV. olympiade, après un regne de 36. ans. * Justin, *l.* 24. *c.* 25. Polybe. Plutarque. Pausanias. Eusebe, &c. Usser. *annal.*

ANTIGONUS II. roi de Macedoine, fut cousin de Demetrius fils d'Antigonus I. qui mourut sous la CXXXVII. olympiade, l'an 232. avant J. C. & laissa un fils nommé *Philippe*, sous la tutelle d'Antigonus. Ce dernier regna en qualité de tuteur, & épousa la veuve de Demetrius. Son regne fut de douze ans, & fut assez heureux. Les Grecs, qui avoient l'esprit porté à la raillerie & à la satyre, le nommerent par ironie Δώσων, c'est-à-dire, *qui donnera*, parce qu'il avoit coûtume de promettre toûjours, & ne donnoit jamais rien. Les deux dernieres années de sa vie furent les plus glorieuses. Cleomenes roi de Lacedemone s'étant rendu maître de presque toutes les places qui avoient grossi la republique des Achéens, Aratus qui étoit l'ame de cette republique, appella Antigonus à son secours, & pour place de sûreté lui donna la citadelle de Corinthe, qui étoit la plus importante place de la Grece. L'arrivée de ce prince à la tête de vingt mille Macedoniens, changea toute la face des affaires; & Cleomenes fut chassé de Corinthe, d'Argos, & de toutes les autres places qu'il avoit prises. Neanmoins il se déconcerta si peu, que l'hyver suivant il osa aller défier Antigonus jusqu'aux portes d'Argos. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les actions de Cleomenes: Antigonus qui lui avoit laissé tenir la campagne pendant l'hyver, & prendre quelques places, marcha enfin contre lui avec une armée de trente mille hommes, & remporta une victoire complete, où de six mille Spartiates il ne s'en sauva que deux cens: il s'avança aussi-tôt vers Lacedemone, qu'on lui livra, mais il n'entreprit pas de l'assujettir, & il lui laissa sa liberté, ses loix, ses usages; & trois jours après quittant la Grece, qu'il avoit pacifiée, il retourna en Macedoine, où les Barbares d'Illyrie faisoient de grands ravages. Les historiens assurent que ce prince étoit dangereusement malade lorsqu'il combattit Cleomenes, & que cela ne l'empêcha pas non seulement de faire le chemin de Macedoine, mais de combattre contre les Illyriens avec toute la vigueur d'un homme en santé: la victoire qu'il remporta contre eux procura pour plusieurs années le repos à la Macedoine; mais la fatigue causa à Antigonus un vomissement de sang avec la fievre, dont il mourut quelques jours après, ayant regné 12. ans, la 4. année de la CXXXIX. olympiade, & 221. avant J. C. Il laissa le royaume à son pupille Philippe, âgé de 16. ans. * Justin, *l.* 28. *&* 29. Polybe, *l.* 2. Plutarque, *dans la vie de Cleomenes, &c.* Usser. *annal.*

ANTIGONUS, roi des Juifs, étoit fils d'*Hircan* grand sacrificateur, & frere d'Aristobule, qui se fit couronner roi. Ces deux freres prirent la ville de Samarie, que leur pere avoit assiegée. Depuis, Aristobule associa Antigonus à la couronne, mais ce ne fut pas pour long-tems. Ce prince revenant de la guerre dans un appareil magnifique, lorsqu'on celebroit la fête des tabernacles, entra tout armé dans le temple. De mauvais esprits se servirent de cette occasion & de ses heureux succés, pour le mettre mal avec Aristobule. On persuada à ce prince, que son frere en vouloit à sa vie; & il donna ordre à quelques soldats de tuer Antigonus, s'il se presentoit revêtu de ses armes pour entrer dans le palais. Antigonus, à qui ses ennemis avoient fait croire que son frere le vouloit voir armé, s'offrit en cet état, & fut tué l'an du monde 3898. & 106. avant J. C. * Josephus, *l.* 13. *c.* 19. *antiq. Judaic. & de bell. Judaic. l.* 1. *c.* 3.

ANTIGONUS, roi des Juifs, étoit fils d'*Aristobule* II. & frere d'Alexandre, à qui Pompée fit couper la tête. Il fut deux fois mené prisonnier à Rome avec son pere, à qui Cesar donna depuis des troupes, pour s'assûrer de la Syrie, où les Romains l'empoisonnerent. Antigonus s'en plaignit à Cesar, & ne gagna rien. Hircan l'emporta sur lui. Quelque tems après, il gagna Fabius par argent, & mit sur pied des troupes qui furent défaites par Herode: ce dernier retourna triomphant à Jerusalem, où Hircan le reçut avec une tres-grande joye. Ainsi Antigonus se voyant abandonné de tout le monde, & étant persuadé que les Romains ne pensoient plus à le remettre sur le thrône, fit alliance avec le roi des Parthes. Ce prince lui donna un secours considerable, sous la conduite de son fils Pacorus & de Barzapharnés; & Antigonus lui promit mille talens & cinq cens femmes. Ensuite il assiegea Jerusalem, Hero-

de, Phazaël son frere, & Hyrcan dans leurs palais. Ces deux derniers prirent le parti d'aller trouver Barzapharnés, qui les retint prisonniers, ce qui toucha si fort Phazaël, qu'il se tua lui-même. Ce Parthe remit Hircan à Antigonus son neveu, qui lui fit couper les oreilles, pour le rendre incapable de la grande sacrificature. Ensuite il assiegea la forteresse de Massada, défenduë par Joseph frere d'Herode; & ayant défait le même Joseph dans une rencontre, il lui fit couper la tête. Herode étant allé à Rome, y fut déclaré roi de Judée; & à son retour il assiegea Jerusalem avec le secours de Sosius, lequel prit Antigonus, & le mena à Antoine. Ce general pour faire plaisir à Herode, qui lui donna une grande somme d'argent, fit couper la tête à ce malheureux prince, le dernier de la race des Asmonéens, qui avoient regné 126. ans. Cela arriva 3967. du monde, & 37. ans avant J.C. * Josephe, *l.* 14. *&* 15. *antiq. & l.* 1. *de la guerre des Juifs*. Dion. Plutarque, &c. Usser. *ann. vet. Test.*

ANTIGONUS de Caryste, philosophe & historien, florissoit sous le regne des deux premiers Ptolomées, & se fit un assez grand nom par ses ouvrages. Il avoit écrit assez au long l'histoire des philosophes, & l'on en cite en particulier les vies de Timon, d'Antipater, de Pyrrhon, de Menedeme, de Denys, d'Heraclée, de Lycon & de Zenon: Diogene *Laërce* employe assez souvent ces écrits, & Eusebe en fait aussi mention. Athenée parle d'un autre ouvrage de cet auteur, intitulé: *Commentaires historiques*; & Hesychius fait mention de deux autres, le premier touchant les animaux, & le second de la voix. Il ne reste rien de tout cela; mais un recüeil d'histoires extraordinaires & peu croyables, qu'Etienne de *Bysance* a cité, est venu jusqu'à nous, & Meursius l'a fait imprimer en 1619.

On nomme deux Antigones, differens de celui de Caryste, qui se mêlerent d'écrire; l'un de Cumes, l'autre d'Alexandrie; on ne sçait lequel de ces écrivains a composé une description de la Macedoine, dont Etienne de *Bysance* fait mention. On ignore aussi qui fut l'auteur d'une histoire d'Italie, citée par Denys d'*Halicarnasse*, & par Plutarque; peut-être ont ils voulu dire Antiochus, & ce sera une faute de copiste. Antonius Liberalis parle d'un Antigonus qui avoit écrit des metamorphoses; & Diogene *Laërce* cite un traité des tables, dont il nomme l'auteur Antigonus, sans faire connoître ni sa patrie, ni quel sujet il traita. * Vossius, *historiens Grecs.*

ANTIGONUS, statuaire celebre dont parle Pline. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

ANTIGUA (Maria de la) religieuse Espagnole, qui a vécu au commencement du XVII. siecle. On dit qu'elle étoit de Cazalla, petit bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Elle prit l'habit du tiers-ordre de saint Dominique, puis celui de saint François, & ensuite de la Merci. On ajoûte que n'ayant jamais étudié, elle écrivoit pourtant avec tant de facilité, qu'elle a laissé un grand nombre de traités differens. Elle mourut le 22. du mois de Septembre de l'an 1617. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

ANTIGUEDAD, *Antiqua*, village d'Espagne dans la Castille Vieille & dans le territoire de Burgos. * Baudrand.

ANTILEON, historien Grec: on ne sçait pas en quel tems il a vécu. On lui attribuë divers ouvrages, & entre autres, un de la doctrine des tems, que Diogene *Laërce* cite au commencement de la vie de Platon, *l.* 3.

ANTILIBAN, la chaîne de montagnes de Syrie ou de Phenicie, vis-à-vis du Liban. Elle en est separée par une vallée extrêmement fertile; & quelques auteurs ont dit que ces deux montagnes ont été autrefois jointes par une muraille tirée de l'une à l'autre; mais il n'en reste presentement aucun vestige. L'Antiliban est aujourd'hui presque entierement habité par les Druses ou *Drusiens*, qui sont à demi Chrétiens. C'est de ces montagnes que sort le Jourdain: deux autres rivieres moins considerables, nommées l'une la Fumiere, & l'autre Kasemiech, y ont aussi leurs sources. * Pline, *l.* 15. c. 10. Strabon. Josephe. Pietro della Valle, &c.

ANTILLES, plusieurs isles qui sont entre le continent de l'Amerique meridionale, & la partie orientale de saint Jean Porto-Rico, qu'on nomme aussi *Caraïbes* & *Cannibales*, du nom des peuples qui les possedoient autrefois. Il y en a même qui leur donnent le nom de *Camerlanes*. Christophe Colomb fut le premier qui les découvrit l'an 1492. On en met ordinairement vingt-huit de considerables: il faut observer que divers de nos geographes modernes après Linschot, marquent la situation de ces isles dans la mer du Nord, entre la Floride, la Nouvelle Espagne, & l'Amerique meridionale. On les nomme *Antilles*, comme pour marquer qu'elles sont à l'opposite des grandes isles de l'Amerique. Elles sont extrêmement fertiles; l'air y est temperé & assez sain, lorsqu'on y est accoûtumé; & les chaleurs n'y sont pas plus incommodes qu'elles le sont, en France au mois de Juillet. Il n'y fait jamais de froid, & la glace n'y est point connuë. Les bois y sont toûjours verds, les eaux n'y tarissent jamais, & les fruits y ont un goût admirable. Au reste ces isles sont affligées de tems en tems d'une maladie qu'on nomme le mal de Siam. Ce terrible mal commence par des douleurs de tête insupportables, & continue par des vomissemens de sang, qui sort en même tems par toutes les issuës du corps: une fiévre violente accompagne ces accidens, & met en peu de jours le malade au tombeau. Les Antilles sont peuplées de quatre nations differentes. La premiere, qui en est originaire, est celle des *Caraïbes* ou *Cannibales*. Les autres sont les *François*, les *Anglois* & les *Hollandois*. Ils s'y sont établis depuis l'an 1625. & depuis ce tems ils y sont un peuple considerable, & sur-tout les deux premiers. Les François y ont la Desirade, la Grenade, la Guadaloupe, la Mariegalante, la Martinique, sainte Croix, sainte Alouzie ou Lucie & saint Barthelemy. Saint Christophle, qui est la premiere, & la plus considerable de ces isles, leur est commune avec les Anglois, & ils possedent aussi en commun celle de saint Martin avec les Hollandois. Les Anglois ont l'Anguille, Antigoa, la Barbade, la Barboude, Montserrat, & Niéves ou Mewis. Les Hollandois y possedent Saba, saint Eustache, & Tabago ou Walcheren. Les Caraïbes sont maîtres de Bekia, de la Dominique, & de saint Vincent. Il y a encore les Saintes, l'isle des Oiseaux, l'isle sous le Vent, Sombrero, Anegado, & des Vierges, qui sont inhabitées. *Voyez* BARLOVENTO. * Acosta, *hist. des Ind. l.* 3. *c.* 15 Linschot, *Americ. c.* 4. Rochefort, *hist. natur. des Antilles.*

ANTILOCHUS, poëte Grec, vivoit sous la XCIV. olympiade, environ 404. ans avant J.C. Ce fut en ce tems que Lysander prit la ville d'Athenes. Antilochus fit des vers à sa loüange, & Lysander en fut si satisfait qu'il lui donna une grande somme d'argent. * Plutarque, sur *Lysand.*

ANTILOCHUS ou ANTILOGUS, historien Grec, que d'autres croyent être le même qu'ANTILOCHUS de Syracuse. Il avoit écrit divers ouvrages historiques, & entre autres un des hommes de lettres, qui avoient fleuri depuis Pythagore jusqu'à Epicure. * Clement *Alexand. l.* 1. *Strom.* Denys d'*Halicarnasse*. Theodoret. Vossius, *de hist. Grec. l.* 3.

ANTILOQUE, fils de Nestor & d'Euridice, accompagna son pere au siege de Troye: il fut tué par Mennon, voulant parer le coup qu'il vouloit porter à son pere Nestor. Xenophon nous dit au commencement du traité *de la chasse*, qu'Antiloque ayant exposé sa vie pour sauver celle de son pere, a merité que les Grecs lui ayent donné le nom de *Philopator*, vrai amateur de son pere. Ovide cependant dit qu'Antiloque fut tué par Hector. * Ovid. *Epist.* Penel. à Ulyss.

ANTILUTHERIENS, ou Sacramentaires, heretiques qui ayant quitté l'église à l'imitation de Luther, ont abandonné ses opinions, & se sont partagés en d'autres sectes. * Prateole.

ANTIMACHUS, capitaine Troyen, ayant été corrompu par les presens d'Alexandre frere de Paris, empêcha qu'Helene ne fût renduë aux Grecs, comme Antenor, Enée & d'autres le souhaitoient. * Homere, *Iliad. l.* 11.

ANTIMACHUS, poëte Grec, né à Claros en Ionie, ou comme les autres disent, à Colophon, ville voisine de Claros, vivoit sous la XCIII. olympiade, vers l'an 408. avant Jesus-Christ. Il a beaucoup écrit, & entre autres ouvrages, un grand poëme sur la guerre de Thebes. Quintilien dit que presque tous les grammairiens Grecs lui avoient donné la premiere place après Homere. Cependant ses vers étoient empoulés, & on l'accusoit d'être trop diffus. Xiphilin rapporte après Dion, que l'empereur Adrien faisoit tant d'état de ce poëte, qu'il vouloit le mettre en la place d'Homere; mais il ne s'en faut pas étonner, parce que ce prince n'avoit pas toûjours le goût fort exquis en la poësie.* Lilio Giraldi, *de poët.* Turnebe, *Adverf.* l. 28. c. 38. Voss. *de poët. Græc.* c. 6.

ANTIMACHUS, poëte Grec, étoit d'Heliopolis. Il écrivit une description de la production du monde. Ce poëme étoit composé de 3780. vers. * Suidas *in Antim.* Vossius *de poët. Græc.* c. 6.

ANTIMACHUS, autre poëte Grec & musicien. On le surnomma *Psecas*, ψεκὰς, parce qu'en parlant il crachoit sur ceux qui étoient près de lui.* Suidas, Vossius, &c.

ANTIMACHUS, historien Grec, avoit écrit quelques ouvrages. Nous ne sçavons point en quel tems il a vécu. Suidas parle de lui, & après Suidas, Vossius, Gesner, & Simler en ont aussi fait mention.

ANTIMACHUS, sculpteur celebre. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

ANTIMILO, *Antimelos*, isle de l'Archipel, située un peu au septentrion de celle de Milo, & à l'entrée du havre. Antimilo est petite, montagneuse & deserte; sa hauteur la fait remarquer, & sa roche est saine tout autour. * Baudrand.

ANTIMOINE. Avant le XII. siecle on ne se servoit de l'antimoine que dans la composition du fard. Basile Valentin ayant trouvé dans ce tems-là le secret de le preparer, publia un livre sous le titre de *currus antimonii triumphalis*, dans lequel il soûtient que l'antimoine est un excellent remede pour toutes sortes de maladies. Peu de gens ajoûterent foi à ce que Valentin debita en faveur de l'antimoine, & il se passa près de trois siecles sans qu'on en fit aucun cas. Paracelse en vanta la vertu au commencement du XVI. siecle, & eut l'art de faire appuyer son sentiment par d'assez habiles chymistes qui lui donnerent la vogue. Mais soit qu'on le preparât mal, l'usage de ce remede fut défendu par arrêt du parlement de Paris de l'an 1566. En 1609. Bernier fut exclus de la faculté pour s'en être servi. On s'en servit neanmoins en 1609. malgré les défenses de cet arrêt & les invectives de Bernier medecin. En 1637. on le regarda comme un excellent remede; en sorte que le parlement cassa cet arrêt, & en rendit un autre en 1650. par lequel on en permettoit l'usage. Gui Patin fut un de ceux qui s'opposa le plus à l'usage de l'antimoine. * Joan. Nic. Peclini. Theophilus. Bibaulus, *sive de potu Theæ. dialogo* Francofurti 1684.

ANTIN, bourg de la Bigorre, qui après avoir eu le titre de marquisat, fut érigé en duché-pairie en faveur de Loüis-Antoine de Pardaillan, marquis d'Antin, par lettres patentes du mois de Mai 1711. registrées le 5. suivant. Ces lettres patentes portent union des baronies, terres & seigneuries de Belle-Isle, Miesslan, Thuillerie, & de Pis au marquisat d'Antin, & érection de ce marquisat en duché-pairie sous le même nom. Quoique ce duché soit du gouvernement de Guyenne, il est neanmoins du ressort du parlement de Toulouse.

ANTIN (ducs d') *voyez* GONDRIN.

ANTINOE (Ἀντινόη) ANTINO ou ANTINOPOLIS, ville d'Egypte dans la Thebaïde, avec évêché suffragant de Thebes. Elle a été autrefois considerable; mais aujourd'hui elle est entierement détruite, & c'est sur le bord du Nil qu'on doit chercher ses ruines, puisqu'Adrien l'éleva dans l'endroit, où Antinoüs son favori s'étoit noyé: cette ville a aussi été appellée *Adrianopolis*, du nom de cet empereur; & quelquefois *Besantinous*, par ceux qui ont prétendu que c'étoit l'ancienne ville de *Besa*, rétablie sous un nouveau nom. Pallade dit qu'elle étoit si peuplée de son tems, qu'il y avoit jusqu'à douze monasteres de femmes. * Histoire Tripartite, *l.* 8. *c.* 1. Pallade, *Hist. Lauf. c.* 47. & 137. Dion. *l.* 69. Bayle, *dict. crit.*

ANTINOMIENS, heretiques ainsi appellés, parce qu'ils rejettent la loi, comme n'étant de nul usage sous l'évangile. Ils disent que les bonnes œuvres ne servent de rien, & que les mauvaises ne nuisent point au salut; que Dieu ne punit jamais un pays pour leurs pechés; que le meurtre, l'adultere, l'yvrognerie & semblables crimes, sont de veritables pechés dans les méchans, mais non pas en eux; & que par consequent le mensonge & la dissimulation d'Abraham n'étoient point des pechés; que les enfans de Dieu étant une fois assurés de leur salut, ne peuvent plus en douter, quoi qu'ils fassent; qu'aucun homme ne doit être troublé en sa conscience pour ses pechés; qu'on ne doit point exhorter un Chrétien à s'acquitter des devoirs du Christianisme; qu'un hypocrite peut avoir toutes les graces qu'Adam avoit avant sa chûte; que Jesus-Christ est le seul sujet de toute grace; qu'aucun Chrétien ne croit, ni ne fait aucun bien; mais que c'est Jesus-Christ seul qui croit & qui fait bien; que Dieu n'aime aucun homme pour sa sainteté; que la sanctification n'est pas une preuve & une marque de la justification, &c. Pontanus dans son catalogue des heresies, dit que Jean Agricola a été l'auteur de cette secte en 1535. * Dict. Angl.

ANTINOUS, originaire de Bithyne, ville de Bythynie, fut l'objet des amours détestables de l'empereur Adrien, & causa par sa mort les impietés que ce prince commit en sa faveur. Il se noya dans le Nil au rapport d'Adrien même; mais Dion plus penetrant, veut qu'il se soit immolé dans un sacrifice magique, qui se faisoit pour prolonger la vie de cet empereur, & qui exigeoit une victime volontaire. Adrien le pleura avec toutes les foiblesses d'une femme, & bâtit une superbe ville au lieu dans lequel il étoit mort. Il lui consacra des temples en divers endroits, & sur-tout à Mantinée dans l'Arcadie, où il établit une fête & des jeux solemnels en son honneur. Une fleur sur la terre, un nouvel astre dans le ciel, furent appellés de son nom. Athenée *l.* 3. rapporte l'occasion qui fit donner le nom d'*Antinoüs* à cette fleur. L'empereur étant en Egypte dans la ville d'Alexandrie, un poëte du pays, nommé *Pancrates*, lui offrit la fleur nommée *Lotus*, semblable à une rose. Voulant flatter l'empereur, il lui dit par une fiction poëtique, que la terre depuis peu avoit produit cette fleur du sang du lion de Maurasie, que l'empereur lui-même avoit tué dans la Libye, voisine de l'Egypte. Le prince satisfait du tour ingenieux du poëte, lui donna en recompense le privilege d'avoir du bled du magasin public d'Alexandrie, sans qu'il lui en coûtât rien. Et depuis ce tems, toutes les couronnes que l'on formoit de cette fleur, s'appelloient couronnes d'Antinoüs, *Antinoa corona*. Salmas, *ad Solin. p.* 975. & 906. Enfin ce nouveau Dieu fut honoré de tout l'attirail des fausses divinités, de prêtres, de prophetes, d'un oracle qui rendit son tombeau si celebre, & on dit que l'empereur dictoit lui-même les réponses; de miracles mêmes, ou plûtôt de prestiges & de sacrileges: rien ne fut oublié de ce qui pouvoit éterniser le culte de l'infame Antinoüs, que les Chrétiens n'ont pas manqué de reprocher avec justice aux Idolâtres. Il mourut l'an 129. de J. C. L'empereur Adrien fit frapper plusieurs medailles pour éterniser sa memoire, & mettre ses statuës dans les colleges. Nous avons trois médailles de lui: Sur le revers de la premiere, on voit la figure du temple que l'empereur Adrien, fit élever sur le Nil en son honneur, avec ces caracteres grecs, ΑΔΡΙΑΝΟΣ ΟΙΚΟΔΟΜΗΣΕΝ, *Adrianus construxit*. Au pied de ce temple paroît un crocodile, animal du Nil, où mourut cet Antinoüs. Leonicus dans l'*histoire variable*, dit avoir vû à Venise une medaille d'argent d'Antinoüs, où étoient écrits ces mots, ΑΝΤΙΝΟΟΣ ΗΡΟΣ, c'est-à-dire, *Antinoüs homme heroique*: au revers de cette medaille, est representé un mouton, avec une legende entiere ment effacée. On a encore une troisiéme medaille d'An-

tinoüs, où l'on voit d'un côté le portrait de ce jeune enfant de Bithynie, d'une beauté extraordinaire, avec ces lettres grecques, ΟΣΤΙΛΙΟΣ ΜΑΡΚΕΛΛΟΣ Ο ΙΕΡΕΥΣ ΤΟΥ ΑΝΤΙΝΟΟΥ ΤΟΙΣ ΑΧΑΙΟΙΣ ΑΝΕΘΗΚΕ. *Hostilius Marcellus sacerdos Antinoi Achais dicavit*: & au revers on voit le cheval Pegase avec Mercure, ayant ses talaires & son caducée. Entre plusieurs monumens qui nous restent de la consecration qui fut faite d'Antinoüs au nombre des Dieux, celui que l'on voit à Rome, est un des plus celebres. Dans l'inscription Antinoüs est placé sur le même thrône que les dieux d'Egypte. En voici les termes: ΑΝΤΙΝΟΩ, ΣΥΝΘΡΟΝΩ, ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ, ΘΕΩΝ Μ. ΟΥΛΠΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΠΡΟΦΗΤΗΣ. Casaubon, *ad c.* 14. Spartiani *in Hadrian*. La plûpart des images que l'on faisoit d'Antinoüs, lui donnoient la ressemblance de Bacchus. * Pausan. *l.* 8. c'est pourquoi dans une tres-belle medaille d'or, appartenante au chevalier Marsham, où l'on voit écrit ANTINOOC, l'on voit sa chevelure bouclée en rond & comme tressée, qui étoit la chevelure que l'on donnoit d'ordinaire à Bacchus. * Dion, *l.* 69. Spartianus, *vit. Adrian.* Origen. *contra Cels. l.* 3. Clement *Alexandrin.* Theodoret. Eusebe, &c. Bayle, *dict. critiq.* Hoffman, *Lexic. univers. édit. de Leyde*, in fol. 1698.

ANTIO, ville d'Italie, *cherchez* ANTIUM.

ANTIOCHE, dite aujourd'hui ANTACHIA, sur le fleuve Oronte, ville capitale de la Syrie, avec titre de patriarchat, a été surnommée *la Grande*, & a été considerée comme la troisiéme ville du monde. Elle fut bâtie par Seleucus I. surnommé *Nicanor*, après la bataille d'Ipsus, la 4. année de la CXIX. olympiade, & 301. avant J. C. Il l'appella *Antioche*, du nom de son pere, selon quelques-uns, ou de son fils selon d'autres, & il y transporta les habitans d'Antigonie, qu'il venoit de détruire. D'autres disent, mais sans preuve, qu'elle avoit tiré son nom d'Antiochus IV. dit *Epiphanes* ou l'*Illustre*, qui en avoit fait la capitale du royaume de Syrie, & l'avoit mise en état d'être son sejour, & celui de ses successeurs. Ammien Marcellin dit que de son tems Antioche étoit une ville celebre par tout le monde, & que nulle autre ne la surpassoit, ni pour la fertilité du terroir, ni pour la richesse du commerce. Il l'appelle en un autre endroit, *ville capitale de l'Orient*. Elle s'élevoit en partie sur une colline, & étoit arrosée du fleuve Oronte, qui après être sorti de sa source dans la Cœle-syrie, & s'être caché quelque tems, passoit par le territoire d'Apamée, & se venoit rendre au milieu d'Antioche, d'où il couloit le long du bourg de Daphné, & se déchargeoit enfin dans la mer de Seleucie, à douze ou quinze lieuës de cette ville. C'est où l'empereur Tibere avoit fait bâtir un port, comme quelques médailles anciennes nous l'apprennent. Neron & d'autres empereurs l'avoient ou renouvellé, ou réparé. Vespasien, Tite & les empereurs suivans, accorderent de grands privileges à Antioche. Elle les perdit sous Severe, pour avoir pris le parti de Niger; mais Severe les lui rendit depuis. Aurelien la prit aussi par composition, & accorda à ses citoyens l'impunité de leur revolte. Divers autres empereurs ont beaucoup aimé Antioche. Constance en avoit fait ses délices; & Julien l'*Apostat* témoigne que ce prince n'avoit rebâti le port de Seleucie que pour rendre Antioche plus commode; & que les gouverneurs qui y avoient été envoyés de sa part, l'avoient ornée de galeries & de fontaines. Libanius dit que Julien fit travailler au port de Seleucie, dans l'endroit où l'Oronte se jette dans la mer; & il ajoûte que ces ouvrages avoient ouvert ce port à tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus curieux dans l'Asie, l'Europe & l'Afrique. Quelques anciens l'ont surnommée *Tetrapolis*, comme étant divisée en quatre parties, qui faisoient comme quatre villes differentes. Dion Chrysostome lui donne trente-six stades de longueur, c'est-à-dire, presque une lieuë & demie, & la represente ornée de galleries: ce que nous apprenons encore d'une des homelies de saint Jean *Chrysostome*, que cette ville avoit eu l'avantage d'avoir vû naitre. Elle a été feconde en grand hommes, & a été gouvernée par d'illustres prélats; mais elle a été exposée à de grands malheurs. Elle souffrit beaucoup par un tremblement de terre, sous l'empire de Trajan, l'an 115. ou 116. de Jesus-Christ. Adrien, qui n'aimoit point les habitans de cette ville, ne pouvant souffrir que sa jurisdiction s'étendît si loin, en retrancha la Phenicie. Spartien dit que ce prince ne pouvoit souffrir qu'Antioche fût la capitale de tant de grandes villes, *ne tot civitatum metropolis diceretur*. L'empereur Theodose *le Grand* fut outragé par les habitans d'Antioche, lesquels dans une sedition, renverserent les statuës de l'imperatrice Flacille, en 388. Ce prince avoit résolu de les en punir; mais le patriarche Flavien obtint leur pardon. Saint Jean *Chrysostome* a décrit le voyage de ce patriarche à Constantinople; & il parle de la consternation où étoit toute la ville, & la joye que lui apporta l'assurance du pardon. Elle fut presque renversée par des tremblemens de terre dans les IV. & V. siecles, en 340. 394. 396. & 458. mais elle n'en souffrit point de plus terrible que le Vendredy 29. Mai de l'an 526. & le Mercredy 29. Novembre de l'an 528. Elle ne fut conservée que par miracle. L'empereur Justinien, qui la répara en 529. lui fit donner le nom de la ville de Dieu, *Theopolis*, comme nous l'apprenons d'Evagre. En 548. Chosroës, roi des Perses, prit Antioche & la brûla après avoir fait égorger les habitans. Justinien la fit rebâtir en 552. & la rendit plus belle & plus reguliere qu'elle n'étoit auparavant. Le même Chosroës la prit encore en 574. sous l'empire de Justin, & ruina ses murailles. L'année 588. qui étoit la 637. de l'here d'Antioche ou des Seleucides, cette malheureuse ville fut encore renversée par un furieux tremblement de terre, le 31. du mois d'Octobre. Plus de soixante mille personnes y perirent. Un peu auparavant, l'an 581. tout le fauxbourg de Daphné avoit été renversé par un semblable accident. On rebâtit Antioche; & dans le siecle suivant, elle essuya de nouvelles disgraces.

Les Sarasins, qui avoient soûmis toute la Syrie, prirent cette ville en 637. ou 638. sous l'empire d'Heraclius. Nicephore *Phocas* la reprit en 966. Cedrene & d'autres auteurs nous apprennent qu'en 970. cent mille des mêmes Sarasins assiegerent Antioche, sans la pouvoir prendre; mais dans la suite ils la soûmirent; & ajoûtant de nouvelles fortifications à celles qu'elle avoit déja, ils la rendirent presque imprenable. Les Chrétiens, qui se croiserent avec Godefroy de Bouillon, pour la conquête de la Terre-Sainte, assiegerent cette ville en 1097. Boëmond, prince de Tarente, fils de Robert Guischard, duc de la Poüille, l'investit le Mercredy 21. Octobre. Ce siege fut long & sanglant; les Chrétiens, par la continuation de leurs travaux, & par le moyen d'une intelligence qu'ils eurent dans la place, l'emporterent le Jeudy 3. Juin de l'an 1098. BOEMOND, qui fut nommé Prince d'Antioche, épousa à Chartres l'an 1106. *Constance* de France, fille du roi *Philippe* I. & de *Berthe* de Hollande. Constance avoit épousé Hugues, comte de Troyes, dont elle avoit été séparée en 1104. à cause de parenté. Elle eut du prince d'Antioche, BOEMOND II. marié l'an 1126. avec *Alix*, seconde fille de *Baudouin* II. de ce nom, roi de Jerusalem, d'où vint une fille unique nommée *Constance*, qui porta la principauté d'Antioche en 1135. à RAYMOND de Poitiers, fils de *Guillaume* VIII. ou IX. duc de Guyenne, & comte de Poitiers. C'est ce prince qui reçut à Antioche le roi Louis *le Jeune*, avec la reine Eleonore sa femme. Il fut tué le 26. Juin de l'an 1148. laissant BOEMOND III. duquel sont descendus les princes d'Antioche, & les rois de Cypre & d'Armenie; & *Marguerite*, seconde femme de *Manuel* Comnene, empereur de Constantinople. *Constance* d'Antioche prit en 1152. une seconde alliance avec *Renaud* de Châtillon. BOEMOND III. eut quatre successeurs de ce même nom. Le dernier, VII. de ce nom, ne laissa point de posterité de *Marguerite*, fille de *Louis* de Beaumont. Cependant, Antioche, qui avoit été souvent attaquée par les Sarasins, fut enfin emportée le 29. Mai de l'an 1268. sous le sultan d'Egypte, qui la demolit. Depuis ce tems, elle a perdu sa reputation, & sa grandeur. Ses murailles sont presque encore debout, & à chaque tour, il y a encore une citerne bien con-

ſervée, mais ce qui reſte de la ville, & qui reſſemble à des hameaux ſeparés, gemit depuis pluſieurs ſiecles ſous la domination du Turc. *Strab. *l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 4. & 22. Dion Chryſoſtome, *ora.* 42. Julien, *orai.* 1. Spartien. Herodien. Dion. Pline. Evagre. Procope. Cedrene. Guillaume de *Tyr.* Sanut. Baron. Spond. Raymond d'Agiles. Balderic. *Geſta Dei per Francos, &c.*

EGLISE D'ANTIOCHE.

C'eſt dans l'enceinte des murailles d'Antioche, que les diciples aſſemblés ont pris la premiere fois, & vers l'an 43. le nom de *Chrétiens.* On croit communément qu'elle a été fondée par ſaint pierre, vers l'an 38. & qu'elle a été le premier ſiege patriarchal de cet apôtre. Elle a été le ſiege de l'illuſtre martyr ſaint Ignace, & d'un tres-grand nombre de ſaints évêques; & le theatre de la conſtance d'une infinité de martyrs. Les Anciens ont nommé l'évêque d'Antioche *le patriarche de l'Orient.* Le ſixiéme canon du premier concile general de Nicée, ordonne que l'on conſerve les privileges de l'égliſe d'Antioche; & les conciles d'Epheſe & de Calcedoine ont ſoûtenu ſes droits, & lui ont conſervé la prééminence qu'elle avoit. Mais cette égliſe a beaucoup ſouffert en diverſes occaſions, tantôt expoſée à la violence des Heretiques, & tantôt déchirée par des ſchiſmes déplorables. La paix de l'égliſe d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le IV. ſiecle; & les troubles y commencerent à l'occaſion de l'exil du ſaint patriarche Euſtathius. Euſebe de Nicomedie, & divers prélats Ariens, s'étant trouvés vers l'an 330. en cette ville, y accuſerent de divers crimes cet évêque, qui combattoit leurs erreurs, & le dépoſerent. La nouvelle de ſa dépoſition ſoûleva le peuple, qui s'intereſſoit pour la conſervation de ſon paſteur. Les magiſtrats & les officiers prirent part à cette diviſion; & la ſedition s'alluma ſi fort, qu'on étoit prêt d'en venir aux armes, & de voir un ſoûlevement general de toute la ville, ſi les mouvemens du peuple n'euſſent été reprimés par la crainte de l'empereur. En effet les Ariens ſurprirent tellement Conſtantin, qu'il crut cette ſentence canonique, & la fit executer. Depuis ils mirent des évêques de leur parti, comme Etienne, Placille, Leonce. Pendant l'épiſcopat de ce dernier, qui étoit un eſprit fourbe & diſſimulé, Flavien, depuis patriarche d'Antioche, tâcha d'y conſerver la foi; & laiſſant aux autres, comme dit ſaint Jean *Chryſoſtome*, les honneurs de la prélature, il prit pour partage les travaux des prélats. Après le banniſſement d'Euſtathius, une partie des Catholiques, n'ayant pû ſe reſoudre de communiquer avec les uſurpateurs du ſiege de leur ſaint évêque, vivoit ſéparée de leur communion, & les autres avoient ſouffert patiemment les inſolences des Ariens, en attendant toûjours quelque changement, qui les pût délivrer de cette miſere. L'élection de ſaint Melece, qui ſe fit en 360. les combla de joye; mais le ſaint prélat ayant été exilé, ils ſe ſéparerent des Ariens, & s'aſſemblerent à part dans l'égliſe des apôtres. Les évêques aſſemblés en 361. à Alexandrie, envoyerent à Antioche ſaint Euſebe de Verceil, pour réünir ces deux partis; mais il y trouva des obſtacles invincibles. Lucifer de Cagliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette ville, pour en pacifier les differends, n'avoit fait que les augmenter; car voyant que les Euſtathiens s'oppoſoient le plus à la paix, il leur donna pour évêque le prêtre Paulin, qui étoit déja leur chef, & ruina ainſi cette affaire, par ſon imprudence. Saint Melece mourut en 381. Après ſa mort, ſaint Gregoire de *Nazianze* fut d'avis que Paulin, qui étoit déja fort âgé, demeurât ſur le ſiege patriarchal d'Antioche. Mais ceux de la communion de ſaint Melece ne voulant pas déferer à Paulin, firent en ſorte que Flavien fût nommé ſucceſſeur de ſaint Melece. Ainſi cette egliſe fut plus diviſée que jamais. Divers conciles s'intereſſerent pour terminer ces differends; mais ce fut inutilement. Preſque tous les Orientaux étoient pour Flavien; & l'égliſe Romaine, avec les Occidentaux, pour Paulin. Saint Chryſoſtome reconcilia avec l'égliſe Romaine Flavien, après la mort duquel en 404. Porphyre, qui étoit un tres-mechant homme, fut intrus ſur le ſiege patriarchal. Il mourut en 408. ſelon le Cardinal Baronius, ou en 412. ſelon d'autres. Alexandre, qui étoit un vieillard de grande pieté, lui ſucceda, & eut le bonheur de voir finir ce ſchiſme. Alexandre envoya d'abord des députés au pape Innocent I. pour lui apprendre l'heureuſe nouvelle de la paix qu'il venoit de conclure, & pour lui demander en même tems ſa communion, que le ſaint pontiſe lui accorda. Depuis, Antioche ſouffrit encore d'autres maux, juſqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des Saraſins. Voici une ſucceſſion chronologique des evêques de cette égliſe patriarchale, juſques vers la fin du XIII ſiecle, où cette ville fut repriſe par les Infideles.

SUITE CHRONOLOGIQUE des patriarches d'Antioche.

L'an 36.	après le concile de Jeruſalem, Saint Pierre.	
42.	S. Evode gouverna	26. ans.
68.	S. Ignace martyr.	38.
108.	S. Heron I. martyr.	21.
129.	Corneille.	14.
143.	Heron II.	24.
169.	S. Theophile.	13.
182.	Maximin.	7.
189.	S. Serapion.	21.
211.	Aſclepiade.	6.
217.	Philete.	10.
228.	Zebenus ou Zebinus.	10.
238.	S. Babylas confeſſeur.	12.
251.	Fabius.	2.
253.	Demetrien.	7.
260.	Paul de Samoſate, *Hereſiarque.*	10.
270.	Domnus I.	5.
275.	Timnée.	4.
279.	S. Cyrille.	23.
302.	Tyrannus.	11.
313.	Vitalis.	6.
318.	S. Philogone.	5.
323.	S. Euſtathius, *dépoſé en* 330.	
330.	Paulin.	6. mois.
331.	Eulalius.	6. mois.
332.	Euphrone.	1.
333.	Flacille ou Placille.	12.
345.	Etienne *chaſſé en* 348.	
349.	Leonce, Eunuque.	9.
358.	Eudoxe transferé à Conſtantinople en 360.	12.
360.	S. Melece.	20.
361.	Paulin ordonné par Lucifer pour les Euſtathiens.	29.
381.	S. Flavien.	23.
389.	Evagre, pour les Euſtathiens.	3.
404.	Porphyre, *intrus.*	10.
414.	Alexandre.	3.
417.	Theodote.	10.
427.	Jean.	9.
436.	Domnus II. *chaſſé.*	
451.	Maxime.	5.
456.	Baſile.	2.
458.	Acace.	1.
459.	Martyrius renonce en 471. eſt *rétabli*, puis *chaßé* en 474.	
474.	Pierre *le Foulon*, *Heretique.*	3.
477.	S. Etienne, II. tué par les Heretiques.	2.
479.	Etienne III.	3.
482.	Calendion.	1.
486.	Pallade, *Heretique.*	10.
496.	Flavien II. exilé par les Heretiques.	16.
512.	Severe, chef des Acephales.	7.
519.	Paul II. Catholique.	3.
521.	Euphraſius.	5.
526.	Ephrem.	20.
546.	Domnus III.	15.
561.	S. Anaſtaſe, *Sinaïte*, *exilé* en 572. *rappellé* en 595. 11. & puis 5.	16.
599.	S. Anaſtaſe II. tué par les Juifs en 608.	9.
630.	Anaſtaſe III. Heretique, *autrement* Athanaſe.	10.

vers 640. Macedonius *intrus*, & quelques autres. 9.
Macaire Heretique, *déposé* en 681.
681. Theophane. 4.
Les Sarasins ayans pris Antioche, cette ville fut long-tems sans évêque.
742. Etienne IV. 2.
744. Theophilacte. 7.
751. Theodore *exilé*.
Les noms de quelques patriarches suivans sont ici inconnus.
1050. Pierre confirmé par Leon. IX.
1090. Jean.
1099. Bernard patriarche d'Antioche après la prise de cette ville par les Chrétiens. 36.
1137. Rodolphe I. ou Raoul. 4.
1143. Aimarius ou Aimeric.
1180. Rodolphe II. 6.
1186. Theodore Balsamon. 28.
1214. Rainier. 20.
1234. Elie. 8.
1242. Chrétien martyr. 5.

* *Actes des Apôtres*, 21. Eusebe *in chron. & hist.* S. Jean Chrysostome. S. Jerôme. Theodoret. Socrate. Sozomene. Nicephore. Pallade, *vie de S. Jean Chrysost.* Guillaume de *Tyr*, Baronius, *annal.* Genebrard, *in chronol.* Hermant, *vies de S. Athan. de S. Basile, de S. Jean Chrysostome.* Riccioli, *chron. reform.* Petau. Scaliger. Calvisius, &c.

CONCILES D'ANTIOCHE.

On prétend que les apôtres étant assemblés à Antioche vers l'an 56. y firent quelques reglemens importans, & que le saint martyr Pamphile en avoit trouvé les canons dans la bibliotheque d'Origene. C'est ce que le P. Turrien s'efforce d'établir dans la défense qu'il a publiée des canons des apôtres. Il veut même que le pape Innocent I. en ait fait quelque mention dans son épître à Alexandre patriarche d'Antioche, qui avoit fini le schisme dans son église, & que ces canons soient encore cités par le II. concile general de Nicée. Le cardinal Baronius semble être du même sentiment. Mais à parler de bonne foi, on auroit beaucoup de peine à l'établir solidement : & l'on pourroit au contraire assurer avec le pere Alexandre, que les apôtres n'ont point tenu de concile à Antioche. Vers l'an 253. on y assembla un synode contre les Novatiens. Demetrien, patriarche de cette église, en recüeillit les actes. Ce Demetrien étant mort en 260. Paul de Samosate fut mis à sa place, & publia ses erreurs. Vers l'an deux cens soixante-quatre saint Gregoire *Thaumaturge*, évêque de Neocesarée, dans le Pont; saint Athenodore son frere, évêque de la même province; Helenus de Tarse; Hymenée de Jerusalem; Theotechnus de Cesarée, & quelques autres prelats, s'assemblerent à Antioche, & condamnerent les erreurs de Paul de Samosate. Celui-ci feignit de les abjurer, & de se soûmettre aux décisions des évêques Catholiques; mais on connut bientôt que ses sentimens n'étoient pas sinceres. En 270. les évêques s'assemblerent encore à Antioche sur le même sujet, au nombre de 72. Ils firent entrer dans leurs assemblées un sçavant prêtre, nommé *Malchion*, qui confondit dans une dispute reglée le patriarche heretique, & découvrit à la vûë des prélats le venin de l'heresie, que cet ennemi de la divinité & de l'éternité de Jesus-Christ, vouloit déguiser. Le même Malchion fut encore choisi pour écrire au nom du concile, l'excellente lettre synodale que nous avons dans Eusebe, & qui est adressée au pape Denys, & à Maxime évêque d'Alexandrie. Paul fut déposé, & Domnus I. fut mis en sa place. L'an 330. Eusebe de *Nicomedie*, Eusebe de *Cesarée*, Patrophile de *Scythopolis*, Theodore de *Laodicée*, & quelques autres prelats heretiques, s'étant trouvés à Antioche en revenant de Jerusalem, accuserent le saint patriarche Eustathius de divers crimes, pour avoir occasion de le déposer, parce qu'il s'opposoit à la propagation de leurs erreurs & de leur doctrine. Non seulement ils l'accuserent de prêcher les rêveries de Sabellius; mais même ayant gagné par argent une prostituée, ils la firent venir dans leur assemblée, pour y soûtenir qu'elle avoit eu un enfant d'Eustathius. La suite fit connoître l'innocence du saint prélat; car cette malheureuse femme étant tombée malade, découvrit la calomnie : cependant les Heretiques condamnerent Eustathius comme adultere, & peu après il fut envoyé en exil. Quelques-tems après, en l'année 341. quatre-vingt-dix évêques, selon saint Athanase, ou quatre-vingt-quinze, selon saint Hilaire, des provinces de Syrie, de Phenicie, de Palestine, d'Arabie, de Mesopotamie, de Cilicie, d'Isaurie, de Thrace, de Cappadoce & de Bithynie, s'assemblerent à Antioche, & y celebrerent un concile. Les principaux de ces évêques étoient Eusebe de *Nicomedie*, qui avoit usurpé le siege de Constantinople, Dianée de *Cesarée*, Placille d'*Antioche*, Theodore d'*Heraclée*, & divers autres partisans de l'Arianisme, dévoüés au même Eusebe. Il ne s'y trouva aucun prélat d'Occident, ni aucune personne de la part du pape Jule. Divers évêques Catholiques refuserent d'y venir, & entr'autres saint Maxime de Jerusalem, qui connut que les Eusebiens avoient quelque dessein qui feroit funeste à l'église. Ils commencerent par prononcer une sentence de déposition contre saint Athanase, & lui donnerent même pour successeur Gregoire de Cappadoce, qui étoit Arien. Ensuite ils firent une profession de foi, dont saint Athanase & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis n'étant pas satisfaits de cette confession de foi, le long sejour qu'ils firent à Antioche, leur donna occasion d'en dresser une seconde, à laquelle saint Hilaire a voulu donner un sens orthodoxe. Quelque-tems après, Theophrone évêque de Tianes, dans la Cappadoce, en publia encore une troisiéme dans le même concile, & les Eusebiens l'approuverent par leurs signatures. Cassien rapporte un autre symbole d'Antioche, dressé par les Catholiques; car le Fils y est reconnu *consubstantiel* au Pere. On ne sçauroit pourtant assurer en quel tems il a été composé. Outre tous ces formulaires, le même concile d'Antioche fit encore quelques reglemens pour la discipline de l'église, & ils sont compris dans les 25. canons qui nous en restent encore. Mais il y en a de si purs & de si saints, qu'on doute avec raison, qu'ils viennent de personnes aussi destituées de l'esprit de Dieu, que l'étoient les Eusebiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé les canons de divers conciles d'Antioche, comme il est arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont plusieurs ont été confondus sous un même nom. Quelques-tems après ce concile, qui dura jusqu'en 344. selon le cardinal Baronius, ou selon d'autres, jusques sur la fin de l'an 345. les Eusebiens donnerent de nouvelles marques de leur inquietude, & s'assemblerent encore en synode à Antioche, où ils dresserent un formulaire rapporté par saint Athanase & par Socrate. Ils l'envoyerent en Occident; mais les évêques le rejetterent, declarant qu'ils se contentoient du symbole de Nicée. En 357. Eudoxe s'étant emparé du siege d'Antioche, fit tenir un concile, qui autorisoit la doctrine des Anoméens, dont il étoit composé. L'empereur Constance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361. un nouveau concile, dans lequel il avoit dessein de faire condamner la doctrine de la consubstantialité. Mais les évêques demanderent qu'avant toutes choses on donnât un pasteur à l'église d'Antioche. Saint Melece fut élevé sur le siege patriarchal. Les Ariens le croyoient de leur parti; mais ils se tromperent. Car ce prélat se déclara hautement pour la consubstantialité. Il la prêcha devant Constance même; & ce zele offensa tellement ce prince, qu'il l'envoya en exil, environ trente jours après son élection. Ensuite cet empereur fit établir en sa place Euzoïus, un des plus zelés compagnons d'Arius. Les Ariens firent un formulaire selon leur coûtume; & ensuite craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la divinité du Fils de Dieu, ils lûrent la même confession de foi, qu'ils avoient autrefois dressée à Constantinople, & se retirerent chacun chez soi. Après tous ces malheurs, l'église joüit de quelque repos sous Jovien, en 363. & saint Melece prit occasion d'assembler un concile à Antioche. Il s'y trouva vingt-sept évêques, qui tous d'un commun accord prirent la resolution de presenter à l'empereur une lettre, par laquelle ils confessoient la consubstantialité du Ver-

be, & professoient la foi de Nicée. Vers l'an 378. on celebra un nouveau synode à Antioche, pour tâcher de finir le schisme des Eusthathiens & des Meleciens. On y condamna aussi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même dessein de finir ce schisme dans une autre assemblée de l'an 383. dans laquelle on condamna les rêveries des Messaliens. Dans un synode de l'an 431. les évêques ennemis de saint Cyrille d'*Alexandrie* condamnerent ses chapitres; & en 432. ils tinrent une assemblée contre Rabulas évêque d'Edesse, partisan outré de saint Cyrille. Quatre ans après, en 436. on examina dans un concile les écrits de Diodore de *Tarse*, & de Theodore de *Mopsueste*. On en celebra un pour l'affaire d'Ibas d'Edesse, vers l'an 448. deux contre Pierre *le Foulon*, usurpateur du siege patriarchal d'Antioche, vers l'an 475. & un autre en 482. à l'élection de Calendion. C'est le dernier des synodes assemblés en cette ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Sarasins. Depuis que les Chrétiens l'eurent reprise en 1098. on y tint un concile l'an 1142. Ce fut au sujet de Rodolphe, surnommé *Mamistan*, François de nation, du diocese du Mans, & qui avoit été mis sur le siege patriarchal d'Antioche, après la mort de Bernard. Il commença par s'élever contre le saint siege, & à parler contre l'eglise Romaine, soûtenant qu'elle n'avoit aucun avantage sur celle d'Antioche. Le cardinal Alberic, que le pape Innocent II. avoit envoyé legat en Orient, celebra ce concile, dans lequel Rodolphe fut déposé, & mis dans un monastere.* Eusebe, *hist. l.* 6. *&* 7. S. Epiphanius, *de hær.* S. Jean *Chrysostome*. Socrate. Sozomene. Theodoret. Nicephore. Guillaume de *Tyr*, *l.* 15. S. Athanase. S. Hilaire. S. Gregoire de *Nysse*. Baronius, *in annal.* Turrien, *in defens. can. apost. l.* 1. *c.* 25. Hermant, *Vie de saint Athan.* Editions des conciles, &c.

L'EPOQUE D'ANTIOCHE.

Cette époque d'Antioche, dite aussi l'*Here des Seleucides*, est une methode de compter les années, dont quelques historiens se sont servis, & entr'autres Evagre. Les Grecs la nommoient *χρηματιζούσης τῆς μεγάλης Ἀντιοχείας*. Cette époque commençoit l'Automne, 49. ans avant la naissance de J. C. en la quatriéme année de la CLXXXII. olympiade, 705. de Rome, 700. de Nabonassar, & 4665. de la periode Julienne. Ce fut aussi la premiere année de la dictature de Jules Cesar, & celle de la liberté de la ville d'Antioche. Quelques auteurs se sont trompés avec Scaliger, ne fixant le commencement de cette époque qu'en la 48. année avant J. C. & en la premiere de la CLXXXIII. olympiade.* Petavius, *de doct. temp. l.* 10. *c.* 62. Scaliger, *in Isag. canon. l.* 3. *& in animad. ad Euseb.* Ubbo Emmius, *l.* 3. *rerum. chron.* Salien, *A. M.* 3753. Kepler, *in Rodulph. Tab.* Riccioli, *chron. refor. l.* 3. *c.* 11. *P. I.* Pagi, *dissert. de periodo Græco-Romana.*

ANTIOCHE, ville d'Asie dans la Pisidie, avec archevêché, dans le patriarchat de Constantinople, a été autrefois assez considerable; mais aujourd'hui elle n'a que tres-peu d'habitans. Les évêques de cette ville sont souvent nommés dans les conciles tenus dans les IV. & V. siecles.* Strabon. Pline & Etienne de *Bysance* en font aussi mention.

ANTIOCHE sur le Meandre, ville de Carie, dans l'Asie Mineure, avec évêché suffragant de Stauropolis. C'est celle que les Turcs nomment aujourd'hui *Tachali*. Strabon dit que c'étoit de son tems une ville mediocre; qu'elle avoit un pont sur le Meandre, & un grand territoire de chaque côté de la riviere; que le pays étoit extrémement fertile, & qu'il produisoit une tres-grande quantité de figues. Il ajoûte que le sophiste Diotrephes étoit natif de cette ville.* Strabon, *l.* 13. Bellon, *l.* 1. *c.* 105. Le Mire, *notit. episc. orbis.*

ANTIOCHE, ville de la Comagene dans la Syrie, avec évêché, est située au pied du mont Taurus. Bellon dit qu'elle retient encore aujourd'hui son nom ancien. Strabon, Pline & Ptolomée en font mention. Elle étoit entre Antioche sur l'Euphrate, & Anazarbe.* Strabon.

ANTIOCHE, dite aussi *Antiochetta* ou *la petite Antioche*; ville de Cilicie, avec évêché suffragant de Seleucie, *étoit* située près de ce fleuve, que les anciens ont nommé *Tragus*, environ à vingt-cinq lieuës de sa metropole, & près de Selinunte, que les Turcs nomment aujourd'hui *Islenos*, vers la mer Mediterranée.* Etienne de *Bysance*.

ANTIOCHE sur l'Euphrate, ville de Syrie. Strabon & Ptolomée n'en parlent point; mais Pline en fait mention. *Oppida alluuntur Epiphania & Antiochia, quæ ad Euphratem vocantur.* C'est peut-être la même que les Syriens ont surnommée *Arados*, selon Etienne de *Bysance*. On voit le nom de cette ville sur le revers d'une medaille de l'empereur Severe.* Pline, *l.* 5. *c.* 24. Tristan. *comment. hist. P. II.*

ANTIOCHE, nom de dix villes dont Etienne de *Bysance* fait mention. D'autres en marquent jusqu'à douze. Quelques-unes sont peu importantes, & à peine sçait-on le lieu où elles sont situées.

ANTIOCHE, dite *Mygdonie*, *cherchez* NISIBE.

ANTIOCHE (le Pertuis d') *Fretum Antiochenum*. C'est un petit détroit de la mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'isle d'Oleron, & la meridionale de celle de Ré.* Baudrand.

ANTIOCHIA, ville de l'Amerique meridionale, dans le royaume de Popayan, aux Espagnols. C'est une petite ville peu considerable, à quinze lieuës de sainte-Foy, & environ à cinquante de la Nouvelle Carthage, & à soixante de Popayan.* Sanson. Baudrand.

ANTIOCHIANUS (Flavius) fut trois années de suite préfet du prétoire sous l'empereur Claude II. & sous Aurelius; & consul sous Claude, l'an de Jesus-Christ 270.* Onuphre.

ANTIOCHIDE, concubine d'Antiochus *Epiphanés*. Ce roi lui ayant donné le revenu des villes de Tharse & de Mallo en Cilicie, les habitans ne le purent souffrir, & exciterent une sedition. Antiochus fut obligé de venir lui-même sur les lieux pour l'appaiser l'an du monde 3834. & avant Jesus-Christ 170.* II. *Mach.* 4. 30.

ROIS DE SYRIE.

ANTIOCHUS, lieutenant d'Alcibiade, attaqua mal à propos les Lacedemoniens, & fut défait avec grande perte des siens, sous la XCIII. olympiade l'an 408. avant J. C.* Xenophon, *l.* 2. Diodore, *l.* 13

ANTIOCHUS, I. de ce nom, roi de Syrie, étoit fils de Seleucus *Nicanor*, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*. Les Grecs prodigues en noms magnifiques, le surnommerent *Σωτὴρ*, ou *le Sauveur*. Il accompagna son pere à la fameuse bataille d'Ipsus, contre Antigonus & Demetrius, l'an 301. avant Jesus-Christ. Depuis, Antiochus devint amoureux de la reine Stratonice, sa belle-mere; & n'osant découvrir cet amour, tomba dans une fiévre lente, dont personne ne connoissoit la cause. Erasistrate, fameux medecin, ou selon d'autres, Leptine, fameux mathematicien, observant que le poulx de ce prince étoit extrémement déreglé lorsque la reine lui rendoit visite, connut sa maladie, & en avertit Seleucus son pere; lequel, pour sauver la vie à son fils, lui fit épouser Stratonice sa femme, & l'associa au gouvernement de son royaume. Seleucus fut assassiné par Ptolomée, dit *Ceraune* ou *Foudre*, la 1. année de la CXXV. olympiade, 280. ans avant Jesus-Christ. Antiochus lui ayant succedé, recouvra après plusieurs combats, une partie des états que son pere avoit perdus les dernieres années de sa vie. Il fit depuis la guerre avec divers succès aux Bithyniens, & à Antigonus Gonatas, roi de Macedoine, avec lequel il s'accorda. Il défit les Galates, peuples Gaulois établis en Grece, que Nicomede, roi de Bithynie, avoit envoyés courir sur ses terres: ce qui lui acquit le surnom de *Soter* ou *Sauveur*. Il mourut après un regne de 19. ans, la 4. année de la CXXIX. olympiade, 261. ans avant Jesus-Christ. Il eut pour successeur son fils ANTIOCHUS, qui suit.* Justin. Polybe. Eusebe. Appian. *in Syriac.* Sulpice Severe.

ANTIOCHUS II. surnommé *Θεὸς* ou *Dieu*. Ce nom lui fut donné par les Milesiens, parce qu'il avoit fait

mourir leur tyran Timarque. Il succeda à son pere Antiochus *Soter*, & entreprit la guerre contre Ptolomée *Philadelphe*, Seleucus *Callinicus* & Antiochus *Hierax*. Elle ne fut terminée que par le mariage de Berenice, fille du dernier, qu'Antiochus épousa, quoiqu'il eût déja deux fils de Laodicée. Ce procedé irrita si fort cette reine, qu'elle forma le dessein de s'en venger sur son mari infidele, & sur sa rivale. Antiochus, qui l'aimoit, songea à l'appaiser; & après la mort de Ptolomée son beau-pere, il répudia Berenice, & reprit Laodicée. Mais cette derniere ne s'assurant que foiblement sur le retour du roi; & craignant une seconde inconstance, le fit empoisonner. Ensuite elle fit mettre dans le lit d'Antiochus un certain Artemon, qui lui ressembloit parfaitement de visage, & feignit que le roi étoit malade à l'extrêmité. Les principaux officiers & les magistrats d'Antioche vinrent lui rendre visite, & le feint Antiochus leur recommandant sa famille, leur ordonna de mettre sur le thrône Seleucus son fils, qu'on surnomma *Callinicus*. Peu après, Laodicée publia que le roi étoit mort, & lui fit faire des funerailles magnifiques. N'étant pas satisfaite de cette vengeance, elle fit poignarder Berenice, surnommée *Daphné*, dans le fauxbourg d'Antioche, avec le fils que cette princesse avoit eu d'Antiochus. Mais sa cruauté ne demeura pas impunie; car elle fut tuée elle-même dans la guerre que Ptolomée *Evergetes* entreprit en faveur de sa sœur Berenice. Appien s'est trompé, lorsqu'il a crû que ces deux princesses étoient sœurs. Le regne d'Antiochus *le Dieu* fut de 15. ans, & on l'empoisonna la troisiéme année de la CXXXIII. olympiade, 246. ans avant Jesus-Christ. Son fils Seleucus *Callinicus* lui succeda. * Saint Jerôme, *sur Daniel*, *c.* 11. *v.* 6. Eusebe, *dans sa chronique*, & Genebrard, *l.* 2. Sulpice Severe, *l.* 2. Appian, *in Syriac.*

ANTIOCHUS, *Hierax* ou *l'Epervier*, qu'on ne met pas ordinairement entre les rois de Syrie, quoiqu'il en eût pris le titre, doit avoir ici sa place. Il étoit fils d'Antiochus *le Dieu*, & frere de Seleucus *Callinicus*, qu'il suivit contre Ptolomée *Evergetes*, roi d'Egypte. Ce prince fut malheureux dans toutes ses entreprises. Il tâcha d'enlever le royaume à son frere, qu'il défit à Ancyre la 3. année de la CXXXIV. olympiade, 242. ans avant Jesus-Christ; mais les Gaulois, qui lui avoient fait gagner cette bataille, tournerent leurs armes contre lui. Il s'étoit racheté à prix d'argent, lorsqu'Eumenés le défit, lui & les Gaulois, & s'empara d'une grande partie de l'Asie. Dans cet accablement, rebuté par Artemenes, roi de Cappadoce, il fut contraint de se refugier chez Ptolomée *Evergetes*, qui le fit arrêter. Il trouva moyen de tromper ses gardes, & de sortir de prison par le secours d'une maîtresse de Ptolomée; mais il fut tué par des voleurs la 2. année de la CXXXVIII. olympiade, 227. ans avant Jesus-Christ, presque en même tems que Seleucus son frere mourut d'une chûte de cheval. * Polybe. Justin, *l.* 27. *c.* 3. Appian. *in Syriac.*

ANTIOCHUS III. fils de Seleucus *Callinicus*, succeda fort jeune à son frere Seleucus *Ceraune*, la 2. année de la CXXXIX. olympiade, 223. ans avant Jesus-Christ On lui donna le nom de *Grand*, pour marquer non seulement les belles actions qu'il fit à la guerre; mais encore, parce qu'il aimoit la justice. A son avenement à la couronne, il écrivit par tout, que s'il arrivoit quelque ordre de lui qui fût contre les loix, de ne lui pas obéïr. Molon & Alexandre, gouverneurs de la Perse & de la Medie, se voulant servir de la conjoncture des affaires, resolurent de s'ériger en souverains dans leurs gouvernemens. Antiochus les défit après quelques années de guerres, l'an 220. avant Jesus-Christ, & tourna ses armes contre Artabaze, qui lui demanda la paix. Ensuite il declara la guerre à Ptolomée *Philopator*, roi d'Egypte. Il prétendoit avoir droit sur quelqu'une des provinces qui étoient dans les états de ce prince, & il esperoit que sa vie voluptueuse lui donneroit le moyen de les recouvrer. Pour cela il se mit en campagne à la tête d'une puissante armée. Ptolomée se prépara aussi à le recevoir. Après quelques legers combats, ils se livrerent la 4. année de la CXL. olympiade, 217. ans avant Jesus-Christ, une sanglante bataille, près de la ville de Raphia dans la Cœle-Syrie. L'armée d'Antiochus y fut entierement défaite, & il demanda une tréve pour un an, que Ptolomée lui accorda. On fit ensuite la paix. Cependant Antiochus tourna ses armes contre Achée. C'étoit un de ses cousins qui s'étoit fortifié dans Sardes, ville de Lydie, & qui prenoit la qualité de roi des provinces au-delà du mont Taurus, dont il avoit été gouverneur. Pour ne rien negliger dans une guerre de cette importance, Antiochus fit alliance avec Attale, roi de Pergame, & alla assieger Sardes l'an 216. avant Jesus-Christ. Ce siege fut long; & peut-être eût-il été contraint de le lever, si Achée n'eût donné dans le piege qu'un faux ami lui dressa. Un certain Bolis, auquel il se fioit, l'ayant tiré de sa forteresse, le mena dans le camp d'Antiochus, qui lui fit couper la tête, & qui fit mettre sur une potence son corps, cousu dans la peau d'un âne. Cela n'arriva que l'année suivante, 216. ans avant Jesus-Christ. Antiochus attaqua depuis les Medes & les Parthes, qui s'étoient revoltés contre ses prédecesseurs; & après la mort de *Philopator*, profitant de la jeunesse de Ptolomée *Epiphanes* son fils, il entra dans ses états, & se rendit maître de la Judée, de concert avec Philippe, roi de Macedoine, qui s'étoit ligué avec lui pour dépoüiller ce jeune prince. Il donna depuis à Ptolomée sa fille Cleopatre en mariage; mais cette princesse préfera les interêts de son mari à ceux de son pere, qui recommença la guerre contre le roi d'Egypte. Ce dernier reprit la Judée. Mais l'an 196. avant Jesus-Christ, Antiochus, qui avoit fait alliance avec les Juifs, s'empara de la Phenicie & de la Cœle-Syrie, qu'il unit à sa couronne. Peu après il forma le dessein de reduire les principales villes de la Grece Asiatique; il fit assieger Smyrne, & Lampsaque, qui implorerent le secours des Romains contre lui. Il avoit déja soûmis la Chersonese, & s'étoit emparé de Lysimachie, capitale de la Thrace, lorsque des ambassadeurs Romains le vinrent trouver à Selymbrie, & lui proposerent de restituer à Ptolomée les pays qu'il avoit conquis sur lui, & de laisser en paix les villes libres de la Grece. Antiochus, indigné que les Romains voulussent s'ériger en arbitres de l'Orient, ne laissa pas de pousser ses conquêtes. Il étoit sur le point d'attaquer l'isle de Cypre, lorsque sa flotte fut dispersée par une tempête. Cependant Annibal, qui s'étoit sauvé de Carthage, arriva en Syrie, & persuada au roi Antiochus de faire la guerre aux Romains. Ce prince, après quatre ans de préparatifs, se declara ouvertement l'an 192. avant Jesus-Christ. Il fut défait au détroit des Thermopyles par N. Acilius Glabrion, qui le contraignit de s'enfuir en Asie. L'année suivante, Polixenide, general de la flotte d'Antiochus, fut défait par C. Livius Salinator auprès de Phocée, & par Æmilius, auprès de Myonnese; & Antiochus lui-même fut vaincu sur terre par L. Scipion, surnommé depuis *l'Asiatique*, dans une grande bataille, près de Magnesie, ville de Carie. Il y perdit 50. mille hommes d'infanterie, 4. mille de cavalerie, & 1400. prisonniers, selon Tite-Live. Justin en compte dix mille. Sardes fut repris, & Antiochus prit le parti d'envoyer des ambassadeurs pour demander la paix aux Romains, qui la lui accorderent, à condition qu'il se contenteroit de regner au-delà du mont Taurus, & qu'il payeroit un tribut considerable. Deux ans après il fut tué dans l'Elymaïde, où il étoit allé pour piller le temple de Jupiter Belus (les uns disent que ce fut dans un combat par les Elyméens, & les autres à table par ses courtisans) la 2. année de la CXLVIII. olympiade, & 187. ans avant J. C. après un regne de 37. ans. Seleucus *Philopator* lui succeda. * Justin, *l.* 31. 32. Strabon, *l.* 16. Tite-live. Florus. Appien. Eusebe. S. Jerôme, *sur Daniel*, & Sulpice Severe, *l.* 2.

ANTIOCHUS IV. surnommé *Epiphanes*, c'est-à-dire, l'*Illustre*, & depuis *Epimanes*, comme l'appelle Polybe, c'est-à-dire, *le Furieux*, étoit fils d'ANTIOCHUS III. & frere de Seleucus *Philopator*. Il avoit été en ôtage à Rome, où il s'étoit acquis l'amitié des grands, par d'extrêmes profusions. A son retour de Rome, après la mort

mort de son pere Antiochus *le Grand*, il apprit à Athenes que Seleucus son frere aîné avoit été assassiné par Heliodore; & au préjudice de Demetrius, son neveu & fils de Seleucus, il se mit sur le thrône de Syrie, la 2. année de la CLI. olympiade, 175. ans avant J. C. Il signala le commencement de son regne par l'injustice qu'il fit à Onias grand sacrificateur des Juifs, à qui il ôta le pontificat, pour le donner à Jason, qui l'acheta à prix d'argent. Depuis, ayant été sommé de rendre la Cœle-Syrie à son neveu Ptolomée *Philometor*, il entra en Egypte l'an 171. avant J. C. & la subjugua presque toute entiere, après avoir gagné une bataille, feignant de la vouloir administrer pour Ptolomée son neveu. L'année suivante, il y fit un second voyage, pendant lequel il la ravagea; & ayant appris que Jason s'étoit voulu saisir de Jerusalem, il assiegea cette ville, & la prit le 15. du mois appellé *Casleu*, qui répond à notre mois de Novembre, l'an 143. des Seleucides, le 3. de la CLII. olympiade, & 170. avant la naissance de Jesus-Christ. Quatre-vingt mille hommes y furent tués, quarante mille faits prisonniers, & autant de vendus. Ce prince impie entra dans le sanctuaire; le temple fut profané, la statuë de Jupiter *Olympien* fut mise sur l'autel du vrai Dieu, & on lui offrit des sacrifices. Antiochus emporta l'autel d'or, le chandelier, la table des pains de proposition, tous les vases sacrés, & tout l'argent du trésor. A son retour à Antioche, l'an 67. avant J. C. il fit mourir les sept freres Machabéens avec leur mere & le sage vieillard Eleazar; & tous les Juifs qui étoient dans ses états, se voyoient exposés au même traitement, si l'apostasie ne les en garantissoit. Cependant, Mathathias s'étant sauvé, avec cinq de ses fils, dans la petite ville de Modin dans la tribu de Juda, où il étoit né, leva des troupes & fit la guerre aux gouverneurs qu'Antiochus avoit laissés dans la Judée. Après sa mort Judas Machabée son fils défit trois generaux d'Epiphanes; & étant entré dans Jerusalem, il purifia le temple. Dans ce même tems-là, Antiochus voulant piller le temple de Persepolis, (d'autres disent de Diane) dans l'Elymaïde, fut chassé avec perte des siens; & à son retour à Babylone, il apprit ce que les Juifs avoient fait. Ce qui le mit en une si étrange colere, qu'il jura de ruiner entierement Jerusalem; mais Dieu l'empêcha d'executer son dessein. Il fut frappé d'une playe horrible, qui lui fit connoître sa puissance;& il mourut la premiere année de la CLIV. olympiade, la 49. des Seleucides,& 164. ans avant J. C. après en avoir regné 11. Les derniers jours de sa vie, il ne put obtenir la misericorde qu'il demandoit par ses larmes & par ses prieres, jusqu'à faire vœu d'être Juif. Polybe rapporte que ce prince dépensa des sommes exorbitantes d'or & d'argent en delices & en bonne chere; qu'il avoit coûtume, lorsqu'il étoit en belle humeur, & un peu épris de vin, de prendre sur lui des sacs pleins d'argent, & de les répandre dans les chemins publics; & qu'en les répandant, il disoit, que ceux à qui le bonheur en veut prennent leur part de cet argent. *Isthac accipiant ii, quos sors fortunave huic commodo jampridem destinavit.* Il faisoit encore d'autres extravagances, selon le même historien: il s'avisoit quelquefois après s'être couronné de roses, & enveloppé d'une casaque toute chamarée d'or, de roder de côte & d'autre à l'avanture, en portant dans les plis de sa casaque des cailloux qu'il en tiroit à mesure que quelqu'un passoit, pour les lui jetter à la tête; d'autres fois il lui prenoit fantaisie de s'aller baigner avec le commun du peuple dans les bains publics, & de s'y parfumer des onguens les plus précieux. C'est ce qui lui attira un jour le compliment d'un certain homme du peuple, qui lui dit, que vous êtes heureux, sire, de sentir si bon. *Beatus es, ô rex, qui adeò bene oles.* Je vous rendrai bientôt heureux, répondit ce prince; en achevant ces mots, il fit répandre sur la tête de cet homme un vase appellé *bicongium*, mesure pour les liquides, contenant environ six pintes de Paris, plein d'un parfum des plus exquis. L'odeur s'en répandit en un moment si loin, & dans la place publique, & en plusieurs quartiers des environs, que le peuple par curiosité venoit au même endroit en affluence; & comme dans la foule l'on se pressoit l'un l'autre pour voir cette profusion extravagante, le parfum étant gras rendoit le pavé glissant, & plusieurs de ceux qui sortoient du bain tomboient à terre. Le roi pendant ce tems-là y prenoit un si grand plaisir, qu'il se pâmoit en éclats de rire: ensorte même qu'il en tomba de foiblesse. Polybe rapporte encore plusieurs autres traits de même nature touchant ce prince. Il eut pour successeur ANTIOCHUS *Eupator* qui suit. * I. & II. des *Machabées*. Josephe, *liv.* 12. *des antiq.* Polybe. Appien.

☞ Les saints peres ont toûjours pris cet Antiochus pour la figure & le précurseur de l'Antechrist, selon ce qui est écrit de l'un & de l'autre dans la prophetie de Daniel, *c.* 11. que S. Jerôme explique tres-doctement, se servant même de l'autorité de Sutorius & de Porphyre, auteurs prophanes. S. Augustin l'explique de même dans *la cité de Dieu*, *l.* 17. *c.* 8.

ANTIOCHUS V. dit *Eupator*, succeda à son pere ANTIOCHUS *Epiphanes* la 1. année de la CLIV. olympiade,& 164. ans avant J.C. Son pere,un peu avant sa mort avoit établi gouverneur du royaume, Philippe, qui étoit un de ceux à qui il se confioit le plus; il avoit mis entre ses mains sa couronne, son manteau royal & son anneau, pour les porter à son fils; & il lui avoit recommandé de prendre un grand soin de son éducation & de son état, jusqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner lui même. Philippe resolut de s'emparer de l'autorité souveraine; mais cependant Lysias fit couronner Antiochus *Eupator*, de la personne duquel s'étant emparé, il contraignit Philippe son concurrent de s'enfuir en Egypte. Lorsque Lysias fut resté seul maître des affaires, il entreprit de rendre les Juifs tributaires, attiré par des traîtres, qui avoient abandonné leur religion, pour gagner les bonnes graces d'Antiochus *Epiphanes*. Eupator par les conseils de Lysias, se croyant engagé de prendre leur parti, assembla une armée de 80. mille hommes de pied, & de 80. élephans. Il vint dans la Judée, assiegea Bethsura; mais apprenant que Judas Machabée marchoit contre lui, il leva le siege. Judas le défit, lui tua 12. mille 600. hommes, mit le reste de son armée en fuite, & le contraignit à demander une paix qui ne dura gueres. Antiochus ayant levé une armée plus grosse que la premiere, prit Bethsura, & vint assieger le temple de Jerusalem l'an 163. avant Jesus-Christ. Il se vit bientôt contraint de prendre d'autres mesures; car la nouvelle qu'il eut que Philippe venoit de Perse à Antioche, pour se rendre maître de la Syrie, l'obligea de faire la paix avec les Juifs, afin de pouvoir resister à un ennemi plus dangereux. Il le trouva qui s'étoit rendu maître d'Antioche; & après l'en avoir chassé, il appaisa bientôt les troubles de Syrie. Dans le même tems Demetrius fils de Seleucus *Philopator*, qui étoit en ôtage à Rome, s'enfuit secretement, & vint en Syrie, où il fit tuer Antiochus son cousin germain avec Lysias, la 3. année de la CLIV. olympiade, 162. ans avant Jesus-Christ. Ainsi il se plaça sur le thrône que son oncle Antiochus *Epiphanes* avoit usurpé sur lui. * II. & III. *des Machabées*. Josephe. *ant. Jud. l.* 12. *c.* 14. *&* 15. Justin. *l.* 34.

ANTIOCHUS VI. surnommé Θεὸς ou *Dieu*, étoit fils d'Alexandre Balas, qui avoit passé pour fils d'Antiochus *Epiphanes*. Après la mort de Balas, Tryphon, dit aussi Diodote, qui avoit été chef de son armée, vint trouver un Arabe nommé Malch, qui nourrissoit Antiochus, lui fit part des mécontentemens que les soldats avoient conçu contre Demetrius, & se fit donner ce jeune prince, qu'il rétablit la premiere année de la CLIX. olympiade, & 144. ans avant Jesus-Christ. Ensuite il leva des troupes, défit Demetrius, prit Antioche, & fit la paix avec Jonathas pontife des Juifs. Tryphon voyant Demetrius ruiné, pensa à se défaire d'Antiochus. Jonathas étoit le seul qui pouvoit s'opposer à ce dessein. Il l'attira adroitement dans la ville de Ptolemaïde, & l'y fit mourir. Ensuite, pour se défaire d'Antiochus sans danger, il fit entendre au peuple par ses medecins, qu'il étoit tourmenté de la pierre, & qu'il falloit le tailler. Ces bourreaux profiterent de l'occasion, & acheverent ce jeune prince dans cette opera-

tion. Thryphon, se voyant défait de son pupille, prit le titre de roi, la 2. année de la CLIX. olympiade, 143. ans avant Jesus-Christ. * II. *des Machabées*, *l.* 13. Josephe, *l.* 13. *hist.* Appian. *de bello Syr.*

ANTIOCHUS VII. surnommé *Sidetes* ou *Chasseur*, étoit fils de Demetrius *Soter*. Craignant la colere de Tryphon, il se cachoit dans la Syrie, en même tems que son frere Demetrius *Nicator*. Ce dernier étant allé mandier du secours chez le roi de Perse, fut mené à celui des Parthes, qui le retint, & lui fit épouser sa fille Rodogune. Cleopatre sa femme qui le sçut, épousa son frere Antiochus *Sidetes*, la 2. année de la CLX. olympiade, 139. ans avant J. C. Aussi tôt après son mariage, il poursuivit Tryphon, qui s'enfuit de la ville de Dara. Ce dernier ayant été tué à Apamée l'année suivante, laissa le royaume paisible à Antiochus *Sidetes*. Les Juifs gouvernés par Simon, lui avoient envoyé du secours dans cette guerre; il le refusa, rompit les traités qui avoient été faits avec eux, & leur fit la guerre. Il assiegea Jerusalem, & traita ensuite avec les Juifs, qui s'obligerent de lui payer tribut. En l'année 131. avant J. C. il declara la guerre à Phraates roi des Parthes, lui demandant son frere Demetrius *Nicator*, dont les Parthes vouloient se servir contre lui : après trois victoires qu'il obtint, il s'empara de Babylone, assisté d'Hircan, grand pontife des Juifs. L'année suivante, il fut vaincu par Phraates, & abandonné de ses troupes dans ce combat, où il fut tué. Il laissa le royaume de Syrie à son frere Demetrius. Ce fut la 11. année de son regne, la 3. de la CLXII. olympiade, & la 130. avant J. C. * Josephe, *l.* 13. Justin. *l.* 38. Appian. *de bell. Syr. &c.*

ANTIOCHUS VIII. surnommé *Gryphus*, à cause de la grandeur de son nés, fait en bec de grifon, étoit fils de Demetrius *Nicator* & de Cleopatre. Cette reine tua d'un coup de fléche son autre fils Seleucus V. qui avoit pris le diadême contre sa volonté, la 2. année de la CLXIV. olympiade, 123. ans avant J. C. *Gryphus* qu'elle plaça sur le thrône, ayant sçu qu'elle lui avoit aussi préparé du poison, l'obligea elle-même de l'avaler. Il venoit de vaincre Alexandre surnommé *Zebinas*, & dans la suite il regna paisiblement pendant huit ans. Il épousa Typhene, fille de Ptolomée *Phiscon* roi d'Egypte. Josephe dit qu'Antiochus se voyant en possession du royaume de Syrie, auroit voulu faire la guerre aux Juifs ; mais qu'il n'osa l'entreprendre, parce qu'il se vit attaqué par Antiochus *de Cyzique*, son frere uterin, qui fit sa femme prisonniere, & la fit massacrer. Gryphus fut chassé de son royaume, où il rentra depuis, & soûtint contre son frere une guerre de dix-huit ans, avec des succès assez inégaux, jusqu'à ce qu'il fut tué par Heracleon, en la 45. année de son âge, la 26. de son regne, depuis la mort de son frere Seleucus, & la 4. de la CLXX. olympiade, 97. ans avant J. C. * Josephe, *l.* 13. *hist.* & 1. *de bello Jud.* Justin. Appien, &c.

ANTIOCHUS IX. dit *le Cyzicenien* ou *de Cyzique*, parce qu'il avoit été nourri dans la ville de ce nom, étoit fils d'Antiochus *Sidetes* & de Cleopatre, cousin de pere, & frere uterin de *Gryphus*, avec lequel il fut continuellement en guerre. Il assembla des troupes à Cyzique l'an 114. avant J. C. & l'étant venu attaquer, il lui enleva Antioche, & l'obligea de prendre la fuite. Antiochus *Gryphus* revint à la charge, & leurs armes eurent des succès assez differens. Le Cyzicenien s'établit dans la Cœle-Syrie, où il regna pendant la vie d'Antiochus *Gryphus*. Mais après sa mort, s'étant tué lui-même dans un combat où il fut vaincu, ou selon d'autres ayant été pris & massacré par Seleucus VI. fils de Gryphus, il laissa le royaume à ce dernier, la 3. année de la CLXXI. olympiade, 94. ans avant J. C. * Josephe, *l.* 13. Justin. Appien, &c.

ANTIOCHUS X. surnommé *Eusebe*, c'est-à-dire, *le Pieux*, rentra dans les états de son pere Antiochus de *Cyzique*. Appien dit qu'on lui donna le surnom de *Pieux* par raillerie, parce qu'il avoit épousé Selené femme de son pere, & ensuite de son oncle *Gryphus*. Il vengea l'an 94. avant J. C. la mort de son pere, par la défaite de Seleucus qui fut brûlé l'année suivante dans la ville de Mopsueste en Cilicie. Il resista encore avec assez de courage à ses cousins Antiochus, Philippe III. & Demetrius *Eucerus*, fils d'Antiochus *Gryphus*, qui lui faisoient la guerre à toute outrance. Mais après cela il ne vécut pas long-tems; car étant allé à Laodicée au secours de la reine des Galadiniens, qui avoient guerre contre les Parthes, il fut tué dans une bataille en combattant tres-vaillamment, la 2. année de la CLXXII. olympiade, 91. ans avant J. C. * Josephus, *l.* 13. *antiq. c.* 21. & *l.* 1. *de bello Jud.* Appien. Eusebe, &c.

ANTIOCHUS XI. fils d'Antiochus *Gryphus* & frere de Seleucus VI. tâcha de reparer les pertes de ce dernier qui fut brûlé à Mopsueste. Mais il ne fut pas assez heureux pour en venir à bout ; car, après avoir pris Mopsueste avec son frere Philippe, ils furent défaits par Antiochus *Eusebe*. Antiochus se noya dans l'Oronte, en fuyant, la 4. année de la CLXXI. olympiade, 93. ans avant J. C. * Josephus, *antiquitatum Judaicarum*, *l.* 13. & 1. *bell. Jud.* Euseb. *in chron.*

ANTIOCHUS XII. surnommé *Denys*, cinquiéme & dernier fils de *Gryphus*, disputa le royaume de Damas à son frere Philippe, & fut tué en combattant contre les Arabes, vers l'an 91. avant Jesus-Christ, la 2. année de la CLXXII. olympiade. * Josephe, *l.* 13. *c.* 23. *de l'hist.* & *l.* 1. *c.* 4. *de la guerre.*

ANTIOCHUS XIII. fils d'Antiochus *Eusebe* ou *le Pieux*, fut surnommé l'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé en Asie dans les plaisirs de l'oisiveté, pendant que la guerre désoloit ses états. Tigrane roi d'Armenie s'étoit établi dans la Syrie, à la priere même des peuples, que les desordres & les guerres continuelles de leurs princes avoient furieusement rebutés. Lucullus ayant défait Tigrane, la 1. année de la CLXXVIII. olympiade, & 68. ans avant J. C. nomma Antiochus, roi de Syrie, pour l'opposer au roi d'Armenie. Mais Pompée, quatre ans après, le déposa, protestant qu'il ne donneroit point à la Syrie un roi qui s'étoit caché durant la guerre, & qui avoit cedé ses droits à un usurpateur. * Appian. *de bell. Syr.* Justin. *l.* 4. *c.* 2. *&c.*

ROIS DE COMAGENE.

ANTIOCHUS, premier roi de Comagene, province de la Syrie, fut vaincu par Pompée, après la défaite de Tigrane, roi d'Armenie, la 4. année de la CLXXVIII. olympiade, & 65. ans avant Jesus-Christ ; mais ce vainqueur le traita avec beaucoup de generosité ; & bien loin de lui ôter ses états, il lui donna encore Seleucie, ville de Mesopotamie. Il secourut Pompée dans la guerre civile contre Cesar, & Pacorus roi des Parthes, que Labienus avoit attiré jusques dans la Syrie. Ventidius, general des troupes d'Antoine, vint l'assieger dans la ville de Samosate; mais il se retira avec trois cens talens qu'Antiochus lui donna. Ce roi fut après appellé à Rome par Auguste, qui le fit condamner à mort dans le senat, & le fit executer, l'an 28. avant J. C. pour l'assassinat commis en la personne d'un ambassadeur de son frere. * Dion, *l.* 52. Ciceron, *l.* 15. *de ses épitres.*

ANTIOCHUS II. quatriéme roi de Comagene, province de la Syrie, remit la couronne dans sa famille après Mithridate II. Il mourut sous l'empereur Tibere l'an 17. de Jesus-Christ ; & après sa mort, les nobles & la populace se diviserent en deux factions, les nobles voulant que leur pays fût gouverné en forme de province libre, & le menu peuple demandant un roi. Il eut Antiochus III. pour successeur. * Josephe, *l.* 18. *Antiq.* Tacite, *l.* 2.

ANTIOCHUS III. fils du précedent, & cinquiéme roi de Comagene, province de Syrie, entra en possession de ce royaume, par la faveur de l'empereur Caligula, qu'il accompagna dans les Gaules. Dans la suite, en ayant été dépoüillé, il y fut rétabli par l'empereur Claude. Il attaqua l'Armenie en faveur de Neron, qui lui en donna une partie. Il aida de ses troupes Vespasien, contre Vitellius, élevé depuis peu à l'empire, & persecuta fort les Juifs après la prise de Jerusalem. Enfin ayant été accusé par Cesennius Petus, gouverneur de Syrie, d'avoir fait alliance avec les Parthes, il alla de

Samosate, avec sa femme & ses enfans, en Cilicie, pour se soûmettre à la merci de l'empereur, qui lui permit de se retirer à Lacedemone, & de-là à Rome, pour y vivre en personne privée, sans aucune dignité, l'an de J. C. 72. * Dion. *l.* 59.

ANTIOCHUS EPIPHANES, fils d'Antiochus III. roi de Comagene, combattit dans les troupes d'Othon contre Vitellius, & commanda celles que son pere envoya à Titus, fils de Vespasien, devant Jerusalem, l'an 70. de Jesus-Christ. Antiochus son pere s'étant retiré chez les Parthes, il le suivit, & alla ensuite à Rome avec lui. Il refusa d'épouser Drusilla, fille d'Agrippa, roi des Juifs, parce qu'il ne put se resoudre à souffrir la circoncision. * Josephe, *l.* 7. Egesippus, *l.* 5.

ANTIOCHUS, fils du plus considerable & du plus puissant des Juifs de la ville d'Antioche, accusa son propre pere & quelques autres des premiers de sa nation, d'avoir formé le dessein de mettre le feu à la ville durant la nuit, & nomma quelques étrangers, qu'il assura être complices de cette action. Le peuple en fut si fort émû, qu'il alla prendre les accusés de la ville dans leurs maisons, les traîna au theatre, & les fit brûler; & peu s'en fallut qu'on n'exterminât tous les autres, parce que ce scelerat les animoit puissamment. Il ne se contenta pas d'avoir été traître à son propre pere, il voulut bien l'être encore à Dieu: il quitta la religion des Juifs, embrassa celle des Payens, & sacrifia à leurs fausses divinités. Il empêcha pendant plusieurs jours qu'on n'observât le sabbat, en obligeant les Juifs à travailler ce jour-là comme les autres. Cela arriva au commencement de la revolte des Juifs contre les Romains, 35. ans après la passion de J. C. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 7. *ch.* 9.

ANTIOCHUS, seigneur Persan, étoit celebre par sa probité. L'empereur Arcade mourut en 408. & pria Isdegerdes ou Isdigerdes, roi des Perses, de vouloir être le tuteur de son fils Theodose *le Jeune*. Ce prince l'accepta; mais comme il ne pouvoit quitter ses états pour venir gouverner ceux de l'empereur, il donna cette commission à Antiochus, dont il connoissoit la prudence & la probité. Antiochus s'en acquitta tres-bien. * Theophane, *hist. Miscell. l.* 13.

HOMMES DE LETTRES.

ANTIOCHUS, homme d'une basse naissance, & de peu de merite, fut fait empereur à Palmyre sur la fin de l'an 272. si l'on en croit Zosime (*liv.* 2.) Voici ce qu'il en dit: Aurelien ayant pris Palmyre, & emmené Zenobie prisonniere, donna le gouvernement de la province à Marcellin, & laissa Saudarion dans la ville avec quelques troupes. Les naturels du pays, accoûtumés sous les regnes d'Odenat & de Zenobie à l'independance, ne virent pas plûtôt Aurelien éloigné d'eux, qu'ils penserent à se donner un autre empereur. Marcellin leur parut propre pour remplir cette place: ils la lui offrirent, mais il les amusa; s'en étant apperçûs, ils le chasserent, égorgerent Saudarion, & revêtirent Antiochus de la pourpre. Aurelien en ayant eu avis, ne leur donna pas le loisir de se fortifier contre lui: il quitte la Thrace, marche rapidement vers Palmyre, la prend après un siege assez court, punit les factieux; & néanmoins trouve Antiochus si peu propre à être chef d'une revolte, qu'il le laisse vivre.

ANTIOCHUS, fils de Xenophane, né à Syracuse, florissoit vers la XC. olympiade, environ 420. ans avant Jesus-Christ. Denys d'*Halicarnasse* assure qu'il ne fut pas un vulgaire écrivain. Il avoit composé en neuf livres une histoire de la Sicile, qu'il commençoit à Cocale, roi des Sicans, & qu'il continua jusqu'à son tems. Il avoit écrit aussi une histoire tres-curieuse de l'Italie, qu'il assuroit avoir composée sur les monumens les plus sûrs & les plus dignes de foi. Plusieurs anciens citent divers endroits de cet ouvrage, & entr'autres, Festus, qui appelle mal à propos l'auteur Antigone. * Vossius, *hist. Grecs.*

ANTIOCHUS, d'Ascalon, philosophe Stoïcien, fut un des maîtres de Ciceron, qui profita beaucoup de ses leçons, l'an 674. de Rome. Il avoit fait un traité tres-subtil sur la secte Académique, & il soûtenoit que les Stoïciens pensoient de même que les Peripateticiens sur la morale, quoiqu'ils parlassent differemment. Plutarque cite de lui un traité des dieux; & Etienne de *Bysance* ajoûte qu'il fut un des ornemens de sa patrie, & qu'on lui donna le surnom de *Cygne*. Il avoit été disciple de Carneades, & s'étoit attaché à la secte des Académiciens; mais il devint Stoïcien par la suite. Il vécut long-tems, & se fit d'illustres amis à Rome, où Lucullus l'avoit attiré.

Diogene *Laerce* fait mention d'un autre ANTIOCHUS de *Laodicée*, qu'il dit avoir été un philosophe Sceptique; & Athenée parle encore d'un autre, né à Alexandrie, qui fit une histoire des poëtes critiques par les comediens de la moyenne comedie. C'est peut-être le même qui publia une histoire des choses fabuleuses qu'on disoit être arrivées dans chaque ville, dont Photius fait mention. * Vossius, *historiens Grecs*, & *philosophes Grecs.*

ANTIOCHUS, sophiste d'Eges en Cilicie, vers l'an de Jesus-Christ 119. étoit disciple de Denys de *Milet*. Il avoit fait une histoire, dont Philostrate parle avec éloge, mais qui est perduë. On remarque qu'Antiochus employoit son bien au secours de sa patrie, & sur tout à acheter des bleds pour ceux qui en manquoient. * Philostrat. *in vit. Sophist.* Tillemont, *hist. des emper. l'an* 119.

ANTIOCHUS, Cilicien, & philosophe Cynique, après s'être enrichi des bienfaits des empereurs Severe & Caracalla, vers l'an 206. de Jesus-Christ, se retira vers Vologese, roi des Parthes. Caracalla redemanda Antiochus à Vologese, qui fut obligé de le lui rendre. * Dion, *l.* 77.

ANTIOCHUS, évêque de Ptolemaïde en Phenicie, qui vivoit au commencement du V. siecle, vint l'an 400. à Constantinople, lorsque saint Jean *Chrysostome* en étoit absent; & il y prêcha avec tant de succès, qu'il en merita le surnom de *Bouche d'or*, aussi-bien que S. Jean *Chrysostome*. On dit que ce prelat faisoit servir la prédication de l'évangile à son ambition particuliere, & qu'il se retira chez lui chargé de biens & de presens. Severien de Gabales, à qui saint Jean *Chrysostome* avoit confié le soin de l'église de Constantinople durant son absence, fit amitié avec Antiochus, & excella comme lui dans la prédication. Socrate & Sozomene accusent S. Chrysostome d'avoir appris le succès des sermons d'Antiochus & de Severien, avec quelque sorte de jalousie. Depuis, Antiochus & Severien se joignirent à Theophile d'Alexandrie, à Acacius de Berée, & à Cyrin de Calcedoine, & furent les persecuteurs de S. Jean *Chrysostome*, dans le concile du Chêne, & auprès de l'empereur Arcade. Ce prince envoya même à ce Saint un ordre conçu en ces termes: *Acacius, Antiochus, Severien & Cyrin ont pris sur leurs propres têtes votre condamnation. Ne differez donc pas de vous recommander à Dieu, & de sortir de l'église.* Theophile, Acacius, Antiochus & Severien, sont les quatre prelats que le Saint recusa dans le même concile du Chêne, comme nous le voyons dans une de ses lettres, où, après avoir nommés les deux premiers, il ajoûte: *Et qu'est-il besoin que je parle de Severien & d'Antiochus, dont les crimes sont si publics, que les theatres mêmes en retentissent?* * Socrate, *l.* 6. Sozomene, *l.* 8. Pallade, *Vit. S. Joan. Chrys.* Baronius, *A. C.* 400. *& seq.*

☞ Cet Antiochus, est apparemment le même dont parle Gennade dans son ouvrage des écrivains ecclesiastiques. *Antiochus*, dit-il, *évêque, a composé un grand ouvrage contre l'avarice, & une homelie de l'aveugle-né, à qui le Sauveur du monde donna l'usage de la vue.* Antiochus mourut sous l'empire d'Arcadius. * Gennade, *de script. eccl. c.* 20.

ANTIOCHUS, religieux dans la Palestine, & puis abbé de la Laure de saint Sabas, qui vivoit dans le VII. siecle, vers l'an 616. parle en plusieurs endroits, & surtout dans sa 107. homelie, de la prise de Jerusalem par Chosroës, roi des Perses, au mois de Juin de l'an 614. Les églises y furent brûlées, & le bois de la sainte Croix fut emporté par les ennemis de notre religion, qui emmenerent un tres-grand nombre de Chrétiens;

& entr'autres, le patriarche Zacharie. Nous avons d'Antiochus divers ouvrages : *Pandectes divinæ script. in* 130. *distinctus in homilias, unà cum Exomologesi.* Le premier de ces ouvrages est dédié à Eusthathius, superieur du monastere d'Attalie, qui étoit dans la ville d'Ancyre. Geofroy Tilman, Chartreux de Paris, a traduit de grec en latin ces ouvrages, dont le P. Fronton du Duc a depuis publié le texte grec. C'est ce que nous avons dans la bibliotheque des Peres. Le même Antiochus a aussi laissé un traité intitulé *De vitiosis cogitationibus*, que Pierre Plantin de Flandres a traduit en latin. On ne doute pas que cet ouvrage ne soit de lui ; car outre qu'il est dédié au même Eusthathius, le manuscrit grec qui est dans la bibliotheque du Vatican, le lui attribuë. * Baronius, *in annal.* Sixte de *Sienne. biblioth.* Bellarmin. *de script. eccl.* Gonsalve. Ponce de Leon, *in not. ad Physiol. S. Epiph. c.* 22. Possevin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des VII. & VIII. siecles.*

ANTIOPE, fille de Nyctée, qui regnoit dans la Beotie, fut aimée de Jupiter, dont elle devint grosse. Pour éviter le ressentiment de son pere, elle se refugia à Sicyone, où Epopeus l'épousa. Nyctée se tua de regret, & ordonna en mourant à son frere Lycus de punir le crime de sa fille. Sicyone fut prise, Epopeus fut tué, & Antiope fut enfermée dans une prison, où elle accoucha d'Amphion & de Zethés, & où elle essuya de fort mauvais traitemens de la part de Lycus & de Dircé son épouse. Dans la suite, ayant trouvé moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui pour la venger, tuerent Lycus, & attacherent Dircé aux cornes d'un taureau furieux. Elle périt dans ce supplice, & fut jettée dans une fontaine, qui fut depuis appellée de son nom. * Apollodore, *l.* 3. Hygin, *fab.* 7. & 8.

ANTIOPE, Amazone, & fille de Mars, fut prise dans un combat par Hercule, & fut donnée à Thesée, qui l'épousa. Elle en eut un fils nommé *Hippolyte*. Quelques-uns disent qu'elle fut tuée dans une bataille près d'Athenes, en combattant pour Thesée contre les Amazones. D'autres disent que Thesée la tua lui-même, par ordre d'un oracle. D'autres enfin donnent le nom d'Hippolyte à l'Amazone, épouse de Thesée ; & celui d'Antiope à la reine de ces femmes guerrieres, qui porterent leurs armes dans l'Attique. * Plutarch. *in Theseo.* Hygin, *fab.* 30. & 241.

ANTIOPIA, *Hesron, Hason, Assor Antiopia* & *Arama Assor*, ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de Nephthali, vers la frontiere de celle d'Aser, entre la ville de Tyr & celle de Bethsaïde. Elle étoit autrefois la principale ville des Cananéens; mais elle n'est plus maintenant qu'un petit village. * Baudrand.

ANTIOQUE, sophiste d'Egas en Cilicie, disciple de Denys de *Milet*, avoit fait une histoire, dont Philostrate parle avec éloge ; mais qui est perduë. On remarque qu'Antioque employoit son bien au secours de sa patrie, & sur-tout à acheter des bleds pour ceux qui en manquoient. * Tillemont, *histoire des empereurs, l'an* 119.

ANTIOQUIEN, *Flavius Antiochianus*, fut trois années de suite préfet du Prétoire, sous l'empereur Claude II. & sous Aurelianus ; & consul sous Claude, l'an de J. C. 270. * Onuphre.

ANTIPACHSU, petite isle de la mer de Grece, sur la côte de l'Epire, près de l'isle de Pachsu, entre celles de Corfou & de Cefalonie, vis-à-vis du golfe de Larta. * Maty, *dict. geogr.*

ANTIPAPES. On donne ce nom à ceux qui prétendoient se faire reconnoître pour souverains pontifes, au préjudice d'un pape élû legitimement, & qui firent ainsi un schisme dans l'église. Voici ceux que l'on met de ce nombre depuis le III. siecle jusques à present.

I. Novatien, prêtre Romain, séduit par Novat, prêtre de Carthage, qui étoit venu d'Afrique à Rome, s'éleva contre le pape Corneille, élû l'an 251. & joignit peu de tems après l'heresie au schisme.

II. Ursicin s'opposa au pape Damase, créé en 367. Il fut chassé de Rome, & relegué dans les Gaules.

III. Eulalius, animé par quelques prêtres & diacres seditieux, disputa le siege à Boniface I. élû en 418. mais il en fut chassé par le commandement de l'empereur Honorius.

IV. Laurent, créé le même jour que le pape Symmaque, l'an 498. fit le schisme qui porta son nom. L'empereur Anastase, qui l'avoit fomenté par l'entremise de Festus, senateur Romain, fut excommunié dans le concile tenu à Rome par 115. évêques, si l'on en croit l'auteur du pontifical de Damase.

V. Dioscore, diacre, élû contre le pape Boniface II. en 530. mourut peu de tems après son élection.

VI. Pierre & Theodore, concurrens, favorisés, l'un par le clergé, & l'autre par l'armée de Justinien II. empereur, tinrent le siege pendant quelques jours, l'an 686. mais le clergé, le peuple & l'armée s'étant accordés en faveur de Conon, ils en furent chassés.

VII. Theodore & Paschal, concurrens, furent exclus par l'élection canonique de Sergius, l'an 687.

VIII. Theophylacte s'éleva contre le pape Paul I. élû en 757. mais ce schisme ne dura que quelques mois.

IX. Constantin, frere de Toton, duc de Nepi, entra dans l'église de saint Pierre à main armée, se fit ordonner & declarer pape, après la mort de Paul I. arrivée l'an 767. & tint le siege 13. mois.

X. Philippe, moine, fut aussi declaré pape par la faction de Waldipert, prêtre Romain, l'an 768.

XI. Zinzime s'opposa au pape Eugene II. élû en 824. mais il fut contraint de se retirer, ayant sçû que l'empereur Loüis *le Debonnaire* avoit envoyé son fils Lothaire à Rome, pour le réduire.

XII. Anastase s'éleva contre Benoît III. créé l'an 855.

XIII. Sergius, contre le pape Formose, élû en 891.

XIV. Boniface usurpa le siege après la mort du pape Formose, arrivée en 896. Mais il en fut bientôt chassé par le pape Etienne VI. ou VII. qui fut intrus par Aldebert *le Riche*, marquis de Toscane.

XV. Leon disputa le siege à Jean XII. & à Benoît V. en 955. & en 964.

XVI. Gregoire fut élû contre le pape Benoît VIII. l'an 1012.

XVII. Sylvestre, dit III. & Jean, dit XX. que Benoît VIII. avoit subrogés en quittant le siege, se desisterent de leurs prétentions, par l'entremise d'un prêtre, nommé *Gratien*, & cederent à Gregoire VI. legitime pape, l'an 1044.

XVIII. Mincius, nommé *Benoit*, fut élû contre le pape Nicolas XI. l'an 1059. mais il se déposa lui-même.

XIX. Cadaloüs, sous le nom d'*Honorius* II. declaré pape, sans le consentement des cardinaux, & par la seule autorité de l'empereur Henri, s'éleva contre Alexandre II. élû en 1061. & tint le siege environ cinq ans.

XX. Guibert de Ravenne, sous le nom de *Clement* III. fut élû par les Schismatiques au concile de Bresse, & s'opposa au pape Gregoire VII. créé en 1073.

XXI. Thibaut, nommé *Celestin* II. par quelques cardinaux, renonça bientôt à ses prétentions, & ceda le pontificat à Honorius II. l'an 1124.

XXII. Pierre, fils de Leon Romain, élû par quelques cardinaux, se fit nommer *Anaclet* II. & tint le siege contre le pape Innocent II. créé en 1130.

XXIII. Octavien, élû par la faction de Pierre, fils de Leon, se fit nommer *Victor* IV. & usurpa le pontificat, qu'il occupa quatre ans, contre le pape Alexandre III. l'an 1159.

XXIV. Pierre, religieux de l'ordre de saint François, sous le nom de *Nicolas* V. fut élû à Rome, pendant que le siege étoit en France. Le pape Jean XXII. créé l'an 1316. le fit arrêter, & le tint prisonnier le reste de ses jours.

XXV. Robert commença le grand schisme, sous le nom de *Clement* VII. l'an 1378. & tint le siege à Avignon, contre le pape Urbain VI. & Boniface IX. son successeur.

XXVI. Pierre de Luna, fut élû par ceux du parti

de Clement VII. après la mort de Robert, l'an 1394. & prit le nom de *Benoît* XI. XII. ou XIII. selon d'autres. Il tint le siege à Paniscola en Catalogne, près de trente ans, contre Boniface & ses successeurs.

XXVII. Gilles de Munion, Espagnol, chanoine de Barcelone, prit le nom de *Clement* VIII. créa quelques cardinaux de la faction d'Alfonse, roi d'Aragon, & usurpa le pontificat, qu'il tint cinq ans, contre le pape Martin, depuis 1424. jusqu'en 1429.

XXVIII. Amedée duc de Savoye, créé par le concile de Bâle en 1439. prit le nom de Felix V. & tint le siege contre le pape Eugene IV. & contre Nicolas V. en faveur duquel il renonça l'an 1449. * Baronius, *in annal.* Sponde. Du Puy, *hist. du schisme*. Genebrard, *in Nicol. V.*

ANTIPARIO, petite isle de l'Archipel, à l'occident de celles de Pario, environ à deux milles de distance. Les Grecs l'habitent sous la domination du Turc, & sont fort exposés à être maltraités des corsaires, qui y passent quelquefois l'hiver pour carener leurs vaisseaux, & se mettent dans une anse à l'abri de tous vents, & en sûreté contre les Turcs. Il n'y a que la partie au sud-est du canal qui la separe de Pario, qui soit navigable, & même il y faut aller avec beaucoup de précaution. Il croît dans l'isle du vin, de l'huile, du bled, du coton, &c. * Robert, *voyages du Levant*.

ANTIPAS, Juif fort judicieux & des plus considerés de la ville de Jerusalem, qui, voyant les maux dont les Juifs étoient menacés par la revolte des factieux, alla prier le roi Agrippa de se rendre à Jerusalem, pour mettre le repos dans la ville. Il fut pris & tué par ces mêmes factieux. * Josephe, *guerre des Juifs*.

ANTIPAS Herode, *cherchez* HERODE Antipas.

ANTIPAS, gouverneur d'Idumée, pere d'Antipater, & ayeul d'Herode *le Grand*.

ANTIPAS, prince du sang d'Herode, & garde du tresor public, fut massacré à Jerusalem par les Zelateurs, l'an de J. C. 67. * Josephe. *guerre des Juifs, l.* 4. *c.* 11.

ANTIPAS (saint) vivoit dans le premier siecle de l'église. Jesus-Christ lui-même l'appelle dans l'apocalypse son *fidele témoin* ou *martyr*, & nous apprend qu'il souffrit la mort pour lui dans la ville de Pergame en Phrygie. Ce fut au plus tard sous l'empire de Domitien. Saint Jean semble insinuer qu'il fut tué par l'épée. Cependant l'histoire de sa vie le fait évêque de Pergame, & rapporte qu'il fut enfermé dans un taureau d'airain tout ardent de feu dans lequel il fut consumé. Mais ces actes, quoiqu'anciens, n'ont nulle autorité. * *Apocalypse* 2. 13. Baillet, *vies des Saints*, 11. *Avril.*

ANTIPATER, Juif, fils de Jason, alla de la part de Simon Machabée, renouveller l'alliance de ceux de sa nation avec les Romains, l'an du monde 3860. avant J. C. 144. * *I. Machab. XII.* 16. *XIV.* 22.

ANTIPATER, l'un des generaux d'Alexandre *le Grand*, & son lieutenant dans la Grece, mit à la raison les Thraces revoltés, secourut Megalopolis contre les Lacedemoniens, qui l'assiegeoient, & les défit en bataille la 3. année de la CXII. olympiade, & 330. ans avant J. C. La mésintelligence qu'il y eut entre lui & Olympias, mere d'Alexandre, fit songer à ce prince de lui ôter son gouvernement. Antipater, pour s'en venger, fit empoisonner ce roi l'an 324. avant J. C. Ensuite les Atheniens s'étant revoltés, Antipater s'opposa à leurs desseins; mais ayant été battu, & se sentant le moins fort, il se retira à Lamia, ville de Thessalie. Depuis, il appella à son secours Craterus Philotas, & Leonatus, gouverneur de la petite Phrygie. Tout cela se passa l'an 323. avant J. C. L'année d'après, avec le secours de Craterus, Antipater défit au mois d'Août les Grecs dans la Thessalie; & fit la guerre aux Etoliens, avec lesquels il se reconcilia, pour s'opposer à Eumenés, qui étoit du parti de Perdiccas. Depuis, Antipater fut nommé tuteur du fils d'Alexandre; mais ce ne fut pas pour long-tems: car il mourut sur la fin de la même année, qui étoit la 4. de la CXIV. olympiade, & la 321. avant J. C. Son fils Cassander fut roi de Macedoine. Antipater avoit de l'esprit, aimoit les sciences, & avoit été disciple d'Aristote. On dit que Jolaüs son pere l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, & qu'il laissa une histoire & deux livres de lettres. Après lui, Polysperchon fut tuteur des princes, & general de l'armée. * Quinte-Curce, *l.* 6. *& seq.* Arrien. Justin. Plutarque, &c.

ROIS DE MACEDOINE.

ANTIPATER, I. de ce nom, roi de Macedoine, étoit fils de Cassander, auquel il succeda avec son frere Philippe, la 3. année de la CXX. olympiade, 298. ans avant Jesus-Christ. Après la mort de Philippe, il fit la guerre à Alexandre son autre frere, & fit tuer sa mere Thessalonice, sous prétexte qu'elle l'aimoit plus que lui. Alexandre appella à son secours Demetrius, fils d'Antigonus, qui ne travailla que pour lui-même; car il fit mourir celui qu'il feignoit de secourir, & s'empara de ses états. Pausanias prétend que Demetrius s'étoit déja défait d'Antipater. Mais Justin nous dit que ce dernier fut tué par son beau-pere Lysimachus, roi de Thrace, la 3. année de la CXXI. olympiade, 294. ans avant Jesus-Christ, apres un regne de 3. ans 6. mois. Lysimachus ne pouvoit souffrir les reproches que son gendre lui faisoit de l'avoir trahi, en livrant à Demetrius la partie du royaume de Macedoine, qui appartenoit à Antipater. * Pausanias, *in Bœoticis*. Justin, *l.* 16.

ANTIPATER, II. roi de Macedoine, étoit fils d'un frere de Cassander. Ptolomée *Ceraune* ayant été tué la 1. année de la CXXV. olympiade, 280. ans avant J. C. son frere Meleagre lui succeda, & soûtint la guerre durant deux mois. Ensuite on proclama roi Antipater; mais après 45. jours de regne, on mit la couronne sur la tête de Solthenes, qui étoit un vaillant capitaine. * Justin, *l.* 24. Polybe, *l.* 2. Pausanias, &c.

ANTIPATER, fils de Seleucus *Ceraune*, n'est pas mis au rang des rois de Syrie, quoiqu'il ait eu beaucoup de part dans leur histoire. Il commanda la cavalerie pour son oncle Antiochus *le Grand*, qui succeda à Seleucus, contre Ptolomée *Philopator*; & traita ensuite avec lui, pour la conclusion de la paix entre ces deux rois. Il suivit encore le parti de son oncle contre les Romains; & après la défaite d'Antiochus à Magnesie, 191. ans avant J. C. il obtint la paix de Scipion, & la fit confirmer par le senat. * Polybe, *l.* 4. Tite Live.

ANTIPATER, Iduméen de nation, étoit fils d'Antipas, gouverneur de l'Idumée. Nicolas de Damas le fait descendre d'une des principales maisons des Juifs, qui revinrent de Babylone en Judée; mais Josephe soûtient que cet auteur n'a avancé ce fait qu'en faveur d'Herode, fils d'Antipater, que la fortune éleva depuis sur le thrône des Juifs, & qu'Antipater étoit Iduméen, fils d'Antipas, gouverneur d'Idumée. Africanus assûre qu'Antipas avoit été concierge du temple d'Apollon. Quoi qu'il en soit, Antipater étoit riche, habile, entreprenant, & ami d'Hircan, mais ennemi d'Aristobule, à qui sa puissance étoit devenuë suspecte. Il persuada à Hircan de se retirer auprès d'Aretas roi des Arabes, qui s'entremit pour le rétablir dans le royaume de Judée. Depuis il vint trouver Pompée de la part d'Hircan, & servit utilement Scaurus dans l'Arabie. Il y avoit épousé une femme de qualité, nommée *Cypros*, dont il eut quatre fils, Phazaël, le roi Herode, Joseph, Pheroras, & une fille nommée *Salomé*. Par l'ordre d'Hircan, il assista Cesar dans la guerre d'Egypte, & donna des preuves de sa valeur. Antipater étoit alors gouverneur de Judée; Cesar lui assura cet emploi, & lui en offrit de plus considerables. Il donna le gouvernement de Jerusalem à Phazaël son fils aîné, & celui de Galilée à Herode. Malchus qui se disoit son ami, & qui avoit reçû mille témoignages de l'affection d'Antipater, l'empoisonna l'an 43. avant Jesus-Christ. Herode vengea cette mort, & bâtit en l'honneur de son pere la ville d'Antipatride. * Josephe *l.* 14 *antiq. Jud.* & *l.* 1. *de la guerre des Juifs*. Bayle, *dict. crit.*

ANTIPATER, surnommé *Gadias*, grand ami du roi Herode *le Grand*, qui le fit pourtant mourir avec Delithée, Lysimachus, & Gosthohare, pour un faux rapport que lui fit Salomé sa sœur. * Josephe *l.* 14. *c.* 19. *des antiq.*

ANTIPATER, fils aîné d'Herode, dit *le Grand*, qui l'avoit eu d'une femme Ascalonite nommée *Doris*, fut rappellé par son pere, qui le faisoit élever comme un particulier, & qui voulut l'oppoſer à ſes fils, Alexandre & Ariſtobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Antipater ſe servit de cette occaſion, & irrita tellement ſon pere contre ces deux malheureux princes, qu'Herode les fit enfin mourir. Après leur mort Antipater voulut avancer celle du roi pour regner en ſa place. Herode découvrit cette conſpiration, dans le tems qu'il l'avoit envoyé à Auguſte avec ſon teſtament, par lequel il le déclaroit ſon heritier. Il rappella d'abord ce fils ingrat, qui venoit d'accuſer ſes deux autres freres, Archelaüs & Philippe; il le convainquit de ſon attentat devant Varus, & le mit en priſon. Enſuite il le fit mourir, lorſqu'il ſçut que ſur le bruit qui couroit de ſa mort, il avoit voulu corrompre ſes gardes. Ce fut l'an 4. avant l'here de J. C. * Joſephus, *l.* 14. 15. 16. *&* 17. *ant. Jud. & l.* 1. *de bell. Jud.*

ANTIPATER, Samaritain, intendant de la maiſon d'Antipater fils d'Herode *le Grand*, étant à la queſtion, accuſa ſon maître d'avoir mis entre les mains de Pheroras un poiſon mortel, que Theudion, frere de la reine Doris, avoit envoyé d'Arabie par Antiphilus, dans le tems que ſon maître ſe tenoit à Rome, pour n'être pas ſoupçonné de ce crime. * Joſephe, *antiq. l.* 17. *c.* 6.

ANTIPATER, fils de *Salomé* & mari de *Cypros*, fille d'Herode *le Grand* & de la reine Mariamne, étoit un homme tres-éloquent, & ennemi mortel d'Archelaüs, contre lequel il plaida devant Auguſte pour avoir le royaume de Judée. Ce prince ne décida rien alors. * Joſephe, *ant. l.* 17. *c.* 12.

ANTIPATER de Tarſe, philoſophe Stoïcien, a vécu vers la CLX. olympiade, & 140. ans avant J. C. On ne doute pas que ce ne ſoit le même dont Diogene *Laërce* a fait mention dans la vie de Zenon. Strabon le nomme entre les perſonnes illuſtres de Tarſe; & Athenée lui attribuë un traité de la ſuperſtition, & un de la colere. On croit que Panetius avoit été de ſes diſciples. * Diogenes *Laërtius*, *in Zenon.* Strabon, *l.* 14. Athenée, *l.* 8. *&* 14. Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 3.

ANTIPATER, de Sidon, philoſophe Stoïcien & poëte, vivoit ſous la CLXI. olympiade, l'an 136. avant J. C. Ciceron dit qu'il avoit beaucoup d'eſprit; & Seneque le nomme entre les premiers auteurs de la ſecte des Stoïciens. Il avoit été diſciple de Diogene de *Babylone*; & Poſſidonius fut depuis le ſien. Il en eut d'autres de grande conſideration & enſeigna à Athenes & ailleurs avec beaucoup de ſuccès. Nous avons encore dans l'anthologie, vingt-deux épigrammes de ſa façon. Il compoſa encore d'autres pieces de poëſie: on lui attribuë même l'invention de ces ſortes de vers, que les anciens ont nommés *Tragi-iambes*. Il écrivoit avec une admirable facilité; auſſi ne pouvant répondre de vive voix dans ſes diſputes avec Carneade, il ſe contentoit de le faire par écrit; c'eſt pour cette raiſon que les Grecs le nomment *Crieur par la plume*, Καλαμοβόας. Valere Maxime & Pline rapportent une choſe aſſez particuliere de lui; c'eſt qu'il étoit attaqué tous les ans de la fiévre au même jour qu'il étoit né, & qu'il mourut au même jour.

☞ Quelques auteurs ont mis deux Antipater de Sidon, l'un poëte, & l'autre philoſophe; & on a même confondu Antipater de *Sidon* avec Antipater de *Tyr*, auſſi philoſophes Stoïciens. Celui-ci vivoit en même tems, & fut ami de Caton d'*Utique*, qui apprit ſous lui la philoſophie des Stoïciens. Il compoſa un traité des offices, c'eſt-à-dire, des devoirs de la vie civile. C'eſt lui qui débita le premier cette penſée ſi ingenieuſe de la fameuſe Sapho, en l'appellant la dixiéme Muſe, dans une fort belle épigramme qu'il fit à ce ſujet. Il falloit qu'il eût la veine poëtique fort abondante, puiſqu'il compoſoit une infinité de vers ſur le champ. * Cicero, *l.* 2. *&* 3. *de offic. de orat. de divin. &c.* Seneque, *épiſt.* 92. Plin. *l.* 7. *c.* 51. Quintil. *l.* 10. *c.* 7. Val. Max. *l.* 1. *c.* 8. *de mirac. extern.* 16. Voſſ. *de hiſt. Græc. l.* 3. *de poët. c.* 8. *& de philoſophorum ſect. c.* 19.

ANTIPATER de *Tyr*, philoſophe Stoïcien, *voyez* ci-deſſus, ANTIPATER de *Sidon*.

ANTIPATER (L. Cælius) hiſtorien Latin, a vécu du tems des Gracques, comme nous l'apprennons de Valere Maxime, c'eſt-à dire, vers l'an 630. de Rome, & 124. avant J. C. Il écrivit une hiſtoire de la ſeconde guerre Punique, dont Brutus fit un abregé, comme le remarque Ciceron, qui parle ſouvent d'Antipater & de ſes ouvrages. L'hiſtoire n'étoit pas ſa ſeule occupation; il étoit encore juriſconſulte; mais il avoit plus d'éloquence que de ſçavoir. L'empereur Adrien, qui avoit quelquefois le goût dépravé, préferoit L. Cælius Antipater à Saluſte, comme il préferoit Ennius à Virgile. * Cicero, *c.* 26. *in orat. c.* 12. *&* 69. Riccobon publia quelques fragmens des ouvrages d'Antipater en l'année 1568. & Antoine Auguſtin y a joint depuis des fragmens de pluſieurs hiſtoriens, imprimés à Anvers vers l'année 1595. Tite-Live *l.* 31. 32. 36. 38. & 39. Spartian. *in Adrian.* Val. Max. *l.* 1. *c.* 7. Pomponius, *tit. de orig.* Rutilius, *in vit. juriſc.* Voſſ. *l.* 1. *de hiſt. Lat. c.* 8. Marthakius, *de Rom. rerum ſcript.*

ANTIPATER de Theſſalonique, poëte Grec, a vécu du tems de l'empereur Auguſte. Il écrivit diverſes pieces en grec; & nous en avons encore quelques-unes dans les recüeils d'épigrammes grecques. * Suidas, *in ant.* Voſſius, *de poët. Græc. c.* 9. *&c.*

ANTIPATER, Sophiſte, natif d'Hieraple en Aſie. Il avoit pour pere *Zeuxidéme*, homme de qualité & de merite. Antipater étoit l'homme de ſon tems qui écrivoit le mieux une lettre. L'empereur Severe le voulut avoir auprès de lui pour être ſon ſecretaire; & le donna pour précepteur à ſes enfans Caracalla & Geta. C'eſt de-là que ſes concitoyens le ſurnommerent *le précepteur des Dieux*, Θεῶν διδάσκαλοι. Depuis, Antipater eut les honneurs du conſulat, fut gouverneur de Bithynie, & préteur d'Hieraple. Il étoit dans cette ville l'an 212. lorſqu'ayant appris que Caracalla avoit tué ſon frere Geta, il en témoigna une douleur extrême. Il la fit même connoitre à ce cruel empereur, en lui écrivant qu'il avoit perdu un œil & une main, & qu'il étoit au deſeſpoir, qu'après n'avoir rien negligé pour leur perſuader de s'aimer pour la gloire de l'empire, l'ambition leur avoit inſpiré des ſentimens ſi peu raiſonnables. Il y a apparence que Caracalla, qui vouloit qu'on crût que ſon frere l'avoit forcé de le prévenir, ne fut point ſatisfait du compliment de ſon précepteur, & qu'il lui en témoigna même du reſſentiment. En effet, Philoſtrate dit qu'Antipater ne voulut plus prendre de nourriture, & qu'il mourut âgé de 78. ans. Nous avons une médaille de Plautille, femme de Caracalla, où le nom d'Antipater eſt ſur le revers. * Philoſtrate, *l.* 2. *in vit. Sophiſt.* Triſtan, *comment. hiſt. T. II.*

ANTIPATER (Gallus) hiſtorien Latin, qui a vécu ſur la fin du III. ſiecle, écrivit la vie de ce M. Aureolus Marius, qui fut élû empereur dans les Gaules du tems de Gallien, mais il le fit avec des flatteries indignes d'un hiſtorien. C'eſt ce que nous apprenons de Trebellius Pollio, qui eſt le ſeul qui en ait parlé dans la vie de Claude. Il le nomme *ancillariorum & hiſtoricorum dehoneſtamentum*, & rapporte quelques paſſages de ſon hiſtoire. * Trebell. Pollio.

ANTIPATRE de Boſtre, a fleuri vers la fin du V. ſiecle. Il a compoſé une refutation de l'apologie d'Euſebe pour Eugene, diviſé en pluſieurs diſcours. Il y en a un fragment rapporté dans les actes du ſecond concile de Nicée, *actes* 5. *tom.* 7. *des conciles*, *page* 367. où il avouë qu'Euſebe ſçavoit beaucoup de faits hiſtoriques; mais il ſoûtient qu'il n'étoit pas habile ſur le dogme. Il le blâme d'avoir défendu les ſentimens d'Origene, touchant la préexiſtence des ames, & la ſujetion du Fils de Dieu à l'égard de ſon Pere. Leon Allatius fait mention d'un ſermon de cet auteur ſur ſaint Jean-Baptiſte. * *I. concile de Nicée.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du V. ſiecle.*

ANTIPATRIDE, ville de la Paleſtine, qui a eu un évêché ſuffragant de Ceſarée, étoit ſituée du côté de Jaffa vers la mer. Il en eſt ſouvent parlé dans Joſephe & dans Guillaume de *Tyr*. Cette ville eſt aujourd'hui en-

tierement ruinée. * Jacques de Vitry, *c.* 23. Adricomius, *p.* 70. Le Mire, *notit. episc. orbis.*

ANTIPATRIDE ou ANTIPATRIS, ville de Phenicie, sur la côte de la mer Mediterranée, à seize milles de Jaffa, vers le septentrion, est nommée autrement *Arsur* ou *Assur.* Ce n'étoit autrefois qu'un bourg appellé *Caphar Salema*, proche duquel Judas Machabée défit l'armée de Nicanor general de l'armée du roi de Syrie. Depuis, Herode, surnommé *le Grand* ou *l'Ascalonite*, qui commença à regner plusieurs années avant la naissance de Jesus-Christ, voyant la beauté de ce lieu, y fit bâtir une ville, qu'il nomma *Antipatride*, en l'honneur de son pere Antipater. C'est-là que l'apôtre saint Paul fut conduit de Jerusalem, par l'ordre de Lysias, gouverneur pour les Romains. Baudoüin I. du nom, roi de Jerusalem, se rendit maître de cette ville en 1101. & l'église fut érigée en évêché, sous l'archevêché de Cesarée. Mais l'an 1265. elle fut prise par les Infideles, qui s'emparerent de la Terre-Sainte. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

ANTIPHANES, poëte comique, vivoit sous le regne d'Alexandre, à qui il lut quelques-unes de ses pieces de theatre. Ce roi lui paroissant un jour y prendre peu de plaisir: *Prince*, lui dit le poëte, *il faudroit pour goûter ce genre de poësie, avoir fait des parties de débauche, & s'être plusieurs fois battu dans les lieux de joye.* C'est-là en effet sur quoi roulent la plûpart des comedies des anciens. Athenée, qui nous apprend cette particularité, *liv.* 13. cite plusieurs pieces d'Antiphanes, & Pollux quelques autres. Suidas dit qu'il étoit de Colophon, ce qu'Athenée assure aussi, *liv.* 7. qu'il mourut dans l'isle de Chio, âgé de 74. ans, & qu'il eut un fils nommé *Etienne*, qui embrassa la même profession.

ANTIPHANES, né à Bergé, ville ou bourg de la Thrace près de la Chersonnese, est mis par Etienne de *Bysance* (*v.* Βέργη) au nombre des poëtes comiques; mais ce que le même grammairien ajoûte, qu'il écrivit des choses si incroyables, qu'on vint à dire proverbialement, qu'un homme bergaïsoit lorsqu'il debitoit des contes, fait voir qu'il fut auteur de quelques ouvrages en prose. On pourroit lui attribuer avec assez de vraisemblance le traité de l'invention des choses, cité sous le nom d'Antiphanes par saint Clement d'*Alexandrie*, (*lib.* 1. Στρωμ.) & un autre des femmes publiques, qu'Athenée employe fort souvent (*liv.* 13.) On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu; mais puisque Strabon (*lib.* 1.) assûre qu'Eratosthenes l'avoit mis au rang des auteurs fabuleux, & qu'on ne pouvoit citer, il faut qu'il ait vécu au-plûtard sous les premiers successeurs d'Alexandre, tems où les fables furent extrêmement à la mode.

ANTIPHANES de Cariste dans l'Eubée, poëte Grec, a vécu du tems de Thespis, vers l'an 523. avant Jesus-Christ. Il y en a un autre de ce nom, natif de Smyrne ou de Rhodes, poëte de la moyenne comedie, & un autre Athenien, aussi poëte comique. * Athenée. Suidas. Vossius.

ANTIPHATES, roi des Lestrigons, peuples du *Latium novum*, en Italie, où est maintenant une partie de la Terre de Labour, dans le royaume de Naples, sur la côte de la mer de Toscane, étoit petit-fils de Lamus, qui bâtit la ville de Formies, proche de Gaïette. Ce fut lui à qui Ulysse envoya trois capitaines de sa flotte, pour lui demander permission de descendre sur ses terres, afin de se rafraîchir; mais ce roi, qui étoit Anthropophage, poursuivit ces trois envoyés, dont deux se sauverent, & le troisiéme fut devoré par ces barbares. Antiphates, avec ses gens, vint ensuite attaquer les vaisseaux d'Ulysse; & en y jettant quantité de pierres & de pieces de bois, il les coula à fond, à la reserve de celui d'Ulysse, qui prit le large. * Homere, *in Odyss.* Ovid. *Metam. l.* 14. *v.* 282.

ANTIPHERON, *Oretanus*, certain homme dont parle Aristote, qui s'imaginoit toûjours qu'il étoit sa propre image. Seneque dit que c'étoit une maladie dont plusieurs personnes étoient affligées, & qui venoit de ce que leurs yeux étoient si foibles, qu'ils ne pouvoient pas pénetrer l'air voisin. Cette raison étoit assez bonne dans un tems où l'on ne sçavoit presque rien en matiere d'optique. * *Dict. Angl.*

ANTIPHILE, grand ami d'Antipater, fils d'Herode *le Grand*, roi des Juifs, apporta d'Arabie le poison que Theudion lui avoit donné pour mettre entre les mains de Pheroras, afin de faire mourir le roi. Il fut puni de mort avec les autres. * Josephe, *Antiq. l.* 17. *c.* 6.

ANTIPHILE, né en Egypte, peintre celebre, lequel entre plusieurs beaux ouvrages de sa façon, en fit un d'un jeune garçon, qui en se baissant souffloit le feu pour l'allumer; le feu sembloit augmenter à mesure qu'il souffloit, & la chambre paroissoit acquerir peu à peu de la lumiere au milieu de la nuit. Il étoit rival d'Apelles. * Pline, *l.* 35. *c.* 11. Lucien.

ANTIPHON, orateur Athenien, fils de *Sophile*, & originaire du bourg de Rhamnus dans l'Attique, d'où on le surnomma *le Rhamnusien*, étudia sous son pere Sophile, & montra depuis la rhetorique à Thucydide, si l'on en croit Marcellin, dans la vie de cet historien, dont l'opinion semble être autorisée par la maniere dont Thucydide lui-même fait l'éloge d'Antiphon dans le VIII. livre de son histoire; c'est aussi le sentiment de Suidas. La trop grande éloquence d'Antiphon l'avoit rendu suspect au peuple d'Athenes ce qui l'obligea de ne parler que rarement en public; mais il se faisoit un plaisir de communiquer ses lumieres, & même de fournir des discours entiers à ceux qui devoient haranguer ou plaider. Personne avant lui, si l'on en croit Quintilien, ne s'étoit avisé de composer des pieces d'éloquence: ce qu'on doit entendre des plaidoyers seulement, selon Vossius & Plutarque même; puisque Gorgias, plus ancien qu'Antiphon, avoit écrit des harangues avant lui. Vossius se fondant sur un passage d'Hermogene, au II. livre des Idées, distingue deux Antiphons, l'un appellé *le Rhamnusien*, sous lequel Thucydide avoit étudié, & l'autre, qui n'avoit vécu que depuis, & qui s'étoit proposé Thucydide pour modele. Quoi qu'il en soit, ce fut Antiphon *le Rhamnusien* qui introduisit la coûtume d'enseigner & de plaider pour de l'argent: ce qui donna peut-être sujet à Platon *le Comique* de le peindre comme un avare, dans ses pieces de theatre. Il avoit montré en public l'art de chasser la tristesse, & avoit cultivé la poësie, jusques à composer des tragedies. Mais depuis, il se donna tout entier à l'éloquence, & fut même le premier qui la réduisit en art, & qui en publia des préceptes. Thucydide le loüe comme un homme tres-éloquent; & Plutarque dit qu'il étoit exact dans sa maniere, énergique & persuasif, fecond en moyens, heureux à prendre le bon parti dans les conjonctures les plus douteuses, adroit à s'insinuer & à s'accommoder aux manieres & aux interêts de ses auditeurs, & rigoureux observateur des bienséances: idée tres-opposée à celle que nous en donne Platon dans son Menexene, où il introduit Socrate, qui oppose Antiphon, comme un assez mediocre orateur, à la celebre Aspasie; sans doute parce que Socrate avoit souvent été attaqué & même insulté par Antiphon. On est assez peu certain du tems & des auteurs de la mort de ce dernier. Les uns disent qu'aussi-tôt après que la domination des quatre cens eut été éteinte à Athenes, Antiphon étant accusé d'avoir eu part à son établissement, fut condamné par le peuple, qui fit jetter son cadavre hors des murs de la ville. Ainsi sa mort seroit arrivée la 2. année de la XCII. olympiade, & vers l'an 411. avant J. C. D'autres disent qu'Antiphon fut tué par ordre des trente tyrans, qui ne commanderent à Athenes que sept ans après. D'autres enfin ont écrit qu'Antiphon déja vieux, étant passé en Sicile, y attira l'indignation de Denys le *Tyran*, qui le fit mourir. Son crime fut d'avoir critiqué les tragedies de ce prince, ou de lui avoir répondu un jour qu'il l'interrogeoit quel étoit le meilleur airain, que c'étoit celui dont étoient faites les statuës d'Harmodius & d'Aristogiton, faisant allusion à l'histoire de ces deux Atheniens, qui avoient détruit la tyrannie des Pisistratides. Outre les livres de rhetorique d'Antiphon, il avoit encore composé plusieurs discours. Plutarque lui attribuë encore un traité des poëtes, qui passoit sous le nom de Glaucus de Rhege; & un livre

touchant Herodote. Laërce, dans la vie de Pythagore, cite un ouvrage d'Antiphon, de ceux qui se sont distingués par leur vertu; Athenée, un traité des Pans; & Origene, un traité intitulé *de la verité*, où il combattoit la providence. * Plutarch. *De Dec. Orat.* Thucydides, *lig.* 8. Marcellin, *in vita Thucydidis.* Xenophon, *rerum memorabil.* Socrat. *l.* 1. Quintilien, *l.* 3. *c.* 1. Athenée, *l.* 9. Origen. *contra Cels.* 4. Voss. *hist. Grecs* & de *la nature de la rhetorique.*

ANTIPHON, *Antiphonus*, fils du roi *Priam*, qui accompagna son pere, l'orsqu'il alla racheter le corps d'Hector à Achille. * Homere, *Il. ult.*

ANTIPHUS & CTIMENE, freres & fils de *Ganyctor Naupactien*, tuerent en trahison dans le pays des Locriens le poëte Hesiode; parce qu'ils s'étoient persuadés faussement qu'il avoit parlé de leur sœur en termes infames: après quoi ils jetterent son corps dans la mer. Mais ces deux freres ne porterent pas loin leur crime; car ayant été découverts par le chien même d'Hesiode, qui les poursuivoit sans cesse, ils furent pris par les Locriens, tres-sensibles à la gloire de ce poëte, & précipités vifs dans la mer; leur maison fut aussi rasée, ainsi que Solon le rapporte dans le banquet des sept Sages. * Plutarq.

ANTIPODES, nom que l'on donne aux peuples qui habitent sous les parties d'un même meridien, & qui sont diametralement ou directement opposés l'un à l'autre. Ce mot est grec ἀντίποδες d'ἀντὶ *contre*, & πούς *pied*, & signifie ceux qui ont les pieds opposés à ceux des autres. Ils sont à même hauteur de pole, mais chacun de son pole particulier, c'est à dire l'un du pole Arctique, & l'autre du pole Antarctique. Ils ont les saisons differentes; & lorsqu'il est midi en un endroit, il est minuit en l'autre. Ceux neanmoins qui demeurent sous les points opposés de l'équateur, n'ont pas les saisons differentes, quoique l'un ait midi, quand l'autre a minuit. Saint Augustin n'ignoroit pas quelle étoit la figure de la terre; mais il blâmoit ceux qui croyoient qu'il y eût des peuples Antipodes; parce que l'on s'imaginoit alors que les deux hemispheres étoient separés par un Ocean si vaste que les hommes n'avoient pû y passer; & que, si l'hemisphere qui est opposé au nôtre, avoit été peuplé, il auroit fallu avoüer que ces hommes n'étoient point descendus d'Adam. Lactance Firmien, Bede, Procope de Gaze, & quelques autres ont été de cette opinion. Virgilius avant que d'être evêque de Saltzbourg, fut declaré Heretique par saint Boniface archevêque de Mayence, & legat du pape Zacharie, parce qu'il enseignoit qu'il y avoit des Antipodes: ce que le pape Zacharie confirma, si l'on en croit Aventin. Mais les nouvelles découvertes nous empêchent maintenant de douter de cette verité. Christophe Colomb découvrit l'Amerique en 1492. Americ Vespuce lui donna son nom en 1497. Ferdinand Magellan passa le détroit qui porte son nom, l'an 1519. & Sebastien Cano qui l'accompagnoit, ayant poursuivi cette navigation après sa mort, fit le tour du monde, & retourna à Seville en 1522. François Drak Anglois, fit le même voyage en 1580. & Olivier de Nord Hollandois, en 1601. Ainsi l'on a découvert, par exemple, que l'isle de Borneo, une des isles de la Sonde, est Antipode au royaume des Amazones dans l'Amerique; & que le Rio de la Plata, aussi dans l'Amerique, est Antipode aux environs de la fameuse muraille qui separe la Chine de la Tartarie. * Jerôme Vital, *Lexicon mathematicum.*

ANTIPOENUS, Thebain fort illustre, duquel les filles se tuerent pour le salut de leur patrie. * Pausanias, *l.* 9.

ANTIPYRENEES, C'est une branche des Monts Pyrenées. Elle commence au Val de Capsir, où sont les sources de l'Aude, & s'étend d'Occident en Orient jusques au lac de Salces sur la côte de la Mediterranée, separant le Roussillon du Languedoc. On la nomme *Antipyrenées*, parce qu'elle est directement opposée à la partie des vrais Monts Pyrenées, qui separe le Roussillon de la Catalogne. * Beaudrand.

ANTIQUERA, *cherchez* ANTEQUERA.

ANTISSA, *cherchez* ANTESSA.

ANTIST (Vincent-Justinien) né à Valence en Aragon, entra dans l'ordre de S. Dominique, dans sa patrie, où depuis il fut prieur, & s'étant acquis un grand nom par ses écrits, mourut en 1599. On remarque que Jean de Ribera, archevêque de Valence, patriarche titulaire d'Antioche, honora ses obseques de sa presence; que ce fut l'evêque de Grasse qui y officia, & qu'Augustin Davila Padila élû archevêque de S. Dominique prononça son éloge funebre, ce qui fait voir que sa reputation étoit tres-grande. Oldoin a prétendu qu'il étoit de la famille des Giustiniani de Genes, & celui qui a donné la bibliotheque Barberine, prenant son nom *Antist*, pour une partie du mot *Antistes* l'a mis au nombre des archevêques de Valence. Ses ouvrages ne sont pas en fort grand nombre: un traité assez gros de logique, dont il a été fait trois éditions; des notes sur les opuscules de S. Vincent Ferrier, en les faisant imprimer en 1591. à Valence; une défense des images de sainte Catherine de Sienne; une relation de l'invention du corps de sainte Angline, & d'une petite partie des reliques de sainte Ursule. Ces ouvrages sont en latin: en 1575. il publia en espagnol, à Valence la vie de S. Vincent Ferrier, dont Jacques de la Magdelene fit imprimer une traduction italienne en 1600. à Palerme. Il donna aussi en 1582. dans la même ville la vie de S. Loüis Beltran, qui n'étoit pas encore canonisé; & un Italien l'ayant traduite à Genes, la fit connoître dès l'année suivante à l'Italie. En 1587. la vie de S. Pierre Gonzales-Telmo sortit encore de ses mains; mais il y fit depuis des additions, qui ne parurent qu'en 1593. Enfin on a encore de lui un traité Espagnol de la conception de la Vierge, qui fut imprimé en 1615. à Madrit, l'année suivante à Maillorque, & dont il s'est fait aussi des éditions à Huesca & à Valence; mais on ne sçait en quel-tems. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans les éditions de ces deux dernieres villes on ne lit point ce qu'on trouve dans celle de Madrit de la liberté que quelques predicateurs se donnent de debiter de faux miracles, & que l'auteur condamne jusqu'à declarer que ceux qui les débitent sont coupables de peché mortel. Il avoit travaillé à un traité de l'origine & de la dignité du saint office, qui devoit comprendre l'histoire de tous les censeurs de la foi; mais on ne sçait ce que cet ouvrage est devenu * Echard, *script. ord. præd. t.* 2.

ANTISTHENE, né d'un pere de ce nom, qui étoit Athenien, & d'une mere Phrygienne, fut disciple de Socrate, & le premier instituteur de la secte des philosophes Cyniques, que Diogene un de ses principaux auteurs rendit si celebre. Il vivoit sous la XCIV. olympiade, vers l'an 324. avant J. C. Il fut disciple de l'orateur Gorgias, & s'attacha à Socrate. Après qu'il eut enseigné la rhetorique, & qu'il eut goûté la doctrine de ce dernier, on rapporte qu'il dit à ses disciples: *Allez, & cherchez un maître, pour moi j'en ai trouvé un.* Ayant aussi-tôt vendu ce qu'il avoit, & l'ayant distribué au public, il ne garda pour tout équipage qu'un manteau, & faisoit tous les jours plus de quarante stades pour aller trouver Socrate. Antisthene avoit son école au port de Pirée; mais depuis les Cyniques s'établirent dans un des fauxbourgs d'Athenes dit *Cynosarges*. On croit même que c'est de là que leur est venu le nom de Cyniques. D'autres en ont imaginé d'autres raisons. Ce philosophe avoit composé une ouvrage en dix volumes, comme nous l'apprenons de Diogene *Laërce*. Sa doctrine n'étoit point aussi épurée que celle des autres philosophes, neanmoins elle avoit du bon sens en certaines choses. Il ne s'attachoit qu'à la morale; mais la sienne étoit aigre & outrageante. Un jour on disoit à Antisthene, que la guerre emportoit les miserables: *Vous vous trompez*, répondit-il, *elle en fait plus qu'elle n'en emporte.* Il disoit souvent qu'il s'étonnoit de ce qu'on prenoit tant de soin pour nettoyer son corps, & qu'on n'en prenoit point pour nettoyer son ame. Comme on lui démandoit ce qu'il avoit acquis à philosopher, il répondit: *La facilité de m'entretenir moi-même, & de faire volontairement ce que les autres font par contrainte.* Il disoit que la plus necessaire de toutes les sciences, c'étoit de desapprendre le mal, *quænam esset disciplina maximè necessaria? mala, inquit, dediscere?* & que les ennemis étoient plus neces-

faires

faires que les amis, parce qu'ils corrigeoient les défauts, &que les autres les flattoient. Plutarque lui attribuë cette maxime de prudence, qu'il falloit s'approcher de la république comme du feu; ni trop près, de peur de se brûler; ni trop loin, de peur d'avoir froid: *ad rempublicam accedendum est, ut ad ignem; neque nimis prope, ne uraris; neque nimis procul, ne frigeas.* Il répondit à un jeune homme qui vouloit se mettre sous sa discipline, & qui lui demandoit ce qu'il falloit apporter pour profiter de ses leçons, qu'il n'avoit besoin que d'un livre nouveau & de nouvelles tablettes; il entendoit par-là un esprit nouveau, & dégagé de tous préjugés; *libro novo & graphio, & tabellâ novâ, mentem indigitans.* Comme on lui demandoit un jour ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme dans la vie, il répondit que c'étoit de mourir; *felicem, dixit, mori.* Phlegon cite un ANTISTHENE, historien & philosophe Peripateticien; c'est peut-être Antisthene *le Rhodien*, dont Laërce fait mention dans la vie d'Antisthene *le Cynique.* * Diogene *Laërce*, *l.* 6. *Vit. Phil.* Hesychius. Ausone, &c.

ANTISTHENE, dont fait mention Diogene *Laërce*, auteur qui sortit de l'école d'Heraclite. Il y en a eu encore un autre d'Ephese, & un troisiéme de Rhodes, dont parle le même auteur.

ANTISTHENE, nom de quelques autres, cités par les auteurs anciens.

ANTISTIUS, surnommé SOSIANUS, poëte latin, qui a vécu du tems de Neron, s'amusa à composer des vers contre cet empereur, & fut assez heureux pour n'en être puni que par l'exil. * Tacite, *l.* 13. *&* 16. *annal.*

ANTISTIUS, orateur, qui vivoit dans le II. siecle, un de ceux à qui l'empereur Marc-Aurele Antonin confia l'éducation de son fils Commode. Mais ce prince profita tres-mal des instructions que lui donna Antistius. * Volaterran, *Anthr. l.* 4.

ANTISTIUS-LABEO, *cherchez* LABEO.

ANTITACTES, Heretiques ainsi nommés, parce que quoiqu'ils avoüassent que le dieu & le pere de l'univers étoit bon & juste, ils soûtenoient neanmoins qu'une de ses creatures avoit semé la zizanie, & créé la nature du mal, dont il avoit infecté les hommes. Ils ajoûtoient que les commandemens avoient été donnés par de méchans principes: c'est pourquoi pour venger leur pere, ils faisoient tout le contraire de ces commandemens. * Clement *Alexand. l.* 3. *Strom.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

ANTITAURUS, montagne de la petite Armenie, separée du mont Taurus vers le septentrion, entre l'Euphrate & l'Arsanias, dans les vallées de laquelle se trouve la ville de Comane. Thevet dit que les habitans appellent cette montagne *Rhoam Taura.* * Baudrand.

ANTI-TRINITAIRES: c'est ainsi que l'on nomme en general tous ceux qui nient le mystere de la sainte Trinité. On donne neanmoins en particulier ce nom à ceux qui suivent les sentimens de Fauste Socin, & qui s'appellent autrement *Unitaires.* Nous avons un livre de C. Sandius intitulé *bibliotheca Antitrinitariorum*, qui contient le catalogue des ouvrages des Unitaires. *Voyez* SOCIN.

ANTITYPE: ce mot signifie selon son étymologie, *ce qu'on met à la place d'un type*, ou *figure.* En grec ἀντίτυπος d'ἀντὶ *pour*, *au lieu*, & τύπος *figure.* C'est pour cette raison que les peres ont nommé *Antitype* le corps de Jesus-Christ, qui a été representé par plusieurs figures ou types de l'ancien testament. Ce même mot se prend pour figure ou type; & c'est en ce sens que Marc d'Ephese, le patriarche Jeremie, & plusieurs autres Grecs, disent que dans la liturgie de S. Basile, le pain & le vin sont appellés *Antitypes*, avant la consecration. C'est aussi le sens qu'on donne à ce mot dans le second concile de Nicée, qui fut tenu contre les Iconoclastes; & les défenseurs, des images ont tous été de ce sentiment, depuis ce concile. M. Simon dit que les anciens peres ont encore donné le nom d'*Antitypes* aux symboles, même après la consecration; ne croyant pas que ce mot contînt rien en soi, qui fût opposé à la verité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Il ajoûte qu'on voit manifestement par la dispute, qu'il n'y avoit entr'eux aucune difficulté touchant le corps de Jesus-Christ, que les deux parties reconnoissoient être dans l'Eucharistie après la consecration; & que leur differend consistoit seulement à sçavoir si les symboles devoient être encore appellés *Antitypes* après la consecration. * M. Simon, *de la créance des nations du Levant.*

ANTIVARI, *Antibarum*, ville de Dalmatie. Elle est sur la mer Adriatique. Elle étoit le siege d'un évêché, lorsque le pape Alexandre II. en 1062. l'érigea en metropole, & lui donna dix suffragans. Depuis, elle est tombée sous la tyrannie du Turc. Quelques auteurs croyent que cette ville est l'ancienne *Doclea.* * Baronius, *A. C.* 1062. Le Mire, *notit. episc. orbis.*

ANTIUM, dite aujourd'hui *Antio Rovinato*, & *Anzio*, ville d'Italie, autrefois tres-considerable, & aujourd'hui presque ruinée. Il y a eu le siege d'un évêché, qu'on a depuis transferé ailleurs. Elle a été la capitale des Volsques, avec qui les Romains eurent guerre pendant deux cens ans. Camille la prit sur eux, & enleva tous les éperons de leurs navires, qu'il fit mettre à Rome dans la place des comices ou assemblées, appellée à cause de cela *Rostra.* On donna cette ville aux vieux soldats prétoriens, & Neron y fit bâtir un fort beau port. *Antium*, dit Suetone, *coloniam deduxit à scriptis veteranis è prætorio, ubi & portum operis sumptuosissimi fecit.* Comme ceux qui parlent de l'origine des villes, ne manquent presque jamais d'y mêler quelques fables, on dit qu'un roi nommé *Antius* donna son nom à cette ville; & d'autres ont ajoûté que cet Antius étoit fils d'Ulysse & de Circé. Cette ville dans les siecles suivans, devint tres-celebre par un temple dédié à la fortune. C'est pour cette raison qu'Horace nomme cette déesse, souveraine d'Antium.

O diva gratum quæ regis Antium!

Auguste avoit un autel à Antium. C'étoit aussi la patrie de l'empereur Neron, qui retablit cette ville, & qui y fit bâtir plusieurs palais. Adrien y en avoit un, comme nous l'apprenons de Philostrate, & il se plaisoit fort à Antium. Cette ville a été depuis ruinée par les Sarasins: on ne sçait pas précisément en quel-tems: il y a apparence que ce fut dans le VIII. siecle. On croit qu'elle étoit située dans le même endroit, où l'on a depuis bâti le bourg *di Nettuno*, qui a été long-tems à la famille Colonna. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. Strabon. Pline. Tite-Live. Tacite. Leandre Alberti, &c.

ANTOCO (le Volcan d') *Antocus Mons*, une des montagnes des Andes dans l'Amerique meridionale, est dans le royaume de Chili, au levant de la ville d'Angol, & vomit du feu, comme son nom le marque. * Baudrand.

ANTOECIENS, sont ceux qui habitent sous un même meridien, & sous des paralleles differens, également eloignés de l'équateur: de sorte que les uns sont dans l'hemisphere septentrional, & les autres dans le meridional: ainsi ils ont ensemble midi & minuit; mais leurs saisons sont contraires; & quand les uns ont l'été & les jours longs, les autres ont l'hiver & les jours courts. Ce nom vient d'ἀντὶ *contre*, *à l'opposite*, & d'οἰκεῖν *habiter.*

ANTOINE (saint) ville de l'Amerique, *cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (les basses de saint) écüeil, *cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (saint) canal du royaume de Naples, *cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (le Cap de saint) *cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (l'isle de saint,) *cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (saint) riviere, *cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (Marc) appellé l'*Orateur*, se fit autant distinguer par son éloquence, que par ses grands emplois. Lorsqu'il étoit sur le point de s'embarquer pour l'Asie, où il alloit en qualité de questeur, il apprit qu'on l'avoit accusé d'inceste devant le terrible Cassius pré-

teur, dont le tribunal étoit surnommé *l'écüeil des accusés*. Loin de se servir du privilege, qui dispensoit les officiers absens pour le service de la republique, de répondre aux accusations intentées contr'eux, il revint à Rome, & se justifia avant que d'en partir. Depuis il fut élû préteur, & la Sicile lui étant échûë, il la délivra des Corsaires qui infestoient ses mers. Quelque tems après il gouverna la Cilicie, en qualité de proconsul, & les victoires qu'il y remporta lui firent meriter l'honneur du triomphe. En 655. de Rome, & 99. avant J. C. étant consul avec Aul. Posthumius Albinus, il s'opposa aux entreprises seditieuses de Sext. Titus tribun du peuple; on le créa censeur dans la suite, & il fut absous par le peuple du crime de brigue, dont l'accusoit un senateur qu'il avoit cru devoir déposer. Quant à son éloquence, l'éloge qu'en a fait plusieurs fois Ciceron, suffit pour nous persuader qu'elle n'étoit pas commune. Il n'avoit rien negligé pour s'y perfectionner, & il plaida long-tems avec un succès extraordinaire. Ciceron & Valere-Maxime nous apprennent qu'il ne voulut jamais publier aucun de ses plaidoyers, de peur, disoit-il, qu'on ne pût le convaincre d'avoir avancé quelque chose dans une cause précedente, qui pût nuire aux autres qu'il auroit à plaider dans la suite. Cet habile orateur, dont la modestie relevoit les talens, fut proscrit & tué pendant les desordres qu'exciterent à Rome Marius & Cinna, & sa tête fut exposée sur la tribune aux harangues: il fut pere de Marcus & de Caïus qui suivent.* Tite-Live. Cicero, *de orat.* Bayle, *diction. critiq.*

ANTOINE (Marc) fils de l'orateur, fut surnommé *Cretique*, à cause de la guerre de Crete qu'il entreprit étant préteur, & dans laquelle il échoüa. Il en mourut de chagrin, & laissa de Julie sa seconde femme, Marc-Antoine le triumvir, Caïus-Antoine, Lucius-Antoine. Cet homme, dit Plutarque dans la vie de son fils, ne fit pas une grande figure dans la republique, & il n'y exerça pas de grands emplois; mais il avoit une bonté extraordinaire, & étoit tres-genereux. Julie sa femme ne voulant pas souffrir qu'il fit part de ses biens, qui étoient fort modiques, à ses amis, & voulant neanmoins en tirer un de l'embarras où il étoit, il s'avisa de demander un vase d'argent comme pour se faire la barbe, & lorsque le valet fut hors de sa presence, il donna ce vase à emporter à son ami. * Patercul. *l.* 2. Flor. *l.* 3.

ANTOINE (Caïus) frere du précedent, porta les armes sous Sylla, dans la guerre de Mithridate. Il fit beaucoup de concussions en Achaïe, & fut dégradé par les censeurs du rang de senateur, tant pour cette raison que pour sa couduite déreglée. On le fit pourtant consul avec Ciceron, & il commanda l'armée qui fut envoyée contre Catilina, mais sans se trouver à la bataille où ce rebelle fut vaincu, l'an de Rome 691. & avant J. C. 63 Son prétexte fut une maladie ou feinte, ou vraye. Il fit ensuite la guerre en Macedoine, & fut vaincu par les Dardaniens. Ses exactions le firent citer à Rome, où il fut condamné & banni, quoique Ciceron eût entrepris sa défense. Son neveu Marc-Antoine le rappella dans la suite. Caïus n'avoit qu'une fille, que le même M. Antoine son cousin épousa, & qu'il repudia ensuite, l'accusant d'un commerce honteux avec Dolabella.* *Hist. Romaine.*

ANTOINE (Marc) qui fut triumvir, étoit fils de Marc-Antoine *Cretique*, & de *Julie*, de la famille des Jules. Après la mort de son mari, elle se remaria à Lentulus, que Ciceron fit condamner à mort, pour avoir été de la conjuration de Catilina; ce qui sembloit être la source de cette funeste inimitié, qui fut entre le même Ciceron & Marc-Antoine. Celui-ci passa les premieres années de sa vie à Rome, où il eut avec le jeune Curion des liaisons qui ne lui firent pas honneur; & ensuite il se joignit à Clodius, celebre Tribun du peuple, qui causa beaucoup de desordres; mais voyant que la fureur de cet homme étoit capable de perdre tous ceux de son parti, il se retira en Grece, où s'exerçant aux armes, & en l'art de l'éloquence, il gagna l'estime de Gabinius, qui alloit commander en Syrie, & qui lui donna le commandement de la cavalerie. Antoine donna dès le commencement des marques de valeur & de conduite: il défit avec une poignée de gens Aristobule, qui fut pris dans le combat; & peu après ayant persuadé à Gabinius d'aller en Egypte au secours du roi Ptolemée, il se chargea de lui ouvrir les passages, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Sans entrer dans un plus grand détail, il suffit de dire qu'Antoine fit voir dans toute cette guerre autant de bonté & de clemence que de bravoure. Lorsqu'il fut de retour à Rome, Curion son ancien ami, l'ayant engagé dans les interêts de Cesar, lui procura la charge de tribun du peuple, & ensuite celle d'augure. Rome étoit alors partagée en deux factions: Cesar gouverneur des Gaules, étoit le chef de la premiere; Pompée qui avoit été autrefois son ami, & qui avoit contribué à son élevation, en ayant conçu de la jalousie, avoit formé la seconde; & n'ayant point d'occasion de faire la guerre, il vouloit neanmoins avoir autant de troupes que son rival pour ne lui pas paroitre inferieur. Marc-Antoine s'opposa d'abord à ce desordre avec beaucoup de force, & fit envoyer en Syrie les troupes de nouvelles levées; après quoi ayant lû dans le senat, malgré l'opposition de plusieurs senateurs, les lettres de Cesar, où il exposoit nettement ses prétentions, & s'étant élevé cette question, si Cesar devoit quitter son gouvernement, ou si c'étoit Pompée qui devoit quitter le sien; Antoine proposa de les faire quitter à l'un & à l'autre, ce qui plut bien à la plûpart des senateurs, mais ne fut pas du goût des consuls, tous dévoüés à Pompée, qui ne voulurent jamais en faire un arrêt. Il y eut ensuite d'autres disputes sur les demandes de Cesar, qui bien qu'assez moderées, furent rejettées avec mépris; & Antoine qui les soûtenoit toutes, ayant enfin été chassé hors du senat par le consul Lentulus, & s'étant enfui dans les Gaules en habit d'esclave, Cesar qui le reçut tres-bien, se détermina aussi-tôt à la guerre civile. C'est ce qui a fait dire à Ciceron que Marc-Antoine a été la cause de la guerre civile, comme Helene l'avoit été de la guerre de Troye: ce qui n'est pas fort juste. Cesar reconnut les services d'Antoine aussi-tôt qu'il fut maître de l'Italie en lui en laissant le commandement, pendant qu'il alloit combattre les lieutenans de Pompée en Espagne; & ce fut alors qu'il découvrit tous ses vices, s'étant livré à la débauche, maltraitant tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, & n'ayant de consideration que pour ses soldats. Cesar qui le connoissoit à fonds, ferma les yeux sur ses défauts, & en fut encore mieux servi qu'auparavant. Antoine craignoit aussi peu les dangers, qu'il aimoit les plaisirs: pendant que Gabinius conduisoit par terre des troupes à Cesar déja engagé dans la guerre en Grece, prévoyant que ce secours seroit trop long, il s'engagea en mer dans une saison fâcheuse, eut le plaisir de voir perir presque toute la flotte ennemie qui le poursuivoit, & ayant pris Lisse, alla joindre Cesar, du côté de qui il fit revenir deux fois la victoire qui lui échappoit. Cesar de son côté lui donna une grande marque d'estime, en lui confiant à la fameuse bataille le commandement de l'aîle gauche. L'année suivante, qui étoit la 705. de Rome, & la 49. avant J. C. Cesar s'étant fait créer dictateur, fit Antoine general de la cavalerie, & lui laissa encore le commandement en Italie, où il vécut comme il avoit fait auparavant; il y arriva une chose qui merite d'être remarquée. Dolabella jeune homme, ami d'Antoine, qui étoit alors tribun du peuple, s'étant mis en tête de supprimer toutes les anciennes dettes, ce qu'on appelloit *faire de nouvelles tables*, Antoine fut d'abord de son avis, mais entre ceux qui s'y opposoient, & qui étoient les plus riches, il y en eut qui eurent l'adresse de lui persuader que sa femme, dont il est parlé dans l'article précedent, avoit un commerce de galanterie avec Dolabella: & il n'en fallut pas davantage pour le rendre contraire à la loi que ce jeune homme vouloit établir; il arma même contre lui, le chassa de la place publique, & tua quelques-uns de son parti, s'étant fait autoriser par un arrêt du senat. Cesar de retour d'Egypte, lui témoigna son ressentiment de sa mauvaise conduite, en lui préferant Lepidus pour le consulat; & lui faisant enco-

re de la peine en diverses rencontres, il l'obligea enfin à renoncer à ses débauches pour épouser Fulvia, veuve de Clodius, qui joignoit à beaucoup d'esprit une ambition démesurée; enfin l'an 44. avant J. C. il le choisit pour son collegue dans le consulat; & lui donna encore d'autres marques d'estime. On dit qu'Antoine après la guerre civile se rendit quelquefois contraire à Cesar, dans l'esprit de qui on voulut prendre delà occasion de le perdre; mais que cet illustre Romain qui le connoissoit parfaitement, répondit que de gros hommes comme lui n'étoient pas dangereux, & qu'il y avoit plus à craindre de ces hommes minces, voulant désigner Brutus & Cassius chefs de la conspiration où il perit. Marc-Antoine leur donna sans le vouloir une raison plausible d'attenter à sa vie. Un jour qu'on celebroit la fête des Lupercales, sortant de l'usage ordinaire, il s'avisa de mettre un diadême autour d'une couronne de laurier, & montant au lieu où Cesar vêtu de ses habits de triomphe regardoit la course, il voulut la lui mettre sur la tête; ce qu'ayant essayé de faire plusieurs fois, Cesar se défendant toûjours de la recevoir, & le peuple approuvant son refus par de grands cris, il l'alla mettre sur une de ses statuës, d'où quelques tribuns du peuple eurent soin de l'ôter. Plutarque ajoûte que les conjurés délibererent s'ils ne feroient pas mourir Antoine en même tems que Cesar; mais que Brutus n'ayant pas été de cet avis, on se contenta de le retenir hors du senat, pendant qu'on y perçoit de coups cet illustre Romain. Antoine affecta d'abord assez d'indifference pour cette mort: Lepidus & lui reçurent chez eux dès le même jour Brutus & Cassius; & ayant eu soin de faire donner par le senat un arrêt par lequel il étoit ordonné que personne ne seroit inquieté pour la mort de Cesar, il parut avoir prévenu par sa sagesse une guerre civile dont l'état étoit menacé; mais après avoir encore fait d'autres démarches semblables, & procuré à Brutus & à Cassius des gouvernemens des provinces, il changea tout à coup, lorsqu'accompagnant les funerailles de Cesar il vint à faire son éloge funebre, & il émut tellement la compassion de ceux qui l'entendirent, que plusieurs coururent sur le champ mettre le feu aux maisons des conjurés. Ce n'étoit peut-être pas son intention; mais ce coup augmenta beaucoup son pouvoir: tous les amis de Cesar se joignirent à lui, & le regarderent comme leur chef. Calpurnia sa veuve lui confia ses tresors; & étant devenu en même tems maître de tous ses papiers, il s'en servit pour disposer à son gré de tout. Cela ne dura pourtant pas long-tems; Ciceron lui opposa Octavianus, connu depuis sous le nom d'Auguste. Il fut contraint de quitter Rome; & ayant mis le siege devant Modene, où Decimus Brutus l'un des conjurés s'étoit retiré, il eut le déplaisir d'y voir son armée taillée en pieces par les consuls Hirtius & Pansa, ausquels Octavien s'étoit joint. Ce malheur fit voir de quoi Antoine étoit capable: reduit à prendre la fuite avec une poignée de gens, & manquant de toutes les choses necessaires, il ne se découragea point, passa les Alpes; & n'ayant pû engager Lepidus son ancien ami à prendre ses interêts, il eut l'adresse de débaucher ses troupes, & ensuite celles de Munatius Plancus, avec lesquelles étant rentré en Italie, il traita avec Octavien, & forma avec lui & avec Lepidus le celebre triumvirat, qu'ils cimenterent pour ainsi dire avec le sang de plusieurs grands hommes, Octavien ayant accordé à Antoine la tête de Ciceron, à qui il devoit son élevation, pour pouvoir faire mourir Lucius Cesar son oncle maternel, & Lepidus ayant consenti à la mort de l'un & de l'autre, pour faire consentir ses deux collegues à celle de Paulus son frere. L'année suivante, qui étoit la 712. de Rome, & la 42. avant J. C. Antoine & Auguste défirent Brutus & Cassius dans la Macedoine, & le premier demeurant ensuite quelque tems dans la Grece, où il se fit beaucoup aimer, passa peu après dans l'Asie Mineure, où se livrant à son panchant pour les plaisirs, il souffrit que tous ceux qui y contribuoient pillassent impunément les peuples; ce qui devint encore plus insupportable, lorsqu'ayant appellé Cleopatre reine d'Egypte, qui étoit accusée d'avoir donné des sommes considerables d'argent à Cassius, au lieu d'examiner sa conduite, il se livra tout entier à son amour. Ces dereglemens, qui étoient d'autant plus hors de saison, que Labienus, resté du parti de Pompée, s'étant retiré dans le pays des Parthes, menaçoit les provinces de l'Orient, produisirent encore un autre mauvais effet; car Fulvia n'ayant pû imaginer d'autre moyen de separer Antoine de Cleopatre, s'avisa de se broüiller avec Auguste, & ayant mis Lucius Antonius son beau-frere dans ses interêts, elle arma assez puissamment pour obliger Auguste à entreprendre de la chasser, mais non pas pour pouvoir se maintenir. Cet artifice eut tout le succès qu'elle s'en étoit promis; Marc Antoine équipa une flotte de deux cens vaisseaux, & prit aussi-tôt le chemin d'Italie, mais avant qu'il y arrivât, Fulvia mourut à Sicyone; & on lui découvrit les vûës de cette femme ambitieuse, ce qui le disposa à la paix, qu'on jugea à propos d'affermir par une alliance, en lui faisant épouser Octavia sœur d'Auguste, veuve de Caius Marcellus. Ce fut dans ce tems-là même que se fit le partage de tout l'empire entre les triumvirs. Lepidus qu'on consideroit peu, n'eut que l'Afrique: tout le reste fut retenu par les deux autres, & Antoine eut tout ce qui est au-delà de la mer Ionienne, c'est-à-dire, la Grece, la Macedoine, l'Asie & la Syrie, ce qui l'engageoit à faire la guerre aux Parthes. Ventidius, homme de basse naissance, mais habile, en qualité de son lieutenant, avoit déja commencé à repousser ces barbares, & lorsqu'Antoine revenoit d'Italie, il remporta deux grandes victoires, dans l'une desquelles Pacorus fils du roi des Parthes fut tué, après quoi en ayant remporté encore trois autres de suite, il les resserra dans les bornes de la Mesopotamie; mais Antoine ne sçut pas profiter de ces avantages, & tous ses exploits se reduisirent à la prise de Samosate, à laquelle il fut contraint d'accorder une capitultion plus avantageuse, que celle qu'elle avoit demandée à Ventidius. On remarque que dans toute cette guerre il fut plus heureux par ses lieutenans que par lui-même, Sossius à qui il avoit laissé le commandement en Syrie ayant achevé de reduire ce pays, & Canidius ayant vaincu les rois d'Albanie & d'Iberie, & porté le nom Romain jusqu'au Caucase. De retour en Grece, Antoine se broüilla de nouveau avec Auguste, & entreprit de le détruire, mais Octavie les raccommoda, & peu après elle eut le déplaisir de se voir méprisée de celui à qui elle venoit de rendre un si bon service: Cleopatre qu'Antoine paroissoit avoir oubliée, étant venue le voir en Syrie, il poussa la passion pour elle jusqu'à lui donner la Phenicie, la Celesyrie, l'isle de Cypre, une partie de la Cilicie, de la Judée, & de l'Arabie, & il eut de cette femme deux jumeaux, qu'il appella l'un Alexandre, & l'autre Cleopatre. Cette passion fut la cause de tous les malheurs dont il fut accablé dans la suite; ayant été obligé de se separer de Cleopatre pour continuer la guerre contre les Parthes, il conserva toûjours un empressement de la rejoindre, qui lui fit faire cent fautes, qu'il auroit évitées dans d'autres circonstances: il abandonna même toutes les machines destinées aux sieges, à la garde de dix mille hommes, que les ennemis égorgerent peu après; & remporta à la verité dix-huit victoires, soit en poursuivant l'ennemi, soit en se retirant, mais la plus considerable ne coûta aux barbares que cent dix hommes, dont trente furent pris par les Romains, pendant que ceux-ci au moindre desavantage perdoient des trois & quatre mille hommes. Artabasde roi d'Armenie contribua beaucoup à toutes ces pertes, en retirant seize mille hommes de cavalerie, accoûtumés à la maniere de combattre des Parthes, & Antoine s'en vengea peu après, en l'attirant auprès de lui par de belles paroles & le dépoüillant de ses états; mais dans le même tems il negligea le moyen que le roi des Medes lui donnoit de recommencer la guerre avec avantage, en joignant ses troupes aux siennes, & n'étant plus occupé que de son amour, après avoir triomphé à Alexandrie d'Artabasde, ce qui étoit faire affront à la ville de Rome, il s'avisa de declarer publiquement Cleopatre reine d'Egypte, de Cypre, de la Lybie & de la Celesyrie. Il nomma en même tems

Cesarion qu'elle avoit eu de Cesar pour son successeur dans ses états, declara les deux fils qu'il en avoit eus rois des rois, donna à l'un le vain titre de roi d'Armenie & de Medie, à l'autre celui de roi de Cilicie, de Syrie & de Phenicie, leur fit prendre les vêtemens ordinaires à ce rang, & les fit escorter de gardes. Tout cela sans doute étoit fort capable d'irriter les Romains contre lui; mais Auguste craignoit toûjours de se broüiller avec lui, & même son affection pour Octavie sa sœur n'auroit pas été capable de l'engager dans une guerre civile: ce fut Antoine lui-même qui la commença, & en voici les prétextes. Auguste s'étant rendu maître de la Sicile après la mort de Pompée, ne lui en avoit pas fait part: il ne lui avoit pas rendu les vaisseaux qu'il lui avoit emprunés pour cette guerre: il avoit retenu toute l'Afrique, après en avoir dépoüillé Lepidus: enfin il avoit partagé presque toute l'Italie entre les soldats veterans qui l'avoient servi, & n'avoit rien laissé à donner dans ce pays à ceux qui avoient servi en Orient. Auguste ne manqua pas de réponses, mais Antoine n'en étant pas satisfait, fit marcher aussi-tôt dix legions sous la conduite de Canidius; & s'étant mis en mer peu après avec une nombreuse flotte, parut prêt à accabler son ennemi, qui ne s'attendoit pas à une pareille vivacité, & qui étoit perdu sans ressource, si Cleopatre n'avoit pas été de la partie. Cette voluptueuse reine ayant mis pied à terre dans l'isle de Samos, engagea Antoine à en faire de même; tous les rois d'Orient s'y attrouperent; tous les plaisirs y accoururent en foule: pendant ce tems-là Auguste se prépara à la guerre, & ayant grossi son parti de ceux que les mauvais traitemens de Cleopatre avoient obligé à abandonner Antoine, il fut bientôt en état d'aller au-devant de lui jusqu'au promontoire Actium. Ce fut en cet endroit que se donna la celebre bataille navale, qui rendit Auguste maître de tout l'empire, le 2. Septembre de l'an 723. de Rome, 31. avant Jesus-Christ. La victoire ne panchoit encore d'aucun des deux côtés, lorsqu'on vit se détacher de la flotte d'Antoine soixante vaisseaux, dans l'un desquels étoit Cleopatre, ce qui déconcerta tellement le general, qu'abandonnant les siens, il la suivit, & se retira au promontoire de Tenare, sans songer qu'il laissoit à terre dix-neuf legions, & plus de douze mille chevaux, qui n'avoient pas encore été attaqués. Il donna bientôt encore après une autre marque de desespoir, lorsqu'ayant donné ordre à Canidius, qui commandoit les troupes de terre, de regagner l'Asie par la Macedoine, il compta neanmoins si peu sur de si grandes forces, que laissant un vaisseau chargé de toutes sortes de richesses à ses amis, il se separa d'eux avec larmes, & pria le magistrat de Corinthe de les mettre à couvert jusqu'à ce qu'ils pussent fléchir la colere d'Auguste. Ces foiblesses déconcerterent tout son parti: Canidius prit aussi la fuite, & les troupes abandonnées de leurs chefs se livrerent au vainqueur. Antoine ayant renvoyé Cleopatre en Egypte, alla en Lybie peu accompagné, & trouva que celui qui commandoit dans ce pays, étoit entré dans les interêts d'Auguste, après quoi reprenant le chemin d'Egypte, il y apprit la perte de son armée, & l'infidelité d'Herodes & des autres rois d'Orient, ce qui lui ayant fait concevoir une violente haine de tous les hommes, il se retira dans une maison écartée pour y vivre, comme avoit fait autrefois le celebre misanthrope Timon. A cette bizarrerie en succeda une autre: se regardant comme un homme près de mourir, & voulant ne pas perdre le peu de jours qu'il avoit à vivre, il retourna dans le palais, & ayant formé avec Cleopatre & avec d'autres une societé de mourans, *commorientium*, il recommença à se divertir, jusqu'à ce qu'Auguste fût aux portes d'Alexandrie. Antoine, qui avoit tenté inutilement de traiter avec lui, lui fit voir alors pour la derniere fois, que s'il lui étoit inferieur en toute autre chose, au moins il entendoit mieux que lui le mêtier de la guerre; car il culbuta sa cavalerie, & la repoussa jusques dans son camp; mais dès le lendemain même sa flotte l'abandonna, & sa cavalerie effrayée de cette desertion, le laissa seul avec son infanterie, qui ne put tenir long-tems devant l'ennemi: de sorte que se voyant sans ressource, & croyant que Cleopatre s'étoit tuée elle-même, comme elle lui avoit fait dire, il s'enfonça un poignard dans le sein, & mourut quelques heures après, n'étant âgé que de 56. ans, l'an 30. avant J. C. On ne peut disconvenir que cet homme n'eût de grandes qualités: quoiqu'il aimât les plaisirs, & qu'il s'y livrât tout entier dans l'occasion, neanmoins avant que Cleopatre l'eût comme enchanté, il les quittoit sans peine lorsque les affaires l'appelloient à elles: il sçavoit alors souffrir la faim, la soif, les incommodités des diverses saisons: il aimoit les soldats, & s'en faisoit aimer: tendre & genereux ami, clement à l'égard de ses ennemis, lorsqu'ils ne lui avoient pas donné des marques du dernier mépris, & qu'il leur voyoit du merite. La mort de Ciceron l'a fait passer pour cruel, quoiqu'il ne le fût pas naturellement: ce celebre orateur l'avoit poussé à bout, & il ne pouvoit le laisser vivre, sans s'exposer à recommencer une guerre civile. En un mot, s'il avoit été moins voluptueux, il auroit pû passer pour un grand homme; & avec ce défaut il ne laisse pas que de tenir son rang entre les hommes illustres. Il avoit épousé en premieres nôces *Fadia*, sa cousine germaine, & en secondes *Fulvie*, femme comme on l'a vû extrémement hautaine, qui s'intrigua fort avant dans les affaires, & dont il eut entr'autres enfans, *Jules-Antoine*. La troisiéme femme du triumvir, fut *Octavie*, dont il eut aussi plusieurs enfans. Elle étoit aussi belle, & plus vertueuse que Cleopatre, & fit tous ses efforts pour reconcilier son frere & son mari; mais celui-ci ne fit que l'en mépriser davantage. Plutarque a écrit la vie de Marc-Antoine fort au long. Ciceron l'a dépeint avec des couleurs bien vives dans sa seconde Philippique. * Plutarch. *vit. Ant.* Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE, (Caïus) frere du triumvir, servit sous Cesar contre Pompée. Après la mort de Cesar sous le consulat de Marc-Antoine son frere, il fut envoyé en Macedoine, où il fut fait prisonnier par Hortensius qui le livra à M. Brutus. Ce dernier le fit mourir, pour se venger des proscriptions que le triumvirat exerçoit à Rome sur ses amis, l'an de Rome 711. & avant J. C. 43. & Marc-Antoine vengea ensuite cette mort par celle d'Hortensius, qu'il fit égorger sur le tombeau de Caïus.

ANTOINE (Lucius) second frere du triumvir, fut tribun du peuple, sous le consulat de son frere, & consul l'an de Rome 713. & avant J. C. 41. tems auquel il triompha de quelques peuples des Alpes, plûtôt par un faste extravagant, qu'à cause d'aucune victoire qu'il eût remportée. Il prit les armes contre Octavien ou Auguste, à la persuasion de Fulvie, mais s'étant enfermé dans Perouse, il y fut assiegé & fait prisonnier: Auguste lui rendit depuis la liberté. * Plutarque. Bayle, *diction. critiq.*

ANTOINE (Marc-Jules) fils du triumvir & de Fulvie, se fit aimer d'Auguste, après la mort de son pere, & fut élevé de dignités en dignités jusqu'au consulat, l'an de Rome 744. & 10. avant J. C. Il épousa même Marcella niece d'Auguste, & fut des plus avant dans la faveur de ce prince. Mais loin de reconnoître ses bienfaits, il fut l'un des adulteres de sa fille Julie, crime qui fit condamner Antoine à la mort, ou qui l'obligea, selon quelques-uns, à se tuer lui-même. Il avoit composé un poëme heroïque, & quelques traités en prose. * Patercul. *l.* 2. Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (L. Jules) fils du précedent, fut relegué à Marseille, sous prétexte de l'y faire étudier: il y mourut & fut inhumé solemnellement. Il y a apparence qu'il fut le dernier de l'illustre famille des Antoines. * Tacite, *annal. l.* 4. *c.* 44. Bayle, *dict. crit.*

ANTOINE (Honoratus) tribun des prétoriens sous Galba, soûleva ses soldats contre Nymphidius, qui vouloit s'emparer de l'empire. Nymphidius accourut au bruit des mouvemens qu'il avoit excités, & fut tué l'an de J. C. 68.

ANTOINE, capitaine Romain, qui commandoit dans Ascalon pendant la guerre des Juifs, les défit en deux combats, & leur tua dix-huit mille hommes, l'an de Jesus Christ, 66. * Josephe.

ANTOINE, capitaine Romain, qui au siege de *Jota-*

par, étant allé dans des cavernes, pour en chasser quelques Juifs, qui s'y étoient refugiés, en trouva un qui le pria de lui sauver la vie, & pour assurance de sa foi de lui donner la main. Antoine la lui tendit sans se défier de rien, & en même tems le Juif lui donna un coup de poignard dans l'aîne, dont il mourut. * Josephe, *guerre des Juifs.*

ANTOINE (Marc-Antoine Julien) intendant de Judée, sous Vespasien, assista avec Tite au siege de Jerusalem. Peut-être est-ce cet Antoine Julien, qui, selon Minucius-Felix, en a écrit l'histoire, à moins que ce ne soit ANTOINE-JULIEN, qui étoit d'Espagne; & qui enseigna la rhetorique à Rome, vers le milieu du II. siecle. Ce dernier a laissé quelques écrits de sa profession, & il est cité avec éloge par Aulu-Gelle, dont il étoit contemporain. * Josephe, *de la guerre des Juifs.* Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 4.

ANTOINE (Lucius) gouverneur de la haute Germanie, sous Domitien, ne pouvant plus souffrir ces cruautés, & les railleries qu'il faisoit de lui, se revolta, se fit declarer empereur, & se saisit de l'argent qui étoit en dépôt pour le payement des troupes. Ce soûlevement fit grand bruit à Rome, & Domitien fit marcher avec soi tout le senat contre Antoine; mais il venoit d'être défait & tué par Lucius Maximus, selon Dion; ou par Appius Norbanus, selon le jeune Victor, l'an 89. de J. C. (Peut-être étoit-ce le même, qui portoit ces quatre noms; au moins on voit une lettre de Domitien à Lucius Appius Maximus, & une inscription rapportée par Onuphre, qui attribuë à Appius Maximus la gloire d'avoir achevé la guerre de Germanie.) Pendant que Maximus étoit aux mains avec Antoine, sur les bords du Rhin, les Allemands, qui venoient au secours du dernier, parurent sur les bords du fleuve; mais il s'étoit tellement enflé tout à coup, qu'ils ne purent le passer. La tête d'Antoine fut portée à Rome, & exposée publiquement. * Dion, *l.* 67. Onuphre. *Fast.* Tillemont, *hist. des emp. sous Domitien.*

ANTOINE (Primus) surnommé *Becco*, d'un mot gaulois qui signifie *le bec d'un coq*, nâquit à Toulouse, & fut condamné comme faussaire sous Neron. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne devînt un des plus grands capitaines de son siecle, au rapport de Corneille Tacite, & de ceux qui ont écrit l'histoire Romaine. La plus éclatante de ses victoires fut celle qu'il remporta pour Vespasien, sur l'armée de l'empereur Vitellius proche de Cremone, après qu'Attius Varus eut engagé temerairement le combat sans son ordre, le 19. Octobre de l'an 69. de J. C. Le même Tacite remarque qu'il n'étoit pas seulement courageux, mais aussi tres-éloquent & fort adroit pour se faire aimer du peuple & des soldats. * C. Tacite, *hist. l.* 2.

ANTOINE (Saint) ordre religieux sous la regle de saint Augustin. La principale maison de cet ordre est l'abbaye de S. Antoine de Viennois en Dauphiné. Les reliques de ce Saint furent portées d'Alexandrie à Constantinople. Josselin, qui est aussi appellé *Jacelin* & *Gozelin*, les porta de Constantinople en Dauphiné. Comme il possedoit plusieurs terres dans cette province, il déposa ce tresor dans celle de Châteauneuf de l'Albene, où il fut honoré pendant près de deux cens ans, jusqu'à ce que Guigues Didier, un des successeurs de Josselin, lui éleva vers l'an 1070. un mausolée. Les autres disent que Guillaume de la Mothe saint Didier commença cet ouvrage, & que Guigues son fils l'acheva; mais qu'ayant fait transporter ces reliques, le pape Urbain II. n'approuvant pas que des seculiers se donnassent cette liberté, ordonna aux religieux de Montmajour d'Arles, d'avoir soin de ces saintes reliques. Cette maladie que les Latins nomment *sacrée* & *sideration*, & les Grecs *sphacele* & *esthiomene*, faisoit alors d'étranges ravages. On implora le secours de S. Antoine; son intercession auprès de Dieu fut favorable à ceux que ce mal, que le peuple ignorant appella *feu de saint Antoine*, avoit frappés. Les malades qui occupoient continuellement les environs de l'église où étoient les reliques du Saint, toucherent de pitié Gasto ou Gaston, & Guerin son fils, gentilshommes voisins. Ils bâtirent l'an 1095. un hôpital pour y loger ces malheureux, qui souffroient de tres-grandes incommodités, exposés comme ils étoient à toutes les injures de l'air. Gasto & Guerin se dévoüerent au service des pauvres: leur exemple en gagna six autres, ensuite un plus grand nombre. Ce qu'Aimar Falcon exprime dans ces vers.

Gastonis voto, sociatis fratribus octo,
Ordo est hic cœptus, ad pietatis opus.

Ensuite ils établirent une forme d'institut, & en obtinrent l'approbation du pape. Depuis ce tems-là cette paroisse dite *la Mothe aux Bois*, a pris le nom du Saint qui y étoit honoré, & c'est aujourd'hui la petite ville de saint Antoine en Viennois. Ce qui n'étoit qu'un hôpital en son origine, est devenu une celebre abbaye chef d'ordre. Il a été gouverné durant près de 200. ans par dix-sept superieurs honorés de la qualité de maîtres & de commandeurs, jusqu'à Etienne III. mort en 1273. Aimon de Montagni, qui lui succeda, eut le premier le titre d'abbé. Il acquit la seigneurie & la jurisdiction temporelle de la ville de S. Antoine, & obtint l'union du prieuré de la grande église, à l'hôpital, ou à la maîtrise, comme on parloit alors. Cette église, où étoit le corps de S. Antoine, appartenoit aux religieux Benedictins de Montmajeur d'Arles en Provence. Le pape Boniface VIII. leur fit assigner, en forme de degrevement, treize cens livres de revenu annuel en fonds de terre: on leur accorda encore quelque portion des reliques de S. Antoine: ce qui fut depuis un sujet de grande querelle. Le même pape en 1297. érigea l'hôpital de S. Antoine en abbaye, & le declara chef de tous les autres hôpitaux. Aimon fit de nouveaux statuts, & affermit la regle de S. Augustin dans cet ordre, qui lui doit presque tout ce qu'il a de splendeur & de dignité. Il mourut en 1316. après avoir gouverné durant quarante-trois ans, heureux en tous ses desseins, cher aux princes, & venerable à tous les Chrétiens. Il a eu d'illustres successeurs, & sous eux l'ordre de S. Antoine s'est répandu par toute la Chrétienté. En 1561. les Huguenots prirent la ville de S. Antoine. L'abbaye fut ruinée, ses bâtimens brûlés, & ils n'en conserverent que l'église, pour y faire l'exercice de leur religion. Cette ville fut depuis prise & reprise par ceux de l'un & de l'autre parti. Ces malheurs arriverent sous le gouvernement de l'abbé Loüis de Langeac, qui commença la reparation de son abbaye en 1571. Les religieux de cet ordre portent sur leurs habits, qui est celui des prêtres seculiers, la figure de la lettre T. qui est le signe de la croix. La raison principale est que plusieurs ordres religieux, qui furent institués vers le même tems que celui dont nous parlons, prirent des croix d'une forme ou d'une couleur differente, pour se distinguer, & celle-ci est bleuë. Cet ordre a possedé dans tout le monde Chrétien plus de quarante commanderies generales, & sous celles-ci un grand nombre de commanderies particulieres. L'abbé de S. Antoine nommoit de plein droit aux commanderies generales, & les commandeurs generaux aux commanderies particulieres qui dépendoient d'eux. Plusieurs de ces commanderies ayant été ruinées, & depuis la reforme de 1630. ce qui restoit de ces benefices a été éteint, ils sont devenus des maisons regulieres, ausquels il est pourvû de superieurs par des élections triennales. * Aimar Falcon, *hist. Anton.* Sammarth. *Gall. Chr. st.* Chorier, *histoire du Dauphiné.* Le Mire, *orig. monast.* Hermant, *hist. des ordres religieux.* Consultez surtout le martyrologe Romain traduit en françois de M. l'abbé Châtelain, au 17. de Janvier, & la note qui y est ajoûtée, où il parle exactement de l'origine de cet ordre.

ANTOINE (Saint) ordre militaire en Ethiopie, mais dans l'empire du Prête-Jean. Il fut fondé, si l'on en croit quelques auteurs, l'an 370. par l'empereur Jean. S. Leon *le Grand* l'approuva, & il reçut de prodigieux accroissemens à la faveur d'une loi, qui ordonnoit à tous les chefs de famille de donner le second de leurs enfans à l'ordre lorsqu'ils en avoient trois. Rien n'est plus fabuleux que cet ordre. Il n'a jamais subsisté que dans l'imagination d'un Jean Baltasar, soi disant Ethio-

pien, dont l'ouvrage a été traduit en françois, & imprimé en 1632. Il est surprenant que d'habiles gens ayent confondu cet ordre avec celui dont on vient de parler. Ce qu'il y a de vrai, c'est que dans ce vaste empire il n'y a aucun prêtre qui ne soit religieux, & qui ne se dise de l'ordre de S. Antoine. Ils portent toûjours une croix de fer à la main; quelques-uns sont habillés de jaune, soit de peaux ou de toile de coton; les autres n'ont qu'une calotte jaune ou violette, selon les differens instituts d'où ils sont; car il y en a de l'institut de l'abbé Thecle Haimanot; d'autres de l'institut de l'abbé Eustase; & d'autres enfin qui sont comme des chanoines reguliers. * Ludolphe, *hist. Ethiop.* IV. vol. des lettres édifiantes des missions, & Marmol, *de l'Afrique.*

ANTOINE (saint) ordre militaire institué en Hainaut l'an 1382. par le comte Albert de Baviere. Les deux auteurs des annales de Hainaut, *chap.* 23. prétendent que dès l'an 1298. Boniface VIII. avoit institué un ordre de saint Antoine, par une bulle dont eux seuls font mention. Celui de Hainaut fut fondé à l'occasion d'une maladie qu'on appelle *feu saint Antoine*: ceux qui en étoient attaqués, alloient visiter une chapelle dediée au Saint, dans le bois d'Havré près de Mons; & beaucoup de gens s'en trouvant soulagés après ce pelerinage, le comte crut devoir donner une preuve éclatante de sa reconnoissance, par la création d'un ordre militaire, qui porteroit le nom de *S. Antoine*, & qui ne seroit composé que de gentilshommes, ou de gens du premier merite. On prétend que les premiers chevaliers se distinguerent par leur empressement à aller combattre les Infideles dans la Prusse & dans l'Afrique; mais l'ordre ne subsista pas long-tems. Il tenoit ses assemblées dans la chapelle d'Havré, où l'on établit en 1415. des religieux de saint Antoine, avec un hôpital pour recevoir les pelerins. La marque étoit un collier fait en forme de corde d'hermite, auquel pendoit un bâton à s'appuyer, & une petite cloche. * Aubert. Le Mire, *orig. ord. Equ. c.* 12.

ANTOINE (saint) instituteur de l'ordre Monastique, nâquit l'an 251. en Egypte, dans un village appellé *Coma*, que l'on croit être de la haute Egypte, près de la Thebaïde. Ses parens, qui étoient Chrétiens & d'une famille honnête & riche, eurent grand soin de l'élever dans la pieté. Il ne fut point instruit dans les belles lettres, & il ne sçavoit pas même lire, si l'on en croit Evagre & saint Augustin. Cependant saint Athanase, qui dit qu'il n'avoit point appris les lettres, suppose qu'il sçavoit lire, puisqu'il dit que dans sa jeunesse il s'appliquoit à la lecture. Il perdit à l'âge de 18. ans son pere & sa mere, qui lui laisserent de grands biens, & à sa sœur aussi. Mais après, Antoine ayant pris la resolution de quitter entierement le monde, il distribua ses heritages à ses voisins, vendit ses meubles, en donna le prix aux pauvres, & se retira dans la solitude vers l'an 270. Le lieu de sa retraite fut une cellule près de son village; il s'enferma ensuite dans un sepulchre plus éloigné; & enfin passa le Nil vers l'an 285. & se retira dans les ruines d'un vieux château, où il demeura près de 20. ans. Il fut contraint d'en sortir vers l'an 305. pour gouverner ceux qui venoient se mettre sous sa conduite. Ce fut alors que le nombre de ceux qui le venoient trouver s'augmentant tous les jours, on commença à bâtir dans les deserts plusieurs monasteres. Il sortit de sa solitude pendant la persecution de Maximin en 311. afin d'assister les Chrétiens, qui souffroient pour Jesus-Christ. La persecution étant finie, il s'en retourna à son monastere, où il fit quantité de miracles, qui lui attirerent une foule de personnes: ce qui l'obligea de se retirer dans le fond des montagnes, & d'y bâtir une cellule dans un petit monastere près du mont Colzim, à une journée de la mer Rouge. Il vécut long-tems dans cette solitude, d'où il sortoit neanmoins de tems en tems pour visiter ses anciens disciples; & fit en 335. un voyage à Alexandrie, à la priere de saint Athanase & des autres prelats Catholiques, pour la défense de la foi. Il fut toute sa vie fort zelé contre les Heretiques, & se declara fortement contre les Meletiens & les Ariens. On dit que la premiere resolution qu'il prit de se retirer, vint de ce qu'étant entré dans l'église, en méditant sur la vie des premiers Chrétiens, qui vendoient leurs biens pour en distribuer le prix aux pauvres, il entendit qu'on y lisoit l'évangile, où Jesus-Christ dit à un jeune homme qui étoit riche: *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez & me suivez, & vous aurez un tresor dans le ciel.* Dans sa premiere retraite, il imita quelques solitaires, qui ne s'étoient point écartés loin des lieux habités; il s'y appliqua à la priere & à la méditation des verités de l'évangile, & y fut attaqué de diverses tentations, qu'il surmonta par les austerités de sa vie & par un travail continuel. On rapporte que dans la seconde il fut fort mal-traité par les demons qui se presenterent à lui sous differentes formes affreuses, & le chargerent de quantité de coups. Après s'être entierement purifié dans sa troisiéme retraite, il fit quantité de miracles, & anima par son exemple & par ses discours ceux qui avoient embrassé la vie monastique. Il mourut la 19. année de l'empire de Constance, c'est-à-dire, l'an 356. de Jesus-Christ le 17. de Janvier, âgé de 105. ans. Il voulut que son corps fût enterré en secret dans la montagne où il s'étoit retiré. Il donna à S Athanase l'une de ses tuniques avec le manteau que ce Saint lui avoit donné autrefois, & l'autre tunique à S. Serapion evêque de Thmuis, dans la basse Egypte, & son cilice à deux solitaires qui étoient avec lui.

Quoiqu'il n'eût point d'étude, il laissa sept lettres écrites en langue égyptienne adressées à divers monasteres, traduites depuis en arabe, dont il ne nous reste qu'une version latine. On a rapporté dans sa vie une exhortation qu'il fit à ses moines, & les historiens ecclesiastiques font mention des lettres qu'il avoit écrites à l'empereur Constantin en faveur de saint Athanase. On lui attribuë encore une regle & un sermon, qui peuvent être de lui; mais les autres sermons, qui lui étoient attribués du tems de Trithême, sont certainement supposés. Sa regle même pourroit être suspecte, parce que les religieux du Levant ne la suivent point, & qu'on n'a pas de preuve qu'elle ait été jamais observée ailleurs que dans le monastere de S Memin d'Orleans. Il est vrai qu'entre ces religieux du Levant, il y en a qui se disent de l'ordre de S. Antoine, mais il n'y a point de difference entre eux, & les religieux de S. Basile, ou des autres ordres; ils pratiquent tous la même regle, les mêmes abstinences, les mêmes exercices spirituels, & leurs observances ont pour fondement les ascetiques de saint Basile.

La memoire de saint Antoine a été honorée peu de tems après sa mort dès le V. siécle. L'abbé Euthyme fit celebrer sa fête. L'église Grecque suivit bientôt son exemple; mais dans l'église Latine, on n'a commencé à établir son culte que vers le IX. siécle. On prétend que son corps qui avoit été caché par ses disciples, suivant sa volonté, a depuis été découvert; qu'il a été transferé à Alexandrie, & d'Alexandrie à Constantinople, où il y eut une église bâtie sous son invocation. On veut encore qu'il ait été transporté de Constantinople en Dauphiné, & on prétend en avoir des reliques dans plusieurs églises de France & d'Allemagne. On a la vie de saint Antoine composée par saint Athanase & traduite par Evagre. Il est constant par le témoignage des Anciens, que saint Athanase avoit écrit une vie de saint Antoine; mais quelques-uns ont douté que celle que nous avons fût de lui. Cependant les conjectures que l'on rapporte pour la revoquer en doute, sont foibles, & l'on n'en peut presque plus douter, depuis que le pere dom Bernard de Montfaucon nous en a donné l'original grec, dans sa nouvelle édition des œuvres de saint Athanase. * *Vie de saint Antoine*, par saint Athanase. Sanct. Hieronym. *de Script. eccles. c.* 88. & 126. Sanct. August. *l.* 8. *Confess. c.* 6. Cyrillus, *in vita Euthymii.* Sanct. Chrysostom. *Homil.* 8. *in Matth.* Socrate *l.* 4. Sozomene, *l.* 2. & 3. Rufin. l. 1. Sanct. Gregorius *Nazian. Orat.* 21. Honoré d'*Autun, de lumin. eccles. c.*89. Trithême. Bellarmin. *de Script. eccles.* Bollandus. Baronius, *in Annal. & Martyr.* Possevin, *Apparat. sacr.* Hermant, *Vie de saint Athanase.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs eccles. du IV. siécle.* Baillet, *vies des*

faints, mois de Janvier. Dom Bernard de Montfaucon, *vie de saint Athanase.*

ANTOINE, Disciple de saint Simeon *Stylite* & son imitateur, vivoit dans le V. siécle, vers l'an 460. sous l'empire de Leon I. Il écrivit la vie de ce Saint, que nous avons en latin, & on y trouve ces paroles dans le 7. chapitre, *Quidam autem juvenis adstitit ei, Antonius nomine, qui vidit & scripsit hec.* Il y a même apparence que c'est le même, dont parle Evagre. Theodoret a écrit la même vie. * Evagre, *l. 1. hist. eccles. c.* 23. Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 17.

ANTOINE DE PADOUE ou de PORTUGAL, (Saint) religieux de l'ordre de saint François, & *le Taumaturge* de son siécle, fils de *Martin* Bulhan ou Boüillan, & de *Marie* de Tevera, nâquit à Lisbonne l'an 1195. Il fut élevé dans la communauté des chanoines de la cathedrale de Lisbone; se retira ensuite dans la maison de saint Vincent des chanoines reguliers au fauxbourg de cette ville, où il mena une vie retirée & austere, & passa ensuite dans l'ordre de saint François, qui vivoit encore. Il quitta le nom de Ferdinand, qui lui avoit été donné au baptême, & prit celui d'Antoine. Il conçut le dessein de passer en Afrique, & s'embarqua pour y aller; mais le vaisseau sur lequel il étoit monté, ayant été repoussé par un coup de vent à Messine, il fut contraint de demeurer en Italie. Il y étudia la theologie, & y prêcha avec réputation. Il enseigna ensuite à Montpellier, à Toulouse & à Padouë, & convertit plusieurs personnes par ses prédications ferventes. Ses discours étoient souvent confirmés par des miracles. Le pape Gregoire IX le nommoit ordinairement l'*Arche du nouveau Testament, & le secret dépositaire des lettres sacrées.* Il s'arrêta long tems à Padouë, dont il a porté le nom. Sur la fin de sa vie, il s'opposa au relâchement que frere Elie vouloit introduire dans l'ordre de saint François, & se pourvut auprès du pape Gregoire IX. Il étoit alors provincial de la Romagne; mais il se démit de cette charge étant à Rome. Il revint à Padouë, où il mourut le 13. Juin 1231. âgé de 36. ans. L'année suivante le même pape Gregoire IX. le canonisa. Son corps est dans une chapelle de la magnifique église qui porte son nom. Cette chapelle est embellie de quantité de figures de marbre blanc, qui representent les principales actions de la vie du Saint, dont le corps est sous l'autel. Nous avons divers sermons de ce Saint, & quelques autres ouvrages qu'on a souvent publiés. Le pere Jean de la Haye, religieux du même ordre, & professeur en theologie, procura en 1641. une nouvelle édition de ses œuvres, qu'il ajoûta à celles qu'on attribuë à saint François. Il a commencé par mettre la vie, les éloges, & la bulle de la canonisation de saint Antoine de Padouë: *Sermones Dominicales Adventûs, Quadragesima, ac reliqui omnes de tempore. Sermones de Sanctis. Interpretatio vel Expositio mystica in sacram scripturam. Concordantia morales sacrorum bibliorum.* Ce dernier ouvrage est divisé en cinq livres, & la disposition en est tres-exacte. * Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Sponde, Bzovius & Rainald, *in annal. eccles.* Possevin. Le Mire. La Haye, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

ANTOINE, moine de Lerins, dans les V. & VI. siecles, né à Valerie, ville de Pannonie, sur les bords du Danube, fut élevé dans la pieté chrétienne par saint Severin, l'apôtre d'Autriche & de Baviere. Après la mort de ce Saint, arrivée en 482. il se retira près de l'évêque de Constance, son oncle paternel, qui le fit entrer dans le clergé. Les Barbares s'étant emparés de la Pannonie, il se retira, après la mort de son oncle, dans la Valteline, près d'un saint prêtre nommé *Marius.* De-là il s'enfuit dans les Alpes du côté du Milanez, où il trouva deux solitaires, avec lesquels il vécut, & continua après leur mort de mener la même vie, fuyant de solitude en solitude pour se cacher, quand il étoit découvert. Enfin, il alla se retirer dans le monastere de Lerins, où il ne vécut que deux ans, & mourut vers l'an 526. Son nom se trouve marqué au 28. Decembre dans le martyrologe Romain moderne, vie de ce Saint écrite par Ennodius. * Baillet, *Vies des Saints.*

ANTOINE II. surnommé *Cauleas*, patriarche de Constantinople, fut elû après Etienne, l'an 893. sous l'empire de Leon VI. dit *le Sage & le Philosophe.* Il n'oublia rien pour rétablir l'union dans l'église; mais il ne fut pas assez heureux pour en venir à bout. Il mourut l'an 895. Les Grecs l'honorent comme un Saint. Nicephore philosophe fit son oraison funebre, que nous avons dans Metaphraste, *ad diem* 12. *Febr.* * Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comment.*

ANTOINE III. de ce nom, *Studite*, fut fait patriarche de Constantinople dans le XI. siecle. En 974. on celebra un synode en cette ville; & le patriarche Basile, qui étoit un prélat de mauvaise vie, y fut convaincu de divers crimes, & déposé. On mit en sa place Antoine *Studite*, dont la probité étoit connuë. Il gouverna l'église avec assez de bonheur; mais craignant le tyran Bardas, qui s'éleva après Jean Zimisces, il abdiqua sa dignité sur la fin de l'an 976. Il ne mourut qu'en 983. où on lui donna pour successeur Nicolas, surnommé *Chrysoberges.* * Baronius, *in annal.* Curopalate, &c.

ANTOINE IV. dit *Caloger*, religieux, passoit pour homme de bien, & fut fait patriarche de Constantinople en 1388. Les Latins lui opposerent Angelo Corario de Venise. Antoine mourut en 1396. environ huit ans après son élection. * Genebrard & Onuphre, *in chron.* Sponde, Bzovius & Raynaldi, *in annal.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comm.*

ANTOINE, dit *Bek* ou *Beau*, évêque de Durham en Angleterre, puis patriarche de Jerusalem, étoit un prelat extrêmement magnifique. On l'éleva sur le siege de Durham, vers l'an 1283. & depuis en 1305. le pape Clement V. le créa patriarche de Jerusalem pour les Latins: ce qui n'étoit proprement qu'un titre. Les auteurs qui parlent de lui, ne sont pas tous d'un même sentiment; les uns le considerent comme un prelat zelé & sçavant, qui avoit écrit divers ouvrages; les autres l'accusent de vanité & de mauvaise foi. Il mourut vers l'an 1310. ou 1311. * Leland & Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Dunelm.* Sponde. Bzovius, &c.

ROIS ET PRINCES DE CE NOM.

ANTOINE roi de Navarre, nommé auparavant duc de Vendôme, fils de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, & de *Françoise*, fille de *René* duc d'Alençon, épousa *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, fille de *Henri* II. du nom, roi de Navarre, & de *Marguerite* de Valois, sœur de *François* I. roi de France. Après la mort du roi Henri II. en 1559. il voulut prendre dans les affaires le rang qui étoit dû à sa naissance, & il assista au sacre de François II. où en qualité de premier prince du sang, il representa le duc de Bourgogne; mais la reine Catherine de Medecis craignant de voir diviser son autorité, & poussée par la faction des Guises, trouva moyen de l'éloigner de la cour sous un prétexte honorable; sçavoir de conduire sur les frontieres d'Espagne, la princesse Elisabeth de France, qui par la paix du Cateau-Cambresis venoit d'être promise à Philippe II. roi d'Espagne. On y amusa par de feintes negociations le roi de Navarre, qui rebuté de tous les obstacles qu'on lui opposoit à la cour, se retira dans sa principauté de Bearn; tandis que le prince de Condé son frere, plus entreprenant que lui, se mettoit à la tête des Huguenots & des Mécontens. Ce dernier, qui avoit été arrêté aux états d'Orleans, étoit sur le point de perdre la vie, lorsque la mort imprévûë de François II. lui fit rendre la liberté, & attira à la cour le roi de Navarre, qui fut declaré lieutenant-general du royaume, pendant la minorité de Charles IX. L'année suivante, s'étant reconcilié avec la reine regente, il se détacha entierement du parti des Huguenots, & de leur créance, pour embrasser la religion Catholique, & forma avec le duc de Guise, & le connétable de Montmorency, cette union appellée par les Huguenots le *triumvirat.* En 1562. la guerre s'étant allumée entre les deux partis, il commanda l'armée au siege de Roüen, où il fut blessé dans la tranchée d'un coup de mousquet à l'épaule gauche. Lorsque la ville fut

prise, il s'y fit porter dans son lit, sur les bras de ses Suisses; & y entra victorieux par la brèche. Sa playe n'étoit pas mortelle; mais les entretiens assidus d'une demoiselle, dont la reine se servoit pour attirer ce prince dans ses filets, lui échaufferent le sang; & son inquietude l'ayant porté à se mettre dans un bâteau sur la Seine, pour remonter à Paris, il fut saisi d'un frisson, & d'une sueur froide, signe d'une mort prochaine. En effet, le bâteau s'étant arrêté à Andeli, il y rendit le dernier soûpir le 17. jour de Novembre 1562. & le 24. de sa blessure. Les historiens nous le dépeignent comme un prince voluptueux & timide, & flottant jusqu'à sa mort dans les doutes de la religion; mais il est sûr qu'il mourut Catholique. On ne put jamais le porter à repudier Jeanne d'Albret sa femme, quoiqu'on lui representât qu'il le pouvoit faire, parce qu'elle étoit heretique, & que d'ailleurs on lui promit de lui faire épouser la reine Marie Stuard, veuve de François II. qui lui pouvoit apporter le royaume d'Ecosse; & même celui d'Angleterre, dont elle étoit la plus prochaine heritiere. On lui faisoit encore esperer que le roi d'Espagne lui cederoit l'isle de Sardaigne. Mais Strada avouë de bonne foi, que toutes ces esperances étoient vaines & sans fondement; qu'il n'étoit pas vrai-semblable, que le cardinal de Granvelle ignorât que la diversité de religion ne suffisoit pas pour repudier une femme, & en épouser une autre; qu'il y avoit encore moins d'apparence que le roi d'Espagne consentît que le royaume d'Ecosse échût à un prince, dont il eût dû craindre toutes choses pour la Flandre, si une fois il se fût rendu maître de toute l'isle; & que tout ce qui regardoit la Sardaigne, qui étoit un royaume plus grand & plus riche que la Navarre, & d'où ce prince auroit pû incommoder Naples & la Sicile, Philippe II. n'avoit pas accoûtumé de prodiguer de la sorte des royaumes. * Strada, *hist. de Flandres*. D'Avila, *guerres civiles*. Mezeray.

ANTOINE roi titulaire de Portugal, prieur de Crato, de l'ordre des chevaliers de saint Jean, eut pour pere Louis II. fils d'EMMANUEL roi de Portugal, ayeul de dom SEBASTIEN, & en cette qualité fut l'un des prétendans à la couronne de Portugal, après que le même Sebastien eut été crû mort. Bien que Philippe II. roi d'Espagne, pour exclure Antoine de la couronne, le voulût faire passer pour bâtard, toutefois par arrêt prononcé par Emmanuël Elmada, évêque d'Algarve, commissaire élû en cette cause, il fut declaré legitime, & on décida qu'Yolande Barbosa sa mere avoit été épousée dans toutes les formes par l'infant Loüis. Cela se fit après la bataille de Maroc, où se perdit le roi dom Sebastien, & où Antoine même, que les Portugais nomment dom Antonio, avoit été compté entre les morts. Ce dernier tâcha de maintenir ses droits, pour succeder à Henri cardinal, & archevêque d'Evora son oncle, qui fut élû roi; mais le cardinal craignant d'un côté que dom Antoine ne le depossedât, comme fils de Loüis qui étoit l'aîné; & de l'autre, gagné par les émissaires d'Espagne, fit jetter au feu l'arrêt dont nous venons de parler, & toutes les pieces justificatives de la naissance du prince Antoine. Cela n'empêcha pas qu'après la mort de Henri, le peuple & la plus grande partie de la noblesse, qui aimoient Antoine, ne se missent en devoir de lui conserver son droit. Il fut proclamé roi, fut reçu dans Lisbone, prit possession du palais & de l'arsenal, disposa des charges, & fit les autres fonctions de la royauté. Le roi d'Espagne, fit marcher aussi-tôt une puissante armée sous le commandement du duc d'Albe, & Antoine qui n'avoit pas de forces égales, envoya chercher du secours en France. Mais à cause des guerres civiles qui agitoient alors ce royaume, il n'en remporta que des esperances qui aboutirent à un secours tres foible, en comparaison des forces d'Espagne. Antoine s'étant trouvé en personne à la journée d'Alcaçar, malgré toutes les marques qu'il y donna de son courage, fut pris & mis d'abord à la chaîne; mais par l'adresse d'un esclave qui avoit été autrefois à son pere, & qui cacha ce qu'il étoit, il fut mis en liberté, & revint en Portugal après la mort du roi Henri son oncle. Philippe II. ayant amassé de grandes forces, sous la conduite de Ferdinand de Tolede, duc d'Albe, défit Antoine avec ses partisans dans un fauxbourg de Lisbone, & s'empara ensuite sans resistance de cette capitale du royaume. Sanche d'Avila poursuivit jusqu'aux frontieres de Galice, ce malheureux prince, qui se voyant hors de défense, se jetta dans un vaisseau pour passer en France; mais le vent & la marée lui étant contraires, & se voyant sur le point d'être pris, il se travestit en matelot, pour se sauver dans un esquif. Il fut contraint ensuite de se déguiser en moine, & demeura caché pendant huit mois en divers endroits, sans que personne le decelât, quoique le roi d'Espagne eût promis 80000. ducats à qui le livreroit. On tient même qu'il étoit dans Lisbone, dans le tems que Philippe II. y sejourna, & qu'encore qu'il y fût vû de plusieurs de ses amis, & que l'espoir d'une si grande somme pût tenter bien des gens, jamais les Espagnols n'en eurent le moindre vent: exemple memorable de la fidelité des Portugais, & de l'affection qu'ils ont pour le sang de leurs rois. Enfin Antoine ayant trouvé moyen de s'embarquer sur un navire Flamand, par le moyen d'une pauvre femme, il passa en Hollande, de Hollande en France, & de France en Angleterre, ayant tenté la fortune à diverses reprises, & essayé de recouvrer ses états. Il mourut à Paris le 25. d'Août l'an 1595. âgé de 64. ans, & le 16. de sa retraite, recommandant ses enfans à Henri *le Grand*, auquel il transporta tous les droits qu'il avoit sur la couronne de Portugal. Il ne laissa que deux fils qui furent EMMANUEL & *Christophle*. Ce dernier fit les voyages d'Afrique & d'Italie, puis se retira en France l'an 1601. & mourut à Paris au couvent des Cordeliers en 1638. EMMANUEL son aîné ayant cherché un asyle aux Pays-Bas, épousa l'an 1597. *Emilie* de Nassau, fille de *Guillaume* I. prince d'Orange, & sœur de ces heros Maurice & Frederic Henri, ausquels les Provinces-Unies doivent la liberté & la souveraineté dont elles joüissent à present. *Voyez* sa posterité à l'article de PORTUGAL.

ANTOINE de Bourgogne, duc de Brabant, de Lothier, du Luxembourg, & de Limbourg, marquis du saint empire, second fils de PHILIPPE II. dit *le Hardi*, duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Flandres, nâquit en 1384. & eut en partage les duchés de Brabant & de Lothier, dont il prit possession au mois de Decembre de l'an 1406. Il eut part aux factions des maisons d'Orleans & de Bourgogne, qui furent si funestes à l'état, sous le regne de Charles VI. & il prit le parti de Jean, dit *Sans-peur*, son frere. Depuis il se trouva à la bataille d'Azincourt, & il y fut tué le 25. Octobre 1415. Son corps fut enterré à Furnes, où l'on voit encore son épitaphe. *Voyez* ses alliances & sa posterité à l'article de BOURGOGNE.

ANTOINE duc de Lorraine & de Bar, troisiéme fils de RENE' duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldres sa deuxiéme femme, nâquit le 4. Juin de l'an 1489. & fut élevé à la cour du roi Loüis XII. qu'il suivit en Italie. En 1509. il se trouva à la bataille d'Agnadel, se signala en celle de Marignan l'an 1515. & en diverses autres occasions. En 1525. les paysans de l'Alsace & de l'évêché de Strasbourg s'étant revoltés, il les fit rentrer dans leur devoir: ce qui lui acquit beaucoup de reputation. Il mourut le 14. Juin de l'an 1544. laissant posterité rapportée à l'article de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

ANTOINE de Bourbon, comte de Moret, fils *naturel* d'HENRI *le Grand*, roi de France, né en 1607. de *Jacqueline* de Beüil, appellée la comtesse de Moret, fut legitimé par lettres du roi données à Paris en 1608. & fut pourvû des abbayes de Savigni, de saint Etienne de Caën, de Signi & de saint Victor lès Marseille. Depuis il suivit le parti des Mécontens dans le royaume, & fut tué d'une mousquetade qu'il reçut au combat de Castelnaudari, le 1. jour de Septembre de l'an 1632. âgé de 25. ans. C'étoit un jeune prince de grande esperance, dit un auteur moderne, que les mauvais conseils perdirent. On a prétendu que s'étant sauvé de la bataille de Castelnaudari, il s'étoit retiré dans un hermitage en Anjou, où il avoit fini saintement ses jours, l'an 1691. sous

fous le nom de *frere Jean-Baptiste*; mais il faudroit d'autres preuves, pour appuyer un fait aussi singulier que celui-là. * *Vie de frere Jean-Baptiste.*

ANTOINE, *bâtard* de Bourgogne, surnommé *le Grand*, seigneur de Beures & de Vassi, comte de saint Menehoud, de Grandpré, de Guines, de Château-Thierry, & chevalier des ordres de saint Michel, & de la toison d'or, fils de PHILIPPE *le Bon* duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Prulles sa maîtresse, nâquit l'an 1421. & donna si souvent des témoignages de conduite & de bravoure, qu'il merita d'être surnommé *le Grand*. Il passa avec Baudoüin son frere en Barbarie, où il fit lever le siege que les Maures avoient mis devant la ville de Ceuta; & à son retour en France, il servit le duc de Bourgogne en la guerre contre les Liegeois, & en celle contre les Suisses, où il commandoit en 1476. l'avant-garde au combat de Grandson; & l'année d'après il fut fait prisonnier à la bataille de Nanci. Depuis, il servit le roi Louis XI. qui lui donna les comtés de Grandpré, de Château-Thierry, Passavant, & Châtillon-sur-Marne. En 1478. Charles VIII. le fit chevalier de saint Michel: il l'étoit déja de la toison d'or, dès l'an 1456. Le roi Charles lui donna aussi en 1486. des lettres de legitimation. Il mourut en 1504. âgé de 83. ans. *Voyez* sa posterité à l'article de BOURGOGNE. &

ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont de Guise, baron de Joinville, &c. surnommé l'*Entrepreneur*, étoit fils de FERRY de Lorraine, I. du nom, surnommé *le Courageux*, & de *Marguerite* de Joinville. Ce FERRY étoit fils puîné de JEAN duc de Lorraine, & frere de *Charles* I. lequel étant mort en 1430. ne laissa que des filles. *Isabeau*, qui étoit l'aînée, épousa *René* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. & lui porta le duché de Lorraine. Antoine comte de Vaudemont s'y opposa. Il prétendoit que ce duché étoit fief masculin, affecté aux seuls mâles; & qu'étant le propre neveu du duc Charles, il étoit le seul qui lui devoit succeder. Pour faire valoir ses prétentions, il prit les armes, & se moqua de la décision de l'empereur Sigismond, lequel étant en 1434. au concile de Bâle, avoit prononcé en faveur de René. Il s'étoit fortifié du secours de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne; & ayant attaqué les troupes de René, il les défit, & le prit lui-même prisonnier à la bataille de Bullegneville le 2. Juillet de l'an 1431. Il envoya son prisonnier à Dijon, d'où il ne sortit que sous de rudes conditions, l'une desquelles regardoit le mariage d'Yoland, fille de René, avec Ferry, fils d'Antoine, qui fut depuis accompli en 1444. à Nanci en presence du roi Charles VII. Antoine, comte de Vaudemont, mourut l'an 1447. *Voyez* ses alliances & sa posterité à l'article de LORRAINE.

HOMMES DE LETTRES.

ANTOINE de BUTRIO, jurisconsulte, *voyez* BUTRIO.

ANTOINE DE PARME, religieux de l'ordre de Camaldoli, en devint prieur general & composa plusieurs sermons, si l'on en croit Trithème. Augustin de Florence ajoûte qu'il gouverna son ordre depuis 1410. jusqu'en 1419. qu'il fut fait évêque de Ferrare; & Leandre Alberti dans sa description d'Italie, après avoir loüé son érudition & son habileté dans la langue grecque, dit qu'il en donna des preuves au concile de Constance où il assista. Il est étonnant qu'on ait pû avancer tant de choses fausses à l'égard d'un même homme. On a la liste de tous les abbés & de tous les generaux d'ordres religieux qui assisterent au concile de Constance, & Antoine ne s'y trouve point, ce qui pourroit bien faire croire qu'au lieu d'Antoine, il faut lire Ambroise de Camaldoli, celebre religieux de ce tems-là, qui à la verité n'est pas nommé dans le concile; mais aussi ne devoit-il pas l'être, n'étant encore que simple religieux: cependant tout le monde a suivi le texte de Leandre Alberti sans examen. Il est certain d'ailleurs qu'Antoine de Parme n'a pû être évêque de Ferrare au commencement du XV. siecle, parce qu'on sçait que Pierre Boyardo tint ce siege depuis 1401. jusqu'en 1431. où il eut étant encore vivant pour successeur Jean de Tossignano, & ainsi ce qu'on lit dans Trithême des sermons du Camaldule pourroit bien paroître douteux. En effet, quoiqu'on les trouve dans plusieurs manuscrits, il n'y en a aucun où ils soient attribués au Camaldule; mais il y en a plusieurs où ils paroissent sous le nom d'Antoine Azari de *Parme*, religieux Dominicain, qui vivoit vers l'an 1314. Ces sermons furent imprimés dès l'an 1482. à Cologne, & il en a été fait une autre édition en 1515. à Paris. L'auteur y fait voir beaucoup de sagesse, & d'attention à développer le sens litteral & le sens moral des Evangiles. Son stile est net, mais negligé, & même peu supportable: on voit qu'il avoit mis à la hâte en latin ce qu'il devoit prononcer dans sa langue naturelle. * Echard, *script. ord. Præd.*

ANTOINE BALOCHE, du diocese de Verceil, religieux de l'ordre des freres Mineurs, vivoit sur la fin du XV. siecle. On a de lui un Carême des douze excellences de la foi de Jesus-Christ, imprimé à Venise en 1529. & à Lyon en 1594. un traité des vertus, imprimé à Haguenau l'an 1513. & un carême manuscrit, des fruits éternels du saint Esprit. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XV. siecle.* Il y a un ANTOINE de Genes, Augustin, auteur d'un traité de figures de morale, & de sermons, qui a vécu jusques vers l'an 1420.

ANTOINE de ROSELLIS, *voyez* ROSELLE.

ANTOINE de PALERME ou le PANORMITAIN, natif de Palerme en Sicile, & issu de la famille de *Beccatilli*, illustre depuis long tems à Bologne, fut l'un des habiles hommes du XV. siecle. Il alla offrir ses services à Philippe duc de Milan, duquel il fut reçu avec bonté, & se ressentit aussi de la liberalité de ce prince, auquel il enseigna l'histoire. Il fit outre cela des leçons publiques qui lui valurent 800. écus de pension. Il passa ensuite au service d'Alfonce d'Aragon, roi de Naples, dont il fut secretaire & principal homme d'étude, ce que ce prince recompensa par des lettres de naturalité & de bourgeoisie Napolitaine, & par la dignité de président en la chambre royale. Il l'employa aussi dans des affaires d'état, tant à cause de son habileté, qu'à cause de la reputation de sa sagesse. Ce même monarque le député aux Venitiens l'an 1451. pour leur demander l'os du bras de Tite-Live, ce qu'ils lui accorderent. Panormita avoit tant de veneration pour cet ancien écrivain, qu'il vendit une terre qu'il avoit pour acheter un des exemplaires de son histoire, écrit de la main de Poggio Florentin, dont il paya 120. écus, & que Poggio avoit vendu pour acheter une métairie près de Florence. Au reste Antoine de Palerme étoit le meilleur poëte de son tems; aussi reçut-il de l'empereur Sigismond la couronne poëtique selon les anciennes ceremonies. D'ailleurs il entendoit la jurisprudence, écrivoit bien en prose, & étoit bon orateur. Il eut de grands démêlés de litterature avec Laurent Valla; & dans cette dispute ils ne garderent ni l'un ni l'autre les mesures des honnêtes gens qui disputent, car ils se dirent mutuellement beaucoup d'injures, dont leurs ennemis communs se divertirent. Panormita survécut le roi son maître, mort en 1458. L'on ne sçait point positivement l'année de la sienne: il y a beaucoup d'apparence que ce fut après l'an 1460. Jovien Pontanus *in dialogo Antonius*, semble nous insinuer qu'il ne mourut que vers l'an 1478. presque en même tems que Theodore *le Grec*. Or, l'on ne doute pas que ce Theodore ne soit Theodore *de Gaza*, mort en 1478. On imprima à Venise en 1453. cinq livres de Panormita, deux harangues & quelques vers. Il avoit fait aussi des apophtegmes & quelques faits memorables d'Alfonce, roi d'Aragon & de Naples: *De dictis & factis Alfonsi regis Aragonum*, que ce prince recompensa par un present de mille écus. Cet ouvrage a été imprimé depuis avec un pareil recüeil d'actions & de sentences semblables à celles d'Alfonce faites ou dites par d'autres princes, & recüeillies par Enée Silvius. A l'âge de 79. ans il épousa une fille nommée Laura Arcellia, qu'il avoit aimée tendrement, & de laquelle il eut plusieurs enfans. On dit que se sentant malade à l'extrémité, il composa lui même son épitaphe en ces termes:

Quærite Pierides alium qui ploret amores :
Quærite qui regum fortia facta canat :
Me Pater ille ingens, hominum sator atque redemptor
Evocat, & sedes donat adire pias.

* Paul. Jovius, *in elog. c.* 12. Vossius, *de hist. Lat. l.* 3. *c.* 7. Le Mire, *in Aug. &c.* Bayle, *diction. critiq.*

ANTOINE TUDERTIN, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Todi, ville d'Ombrie, en latin *Tuder*, florissoit dans le XV. siecle, vers l'an 1460. Il sçavoit les langues, les belles lettres, & laissa divers ouvrages, entre autres des traductions de quelques vies de Plutarque. Leandre Alberti en parle ainsi : *Antonio, huomo molto letterato, così nel latino come nel greco, come chiaramente se può vedere nell' opere da luy scritte, & transferite di greco in latino, & massimamente il alcune vite de Plutarco.* * Leand. Alberti. *descript. Ital.* Vossius, *lib.* 3. *de hist. lat. c.* 7.

ANTOINE GALATHE'E, philosophe, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Galatina, village d'Italie, dans le pays des Salantins ou terre d'Otrante; étoit philosophe, medecin, poëte, geographe, & vivoit dans le XV. siecle. Il dit que ses parens étoient des prêtres Grecs, qui l'avoient élevé avec un grand soin dans la connoissance des langues, & dans les belles lettres. Il étudia à Nardo, qui est une ville épiscopale dans la terre d'Otrante, & il continua ailleurs avec beaucoup de succès. Hermolaüs Barbarus en 1480. lui dédia la traduction de la paraphrase de Themestius en VIII. livres; & les sçavans de son tems le consultoient sur toutes les difficultés. Il composa des vers latins & italiens, des questions physiques, & une description de la Japygie, qui comprend une partie de la terre d'Otrante. Paul Jove témoigne que cet ouvrage peut être comparé à ce que les anciens ont de plus délicat en ce genre. Nous avons encore de sa façon une description de Gallipoli, qu'il dédia à Sannazar; une méthode pour l'étude de la philosophie, qu'il intitula : *de optimo genere philosophandi*, & d'autres ouvrages tres-estimés. Sur la fin de sa vie il fut tourmenté de la goutte. Pour se divertir, il composa l'éloge de la goutte, sous le titre de *Laudatio podagræ.* Il y a apparence qu'il mourut avant l'an 1490. * Paul Jove, *in elog. c.* 119. Leand. Alberti, *descr. Ital.* Vossius. *de hist. Lat.* Castellan. *in vit. med.*

ANTOINE (*Nebrissensis*) ou de LEBRIXA, est un de ceux à qui l'Espagne a le plus d'obligation, par rapport aux lettres. Il étoit de Lebrixa, bourg d'Andalousie, sur le Guadalquivir, appellé *Nebrissa* par les Latins. Il en prit le nom, & se fit appeller *Aelius Antonius Nebrissensis*. L'amour que les gens de lettres avoient alors pour l'antiquité, leur fit prendre des noms anciens. Pontanus changea celui de Jean en *Jovianus*; Valerianus prit celui de *Pierius*, pour Petrus; & Antonius de Lebrixa ajoûta celui d'*Aelius* au sien. Il étoit né l'an 1444. de Jean Martinez de Cala, & de Catherine de Xarana, gens de mediocre condition; & on connut dès ses plus jeunes années qu'il avoit une grande inclination pour les lettres. En effet, la providence sembloit l'avoir fait naître pour chasser la barbarie de son pays, & pour y faire refleurir les sciences. Il étudia à Salamanque, & étant allé en Italie, il s'arrêta dans l'université de Bologne, où il acquit des connoissances universelles, qui le firent passer dans la suite, non seulement pour un docte grammairien, mais encore pour le plus sçavant homme de son tems. Outre les langues & les belles lettres, il sçavoit encore les mathematiques, la jurisprudence, la medecine & la theologie. Lorsqu'il fut de retour en Espagne, il fut employé dans l'université de Salamanque, où il enseigna pendant l'espace de vingt-huit ans, ou environ. Mais depuis, ayant eu quelque sujet de se plaindre des directeurs de cette université, il se donna au cardinal Ximenez, qui fut bien-aise d'attirer un homme de cette reputation dans son université d'Alcala. Il y enseigna jusqu'à sa mort, & travailla à l'édition de la bible polyglotte. Il fut aussi historiographe du roi ; & en 1509. il publia deux decades de l'histoire de Ferdinand & d'Isabelle, que nous avons dans le premier volume du recüeil des historiens d'Espagne, imprimé, sous le titre d'*Hispania illustrata.* Ce ne fut pas le seul de ses ouvrages il avoit déja enrichi le public de divers autres de grammaire ; comme d'un dictionnaire, & de diverses methodes pour la langue latine, pour la grecque & pour l'hebraïque. Il fit des commentaires sur plusieurs auteurs anciens; comme sur Virgile, sur Perse, sur Juvenal, sur Pline, &c. une rhetorique tirée d'Aristote, de Ciceron & de Quintilien; des traités des poids, des mesures, des nombres, &c. des anciens; une cosmographie; divers pieces en vers; *Latina vocabula juris civilis vocibus Hispanis interpretata*; *Lexicon juris civilis*; *Lexicon artis medicamentaria*; *De litteris hebraïcis*; *Quinquagena tres locorum sacræ scripturæ, &c.* & mourut d'apoplexie le 11. Juillet de l'an 1522. âgé de 77. ans. Il avoit épousé à Salamanque *Elisabeth* de Solis, & il en eut six fils & une fille, mariée à *Jean* Romero. Elle sçavoit la langue latine, & composoit de bons vers. Ses fils étoient aussi sçavans. * Erasmus, *in Ciceron.* Paul. Jovius, *in elog. c.* 64. Alphonse Garsias Matamore, *de erud. Hispan. & de Acad.* Martin Ivarra. Ledesma. Balthasar de Gadea & Aranda, *in vita Antonii Nebriss.* André Scottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Vasæus Marinæus. Le Mire. Nonius. Merula. Vossius. Mariana. Alvarez. Gomez, &c.

ANTOINE de Messine, peintre fameux, fut ainsi nommé de la ville de Messine en Sicile, dont il étoit natif. Lorsqu'il eut vû quelques tableaux peints à l'huile par Jean Van-Eick, autrement Jean de *Bruges*, Flamand, dont les couleurs étoient extrêmement vives, & ne s'effaçoient point à l'eau, il eut la curiosité d'apprendre ce secret, & alla à Bruges en Flandres trouver l'inventeur de cet art. Il apprit de lui l'art d'employer les couleurs avec l'huile de noix & de lin; & après la mort de Jean de *Bruges*, il retourna en Sicile, d'où il passa à Venise. Il y mourut, & l'on y voit une épitaphe qui contient son éloge, où il est marqué, que c'est lui qui a enseigné le premier en Italie le secret de peindre à l'huile. Il florissoit vers l'an 1430. Un certain Dominique, peintre Venitien, lia amitié avec lui, & apprit ce secret, qu'il communiqua à André Castagno. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

ANTOINE, Sicilien, a rendu son nom illustre par la hardiesse qu'il eut de mettre le feu à l'arsenal de Gallipoli, en 1475. C'étoit un jeune homme, qui étoit tombé entre les mains des Turcs, à la prise de l'isle de Negrepont par Mahomet II. S'étant échappé, il vint se presenter à Pierre Mocenigo, general de la flotte des Venitiens, qui étoit alors au port de Napoli de Romanie dans la Morée, pour lui donner avis qu'il sçavoit le moyen de brûler les vaisseaux du grand seigneur, qui s'étoient retirés à Gallipoli avec tout leur armement; & que pour executer ce dessein, il ne demandoit qu'une barque & quelques compagnons hardis & fideles. Mocenigo ayant loüé son courage, lui donna ce qui lui étoit necessaire. Antoine charge sa barque de fruits, passe les Dardanelles, & feignant d'être marchand, s'applique pendant le jour à debiter ses fruits. Vers l'heure de minuit, il s'approche adroitement de l'arsenal, & y met le feu. L'incendie ayant fait accourir un grande foule de monde, il ne put achever son dessein, qui étoit de brûler aussi les vaisseaux; & se voulant sauver par le detroit de Gallipoli, il vit que les flammes, qui s'étendoient de tous côtés, avoient gagné sa barque: ce qui le força de se retirer dans un bois proche de la côte, où il se cacha avec ses compagnons. Mais les Turcs ayant vû sa barque coulée à fond & les fruits flottans sur les eaux, ne douterent point que ce ne fût lui qui eut fait le coup. Ils le chercherent, & l'ayant trouvé dans le lieu le plus épais de la forêt, ils le menerent devant le grand seigneur, qui lui demanda ce qui l'avoit porté à faire une si méchante action. Antoine répondit fierement que son dessein étoit de ruiner les forces de l'ennemi commun des Chrêtiens; & qu'il auroit souhaité lui mettre le poignard dans le sein, comme il avoit mis le feu à son arsenal. Mahomet admira cette generosité semblable en quelque façon à celle de Mutius Scevola; mais il n'imita pas le roi Porsenna; & bien loin de le renvoyer sans lui

faire du mal, il le fit scier avec ses compagnons par le milieu du corps. La republique de Venise ne pouvant recompenser celui qui lui avoit rendu un service si considerable, donna une bonne pension à son frere, & maria sa sœur fort avantageusement. * Sab. *liv.* 9. *dec.* 3.

ANTOINE de Sienne, ou de la Conception, religieux de l'ordre de S. Dominique, *cherchez* CONCEPTION.

ANTOINE (Liberalis) celebre rheteur Latin, vivoit dans le I. siecle, vers l'an 48. ou 50. depuis la naissance de Jesus-Christ. Il fut l'ennemi declaré de Palemon de Vicence, grammairien & rheteur. Liberalis demeuroit à Rome sous l'empire de Neron. * Sanct. Hieronym. *in chron.* Eusebius, *ad ann.* 2064.

ANTOINE DE GODIS (Henri) de Vicence, a été un celebre Jurisconsulte, qui fut estimé à Venise, où il parut avec éclat dans le barreau. On dit que les Juifs de cette ville lui donnerent dix mille écus d'or, pour plaider une seule fois en leur faveur. Antoine de Godis vivoit au commencement du XIV. siecle, vers l'an 1313. Il a écrit divers ouvrages de droit, & une histoire de Vicence. * Jean-Baptiste Pajarini, *l.* 6. *hist. Vicent.* Joan. Imperialis, *in Musæo hist. &c.*

ANTOINE RAMPEGOLI ou AMPIGOLI ou de GENES, *cherchez* RAMPEGOLI.

ANTOINE Augustin, *cherchez* AUGUSTIN Antoine.

ANTOINE Fitzherbert, *cherchez* FITZHERBERT.

ANTOINE de Yepes, *chrechez* ANTONIO.

ANTOINE Diogene, *cherchez* DIOGENE.

ANTOINE surnommé *Melissa*; car Melissa n'est pas le nom propre d'Antoine, comme quelques auteurs l'ont cru; mais un surnom, qui lui a été donné pour marquer qu'il avoit recüeilli les beaux endroits de plusieurs auteurs, comme les abeilles recüeillent leur miel de diverses fleurs; car *Melissa* en grec, signifie *une abeille*. Antoine étoit un moine Grec. Il est auteur d'un traité en deux livres, intitulé *Libri duo locorum communium, seu sententiarum, de virtutibus & vitiis*, imprimé à Paris en 1575. & en 1589. il se trouve aussi dans la bibliotheque des peres, *tom.* 5. *édition de Paris*, pag. 878. C'est un ouvrage qu'il a recüeilli des saints peres, selon le goût du IX. & du X. siecles. Peut-être qu'Antoine a vécu en ce tems-là, ou peu après. On le croit aussi auteur de quelques sermons, que Trithême, Simler, & d'autres ont attribués à saint Antoine *le Grand*. Conrad Gesner ayant trouvé l'ouvrage de ce religieux Grec, avec celui d'un autre moine nommé *Maxime*, le fit imprimer l'an 1546. à Zurich, avec sa traduction, & celle de Jean Ribittus de Savoye, sous ce titre: *Sententiarum, sive capitum theologicorum, præcipuè ex sacris & profanis libris, tomi tres, per Antonium & Maximum monachos olim collecti.* Le même Gesner avoit aussi traduit les lieux communs d'Antoine, imprimés à Francfort l'an 1581. * Bellarmin. *De script. eccles.* Jacques de Billi, *in observ. ad epist. Isidor. Pelus.* Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Jean Maria, *in Ind. expurg.* Guilielm. Cave, *scriptorum ecclesiasticor. Histor. litteraria*, *pag.* 580.

ANTOINE Musa, medecin, *cherchez* MUSA.

ANTOINES (*Antonii*) famille illustre de Rome, que les genealogistes fabuleux faisoient descendre d'Anton, fils d'Hercule. L'histoire Romaine cite des Antoines de famille patricienne avec le surnom de *Merenda*; & d'autres Antoines de famille plebeïenne, qui ont été posterieurs aux autres, & qui se sont rarement servis de surnom. Peut-être sont-ce deux familles differentes, ou plûtôt ce sont deux branches d'une même famille, qui de patricienne a pu devenir plebeïenne: changement qui n'est pas sans exemple. Quoi qu'il en soit, les patriciens, dont les historiens font mention, sont, Titus Antonius Merenda, qui fut l'un des Decemvirs, cassés avec Appius Claudius, & Sp. Oppius leurs collegues, l'an de Rome 304. & avant J. C. 450. Il s'exila volontairement, & perdit ses biens, qui furent confisqués. Q. Antonius Merenda fut tribun militaire, l'an 332. de Rome, & avant J. C. 422. cette dignité avoit été substituée en la place du consulat. La branche plebeïenne fut plus feconde en grands hommes; & c'est d'elle sans doute que sortoit Marcus Antonius, colonel general de la cavalerie, sous le dictateur Publ. Cornelius. Nous avons parlé de ses descendans dans les articles precedens, où nous avons remarqué que la plûpart furent aussi celebres par leurs infortunes que par leur naissance, & moururent de mort violente: ce qui a fait dire à Tacite en termes exprès, *que la famille des Antoines étoit illustre, mais malheureuse.* * Tite-Live, *l.* 3. Plutarch. *Vit. M. Ant.* Bayle, *dict. critiq.*

ANTOINETTE de Bourbon, duchesse de Guise, fille de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, nâquit à Ham le 25. Decembre 1493. d'autres disent 1494. Le roi Loüis XII. lui fit épouser le 18. Avril 1513. *Claude* de Lorraine duc de Guise, grand-veneur de France, gouverneur de Champagne, de Brie & de Bourgogne. Ce mariage fut suivi de la naissance de huit fils & de quatre filles. La duchesse les éleva dans la pieté. Elle en avoit beaucoup; & diverses fondations qu'elle fit, en sont un témoignage public. Elle avoit encore un soin particulier des pauvres. Ceux qui professoient la nouvelle religion, ne l'aimoient pas, & la nommoient dans leurs prêches, *la mere des tyrans, & des ennemis de l'évangile.* Elle mourut au château de Joinville le 20. Janvier de l'an 1583. & fut enterrée près de son mari, dans l'eglise collegiale de saint Laurent. *Voyez* sa posterité à LORRAINE-GUISE. * Dupleix, *hist. de France.* Sainte-Marthe, *hist. genealog. de la maison de France.* Le P. Hilarion de Coste, *eloge des dames illustres.*

ANTOINETTE d'Orleans, marquise de Belle-Isle, fille de Leonor d'Orleans duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estoutteville, &c. fut mariée à *Charles* de Gondy, marquis de Belle-Isle, qui fut tué en voulant surprendre le Mont S. Michel, l'an 1596. Desabusée des vanités du siecle, elle prit l'habit de religieuse Feüillentine à Toulouse, en 1599. sous le nom de *sœur Antoinette de sainte Scholastique.* Cinq ans après le roi Henri IV. la tira de Toulouse, pour être coadjutrice d'Eleonore de Bourbon-Vendôme, abbesse de Fontevrault. Elle obeït; mais quelque-tems après elle travailla secretement pour obtenir du pape la permission de retourner dans son premier monastere: on l'en empêcha. L'abbesse de Fontevrault étant morte en 1610. on ne put jamais obliger sa coadjutrice à prendre le titre d'abbesse. Elle renonça donc à l'abbaye, & fut s'enfermer dans le monastere de l'Encloistre de l'ordre de Fontevrault, diocese de Poitiers, où elle avoit établi la réforme. Ce fut là qu'elle conçut le dessein d'établir une nouvelle congregation qui fut nommée *du Calvaire*, pour y pratiquer la regle de S. Benoît dans toute sa rigueur. Elle y exerça de ses filles pleines de bonne volonté depuis 1611. jusqu'en 1614. que cette reforme commença à s'établir à Poitiers. Dans cet intervalle elle entreprit de reformer l'ordre de Fontevrault: & pour y mieux réussir le pape Paul V. lui donna un plein pouvoir pour cela, & la nomma coadjutrice de Loüise de Bourbon-Malause, qui avoit été nommée abbesse de Fontevrault après qu'elle en eut donné sa démission. Elle obtint ensuite permission du pape de quitter l'habit & l'ordre de Fontevrault & d'emmener des filles de l'Encloistre avec elle pour le même dessein. Ce ne fut pas sans de grandes oppositions de la part de l'abbesse de Fontevrault, qui furent surmontées par les négociations du fameux pere Joseph Capucin. Elle sortit donc au mois d'Octobre 1617. avec vingt-quatre de ses religieuses, pour aller prendre possession du nouveau monastere *du Calvaire* à Poitiers. Il y eut pourtant de nouvelles oppositions aux brefs du pape, qui ne furent levées qu'après sa mort arrivée à Poitiers le 25. Avril 1618. *Voyez* CALVAIRE, pour sa posterité; *cherchez* GONDY.

ANTOING, village des Pays-Bas. Il est situé sur l'Escaut, à une lieuë de Tournay. Il s'y trouve un magnifique & ancien château, où les princes d'Espinoy font ordinairement leur residence. * *Voyages des Pays-Bas.*

ANTOLINEZ (Augustin) archevêque de Compo-

ftelle, né à Valladolid en Espagne, en 1554. & où il se fit religieux dans l'ordre des Augustins, étudia en theologie à Salamanque, & l'enseigna ensuite dans la même université avec beaucoup d'applaudissement, après avoir passé par les premieres charges dans son ordre. Il fut depuis évêque de Ciudad-Rodrigo, & archevêque de Compostelle. Pendant la visite de son diocese, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le 19. Juin de l'an 1626. Ce prélat a écrit quelques vies de Saints; comme celle du bienheureux Jean de Sahagun, de sainte Claire de Montefalco, &c. On lui attribuë encore un traité de la Conception de la sainte Vierge, dans lequel il disoit que la sainte Vierge vit l'essence divine au moment de sa conception. * Petrus Alva, *in milit. concept.* Curtius, *in elog. vir. illust. Aug.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.*

ANTOLINEZ (Justin) évêque de Tortose, né à Valladolid, & frere d'Augustin Antolinez, archevêque de Compostelle, étoit sçavant dans la jurisprudence civile & canonique: on dit même qu'il avoit été avocat à Seville. Pierre de Castro de Quignones, archevêque de Grenade, l'attira dans cette ville, où il fut archidiacre & doyen de son église, ensuite de quoi on le nomma évêque de Tortose en 1627. Il mourut en 1640. & a laissé une histoire ecclesiastique de Grenade, qu'on n'a point encore publiée.

ANTONELLO, peintre, *cherchez* ANTOINE de Messine, *ci-devant.*

ANTONGIL, pays de l'isle de Madagascar, en sa partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, est ainsi nommé d'un capitaine Portugais, appellé *Antonio Gillo*, qui le découvrit, & donna le nom d'*Antongil* à la baye où il aborda. Cette baye a environ neuf lieuës d'ouverture; & au fond il y a une petite isle extrêmement fertile en toutes sortes de vivres, avec de belles eaux, & un bon ancrage pour les navires. Les Hollandois y ont eu une habitation; mais les uns sont morts de maladie, à cause du mauvais air de ce pays; & les autres ont été massacrés par les habitans, qui ne pouvoient souffrir leur insolence. * Flacourt, *hist. de Madagascar.* Natal. Metel. *Navigation des Hollandois en* 1575.

ANTONIA, appellée autrefois BARIS, montagne de Jerusalem, sur laquelle Herode *le Grand* fit bâtir une tour la plus reguliere & la plus forte qu'on ait jamais vûë, & lui donna le nom d'*Antoine* son grand ami. Cette montagne étoit haute de cinquante coudées, & inaccessible de tous côtés. Herode ne fit jamais éclater plus de magnificence dans aucun de ses ouvrages, que dans celui-ci. Il fit incruster cette tour depuis le pied jusques au plus haut, de marbre blanc, si bien uni, qu'on n'y reconnoissoit aucune liaison, afin de le rendre si glissant, qu'il fût impossible d'y monter. Elle étoit enfermée d'un mur de trois coudées de haut, pour en défendre l'approche, & tout son espace, à compter depuis ce mur, étoit de quarante coudées. Quoiqu'elle fût si forte en dehors, il y avoit tant de logemens en-dedans, de bains & de salles, qu'elle étoit capable de contenir beaucoup de monde, & qu'on la pouvoit faire passer pour un superbe palais. Les offices en étoient si bien disposés & si commodes, qu'on l'auroit prise pour une petite ville. Son circuit avoit la forme d'une tour, & étoit accompagné à distances égales de quatre autres tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut: mais celle qui étoit dans l'angle qui regardoit le midi & l'orient, en avoit soixante & dix, & l'on pouvoit voir de-là tout le temple. Aux endroits où ces tours joignoient les galeries du temple, il y avoit à droit & à gauche des degrés, par où, lorsque les Romains étoient maitres de Jerusalem, des gens de guerre alloient & venoient, pour empêcher que le peuple n'entreprît rien aux jours de fêtes. De même que le temple étoit comme la citadelle de la ville, la tour d'Antonia étoit comme la citadelle du temple; & la garnison qu'on y mettoit, n'étoit pas seulement pour la conserver, mais encore pour s'assurer de la ville & du temple. L'adresse de vingt soldats, d'un enseigne & d'un trompette de l'armée de Tite, fit ce que cent mille hommes n'auroient sçu faire à force ouverte. Ces vingt-deux braves voyant l'impossibilité de la prendre par assaut, & que les soldats que les ennemis y avoient mis en garde, en empêchoient l'approche & l'attaque à tout le monde, firent si bien par une intrepidité & une valeur, qui n'eurent jamais d'exemple, que s'entr'aidant à la faveur de la nuit, & ramassant tout ce qu'ils pûrent des ruines des murailles de la ville, ils monterent au plus haut. Ils couperent la gorge à la garde, qu'ils trouverent endormie; après quoi ayant donné le signal avec leur trompette & leur drapeau, toute l'armée Romaine s'en approcha; & Tite ayant vû qu'il en étoit le maître, sans avoir perdu aucun de ses soldats, la fit entierement démolir en sept jours. On avoit accoûtumé avant sa ruine & celle de Jerusalem, d'y conserver les ornemens pontificaux du grand sacrificateur; & quand il vouloit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'année, sçavoir, le dixiéme de la lune de Septembre, que les Juifs appellent *Tisri*, ou le septiéme mois, les Romains les leur donnoient, à condition qu'ils les remettroient dans leur lieu, dès que la fête seroit passée. * Josephe, *antiq. liv.* XX.

ANTONIA, fille de *Marc-Antoine* & d'*Octavie*, sœur de l'empereur *Auguste*, fut mariée à L. *Domitius Enobarbus*. De ce mariage elle eut un fils & deux filles; Cn. Domitius, pere de l'empereur Neron; Lepida, femme de M. Valerius Barbarus Messala, puis de Silanus; & en troisiémes nôces de Galba, qui fut empereur, Domitia femme de Crispus consul, que Neron fit empoisonner. * Sueton, *in Neron.* Plutarch. *in Anton.* Pline, *l.* 16. *c.* 44. Hulsius, *de Cesar.* Bayle, *dictionaire critique.*

ANTONIA, autre fille de *Marc-Antoine* & d'*Octavie*, épousa *Drusus* frere de l'empereur *Tibere*. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille; Germanicus pere de Caligula, Claude empereur, & Livia ou Livilla femme de Drusus fils de Tibere, princesse qui ne se distingua que par ses crimes. Antonia avoit de la vertu, & aimoit la gloire: elle perdit son mari dans un âge où elle auroit pû prétendre à de secondes nôces; mais comme elle avoit aimé tendrement Drusus, elle voulut lui conserver cet amour jusques au tombeau, dans l'état de veuve. Elle avoit eu le déplaisir de voir empoisonner Germanicus son fils aîné, & elle estimoit si peu son fils Claude, qui fut empereur, que, quand elle vouloit se moquer de quelqu'un, elle disoit qu'il étoit aussi bête que son fils. Elle eut d'abord quelque part aux affaires sous l'empire de Caïus Caligula son petit-fils; mais il lui donna dans la suite des sujets de chagrin, qui la firent mourir vers l'an 38. de Jesus-Christ. Il y a même apparence que ce prince dénaturé la fit empoisonner. * Sueton. *in Claud. & Calig.* Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 3. Josephe, *l.* 18. *antiq. Judaic. c.* 8.

ANTONIA, fille de *Claude* & d'*Elia Petina*, née avant que son pere fût empereur, épousa 1°. *Cn. Pompeius Magnus*, qu'on fit depuis mourir; 2°. *Faustus Sulla*, que Tacite nomme *Cornelius*, & que Neron fit assassiner à Marseille. Antonia fut quelque tems veuve. Neron la voulut épouser après la mort de Poppea; mais elle le refusa, ne voulant point devenir la femme d'un empereur, qui avoit fait mourir ses deux maris. Ce refus déplut à Neron. Pour s'en venger, il la fit accuser d'avoir cabalé contre l'état, & la fit mourir peu après, l'an 64. de Jesus-Christ. * Sueton. *in Claud. & Neron.* Tacite, *annal. l.* 13. *c.* 5. *& l.* 14. *c.* 16. Dion, *l.* 60. *&c.* Bayle, *dict. critiq.*

ANTONIANO (Sylvius) cardinal & tres-sçavant homme, nâquit à Rome en 1540. A l'âge de dix ans il faisoit des vers sur le champ, quelque matiere qu'on pût lui proposer. Le duc de Ferrare charmé de son esprit, le fit élever avec soin par les plus habiles maîtres; & le pape Pie IV. à qui il s'étoit fait connoître autrefois par un *inpromptu* fait pour lui, le fit venir à Rome; où il l'honora d'un emploi de professeur dans le college Romain. Il en fut depuis recteur, puis secretaire du sacré college sous Pie V. secretaire des brefs sous Clement VIII. dont il fut aussi camerier, & qui le nomma cardinal en 1598. On dit qu'il a gardé toute sa vie une exacte chasteté. Il mourut en 1603. à l'âge de 63. ans, & laissa

divers ouvrages en prose & en vers, des lettres, des commentaires, & des dissertations, *de christiana puerorum educatione. De obscuritate solis in morte Christi. De primatu S. Petri, de successione Apostolorum, &c.* On dit qu'il eut part au cathechisme du concile de Trente. * Bayle, *dict. critique.*

ANTONIDES (J. vander Goes) poëte de Zelande, né de parens Anabaptistes, honnêtes gens, mais d'une assez basse extraction, après avoir été instruit dans la langue latine, & même dans les mathematiques, il voulut essayer sa veine poëtique en latin; & ce qu'elle produisit, ne déplût pas aux gens du meilleur goût. Cependant la gloire de Vondel & de quelques autres poëtes, qui par leurs vers hollandois s'attiroient alors les applaudissemens du public, excita dans notre auteur une noble émulation de tâcher de courir dans la même carriere; & pour enrichir sa veine, il commença par traduire quelques endroits des meilleurs auteurs latins. Ayant ainsi formé son goût sur ces excellens modeles, les revolutions de la Chine lui fournirent le sujet d'une tragedie, intitulée *Trazil*, ou *la conquête de la Chine par les Tartares.* Cette piece n'est pas une des meilleures de notre poëte, aussi n'avoit-il pas eu dessein de la donner au public. On assure pourtant qu'il y a des endroits merveilleux, des sentimens relevés, une imagination tres-vive, & des vers fort soûtenus. Cet essai fut suivi bientôt après d'un poëme, intitulé *Bellone aux fers.* Les connoisseurs furent surpris de cette piece, & Vondel même avoüa qu'il la trouvoit si belle, qu'il y mettroit son nom de tout son cœur. Animé par ces loüanges, notre auteur conçut & digera le dessein de son chef-d'œuvre, qui parut ensuite sous le titre d'*Y stroom*, ou *la riviere d'Y*, que les Hollandois prononcent *Ei.* Amsterdam est situé sur cette riviere, en forme de croissant, & elle est, pour ainsi dire, le rendez vous des vaisseaux de tout l'univers, & de toutes les richesses que l'un & l'autre monde fournissent à l'industrie des Hollandois. Il s'attira par ce poëme non seulement l'admiration, mais aussi l'amitié de plusieurs personnes de distinction, & entr'autres de M. de Busero, député alors dans le college de l'amirauté. Ce Mecene voyant ce beau genie enseveli sous les drogues d'une boutique d'apotiquaire, l'excita à achever ses études à Utrecht, & l'y soûtint par sa generosité, jusqu'à ce qu'il se fût fait recevoir docteur en medecine. Il lui procura même une charge de secretaire de l'amirauté. Notre poëte se maria peu de tems après avec la fille d'un ministre, qui avoit aussi quelques talens pour la poësie. Après son mariage, sa muse devint moins feconde. Il fut détourné de la poësie par ses occupations; & bientôt après par une phtisie, dont il mourut l'an 1684. étant encore dans la fleur de son âge. Il avoit entrepris, & promis même dans la préface de son poëme heroïque, une *vie de S. Paul*; mais on n'en a jamais vû que quelques fragmens. Ces ouvrages ont été imprimés in 4°. à Amsterdam, en 1714. par les soins de M. de Hoogstraten, un des regens de l'école latine de la même ville. * *Journal litteraire, Mars & Avril*, 1714. *pag.* 392. *& suivantes.*

ANTONIN (Saint) ville de France, *voyez* SAINT-ANTONIN.

ANTONIN (Haterius-Antoninus) fut consul sous l'empire de Claude, l'an de Jesus-Christ 53.

ANTONIN (Arrius-Antoninus) consul en 69. sous l'empire d'Othon, avoit épousé Bojonia Procilia, dont il eut Arria Fadilla mere de l'empereur T. Antonin (au moins il y a lieu de croire qu'Arrius le consul est le même que l'ayeul maternel de cet empereur.) Arrius Antonin étoit homme d'une probité reconnuë, & d'un esprit élevé au-dessus des préjugés populaires: ce qui parut dans la compassion qu'il témoigna pour son ami Nerva, lorsque ce dernier eut été élû empereur. C'est apparemment le même Arrius-Antonin, dont Pline *le Jeune* fait l'eloge, & dont il vante les poësies grecques. * *Antonin. vit.* Pline, *l.* 3. *ep.* 3. *l.* 4. *ep.* 18. *lib.* 5. *ep.* 10.

ANTONIN, empereur Romain, qui s'appelloit *Titus-Aurelius, Fulvus-Boionius, Antoninus*, étoit originaire de la ville de Nismes en Languedoc, mais né à Lanuvium en Italie. Titus-Aurelius-Fulvus son ayeul fut deux fois consul; la premiere avec l'empereur Domitien l'an 85. & la seconde avec A. Sempronius Atratinus en 89. & fut élevé à la préfecture de Rome. Aurelius Fulvus, pere de cet empereur, fut encore consul, aussibien que son ayeul maternel Arrius Antonin. Jules Capitolin assure qu'Antonin *le Debonnaire* nâquit le 19. jour du mois de Septembre, sous le neuviéme consulat de Domitien & de Ser. Cornelius Dolabella, c'est-à-dire, l'an 86. Cette époque doit servir à fixer l'âge de cet empereur, dont les auteurs ont parlé si diversement. Il eut diverses successions, qui lui apporterent de grands biens. C'étoit un prince de bonne mine, qui avoit beaucoup d'esprit, de sçavoir & d'éloquence, qui étoit bon politique, sage & moderé. Il fut proconsul en Asie, & gouverneur d'Italie; & dans tous ces emplois il s'attira l'estime & l'amour des peuples. L'empereur Adrien, qui venoit de perdre Lucius Ælius Verus Cejonius, qu'il avoit adopté, adopta peu après Antonin, à condition qu'il feroit le même honneur à Lucius Verus, fils de l'autre Verus, & à Marc-Antonin, qu'on a surnommé *le Philosophe.* Cette adoption se fit le 25. Fevrier, & il succeda à l'empire au mois de Juillet de l'an 138. âgé de 52. ans. Le senat refusa de rendre des honneurs divins à Adrien; mais Antonin parla avec tant de force, qu'il obtint qu'on les lui rendroit à l'ordinaire. Ensuite il mit en liberté diverses personnes dont on demandoit la mort, faisant connoître que ce seroit un mauvais augure pour son regne, de le vouloir commencer par répandre du sang. Des témoignages si éclatans de sa debonnaireté lui firent meriter le titre de *Pieux.* A quoi fait allusion le revers d'un médaillon, qui represente Enée, emportant de Troye sur ses épaules son pere Anchise. (C'étoit parmi les anciens le symbole de la pieté & de l'amour.) Antonin avoit le visage long, que les physionomistes disent être un signe de bonté. En effet, c'étoit un prince qui avoit pour ses sujets la tendresse d'un pere, & qui se servoit ordinairement de ces paroles de Scipion l'*Africain: qu'il aimoit mieux conserver un citoyen, que de tuer mille ennemis.* Il n'y eut presque point de guerres sous son regne; & les Barbares qui environnoient l'empire, demeurerent soûmis plûtôt à ses vertus qu'à ses armes. Du milieu de Rome & de son cabinet il donnoit des ordres qui étoient suivis avec autant d'exactitude que s'il les eût appuyés de toutes ses forces. Il reprima par ses lieutenans les Allemands & les Daces, soûmit les Alains, contraignit les Maures à lui demander la paix, & vainquit par Lollius Urbicus, quelques peuples dans la Grande Bretagne, où il fit tirer une muraille de gazon, pour renfermer dans leurs limites les Barbares, qui y troubloient la tranquillité des peuples soûmis aux Romains. Sa douceur naturelle le porta à faire du bien à tout le monde, commandant qu'on reparât des villes ruinées, & plusieurs édifices brûlés, à Rhodes, dans l'Orient, en Afrique, & dans les Gaules. Sa liberalité se signala encore dans les pertes causées par un débordement du Tibre, & par une famine qui affligea quelque tems l'Italie. Il épousa Faustine, fille d'Annius Verus, & il en eut deux fils morts jeunes, & une fille nommée *Faustine*, femme de Marc-Aurele Antonin *le Philosophe.* Antonin adopta le même Marc-Aurele, & Lucius Verus. On remarque qu'il ne fit point d'édit contre les Chrétiens; il écrivit même quelques lettres en leur faveur. Cependant plusieurs souffrirent le martyre, par la haine des magistrats & des gouverneurs de province. S. Augustin loüe la loi de cet empereur, par laquelle il défendoit aux maris d'accuser leurs femmes d'adultere, s'ils en étoient eux-mêmes coupables. Antonin mourut le 7. Mars de l'an 161. âgé de 70. ans, autant regretté que s'il eût été fort jeune; & on remarqua qu'il rendit l'ame comme en s'endormant, le ciel voulant recompenser la douceur de sa vie, par la douceur de sa mort. Il gouverna l'empire 22. ans & sept mois, ou 24. selon d'autres. Les auteurs rapportent des choses remarquables de sa moderation. Nous nous contenterons d'en marquer un exemple, que Philostrate nous a conservé dans la vie du sophiste Palemon. Antonin, avant son

élevation à l'empire, fut proconsul en Asie; & lorsqu'il arriva à Smyrne, il fut logé dans la maison de Palemon, comme la plus commode. Ce dernier étoit à la campagne, & en revint quelques jours après, extrêmement tard. Il fit tant de bruit, qu'il obligea le proconsul de sortir à l'instant de sa maison. Depuis, lorsqu'Antonin eut été fait empereur, Palemon vint à Rome, & alla le saluer. Le prince commanda de lui donner un appartement au palais, & ensuite regardant ce sophiste : *vous pouvez le prendre librement*, lui dit-il, *sans craindre qu'on vous en fasse sortir à minuit*. Une autre fois le même Palemon faisant representer une piece de theatre de sa façon, chassa un comedien qui lui déplaisoit, & le fit descendre du theatre. Ce comedien alla s'en plaindre à l'empereur : *à quelle heure vous en a-t-il fait sortir*, dit Antonin? *à midi, seigneur*, répondit le comedien. *Si cela est ainsi*, ajoûta ce prince, *vous n'avez pas sujet de vous plaindre; car il m'a fait sortir moi-même de sa maison à minuit, & je n'en ai rien dit.* * Jules Capitolin, *in Ant.& Marc. Aurel.* Spartien, *in Aurel. & Ver.* Lampride. Dion. Eusèb. Xiphilin Baronius, &c. S. Augustin. *l. 2. de adult. conjug. c.* 8.

ANTONIN, est le nom des fils d'Antonin *le Debonnaire*. Onuphre, Strada, & quelques autres prétendent que l'aîné de ces fils avoit nom T. Aurelius Fulvius Antonius ou Antoninus, & que celui de l'autre étoit T. Aurelius Antoninus. Mais on justifie par une médaille, que ce dernier fut nommé Galerius Antoninus. Ce surnom de Galerius étoit tiré de celui de Galeria Faustina sa mere. Il seroit difficile de dire, s'ils sont morts avant qu'Antonin ait été élevé à l'empire, ou si ce fut depuis cette élevation. Il y a apparence qu'ils étoient morts avant ce tems, puisqu'Adrien obligea Antonin d'adopter Lucius Verus & Marc-Aurele : ce qu'il n'auroit peut-être pas fait, si ce prince eût eu des enfans capables de lui succeder. * Onuphre, *fast. Roman.* Tristan, *comment. hist.* Strada, &c.

ANTONIN, *cherchez* CARACALLA, ELAGABALE, GETA, DIADUMENE, & MARC-AURELE.

ANTONIN ou ANTOINE, patriarche de Jerusalem, sur la fin du II. siecle. Nous ne sçavons point en quelle année précisément il a tenu le siege; mais seulement que ce fut après Maxime, qui fut élû vers l'an 185. * Eusebe, *chron.* Baronius, *annal.*

ANTONIN, est le nom d'un certain capitaine, que les soldats proclamerent empereur en 226. après la mort d'Ulpien. Mais craignant le juste ressentiment d'Alexandre *Severe*, il se cacha, & ne parut pas davantage. C'est ce que nous apprenons de Zosime, qui est le seul qui ait parlé de cet Antonin.

ANTONIN, fils d'*Abgar* roi d'Edesse, fut amené à Rome, après que son pere eut été dépoüillé de son royaume par Caracalla, vers l'an 216. de J. C. Il fit l'épitaphe de son frere Abgar qui mourut à Rome. * Sidon. *l. 2. epist.* 8. Zosime parle d'un ANTONIN qui se revolta contre l'empereur Galien, & qui fut puni l'an 265.

ANTONIN, officier de l'empereur Constance, voyant ses affaires ruinées ou par sa faute, ou par le credit de ses parties, se retira à la cour de Sapor roi de Perse, & lui donna un état de toutes les forces de l'empire. Ce traître conseilla à Sapor d'aller ravager la Syrie, & lui servit lui-même de guide. * Ammien Marcellin, *l.* 18. Tillemont, *hist. des emp.*

ANTONIN, auteur de l'itineraire qui porte son nom, n'est point encore bien connu. Quelques auteurs ont cru que c'étoit un ouvrage d'Antonin *le Debonnaire*; d'autres l'attribuent à Marc-Aurele Antonin *le Philosophe*, ou à quelqu'un des princes qui porterent ce nom. Jerôme Surita Espagnol, considerant divers passages de cet itineraire, où il est parlé de la Grande-Bretagne, ne doute point que ce ne soit un ouvrage composé du tems d'Antonin *Caracalla*. D'autres soûtiennent que l'auteur de cet itineraire vivoit en 337. Simler semble croire que l'Antonin qui a composé cet ouvrage, est le même qu'Æthicus Ister, qui a aussi laissé un itineraire. Mais la chose est bien differente. * Barthius, *advers. l.* 45. *c.* 8. Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat. &c.*

ANTONIN, évêque d'Ephese, sur la fin du IV. siecle. Après le mois de Septembre de l'an 400. quelques évêques, au nombre de vingt-deux, s'étant trouvés à Constantinople, pour des affaires ecclesiastiques, s'assemblerent avec saint Jean *Chrysostome* dans le baptistaire de son église. Eusebe évêque de Valentinopolis s'y trouva aussi, & presenta aux prélats assemblés, une requête, qui contenoit sept chefs d'accusation contre Antonin d'Ephese. Car il le chargeoit d'avoir fait fondre les vases sacrés qui appartenoient à l'église, & principalement d'avoir vendu les ordinations. Saint Jean *Chrysostome*, qui présidoit à l'assemblée, pria Eusebe de ne pas pousser une telle affaire, par colere & par emportement; mais ce dernier ayant presenté une seconde requête, on fut obligé de commencer à instruire le procès. On envoya trois évêques sur les lieux pour oüir les témoins. Cependant, comme Eusebe & Antonin s'étoient reconciliés, cette affaire n'eut point de suite. Quelque tems après, S. Jean *Chrysostome* fit lui-même un voyage en Asie; mais Antonin étoit déja mort, & le premier employa ses soins & son zele pour le bien de l'église d'Ephese. * Pallade, *vie de saint Jean Chrysostome*. Baronius, &c.

ANTONIN (Saint) archevêque de Florence, religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Florence, l'an 1389. de *Nicolas* Pierozzi, secretaire public de la ville de Florence, & de *Thomasie* sa femme, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs à l'âge de 16. ans, & passa par toutes les charges de cet ordre. Côme de Medicis lui donna dans toutes les occasions des marques d'estime & de bienveillance. La republique de Florence l'employa aussi en diverses ambassades, auprès des papes Nicolas V. Calixte III. & Pie II. Il étoit sçavant dans la jurisprudence civile & canonique, & dans l'histoire ecclesiastique. Le pape Eugene IV. le nomma l'an 1446. à l'archevêché de Florence, qu'il remplit après Barthelemi Zabarella de Padouë, & il mourut le 2. du mois de Mai de l'an 1459. âgé de 69. ou 70. ans. Le pape Adrien VI. le canonisa en 1523. le pere Vincent Mainard de l'ordre des Freres Prêcheurs, écrivit sa vie, que nous avons dans Surius. Le corps de saint Antonin fut enterré dans l'église des Dominicains, dite de S. Marc. Aujourd'hui son tombeau est sous un autel, dans une chapelle, qui est un ouvrage de Jean de *Bologne*. Saint Antonin a écrit une somme de théologie, *summa theologica*, qui est divisée en quatre parties; & une somme historique, *summa historica*, en trois parties. La premiere partie de ce dernier ouvrage s'étend depuis le commencement du monde jusqu'au pontificat de saint Sylvestre, & de l'empire de Constantin; la seconde contient ce qui s'est passé depuis ce prince jusqu'en 1198. sous Innocent III. pape, & Henri VI. empereur; & la derniere finit en 1459. qui fut l'année de sa mort, sous Pie II. & Frederic III. C'est une compilation tirée de plusieurs historiens sans beaucoup de choix, imprimée à Venise pour la premiere fois en 1480. à Nuremberg en 1484. à Bâle en 1491. & à Lyon en 1586. Sa somme theologique a été imprimée plusieurs fois en Allemagne. Il a fait encore une somme de la confession, imprimée plusieurs fois; un traité de l'excommunication; un écrit sur les disciples allans à Emmaüs; & un traité des vertus imprimé en Allemagne. * Trithemius & Bellarmin. *de script. eccles.* Vincent Mainard, *dans sa vie*. Sixte de *Sienne*, Ferdinand de *Castille*. Possevin. Merula. Le Mire. Vossius, &c. M. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccles. du XV. siecle.*

ANTONIN ou ANTONIUS LIBERALIS, auteur Grec, qui a fait un recüeil de metamorphoses, tirées de Nicandre & de divers auteurs. Quelques écrivains ont crû qu'il étoit le même que cet Antoine Liberalis, dont nous avons parlé, que Suetone met au nombre des rheteurs celebres, & dont saint Jerôme a fait mention. Mais il y a plus d'apparence d'assurer avec Scaliger, que ces deux auteurs sont bien differens, l'un ayant écrit en grec, & l'autre en latin. * Scaliger, *in chron. Euseb.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Graec.*

ANTONINS ou ANTONISTES, religieux de saint Antoine, chanoines reguliers de saint Augustin, de la

congregation de saint Antoine de Viennois. Ils ont une robe noire avec un manteau de même couleur, ayant sur cette robe & sur ce manteau une marque bleuë en forme d'une lettre grecque, que l'on nomme T. & qu'ils appellent la croix de saint Antoine. Ils portent à l'église l'aumusse & le surplis. Le chef de leur ordre est en Dauphiné, où l'on croit qu'ils ont été établis. On dit à Paris les religieux de S. Antoine. *Cherchez* S. ANTOINE.

ANTONIO ou ANTOINE DE JEPES, religieux de l'ordre de saint Benoît, mort avant l'an 1621. a pris ce nom d'un bourg qui est en Espagne. C'est lui qui a composé l'histoire de son ordre en sept decades, qui sont autant de volumes que Gabriel Bucelin a traduits en latin. * Francisco de Pisa, *histor. Tolet. l. 5. c. 31.* Martin Garillo, *in ann.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

ANTONIO (Nicolas) chevalier de l'ordre de saint Jacques & chanoine de Seville, né dans la même ville l'an 1617. étudia en droit dans l'université de Salamanque, & alla ensuite à Rome en qualité d'agent du roi d'Espagne. Depuis ce tems-là il fut souvent chargé de procurations particulieres par l'inquisition, par les vicerois de Naples & de Sicile, & par le gouverneur de Milan. Pendant qu'il étoit à Rome le pape Alexandre VII. lui donna un canonicat de Seville, dont il employa le revenu à amasser une bibliotheque de plus de trente mille volumes. Ce fut avec ce secours qu'il composa sa *bibliotheque des auteurs Espagnols* en IV. volumes. L'on y voit par-tout le bon ordre, l'exactitude & le jugement de son auteur, dont la critique est saine & solide, surtout, par rapport aux traditions fabuleuses de ceux qui les premiers ont annoncé l'évangile dans l'Espagne. Cet ouvrage est bien écrit; son latin est pur; son stile n'a rien de rampant; en un mot, c'est un des plus excellens ouvrages qui ayent paru dans ce genre. Il fit imprimer à Rome en 1672. les deux premiers volumes de cet ouvrage. Le roi d'Espagne l'ayant rappellé dans sa patrie, il y fut conseiller de la Cruzade jusqu'à sa mort, arrivée en 1684. Le cardinal d'Aguire, son ancien ami, fit imprimer à Rome en 1696. les deux autres volumes de cette bibliotheque. Il a publié quelques autres traités, entr'autres un *de Exilio, &c.* * Bayle, *dict. crit.*

ANTONIUS HONORATUS, évêque de Constantine en Afrique, qui vivoit dans le V. siecle, nous a laissé une lettre adressée à un nommé *Arcadius*, qui avoit été envoyé en exil pour la foi par Genseric roi des Vandales. Il l'exhorte à souffrir patiemment pour J. C. & lui propose plusieurs exemples de l'écriture, pour l'encourager à perseverer de souffrir constamment, afin d'obtenir la couronne du martyre qui lui est assurée, s'il demeure ferme dans la foi. Cette lettre est courte & pleine de pensées & d'expressions vives & pressantes. Sur la fin il donne des comparaisons pour expliquer le mystere de la Trinité. On la trouve dans les bibliotheques des peres. Elle a été écrite vers l'an 435. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du V. siecle.*

ANTOQUES, *cherchez* ANTASTOUES.

ANTRAVIDA, petite ville du Belvedere en Morée, située sur la côte du golfe de Clarence au septentrion de la ville de Castel-Tornese. * Baudrand.

ANTRE de la Sibylle, que les Italiens appellent *la Grotta della Sibylla*, lieu taillé dans une montagne proche du lac Averno, dans la terre de Labour, auprès de Cumes. Il est ainsi appellé, parce qu'on prétend que la Sibylle Cumée ou Cumanes s'y retira, & y rendit des oracles. On y voit une belle chambre large de huit pieds, longue de quatorze, & haute de treize, dont le pavé paroît avoir été carrelé à la mosaïque; les murs sont revêtus de pierres de diverses couleurs, & de lambris enrichis d'or & d'azur. Plusieurs neanmoins assurent que la grotte de la Sibylle est dans les masures de la ville de Cumes. * Vibius. Sequester.

ANTRECHT (Jean) chancelier & maître des requêtes du landtgrave de Hesse-Cassel, nâquit le 6. Decembre 1544. à Batenbourg, dans le pays de Hesse. Il étudia à Marpourg & à Anvers; & après avoir été en France, à son retour en Allemagne, il prit le bonnet de docteur à Bâle. Guillaume landtgrave de Hesse l'attira dans sa cour, & l'employa dans les affaires de son état. Antrecht fut chancelier & maître des requêtes; il fit refleurir dans les états du landtgrave la justice & les bonnes lettres. Comme il étoit lui-même sçavant, il devint le protecteur de ceux qui l'étoient. Il mourut le 20. Mai 1607. âgé de 62. ans. Jean Strack fit son oraison funebre. * Melchior Adam, *in vita jurisconsul. German.*

ANTRIM, *Antrimum*, petite ville ou bourg d'Irlande, dans la Conacie, située près du lac de Neaugh, dans le comté d'Antrim, auquel elle donne son nom. Elle est à demi ruinée; mais elle ne laisse pas de conserver le droit de deputer au parlement. * Baudrand.

ANTRIM (le comté d') *Antrimensis comitatus*, contrée de l'Ultonie en Irlande. Ce comté est borné au midi par celui de Downe, au levant par celui de Londonderry, dont le lac de Neaugh & la rivierre de Banne le separent. Il a l'Ocean Caledonien au nord, & la mer d'Irlande au couchant. Sa longueur peut être de vingt lieuës, & sa largeur de dix. Carikfergus en est la capitale. On y voit encore celles de Belfast & d'Antrim, qui ont voix au parlement d'Irlande. * Baudrand.

ANTRODOCO, *Interocrea*, *Interocrium*, bourg du royaume de Naples en Italie. Il est dans l'Abruzze ulterieure, sur la riviere de Velino, entre la ville d'Aquila & celle de Rieti. * Baudrand.

ANTRON, étoit une ville de la Phthiotide en Thessalie, sur la côte. Ce nom lui fut donné à cause du grand nombre d'antres ou cavernes que l'on y voyoit. Elle étoit principalement remarquable pour la grande quantité d'ânes qu'elle produisoit, & qui étoient d'une si prodigieuse hauteur, que, pour donner une idée d'un âne de bonne taille, ou d'un homme fort ignorant, on disoit, *Asinus Antronius.* * Etienne de *Bysance.* Suidas.

ANTRON Croatien avoit une belle vache, & il avoit appris d'un devin, que celui qui l'immoleroit à la Diane du mont Aventin, rendroit par ce sacrifice la ville maîtresse de toute la terre. Cet oracle ayant été rapporté à Servius Tullus, il commanda à Antron de s'aller laver dans le Tibre, avant que de faire son sacrifice. Sur ces entrefaites Servius le prévint, & sacrifia la vache, faisant attacher ses cornes au temple de la déesse. De-là est venu la coûtume d'attacher des cornes de bœuf à ce temple, comme on attachoit aux autres temples de la même divinité un bois de cerf. * *Antiq. Rom.*

ANTROPOMORPHITES, nom d'anciens Heretiques, *cherchez* ANTHROPOMORPHITES.

ANTROS, petite isle de France dans la Guyenne, située à l'emboûchure de la Garonne. C'est là qu'est bâtie la tour de Cordoüan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere pour aller à Bourdeaux. * Pomponius Mela, *de situ orbis, l. 3. c. 2.* Baudrand.

ANVARI ou ANUERI, un des plus excellens poëtes de Perse. Il étoit natif d'un village des dependances de la ville d'Abiurd en Chorasan. Ce village s'appelle *Bedeneh*, & est situé dans une campagne nommée *Deschr Khaveran*, de laquelle on dit qu'il est forti quatre grands hommes, desquels Anvari est un des principaux. Il est surnommé, pour l'excellence de sa poësie, *Solthan al Chorasan, le roi du Chorasan.* Ce poëte fit ses études dans la ville de Thous, au college appellé Mansouriah, où il vivoit en pauvre écolier. On dit qu'il s'appelloit *Naveri*, qui signifie *celui qui n'a rien, & qui n'apporte rien*, & que son maître le pria de changer son nom en celui d'Anveri, qui en est l'anagramme, & qui signifie *illustre & brillant.* Il arriva heureusement pour lui, que le sultan Sangiar, monarque des Selgiucides, faisant le voyage de Radekan, fit passer ses équipages devant le college où il étudioit: & se trouvant assis devant la porte, lorsqu'un homme bien équipé & bien monté vint à passer, il s'informa qui il étoit. Anveri ayant appris

Pharſ. Ovid. *l.* 9. *metam.* Tertullien, *Apol. c.* 6. & 15. Arnobe, *l.* 7. S. Cyprianus, *epiſt. ad Demetr.* Minutius Felix, *in Octav.* Euſebius, *l.* 3. *prep. evang.* Prudence, *Apot.* Venantius Fortunatus, *lib.* 2. *Vita S. Mart.* Appianus, *l.* 4. *de bell. civil.* Apulée, *l.* 11. Jamblique, *de Myſt. Ægypt. ſect.* 5. *c.* 9. Joſephe, *l.* 18. *c.* 4. Philo, *in Legat.* Servius, *in l.* 9. *Æneid.* Hegeſippe, *l.* 2. *c.* 4. Triſtan, *Comment. Hiſtor. T.* 1. Cartari, *de imag. deor. &c.*

ANUERI, *voyez* ANVARI.

ANVERS ſur l'Eſcaut, ville du Brabant, dans le Pays-Bas, capitale du marquiſat du ſaint empire, avec évêché ſuffragant de Malines. C'eſt l'*Antuerpia* ou *Andoverpum* des auteurs Latins, que ceux du pays nomment *Antwerpen* ou *Handtwerpen*, les Allemands *Antorff*, les Eſpagnols *Anveres*, & les Italiens *Anverſa*. Comme l'origine des grandes villes eſt ordinairement fabuleuſe, celle d'Anvers a eu la même deſtinée. On prétend qu'avant la venuë de Ceſar dans les Gaules, un certain geant nommé *Antigonus*, ſe tenoit dans un château ſur l'Eſcaut, d'où il obligeoit tous ceux qui paſſoient de lui donner la moitié de ce qu'ils portoient; & que lorſqu'ils le refuſoient, il leur coupoit la main droite & la jettoit dans la riviere. Comme au langage du pays *handt* ſignifie *main*, & *werpen jetter*, on ajoûte que le nom d'*Handtwerpen*, ou d'*Anvers*, a été tiré de la cruauté de ce geant, qui jettoit la main coupée dans la riviere.

Pour autoriſer ces contes, on s'imagine que c'eſt pour cette raiſon que dans certaines proceſſions, & particulierement dans celle que ceux du pays nomment *de la Kermes*, on voit des machines de châteaux, & la figure d'un geant, & que même les armes de la ville ſont un château & trois mains. Il ſuffit de remarquer, pour les armes, qu'*Antwerpen*, ſignifiant une *levée avancée*, Anvers a pour blaſon ſon ancienne porte triangulaire, avancée ſur l'Eſcaut. C'eſt elle ſeule qui a donné le nom à la ville; & les mains qu'on y a ajoûtées depuis, ſont des pieces parlantes, à cauſe du mot *handt*, qui ſignifie *main*. Cette ville, autrefois l'une des plus riches & des plus belles du monde, eſt ſituée dans une grande plaine à la droite de l'Eſcaut, dans l'endroit où cette riviere diviſe le duché de Brabant du comté de Flandres. Elle a été ſouvent aggrandie; ſous Jean I. de ce nom, duc de Brabant en 1201. ſous Jean III. en 1314. & ſous Charles V. en 1543. On y compte deux cens douze ruës, vingt-deux places publiques, des maiſons propres & magnifiques, & de tres-beaux édifices ſaints & profanes. L'égliſe de Notre-Dame, qui eſt la cathedrale, eſt un ouvrage incomparable. Sa longueur eſt de plus de cinq cens pieds, ſa largeur de deux cens quarante. Elle contient ſoixante-ſix chapelles enrichies de colonnes de marbre toutes differentes, & ornées de belles peintures, auſſi-bien que la nef. La tour eſt des plus hautes, ayant 420. pieds, depuis le rez de chauſſée, & des plus belles, contenant trente-trois groſſes cloches. Il y a auſſi trois portes principales bâties de marbre & dorées. On dit que le chœur de cette égliſe fut bâti en 1224. tems auquel les chanoines s'y établirent. Ils étoient avant cela dans l'égliſe collegiale de ſaint Michel, fondée par Godefroy de Boüillon, qu'ils cederent en 1124. à ſaint Norbert, fondateur des chanoines reguliers de Prémontré. L'égliſe de Notre-Dame fut preſque brûlée en 1533. & depuis elle fut pillée durant les guerres civiles pour la religion. Autrefois cette égliſe n'étoit que collegiale dans le dioceſe de Cambray, elle fut érigée en cathedrale par le pape Paul IV. l'an 1559. Philippe le Noir avoit été nommé premier évêque d'Anvers; mais étant mort en 1562. avant que d'être ſacré, on mit ſur ce ſiege épiſcopal François Sonnius, prelat de grand merite. Cette égliſe eſt auſſi paroiſſe. Il y en a quatre autres, qui ſont, ſaint Georges, ſaint Jacques, ſaint André & ſaint Malburge. On y voit encore un grand nombre de maiſons eccleſiaſtiques & religieuſes, & de tres-belles égliſes. Celle des Jeſuites étoit tres-magnifique; mais le 18. Juillet 1718. la foudre tomba ſur cette égliſe, & mit le feu à un grenier au-deſſus du maître-autel, qui le communiqua à toute la charpente avec tant de furie, qu'en moins de trois heures elle fut entierement brûlée, à l'exception du maître-autel & de deux chapelles, qui furent fort endommagées, & pluſieurs tableaux de Rubens y furent conſumés. Elle étoit pavée de marbre, à deux bas côtés l'un deſſus l'autre, ſoûtenus par cinquante-ſix colonnes de marbre. Les quatre voûtes étoient fermées de trente-huit grands tableaux à bordures dorées, & les murs qui étoient percés de quarante croiſées, étoient revêtus de marbre. La grande voûte étoit d'une ſculpture de tres-bon goût, chargée d'un petit dôme tres-clair & tres-bien pratiqué. Le maître-autel ne pouvoit ſe bien repreſenter. Tout y étoit de marbre, de jaſpe, de porphyre & d'or. Le tableau eſt une aſſomption de la ſainte Vierge. La chapelle de Notre-Dame n'étoit pas moins riche. Le pavé, les côtés & la voûte étoient de marbre, avec ſix ſtatuës d'albâtre: les ſoixante-ſix chapelles qu'on y voioit, le portail & la maiſon des Jeſuites meriteroient une deſcription particuliere. Preſque toutes ces peintures qu'on y admiroit, étoient de la main du fameux Rubens. La maiſon de ville d'Anvers a quatre grands corps de logis; la maiſon des Oſterlingues, qui étoit l'hôtel des villes confederées, que l'on nommoit *de la Hanſe-Teutonique*; la bourſe, qui eſt un lieu long de 90. pas, & large de 70. y compris les portiques qui regnent tout-autour en dedans, & qui fut bâtie en 1531. dans un lieu où étoit une maiſon qui avoit trois bourſes pour armoiries, d'où eſt venu le nom de *bourſe*, qui depuis ce tems-là eſt employé par-tout comme à Anvers, pour dénoter le lieu public du rendez-vous des marchands, ainſi que le remarque Miſſon *dans ſes voyages*, & les galeries qui ſont à l'entour de cette place, meritent qu'on les conſidere. La citadelle, qui eſt une des plus fortes & des plus regulieres, eſt de figure pentagone, avec cinq baſtions qui ſe défendent l'un l'autre, bien terraſſés & contreminés, avec leurs foſſés larges & profonds, qui en rendent les approches difficiles. Elle enferme de petites montagnes, d'où l'on découvre aiſément le pays qui l'environne. Cette citadelle fut bâtie en 1567. par le duc d'Albe. L'ouvrage fut conduit par Paccioti, fameux architecte d'Urbin, qui en donna le deſſein. Anvers eſt à 17. ou 18. lieuës de la mer, entre Malines, Louvain, Bruxelles, Gand & Bruges. Le port eſt tres-beau & tres-commode. Il y a une vaſte place dite *Crone*, du nom d'une machine avec laquelle on décharge les marchandiſes. Anvers a encore huit canaux principaux, par leſquels les vaiſſeaux peuvent entrer dans la ville. Le plus conſiderable contient juſqu'à cent vaiſſeaux. On compte ſoixante-quatorze ponts ſur ces canaux. Toutes ces commodités rendoient cette ville extrêmement marchande, avant qu'Amſterdam eût attiré le commerce, en recevant les marchands qui avoient été chaſſés d'Anvers pour la religion.

Anvers ſouffrit beaucoup dans le XVI. ſiecle, durant les guerres civiles pour la religion. En 1566. les Proteſtans y pillerent les égliſes, avec une fureur extrême. L'arrivée du duc d'Albe y augmenta les deſordres. Cette ſtatuë qu'il y fit élever avec tant d'orgueil, ne ſervit qu'à entretenir la diſſenſion. Mais les maux que les Eſpagnols y firent l'an 1576. ſurpaſſent tout ce qu'on pourroit exprimer de cruel & de lugubre. Plus de ſix cens maiſons y furent brûlées, & près de dix mille hommes tués ou noyés. La maiſon de ville & d'autres palais magnifiques y furent réduits en cendres; & les richeſſes d'une ville ſi marchande & ſi puiſſante y furent enlevées par des ſcelerats. Ce traitement ſi rude rendit les Eſpagnols odieux aux peuples du Pays-Bas. Le pillage y avoit duré trois jours, & les autres craignoient le même malheur. Les confederés rétablirent Anvers, que le prince de Parme prit le 17. Août de l'an 1585. après un ſiege qui dura près d'un an. Ce pont qu'il jetta ſur l'Eſcaut, cette digue fameuſe, ces grandes machines dont on ſe ſervit, ſont des choſes remarquables dans l'hiſtoire de ce tems-là. Mais ce qui paroît de plus admirable dans la conduite de ce grand capitaine, c'eſt qu'il oſa attaquer Anvers contre le ſentiment des chefs les plus experimentés, avec une armée de douze mille hommes; & qu'en aſſiegeant cette ville, il étoit lui-mê-

me assiegé. Le duc d'Alençon, qui avoit été couronné duc de Brabant à Anvers l'an 1582. avoit été obligé d'en sortir en 1583. & le conseil qu'on lui donna de surprendre cette ville, fut tres-mal executé. Le duc de Parme s'en acquitta mieux.

Depuis ce tems là, Anvers s'est rétabli, quoique le voisinage d'Amsterdam lui ait enlevé presque tout son commerce. Au reste, cette ville a produit un grand nombre d'hommes de lettres; comme Ortelius & Gorleus, Adrien & Henri Adriani, André & François Schottus, Alexander Grapheus, Loüis Nonius, Antonius Sander, Balthasar Moret, Jacques Turinus, Gruterus, Beyerlinck, Del-Rio, & divers autres, dont nous parlons en leur rang. Anvers a eu le bonheur d'attirer sur elle l'attention de plusieurs habiles gens, qui ont entrepris d'éclaircir ses antiquités, & de soûtenir sa reputation par leurs écrits; mais on ne sçait si l'on doit mettre en ce rang Jean-George Becan, qui le premier de tous a écrit de ses antiquités; au moins son ouvrage n'est-il pas fort solide, & ne peut entrer en comparaison avec celui de Charles Scribanius Jesuite, qui traita en même tems des hommes illustres d'Anvers, des mœurs de ses habitans, & de son origine, avec la description de l'état d'alors. Cet ouvrage parut en 1610. en même tems qu'un autre de Jean-Baptiste Gramaye, où les antiquités non seulement d'Anvers, mais de tous les lieux qui en dépendent, étoient éclaircies; mais celui de Jacques le Roi, libre baron de l'empire, seigneur de la Tour, qui fut publié en 1678. à Amsterdam, & qui comprend les mêmes choses que celui de Gramaye, est bien plus important, parce que l'auteur avoit recüilli avec un soin étonnant un nombre prodigieux de titres de toutes sortes. L'illustre P. Papebroch avoit aussi composé des annales d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700. mais les Jesuites d'Anvers, qui sont dépositaires de ces annales, n'ont pas encore jugé à propos de les publier. * Becan & Scribanius, *in orig. Antuerp.* Guichardin, *desc. des Pays-Bas*. Le Mire. Sandere. De Thou. Opmer. Beyerlinck, Georgius Brunus. Petrus Divæus. Jean-Baptiste Gramaye. Swert. Strada. Grotius, &c.

CONCILE D'ANVERS.

François Sonnius, premier évêque d'Anvers, cherchoit l'occasion d'y convoquer un concile; mais les malheurs du tems, l'empêcherent toûjours d'executer un dessein qu'il prévoyoit devoir être d'une tres-grande utilité. Cependant se voyant valetudinaire, & ne voulant plus se dérober cette consolation, de pouvoir servir les ames qui étoient sous sa conduite, par le secours de ce concile diocesain, il assembla son clergé, & examina toutes les necessités de son église. Sur la connoissance qu'on lui en donna, il fit des reglemens qu'on publia le 22. Mai de l'an 1576. Jean le Mire aussi évêque d'Anvers assembla en 1610. son clergé, & publia des ordonnances synodales, conformes à l'état present de son église. * Laurent Beyerlinck, *in chronogr.*

ANULIN, *Anulinus*, ou ANOLIN, prefet du prétoire, sous Maximin, fut tué avec lui par des soldats revoltés, l'an 238. Il y a eu un ANULIN, ou ANOLIN, proconsul d'Afrique, & grand persecuteur des Chrétiens, vers l'an 259. * Herodian. *l.* 8. Baronius.

ANULIN, *Anulinus*, (P. Cornelius) favori de l'empereur Severe, commanda avec Valerien l'armée de ce prince contre Niger, & remporta sur ce dernier une importante victoire, près la ville d'Issus, entre la Cilicie & la Syrie, l'an de J. C. 194. Anulin commanda encore dans d'autres occasions, & fut consul en 198. * Dion, *l.* 74. Idat. Onuphrius Panvinius.

ANULIN, *Anulinus*, (Cornelius) consul sous Caracalla, l'an de J. C. 216. Une inscription, rapportée par le cardinal Noris, qualifie consul un SEXT. AURELIUS ANULINUS: on ne sçait pas en quelle année. Il y a eu un autre ANULIN, senateur dont l'empereur Diocletien avoit été esclave. * Victorin, *vita Dioclet.*

ANULIN, *Anulinus*, (Annius) consul en 295. sous Diocletien, prefet de Rome en 306. & proconsul d'Afrique en 303. & 313. sous Constantin. Ce prince lui adressa un rescrit celebre, en faveur du clergé Catholique, portant exemtion de toutes charges & de toutes fonctions civiles. Les Heretiques, qui n'avoient point de part dans ces immunités, tâcherent d'en ôter la joüissance aux ecclesiastiques orthodoxes. Constantin les y confirma par un second rescrit de la même année 313. Anulin fut aussi chargé de reprimer les Donatistes. * *Cod. Theod.* Sozomene, *l.* 1. *c.* 9.

ANWEIL, ANWEILER, *Anuelia*, petite ville d'Alsace, sur la riviere de Queich, à deux lieuës au-dessus de Landaw vers l'occident. Cette ville n'est pas considerable par elle-même; mais le passage des montagnes la rend de quelque importance. Son principal commerce consiste dans les tanneries qui y sont établies. Il y a aussi une petite manufacture de draps.

ANXONNE, ANCONN, ou AUSSONNE (Guillaume d') évêque de Cambray, fils de *Jean* I. comte d'Avenes en Hainaut, fut nommé à cet évêché en 1330. où il fut fort traversé par le comte de Hainaut, qui pour reparation des vexations qu'il avoit faites à cet évêque, fut condamné par une sentence définitive, de fonder la chapelle de saint Vincent, dans l'église de Notre-Dame, & une autre à Maubeuge. De son tems, de son consentement, les François se rendirent maîtres de Cambray, & soûtinrent le siege qu'Edoüard VI. roi d'Angleterre y mit l'an 1338. Aussonne est un des fondateurs du college de Cambray, ou des trois évêques à Paris. Il fut depuis évêque d'Autun en 1344. * Guill. Gazey, *hist. ecclesiast. du Pays-Bas*. Sammarth. *Gall. Christ.*

ANXUR, *cherchez* TERRACINE.

ANYSE, évêque de Thessalonique en Macedoine, succeda au celebre Ascole, l'an 383. & fut choisi par le clergé & par le peuple de Thessalonique, qui fit sçavoir cette élection à saint Ambroise, qui les en felicita. Le pape Damase le fit son vicaire apostolique dans l'Illyrie orientale. Il étoit à Constantinople en 403. dans le tems que S. Chrysostome y fut condamné, & fut du nombre des évêques qui soûtinrent l'innocence de ce Saint. Il écrivit à Rome en sa faveur, & mourut quelque tems après. On fait sa memoire dans le martyrologe Romain, le 30. Decembre. * Ambrос. *epist.* 15. *&* 16. Chrysost. *epist.* 143. *&* 144. Palladius, *vita Chrysost.* Baillet, *Vies des Saints, Decembre.*

ANYSIS, roi d'Egypte, étoit natif de la ville d'Anysis; & quoiqu'aveugle, il fut élevé sur le thrône par les prêtres, après Asychis; on ne sçait précisément en quelle année. Il fut chassé de son royaume par Sabacon, roi d'Ethiopie, après six ans de regne. Et long-tems après, un songe funeste ayant obligé Sabacon d'abandonner sa conquête, Anysis rentra dans ses états, & laissa pour successeur, Sethon, prêtre de Vulcain. Herodote s'attache peu d'ordinaire à faire connoître le tems des évenemens qu'il décrit; & tout ce qu'on peut apprendre de lui, est que Sethon est le prédecesseur immediat de Psammithicus, qui commença à regner l'an 3365. du monde, 670. avant J. C. mais on a peine à croire qu'Anysis ait pû demeurer caché cinquante ans, & que ce ne soit qu'après ce nombre d'années que Sabacon s'est retiré. On aime donc mieux penser que l'espace de tems qui s'écoula depuis la fuite d'Anysis jusqu'au regne de Sethon, fut rempli par quelques rois Ethiopiens, & c'étoit le sentiment de Jules Africain, d'Eusebe, & de Georges Syncelle. * Herodote, *l.* 2. Jules Afric. Euseb. Georg. Syncel.

ANYTE, femme qui faisoit des vers grecs, dont il nous reste encore quelques fragmens. On ne sçait pas en quel tems elle vivoit. * Vossius, *de poët. Græc.*

ANYTUS, rheteur d'Athenes, ennemi declaré de Socrate, gagna le poëte Aristophane, pour composer une comedie contre lui; & s'étant joint à Melitus & à quelques autres, il fit condamner Socrate à mort, sous la XCV. olympiade, & 400. avant J. C. Mais, lorsque l'innocence de ce philosophe fut connuë, le peuple s'éleva contre ses accusateurs; & Anytus s'étant sauvé à Heraclée, en fut chassé par les habitans; ou même, selon Themistius, il fut assommé à coups de pierres. * Plutarque & Diogene *Laërce*, *in vita Socrat.* Elien, *l.* 2. *Var. hist. c.* 13.

ANZAR, ville du Turquestan, qui est des plus pro-

ches de Cataï, ou de la Chine septentrionale. Tamerlan en faisoit sa place d'armes, pour entrer dans ce pays-là, lorsqu'il y mourut l'an 807. de l'hegire, de J. C. 1404. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ANZERMA, ou S. ANNA d'ANZERMA, petite ville de l'Amerique meridionale, dans le royaume de Popayan, est sur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, environ à cinquante lieuës de la ville de Popayan, au septentrion, & à douze lieuës de Calamanta, au midi. * Sanson. Baudrand.

ANZUQUI, *Anzuquium*, ville du Japon, dans la grande isle de Niphon, sur la côte orientale du golfe de Meaco. * Baudrand.

ANZUQUIAMA, ville du royaume de Mino, bâtie par Nobunanga, qui de roi de Mino étoit devenu empereur du Japon, que les Japonnois appelloient le paradis de Nobunanga. Rien effectivement n'est plus délicieux que le pays où elle étoit située, ni plus magnifique que ses bâtimens. Le palais de l'empereur étoit un peu éloigné de la ville sur la cîme d'une montagne, au milieu de deux autres plus basses, & sur lesquelles les grands de l'empire avoient bâti des hôtels. On montoit à celui de l'empereur par un superbe escalier, taillé dans le roc à l'endroit le moins escarpé, & cet escalier aboutissoit à un grand terrain qui faisoit comme une platte-forme à la montagne, & avoit coûté des sommes immenses à applanir. L'enceinte étoit une forte muraille de 50. coudées de haut, toute de pierres de taille, les dedans du château, les jardins, les terrasses, les galleries, les appartemens, tout étoit d'une rare beauté; mais ce qu'on voyoit de plus surprenant, c'étoit une tour pyramidale, qu'on avoit élevée au milieu, & qui étoit à sept étages, chaque étage avoit son toit, les toits & les cordons étoient distingués par leur couleur, sur lesquels on avoit répandu ce beau vernis du Japon qui a tant d'éclat, & qui résiste aux injures de l'air. Le tout étoit terminé par une espece de dôme, couronné d'une couronne d'or massif. Ce dôme étoit à jour, & enrichi au-dedans & au-dehors d'azur, de peintures, & de mille ornemens à la mosaïque d'un goût exquis. Du pied de la montagne sort un lac de vingt lieuës de long & de six de large, qui se retrecissant ensuite, devient riviere, & c'est à la sortie de ce lac, qu'étoit la ville d'Anzuquiama. Les Jesuites y avoient un magnifique seminaire, bâti & fondé par l'empereur, où ils élevoient presque toute la jeune noblesse du Japon. Tout cela fut réduit en cendres à la mort de Nobunanga, après qu'on eût pillé les immenses richesses que ce prince avoit amassées dans son palais. * Le P. de Charlevoix, *histoire du Japon.*

ANZY LE DUC, *Enziacum*, bourg de France dans le duché de Bourgogne. Il est sur la riviere de Reconce, à une lieuë de la ville de Semur, dans le territoire d'Autun & près du Charolois. * Baudrand.

A O

AOCHARA, bourg du royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Tenez, en la ville de ce nom & celle de Sersely; quelques-uns croyent que c'est l'ancienne ville d'*Icosium*, qui étoit épiscopale, dans la Mauritanie Cesarienne, dans l'Afrique occidentale. Mais Sanson croit que c'est *Brischa*, petite ville de la même province, qui n'est qu'à vingt milles de la premiere du côté d'orient. * Baudrand.

AOD, juge des Israëlites, fils de *Gera*, de la tribu de Benjamin, c'étoit un jeune homme, vigoureux, entreprenant, hardi, & si adroit qu'il se servoit également des deux mains. Eglon, roi des Moabites, ayant soûmis les Juifs, les accabla, pendant 18. ans, de toutes sortes de maux. Aod, qui demeuroit à Jericho, entreprit de les délivrer de cette servitude. Il trouva moyen de s'insinuer dans les bonnes graces d'Eglon, par les presens qu'il lui fit, & s'ouvrit ainsi l'accès dans son palais. Un jour il entra chez-lui, à l'heure de midi, & l'ayant engagé à entrer seul dans son cabinet, il le tua. Aod, sans perdre de tems, alla reveler ce qu'il venoit d'executer aux Israëlites, qui prirent les armes, & chasserent les Moabites, l'an du monde 2710. & avant J. C. 1325. Les Hebreux ainsi délivrés de la servitude de leurs ennemis, choisirent d'une commune voix Aod pour leur chef & pour leur juge, comme lui étant redevables de leur liberté. Ils joüirent d'une heureuse paix pendant son gouvernement, dont on ne sçait pas la durée; mais quelque tems après sa mort, Jabin roi de Chanaan assujettit les Israëlites, & il les tint en servitude pendant vingt ans, qui finissent à l'an 2750. du monde, 1285. avant J. C. * *Juges*, 3. Josephe, *l.* 5. *antiq. Judaic. c.* 5. Sulpice Severe, *l.* 1. *hist. sacra.* Torniel, *A. M.* 2642. 2720. *&c.*

AOMAR, HOMAR, ou OMAR, *cherchez* HOMAR.

AON, fils de Neptune, étant chassé de la Poüille par ses propres sujets, s'alla établir en Beotie, qui fut appellée de son nom *Aonie.* * *Diction. Angl.*

AONIE, pays de la Beotie, où il y a plusieurs montagnes, & une riviere de ce nom, qu'on a souvent donné à toute cette province de Beotie: ce qui est assez ordinaire aux poëtes, comme nous le voyons dans Claudien, *l.* 2. *in Rufin.*

Sic mons Aonius rubuit, cùm Penthea ferrent
Menades.

AORIE, & ARIARIE, rois des Goths, après quelques guerres contre Constantin, qui les mit à la raison, lui fournirent 40000. hommes de troupes entretenuës, sous le nom d'alliés, *fœderati.* * Jornand. *Rer. Gothic. c.* 21. Eutrop.

AORIS, fils d'*Aras*, roi de Corinthe, avoit une adresse particuliere à lancer le javelot à la chasse, & dans les armées. Il aimoit si tendrement sa sœur Arethyrée, qu'il appella de son nom, toute la contrée où il demeuroit. * Pausanias, *l.* 2.

AORNE, ville de la Bactriane, qu'Alexandre *le Grand* emporta: c'étoit aussi le nom d'un rocher imprenable dans les Indes, dont ce même Conquerant se rendit le maître. * Arien, *l.* 3. *c.* 11. *&* *l.* 10. Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 11.

AORNE, fleuve d'Arcadie, qui se jettoit dans le lac Phenée.

AORNE, certain lac d'Epire, dont les vapeurs, étoient si contagieuses, qu'elles donnoient la mort aux oiseaux qui voloient dessus. Virgile parle du lac Aorne en Italie, qui est entre Pouzzol & Bayes. L'un & l'autre s'appelle *Avernus*, parce qu'il n'y a jamais d'oiseaux; de l'α, privatif des Grecs, & de ὄρνις, *quòd avibus careat.* * Virgile, *l.* 6. *Æneide*, Lucrece, *l.* 6. & Petrone, *in satyrico*, en ont fait la description.

AOSTE ou AOUSTE, pays des Salasses, est un duché dans les états du duc de Savoye, situé dans les Alpes entre la Savoye & le Piémont, & comprend six grandes vallées, outre celle dont il reçoit le nom: sçavoir, Valdigne, Valgrisenche, Valsaverenche, Valperne, Valtournenche & Valaise, que la riviere de Doëre coupe par le milieu. Ce pays est ordinairement nommé *le Val d'Aouste* ou *Aoste*, à cause de la capitale de ses villes, nommée par les Latins *Augusta Salassorum* ou *Augusta Pretoria*; ou parce qu'Auguste ayant fait perir par l'eau tous les habitans, en fut le restaurateur, ou y envoya une colonie de Romains avec un préteur: Cette ville est le siege d'un évêque, suffragant de Tarantaise en Savoye, après l'avoir été de Milan, & est enrichie d'un arc de triomphe d'Auguste, presque entier, d'un colisée, & de plusieurs autres monumens de la grandeur Romaine. Ce pays s'est donné de soi-même à la maison de Savoye, il y a plus de 500 ans, comme il paroît par l'acte de donation, qui est conservé dans les archives du conseil souverain, composé des trois états; sçavoir, ecclesiastique, noble & tiers état, qui s'assemblent tous les six ans, tant pour terminer le don gratuit qui se fait tous les six ans au souverain, que pour les autres besoins de la province. Il y a encore un abregé du conseil general, aussi composé des trois états, au nombre de 24. qu'on appelle ordinairement *Conseil des Commis*, qui s'assemble tous les quinze jours. Le duché d'Aoste a été possedé par les Lombards, par les Fran-

çois, & par les Bourguignons. La ville qui donne son nom à cette vallée, est extrêmement ancienne, & il en est fait mention dans Pline, Dion, Strabon, Ptolomée, & dans l'itineraire d'Antonin. On a cru que Cordellus fils de Statiel l'ayant fait bâtir, lui donna son nom, & l'appella *Cordelle*. L'église cathedrale de notre Dame, qui de l'aveu de tout le monde passe pour une des plus anciennes de toute l'Italie, a un breviaire, un rit, & un plein chant particuliers, & est déservie par vingt-deux chanoines reguliers, entre lesquels il y a deux dignités; sçavoir l'archidiacre, qui preside au chœur & à l'église, & le prévôt qui préside dans le chapitre. Le plus ancien évêque, dont nous ayons connoissance, est Protaise, qui vivoit vers l'an 408. Eustathius lui succeda; & c'est en son nom, qu'un de ses prêtres, nommé Gratus, souscrivit l'an 451. au concile de Milan. Il y a entre autres deux évêques, dont les reliques sont en grande veneration; sçavoir, saint Grat, & saint Joconde. Il y a eu aussi deux grands archidiacres; sçavoir saint Ours, & saint Bernard de Menthon, dont le premier est fondateur de l'unique collegiale, appellée saint Ours, & qui de reguliere, a été secularisée sous le pape Innocent X. & le second est fondateur de deux hôpitaux, qu'on appelle *le grand & le petit saint Bernard*, & de la petite congregation des chanoines reguliers de S. Bernard, dont le chef est appellé, prévôt de saint Bernard, & doit faire sa résidence au grand saint Bernard. Aoste a été le lieu de le naissance de saint Anselme, archevêque de Cantorbery. Outre cette ville, il y a encore dans cette vallée, quelques bourgs & châteaux remarquables, comme la Sale, Morges, Issogne, Villeneuve, Montiouvet, Valete, Saint-Martin, Chambiane, Châtillon, Chalan ancien comté, Fenis, Bard forteresse, Saint Vincent, Verres, Quarc, Chaster-Argent, Saint-Pierre Donas, Saint-Marcel-Courmajour, qui est la *Curia major* des Romains, parce qu'ils y tenoient le siege de la justice, & où ils envoyoient travailler aux mines ceux qui y étoient condamnés. Il s'y trouve aussi trois fontaines d'eaux minerales, fort souveraines, & tres-frequentées en été. La Tuille, au pied du petit S. Bernard, &c. La contrée des Salasses s'étend encore au-delà d'Yvrée, en cette contrée, dite *le Canaveis*, où sont Rivarol, Aglié, Chivas, &c. Il y a aussi plusieurs anciennes familles de la province, qui y sont établies, & le fils du prince de Piémont porte aujourd'hui le titre de duc d'Aoste. * Pline, *l.* 3. *hist. c.* 20. Dion, *hist. l.* 3. Strabon, *l.* 4. Guichenon, *hist. de Savoye*. Ughel, *Ital. sacra*. Sammarth. *Gall. Christ.* Augustin de la Chiesa, *hist. chron. archiep. & episc. Pedemont.*

AOSTE ou AOUSTE, *Augusta*, village de France en Dauphiné, situé sur la riviere de Drome, à une lieuë au-dessus de la ville de Crest. On croit que c'est la petite ville d'*Augusta*, que les anciens placent entre Die & Valence, mais que d'autres pourtant mettent à Autun, village entre Romans & le Pont en Royans. * Baudrand.

AOSTE ou HOSTE, *Augustum*, autrefois petite ville, maintenant village de Dauphiné en France, situé aux confins de la Savoye, sur la petite riviere de Bievre, environ à une lieuë de son emboûchure dans le Rhône, & autant du bourg de S. Genis. * Baudrand.

AOUST, *Augustus*, mois autrefois appellé *Sextilis*, parce qu'alors il étoit le sixiéme mois de l'année, qui se commençoit par le mois de Mars, & est à present le huitiéme de l'année. Il tire le nom d'Août, *Augustus*, de l'empereur Auguste, qui le lui donna après la bataille d'Actium. * Censorinus, *apud Macrobium Saturn. l.* 1. *c.* 12.

AOUST (saint) archevêque de Bourges, *voyez* S. AIGULFE.

AOUSTE, *voyez* AOSTE.

A P

APACHES, peuples de l'Amerique septentrionale dans le nouveau Mexique. Leur pays est extrêmement vaste, & les Espagnols les divisent en quatre sortes de nations, qui sont, Apaches de Perillo, vers le midi; Apaches de Xilla; Apaches de Navaio, au septentrion; & Apaches Vaqueros, qui sont au levant. Ces Apaches sont idolâtres, & vivent sous le gouvernement de leurs Caciques. Ils ont quelques forts sur les montagnes, où ils se retirent à l'arrivée des Espagnols. * *Conquête du Mexique.*

APACHNAS ou PACHNAN, troisiéme roi de la dynastie des rois Arabes ou Phéniciens, appellés *Pasteurs*, qui se sont emparés de Memphis, & de la basse Egypte, regna 36. ans 7. mois, selon le catalogue de Manethon. Son regne commença l'an 3268. de la periode Julienne, 1446. avant J. C. Il eut pour successeur Apophis. * Manethon, *Africain*. Johan. Marsham. *Canon. chronic. secul. VIII.* M. Du Pin, *biblioth. des histor. prophanes.*

C'est sous le regne de ce roi, ou sous celui d'un de ses deux prédecesseurs, que les Israëlites sortirent d'Egypte.

APAFFI, *voyez* ABAFFI.

APALACHES ou APALACHITES, peuples de l'Amerique septentrionale dans la Floride, vers les monts d'Apalathai ou d'Apalarche. L'état des Apalachites contient plusieurs petites provinces, dont les unes sont dans une belle vallée, bornée du côté du levant & du nord, par une chaîne des monts d'Apalathai; au midi par la province de Tagouesta, habitée par des peuples cruels & barbares; & au couchant, de la riviere d'Hitanachi, que les Espagnols appellent le fleuve du Saint-Esprit. La plus considerable des provinces qui sont dans la vallée, se nomme *Bemarin*; celle qui suit s'appelle *Amana*; & la troisiéme *Matique*. Cette troisiéme s'étend encore dans les montagnes, où sont Schama, Meraco & Aqualaque. La ville capitale du pays est Melitot, dans la province de Bemarin. C'est le séjour du roi d'Apalache, qui est reconnu pour souverain par les chefs particuliers qui sont dans les autres provinces, & qu'ils nomment *Paracousses*. Ce pays est bon & fertile; les habitans sont simples & sans malice. Ils ont des voisins qui les obligent quelquefois de prendre les armes, qui sont l'arc & la flêche, la massuë, la fronde, & une espece de zagaïe, ou de grand javelot, qu'ils lancent avec la main, lorsqu'ils ont épuisé toutes les flêches de leur carquois. Ils ont aussi des boucliers de figure ovale, qui sont faits de joncs cordelés & poissés avec un tel artifice, que bien qu'ils ne soient couverts que d'un simple cuir, & qu'ils soient extrêmement legers, ils sont pourtant impénétrables à tous les dards de leurs ennemis. Les Apalachites adoroient le soleil, de même que la plûpart des plus celebres peuples de l'Amerique; mais aujourd'hui ils sont presque tous Chrétiens. La premiere connoissance qu'ils ont euë de Jesus-Christ, leur a été donnée par une colonie de François, conduite par le capitaine Ribauld, sous le regne de Charles IX. * Linschot, *descr. de l'Amer. c.* 1. Rochefort, *hist. des Antilles, l.* 2. *c.* 8.

APAMATUCK, *Apamatuca*, riviere de l'Amerique septentrionale dans la Virginie. Elle se décharge dans celle de Powatan. * Maty, *dict. geogr.*

APAME'E sur l'Oronte, *Apamea* & *Apamia*, ville de Syrie, qui a été le siege d'un archevêché, sous le patriarchat d'Antioche. Elle fut bâtie par Seleucus *Nicator*, qui lui donna le nom de sa femme. Apamée étoit environ à vingt lieuës d'Antioche, & la rivale de cette derniere ville. Un de ces prélats, nommé *Thomas*, la délivra par adresse des armes de Chosroës, roi de Perse. Saint Marcel en étoit évêque, lorsqu'en 385. l'empereur Theodose publia une loi pour achever la destruction de l'idolâtrie. Il s'y employa dans la ville & dans le territoire, où il restoit encore des temples d'idoles, & il lui en coûta la vie; les Payens l'ayant pris & jetté dans le feu, lorsqu'il attaquoit un de leurs temples. S. Marcel, qui fut Archimandrite des Acemetes à Constantinople au V. siecle, étoit de la ville d'Apamée, où sa famille étoit distinguée par sa noblesse & par ses richesses. La situation de cette ville, que les modernes nomment *Aman* ou *Hama*, est admirable. Elle est sur une colline agreable, qui s'éleve au milieu d'une plaine, bordée de diverses autres collines, & extrêmement fertile en toute sorte de grains & de fruits. La ville est presque entourée de la riviere d'Oronte, qui y forme

une espece de lac. Cette commodité des eaux fait que les jardins y sont tres-beaux, & qu'il y a de bons pâturages. Aussi les rois de Syrie avoient autrefois leurs haras en cette ville. Quoiqu'elle n'ait aujourd'hui rien de considerable que sa situation, elle est encore la mieux peuplée de la Syrie, après Alep. Il y a sur le haut de la colline un château fort ruiné, qui commande non seulement à la ville, mais encore à toute la plaine voisine. Le grand seigneur tient à Apamée un pacha, dont le gouvernement est d'une assez grande étenduë. * Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. & 12. Ptolomée. Bellon. Leunclavius. Sanson. Baillet. *topogr. des Saints.*

APAME'E, *Apamea*, *Cybotos* & *Celana*, sur le Marse, ville de Phrygie, avec archevêché. On assure que c'est un ouvrage de Seleucus *Nicator*. D'autres ne sont pas de ce sentiment. Strabon, Pline, Tite-Live, Appien, & d'autres auteurs anciens en ont fait mention. Elle est aujourd'hui presque ruinée & peu habitée. * Pline. Strabon, &c.

APAME'E ou APAMI, ville de la Bithynie, sur la Propontide ou mer de Marmora, entre Bourse & Cyzique. Il y a eu autrefois le siege d'un archevêque, & elle étoit assez considerable; mais à present elle est presque ruinée & peu habitée. Apamée a eu aussi le nom de *Myrlea*, qui est celui que les Turcs lui donnent encore aujourd'hui. * Baudrand l'appelle *Apamis.*

APAME'E, qu'on nomme aussi *Miana*, ville de la Medie, du côté du pays des Parthes. * Baudrand.

APAME'E, nom de deux villes qu'on met dans la Mesopotamie, l'une sur l'Euphrate, & l'autre sur le Tigre. * Baudrand.

APANAGE, ou comme on disoit autrefois APENNAGE, terres que les souverains donnent à leurs puînés pour leur partage, lesquelles sont reversibles à la couronne faute d'enfant mâle. Du Cange dit qu'on disoit dans la basse Latinité *Apanare*, *Apanamentum* & *Apanagium*, pour signifier une pension ou un revenu annuel, qu'on donne à des cadets, au lieu de la part qu'ils devroient avoir dans une seigneurie qui ne se devoit point partager. Hofman & Monet derivent ce mot du celtique ou allemand, & disent qu'il signifie *exclure* ou *forclore* de quelque droit: ce qui arrive à ceux qui ont des apanages, qui sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loisel, cité par Menage, croit qu'*apanager* vouloit dire autrefois, donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes seigneurs qu'on chassoit du lit & de la maison de leurs peres, pour aller chercher fortune ailleurs, soit par la guerre ou par mariage. Paul Emile a remarqué que les apanages sont une invention que les rois ont apportée des voyages d'Outre-mer. Le duché d'Orleans est l'apanage du second fils de France. Philippe, petit-fils de France, mort le 2. Decembre de l'an 1723. en étoit en possession depuis la mort de son pere, Philippe de France, fils de Loüis XIII. * Du Cange, *Glossarium Latin.*

APANTA, *Apante*, province de la terre-ferme de l'Amerique meridionale, entre le lac de Parimé & la riviere des Amazones. Texeira nous apprend que le pays des Apantes s'étend de l'autre côté de la même riviere, au couchant de la province de Coropa. * Texeira. Sanson. Baudrand.

APAPUS *le Grand*, XX. des roi Thebains en Egypte, succeda l'an 3072. de la periode Julienne, 1642. avant Jesus-Christ à Pammus Archondes, & regna cent ans, suivant Manethon. Il y a de l'apparence qu'il conquit le royaume des Memphites, & qu'il est le même que Phiops, XXI. roi de la sixiéme dynastie des rois Egyptiens, suivant le même Manethon; car le commencement de leur regne tombe de part & d'autre à la même année; la durée du regne est la même de cent années. Le nom d'Apapus ou Apaphus se rapporte à celui de Phiops ou Paphus. Le surnom de *Grand* fait connoître qu'il avoit fait quelque conquête considerable, & c'est apparemment celle du royaume de Memphis. Leur successeur, nommé dans la dynastie des Thebains, Agescus Oscaras, & dans celle des Memphites, Metusuphis n'a qu'un an de regne dans l'une & l'autre dynastie, & la reine Nitocris se trouve également leur succeder. * Marsham, *canon. chron. sacul.* VI. M. Du Pin, *bibl. des hist. prophanes.*

APARIA, province de l'Amerique meridionale dans le Perou, est près de la riviere des Amazones, vers l'endroit où elle reçoit les eaux du Curavaïe, au septentrion du pays des Pacomores. De l'autre côté elle a au couchant la contrée, dite *la Canelle.* * Sanson. Baudrand.

APATURIES, nom de certaines fêtes que les Atheniens celebroient en l'honneur de Bacchus, & que Budé appelle *Fêtes de ruse* ou *de tromperie*, du grec ἀπάτη *fraude*. Voici quelle en fut l'origine. Les Atheniens & les Beotiens étant en differend touchant leurs limites, Melanthus & Xanthius resolurent de vuider la querelle entr'eux dans un combat singulier, où le dernier demeura sur la place, par un mauvais tour qui lui fut joüé. Car tandis qu'ils étoient aux mains, il parut quelqu'un derriere Xanthius, couvert de la peau d'une chevre noire, ou du moins Melanthus le supposant ainsi pour surprendre son concurrent, s'écria qu'il agissoit mal d'avoir amené un second. Xanthius se retourna pour voir qui c'étoit, & dans ce moment-là il fut tué par son ennemi l'an du monde 2906. & avant Jesus-Christ 1129. Les Atheniens ayant crû que c'étoit Bacchus qui s'étoit ainsi travesti en leur faveur, & qui leur avoit rendu ce bon office, instituerent une fête en son honneur, laquelle se celebroit au mois d'Octobre. Depuis ce tems-là, les vrais Ioniens, qui avoient des rois issus de Melanthus, à la reserve de ceux d'Ephese & de Colophon, celebroient la fête des Apaturies. Quelques-uns ajoûtent qu'on celebroit aussi une fête de ce nom en l'honneur de Jupiter & de Pallas; & disent qu'Æthra, pour quelque bon office qu'elle avoit reçu de cette déesse, lui dédia un temple, & ordonna que toutes les filles de Trœzene consacrassent leur ceinture avant leurs nôces à Pallas *Apaturie*. Le même nom fut aussi donné à Venus, depuis que les geans, qui en vouloient à sa vie, l'obligerent de se cacher, jusqu'à ce que par le secours d'Hercule elle les fit tous perir. Etienne de *Bysance*, après Strabon, fait mention à ce sujet d'un temple dedié à Venus, sous le nom d'*Apaturienne*. *Voyez* CURESTIS. * L'interprete d'Aristophane. Hesychius. Herodote, *in Clio.*

APELLAS de Cyrene, geographe, dont il est parlé dans l'abregé d'Artemidore d'Ephese. On ne sçait en quel tems il a vécu. Il écrivit des commentaires historiques de Delphes, cités par saint Clement *Alexandrin*. Au reste, il y a apparence que cet auteur est le même qu'Athenée nomme *Apellas*, qui avoit écrit des villes du Peloponnese. * Athenée, *l.* 9. S. Clement *Alexandrin*. Vossius, *l.* 3. *de hist. Græc. & de scient. math. c.* 69. *§.* 17.

APELLAS, fameux sculpteur dont parle Pline, *l.* 34. *chap.* 8.

APELLES, qu'on nomme *le Prince des peintres*, natif de l'isle de Coos, selon Ovide; d'Ephese, selon Strabon & Lucien; & de Colophon, selon Suidas, qui dit que les Ephesiens lui donnerent le droit de bourgeoisie, vivoit sous la CXX. olympiade, vers l'an 300. avant Jesus-Christ. Il a fait plusieurs tableaux, qui ont tous été des chef-d'œuvres de l'art. Il peignit l'image de la fortune couchée, qui tenoit du bras gauche sa corne d'abondance, & avoit le bras droit appuyé sur une rouë, pour montrer son instabilité & son inconstance, avec cette inscription: *Fortuna reduci.* Comme on lui eut demandé pourquoi il avoit peint la fortune assise, il répondit que c'étoit parce qu'elle ne s'étoit jamais reposée. Ayant été un jour accusé par un peintre jaloux de sa gloire, d'avoir conjuré contre le roi Ptolemée, & causé la revolte de Tyr & la prise de Peluse, le prince prit tellement feu là-dessus, qu'il s'emporta contre lui comme contre un traître & un assassin; & il lui eût fait trancher la tête, si l'un des complices ne l'eût déchargé à la question. Alexandre *le Grand*, qui le consideroit extrêmement, ne voulut se faire peindre que par lui. Ce prince lui donna même une de ses concubines, nommée *Compaspe de Larisse*, dont ce peintre étoit devenu amoureux, en travaillant à son portrait. Apelles fit le

portrait d'Alexandre dans le temple de la Diane d'Ephese, sous la figure d'un Jupiter qui tient la foudre en main, & qui semble sortir du tableau, aussi-bien que la foudre. Pline nous dit qu'il reçut vingt talens d'or pour son ouvrage. Ciceron écrivant à Lucius, remarque que la raison qui portoit Alexandre à se faire peindre uniquement par Apelles, ne venoit point d'un excès de faveur dont il l'honoroit; mais parce qu'il étoit persuadé que ce peintre s'étant si fort distingué dans son art, il ne manqueroit pas d'acquerir autant de gloire que le peintre-même. *Neque enim Alexander ille gratia causâ ab Apelle potissimum pingi, & à Lysippo fingi volebat: sed quòd illorum artem cum ipsis, tum sibi etiam gloria fore putabat.* * Cicero, *ep.* 12. *l.* 5. Apelles fit divers ouvrages dont les anciens auteurs ont parlé avec grande estime; comme du portrait d'Antigonus, qu'il fit de profil, pour cacher un défaut de ce roi, qui avoit perdu un œil; celui d'un cheval tiré tellement au naturel, que des chevaux hennirent en le voyant. Il nous a laissé son tableau des lignes qu'il traça chez Protogenes si délicatement, qu'elles se déroboient à la vûë. Mais ses tableaux les plus celebres furent deux Venus, dont l'une qui sortoit de la mer, fut nommée *Anadyomene*; & l'autre est celle qu'il commença pour ceux de l'isle de Coos, & qu'il n'acheva point, ayant été prévenu de la mort. Ovide parle en ces termes d'une de ses Venus:

Si nunquam Venerem Cous pinxisset Apelles,
Mersa sub aquoreis illa lateret aquis.

Ses autres tableaux de la Victoire, de Castor & Pollux, de la Calomnie, de Clytus, de Megabyze, d'Archelaus, de Philippe & d'Alexandre, sont encore tres-renommés dans les écrits des anciens. Cet habile peintre étoit tellement appliqué au travail, que son assiduité a donné lieu au proverbe, *Nulla dies sine linea. Point de jour sans quelque trait*: ce qui doit s'entendre du dessein. Il avoit écrit quelques traités de peinture qui se sont perdus. Horace parle de l'édit d'Alexandre *le Grand*, qui permettoit au seul Apelles de faire son portrait. * Plin. *l.* 35. *c.* 10. *& seq.* Elien, *hist. l.* 12. *c.* 34. Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 11. *ex* 4. Ovid. Horace, *l.* 2. *ep.* 1. *&c.* Strabon, *l.* 14. Lucian. Suidas.

APELLES, acteur tragique, sous le regne de Caligula, fut dévoüé tellement à ce prince, même après s'être fait comedien, qu'il le mit au nombre de ses conseillers. Mais un jour Caligula, montrant une statuë de Jupiter, lui demanda quel étoit le plus grand de ce dieu, ou de lui, qui se faisoit passer pour tel. Apellés hesitant sur ce qu'il avoit à répondre, Caligula le fit foüetter cruellement. Philon dit qu'il le fit mettre aux fers, & ordonna qu'on le fit tourner sur une rouë. * Sueton, *Vit. Calig.* Bayle, *dict. crit.*

APELLES, disciple de Jesus-Christ, que saint Paul appelle *fidele disciple de Christ* dans son *épitre aux Romains*, XVI. 10. On dit qu'il souffrit le martyre à Smyrne avec saint Luc, le 22. d'Avril. * *Martyrologe Romain.*

APELLES, heretique, disciple de Marcion, admettoit deux dieux, l'un bon & l'autre mauvais; celui-ci auteur du monde & de la loi; celui-là auteur de l'évangile & redempteur de l'univers. Ces erreurs lui étoient communes avec Marcion; mais ayant été chassé de sa communion à cause de quelque action impudique, il inventa une autre heresie, ou plûtôt il apprit d'une certaine Philumene, jeune fille possedée, qu'il faisoit passer pour inspirée du saint-Esprit. Il n'admettoit qu'un dieu, qu'il composoit de parties infinies; méprisoit la loi & les prophetes; il ne donnoit à Jesus-Christ qu'un corps d'air, dont en remontant au ciel il avoit rendu à chaque élement sa portion; & il nioit la resurrection corporelle. Les saints docteurs détruisirent les réveries de cet impie, qui s'éleva contre l'église dans le II. siecle, vers l'an 145. ou 146. * S. Epiphanius, *her.* 44. S. Augustin. *her.* 23. Tertullian. *de Præsc. c.* 30. *&* 31. Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 13. Baronius, *A. C.* 146.

APELLES, tourneur, duquel Athenée fait mention, *l.* 11. *c.* 12.

APELLITES, heretiques dans le II. siecle, disciples d'Apelles, heresiarque. * S. Epiphane.

APELLICON, natif de Teos, s'établit à Athenes, où il acquit droit de bourgeoisie. Il se mêla de philosophie; & ayant embrassé celle des Peripateciens, il acheta la bibliotheque d'Aristote, & plusieurs autres tres-nombreuses. Il fut aussi curieux de plusieurs autres pieces rares, & n'épargna rien pour en avoir les originaux recommandables par leur antiquité. Il parvint même jusqu'à en enlever des archives d'Athenes; ce qui étant venu à la connoissance des Atheniens, ils l'auroient puni de mort, s'il ne s'étoit évadé. Ses amis le firent pourtant rappeller peu après. Comme il s'étoit attaché à Athanion, philosophe Peripatecien, qui par une émotion populaire étoit devenu le tout-puissant, celui-ci l'envoya commander dans l'isle de Delos; mais Apellicon y fit si mauvaise garde, que les Romains surprirent la garnison & l'égorgerent. Il fut assez heureux pour se sauver, & mourut peu avant que Sylla se fût rendu maître d'Athenes. Sa bibliotheque, avec les écrits d'Aristote, fut transportée à Rome par ce general sous la CLXXIII. olympiade, & 874. ans avant l'here Chrétienne. * Bayle, *dict. crit.*

APENBOURG, *Apenburgum*, bon bourg ou petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, entre la ville de Gardelaben & celle de Soltwedel, à cinq lieuës de la premiere, & à trois de la derniere. * Baudrand.

APENNIN, montagne d'Italie, que les auteurs Latins nomment *Apenninus*, & les Italiens *Apennino*, commence près de Savone sur les côtes de Genes, où elle se joint aux Alpes maritimes. Ensuite elle traverse toute l'Italie presque par le milieu, & forme cette longue chaîne de montagnes qui vont se courbant au midi, jusqu'au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile. L'Apennin se divise en divers endroits, où il a des noms differens, comme entre Modene & Lucques, où il est nommé *Monte S. Peregrino.* * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Leandre Alberti, *descr. Ital.* Cluvier, *l.* 3. Virgilius, *l.* 12. *Æneid.*

Vertice se attollens pater Apenninus ad auras.

APENRADE, en latin *Apenroa*, petite ville de Danemarck, dans le Jutland meridional & le duché de Sleswick, est située sur la mer Baltique, avec un bon port, à trois lieuës d'Hadresleben, de Flensbourg, & à deux de l'isle d'Alsen. * Baudrand.

APER (Arrius) prefet du prétoire, & beau-pere de l'empereur Numerien, resolut, pour se mettre sur le thrône, d'assassiner l'empereur son gendre. Numerien étoit incommodé, & se faisoit porter dans une litiere, ne pouvant souffrir la clarté du jour. Aper se servit de cette occasion, & le tua en l'an 284. de J. C. Cependant les soldats demandoient à voir l'empereur. Aper chercha des faux-fuyans pour éluder leur zele; mais quelques jours après la chose se découvrit par l'infection du corps mort. On se saisit d'Aper, que Diocletien tua lui-même; ensuite de quoi il fut proclamé empereur par l'armée d'Orient le 17. Septembre de la même année 284. *Aper* en latin veut dire *Sanglier*. Cette avanture justifia la prédiction d'une certaine magicienne, qui avoit dit à Diocletien qu'il seroit empereur lorsqu'il auroit tué le sanglier. * Vopiscus, *in Numer.* Aurelius Victor. Eusebe, &c.

☞ La famille de cet Aper étoit assez illustre dans Rome, où il y a eu plusieurs consuls de ce nom, comme M. Flavius APER, consul sous l'empire de Marc-Aurele, avec T. Vetrassius, Pollion, l'an 176. de l'here Chrétienne. M. Flavius APER en 208. avec Q. Allius Maximus, sous l'empire de Caracalla. Un autre APER, qui a été grammairien, &c. Lampridius parle du premier en la vie de l'empereur Commode.

APETOUS, que les auteurs qui écrivent en latin nomment *Apetube*, peuples de l'Amerique meridionale dans le Bresil. Leur pays est du côté du gouvernement de Puerto Seguro. * Baudrand.

APHACE, lieu dans la Palestine, entre Byblos & Heliopolis, où étoit un temple de Venus *Aphaciti-*

des, en l'honneur de laquelle ceux qui y alloient, s'abandonnoient à toutes sortes de lubricités, parce que Venus y avoit embrassé son Adonis. Cette infame superstition vient peut être de ce que le mot *aphaca* dans la langue syriaque, & par consequent dans celle des Pheniciens, signifie *embrassement*. * Bochart, *des colon. des Pheniciens*. Eusebe, *Vie de Constantin*, *l.* 3. *c.* 53.

APHÆREMA, contrée & ville dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm sur les frontieres de la Judée & de la Samarie. * 2. *Paral.* 13. 19.

APHARA, vile de la tribu de Benjamin. * *Josué*, 18. 23.

APHARSEKIENS, ou ARPHASACHIENS, peuples de Samarie venus d'un endroit, qui est entre le Tigre & l'Euphrate. Ils s'opposerent à la réédification du temple de Jerusalem, après le retour du peuple Juif de la captivité de Babylone. * *Esdr. V.* 6.

APHARSIENS ou APHARSATE'ENS, peuples de l'Idumée, qui voulurent empêcher les Juifs de rebâtir le temple de Jerusalem, après la captivité de Babylone. * *I. Esdras*, *IV.* 9.

APHEC, ville de la tribu de Juda, près de laquelle les Philistins se camperent, lorsqu'ils défirent les Israëlites & leur prirent l'arche, l'an du monde 2918. avant J. C. 1117. * I. *Rois* 4. 1. Samson croit que c'est presentement, la ville de Faba.

APHEC. Il y avoit en Judée trois principaux lieux de ce nom. Le premier est une ville de la tribu d'Aser. Le second est une forte tour près d'Antipatride. Le troisiéme est une autre ville dans la tribu d'Aser, celebre par diverses révolutions qui lui sont arrivées. Elle fut prise sur les Cananéens & ruinée par Josué, vers l'an du monde 2592. avant J. C. 1443. Ce chef des Israëlites en fit mourir le roi sur un gibet. Ceux de la tribu d'Aser la rebâtirent ensuite & en firent une ville tres-forte, qui se maintint jusqu'à ce que les Philistins s'en rendirent les maitres, & en firent mourir tous les habitans. * *I Rois IV.* 2. Elle leur fut enlevée par un roi de Samarie. Mais rien ne lui est arrivé de plus remarquable, que la mort de vingt-sept mille hommes qui furent accablés sous la chûte de ses murailles, du tems d'Achab roi d'Israël. Ce prince ayant mis en déroute cent mille hommes de l'armée de Benadad, qui l'étoit venu attaquer, ces vingt-sept mille hommes, qui s'etoient sauvés avec leur roi de la défaite, s'y étoient refugiés comme dans un lieu fort & assuré; mais Achab les y poursuivit, & Dieu fit en sa faveur, quoiqu'il en fût indigne, ce miracle qui accabla cette multitude, l'an du monde 3135. & avant J. C. 900. * *III. Rois* 20. 30.

APHETES, ville de Magnesie, province de Thessalie, sur le golfe de Pagasa, aujourd'hui *il golfo del volo*, est le lieu d'où partit le navire des Argonautes. * Etienne de *Byzance*. Apollonius, *l.* 1. *des Argonautes*.

APHGASI, c'est une famille de Tartares, qui habite sur la rive occidentale du Volga, vers le midi du royaume d'Astracan, sur la mer Caspienne, & la riviere de Cupa, qui se jette dans les Palus Meotides, & au-delà du lieu où habitent les Tartares Circasses entre le Pont Euxin & la mer Caspienne. * Guagn. *Dict. Anglois*.

APHOSIATIN, *Ephesiorum Portus*, port de Romelie, dans la Turquie Européenne, sur la côte de la mer Noire, environ à quatre lieuës de la ville de Constantinople vers le nord. * Baudrand.

APHRODISE'E, dit à present APODISIA, *Aphrodisias*, ville de Carie, qui a eu autrefois le siege d'un évêché suffragant de Stauropolis. Elle est aujourd'hui presque ruinée, & dépend de l'empire du Turc. C'étoit le lieu de la naissance d'Alexandre d'Aphrodisée, & de quelques autres grands hommes. Elle a eu aussi des prélats qui ont souscrit à divers conciles, & d'autres Heretiques. Il en est aussi fait mention dans la derniere loi du code Theodosien. * Ptolomée, *l.* 5. *c.* 2. Code Theodosien, *l. ult. l.* 2. *de annon. tribut.*

APHRODISE'E ou CAP DE CREUZ, *Aphrodisium*, cap de la mer Mediterranée, près de Rose en Catalogne. Quelques-uns l'ont confondu avec Port Vendres, qui est le *Portus Veneris* des Anciens. *Voyez* CADAGUES. * *Voyez* M. de Marca, dans son livre intitulé *Marca Hispanica*.

APHRODISE'E, *cherchez* AFRIQUE ou AFRICA, ville.

APHRODISIUS, Egyptien de nation, fut disciple de S. Pierre, selon Volaterran. Il y en a qui croyent que ce fut dans sa maison au grand Caire que Jesus-Christ fut caché pendant deux ans. * *Voyez* Josephe, *antiquités Jud. l.* 18.

APHRODITE, surnom de Venus, du grec ἀφρὸς qui veut dire *écume*, parce que selon les poëtes, elle prit sa naissance de l'écume de la mer. De-là ses fêtes furent nommé, *Aphrodisiennes*. * *Antiq. Grec & Rom.*

APHTARDOCITES, secte d'Heretiques sortis des Eutychiens dans le VI. siecle, vers l'an 535. & ennemis jurés du concile de Calcedoine. Ils ne pouvoient comprendre la passion du Sauveur du monde, & ils disoient que son corps avoit été immortel depuis le moment de sa conception. * Sanderus, *hær. A. C.* 535.

APHTONE, *Aphtonius*, d'Antioche, sophiste & rheteur, qui a vécu dans le XI. siecle, écrivit une rhetorique que nous avons encore, & quelques autres ouvrages. * Suidas, *in Aphr.* Volaterran, *Anthrop. l.* 13. Genebrard, *in chron. &c.*

APHYTE ou APHYTIS, ville de Thrace, dans le voisinage de Pallene, fut autrefois celebre, à cause du temple d'Apollon qui y rendoit des oracles. Ses habitans avoient une veneration particuliere pour Jupiter *Ammon*, & ne cedoient point en cela aux Ammoniens, même de l'Afrique, selon Pausanias. Il ajoûte que Lysandre assiegeant cette ville, Jupiter *Ammon* lui apparut la nuit, & l'avertit qu'il étoit de son avantage & de celui des Lacedemoniens, de la laisser en liberté. Cette vision fit que Lysandre leva le siege; & depuis ce tems-là ceux d'Aphyte eurent Jupiter *Ammon* en plus grande veneration qu'auparavant. * Etienne de *Byzance*. Pausanias, *in Lacon.*

APIARIUS, prêtre de Siccée ville d'Afrique, fut excommunié & dégradé par Urbain son évêque, comme ayant été mal ordonné. Il en appella au pape Zosime qui le reçut à sa communion: conduite qui parut d'autant plus étrange aux évêques Africains, qu'elle étoit absolument opposée aux anciens canons; cependant le pape, envoya trois legats en Afrique, Faustin évêque, Aselle & Philippe, prêtres, avec ordre de faire rétablir Apiarius, & de faire recevoir les decrets du concile de Sardique, touchant les appellations des évêques au saint siege, & les jugemens des clercs. Les évêques Africains qui ne vouloient point se broüiller avec Zosime, trouverent un temperament, qui fut de faire sortir Apiarius de l'eglise de Siccée, en lui permettant de faire ses fonctions ailleurs. Mais comme le memoire instructif des legats rouloit non seulement sur le rétablissement d'Apiarius, mais encore sur les appellations au saint siege, sur la permission qui devoit être donnée aux prêtres & aux diacres de faire examiner leurs causes par les évêques voisins, & sur un ordre exprès de citer Urbain à Rome; les évêques s'assemblerent à Carthage en 418. pour examiner ces chefs. Les legats alleguoient pour eux des canons du concile de Sardique, qu'ils disoient être de celui de Nicée; mais dans un autre concile qui fut tenu l'année suivante par 207. évêques; comme les Africains ne trouvoient point ces canons dans les exemplaires qu'ils avoient du concile de Nicée, Alype l'un deux proposa d'envoyer aux patriarches d'Orient pour verifier les actes de ce concile. Boniface avoit succedé à Zosime, & l'affaire demeura en suspens, jusques au retour des deputés, par lesquels on apprit que les canons en question ne se trouvoient point en effet dans les originaux du concile de Nicée: ce qui sembla assoupir la question. Elle se reveilla depuis sous le pape Celestin; car Apiarius, à qui l'on avoit fait grace, ayant donné de nouveaux sujets de plainte, fut encore condamné en Afrique, & absous à Rome. Faustin fut envoyé pour le faire recevoir à la communion par les évêques Africains, qui s'assemblerent pour le juger; mais il avoüa lui-même les crimes dont on le chargeoit. Ainsi l'on n'eut pas besoin d'in-

ftruire fon procès; & le concile écrivit à Celeftin, pour lui remontrer de quelle importance il étoit de ne plus donner atteinte aux jugemens des évêques, & de ne plus recevoir à Rome ceux qu'ils auroient excommuniés. * Baronius, *ad ann.* 19. & *feq. concil. Carthag.* M. Du Pin, *biblioth. eccles.*

APICATA, femme de *Sejan*, ayant été repudiée plus de fix ans avant la difgrace de fon mari, n'étoit point foupçonnée d'être fa complice; elle n'étoit pas même chargée de l'envie publique, comme s'étant tres-peu fentie de la bonne fortune de fon mari. Mais quand cette malheureufe dame vit les corps de fes enfans aux Gemonies, qui étoit un lieu de fupplice, elle ne put furvivre à fa douleur. Elle envoya à Tibere un memoire écrit de fa main, & découvrit tout le fecret de la mort de Drufus, c'eft-à-dire, la trahifon de la jeune Livie femme de Drufus, de laquelle Sejan abufoit, & qui avoit pour complices le medecin Eudemus, & l'eunuque Ligdus. Enfuite dequoi Apicata fe fit volontairement mourir l'an 31. de J. C. Elle voulut, par cet écrit, fe venger de fa rivale, & aima mieux mourir que de la laiffer vivre; car elle ne pouvoit accufer Livie, fans fe declarer elle-même criminelle, pour n'avoir pas plûtôt revelé les auteurs de la mort de Drufus. * Tacite, *annal.* 4.

APICE, *Apicium*, bourg du royaume de Naples dans la principauté ulterieure, à deux lieuës de la ville de Benevent, du côté d'orient. Il y a fort peu d'habitans. * Baudrand.

APICIUS, nom de deux Romains fameux à caufe de leurs gourmandifes, dont le premier a vécu fous Augufte & Tibere, & le fecond fous Trajan. Le plus celebre eft le fecond, qui inventa des gateaux appellés de fon nom. Il tint à Rome école publique de gourmandife, dépenfa deux millions & demi, pour fatisfaire la fienne, & compofa un traité, dans lequel il enfeignoit la maniere d'aiguifer l'appetit, *de gula irritamentis*. On dit que n'ayant plus que 250. mille livres de refte, il s'empoifonna, comme fi ç'eût été trop peu pour fournir à fa bonne chere. Pline l'appelle *nepotum omnium altiffimus gurges*. * Plin. *l.* 9. *c.* 17. & *l.* 10. *c.* 18. Le fecond qui vivoit fous Trajan, fe piquoit d'avoir un fecret admirable pour conferver les huîtres dans leur fraîcheur, & effectivement il en régala l'empereur dans le pays des Parthes à plufieurs journées de la mer. On a cru qu'il y eut un Apicius plus ancien que ces deux illuftres débauchés, parce qu'Athenée *liv.* 4. dit que ce fut un homme de ce nom qui fit exiler Rutilius, auteur d'une hiftoire Romaine; mais ce grammairien n'a voulu parler que de celui qui vivoit du tems de Tibere, & il s'eft trompé en cet endroit, apparemment en prenant le Rutilius que ce gourmand perdit, pour l'hiftorien qui vivoit long-tems auparavant. * Juvenal. *Sat.* 11. *v.* 2. Martial. *liv.* 2. *épigramm.* 69. *verfet* 3. Suetonius. *in Caligul.* Pline.

APIEN, *Apianus*, Pierre BINEWICIUS, aftrologue & mathematicien, étoit Allemand, & natif de Laufznich, ville de Mifnie. *Biene* en allemand, veut dire *Abeille*; & c'eft pour cette raifon que Benewicius fe fit nommer *Apien*. Il fit de grands progrès dans l'étude des mathematiques, qu'il enfegna dans l'univerfité d'Ingolftadt avec tant de fuccès, que l'empereur Charles-*Quint* le voulut voir, & s'entretint fouvent avec lui. Apien lui dédia un ouvrage, qu'il nomme *Cofmographicus, geographica inftructio* ou *Aftronomicum Cæfareum*, & il publia encore fous fon nom, *Quadrans univerfalis*, & *aftronomicum inftrumentum*. L'empereur voulut faire la dépenfe de l'impreffion de ces ouvrages; il annoblit l'auteur, lui donna de grands privileges, lui fit divers prefens, & un entr'autres, de trois mille écus d'or. Apien compofa d'autres ouvrages, & eut pour fils *Philippe* Apien, digne heritier de fa reputation. Apien le pere mourut à Ingolftadt le 21. Avril de l'an 1552. * Henri Pentaleon, *l.* 3. *Profopogr.* Boiffard, *P. I. Icon.* Melchior Adam, *vit. German. philofoph.* Voffius, *de fcientia mathem. &c.*

APIEN (Philippe) mathematicien & medecin, fils de Pierre, né à Ingolftadt le 14. Septembre de l'an 1531. & fit un tres-grand progrès dans les fciences. Il fit un voyage à Strafbourg, puis à Dole; & étant venu en France, il s'arrêta à Paris, à Bourges & à Orleans, pour y écouter les plus celebres profeffeurs des univerfités de ces villes. En 1552. il retourna à Ingolftadt; & comme il y avoit déja été reçu profeffeur de mathematiques, il les enfeigna publiquement après la mort de fon pere; mais étant extrêmement valetudinaire, il refolut détudier à fond la medecine. Pour executer ce deffein, il fit un voyage en Italie, où il reçut le bonnet de docteur à Bologne. A fon retour en Allemagne, il travailla à la defcription de la Baviere, qu'il dédia à Albert qui en étoit duc, & qui lui fit un prefent de deux mille écus d'or. Apien publia auffi un traité, *de umbris*, & travailla à d'autres ouvrages, qui ne furent imprimés qu'après fa mort. Il faifoit profeffion de la religion Proteftante: elle n'étoit point foufferte à Ingolftadt; & ce fut pour cette raifon qu'il fut obligé d'en fortir en 1568. Il s'arrêta quelque tems à Vienne en Autriche, où l'empereur Maximilien le reçut avec beaucoup de bonté: il vint à Tubingue en 1569. il y profeffa les mathematiques, & y mourut d'apoplexie le 14. Novembre de l'an 1589. âgé de 58. ans. * Melchior Adam, *in philofoph. Germ.* Gefner. Voff. &c.

APINE, ville ancienne de la Poüille, fut ruinée, auffibien que celle de Trica par Diomede. Le fort de ces deux villes donna lieu au proverbe, *Apina & Trica*, dont on fe fervoit, quand on vouloit parler d'une chofe de peu de confequence. On appella auffi *Aninarii*, les boufons & les parafites qui courent les bonnes tables. * Martial, *l.* 14. Plin. *l.* 3. *c.* 11. Trebellius Pollio.

APIOLE, ancienne ville d'Italie, dont le roi Tarquin I. fe rendit maître, & dont le butin lui fervit à jetter les premiers fondemens du Capitole. * Plin. *l.* 3. *c.* 15. Etienne de *Byfance*. Denys d'*Halicarnaffe*, *liv.* 3. *antiquité Romaine*.

APION; car c'eft ainfi qu'il faut lire, fils de Pofidonius, naquit à Oafis en Egypte fur la fin du regne d'Augufte; mais il aima mieux fe dire d'Alexandrie, parce qu'il joüiffoit du droit de bourgeoifie dans cette ville. On lui donna le furnom de *Plifionique*, peut-être parce qu'il avoit remporté fouvent le prix dans les exercices d'efprit: fon affiduité à l'étude lui fit encore donner le furnom de *Mochte*. Jules *Africain* parle d'Apion, comme du plus curieux des grammairiens; & lui-même étoit fi perfuadé de fon habileté, qu'il ne craignoit pas d'affurer qu'il immortalifoit ceux à qui il adreffoit fes écrits. On peut juger de-là qu'il avoit publié plufieurs ouvrages; mais on n'en connoît que deux: une hiftoire d'Egypte en cinq livres, & un traité contre les Juifs. Celui-ci n'étoit qu'un tiffu d'ignorances & de calomnie; mais il a eu cette utilité, qu'il engagea Jofephe à le refuter par un traité qui rappelle la memoire de plufieurs hiftoriens anciens. Son hiftoire d'Egypte n'étoit pas auffi exemte de défauts; & Aulu-Gelle dit affez clairement que la vanité qu'il y laiffoit voir, l'empêchoit de prendre plaifir à la lecture de cet ouvrage. Apion fut un des deputés de la ville d'Alexandrie à Caligula contre les Juifs, & il vivoit encore fous l'empire de Claude. * Voffius, *hiftoriens Grecs*.

APIS, roi des Argiens, fils de Phoronée, ou de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, regna environ 35. ans dans le Peloponnefe, qu'il fit nommer *Region Apienne*. Apollodore dit qu'il fut trahi par Thexion & Telchis, & qu'il fut tué par Etolus. Il mourut fans enfans, & laiffa le royaume à fon frere Egialée. On le mit au rang des dieux, & on l'adora fous le nom de *Sarapis* ou *Serapis*. D'autres difent qu'il paffa en Egypte, qu'il y fut auffi connu fous le nom d'*Ofiris*, & qu'il y époufa Ifis. Il civilifa les Egyptiens, qui étoient auparavant groffiers & brutaux; & après qu'il leur eut enfeigné la maniere de planter la vigne, & l'ufage de la medecine, d'un commun confentement ils l'élurent pour leur roi. Il les gouverna fi fagement, & avec tant de moderation & de juftice, qu'après fa mort ils le revererent comme un dieu. On lui confacra le bœuf, & il fut même adoré fous cette figure.

Paufanias dit qu'Apis avoit Egialée pour bifayeul, & Europs pour ayeul; & qu'il fut fils de Telchis ou Telchines,

chines, & pere de Telxion. Suivant le calcul d'Eusebe, il regna à Sicyone 25. années, depuis l'an du monde 2033. & avant Jesus-Christ, 1972. ou plûtôt l'an 1913. du monde, 2077. avant J. C. 150. après le deluge. Cet Apis est sans doute le même que S. Epiphane fait roi de Sinope. * Pausanias, *in Corinth.* Apollod. *l.* 2. Euseb. Epiph. *in Anchorat.* Clem. *Alexand.l.1.strom.* Theodoret, *serm.*

APIS, divinité des Egyptiens, étoit un bœuf sacré, que l'on nourrissoit dans l'enclos d'un temple, dans le Delta, c'est-à-dire, dans l'isle que le Nil forme en Egypte. Strabon dit, qu'il avoit le front & quelques parties du corps blanc, & le reste tout noir. Herodote ajoûte qu'il étoit noir, marqué de blanc sur le front, qu'il avoit sur le dos l'image d'un aigle, & sur la langue un escarbot, avec les poils de la queuë de deux sortes. Pomponius Mela & Pline lui donnent une autre marque, sçavoir un croissant au côté; & ce dernier auteur remarque que c'étoit un des points principaux de leur religion de ne le laisser vivre que fort peu de tems. Pour ce croissant, nous voyons dans les anciennes medailles, & entr'autres, dans une d'Adrien, que le bœuf Apis est representé avec un croissant sur le côté. C'est pour cette raison que les Egyptiens le nommoient *le taureau celeste.* Plutarque, dans ses *questions de table*, dit, que ces peuples superstitieux s'imaginoient que leur Apis avoit été conçu par la seule force de la lumiere de la lune: ce qui est conforme au sentiment d'Elien & d'Ammien Marcellin. La religion des Egyptiens ordonnoit de ne laisser vivre ce bœuf qu'un certain tems, puis de le tuer dans la fontaine des sacrificateurs; & alors il n'y avoit personne qui ne se rasât les cheveux en signe de düeil. Diodore, *l.* 1. dit qu'on employoit de grandes sommes à sa sépulture. Plutarque, *au traité d'Isis*, assure que Ptolomée donna cinquante talens: & que d'autres rois en ont donné jusques à cent, pour la sepulture d'un seul de ces bœufs, qu'ils accompagnoient d'une grande magnificence. Cette ceremonie étant achevée, les prêtres destinés à cet effet, cherchoient un jeune taureau, semblable au bœuf précedent, & lorsqu'ils l'avoient trouvé, le düeil cessoit. Ils le traitoient avec grand soin l'espace de quarante jours, durant lesquels les femmes seules avoient permission de lui rendre visite; ce qui se faisoit avec des superstitions ridicules, mais peu surprenantes dans un peuple aussi bizarre que l'étoient les Egyptiens dans leur culte. Ces femmes s'approchoient du bœuf Apis, découvertes d'une maniere indécente, & pratiquoient d'autres ceremonies, dont la pudeur défend de faire le détail. Ensuite les prêtres le mettoient dans un batteau couvert, où il y avoit un reduit enrichi d'or; & de cette maniere ils le conduisoient solemnellement à Memphis, où tous les Egyptiens se rendoient pour consulter l'oracle. Le bœuf ayant deux chambres, qui communiquoient ensemble par un sallon; c'étoit un signe heureux, s'il entroit en l'une de ces chambres, & un présage malheureux s'il alloit à l'autre. Il présageoit aussi l'avenir, selon qu'il prenoit ou refusoit la nourriture de ceux qui la lui donnoient. On dit que Germanicus étant allé consulter ce bœuf, & lui ayant presenté à manger, il tourna la tête sans en vouloir prendre: présage qui fut suivi de la mort de ce prince, lequel la même année mourut empoisonné par la perfidie de Pison gouverneur de Syrie, & par celle de sa femme Plancine, subornés, à ce qu'on croit, par l'empereur Tibere. Lorsqu'on montroit ce bœuf, il étoit environné de gardes, & précedé d'une troupe de petits enfans, qui chantoient des hymnes à sa loüange, & qui transportes, dit-on, d'une soudaine fureur, prédisoient les choses à venir. Aristée, de la ville d'Argos, a soûtenu, selon Clement *Alexandrin*, qu'Apis est le même qui fut nommé *Sarapis* ou *Serapis.* Les Grecs l'appellerent *Dis*, & les Latins *Jupiter.* Quelques-uns l'ont pris pour Esculape, d'autres pour le Nil. Au reste, il y a des auteurs qui disent qu'Apis fut un riche Egyptien, qui dans une rude famine secourut de ses biens ceux d'Alexandrie, & que pour lui donner des marques de leur reconnoissance, ils bâtirent un temple en son honneur, lequel fut abattu par Theodose *le Grand.* La statuë que l'on y dressa eut le nom de *Serapis.* On lui consacra aussi un temple à Canope, ville d'Egypte, selon Strabon, *l.* 17. On y venoit de toutes parts, hommes & femmes, en chantant & en dansant, avec des postures toutes lascives. Plusieurs auteurs ecclesiastiques ont crû que le veau d'or élevé par les Israëlites, contre les défenses de la loi de Dieu, étoit une imitation du bœuf Apis, qu'ils avoient vû adorer en Egypte. Cette superstition du bœuf des Egyptiens, est passée depuis aux Indes; & Pierre de la Valle, *au* 4. *tome de ses relations*, en parle amplement. * *Voyez* outre les auteurs cités, Ciceron, *l.* 7. *de la nat. des dieux.* Ovide, *l.* 2. *des amours.* Tacite, *hist. l.* 4. Lucain, *l.* 8. & 9. Eusebe, *l.* 2. *de la preparation évangel.* Elien, *hist. l.* 11. *c.* 10. Macrobe, *l.* 1. *c.* 21. *des Saturnales.* Minutius Felix, & saint Augustin, *l.* 18. *c.* 5. *de la cité de Dieu.* Il y avoit aussi un lieu en Afrique nommé *Apis*, où ce dieu étoit particulierement reveré. * Pline *l.* 5. *c.* 6.

APIS roi de Sinope, *voyez* APIS roi des Argiens.

APIS roi de Sicyone, *voyez* APIS roi des Argiens.

APIS, ville située aux extrémités de l'Egypte, sur les frontieres de la Lybie, selon Herodote liv. II.

APOCALYPSE, en grec Ἀποκάλυψις, c'est-à-dire, *revelation*, est le dernier des livres de la bible, où sont renfermées les revelations dont Dieu honora l'apôtre saint Jean, dans l'isle de Pathmos. Il contient en vingt-deux chapitres une prophetie, touchant l'état de l'église, depuis l'Ascension de Jesus-Christ au ciel, jusqu'au dernier jugement; & c'est comme la conclusion de toutes les saintes écritures, afin que les fideles reconnoissant la conformité des revelations de la nouvelle alliance, avec les prédictions de l'ancienne, soient d'autant plus confirmés dans l'attente du dernier avenement du Sauveur. Tout y est proposé en visions, & d'une maniere tres-sublime, selon le style des anciennes propheties, avec lesquelles cette revelation a un grand rapport. Mais s'il est necessaire d'apporter une grande humilité d'esprit à la lecture de tous les livres sacrés, elle est particulierement requise en celle de cette divine prophetie, pour ne pas tomber dans les rêveries de plusieurs esprits trop curieux qui se sont imaginés qu'ils avoient entierement compris des secrets, dont Dieu s'est reservé la connoissance, & qu'il nous découvre de tems en tems, autant qu'il lui plaît, pour sa gloire & pour notre salut. Il y a un grand nombre de commentaires sur l'Apocalypse, dont Guillaume Crowé Anglois, a donné un catalogue, imprimé à Londres en 1672. Il y en a encore eu plusieurs autres depuis ce tems-là, & tout recemment M. Du Pin vient d'en donner une explication simple & litterale en deux volumes *in* 12°.

☞ Quelques anciens ont douté que ce livre fût de saint Jean l'évangeliste, & quelques-uns même, comme Caïus, qui vivoit du tems du pape Zephirin & Victor, l'ont attribué à Cerinthe. Saint Denys d'*Alexandrie* dans son livre des promesses, cité par Eusebe, dit que quelques-uns de ceux qui l'avoient précedé avoient rejetté entierement l'Apocalypse, comme n'étant pas de saint Jean, ni d'aucun des apôtres, mais de Cerinthe, qui l'avoit supposée sous le nom de saint Jean, pour donner du poids à ses rêveries, & pour établir le regne de mille ans: pour lui, il ne croit pas que ce livre soit de l'apôtre saint Jean, mais il prétend qu'il est d'un autre Jean. Les églises Grecques, si l'on en croit saint Jerôme, ne recevoient pas l'Apocalypse comme un livre canonique. Eusebe & saint Epiphane en conviennent. Elle ne se trouve point dans les catalogues des livres sacrés, dressés par le concile de Laodicée, par saint Gregoire de *Nazianze*, par S. Cyrille de Jerusalem, & par quelques autres auteurs Grecs. Saint Amphiloque remarque que quelques Grecs ne la mettoient pas au nombre des livres canoniques. Les heretiques Alogiens la rejettoient; mais l'église Latine l'a toûjours reçuë comme un livre canonique, & veritablement de saint Jean. Elle porte le nom de Jean; il y est designé d'une maniere speciale, par ces termes: *à Jean, qui a publié la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû de Jesus-Christ:* ce qui ne convient qu'à l'apôtre saint Jean. Ce livre est adressé aux sept églises d'Asie, dont l'apôtre saint Jean avoit le gouvernement. Enfin il est écrit

de l'isle de Pathmos, où S. Irenée, Eusebe, & tous les anciens conviennent que cet apôtre fut relegué. S. Justin, S. Irenée, Origene, Victorin, & plusieurs autres anciens auteurs, l'attribuent nommément à S. Jean. Le lieu d'où cet ouvrage est écrit, nous fait connoitre le tems dans lequel cet apôtre l'a composé, il fut relegué dans l'isle de Pathmos en 95. & en revint en 97. L'Apocalypse est écrite dans cette isle, & par consequent composée en ce tems-là. Elle est adressée aux sept églises d'Asie de la part de Dieu; il y donne aux évêques de ces églises, qu'il nomme *anges*, des avis touchant leur conduite & le gouvernement de leur troupeau; il rapporte ensuite les visions & les revelations qu'il a euës, qui sont des signes & des propheties des choses futures; mais il est difficile de les développer & d'en faire l'application. Les interpretes anciens & modernes qui l'ont entrepris, ont presque tous échoüé. Ceux qui les ont expliquées des choses qui devoient bientôt arriver, comme il le dit lui-même, & qui sont arrivées, semblent avoir le mieux conjecturé. * M. Du Pin, *dissertation préliminaire*, *c.* 3.

Il y a eu plusieurs Apocalypses supposées: peut être que l'Apocalypse du grand apôtre attribuée à Cerinthe par Caïus, n'étoit pas celle de S. Jean, ou qu'elle étoit falsifiée. Il y avoit une Apocalypse de S. Pierre, citée par S. Clement, dans ses hypotiposes, qu'Eusebe, au 3. *livre de son hist. c.* 25. met au nombre des livres supposés, qui ne sont pas heretiques, & que Sozomene dit qu'on lisoit tous les ans vers Pâques dans les églises de la Palestine; l'Apocalypse ou les secrets de saint Paul, que les moines estimoient autrefois, selon le témoignage de Sozomene, & que les Cophtes se vantent d'avoir encore aujourd'hui; les revelations de S. Thomas & de S. Etienne; l'Apocalypse d'Abraham, supposée par les heretiques Sethiens, dont S. Epiphane fait mention, *hæres.* 39. les revelations de Seth & de Narie, femme de Noé par les Gnostiques. Tous ces ouvrages ont disparu, & on ne doit pas regretter leur perte. * *Consultez* sur cet article Sixte de *Sienne*, *liv.* 2. & 7. & M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques*.

APOCRISAIRE ou APOCRISIAIRE, nom que les patriarches donnoient aux diacres qu'ils députoient pour les interêts de leurs églises, & que l'on donnoit aux ecclesiastiques qui étoient envoyés de Rome pour traiter des affaires du saint siege. Car outre les soûdiacres & les défenseurs que les papes envoyoient de tems en tems dans les provinces, pour y executer leurs ordres, ils avoient quelquefois un nonce ordinaire, resident à la cour imperiale, que les Grecs appelloient *apocrisaire*, & les Latins *responsalis*; parce que son emploi n'étoit autre que d'exposer au prince les ordres qu'il avoit reçus du pape, & au pape les volontés de l'empereur, & les réponses reciproques de l'un & de l'autre, sur ce qu'il avoit à negocier. De sorte que ces apocrisaires étoient, à proprement parler, ce que sont les ambassadeurs ordinaires des souverains, & les nonces du pape auprès des princes. Saint Gregoire *le Grand* avoit exercé cet emploi avant que d'être pape, & plusieurs autres l'ont aussi exercé avant leur pontificat. Les apocrisaires n'avoient aucune jurisdiction à Constantinople (non plus que les nonces n'en ont point en France) si ce n'étoit qu'ils fussent aussi delegués du pape, pour le jugement de quelque cause d'importance. Quoiqu'ils fussent nonces du pape, ils cedoient neanmoins aux évêques, comme il parut au concile de Constantinople en 536. où Pelage, apocrisaire du pape Agapet, & le premier de ces nonces apostoliques qu'on trouve dans l'histoire, souscrivit après les évêques. Ces apocrisaires étoient toûjours des diacres, & jamais des évêques; car ceux-ci n'étoient employés qu'aux ambassades extraordinaires, ou aux legations. Nous avons remarqué que les patriarches en Orient avoient leurs apocrisaires. Ainsi dans le synode tenu à Constantinople l'an 439. Dioscore apocrisaire de l'église d'Alexandrie, soûtint la primatie de son prélat, contre celui d'Antioche. On trouve aussi des exemples d'apocrisaires, que les papes ont envoyés aux patriarches d'Orient. On a encore donné le nom d'*apocrisaire* aux chanceliers, que l'on appelloit aussi *referendaires*. Ainsi saint Oüen est appellé *apocrisaire du roi*, & Aimoin dit qu'il étoit refendaire. *Voyez* LEGAT. * Du Cange, *glossarium latinit.*

APOCRYPHES: ce mot se prend depuis tres-longtems dans les auteurs ecclesiastiques, en mauvaise part, pour signifier des livres douteux, & même supposés, comme on peut voir dans S. Jerôme, & dans plusieurs autres peres, tant Grecs que Latins, qui l'ont précedé. C'est ainsi qu'on appelle encore presentement *apocryphes* des livres qu'on a imprimés conjointement avec le corps de la bible, & qui ne sont point en effet du nombre des livres sacrés. Cependant le mot d'*apocryphe*, dans son origine, & selon son étymologie, signifie seulement *caché*, du grec Ἀπόκρυφος: de sorte qu'en ce sens-là un livre pourroit être *apocryphe*, & en même tems sacré ou divin: mais on l'appelleroit toûjours *apocryphe*, parce qu'ayant été caché & inconnu, il ne seroit point reconnu comme divin par une autorité publique. S. Augustin, *l.* 15. *de la cité de Dieu*, *c.* 23. dit qu'ils sont ainsi appellés, parce que leur origine n'est pas connuë. Saint Jerôme & Gelase croyent qu'on leur a donné ce nom, parce que les Heretiques y ont caché leurs erreurs. S. Epiphane dit qu'ils sont ainsi nommés, parce qu'ils n'etoient pas dans l'arche. Quant à la signification de ce mot, on nomme *apocryphes*, les livres qui ne sont point reconnus pour livres divins, quoique bons; & les livres heretiques, ou mauvais. Eusebe distingue trois sortes de livres apocryphes. La 1. est de ceux qui étoient rejettés par quelques-uns, quoiqu'ils fussent reçus par d'autres. La 2. de ceux qui étoient approuvés comme bons, mais qui n'avoient nullement l'autorité des canoniques. La 3. de ceux qui étoient supposés par des heretiques. Ainsi un livre dont on connoit le veritable auteur, & qui est tres-Catholique, peut-être appellé *apocryphe*, dans le premier ou dans le second sens, parce qu'il n'a pas été mis par l'église universelle, au nombre des livres canoniques; & que c'est à l'église de lui donner le titre de livre divin, en declarant que le nom de son auteur peut le faire recevoir comme canonique. Voici les livres apocryphes qui sont hors du canon de l'ancien Testament, & que nous avons encore aujourd'hui. L'oraison de Manassés, qui est à la fin des bibles ordinaires. Le III. & le IV. livre d'Esdras. Le III. & le IV. des Machabées. A la fin de Job, il y a une addition dans le grec, qui contient la genealogie de Job, avec un discours de la femme de Job. On voit aussi dans l'édition grecque un Pseaume qui n'est pas du nombre des 150. & à la fin de la Sagesse, un discours de Salomon, tiré du huitiéme chapitre du III. livre des Rois. Nous n'avons plus le livre d'Enoch, si celebre dans l'antiquité; & selon S. Augustin, on en supposa un autre plein de fictions, que tous les peres (à l'exception de Tertullien) ont consideré comme un livre apocryphe, & qui n'étoit point du patriarche Enoch. Il faut mettre aussi au nombre des livres apocryphes, le livre de l'assomption de Moyse, & le livre de l'assomption ou Apocalypse d'Elie. Quelques Juifs ont encore supposé des livres qu'ils ont attribués aux patriarches, comme les livres intitulés *les generations*, dont ils disoient qu'Adam étoit l'auteur, & plusieurs autres. Les Ebionites avoient supposé un livre intitulé l'*échelle de Jacob*; & un autre qui avoit pour titre, *la genealogie des fils & des filles d'Adam*, dont se servoient les Manichéens. Enfin, il y a eu quantité de livres semblables dans l'antiquité, faits, ou par les Juifs amateurs de ces sortes de fictions, ou par des heretiques, qui s'en servoient pour donner cours à leurs erreurs. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles.*

APODEME, fut envoyé par l'empereur Constance dans les Gaules vers Sylvain, qu'on accusoit faussement de s'être revolté, pour s'éclaircir doucement avec lui; mais au lieu de s'acquitter de sa commission, il osa le maltraiter dans la personne de ses créatures, & s'empara même de ses biens, le regardant comme un homme perdu. Sylvain, que cette conduite desespera, se fit proclamer empereur, & 28. jours aprés fut tué par Urlicin. Le scelerat Apodeme, que l'on regardoit comme l'auteur d'une

partie des cruautés exercées sous Constance, reçut la punition de ses crimes sous l'empire de Julien, & fut brûlé vif l'an de Jesus-Christ 361. * Ammien Marcellin, *l.* 15. & 22.

APODISIA, ville, *cherchez* APHRODISE'E.

APOLDA WEILANI (Thieri d') ainsi nommé du lieu de sa naissance entre Veimar & Iene dans la Saxe, religieux de l'ordre de S. Dominique, eut ordre vers l'an 1288. du P. Munnos general de son ordre, de travailler à la vie de S. Dominique. Thieri étoit âgé alors d'environ 60. ans, & travailla à cette vie pendant près de huit ans avec toute l'exactitude possible. Surius qui l'a donnée au 5. d'Août, la gâtée comme tout ce qui se passoit par ses mains, & il n'a donné que quelques fragmens des VII. & VIII. livres, qu'on conserve presque entiers à Toulouse. Quoique le stile de Thieri soit dur & barbare, son ouvrage ne laisseroit pas d'être bien reçu du public. * Echard, *script. ord. Præd.*

APOLLINAIRE, *Apollinaris* (Publius Cœlius) fut consul sous Marc Aurele en 169. Un autre APOLLINAIRE (Aurelius) tribun des gardes de l'empereur Caracalla, conspira avec Macrin contre ce prince, qui fut tué dans cette conjuration l'an de Jesus-Christ 217. * *Caracall. vit.* Deux autres APOLLINAIRES, pere & fils; le premier, gouverneur de Phenicie & le second gendre de Diocletien, vers le milieu du IV. siecle, furent accusés d'avoir voulu s'emparer de l'empire sous l'empereur Constance. L'accusation n'étoit fondée que sur une robe de pourpre, qu'on faisoit faire à Tyr fort secretement. On n'en put démêler le mystere; cependant les deux Apollinaires furent condamnés à l'exil; on leur cassa les jambes en les y menant, & enfin y furent mis à mort auprès d'Antioche. * Ammien, *l.* 14. Une inscription rapportée par Gruterius, fait mention d'un L. Flavius APOLLINARIS, préfet des ouvriers ou intendant des bâtimens.

APOLLINAIRE (C. Sulpicius) professeur en grammaire à Rome sur la fin du II. siecle, eut pour successeur Pertinax, depuis empereur. Aulu-Gelle en parle comme d'un homme tres-habile, d'un caractere honnête, & qui ne reprenoit les fautes d'autrui qu'avec beaucoup de douceur. Il avoit travaillé sur Terence: & outre une critique contre le grammairien Cæsellius Vindex, il avoit encore laissé quelques lettres. * Aulu-Gelle, *liv.* 4. *chap.* 17. *liv.* 6. *chap.* 6. *liv.* 13. *chap.* 19. *l.* 15. *c.* 5.

APOLLINAIRE (Claudius) évêque d'Hieraple en Phrygie, vivoit dans le II. siecle, sous l'empire de M. Antonin *le Philosophe*, auquel il presenta une excellente apologie pour les Chrétiens vers l'an 170. Il composa encore cinq livres contre les payens, deux contre les Juifs, deux de la verité, & un autre contre les Montanistes. Ces ouvrages subsistoient encore du tems de Photius, qui louë son style. Le martyrologe Romain honore sa memoire comme celle d'un Saint. * Eusebe, *hist. l.* 4. *c.* 26. Sanct. Hieronym. *in catal. c.* 26. Photius, *cod.* 14. &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. des III. premiers siecles.*

APOLLINAIRE, dit l'*Ancien*, pour le distinguer de son fils de même nom, étoit prêtre & professeur de grammaire à Laodicée de Syrie. Socrate écrit qu'il étoit originaire d'Alexandrie; & qu'après la mort de sa femme, il se fit prêtre, & vint enseigner à Beryte, puis à Laodicée. Mais peut-être est-ce de son fils qu'il veut parler; car Apollinaire le pere n'étoit pas des plus sçavans, bien qu'on lui attribuë des traités qui sont du fils. * Socrate, *l.* 2. *c.* 36. Sozomene, *l.* 6. *c.* 15. &c.

APOLLINAIRE, fils de ce premier, lecteur, puis évêque de Laodicée, vivoit dans le IV. siecle. Il étoit professeur en éloquence, & il l'enseigna à Beryte & ailleurs. On dit qu'il étoit ami intime du sophiste Epiphane; que cette amitié déplut à Theodore évêque de Laodicée, qui excommunia sous ce prétexte les Apollinaires; mais en effet parce qu'ils tenoient le parti de S. Athanase: neanmoins Apollinaire le fils fut élû évêque de Laodicée en Syrie, & fut ami de S. Athanase & de S. Basile. On ajoûte que George Arien le traita encore plus mal, au sujet de saint Athanase. En 362. l'empereur Julien ayant défendu aux Chrétiens d'enseigner les lettres humaines, Apollinaire employa tout ce qu'il avoit de talent & d'érudition à reparer ce défaut par un grand nombre d'ouvrages, qu'il composa en prose & en vers. Entr'autres il mit en vers les livres historiques de l'ancien Testament jusqu'au regne de Saül, & les divisa en vingt-quatre livres, distingués par les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Il avoit une extrême facilité pour écrire sur toute sorte de matieres; mais depuis, abusant de la connoissance qu'il avoit des belles lettres & des langues, il se perdit par l'amour de la dispute, & tomba dans une nouvelle heresie: ainsi saint Basile, qui avoit été son ami, se vit obligé de l'abandonner, & S. Athanase, S. Gregoire de *Nazianze*, & d'autres prélats illustres écrivirent contre lui. Il disoit que Jesus-Christ n'avoit point d'ame, & que la divinité lui en tenoit lieu. Il se retrancha depuis à soûtenir que son ame n'avoit point d'autre entendement que le Verbe. Tantôt il confessoit que le Fils avoit pris chair dans le sein de la sainte Vierge; & tantôt il soûtenoit qu'il l'avoit apportée du ciel, & qu'elle étoit passée par le sein de sa mere, comme par un canal; & qu'il la falloit tenir coessentielle & coéternelle avec sa divinité, afin de l'adorer; qu'il y avoit deux Fils, l'un Fils de Dieu, & l'autre de la Vierge; que Jesus-Christ avoit été conçu comme un pur homme, & que depuis le Verbe étoit descendu en lui, & qu'il y operoit comme dans les prophetes, mais sans y être uni; que par les bonnes œuvres il avoit acquis sa grandeur & sa perfection; que la divinité avoit souffert sur la croix, & que Notre-Seigneur n'avoit plus de corps. A ces erreurs ses disciples, qu'on nomma *Apollinaristes*, ajoûterent beaucoup d'autres rêveries prises des sectes des Manichéens, sur la nature du peché; de Tertullien, pour l'origine de l'ame; & de Sabellius, pour la confusion des Personnes divines. Saint Athanase écrivit contre Apollinaire, & le condamna dans un concile d'Alexandrie, tenu en 362. Toutes ses erreurs furent aussi rejettées dans un autre concile, que le pape Damase celebra à Rome l'an 377. & elles furent encore condamnées dans un concile tenu à Antioche l'an 378. & la condamnation en fut confirmée dans un concile tenu à Rome l'an 382. Apollinaire mourut sous l'empire de Theodose après l'an 380. Sa secte subsista du moins à Antioche jusques vers l'an 430. Elle se divisa en plusieurs branches, & c'est de cette source qu'est coulée l'heresie d'Eutychés. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il en écrivit un en trente livres contre Porphyre, les évangiles en forme de dialogue, & divers autres qui sont perdus. Le seul qui nous reste, est une interpretation des Pseaumes en vers, dont nous avons diverses éditions, & qu'on a mises dans la bibliotheque des peres. On lui attribuë une tragedie, intitulée *Christus patiens*, qui est parmi les œuvres de saint Gregoire de *Nazianze*, & un traité *de hominum ætatibus*, publié à Liege en 1577. Il y a plusieurs ouvrages d'Apollinaire que ses disciples ont fait courir sous le nom d'évêques Catholiques: ce qui en a imposé à quelques auteurs. * Sanct. Athanas. *epist. ad Antioch.* Sanct. Basilius, *epist.* &c. Sanct. Hieronym. *in chron. ad ann.* 366. & 373. *in catal. cap.* 104. *epist.* 84. & *alibi.* Sanct. Epiphanius, *in Panar.* Sozomene. Socrate. Ruffin. Liberatus. Vincent de Lerins. Facundus. Sirmond. Baronius. Bellarmin. Sixte de *Sienne.* Trithême. Le Mire. Possevin. Hermant, &c. Pour sçavoir à fond les sentimens d'Apollinaire, il faut lire la XLVI. harangue de S. Gregoire de *Nazianze*, adressée à Nectaire. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiastiques.*

APOLLINAIRE, évêque de Valence sur le Rhône, disciple de saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, fut ordonné évêque de Valence en 480. Il assista au concile tenu à Lyon en 515. contre Etienne tresorier de l'épargne des rois de Bourgogne, Gondebaud & Sigismond; & cet officier y ayant été condamné à faire penitence, fit releguer Viventiol archevêque de Lyon, & saint Avit de Vienne, avec saint Apollinaire, dans un château qui étoit à Sardine petite ville du Lyonnois; mais ils furent bientôt renvoyés dans leurs églises, & sollicités de recevoir Etienne à la communion. Apol-

linaire n'en voulut rien faire, qu'Etienne n'eût fait une satisfaction publique. Quelque tems après, Sigismond ayant abjuré l'Arianisme, assembla un concile à Epaone en 517. auquel Apollinaire assista. Cet évêque étoit ami de Viventiol, de Cesaire d'Arles & frere de saint Avit. Il mourut vers l'an 525. au mois de Fevrier. Son corps fut enterré dans l'église des apôtres saint Pierre & saint Paul, au fauxbourg de Valence, & transporté en celle de saint Etienne dans le VII. siecle, & dans le XI dans la grande église de son nom; mais les Huguenots brûlerent ses os dans le XVI. siecle. On fait sa fête au 5. d'Octobre. * Avit, *epist.* 11. & 12. *concil. ad an.* 517. *pag.* 1584. Adon, *in chron. ad ann.* 492. & 496. Baillet, *vies des Saints, Octobre.*

APOLLINAIRE, Romain, qui vivoit sous l'empire de Domitien, sur la fin du I. siecle, est celui auquel Martial adresse une de ses épigrammes, *l.* 7. *ep.* 33. Lilio Giraldi a cru que cet Apollinaire étoit poëte; mais Vossius n'est pas de ce sentiment. Il peut avoir raison, car on n'est pas poëte pour aimer les vers & la poësie.

APOLLINAIRE (Aurele) poëte écrivit en vers la vie de l'empereur Carus, comme on l'apprend de Vobisque. *Vit. Carin.* Il s'appliquoit sur-tout aux vers iambes. Vossius le range entre les Latins. * Vossius, *hist. lat. l.* 2. *c.* 3.

APOLLINAIRE (Sidonius) *cherchez* SIDONIUS APOLLINARIS.

APOLLINAIRES, jeux en l'honneur d'Apollon, *cherchez* JEUX APOLLINAIRES.

APOLLINARISTES, *voyez ci-dessus* APOLLINAIRE heretique.

APOLLINE ou APOLLONIE, vierge & martyre du III. siecle, fut arrêtée à Alexandrie sous le regne de Philippe en 248. dans une sedition qui s'éleva contre les Chrétiens. On la menaça, si elle ne renonçoit à la religion, de la jetter dans un feu que l'on avoit allumé: elle demanda d'être relâchée, & quand elle se vit libre, elle se jetta d'elle-même dans le feu, qui la consuma aussi-tôt. On a attribué cette action, qui en soi est tres-blâmable, à une inspiration secrete; & on met Apollonie au rang des martyres. * Eusebe, *l.* 6. *c.* 41. Ruinard, *acta martyr. sincera.* Baillet, *vies des Saints.*

APOLLODORE, que Diogene *Laërce* surnomme l'*Illustre*, philosophe de la secte d'Epicure. On assure qu'il avoit écrit jusqu'à trois cens volumes ou traités differens, & entr'autres la vie d'Epicure. C'est de ce Apollodore dont Ciceron parle diverses fois. Diogene *Laërce, in vit. Epic. l.* 7. Gassendi, *l.* 2. *de vit. & mor. Epic. c.* 6.

APOLLODORE d'*Artemite*; soit qu'il fût de la ville de ce nom en Armenie, la même que quelques modernes nomment *Van*; soit qu'il fût d'Artemite, qui est une petite isle vis-à-vis du fleuve d'Achelous. On ne sçait point en quel tems il a vécu; mais seulement qu'il écrivit en grec une histoire des Parthes, qui est citée par Athenée & par Strabon. * Athenée. Strabon, *l.* 2. 11. & 15.

APOLLODORE d'*Ephese*, auteur grec, a écrit une geographie. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il est cité par Suidas.

APOLLODORE d'*Erythrée*, qui prouve que la sibylle de ce nom étoit d'Erithrée même, comme nous l'apprenons de Lactance, *l.* 1. *de fal. rel. c.* 6.

APOLLODORE, natif de l'isle de Lemnos, auteur Grec. Nous ne sçavons pas en quel tems il a vécu. Il écrivit un traité de l'agriculture, cité par Varron. D'autres lui attribuent d'autres ouvrages; mais peut-être le confondent-ils avec quelqu'un des auteurs qui ont porté ce nom. * Varron, *de re rust. c.* 1.

APOLLODORE de *Nicée*, auteur dont Suidas fait mention.

APOLLODORE d'*Athenes*, poëte Grec. Nous ne sçavons pas en quel tems il a vécu. Il composa quarante-sept pieces de theatre, & fut couronné sept fois. * Suidas. Julius Pollux. Vossius, &c.

APOLLODORE de *Tarse*, poëte Grec, qui a écrit sept tragedies. * Suidas. Julius Pollux. Vossius, &c.

APOLLODORE, medecin d'un des Ptolomées, auquel il adressa un traité de l'usage du vin. * *Consultez* Pline.

APOLLODORE de *Geloe*, poëte Grec, vivoit du tems de Menandre, comme le témoigne Suidas, vers la CXIV. olympiade, & environ 324. ans avant J. C. Il composa plusieurs comedies, dont les anciens en citent sept. * Athenée, *l.* 3. & 11. Julius Pollux, *l.* 10. *c.* 31. & 33. Suidas. Vossius, &c.

APOLLODORE d'*Athenes*, grammairien celebre, vivoit sous la CLXIX. olympiade, vers l'an 104. avant J. C. sous le regne de Ptolomée *Physcon* ou *Evergetes*, roi d'Egypte. Il étoit fils d'Asclepiade, & disciple d'Aristarque *le grammairien*, & du philosophe Panætius, comme nous l'apprenons de Suidas; c'est cet Apollodore qui est auteur de la bibliotheque de l'origine des dieux. Il nous en reste encore trois livres; mais il en avoit bien écrit davantage: car Harpocration cite le sixiéme, Macrobe le quatorziéme, & Stephanus ou Hermolaüs le dix-septiéme. Outre cet ouvrage, il avoit composé une chronique, un traité des legislateurs, un des sectes des philosophes, & divers autres ouvrages que nous trouvons cités dans les ouvrages des anciens. Les trois livres que nous avons, ne sont qu'un abregé du gros ouvrage d'Apollodore; & cet abregé tout imparfait qu'il est, est tres-utile pour démêler l'ancienne histoire fabuleuse. Il commence à Inachus, & descend jusqu'à Thesée, prince d'Athenes: ainsi cette histoire contient 622. ans, depuis l'an 2177. du monde jusqu'à l'an 2799. * Macrobius, *l.* 1. *de saturnal. c.* 17. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 4. Diogenes *Laertius, in emped. Pittac. Arist. Strat. Chrys. Zenon.* Scaliger, *in Elench. orat. chron.* Vossius, *de hist. Grec. l.* 1. *c.* 21. &c.

APOLLODORE, rheteur & grammairien, de Pergame, & familier d'Auguste, fut auteur de la secte appellée de ce nom, & opposée à celle de Theodore. Apollodore florissoit dès la CLXXIX. olympiade, vers l'an 690. de Rome, & 64. ans avant Jesus-Christ. Il eut entr'autres disciples, Denys surnommé *Atticus*, qui étoit de Pergame. Il doit avoir vécu tres-long-tems, s'il est vrai que ce soit le même qu'Auguste honora de son amitié. * Strabon, *l.* 13. Sueton. *in vita August.* Eusebius, *in chron.*

APOLLODORE, Athenien, ancien peintre, vivoit sous la XCIII olympiade, environ 408. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Ce fut lui qui commença d'observer la beauté des corps, pour la representer dans les tableaux; car avant lui, les peintres se contentoient de bien réüssir dans la ressemblance, sans faire choix des plus belles parties. Il donna aussi tant de beauté & tant de grace à son coloris, qu'il surpassa tous ceux qui l'avoient précedé. On admiroit encore à Pergame du tems de Plutarque, un prêtre prosterné, & un Ajax foudroyé, de la façon d'Apollodore. Hesychius dit qu'il avoit coûtume de porter une espece de tiare, à la maniere du roi des Medes, comme s'il eût voulu passer pour le prince des peintres. Zeuxis lui enleva pourtant la gloire de son art. * Pline, *l.* 35. *c.* 9. Hesychius. Felibien, *entretiens sur la vie des peintres.*

APOLLODORE, sculpteur, qui jettoit ses figures en moule, étoit si delicat dans ses ouvrages, & si difficile à se contenter lui-même, qu'il brisoit souvent ses morceaux les plus achevés. Ce qui lui fit donner le surnom d'*Insensé*. * Pline, *l.* 34.

APOLLODORE de *Damas*, celebre architecte, fut employé sous Trajan à des ouvrages tres-considerables. Il bâtit l'an de Jesus-Christ 102. un pont de pierre de vingt & une arche sur le Danube, fleuve tres profond & tres-rapide en cet endroit. Il se signala encore par d'autres édifices élevés à Rome sous sa conduite, & sur-tout par la grande place Trajane, au milieu de laquelle on plaça la fameuse colonne de même nom. Un jour que Trajan s'entretenoit sur quelques bâtimens, Adrien s'ingera d'en dire son avis en presence d'Apollodore; mais ce dernier le raillant sur son peu de connoissance: *allez*, lui dit-il, *mêlez-vous de peindre vos citroüilles:* genre de peinture qui faisoit pour lors une des occupations d'Adrien, lequel n'oublia jamais cette raillerie. Lorsqu'il fut empereur, ayant fait bâtir à Rome un temple dédié à cette ville, & à Venus, il consulta Apollodore sur cet édifice, dont il lui envoya le plan: *le temple n'est pas assez dégagé*, lui récrivit l'architecte; *d'ailleurs il est trop bas; les statuës des déesses assises sont trop grandes;* & *si*

elles veulent se lever pour sortir, elles ne le pourront pas. Adrien fâché de voir qu'il avoit fait une faute irreparable, & piqué de la liberté d'Apollodore, le fit tuer la même année, sur quelques faux prétextes qu'il inventa. * Procop. *de ædific.* Justin, *l.* 4. Dion, *l.* 69.

APOLLODORE, nom de plusieurs autres auteurs. *Consultez* l'ouvrage de Scipion Tattius de Naples, où il parle de ceux qui ont porté ce nom, & la dissertation de Thomas Gale, *de scriptoribus mythologicis*, à la tête de la bibliotheque d'Apollodore, de l'édition de Paris en 1675.

APOLLODOTE, gouverneur de Gaza, se voyant assiegé par Alexandre *Janneus*, fit pendant la nuit une si furieuse sortie sur son camp avec deux mille soldats étrangers & mille serviteurs qu'il assembla, que, tant que la nuit dura, il ne cessa de tuer; mais le jour étant venu, il fut repoussé avec perte de mille des siens, l'an du monde 3937. avant Jesus-Christ 98. * Josephe, *antiq. l.* XIII. *c.* 21.

APOLLON, que l'on nomme *le Soleil* ou *Phebus* au ciel, & *Apollon* sur la terre, fils de Jupiter & de Latone, & frere de Diane, nâquit en l'isle de Delos. Il tua le serpent Python, & punit les Cyclopes qui avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit tué son fils Esculape, ce qui le fit chasser du ciel, & l'obligea de garder les troupeaux d'Admete roi de Thessalie. Il fut chef des muses, aima Daphné, Hyacinthe, Leucothoé, Cyparis, Clytie, &c.

☞ La cigale, le coq, l'épervier, l'olivier, le laurier, &c. étoient consacrés à Apollon. Ce dieu étoit fameux chez les Grecs & les Romains; ils lui attribuoient l'invention de plusieurs beaux arts, & ils lui éleverent quantité de temples & de statuës, faites par de tres-habiles ouvriers. Ciceron, *livre de la nature des dieux*, nous apprend que les anciens ont adoré quatre Apollons. « *Le premier* & le plus ancien, étoit fils de Vulcain, que les Atheniens prirent pour leur dieu tutelaire; *le second*, fils de Corybas, né dans l'isle de Crete, eut un petit démêlé avec Jupiter pour le commandement de cette isle; *le troisiéme* & le plus celebre dont nous parlons, est estimé fils de Jupiter & de Latone, & vint de Schytie à Delphes; & *le quatriéme*, appellé *Nomios*, né en Arcadie, & à qui les Arcadiens donnerent ce nom, parce qu'il avoit été leur legislateur; car *νόμος* en grec signifie *loi*. On peut neanmoins croire que le second & le troisiéme Apollon ne sont qu'un même, selon la fable suivante. On dit que Jupiter ayant oüi les plaintes que ceux des enfers faisoient contre le medecin Esculape fils d'Apollon qui guerissoit les malades par ses remedes, & qui ressuscitoit même les morts, comme il fit Hyppolite, le tua d'un coup de foudre; qu'Apollon irrité de cette mort contre Jupiter, s'en vengea sur les Cyclopes qui avoient forgé ses foudres, & les fit mourir à coups de fléches. Apollon fut pour cette action chassé du ciel, & contraint, dit Lucien, de se loüer à Admete en Thessalie pour conduire ses troupeaux; & depuis en Phrygie à Laomedon en la compagnie de Neptune, où gagnant tous deux leur vie à faire des briques, ils bâtirent les murs de Troye, & furent assez malheureux pour n'être pas payés de leurs journées. Ce qui a fait croire à quelques-uns que c'est de là qu'Apollon a été appellé *Nomios*, de *νομεύς*, qui veut dire un *berger*. » La fable porte encore que Mercure ne faisant que de naître, lui enleva le troupeau d'Admete, s'étant mis à joüer d'un instrument fait de la coquille d'une tortuë, mais que, comme Apollon pour l'en punir, voulut tirer une fléche contre lui, il trouva qu'il lui avoit encore dérobé son arc & ses fléches. Apollon ne put s'empêcher de rire de ce tour de souplesse, ainsi que le dit Horace.

Te boves olim nisi reddidisses
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, viduus pharetrâ
Risit Apollo.

Quoique l'on croye communément que l'Apollon fils de Jupiter & de Latone, est né dans l'isle de Delos, les historiens n'en conviennent pas. « Tacite rapporte que les Ephesiens representerent autrefois au senat qu'Apollon & Diane n'étoient pas nés dans l'isle de Delos, comme le croyoit le peuple ignorant; que pour preuve de cela, on montroit encore en leur pays un fleuve & une forêt sacrée où Latone enceinte de ces divinités, s'étoit delivrée heureusement; que l'olivier sur lequel elle s'étoit appuyée dans les tranchées de sa douleur, duroit encore depuis tant de siecles; que le fleuve s'appelloit Cenchris, & la forêt Ortygie; & qu'Apollon s'étoit retiré en cet endroit, fuyant la colere de Jupiter après la défaite des Cyclopes. » Plutarque *dans la vie de Pelopidas*, veut qu'Apollon soit né dans la ville de Tegyre, où il y avoit deux fontaines, dont l'une se nommoit la *Palme*, & l'autre l'*Olive*, avec une montagne nommée *Delos*. Quoiqu'il en soit du lieu de sa naissance, les anciens ont crû Apollon l'inventeur & le dieu de l'harmonie, comme il le dit lui-même à Daphné, qui méprisoit sa recherche.

Per me concordant carmina nervis.
Ovid. *Metamorph. l.* 1.

On le fait en second lieu le dieu de la medecine & de la botanique, qui consiste à connoître la vertu des plantes, dans le sentiment des Grecs & des Romains: c'est pourquoi Ovide le fait ainsi parler:

Inventum medicina meum est, opiferque per orbem
Dicor, & herbarum subjecta potentia nobis.
Metam. l. 1.

Aussi Hyppocrate ordonnoit à ses disciples de jurer par Apollon, dieu de la medecine; neanmoins Hygin veut restreindre cette qualité, ne faisant Apollon qu'inventeur de la medecine des yeux, c'est-à-dire, que son sçavoir le reduisoit à cette partie de la medecine qui fait les oculistes. M. Fulvius Nobilior, censeur en l'année de Rome 574. lui fit construire un temple, sous le titre du dieu de la medecine; & les Falisques lui ordonnerent des sacrifices, & une communauté de prêtres sur le mont Soracte, où l'on voyoit ses prêtres marcher impunément sur des charbons allumés, pour preuve de leur sainteté, & de la protection du dieu, comme dit Virgile, *Æneid. l.* 11. *v.* 785.

On lui donne en troisiéme lieu l'invention de l'arc & des fléches, & on le fait pour cela le dieu des archers, qui tirent de l'arc ou de l'arbalêtre. Il tua autrefois de ses fléches le serpent Python, ce qui l'a fait surnommer *Pythien*, & a obligé toute la Grece en memoire de cette action, d'instituer en son honneur des jeux appellés *Pythiens*, dont nous parlerons en leur rang.

Instituit sacros celebri certamine ludos
Pythia, de domiti serpentis nomine dictos.
Ovid. *Metam. l.* 1.

Mais une des plus grandes prérogatives d'Apollon, c'est d'être le dieu des muses, de la musique & de la poësie; & on le peignoit toûjours avec sa lyre, quand il étoit en leur compagnie. Aussi les poëtes l'invoquent, quand ils commencent leurs poësies, afin qu'il les anime de son feu, pour chanter dignement les loüanges des hommes & des dieux. Il étoit si jaloux de la qualité du dieu de la poësie, qu'il écorcha Marsias tout vif, parce qu'il l'avoit osé défier de chanter. L'antiquité l'a cru encore prophete, qui prédisoit l'avenir, & rendoit des oracles aux villes & aux particuliers qui le consultoient sur leurs entreprises, avec l'eau, l'encens, & le trépié; « & lorsqu'il vouloit rendre ses oracles, *dit Lucien*, la couleur de son visage se changeoit, ses cheveux se dressoient, sa gorge s'enfloit, ses yeux se tournoient, & son corps se tremoussoit, enfin il ouvroit sa bouche sacrée & prophetisoit. » Voilà les differentes qualité d'Apollon. Il faut voir maintenant les endroits, où il étoit particulierement honoré.

Les lieux les plus renommés par ses oracles étoient, Delos, Claros, Tenedos, Cyrrha & Patare: c'est de ces differens lieux d'où il a pris les surnoms de *Delien*, de *Clarien*, &c. Il rendoit ses oracles à Delos pendant les six mois d'été, & à Patare de Lycie pendant les six

mois d'hyver : de sorte que les Déliens s'imaginant qu'il revenoit à Delos au commencement de l'été, s'y rendoient tous pour l'y recevoir au son des instrumens de musique, dansant, comme le remarque Virgile par ces vers :

Qualis ubi Hybernam Lyciam, Xantique fluenta
Deserit, ac Delum maternam invisit Apollo,
Instauratque choros, &c....

Æneïd. *l.* 4. *v.* 143.

Les Grecs appelloient cette solemnité ἐπιχώρια, & cette transmigration ἐπιδημίας Ἀπόλλωνος. On voyoit à Delos un autel dans son temple, qui passoit pour une merveille de l'art. Il étoit fait de petites pieces de corne, rapportées & jointes ensemble avec tant de justesse, qu'il sembloit être tout d'une piece : on le nommoit *Ara Apollonis* & *Ara Cornea.* Martial en fait mention *au l. des spectacles, ép.* 1. *l.* 3.

On lui faisoit sur cet autel des sacrifices, non pas de victimes sanglantes, comme dit Macrobe, *l.* 1. *des Saturnales*, mais de fruits de la terre, au son des trompettes & des autres instrumens de musique, étant couronné de vervaine. C'est ce que nous apprenons par un passage de Caton dans ses fragmens de l'histoire : *Nutrix hac omnia faciebat in verbenis ac tubis sine hostiis, Deli ad Apollinis genitoris aram.* On ne laissoit pas toutefois de lui offrir des victimes d'animaux, comme des taureaux & autres semblables. Nous en avons une preuve dans Lucien, *au dialogue des sacrifices*, où il introduit Chryses, prêtre d'Apollon, se plaignant au dieu même de ce qu'on le méprise, après avoir mis en credit son temple, & brûlé le premier sur ses autels des cuisses de taureaux & des chevres. *Cherchez* DELOS.

Apollon avoit un temple à Claros, petite ville du territoire de Colophone, où il y avoit aussi une montagne & un bois dédiés à Apollon *Clarien.* Ce qui nous est representé par un médaillon grec de l'empereur Trébonien, où l'on voit d'un côté la figure de l'empereur, & de l'autre la façade d'un temple tetrastyle, c'est-à-dire, *à quatre colonnes.* Sur le devant de la porte, on voit un Apollon assis, tenant une lyre à la main ; & sous les degrés du temple on lit ces caracteres, ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΙΩΝΩΝ, *la communauté des Ioniens* ; sous ces lettres on voit un bœuf au pied d'un autel, & autour on remarque treize personnes disposées en demi-cercle, qui levent les mains en haut, avec cette inscription sous les bords de la médaille, ΕΠΙ ΚΛ. ΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ, ΙΕΡΕΩΣ ΙΩΝΩΝ ΚΟΛΟΦΩΝΩΝ, c'est-à-dire, *sous Claudius Aristion, sacrificateur des Ioniens Colophoniens.* Ce dernier mot fait connoître que les Colophoniens ont fait battre ce médaillon ; car leur ville étoit une des plus celebres d'Ionie. Ce qui la rendoit sur-tout fameuse, c'étoit son temple d'Apollon *Clarien*, lequel après celui d'Ephese, étoit le plus considerable de toute l'Ionie, quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait achevé, comme nous l'apprend Pausanias *dans ses Achaïques*, mais fort celebre pour les prétendus oracles qu'y rendoit Apollon.

Le plus renommé & le plus riche des temples que la Grece éleva à ce dieu, fut celui de Delphes, ville de Beotie, proche du mont Parnasse. Toutes les nations de la terre y envoyoient des presens, & y venoient consulter cette divinité. Cresus, roi de Lydie, y envoya des lingots d'or, pour y construire un autel ; & Phalaris, tyran des Agrigentins, y fit present d'un taureau d'airain, qui étoit un chef-d'œuvre de l'art, & un témoignage public de sa veneration pour le temple & l'oracle de Delphes. Il y avoit dans ce tems une prêtresse que l'on nommoit *Pythienne* ou *Pythonisse*, qu'Apollon inspiroit, & qui rendoit des oracles, étant assise sur une petite table à trois pieds, qu'on nommoit *trépié* ou *cortina*, à cause qu'elle étoit couverte de la peau du serpent Python : ce qui a fait dire à Virgile, *nec te Phœbi cortina fefellit*, pour dire, *les oracles d'Apollon n'ont point été trompeurs en votre endroit.*

Les Romains, à l'imitation des Grecs, lui firent pareillement dresser plusieurs autels, & bâtir plusieurs temples à Rome, & dans les autres villes de l'empire ; mais le plus fameux de tous fut celui que l'empereur Auguste lui fit construire sur le mont Palatin, après la victoire d'Actium, qu'il remporta sur Antoine & sur Cléopatre, reine d'Egypte : ce qui lui a fait donner les noms d'*Apollo Palatinus, Actiacus* & *Navalis* ; car ce prince, non content d'avoir fait bâtir à ce dieu, auquel il s'étoit adressé avant le combat, une chapelle sur le promontoire Actium, avec des jeux & des sacrifices en son honneur, voulut encore donner des marques plus grandes & plus éclatantes de sa pieté, en lui élevant dans la capitale de l'empire un superbe temple, dont la construction & la magnificence étoient presque incroyables.

Auguste fit encore faire plusieurs statuës d'or & d'argent du même dieu, ayant des escarpins pour chaussure : ce qui le fit appeller *Apollo Sandaliarius* ; ou bien parce qu'il fit placer cette statuë dans la ruë de la Cordonnerie à Rome, *in vico Sandaliarii.*

Les Grecs & les Romains representoient Apollon jeune & sans barbe, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, portant sur son dos un carquois garni de fléches, & tenant un arc en sa main, comme nous le voyons dans les médailles de Neron, où il est gravé avec une couronne de laurier, son carquois sur les épaules, & l'étoile de Phœbus à son côté, avec ces mots grecs, ΑΠΟΛΛΩΝ ΣΩΤΗΡ, c'est-à-dire, *Apollon sauveur.* On a encore d'autres médailles où il est representé, tantôt tenant sa guitare d'une main, & de l'autre une branche de laurier ; & tantôt vêtu d'une robe traînante, & de l'autre une patere, qui est la marque de sa divinité. Il nous reste une figure antique de jaspe, où l'on voit le trépié d'Apollon, & la corneille qui lui est consacrée ; ayant au pied sa guitare d'un côté, & de l'autre une branche de laurier.

L'empereur Gallien le fit representer sous la forme d'un centaure, tenant d'une main sa guitare, & de l'autre un globe avec cette devise, *Apollini Comiti.* Probus le fait voir Aurigateur, monté sur un char couronné de rayons, qui tient les rênes de ses quatre chevaux, avec ces mots, *Soli invicto.* Les autres empereurs, comme Constantin, Aurelien & Crispus, firent frapper son image sur leurs monnoyes, qui montroit la figure du soleil nud, couronné de rayons ; tenant de la main droite un globe, & de la gauche un foüet, avec cette devise, *Soli invicto comiti*, pour dire qu'ils avoient vaincu & subjugué plusieurs provinces par le secours d'Apollon ou du soleil.

Lucien nous apprend *dans la déesse de Syrie*, qu'il y a un temple en ce pays où l'on voit la statuë d'Apollon, qui est peint barbu, & en un âge parfait, & non pas en jeune homme, comme de coûtume ; parce qu'ils disent que c'est une imperfection ; sa statuë a encore cela de particulier, qu'elle est habillée, au lieu que les autres statuës de ce dieu ne le sont point. Apollon rend lui-même ses oracles dans ce temple, au lieu qu'ailleurs ce sont ses prêtres : quand il veut prédire, il se met lui-même en mouvement. Alors les prêtres le prennent sur leurs épaules ; & s'ils ne le font, il se meut encore de lui-même & suë. Lorsqu'ils le tiennent, il les conduit où il veut, & les guide comme un cocher fait ses chevaux, tournant deçà & delà, & passant de l'un à l'autre pendant que le souverain prêtre l'interroge sur ce qu'il veut sçavoir ; si la chose lui déplaît il recule, sinon il s'avance. Voilà comme ils devinoient sa volonté, & ils ne font rien en public ni en particulier, sans l'avoir consulté auparavant, & il prédit le changement des tems & des saisons, & la mort même.

L'antiquité a consacré à Apollon, parmi les animaux, le loup, le corbeau, la corneille, la cigale, le cocq & l'épervier ; comme aussi le laurier & l'olivier parmi les arbres, mais sur-tout le laurier.

Quant à son nom, Vossius croit que le Jubal de l'écriture sainte est Apollon, à qui les Payens ont donné l'invention & la gloire du chant & de la musique. Bochart a remarqué que l'isle de Delos où nâquit Apollon, prend son nom de *Dahal*, c'est-à-dire, *terror Deus* ; que le mont Cinthius, où Latone enfanta, prend son nom de *Chanat*, c'est-à-dire, *in lucem edere* : ainsi selon lui, cette fable d'Apollon vient originairement de l'Orient. Et Apollon est un dieu d'Egypte, selon Pausa-

bias, qui rapporte qu'un senateur nommé *Antonin*, bâtit à Epidaure un temple à Apollon & à Esculape, dieux Egyptiens; car des quatre Apollons, dont a parlé Ciceron, les trois derniers étoient certainement Grecs; mais le plus ancien est celui d'Egypte. Vossius dit de plus, que la fable du corbeau envoyé par Apollon, est manifestement imitée sur l'histoire du corbeau envoyé par Noé; car, comme le corbeau envoyé pour découvrir si les eaux du déluge s'étoient retirées de dessus la terre, ne revint point dans l'arche; aussi les poëtes ont feint qu'Apollon ayant envoyé le corbeau pour aller querir de l'eau, cet oiseau paresseux & infidele s'arrêta à un figuier, & attendit que les figues fussent meures pour en manger, comme Ovide le dit *dans les metamorphoses*.

Bochart veut que la fable du serpent Python, tué par Apollon, ait pris son origine de la Phenicie, parce que le nom de *Python* ou *Peton* en langue hebraïque, signifie un *serpent*, & que de-là Apollon a été appellé *Pythien*. * Ciceron, *l.* 3. *de la nature des dieux*. Macrobe, *dans ses saturnales*. Ovide. Plutarque. Pausanias. Hygin. Lilius Giraldus. Natalis Comes, *l.* 4. *c.* 10. Johan. Rosin. Thom. Dempster. *Antiq. Grecq. & Romaines*.

APOLLON, Juif originaire d'Alexandrie, homme éloquent & fort versé dans les saintes écritures, qui embrassa la religion Chrétienne, & prêcha l'évangile avec grand fruit dans les villes d'Ephese & de Corinthe. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 18. & 19. *Epitre* 1. *aux Corinthiens*, *ch.* 1. & 3.

APOLLONIA, cap d'Afrique sur la côte de Guinée, un peu à l'occident. Maty & Corneille disent qu'il est à l'orient du cap de trois Pointes, auprès de l'embouchure de la riviere de Mauca. * Baudrand.

APOLLONIDES, medecin, de l'isle de Cos, vécut long-tems avec honneur à la cour d'Artaxerxes I. Etant devenu amoureux d'Amytis, sœur de ce prince, il lui persuada qu'elle ne pouvoit guerir de quelques indispositions dont elle se plaignoit, qu'en suivant son panchant à l'amour, & il fut un de ses galands; mais les excès de cette princesse lui ayant causé une maladie, dont on ignoroit alors le remede, le medecin craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Il ne fit par-là qu'avancer sa perte. Amestris, pour vanger sa fille, ayant obtenu qu'on lui livrât Apollonides, lui fit souffrir divers supplices pendant deux mois, & elle le fit enfin enterrer vif le jour de la mort d'Amytis. * Ctesias.

APOLLONIDES, de Nicée, poëte, historien & geographe: on ne sçait en quel tems il vécut. Les anciens citent plusieurs ouvrages de lui, un traité de l'ambassade de Demosthenes; un recüeil d'Adages; une description des côtes de l'Europe. Ammonius, Etienne de *Bysance*, le scholiaste d'Apollonius, citent ces ouvrages. Stobée a conservé six vers de lui, & il y a vingt-trois de ses épigrammes dans l'anthologie. Il est different d'APOLLONIDES de Cephée, historigraphe, de qui l'auteur anonyme de la vie d'Astratus cite le huitiéme livre, touchant les falsifications de l'histoire. * Vossius, *hist. Grecs*.

APOLLONIDES ORAPIUS, Egyptien, fut auteur d'un ouvrage intitulé *Semenuthi*, & de quelques autres, qui rouloient tous sur les ceremonies des Egyptiens, & sur l'histoire des rois d'Egypte, & des pyramides qu'ils firent élever. Theophile d'*Alexandrie* est le seul qui parle de cet ouvrage. * Vossius, *hist. Grecs*.

APOLLONIDES, graveur en creux sur agathes & autres pierres. * Pline, *l.* 37.

APOLLONIE ou APOLLONIENSIS, ville de Sicile, près de Leontine. * Diodorus, *l.* 20. Etienne de *Bysance*. Cicero, *in Verrem*.

APOLLONIE, *Apollonia Mygdonia*, ville du pays de Mygdonie dans la Macedoine, aujourd'hui *Ceres* ou *Seres* & *Asera*; ville de la Macedoine moderne sur la riviere de Veratserelle a été archiepiscopale. * Ptolomée. Etienne de *Bysance*. Niger. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur la côte occidentale de la Macedoine, aujourd'hui sur la côte d'Albanie, à l'embouchure de la riviere appellée *Polina*: quelques-uns même donnent maintenant le nom de *Polina* à cette ville. Apollonie a été épiscopale: maintenant elle est metropolitaine. * Ptolomée. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur le mont Athos dans la Macedoine: aujourd'hui elle est nommée *Erisso*; c'est le siege d'un évêché suffragant de Salonich. * Pline. Joannes Lidus.

APOLLONIE. Il y avoit deux villes de ce nom dans l'isle de Crete, dont l'une étoit appellée *Eleuthera*.* Etienne de *Bisance*.

APOLLONIE, surnommée *la Grande*, *Apollonia magna*, & que l'on appelloit auparavant *Anthium*, étoit une ville située dans une petite isle du Pont-Euxin, près de la Thrace. C'est aujourd'hui *Sissopoli*, ville de Romanie sur la mer Noire. Cette ville d'Apollonie étoit une colonie de Milesiens, & il y avoit un temple d'Apollon. M. Lucullus en fit ôter le colosse d'Apollon, qui fut placé dans le capitole à Rome. * Pline. Strabon, *l.* 7. *p.* 319. *&c.*

APOLLONIE, ville de la Mysie, sur le fleuve de Rhindans dans l'Asie Mineure. C'est peut-être aujourd'hui *Lupadi*, ville ou bourg d'Anatolie, sur la riviere de Lupadi. Elle a eu des évêques suffragans de Sardes. * Ptolomée. Etienne de *Bysance*. Pline, &c.

APOLLONIE, ville de l'Asie Mineure, vers les villes d'Ephese & de Thyatire. * Etienne de *Bysance*.

APOLLONIE, qui a été aussi nommée *Margion* & *Theodosiana*, ville de Phrygie. * Etienne de *Bysance*. *Voyez* les actes du V. concile de Constantinople.

APOLLONIE, ville de la Galatie dans l'Asie Mineure. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville de la Palestine, près de Joppé. * Ptolomée. Etienne de *Bysance*.

APOLLONIE, ville de Syrie, près d'Apamée, au pied du mont Cassius. * Etienne de *Bysance*.

APOLLONIE, ville de la Cœlesyrie ou Syrie creuse. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville d'Assyrie. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville de la Cyrenaïque dans la Lybie, aujourd'hui *Bonandrea*, ville de la region de Barca. * Ptolomée. Etienne de *Bysance*. Marmol, &c.

APOLLONIE, ville du gouvernement appellé *Apollopolytes Nomus*, dans l'Egypte. * Etienne de *Bysance*. Pline.

APOLLONIE, nom que plusieurs autres villes ont porté. * *Voyez* les auteurs cités.

APOLLONIUS de Perge en Pamphylie, appellé par ses contemporains *le grand Geometre*, vivoit sous la CXXXIV. olympiade, vers l'an 244. avant Jesus-Christ, & au commencement du regne de Ptolemée *Evergetes*, roi d'Egypte. C'est ce que nous apprend Heraclius dans la vie d'Archimede. Cardan le met entre les esprits subtils du monde, & lui donne le septiéme rang. Il a écrit divers traités; mais le plus considerable est celui des Cones, *Conicorum*, en huit livres, dont les quatre premiers livres furent traduits en latin par Jean-Baptiste Memius, noble Venitien, en 1537. Frederic Commendin en fit une beaucoup meilleure en 1566. & il y joignit la version du commentaire d'Eutocius d'Ascalon sur ces quatre premiers livres. Marin Ghetaldus travailla sur cet auteur en 1607. & Claude Richard, Jesuite, en 1642. Enfin, Abraham Ecchellensis mit en latin en 1661. le 5. le 6. & le 7. livre d'Apollonius. Le P. Mersenne assure que le huitiéme est en arabe. Diodore fut disciple d'Apollonius. * Strabon, *l.* 17. Cardan. *l.* 6. *de subtil.* Mersenne, *prefat. in Apoll. Conic.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *c.* 23. *de philos. sect. c.* 11. §. *de mathem. c.* 16. §. 1. Bayle, *dict. crit.*

APOLLONIUS de Rhodes, fut ainsi nommé, parce qu'il enseigna long-tems en cette ville, quoiqu'il fût originaire d'Alexandrie. Il etoit fils d'Ileus ou Silleus, & disciple de Callimachus, qu'il est accusé d'avoir traité avec ingratitude. Il s'attira par-là la haine de ce poëte, qui lui donna le nom d'*Ibis*, oiseau d'Egypte, qui se purge le ventre avec le bec; comme Ovide l'a donné depuis à ceux qui s'oppofoient à son retour de l'exil où il étoit. Il a écrit un poëme en quatre livres; un poëme

sur l'expedition des Argonautes en Colchide ou Mingrelie, comme on l'appelle aujourd'hui; un livre d'Archilochus; un traité de l'origine d'Alexandrie, de Gnide, &c. Au reste, Apollonius a vécu sous la CXXXVII. olympiade, vers l'an 232. avant Jesus-Christ, sous le regne de Ptolemée *Evergetes*, troisiéme roi d'Egypte. Suidas dit qu'il eut soin de la bibliotheque d'Alexandrie après Eratosthenes. Le poëme d'Apollonius sur l'expedition des Argonautes en Colchide, selon Quintilien, est composé dans un genre qui tient le milieu entre les extrêmités de l'élevation & de la bassesse, & il a gardé cette mediocrité dans un temperamment juste & uniforme. Quoique selon Longin, il ne tombe jamais dans son poëme, & qu'il se soûtienne assez également, avec cette bonne qualité il est encore intiniment au-dessous d'Homere. *Voyez* dans M. Baillet les jugemens que les anciens critiques & les modernes en ont portés. L'édition nouvelle que Jeremie Holtzlin en a donnée, est estimée de quelques-uns; mais d'autres n'en font gueres plus de cas que de celles qu'on appelle *de Variorum*. * Suidas, *in* Ἀπολλ. Meursius, *Synt. de Apoll.* Vossius, *de hist. Grac. l.* 1. *c.* 16. *& de poët. c.* 8. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poët. édit. Paris.* 1686. *tom.* 5. *p.* 263.

APOLLONIUS, general de l'armée d'Antiochus *Epiphanes*, & gouverneur de Samarie, fit la guerre aux Juifs, & fut tué par Judas Machabée la 3. année de la CLIII. olympiade, 166. ans avant Jesus-Christ. Josephe en parle ainsi: *Lorsqu'Apollonius, gouverneur de Samarie pour le roi Antiochus, eut appris les progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec son armée. Ce vaillant chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit, & le tua avec grand nombre des siens. Il pilla ensuite son camp, remporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux.* Divers auteurs ont cru que cet Apollonius est peut-être le même dont parle Josephe, dans le traité qu'il a fait du martyre des Machabées, & qui étant gouverneur de Syrie & de Phenicie, fut mandé par Seleucus pour aller prendre les trésors qui étoient dans le temple de Jerusalem. Il vit des anges sous la figure de cavaliers descendre du ciel, avec des armes si brillantes de lumiere, que la frayeur qu'il en eut le fit tomber à demi-mort; mais Dieu lui sauva la vie à la priere des sacrificateurs. Si cet Apollonius est le même que celui qui fut tué par Judas *Machabée*, il y a apparence que ce Seleucus, dont parle Josephe, est Seleucus IV. de ce nom, roi d'Asie, le même qu'on surnomme *Philopator*, frere d'Antiochus *Epiphanes*. * I. *des Machabées, c.* 1. Josephe, *l.* 12. *antiq. Judaïc. c.* 10.

APOLLONIUS, surnommé *Davus*, general des troupes de Demetrius, gouverneur de la Cœle-Syrie, s'avança dans la Judée, & fit dire à Jonathas, grand prêtre des Juifs, qu'il avoit dessein de lui donner bataille & de le soûmettre. Jonathas saisi de crainte, partit aussitôt de Jerusalem avec 10000. hommes choisis, accompagné de Simon son frere, & se rendit maître de la ville de Joppé. Ensuite Jonathas attaqua Apollonius, défit toute son infanterie, & poursuivit la cavalerie dans Azor. Une partie se refugia dans le temple de Dagon, où les Juifs mirent le feu. Le nombre des ennemis qui perirent par l'imprudence d'Apollonius, fut de huit mille hommes. Ce qui arriva l'an 65. des Grecs, qui étoit la premiere année de la CLVIII. olympiade, & 148. ans avant J. C. * I. des *Machabées, c.* 10. Josephe, *l.* 13. *Antiq. Judaic. c.* 8.

APOLLONIUS de Nisse ou Nissa, ville d'Armenie, philosophe Stoïcien, fut disciple de Panætius, qui vivoit sous la CLXIII. olympiade, 128. ans avant J. C. Il avoit écrit quelques ouvrages, dont les anciens ont souvent fait mention. * Strabon, *l.* 14. *Geogr.* Joannes Meursius, *Syntag. de Apol.* Vossius, *de hist. Grac. &c.*

APOLLONIUS d'ALABANDA, surnommé *Molon*, auteur Grec, vivoit sous la CLXXIV. olympiade, vers l'an 84. avant Jesus-Christ. Ciceron dit lui-même qu'il fut disciple d'Apollonius à Rome & en Asie. Il avoit écrit quelque ouvrage historique, & Josephe se plaint qu'il n'y avoit pas parlé sincerement des Juifs. Il est bon d'ajoûter à ce que nous avons dit dans l'article ALABANDA, ville, &c. que Casaubon dans ses commentaires sur Strabon, & sur Suetone, paroît avoir fort judicieusement soûtenu qu'Apollonius d'Alabanda ne doit point être surnommé *Molo*; & que ceux qui lui donnent ce surnom, le confondent avec un autre orateur nommé *Molo*, qui étoit de la même ville. Il justifie par des preuves sensibles, qu'il faut dire Apollonius *Molonis*, c'est-à-dire, fils de Molo, sans s'arrêter à ce qu'en ont pû dire Josephe, & quelques autres auteurs, qui ont confondu l'un avec l'autre. * Cicero, *in Brut.* Fabius, *l.* 3. *c.* 1. Sueton. *in Jul. Cas. c.* 4. Josephus, *l.* 2. *cont. Appion.* Vossius, *de hist. Grec.* Meursius, *Synt. de Apoll.*

APOLLONIUS de Tyr, historien Grec, vivoit du tems de Pompée le *Grand*, sous la CLXXX. olympiade, vers l'an 694. de Rome, & 60. ans avant J. C. Strabon, qui a fleuri du tems de l'empereur Auguste, parle de cet Apollonius comme d'un auteur qui étoit mort depuis tres-peu de tems. Il écrivit un catalogue des ouvrages de Zenon & des philosophes de cette secte. Peut-être est-ce le même Apollonius, dont Etienne de *Bysance* cite un livre quatriéme de chronique. * Strabon, *l.* 16. Diogene *Laërce*, *l.* 7. Etienne de *Bysance*, *in* Χαλκ. Vossius. Meursius, &c.

APOLLONIUS de TYANE, bourg de Cappadoce, né vers le commencement du I. siecle, 3. ou 4. ans avant l'here commune, faisoit profession de la philosophie de Pythagore: mais il étoit un grand magicien, & les payens se sont servis de ses prestiges contre la religion Chrétienne, s'attachant à comparer ses prétendus miracles avec ceux de J. C. qu'ils prétendoient affoiblir par ce parallele. Domitien résolut de le faire mourir, lorsqu'il fut élevé à l'empire, parce qu'il avoit voulu soûlever contre lui Nerva, auquel il avoit prédit l'empire; mais il s'évanoüit de sa presence, par le secours d'un démon, qui le transporta, dit-on, à Pouzzol, & lui fit faire trois journées de chemin en une demie journée. Ses impostures étoient accompagnées de tant de merveilles, que plusieurs le prirent pour un Dieu, même après sa mort. Hierocles, payen, composa un livre où il le comparoit à Jesus-Christ: ce qu'Eusebe refuta. Apollonius étant à Ephese, & haranguant le peuple s'arrêta tout court, en s'écriant avec un air de surprise; *Frappe le tyran, frappe le tyran*, ajoûtant qu'on avoit tué Domitien; ce qui se trouva veritable, par la nouvelle qui vint peu après de la mort de cet empereur. Après avoir long-tems abusé le monde, il mourut sans que personne fût témoin de sa mort, non pas même un certain Damis, son cher disciple, & le compagnon de toutes ses impostures. Les uns mettent sa mort en 97. & les autres en 99. Outre Philostrate, Nicomaque qui vivoit sous l'empire d'Aurelien, fit la vie d'Apollonius sur celle que Philostrate avoit écrite. Tuscius Victorianus en fit une autre sur celle que Nicomaque avoit composée. Sidonius Appollinaris en travailla aussi une, & se regla plus sur le modele de Victorianus que sur celui de Nicomaque. Suidas dit que Soterichas, natif d'Oasé en Egypte, contemporain de Nicomaque, avoit aussi composé une vie d'Apollonius; mais nous ne lisons point que Plutarque en ait fait une, comme le dit Savaron. Celle composée par Philostrate fut traduite en anglois en 1680. par Charles Blount, qui l'accompagna de notes impies, & qui fut condamnée en 1693. * Blount. Bayle, *dict. critiq.*

JUGEMENS DES ANCIENS ET DES MODERNES, touchant Apollonius de Tyane.

Les jugemens que les hommes ont porté d'Apollonius, ont été fort differens. Pendant sa vie il eut beaucoup d'approbateurs, mais aussi plusieurs contradicteurs; entre autres les philosophes Bassus & Euphrate. Lucien, qui est le seul des auteurs qui ayent parlé de lui avant Philostrate, écrivant l'histoire du fameux Alexandre *Abonorichite*, dit qu'il étoit du nombre de ceux qui avoient été élevés dans l'école d'Apollonius. Damis son disciple, avoit écrit sa vie. C'est sur la foi de cet auteur, & sur des memoires & des discours populaires, que Philostrate a écrit la vie d'Apollonius, qu'il a remplie de plusieurs avantures merveilleuses, qu'il a imaginées

nées pour en faire un roman. Eunapius en a jugé trop favorablement, quand il a dit que Philostrate ne devoit pas intituler son ouvrage, *La vie d'Apollonius*, mais, *descente d'un dieu sur la terre*. Vopiscus fait un grand éloge d'Apollonius sur la foi de Philostrate. Dion Cassius n'en parle pas si avantageusement, & dit simplement que l'empereur Caracalla lui dressa un temple, comme à un heros. Xiphilin ajoûte que cet empereur n'eut cette consideration pour la memoire d'Apollonius, que parce qu'il avoit été un imposteur & un celebre magicien. Dans le tems de la persecution de Diocletien, le philosophe Hierocles Payen, gouverneur d'Alexandrie, comme nous l'apprenons de Lactance, fit un écrit contre les Chrétiens, sous le nom de *Philalethe*, dans lequel entre autres choses, qu'il écrivit contre le Christianisme, il osa faire un parallele d'Apollonius avec Jesus-Christ. Eusebe le refuta, & témoigne dans le jugement qu'il porte d'Apollonius, qu'il le croyoit un philosophe, suivant la reputation qu'il avoit; mais que les fables que Damis & Philostrate ont contées de lui, le representent comme un magicien. Lactance compare son histoire à celle d'Apulée. Saint Jerôme dans ses lettres à Paulin & à Pammachius, le considere comme un magicien. Saint Chrysostôme dans le III. livre contre les Juifs, dit qu'on l'a consideré comme un homme qui avoit fait plusieurs miracles; mais que l'évenement a fait voir que c'étoit des impostures & des fictions, & qu'il n'y avoit rien de veritable. Volusien proposa par forme de doute à saint Augustin, la même objection que Hierocles avoit autrefois proposée contre le Christianisme, joignant Apulée de Madaure à Apollonius. Ce pere répondit qu'il n'y avoit aucun parallele à faire entre les prestiges d'Apollonius & d'Apulée, & les miracles de Jesus-Christ; & dit dans un autre endroit, que ce qu'on dit d'eux de merveilleux, n'est établi sur le témoignage d'aucun auteur digne de foi. Photius, après avoir loüé le style de Philostrate, dit que son ouvrage est plein de fictions & d'extravagances, & que c'est un travail entierement inutile & méprisable. Sidonius Apollinaris, qui ne connoissoit Apollonius que par le livre de Philostrate, qu'il avoit traduit, loue ses mœurs & sa philosophie, sans parler de ses miracles.

Les modernes n'ont pas jugé si favorablement de la vie d'Apollonius, ni de l'histoire de Philostrate. Loüis Vivés, qui est un des premiers critiques, dit que Philostrate a corrigé les mensonges d'Homere par d'autres mensonges encore plus grands. Joseph Scaliger dit que Philostrate n'a observé, ni le vrai ni la vrai-semblance, qu'il passe toutes les bornes de la modestie, dans la narration des prodiges d'Apollonius, qui fut un franc imposteur, & semblable aux vendeurs d'orvietan. Vossius & Casaubon ne traitent pas Philostrate plus favorablement; & Juste Lipse remarque qu'il fait plusieurs fautes dans l'histoire Romaine. Entre les écrivains modernes de l'histoire ecclesiastique, Baronius traite Apollonius de magicien & d'enchanteur, & reconnoit qu'il a fait des prodiges par le secours des demons. Le Sueur est assez porté à croire que toutes les merveilles qu'on lui attribuë, sont des inventions de Philostrate. M. Godeau porte à peu près le même jugement de l'histoire de Philostrate. Quoique M. de Tillemont n'entre point dans la critique de cet ouvrage, il ne laisse pas de remarquer des anachronismes & des bévûës de Philostrate. M. Fleury semble approuver les opinions de ceux qui estiment que toutes les merveilles que Philostrate a dites d'Apollonius, sont des fables & des impostures. M. Du Pin, qui a composé depuis peu un livre intitulé, l'*histoire d'Apollonius de Tyane*, convaincuë de faussetés & d'impostures, prouve, 1. Que l'histoire d'Apollonius est destituée de témoins dignes de foi. 2°. Que Philostrate n'a point écrit une vraye histoire, mais un roman. 3°. Que les miracles attribués à Apollonius, ont des caracteres de fausseté, & qu'il n'y en a pas un qu'on ne puisse attribuer au hazard, à l'adresse ou à la supercherie. 4°. Que la doctrine de ce philosophe est contraire en beaucoup de choses à la droite raison & à la sagesse que l'on peut acquerir par les seules lumieres de la nature. * Philostrate, *in vit. Apollon. Tyan.* Sanct. Justin. martyr, *quæst.* 24. Anastasius *Nican. quæst.* 23. Lactan. *c.* 2. *des Inst. Histoire d'Apollonius de Tyane, convaincuë de faussetés & d'impostures*, par M. Du Pin, *auteur de la bibliotheque ecclesiastique, & de la biblioth. univers. des hist. prof.*

APOLLONIUS, Egyptien, ayant prédit la mort de Caligula, on l'envoya à ce prince qui le fit mettre en prison pour le faire punir; mais cet empereur fut tué peu de jours après, & l'Egyptien fut délivré l'an de J.C. 41. * Dion, *l.* 59.

APOLLONIUS de Syrie, philosophe Platonicien, a écrit sous Adrien, ou depuis dans le II. siecle. * Spar. *Vit. Adrian.*

APOLLONIUS de Chalcis, philosophe Stoïcien, vivoit dans le II. siecle, vers l'an 146. Il fut précepteur de l'empereur Marc-Aurele-Antonin *le Philosophe*, & de Verus. Antonin *le Debonnaire* l'avoit attiré à Rome; mais entêté de son merite, il dit hardiment à l'empereur, qui l'envoya querir, que le maître n'étoit point obligé de venir trouver le disciple; mais qu'au contraire le disciple étoit dans l'obligation indispensable d'aller trouver le maître. Antonin, qui connut sa vanité, s'en moqua, & lui répondit en riant, qu'il avoit été plus facile à Apollonius de venir de Chalcis à Rome, que d'aller de son logis au palais. Il ne laissa pas d'envoyer Marc-Aurele chez lui. * Jule *Capitolin, in Anton. Pio, & in M. Aurel.*

APOLLONIUS d'Alexandrie, surnommé *Dyscole*, a fait quantité d'écrits sur la grammaire. On a encore celui que Suidas appelle *des fausses histoires*; d'autres l'intitulent *des histoires admirables*; outre quatre livres de syntaxe, avec la vie d'Apollonius à la tête. Il fut pere d'un Herodien, lequel écrivit aussi sur la grammaire. * Suidas. Vossius. Tillemont, *Histoire des emper. tom* 2.

APOLLONIUS, senateur Romain, vivoit sur la fin du II. siecle. Il avoit étudié la philosophie de Platon; & plusieurs Platoniciens soûtenoient alors par leurs écrits, la doctrine de l'évangile de Jesus-Christ. Apollonius, qui avoit été instruit dans cette doctrine, fut accusé par un de ses esclaves d'être Chrétien. Il fut obligé de venir répondre devant le senat, ce qu'il fit avec courage, & il y lut une excellente apologie, qu'il avoit composée pour la défense de la religion Chrétienne. C'en fut assez pour lui obtenir la couronne du martyre; il eut la tête coupée avant l'an 186. sous l'empire de Commode. Nicephore a confondu cet Apollonius avec l'autre, dont nous parlerons ci-dessous, qui a écrit contre les Montanistes. Mais saint Jerôme & Eusebe ne sont pas de ce sentiment. * Euseb. *in chron. & l.* 5. *hist. c.* 21. Sanct. Hieronym. *de script. eccles. c.* 42. Nicephore, *l.* 4. *c.* 25. *&* 26. Baronius, *in annal. & martyr. ad diem* 18. *Aprilis.*

APOLLONIUS, que saint Jerôme nomme un personnage tres-sçavant, vivoit sur la fin du II. siecle, & au commencement du III. sous l'empire de Commode & de Severe. Il écrivit en grec contre l'heresiarque Montanus, contre Priscille & Maximille ses prophetesses, & contre leurs disciples. Il leur reprochoit leur avarice, & tournoit en ridicule leur doctrine & leurs propheties. « S'ils se tiennent assurés de leur innocence, disoit-il, « qu'ils paroissent pour se justifier des erreurs dont on « les accuse; ou s'ils en sont convaincus, qu'ils ayent « honte de retomber dans les mêmes fautes. Car quand « ils nieront que leurs prophetes ont reçu des presens, « & qu'on prouvera qu'eux-mêmes en ont reçus, ils « seront forcés d'avoüer qu'ils ne sont point des pro- « phetes. On juge de l'arbre par le fruit, & on doit aussi « juger du prophete par ses actions. Dites-moi donc, « un prophete teint-il ses cheveux, pour leur faire chan- « ger de couleur? Un prophete noircit-il ses sourcils? « Un prophete aime-t-il à être magnifiquement vêtu? « Un prophete jouë-t-il aux dés? Un prophete donne- « t-il de l'argent à usure? Qu'ils declarent si toutes ces « choses sont legitimes ou non: & je leur montrerai en- « suite qu'elles ont été pratiquées parmi eux. » Apollonius composa cet ouvrage, que saint Jerôme nomme un long & excellent livre, *insigne & longum volumen*, vers l'an 213. Il y marquoit que c'étoit 40. ans depuis

que le Montanisme avoit été découvert : ce qui étoit arrivé l'an 173. Tertullien, qui donna dans les rêveries de cette secte des Montanistes, vit avec chagrin l'ouvrage d'Apollonius, qui la tournoit en ridicule. Pour parer ce coup, il écrivit sept traités contre l'église ; dans le dernier desquels il tâcha d'éluder la force des argumens d'Apollonius, qu'il traitoit d'emporté & de calomniateur. Nous n'avons plus le traité entier d'Apollonius ; mais seulement un fragment de cet ouvrage, rapporté par Eusebe. * Euseb. *Hist. l.* 5. *c.* 18. S. Hieronym. *de script. eccles. c.* 40.

APOLLONIUS d'Aphrodisée, prêtre Payen & historien Grec : car Suidas marque expressément qu'il fut l'un & l'autre ; écrivit divers ouvrages historiques, qui sont souvent cités par les anciens auteurs, & entre autres, un des Tralliens, d'Orphée, & des choses qui lui étoient consacrées, & quelques autres. On ne sçait pas en quel tems cet Apollonius d'Aphrodisée a vécu. * Etienne de *Bisance*. Suidas, *in Apollon.* Meursius. Vossius, &c.

APOLLONIUS de Pitanée, medecin, cité par Pline, *l.* 29. *c.* 6. On ne sçait pas en quel tems il a vécu.

APOLLONIUS, de Pergame, medecin, souvent cité par les anciens. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il avoit écrit un traité des choses rustiques. * Columella & Varron, *de R. R. l.* 1. *c.* 1. Oribasius, *l.* 1. *Eu.*

APOLLONIUS de Memphis, medecin. On ne sçait point en quel tems, il a vécu. * *Consultez* les auteurs qui ont parlé de ces trois derniers. * Athenée, *l.* 15. Strab. *l.* 14. Cœlius Aurelianus, *l.* 3. *c.* 8. & Galien, *de compos. med. l.* 3.

APOLLONIUS de Citium, ville de l'isle de Cypre, medecin. On ne sçait pas en quel tems il a vécu.

APOLLONIUS d'Egypte, medecin.

APOLLONIUS de Rhodes, sculpteur, qui avoit fait cette antique si celebre d'Amphion, Zethes, & Dircé, liées aux cornes d'un taureau. * Plin. *l.* 36. *c.* 5.

APOLLONIUS Nestorus, sculpteur Athenien, qui avoit fait un Hercule, vû de côté & courbé. * Gruter, *inscript.* 42.

APOLLONIUS COLLATIUS (Pierre) prêtre de Novarre, a composé un poëme du siege de Jerusalem, par Vespasien & Tite, en quatre livres. Margarin de la Bigne, & quelques autres ont crû que cet auteur vivoit dans le VII. ou dans le VIII. siecle ; mais l'on prouvera à la fin de cet article que c'étoit dans le XV. comme Barthius, Vossius, & les autres l'ont remarqué, après Jules Cesar Scaliger. M. Du Pin dit que c'est un des meilleurs poëtes Chrétiens que nous ayons ; mais selon la remarque du même auteur, ce poëte Chrétien ne fait pas de difficulté d'invoquer les muses, & de se servir des noms des divinités profanes : ses vers élegiaques ne sont point estimés. Jean de Gaigni ou Gannai, chancelier de l'université de Paris, & aumônier du roi François I. publia dans le XVI. siecle le poëme du siege de Jerusalem ; & Adrien Vanderburche de Bruges, en fit faire une édition plus correcte, chez Plantin à Anvers. * Scaliger. *l.* 6. *poet.* Barthius, *adversf. l.* 23. *c.* 27. Margarin de la Bigne, *in Ind. chron. biblioth. PP.* Voss. *de hist. lat. l.* 3. *de poet. &c.* Philipp. Briet. *l.* 5. *de poët. lat. pag.* 63. 64. Præfix, *de acutè dictis poët.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes, tome* 47. *&* 48. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des VII. & VIII. siecles.*

On ne peut plus douter qu'Apollonius a fleuri sur la fin du XV. siecle, depuis que l'on a trouvé un poëme épique de cet auteur sur David & sur Goliath, qu'il avoit dédié à Laurent de Medicis, lequel mourut en 1492. & qu'à ce poëme étoient jointes quelques épigrammes, parmi lesquelles étoient les épitaphes de Paul II. mort en 1471. & de Sixte IV. décedé en 1484. Ce poëme joint à quelques autres pieces de Collatius, fut imprimé à Milan, l'an 1692. in 8. par les soins de Casave-Augustin Caita, jurisconsulte de Novarre. * Bayle, *dict. critiq.*

APOLLONIUS (Lævinus) natif d'un village proche de Bruges en Flandres, vivoit dans le XVI. siecle. En 1567. il publia une description du Perou ; l'année suivante il fit imprimer le voyage des François dans la Floride, & la défaite des Espagnols ; & étant allé en Espagne, il s'y embarqua pour le Perou, & mourut, ou dans ce royaume, ou dans les isles de Canaries. * Valere André, *bibl. Belg.*

APOLLOPHANES, l'un des capitaines de l'armée d'Antiochus *Eupator*, avec Chéreas & Timothée, qui avoient la garde de la forteresse de Gazara dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm, furent tués par vingt soldats de Judas *Machabée*, qui forcerent cette place. * *II. Machab. X.* 13.

APOLLOPHANES, poëte comique Grec, est des plus anciens, comme Suidas l'assure ; & il y a apparence qu'il vivoit peu après Aristophane, vers la C. olympiade, & environ l'an 380. avant Jesus-Christ. Le même Suidas rapporte le sujet de cinq comedies d'Apollophanes. Elien le met aussi entre les poëtes comiques. Fulgentius Placiades cite pourtant un poëte Grec de ce nom, qui avoit écrit en vers heroïques. Peut-être est-il different de ce premier, aussi-bien qu'Apollophanes, philosophe Stoïcien, dont parle Pline. * Suidas, *in Apoll.* Elien, *l.* 6. *hist. anim. c.* 52. Fulgentius, *l.* 1. *Mythol.* Vossius, &c.

APOLLORE ou APOLLONE, solitaire du IV. siecle, se retira dans la Thebaïde, & y mena une vie tres-austere. Après avoir passé 40. ans dans la solitude, il sortit de son desert, & vint aux environs de la ville d'Hermopole, pour fortifier les Chrétiens attaqués par la persecution de l'empereur Julien. Il fut arrêté lui-même avec cinq de ses freres, confessa genereusement Jesus-Christ, fut mis avec eux en prison, & relâché le lendemain. Il retourna dans sa solitude, où sa communauté s'augmenta si considerablement, qu'elle fut en peu de tems de cinq cens religieux. Ils menoient une vie fort austere, s'occupoient continuellement au travail, & communioient souvent. Apollone convertit des Infideles & des voleurs, & mourut vers l'an 395. Les Grecs font memoire de lui le 25. de Janvier. * Pallad *hist. Lausiac. c.* 52. Rufin *l.* 2. *Vit Patrum.* L'un & l'autre ont tiré ce qu'ils en ont dit, de la vie écrite par Timothée, évêque d'Alexandrie.

APOLLOS ou APOLLO, Juif originaire d'Alexandrie en Egypte, ayant embrassé le Christianisme, vint à Ephese l'an 54. de notre salut & servit beaucoup à l'édification de cette église, parce qu'il étoit fort éloquent, & tres-bien instruit dans les saintes écritures & dans la loi de Moyse. Il ne sçavoit alors que les premiers principes de la religion Chrétienne, qu'il avoit appris, en écoutant les prédications de S. Jean-Baptiste sur la venuë du Messie ; mais il avoit un grand zele ; & comme c'étoit la coûtume des Juifs de permettre à ceux qui en étoient capables, de parler dans leurs synagogues, il usa de cette liberté, & enseigna hautement la doctrine évangelique. Après qu'il eut été suffisamment instruit des verités de la foi, par Aquila & Priscilla, il resolut de passer la mer & d'aller en Achaïe. Les Chrétiens d'Ephese approuverent son dessein, & lui donnerent des lettres de recommandation adressées aux Fideles de ce pays-là. Lorsqu'il y fut arrivé, il convainquit publiquement les Juifs par l'écriture sainte ; & étant à Corinthe l'an de Jesus-Christ 56. il y fit toutes les fonctions d'un veritable apôtre de Jesus Christ, & y acquit une si grande réputation, qu'on le mettoit en parallele avec saint Pierre & saint Paul ; les uns se disant du parti de Paul, les autres du parti de Cephas ou Pierre, & d'autres de celui d'Apollos. Saint Jerôme dit qu'il fut évêque de Corinthe dans la suite, & croit qu'il se retira dans la ville de Crete, avec Zene, docteur de la loi, qui travailloit comme lui a établir les églises de Jesus-Christ : conjecture fondée sur ce que saint Paul recommande à Tite, qu'il avoit établi évêque de Crete, de faire en sorte que Zene & Apollos ne manquassent de rien dans leur voyage. Les Grecs le font passer, tantôt pour premier évêque de Durazzo en Epire, tantôt pour second évêque de Colophon en Asie. Ils font sa fête au 8. Decembre. Les anciens martyrologes des Latins, non plus

que le Romain, n'en font point de mention. * *Actes des apôtres*, *c.* 18. I. *Corint. c.* 1. 3. & 8. Hieron. *in epist. ad. Tit. Menolog.* Tillemont, *memoires ecclesiast.* Baillet, *vies des Saints*, *Decembre.*

APOLLYON, en grec Ἀπολλύων, c'est-à-dire, *qui fait perir*, est le même qu'*Abaddon*, ou l'*Ange de l'abime*, dont il est parlé dans l'Apocalypse. *Voyez* ABADDON.

APOMPEES, *voyez* ALEXICACUS.

APON (Pierre d') *Aponus* ou *de Apono*, bourg dans le territoire de Padouë, *cherchez* PIERRE D'APON.

APONIUS (Marcus Saturninus) gouverneur de Mœsie pour les Romains, fut honoré d'une statuë que l'empereur Othon lui fit dresser l'an de Jesus-Christ 69. pour avoir entierement défait les Roxolans, qui étoient entrés dans cette province avec neuf mille chevaux. Depuis, il amena une legion en Italie, pour soûtenir les interêts de Vespasien, qui venoit d'être élû empereur; mais il fut chassé de l'armée par les soldats incapables de discipline. * Tacite, *l.* 3. *c.* 10. & 11. & *l.* 1. *c.* 79.

APONIUS, auteur ecclesiastique, vivoit sur la fin du VII. siecle, vers l'an 670. ou 680. Le cardinal Bellarmin avoit crû qu'Aponius vivoit au commencement du IX. siecle, en 812. mais il se trompe, puisqu'Aponius est cité par le venerable Bede, qui est mort l'an 735. cet auteur a écrit des commentaires sur le cantique des Cantiques, selon l'interpretation des Septante. Cet ouvrage, qui est une allegorie continuelle des nôces de Jesus-Christ & de l'église, est divisé en six livres, & Aponius le dédia à un saint prêtre nommé *Arménius*. Ce commentaire est assez bien écrit, plein d'esprit & de science, & l'un des meilleurs qui ayent été faits sur ce sujet; & Angelomus, qui vivoit il y a plus de sept cens ans, en a copié plusieurs endroits dans son commentaire sur le cantique des cantiques. En 1538. on publia à Fribourg en Brisgau ces commentaires sous ce titre, *Expositio in Cantica Canticorum Salomonis*; & on y ajoûta un abregé de cet ouvrage, composé par Luc, abbé du mont saint Corneille près de Liege, qui vivoit en 1140. Ce Luc dédia à Milon évêque de Teroüane cet abregé, intitulé *Summariola in Cantica Canticorum Salomonis*. Nous avons tous ces ouvrages dans la bibliotheque des peres, où l'on a depuis ajoûté un traité intitulé, *Censura locorum quorumdam ex lib. 6. Commentariorum Aponii in Cantica, de Numeris millenario ac centenario.* Ce traité est attribué à Ulric, évêque d'Augsbourg; mais comme l'auteur y parle de l'abbé Luc, il ne peut être de ce prélat, qui mourut vers l'an 973. Angelome, moine de Luxeüil, a tiré diverses choses des commentaires d'Aponius. * Bede, *l.* 4. *Comment. in Cant. c.* 25. Bellarmin. *de script. eccles.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des VII. & VIII. siécle.*

APONUS, nom ancien d'une fontaine d'eau chaude, près de Padouë dans l'état de Venise, ainsi nommée du mot grec ἄπονος qui signifie *sans travail* ou *sans douleur*, parce quelle étoit propre à la guerison de plusieurs maux. On l'appelle maintenant *Abano*. Theodoric roi des Goths l'entoura de murailles, selon le rapport de Cassiodore. Suetone dit que l'empereur Tibere fit employer quelques enchantemens à l'égard des eaux de cette fontaine, sur le bruit qui couroit qu'on en pouvoit tirer quelque connoissance de l'avenir. * Sueton. *in Tiberio*, *c.* 14. Lucain, *l.* 7. Claudien, *elog. inscript. Aponus.*

APOPHIS, quatriéme des rois appellés *Pasteurs* en Egypte, commença à regner l'an 3304. de la periode Julienne, 1410. ans avant Jesus-Christ, du tems que Sesostris étoit roi de Diospole. Son regne fut de 61. ans.

APOPHORETES, presens qui se faisoient à Rome, tous les ans, pendant les Saturnales. C'est un mot grec ἀποφόρητα qui vient d'ἀποφέρειν *reporter*, parce que ces presens se faisoient aux conviés d'un festin, pour les emporter chez eux. *Voyez* ETRENNES.

APOPOMPEE, nom que l'on donnoit à la victime que les Juifs chargeoient de maledictions, & qu'ils chassoient dans le desert. Ce nom vient du mot grec ἀποπέμπειν qui signifie *renvoyer*. * Macer, *in Hierolex.*

APOSTOLIQUES, nom que l'on donnoit dans les premiers siecles du Christianisme à toutes les églises qui avoient été fondées par les apôtres, & particulierement aux sieges de Rome & de Jerusalem, d'Antioche & d'Alexandrie. Sozomene, *l.* 1. *c.* 16. dit qu'au concile de Nicée, il y eut entre les évêques qui occupoient les sieges apostoliques, Macaire évêque de Jerusalem, Eustathe évêque d'Antioche, &c. Il nomme *au liv.* 4. *c.* 24. Cyrille évêque du *thrône apostolique*, c'est-à-dire, de Jerusalem; & *au l.* 2. *de son histoire*, *c.* 21. il parle en ces termes; Timothée à Alexandrie, & Jean à Jerusalem, rétablissoient *les sieges apostoliques*. Saint Augustin, *en l'exp.* 62. dit que Cecilien pouvoit reserver sa cause au jugement *des sieges apostoliques*. Synesius évêque de Ptolemaïde, *ep.* 66. à Theophile d'Alexandrie, & le pape Innocent I. dans une lettre à Alexandre d'*Antioche*, où 24. évêques avoient signé avec lui, nous marquent encore cet usage. Les églises même, qui ne pouvoient pas se dire apostoliques, à l'égard de leur fondation, parce qu'elles n'avoient pas été établies par des apôtres, ne laissoient pas de prendre ce nom, à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des églises apostoliques, ainsi appellées par rapport à leur fondation. Tertullien, *au livre des prescriptions*, *c.* 20. & 32. Tous les évêques, comme tenant la place des apôtres, dont ils sont les successeurs, selon saint Jerôme, *en l'épitre à Marcelle*, & saint Augustin, *sur le Pseaume* 44. furent appellés apostoliques, principalement jusques au VII. siecle, comme on le voit dans les formules de Marculfe, dressées environ l'an de Jesus-Christ 660. Clovis écrivant aux prélats assemblés au premier concile d'Orleans, leur parle de la sorte: *Le roi Clovis aux saints évêques, & tres-dignes du siege apostolique.* Le roi Gontran donne le même titre à ceux qui composoient le II. concile de Mâcon; & la dignité épiscopale étoit en ce tems-là appellée *apostolat*, comme les legats des évêques étoient appellés *apostoliques*. Ainsi ceux qui porterent les premiers dans les provinces la prédication de l'évangile, en furent appellés les *apôtres*; comme saint Gregoire, l'apôtre d'Angleterre; S. Patrice, l'apôtre d'Irlande. Mais dans les siecles suivans le nom d'*apostolique* fut reservé au seul siege de Rome, comme celui de *pape* au souverain pontife qui en est évêque. Saint Gregoire *le Grand*, qui vivoit dans le VI. siecle, dit, *l.* 5. *ep.* 37 que, quoiqu'il y ait eu plusieurs apôtres, neanmoins le siege du prince des apôtres a seul la suprême autorité, & par consequent le nom d'*apostolique*, par un titre particulier. L'abbé Rupert, *l.* 1. *de div. offic. c.* 27. remarque que les successeurs des autres apôtres ont été appellés *patriarches*; mais que le successeur de saint Pierre a été nommé *apostolique* par excellence, à cause de la dignité du prince des apôtres. Enfin le concile de Reims tenu en 1049. declara que le souverain pontife de Rome étoit seul le primat apostolique de l'église universelle. * Du Cange, *glossarium latinitatis.*

APOSTOLIQUES ou APOTACTIQUES, Heretiques sortis de la secte des Encratiques & des Cathares, faisoient profession de ne se point marier, de s'abstenir de vin, de viande, & de renoncer aux richesses: c'est pour cela qu'ils se faisoient appeller *Apotactiques*. Ils prenoient aussi le nom d'*Apostoliques*, parce qu'ils prétendoient imiter la vie des apôtres, & parce qu'ils ne recevoient plus à leur communion ceux qui étoient une fois tombés. Ils se nommoient comme les Novatiens, *Cathares* ou *Purs*. Ils s'éleverent vers l'an 260. Saint Epiphane remarque que ces errans se servoient souvent de certains actes apocryphes de saint André & de saint Thomas. * Saint Epiphane, *l.* 61. Saint Augustin, *her.* 40. Baronius, *A. C.* 260. *n.* 70.

APOSTOLIQUES, autre secte d'Heretiques, qui s'éleverent en Perigord dans le XII. siecle. Ils blâmoient le mariage, & menoient avec eux des femmes de mauvaise vie; se moquoient du baptême des enfans, du purgatoire, de la priere pour les morts, de l'invocation des Saints; se disoient être le vrai & le seul corps de l'église; prêchoient incessamment; alloient nuds pieds; se mettoient à genoux sept fois le jour & autant de fois la nuit; ne recevoient d'argent de personne; ne mangeoient point de chair, & ne buvoient point de vin.

Ils rejettoient le sacrifice de la messe, la communion, & étoient prets pour soûtenir leurs erreurs, de souffrir toutes sortes de tourmens & la mort même : ils leurroient aussi les peuples par plusieurs faux miracles. Leur chef ou superieur se nommoit *Pontius*, & avoit douze maîtres sous lui. Saint Bernard les refuta environ l'an 1147. Il parle contr'eux au sermon 66. sur les Cantiques. * Sanderus, *her.* 144. Baronius, *in annal.* Genebrard. *in Innocent. II. Annales de Margou en Angleterre sur l'an 1163. dans le 2. tome du recüeil des anciens historiens d'Angleterre qui a pour titre* historiæ Anglicanæ scriptores veteres.

APOSTOLUS (Manuel ou Michel) *cherchez* MICHEL APOSTOLUS.

APOSTROPHIE est le nom donné par Cadmus à Venus Uranie ou celeste, que les Grecs reveroient, afin d'être détournés des desirs lascifs, & de toute sorte d'impureté. Ce nom vient du grec ἀποστρέφειν *détourner*. Les Romains lui dédierent un temple du tems de Marcellus, suivant un avis qu'ils trouverent dans le livre des Sibylles, & l'appellerent *Verticorda*; c'est-à-dire, *qui tourne*, ou *change les cœurs*, parce qu'elle excitoit les femmes débauchées à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir des presens pour conserver leur chasteté. * Pausanias, *l.* 1. *&* 9.

APOTACTIQUES, Heretiques, *voyez* APOSTOLIQUES.

APOTETITZ, *Apotevizza*, bourg ou petite ville de l'Esclavonie, dans le comté de Creiz ou Creutz, environ à une lieuë de celle de Copranitz. * Baudrand.

APOTHEOSE, ceremonie que les Romains observoient pour mettre les empereurs & les personnes illustres au rang des dieux. On croit que Cesar Auguste est le premier parmi les Romains, qui a institué l'apotheose, & qu'elle fut entierement établie par Tibere dans tout l'empire en faveur des seuls empereurs Romains, que le poëte Juvenal à cause de cela appelle les rivaux des dieux, *rivales deorum. Sat. 6. v.* 115. Mais long-tems auparavant, les Grecs & les Romains mettoient au nombre des dieux, les inventeurs des arts liberaux & mechaniques, comme ils firent Cerés, Bacchus & Vulcain. Ils deïfierent aussi les fondateurs des villes, les grands capitaines, & dans la suite leurs rois & leurs empereurs. * Ovide, *metamorph. l.* 9. *v.* 341. en fait la description.

Ces apotheoses devoient être autorisées en Grece par l'oracle de quelque dieu, & à Rome par un decret du senat, qui reconnoissoit un empereur au nombre des dieux, & ordonnoit qu'on lui bâtiroit des temples, qu'on lui feroit des sacrifices, & qu'on lui rendroit des honneurs divins.

Dans le tems qu'Alexandre *le Grand* voulut faire reconnoître Ephestion pour un dieu, un certain Philippe venant de Babylone, rapporta un oracle de Jupiter *Hammon*, qui commandoit d'adorer Ephestion comme un dieu, & qu'on eût à lui sacrifier : ce qui est rapporté par Diodore de *Sicile*, *l.* 17. Alexandre témoigna tant de joye de ce qu'il avoit été mis au nombre des dieux, que les historiens rapportent qu'il lui sacrifia le premier, lui égorgeant jusqu'à dix mille victimes. Les Atheniens poussant leur zele & leur veneration plus loin que les autres Grecs, ne se contentoient pas d'adorer les grands hommes après leur mort, ils les adoroient même, & leur sacrifioient de leur vivant : ce qu'ils firent à Demetrius Polyoccetes, comme le témoigne Democharès, *l.* 20. *de son histoire*, où il rapporte que Demetrius revenant de Leucade à Athenes « les Atheniens sortirent » au-devant de lui couronnés de chapeaux de fleurs, faisant des effusions de vin, accompagnés de chantres & » de musiciens qui chantoient des hymnes en son honneur. Le peuple même se prosterna devant lui, criant » que Demetrius étoit le seul vrai dieu. « *Nous te saluons*, disoient-ils, *fils de Venus & du tres-puissant Neptune*, *& nous te conjurons de nous donner la paix ; car tu es le seigneur : les autres dieux dorment sur nos besoins, ou sont sourds à nos prieres.* On peut voir plus au long cette histoire dans Athenée & Duris le Saucien. Pythagore, qui prit le premier le nom de *Philosophe*, qui veut dire, *Amateur de la sagesse*, ayant demeuré vingt ans à Crotone, alla à Metaponte, où il mourut ; & les Metapontins admirant sa profonde doctrine, consacrerent sa maison, en firent un temple, & adoroient ce philosophe comme un dieu. Toute la Grece ordonna des sacrifices & dressa des autels à Lysandre après sa mort, à cause de sa vertu; & Duris remarque qu'il fut le premier des Grecs à qui on rendit un culte divin, & en l'honneur duquel on chanta pour la premiere fois des hymnes : ce qu'il faut entendre durant sa vie, puisqu'il s'en trouve plusieurs autres ausquels on a offert des sacrifices, & dressé des autels après leur mort, long-tems avant Lysandre. Du tems des rois de Rome, on ne fit qu'une apotheose, qui fut celle de Romulus. Il est vrai qu'on mit au nombre des divinités Acca Laurentia, nourrice de Romulus; mais ce ne fut point par une consecration solemnelle. Pendant que la republique a subsisté, on ne trouve dans l'histoire qu'une seule Anna *Perenna* ou *Perennis*, à qui le senat ordonna de faire des sacrifices comme à une déesse. L'empereur Jules-Cesar fut le premier après Romulus, à qui l'on décerna les honneurs divins, avec les ceremonies de l'apotheose, que nous allons décrire, selon le rapport des anciens auteurs. L'empereur étant mort, toute la ville prenoit le deüil, & celebroit ses funerailles, suivant la coûtume, avec beaucoup de magnificence. Ensuite on faisoit une image de cire ressemblante à l'empereur, & on la mettoit dans un lit d'yvoire, dont la courte-pointe étoit brodée d'or. Ce lit étoit placé dans la grande salle du palais, où les senateurs & les dames Romaines venoient rendre visite à cette image pendant sept jours, comme si c'eût été l'empereur qui eût été malade. Ils demeuroient assis quelques heures aux deux côtés du lit, les senateurs à la gauche, & les dames à la droite. Les medecins y venoient aussi chaque jour, & disoient par ceremonie, que l'empereur se portoit plus mal. Enfin le huitiéme jour, les plus considerables des senateurs & des chevaliers portoient ce lit avec l'image dans la place Romaine, prenant leur chemin par la voye sacrée. Le nouvel empereur, accompagné des pontifes, des magistrats, des autres senateurs & des dames Romaines, suivoit cette pompe. On avoit élevé auparavant dans la place Romaine une grande estrade de bois peint en couleur de pierre, sur laquelle étoit construit un perystile ou édifice soûtenu de colonnes, qui étoit revêtu d'yvoire & d'or, & l'on y avoit préparé un lit couvert de tapis fort riches. Ceux qui portoient l'image de cire, la plaçoient sous ce second lit de parade. L'empereur, les magistrats & les senateurs s'asseïoient dans la place, & les dames sous des portiques, pendant que deux chœurs de musique chantoient les loüanges du défunt. Après cette ceremonie, on alloit au champ de Mars, hors la ville, en cet ordre. La marche commençoit par ceux qui portoient les statuës de tous les illustres capitaines Romains, depuis Romulus. On voyoit ensuite les figures des provinces sujettes à l'empire Romain, representées en bronze. Puis les images de ceux qui avoient rendu leur nom celebre par leur vertu ou par leur science. Après marchoient les chevaliers & les soldats Romains, plusieurs chevaux de course, & les presens que les peuples avoient faits pour l'ornement de cette pompe. Les derniers portoient un autel revêtu d'yvoire, enrichi d'or & de pierreries. L'empereur qui avoit succedé montoit sur la tribune aux harangues, pour y faire l'éloge du défunt; & ensuite accompagné, comme nous l'avons dit, il suivoit le lit de parade, porté par des chevaliers, & précedé d'une partie des senateurs. On avoit dressé dans le champ de Mars un édifice en forme de bucher, composé de cinq ou six étages, qui montoient toûjours en diminuant, & faisoient une espece de pyramide. Le dedans étoit rempli de menu bois sec, & le dehors orné de tapis relevés en or, & de figures d'yvoire. On avoit mis sur le dernier étage le char doré, qui servoit à l'empereur défunt. Les chevaliers y étant arrivés, remettoient le lit entre les mains des pontifes, qui le plaçoient sur le second étage de ce bucher, & y repandoient toutes sortes d'a-

romates, de parfums & de liqueurs précieuses. Ensuite l'empereur & les parens du défunt alloient briser l'image de cire, & prenoient leurs places selon leur rang. Alors les chevaliers Romains faisoient plusieurs courses autour du bucher ; & les soldats de l'infanterie Romaine suivoient à pied ce carrousel, où l'on voyoit aussi un grand nombre de chariots, conduits par des cochers vêtus de pourpre. Enfin l'empereur mettoit le feu au bucher avec un flambeau ; ce que faisoient aussi le consul & les magistrats. Aussi-tôt que le feu étoit allumé, on lâchoit du dernier étage de ce bucher un aigle, qui étant effrayé par les flammes, prenoit son essort bien loin : & l'on faisoit croire au peuple qu'il emportoit au ciel l'ame de l'empereur défunt. Après cette ceremonie, on bâtissoit un temple en l'honneur de celui dont on avoit fait l'apotheose. On lui donnoit souvent un autre nom, avec le titre de *Divus*, c'est-à-dire, *Dieu* ou *Divin* ; & on établissoit un prêtre & d'autres officiers du temple, pour faire des sacrifices à ce nouveau dieu. Les apotheoses des imperatrices Romaines se faisoient à peu près de la même maniere ; mais au lieu d'un aigle on lâchoit un paon. De-là vient qu'en certaines medailles on voit un aigle, qui signifie qu'elle est d'un empereur, & dans d'autres un paon, qui désigne une imperatrice. Livie fut la premiere à qui on déféra les honneurs de l'apotheose. C'est ainsi que les Romains déifioient leurs empereurs, soit bons, soit mauvais ; les bons par estime pour leurs vertus, les mauvais par un excès de flatterie, & pour suivre le torrent de la coûtume. Celle de faire l'apotheose des hommes illustres n'a pas eu lieu seulement parmi les Grecs & les Romains, plusieurs autres nations idolâtres la pratiquent encore aujourd'hui, particulierement les Chinois, qui offrent des sacrifices à plusieurs sortes de personnes après leur mort, comme aux inventeurs des arts, ou des choses utiles à la vie, à leur philosophe Confucius, &c. *Voyez* les ceremonies superstitieuses des Chinois, les relations qui ont été faites de cet empire. * Herodien, *l.* 4. *c.* 2. Rosin, *antiq. Rom. lib.* 3. *c.* 18. Dempster, *in Paralipom.*

APOTRE, nom qui a été donné aux douze disciples que Jesus-Christ choisit pour envoyer par toute la terre, afin de prêcher l'évangile à tous les peuples, & de fonder des églises consacrées au vrai Dieu. C'est un mot grec qui signifie *envoyé*, d'ἀποστέλλειν *envoyer*. Les noms de ces saints apôtres sont exprimés en saint Matthieu, *c.* 10. & en saint Luc, *c.* 6. Simon, surnommé *Pierre*, & André son frere ; Jacques, fils de Zebedée, & Jean son frere ; Philippe & Barthelemi ; Thomas & Matthieu *le Publicain* ; Jacques, fils d'Alphée ; Jude ou Thadée ; Simon Cananéen, appellé *le Zelé*, & Judas Iscariot ; en la place duquel, après qu'il eut trahi son maître, Mathias fut élû par les apôtres. Saint Paul fut appellé à l'apostolat par Jesus-Christ même, après son Ascension. On le nomme simplement l'*Apôtre* ou l'*Apôtre des Gentils*, comme par excellence, à cause de la sublimité de sa doctrine.

☞ Saint Luc nous a décrit plusieurs actions des saints apôtres dans son livre des actes, & principalement la vie de saint Paul, qu'il accompagna dans ses voyages ; mais il n'en parle que jusqu'au tems qu'il sortit de sa premiere prison de Rome. Les historiens ecclesiastiques nous apprennent que les apôtres se séparerent neuf ans après la Passion de Jesus-Christ, pour aller en divers pays annoncer l'évangile. Saint Paul même, *aux Rom.* 10. dit que le son de l'évangile, annoncé par les apôtres, étoit déja répandu par toute la terre, & que leur parole avoit été oüie jusqu'au bout du monde ; & *aux Coloss.* 1. il assure que l'évangile étoit prêché à toute créature qui étoit sous le ciel. Saint Pierre, saint Paul, saint Jacques, saint Jean, saint Matthieu & saint Jude, ont écrit. Les autres n'ont enseigné que de vive voix. Nous avons deux épitres de saint Pierre, quatorze de S. Paul, une de saint Jacques, trois de saint Jean, avec son évangile & son apocalypse, l'évangile de saint Matthieu, & une épitre de saint Jude. Leurs traditions ont été conservées dans l'église Catholique, comme saint Paul l'ordonna à son égard, *aux Thessal. c.* 2. par ces paroles : *Gardez les traditions que vous avez apprises, soit par mes discours, soit par ma lettre.* Tous les apôtres ont fini leur vie par le martyre, excepté saint Jean l'évangeliste, que quelques-uns ont crû sans fondement être encore vivant, pour paroître avec Enoch & Elie, pendant le regne de l'antechrist. * Clement, *hist. l.* 1. Honorius, *sur le pseaume* 18.

DE LA DIVISION DES APOSTRES *par toute la terre, pour prêcher l'Evangile.*

L'an de Jesus-Christ 44. le apôtres partagerent entr'eux les provinces de la terre, pour y établir la religion Chrétienne. *Saint Pierre* choisit l'Occident, & vint à Rome, qui devoit être la capitale du monde Chrétien, comme elle l'étoit alors du monde idolâtre. *Saint André* porta l'évangile dans l'Achaïe en Grece, dans l'Epire, la Thrace, la Scythie, l'Egypte & l'Ethiopie. Pour la fondation des églises de Bysance & de Nycée en Bithynie, elle est contestée ; & le pape Agapet soûtint dans ses lettres lûës au V. synode, que saint Pierre avoit le premier annoncé la foi dans ces deux villes. *Saint Jacques le Majeur*, selon quelques-uns, fut sacrifié à la haine des Juifs par Herode Agrippa, roi de Judée. Les Espagnols se vantent de l'avoir eu pour apôtre ; mais les sçavans nient absolument ce voyage prétendu. On dit que l'Espagne possede une partie de son corps, & que l'autre est dans l'église de saint Saturnin de Toulouse. *Saint Jacques le Mineur* ne sortit point de Jerusalem, dont il étoit évêque. *Saint Jude* ou *Thadée* prêcha dans la Syrie, l'Arabie & la Mesopotamie. *Saint Simon* annonça aussi l'évangile dans la Mesopotamie & dans la Syrie. *Saint Thomas* porta le Christianisme dans la Perse, dans les Indes & en Ethiopie. *S. Barthelemi* travailla dans l'Armenie majeure, dans la Lycaonie, dans l'Albanie & dans l'Inde, au-deçà du Gange. *Saint Jean* alla dans l'Asie mineure & dans les provinces Orientales. L'épître synodale du concile d'Ephese au clergé de Constantinople, nous apprend qu'il a demeuré à Ephese avec la sainte Vierge ; mais les anciens ne font point mention de ce séjour. *Saint Paul* prêcha trois ans à Ephese, & il peut être nommé le fondateur de cette église ; de sorte que saint Jean ne l'auroit gouvernée que dans sa vieillesse. Les évêques de cette ville se disent les successeurs & les disciples de saint Jean. Ce même apôtre annonça l'évangile aux Parthes ; & les relations nouvelles disent, que parmi les peuples de l'Orient il y a une ancienne tradition que saint Jean y a prêché la foi de Jesus-Christ. *Saint Philippe* convertit quelques provinces de Scythie, & travailla ensuite dans la haute Asie. *Saint Matthieu* porta l'évangile dans l'Ethiopie. *Saint Mathias* prêcha dans la Judée, & dans une partie de l'Ethiopie. Entre toutes ces missions apostoliques, il n'est point parlé de l'Amerique, qui est le nouveau monde ; & il n'y a point d'apparence, que si les apôtres ou leurs disciples y avoient annoncé l'évangile, les auteurs n'en eussent rien dit. Les historiens qui ont écrit de la découverte de ce pays par les Espagnols, assurent qu'ils n'y trouverent aucun vestige de la religion Chrétienne, comme les Portugais en avoient trouvé dans les Indes Orientales. * M. Godeau, *hist. de l'église*, *l.* 1.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE *des Apôtres.*

Ans de J.C.	
33.	A cette année se rapportent les actes des apôtres écrits par saint Luc, depuis le premier chapitre jusqu'au martyre de saint Etienne ; & à la fin du chapitre VII. saint Jacques *le Mineur* fut ordonné évêque de Jerusalem.
34.	Persecution contre les Chrétiens, qui dura plus d'un an, Saul étant chef des persecuteurs.
	Philippe diacre, S. Pierre & S. Jean prêchent dans la Samarie.
35.	Conversion de S. Paul ; son voyage en Arabie ; son retour à Damas. Voyage de S. Pierre dans la Palestine.

Ans de J. C.

S. Pierre étant de retour à Jerusalem, con-
clut avec les apôtres qu'il falloit admettre les
Gentils au baptême. Saint Jacques *le Mineur*,
36. demeurant à Jerusalem avec S. Jean, qui ac-
compagnoit la sainte Vierge, les autres apô-
tres allerent annoncer l'évangile dans les di-
verses parties du monde, après avoir dressé
le symbole de foi, & après que S. Matthieu
eut écrit son évangile. S. Pierre fonde la chaire
d'Antioche.

37. Ceux qui prétendent que saint Jacques *le Majeur* a été en Espagne, fixent son voyage sous cette année.

38. Saint Paul s'étant sauvé de Damas, visita S. Jacques *le Mineur*, & S. Pierre à Jerusalem; d'où il se retira à Cesarée, puis à Tharse en Cilicie.

39. S. Barnabé va chercher saint Paul à Tharse, & l'amene à Antioche, où les Fideles furent appellés Chrétiens.

40. Le prophete Agabe étant à Antioche, y prédit une famine universelle; c'est pourquoi les disciples amassent des provisions, pour les envoyer en Judée, par S. Paul & S. Barnabé.

41. Herode persecute les Chrétiens de Jerusalem, & fait mourir S. Jacques *le Majeur*, qui étoit, dit-on, de retour d'Espagne.

42. S. Pierre est mis en prison par le commandement d'Herodes, d'où il sortit sous la conduite d'un Ange. Il alla visiter Antioche, & ensuite il alla à Rome. S. Paul & S. Barnabé quitterent Antioche pour aller en Seleucie, & de-là en Cypre.

43. Saint Pierre arriva à Rome le 18. Janvier, & y établit le saint siege. S. Barnabé & S. Paul firent de grands miracles dans l'isle de Cypre.

44. S. Paul & S. Barnabé passerent dans la Pamphilie, & de-là à Antioche de Pisidie.

45. S. Paul & S. Barnabé furent chassés de la Pisidie par les Juifs, & allerent à Iconium.

46. S. Paul & S. Barnabé s'enfuïent à Lystre, & de-là prennent leur chemin vers Derbé.

47. S. Paul & S. Barnabé étant retournés à Lystre, y sont pris pour Jupiter & Mercure. Ils se retirerent à Derbé, puis retournerent à Lystre & à Iconie; & passant par la Pisidie, vont en Pamphilie.

48. S. Paul & S. Barnabé prêchent la foi dans la Pamphilie & dans l'Arabie, puis retournerent à Antioche de Syrie.

49. L'empereur ayant chassé par un édit tous les Juifs de Rome, S. Pierre retourna en Judée. Sur la contestation des Fideles d'Antioche, touchant la circoncision, il tint le I. concile à Jerusalem, où il fut decidé que les Chrétiens n'étoient point sujets à la circoncision. S. Paul & S. Barnabé, qui y étoient venus d'Antioche, porterent le decret du concile à Antioche, où S. Pierre alla ensuite, & où il eut quelque different avec S. Paul.

50. S. Paul & S. Barnabé se separerent pour aller prêcher l'évangile en divers provinces. Saint Denys *Areopagite* fut converti par S. Paul à Athenes.

51. S. Paul vint d'Athenes à Corinthe, & y demeura un an & demi.

52. S. Paul ayant demeuré à Corinthe six mois de cette année, passe en Syrie avec Aquila & Priscilla, qu'il laisse à Ephese, & va seul à Cesarée, puis à Jerusalem; de-là à Antioche, & dans la Galatie, & dans la Phrygie.

53. 54. S. Paul étant de retour à Ephese, y enseigne publiquement les verités de la foi pendant deux années.

55. S. Paul passe en Macedoine & en Grece.

56. S. Pierre retourna à Rome lorsque l'édit de l'empereur Claude eut été revoqué.

Ans de J. C.

S. Paul parcourut plusieurs provinces & isles, & arriva à Jerusalem vers la fête de la Pente-
57. côte, où il fut arrêté prisonnier, envoyé à Cesarée, & ensuite à Rome.

58. S. Paul ayant demeuré trois mois en l'isle de Malte, est conduit à Rome, où il fut mis en la garde d'un soldat,

59. Après deux années de captivité, saint Paul fut remis en pleine liberté par l'empereur Neron.

60. S. Pierre fit en même tems plusieurs voyages.

61. Martyre de S. Barnabé dans l'isle de Cypre; & de S. André dans l'Achaïe.

62. 63. S. Marc fut martyrisé à Alexandrie; S. Jacques *le Mineur* à Jerusalem; S. Simon & S. Jude en Perse.

64. Martyre de S. Mathias.

65. Neron impute aux Chrétiens l'incendie de Rome.

66. S. Pierre & S. Paul retournent à Rome.

67. S. Pierre est crucifié, & S. Paul décolé par le commandement de Neron.

70. La ville de Jerusalem est prise par Titus.

71. S. Barthelemi martyrisé en Perse.

72. S. Thomas mis à mort par les Infideles à Meliapour, dans l'Inde.

73. S. Jean est envoyé à Rome par le proconsul d'Ephese; & étant sorti sain & sauf de la chaudiere pleine d'huile boüillante, il est relegué en l'isle de Pathmos.

94. S. Jean écrit son apocalypse dans l'isle de Pathmos.

96. S. Jean est renvoyé par ordre de l'empereur Nerva, & retourne à Ephese.

100. S. Jean meurt à Ephese, âgé de 97. ans.

On ne sçait pas l'année du martyre de S. Matthieu en Ethiopie. * Riccioli, *chronol. reform. l. 9. c. 1.*

APOTRE, en grec Ἀπόστολος & en latin *Apostolus*, est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'office, qui contient principalement les épîtres de saint Paul, selon l'ordre qu'ils les lisent dans leurs Eglises. Car comme ils ont un livre nommé Εὐαγγέλιον, *Evangelion*, qui contient les évangiles, ils ont aussi un *Apostolos*; & il y a de l'apparence qu'il ne contenoit d'abord que les épîtres de saint Paul; mais il renferme aussi depuis un tres-long-tems les actes des apôtres, les épîtres canoniques & l'apocalypse. Celui-ci est aussi nommé Πραξαπόστολος, *Praxapostolos*, à cause des actes en grec πράξεις qu'il contient. Le nom d'*Apostolus* a été en usage dans l'église Latine en ce même sens, comme nous l'apprennent saint Gregoire *le Grand*, Hincmar archevêque de Reims, & S. Isidore de Seville. * Leo Allatius, *differtat. 1. sur les livres eccles. des Grecs.* Du Cange, *glossar. latinitatis.*

APOTROPE'ENS, certains dieux de l'antiquité Payenne, que l'on invoquoit pour détourner les malheurs, & ausquels on sacrifioit une jeune brebis. Ce nom vient du grec ἀποτρόπαιοι, d'ἀποτρέπειν, *detourner*. Les Grecs les appelloient aussi ἀλεξίκακοι, c'est-à-dire, *qui chassent le mal*; & les Latins *Averrunci*, d'*averruncare*, qui signifie *détourner, chasser.* * Ammien Marcellin. *l.* 25.

APPELDORN (Herman) de Cologne, Chartreux, qui vivoit dans le XV. siecle, composa divers ouvrages, & mourut en 1450. * Petreïus, *biblioth. Carthus.*

C'est aussi le nom d'un village du Veluwe, près de Loo, maison de plaisance de feu Guillaume III. roi d'Angleterre.

APPENZEL, dernier canton des Suisses, tire son nom de la capitale de ce petit pays, qui dépendoit autrefois des abbés de saint Gal. C'est pour cette raison que les auteurs Latins ont nommé Appenzel, *Abbatiscella*. C'est un gros bourg, riche & bien peuplé, avec une petite riviere, qui est à quatre lieuës de saint Gal, & à six de Constance. L'an 408. ses habitans se racheterent de la souveraineté de ces abbés pour une somme d'argent,

suivant le traité conclu à Constance par l'entremise de l'empereur Robert, avec un abbé de saint Gal, nommé *Cunon de Stoufen*. Pour mieux affermir leur liberté, ils se liguerent avec les cantons d'Uri, de Schwits, d'Undervald & de Lucerne. Les abbés de saint Gal ayant protesté contre cette alliance, Henri de Mandorf renouvella l'an 425. ses prétentions, & fit mettre ceux d'Appenzel au ban de l'empire; mais loin de s'en étonner, ils entrerent dans ses états, demolirent quelques châteaux, & le forcerent à faire la paix. Quelque-tems après, l'abbé de saint Gal s'unit contr'eux avec la noblesse de Constance; mais ses troupes furent encore défaites. Les habitans d'Appenzel s'emparerent du Rhintal, & obligerent les seigneurs de Rongenvil, qui tenoient en engagement cette vallée, de leur ceder leurs droits, moyennant la somme de 6000. écus. Vers l'an 1457. ils firent une alliance perpetuelle avec les sept premiers cantons, ausquels ils rendirent des services tres-considerables pendant les guerres qu'ils eurent à soûtenir contre le duc de Bourgogne & les ducs d'Autriche. Enfin, vers l'an 1513. Appenzel fut admis dans la ligue & confederation des autres cantons alliés, & reçu dans le corps Helvetique, dont il forme le treiziéme & dernier canton. Il y a des Catholiques & des Calvinistes.* Plantin, *hist. de Suisse*. Guilliman. Simler. D'Audiffret, *geogr. anc. & moderne*, *tom.* 2.

APPIADES, surnom de cinq divinités, dont les temples à Rome étoient aux environs des fontaines d'Appius, dans la grande place de Cesar. Ces cinq divinités étoient Venus, Pallas, Vesta, la Concorde & la Paix. * Rosin. *Antiquit. Roman.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum*.

APPIE, dame Chrétienne de la noble famille des Appiens, plus illustre par sa vertu & par sa sainteté, que par sa noblesse. Elle étoit de la ville de Colosse, & mariée à Philemon. L'un & l'autre furent convertis par S Paul, qui écrivant à Philemon, donne à son épouse Appie l'épithete de *sa tres-cher sœur*. On dit que cette femme ayant appris que son mari avoit été élû évêque de Gaza, fit vœu de continence, & l'assista tres-utilement à défricher cette nouvelle vigne, qu'elle arrosa de son sang. Ce fut lorsque les Chrétiens s'étant assemblés dans un oratoire qui étoit dans la maison de Philemon, pour faire leurs prieres, le 22. Novembre, furent surpris par les Payens, qui celebroient ce jour-là la fête de la déesse Diane. On les conduisit devant le tribunal du président Artocles, qui fit tout ce qu'il put pour persuader à Appie de renoncer à ce qu'il appelloit la superstition des Chrétiens. La beauté & la jeunesse de cette dame sembloient toucher son ame d'une fausse compassion, qui se changea bientôt en fureur, lorsque lui ayant commandé de sacrifier à Diane, elle refusa constamment de lui obéïr. Artocles en fut si irrité, qu'il prononça contr'elle l'arrêt de mort, si aprés avoir été foüettée de verges elle n'abjuroit son erreur. Elle fut dépoüillée toute nuë avec son mari, & l'on déchargea tant de coups sur leurs corps, qu'on les mit tout en sang & en morceaux. Ce juge inexorable, voyant que tous ces tourmens ne faisoient qu'augmenter leur zele & leur amour pour Jesus-Christ, les condamna à être enterrés jusqu'à la moitié du corps, & accablés de pierres en cette posture. Ce martyre arriva environ l'an 60. de J. C. sous la persecution de Neron, le 22. Novembre. Toute cette histoire du martyre d'Appie est fabuleuse, & tirée de monumens apocryphes. * *Vies des Saints*.

APPIEN, historien Grec, sorti d'une des meilleures maisons d'Alexandrie, vivoit sous l'empire de Trajan, d'Adrien & d'Antonin *le Debonnaire*, vers l'an 123. de J. C. Il vint à Rome, où il se rendit si celebre dans le barreau, qu'il fut choisi pour être l'un des procureurs ou intendans des affaires de l'empereur. Son histoire, qui contenoit vingt-quatre livres, selon Photius, & vingt-deux, comme veulent Charles-Etienne, Sigonius & Volaterran, commençoit par l'embrasement de Troye, jusques à Auguste, & il la continuoit jusqu'à Trajan. Cette histoire n'étoit point traitée universellement, comme celle de Tite-Live, mais par provinces & par nations. Il ne nous reste plus de tous ces livres, que ceux des guerres Puniques, les Syriaques, les Parthiques, les Civiles, celles contre Mithridate, contre les Espagnols, contre Annibal, celles d'Illyrie, & l'abregé ou fragment des Celtiques ou Gauloises. Divers auteurs ont publié ce qui nous reste d'Appien, avec quelques notes de leur façon. Dans le XVI. siecle Henri-Etienne nous en procura une édition: les soins d'Alexandre Lollius nous en ont procuré une autre. La derniere a été faite à Amsterdam l'an 1670. en deux volumes *in octavo*. Claude de Seissel, évêque de Marseille, & puis archevêque de Turin, sous le regne de Loüis XII. & de François I. donna une traduction de quelques livres de cet auteur, qui ne fut imprimée que 24. ans après sa mort en 1544. Nous en avons une nouvelle, que nous devons au sieur Odet des Marais. * Vossius, *l.* 2. *des hist. Grecs*, *c.* 13. La Mothe le Vayer, *au jugement des hist.*

APPIEN (Jacques) prince de Piombino, dans la Toscane, étoit neveu du pape Martin V. & vivoit dans le XV. siecle. Ne pouvant avoir d'enfant mâle de sa femme, il choisit une fille qu'il aima, & qui devint grosse quelque tems après. Le tems de l'accouchement étant proche, il envoya prier les Florentins & les Siennois de nommer l'enfant sur les fonts de baptême. Les députés de ces peuples étant arrivés, furent fort surpris de voir un enfant noir comme un Egyptien: ce qui empêcha la celebration du baptême. On crut qu'un Maure, qui étoit des domestiques du prince, étoit le pere de cet enfant, & sa fuite augmenta ce soupçon. Le prince Jacques étant mort, Raynaud Ursin lui succeda, parce qu'il avoit épousé sa fille. * Æn. Syl. *Europ. c.* 56.

APPIENNE (voye) grand chemin de Rome pavé, qu'Appius Claudius censeur du peuple Romain, fit bâtir l'an 444. de Rome. Il commençoit à cette capitale du monde sortant de la porte Capenne, dite aujourd'hui *porte S. Sebastien*, passoit sur le haut de la montagne de *sancti Angeli*, traversoit la plaine Valdrane, *agri Valdrani*, les Palus Pontines, & aboutissoit à Capouë. Ce chemin, avoit 25. pieds de largeur avec des rebords de pierre, qui servoient à lier, pour ainsi dire, & à conserver les larges pierres qui fermoient le chemin, de douze pieds en douze pieds. Il y avoit des pierres plus élevées, afin qu'on put s'en servir pour monter plus commodément à cheval, ou afin que les personnes qui étoient à pied pussent s'y reposer comme sur des sieges. C. Gracchus fit mettre des petites colonnes à chaque mille, qui marquoient combien de chemin on avoit fait. * Dominique Antoine Contatore, *de hist. Terracina* en 1706. *dans les memoires de Trevoux* de Fevrier 1708. Suetone fait encore mention du *Forum Appium*, qui ne se doit pas tant prendre pour une place à Rome, que pour le petit bourg qui étoit à trois milles de cette ville, appellé le *Marché d'Appius*. C'est où les Fideles de Rome vinrent au-devant de S. Paul, lorsqu'il y fut mené prisonnier de Judée; comme il est marqué dans les *Actes des Apôtres chap. XXVIII.* Nos geographes modernes disent que le petit bourg de S. Donate est l'ancien *Forum Appii* dans le pays des Volsques. Horace en fait mention *liv.* 1. *satyr.* 5. * Suetone, *vie de Tibere*.

APPIENNE, *Appiana familia*, la famille Appienne, tres-illustre parmi les Romains, prend son origine de L. Appius, qui remporta les prix aux jeux Neméens en Achaïe. Il y a eu plusieurs consuls de ce nom, qui ont toûjours soûtenu l'autorité du senat, contre les entreprises & les violences du peuple. * *Antiquit. Græc. & Rom.*

APPION, *voyez* APION.

APPIUS HERDONIUS, Sabin de nation, étoit esclave à Rome l'an 294. de la fondation de cette ville, & avant Jesus-Christ 460. Les autres esclaves, qui s'étoient revoltés au nombre de quatre mille cinq cens, le choisirent pour leur general; & sous sa conduite ils se saisirent pendant la nuit du Capitole, qu'ils fortifierent. Rome se vit presque à l'extrémité, & le senat fut obligé d'avoir recours aux alliés, parce que les tribuns tâchoient d'empêcher la levée des soldats dans la ville. Cependant le capitole fut repris; mais il en coûta la vie au consul Valerius Publicola. * Tite-Live, Denys d'*Halicarnasse*. Florus, &c.

APPIUS (Claudius) furnommé l'*Aveugle*, *cherchez* CLAUDIUS APPIUS.

APPLEBY, *Aballaba* ou *Abellaba*, petite ville d'Angleterre. Elle eft dans le comté de Weftmorland, fur la riviere d'Eden, à huit lieuës de la ville de Carlille, du côté du midi. Appleby a voix dans le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

APPLEBY (Edmond) fils de Jean Appleby, né dans une ville du comté de Leicefter en Angleterre, appellée la *grande Appleby*, laquelle a donné le nom à fa famille, fe fignala en France à la fameufe bataille de Crecy. Il fut deux fois en France avec Jean de Gand, duc de Lancaftre, fous le regne de Richard II. La premiere pour traiter de paix entre l'Angleterre & la France; & la feconde pour conduire ce duc & Conftance fa femme, qui alloient en Caftille, avec de grandes forces, pour fe mettre en poffeffion de ce royaume, qui appartenoit à Conftance. * *Dict. Anglois.*

APPLEDORE, *Appledora*, petite ville du comté de Kent en Angleterre. Elle eft fur la riviere de Rothen, à deux lieuës du château de Rhye, du côté du nord. * Baudrand.

APPOLDIA (Theodoric de) Dominicain, *voyez* THEODORIC.

APRAGBANIA, ville de Tranffylvanie, *voyez* ABRUCKBANIA.

APRAHAM, c'eft le nom d'un Perfan des premiers fiecles, qui étoit natif de la ville de Baftam, dont le nom a été changé par les Arabes en celui d'*Ibrahim*. C'eft auffi celui que les anciens mages ont donné au patriarche Abraham, avant que les Arabes euffent changé fon nom en celui d'*Ibrahim*. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

APREMONT eft une feigneurie fituée dans la Lorraine, enclavée dans le bailliage de S. Mihel, & que la Meufe fepare de celle de Commerci. Elles furent données toutes deux à Henri prince de Bar, par Raoul de Coucy, évêque de Metz, par acte du 21. Janvier 1395. pour le prix de dix-huit cens livres d'or. * D'Audiffret, *geograph. tom. 2.*

APRIES, felon Herodote, & qu'Africanus & les Septante nomment *Vaphrés*, fils de Pfammis roi d'Egypte, lui fucceda l'an 3445. du monde, & 594. avant J. C. C'eft le même qui eft nommé dans l'écriture *Pharaon Hophrah*, ou felon les Grecs, *Vaphrés*. Les commencemens de fon regne furent tres-heureux. Il prit la ville de Sidon, & quelques autres places de Phenicie, fe rendit maître de l'ifle de Cypre, & revint chargé de dépoüilles; mais ayant été battu par les Cyrenéens, il fut abandonné de fes fujets, & vit élire en fa place Amafis, que lui-même avoit envoyé pour les ramener à leur devoir. Il envoya encore Patarbemus pour traiter avec Amafis, dont on ne put rien obtenir: ce qui fâcha fi fort Apries, que croyant que Patarbemus l'avoit encore trahi, il lui fit couper le nez & les oreilles. Cette action de cruauté foûleva entierement le refte des Egyptiens, qui fe joignirent à Amafis. Nabuchodonofor ayant pouffé Apries jufques dans la Thebaïde, établit fur l'Egypte Amafis, qui défit Apries deux ans après, dans une bataille près de Memphis. Il le fit étrangler, après l'avoir gardé quelque tems à Vayre, l'an du monde 3466. & avant Jefus-Chrift 569. après un regne de 25. ans, felon Herodote: ce qui eft conforme à la prophetie d'Ezechiel, & à ce que Jofephe rapporte en parlant de Nabuchodonofor. * *Jeremie*, *c.* 44. *Ezechiel*, *c.* 2. Jofephe, *l.* 10. *antiq. c.* 11. S. Hieronym. *in c.* 4. *Thren.* Herodote, *l.* 2. *in Euterp.* Diodore de *Sicile*. Eufeb. *in chron.* Petau, *l.* 10. *de doct. temp. c.* 17.

APRIGIUS, évêque de Beia en Portugal, dans le VI. fiecle, a expliqué l'Apocalypfe de S. Jean; mais on n'a plus aujourd'hui cet ouvrage. Il floriffoit du tems du roi Theodius, c'eft-à-dire, vers l'an 540. * Ifidore de *Seville*. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du VI. fiecle.*

APRIGLIANO, *Aprilianum*, bourg du royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, à trois lieuës de Cofence du côté d'orient. Quelques geographes le prennent pour *Apruftum*, petite ville des anciens Brutiens, que d'autres mettent à *Caftro-Villare*. * Baudrand.

APRIO, que les anciens ont nommé *Apros* & *Apri*, ville de la Romanie, étoit autrefois le fiege d'un archevêché, dans le patriarchat de Conftantinople. L'empereur Theodofe *le Grand* aimoit fi fort le fejour de cette ville, qu'elle fut auffi appellée *Theodofiopolis*. Pline. Juftin, Ptolomée & d'autres auteurs en font mention. * *Confultez* auffi Aubert le Mire, *notit. epifc. orbis.*

APRONIANUS (C. Vipfanius) fut conful fous Neron, l'année même que cet empereur fit tuer fa mere Agrippine, l'an de Jefus-Chrift 59. Cet Apronianus étoit proconful d'Afrique en 69. Un autre APRONIANUS, conful fous Trajan en 117. C. VENTIDIUS APRONIANUS, conful fous Adrien en 123. CASSIUS APRONIANUS, conful fous Commode en 191. peut-être eft-ce celui qui fuit.

APRONIANUS, pere de Dion-Caffius. L'hiftorien, fut conful de ceux qu'on appelloit *confules fuffecti*, dont les noms, ne fe trouvent point dans les Faftes, gouverneur de Dalmatie, & enfin proconful de Cilicie, vers l'an 114. de Jefus-Chrift fous Trajan. Il y a eu un autre APRONIANUS proconful de Cilicie fous Commode l'an 183. c'eft apparemment le conful de l'an 191.

APRONIANUS (Lucius Turcius Secundus Afturius) fils de Lucius Turcius Apronianus, préfet de Rome en 339. exerça lui-même cette dignité fous l'empire de Julien. Son gouvernement fut tres-heureux pour le peuple, qui vécut dans l'abondance; mais tres-rigoureux pour les enchanteurs, qui furent pourfuivis & exterminés fans pitié. * Onuphre. Le cardinal Noris. Tillemont, *hift. des empereurs, tom.* 4.

APRONIUS (Lucius Apronius Cæfianus) fut conful avec Caligula l'an de J. C. 38.

APRONIUS (Lucius) proconful d'Afrique fous Tibere l'an de Jefus-Chrift 19. repouffa dans les deferts Tacfarinas, qui ravageoit fon gouvernement. La feverité avec laquelle il maintenoit la difcipline militaire, ne contribua pas peu aux avantages qu'il remporta fur ce Numide. En 28. il fut défait par les Frifons, contre lefquels Tibere l'avoit envoyé; & l'an 34. il étoit general des armées de la baffe Germanie, tandis que Lentulus Getulicus fon gendre l'étoit dans la haute: ce qui fauva la vie à ce dernier, accufé comme d'un crime capital, d'avoir voulu marier fa fille au fils de Sejan. * Tacit. *Annal. l.* 3. *c.* 20. *&* 21. *l.* 4. *c.* 72. *l.* 6. *c.* 30.

APROSIO (Angelico) né à Vintimille, fur la riviere de Genes, le 29. Octobre 1607. entra à 15. ans dans l'ordre des Auguftins. Il enfeigna avec applaudiffement à Venife & ailleurs, & fe diftingua fort par fon érudition; mais fur-tout par la bibliotheque des Auguftins de Vintimille, au fujet de laquelle il a publié *bibliotheca Aprofiana*, imprimée à Bologne l'an 1673. livre extrémement recherché. Il fit imprimer fous des noms fuppofés divers autres ouvrages de critique, & fur-tout ceux dont le fujet ne convenoit pas tout-à-fait à l'état de religieux. Il étoit de l'académie des *Incogniti* de Venife, & vivoit encore l'an 1680. * Bayle, *diction. critiq.*

APROSIO (Paul-Auguftin) jurifconfulte & académicien *Apatifte* de Florence, nâquit à Vintimille, d'une famille qui a produit dans le XVII. fiecle, neuf docteurs és loix, & un medecin. Il fut reçu docteur à Rome en 1649. & fe retira chez lui à la campagne, pour fe donner tout entier à l'étude. Outre quelques ouvrages de critique, on a encore de lui un livre intitulé, *ftrage de vetri capitali.*

APROSITE, *Aprofitos* ou *Aprofita*, c'eft-à-dire, *ifle inacceffible*. C'eft, felon Pline, une ifle de l'Ocean Atlantique vers les côtes d'Afrique. Quelques-uns croyent que c'eft celle qu'on nomme à prefent *Porto Santo*, près de Madere; mais d'autres, que c'eft celle qui a été appellée *Ombrio*, & aujourd'hui *de S. Blandan*, & communément par corruption *La Ifla de San Borondon*; & fouvent les Efpagnols l'appellent *l'Encubierta*, c'eft-à-dire, *la Couverte*, parce qu'elle eft couverte de bois; & quelquefois *la non Trovada*, parce qu'il eft difficile aux nautonniers de la trouver. Elle eft à quarante lieuës de l'ifle de Palme, & l'une des Canaries du côté d'occident. Jean

Jean Nunhez de Pena en parle fort au long dans la description des Isles fortunées; mais les plus habiles doutent s'il y a une telle isle. * Baudrand.

APSANDER ou ABSANDER, archonte d'Athenes, qui gouverna la republique pendant dix ans, fut élû l'an 3331. du monde, 704. avant J. C. après Hippomenes, qu'on déposa pour avoir condamné sa fille à un supplice extrémement cruel. * Euseb. *in chron.* Suidas, &c.

APSAR, *voyez* ABSAR.

APSEE, auteur de la revolte des Palmyreniens, qui sous l'empire d'Aurelien, élurent pour Auguste, au refus de Marcellin, gouverneur d'Orient, un certain Achillée, ou Antioque, selon d'autres, parent de la reine Zenobie. Aurelien vint droit à Palmyre, prit cette miserable ville, la rasa, & y fit tout passer au fil de l'épée, hors l'empereur prétendu qu'on dit qu'il épargna par mépris, l'an de J. C. 273.* Zozime, *l.* 1. Aurel. Vict.

APSILES, peuples vers le Pont-Euxin & le pays de Lazes, à qui Trajan donna un certain Julien pour prince, l'an 107. * Procop. *bel. Goth. l.* 4. *Arri. de Pont.*

APSINE, sophiste d'Athenes, ayeul d'un autre Apsine, aussi sophiste, qui vivoit sous Constantin, vers l'an de J. C. 330. Apsine de Phœnicie loüé par Philostrate, a vécu jusques sous l'empire de Philippe, environ l'an 245. Il peut avoir fait son sejour à Athenes, & est peut-être le même que le premier Apsine, dont nous avons parlé. Il y a un autre Apsine de Gadare, sur les confins de la Syrie & de la Palestine, sophiste à Athenes, qui vivoit sous Maximien, l'an 290. & qui a eu rang de consulaire. * Philostr. Soph. *l.* 59. Suidas.

APSLO ville, *voyez* ANSLO.

APSORUS, *voyez* ABSYRTIDES.

APT, sur le Calavon, ville de France en Provence, avec évêché suffragant d'Aix. Jules Cesar se plut à Apt, l'augmenta, la fit colonie Romaine, & lui donna son nom, qu'il ajoûta à celui qu'elle avoit déja. C'est pour cette raison que Pline & d'autres auteurs anciens l'ont nommée *Apta Julia Vulgientium.* Il l'embellit de plusieurs ouvrages, entr'autres, d'un pont, qui est à une lieuë de là: on le nomme *le Pont Julien.* Une inscription qu'on trouve à Arles, & une autre qui est à Apt même, témoignent cette verité. Cette ville y est nommée colonie Romaine. On y voit d'autres témoignages de son ancienneté. Le plus celebre est le débris d'un amphitheatre. Pline n'est pas le seul qui ait parlé d'Apt; il en est encore fait mention dans l'itineraire d'Antonin, dans la table de Peutinger, & dans cet ouvrage qu'on nomme ordinairement *la notice des provinces.* L'église cathedrale, dédiée à la sainte Vierge, est tres-ancienne, & l'évêque d'Apt est premier suffragant de la metropole d'Aix, & président né des assemblées des communautés de Provence. Apt, outre saint Auspice martyr, compte quatre autre prélats reconnus pour Saints; sçavoir, saint Quentin, saint Castor, saint Prétextat, saint Etienne, & d'autres encore illustres par leur naissanc e, leur pieté & leur doctrine. Ces évêques prennent le nom de *princes d'Apt:* droit qui a été approuvé par des bulles imperiales, & qui leur fut accordé par l'empereur Charles IV. vers l'an 1378. & on voit encore aujourd'hui de la monnoye qu'ils faisoient battre, chargée d'une croix & d'une mitre. La cathedrale possede un grand nombre de reliques, & entr'autres, celles de S. Auspice, de S. Marcien abbé, & même celles de sainte Anne, mere de la sainte Vierge, si l'on en croit la tradition de la ville d'Apt, &c. qui porte qu'environ l'an 801. l'on y découvrit le corps de cette Sainte, que saint Augustin évêque d'Apt, avoit caché dans une caverne, sous l'empire de Marc-Aurele. Le chapitre est composé d'un prévôt, qui est la seule dignité, d'un archidiacre, d'un capiscol, d'un sacristain, d'un écolastre, d'un theologal, de sept autres chanoines, & de treize clercs prebendés ou beneficiers, qui ont voix en chapitre. Il y a aussi deux curés, & un chœur de musique. La ville d'Apt a deux abbayes de filles; celle de sainte Croix, de l'ordre de Cîteaux; & celle de sainte Catherine, de l'ordre de S. Augustin. Celle-ci fut fondée en 1299. par Raimond Bot, évêque d'Apt, & dotée dès-lors pour cinquante-deux religieuses: le fondateur se reserva pour lui & pour ses successeurs le droit de confirmer les abbesses après leur élection, ce qui a encore lieu, l'abbesse étant toûjours élective. Celle-là fut fondée en 1234. par une pieuse dame à la campagne, & ne fut transferé à Apt que sous le pontificat d'Urbain V. On y faisoit alors profession de la regle de S. Benoît seulement, mais en 1435. on y reçut la regle de Cîteaux, à l'occasion de l'union qu'on y fit d'une abbaye du diocese d'Arles nommée Moleges, où il ne restoit plus qu'une religieuse. Outre ces deux abbayes il y a dans Apt plusieurs couvens: celui des religieux conventuels de l'ordre de saint François est des plus anciens de l'ordre, & fondé vers l'an 1220. C'est où l'on conserve les reliques de saint Elzear, comte d'Arian, & baron d'Ansoüis, & de sainte Delphine, mariés & vierges. Nous avons leur vie dans Surius, traduite par Arnauld d'Andilly; mais depuis elle a été composée sur des monumens plus sûrs & plus fideles, par le P. Borelli, religieux du même monastere. Les Carmes s'établirent dans la même ville en 1296. les Capucins en 1612. les Recolets en 1630. les Filles de la Visitation en 1631. & les Ursulines en 1638. Les Jesuites ont la direction du seminaire, qui y fut établi en 1701. Apt est chef d'un bailliage, & en cette qualité envoye ses députés aux assemblées generales de la Provence. On y trouve vers le milieu du XI. siecle des consuls, ou officiers municipaux, qui joüissoient d'une espece de souveraineté: leurs noms étoient inserés dans les actes publics, & ils ne reconnoissoient que l'empereur, à qui ils rendoient hommage d'une partie de la ville qui leur étoit soûmise. L'autre partie de la ville appartenoit à l'évêque, mais on ne trouve pas l'origine de son droit. Les comtes de Provence de la maison d'Anjou réunirent le tout à leur souveraineté, en cedant à l'évêque quelques autres biens pour servir d'équivalent; de sorte que le roi est presentement seul seigneur de la ville d'Apt. Apt a produit quelques écrivains ingenieux; comme de Vaumoriere, de Valcroissant, & d'autres. M. de Scuderi, & mademoiselle de Scuderi sa sœur, étoient originaires de la même ville. En 1604. on trouva dans la cour du palais épiscopal d'Apt, l'épitaphe du cheval de l'empereur Adrien, nommé *Borysthene.* Il en est parlé dans la vie de Nicolas Fabri de Peiresc. On trouve dans le diocese d'Apt, qui n'a que 33 paroisses, deux abbayes, saint Eusebe & Valsainte; la premiere de l'ordre de S. Benoît, congregation de Clugny, fondée avant l'an 910. selon M. de Remerville, quoique le P. Mabillon ne fixe sa fondation qu'à l'an 1004. la seconde de l'ordre de Cîteaux, fondée l'an 1188. Le duché de Villars, le marquisat de Buoulz, & les baronies de Cassenevue, de Ceireste & de Viens. Cette ville est fort renommée pour ses prunes. Pierre le Grand, Champenois, mais avocat & procureur du roi à Apt, publia en 1605. un traité de l'église d'Apt, & en 1685. Pierre de Marmet de Valcroissant, né à Apt, fit imprimer à Paris la vie de S. Auspice, avec une abregé chronologique de la plûpart des évêques qui lui ont succedé; mais l'histoire de la ville d'Apt, écrite par François de Remerville de S. Quentin, gentilhomme Provençal, natif d'Apt, n'est pas encore publique, quoique toute prête dès l'an 1719.* Pline, *l.* 3. *c.* 4. Bouche, *hist. de Provence.* Gassendi, *vit. Peiresc.* Sirmond, *in not. ad Sidon. l.* 9. *epist.* 9. Saxi, *in pontif. Arelat.* Sammarth. T. 2. *Gall. Christ. &c.*

CONCILES D'APT.

Le pape Urbain V. ayant oüi parler de la pieté de sainte Delphine, & des miracles qui se faisoient à son tombeau, nomma en 1363. l'archevêque d'Aix, & les évêques de Vaison & de Sisteron, pour aller à Apt faire des informations canoniques de la verité de ces miracles, afin de proceder ensuite à la canonisation de cette Sainte: ce qui fut executé. Deux ans après, en 1365. les prélats des trois provinces d'Arles, d'Aix & d'Ambrun, celebrerent à Apt un concile, où ils firent de tres-saintes ordonnances pour le bien de leurs églises. Guillaume de la Garde, archevêque d'Arles, Jean de Piscis ou Peisoni, archevêque d'Aix, & Bertrand de Decio cardi-

nal, archevêque d'Ambrun, s'y trouverent en personne, avec leurs suffragans ou leurs procureurs, & ceux des chapitres de ces provinces. On y fit vingt-huit ordonnances ou statuts, publiés dans le chœur de l'église cathedrale d'Apt, le 14. du mois de Mai de la même année 1365. Quelques auteurs ont crû que Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, présida en qualité de cardinal à ce concile; mais il n'avoit alors que le titre de patriarche de Jerusalem, comme on le voit par les actes de ce concile d'Arles. *Nos G. Arelatensis archiepiscopus cum reverendis in Christo patribus Philippo patriarcha Hierosolymitano, Cavalicen, ecclesiæ administratore perpetuo, &c.*

APTERAS, roi de Crete, succeda à son pere Cydon, l'an du monde 2529. & avant J. C. 1506. Il regna 9. ans, & eut pour successeur Lapis. * Eusebe.

APTERE, ville de l'isle de Crete, que Ptolomée appelle *Aptera*, & Pline *Apteron*, est aujourd'hui nommée *Atteria* & *Paleocastro*. Eusebe marque qu'elle prit son nom du roi Apteras; Pausanias dit que ce fut d'un certain Pteras de Delphes; Etienne de *Byzance* témoigne qu'elle fut ainsi nommée du mot grec Ἄπτερος, c'est-à-dire, *sans ailes*, parce que les sirenes tomberent en ce lieu-là dans la mer, ayant perdu leurs plumes, lorsqu'elles eurent été vaincuës par les muses, qu'elles avoient défiées à chanter. * Pausan. *in Phocic.* Etienne de *Byzance*. Euseb. *in chron.*

APTERE, en grec Ἄπτερος, c'est-à-dire, *sans ailes*, nom que les Atheniens donnerent à la victoire, qu'ils representoient sans aîles, de peur qu'elle ne s'envolât ailleurs. * Pausan. *in Attic. & in Laconic.*

APUA, ville de la Ligurie, *voyez* PONTREMOLE.

APUIES, peuples de l'Amerique meridionale, dans le Bresil. Les auteurs qui ont écrit en latin, les nomment *Apui*. Leur pays est situé vers la source du fleuve de Ganabara, ou Rio de Janeïro, & près de cette province, que les Portugais nomment *Capitania de Rio de Janeïro*, où ils sont les maîtres. * Sanson. Baudrand.

APULE'E (Apuleius-Celsus) parent de l'empereur Auguste, fut consul avec Sextus Pompeius, l'an 14. de J. C. qui fut le dernier de l'empire de ce prince: ce fut la même année qu'Auguste acheva avec Tibere le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouverent monter à quatre millions cent trente-sept mille personnes. * Dion, *l.* 56. Suet. *l.* 3. *c.* 21. & *l.* 2. *c.* 97. Usserius, *in annal.* Un autre APULEIUS RUFUS, consul avec l'empereur Severe, en l'année 189.

APULE'E (Apuleius-Celsus) medecin, natif de Centuripa, dite aujourd'hui *Centorbi* en Sicile, florissoit sous l'empire de Tibere, vers l'an 30. & 55. de salut. Scribonius Largus dit qu'Apulée avoit été précepteur de ce prince, & celui de Valens, qui étoit un celebre medecin; & Marcellus l'Empyrique, qui a vécu sous Theodose & Gratien, le nomme entre ceux qui avoient le mieux écrit de la medecine. On lui attribuë un traité de l'agriculture, que nous avons dans les éditions de Bâle, des années 1539. & 1540. sous le titre de Γεωπονικῶν, *seu de re rustica selectorum lib. XX.* Dans une autre édition faite à Bâle des œuvres d'Apulée de Madaure, on met un traité *de herbis*, qu'on estime être d'Apuleius Celsus; mais le style se sent peu du siecle d'Auguste & de Tibere; & d'ailleurs il est peu conforme à celui du philosophe Platonicien. * Scribonius Largus, *lib. composit. medic. edit. Henrici Stephan.* 1567. *& Patav.* 1655. Scriverius, *in vit. Apul.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

APULE'E (Lucius-Saturantius-Apuleius) philosophe Platonicien, natif de Madaure ville d'Afrique, vivoit dans le II. siecle, sous l'empire d'Antonin & de Marc-Aurele. Il étoit fils de *Thesée*, homme de naissance, & de *Salvia*, parente de Plutarque, & du philosophe Sentus. Après avoir étudié à Carthage, il alla à Athenes, où il s'attacha à la doctrine de Platon; & ensuite à Rome, où ayant goûté la jurisprudence, il devint excellent avocat. Mais la philosophie avoit tant de charmes pour lui, qu'il la préfera à l'étude du droit. Il épousa une riche veuve nommée *Pudentilla*, qui étoit d'Oea, ville que nos geographes modernes croyent être *Tripoli*. Sicinius Æmilianus accusa Apulée devant Claudius Maximus, proconsul d'Afrique, d'avoir fait mourir Pontianus, fils de Pudentilla, & de s'être servi de charmes magiques, pour se faire aimer de cette dame. Apulée se défendit devant le proconsul, par une apologie que nous avons encore, & que S. Augustin appelle un discours tres-éloquent & tres-fleuri. Quoique dans ce discours il se lave du soupçon de magie comme d'un crime, il paroît cependant d'ailleurs qu'il étoit grand magicien; les payens au moins l'ont tenu pour tel, & même quelques-uns ont osé comparer ses prétendus miracles à ceux de Jesus-Christ. Il écrivit divers autres ouvrages, dont nous avons perdu une partie, que nous trouvons cités par differens auteurs. Ceux qui nous restent sont, *la metamorphose* ou *l'asne d'or*, en onze livres. C'est une paraphrase du même sujet, que Lucien avoit pris de Lucius Patras, auteur d'un livre de metamorphoses ou transformations, dont parle Photius. Peut-être aussi qu'Apulée tira de la même source le sujet de la fable, qu'il a accommodée à sa façon. Il avouë lui-même que cette fable étoit toute grecque: *fabulam græcanicam incipimus, lector, intende, lætaberis.* Les autres traités sont: *oratio de magia. De dogmate Platonis, sive de philosophia, lib. III.* 1°. *De philosophia naturali.* 2°. *De philosophia morali.* 3°. *De syllogismo cathegorico. De deo Socratis, lib.* I. *Florida.* * S. Augustin. *l.* 8. *de civit. Dei*, 12. *&* 19. Photius, *cod.* 129. Scriverius, *in vit. & edit. Apulei.* Saumaise. Scalig. Vossius, &c.

APULE'E, *Apuleius*, tribun du peuple, cita Furius Camillus devant le peuple, parce qu'il avoit fait son triomphe avec des chevaux blancs, & qu'il avoit partagé d'une maniere injuste le butin fait sur les Veïentains.

APULEIUS PANSA (Q.) consul Romain avec M. Valerius Maximus Corvinus, l'an 454. de la fondation de Rome, 300. avant J. C. De son tems on créa quatre pontifes & cinq augures, du corps des Plebeïens: de sorte qu'ils partageoient avec les Patriciens, tous les honneurs & toutes les dignités de l'état. Quelque tems après Apuleius se mit en campagne, & assiegea Nequinum, dite aujourd'hui *Narni* dans l'Ombrie. Cette place étoit défenduë par un fort château, & elle ne fut prise que l'année suivante 455. par la trahison de deux de ses habitans, qui la livrerent aux Romains. Ceux-ci en firent une colonie pour l'opposer aux Toscans. * Tite-Live, *hist. Rom. l.* 10.

APURIMA, riviere de l'Amerique meridionale, dans le Perou, a sa source dans la province de Parinococha, au pied des monts Andes, qu'on nomme autrement *Cordillera de los Andes*, & *Sierra Novada*. L'Apurima passe près de Cusco; & après un cours d'environ cinquante ou soixante & dix lieuës, elle se joint au fleuve Xauxa, dit *Rio de Maragnon*, entre les rivieres d'Abançai & d'Inçai, qui se déchargent dans le même fleuve de Xauxa. * Sanson. Baudrand.

APURUVACA, que d'autres nomment PIRAQUE, *Apuruvaca* & *Caperuvaca*, riviere de l'Amerique meridionale, dans la Guiane, est des plus grosses & des plus considerables du pays. * Sanson. Baudrand.

APZAN, juge des Israëlites, *voyez* ABKAN.

A Q

AQUA-DI-TREVI, *voyez* FONTANA.

AQUA DOLCE ou GLECINERO, *Athiras*, *Atiras* & *Pidara*, riviere de Thrace, qui se jette dans la Propontide ou mer de Marmora, du côté de la ville de Selivrée ou *Selymbria*. * Baudrand.

AQUÆ-CALIDÆ, ville ancienne, ainsi appellée de ses bains chauds. Ptolomée en parle sous ce nom, & Antonin l'appelle *Aquæ solis*. On attribuë la cause de ces bains chauds à des feux soûterrains, ou à un mélange de souffre & de bithume, quoique depuis quelques années on ait remarqué qu'auprès de ces bains il sort de terre en plusieurs endroits, une espece de craye, ou chaux blanche, qui pourroit y contribuer. Cette ville est celle du comté de Sommerset en Angleterre, qu'on

appelle aujourd'hui *Bath.* Voyez BATH. * D'Audiffret, *geograph.*

AQUÆUS (Etienne) en françois de *l'Aigle*, mot gascon, qui signifie de *l'eau*. Il étoit seigneur de Beauvais en Berri son pays natal. Il se fit estimer par ses actions & par ses écrits sous le regne de François I. Ce n'est pas que son commentaire sur Pline, qui est le meilleur de ses ouvrages, soit au fond fort bon; puisqu'il ne corrige qu'en plagiaire & faute presque tous les endroits difficiles: mais c'étoit beaucoup en ce tems-là, qu'un gentilhomme en pût faire autant. Ce commentaire fut imprimé l'an 1530. Les autres ouvrages qu'il publia sont: *singulier traité contenant la proprieté des tortues, escargots, grenoüilles & artichaux*, à Lyon in 8°. 1530. *Les commentaires de Jules-Cesar de la guerre des Romains, & autres expeditions par lui faites és Gaules & en Afrique*, à Paris 1531. *in folio.* * Hardoüin, *preface sur Pline.* La Croix du Maine. Du Verdier. Bayle, *dict. crit.*

AQUA FELICE, eaux celebres d'une fontaine de Rome, que le pape Sixte V. y fit venir de vingt milles de là, avec une dépense de près de quatre cens mille écus. * *Vie de Sixte V.*

AQUALAGNA, *Aqualania*, village du duché d'Urbin dans l'état de l'église, situé sur la riviere de Cantiano, environ à deux lieuës de la ville de Cagli. Il n'est considerable que par la victoire que Narsés y remporta sur Totila roi des Goths, où ce dernier fut tué. * Baudrand.

AQUALAQUE, ou ACHALAQUE, *Aqualaqua*, bourg de l'Amerique septentrionale, dans le royaume des Apalaches, en Floride, au couchant de la Caroline ou Floride Françoise, près d'un grand lac nommé *Thomy*. Ce bourg donne son nom au pays des environs. * Baudrand.

AQUAPENDENTE, en latin *Acula* & *Aquula*, ville de l'état ecclesiastique en Italie, avec évêché, qui dépend immediatement du saint siege, est entre Sienne & le lac de Bolsena. Elle est située sur une montagne, dont les eaux qui en coulent, lui ont fait donner le nom d'*Aquapendente*. La ville est grande, mais mal peuplée. Elle n'est pas loin de la riviere de Paglia, qu'on y passe sur un pont, dit le *pont Gregorien*. Aquapendente n'est ville épiscopale, que depuis l'an 1647. C'est un avantage qu'elle a tiré de la démolition de Castro. Ceux de cette derniere ville avoient massacré l'évêque, que le pape Innocent X. y avoit envoyé: ce qui obligea ce pontife d'y faire marcher des troupes, qui démolirent Castro. Le siege épiscopal fut transferé à Aquapendente. * Cluvier. Alberti.

AQUAPENDENTE (Jerôme Fabricio, *dit*) medecin, *voyez* FABRICIO.

AQUARIENS. On donna ce nom en Afrique, à quelques Chrétiens qui n'offroient que de l'eau dans le sacrifice de l'autel, lorsqu'on l'offroit le matin. Durant la persecution, les Fideles s'assemblant la nuit, pour celebrer les sacrés mysteres, il y en eut qui craignant que le matin l'odeur du vin ne les découvrît, se contentoient d'user d'eau dans l'oblation eucharistique, contre l'institution divine; mais quand on offroit le soir, ils employoient du vin dans le sacrifice. S. Cyprien écrivit avec force contre cet abus. *Voyez* sa lettre 63. qui est de l'an 254.

AQUARO (Mathias d') ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le royaume de Naples, s'appelloit *Ivone* de son nom de famille, si l'on en croit Paul Portario de Naples, mais comme il s'appelle lui-même en un endroit Mathias Gibbone, on ne peut rien dire de certain là-dessus. Il entra jeune dans l'ordre de saint Dominique à Naples, & s'étant appliqué à la philosophie & à la theologie, il les enseigna l'une & l'autre à Turin dès l'an 1569. & ensuite à Venise. Philippe II. roi d'Espagne lui fit quitter cette ville en 1572. en lui donnant des appointemens pour enseigner la metaphysique à Naples; mais quelques années après il s'étoit remis en liberté; on le trouve deffiniteur de sa province à Rome en 1580. professeur de theologie dans la même ville en 1584. & theologien du cardinal Jules Antoine Santorio. Enfin après avoir donné une preuve solide de son affection pour son ordre en, lui procurant un établissement à Aquaro, il mourut en 1595. à Naples. On a de lui quelques ouvrages de philosophie & de theologie. Il publia les premiers en 1577. à Rome: ce ne sont que des additions aux traités de François Sylvestre sur les livres de physique, & de l'ame, d'Aristote: une dissertation pour prouver qu'Aristote a pensé des idées comme Platon: & d'autres dissertations sur ces questions qu'on examine ordinairement dans les écoles au commencement des cayers de physique. Le second consiste en additions assez considerables aux commentaires de Capreol sur les sentences: Mathias faisant réimprimer ces commentaires en 1589. à Venise, ne se contenta pas d'y ajoûter des notes & des tables, avec la vie de l'auteur, mais à la fin de chaque chapitre, il recüeillit toutes les autorités qui lui parurent propres à soûtenir les opinions de saint Thomas défenduës par Capreole: & à la fin du 4. tome il donna une vûë des questions où les philosophes & les theologiens ne s'accordent pas avec S. Thomas. Possevin lui attribuë des commentaires sur les XII. petits prophetes & sur les endroits les plus difficiles de l'écriture sainte, mais il ne dit pas s'ils ont été imprimés. Ses autres ouvrages sont des commentaires sur la metaphysique d'Aristote, imprimés à Rome en 1684. & plusieurs petits traités imprimés en 1605. seulement à Naples, entre lesquels il y en a un des contradictions apparentes dans la doctrine de saint Thomas, & de la maniere de les concilier, un autre de la memoire, &c. * Echard, *script. ord. Præd. t. 2.*

AQUA-SPARTA, petite ville d'Italie dans la province d'Ombrie ou duché de Spolete, située sur un mont, entre Amelia & Spolete, avec titre de duché, appartient à la famille de Celis. * Cluvier. Leand. Alberti.

AQUA SPARTA (Matthieu d') cardinal, ainsi appellé du nom de cette ville, d'où il avoit pris naissance, vivoit dans le XIII. siecle. Il prit à Tuderti l'habit religieux de l'ordre de S. François, & il s'y acquit la reputation d'un des plus sçavans theologiens de son siecle. Le pape Martin IV. le nomma lecteur du sacré palais, & il le consultoit dans les affaires importantes de l'église; mais ayant été élû general de son ordre dans un chapitre tenu en 1287. à Montpellier, il se vit obligé d'abandonner l'emploi qu'il avoit. Nicolas IV. le fit cardinal en 1288. & Boniface VIII. se servit de lui en diverses legations, de Florence, de Bologne & de la Romagne. Il fut protecteur des Servites, & tres-estimé par sa probité & par son sçavoir, dont il laissa des marques dans divers ouvrages de sa façon: car il écrivit sur le Maître des Sentences, sur l'épître de S. Paul aux Romains, &c. Il mourut à Rome en 1302. & fut enterré dans l'église d'*Ara Cæli*. * Wadingue, *in annal. Min.* Swert. *Athen. Franc.* Ciaconius. Aubery.

AQUATACCIO, AQUA D'ACIO, & RIO D'APPIO, *Aquatacium*, *Almo*, petite riviere de la Campagne de Rome en Italie, qui se jette dans le Tibre à un mille de la ville de Rome. On ne connoît cette riviere, que parce qu'autrefois on y lavoit les sacrifices, qu'on offroit à Cybelle. * Baudrand.

AQUATULCO, *Aquatulcum*, petite ville de l'audience de Mexique, dans l'Amerique septentrionale; dans la province de Guaxaca, a un château & un bon port sur la Mer Pacifique ou du Sud. Les habitans du pays la nomment *Quautochco*. * Baudrand.

AQUAVIVA, est un bourg du royaume de Naples, dans la province de Barri, qui a donné son nom à une famille illustre de ce royaume. Les auteurs Latins le nomment *Aqua-viva* & *Aqua-via*. * Leandre Alberti. Baudrand.

AQUAVIVA, famille illustre du royaume de Naples, a produit plusieurs grands hommes, dont l'on rapportera la posterité depuis

I. MATTHIEU seigneur d'Aquaviva, qui fut chambellan de Jeanne I. du nom, reine de Naples en 1349. Il épousa *Jeanne* de saint Severin, dont il eut ANTOINE qui suit;

II. ANTOINE d'Aquaviva, I. du nom, chambellan de Charles d'Anjou III. du nom, roi de Naples, qui le

créa comte de saint Flavian, & le nomma gouverneur d'Otrante. Le roi Ladislas le créa aussi comte de Montorio, & duc d'Atri. Il épousa *Ceccarella* Cantelmi, fille de *Rostaing*, comte de Boviano & seigneur de Popoli, dont il eut ANDRE'-MATTHIEU, qui suit;

III. ANDRE'-MATTHIEU d'Aquaviva, I. du nom, duc d'Atri, comte de saint Flavian & de Montorio, fut tué par ses vassaux en 1407. Il avoit épousé *Catherine* Tomacelli, niece du pape *Boniface* IX. dont il eut 1. *Antoine* II. du nom, duc d'Atri, &c. mort sans enfans de *Marie* des Baux des Ursins, fille de *Raymond*, prince de Tarente, qu'il avoit épousée en l'an 1407. 2. *Pierre-Boniface*, duc d'Atri, comte de saint Flavian, qui de *Catherine* de Ricardi, fille de *François*, eut pour fils unique *André-Matthieu*, II. du nom, duc d'Atri, comte de saint Flavian; qui mourut sans alliance, ayant été dépoüillé de ses biens par le roi Alfonce I. du nom; 3. JOSIAS, qui suit; & *N.* d'Aquaviva, mariée à *N.* Campaneschi.

IV. JOSIAS d'Aquaviva, duc d'Atri, &c. épousa 1°. *N.* Carrare. 2°. *N.* Caldora, fille de *Jacques*, dont il eut JULES-ANTOINE, qui suit; & *Jean-Antoine* Aquaviva, qui fut tué en 1503.

V. JULES-ANTOINE d'Aquaviva, I. du nom, duc d'Atri comte de saint Flavian, &c. obtint de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples de porter le nom d'Aragon, & les armes du royaume de Naples, & fut tué en 1480. au siege que les Turcs mirent devant Otrante. Il épousa en 1456. *Catherine* des Ursins, fille de *Jean-Antoine*, prince de Tarente, dont il eut ANDRE'-MATTHIEU, III. du nom, qui suit; BELISAIRE, qui fit *la branche des ducs de* NARDO, *rapportée ci-après*; *Sulpice*, évêque de Bitetto, puis de Conversano depuis l'an 1483. jusqu'en 1495. *Donat*, évêque de Conversano, depuis l'an 1498 jusqu'en 1528. & *Paule*, Aquaviva, mariée 1°. à *Honorat* de saint Severin. 2°. à *Antoine* Cantelmi, comte de Popoli.

VI. ANDRE'-MATTHIEU d'Aquaviva-d'Aragon, III. du nom, duc d'Atri, prince de Teramo, marquis de Bitonte, fut sensiblement touché de la mort de son pere. Il se trouva à deux batailles perduës, & y fut même fait prisonnier, après avoir été délivré par Ferdinand roi d'Aragon: ayant une inclination particuliere pour les sçavans & pour les lettres, il consacra le reste de sa vie à l'étude, & devint même auteur, & mourut en 1528. âgé de 72. ans. Il épousa 1°. *Isabelle* Piccolomini-d'Aragon, fille d'*Antoine*, duc d'Amalfi. 2°. *Catherine* della Ratta, heritiere des comtés de Caserte & de sainte Agathe, veuve de *Cesar* d'Aragon, morte en 1511. sans enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent, JEAN-FRANÇOIS, qui suit; JEAN-ANTOINE qui a fait *la branche des comtes de Gioia, & continué celle des ducs d'*ATRI, *rapportée ci-après*; *Jean Vincent*, châtelain du château saint Ange, évêque de Melfes, créé cardinal par le pape Paul III. en 1542. mort le 2. Août 1556. & *Jean-Baptiste* d'Aquaviva-d'Aragon.

VII. JEAN-FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, I. du nom, marquis de Bitonto, se trouva à la bataille de Ravenne en 1512. y fut fait prisonnier par les François, & mourut avant son pere. Il épousa *Dorothée* de Gonzague, fille de *Jean-François* de Gonzague, dont il eut JULES-ANTOINE II. du nom, qui suit; & *Isabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Henri* Pandone, duc de Bojano. 2°. à *Bernardin* de Baux, frere du dernier comte d'Alessano.

VIII. JULES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, II. du nom, comte de Conversano, de Caserte & de sainte Agathe, suivit le parti de la France en Italie, pourquoi l'empereur Charles V. le declara rebelle. Il fut obligé de se retirer en France, où le roi François I. lui donna quelques terres, & y mourut. Il épousa *Anne* Gambacurta, fille de *François* Gambacurta & de *Catherine* della Ratta, dont il eut JEAN-FRANÇOIS II. du nom, qui suit; & BALTHASAR, qui a fait *la branche des marquis de* BELLANTE, *rapportée ci-après*.

IX. JEAN-FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, II. du nom, s'établit en France, où il fut conseiller d'état, chevalier de l'ordre de saint Michel, & prit le titre de duc d'Atri. Il épousa *Camille* Caraccioli, fille de *Jean*, prince de Melphes, dont il eut *Josias*, mort à l'âge de 12. ans; & ANNE d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *François-Louis* Diacette, comte de Châteauvillain, qui fit tous ses efforts pour rentrer dans les droits qu'elle avoit sur le duché d'Atri & autres terres considerables du royaume de Naples, dont ses ancêtres avoient été dépouillés par le roi d'Espagne, pour avoir tenu le parti de la France. De ce mariage sortirent SCIPION, qui suit; & *Angelique* Diacette, mariée à *Claude* d'Anglure, comte de Bourlemont, prince d'Amblise, marquis de Sy, morte le 25. Octobre 1676. dont les enfans ont pris le nom de ducs d'Atri. SCIPION Diacette-d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Châteauvillain, prit le titre de duc d'Atri, & de prince de Melphes. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclesiastique, & fut abbé de saint Arnoul de Mets: il avoit même lieu d'esperer d'être nommé cardinal; mais la mort du pape rompit toutes ses mesures. Il mourut en 1648. âgé de 60. ans, ayant eu de *Geneviéve* Dony, fille d'*Octavian*, seigneur d'Attichy, & de Valence, de Marillac, un fils qui fut comte de Châteauvillain, & qui fut tué dans les guerres d'Italie en 1643. & deux filles religieuses.

MARQUIS DE BELLANTE, PRINCES DE CASERTE.

IX. BALTHASAR d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de JULES-ANTOINE II. du nom, comte de Conversano, &c. fut créé marquis de Bellante par Philippe II. du nom, roi d'Espagne, & épousa en 1542. *Hieronyme* Cajetan d'Aragon, fille de *Jacques* comte de Morcon, dont il eut JULES-ANTOINE, qui suit; *Vincent*; *François*, mort sans posterité de *Victoire* Spinelli, issuë des princes de Lascale; & *Marcel* Aquaviva-d'Aragon, archevêque d'Otrante en 1586. mort en 1606.

X. JULES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, prince de Caserte, marquis de Bellante, épousa en 1569. *Victoire* de Lannoy, fille d'*Horace*, prince de Sulmone, dont il eut ANDRE'-MATTHIEU, qui suit; *Charles*, capitaine de cavalerie en Flandres, mort sans enfans de *N.* de Bernando, fille de *Ferdinand* seigneur de Bernando; *Pierre* qui fut d'église; *Balthasar*, tresorier du royaume, mort sans posterité de *Porcie* Caraccioli, veuve de *Diomede* Caraffe, duc de Cerci; & *Isabelle* Aquaviva-d'Aragon, alliée à *Marin* Caraccioli, duc de Martina

XI ANDRE'-MATTHIEU d'Aquaviva-d'Aragon, prince de Caserte, marquis de Bellante, &c. fut fait chevalier de la toison d'or par Philippe III. roi d'Espagne. Il épousa 1°. *Isabelle* Caraccioli, fille de *Charles*, comte de saint Ange. 2°. *Anne-Polixene* comtesse de Furstemberg, veuve d'*Emmanuel* de Gesualdo, prince de Venouse, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortit une fille unique, nommée *Anne* d'Aquaviva-d'Aragon, princesse de Caserte, mariée à *François* Caïetan, duc de Sermonette.

COMTES DE GIOIA ET DUCS D'ATRI.

VII. JEAN-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, second fils d'ANDRE'-MATTHIEU III. du nom, duc d'Atri, fut comte de Gioia, & sçut si bien se comporter pendant les troubles du royaume de Naples, qu'il recouvra le duché d'Atri, qui avoit été donné à Ascagne Colonne, après qu'il eut été confisqué sur ses neveux, qui avoient suivi le parti de la France. Il épousa *Isabelle* Spinelli, veuve de *François* de Capouë, & fille de *Jean Baptiste* Spinelli, comte de Cariati, dont il eut JEAN-JEROSME, qui suit; 2. *André-Matthieu*, évêque de Venafro en 1558. archevêque de Cozense en 1573. mort en 1576. 3. *Antoine*, seigneur de Casamassima, Rotigliano & saint Nicandre, qui épousa *N.* native de Turquie, dont il eut *Marc-Antoine*, seigneur de Casamassima, &c. mort sans alliance; & *Victoire*, heritiere de son frere, mariée à *Antoine* Caraffe, marquis de Bitetto; 4. *Claude*, general de l'ordre des Jesuites, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; 5. *Dorothée*, recommandable par la connoissance qu'elle avoit des sciences; & 6. *Julie* Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Berthol* Farnese.

VIII. JEAN-JEROSME d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, épousa *Marguerite* Pia, dont il eut ALBERT qui suit; 2. *Jules*, né en 1546. créé cardinal par le pape Pie V. en 1570. mort le 21. Juillet 1574. 3. ADRIAN, qui a fait *la*

branche des comtes de CONVERSANO, *rapportée ci-après*; 4. *Jean-Antoine*, general des Venitiens, mort en Corcyre; 5. *Rodolphe*, Jesuite, tué dans les Indes par les Barbares; 6. *Horace*, évêque de Cajasso en 1592. mort le 13. Juin 1617. 7. *Octave*, cardinal & archevêque de Naples, *qui aura son article separé ci-après*; & 8. *Isabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Fabrice* Ruffo, prince de Squillace.

IX. ALBERT d'Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, &c. épousa *Beatrix* de Lannoy, fille d'*Horace*, prince de Sulmone, dont il eut JOSIAS, qui suit; *Joseph*, nonce extraordinaire en Espagne, & archevêque de Thebes; *Marguerite*, alliée à *Diomede* Caraffe, duc de Matalone; & *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Camille* Caraccioli, prince d'Avellino. 2°. à *Decio* Pignatelli, marquis de Pinazzola

X. JOSIAS d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épousa *Marguerite* Ruffo, fille de *Fabrice*, prince de Squillace, dont il il eut FRANÇOIS, qui suit; *Octave*, cardinal *dont sera parlé ci-après dans un article separé*; *Albert*, abbé; *Fabrice*, capitaine d'infanterie.

XI. FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. épousa *Anne* de Concubet, fille de *François*, marquis d'Arena, dont il eut JOSIAS, qui suit; *Rodolphe*, nonce du pape en Suisse; où il mourut; & *Cecile* d'Aquaviva-d'Aragon; mariée à *Antoine* Caïetan d'Aragon, duc de Laurenzano.

XII. JOSIAS d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. mort en 1679. avoit épousé *Françoise* Caraccioli, fille de *Joseph*, prince de la Torella, morte le 8. Janvier 1715. dont il eut JEAN-JEROSME, qui suit; *François*, archevêque de Larisse, nonce en Espagne en 1700. qui a été nommé cardinal en 1706. par le pape Clement XI. *Michel*, chevalier de Malte, commandeur de Montijo, & gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne; & *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, son cousin.

XIII. JEAN-JEROSME d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, prince de Teramo, marquis d'Aquaviva & d'Arena, comte de Gioia, &c. quitta le royaume de Naples, plûtôt que de manquer à la fidelité qu'il avoit jurée à Philippe V. roi d'Espagne, qui le nomma comte d'Elda au royaume de Valence en Mai 1708. & mourut à Rome le 14. Août 1709. âgé de 45. ans. Il épousa 1°. *Lavinia* Ludovisio, fille de *Nicolas*, prince de Piombino, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Eleonore-Cecile* Spinelli, fille de N. duc d'Aquaro, morte d'apoplexie à Rome le 24. Mars 1710. dont il eut *Josias*, duc d'Atri, qui servoit en Flandres le roi d'Espagne, fut nommé chevalier de la toison d'or en Septembre 1709. & mourut à Lyon peu de tems après; DOMINIQUE, qui suit; *Rodolphe*; *Trojan*; *Liborius*; *Marie-Angele*; *Therese*; *Lavinie*; *Claude-Marie*; *Anne*; & *Françoise* d'Aquaviva-d'Aragon.

XIV. DOMINIQUE d'Aquaviva-d'Aragon, duc d'Atri, &c. colonel d'un regiment de cavalerie au service du roi d'Espagne, chevalier de la toison d'or.

COMTES DE CONVERSANO ET DUCS DE NOCI.

IX. ADRIAN d'Aquaviva-d'Aragon, troisiéme fils de JEAN-JEROSME, duc d'Atri, fut comte de Conversano, & épousa *Isabelle* Caraccioli, fille & heritiere de *Godefroy*, seigneur de Tocco, dont il eut 1. JULES, qui suit; 2. *Jean*, qui d'*Antoinette* de Cardines sa femme, fille de *François*, marquis de Laino, eut pour enfans *Adrian*; *Jerôme*; & *Beatrix* d'Aquaviva-d'Aragon; 3. *Alfonce*, chevalier de Malte, qui servit en Flandres; 4. *Rodolphe*, qui de *Victoire* de Radulovich, fille de *Nicolas*, marquis de Polignano, eut pour fille unique *Lucrece* d'Aquaviva, mariée à *Charles* Caraffe, duc de Noja; 5. *François*, prêtre; & 6. *Bernard* d'Aquaviva, Jesuite.

X. JULES d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, & duc de Noci, épousa *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon, duchesse de Nardo, fille de *Belisaire*, duc de Nardo, eut pour fils JEAN-JEROSME, qui suit; & N. chevalier de Malte.

XI. JEAN-JEROSME d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, mort en 1665. avoit épousé *Isabelle* Filomarini, fille de *Thomas*, prince de la Rocca, morte en 1679. dont il eut COSME, qui suit; *Thomas*, chevalier de Malte; *Jules*, abbé; *Catherine*, alliée à *Jerôme* Caraccioli, marquis de Torrecuso; & *Anne* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiste* Cicinelli, prince de Cursi.

XII. COSME d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo & de Noci, fut tué en duel en 1665. par le duc de Martina, de la maison de Caraccioli. Il avoit épousé *Marie* de Capouë, fille de *Jean-Fabrice*, prince de la Riccia, dont il eut 1. *Jean-Jerôme*, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, mort en 1681. sans laisser posterité d'*Aurore* de saint Severin, fille de *Charles*, prince de Bisignano, qu'il avoit épousée en 1680. 2. JULES-ANTOINE, qui suit; 3. *Thomas*, mort enfant; 4. *Adrian*, mort en 1687. 5. *Dominique*, créé chevalier de la toison d'or en 1700. il avoit épousé en 1691. *Marguerite-Therese* de Hennin, fille de *Philippe-Louis*, comte de Bossu, prince de Chimay, morte en 1693. sans enfans; 6. *Isabelle*; 7. *Catherine*; 8. *Marguerite*; 9. *Therese*; & 10. *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, qui après avoir été religieuse, épousa *Rodolphe* Caraffe, duc de Noja.

XIII. JULES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, mort en Fevrier 1691. avoit épousé *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, fille de *Josias*, duc d'Atri, dont il eut pour fils unique JULES-ANTOINE, qui suit;

XIV. JULES-ANTOINE, d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano, duc de Nardo & de Noci, né posthume en Mars 1691.

DUCS DE NARDO.

VI. BELISAIRE d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de JULES ANTOINE I. du nom, duc d'Atri, fut comte, puis duc de Nardo, & épousa *Sueve* de saint Severin, fille de *Jerôme*, prince de Bisignano, dont il eut 1. JEAN-BERNARDIN, qui suit; 2. JACQUES-ANTOINE, qui a fait *la branche rapportée ci-après*; 3. *Jean-Baptiste*, évêque de Nardo en 1536. 4. *Jean-Antoine*, évêque de Lecce en Mai 1517. mort en 1525. 5. *Adriane*, mariée à *Ferdinand* Castriot, duc de S. Pierre; 6. *Diane*, alliée à *Ferdinand* Spinelli, duc de Castrouillar; 7. N. qui épousa *Paul* Caraccioli; & 8. *Antoinette* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiste* della Mare.

VII. JEAN BERNARDIN d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, mort en Août 1541. avoit épousé *Jeanne* Caïetan, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS, qui suit;

VIII. FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épousa *Isabelle* Castriot. fille d'*Alfonce*, marquis d'Atripalda, dont il eut pour fils unique JEAN-BERNARDIN, qui suit.

IX. JEAN-BERNARDIN d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épousa 1°. *Anne* Loffredi, fille de *Ferdinand*, marquis de Trevico, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Catherine* Toralda, issuë des Marquis de Polignano, & veuve de *Ferdinand* Beltran, comte de Misciagna, dont il eut 1. BELISAIRE, qui suit; 2. *François*, seigneur de la Tour de Padula, qui d'*Isabelle* Baroné, eut *Bernardin*, qui épousa *Adrianne* de Francis, fille de *Jacques*, marquis de Taviano; *Marcel*, clerc Regulier, dit *Felix*; *André-Matthieu*, religieux Benedictin; *Jules*, clerc Regulier, dit *Jean-Baptiste*; *Marie* & *Diegue* d'Aquaviva; 3. *Gaspard*, prélat, puis religieux; 4. *Vincent*, qui de *Beatrix* de Falconis eut trois fils; 5. *Claude*; 6. *Alexandre*; 7. *Adriane*, alliée à *Cesar* Pappacoda; & 8. *Isabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Vasco* de Acunia.

X. BELISAIRE d'Aquaviva-d'Aragon, duc de Nardo, épousa *Porcie* Pepe, dont il eut *Catherine*, heritiere du duché de Nardo, qui épousa *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, comte de Conversano duc de Noci, son cousin, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant; & *Camille* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Ferdinand* Beltran, comte de Misciagna.

DERNIERE BRANCHE D'AQUAVIVA.

VII. JACQUES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de BELISAIRE, duc de Nardo, se démit de l'évêché

de Nardo, auquel il avoit été nommé, & épousa *Adriane* de saint Fremond, issuë des comtes de Cerreto, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Belisaire*; & *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon.

VIII. CLAUDE d'Aquaviva-d'Aragon, mort en 1584. avoit épousé *Lucie* de Azzis, dont il eut 1. *Octave*, mort jeune; 2. *Alexandre*, qui fut pere de *Claude* & d'*Alexandre* d'Aquaviva; 3. *Ferdinand*, qui servit dans les guerres de Flandres; 4. ASCAGNE, qui suit; & 5. *Alfonce* d'Aquaviva d'Aragon.

IX. ASCAGNE d'Aquaviva-d'Aragon, fut tué dans la guerre de Bohéme en 1620. & laissa de *Marie* Caraccioli sa femme, *Belisaire*; *Jules*; *Delie*; *Catherine*; & *Claude* d'Aquaviva-d'Aragon. * Paul Jove, *Elog. c.* 73. Bayle, *dictionnaire critique*. Imhoff, *hist. Italiæ & Hispaniæ geneal.* &c.

AQUAVIVA (Octavio) cardinal, archevêque de Naples, fils de JEAN-JERÔME Aquaviva, duc d'Atri, fit un tres-grand progrès dans les belles lettres grecques & latines, & dans la jurisprudence civile & canonique. Le pape Sixte V. dont il fut connu à Rome, le fit referendaire de l'une & de l'autre signature, & vice-legat du patrimoine du saint siege. Gregoire XIV. le nomma intendant de sa maison, & le fit cardinal en 1591. Il se trouva en cette qualité, à l'élection d'Innocent IX. en la même année 1591. à celle de Clement VIII. en 1592. à celle de Leon XI. & à celle de Paul V. en 1605. Sous le pontificat de Clement VIII. il exerça la charge de legat de la Campagne de Rome, & on lui commit depuis la legation d'Avignon. Le voisinage des Heretiques rendoit alors cette charge assez penible; mais il trouva moyen de s'opposer à leurs entreprises, & gouverna avec tant de prudence & de sagesse, qu'il remit le calme & la tranquillité dans la province. Il ne negligeoit pas les lettres, il aimoit ceux qui en faisoient profession, & il avoit même des sçavans parmi ses domestiques; entre autres Pierre-Antoine Ghiberti son auditeur, qui fit amitié avec le celebre Nicolas-Fabri de Peiresc. Le pape Leon XI. lui donna l'archevêché de Naples, Paul V. l'y confirma. Il alla prendre possession; & après avoir édifié ses diocesains, il mourut le 15. Decembre de l'an 1612. âgé de 52. ans. * Filliucius & Petramellarius, *in elog. card.* Gassendi, *l.* 1. *Vita Peiresc.* Albi, *elog. hist. des card.*

AQUAVIVA (Octave) fils de *Tosias*, duc d'Atri, né le 23. Septembre 1609. fut nommé cardinal par le pape Innocent X. le 9. Mars 1652. étant alors gouverneur de Viterbe. Il mourut à Rome le 20. Septembre 1674. âgé de 65. ans, & est enterré dans l'église de sainte Cecile.

AQUAVIVA (Claude) general des Jesuites, fils de *Jean-Antoine*, duc d'Atri, étoit déja camerier du pape Pie V. lorsqu'à l'âge de 25. ans il entra chez les Jesuites l'an 1567. A peine eut-il achevé les exercices ordinaires, qu'on l'éleva dans les charges. On lui donna la conduite de la province de Naples, puis de celle de Rome; & après la mort du P. Everad Mercurien, general en 1581. il fut mis à sa place, quoiqu'il n'eût pas encore 40. ans. Il gouverna avec beaucoup de douceur & de prudence, & mourut le 31. Janvier de l'an 1615. âgé de 72. ans & le 34. de son generalat. Il a laissé divers ouvrages de pieté. Les plus considerables sont seize épîtres, qui sont autant de traités, *Directorium exercitiorum S. Ignatii. Meditationes in psalmum XLIV. & CXIII. &c.* * Orlandini, *hist. S. J.* Ribadeneïra & Alegambe, *de script. soc. J.* Le Mire *de script. sæc. XVI.* Sponde, *in annal. &c.*

AQUAVIVA D'ARAGONA (Thomas) né à Naples, de la même famille que les précedens, étant entré dans l'ordre de saint Dominique, non seulement enseigna la theologie, mais prêcha tant en Italie qu'en Espagne avec reputation. Il fut pendant quelque-tems le compagnon du maître du sacré palais. Urbain VIII. le fit examinateur des évêques, & Clement IX. lui donna le 14. Mai 1668. l'évêché de Bitonto, qu'il gouverna tres-sagement jusqu'à sa mort, arrivée en 1672. Fontana & Toppio en parlent fort avantageusement, & le dernier le met au nombre des écrivains Napolitains; parce qu'il fit imprimer en 1665. à Naples, l'éloge funebre de Philippe IV. roi d'Espagne, qu'il y avoit prononcé dans l'église de sainte Claire. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

AQUAVIVA (Rodolphe) Jesuite, fils de *Jean-Jerôme* Aquaviva, duc d'Atri, & neveu du P. Claude Aquaviva, general de la Compagnie de Jesus, entra jeune en religion; entreprit le voyage des Indes, où il fit de grands fruits; passa au Mogol, où l'empereur Akebar demandoit des missionnaires, & donnoit quelque esperance de se faire Chrétien; & acquit par son merite l'estime des peuples de ce grand empire, & par sa douceur & ses vertus, l'amitié d'Akebar. De retour à Goa, il fut envoyé aux isles Salsettes, pour y être recteur du college de sa Compagnie, où il mourut âgé de 32. ans, percé de flêches avec quatre autres Jesuites, le 15. Juillet 1583. * Nieremberg, *Claros Varones.* Alegambe, *histor. Societ.*

AQUEDUC, conduit pour mener des eaux coulantes d'un lieu à un autre. Les Romains furent pendant plus de 400. ans depuis la fondation de Rome, sans avoir d'autre eau que celles qu'ils tirerent du Tibre, des puits ou de quelques fontaines. Mais depuis ce tems-là, le nombre des habitans s'étant considerablement augmenté, & les eaux devenant rares, ont eut recours à l'invention des aqueducs, que l'on fit d'abord construire aux environs de Rome, proche de quelques châteaux, dont on donna la garde à un particulier, qui étoit chargé de distribuer l'eau aux citoyens Romains qui en avoient besoin. Il n'y avoit presque point de particulier qui n'eût une fontaine dans sa maison. Quelques-uns ayant fait grossir leurs tuyaux, & perdant beaucoup d'eau, qu'ils laissoient inutilement écouler, les censeurs, & à leur défaut les édiles furent chargés de l'inspection & de la distribution de l'eau. La dépense necessaire pour la construction & la réparation des aqueducs se prenoit sur les fonds du fisc. On punissoit tres-severement ceux qui causoient quelques dommages aux aqueducs. Les sçavans disputent entr'eux sur l'origine des aqueducs dans la ville de Rome; quelques-uns prétendent qu'Appius Claudius fut le premier qui y en fit construire. D'autres remontent plus haut, & prétendent que l'usage en commença dès le regne d'Ancus Martius, quatriéme roi des Romains. On y conduisoit les eaux par des canaux de maçonnerie, ou par des tuyaux qui étoient de poterie, de bois ou de plomb. Ces canaux & ces tuyaux n'étoient pas cachés sous terre; mais élevés sur des arcs, dont la hauteur égaloit celle des montagnes de Rome.

Le poëte Rutilius les represente parfaitement bien dans ces vers:

Quid loquar aërio pendentes fornice rivos,
Quà vix imbriferas tolleret Iris aquas?
Hos potiùs dicam crevisse in sidera montes;
Tale Giganteum Græcia laudat opus.

Procope dit que de son tems il y avoit quatorze aqueducs dans la ville de Rome. On ne se sert plus gueres de tuyaux de bois, mais de plomb, & en quelques endroits de poterie: on employe souvent le fer fondu pour les ouvrages du roi en France. Les grands canaux se font de maçonnerie, sous terre, & sont couverts par des voutes. On construit dans la campagne plusieurs regards distans les uns des autres, par où l'on descend pour voir le cours & la quantité des eaux; & près du lieu où doivent arriver les eaux, on en fait encore un, avec plusieurs reservoirs, pour la distribution des eaux en differens endroits de la ville. On voit aussi des aqueducs élevés sur des arcs, comme celui d'Arcueil proche de Paris, que Julien l'*Apostat* fit bâtir pour conduire les eaux dans son palais, qu'on appelloit *les Thermes de Julien*, qui étoit dans cette ville au quartier de l'université. * Rosin. *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 15. Dempster. *in Paralipom. Consultez* les livres de *Frontin*, des aqueducs de Rome, & les dissertations de *Raphaël Fabretti*, sur la même matiere.

AQUI & AQUITA, ville & province du Japon, dans cette partie que les geographes nomment *Niphon.* La

province d'Aquita est du côté de Chançuque, vers le détroit de Singaar. * Baudrand.

AQUIAB, cousin d'Herode *le Grand*, arrêta le bras de ce prince, qui ayant demandé un couteau pour ôter la pelure d'un fruit, dans un des transports de sa derniere maladie, vouloit se l'enfoncer dans le sein, l'an I. de l'ére Chrétienne. Depuis, dans les premieres revoltes des Juifs, Aquiab commanda dans l'Idumée, où il fut repoussé dans les montagnes par deux mille des rebelles. * Josephe, *bell. Judaorum.*

AQUIGIRES, que les auteurs qui écrivent en latin, nomment *Aquigira*, peuples de l'Amerique meridionale dans le Bresil, du côté de la province ou prefecture du S. Esprit. * Sanson. Baudrand.

AQUILA ou L'AQUILA, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure, avec évêché suffragant de Civita de Chiari. On prétend que cette ville, qui est située sur le panchant d'une montagne sur la riviere de Pesquaire, fut bâtie ou reparée par l'empereur Frederic II. les autres disent par les Charles de Naples. Elle s'est augmentée par les ruines d'Amiterno & de Forcono, qui est le *Furconium* des anciens. Le pape Alexandre IV. y transfera l'évêché qui étoit dans la derniere de ces villes. Cette place fut entierement détruite en Fevrier 1703. par un tremblement de terre, qui ensevelit sous ses ruines plus de 7000. personnes. * Collenutio, *l.* 4. *hist. Neap.* Leandre Alberti, *descr. Ital.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

AQUILA, Juif originaire de Pont, dont le métier étoit de faire des tentes. Chassé de Rome avec les autres Juifs sous l'empire de Claude, il se retira à Corinthe, où il logea saint Paul, & où cet apôtre travailla avec lui, & le convertit avec sa femme nommée *Priscille*, l'an 54. de Jesus-Christ. Depuis l'un & l'autre instruisirent Apollos, qui n'avoit été baptisé que du baptême de S. Jean. Ils accompagnerent saint Paul à Jerusalem, & de là à Ephese, où cet apôtre le laissa pour instruire & fortifier les Fideles déja convertis, & pour annoncer la foi aux Gentils. Cet apôtre étant revenu à Ephese, demeura encore chez eux, & il reconnut qu'ils avoient exposé leurs têtes pour sauver sa vie. Ils revinrent ensuite à Rome; & ils y étoient peut-être, quand saint Paul y fut la premiere fois prisonnier; mais ils étoient retournés en Asie, dans le tems que saint Paul écrivit sa seconde lettre à Timothée. On ne sçait ni le tems ni le lieu de leur mort. Les martyrologes d'Usuard & d'Adon la mettent dans l'Asie mineure au 8. Juillet, & les Grecs au 13. ou 14. de Fevrier. * *Actes des Apôtres*, *c.* 18. I. *Corinth. c.* 16. *v.* 19. *Rom.* 16. *v.* 3. 4. & 5. II. *Timoth.* 4. *v.* 19. Tillemont, *tom.* I. *mem. ecclef.* Baillet, *Vies des Saints.*

AQUILA, l'un des conjurés qui massacrerent Caligula. On dit que ce fut lui qui lui donna le dernier coup, & qui l'acheva l'an de Jesus-Christ 41. * Josephe, *Antiq. Jud. l.* 19. JULIUS AQUILA, chevalier Romain, commanda quelques troupes contre Cotys roi du Bosphore, sous l'empire de Claude. * Tacite, *Annal.* 12. Un autre AQUILA, prefet d'Egypte sous l'empereur Severe, vers l'an 203.

AQUILA, dit *le Pontique*, parce qu'il étoit de la ville de Synope, dans la province de Pont, sçavant mathematicien, vivoit du tems de l'empereur Adrien, qui le fit intendant de ses bâtimens, & lui donna ordre de faire rebâtir la ville de Jerusalem, que Tite avoit démolie, que cet empereur faisoit nommer *Ælia*, de son nom. Cet emploi lui fit avoir quelque connoissance de la veritable religion Chrétienne, & il se fit même baptiser; mais le grand attachement qu'il avoit à l'astrologie, le fit retrancher de l'église. Le dépit qu'il eut de cette excommunication, le fit passer chez les Juifs. Il se soûmit à la circoncision; puis ayant appris l'hebreu, il donna le premier la version grecque de l'écriture sainte, la 12. année du regne de l'empereur Adrien, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 129. Cette traduction est faite mot pour mot sur le texte hebreu, avec une exactitude trop scrupuleuse. Comme il ne l'entreprit qu'en haine des Chrétiens, qui l'avoient chassé de l'église, à cause de la passion qu'il avoit pour les vaines curiosités de l'astrologie, elle fut tres-agreable aux Juifs dispersés, qui la lûrent toûjours depuis dans leurs synagogues. Aquila, non content de cela, en fit une autre, qui fut nommée *Deuterose*, c'est-à-dire en grec, *seconde Tradition*, que les Juifs estimerent bien plus que la premiere. Car outre qu'elle suivoit servilement la lettre, elle étoit encore enrichie de traditions judaïques, mises en grec par cet apostat, qui les avoit apprises de son maître Akiba. Cette version avec ses notes ou commentaires étoit si dangereuse, que l'empereur Justinien se crut obligé d'en interdire la lecture aux Juifs. * Sanct. Hieronym. *c.* 8. *in Isai. & ep. ad Iren.* Sanct. Epiphanius, *de ponder. & mens.* Eusebe, *hist. l.* 6. Origene. S. Irenée. Baronius. Paul Pezron, *antiq. des tems.* M. Simon, *hist. critiq. du V. T. l.* II. *c.* 9. M. Du Pin, *bibl. ecclef.*

AQUILA (Henri) Allemand, religieux de l'ordre des Carmes, vivoit dans le XIV. siecle, vers l'an 1330. On dit qu'il fut docteur de Paris. Il écrivit divers traités, *In Cantica Canticorum, lib.* I. *Quodlibetorum, lib.* II. *Quæstiones ordinariæ, &c.* * Possevin. *in app. sacro.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Lucius, *in biblioth. Carmel.*

AQUILE'E, sur le confluent de l'Ansa & du Torre, *Aquileia*, ville d'Italie dans le Frioul, avec titre de patriarchat, dont le siege est aujourd'hui à Udine, a été autrefois si considerable, qu'on la nomma *la seconde Rome.* Les auteurs parlent diversement de sa fondation. Il y en a qui prétendent qu'elle fut bâtie par les Paphlagoniens immediatement après la ville de Rome; en sorte que c'est la seconde ville d'Italie. Les uns assurent assez legerement, qu'un certain Aquilus, venu de Troye avec Antenor, en jetta les premiers fondemens. D'autres disent que son nom a été tiré de l'abondance des eaux qu'on trouvoit dans le territoire de cette ville; & quelques modernes soûtiennent que les Romains ayant campé sur le confluent de l'Ansa & du Tor, commencerent de bâtir cette ville, à laquelle ils donnerent le nom d'Aigle Romaine, qui étoit sur leurs enseignes, & la nommerent *Aquila*, puis *Aquileia.* D'autres enfin disent que lorsque l'on en jetta les premiers fondemens, il passa un aigle du côté droit; ce que les Romains regardoient comme une chose de bon augure, & que l'on la nomma à cause de cela *Aquileia.* Il est plus sûr de s'en tenir à Tite-Live, qui dit que ce fut une colonie Romaine, qu'on établit dans les terres qui avoient été aux Gaulois l'an 570. de la fondation de Rome, 184. avant Jesus-Christ. Depuis, Aquilée devint tres-considerable. L'empereur Auguste l'augmenta, l'embellit, & s'y plut beaucoup. Il étoit en cette ville, lorsqu'Herode *le Grand* vint accuser devant lui ses fils Alexandre & Aristobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Tibere demeura aussi quelque-tems à Aquilée, où Vespasien fut proclamé empereur. Le tyran Maximin assiegea cette ville, & fut tué pendant ce siege en 237. C'est dans cette occasion que ceux d'Aquilée donnerent des marques singulieres de leur fidelité pour Rome; car manquant de cordes pour leurs arcs, ils couperent les cheveux de leurs femmes, & en firent des cordes. Le senat, en memoire d'une action si memorable, & du zele de ces dames, dédia un temple à Venus *la Chauve.* Sous les regnes suivans, Aquilée reçut encore de nouveaux ornemens, & elle étoit tres-considerable au commencement du V. siecle, comme il paroît par ce qu'Ausone en dit. Elle avoit douze milles de circuit, & elle devint le rempart de l'Italie contre les courses des Barbares. Attila la prit en 453. & la ruina entierement. Luitprand dit que saint Cyr prédit la ruine de cette ville. Narsès la rétablit; & les Lombards la soûmirent & la ruinerent encore en 590. Mais Charlemagne ayant détruit l'état de ces derniers, Aquilée fut soûmise aux empereurs rois d'Italie. Depuis elle a dépendu en divers tems des ducs de Frioul, de ses patriarches, des Venitiens, & de la maison d'Autriche d'Allemagne, à qui elle appartient presentement. Cette ville, autrefois si celebre, n'est habitée aujourd'hui que par quelques pêcheurs. Elle n'est plus qu'un petit bourg. Le mauvais air en a chassé tous les autres habitans. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 19. Pomponius

Mela, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 39. & 40. Herodien, *l.* 8. Capitolin. *in Maxim.* Josephe, *Antiq. Jud. l.* 16. *c.* 7. Paul Diacre. Luitprand. Jean Bonifacio, *hist. Marc. Trevis.* Leandre Alberti, *descr. Ital.* Jean Candido, *comment. d'Aquil.* Pitiscus, *lexic. antiq.*

EGLISE, PATRIARCHES, ET GRANDS HOMMES *d'Aquilée.*

Quoique les avantages d'Aquilée lui eussent acquis le nom de *Ville* par excellence, aussi bien qu'à Rome; neanmoins sa grandeur ecclesiastique étoit encore préferable à son éclat temporel. Car, si l'on en croit la tradition du pays, c'étoit saint Marc qui avoit fondé cette église, & il y en a même qui croyent que ce Saint y écrivit son évangile. Saint Hermonas lui succeda, & ils ont eu entr'autres successeurs Hilaire, Chrysogone, Theodore, Valerien, Chromatius, Theodoret, &c. que l'église reconnoît pour Saints. Fortunatien, qui avoit agi avec tant de zele pour le parti orthodoxe, se laissa tromper par les Ariens, & fut le premier qui contribua à la chûte du pape Liberius, comme saint Jerôme l'a remarqué. L'église d'Aquilée demeura ferme dans la foi; mais depuis elle tomba dans le schisme en 553. au sujet de l'affaire des trois chapitres, ou des écrits de Theodore de *Mopsueste*, de Theodoret de *Tyr*, & d'Ibas d'*Edesse*. Le concile general de Calcedoine avoit reçu les deux derniers à sa communion, après qu'ils eurent fait profession de foi; cependant dans le V. concile general tenu à Constantinople la même année 553. on condamna ces trois écrits, à la poursuite de l'empereur Justinien. On se plaignit hautement de ce que ces anathêmes ne s'accordoient pas avec ce qui avoit été décidé dans le concile de Calcedoine, & de ce qu'on avoit injustement condamné des innocens, qui n'étoient plus au monde. Les évêques d'Istrie, de Ligurie, de l'état de Venise, & quelques autres, s'assemblerent à Aquilée; & malgré les défenses du pape Vigile, ils oserent détester par des écrits publics ce qui avoit été ordonné par le cinquiéme concile general. Pelage I. qui succeda à Vigile, ne fut pas plus heureux dans les soins qu'il prit pour arrêter ce mal. Il se vit contraint de porter ses plaintes à l'empereur, il fit arrêter quelques-uns des prelats schismatiques; mais cette violence ne fit qu'augmenter le trouble; & qui dura jusqu'à ce que les papes saint Gregoire *le Grand* & Sergius l'appaiserent entierement. Il est sûr qu'il ne finit qu'en 698. Les prelats schismatiques avoient donné le nom de patriarche à l'archevêque d'Aquilée, qu'ils reconnoissoient comme leur chef, & depuis on lui a donné le même titre d'honneur; & Paul Diacre parlant de la mort de Paulin d'Aquilée, arrivée en 570. ou 573. lui donne ce titre, & dit que Probin lui succeda. Lorsque les Lombards vinrent en Italie, le patriarche se retira à Grado; depuis, ceux qui étoient restés à Aquilée, en nommerent un autre. Ce fut le sujet d'un nouveau schisme. Le pape soûtenoit le prélat de Grado, & les Lombards celui d'Aquilée. Cette affaire eut des suites fâcheuses. On entreprit de la terminer, mais ce fut inutilement; & les ducs de Frioul se plaisoient à entretenir la guerre & la division. Pepon, patriarche d'Aquilée, fut le veritable restaurateur de ce siege. Car non seulement il unit les deux églises; mais comme il étoit chancelier de l'empereur Conrad II. ce prince en obtint, pour lui & pour ses successeurs, le duché de Frioul & le marquisat d'Istrie. On dit que Pepon fit entourer Aquilée de murailles, & qu'il bâtit en l'honneur de la sainte Vierge une magnifique église, où il entretenoit un grand nombre de clercs pour faire le service divin. Henri III. & Henri IV. qui tinrent l'empire après Conrad, approuverent ce qui avoit été fait en faveur des patriarches d'Aquilée. Mais, comme l'air de cette ville étoit tout-à-fait mal-sain, les prelats suivans, vinrent s'établir à Udine, qu'ils nommerent la nouvelle Aquilée, avec cette condition, que les citoyens de l'une le feroient aussi de l'autre. Depuis, l'ancienne Aquilée a été entierement abandonnée. Le patriarche y venoit seulement à certain jour de l'année avec son clergé, pour y faire l'office divin. Les comtes de Goritie, prétendans se rendre maîtres du Frioul, où ils avoient intelligence, enleverent divers places; mais Dieu punit, sur leur posterité, la mort du patriarche Bertrand Guasco, ou de saint Genis, qu'ils assassinerent à Richenvelle près de Spilimberg, le 7. Juin 1349. ou 1350. Les évêques suivans, & entr'autres le cardinal Philippe d'Alençon, en l'an 1386. obligerent leurs sujets revoltés de leur rendre l'obéissance qu'ils leur devoient. Mais les patriarches d'Aquilée perdirent le Frioul vers l'an 1420. par l'imprudence du patriarche Loüis Techio. Il s'engagea temerairement à la guerre, contre la republique de Venise, sous l'esperance d'être secouru par les Hongrois ses alliés. Le comte Philippe d'Arcelli, general des troupes de la republique, le dépoüilla de ses états. Voilà quelle a été la destinée d'Aquilée, si celebre & si feconde en personnes illustres. Elle a vû naître le pape Pie I. saint Cyr, saint Epiphane évêque de Pavie, Chromatius, qui le fut d'Aquilée même, & qui est souvent nommé dans les épîtres de saint Jerôme; Paul Diacre, qui a écrit l'histoire des Lombards; & divers Saints, dont nous trouvons les noms dans les fêtes de l'église. Jamais le clergé de l'église d'Aquilée ne fut plus florissant ni mieux rempli de grands hommes pour la pieté & la science, que du tems des évêques Valerien & Chromatius. L'empereur, comme maître d'Aquilée, prétend nommer au patriarchat; mais la seigneurie de Venise, pour éviter les contestations, a trouvé un expedient pour ne laisser jamais vaquer le siege, en donnant au titulaire, qui fait sa residence à Udine, dépendante de la republique, le pouvoir de choisir un coadjuteur; ce qu'il ne manque pas de faire pour l'interêt de sa famille, dans laquelle il tâche de conserver le plus qu'il peut cette dignité: par-là l'empereur reste exclus de la nomination d'Aquilée; & le coadjuteur étant nommé, il est aussi-tôt confirmé par le senat, sous le titre d'*Eletto d'Aquileia*. Comme ces patriarches ont toûjours eu de grands démelés avec ceux de Grade, c'est à l'occasion d'un Ulric, patriarche d'Aquilée, que la fête du Jeudi gras à Venise tire son origine; car ce prelat étant venu à Grade pour y surprendre son competiteur, il fut fait prisonnier avec douze chanoines, & depuis mis en liberté, à condition d'envoyer tous les ans à Venise un Taureau, douze porcs & douze pains. * Candido, *memoires d'Aquilée.* Sabellic. *Antiq. d'Aquil. & Ennead.* Luitprand, Paul Diacre. Blondus. Platina. Baronius. Amelot de la Houssaïe, *hist de Venise.*

CONCILES D'AQUILE'E

Le premier concile d'Aquilée fut assemblé en 381. sous le pontificat du pape Damase. Les évêques du vicariat d'Italie, que nous appellons aujourd'hui Lombardie, dont saint Ambroise de *Milan* & saint Valerien d'*Aquilée* étoient les chefs, & les deputés des églises de France & d'Afrique, s'y trouverent au nombre de 32. Saint Just de Lyon y assista. On y examina la cause de Pallade & de Secondien évêque d'Illyrie, qui y furent condamnés comme Ariens, aussi-bien que le prêtre Attalus. Ce concile est fameux, bien qu'il ne contienne qu'une seule session, qui dura depuis une heure après midi, jusqu'à sept, le 5. jour de Septembre. On y écrivit une lettre aux empereurs Gratiens, Valentinien II. & Theodose *le Grand*, pour l'union des églises d'Orient, & pour demander la celebration d'un concile à Alexandrie. Vers l'année 400. Chromatius tint un synode contre les Origenistes. Après la celebration du V. concile general, l'an 553. les évêques d'Istrie, de Ligurie & de l'état de Venise, improuverent dans une assemblée tenuë à Aquilée, tout ce qui avoit été fait contre les trois chapitres. L'an 698. ils condamnerent encore dans un nouveau synode les décisions du même concile general. Ce fut vers ce tems-là que le pape Sergius les ramena à leur devoir par sa sage conduite. Paulin en tint un autre en 791. L'an 1409. Gregoire XII. qui avoit été déposé dans le concile de Pise, assembla quelques personnes de son parti; & se trouvant dans le diocese d'Aquilée, il tint une espece de synode au mois de Septembre, où il fit lire un acte qu'il avoit fait dresser, dans lequel il proposoit quelques accommodemens pour l'union de l'église. C'est ce que nous apprenons de Theodore de *Niem*,

Niem, qui rapporte une lettre de Gregoire. Rainaldi nomme ce synode, *le synode de Frioul.* On met encore entre les synodes d'Aquilée le concile provincial, que le patriarche François Barbaro tint l'an 1596. à Udine, pour la reforme des mœurs. On y fit dix-neuf canons. Le même prelat avoit publié des ordonnances synodales en 1595. * Bini. Sirmond & Labbe, *in edit. concil.* Theodore de Niem, *hist. Schisma.* Sponde & Rainaldi, *in annal.*

AQUILIA, famille Romaine, étoit Plebeïenne, & s'éleva neanmoins au consulat. Elle prit les differens surnoms de *Florus, Gallus, C. Julianus Tuscus. Voyez* plus bas AQUILIUS.

AQUILIA SEVERA (Julia) étoit une tres-belle vestale, dont l'empereur Heliogabale devint amoureux. Il l'épousa l'an 219. de Jesus-Christ, quoique, selon l'opinion des Romains, ce fût un sacrilege; mais les crimes les plus honteux ne faisoient plus de peine à ce prince. Il se vanta même qu'il n'épousoit cette vestale, qu'afin que d'elle & de lui, qui étoit pontife, il sortît une posterité toute divine. Mais, comme il étoit changeant dans ses amours, il la répudia bientôt, & la reprit une seconde fois. On croit qu'elle étoit fille d'Aquilius Sabinus, duquel on parlera plus bas. Nous avons une medaille de cuivre de cette Aquilia Severa; & sur le revers il y a le genie de la ville d'Alexandrie. * Herodien. Lampridius, & Xiphilin *in Hel.* Tristan, *comment. hist.*

AQUILIES ou AQUILICINIA, sacrifices que les Romains faisoient à Jupiter, pour avoir de la pluye. Les prêtres, qui faisoient ces sacrifices, étoient nommés *Aquiliciens*, parce qu'ils attiroient de l'eau, *aquam eliciebant.* Tertullien se moque de ces superstitions, *dans son apologetique, c.* 40.

AQUILINUS (Vettius) consul en 125. sous l'empire d'Adrien. C. VETTIUS AQUILINUS, consul sous M. Aurele en 162. & l'un de ses conseillers d'état. C'est peut-être le même que le consul de l'an 125. * Pagi. Gruter.

AQUILINUS (Junius) consul en 249. sous l'empereur Philippe. VETTIUS AQUILINUS consul & prefet de Rome sous Diocletien en l'an 286.

AQUILIUS, de la famille des Aquiliens, étoit fils d'une sœur de Collatin, & se declara en faveur de Tarquin *le Superbe.* CAIUS AQUILIUS TUSCUS consul l'an de Rome 268. & avant Jesus-Christ 486. L. AQUILIUS CORVUS, tribun militaire vers l'an 368. C. AQUILIUS FLORUS, consul l'an 497. avec L. Cornelius Scipio, qui défit les Carthaginois dans l'isle de Corse. L. AQUILIUS qui fut preteur en Sicile vers l'an 578. de Rome M. AQUILIUS NEPOS consul l'an 625. avec C. Sempronius Tuditanus. MARCUS AQUILIUS NEPOS en 625. & en 653. MARCUS AQUILIUS JULIANUS, l'an 39. de Jesus-Christ. * Tite-Live. Florus. Justin. Plutarque. Cassiodore, &c.

AQUILIUS (G) surnommé *Tuscus*, consul Romain, fut consul avec T. Sicinius Sabinus l'an de Rome 268. & avant Jesus-Christ 486. Son collegue triompha des Volsques, qu'il avoit défaits, dans une grande bataille; mais Aquilius ne fut honoré que du petit triomphe, parce qu'il n'avoit remporté qu'un foible avantage sur les Herniques. C'est ainsi qu'en parle Denys d'*Halicarnasse.* Tite-Live au contraire dit que les Herniques furent entierement défaits, & que le succès fut assez douteux dans le combat que Sicinius livra aux Volsques: ce qui paroît moins croyable par rapport aux honneurs, qui furent decernés aux chefs. * Tite-Live. Dionys. *Halicarn.*

AQUILIUS, MANIUS, l'un des chefs des Romains contre Mithridate, fut vaincu sur les confins de la Bithynie, où il commandoit l'an de Rome 665. & avant Jesus-Christ 89. Il se sauva à Pergame, puis à Mytilene, dont les habitans le livrerent à Mithridate. Ce prince, qui le regardoit comme le premier auteur de la guerre d'Asie, le fit promener sur un âne, le fit déchirer à coups de foüets, & lui fit enfin verser du plomb fondu dans la bouche. Aquilius mourut dans ce supplice la même année de sa défaite. Tite-Live. Appian. *in Mitridatic*

AQUILIUS GALLUS, sçavant jurisconsulte, vivoit vers l'an de Rome 689. & avant J. C. 65. Il avoit appris le droit de Q. Mutius grand pontife, & il devint un des plus celebres orateurs de son tems. Son équité parut dans l'affaire de Q. Vitellius Varro, lequel étant malade à l'extrêmité avoit ordonné à ses heritiers de payer comme une dette, une grande somme d'argent à Octacilia sa maîtresse. Mais depuis étant revenu en convalescence, cette femme demanda cette somme, se servant de l'aveu que Varro avoit fait, qu'elle lui avoit prêté cet argent. Aquilius Gallus découvrit la fourbe. Il écrivit à ce sujet un traité, *de dolo malo.* Il en laissa aussi d'autres. *De posthumorum institutione. De stipulatione*, &c. que nous voyons souvent cités dans le Code, & dans le Digeste. * Butilius *in vita jurisc.*

☞ divers auteurs ont crû qu'Aquilius Gallus est auteur de la loi dite *Aquilia, de damno injuria.* Mais il est sûr qu'elle avoit été publiée long-tems avant ce sçavant jurisconsulte. On l'attribuë à un AQUILIUS tribun du peuple: & c'est le sentiment d'Ulpien. Il est tres-difficile de sçavoir en quel tems il a vécu, à moins qu'il ne soit le même que L. AQUILIUS Corvus tribun militaire, vers l'an 367. de Rome. Cette loi avoit été établie, pour la reparation des pertes, dont les frais devoient tomber sur ceux qui les avoient causées. * Ulpian. *l.* 18. *ad Edict.* Antonius Augustinus, *de lege & senatusc.*

AQUILIUS, general des Romains en Allemagne sous Vespasien, fut vaincu par Civilis chef des Bataves, sur les bords du Rhin. Cette défaite, qui causa la desertion des troupes alliées, arriva l'an de Jesus-Christ. 70. * Tacite *hist. l.* 4. *c.* 15.

AQUILIUS SABINUS, homme consulaire & jurisconsulte, vivoit dans le III. siecle, & fut surnommé *le Caton de son siécle.* L'an 214. de Jesus-Christ, il fut consul avec Silius Messala, & en 216. il le fut encore avec Sextus Cornelius Anulinus. On a cru qu'il étoit pere d'Aquilia Severa vestale, que l'empereur Heliogabale épousa. Ce cruel prince voulut faire perir Sabinus, qui fut sauvé de la maniere du monde la plus surprenante. Voici comme Lampridius rapporte ce fait. *L'empereur*, dit-il, *ayant fait appeller un officier des gardes, lui commanda de se défaire de Sabinus homme consulaire, à qui Ulpien avoit dédié ses ouvrages. Cet officier, qui étoit un peu dur d'oreille, s'imagina qu'on lui avoit commandé de faire sortir Sabinus de la ville, d'où on avoit déja fait sortir le senat.* Il executa l'ordre qu'il crut lui avoir été donné, & ainsi la surdité sauva la vie à cet excellent homme. Ces paroles de Lampridius pourroient faire croire que c'étoit à cet Aquilius Sabinus qu'Ulpien avoit dédié des livres; mais Cujas a montré clairement que cet historien s'étoit trompé; & il a prouvé que le jurisconsulte *ad quem Ulpianus scripserat*, c'est-à-dire, dont il avoit commenté les ouvrages, étoit Masurius Sabinus, qui vivoit du tems d'Auguste. Il y a près de deux cens ans de distance de l'un à l'autre. Aquilius fut pere de Fabius Sabinus grand jurisconsulte, que l'empereur Alexandre Severe choisit pour être un de ses conseillers d'état. * Lampridius, *in Heliog. & Alex. Severo.* Rutilius, *in vit. jurisc. in Fab. Sabino.* Tristan. *Comm. historiq. &c.*

AQUILIUS NIGER, auteur qui avoit écrit de la guerre de Modene, a été confondu par quelques modernes avec Aquinius Juger, *dont nous parlerons dans la suite, voyez* AQUINIUS JUGER. * Suetonius, *in August.*

AQUILIUS SEVERUS, que d'autres nomment *Achillius & Acilius*, historien & poëte, a vécu sur la fin du IV. siecle. Il étoit Espagnol de nation, & de la même famille de ce Severus, à qui Lactance avoit adressé deux livres de lettres. Aquilius Severus composa un ouvrage en prose & en vers, qui étoit comme le journal de sa vie, qu'il intitula *La catastrophe* ou *l'épreuve.* Il mourut sous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. Voilà ce que saint Jerôme nous dit de cet auteur, & c'est tout ce que l'on en sçait. Il y a apparence que la vie d'Aquilius avoit été remplie d'incidens extraordinaires, & que c'est pour cela qu'il l'avoit écrite, & qu'il lui avoit

donné le nom de *catastrophe* ou d'*epreuve*. * Sanct. Hieronym. *de script. eccles. cap.* 3. Honoré d'*Autun*, *de lum. eccl. l.* 1. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IV. siecle*.

AQUILIUS (Cneus) poëte comique, vivoit vers l'an 570. de Rome, & 184. avant J. C. * Varro, *de lingua lat.* Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 3.

AQUILON, vent qui souffle du côté du nord, & qui est d'ordinaire froid & sec. Les poëtes nous le representoient avec une queuë de serpent, ayant sa barbe & ses cheveux couverts de neige & de glace. Hesiode, qui nous a donné la genealogie des vents, fait celui-ci, de même que les autres, enfant des astres & de l'aurore.

AQUILONDA, *Aquilunda*, grand lac d'Afrique dans l'Ethiopie. Il est au pied des montagnes du Soleil, aux confins des royaumes de Congo & d'Angola, & des peuples Giaques ou Galles. Ce lac renferme plusieurs isles, & donne la naissance à plusieurs rivieres, dont les principales sont la Barbela, la Danda, & la Coanza. * Baudrand.

AQUILONIUS, ou AGUILLON Jesuite, *voyez* AGUILLON.

AQUIN, ville, *cherchez* AQUINO.

AQUIN (saint Thomas d') *voyez* THOMAS D'AQUIN.

ROIS DE NORTWEGE.

AQUIN, I. de ce nom, roi de Nortwege, vivoit dans le XIII. siecle, & fut surnommé *le Tyran*. Il succeda à MAGNUS IV. l'an 1232. & pilla les biens de l'eglise si ouvertement, que le pape Gregoire IX. le menaça de le retrancher de la communion des Fideles. Ce prince impie eut un fils nommé *Henri*, qui mourut en odeur de sainteté. Aquin mourut lui-même l'an 1263. après en avoir regné 31. * Crantz, *l.* 3. *histoire Nortwege c.* 14.

☞ Quoique ce prince soit ici traité d'impie, M. de la Chaise dans son *hist. de S. Louis Liv. VI.* en parle pourtant sous le nom de Hacon, comme d'un prince digne d'entrer en societé avec ce saint roi de France. Son pere l'avoit eu, dit cet auteur, avant que d'être marié ; mais les qualités de son cœur & de son esprit couvroient si avantageusement le défaut de sa naissance, que ce n'auroit pas été une grace que le pape lui fit en le faisant couronner, quand même il n'en auroit pas tiré de grosses sommes d'argent. Hacon écrivit à S. Loüis qu'il avoit pris la Croix à dessein de se trouver en Orient en mêmetems que lui, le priant d'agréer qu'il prît terre aux côtes de France, & qu'il pût s'y fournir de vivres. S. Loüis par une réponse pleine de marques d'estime & d'amitié, lui demanda qu'ils pussent passer de compagnie ; & comme ce prince avoit une grande reputation à la mer, il offrit de lui laisser le commandement tant qu'on y seroit, & de le partager avec lui sur terre. Matthieu Paris historien Anglois, étant choisi pour aller reformer un grande abbaye en Nortwege, fut chargé de la lettre de S. Loüis ; Hacon la reçut avec joye, & lui fit de magnifiques presens ; mais pour les offres de passer avec le roi, il le supplia de l'en dispenser pour des raisons justes & qui furent approuvées de S. Loüis ; cependant on ne trouve point que ce roi de Nortwege ait executé son dessein, & qu'ils se soient vûs en Orient.

AQUIN II. roi de Nortwege, étoit frere d'*Eric* ou *Henri*, dit *le Suedois*, & lui succeda vers l'an 1300. Il regna pendant 15. ans, jusqu'en 1315. qu'on mit sur le thrône MAGNUS son neveu, fils d'*Eric*, qui fut aussi roi de Suede. * Crantz, *hist. l.* 3. Olaüs Magnus. Dogliani, &c.

AQUIN III. étoit fils de MAGNUS roi de Suede, que ses débauches firent chasser du thrône. Il lui succeda sur celui de Nortwege, l'an 1326. mais il ne regna que deux ans. Peut être que s'il eût vécu davantage, eût-il eu la couronne que les Suedois donnerent à *Albert* de Mekelbourg, fils du duc *Albert*, & d'*Euphemie*, sœur du même *Magnus*, qu'on surnomma *Smetk*. * Crantz.

AQUIN IV. étoit neveu d'*Aquin* III. & fils ou petit-fils de MAGNUS Smetk. Divers auteurs ne font qu'un roi de ces deux princes du nom d'Aquin, parce que le premier, qui est le troisiéme de ce nom, ne regna que deux ans. Quoi qu'il en soit, il épousa *Marguerite* fille de *Valdemar* III. roi de Danemarck, princesse dont le courage ne se sentoit point des foiblesses de son sexe. Aquin succeda aux états de son pere l'an 1359. & *Marguerite* succeda de même à *Valdemar* l'an 1375. Ce ne fut pas assez pour elle de se voir deux couronnes sur la tête, elle persuada à son mari de songer à recouvrer celle de Suede, que ses ayeux avoient portée. Elle y travailla elle-même, & se mit à la tête d'une puissante armée. La fortune seconda ses desseins ; & dans une bataille qu'elle gagna en 1387. elle prit Albert prisonnier, & l'obligea de renoncer à la couronne de Suede. Depuis, en 1394. on assembla les états des trois royaumes à Colmar, où l'on réünit en sa personne, toutes ces grandes provinces septentrionales. Quelques auteurs disent qu'Aquin étoit déja mort : il avoit eu un fils nommé *Olaüs*, prince de grande esperance, mais qui mourut aussi à la fleur de son âge. Marguerite chercha un heritier qui fût digne d'elle. *Ingelburge* sa sœur lui en offrit un en la personne d'*Eric* son fils, qu'elle avoit eu d'*Vratizlas* duc de Pomeranie. Cette princesse, que les auteurs de son tems nomment *une seconde Semiramis*, mourut l'an 1412. * Olaüs Magnus, *hist. Suec.* Crantz, *hist. Sept.* Bertius. Sansovin. Dogliani, &c.

AQUIN, Suedois, religieux de l'ordre de saint Dominique, a vécu sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1494. Il étoit philosophe & mathematicien, & a laissé quelques ouvrages. * Sixtus *Senens. in biblioth.* Antonius *Senens. de script. Domin.* Gesner, *in biblioth.* Simler, & Possevin, &c.

AQUIN (Philippe) originaire d'Aquino dans le royaume de Naples, & né dans le Comtat d'Avignon, enseignoit l'hebreu à Paris sous le regne du roi Loüis XIII. dans le XVII. siecle. Ses principaux ouvrages sont *Dictionarium Hebraeo-Chaldaeo-Thalmudico-Rabbinicum. Les racines de la langue sainte, &c.* Il y a eu un autre Loüis-HENRI d'Aquin, son contemporain, qui a fait quelques traductions d'hebreu en latin. * Bayle, *diction. crit.*

AQUINIUS ou AQUINUS, poëte Latin, vivoit vers l'an 693. de Rome, & 61. avant J. C. du tems de Catulle & de Ciceron. Ce dernier se moque dans *ses Tusculanes* d'Aquinus, qui étoit un miserable poëte ; & Catulle le traite de même, le mettant au rang que Cælius & Suffenus, qu'on méprisoit comme les plus méchans faiseurs de vers qui fussent à Rome. * Voss. *de poet. Lat.*

AQUINIUS JUGER, historien Latin, a vécu dans le I. siecle. Il écrivit la vie de Cesar-Auguste, comme nous l'apprenons des auteurs qui le citent. Quelques modernes ont crû qu'il étoit le même qu'Aquilius Niger, dont nous avons parlé. * Gesner, *in biblioth.* Glandorpius, *in onomast.* La Popeliniere, *hist.* Vossius, *de hist. Lat.*

AQUINO, que les latins nomment *Aquinum*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, & dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Capoüe, dont l'église reside à Ponte-Corvo, autrefois Fregelles, depuis qu'elle a été ruinée par l'empereur Conrad. Les anciens ont mis cette ville dans le *Latium* ; & c'est pour cette raison que les évêques de cette ville, aussi-bien que ceux de Fondi, de Gayette & de Sora, pretendent être de la province de Rome. Tite-Live, Tacite, Ptolomée & Pline parlent d'Aquino, qui étoit une colonie Romaine. Depuis, elle a été ruinée. Saint Thomas le docteur nâquit dans le diocese d'Aquin, au château de Rocca Sicca, & son surnom lui est venu du nom de cette ville. Elle a été aussi la patrie de Pescennius Niger, selon Herodien, & celle du poëte Juvenal. Victorinus ou Victorin, qui a écrit le cycle paschal, étoit d'Aquitaine, & non pas d'Aquin, comme quelques auteurs l'ont écrit. * Tite-Live, *l.* 26. Tacite, *l.* 17. *hist.* Herodien, *l.* 2. Ptolomée. Pline. Cluvier. Leandre Alberti, *descr. Ital.*

AQUINO, maison illustre & ancienne, & l'une des sept grandes du royaume de Naples, après que le royau-

me des Lombards en Italie, par la mort violente de Clefy, fut partagé en trente ducs. Un des plus considerables de ces états, fut celui de Benevent. De ce duché, dans les progrès du tems, fortirent les pirncipautés de Salerne & de Capouë, aufquelles en l'année 899. fut jointe la principauté de Benevent fous ANTENOLFE & LANDOLFE fon fils. Du prince Antenolfe defcendirent les comtes d'Aquino; parce que par une nouvelle divifion de la principauté de Capouë, on détacha l'état d'Aquino, d'où cette famille prit fon nom. Cet état contenoit une partie de la province du nouveau Latio, entre les rivieres du Volturne & du Cariglian.

Dans le tems qu'Othon III. alla prendre la couronne imperiale à Rome, ADINOLFE poffedoit le comté d'Aquino. Celui-ci furnommé *Summucula*, conquit la forterefle de Rocca-Secca, appartenante à l'état de Mont-Caffin, & la détruifit dans l'année 996. Après lui un autre ADINOLFE, comte d'Aquino, fut élu l'an 1038. duc de Gayete. Il dompta avec les armes les peuples de Minturne, défendit contre les princes de Capouë & les Normands l'état de Mont-Caffin, & fon duché de Gayete contre les efforts de Guimar, prince de Salerne. Olfane archevêque de Salerne fit l'épitaphe fuivante, pour être mife fur le tombeau de ce comte :

Dormit, Aquine, tuus Comes hic, Cajeta, tuus Dux. Magnus Atenulphus, Capua quem genuit, &c.

Après lui fuccederent LANDO, qui conferva fort peu le duché de Gayete, & enfuite LANDOLFE, PANDOLFE & LANDONE, tous comtes d'Aquino, felon les loix des Lombards. Landolfe dans le tems que l'empereur Lothaire alla à Rome, défendit l'état de Mont-Caffin en l'année 1137. comme on le trouve dans les annales de Baronius. De Landolfe nâquirent *Pandolfe & Renaud*; celui-ci avec Landolfe & Landone fes neveux, fit un échange du château de Mont-Libretto en Sabine, contre le mont de faint Jean en Latio, avec le pape Adrien IV. dans l'année 1157. lequel eft enregiftré dans la R. C. A. dans le livre *de Cencio Camerario*. Dans ce tems les principautés de Capouë, de Benevent & de Salerne ayant été conquifes par les Normands, les comtes d'Aquino avec tout le refte des autres princes Lombards qui refterent dans ce pays, fe virent obligés de fe foûmettre à Roger, qui étoit déja devenu roi de Sicile, ce qui arriva du tems de Rénaud & de Pandolfe comtes d'Aquino. D'ADINOLFE aîné de Landolfe nâquit THOMAS.

C'eft ce même Thomas, comte d'Aquino & de Lacerra, qui vers l'année 1221. s'étant diftingué en plufieurs occafions, commanda en chef l'armée de l'empereur Frideric II. conquit Boyano & d'autres forterefles, détruifit le parti des comtes de Celano, & reduifit tout le royaume de Naples à l'obéïffance de cet empereur, qui en l'année 1228. lui confia le commandement de toute fon armée, pour l'expedition de la Terre-fainte.

Il s'embarqua à Barlette, & étant arrivé dans les ports de Syrie, il y débarqua fon armée, & entra dans cette province, d'où il rendit compte à l'empereur de fes entreprifes & de la mort du fultan de Damas, de même qu'au pape par des lettres arrivées à Barlette le jour de Pâques de la même année, aufquelles le pape fit réponfe avec les mots fuivans : *Pralia tua audivimus, ubique felicitatem confecuta; qua & pralia fidei funt, &c.*

L'empereur paffa enfuite lui-même à cette expedition, & après s'être rendu maître par capitulation de la ville de Jerufalem, il retourna en Italie, fuivi du comte Thomas. Etant occupé à la guerre de Lombardie, il l'envoya pour viceroi & capitaine general dans le royaume de Naples. Quand le comte d'Aquino y fut arrivé, il détacha une armée contre Bertholde, duc de Spolete, qui s'étoit emparé de plufieurs terres dans l'Abruzzo, & le chaffa du royaume. L'année 1238. il fut envoyé ambaffadeur au pape, pour établir la paix entre la fainte églife & l'empire. De fon mariage avec *Conftance*, fille de l'empereur *Frideric* II. il n'eut que LANDOLFE. De celui-ci (qui fut tué dans la guerre de Lombardie au fervice de l'empereur, & de la mort duquel cet empereur témoigna un grand reffentiment dans une lettre écrite au comte fon pere, qui eft enregiftrée dans celles de Pierre des Vignes, fon chancelier) nâquit THOMAS II. auquel fucceda ADINOLFE III. comte de Lacerra; l'un fort renommé par la prife de Lucera, & dans la bataille de Corradino, & l'autre dans toutes les guerres de Charles II. duc d'Anjou, roi de Naples.

De THOMAS II. nâquit auffi CHRISTOPHLE, auquel Thomas avoit donné le comté d'Afcoli l'an 1299. A celui-ci fucceda CHRISTOPHLE II. & à lui CHRISTOPHLE III. tous trois comtes d'Afcoli. La fœur de ce dernier, *Marguerite* d'Aquino, fut mariée 1. à *Conrad* d'Antioche, neveu *bâtard* de l'empereur Frideric II. 2. à *Raymond* de Baux, comte de Soleto, proche parent de Charles I. d'Anjou, roi de Naples.

Le fecond fils de CHRISTOPHLE, I. comte d'Afcoli, fut BERARD, créé comte de Loreto vers l'année 1326. lequel fervit Robert roi de Naples dans la guerre de Tofcane, qui l'envoya enfuite pour fon amdaffadeur au roi d'Hongrie. De celui-ci & de fa femme, fille de *Galeas* Stendardo, grand maréchal du royaume, fortit THOMAS II. comte de Loreto; de lui, FRANÇOIS; & de François, JACQUES, auquel un autre FRANÇOIS fucceda dans le comté de Loreto & de Patriano.

FRANÇOIS V. comte de Loreto & de Patriano pendant que la fucceffion royale étoit vacante, après la mort de la reine Jeanne II. devint un des gouverneurs du royaume l'année 1435. Il fe declara pour le parti d'Alfonfe d'Aragon; entra dans Capouë avec 1000. chevaux & 600. fantaffins. Enfuite le roi Alfonfe ayant affiegé Gaïette, laiffa le comte de Loreto avec Riccio de Montequiaro, commandant de cette armée; mais Alfonfe ayant été vaincu par la flotte du duc de Milan, & mené prifonnier en Lombardie, le parti contraire eut tant d'avantage, que le comte François fut obligé de lever le fiege de Gaïette, & de fe retirer dans l'Abruzze, où il ramaffa le refte de l'armée; & s'étant joint avec le comte de Lora, envahit les terres de Caldora; mais Caldora étant venu dans cette province avec toute l'armée de René, le comte François foûtint avec une fidelité admirable fa mauvaife fortune. Il fut enfuite affiegé dans la forterefle de Strangola Gallo par l'armée du pape Eugene IV. Pendant ce fiege, le roi Alfonfe s'étant accommodé avec le duc de Milan, fut mis en liberté; rentra dans le royaume de Naples; marcha à grandes journées avec toutes fes forces dans l'Abruzze, pour délivrer le comte de Loreto, qu'il créa grand fenechal, puis grand camerling du royaume: qualité en laquelle il affifta au triomphe d'Alfonfe en 1443. Du comte *François* & de *Jannette* du bourg, fille unique de *Cecco*, fameux capitaine du roi Ladiflas, dans la minorité duquel il avoit commandé & regagné une grande partie du royaume, nâquit BERARD-GASPARD VI. comte de Loreto, auquel le roi Alfonfe, le même jour de fon triomphe, donna le marquifat de Pefcara, qui eft le premier de ce royaume. De celui-ci & de *Beatrix* Gaëtan d'Aragon, fœur d'*Honoré* comte de Fondi, nâquit FRANÇOIS-ANTOINE marquis de Pefcara, comte de Loreto & de Satriano, & feigneur de plus de quarante autres châteaux. Celui-ci ayant foûtenu long-tems la guerre contre Nicolas Piccinino, fameux chef d'armée, & défendu la place de Loreto, ceda à la force du vainqueur. De fa femme *Françoife* des Urfins, fille de *Robert* comte de Tagliacozzi, & grand connétable du royaume de Naples, n'ayant point eu d'enfans, les états de cette branche de la maifon d'Aquino, pafferent dans celle d'*Inigo* d'Avalos, fon beau-frere, grand camerling de ce royaume, fils du comte de Ribadeo, grand connétable de Caftille.

De PANDOLFE, comte d'Aquino, nâquit un autre LANDOLFE, duquel, après dix feigneurs d'Alveto & de la Grotta, qui fuccederent l'un après l'autre dans ces états, fortit LADISLAS marquis de Quarata, qui fut créé duc de Bicheil par l'empereur Charles-*Quint*. Celui-ci fe diftingua dans l'invafion que firent dans ce royaume le prince de Vaudemont, & après lui le feigneur de Lautrec; mais parce qu'il étoit gendre de Vincent Carafa, marquis de Montefarchio, allié des François; &

que pour se delivrer de sa prison, il avoit promis pour rançon d'envoyer quelques nombres de pionniers aux ennemis, Philibert prince d'Orange, en ce tems-là viceroi de Naples, lui ôta ses états. Ladislas étant mort, son fils ANTOINE passa en France, & ne put jamais recouvrer ses états. Cet *Antoine*, fils de *Ladislas* & de *Feliciane*, même du côté de sa mere *Elisabeth* de Baux, reine de Naples, épousa *Elisabeth* Caracciola, fille du prince de Melphes, maréchal de France, de laquelle il n'eut point d'enfans. Mais quoique la restitution de ses états fût inserée dans les capitulations de la paix, cet article ne fut point executé.

De cette même branche, qui, par FRANÇOIS II. fils du duc LADISLAS, a subsisté dans le royaume de Naples jusqu'à *Thomas*, mort évêque de Sessa, sont sortis *Renault*, viceroi & capitaine general dans les provinces d'Otrante & Bary, en l'année 1257. & *Antoine*, dans celle de Montefusco; *Ange*, évêque de Sarno, loüé par le pape Innocent IV. *Antoine*, chevalier de saint Jean de Jerusalem, prieur de Barletta; *Donat*, archevêque de Benevent; *Nicolas*, prieur de Bary; *Matthieu*, évêque de Lerci, ambassadeur de Ferdinand roi de Naples, vers Charles VIII. roi de France, en l'année 1493. *Antoine*, archevêque de Tarente; & *Ladislas* cardinal, *duquel on parlera ci-après.*

RAINAUD d'Aquino, comte de Caserte, eut pour femme dans l'année 1249. *Sanfredina*, sœur de *Mainfroi* roi de Naples. En 1252. il entra dans Capouë & à Naples, pour disposer les peuples à l'obéïssance de ce roi, qui le nomma en 1255. viceroi de Naples. S'étant distingué dans toutes les gueres que ce prince avoit euës, il fut choisi avec le comte Jourdain, pour la défense du passage du Gariglian, contre l'armée du roi Charles d'Anjou. Le comte de Caserte fut d'avis de la laisser passer le pont de Ceporano, pour les battre ensuite dans leur marche. Les François ayant passé, il ne se trouva pas en état de les attaquer, & se joignit à l'armée de Mainfroi. On combattit ensuite au pont de Benevent, où Mainfroi fut défait, & le comte de Caserte fait prisonnier, & mis par le vainqueur dans le château del Monte. Ce fut-là où après une longue prison, lui, *Sanfredina*, sa femme, & *Conrad* son fils, moururent. En eux fut éteinte cette branche de la famille d'Aquino.

RENAUD, frere du PANDOLF, comte d'Aquino, eut plusieurs enfans. Le premier fut LANDOLFE, duquel & de *Theodore* Caracciola, fille du comte de Quieti, nâquit saint Thomas d'*Aquin*, *dont nous parlerons dans la suite*; *Theodore*, comtesse de Marsico, de laquelle descendent les princes de Salerne, & deux autres fils, morts dans la guerre de Toscane; le second fils de Renaud fut LANDOLFE; *Sinibaldo*, abbé de Mont-Cassin, legat du pape Gregoire IX. vers l'empereur Friderie II. pour l'expedition de la Terre-sainte; le troisiéme, AYMOND comte d'Aquino, de qui *nous parlerons dans l'article suivant*; & le quatriéme, ADINOLFE. De celui-ci nâquit THOMAS I. comte de Belcastro, qui fut gouverneur des armées de la province de la Terre de Labour, dans l'invasion de Roger de Lorica, capitaine de l'armée Sicilienne. THOMAS II. lui succeda; & à celui-ci THOMAS III. du nom, dans le comté de Belcastro, lequel de sa femme, de la maison de Sanseverina, fille du comte de Potenza, grand protonotaire du royaume, n'eut point d'enfans, non plus que *Christophle* son oncle, qui fut capitaine general dans la province du Principato Ultra.

Le troisiéme fils de RENAUD comte d'Aquino, fut AYMOND, qui sous le regne du roi Mainfroi, fut viceroi de Sicile. De celui-ci nâquit THOMAS comte d'Aquino, auquel, pour avoir fait la guerre au peuple de Veroli, contre l'ordre de Charles I. roi de Naples, on ôta cette partie du comté d'Aquino, qu'il possedoit selon les loix des Lombards. De celui-ci & d'*Amangalde* de Ceccano, de la famille des comtes de Terracina nâquit ADINOLFE I. seigneur de Castillon.

ADINOLFE, pour réparer par sa vertu la mauvaise fortune du comte son pere, commença le métier de la guerre, sous la conduite de Thomas Sanseverino, comte de Marsico, ayeul du premier prince de Salerne, lequel étant né de Theodore d'Aquino, sœur de saint Thomas, étoit son cousin; & comme il s'étoit distingué dans la guerre de l'année 1303. le roi Charles d'Anjou lui donna l'état de Castillon. En l'année 1310. il fut envoyé viceroi & capitaine general en Calabre; deux années après il fut fait du conseil d'état du roi Robert, & general des arbalêtriers du royaume. Ensuite à cause que l'on craignoit que Henri de Luxembourg, empereur, ne voulût opprimer l'état de la sainte église, & le parti des Guelfes en Italie; le pape se mit entre les mains de Robert roi de Naples, & ce prince en entreprit la défense. Quant à la distribution des emplois, il envoya à Rome *Jean* prince de Morée, son fils, avec huit cens soldats; *Pierre* comte de Gravina, son second fils, sous la conduite de Jacques Cantelme à Florence; & *Adinolfe*, seigneur de Castillon à Ferrare, lequel, en qualité de vicaire general de l'église & du roi, prit le commandement de cet état par les mains du cardinal de Sainte Marie *el Portico*, au nom du saint siege, en l'année 1312. Le roi lui ordonna de soûtenir le parti d'Azzo, & Bertolde d'Este, fils du marquis François, comme nous trouvons écrit dans Jean-Baptiste Pigna, historien de la maison d'Este. Cette guerre étant heureusement terminée, il s'en alluma une autre à l'arrivée du nouvel empereur Loüis de Baviere en Italie, lequel menaçoit les états de l'église & le royaume de Naples du côté de l'Abruzze. Le roi Robert confia la défense de son royaume dans cette frontiere à Adinolfe, qu'il fit capitaine general de toute l'armée, ordonnant aux peuples & aux soldats de lui rendre les mêmes honneurs qu'on avoit rendus auparavant à Charles duc de Calabre, son fils aîné, quand il exerçoit le même commandement. Enfin, cette guerre étant aussi heureusement terminée, Adinolfe eut le commandement de l'armée & des provinces de l'Abruzze pendant sept ans. Il étoit déja mort en l'année 1335. Voici l'inscription qui se trouve sur lui au château de Castillon.

Atenulpho Thomæ Aquinatis & Amengaldæ
de Ceccano filio
Ex Comitibus Aquini: Cajetæ Ducibus
Post obita præclariora Seren: Ruberti Regis munia
Capitano Generali
Castrum Regia munificentia concessum.
Anno Domini MCCC III.

D'Adinolfe & de *Stefania* de Montefalcione, qui descendoit de ces premiers capitaines Normands, qui occuperent les deux Siciles, nâquit THOMAS II. seigneur de Castillon, commandant de cent cinquante soldats, puis lieutenant general d'Adinolfe son pere, dans les frontieres de la Calabre, pour la guerre de Sicile, & dans l'Abruzze, dans le tems des mouvemens de l'empereur Loüis de Baviere, fut envoyé viceroi & capitaine general des armées dans la province de la terre d'Otrante, pour s'opposer à l'invasion des Turcs & des Siciliens. Il eut pour femme *Catherine* des Monts, fille de *Loüis* viceroi de Naples; à celui-ci onze seigneurs ont succedé, & six princes de Castillon, l'un desquels, JACQUES joignit à son ancien état celui de Crucoli par *Elisabeth* sa femme; & RENAUD la ville d'Umbriatico. Ce dernier fut lieutenant general de l'armée en Calabre, sous le commandement de Pierre-Paul de *Viterbe*, son beau-frere, ayant tous deux épousé deux filles d'*Obizzon* Popoli, neveu de *Tadée*, tyran de Bologne. Jacques IV. intervint au parlement d'Alfonse roi de Naples, dans l'année 1449. & eut pour femme *Isabelle* Sanseverina; sa sœur *Elisabeth* fut mariée avec le comte de Matera, de la maison Sanseverina.

LOUIS VII. seigneur de Castillon, fut fait chevalier par Ferdinand roi de Naples, de l'ordre de l'Armellino, institué par ce prince après la guerre des barons. Dans la même promotion, Alfonse duc de Calabre, Hercule duc de Ferrare, Galeazzo duc de Milan, Alexandre prince de Pezaro, & quantité des plus grands princes & barons d'Italie, furent faits chevaliers de cet ordre. Loüis eut d'*Henriette* Ruffa, de la famille des comtes

de Catanzaro, beaucoup d'enfans; *Horatio*, chevalier de saint Jean, fut tué par les Turcs dans un combat au siege de Malte; & *Gaspard* mourut dans la bataille qui fut donnée près du cap de la Campellana; Cesar, seigneur de Castillon, servit l'empereur Charles V. dans la guerre d'Alger; *Jules* par *Eleonore* de Gennaro, sa femme, joignit à son ancien état le comté de Maltorano; *Jean-Baptiste* servit long-tems dans les guerres de Flandres; Cesar I. continua la branche des aînés, & fit la souche des princes de Pietra Elena. Il y eut trois princes de cette maison jusqu'à Cesar. L'empereur Ferdinand II. leur accorda la principauté du saint empire, avec le suffrage à la diette, dans l'année 1626. Cesar II. fut le premier mari de *Jeanne* princesse de Castillon. De Louis, frere de Cesar I. descendirent les princes de saint Mango; il y en eut trois jusqu'à Louis, qui se signala dans la guerre de Flandres & d'Allemagne. L'électeur de Treves fut confié à sa garde; & dans la bataille de Norlinghen, il défendit avec quatre cens fantassins Italiens le poste de la colline, attaqué par l'Orno; sa valeur lui attira l'estime de l'infant cardinal, qui lui donna à l'armée l'ordre de saint Jacques. Loüis étant mort sans enfans, la principauté de saint Mango fut réünie à la maison de Castillon, à qui retomba la principauté de Ferolito, peu après la mort du prince dom Jean. Ce dernier avoit aussi long-tems servi dans les guerres de Flandres, ayant le commandement de deux compagnies de cavalerie. Pour revenir à la branche des princes de Castillon. Charles augmenta son état, en y joignant le duché de Nicastro, belle & noble ville en Calabre. De sa femme *Eleonore* Pignatelli, tante de *Fabrizio* duc de Monteleon, & viceroi de Sicile, il eut Cesar & *Jean*, desquels on a parlé; *Jacques* prince de Cracoli, qui de *Catherine* d'Aragon sa femme, sœur du prince Cassano, n'eut point d'enfans. Du prince dom Cesar, outre dona *Cornelia*, mariée avec *Philippe* Gaëtano, prince de Caserte, fils du duc de Sermoneta, grand d'Espagne, & gouverneur de Milan, nâquit la princesse dona *Jeanne*, en la personne de laquelle, & du prince dom *Louis* son mari, petit-fils de *Loüis* IX. seigneur de Castillon, tous les états de la maison se joignirent.

Dans le tems du tumulte arrivé à Naples en l'année 1647. dom *Thomas* son oncle, qui étoit du conseil d'état de ce royaume, fut plenipotentiaire de dom Jean d'Autriche, & fit arborer l'étendart royal sur les murailles de cette ville le jour de l'entrée de ce prince. Dom Thomas, avant que de mourir, fonda un couvent de religieuses dans la ville de Naples.

Dom Loüis VI. son neveu, prince de Castillon, de Ferolito, &c. s'étant marié avec la princesse dona *Jeanne*, devint le chef de toute la maison d'Aquino. Ce prince fut fort consideré par don Jean d'Autriche, à cause de sa valeur. Il eut part à la ceremonie de l'entrée de Jean d'Autriche dans la ville de Naples. Quelque-tems après, les mouvemens de Messine étant survenus, le prince dom Loüis défendit pendant cette guerre les côtes de Calabre, depuis le cap de Tropea, jusques au cap de Lamantea, & secourut Castillon, qui étoit attaqué par les ennemis. En l'année 1695. y ayant eu dans la ville de Naples un débat entre les soldats de l'armée navale d'Espagne, & ceux du peuple Napolitain, le gouvernement de la ville fut confié au prince dom Loüis, jusqu'à ce que ces troubles furent passés. Loüis mourut en l'année 1697. laissant deux enfans; Thomas, qui suit; & *Charles*, qui ayant été prelat domestique du pape, & fort estimé à la cour de Rome, mourut dans la fleur de son âge & de ses esperances.

Des filles, *Antonia* fut mariée à *Marco* Carafa, duc de Jelzi, & prince du saint empire, neveu du fameux marquis de Montenegro; & *Catherine* épousa 1°. *Marcello* Caracciolo, marquis de Casalbore, & prince de Tourneuve. 2°. *Romano* de Pangro, prince de Châteauneuf. Des freres du prince dom Loüis, *Jacques* fut chevalier de saint Jean; & *Antoine* eut d'*Hyppolite* Capece, fille du duc de Ruodi, beaucoup d'enfans; l'un d'eux, *Landolfe*, capitaine, puis colonel d'infanterie Italienne, est mort dans le service du roi Philippe V. pendant la guerre d'Espagne.

Thomas VI. prince de Castillon, de Ferolito, de saint Mango, duc de Nicastro, comte de Martorano, &c. est né l'année 1669. En 1688. il épousa *Fulvie*, fille d'*Alexandre* II. duc de la Mirandole; & d'*Anne Beatrix* d'Este, fille d'*Alfonse*, duc de Modene, & d'*Isabelle* de Savoye, qui étoit fille du duc *Charles-Emmanuel* de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche sœur de Philippe III. roi d'Espagne. De ce mariage sont nés Alexandre XI. comte de Martorano, l'année 1689. à present duc aussi de Celenze par sa femme *Cosma* Caracciola heritiere de cet état; & *Renaud* l'année 1692.

L'an 1699. le roi Charles II. donna, de l'aveu & decret de tout le conseil, au prince dom Thomas la grandesse perpetuelle d'Espagne de la premiere classe, & l'annexa à la principauté de Castillon & à celle de Ferolito. Après la mort de Charles II. & la proclamation de Philippe V. pour le royaume d'Espagne, le prince de Castillon appaisa en 1701. par sa prudence, par sa valeur & par ses soins, la sedition qui s'étoit élevée à Naples.

L'année 1702. le roi étant en Italie, donna au prince dom Thomas les emplois de gentilhomme de sa chambre, avec la grande entrée, & le fit lieutenant-general de ses armées, & capitaine-general de la cavalerie de ce royaume. En l'année 1703. sur l'avis que l'on eut de la cour de France, que les flottes d'Angleterre & de Hollande devoient faire une invasion sur les côtes de la Poüille, les troupes de l'empereur s'étant déja grossies à Trieste, le prince dom Thomas fut envoyé en cette province, où ayant mis en état de défense Manfredonia & Brindesi, avec les autres lieux plus importans, il sortit en campagne avec un bon corps d'armée, & ordonna les choses de telle maniere, que si les flottes, après être arrivées à Livourne, n'eussent changé de dessein, elles auroient éprouvé une tres grande resistance dans ces côtes. Etant revenu de cette expedition, il fut envoyé dans le commencement de l'année suivante en Lombardie sous les ordres des princes de Vaudemont & de Vendôme, où il se trouva à la prise de Revere & de la Concordia, au blocus de la Mirandole, & à tous les autres évenemens de cette année, dans laquelle on fit retirer les Allemands de la basse Lombardie. Il reduisit le duc de la Mirandole son neveu, sous la protection des deux couronnes, qui le rétablirent dans la possession de son état.

L'armée d'Angleterre & d'Hollande étant entrée dans la Mediterranée, il fut appellé au royaume de Naples en l'année 1707. Les Allemands ayant envahi le royaume de Naples; le prince de Castillon fut d'avis de joindre les troupes reglées, & les milices du pays dans la campagne de Cepperano, forma une ligne de Sora jusqu'à Ponte Coruo, le long de cette riviere avec des redoutes dans les postes avantageux, garnis de canons & d'une partie d'infanterie, plaçant le reste de l'infanterie, & une partie de la cavalerie dans les forteresses de Gaïete, de Pescara & dans les châteaux de Naples. Pour lui il resta à la tête de 800. chevaux à saint Germain ayant ordre de se retirer, d'abord que les ennemis commenceroient à passer la riviere, ce qu'il n'executa qu'après que toute l'avantgarde des ennemis fut entrée dans la plaine au-deçà de la riviere : il se retira ensuite en tres-bon ordre, observant toûjours l'ennemi jusqu'à la ville de Capoüe, à côté de laquelle il fit camper son détachement : il s'étoit proposé d'entrer dans Capoüe pour la défendre, mais il reçut ordre de se retirer proche de Naples; ce qu'il executa, ayant auparavant fait entrer un secours d'infanterie & de munitions dans le château de Capoüe, à la vûë des ennemis, qui s'étant emparés de cette ville sans opposition, & ayant pris le château après une juste resistance, marcherent droit à Naples : le vice-roi ayant été obligé de se retirer à Gaïete, ordonna au prince de Castillon de marcher avec son détachement dans l'Abruzze, par le chemin de la Poüille : mais quoiqu'il fit tout son possible afin qu'il lui fût permis de se retirer à Gaïete, il fallut obéïr; & ayant passé à côté des ennemis, il gagna la tête du défilé de Monteforte : là il trouva que ce défilé qui étoit d'une lieuë de long avoit été coupé, & mis en défense

par un grand nombre de paysans armés. Ne pouvant le forcer avec son petit nombre de cavaliers, & l'armée des ennemis étant à ses trousses & le serrant de près, ne pouvant pas non plus passer dans Abruzzo par un autre endroit, parce que les ennemis y étoient campés; il marcha du côté de Salerne pour gagner la Calabre, & faire tête dans cette province, ayant une retraite sûre du côté de Sicile, où il pouvoit avoir des bâtimens pour passer dans cette isle; mais le peuple de Salerne lui ayant refusé le passage & fermé les portes, il fut dans la necessité de s'arrêter à la Cava. Dans cette situation il chassa les paysans armés qui vouloient l'environner; à la fin étant survenu un détachement de cavalerie Allemande, sous les ordres du general Carafa; n'ayant point de ressource, il fut contraint de capituler l'épée à la main avec les Allemands, qui lui donnerent une capitulation signée par le comte de Daun, general de l'empereur, de prisonnier de guerre avec les armes & les équipages de tous les officiers, & de tout ce que les soldats portoient à la croupe de leurs chevaux; ainsi étant conduit prisonnier dans le château neuf de Naples, puis dans celui de Milan, après avoir souffert avec fermeté l'espace de six années une dure prison, il en sortit par son échange & s'en alla en Espagne, où le roi Philippe V. lui donna l'emploi de viceroi & capitaine-general du royaume de Navarre, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée à Pampelune le 20. Octobre 1721.

AQUINO (Ladislas d') neveu du marquis de Quarata, duquel on a parlé, ayant commencé à servir l'eglise sous le pape Pie V. dans l'an 1581. fut créé évêque de Venafre par Gregoire XIII. & fut envoyé par Paul V. nonce vers les Suisses. Il s'acquitta si dignement de cet emploi, qu'en l'année 1616. il fut fait cardinal. Dans le conclave de l'an 1621. les chefs de faction étoient déja convenus de son élection au pontificat, lorsqu'il mourut avec l'honneur d'avoir été jugé digne de cette dignité suprême. Le 11. Fevrier de la même année son corps fut inhumé à Rome dans la chapelle de saint Thomas de l'église de la Minerve, avec une noble inscription.

AQUINO (S. Thomas d') fils de LANDOLFE, comte d'Aquino, & de *Theodore* Caracciola, nâquit dans le château de Rocca Secca, &c. * *Voyez* Ammirato, Maria, Guicciardino, Camillo, Pellegrino, Giovio, Cronica Cassinenze, Imhof, *historia genealogica Italiæ & Hispaniæ*. *Voyez* SAINT THOMAS D'AQUIN.

AQUINUS (Cornelius) colonel d'une legion, sous l'empire de Galba, servoit dans l'armée de Fonteius Capito en Allemagne; & de concert avec Julius Valens, encore colonel, il fit tuer ce general par Crispinus Centenier, sous prétexte qu'il vouloit usurper l'empire, l'an de J. C. 68. On prétendoit qu'Aquinus & Valens n'avoient fait assassiner Capito, que parce qu'ils n'avoient pû l'engager dans la revolte, à laquelle ils vouloient le porter; mais Galba ne se donna pas la peine d'approfondir le mystere. * Tacite, *hist. l.* 1. *c.* 58. *l.* 3. *c.* 62.

AQUIRON, château imperial près de Nicomedie, a été celebre par le baptême qu'y reçut le grand Constantin, l'an de Jesus-Christ 337. & par sa mort, qui arriva dans le même lieu peu de tems après. * Socrate, *c.* 40. Eusebe, *c.* 62.

AQUITA, province du Japon, *cherchez* AQUI.

AQUITAINE, troisiéme partie de l'ancienne Gaule, dont on va décrire les bornes du tems de Cesar, avant que d'entrer dans le détail des revolutions qu'elle a souffertes. Cesar dit en termes exprès, qu'elle étoit separée de la Gaule Celtique par la Garonne, qui devroit ainsi l'avoir bornée toute entiere au nord; mais on a prouvé d'ailleurs qu'il ne s'exprime pas avec beaucoup de justesse, & Strabon nous apprend *l.* 4. que les Bourdelois, ou Bituriges Vivisques, qui demeuroient dans cette étenduë de l'Aquitaine, & qui étoient tres-considerables, n'étoient pas Aquitains, mais Gaulois ou Celtes, ce qui resserre beaucoup l'Aquitaine de ce côté-là. Pour son étenduë du côté de l'orient, on n'y auroit eu aucune difficulté, si une excessive affection pour le pays où on est né, n'avoit porté Catel à entreprendre de prouver que suivant le même Cesar l'Aquitaine étoit tellement resserrée à l'orient par la Garonne, que ni le Conserans, ni la partie du pays du Cominges, qui est en-deçà de cette riviere, n'étoient d'Aquitaine; mais M. de Marca lui a fait remarquer qu'il n'auroit pas entrepris d'augmenter la Narbonoise de ces pays, s'il avoit observé que Cesar en parlant de la Garonne, se contente de dire qu'elle separe la Celtique & l'Aquitaine, sans parler de la Narbonoise; & comme Pline & Strabon placent le Conserans, & le pays de Cominges dans l'Aquitaine, il ne faut point chercher de bornes naturelles de ce côté-là, où il n'y en a point. Celles du côté d'occident ont été aussi contestées: tous les anciens s'accordent à dire, que c'est le promontoire *Oeaso*, ou des Pyrenées, qui separe l'Aquitaine de l'Espagne; mais parce qu'ils ne se sont pas expliqués bien clairement, il y en a qui ont voulu trouver ce promontoire à Fontarabie, & d'autres moins attentifs ont voulu qu'Oyarsun, qui est éloignée de la mer de deux lieuës fût la borne des deux pays; mais il paroît indubitable que c'est saint Sebastien; & ce n'est pas seulement de ce côté-là que l'Aquitaine a eu autrefois plus d'étenduë qu'elle n'en a presentement; car bien qu'il soit vrai de dire qu'autrefois comme aujourd'hui les Pyrenées la separoient au midi de l'Espagne, cependant elle comprenoit quelques vallées de la haute Navarre, c'est-à-dire, les vallées de ce pays qui étoient du diocese de Bayone, & pour lesquelles Philippe II. fit nommer par le pape un vicaire general indépendant de l'évêque. Il y avoit neuf peuples dans cette étenduë de pays, auquel les Tarbelliens paroissent avoir donné le nom; car le nom d'Acqs que porte encore leur cité, qu'on appelloit *Aqua Tarbellica*, donne lieu de croire qu'ils étoient ceux que Pline *l.* 4. *c.* 19. dit avoir été les Aquitains propres: c'étoient ceux qui s'étendoient le long de la mer au midi jusqu'aux Pyrenées, que Tibulle pour cette raison appelle Tarbelliens; ils tenoient aussi le pays de Buch, mais non pas celui de Medoc, qui appartenoit aux Bourdelois, quoique Scaliger ait voulu soûtenir le contraire; & Vinet n'a pas plus de raison de leur donner le pays de Tarbe, & le Bearn. Les autres peuples étoient les Elusates, c'est-à-dire, ceux du territoire d'Eause: les Ausciens, dont la ville nommée Ausch, succeda à Eause dans la dignité de metropole: les Vasates, dont la ville est nommée Bazas: les Bearnois, dans le pays desquels il y eut deux cités, sçavoir Lescar & Oleron: les Sociates, dont la ville est appellée Ayre: les Bigerrons, dont la ville est Tarbe: les peuples appellés *Convenæ*, avec Cominges leur ville: & les Conseraniens, qui sont ceux du Conserans. Voilà ce que c'étoit que l'Aquitaine du tems de Cesar, qui en conquit la plus grande partie, n'ayant laissé libres que ceux qui s'étoient retirés dans les montagnes. Auguste ayant voulu ensuite partager toutes les Gaules en quatre grands gouvernemens, sans s'arrêter à l'origine des naturels de chaque pays, donna à l'Aquitaine une étenduë beaucoup plus grande qu'elle n'avoit eu jusqu'alors, & détacha quatorze peuples de la Gaule Celtique pour les y joindre. Ces quatorze peuples sont les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Velay, du Gevaudan, du Roüergue, du Quercy, les Agenois, les Berruyers, les Limosins, les Perigordins, les Poitevins, les Saintongeois, & les Elviens, ou ceux du Vivarets, à la place desquels on ne sçait précisément quel empereur, mais apparemment Galba, y mit ceux d'Albi, que Pline & Ptolomée placent dans l'Aquitaine. Jusqu'ici on a presque toûjours suivi M. de Marca, dont l'histoire de Bearn est remplie de belles observations; mais la verité ne permet pas de le suivre plus long-tems, & ce qu'il dit qu'Hadrien partagea les Gaules en quatorze provinces, & entr'autres l'Aquitaine en trois, qui furent nommées Aquitaine I. Aquitaine II. & Novempopulanie, est tout-à-fait insoûtenable. Outre qu'il n'a pas un seul ancien qui favorise cette opinion, c'est qu'Ammien Marcellin écrivant au tems de Julien l'Apostat, ne compte que douze provinces dans les Gaules, & qu'il ne partage l'Aquitaine qu'en deux provinces, dont il nomme l'une l'Aquitanique, & dit que Bourdeaux est sa principale ville; & l'autre les

neuf peuples, dont les Ausciens & les Elusates étoient, dit-il, les plus considerables. Ce partage de l'Aquitaine en deux provinces ne fut certainement fait que sous Diocletien, qui divisa de même toutes les autres provinces en plusieurs plus petites; & il arriva alors une chose assez considerable qu'on ne doit pas oublier, quoiqu'on sçache que la consequence qu'on en tirera naturellement peut faire autant de peine à quelques-uns que de plaisir à d'autres; c'est que suivant le même Ammien Marcellin, qui connoissoit certainement les Gaules, le Berry ne fit plus alors partie de l'Aquitaine, & fut réunie à la Lyonnoise, dont on le separa neanmoins bientôt, & dès le tems de Valentinien, pour donner à Bourges le rang de metropole dans une nouvelle province, composée d'une partie de l'Aquitanique, & qui fut nommée premiere Aquitaine: premiere, dis-je, non pour aucun avantage qu'elle eût sur la seconde, dont Bourdeaux continua d'être la metropole, mais parce que c'étoit la premiere qu'on rencontroit en venant d'Italie ou de Treves; quoique par la suite ce titre de premiere lui devint avantageux, & lui fit donner la preséance dans les assemblées. Le tems de cette division est connu par Sextus Rufus, qui dans une courte description de l'empire, adressée à l'empereur Valens, reconnoît quatorze provinces dans les Gaules, & deux Aquitaines, sçavoir la premiere, & la seconde, outre la Novempopulanie; & parce qu'outre ce qu'on vient de voir d'Ammien Marcellin, il est certain encore par une inscription dressée par ordre de Valentinien même à l'honneur de Saturninus Secundus, que cette division étoit nouvelle, puisqu'on y lit que ce Saturnin avoit été président de l'Aquitanique, sans distinction de premiere ou de seconde. C'est ici le lieu de faire remarquer l'étenduë précise, & les anciennes cités des trois provinces, telle qu'on la trouve dans une notice dressée au commencement du V. siecle. Bourges y est la metropole de la premiere Aquitaine, composée de sept autres cités: sçavoir celle d'Auvergne, de Rodés, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la cité du Gevaudan, & de celle du Velay. Bourdeaux metropole de la seconde Aquitaine, est l'une des six cités de cette province: les autres sont Agen, Angoulesme, Saintes, Poitiers & Perigueux. Enfin la Novempopulanie y est composée de douze cités en cette ordre: Eause la metropole, Acqs, Leitoure, Cominges, Conserans, la cité des Boiates ou de Busch, la cité de Bearn, Ayre, Bazas, Tarbe, Oleron, & Ausch. On peut s'étonner d'y voir quelques villes, & entr'autres celles d'Ausch, tenir un rang peu considerable; mais la même notice ne marque la ville d'Arles que pour l'onziéme cité de la Viennoise, & son autorité ne doit point être rejettée, quoiqu'on sçache qu'Ausch & Arles étoient celebres avant que cette notice fût écrite, & qu'elles l'ont été encore davantage depuis, étant devenuës des metropoles, la derniere même peu d'années après que la notice a été écrite. Pour le nom d'Aquitaine, il est sûr qu'il lui fut donné de l'abondance de ses eaux; & cette origine est d'autant plus naturelle, que Pline nous apprend qu'anciennement cette region étoit nommée *Armorique*. Ce dernier nom étoit tiré du mot gaulois *armor*, qui vouloit dire *pays maritime*. Les Romains firent diverses entreprises sur l'Aquitaine. Pompée soûmit les peuples de Cominges & de Conserans; & Crassus, questeur de Cesar, fit la conquête du reste du pays. Cependant après que les trois provinces d'Aquitaine eurent long-tems obéi aux Romains, elles devinrent le partage des Goths. L'empereur Honorius, vers l'an 411. ou 412. ceda la province Narbonnoise ou Septimanie à Ataulfe, roi des Goths, & à ses successeurs; & leur abandonna dans la suite l'Espagne, afin qu'ils en chassassent les Alains & les Vandales, qui s'y étoient établis. Il cherchoit les moyens d'allumer la guerre entre ces Barbares, afin qu'ils se détruisissent eux-mêmes. En effet, les Goths, sous leur roi Vallia, obligerent les Vandales de passer la mer, & de se retirer en Afrique en 418. Vers l'an 419. le patrice Constance leur ceda une partie de l'Aquitaine, & depuis les rois suivans la soûmirent toute entiere. Evaric, qui commença de regner en 466. est celui qui y contribua le plus, & qui satisfit la passion que les Goths avoient euë de borner leur état par l'Ocean, la Loire & le Rhone. Alaric étoit fils d'Evaric, auquel il succeda en 484. Clovis le défit à la bataille de Voüillé sur le Clain en Poitou, l'an 507. & s'empara des provinces d'Aquitaine, que les Goths avoient usurpées sur l'empire. Ce prince leur laissa la Septimanie, que l'empereur Honorius leur avoit donnée, & se contenta de leur enlever ce qu'ils avoient usurpé dans les Gaules. Après la mort de Clovis en 511. lorsque les états furent divisés entre ses quatre fils, l'Aquitaine devint le partage de Clodomir, roi d'Orleans. Il fut tué en l'an 524. ses enfans Thibaud & Gontier furent massacrés, & son royaume fut encore partagé entre ses freres. Clotaire I. eut le plus de part à l'Aquitaine, qu'il laissa à Charibert. Mais celui-ci étant mort à Blaye l'an 570. ses freres Gontran, Sigebert & Chilperic I. la démembrerent, & penserent la ruiner par leurs jalousies. Clotaire II. surnommé *le Jeune* & *le Grand*, réunit tous ces états, qu'il laissa l'an 628. à Dagobert I. son fils. Celui-ci donna une partie de l'Aquitaine à son frere Charibert ou Aribert, qui mourut vers l'an 631. Ainsi ces provinces furent réunies à la couronne de France, & y demeurerent soûmises jusques vers l'an 668. ou 670. après la mort de Clotaire III. Car les Gascons, qui habitoient au pied des Pyrenées, profitant de l'empressement qu'Ebroïn, maire du palais, avoit de faire reconnoître Clovis, qu'il disoit être fils de Clovis II. & voyant que les places de la Novempopulanie étoient sans garnisons, en enleverent quelques-unes. Un continuateur de Fredegaire nous apprend que les grands de la cour, chassés par Ebroïn, se retirerent parmi les Gascons, qui les porterent à la revolte; & que cette partie de l'Aquitaine, qui étoit au-delà de la Garonne, secoüa le joug, aussi-bien que quelques villes qui étoient en-deçà de la même riviere. C'est ce qu'on a depuis appellé *Gascogne*. Ces peuples se choisirent un duc particulier, nommé Loup, qu'on croit avoir été officier du roi Chilperic. C'étoit apparemment un de ceux que le maire du palais avoit éloignée de la cour. Eudes son fils, ou, selon d'autres, son gendre, fut plus puissant; il prit le titre de duc d'Aquitaine, & soûmit presque toutes ces provinces en-deçà de la Garonne. Charles *Martel*, qui avoit dompté l'Aquitaine en 728. défit ensuite les Sarasins à la bataille de Tours en 732. & par la mort d'Eudes, en 735. il se vit en liberté de disposer de ce pays. Il le laissa à Hunaud, fils d'Eudes, qui lui promit foi, hommage & service, à lui & à ses fils. Mais Hunaud ne s'acquitta point de sa promesse, car il prit les armes contre Pepin; & ayant été vaincu en 744. il se retira dans un monastere. Gaiffre ou *Gaiffer* son fils lui succeda. Pepin lui fit la guerre depuis l'an 758. jusqu'en 768. & il conquit tout le pays. Hunaud sortit alors du monastere où il étoit, & fit revolter une partie de l'Aquitaine. Charlemagne, qui avoit succedé à son pere Pepin, y courut, & termina entierement cette guerre en 769. Hunaud s'étoit retiré chez Loup, duc des Gascons, lequel craignant le juste ressentiment du roi, qui lui avoit fait dire de lui remettre ce moine fugitif, le lui envoya en même tems. Ainsi la posterité d'Hunaud fut privée de l'Aquitaine.

Charlemagne à son retour d'Espagne en 778. l'érigea en royaume, y ajoûtant la Gascogne, le Languedoc, la Biscaye, avec la Marche d'Espagne, & le comté de Barcelone. Loüis, le plus jeune de ses fils, qu'on a depuis surnommé *le Debonnaire*, fut le premier roi d'Aquitaine. On lui donna ce titre à Chassenetiil en Agenois, où il nâquit la même année 778. & en 781. le pape Adrien I. le sacra & couronna à Rome en cette qualité. Depuis, Loüis *le Debonnaire*, dans une assemblée tenuë l'an 817. à Wormes, établit roi d'Aquitaine, Pepin son fils, qu'il avoit eu d'Ermengarde sa premiere femme. Pepin II. succeda à son pere en 838. Charles *le Chauve* l'enferma dans S. Medard de Soissons en 852. mais il fut rétabli à Senlis en 864. Cependant, Charles *le Chauve* étant à Limoges, le 15. Octobre de l'an 855. y fit couronner roi d'Aquitaine, Charles son second fils, qui y mourut en 866. Ensuite, ce royaume fut supprimé, & Charles *le Chauve* y établit des ducs,

dont le gouvernement étoit à vie, ou ne duroit qu'aussi long-tems qu'il plaisoit au roi de le continuer. Depuis, pendant les desordres qui suivirent le regne de Charles *le Simple*, ces gouvernemens devinrent des fiefs particuliers & hereditaires : & c'est de là que ce sont formés les comtés de Poitiers, d'Auvergne, de Limoges, le duché de Guyenne, &c. Le nombre des auteurs qui ont traité de l'Aquitaine est assez grand, & on en porte divers jugemens. La chronique d'Ademar, ou Aimar de Chabannes, depuis l'an 829. jusqu'en 1029. est un précieux monument, que le P. Labbe a publié au second volume de sa bibliotheque. L'histoire des ducs d'Aquitaine de Besly, est aussi fort estimée; & il y a une tres-belle érudition dans les dix livres de l'Aquitaine, d'Antoine Dadin d'Hauteserre. L'auteur entreprend dans les cinq premiers livres d'éclaircir ce qui regarde l'ancienne Aquitaine, & dans les cinq autres il écrit l'histoire des rois & des ducs. Jean Bouchet, procureur à Poitiers, avoit publié en 1524. des annales d'Aquitaine, où il avoit mêlé l'histoire generale de France & des pays voisins : il en fit ensuite la continuation, & Abraham Mounin y ajoûta plusieurs pieces en 1644. mais un inconnu mécontent de cet ouvrage, & ne voulant pas se découvrir, s'avisa d'y opposer des memoires & recherches de France & de la Gaule Aquitanique, sous le nom de Jean de la Haye, baron des Couteaux, lieutenant-general en la senéchaussée de Poitou & siege présidial de Poitiers. Ces memoires parurent en 1581. à Paris, six ans après la mort du baron, qui fut tué en 1575. & l'on y fut d'abord trompé; mais le celebre Du Chêne remarqua qu'ils étoient pleins de titres falsifiés, & Jean Besly y remarqua des anachronismes insupportables, & beaucoup d'impostures & d'histoires fausses, particulierement sur l'origine des familles. On a encore un abregé de l'histoire d'Aquitaine, par Pierre Louvet, medecin : & une autre histoire generale de l'église d'Aquitaine, par le P. Bajole, Jesuite. *Jules Cesar, *l.* 13. *commenr.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 17. Pomponius Mela, *l.* 2. Ortelius, *in theat.* Scaliger. Vinet. Papire Masson. Le P. Monet, &c. Gregoire de *Tours.* Fredegaire. Aimoin. Aymar de Chabanais. La chronique de Limoges, &c. De Marca, *histoire de Bearn.* Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* Louvet, *histoire d'Aquitaine.* Dupleix & Mezeray, *hist. de France*, *&c.*

AQUITAINE, que nous pouvons appeller *la moderne*, de la maniere qu'elle est aujourd'hui, est bornée & renfermée entre la Loire, l'Ocean & les Pyrenées. Divers auteurs, sous le nom d'Aquitaine, ne comprennent que la Guyenne & la Gascogne. Quelques autres divisent toute l'Aquitaine en trois parties. La premiere comprend le Berry & le Bourbonnois, deçà & delà l'Alier, la haute & basse Auvergne, le Velay & le Gevaudan, le Roüergue & l'Albigeois, le Quercy, le haut & le bas Limosin, la haute & basse Marche. La seconde a le Bourdelois, le Medoc, la Xaintonge & l'Aunis, l'Angoumois & le Perigord, l'Agenois & le Condomois. La troisiéme Aquitaine contient l'Armagnac & Bigorre, Cominges & Conserans, le Bearn & la basse Navarre, les Basques & les Landes, le Bazadois & la petite Gascogne. Les villes sont Auch, Bourdeaux, Bourges, Agen, Aire, Albi, Angoulême, Bayone, Clermont, Cahors, Condom, Dax, Lescar, Lectoure, Limoges, Lombez, Oleron, Perigueux, le Puy, Cominges, Conserans, Basas, Rhodez, Xaintes, Sarlat, Tarbe, Tulles, Vabres, Moulins, Bergerac, Blaye, Brive, Pau, S. Licer, &c. * Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* De Marca. Papire Masson. Cluvier.

A R

AR, ville des Moabites, *cherchez* AROER.

ARA, ou HARA, ville d'Assyrie, où les tribus qui étoient delà le Jourdain, sçavoir de Ruben, de Gad, & la moitié de celle de Manassé, furent menées en captivité par les rois Phul & Thelgath-Phalnazar ou Theglathphalassar, en punition de l'impieté & des idolâtries de ce peuple, l'an du monde 3295. avant J. C. 740. S. Jerôme croit que cette ville est la même que Rages, dont il est parlé au chapitre 1. du livre de Tobie. * I. *Paral.* 5. 26.

ARA (le Cap d') *Ara Caput*, autrefois *Neptunium Promontorium.* C'est le cap le plus meridional de l'Arabie heureuse. Il forme avec la côte d'Ajan en Afrique, le celebre détroit de la mer Rouge, qu'on nomme le détroit de Babelmandel ou de la Mecque. * Baudrand.

ARAB, ville de la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 52.

ARABA, *Araba*, petite ville de Perse, située dans le Sitzistan ou Sigistan, entre la ville de ce nom & celle de Cendahar. Il est vrai-semblable qu'Araba est l'ancienne ville d'*Ariaspe*, capitale de la Drangiane, & c'est le sentiment general des geographes; cependant il y en a quelques-uns qui mettent Ariaspe à Gobinam, ville de la même province, & au midi de la ville de Sitzistan. * Baudrand.

ARABI, le golfe de *Gli Arabi* ou des Arabes, *Arabum Sinus*, autrefois *Gysis* ou *Zygis*, petit golfe de la mer de Barbarie. Il est entre les côtes du royaume de Barca & de l'Egypte. Il a pris son nom de *la Torre delli Arabi*, qui est sur ses côtes. * Baudrand.

ARABI (*la Torre delli*) *Turris Arabum*, tour & village d'Egypte, situés dans le petit golfe, qu'on nomme *le golfe delli Arabi*, aux confins du royaume de Barca. Il y a près de la tour *delli Arabi* un petit port, sur lequel étoient autrefois les petites villes de Chimo & de Plinthine. * Baudrand.

ARABI (Mohieddin Mohammed ben Ali ben Al-Arabi) natif d'Espagne, portoit les surnoms de *Hathemi* & de *Thaii*, pour marquer la tribu & la famille dont il étoit issu. Konaovi le met au rang des chefs des Sofis qui ont succedé les uns aux autres jusqu'à l'an de l'hegire 630. Il est auteur de plusieurs ouvrages, & entr'autres, d'un livre de theologie mystique, qu'il composa l'an de l'hegire 627. de Jesus-Christ 1229. où il dit que Mahomet, dans une vision qu'il eut à Damas, lui commanda de le publier. Il intitula ce livre *Fossous Albecam*, les *anneaux que les juges & les gouverneurs doivent toûjours porter aux doigts.* Il se trouve dans la bibliotheque du roi de France, N. 625. Il a aussi travaillé sur les constitutions & reglemens de la vie des religieux Musulmans ou Sofis : mais ce n'est qu'un abregé de celui de *Kaschi*, que cet auteur composa à Malatie l'an 615. de l'hegire. *Voyez* le N. 641. de la même bibliotheque. Nous avons aussi de lui *Kimia al-Saadat*, la *Chimie heureuse*, qui est un traité sur la profession de foi, qui regarde l'unité de Dieu ; & un autre livre intitulé, *Al-Abadith al Codsiah*, les *Traditions saintes*, ou celles *qui regardent la Cité sainte*, qui est Jerusalem & toute la Palestine. Il y a aussi un traité de lui, qui ne paroît pas digne de la gravité d'un tel docteur ; car il a pour titre *Ossoul al Zairagiah*, *&c. de la Zairagie*, c'est-à-dire, *De la signification mysterieuse des lettres*, *& de la divination qui se fait par leur moyen.* Cet auteur mourut l'an de l'hegire 638. de Jesus-Christ 1240. Amassi lui attribuë encore d'autres ouvrages spirituels ; sçavoir, *Merat al Maani*, *le Miroir mystique*; *Esra ela Mecam al Ussara*, *Voyage fait pour arriver au lieu des captifs*, c'est-à-dire, de ceux ausquels Dieu, par la force & efficace de sa grace, ôte en quelque maniere la liberté. *Arbain Motabainat*, *les quarante Traditions* les plus claires & les plus authentiques. On le fait aussi auteur d'un petit divan, *Divan Saghir*, & de *Maaschcrat alcodsiat*, les *saintes Assemblées*, ou *celles de la Terre-sainte.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARABI, Mohammed ben Ziad, auteur d'un recüeil de proverbes de la langue arabique, mourut l'an 231. de l'hegire. Abubecre Mohammed ben Abdalla, surnommé *Ebn Arabi*, est l'auteur du livre intitulé *Abcam al Coran*, les *Loix comprises dans l'Alcoran.* Il mourut l'an de l'hegire 548. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ARABIE, que les Orientaux appellent *Arabistan*, *Arabia*, grand pays d'Asie, dont la longueur se prend depuis sa partie la plus occidentale du côté de l'Egypte, jusqu'au cap *Corodamum*, ou de Razalgate, qui est vers le golfe d'Ormus, en parcourant l'espace de six cens lieuës. Sa largeur du septentrion au midi, entre le détroit de Babelmandel & celui d'Ormus, est de plus de cinq

cinq cens lieuës. On dérive ce nom, ou du verbe hebreu *Arab*, qui signifie *mêler*, *obscurcir*, *negocier*; ou du mot *Haerab*, qui signifie *Occident*, parce que l'Arabie est mêlée, dit-on, de plusieurs nations qui y negocient, ou parce qu'elle est située à l'occident de la Perse. L'origine la plus naturelle du nom d'Arabie, se doit tirer d'*Arabah*, proche de Medine, qui signifie *Solitude*.

SITUATION, BORNES ET DIVISION de l'Arabie.

L'Arabie est environnée de la mer Rouge, de l'Ocean & du golfe Persique ou de Balsora, qui la font ressembler à une presqu'isle. Vers l'orient elle a le golfe Persique; vers le midi, la mer d'Arabie & le détroit de Babelmandel; à l'occident, la mer Rouge ou de la Mecque; & au septentrion, la Sourie ou Syrie, le Diarbec & l'Yerac. On la divise ordinairement en Arabie Petrée, dite aussi *Barraab*; en Arabie Deserte, que les Hebreux nomment *Cedar*, & que ceux du pays nomment aujourd'hui *Beriara* ou *Araen*; & en Arabie Heureuse, dite aussi *Naman* ou *Jemen* & *Mamotta*. On dit que ce sont les Sarasins qui lui ont donné ce dernier nom. Les geographes Arabes la divisent en cinq parties, appellées *Tohama*, *Nagjeda*, *Higiasa*, *Aruda*, *Tamana*. C'est le pays où demeura Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar, de qui sont venus les Arabes, selon le sentiment de Josephe, qui en parle dans le premier livre des Antiquités Judaïques.

DE L'ARABIE PETRE'E.

L'Arabie Petrée a tiré son nom de la ville de *Petra*, dite aujourd'hui *Herat* ou *Vrach*, c'est-à-dire, *Roche*, parce qu'elle est bâtie sur la pierre vive. Cette province a la mer Rouge & l'Egypte au couchant; la Palestine & la Sourie au septentrion; l'Arabie Deserte à l'orient; & au midi une chaine de montagnes, qui la sépare de l'Arabie Heureuse. Outre la ville de Petra, elle a eu Bostra, dite aujourd'hui *Busseret*, *Medava* ou *Medbah*, & Tor sur la côte de la mer Rouge. On croit que c'est par-là que les Israëlites entrerent dans le desert; & c'est encore en ce lieu que s'arrêtent les caravanes au retour de la Mecque. L'Arabie Petrée est un pays extrêmement desert. C'est dans ce pays que les enfans d'Israël demeurerent quarante ans, & qu'habitoient autrefois les Moabites, les Amalecites, les Madianites & les Iduméens. On y voit encore les montagnes de Sinaï & d'Oreb, si fameuses dans l'écriture. Oreb est à l'occident, & Sinaï à l'orient: cette derniere montagne est extrêmement haute. Il y a encore là aujourd'hui un monastere de sainte Catherine, où les pelerins sont reçus par les caloyers ou religieux Grecs. Dieu y donna la loi à Moyse. Aux environs de Tor, on trouve de l'albâtre tres-blanc, du corail dans la mer, & des mines d'aimant, qui ont autrefois, dit-on, obligé des mariniers de n'employer que des chevilles de bois, pour la construction de leurs navires.

DE L'ARABIE DESERTE.

L'Arabie Deserte s'étend depuis la Sourie & l'Arabie Petrée, jusqu'au golfe Persique ou de Balsora, entre l'Euphrate & les montagnes de l'Arabie Heureuse. Elle est plus unie que la Petrée; mais aussi elle a plus de sable & de deserts; & s'il y a quelques terres fertiles, elles sont presque toutes situées du côté de l'Euphrate. Ses peuples sont presque tous nomades ou pasteurs errans. On les nomme encore *Scenites*, parce qu'ils habitent sous des tentes. Il y a deux villes du nom d'Anna. Celle qui est sur l'Euphrate, est la plus considerable. Quelques auteurs disent que l'Arabie Deserte a divers petits princes, qui y sont la plûpart tributaires du Turc, qui en est le premier souverain; mais d'autres assurent que tout le pays dépend d'un seul roi, dont la cour est mouvante, c'est-à-dire, que ces peuples, comme presque tous les Arabes, ont coûtume de camper tantôt dans un lieu & tantôt dans un autre. On nous parle aussi de ces grandes plaines couvertes de sable, qu'on est obligé de passer avec le secours de la boussole. On assure qu'elles s'étendent à douze journées de chemin; qu'il y manque de bonne eau, & qu'on y trouve que tres-rarement des puits, dont les eaux sont souffrées & d'un tres-mauvais goût.

DE L'ARABIE HEUREUSE.

L'Arabie Heureuse est une grande presqu'isle, qui s'étend depuis les montagnes qui la séparent des deux autres Arabies, jusqu'à l'Ocean. Elle a du côté de l'occident la mer Rouge, nommée autrefois *le golfe Arabique*; du côté de l'orient, le golfe de Balsora & d'Ormus, dit aussi *le golfe Persique*; au midi, l'Ocean Oriental ou Indien, appellé aussi *la mer d'Arabie*. C'est un pays assez fertile, & sur-tout en baume ou myrrhe, & en encens. C'est ce qui la fait surnommer *l'Heureuse*. Les anciens y ont connu un grand nombre de peuples, de villes & de royaumes differens, dont les Turcs possedent une partie, les Persans une autre, & le sultan ou cherif de la Mecque une autre: le reste vit sous la domination de quelques princes particuliers, ou en forme de republique. Les plus belles villes vers la mer Rouge, sont Medine, qu'on nomme aussi *Medinat-olnabi*, c'est-à-dire, *Cité du Prophete*, & la Mecque. Ziden sur la mer Rouge lui sert de port. Après ces villes, il faut mettre Zibit, vers le détroit de Babelmandel, qui est tres-marchande. Elle a été capitale d'un royaume de même nom, que les Turcs ont soûmis, aussi-bien que celui d'Aden. En avançant plus avant en terre ferme, on trouve Laghi, Agiaz, Almacarane, Sanaa, &c. De l'autre côté, vers la mer d'Arabie, il y a Fartach, avec un royaume de même nom. Les Fartaquins sont vaillans, & se sont tres-bien défendus contre les Turcs, qui y ont la ville & le port de Dolfar. Il y a sur la côte Pecher, Nerbante, &c. Dans la terre ferme, sont les villes & royaumes qu'ils nomment, *Sultanies de Gubelhaman Alibinasi*, *Aamanzrisdin*, *&c.* Le reste de cette côte jusqu'au cap de Razalgate, est extrêmement sterile. Le pays qui est depuis ce cap jusqu'à celui de Mosanda est fort fecond, & un des meilleurs de toute l'Arabie. On croit même que c'est celui qui la fait nommer Heureuse. Il y a de belles villes. Mascate & Sohar y sont sur la mer. Les autres, qui en sont plus éloignées, sont Sir ou Sur, Marabat, Misfa, ville & royaume, &c. Après le cap de Mosanda, en tirant vers les emboûchures du Tigre & de l'Euphrate, sont El-Catif, Bahr, qui a eu devant une isle de même nom, dite aussi *Bahareim* ou *Baharem*, &c. & plus avant dans la terre ferme, on trouve Mascalat, ville & royaume, aussi-bien que Jemen, &c. Il y a encore quelques villes, dont les unes ont leurs princes, & les autres vivent en republique; ce qui est assez rare en Asie. L'Arabie Heureuse, sur-tout chez les Homerites ou Sibéens, reçut l'évangile au IV. siecle, sous l'empereur Constance, mais par des prédicateurs Ariens; de sorte que la foi du pays fut corrompuë dans sa source. Il paroît neanmoins que cela fut corrigé au siecle suivant; & l'on vit presque tout le pays Catholique, lorsqu'en 522. Dunaam Juif fit tant de martyrs à Nagran. * Baillet, *Topogr. des Saints*.

QUALITE'S DU PAYS.

L'air de toute l'Arabie & des environs est assez sain, mais extrêmement chaud. Il ne pleut en quelques endroits que deux ou trois fois l'année, & en d'autres plus rarement. Il est vrai que la rosée qui y tombe la nuit, vaut une pluye. Comme le pays est grand, les qualités sont differentes, la sterilité & la sécheresse de l'Arabie Deserte étonne les voyageurs, aussi bien que ces montagnes de sable, que les vents ont ramassées dans les plaines, & qu'ils transportent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre: jusques-là qu'elles ensevelissent souvent ceux qui passent par ses deserts. C'est-là qu'il faut voyager avec la boussole, comme sur la mer; car on n'y voit aucune route ni trace. L'Arabie Petrée est tout-à-fait sterile, si ce n'est aux environs du mont Sinaï, où il croît des legumes. L'Arabie Heureuse produit la

myrrhe, l'encens, la casse, la manne, le baume, & diverses autres drogues & aromates. C'est ce qui fait le commerce de ce pays-là, où l'on trouve aussi divers métaux. Ils ont encore des animaux de diverses especes, entre lesquels on estime les chameaux & les chevaux. On trouve dans leurs mers du corail, des perles, & des cornalines qu'on estime beaucoup.

MOEURS DES ARABES D'ASIE.

Presque tous les Arabes se disent descendus d'Ismaël. Ils sont ordinairement maigres, secs & basanés, avec un regard farouche, & portent une longue barbe, qui est parmi eux une chose sacrée. Les moeurs de ces peuples sont neanmoins differentes; mais on les peut reduire à deux sortes. Car les uns habitent dans les villes, & les autres sont toûjours à la campagne avec leur famille. Les premiers s'exercent aux manufactures, sont marchands & negocient. Plusieurs d'entr'eux font profession des lettres, & particulierement de la philosophie, de la medecine, de l'astrologie & des mathematiques. Ils ont eu autrefois en ces sortes de sciences de grands hommes, dont nous ferons mention, en parlant de la doctrine des Arabes. Ils ont aussi des grammairiens, des rhetoriciens, des historiens, & des interprêtes de l'alcoran. C'est ce qui a fait valoir la langue arabe. Les Arabes qui vivent à la campagne, sont divisés en familles & tribus. Chaque tribu, quelque nombreuse qu'elle soit, a un cherif ou checque, c'est-à-dire, un chef qui la conduit. Ils campent sous des tentes, & ne s'arrêtent en chaque lieu, qu'autant qu'ils y trouvent des pâturages pour faire paître leurs bestiaux. Ceux-ci se servent de l'arc, peu souvent d'armes à feu. Ils sont endurcis aux fatigues & au travail; mais ils ont une si furieuse inclination à dérober, qu'il y en a beaucoup parmi eux qui ne vivent que de larcin; ce qui les fait craindre des marchands & des autres voyageurs, qui n'osent passer dans leur pays, s'ils ne sont assez de monde pour leur faire tête, ou s'ils ne sont escortés de quelques janissaires ou autres soldats Turcs. Cela même n'arrête pas les Arabes, s'ils se sentent les plus forts Souvent ils ont attaqué les caravanes entieres, & ont même enlevé les droits & les tributs qu'on a coûtume de porter à Constantinople pour le grand seigneur. Au reste, ils vivent en bonne intelligence parmi eux, & ils n'en veulent qu'aux étrangers, qu'ils volent sans les tuer. Leurs chevaux sont maigres, petits, & mangent peu; mais ils sont vifs, bons coureurs & de grand travail. Ils les sçavent si bien dresser, qu'ils en font ce qu'ils veulent. Les Arabes sont toûjours à cheval, & sous les armes, & ils negligeroient de cultiver la terre, quand même celle de leur pays ne seroit point aussi séche & sterile qu'elle l'est presque par-tout. Vers le milieu de l'Arabie, on trouve les Arabes dits *Bengebres*, peuples libres, & qui ne vivent que du butin qu'ils font sur leurs voisins. Ils occupent près de deux cens cinquante lieuës de pays, & sont presque toûjours sur les montagnes. Les Beduins, vers la Mecque, sont de même nature, aussi-bien que les habitans des environs du Mont-Carmel, qui ont un prince particulier. Les Arabes en general sont superstitieux, melancoliques & rêveurs, sobres, & se contentent de peu. Le lait aigre est pour eux une boisson delicieuse. Ils se servent encore des autres boissons qui sont communes parmi les Levantins. Ils aiment passionnément leurs chevaux, dont ils font la genealogie, bien que souvent ils ignorent le nom de leur propre pere. Dans leurs entretiens, ils se placent en rond, assis à terre ou sur leurs talons, tenant leurs bras en croix sur l'estomac, ou bien mettant une de leurs mains sous le coude, & touchant ou peignant de l'autre leur barbe. Ils ont coûtume de jurer par leur barbe, & de la parfumer à ceux qui leur viennent rendre visite, & qu'ils veulent honorer. C'est aussi une grande injure que de leur toucher la barbe, ou d'y jetter dessus quelque saleté; car ils ont sur cela des scrupules, & des visions fort bizarres.

ARABES D'AFRIQUE.

Il y a plusieurs Arabes en Afrique, qui y passerent pour la premiere fois l'an 653. de Jesus-Christ, sous Othman, troisiéme calife, qui y envoya une armée de plus de quatre-vingt mille combattans, sous le commandement d'Occuba-Bennafic. Ils bâtirent la ville de Cairaven ou Carvan, à trente lieuës de Tunis, vers le levant. Il en passa encore trois races l'an 999. qui étoit le 400. de l'hegire, par la permission de Caira, calife de Carvan. Aujourd'hui les Arabes d'Afrique ont diverses habitations, & plusieurs communautés. La principale tribu est nommée Esquequin; & elle est divisée en six autres, qui vivent dans des advares. On nomme ainsi les villages qui se transportent, parce qu'ils ne sont composés que de tentes, où il n'y a que deux avenuës, l'une par où entrent les troupeaux, & l'autre par où ils sortent; mais on la ferme la nuit avec des épines, pour en empêcher l'entrée aux lions. Les Arabes de Numidie sont miserables, comme ceux du pays. Il est vrai qu'ils ont quelque chose de plus; car ils sont braves, ont quantité de chevaux barbes, dont ils trafiquent, vont à la chasse, & aiment l'astrologie & la poësie. Les autres ne sont pas si malheureux, si on excepte ceux qui vivent dans les deserts de Barca, entre la Barbarie & l'Egypte, On dit qu'ils sont traîtres & voleurs; mais principalement les derniers dont nous venons de parler, qui sont souvent contraints d'engager les enfans aux marchands de Sicile, ou d'ailleurs, pour en avoir du blé, & dequoi vivre. Ils sont paresseux, & n'ont plus rien de cette bravoure qui fit faire de si belles conquêtes à leurs ancêtres, non seulement en Asie & en Afrique, mais encore dans l'Europe, & sur-tout en Espagne.

LA LANGUE, LA SCIENCE ET L'ERE des Arabes.

Tout le monde convient que la langue des Arabes est des plus belles & des plus anciennes. Leurs lettres sont liées ensemble. Ils ont deux sortes de points; on trouve quelquefois trois ou quatre lettres ensemble, qu'on ne distingue que par ces mêmes points, mis dessus ou dessous. Leurs ouvrages marquent qu'ils ont inclination pour les sciences, & principalement pour la philosophie, pour l'astrologie & pour la medecine. Ils ont eu de grands hommes en ces sortes de sciences. Aboujafar Almansor, calife, qui commença à regner l'an 136. de l'hegire, & 753. de Jesus-Christ, & qui joignit à l'étude de l'alcoran, celle de la philosophie & de l'astronomie. Almamon Abdalla, qui monta sur le thrône l'an 813. de Jesus-Christ, & de l'hegire 198. envoya des ambassadeurs à l'empereur de Constantinople, pour lui demander des livres de toutes les sciences, qu'il fit traduire en sa langue, afin d'exciter parmi ses peuples l'amour des lettres. Ces soins ne furent pas inutiles; car il s'éleva sous son regne plusieurs philosophes, & de fort habiles medecins. Il se trouve quelques historiens Arabes, qui disent, qu'à la verité Mahomet avoit défendu par sa loi l'étude des lettres; mais que le calife Almamon reveilla l'amour des sciences, à l'occasion d'un spectre, qui lui apparut la nuit sous la figure d'Aristote, qui l'exhorta à l'étude de la philosophie. Ce fut lui, qui, au rapport de Scaliger, fit traduire en sa langue l'Almageste de Ptolomée, pour apprendre l'astronomie à ses sujets. Ainsi les sciences qui étoient passées de Grece en Italie, repasserent chez les Arabes, aussi-bien que l'empire de plusieurs parties du monde, qu'ils conserverent jusques dans le XIII. siecle, en 1258. où Bagdet fut pris par les Tartares. Cet amour des sciences continua encore long-tems après en Afrique. On vit parmi les Arabes d'excellens philosophes, comme Algazel, Alfarabius, Albumazar, Maïmonides, Alkindius, Albesagar, Albencini ou Avicenne, Alfraganus, Averroez, &c. Ils avoient des universités à Constantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez & à Maroc; & lorsqu'ils eurent poussé leurs conquêtes jusqu'en Espagne, ils y établirent un college à Cordouë. Ce n'est pas ici le lieu de parler des découvertes qu'ils ont faites dans toutes ces sciences, ni de quelle maniere ils ont introduit en Europe ces sortes de chiffres, que nous appellons *chiffres Arabes*. Il suffit de re-

marquer que leurs années sont lunaires, & que la supputation ou l'ere, qu'ils nomment l'*hegire*, se prend depuis le Vendredi 16. Juillet de l'an 622. où Mahomet s'enfuit de la Mecque. C'est par la date de cette fuite, que les Arabes & autres Mahometans comptent leurs années.

Les Arabes ont une tres-grande opinion de leur éloquence, & une plus grande encore de leur poësie. Il est vrai que si on en juge par le nombre de leurs poëtes & de leurs poësies, aucune nation ne peut se comparer à celle-là : si on ramassoit tous les poëmes Arabes que nous connoissons, on en composeroit plusieurs milliers de volumes. Le genie poëtique étoit commun dans la nation long-tems avant le Mahometisme; il parloient en vers dans leurs assemblées, dans leurs visites de ceremonie; & dans les premiers siecles de l'empire des Arabes, on conservoit un nombre infini de poëmes qui avoient été faits par les anciens Arabes dans le tems qu'ils appelloient d'ignorance, outre certains plus estimés qui étoient déposés dans le temple de la Mecque. Le Mahometisme ne diminua rien de ce goût pour la poësie : la 155. année de l'hegire, il mourut un sçavant nommé Abulhacen Ahmed, & surnommé Roüaïa, qui se vantoit de pouvoir reciter cent poëmes entiers sur chaque lettre de l'alphabet : les histoires les plus serieuses des Arabes sont remplies de vers, & cependant leurs regles ne sont pas moins difficiles que celles des Grecs & des Latins; mais tout le merite de leur poësie consiste dans une grande fecondité d'expressions & de pensées, & les principes ordinaires de l'art poëtique n'y entrent point.

GOUVERNEMENT DES ARABES.

Les anciens Arabes avoient des princes particuliers qui les gouvernoient, & qui donnoient même souvent à leurs voisins des secours considerables, contre leurs ennemis, si l'on en croit ce que Diodore de *Sicile* a écrit dans le second livre de sa bibliotheque historique. Nous apprenons d'Herodote & de Xenophon, que ces princes Arabes furent vaincus par les Egyptiens, par les Perses, & par les rois d'Assyrie. Alexandre *le Grand* soûmit l'Arabie; & Strabon ajoûte, que lorsque ce conquerant fut de retour des Indes, il eut dessein d'établir le siege de son empire parmi les Arabes. Hierotinus leur roi eut jusqu'à six cens enfans de diverses femmes; & avec ses enfans il se rendit tres-puissant, dans le tems que les successeurs d'Alexandre se faisoient la guerre. Ceux qui regnerent après lui, se maintinrent en cet état. Hircan roi des Juifs, implora le secours d'Aretas roi des Arabes, qui assiegea Jerusalem, d'où Scaurus, lieutenant de Pompée le chassa. Quelque temps après, Aristobule défit Aretas & Hircan; & le même Scaurus étant entré dans l'Arabie, ce roi lui donna trois cens talens pour l'obliger de quitter ce pays. Antipater ménagea cet accord. Abodas succeda à Aretas, & Silleus le fit mourir pour regner en sa place. C'est contre ce Silleus qu'Herode *le Grand* fit la guerre, parce qu'il protegeoit des voleurs Trachonites. Naceb, general des Arabes, fut tué dans un combat, le tyran Silleus fut mis à mort, & Enée surnommé *Aretas*, lui succeda par ordre d'Auguste : ce qui marque que les Romains étoient déja maîtres de ce pays, & que les rois dépendoient d'eux; mais cette conquête ne s'acheva que sous Trajan. Palma, gouverneur de Syrie soûmit les Arabes, l'an 103. de salut. Bardesanes, cité par Eusebe, dit qu'alors on abrogea toutes les loix des Barbares, pour recevoir celle des Romains, qui étoient plus humaines & plus raisonnables. Les Arabes se revolterent souvent, & Severe, Macrin & Aurelien, les rangerent à leur devoir, comme nous l'apprenons de Spartien, de Jules Capitolin & de Vopiscus. Ils se maintinrent en cet état jusques dans le VII. siecle, vers l'an 625. où Mahomet les dompta, & leur fit recevoir sa doctrine. Ils eurent divers princes nommés *Califes*, qui établirent un grand empire dans l'Asie & dans l'Afrique, comme on le peut voir sous le nom de Sarasins, qui est celui qu'on a donné à ces Arabes Mahometans. Ils passerent en Afrique, où ils s'emparerent de ce qui avoit été occupé par les Vandales. Mais un certain Abdelquivir, qui s'étoit rendu libre entre les Arabes par une apparence de pieté, se revolta, forma un grand parti; & bien qu'il eût été tué avant que de faire de plus grands progrès, il laissa deux fils, dont l'un fut roi de Bugie, & l'autre de Tunis. Ces deux freres, pour se maintenir dans leurs royaumes, se rendirent tributaires des Almoravides; mais ceux-ci ayant été chassés par les Almohades, Almansor occupa depuis le royaume de Tunis, & en chassa les successeurs d'Abdelquivir. Ensuite, la puissance des Almohades ayant été entierement détruite dans la bataille des Naves de Tolosa en Espagne, l'an 1212. les Arabes rentrerent dans le royaume de Tunis. On peut voir sous le titre d'*Espagne*, les progrès que les Arabes firent dans cet état, après qu'ils s'y furent introduits vers l'an 713. sous le regne de Roderic. Aujourdhui les Arabes sont en partie soûmis aux Turcs, aux Perses, & à des princes particuliers, & même plusieurs de ceux-ci payent tribut aux premiers.

RELIGION DES ARABES.

Les Arabes étoient anciennement Idolâtres, & adoroient le soleil, la lune, les astres, & même des arbres & des serpens. Ils rendoient aussi un culte particulier à la tour d'Alcara ou d'Aquebila, qu'ils disoient avoir été bâtie par Ismaël, pour lequel ils avoient un tres-grand respect, aussi bien que pour sa mere Agar; & à leur consideration, ils étoient bien-aises d'être nommés *Agareniens* & *Ismaëlites*. On conjecture que les trois mages qui vinrent adorer le Fils de Dieu, furent les premiers apôtres de l'Arabie, où l'on crut que saint Jude prêcha depuis l'évangile. Il y étoit déja établi dans le III. siecle, quand on y celebra un concile contre l'évêque Berille, & un autre contre les heretiques, dits *Arabiques*. Les Arabes paroissoient même assez zelés pour la foi, & leurs évêques se trouvoient assidûment dans les conciles, où nous voyons encore leurs noms, dans les souscriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces peuples credules, & les charma si fort par les douceurs de ses rêveries, qu'ils le suivirent avec un attachement déplorable. Après la mort de cet imposteur, les Arabes devinrent les propagateurs de sa secte. Dans les diverses explications que chacun se mêloit de donner à l'Alcoran, ils s'attacherent à celle de Melich, quoiqu'il s'en trouve parmi eux, qui suivent celle d'Odman, ou de Leshari. Dans l'Afrique les Arabes ont formé plus de soixante sectes differentes en créance & en coûtumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui regarde Mahomet, qu'ils reconnoissent pour le plus grand de tous les prophetes. Parmi les Arabes d'Asie, il y a quelques Chrétiens Grecs, vers les monts Sinaï & d'Oreb; vers la mer Rouge, & dans les deserts de l'Arabie Petrée & de la Deserte. L'Arabie Heureuse est celle qui en a le moins, & l'on n'en trouve presque qu'à Mascate, à Galajate, & en quelques autres places, dont les Portugais sont les maîtres.

CONCILES D'ARABIE.

On met ordinairement sous ce nom d'Arabie deux conciles, parce qu'on ne sçait point en quelles villes ils ont été assemblés. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Bostre, au sujet de Berille évêque de cette ville. Ce prelat avoit gouverné durant quelque tems son église avec beaucoup de merite; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'heresie, soûtenant que Notre-Seigneur n'avoit pas une essence distincte avant son Incarnation, ni une divinité qui lui fût propre, mais seulement celle du Pere. Origene, qu'on avoit engagé à faire un voyage en Arabie, le convainquit par des raisons si pressantes, qu'il le fit rentrer dans les sentimens orthodoxes. On avoit assemblé les autres évêques, pour juger de cette affaire, qui fut heureusement terminée. Depuis, on en conserva long-tems les actes, & saint Jerôme même témoigne que de son tems on lisoit le dialogue d'Origene & de Berille. Ce concile fut tenu vers l'an 229. ou 230. Depuis, vers l'an 246. ou 247. quelques docteurs publierent que les ames des hommes mouroient & se corrompoient avec leurs corps, & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au tems de

la resurrection. Divers évêques s'assemblerent dans un concile, pour étouffer ce nouveau dogme. Origene, qui fut prié de s'y trouver, sur la question dont il s'agissoit, soûtint si bien la doctrine de l'église, qu'il convainquit & fit rentrer dans la foi, ceux qui s'étoient abandonnés à cette erreur. * Eusebe, *hist. l. 6. c. 36. & 37.* S. Hieronym. *de script. eccles.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ARABIE.

Herodote. Xenophon. Diodore de *Sicile*. Josephe. Strabon. Pline. Pomponius Mela. Vossius. Spartien. Jules Capitolin. Eusebe. Socrate. Nicephore. Procope. Cedrene. Zonaras. Haiton. Marc Paolo. Jean Leon. Marmol. Texeira. Bellon. Vincent le Blanc. Busbequius. Jean-Baptiste Egnace. Nicolas Sagundinus, *de orig. Othom.* Chalcondile & Paul-Jove, *de reb. Turc.* Nicolas Muler, *de anno Arab.* Jean Cuspinien. André & Cambias, *de orig. Turc.* Pizarro. Postel. Elmacin. Erpenius. Hottinger. Pocockius, *in hist. Orient.* Greg. Abul-Pharaje, *specim. Arab.* Vattir, *histoire des Califes.* De Barros, *Asia.* Christophorus Furerus, *itiner. Ægypt. & Arab. &c.* Juan de Persica, *relat.* Jean-Baptiste Grambaye, *hist. rer. Asiat.* Pietro della Valle. Jacques de Vitri. Adricomius. Scaliger. Ortelius. Cluvier. Briet. Sanson. Du Val. Baudrand. Bartholdus Nuhusius, *tract. chron. de nonnullis Asiæ provinciis.*

ARABIE (la mer & l'Ocean d') *Mare Arabicum, Arabicus Oceanus.* C'est une partie de l'Ocean Oriental. Elle s'étend le long de la côte meridionale d'Arabie, depuis le détroit de Babelmandel jusqu'au cap de Rez-algate. Il y a pourtant des cartes, qui étendent la mer d'Arabie tout le long des côtes de la Perse, jusqu'à la presqu'isle de l'Inde de deça le Gange. * Baudrand.

ARABIEN, duc d'Armenie, fut accusé de rebellion, l'an de J. C. 217. sous l'empire de Macrin, qui lui pardonna, & lui laissa ses charges.

ARABIEN, historien Grec, que Capitolin, qui le cite, appelle en un autre endroit ARRIEN, vivoit sous Gordien, vers l'an de J. C. 244.

ARABINUS (Septimus) senateur tres-décrié, qui avoit été accusé & absous sous Heliogabale, fut fort mal reçu de l'empereur Alexandre, devant lequel il se presenta, & qui fulmina contre lui de terribles menaces. * *Vita Alexandri.*

ARABIQUES, Heretiques, qui s'éleverent en Arabie dans le troisiéme siecle. Ils enseignoient que les ames des hommes mouroient avec leurs corps, & ressusciteroient aussi avec eux. On ne sçait qui fut le premier auteur de cette rêverie; & Prateole marque seulement qu'elle commença à paroître environ l'an 207. sous le pontificat du pape Zephirin, & sous l'empire de Severe. Le second concile d'Arabie fut assemblé contre ces Heretiques, qui abjurerent leurs erreurs, & firent profession de la foi Catholique. * Saint Augustin, *de hær. c.* 83. Euseb. *l. 6. Hist.* Nicephore, *l. 5. c. 23.* Prateole. Baronius, &c.

ARABLAY (Pierre d') chancelier de France, & puis cardinal, étoit François, & vivoit dans le XIV. siecle. Il étoit chancelier sous le regne de Loüis X. dit *Hutin*; & le pape Jean XXII. le créa cardinal en 1316. Il vivoit encore sous le regne de Philippe *le Long*; & c'est entre ses mains que les grands du royaume prêterent le serment de fidelité qu'ils devoient au roi, promettant de reconnoître l'aîné des fils que Dieu lui donneroit. Ce cardinal vivoit encore en 1332. mais il étoit mort en 1346. Il est enterré en l'église d'Arablay proche de Gien. * Sponde, *A. C.* 1316. *n.* 5. Aubery, *Hist. des card.*

Ce cardinal étoit fils de JEAN d'Arablay, II. du nom, sénéchal du Perigord, & de Quercy, & de *Jeanne* d'Anlezy, & eut pour frere aîné JEAN, seigneur d'Arablay, III. du nom, qui épousa *Marguerite* de Montliard, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Courtenay, chevalier; & *Jeanne* d'Arablay, mariée à *Jean* d'Andresel. * Le P. Anselme, *en son hist. des grands offic. de la cour.* Du Bouchet, *Hist. de la maison de Courtenay.*

ARABSCHAH. Ahmed Ben Mahomet, plus connu sous le nom de Ben Arabschab, docteur celebre de la loi Musulmane, étoit natif de Damas, où il mourut l'an 854. de l'hegire, & de J. C. 1450. Il est auteur des livres suivans. Le premier porte le nom de *Fakekhat al Kholafa*, le fruit des califes, ou l'utilité qu'on peut recüeillir de leur histoire. Le second est *Agiaib al Macdur fi Akhbâr Timur*; les merveilleux effets du decret divin dans le recit des faits de Timur. C'est l'histoire de Tamerlan. Le troisiéme est *Erschad al mofid bel taouhid*, traité de l'unité de Dieu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARACENA, *Aracena*, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est à la source de la riviere de Tino, entre la ville de Seville & celle de Xeres de Badajos. Le bourg d'Aracena est dominé par un vieux château, & on croit que c'est l'ancienne Lelia, ville des Turdetans, dans la Gaule Betique. * Baudrand.

ARAC-GELARAN, *Melitene*, petit pays du Chusistan, province du royaume de Perse. * Baudrand.

ARACA (*Aracha*) ville de Chaldée dans la terre de Sennaar, & l'une des plus anciennes du monde, puisqu'elle a été bâtie par Nemrod. On croit qu'elle est l'ancienne *Edesse*, nommée presentement *Orpha.* * *Voyez Orpha* dans Baudrand.

ARACHE (l') *Lixa, Lixos*, ville du royaume de Fez, dans la province d'Asgar, avec un port de mer à l'emboûchure de Loucous, dans l'Ocean Atlantique. Ceux du pays l'appellent *Arais.* Elle est assez forte, avec un bon château pour sa défense. Les Espagnols la prirent en 1610. mais le roi de Maroc l'a reprise en 1689.

ARACLEA ou PERINTHO, *voyez* HERACLE'E.

ARACHNE', fille d'Idmon, tres-habile brodeuse, se vantoit, disent les poëtes, de surpasser Minerve en adresse. Elle osa même la défier, & cette déesse offensée, la maltraita, & rompit ses métiers. Arachné se pendit de desespoir, & Minerve la metamorphosa en araignée. Ovide conclut ainsi cette fable.

> *In latere exiles digiti pro cruribus hærent:*
> *Cætera venter habet; de quo tamen illa remittit*
> *Stamen; & antiquas exercet aranea telas.*

* Ovid. *l. 6. metamor. fab.* 1. Pline, *l.* 11. *c.* 24. Juven. *sat.* 2.

Les mythologistes entendent par *Arachné*, la nature; & l'art, par Minerve, qui polit & perfectionne la nature. Pline semble découvrir le fond historique de cette fable, nous assûrant *l.* 7. *c.* 56. qu'Arachné a inventé le lin & les filets, & que son fils Closter trouva l'invention des fuseaux, pour travailler au fil & à la laine.

On prétend que l'origine de ce mot est de l'hebreu ארג *Arag*, qui signifie *Araignée.* * *Isaïe*, c. 59. *v.* 5. & faire un tissu, *texere.* * Bochard. *Hier. part. post. l.* 4. *c.* 23.

ARACOUA ou ARACHOVA, grand bourg de la Grece dans la Livadie, à deux lieuës du golfe de Lepante. On le prend pour l'ancienne *Ambrissus*, ville située au pied du mont Parnasse dans la Phocide. * Baudrand.

ARACUIES ou ARACUITES, peuples de l'Amerique meridionale dans le Bresil. Leur pays est auprès du gouvernement ou prefecture de Pernanbuco, qui est aux Portugais. * Sanson. Baudrand.

ARAD, lieu de la Palestine, *voyez* ACHAD.

ARAD, *Arath, Hered*, ville des Amorréens, au midi de la tribu de Juda, vers le desert de Cadés. Le roi de cette contrée s'opposa au passage des Israëlites, lorsqu'ils voulurent entrer dans la Terre promise; & ayant mis des troupes sur pied, il défit une grande partie de celles des Israëlites. Il en fut bientôt puni par la perte de sa vie & de ses états; car les Israëlites ruinerent ses villes, & les désolerent entierement le sixiéme mois de l'an 2583. du monde, & avant J. C. 1452. Quelques auteurs ont cru que les Aradiens, qui habitoient une isle de la Phenicie, dont parle Strabon, ont pris leur nom de celui de cette ville. Peut-être même que ces peuples de la Palestine, chassés par les Israëlites, s'y vinrent établir. * *Nombres*, c. 21. Strabon, *l.* 6. Usser. *in Annal.*

ARAD, dans la haute Hongrie, sur la rive droite

de la Marisch, où les Turcs avoient construit un pont, pour la commodité des munitions & des vivres, qu'il falloit pour les places qu'ils avoient de ce côté-là. Les Imperiaux prirent cette ville d'assaut, & la brûlerent en 1681. après y avoir tué plus de quinze cens Turcs de la garde du grand seigneur qui s'y étoient retirés. * Bourgon, *geogr. hist.*

ARADA, vingtiéme campement des Israëlites dans le desert entre Sepher & Macelot. * *Nombres*, 33. 25.

ARADION, Africain de la Lybie Marmarique, & l'un des plus braves de son pays, dans le III. siecle, se battit seul à seul contre Probe, depuis empereur, qui le tua, & lui fit élever un tombeau, pour honorer sa valeur. * Flavius Vospicus, *in Prob. vit. c.* 9.

ARADUS, isle & ville de la Phenicie, sur la côte de la mer de Syrie, proche de la ville de Tortose, qui se nommoit *Antaradus* & *Orthosias*. Ces deux villes étoient autrefois épiscopales; mais elles sont maintenant sous l'empire du Turc, & presque ruinées. La ville d'Aradus occupoit anciennement toute l'isle, comme ont remarqué saint Jerôme *in Ezech.* Mela & Scaliger, *in Eusеb.* Elle fut bâtie la 3. année de la VII. olympiade, l'an du monde 3285. & 750. avant J. C. Les anciens ont cru que c'étoit auprès de cette isle qu'Andromede fut exposée au monstre marin. Entre l'isle & la terre-ferme, au fond de la mer, haute en cet endroit de plus de cinquante coudées, il y avoit une fontaine d'eau douce, que l'on avoit trouvé l'art de conduire jusques à la ville de Tortose, par le moyen de certains tuyaux faits de cuir boüilli. * Pline, *l.* 3. *c.* 31. Euseb. *Chron.*

ARAFAT, montagne à deux ou trois lieuës de la Mecque en Arabie: quelques auteurs ne la mettent qu'à une lieuë. Elle est située dans une grande plaine, où il n'y a point de ville; & au haut de la montagne, il n'y a qu'une mosquée & une chaire pour le prédicateur. Les pelerins, après avoir fait sept fois le tour du temple de la Mecque, & avoir été arrosés de l'eau du puits, nommé *Zemzem*, s'en vont sur le soir au mont Arafat, où ils passent la nuit & le jour suivant en prieres & en devotions. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina, au pied de cette montagne; & après en avoir envoyé quelques parties par present à leurs amis, ils distribuent le reste aux pauvres: ce qu'ils appellent *corban*, c'est-à-dire, *oblation*. Ils font cela en memoire du sacrifice qu'Abraham voulut faire de son fils Isaac sur cette même montagne. On ne brûle aucune partie de ces moutons, & il n'y a point d'autel: c'est pourquoi cette ceremonie n'est pas proprement un sacrifice, & bien moins un holocauste, comme l'appellent quelques historiens. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.* Bespier, *dans les remarques sur* Ricaut.

ARAGISE, duc de Benevent, succeda à GISULFE, l'an 762. & épousa une des filles de *Didier* roi des Lombards. Tassillon duc de Baviere en avoit épousé une autre, & ces deux princesses sollicitoient continuellement leurs maris de prendre les armes contre Charlemagne. La complaisance qu'ils eurent pour elles, leur fut fatale. Aragise se vit en danger de perdre tout ses états; mais s'étant soûmis à Charlemagne, ce prince lui pardonna. En 784. Charlemagne, étant repassé en Italie, & ayant sçû qu'Aragise continuoit à faire des cabales, prit sur lui Benevent & Capouë, & l'obligea de fuir à Salerne. Aragise envoya des ôtages à Charles, entr'autres ses deux fils, *Romuald* & *Grimoald*. Depuis, après la mort d'Aragise, vers l'an 788. Charlemagne donna le duché de Benevent à Grimoald, le plus jeune de ses fils, duquel il se tenoit fort assûré, quoique neveu d'Adalgise, fils de Didier roi des Lombards, qui cabaloit pour recouvrer les états de son pere. * Aimoin, *cont. hist. l.* 4. Sigonius, *de reg. Ital.* Mezeray, *hist. de France dans la vie de Charlemagne.*

ARAGON, royaume d'Espagne, entre les Pyrenées du côté de France, la Navarre & la Catalogne, le royaume de Valence, & la Castille. Antoine de Lebrixa croit que son nom est tiré de celui de *Tarraconensis Hispania*, qu'on a corrompu. Jean Vasæus est du même sentiment. D'autres le tirent de celui d'*Antrigones*, anciens habitans d'Espagne, ou du nom de la riviere d'Aragon; & d'autres de l'autel d'Hercule, & des jeux qui se faisoient auprès, *Ara* & *Agones*. Quoi qu'il en soit, l'Aragon a été le pays des anciens Jaccetains, dont parle Ptolomée, fondateurs de la ville de Jacca; des *Lucetaniens*, nommés par Cesar, par Tite-Live, & par Pline; des *Acitaniens*, dont le nom se trouve dans Macrobe; des *Sedeltaniens*; des *Surdaoniens*, & des *Illergetes*. Aujourd'hui l'Aragon est sterile & peu habité. Le terroir y est generalement sablonneux, montueux, & pierreux, en quelques endroits nitreux, & presque par tout fort sec; ce qui fait qu'il n'est fertile que dans les lieux où on peut l'arroser par le moyen des rivieres & des ruisseaux, & qu'il ne produit rien ailleurs. On y trouve du grain, du vin, de l'huile, du lin, & des fruits; en quelques endroits du safran; c'est-là toute la richesse du pays. Les montagnes sont remplies de gibier & de volaille, & il s'y trouvoit autrefois, dit-on, des mines d'or & d'argent. La pauvreté du pays, jointe au libertinage, fait qu'il en sort de tems en tems des compagnies entieres de voleurs, qui se répandent par toute l'Espagne, & sont fort redoutables pour les voyageurs. La ville capitale de ce royaume est *Saragosse* sur l'Ebre. Les autres sont Huesca, Jacca, Taraçona, Monçon, Albarazin, Balbastro, Daroça, Calatajud, Tervel, &c. l'Aragon fut une des premiers provinces qui s'affranchit de la domination des Maures: elle se choisit alors un chef, & les suffrages tomberent sur Garcia Ximenés gentilhomme de la province, qui prit le titre de comte; mais on limita son pouvoir par des loix, dont il jura l'observation pour lui & ses successeurs, & declara qu'en cas de contravention les peuples seroient dispensés de lui obeïr, & en droit de se choisir un prince ou roi, même parmi les Payens & Infideles. On établit pour veiller à la conservation des loix un chef de justice, qui ne pouvoit être condamné ni en sa personne ni en ses biens que par les états du royaume, composés du comte d'Aragon & du peuple; & que si le comte faisoit tort à un sujet, les nobles prendroient son fait & cause, & empêcheroient qu'on ne payât aucuns droits au comte, qu'auparavant il n'eût dédommagé & satisfait celui qu'il auroit vexé. Les rois qui succederent aux comtes se soûmirent à l'observation de ces loix & privileges, & ils en faisoient serment à genoux & tête nuë devant le chef de justice, qui étoit assis & couvert. Celui-ci après le serment reçû parloit au nom du peuple en ces termes. *Nous qui valons autant que vous, vous faisons notre roi & seigneur, à condition que vous garderez nos privileges & franchises, & non autrement.* Cette maniere de prêter foy & hommage fut abolie dans une assemblée des états en presence du roi Pierre IV. qui donna en échange quelques autres privileges aux Aragonois; & l'histoire de ce prince nous apprend que lorsqu'on lui mit en mains le parchemin sur le quel cette loy étoit écrite, il tira son poignard, avec lequel il lacera cet acte; il se blessa même à la main, & quelques goutes de son sang étant tombées sur le parchemin, il dit que *l'abolition d'une loy ne pouvoit se faire que par le sang d'un roi*: de là vient que ce prince est surnommé par plusieurs historiens *Espagnola & Piermal*: d'autres le nomment *le ceremonieux*. Le pouvoir du chef de justice sur les juges & sur toutes sortes d'officiers qui oppriment le peuple, fut conservé & a toûjours subsisté. Philippe les a privés de la plûpart de leurs privileges, à cause que s'étant revoltés ils reconnurent pour roi d'Espagne Charles d'Autriche, alors archiduc & depuis empereur. Autrefois le royaume d'Aragon ne faisoit qu'une partie du royaume de Navarre. Sanche III. de ce nom, surnommé *le Grand*, roi de Navarre, de Castille & d'Aragon, laissa divers enfans. *Garcias* IV. fut roi de Navarre, *Ferdinand* ou *Fernand* le fut de Castille, & RAMIR eut l'Aragon. Ce fut en 1035. Ses successeurs ont possedé les états de Valence, de Majorque, de Barcelone & de Catalogne. Ramir II. dit *le Moine*, n'avoit qu'une fille unique nommée *Petronille*, qu'il maria le 11. d'Août 1137. à Raimond Berenger V. comte de Barcelone, fils de Raimond V. comte de provence. Leur posterité a regné en Aragon. JEAN I. fils de *Pierre* IV. dit *le Ceremonieux*, & de sa troisiéme femme *Eleonore* d'Anjou, épousa *Toland* de Bar fille de *Robert* I. duc de

Bar, & de *Marie* de France. Il en eut YOLAND. En premieres nôces il avoit pris alliance avec *Mahaud* d'Armagnac, qui en eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Matthieu* comte de Foix. Le roi Jean mourut le 15. May de l'an 1393. MARTIN son frere puîné, usurpa le royaume au préjudice de ses niéces. Le comte de Foix prit les armes pour s'en faire raison, & mourut sans enfans l'an 1399. Tout le droit passa à Yoland d'Aragon, & elle le porta à *Loüis* d'Anjou II. du nom, roi de Naples, &c. petit-fils de Jean roi de France, qu'elle épousa à Arles le Jeudy 2. Decembre de l'an 1400. MARTIN mourut en 1410. sans posterité, & les états d'Aragon appellerent à la succession du royaume, FERDINAND, fils puîné de *Jean* I. roi de Castille, & d'*Eleonore* d'Aragon, fille de *Pierre* II. & sœur des rois Jean & Martin, sans considerer le droit d'Yoland & de ses successeurs. Cette princesse eut *Loüis* III. & RENE', qui prirent le titre de *roi d'Aragon*. Le dernier fut pere de *Jean*, qui poursuivit son droit, défit le roi d'Aragon en Catalogne, & mourut à Barcelone le 16. Decembre de l'an 1470. Le roi *René* son pere ne mourut qu'en 1480. laissant ses états à *Charles* du Maine, lequel mourut l'année d'après, ayant fait le roi Loüis XI. son heritier universel, & lui ayant cedé tous ses droits sur les états d'Aragon, &c. C'est sur cette donation que sont fondées les prétentions de la France. L'Aragon fut uni l'an 1479. avec les royaumes de Castille & de Leon, par le mariage de Ferdinand V. & d'Isabelle de Castille. Les petits états de Sobrarbe & de Ribagorça, dont la capitale est *Ainsa*, sont compris dans l'Aragon. Il y a beaucoup de familles nobles, le grand conseil du royaume, l'inquisition, & d'autres Justices subalternes. Voicy la succession chronologique des rois d'Aragon.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des comtes & rois d'*ARAGON.

COMTES D'ARAGON.

I. SANCHE, noble Gascon, épousa N. dont le nom n'est pas connu, dont il eut AZNAR, qui suit; *Sanche* comte de Gascogne, qui en l'an 852. fit prisonnier Pepin II. du nom, roi d'Aquitaine; & *Sancie*, mariée à *Emon* ou *Emenon* comte de Perigord, & mere d'*Arnaud* comte de Gascogne en 864.

II. AZNAR comte de la Gascogne citerieure, conquit la ville de Jacca sur les Mores avec le secours que lui donna le roi de Pampelune; y établit le siege du comté d'Aragon, & mourut l'an 836. ayant eu de N. dont le nom est inconnu; 1. GALIND-AZNAR, qui suit; 2. *Eximen Aznar*, qui eut pour fils *Furtunio Ximenones* comte d'Aragon en 883. duquel vint *Aznar* II. du nom, comte d'Aragon, pere de *Tute*, seconde femme de *Sanche-Garcie* I. du nom, roi de Navarre; & 3. *Teude*, mariée à *Bernard* comte de Ribagorce.

III. GALIND-AZNARD comte d'Aragon, qui vivoit en 867. laissa de N. sa femme, ENDREGOT-GALIND, qui suit; & N. premiere femme de *Sanche-Garcie* I. du nom, roi de Navarre.

IV. ENDREGOT-GALIND fut pere de *Ximéne* ou *Therese*, mariée à *Garcie-Sanche* II. du nom, roi de Navarre.

PREMIERE RACE DES ROIS D'ARAGON.

Le royaume d'Aragon ne faisoit qu'une partie du royaume de Navarre jusqu'à la mort de SANCHE III. du nom, dit *le Grand*, roi de Navarre, d'Aragon & de Castille, que ses trois fils partagerent entre eux. L'aîné GARCIE IV. du nom, fut roi de Navarre. Le jeune, FERDINAND I. du nom, fut roi de Castille; & RAMIR I. du nom, qui étoit *Bâtard*, fut roi d'Aragon.

X. RAMIR I. du nom, fils *naturel* de SANCHE III. du nom, dit *le Grand*, roi de Navarre, & de N. dame d'Ayvar, *sa concubine*, *voyez* NAVARRE, eut en partage le royaume d'Aragon en 1035. & fut tué dans un combat qu'il donna contre Sanche I. du nom, roi de Castille, le 8. May 1063. ayant regné environ 28. ans. Il épousa l'an 1036. *Ermesinde*, dite aussi *Gelberge*, fille de *Bernard Roger* comte de Bigorre, & de *Garcende*, morte le premier Decembre 1049. dont il eut SANCHE-RAMIR I. du nom, qui suit; *Garcie*, évêque de Jacca; *Sancie*, mariée, selon quelques auteurs, à *Guillaume* IV. du nom, comte de Toulouse, morte en 1076. & *Therese*, qui épousa, selon la commune opinion, *Guillaume* III. du nom, comte de Provence & d'Arles. *Il eut aussi pour fils* naturel Sanche bâtard d'*Aragon*, *comte d'Ayvar*, *de Xaviere*, *&c. qui fut pere de* Talede d'*Aragon mariée* à Gaston III. *du nom*, *comte de Bearn*, *d'où sont descendus les comtes de Bearn*.

XI. SANCHE-RAMIR I. du nom, roi d'Aragon & de Navarre, succeda à la couronne d'Aragon à l'âge de 18. ans, obtint le royaume de Navarre, en Juillet 1076. après la mort de Sanche IV. du nom, roi de Navarre son cousin, & fut tué au siege d'Huesca d'un coup de fléche le 4. Juin 1094. il épousa *Felicie*, fille de *Hilduin* IV. du nom comte de Mondiduo, & d'*Alix* comtesse de Roucy, morte le 24. Avril 1086. dont il eut PIERRE I. du nom, qui suit; ALFONCE I. du nom, *dont sera parlé après son frere aîné*; & RAMIR II. du nom, qui continua *la posterité rapportée après celle de ses freres*.

XII. PIERRE, I. du nom, roi d'Aragon & de Navarre, remporta une fameuse victoire sur les Mores le 18. Novembre 1096. où quatre de leurs rois furent tués, & mourut le 28. Septembre 1104. Il épousa *Agnés* fille de *Guy-Geofroy*, dit *Guillaume* VIII. duc de Guyenne & comte de Poitou, & d'*Aldearde* de Bourgogne, dont il eut *Pierre*, mort jeune le premier Fevrier 1104. & *Isabelle* d'Aragon, morte jeune l'an 1086.

XII. ALFONCE, I. du nom, surnommé *le Guerrier* ou *le Batailleur*, second fils de SANCHE-RAMIR I. du nom, succeda à son frere aîné aux royaumes d'Aragon & de Navarre; fut aussi roi de Castille & de Leon VII. du nom, du chef de sa femme en 1109. remporta plusieurs victoires sur les Mores, notamment l'an 1123. où onze de leurs rois furent défaits; mais il fut tué par ces Infideles le 7. Septembre 1134. après avoir regné 30. ans en Aragon, & 25. en Castille, sans laisser de posterité d'*Urraque* reine de Castille & de Leon, veuve de *Raymond* comte de Bourgogne & de Galice, & fille d'*Alfonce* VI. du nom, roi de Castille & de Leon, & de *Constance* dite aussi *Beatrix* de Bourgogne-comté, sa premiere femme.

XII. RAMIR, II. du nom, surnommé *le Moine*, troisiéme fils de SANCHE-RAMIR I. du nom, roi d'Aragon & de Navarre, fut tiré avec dispense du pape, de l'abbaye de saint Pons de Tomiere en Languedoc, où il avoit fait profession, pour monter sur le thrône d'Aragon, après la mort de son frere, quoiqu'il fût moine & prêtre; & se retira après la mort de sa femme & le mariage de sa fille, au monastere d'Huesca en Aragon, qu'il avoit fait bâtir, & y mourut le 16. Août 1147. Il épousa *Agnés* de Poitiers, fille de *Guillaume* IX. du nom, duc de Guyenne & comte de Poitou, & de *Philippe* de Toulouse sa seconde femme, dont il eut *Petronille* reine d'Aragon, mariée dès l'âge de deux ans à *Raymond-Berenger* IV. du nom, comte de Barcelone, morte en Octobre 1173.

SECONDE RACE DES ROIS D'ARAGON.

IX. RAIMOND-BERENGER, IV. du nom, comte de Barcelone, dont *les ancêtres sont rapportés* à BARCELONE, porta aussi la qualité de prince d'Aragon, & nom de roi, & mourut le 10. Juin 1163. Il épousa en 1107. *Petronille* reine d'Aragon, lors agée de deux ans seulement, fille unique & heritiere de *Ramir* II. du nom, roi d'Aragon, laquelle gouverna le royaume jusqu'à sa mort arrivée le 13. ou 15. Octobre 1173. Leurs enfans furent ALFONCE II. qui suit; *Pierre*, comte de Cerdagne; *Douce*, mariée 1°. vers l'an 1177. à N. comte d'Urgel, 2°. en 1181. à *Sanche* I. du nom, roi de Portugal, morte en 1198. & *Sanche* d'Aragon, comte de Roussillon, qui fut établi regent du royaume d'Aragon l'an 1215. pendant la minorité de Jacques I. du nom, son petit-neveu, & mourut en 1223. ayant eu de *Nunnia*, fille de *Nunnio* comte de Lara, pour fils unique *Nunnio* d'Aragon, comte de Roussillon & de Cerdagne, mort vers l'an 1237. sans enfans de *Perrenelle* comtesse de Bigorre, d'avec laquelle il fut separé pour cause de parenté. *Le prince Raymond Berenger eut aussi pour enfans* naturels, Pierre, *mort jeune*; & Berenger, *évêque de Terragone & de Lerida*.

X. ALFONCE II. du nom, dit *le Chaste*, Roi d'Aragon,

comte de Barcelone & de Roussillon, marquis de Provence, né en 1152. mourut le 25. Avril 1196. ayant regné 34. ans. Il épousa le 19. Janvier 1174. *Sancie* de Castille, fille d'*Alfonce* VIII. du nom, roi de Castille & de Leon, & de *Richilde* de Pologne sa seconde femme, morte en Novembre 1208. religieuse en l'abbaye de Xixene, où elle avoit pris l'habit de religieuse après la mort de son mari. Leurs enfans furent PIERRE II. du nom, qui suit; ALFONCE-BERENGER, qui fit *la branche des comtes de* PROVENCE *rapportée ci-après*; *Ferdinand* d'Aragon, abbé de Montaragon, qui prétendit la regence du royaume pendant la minorité de Jacques I. du nom, roi d'Aragon, son neveu, & causa plusieurs troubles dans ce royaume; *Constance*, mariée 1°. à *Almeric* roi de Hongrie. 2°. à *Frederic* II. du nom, empereur, morte le 23. Juin 1222. & *Douce* d'Aragon, religieuse en l'abbaye de Xixene.

XI. PIERRE, II. du nom, roi d'Aragon, comte de Barcelone & de Roussillon, succeda à son pere en 1196. fut sacré & couronné à Rome en 1204. & se soûmit & son royaume au saint siege. Ayant depuis embrassé le parti des Albigeois, son armée fut défaite, & fut tué devant le château de Muret en Languedoc avec 18000. hommes le 13. Septembre 1213. après avoir regné 17. ans. Il épousa par contrat du 15. Juin 1204. *Marie* dame de Montpellier, qui avoit eu pour premier mari *Bernard*, comte de Comenges, qu'elle avoit épousé contre son gré, & dont elle fut separée, & fille de *Guillaume*, seigneur de Montpellier, & d'*Eudoxe* Comnene, morte à Rome l'an 1219. dont il eut JACQUES, I. du nom, qui suit; & *Sancie* d'Aragon, mariée par contrat du mois d'Octobre 1205. à *Raymond* VIII. du nom, comte de Toulouse, morte en 1254. religieuse Trinitaire. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Constance, *bâtarde d'Aragon, mariée le 7. Novembre 1212. à* Guillaume-Raymond *de Moncade, sénéchal de Catalogne, puis premiere abbesse des Trinitaires d'Espagne, morte l'an* 1252.

XII. JACQUES, I. du nom, surnommé *le Conquerant*, roi d'Aragon, de Majorque & de Valence, comte de Barcelone, de Roussillon & d'Urgel, seigneur de Montpellier, né le 2. Fevrier 1207. conquit en 1229. l'isle de Majorque sur les Mores: se rendit maître de Valence en 1238. & y mourut le 27. Juillet 1276. après un regne de 63. ans. Il épousa 1°. le 6. Fevrier 1221. *Eleonore*, fille d'*Afonce* IX. du nom, roi de Castille, dont le mariage fut dissous au concile de Tyriasona en Avril 1229. quoiqu'elle eût un fils. 2°. le 8. Septembre 1235. *Ioland* de Hongrie, fille d'*André* II. du nom, roi de Hongrie, & d'*Ioland* de Courtenay, morte le 9. Octobre 1251. Du premier mariage sortit *Alfonce* infant d'Aragon, qui épousa en 1260. *Constance* de Bearn, fille de *Gaston* de Moncade I. du nom, vicomte de Bearn, & mourut peu après sans posterité. Et du second vinrent PIERRE III. du nom, qui suit; JACQUES d'ARAGON II. du nom, qui fit *la branche des rois de* MAJORQUE, *rapportée ci-après*; *Ferdinand*, comte de Roussillon & de Cerdagne, seigneur de Montpellier, qui vivoit en 1248. *Sanche*, archevêque de Tolede; *Ioland*, mariée en 1246. à *Alfonce* X. du nom, roi de Castille, morte en 1278. *Constance* premiere femme de *Manuel*, infant de Castille, seigneur de Penafiel; *Sancie*, qui alla inconnuë à Jerusalem, où elle servit les pelerins malades avec beaucoup de charité; *Marie*, abbesse des Trinitaires de Cannes, diocese de Perpignan, morte l'an 1307. *Eleonore*, morte jeune; & *Isabelle* d'Aragon, mariée le 28. Mai 1262. à *Philippe* III. du nom, dit *le Hardi*, roi de France, qu'elle accompagna en son voyage d'Afrique en 1270. & mourut à son retour à Cosence en Calabre, d'un chûte de cheval le 22. ou 23. Janvier 1271. âgée de 24. ans. *Il eut aussi pour enfans* naturels Jacques, bâtard *d'Aragon, seigneur de Xerica, qui laissa poster té, qui sera rapportée cy-après*; Pierre bâtard *d'Aragon, I. du nom, seigneur d'Ayerbe, dont la posterité prit le surnom d'Ayerbe*; Pierre-Fernandez bâtard *d'Aragon, seigneur d'Ixar, dont la posterité sera rapportée ci-après*; *&* Ferdinand-Sanche bâtard *d'Aragon, seigneur de Castro, dont la maison prétend tirer son origine.*

XIII. PIERRE, III. du nom, surnommé *le Grand*, roi d'Aragon, de Valence & de Sicile, fut sacré le 16. Novembre 1276. Sous prétexte des droits qu'il prétendoit avoir sur le royaume de Sicile à cause de sa femme, il fit massacrer le jour de Pâques 29. Mars 1282. à l'heure de vêpres tous les François qui étoient dans ce royaume, sans excepter les femmes & les enfans; ce qui fut appellé *les Vêpres Siciliennes*. Il aborda ensuite à Palerme avec son armée, où il fut reconnu roi de toute l'isle, & mourut excommunié le 10. Novembre 1285. à l'âge de 46. ans, de la blessure qu'il reçut au combat de Gironde contre les François. Il épousa le 13. Juin 1262. *Constance* de Suabe, fille & heritiere de *Mainfroy-le-Bâtard*, usurpateur des royaumes de Naples & de Sicile, & de *Beatrix* de Savoye, à condition que si Mainfroy venoit à mourir sans enfans mâles, ces royaumes lui appartiendroient par succession. Elle mourut l'an 1302. ayant eu pour enfans ALFONCE III. du nom, qui suit; JACQUES II. du nom, qui continua *la posterité rapportée ci après*; FREDERIC, qui fit *la branche des rois de* SICILE, *dont la posterité sera rapportée après celle des rois d'*ARAGON; *Pierre*, infant d'Aragon, mort le 30. Août 1296. sans posterité de *Guillelme* de Bearn, fille de *Gaston* de Moncade, vicomte de Bearn, qu'il avoit épousée le 28. Août 1291. sainte *Elisabeth* d'Aragon, mariée l'an 1281. à *Denys*, roi de Portugal, laquelle étant restée veuve, prit l'habit du tiers ordre de saint François, mourut le 4. Juillet 1336. & fut canonisée le 25. Mai 1625. & *Ioland* d'Aragon, alliée en Mars 1297. à *Robert* de Sicile, duc de Calabre, puis roi de Naples, mort l'an 1302. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jacques-Perez bâtard *d'Aragon, seigneur de Segorbe, qui laissa posterité*; Sanche, bâtard *d'Aragon, chevalier de Rhodes*; Beatrix bâtarde *d'Aragon, mariée à* Raymond *de Cardonne*; *&* Therese-Perez bâtarde *d'Aragon, qui épousa* Artal *d'Alargon, qui fut l'un des executeurs du testament du roi Pierre III.*

XIV. ALFONCE, III. du nom, surnommé *le Bienfaisant*, roi d'Aragon & de Valence, fut couronné le 15. Avril 1286. & mourut le 18. Juin 1291. à l'âge de 27. ans, peu auparavant ses nôces avec *Eleonore*, fille aînée d'*Edoüard* I. du nom, roi d'Angleterre.

XIV. JACQUES II. du nom, surnommé *le Juste*, roi d'Aragon, de Valence, de Murcie & de Sicile, duc de la Poüille, prince de Capouë & comte de Barcelone, second fils de PIERRE III. du nom, roi d'Aragon, succeda au roi Alfonce III. du nom, son frere, fut couronné le 24. Septembre 1291. & mourut le 2. Novembre 1327. âgé de 66. ans. Il épousa 1°. le 1. Novembre 1295. *Blanche* de Sicile fille de *Charles* II. du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 14. Octobre 1310. 2°. le 16. Novembre 1315. *Marie* de Cypre, fille de *Hugues* III. du nom, roi de Cypre, & d'*Isabeau* d'Ibelin, mort en Mars 1321 3°. *Elisende* de Moncade, fille de *Pierre* de Moncade. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere *Jacques* infant d'Aragon, qui épousa *Eleonore* de Castille, fille de *Ferdinand* IV. du nom, roi de Castille, qu'il quitta avant l'accomplissement du mariage, & renonça aux prétentions de la couronne d'Aragon, pour se faire chevalier de Rhodes, puis de Calatrava & de Monteza, & mourut en Juillet 1334. La vie débordée, qu'il mena depuis, fit bien connoître que c'étoit le libertinage, & non la pieté, qui l'avoit poussé à faire ce qu'il avoit fait.; ALFONCE IV. du nom, qui suit; *Jean* archevêque de Tolede & de Saragosse, & patriarche d'Alexandrie, qui vivoit en 1336. PIERRE, qui fit *la branche des ducs de* CANDIE, *rapportée ci-après*; RAIMOND-BERENGER, qui fit *celle des comtes d'*EMPURIE, *rapportée après celle de ses freres aînés*; *Marie*, alliée en Juillet 1311. à *Pierre*, infant de Castille, laquelle se rendit religieuse après la mort de son mari; *Constance*, mariée l'an 1303. à *Jean* Manuel, seigneur de Penafiel & de Molina, morte en 1327. peu de jours avant son pere; *Elisabeth*, qui épousa l'an 1315. *Frederic* I. du nom, dit *le Bel*, duc d'Autriche; *Blanche*, prieure de Xixene; & *Ioland* d'Aragon, mariée 1°. à *Philippe* de Tarente, despote de Romanie. 2°. en 1339. à *Lopez* de Luna, seigneur de Segorbo. *Il eut aussi pour fils* naturel Jacques bâtard *d'Aragon, qui fut comte de Luna par son mariage avec* Jeanne, *fille de* Lopez, *comte de Luna.*

XV. ALFONCE IV. du nom, surnommé *le Benin*, roi

d'Aragon & de Valence, né en Fevrier 1299. fut couronné le 3. Avril 1328. & mourut le 24. Janvier 1335. ayant regné huit ans. Il épousa 1°. le 10. Novembre 1314. *Therese* d'Enteca, comtesse d'Urgel & dame d'Antillon, fille aînée de *Gombaud* d'Enteca, & de *Constance* d'Antillon, niece de *Ermengaud* de Cabrera, dernier comte d'Urgel de sa famille, morte le 28. Octobre 1327. 2. le 5. Fevrier 1329. *Eleonore* de Castille, fille de *Ferdinand* IV. du nom, roi de Castille, & de *Constance* de Portugal, mise à mort en 1359. par le commandement de Pierre *le Cruel*, roi de Castille son neveu. Du premier mariage vinrent, *Alfonce*, mort jeune; PIERRE IV. du nom, qui suit; JACQUES, qui fit *la branche des derniers comtes d'*URGEL, *qui sera rapportée ci-après*; *Frederic*, *Sanche*, morts jeunes; *Constance*, mariée à *Jacques* d'Aragon III. du nom, roi de Majorque, morte après l'an 1350. & *Isabelle* d'Aragon, morte sans alliance. Et du second sortirent, *Ferdinand* d'Aragon, marquis de Tortose, seigneur d'Albaracin & de Fraga, né en Decembre 1329. que le roi Pierre IV. son frere fit mourir l'an 1363. sur le soupçon qu'il eut, qu'il vouloit usurper la couronne, & ne laissa point d'enfans de *Marie* de Portugal, fille de *Pierre* dit *le Justicier*, roi de Portugal; & *Jean* infant d'Aragon, né en 1335. qui fut tué le 12. Juin 1358. par les gens de Pierre *le Cruel*, roi de Castille, & laissa d'*Isabelle* d'Espagne, fille de *Jean Nunez* d'Espagne, comte de Biscaye & de Lara; *Florence* d'Aragon, comtesse de Biscaye, mariée à *Pierre* de Bearn, *bâtard*; & *Gaston* II. du nom, comte de Foix.

XVI. PIERRE, IV. du nom, surnommé *le Ceremonieux*, roi d'Aragon, de Valence, de Majorque & de Sardaigne, né le 5. Septembre 1319. fut couronné en 1336. & mourut le 5. Janvier 1387. ayant regné 52. ans. Il épousa 1°. par contrat du mois de Juillet 1338. *Marie* de Navarre, fille puînée de *Philippe* III. du nom, roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, morte l'an 1346. 2°. vers le mois de Novembre 1347. *Eleonore* de Portugal, seconde fille d'*Alfonce* IV. du nom, roi de Portugal, & de *Beatrix* de Castille, morte sans enfans sur la fin d'Octobre 1348. 3°. en Juin 1349. *Eleonore* d'Aragon-Sicile, fille de *Pierre* d'Aragon II. du nom, roi de Sicile, & d'*Elizabeth* de Carinthie, morte en 1374. 4°. en 1380. *Sibille* de Forcia, sœur de *Bernard* de Forcia, chevalier Catalan, morte le 24. Novembre 1406. Du premier mariage sortirent, *Pierre* né en 1346. mort le jour de sa naissance; *Constance*, mariée le 11. Avril 1361. à *Frederic* IV. du nom, dit *le Simple*, roi de Sicile, morte en Juillet 1362. *Jeanne*, alliée à *Jean* d'Aragon, comte d'Empurie; & *Marie* d'Aragon, morte jeune. Du troisiéme mariage vinrent JEAN I. du nom, qui suit; MARTIN, qui continua *la posterité*, *rapportée après celle de son frere aîné*; *Alfonce*, né le 12. Juillet 1362. mort jeune: & *Eleonore* d'Aragon, née le 20. Fevrier 1358. mariée le 18. Juin 1375. à *Jean* I. du nom, roi de Castille, morte en couches le 18. Août 1382. Et du quatriéme sortirent, *Jacques*, *Ferdinand*, morts jeunes; & *Isabelle* d'Aragon, mariée le 29. Juin 1407. à *Jacques* d'Aragon II. du nom, comte d'Urgel.

XVII. JEAN, I. du nom, roi d'Aragon & de Valence, comte de Barcelone, né le 27. Decembre 1351. mourut en Mai 1395. après avoir regné 7. ans 4. mois. Il épousa 1°. l'an 1372. *Marthe* d'Armagnac, fille de Jean I. du nom, comte d'Armagnac. 2°. en 1384. *Toland* de Bar, fille aînée de *Robert* duc de Bar, & de *Marguerite* de France, morte en 1431. Du premier mariage vint, *Jeanne* infante d'Aragon, mariée le 4. Juin 1392. à *Matthieu* comte de Foix, qui contesta la succession de la couronne d'Aragon, morte sans enfans l'an 1407. Et du second sortirent, *Jacques*, mort jeune; *Ferdinand*, mort jeune en 1389. & *Toland* d'Aragon, mariée le 2. Decembre 1400. à *Louis* II. du nom, duc d'Anjou & roi de Sicile, auquel elle porta le droit qu'elle avoit à la couronne d'Aragon, morte le 14. Novembre 1442. âgé de 62. ans.

XVII. MARTIN roi d'Aragon & de Sicile, fils puîné de PIERRE IV. du nom, roi d'Aragon, & d'*Eleonore* d'Aragon-Sicile sa troisiéme femme, s'empara de la couronne d'Aragon au préjudice de ses nieces, après la mort du roi Jean son frere; succeda à son fils au royaume de Sicile, & mourut le 31. Mai 1410. âgé de 51. ans, après en avoir regné quinze. Il épousa 1. en Juin 1372. *Marie* comtesse de Luna, fille unique de *Lopez* comte de Luna, & de *Briande* d'Agout sa seconde femme, sœur de Raymond d'Agout, seigneur de Sault en Provence, morte le 29. Decembre 1406. 2°. le 17. Septembre 1409. *Marguerite* d'Aragon, fille de Pierre, comte de Prades, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Jacques*, & *Jean*, morts jeunes; MARTIN, qui suit; & *Marguerite* infante d'Aragon morte jeune.

XVIII. MARTIN d'Aragon, roi de Sicile du chef de sa premiere femme, mourut le 25. Juillet 1409. avant son pere, auquel il laissa par testament le royaume de Sicile. Il épousa 1°. l'an 1390. *Marie* d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Athenes, fille unique de *Frederic* IV. du nom, roi de Sicile, morte le 25. Mai 1402. de chagrin de la mort de son fils *Pierre* infant de Sicile né le 17. Novembre 1398. mort peu de jours avant sa mere. 2°. *Blanche* de Navarre, fille puînée de *Charles* III. du nom, dit *le Noble*, roi de Navarre, & d'*Eleonore* de Castille. Elle prit une seconde alliance par contract du 5. Novembre 1419. avec *Jean* d'Aragon, II. du nom, duc de Penafiel, qui fut depuis roi de Navarre & d'Aragon, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*, & mourut le 2. d'Avril 1441. *Il eut pour enfans* naturels Frederic bâtard d'*Aragon*, *comte de Luna*, *seigneur de Segorbe*, *qui prétendit la succession du royaume d'Aragon*, *après la mort du roi Martin son ayeul*; *mais ayant été arrêté en* 1434. *par ordre de Jean II. roi de Castille*, *il mourut en prison le* 29. *Mai* 1438. *non sans soupçon d'avoir été empoisonné*; & Yoland bâtarde d'*Aragon*, *mariée en* 1424. *à* Henri *de Guzman*, *comte de Niebla*, *qui la repudia*.

La seconde race des rois d'Aragon finit en la personne de Martin roi d'Aragon, mort le 31. Mai 1410. après Martin roi de Sicile son fils. Les états d'Aragon & de Sicile s'étant assemblés, ils choisirent & reconnurent en 1412. pour leur roi legitime *Ferdinand* de Castille, duc de Penafiel, qui donna l'origine à la troisiéme race des rois d'Aragon, *rapportée ci-après*.

DERNIERS COMTES D'URGEL.

XVI. JACQUES d'Aragon I. du nom, fils puîné d'ALFONCE IV. du nom, roi d'Aragon, & de *Therese* d'Enteca, comtesse d'Urgel, sa premiere femme, fut comte d'Urgel; prétendit la succession du comte de Comenges son beau-frere, & mourut en Novembre 1347. avec soupçon de poison. Il épousa *Cecile* de Comenges, fille aînée de *Bernard* VI. du nom, comte de Comenges, dont il eut PIERRE, qui suit;

XVII. PIERRE d'Aragon, comte d'Urgel, &c. mort fort âgé en Juin 1409. épousa *Marguerite* de Montferrat, fille de *Jean* Paleologue, marquis de Montferrat, laquelle fut empoisonnée l'an 1414. par le commandement de Ferdinand IV. du nom, roi d'Aragon, & dont il eut, JACQUES II. du nom, qui suit; *Thadée*, mort du vivant de son pere; *Jean*, baron d'Enteca, mort sans alliance, avec soupçon d'avoir été empoisonné par le comte Jacques son frere; *Eleonore*; *Cecile* d'Aragon, mariée à *Jean* de Cardonne, & *Isabelle* d'Aragon, religieuse.

XVIII. JACQUES d'Aragon, II. du nom, comte d'Urgel, &c. prétendit succeder à la couronne d'Aragon, après la mort du roi Martin, & mourut le 1. Juin 1433. après treize ans de prison. Il épousa le 29. Juin 1407. *Isabelle* d'Aragon, fille de *Pierre* IV. du nom, roi d'Aragon, & de *Sibille* de Forcia sa quatriéme femme, dont il eut, *Isabelle*, mariée en Septembre 1428. à *Pierre* de Portugal, duc de Coimbre; *Eleonore*, alliée en 1437. à *Raymond* Ursin, comte de Nole, & *Jeanne* d'Aragon, qui épousa 1. *Jean* comte de Foix. 2. en Juin 1445. *Jean* comte de Cardonne.

DUCS DE GANDIE, COMTES DE RIBAGORCE.

XV. PIERRE d'Aragon, quatriéme fils de JACQUES II. du nom, roi d'Aragon, fut comte de Ribagorce & d'Empurie, senéchal de Catalogne, &c. prit l'habit de religieux de l'ordre de S. François en 1362. après la mort de sa femme, & mourut en... Il épousa en l'an 1330. *Jeanne* de Foix, fille puînée de *Gaston* I. du nom, comte de Foix, & de *Jeanne* d'Artois, morte avant l'an 1361. dont il eut, ALFONSE I. du nom, qui suit; JEAN, qui fit *la branche*

branche des comtes de PRADES, *rapportée ci-après*; *Jacques* évêque de Tortose, & créé cardinal du titre de sainte Sabine en 1388. par Clement antipape, mort le 30. Mai 1396. & *Eleonore* d'Aragon, mariée à *Pierre* I. du nom, roi de Cypre.

XVI. ALFONSE d'Aragon, I. du nom, dit *le Vieux*, comte de Ribagorce & de Denia, marquis de Villene, connétable de Castille en 1383. fut créé duc de Gandie en 1399. Il prétendit à la couronne d'Aragon après la mort du roi Martin, dont il fut exclus, & mourut fort âgé le 7. Mars 1412. *Voyez* VILLENA. Il épousa 1°. en 1352. *Toland* dame d'Arenos, fille de *Gonçales-Diaz* baron d'Arenos. 2°. avant l'an 1394. *Marie* de Navarre, de *Charles* II. du nom, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent ALFONSE II. qui suit; & *Pierre* d'Aragon, marquis de Villenas, qui fut tué au combat d'Aliubarsta, le 14. Août 1386. laissant de *Jeanne*, fille *naturelle* de *Henri* II. du nom, roi de Castille, *Henri* d'Aragon, marquis de Villena, mort sans posterité de *Marie* d'Albornos, dame de l'Infantado.

XVII. ALFONSE d'Aragon, II. du nom, dit *le Jeune*, duc de Gandie, comte de Ribagorce & de Denia, mourut le 29. Novembre 1425. *& ne laissa que* Jacques bâtard *d'Aragon, baron d'Arenos qui eut des enfans.*

COMTES DE PRADES.

XVI. JEAN d'Aragon, second fils de PIERRE d'Aragon, comte de Ribagorce, & de *Jeanne* de Foix, fut comte de Prades, baron d'Enteca, senéchal & majordome de Catalogne, & vivoit encore l'an 1409. Il eut de N. sa femme, dont le nom est inconnu, PIERRE, qui suit; quelques auteurs mettent ici *Jacques* de Prades, connétable d'Aragon & amiral de Castille, l'un des braves chevaliers de son tems, qui mourut le 25. Août 1404. Surita assure qu'il étoit de la maison royale d'Aragon, sans dire pourtant s'il étoit bâtard ou legitime, & dit qu'il eut deux filles.

XVII. PIERRE d'Aragon, comte de Prades, mourut avant son pere. Il épousa *Jeanne*, fille de *Bernard* de Cabrera, premier comte de Modica, dont il eut *Marguerite* d'Aragon, mariée le 17. Septembre 1409. à *Martin* roi d'Aragon, dont elle fut la seconde femme, morte sans posterité, & *Jeanne* d'Aragon, alliée à *Jean-Raymond* Folck de Cardonne, vicomte de Vilamas.

COMTES D'EMPURIES.

XV. RAYMOND-BERENGER d'Aragon, cinquiéme fils de JACQUES II. du nom, roi d'Aragon, fut comte des Montagnes de Prades & d'Empuries, capitaine general de Roussillon, ambassadeur extraordinaire vers le pape Innocent VI. en 1355. & vivoit en 1364. Il épousa 1°. en 1327. *Blanche* seconde fille de *Philippe* de Sicile I. du nom, prince de Tarente, & de *Thamar* Ange. 2°. l'an 1338. *Marie-Alvarez* de Xerica, fille de *Jacques* II. du nom, seigneur de Xerica. Du premier mariage vinrent, *Jeanne*, mariée en 1345. à *Ferdinand* Manuel, marquis de Villena; & *Blanche* d'Aragon, alliée à *Hugues*, vicomte de Cardonne; & du second vint, JEAN, qui suit;

XVI. JEAN d'Aragon, comte d'Empuries, qui vivoit en 1399. épousa 1°. le 3. Août 1369. *Blanche* d'Aragon, troisiéme fille de *Pierre* d'Aragon, II. du nom, roi de Sicile dont il eut Eleonore, dont on ne trouve que le nom. 2°. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Pierre* IV. du nom, roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans.

ROIS DE SICILE.

XIV. FREDERIC d'Aragon, III. du nom, troisiéme fils de PIERRE III. du nom, roi d'Aragon & de Sicile, & de *Constance* de Suabe, fut roi de Sicile, duc de la Poüille & prince de Capoüe, s'étant emparé de la Sicile, au préjudice du traité de paix que Jacques II. du nom, roi d'Aragon son frere avoit fait avec Charles II. du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples & de Sicile, & qui causa de grands troubles dans ce royaume, dont il fut couronné roi le 25. Mars 1296. & mourut le 25. Juin 1337. âgé de 65. ans. Il épousa en l'an 1302. *Eleonore* de Sicile, qui avoit été mariée en 1299. à *Philippe* de Tocy, seigneur de la Terza, fils du grand amiral de Sicile, dont le mariage fut dissous par bulle du pape Boniface VIII. du 17. Janvier 1300. à cause de leur minorité, fille puînée de *Charles* II. du nom, dit *le Boiteux*, roi de Naples, & de *Marie* de Hongrie, morte le 9. Août 1341. dont il eut, PIERRE II. du nom, qui suit; *Mainfroy*, duc d'Athenes en 1326. mort peu après; 3. *Guillaume*, comte de Catalfin, qui fut duc d'Athenes par le testament de son pere, & mourut le 22. Août 1338. laissant pour fils *Etienne* d'Aragon, comte de Catalfin, qui ne lui succeda pas au duché d'Athenes, qui échut à Jean d'Aragon, marquis de Randace son oncle; 4. JEAN, qui fit *la branche des ducs d'*ATHENES, *rapportée ci-après*; 5. *Constance*, mariée 1°. en l'an 1317. à *Henri* II. du nom, roi de Cypre. 2°. l'an 1331. à *Hugues* de Lesignen, roi d'Armenie, laquelle vivoit encore en 1377. 6. *Marguerite*, nommée dans le testament de son pere; 7. *Elisabeth*, alliée en 1328. à *Etienne* dit *le Vieil*, duc de Baviere; & 8. *Catherine* d'Aragon, abbesse de sainte Claire de Messine. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alfonse-Frederic bâtard *de Sicile, qui fut gouverneur puis duc d'Athenes, & laissa posterité*; Roland bâtard *de Sicile, qui vivoit en* 1360. *&* Isabelle bâtarde *de Sicile, mariée à* Hugues *d'Empuries.*

XV. PIERRE d'Aragon, II. du nom, roi de Sicile, né l'an 1304. fut couronné du vivant de son pere le 19. Avril 1322. & mourut le 15. Août 1342. Il épousa l'an 1322. *Elisabeth*, fille d'*Henri* II. du nom, roi de Bohême & duc de Carinthie, & d'*Anne* de Bohême, dont il eut, LOUIS, qui suit; JEAN, mort jeune le 22. Juin 1352. FREDERIC IV. du nom, qui continua *la posterité*; *Eleonore*, mariée l'an 1349. à *Pierre* IV. du nom, roi d'Aragon, morte en 1374. *Euphemie*, qui fut regente du royaume de Sicile, pendant la minorité du roi Frederic IV. son frere; *Blanche*, mariée le 3. Août 1364. à *Jean* d'Aragon, comte d'Empuries; & *Toland* d'Aragon, qui vivoit en 1356.

XVI. LOUIS d'Aragon, roi de Sicile, né le 4. Fevrier 1338. fut couronné pendant sa minorité le 15. Septembre 1342. & mourut sans alliance le 16. Octobre 1355. *laissant pour fils* naturels, Antoine *&* Louis bâtards *d'Aragon.*

XVI. FREDERIC d'Aragon IV. du nom, surnommé *le Simple*, troisiéme fils de PIERRE d'Aragon II. du nom, roi de Sicile, succeda à la couronne de Sicile après la mort de son frere Louis, & mourut le 27. Juillet 1377. âgé de 35. ans. Il épousa 1°. le 11. Avril 1361. *Constance* d'Aragon, fille de *Pierre* IV. du nom, roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiere femme, morte en Juillet 1363. 2°. *Antoinette* de Baux, fille de *François*, duc d'Andrie & comte d'Avelin, & de *Louise* de saint Severin sa premiere femme. 3°. en Fevrier 1377. *Valentine* Visconti, fille de *Barnabon* Visconti, seigneur de Milan, mais le mariage ne fut pas accompli. Du premier lit sortit MARIE qui suit. *Il eut aussi pour fils* naturel, Guillaume bâtard *de Sicile, nommé dans le testament du roi son pere.*

XVII. MARIE d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Athenes, née l'an 1362. épousa en 1390. *Martin* d'Aragon, fils de *Martin* roi d'Aragon, qui fut roi de Sicile à cause d'elle, & mourut le 25. Mai 1402. ayant fait son mari heritier de ses états, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant.

DUCS D'ATHENES.

XV. JEAN d'Aragon, marquis de Randace, quatriéme fils de FREDERIC III. du nom, roi de Sicile, succeda à son frere *Guillaume*, aux duchés d'Athenes & de Neopatres; eut le principal gouvernement des affaires sous le regne de Loüis roi de Sicile, son neveu, & mourut le 3. Avril 1348. Il épousa *Cesarie*, dont il eut FREDERIC, qui suit; *Eleonore*, mariée à *Guillaume* de Peralta, comte de Calatebelota, chancelier & grand chambellan de Sicile; & *Constance* d'Aragon.

XVI. FREDERIC d'Aragon, duc d'Athenes & de Neopatres, marquis de Randace, &c. mourut sans posterité en Juillet 1355.

ROIS DE MAJORQUE.

XIII. Jacques d'Aragon, II. du nom, second fils de Jacques I. du nom, roi d'Aragon, fut roi de Majorque, comte de Roussillon, seigneur de Montpellier. Il fut dépoüillé du royaume de Majorque par Alfonse III. du nom, roi d'Aragon, son neveu; mais il y fut rétabli en 1291. & mourut le 14. Mai 1312. Il épousa par contrat du 12. Octobre 1275. *Esclarmonde* de Foix, fille de *Roger* IV. du nom, comte de Foix, & de *Brunissende* de Cardonne, dont il eut *Jacques* infant de Majorque, qui fut accordé le 24. Janvier 1299. à *Catherine* de Courtenay, imperatrice titulaire de Constantinople; mais il quitta ses droits à sa couronne à son frere puîné en 1302. pour se rendre religieux de l'ordre de saint François; Sanche, qui suit; Ferdinand, qui continua *la posterité*; *Philippe*, trésorier de l'église de saint Martin de Tours, gouverneur du royaume de Majorque, & tuteur du roi Jacques III. du nom, son neveu; & *Sancie* d'Aragon, mariée en 1309. à *Robert* roi de Naples & de Sicile, après la mort duquel elle se rendit religieuse à sainte Croix de Naples, où elle mourut le 28. Juillet 1345. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Saure bâtarde *de Majorque, mariée par contrat du* 10. *Octobre* 1299. à Pierre Galeran *de Pinos*.

XIV. Sanche d'Aragon, roi de Majorque, comte de Roussillon, &c. mort le 4. Septembre 1324. avoit épousé en 1309. *Marie* de Sicile, fille de *Charles* II. du nom, roi de Naples & de Sicile. Elle prit une seconde alliance en 1327. avec *Jacques* III. du nom, seigneur de Xerica, & mourut sans enfans de ses deux maris.

XIV. Ferdinand d'Aragon, infant de Majorque, troisiéme fils de Jacques II. du nom, roi de Majorque, & d'*Esclarmonde* de Foix, fut prince de la Morée, & lieutenant general en Romanie de Frederic roi de Sicile, & mourut vers l'an 1318. Il épousa par contrat du 5. Avril 1315. *Isabelle* d'Ybelin, heritiere de la principauté de la Morée, fille de *Philippe* d'Ybelin, sénéchal de Cypre, & de *Marguerite* de Villehardoüin, dont il eut Jacques III. qui suit; & *Ferdinand* infant de Majorque, qui épousa *Eschive*, fille de *Hugues* IV. du nom, roi de Cypre, auquel on donne pour fille *Eleonore* d'Aragon.

XV. Jacques d'Aragon III. du nom, roi de Majorque, comte de Roussillon & de Cerdagne, seigneur de Montpellier, &c. né le 1. Avril 1317. succeda en 1324. au roi Sanche son oncle, à la couronne de majorque, dont il fut dépoüillé pour crime de felonie en 1343. par Pierre IV. du nom, roi d'Aragon. Voulant se mettre en état d'y rentrer, ses troupes furent défaites par les Aragonois, & lui-même resta parmi les morts, le 25. Octobre 1349. C'est lui qui vendit en Avril 1349. le comté de Roussillon, & la ville & le château de Montpellier, avec leurs dépendances, à Philippe *de Valois*, roi de France, moyennant la somme de six vingt mille écus d'or. Il épousa en l'an 1325. *Constance* d'Aragon, fille aînée d'*Alfonce* IV. du nom, roi d'Aragon, dont il eut Jacques IV. qui suit; & *Isabelle* d'Aragon, dite *Esclarmonde*, mariée le 4. Septembre 1358. à *Jean* Paleologue II. du nom, marquis de Montferrat.

XVI. Jacques d'Aragon, IV. du nom, roi de Majorque, fut blessé au combat où son pere fut tué, en Octobre 1349. & detenu l'espace de plus de douze ans en prison, d'où il s'échapa le 1. Mai 1362. Se voyant méprisé de la reine sa femme, il se retira en Catalogne, où il excita quelques troubles, dans le dessein de se retablir dans ses états; mais il mourut accablé de chagrin, vers le mois de Janvier 1375. sans laisser de posterité de *Jeanne* I. du nom, reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, viceroi de Naples, &c. & de *Marie* de Valois sa seconde femme, qu'il avoit épousée l'an 1362. & qui fut étranglée dans la ville d'Averse le 22. Mai 1382.

SEIGNEURS DE XERICA.

XIII. Jacques d'Aragon, I. du nom, fils *naturel* de Jacques I. du nom, roi d'Aragon, & de *Therese* Gil, *son amie*, fut legitimé par le testament du roi son pere, qui lui donna les châteaux & villages de Xerica, Tozo & autres lieux, qu'on appella la baronie de Xerica, dont sa posterité prit le surnom, & vivoit en 1297. Il épousa *Elise*, fille d'*Alvare-Perez* de Acagra, seigneur d'Albarazin, dont il eut Jacques II. du nom, qui suit;

XIV. Jacques, II. du nom, seigneur de Xerica, servit en 1309. Jacques II. du nom, roi d'Aragon, en la guerre contre les Mores, & ne vivoit plus l'an 1310. Il épousa *Beatrix* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, amiral d'Aragon & de Sicile, & de *Saurine* d'Enteca, sa seconde femme, dont il eut *Jacques* III. du nom, seigneur de Xerica, qui mourut en 1335. sans posterité de *Marie* de Sicile, veuve de *Sanche* d'Aragon, roi de Majorque, & fille de *Charles* II. du nom, roi de Naples & de Sicile, qu'il avoit épousée l'an 1327. Pierre, qui suit; *Beatrix*, mariée à *Pierre-Ponce* de Leon, seigneur de Macchana; & *Marie-Alvarez* de Xerica, alliée 1°. en 1330. à *Pierre* Arborea. 2°. en 1338. à *Raimond-Berenger* d'Aragon, comte de Prades.

XV. Pierre seigneur de Xerica, l'un des plus vaillans chevaliers de son tems, mourut en l'an 1362. sans laisser de posterité de *Bonaventure* d'Arborea, fille de *Hugues* comte de Gotian, & juge d'Arborea; *& laissa pour enfans* naturels, Jean-Alfonse, bâtard *de Xerica, mort sans lignée en Avril* 1369. Beatrix, *mariée en* 1355. à Hugues *de Arborea*; *&* Elsa, bâtarde *de Xerica, alliée* à Pierre *de Luna, seigneur d'Almonezio & de Pola*. * *Voyez* Surita.

SEIGNEURS D'IXAR.

XIII. Pierre-Fernandez, I. du nom, troisiéme fils *naturel* de Jacques I. du nom, roi d'Aragon, & de *Therese* Gil, fut legitimé par le testament du roi son pere, qui lui donna les villes & châteaux d'Ixar, de Luelia, &c. dont sa posterité prit le surnom, & vivoit en 1298. Il épousa 1°. *Therese-Gombal* de Enteca, fille de *Guillaume* de Enteca, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Marquise* de Navarre, fille *naturelle* de *Thibaut* I. du nom, roi de Navarre, & comte de Champagne, dont il eut Pierre-Fernandez II. qui suit;

XIV. Pierre-Fernandez, II. du nom, seigneur d'Ixar, &c. alfier & capitaine general de l'église pour Jacques II. roi d'Aragon, mort vers l'an 1322 épousa 1°. *Marie-Fernandez* de Luna, fille de *Lopez-Fernandez* de Luna, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Cecile* de Anglesola, dont il eut Alfonce-Fernandez, qui suit; & *Marquise-Fernandez* d'Ixar, mariée en 1329. à *Blasco* seigneur d'Alagon.

XV. Alfonce-Fernandez, seigneur d'Ixar, mort vers l'an 1331. épousa *Therese* d'Alagon, fille d'*Artal* seigneur d'Alagon, & de *Teude-Perez* de Urrea, dont il eut Pierre-Fernandez, III. du nom, qui suit;

XVI. Pierre-Fernandez, III. du nom, seigneur d'Ixar, chevalier de l'ordre de Montesa, & commandeur de Montalvan, vivoit en 1397. & ne laissa point d'enfans.

COMTES DE PROVENCE.

XI. Alfonce-Berenger, I. du nom, second fils d'Alfonce II. du nom, roi d'Aragon, & de *Sancie* de Castille, fut comte de Provence & de Forcalquier, & mourut en 1209. Il épousa *Garsende* comtesse de Forcalquier, fille aînée de *Rainez* de Sabran, seigneur de Castelar, & de *Garsende* comtesse de Forcalquier, dont il eut Raymond-Berenger II. du nom, qui suit; & *Garsende*, mariée à *Guillaume* vicomte de Bearn.

XII. Raymond-Berenger, II. du nom, comte de Provence & de Forcalquier, mort le 19. Août 1245. épousa en Decembre 1220. *Beatrix* de Savoye, fille de *Thomas* I. du nom comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigny, sa deuxiéme femme, morte en 1266. dont il eut *Marguerite* de Provence, mariée l'an 1234. à S. *Louis* IX. du nom, roi de France, morte le 20. Decembre 1295. dont sont descendus tous les rois de France jusqu'à present; *Eleonore*, qui épousa le 14. Janvier 1236. *Henri* III. du nom, roi d'Angleterre, morte le 25. Juin 1291. *Sancie*, alliée le 23. Novembre 1243. à

Richard d'Angleterre, comte de Cornoüailles, & roi des Romains; & *Beatrix* comtesse de Provence & de Forcalquier, mariée le 31. Janvier 1245. à *Charles* de France, comte d'Anjou, puis roi de Naples & de Sicile, morte en 1267. laissant posterité.

TROISIE'ME RACE DES ROIS D'ARAGON.

XV. FERDINAND, IV. du nom, surnommé *le Juste & l'Honnête*, second fils de JEAN I. du nom, roi de Castille, *dont les ancêtres sont rapportés à* CASTILLE, & d'*Eleonore* d'Aragon sa premiere femme, fut choisi & reconnu en 1412. par les états d'Aragon & de Sicile, comme leur roi legitime, & mourut de la pierre le 2. Avril 1416. âgé de 37. ans. Il épousa l'an 1393. *Eleonore* de Castille, comtesse de Penafiel & d'Albuquerque, fille unique de *Sanche bâtard* de Castille, comte d'Albuquerque, & de *Beatrix* de Portugal. Elle fut arrêtée l'an 1430. & mourut le 16. Novembre 1435. Leurs enfans furent, ALFONCE V. du nom, qui suit; JEAN II. du nom, qui continua *la posterité*; HENRI d'Aragon, qui fit *la branche des ducs de* SEGORBE, *mentionnée ci-après*; *Pierre* infant d'Aragon, mort sans alliance au siege de Naples, le 17. Octobre 1438. *Sanche*, grand-maître de l'ordre de Calatrava, mort jeune en Mars 1416. *Marie*, alliée en Octobre 1418. à *Jean* II. du nom, roi de Castille, morte avec soupçon de poison en Fevrier 1445. & *Eleonore* d'Aragon, mariée en 1428. à *Edoüard* roi de Portugal, morte subitement le 18. Fevrier 1445. non sans soupçon de poison.

XVI. ALFONCE, V. du nom, surnommé *le Sage & le Magnanime*, roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, comte de Barcelone, l'un des plus sçavans princes de son tems, fut vaincu au combat naval donné près de l'isle de Ponce, & y fut fait prisonnier le 5. Août 1435. Mais ayant été mis en liberté, il s'empara du royaume de Naples le 2. Juin 1441. sous pretexte de l'adoption de la reine Jeanne, II. du nom, & mourut le 22. Juin 1458. âgé de 64. ans, après en avoir regné 42. Il épousa le 12. Juin 1415. *Marie* de Castille, fille aînée d'*Henri* III. du nom, roi de Castille, & de *Catherine* de Lancastre, morte sans enfans le 4. Septembre 1458. *& laissa pour enfans* naturels FERDINAND, *qui fit la branche des derniers rois de* SICILE, *rapportée ci-après*; Marie bâtarde *d'Aragon*, *alliée à* Leonet *d'Est*, *marquis de Ferrare*; *&* Eleonore bâtarde *d'Aragon*, *mariée à* Marin *de Marzano*, *prince de Rossano*, *& duc de Sesse*.

XVI. JEAN, II. du nom, roi d'Aragon, duc de Penafiel, né le 28. Juin 1397. second fils de FERDINAND IV. du nom, roi d'Aragon, fut couronné roi de Navarre en 1429. avec la reine sa femme, succeda en 1458. à la couronne d'Aragon au roi Alfonce V. du nom, son frere, & mourut le 19. Janvier 1479. en sa 82. année. Il épousa 1°. par contrat du 5. Novembre 1419. *Blanche* reine de Navarre, veuve de *Martin* roi de Sicile, & fille de *Charles* III. du nom, roi de Navarre, & d'*Eleonore* de Castille, morte le 1. Avril 1441. 2°. le 1. Septembre 1444. *Jeanne* Henriquez, fille de *Frederic* Henriquez II. du nom, seigneur de Medina-del-Rioseco, comte de Melgar, amiral de Castille, & de *Marine* de Cordouë, sa premiere femme, morte d'un cancer le 13. Fevrier 1468. Du premier mariage sortirent CHARLES, qui suit; *Blanche* d'Aragon & de Navarre, mariée en l'an 1440. à *Henri* IV. du nom, dit l'*Impuissant*, roi de Castille, d'avec lequel elle fut démariée en 1453. morte en 1464. & *Eleonore* d'Aragon & de Navarre, reine de Navarre, mariée par contrat du 22. Decembre 1434. à *Gaston* IV. du nom, comte de Foix, morte le 12. Fevrier 1479. d'où sont issus les rois de Navarre. Du second mariage vinrent FERDINAND V. du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée par traité du 5. Octobre 1476. à *Ferdinand* I. du nom, roi de Sicile, dont elle fut la seconde femme, morte le 9. Janvier 1517. *Eleonore* & *Marine* d'Aragon, mortes jeunes. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alfonce bâtard *d'Aragon*, *duc de Villa-Hermosa*, *& maître de l'ordre de Calatrava*, *mort en* 1485. *laissant posterité*; Jean bâtard *d'Aragon*, *archevêque de Saragoce*, *viceroi d'Aragon*, *mort le* 19. *Novembre* 1476. Ferdinand *&* Marine, *morts jeunes*; *&* Eleonore bâtarde *d'Aragon*, *mariée en* 1468. *à* Loüis *de Beaumont*, *II. du nom*, *comte de Lein*, *connêtable de Castille*.

XVII. CHARLES de Navarre & d'Aragon, prince de Viane, né le 29. Mai 1421. voulant joüir de l'heritage de sa mere, fit la guerre au roi son pere qui le fit prisonnier: mais il obtint la liberté à l'instance des Navarrois, & mourut le 23. Septembre 1461. non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa belle-mere. Il épousa en 1439. *Anne* de Cleves, fille puînée d'*Adolphe* III. du nom, duc de Cleves, dont il n'eut point de posterité, *& laissa pour enfans* naturels Philippe bâtard *de Navarre*, *qui fut administrateur de l'archevêché de Palerme*, *maître de l'ordre de Montesa*, *& fut tué au combat de Baca en* 1488. Jean Alfonse bâtard *de Navarre*, *évêque d'Huesca*; *&* Anne bâtarde *de Navarre*, *mariée en* 1471. *à* Louis *de la Cerda II. du nom*, *premier duc de Medina-Cœli*.

XVII. FERDINAND V. du nom, dit *le Catholique*, né le 10. Mars 1452. fils de JEAN II. du nom, roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez sa seconde femme, fut roi d'Aragon, de Castille, de Leon, de Grenade, de Naples, de Sicile & de Navarre. Il fut roi de Castille & de Leon à cause de sa premiere femme, & succeda à son pere à la couronne d'Aragon. Ayant reduit sous sa puissance le royaume de Grenade en Janvier 1492. il chassa les Juifs d'Espagne, où il avoit établi l'inquisition dès l'an 1477. Il depossеda de son thrône Frederic roi de Naples & de Sicile l'an 1501. & après la mort de son gendre, il fut reconnu en 1508. regent & administrateur du royaume de Castille, & envahit en 1512. le royaume de Navarre sur le roi Jean d'Albret. Ce fut sous ses auspices & de la reine Isabelle que les Indes Occidentales furent découvertes l'an 1492. par Christophle Colomb, & habitées l'année suivante par les Espagnols, qui y exercerent des cruautés inoüies envers les Indiens, & y firent mourir quinze millions de personnes en moins de cinquante ans, pour s'enrichir de leur or & de leur argent. Il mourut le 23. Janvier 1516. d'hydropisie, causée par un breuvage amoureux que sa femme lui avoit fait avaler, en la 62. année de son âge & la 41. de son regne. Il épousa 1°. le 18. Octobre 1469. *Isabelle* de Castille, qui succeda en 1474. aux royaumes de Castille & de Leon après la mort d'*Henri* IV. dit l'*Impuissant* son frere, & mourut le 26. Novembre 1504. en sa 54. année. 2°. le 18. Mars 1505. *Germaine* de Foix, fille de *Jean* de Foix, comte d'Etampes, & de *Marie* d'Orleans. Elle prit une seconde alliance en 1519. avec *Jean* marquis de Brandebourg-Anspach, gouverneur de Valence; & une troisiéme avec *Ferdinand* d'Aragon, duc de Calabre, & mourut le 18. Octobre 1538. Du premier mariage de Ferdinand sortirent, 1. *Jean* prince des Asturies, né le 26. Juin 1478. mort le 4. Octobre 1497. ayant eu de *Marguerite* d'Autriche, fille de Maximilien I. du nom, empereur, & de *Marie* de Bourgogne, qu'il avoit épousée au mois d'Avril précedent; N. né & mort avant terme; 2. *Isabelle*, née le 2. Octobre 1470. mariée 1°. en Novembre 1490. à *Alfonce* prince de Portugal. 2°. en Octobre 1497. à *Emmanuel* roi de Portugal, morte en travail d'enfant le 25. Août 1498. 3. JEANNE, heritiere des royaumes de Castille, de Leon, &c. qui suit; 4. *Marie* d'Aragon, dite *de Castille*, née le 29. Juin 1482. mariée le 30. Octobre de l'an 1500. à *Emmanuel* roi de Portugal, morte en couches l'an 1517. & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16. Decembre 1485. alliée 1°. le 14. Novembre 1501. à *Artus* d'Angleterre, prince de Galles. 2°. le 3. Juin 1509. à HENRI VIII. du nom, roi d'Angleterre, qui la repudia vingt ans après, morte accablée de chagrin le 6. Janvier 1536. Et du second mariage vint, *Jean* infant d'Aragon, né le 3. Mai 1509. mort quatre jours après. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alfonce bâtard *d'Aragon*, *duc de Segorbe & archevêque de Sarragosse*, *né en* 1470. *mort en* 1520. *laissant trois enfans naturels*; 2. Jeanne Marie bâtarde d'Aragon, *mariée à* Bernardin Fernandez *de Velasco*, *II. du nom*, *connêtable de Castille*; 3. Marie bâtarde *d'Aragon*, *prieure du monastere de saint Augustin de Madrigal en* 1530. *&* 4. Tute bâtarde *d'Aragon*, *prieure du même monastere en* 1547.

XVIII. JEANNE heritiere des royaumes d'Aragon, de Castille, de Leon, &c. née le 6. Novembre 1479. fut mariée le 21. Octobre 1496. à *Philippe* archiduc d'Autri-

che, I. du nom, roi d'Espagne, qu'elle aima si éperdûment, qu'elle en devint folle après sa mort. Elle mourut le 11. Avril 1555. & eut entr'autres enfans CHARLES-*Quint*, empereur & roi d'Espagne, auquel Ferdinand V. son grand-pere transporta tous ses états. *Voyez* AUTRICHE.

DERNIERS ROIS DE SICILE.

XVII. FERDINAND d'Aragon, I. du nom, surnommé *le Vieil*, fils *naturel* d'ALFONCE V. du nom, roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, fut institué heritier du royaume de Naples & de Sicile par le testament du roi son pere; fut reconnu roi de Sicile le 3. Septembre 1458. & mourut d'apoplexie le 25. Janvier 1494. âgé de 70. ans, après un regne de 35. ans, 5. mois, 25. jours. Il épousa 1°. l'an 1444. *Isabelle* de Clermont, fille de *Tristan*, comte de Cupertin, & de *Catherine* des Ursins. 2°. par traité du 5. Octobre 1476. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Jean* II. du nom, roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez sa seconde femme, morte le 9. Janvier 1517. Du premier mariage sortirent, ALFONSE II. qui suit; FREDERIC, qui continua *la posterité, qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *François*, duc du Mont S. Ange, qui vivoit en 1485. *Jean*, archevêque de Strigonie, créé cardinal par le pape Sixte IV. le 10. Decembre 1477. & legat en Hongrie, mort le 17. Octobre 1485. à l'âge de 22. ans; *Beatrix*, mariée 1°. en 1476. à *Mathias* Corvin, roi de Hongrie. 2°. à *Uladislas*, VI. du nom, roi de Hongrie, qui la repudia, morte sans enfans; & *Eleonore* d'Aragon, alliée 1. à *Marie* Sforce, duc de Bari. 2°. l'an 1473. à *Hercules* d'Est, I. du nom, duc de Ferrare, de Modene & de Reggio, dont elle eut des enfans. Et du second mariage vinrent, *Charles*, mort jeune; & *Jeanne* d'Aragon, infante de Sicile, mariée à *Ferdinand* d'Aragon, II. du nom, roi de Naples & de Sicile son neveu, morte le 27. Août 1518. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Henri bâtard *d'Aragon*, *marquis de Gerace*; Louis bâtard *d'Aragon*, *créé cardinal en 1496. par le pape Alexandre VI. mort le 21. Janvier 1519. âgé de 45. ans*; Ferdinand bâtard *d'Aragon*, *duc de Montblanc*; Cesar bâtard *d'Aragon*, *comte de sainte Agathe*; & Marie bâtarde *d'Aragon*, *alliée le 29. Juillet 1486.* à Jean-Jourdain *des Ursins*, *seigneur de Bracciano*.

XVIII. ALFONSE d'Aragon, II. du nom, surnommé *le Bigle*, roi de Naples & de Sicile, duc de Calabre, fut couronné le 8. Mai 1494. ayant été chassé de Naples par Charles VIII. du nom, roi de France. Il se démit de sa couronne le 23. Janvier 1495. en faveur de Ferdinand son fils, & mourut le 19. Novembre suivant, âgé de 47. ans, ayant regné un an moins deux jours. Il épousa par traité du 10. Octobre 1455. *Hyppolite-Marie* Sforce, fille de *François* Sforce, I. du nom, duc de Milan, & de *Blanche-Marie* Visconti, *bâtarde* de Milan, morte le 20. Août 1488. dont il eut FERDINAND II. qui suit; *Pierre*, prince de Rossano, mort le 17. Fevrier 1491. & *Isabelle* d'Aragon, duchesse de Bari, née le 2. Octobre 1470. mariée l'an 1489. à *Jean Galeas* Sforce, duc de Milan, morte le 11. Fevrier 1524. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Ferdinand bâtard *d'Aragon*, *duc de Montalte*, *qui laissa posterité*; Alfonse bâtard *d'Aragon*, *duc de Bisele*, *qui épousa en* 1498. Lucrece *Borgia*, *fille* naturelle *du pape* Alexandre VI. & *qui fut tué par Cesar Borgia*, *duc de Valentinois*, *son beau-frere*; & Sancie bâtarde *d'Aragon*, *mariée en* 1494. à Geofroy *Borgia*, *prince de Squilace*.

XIX. FERDINAND d'Aragon, II. du nom, roi de Naples & de Sicile, se refugia l'an 1495. dans l'isle d'Ischia après la prise de Naples par les François; mais Charles VIII. roi de France, s'étant retiré, il reconquit la plûpart des villes de son royaume, & mourut le 7. Septembre 1496. âgé de 27. ans, après un regne d'un an huit mois, sans enfans de *Jeanne* d'Aragon sa tante, fille de *Ferdinand* d'Aragon, I. du nom, roi de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* d'Aragon sa seconde femme, morte le 27. Août 1518.

XVIII. FREDERIC d'Aragon, prince de Tarente, second fils de FERDINAND, I. du nom, roi de Naples & de Sicile, & d'*Isabelle* de Clermont sa premiere femme, succeda en 1496. au roi Ferdinand, II. du nom, son neveu, à la couronne de Naples & de Sicile, dont il fut couronné roi le 26. Juin 1497. mais ayant été dépouillé de ses états l'an 1501. par Louis XII. roi de France, & Ferdinand V. roi d'Aragon, il fut contraint de se refugier en France, où le roi lui donna le duché d'Anjou, & mourut de chagrin le 9. Novembre 1504. âgé de 52. ans, ayant regné environ 5. ans. Il épousa 1°. par contrat du 1. Septembre 1478. *Anne* de Savoye, fille d'*Amé* XIX. du nom, duc de Savoye, & d'*Toland* de France. 2. *Isabelle*, dite *Eleonore* de Baux, fille de *Pierre*, prince d'Altemure & duc d'Andrie, & de *Marie Donat* des Baux-Ursins, duchesse de Venouse. Après la mort de son mari, elle se retira à la cour d'Alfonse d'Est, I. du nom, duc de Ferrare. Du premier mariage vint, *Charlotte* d'Aragon, princesse de Tarente, mariée le 27. Janvier 1500. à *Guy* XV. dit communément XVI. du nom, comte de Laval, gouverneur & amiral de Bretagne, morte le 16. Octobre 1506. laissant posterité. Et du second sortit FERDINAND qui suit; *Frederic*, dit l'*infant d'Aragon*, mort en 1515. *Alfonce*, mort jeune; *Cesar*, qui vivoit en 1518. *Isabelle* qui vivoit la même année; & *Julie* d'Aragon, qui fut accordée à *Jean-George* Paleologue, marquis de Montferrat, & mourut en 1533. sur le point d'être mariée.

XIX. FERDINAND d'Aragon, duc de Calabre, prince de Tarente, chevalier de la toison d'or, fut envoyé en Espagne sous bonne garde après la disgrace de son pere, & mourut à Valence en 1550. Il épousa 1°. *Hyppolite* Sforce, fille du duc de Milan. 2°. *Mencie* de Mendoze, marquise de Canette, veuve de *Henri* comte de Nassau. 3°. *Germaine* de Foix, veuve de *Ferdinand* V. du nom, roi d'Aragon, & de *Jean* marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 18. Octobre 1538. desquelles il n'eut point d'enfans.

DUCS DE SEGORBE.

XVI. HENRI d'Aragon, troisiéme fils de FERDINAND, IV. du nom, roi d'Aragon, & d'*Eleonore* de Castille, comtesse de Penafiel & d'Albuquerque, fut marquis de Villena, comte d'Albuquerque, seigneur de Segorbe & de Ledesma, & grand-maître de l'ordre de S. Jacques, se saisit de la personne de Jean II. roi de Castille, & fut arrêté en 1422. Il fut blessé à la main au combat d'Olmedo en 1445. & mourut le 15. Juillet de la même année de la cangrene qui lui survint pour avoir été mal pansé. Il épousa 1°. en l'an 1420. *Catherine* de Castille, fille d'*Henri* III. du nom, roi de Castille, & de *Catherine* de Lancastre, morte sans enfans le 19. Octobre 1439. 2°. en 1443. *Beatrix* Pimentel, sœur d'*Antoine* Pimentel, comte de Benevent, dont il eut HENRI, qui suit;

XVII. HENRI d'Aragon, duc de Segorbe, surnommé l'*Infant de la fortune*, né posthume le 11. Novembre 1445. épousa *Guyomare* de Castro & de Norogna, fille d'*Alfonce* de Portugal, I. du nom, comte de Faro, & de *Marie* de Norogna, comtesse d'Odemira, dont il n'eut point d'enfans. * Strabon *l.* 3. Ptolomée. Pline. Pomponius Mela. Merula. Surita. Garibai. Blanca. Juan Briz. Sandoval. Mariana. De Marca. Oihenart. Dupuy. Imhoff, &c.

ARAGON (Jeanne d') femme d'*Ascagne* Colonna, prince de Tagliacozzi, a été une dame tres-illustre dans le XVI. siecle. Elle étoit de Naples, descendoit des rois d'Aragon, & fut tres-estimée par les beaux esprits de son tems. Le philosophe Augustin Niphus ne fut pas des moins empressés à lui rendre ses hommages: il la representa si belle, & particularisa de telle sorte les perfections de son corps, que Loüis Guyon soûtient dans ses diverses leçons qu'il l'avoit flattée, & quel amour l'avoit jetté dans les hyperboles. On a même prétendu que la qualité de medecin lui avoit donné des privileges, qui l'avoient enflammé d'amour: à quoi il n'y a pas d'apparence, puisque Niphus n'exerçoit point la medecine, quoiqu'il y eût été gradué. Ce ne fut point seulement par sa beauté que Jeanne d'Aragon se fit admirer: le courage, la prudence, & la capacité dans les grandes affaires la distinguerent extrêmement des autres femmes de sa qualité. Sous le pontificat de Paul IV. elle eut part aux resolutions qui furent prises par les Colonnes contre les interêts de ce pape. On l'auroit empoisonnée si l'on n'eût eu quelques égards pour son sexe; mais on se contenta de lui défendre de sortir de Rome. Elle ne laissa pas de le

faire, l'an 1556. bien adroitement, pour être plus en état de seconder les entreprises de son fils, qui étoit ce Marc Antoine Colonne, qui acquit dans la suite tant de gloire à la bataille de Lepante. Voici comme elle fit pour s'évader de Rome, suivant l'histoire du duc d'Albe, imprimée en latin, à Salamanque l'an 1699. & en françois à Paris la même année. » Jeanne d'Aragon, ... *dit cet historien liv. IV. chap. XIX. pag.* 381. *à l'année* 1556. étoit » restée à Rome, & les Carafles, qui la gardoient à vûë, » la retenoient, s'il faut ainsi dire, pour ôtage. Comme » la tréve les rendit moins soupçonneux, & que les chemins demeurerent libres, la duchesse sortit de Rome » avec ses deux filles, à pied, feignant de s'aller divertir dans une vigne située à quelque distance des remparts. Quoiqu'elle fût déja fort âgée, elle continua de » marcher à pied, jusqu'à ce qu'elle fut hors de la vûë » de la garde de la porte & de la sentinelle; après quoi, » elle monta à cheval, & y fit monter ses deux filles, que » deux cavaliers montés en trousse tenoient embrassées. » Dans cet équipage, indigne d'elle; mais fort convenable à sa fortune presente, elle se refugia au camp. Le » duc d'Albe l'y reçut avec une joye indicible. Comme » le grand âge de cette dame ne laissoit aucun soupçon, » il l'embrassa, & se contenta de saluer ses deux filles, » qui se decouvrirent par respect. *Il me semble,* lui dit-il, » en l'abordant, *que je vois cette fameuse Clélie, qui fuit,* » *non du camp des ennemis, dans sa ville, poussée à cela par* » *le seul amour de sa patrie; mais de la ville dans le camp,* » *portée à cette fuite par la force de l'amour maternel......* » La duchesse de Palliane fut charmée de l'honnêteté du » general Espagnol, & le lui témoigna par mille remercimens: neanmoins elle ne put se resoudre à demeurer » au camp, l'âge de ses filles ne le permettant point. Le » duc y consentit; elle se retira dans la Campanie.... » escortée par un escadron de cavalerie, que le vice-roi » lui donna par honneur, & nullement par besoin. » Il ne paroît pas qu'en ce tems-là elle fût bien avec son mari qui étoit prisonnier dans le château de Naples; car elle étoit entierement dans les interêts de son fils; & il y avoit une mesintelligence si outrée entre le pere & le fils, que celui-ci contribua à l'emprisonnement de l'autre pour crime d'heresie & de conspiration contre sa majesté Catholique. Elle donna en 1575. aux Capucines du S. Sacrement le lieu où l'on fit bâtir le monastere qu'elles ont à Rome; fit rebâtir pour les Jesuites l'église de S. André, que l'évêque de Tivoli leur donna en 1566. & mourut au mois d'Octobre 1577. Elle étoit fille de *Ferdinand* d'Aragon, duc de Montalto, troisiéme fils naturel de Ferdinand I. roi de Naples, & avoit une sœur nommée Dona *Maria* d'Aragon, qui fut fort belle jusques dans sa vieillesse. Elle épousa *Alfonse* d'Avalos, marquis du Guast, l'un des meilleurs capitaines de Charles-Quint. Sorbiere la met dans ses lettres parmi les femmes sçavantes. Les vers qui furent faits à la loüange de Jeanne ont été recüeillis par Jerôme Ruscelli & publiés à Venise en 1555. sous le titre de *Tempio alla divina signora donna Giovanna d'Aragona fabricato da tutti i piu gentili spiriti, & in tutte le lingue principali del mondo.* Bayle, * *dict. crit.* Vie du duc d'Albe *liv. IV. chap.* 2. *&* 19. Ritratto di Roma moderna *édit. de Rome en* 1653. Thomaso Costo, *compendio dell' istoria di Napoli*, part. 2.

ARAGON (Isabelle d') fille D'ALFONSE duc de Calabre, fils de FERDINAND roi de Naples; fut mariée à *Jean Galeas* Sforce, duc de Milan en l'année 1489. Ce duc étoit sous la tutelle de Loüis Sforce son oncle avant son mariage, & n'y fut pas moins depuis qu'il eut épousé Isabelle d'Aragon. Les conseils de cette princesse ambitieuse & belle lui donnerent le courage de témoigner qu'il vouloit joüir pleinement de tous ses droits; mais il avoit à faire à un tuteur puissant & politique, capable de soûtenir contre les justes prétentions de son neveu. Loüis Sforce avoit conçu de l'amour pour la princesse Isabelle la premiere fois qu'il la vit, & comme elle n'étoit encore l'épouse de Jean Galeas que par procureur, il ne desespera pas de l'épouser à l'exclusion de son neveu. Il s'ouvrit de ce dessein à cette princesse, & l'assura qu'elle commanderoit plus certainement si elle l'épousoit, que si elle étoit la femme de Jean Galeas. Cette proposition fut rejettée fierement. Le tuteur ne se rebuta pas, il fit en sorte que son neveu ne consomma point son mariage, & l'on dit même qu'il se servit pour cela d'une ligature magique; mais d'autres assurent qu'il l'empêcha seulement sous pretexte de trop de jeunesse de la part de l'époux. En même-tems il fit negocier à la cour de Naples son mariage avec Isabelle. Ferdinand paroissoit y donner les mains; mais le duc de Calabre ne voulut point y consentir. Loüis Sforce fut donc obligé d'abandonner Isabelle à Jean Galeas; mais il ne renonça point à la vengeance, & il se destina pour principale victime Isabelle d'Aragon. Il lui retrancha diverses choses qui flattoient son génie ou son divertissement, & il épousa une princesse, qui lui disputa le terrain en toutes choses. La jeune Isabelle eut tant de chagrins à essuyer dans ce conflit, & dans cette espece de faction, dont Varillas nous a donné le detail dans la vie de Charles VIII. qu'elle fit sçavoir à son pere & à son ayeul, que si on ne la tiroit pas de cette misere, elle attenteroit à sa propre vie. Ces princes ne furent pas en état de reduire Loüis Sforce à la raison; car il fut l'un des instrumens qui attirerent les François en Italie, ce qui abîma toute la maison d'Aragon, qui regnoit à Naples. On prétend même qu'il fit donner à son neveu un poison lent, dont il mourut à Pavie l'an 1494. La princesse Isabelle ne fit que passer de deüil en deüil pendant un assez long-tems. Elle perdit dans l'espace de quelques années son ayeul, son mari, son pere, son frere, son oncle, & son fils. La seule consolation qui lui restoit, fut de voir que Loüis Sforce son persecuteur expia ses crimes en France dans une dure captivité, qui ne finit que par sa mort. Elle eut une autre consolation, aussi sensible que celle-là, c'est que sa fille unique Bonne Sforce fut mariée à Sigismond roi de Pologne. Elle s'étoit retirée dans une ville du royaume de Naples, qui lui avoit été donnée pour son doüaire, & elle y vécut d'une maniere qui témoigna que les revers de la fortune n'avoient point abattu cet air de grandeur royale, dans lequel elle avoit été élevée. Elle mourut d'hydropisie; mais elle avoit eu le tems de faire un voyage de devotion à Rome sous le pontificat de Leon X. Elle alla à pied au Vatican, suivie d'un cortege de dames magnifiquement parées. Toute la ville courut à ce spectacle. Sur la fin de sa vie, elle perdit sa reputation en s'abandonnant à Prosper Colonne: & elle mourut en 1524. Sa fille reine doüairiere de Pologne s'étant retirée à la même terre du royaume de Naples, y suivit le mauvais exemple de sa mere. * Paul Jove. Guicciardin. De Thou. Varillas. Bayle, *diction. crit.*

ARAGON, voyez les noms propres des princes & des princesses, qui ont porté ce nom.

ARAGON SUBORDAN, *Aragonius Subordanus.* Petite riviere d'Espagne dans le royaume d'Aragon. Elle a sa source dans la vallée d'Echo aux Pyrenées, baigne le bourg d'Echo, & se décharge dans le grand Aragon, environ à deux lieuës au-dessous de Jacca. * Baudrand.

ARAGON, riviere d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, a sa source dans le monts Pyrenées, près du village de sainte Christine. Elle passe à Jaccasa, à Sanguessa, &c. & elle se joint à l'Arga, pour se jetter dans l'Ebre un peu au-dessous de Calahorra. * Baudrand.

ARAKIL-VANC, village & monastere celebre au pied du mont Ararath en Armenie. Ce nom signifie *monastere des Apôtres.* Les Armeniens ont une grande devotion pour ce lieu, & parce qu'ils croyent que Noé s'y retira après le deluge, & y offrit dieu à ses premiers sacrifices, en action de graces de l'avoir conservé avec sa famille. Ils assurent aussi qu'on y a trouvé les corps de S. André & de S. Matthieu apôtres, & que le crane de saint Matthieu est encore dans leur église. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673.

ARAM, fils de Sem, étoit frere puiné d'Arphaxad, qui nâquit aussi-tôt après la cessation du déluge, l'an du monde 1658. & avant Jesus-Christ 2377. On croit que c'est d'Aram que sont venus les Araméens, qu'on appella depuis Syriens. Il eut quatre fils; *Us*, qui habita la Trachonite & bâtit la ville de Damas; *Ottus*, qui occupa l'Armenie; *Gether*, qui fut prince des Bactriens; & *Miseas*, qui domina les Mezaniens, dont le pays se nomma depuis

la vallée de Pafin. * *Genese, c.* 10. Josephe, *l.* 1. *c.* 6. *antiq. Judaïc.*

ARAM, fils d'Esron, & pere d'Aminadab, est nommé entre les ancêtres de Jesus-Christ, selon la chair. C'est tout ce que nous sçavons de lui. * *Ruth, c.* 4. *S. Matthieu, c.* 1. *S. Luc, c.* 3.

ARAM, ville de la Mesopotamie de Syrie, celebre, pour avoir été le lieu de la naissance du faux prophete Balaam, & d'où il fut appellé par Balac roi des Moabites, pour maudire le peuple de Dieu. * *Nombres*, XXIII.

ARAMA ou HORMA, ville de Palestine dans la tribu de Nephtali. * *Josué* 19. 36.

ARAMA, ville de Palestine, située dans les confins de la tribu de Juda, mais assignée à la tribu de Simeon. David fit part aux habitans de cette ville du butin qu'il avoit fait sur les Amalecites. On croit que c'est la même que Jerimoth. * I. *Rois*, 30. 30.

ARAMONT (Gabriel d') gentilhomme Gascon, vivoit dans le XVI. siecle, & fut ambassadeur de Henri II. roi de France, auprès de Soliman II. empereur des Turcs. Etant envoyé à la Porte, pour ménager une descente de la flotte Turque sur les côtes d'Italie, il obtint ce qu'il demandoit & revint en France, afin d'y concerter l'execution de ce projet; mais à son retour il interposa vainement ses bons offices pour obliger Sinan Bassa & Dragut à lever le siege, qu'ils avoient mis devant Tripoli, qui appartenoit alors aux chevaliers de Malte. Cette ville fut prise, & tout ce que d'Aramont put faire, ce fut de sauver la vie & la liberté aux François qui se trouverent dans la place. Ce fut en sa faveur que les isles d'Or en Provence, c'est à-dire *les isles d'Hieres* furent erigées en marquisat par lettres du roi Henri II. verifiées au parlement d'Aix. Il fut investi de ce marquisat, pour le tenir en fief du roi, à la charge expresse de bâtir en ces isles des châteaux, tours & forteresses jusqu'à la somme de 50000. écus. * S. Lazare, *histoire des dignités honoraires de France, édit. de Paris en* 1635. Bayle, *dictionnaire critique.*

ARAMSCHAH, fils d'*Ibek*, qui avoit été esclave de Schehab eddin, sultan des Gaurides ou Gourides, succeda à son pere dans le royaume de Delli aux Indes; mais il fut bientôt depossedé de ses états pour son incapacité. Hetmisch autre afranchi de Schehab eddin prit en main le gouvernement du royaume, & s'en rendit enfin le maître absolu. Cette ville de Dehelli ou Delli, comme elle est appellée vulgairement & encore Gehan Abad, est devenuë le siege royal, & la capitale de l'empire que le Mogol possede aux Indes, depuis que celle d'Agra a été abandonnée. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ARAN ou la vallée d'Aran, *Araltia*, est une vallée tres-fertile de l'Aragon, dans les Pyrenées. Elle est près de saint Beat; & c'est dans ces montagnes qu'on trouve la source de la Garonne, qui descend de-là à S. Bertrand de Cominges. * Baudrand.

ARAN, ville de Syrie aux confins de la tribu de Manassé delà le Jourdain, où Abraham & Loth séjournerent fort long-tems, ce qui la fit appeller la demeure d'Abraham. Elle est assez près de Damas.

ARAN, que les Anglois nomment *Isles of Aran*, *Arania*, deux isles d'Irlande, dans le golfe de Galway en la province de Connaugt, & non pas de Gollovay qui est en Ecosse * Baudrand.

ARAN ou HARAN, fils de *Tharé*, frere d'Abraham & de Nachor, nâquit dans la ville d'Ur en Chaldée, l'an 1979. du monde, & 2056. avant Jesus-Christ, son pere étant âgé de 70. ans. L'an 2049. du monde, Aran eut *Loth*, étant alors âgé de 70. ans, & non pas de 8. seulement, comme quelques rabbins l'ont soûtenu. Il eut encore deux filles, *Melcha* & *Jescha*. Nachor épousa Melcha; mais l'écriture ne dit point de qui Jescha fut femme; car il n'y a pas d'apparence que ce soit la même que Saraï femme d'Abraham. Aran mourut dans la ville d'Ur en Chaldée, avant la mort de son pere Tharé. * *Genese*, 11. *l.* 1. Josephe, *Ant. Jud. c.* 6. Usser.

ARANDA (Pierre d') évêque de Cagliari, *voyez* PIERRE D'ARANDA.

ARANDA DE DUERO, *Aranda Durii*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, sur la riviere de Duero, entre la ville de Boa & celle de Borgo d'Osma. On croit qu'Aranda est la ville qu'on nommoit autrefois *Randa*. * Baudrand.

ARANDORE ou ARANDARI, *Arandora*, fort de l'isle de Ceylan, situé dans le royaume de Candy, à 5. lieuës du Pic d'Adam. Il a été construit par les Hollandois; mais le roi de Candy l'ayant surpris, s'en est rendu maître. * Maty, *dict. geogr.*

ARANEO (Clement) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Raguse en Dalmatie, vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1540. En 1547. on publia à Venise ses sermons. Il composa aussi des commentaires sur l'épître de saint Paul aux Romains, dans lesquels il combat les principaux dogmes de la doctrine de Luther. * Antonius *Senens. de script. Domin.* Seraphin Razzi, *Ist. de gli huom. illust. Dom.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

ARANIES, *Araniæ*, deux isles d'Irlande, à l'emboûchure du golfe de Gallowai, dans la province de Connacie. C'est encore le nom d'une isle vis-à-vis le rivage occidental de la province d'Ultonie, & du comté de Dungale en Irlande.

ARANIOS, que les auteurs Latins nomment *Aranus*, riviere de Transsilvanie, a sa source près de Clausembourg, & elle se joint à la Marise ou Merich. * Baudrand.

ARANJUEZ maison royale dans la Castille Nouvelle en Espagne, près des rivieres de Taio & de Garama, & sur le chemin de Tolede à Madrit. Elle est située dans une grande plaine entourée de collines & de forêts, avec de tres-belles avenuës. Pour y entrer, il faut passer sur deux points de bois peints, sous lesquels coulent les deux rivieres de Taio & de Garama, dont les eaux se vont joindre au bas des ponts. Le jardin est un lieu charmant. Dans une grande cour pavée de marbre, on voit en bronze la statuë de Charles-*Quint*, armé de toutes pieces, tenant à ses pieds l'heresie representée par quatre Heresiarques. A une lieuë de-là, il y a un étang, dont l'eau est sallée comme celle de la mer, & de la même couleur. * Davity, *tom. I. de l'Europe.*

ARANTHON (Jean d') nâquit le 29. Septembre 1620. dans le château d'Alex en Genevois, d'une ancienne famille de Savoye. Après avoir fait ses humanités au college d'Anecy, & ses études de philosophie & de theologie à Paris, il reçut les ordres sacrés, & fut chanoine de l'église cathedrale de Geneve, puis évêque de cette ville en 1660. Il conserva cette dignité, & gouverna avec sagesse & avec zele les églises Catholiques du pays, pendant 35. ans, faisant de frequentes visites dans l'étenduë de son diocese, où il a établi un seminaire & reglé la discipline par plusieurs statuts synodaux. Il mourut âgé de 75. ans, le 4. Juillet 1695. dans le cours de ses visites pastorales. Son corps fut porté à Anecy, où on lit sur son tombeau cette épitaphe, faite par lui-même. *Olim episcopus & princeps Genevensis, nunc autem pulvis & cinis, miseremini mei.* * *Vie d'Aranthon, par le P.* Masson, *general des Chartreux.*

ARANTIA, *voyez* ARAS.

ARAPHA, nom d'un geant Philistin, qui eut quatre fils d'une grandeur prodigieuse, qui furent tous tués; le premier, nommé *Jesbibenob*, par Abisaï; le second, nommé *Saph*, par Sobachaï, *Goliath*; le troisiéme, par Ethanari; & le quatriéme, qui avoit 24. doigts, par Jonathan, neveu de David. * *II. Rois*, 21.

ARAQUIL & HUERTA ARAQUIL, petite ville de Navarre, située à sept lieuës de la ville de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuscoa. Quelques geographes disent que c'est l'ancienne *Aracillum* ou *Aracelis*, ville des Cantabres, que d'autres mettent à *Araciol*, village de Navarre, entre Calahorra & Tudelle, & d'autres encore à *Nodales*, village de la vieille Castille, entre Siguença & Medina Cœli. * Baudrand.

ARARI, riviere de l'Amerique meridionale dans le Bresil, se jette dans la mer du Nord, en la préfecture de Tamaraca, & vis-à-vis l'isle de ce nom. * Sanson. Baudrand.

ARAROS (Ἀραρὼς) poëte Grec, fils d'Aristophane, vivoit sous la CI. olympiade, vers l'an 376. avant J. C. Il fit diverses pieces de theatre; mais avec si peu de genie, que quand on vouloit parler d'un méchant faiseur de vers, on disoit qu'il étoit *plus froid qu'Araros*. * Suidas, *in Araros*. Athenée, *l. 3. c. 2. & 35*. Casaubon, *in Athen.*

ARARATH ou ARAT, montagne d'Armenie, proche de la ville d'Erivan, celebre à cause de l'arche de Noé, que l'on y garde encore, à ce que l'on dit. Les Armeniens la nomment *Messesoussar*, c'est-à-dire, *montagne de l'Arche*; & les Persans, *Agri*. Sa hauteur excede celle des monts Caucase & Taurus. On y voit plusieurs hermitages occupés par des religieux Chrétiens, & il y a ordinairement un hermite au sommet de cette montagne, qui y demeure reclus pendant toute sa vie. Un voyageur Hollandois (Jean Struys) qui a fait une relation des particularités du mont Ararath, dit qu'en l'année 1670. étant esclave dans Erivan, il fut obligé par son patron, à la priere des Carmes de cette ville, (qui le prenoient pour un chirurgien) de monter au haut de cette montagne, afin d'y donner quelque remede à un religieux incommodé d'une descente. Il assure qu'il fut sept jours à monter, faisant chaque jour cinq lieuës: & que de cinq lieuës en cinq lieuës il trouvoit un hermitage, où il couchoit, & où le lendemain chaque hermite lui donnoit un paysan pour guide. Ce voyageur ajoûte qu'il monta jusqu'à la region de l'air, où se forment les nuages, les pluyes & les neiges; qu'il pensa mourir de froid en cet endroit; mais qu'après il commença à respirer un air plus temperé; & qu'enfin étant arrivé à la cellule du religieux malade, il apprit de sa bouche, que depuis vingt ans qu'il étoit dans son hermitage, il n'y avoit jamais senti ni la chaleur, ni le froid, ni vent, ni vû tomber aucune pluye. Cet hermite lui voulut faire croire que l'arche de Noé étoit toute entiere sur cette montagne, & que cette température d'air avoit empêché qu'elle ne fût pourie. Il lui fit même present d'une croix de bois, qui étoit, disoit-il, d'un morceau d'une planche de cette arche. *Voyez* ERIVAN. * Josephe, *l. 1. Antiq. Jud. c. 3.* Pietro della Valle. Poullet. Mallet, *description de l'univers*. Bochart, *l. 1. c. 3. du Phaleg. Voyages de* Jean Struys.

ARAS fut le premier qui regna dans le pays des Phliasiens, peuples voisins de la ville de Sicyone dans le Peloponnese. Il y fit bâtir une ville nommée *Arantia*, avec une forte citadelle, où il dressa une statuë de la Jeunesse, representée comme une divinité. Cette province prit ensuite le nom de la ville d'Arantia de son fondateur Aras. * Pausanias, *in Corinth.*

ARASCH, ville de la province d'Asgar, dans le royaume de Fez en Afrique, sur la côte occidentale, dans l'endroit où la riviere de Luque entre dans l'Ocean. Elle est fermée de bonnes murailles, avec un fort château; & il y a un assez bon port pour les petits vaisseaux, où abordent les marchands de l'Europe. On recüeille beaucoup de coton aux champs d'alentour, & le fleuve fournit quantité d'aloses excellentes. * Marmol, *de l'Afrique, l. 4.*

ARAT, *voyez* ARARATH.

ARATIUS, roi d'Assyrie, *cherchez* ANALIUS.

ARATOR, soûdiacre de l'église Romaine, vivoit dans le VI. siecle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit de Ravenne, & d'autres de Milan. Mais il est certain qu'il étoit de la Ligurie, c'est-à-dire, de la côte de Genes. On dit qu'il nâquit en 490. & qu'il fut élevé durant son enfance auprès du B. Laurent, archevêque de Milan, qui mourut en 504. D'abord il fut secretaire & intendant des finances d'Athalaric; & ayant été tiré de la solitude où il s'étoit enfermé, il fut choisi pour être soûdiacre de l'église Romaine. Quelques auteurs ont cru qu'Arator s'étoit chef de l'ambassade qu'Athalaric envoya à l'empereur Justinien en 527. Il est constant que les peuples de Dalmatie l'envoyerent à Theodoric. Arator mit en vers les actes des apôtres, qu'il dedia au pape Vigilius. Nous avons cet ouvrage en deux livres, qu'il presenta à ce pontife le 6. Septembre 544. & le pape le fit lire publiquement dans l'église. Quoique cet ouvrage ait été fort estimé de son tems, il n'auroit pas une pareille approbation à present, n'ayant rien d'élevé ni d'agréable. Le P. Sirmond a aussi publié une lettre en vers, que le même Arator écrivoit à Parthenius. On dit qu'Ennodius, évêque de Pavie, qui mourut l'an 521. lui envoya ces vers pour celebrer le jour de sa naissance.

Jure colis proprium natalem pulcher Arator,
Qui si non colores, numquid Arator eris?

* Cassiodor. *l. 8. var. ep.* 12. Sigebert, *de script. eccles. c.* 38. Trithemius & Bellarmin. *de script. eccl.* Arnoul Wion, *l. 2. Ligni vitæ*. Sirmond. *in not. ad ep. Ennod. l. 8. & 9.* Aubert le Mire, *bibl. eccl.* Justiniani, *Gli. Scrit. Ligur.*

ARATUS de Sicyone, general ou préteur des Achéens, a été un des grands hommes que la Grece ait produits. Il y avoit long-tems que sa patrie étoit au pouvoir des tyrans, lorsque par la mort de Cleon, toute l'autorité passa entre les mains de Timoclides & de Clinias, gens d'honneur, & qui gouvernerent tres-sagement; mais Timoclides étant mort, Abantides forma un parti contre Clinias, qui fut tué; & Aratus son fils, encore tres-jeune, ne fut sauvé qu'avec peine, & conduit à Argos, où s'étant livré à son inclination pour les exercices du corps, il devint un homme tres-robuste, & capable de grands travaux. Dans le peu de tems qui s'écoula ensuite jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt ans, on vit à Sicyone tuer Abantides; Pasias, pere du tyran, lui succeder; & celui-ci perir aussi, s'étant laissé surprendre par Nicolas, qui usurpa toute l'autorité. Aratus resolu de remedier à ces desordres, tâcha d'abord à engager Antigone roi de Macedoine dans sa querelle; mais lui remarquant peu de vivacité, & les esperances que Ptolemée roi d'Egypte lui donnoit, étant éloignées, il entreprit de délivrer seul sa patrie, & il en vint à bout. On dit que les amis d'Argos lui fournirent chacun dix hommes; qu'il en arma trente autres de sa suite; qu'il prit aussi une poignée de gens à sa solde, & que tout cela étoit si peu considerable, que la plûpart des bannis ne le suivirent qu'avec repugnance; mais il eut le bonheur d'escalader les murailles de la ville sans être entendu; & ayant penetré à la pointe du jour jusqu'au palais du tyran avec quarante hommes seulement, qui l'avoient pû suivre, l'avis qu'il fit publier, que c'étoit lui qui venoit rendre la liberté à sa patrie, attira autour de lui presque tous les habitans, qui mirent le feu au palais, & l'éteignirent aussi-tôt qu'ils sçurent que le tyran s'étoit évadé, pour piller ses richesses. Cela arriva la 2. année de la CXXXI. olympiade, l'an 255. avant Jesus Christ. Nicocles en quatre mois avoit banni quatre-vingts citoyens; & ses prédecesseurs, depuis cinquante ans, en avoient banni plus de cinq cens, qui prétendoient rentrer dans leurs biens possedés par d'autres; ce qui étant capable de causer de nouveaux troubles, dont Antigone se proposoit de profiter pour se rendre maître de la ville, Aratus prit le parti de proposer à ses citoyens d'entrer dans la confederation des Achéens; ce qu'ils accepterent. Rien n'étoit plus foible alors en apparence que cette republique; les treize villes de l'Achaïe ne valoient pas ensemble une bonne ville; il n'y en avoit aucune qui eût figuré dans l'antiquité; leur union étoit toute leur force; & elle leur suffit non seulement pour conserver leur liberté, souvent attaquée, mais pour la rendre à d'autres villes plus puissantes, qui l'avoient perduë. Ce fut cette union qui plut à Aratus; on lui donna dès lors de l'emploi dans la cavalerie, & depuis il fut dix-sept fois préteur. Un homme si illustre merite bien d'être connu à fond. Voici le portrait qu'en fait Plutarque. Né pour le gouvernement, & ayant l'ame grande, il préfera toûjours les interêts publics aux siens; personne ne haït plus que lui la tyrannie; le bien de l'état regloit ses affections & ses inimitiés, d'où vient qu'il parut moins ardent ami, qu'ennemi facile à se reconcilier, les diverses circonstances le faisant changer. L'approbation des peuples, les acclamations, les autres choses qui faisoient alors tant d'impression, ne le charmoient pas, & il n'aimoit que la vertu. Peu hardi à entreprendre à force ouverte, mais extrêmement adroit à surprendre

les villes & les tyrans, il fit des choses ausquelles on ne se feroit jamais attendu, & réüssit où des puissances considerables auroient échoüé. Enfin, autant qu'il haït la tyrannie, autant il aima la puissance legitime, & sçut s'y soûmettre, personne n'ayant montré plus de docilité aux préteurs, quoiqu'on les choisît quelquefois dans les lieux qui meritoient à peine le nom de villes. De si grandes qualités le firent regarder du roi d'Egypte comme un homme capable de disposer des affaires de toute la Grece: il voulut gagner son amitié, & il lui envoya un present de vingt-cinq talens. Mais Aratus les distribua à ses citoyens; & voulant tirer encore de plus grands avantages de la bienveillance de ce prince, il l'alla trouver, & obtint de lui cent cinquante talens, present que les rois n'avoient point encore fait même à ceux qui étoient les maîtres du gouvernement. Son dessein, en tirant cette somme, étoit uniquement de s'en servir pour reconcilier les pauvres & les bannis avec ceux qui possedoient les terres. A son retour il fut fait préteur de Sicyone; mais il voulut avoir un conseil de quinze citoyens; & après des peines infinies, il vint enfin à bout de contenter tellement tout le monde, qu'outre les honneurs que toute la ville lui rendit, les bannis crurent devoir en particulier lui élever une statuë de bronze, avec une inscription, où ils lui donnerent le glorieux titre de *Sauveur*. On l'élut peu aprés préteur des Achéens. La premiere année de son gouvernement fut assez heureuse; mais l'année suivante, qui fut la 243. avant J. C. le fut tout autrement. Corinthe située dans l'Isthme, qui joint le Peloponnese au reste de la Grece, passoit alors pour la plus importante place de tous ces pays; & celui qui étoit maître de la citadelle, appellée *Acrocorinthe*, parce qu'elle étoit située sur une hauteur escarpée, étoit en quelque sorte maître des affaires. Antigonus roi de Macedoine s'étoit rendu maître de cette place par artifice; & Aratus, qui ne la voyoit en son pouvoir qu'à regret, trouva un expedient pour la lui enlever; ce fut un banquier de Sicyone qui le lui fournit. Il avoit entre les mains de l'argent de trois soldats qui l'avoient volé dans les coffres du roi: instruit par Aratus, pourquoi, lui dit-il, exposer ainsi votre vie & votre honneur pour une bagatelle, pendant que vous pouvez acquerir de la gloire en vous enrichissant? Il lui fit entendre ensuite qu'un de ses freres qui étoit resté dans la citadelle pouvoit faciliter à Aratus les moyens d'y entrer. On traita avec les deux soldats, & l'on convint des gratifications qu'on devoit leur faire; mais parce qu'Aratus n'avoit pas l'argent comptant, & qu'il ne vouloit pas l'emprunter, de crainte de donner quelque soupçon, il consigna au banquier sa vaisselle d'argent, & les joyaux de sa femme. Aratus, pour une entreprise si difficile, ne prit avec lui que quatre cens hommes, dont la plûpart ignoroient son dessein, & réüssit assez bien à franchir les murs de la ville; mais il ne put ensuite se faire accompagner que de cent hommes, & avec cette poignée de monde il força la citadelle, pendant que le reste de sa troupe portoit l'effroi dans la ville. Le reste de l'armée étant arrivée quelques heures après, tout fut bientôt pacifié, les Corinthiens entrerent dans la confederation, & on leur rendit les clefs de leur ville, qu'ils n'avoient point euës depuis Philippe, pere d'Alexandre. Cet exploit fut suivi de plusieurs autres. Les petites places des environs vinrent au pouvoir du vainqueur, qui prit aussi vingt-cinq vaisseaux d'Antigonus; les habitans de Trezene & d'Epidaure se joignirent aux Achéens; ceux de Megare, entrerent aussi dans leur alliance. L'Attique fut pillée; & Ptolemée roi d'Egypte crut la republique assez considerable pour accepter avec reconnoissance l'honneur qu'elle lui fit de le declarer son generalissime de terre & de mer. Aratus n'avoit alors que vingt-huit ans; & quoiqu'il fallût de tems en tems élire d'autres préteurs, il conserva toujours depuis une tres-grande autorité dans la republique; mais il n'eut pas toûjours le même bonheur. Entre les tyrans qu'il entreprit de faire périr, Aristomaque, qui étoit le maître d'Argos, fut le premier qui attira son attention; & n'osant pas l'attaquer de front, il gagna quelques personnes pour l'assassiner; mais il survint divers incidens qui lui firent manquer son coup. Aristippe qui succeda à Aristomaque, fit de son côté, aussi bien qu'Antigonus, de vains efforts pour faire périr Aratus, gardé par la bienveillance de tous ceux qui aimoient la liberté; & celui-ci ne fut pas plus heureux dans ses entreprises contre le tyran, les Argiens étant trop accoûtumés à l'esclavage. On remarque qu'un jour Aratus ayant escaladé leurs murailles, ils furent spectateurs tranquilles du combat qui se donna dans leur ville, & qui dura une journée entiere. Le préteur qui étoit blessé à la cuisse, fut enfin obligé de quitter la partie; & peu après il laissa échaper une victoire presque sûre, s'étant effrayé sans raison: mais on lui pardonnoit la foiblesse qu'il faisoit voir dans les batailles rangées, où sa raison se troubloit ordinairement, parce qu'il dedommageoit l'état de ces petites pertes par l'acquisition de bonnes places. Cleones entra alors dans la confederation. Aratus ne pouvant souffrir que des gens libres allassent à Argos pour les jeux Neméens, les fit celebrer dans cette ville-là; & Aristippe ayant entrepris de l'assieger, il y entra si secretement avec toute l'armée, que le tyran surpris fut enfin défait & tué. Argos ne put neanmoins recouvrer encore cette fois-là sa liberté, le jeune Aristomaque & Agias s'en étant emparés; mais en recompense Megalopolis se joignit aux Achéens, Lydias qui en étoit tyran, lui ayant rendu sa liberté. La défaite entiere des Etoliens, qui venoient de prendre Pellene, fit aussi beaucoup d'honneur à Aratus. Il avoit méprisé les reproches qu'on lui faisoit, parce qu'il refusoit d'engager une bataille, aimant mieux surprendre ces demi-barbares, & il fit voir qu'il avoit raison. L'empressement à piller la ville, leur ayant fait oublier que l'ennemi n'étoit pas loin, il se jetta sur eux, en tua un grand nombre, fit des prisonniers, & mit le reste en fuite. Les Etoliens convaincus de son merite, aimerent mieux l'avoir pour ami que pour ennemi, & firent même une ligue offensive & défensive avec les Achéens. Les Atheniens en firent autant par la suite, après avoir tenté plusieurs fois de surprendre le Pirée, & avoir couru plusieurs risques dans ces entreprises, ausquelles il s'étoit tellement obstiné, que lorsqu'il étoit malade il s'y faisoit porter en litiere. Il donna une telle idée de lui aux Athéniens, que lorsque profitant des desordres de la Macedoine, ils voulurent se mettre en liberté, il fallut leur envoyer Aratus, quoique dangereusement malade, & hors de charge, pour traiter avec eux. Aristomaque, tyran d'Argos, mit aussi cette ville en liberté, & l'unit à la republique des Achéens, qui s'accrut encore par la jonction de l'isle d'Egine, de la ville d'Hermione, & de presque toute l'Arcadie; mais la jalousie conçuë par quelques personnes du premier rang contre Aratus, détruisit bientôt tout ce qui lui avoit tant coûté. Les Achéens, par reconnoissance, avoient fait préteur Lydias, autrefois tyran de Megalopolis, & ils firent le même honneur à Aristomaque. Le premier voulant acquerir de la gloire, à quelque prix que ce fût, engagea la republique à faire la guerre à Cleomenes, roi de Lacedemone, le second en fit autant; & Aratus s'y étant opposé, on le fit passer pour un homme de peu de cœur, & toûjours prêt à s'effrayer. C'étoit pourtant toûjours le même homme; & il le montra bien, lorsqu'après la perte d'une bataille, dans le tems que la plûpart des siens ne sçavoient ce qu'il étoit devenu, il se rendit maître de Mantinée, qu'une armée victorieuse n'auroit pas entrepris de soûmettre; mais la mort de Lydias, qui ayant voulu forcer le camp des Lacedemoniens, fut tué en combattant vaillamment, sans qu'il le secourût, acheva de le décrier; & les peuples panchant du côté de Cleomenes, qui feignoit ne vouloir autre chose que le commandement general des troupes des Achéens, sans entreprendre sur leur liberté, il en fut si déconcerté, qu'il refusa la préture qu'on lui offroit encore. On prétend qu'ayant prevû les effets de la jalousie de Lydias & d'Aristomaque, il avoit déja recherché l'amitié d'Antigonus II. roi de Macedoine, à qui il fut obligé bientôt après de se livrer tout entier. Mantinée fut reprise par Cleomenes, à qui les Achéens, après la perte d'une grande bataille, furent prêts d'accorder

corder tout ce qu'il demandoit, si Aratus ne les en avoit empêchés par artifice. Pellene & d'autres places furent prises par ce prince, Argos se livra à lui; & en un mot, les Achéens n'eurent plus rien d'assuré que leurs propres villes, Sicyone & la citadelle de Corinthe. Telle étoit la situation des affaires, lorsqu'Aratus se chargea de la préture, qu'il avoit refusée l'année précedente. Elles devinrent encore plus difficiles, lorsque les Etoliens crurent devoir séparer leurs interêts de ceux des Achéens, & que deux hommes puissans dans Athenes persuaderent à la populace d'en faire autant. Enfin après avoir été renfermé pendant trois mois dans l'enceinte des murs de sa patrie, il se hazarda à percer les corps de gardes que Cleomenes avoit postés de tous côtés, & se rendit à l'assemblée des Achéens, où il fut accordé que pour engager Antigonus à secourir l'état, on lui donneroit la citadelle de Corinthe. L'arrivée de ce prince à la tête d'une grosse armée, changea bientôt toute la face des affaires; & Cleomenes étant contraint d'abandonner toutes ses conquêtes, on vit la republique reprendre le dessus; mais ce n'étoit plus qu'un ombre de republique. Antigonus mettoit des garnisons où il vouloit; & on se prenoit de ces desordres à Aratus, qui en effet parut avoir renoncé à sa liberté, lorsqu'ayant été chargé de repeupler Mantinée, qu'Antigone avoit ruinée, il lui donna le nom d'Antigonie, qu'elle conserva depuis. Enfin Antigonus étant mort l'an 221. avant Jesus-Christ, & les Etoliens ravageans toute l'Achaïe, on fut obligé d'avoir encore recours à Philippe son successeur, qui après s'être servi si avantageusement d'Aratus, que par son moyen il devint le plus puissant roi de son tems, & lui avoir donné aussi en diverses occasions des marques de reconnoissance, vint ensuite à le haïr mortellement, lorsque s'abandonnant à ses inclinations vicieuses, il trouva en lui un censeur severe. On dit que ce prince scelerat n'osant attenter ouvertement à la vie de ce grand homme, engagea un de ses officiers, nommé *Taurion*, à lier avec lui, pour avoir occasion de lui donner un poison lent; & qu'Aratus s'étant apperçu de la trahison, voulut la cacher; mais qu'un jour étant seul avec un de ses amis, il lui montra des marques de poison sur son corps, en lui disant, que c'étoient-là des traits de l'amitié des rois. Après sa mort, qui arriva à Egie la 3. année de la CXLI. olympiade, 214. avant Jesus-Christ, son corps fut porté à Sicyone, où on lui rendit long-tems des honneurs presque divins. Il laissa un fils de même nom que lui, qui fut aussi ami de Philippe, qu'il reprenoit plus aigrement que le pere, dont la moderation fut une des grandes vertus. Philippe avoit reconnu depuis long-tems son amitié, en débauchant sa femme. Il lui fit donner ensuite un poison lent, qui le rendit insensé, de sorte que la mort devint pour lui une chose desirable. Plutarque cite en plusieurs endroits les memoires d'Aratus, c'est-à-dire, l'histoire de sa vie, qu'il avoit écrite à diverses reprises, à mesure qu'il avoit eu part à des affaires, dont la memoire meritoit d'être conservée. Ils étoient écrits en termes communs, & sans artifice. * Plutarch. *in Arato*. Pausanias, *lib.* 2. Polybe, *lib.* 2. *&c.*

ARATUS, poëte de Soli ou Soles, ville de Cilicie, (d'autres disent de Tarse) vivoit du tems de Ptolemée *Philadelphe*, la 1. année de la CXXVII. olympiade, 272. ans avant Jesus-Christ. Il passa la plus grande partie de sa vie à la cour d'Antigonus Gonatas, fils de ce Demetrius, qui fut surnommé *Poliorcétes*, c'est-à-dire, *Preneur de villes*; & composa en vers grecs un ouvrage d'astronomie, intitulé *les Phenomenes*, que plusieurs sçavans ont commenté. Ce qui nous reste de cet ancien auteur, peut nous le faire considerer comme un astronome & comme un poëte. Ciceron étant encore fort jeune, traduisit en vers latins son ouvrage; & si on l'en croit, les vers en sont fort beaux, mais il ajoûte que cet auteur ne sçavoit pas l'astronomie. Quintilien en portoit un jugement tout different. Aratus a eu encore d'autres traducteurs Latins que Ciceron. Il y a une version de cet ouvrage qui paroît sous le nom de Germanicus Cesar, & une autre de Festus Avienus. La meilleure édition est celle que Grotius a donnée avec son commentaire. Il faut que l'ouvrage d'Aratus ait été en réputation dans l'antiquité, puisque l'on voit un grand nombre de scholiastes & de commentateurs qui ont travaillé sur lui, tels que sont entre les autres, Aristarque de Samos, les deux Aristylles, tous deux geometres; les deux Evænetes; les deux Crates; Numenius grammairien; Pyrrhus de Magnesie; un nommé Thales, un Zenon, & d'autres dont les ouvrages sont perdus, &c. * Eusebe, *in chron.* Suidas. Vossius. L'Auteur anonyme de sa vie. Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes*, *tom.* 5. *p.* 260.

ARATUS de Cnide, historien Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit une histoire d'Egypte. L'auteur anonyme de la vie d'Aratus, poëte astrologue, cite cet historien. * Vossius, *de hist. Græc.*

ARAUCO, ville, riviere & vallée de l'Amerique meridionale, dans le royaume de Chili. La vallée est des plus fertiles du pays, entre les villes de la Conception & Imperiale, le long de la mer de Chili, & près du fleuve Lebo. Les peuples d'Arauco ont eu durant plus de cent ans la guerre avec les Espagnols, & ont souvent eu l'avantage; & ce n'est que depuis l'an 1650. qu'ils ont fait la paix. * Sanson. Baudrand.

ARAVIDA, village de l'Estramadure Portugaise, entre la ville de Leiria & la côte de la mer. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Arabriga*, ville de la Lusitanie; mais d'autres mettent cette ville à Gallego, village qui est près de Leiria: d'autres prétendent que c'est *Castanheira*, village situé sur le Tage, entre la ville de Lisbone & celle de Santarein. * Baudrand.

ARAUJO (Antoine de) né dans l'isle Tercere, alla à la baye de tous les Saints, où il entra dans la compagnie de Jesus, & s'appliqua avec beaucoup de succès à la conversion des Idolâtres. Il avoit si bien appris la langue du Bresil, qu'il composa un catechisme en cette langue, qu'on imprima à Lisbone en 1618. Il mourut en 1632. * *Mem. de Portugal.*

ARAUJO (Duarte de) religieux & general pendant six années de l'ordre militaire de Christ, fut employé pendant quinze ans à la cour de Rome par Philippe II. Il composa la vie de sainte Irene, qui fut imprimée à Coimbre en 1597. & mourut en 1599. * *Mem. de Portugal.*

ARAVISEN, *voyez* ARHUSEN.

ARAUNA ou AREUNA, de la ville de Jebus, qui est à present Jerusalem, vendit à David, roi d'Israël, un champ pour le prix de cinquante sicles, pour y dresser un autel, & y offrir un sacrifice au Seigneur, selon l'avertissement de Gad le prophete, & tâcher d'appaiser Dieu, qui étoit irrité contre lui, de ce que par un esprit de vanité il avoit fait faire le dénombrement de tous ses sujets. * II. *des Rois*, XXIV. 18. Cela arriva l'an du monde 3001. avant J. C. 1034.

ARAUXO (François) évêque de Segovie, étoit Espagnol, & nâquit à Verin dans la Galice en 1580. Il étudia à Salamanque, où il entra dans l'ordre de S. Dominique, & ensuite il y enseigna la theologie. En 1648. il fut nommé à l'évêché de Segovie, & mourut le 19. Mars 1664. Il a laissé huit ou dix volumes *in folio* de theologie scholastique. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* Echard. *script. ord. Præd.*

ARAXAI, que les auteurs qui écrivent en latin nomment *Araxius*, riviere de l'Amerique meridionale dans le Bresil, & dans la province ou gouvernement dit *Capitania de Paraiba*, se joint au fleuve de Mongagaube. * Sanson. Baudrand.

ARAXE, autrefois *Araxes*, & aujourd'hui *Arais*, *Arass*, *Achlar* & *Casacz*, fleuve celebre de l'Armenie, se décharge dans la mer Caspienne ou de Kilan. Ce fleuve est grand, rapide, & s'enfle durant son cours de plusieurs petites rivieres, & de beaucoup de torrens. On le passe à Julfa, qui est une ville ruinée, nommée autrement *Esqui-Julfa*, c'est-à-dire, *Julfa la vieille*, pour la distinguer d'une autre ville de même nom, qui est située vis-à-vis d'Ispahan. On a plusieurs fois bâti des ponts sur ce fleuve; mais quelque forts & massifs qu'ils fussent (comme il paroît encore à des arches qui y sont

demeurées entieres) ils n'ont pû tenir contre la rapidité de ses eaux. Il est si violent lorsque le dégel le grossit des neiges fonduës qui tombent des montagnes voisines, qu'il n'y a ni digue ni autre obstacle qu'il n'emporte, avec un bruit épouventable. Lorsque les eaux sont basses, on le passe sur des chameaux. Le gué est à demi-lieuë de Julfa, dans un endroit, où son lit étant fort large, il n'a pas tant de profondeur ni de rapidité. La difficulté d'y construire des ponts, lui a fait donner par Virgile cette épithete.

Et pontem indignatus Araxes.

Soit que ce poëte fit allusion à l'histoire d'Alexandre, qui ayant fait dresser un pont sur l'Araxe pour le passer, eut le déplaisir de le voir emporter par un débordement qui survint, soit qu'il eût en vûë l'entreprise de Xerxés, qui s'efforça vainement de joindre par un pont les deux bords de ce fleuve. Depuis, comme le remarque Servius sur cet endroit de Virgile, l'empereur Auguste y en fit construire un plus solide, & qui resista long-tems à l'impetuosité des torrens qui se jettent dans l'Araxe: c'est pourquoi on changea l'épithete de ce fleuve en celle-ci.

Patiens Latii jam pontis Araxes.

Quelques-uns croyent que le nom d'Araxe lui a été donné du mot grec *ἀράσσειν*, qui signifie *arracher*, parce que dans ses débordemens il emporte tout ce qui s'oppose alors à la violence de son cours. Au reste, ce fleuve cause quelques contestations entre les historiens & les geographes, qui ne s'accordent pas touchant sa source, ni touchant son emboûchure. Quelques-uns le font sortir du mont Taurus ou Caucase, & d'autres du mont Ararath. Herodote le tire des monts Matiens dans la Medie; & apparemment il confond l'Araxe avec l'Oxus, qu'il fait passer aux frontieres des Messagetes. Mais en ce cas-là, au lieu de le faire sortir des montagnes de Medie, il devoit, avec Aristote, placer sa source au Paropamise, qui est une partie du mont Taurus. Cela fait juger qu'avant les victoires d'Alexandre, l'Oxus étoit nommé par les Grecs Araxe, & qu'il y avoit dans l'Asie plus d'un fleuve de ce nom, puisque l'Oxus est au levant de la mer Caspienne, & que l'Araxe de l'Armenie est au couchant. Ce que Mela & d'autres geographes disent de l'Araxe, Polybe le dit de l'Oxus; & Denys d'*Alexandrie* veut, comme Herodote, qu'il serve de bornes au pays des Messagetes; mais lorsque celui-ci ajoûte qu'il se rend dans la mer Caspienne par quarante bouches, on peut aisément juger que cette mer, qui quoiqu'environnée de terres, comme un grand lac, & au milieu de l'Asie, ne nous est pas encore trop connuë, ni dans sa figure, ni dans ses rivages, l'étoit encore bien moins du tems d'Herodote; & il n'y a pas d'apparence qu'aucune des rivieres qui entrent dans ce grand bassin, hors le Volga, s'y déchargent par autant de bouches qu'Herodote en donne à l'Araxe.

D'ailleurs, quand Aristote dit que le Tanaïs sort de l'Araxe, cela est aussi peu veritable, à moins que par l'Araxe il n'entende le même Volga, d'où jusqu'au Tanaïs on a conduit un canal pour joindre ces deux fleuves, qui vrai-semblablement doit être fort ancien, & sans doute le même dont Herodote fait mention, disant que les Scythes employerent leurs esclaves à le creuser. * *Voyez* Pline, *l.* 6. Plutarch. *in Pompeio.* Strabon, *l.* 8. Virgile, *Æneid. l.* 8. Isidor. 13. 21. Le chevalier Chardin, *voyage de Perse.*

ARAXE, *Araxes*, fleuve de Perside, qui couloit près des murs de l'ancienne *Persepolis.* On donnoit aussi le nom d'ARAXE au Penée, fleuve celebre de la Thessalie, & tous deux doivent être distingués d'Araxe, fleuve d'Armenie, dont nous venons de parler. *Voyez* BENDEMIR. * Etienne de *Byzance.* Quint. Curtius, *l.* 5. Claud. Salmasius, *in Solinum.*

ARAYA, un des plus renommés caps de l'Amerique meridionale, à 11. dégrés 22. min. de latitude septentrionale. Il s'étend d'occident en orient, & est fort pointu à l'extrêmité, vis-à-vis de la pointe occidentale de l'isle Marguerite, & formant la pointe septentrionale de la riviere d'Oronoque. Il y a des mines de sel tres-fin, & plus abondantes qu'aucunes qu'on ait découvertes jusques ici dans le monde. On dispute fort d'où peut venir ce sel, la mer ne dégorgeant jamais jusques-là. On prétend que c'est la nature de la terre, qui étant comme figée & coagulée par la pluye, se change ensuite en sel par la chaleur du soleil, qui est fort ardente dans ce pays-là. On a observé la même chose au milieu de l'Asie & de l'Afrique, où les eaux de la mer ne peuvent point parvenir. Les habitans vont querir leur eau pour leur usage à trois milles de ces mines; car l'eau qui y vient, n'est pas bonne. Les Hollandois avoient tiré librement du sel de ce pays-là jusques en 1605. mais alors dix-huit soldats Espagnols les y allerent attaquer, & détruisirent leurs vaisseaux. En 1622. il y eut de grandes disputes pour ces mines de sel entre les Espagnols & la compagnie Hollandoise des Indes Occidentales; sur quoi le roi d'Espagne fit bâtir un fort dans ce pays-là, pour empêcher les Hollandois d'en approcher.* Laet. *p.* 671. *diction. Angl.*

ARAYS, *cherchez* LIXE.

ARBA ou ARBE', ville de la Palestine, appellée autrement *Hebron* & *Mamré* & *Cariath*, aujourd'hui *Calil*, a été, selon l'opinion de quelques anciens, la sepulture de quelques patriarches, sçavoir d'Adam, d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. * *Genese*, *c.* 23.

ARBACES, appellé *Orbacés* par Strabon, & *Pharnacés* par Velleius Paterculus, fut, dit-on, gouverneur des Medes pour Sardanapale, roi des Assyriens, contre qui il se revolta. Quelques anciens ont donné une assez grande idée de cet homme: car si on les croit, il fit soûlever les Medes, les Perses, & les Babyloniens. La perte de trois batailles ne le découragea point: les Bactriens s'étant joints à lui, il défit en deux rencontres Salemenes, beau-frere du roi, & il se trouva enfin en état d'assieger Ninive, le siege de l'empire, qui fut prise après trois ans de siege. On se partage sur le tems de ces grands évenemens: le plus grand nombre les fixe à l'an 317. avant le regne de Cyrus; mais Usserius les rapproche, & place la revolte d'Arbacés vers l'an 212. avant le fondateur de l'empire des Perses. Il ne s'accorde pas plus avec les autres chronologistes pour la suite de l'histoire: ils veulent qu'Arbacés soit le premier roi des Medes, & que Mandaucés lui ait succedé; il prétend au contraire qu'Arbacés laissa la liberté aux Medes, & que le premier roi de ce pays fut Dejocés. On peut voir ce que l'on a dit là-dessus à l'article d'ASSYRIE: Usserius se trompe en partie, les autres chronologistes en tout, & Arbacés, tel qu'on le dépeint, ne fut jamais.

ARBALESTRIERS (grands maîtres des) *voyez* GRANDS MAITRES DES ARBALESTRIERS DE FRANCE.

ARBANDE, jeune prince, fils d'*Abgar* ou *Augar*, roi d'Edesse, se fit aimer de l'empereur Trajan, vers l'an de Jesus-Christ 107. & soûtint auprès de lui les interêts de son pere, que la situation de son état obligeoit à se ménager également avec les Romains & avec les Parthes. * Dion, *l.* 68. & 69.

ARBATA, ville de la tribu d'Issachar, qui fut détruite par Simon Machabée, & dont les habitans furent menés captifs à Jerusalem, parce qu'elle avoit pris le parti des Macedoniens contre les Juifs. * *I. Machab. IV.* 23. Cette ville avoit produit de tres-grands hommes, & entre autres Abialbon, un des trente vaillans de l'armée de David, & un nommé Abiel, aussi tres-courageux. * *I. Rois*, 23. 31. & *I. Paral.* 11. 32.

ARBE', ville de la Palestine, *voyez* ARBA.

ARBE, que les Esclavons nomment *Rab*, autrefois *Arba*, *Arbum*, & *Scardona*, isle de la mer Adriatique sur les côtes de Dalmatie, vers l'Autriche. Il y a une ville de même nom, avec évêché suffragant de Zara. * Plin. *l.* 3. *c.* 21. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 17. Le Mire. Jean Lucius, &c.

ARBECA, village de Catalogne, dans le diocese de Lerida, entre la ville de Lerida & celle de Tarragone. On croit que c'est la petite ville des Celtiberes, qu'on nommoit autrefois *Urbicus*, *Urbiaca*, & *Urbecua.** Baudrand.

ARBELE (*Arbele*) ville de Sicile dont les habitans étoient si sots & si stupides, qu'ils ont donné lieu à ce proverbe: *Quid non fies Arbelas profectus?* c'est-à-dire, *Que ne deviendrez-vous point*, ou *que n'obtiendrez-vous pas étant à Arbele?* ce qui s'adressoit aux voyageurs, qui prétendoient faire fortune dans le pays de gens peu fins & peu déliés. * Suidas. Etienne de *Bysance*.

ARBELLE, ou *Arbellis*, ville de la Haute Galilée, dans la tribu de Nephtali, à l'occident du lac Semachon, où sont des cavernes tres-affreuses, qui ont toûjours été la retraite des voleurs, ou des Juifs, lorsqu'ils fuyoient la persecution de leurs ennemis, ainsi qu'il arriva du tems de Judas *Machabée*, qu'un nombre infini de ces pauvres gens s'y étant refugiés, pour éviter les ravages de l'armée de Baccide, & s'opposer à son passage, furent forcés par ce general, qui les tua tous, sans en excepter aucun. Comme les voleurs n'avoient point de retraite plus assurée, à cause de la difficulté qu'on avoit à y monter, Herode *le Grand* en boucha quelques-unes, & mit le feu aux autres. Josephe dit que ce lieu étoit d'un tres-difficile accès, parce que les chemins pour y aller étoient tres-étroits, & que ces cavernes étoient environnées de rochers pointus & bordés de précipices, qui empêchoient qu'on ne pût y monter, lorsqu'on étoit aux pieds des montagnes, ni y descendre lorsqu'on étoit au sommet. Cet auteur ajoûte qu'Herode fit faire des coffres, qu'on remplissoit de soldats, & qu'on descendoit avec des chaînes de fer jusqu'à l'entrée de ces cavernes, & que tous ces soldats étoient armés de halebardes, pour acrocher & tuer tous ceux qui résisteroient. On en tua plusieurs de cette maniere, & quelques autres furent pris & menés à Herode: mais un vieillard aima mieux se tuer lui-même, sa femme, & ses enfans, que de se rendre, préferant la mort à la servitude, quoiqu'Herode lui fit signe qu'il lui pardonnoit. Ce voleur, au lieu de profiter de la clemence du roi, lui dit mille injures, & lui fit plusieurs reproches tres-offençans. * Josephe, *antiquit. l. 12. ch. 18. & titre* 14. *c.* 27.

ARBELLES, bourg d'Assyrie, sur le fleuve Lycus, est celebre par la seconde victoire qu'Alexandre *le Grand* remporta sur Darius, roi de Perse, qu'il défit entierement. Cette bataille fut donnée le 25. du mois, appellé par les Athenieus *Boëdomion*, jour qui répond au premier d'Octobre de l'année Julienne, la 3. année de la CXII. Olympiade, l'an 330. avant J. C. Ce fut 11. jours après une grande éclipse de lune marquée par divers auteurs. La plûpart placent cette bataille près de Gaugamele, & à plus de cent stades d'Arbelles. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 1. Arrien, *l.* 3. Diodore, *l.* 17. Pline, *l.* 11. *c.* 70. Ptolomée, *Cosm. c.* 4.

ARBELUS, fils de *Nemrod*, fut le premier homme dont l'aveugle antiquité se fit un Dieu. * S. Cyrille contre Julien, *l.* 3.

ARBENGIAN, petite ville de la campagne ou de la vallée, que l'on appelle la *Sogd* de *Samarcand*, c'est proprement le territoire de cette ville. Ce nom de *Sogd* est fort ancien; car il a donné son nom à une grande province, que tous les geographes Grecs & Latins nomment *la Sogdiane*. La ville d'Arbengian, que l'on nomme aussi quelquefois *Rabengian*, a éte autrefois ruinée: mais un sultan ou roi de Khovaresme la rétablit. Abulfeda la met dans le cinquiéme climat veritable, & lui donne 88. degrés 25. minutes de longitude, & 39. degrés 50. minutes de latitude septentrionale. Omar Ben Mohsen, surnommé *Arbengiani*, a fait un commentaire sur le livre de Bazdadi, intitulé *Ossoul*, ou points fondamentaux du Musulmanisme. Il ne faut pas confondre le nom de cette ville avec celui d'*Arzengian*, qui est en Armenie. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARBETION ou ARBITION, soldat de fortune, s'éleva par tous les degrés de la milice jusqu'au consulat, qu'il exerça sous l'empire de Constance, l'an de Jesus-Christ 355. C'étoit un esprit pernicieux, malfaisant, & dont l'envie s'acharnoit sur tout ce qu'il y avoit de gens de merite. On lui donna le commandement d'une armée contre les Allemands, par lesquels il fut attiré dans une embuscade, & qu'il vainquit ensuite dans un combat reglé. Jaloux de la reputation de Silvain, fils de Bonit capitaine François, il contribua à le faire choisir pour general dans les Gaules, à dessein de faire naître quelque occasion de le perdre; ce qui lui réüssit. En 357. il fut lui-même soupçonné de rebellion, & déferé par le comte Verissime; mais il se tira d'affaire par le credit des eunuques ses affidés. Deux ans après il fit une injustice criante à Ursicin, accusé au sujet de la prise d'Amide par les Perses, & dont l'affaire avoit été renvoyée pardevant Arbetion. Ce dernier fut envoyé par l'empereur Constance contre les Perses en 361. puis contre Julien l'*Apostat* qui s'étoit revolté, & qui étant parvenu à l'empire, le fit un des membres de la chambre de justice, établie à Calcedoine contre les ministres de l'empereur Constance. Arbetion vivoit encore sous l'empire de Valence, qu'il servit utilement contre Procope. * Ammien Marcellin, *l.* 15. 16. 20. 21. & 26.

ARBI, *Arbia*, petit pays de l'Amerique meridionale. Il est près des montagnes des Andes, entre le Popayan & la Nouvelle Grenade. Maty, *diction. geograph.*

ARBIA, *Arbia*, *Alma*, petite riviere d'Italie, qui prend sa source dans le territoire de Florence, & passant à celui de Sienne, se décharge dans l'Ombrone, un peu au-dessous du bourg de Buonconvento. * Baudrand.

ARBIANES, dit aussi CARDICEAS ou ARPHAXAD, roi des Medes. Arbianes regna environ vingt-deux ans, & mourut vers l'an 3339. du monde, selon le sentiment de ceux qui mettent plusieurs rois avant Dejocés, & qui font regner Arbacés le premier d'entre eux dès l'an du monde 3159. mais on fait voir à l'article d'ASSYRIE que cette suite des rois Medes, copiée de Ctesias, est insoûtenable. * Euseb. Diodor.

ARBITES, nation des Indes, *voyez* ABRITES.

ARBITION, *voyez* ARBETION.

ARBO, *voyez* ARBOGEN.

ARBOGASTE, comte, François de nation, se mit si bien dans l'esprit des empereurs Valentinien *le Jeune*, & Theodose, que ce dernier l'envoya dans les Gaules pour s'opposer à Victor fils de Maxime, qui tâchoit de conserver l'empire que son pere avoit usurpé. Il l'attaqua, & le tua l'an 389. ou 390. Ces preuves de son courage lui firent meriter la charge de prefet du prétoire. La haine qu'il avoit contre Sunnon & Marcomir, princes François, étoit si grande, qu'il porta Valentinien à leur faire la guerre. Elle ne fut pas avantageuse à cet empereur. Aussi voulant la terminer par la disgrace d'Argobaste, il resolut de se défaire d'un homme qui abusoit de sa bonté, & que la faveur avoit rendu tout-à-fait insolent. Mais la reputation d'Arbogaste, ses emplois & l'amitié des gens de guerre, l'avoient mis en état de ne pouvoir plus être ruiné. C'est pour cela que, quand Valentinien lui donna par écrit un ordre de quitter ses charges, il déchira le papier en presence de cet empereur, & lui dit insolemment, qu'il ne lui ôteroit pas un emploi qu'il ne lui avoit pas donné. Après cette réponse, dans la crainte d'être puni, il voulut prévenir le dessein qu'on en pourroit avoir, en se défaisant de Valentinien. Ce pauvre prince fut trouvé étranglé dans son lit à Vienne en Dauphiné le 15. du mois de Mai, veille de la Pentecôte, de l'an 392. âgé de 26. ans. Arbogaste, qui fut accusé de cette mort, éleva à l'empire Eugene, qui fut vaincu par Theodose. Arbogaste desesperant de pouvoir obtenir son pardon, se donna lui-même la mort l'an 394. * Zosime, *l.* 4. 6. & 7. Socrate, *l.* 5. *c.* 14. & 24. Sinctus Epiphanius, *de pond. & mens.* Procope *l.* 1. Paul Diacre. Pacat. *paneg. de Theodose*. Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *c.* 9. qui le rapporte de Sulpice Alexandre.

ARBOGASTE, petit-fils du précedent, vivoit dans le V. siecle. On dit que cet Arbogaste, qui avoit commandé sous Valentinien, laissa un fils nommé *Arigius*, qui fut pere de celui-ci. Cette famille étoit ennemie des François, quoiqu'elle fût du sang de leurs princes. Arbogaste leur declara la guerre, & soûtint le parti des Romains. On croit qu'il fut comte de Treves & des Ardennes vers l'an 457. & qu'il étoit Chrétien. Non seulement Sidonius Apollinaris parle de lui dans ses épîtres;

mais il en est fait encore mention dans un traité particulier d'Auspicius, évêque de Toul, publié par Du Chêne & Freher. Arbogaste laissa un fils nommé *Cararic*. Il vivoit encore l'an 474.* Auspicius, *in Trochaicis*. Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *ep.* 17. Kyriander, *hist. Trevir. &c.*

ARBOGASTE (S.) évêque de Strasbourg, eut la conduite de cette église pendant 27. ans, & se fit aimer par sa vertu du peuple, & de Dagobert roi d'Austrasie. Ce fut à la consideration de ce saint prélat, que ce prince fit diverses fondations & plusieurs dons aux monasteres du diocese de Strasbourg. Il lui donna aussi, avec tout le domaine d'alentour, la forteresse d'Islemburg, & la ville de Ruffach. Saint Arbogaste mourut en 668. & selon ce qu'il avoit ordonné avant son decès, on l'enterra dans l'endroit où l'on executoit les criminels. Son corps fut neanmoins quelque tems après transporté dans l'église collegiale qu'il avoit fondée à Strasbourg, & qui porte son nom. * Franc. Guillimannus, *episc. Argentinens.*

ARBOGEN ou ARBO, *Arbogia*, ville de Suede, dans la province de Westmanie, est sur une riviere du même nom d'Arbo, vers les frontieres de la Sudermanie ou Sudermanland. * Baudrand.

ARBOIS, est une petite ville de la Franche-Comté de Bourgogne, du côté de saint Claude. Elle est aujourd'hui tres-peu considerable, mais celebre par ses vins blancs, qui se transportent à Paris, & même hors le royaume. On croit que c'est l'*Arborosa* d'Ammien Marcellin. * Ortelius, *in theat. geogr.* Ferrari, *in lexic. geog.* Sanson, *in tab. ant. Gall.*

ARBONNE ou ARBON, *Arbor Felix*, ville de Suisse, du domaine de l'évêché de Constance, entre Windisch & Bregents, qui est en Soüabe. * Plantin, *descript. de la Suisse.*

ARBORICHES, sont des peuples que Jacques Meyer dit être les mêmes que ceux de Zelande, province des Pays-Bas. Cet auteur ajoûte qu'il y en a qui croyent que ce sont les Taxandres, peuples autrefois connus sous ce nom dans le voisinage de Mastricht, & convertis par les travaux apostoliques de saint Lambert évêque. Becan dit que les Arboriches étoient entre Anvers & la Meuse. Quoi qu'il en soit, la distance des lieux contestés est peu considerable. * Meyer. Becan, *l.* 3. *Francicorum.*

ARBORIUS, celebre professeur en éloquence, se fit connoître à Toulouse aux princes Julien, Dalmace, & Annibalien que le grand Constantin leur frere y retenoit dans une espece d'exil. Depuis, cet empereur le fit venir à Constantinople, & lui confia l'éducation d'un de ses enfans. Cet emploi lui procura de grandes richesses, & lorsqu'il fut mort, Constantin renvoya son corps à ses parens. C'est ce que nous apprend Ausone neveu de cet Arborius, *Profess.* 17. & *Dar.* 20.

ARBOUZE (Marguerite de Veny d') dite *de sainte Gertrude*, native d'Auvergne, fut religieuse de saint Pierre de Lyon, puis abbesse du Val-de-Grace à Paris. Sa pieté la fit beaucoup considerer. Elle mourut en odeur de sainteté le 16. Août de l'an 1626. Jean Ferraige a écrit sa vie. *Consultez* aussi le Martyrologe des saints de France, & le P. Hilarion de Coste.

ARBRES. Les dieux des Payens, dit Phedre, choisirent autrefois les arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Jupiter choisit le chêne; Venus, le myrte; Apollon, le laurier; Cybele, le pin; Hercule, le haut peuplier; Minerve, l'olivier; & Bacchus, le lierre. Les hommes ont aussi reveré les arbres, les bois & les plantes, comme des temples ou comme les corps de quelques divinités vivantes & intelligentes. Les Egyptiens s'abstenoient de manger des oignons & des porreaux, n'osant toucher aux dieux, qui naissoient dans leurs jardins, comme nous l'apprenons de Juvenal, *sat. XV. v.* 9.

☞ Pline nous dit que, si les anciens avoient adoré des arbres, ce n'avoit été que parce qu'ils les regardoient comme des temples de quelque divinité. Ce témoignage de Pline nous montre évidemment que, si les Romains adoroient les bois & leurs silences, *Lucos & in iis ipsa silentia adoramus*, ce n'étoit qu'un respect qu'ils rendoient à quelque divinité intelligente, ou à quelque genie, qu'ils croyoient présider & même resider dans ces arbres. Ovide parlant d'un impie, violateur des bois sacrés, & d'un grand chêne, sous lequel les Dryades prenoient souvent leurs innocens plaisirs, nous dit que ce chêne, ayant été frappé d'une hache par cet audacieux, déclara que c'étoit une nymphe qui logeoit dans cet arbre, & qui mouroit en même tems que l'arbre, mais que sa mort ne demeureroit pas impunie. Ce poëte parle ailleurs d'une mere changée en arbre, qui desire que son fils ne touche jamais aux arbres; mais qu'il les regarde tous comme les corps de quelques nymphes. Horace voüa un pin à Diane, auquel il s'engagea de faire un sacrifice tous les ans.

ARBRISSEL (Robert d') étoit natif d'Arbrissel dans le diocese de Rennes en Bretagne. Il étudia les belles lettres & la theologie à Paris; & après avoir reçu le bonnet de docteur, il se retira en Bretagne, où Sylvestre évêque de Rennes le fit archidiacre de son église. Sa pieté fut une censure tacite des vices de ses confreres; ils lui en sçurent mauvais gré: de sorte qu'après la mort de Sylvestre, il fut obligé de sortir de Rennes. Il se retira à Angers, où il s'attacha avec soin à l'étude de l'écriture sainte. Depuis ayant eu permission de prêcher aux peuples, il le fit avec tant de zele & de succès, qu'en peu de tems il fut accompagné d'une infinité de personnes de l'un & de l'autre sexe. Il leur bâtit des cellules dans les bois de Fontevraud, à trois lieuës de Saumur. Ensuite il enferma les femmes à part; & c'est de là que vers l'an 1100. se forma ce celebre monastere chef-d'ordre. Le bienheureux Robert en augmenta la gloire, par le zele de ses prédications, par la sainteté de sa vie, & par le grand nombre de ses miracles. Il mourut le 24. Fevrier 1117. au prieuré d'Orsan, près de Linieres en Berry en presence de Leger archevêque de Bourges, qui conduisit son corps à Fontevraud, & qui y fit les ceremonies de ses funerailles, avec Raoul de *Tours*, Renaud d'Angers, & un grand nombre de personnes de qualité. Louise de Bourbon abbesse de Fontevraud en 1633. fit transporter le corps du bienheureux Robert d'Arbrissel dans un autre tombeau de marbre, que l'on orna d'une épitaphe.* Baudry. André & Michel Cosnier, *in vita B. Roberti.* Niquet, *hist. de Fontevraud.* Le pere La Main-Ferme, *clypeus nascentis ordinis Fontebraldensis.*

☞ Du vivant de Robert d'Arbrissel, on fit courir de mauvais bruits, mais faux, sur son sujet, à l'occasion de la familiarité qu'il avoit avec les femmes. On l'accusa non-seulement d'avoir avec elles des entretiens particuliers & secrets; mais encore de coucher avec elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant les aiguillons de la chair. Geofroy de Vendôme & Marbodus évêque de Rennes lui en écrivirent. Quelques auteurs, pour justifier Robert d'Arbrissel, d'une accusation si infame, ont crû que les lettres de ces deux auteurs étoient supposées; mais les anciens manuscrits font connoître qu'elles sont veritables; & il est plus sûr pour le défendre, de dire que Geofroy & Marbodus ne lui écrivoient que les faux bruits répandus par ses ennemis dans le monde contre lui, dont ils croyoient devoir l'avertir, & que Robert d'Arbrissel est pleinement justifié par les témoignages avantageux des auteurs de ce tems-là, qui l'ont regardé comme un homme irreprochable dans ses mœurs & dans sa conduite.

ARBRISSEL, village de Bretagne, autrement nommé *Arbruissel*, & maintenant *Arbreser*, ou plûtôt *Albreser*, au diocese de Rennes près de la Guierche, vers les confins du Maine & de l'Anjou. Il est devenu celebre par la naissance du bienheureux ROBERT, fondateur de l'ordre de Fontevrauld.

ARBROATH, *Arbroathum*, bourg de l'Ecosse septentrionale, situé dans la province d'Angus, sur la côte, à trois lieuës de la petite ville de Montrose vers le midi. Arbroath a voix & seance au Parlement d'Ecosse.* Maty, *dict. geograph.*

ARC DE TRIOMPHE, ou ARC TRIOMPHAL, porte magnifique, voutée en demi cercle, que l'on élevoit principalement en l'honneur de ceux qui avoient merité le triomphe. On en faisoit de deux façons. Les

premiers furent simples & sans ornement, & servoient plûtôt à marquer la joye que les peuples avoient de la victoire, qu'à flatter l'orgueil & l'ambition du vainqueur; ils ne servoient que dans un triomphe particulier, & on les ôtoit après la pompe & les ceremonies du triomphe. Ceux-ci n'étoient construits que de bois. Ils étoient ornés de figures, de bas reliefs, & de peintures enrichies d'or. Les autres étoient bâtis de marbre avec tous les ornemens que l'architecture & la sculpture y pouvoient apporter. Les triomphans y étoient representés en marbre ou en bronze, dans un char attelé de quatre chevaux. On y voyoit aussi les figures des captifs, avec plusieurs trophées, le tout travaillé par les plus habiles ouvriers qu'on pouvoit trouver. Au commencement ces arcs n'avoient rien de magnifique, & ils étoient grossierement construits, ou de simple brique, comme celui de Romulus, ou de grosses pierres mal polies, comme celui de Camille. Mais dans la suite le marbre y fut employé, comme à ceux de Cesar, de Drusus, de Trajan, de Gordien, de Gratien, & de Theodose, en y ajoûtant des trophées taillés dans le marbre, & des inscriptions, pour servir de monument des victoires remportées. Ces arcs eurent au commencement la forme d'un demi-cercle, comme le *Fornix Fabianus*, dont il est parlé dans Ciceron, & que Victor appelle *Arcus Fabianus*. Depuis on les fit quarrés: de maniere qu'au milieu s'élevoit un grand portail de voûte accompagné de côté & d'autre d'une porte de moindre hauteur; & du haut de la voûte pendoient deux Victoires representées avec leurs aîles, qui mettoient une couronne sur la tête du victorieux, lorsqu'il venoit à passer. Au-dessus du grand portail étoit une place, où se tenoient les trompettes, & autres gens qui montroient aux peuples les trophées & les drapeaux de celui à qui l'on déferoit ces honneurs. Cette magnificence commença du tems d'Auguste, ou peu auparavant; quoique Pline dise que ce fut une invention nouvelle: ce qu'il ne faut pas entendre de la chose en elle-même, c'est-à-dire de la coûtume d'élever des arcs de triomphe, qui étoit déja ancienne, lorsque cet auteur vivoit; mais de la magnificence extraordinaire que les Romains firent paroître de son tems dans ces occasions. Tel fut l'arc de Tite construit avec beaucoup d'art & de magnificence. En l'une des faces de l'arc de Tite on voit le char de triomphe du prince avec une Victoire derriere, qui semble le vouloir couronner: une arche & les faisceaux de verges marchent devant lui. A l'autre façade, on voit le reste de la pompe du triomphe, comme les deux tables du decalogue, la table d'or, les vases du temple de Salomon, & le chandelier d'or à sept branches. Le senat & le peuple Romain éleverent pareillement un arc triomphal à Septimius Severus, au bas du Capitole, après la victoire remportée sur les Parthes, les Armeniens & les Arabes. Les Victoires y étoient representées avec de grandes aîles, tenant en leurs mains des trophées & des couronnes, avec cette inscription:

Imp. Cæs. Lucio Septimio M.
Jul. Severo. Pio Pertinaci. Aug.
Patri patriæ Parthico Arabico,
Et Parthico Adiabenico. Pont. Max.
Tribunic. potest. XI. Imp. XI. Cos. III. Procos.
Et Imp. Cæs. M. Aurelio. L. Fil. Antonino
Aug. Pio. Felic. Tribunic. potest. VI.
Cos. Procos.
P. R. optimis fortissimisque Principibus. Ob
Rempublicam restitutam, imperiumque populi
Romani propagatum, insignibus Virtutibus
eorum
Domi Forisque
S. P. Q. R.

On voyoit encore à Rome l'arc de Galien, qui étoit bâti fort grossierement, étant d'ordre dorique à une seule arcade, on y lisoit cette inscription sur la frise:

Galieno Clementissimo Principi,
Cujus invicta virtus solâ pietate
Superata est. M. Aurelius
Victor dedicatissimus
Numini majestatique ejus.

Il y avoit aussi l'arc du grand Constantin que le senat lui fit dresser pour la victoire remportée contre Maxence, à Ponte-mole aux fauxbourgs de Rome. Ce dernier étoit tout de marbre, & d'ordre corinthien, avec huit grandes colonnes & trois passages. On y lit cette inscription à l'une de ces faces:

Imp. Cæs. Fl. Constantino Maximo
P. F. Augusto S. P. Q. R.
Quòd instinctu divinitatis,
mentis magnitudine, cum exercitu suo
tam de Tyranno, quàm de omni factione
uno tempore justis Rempublicam
Ultus est armis.
Arcum triumphis insignem dicavit.

A l'autre face du côté du soleil levant étoient écrits ces mots *Votis X.* & à la gauche *Votis XX.* En la voûte de l'arche du milieu, d'un côté étoient ces mots, *Liberatori urbis*, & de l'autre *Fundatori quietis*. Au-dessus des chapiteaux de chaque colonne se voyoient representés de relief les plus illustres captifs, dont le corps étoit d'un marbre jaspé, les mains & les pieds de marbre blanc de l'isle de Paros. En la frise des petites arcades, on voyoit Constantin tenant un billet à la main, qu'il sembloit jetter sur le peuple, pour lui faire quelque liberalité. Suetone appelle ces billets *Tessera* & *Missilia*, & même *Tessera nummaria*: car ces billets contenoient certaines sommes d'argent; & ceux qui les attrapoient alloient querir au fisc la somme d'argent, ou le lot qui se trouvoit marqué, comme à nos loteries. L'histoire fait mention de trois arcs de triomphe fort anciens, & Pline de cinq nouveaux. *Voyez* George Fabrice, *en sa description de Rome, chap.* 15. Onuphre Panvinius en compte quatorze, selon qu'il le recueille des historiens, & particulierement de Pierre Victor. Barthelemi Marlien, *en sa topogr. l.* 4. *c.* 17. tient qu'avant Titus on n'a point élevé d'arc de triomphe à aucun empereur; mais au lieu qu'au commencement, on ne faisoit cet honneur qu'à ceux qui l'avoient justement merité, & qu'à la seule consideration de leur vertu; dans les siecles suivans on le défera à la seule ambition des empereurs. Suetone, *en la vie de Domitien, c.* 13. dit que cet empereur fit élever quantité d'arcs de triomphe tres-magnifiques dans tous les quartiers de Rome. On leur donnoit à chacun le nom du vainqueur, pour lequel il étoit élevé, & l'on y voyoit representés les peuples vaincus, avec leurs habits & leurs dépoüilles, comme le témoigne Claudien, *l.* 3. des loüanges de Stilicon.

——— *Septem circumspice montes,*
Qui solis radios auri fulgore lacessunt,
Indutosque arcus *spoliis.*

Cette coûtume d'élever des arcs, passa de l'ancienne Rome à la nouvelle; & sous le regne de l'empereur Justin II. ou *le Jeune*, il s'en fit plusieurs; mais il y a lieu de douter s'ils étoient d'une matiere solide & durable; ou s'ils n'étoient construits que de bois, pour n'être sur pied, qu'autant que duroit la ceremonie du triomphe, après laquelle on les abattoit. * *Voyez* sur ce sujet Rosinus, *l.* 10. *c.* 29. *des antiq. Rom.* & Dempster, *en ses Paralipomenes*. Pomponius Lætus, *in Diocletiano*. Suetone, *in Claudio*. On voit aujourd'hui dans la ville de Paris plusieurs arcs de triomphe, bâtis pour laisser à la posterité des monumens durables des victoires du roi Louis XIV. comme ceux des portes de saint Denys, de saint Martin, de saint Bernard & de saint Antoine. Mais si l'on eut achevé le grand arc de triomphe (dont on avoit élevé le modele au bout du fauxbourg saint Antoine, l'an 1660. pour l'entrée de la reine Marie Therese, épouse de Louis XIV. lequel a subsisté jusqu'en l'an 1716.) il eut surpassé de beaucoup en magnificence, tous les plus fameux ouvrages d'architecture de l'antiquité & de notre tems, à quoi il faut ajoûter le superbe portail du Louvre, qui est une espece d'arc de triomphe. * Dempster. Rosin. *antiquit. Græc. & Rom.*

LISTE DES PRINCIPAUX ARCS DE TRIOMPHE qui étoient dans l'ancienne Rome.

Arc de Romulus : il y en avoit deux à Rome, & ils étoient tous deux de brique.

Arc de Camillus, bâti de pierres de taille, & sans ornement.

Arc de Scipion l'Africain, au bas de la montagne du Capitole.

Arc de Fabien, pour le censeur Fabius, après la victoire remportée sur les Allobroges. Il étoit situé dans la ruë sacrée, près du temple de Faustine.

Arc d'Auguste, aux deux extrémités du chemin de Rome à Rimini, que cet empereur avoit fait rétablir : il y avoit encore un autre arc de triomphe en l'honneur d'Auguste, sur le sommet d'une des montagnes des Alpes, après que les habitans de ces montagnes eurent été soûmis.

Arc d'Octavius dressé par Auguste en l'honneur de son pere.

Arc de Drusus, proche la porte Capene, dressé par Tibere en l'honneur de son pere Drusus, ou plûtôt par Auguste.

Arc de Tibere, de marbre, proche de l'amphitheatre bâti par Pompée.

Arc de Germanicus ou de Tibere, au bas du Capitole.

Arc de Neron, dressé par ordre du senat au milieu de la montagne du Capitole.

Arc de Tite, *dont il est parlé ci-dessus.*

Arc de Claude, dont on a trouvé les débris en 1641. en foüillant pour jetter les fondemens du palais des Colonnes.

Arc de Domitien, tres-magnifique, entre le chemin d'Appius & celui de Domitien.

Arc de Marc-Aurele et de Faustine, bâti par Commode, avec une colonne pour servir de monument des victoires que cet empereur avoit remportées contre les Marcomans.

Arc de Lucius Verus, dans la place Trajane, en memoire de la victoire remportée contre les Parthes par Avidius Cassius, sous les ordres de Lucius Verus.

Arc de Trajan, dans la place Trajane, en memoire de ses victoires sur les Daces, les Armeniens & les Parthes.

Autre arc de Trajan, proche la porte Capene.

Arc de Gordien, dans la septiéme region de Rome.

Arc de Gallien, *dont il est parlé ci-devant.*

Arc de Septimius Severus, au bas du Capitole.

Arc de Constantin, au bas du mont Palatin.

Arc des Boeufs, près du mont Palatin, bâti par des marchands de bœufs du tems de Septimius Severus, où étoient representés des sacrifices de bœufs, avec tous les instrumens servans à les immoler.

ARC, L'ARC ou LAR, que quelques auteurs nomment *Larus* ou *Laris*, & que d'autres prennent pour le *Cœnum flumen* de Ptolomée, petite riviere de France en Provence, a sa source du côté de Pourciouls, & de-là passe dans la plaine de Pourrieres, où Marius défit les Cimbres : ensuite l'Arc passe près de la ville d'Aix, & se va jetter dans l'étang de Berre, près de la ville de ce nom. * Baudrand.

ARC (Jeanne d') heroïne, connuë sous le nom de Pucelle d'Orleans, étoit une pauvre bergere, dont le ciel se servit pour soûtenir le thrône des rois tres-Chrétiens, contre les usurpations des Anglois. Elle étoit native du village Damremi sur la Meuse, & étoit fille de *Jacques* d'Arc, & d'*Isabelle* Romée, qui l'avoient nourrie à la campagne. Agée de 18. ou 20. ans, elle eut, à ce qu'on dit, commission expresse de Dieu d'aller secourir la ville d'Orleans assiegée par les Anglois, défenduë par Jean comte de Dunois, & presque reduite à l'extrémité, & d'aller faire sacrer à Reims le roi Charles VII. dont les états avoient été presque tous usurpés par les ennemis de la France. Sur la fin du mois de Fevrier 1429. elle fut presentée au seigneur de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, qui l'envoya au roi. Sa vocation fut confirmée par des preuves miraculeuses; car entr'autres épreuves où on la mit, elle reconnut le roi, quoique simplement vêtu, & confondu dans la foule de ses courtisans. Les docteurs en theologie & les gens du parlement qui l'interrogerent, témoignerent qu'il y avoit du surnaturel dans sa conduite. On dit qu'elle fut surnommée *la Pucelle*, parce qu'ayant été visitée par des matrones en presence de la reine de Sicile, elle fut trouvée telle. Elle envoya prendre une épée, qui étoit dans le tombeau d'un chevalier, derriere le grand autel de l'église de S.Catherine de Fierbois, sur la lame de laquelle il y avoit des croix & des fleurs de lys gravées; & le roi publia qu'elle avoit deviné un grand secret, qui n'étoit sçu que de lui seul. On lui donna donc des troupes; & avec ce secours elle chassa les Anglois, & leur fit lever le siege d'Orleans; défit Talbot à la bataille de Patay en Beausse; reconquit la Champagne, & fit sacrer le roi à Reims par Renaud de Chartres, archevêque de cette ville & chancelier de France, le 17. Juillet 1429. Ces avantages de la Pucelle ne furent pas les seuls; elle ruina presqu'entierement les affaires des Anglois; mais ayant été prise malheureusement dans une sortie à Compiegne en 1430. elle fut conduite à Roüen, où les ennemis desesperés des pertes qu'elle leur avoit causées, crurent reparer leur honneur en la noircissant d'infamie. Ils l'accuserent en cour ecclesiastique, comme sorciere, seductrice, heretique & infame, ou comme ayant forfait à son honneur : c'étoient les quatre chefs de son accusation; mais ils les prouverent fort mal, n'ayant pû rien verifier contre elle, sinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & les armes, ce qu'ils imputoient à crime. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, & quelques autres, après diverses interrogations captieuses, la condamnerent à une prison perpetuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume; mais les Anglois n'étant pas satisfaits d'une mediocre injustice, la poursuivirent avec tant de violence, que les juges l'excommunierent, & la livrerent au bras seculier, qui la fit brûler vive le 30. Mai 1430. dans le vieux marché de Roüen. Sur le bucher, elle prédit aux Anglois les malheurs qui leur arriveroient, & la suite justifia la verité de cette prophetie; car depuis ce tems leurs affaires en France tomberent en décadence, & les guerres civiles ruinerent presque toute l'Angleterre. On dit que le cœur de Jeanne d'Arc se trouva tout entier dans les cendres, & qu'on vit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, marque de son innocence & de sa pureté. Il y alloit de l'honneur de la France & du roi de justifier la memoire de cette fille heroïque : Charles VII. voulut que ses parens demandassent des juges au saint siege pour revoir le procès. Sur leur requête le pape Callixte III. donna pour commissaires l'archevêque de Reims & les évêques de Paris & de Coutances, qui s'assemblerent à Roüen. Après avoir oüi plusieurs témoins, ils justifierent entierement la Pucelle, & firent lacerer & brûler le procès par lequel on l'avoit condamnée. Il ne fut pas besoin de rien ordonner contre les faux juges : la plûpart perirent d'une mort subite ou infame, qui sembloit marquer un juste jugement de Dieu. Gui pape qui l'avoit vûë, fait son éloge, *quæst.* 84. Martin Franc, secretaire de Felix V. en parle aussi avantageusement dans son livre intitulé, *le champion des dames*, ouvrage en vers.

Quelques auteurs qui ont voulu faire revivre la Pucelle après sa mort, se sont fondés sur les faits qui suivent. Ils disent que la Pucelle d'Orleans ayant été exposée le 24. Mai 1430. sur un échafaut public, en consequence de l'avis envoyé à Roüen par l'université de Paris, qui la jugeoit digne de mort, elle y fut seulement admonêtée, puis remise en prison, pour y passer le reste de sa vie; mais pour contenter l'animosité des Anglois, on la condamna ensuite à être brûlée toute vive; ce que l'on ne voulut pas, disent-ils, executer en sa personne, parce que l'on ne croyoit pas qu'elle fût assez coupable pour meriter ce supplice. On choisit une personne du même sexe, digne d'une mort aussi cruelle; & après avoir disposé toutes choses, on conduisit cette criminelle au supplice, avec une espece de mitre

sur la tête, & un écriteau qui contenoit les crimes dont on avoit accusé la Pucelle d'Orleans : ce qui servit à faire passer cette feinte pour une verité. Ces historiens ajoûtent que l'évêque de Beauvais, qu'on avoit rendu maître de la vie & de la mort de la Pucelle, étoit François; que cinq semaines entieres s'écoulerent entre la derniere sentence & l'execution, comme on le voit par la comparaison des dates de Pasquier & de Serres; le premier mettant cette condamnation au sixiéme de Juillet, qui est un délai extraordinaire en justice, & qui étoit ordonné afin d'avoir le tems de préparer ce qui étoit necessaire pour faire réussir la feinte. A l'égard de ce qu'on dit, que le cœur de la Pucelle d'Orleans ne fut point consumé par les flammes, ils répondent que cela peut être arrivé dans la personne supposée, sans que ce soit une marque d'innocence, puisqu'on a vû de semblables prodiges parmi les Payens; entr'autres en la personne de Germanicus adopté par l'empereur Tibere, dont le corps fut brûlé, selon la coûtume des Romains, & dont le cœur parut tout entier au milieu des flammes. Ils remarquent ensuite les termes de certaines lettres de don, octroyées à *Pierre*, un des freres de la Pucelle, par le duc d'Orleans en l'année 1443. lesquelles sont conçuës en ces mots : *Oüie la supplication dudit messire Pierre, contenant que, pour acquitter la loyauté envers le roi notre sire, & monsieur le duc d'Orleans, il se partit de son pays pour venir à leur service, en la compagnie de Jeanne la Pucelle, sa sœur; avec laquelle & jusques à son absentement, & depuis jusques à present, il a exposé son corps & ses biens audit service.* Ces termes, disent-ils, marquent que la Pucelle d'Orleans n'avoit été qu'absente, & qu'elle n'étoit pas morte : ce que son frere n'auroit pas manqué de dire, & de faire exprimer dans ses lettres, si le fait avoit été veritable, afin de se rendre plus considerable auprès de ce prince. Ceux qui suivent cette opinion ajoûtent encore que le roi n'auroit pas manqué de venger la mort de cette heroïne, sur les premiers Bourguignons ou Anglois qui seroient tombés sous sa puissance; ce qui n'étant pas arrivé, il y a apparence qu'elle souffrit seulement la prison quelques années, & qu'après la mort du duc de Bethfort, general des Anglois, arrivée à Roüen en Decembre 1435. elle trouva moyen d'en sortir, & de retourner en son pays, où elle finit ses avantures par son mariage avec un riche seigneur, nommé *Robert* des Armoises en 1436. Pour appuyer cette histoire, on rapporte un endroit des recherches de Pasquier, dont voici les termes : *Elle fut de si grande recommandation entre nous après sa mort, qu'en l'année* 1440. *le commun peuple se fit accroire qu'elle vivoit encore, & qu'elle étoit échappée des mains des Anglois, qui en avoient fait brûler une autre en son lieu. Et parce qu'il en fut trouvé une dans la gendarmerie en habit déguisé, le parlement fut contraint de la faire venir, & de la representer au peuple sur la pierre de marbre au palais, pour montrer que c'étoit une imposture.* Ils disent que l'évasion de la Pucelle d'Orleans, dont le peuple de Paris avoit oüi parler, lui avoit fait croire que cette seconde guerriere étoit la veritable Jeanne d'Arc.

Enfin ceux qui soûtiennent ce fait, rapportent l'extrait d'un manuscrit, contenant une relation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436. & assurent que le pere Vignier, prêtre de l'Oratoire, a vû le contrat de mariage de *Jeanne* d'Arc avec le sieur des Armoises; mais tout cela ne doit point prévaloir contre une verité dont on ne peut douter, si l'on fait reflexion sur les actes du procès, rapportés par du Haillan, & autres historiens; sur le jugement des commissaires délegués par le pape en 1445. pour la justification de cette illustre heroïne, & sur son apologie que le chancelier de l'université fit en 1456. Il n'y a pas d'apparence que les celebres historiens qui ont parlé d'elle, ayent ignoré une avanture si surprenante; & que les delegués du pape, qui firent une information de sa vie à Roüen & ailleurs, n'en ayent pas eu connoissance, ou n'ayent pas voulu en parler. A l'égard de cette guerriere, dont il est parlé dans le manuscrit de Metz, ce n'est pas la premiere fois qu'on ait vû de pareilles impostures dans le monde. Ceux qui ont vû cette prétenduë Jeanne d'Arc, le chevalier des Armoises qui l'a épousée, Pierre & Jean, freres de la veritable Pucelle d'Orleans, se sont laissés surprendre; mais ceux-ci furent desabusés quelque tems après, comme on voit dans la sentence des commissaires délegués du pape en 1456. où sont nommés Pierre & Jean, *freres de défunte Jeanne d'Arc de bonne memoire, vulgairement appellée la Pucelle.* De plus, les lettres de privileges & exemtions qui leur furent accordées, tant par le duc d'Orleans, que par le roi même, portent expressément que c'étoit en consideration de leur défunte sœur. Ces paroles du manuscrit de Metz sont assez connoître l'imposture : *La Pucelle Jehanne de France s'en alloit à Erlon, en la duché de Luxembourg, & y fut grande presse, jusqu'à ten que le fils le comte de Vunenbourg & l'amont à Cologne de côté son pere le comte Vunenbourg, & la menoit le comte tres-fort. Et quand elle en vault venir, il li fit une tres-belle curasse pour le y armer, & puis s'en vint à ladite Erlon : & là fut fait le mariage de monsieur de Hermoise chevalier, & de ladite Jehanne la Pucelle, & puis après s'en vint ledit sieur Hermoise avec sa femme la Pucelle demeurer en Metz, & se tinrent là jusqu'à tant qu'il leur plasit aller.* Celle dont il est parlé dans ce manuscrit, est la même qui parut en 1449. à Paris, où elle avoüa qu'elle n'étoit pas la Pucelle, & qu'elle avoit été mariée à un chevalier, dont elle avoit eu deux fils. On a recüeilli d'une medaille qui fut frappée à son honneur, après qu'elle eut fait sacrer & couronner le roi Charles VII. à Reims, qu'elle avoit pour devise une main portant une épée, avec ces mots : *consilio confirmata Dei.* * Monstrelet. Du Haillan. Dupleix, & Mezeray, *histoire de France.* Valerand de Varane, *de gestis Joanna virg.* Jean Hordal, *hist. de Jeanne d'Arc.* Berry, *chron. de Charles VI. & VII.* Pasquier, *l. 6. des recherches.* La Colombiere, *portrait des hommes illustres François.* De Vienne Plancy, *en sa lettre sur le sujet de la Pucelle d'Orleans.*

ARC, *Arcus*, riviere de Savoye, qui a sa source au septentrion du grand mont Cenis, aux confins du duché d'Aoste. Elle traverse tout le comté de Morienne & la Chambre, & va ensuite se jetter dans l'Isere, environ à trois lieuës au-dessus de Montmelian. Peut-être que cette riviere a pris son nom de sa forme, qui est précisément celle d'un arc. * Maty, *dict. geograph.*

ARC. L'arc & les fléches ont été les premieres armes dont les hommes se soient servis; comme on peut le recüeillir du chap. XXI. de la Genese, où il est parlé d'Ismaël, qui fut habile tireur d'arc; & dans le chap. XXVII. Isaac commanda à son fils Esaü de prendre ses armes; c'est-à-dire, son arc & ses fléches, pour aller à la chasse. Pline dans le *liv. VII. chap.* 56. de son *histoire naturelle*, rapporte l'invention de l'arc & des fléches à Scythés fils de Jupiter, dont les Scythes, qui sont les Tartares d'aujourd'hui, ont pris leur nom, & qui, comme chacun sçait, sont fort adroits à tirer de l'arc. Aussi Plutarque dans son banquet des sept sages, leur donne l'arc; & aux Grecs les instrumens à corde & les flutes. Mais l'autorité de Pline n'est de nulle poids, après celle de l'écriture sainte, dont il n'avoit point eu, sans doute, de connoissance.* *Genese,* 21. & 27. Pline, *lib.* 7. *c.* 56. *hist. nat.* Plutarch. &c.

ARCA, *voyez* ARCE.

ARCACHON, le *golfe d'Arcachon*, ou *d'Arcasson*, *Arcassonus sinus*, petit golfe de la mer de Gascogne, entre l'emboûchure de la Garonne & celle de l'Adour, à six lieuës de la ville de Bourdeaux, du côté du couchant. Il y a tout auprès un cap, qui porte aussi le nom d'Arcachon. * Baudrand.

ARCADIA, fille de l'empereur *Arcadius* & d'*Eudoxie*, étoit une princesse d'une tres-grande pieté. Elle vivoit dans le palais de l'empereur Theodose *le Jeune* son frere, comme dans une maison religieuse; & ses sœurs, Placille & Murine, l'imitoient dans ses exercices de pieté. Elles avoient toutes trois fait vœu de virginité; & la princesse Pulcherie leur sœur, ayant été déclarée auguste, en 415. devint leur protectrice. * Sozomene, *l.* 9. *c.* 1. & 3.

ARCADIE, province du Peloponnese, que l'on nomme aujourd'hui *Tzaconia*. Elle avoit l'Argolide, ou pays d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe pro-

pre au septentrion, & la Messinie au midi; & elle étoit divisée en Arcadie haute & basse. Elle eut le nom de *Pelasgie*, de Pelasgus qui étoit roi du pays, celui d'*Arcadie*, d'Arcas fils de Calisto & de Jupiter. L'oracle de Delphes avoit ordonné de déterrer les os, qu'on avoit mis dans un tombeau au mont Mœnalus; Lucien dit que les Arcades se croyoient plus anciens que la lune; & que c'est pour cette raison qu'ils n'ont point voulu recevoir l'astrologie. Leur roi Pelasgus leur enseigna l'usage du gland; car ils ne vivoient auparavant que d'herbes & de racines: mais Arcas fils de Jupiter & de la Nymphe Calisto, selon Vigenere, *sur les tableaux de Philostrate*, leur montra l'art de labourer la terre, de semer le bled, de faire du pain, dont ils se nourrirent, quittant le gland: ce qu'il avoit appris de Triptoleme fils de Cerés. Les Arcades reveroient, entr'autres divinités, Pan, comme dit Virgile, *Pan deus Arcadia*. Ils sacrifioient des hommes à Jupiter Lycien, au rapport de Pline. Aristote, *au livre 4. de ses meteores*, dit que le vin d'Arcadie, mis dans des peaux de bouc près du feu, se calcine & se reduit en sel. L'Arcadie avoit des ânes d'une grandeur extraordinaire; & c'est ce qui a donné occasion au proverbe. Perse, *Sat.* 3. *v.* 8. y fait allusion, lorsqu'il dit,

Arcadia pecuaria rudere dicas.

C'est sur cela qu'est fondé ce que dit Juvenal du refus que l'on faisoit aux maîtres de leur payer le salaire de l'instruction des enfans qui ne profitoient pas dans leurs écoles.

Culpa docentis
Scilicet arguitur, quod lava in parte mamilla
Nil salit Arcadico juveni.

Les villes d'Arcadie étoient Megalopolis, dite aujourd'hui *Leontari*, patrie de l'historien Polybe, Tegée, Herea, Gortis, Lycuria, Mantinée, celebre par la bataille des Thebains, conduits par Epaminondas, contre les Lacedemoniens; Methydrium, Lycosura, &c. Vers la CIII. Olympiade, & l'an 368. avant J. C. il s'éleva une cruelle guerre entre les Arcadiens & les Lacedemoniens, qui tuerent dans une bataille dix mille Arcadiens, sans perdre un seul homme de leur côté. Ceux qui resterent de cette défaite, se retirerent dans la ville de Megalopolis. Quelque tems après, se relevans de leurs pertes précedentes, ils remporterent quelques avantages sur leurs voisins; & étant victorieux des Eléens, ils présiderent aux jeux de la CIX. Olympiade, l'an 344. avant J. C. Mais depuis ayant attiré sur eux la haine de toute la Grece, par le sacrilege commis en pillant le tresor du temple de Jupiter *Olympien*, ils eurent à soûtenir la guerre que ceux de Mantinée leur déclarerent. Au reste, les Arcadiens étoient si amoureux de la musique, qu'ils l'apprenoient même aux petits enfans. Tout ce pays, connu aujourd'hui sous le nom de *Tzaconie*, est soûmis au Turc depuis près de deux cens ans. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. *c.* 6. Polyb. *l.* 4. Xenophon, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Athenée, *l.* 14. Pausanias, *in Arcad.* Laurembergius, *Grac. antiq.* Ortelius. Meursius, &c.

ARCADIE, ville du Peloponnese, près de la Messenie, qui fait aujourd'hui partie de la province de Belvedere. * Baudrand.

ARCADIE ou ARCHADIE, ville autrefois assez renommée dans l'isle de Crete ou de Candie, avec évêché suffragant de Candie. Le golfe d'Arcadie est le *Cyparissus sinus* des anciens. * Baudrand.

ARCADIUS, comte & medecin, en l'honneur duquel le sophiste Ximere fit une harangue sous l'empire de Julien. * Photius, *c.* 165.

ARCADIUS, empereur d'Orient, nâquit en Espagne vers l'an 377. de Theodose *le Grand*, qui fut fait empereur peu après & de l'imperatrice Flaccille. Son pere l'avoit associé à l'empire, le 19. Janvier de l'an 383. Il n'en avoit que 18. lorsqu'il lui succeda le 17. Janvier de l'an 395. Honorius son frere fut empereur d'Occident. Rufin, préfet du prétoire, avoit soin des affaires; & par la plus noire de toutes les perfidies, il voulut se faire lui-même empereur. Pour y réüssir, il résolut de faire épouser sa fille à Arcadius; mais on rompit ses mesures: car Eutrope eunuque, fit en sorte que l'empereur épousâ, le 27. Avril, Eudocie, fille de Bauton, qui avoit été consul en 385. Rufin, voyant ses esperances ruinées par cette intrigue d'Eutrope, en eut tant de chagrin, qu'il traita sous main avec les barbares, pour les attirer dans les terres de l'empire. Il fit venir les Huns en Asie, qui ravagerent tout l'Orient, jusqu'à Antioche, & pressa Alaric roi des Goths de faire une irruption dans la Grece, avec assurance qu'Antiochus, qui en étoit proconsul, favoriseroit ses entreprises, & que Geronce, à qui il avoit fait donner la commission de garder le passage des Thermopyles, laisseroit passer son armée avec toute liberté. Alaric trouvant cette porte ouverte, par la fuite de Geronce & de son armée, ravagea sans resistance toute la Grece, & prit les villes les plus plus celebres. Stilicon, que Theodose *le Grand* avoit laissé auprès d'Honorius, accourut en diligence avec une puissante armée; mais elle ne fit presqu'augmenter les maux de la Grece, sous prétexte de la secourir. Cependant ce mauvais évenement ne fit pas perdre courage à Stilicon, qui avoit dessein de se défaire de Rufin. Il fit en sorte qu'Honorius envoya une seconde armée sous la conduite de Gaïnas, lequel étant venu à Constantinople à la tête de cette armée, y tua Rufin, que son ambition avoit tellement aveuglé, qu'étant sorti avec l'empereur, il s'imagina qu'on l'alloit associer à l'empire. Tout cela se passa sur la fin de l'an 395. Eutrope s'enrichit de la dépoüille de Rufin, persecuta cruellement ses amis l'année suivante, & détacha Gildon gouverneur d'Afrique, des interêts d'Honorius, pour l'engager dans ceux d'Arcadius. En 399. Gaïnas, Goth de nation, se soûleva, & fit agir d'abord Tribigilde son parent, qui jetta toute la Pamphylie dans une effroyable consternation. Ensuite il se déclara ouvertement; & Arcadius fut obligé, non seulement de lui sacrifier Eutrope; mais encore d'illustres senateurs. Gaïnas fut neanmoins défait en l'an 400. & sa tête fut apportée à Constantinople. Après cette heureuse execution, l'empereur ordonna la démolition des temples des Gentils, bannit les Ariens de Constantinople, & fit observer rigoureusement les loix que son pere avoit faites contre les Heretiques & les Payens; fit bâtir une église à Costantinople sous le nom de saint Jean l'*Evangeliste*. Ces actions glorieuses furent ternies par ses violences à l'égard de saint Jean *Chrysostome*, qu'il chassa de son église, & par sa complaisance pour sa femme & ses favoris, dans les choses même les moins raisonnables, ce qui l'a rendu blâmable à la posterité. Il mourut le 1. jour de Mai de l'an 408. agé de 31. ans, dont il en avoit regné 12. avec son pere, & 14. tout seul. Il fut enterré dans l'aile droite de l'église des apôtres, de même que sa femme Eudocie. Theodose *le Jeune* lui succeda, sous la conduite de sa sœur Pulcherie. * Socrate, *l.* 5. & 6. Zosime. Sozomene, *l.* 6. Marcellin. Cassiodore, & Prosper, *en la chron.* Theophanes, &c.

ARCADIUS, évêque, fut envoyé par le pape Celestin, legat au concile d'Ephese, & fut encore député par les peres de cette assemblée, vers l'empereur Theodose *le Jeune*, l'an 431. Le cardinal du Perron en parle dans ses réponses au roi de la Grande-Bretagne, où il répond à l'objection que font les Protestans contre la primauté du Pape; parce que cet Arcadius, Projectus, & Philippe, qui étoient les legats du Pape, n'ont pas toûjours souscrit les premiers aux decrets du concile. * Baronius, *in annal.* Du Perron, *respons. ad Reg. Mag. Brit. l.* 1. *c.* 35.

ARCADIUS, évêque en Afrique, dans le V. siecle, s'opposa courageusement aux Ariens. La resistance du saint prélat irrita ces Heretiques, qui s'en plaignirent à Genseric roi des Vandales; & ce prince, qui étoit luimême Arien, esperant de venir facilement à bout du troupeau, après avoir chassé les pasteurs, fit mourir le saint évêque Arcadius, le 13. Septembre de l'an 437. * Victor d'*Utique*, *hist. Pers. Vandal.*

ARCADIUS, évêque de Vence, se trouva l'an 439. au concile de Riez en Provence, assemblé contre Armentaire d'Ambrun. * Baronius, *in annal.*

ARCADIUS, archevêque de Bourges, dans le VI. siecle, succeda à S. Honoré. En 538. il souscrivit les actes du III. concile d'Orleans. Gregoire de *Tours* parle de lui

lui, & il en est aussi fait mention dans la vie de saint Patrocle, rapportée par Surius. Arcadius mourut saintement vers l'an 542. L'église de Bourges celebre sa fête le premier jour d'Août. Desideratus, surnommé *Theodulus*, lui succeda. * Gregoire de *Tours*, *c.* 10. *de vita patrum*. Surius, *in vita S. Patroc. ad diem* 19. *Novembris* Sammart. *Gall. Christ.* Labbe, *in biblioth. nova*.

ARCADIUS, sénateur d'Auvergne, & fils de l'empereur Avitus, engagea le roi Childebert à usurper l'Auvergne sur son frere Thierri roi d'Austrasie. Childebert y entra l'an 530. & emporta Clermont, & quelques autres villes. Mais ayant sçu que son frere Thierri, dont Arcadius avoit publié la mort, revenoit victorieux des Thuringiens, il marcha contre Amalaric. Arcadius, pour se soustraire à la colere de Thierri, se refugia à Bourges. Ce fut lui qui fut le premier ministre du détestable assassinat commis par Childebert & Clotaire, dans la personne de leurs neveux, fils de Clodomir en 532.* Gregoire de *Tours*, *hist. l.* 3. *c.* 9. 12. *&* 16.

ARCALU (la principauté d') *Arcaluanus principatus*, petit état des Tartares de Mongul ou Mugal, dans la grande Tartarie, sur la riviere d'Hoamko, à l'endroit où commence la grande muraille de la Chine, sous le 122. degré de longitude, & le 42. de latitude septentrionale. Les Tartares d'Arcalu changent de demeure, selon la commodité des pâturages, & leur prince est dépendant de l'empereur de la Chine. * Sanson. Baudrand. *Cartes de* M. Witsen.

ARCAN *voyez* CHACAN.

ARCANE, *Arcana*, petite ville de la Turquie en Asie. Elle est dans la Natolie propre, sur la côte de la mer Noire, entre la ville Sinabe ou Sinope, & le cap Pisello. Quelques geographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Abonoteichos* ou *Aboni Mania*, que d'autres estiment être la ville de Belli; ce qui ne s'accorde pas avec la situation où l'on met Belli. * Baudrand. Maty, *dict. geograph.*

ARCANGEL, ville de Moscovie, *voyez* SAINT-MICHEL ARCHANGE.

ARCANI, *Arcana*, ville ou bourg de la Mingrelie en Asie, vers l'embouchure de la riviere d'Arcani, dans la mer Noire, à vingt-cinq lieuës des ruines de la ville de Fazzo, du côté du midi. On croit qu'Arcani est l'ancienne *Apsarum*, *Apsarus*, *Apsarrus*, *&c.* ville de la Colchide. * Baudrand. Maty, *dict. geograph.*

ARCANDAM, ALCANDRINUS, ou ARCANDUM, astrologue Arabe. On ne sçait point en quel siecle il a vécu, & les sentimens de ceux qui en parlent sont tres-differens. Il a écrit un livre de prédictions astrologiques, par les horoscopes. Cet ouvrage imprimé à Paris l'an 1542. est intitulé, *de veritatibus & prædictionibus astrologiæ, & præcipuè nativitatum*. * Vossius, *de scient. mathematic. c.* 64. §. 4.

ARCAS, fils de Jupiter & de Calisto, fille de Lycaon roi d'Arcadie, de laquelle Jupiter devint amoureux. Junon pour se venger de sa rivale, la changea en ourse, que Diane tua à coups de fléches, pour complaire à Junon. Pausanias *dans ses arcadiques*, dit qu'elle étoit encore enceinte d'Arcas, & que Jupiter envoya Mercure pour sauver l'enfant, & mit la mere au nombre des astres, sous le nom de *la grande ourse*. Arcas étant devenu grand, fut presenté par des chasseurs à Lycaon son ayeul, sans qu'il le reconnût; mais il arriva que Jupiter étant venu un jour voir Lycaon, ce roi voulant éprouver s'il étoit veritablement dieu, fit tuer Arcas, & le servit à Jupiter, l'ayant coupé par morceaux; mais il le punit sur le champ de sa cruauté, l'ayant changé en loup, & Arcas en la constellation que l'on appelle *la petite ourse*. Ces deux ourses, dit Vitruve, sont placées dans le cercle arctique: en sorte qu'elles se touchent par le dos, ayant le ventre tourné l'une d'une côté, & l'autre de l'autre. La petite est appellée par les Grecs *Cynosura*, la grande *Helice*: leurs têtes sont opposées, & leurs queuës s'éloignent aussi; car chaque tête passant outre de chaque côté, est au droit de chaque queuë. *Cherchez* CALISTO. * Apollodore. Ovide, *metam. l.* 2. *fab.* 5. *&* 6. *Antiq. Grecq. & Rom.*

ARCAS, petit bourg d'Espagne dans la Castille. C'est l'*Arcabrica* des anciens, qui a été autrefois une ville considerable, avec évêché suffragant de Toledo. Le siege épiscopal fut uni ou transferé à Cuença par le pape Lucius III. à la requête d'Alfonse IX. roi de Castille. * Garsias Loaisa, *in not. ad concil. Luc.* Le Mire, *not. episc. orbis.*

ARCE, ville de Phœnicie, est la même que Cesarée de Philippe. *Cherchez* CESARE'E DE PHILIPPE.

ARCE, autrement PETRA, ville capitale de l'Arabie deserte. * Josephe, *l.* 4. *c.* 4. *&* 7. *des antiq.*

ARCE ou ARCA, *Arcanum*, bourg du royaume de Naples, avec titre de duché, situé dans la terre de Labour, près de la Campagne de Rome, entre la ville d'Aquila & celle de Soria. * Baudrand.

ARC-EN-CIEL, est une bande ou écharpe diversement colorée, qui paroît dans une nuée pluvieuse: ce qui se fait par la reflexion des rayons du soleil, dans la partie du ciel qui lui est opposée, lorsqu'il n'est pas beaucoup élevé sur l'horison. On appelle aussi l'Arc-en-ciel, *Iris*; & il ne paroît que devant ou après la pluye. On voit quelquefois un double ou triple Arc-en-ciel; mais ils sont plus imparfaits, moins colorés, & de moindre étenduë que le simple. On en voit aussi quelquefois de renversés; & il s'en apperçoit dans les jets d'eau des fontaines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres triangulaires, de même qu'au ciel, quand on les lui oppose. Salomon Braun a observé un Arc-en-ciel lunaire, le quatriéme jour après la pleine lune d'Octobre, en 1671. Dans les nouvelles de la republique des lettres, il est parlé d'un Arc en-ciel qui parut à Mastricht en 1684. qui consistoit en des nuages droits & perpendiculaires, comme de longues colonnes qui étoient transparentes, & avoient une diposition de couleurs toute differente de celles de ce météore. Mentzelius témoigne avoir vû des Arcs en-ciel tout blancs en plein jour. Il dit aussi qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites tasses, qu'on dit être tombées des nuës par les jambes de l'Arc-en-ciel, & qui ont été trouvées en creusant aux lieux où ce météore avoit appuyé ses extrêmités; & qu'il s'y voit au milieu la figure d'une étoile ou d'un soleil.

☞ ARC-EN-CIEL. C'est un arc qui paroît en l'air tantôt plus grand, tantôt plus petit, selon la moindre ou la plus grande élevation du soleil; c'est-à-dire, qu'il est plus grand, moins le soleil est élevé sur l'horison; & plus petit, plus cet astre est élevé. Pour déterminer cette grandeur, il faut s'imaginer une ligne qui partant du centre du soleil, passe par l'œil du spectateur, si elle est continuée, elle passera toûjours par le centre du cercle, dont l'arc-en-ciel fait une portion. Cet arc est formé par la diverse reflexion & refraction des rayons du soleil, dans les gouttes de pluye, qui tombent de l'air sur la terre; d'où il s'ensuit qu'il pleut toûjours, quand on voit l'arc-en-ciel, dans le lieu où on le voit, ou pour mieux dire, dans le lieu d'où partent veritablement les rayons du soleil reflêchis, qui forment cet arc. Il y a quelquefois deux de ces arcs en même-tems; mais dont l'un a les couleurs bien plus vives que l'autre. Elles ne sont pas aussi dans le même ordre; puisque dans l'arc principal, le rouge y paroît en dehors, puis l'orangé, ensuite le verd, puis le bleu en dedans; au lieu que dans le moins principal, le rouge paroît en dedans, puis les autres couleurs, & le bleu en dehors. On peut voir l'explication de l'Arc-en-ciel, dans les *principes de Descartes*, & dans la *physique de Rohault*, ou dans celle de *Regis*. Il ne faut pas oublier de remarquer que cet arc fut établi pour signe de l'alliance que Dieu fit avec Noé, par laquelle il lui promit qu'il n'inonderoit plus la terre par un déluge. Les poëtes ont feint que l'Arc-en-ciel ou Iris environne Junon, & qu'elle porte ses ordres par tout, comme Mercure porte ceux de Jupiter. *Voyez* IRIS.

ARCERE (Antoine) prêtre, étoit de Marseille, où il mourut le 22. Janvier 1699. âgé seulement de trente-cinq ans. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des langues latine, grecque & hebraïque, & étudia ensuite l'arabe, le turc & le persan. Il sçavoit aussi les principales langues qu'on parle en Europe. On a trouvé parmi ses manuscrits des grammaires de toutes ces langues,

qu'il s'étoit faites lui-même ; par où l'on peut juger de son application au travail. Il entra à l'âge de 18. ans dans la congregation de l'Oratoire ; & après y avoir appris & enseigné les belles lettres, il alla à Paris, & y passa environ un an dans la maison de saint Honoré. Il y fut connu & estimé de quelques sçavans, & entr'autres de M. l'abbé Bignon ; mais il n'aimoit gueres à se produire, & sa passion pour l'étude augmentoit de jour en jour. Il retourna à Marseille, & engagea ses parens à lui fournir tout ce qui lui seroit necessaire pour le voyage du Levant qu'il meditoit, afin de s'y perfectionner dans la connoissance des langues, & des mœurs des habitans de ces pays, comme aussi pour y acheter des livres & des manuscrits propres à son dessein ; à quoi il réüssit. Etant de retour à Marseille, il ne pensa plus à rentrer dans l'Oratoire ; mais à vivre en particulier dans sa famille, pour pouvoir avec plus de liberté cultiver les talens qu'il possedoit, débarrassé de tout soin, de toute visite, & uniquement attaché à ses études. Il y avoit huit ans qu'il avoit entrepris un dictionnaire françois & turc, qui auroit été tres-utile pour la religion & pour le commerce. Ce n'eût pas été un simple vocabulaire, comme la plûpart des autres dictionnaires. Il auroit été plus ample & plus curieux encore, & d'un moins difficile usage que celui de Meninski, qui commence par le turc, lequel il traduit en latin ou en allemand. Le dictionnaire de M. Arcere commençoit par le françois, & faisoit voir le rapport qu'ont les proverbes des Turcs avec la langue françoise, la latine & la grecque, comme aussi avec l'écriture sainte. On y auroit aussi vû des remarques curieuses sur leur histoire, leur religion, leurs ceremonies, leurs dignités, leur discipline militaire, leurs coûtumes, leurs habits, leur geographie, &c. parce que les differentes phrases des Turcs sur le même mot, faisant souvent allusion à ces choses, donnent lieu d'en parler à ceux qui en sont bien instruits. Il étoit si appliqué à cet ouvrage, qu'il ne se permettoit pas même les délassemens d'esprit les plus innocens, & n'accordoit pas à son corps ce qu'il lui eût fallu de repos & de sommeil, pour reparer ses forces épuisées par un travail si penible & si continuel. Aussi tomba-t-il dans un état de langueur & dans une fievre lente, qui le conduisirent au tombeau. Son ouvrage étant fort avancé, quoiqu'encore informe, & presque tous les materiaux en étant prêts, on espere qu'il se trouvera quelque personne, qui se chargera du soin de les mettre dans leur ordre, & d'achever ce dictionnaire. * *Memoires du tems.*

ARCESILAUS, fils de *Batto* ou *Battus*, fondateur du royaume des Cyrenéens, succeda à son pere l'an du monde 3413. & 591. avant Jesus-Christ, selon la supputation d'Usserius, & regna 16. ans. * Herodote, *l.* 4. *c.* 109.

ARCESILAUS ou ARCESILAS, philosophe, fils de *Scythus* ou *Scytes*, comme on le nomme ordinairement, étoit de Pitane, ville des Æoliens. Il fut disciple d'Autolycus, mathematicien, qu'il suivit à Sardes, d'où il se rendit à Athenes, & y étudia sous Xanthus & sous Theophraste, enfin sous Crantor. Celui-ci enseignoit alors dans cette ville du vivant de Polemon, qui avoit été son maître, & avant lequel il mourut. Arcesilaüs étudia aussi la geometrie sous Heiponnius ; il eut même quelque attache à la poësie, & se plut extrêmement à la lecture d'Aristote : mais sa passion d'être philosophe l'emporta sur toutes les autres. Ayant succedé à Cratès successeur de Polemon, dans la regence de l'école Platonique, il forma un systême nouveau, qu'il enseigna à ses écoliers, & l'on nomma sa secte *la seconde academie*, pour la distinguer de celle de Platon. Le grand principe de son systême consistoit à dire que toutes choses étoient si incertaines, qu'on ne pouvoit distinguer le faux du vrai : aussi attaquant tout ce que les autres affirmoient, il faisoit gloire de douter de tout, de discourir du pour & du contre, & de suspendre son jugement sur toutes choses. Cette methode de disputer sur tout ce qu'on lui proposoit, n'étoit pourtant pas si nouvelle, qu'il ne la justifiât par les exemples de Socrate, de Platon, de Parmenide & d'Heraclite, qui en avoient usé ainsi : mais outre qu'elle avoit été oubliée, il la poussa bien plus loin qu'ils n'avoient fait. Quelques-uns ont prétendu que ce fut par émulation contre Zenon, avec lequel il y avoit étudié, & que voyant que celui-ci avoit pris le parti des Dogmatiques, en donnant des definitions & des axiomes, il voulut par contrepied prendre une autre route, en renversant tous les fondemens des sciences, & reduisant tout par ses disputes à l'incertitude ; ainsi il nioit & affirmoit les mêmes choses, debitant la premiere qui lui venoit dans l'esprit, & tout d'un coup la renversant par plus de raison qu'il n'en avoit apporté pour l'établir. Au reste il avoit tout ce qu'il faut pour persuader ; genie heureux, vivacité, facilité à s'énoncer, une éloquence persuasive, soûtenuë par des qualités exterieures les plus avantageuses, avec cela un grand discernement, & une genereuse liberalité. Il se plaisoit à faire le bien, & ne vouloit pas qu'on le sçût. On raconte qu'en rendant visite à Ctesibius, qui étoit malade & qui manquoit du necessaire, il lui glissa adroitement sous l'oreiller une bourse bien garnie & se retira. Un ami qui devoit donner un repas, lui ayant emprunté de la vaisselle d'argent, il ne la redemanda point, supposant, qu'il l'avoit donnée & non pas prêtée ; quelques-uns même ont écrit que considerant les besoins de cet ami, il ne voulut pas la reprendre lorsqu'on la lui reporta. Quoiqu'il eût évité de se mêler des affaires de politique, il ne put refuser la deputation que l'on fit de lui vers le roi Antigonus pour solliciter une affaire qui regardoit sa patrie. Il est vrai qu'il ne réussit pas ; mais on impute cela au peu de complaisance qu'il eut pour ce prince, ce qui a fait écrire qu'il n'étoit point propre pour les cours : il eut pourtant beaucoup de part à l'amitié du gouverneur de Pirée, & reçut beaucoup de presens d'Eumenes, prince de Pergame. Quoique ses mœurs fussent reglées, on lui reproche neanmoins de s'être attaché publiquement à des courtisanes, & même d'être tombé dans les impuretés les plus infames. Il ne fut point marié, & mourut d'avoir trop bû & en delire à l'âge de 75. ans en la quatriéme année de la CXXXIV. olympiade. Quelques-uns soûtiennent que ne trouvant point d'évidence qui l'empêchât de flotter également contre l'affirmation & la negation, il ne voulut point écrire de livres ; d'autres assurent qu'il en écrivit : mais ils contestent sur la question s'il les a publiés, car les uns l'affirment, & les autres disent qu'il jetta au feu ce qu'il avoit composé : il est pourtant certain qu'il dedia quelques livres à Eumenes prince de Pergame. Quelques anciens ont parlé de ce philosophe ; Lactance a écrit vivement contre lui. Diogene *Laerce* a écrit sa vie ; & il parle encore de trois autres du nom d'ARCESILAUS, dont le premier fit des comedies ; le second composa des élegies ; & le troisiéme étoit sculpteur. Herodote fait mention de quelques rois de ce nom, descendus de Battus. Nous venons de parler de l'un d'entr'eux. * Herodote, *l.* 4. ou *Melpom.* Seneque, *l.* 2. *de benef. c.* 10. Diogenes *Laertius*, *l.* 4. *vit. philosoph.* Lactantius, *l.* 3. *instit. divin. c.* 3. 4. 5. & 6. &c. Bayle, *dict. crit.*

ARCESILAUS, consul sous Gallien en 267.

ARCHAGATHE, fils d'Agathocles, tyran de Sicile, étoit fort brave, mais insolent & emporté. Ses violences firent revolter contre lui ses soldats à Utique en Afrique, où son pere l'avoit laissé. Agathocles se mit en état de l'aller dégager ; mais n'en pouvant pas venir à bout, il fut contraint d'abandonner Archagathe à ces furieux, qui l'égorgerent la troisiéme année de la CXVIII. olympiade, 306. ans avant Jesus-Christ. Il laissa un fils de même nom que lui, qui empoisonna depuis son ayeul Agathocles. * Diodore de *Sicile*, *l.* 20. *biblioth. hist. & in fragm.*

ARCHAGATHE, fils de Lysanias, étoit du Peloponnese. On dit qu'il fut le premier medecin qui vint s'établir à Rome, sous le consulat de Lucius Emilius, & de Marcus Livius, vers l'an 534. de la fondation de Rome, sous la CXL. olympiade, & 220. ans avant Jesus-Christ. Cassius Hemina, auteur ancien, dit qu'on lui donna le droit de bourgeoisie, & qu'on lui acheta aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. On dit qu'on lui donnoit dans Rome l'épithete de *Gue-*

risseur de playes, & qu'il y fut d'abord merveilleusement bien reçû ; mais qu'un peu après, par ses operations impitoyables, qui l'obligeoient à couper & à brûler les membres, on lui donna le sobriquet de *Bourreau*, & qu'on se dégoûta à Rome de la medecine & des medecins, au moins de cette partie de la medecine, qu'on appelle *Chirurgie*. * Pline, *l.* 29. *hist. nat. c.* 1.

ARCHAMBAUD sire de Bourbon, *cherchez* BOURBON.

ARCHANGEL, ville maritime de Moscovie, *cherchez* S. MICHEL-L'ARCHANGEL.

ARCHANGES, anges du second ordre de la troisiéme hierarchie ; ainsi appellés parce qu'ils sont au-dessus des anges du dernier ordre, du grec ἀρχὴ, *principauté*, & ἄγγελος, *Ange*. Voyez ANGES. * Saint Denys, *cœlestis hierarchiæ*, *c.* 6.

ARCHARD, moine de Cîteaux, & maître des novices dans l'abbaye de Clairvaux, du tems de saint Bernard, a composé la vie de S. Geselin hermite, donnée au public par Arnoul Raisius, & imprimée à Doüay l'an 1626. Il a fleuri vers l'an 1140. * M. Du Pin, *bibl. des aut. du XII. siecle*.

ARCHE D'ALLIANCE. C'étoit une maniere de grand coffre, fait d'un bois incorruptible, que les Hebreux nommoient *Heoron*. Moyse la fit fabriquer par ordre de Dieu, l'an du monde 2545. & 1490. avant Jesus-Christ. Elle avoit cinq palmes de longueur, trois de hauteur & autant de largeur, & elle étoit entierement revêtuë dedans & dehors de lames d'or ; en sorte qu'on ne voyoit point de bois. Sa couverture étoit si proprement attachée avec des crampons d'or, qu'il sembloit qu'elle fût toute d'une piece. Il y avoit à ses deux plus longs côtés de gros anneaux d'or qui traversoient le bois, dans lesquels on mettoit de gros bâtons dorés, pour la porter selon le besoin, car on ne se servoit point de chevaux ; mais les levites & les sacrificateurs la portoient eux-mêmes sur leurs épaules. Il y avoit au-dessus de l'arche des figures de cherubins avec des aîles, selon que Moyse les avoit vûs proche du thrône de Dieu ; car nul homme auparavant lui n'en avoit eu connoissance. Il enferma dans cette arche les deux tables de la loi, dans lesquelles étoient écrits les dix commandemens, dont chacune en contenoit cinq, deux & demi dans une colonne, & deux & demi dans l'autre, & il mit l'arche dans le sanctuaire du tabernacle. Les Israëlites ayant été défaits par les Philistins, envoyerent au senat & au grand sacrificateur, pour les prier de leur envoyer l'arche d'alliance, dans l'esperance qu'avec ce secours ils remporteroient la victoire ; mais ils perdirent encore la bataille, & l'arche fut prise par les Philistins, l'an du monde 2918. & avant Jesus-Christ 1117. Ils la porterent en trophée dans la ville d'Azot, & la placerent dans le temple de Dagon leur dieu, avec les autres dépoüilles qu'ils lui offroient. Le lendemain matin, lorsqu'ils vinrent pour rendre leurs hommages à cette fausse divinité, ils virent avec étonnement que sa statuë étoit tombée de dessus le pied-d'estal qui la soûtenoit, & qu'elle étoit par terre devant l'arche. Ils remirent cette statuë en sa place ; mais la même chose arriva diverses fois, & ils trouverent toûjours cette statuë au pied de l'arche, comme si elle se fût prosternée pour l'honorer. Ils furent en même tems tourmentés d'une dyssenterie si cruelle, qu'ils mouroient avec des douleurs insupportables. Le pays fut aussi tellement rempli de rats, qu'ils ruinoient tout, & n'épargnoient ni les bleds ni les autres fruits. Les habitans d'Azot convaincus que l'arche étoit la cause de ces malheurs, prierent ceux d'Ascalon de trouver bon qu'ils l'envoyassent dans leur ville ; mais ce peuple qui fut affligé des mêmes disgraces, l'envoya dans une autre ville, où elle causa de pareils maux. L'arche passa ainsi dans cinq differentes villes de la Palestine, qui ressentirent les mêmes effets de l'indignation de Dieu contre ceux qui n'étoient pas dignes de la retenir. Enfin les principaux des villes de Geth, d'Accaron, d'Ascalon, de Gaza & d'Azot, s'assemblerent pour déliberer des moyens dont on devoit se servir pour éviter ces malheurs. Ils resolurent d'offrir à Dieu cinq anus d'or, au nom de ces cinq villes, avec autant de rats d'or ; d'enfermer le tout dans une caisse, & de mettre cette caisse dans l'arche ; puis de porter l'arche sur un chariot neuf, attelé de deux vaches, qu'on meneroit jusqu'à un carrefour, d'où on les laisseroit aller en pleine liberté, de prendre le chemin qu'elles voudroient. Cela fut executé, & les vaches prirent le chemin qui conduisoit vers les Israëlites. Elles s'arrêterent à un bourg de la tribu de Juda, nommé *Bethsamés*, d'où l'arche fut menée en la ville de Cariathiarim. Là elle fut confiée à un levite nommé *Eminadab* ou *Aminadab*, dans la maison duquel ce sacré dépôt demeura durant vingt années.

David ayant remporté deux victoires signalées sur les Philistins, resolut de faire porter l'arche à Jerusalem ; & il voulut assister en personne à cette grande ceremonie. Les sacrificateurs prirent l'arche dans la maison d'Aminadab, & la mirent sur un chariot neuf, tiré par des bœufs. Ce saint roi marchoit devant, & tout le peuple suivoit en chantant des pseaumes & des cantiques au son des trompettes, des tymbales & de plusieurs autres instrumens. En chemin les bœufs s'étant un peu écartés, l'arche pancha, & Oza y porta la main pour la soûtenir ; mais par un châtiment de Dieu, il tomba mort à l'instant, parce que n'étant pas sacrificateur, il avoit osé y toucher. David déposa l'arche pendant trois mois dans la maison d'Obededon, de la race des levites ; & voyant qu'elle y avoit apporté beaucoup de bonheur, il la fit conduire à Jerusalem. Les sacrificateurs, accompagnés de sept chœurs de musique, la portoient sur leurs épaules ; & ce prince lui-même marchant devant, dansoit & joüoit de sa harpe, dont Michol sa femme se moqua (comme d'une chose mal-séante à un roi.) Lorsque l'arche fut dans la ville de Jerusalem, David la fit mettre dans un tabernacle qu'il avoit fait construire l'an du monde 2990. & avant Jesus-Christ 1045. Il eut dessein de bâtir un temple pour y placer l'arche ; mais Dieu lui fit sçavoir par le prophete Nathan, que ce seroit Salomon son fils qui feroit construire ce grand ouvrage. Salomon fit transporter l'arche d'alliance avec le tabernacle dans le temple qu'il avoit fait bâtir : ce qui se fit avec une ceremonie tres-solemnelle. Lorsqu'il la fallut mettre dans le sanctuaire, les seuls sacrificateurs qui la portoient sur leurs épaules, y entrerent, & la placerent entre les deux cherubins, qui la couronnoient de leurs aîles. Nous avons déja remarqué qu'il n'y avoit autre chose dedans l'arche que les deux tables de pierre, sur lesquelles étoient gravés les dix commandemens que Dieu avoit dictés à Moyse sur la montagne de Sinaï. * Les deux premiers livres des *Rois*. Josephe, *hist. des Juifs*, *l.* 3. 6. 7. & 8.

ARCHE DE NOE'. Ce fameux bâtiment fut commencé par Noé l'an du monde 1557. & avant Jesus-Christ 2478. suivant l'ordre de Dieu, qui lui marqua la longueur, la largeur & la hauteur de cet édifice. Noé étoit alors âgé de 500. ans, & il employa cent années à bâtir l'arche, qui fut achevée l'an du monde 1656. Elle fut construite dans la region d'Eden, qui confinoit à la Mesopotamie, & ce patriarche y employa un grand nombre d'ouvriers, pendant ce long espace de tems. L'arche étoit longue de 300. coudées, large de cinquante, & haute de 30. Les plus sçavans interprêtes disent que cette coudée étoit semblable à celle des Romains, qui contenoit un pied & demi, & non pas une coudée geometrique de six pieds ; parce que selon cette mesure, l'arche auroit tenu l'espace d'un mille d'Italie, ce qui n'est pas vrai semblable. Ce bâtiment étoit à trois étages ; le premier pour les animaux à quatre pieds, le second pour les provisions, & le troisiéme pour les oiseaux & la famille de Noé. L'arche n'étoit point construite en forme de navire, sa figure étoit un quarré long, dont le haut s'élevoit doucement en comble. Il y avoit une porte au *premier étage*, & une grande fenêtre au troisiéme, outre plusieurs petites pour donner du jour dans tous les étages. Ces fenêtres étoient comme d'un crystal ou pierre transparente. Noé, sans doute, eut besoin d'une lumiere extraordinaire & surnaturelle, pour conduire la construction de ce grand ouvrage, qui devoit contenir tant de sortes d'animaux, & où ils devoient

vivre pendant un année entiere. L'esprit humain a peine à concevoir une disposition si surprenante, qui étoit necessaire, non seulement pour empêcher la corruption, que la quantité des immondices pouvoit causer, par la mauvaise odeur de la sentine qui étoit au fond de l'arche ; mais aussi pour fournir d'eau douce les animaux, & leur ménager de l'air pour la respiration. Kircher donne au premier étage dix coudées de haut, c'est-à-dire, *quinze pieds*. Il y avoit, *dit-il*, trois cens étables, cent cinquante de chaque côté, separées par une galerie : de sorte qu'il étoit aisé d'y loger toutes les especes d'animaux à quatre pieds & de reptiles, chaque espece dans une étable. Le second étage, qui servoit de magasin & de cellier, étoit haut de quatre coudées ou six pieds. Le troisiéme, outre le logement de la famille de Noé & des oiseaux, contenoit encore plusieurs chambres & greniers, pour y garder une partie de la provision. Les termes de l'écriture sainte qui marquent le nombre des animaux de chaque espece, ont fait naître une difficulté qui partage les sentimens des interprêtes. Les uns par *duo & duo*, *septem & septem*, entendent deux à deux, sept à sept, c'est-à-dire, deux ou sept de chaque espece. Les autres croyent qu'il y avoit deux paires des animaux impurs, & sept paires des animaux purs. Ceux qui sont de la premiere opinion s'imaginent qu'un si grand nombre d'animaux auroit trop chargé l'arche. Les autres se fondent sur la paraphrase chaldaïque, & montrent que cet inconvenient n'étoit point à craindre. Noé n'alla pas chercher tous ces animaux par toute la terre, comme Philon l'a voulu faire croire. Le texte même de l'écriture sainte nous apprend qu'ils vinrent & s'assemblerent proche de l'arche, par un instinct que Dieu leur donna alors, ou par le ministere des anges. Les bêtes à quatre pieds & les reptiles entrerent par la porte, en passant par-dessus un pont fait exprès, & attaché à l'arche, par lequel Noé & sa famille étoient aussi entrés. Les oiseaux entrerent par la grande fenêtre qui étoit au troisiéme étage. Après le déluge, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Armenie, que les Armeniens appellent *Mesesousar*, les Chaldéens *Kardu*, & les Arabes *Karud*. Noé en sortit avec sa famille, suivant le commandement que Dieu lui en fit ; & en même tems tous les animaux & les oiseaux en sortirent aussi, & se répandirent sur la terre & dans l'air. Il est certain que la curiosité excita les hommes des premiers siecles d'après le déluge à aller voir cet admirable bâtiment, qui s'est conservé tres-long-tems, & s'est enfin corrompu & détruit dans la suite des siecles. *Voyez* ARARATH. * Kircher, *Arca Noe*.

☞ L'arche en hebreu s'appelle *Teba*, nom qui se prend ordinairement pour un receptacle, dans lequel on reçoit les choses vivantes. Les Septante ont traduit *Kibotos* ; les Latins *Arca*. Elle étoit faite de bois de *gopher*, terme qui ne se trouve que cette fois dans la bible, que les Septante ont traduit par *bois quarrés* ou *planches* ; mais les autres interprêtes ont expliqué ce terme de l'espece de bois. Les uns ont crû que c'étoit du cedre, les autres du pin, d'autres du cyprés, quelques-uns du buis. Pour ce qui regarde la dimension de l'arche, Origene a crû que chaque coudée, dont parle Moyse, étoit de six coudées communes. Mais il y a bien plus d'apparence que c'étoit une coudée ordinaire d'Egypte, d'un peu plus d'un pied & demi, & de vingt de nos poulces, avec quelque chose. Suivant cette supputation, la capacité de l'arche, déduction faite des bordages & des planches, étoit d'un million sept cens quatre-vingt un mille trois cens soixante & dix-sept pieds cubes. Ainsi l'arche étoit de quarante-deux mille quatre cens treize tonneaux, de quarante deux pieds cubes, & plus grande elle seule que 40. de nos navires de mille tonneaux chacun. Elle etoit de figure quarrée, longue jusqu'à la hauteur de trente coudées ; le toit du dessus étoit apparemment en pente. On croit communément que le plus bas des trois étages servoit de demeure aux animaux, le second de grenier pour les provisions necessaires, & le troisiéme pour les oiseaux, & pour le logement de Noé & de sa femme. M. le Pelletier de Roüen nous a donné une description de l'arche, qui semble beaucoup plus commode. Il prétend que la hauteur de l'arche étoit divisée en quatre parties ; que le fonds de l'arche ou carene, de trois coudées & demie, servoit de reservoir aux eaux ; que le premier étage, haut de sept coudées, étoit le magasin des provisions ; que le second, de huit coudées, contenoit les étables des animaux ; & le troisiéme, les volieres des oiseaux, & le logement de Noé. Selon lui, la carene & le premier étage d'en bas regnoit tout le long de l'arche, sans division ; mais le second avoit une cour qui séparoit les étables qui étoient des deux côtés le long de l'arche, au nombre de trente-six ; & au milieu de cette cour, il suppose qu'il y avoit des couvertures qui communiquoient au premier étage, pour en tirer le foin & les autres provisions ; & aux quatre coins, des puits pour tirer de l'eau de la carene ; & des ouvertures aux côtés, pour jetter des immondices. Il met deux escaliers aux deux bouts, pour monter au troisiéme étage, où il place à l'un des bouts une chambre pour les hommes, & dans les côtés trente-six volieres pour les oiseaux, & dix-huit loges pour les grains & autres provisions pour les hommes & pour les oiseaux. La porte de l'arche est placée par cet auteur à l'un des bouts, & la fenêtre, selon lui, étoit une ouverture treillissée, d'une coudée de haut, qui regnoit à l'entour de l'arche, & qui éclairoit les deux étages.

Cette construction & disposition de l'arche a bien des avantages, qui ne se trouvent pas dans les autres systêmes. Car 1°. on y donne un jour suffisant pour éclairer les deux étages de l'arche, qui en ont besoin ; ce qui n'est pas dans les autres systêmes. 2°. On y place les animaux dans le second étage au-dessus de l'eau, & dans un lieu éclairé ; au lieu que jusqu'à present on les plaçoit dans l'étage d'en bas, sous l'eau, & couvert du foin & des autres provisions. 3°. Noé & sa famille y sont logés commodément & agréablement. 4°. On trouve le moyen d'y conserver de l'eau douce : ce qui n'est pas dans les autres systêmes, où l'on suppose que l'on tirera de l'eau du dehors ; mais M. le Pelletier fait voir qu'elle auroit dû être salée, & par consequent qu'il a été necessaire de reserver de l'eau douce. 5°. Toutes les immondices sont facilement poussées hors de l'arche, & sans aucun embarras, & l'arche a assez d'air pour empêcher l'infection. Enfin, par le calcul des dimensions, il fait voir que l'arche ainsi disposée, pouvoit contenir à l'aise tous les hommes, animaux & oiseaux qui devoient être renfermés dans l'arche, avec les provisions necessaires pour les nourrir pendant un an, & que les personnes qui étoient dans l'arche pouvoient sans peine fournir leur nourriture par jour. * Buteo, *de archa Noe*. M. le Pelletier, *l'arche de Noé*.

ARCHEDICUS, poëte Grec, a vécu sous la CXIV. olympiade, vers l'an 324. avant J. C. Il écrivit quelques comedies. * Vossius, *de poët. Græc. c.* 8.

ARCHELAIS ou ARCHELAIDE, bourg dans la Tribu d'Ephraïm, bâti par Archelaüs l'Ethnarque, fils d'Herode, quelques tems avant son exil à Vienne en Dauphiné, arrivé la septiéme année de l'ere Chrétienne. * Josephe, *antiq. liv. XVII. c.* 14.

ARCHELAUS, roi de Lacedemone, de la famille des Agides, succeda à Agesilaüs son pere l'an 3119. du monde, & 916. avant J. C. Son regne fut de 60. ans : il le rendit memorable par la prise de la ville d'Egis, & de quelques autres places, qu'il emporta avec le secours de Charilaüs, roi de l'autre famille. Il mourut l'an 3204. du monde, & 800. avant J. C. * Pausanias, *l.* 3. Eusebe. *en la chron.*

ARCHELAUS, roi de Macedoine, fils *naturel* du roi *Perdiccas*, monta sur le thrône par de grands crimes : comme sa mere n'étoit que servante d'Alcetas, frere de Perdiccas, il ne devoit être selon les loix, que le valet d'Alcetas ; il sçut pourtant le supplanter & s'emparer de la couronne. Il fit plus, puisqu'après lui avoir promis de le placer sur le thrône, & l'avoir attiré chez lui sous ce prétexte, il le fit enyvrer, conduire hors des portes de la ville, & assassiner lui & son fils Alexandre. Archelaüs peu après se défit de son propre frere, qui n'étoit âgé que de sept ans, & qui étoit fils legitime de Perdiccas &

de Cleopatre : il le jetta dans un puits, & fit accroire à Cleopatre que l'enfant y étoit tombé en courant après une oye. Après ces inhumanités ce tyran s'appliqua avec soin aux choses qui pouvoient rendre la Macedoine formidable, soit par de nouvelles fortifications, soit par les troupes qu'il mit sur pied, & les grands magasins qu'il amassa : il équipa même des vaisseaux, ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué chez les Macedoniens, pour donner des combats sur mer. Outre cela il aima les lettres & les arts, & l'on vit chez lui les plus grands poëtes, les plus fameux peintres & les meilleurs musiciens. Il fit peindre son palais par Teuxis avec de grandes dépenses; mais il fut mortifié de ne pouvoir attirer chez lui le sage Socrate, qui répondit aux sollicitations qui lui furent faites de sa part, *qu'il ne pouvoit se resoudre à aller voir un homme de qui il recevroit des bienfaits, sans lui pouvoir rendre la pareille.* Euripide, qu'il avoit prié de faire quelque tragedie sur son sujet, s'en excusa pour n'être pas obligé de dépeindre les cruautés de ce tyran. On convient qu'Archelaüs fut tué; mais on varie sur les circonstances comme sur les motifs de sa mort, aussi-bien que sur les années de son regne. Diodore *de Sicile* dit qu'il fut tué à la chasse par Crateras son favori, mais par inadvertence. Aristote dit que ce fut par des conjurés suscités par Crateras, qui vouloit se venger de ce que ce monarque avoit abusé de lui par des plaisirs infames, & de ce que lui ayant promis l'une de ses filles en mariage, il donna contre sa parole, l'aînée au roi d'Elimée, & la cadette au fils d'Amyntas : Hellanocrate de Larisse, qui avoit aussi servi aux infamies d'Archelaüs, se joignit à Crateras dans cette conspiration. Platon dit bien que ce prince fut assassiné par son favori, mais il ne le nomme pas, & il dit que ce meurtrier ne se porta à cette extrémité que pour s'emparer de la couronne, qui lui fut ôtée trois ou quatre jours après par d'autres conspirateurs. Quant à la durée de son regne, Eusebe & Helvicus après lui, la font de vingt-quatre ans, Calvisius de seize, Petau de quatorze & Diodore de *Sicile* de sept. Bayle s'est attaché à ce sentiment comme le croyant le meilleur, & il met cette mort après le meme Theodore sous la deuxième année de la XCV. olympiade, 399. ans avant J. C. * Aristote, *l.* 3. *de republ. c.* 10. Plato, *in Alcibiade posteriore.* Plutarchus, *in amatorio.* Diodorus *Siculus, lib.* 17. *c.* 16. Bayle, *dict. critiq.* &c.

ARCHELAUS, general des troupes du fameux Mithridate, roi de Pont, fut envoyé dans l'Achaïe, à la tête d'une armée de 120000. hommes, prit Athenes par la trahison d'Aristion, s'empara de l'isle de Delos, & envoya à Athenes le tresor d'Apollon, sous l'escorte de deux mille chevaux. L'année suivante, 87. avant J.C. & de Rome 667. il se jetta dans Athenes, & défendit vigoureusement le port de cette ville, nommé *Pirée*, contre Sylla, general de l'armée Romaine. On dit que pour faire avorter le dessein de Sylla, qui tâchoit par ses machines de mettre le feu à une tour du port, il la fit frotter d'alun : ce qui rendit ses efforts inutiles. Neanmoins la ville fut prise, & Archelaüs qui s'étoit sauvé, fut vaincu quelques tems après avec Taxiles, autre general de Mithridate, & fut reduit à se retirer à Chalcis, où il pilloit les côtes des mers voisines, & faisoit plûtôt la guerre en corsaire qu'en general. En l'année 83. avant Jesus-Christ, n'ayant pû détourner Dorillas d'attaquer Sylla près d'Orchomene, ils se joignirent ensemble & furent vaincus. Archelaüs perdit son fils Diogene dans ce combat; & après avoir été caché deux ou trois jours dans un marais, il se retira encore à Chalcis. Enfin apprehendant la colere de Mithridate, qui le soupçonnoit d'avoir entretenu un commerce secret avec les Romains, ce qui n'étoit pas sans apparence, il passa dans leur parti avec sa femme & ses enfans, & en fut reçu tres-honorablement. Memnon marque qu'Archelaüs demeura fidele à Mithridate. * Appian. *in Mithridaticis.* Strabon, *l.* 12. *&* 17. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 1. Dion, *l.* 39. Orose, *l.* 6.

ARCHELAUS, fils du précédent, vers l'an 64. avant Jesus-Christ fut établi par Pompée, pontife & souverain de Comane dans le Pont, où il y avoit un temple celebre dédié à Bellone. On ajoûta aux dépendances de ce temple, un domaine de 60. stades d'étenduë; & les habitans de Comane, aussi-bien que les esclaves sacrés, qui étoient au nombre de 6000. devinrent sujets d'Archelaüs, à qui pourtant il étoit défendu de vendre les derniers. Lorsque Gabinius fut prêt de marcher contre les Parthes, l'an 56. avant Jesus-Christ & de Rome 698. Archelaüs servit dans son armée, qui eut ordre de tourner vers l'Egypte, pour déthrôner Berenice, fille de Ptolomée *Auletés*, & pour rétablir ce dernier. Alors Archelaüs trouva moyen de s'insinuer auprès de cette reine, qui venoit de faire étrangler son premier mari; & se faisant passer pour fils de Mithridate, il l'épousa & monta sur le thrône d'Egypte. Il ne s'y maintint que six mois; car après quelques remontrances peu favorables pour lui, il fut tué dans un combat contre Gabinius. M. Antoine, depuis triumvir, fit chercher le corps d'Archelaüs son ami, & lui fit faire des funerailles royales, ce qui lui acquit l'amitié des habitans d'Alexandrie. * Strabon, *l.* 12. *&* 17. Appien. Plutarch. *Vit. Anton.* Bayle, *diction. critiq.*

ARCHELAUS, fils d'ARCHELAUS roi d'Egypte, lui succeda dans la dignité de pontife à Comane, que Cesar lui ôta l'an de Rome 698. & 56. avant J. C. pour la conferer à Lycomedes ou Nycomedes, Bithynien. Archelaüs avoit épousé une tres-belle femme nommée *Glaphyra*, dont Antoine fut amoureux, ce qui paroît par une épigramme attribuée à Auguste sur Fulvie, *Quod Glaphyram, &c.* Aussi, lors que Sisinna, fils aîné d'Archelaüs & de Glaphyra, disputa la couronne de Cappadoce à Ariarathes, il ne manqua pas d'avoir pour lui le suffrage d'Antoine, l'an de Rome 713. & avant Jesus-Christ 41. Ariarathes remonta depuis sur le thrône, & Antoine l'en chassa encore, pour y rétablir ARCHELAUS, *dont nous allons parler.* * Strab. *l.* 12. App. *l.* 5. *bell. civ.*

ARCHELAUS, petit-fils du roi d'Egypte, & fils du pontife de Comane & de Glaphyra, obtint la couronne de Cappadoce, par la faveur de M. Antoine, l'an 718. de Rome, & avant Jesus-Christ 36. En reconnoissance, Archelaüs lui amena des troupes à la bataille d'Actium. Il ne laissa pas de se maintenir sous Auguste. Pendant son regne, il aida Tibere à rétablir Tigranes dans l'Armenie; obtint la petite Armenie, & une partie de la Cilicie; épousa *Pythodoris*, veuve de *Polemon* roi de Pont; reconcilia Archelaüs son gendre avec son pere Herode, & se distingua par les honneurs qu'il fit rendre à C. Caligula, envoyé par Auguste en Orient. Tibere, qui n'avoit reçu aucune civilité d'Archelaüs pendant son séjour à Rhodes, lui fit un crime de celles qu'il prodigua à Calicula; & après être parvenu à l'empire, il le fit citer à Rome sous d'autres prétextes. Archelaüs s'y rendit, & y mourut, avant que d'avoir été condamné, l'an de Rome 770. la 16. année de Jesus-Christ, après un regne de 52. ans. * Plutarch. *vit Ant.* Dion, *l.* 51. & 54. Josephe, *antiq. l.* 15. Tacite, *annal. l.* 3.

ARCHELAUS, fils d'HERODE *le Grand*, fut declaré successeur du royaume de Judée, l'an 2. de l'ere Chrétienne. Dans le tems qu'il se disposoit pour venir à Rome se faire confirmer par Auguste, il fit tuer trois mille personnes, après une sedition arrivée, parce qu'il avoit fait punir ceux qui avoient arraché un aigle d'or qui étoit sur le portail du temple. Antipas son frere lui disputoit le royaume; & les Juifs irrités de la cruauté d'Archelaüs, demanderent de n'être soûmis qu'aux Romains. Auguste lui donna, sous le titre d'*Ethnarchie*, la moitié de ce que possedoit Herode; sçavoir, la Judée, l'Idumée & la Samarie. Lorsqu'il fut retourné en Judée, il ôta la grande sacrificature à Joazar, & la donna à Eleazar. Depuis, il épousa Glaphyra, veuve de son frere Alexandre, & fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce; mais en la dixiéme année de son gouvernement, Auguste, sur les plaintes que les Juifs lui firent de sa tyrannie, le relegua vers l'an six de Jesus-Christ à Vienne dans les Gaules, où il mourut. * Josephe, *l.* 17. *des antiq. &* 2. *de la guerre.* Dion, *l.* 55. où il lui donne le nom d'*Herode*.

ARCHELAUS, agent d'Archelaüs, étoit fils du grand Herode, roi des Juifs. Il le tenoit à Rome, pour y avoir soin de ses interêts, & l'empereur Auguste l'en-

voya à son maître porter l'ordre de partir incessamment, pour venir rendre raison de sa conduite. * Josephe, *antiq. l. XVII. ch. 5.*

ARCHELAUS, fils de CHEKIAS, qui épousa *Mariane*, fille du grand *Agrippa*, dont il eut une fille appellée *Berenice.* * Josephe, *antiq. l. XX. c. 5.*

ARCHELAUS, fils de Magadate, garde de Simon le tyran de Jerusalem. Il se rendit à Tite, pendant le siege, avec son compagnon Ananus & l'empereur leur fit grace.* Josephe, *guerre des Juifs, liv. VI. ch. 23.*

ARCHELAUS, philosophe Athenien ou Milesien selon les autres, étoit fils d'Apollodore ou de Mydon. Il fut disciple d'Anaxagoras, & maître de Socrate, & s'acquit le surnom de *Physicien*, parce qu'il apporta le premier la physique de l'Ionie à Athenes. Les animaux, sans en excepter les hommes, avoient été, selon lui, produits d'une matiere terrestre, chaude & humide; & il fut le premier qui remarqua que la voix étoit un son formé par l'impulsion de l'air. Il disoit aussi, selon saint Augustin, que toutes choses se formoient par des parties dissemblables; qu'il y avoit un esprit moteur, qui avoit soin de former tout ce qui est dans le monde, ou en unissant ces corps differens, ou en les separant les uns des autres. Archelaüs appelloit aussi tout le composé du monde, un infini; il soûtenoit que ce qui est juste ou injuste, ne l'est que par la coûtume. Il vivoit sous la LXXXIV. olympiade, vers l'an 444. avant Jesus-Christ. * Diogenes *Laërtius, in vit. philos. l. 2.* Sanctus Augustin. *l. 8. de civ. Dei c. 2.* Bayle, *diction. critiq.*

ARCHELAUS, geographe, fut auteur d'un traité où il décrivoit tous les pays qu'Alexandre a parcourus, ce qui donne lieu de croire qu'il vivoit en même tems que ce grand conquerant. Harpocration cite sa description de l'Eubée; mais on ne sçait si le livre des fleuves, cité par Stobée n'est pas d'un autre ARCHELAUS, qui décrivit en vers toutes les choses qui ont une nature particuliere. Cet ouvrage a un autre titre dans Antigone de *Caryste*, qui l'appelle un recüeil d'épigrammes, touchant les choses merveilleuses & difficiles à croire, & qui en rapporte quelques épigrammes, qui roulent toutes sur l'histoire des animaux. Artemidore, Pline, Varron, qui citent le même ouvrage, n'en disent rien qui ne concerne les animaux; mais Stobée qui cite le livre des fleuves parle aussi du livre touchant les pierres, & il est tres-probable qu'Archelaüs a aussi décrit en vers ce qu'il y avoit remarqué de merveilleux.

Un autre ARCHELAUS, orateur, fit un traité de l'art de parler. * Vossius, *historiens Grecs.*

ARCHELAUS, évêque de Caschara ou de Charres dans la Mesopotamie, sçachant que l'heresiarque Manés avoit écrit une lettre pour corrompre la foi d'un homme de qualité nommé *Marcel*, l'obligea d'entrer en conference, & le couvrit d'une si grande confusion que ce malheureux prit la fuite, & se retira dans un village assez éloigné, où il eut une seconde conference avec un prêtre nommé *Diodes*, instruit par Archelaüs. Saint Jerôme assure que ce saint prélat écrivit en syriaque les actes de cette dispute, qui furent traduits en grec. Zacagni nous les a donnés en latin. Archelaüs vivoit dans le III. siecle, sous l'empire de Probus; & la conference qu'il eut avec Manés, fut tenuë l'an 277. Il étoit illustre par sa pieté & par sa doctrine, & son nom se trouve dans le martyrologe Romain, au 26. du mois de Decembre. * Eusebius, *in chron.* S. Hieronym. *de script. eccl. c. 27.* S. Cyrill. *Hierosolimit. Cath. 6.* Sanctus Epiphanius, *hær. 66. & de pond. & mens.* Socrate, *l. 1. c. 22.* Honoré d'*Autun*, *de lum. eccl.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du III. siecle.* Baillet, *vies des Saints.*

ARCHEMAQUE, de l'isle d'Eubée, écrivit l'histoire de sa patrie en plusieurs livres, dont Athenée & S. Clement d'*Alexandrie* citent le troisiéme, & Harpocration le quatriéme. Le scholiaste d'Apollonius fait mention d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé: *les Metonymies.* Il est difficile de dire quel en étoit le sujet: cependant il semble qu'Archemaque s'appliquoit à y faire remarquer ceux qui ayant changé de nom, pouvoient être regardés comme des personnes differentes; & l'on n'en peut douter, si ce que Plutarque cite d'Archemaque, que Serapis est le même que Pluton, & Isis que Proserpine, a été tiré de cet ouvrage. * Vossius, *historiens Grecs.*

ARCHEMORE ou OPHELTES, fils de Lycus, selon Guichard, ou de Lycurgue roi de Thrace, ou de Namée, selon Charles Etienne, dans son dictionnaire poëtique & historique, fut tué par un serpent; voici de quelle maniere. Les Argiens allans avec leur roi Adraste à la guerre de Thebes, en faveur de Polynice, furent pressés d'un soif extrême, & la nourrice du petit prince, nommée *Hypsiphile*, qu'ils rencontrerent, étant allée pour leur enseigner où il y avoit de l'eau, craignant de coucher l'enfant à terre, suivant la défense de l'oracle, elle le posa sur une plante d'ache; mais un serpent étant venu, l'étouffa. Adraste & les autres Grecs étant accourus, ils trouverent que le serpent suçoit encore le sang de cet enfant, ils le tuerent; & pour consoler le roi de cette perte, ils instituerent des jeux solemnels de cinq ans en cinq ans, appellés *Neméens*, où les vainqueurs étoient couronnés d'ache, & les Juges qui y présidoient, vêtus de duëil. Clement *Alexandrin* dit qu'on y recitoit aussi une oraison funebre en son honneur. *Cherchez* ACHE. Neanmoins Eusebe attribuë l'institution de ces jeux aux habitans d'Argos, & la place sous la derniere année de la LI. olympiade, & 576. avant Jesus-Christ: ce qui est bien éloigné du tems de cette prétenduë institution en faveur du petit Achemore. * Eusebius, *in chron.*

ARCHESTRATE de Syracuse ou de Geloë, disciple de Terpsion, écrivit en vers un ouvrage de la gourmandise, qui étoit son caractere le plus naturel. * Vossius, *de poët. Græc.*

ARCHETIME, historien de Syracuse, écrivit la conference des sept sages avec Cypselus, où il dit qu'il fut present. Diogene *Laërce* en fait mention dans la vie de Thales. Il est different d'un autre qui a composé l'histoire d'Arcadie. Diogenes *Laërtius, in vit. philos.* Vossius, *de hist. Græc.*

ARCHEVEQUE, titre du chef des évêques dans une certaine étenduë de pays. Ce nom vient du grec Ἀρχιεπίσκοπος composé d'ἀρχὴ, *principauté*, ou, ἄρχειν *commander* & d'Ἐπίσκοπος, *évêque*, ou *inspecteur.* Il n'a pas été connu dans les premiers siecles de l'église, & il a été inventé par les Grecs, d'où il a passé aux églises d'Occident, qui ont pris des Grecs la plûpart de leurs termes ecclesiastiques. Dans les commencemens on n'employoit point d'autre titre que celui d'évêque; & lorsqu'on vouloit marquer ce qu'on a appellé depuis archevêque, on disoit seulement *le premier évêque* d'une nation, comme il paroît par le trente-troisiéme canon attribué aux apôtres. C'est en ce même sens qu'Eusebe, *l. 5. de son histoire ecclesiastique, c. 23.* dit qu'Irenée évêque de Lyon étoit évêque des églises des Gaules, sur lesquelles il avoit l'intendance. Il dit encore *dans son liv. 6. c. 2.* que Demetrius avoit l'épiscopat ou l'intendance des églises d'Alexandrie, & du reste de l'Egypte. Saint Cyprien étoit aussi en ce même sens l'évêque qui avoit l'intendance des églises d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie. Le titre d'évêque & de prêtre est en usage dès les premiers commencemens du Christianisme, parce que c'est un titre qui marque l'ordination; au lieu que les noms d'archevêque, de primat & de patriarche, ne sont que des titres d'honneur & de jurisdiction. *Voyez* EXARQUE & METROPOLE. Quelques-uns croyent que les patriarches d'Alexandrie se donnerent les premiers le nom d'archevêque, lorsqu'on créa d'autres évêques dans l'Egypte, où il n'y avoit autrefois que le patriarche qui en étoit le seul évêque. S. Athanase, qui vivoit dans le IV. siecle, nomme ainsi Alexandre d'*Alexandrie*, & semble être le premier auteur, qui se soit servi de ce mot. Dans le concile d'Ephese, tenu l'an 431. Cyrille est appellé archevêque de Jerusalem, & Celestin archevêque de Rome. Le pape Leon I. fut ainsi nommé dans le concile de Calcedoine, & Anastase parle de saint Felix en ces termes: *Venerabilis Felix, archiepiscopus sedis apostolicæ urbis Romæ.* On donna aussi quelquefois le titre d'ar-

chevêque aux évêques qui avoient le droit de *pallium*. Dans l'église d'Orient, l'archevêque avoit seulement quelques prééminences au-dessus des évêques & même des autres metropolitains, dont l'autorité s'étendoit sur plusieurs évêchés. Maintenant on ne distingue point la dignité de metropolitain, d'avec celle d'archevêque; & par archevêché on entend une église metropolitaine, laquelle est comme la mere des églises épiscopales qui en dépendent, & dont les évêques sont appellés suffragans de l'archevêque. * M. Du Pin, *de antiqua ecclesia disciplina*.

ARCHI ou *Arki*, ville & grand pays, dans la tribu de Manassé, de-là le Jourdain. * *Josué*, XVI. 2.

ARCHI-ACOLYTE, nom d'une dignité qui étoit au-dessus des acolytes, dans les églises cathedrales, lesquels étoient divisés en quatre ordres de chanoines; sçavoir les prêtres, les diacres, les soûdiacres, & les acolytes. Ils avoient chacun leur chef, & celui de ces derniers s'appelloit archi-acolyte; ils n'assistoient point au chœur, & ils n'avoient point de voix au chapitre, non plus que les acolytes. Cette dignité est presentement éteinte. * Du Cange, *glossarium latinitatis*.

ARCHIAS, gouverneur de Cypre, entra en traité avec Demetrius *Soter*, roi de Syrie, & promit de lui livrer cette isle pour 500. talens. mais ayant été surpris sur le point d'executer sa trahison, il s'étrangla lui-même l'an 157. avant Jesus-Christ, pour éviter le supplice dont il étoit menacé par Ptolomée *Philometor*, roi d'Egypte, qui lui faisoit faire son procès. * Polybe, *in excerpt*. Valesii.

ARCHIAS, natif de Corinthe, & l'un des descendans d'Hercule, bâtit la ville de Syracuse, la 4. année de la IX. olympiade, & avant J. C. 741. * Denys d'*Halicarnasse*.

ARCHIAS (Aulus-Licinius) poëte Grec, que Ciceron défendit sous le consulat de Pison & de Messala, en l'année 693. de Rome, ou, selon les autres, 694. & avant Jesus-Christ 60. sous le consulat de Metelius & d'Afranius: ce qu'on prétend prouver par une lettre de Ciceron à Atticus. Archias avoit composé un poëme de la guerre contre les Cimbres, & en avoit commencé un autre du consulat de Ciceron. Mais ces ouvrages se sont perdus, & nous n'avons plus de ce poëte que quelques épigrammes. Fabius & Tacite ont parlé de lui. On dit qu'il étoit d'Antioche. * Vossius, *de poet. Latin*.

ARCHIBONZE, grand-prêtre ou grand sacrificateur des Japonnois. Les autres sacrificateurs s'appellent *Bonzes*.

ARCHICHANCELIER ou GRAND-CHANCELIER, celui qui fait la fonction de chancelier dans les affaires d'état. Ce titre étoit fort en usage sous la premiere & la seconde race des rois de France. Il y a maintenant trois archichanceliers en Allemagne; l'archevêque de Mayence, l'archevêque de Treves, & celui de Cologne. Le premier est archichancelier de l'empire en Allemagne; le second des Gaules, ou pour mieux dire, du royaume d'Arles dans les Gaules; & le troisiéme de l'Italie. La dignité d'archichancelier de l'empire en Allemagne est tres-considerable; car l'archevêque de Mayence en cette qualité est la seconde personne de l'état, le doyen perpetuel des électeurs, & le gardien de la matricule de l'empire. Il a l'inspection sur le conseil aulique, & sur la chambre imperiale de Spire, & il est comme l'arbitre naturel des affaires publiques. L'archichancelier de l'empire dans les Gaules, qui est l'électeur de Treves, ne fait aucune fonction de cette dignité, parce que sa charge ne peut être exercée dans un pays où l'on ne reconnoit point l'empereur. Elle lui donne seulement quelque prééminence. L'archichancelier de l'empire en Italie, qui est l'archevêque de Cologne, n'exerce non plus aucune fonction de cette charge, parce que les princes qui y possedent des fiefs relevans de l'empire d'Allemagne, ont aussi la qualité de vicaires perpetuels de l'empire. L'électeur de Mayence a son vicechancelier, qui fait sa charge à la cour imperiale, qui garde les archives des trois chancelleries, & qui délivre les expeditions. L'archevêque de Vienne a le titre d'archichancelier du royaume de Bourgogne, que l'empereur Frederic I. lui confirma en 1157. L'abbé de Fuldes en Allemagne a la qualité d'archichancelier de l'imperatrice, qui lui fut confirmée par l'empereur Charles IV. l'an 1368. * Du Cange, *glossarium latinitatis*.

ARCHIDAME I. (*Archidamus*) roi de Sparte de la famille des Proclides ou Euripontides, étoit fils d'Anaxidame, & arriere-petit-fils d'un autre Archidame, qui mourut avant que de monter sur le thrône, & qui étoit fils du roi Theopompe. Archidame I. eut pour collegues Eurycrate fils d'Anaxandre, Leon & Anaxandride de la famille des Eurysthenides. Archidame I. commença à regner sous la XXVIII. olympiade, 668. ans avant Jesus-Christ. Il ne regna pas long-tems, & eut pour successeur Agasicles. * Pausanias, *in Lacon. Messenic.* Sigonius.

ARCHIDAME II. roi de Sparte, de la famille des Proclides, étoit fils de *Zeuxidame* qui mourut avant que de regner, & petit-fils du roi *Leotychides*. Il monta sur le thrône du vivant même de son ayeul, qui avoit été contraint de s'exiler, & de se refugier à Tegée, la 2. année de la LXXVI. olympiade, 475. ans avant Jesus-Christ. Archidame fit plusieurs irruptions dans l'Attique, qu'il ravageoit presque tous les ans; il prit Platée, ville alliée des Atheniens, & mourut après 42. ans de regne, laissant pour successeur *Agis* son fils aîné, la 3. année de LXXXVI. olympiade, 434 ans avant Jesus-Christ.

ARCHIDAME III. roi de Sparte, & fils d'AGESILAUS *le Grand*, succeda à son pere la 4. année de la CVI. olympiade, 356. ans avant Jesus-Christ. Pendant le regne de son pere, il défit les Arcadiens, qui s'étoient alliés avec les Thebains, & les tailla en pieces, sans perdre un seul homme. Après une si grande victoire, les Lacedemoniens ne firent point de réjoüissances publiques, & se contenterent de sacrifier un cocq au dieu Mars; mais lorsqu'Archidame rentra victorieux dans Sparte, le peuple ne put retenir ses applaudissemens & ses acclamations. Le roi même accompagné des plus grands de l'état, alla lui témoigner sa joie, par ses embrassemens & par ses larmes. Lorsqu'Epaminondas assiegea Sparte, le prince Archidame seconda par son courage la generosité de son pere, & repoussa les ennemis avec une intrepidité qui le fit admirer de toute l'armée. Quand il fut monté sur le thrône, il secourut secretement les Phocéens, leur fournissant des hommes & de l'argent, dont ils se servirent pour piller les tresors du temple de Delphes. Les Tarentins l'appellerent ensuite à leur secours, contre les Lucaniens & les Brutiens, & il y alla avec une bonne flotte; mais ayant abordé en Italie, il fut tué dans un combat qu'il livra aux Messapiens. Quoiqu'il eût fait de tres-belles actions, on le priva de l'honneur des funerailles, parce qu'il avoit contribué à l'impieté des Phocéens. On rapporte de lui plusieurs bons mots. La premiere fois qu'il vit des arbalêtres, il dit *que la veritable valeur alloit se perdre, puisqu'on alloit se battre de loin*. Un jour quelqu'un lui ayant demandé jusqu'où s'étendoit le domaine des Lacedemoniens, il répondit, *par tout où ils peuvent étendent leur lance*. Voyant un medecin qui se mêloit de faire des vers, & qui n'y réüssissoit pas, il lui dit, *qu'on avoit sujet de s'étonner pourquoi il aimoit mieux se faire appeller méchant poëte que bon medecin*. Philippe de Macedoine, après avoir remporté quelque avantage sur les Lacedemoniens, lui écrivit avec fierté & avec menaces; & Archidame voulant confondre son orgueil, lui répondit, *qu'il n'avoit qu'à regarder son ombre au soleil, & qu'il ne la verroit pas plus grande qu'elle étoit avant la victoire*. Il mourut âgé de 80. ans, après un regne de 23. & laissa un fils nommé *Agis*, qui lui succeda, & un autre nommé *Eudamidas*, qui regna après son frere. * Plutarque, *apophthegm*.

ARCHIDAME IV. roi de Lacedemone, & fils d'EUDAMIDAS, alla au devant de Demetrius *Poliorcete*, roi de Macedoine, qui avoit pris Athenes la 1. année de la CXXI. olympiade, 296. ans avant Jesus-Christ. Il lui presenta la bataille; mais il la perdit, & fut contraint de se retirer. Demetrius le poursuivit jusqu'auprès de Sparte, où l'armée d'Archidame fut defaite dans un second

combat : tout ce qu'il put faire, ce fut de se sauver dans la ville. Ce prince eut pour successeur son fils *Eudamidas*, & pour collegue Leonidas II. de la famille des Eurysthenides ou Agides, qui fit enlever Archidamie femme d'Archidame, & la fit ensuite étrangler. * Plutarch. *in Demetrio.*

ARCHIDAME, Lacedemonien, & peut-être un de ceux dont nous venons de parler, étant à souper avec ses amis, & se voyant raillé par un homme qui blâmoit son silence, lui répondit sans s'émouvoir, *Ne sçavez-vous pas que celui qui sçait comme on doit parler, sçait aussi le tems où l'on doit parler?* * Plutarch. *in apophthegm.*

ARCHIDAME, évêque, fut envoyé par le pape Jule, pour être l'un de ses legats au concile de Sardique, l'an de J.C. 347. * S. Athanase, *apol.* 2. Baronius, *A. C.* 347.

ARCHIDAMIE, fille de *Cleonyme* roi de Sparte, ayant sçu que le senat avoit ordonné que toutes les femmes sortissent hors de la ville, avant le siege dont Pyrrhus la menaçoit, vers la 2. année de la CXVII. olympiade, & 27 . ans avant J. C. parut l'épée à la main devant les senateurs. Elle leur representa que les meres de tant de braves guerriers qui se préparoient à combattre, n'avoient pas moins de courage qu'eux pour la défense de leur patrie : ce qui obligea le senat de revoquer son decret. * Plutarch *in Pyrrho.*

ARCHIDIACRE, nom que l'on donnoit anciennement au premier des diacres, ou à celui qui étoit leur chef. Saint Augustin attribuë cette qualité à S. Etienne, parce que saint Luc le nomme le premier des sept diacres. Il n'y avoit que les diacres qui pussent être élevés à cette dignité ; & si celui qui la possedoit, recevoit l'ordre de prêtrise, il ne pouvoit plus exercer la fonction d'archidiacre. Mais dans la suite du tems on donna aussi ce titre à des prêtres : ce qui se voit dans Hincmar, l'an 877. L'archidiacre est maintenant comme le vicaire de l'évêque, & il fait pour lui la visite des églises du diocese : c'est pourquoi il est aussi appellé l'*œil de l'évêque*. Il presente à l'évêque ou à l'archevêque ceux qui demandent les ordres, & ceux que les patrons ont nommés pour desservir quelques benefices. Autrefois il avoit la garde & la dispensation du tresor de l'église, & droit de jurisdiction comme official de l'évêque. Maintenant il connoît dans ses visites, des matieres provisionelles, & qui se doivent juger sur le champ. Il y a quelquefois plusieurs archidiacres dans une même cathedrale, qui ont chacun leur jurisdiction dans une certaine étenduë de pays, où ils font leurs visites. En quelques dioceses, comme dans celui de Cahors, les archidiacres tiennent le premier rang après l'évêque, & devant les doyens : ce qui s'observoit aussi autrefois en Angleterre. Il y avoit anciennement un archidiacre de l'église Romaine ; & le pape Gelase II. avoit exercé cette dignité, avant que d'être élevé au souverain pontificat. Panvinius dit que le pape Gregoire VII. supprima cet office, & établit en sa place celui de camerier, pour garder le tresor de l'église Romaine. On lit neanmoins dans l'histoire, qu'il y a eu depuis des archidiacres sous Urbain II. Innocent II. Clement III. A l'égard des archidiacres cardinaux, ils ont été ainsi appellés, non pas qu'ils eussent le titre de cardinal de l'église Romaine, mais du nom *cardinalis*, qui signifie *principal*. Le P. Morin a remarqué que les anciens archidiacres ayant intendance sur le temporel, devinrent fort puissans. Comme on les choisissoit d'entre les diacres, ceux-ci mépriserent la prêtrise, prétendant être au-dessus des prêtres. Saint Jerôme ne pouvant souffrir cette vanité dans les diacres de son tems, écrit à Evagre, qu'il a appris qu'il se trouvoit des gens assez fous, pour préferer les diacres aux prêtres, c'est-à-dire, selon lui, aux évêques ; car on donnoit alors le nom de prêtre aux évêques, aussi bien qu'aux simples prêtres. *Audio*, dit-il, *quemdam in tantam erupisse vecordiam, ut diaconos presbyteris, id est, episcopis, anteferret.* La grande autorité dont les archidiacres joüissoient alors, sur-tout dans l'église Romaine, avoit porté les diacres à cet excès d'ambition. D'ailleurs, comme ces diacres étoient en tres-petit nombre, & qu'au contraire il y avoit quantité de prêtres, les diacres vouloient tenir le premier rang. *Diaconos paucitas*, dit saint Jerôme, *honorabiles, presbyteros turba contemptibiles facit.* Il ajoûte qu'ils prenoient la liberté dans les festins domestiques, de donner la benediction en presence des prêtres. Le P. Morin observe que le titre d'archidiacre est devenu aujourd'hui un titre assez inutile en quelques églises, où l'on pourroit s'en passer. Leur principale fonction est, dit-il, d'examiner la dépense du revenu des églises, d'avoir l'œil sur leur temporel, de faire rendre les comptes aux marguilliers des paroisses, & de voir s'il ne s'y commet point d'abus : ce que peuvent faire, dit-il, les évêques ou les grands-vicaires dans le cours de leurs visites. Dans l'église de Constantinople, le grand archidiacre est du nombre des officiers, comme on le peut voir dans le catalogue des officiers de cette église, que le pere Goar a fait imprimer ; & c'est à lui à lire l'évangile, lorsque le patriarche celebre la liturgie, ou il commet un autre pour lire en sa place. *Voyez* DIACRE. * Du Cange, *glossar. latinitatis.*

ARCHIDONA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, du côté du royaume de Grenade. C'est un des lieux où les Maures s'étoient cantonnés dans le XVI. siecle. Un seigneur de la maison des Girons, nommé Pierre, grand-maître de l'ordre de S. Jacques, conquit cette place sur les Maures l'an 1472. & obtint d'Henri IV. roi de Castille, la permission de l'unir à son domaine avec divers autres lieux. * Baudrand.

ARCHIDONA, petite ville de l'Amerique meridionale dans le Perou & la province de la Canelle. * Baudrand.

ARCHIDUC, titre des ducs qui ont quelques prérogatives au-dessus des autres de même rang. Dans les anciennes histoires, Pepin, sous le regne du roi Dagobert, est appellé archiduc d'Austrasie. Bruno, archevêque de Cologne, l'an 959. est aussi qualifié archiduc de Lorraine. Gilbert de Bourbon, comte de Monpensier, fut créé archiduc de Cessa ou Sessa dans le royaume de Naples. Le duché d'Autriche fut érigé en archiduché par l'empereur Frederic IV. en 1477. en faveur de Maximilien son fils, depuis empereur. Les privileges & prérogatives de l'archiduc d'Autriche sont entr'autres, de recevoir l'investiture de l'empereur, ou des ambassadeurs imperiaux, avec l'épée, comme les autres princes, & gratuitement, dans les limites de ses propres états. En la recevant, il est à cheval, habillé d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & sur la tête une couronne ducale fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, & surmontée d'une croix semblable à celle de la couronne imperiale. Il est chef né du conseil privé de l'empereur, & ne peut être proscrit, ni banni. Il fait punir tous attentats faits sur sa personne, comme crime de leze-majesté, de la même maniere que fait le roi des Romains, & les électeurs. Il exerce la justice dans ses états sans appel, en vertu du privilege que Charles-*Quint* a accordé aux archiducs d'Autriche. * Du Cange, *glossarium latinitatis.* Heissel, *hist. de l'empire.*

ARCHIDUCHE'. La province d'Autriche est le seul état de l'Europe qui ait titre d'archiduché : il est possedé par l'empereur, comme prince de la maison d'Autriche qui joüit encore du comté de Tirol & des provinces de Styrie, Carinthie & Carniole. Depuis l'an 1620. le royaume de Bohême est hereditaire à cette maison, & celui de Hongrie depuis l'an 1687. *Voyez* AUTRICHE. * Bourgon. *geograph. histor.*

ARCHIGALLUS, c'est-à-dire, *chef des eunuques*, étoit le chef des prêtres de Cybele, dont Tertullien se mocque ingenieusement dans l'apologetique, *c.* 25. & dans le livre de la resurrection de la chair, *c.* 17. aussi-bien que Julius Firmicus. Ce souverain prêtre de la déesse Cybele se faisoit des incisions, comme les autres prêtres de la même divinité, appellés *Galli Cybeles*.

ARCHIGENE, medecin d'Apamée en Syrie, fils de Philippe, & disciple d'Agatinus, professa son art à Rome, sous les empereurs Domitien, Nerva, Trajan & Adrien, & mourut sous l'empire de ce dernier, âgé de 73. ans. Galien dit qu'il a écrit dix livres, des fievres, & douze livres de lettres sçavantes sur la medecine. Juvenal, qui vivoit de son tems, a mis son nom dans une de

de ses satyres. * Suidas. René. Moreau, *de illust. Med.* Vander Linden, *de script. medic.*

ARCHILOQUE, natif de Paros, isle de Cyclades, poëte Grec, que quelques auteurs prétendent avoir été l'inventeur des vers iambes, vivoit sous la XXIX. olympiade, selon Eusebe, c'est-à-dire, environ 664. ans avant Jesus-Christ; ou, selon Tatien, la XXIII. olympiade; ou, selon Scaliger, vers l'olympiade XXXIV. de Tullus Hostilius roi des Romains; ou de Romulus, selon Ciceron. Lycambre lui avoit promis de lui donner sa fille en mariage, mais quelque tems après, il changea de pensée. Archiloque, pour s'en venger, écrivit des vers iambes contre lui, qui le toucherent si sensiblement, qu'il se pendit de desespoir. C'est ce qui fait dire à Horace, *de arte poët. v.* 79.

Archilochum proprio rabies armavit Iambo.

& au livre 1. de ses épitres, *ep.* 19. *v.* 23.

—— Parios ego primus Iambos
Ostendi Latio numeros, animosque secutus
Archilochi, non res, & agentia verba Lycamben.

Au reste, ce poëte fut si emporté & si peu chaste dans ses vers, qu'on avoit défendu à Sparte de lire ses ouvrages. Il fut tué dans un combat, par un certain Callendas Corax de Naxos, que l'oracle de Delphes chassa du temple d'Apollon, à cause de cette mort. Si Archiloque n'est pas l'inventeur des vers iambes, il est certain qu'il est un des premiers & des plus excellens poëtes en ce genre de poësie. Voici le jugement qu'en porte Quintilien : Archiloque est le premier de ceux qui ont composé des vers iambes. Il y a beaucoup de force dans sa poësie, ses pensées sont vives & brillantes, son stile est plein & nerveux. *Archilochus primus inter eos, qui Iambos scripsere; summa in eo vis, elegantes sanè, vibrantesque sententiæ; plurimùm sanguinis & nervorum.* Mais on l'a accusé d'être trop mordant & trop emporté dans ses satyres : aussi Ciceron & Horace ont-ils consideré cet emportement d'Archiloque, plûtôt comme une rage, que comme une veritable fureur poëtique, c'est-à-dire, comme un mouvement d'enhaut, ou un effet de ce feu divin, dont les poëtes se vantent d'être animés. * *Voyez* là-dessus Ciceron, *en la* 1. *Tuscul.* Quintil. *l.* 10. *c.* 1. Cornelius Nepos cité par Aulu-Gelle, *au c.* 21. *du l.* 17. Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *des tapisseries.* S. Cyrille, *l.* 1. *contre Julien.* Tatien, *contre les Gentils.* Bayle, *dict. critique.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes*, *t.* 5.

ARCHIMANDRITE. Ce mot est en usage chez les Grecs pour signifier le chef d'un monastere, & c'est un nom & dignité parmi eux, comme chez nous le nom d'*abbé*. *Mandra* signifie *un monastere*, & *mandrite*, *un moine.* Ainsi *archimandrite* signifie *superieur des moines.* M. Simon dans ses remarques sur le voyage du P. Dandini Jesuite, au Mont-Liban, croit que le mot d'*archimandrite* vient originairement de la langue syriaque, aussi-bien que celui d'*abbé.* Il dit que *mandra*, qui dans le grec signifie *une étable*, ou le lieu dans lequel on renferme les bêtes, a été pris du verbe *dour*, dont les Chaldéens se servent pour remarquer le sejour que les voyageurs font dans de méchantes cabanes, & le plus souvent dans des étables. Il ajoûte que les Syriens ont en usage le mot de *dairo*, pour signifier cette sorte de demeure, & un monastere; de sorte que *mandrite* n'est autre chose qu'un solitaire retiré dans sa cellule; & *archimandrite* signifie celui qui est le chef de ces solitaires. Cette dignité subsiste encore aujourd'hui à Messine, parce qu'elle a été de la dépendance des empereurs Grecs. C'étoit le chef ou abbé d'un monastere de religieux de saint Basile; mais le roi d'Espagne l'a fait ériger en commende, & cette commende est d'un fort gros revenu. On appelle aussi *archimandrites* les abbés de Moscovie, selon le rapport d'Olearius. * Du Cange, *glossar.*

ARCHIMEDE, philosophe de la secte des Stoïciens, qui alla volontairement en exil chez les Parthes, & qui laissa des successeurs à Babylone. Plutarque parle de lui dans le *traité de l'exil*; Ciceron dans le 4. livre *des questions academiques*; & Strabon dans *le* 14. *livre.*

ARCHIMEDE, philosophe Trallien, & different de celui de Syracuse, a écrit des commentaires sur Homere, un traité de mecaniques, &c. * Suidas, *in Arch.*

ARCHIMEDE de Syracuse, excellent mathematicien, que Cardan appelle *inimitable*, avoit une passion si violente pour cette science, qu'il negligeoit de prendre sa refection, afin d'avoir plus de tems pour l'étudier. Ses domestiques étoient souvent obligés de l'arracher par force de son cabinet; & lorsqu'ils le tiroient du bain & qu'ils l'oignoient, il traçoit des figures geometriques sur son corps. Il avoit le genie si inventif pour la mechanique, qu'il osa dire au roi Hieron son parent & son ami, que s'il trouvoit une autre terre pour placer ses machines, il pourroit lever celle que nous habitons. Il fit une sphere de verre, dont les cercles suivoient les mouvemens de ceux du ciel, avec une regularité admirable. L'on voit encore aujourd'hui à Rome dans le cabinet de Kircher, une sphere construite presque d'une maniere aussi ingenieuse que celle d'Archimede. Il trouva moyen de découvrir le larcin qu'un orfévre avoit fait sur la couronne du roi, en mêlant d'autre métal avec de l'or, & eut tant de joye d'avoir découvert ce secret, qu'il sortit du bain, sans s'appercevoir qu'il étoit nud; & que dans son abstraction il courut en sa maison pour en faire l'experience, criant, *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé.* Les merveilles de son art furent plus connuës par les machines qu'il inventa pour faire sauter en l'air les vaisseaux de Marcellus, qui assiegeoit Syracuse. Pour l'invention de brûler les vaisseaux ennemis, par le moyen des miroirs ardens, que l'on prétend qu'il trouva dans ce siege; on la doit attribuer à Proclus, qui la pratiqua le premier dans le siege de Constantinople, sous l'empire d'Anastase. Lorsque Syracuse fut prise, Archimede, qui étoit occupé à quelque demonstration de geometrie, n'entendit point ce bruit extraordinaire qui se fait aux prises des places. Un soldat qui le trouva occupé à tirer des lignes, lui demanda son nom; mais lui plein de ce qu'il meditoit, le pria de ne point l'interrompre; ce qui choqua si fort ce brutal, qu'il tua Archimede. Marcellus, qui avoit expressément ordonné de l'épargner, témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & reçut fort civilement les parens de ce grand homme. Archimede fut tué la premiere année de la CXLII. olympiade, l'an 546. de Rome, & 208. avant Jesus-Christ. On lui attribuë l'invention d'une maniere de *limace*, qu'on appelle *la vis d'Archimede*, quoique Vitruve ne l'en fasse pas l'inventeur. Diodore de *Sicile*, qui a écrit presque en même tems que Vitruve, l'en fait inventeur; mais l'usage celebre qu'il donne à cette machine dans son livre, qui est d'avoir servi à rendre l'Egypte habitable, en épuisant les eaux dont elle étoit autrefois inondée, peut faire douter, qu'elle ne soit beaucoup plus ancienne qu'Archimede. Ciceron, dans le tems qu'il étoit questeur en Sicile, se glorifie d'avoir découvert à Syracuse, hors de la porte Acragane, le tombeau d'Archimede, tout couvert de ronces & d'épines qui étoient cruës en ce lieu. Il dit qu'il le reconnut, pour avoir remarqué un cylindre & une sphere gravés sur la pierre. Nous avons encore aujourd'hui quelques traités de cet excellent geometre. On les porta en Italie après la prise de Constantinople. Depuis, Jean Regiomontanus les ayant fait connoître en Allemagne, où il en avoit porté quelques copies, Thomas Venatorius les fit imprimer par Hervagius en 1544. On nous en a ensuite donné d'autres éditions. En 1615. David Rivault publia à Paris ces traités d'Archimede, *Opera mechanica; Circuli dimensio; De lineis spirabilibus; De quadratura parabolæ, De conoidibus & sphæroidibus; De numero arenæ.* Il y a des commentaires du même Rivault. On peut encore remarquer que Joseph Scaliger trouvoit quelques fautes dans Archimede, pour lequel Adrianus Romanus a écrit une excellente apologie. * Plutarch. *in vita Marcelli.* Tit. Liv. *l.* 2. 5. *c.* 31. *vel Dec.* 3. *l.* 5. Valer. Maxim. *l.* 8. *c.* 7. *ex.* 14. Plin. *hist. nat. l.* 7. *c.* 47. Cicero, *Tuscul. quæst. l.* 5. Cardan. *l.* 16. *de subtil.* Thomas Venatorius. Adrianus Romanus. Vossius. Rivaltius. Clavius, &c.

ARCHIMELUS, poëte Grec, qui vivoit sous la CXXXVI. olympiade, vers l'an 276. avant J. C. fit une

épigramme sur un vaisseau d'une grandeur surprenante, qu'avoit fait bâtir Hieron, roi de Syracuse, & il en eut pour recompense mille muids de bled, qu'on lui porta jusqu'à Athenes, où il y a apparence qu'il demeuroit.* Athenée, *l.* 5. Bayle, *dict. crit.*

ARCHIMIMÉ, mot dérivé du grec ἀρχιμῖμος, *Archimumus*, c'est-à-dire, *maitre boufon* ou *archiboufon*, qui contrefait la démarche, les gestes & la parole des personnes mortes & vivantes : l'on en voyoit de cette sorte souvent parmi les Romains du tems des empereurs. Tel étoit celui qui vivoit sous Neron.

ARCHINTO (Josephe) né le 16. Avril 1651. archevêque de Milan, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII. le 14. Novembre 1699. & mourut le 9. Avril 1712. âgé de 61. ans.

ARCHINUS, citoyen de la ville d'Argos dans le Peloponnese, trouva le moyen de se rendre maître d'Argos par une adresse, dont Polyen fait ainsi le recit. Les magistrats de la ville avoient fait forger des armes neuves pour les citoyens, aux dépens du public, & avoient donné à Archinus le soin de les distribuer. Celui-ci, à mesure qu'il donnoit les armes neuves, serroit les vieilles sous pretexte de les consacrer dans les temples des dieux, suivant l'ordre des magistrats; mais les ayant en sa disposition, il en arma plusieurs vagabonds & mercenaires qu'il avoit preparés pour cette execution, & usurpa de cette maniere la souveraine autorité dans Argos.* Polyen, *l.* 3.

ARCHIPEL. On nomme ainsi toutes les plages de la mer où l'on trouve un grand nombre d'isles comme ramassées. L'on compte six Archipels; sçavoir, l'Archipel de la mer Egée, de saint Lazare, des Molucques, de Chilué ou *Chiloé* (celui-ci s'appelle aussi *Archipel d'Ancud*) des Maldives, & l'Archipel de Mexique.

L'Archipel de la mer EGÉE est une partie de la mer Mediterranée, entre l'Asie, la Macedoine & la Grece, dans laquelle il se trouve un grand nombre d'isles, qui s'étendent depuis le détroit de Gallipoli jusqu'à la côte d'Asie, & au-dessus de Candie, que l'on y comprend aussi. Les anciens ont divisé ces isles en Cyclades & en Sporades. Les *Cyclades*, au nombre de cinquante, sont autour de l'isle de Delos, en forme de couronne; d'où leur vient le nom de *Cyclades*, du mot grec Κύκλος, cercle. Les *Sporades*, ainsi appellées du mot grec σπείρω, semer, sont éparses sans ordre entre l'Asie & la Crete. Après cette isle, nommée aujourd'hui *Candie*, la plus grande est l'Euboé, presentement Negrepont, que le fameux détroit de l'Euripe, qui a son flux & reflux sept fois le jour, sépare de la côte d'Athenes. Les autres isles sont Lesbos, aujourd'hui Metelin, Chio ou *Scio*, Samos, Rhodes, Lemnos, Samothrace, & quantité d'autres, dont il y en a de petites qui ne sont habitées que par des religieux Grecs.

L'Archipel de S. LAZARE est une partie de l'Ocean Oriental, couverte de diverses petites isles, vers celles des Larrons, entre le Japon, les Philippines & la Nouvelle Guinée.

L'Archipel des MOLUCQUES est une grande partie de l'Ocean des Indes en Asie, qui est fort étenduë & proche des isles Molucques, dont on lui a donné le nom. Il est divisé en cinq parties, qui sont l'Archipel des Molucques, proprement dit *l'Archipel des Celebes*; l'Archipel d'Amboina; l'Archipel du Maure; & l'Archipel des Papons ou Noirs. Emmanuel de Faria Portugais, en fait une ample description.

L'Archipel de CHILE ou CHILOÉ, dans l'Amerique meridionale, est une côte de la mer Pacifique, vers le royaume de Chiloë. Il est tout couvert de diverses petites isles.

L'Archipel des MALDIVES est dans la mer des Indes, sur la côte de Malabar, & vers les Maldives, où l'on compte près de six mille isles differentes.

L'Archipel de MEXIQUE, est proprement le golfe de Mexique, où il y a plusieurs isles.

L'air dans l'Archipel y est extrêmement doux; on ne s'y apperçoit presque point de l'hyver; les chaleurs n'y sont point incommodes; les arbres y sont presque toûjours verds, quelques-uns même ont des fleurs presque toute l'année. Il y a quantité d'orangers & de citronniers que les premieres chaleurs font épanoüir. On ne voit dans les montagnes que de la lavande & du thin, dont les abeilles qui y volent par nuées, tirent un miel aussi transparent que notre gelée. Les ruisseaux sont bordés de lauriers roses, qui viennent à l'avanture dans les prairies. On voit à Naxe des arbres hauts de douze ou quinze pieds, faire un berceau d'un quart de lieuë de long. Les vins y sont si exquis, que les anciens l'ont appellée *l'isle de Bacchus*. Les fruits y sont en abondance & des plus excellens. On y trouve toute sorte de gibier.

Tous les peuples de l'Archipel sont Chrétiens, mais tous ne sont pas Catholiques. Les Latins qui n'en occupent que le tiers, sont repandus en diverses isles, dont quelques-unes n'ont qu'un vicaire entretenu par le saint siege. Les autres, comme Naxe, Milo, Andra, Syra, Tine, Siphanto, sont gouvernées par leurs prêtres Latins. L'archevêque de Naxe est le metropolitain de ces isles, & cette église est la seule qui ait conservé son ancien chapitre. Dans ces isles il y a des Jesuites & des Capucins, tous missionnaires. Outre les Latins qui suivent les coûtumes & les ceremonies de l'église Romaine, il y a des Grecs Orthodoxes, qui gardent le rite ancien de leur église, & qui reconnoissent le pape. Leur nombre est plus petit que celui des Grecs Schismatiques. Les moines du mont Athos, nommé le *Mont saint*, parcourent ces isles dans le tems de l'Avent & du Carême, pour administrer les sacremens aux Grecs de leur rite; & par leur hardiesse à crier contre le pape, & à déclamer contre les Latins, ils s'attirent l'affection du peuple, & en retirent de grosses contributions. Les Grecs de ces isles sont plus sinceres que ceux de terre ferme; cependant ils sont aussi inconstans, fourbes & menteurs; ce qui a fondé le proverbe du pays, quand on veut parler de trois sortes de gens qui n'ont gueres de probité, *Turcs de Negrepont*, *Grecs d'Athenes*, *& Juifs de Salonichi*.

Entre toutes ces isles, celles de Naxe, d'Amourgo & de Milo ont fleuris par les beaux arts & par la poësie, qui n'y sont presque plus connus; même le grec ancien, appellé *grec litteral*, n'est plus la langue des Grecs d'aujourd'hui, qui y ont substitué une espece de jargon mêlé de plusieurs autres langues, excepté cependant ceux de l'isle d'Icarie, qui parlent encore un grec assez pur. Les habitans de l'Archipel ont un fort mauvais goût pour la peinture; la sculpture & l'architecture n'y sont plus en usage. Leur occupation la plus ordinaire est le commerce. Les mariages sont aisés à rompre chez les Grecs de ces isles; pour dix écus, presentant requête au patriarche, les deux parties peuvent se pourvoir ailleurs, sans qu'on y puisse trouver à redire. Cet usage & l'humeur jalouse des Grecs obligent les femmes à une grande reserve. Dans les églises elles sont séparées des hommes, & cachées sous de grands voiles. Leur habillement est assez bizarre, & elles l'ont changé depuis qu'elles ont vû les modes de France.

Tous les Grecs de ces isles, & sur-tout les femmes, ont une passion extraordinaire pour les danses publiques. La coûtume de pleurer les morts est demeurée parmi eux, quoiqu'ils regardent cette coûtume comme un reste de l'ancienne idolâtrie.

Ces Isles, qui depuis fort long-tems étoient de l'empire Grec, furent séparées en diverses republiques, & eurent des princes particuliers. Après que les François furent devenus maîtres de Constantinople, & que Baudoüin comte de Flandre, fut élû empereur, plusieurs seigneurs Grecs profitant de la confusion où étoit alors cet empire, s'érigerent en souverains, se jetterent sur les côtes de la mer Egée, & dans les autres isles de l'Archipel, d'où ils faisoient sans cesse des courses sur les Latins, dont la domination leur étoit insupportable. Henri frere de Baudoüin & son successeur, pour détruire tous ces petits souverains, permit aux grands seigneurs de sa cour, pour les recompenser des grands services qu'ils avoient rendus à ce nouvel empereur, d'armer contre ces rebelles, & leur abandonna toutes les conquêtes qu'ils pourroient faire. Les Venitiens, qui

avoient aidé les François à la prise de Constantinople, & ausquels étoit échû en partage la Thessalie & une partie de la Macedoine, permirent, à l'exemple de l'empereur, aux plus considerables d'entr'eux, d'équiper des vaisseaux, & de faire aussi des conquêtes, pour en joüir par eux & leurs successeurs. Marc Dandolo surprit Gallipoli; André Gizi s'empara des isles de Tines, de Miconi, de Schiro & de Scopelo; & Marc Sanudo, un des plus grands capitaines qu'eût alors la republique, se rendit maître de l'isle de Naxe en 1207. & devint par-là le premier duc de l'Archipel, Naxe étant la capitale de ce duché. Il conquit ensuite les isles de Paros, d'Antiparos, de Santorin, de Nio, de Cimulo, de Milo, de Siphanto & de Policandro, où il mit des gouverneurs & des garnisons. *Jean* Sanudo, VI. duc de Naxe, n'ayant eu qu'une fille appellée *Florence*, la maria à JEAN Carcerio ou *Dalle Carceri*, jeune seigneur, souverain d'une troisiéme partie de l'isle de Negrepont, & le mit en possession du duché de l'Archipel quelque-tems avant sa mort. *Florence* Sanudo, après la mort de *Jean* Carcerio, épousa *Nicolas* Sanudo, II. du nom, petit-fils de *Marc* Sanudo, seigneur de Milo, frere puîné de *Guillaume* Sanudo, IV. duc de l'Archipel, dont elle n'eut point d'enfans. Du premier lit elle avoit eu *Nicolas* Carcerio, seigneur de Negrepont, dont Nicolas Sanudo son beau-pere, qui prit le titre de duc de Naxe, fut tuteur. *Nicolas* Carcerio, qui succeda à *Nicolas* Sanudo, son beau-pere, ne laissa qu'une fille nommée *Marie*, mariée à *Gaspard* de Sommerive, & fut assassiné dans une partie de chasse par ordre de Crispo, seigneur de Milo, qui jettant ce crime sur Gaspard de Sommerive, gendre de Carcerio, s'empara du duché de l'Archipel, dont il fut le X. duc, & continua la succession jusqu'à *Jacques* Crispo, qui fut le XXI. & dernier duc de l'Archipel. Ce *Jacques* Crispo s'abandonna si fort aux plaisirs, que l'isle de Naxe n'étant qu'un lieu de dissolutions & de debauches, les Grecs, qui conservoient toûjours une haine furieuse contre les Latins, envoyerent des deputés vers le grand seigneur, pour se plaindre des violences de leur duc, & lui demander quelqu'un de sa main. Selim II. successeur de Soliman, donna le duché à un Juif nommé *Jean* Mickez, qui n'osant venir dans l'Archipel, y envoya un gentilhomme Espagnol appellé *François Coronello*, qui gouverna sous le nom du Juif. Ce changement obligea *Jacques* Crispo de se refugier avec sa famille à Venise, où il mourut peu de tems après; en sorte que cette famille si considerable autrefois en Orient, est presentement éteinte. Ainsi finit la souveraineté de l'Archipel, l'an 1566. après avoir été plus de 300. ans entre les mains des princes Latins. Le Juif Miclez ne la garda que fort peu d'années, & depuis lui elle a toûjours relevé immediatement du Turc. Chaque isle considerable eut d'abord son bey ou son cadis qui la gouvernoit; mais les armateurs Chrétiens qui courent ces mers leur faisoient tant d'insultes, que les Turcs ont pris le parti de gouverner seulement de loin. Depuis ce tems-là chaque isle crée ses magistrats tous les ans, & font une republique à part. On appelle ces magistrats *Epitropes*: leur autorité est fort étenduë. Ils ne peuvent cependant condamner personne à mort sans la participation de la Porte. Ils ont le soin de ramasser le tribut pour le grand seigneur. Sitôt que le bacha ou le bey paroît sur ses galeres, ils vont le trouver en mer, & lui portent ce qu'ils ont pû recüeillir. Si le tribut est tout entier, l'officier Turc leur permet de retourner; mais quand il manque quelque chose, il les retient fort souvent sur ses galeres, jusqu'à ce que tout soit payé. * Ptolomée. Pline. Sanson. Baudrand, *histoire nouvelle des anciens ducs de l'Archipel, liv.* 1. 2. 3. *&* 4. Audiffret, *geogr.*

ARCHIPEL d'Amboina (l') partie de l'Ocean des Indes, *voyez* AMBOINA.

ARCHIPEL des Celebes (l') partie de l'Ocean des Indes en Asie, ou plûtôt de l'Archipel des Moluques, vers les isles des Celebes, de Mindano, de Masbarte & autres à l'occident des isles Moluques propres, où il y a quantité d'isles éparses çà & là qui obéissent encore actuellement à leurs rois.

ARCHIPEL du Maure (l') partie de l'Ocean des Indes & de l'Archipel des Moluques, vers la partie septentrionale de l'isle de Gilolo, & vers sa partie orientale, où il y a plusieurs isles & golfes, qui sont à peine connus de nous, selon Emmanuel Faria & Baudrand.

ARCHIPEL DU NOUVEAU PAYS-BAS, dans l'Amerique septentrionale. * Sanson. Baudrand.

ARCHIPHERACITES, nom que les Juifs donnoient à ceux qui avoient la charge de lire le texte de la loi, & de l'expliquer au peuple. Ce nom est composé du grec Ἀρχὴ, *principauté*, & de l'hebreu *pherac*; qui signifie *titre*, *lecture publique & explication*. On les appelloit aussi Ἀρχισυνάγωγοι, *Archisynagogues*, c'est-à-dire, *Chefs de la synagogue*. * Grotius, *in nov. test.*

ARCHIPPE, *Archippus*, compagnon & bien-aimé de saint Paul; on veut qu'il ait été évêque de Colosses, & un des soixante & douze disciples de Jesus-Christ, & qu'il soit mort le 22. de Mars. *Martyrol. Romain.* Il en est parlé * *Coloss. IV.* 17. *Epitre à Philemon*, *vers.* 2.

ARCHIPPUS, poëte comique Grec, qui vivoit sous la XCI. olympiade, vers l'an 416. avant J. C. Il y a eu de ce nom un archonte d'Athenes, & un philosophe de la secte de Pythagore. * Voss. *de poët. Grac.*

ARCHIPRESTRE, titre d'une dignité ecclesiastique, que l'on donnoit autrefois au premier des prêtres dans une église épiscopale. Sa fonction étoit de veiller sur la conduite des prêtres & des clercs; de celebrer la messe en l'absence de l'évêque; d'avoir soin des veuves, des orphelins & des pauvres passans, aussi-bien que l'archidiacre. Encore à present la dignité d'archiprêtre est la premiere après celle de l'évêque, dans quelques églises cathedrales, comme à Verone, à Perouse, &c. Depuis on a donné le titre d'archiprêtre aux premiers curés d'un diocese, ou aux doyens des curés. On les distingue en archiprêtres de la ville, & en archiprêtres de la campagne ou doyens ruraux. Il en est parlé dans le II. concile de Tours en 567. & dans les capitulaires de Charles *le Chauve*, qui mourut l'an 877. Il y a encore à present deux archiprêtres dans la ville de Paris, qui sont les curés de la Magdelaine & de saint Severin. M. Simon remarque, que comme les curés étoient autrefois tirés du clergé de l'évêque, & qu'il y avoit entr'eux de la subordination; celui qui étoit le premier se nommoit archiprêtre, & avoit en effet une prééminence au-dessus des autres prêtres ou curés. Il ajoûte que l'archiprêtre se nomme *Protopapas* chez les Grecs, c'est-à-dire, *premier Papas* ou *Prêtre*; & que dans le catalogue des officiers de l'église de Constantinople, il est remarqué qu'il donne la communion au patriarche, & que le patriarche la lui donne; & qu'il tient le premier rang dans l'église, remplissant la place du patriarche en son absence. Le P. Goar, dans ses remarques sur ce catalogue, dit que l'archiprêtre chez les Grecs a succedé en quelque maniere aux anciens coévêques; & que dans les isles qui sont de la dépendance des Venitiens, il ordonne les lecteurs & juge les causes ecclesiastiques. Il y a des euchologes où l'on trouve la forme de conferer la dignité d'archiprêtre; & le P. Goar l'a rapportée d'un euchologe manuscrit, qui appartenoit à Allatius. L'évêque lui impose les mains, comme on fait dans les ordinations, & ce sont les prêtres qui le presentent à l'évêque. * Du Cange, *gloss. latinit.*

ARCHIROTA (Alexandre) Lancelot de Perouse, dans son ouvrage intitulé *Chi Lindovina e Savio*, dit que cet auteur portoit le nom d'Alexandre; mais à la marge & dans la table des matieres, il le nomme *Agostino*. Archirota étoit abbé des Olivets, sorte de moines en Italie, & originaire de Naples. Il composa entr'autres livres *un recüeil des actions des rois dont l'écriture fait mention*, & le dédia à Bonne Sforce, reine de Pologne, qui demeuroit alors à Bari, & qui lui donna pour recompense une pension viagere de 300. écus par an. Cet ouvrage fut composé en italien, & pouvoit être le même que celui qui a pour titre, *Discorsi sopra diversi Luoghi della sacra scrittura*. Le catalogue d'Oxford marque qu'il est divisé en deux parties, dont la premiere fut imprimée à Flo-

rence en 1581. *in* 8°. & la seconde dans la même ville, l'an 1583. *in* 8°. On lit dans le même catalogue que le traité *De voto paupertatis* parut à Florence l'an 1580. *in* 8°. & que l'auteur de ces trois livres se nomme *Alexander Archirola*, d'où l'on pourroit conclure avec Konig, que celui dont nous parlons est auteur du traité sur le vœu de pauvreté. Lancelot de Perouse, dans son livre déja cité, *p.* 987. dit qu'il a vécu 120. ans. Konig le fait fleurir en 1636. & lui attribuë un *Commentaire sur le livre de Samuël & des Rois*. * Bayle, *dict. crit.*

ARCHIS, *Arca*, village d'Asie dans la Syrie, au pied du Mont-Liban, sur la côte du Beglerbeglic de Damas. Ce n'est que les restes de la ville d'*Arca*, qui étoit épiscopale & suffragante d'Edesse. Elle étoit située entre Tortose & Tripoli. * Baudrand. Commenville, *tables geogr. & chronol.*

ARCHISYNAGOGUE, chef ou prince de la synagogue. Il est parlé dans l'écriture sainte de trois chefs de la synagogue, dont la fonction étoit de regler tout ce qui s'y devoit faire, d'interpreter la loi, de faire les prieres, &c. Le premier étoit nommé *Jaire*. Ce fut celui dont Jesus-Christ ressuscita la fille. *Marc. V.* Le second est celui qui trouva à redire que J. C. eût gueri le jour du Sabbat une femme possedée depuis dix-huit ans d'un démon qui la tenoit courbée, & qui dit au peuple: *Il y a six jours dans la semaine pour travailler, venez en ces jours-là pour être gueris, & non pas le jour du Sabbat.* * *Luc, chap. XIII. verf.* 14. Le troisiéme s'appelloit *Crispe*, chef de la synagogue de Corinthe, qui se convertit par les prédications de saint Paul avec toute sa famille, & un grand nombre de Corinthiens, qui furent tous baptisés. * *Act. XVIII.* 8.

ARCHITECTE. « L'architecte, dit Vitruve, doit » sçavoir écrire & dessiner, & être instruit dans la geo» metrie; avoir quelque connoissance de l'optique, de » l'arithmetique & de l'histoire; avoir étudié la philo» sophie, la musique; sçavoir quelque chose de la me» decine, de la jurisprudence & de l'astrologie. Il doit » sçavoir dessiner, afin d'executer plus facilement les » ouvrages qu'il a projettés sur les desseins qu'il aura tra» cés. La geometrie lui est aussi d'un grand secours, » particulierement pour lui apprendre à se bien servir » de la regle & du compas, & pour prendre les alligne» mens, & dresser toutes choses à l'équerre & au niveau. » L'optique lui sert à sçavoir prendre les jours & faire » les ouvertures, selon la disposition du ciel. L'arith» metique est pour le calcul de la dépense des ouvrages. » L'histoire lui fournit la matiere de la plûpart des or» nemens d'architecture, desquels il doit sçavoir rendre » raison. L'étude de la philosophie sert aussi à rendre » parfait l'architecte: je parle de cette partie de la » philosophie qui traite des choses naturelles, & qui en » grec est appellée *physiologie*. Pour ce qui est de la mu» sique, il y doit être consommé, pour sçavoir disposer » les vases d'airain que l'on met dans les appartemens, » sous les degrés des theatres, afin que la voix des co» mediens frappe les oreilles des spectateurs avec plus » ou moins de force, de distinction & de douceur; il » faut aussi qu'il ait connoissance de la medecine, pour » sçavoir quelles sont les differentes situations des lieux » de la terre, afin de connoître la qualité de l'air, s'il » est sain ou dangereux, & quelles sont les diverses pro» prietés des eaux. L'architecte doit aussi sçavoir la ju» risprudence & la coûtume des lieux, pour la constru» ction des murs mitoyens, des égoûts, des toits & des » cloaques, pour les vûës des bâtimens, pour l'écoule» ment des eaux & autres choses de cette qualité. L'a» stronomie lui servira aussi pour la confection des ca» drans solaires, par la connoissance qu'elle lui donne de » l'orient & de l'occident, du midi & du septentrion, » des équinoxes & des solstices. » Voilà les connoissances que Vitruve exige dans un architecte; mais l'on peut dire que si tant de connoissances sont necessaires à un architecte, quoique dans un degré mediocre, on trouvera qu'il y a tres-peu de parfaits architectes.

ARCHITECTURE, art de bâtir. Cet art n'est pas si ancien que l'usage des bâtimens; car d'abord on a fait des maisons pour la necessité; & comme les premiers hommes changeoient souvent de demeures, ils se mettoient peu en peine de la durée & de la beauté de leurs habitations. Mais parce que dans la suite chacun chercha à s'établir & à se fixer dans quelque pays particulier, on commença à bâtir des logemens plus solides, pour resister aux injures du tems. Enfin le luxe s'étant répandu parmi les nations les plus puissantes & les plus riches, on voulut de la magnificence dans les édifices: ce qui donna occasion d'inventer les regles de l'architecture. Les anciens avoient, comme nous, deux sortes d'architectures; l'une qu'on appelle *civile*, & l'autre *militaire*. La premiere a toûjours subsisté, & l'on en suit encore à present les regles dans tous les édifices publics & particuliers. Mais l'autre qui regarde la fortification des places de guerre, a changé, à cause de la maniere differente dont on les défend aujourd'hui, principalement depuis l'usage du canon. Les architectes qui s'appliquent particulierement à cette sorte d'architecture, ont été appellés *Ingenieurs*, parce qu'ils sont souvent obligés de mettre en usage des inventions ingenieuses, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou défense des places.

Pour ce qui regarde l'antiquité de l'architecture, l'écriture sainte nous apprend que Caïn bâtit une ville, qu'il appella *Henoch*, du nom de son fils, long-tems après le meurtre d'Abel. Noé fit l'arche, où il se retira pendant le déluge, l'an du monde 1655. Nemroth éleva la tour de Babel, vers l'an du monde 1757. & environ 100. ans après le déluge, tems auquel le même Nemroth jetta aussi les premiers fondemens de Babylone, long-tems avant Ninus & Semiramis. On vit depuis paroître en Egypte les fameuses villes de Thebes & de Memphis, & les plus anciennes villes de la Grece & de divers autres pays, commencerent à être fondées. On ne sçait point qui furent les architectes de tant d'édifices. Peut-être que les princes & les rois étoient eux-mêmes les conducteurs de ces grands desseins, comme ils semblent en avoir été les inventeurs. Du moins il est constant, selon le sens de l'écriture, que Caïn & Noé prirent soin eux-mêmes des ouvrages qu'ils firent bâtir.

Les maîtres de cet art ont composé divers ordres d'architecture, dont les proportions & les ornemens conviennent aux édifices, selon la grandeur, la force, la délicatesse & la beauté qu'on leur veut donner. Ces ordres sont le *toscan*, le *dorique*, l'*ionique*, le *corinthien*, & le *composite*. La difference de ces cinq ordres se prend de la colonne & de l'entablement, qui comprend l'architrave, la frise, & la corniche. L'*ordre toscan* est le plus simple & le plus dépourvû d'ornemens. Il est même si grossier, qu'on le met rarement en usage, si ce n'est pour quelque bâtiment rustique, ou pour quelque grand édifice, comme un amphitheatre, ou autres ouvrages qui doivent être fort solides. On croit qu'il a pris son origine dans la Toscane en Italie. M. de Chambray dit que la colonne toscane seule, & sans aucun architrave, est propre pour éterniser la gloire des grands hommes. L'*ordre dorique*, qui est solide, quoique moins grossier, a la frise ornée de triglyphes & de metopes. Les triglyphes sont des ornemens composés de trois bandes ou regles separées par des canelures. Les metopes sont des têtes de bœuf, des bassins, ou des vases, placés entre les triglyphes. Cet ordre a été inventé par les Doriens, peuple de Grece. L'*ordre ionique* plus délié, a le chapiteau à volutes, qui sont des ornemens recourbés en lignes spirales, & la corniche est ornée de modillons, ou pieces saillantes de figures quarrés. Il tire son nom de l'Ionie, province de l'Asie. L'*ordre corinthien*, qui est beaucoup plus riche que les précedens, a le chapiteau à feuilles ou panaches, & des volutes autour. Il fut inventé à Corinthe, ville du Peloponnese. L'*ordre composite*, participe de l'ionique & du corinthien; mais il est encore plus orné que le corinthien, n'ayant neanmoins que quatre volutes. Il fut ajoûté aux autres par les Romains, après qu'Auguste eut donné la paix à l'univers. Lorsqu'on se sert de plusieurs ordres dans un édifice; ils sont disposés de telle maniere, que le plus delicat est posé sur le plus fort & le plus solide. Ainsi sur le dorique on met l'ionique, sur l'ionique le corin-

thien, & sur le corinthien le composite. Outre ces cinq ordres, il y a des architectes qui en mettent encore deux; sçavoir, l'*ordre des caryatides*, & l'*ordre persique*. Le premier n'est different de l'ionique, qu'en ce que l'on met des figures de femmes au lieu de colonnes. L'autre est l'ordre dorique, avec des figures de Perses, ayant les mains liées comme des captifs, en place de colonnes. Vitruve attribuë l'origine de l'ordre des caryatides à la ruine des habitans de Carie, ville du Peloponnese. Il dit, « que ces peuples s'étant unis avec » les Perses pour faire la guerre à leur propre nation, les » Grecs après avoir mis les Perses en déroute, & rem» porté sur eux une entiere victoire, assiegerent ceux » de Carie; & qu'ayant pris leur ville par la force des » armes, ils la reduisirent en cendres, & passerent tous » les hommes au fil de l'épée. Quant aux femmes & » aux filles, ils les emmenerent captives; mais, pour » laisser des marques de leur crime à la posterité, ils » representerent dans les édifices publics qu'ils bâtirent » ensuite, la figure de ces miserables captives, où, en » les faisant servir de colonnes, elles paroissoient char» gées d'un pesant fardeau, qui étoient comme la puni» tion qu'elles avoient meritée, pour le crime de leurs » maris. » Voilà ce que dit Vitruve. L'ordre persique a eu son commencement par une pareille rencontre. Car Pausanias ayant défait les Perses, ceux de Lacedemone, pour marque de leur victoire, éleverent des trophées des armes de leurs ennemis, qu'ils representerent ensuite sous la figure d'esclaves, portant les entablemens de leurs maisons. C'est sur ces deux exemples qu'on a depuis employé diverses sortes de figures dans l'architecture, pour porter des corniches, & pour soûtenir des consoles & des mutules. On voit encore de vieux vestiges auprès d'Athenes, où il y a des figures de femmes, qui portent des paniers sur leurs têtes, & qui tiennent lieu de caryatides.

Ils mettoient encore des figures humaines, qu'ils appelloient *Atlantes*, selon Vitruve; les Romains les nommoient *Telamones*. Les Grecs avoient quelque raison de les appeller du nom d'Atlas, que les poëtes ont feint porter le ciel; mais on ne voit pas pourquoi les Latins leur donnoient le nom de *Telamones*. Baldus, dans son dictionnaire sur Vitruve, dit qu'il y a apparence que celui qui le premier s'est servi de ce mot, pour exprimer des figures qui portent quelque fardeau, n'a point écrit *Telamonas*; mais τλήμονας, ce mot grec signifiant des *miserables*, & des gens *qui endurent le travail*: ce qui convient parfaitement à ces sortes de figures, qui portent des corniches ou des consoles, & que nous voyons si ordinairement aux piliers de nos anciens temples, sous les images de quelques Saints, ou de quelques grands personnages.

L'architecture a trois parties. La premiere regarde la construction des bâtimens publics & particuliers; la seconde est pour la gnomonique, qui traite du cours des astres, & de la fabrique des cadrans & des horloges; & la troisiéme est pour les machines qui servent à l'architecture & à la guerre.

Vitruve est le plus ancien de tous les architectes dont nous ayons les écrits. Il vivoit du tems de Jules Cesar & d'Auguste, & avoit vû les superbes édifices qui étoient alors en Grece & en Italie. Quelques sçavans personnages écrivirent aussi plusieurs excellens volumes d'architecture; comme Fussitius, Varron, Septimius & Celsus. Cossutius, citoyen Romain, fut appellé par le roi Antiochus, pour achever le temple de Jupiter *Olympien* dans la ville d'Athenes.

ORIGINE, PROGRE'S, ET DECADENCE *de l'architecture dans l'empire Romain.*

L'art de bâtir est un des premiers arts que les hommes ayent mis en pratique. La necessité de se mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'architecture. Les Romains apprirent des Grecs l'excellence de cet art. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable, que leur solidité & leur grandeur, parce qu'ils ne reconnoissoient que l'ordre toscan. Mais la bonne architecture se trouva dans un état florissant sous Auguste. La magnificence de ce prince fit éclater tout ce que cet art a de plus excellent; & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de son empire. Tibere n'eut pas le même goût, & negligea fort la culture des beaux arts. Neron, parmi la foule effroyable de ses vices, eut une grande passion pour les bâtimens; mais le luxe & la dissolution y eurent plus de part qu'une veritable magnificence. Apollodore excella dans l'architecture sous Trajan, & merita la faveur de cet empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuse colonne de Trajan, qui subsiste encore aujourd'hui. Dans la suite, l'architecture déchut beaucoup de la perfection où on l'avoit vûë. Les soins & la magnificence d'Alexandre *Severe*, la soûtinrent quelque tems; mais elle suivit la décadence de l'empire Romain, & retomba dans une corruption, d'où elle n'a été tirée que douze siecles après. Les ravages des Visigoths dans le V. siecle, abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les siecles suivans, l'architecture devint si grossiere, que l'on n'avoit aucune intelligence du dessein, qui en fait toute la beauté. On ne pensoit qu'à faire de solides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'architecture. Les François s'employerent à cet art avec un succès extraordinaire, aussi-tôt que Hugues *Capet* fut monté sur le thrône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne architecture gothique fut pesante & grossiere, autant la moderne passa à un excès de délicatesse. Les architectes du XIII. ou XIV. siecle, qui avoient quelque connoissance de la sculpture, sembloient ne faire consister la perfection que dans la délicatesse & dans la multitude des ornemens qu'ils entassoient avec beaucoup d'art & de soin, quoique souvent d'une maniere fort capricieuse. * Felibien, *principes des arts, & vies des architectes.*

Il ne nous est point resté d'auteurs Grecs, qui ayent écrit de l'architecture. Entre les Latins, Pline *le Jeune* est l'écrivain qui a le mieux parlé de l'architecture, & il fait paroître assez de connoissance dans cet art. On n'a que le seul Vitruve qui soit entier, quoique Vegece écrive que de son tems on comptoit jusqu'à sept cens architectes à Rome. Vitruve, qui vivoit sous Auguste, a été commenté par Philander, & Daniel Barbaro, & traduit en plusieurs langues, & sur-tout en françois, par M. Perrault medecin. Les modernes sont, Leon-Baptiste Alberti, Serlio du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo, Scamozzi, Philbert de Lorme, Bulau, Blondel, & plusieurs autres moins fameux, rapportés dans l'architecture de Savot. Le sieur Chantelou a fait le parallele de l'architecture antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Villefritac, & plusieurs autres, ont écrit de l'architecture militaire. Le sieur Dacier a écrit de l'architecture navale: son livre *in* 4°. est imprimé à Paris en 1677.

ARCHI-VOLEUR, *archi-fur*, ou ARCHI-FILOU, étoit parmi les Egyptiens le nom du capitaine ou chef des voleurs. Diodore de *Sicile*, *l.* 5. en fait mention. La loi étoit que, lorsqu'on se faisoit inscrire au rôle des larrons, & que l'on s'enrolloit dans cette troupe, l'on donnoit son nom au capitaine des voleurs, en promettant d'apporter exactement sur le champ, & avec la derniere fidelité, tout ce qu'ils auroient dérobé, & cela sans doute, pour la commodité du public, afin que quiconque auroit perdu quelque chose, pût en écrire sur le champ au capitaine, en marquant le lieu, l'heure, & le jour auquel il avoit perdu ce qu'il cherchoit: par ce moyen on recouvroit bientôt ce qu'on avoit perdu, à condition que le voleur auroit pour sa peine la quatriéme partie de la chose perduë & retrouvée. * Diodore de *Sicile*.

ARCHO (les) sont trois petites isles de l'Archipel à dix milles sud-sud-est de Patmos, & à quatre lieuës sud-sud-oüest de Samos. Elles sont habitées par quelques hermites Grecs, & il y paît quantité de chevres, qu'on vend aux passagers, & dont l'argent est employé à l'entretien du monastere de saint Jean l'évangeliste de Patmos. On y peut moüiller commodément, & il y a trois canaux, mais en venant de l'est, on trouve un petit banc de sable qu'il faut éviter, & la sonde est ne-

cessaire en cet endroit. Pour les deux autres canaux, la roche y est saine, & à l'entrée de l'un il y a une crique, où on trouve depuis seize brasses d'eau jusqu'à douze pieds, toûjours en diminuant. D'ailleurs on y peut mettre un vaisseau en sureté, quoiqu'il n'ait ni cables, ni ancre pour le tenir en assiette; mais il n'y a point d'aiguade. * Robert, *voyage du Levant.*

ARCHONTES, magistrats, préteurs ou gouverneurs de la ville d'Athenes. Ce nom vient du grec Ἄρχων au plurier Ἄρχοντες, c'est-à-dire, *commandans* ou *princes.* Ils étoient neuf. Le premier prenoit le titre de roi; le second, celui d'archonte; le troisiéme de polemarque; & ils étoient suivis de six thesmothetes. Le roi, comme chef de l'état, convoquoit tous les autres. L'archonte avoit pour son département, le soin de la justice & de la police; celui de conserver le droit des veuves & des pupilles, & particulierement des femmes qui se trouvoient enceintes après la mort de leurs maris. Le polemarque, c'est-à-dire, generalissime des armées, avoit l'intendance de la guerre. Ce nom est composé de πόλεμος *guerre*, & ἄρχω *commander.* Les thesmothetes, c'est à-dire, legislateurs, composoient avec ces trois le conseil d'état. Leur nom Θεσμοθέται vient de Θεσμὸς *loi*, & de τίθημι *établir.* Avant Solon, leur élection se faisoit par les suffrages; mais il trouva à propos de la faire par le sort: de sorte neanmoins que ceux qui étoient élûs par cette voye, se presentoient après au senat, où leur vie étoit examinée, & où l'on jugeoit s'ils étoient dignes de la magistrature: ce qui devoit en dernier ressort, être approuvé par le peuple dans l'assemblée generale. Medon *le Boiteux*, fils du roi Codrus, ayant été préferé par l'oracle d'Apollon Delphique, à son aîné Nelée, fut le premier des archontes perpetuels qui furent créés l'an du monde 2936. auquel Codrus mourut, 488. ans après la fondation du royaume d'Athenes par Cecrops, & 1068. avant J. C. Ces archontes perpetuels, dont Alcméon fut le dernier, furent supprimés 315. ans après, en la troisiéme année de la VI. olympiade, 754. avant l'ére Chrétienne; & on créa en leur place d'autres archontes, dont le gouvernement ne duroit que dix ans. La dignité de ces derniers ne subsista que soixante & dix ans, après lesquels elle fut abolie, pour faire place à celle des archontes annuels, la 1. année de la XXIV. olympiade, 684. ans avant J. C. * Pausan. Justin. Eusebe. Diodore.

ARCHONTIQUES (les) font une branche des heretiques Valentiniens, & des disciples de Marc. Ils attribuoient la création du monde à diverses principautés: ce qui les a fait appeller *Archontiques.* Ils rejettoient le baptême & les saints mysteres, aussi-bien que la loi, persuadés que tout cela venoit de Sabaoth, qui étoit une des principautés inferieures. Ils croyoient que la femme étoit l'ouvrage de satan. Ils admettoient une resurrection de l'ame & non du corps. Quelques-uns d'entr'eux vivoient dans le déreglement; les autres affectoient une continence extraordinaire. Toutes ces heresies ne sont apparemment que differens noms, que l'on donnoit aux sectateurs de Valentin, à cause des differentes erreurs dont ils faisoient profession, suivant qu'ils y paroissoient plus ou moins attachés. * Saint Epiphane, *her.* 40. Saint Augustin, *her.* 20. Baronius, & Godeau, *A. C.* 175. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. premiers siecles.*

ARCHY, roi de Tafilet, *cherchez* MOULEY ARCHY.

ARCHYTAS de Tarente, philosophe Pythagoricien, étoit fils de Mnesagoras, ou de Hestiens, selon les autres. Ce fut lui qui tira Platon des mains de Denys le *Tyran*, qui le vouloit faire mourir. Sa vertu le fit choisir sept fois pour être gouverneur de Tarente, bien que les autres ne pussent posseder cette charge qu'une seule année. Au reste, il fut excellent mathematicien, & le premier qui trouva le cube dans la geometrie; il fabriqua même une colombe de bois qui voloit. L'on en voit aujourd'hui une toute pareille à Rome dans le cabinet de Kircher. Ce qui ne doit pas paroître impossible, si on se souvient que les modernes disent la même chose d'un aigle de fer, qui vola audevant de Charles V. & d'une mouche d'un même métal, qu'un ouvrier fort ingenieux fit à Nuremberg. Cardan met Archytas entre les douze esprits subtils du monde; & l'on observe que ce fut lui qui disposa l'ordre des cathegories. C'étoit un des plus celebres Pythagoriciens de son tems. Il vivoit sous la XCIII. olympiade, vers l'an 408. avant J. C. Diogene *Laërce*, qui a écrit sa vie, parle de quelques grands hommes de ce nom. « Il y a » eu, dit-il, quatre Archytas. Le I. est ce philosophe de » Tarente. Le II. étoit de Mitylene & musicien. Le III. » a écrit de l'agriculture. Et le IV. a fait des épigram- » mes. » Il y en a qui en ajoûtent un cinquiéme, qui fut architecte, & que l'on fait auteur d'un livre de machines. * Diogen. *in vit. Phil. l.* 8. Cardan. *de subtil. l.* 16. Aulu-Gelle, *l.* 12. *c.* 10. Vossius, *de math. c.* 13. 46. & 48. §. 5. 7.

ARCIES, *Arciaca* ou *Arciacum*, petite ville ou bourg de France dans la Champagne, sur la riviere d'Aube, à trois lieuës de la ville de Troyes, du côté du septentrion. * Baudrand.

ARCILIUS, *cherchez* ARSILLUS.

ARCIMBOLDO (Jean) cardinal, né à Milan, dont il fut senateur, étant devenu veuf fut pourvû de l'évêché de Novarre. Le pape Sixte IV. lui donna le chapeau de cardinal en 1473. & le pape Innocent VIII. le nomma à l'archevêché de Milan, & à l'abbaye de saint Ambroise. Il mourut à Rome l'an 1491. GUY-ANTOINE Arcimboldo l'un de ses fils fut son successeur à l'archevêché de Milan; & un neveu de celui-ci lui succeda au même archevêché après avoir été 24. ans évêque de Novarre. Ce dernier mourut l'an 1555. âgé de 70. ans. * Aubery, *hist. des card.* Ciaconius, &c.

ARCK, *Arcus*, lac d'Ecosse dans la province de Loquebar, près de celle de Murray, un peu à l'occident d'un autre lac nommé *Cogh.* Ils sont tous deux assez longs; mais fort peu larges à proportion. * Baudrand.

ARCKEL, la terre d'*Arkel* ou d'*Arkle. Herculis Tractus.* Contrée du Brabant Espagnol. Elle est dans le quartier d'Anvers, aux confins de la seigneurie de Malines. La ville de Liere ou Lire, en est le lieu principal * Baudrand.

ARCLO ou ARECLO, *Arkeloa*, petite ville avec un château. Elle est en Irlande dans la Lagenie, sur la côte du comté de Wicklo, au midi de la ville de ce nom, & à l'emboûchure de la riviere de Doro. * Baudrand.

ARCO, *Arcus*, petite ville d'Allemagne dans l'évêché de Trente, sur la riviere de Sarca, environ à deux lieuës de son emboûchure dans le lac de Garde. * Baudrand.

ARCOS, *Arcus*, *Arcensium Colonia*, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la riviere de Guadalette, à cinq lieuës au-dessus de Xerés de la Frontera. Arcos a titre de duché, & un château bâti sur un rocher escarpé. *Voyez* PONCE de LEON. * Baudrand.

ARCOS, *Arcus*, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille, vers les confins de la Nouvelle Castille & de l'Aragon, sur la riviere de Xalon, à trois lieuës audessus de Medina-Celi. * Maty, *dict. geograph.*

ARCTINUS de Milet, poëte Grec, & disciple d'Homere, vivoit vers la XXV. olympiade, & environ l'an 678. avant Jesus-Christ. * Denys d'*Halicarnaße*, *liv.* 1. Clemens *Alexandrin. l.* 6. *stromat.* Suidas. Vossius, &c.

ARCTIQUE, est le nom que l'on donne au pole septentrional, à cause de la constellation que les Grecs ont nommée Ἄρκτος & que nous appellons l'*Ourse*, qui est proche de ce pole. Les pays qui sont les plus voisins du septentrion, sont aussi nommés *Terres Arctiques*, ou *Continent Arctique.* Les nouvelles découvertes nous y font connoître la terre de Jesso, la nouvelle Zemble, les terres de Spitzberg, l'isle d'Islande, & la Groënlande. * Sanson.

ARCTOPHYLAX, *voyez* BOUVIER.

ARCTURE, *Arcturus*, est une étoile de la constellation, qui est proprement nommée *Arctophylax*; ce mot signifie *la queue de l'Ourse*, à cause qu'elle en est fort proche. Elle se leve le premier de Septembre, & se retire le 13. jour de Mai; & elle ne paroît jamais qu'elle

n'amene quelque grêle ou tempête. Les poëtes ont feint qu'elle habitoit le jour parmi les hommes, comme pour leur servir d'espion, & rendre ensuite compte à Jupiter des parjures & des injustices qui se commettoient dans le trafic & dans la justice : c'est ce que Plaute nous marque par des vers du *prologue de sa comedie* appellée *Rudens*, v. 5. Les poëtes la font fils de Jupiter & de Calisto, & d'autres de Lycaon.

ARCUDI (Alexandre Thomas) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Venise où il vivoit encore en 1714. s'est rendu celebre dans son pays par quelques ouvrages, où il brille beaucoup d'esprit, & une érudition peu commune. Le premier qu'il publia est intitulé, *Miniera dell' argutezze* : il avoit été commencé par son bisayeul Silvio Arcudi, & parut en 1697. L'anatomie des hypocrites, écrite aussi en italien, parut deux années après ; l'auteur s'y déguisa sous le nom de Candido Malatorte Ussari ; mais s'étant apperçû que ceux qu'il craignoit ne le recherchoient pas, il se fit connoître en 1709. en publiant à Genes sa *Galatina letterata*, c'est-à-dire, l'histoire de quarante-quatre hommes nés à S. Pietro de Galatina, qui ont fait honneur à leur patrie par leurs écrits. Son dernier ouvrage qu'on connoisse, est l'histoire de S. Athanase, où il se propose de donner l'idée d'un heros persecuté par tout le monde. * Echard, *script. ord. Præd.*

ARCUDIA, petite ville d'Afrique, dans la Barbarie. Elle est dans le royaume de Tripoli, vers la frontiere de celui de Barca, sur le golfe de Sidra. Quelques geographes croyent qu'Arcudia est la ville qu'on nommoit anciennement *Philani Vicus* & *Philanorum Ara*, laquelle d'autres jugent être Naima ou Taimi, bourg sur le même golfe, un peu à l'occident d'Arcudia. On conjecture aussi qu'Arcudia pourroit être l'ancienne ville d'Automala, laquelle pourtant quelques geographes aiment mieux placer à *Zanagra*, bourg du voisinage d'Arcudia. * Baudrand.

ARCUDIUS (Pierre) prêtre Grec, de l'isle de Corfou, fit ses études à Rome dans le college des Grecs ; & depuis ayant embrassé l'état ecclesiastique, & fait connoître sa capacité, il fut employé par Clement VIII. dans plusieurs affaires. Ayant été envoyé par ce pape en Russie, pour y regler les contestations qui étoient entre les peuples de ce pays sur la doctrine, il s'acquitta avec succès de cet emploi. Il avoit une si forte inclination pour l'église Latine, qu'il obtint permission du pape de celebrer la messe suivant le rite Latin, quoiqu'il fût Grec. Il s'attacha ensuite au cardinal de Borghese, neveu de Paul V. mais un cheval chargé de vin lui étant tombé sur les jambes, il se retira dans le college des Grecs, où il mourut trois ans après, vers l'an 1621. Il a enrichi le public de plusieurs livres de sa façon, & en a publié d'anciens. Le plus considerables des siens, est l'ouvrage qu'il a intitulé, *de concordia Ecclesiæ Occidentalis & Orientalis in septem sacramentorum administratione*, qu'on a imprimé à Paris. *De purgatorio, adversus Barlaamum : de processione Spiritus sancti, &c.* Il a traduit du grec & fait imprimer à Rome en 1620. plusieurs traités des Grecs. Allatius remarque qu'il écrivoit avec trop de chaleur, & qu'il s'éloignoit souvent de son sujet. On peut encore dire, qu'il s'est trop astreint à suivre la methode & les opinions des scholastiques. * Leo Allatius, *de consensu eccles. l.* 3. *c.* 7. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illustr. c.* 125. Le Mire, *de script. sæcul. XVII. &c.*

ARCUDIUS (Antoine) prêtre, Grec de nation, a écrit divers ouvrages, un entre autres, intitulé, *Les nouvelles fleurs*, ou *Parterre de prieres.* * Ughel, *Ital. sacr.*

ARCUDIUS (François) évêque de Nosca dans le royaume de Naples, vint à Rome, où il étudia dans le college des Grecs ; & y ayant fait son cours de philosophie & de theologie, il se fit prêtre, & se retira en son pays, où il enseigna la jeunesse assez long-tems. Il revint encore à Rome, où il entra chez le cardinal François Barberin ; & ce prelat protecteur des gens de lettres, lui fit donner l'évêché de Nosca ; où il mourut sous le pontificat du pape Urbain VIII. vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. illustr. c.* 23. Ughel *Ital. sacr.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle.*

ARCUEIL, village à une lieuë de Paris, vers l'orient, ainsi nommé par corruption de deux mots Arc-Julien, *Arcus Juliani.* Ce nom lui fut donné à cause de son aqueduc fait par Julien l'*Apostat*, lorsque ce prince, pendant la guerre contre les Germains, fit un assez long séjour à Paris. Il y passa l'hiver en 357. & y revint pendant l'été de l'année 360. comme nous l'apprenons de son *Misopogon* (c'est à-dire, du livre qu'il composa en 362. contre le peuple d'Antioche, qui s'étoit raillé de sa longue barbe.) Pendant cet intervalle, il fit bâtir le palais nommé alors *les Thermes de Julien*, & depuis, *l'Hôtel de Clugny*, proche des Mathurins, où il fit conduire des eaux par des arcs ou aqueducs, qui ont donné le nom au village d'Arcueil. Il n'étoit encore que cesar, lorsqu'il fit faire cet aqueduc ; car il ne parvint à l'empire, qu'en 361. * Pasquier, *rech. l.* 9. *c.* 2.

ARCULÆ *aves*, étoit le nom que les Romains donnoient à certains oiseaux, qui étoient de mauvais présage, soit par leur vol, & par la maniere de prendre leur nourriture : ils empêchoient qu'on ne fit aucune entreprise : ce qui les faisoit nommer *Arculæ aves, qui arcebant ne quid fieret.* * *Antiq. Greq. & Rom.*

ARCULE (*Arculus*) étoit dans le Paganisme le dieu qui présidoit aux coffres & aux cassettes. Son nom venoit du latin *arca* ou *arcula*, qui signifie un *coffre* ou une *cassette.* On imploroit le secours de cette divinité, pour être en sûreté contre les voleurs ; mais les voleurs avoient, disoient-ils un autre divinité, nommée *Laverne*, qui les protegeoit dans leurs larcins. Il falloit ainsi qu'il y eût un combat entre ces deux divinités. Si Arcule étoit le plus fort, le coffre n'étoit pas volé ; si Laverne avoit le dessus, le coffre étoit pris : idée ridicule que les Idolâtres avoient de leurs dieux. * Festus. Saint Augustin, *de civit. Dei.*

ARCY (Hugues) archevêque de Reims, fut religieux de saint Benoît, puis abbé de Ferrieres, évêque de Laon, & archevêque de Reims en 1351. Il mourut en cette même année, après avoir eu l'honneur d'être du conseil du roi Philippe VI. qui le nomma son executeur testamentaire. Il fut aussi le premier prelat qui prêta le serment de fidelité au roi Jean, & l'un des trois évêques qui ont fondé à Paris le college de Cambray. * Guillaume Marlot, *metrop. Rhemens. hist. tom.* 2. *l.* 4. *c.* 14.

ARCY (grottes d') grottes fameuses à 7. lieuës d'Auxerre près de la ville de Vermenton, à cinq cens pas d'un village nommé *Arcy.* Il y a une caverne sous terre d'une longueur & d'une capacité étonnante ; on l'appelle *les Grottes d'Arcy*, à cause du voisinage de ce lieu, & des congelations differentes & admirables qui s'y voyent en quantité, representant les rocailles des grottes de nos jardins. C'est ainsi que M. Perrault, qui a eu la curiosité d'aller voir celles-là, en parle depuis la page 273. jusqu'à la page 287. dans la description qu'il en a faite dans son livre de l'origine des fontaines, imprimé in 12. en 1674. à Paris, chez Pierre le Petit, & dédié à M. Huguens de Zulichem. Il continuë de s'expliquer en ces termes :

Ce village d'Arcy est sur le bord d'une petite riviere nommée *la Cure*, dont le cours en ce lieu décrit un demi cercle, dans lequel elle enferme une portion de terre en côte qui descend de tous côtés à la riviere. Le dessus est plat à l'ordinaire, & ce sont terres labourées & cultivées comme ailleurs. A l'endroit où commence ce demi cercle au-dessus d'Arcy, est une grande arcade d'environ 15. toises de large, d'une roche naturelle, dont le ceintre est comme celui de l'arche d'un pont. Cette arcade tient d'une longue suite de rochers escarpés qui bordent la côte en cet endroit en remontant selon le cours de la riviere ; c'est par cette arcade que l'on entre dans ces grottes, en traversant quelques broussailles.

L'entrée n'est pas difficile d'abord, mais quand on a marché 15. ou 20. pas, le terrain qui s'éleve sous la voûte, laquelle est ceintrée en cet endroit comme l'arca-

de oblige à se baisser pour passer pardessous, & pour descendre subitement sur le vrai terrain ou platfonds de la grotte.

Elle paroît d'abord de la largeur de huit ou dix toises, mais sa longueur, qui est de deux à trois cens toises, ne se peut appercevoir à cause des tenebres de ce lieu, qu'il faut éclairer avec des flambeaux.

On voit seulement que les congelations sont fort blanches, comme si elles étoient de plâtre : en des endroits la voûte paroît haute de 20. pieds, en d'autres de 25. & en d'autres de 30.

Il y a deux chemins pour aller dans le fonds de cette caverne, qui se rejoignent à trente ou quarante toises de-là.

L'élevation, la largeur & la longueur de cette voûte toute de pierre font un écho ou retentissement fort agréable, qui fait durer long-tems le bruit qu'on y fait, & qu'on entend rouler bien loin dans la profondeur obscure de cette caverne.

Toute cette voûte est ornée de congelations qui font des pointes ou culs de lampe de toutes grosseurs, & qui descendent en bas les unes plus, les autres moins, avec une diversité admirable; les côtés en sont ornés aussi, où s'étant assemblées, elles font des avances de tems en tems sur le chemin qu'elles interrompent; & quand on les considere de près, on y remarque des rustiques merveilleuses qui representent des rochers, des montagnes, des plaines, &c. semblables aux grottes artificielles des jardins, mais qui n'ont point sans comparaison la beauté, ni le genie de celle-là.

Les congelations qui pendent de la voûte, descendent quelquefois jusqu'à terre, où s'amassant & se joignant ensemble, elles font pareillement des corps ou massifs dans le milieu du chemin, qui representent aussi de semblables rustiques; quelquefois il semble que ce soit de ces chapelles en forme de sepulchres de N. S. ou de celles où l'on voit attachés & pendus à l'entour des bras, des jambes, des têtes, des mains de cire & autres marques de devotion. Il semble aussi que ce soit des linges de service, comme chemises, caleçons, chaussettes, & autres qu'on ait étenduës pour sécher; quelquefois aussi il semble que ce soient des pieces de drap ou de serge, qui seroient attachées en plusieurs rangs à cette voûte l'une près de l'autre, & que le vent feroit mouvoir & se mêler ensemble; d'autres fois ce sont comme des pierres couvertes de petites ondes, de même que de l'eau qui coule, & qui s'échappe de côtés & d'autres entre des pointes de rochers. Enfin l'on y voit des ressemblances de tout ce qu'on peut s'imaginer, soit d'hommes, d'animaux, de poissons, de fruits, &c.

Il s'y voit aussi des colonnes qu'on diroit être cannellées, posées sur leur pied d'estal qui s'élevent jusques à la voûte ou plutôt qui en descendent. Ces colonnes ont plus de 15. pouces de diametre, & 15. ou 20. pieds de hauteur. On y remarque une congelation plus étrange que celle-là.

C'est une portion de colonne attachée à la voute, à laquelle portion de colonne tient une maniere de dôme, dont cette colonne est comme la lanterne : ce dôme est de 5. à 6. pieds de large, creux par-dedans comme une couppe, & tout ondé dedans & dehors; il est ainsi suspendu en l'air à 6. pieds de terre, sans être soûtenu par autre chose que par cette maniere de lanterne, à quoi il est attaché.

Entre ces congellations qui sont contre les côtés de la voûte, il y en a une à main droite que l'on remarque particulierement. Ce sont cinq ou six gros tuyaux de cinq à six pieds de haut, & de 8. à 10. pouces de diametre, creux par-dedans, & arrangés d'allignemens l'un près de l'autre, sans se toucher pourtant. Quand on frappe ces tuyaux avec un bâton, ils rendent des sons differens & fort agréables, que l'écho de la grotte fait durer long-tems, & c'est pour cela qu'on les appelle *des orgues*.

Il y a en quelques endroits sur les côtés de cette voûte sur la gauche, des manieres de cabinets ou cellules, dans lesquels on entre avec quelque peine. Monsieur Perrault continuant son recit dans ces mêmes termes qu'on rapporte tout de suite, dit : J'entrai dans un lieu où il y avoit une espece de siege & de table, tout de congelation, avec un petit bassin, dans lequel il tomboit de l'eau de la voûte : cette eau étoit fort claire & agréable à boire.

Il y a de l'eau en abondance en quelques lieux de cette grotte comme à l'entrée, environ 30. toises en avançant sur la main droite, où l'on voit beaucoup d'eau, qui forme ce que les gens du pays appellent l'étang, lequel commence au milieu de la largeur de la grotte, & s'étend à côté jusqu'au pied de la voûte qui s'écarte & s'abaisse beaucoup en cet endroit. Cet étang peut avoir 5. toises de large sur 15. ou 20. de longueur : l'eau est si claire qu'on se jetteroit dedans, si l'on n'en étoit averti.

Vers le bout de cette grotte il se trouve un peu de pareille eau répanduë dans de differens bassins que forme l'inégalité du plancher & des pierres de congelation qui le composent. On ne voit point d'eau tomber de la voûte. On entend seulement en distiller quelques gouttes de tems en tems, comme seroit la durée d'une seconde.

L'obscurité de cette caverne est telle, qu'au milieu on ne sçauroit dire si l'on en est proche. Toutes ces congelations sont fort blanches, & les figures qu'elles forment sont la plûpart raboteuses, & couvertes de petites élevations, quelquefois rondes comme celles de chagrins, d'autres fois pointuës & piquantes. Cette blancheur n'est qu'une petite croute tendre qui ressemble à du sucre qu'on met sur des fruits, ou autre chose qui est facile à emporter. Quand on casse quelqu'une de ces pointes, elle se trouve percée par le milieu d'un bout à l'autre, & l'on trouve que la matiere s'est mise en rond à l'entour de ce vuide par les differens cercles qu'elle marque, de même que les troncs d'arbres en font voir autour de leur moëlle quand on les a sciés. Cette matiere est jaunâtre & quelque peu semblable à du cristal ou à du talc de plâtre : on y voit quelques brillans par endroits, comme seroit du sel.

La longueur de cette caverne ne se peut juger que par le chemin qu'on y fait; parce que les congelations dont on a parlé, qui descendent de la voûte en grande quantité, & qui font ces frequens amas au milieu & aux côtés, les élevations ou abaissemens du terrain ou plancher sur lequel il s'est fait d'autres congelations qui representent des pierres roulées çà & là, ou des bornes : tout cela empêche la vûë de se porter bien loin; mais ces embarras ne sont pas desagréables, au contraire ils donnent une grande magnificence à cette grotte par la varieté surprenante de tant de differentes figures qui se présentent de tous côtés.

Il y a un endroit de cette voûte où il n'y a point de congelations, & où elle paroît de pierre fort unie sans ceintre, couverte d'une petite broderie, de quelque matiere plus brune & de relief, à petits compartimens ou guillochis, à peu près comme des traces que font des vers sur le bois, entre le tronc & l'écorce, & que l'on voit quand on leve cette écorce, lorsqu'elle est à demi pourrie. On ne peut pas juger de quelle maniere est cette broderie à cause de la grande élevation de la voûte en cet endroit, qui est aussi fort vaste : on l'appelle *la salle du bal* ou *de monsieur le prince*.

L'air de cette grotte est fort temperé, il n'est ni chaud ni froid, ni sec ni humide, & l'on y peut demeurer long-tems sans être incommodé.

On y remarque une chose assez particuliere. Il y avoit autrefois des chauvesouris en grande quantité, dont elles ont peut-être été chassées. Ces animaux, pendant qu'ils y faisoient leur retraite, avoient soin de faire leur ordure tous en un même endroit, qui est environ à 30. toises de l'entrée, où il se voit un amas de leur fumier de plus de cinq pieds de haut, & que vingt tombereaux ne pourroient pas vuider; on n'en voit point par tout ailleurs.

Environ au milieu de cette caverne il y a une ouverture à un des côtés d'environ 3. pieds de diametre, & à l'opposite une autre ouverture pareille, par lesquelles il passe quelquefois un torrent, qui traverse la caverne.

Monsieur

Monſieur Perrault mit cette deſcription, en diſant que les grottes d'Arcy le font ſouvenir d'une grotte qui eſt dans une iſle de l'Archipel, nommée Antiparos, dont il dit avoir alors vû la relation faite depuis peu, & qu'il y a des congelations, comme en celle d'Arcy, pointes en culs de lampe, colonnes, bornes, cabinets, des orgues, figures d'hommes, d'animaux, de fleurs ; de fruits, de draperies, & de la broderie en quelques endroits, mais que la matiere en eſt plus dure & plus ſemblable à du criſtal ; & que les pierres ſont de marbre.

Le château de Châtenay eſt bâti ſur la croupe de la montagne, qui renferme ces grottes qui appartiennent à un gentilhomme nommé M. d'Aſſey, de la maiſon d'Eſtud, lequel eſt ſeigneur d'Aſſey en Berry, & de la terre de Châtenay, dont le village eſt de la paroiſſe d'Arcy, à laquelle il confine. Ces grottes ſe ferment à preſent à clef.

Défunt M. le duc d'Orleans, regent du royaume, ayant vû les memoires qu'il avoit fait demander aux intendans, de ce qu'il y a de plus ſingulier dans leur département touchant l'hiſtoire naturelle, l'academie des ſciences dont il étoit protecteur, & à qui ces memoires ont été communiqués, y fit ſes reflexions & pluſieurs nouvelles queſtions ſur ce qu'il lui a paru de plus curieux ; elle a regardé comme une des choſes admirables la fameuſe grotte d'Arcy, & declara vers la fin de l'année 1716. que ſi elle étoit alors praticquable, elle ſouhaiteroit voir quelques unes de ces congellations dont il étoit parlé dans le memoire qui en avoit été fait en execution des ordres de S. A. R. & envoyé par M. Martineau ſeigneur de Solleynne, fils d'un preſident de ce nom à Auxerre, & ſubdélegué de l'intendant de Bourgogne au comté de cette ville, lequel chargé de l'honneur de cette commiſſion, alla viſiter ces grottes le 30. Decembre 1716. & en fit abattre pluſieurs congelations qu'il choiſit, & les envoya avec les éclairciſſemens neceſſaires. Dans l'examen qu'il fit de ces grottes il obſerva que ces congelations ſe ſont formées uniquement des eaux procedantes de la pluye qui tombe ſur cette montagne. Il alla juſques au fonds de la grotte ; & parmi tant de ſinguliers jeux de la nature, il ne put refuſer ſon admiration à l'eſpece de parquet en coquilles larges, chacune environ d'un pied & demi, que le hazard s'eſt plû à former vers l'extrêmité de cette caverne, dans leſquelles il n'y avoit pas deux doigts d'eau, quoique ce fût le 30. Decembre 1716. Cette eau lui parut ſans ſaveur, & tres-claire. Il conſidera comme ces congelations ſe font par la diſtillation preſque imperceptible des larmes d'eau qui ſe trouvent au bout des culs de lampe, & autres figures pendantes de la voûte, qui ſemble pleurer comme fait la vigne ; laquelle eau filtrant à travers la voûte de la grotte, en entraîne les ſels. Cette eau ſe vitrifie avant que de ſe pétrifier par ſucceſſion de tems, ainſi qu'on le voit évidemment au bout des tuyaux de congelations formées aux cones renverſés. Monſeigneur le regent qui avoit goût pour toutes choſes, donna ſes ordres pour faire venir de ces congelations & pour les communiquer à l'académie des ſciences.

ARDA, ville d'Afrique, *voyez* ARDRA.

ARDABURE (*Ardaburus*) general de l'armée de Theodoſe *le Jeune*, vainquit en 420. les Perſes. Il fut depuis envoyé en Italie contre Jean *le tyran*, qui le fit priſonnier, pendant une tempête, & qui le fit enſuite mener à Ravenne, dans le deſſein de le faire mourir. On prétend qu'un ange, déguiſé en berger, vint trouver Aſpar, fils d'Ardabure, & le conduiſit dans la ville, par un lac qui eſt auprès de Ravenne, dont les eaux ſe deſſecherent miraculeuſement. Quoi qu'il en ſoit, le tyran fut ſurpris, & le general délivré l'an 425. Aſpar eut trois fils, dont l'aîné ſe nommoit ARDABURE. *Voyez* ASPAR. * Socrate, *l. 7. hiſt.* Theodore, *l.* 5. Marcellin. *in chron.* Evagre, *l.* 2. *c.* 16. Nicephore, *l.* 15. *&c.*

ARDAGH, ville d'Irlande, au comté de Longford, dans la province de Lagenie, avec évêché ſuffragant d'Armagh, mais uni à l'évêché de Kilmore. Elle eſt ſituée ſur un lieu élevé ſur les frontieres de Conatie à ſix milles de Longford vers le midi. * Blaeu. Sanſon. Baudrand.

ARDALEON, comedien d'Alexandrie, fut un de ceux qui joüerent ſur le theatre, les myſteres des Chrétiens, pour les rendre ridicules ; mais il fut converti tout à coup, & ſouffrit le martyre pour la foi de J. C. ſous l'empire de Maximin Galere. * Martyrologe Romain, 14. *Avril.*

ARDART ou ARDFERT, ville d'Irlande, dans la province de Mommonie, au comté de Kerry, avec évêché ſuffragant de l'archevêché de Cashel. Elle eſt ſur une petite baye, ſituée entre celle de Dingle & l'embouchure du Shannon. Ardart a ſéance & voix dans le parlement d'Irlande. * Blaeu. Sanſon.

ARDACHAT, *voyez* ARTAXATE.

ARDAGHER, *Aredate*, autrefois petite ville, maintenant village avec un monaſtere. Il eſt en Allemagne, dans la baſſe Autriche, ſur le Danube, environ à deux lieuës au-deſſus de l'embouchure de l'Ens. * Baudrand.

ARDASTAN ou ARDISTAN, ville de la province appellée *Gebal* ou *Iraque Perſique*, à trente-ſix lieuës d'Iſpahan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDAVAN, fils de *Belaſch* ou *Belaſchan*, roi de Perſe de la troiſiéme dynaſtie ou famille regnante, qui porte le nom d'*Aſchganiens*. Le Tarikh Kozideh dit qu'il regna treize ans, après leſquels un autre Ardavan fils d'Aſchek lui fit la guerre, & lui ôta la couronne & la vie. Selon le même auteur cet Ardavan, qui ſucceda au premier, étoit de la race de Feriborz, fils de Kaikaous, & appartenoit par conſequent à la famille des Kalanides, qui furent les rois de la ſeconde dynaſtie de Perſe. Il ſoûtient même que les ſix autres rois qui lui ſuccederent, étoient de la même race ; mais Gelali auteur de l'hiſtoire intitulée, *Nedham altavarikh*, aſſûre que ces ſept rois étoient tous de la race des Aſchganiens. Ce qu'il y a de plus certain dans l'hiſtoire de ces rois, c'eſt qu'ils n'ont rien fait, qui ait été digne de memoire. * D'Herbelot, *bibliotheq. orientale.*

ARDAVAN, fils d'*Aſchek* ou *Aſchekan*, que quelques-uns prononcent Aſcheg & Aſchgan, ſucceſſeur du premier Ardavan, mourut après avoir regné vingt-trois ans, & ſans avoir rien fait de memorable. Le Tarikh Giaferi remarque ſeulement que ſous ſon regne l'idolatrie ſe fortifia extrêmement par le moyen des princes qu'Alexandre avoit établis en pluſieurs provinces de l'Aſie. Ces princes ſont appellés dans les hiſtoires orientales *Molouk-al-Thavaif*, *rois des nations*, ou plûtôt, princes tirés de la milice d'Alexandre *le Grand*, qui étoient de differentes nations.

Il y a encore un troiſiéme ARDAVAN fils de Narſi ou Narſés, qui eſt le dernier de cette race des Aſchekaniens, que l'on peut dire avoir fini par des rois faineans. Celui-ci regna 31. ans, à la fin deſquels Ardſchir ſurnommé *Babegan*, ſe ſoûleva contre lui, & lui fit perdre la vie & la couronne de Perſe, qu'il transfera ainſi de la maiſon des Aſchekaniens en celle des Saſanides. Cette dynaſtie fut la quatriéme de Perſe, dont Ardſchir fut le fondateur. Le nom d'Ardavan eſt le même que celui d'Artaban, dont les Grecs & les Latins ont fait celui d'Artabanus, qui a regné, ſelon eux, en Medie, de même que ceux d'Artaxercés, d'Oxyares, & d'Aſſuerus ont été corrompus de celui d'Arſchir. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDBRY, *Ardbrius Portus*, port du royaume de Barca en Barbarie, près de la ville de Bernicho. Il y avoit autrefois en ce lieu une petite ville appellée *Bryorum Portus* ou *Littus*, dont il ſemble qu'Ardbry ait conſervé le nom. * Baudrand.

ARDEBIL ou ARDEVIL, *Ardebila* & *Ardevila*, ville de Perſe, dans la province de Servan. Elle eſt grande & bien peuplée, à vingt lieuës de la mer Caſpienne, de Baccu, ou de Sala. Olearius dit qu'elle eſt ſituée dans une plaine, qu'on y voit divers tombeaux des rois de Perſe ; mais qu'elle eſt ſans murailles. * Olear. Baudrand, *dict. geog.*

ARDEBURUS, étoit un homme ſi puiſſant à la cour de l'empereur Leon, que ce prince donna ſa fille en

mariage au fils d'Ardeburc; mais Leon ne pouvant plus supporter l'insolence de cet homme, donna ordre à Leon *Isaurien* de le tuer, & envoya ensuite son fils en exil, l'an de Jesus-Christ 470. * Marcellin, *Chron.* Niceph. *l.* 15. *c.* 27. Evagrius, *l.* 2. *c.* 16.

ARDEE, riviere de France en Normandie. On la nomme aussi Ardres, *Ardea* & *Arduruс*. Elle se jette dans l'Ocean auprès de la ville d'Avranches. * Baudrand.

ARDEE, *Ardea*, ancienne ville d'Italie, capitale du pays des Rutules, & plus ancienne que Rome. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, qui appartient à la famille des Cesarini. On croit qu'Ardée avoit été bâtie par Daunus. Les poëtes ajoûtent, qu'il sortit des oiseaux des cendres d'Ardée, après qu'Enée eut fait mourir Turnus, & eut brûlé cette ville. * Ovide, *l.* 14. *des metamorph. fab.* 9. Leandre Alberti.

ARDEE, petite ville d'Ultonie en Irlande, du côté du nord, dans le comté de Louth. C'étoit-là, où Jacques II. étoit campé avec vingt mille hommes, lorsque le duc de Schomberg étoit à Dundalk avec une armée beaucoup moins nombreuse. Cependant Jacques n'offrit la bataille, que lorsqu'un capitaine François, qui avoit été obligé de quitter son pays pour meurtre, & s'étoit engagé comme cavalier sous le duc de Schomberg, eût conspiré avec d'autres soldats Catholiques, & promis de trahir le quartier où il étoit. La chose étant découverte, on se saisit des traîtres. Il y en eut sept de pendus, & environ cent soixante & dix de chassés de l'armée. Le lieutenant general Douglas ayant fait mettre tous les regimens des refugiés François sous les armes, commanda à tous ceux qui étoient Catholiques de sortir des rangs, & de mettre bas les armes, sous peine de mort. Après cette execution, le duc de Schomberg se tint clos & couvert dans son camp, & le roi Jacques se retira à Ardée le 16. Octobre 1689. & de-là à Drogheda, brûlant tout le pays, mais n'osant attaquer le duc. * *Dict. Angl.*

ARDELLE, capitaine de Simon *le tyran* de Jerusalem, voulant couper la tête à un cavalier Romain, qui avoit été pris dans un combat, durant le siege de cette ville, le laissa échapper pendant qu'il levoit les bras. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI.* 37.

ARDEMBOURG, ARDENBOURG, ou RODENBOURG, *Ardenburgum*, ville de Flandres, dans les Pays Bas, est assez ancienne, & est située à une lieuë de l'Ecluse. Michel, évêque de Tournay, y fonda un college de chanoines en 1296. Il y avoit une église, sous le titre de Notre-Dame, qui fut pillée, lorsque cette ville fut prise en 1604. par les Hollandois. Le commerce de Bruges l'a fait décheoir de son ancien lustre. * Baudrand.

ARDEMBOURG (Jean d') ainsi nommé du lieu de sa naissance, & de l'illustre famille d'Utenhove, autrement de la Cour, étant entré à Bruges dans l'ordre de saint Dominique, fit ses études à Paris, où, après avoir enseigné la philosophie, & lû les sentences, il fut reçû docteur vers l'an 1283. Ses ouvrages ne se trouvent plus, mais on avoit vers le milieu du XV. siecle en Allemagne deux commentaires de lui sur les sentences: & parce que Jean Nideria extrait de l'un & de l'autre dans son traité intitulé: *Consolatorium timorata conscientia*, est une preuve que le P. Deschamps Jesuite, n'a pas eu raison de le mettre au nombre des theologiens favorables à l'opinion de la probabilité. Les autres ouvrages d'Ardembourg étoient des commentaires sur toute la bible: il fut en grande estime dans son pays, & mourut à Bruges le 10. Decembre de l'an 1296. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 1.

ARDEN, *Ardena regio*, *voyez* PALMIRE.

ARDEN, *Arduenna silva*, forêt d'Angleterre dans le comté de Warwick, du côté du couchant. * Baudrand.

ARDENNES ou les ARDENNES, grande & fameuse forêt de l'ancienne Gaule Belgique, étoit d'une bien plus grande étenduë, du tems de Jules-Cesar, qu'elle n'est à present; parce que depuis on l'a défrichée en beaucoup d'endroits, & qu'on y a bâti des villes, des bourgs & des abbayes, entre lesquelles celle de S. Hubert, patron des chasseurs, tient le premier rang. Anciennement elle commençoit près du Rhin, & traversant le milieu du pays de Tréves, elle alloit d'un côté jusqu'aux limites du Tournaisis, & de l'autre jusqu'au territoire de Reims; ce qui contenoit en longueur, un espace considerable. Aujourd'hui elle s'étend depuis Thionville, près du pays de Liege jusqu'à Donchery & Sedan sur les frontieres de Champagne. L'histoire remarque qu'elle servoit souvent aux plaisirs de Charlemagne & de Loüis *le Debonnaire*, particulierement au milieu de l'automne; car alors il s'y faisoit tous les ans une chasse royale, avec grand appareil. Sigebert *le Jeune*, roi d'Austrasie, avoit accoûtumé en parlant de l'Ardenne, de l'appeller *sa forêt*, & Nortger, qui fait cette remarque, ajoûte que ce prince y bâtit deux abbayes, qui ne sont plus à present qu'aux environs, parce que depuis elle a été coupée en beaucoup d'endroits. Les Latins l'ont appellée *Arduenna*, apparemment dû mot *arduus*, c'est-à-dire, *rude & âpre*, comme elle l'est en effet, les chemins se trouvant quelquefois si étroits & si serrés que les chariots, qui y passent, sont obligés de s'avertir l'un l'autre de loin, par le son d'un cor ou d'une clochette; parce que sans cette précaution, ils se pourroient souvent rencontrer en des endroits, où il faudroit necessairement se résoudre à démonter l'un des deux. On appelle vulgairement cette vaste forêt, tantôt *Ardenne* au singulier, & tantôt *les Ardennes* au plurier, parce qu'occupant de grands pays, on la divise en plusieurs parties; de même que dans l'usage commun, & par la même raison, on dit indifferemment, l'*Espagne* & les *Espagnes*, la *Gaule* & les *Gaules*. * Cesar, *comment. l.* 6. Sanson. Baudrand.

ARDENT (Radulphe) de Poitou, celebre par sa doctrine & par son merite, vivoit en 1101. & fut predicateur de Guillaume III. duc d'Aquitaine. Il a composé quantité de sermons sur les Dimanches & Fêtes de l'année, qui ont été imprimés à Paris en 1568. & 1583. à Anvers en 1576. & à Cologne en 1604. Il est different de Radulphe de saint Alban, abbé de l'ordre de saint Benoît en Angleterre, vers l'an 1150. Celui-ci écrivit la vie de saint Alban, & celle d'Alexandre *le Grand*. * Pitseus, *de script. Angl.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ARDERIA, certain novateur d'Irlande, vers l'an 1053. méprisoit les coûtumes de l'église, & faisoit donner la tonsure clericale aux femmes & aux petits enfans, contre la défense de saint Paul, qui éloigne les femmes du ministere ecclesiastique. Il fut chassé de l'isle * Baronius, *A. C.* 1053.

ARDES, petit pays d'Irlande, dans l'Ultonie ou Ulster. C'est une espece de peninsule sur le lac dit *Coin*, dans le comté de Downe. * Baudrand.

ARDES, petite ville de la Basse Auvergne, située dans la montagne. C'est le chef-lieu du duché de Mercœur: comme elle est dans un pays fort abondant, elle sert d'entrepôt pour le commerce, qui se fait entre la haute & la basse Auvergne. Il y a dans cette petite ville un ancien château, où les seigneurs faisoient leur sejour. Le château de Mercœur n'en est pas éloigné.

ARDESCHE, riviere de France dans le Vivarez. Elle vient de Mirebel & de Montpezat, passe à Aubenas; & ayant reçu Ahosejac, Heberie, Ligni, Bordesac, &c. elle se jette dans le Rhône, une lieuë au-dessus du Pont-saint-Esprit, où elle separe le Languedoc du Vivarez. * Sanson. Baudrand.

ARDEUIL, *voyez* ARDEBIL.

ARDEY & ARDTULI, *Ardea*, bourg ou petite ville d'Irlande, dans le comté de Kerry en Mommonie, à la source de la petite riviere de Mayre, & à six lieuës de la ville de Bantry, du côté du nord. * Maty, *dict. geog.*

ARDEYNE, *Ardenna*, abbaye de France en Normandie dans le pays Bessin, à deux lieuës de la ville de Caën vers le nord. * Baudrand.

ARDFERT, ville d'Irlande, *voyez* ARDART.

ARDILA, riviere d'Espagne, a sa source dans l'Andalousie. Elle se joint à l'Anas ou Guadiana, au-dessus d'Olivança. * Baudrand.

ARDISCES, celebre peintre de Corinthe, avoit laissé divers ouvrages tres-estimés. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Pline en fait mention, *l.* 35. *c.* 3.

ARDISTAN, *voyez* ARDASTAN.

ARDIZZONI (Thomas-Elie) né auprès de Genes, & religieux de l'ordre de saint Dominique; après avoir professé la theologie dans quelques maisons de son ordre, l'enseigna publiquement à Vienne en Autriche, vers l'an 1650. & de-là fut envoyé à Prague, où après avoir tenu quelque-tems la premiere chaire de S. Thomas, il fut fait provincial de Bohême. Il assista en cette qualité en 1670. au chapitre general à Rome. Etant revenu en Italie, il fut fait premier professeur à Bologne, ensuite prieur dans la même ville. Il le fut aussi en 1681. à Genes, où il mourut l'année suivante. On a de lui un commentaire sur le premier chapitre de l'évangile de saint Jean, qui fut imprimé à Rome en 1656. Ses poësies latines & italiennes ont aussi vû le jour; mais dans le titre il y prend les noms de Jean-Dominique, qui étoient ses noms de baptême. * Echard, *script. ord. Prad. t.* 2.

ARDMONACK, petit pays du comté de Rosse en Ecosse, qui appartenoit à la famille royale de ce royaume. De-là vient que Charles II. roi d'Angleterre n'étant encore âgé que de deux ans, portoit le titre de *baron d'Ardmonack*. * *Dict. Angl.*

ARDMORE, *Ardmora*, village d'Irlande, avec un beau port. Il est dans le comté de Waterford, entre la baye d'Youghal & celle de Dungarvan. * Baudrand.

ARDON (Smaragdus) disciple de saint Benoît d'Aniane, & religieux de son monastere, vivoit dans le IX. siecle. Il a écrit la vie de son maître, donnée au public par le pere Ménard, & inserée dans le premier tome du quatriéme siecle Benedictin de D. Mabillon. *Voyez* SMARAGDE. * M. Du Pin, *bibl. des aut ecclesf. du IX. siecle.*

ARDONA, *Ardonia*, *Herdonia*, *Erdonia*, autrefois ville épiscopale, maintenant village de la Capitanate, province du royaume de Naples. Ce village est entre la ville de Troya & celle de S. Marco. * Baudrand.

ARDONIUS ou HARDONIUS, *voyez* APPIUS.

ARDRA, ANDRA ou ARDA, ville d'Afrique dans la Guinée, *voyez* ARDRES.

ARDRA, fleuve, *cherchez* ANDRA.

ARDRACH, *voyez* ARDACH.

ARDRES, ville de France en Picardie, est située sur un côteau, au milieu des marais, à l'extrémité du haut Boulonois. On la divise en haute & basse, toutes deux tres-bien fortifiées. François I. & Henri VIII. roi d'Angleterre, eurent une entrevûë près de cette ville, au mois de Juin de l'an 1520. Leur suite étoit magnifique, & les gentilshommes si richement vêtus, que le lieu en fut appellé *le Camp de drap d'or*. Le cardinal Albert d'Autriche prit en 1596. Ardres, qui fut renduë en 1598. à la paix de Vervins. Depuis, les Espagnols se sont efforcés inutilement de l'emporter. * Sanson. Baudrand.

ARDRES ou ARDRA, royaume qui a sa ville capitale de même nom dans la Guinée en Afrique, entre la riviere de Volta & le lac de Curamo, environ à dix lieuës de la côte. La ville est éloignée de douze lieuës d'une anse ou petit golfe, nommé *la Praye*, où les navires moüillent. Les murailles ne sont faites qu'avec de la terre; mais d'une maniere si solide, que le plâtre ne feroit pas un pareil effet. Les fossés sont dans l'enceinte des murailles, contre la coûtume des peuples de l'Europe, qui les font creuser au dehors. Le palais du roi y est grand, & assez bien bâti, avec de beaux jardins. Personne n'entre dans l'appartement du roi, s'il n'y est expressément appellé, à la reserve du grand Marabout, qui y a l'entrée libre à toute heure. Il est la seconde personne du royaume, & décide également sur les affaires de la religion & de l'état. Le roi est en telle veneration, qu'à l'exception du grand Marabout, ses sujets ne paroissent point devant lui, qu'ils ne soient prosternés à terre. Ce prince envoya en 1670. un ambassadeur au roi de France, pour lui offrir une assurance sur le commerce, une protection particuliere pour les vaisseaux de sa majesté, & un notable rabais des impôts en faveur des François. Cet ambassadeur, nommé *Mattheo Lopez*, étoit accompagné de trois de ses enfans, de trois de ses femmes, & de plusieurs esclaves. On dit que les habitans du pays appellent aussi cette ville *Assem*. * Delbée, *voyage de Guinée en* 1669. Baudrand, *relations nouvelles.*

ARDROSEN, ville, *cherchez* ANDROSEN.

ARDUIN, marquis d'Ivrée, au commencement du XI. siecle, se revolta, attira quelques évêques dans son parti, & prit le titre *de roi de Lombardie*. L'empereur Henri II. étant entré en Italie l'an 1005. l'obligea de prendre la fuite. Ce malheur ne le rebuta point, il reprit les armes, & au retour de l'empereur, fut encore mis en fuite l'an 1013. Il se mit une troisiéme fois en campagne, après la retraite d'Henri; mais l'archevêque de Milan s'étant mis en même tems à la tête d'une armée pour l'empereur, Arduin s'enferma dans un monastere l'an 1015. * Ditmar. Sigonius, &c.

ARDSCHIR, ce nom est le même que celui d'*Assuerus*. Comme les historiens Orientaux rapportent ce qui concerne les princes de ce nom d'une toute autre maniere que les auteurs Grecs ou Latins, on mettra ici ce qu'ils en disent, afin que le comparant avec ce que ces derniers en ont écrit, on puisse mieux découvrir la verité. Ils mettent donc trois rois de Perse qui ont porté le nom ou surnom d'*Ardschir*. Le premier est *Bahaman*, fils d'*Asfendiar*, qui fut surnommé *Ardschir Dirazdest*, *Artaxerxes Longuemain*. On verra comment ils racontent son histoire, dans le titre de *Bahaman*. Le second est:

ARDSCHIR BABEGAN (le mot d'*Ardschir* signifie en langue persienne *farine & lait*) premier roi de la quatriéme dynastie de Perse, que l'on appelle des *Sassanides* ou des *Cosroës*, étoit fils de *Sassan*, qui étoit homme particulier; & selon quelques-uns, berger d'un nommé *Babec*, dont il épousa la fille. *Sassan* en ayant eu un fils, il lui donna en faveur de Babec le surnom de *Babegan*. C'est ainsi qu'en parle l'auteur du *Lebtarich*. Khondemir, sur le rapport de deux histoires fort estimées; sçavoir, le *Tarich Kozideh* & le *Bina-Kiti*, raconte l'origine de Sassan, & par consequent d'Ardschir, d'une maniere bien differente. Il dit que sous le regne de Homai, fille de Bahamam, Sassan son frere, qui se vit exclus de la couronne, se bannit volontairement de la Perse, & voulut aller passer son chagrin dans les pays étrangers. Un des enfans de ce Sassan voulut dans la suite du tems voir la Perse, d'où il avoit appris qu'il tiroit son origine, & se mit au service de Babec, qui gouvernoit la province où il entra au nom d'Ardavan, qui regnoit pour lors. Babec reconnoissant un naturel excellent dans ce jeune homme, lui donna peu après sa propre fille en mariage; & ce fut de ce mariage que nâquit Ardschir, lequel en consideration de son ayeul maternel, fut nommé Babegan. Cet enfant ayant été élevé avec grand soin, s'avança dans tous les exercices dignes d'une personne de sa naissance; & il réussit avec tant de perfection dans toutes les choses ausquelles il s'appliquoit, que le roi Ardavan en ayant eu la connoissance, voulut le voir. Aussi tôt que le roi l'eût vû, il en fut charmé, & commença dès lors à l'aimer tendrement. Il le retint dans son palais, & donna des ordres pour le faire nourrir & élever avec ses propres enfans. Un jour qu'Ardschir accompagnoit les princes à la chasse, le roi leur pere les suivit, pour voir ce qui se passoit entr'eux; & comme il s'apperçut qu'Ardschir surpassoit de beaucoup ses enfans en bonne grace & en adresse, tant à tirer de l'arc, qu'à manier un cheval, il en conçut quelque jalousie, & resolut de lui donner un emploi qui l'obligeât à quitter la cour. Il l'envoya pour cet effet dans une de ses provinces pour y commander les troupes; & ce fut là qu'ayant appris la mort de Babek son ayeul, il retourna aussi-tôt à la cour pour demander au roi son gouvernement. Le roi n'eut aucun égard à sa demande, parce qu'il l'avoit déja destiné à son fils aîné. En ce tems-là le roi Ardevan fit un songe qui l'effraya; & ayant demandé l'explication à ses devins, ils lui répondirent qu'un fugitif de sa cour lui enleve-

roit la couronne. Une fille du ferrail de ce prince donna avis à Ardſchir, avec lequel elle entretenoit une ſecrete correſpondance, de l'explication du ſonge, & le fit reſoudre à fuïr avec elle, & à prendre un bon augure ſur ce que les devins avoient répondu. Ardavan fut averti de cette fuite, & commença à craindre l'effet de la prédiction. Ardſchir d'un autre côté étoit déja arrivé à la ville d'Eſthekar, où une foule des amis de Babek ſon ayeul, le reçut avec beaucoup d'accüeil, & ſe dévoüa entierement à ſon ſervice. Le fils aîné d'Ardavan, qui portoit le même nom que ſon pere, & qui avoit le gouvernement de la province de Fars ou Perſe, dont Eſthekhar eſt la capitale, prit ombrage du grand concours d'amis qu'il voyoit venir en foule auprès d'Ardſchir; mais il ne fut pas long-tems ſans voir l'effet de cette faveur populaire. Ardſchir parut bientôt à leur tête, & lui declara la guerre. Il ſe donna dans la ſuite pluſieurs combats entr'eux; mais le dernier décida de tout. Le jeune Ardavan y fut tué; & après ſa mort la plûpart de ſes parens, qui étoient ceux que les Perſans appellent *Molouk Thavaif*, que quelques auteurs veulent avoir été des princes du pays qu'Alexandre *le Grand* y avoit laiſſés, ſubirent le même ſort qu'Ardavan, ou ſuivirent la fortune d'Ardſchir. Le roi entendant ces nouvelles, marcha avec toutes ſes forces du côté d'Eſthekhar; mais il ne fut pas plus heureux que ſon fils; car il perdit la bataille & la vie en même tems. Ardſchir, après cette victoire, qui le faiſoit remonter ſur le thrône de ſes ancêtres, prit le titre de *Schahinſchah* c'eſt-à-dire, d'*empereur* & de *monarque*, & étendit ſes conquêtes de tous côtés dans l'Aſie. Ce prince, qui eſt le fondateur d'une quatriéme famille ou ſouche royale dans la Perſe, ſous le nom de *Saſſanian* ou *Saßanides*, poſſedoit toutes les vertus militaires & civiles à un ſi haut degré, qu'il devint le modele que ſes ſucceſſeurs, qui ont eu en vûë le bien de leur état, ſe ſont toûjours propoſé devant les yeux. En effet, ſes grands exploits de guerre, quoique l'hiſtoire ne nous en ait parlé qu'en general; & les ouvrages qu'il a laiſſés après lui, dont il nous eſt reſté une connoiſſance plus particuliere, nous donnent la plus grande idée qu'on puiſſe former d'un prince tres-accompli. Mais ce qui ſurpaſſe & le nombre de ſes victoires, & la magnificence des villes qu'il a bâties, fut le deſſein qu'il prit de dreſſer un *Kar Nameh* ou *Journal*, dans lequel ſes entrepriſes, ſes conquêtes, ſes actions particulieres, & juſqu'aux diſcours qu'il faiſoit, étoient couchés ſans déguiſement; car il abhorroit tellement la flatterie dans ſes courtiſans, qu'il en avoit établi un d'entr'eux pour l'interroger tous les matins, & qui lui faiſoit rendre compte de tout ce qu'il avoit fait ou dit le jour précedent. Outre ces commentaires de ſa vie, il a laiſſé un autre ouvrage intitulé *Adab alaiſch*, *Regles pour bien vivre*, dans lequel il preſcrit à ſes ſucceſſeurs & à ſes ſujets, de quelle maniere ils doivent ſe comporter dans la plûpart des actions de leur vie. C'eſt ce même livre que Nouſchirvan un de ſes ſucceſſeurs fit copier & publier, pour rétablir la police dans ſes états. Un des plus beaux reglemens qu'il fit, fut de diſtribuer le peuple en diverſes claſſes de profeſſions & de métiers, donnant à chacune des inſtructions & des docteurs particuliers. Les principales maximes de ce prince étoient: *Lorſque le roi s'applique à rendre la juſtice, le peuple s'affectionne à lui rendre obéiſſance. Le plus méchant de tous les princes eſt celui que les gens de bien craignent, & duquel les méchans eſperent. Il diſoit auſſi que l'autorité royale ne ſe maintenoit que par des troupes, les troupes par l'argent; que l'argent ne vient que par la culture des terres; & que cette culture ne ſe peut faire, qu'en faiſant obſerver la juſtice & la police.* Ardſchir, pour s'aſſurer la poſſeſſion de ſon nouvel état, avoit épouſé la fille d'Ardavan ſon prédeceſſeur. Cette reine ne pouvant ſe dépoüiller de l'affection qu'elle avoit pour ſa maiſon, nourriſſoit toûjours dans ſon cœur une averſion ſecrete contre le roi ſon mari. Cette paſſion ſe fortifiant tous les jours, la porta enfin juſqu'à entreprendre de l'empoiſonner, pour remettre la couronne de Perſe ſur la tête d'un de ſes freres, qui vivoit encore. Mais ſon deſſein ne réuſſit pas; car Ardſchir évita ce danger, & la reine convaincuë de cet attentat, fut miſe entre les mains d'un des principaux miniſtres de l'état, qui la devoit faire mourir. Ce miniſtre ſe mettant en devoir d'executer la volonté de ſon maître, trouva que la reine étoit groſſe; & conſiderant que le roi ſon maître n'avoit point d'enfans, reſolut de la laiſſer vivre pour lui conſerver un heritier. La reine étant accouchée d'un fils, le miniſtre prit grand ſoin de ſon éducation, le gardant cependant dans un lieu fort ſecret, pour ne le produire que quand il le jugeroit à propos. L'occaſion ſe trouvant un jour favorable, il le préſenta au roi ſon pere, pendant qu'il joüoit au mail à cheval, à la maniere des Perſans. Le roi le reçut fort agréablement, & loüa la prudence du miniſtre, qui lui avoit conſervé un fils & un ſucceſſeur: puis l'ayant recompenſé à proportion du grand ſervice qu'il lui avoit rendu, il fit prendre le jeune prince, qui fut nommé *Schabour* ou *Sapor*, & le logea dans le palais royal, où il fut élevé & entretenu ſelon ſa qualité. Le Lebtarikh donne quarante ans de regne à ce prince; mais Khondemir & les autres hiſtoriens, ne lui en donnent que quatorze, depuis la mort d'Ardavan ſon prédeceſſeur. L'auteur du *Raoudhat* rapporte qu'Ardſchir ne vouloit pas qu'on employât la même punition pour toutes ſortes de fautes, & qu'il diſoit ſouvent à ſes officiers: *N'employez pas l'épée quand la canne ſuffit.* Ce même prince ayant interrogé un jour ſon medecin, quelle quantité d'alimens étoit neceſſaire pour ſoûtenir le corps & entretenir ſa vigueur; ce medecin lui répondit que le poids de cent gros ou dragmes arabiques de nourriture, qui ne ſont pas une livre de Paris, étoit ſuffiſant. Il fut ſurpris de cette réponſe, & lui demanda encore comment une ſi petite quantité pouvoit ſoûtenir un auſſi grand corps que le ſien; le medecin lui répliqua, une telle quantité eſt capable de vous porter; & ſi elle excede, vous ſerez obligé de la porter. Ebn Batrikh met le regne de ce prince ſous l'empereur Commode, & dit qu'il conquit l'Aſſyrie & la Meſopotamie, la dixiéme année de ſon regne. Quelques auteurs appellent ce prince *Ardſchir*, fils de *Babeck*, fils de *Saſſan*; mais cette genealogie ne s'accorde pas avec la verité de ſon hiſtoire.

ARDSCHIR, fils de *Schirouieh* ou *Siroës*. Après la mort du roi ſon pere, fut couronné à l'âge de ſept ans roi de Perſe, du conſentement de tous les grands, à la reſerve de Scheheriar, general de l'armée qui étoit ſur les confins de Perſe. Ce ſeigneur, qui ſe voyoit toutes les forces de l'empire entre les mains, & qui faiſoit tête lui ſeul à Heraclius, empereur des Grecs, trouva mauvais que l'on eût fait cette élection ſans l'avoir conſulté. Il marcha donc en diligence vers la ville de Madain, où il entra en maître, & ſe ſaiſit de la perſonne du jeune prince, qu'il fit mourir, après un regne d'un an & demi ſeulement. Après cet attentat, Scheheriar mit la couronne ſur ſa tête; mais comme il n'étoit pas du ſang royal, il ne put joüir de ſon uſurpation que pendant deux ans.

Ebn Batrick ajoûte à ces princes un autre ARDSCHIR, fils de *Schabour*, c'eſt-à-dire, *Artaxerxés*, fils de *Sapor*, qu'il dit avoir regné quatre ans en Perſe, ſous l'empire des enfans de Conſtantin. Mais les hiſtoriens Mahometans ne font mention que des trois dont nous avons parlé; & Abulfarage, hiſtorien Chrétien, auſſi bien qu'Ebn Batrick, ne compte que trois Ardſchirs ou Artaxerxés, entre les rois de Perſe. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARDSTIN, qu'on nomme auſſi STINCHAR, *Ardſtinus*, petite riviere du comté de Carrick en Ecoſſe. Elle ſe décharge dans le golfe de Cluyd, au bourg d'Ardſtinchar, vis-à-vis de la pointe de la preſqu'iſle de Cantyr.

ARDSTINSCHAR ou ARDSTINSELL, *Ardſtinum Caſtrum*, bourg d'Ecoſſe, avec un château ſitué dans le comté de Carrick, à l'emboûchure de la riviere d'Ardſtin, dans le golfe de Cluyd. * Baudrand.

ARDTULI, *voyez* ARDEY.

ARDUIN ou ALDUIN, l'un des chefs des Normands qui s'établirent en Italie dans le XI. ſiecle. L'an 1041. il

chassa les Grecs, & se rendit maître de la Poüille. Pandulphe Collenutio parle de la bataille qui s'y donna. * Sigonius.

ARDULFE, roi de Northumberland, ayant été chassé par ses sujets, passa en France, pour implorer le secours de Charlemagne. Ensuite il fut à Rome, pour y ménager celui du pape Leon III. qui y envoya, avec titre de legat, Adolphe, diacre Anglois. Ce ministre s'étant joint aux ambassadeurs du roi, agit avec tant de succès, qu'Ardulfe fut remis sur le thrône l'an 808. mais ce ne fut pas pour long-tems. * Bede.

ARDUNNE, bourg d'Ecosse, *voyez* DURENIS.

ARDYS, fils de *Gygés*, premier roi de Lydie de la famille des Mermnades, succeda à son pere l'an du monde 3360. & 675. avant Jesus-Christ. Son regne fut de 49. ans, & Sadiattes son fils lui succeda. La Lydie n'avoit alors de places considerables que Sardes, & Colophon, ville d'Yonie, conquise par Gyges. Ardys y joignit Priene, autre ville d'Ionie, & se vit ensuite sur le point de perdre son royaume, les Cimmeriens, que les Scythes avoient chassés de leur pays, étant entrés de son tems en Asie, & ayant penetré jusqu'à Sardis, dont il ne put conserver que la citadelle. Herodote est le seul ancien historien qui parle de cette irruption des Cimmeriens dans la basse Asie, & il ne dit rien de plus que ce qu'on vient de rapporter; sinon que ce fut Alyattes, petit-fils d'Ardys, qui les chassa. Il faut donc se resoudre à ignorer les revolutions qui arriverent alors, & se contenter de remarquer qu'on commença à connoître ces Barbares dans l'Asie vers l'an 3402. du monde, puisque les Scythes qui les poursuivirent dans leur retraite, & qui pénétrerent dans ce tems-là même dans la haute Asie, où ils ne demeurerent que huit ans, en étoient chassés, ou du moins n'y étoient plus, le peuple dominant dès l'an 3431. du monde. Cette irruption n'empêcha pas Ardys de faire la guerre à Milet, qu'il harcela continuellement les six dernieres années de sa vie, sans pouvoir la contraindre à se rendre tributaire. * Herodote, *liv.* 1.

AREA est le nom que l'on donnoit à des places publiques, qui étoient devant les temples, ou les autres édifices. Elles servoient d'ornement, & en même tems de commodité pour le public. Les places les plus remarquables qui étoient dans Rome sont:

La place d'Apollon, proche la porte Capene, où l'on voyoit des figures de bœufs d'airain, faites par Miron.

La place de Callidius, dans la sixiéme region de Rome.

La place du champ de Mars, pour l'exercice des soldats nouvellement levés.

La place de Candidus, qui fut consul sous Trajan & sous Adrien.

La place de Carsure, proche la porte Capene.

La place de Gallus, proche le même endroit.

La place de Mercure, dans le chemin d'Appius, vis-à-vis l'autel de ce dieu.

La place des Pinariens, prêtres d'Hercule, proche du Mont-Aventin.

La place aux Racines, dans le douziéme quartier de Rome, ainsi appellée, parce que l'on y vendoit des racines.

La place du grand Cirque, dans l'onziéme quartier de Rome.

La place de Septimius, dans le quatorziéme quartier.

La place Vaticane, au-delà du Tibre.

La place de la Victoire, proche du temple de la Paix.

La place de Vulcain, dans le même quartier, &c. * *Antiq. Grec. & Rom.*

AREA, chef de famille, dont les descendans revinrent de Babylone. * 1. *Esdras*, 2. 5. 2. *Esdr.* 7. 10.

AREBBA, ville de la tribu de Juda. * *Jos.* 15. 60.

ARECLO, ville, *voyez* ARCLO.

ARECON, ville de la tribu de Dan, proche celle de Jeppé. * *Jos.* 19. 46.

ARE'E, fils d'*Acrotate*, roi des Lacedemoniens, fut élû par préference à Cleonyme, la quatriéme année de la CXVII. olympiade, 309. ans avant Jesus-Christ. Arée fit alliance avec le grand-prêtre des Juifs, & fut tué à Corinthe, laissant la couronne à son fils Acrotate, après un regne d'environ 16. ans. Are'e, aussi roi de Lacedemone, petit-fils du précedent, & fils d'Acrotate, commença à regner la quatriéme année de la CXXVII. olympiade, 269. ans avant Jesus-Christ, & il ne regna que 8. ans. * Pausan. Plutarq. Meursius, *de reg. Lacon. c.* 13. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs prophanes.*

AREESA, Ἀρήσα, selon Ptolomée, & Arethuse, selon Pline, grand lac de l'Armenie Majeure, que plusieurs modernes nomment *la mer de Van*, à cause de la ville de Van, qui est située tout auprès. On lui donne le nom de *Mer*, parce que ses eaux sont salées; & Pline assure que les choses les plus pesantes n'y peuvent enfoncer, & y surnagent. Quelques-uns l'appellent *le lac de Vastan*, qui est la même ville que Van. *Voyez* ARETHUSE. * Ptolomée. Pline. Baudrand, *dict. geograph.*

AREFASTE, homme d'une naissance illustre, & de la famille des ducs de Normandie, se distingua au commencement du XI. siecle par ses belles qualités, qui le firent choisir pour negocier les affaires de son maître à la cour de France. Un clerc de sa maison nommé *Herbert*, étant allé faire ses études à Orleans, s'y engagea dans des erreurs pernicieuses, & voulut ensuite y engager Arefaste, qui du consentement du duc Richard vint à la cour du roi Robert, pour lui découvrir l'heresie qui commençoit à se répandre dans ses états. On jugea à propos de l'envoyer à Orleans; il y confera avec les chefs, qui se découvrirent à lui, croyant l'avoir gagné à demi; & lorsqu'il n'eut plus rien à desirer, il en avertit le roi, qui fit aussi-tôt assembler à Orleans un concile, où les Heretiques, après avoir été convaincus, furent condamnés au feu, s'ils ne se retractoient. Cela arriva vers l'an 1017. & on ne dit plus rien ensuite d'Arefaste. * *Spicil. t.* 1. *p.* 604.

AREGIO (Raphael d') peintre, *voyez* RAPHAEL.

AREGONDE & Cleanthe, peintres celebres de Corinthe, dont parle Strabon, *l.* 8. & dont on voyoit les ouvrages dans le temple de Diane, bâti sur le rivage du fleuve Alphée ou Stymbal, appellé presentement l'*Orphée*. On admiroit sur-tout la prise de Troye, & la naissance de Minerve, de la main d'Aregonde; & Diane dans le berceau, de celle de Cleanthe.

AREILZA (Gregoire) né à Naples, y entra dans l'ordre de saint Dominique, où après avoir gouverné plusieurs maisons, & même la province de Sicile, premierement comme vicaire general, & ensuite comme provincial, fut appellé à Rome, pour être auprès du general, avec le titre de provincial de la Terre-sainte. Il assista en cette qualité aux chapitres des années 1656. & 1670. & sa réputation s'étant répanduë jusqu'en Espagne, le roi Charles II. le nomma en 1687. à un évêché dans ses états; mais ce pieux religieux préfera la pauvreté de son état à l'honneur & aux commmodités que l'épiscopat procure à ceux qui cherchent ces choses; & s'étant retiré à Naples, il y mourut le 4. Fevrier 1691. On a de lui deux traités ascetiques, imprimés à Naples: *Gli stimoli della sacra solitudine*, en 1625. & *Il Tesoro nascosto*, en 1651. Son exposition de l'Oraison Dominicale n'a pas vû le jour. * Echard, *script. ord. Pred. t.* 2.

AREK ou ARE, *Arus*, riviere d'Angleterre, dans la province d'Yorck, a sa source vers le comté de Lancastre, & se jette dans le Humbert ou *Abus*. * Baudrand.

ARELIUS, peintre fort ingenieux, qui vivoit du tems d'Auguste. Il deshonora son art par des representations infames. * Pline, *l.* 35. *c.* 10.

AREM, chef de la famille, dont les descendans revinrent de la captivité de Babylone, au nombre de mille dix-sept. * 2. *Esdr.* 7. 42.

AREMBERG, sur l'Ar ou l'Aër, *Aremburium* & *Arembergа*, ville & principauté de l'empire, dans le

pays d'Esfeld, entre le duché de Juliers & l'archevêché de Tréves. Ce n'étoit autrefois qu'un comté, qui passa en 1298. dans la maison de la Marck, par le mariage d'*Englebert*, comte de la Marck, avec *Mechtilde*, heritiere de la maison d'Aremberg. Les cadets de la Marck furent en possession de la terre d'Aremberg jusques vers la fin du XV. siecle, qu'elle passa dans la maison de Ligne, par le mariage de *Marguerite*, qui en étoit l'heritiere, avec *Jean* de Ligne, seigneur de Barbançon, qui prit le nom d'*Aremberg*. Strada fait une honorable mention des services rendus par ce seigneur à la maison d'Autriche, en reconnoissance desquels Charles V. le fit chevalier de la toison d'or; Philippe II. lui donna le gouvernement des provinces de Frise, de Westfrise; & l'empereur Maximilien érigea la terre d'Aremberg en principauté, qu'il fit membre du cercle du bas Rhin. Ce nouveau prince fut tué dans une bataille donnée contre les Nassaus, le 24. Mai 1568. dans le territoire de Groningue, laissant deux fils, CHARLES prince d'Aremberg, *dont nous parlerons ci-après*; & ROBERT, qui fit la branche de *Barbançon*, finie en la personne d'*Octave-Ignace*, duc & prince de Barbançon, gouverneur de Namur, & chevalier de la toison d'or, tué au combat de Nervinde, l'an 1693. ne laissant que deux filles, dont *Marie* l'aînée, épousa en 1695. *Isidore-Thomas* de Cardonne, marquis de Guadaleste, amiral d'Aragon. CHARLES, prince d'Aremberg, fut désigné en 1587. pour succeder au gouvernement general des Pays-Bas, en cas de mort du comte de Mansfeld, qui en étoit en possession, & mourut le 16. Juin 1616. Ce prince avoit épousé *Anne* de Croy, fille de *Philippe* duc d'Arscot, prince de Chimay, comte de Beaumont, laquelle herita de son frere *Charles* duc d'Arscot, décedé en 1612. Il en eut entr'autres enfans 2. fils, PHILIPPE duc d'Aremberg, qui suit; & ALEXANDRE prince de Chimay, chevalier de la toison d'or, mort le 15. Decembre 1629. dont la posterité est finie en la personne d'*Ernest-Dominique* prince de Chimay, chevalier de la toison d'or, gouverneur du duché de Luxembourg, puis viceroi de Navarre, mort en 1686. sans enfans de *Marie* de Cardenas, ses biens ayant passé à *Philippe* Hennin, comte de Bossu, fils de la fille aînée d'*Alexandre* prince de Chimay. PHILIPPE prince d'Aremberg, duc d'Arscot, mort le 26. Septembre 1640. épousa 1. *Hyppolite-Anne* de Melun, fille de *Pierre* prince d'Epinoy, dont il n'eut qu'une fille, *Claire-Eugenie*, mariée à *Albert* prince de Chimay, son cousin germain, morte en 1660. 2°. *Claire-Isabelle*, fille de *Florent* comte de Barlaimont, dont il eut quatre filles, *Marie-Desirée*, morte jeune; *Marguerite-Alexandrine*, épouse d'*Eugene* de Montmorency, prince de Robecque, morte le 10. Juillet 1651. *Ernestine-Françoise*, mariée à *Alexandre* duc de Bournonville, morte le 20. Octobre 1663. & *Isabelle-Claire*, femme de *Maximilien-Guillaume* Truchs, comte de Wolfeg, décedée le 7. Septembre 1670. Il en eut aussi un fils, *Philippe-François* prince d'Aremberg, chevalier de la toison d'or, mort en 1674. sans enfans de *Magdelaine-Françoise* Borgia, fille de *Charles* duc de Gandie. 3°. *Marie-Cleophé*, fille de *Charles* prince de Hohep-Zollern, & veuve de *Jean-Jacques* Bronchorst, comte d'Anholt, morte le 26. Février 1685. dont il eut CHARLES-EUGENE, qui suit; & *Marie-Therese*, épouse de *François-Christophle* de Furstemberg, comte Moskirch. CHARLES-EUGENE prince d'Aremberg, fut d'abord chanoine de Cologne, ensuite il épousa *Marie-Henriette* de Vergy-de-Cusance, heritiere de sa maison. Il fut gouverneur de Haynault pour le roi d'Espagne, & chevalier de la toison d'or, & mourut le 26. Juin 1681. laissant PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS duc d'Arscot, qui suit; *Alexandre-Joseph*, dit *le Prince d'Aremberg*, né en 1664. tué pour le service de l'empereur contre les Turcs, l'an 1683. & *Marie-Therese*, née en 1667. mariée 1°. en 1683. à *Othon-Henri* de Caretto, marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne. 2°. en 1687. à *Louis-Ernest* comte d'Egmont. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS duc d'Aremberg & d'Arscot, prince du saint empire, chevalier de la toison d'or, né le 10. Mai 1663. mourut le 25. Août 1691. des blessures reçuës au combat de Salankemen, contre les Turcs, laissant de *Marie-Henriette* de Caretto, fille du premier lit du marquis de Grana, qu'il avoit épousée le 12. Février 1684. une fille unique, *Marie-Anne*, née en 1689. mariée le 20. Novembre 1707. à *François-Egon* de la Tour, prince d'Auvergne, marquis de Berg-op-Zoom, &c. & LEOPOLD duc d'Aremberg, d'Arscot & de Croy, prince du saint empire, grand d'Espagne, prince de Porcean, &c premier pair de Haynault, &c. né le 15. Octobre 1690. * Heiss. *histoire de l'empire*. Imhoff. *Notit. imperii*.

Les princes d'Aremberg portent *de gueules à trois fleurs de neflier* ou *quinte-feuilles d'or*, avec diverses écartelures.

AREMBERG (Isabelle d') étoit fille d'ALBERT prince de Barbançon, & sœur d'*Octave-Ignace* dernier prince de Barbançon. Cette princesse épousa 1°. *Albert-François* de Lalain, comte d'Hochstrate, dont elle eut *Marie-Gabrielle* de Lalain, heritiere de la maison d'Hochstrate, mariée au rhingrave *Charles-Florentin*, qui fut tué en 1676. devant Mastricht, un peu avant que le prince d'Orange fût obligé d'en lever le siege. 2. l'an 1651. le duc *Ulric* de Wirtemberg, après la mort duquel cette princesse se retira à Paris, où elle mourut le 17. Août 1678. âgée de 55. ans. Elle avoit amené avec elle en France la princesse *Marie-Anne*, qu'elle eut en 1653. de son second mariage, & qui fut élevée à Paris dans la religion Catholique, par les soins de la reine Anne d'Autriche, mere de Loüis XIV.

AREMULUS SILVIUS, roi des Latins, *cherchez* ALLADE.

AREMUZZE, *Aremuzza*, village de l'Etat de l'église, situé dans le patrimoine de S. Pierre, sur une colline, près de Citta Castellana. On conjecture par le nom de ce village, qu'il est l'ancienne *vera Muria*, petite ville d'Etrurie. * Baudrand.

ARENA, bourg de la tribu de Zabulon, sur le chemin de Nazareth, allant à la mer de Tiberiade. * Simon, *dict. de la bible*.

ARENA ou ARENE, *Selinus Fluvius*, petite riviere de Sicile. Elle coule dans la vallée de Mazara, & se décharge dans un petit golfe qui baigne le côté occidental de la ville de Mazara. * Baudrand. Maty, *dict. geogr.*

ARENA (Jacques d') que quelques-uns nomment *de Revgnio*, & les autres *de Ravenna*, vivoit vers l'an 1280. Wassembourg, qui a écrit les antiquités de Flandres, dit au livre 5. que Jacques d'Arena fut évêque de Toul après Conrad de Tubinge; mais les autres, qui le font natif de Parme, ne sont pas de ce sentiment. Il avoit beaucoup d'érudition, & il avoit même écrit quelques ouvrages. * Trithemius, *in catal. de script. eccles.* Sponde; *A. C.* 1287. *num.* 3.

ARENA (Henri) chanoine de Cambray, & secretaire de l'évêque de Cambray, qui fut pape en 1378. & prit le nom de Clement VII. vivoit en 1379. On trouve encore dans la bibliotheque de l'Eglise de Cambray un volume de ses lettres, sous le titre d'*Epistolarum*. * Valer. Andreas, *bibl. Belg.*

ARENA (Antoine) dit aussi *Sablon* ou *de la Sable*, Provençal, natif de Solieres, dans le diocese de Toulon, a vécu dans le XVI. siecle, & s'est rendu celebre par ses vers macaroniques. Il étudia sous Alciat, devint habile jurisconsulte, & écrivit même quelques traités de jurisprudence, que ses amis mépriserent, parce que le latin dont il s'étoit servi, paroissoit un peu trop obscur. Ensuite il renonça à l'étude du droit, pour se donner à la poësie; mais à cette poësie badine, qui rend latins les mots des langues vulgaires. Le P. Theophile Folengus, Benedictin de Mantouë, connu sous le nom de *Merlin Cocaie*, divertissoit l'Italie par ses vers macaroniques, en même-tems qu'Antoine Arena faisoit la même chose en France. Ils moururent tous deux l'an 1544. Ce dernier a composé divers poëmes de la guerre de Rome, de Naples, d'Avignon, &c. Mais le plus agréable de ses ouvrages, est la description de la guerre de Charles V. en Provence. * Nostradamus, & Bouche, *hist. de Provence*. La Croix-du-Maine, *bibl. Franc.*

ARENA (Sante) Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique, & aussi bon theologien que celebre prédicateur, mourut à Porto-Hercole en 1576. Fontana dit en 1574. On a de lui deux ouvrages contre l'heresie, imprimés à Naples, & intitulés *Prima*, ou *Seconda strata del giardino spirituali contro la pertinace contura heretica*. * Echard, *script. ord. Præd. t. 2.*

ARENE, nom que l'on donnoit au lieu où combattoient les gladiateurs à Rome; & qu'on appelloit ainsi, parce que l'on couvroit la place de sable, appellée par les Latins *Arena*; & le gladiateur qui descendoit dans l'Arene pour combattre, s'appelloit *Arenarius*. L'Arene, *Arena*, se disoit proprement de l'endroit où combattoient les gladiateurs, comme *Campus* se disoit des soldats, selon la remarque de Vegece. Ainsi dans les auteurs modernes de la basse Latinité, *Arena* signifie la même chose qu'*Amphitheatre*. *Voyez* AMPHITHEATRE.

ARENSBERG (le comté d') *Arensbergensis comitatus*, partie du duché de Westphalie en Allemagne. Ce comté, dont la ville d'Arensberg est la capitale, fut acquis de Godefroi son dernier comte, par les électeurs de Cologne en 1368. ou 1371. * Baudrand.

ARENSBOCKE, ville d'Allemagne, *voyez* ARNBOSKE.

ARENSWALDE, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle marche de Brandebourg, près du lac Slavin, sur les frontieres de Pomeranie, à quatre lieuës d'Allemagne de Lansperg, tirant vers le septentrion, & à huit de Stetin, vers l'orient d'hiver. * Baudrand.

AREOPAGES, senat d'Athenes, fut établi sur une colline de ce nom dans cette ville, la même année qu'Aaron, frere de Moyse, fut sacré grand-sacrificateur l'an du monde 2514. & avant Jesus-Christ 1490. sous le regne de Cecrops, & non sous celui de son fils Cranaüs. On dit que Mars y fut accusé le premier par Neptune, dont il avoit tué le fils, nommé *Halirrothius*, fable sur laquelle le sophiste Libanius a pris plaisir de faire deux déclamations. Mars y fut absous; & on croit que depuis ce tems cette colline eut le nom d'*Areopage*, tiré du mot grec πάγος, qui veut dire *bourg* ou *place*; & de celui d'*Ares* Ἄρης, que les Grecs donnoient à Dieu. Le second jugement des Areopagites fut celui de Cephale, qui avoit tué par accident son épouse Procris. Le troisiéme, de Dedale, coupable de la mort de Calus ou Accalus son neveu. Et le quatriéme, d'Oreste, pour le meurtre de sa mere Clitemnestre. Les anciens ne conviennent pas du nombre des Areopagites; car les uns le font de trente-un, les autres de cinquante-un; & il y en a même qui le font monter à plus de cinq cens. Cette diversité fait juger que selon les tems, il a été different. Plutarque remarque que Solon y changea beaucoup de choses. Ces magistrats étoient perpetuels, & les premiers de la ville. Au reste, ils ne s'assembloient que la nuit, soit pour être plus recüeillis dans la discussion des affaires qu'ils devoient juger, ou pour n'être pas surpris par des objets qui pouvoient exciter leur haine ou leur pieté; & il n'étoit point permis aux avocats de se servir des ornemens de l'éloquence, en défendant leurs parties. Du tems de Ciceron, les Romains se faisoient recevoir parmi les Areopagites. C'est en ce lieu que saint Paul étant à Athenes, fut conduit, pour rendre raison de la doctrine qu'il prêchoit, & où il fit un discours, dont il prit le sujet de l'autel dressé au Dieu inconnu, qu'il avoit vû dans la ville. Denys, senateur de l'Areopage, & une femme nommée *Damaris*, embrasserent la foi qu'il prêchoit, comme il est rapporté dans le 17. chapitre des actes des apôtres. * Herodote & Thucydide, *hist.* Plutarq. *sur Solon*. Pausan. *in Attic.* Vivés, *in l.* 18. *c.* 9. S. August. *de civitate Dei*. S. Isidore de *Peluse*, *l.* 2. *epist.* 9. Budée, *l.* 2. *de Pand.* Meursius, *Athen. & Areop.*

☞ Spon, dans son voyage de Grece, dit que cet édifice, qui est hors l'enceinte de la ville moderne, étoit autrefois presque au milieu de l'ancienne, les murailles s'étendant un quart de lieuë plus loin qu'elles ne sont aujourd'hui. Ses fondemens sont en demi cercle; de prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamant, soûtiennent une esplanade d'environ 140. pas de long, où se tenoit cet auguste senat. Cet édifice n'a point été élevé plus haut qu'à rez de chaussée; & au milieu il y a une espece de tribune, taillée dans le roc, laquelle a à dos un mur, avec des bancs faits du même rocher, où les senateurs étoient assis. Hesychius se trompe, selon la remarque du même auteur, lorsqu'il place l'Areopage dans la citadelle; mais peut-être y a-t-il une faute dans le texte; & ceux-là se trompent encore, qui prennent ce lieu-là pour un plan d'amphitheatre, dont il n'a point la figure. * Spon, *voyage de Grece.*

AREQUIPA, ville du Perou dans l'Amerique meridionale, est située à six vingts lieuës de Lima, vers le midi, à soixante-dix de Cusco, & à sept lieuës de la mer du Sud. Les Espagnols disent que pendant le regne des Incas, on portoit le poisson de mer en fort peu de tems, d'Arequipa à Cusco, parce que dans tout cet espace de chemin il y avoit quantité d'Indiens disposés pour cela, qui se le donnoient comme de main en main. Arequipa est une des plus considerables villes du Perou, pour la bonté de son terroir, qui est tres-fertile en froment & en vin. La riviere de Chila qui descend le long de la ville, se décharge dans la mer du Sud; & à son emboûchure il y a un port tres-commode, d'où l'on transporte toutes sortes de marchandises jusqu'à la ville. On y amenoit autrefois tous les trésors de Potosi; mais parce que le chemin est fort difficile, on les conduit maintenant à Arica, qui d'ailleurs n'est pas si éloignée des mines. Arequipa ne laisse pas d'être tres-riche, à cause des mines d'argent qu'on a trouvées depuis peu sous les andes ou montagnes, dans un lieu nommé *Callioma*, à quatorze lieuës de la ville. Elle est le siege d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lima, & l'on compte dans ce diocese cinquante mille Indiens tributaires. Assez près de la ville on voit un volcan, qui jetta l'an 1600. des flammes, des pierres brûlées & des cendres, avec tant de violence, que le bruit en fut entendu de Lima. Les environs d'Arequipa sont fort sujets aux tremblemens de terre; & l'an 1582. la ville fut presque renversée par une secousse épouventable, qui dura plusieurs jours. * Laet, *hist. du nouveau monde*. Sanson.

ARESCH; c'est le nom de celui qui passe chez les Orientaux pour avoir mieux sçu manier un arc. Il s'en servoit avec tant de force & tant d'adresse, que les meilleurs archers lui sont comparés, quand on les veut loüer. Il vivoit sous le regne de Manougeher. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARESGOL, en latin *Siga*, ancienne ville du royaume d'Alger, dont l'on ne voit aujourd'hui que les ruines. Elle étoit autrefois la capitale de la province & de tout le royaume de Trémecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. Elle étoit de grand commerce, particulierement sous le regne de Muley Idois & de ses descendans, qui en ont été plus de cent ans les maîtres; mais elle fut ruinée de fond en comble avec plusieurs autres, par le calife schismatique de Carvan, & tous les habitans taillés en pieces. Ainsi elle fut pendant plus de six-vingts ans la retraite des bêtes farouches, jusqu'à ce que le grand Almansor passa en Afrique; lequel après avoir conquis cet état, la rétablit, & y mit garnison. Joseph Lumptume, roi des Almoravides, l'ayant prise d'assaut après un long siege, la fit encore démolir. Elle fut ensuite rétablie par les Almohades; & enfin ruinée par les Berimérinis, comme elle l'est encore aujourd'hui. Baudrand dit qu'elle étoit autrefois le siege d'un évêque suffragant de Cesarée. Il y a aussi une riviere qui porte le nom de cette ville, & celui de Testene. * Marmol, *de l'Afrique*. Baudrand, *geograph.*

ARESI (Paul) évêque de Tortone en Italie, étoit d'une noble famille de Milan. Il fut reçu dans la congregation de Clercs reguliers, dits *Theatins*, & se poussa aux premiers emplois de cet institut. Le pape lui donna l'évêché de Tortone dans le Milanez. Ce prelat eut un soin tres-particulier de ses diocesains; se fit gloire d'être le Mecene des sçavans; & comme il l'étoit beau-

coup lui-même, il enrichit le public de divers ouvrages, qui sont des sermons, des traités de philosophie & de theologie, des livres de devotion, avec un ouvrage *in folio* des devises sacrées, *Delle sacre Impreze, lib. VI.* * Laurenzo Crasso, *elog. de gli Huom. Lett. part. II.*

ARESIAS fut l'un des trente tyrans d'Athenes, que Lysander Lacedemonien établit pour gouverner cette republique, après s'en être rendu maître. Il fut tué lorsque Thrasibule chassa les tyrans de la ville d'Athenes, la 3. année de la XCII. olympiade, & 402. ans avant J. C. * Xenophon.

ARESTINGA, isle sur la mer des Indes, vers le Kerman & la ville de Dulcinde. On croit que c'est la *Liba*, dont Ptolomée fait mention. * Baudrand.

ARESTINGA (le cap d') *Arestingua Promontorium*, cap de Perse, dans le Kherman, au midi de la ville de Guadel. On croit que ce cap est celui que les anciens appelloient *Alambatera Extrema.* * Baudrand.

ARETAPHILE, fille d'*Æglaton*, & femme de *Nicocrate*, souverain de Cyrene dans la Lybie, fut fort aimée de son mari, parce qu'elle étoit une des plus belles femmes de son tems. Mais ce prince exerçant des cruautés inoüies sur son peuple, elle resolut d'exterminer ce tyran, pour délivrer sa patrie d'une si violente oppression, & pour se venger du meurtre de *Phadimus* son premier mari, que Nicocrate avoit tué pour la posseder. Dans ce dessein, elle prépara du poison, mais elle fut surprise; & son mari, à l'instigation de sa mere nommée *Calbia*, consentit qu'on la mît à la torture. Cette courageuse princesse avoüa dans les tourmens qu'elle avoit préparé un poison; mais que c'étoit un poison propre à causer de l'amour, un philtre pour se faire aimer encore plus de son mari. Cette confession ingenieuse augmenta la tendresse de Nicocrate pour sa femme. Aretaphile, qui ne se fiant plus à lui, gagna par ses charmes Leandre, frere du tyran, & le conjura de la délivrer de la compagnie d'un homme si barbare, lui promettant une fille qu'elle avoit en mariage. Leandre fit assassiner Nicocrate, & prit sa place; mais Aretaphile, qui avoit dessein d'affranchir sa patrie, trouva le moyen de se défaire de ce second tyran. Elle suscita contre lui Anabus prince de Lybie, qui surprit Leandre, & l'enferma dans un sac, que l'on jetta dans la mer. Les habitans de Cyrene voulurent se soûmettre à leur liberatrice; mais cette princesse renonça à la souveraineté, & se retira avec ses parens. Elle vivoit du tems de Mithridate *Eupator*, vers la CLXXI. olympiade, & environ l'an 96. avant J. C. * Plutarch. *de virtute mulierum.*

ARETAS, roi des Arabes, regna sur la basse Syrie, où il fut appellé par ceux de Damas, l'an 84. avant J. C. Il entra dans la Judée, vainquit le roi Alexandre *Jannée* près d'Adida, & s'en retourna, après avoir traité avec lui. Depuis, Antipater ayant persuadé à Hyrcan de se retirer auprès d'Aretas, celui-ci lui promit de le rétablir sur le thrône de Jerusalem. En effet, ayant mis une armée de cinquante mille hommes en campagne, il vint assieger Aristobule dans Jerusalem, qu'il auroit emportée, si Scaurus envoyé par Pompée, ne l'eût obligé de lever le siege. Ensuite Aristobule défit Hyrcan & Aretas dans un lieu nommé *Papyron*. Scaurus porta ses armes contre Aretas dans l'Arabie; mais un present de trois cens talens le fit reculer, l'an de J. C. 65. Ce roi eut encore guerre contre les Juifs, & eut souvent du pire. On ne sçait pas bien le tems de sa mort, & on croit que ce fut Obodas qui lui succeda. * Josephe, *antiq. Jud. l.* 13. 14. & 16.

ARETAS ou ENE'E, surnommé *Aretas*, autre roi des Arabes, succeda à Obodas, sans avoir demandé le consentement d'Auguste. Silleus, qui étoit un tres-méchant homme, & qui étoit accusé d'avoir empoisonné le roi pour se mettre sur le thrône, accusa Aretas auprès de l'empereur. Il le prévint même si bien, qu'il ne voulut recevoir, ni les ambassadeurs que lui envoyoit Aretas, ni les presens qu'il lui fit porter, entre lesquels étoit une couronne d'or de tres-grand prix. Mais depuis, Herode ayant envoyé Nicolas de *Damas* à Auguste, lui fit si bien connoître les artifices, dont s'étoit servi Silleus pour le surprendre, que cet empereur le condamna à mort, & confirma Aretas dans la possession du royaume d'Arabie. Herode le *Tetrarque* avoit épousé la fille de ce roi, qu'il voulut repudier, pour épouser Herodiade, femme de son frere, pour laquelle il avoit conçu une tres-grande passion. Elle s'en plaignit à Aretas son pere, lequel voulant venger cet outrage, prit les armes, & battit les Juifs. Herode écrivit à Tibere ce qui étoit arrivé; & Tibere entra dans une si grande colere contre le roi des Arabes, qu'il manda à Vitellius de lui declarer la guerre. C'est dans cette occasion qu'Aretas faisant garder la ville de Damas, les Juifs le prierent de leur permettre de veiller aux portes de la ville, pour surprendre saint Paul, que les Fideles descendirent du haut des murailles avec une corbeille, l'an 38. de Jesus-Christ. Nous ne sçavons pas le tems de la mort d'Aretas. * II. *aux Corinthiens, chap.* 11. Josephe, *antiq. Jud. liv.* 16. *c.* 15. & 16. *liv.* 18*c.* 7.

ARETATES, de Cnide, historien Grec. On ignore en quel tems il a vécu, quoique ce soit après Alexandre *le Grand.* Il écrivit une histoire de Macedoine, un traité des isles, &c. Plutarch. *in parall. Minor. c.* 11. & 27. Vossius, *de hist. Græc.*

ARETÆUS, de Cappadoce, medecin, qui vivoit long-tems avant Jules Cesar. On ne peut sçavoir en quel siecle. George Henischius a crû qu'Aretæus a fleuri après Pline, qui ne le cite point; mais il se trompe. Il ne faut considerer pour cela, que la dialecte ionique dont se sert ce medecin; car elle n'étoit plus en usage, long-tems avant Pline. Quoi qu'il en soit, Aretæus écrivit divers traités: *de morbis acutis, lib. II. de morborum curatione, lib. II. de diuturnis, &c.* Jule Paul Crasso les traduisit en 1552. & les publia une seconde fois en 1555. On les imprima aussi plus correcsts à Augsbourg, & puis à Bâle en 1581. * Castellan. *in vita illustrium medic.* Vossius, *de Phil. c.* 12. 13. *&c.*

ARETE', mere d'Aristippe *le Philosophe*, & fille, selon quelques-uns, d'un autre Aristippe, étoit tres-sçavante, & instruisit elle-même son fils: c'est pourquoi il fut nommé *Metrodidacte*, en grec *μητροδίδακτος*, c'est-à-dire, *enseigné par sa mere.* D'autres disent qu'Areté étoit fille d'Aristippe, & qu'elle enseigna publiquement dans son école après lui. Ce philosophe pourroit avoir eu une fille de même nom que son ayeule. * Diogene *Laërce, l.* 2.

ARETH, forêt où David se retira en fuyant Saül. * 1. *Reg.* 22. 5.

ARETHUSE, compagne de Diane, fut changée en fontaine, lorsqu'elle fuyoit les poursuites d'Alphée son amant. * Ovid. *metamorp. l.* 5. *fab.* 10. Les anciens ont tiré cette fable, de ce qu'ils ont cru que le fleuve Alphée, qui est dans le Peloponnese, alloit se joindre au-travers de la mer, à la fontaine d'Arethuse en Sicile. Fagel assure que ce fleuve est aujourd'hui entierement desseché. * Virgile en parle, *au l.* 3. *Eneid. & Eccl.* 10. *Voyez* ALPHE'E.

ARETHUSE, ville de Syrie, entre Emese & Epiphanie, siege d'un évêque suffragant d'Apamée. Marc, fameux, par une confession de foi qu'il dressa en faveur des Ariens, étoit évêque de cette ville, sous les empereurs Constance & Julien l'*Apostat*. Strabon, Pline, & les auteurs anciens font mention de cette ville. On assure que son nom moderne est *Fornacusa.* * Strabon, Pline, &c.

ARETHUSE, ville de Macedoine, que Moletius appelle *Tadino*: d'autres soûtiennent que son nom moderne est *Rendine.* Quoi qu'il en soit, elle est sur le bord du golfe dit *Strimonium*, ou *Golfo di Comtessa.* * Moletius. Baudrand.

ARETHUSE, lac dans l'Armenie Majeure, près de la source du fleuve Tigre, qui le traverse. Il n'est pas éloigné des monts Gordiens, que quelques auteurs nomment *Gibel Noé.* Pline fait mention de ce lac; il marque même quelles choses pesantes y surnageoient, & que le poisson de riviere n'y pouvoit vivre. Il est appellé *Aréesa* par Ptolomée, & Arsene par Strabon. Voyez

Voyez ARE'ESA. * Pline. Solin, *chapitre* 40.

ARETIN (Guy) d'Arezzo, ou Aretin, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville d'Italie. C'étoit un religieux de l'ordre de saint Benoit, qui vivoit vers l'an 1028. On assure aussi qu'il fut abbé. Il trouva six notes de la musique, en chantant l'hymne de S. Jean, de cette façon.

UT *queant laxis* FA *muli tuorum*,
RE *sonare fibris* SOL *ve polluti*
MI *ra gestorum* LA *bii reatum.*

Il écrivit deux livres de la musique, qu'il dédia à Theobalde son abbé. Quelques auteurs le confondent avec Guitmond, archevêque d'Averse, qui a composé trois livres du corps & du sang de Jesus-Christ contre Berenger. * Sigebert. *de script. ecclesi. c.* 144. *& in chron.* 1028. Trithemius, *in Cat. & l.* 2. *c.* 74. *de vir. illust. Bened.* Baronius, *A. C.* Le Mire, *bibl. ecclesi.*

ARETIN (Pierre) natif d'Arezzo, dans l'état de Toscane, vivoit dans le XVI. siecle. Sa naissance étoit assez basse; mais il chercha à se procurer par la vivacité de son genie, les avantages que la fortune lui avoit refusés; il y réussit par des voyes assez extraordinaires, en composant des satyres, & en critiquant les livres des sçavans, & les actions des plus grands hommes. Ses écrits étoient ingenieux & sa poësie delicate; c'est ce qui la fit rechercher. Après s'être retiré à Venise, il porta les traits de sa satyre jusques sur les actions mêmes des souverains, ce qui lui fit donner le titre de *Fleau des princes.* Cela fut cause que le roi François I. l'empereur Charles-*Quint*, les princes d'Italie, divers cardinaux, & plusieurs autres grands seigneurs, acheterent son amitié par des presens considerables; soit qu'ils craignissent les coups de cet esprit pernicieux; soit qu'ils estimassent sa façon d'écrire. Cet honneur rendit Aretin si insolent, qu'il fit battre une medaille, où il étoit representé d'un côté avec ces mots; *Il divino Aretino :* sur le revers il étoit sur un thrône, & recevoit les presens des envoyés des princes, avec ces paroles : *I principi tributati da popoli, tributano il servidor loro.* Quelques-uns ont crû qu'Aretin prenoit le surnom de *divin*; parce qu'il prétendoit faire les fonctions de dieu sur la terre, par les foudres dont il frappoit les têtes les plus éminentes. Il se vantoit que ses libelles faisoient plus de bien au monde que les sermons; & on disoit de lui, que sa plume lui avoit assujetti plus de princes, que les princes n'avoient soûmis de peuples. Des coups de bâton, que lui firent donner quelques seigneurs d'Italie, & la reputation de Nicolas Franco son adversaire, le rendirent un peu moins emporté. L'église condamna la lecture de ses ouvrages impies & deshonnêtes, & sur-tout de ses dialogues, de ses lettres, de ses raisonnemens, &c. Quinze ans avant sa mort il composa sous le nom de Partenio Etiro, qui est l'anagramme de *Pietro Aretino*, des paraphrases sur les pseaumes de la penitence, qui furent imprimées en 1535. les vies de la sainte Vierge, de sainte Catherine de Sienne, de saint Thomas d'Aquin, &c. mourut à Venise vers l'an 1556. âgé de 65. ans & y est enterré dans l'église de saint Luc. Quelques-uns lui ont fait cette épitaphe.

Qui giace l'Aretin poëta Tosco,
Che d'ognun disse malo fuor che di dio,
Scusandosi col dir io no'l cognosco.

Voici comme elle a été traduite en notre langue.

Le tems par qui tout se consume,
Sous cette pierre a mis le corps
De l'Aretin, de qui la plume
Blessa les vivans & les morts.
Son encre noircit la memoire
Des monarques, de qui la gloire
Est vivante après le trépas;
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelque horrible blasphême,
C'est qu'il ne le connoissoit pas.

Ce ne fut pas sur la fin de ses jours qu'il composa des livres de pieté; il y travailloit en même tems qu'il publioit ces autres ouvrages: sa paraphrase des pseaumes de la penitence, & son *humanita di Christo* sont de 1535. & les sonnets qu'il ajoûta aux seize postures infames gravées en 1525. par Marc-Antoine de Bologne, d'après les desseins de Jules Romain, sont de 1537. * Laurenzo Crasso, *dans les éloges ital. des hommes de lettres*, in 4°. *tom.* 1. Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes, tome* 7. Bayle, *dict. crit.*

ARETIN (François) qui vivoit au XV. siecle, avoit beaucoup de lecture, & sçavoit le grec. Il traduisit en latin les commentaires de saint Chrysostome sur saint Jean; & une vingtaine d'homelies du même pere. Il traduisit aussi en latin les lettres de Phalaris, traduction mal attribuée à Leonard Aretin. On a encore de lui un traité, *de balneis puteolanis.* Jean-Antoine Campanus, qui fut en faveur auprès de Pie II. & de Sixte IV. fut l'un de ses intimes amis. Erasme n'estimoit point le travail de François Aretin sur saint Chrysostome.

ARETIN (François) different de celui dont on vient de parler dans l'article précedent, étoit de la famille des Accolti d'Arezzo, mais on l'a plus connu sous le nom de sa patrie que sous celui de sa famille, étudioit à Sienne environ l'an 1443. il y enseigna ensuite la jurisprudence avec une telle vivacité de genie, qu'on le nomma *le prince des subtilités*; & que la subtilité d'Aretin passa en proverbe. Il faisoit principalement éclater ce talent dans les disputes : car personne ne lui pouvoit resister. Il donnoit des conseils avec tant de confiance, qu'il assuroit les consultans, qu'ils gagneroient leur procès. L'experience ne lui fut pas contraire, puis qu'on disoit ordinairement dans le barreau, *une telle cause a été condamnée par l'Aretin, elle sera donc perdue.* Il enseigna aussi dans l'académie de Pise & dans celle de Ferrare. Il fut à Rome sous le pontificat de Sixte IV. & ne s'y arrêta pas long-tems; car il vit bientôt que les grandes esperances qu'il avoit bâties sur sa reputation, seroient nulles. Ce pape declara qu'il lui donneroit volontiers la dignité de cardinal, s'il ne craignoit de faire tort au public en ôtant à la jeunesse un si excellent professeur. Lorsque la vieillesse ne lui permit plus de remplir toutes les fonctions de sa charge, il fut dispensé de faire ses leçons, & on lui continua ses gages. Il ne laissa pas de monter quelquefois en chaire, & quoique ses leçons fussent sans force, il avoit neanmoins beaucoup d'auditeurs. On donnoit cela à sa reputation. Un jour que les étudians étoient accourus à des spectacles, il s'apperçut qu'il n'y avoit que quarante personnes dans son auditoire, & il s'en fâcha tellement, qu'il jetta son livre, & se mit à crier, *jamais l'Aretin n'expliquera la jurisprudence à peu de monde.* Il se retira tout en colere, & ne voulut plus enseigner. Il étoit d'un naturel severe, & ne garda jamais plus d'un mois ou deux le même valet. Il disoit que ceux qu'on avoit loüés depuis peu servoient beaucoup mieux. On l'honora de la qualité de chevalier, & il passa toute sa vie dans le celibat, & dans une épargne, qui lui donna lieu d'amasser beaucoup de richesses. Il ne fut pas moins honoré à cause de sa chasteté, qu'à cause de son érudition. Quoiqu'il eût destiné ses biens à l'entretien d'un college, il les laissa à ses parens. Il avoit un frere, qui se rendit fort celebre, sous le nom de *Benedictus Accoltus Aretinus.* On a quelques ouvrages de jurisprudence de François Aretin, qui sont tres-mal écrits, ce qui prouve qu'il est different du traducteur de saint Jean Chrysostome.* Pancirole, *de claris leg. interpretib.* Bayle, *dict. crit.*

ARETIN (Charles) *cherchez* TORTELLIUS.

ARETIN, ou LEONARD BRUNI, *cherchez* BRUNI.

ARETIUS (Benoît) ministre Calviniste, natif de Berne, ville de Suisse, enseigna la philosophie à Marpurg, & la theologie à Berne, où il mourut le 22. Avril 1574. Il a composé des commentaires sur le nouveau testament; des lieux communs intitulés : *Problemata sacra. Examen theologicum*, &c. * Nigidius, *in catalog. professi. Marpurg.* Melchior Adam, *in vit. theolog. Germanor. &c.*

AREVAL (Roderic-Sanche d') évêque de Calahorra, *voyez* RODERIC.

AREVALO, *Arevalum*, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, près du royaume de Leon, à quatorze lieuës de la ville de Valladolid du côté du midi. Elle a un vieux château, & avoit autrefois titre de duché. * Baudrand.

AREVALO (Bernardin) religieux de l'ordre de saint François, illustre par sa pieté, vivoit dans le XVI. siecle. Il étoit Espagnol, natif de Castille la vieille; & il mourut à Valladolid l'an 1553. âgé de 61. ans. Il a laissé divers ouvrages. *De correctione fraterna. De libertate Indorum, &c.* * Wadinge, *de script. Franciscan.* Antonius Daza, *Seraph. hist. l. 3. p. 4. c.* 48. Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.*

AREUNA, *cherchez* ARAUNA.

ARESIBO, *Arezibum*, petite ville d'Amerique, sur une riviere de même nom. Elle est à trois lieuës de la ville de saint Juan de Porto Ricco, dans l'isle de Porto Ricco, une des grandes Antilles. * Baudrand.

AREZZO, ville d'Italie dans la Toscane, avec évêché suffragant de la metropole de Florence. C'est l'*Aretium* des anciens, qu'on croyoit avoir été bâtie par Aretas fils de Janus. Annius de Viterbe, & ceux qui aiment les fables, ont rencheri sur cette origine douteuse. Arezzo est bâti sur le panchant d'un mont, au milieu d'une plaine fertile. Tite Live, Pline, Saluste, Polybe, Martial, Silius Italicus, &c. parlent de cette ville, qui a été fameuse du tems des Romains, & qui a depuis beaucoup souffert sous les Goths, sous les Lombards, & sous divers tyrans, jusqu'à ce qu'elle fût soûmise aux Florentins. Au commencement du XVI. siecle, elle fut encore prise & reprise durant les guerres de Florence. Arezzo a eu de grands hommes, & des prélats illustres par leur sainteté. Saint Donat en étoit évêque au IV. siecle. Il en est encore aujourd'hui le patron & titulaire de la cathedrale avec la sainte Vierge. En 1597. on y publia des ordonnances synodales.* Leandre Alberti, *descript. d'Italie.* Scipion Ammirato. *Vescovi d'Arezzo.* Paul Jove, &c. Baillet, *topograph. des Saints.*

ARG, riviere d'Allemagne dans la Soüabe. C'est l'*Argus* des auteurs Latins. Elle passe à Wangen, & se jette dans le lac de Constance.* Baudrand.

ARGA, *Argus*, *Aragus*, riviere d'Espagne. Elle a sa source dans les monts Pyrenées, vers les frontieres de la basse Navarre, traverse la haute, baigne Pampelune, & se joint à l'Aragon vis-à-vis de Villafranca. * Baudrand.

ARGADUS, gentilhomme d'Ecosse, fut pourvû du gouvernement du royaume après que l'assemblée des états eut fait emprisonner le roi Conare pour sa mauvaise conduite. Il se conduisit fort bien & en bon justicier au commencement de son administration; mais dans la suite il aspira à la couronne. En ayant été accusé dans une assemblée des états, il reconnut sa faute, & en demanda pardon à genoux les larmes aux yeux.Ayant promis de se corriger, on le continua dans sa charge. Il gouverna depuis avec beaucoup d'honneur, fit de tres bonnes loix, & fut continué dans le gouvernement après la mort de Conare, sous le regne d'Ethodius son neveu. Mais enfin il fut tué dans une bataille contre les habitans des isles qui s'étoient revoltés, & qui étoient appuyés par les Irlandois & par les Pictes, environ l'an 160. de Jesus-Christ. * Buchanan.

ARGALUS, roi de Sparte, succeda à Amyclas, & eut Cinorte son fils pour successeur. On ne peut sçavoir en quel tems a vécu ce roi, qui étoit des premieres dynasties, dans les tems fabuleux. * Pausanias, *in Lacon. l.* 3. M. Du Pin, *bibl. des hist. proph.*

ARGAN, ville dans la nouvelle Castille, dans le diocese de Tolede. Alfonse Carillo, cardinal, & archevêque de Tolede, y tint un concile, où l'on fit XXIX. canons, l'an 1473. Il y fut déterminé qu'aucun ne seroit élevé aux dignités ecclesiastiques, sans sçavoir le latin; que les évêques seroient obligés de dire pour le moins trois fois la messe toutes les années, & les simples prêtres quatre. * Sponde, *A. C.* 1473. *n.* 8. Valer. Seren. *édition des conciles d'Espagne.*

ARGANTHONE, jeune fille queRhesus ayant trouvée dans l'isle de Chio, prit pour femme avant que d'aller à la guerre de Troye. Elle eut tant d'amour pour son mari, qu'en ayant appris sa mort, elle en mourut de regret. * Parthenius Eroticon, *c.* 36. D'autres la nomment *Arganthonis.*

ARGANTHONE, roi des Tartessiens en Espagne, vécut six vingts ans, & en regna quatre-vingts. Les habitans de Phocée dans l'Ionie allerent trafiquer dans ses états, & ayant appris d'eux la peine qu'ils avoient à conserver leur liberté, il leur offrit un établissement en Espagne. Ces marchands lui ayant ensuite donné avis des conquêtes de Cyrus, il leur donna de grandes sommes d'argent, pour employer à entourer Phocée de murs. Les Phocéens chassés de leur pays, songerent enfin à profiter de la bienveillance d'Arganthone; mais ils le trouverent mort, & n'oserent demander la même grace à son successeur. * Herodote, *l.* 1.

ARGE', nymphe de la chasse, que les poëtes ont feint avoir été metamorphosée en biche par le soleil, parce que courant après un cerf, elle se vanta de le prendre, quand même il courroit aussi vîte que le soleil: ce qui offensa ce dieu. * Hygin.

ARGE'E, fils de Licimnius, fut emmené par Hercule, qui promit à son pere de le ramener; mais ce jeune homme étant mort en chemin, Hercule brûla son corps pour en recüeillir les cendres, & en les rapportant, satisfaire en quelque maniere à sa parole. Quelques-uns disent que c'est le premier dont le corps fut brûlé après sa mort, & que c'est delà que cette coûtume s'est introduite. * Apollodor. *l.* 2. Cœl. Rhodig. *l.* 17. *c.* 31.

ARGE'E, roi de Macedoine, étoit fils de Perdiccas, auquel il succeda sous la XXIII. olympiade, vers l'an 687. avant J. C. Son regne fut de trente-huit ans; & il laissa la couronne à son fils Philippe. * Eusebius, *in chr.* Justin, *l.* 7.

ARGE'ES, nom qui fut donné, dit on, aux sept collines sur lesquelles Rome a été bâtie, en memoire d'Argeus, un des compagnons d'Hercule, qu'Evander reçut chez lui. D'autres disent que c'étoient des endroits de la ville de Rome, où étoient les sepulchres des Argiens, qui avoient accompagné Hercule.* Varron, *l.* 4. *de ling. lat.*

ARGE'ES, figures d'hommes faites de jonc, que les sacrificateurs ou les vestales Romaines jettoient du pont de bois dans le Tibre le quinziéme jour de Mai. On dit que cette ceremonie venoit des Arcadiens, qui étoient ennemis des Argiens; & qu'Evandre roi d'Arcadie, étant venu de Grece en Italie, y avoit fait observer cette coûtume de jetter dans l'eau trente figures d'hommes, qui representoient trente Argiens. D'autres disent que les peuples barbares qui habitoient autrefois le pays Latin, précipitoient dans le Tibre les Argiens ou Grecs qu'ils prenoient, & qu'Hercule passant par l'Italie, leur fit quitter cette coûtume de noyer des hommes, & leur persuada de jetter dans la riviere des figures de jonc, pour garder quelque chose de leur ancienne ceremonie. * Varron, *de ling. lat. lib.* 6. Ovid. 5. *fast.*

ARGENDAL, *Argendalia*, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren & celle de Bacharach. * Maty, *dict. geograph.*

ARGENDAL, riviere de France en Provence, *Argenteus.* Il en est fait mention dans les épitres de Ciceron, dans Pline, & dans Ptolomée. Elle a trois sources, dont l'une vient de Seillons, l'autre du côté de saint Martin de Varages, & la troisiéme de celui de Barjols. Ensuite elle reçoit le Caulon, le Caramie, la Granegone, la Lendolle, & se jette dans la mer près de Frejus. * Ciceron, *l.* 10. *ep. fam.* 34. & 35. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Bouche, *hist. de Provence.*

ARGENSON, *cherchez* VOYER.

ARGENT, son origine, & comment l'usage s'en est établi dans le monde, *voyez* MONNOYE.

ARGENTA, *Argentia*, bourg du Ferrarois dans l'état de l'église en Italie. Ce bourg est situé près du lac de Comachio, entre la ville de Ferrare & celle de Ravenne, sur la branche meridionale du Pô, à laquelle il

donne le nom de *Pò di Argenta.* * Baudrand, *diction.*

ARGENTAT, *Argentacum*, bourg de France dans le Limosin, sur la Dordogne, entre la ville d'Orilhac & celle de Tulle. * Baudrand.

ARGENTAN, sur l'Orne, ville de France en Normandie, entre Séez & Falaise. C'est l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des auteurs Latins. Bourgon, *dans sa geographie historique*, dit que les Romains l'appelloient *Ara Genuæ.* Elle est assez peuplée, & est la seule ville de Normandie où l'on voit des vignes; mais qui ne portent que du verjus. Cette ville est tres-bien située au milieu d'une campagne fertile: elle a titre de vicomté, & appartient au grand duc de Toscane, qui a droit d'y établir un gouverneur. La riviere d'Orne passe au milieu de cette ville, qui a quatre portes, & quatre fauxbourgs, le tout bien disposé & bien bâti. Il y a dans la ville un monastere de religieuses Benedictines, & dans les fauxbourgs des couvens de Dominicains, de Capucins, & de Filles de sainte Claire. Il y a aussi un hôtel-Dieu, & un hôpital general. Les differens sieges sont les bailliage, la vicomté, l'élection, le grenier à sel, & la maîtrise des eaux & forêts. Il y a une manufacture de cuirs tres-considerable, l'eau y étant tres-bonne pour l'aprêt: le debit de ses cuirs se fait à Paris, où on les estime au-dessus de tous. * Baudrand. Bourgon, *geograph. histor.*

ARGENTARIA, *cherchez* POLLA ARGENTARIA.

ARGENTARO, en italien *Monte Argentaro*, & en latin *Hæmus mons*, montagne de Turquie en Europe, qui s'étend entre la Bulgarie au septentrion, & la Macedoine & la Romanie au midi. Elle pousse une branche du nord au sud, depuis la ville de Develto jusqu'au voisinage d'Andrinople; & c'est ce que les anciens ont appellé le *Mont Rodope.* M. Chevreau dit que les Esclavons nomment cette montagne *Cumoniza*; ceux du pays *Knevieznе*; les Turcs *Balkan*; & les Italiens *la Chaine du monde.* * Chevreau, *hist. du monde, liv.* 1. *c.* 1. Baudrand.

ARGENTARO, *Monte Argentaro*, *Argentarius Mons*, petite presqu'isle au cap de l'état *delli Presidi* en Toscane, au midi de la ville d'Orbitelle. * Baudrand.

ARGENTEAU, *Argenteum Castrum*, château fort des Pays-Bas. Il est situé sur un rocher près de Viset, entre Mastricht & Liege, dans le comté de Fauquemont, partie de celui de Limbourg. Il est maintenant ruiné. * Maty, *dict. geograph.*

ARGENTERA ou ARGENTARI, *Argentaria*, bourg situé sur la côte occidentale de l'isle de Sardaigne, au couchant de la ville de Sassari. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne ville de *Tilium*, que d'autres mettent à *Monte Girato*, village de la même côte. * Baudrand.

ARGENTEUIL, sur la Seine, *Argentolium*, bourg de France à deux lieuës au-dessous de Paris. Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Denys, où l'on dit qu'est la robe de Notre-Seigneur. Gregoire de *Tours*, *l.* 11. *de l'hist. de France*, dit que cette robe d'un même tissu & sans couture, fut trouvée en la ville de Zaphat, dans un coffre de marbre, où Simon Juif l'avoit cachée, & qu'elle fut portée solemnellement à Jerusalem par les évêques Gregoire d'*Antioche*, Thomas de *Jerusalem*, Jean de *Constantinople*, & plusieurs autres prélats. Sigebert, *en sa chronique*, écrit que cette translation fut faite l'an de J. C. 593. Matthieu Paris ajoûte que cette robe fut trouvée en l'année 1156. au monastere d'Argenteüil, avec une lettre qui en marquoit la qualité. Il dit que cette découverte se fit par une revelation divine, & que la lettre contenoit que la robe avoit été tissuë par la Vierge, dans le tems que Jesus-Christ étoit encore enfant: ce qui paroît fort suspect; car la longueur & la largeur qu'elle pouvoit avoir alors, ne convient pas à l'âge que Notre-Seigneur avoit lorsqu'il fut crucifié. Matthieu de Westminster veut faire croire que cette robe devenoit plus longue & plus large, à mesure que Jesus-Christ croissoit en âge. * Matthieu Paris, *in chron.* Matthieu de Westminster, *in flor. histor.* Voyez *hist. de la robe de N. S.* par D. Gerb.

ARGENTIER, L'ARGENTIER ou ARGENTERIUS (Jean) celebre medecin, natif de Castel-novo en Piemont, étoit de fort basse extraction, & vivoit vers l'an 1560. A l'âge de 25. ans, il alla à Lyon, où il exerça la medecine pendant cinq ans, au bout desquels il passa à Anvers. Il fut ensuite appellé en Italie, où il enseigna avec applaudissement à Naples, à Pise & à Turin, où il fixa sa demeure, & où il épousa même une fille de qualité, nommée *Marguerite* Broglio, sœur de Charles, qui étoit alors archevêque de Turin. Jean Argentier composa divers traités, qu'on a recüeillis après sa mort, en trois volumes *in fol.* On dit qu'il ne fut pas aussi heureux dans la pratique de la medecine, que dans la theorie. Il avouë lui-même qu'il n'avoit pas une memoire assez heureuse, pour se souvenir des remarques qu'il avoit faites dans son cabinet. Ses sentimens sont quelquefois opposés à ceux de Galien; & il en fait gloire dans ses ouvrages: c'est ce qui lui a attiré la censure de divers medecins. Il mourut à Turin le 13. Mai de l'an 1572. âgé de 58. ans. Son fils Hercule le fit enterrer dans l'église de S. Jean. * Imperialis, *in Musæo hist.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

ARGENTIERE, *Argentaria*, bourg de France dans le Languedoc. Il a pris son nom des mines d'argent, qu'il y avoit autrefois dans son territoire. Il est situé dans la partie du Languedoc, qu'on appelle *le Vivarets*, à deux lieuës de la petite ville d'Aubenas, du côté du midi. * Baudrand.

ARGENTIERE, *Argentarius Vicus*, village des états de Savoye. Il est situé dans le vicariat de Barcelonette, partie du comté de Nice, entre la ville de Barcelonette & celle de Demont. On voit près de ce village le col de l'Argentiere, celebre passage des Alpes, & qui separe la vallée de Sture en haute & basse, selon le cours de la riviere de Sture. Il n'est pas sûr pour les étrangers de passer ce col sans être accompagné. On y est souvent volé. * Maty, *dict. geograph.*

ARGENTIERE, *Argentaria*, autrefois *Cimolus* ou *Cimolos*, petite isle de l'Archipel, située fort près de celle de Milo, dont elle est separée par un canal, où l'on peut ancrer à 16. 14. & 10. brasses d'eau dans la rade Polonia. Il y a une petite ville, où l'on peut moüiller aussi à 12. & 10. brasses d'eau comme on veut. Elle est habitée par des Grecs; mais c'est le rendez-vous ordinaire des corsaires, & les banqueroutiers s'y retirent assez souvent. L'eau douce n'y est pas bonne. Elle a pris son nom moderne de l'opinion qu'on a qu'il y ait une mine d'argent. * Baudrand.

ARGENTIN, *Argentinus*, étoit le dieu que les Gentils s'étoient forgé, pour présider à la monnoye d'argent, comme le dieu Æsculan, *Æsculanus*, pour présider à la monnoye de cuivre, que les Latins appelloient *æs.* Quant à la monnoye d'or, on ne trouve point dans l'antiquité, de dieu qui y présidât. Sur quoi saint Augustin s'étonne que les Gentils, qui tenoient qu'Æsculan étoit le pere d'Argentin, n'eussent pas fait un dieu *Aurin*, dont Argentin fût le pere; puisque, si on peut dire que la monnoye de cuivre a produit celle d'argent, parce qu'elle l'a précedée dans l'usage; on peut dire tout de même que celle-ci a produit les pieces d'or. *Argentini dei*, dit-il, *patrem Æsculanum agnoverunt. Miror autem quòd Argentinus non genuerit Aurinum.* C'est peut-être de ce que les Romains n'avoient point de divinité pour l'or, qu'il faut entendre ce vers de Juvenal dans sa premiere satyre.

funesta pecunia templo
Nondum habitas; nullas nummorum ereximus aras.

Car il est certain, selon Varron & selon S. Augustin, *dans la cité de Dieu*, que les Romains adoroient du tems de Juvenal, les divinités dont nous parlons, c'est-à-dire, Argentin & Æsculan.

ARGENTINA (Thomas de) *voyez* THOMAS de STRASBOURG.

ARGENTINA, *Argentanum*, bourg du royaume de Naples dans la Calabre citerieure, entre Cosence & S. Marco. * Baudrand.

ARGENTINO (François) cardinal, étoit de Veni-

se, & non pas de Strasbourg comme Cabrera l'a crû. Il étoit jeune, hardi, bienfait, entreprenant, & naturellement éloquent. Ces qualités plurent au pape Jules II. qui aimant Argentino, se fit un plaisir de l'élever, & l'employa en diverses negociations importantes, comme au traité de paix avec les Venitiens : & lorsqu'il fut question de ramener les cardinaux mécontens, Jules lui donna l'évêché de Concordia, & le créa cardinal en 1511. ce qu'il fit avec tant de plaisir, qu'il en pleura de joye. Mais cette joye fut depuis changée en tristesse : car Argentino mourut subitement le 23. Aoûtde la même année. On dit que le pape en ayant appris la nouvelle, faillit lui-même en mourir de douleur. * Aubery, *hist. des card.*

ARGENTO, *Vlulens* ou *Vlulens*, riviere de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise, entre la ville de Durazzo & l'emboûchure du Drin. * Baudrand.

ARGENTO (Jean) Jesuite Italien, de Modene, entra chez les Jesuites l'an 1583. âgé de 22. ans. Après s'être acquitté des emplois ordinaires de la societé, & après avoir gouverné plusieurs colleges en Italie, il fut envoyé en Transsylvanie en qualité de vice-provincial. En 1603. Moyse Zekeli s'étant rendu maître de Clausembourg, les Jesuites furent chassés & maltraités, leur college pillé & renversé. Argento se retira en Pologne, d'où il revint à Clausembourg au commencement de l'année 1604. Car la ville ayant été reprise par les Imperiaux, George Basta l'obligea à recevoir les Jesuites; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, Argento fut encore obligé de chercher un asyle auprès du roi de Pologne. Peu de tems après il reçut ordre de son general de repasser en Transsylvanie, pour y être recteur de Clausembourg, & vice-provincial. En 1605. Etienne Botskai s'étant rendu le plus fort, les Jesuites furent encore bannis du royaume; & Botskai avoüa au P. Argento qu'il n'avoit pû refuser leur exil aux clameurs des Heretiques. Sur la fin de 1606. Botskai mourut, & Sigismond Ragotski lui ayant succedé, Argento sollicita en vain le retour des Jesuites. En 1612. il fut envoyé en Pologne & en Lituanie en qualité de visiteur, & fit presenter au roi Sigismond III. une refutation exacte des calomnies dont on chargeoit sa compagnie dans ce royaume. Le general Aquaviva étant mort en 1615. le P. Argento se transporta à Rome, & dans la congregation qui se tenoit pour élire un successeur, il eut 29. suffrages. Le nouveau general Mutio Vitelleschi le fit provincial dans la province de Naples, puis en Pologne. Il fut ensuite visiteur & provincial en Autriche, & il en separa la province de Bohême. Enfin étant revenu en Italie pour y passer plus tranquillement le reste de ses jours, il mourut recteur du college de Modene sa patrie, le 26. Novembre 1626. L'apologie de sa compagnie qu'il fit presenter au roi de Pologne, & les deux discours qu'il prononça aux états de Transsylvanie, ont été imprimés plusieurs fois à Cracovie.* Sotwel, *de script. soc. J. &c.*

ARGENTON, *Argentomagus*, ville sur la Creuse dans le Berry, aux confins de la Marche. La riviere de Creuse la partage en ville haute & en ville basse. La haute a son enceinte particuliere, & quatre portes dont l'une lui donne communication avec la ville basse. C'est dans la haute que se tiennent les marchés, où sont l'auditoire pour rendre la justice, le college pour les écoles, & la prison : il y avoit au-dessus de cette partie de la ville un château, qui a été démoli par ordre de Loüis XIV. Dans la ville basse il y a un couvent de Cordeliers. La châtellenie d'Argenton faisoit autrefois partie de la principauté de Deols. Après la mort du sieur de Chauvigny, elle passa à mademoiselle de Monpensier, & delà à Philippe de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. Philippe d'Orleans petit-fils de France, la donna à Marie-Louise-Magdelaine Victoire le Bel de la Boissiere de Sery, qui depuis a été appellée la comtesse d'Argenton.

ARGENTOR, riviere de France dans l'Angoumois, formée de deux ruisseaux, l'un nommé *Argent*, & l'autre *Or*. Elle se jette dans la Charente au petit village de Porsac. * Baudrand.

ARGENTRE', *cherchez* BERTRAND D'ARGENTRE'.

ARGER (Pierre) vint de Flandres en France plusieurs fois avec Ridicovi, pour assassiner le roi Henri IV. mais il ne put jamais executer son execrable dessein. Ayant enfin été découvert & pris, il fut rompu vif avec son compagnon Ridicovi en 1599. * Dupleix, *hist. d'Henri IV.*

ARG-FEUILLE, nom defiguré, *voyez* AIGRE-FEUILLE.

ARGIAN & ARREGIAN, *Arregiana*, ville du Chulistan, province de Perse. Elle est sur la riviere du Sirt, près du golfe de Balsora. C'est la capitale d'un petit pays, qui porte son nom. * Baudrand.

ARGIASB ou ARGIAST, roi du Turquestan, fils ou petit-fils d'Afrasiab, fit une grande irruption dans le Khorasan au tems que Kischtasb regnoit en Perse. Il prit la ville de Balkhe qu'il saccagea, & il y tua même Lohorasb, qui s'y étoit retiré pour vivre en particulier, après qu'il eut remis ses états entre les mains de Kischtasb son fils. Il poussa encore ses conquêtes plus loin; car il donna la chasse à ce prince & l'obligea à fuir de la Perse en la province que les Persans appellent *Kouhestan*, & les Arabes *Gebal*, ancien pays des Parthes, où les montagnes & les défilés le mirent à couvert des insultes de la cavalerie des Turcs & des Tartares. Mais quelques tems après Asfendiar fils de Kischtasb lui rendit la pareille & le repoussa jusqu'au delà du fleuve Gihon ou Amou, où il fut tué enfin par ses propres sujets & au milieu de ses états. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

ARGIE, prêtresse de Junon & mere de Bithon & de Cleobis renommés par leur pieté, pour avoir traîné le char de leur mere au temple, parce que les bœufs destinés à cela tardoient trop long-tems à venir. *Voyez* CLEOBIS.

ARGIE, *Argia*, fille d'Adraste roi des Argiens, femme de Polynice, renommée dans l'histoire par son extrême tendresse, qu'elle fit particulierement paroître, lorsqu'ayant appris que son mari avoit été tué au siege de Thebes, elle rechercha son cadavre parmi les morts, malgré l'édit de Créon, qui le défendoit sous peine de la vie. Elle sortit de Thebes avec Antigone sœur de Polynice, qui vouloit s'acquitter des mêmes devoirs envers ses freres : elle trouva le corps de son mari, & lui rendit les derniers devoirs; Argie & Antigone ayant été découvertes & dénoncées à Créon, furent mises à mort par son ordre. Mais Thesée vengea leur mort. *Cherchez* ANTIGONE & ADRASTE. * Stace, *l.* 12.

ARGILE ou ARGYL, *Argathelia* & *Argadia*, ville & province de l'Ecosse meridionale, avec titre de marquisat. Elle est entre les provinces de Lenox & de Cantir. Durant les troubles de la Grande-Bretagne, arrivés vers le milieu du XVII. siecle, le marquis d'Argile avoit été le confident & l'ami particulier de Cromwel, & l'ennemi mortel de tous ceux qui avoient pris les armes pour conserver l'autorité royale. Après le rétablissement de Charles II. roi d'Angleterre, le parlement fit arrêter ce marquis & en 1661. il lui fit couper la tête, à lui & à quelques ministres Puritains. On confisqua ses biens au profit du roi, lequel par une bonté qui lui étoit naturelle, eut compassion de ses enfans, & donna le marquisat d'Argile à *Archibald* Cambel son fils aîné, après toutefois avoir reduit ce marquisat en comté; depuis lequel tems on l'a nommé *comté d'Argile*. Cambel conserva toûjours dans son cœur une haine secrette contre le roi, & se trouva mêlé en plusieurs intrigues contre la personne & le service de sa majesté. Après la mort de ce prince, Jacques duc d'Yorck, son frere unique & legitime heritier, ayant été proclamé & couronné roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, sous le nom de *Jacques* II. le comte d'Argile excita encore une revolte; mais ayant été pris les armes à la main en Ecosse, où il commandoit trois ou quatre mille hommes, par arrêt du parlement d'Ecosse, il eut la tête coupée à Edimbourg le 11. Juillet 1685. * *Memoires du tems.*

ARGILET (*Argiletum*) quartier de Rome, où il y

avoit beaucoup d'artisans & de marchands, & plusieurs boutiques de libraires. Il fut ainsi appellé d'un capitaine nommé *Argus*, qui y fut tué, parce qu'il vouloit attenter à la vie du roi Evandre. On composa ce nom d'*Argus* & de *lethum*, qui signifie *mort*. D'autres disent qu'Argilet vient du mot *argile*, parce qu'il y avoit beaucoup de cette terre grasse en ce lieu. * Virgil. *Æneid*. 8. Varron, *de ling. lat. l.* 4.

ARGIMOND, chambellan de Recarede, roi des Goths, entreprit de déthrôner son prince environ l'an 589. On l'arrêta prisonnier; & après avoir été fouetté avec des verges, & promené sur un âne dans la ville de Tolede, il fut puni du dernier supplice avec ses complices. * Turquet, *hist. d'Espagne*.

ARGINUSES, petite isle de la Grece. Les Atheniens, conduits par Conon, y remporterent une victoire navale sur les Lacedemoniens, qui y perdirent leur general Callicratidas, la 2. année de la XCIII. olympiade, 407. ans avant Jesus-Christ. * Plutarch. *in Conon*. Plin. *l.* 5. *c.* 31. Strabon met trois villes de ce nom *au liv.* 13.

ARGIPHONTE, nom qui fut donné à Mercure, pour avoir tué Argus (qui gardoit Io) selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Jupiter. C'est un mot grec Ἀργειφόντης, composé d'ἄργος, *Argus*, & de φόνος, *meurtre*. *Voyez* ARGUS.

ARGIPPEENS, anciens peuples de la Sarmatie, qui, selon le rapport d'Herodote, naissoient chauves, avec un large menton, & tres-peu de nez, & avec un ton de voix different de celui des autres hommes. Ils ne vivoient que des fruits des arbres, & ne faisoient jamais la guerre à leurs voisins, qui touchés de respect pour eux, les prenoient souvent pour arbitres de leurs differends. * Herodote, *l.* 2.

ARGIRO CASTRO, *Antigonia*, autrefois ville, maintenant bourg de la Turquie en Europe. Il est dans l'Epire, sur les frontieres de la Macedoine, à l'orient de la ville de Chimera. * Baudrand.

ARGIROPHILE, *voyez* ARGYROPHILE.

ARGIS, château tres-fort, situé en Mesopotamie, assez près de la ville d'Amida, que Tamerlan prit l'an de l'hegiere 796. Les tables de *Nassireddin* & d'*Ulug Begh* mettent une ville d'Argis en Armenie, au 77. degré de longitude, & au 38. degré 30. minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *biblìot. orient.*

ARGISCH, *Argida*, *Argidava*, autrefois ville, maintenant bourg de la Valachie, près des frontieres de la Transsylvanie, sur la riviere de Dombrowizza, entre la ville d'Hermanstat & celle de Tergovisto. * Baudrand.

ARGIUS, affranchi de l'empereur Galba, & intendant de sa maison, brûla son corps dans les jardins que Galba avoit hors de Rome: & après avoir retiré sa tête du lieu appellé *Sesterce*, où l'on jettoit les corps des suppliciés à Rome, il dressa un tombeau peu magnifique à ce malheureux prince, l'an de J. C. 69. * Plutarch. *Vit. Galb.* Tacite, *hist. l.* 1.

ARGLAS, petite ville d'Irlande dans l'Ultonie, dans le comté de Downe. Il y a un port qui en dépend. Elle donne le titre de comte au lord Cromwel de Oakham. * *Dict. Angl.*

ARGO, navire des Argonautes, qui leur servit, & à Jason leur chef, pour aller dans la Colchide à la conquête de la toison d'or. Les uns tiennent que ce navire tira son nom d'un certain *Argo* ou *Argus*, qui en fut l'entrepreneur & l'architecte; les autres, qu'il fut ainsi appellé, parce que la plûpart des braves qui s'y embarquerent, étoient du pays d'Argos; d'autres, que ce nom vient du grec ἀργὸς, qui signifie *leger* & *lent*, dans un sens contraire. Enfin Bochart, improuvant les sentimens de tous les anciens, a recours au syriaque, & tire l'origine de ce nom du mot *Arco*, c'est-à-dire, *long*, en changeant le G en C (ce qui se fait tres-souvent) parce que les Grecs ne se servoient auparavant sur mer que de vaisseaux ronds; & que, selon Philostephane, cité par Pline, *l.* 7. *c.* 46. le premier vaisseau long fut celui qui porta Jason & ses compagnons en la Colchide: ce que disent aussi Herodote & le scholiaste d'Apollonius, *l.* 1. C'étoit une maniere de galere à vingt-cinq rames de chaque côté, comme le remarque Apollodore; & de cette sorte elle avoit au moins cinquante coudées de long, & encore plus, s'il en faut croire Theocrite. A l'égard du bois qui fut employé à bâtir ce vaisseau, les uns disent qu'il fut de sapin, les autres de hêtre ou de chêne; & peut-être que dans sa structure il entra de ces trois sortes de bois. Mais tous demeurent d'accord que les arbres furent coupés dans la forêt de Dodone. Et parce qu'il s'y rendoit anciennement des oracles; comme une fable attire l'autre, les poëtes ont feint que ce navire des Argonautes étoit un navire parlant. Ils veulent aussi que ce soit le premier vaisseau qu'on ait osé exposer sur mer; mais il y a plus d'apparence que les Tyriens ou Pheniciens furent les inventeurs de la navigation. Les poëtes ont placé ce vaisseau dans le ciel entre les astres, & en ont fait une constellation. Manilius en parle ainsi:

Tum nobilis Argo
In cœlum subducta.

Et en un autre endroit:

Et ratis Heroum quæ nunc quoque navigat astris.

* Sam. Bochart, *in Chanaan*. Herodot. Plin. *l.* 7. Apollonius, *in Argonaut.*

ARGOB, petit pays de la Judée, de la demi-tribu de Manassé, au-delà du Jourdain, entre le lac de Galilée & celui de Meron. Il y avoit soixante villes murées du tems de Salomon. * I. *Reg.* 4. 13.

ARGOLI ou ARGOLUS (André) celebre mathematicien, né à Tagliacozzo, dans le royaume de Naples, fit un grand progrès dans l'étude de la philosophie & de la medecine; mais sur-tout de l'astrologie. Les ignorans de son pays se servirent de cette occasion pour lui faire des affaires. Argolus se retira à Venise; & le senat de cette ville se fit un plaisir & un honneur de rendre toute sorte de bons offices à cet illustre exilé. Non seulement on lui fournit tous les instrumens necessaires pour faire ses observations; mais on le nomma professeur de mathematiques dans l'université de Padouë; & ensuite on le fit chevalier de saint Marc. Ce fut vers l'an 1639. ou 1640. Il mourut après l'an 1650. Nous avons de lui, *De diebus criticis*; *Ephemerides ab anno* 1640. *ad* 1700. *Astronomicorum lib. III. Problemata Astronomica*, *&c.* Argolus a laissé un fils nommé *Jean*, homme de merite: sa famille a été feconde en personnes illustres. On dit qu'elle est originaire d'Arles en Provence, & que deux freres suivirent dans le royaume de Naples Charles I. qui en fut roi, & qu'ils s'y établirent. Le pape Paul III. estima beaucoup Alexandre Argoli, qui fut évêque de Terracine. Paul Argoli, religieux de l'ordre de saint François, frere d'André, a été un des plus beaux genies de son tems, & a passé pour un subtil philosophe, & pour un bon theologien. Il mourut l'an 1591. dans une ville du royaume de Naples, où il prêchoit le Carême, en la 31. année de son âge. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog.* Imperialis, *in museo hist.* Lorenzo Crasso, *in elog.*

ARGON, fils d'Alcée, petit-fils de Cleolicus, fils d'Hercule, & d'une servante d'Omphale, fit passer le royaume de Lydie des Atyades aux Heraclides, 505. ans avant le commencement du regne de Gygés, c'est-à-dire, en l'année 2817. du monde, 1218. avant J. C. mais ses successeurs sont inconnus. * Herodote, *liv.* 1.

ARGONAUTES, nom qui fut donné à ces vaillans Grecs qui accompagnerent Jason à Colchos, pour la conquête de la toison d'or. Selon Eusebe, ils furent au nombre de cinquante-deux, ou, selon d'autres, de cinquante-quatre, dont les principaux étoient Hercule, Hylas, Thesée, Pirithoüs, Orphée, Pelée, Telamon, Castor & Pollux, &c. assez vantés par les poëtes Grecs & Latins. Ils furent ainsi appellés du nom de leur navire *Argo*, ou parce que la plûpart de ces braves étoient du pays d'Argos. Voici ce qui porta Jason, chef des Argonautes, à cette entreprise. Jason, comme le rapporte Justin, étoit un jeune prince de Thessalie, avantagé de si belles qualités, que le roi Pelias son oncle,

apprehendant qu'il ne gagnât aisément l'affection des peuples, & ne vînt un jour à lui ôter la couronne, chercha un moyen honnête de se défaire de lui. Comme il le connoissoit hardi & entreprenant, il lui mit dans l'esprit d'aller à Colchos, & d'en rapporter la toison d'or, esperant qu'il n'échapperoit point des perils d'une si longue navigation, & qu'il mourroit en faisant la guerre contre les Barbares. Le bruit de cette glorieuse entreprise s'étant répandu par tout, Jason choisit les plus vaillans de ceux qui se presenterent pour l'accompagner dans cette expedition, & se mit sur mer avec eux, dans le navire Argo. Quelques sçavans disent que les Argonautes allerent en Scythie, & que la toison d'or n'étoit autre chose que les trésors de ces peuples; car le bruit couroit qu'il y avoit des torrens près du mont Caucace, qui entraînoient de l'or avec leurs eaux, & que les Scythes le recüeilloient avec des planches percées comme un crible, & avec des peaux de mouton où la laine tenoit encore. D'autres veulent, & plus vraisemblablement, que l'intention de la fable est de nous dépeindre en Jason un homme sage & prudent, & non pas un homme avare, qui ait fait tant de chemin pour aller chercher de l'or. On dit qu'il avoit appris de Chiron la medecine, & qu'on lui donna le nom de *Jason*, du mot grec ἰᾶσθαι, qui signifie l'*art de guerir*; mais que cet art regardoit principalement les maladies de l'ame, qui sont les passions; & qu'ainsi, par la toison d'or, il faut entendre la vertu; que quand les poëtes ont feint que Jason avoit dompté des taureaux qui vomissoient des feux & des flammes, ils ont voulu nous figurer par ces animaux furieux l'opiniâtreté de l'esprit, & les passions dereglées. Il y a d'autres auteurs qui tiennent que cette fable de Jason n'est qu'une leçon de Chymie; que par les choses qu'il fit dans son voyage, on nous a voulu representer les changemens des corps, qui se font par le moyen de cet art; & que la toison d'or, qu'il remporta après de si grands travaux, est la figure de ce que l'on appelle vulgairement *le grand ouvrage* ou *la pierre philosophale*. Suidas a crû que cette toison d'or, que l'antiquité a tant vantée, n'étoit autre chose qu'un livre fait de peaux de mouton, qui enseignoit comme on peut faire de l'or; & que Jason l'enleva à Æëtes, roi de Colchos, par l'intelligence qu'il eut avec Medée, fille de ce prince. Enfin, selon la pensée d'un autre auteur, la toison d'or nous represente l'honneur & la gloire qui coûte beaucoup à acquerir. On a voulu enseigner aux jeunes gens, par l'exemple de Jason, qu'ils ne doivent pas demeurer oisifs en leur pays, lorsqu'ils n'y trouvent point d'occasions d'y faire paroître leur courage; mais qu'ils doivent se signaler ailleurs; qu'il faut qu'un homme qui aspire au gouvernement d'un état, ait vû beaucoup de pays & de peuples; qu'il doit en connoître les mœurs & les coûtumes; & doit s'y être fait connoître lui-même par ses belles qualités. Mais toutes ces conjectures sont frivoles, & la verité de l'histoire est que Jason fût envoyé en Colchide pour s'emparer des trésors du roi Æëtes. Cette expedition doit être placée à l'an 2773. du monde, 1262. avant Jesus-Christ, 79. ans avant la prise de Troye, qui est le tems où l'a placé un ancien chronographe cité par saint Clement d'*Alexandrie*. * Apollonius, *Argonaut.* 4. Cicero, 2. *de nat. deor.* Plin. *l.* 7. *c.* 56.

ARGONNE, petit pays de France, dont une partie est dans la province de Champagne, & l'autre sur les limites de la Lorraine vers la Meuse, où est Verdun. Il y a Beaumont & Clermont en Argonne, & sa ville capitale est sainte Manehould. * Sanson. Baudrand.

ARGONNE (dom Noël d') de Paris, mort en 1705. Chartreux de la Chartreuse de Gaillon, dans le diocese de Roüen, a fait un ouvrage utile, *de la lecture des Peres de l'église*, dont la meilleure édition & la plus ample est celle de 1697. Cet ouvrage fait connoître que D. d'Argonne avoit du goût, du discernement & du jugement. Ce religieux est encore l'auteur d'un ouvrage imprimé depuis sa mort, qui a pour titre, *Mélanges d'histoire & de litterature*, sous le nom de Vigneul de Marville, qui est un nom emprunté. Le commerce que ce religieux avoit dans le monde avec quantité d'honnêtes gens & avec des sçavans, avant qu'il se mît dans l'ordre de saint Bruno, lui attira, même après sa retraite, une infinité de lettres, & d'autres petits ouvrages, remplis d'érudition & d'observations historiques & curieuses, qui sont recüeillis dans ses mélanges. L'agréable s'y trouve joint à l'utile. * *Préface des mélanges histor. Mem. du tems.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiastiques du XVII. siecle.*

ARGOS, ville capitale d'Argolide, dite aussi *le royaume d'Argos*, dans le Peloponnese, & aujourd'hui *la Romanie de la Morée*. Cet état avoit au levant la mer Egée & le golfe de Napolie de Romanie, au couchant l'Arcadie, la Laconie au midi, & au septentrion la province de Corinthe & le golfe d'Engia. Argos étoit la ville capitale de ce royaume; elle avoit été nommée *Phoronique*, *Ægialie* & *Dypsie*, & elle fut celebre par les jeux Néméens, que les Argiens instituerent sous la LI. olympiade, vers l'an 576. avant Jesus-Christ. Depuis, Argos devint une ville épiscopale, sous la metropole de Corinthe; & ensuite l'empereur Isaac l'*Ange* lui acquit le titre de metropole. Il y avoit une autre ville de ce nom dans l'Epire, dite *Argos Amphilochium*, qui a été ruinée; & une dans la Thessalie, dite aujourd'hui *Amiro*. Etienne de *Byzance* compte jusqu'à onze villes de ce nom.

Le royaume d'Argos est tres-ancien. Il commença par Inachus, l'an 2177. du monde, 1858. avant Jesus-Christ, & 2856. de la periode Julienne, 1080. ans avant la premiere olympiade, & il dura 545. ans, jusqu'à la fin du regne d'Acrisius, qui fut tué par son petit-fils Persée. Voici la succession chronologique de ces rois.

SUITE DES ROIS D'ARGOS.

Inachides.	*Années du monde.*	*Années avant J. C.*	*Durée.*
1. Inachus,	2177.	1858.	50.
2. Phoronée,	2227.	1808.	60.
3. Apis,	2287.	1748.	35.
4. Argus,	2322.	1723.	70.
5. Criasus,	2392.	1643.	54.
6. Phorbas,	2446.	1589.	35.
7. Triopas,	2481.	1554.	46.
8. Crotope,	2527.	1508.	21.
9. Sthenele,	2548.	1487.	11.
			Total 382.
Danaides.			
10. Danaus,	2559.	1476.	50.
11. Lyncée,	2609.	1426.	41.
12. Abas,	2650.	1385.	23.
13. Proetus,	2673.	1362.	17.
14. Acrisius,	2698.	1345.	32.
			Total 163.

Acrisius fut tué l'an 2722. du monde, 1313. avant J. C. & 3401. de la periode Julienne.

Pausanias donne une suite des rois d'Argos un peu differente de celle qu'on vient de donner d'après Eusebe, qui l'avoit prise dans Castor. Il ne met point Apis au nombre de ces rois, appelle Pirasus celui qui est appellé Criasus dans Eusebe, & place un roi inconnu ailleurs, qu'il nomme Jasus, entre Triopas & Crotope. Le même auteur compte Gelanor, fils de Sthenele, pour un roi, bien que d'autres assurent que ce fut Sthenele qui fut déthrôné: & il retranche Prœtus de la suite des Danaides, parce qu'il ne regna pas à Argos; mais seulement à Midée, à Tirynthe, & dans d'autres places, qu'Acrisius son frere fut contraint par la force des armes de lui ceder. On est porté à croire que Pausanias a raison pour ce dernier point; car on voit ensuite Megapenthes, fils de Prœtus, regner dans les villes qu'on vient de nommer; & l'on ne craint point de se tromper en disant que Castor n'a mis Prœtus au nombre des rois d'Argos, que parce que la couronne lui appartenoit comme à l'aîné; & qu'il lui a donné dix-sept ans de regne, parce que ce prince survécut dix-sept ans à Abas son pere. On pourroit donc fixer le commencement du regne d'Acrisius à l'an 2673. du monde, & lui donner 49. ans de regne. Il est même necessaire de le faire pour donner une juste étenduë à l'histoire de Persée, petit-fils de ce prince, & de ses descendans, si l'on prétend, comme on le fait avec beaucoup de probabilité, que ce heros nâquit lorsque son ayeul étoit déja sur le thrône.

Castor finit à Acrisius la suite des rois d'Argos pour parler de ceux de Mycenes, parce que Persée ne pouvant se resoudre à regner dans une ville où divers objets lui reprocheroient continuellement la mort de son ayeul, fit un échange avec Megapenthes son cousin, fils de Prœtus, & lui ceda la ville d'Argos, & toutes les autres qui en dépendoient pour Midée, Tirynthe, Herée, & d'autres lieux, où il jetta les fondemens de la ville & du royaume de Mycenes. Megapenthes pourroit donc être compté pour quinziéme roi d'Argos. Anaxagoras son fils ceda volontairement ses états à Melampus & à Bias, descendus par Ctithée & par Eole d'Hellen, fils de Deucalion. A ceux-ci succeda Talaus, fils de Bias, & à Talaus son fils Adraste, qui commença à regner l'an du monde 2766. 1275. avant Jesus-Christ. On trouve qu'ensuite Tydée fut roi d'Argos, & après lui son fils Diomede, qui eut tant de part au siege de Troye.

On ne sçait presque rien de ce qui se passa dans la Grece pendant les cinquante-cinq ans qui s'écoulerent depuis la prise de Troye, jusqu'à l'entrée des Heraclides dans le Peloponnese, lorsqu'ils s'en rendirent les maîtres, ils y fonderent trois royaumes, & entr'autres, celui d'Argos. Cette ville échut à Temene, descendant de cet Aristomaque, qui avoit été tué cent trois ans auparavant en combattant Eurysthée. Les successeurs de Temene regnerent long-tems à Argos. On en nomme trois, Phalcus, fils de Temene; Rhegnidas, fils de Phalcus, qui soûmit les Phliasiens; & environ deux siecles après Phidon, qui inventa de nouvelles mesures qui porterent son nom, & dont le frere nommé *Caranus*, fonda, dit-on, le royaume de Macedoine l'an 813. avant Jesus-Christ. Ce Phidon, dit Herodote, fut le plus insolent de tous les hommes, & il obligea les peuples de l'Elide de le faire seul agonothete. Ses successeurs ne furent pas aussi puissans que lui: les Lacedemoniens enleverent la ville de Thyrée dès le tems de Cresus, vers l'an 750. avant Jesus Christ, aux Argiens, qui firent de vains efforts pour la reprendre; & furent enfin si maltraités par Cleomene, qui leur tua dans une occasion jusqu'à six mille hommes, qu'on fut obligé de commettre le gouvernement aux esclaves. Herodote, de qui l'on a appris ce qu'on dit ici, ajoûte que ces esclaves chassés peu après, s'emparerent de Tiryothe, d'où ils firent beaucoup de peine à leurs maîtres, qui ne les reduisirent qu'au bout de plusieurs années. Il y avoit encore alors des rois à Argos; & cette ville se souvenant de sa premiere splendeur, conservoit toûjours sa fierté, elle ne voulut se joindre aux autres Grecs pour défendre la commune patrie contre Xerxes, qui vouloit l'envahir, qu'à condition que son roi partageroit le commandement avec les rois de Lacedemone. On méprisa une demande si ridicule; & les Lacedemoniens après avoir chassé les Perses, apprirent aux Argiens en deux batailles, quelle disproportion il y avoit entre les deux peuples. On n'en dira pas davantage. Argos devenuë republique alliée, mais avec dépendance, tantôt de Lacedemone, & tantôt d'Athenes, ne fait plus une figure considerable dans l'histoire. Les rois de Lacedemone y commanderent absolument après la mort d'Alexandre. Elle entra ensuite dans la confederation de l'Achaie; puis reprise par Natis, tyran de Lacedemone, elle lui fut enlevée presqu'aussi-tôt par Philopemen, préteur des Achéens. Enfin elle tomba comme toutes les autres villes confederées sous la domination des Romains, & elle n'eut d'autre fortune que celle de la Grece, jusqu'aux derniers tems de l'empire de Constantinople. Elle eut alors des seigneurs dépendans de cet empire. Le dernier d'entr'eux, Pierre Comaro, étant mort, sa veuve vendit la seigneurie d'Argos en 1383. à la republique de Venise. Le Sangiac de Corinthe s'en rendit maître en 1463. Peu de tems après, les Venitiens la reprirent; mais ils ne la conserverent pas longtems. En 1681. le generalissime Morosini la reconquit sur les Turcs, qui l'ont encore reprise, & la conservent jusqu'à ce jour. * Eusebe, *chron.* Platon, *liv.* 3. *des loix.* Herodote, *liv.* 1. & 16. Polybe. Tite-Live. Coronelli, *descript. de la Morée.*

ARGOS. *Voyez* ARGUS.

ARGOUN KHAN, fils d'*Abaka*, ou *Abaga Khan*, succeda dans l'empire des Mogols à *Ahmed Khan*, surnommé *Nicoudar Oglan*, l'an de l'hegire 683. de Jesus-Christ 1284. On peut voir dans le titre d'Ahmed Khan comment il succeda à cette Couronne. Y étant parvenu, il donna la premiere charge de l'empire à Buga, qui disposoit de toutes choses avec un pouvoir presque absolu. Schamseddin Said, qui étoit président du divan, c'est-à-dire, *chef des conseils*, sous le regne d'Ahmed, s'étoit retiré de la cour & étoit même deja parti d'Ispaham, pour passer aux Indes, lorsqu'Argoun, duquel il se défioit, le fit appeller & le confirma dans sa charge. Said obéït à ses ordres, & se rendit incontinent à la cour; mais Buga voyant que son autorité étoit partagée, chercha aussi-tôt à se défaire de lui. Pour y parvenir par une voye plus courte, il l'accusa auprès du sultan, d'avoir donné du poison à Abaka son pere: & ce prince trop credule, sans examiner la deposition des témoins, sacrifia ce grand homme à l'ambition de son rival, qui vouloit mettre à sa place une personne qui dépendît entierement de lui. On composa en ce tems-là plusieurs élegies, pour consoler les peuples sur la perte qu'ils avoient faite, & les historiens nous rapportent cette circonstance de sa mort; qu'au même tems que l'executeur entra chez lui pour le faire mourir, il se purifia par l'ablution ordinaire, que les Musulmans font avant leur priere, & ouvrit ensuite son alcoran pour en tirer le fal ou le bon augure, qu'ils ont accoutumé de chercher dans ce livre. Il trouva d'abord ces paroles: « Ceux qui disent à Dieu: « c'est vous qui êtes notre maître, & ceux qui entrent « dans le chemin droit & conforme à cette creance, « Dieu leur envoye des anges, qui les consolent dans « leurs afflictions, & les assurent du paradis, qui leur a été promis. »

Buga se trouvant délivré d'un tel collegue, ne mit plus de bornes à ses desseins & parvint à un tel point d'autorité, qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour devenir entierement le maître. Il leva enfin le masque & se revolta ouvertement contre le sultan l'an 686. de l'hegire, de Jesus-Christ 1287. mais il ne poussa pas sa fortune bien loin: car il fut tué miserablement au milieu de son entreprise.

Après la mort de Buga ou Boga, un Juif, nommé *Saadeddoulat*, medecin, homme tres-agreable dans la conversation, entra si avant dans les bonnes graces du sultan Argoun, que toutes les affaires des plus grands seigneurs

de l'empire en general, & en particulier, dépendoient de son crédit & de sa faveur. Il éleva beaucoup tous ceux de sa nation & de sa religion, sans neanmoins faire rien perdre aux Chrétiens, qui avoient aussi beaucoup de pouvoir dans la cour du sultan. Il n'y avoit alors que les Musulmans qui fussent demeurés sans crédit, & particulierement depuis la mort de Said. Ceux-ci murmuroient continuellement & également contre les uns & contre les autres. Argoun, à leur sollicitation, avoit ôté aux Musulmans toutes les charges de justice & des finances; & la chose étoit allée si avant, qu'on les empêchoit d'aller & venir dans le camp du sultan, & qu'on leur défendit enfin de paroître à la cour. « Argoun, » *disoient-ils*, avoit promis aux Chrétiens de convertir » le temple de la Mecque en église, & qu'au lieu d'y » adorer le Dieu tout-puissant, on y avoit adoré des » statuës & des images: mais la providence, qui veille » toûjours à la conservation du Musulmanisme, & les » prieres des bons Musulmans, empêcherent cette gran- » de revolution; car Argoun tomba malade dans ce tems-là. » Tous ceux qui avoient interêt à la conservation de la vie de ce prince, firent beaucoup de prieres & d'aumônes dans les provinces de l'empire; & le Juif Saadeddoulat, qui étoit le premier ministre, touché du repentir de ses actions passées, envoya les ordres exprès dans toutes les provinces, pour y rétablir les choses, qu'il avoit changées mal-à-propos; mais comme l'heure de la mort de ce sultan étoit venuë, les prieres, les aumônes & toutes les autres demonstrations ou apparences de justice & de pieté servirent de peu. Le sultan tomba dans une extrême foiblesse, & il étoit déja fort proche de l'agonie, lorsqu'il eut le déplaisir d'apprendre que le Juif son favori avoit été massacré par ses ennemis. Enfin ce sultan mourut l'an de l'hegire 690. de Jesus-Christ 1291. & les Musulmans comptant sa mort entre les miracles de Mahomet, disent qu'elle fit refleurir le Musulmanisme, qui avoit reçu sous son regne une grande flétrissure. * Khondemir.

Il y a d'autres historiens Arabes, comme Abulfeda, qui écrivent que le Juif Saadeddoulat fut égorgé, parce qu'il fut soupçonné d'avoir empoisonné le sultan son maître; & que cette accusation soit vraye ou fausse, il est certain que les ennemis des Juifs, qui avoient regardé de mauvais œil leur grand credit, & peut-être souffert plusieurs injustices de leur part, prirent cette occasion, après la mort du sultan & de son ministre, pour se venger d'eux & en firent un grand massacre. Ce fut Argoun Khan qui confirma Massoud, fils de Kaicaous, dans les états que possedoit la maison des Selgiucides dans l'Asie mineure. Ce Massoud fut le penultiéme sultan de cette famille, * D'Herbelot, *biblioth. Orientale.*

ARGOW, pays de Suisse du côté de Constance. On croit que ce nom lui est venu de la riviere d'Arg. Quelques Auteurs divisent la Suisse en quatre parties, dont l'Argow en est une. * Plantin, *descr. de la Suisse.*

ARGUENON, *Argenus*, petite riviere de France, dans la Bretagne. Elle a sa source près du bourg de Jugon, coule le long des limites des évêchés de saint Brieu & de saint Malo, & se décharge dans la mer de Bretagne à trois lieuës de la ville de saint Malo, du côté du couchant. * Baudrand.

ARGUIN, isle d'Afrique, avec une forteresse en Nigritie. Les Hollandois en sont les maîtres, depuis l'an 1633. & ils y ont été assiégés par les Anglois. * Sanson.

ARGUMTHIS, roi des Scythes, succeda à son pere *Placus* II. du nom. Il regnoit sous l'empire de Gordien, vers l'an 245. Le tems de son regne fait voir clairement qu'il n'étoit pas fils de ce Palacus roi des Scythes, l'un des quatre-vingts enfans mâles de Scilurus, & qui eut guerre contre Mithridate, selon Strabon; puisque depuis Mithridate roi de Pont, qui regnoit vers l'an 88. avant la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à l'empereur Gordien, il y a un intervalle de plus de 300. ans. Il faudroit supposer, pour accorder Strabon avec Jule Capitolin, qu'il y a eu deux Palacus rois des Scythes. * Strabon. J. Capitolin.

ARGUS, fils d'*Aristor*, dit-on, avoit cent yeux, dont il en avoit toûjours cinquante d'ouverts, lorsqu'il fermoit les autres pour dormir. Il fut choisi par Junon, pour garder Io, que Jupiter aimoit, & qui fut changée en vache. Mercure l'endormit au son de sa flute, & le tua par ordre de Jupiter. Junon, pour recompenser la fidelité de son espion, le metamorphosa en paon, dont les cercles d'or qui sont semés sur sa queuë sont autant d'yeux. * Ovide, *l. 1. des metamorph.*

Les Mythologistes disent qu'Argus designe la sphere celeste, que nous voyons briller d'étoiles, qui veillent pour le bien de la terre, exprimée par Io, sous la forme d'une vache. Aussi les Egyptiens representoient la terre dans leurs hieroglyphes par cet animal. Mercure, c'est-à-dire ici le Soleil, tuë cet Argus, en faisant disparoître ces étoiles, lorsqu'il ramene le jour. Et pour ne rien oublier de cette parfaite conformité, cet Argus a la moitié des yeux ouvers, lorsqu'il ferme les autres pour dormir; pour marquer que nos Antipodes voyent les étoiles tant que le soleil est sur notre horison; & qu'au contraire nous le voyons tant que cet astre du jour les éclaire.

ARGUS, fils de Polybe, & d'Argia, ou de Phrixus, inspiré par Minerve, bâtit le navire nommé *Argo*, de son nom, dont Jason & les autres Argonautes se servirent pour aller à la conquête de la Toison d'or. * Pausanias. Apollod. *bibliot. l. 1. c. 9.*

ARGUS, quatriéme roi d'Argos, fils de Jupiter & de Niobe, succeda à Apis, l'an 2322. du monde, & avant Jesus Christ 1713. On croit que c'est celui qui donna le nom à l'Argie ou Argolide, & qu'il bâtit ou augmenta la ville d'Argos. Sous son regne qui fut de 70. ans, la Grece commença à cultiver ses terres, & à y semer des bleds. Argus après sa mort fut honoré comme un dieu, on bâtit des temples en son honneur, & on lui offrit des sacrifices: culte qui avoit été rendu avant lui à un particulier nommé *Homogyre*, qui fut tué d'un coup de foudre, & qui le premier attela des bœufs à la charruë. * Saint Augustin, *l. 18. de la cité de Dieu, c. 6.* Criase lui succeda, * Eusebe, *in chron.*

ARGYRASPIDES, troupes Macedoniennes, qui s'étoient signalées par tant de victoires, qu'elles méprisoient tout autre chef qu'Alexandre, après avoir été commandées par un si grand roi. Elles furent ainsi nommées, parce que leurs boucliers étoient garnis d'argent du grec Ἀργυράσπιδες composé d'ἄργυρος *argent*, & ἀσπὶς *bouclier*. L'empereur Alexandre Severe eut aussi des Chrysaspides, qui portoient des boucliers garnis d'or. * Quinte-Curce, *l. 4.* Justin, *l. 16.*

ARGYRE, (*Argyra*) nymphe d'une fontaine, devint amoureuse de Selemnus jeune homme d'une beauté singuliere. Elle s'en fit aimer, & entretint avec lui un commerce qu'elle n'interrompit, que lorsqu'elle vit la beauté de ce berger diminuer. Selemnus, qui l'aimoit toûjours, étoit prêt de sécher de douleur, lorsque Venus touchée de pitié le metamorphosa en un fleuve de son nom, lequel comme Alphée, alloit chercher par dessous les eaux de la mer la fontaine à laquelle présidoit cette nymphe inconstante. Enfin Selemnus toûjours favorisé de Venus, parvint à oublier l'ingrate *Argyre*. Depuis ce moment, les eaux de ce fleuve eurent, dit-on, la vertu, de faire perdre à ceux ou à celles qui s'y baignoient, le souvenir de leurs amours. Que si cette proprieté n'étoit point fabuleuse, dit Pausanias, les trésors les plus précieux ne vaudroient pas l'eau du Selemnus. Cet auteur parle d'une fontaine, & d'une ville appellée ARGYRE près de Patras dans l'Achaye, & c'est au sujet de cette fontaine, qu'il raconte la fable, que nous venons de rapporter. Pline & Mela placent aux environs de l'emboûchure de l'Indus, ou du Gange, une isle nommée *Argyre*, où il y avoit des mines d'argent. * Pausan. *in Achaic.* Pline.

ARGYRE ou ARGYROPULE, nom d'une famille que Zonare assure avoir tenu long-tems un rang tres-considerable dans l'empire de Constantinople. Selon Scylitzes le premier qui prit ce surnom, fut LEON qui florissoit sous le regne de Michel fils de Theophile, c'est-à-dire, vers le milieu du IX. siecle. Une preuve de sa puissance

puissance de sa bravoure, c'est qu'avec ses gens seulement il repoussa les Manichéens de Tephrice, & les Sarasins de Melitene : il donna aussi des marques de sa pieté, en fondant le monastere de sainte Elisabeth dans la province de Charsien. On ignore le nom du fils de cet homme celebre. EUSTACHE Argyre son petit-fils, exilé sans qu'on en sçache le sujet, fut rappellé par Leon *le Sage*, qui lui donna le gouvernement de la province de Charsien, & quelques autres emplois importans. Il eut ensuite le commandement general des troupes d'Orien, battit les Sarasins en plusieurs rencontres, & neanmoins encourut la disgrace de son maître, qui le relegua dans ses terres, où il mourut, à ce qu'on prétend, de poison. LEON II. fils d'*Eustache*, parvint par degrés jusqu'au commandement general, & eut plusieurs enfans. 1. ROMAIN Argyre, qui sur la fin de l'an 1028. fut contraint de répudier sa femme pour épouser Zoé, qui le fit empereur cette année-là-même, & l'étrangla le 11. Avril de l'an 1034. *Voyez* ROMAIN ; 2. *Basile*, qui après avoir eu le gouvernement de l'isle de Samos, fut envoyé l'an 1011. dans la grande Grece contre les citoyens de Bari, qui l'obligerent après quelques pertes à prendre la fuite. Il eut encore en 1016. le gouvernement de la Baspracanie ou Medie Superieure ; mais soit malheur ou manque de conduite & de valeur, il y fut encore battu, & on jugea à propos de le rappeller. Ce Basile eut plusieurs enfans, entre lesquels il s'en trouve qui concoururent l'an 1057. à l'élection de l'empereur Isaac Comnene : il eut aussi une fille nommée *Helene*, que l'empereur Romain son oncle maria à *Pancrace*, prince d'Abasgie ; & une autre, mariée au prince de la grande Armenie. 3. *Pulcherie*, alliée à *Constantin* Diogenes, & mere de Romain de Diogenes, fait empereur en 1067. 4. N. mariée à *Jean* Ursfeolo, doge de Venise, l'an 999. dont Pierre de Damien a décrit la delicatesse extraordinaire, & la mort précedée de la plus affreuse maladie ; & deux autres filles, dont on ignore les noms. M. Du Cange met au nombre des freres de l'empereur Romain *Pothe* Argyre, qui eut le commandement des troupes sous le regne de Romain Lecapene ; *Leon* Argyre, à qui le même Lecapene maria une de ses filles, nommée *Agathe* ; & *Marien* Argyre, moine, qui après avoir engagé Etienne, fils de Romain Lecapene, à déposseder son pere, aida ensuite Constantin Porphyrogenete de ses conseils pour déposseder le même Etienne & Constantin son frere. On ne peut douter que cet habile homme ne se soit trompé, puisque ceux qu'il donne pour freres à Romain Argyre, florissoient près de cent ans avant le tems où il fut fait empereur ; car Romain Lecapene fut fait empereur en 918. & fut dépossedé en 944. On ne peut raisonnablement douter que Leon Argyre, qui épousa la fille de Lecapene, ne soit le pere de l'empereur, quoiqu'il soit difficile de croire qu'il l'ait euë de son mariage avec Agathe, parce que ce mariage ayant été contracté au plûtard en 944. il se trouveroit 83. ans de là au tems où Romain Argyre fut fait empereur. Il doit aussi passer pour constant que *Pothe* étoit frere de Leon, & oncle de l'empereur ; mais il y a plus de difficulté pour Marien, parce que Scylitzes nomme son pere *Leon* ; & s'il ne se trompe pas, il faut dire que ce Leon étoit d'une autre branche des Argyres, qui ne nous est pas connuë. Il est certain que cette famille a subsisté long-tems après l'empereur. Les deux articles suivans sont de deux hommes celebres qui ont porté le nom d'Argyre. On trouve un Argyre qui en 1437. suivit l'empereur Jean Paleologue au concile de Florence : & Crusius observe que la famille des Argyres posseda long-tems le château de S. Nicolas dans l'isle de Santorin, dont les Turcs les chasserent en 1577.

☞ Il y a eu en Italie une autre famille d'Argyres, établie à Bari, qui eut grande part aux revolutions de ce pays dans le XI. siecle. On ne peut dire si cette famille étoit une branche de celle de Constantinople : le premier dont les auteurs font mention, est MELON, qui ayant engagé ses citoyens à se revolter contre les Grecs, & à se livrer à Pandulphe, prince de Capouë, donna lieu en 1010. à une guerre qui dura 60. ans. Les commencemens en furent desavantageux aux rebelles, qui furent battus ; mais l'année suivante Melon battit les generaux Grecs, les mit en fuite, & se fit craindre à eux jusqu'en 1017. qu'Andronic Tornice ayant pris le commandement des troupes imperiales en qualité de catapan, remporta deux victoires aux mois de May & de Juillet. *Leon*, frere de Melon fut tué dans un des deux combats. Bajan, successeur d'Andronic, remporta aussi au mois d'Octobre de l'an 1019. une grande victoire, qui déconcerta tellement Melon, qu'il quitta l'Italie pour aller demander du secours à l'empereur Henri II. On dit que ce brave venoit d'obtenir tout ce qu'il demandoit, lorsqu'il mourut l'an 1020. Les habitans de Bari se soûmirent aussi-tôt ; & pour contenter les Grecs ils leur livrerent *Marante*, femme de Melon, & *Argyre* son fils aîné, qui ayant obtenu en 1028. la liberté de retourner dans sa patrie, y mourut en 1034. Melon avoit un autre fils, qu'on ne nomme que par son nom de famille, *Argyre*, & qui apparemment étoit hors de son pays, lorsqu'on y prit la resolution de traiter avec les Grecs. On trouve qu'après s'être rendu maître de Jovenazzo & de Trani, il prit Bari vers le mois de Mai de l'an 1040. & que l'année suivante il combattoit les Grecs à la tête d'une armée Normande. Depuis on ne sçait par quel motif il reprit les interêts des Grecs ; il alla même vers l'an 1046. à Constantinople, où Constantin *Monomaque* l'honora de divers emplois : ce qu'il reconnut dès l'année suivante, en repoussant avec vigueur le rebelle Leon Tornice, qui avec une armée nombreuse avoit mis le siege devant la ville imperiale. Guillaume de la Poüille écrit qu'Argyre fut renvoyé en Italie avec de grands presens, & des ordres pour traiter avec les Normands ; mais que sa negociation n'ayant pas réussi, on le méprisa, & qu'il mourut miserablement long-tems après : mais ces sortes d'abregés donnent presque toûjours des idées fausses. En effet les autres écrivains le representent toûjours comme un homme puissant, qui se joignit à Leon IX. contre les Normands, & qui fut tellement attaché aux interêts de ce S. pape, qu'il fut un de ceux qui le presserent le plus de prononcer l'anathême contre Michel Cerularius, patriarche de constantinople. L'anonyme de Bari, dit qu'Argyre mourut en 1068. & il étoit encore alors catapan pour les Grecs ; ce qui montre qu'il n'est pas le même qu'*Argyre*, qui après avoir soûtenu un siege de près de quatre années, rendit la ville de Bari aux Normands l'an 1071. Celui-ci est plûtôt fils du premier ; & s'il est l'*Argyrizze* de Tupus Procospatha, qui la même année 1071. fit mourir Guinderlinche, à quoi il y a beaucoup d'apparence, on est sûr que ce premier est le *Joannace* dont on voit encore l'épitaphe à Bari ; dans l'église de N. D. de *Joannaci* ou de *Sennaci*, où l'on dit qu'il étoit d'une illustre famille, & qu'il fut le défenseur & l'hector de sa patrie ; car le même Lupus dit qu'Argyrizze étoit fils de Joannace. C'est aussi ce même Argyre ou Argyrizze, dont les filles furent mariées si avantageusement ; quoique M. Du Cange croye que ce sont plûtôt les filles d'Argyre, fils de Melon. On jugera même par les dates de leurs mariages, si l'opinion de cet habile écrivain est soûtenable. La premiere, dont on ignore le nom, fut mariée à Alexis Comnene, qui fut fait empereur en 1081. Elle étoit morte alors, mais elle étoit morte jeune, puisque cette année-là Alexis n'avoit que 33. ans. La seconde fut mariée au mois d'Octobre 1087. à Bodin roi de Servie. On la dit fille d'Archirizze, & on l'appelle *Jaquinte*. La troisiéme fut mariée, on ne sçait précisément en quel tems, à Abagelard, neveu de Robert Guiscard. On ne trouve plus ensuite, selon M. Du Cange, que deux Argyres en Italie, l'un petit-fils de Daniel, qui eut vers l'an 1118. de grands démêlés avec un autre seigneur, & qui tua Urson, évêque de Bari ; l'autre appellé *Jaquinte* Argyre, qui ayant fait revolter Bari contre les Normands, soûtint un siege de quelques mois en 1040. En capitulant avec Roger, il prit des précautions pour lui-même ; mais aussi-tôt que ce prince fut entré dans la ville, diverses personnes ayant accusé Jaquinte de plusieurs crimes, on le condamna au gibet, ce qui fut executé sur le champ. Il n'y a point d'inconvenient à croire que ce n'est que le

même homme dont les historiens ont parlé sous deux années differentes. * Du Cange, *famil. Byzantina*.

ARGYRE (Isaac) moine Grec, vivoit dans le XIV. siecle. Blancanus & d'autres l'avoient toûjours cité parmi les auteurs du XI. siecle. Mais Joseph Scaliger ayant observé qu'Argyre avouë lui-même qu'il a écrit l'an 6885. de l'ere des Grecs, conclut que c'est l'an 1372. de J. C. Quoi qu'il en soit, ce moine étoit un tres-sçavant mathematicien. Il composa divers excellens ouvrages de Geodesie ou *description de la terre*, de chronologie, & d'autres traités curieux. * Blancanus, *in chron. mathem.* Scaliger, *l. de emend. temp.* Clavius, *in Calend.* Gesner & Simler, *in biblioth.* Vossius, *de scient. math. &c.*

ARGYROPULE (Jean) natif de Constantinople, qui vivoit dans le XV. siecle, passa en Italie en 1453. pendant que les Turcs bouleversoient toute la Grece, & fut si bien reçu à la cour de Florence, que Côme de Medicis le choisit pour être précepteur de son fils Pierre, & de son petit-fils Laurent, le fit encore professeur en grec dans la ville de Florence. C'est à cette maison qu'il consacra le fruit de ses veilles; sçavoir, la traduction de la morale & de la physique d'Aristote. Il eut le bonheur dans ce travail, que Theodore de Gaza, qui étoit plus éloquent que lui, & qui avoit fait une semblable version, la jetta au feu, afin de ne point préjudicier à son ami Argyropule, qui composa encore d'autres ouvrages: *Consolatio ad imperatorem Constantinopolitanum*; *Monodia*; *De regno*; *Paralleles entre les princes anciens & modernes, &c.* Il quitta la Toscane dans un tems de peste, & passa à Rome, où il fit des leçons de philosophie sur le texte grec d'Aristote; & ce fut le premier des Grecs qui enseigna la philosophie dans cette ville. Il eut la douleur d'y avoir un de ses fils tué. L'autre nommé *Isaac* fut un excellent musicien. On dit qu'il dépensoit tout ce qu'il gagnoit; qu'il étoit devenu extrêmement gras; & qu'en mourant il fit son testament ridicule, par lequel il laissoit à ses amis l'argent qui étoit dans la bourse des autres. Il mourut sur la fin du XV. siecle, âgé de plus de 70. ans, d'une fiévre qu'il avoit euë, pour avoir trop mangé de melons. Jean Lascaris, qui avoit été son disciple, fit son épitaphe en grec. Les jugemens que l'on a faits de ses versions different beaucoup les uns des autres. * Paul Jove, *élog. c.* 27. Vossius, *l.* 4. *de hist. Græcis*, *c.* 19. Bayle, *diction. critiq.*

ARGYRUNTUM ou ARGYRUTUM, ville de Dalmatie, que quelques geographes prétendent être celle qu'on appelle *Novigrad*. D'autres veulent que ce soit un bourg, nommé *Obrevazza*, qui est peu éloigné de Novigrad. *Voyez* NOVIGRAD.

ARHEMIUS, *cherchez* KIVET.

ARHON, riviere de Grece dans le Peloponnese ou la Morée. C'est le fleuve *Asopus* des anciens, dont Strabon, Pline, Pausanias, &c. ont parlé. Il se jette dans le golfe de Corinthe ou de Lepande. * Strabon. Pline. Baudrand.

ARHUS (le diocese d') *Arhusiensis diœcesis*, province du royaume de Danemarck. Elle est une des quatre qui composent la Jutlande septentrionale. Elle a le diocese d'Arborg au nord, celui de Wiborg au couchant, le diocese de Ripen le confine du même côté & au midi, & le Categat ou Schager-Rat au levant. On divise ce pays en trente-un baillages, qui renferment trois cens quatre paroisses. Arhus en est la ville capitale. On y trouve encore celles d'Horsens, Randersen, Ebelstot, Grinstad, Mariager & Hobro. * Baudrand. Maty, *dict. geograph.*

ARHUSEN ou ARHUYSEN, *Arhusia*, ville de Danemarck dans le Jutland septentrional, avec évêché suffragant de Lunden. On dit que ce fut Charlemagne qui y fonda ce siege épiscopal. Arhusen est sur la mer Baltique ou le Sund. Cette ville est au roi de Danemarck; mais en 1644. elle fut prise & presque ruinée par les Suedois. * Sanson.

ARIADNE étoit fille de *Minos* roi de Crete, qui pour venger la mort de son fils Androgée, avoit contraint à main armée les Atheniens de lui payer un tribut de jeunes garçons, & même de filles qui devenoient la proye du Minotaure, enfermé dans le labyrinthe. Thesée fut envoyé en Crete, avec ce tribut de jeunes Atheniens, & fut obligé de subir les mêmes perils que les autres. Mais Ariadne, touchée de sa bonne mine, de son adresse & de son courage, lui donna un peloton de fil, & lui enseigna de quelle façon, par le moyen de ce fil, il pourroit sortir du labyrinthe où il alloit s'engager. Thesée ayant tué le minotaure, emmena avec lui Ariadne & les jeunes Atheniens. Depuis, oubliant sa bienfaictrice, il l'abandonna dans une isle de l'Archipel, dite *Naxos* ou *Dia*. Les auteurs cités par Plutarque, en parlent differemment; les uns disent qu'Ariadne se pendit de desespoir; d'autres qu'étant grosse, & ne pouvant plus souffrir la trop grande agitation des flots, on la mit à terre. Il y en a aussi qui assurent qu'elle se maria avec Onarus, prêtre de Bacchus; & d'autres soûtiennent qu'Oenopion roi du pays, qu'on nomma depuis Bacchus, en devint amoureux, & l'épousa. Les poëtes ajoûtent que Bacchus plaça dans le ciel la couronne d'Ariadne parmi les étoiles. * Plutarch. *in Thes.* Ovide, *l.* 3. *fast.* 8. *metam.* Catulle, *ep.* 65. Properce. Philostrate, &c.

ARIADNE, étoit fille de l'empereur *Leon* I. dit *le Vieil*, qui la donna en mariage à un fils d'*Aspar*, pour se l'acquerir. Mais s'étant défait de ce sujet ambitieux, & de ceux de son parti, il choisit pour gendre Zenon d'*Isaurie*, qui lui succeda l'an 474. Ariadne suivit en Isaurie son mari Zenon, qui avoit été chassé par Basilisque, & qui s'étant rétabli sur le thrône, s'abandonna à toutes sortes d'infamies. Un jour s'étant enyvré, selon sa coûtume, & étant tombé comme mort, Ariadne le fit enterrer, & il mourut enragé dans le tombeau. Les autres disent qu'il tomboit du haut mal. Ensuite cette princesse mit la couronne sur la tête d'Anastase *le Silentiaire*, au préjudice de Longin, frere de Zenon. Cette élection confirma le soupçon qu'on avoit d'un commerce amoureux entre Ariadne & Anastase. Elle mourut l'an 515. * Zonare, *annal.* Evagre, *l.* 3.

ARIALDE, archidiacre de l'église de Milan dans le XI. siecle, s'opposa courageusement aux Simoniaques & aux Nicolaïtes. Ce zele lui fit des ennemis: la niéce de Guy archevêque de Milan, le fit assassiner l'an 1061. ou 1066. Son nom se trouve dans les martyrologes. * Baronius, *A. C.* 1066.

ARIAMENE, *voyez* ARTABAZANE.

ARIAMIRE ou MIRON, succeda à son pere Theodomire, roi des Sueves en Espagne, l'an 569. & eut pour successeur Eburic, l'an 587. qui fut celui de sa mort. C'est le même qui recouvra la santé par l'intercession de saint Martin: ce qui parut si merveilleux à son pere Theodomire, qu'il abjura l'heresie Arienne, & fit toûjours depuis profession de la foi Orthodoxe. Le second concile de Brague est daté du 1. jour de Mai ou de Juin, la 2. année du regne d'Ariamire, & de l'ere d'Espagne 610. Saint Martin, archevêque de la même ville de Brague, lui dédia un de ses ouvrages. En 572. il fit la guerre aux Aragonois, & se trouva au siege de Seville l'an 581. qui fut celui de sa mort. * Gregorius *Turon. l.* 4. *de mirac. S. Mart. c.* 7. Jean de Biclaro, *in chron.* Mariana. Turquet, &c.

ARIAMNE, Gaulois Asiatique, extrêmement riche, fut si liberal & si magnifique, qu'il promit à tous ceux de sa nation qui étoient établis dans la Galatie, de les traiter pendant un an: ce qu'il executa avec un ordre admirable, quoique les peuples du voisinage y accourussent en foule. Il avoit divisé le pays qui lui appartenoit, en plusieurs territoires, & avoit fait construire le long des grands chemins, un si grand nombre de logis ou de tentes, qu'en quelque lieu que l'on arrivât, rien ne manquoit à la bonne chere. Cette fête fut accompagnée de plusieurs sacrifices, en l'honneur des dieux que ces peuples adoroient. * Athenée.

ARIAN ou ARIEN, *voyez* ARRIEN.

ARIANISME, heresie ou secte d'Arius. Cet heresiarque étoit natif de Libye, ou, selon d'autres, d'Alexandrie. Il étoit tres-habile dans la dialectique, & dans les belles lettres; & quoiqu'il n'eût dans le cœur

qu'une passion violente pour la gloire, il sçavoit la couvrir d'une tres-grande apparence de vertu & de pieté. S. Pierre, évêque d'Alexandrie, ayant été martyrisé vers l'an 311. ou 312. Achillas, qui lui succeda, éleva Arius du diaconat à la prêtrise. Après la mort d'Achillas, on élut Alexandre en sa place l'an 312. L'élevation de saint Alexandre fut un sujet d'envie pour Arius, qui s'opposa à sa doctrine, & qui publia contre ce qu'Alexandre avoit enseigné, *Que le Verbe n'étoit pas égal à son Pere, & qu'il n'avoit point été de toute éternité; mais qu'il avoit été créé de rien, & qu'il étoit du nombre des créatures.* Alexandre n'épargna rien pour le ramener. Mais Arius refusant de se rendre à l'autorité des écritures, Alexandre se vit contraint d'en venir à l'excommunication. Pour proceder plus canoniquement, il assembla un concile des évêques d'Egypte & de Libye, au nombre de plus de cent, outre ses prêtres qui y assisterent aussi. On y interrogea Arius sur sa foi, & sur l'heresie dont on l'accusoit; mais au lieu de la désavoüer, il la soûtint hardiment. Les prélats assemblés lancerent les foudres de l'église contre cet Heresiarque & contre ses partisans, entre lesquels on comptoit divers prêtres, des diacres, deux évêques, Second de *Ptolemaïde* d'Egypte, & Theonas de *Marmarique* dans la Libye, & plusieurs autres qu'il avoit attirés dans son parti. Alexandre écrivit ensuite une lettre circulaire à tous les évêques de l'église Catholique, contre Arius & ses sectateurs, rapportée par Socrate & par Gelas de *Cyzique*. Mais cette juste punition ne fit qu'augmenter le trouble qu'on avoit dessein d'appaiser. Le tumulte fut si grand dans Alexandrie, qu'Eusebe de *Cesarée* avouë, que cette division donna occasion aux payens de se railler en plein theâtre de nos mysteres. Ce feu ne se renferma pas dans Alexandrie; il se répandit dans l'Egypte, la Libye & la Thebaïde, où l'on celebra divers conciles, & ensuite il passa dans les autres provinces. Arius alla lui-même dans la Palestine, où il employa tous les artifices dont il étoit capable, pour solliciter les évêques de cette province, & ceux des provinces voisines; & il y réüssit assez bien. Car il gagna Eusebe de *Cesarée* & Eusebe de *Nicomedie*, Theodote de *Laodicée* en Syrie, Paulin de *Tyr*, Athanase d'*Anazarbe*, Gregoire de *Beryte*, Aëce de *Lydde*, Patrophile de *Schytople*, Narcisse de *Neroniade*; Menophante d'*Ephese*, Theognis de *Nicée*, & Maris de *Calcedoine*, outre Second de *Ptolemaïde*, & Theonas de *Marmarique* en Egypte. Mais celui qui prit le plus fortement son parti, fut Eusebe de *Nicomedie*. Arius dit dans une lettre que tout l'Orient étoit pour lui; & que Philogone d'*Antioche*, Macaire de *Jerusalem*, & Hellanique de *Tripoli*, étoient les seuls qui n'avoient pas souscrit à ses opinions. Il fit sur-tout une grande liaison avec Eusebe de *Nicomedie*, qui se declara hautement en sa faveur, & qui fut toûjours son protecteur, son ami, & son fidele conseiller. Saint Alexandre écrivit aux évêques une lettre, rapportée dans le quatriéme chapitre du premier livre de Theodoret pour les informer du peril qu'il y avoit de communiquer avec cet Heresiarque. Arius & ceux de son parti eurent la hardiesse de répondre par une lettre remplie de blasphêmes contre le Verbe. On dit qu'Arius s'étant avisé de mettre ses erreurs en vers, pour ses sectateurs, en composa chez Eusebe de *Nicomedie* un livre, qu'il nomma *Thalie*. Ce mot de *Thalie* signifie proprement *festin*, ou *chanson que de jeunes gens peuvent chanter dans un repas*. Arius en avoit emprunté le nom & le modele d'un Egyptien nommé *Sotade*, poëte libre & effeminé. Quelque tems après, ceux de son parti s'assemblerent en concile, dans la Bithynie & dans la Palestine; & divers prélat écrivirent en sa faveur. Mais comme ces disputes troubloient tout l'Orient, l'empereur Constantin voulant les finir, écrivit à saint Alexandre & à Arius conjointement; & chargea Osius de Cordouë de porter la lettre, & l'envoya à Alexandrie, où cet évêque tint un concile vers l'an 319. dans lequel la doctrine d'Arius & de ses adherans fut condamnée. Mais c'étoit inutilement qu'on vouloit soûmettre Arius. Enfin, son inflexibilité fit ouvrir les yeux au grand Constantin, qui commença à reconnoître que l'indulgence dont on avoit usé envers lui, ne servoit qu'à le rendre plus opiniâtre. Ce sage prince écrivit à cet Heresiarque & à ceux de son parti: & étant résolu d'employer un remede plus efficace, pour arrêter le cours d'un si grand mal, il convoqua le concile general de Nicée, qui fut tenu en 325. Arius se presenta devant cette sainte assemblée, & eut l'impudence de proferer des blasphêmes si execrables contre les personnes de la Trinité, que les évêques se boucherent les oreilles, lorsqu'ils l'entendirent parler de la sorte. Il y fut convaincu de ses erreurs; on prononça anathême contre lui, & Constantin le condamna au bannissement. Philostorge dit qu'il fut relegué dans l'Illyrie avec les prêtres de son parti. Les Peres du concile condamnerent aussi les ouvrages d'Arius. Ce miserable passa trois années en exil; d'où par les intrigues des Eusebiens, il fut rappellé & mandé à Constantinople, où il presenta à l'empereur une confession de foi, composée d'une maniere si artificieuse, qu'elle pouvoit exprimer tout ensemble, & la doctrine Catholique & l'heresie. Constantin, qui étoit franc & sincere, crut que les sentimens des Ariens étoient enfin conformes à ceux de l'église, & ressentit beaucoup de joye d'un changement si heureux. Arius, ravi de l'avoir trompé, alla vers l'an 331. à Alexandrie, où saint Athanase, qui avoit succedé sur le siege de cette église à saint Alexandre, refusa de le recevoir, quelques menaces qu'on lui fit, & quelques lettres de recommandation qu'on lui apportât. L'Heresiarque cabala de nouveau dans cette ville; & connoissant la fermeté de S. Athanase, il se retira chez ses amis qui songeoient à le venger. En 335. Arius se trouva au concile de Tyr tenu contre S. Athanase; & il y demanda d'être rétabli. Au mois de Septembre de la même année, il vint à Jerusalem, où il fut reçu par les prelats Eusebiens, assemblés pour la dédicace de l'église. De-là il retourna à Alexandrie; mais quoique saint Athanase eût été envoyé en exil, le peuple de cette ville refusa de communiquer avec Arius. Ce refus l'irrita, & il excita des troubles fâcheux en Egypte. Constantin en étant averti, fit ordonner à Arius de venir à Constantinople, où ses partisans avoient résolu de le faire recevoir à la communion de l'église. Saint Alexandre, évêque de cette ville imperiale, s'y opposa; & se voyant trop foible pour résister, il eut recours à la priere pour implorer le secours divin. Constantin, qui avoit fait appeller Arius, lui demanda, s'il suivoit la foi de Nicée. Arius le lui assura avec serment, & ensuite l'empereur lui ayant demandé sa profession de foi, il la lui presenta; mais dressée avec tant d'artifice, qu'il y cachoit encore le venin de l'heresie, sous la simplicité des paroles de l'écriture. Il jura à Constantin qu'il n'avoit point d'autre créance que celle qui étoit contenuë dans son papier. Socrate dit que cet Heresiarque ayant caché sous son bras la veritable profession de ses erreurs, rapportoit à cette derniere le serment qu'il faisoit à l'empereur, croyant par cette duplicité se pouvoir tirer d'affaire. Constantin se persuadant que le retour d'Arius étoit sincere, fit commander à saint Alexandre de l'admettre à sa communion. Les Ariens suivoient Arius comme en triomphe; & saint Alexandre demandoit à Dieu, ou de l'ôter du monde, ou d'empêcher que cet Heresiarque ne fût reçu dans l'église. Sa priere fut exaucée. Le Samedi au soir, avant le coucher du soleil, ou le Dimanche au matin, selon le cardinal Baronius, pendant qu'Arius, mené en pompe par les siens, tenoit des discours vains & insolens, en passant dans une place de Constantinople, près d'un endroit où il y avoit une colonne de porphyre, il se sentit tout d'un coup pressé de quelque necessité naturelle, & entra dans un lieu écarté pour se soulager. Il y tomba en défaillance, & il y creva, comme un autre Judas, vuidant les boyaux, les intestins, le foye, la rate, & le sang. Ce fut l'an 336. Le lieu de cette mort fut long-tems consideré comme un monument funeste de la justice de Dieu. Un homme fort riche de la secte des Ariens l'acheta depuis, & y fit bâtir une maison pour faire perdre insensiblement le

souvenir d'une avanture si tragique. La mort d'Arius n'abattit pas neanmoins son parti, qui étoit soûtenu par plusieurs évêques & par quantité de prêtres, qui étoient en credit à la cour. Cependant, tant qu'Alexandre vécut, les Ariens n'eurent aucune liberté dans Constantinople; & après sa mort, Paul, qui fut mis sur le siege de l'église de Constantinople, étoit Catholique; mais il fut déposé, & banni bientôt après, du vivant même de Constantin.

Cet empereur étant mort l'an 337. Constance, qui lui succeda, se declara pour les Ariens. Eusebe, évêque de Nicomedie, esperant tout de l'empereur Constance, travailla ouvertement avec Theognis évêque de Nicée, pour détruire la foi du concile de Nicée, & pour abolir le terme de *consubstantiel*. Après avoir séduit l'esprit de cet empereur, il se fit élire évêque de Constantinople, en la place de Paul & assembla un concile à Antioche l'an 341. du consentement de Constance. Il s'y trouva environ quatre-vingt-dix évêques, dont trente-six étoient du parti d'Eusebe. Les orthodoxes, qui étoient en plus grand nombre, mais sans aucun pouvoir, furent obligés d'entrer dans la même assemblée. On y examina la cause de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, quoique le pape eût déja convoqué un concile à Rome, pour en juger. Eusebe, évêque de Constantinople, qui disposoit de tout en ce concile, y fit déposer S. Athanase; tous les évêques Catholiques, soit qu'ils parlassent, ou se tussent en cette occasion, ayant été comptés pour rien, par l'autorité de l'empereur Constance, qui étoit present à ce jugement. Les trente-six évêques s'appliquerent ensuite à faire une confession de foi, qui pût être reçuë de tout le monde, & qui laissa néanmoins la liberté de soûtenir toûjours l'Arianisme. Leur premiere formule fut: *Qu'ils croyoient en un seul Dieu Createur de toutes choses, & en son Fils unique, qui a été devant tous les siecles avec son Pere, & par lequel tout a été fait, & qui sera Roi & Dieu durant tous les siecles.* Mais jugeant bien que cette formule les rendroit indubitablement suspects, ils en firent une autre, quelques jours après, qui contenoit: *Qu'ils croyoient le Verbe Dieu selon l'évangile, qui dit*, & le Verbe étoit Dieu: *Qu'il étoit incapable de changement, l'image de la divinité, de l'essence & de la gloire de son Pere, le Fils & le saint Esprit, trois Personnes distinctes, & qui ne sont qu'un de sentiment & de volonté.* Ces paroles sont orthodoxes, lorsqu'elles sont entenduës selon le sens de l'écriture; mais en ne disant pas que le Fils est de la même substance que son Pere, & que les trois Personnes, qui ne sont qu'un de volonté, sont aussi une seule essence; les Ariens avoient toûjours lieu de donner un sens heretique à leurs paroles. Ils se repentirent pourtant de s'être si fort avancés, en confessant que le Fils étoit l'image de la substance & de la divinité de son Pere, *sans aucune difference*, ἀπαραλλάκτως. C'est pourquoi ils choisirent une troisiéme profession de foi, qui leur fut proposée par Theophronius évêque de Tyane, & dans laquelle ils reconnurent, *Que le Verbe étoit l'unique Fils de Dieu, engendré de son Pere devant tous les siecles, Dieu parfait d'un Dieu parfait*; mais ils supprimoient le mot d'*essence* & de *substance*, pour n'être pas obligés d'avoüer qu'il fût de la même substance que son Pere. Enfin craignant que l'Arianisme ne fût pas assez bien déguisé dans cette formule, ils dresserent une quatriéme profession de foi, où, en disant à peu près ce qui est dans le concile de Nicée, à la reserve de ces mots, *engendré, non pas fait, consubstantiel à son Pere*, ils ajoûterent des anathêmes contre ceux qui diroient, *que le Fils étoit produit de rien, ou d'une autre hypostase, & non pas de Dieu; & qu'il y avoit eu quelque tems auquel il n'étoit pas encore*: propositions qu'Arius soûtenoit au commencement.

En 347. le pape Jule obtint des empereurs Constans & Constance leur agrément, pour la celebration d'un concile universel, qui se tint à Sardique, ville située sur les confins des deux empires. Saint Athanase y fut justifié de nouveau, & rétabli dans son siege. A l'égard de la foi, on ne fit qu'un seul decret pour declarer qu'on ne vouloit rien ajoûter au symbole de Nicée, parce qu'il renferme tout ce qui est necessaire pour l'integrité de la foi, & qu'il étoit inutile d'en faire un plus grand éclaircissement. Les évêques Ariens, qui parurent d'abord dans la ville de Sardique, prirent de faux prétextes, pour ne point assister au concile, & se retirerent à Philippopoli, sur les terres de Constance, où ils s'assemblerent en concile. Après y avoir confirmé tout ce qui s'étoit fait contre Athanase & contre les évêques déposés, ils oserent même excommunier le pape Jule, le grand Osius, Protogene de *Sardique*, & Maximin de *Treves*. Ils y dresserent une sixiéme confession de foi, où, après avoir aboli le mot de *consubstantiel*, ils condamnerent neanmoins toutes les propositions impies qu'Arius avoit soûtenuës, afin de faire croire qu'ils n'étoient nullement Ariens: ce qui les fit nommer Semi-Ariens, parce qu'ils retenoient le principe d'Arius, & en rejettoient les suites. Pour donner plus d'autorité à cette assemblée, ils eurent l'audace de l'appeller le saint concile de Sardique: ce qui a fait tomber dans l'erreur ceux qui n'ont pas fait de distinction entre le concile Catholique de Sardique, & le synode Arien de Philippopoli. L'empereur Constans, ennemi de l'Arianisme, obligea son frere Constance à consentir au rétablissement de saint Athanase, qui rentra dans son église d'Alexandrie. Mais après la mort de Constans, arrivée l'an 350. le parti des Ariens recommença à se fortifier contre les Catholiques, que Constance persecuta cruellement. Alors Acace de *Cesarée*, qui n'avoit pas voulu s'accommoder avec les Semi-Ariens, & qui étoit devenu le chef de ceux qui professoient l'Arianisme sans adoucissement, employa toute son adresse, pour rétablir les choses en l'état où elles étoient avant le concile de Sardique, & pour irriter Constance contre saint Athanase; mais son dessein ne put réüssir qu'en 355. après que cet empereur eût vaincu le tyran Magnence, qui avoit usurpé l'empire d'Occident. Le pape Liberius ayant obtenu de Constance, que l'on tînt un concile general, pour donner la paix à l'église, l'assemblée se fit à Milan, où se trouverent les évêques d'Orient avec ceux d'Occident, & où présiderent les legats du pape, Lucifer évêque de Cagliari, Pancrace & Hilaire, l'un prêtre & l'autre diacre de l'église Romaine. Mais les Ariens ne trouvant pas leur avantage dans l'église où le concile se tenoit, ne voulurent plus s'assembler que dans le palais, où tout se conduisit par les ordres, par les menaces & par la violence de l'empereur. On y dressa une confession de foi en forme d'édit, qui contenoit tous les blasphêmes de l'Arianisme; & l'empereur lui-même de sa propre autorité condamna saint Athanase. Il envoya ses ordres dans toutes les provinces, pour contraindre les Catholiques à communiquer avec les Ariens, & chassa tous les évêques qui demeuroient constans dans la veritable foi. Il exila même le pape Liberius, le grand Osius, & saint Hilaire, évêque de Poitiers. En l'année 357. Ursace & Valens, évêques Ariens, n'étant pas satisfaits de la formule de foi qu'on avoit dressée six ans auparavant, au conciliabule de Sirmich contre Photin, parce qu'à la reserve du mot de *consubstantiel*, elle approchoit assez de la doctrine Catholique; ces Ariens, dis-je, firent une assemblée de leur propre autorité, & dresserent une huitiéme formule, dans laquelle on rejetta les deux termes de *consubstantiel* & de *semblable en substance*, ὁμοούσιον, & ὁμοιούσιον, sous prétexte qu'ils ne sont pas dans l'écriture sainte: on y declara que le Pere étoit plus grand que le Fils en dignité, en honneur, en éclat, en majesté, & que le Fils lui étoit sujet. Il ne leur fut pas difficile de la faire approuver à l'empereur, de l'esprit duquel ils étoient maîtres, en l'absence des évêques Semi-Ariens. L'empereur même, à leur suscitation, fit signer à Osius le formulaire Arien, & contraignit le pape Liberius, pendant son exil, de souscrire à une confession de foi suspecte.

L'an 358. il se tint un conciliabule d'Ariens à Ancyre, ville capitale de la Galatie, où l'on condamna l'heresie des Anomœens, sectateurs d'Aëtius, qui nioient non seulement la consubstantialité du Fils de Dieu, mais aussi sa parfaite ressemblance avec son Pere; & l'on dit anathême à tous ceux qui soûtiendroient que le Verbe

ne lui est pas entierement semblable en substance, & en toutes choses. Ce fut là le premier éclat d'une guerre declarée entre les Ariens, qui depuis ce tems-là furent divisés ouvertement en deux partis. Avant le concile de Nicée, ils étoient tous purs Ariens. Depuis ce concile, & pendant la vie de Constantin, ils contrefirent les Catholiques, de peur de l'exil; & après la mort de ce grand prince, ils furent presque tous Semi-Ariens, se contentant de nier la consubstantialité du Verbe, & condamnant les autres propositions plus odieuses d'Arius. Mais depuis ce conciliabule d'Ancyre, ils se partagerent en Ariens purs ou Anomœens, & en Semi-Ariens, qui s'entrecondamnoient les uns les autres, dans leurs faux conciles. Les purs Ariens suivoient l'heresie d'Arius, telle qu'elle étoit dans sa naissance; & leurs principaux chefs étoient Eudoxe, patriarche d'Antioche, protecteur d'Aetius; Acace, évêque de Cesarée; Valens de *Murse*; Ursace de *Singedun*, & quelques autres. Les Semi-Ariens disoient que le Fils de Dieu étoit semblable en substance à son pere, ὁμοιούσιος; & ils avoient pour principaux chefs Basile, évêque d'Ancyre, George de *Laodicée*, Eustathius de *Sebaste*, & plusieurs autres, dont les uns tenoient que le Verbe avoit commencé d'être, mais avant tous les siecles; & les autres, qu'il avoit été de toute éternité, quoiqu'ils soûtinssent opiniâtrement, comme tous les Ariens, qu'il n'étoit pas de la même substance que son Pere, ὁμοούσιος. La même année, l'empereur fit venir le pape Liberius à Sirmich, où, en presence de tous les évêques qui étoient à la cour, il le pressa de declarer publiquement, qu'il confessoit que le Fils de Dieu n'étoit pas consubstantiel à son Pere. Liberius avoit déja signé dans son exil une des formules de foi qui avoient été dressées à Sirmich, que Demophile lui avoit presentée. Basile d'*Ancyre* lui proposa un recüeil contenant les decrets reçus de toute l'église contre Paul de *Samosate*, la formule du concile de la dedicace à Antioche, & celle de Sirmich contre Photin, où il n'y avoit rien qui choquât la doctrine orthodoxe, hors la suppression du mot de *consubstantiel*, que tous les Ariens rejettoient. Liberius y souscrivit, & retourna à Rome, où il se reconnut, & soûtint encore genereusement la foi du saint concile de Nicée. L'an 359. on convoqua un concile à Seleucie, & un autre en même tems à Rimini. Les chefs des Ariens jugeant qu'ils viendroient mieux à bout de leur dessein, si les Orientaux étoient separés des Occidentaux, obtinrent de l'empereur Constance, qui étoit alors à Sirmich, qu'on partageât les évêques en deux conciles, & que ceux d'Orient s'assemblassent à Seleucie, pendant que ceux d'Occident tiendroient leur concile à Rimini, ville d'Italie. Mais en même tems l'empereur leur ordonna de dresser ensemble une formule de foi, pour la presenter aux deux conciles. Ils en firent une qui portoit, qu'en parlant de Dieu & de son Fils, on aboliroit le terme de *substance*, & qu'il étoit vrai que le Fils est semblable à son Pere *en toutes choses*. Valens d'un côté, & Basile de l'autre, n'y consentirent qu'avec peine: car Valens, qui étoit pur Arien, n'approuvoit pas ces mots, *en toutes choses*; & Basile Semi-Arien, ne les trouvoit pas assez expressifs, pour marquer une parfaite ressemblance selon l'être même. Ce fut la neuviéme formule des Ariens, depuis la naissance de leur heresie. Valens la prit pour la porter à Rimini, & Basile prit le chemin de Seleucie. L'assemblée des Orientaux étoit de cent soixante évêques, entre lesquels se trouva S. Hilaire, relegué alors dans la Phrygie. Silvain de *Tarse*, Semi-Arien, dit hautement qu'il ne falloit point de nouvelle formule, & que l'on devoit s'en tenir à celle de la dedicace d'Antioche, où, au lieu d'employer le terme de *consubstantiel*, il est dit que le Fils est l'image de la substance de son Pere, sans aucune diversité. Acace, pur Arien, presenta le lendemain une autre formule de foi, dans laquelle il rejettoit le mot de *consubstantiel*, ὁμοούσιος contre les Catholiques; celui de *semblable en substance*, ὁμοιούσιος, contre les Semi-Ariens; & celui de *dissemblable*, ἀνόμοιος, contre les Anomœens; & confessoit que le Fils étoit semblable à son Pere, mais sans ajoûter, *en toutes choses*. Ce fut là la dixiéme confession de foi, qui fit un tiers parti d'Acaciens, entre les Semi-Ariens & les purs Ariens. La dispute s'échauffa entr'eux avec tant de confusion, que l'assemblée se rompit sans rien conclure. Les Acaciens se retirerent, & les autres deputerent à l'empereur. Peu de tems après, l'empereur de l'avis d'Acace, fit assembler à Constantinople un synode d'évêques circonvoisins, où se trouverent les dix députés du concile de Seleucie. Acace y proposa une autre formule de foi, qui fut la onziéme, dans laquelle on rejettoit non seulement les termes de *consubstantiel*, & *semblable en substance*, mais aussi ceux d'*hypostase*, de *substance* ou de *personne*; l'on mettoit simplement, que le Fils étoit Dieu de Dieu, semblable au Pere qui l'avoit engendré, sans ajoûter, *en toutes choses*. L'empereur fit porter cette formule à Rimini, où les évêques d'Occident étoient encore retenus par Taurus gouverneur de la province. Ces évêques s'étoient assemblés au nombre de plus de quatre cens, entre lesquels il n'y avoit qu'environ quatre-vingts Ariens. D'abord les Ariens se separerent d'avec les Catholiques; ceux-ci s'assemblerent dans la principale église, & ceux-là dans une autre particuliere. Valens, qui étoit porteur de la troisiéme formule de Sirmich, la vint presenter à l'assemblée des Catholiques, qui répondirent, *que l'on devoit suivre inviolablement les decisions du concile de Nicée, dont le symbole comprenoit tout ce qu'on pouvoit dire, & ce qu'on devoit croire sur les points contestés; qu'il falloit retenir les mots de* consubstantiel *& de* substance; *& que ceux qui soûtenoient une doctrine contraire à ce concile, étoient heretiques*. Ils envoyerent ensuite leurs députés à l'empereur; mais ils furent prévenus par ceux des Ariens. L'empereur averti de la constance des Catholiques, les força de demeurer à Rimini, dans l'esperance de les obliger à s'accommoder. Cependant il fit promptement assembler à Nicée, dans la Thrace, les évêques dévoüés à la cour, & quelques autres, avec les députés des Ariens de Rimini, pour confirmer la formule de Sirmich, de laquelle Valens avoit encore fait ôter ces termes, *en toutes choses*. Cette formule y ayant été reçuë, on en fit de grands trophées, & on l'appella par une équivoque ridicule, *la foi de Nicée*. Aussi-tôt l'empereur renvoya les députés à Rimini, pour obliger les évêques Catholiques à y souscrire. Valens voyant leur resolution, inventa cet artifice pour les surprendre. Après avoir prononcé anathême contre tous les blasphêmes d'Arius, il ajoûta qu'il confessoit avec tous ceux de son parti, *que le Verbe est Dieu, engendré de Dieu avant tous les tems, & qu'il n'est pas une créature, comme le sont les autres créatures*. Alors tous les évêques firent l'éloge de Valens, qui avoit trouvé le moyen de réunir les deux églises. Car les Catholiques croyoient qu'il avoit abjuré fort nettement l'Arianisme, en confessant que le Fils de Dieu n'étoit pas créature; & là-dessus ils consentirent à la suppression du terme de *consubstantiel*. Cet artifice ayant réussi, Valens publia qu'il avoit attiré les peres de Rimini dans ses sentimens, puisqu'ils avoient reconnu que le Fils de Dieu n'étoit pas créature comme les autres créatures: ce qui étoit avoüer qu'il étoit créature, mais d'une maniere plus excellente que les autres. Ce fut alors que le monde, comme dit S. Jerôme, fut étrangement surpris de se voir, malgré qu'il en eût, devenu Arien en apparence, à cause de ces paroles équivoques qu'on pouvoit aisément détourner dans le sens des Ariens. L'empereur fit signer cette profession de foi par tous les évêques qui étoient assemblés pour lors à Constantinople, & même par les Semi-Ariens qui étoient venus de Seleucie, & qui vouloient soûtenir le terme de *semblable en substance*, ὁμοιούσιον, qu'ils furent contraints d'abandonner. Ensuite il envoya Valens en Italie, pour faire signer les évêques qui ne s'étoient pas trouvés au concile de Rimini. Le pape Liberius étant tout autre qu'il n'avoit été à Sirmich, se montra inflexible, dans la resolution de soûtenir le saint concile de Nicée; & ayant été chassé de Rome, il se tint caché dans les catacombes, jusques après la mort de Constance. L'an 360. les Acaciens s'étant rendus maîtres de l'esprit de l'empereur, se declarent ouvertement dans un conciliabule d'Antioche, & soûtinrent, *que le Fils de Dieu étoit dissemblable à son Pere*, ἀνόμοιον: ce que ce prince, qui avoit toûjours eu horreur de ce blasphême des

Anomœens, n'avoit jamais voulu souffrir jusqu'alors. Ainsi, après que l'on eut tenu tant de conciles Ariens, où l'on fit en moins de vingt ans, douze differentes formules de foi, depuis la premiere, qui fut dressée en 341. à la dedicace d'Antioche, Constance permit enfin que l'on publiât la plus détestable de toutes.

Après sa mort & sous l'empire de Julien l'*Apostat*, en 362. S. Athanase tint un concile à Alexandrie, où il fut arrêté qu'on rétabliroit dans leur dignité les évêques qui auroient communiqué par foiblesse, ou par surprise, avec les Ariens, s'ils professoient la foi de Nicée. On y définit aussi la divinité du S. Esprit, que les Semi-Ariens commençoient à nier. On y condamna encore leur formule de Sardique, & S. Athanase y accorda le differend qui étoit entre des Catholiques sur le terme d'*hypostase*: les uns prenoient ce terme pour la *personne*, & d'autres pour la *substance*. Il leur fit voir qu'ils disoient tous la même chose, en se servant d'un même mot, auquel ils donnoient un sens tres-different; car ceux qui vouloient qu'il y eût en Dieu trois hypostases, entendoient par là trois personnes dans une essence; & ceux qui disoient qu'il n'y avoit qu'une hypostase, entendoient qu'il n'y avoit qu'une substance en trois personnes: ce qui est la même chose. Eusebe de *Verceil* passa dans les provinces d'Orient, où il ramena plusieurs évêques heretiques à la communion de l'église, tandis que S. Hilaire, dans les Gaules, reconcilioit ceux qui s'étoient laissé surprendre à Rimini. Ces deux grands hommes s'étant ensuite trouvés, presqu'en même tems, dans l'Italie, y travaillerent de concert, & avec beaucoup de succès: de sorte que l'Arianisme fut presqu'entierement éteint dans toutes les provinces d'Occident. L'empereur Jovien, qui regna en 363. fit profession de la foi de Nicée, & protegea les Catholiques. Après lui regnerent Valentinien en Occident, & Valens en Orient. Alors les évêques Semi-Ariens, & Macedoniens, qui avoient été rebutés de Jovien, & qui tâchoient de ruiner Eudoxe & les purs Ariens, obtinrent de l'empereur Valentinien la permission de s'assembler à Lampsaque, ville de l'Hellespont, où en 365. ils casserent tous les actes du conciliabule de Constantinople sous Eudoxe, lequel ils condamnerent avec Acace son collegue. Ils abolirent aussi la formule du faux concile de Rimini, qu'on avoit reçuë à Constantinople. Ils approuverent & rétablirent celle de Seleucie, & la premiere d'Antioche; & enfin, comme le concile étoit rempli de Macedoniens, ils y ajoûterent un horrible blasphême contre le S. Esprit, en niant sa divinité plus ouvertement qu'on n'avoit fait auparavant. Ils envoyerent ensuite des députés au pape Liberius, pour obtenir la communion de l'église Occidentale. Eustathius de *Sebaste*, qui en étoit le chef, avoit charge de surprendre le pape; & pour executer cette commission frauduleuse, il donna par écrit une confession de foi, qui contenoit le symbole de Nicée, avec le terme de *consubstantiel*; se reservant à dire dans un autre tems, que par ce mot ils entendoient *semblable en substance*. L'année suivante, l'empereur Valens, seduit par l'imperatrice sa femme, se fit baptiser par Eudoxe Arien, & professa le pur Arianisme. Eudoxe se voyant en faveur auprès de l'empereur & de l'imperatrice, assembla les évêques de son parti à Nicomedie, où il condamna les Semi-Ariens. En même tems Ursace & Valens, confidens d'Eudoxe, tinrent aussi à Singidon une assemblée de leurs purs Ariens, où ils confirmerent la formule de Rimini, de laquelle ils étoient les auteurs. Tandis que l'Arianisme commençoit ainsi à prendre le dessus en Orient, le pape Damase, qui avoit succedé à Liberius, s'efforçoit en Occident d'éteindre les restes de cette heresie, qu'Auxence évêque de Milan, tâchoit de rétablir, après avoir surpris l'empereur Valentinien. Damase assembla à Rome en 369. un concile de 90. évêques de l'Italie & des Gaules, où il frappa d'anathême cet Heretique dissimulé, & declara que l'unique foi Catholique étoit celle de Nicée en Bithynie. Ce decret fut aussi-tôt reçu de toutes les églises d'Italie, des Gaules, & d'Espagne; & l'Occident fut ainsi délivré de l'Arianisme.

Cependant l'empereur Valens persecuta cruellement les Catholiques en Orient, aussi-bien que les Semi-Ariens & les Macedoniens. Une partie de ceux-ci se réunirent aux Catholiques, sans neanmoins approuver le terme de *consubstantiel*. Valens fit chasser de l'église la plûpart des évêques Catholiques, & tant qu'il fut empereur, le parti dominant en Orient, fut celui des Ariens; mais sur la fin de son empire, étant occupé à la guerre contre les Goths, il cessa de persecuter les Catholiques; & alors les évêques & les prêtres exilés, eurent la liberté de revenir. Valens ayant été tué dans la bataille d'Andrinople, son neveu Gratien, qui lui avoit succedé l'an 378. fit d'abord un édit, par lequel il rappelloit les évêques Catholiques, pour être rétablis dans leurs églises, dont ils avoient été bannis pour la foi. Par un autre édit, il permit l'exercice de la religion à toutes les sectes, à l'exception des Manichéens, des Photiniens & des Eunoméens. Plusieurs églises étoient occupées par des évêques Ariens, & l'Arianisme subsista encore en Orient. L'année suivante, Gratien associa à l'empire le grand Theodose, & lui laissa la souveraineté de tout l'Orient. En même tems les Catholiques tinrent un concile à Antioche; & après avoir pacifié cette église, ils envoyerent saint Gregoire de *Nysse* dans la Palestine & dans l'Arabie, Eusebe de *Samosate* dans la Mesopotamie, & Meletius en Asie. Saint Gregoire de *Nazianze* étoit à Constantinople. Comme les Ariens occupoient toutes les églises de cette ville, il y avoit consacré une petite chapelle dans une salle de la maison de Nicobule son parent, qu'il appella l'*Anastasis* ou la *Resurrection*; parce que ce fut là où la foi Catholique commença de ressusciter. Cette chapelle fut ensuite changée en un grand & magnifique temple, par la liberalité des empereurs. L'an 380. l'empereur Theodose fit publier un édit, daté de Thessalonique, par lequel il ordonnoit à tous ses sujets d'embrasser la foi de Damase, évêque de Rome, & de Pierre d'*Alexandrie*. Il chassa ensuite Demophyle du siege de Constantinople, & fit remettre toutes les églises de cette ville entre les mains des Catholiques, quarante ans après que les Ariens les eurent occupées, sous l'empire de Constance. Quelques mois après, Theodose fit un nouvel édit, par lequel il défendit aux Ariens de tenir aucune assemblée, ni dans les villes, ni à la campagne, de disputer de leurs dogmes contre les Catholiques, ni même d'en parler. L'année suivante, il donna un troisiéme édit, plus ample & plus fort que les deux autres, par lequel il défendit de donner aux Heretiques aucune retraite, pour y celebrer leurs mysteres, ni de souffrir qu'ils fissent des assemblées. Il declara qu'il vouloit absolument que tous ses sujets se tinssent à la foi du saint concile de Nicée, & ordonna que toutes les églises fussent renduës aux évêques Catholiques. Cet édit fut donné à Constantinople l'an 481. dans un tems où l'empire étoit tres-florissant. Theodose convoqua à Constantinople une assemblée generale de tous les évêques Orthodoxes de l'Orient, au mois de Mai 381. qui confirmerent S. Gregoire de *Nazianze* sur le siege de Constantinople. Melece évêque d'Antioche y mourut. Son corps fut reporté à Antioche, où Flavien fut élû en sa place. Le concile de Constantinople composé de 150. évêques, fut continué en 382. qui confirma le symbole de Nicée, & y ajoûta un article sur la divinité du S. Esprit. Entre les Semi-Ariens ou Macedoniens, les Occidentaux se plaignirent de ce que les évêques d'Orient avoient tenu ce synode sans eux, & demanderent un concile general. Les Orientaux s'excuserent de venir en Occident, & leur rendirent compte de leur foi & de ce qu'ils avoient fait dans leur synode. Les Occidentaux reçurent leur décision sur la foi, sans approuver les reglemens & les nouveaux canons, qui y étoient ajoûtés. Enfin, l'an 383. l'empereur Theodose fit publier deux édits, par lesquels il défendit aux Ariens de rien dire, ni de rien faire, ni en public, ni en particulier, qui fût en quelque façon que ce fût contraire à la religion Catholique, permettant à tous ses sujets de courir sus à ceux qui oseroient contrevenir à cette ordonnance: voulant de plus que tous les Ariens se retirassent au plûtôt dans les villes, & autres lieux de leur domicile ordinaire, pour n'avoir pas la liberté d'infecter le monde de leur heresie.

Ainsi l'Arianisme fut abattu dans l'Orient, 63. ans après sa naissance, par la sagesse & par le zele du grand Theodose.

L'église étoit moins tranquille en Occident. L'imperatrice Justine, qui n'avoit rien osé entreprendre ouvertement, pendant la vie de l'empereur Valentinien son mari, se voyant le pouvoir entre les mains pendant la minorité du jeune Valentinien son fils, commença dès l'an 380. à proteger hautement les Ariens. Elle resolut de les rétablir en 386. faisant donner par l'empereur un édit, qui permettoit les assemblées à ceux qui tenoient la doctrine établie dans le concile de Rimini, & confirmée dans celui de Constantinople sous Constance, c'est-à-dire, aux Ariens. Elle s'efforça ensuite de les mettre en possession d'une église dans la ville de Milan; mais S. Ambroise l'empêcha. Cette princesse fut enfin contrainte d'abandonner le parti des Ariens, pour obtenir du secours de Theodose contre le tyran Maxime, qui fut vaincu par cet empereur Catholique. Cette victoire acheva d'anéantir l'Arianisme; car Valentinien redevable de la vie & de l'empire à Theodose son beau-frere, détesta l'heresie des Ariens, que Justine sa mere lui avoit inspirée, & demeura toûjours ferme dans la foi Catholique. En Orient les Ariens se diviserent en deux sectes. Demophyle étant mort en 386. les uns firent venir Marin évêque de Thrace, pour les gouverner, & les autres appellerent Dorothée leur évêque à Antioche. Dorothée soûtenoit que Dieu ne pouvoit être appellé Pere avant l'existence du Fils. On appella ceux-ci *Psatyriens*, à cause de Theoctiste Syrien, qui étoit un ardent défenseur, & dont le métier étoit de faire certains gâteaux, que les Grecs appellent *Psatyres*. Cette branche se divisa encore en deux autres, à cause des differends qu'Agapius eut sur quelque prééminence contre Marin, qui l'avoit fait évêque d'Ephese. Agapius fut suivi par les Goths; & on donna à ceux-ci le nom de *Curtiens* ou *Pithecien*s, c'est-à-dire, *singes*, à cause qu'un d'entr'eux, nommé *Curce*, étoit laid comme un singe. Les Ariens demeurerent ainsi divisés durant 35. ans, après lesquels les Psatyriens se réunirent enfin aux autres Ariens, à la persuasion de Plinthe consulaire trespuissant sous l'empire de Theodose *le Jeune*. La condition stipulée dans l'accord, fut qu'on ne parleroit point du tout de la question qui les avoit divisés, & cet accord n'eut lieu que pour les Ariens de Constantinople. Il y eut aussi de la division parmi les Macedoniens, entre Eutrope prêtre, & Carcere chef de cette secte. A la fin du quatriéme siecle les Ariens & les Macedoniens se trouverent reduits par les loix des empereurs à n'avoir plus d'évêques ni d'églises dans l'empire Romain, tant en Occident qu'en Orient. Il y avoit neanmoins encore quelques particuliers ecclesiastiques & laïques, qui tenoient la doctrine des Ariens; mais comme ils ne faisoient plus de corps, l'heresie Arienne fut bientôt entierement abattuë, & ne se maintint plus que parmi les Goths du Nord & de l'Orient, parmi les Vandales, qui l'apporterent de l'Afrique, & parmi les Bourguignons en France & en Italie, où cette heresie a subsisté jusqu'à l'extinction de la domination de ces nations barbares.

Les historiens ne conviennent pas du tems qu'elle s'étoit introduite chez les Goths. Ulphilas, qui étoit leur évêque du tems de Constantin, avoit été ordonné par Eusebe de *Nicomedie*; il reçut apparemment de lui les semences de l'Arianisme, & l'établit peu à peu dans sa nation. Il se trouva au concile qu'Acace, Eudoxe & les autres Ariens tinrent à Constantinople en 360. & signa la formule de Rimini. Cependant Socrate & Sozomene assurent que l'Arianisme ne fut établi parmi les Goths, que du tems de Valens, à l'occasion d'une guerre qui s'éleva entre Athalaric & Fritigerne, prince des Goths, que Fritigerne, vaincu par Athalaric, implora le secours des Romains; & qu'étant demeuré victorieux, il embrassa la doctrine Arienne que tenoit Valens son protecteur, aussi-bien qu'Ulphilas évêque, & leurs sujets. Theodoret recule cet évenement, en supposant que les Goths n'embrasserent l'Arianisme que quand, chassés de leur pays par les Huns en 376. ils eurent recours à Valens, pour se retirer dans les terres de l'empire. Après la mort de Theodose *le Grand*, arrivée en 395. ses deux fils Arcadius & Honorius ayant partagé l'empire, Gainas se fit élire generalissime des armées de l'empereur Arcadius, avec un pouvoir absolu sur les Romains, aussi-bien que sur les Goths, qui étoient Ariens, & dont il étoit le chef. Avec les forces qu'il avoit en main, il tenta d'établir l'Arianisme dans Constantinople, dont il voulut se rendre maître par surprise; mais ses troupes y furent taillées en pieces l'an 400. & il fut tué en la même année; ce qui jetta les Ariens dans la derniere consternation. D'ailleurs Alaric, roi des Goths, ayant traversé la Thrace & la Macedoine, entra dans la Grece l'an 395. & après y avoir fait d'étranges ravages, passa en Italie, où il fut vaincu par Stilicon l'an 403. Mais ce dernier traita secretement avec ce Goth Arien, dans l'esperance de se servir de ses troupes pour envahir l'empire. En 406. Radagaise, roi des Ostrogoths, vint fondre dans l'Italie avec une armée de plus de deux cens mille Goths, partie Ariens & partie Payens. Il marcha droit à Rome; mais il fut entierement défait par Stilicon, qui lui fit trancher la tête, & qui songeoit alors à monter sur le thrône. Le dernier jour de cette même année, les Vandales, les Alains & les Sueves, que Stilicon avoit appellés, passerent le Rhin; & comme les uns étoient idolâtres, & les autres Ariens, ces Barbares exercerent d'horribles cruautés par toutes les Gaules, d'où ensuite ils passerent en Espagne. L'empereur ayant fait tuer ce ministre infidele en 408. chassa tous les officiers & tous les soldats Goths & Ariens. On massacra même dans les villes les femmes & les enfans des Huns, des Alains, des Vandales & des Goths, qui avoient servi dans l'armée Romaine; ce qui obligea trente mille de ces Barbares de s'aller joindre à Alaric, qui mit le siege devant Rome l'année suivante, & la prit. Lorsqu'il en fut le maître, il fit nommer empereur Attale, qui étoit prefet de Rome. Ce nouveau prince quitta le Paganisme, & se fit Arien, pour complaire à son bienfaicteur Alaric; mais il fut bientôt détrôné & banni par Honorius. Alaric rentra dans Rome en 410. & en permit le pillage, ayant neanmoins donné ordre qu'on ne touchât point aux églises. Après sa mort, Ataulphe, son beau-frere, qui fut élû roi par les Goths, épousa la princesse Galla Placidia, sœur de l'empereur Honorius, établit en 411. le nouveau royaume des Visigoths, dont il mit le siege à Narbonne, & de-là passa en Espagne l'an 414.

L'Arianisme ne faisoit pas moins de progrès en Afrique qu'en Italie. Les troupes du comte Boniface, general de l'armée Romaine en Afrique, étoient composées de Romains & de Goths, qui étoient alors leurs alliés. Ceux-ci, qui professoient l'Arianisme, en avoient l'exercice libre, nonobstant les edits des empereurs; & ils avoient même un évêque appellé *Maximin*, qui soûtenoit par tout que sa doctrine étoit la veritable, & qui eut la hardiesse de provoquer saint Augustin à la dispute, parce qu'il se sentoit appuyé du comte Pascentius, un des principaux officiers de l'empereur. Le Saint accepta le parti, & confera à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Pascentius, qui ne voulut jamais permettre qu'on mît rien par écrit, de peur qu'on ne le pût convaincre par des actes authentiques; mais pour l'interêt de la verité, saint Augustin donna au public sa dispute contre Maximin, & redigea par écrit la conference qu'il avoit euë avec Pascentius. Il composa ensuite beaucoup de traités contre les Ariens, qui se répandoient dans l'Afrique, avec les Goths de l'armée de Boniface, quoique ce comte fût alors tres-zelé Catholique. Quelque tems après, ce general renonça à la veritable religion, pour embrasser l'heresie d'Arius. Genseric, roi des Vandales, qui étoient la plûpart Ariens, avoit succedé aux conquêtes de Gunderic dans l'Espagne; & comme on n'étoit pas en état d'en chasser les Barbares par force, le comte Boniface eut ordre de faire un voyage en Espagne, pour tâcher d'accommoder les choses par les voyes de la douceur. Boniface y fut touché de la beauté d'une princesse Vandale qu'il vit à la cour, & il l'épousa du consentement de Genseric, qui étoit ravi de mettre

dans son alliance un si vaillant capitaine : il agréa même que cette princesse se fit Catholique, prévoyant bien qu'elle ne le feroit que par ceremonie. En effet, elle remplit sa maison d'Ariens; & Boniface, que l'amour aveugloit, le souffrit. Ce mariage donna lieu aux ennemis de Boniface de le rendre suspecte à l'imperatrice Placidie, qui envoya contre lui une puissante armée en Afrique. Le comte desesperant de pouvoir resister, alla en Espagne, & appella les Vandales à son secours. Genseric passa en Afrique l'an 428. avec quatre-vingt mille Vandales & Alains, & prit d'abord possession des trois Mauritanies. L'imperatrice ayant reconnu qu'elle avoit été surprise par la malice d'Aëtius, qui avoit faussement accusé Boniface de trahison, lui écrivit, pour l'assurer qu'elle étoit pleinement désabusée. Ce comte fit son possible pour changer ce qu'il avoit fait; mais Genseric refusa de repasser en Espagne; bien plus, voyant la resistance de Boniface, il lui donna bataille, & le contraignit de se retirer dans Hippone. Ce barbare courut ensuite toute l'Afrique; & de tant de belles villes & d'illustres églises dont les sept provinces d'Afrique étoient remplies en ce tems-là, il ne resta que celles de Carthage, d'Hippone, & de Cirthe, capitale de la Numidie; toutes les autres ayant été ruinées, & reduites sous la puissance des Vandales. Cependant les Ariens tâchoient adroitement de se rétablir à Constantinople & dans l'Hellespont; mais l'empereur Theodose *le Jeune* fit un nouvel édit, au mois de Mai de l'année 428. par lequel il ordonna d'ôter aux Ariens & aux Macedoniens toutes les églises qu'ils avoient usurpées sur les Catholiques ou qu'ils avoient bâties : ce qui fut executé. Genseric d'un autre côté persecuta cruellement tous ceux qui se défendirent d'embrasser l'Arianisme, & établit cette heresie dans l'Afrique, après s'en être rendu maître. C'est ce qu'on appelle *la premiere persecution des Vandales.*

Après plusieurs revolutions, l'empire des Romains en Occident passa l'an 478. sous la domination des Barbares Ariens, dont le premier roi fut Odoacre. En même-tems, Evaric roi des Visigoths, se jetta dans les Gaules; & après y avoir fait plusieurs conquêtes, il tâcha d'y abolir la veritable religion, pour y faire regner l'Arianisme. Hunneric roi des Vandales, qui succeda à Genseric son pere, l'an 483. fut encore plus cruel envers les Catholiques. Il cassa d'abord, & bannit tous les officiers & tous les soldats qui refuserent de se faire rebaptiser, pour professer l'Arianisme: (ce que les premiers Ariens n'exigeoient pas; parce qu'ils baptisoient selon la même forme que les Catholiques.) Ensuite Hunneric fit prendre près de cinq mille ecclesiastiques, & les fit conduire par des Maures dans d'horribles deserts, pour les y laisser perir de faim. Enfin il publia un édit par lequel il ordonnoit à Eugene évêque de Carthage, & à tous les évêques Catholiques, de se trouver à Carthage au mois de Février de l'année suivante 484. pour rendre raison de leur foi dans une conference publique. Il y eut quatre cens soixante-six évêques qui s'y assemblerent de toutes les provinces de l'Afrique, de la Corse, & de la Sardaigne; mais Hunneric bannit les plus sçavans, pour de faux crimes qu'on leur imposa. Cyrila, qui prenoit le titre de patriarche, voulut présider, ou plûtôt, commander à cette assemblée, qu'il rompit, après avoir entendu l'exposition de la veritable foi presentée par les Catholiques. Il alla se plaindre à Hunneric, que les *Homoousiens* (car ils appelloient ainsi les défenseurs de la consubstantialité du Verbe) avoient fait un horrible désordre, pour empêcher que l'on ne vînt à l'éclaircissement de leur doctrine. La-dessus le roi fit publier un decret qui étoit tout prêt & tout dressé, par lequel il donnoit aux Ariens toutes les églises des Catholiques, & il bannit ou fit mourir ceux-ci par de cruels supplices. Cette persecution cessa par la mort de Hunneric en la même année; & son successeur Gundebaud rendit la paix à l'eglise, en haine du roi défunt son oncle, dont il avoit été maltraité; mais il commença quelques années après à persecuter les Catholiques. Ce fut dans cet intervalle que le Pape Felix III. tint un concile à Rome l'an 487. afin d'ordonner une penitence convenable à ceux qui pendant la persecution avoient été assez lâches pour embrasser l'Arianisme, & qui demandoient alors de rentrer dans l'eglise. C'est ainsi que les évêques de Rome agissoient encore librement pour le spirituel, sous le regne d'Odoacre, qui bien qu'il fût Arien, ne se mêloit pas des affaires de la religion. Mais cette liberté fut enfin détruite par un plus puissant Arien, Theodoric roi des Ostrogoths, qui se rendit maître de Rome en même tems. Anastase, empereur d'Orient, lui envoya des ambassadeurs l'an 493. & fit la paix avec lui. Il y a apparence aussi que ce fut en sa consideration qu'il tolera les Ariens, & qu'il leur donna même une grande liberté dans Constantinople.

Pendant que l'empire d'Orient gemissoit sous l'indigne domination d'Anastase, Heretique Eutychien, & Acephale, & que celui d'Occident étoit partagé en plusieurs royaumes, possedés par des princes Ariens ou Idolâtres; Clovis dans les Gaules, reçut le baptême, & embrassa la foi Catholique. Il fut baptisé l'an 496. par saint Remy archevêque de Rheims, *au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit :* ce que les Ariens ne faisoient plus en ce tems-là; parce que cette forme instituée par Jesus-Christ même, exprimoit trop clairement l'égalité des trois personnes divines, laquelle ils nioient; mais ils baptisoient *au nom du Pere, par le Fils, au Saint Esprit.* Le celebre Alcimus Avitus, archevêque de Vienne, le fleau des Ariens de son tems, felicita ce monarque par une lettre, où il dit, *Que le choix qu'il a fait de la religion Catholique, en rejettant les autres sectes, où les Heretiques avoient tâché de l'attirer, est un excellent préjugé à tous les peuples pour les déterminer à la créance qu'ils doivent embrasser, comme l'unique veritable; & que la foi, dont il vient de faire profession, est une illustre victoire des Catholiques sur les Heretiques.* Le pape Anastase en écrivit une dans le même tems à ce prince, où il lui dit entr'autres choses, *Que la sainte église sa mere se réjoüit d'avoir engendré spirituellement à Dieu un grand roi, qui la défendra contre les efforts de tous ses ennemis, & de ces hommes pestilens qui s'élevent contre elle.* Il étoit necessaire de remarquer ceci, pour faire connoître l'erreur de Pasquier, qui a osé revoquer en doute, si Clovis, en se convertissant, s'étoit fait Catholique ou Arien, comme l'étoient le roi des Visigoths & le roi de Bourgogne, duquel il avoit épousé la niéce. Il est vrai que tous les princes qui regnoient en ce tems-là, étoient hors du sein de l'eglise. L'empereur Anastase étoit non seulement Heretique, mais aussi persecuteur des Orthodoxes; Theodoric à Rome, & dans l'Italie; Alaric, dans la Gaule Narbonnoise, dans l'Aquitaine, & dans l'Espagne; les Sueves, dans la Galice; les Bourguignons, dans la Gaule Lyonnoise; Trasamond, roi des Vandales en Afrique, étoient tous Ariens. Les autres rois, dans la Germanie, & dans la Grande Bretagne, étoient encore Idolâtres. Mais Clovis fit profession de la foi Catholique, & merita à ses successeurs le titre de *tres-Chrétien*, & de *fils aîné de l'eglise*. L'an 499. Gondebaud roi de Bourgogne, permit entre les Catholiques & les Ariens, une conference qui se tint dans son palais à Lyon; mais quoiqu'il reconnût la verité, il ne put se resoudre à en faire profession publique. En 505. Clovis défit & tua Alaric roi des Wisigoths, dans la celebre bataille qu'il lui donna à Voüillé près de Poitiers; & afin de montrer qu'il avoit combattu pour la Foi de l'église Catholique, contre l'heresie Arienne, il envoya une couronne d'or à Rome, pour la consacrer à Jesus-Christ vrai Dieu. La plus grande partie des Gaules ayant été délivrée de la domination des Ariens par le roi Clovis, ce prince fit assembler les évêques de son royaume à Orleans l'an 508. pour regler la police ecclesiastique. Quelque tems après il se tint un concile, pour confondre l'Arianisme, sans qu'on en puisse dire précisément ni le tems ni le lieu. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi tant de prélats Catholiques qui y vinrent de toutes les parties des Gaules, il s'y trouva un des évêques Ariens, qui avoit eu sous Alaric le gouvernement de quelques eglises. Dieu voulut faire paroître en sa personne une merveille, qui servit plus à assurer la vraye foi, que n'auroient fait les plus sçavantes & les plus subtiles discussions

cussions. Cet Arien, homme superbe, & grand sophiste, s'étant levé pour répondre au discours de saint Remi, demeura muet, quelque effort qu'il fit de parler, ouvrant inutilement la bouche à plusieurs reprises. Alors reconnoissant son erreur, il s'alla jetter aux pieds de saint Remi, lui demandant par gestes & par signes, qu'il eût compassion de sa misere. Le Saint lui rendit l'usage de la parole, *Au nom de Notre-Seigneur* Jesus-Christ, *vrai Fils de Dieu*; & cet évêque converti, confessa publiquement la Trinité des Personnes dans l'Unité d'Essence, condamnant devant tout le monde l'impieté de l'Arianisme. Cet évenement contribua beaucoup à achever d'éteindre dans les Gaules cette heresie, que Clovis avoit abattuë par ses victoires. En 511. Sigismond roi de Bourgogne, successeur de son pere Gondebaud, renonça solemnellement à l'Arianisme; & les Bourguignons, suivant son exemple, se firent en même-tems Catholiques.

Après la mort de l'empereur Anastase, Heretique, Justin se voyant parfaitement établi sur le thrône, fit un édit en 524. contre les Ariens, ausquels il ôta toutes leurs eglises. Theodoric, roi des Ostrogoths en Italie, fut tellement offensé de cet édit, qu'il resolut de le faire casser, ou de porter les choses à l'extrémité. Il contraignit le pape Jean, successeur d'Hormisdas, d'aller en ambassade à Constantinople, avec quatre des principaux du senat Romain, pour traiter de cette affaire avec l'empereur. Ce saint pontife tâcha de ménager la paix; mais bien loin de porter l'empereur à casser son édit, il reconcilia pour les Catholiques toutes les eglises que ce prince avoit ôtées aux Ariens. C'est pourquoi, lorsqu'il fut de retour, Theodoric le fit jetter dans une prison, où il mourut l'année suivante. Ce prince voulut ensuite nommer un pape: ce qu'aucun empereur, à la reserve de Constance, Arien comme lui, n'avoit jamais osé entreprendre: mais environ deux mois après il fut enlevé du monde, par une espece de phrenesie. Hilderic roi des Vandales en Afrique, rappella l'an 531. tous les évêques exilés, & donna la liberté aux Catholiques d'en créer de nouveaux; mais il fut déthrôné par Gilimer. Celui-ci fut défait par Belisaire, general des armées de l'empereur Justinien l'an 534. & après cette victoire, l'Afrique fut délivrée de la domination des Vandales Ariens, un peu plus de cent ans après que Genseric y fut entré. Alors les évêques s'assemblerent à Carthage, en un concile National, où l'évêque Reparatus présida, & on y agita de quelle maniere on devoit recevoir les évêques, & les autres ecclesiastiques Ariens, qui demandoient de rentrer dans l'eglise. Justinien fit ensuite un édit, par lequel il défendit que les Ariens eussent aucun exercice de leur heresie, ni en public ni en particulier. Après que l'empereur Justinien eut si heureusement exterminé l'Arianisme en Afrique il entreprit de l'abolir encore dans l'Italie, par la guerre qu'il fit aux Ostrogoths. Totila fut vaincu par le general Narsés l'an 553. & les Goths étant sortis d'Italie, elle fut délivrée de la domination des Ariens, soixante & dix-sept ans après qu'ils l'eurent envahi, sous Odoacre roi des Erules.

Il n'y avoit plus que l'Espagne qui gemît encore sous la puissance des Ariens, lorsque Dieu commença sa délivrance par la conversion d'un de ses rois. L'an 554. Theodemir, roi des Sueves dans la Galice, renonça à l'Arianisme, & ramena toute sa nation à la foi Catholique: mais Lewigilde, roi des Visigoths, persecuta cruellement les Orthodoxes; & s'étant emparé de la Galice, il y rétablit cette heresie. Après sa mort son fils Recarede declara hautement qu'il étoit Catholique, & voulut recevoir publiquement l'onction du saint crême au nom de l'adorable Trinité. Les Visigoths & les Sueves, touchés d'un si bel exemple, firent la même profession de foi par toute l'Espagne, & dans la Gaule Gothique. Enfin l'an 589. il fit celebrer un concile à Tolede, où se trouverent environ soixante & dix évêques de toute l'Espagne, & de la Gaule Narbonnoise, sous cinq archevêques; Mausona de Merida, metropolitain de la province de Lusitanie; Euphemius de Tolede, metropolitain de la province de Carthage; Leandre de Seville, metropolitain de la province Betique ou Andalousie; Pantardus de Bretagne, metropolitain de la province de Galice, aussi-bien que Migotius de Narbonne, metropolitain de la Gaule Gothique. Le metropolitain de la province Taraconnoise, n'y assista point, ni par lui-même, ni par procureur, parce que peut-être le siege étoit vacant, mais seize évêques suffragans de la même province y furent presens. Le roi s'y trouva, accompagné de la reine, & de tous les plus grands seigneurs Visigoths & Sueves. On y anathêmatisa Arius avec tous ses dogmes, & tous les conciliabules opposés au saint concile de Nicée. Recarede fit ensuite un édit, par lequel il ordonna à tous ses sujets de garder inviolablement les decrets de ce concile de Tolede. Et pour terminer la solemnité d'une si belle fête, il fit apporter tous les livres des Ariens que l'on put recouvrer, dont on alluma un grand feu de joye dans la grande place. Ensuite, Recarede envoya des ambassadeurs à Rome avec des presens magnifiques, pour reconnoître S. Gregoire en qualité de souverain pontife, & de vicaire de Jesus-Christ en terre. Depuis ce tems-là l'Arianisme n'a plus eu d'entrée dans l'Espagne. Mais l'Italie ne fut pas si heureuse; car Narsés, mécontent de l'empereur Justin, y attira l'an 567. Alboïn roi des Lombards, Arien, qui eut plusieurs successeurs Ariens, & quelques-uns grands ennemis des Catholiques. La reine Theodelinde, veuve d'Autharis, ayant épousé Agilulphe, lui fit embrasser en 591. la veritable religion qu'elle avoit toûjours suivie; mais après que son fils Adaloalde eut été déthrôné par Ariovalde Arien, les Heretiques furent les plus puissans à la cour. Enfin, Aribert, qui commença de regner l'an 659. fit profession de la foi Catholique, & depuis ce tems-là tous ses successeurs demeurerent dans la veritable religion: de sorte que l'Arianisme fut entierement aboli dans ce royaume. Ainsi cette heresie, qui avoit commencé en Egypte vers l'an 312. après s'être répanduë de-là dans tout l'Orient, & presque dans tout l'Occident, par l'inondation des Visigoths, des Vandales, des Sueves, des Ostrogoths, des Bourguignons, & des Lombards, lorsque ces peuples occuperent la plus grande partie des Gaules, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie, les isles de la Mediterranée, & la Pannonie; cette heresie, dis-je, ceda à la religion Catholique, & demeura éteinte vers l'an 660. jusques à ce que près de 900. ans après elle fut renouvellée en 1530. par les nouveaux Ariens, ou les Tritheites & Anti-Trinitaires, qui se sont confondus avec les Unitaires & Sociniens du XVII. siecle.

ARIENS MODERNES OU SOCINIENS.

Michel Servet Espagnol, fut celui qui osa le premier publier les impietés d'Arius en Allemagne & en Pologne, prêchant contre la divinité de Jesus-Christ, & contre la Trinité des personnes divines. Après sa mort en 1553. George Blandrata, Piemontois, passa dans la Transsylvanie, où il devint medecin de Sigismond roi de Pologne, & de Petrovits son premier ministre. Lorsqu'il se vit en faveur, il inspira son heresie au roi, au ministre & aux principaux du conseil, qui firent ouvertement profession de l'Arianisme en 1556. Les Calvinistes & les Lutheriens mêmes firent tout ce qu'ils purent pour s'y opposer; mais ils ne furent pas écoutés. Valentinus Gentilis, Calabrois, l'un des premiers confidens de Blandrata, alla aussi en Pologne, où il se fit chef des Tritheïtes, reconnoissant trois Dieux comme trois Esprits éternels, dont le premier avoit donné aux deux autres des divinités moindres & differentes de la sienne. Gregoire de Paul, ministre de Cracovie, qui s'étoit déja fait chef des Unitaires, enseigna publiquement qu'il n'y avoit que le Pere qui fût Dieu, & que le Fils & le saint Esprit étoient seulement de Dieu. Fauste Saucin Siennois, Lucas Sternbergius, & plusieurs autres Heretiques, accoururent alors en Pologne, pour y combattre ouvertement la divinité de Jesus-Christ: ce qu'ils ne pouvoient faire ailleurs. Et comme chacun avoit la liberté d'y suivre son opinion particuliere, cette heresie se multiplia, dit-on, jusqu'à trente-deux sectes, qui s'accordoient neanmoins toutes à nier que Jesus-Christ fût Dieu. Quelques-uns, comme Lucas Sternbergius allerent jusqu'à dire qu'il n'étoit qu'un

homme plus excellent que les autres : ce qui fit naître peu de tems après le Socianisme. Le fameux André Dudithius évêque de Cinq-Eglises en Hongrie, se fit Unitaire, & osa publier qu'il suffisoit de croire qu'il y a un Dieu, & de garder la loi de nature. Après la mort de Sigismond Auguste roi de Pologne, arrivée l'an 1572. les Heretiques qu'on avoit tolerés en ce royaume, particulierement les Lutheriens, les Calvinistes & les Ariens, demanderent durant l'interregne, la liberté d'exercer leur religion, non seulement par tolerance, mais aussi par l'autorité des loix. Ils obtinrent un édit dans la diete ou assemblée des états, qui permettoit de suivre la créance qu'on voudroit. Pour la Transsylvanie, il s'y étoit fait dès l'année 1565. un édit de liberté, lequel fut confirmé plusieurs fois depuis, sous le prince Jean Sigismond qui professoit l'Arianisme. Etienne Battori, prince tres-zelé pour la foi, lui ayant succedé en 1571. appella les Jesuites, pour les opposer à l'heresie, qu'il ne pouvoit détruire ouvertement, parce qu'on exigeoit des princes le serment de maintenir l'édit de liberté. Après qu'il fût élû roi de Pologne, le prince Christophle son frere, qu'il laissa vaivode en Transsylvanie, établit les Ariens dans Colosvvar, dans Wissembourg & à Waradin. Mais ils en furent chassés en 1588. Sept ans après, le prince Sigismond Battori les fit revenir, & depuis ils y furent souvent persecutés, jusques à ce que, suivant les édits, on rendit en 1603. la liberté aux Catholiques, aux Protestans Calvinistes & Lutheriens, & aux Ariens, dont toutes les differentes sectes, s'étoient insensiblement confonduës dans celle des Sociniens, qui prit son nom de Fauste Socin, neveu de Lelie Socin Siennois. Cet heresiarque, après avoir bien étudié les opinions des Trinitaires & des nouveaux Ariens, qu'il trouvoit fort embarrassées, s'avisa d'une doctrine plus facile à comprendre, en disant que Jesus-Christ n'étoit qu'un homme, qui avoit commencé d'être, quand il nâquit de la Vierge; & qu'ainsi on ne devoit adorer qu'un seul Dieu, sans distinction de Personnes. Il enseigna donc que Dieu n'étoit qu'une seule Personne, que Jesus-Christ étoit nommé le *Verbe* ou la *Parole*, parce qu'il annonçoit sa volonté, & que le saint Esprit n'étoit autre chose que sa toute-puissance; qu'il n'avoit point de Fils par nature, mais seulement par adoption; & que celui qui porte ce titre par excellence étoit Jesus-Christ, appellé Fils de Dieu, principalement parce qu'il a eté formé dans le sein d'une Vierge, par la toute-puissance de Dieu, & par cette operation divine, que Socin appelle le saint Esprit; que Jesus-Christ étoit même Dieu par participation, à cause de son souverain pouvoir au ciel & sur la terre; qu'au reste, tout ce qu'on dit de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe, n'étoient que de pures illusions. C'est ainsi que l'impie Socin réunit dans son parti toutes les differentes sectes des Ariens modernes. Mais presque tout le monde a eu horreur de ces blasphêmes; & la Pologne même s'en est heureusement défaite dans le XVII. siecle, sous le regne du roi Jean Casimir. Les états assemblés dans la diete generale de Warsovie en 1658. firent une loi par laquelle les Ariens & les Sociniens, compris sous le même nom, furent obligés d'abjurer leur heresie, ou de sortir du royaume. Plusieurs de ces Heretiques se retirerent en Hongrie, les autres se refugierent dans la Transsylvanie, & le reste chercha un asyle en Hollande, où l'on dit qu'ils se multiplient tous les jours. On ne les souffre ni à Geneve, ni dans les Cantons Suisses, ni en Allemagne, ni en Moscovie, ni en Suede, ni en Danemarck, ni en Angleterre. Ainsi l'Arianisme ne subsiste plus que dans les miserables restes du Socianisme, qui n'est toleré ouvertement que dans l'empire du Turc, parce que les Mahometans ont renoncé à la créance de la divinité de Jesus-Christ. * Saint Athanase, *ap. 2. & or. 1. & 2. contr. Arian.* Saint Epiphane, *her. 69.* Socrate, *l. 1.* Sozomene. Philostorge. Theodoret. Rufin. Gelase de Cyzique. Baronius, *A. C. 315. & seq.* Hermant, *vie de saint Athanase.* Tillemont, *histoire de l'Arianisme.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IV. siecle.*

ARIANITES, famille illustre dès le commencement du XI. siecle à Constantinople. Le premier dont les auteurs font mention, est *David* Arianite, qui parut avec distinction l'an 1016. dans les armées du celebre empereur Basile, le vainqueur des Bulgares. On en trouve ensuite deux autres, qui pourroient bien être les fils du premier, sous Constantin Monomaque: l'un nommé *Constantin* fut tué l'an 1050. étant alors general des armées imperiales: Guillaume archevêque de Tyr, nomme l'autre *Jean*, & vante beaucoup sa noblesse. On ne trouve plus d'Arianites après ces trois seigneurs, que dans le XV. siecle, car ceux que Flavius Comnene a nommés dans ses genealogies, sont chimeriques: mais on voit tout dans le même tems trois freres: l'un nommé *Thopia* Goleme Arianite, dont il sera parlé ci-après: l'autre nommé *Musache*, qui eut un fils nommé *Moyse* Goleme Arianite, qui servit assidûment auprès de Scanderbeg; & le troisiéme nommé *Vlademir* Goleme Arianite, qui épousa *Angeline* sœur de Scanderbeg, & eut de ce mariage un fils nommé *Musache* Goleme Arianite, qui eut aussi part aux expeditions militaires de son oncle. Ces trois freres avoient une sœur, que Scanderbeg épousa; & tant eux que leurs enfans furent surnommés Golemes, c'est-à-dire, *chevelus*: celui qui suit est appellé quelquefois *Comnatus*, apparemment pour *Camatus*, qui signifie la même chose; & il n'y a point d'inconvenient à croire que de ce nom corrompu est venu celui de Comnene qu'on lui a donné aussi.

I. Thopia Goleme Arianite, surnommé *le Grand*, possedoit sur les côtes de l'Albanie Durazzo, la Valone, & d'autres places fortes, dans ces quartiers-là, & remporta plusieurs victoires sur le grand seigneur Mahomet II. Flavius Comnene croit qu'il mourut en 1446. en quoi il s'est trompé de 24. ans, ce brave homme n'étant mort que vers l'an 1470. Il avoit épousé en premieres nôces une dame noble d'Albanie, de qui il eut plusieurs enfans; & après sa mort il épousa la fille d'Olivier Francon de Sessa, de qui entr'autres enfans, il eut

II. Constantin, qui n'étoit âgé que de douze ans lorsque son pere mourut. Le grand seigneur profita d'une si favorable conjoncture pour s'emparer de toutes ses places; & on le conduisit à Rome, d'où il fut appellé l'an 1489. à la cour de Montferrat par la marquise Marie qui étoit sa niece, car Guichardin & Saint-Gelais, qui ont dit qu'elle étoit sa sœur, se sont trompés. On lui donna les titres de prince de Macedoine, & de duc d'Achaïe; c'étoit la coûtume des Grecs, de prendre, étant dépoüillés de leurs états, des titres plus pompeux que ceux qu'ils avoient portés dans le tems de leur plus grand pouvoir. Charles VIII. eut d'abord dessein de se servir de Constantin pour commencer la guerre avec les Turcs, & ce seigneur devoit aller dans l'Albanie, y porter les peuples à secoüer le joug; mais les Venitiens rendirent tous les projets inutiles, en les découvrant aux Turcs, & Constantin demeura dans le Montferrat, où il fut fait en 1495. tuteur des deux princes ses petits-neveux, Charles VIII. lui ayant procuré cette tutelle au grand contentement du peuple, qui l'aimoit beaucoup. On ne sçait si ce fut ce Monarque, ou Louis XII. qui lui donna le collier de son ordre; mais on sçait que lorsque ses pupilles furent majeurs, il vint en France, où il eut quelque commandement dans les troupes, & d'où il se retira ensuite, s'étant jetté dans les interêts de l'empereur Maximilien I. ce qui irrita tellement contre lui François I. qu'il fut prêt de lui redemander le collier de l'ordre. Il vécut 67. ans, & mourut à Rome le 1. Mai 1531. ainsi qu'on l'apprend de son épitaphe. Il s'étoit marié dans le Montferrat; car le cardinal Bembo dit qu'il possedoit dans ce pays-là plusieurs terres du chef de sa femme; mais on ignore son nom: il en eut entr'autres enfans

III. Arianite Comnene, qui prit aussi le titre de prince de Macedoine, & qui servit avec distinction dans les troupes de l'église. Il fut tué en 1551. à la prise de Torchiara, dont il étoit gouverneur; & Horace Farnese qui commandoit au siege, fit porter son corps à Parme, où on lui fit des obseques honorables. * Du Cange, *famil. Byzant.*

ARIANO, ville du royaume de Naples, dans la pro-

vince dite *Principato Oltra*, avec un évêché suffragant de Benevent. Cette ville, située sur une colline tres-rude, a titre de duché, qui appartient à la maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE. C'est l'*Arianum* des auteurs Latins. * Baudrand.

ARIANO sur le Pô, petite ville d'Italie dans le Ferrarois, est capitale d'un petit pays dit *Polesino di Ariano*, sur les confins de l'état de Venise. * Baudrand.

ROIS DE CAPPADOCE.

ARIARATHE I. roi de Cappadoce, dans l'Asie mineure, commença de regner la troisiéme année de la CIV. olympiade, & 362. ans avant J. C. Son frere Holopherne regna avec lui. Ils étoient fils d'*Ariamnes* qui avoit regné 50. ans: ces deux freres s'entr'aimerent tendrement; l'aîné, dont nous parlons ici, se joignit aux Perses dans l'expedition d'Egypte; il y acquit beaucoup de gloire, & s'en retourna comblé d'honneurs par le roi Ochus. Il laissa deux fils *Ariarathe* & *Arcysas*. L'aîné, qui suit, succeda à Holopherne son oncle, qui n'ayant point d'enfans l'avoit adopté. * Bayle, *dict. crit.* article *Cappadoce*.

ARIARATHE II. fils d'*Ariarathe* I. monta sur le thrône après son oncle Holopherne, vers la 3. année de la CXII. olympiade, 330. ans avant J. C. Son royaume, le seul en Asie qui eût été paisible & indépendant, sous le regne d'Alexandre *le Grand*, fut inquieté par ses successeurs, qui chargerent Eumenés de le reduire. A son refus, Perdiccas vint attaquer Ariarathe, qu'il trouva à la tête de quarante-cinq mille hommes. Il y eut deux combats, dans lesquels les Cappadociens furent vaincus. Ariarathe ayant été pris dans le dernier, fut mis en croix avec ses plus proches, la 3. année de la CXIV. olympiade, & avant J. C. 322. & laissa un fils de son nom, qui suit. * Diodor. Arrien. Plutarch. *in Eumene*. Appian. *in Mithridat.* Justin, *l.* 13. *c.* 6.

ARIARATHE III. qui s'étoit refugié en Armenie, revint en Cappadoce après la mort de Perdiccas, & après celle d'Eumenés qui avoit été établi gouverneur de ce royaume, ce qui arriva la 4. année de la CXV. olympiade, & la 317. avant J. C. Secouru des troupes d'Ardoata, roi d'Armenie, il se rétablit par force dans le royaume, & tua dans un combat Amyntas, l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*. On ne sçait point le tems de sa mort; mais il laissa le royaume à ARIAMNES II. du nom son fils aîné, qui s'allia avec Antiochus Theos roi de Syrie, auquel il demanda *Stratonice* sa fille, pour ARIARATHE IV. son fils aîné, pour lequel il avoit tant d'amitié, qu'il se le donna pour collegue à la couronne. * Diodore *Sicilien*.

ARIARATHE IV. doit avoir regné jusques à la 1. année de la CXXXIX. olympiade, & 224. ans avant J. C. puisque son regne, selon quelques auteurs, a été de 38. ans. Il ne paroit pas avoir eu beaucoup de part dans les guerres de son tems. Après avoir regné seul depuis la mort de son pere, il laissa ses états à ARIARATHE V. son fils qui suit, lequel étoit encore fort jeune.

ARIARATHE V. successeur & fils d'*Ariarathe* IV. épousa *Antiochide*, fille d'Antiochus *le Grand*, roi de Syrie, la 4. année de la CXLVI. olympiade, & la 193. avant J. C. qui étoit la 31. de son regne. Ce fut dans le tems qu'Antiochus, poussé par Annibal, se préparoit à la guerre contre les Romains. Il fut défait dans plusieurs occasions, & Ariarathe lui donna du secours. Les Cappadociens combattirent encore les Romains en faveur des Galates, & furent vaincus avec eux, par le consul Cn. Manlius, l'an 188. avant J. C. Ariarathe abattu par ces défaites, envoya demander la paix à Manlius, & l'obtint en payant 600. talens, ou 200. seulement, selon d'autres. On lui remit ensuite la moitié de cette somme, en faveur d'Eumenés roi de Pergame, & allié des Romains, qui venoit d'épouser sa fille. Ariarathe se ligua depuis avec son gendre Eumenés, contre Pharnace, roi de Pont. Les Romains qui s'étoient rendus les arbitres des rois d'Orient, envoyerent des ambassadeurs, pour ménager un traité entre ces trois princes, mais Pharnace refusa leur médiation. Cependant, deux ans après il fut obligé de traiter à des conditions assez dures, avec Eumenés & Ariarathe. Antiochide, épouse de ce dernier, desesperant d'avoir des enfans, lui avoit supposé deux fils, dont l'un fut appellé *Ariarathe*, & l'autre *Holopherne*. Dans la suite elle devint grosse; & après avoir eu deux filles, elle eut encore un fils nommé *Mithridate*, & puis *Ariarathe*. Le roi, qui fut informé de la supposition, envoya Holopherne en Ionie, & le faux Ariarathe à Rome, avec un équipage assez mediocre. La même année il y envoya aussi son fils unique avec une grande suite, pour y être élevé dans l'amitié des Romains. Il les secourut contre Persée, & mourut après un regne de 62. ans, la 3. année de la CLIV. olympiade, & 162. ans avant J. C. laissant pour successeur Ariarathe VI. dit *Mithridate*. * Appien, *Syriac.* Polyb. *legat.* 3. 35. & 59. Tite-Live, *l.* 38. 40. 42. & 46. Orose, *liv.* 4.

ARIARATHE VI. surnommé *Philopator*, commença son regne par une ambassade celebre qu'il envoya à Rome, pour renouveller l'alliance que son pere avoit entretenuë avec les Romains: ce qu'il obtint. Cette ambassade fut suivie d'une seconde, la 4. année de la CLIV. olympiade, & 161. ans avant J. C. Il aimoit les belles lettres & la philosophie: ce qui attira grand nombre de sçavans en Cappadoce. Demetrius Soter lui offrit sa sœur en mariage; mais il la refusa, dans la crainte de déplaire à ses alliés. Demetrius s'en vengea, en soûtenant Holopherne, fils supposé d'Ariarathe V. Avec ce secours Holopherne chassa Ariarathe VI. du thrône. Ce dernier alla à Rome pour demander son rétablissement; mais il fut seulement ordonné qu'il regneroit avec Holopherne. Attale le rétablit entierement l'an 157. avant J. C. Ariarathe se joignit depuis avec Alexandre Balas, Ptolomée Philometor, & d'autres rois, l'an 150. avant J. C. contre Demetrius Soter, qui fut défait par leurs troupes, & qui perit dans une bataille, pendant la guerre que les Romains firent à Aristonicus, fils bâtard du roi Eumenés de Pergame. Ariarathe fut un de ceux qui marcherent pour les secourir, & il mourut dans cette expedition, la 4. année de la CLXII. olympiade, & 129. ans avant J. C. laissant de sa femme Laodice six fils, au royaume desquels, pour reconnoître le service de leur pere, les Romains ajoûterent la Lycaonie & la Cilicie. * Polybe, *legat.* 109. Strabon, *liv.* 14. Justin, *liv.* 37. *chap.* 1.

ARIARATHE VII. roi de Cappadoce, fils d'*Ariarathe* VI. & de Laodice. Cette cruelle princesse, qui exerçoit la regence de l'état pendant la minorité de ses six fils, craignant de perdre son autorité, lorsqu'ils seroient en âge de regner, en fit perir cinq par le poison, la même année de la mort d'Ariarathe VI. leur pere, 129. ans avant Jesus-Christ. Ce parricide la fit massacrer par le peuple; & après sa mort, un des plus jeunes, que l'on avoit dérobé à la fureur de cette Megere, regna seul sous le nom d'*Ariarathe* VII. & épousa une autre Laodice, sœur de Mithridate Eupator. Il en eut deux fils, Ariarathe VIII. & Ariarathe IX. Les historiens ne marquent point l'année de sa mort; mais Justin dit qu'il perit par la trahison de Gordius, l'un de ses sujets, que Mithridate avoit suborné. Laodice, femme d'Ariarathe, se remaria à Nicomede, roi de Bithynie. * Justin.

ARIARATHE VIII. fut à peine placé sur le thrône, que Mithridate songea à s'en défaire, comme il avoit fait de son pere, pour s'emparer de ses états. Nicomede, roi de Bithynie, lui en fournit l'occasion; car étant entré en Cappadoce pour s'en rendre maître, Mithridate accourut avec un armée au secours de son neveu, à ce qu'il paroissoit. Mais il trouva que Laodice sa sœur, & mere du jeune Ariarathe, avoit traité avec Nicomede, & s'étoit même mariée avec lui: cette alliance n'empêcha pas Mithridate de chasser les garnisons de Nicomede, & de rétablir son neveu. Quelques mois après, pour parvenir à ses fins, il lui proposa de rappeller en Cappadoce Gordius, l'assassin de son pere; sûr, s'il lui refusoit sa demande, d'un prétexte pour lui faire la guerre; & plus sûr encore, si Gordius retournoit dans le royaume, de s'en servir pour faire mourir Ariarathe. Ce jeune prince fremit à cette proposition, & leva une

armée pour s'opposer à la violence de son oncle; mais Mithridate ne voulant pas commettre ses prétentions au hazard d'un combat, prit le parti d'attirer Ariarathe à une conference; & lorsqu'il l'eut joint, tenant un poignard caché, il l'assassina à la vûë des deux armées, vers la CLXII. olympiade, & 92. ans avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 38. *c.* 1.

ARIARATHE IX. roi de Cappadoce, étoit frere d'*Ariarathe* VIII. Mithridate Eupator, après avoir établi en sa place un de ses fils âgé de 8. ans, sous la tutelle du traître Gordius, lui fit prendre le nom d'*Ariarathe*; & ce fut sans doute, aussi-tôt après la mort d'Ariarathe VIII. 92. ans avant Jesus-Christ. Mais les Cappadociens, outrés de la perfidie de Mithridate, & accablés sous la tyrannie de ses lieutenans, chasserent Gordius & son éleve, & couronnerent Ariarathe IX. qu'ils avoient rappellé de l'Asie où il étoit élevé. Mithridate arma, fit la guerre au nouveau roi, le vainquit; & ayant remis son fils sur le thrône, il reduisit Ariarathe à mourir de regret. Alors Nicomede craignant qu'étant maître de la Cappadoce, il ne fondit sur la Bithynie, aposta un enfant de 8. ans, qu'il revêtit aussi du nom d'Ariarathe, & fit demander aux Romains pour lui le royaume de son pere. La reine Laodice sa femme alla exprès à Rome, pour appuyer cette supposition, & pour témoigner qu'elle avoit eu trois fils d'Ariarathe VII. dont celui qu'elle produisoit étoit le dernier. Mithridate de son côté osa faire assurer par Gordius, que son fils qu'il avoit instalé sur le thrône, étoit fils du même Ariarathe, qui avoit été tué dans la guerre contre Aristonicus. Les Romains, pour affoiblir ces deux rois, & pour profiter ainsi de la punition que meritoit leur imposture, chasserent Mithridate de la Cappadoce, & Nicomede de la Paphlagonie. Pour épargner à ces princes l'affront de voir passer dans les mains d'un autre, ce qu'on leur enlevoit, on rendit la liberté à ces peuples; mais les Cappadociens la refusant, on leur permit l'an 91. avant Jesus-Christ d'élire un roi, qui fut *Ariobarzane*, & le faux Ariarathe fut chassé par Sylla; mais Tigrane roi d'Armenie, gagné par Mithridate, le ramena en Cappadoce, la 4. année de la CLXXII. olympiade, & 89. avant Jesus-Christ. Il fut encore déthrôné, & rétabli la même année. Enfin, après plusieurs revolutions qui agiterent la Cappadoce, pendant les guerres des Romains & de Mithridate, Ariobarzane en demeura possesseur, & la laissa à son fils Ariobarzane II. * Justin, *l.* 38.

ARIARATHE X. roi de Cappadoce, succeda à Ariobarzane II. & fut dépossedé par M. Antoine, en faveur de Sisinna, fils d'Archelaüs, pontife de Comane, la 4. année de la CLXXXIV. olympiade, & 41. ans avant J. C. Ariathate remonta depuis sur le thrône, & fut encore chassé par Antoine, qui établit en sa place Archelaüs, frere de Sisinna, la 1. année de la CLXXXVI. olympiade, & 36. ans avant Jesus-Christ. Ainsi Ariarathe fut le troisiéme & dernier roi de la seconde race des rois de Cappadoce. Elle fut réduite en province par les Romains après la mort d'Archelaüs, qui fut le seul roi de la troisiéme race. *Pour tous les rois de Cappadoce*, voyez Bayle, *diction. critiq.* article *Cappadoce.* * Dion, *l.* 48. & 49. Tacite, *annal. l.* 2.

ARIARIE, roi des Goths, *voyez* AORIE.

ARIAS (Emmanuel) cardinal. Après avoir été bailli de la religion de Malte, & avoir été deux fois gouverneur du conseil de Castille, conseiller d'état, & de-là junte du gouvernement de la monarchie d'Espagne, entra dans l'état ecclesiastique, & fut nommé archevêque de Seville. Le pape Clement XI. le nomma cardinal le 30. Janvier 1713. & il mourut le 16. Novembre 1717. en sa 80. année. Il étoit recommandable par sa capacité & son zele pour le service du roi Philippe V. qui avoient paru dans toutes les occasions, dans les affaires d'état en des tems tres-difficiles, & par sa charité envers les pauvres, dont il avoit nourri un tres-grand nombre pendant la disette, & secouru par des aumônes secrettes plusieurs familles qui étoient dans la necessité. * *Mem. du tems.*

ARIAS (François) natif de Seville en Espagne, étudia en philosophie & en theologie à Alcala; & s'étant consacré à Dieu dans l'état ecclesiastique, il reçut l'ordre de prêtrise. A l'âge de vingt-sept ans il entra parmi les Jesuites, se signala depuis par son humilité profonde, & par son zele ardent pour la conversion des ames. C'est le caractere des ouvrages de pieté que nous avons de lui, dont saint François de Sales recommande tant la lecture au commencement de son introduction à la vie devote. Il composa ses livres en espagnol, & ils ont été traduits en latin, en françois & en italien. Le P. François Arias mourut à Seville en odeur de sainteté le 23. Mai de l'an 1605. âgé de 72. ans, dont il en avoit passé 44. chez les Jesuites. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

ARIAS (Alvarés) Jesuite, natif de Seville, a vécu dans le XVII. siecle. Son merite l'éleva aux premieres charges de sa compagnie, & il fut assistant d'Espagne auprès du general. Il mourut à Rome l'an 1643. & laissa divers ouvrages; entr'autres, *Encomia SS. Eucharistiæ & B. Virginis Mariæ, ex sacra scriptura deprompta.* * Alegambe, *de script. Societ. Jesu.* Marraccius, *in bibl. Marian.* Nicol Antonio, *bibl. Hispan.*

ARIAS BURDEUS (Pierre) Augustin Espagnol, professa la theologie à Toulouse, & y devint amoureux d'une Portugaise, qu'il entretenoit en commun, avec un vieux conseiller de Toulouse. Ils la marierent ensuite à un avocat, qui devint extrêmement jaloux de sa femme: ce qui fut cause de sa mort; car il fut assassiné quelque-tems après par des gens que l'Augustin & le conseiller avoient apostés. Arias s'enfuit après l'assassinat, & se fit Calviniste; mais enfin ayant été pris & convaincu, il eut en 1609. la tête tranchée, & les membres coupés par arrêt du parlement de Toulouse. * *Mercure françois.*

ARIAS DE MEZA (Fernand) Portugais, né à Extremos dans la province d'Alentejo, passa dans son tems pour un tres-habile jurisconsulte. Après avoir professé le droit canonique avec réputation à Salamanque, il fut envoyé à Naples pour y être senateur en cour civile, & professeur du droit Romain. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer en 1641. *Variæ resolutiones & interpretationes juris*, qu'on a réimprimées à Geneve en 1658. Il y mourut aussi le 15. Mai 1646. * *Mem. de Portugal.*

ARIAS MONTANUS (Benoît) a été l'un des plus sçavans theologiens que l'Espagne ait produits dans le XVI. siecle. On dit qu'il étoit natif de Frexenal, qui est un village dans le diocese de Badajoz; & d'autres assurent qu'il étoit de Xera de la Frontera dans l'Andalousie. Mais Arias Montanus lui-même se dit de Seville, peut-être par reconnoissance de ce qu'il y avoit été élevé. Bien qu'il fût né de parens nobles, ils étoient pourtant si pauvres, qu'ils n'avoient pas de quoi le pousser dans les études. Arias Montanus, secouru par quelques personnes de consideration, fit beaucoup de progrès dans les sciences. Ensuite étant allé à Alcala, non seulement il étudia en theologie, & y cultiva les langues grecque & latine, qu'il sçavoit déja; mais il y apprit encore l'hebreu, l'arabe, le syriaque & le chaldéen. Il voyagea ensuite en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie & dans les Pays-Bas, & il s'acquit une grande connoissance des langues vivantes. Depuis, ayant été reçu dans l'ordre des chevaliers de saint Jacques en qualité de clerc, il prit l'ordre de prêtrise. Il ne bûvoit jamais de vin; il mangeoit tres-rarement de la viande, & menoit une vie tres-austere & tres-reguliere. Martin Perez d'Aiala, évêque de Segovie, l'engagea à faire avec lui le voyage de Trente, où il se trouva au concile general assemblé en cette ville, & s'y acquit beaucoup de reputation. A son retour, l'amour de l'étude le confina dans les montagnes de l'Andalousie, où il possedoit un lieu agreable près d'Aracena. Il fut employé par le roi Philippe II. à une nouvelle édition des bibles, après celle d'Alcala, faite par les soins du cardinal Ximenés. C'étoit l'homme du monde le plus propre pour ce grand dessein, qu'il executa glorieusement. Il vint pour cela dans les Pays-Bas, où le duc d'Albe étoit alors gouverneur. Mais comme certaines personnes, qui n'approu-

voient pas son dessein, lui eurent fait des affaires à Rome, il fut obligé d'y faire un voyage pour s'y défendre. Lorsqu'il fut de retour en Espagne, le roi lui offrit des évêchés; il les refusa, & se contenta de quelques moindres benefices. Il mourut à Seville dans la maison des chevaliers de saint Jacques, âgé de 71. ans, l'an 1598. Nicolas Antonio dit que ce fut le premier de Juin de l'an 1611. Mais tous les autres auteurs qui parlent de la mort d'Arias Montanus, la mettent en l'année que nous avons marquée: ce qui est conforme à son épitaphe, qu'on voit dans l'église de S. Jacques de Seville. Arias Montanus a écrit, *Elucidationes in evangelia; In acta Apostolorum; In epistolas; In apocalypsim; Commentaria in XII. prophetas; In XXX. priores psalmos; In Isaiam; Antiquitatum Judaicarum, lib. IX. &c.* Il a composé encore divers ouvrages en vers. * Sponde, *in annal.* Le Mire, *de script. secul. XVI.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Beyerlinck, *in chron.*

ARIASPE, ville de Perse, *cherchez* ARABA.

ARIBERT, roi des Lombards, *cherchez* ARIPERT.

ARIBON, quatriéme évêque de Freisingen, a vécu dans le VIII. siecle. En 761. il fut élû après Joseph, & gouverna saintement cette église durant vingt-trois ans. Il écrivit la vie de saint Corbinien, premier évêque de Freisingen, & mourut l'an 783. Othon lui succeda. * Surius, *ad diem* 8. *Septemb.* Vossius, *de hist. Lat.* Le Mire, *in auct. de script. eccles.* Bertius, *de urbib. Germ.*

ARIBON, dix-neuviéme archevêque de Mayence, Allemand de nation, a fleuri dans le XI. siecle, & fut grand-aumônier ou archichapelain de l'empereur Henri II. vers l'an 1020. ou 1021. Il fut élû archevêque de Mayence après Erkembalde I. & en 1024. il couronna l'empereur Conrad II. Ce prelat celebra divers conciles, fit le voyage de Rome, & témoigna beaucoup de zele pour tout ce qui regardoit la discipline ecclesiastique. Il composa quelques ouvrages de pieté, & entr'autres des commentaires sur les XV. pseaumes graduels, qu'il dédia à Bernon, abbé de Richenow. Ce dernier avoit dédié un traité *de adventu Domini*, à Aribon, qui mourut le 6. Avril de l'an 1041. sous l'empereur Conrad. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 140. Lamberg. Marianus. Schottus. Philippe de Bergame. Trithéme. Serrarius. Sainte-Marthe. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XI. siecle, &c.* On trouve les canons d'un concile qu'il tint en 1023. contre quelques abus de son tems, dans *le Fasciculus* d'Orthuinus Gratius.

ARICA, ville de l'Amerique meridionale, avec port de mer, dans le Perou, & la province dite de *los Charcas.* Les Espagnols en sont les maîtres. La ville est peu considerable; mais le port est des plus assurés. * Sanson. Laët.

ARICIA, petite ville du *Latium* en Italie, qui fut bâtie par Hippolyte, fils de Thesée, en memoire de sa femme, qui avoit le même nom, comme dit Martial, *liv.* 13. Elle donna encore son nom à une forêt, dans laquelle Diane cacha Hippolyte, après qu'Esculape lui eut rendu la vie. En reconnoissance de ce bienfait, il lui éleva un temple, dont les prêtres, par je ne sçai quel mystere bizarre, devoient être esclaves fugitifs. On voyoit proche de là une fontaine de la nymphe Egerie, où le roi Numa, sçavant dans l'hydromantie, ou dans la divination par les eaux, se vantoit d'avoir un commerce particulier avec cette nymphe, de qui il tiroit des lumieres, & recevoit des ordres pour l'établissement de son royaume, afin de se faire estimer davantage, & de donner par-là plus d'autorité à ses loix parmi le peuple. Solin & Cassius Hemina veulent que la ville d'Aricie ait été bâtie par Archiloque Sicilien, l'an 415. de la fondation de Rome. Elle obtint le droit de bourgeoisie Romaine, & fut d'abord une ville municipale, puis colonie Romaine, comme le dit Florus, *Marius Antium, Aricium, & Lavinium Colonias devastavit.* Elle donna naissance à la mere de l'empereur Auguste. * *Antiq. Rom.*

ARICIA ou L'ARICIA, bourg de l'état de l'église, dans la Campagne de Rome; on le nomme aussi quelquefois *la Riccia.* Il a le titre de duché, & est sur une colline, avec un beau château de ses ducs, bâti depuis peu, proche Albano, à seize milles de Rome. Il y avoit autrefois le lac de même nom, connu aujourd'hui sous le nom de *Lac de Nemi*; mais il est entierement à sec depuis plusieurs années. Les anciens auteurs Latins ont souvent parlé de cette ville: ce qu'on peut voir dans Tite-Live, Ciceron, Pline, &c. & Ovide, *l.* 6. *Fast.* Luc Holsten.

ARIDAI, neuviéme fils d'Aman, l'ennemi des Juifs, que ceux-ci mirent à mort avec ses freres, selon la permission qu'ils en avoient euë du roi Assuerus. * *Esther*, *IX.* 9.

ARIDATHA, sixiéme fils d'*Aman*, l'ennemi des Juifs, que ceux-ci mirent à mort avec ses freres, selon la permission qu'ils en avoient euë du roi Assuerus. * *Esther*, *IX.* 8.

ARIDÉE, surnommé *Philippe*, *cherchez* PHILIPPE III. roi de Macedoine.

ARIDICES, philosophe, est celui dont Macrobe rapporte ce trait d'esprit. Ayant été invité à manger avec d'autres sçavans, par un affranchi du prince, il vit avec chagrin que cet homme, qui étoit devenu tout ensemble riche & orgüeilleux, se mocquoit des questions que les philosophes agitent souvent entr'eux. Comme cet affranchi les eut prié de lui dire d'où vient que d'une féve noire & d'une blanche il sort une farine de même couleur; ce philosophe indigné de cette demande ridicule, le pria de lui apprendre auparavant, d'où vient que deux foüets, l'un de lanieres blanches, & l'autre de noires, font les mêmes marques sur le corps de celui qu'on châtie. * Macrobe, *Saturn.* 7. *c.* 7.

ARIE, *voyez* ARRIE.

ARIÉ, Galaadite, entra dans la conjuration que fit Pekach ou Phacée, fils de Remalja ou Romelias, general des armées de Pekachia ou Phaëcia, roi d'Israël, contre son maître. Il fut un de ceux, qui avec Argob le tuerent, & cinquante soldats de Galaad. Cela arriva dans le palais de Samarie, l'an du monde 3276. avant J.C. 775. * II. *Rois*, *XV.* 25.

ARIEGE, riviere de France, *voyez* AURIEGE.

ARIEL ou AREEL, dernier fils de *Gad*, qui donna le nom à la famille des Arielites, qui sont sortis de lui. *Nomb. XXVI.* 17. *Paralip. XI.* 22. On lit ces paroles selon la vulgate: *Ipse percussit duos Ariel Moab, & ipse descendit, & interfecit Leonem in media cisterna tempore nivis*; c'est-à-dire, mot à mot: « Il frappa les deux Ariels de « Moab, & il descendit & tua un lion au milieu d'une « citerne, dans un tems de neige. » Dans le I. livre des Paralip. *ch.* 22. Les interprêtes varient sur la signification de ces mots, *les deux Ariels*; les uns les prennent pour un nom propre de deux hommes; les autres pour un nom appellatif; & quelques-uns pour deux lions. S. Jerôme & plusieurs autres interprêtes, croyent que ces deux Ariels étoient de braves capitaines des Moabites, appellés du nom d'*Ariel*, qui en hebreu signifie un *lion*, qui furent tués par Banaias, fils de Joiada. D'autres disent que ce sont en general les Moabites, qui sont appellés *Ariel.* Quelques-uns prétendent que c'étoient deux lions d'une grandeur extraordinaire, qui s'étoient nourris dans les forêts des Moabites, & qui se voulant jetter sur Banaias, furent tous deux tués par ce vaillant homme. Un de ces lions s'étant laissé tomber dans une citerne couverte de neige, & n'en pouvant sortir, Banaias descendit, combattit le lion, & le tua. Le sens le plus naturel, est que Banaias tua deux vaillans hommes de l'armée des Moabites, & qu'il prit un lion en tems de neige couché dans une citerne, où il descendit. * *Paralip. XI.* 22.

ARIENS, Heretiques, *cherchez* ARIANISME.

ARIENS, peuples d'Allemagne dont parle Tacite. C'est pousser trop loin la conjecture, que de les confondre avec les habitans de l'isle d'Arren ou Arrée, *Aria*, en Danemarck. Il y avoit dans l'Asie de certains peuples dits *Ariens*, qui furent soûmis par les Gaulois. L'ancienne province d'Aria, dans la Perse, est aujourd'hui

connuë sous le nom de *Chorasan*, dont la ville capitale est Herat ou Serat, que les anciens nommoient *Arie.* * Sanson. Baudrand.

ARIGNANO, *Arinianum*, autrefois petite ville, maintenant village d'Italie dans la Toscane, située sur la riviere d'Arno, dans le territoire de Florence, entre la ville de ce nom & celle d'Arezzo. * Baudrand.

ARIGNOTE est le nom d'une femme sçavante, dont parle Clement *Alexandrin.* On ne sçait pas en quel tems elle a vécu; mais seulement qu'elle avoit écrit l'histoire de Denys le tyran. * Clemens *Alexandrin. l. 4. Strom.* Voss. *de hist. Græc.*

ARIGONDE, *cherchez* HAREGONDE.

ARIGONI (Pompée) cardinal & archevéque de Benevent, étoit né à Rome l'an 1552. Pendant qu'il étoit du nombre des avocats consistoriaux, il plaida les affaires de Philippe II. roi d'Espagne. Il harangua sous le pontificat de Sixte V. pour montrer qu'il falloit canoniser le bienheureux Diegue de Complute. Il fut fait auditeur de Rote l'an 1591. & cardinal en 1596. & il exerça la charge de dataire sous Leon XI. & sous Paul V. L'archevêché de Benevent lui fut conferé par ce dernier pape. Il mourut le 4. Avril 1616. à la Tour des Grecs auprès de Naples, où il s'étoit retiré pour changer d'air. Son corps fut porté à Benevent, où ses neveux lui firent faire un tombeau de marbre dans l'église metropolitaine. Outre la harangue dont il a été parlé, qui a été imprimée par Pierre Galesini, dans le petit livre qu'il a écrit pour la canonization de Diegue de Complute, on a des lettres latines de notre Pompée parmi celles de Jean-Baptiste Lauri. Pour ce qui est des décisions de la Rote, elles ne sont qu'en manuscrit dans les cabinets de plusieurs sçavans. Charles Carthari lui donne beaucoup d'éloges dans sa liste des avocats consistoriaux. * Bayle, *dict. crit.*

ARIGONI (Jacques) que quelques-uns nomment *Balardi*, né à Lodi de parens peu accommodés des biens de la fortune, & d'une condition plus que mediocre, fut reçu, quoique sans aucune teinture des belles lettres, dans l'ordre de saint Dominique, dont il devint en peu de tems un des principaux ornemens. Après avoir fourni la carriere de l'école, il fut reçu docteur, & fait lecteur de l'écriture sainte à Bologne; & comme il n'avoit pas de moindres talens pour la prédication que pour les exercices scholastiques, Boniface IX. charmé de ses rares qualités, le fit maître du sacré palais, vers l'an 1395. Son merite lui procura aussi l'évêché de Lodi, que Gregoire XII. lui donna le 26. Fevrier de l'an 1407. Il gouvernoit cette église lorsque se tint le concile de Pise, auquel il assista, & on le trouve entre ceux qui y ont souscrit: même les actes font mention d'un sermon qu'il y prononça le 29. Avril. Il parut encore avec plus d'éclat au concile de Constance, qui se tint cinq ans après, c'est-à-dire, en 1414. & dans les actes on trouve encore cinq sermons qu'il y prononça; deux sur le supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague; deux autres sur la mort de Ferdinand, roi d'Aragon, & sur celle du cardinal de Bari; & le cinquiéme sur l'élection de Martin V. La lecture de ces sermons, & sur-tout du dernier, donne une grande idée de la sagesse & de l'éloquence d'Arigoni. Aussi Martin V. ayant conçu une estime particuliere pour lui, le transfera le 28. Decembre 1417. à Trieste en Istrie, & le 13. Decembre 1424. sur le siege d'Urbin, où il mourut le 12. Septembre 1435. Il avoit toûjours aimé l'ordre, où il avoit formé son esprit, & voulut être enterré dans la maison qu'il a à Urbin. Altamura lui attribuë des commentaires sur la premiere seconde & sur la troisiéme de saint Thomas; mais on ne les trouve plus. * Echard, *script. ord. Præd. t. 1.*

ARIMA (le détroit d') *Fretum Arimæ.* Il est dans l'Ocean Oriental, entre la petite isle de Nangayxuma & celle de Ximo. Il prend son nom de la ville d'Arima, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Baudrand.

ARIMA, ville & royaume du Japon, dans l'isle de Ximo. Ce royaume avoit embrassé tout-entier la religion Chrétienne; le roi André fut le premier roi Chrétien, & ne vécut pas long-tems après son baptême. Le roi Prothais son fils fut un des trois souverains qui envoyerent une solemnelle ambassade à Gregoire XIII. Il fut déthrôné & mis à mort par les intrigues du prince Michel son successeur, qui avoit apostasié. Pour exterminer le Christianisme de cet état, il a fallu l'inonder du sang des Chrétiens. * *Hist. du Japon*, par les peres Solier, Trigault, Crasset & de Charlevoix.

ARIMAN, ville de Galaad, dans la partie meridionale de la tribu de Manassé, de-là le Jourdain. Josephe, *antiq. liv. IV. ch. 7.* dit que Moyse en fit une ville de refuge, avec Bosor, sur les frontieres d'Arabie, & Golon en Basan. * Simon, *dict. de la bible.*

ARIMANES, l'un des trois souverains, à qui quelques philosophes Payens avoient donné le gouvernement du monde. Ils les nommoient *Oromage*, *Mithra* & *Arimanes*; c'est-à-dire, *Dieu*, l'*esprit* & l'*ame*. A Dieu, ils attribuoient l'unité des parties & du tout; à l'esprit l'ordre des parties unies par la vertu de Dieu; & à l'ame le mouvement de ce qui est en bon ordre, par la vertu des puissances superieures. Arimanes étoit l'une des divinités adorées par les Perses, selon la theologie de Zoroastre. Ils le faisoient principe du mal, au lieu qu'Oromaze étoit le principe du bien: erreur dont celle des Manichéens, sur les deux principes, semble avoir pris son origine. * Cœlius Rhodiginus Bayle, *dict. crit.*

ARIMASPES, certains peuples de Scythie, ou plûtôt de la Sarmatie d'Europe, où ils habitoient l'Ingrie ou l'Ingermanland, le duché de Nowogrod, & le duché Pleskow d'aujourd'hui. Quelques anciens ont dit fabuleusement que ces Arimaspes n'avoient qu'un œil, & qu'ils faisoient la guerre aux griffons qui gardoient les mines d'or. Les Arimaspes, qu'on nommoit *Evergetes* ou *Bienfaicteurs*, furent soûmis par Alexandre *le Grand.* * Herodote, *l. 3.* Strabon, *l. 1. & 13.* Pline, *l. 7. c. 2.* Quinte-Curce, *l. 7. &c.* Turnebe, *l. 24. Adversar. c. 42.*

ARIMATIE, *Arimathea*, *Arimathia*, *Ramatha*, ville de Judée, de la tribu d'Ephraïm. Elle est appellée *Ramathaim Sophim*, *I. Reg. 1. 1.* parce qu'elle étoit bâtie sur la montagne de Sophim. C'étoit le lieu de la naissance du prophete Samuël, & de Josephe d'Arimathie, qui signala sa foi en demandant à Pilate le corps de Jesus-Christ, pour l'ensevelir. Elle est à dix lieuës de Jerusalem, & porte presentement le nom de *Rama*, *Remle* & *Ramola*; mais elle est presque ruinée, comme les autres villes de la Palestine. * Baillet, *Topograph. des Saints.*

ARIMAZE, souverain d'une partie de la Sogdiane, vers la Scythie, se tenoit dans un château bâti sur un rocher, que la nature avoit rendu presque inaccessible, & où il avoit trente mille hommes de guerre, & des munitions pour deux ans. Il fit demander arrogamment à Alexandre *le Grand*, qui l'envoya sommer de se rendre, s'il pouvoit voler; ce qui mit ce prince en une telle colere, qu'à l'heure même il assembla ses chefs, pour leur dire qu'il feroit bientôt voir à ce barbare, que les Macedoniens, quand ils vouloient, se transformoient en oiseau. La nuit suivante, une troupe de trois cens jeunes Macedoniens gagnerent, avec des peines incroyables, la cime du rocher, qui étoit escarpé de tous côtés, & qui avoit trente stades de hauteur; mais il y en eut trente-deux qui tomberent dans des précipices. Alors Arimaze connut qu'il étoit perdu, & descendit avec ses parens, & la principale noblesse du pays, dans le camp d'Alexandre, esperant obtenir le pardon de son audace; mais ce roi victorieux, irrité de l'insolente réponse que ce barbare lui avoit faite, les fit tous battre de verges, & puis les fit attacher en croix au pied même du rocher, la premiere année de la CXIII. olympiade, 328. ans avant J. C. * Quinte-Curce, *l. 7.* Polyen, *l. 4.* D'autres l'appellent *Ariomaze.*

ARIMINI, *cherchez* RIMINI, & GREGOIRE D'ARIMINI.

ARIMINIS, *cherchez* GOCTIUS DE ARIMINIS.

ARIMOA, isle de l'Asie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous. Elle est entre celle

de Moa & celle de Guillaume Schouten. Les Hollandois la découvrirent au commencement du XVII. siecle, vers l'an 1616. sous la conduite du même Guillaume Schouten.* Sanson. Baudrand.

ARINGIAN, ville de la province appellée *Transoxane*: elle appartient à la Sog ou vallée de Samarcand; c'est-à-dire, qu'elle est située dans le pays que les anciens ont appellé *la Sogdiane*. Bargendi la met au cinquiéme climat.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARINTHÉE, consul Romain, & collegue de Modestus, l'an 372. depuis la naissance de Jesus Christ, sous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils étoient tous deux parens des empereurs; mais ils avoient des inclinations bien differentes: car Modeste étoit Arien passioné, & servoit d'instrument à Valens, pour executer ses violences contre les Catholiques mais Arinthée étoit d'un esprit doux, & aimoit la verité. Ayant ôté plusieurs charges aux Ariens, il les donna aux Orthodoxes, & les favorisa en tout ce qu'il put. Saint Basile entretenoit une amitié particuliere avec lui, & l'estimoit beaucoup. * Tillemont, *histoire des empereurs*. Le Sueur, *histoire de l'église & de l'empire*.

ARIOBARZANE I. roi de Pont, étoit auparavant satrape de Phrygie pour Artaxerxés Mnemon roi de Perse, qui le créa roi après la mort de Mithridate I. roi de Pont, la 4. année de la CIV. olympiade, & 361. ans avant Jesus-Christ; mais oubliant les graces qu'il avoit reçûës d'Artaxerxés, il se revolta contre lui, & se joignit aux Lacedemoniens ses ennemis. Il regna 26. ans, & fut tué par son fils Mithridate II. qui lui succeda. Ariobarzane avoit été l'un des sept seigneurs qui avoient affranchi la Perse du joug des Mages.* Diod. *ad olymp.* 104. & 110. Polybe, *l.* 3.

ARIOBARZANE II. roi de Pont, succeda à son pere Mithridate, la 3. année de la CXXVIII. olympiade, & la 266. avant J. C.* Diodore, *l.* 20.

ARIOBARZANE I. roi de Cappadoce, fut élû par les Cappadociens l'an 89. avant J. C. sous le bon plaisir des Romains, qui leur avoient offert la liberté, dont ils ne pouvoient, disoient-ils, s'accommoder. Il fut chassé de son royaume par Tigranes, roi d'Armenie; mais Pompée le rétablit 66. ans avant Jesus Christ. Il abdiqua quelques années après en faveur de son fils Ariobarzane II. *Voyez* ARIARATHE X. * Just. *l.* 38. Appien. Valere Max. *l.* 5. *c.* 7.

ARIOBARZANE II. roi de Cappadoce, se trouva malheureusement engagé dans les guerres civiles, qui agiterent tout l'Orient, après la mort de Cesar. Cassius le fit surprendre dans ses etats qui furent ravagés; & quelque tems après ayant été pris, il fut tué par ordre du même Cassius, l'an 42. avant J. C. * Dion, *l.* 47.

ARIOBARZANE roi d'Armenie, étoit un homme vaillant, & tres-bien fait de sa personne. Les Armeniens le demanderent pour roi, sous l'empire d'Auguste, l'an 3. de J. C. & Caïus Caligula, qui pour lors étoit en Asie, leur accorda cette grace au nom de l'empereur. Ariobarzane mourut sept ans après, & laissa des enfans, que ses sujets exclurent de la succession du royaume, pour couronner une femme, nommée *Erato*, qu'ils chasserent quelque tems après. * Tacite *annal. l.* 2.

ARIOBARZANE, gouverneur de la Perside pour Darius, repoussa Alexandre, & lui empêcha l'entrée de sa province; mais ce prince s'étant fait guider par un berger qui connoissoit le pays, surprit Ariobarzane, lequel après avoir été défait, se retira à Persepolis, capitale de son gouvernement, pour la défendre contre les Macedoniens. On lui en ferma les portes: ce qui l'obligea de retourner contre les ennemis, & de leur livrer un combat, dans lequel il perit en combattant vaillamment, la 3. année de la CXII. olympiade, & 330. ans avant Jesus-Christ. * Plutarque. Arrien. Q. Curce.

ARIOBINDA, l'un des generaux de l'empereur Anastase, perdit vers l'an 503. une grande bataille contre les Perses. Ce qui fut, sans doute, une punition des maux que ce prince faisoit à l'église, au pape Symmaque, & à tous les orthodoxes. * Marcellin, *chron.* Procope, *de la guerre des Perses*, *l.* 1.

ARIOCH. On connoît deux hommes de ce nom: le premier est appellé dans l'écriture roi de Pont: on ne sçait ce que c'est que ce royaume. Il est appellé roi d'Elassar dans le texte hebreu, ce qui peut faire croire qu'il est l'Erioch du livre de Judith, appellé roi des Eliques, qui regnoit entre l'Euphrate, le Tigre, & le Jadason, c'est-à-dire, dans une partie de la Mesopotamie. Il fut un des rois qui accompagnerent Chodorlaomor, roi des Elamites, lorsqu'il vint ranger à la raison les rois de Sodome, de Gomorrhe & des places voisines, vers l'an 2120. du monde, 1915. avant J. C.* *Genese*, *c.* 14. *v.* 1. *Judith. c.* 1.

Le second étoit general des armées de Nabuchodonosor roi de Babylone, & eut ordre de son maître de faire mourir tous les devins de Babylone; parce qu'ils ne pouvoient pas lui expliquer ce qu'il avoit songé. Daniel le prophete, informé de l'ordre du roi, demanda du tems pour obtenir de Dieu la veritable explication du songe, dont il avoit été l'auteur, ce qui lui fut accordé; & ayant été presenté au roi il lui découvrit tous les mysteres, qui étoient cachés dans cette revelation. * *Daniel*, *chap.* II.

ARIOCH, roi des Eliméens, *voyez* ERIOCH.

ARIOGESE, roi des Quades en Allemagne, fut élû par ces peuples, contre le gré de l'empereur Marc-Aurele, qui mit à prix d'argent la tête de ce nouveau prince. Il fut pris peu de tems après, vers l'an de J. C. 174. & l'empereur se contenta de l'exiler à Alexandrie. * Dion, *l.* 71.

ARIOMASE, *voyez* ARIMAZE.

ARION, joüeur de luth, musicien & poëte, étoit de la ville de Methymne, dans l'isle de Lesbos. Ce fut lui qui inventa le Dithyrambe, appellé de son nom, & qui fut Auteur de plusieurs hymnes ou chansons, dont on faisoit beaucoup d'estime. Il fut long-tems à la cour de Periandre, & passa en Italie & en Sicile, où ayant gagné de grandes sommes d'argent, il voulut retourner dans son pays, pour y faire montre de ses richesses. Après donc s'être embarqué dans un navire, les matelots, gens sans foi & sans humanité, l'ayant voulu jetter dans la mer, pour avoir son bien, il les pria de lui permettre auparavant de faire son oraison funebre, & de chanter quelques élegies sur la lyre; puis s'étant lancé dans la mer, avec ce qu'il avoit de meilleur, les dauphins qui étoient accourus à la douceur de son harmonie, le sauverent, & l'un d'eux le porta sur son dos jusques au cap de Tenare, près de Lacedemone. C'est celui qu'on nomme aujourd'hui *le cap de Matapan* ou de *Maini*, qui fait la pointe la plus australe de toute la Morée. Arion ayant mis pied à terre, alla à Corinthe trouver Periandre, à qui il fit le recit de son histoire. Quelque tems après cette avanture du dauphin, il arriva que le navire sur lequel s'étoit embarqué Arion, fut jetté par la tempête auprès de Corinthe. Periandre se fit amener les matelots; & s'étant enquis d'eux ce qu'étoit devenu Arion, ils lui répondirent qu'il étoit mort, & qu'ils l'avoient enseveli: aussitôt il les fit conduire proche le tombeau, qu'il avoit fait élever au dauphin qui étoit mort, après avoir porté Arion à terre; & les ayant fait jurer qu'Arion étoit mort, il leur fit paroître Arion en personne, habillé de la maniere qu'il l'étoit, lorsqu'il se jetta dans la mer, pour éviter leur fureur, & il les fit pendre proche du tombeau du dauphin. Les Dieux mêmes voulant recompenser l'amitié de ce dauphin, & en éterniser la memoire, le placerent parmi les astres. Virgile, *ecl.* 8. *v.* 56.

Orpheus in sylvis, inter delphinas Arion.

Quelques-uns ont douté, si cette avanture est une histoire ou une fable, formée sur ce qui arriva à Jonas. Pausanias *dans ses Laconiques*, la croit veritable histoire, & en rapporte une autre presque toute pareille. Ovide, *l.* 2. *v.* 113. *des fastes*, la croit vraye:

Inde (fide majus) tergo delphina recurvo
Se memorant oneri supposuisse novo.

Joseph Scaliger, *dans ses animadversions sur* Eusebe, *page* 73. la tient pour vraye. Mais Aulu-Gelle & Strabon la traitent de fable. Solin met cette avanture sous la XIX. olympiade; si elle est veritable, & non pas imaginée, il faut dire avec Eusebe que cela n'arriva que sous la XLI. olympiade, vers l'an 616. avant J. C. Ce qui s'accorde à ce que disent Herodote, Aulu Gelle, Pline, Plutarque, &c. que cet excellent musicien fut aimé à Corinthe de Periandre, qui succeda à son pere Cypsele sous la XXXVIII. olympiade, vers l'an 628. avant Jesus-Christ. * Solin, *de hist. c.* 13. Herodote, *l.* 1. ou *Clio.* Phedre. Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 19. Pline. Plutarque. Eusebe, &c.

ARION, est le nom que les poëtes donnent à un cheval que Neptune fit éclorre d'un coup de trident, ou qu'il eut de Cerés, selon d'autres mythologistes, lorsque s'étant transformé en cheval, il eut joüi de cette déesse, metamorphosée en jument. Le cheval Arion traîna souvent le char de Neptune sur les eaux; & depuis il fut monté par Hercule, qui le donna à Adraste. * Ovide & Stace, *l.* 4. *Theb.* Bayle, *dict. crit.*

ARJONA, *Arjona*, *Alba Vigaornensis*, bourg ou petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la petite riviere de Frio, entre la ville de Jaën & celle d'Anduxar. * Baudrand, *dict. geog.*

ARIOSTA (Lippa) issuë d'une noble famille de Ferrare, concubine d'Obizzon, marquis d'Est & de Ferrare, fortifia de telle sorte par sa fidelité & par son habileté politique, les impressions que sa beauté avoit faites sur le cœur de ce marquis, qu'il la reconnut enfin pour sa femme legitime, l'an 1352. Il mourut la même année, & lui laissa l'administration de ses états, dont elle s'acquitta tres-bien pendant la minorité de ses onze enfans. D'elle est issuë toute la maison d'Est, qui subsiste encore dans la branche des ducs de Modene & de Rhége. M. le Laboureur dans sa *relation du voyage de Pologne*, d'où ceci est tiré, observe que Lippa Ariosta rendit plus d'honneur à sa famille, qui est des plus nobles de Ferrare, qu'elle ne lui en avoit ôté. * Bayle, *dict. crit.*

ARIOSTE (Loüis) natif de Reggio, poëte Italien, avoit pris naissance dans une famille assez noble; mais peu riche, & où il y avoit beaucoup d'enfans. Il s'appliqua principalement à la poësie italienne, & s'attacha au cardinal Hippolyte d'Est l'ancien, qui le mena avec lui en Hongrie; mais ayant refusé d'y faire un second voyage avec ce même prélat, ce refus le broüilla avec lui. Alphonse I. duc de Ferrare, frere du cardinal, voulut avoir Arioste à sa cour, & le fit entrer dans tous ses divertissemens, n'ayant point de plus grand plaisir, que celui de s'entretenir avec lui. Ce fut dans cet intervalle, qu'Arioste composa presque toutes ses pieces. Il publia des satyres, ensuite des comedies, & enfin il acheva son poëme de Roland, & les guerres des Maures, sous leur roi Agramonte, contre Charlemagne. Les poëtes de ce tems-là s'étoient laissé gâter l'esprit par les livres de chevalerie & par les romans. C'est pour cela que ses épisodes sont trop affectées, peu vrai-semblables, & presque toûjours hors d'œuvre. A cela près, il est pur, grand & élevé dans l'expression, & ses descriptions sont admirables; mais il manque quelquefois de jugement, & on dit de lui, *qu'il parloit bien, mais qu'il pensoit mal.* On dit qu'ayant dédié au cardinal d'Est son poëme de Roland, qui lui avoit coûté vingt ans de travail, ce prelat le regala de ce compliment: *Messire Loüis*, lui dit-il en riant, *où diable avez-vous pris tant de sottises? Dove, diavolo, messer Ludovico, avete pigliate tante coglionerie?* L'Arioste a fait quelques poësies latines, que l'on a inserées dans le premier tome des délices des poëtes d'Italie. Elles y sont confonduës avec celles de plusieurs autres poëtes de mediocre réputation; mais il n'en est pas de même de ses poësies italiennes, qui ont merité d'être considerées avec distinction. 1°. Ses *satyres* ont fait du bruit dans leur naissance, mais à peine aujourd'hui en parle-t-on. 2°. *Ses comedies* sont écrites avec art: les plus celebres sont, *il Negromante*, *la Cassaria*, *gli Suppositi*, *la Lena*, & *la Scolastica*; mais la piece intitulée *les Supposés*, a remporté le prix sur les autres: quelques-uns prétendent même que si l'on en considere l'invention & les divers agrémens, on trouvera qu'elle ne cede presque à aucune de celle de Plaute. Quant à son Roland *le furieux*, il n'a eu de concurrent, que le Godefroy du Tasse, qui est venu après lui dans le monde; & l'on dit qu'il partage encore aujourd'hui une partie des beaux esprits de l'Italie, avec la *Jerusalem delivrée*, dont on vient de parler. Si l'on en veut cependant croire quelques-uns, *le tombeau de l'Arioste, est dans le Tasse.* Il n'y a presque point d'endroit en Europe, où il n'ait été imprimé, ni de langues, dans lesquelles il n'ait été traduit. *Voyez* plus au long dans Baillet, les défauts que l'on trouve dans ce poëme. Arioste mourut le 13. Juillet de l'an 1533. * Paul Jove, *in elog. c.* 84. Leandre Alberti. Chytræus. Sponde. Riccioli, &c. Baillet, *jugemens sur les poëtes*, *tome* 7.

ARIOSTE (Alexandre) religieux de l'ordre de saint François, vivoit au commencement du XVI. siecle. L'an 1514. il fit imprimer à Paris un ouvrage des cas de conscience, intitulé, *interrogatorium pro animabus regendis.* On le réimprima depuis à Lyon, l'an 1540. & l'an 1579. à Bresse en Italie, sous le titre *d'enchyridium, seu summa confessariorum.*

ARIOVALD, roi des Lombards, fut élevé par la faveur des prélats, sur le thrône en 626. au préjudice d'Adelvalde ou Adaval, qui étoit devenu insensé. Le pape Honorius s'empressa auprès de l'exarque de Ravenne, pour faire rétablir ce dernier qui étoit Catholique, & dont la maladie n'étoit que l'effet d'un poison violent; mais ce fut inutilement. Ariovald, quoiqu'Arien, répondit à un prélat, qui lui parloit contre les moines; que ce n'étoit pas à lui à juger les prêtres, & que les synodes s'assembloient pour cela. Il mourut l'an 638. après un regne de 12. ans. * Paul Diacre, *l.* 4. & 5.

ARIOVISTE, roi des Allemands, avoit été declaré ami du peuple Romain; mais il ne conserva pas longtems ce titre. Ce prince ambitieux se jetta dans les Gaules avec une puissante armée: ce qui obligea Cesar de le venir attaquer, avant qu'il fût plus fort; car il avoit déja occupé le pays des Francs-Comtois, & battu ceux d'Autun, alliés du peuple Romain. Cesar, pour l'attirer au combat feignit de prendre la fuite; & retournant tout à coup sur l'ennemi, le défit entierement l'an 696. de Rome, & 59. ans avant Jesus-Christ près de Bâle en Suisse, si l'on en croit B. Rhenanus. Arioviste prit la fuite, laissant deux de ses femmes & deux filles prisonnieres. * Dion Cassius, *l.* 38. Orose, *l.* 6. *c.* 7. Frontin, *l.* 2. *c.* 1. & 3. Cesar, *l.* 1. *comment.* Plutarque. Florus, &c.

ARIPE, *Aripa*, fort des Hollandois en Asie, sur la côte occidentale de l'isle de Ceilan, un peu au midi de la petite isle de Manaar. Il y a près de ce fort des bancs, où l'on pêche des perles. * Maty, *diction. geographique.*

ARIPERT ou ARIBERT I. de ce nom, roi des Lombards, étoit fils de Gondebaud, frere de Theodelinde. Il succeda vers l'an 657. à Rodald, qu'un Lombard avoit assassinné. De son tems, un des ducs, ou seigneurs de sa cour, nommé Loup, se rendit maître de la ville de Grade. Son regne fut de cinq ou six ans, & non pas de neuf, comme Sigonius, & d'autres l'ont crû. Il laissa deux fils, *Pertharite* & *Godebert*, lesquels disputerent quelque tems ensemble, pour la succession à la Couronne. Mais Grimoald la leur enleva sur la fin de l'an 662. Il fit mourir Godebert & Pertharite, puis il se refugia chez Chagan roi des Avares. * Paul Diacre, *l.* 5. *Longob.* Sigonius, *l.* 2. *de regno Ital.*

ARIPERT II. ou GARIBERT, étoit fils ou parent de Raginbert duc de Turin, qui avoit usurpé la couronne des Lombards sur Luitbert fils de Cunibert. Cet usurpateur ne vécut que trois mois sur le thrône. Aripert y monta en 702. & pour s'y affermir, il fit arrêter Luitbert qui n'étoit encore qu'un enfant. L'an 704. il donna les Alpes Cotiennes au pape Jean VI. & non pas à Jean VII. comme dit Anastase *le Bibliothecaire*, qui ne succeda à celui-ci que l'année d'après, & qui lui en envoya la charte écrite en lettres d'or. Un des ducs des Lombards,

Lombards nommés Ansprand ou Arisprand, se revolta contre Aripert lequel ne se sentant pas assez fort pour lui resister, prit le parti de s'enfuir en France. Mais entrant dans un bâteau, qu'on avoit trop chargé de richesses, il se noya sur le Tesin l'an 712. Ansprand mourut trois mois après. Luitprand lui succeda, & confirma la donation qu'Aripert avoit faite au saint siege. * Paul Diacre, *l.* 6. Bede & Adon de Vienne, *en la chron.*

ARIPHRON, fils de *Periclés* IX. archonte perpetuel d'Athenes, élevé à cette dignité l'an 3191. du monde, 844. avant Jesus-Christ & l'an 3843. de la periode Julienne, exerça cette magistrature pendant 30. ans. * Eusebe; *chroniq.*

ARISAI, septiéme fils d'*Aman* l'ennemi des Juifs, que ceux-ci mirent à mort avec ses freres, selon la permission, qu'ils en avoient euë du roi Assuerus. * *Esther* IX. 9.

ARISTACRIDAS, capitaine Lacedemonien, se signala souvent par son intrepidité. Lorsqu'Antipater, lieutenant d'Alexandre dans la Macedoine, eut vaincu les Lacedemoniens, & tué leur roi Agis, la 3. année de la CXII. olympiade, & 330. ans avant J. C. Aristacridas ayant oüi dire à un homme ces paroles, *Malheureux Spartiates, vous serez donc esclaves des Macedoniens!* lui répondit avec fierté, *Hé quoi! le vainqueur peut-il empêcher les Lacedemoniens de s'exemter de l'esclavage par une belle mort, en défendant leur patrie?* * Plutarch. *in Apophthegm.*

ARISTAGORAS, fils de *Melpagoras*, gendre & cousin d'Histée, qui étoit souverain de Milet, vers la 3. année de la LXIX. olympiade, & 502. avant J. C. se revolta contre les Perses, & persuada aux Atheniens & & aux autres Grecs de prendre les armes contre eux. Avec un secours de vingt navires, il fit des courses dans le pays ennemi; & s'étant avancé avec un secours considerable, il prit & brûla la ville de Sardis. Ce qui irrita si fort le roi Darius, qu'il ordonna que tous les soirs avant que de souper, on le fit ressouvenir de venger l'injure qu'on lui avoit faite. Aristagoras remporta encore quelques avantages; mais la sixiéme année de sa revolte, après que les Milesiens eurent été vaincus, il fut tué avec les siens par les Thraces, après s'être rendu maître d'une ville qu'il assiegeoit. Herodote parle aussi d'un ARISTAGORAS de Cyzique, & d'un autre de Cumes. * Herodote, *liv.* 1. *&* 4. Polyene, *liv.* 1.

ARISTAGORAS, *voyez* ARISTARQUE, grammairien.

ARISTAGORAS, historien Grec, qui a écrit de l'Egypte. On croit qu'il est le même Aristagoras de Milet, dont parle Diogene *Laërce* dans la vie de Chilon & & en la préface; mais cela n'est pas sûr. Il a fleuri depuis Duris qui vivoit sous Ptolomée *Philadelphe*, & avant Artemidore & Alexandre *Polyhistor*, qui ont fleuri sous Ptolomée *Latyrus.* * Pline en parle *au livre* 36. *chapitre* 12.

ARISTANDRE, le plus fameux devin de son tems, suivit Alexandre *le Grand*, en ses conquêtes: il le consultoit sur toutes ses entreprises, & en recevoit souvent des réponses favorables. C'est sans doute à cet Aristandre qu'on attribuë un livre de songes, & un autre de prodiges, dont parle Pline. * *L.* 17. *c.* 25. Quinte Curce, *l.* 4. 5. *&* 7.

ARISTARQUE, poëte tragique, né à Tegée ville d'Arcadie, vivoit vers la LXXXII. olympiade, & vers l'an 552. avant Jesus-Christ. Il composa soixante & douze tragedies: il ne remporta que deux fois le prix que l'on donnoit à ces sortes d'ouvrages, & mourut âgé de plus de cent ans. * Suidas. Vossius, *de poët. Græcis.*

ARISTARQUE, philosophe Grec, natif de Samos, est un des premiers, qui ont soûtenu que la terre tourne sur son centre, & qu'elle décrit tous les ans un cercle autour du soleil. Il inventa l'une des especes d'horloge solaire. On n'est pas bien d'accord sur le tems auquel il a vécu; on sçait seulement avec certitude, qu'il n'est point né depuis la mort d'Archimede. Il ne nous reste de ses ouvrages que *le traité de la grandeur & de la distance du soleil & de la lune.* Le systême du monde, qui a paru sous son nom est un ouvrage de Roberval. Son traité *de la grandeur*, &c. a été traduit & commenté par Frederic Commandin & publié en grec avec la version latine par Wallis en 1688. qu'il a inserée au 3. tome de ses œuvres mathematiques imprimées à Oxford en 1699. * Bayle, *dictionnaire critique.*

ARISTARQUE, de la Samothrace, grammairien & critique, étoit disciple d'Aristophane de *Byzance*, & florissoit sous la CLVI. olympiade, vers l'an 148. avant Jesus-Christ. Il écrivit neuf livres de corrections de l'iliade & de l'odyssée d'Homere. Ptolomée *Philometor*, roi d'Egypte, lui confia l'éducation de son fils Ptolomée *Latyrus.* Il mourut en l'isle de Cypre, âgé de 72. ans laissant deux fils, *Aristarque* & *Aristagoras*, tous deux sans esprit, & qui ne tenoient rien du merite de leur pere. Le premier fut vendu; mais les Atheniens le racheterent par veneration pour le nom de son pere qu'il portoit. C'étoit un des plus fins & des plus excellens critiques de l'antiquité, mais aussi un des plus severes, en sorte que c'étoit assez qu'un vers d'Homere ne lui plût pas pour être declaré supposé. Ce que Ciceron confirme, *l.* 3. *ep.* 11. *à Appius Pulcher*, & après lui Ovide & Horace: delà vient que depuis ceux qui se mêlent de censurer les ouvrages d'autrui, sont appellés *Aristarques. Voyez* CRITIQUES. * Vossius, 4. *de art. poet. & gram.* Bayle, *dict. critique.*

ARISTARQUE, chronographe, qui écrivit une lettre historique de la ville d'Athenes, & de ce que les apôtres y firent. Hilduin le cite dans la lettre à Louis *le Debonnaire*, qui lui conseilloit d'écrire la vie de saint Denys. Quelques auteurs ont crû, (on ne sçait sur que fondement) qu'il pourroit bien être cet Aristarque Macedonien de Thessalonique, qui suivit saint Paul à Rome; le même dont il est parlé dans les actes des apôtres, *c.* 19. 20. *&* 27. & en l'épître aux Colossiens, *c.* 4. où il est nommé compagnon de captivité avec S. Paul. Mais le livre d'Aristarque cité par Hilduin est certainement un ouvrage supposé.

ARISTARQUE, disciple & compagnon de S. Paul, étoit de la ville de Thessalonique, mais Juif de naissance. Il y a apparence qu'il fut converti par saint Paul: il le suivit dans ses voyages, & revint avec lui à Ephese l'an 54. de Jesus-Christ. Il fut traîné par les Ephesiens hors de la ville avec Caïus dans le tumulte excité par un orfevre, pour la Diane d'Ephese. Il s'en alla avec saint Paul à Corinthe où ils demeurerent deux ou trois mois. Il le suivit encore dans le voyage qu'il fit à Jerusalem, & s'embarqua avec lui, lorsqu'il fut conduit à Rome l'an 60. Saint Paul écrivant aux Colossiens en 61. & 62. témoigne qu'il étoit avec lui, & l'appelle *le compagnon de sa captivité*, & l'un de ceux qui l'aidoient dans le ministere évangelique. On ne sçait point ce qu'il devint après la mort de saint Paul. Les Grecs l'honorent sous le titre d'*apôtre* & *de martyr* le 14. Avril, & les Latins font memoire de lui le 4. Août. * *Act. Apost. cap.* 12. *&* 27. *Coloss.* 4. *v.* 14. *Ad Phil. v.* 24. Baillet, *vies des Saints.*

ARISTARQUE, *Aristarcha*, dame Ephesienne, laquelle par l'ordre de Diane s'étant embarquée sur la flote des Phocéens, fut établie prêtresse d'un temple bâti en l'honneur de Diane dans la ville de Marseille, où les Phocéens établirent une colonie. * Strabon, *l.* 4.

ARISTÉE fils d'Apollon & de Cyrene, fille d'Hypsius, roi des Lapithes, nâquit dans cette partie de la Lybie où la ville de Cyrene fut bâtie: là il fut élevé par les Nymphes, qui lui apprirent l'art de cailler le lait, celui de préparer les ruches, & la maniere de cultiver les oliviers, invention qu'il communiqua depuis aux hommes, qui pour cela lui rendirent les mêmes honneurs qu'à Bacchus. Etant allé à Thebes, il y épousa Autonoë fille de Cadmus, dont il eut Actæon. La douleur qu'il eut de la perte de ce fils, dont il est parlé sous ce nom, l'obligea d'aller consulter l'oracle d'Apollon, & sur ses réponses il se retira dans l'isle de Cea, où il commença à communiquer les secrets qu'il avoit appris des Nymphes. Il y établit aussi un culte à la Canicule, & par les sacrifices qu'il offrit, il fit cesser la peste & attira des vents favorables, qui rendirent la

santé à ce pays. Il repassa encore une fois en Lybie, d'où avec la flotte que sa mere lui donna, il fit voile vers la Sardaigne; cultiva ce pays avec grand soin, & en bannit la barbarie. Il visita aussi quelques autres isles, & s'arrêta quelque tems en Sicile : il fit part de ses secrets à ceux qui habitoient cette isle, & en reconnoissance ils l'honorerent comme un dieu. Enfin il passa en Thrace où il fut admis par Bacchus aux mysteres des Orgies, & dans la familiarité qu'il eut avec lui il apprit beaucoup de choses profitables à la vie humaine. Après avoir demeuré quelque tems auprès du mont Hemus il disparut, & non seulement les peuples de ce pays-là, mais aussi les Grecs lui decernerent les honneurs divins. On a dit que pour les services qu'il avoit rendus au genre humain par la connoissance qu'il avoit de tous les arts profitables, les dieux le placerent entre les étoiles, & qu'il étoit l'*Aquarius* du zodiaque. Outre son nom d'*Aristaus*, on lui a donné ceux de *Nomius* & d'*Agreus*, dont les interpretes donnent differentes explications. Virgile le nomme *Arcadius* par rapport au sejour qu'il fit en Arcadie : c'est dans le IV. *livre des georgiques* que ce poëte nous apprend qu'étant devenu amoureux d'Euridice femme d'Orphée, il la poursuivit par tout, & qu'en le fuyant elle fut piquée d'un serpent, dont elle mourut : les Nymphes pour se venger d'Aristée, firent mourir ses abeilles; mais, moyennant un sacrifice de quelques taureaux, il recouvra ce qu'il avoit perdu. Il eut une fille nommée *Macris*, qui reçut le petit Bacchus après que Mercure l'eut retiré du milieu des flammes : ce fut elle qui lui fit prendre du miel dont elle le nourrit. Elle habitoit alors le centre de l'isle d'Euboée : mais commençant alors à se sentir des effets des indignations de Junon, elle fut contrainte de se sauver dans un antre de l'isle de Pheaques, où elle fit une infinité de biens aux habitans. M. Huet a trouvé de grandes conformités entre l'histoire d'Aristée & celle de Moyse, & les a rapportées dans sa démonstration évangelique.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTE'E (*Aristeas*) de Proconnese, fils de Demochares, ou de Caustrobius, florissoit vers le tems de Cyrus & de Cresus, environ 550. ans avant J. C. Les anciens font mention de deux ouvrages de cet auteur : l'un écrit en prose étoit une theogonie, ou histoire genealogique des dieux; l'autre écrit en vers comprenoit en trois livres une description du pays, & des mœurs des Arimaspes Hyperboréens. On a conservé quelques vers de cet ouvrage, & l'on en cite d'autres endroits. Aristée n'auroit passé que pour un homme trop credule, s'il avoit parlé sur la foi d'autrui; mais en assurant qu'il a vû ce qu'il écrit, il se fait reconnoître pour un fourbe. Quelques Grecs ont ajoûté foi aux extravagances qu'il debite, d'autres les ont regardées comme ils devoient; mais on ne sçait pourquoi Denys d'*Halicarnasse* a prétendu que cet ouvrage, qui subsistoit encore de son tems, étoit supposé : est-ce que les reveries qu'on y lisoit, ne convenoient pas à un homme, qui entre plusieurs prestiges par lesquels il s'attiroit le respect des peuples, leur faisoit accroire que son ame sortoit de son corps, & y rentroit quand il vouloit? Ce qu'Herodote cite de sa theogonie, montre qu'on a perdu beaucoup en perdant cet ouvrage, d'où l'on auroit appris la vraye origine de la plûpart des dieux de la Grece. On conte de lui que pendant qu'il étoit dans sa patrie, il entra un jour dans la maison d'un foulon & y mourut. Celui-ci ayant fermé ses portes, alla aussi-tôt avertir les parens d'Aristée de cet accident; sur cela il survint un homme qui dit avoir rencontré ce prétendu mort sur le chemin de Cyzique & lui avoir parlé : on courut à la maison du foulon, où l'on ne trouva point Aristée ni mort ni vif. Il se montra au bout de sept ans, & composa son poëme des *Arimaspes*, après quoi il disparut. Deux autres siecles s'étant écoulés, il se montra aux habitans de Metapont ville d'Italie, & leur dit qu'ils étoient les seuls Italiens qu'Apollon eût honoré d'une visite, & qu'il l'avoit accompagné dans ce voyage sous la forme d'un corbeau; ainsi qu'ils eussent à élever un autel à Apollon, & à mettre tout auprès une statuë en l'honneur d'Aristée *le Proconnesien*. C'est ce que rapporte Herodote *l.* 4. *c.* 14. d'autres disent la chose plus en abregé, c'est-à-dire, que cet Aristée étant mort en son pays, fut vû le même jour & à la même heure faire leçon en Sicile, & que ce spectacle ayant été renouvellé plusieurs fois & pendant plusieurs années, obligea les Siciliens à bâtir un autel à Aristée. Plusieurs auteurs en parlent differemment. * Vossius, *historiens Grecs*. Bayle, *diction. critiq.*

ARISTE'E, de la ville d'Ammaus, secretaire du conseil de Jerusalem, homme d'une tres-grande vertu & d'un rare merite. Ses éminentes qualités lui attirerent la haine de Simon tyran de cette ville, qui le fit mourir l'an 73. de J. C.* Josephe, *guerres des Juifs*, *liv.* 5. *chapitre* 33.

ARISTE'E, le geometre, a vécu avant Euclide, & composa des ouvrages qui furent estimés. Nous apprenons de Papus, qu'Euclide par honnêteté pour Aristée, ne voulut point paroître plus sçavant que lui dans les coniques. * Papus, *in proœm. lib. VII. mathemat. collect.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTE'E, Juif d'origine, vivoit à la cour de Ptolomée *Philadelphe* roi d'Egypte, qui l'aimoit à cause de sa moderation & de sa sagesse. Aristée procura la délivrance de 6000. esclaves de sa nation. Ptolomée l'envoya à Jerusalem, demander au grand sacrificateur Eleazar des personnes intelligentes, pour traduire les loix des Juifs d'hebreu en grec. Eleazar en choisit soixante & douze, six de chaque tribu, qui travaillerent à cette version de la bible, qu'on appelle ordinairement *des Septante*. Aristée composa l'histoire de tout ce qui se passa en cette occasion. Nous avons dans la bibliotheque des peres, un ouvrage grec & latin, traduit par Mathias Gorbitius, que Bellarmin, la Bigne, & quelques autres ont crû être le même que celui d'Aristée, cité par Tertullien, par Eusebe, par saint Jerôme & par saint Epiphane. Mais divers critiques ne sont pas de ce sentiment. Louis Vivés, Alphonse Salmeron, Scaliger, & d'autres ne doutent point que ce ne soit une piece supposée par quelques Juifs; & il semble qu'on n'en doive plus douter après ce qu'Henri de Valois a remarqué dans *ses notes sur Eusebe*. * Josephe, *l.* 2. *antiq. Jud. l.* 8. *c.* 2. Tertullien, *l.* 8. Apol. Eusebius, *l.* 9. *prap. evang. & in chron.* Sanct. Epiphanius, *de pond. & mens.* Sanct. Hieronym. *præfat. in pentat.* Louis Vivés, *in l.* 18. *de civ. Dei*, *c.* 4. Salmeron, *prol.* 6. *in l. N. T.* Scaliger, *in not. ad Eus. chron.* Henri de Valois, *annot. ad Eus. hist. lib.* 5. *cap.* 8. Bellarmin. Le Mire. Vossius. H. Hody, *contra hist. Arist.* &c.

☞ Dans l'article, il est parlé d'Aristée, & de son ouvrage suivant l'opinion commune; mais il est beaucoup plus vrai-semblable que l'ouvrage, qui porte le nom d'Aristée, est d'un Juif Helleniste d'Alexandrie, & non pas d'un Aristée Payen & officier du roi Ptolemée : il parle toûjours en Juif, & fait parler & écrire de même les autres. Son ouvrage n'est pas une histoire naturelle; mais une narration feinte; elle ne s'accorde point avec l'histoire des tems; elle est pleine d'anachronismes. C'est neanmoins le même ouvrage qui a été cité par les anciens. * M. Du Pin, *dissertation préliminaire sur la bible*.

ARISTENETE de Bizance, excelloit pour l'éloquence sous l'empire de Commode. * Philostr. *Soph.* 37.

ARISTENETE, auteur Grec, dont nous avons des lettres de galanterie. On ne sçait pas quelle étoit sa patrie; mais il est sûr qu'il étoit Payen, si l'on en juge par ses ouvrages. Il doit avoir vécu vers le milieu du V. siecle, puisqu'il parle d'un Caramalle comedien, dont Sidonius Apollinaris fait aussi mention. Quant à ses lettres, il y en a de fort ingenieuses, & même quelquesunes de passionnées; mais la plûpart ne sont qu'un tissu de passages tirés de Platon, de Lucien & de quelques autres. * Josias Mercer. *in Aristenet.*

☞ Cet Aristenete est different d'un autre cité par Etienne le geographe, & d'un ARISTENETE qui a été consul avec Honorius en 404. * Tillemont, *hist. des emp. sous Commode*.

ARISTENETE, vicaire de Nicomedie, fut enseveli

fous les ruines de cette ville, lorsqu'en 358. de J.C. elle fut ruinée par un tremblement de terre.*Amm. *l.* 23.

ARISTIDE, ou selon plusieurs autres, ARISTIDES, Athenien, fils de Lysimachus, s'est acquis une reputation immortelle par son amour pour la justice, qui lui fit donner le surnom de *Juste*. Il étoit né dans la pauvreté, & mourut pauvre; mais ses grandes qualités lui firent avoir beaucoup de part au gouvernement de sa patrie, & ses differends continuels avec Themistocles y contribuerent beaucoup. Ces deux illustres personnages élevés ensemble, ne pûrent dès leur jeunesse s'accorder, l'un ne pouvant souffrir le moindre artifice, l'autre au contraire, étant porté à la tromperie & à la fraude: quand ils furent en âge, leurs inimitiés devinrent plus vives. Aristides forcé de tems en tems de faire proposer ses avis au peuple par autrui, de crainte que paroissant venir de lui, ils ne trouvassent de l'opposition de la part de Themistocles, s'opposoit souvent aux meilleurs conseils de celui ci, de peur qu'il ne devînt tres-puissant; & il poussa enfin la haine contre lui, jusqu'à dire que la republique étoit ruinée, si on ne les jettoit l'un & l'autre dans un précipice. C'étoit uniquement l'amour de sa patrie qui lui causoit ces agitations: indifferent aux acclamations du peuple, à ses injures, à ses menaces, il ne songeoit qu'à le rendre heureux. Ayant été chargé du maniment des deniers publics, il fit voir au doigt & à l'œil que ceux qui avoient exercé cette charge avant lui, avoient été peu fideles, & les poussa vivement, quoiqu'ils n'oubliassent rien pour le perdre; ensuite ayant été fait un des dix generaux commandans l'armée de la republique contre les Perses, & reconnoissant l'habileté de Miltiades, il lui ceda volontairement son jour de commandement, ce qui ayant engagé les autres à en faire autant, donna à ce grand homme plus de facilité de vaincre, comme il fit à Marathon. On remarque qu'en cette celebre bataille, Aristides & Themistocles combattirent au centre en presence & comme à l'envi l'un de l'autre. Le premier chargé ensuite de garder les prisonniers & le butin, emploi dont il s'acquitta parfaitement bien, fut fait archonte l'année suivante, qui étoit la 3. de la LXXII. olympiade, 490. avant Jesus-Christ, & ce fut alors qu'on lui donna le glorieux surnom de *Juste*; mais la reputation de son integrité l'ayant enfin rendu maître des affaires, & Themistocles ayant fait observer qu'il avoit comme détruit tous les tribunaux, en jugeant tout, & que sans l'appareil de la royauté il en avoit tout le pouvoir, on jugea à propos de faire usage à son égard de la loi de l'ostracisme. Cette loi, suivant laquelle on pouvoit bannir un citoyen pour dix ans, quand il y en avoit au moins six mille qui demandoient qu'on en fit usage, ne deshonoroit point celui contre qui on l'employoit: elle lui supposoit seulement ou un merite extraordinaire, ou de grandes richesses, ou une autorité dangereuse à l'état, ou enfin quelque autre chose capable de lui susciter des envieux; d'où vient que lorsqu'Alcibiades & Nicias courant risque d'être bannis suivant cette loi, s'aviserent de réunir leurs factions pour détourner d'eux cette peine, & la firent decerner contre un homme de néant, nommé Hyperbole. La loi comme profanée par l'indignité de celui qu'elle avoit frappé, fut méprisée des Atheniens, qui ne s'en servirent plus. Aristides n'en subit pas toute la rigueur, & fut rappellé au bout de trois ans, si l'on en croit Plutarque, à cause que Xerxés menaçant la Grece, on craignoit qu'Aristides mécontent de sa patrie, ne se jettât du côté des Perses, & n'entraînât avec lui une partie des citoyens: ainsi il ne fut banni que près de sept ans après avoir été archonte la 2. année de la LXXIV. olympiade, 483. ans avant J. C. Son rappel sauva la Grece; oubliant ses querelles avec Themistocles, qui avoit alors le commandement, il alla le trouver s'étant ouvert un passage à travers la flotte ennemie, l'avertit de la necessité d'engager le combat, persuada la même chose aux generaux des autres villes Grecques, alla ensuite s'emparer de la petite isle de Psyttalée, où tous les Barbares qui y étoient descendus furent égorgés, ou faits prisonniers; & l'ayant bordée de bonnes troupes, facilita extrémement le gain de la bataille de Salamine, les plus grands coups ayant été donnés sous cette petite isle. Cette celebre victoire fut remportée par les Grecs, l'an 480. avant J. C. Aristides fut ensuite celui qui persuada à Themistocles de se servir de son adresse pour obliger Xerxés à retourner en Asie; il fit rejetter les offres de Mardonius, que ce prince avoit laissé avec une formidable armée en Europe, sçut engager les Lacedemoniens à faire de nouveaux efforts pour la delivrance de la Grece, & l'année suivante les Atheniens le declarerent leur general. Sa bonne conduite justifia leur choix: les Tegeates ayant prétendu comme plus puissans tenir l'aile gauche où les Atheniens avoient coûtume d'être postés, il sçut conserver aux siens ce poste honorable en évitant d'entrer en dispute; il étouffa peu après une conspiration tres-dangereuse en obligeant les plus coupables à prendre la fuite, & en laissant aux autres le moyen de reparer leurs fautes par leur service; & enfin il eut tres-grande part au gain de la victoire de Platée dans la Beotie: car après avoir mis en fuite les Thebains, il alla rejoindre les Lacedemoniens, qui après avoir repoussé les Barbares attaquoient inutilement les retranchemens, & les força en tres-peu de tems. Une dispute qui s'éleva aussi-tôt après entre les Atheniens & les Lacedemoniens à qui auroit le prix de la victoire, étoit capable de perdre toutes les affaires, si Aristides ne l'avoit étouffée par sa prudence, en engageant les uns & les autres à laisser au conseil le soin de décider de ce different, ce qui fut fait en faveur des habitans de Platée. Il arrêta encore ensuite une sedition, en reglant qu'à l'avenir les archontes seroient choisis sans égard à la famille où ils étoient nés; & devenu pour la troisiéme fois general avec Cimon, il se concilia si bien les Grecs, mécontens de Pausanias roi de Lacedemone, qu'il leur persuada de donner aux Atheniens le commandement general de la Grece. Ce fut en cette occasion qu'on le choisit seul pour prendre connoissance des richesses de toutes les villes Grecques, & pour regler ce que chacun devoit payer tous les ans au tresor commun à Delphes: emploi delicat, mais honorable, où il se conduisit avec tant de prudence & de circonspection, que tout le monde fut également satisfait. Les anciens ne se sont pas accordés sur le lieu de la mort de ce grand homme. Cratere a écrit qu'ayant été accusé à tort d'avoir reçu des presens des Ioniens pour leur imposer une contribution modique, il fut condamné à une amende assez legere, & que ne pouvant la payer, il se retira en Ionie, où il mourut: il est le seul qui ait avancé ce fait: les autres prétendoient qu'il étoit mort dans le Pont, où il étoit allé pour des affaires publiques; & suivant l'opinion la plus commune, il avoit fini tranquillement ses jours dans sa patrie, aux dépens de qui furent faits les frais de ses funerailles, & qui dota ses filles, & donna quelques biens à Lysimachus son fils, cet homme tout extraordinaire ayant negligé toutes les occasions de s'enrichir, & refusé même les secours que ses parens & ses amis lui offroient. Lucien dans le portrait de la calomnie, dit que quelque juste que fût Aristides, il ne laissa pas de conspirer contre Themistocles, par la jalousie de sa gloire, les plus gens de bien ayans leurs défauts & leurs passions; mais cette remarque est fausse, si l'on en croit Plutarque, qui assure que Themistocles étant accusé, Aristides ne voulut pas se joindre à ses ennemis, & ne dit, ni ne fit aucune démarche contre lui; ce qui est d'autant moins difficile à croire, que la gloire d'Aristides paroît avoir du moins égalé celle de Themistocles. De sorte que tout ce que l'histoire a observé de reprehensible en lui, c'est que lorsqu'il eut procuré à sa patrie l'empire de la Grece, il souffrit quelquefois qu'elle employât pour son utilité particuliere les deniers du tresor commun, quoiqu'il reconnût lui-même qu'il y avoit de l'injustice dans ce procedé. * Plutarque, & Cornelius Nepos, *in Aristide*. Diodore, *l.* 11. *c.* 47. Thucydides, *l.* 1. *&c.*

ARISTIDE, de Milet, historiographe, est connu par divers ouvrages, dont Plutarque se sert assez souvent dans ses petits paralleles. L'un de ces ouvrages étoit une histoire d'Italie, dont on cite jusqu'au quarantiéme livre: les autres étoient des histoires de la Sicile & de la

Perse. On ne sçait si un traité de l'isle de Cnide cité par le scholiaste de Pindare n'est pas aussi de lui: mais on est certain qu'il fut l'auteur des Milesiaques, ouvrage romanesque, & qui n'étoit qu'un tissu de contes trop libres. Ces Milesiaques ont été le modele de plusieurs autres ouvrages de même nature, & entr'autres de l'âne d'or d'Apulée, qui pour cette raison avertit dans sa préface, qu'il va écrire des contes à la Milesiaque. Les plus sages d'entre les Payens en ont blâmé Aristide. Varron parle d'un écrivain de même nom, né dans l'isle de Samos; mais il ne dit point quels furent ses ouvrages. Un autre sophiste d'Ariadne, a laissé quelques discours ou oraisons, qui sont imprimées. * Vossius, *historiens Grecs*.

ARISTIDE, d'Athenes, philosophe, a vécu dans le II. siecle sous l'empire d'Adrien. S'étant fait Chrétien, il ne changea point de profession en changeant de religion, & il soûtint par sa philosophie l'evangile de Jesus-Christ. Car il composa pour les Chrétiens, une excellente apologie, qu'il presenta au même empereur Adrien, lorsqu'il étoit à Athenes vers l'an 125. S. Jerôme dit, qu'on voyoit encore de son tems cet ouvrage, dont Eusebe fait aussi mention. Les anciens martyrologes, aussi-bien que les modernes, parlent d'Aristide, & font memoire de lui au 31. d'Août. * Eusebius, *in chron. & hist. l.* 4. *c.* 3. *&* 5. S. Hieronymus, *de script. eccles. c.* 20. *& ep.* 24 *ad Mag. orat.* Baronius, *in anal. & martyr.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques.* Baillet.

ARISTIDE, peintre de Thebes, florissoit du tems d'Apelles, sous la CXX. olympiade, environ 300. ans avant Jesus-Christ. Ce fut, dit-on, le premier qui entreprit de peindre les mouvemens de l'ame, & de representer les passions qui l'agitent. Ses tableaux étoient d'un grand prix, & Attale offrit jusqu'à six mille sesterses d'un tableau de sa façon. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. 35. *&* 10. Strabo, *l.* 8.

ARISTION, tyran d'Athenes, fut tres-estimé de Mithridate roi de Pont, pour son adresse & pour son esprit. Ce roi se servit de lui contre les Romains, & l'envoya en ambassade dans toutes les villes de la Grece, pour leur persuader de ne se pas soûmettre à la tyrannie de Rome. Aristion fit ses efforts pour faire resoudre ceux d'Athenes à se joindre à Mithridate, comme au défenseur de l'Asie & de la Grece, & il entraîna le peuple dans son parti. C'est pourquoi lorsque Sylla vint en Grece, & qu'il prit Athenes, il alla arracher Aristion du pied des autels, auprès desquels il s'étoit refugié avec un des capitaines de Mithridate, nommé *Archelaüs*, & le tua avec son compagnon, devant la statuë de Minerve, la 3. année de la CLXXIII. olympiade, & 86. ans avant J. C. * Pausanias, *in Atticis*.

ARISTIPPE, de Cyrene, dit *l'Ancien*, disciple de Socrate, vivoit sous la XCVI. olympiade, vers l'an 396. avant Jesus-Christ. Il devint auteur d'une nouvelle secte de philosophes, qui furent nommés *Cyreniens*, & fut accusé d'avoir le premier exigé des recompenses de ses disciples. C'étoit un grand artisan de la volupté, qui avoit toûjours été nourri à Athenes, ou à la cour des rois de Sicile, particulierement à celle de Denys *le Tyran*, qui en faisoient grand état, parce qu'il faisoit raison à table, qu'il dansoit après qu'on avoit bû, & entendoit parfaitement bien la sausse & le ragoût. Aristippe se montra si excellent en cet art, que les cuisiniers du prince venoient prendre l'ordre de lui, & on ne les recevoit point sans son attache, dit Lucien. Il ne faisoit point difficulté de se nourrir fort delicatement, répondant à ceux qui l'en blâmoient, que s'il étoit défendu de se nourrir de cette sorte, on ne le feroit pas même aux bonnes fêtes. Ce que Diogene *Laërce* a écrit de lui, fait voir qu'il avoit la repartie prompte, & l'esprit fort brillant. On disoit de lui, qu'il étoit aussi égal sous la pourpre que sous les haillons, pour marquer qu'il joüoit toute sorte de personnages. Un certain homme le poursuivoit, en lui disant des injures, & lui crioit: *Pourquoi fuis-tu? C'est*, lui répondit Aristippe, *parce que tu es accoûtumé à dire du mal, & que je ne suis pas accoûtumé à en entendre.* Denys *le Tyran* lui ayant reproché qu'on voyoit les philosophes à la porte des grands; mais qu'on ne voyoit pas les grands à la porte des philosophes: *C'est*, lui répondit Aristippe, *que les medecins sont ordinairement chez les malades.* Le même Denys lui ayant refusé quelque chose, qu'il lui demandoit pour un autre, il se mit à genoux devant lui. Ce procedé surprit tout le monde. *C'est*, dit-il, *qu'il a les oreilles en cet endroit.* Ce philosophe composa divers ouvrages, & entr'autres, trois livres de l'histoire de Lybie, qu'il dédia à Denys; vingt-cinq dialogues, sous le titre d'*Artabaze*, *&c.* A l'égard des opinions d'Aristippe & de ceux de sa secte, *cherchez* SIRENAIQUE, secte. * Diogenes *Laërtius*, *in Aristip. l.* 2.

ARISTIPPE, dit *le Jeune*, petit fils de ce premier, a vécu sous la CIV. olympiade, vers l'an 364. avant la naissance de Jesus-Christ. Il fut instruit dans la philosophie par sa mere Aretia, Areta ou Areté; ce qui le fit surnommer *Metrodidactos*. Il devint un des plus illustres défenseurs de la secte Cyrenaïque, qui admettoit pour principes deux mouvemens de l'ame, la douleur & le plaisir, appellant le plaisir un mouvement de douceur, & la douleur un mouvement de violence. Diogene fait mention de lui dans la vie d'Aristippe *l'Ancien*, où il parle de deux autres de ce nom; d'un qui avoit écrit l'histoire d'Arcadie; & d'un autre philosophe de la nouvelle académie. Pline fait mention d'un peintre excellent de ce nom, *l.* 35. *c.* 4. *&* 10.

ARISTIPPE, tyran d'Argos après Aristomaque, fut l'un des plus méchans hommes de son tems. Craignant toûjours qu'Aratus, qui s'étoit declaré ennemi des tyrans, ne lui suscitât des ennemis, il attentat diverses fois à sa vie; mais tous les assassins qu'il apposta furent découverts. Les frayeurs où cet homme vivoit, ne doivent pas être oubliées: ayant autour de lui un grand nombre de gardes, & tous ses citoyens étant desarmés, il craignoit néanmoins toûjours; & les soirs après son souper, après avoir fermé les portes de son appartement, il se retiroit avec une fille qu'il aimoit dans une petite chambre écartée, où il grimpoit par une échelle, & qu'il fermoit avec une trappe; la mere de cette fille retiroit aussi-tôt l'échelle, l'enfermoit sous la clef; & la rapportant le matin, donnoit aux deux amans la liberté de sortir de prison. Il courut une fois risque d'être chassé, les Achéens ayant escaladé la ville; mais Aratus qui les commandoit, ayant été blessé à la cuisse, ils furent contraints d'abandonner la partie; & depuis le tyran, quoique battu par eux, eut le champ de bataille. Enfin ces republicains ayant pris Cleones, & Aristippe ayant voulu la reprendre, Aratus se jetta dedans si à propos & si secretement, que l'armée Argienne fut taillée en pieces, & Aristippe tué par un Cretois qui l'avoit arrêté. Cet homme étoit tyran d'Argos au plûtard l'an 242. avant Jesus-Christ, où Antigoine, roi de Macedoine, mourut.

ARISTOBULE, I. de ce nom, surnommé *Philellen*, roi des Juifs, & fils aîné de *Jean Hyrcan*, prince & grand sacrificateur des Juifs, succeda à son pere l'an 104. avant Jesus-Christ, & joignit le diadême royal à la tiare pontificale. Du vivant de son pere il commanda au siege de Samarie, & défit les troupes d'Antiochus *Cizicenien*. Depuis, ayant changé la principauté de Judée en royaume, il associa Antigone son frere à la couronne, mit les trois autres en prison avec sa mere, qu'il fit mourir de faim; & pour comble de crimes, étant entré en quelque soupçon du même Antigone, il le fit tuer, & mourut lui-même de regret, la premiere année de son regne. En ce peu de tems, il avoit augmenté ses états d'une bonne partie de l'Iturée, dont il avoit contraint les habitans de recevoir la religion Judaïque. * Josephe, *l.* 13. *c.* 18. *&* 19. *des antiq. Judaïc. & l.* 1. *c.* 3. *de la guerre des Juifs.* Sulpice Severe, *l.* 2. Eusebe, *chron.*

ARISTOBULE, II. roi des Juifs, étoit fils d'Alexandre *Janneus*. Après la mort de sa mere Alexandra, l'an 69. avant Jesus-Christ, il prit les marques de la royauté, quoique puîné d'Hyrcan, qu'il défit dans une bataille qu'il lui donna; & par un traité qui suivit cette victoire, la couronne lui demeura. Mais Aretas, roi des Arabes, ayant pris le parti d'Hyrcan, assiegea Aristobule

dans le temple de Jerusalem. Ce dernier gagna Scaurus, lieutenant de Pompée, qui chassa ses ennemis; & pour lors, les ayant lui-même poursuivis, il les battit. Ces bons succès étonnerent si fort Hyrcan, qu'il alla implorer le secours de Pompée, qui étoit à Damas. Aristobule y alla aussi, & Pompée promit de les accorder, après qu'il auroit mis à leur devoir les Nabatéens rebelles. Mais le procedé d'Aristobule, qui s'étoit retiré brusquement, le choqua si fort, qu'il alla assieger Jerusalem, la prit l'an 63. avant Jesus-Christ, & envoya ce roi prisonnier à Rome, avec Alexandre & Antigone ses fils. Aristobule se sauva pourtant avec le dernier de ses fils; & étant revenu en Judée, assembla une armée pour se maintenir sur le thrône; mais ayant eu le malheur d'être vaincu par les Romains, il fut envoyé prisonnier à Rome par Gabinius. Jule-Cesar le mit en liberté peu de tems après, ayant dessein de s'en servir en Asie, où les partisans de Pompée l'empoisonnerent. C'étoit un prince sage & courageux; mais la haine de Pompée fut la cause de sa perte & de celle de sa famille. Scipion, proconsul de Syrie, fit en même tems couper la tête dans Antioche à Alexandre, fils d'Aristobule. Ce fut l'an 3955. du monde, & 49. avant Jesus-Christ. * Josephe, *antiq. Judaïc. liv.* 13. & 14. & 1. *de la guerre des Juifs.*

ARISTOBULE, grand sacrificateur des Juifs, étoit fils d'*Alexandre*, fils & successeur d'Aristobule II. & d'Alexandra, fille d'Hyrcan. Herode *le Grand* avoit donné la grande sacrificature à Ananel, qui étoit d'une famille des plus obscures. Alexandra, au desespoir de ce qu'on préferoit à son fils un homme de nulle consideration, pour l'honorer d'une si éminente dignité, écrivit à Cleopatre, pour la prier de demander à Herode cette dignité pour son fils. Cette reine lui rendit volontiers cet office, & d'abord elle ne put rien obtenir; mais peu après, Herode, qui étoit adroit, feignant de se reconcilier avec Alexandra & Mariamne, confera la grande sacrificature à Aristobule, qui n'étoit alors âgé que de 17. ans. La joye que le peuple témoigna de l'élevation de ce jeune prince, lui fut fatal. Car un an après, Herode, qui étoit soupçonneux, & jaloux de son autorité, l'ayant engagé à se baigner, le fit noyer, vers l'an 3970. du monde, & 34. avant Jesus-Christ. Pour cacher son crime, il lui fit faire de superbes funerailles. * Josephe, *l.* 15. *antiq. Jud. c.* 2. & 3. Usser, *in annal.*

ARISTOBULE, de la race des sacrificateurs Juifs, étoit précepteur de Ptolomée *Evergete*, fils aîné de Ptolomée *Philometor*, roi d'Egypte. La synagogue des Juifs de Jerusalem lui écrivit une belle lettre, datée de la cent quatre vingt huitiéme année des Grecs. Ils lui donnoient avis dans une lettre des graces que Dieu avoit faites à la nation, d'avoir fait mourir le cruel Antiochus, qui les avoit accablés de tant de maux; de les avoir délivrés de la tyrannie des Macedoniens, & de leur avoir découvert le feu sacré, caché depuis si long-tems, & le supplioient, lui & tous les Juifs qui étoient en Egypte, de celebrer en actions de graces, avec pompe & solemnité, la fête de la Scenopegie. Il faut remarquer qu'il y avoit bien de la difference entre la Scenopegie qui se faisoit au mois de Septembre, & celle qui fut ordonnée au mois de *Casleu*, qui est celui de Decembre. La premiere étoit la fête des Tabernacles, qui fut instituée par Moyse, en memoire des quarante ans que le peuple avoit demeuré errant & vagabond dans le desert, n'ayant ni maison ni demeure, & ne logeant que sous des tentes. La seconde, qui se celebroit au mois de Casleu, le neuviéme mois des Hebreux, fut de l'institution de Judas Machabée, lorsqu'il rentra dans Jerusalem, qu'il en eut chassé les Gentils, qu'il purifia le temple des profanations & abominations qu'ils y avoient faites, & qu'il fit détruire l'autel des holocaustes, sur lequel les Gentils avoient sacrifié des pourceaux, & en dresser un autre. Ce fut alors qu'il ordonna que les Juifs celebreroient à l'avenir la fête de la dédicace de cet autel avec grande solemnité durant huit jours, depuis le 25. du neuviéme mois, qui est celui de Casleu, c'est-à-dire, depuis le 14. de Decembre. Cette fête s'appelle dans l'évangile *Encenies*, *Jean X.* 22. Le sentiment de Rupert, de Serarius & de Mariana, est que Judas l'Essenien, auteur du second livre des Machabées, & qui étoit en grande estime à Jerusalem, tant par sa profonde sagesse, que par la connoissance des choses à venir, écrivit la lettre dont on vient de parler, ou du moins en donna le dessein. Pour ce qui est de cet Aristobule, on est fort partagé sur son sujet. S. Clement d'*Alexandrie* & Eusebe parlent d'un ARISTOBULE Juif, & philosophe Peripateticien, qui vivoit en Egypte sous le roi Ptolomée *Philometor*, qui avoit écrit des explications sur les livres de Moyse, dédiées à ce prince. Quoiqu'il y ait vingt ans depuis la mort de Philometor jusqu'à la date de la lettre, il n'est pas impossible que cet Aristobule ne vécût encore, & que ce ne soit à lui qu'elle ait été adressée. Mais il ne se peut pas faire qu'il ait été l'un des Septante traducteurs de la bible sous Ptolomée *Philadelphe*. La lettre est datée de l'an 188. des Grecs, c'est-à-dire, 124. ans avant J. C. sous le regne de Ptolomée *Evergete*. L'abbé Rupert, après lui Serarius, assurent que depuis que Philadelphe avoit fait faire la version des Septante, les rois Egyptiens avoient toûjours eu des Juifs pour précepteurs.

ARISTOBULE, fils d'*Herode* & de *Mariamne*, épousa *Berenice*, fille de *Salomé*, sœur d'*Herode*; & fut si malheureusement mêlé dans tous les crimes qu'on imposa à son frere Alexandre, que bien que leur innocence fût assez connuë, ils furent pourtant tous deux étranglés à Sebaste, l'an 3998. du monde, & 6. ans avant l'ere Chrétienne. *Voyez* ALEXANDRE, fils d'Herode.

ARISTOBULE, étoit fils d'*Herode*, roi de Chalcide, qui l'avoit eu d'une premiere femme, differente de Berenice, fille du roi Agrippa son frere, de laquelle il eut Berenice & Hyrcan. Neron ayant succedé à Claudius l'an 54. de l'ere Chrétienne, donna à Aristobule la petite Armenie. * Josephe, *antiq. Judaïc. c.* 3. & 5.

ARISTOBULE, historien Grec, vivoit sous la CXII. olympiade, & vers l'an 332. avant J. C. du tems d'Alexandre *le Grand*, qu'il accompagna dans ses expeditions. Il écrivit même l'histoire de ce prince, qu'Arrien a suivie, comme il l'avouë de bonne foi, dès le commencement de la sienne. Plutarque le cite, non seulement dans la vie d'Alexandre, mais encore ailleurs. * Strabon, *liv.* 15. Athenée, *liv.* 2.

ARISTOBULE, que Plutarque nomme *Agathobule*, frere d'Epicure, vivoit sous la CXX. olympiade, vers l'an 300. avant J. C. Il aima la philosophie, & s'y rendit même celebre, comme on le peut connoître par le témoignage de Philodeme, cité par Diogene *Laërce*, & par celui de Plutarque. * Diogenes *Laertius, in Epic. l.* 10. Plutarch. *de amor. frater.* Gassendi, *in vita Epicur. lib.* 1. *cap.* 1. & 8.

ARISTOBULE, philosophe Peripateticien, & Juif, florissoit sous la CLI. olympiade, & environ 176. ans avant Jesus-Christ. Il composa quelques ouvrages, & entr'autres, des commentaires sur le livre de Moyse, qu'il dédia à Ptolomée *Philopator*, roi d'Egypte. * Clemens *Alexandrin. l.* 1. *Strom.* Euseb. *l.* 9. *prap. Evang.* & *l.* 7. *hist. eccles. c.* 26. S. Hieronym. *in cat. c.* 38. *de Clem.* Scaliger, *ad chron.* Euseb. *A. M.* 1840. Vossius, *l.* 2. *de hist. Grec.*

ARISTOBULE, consul & prefet de Rome, sous l'empereur Carin, l'an de J. C. 285. fut conservé par Diocletien dans l'une & l'autre de ces dignités. C'est apparemment le même qui fut encore prefet de Rome l'an 293. * Idat. Onuphre.

ARISTOBULE, un des disciples de Jesus-Christ, qui, à ce qu'on dit, après avoir reçu le S. Esprit, alla prêcher l'évangile dans la Grande Bretagne, & le confirma par son sang, qu'il versa pour l'amour de Jesus-Christ, le 15. de Mars. *Martyrol. Romain.* S. Paul parle de cet Aristobule & de toute sa famille. * *Rom. XVI.* 10.

ARISTOCLES, de Messine, philosophe Peripateticien, fut auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus considerable étoit une histoire de la philosophie, où il décrivit en dix livres les diverses opinions des philosophes. Il ne citoit apparemment ce que Lycon disoit

des sacrifices qu'Aristote, selon lui, offroit tous les jours aux manes de sa femme, que pour le refuter.

Il y eut un autre ARISTOCLES, de Rhodes, qui florissoit dans le siecle de Jules-Cesar. Erotien parle de lui comme d'un grammairien; & Varron, qui remarque que ses définitions étoient obscures. Denys d'*Halicarnasse* l'appelle un rheteur; & Ammonius cite son traité de la poëtique. S. Clement d'*Alexandrie*, qui le met au nombre des historiens, ne nomme aucun de ses ouvrages; mais Plutarque cite le troisiéme livre de son histoire d'Italie. On ne sçait à qui de ces deux Aristocles attribuer les livres des Paradoxes, dont Stobée a copié quelques mots; & encore moins les huit vers cités par Elien, touchant un taureau furieux, qu'une prêtresse arrêta par l'oreille. On peut donner aussi à l'un de ces deux écrivains le fragment qu'on trouve dans Eusebe, au neuviéme livre de la préparation évangelique, sous le nom d'Aristote; car il est constant que ce fragment n'est point de ce grand philosophe, puisqu'il y est parlé d'Aristoxene, qui fut un de ses disciples. * Vossius, *hist. Grecs.*

ARISTOCLES, natif de Pergame, s'attacha d'abord à la philosophie Peripateticienne, & la quitta depuis pour l'éloquence, qu'il étudia à Rome sous Herode Atticus, du tems du regne de l'empereur M. Aurele, dans le II. siecle. Il déclama ensuite dans son pays, mais avec peu de succès; car on trouvoit que ses discours manquoient de force. * Philostrate, *soph.* 29.

ARISTOCLIDE, tyran d'Orchomene, dans le Peloponnese, ne pouvant se faire aimer de la belle Stymphalide, fit mourir son pere, & eut ensuite assez de cruauté pour massacrer lui-même cette fille, au pied de l'autel de Diane, où elle croyoit trouver un azyle. Toute l'Arcadie, touchée d'une action si détestable, se soûleva contre ce tyran, & vengea la mort de Stymphalide, en le privant de la couronne & de la vie. * S. Jerôme, *contre Jovinien.*

ARISTOCLIE, fille de *Theophane*, bourgeois d'une ville nommée anciennement *Haliartus*, dans la Beotie en Grece, fut aimée de deux jeunes hommes, dont la passion & la jalousie lui causerent la mort. L'un se nommoit *Straton*, & l'autre *Callisthene*; celui-ci étoit plus consideré, quoiqu'il fût moins riche que l'autre; & Theophane lui promit Aristoclie en mariage. Straton dissimula son déplaisir, & fit en sorte qu'on le priât d'assister aux nôces, feignant de vouloir conserver l'amitié du pere, en perdant l'esperance qu'il avoit euë d'épouser la fille; mais son dessein étoit d'enlever celle qu'il aimoit passionnément. Il épia le tems qu'Aristoclie devoit aller à la fontaine de Cissoëssa, pour y sacrifier aux nymphes, suivant la ceremonie du pays; & étant accompagné de ses meilleurs amis, il se saisit de sa personne. Callisthene s'opposa à cette violence, & voulu empêcher que Straton n'enlevât son épouse; mais pendant que chacun de ces deux amans faisoit des efforts extraordinaires, pour tirer cette fille d'entre les mains de son rival, elle expira entre leurs bras. Straton se perça le sein, & tomba auprès du corps d'Aristoclie; & Callisthene ne pouvant voir ce triste spectacle, alla où son desespoir le conduisit, & ne parut plus. * Plutarch. *in Amat.*

ARISTOCRATE, I. roi d'Arcadie, étoit fils d'*Æchmis*, auquel il succeda vers l'an 716. avant Jesus-Christ. Ayant forcé une tres-belle fille, qui étoit prêtresse d'un temple proche d'Orchomene, dédié à Diane, il irrita tellement ses sujets par ce sacrilege, qu'ils se revolterent contre lui, & l'accablerent à coups de pierres. Ils voulurent ensuite que le sacerdoce de ce temple ne fût exercé que par une femme. Il eut un fils nommé *Hicetas*, qui regna après lui. * Pausanias.

ARISTOCRATE II. dernier roi d'Arcadie, étoit fils d'*Hicetas*, & petit-fils d'*Aristocrate* I. Ayant mis une armée sur pied, pour aller au secours des Messeniens ses alliés, contre les Lacedemoniens, il se laissa corrompre par argent, & dès le commencement de la bataille, fit retirer ses troupes; de sorte que les Messeniens furent entierement défaits. Il refusa ensuite de commander l'armée des alliés: ce qui porta ses sujets à une revolte generale, dans laquelle il fut assassiné. Son fils *Aristodeme* voulant regner après lui, passa pour un tyran. * Pausanias, *in Arcadie.*

ARISTOCRATES, fils d'*Hipparque*, historien Grec, est cité par Plutarque dans la vie de Lycurgue, & par Athenée, *au l.* 3.

ARISTOCRATIE, sorte de gouvernement où les plus nobles & les plus gens de bien gouvernent & sont les maîtres. Josephe dit dans le *liv. IV. de ses antiquités, chap. VIII.* que Moyse sur la fin de sa vie persuada à ceux de sa nation de garder cette espece de gouvernement, afin qu'ils n'eussent pour maîtres que les loix que Dieu avoit données, & qu'il leur suffisoit que Dieu voulût bien être leur conducteur. Ils s'en tinrent là durant plusieurs années, qu'ils élisoient des juges, pour les conduire dans la guerre, terminer les differends qui naissoient parmi eux en tems de paix, & faire observer les loix. Le dernier fut le prophete Samuel, qui ayant gouverné le peuple plusieurs années avec une tres-grande integrité; comme il se vit cassé de travaux & de vieillesse, voulut se décharger de ce grand fardeau sur les deux fils qu'il avoit, Joël & Abia. Ceux-ci, qui n'étoient en rien semblables à leur pere, & les plus scelerats du monde, ne rendoient point de justice qu'à force de presens, & commirent mille excès qui aigrirent le peuple. Cela fit assembler les principaux pour prier Samuel de leur donner un roi, & que leur republique passât du gouvernement aristocratique au monarchique. Une telle proposition fit de la peine à Samuel, il n'y voulut point entrer; mais voyant que Dieu le permettoit ainsi, il y consentit, & Saül fut le premier roi. * I. *des Rois.* Josephe, *antiq. l.* 6. *c.* 4.

ARISTOCREON, auteur Grec, composa un ouvrage de la description de la terre. * Pline, *l.* 5. *c.* 9. & *l.* 6. *c.* 30.

ARISTOCRITE, historien Grec, fit des commentaires historiques de la ville de Millet, que les anciens citent souvent. * Pline, *l.* 3. *c.* 31. &c.

ARISTODEME, descendant d'Hercule, est le premier de cette famille qui regna à Lacedemone. On prouve en divers endroits, & en particulier à l'article d'Athenes, que les descendans d'Hercule se rendirent maîtres du Peloponnese l'an 2906. du monde, & 1129. avant Jesus-Christ, 55. ans après la prise de Troye, & 25. plûtôt que ne le prétendent les autres chronologistes. Aristodeme fut un de ceux qui eurent part à cette conquête. Lui, Temenes & Cresphontes étoient fils d'Aristomaque, & arriere petit-fils d'Hyllus, qui avoit été tué cent ans auparavant par Echeme roi de Tegée. Pausanias & Apollodore écrivent qu'Aristodeme mourut dans les préparatifs de la guerre, & avant eux c'étoit l'opinion commune des Grecs dès le tems d'Herodote; mais cet auteur remarque que les Lacedemoniens, plus instruits de leur histoire que leurs voisins, soûtenoient le contraire. Nous croyons devoir les suivre, & dire avec eux qu'Aristodeme ayant commandé une partie des troupes des Doriens, eut Lacedemone en partage, & qu'il y regna quelques années. Il avoit épousé Argée, qui descendoit de Polynices, & il en eut deux fils, qu'on nomme Procles & Eurysthenes, & qui lui succederent. Theras frere d'Argée gouverna le royaume pendant leur minorité: c'est pourquoi on ne commence à compter les années de leur regne que de l'an 2933. du monde, 1102. avant Jesus-Christ, où les chronologies ordinaires placent l'entrée des Heraclides dans le Peloponnese. * Herodote, *liv.* 4. & 6.

ARISTODEME, roi des Messeniens dans la Morée, fut élû après la mort d'Euphaés, malgré la concurrence de Cleonis & de Damis, qu'il combla depuis d'honneur. Il soûtint une longue guerre contre les Lacedemoniens, qui ravageoient tous les ans son pays. Enfin la cinquiéme année de son regne, il y eut une bataille, dans laquelle Aristodeme fit un si grand carnage des ennemis, que pour peupler leur pays, ils furent obligés de prostituer leurs femmes & leurs filles à ceux qui n'étoient pas occupés à la guerre. C'est de ces mariages que nâquirent les Partheniens, qui, trente ans après, sous la conduite de Phalante, fils de celui qui avoit

donné ce conseil, vinrent en Italie, & se saisirent de la ville de Tarente. Cependant Aristodeme, qui avoit sacrifié sa fille par ordre de l'oracle, & pour le salut de la patrie, se tua sur son tombeau, après un regne de six ans & quelques mois. On met sa mort sous la XIV. olympiade, vers l'an 725. avant l'ere Chrétienne. * Pausanias, *in Messeniac.*

ARISTODEME I. fils d'*Aristocrate* II. roi d'Arcadie, voulut regner après son pere; mais les Arcadiens ne voulurent point le reconnoître, & le regarderent comme un tyran. On dit qu'il se retira à Cumes en Italie, & qu'il servit tres-utilement les Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Tarquin *le Superbe*; ce qui ne convient pas neanmoins avec l'époque de la premiere guerre des Messeniens. *Voyez* ARISTOCRATE. Dans la suite, étant de retour en Arcadie, il se remit sur le thrône de son pere; mais on ne le put pas souffrir long-tems. Son faste & son lux irriterent ses sujets, & les parens de plusieurs citoyens qu'il avoit bannis pour se saisir de leurs richesses, conspirerent contre lui, & le poignarderent dans sa chambre, où ils furent introduits par Xenocrite, fille d'un des exilés, qu'il entretenoit. * Plutarch. *de virtut. mulier.*

ARISTODEME II. tyran de Megalopolis en Arcadie, fut adopté par Tritée, qui étoit un citoyen fort riche de cette ville. Il vainquit les Lacedemoniens, & tua dans une bataille le prince Acrotate, fils du roi Cleomene II. ce qui arriva sur la fin de la CXVII. olympiade, vers l'an 309. avant J. C. Depuis Aristodeme fut assassiné par ses sujets, qui ne vouloient plus de souverain depuis Aristocrate II. * Plutarchus, *in Agid. & Cleom.* Pausan. *in Lacon.*

ARISTODEME, de Sparte, étant prêt de combattre dans la fameuse bataille des Thermopyles, entre les Lacedemoniens & les Perses, fut saisi tout d'un coup d'une fluxion sur les yeux, qui le mit hors d'état de servir. Ainsi ayant demandé son congé, il se retira, & fut le seul de trois cens, qui échappât de cette défaite. Lorsqu'il fut de retour à Sparte, on lui reprocha cette action, comme une lâcheté; ce qui lui fut si sensible, que pour montrer son courage, il se sacrifia dans la bataille de Platée, & se jetta dans un bataillon des ennemis, pour s'y faire tuer, la 2. année de la LXXV. olympiade, 479. ans avant J. C. * Herodote, *l.* 7.

ARISTODEME, historien de la ville de Nysse, fils de *Menecrate*, disciple d'Aristarque, allegué par Strabon, *au liv.* 14.

ARISTODEME, grammairien de la ville de Nysse qui enseigna à Rhodes, & fut précepteur des enfans du grand Pompée. * Strabon, *l.* 14.

ARISTODEME, d'Alexandrie, & un autre du même nom, qui étoit d'Elide. On ne sçait pas à qui de tous ceux-là on doit attribuer divers ouvrages historiques & fabuleux, cités par les anciens. * Athenée, *l.* 6. 8. & 13. Plutarque, *aux paralleles*, *c.* 35. Clement, *l.* 1. *des Tapiss.* Varron, *de ling. lat.* Tertullien, *l.* 1. *de l'ame*, *c.* 46. Suidas, &c.

ARISTODICUS, fils d'Heraclides, de Cumes dans l'Asie Mineure, vivoit au tems de Cyrus, & étoit un des premiers hommes de sa patrie lorsque ce prince détruisit le royaume de Lydie. Il semble qu'il ait eu part à la revolte de Pactias; ce malheureux s'étant retiré à Cumes, on jugea à propos de consulter l'oracle avant que de le rendre aux Perses qui le redemandoient; & l'oracle ayant ordonné qu'on le livrât, Aristodicus mécontent de cette réponse, fit ordonner une seconde députation dont il fut lui-même. La maniere dont il s'y prit pour convaincre Apollon qu'il avoit tort de vouloir que les Cuméens livrassent un homme qui s'étoit mis sous leur protection, est assez plaisante; il donna la chasse à tous les moineaux qui avoient leurs nids dans le temple, & sans s'effrayer d'une voix, qui se faisant entendre du fond de l'antre, l'accusoit d'impieté & de sacrilege, il fit voir la conformité de ce qu'il faisoit avec ce que le dieu demandoit des Cuméens. * Herodote, *liv.* 1.

ARISTOGENE, de Cnide, valet du philosophe Chrysippe, puis medecin d'Antigone I. roi de Macedoine, dit *Gonatas*. Suidas parle d'un autre medecin de ce nom, qui dédia divers de ses ouvrages au même prince: mais il y a apparence, que c'est le même Aristogene, qui vivoit sous la CXXV. olympiade, vers l'an 280. avant Jesus-Christ * Vossius, *de Phil. c.* 11.

ARISTOGITON, Athenien, de la famille d'Alcmeon, opposée à celle de Pisistrate, tua avec Harmodius, sous la LXVI. olympiade, l'an 513. avant l'ere Chrétienne, Hipparque frere d'Hippias, lequel voulant venger cette mort, fit mettre inutilement plusieurs personnes à la torture, entr'autres, une courtisane, qui aima mieux se couper la langue avec les dents, que de découvrir la conspiration. Les Atheniens dresserent depuis des statuës à Aristogiton & à son compagnon, qui avoient ouvert le chemin à leur liberté. * Herodote, *Terpsichore* ou *l.* 5. Thucidide, *l.* 6. *c.* 22. Plutarque. Pausanias, &c.

ARISTOGITON, orateur, surnommé *le Chien*, parce qu'il mordoit un chacun par ses médisances, publia des satyres contre Timothée, Timarchus, & les autres chefs des Atheniens. * Suidas, *in Arist.*

ARISTOLAUS, excellent peintre, dont parle Pline, qui le met au nombre de ceux qui exerçoient cet art, avec plus de gloire, *l.* 35. *c.* 11.

ARISTOLAUS, tribun de l'empereur Theodose *le Jeune*, fut choisi, à cause de son esprit & de sa pieté, pour travailler à la reconciliation de S. Cyrille d'*Alexandrie*, & de Jean d'Antioche, qui soûtenoit Nestorius. Il fit en sorte que ce dernier en 432. souscrivit à tout ce qui avoit été ordonné dans le concile d'Ephese, & s'unit avec les Orthodoxes, pour le bien de l'église. * Baronius, *A. C.* 432.

ARISTOMAQUE, *Aristomachus* pere d'Hippomedon, l'un des sept chefs devant Thebes. Il étoit fils de Bias roi d'Argos, & avoit épousé sa propre sœur Mythidica. * Apollodore, *l.* 3.

ARISTOMAQUE, nom d'un auteur de Solos, qui a écrit un traité des Abeilles, qu'il aimoit avec tant de passion, qu'il en nourrit durant plus de soixante ans. * Pline, *l.* 13. *c.* 24.

ARISTOMAQUE, d'Athenes, composa un ouvrage, pour apprendre comment il falloit faire le vin. * Pline, *l.* 1. *c.* 19.

ARISTOMAQUE, tyran d'Argos dans le Peloponnese, vivoit vers la CXXX. olympiade, 248. ans avant J. C. étoit un homme du caractere de ceux qu'on appelloit tyrans, qui ayant usurpé l'autorité souveraine dans sa patrie, haïssoit tous ses citoyens, parce qu'il devoit être haï de tous: il avoit même eu soin de les desarmer, & on ne pouvoit apporter aucunes armes dans Argos, sans encourir de grandes peines. Aratus preteur des Achéens, qui haïssoit tous les tyrans, avoit resolu de délivrer Argos de celui-ci: Eschyle & Charimenes entrerent dans ses vûës, il leur envoya secretement des poignards ou courtes épées, & tout étoit prêt, lorsqu'il prit fantaisie à un des conjurés de mettre de la partie un homme qui ne plaisoit pas à Eschyle. Il n'en fallut pas davantage pour tout perdre: Eschyle entreprit de faire le coup sans Charimenes, & celui-ci le sçachant, alla avertir le tyran de se garentir, dans le moment où on marchoit à lui. Cet incident ne retarda pourtant sa mort que des quelques jours, & peu après il fut assassiné par ses propres esclaves. * Plutarch. *in Arato.*

ARISTOMAQUE le jeune, autre tyran d'Argos, avec le secours du roi de Macedoine succeda à Aristippe, qui avoit pris la place d'Aristomaque. On ne sçait rien de lui jusqu'au tems où Aratus lui persuada de renoncer à la tyrannie, & de joindre sa patrie libre à la republique des Achéens. Dans cette occasion, quoiqu'il fût fort riche, il exigea cinquante talens pour renvoyer les soldats qu'il avoit à sa solde, ce qui n'empêcha pas que l'année d'après les Achéens ne le fissent preteur. Il conserva toûjours ensuite beaucoup d'autorité dans sa patrie, & il fut un de ceux qui se separerent les premiers des Achéens, lorsqu'ils les virent avoir du dessous dans la guerre contre Cleomenes roi de Lacedemone; mais ce prince ayant été vaincu ensuite, & chassé de toutes ses conquêtes par Antigone roi de Macedoine, il fut puni

ſeverement de tout le mal qu'il avoit fait autrefois à ſes citoyens, & de ſa deſertion ; car on le condamna à être jetté du port de Cenchrées dans la mer, ce qui fut executé vers l'an 222. avant Jeſus-Chriſt * Plutarch. *in Arato.*

ARISTOMENE, general des Meſſeniens, perſuada à ces peuples de ſe revolter contre ceux de Sparte, ſur leſquels ils remporterent de grands avantages la 4. année de la XXIII. olympiade, l'an 685. avant J. C. Mais depuis, les Lacedemoniens, qui, par ordre de l'oracle, avoient demandé un chef aux Atheniens, les ayant vaincus, ils furent obligés de ſe retirer ſur le mont Ira, où ils reſiſterent juſques à la 1. année de la XXVIII. olympiade, 668. ans avant J. C. Les Meſſeniens furent chaſſés de la Grece, & allerent s'établir en Sicile. Ariſtomene eſt loüé par ſaint Jerôme pour ſon équité, parce qu'il empêcha que ſes ſoldats ne violaſſent douze filles de Sparte, qu'ils avoient enlevées la nuit, pendant un ſacrifice ſolemnel qu'elles celebroient. Depuis, ces filles furent rachetées par leurs parens ; mais ayant ſçu en même-tems qu'Ariſtomene, qui étoit tombé à ſon tour, entre les mains des Lacedemoniens, étoit en danger de perdre la vie, elles ne voulurent point retourner en leur pays, qu'elles n'euſſent vû leur liberateur en ſeureté. Après pluſieurs belles actions, il fut tué ; & lorſqu'on ouvrit ſon corps, on lui trouva le cœur tout velu. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 4. Juſtin, *l.* 3.

ARISTOMENE, d'Athenes, poëte Grec, a vécu ſous la LXXXVIII. olympiade, vers l'an 428. avant J. C. On le ſurnomma *θυροποιὸς, jannarum fabricator* Les autres diſent *τυροποιὸς, caſeos parans.* Il compoſa pluſieurs comedies. * Suidas. Lilio Giraldi. Voſſius, &c.

ARISTOMENE, de Cappadoce, philoſophe Payen, ſous l'empire de Julien, dans le IV. ſiecle. Ce prince lui écrivit une lettre, pour ſe plaindre de ce qu'il ne l'étoit pas venu trouver à Rome, ainſi que pluſieurs autres philoſophes. * Jul. *Epiſt.* 4.

ARISTON, fils d'*Agaſicles*, lui ſucceda au royaume de Lacedemone. Il épouſa une femme extrêmement laide, qui devint, à ce qu'on dit, la plus belle perſonne de ſon tems, après ſon mariage. Elle enfanta Demaratus, au ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe. Ce qui parut ſi incroyable à Ariſton, qu'ayant appris cette nouvelle, dans le tems qu'il étoit aſſemblé avec les éphores, il s'écria, qu'il n'étoit pas le pere de cet enfant. On cite de lui pluſieurs réparties, qui meritent d'être remarquées. Quelqu'un lui ayant dit, que le devoir d'un roi étoit de faire du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis, il répondit, *Qu'il étoit bien plus ſéant à un roi de conſerver ſes amis, & de ſçavoir ſe faire de bons amis, de ſes propres ennemis.* On lui demanda un jour, combien il y avoit de Lacedemoniens : il répondit, *Qu'il y en avoit autant qu'il en falloit pour repouſſer leurs ennemis.* Sçachant que l'on avoit fait une oraiſon funebre en l'honneur des Atheniens, qui avoient été tués en combattant vaillamment contre les Lacedemoniens, il dit : *S'ils honorent tant ceux qui ont été vaincus, quels honneurs meritent ceux qui ont remporté la victoire?* Ariſton avoit pour collegue Anaxandride, qui vivoit environ la LX. olympiade, & avant J. C. 540. ans. * Plutarque, *aux Apophthegmes Laconiques.*

ARISTON, l'un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, & general de la cavalerie Peonienne, défit Satropate, qui commandoit celle des Perſes. * Quinte-Curce, *l.* 4.

ARISTON, de l'iſle de Chio, ſurnommé *Sirene*, philoſophe Stoïcien, fut diſciple de Zenon, & vivoit ſous la CXXXVI. olympiade, vers l'an 236. avant J. C. Il ſoûtenoit, que le ſouverain bien conſiſte à n'avoir que de l'indifference, pour tout ce qui eſt entre le vice & la vertu ; Qu'un ſage eſt ſemblable à un bon comedien, lequel ſoit qu'il faſſe le perſonnage d'un roi, ſoit qu'il faſſe celui d'un valet, réüſſit également bien. Il comparoit les raiſonnemens des logiciens aux toiles d'araignées, qui ſont toûjours inutiles, quoique remplies de beaucoup d'artifice. Il rejettoit la logique, parce qu'elle ne nous ſert de rien ; & la phyſique, parce qu'elle ſurpaſſe les forces de notre eſprit. Quoiqu'il eût retenu la morale, il en retrancha beaucoup ; car il voulut qu'on n'enſeignât rien ſur les devoirs particuliers de la vie civile, comme du mari envers la femme, &c. mais qu'on enſeignât ſeulement en gros ce que c'eſt que la sageſſe, ſur quoi Seneque le blâme avec raiſon. Ariſton diſoit que la nature de Dieu n'étoit pas intelligible ; ce qui porte à croire qu'il négligeoit abſolument la contemplation des choſes divines. Il fut l'antagoniſte d'Arceſilas ſur l'hipotheſe de l'incertitude. On dit qu'il étoit fort chauve, & que ce fut ce qui lui cauſa la mort, le Soleil lui ayant brûlé la tête. Il devint voluptueux ſur la fin de ſes jours, & ſa ſecte dura peu. On aſſure qu'il avoit beaucoup de talent pour perſuader ce qu'il vouloit. Il écrivit divers ouvrages, des dialogues ſur les dogmes de Zenon, des lettres, des commentaires de la vanité, onze livres d'uſage, &c. divers auteurs attribuent quelques-uns de ces traités à ARISTON d'*Alexandrie*, philoſophe Peripateticien, qui vivoit du tems d'Auguſte & qu'on croit être le même, qui a compoſé un traité du Nil, cité par Strabon. Diogene *Laërce* parle de lui, & d'un autre de l'iſle de Cea ou Zia, auſſi Peripateticien, different de celui d'Alexandrie, auteur de divers traités ; d'un muſicien d'Athenes ; d'un cinquiéme, qui a compoſé des tragedies ; & d'un qui a écrit de la rhetorique. Cet ARISTON, qui a compoſé des tragedies, eſt apparemment le même qu'on chaſſa d'Athenes, pour avoir joüé dans ſes pieces Meneſthée, qui étoit un homme tres-puiſſant dans cette ville. * Diogenes *Laërtius*, *in Ariſt. l.* 7. Strabon, *l.* 17. Plutarque. Athenée. Bayle, *diction. critique.*

ARISTON, fut celui dont Herode, roi de Calcide, & Chelcias ſe ſervirent, pour ſe défaire de Silas, autrefois general des armées du grand Agrippa, après la mort de ce prince, l'an troiſiéme de l'empire de Claude, & le 43. de Jeſus-Chriſt. * Joſephe, *antiquit. liv. XIX. chap.* 7.

ARISTON (Titus) juriſconſulte Romain ſous l'empire de Trajan, étoit fort honnête homme, & entendoit parfaitement le droit public & le droit civil, l'hiſtoire, les antiquités. S'il ne répondoit pas promptement aux queſtions qui lui étoient faites, c'étoit à cauſe que par la force de ſon jugement il remontoit juſqu'aux ſources des raiſons du pour & du contre, afin de les comparer enſemble. Un homme d'ailleurs ennemi du luxe & ſans aucun faſte ; qui cherchoit la recompenſe d'une belle action dans l'action même, & non pas dans les applaudiſſemens de la multitude. Il ne faiſoit point profeſſion d'être philoſophe ; mais aucun de ceux qui en faiſoient profeſſion ne le ſurpaſſoit dans la pratique de la vertu. Il fit paroître une fermeté d'eſprit incomparable durant une longue maladie, & il pria enfin ſes amis de demander aux medecins, s'il en pouvoit réchaper. Il leur declara qu'en cas qu'on la jugeât incurable, il ſe donneroit la mort ; mais que s'il en pouvoit être quitte, pour ſouffrir long-tems, il ſe reſoudroit à vivre, & accorderoit cela aux prieres de ſa femme, aux larmes de ſa fille, & aux deſirs de ceux à qui il parloit. Les medecins donnerent d'aſſez bonnes eſperances. Quelques-uns aſſurent qu'Ariſton parvint à une extrême vieilleſſe ; mais la preuve qu'ils en alleguent n'eſt pas concluante. Pline *le Jeune* ſon ami fait un bel éloge de lui dans la XXII. de ſes lettres, *l.* 1. & il y raconte pluſieurs particularités d'Ariſton. Il fut auteur de quelques livres, dont les Pandectes font mention. On peut auſſi voir *Aulu-Gelle*, qui avoit lû dans un ouvrage d'Ariſton, que toutes ſortes de vols étoient permis dans l'ancienne Egypte * Aulu-Gelle, *lib. XI. cap.* 18. Plin. *epiſt. lib. I. epiſt.* 22. Bayle, *dictionnaire critique.*

ARISTON, hiſtorien Grec, étoit de Pella, ville de Judée. Il vivoit dans le II. ſiecle, ſous l'empire d'Adrien, & il écrivit un ouvrage, où il parloit de la derniere rebellion des Juifs. La chronique d'Alexandrie dit qu'il preſenta à cet empereur une apologie pour les Chrétiens à Athenes, la 18. année de ſon regne. * Euſebe, *hiſtoire eccleſ. l.* 4. *c.* 6. Nicephore. Calliſte, *l.* 3. *hiſtoire c.* 24.

ARISTONE, fille de Cyrus *le Grand*, fut mariée à Darius, fils d'Hyſtaſpes roi de Perſe, qui l'aima ſi paſſionnément,

nément, qu'il lui fit dresser des statuës, & ordonna au peuple de les adorer. * Ctesias.

ARISTONIQUE (*Aristonicus*) un des tyrans des Methymnéens, fut livré par Alexandre *le Grand* à la fureur du peuple, qui, pour se ressentir des outrages qu'il en avoit reçus, après l'avoir déchiré par les tourmens, le précipita du haut des murailles. * Quinte-Curce, *l.* 4.

ARISTONIQUE, fils d'*Eumenés*, & d'une concubine native d'Ephese, irrité de ce qu'Attalus avoit donné le royaume de Pergame aux Romains, mit des troupes sur pied, pour s'y maintenir, & défit le consul P. Licinius Crassus, la 3. année de la CLXII. olympiade, 130. ans avant J. C. Mais la même année le consul Perpenna le prit, & l'ayant fait conduire à Rome, il y fut étranglé en prison par ordre du senat. * Tite-Live, *l.* 59. Justin, *l.* 36. Florus. Eutrope. Orose. Velleïus, &c.

ARISTONIQUE de Tarente, historien Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. On lui attribuë quelques ouvrages de fables, &c. * Photius, *Cod.* 190. Vossius. Simler, &c.

ARISTONIQUE, natif de Carystos, ville de l'isle d'Eubée, étoit un habile joüeur de paume, qui gagna l'estime d'Alexandre *le Grand*. Les Atheniens lui donnerent le droit de Bourgeoisie, & lui dresserent une statuë, comme à un homme qui étoit digne d'être mis au rang des illustres. * Cœlius Rhodig. *liv.* 20. *chap.* 14.

ARISTONYME, poëte comique vivoit vers la CXXX. olympiade, & environ l'an 260. avant Jesus-Christ. Il fut bibliothecaire de Ptolomée *Philopator*, après Apollonius, qui avoit eu le même emploi après Eratosthene, sous le regne de Ptolomée *Philadelphe*. Aristonyme mourut d'une retention d'urine, âgé de 77. ans, selon Suidas. Il y en a eu un joüeur de luth d'Alexandre *le Grand*. * Plutarque, *de fort. Alexand.*

ARISTOPHANE, Archonte, ou préteur d'Athenes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 17. *c.* 49.

ARISTOPHANE, Athenien, florissoit vers la LXXXVI. olympiade & les suivantes, c'est-à-dire, environ depuis l'an 436. avant J. C. & long tems après. On ignore de quel pays & de quelle ville il étoit. Il a écrit plus de cinquante comedies, dont il ne nous en reste plus qu'onze. Les Atheniens firent tant d'état des pieces d'Aristophane, que par un decret public, ils l'honorerent d'une couronne d'une branche de l'olivier sacré qui étoit dans la citadelle, en reconnoissance du soin qu'il avoit de découvrir les fautes de ceux qui gouvernoient la republique. Sa haine contre Socrate paroît assez en sa comedie des Nuées, pleine d'invectives contre ce philosophe, & par quelques autres traits de satyre, comme l'a remarqué Diogene *Laërce*. Plutarque a fait un traité, dans lequel il fait le parallele d'Aristophane & de Menandre donnant tout l'avantage à ce dernier, par quelque chagrin qu'il avoit, peut-être; de voir son ami Socrate si maltraité dans sa comedie des Nuées. Ludolphe Kuster a donné en 1710. les onze comedies d'Aristophane, en grec & en latin, corrigées sur les manuscrits, & accompagnées des anciennes scholies, & des notes de divers sçavans, imprimées *in fol.* à Amsterdam, *pp.* 580. pour les comedies, *pp.* 324. pour les notes, sans y comprendre les prolegomenes & les tables. Cette édition est magnifique, & l'on peut voir dans le journal des sçavans, de Paris (au 5. Août 1710.) ce qui la distingue de toutes celles qui l'ont précedée. Le même M. Kuster avertit, à la fin de sa préface, que l'on verra bientôt paroître une édition d'Aristophane, en petit volume, sans scholies grecques, avec les versions nouvelles des huit comedies, & des notes abregées. Le public aura lieu d'être satisfait, s'il est aussi-bien dans la petite édition, qu'il l'a été dans la grande, où la beauté du papier, la netteté des caracteres, & l'exactitude de la correction, ne laissent presque rien à souhaiter. * Diogene. Lilio Giraldi. Scaliger. Vossius. T. le Fevre, *des poetes Grecs*, &c.

ARISTOPHANE, de Byzance, disciple d'Eratosthene, & l'un des celebres grammairiens de son tems, vivoit sous le regne de Ptolomée *Evergete*, & de Ptolomée *Philopator* roi d'Egypte; c'est-à-dire, vers la CXL. olympiade, & environ 220. ans avant J. C. Il mourut âgé de quatre-vingts ans, & a écrit quelques ouvrages cités par les anciens. * Athenée, *l.* 9. 13. & 14. Diogene *Laërce*, *en la vie de Platon*, *l.* 3. & en celle d'Epicure, *l.* 10.

ARISTOPHON, poëte, auteur d'une comedie nommée *Philoctete*, selon Plutarque. Diogene *Laërce* en cite un de ce nom dans la vie de Pithagore, *au liv.* 8. & Diodore de *Sicile*, un Préteur des Atheniens, *au liv.* 17. *c.* 62.

ARISTOTE ou BATTUS, fondateur de Cyrene, *voyez* BATTUS.

ARISTOTE, philosophe, chef de la secte des Peripateticiens, étoit fils de Nicomachus & de Festiade, né à Stagire, petite ville de la Macedoine, ou de la Thrace, dans la XCIX. olympiade, environ 384. ans avant la naissance de Jesus-Christ. On prétend que Nicomachus son pere, medecin d'Amyntas, ayeul d'Alexandre *le Grand*, tiroit son origine d'Esculape. Aristote perdit son pere & sa mere dans les premieres années de son enfance. Proxene ami de son pere, prit soin de son éducation, & l'éleva mal. Car lorsqu'Aristote eut commencé d'étudier la grammaire, puis la poëtique, il quitta ses études par libertinage. Il réüssit pourtant à la poësie. Porphyre & Eustathius font mention d'un poëme qu'il composa sur la mort des guerriers, qui furent tués au siege de Troye. Ayant dissipé par ses débauches une partie du bien que son pere lui avoit laissé, il prit le parti des armes. Mais ne réüssissant pas dans cette profession, il alla à Delphes consulter l'oracle sur le parti qu'il devoit prendre. L'oracle lui ordonna d'aller à Athenes, & de s'appliquer à la philosophie. Il étoit alors dans la 18. année de son âge: & il étudia la philosophie, non sous Socrate, (comme Ammonius & le cardinal Bessarion l'ont crû, contre le sentiment de Diogene *Laërce*,) mais sous Platon. Socrate étoit mort dès l'an 400. avant Jesus-Christ sous la XCV. olympiade, & avant la naissance d'Aristote. Ce dernier ne finit ses études qu'à la trente-septiéme année de son âge. On assûre qu'ayant déja dissipé ses biens, il fut obligé d'exercer la pharmacie à Athenes. Cependant, il étudia avec une si grande application, qu'il surpassa tous ceux qui étoient dans l'école de Platon, & quand quelque indisposition ou quelque affaire l'empêchoit de s'y trouver, on disoit que la philosophie de la verité n'y étoit pas. Il étoit infatigable dans son travail; & sa passion d'apprendre s'augmentant de jour en jour, il parcourut tout ce qui se trouva d'écrits sur la philosophie, qui étoient alors en quelque reputation. Diogene *Laërce* remarque qu'il mangeoit peu, qu'il dormoit encore moins; & que, pour résister à l'accablement du sommeil, il étendoit hors du lit une main dans laquelle il avoit une boule d'airain, afin de se réveiller au bruit qu'elle faisoit en tombant dans un bassin. Ce qu'Alexandre *le Grand* pratiqua depuis, au rapport d'Ammien Marcellin. Il approfondissoit extrêmement les choses, & les réduisoit en ordre, après les avoir approfondies. C'est pour cette raison que Galien louë Aristote d'avoir été le premier des philosophes qui a cherché à fond les causes generales de tous les êtres, & qui a le plus descendu dans le détail. Clement d'*Alexandrie* & Eusebe prétendent (peut-être sans fondement) qu'Aristote eut à Athenes diverses conferences avec un Juif, pour s'instruire des sciences & de la religion des Egyptiens. Ainsi il suppléa au voyage d'Egypte, qu'on croyoit alors necessaire pour devenir sçavant. Il y avoit environ quinze ans qu'Aristote étudioit sous Platon, lorsqu'il commença à prendre des sentimens differens de ceux de son maître. Celui-ci en conçut du dépit, s'en plaignit hautement, & traita son disciple de rebelle & d'ingrat. Après la mort de Platon, qui arriva la 1. année de la CVIII. olympiade, 348. ans avant Jesus-Christ. Aristote quitta Athenes, & se retira à Atarne petite ville de la Mysie vers l'Hellespont, où regnoit alors Hermias son ancien ami. Ce prince lui donna sa sœur, ou selon d'autres, sa fille ou sa petite fille Pythias en mariage: Aristote fut si transporté

d'amour pour cette dame, qu'il lui offrit des facrifices. Trois ans après, Hermias ayant été pris par Memnon general des armées du roi de Perse, Aristote se retira à Mitylene capitale de Lesbos, où il demeura quelque tems. Philippe roi de Macedoine ayant sçu en quelle reputation étoit Aristote, l'engagea à prendre soin de l'éducation de son fils Alexandre, alors âgé d'environ quatorze ans. Aristote accepta ce parti; & en huit années qu'il fut auprès de ce prince, il lui enseigna l'éloquence, la physique, la morale, la polytique, & une certaine philosophie qu'il n'apprenoit à personne, comme dit Plutarque. Philippe fit ériger des statuës à Aristote, & rebâtit Stagire, qui avoit été ruinée par les guerres. Depuis, Aristote perdit les bonnes graces d'Alexandre, pour être trop entré dans les interêts de Callisthene, qui étoit son parent, & que ce prince fit exposer aux lions, pour avoir écouté, disoit-il, des propositions que lui fit Hermolaüs contre sa vie. Aristote fut soupçonné d'y avoir eu part. Quelque tems après il se retira à Athenes, où il établit sa nouvelle école. Les magistrats le reçurent tres-bien; car à sa consideration Philippe avoit fait beaucoup de graces aux Atheniens. Ils lui donnerent le Lycée, où il philosophoit en se promenant, d'où sa secte fut appellée *la secte des Peripateticiens*: ce lieu en peu de tems devint celebre par le concours d'un grand nombre de disciples. Ce fut alors qu'il composa ses principaux ouvrages. Neanmoins Plutarque dit qu'Aristote avoit déja écrit ses livres de physique, de morale, de metaphysique, & de rhetorique. Il rapporte même qu'Alexandre lui écrivit une lettre par laquelle ce prince se plaignoit qu'Aristote avoit avili le prix de quelques-uns de ses livres, en les rendant publics. Le même Plutarque dit aussi que ce philosophe, picqué des soupçons d'Alexandre, & des presens qu'il avoit envoyés à Xenocrate, en conçut tant de ressentiment, qu'il eut part à la conjuration d'Antipater contre ce prince. Les partisans d'Aristote soûtiennent que cet opinion fut sans fondement, & que du moins elle ne fit aucune impression sur l'esprit d'Alexandre, qui lui ordonna de s'appliquer à l'histoire de ce qui regarde les animaux. Il lui envoya, pour fournir à la dépense de cette étude, huit cens talens, qui font quatre cens quatre-vingt mille écus de notre monnoye, selon la supputation de Budé, & il lui donna un grand nombre de chasseurs & de pêcheurs, pour travailler sous ses ordres, & lui rapporter de tous côtés de quoi faire ses observations. Cependant un prêtre de Cerés nommé *Eurymedon*, accusa d'impieté Aristote, lequel se justifia de ce crime, par une apologie fort ample, qu'il écrivit aux magistrats. Mais, comme il connoissoit le peuple d'Athenes, qui étoit tres-délicat sur sa religion, le souvenir du traitement que Socrate en avoit reçu dans une occasion pareille, l'épouvanta tellement, qu'il se retira à Chalcis ville d'Eubée. On croit même qu'il aima mieux s'empoisonner, que de se livrer à ses ennemis. Saint Justin & saint Gregoire de *Nazianze* disent qu'il mourut de déplaisir, de n'avoir pû comprendre la cause du flux & du reflux de l'Euripe. Sur quoi quelques modernes ont inventé cette fable, qui depuis a eu cours, que ce philosophe se précipita dans l'Euripe, en disant ces paroles: *Que l'Euripe m'engloutisse, puisque je ne le puis comprendre.* D'autres disent, qu'il mourut d'une colique, en la 63. année de son âge, la 3. année de la CXIV. olympiade, vers l'an 322. avant J.C. deux ans après la mort d'Alexandre. Ceux de Stagire enleverent son corps, & lui dresserent des autels. Il laissa de Pythias une fille, qui fut mariée en secondes nôces à un petit-fils de Demaratus roi de Lacedemone. Il eut aussi d'une concubine, un fils nommé Nicomachus, qu'il aima avec une tendresse extrême, & auquel il adressa ses livres de morale.

Le premier principe de la philosophie d'Aristote est, qu'il y a une science, contre le sentiment de Platon, qui n'en croit point. L'ame, selon lui, acquiert des connoissances par les sens, qui sont autant de messagers établis, pour lui rendre compte de ce qui se passe hors d'elle: & de ces connoissances particulieres elle se forme d'elle-même, par l'operation de son entendement, des connoissances universelles, certaines & évidentes, qui sont la science. Ainsi il veut que de la connoissance des choses particulieres & sensibles, on monte à la connoissance des choses generales & immaterielles: étant persuadé de ce principe, qu'il tient pour indubitable, *que rien ne peut entrer dans l'esprit que par les sens.* Car l'homme étant fait comme il est, ne peut juger des choses sensibles, avec quelque certitude, autrement que par les sens. L'ordre qu'il suit est celui de la connoissance de l'esprit, qui va à la cause par l'effet: ce que saint Augustin appelle *la voye de la science.* Aristote avoit appris cette premiere methode d'Archytas, qui l'avoit euë de Dexippe. Celui-ci, dans l'ordre des categories, dont il avoit dressé le plan, mettoit la substance à la tête des autres. Mais, parce que cette connoissance des choses universelles, formée par la connoissance des particulieres, a un principe sujet à l'erreur, qui est le sens; Aristote cherche à rectifier ce principe, en le rendant infaillible, par le moyen de son organe universel. C'est-là sa seconde methode, & c'est dans cet organe qu'il établit l'art de la démonstration par celui du syllogisme. Voilà ses principes en general. Outre ses ouvrages de philosophie, il avoit écrit de la poëtique, de la rhetorique, de la polytique, de la jurisprudence, & de la grammaire. Diogene *Laërce* lui attribuë jusques à quatre cens traités; François Patricius de Venise en trouve plus de sept cens quarante-sept. Aristote avoit eu beaucoup de part dans toutes les intrigues de la cour de Philippe & d'Alexandre. La philosophie ne le rendoit point farouche. Il étoit propre, honnête, bon ami; & il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ce que c'étoit qu'un bon ami: *que c'étoit une ame dans deux corps.* Theophraste, qui l'aimoit tendrement, fut son disciple fidele, & son successeur dans le Lycée. Aristote lui confia ses écrits, avec défense de les rendre publics. Strabon, Lycon, Demetrius le *Phalerien*, & Heraclide succederent l'un après l'autre à Theophraste, lequel confia en mourant les livres d'Aristote à Nelée, qui étoit son ami & son disciple. Ce Nelée étoit de Scepsis, ville de Mysie, où ses heritiers cacherent dans un caveau ses ouvrages, pour s'en assurer contre le roi de Pergame, de qui la ville de Scepsis dépendoit, & qui cherchoit par tout des livres, pour faire une bibliotheque. Ce tresor fut caché durant 160. ans ou environ dans ce lieu secret, d'où il fut tiré presque tout gâté, & vendu à un riche bourgeois d'Athenes, nommé *Apellicon.* C'est de chez lui que Sylla fit enlever ces livres pour les porter à Rome. Ils échûrent ensuite à un grammairien nommé *Tyrannion*; & Andronicus de Rhodes les ayant achetés des heritiers de ce dernier, fut en quelque façon le premier restaurateur des livres d'Aristote; car non seulement il y rétablit ce qui s'y étoit gâté par la longueur du tems; mais il les tira même de l'étrange confusion où il les avoit trouvés, & en fit faire des copies. C'est lui qui commença à faire connoître Aristote. Ce dernier eut quelques sectateurs durant le regne des douze premiers Cesars; mais il en eut bien davantage sous l'empire d'Adrien & des Antonins. Alexandre d'*Aphrodisée* fut le premier professeur de la philosophie Peripateticienne, établie à Rome par les empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus. Dans les siecles suivans les gens de lettres s'attacherent à la doctrine d'Aristote, & l'expliquerent par leurs commentaires.

Les premiers docteurs de l'église improuverent d'abord Aristote, comme un philosophe qui donnoit trop au raisonnement & aux sens; mais Anatolius évêque de Laodicée, le celebre Didyme d'*Alexandrie*, saint Jerôme, saint Augustin, & divers autres écrivirent & parlerent en sa faveur. Dans le VI. siecle, Boëce fit entierement connoître dans l'Occident ce philosophe, dont il mit quelques ouvrages en latin. Mais depuis Boëce jusques à la fin du VIII. siecle, il n'y eut que le seul saint Jean de Damas qui fit un abregé de la philosophie d'Aristote. Les Grecs, qui firent refleurir les sciences dans le XI. siecle & dans les suivans, s'attacherent à l'étude de ce philosophe, sur qui plusieurs des plus doctes travaillerent. Sa réputation étoit déja répanduë dans l'Afrique parmi les Arabes & les Maures.

Alfarabius, Algazel, Avicenne, Averroez & divers autres firent honneur par leurs commentaires à la doctrine d'Aristote. Ils l'enseignerent en Afrique, à Cordouë, où ils établirent un college, depuis qu'ils eurent conquis l'Espagne; & les Espagnols apporterent en France les commentaires d'Averroez & d'Avicenne sur Aristote. Ses livres y étoient déja connus. On enseigna sa doctrine dans l'université de Paris; mais Amauri voulant soûtenir des opinions particulieres, sur les principes de ce philosophe, fut condamné d'heresie par un concile tenu en la même ville l'an 1210. Les livres d'Aristote y furent brûlés, & la lecture en fut défenduë, sous peine d'excommunication. Depuis, sa metaphysique fut condamnée par une assemblée d'évêques, sous Philippe *Auguste*. L'an 1215. le cardinal du titre de S. Etienne, legat du saint siege apostolique, confirma les mêmes défenses; mais il permit d'enseigner la dialectique ou la logique de ce philosophe, au lieu de celle de saint Augustin, que l'on expliquoit auparavant dans les écoles de l'université. L'an 1231. le pape Gregoire IX. défendit encore d'enseigner la physique & la metaphysique d'Aristote, jusques à ce que ces livres eussent été revûs & corrigés, dans les endroits qui contenoient quelques erreurs. Neanmoins peu de tems après, Albert *le Grand*, & saint Thomas d'*Aquin*, firent des commentaires sur Aristote. Campanella croit qu'ils avoient eu quelque permission particuliere du pape, pour travailler à ces ouvrages. L'an 1265. Simon, cardinal du titre de sainte Cecile, legat du saint siege, défendit absolument la lecture de la metaphysique & de la physique d'Aristote. Toutes ces défenses cesserent en 1366. car alors les cardinaux du titre de saint Marc & de saint Martin, commissaires députés par le pape Urbain V. pour reformer l'université de Paris, permirent l'explication des livres, dont la lecture avoit été défenduë auparavant. L'an 1448. le pape Nicolas V. approuva les ouvrages d'Aristote, & en fit faire une nouvelle traduction latine. Enfin l'an 1452. le cardinal d'Estouteville, qui avoit été nommé par le roi Charles VII. pour rétablir l'université de Paris, ordonna que les professeurs expliqueroient la morale de ce philosophe, aussi-bien que sa logique, sa physique, sa metaphysique, & ses autres traités de philosophie. L'an 1543. Ramus voulant établir une autre philosophie, composa deux livres intitulés, l'un *dialectica institutiones*; & l'autre *Aristotelica animadversiones*; mais le roi François I. fit supprimer ces livres & autorisa ceux d'Aristote, que l'on a continué de lire publiquement dans l'université de Paris; & lorsqu'en 1624. Antoine Villon, Etienne de Claves & Bitault voulurent publier & soûtenir des theses contre la doctrine d'Aristote, ils furent condamnés par l'université, & par le parlement de Paris. Gassendi & Descartes ayant dans le siecle passé mis en vogue de nouveaux principes de philosophie, celle d'Aristote n'a plus eu le même credit dans le monde, & s'est à peine soûtenuë dans les écoles. On peut consulter un ouvrage de Jean de Launoi, que nous avons *de varia Aristotelis fortuna*, celui que Patricius a composé sous le titre de *Peripatetica discussiones*, & un traité que le P. Rapin a publié depuis intitulé *Comparaison de Platon & d'Aristote*. * Diogenes *Laërtius in vit. Arist. l.* 5. Plutarch. *in Alex. & Silla*. Ciceron. Pline. Elien. Eusebe. S. Augustin. Boëce. Saint Jean de Damas. Strabon, *l.* 13. Patricius, *in discus.* Vossius, *de Phil. sect. &c.* Gassendi, *Exerc. Parad. adversùs Aristotelaos.*

☞ Diogene *Laërce* parle de plusieurs auteurs du nom d'Aristote. Le *premier* est celui dont nous venons de parler. Le *second* gouverna la république d'Athenes, & on voit de lui des harangues fort élegantes. Le *troisiéme* écrivit de l'iliade d'Homere. Le *quatriéme*, orateur de Sicile, répondit au panegyrique d'Isocrate, & fut surnommé *Mythus*. Le *cinquiéme*, qui écrivit de l'art poëtique, étoit de Cyrene. Le *sixiéme* étoit un maître de grammaire, dont parle Aristoxene dans la vie de Platon. Le *septiéme* étoit aussi grammairien, mais de peu de consideration. Nous pouvons encore ajoûter à ceux-là Aristote de Chalcide, qui avoit écrit une histoire d'Eubée, citée par Harpocration & par le scholiaste d'Apollonius. On a fait dans le XVII. siecle monter le nom des Aristotes jusques à 31. * Diogene *Laërce*, *l.* 5. *in Arist.* Vossius, *de hist. grac. l.* 4. Jonsius, *de hist. Peripat.* Bayle, *dict. crit.*

ARISTOTE, architecte celebre dans le XV. siecle. Il étoit de Bologne, & de la famille des Alberti. Après avoir donné en Italie des preuves de sa capacité, qui alloit jusques à transporter d'un lieu à un autre une tour de pierre; il passa en Moscovie, attiré par le duc Jean Basilides, qui l'employa dans la construction de plusieurs églises. * Bayle, *dict. crit.*

ARISTOTIME, l'un des principaux d'Epire, se rendit maître de la principale ville de cette province, & y établit sa tyrannie. Ensuite il fit mourir plusieurs des habitans, & en envoya grand nombre en exil. Les Etoliens le prierent de rendre au moins les femmes à ces exilés; mais il le refusa. Depuis, feignant de s'en repentir, il leur donna permission de s'en aller; mais comme elles étoient assemblées aux portes de la ville pour sortir, il leur enleva ce qu'elles emportoient de précieux, les envoya en prison, & fit forcer les filles, & égorger les enfans. Cependant, Hellanicus, un des plus considerés du pays, assembla ses amis en sa maison, & les exhorta à venger sa patrie. Mais voyant qu'ils n'avoient pas assez de courage, pour secoüer le joug d'une servitude si fâcheuse, il fit venir ses domestiques, leur commanda de fermer les portes du logis, & d'aller avertir Aristotime que ces conjurés en vouloient à sa vie. Ce dessein les étonna si fort, que voyant qu'il y avoit du danger de tous côtés, ils donnerent la main à cette conjuration: ainsi le tyran fut tué cinq mois après avoir usurpé la puissance souveraine. * Justin, *l.* 26. *c.* 1. Pausanias, *l.* 5.

ARISTOXENE, de Selinunte, poëte Grec, vivoit sous la XXXIX. olympiade, selon Eusebe; c'est-à-dire, vers l'an 624. avant J. C. Saint Cyrille l'a pris pour le philosophe; mais il se trompe en la supputation des tems, comme on le peut voir dans l'article suivant. * Vossius, *de poët. Grac.*

ARISTOXENE, philosophe de Tarente, fut disciple d'Aristote. Il crut que son maître le feroit son successeur; mais son peu de santé fut cause que ce grand homme lui préfera Theophraste; ce qui fâcha si fort Aristoxene, qu'il ne parla depuis d'Aristote qu'avec mépris. Il composa plusieurs ouvrages de musique, de philosophie & d'histoire, dont Suidas comptoit jusqu'à quatre cens cinquante-trois. Jean Meursius a donné au public son traité des élemens harmoniques, avec les remarques. Les anciens l'ont souvent cité. Aristoxene a vécu vers la CXIV. olympiade, environ l'an 324. avant J. C. & long-tems même après cette époque. * Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 11. Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 13. *& l.* 4. *c.* 7. Jamblicus, *en la vie de Pythagore*. S. Jerôme, *en la preface du catal.* Plutarque. Diogene *Laërce*. Cicer. Lactance, &c.

ARISTUS ou ARISTE, de Salamine, historien Grec, avoit écrit des expeditions d'Alexandre *le Grand*. * Arrien, *l.* 7. Strabon, *l.* 14. Athenée, & Clement *Alexandrin*.

ARITHMETIQUE, science qui enseigne à compter, & toutes les vertus & les proprietés des nombres. Les quatre premieres regles de l'arithmetique moderne, sont l'addition, la soustraction, la multiplication & la division. Il y a eu une arithmetique digitale, qui est la plus ancienne & la plus naturelle. Cette maniere de compter par les doigts, semble avoir été suggerée par la nature, qui nous a donné cet expedient comme le plus aisé. Les doigts sont limités à dix. Le dix même est composé des quatre premiers nombres; un, deux, trois, quatre, que Platon louë au commencement de son *Timée*, lesquels joints ensemble, font le nombre de dix; & lorsqu'on y est parvenu, on recommence à l'unité; car dix & un font onze. Pline nous dit que les anciens ne comptoient que jusqu'à cent mille. Ceux qui dans la suite des tems ont inventé le chiffre & les caracteres dont nous nous servons, n'en ont voulu mettre que dix; & les Pythagoriciens, après les Hebreux Cabalistes, soûtiennent que toutes les dixaines

sont remplies de divins mysteres, qui avoient donné lieu à l'institution des décimes dûës à Dieu, par lesquels on lui rendoit foi & hommage, pour tous les fruits que la terre nous produit par sa benediction. Au reste cette arithmetique digitale est fort ancienne. Nicarque dans une épigramme grecque nous parle d'une vieille qui recommençoit de compter ses années par sa main gauche. Saint Jerôme nous apprend que le nombre de cent se transmet de la gauche à la droite, & se marque par les mêmes doigts; mais non pas de la même main: sur quoi Juvenal parlant de la vieillesse de Nestor, nous dit qu'il comptoit déja le nombre de ses années sur sa droite. Numa fit élever une statuë à Janus, au rapport de Pline, dont la disposition des doigts de la main droite marquoit le nombre de trois cens; le pouce & le doigt indice étoient étendus en long, & les trois autres recourbés en dedans la paume de la main; les doigts de la main gauche figuroient cinquante-cinq, le pouce & le doigt du milieu recourbés en dedans, & les trois autres droits.

Les Grecs & les Romains marquoient leurs chiffres par des lettres I, H, & avec cette difference, que les Grecs suivoient l'ordre de leur alphabet, & que les Romains se servoient de l'I, pour marquer un, de l'V, pour marquer cinq, de l'X, pour dix, de l'L, pour cinquante, du C, pour cens. IↃ, faisoit cinq cens, dont on a depuis formé le D. cIↃ, mille, dont on a depuis formé l'M. Les Arabes se sont servis de caracteres particuliers pour les nombres. Quelques-uns ont prétendu qu'ils les tenoient des Indiens; mais on n'a commencé à compter en Europe par ces figures, que du tems des Sarasins. Alfonse X. roi de Castille, s'en servit pour ses tables astronomiques, & Planude, qui vivoit sur la fin du XIII. siecle, les employa. Depuis ce tems-là on s'en est servi communément. Ils sont beaucoup plus commodes que les chiffres Romains, qui n'alloient pas au-delà de cent mille, parce que l'on peut compter avec ces chiffres telle somme que l'on veut, & qu'ils fournissent une grande facilité pour aditionner plusieurs sommes.* Methode latine de dom Lancelot, dite communément de Port-Royal. *Antiq. Grec. & Rom.*

On trouvera ci-après une table generale des nombres ou chiffres Arabes Grecs & Romains, avec leur signification & leur valeur. Les Romains, comme Pline le remarque, n'avoient point de nombre au-dessus de cent mille; mais pour compter plus haut, ils mettoient deux ou trois fois ce nombre: d'où vient même la façon de compter, *bis, ter, quater, quinquies, decies centena millia, &c.*

Pour bien entendre les nombres Romains, il faut considerer 1°. Qu'il n'y a que cinq figures differentes, qui sont les cinq premieres, & que toutes les autres sont composées de l'I & du C: en sorte neanmoins que le C est toûjours tourné vers l'I, soit qu'il soit devant ou après, comme on le peut voir ci-après. 2°. Que toutes les fois qu'il y a une figure de moindre valeur devant une plus haute, elle marque qu'il faut autant rabattre de cette derniere; comme IV, c'est-à-dire, cinq moins un, ou quatre; XL, cinquante moins dix, c'est-à-dire, quarante; XC, cent moins dix, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix; par où l'on voit qu'il n'y a point de nombre qu'on ne puisse exprimer par les cinq premieres figures. 3. Qu'en tous ces nombres les figures vont en croissant par proportion quintuple, puis double; en sorte que la seconde vaut cinq fois la premiere, & la troisiéme deux fois la seconde, la quatriéme cinq fois la troisiéme, & la cinquiéme deux fois la quatriéme, & ainsi des autres. 4°. Que les figures commencent toûjours à se multiplier du côté droit; en sorte que tous les Ↄ que l'on met de ce côté-là, se comptent par cinq, comme ceux qui sont de l'autre côté se comptent par dixaines; & qu'ainsi l'on peut aisément trouver toutes sortes de nombres, pour grands qu'ils soient; comme quand un auteur du XVI. siecle, marquant dans un dénombrement de l'empire Romain le nombre des citoyens, a mis, contre la coûtume des anciens, ccccccccIↃↃↃↃↃↃↃↃ. IↃↃↃↃↃↃↃ cccIↃↃↃ. ccIↃↃ. prenant le premier c d'après l'I pour mille, ou le premier Ↄ qui est à droite pour cinq cens; & allant jusqu'au bout par progression décuple en chaque figure d'un côté ou d'un autre, je vois tout d'un coup qu'il y a en tout une milliace, cinq cens millions, cent & dix mille citoyens. Ce qu'on exprimeroit ainsi par les chiffres arabiques, 1500110000.

En faisant reflexion sur cette maniere de compter, on peut juger facilement qu'elle n'est venuë que de ce que les hommes ayant d'abord commencé à compter sur leurs doigts, ils ont compté jusqu'à cinq sur une main, puis y ajoûtant l'autre main, ils en ont fait dix, qui est le double; & voilà pourquoi leur progression dans ces nombres, est toûjours d'un à cinq, & de cinq à dix. Toutes ces figures mêmes ne sont venuës que de là: car qu'y a-t-il de plus naturel que de dire que l'I est la même chose que si l'on montroit l'unité, en relevant un doigt seul, & que l'V est comme si rabaissant les doigts du milieu, l'on montroit simplement le petit doigt & le pouce, comme pour comprendre toute la main, à laquelle ajoûtant l'autre, ils en ont fait comme deux V. dont l'un seroit renversé au dessous de l'autre en cette maniere, X, c'est-à-dire, un X, qui vaut dix. Manuce montre que même toutes les autres figures sont venuës de la premiere, parce que comme l'V n'est que deux I, joints par le bas; ainsi L n'est que deux I, l'un droit, & l'autre couché; & y en ajoûtant un troisiéme par le haut, I⊏, ils marquoient le cent par cette figure, au lieu de laquelle les libraires, pour plus grande facilité, ont pris le C. Que si l'on joint un quatriéme I, pour fermer ainsi le quarré, I⊏I, on fait les cinq cens, au lieu de quoi, ensuite l'on a pris l'IↃ, & puis le D; enfin doublant ce quarré I⊏I I⊏I, ils en faisoient leur taille; au lieu de quoi les écrivains, ou pour embellir, ou pour plus grande commodité, ont aussi commencé à arrondir la figure, & à la fermer d'un trait de plume; ainsi ∞, puis ainsi ∞, d'où vient que souvent on trouve un huit en chiffre couché, ou un omega grec, pour marquer le mille; mais ensuite ils l'ont aussi marqué ainsi cIↃ, puis ainsi CD; & enfin, parce que cela a grand rapport à l'M gothique, ils ont pris un M simple, pour marquer mille, comme le C pour le cent, & le D pour les cinq cens. Et de-là il arrive qu'il y a justement sept lettres qui servent à ces sortes de nombres, sçavoir, C, D, I, L, M, V, X, si l'on ne veut y ajoûter aussi le Q, que quelques-uns ont pris pour cinq cens, selon Vossius.

Il faut remarquer qu'il y en a qui croyent que lorsqu'il y a une barre ‾ sur les chiffres, cela les fait valoir mille, comme $\bar{V}$, cinq mille, $\bar{X}$, dix mille: on ne sçait s'il s'en trouveroit des exemples dans les anciens. Mais il est certain que la façon de compter de Priscien, qui a crû que pour marquer les dixaines de mille, il falloit mettre l'X entre les C, ainsi cXↃ, est tout-à-fait fausse & contraire à l'antiquité; & qu'elle ne vient que de ce qu'ignorant le veritable fondement de cette maniere de compter, on l'a voulu accommoder à la nôtre, qui va par progression décuple. Que si quelquefois l'on trouve une L entre les C, ainsi cLↃ ou semblables, ce n'est qu'une faute de copistes, qui ayant vû qu'en ces rencontres l'I est d'ordinaire plus grand que le C, l'ont pris pour une L.

TABLE GENERALE DES CHIFFRES.

ARABES.		GRECS.		ROMAINS.	
Un.	1.	α´	I, ἕν.	I.	Unum.
deux.	2.	β´	II, δύο.	II.	duo.
trois.	3.	γ´	III, τρία.	III.	tria.
quatre.	4.	δ´	IIII, τέσσαρα.	IV.	quatuor.
cinq.	5.	ε´	Π, πέντε.	V.	quinque.
six.	6.	ϛ´	ΠI, ἕξ.	VI.	sex.
sept.	7.	ζ´	ΠII, ἑπτὰ,	VII.	septem.
huit.	8.	η´	ΠIII, ὀκτώ.	VIII.	octo.
neuf.	9.	θ´	ΠIIII, ἐννέα.	IX.	novem.
dix.	10.	ι´	Δ, δέκα.	X.	decem.
onze.	11.	ια´	ΔI, ἕνδεκα.	XI.	undecim.
douze.	12.	ιβ´	ΔII, δώδεκα.	XII.	duodecim.
treize.	13.	ιγ´	ΔIII, τρισκαίδεκα.	XIII.	tredecim.
quatorze.	14.	ιδ´	ΔIIII, τεσσαρεσκαίδεκα.	XIV.	quatuordecim.
quinze.	15.	ιε´	ΔΠ, πεντεκαίδεκα.	XV.	quindecim.
seize.	16.	ιϛ´	ΔΠI, ἑκκαίδεκα.	XVI.	sexdecim.
dix-sept.	17.	ιζ´	ΔΠII, ἑπτακαίδεκα.	XVII.	septemdecim.
dix-huit.	18.	ιη´	ΔΠIII, ὀκτωκαίδεκα.	XVIII.	decem & octo.
dix-neuf.	19.	ιθ´	ΔΠIIII, ἐννεακαίδεκα.	XIX.	undeviginti.
vingt.	20.	κ´	ΔΔ, εἴκοσι	XX.	viginti.
trente.	30.	λ´	ΔΔΔ, τριάκοντα.	XXX.	triginta.
quarante.	40.	μ´	ΔΔΔΔ, τεσσαράκοντα	XL.	quadraginta.
cinquante.	50.	ν´	IΔI, πεντήκοντα.	L.	quinquaginta.
soixante.	60.	ξ´	IΔIΔ, ἑξήκοντα.	LX.	sexaginta.
soixante & dix.	70.	ο´	IΔIΔΔ, ἑβδομήκοντα.	LXX.	septuagesima.
quatre-vingt.	80.	π´	IΔIΔΔΔ, ὀγδοήκοντα.	LXXX.	octoginta.
quatre-vingt-dix.	90.	ϟ´	IΔIΔΔΔΔ, ἐννενήκοντα.	XC.	nonaginta.
cent.	100.	ρ´	H, ἑκατόν.	C.	centum.
deux cens.	200.	σ´	HH, διακόσια.	CC.	ducenta.
trois cens.	300.	τ´	HHH, τριακόσια:	CCC.	trecenta.
quatre cens.	400.	υ´	HHHH, τετρακόσια.	CCCC.	quadringenta.
cinq cens.	500.	φ´	IHI, πεντακόσια.	D, ou IↃ.	quingenta.
six cens.	600.	χ´	IHIH, ἑξακόσια.	DC.	sexcenta.
sept cens.	700.	ψ´	IHIHH, ἑπτακόσια.	DCC.	septingenta.
huit cens.	800.	ω´	IHIHHH, ὀκτακόσια.	DCCC.	octingenta.
neuf cens.	900.	ϡ´	IHIHHHH, ἐννεακόσια:	DCCCC.	nongenta.
mille.	1000.	͵α	X, χίλια.	M, ou CIↃ.	mille.
deux mille.	2000.	͵β	XX, δισχίλια.	MM.	bis mille.
trois mille.	3000.	͵γ	XXX, τρισχίλια.	MMM.	ter mille.
quatre mille.	4000.	͵δ	XXXX, τετρακισχίλια.	MMMM.	quater mille.
cinq mille.	5000.	͵ε	IXI, πεντακισχίλια.	VM, ou IↃↃ.	quinquies mille.
six mille.	6000.	͵ϛ	IXIXX, ἑξακισχίλια.	VIM.	sexies mille.
sept mille.	7000.	͵ζ	IXIXX, ἑπτακισχίλια.	VIIM.	septies mille.
huit mille.	8000.	͵η	IXIXXX, ὀκτακισχίλια.	VIIIM.	octies mille.
neuf mille.	9000.	͵θ	IXIXXXX, ἐννεακισχίλια.	IXM.	nonies mille.
dix mille.	10000.	͵ι	M, Μύρια	XM, ou CCIↃↃ.	decies mille.
L'an 1724.			τὸ ἔτος (αψκδ´,) χιλιοστὸν ἑπτακοσιοστὸν εἰκοστὸν τέταρτον ou XIHIHHII	Annus M. DCC. XXIV. Millesimus septingentesimus vigesimus-quartus.	

ARIUS ou THURAS, roi des Assyriens, succeda à Ninyas vers l'an 2061. du monde, & 1974. avant Jesus-Christ. Son regne fut de trente ans. On dit qu'il vainquit les Caspiens, & ceux de la Bactriane. Il mourut l'an 2091. du monde, 1944. avant Jesus-Christ, & Aralius lui succeda. C'est Suidas qui lui donne le nom de *Thuras*; mais ces rois sont fabuleux. * Eusebius, *in chron. &c.*

ARIUS, de Tarse, historien Grec, est cité par Soranus d'Ephese, dans la vie d'Hippocrate, comme auteur d'un ouvrage à la loüange de ce sçavant homme. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 3.

ARIUS, roi de Sparte, fit alliance avec Onias, grand-prêtre des Juifs, & lui écrivit une belle lettre dans une feüille quarrée, & scelée d'un cachet, où étoit empreinte la figure d'un aigle, qui tient un serpent dans ses serres. Il lui faisoit sçavoir qu'ils avoient trouvé dans leurs archives, que les Juifs & les Lacedemoniens n'avoient qu'une même origine; qu'ils étoient tous descendus d'Abraham; que puisqu'ils étoient freres, ils devoient n'avoir que les mêmes interêts. Que pour eux, ils se réjoüissoient fort de ce qu'ils avoient la paix dans leur pays; qu'ils leur offroient leurs services dans le besoin, & qu'ils les prioient d'en faire de même à leur égard. * I. *Machab. XII.* 20.

ARIUS, heresiarque, *voyez* ARIANISME.

ARIZA, *Ariza*, *Arobriga*, bourg d'Espagne dans l'Aragon, sur les frontieres de la vieille Castille, sur la riviere de Xalon, à cinq lieuës au-dessus de la ville de Calatajud. Quelques geographes prennent Ariza pour la ville qu'on nommoit anciennement *Arsi* & *Arci*; mais d'autres la placent à Arcos, petite ville de la vieille Castille, à la source du Xalon. * Baudrand.

ARKAGI ZADEH, auteur d'un livre intitulé *Arbain* ou *les quarante traditions*. Il a pourtant donné un nom particulier à son ouvrage, qui est Absan-al-Hadith, *Les plus excellentes narrations ou traditions*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARKI, *Archium*, ville de la Turquie en Europe, située dans la Bosnie, à l'emboûchure de la Bosna dans la Save. Il y a dans l'Esclavonie une petite ville de même nom que celle-ci, & qui n'en est séparée que par la Save. * Baudrand.

ARKIANUS, roi des Babyloniens, succeda à Mar-

docempade ou Merodach, l'an 39. de l'ere de Nabonassar, du monde 3295. & 709. ans avant Jesus-Christ, selon Usserius: il regna cinq ans. * Ptolom. *in Regium canon.*

ARLANZA, *Arlanza*, petite riviere d'Espagne dans la vieille Castille. Elle a sa source à la ville de Lara, baigne ensuite celle de Lerma, & se va rendre dans l'Arlanzon. * Maty, *dict. geogr.*

ARLANZON, *Arlanzo*, riviere d'Espagne dans la vieille Castille. Elle baigne la ville de Burgos; & après avoir reçu l'Arlanza, elle se décharge dans le Pizuerga, sur les frontieres du royaume de Leon. * Baudrand.

ARLAT, premiere tribu des Turcs Orientaux, qui habitent au-delà du Gihon ou de l'Oxus. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARLBERG (den) *Arula*, montagne qui fait partie des Alpes Rhetiques. Elle s'étend dans le Tirol, entre le lac de Constance, le Rhin, le Bregentz, l'Ill & l'Inn. * Baudrand.

ARLES, sur le Rhône, ville de France en Provence, avec archevêché, a aujourd'hui pour suffragans, Marseille, Toulon, Saint Paul-Trois-Châteaux, & Orange. Les Grecs ont nommé cette ville Ἀρέλας, & les Latins *Arelas*, *Arelate*, *Arelatum*. Ceux qui aiment les fables, lui ont cherché des fondateurs illustres dans les debris de Troye, & ont crû qu'Arulus, neveu de Priam, l'avoit fait bâtir, & lui avoit donné son nom. D'autres prétendent, avec aussi peu de fondement, que ce fut Arulus, fils de Gad, dont il est parlé dans le 46. chap. de la Genese. Strabon semble croire qu'Arles étoit un ouvrage des Phocéens, qui bâtirent Marseille; mais sans doute dès ce tems-là cette ville étoit bâtie. En effet, Trogue Pompée, qui étoit lui-même du pays des Voconces, c'est-à-dire, Provençal, & qui s'est tant plû à nous parler de l'arrivée de ces Phocéens en Provence, ne dit point qu'ils ayent bâti Arles. Quelques-uns même prétendent qu'ils y vinrent voir Senatus, roi des Segoregiens, & qu'il faisoit son séjour ordinaire en cette ville; mais il est difficile de rien avancer d'assuré touchant les fondateurs de cette ville. Les auteurs parlent encore diversement de l'étymologie du nom d'Arles. Quelques-uns la tirent des mots grecs Ἀρείας λαὸς, qui signifient *peuples de Mars*, ou d'*Ara elata*, *autel élevé*, sur lequel les anciens peuples de ce pays sacrifioient toutes les victimes humaines à leurs fausses divinités. Mais aujourd'hui on est persuadé, qu'en ancien langage britannique, qui étoit presque le même que le celtique, *Arelate*, signifie *une ville bâtie dans un lieu marécageux*: ce qui peut être la veritable origine du nom de la ville d'Arles. M. Gassendi en parle dans la vie de M. Peiresc, où il dit que ce dernier l'avoit appris en Angleterre du docte Camden. On peut consulter les origines de la langue françoise de Gilles Ménage, au mot ARLES. Cette ville a encore eu le nom de *Theline*, comme nous le voyons dans Festus Avienus, en ses vers iambes des rivages maritimes.

Arelatum illic civitas attollitur,
Theline vocata, sub priore sæculo,
Grajo incolente.

Ce poëte vivoit sur la fin du IV. siecle. On prétend que ce nom de *Thelin* est mysterieux, & qu'il est tiré du mot grec θήλη, qui veut dire *mammelle*; que le nom de *mamillaria*, qu'on trouve dans les anciennes inscriptions, comme propre à Arles, est encore conforme au premier; & que cette ville étant située dans un lieu extrémement fertile, étoit comme la nourrice de plusieurs provinces de l'empire. Cela paroît tres-peu naturel; & peut-être vaut-il mieux lire dans l'inscription qu'Auxiliaris, préfet du prétoire, fit élever, *mamillaria*, que *mamiliaria*, ou plûtôt *ma. milliaria*, pour signifier que ce préfet du prétoire des Gaules, établit Arles comme la cité, mere des milles ou des colonnes qu'on mettoit sur les grands chemins, pour en marquer la distance, à l'exemple de Rome, où l'empereur Auguste établit le millier d'or, auquel les grands chemins d'Italie venoient aboutir. La voye Aurelie, qui commençoit à Rome, venoit de même aboutir à Arles: ce qui fortifie cette derniere conjecture, qui a aussi été celle de Joseph Scaliger, de Pierre de Marca, & de plusieurs autres: ce qu'on peut encore conjecturer de ce qui est marqué dans la table de Peutinger, & dans les itineraires d'Antonin & de Jerusalem. Au reste, Arles, l'une des plus anciennes & des plus illustres villes des Gaules, a été colonie Romaine, & a eu d'autres privileges tres-considerables. Isidore la nomme une ville tres-noble. Ammien Marcellin dit qu'elle étoit l'ornement de plusieurs cités. Prudence lui donne l'éloge de *ville tres-puissante*; & Ausone la reconnoît pour être la Rome des Gaules, dans cette épigramme:

Pande, duplex Arelate, tuos blanda hospita portus,
Gallula Roma Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.
Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam.
Per quem Romani commercia suscipis orbis,
Nec cohibes, populosque alios & mœnia ditas:
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Outre ces noms, Arles eut encore celui de *Constantine*, ou de *ville de Constantin*; & dans une constitution sous les empereurs Honorius & Theodose, elle est nommée *mere des Gaules*; car c'est *mater omnium Galliarum*, qu'il faut lire dans cette ordonnance, & non *matrimonium Galliarum*. Le cardinal de Cusa est le premier qui a publié cette ordonnance, qu'il attribuoit à Constantin *le Grand*. Scaliger avoit crû qu'elle étoit de Constantin *le Tyran*; mais le pere Sirmond a prouvé qu'elle étoit d'Honorius. Elle est datée du mois de Mai 418. Arles étoit alors le siege du préfet du prétoire des Gaules; & on y tenoit toutes les années, depuis les ides d'Août jusqu'à celles de Septembre, l'assemblée des sept provinces des Gaules; sçavoir de la Viennoise, de l'Aquitaine premiere & seconde, de la Novempopulanie, des deux Narbonnoises, & des Alpes maritimes. L'usage de ces assemblées avoit été introduit tout au commencement du V. siecle; & Honorius renouvella l'ordonnance qui obligeoit les députés des provinces de se trouver en ce tems à Arles. Il ajoûte qu'on avoit choisi cette ville pour les assemblées, comme étant la plus commode par son assiette. Car le cours du Rhône, dit-il, & le voisinage de la mer lui fournissent toutes les richesses de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les delicatesses de l'Assyrie, & l'abondance de l'Afrique, de l'Espagne & des Gaules. On ne sera pas fâché de trouver ici une description de la ville d'Arles. Elle est bâtie sur un rocher d'une pente fort aisée, qui s'étend dans une grande plaine, à 43. degrés 26. minutes d'élevation, ce qui rend son sejour doux, temperé & agréable. Autrefois elle étoit plus grande qu'elle n'est, & le Rhône la divisoit en deux parties qui étoient jointes par un pont: presentement elle est toute entiere sur la rive gauche du Rhône, faite en forme de harpe, & sur une colline qui panche vers le nord. Cette ville conserve encore aujourd'hui divers illustres monumens de son ancienneté & de son opulence du tems des Romains; comme de belles inscriptions, les restes d'un amphitheatre, des aqueducs, des colonnes, des statuës, & entr'autres une de Diane, qu'on y voyoit dans la maison de ville, & qui a été transportée depuis à Versailles. On ne doit pas oublier ce fameux monument de l'antiquité, que l'on y a relevé en 1677. C'est un obelisque, qui est un reste de la magnificence des Romains, lesquels ont habité long-tems cette ville. Apparemment ils l'avoient fait venir d'Egypte, pour le consacrer à la gloire de quelqu'un de leurs empereurs; & ce qui donne lieu de le croire, c'est qu'il est de la même matiere que ceux de Rome, qu'on a rapportés de ce pays-là; c'est-à-dire, de Granite oriental, qui est une espece de pierre, encore plus dure & plus précieuse que le marbre. Sa hauteur est de cinquante-deux pieds, & sa base de sept pieds d'épaisseur, tout d'une piece. Il fut trouvé dans le jardin d'un particulier, auprès des murs de la ville, qui ne sont pas fort éloignés de la riviere du Rhône. Peut-être

qu'il y étoit demeuré depuis son débarquement, sans qu'il eût jamais servi à l'usage auquel il avoit été d'abord destiné. Il étoit enseveli dans la terre, la pointe un peu découverte; & le roi Charles IX. l'ayant vû en passant par Arles, avoit donné ordre qu'on le déterrât, pour le transporter ailleurs. Mais la dépense, ou la difficulté de l'entreprise, fut cause qu'on n'acheva point ce qu'on avoit commencé. Les consuls de cette ville le firent tirer de terre en 1677. & l'éleverent dans une des places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inscriptions à la loüange de Loüis XIV. On a mis un monde chargé des armes de France, sur la pointe de cet obelisque; & au-dessus un soleil, qui fait une devise sans paroles, pour marquer la gloire de ce monarque. On ne s'arrête pas à décrire les restes de l'amphitheatre, qui a moins été ruiné par les étrangers, que par les habitans d'Arles même, qui ont employé diverses parties de ce superbe bâtiment dans leurs maisons; mais on doit au moins dire un mot des champs élisées, appellés encore *elisçamp*. Ce cimetiere est hors de la ville sur une colline agréable, divisée en deux parties: dans la premiere appellée *Moulaires*, à cause du grand nombre de moulins qu'on y voit, il y a peu de tombeaux, parce qu'on les a rompus pour bâtir les murailles des jardins qui sont aux environs; mais il en reste encore beaucoup dans la seconde, quoique le nombre en soit bien diminué, les particuliers ayant fait le même usage de la plûpart. On assure que sous le regne de Charles IX. la reine mere Catherine de Medicis fit enlever plusieurs de ces tombeaux, qui étoient parfaitement bien travaillés; que d'autres furent donnés en present à divers princes, & que les habitans ayant commencé à briser ce qui restoit, ne purent être arrêtés que par l'excommunication de leur archevêque Gaspar du Laurens. On ajoûte qu'après la mort de ce prélat, on recommença à détruire ce magnifique cimetiere, & qu'on voit encore de tres-beaux débris des tombeaux dans diverses églises d'Arles. Le territoire de cette ville a environ 44. lieuës de tour, & 12. de large. On le divise en quatre parties, qu'on nomme la Crau, le Plan du Bourg, Trebon & la Camargue. *La Crau* est une plaine de six ou sept lieuës de long, couverte de caillous, parmi lesquels croit une herbe excellente pour la nourriture des brebis: on y recüeille de fort bon froment, & d'excellent vin; on y rencontre aussi du vermillon, de la manne, des oliviers & de toutes sortes d'arbres fruitiers. Il y a des bois, des étangs, & des marais, où l'on pêche quantité de poissons. *Le Plan du Bourg* est la plaine qu'on trouve entre le Rhône & la Crau: elle s'étend jusqu'à la Mediterranée: les prairies, & les petits bois la rendent tres-agréables, & y ont attiré la bourgeoisie, qui y a de belles maisons de campagne. *Le Trebon* est d'une bien moindre étenduë, car ce n'est qu'une plaine d'une lieuë & demie de long vers le nord, où est situé le beau monastere de Mont-majour; mais c'est la partie la plus fertile. Enfin *La Camargue*, est une isle arrosée de plusieurs branches du Rhône, abondante en bled, en vin, en pâturages, & en bois, où l'on trouve des salines, des étangs & de beaux jardins: c'est-là qu'est le bourg de Trinquetaille, vis-à-vis d'Arles, dont il faisoit autrefois partie. Constantin *le Grand* choisit, dit-on, Arles pour le lieu de son sejour, & le siege de l'empire dans les Gaules; mais cela n'est vrai que pour le peu d'années qui précederent la défaite de Maxence, & Treves fut depuis la premiere ville des Gaules, sans qu'Arles fût autre chose qu'une simple cité de la province Viennoise: ce qui continua jusqu'à Constantin *le Tyran*, qui fit son sejour à Arles. L'an 411. Constance assiegea Arles, l'emporta, & y prit le tyran Constantin. Les Visigoths l'assiegerent en 429. mais elle fut delivrée par Aëtius. Thrasamond, roi des mêmes Visigoths, entreprit encore de l'assieger en 452. & Theodoric II. en 457. Evaric, frere & successeur de ce dernier, l'emporta l'an 466. Theodoric, roi des Ostrogoths, aima Arles, & y fit faire diverses reparations. Ibas, general de ses troupes, empêcha qu'elle ne fût prise en 508. ou 509. par les François, qui la soûmirent trois ou quatre ans après, & en devinrent les maîtres, aussi-bien que de tout le reste de la Provence. Dans le VIII. siecle, les Sarasins prirent Arles en 730. mais Charles *Martel* la leur enleva peu après. Ainsi cette ville revint aux François, & elle leur fut soûmise jusqu'en 879. que Boson se fit declarer roi d'Arles, c'est-à-dire, de Provence & de Bourgogne, dans l'assemblée tenuë à Mantale le 15. du mois d'Octobre. C'est le commencement du royaume d'Arles, dont les auteurs de l'onziéme & du douziéme siecle ont parlé. Divers autres auteurs parlent de ce royaume d'Arles, comme d'un royaume imaginaire, sans doute parce qu'il fut bientôt uni à ceux des deux Bourgognes, après Boson, Louis Boson, & Hugues, sous Rodolphe II. Conrad, & Rodolphe III. & parce que ces rois ont pris le titre de rois de Bourgogne & d'Arles. Mais cela n'empêche pas que ce royaume n'ait eu ses droits, ses coûtumes, & ses prétentions differentes des deux autres. On trouvera la succession des rois d'Arles avec celle des rois de Bourgogne. La ville d'Arles étoit presque republique sous les empereurs qui s'en disoient rois, & durant le regne des comtes de Provence de la premiere & de la seconde race. En 1213. Frederic II. lui accorda des privileges si distingués, qu'elle se declara republique, & fut gouvernée par un chef nommé *podestat*, par des consuls, & par un juge ou viguier. Le peuple élisoit le podestat; l'archevêque nommoit les consuls; & le podestat mettoit le viguier. Le podestat étoit le chef de la republique, & prêtoit serment de fidelité à l'empereur entre les mains de l'archevêque, qui vêtu pontificalement l'attendoit à la porte de l'église cathedrale. Il entroit en la seconde fête de Pâques, & avoit l'intendance des grandes affaires, de la police, des finances, de la guerre, & étoit souverain dans ses jugemens: on datoit les contrats de l'année de son gouvernement, & de celle du regne de l'empereur. Après un an d'exercice il pouvoit être continué ou déposé: Pierre d'Aiguieres, qui fut le premier podestat, fut continué plusieurs années. Le viguier prêtoit aussi le serment entre les mains de l'archevêque, ou de son grand vicaire. Il avoit l'administration de la justice, & entroit en charge la seconde fête de Pâques. Les consuls avoient le soin des affaires de police. Cette republique se rendit si puissante en peu de tems, que Genes & les autres villes de commerce voulurent se liguer avec elle. Mais elle ne dura qu'environ 37. ans; & vers l'an 1251. Charles I. comte de Provence la soûmit entierement. Elle avoit témoigné beaucoup de fidelite pour les successeurs de Rodolphe, & elle avoit trouvé ses avantages dans un attachement si constant. Car les empereurs augmentoient de tems à autre ses privileges, comme Conrad III. en 1144. & Frederic I. en 1178. Ce dernier contraignit même les ducs de Zeringhen de lui ceder tous les droits qu'ils avoient sur le royaume d'Arles par la donation de Lothaire II. ou de Conrad. Frederic II. en 1214. ceda toutes les prétentions qu'il avoit sur ce royaume à Guillaume de Baux, prince d'Orange; & Raimond, fils de Guillaume, les ceda l'an 1257. à Charles I. comte de Provence. Depuis, Arles a reconnu ces comtes, & ensuite elle a été réunie à la couronne avec le reste de la Provence. Arles a un siege de lieutenant de senéchal, établi par le roi François I. en 1535. avec quelques autres magistrats de police. Les consuls ou échevins prennent le titre de gouverneurs de la ville, qui est au nombre des terres adjacentes de la province. Arles a produit de grands hommes; car sans parler de Favorin ou Phavorin; des Argoli du royaume de Naples, qui ont écrit l'histoire des archevêques d'Arles, de Moulin, qui a écrit des ceremonies de la messe; elle a fourni plusieurs hommes de lettres, qui vivent encore aujourd'hui, & que l'on trouve nommés dans un ouvrage particulier des hommes illustres, & des écrivains de Provence. La ville d'Arles est aussi devenuë fort illustre par l'érection de l'académie royale des sciences & des langues, qui y fut établie par lettres patentes données en 1669. verifiées au parlement de Provence, & dont le roi s'est declaré fondateur. Elle étoit composée de vingt gentilshommes originaires de la même ville, & y demeurans; mais ce nombre fut augmenté de dix en 1677. & depuis il y a eu trente académiciens dans cette com-

pagnie, dont le duc de S. Aignan fut le premier protecteur. L'académie d'Arles joüit des mêmes privileges que l'académie françoise établie à Paris.

EGLISE D'ARLES.

L'église d'Arles a été fondée par saint Trophime, comme les évêques de cette province l'assûrent, en écrivant au pape Zosime : *Trophime*, disent-ils, *étant envoyé à Arles par le saint siege, fut comme la source des ruisseaux, qui coulerent par toute la France* ; mais on ne convient pas du tems qu'il est venu en ce pays. Quelques-uns croyent que ce Trophime est celui dont il est parlé dans les épîtres de saint Paul, & qu'il a par consequent été envoyé dans les Gaules du tems des apôtres. Cependant Gregoire de *Tours*, suivant l'auteur de la vie de S. Saturnin, parlant de la fameuse mission de cet évêque en France, sous l'empire de Dece, met de ce nombre Trophime, envoyé à Arles; & Sulpice Severe assure que la religion ne fut prêchée deçà les Alpes que long-tems après les apôtres. Il faut convenir que cette derniere autorité n'est d'aucun poids, puisqu'elle est dementie par ce qu'on sçait de saint Irenée, qui étant envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe, fut ordonné prêtre par saint Photin, évêque de Lyon, qui le choisit l'an de J. C. 178. pour porter à Rome les lettres des confesseurs prisonniers pour la défense de la foi. D'ailleurs il y a dans S. Cyprien une lettre écrite au pape Etienne, par laquelle il paroît qu'en l'année 254. il y avoit une église établie à Arles, & que son évêque nommé Marcien, s'étoit joint au parti des Novatiens. Il est vrai que quelques-uns ont douté de la verité de cette lettre; mais les plus habiles critiques, après l'avoir bien examinée, la croyent de S. Cyprien. Ainsi il faut que Trophime soit venu dans les Gaules, & ait établi une église à Arles au plûtard quelque tems avant l'empire de Dece; & on ne peut se défendre d'abandonner au moins ici Gregoire de *Tours*. Et même quand on diroit qu'il ne place la mission de Trophime sous Dece, qu'à l'occasion de celle de saint Saturnin qui fut envoyé à Toulouse, on pourra en rejettant cette défaite, qui paroît peu naturelle, remarquer au contraire, que puisqu'il est certain qu'il s'est trompé sur ce qui regarde l'apôtre d'Arles, il pourroit bien aussi s'être trompé sur ce qui concerne l'apôtre de Toulouse.

La ville d'Arles étant considerable, à cause des grandes richesses que lui procuroit sa situation, qui y attiroit tout le commerce des Gaules avec les autres provinces de l'empire, l'évêque de cette ville prétendit aussi des prérogatives, & contesta à l'évêque de Vienne le droit de metropole ou de primatie. Cette question fut jugée par provision dans le concile de Turin, tenu l'an 397. *canon II.* où il fut décidé que celui des deux qui prouveroit que sa ville étoit metropole civile, auroit l'honneur du primat sur toute la province, & le droit des ordinations; que cependant, pour conserver la paix entr'eux, les évêques de ces deux villes auroient sous leur jurisdiction, les villes les plus voisines de leurs sieges, & le droit de les visiter. Cette voye d'accommodement ne fut pas executée, & l'évêque d'Arles affecta de se declarer primat de la Gaule Narbonnoise, & des sept provinces qu'elle comprenoit. Il y a un édit de l'empereur Honorius, adressé à Petrone l'an 418. dans lequel la ville d'Arles est appellée metropole des sept provinces; mais elle ne joüissoit de cet honneur que depuis Constantin *le Tyran*. Le pape Zosime dans l'épître V. adressée aux évêques des Gaules & des sept provinces, accorde à l'évêque d'Arles le droit de primatie sur les sept provinces; mais le pape Boniface, *épître III.* à Hilaire de Narbonne, se plaint de ce que Patrocle, évêque d'Arles, a établi un évêque dans l'église de Lodeve, située dans la premiere Narbonnoise : en quoi il déroge au decret donné par Zosime en faveur de l'église d'Arles. C'est à cette disposition de Boniface que saint Leon fait allusion, quand il dit *epist.* 89. que le privilege accordé par le saint siege à Patrocle, avoit depuis été revoqué par un jugement plus équitable.

Cette contestation se renouvella sous Hilaire d'Arles, qui déposa Projectus & Celidonius évêques, à ce que l'on croit de la province de Narbonne, & ordonna un autre évêque à la place du dernier, s'attribuant, dit S. Leon, les ordinations de tous les évêques des Gaules, c'est-à-dire, des sept provinces Narbonnoises. L'affaire fut portée au pape S. Leon, qui condamna Hilaire d'Arles, & obtint un mandement de l'empereur Valentinien, pour faire executer sa sentence dans les Gaules. Après la mort d'Hilaire, Ravennius son successeur, sans s'arrêter au jugement du pape, ordonna un évêque à Vaison, dans la province de Vienne. L'archevêque de Vienne s'en plaignit à saint Leon, & Ravennius lui en ayant aussi déferé le jugement, saint Leon rendit une sentence definitive, par laquelle il soûmit à la metropole de l'archevêque de Vienne quatre villes; sçavoir, Valence, Tarentaise, Geneve & Grenoble, & laissa les autres villes sous l'autorité & la disposition de l'archevêque d'Arles.

L'archevêque de cette ville a été encore honoré de la qualité de vicaire du saint siege, & fut le premier établi dans les Gaules par le pape Zosime, qui attache trois privileges à cette dignité; la premiere, que les évêques des Gaules qui voudroient aller à Rome, soient obligés de prendre des lettres de lui; la seconde, qu'il ait les ordinations des Gaules Viennoises & Narbonnoises; la troisiéme, qu'il demeure en possession des paroisses qu'il avoit anciennement, même hors son territoire. Le pape Symmaque dans l'*épitre X.* à Cesaire, évêque d'Arles, lui confirme ce vicariat, & lui donne le droit d'assembler des conciles, pour juger des causes de religion qui pourront naître dans les Gaules & dans l'Espagne. Le pape Vigile étendit encore plus loin les limites du vicariat d'Arles, en donnant à Auxanius évêque d'Arles, une jurisdiction sur toutes les églises du royaume de Childebert. Le pape Pelage l'accorda à Sabaudus sur toute la Gaule, & saint Gregoire *le Grand* à Virgile, évêque d'Arles, à qui il accorda le *pallium*. Enfin Jean VIII. nomma aussi son vicaire dans les Gaules, Rostaing, évêque d'Arles, & lui donna encore le *pallium*. Les quatre suffragans de cette m[...]opole, sont Marseille, Toulon, S. Paul-Trois-Châteaux, & Orange. Elle comptoit autrefois au même rang Avignon, qui fait aujourd'hui une metropole en particulier, & qui a sous soi Carpentras, Cavaillon & Vaison, qui dépendoient d'Arles. Le chapitre de cette église est composé de vingt chanoines, entre lesquels il y a quatre dignités, qui sont le prévôt, l'archidiacre, le sacristain, & l'archiprêtre; & trois personnats, le capiscol, le tresorier, & le primicier. Parmi les autres chanoines, il y a un theologal. Il y a encore vingt prebendes, pour des prêtres, dits beneficiers. Ce chapitre étoit autrefois regulier, de l'ordre de saint Augustin. Pierre Ainard, archevêque d'Arles, y avoit introduit la regularité en 1186. Il fut secularisé en 1497. sous Nicolas Cibo. L'église metropolitaine de saint Trophime est enrichie de diverses reliques de Saints. Il y a encore huit paroisses, dont la premiere, dite *la majeure*, est collegiale depuis l'an 1551. outre plusieurs maisons ecclesiastiques & religieuses, avec l'abbaye de Mont-Majeur, de l'ordre de saint Benoît, hors de la ville; & celle de saint Cesaire, de Filles.

CONCILES D'ARLES.

Le premier concile d'Arles fut assemblé en 314. par l'ordre de l'empereur Constantin, pour juger le differend qui étoit entre les évêques d'Afrique, à l'occasion de l'ordination de Cecilien. Il fut composé de 33. évêques d'Occident, avec quelques prêtres & quelques diacres. Marin, évêque d'Arles, y présida; les legats du pape Sylvestre, Claudien & Avitus prêtres, Eugene & Cyriaque diacres, y assisterent; mais il est faux que l'empereur Constantin y ait été present, comme quelques auteurs l'ont écrit. Le concile prononça une sentence d'absolution en faveur de Cecilien, & condamna ses accusateurs. Il dressa ensuite XXII. canons sur la discipline, & écrivit une lettre au pape saint Sylvestre, pour lui faire sçavoir ce qu'il avoit reglé, & pour le prier de publier ses décisions par tout le monde. Gabriel de l'Aubespine évêque d'Orleans, a fait des notes sur

fur fept des canons de ce concile, que les curieux pourront consulter dans les éditions des conciles, & dans les ouvrages de ce prélat. L'empereur Constance étant venu dans les Gaules, à l'occasion de la guerre de Magnence, demeura à Arles, depuis le 10. Octobre de l'année 353. jusqu'au commencement de la suivante. Comme il s'étoit declaré pour les Ariens, il ne manqua point d'y executer fidelement ce que les Heretiques lui suggererent. Vincent, évêque de Capouë, s'y trouva de la part du pape Liberius, avec Marcel de la *Campanie*, & porta les lettres de quatre-vingts évêques d'Egypte & des Orientaux, touchant saint Athanase, que les Ariens persecutoient. Le pape demandoit qu'on fit tenir un concile à Aquilée, comme l'on en étoit déja convenu. Divers évêques d'Italie & des Gaules, qui étoient à Arles, demandoient la même chose. Mais l'empereur fit tenir un concile dans la ville d'Arles, où Saturnin, qui en étoit évêque, parut à la tête des Ariens. On y condamna saint Athanase; on y trompa les legats du pape; & Paulin de Treves, qui y soûtint la foi avec une constance merveilleuse, fut envoyé en exil. Ravennius, archevêque d'Arles, ayant fuccedé en 449. à S. Hilaire, celebra deux conciles qui sont le II. & le III. car celui que les Ariens y tinrent en 353. ne merite pas d'avoir place parmi les assemblées ecclesiastiques. Ce II. concile d'Arles fut tenu vers l'an 452. On y fit des ordonnances tres-saintes pour la reforme des mœurs, & pour la discipline ecclesiastique. Le P. Sirmond en rapporte jusqu'à 56. canons. C'est lui qui a le premier publié le III. concile d'Arles, que Ravennius assembla vers l'an 455. pour regler les differends de Theodore de Frejus, contre Fauste, abbé de Lerins, qui y fit confirmer l'exemtion de son monastere. Fauste fut depuis évêque de Riez; & se trouva vers l'an 474. au IV. concile d'Arles, que Leonce archevêque de cette ville, y celebra contre les *Prédestinatiens*, que l'on accusoit de soûtenir quelques opinions conformes à celles des Manichéens. On y condamna un prêtre nommé *Lucidus*, accusé de soûtenir les erreurs de ces Prédestinatiens. Il est vrai qu'il se soûmit à ce qui fut ordonné, & qu'outre une retractation de ses sentimens, il écrivit encore une profession de foi, conforme aux décisions du concile. C'est ce que nous apprenons non seulement de l'ouvrage que Fauste de Riez composa de la grace & du libre-arbitre, & d'une lettre qu'il écrivit à Lucidus; mais encore de la retractation de Lucidus, qu'Henri Canisius a donnée au public. Cesaire, archevêque d'Arles, ayant assemblé en 524. dix-sept évêques pour la dedicace de l'église, dite *Notre-Dame la Majeure*, tint le 6. Juin un concile, où l'on fit de saintes ordonnances, distribuées en quatre canons. Le concile celebré en 554. en contient sept. Il fut tenu par dix-neuf évêques, dont le premier étoit Sapaudus, archevêque d'Arles. Ils regardent la discipline ecclesiastique. Nous les devons aux soins du P. Sirmond, qui publia les canons de ce concile, après les avoir tirés d'un ancien manuscrit trouvé à Lyon. Charlemagne fit tenir en 813. un concile à Arles. Divers prélats s'y trouverent le 10. jour du mois de Mai. Les décisions qu'ils firent sur la discipline, sont exprimées en 26. canons. Jean Baussan, évêque de Toulon, puis archevêque d'Arles, depuis l'an 1232. jusqu'en 1257. celebra deux conciles provinciaux. Bertrand Malferrat, prélat de la même ville, en tint un le 13. Juillet 1270. D'autres archevêques y ont publié des ordonnances synodales. * Strabon. Pline. Ptolomée. Pomponius Mela. Jules Cesar. Suetone. Ammien Marcellin. Dion. Ausone. Paulin. Gregoire de *Tours*. Procope. Hincmar, &c. Saxi, *in pontif. Arel.* Baronius, *in annal.* Bovis, *cour royale d'Arles.* Sirmond & Labbe, *in edit. concil.* Bouche, *hist. de Prov.* Chorier, *hist. de Dauph.* Gilles du Port, *hist. de l'égl. d'Arles.*

ARLES, *Arula*, petite ville de France avec un monastere. Elle est aux pieds des Pyrenées, sur la riviere du Tech, dans le comté de Roussillon. Il s'y est tenu un concile en 1046. * Baudrand.

ARLEUX, *Arlodium*, *Arlusium*, bourg de France au comté d'Artois, sur les confins de Flandres. Il étoit autrefois du Cambresis, & il est aussi joignant le Hainault, près du marais du même nom, à quatre lieuës de Cambray, en allant vers Doüay. Il a été cedé à la France par la paix faite aux Pyrenées en 1659.

ARLINGTON, petit village d'Angleterre, entre Harlington & Shepeston, lieu de la naissance d'Henri Bennet, baron d'Arlington, *voyez* BENNET.

ARLON, *Arlaunum*, ville du Pays-Bas au comté de Chiny, & qui passe plus ordinairement pour être du duché de Luxembourg, avec titre de marquisat, depuis l'an 1103. Elle est sur une petite montagne, & étoit autrefois fortifiée; mais depuis les fortifications ont été rasées. Elle avoit été cedée à la France en 1681. avec son territoire par les Espagnols, à qui elle appartenoit, & à qui on l'a renduë en 1698. Elle est assez petite, & est située entre Luxembourg, dont elle est à quatre lieuës, & le Neuf-Château, à six lieuës de Montmedy, & à deux lieuës des frontieres du bas Barrois. Elle est la principale du pays aux environs, qu'on appelle *le marquisat d'Arlon*, qui divisé en quinze mairies, qui renferment 119. villages, est compris sous le comté de Chini, & est entre la prevôté de Luxembourg, le territoire de Chiny & le bas Barrois. Sigefroy, premier comte de Luxembourg, l'ayant acquis des comtes d'Ardennes, le donna à un de ses fils, appellé *Henri*, auquel succeda *Conrard*, fils de son frere Gilbert. Valeran & Foulques, petit-fils de Conrard, n'ayant point laissé de posterité, Adele leur sœur porta ce marquisat en dot à la maison de Limbourg, d'où il sortit par la mort de Valeran II. qui en 1214. avoit épousé Ermesinde comtesse de Luxembourg, à condition que le marquisat d'Arlon seroit réuni au Luxembourg. La condition fut executée malgré les archevêques de Tréves, qui prétendoient que ce fût un fief de leur église. On croit que le nom de cette ville vient de ce que du tems du Paganisme, il y avoit un temple avec un autel que les Tréviriens avoient consacré à la lune *Ara lunæ*, d'où est venu par corruption *Arlun* ou *Arlon*. Antonin l'appelle *Orolaunum*, & d'autres *Arlunum*. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas*. Valere André & Metel. Bourgon, *geogr. hist.* Audifret, *geogr. tom.* 2.

ARLOT DE RAINONI, de Vicenze, a vécu apparemment dans le XIII. siecle. C'étoit un homme de naissance, qui écrivit l'histoire des guerres entre les Vicentins & ceux de Padouë. Les Gibelins le firent chasser de Vicence. * Pajarinus, *hist. Vicent.* Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.*

ARLUN (Bernardin) de Milan. On ne sçait pas en quel tems il vivoit; les uns disent que ce fut dans le XII. siecle, & les autres dans le XIV. Il écrivit l'histoire de Milan, depuis sa fondation jusqu'à son tems. * Gesner, *in bibl.* Vossius, &c.

ARMACH ou ARMACHAN, *cherchez* RICHARD D'ARMACH.

ARMACH, comté, *Armacensis comitatus*, petit pays d'Irlande en Ulster, que l'on appelle autrement le comté d'Armach, & ceux du pays le nomment *Cumtac Armach*. Il est ainsi dit de sa ville principale, & est entre les comtés de Downe, de Derry ou Londondery, & de Monaghan. On le divise en cinq baronies, qui sont Towes, Orrior, Tawerne, Onclan & Armach.

ARMACH ou ARMAGH, *Armacha*, ville d'Irlande, dans la province d'Ultonie, appellée tantôt *Domnach-mor*, & tantôt *Drumsalich*, sur la riviere de Kasin. Saint Patrice fonda l'église de cette ville, vers l'an 450. L'on prétend même que ce fut lui qui en fit le siege metropolitain & la primatie de toute l'Irlande. On ajoûte qu'il fit pour ce sujet un voyage exprès à Rome, pour en avoir la confirmation du pape saint Leon, l'an 455. mais il n'y a gueres de certitude dans toutes ces opinions. L'évêque d'Armach, outre les titres de metropolitain & de primat, eut encore dans la suite celui de legat-né du saint siege, pour toute l'Irlande. Saint Forannan fut fait évêque d'Armach au X. siecle, où cette ville s'appelloit *Domnach-mor*, à cause de sa grande église, & étoit toûjours metropole de toute l'isle. Il s'en démit depuis, lorsqu'il passa en France, vers l'an 969. & qu'il fut fait abbé de Wazor. S. Malachie fut d'abord

évêque de Connerth, puis archevêque d'Armach, qui étoit le lieu de sa naissance. Son prédecesseur Celse l'ayant désigné pour son successeur l'an 1127. dans l'esperance qu'il rétabliroit la foi, les mœurs & la discipline, qui étoient fort corrompuës dans le pays, il s'y trouva de la difficulté, parce que, comme ce benefice étoit tres-considerable, & que les grands seigneurs du pays, par respect pour saint Patrice, fondateur de cette église, se soûmettoient à celui qui en étoit archevêque; l'une des premieres familles de l'isle se l'étoit tellement rendu hereditaire, qu'elle l'avoit déja fait passer à quinze generations. L'abus y étoit devenu si grand, qu'on avoit choisi même pour être archevêque plusieurs personnes qui ne faisoient point profession de l'état ecclesiastique: de sorte qu'avant Celse, il y en avoit eu huit de cette maison qui étoient mariés, & qui n'avoient reçu aucuns ordres. C'est ce qui avoit causé dans toute l'Irlande durant près de 200. ans la ruine de toute la discipline & l'aneantissement de la pieté & de la religion. Ce fut pour remedier à ces desordres que l'on mit saint Malachie sur le siege d'Armach. Eugene III. érigea l'église d'Armach en archevêché l'an 1151. La ville a été autrefois considerable; mais elle a été si maltraitée par les guerres civiles & par les incendies, qu'elle est presque ruinée depuis plusieurs années. Jacques Usserius, Irlandois, un des plus sçavans hommes du XVII. siecle, en étoit archevêque en 1648. du tems de Cromwel, usurpateur de la couronne d'Angleterre. Armach est à quarante-huit milles de Dublin, capitale du royaume.* Le Mire, *geogr. eccles.* Camden. Speed. Cluvier. Jacobus Warreus. Baillet, *topogr. des Saints.* Audiffret, *geogr. anc. & mod. tom. 1.*

ARMADABAT ou AMADABAT, ville des Indes dans le royaume de Cambaye. Elle est capitale de la province de Guzarate. Les Anglois la comparent à Londres. On la nomme aussi Amed-Ewad & Harimedwad. *Voyez* AMADABA.

ARMADE, ou le regiment de l'Armade, regiment qui garde la principale porte du palais du roi de Portugal, & qui a droit de loger dans la ville.* *Relat. de Portugal.*

ARMAGNAC, pays de France en Gascogne, avec titre de comté, est situé entre le Bearn & la Garonne; ou, pour parler plus précisément, entre le Bearn, la Bigorre, le pays de Comminges, le Languedoc & la Guyenne. C'est un pays extrêment peuplé & fertile. Ses villes sont Auch, Mirande, Vic, Montlesun, Mauvesin, Leictoure, Verdun sur Garonne, Eause, Beaumont de Loumagne, Gabaret, la Plume, Miradous, Garreson, renommée par la devotion à la sainte Vierge, &c. L'Armagnac est arrosé de diverses petites rivieres qui se jettent dans la Garonne. Ce pays a eu ses comtes particuliers, assez celebres dans l'histoire de France. On y compte plus de mille huit cens fiefs, sujets au ban & arriere-ban. Les plus illustres de ceux qui les possedent, sont les barons de Montaut, de Montesquiou, de Pardaillan & de l'Isle; & les quatre vice-barons qui siegent après eux. Les premiers étoient appellés pairs du comté; ils étoient conseillers-nés, & ils avoient seance & voix dans les états & dans la cour du senéchal d'Armagnac, qui est aujourd'hui pays d'élection. Ils sont aussi chanoines de l'église d'Auch; le comte en est le premier, & il est seigneur de la ville conjointement avec l'archevêque.

DES COMTES D'ARMAGNAC.

GARCIAS SANCHE *le Courbé*, duc de Gascogne, qui vivoit au commencement du X. siecle, laissa trois fils, entre lesquels il partagea ses états. SANCHE-GARCIAS l'aîné, eut la grande Gascogne. Le second, GUILLAUME GARCIAS, eut le comté de Fezensac, qui comprenoit l'Armagnac. Et l'Astarac devint le partage du troisiéme, dit ARNAUD *Nonné*, parce qu'il fut tiré du ventre de sa mere *Honorate*, morte dans les douleurs de l'enfantement. GUILLAUME GARCIAS eut deux fils, & donna au cadet, BERNARD *le Louche*, vers l'an 960. l'Armagnac en titre de comté, qui n'étoit alors qu'une partie de celui de Fezensac. Ce dernier pays entra dans la maison de Bearn, par le mariage de *Beatrix* avec *Gaston*, fils de *Pierre* de Gabaret & de *Guicharde* de Bearn; mais *Gaston* étant mort sans posterité, GERAUD comte d'Armagnac, recüeillit la succession; & quoique Fezensac fût comme la source de sa famille, il n'en prit le titre de comte qu'après celui d'Armagnac, bien que dans les assemblées des états du pays, Fezensac ait toûjours conservé la préeminence sur l'autre. Les comtes d'Armagnac se rendirent tres-puissans. BERNARD, dit *Tumapalles*, s'établit dans la possession de la Gascogne après la mort d'Odon ou d'Eude; mais GUY-GEOFROI, dit *Guillaume VIII.* comte de Poitiers, l'en chassa, & le défit en bataille rangée, près du monastere de la Castele, au vicomté de Tursan. Depuis, le même comte ayant perdu sa femme *Ermengarde*, se fit religieux vers l'an 1060. ou 1061. Il laissa deux fils, GERAUD & *Arnaud-Bernard*. GERAUD fut pere de BERNARD. Celui-ci, avec Gaston vicomte de Bearn, & leur noblesse, fit en 1104. dans l'église de Diosse, en presence de Sanche évêque de Lescar, le serment de la paix & de la tréve ordonnée par le concile de Latran de 1102. *Bernard* V. du nom comte d'Armagnac, mourut sans enfans en 1245. GERAUD V. son cousin lui succeda, & laissa la posterité rapportée dans la succession chronologique, qui suit;

II. GERAUD, V. du nom, comte d'Armagnac, & vicomte de Fezensaguet, succeda aux comtés d'Armagnac & de Fezensac, après la mort de *Bernard* V. du nom, son cousin, arrivée l'an 1245. & mourut en 1285. Il épousa *Mathe* de Bearn, vicomtesse de Marsan, dame de Moncade, &c. fille & heritiere de *Gaston* de Moncade, VI. du nom, vicomte de Bearn, & de *Mathe* de Mastas, comtesse de Bigorre, dont il eut BERNARD VI. du nom, qui suit; GASTON, qui fit *la branche des vicomtes de* FEZENSAGUET, *rapportée ci-après*; *Roger* seigneur de Maulcon; *Mascarose*, alliée à *Arnaud-Guillaume* seigneur de la Barthe; *Capsuelle*, premiere femme de *Bernard* VI. du nom, comte de Comminges; & *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Bernard* Trencaleon, fils d'*Eudes* seigneur de Fimarcon.

III. BERNARD, VI. du nom, comte d'Armagnac & de Fezensac, mort en 1319. épousa 1°. *Isabelle* dame d'Albret, fille unique de *Bernard-Ezy* I. du nom, sire d'Albret, dont il n'eut point d'enfans. 2°. *Cecile* comtesse de Rodez, fille puînée d'*Henri* II. du nom comte de Rodez, & de *Mascarose* de Comminges sa seconde femme, dont il eut JEAN I. du nom, qui suit; *Mathe*, qui épousa le 21. Mai 1321. *Bernard-Ezy* II. du nom, sire d'Albret; & *Isabeau* d'Armagnac, dame de Berat. *Il eut aussi pour fils naturel*, Jean *bâtard d'Armagnac, patriarche d'Alexandrie, & administrateur de l'évêché de Rodez en* 1376.

IV. JEAN, I. du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, mort en 1373. épousa 1°. *Regine* de Gouth, vicomtesse de Lomagne & d'Auvillar, dont il n'eut point d'enfans. 2°. avant l'an 1345. *Beatrix* de Clermont, dite de *Bourbon*, fille de *Jean* de Clermont, seigneur de Charolois & de saint Just, & de *Jeanne* dame d'Argios & de Catheu, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée par contrat du 24. Juin 1360. à *Jean* de France, duc de Berry, dont elle fut la premiere femme, morte en Mars 1387. & *Mathe* d'Armagnac, alliée l'an 1372. à *Jean* d'Aragon, II. du nom, duc de Gironde, morte avant l'an 1384.

V. JEAN, II. du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, mort en 1381. épousa en 1359. *Jeanne* de Perigord, fille de *Roger-Bernard* comte de Perigord, & d'*Eleonore* de Vendôme, dont il eut JEAN III. du nom, qui suit; BERNARD VII. du nom, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Beatrix* d'Armagnac, nommée *la Gaye*, mariée 1°. à *Gaston* de Foix. 2°. à *Charles* Visconti, fils de *Barnabon* seigneur de Milan. *Il eut aussi pour fils naturels*, Jean *bâtard d'Armagnac, archevêque d'Auch & de Roüen, mort le* 8. *Octobre* 1408. *&* Bertrand *bâtard d'Armagnac, mort après l'an* 1403.

VI. JEAN III. du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, assiegea Alexandrie en Italie, fut défait, blessé & fait prisonnier dans une embuscade près

de cette place, & mourut de ses blessures le 25. Juillet 1391. Il épousa *Marguerite* comtesse de Comminges, fille aînée & heritiere de *Pierre-Raymond*, II. du nom, comte de Comminges, dont il eut *Jeanne*, mariée l'an 1408. à *Guillaume-Amanieu* de Madaillan, seigneur de l'Esparre; & *Marguerite* d'Armagnac, alliée à *Guillaume* III. du nom, vicomte de Narbonne.

VI. BERNARD, VII. du nom, fils puîné de JEAN II. fut comte d'Armagnac, de Fezensac, &c. après la mort de son frere aîné, fut fait connétable de France par lettres du roi du 30. Decembre 1415. & établi gouverneur general des finances, & capitaine de toutes les places fortes du royaume, avec un pouvoir absolu, le 12. Fevrier suivant; mais trois ans après, il fut massacré dans une sédition survenuë à Paris par les partisans du duc de Bourgogne, le 12. Juin 1418. Il épousa en 1393. *Bonne* de Berry, veuve d'*Amé* VII. du nom, comte de Savoye, & fille de *Jean* de France, duc de Berry, & de *Jeanne* d'Armagnac, sa premiere femme, morte le 30. Juin 1434. dont il eut JEAN VI. du nom, qui suit; BERNARD, qui fit *la branche des ducs de* NEMOURS, *rapportée ci-après*; *Bonne*, mariée à *Charles* duc d'Orleans & de Milan, dont elle fut la seconde femme, morte en 1415. & *Anne* d'Armagnac, mariée l'an 1418. à *Charles* II. du nom, sire d'Albret.

VII. JEAN, VI. du nom, comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rodez, épousa 1°. le 26. Juin 1407. *Blanche*, fille de *Jean* V. du nom, duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. 2°. vers l'an 1419. *Isabelle* de Navarre, fille de *Charles* III. du nom, dit *le Noble*, roi de Navarre, comte d'Evreux, &c. & d'*Eleonore* de Castille, dont il eut *Jean* V. du nom, comte d'Armagnac, &c. qui fut tué à la prise de Leictoure, le 5. Mars 1473. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Foix, fille de *Gaston*, VI. du nom, comte de Foix, &c. & d'*Eleonore* reine de Navarre; CHARLES, qui suit; *Marie*, alliée par contrat du 30. Avril 1437. à *Jean* II. du nom, duc d'Alençon, dont elle fut la seconde femme, morte le 25. Juillet 1473. *Eleonore* d'Armagnac, mariée 1°. à *Gaillard* seigneur de la Mothe. 2°. à *Louis* de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Arlay, &c. & *Isabelle*, morte sans alliance. *Il eut aussi pour fils naturels*, Jean *d'Armagnac, dit* de Lescun, *archevêque d'Auch, mort le* 28. *Août* 1483. *&* Jean *bâtard d'Armagnac, dit* de Lescun, *seigneur de Gourdon, comte de Comminges, qui fut fait maréchal de France le* 3. *Août* 1461. *par le roi* Louis *XI. dont il avoit gagné les bonnes graces; & nommé gouverneur de Guyenne, mort l'an* 1472. *laissant de* Marguerite *de Saluces, fille de* Louis I. *du nom, marquis de Saluces*; Marguerite *d'Armagnac, alliée à* Hugues *d'Amboise, seigneur d'Aubijoux, &c. dont des enfans.*

VIII. CHARLES comte d'Armagnac & de Fezensac, &c. fut emprisonné après la mort de son frere aîné, par le commandement du roi Louis XI. & fit don des comtés d'Armagnac, Fezensac, Rodez, l'Isle, &c. par lettres du 8. Novembre 1484. à Hugues de Chalon, seigneur de Châteauguyon, son neveu, chevalier de la toison d'or, mort sans posterité l'an 1490. Il devint malade de tristesse, & mourut en 1496. *ayant eu pour enfans naturels*, Antoine *bâtard d'Armagnac, vivant en* 1487. *&* Pierre *bâtard d'Armagnac, comte de l'Isle en Jourdain, qui épousa* Ioland *de la Haye, dame de Passavant, dont il eut* Georges *cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, & collegat d'Avignon, mort en* 1585. *âgé de* 85. *ans.*

BRANCHE DES DUCS DE NEMOURS.

VII. BERNARD d'Armagnac, second fils de BERNARD, VII. du nom, comte d'Armagnac, &c. connétable de France, & de *Bonne* de Berry, fut comte de Pardiac, épousa *Eleonore* de Bourbon, comtesse de la Marche & de Castres, duchesse de Nemours, fille unique de *Jacques* de Bourbon II. du nom, comte de la Marche & de Castres, grand-chambrier de France, & de *Beatrix* de Navarre, sa premiere femme, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Jean* d'Armagnac, évêque de Castres.

VIII. JACQUES d'Armagnac, duc de Nemours, &c. eut la tête tranchée à Paris le 4. Août 1477. Il épousa par contrat du 12. Juin 1452. *Louise* d'Anjou, fille de *Charles* d'Anjou, I. du nom, comte du Maine, &c. & d'*Isabelle* de Luxembourg, sa seconde femme, morte de deplaisir qu'elle eut de la poursuite qu'on faisoit contre le duc son mari, & eut pour enfans *Jacques*, mort jeune; *Jean* duc de Nemours, mort sans lignée; *Louis* duc de Nemours, viceroi de Naples, tué à la bataille de Cerisolles, sans alliance, le 28 Avril 1503. *Marguerite* duchesse de Nemours, mariée par contrat du 15. Juin 1503. à *Pierre* de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, morte sans enfans; *Catherine*, qui épousa par contrat du 28. Avril 1484. *Jean* II. du nom, duc de Bourbon, morte en Mars 1486. & *Charlotte* d'Armagnac, alliée à *Charles* de Rohan, seigneur de Gié.

BRANCHE DES VICOMTES DE FEZENSAGUET.

III. GASTON d'Armagnac, second fils de GERAUD V. du nom, comte d'Armagnac, & de *Mathe* de Bearn, fut vicomte de Fezensaguet, & mourut l'an 1320. Il épousa 1°. *Marquise*, fille de N. vicomte de Lomagne, qu'il repudia. 2°. *Valburge* de Rodez, dame de Roquefeüil, fille de *Henri* II. du nom, comte de Rodez. 3°. l'an 1316. *Indie* de Caumont, fille de *Guillaume* II. du nom, sire de Caumont. Du second mariage sortirent GERAUD II. du nom, qui suit; & *Mascarose* d'Armagnac, alliée l'an 1321. à *Guitard* d'Albret, vicomte de Tartas, morte sans enfans. Et du troisiéme vint *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Raymond-Roger* de Comminges, vicomte de Couferans.

IV. GERAUD d'Armagnac, II. du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. mort avant l'an 1339. épousa *Jeanne*, fille de *Pierre-Raymond* I. du nom, comte de Comminges, dont il eut JEAN I. du nom, qui suit; & *Mathe* d'Armagnac, alliée à *Centulle* VI. du nom, comte d'Astarac.

V. JEAN d'Armagnac I. du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. mort le 20. Juin 1390. avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Arnaud* II. du nom, vicomte de Carmain, & de *Marguerite* de l'Isle-Jourdain, dont il eut GERAUD III. du nom, qui suit; *Jeanne*, mariée par contrat du 10. Juillet 1371. à *Jean* de Levy, III. du nom, seigneur de Mirepoix; & *Mathe* d'Armagnac, alliée à N. vicomte de Valerne.

VI. GERAUD d'Armagnac, III. du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. gouverneur du Condomois, tomba dans la disgrace de Bernard VII. du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, son parent, qui s'empara de tous ses biens, après l'avoir fait arrêter & mettre dans une citerne fort froide, en laquelle il mourut au bout de dix ou douze jours, vers l'an 1403. Il avoit épousé *Anne* de Montlezun, comtesse de Pardiac, fille aînée & heritiere d'*Arnaud-Guillaume* de Monlezun, comte de Pardiac, & d'*Eleonore* de Peralte, Aragonoise, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; & *Arnaud-Guillaume* d'Armagnac, qui après avoir été prisonnier avec son frere, fut conduit à Rodelle en Bigorre, où son pere étoit mort; mais comme il en approchoit, la vûë de cette prison le saisit tellement, qu'il en tomba mort vers l'an 1403.

VII. JEAN d'Armagnac, II. du nom, vicomte de Fezensaguet, &c. mourut vers l'an 1403. après qu'on lui eut fait perdre la vûë par un bassin ardent qu'on lui mit devant les yeux, n'ayant point laissé d'enfans de *Marguerite* comtesse de Comminges, sa femme, qui fut cause de sa perte.

Le comté d'Armagnac a depuis été porté dans la maison d'Albret, par le mariage de *Marguerite* de Valois, sœur du roi *François* I. & veuve de *Charles* duc d'Alençon, avec *Henri* d'Albret, roi de Navarre. HENRI IV. son petit-fils, le rapporta à la couronne; & LOUIS *le Grand* en fit don à HENRI de Lorraine, comte d'Harcourt, le 20. Novembre 1645. Ce dernier, mort en 1666. a laissé Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, &c. grand-écuyer de France, sénéchal de Bourgogne, & gouverneur d'Anjou, qui épousa le 7. Octobre 1660. *Catherine* de Neufville, fille de *Nicolas* de Neufville, duc

de Villeroy, & de *Magdelaine* de Crequi, dont la posterité est rapportée à l'article de LORRAINE. * De Marca, *hist. de Bearn.* Oihenart, *notit. utr. Vasc.* Pierre du Bellay, *interpretat. de l'édit de Henri IV.* Guillaume de la Perriere, *Annal. de Foix.* Sainte-Marthe, *genealog e de la maison de France.* Du Chêne, *recherches des antiq. de France.* Le Ferron, & Godefroy, *hist des officiers de la couronne.* Besli, *hist. des comtes de Poitou.* Justel, *hist. d'Auvergne.* Catel, *hist. des comtes de Toul.* Le P. Anselme, &c.

ARMAGNAC (Jean d') cardinal, étoit fils *naturel* de JEAN II. comte d'Armagnac, & frere de *Jean* III. & de *Bernard*, connétable de France. Clement VII. le nomma à l'archevêché d'Auch en 1391. & le roi Charles VI. le fit conseiller d'état en 1401. Depuis, il suivit le parti de Pierre de la Lune, dit *Benoit* XIII. Ce fut pour cela que le pape Innocent VII. voulut le faire déposer; mais il n'en put jamais venir à bout. Ciaconius, selon Oihenart, veut qu'il ait été mis au nombre des cardinaux par le même Benoît en 1409. & qu'il mourut peu après * Sammarth. *Gall. Christ. tom. I. pag.* 112.

ARMAGNAC (Jean d') marêchal de France, seigneur de Gourdon, chevalier & chambellan du roi Loüis XI. étoit fils *naturel* de JEAN IV. du nom, comte d'Armagnac, qu'il avoit eu d'une maîtresse, lui & *Jean* d'Armagnac, dit *de Lescun*, archevêque d'Auch, mort en 1483. Le même roi, dont il gagna les bonnes graces, se fit un plaisir de l'élever; il lui donna le gouvernement de Dauphiné, au lieu de celui de Guyenne, & lui laissa la joüissance du comté de Comminges. En 1461. il fut fait maréchal de France, & mourut en 1471.* Le Feron & Godefroy. Le P. Anselme, *histoire des officiers de la couronne.* Chorier, *hist. du Dauph.* Mezeray, *hist. de France, &c.*

ARMAGNAC (George d') cardinal, archevêque de Toulouse, puis d'Avignon, où il fut aussi collegat, né l'an 1500. étoit fils de PIERRE, bâtard de CHARLES d'Armagnac, comte de l'Isle-en-Jourdain, & d'*Yoland* de la Haye, dame de Passavant. Loüis, cardinal d'Amboise son parent, prit soin de son éducation; & le cardinal d'Armagnac voulant lui témoigner sa reconnoissance, lui fit depuis dresser un tombeau à Notre-Dame de Lorette en 1553. En 1529. on lui donna l'évêché de Rhodez, & il fut encore administrateur de ceux de Vabres & de Leictoure. Le roi François I. l'honora de son estime, & l'envoya ambassadeur à Venise en 1541. puis à Rome, auprès du pape Paul III. qui le fit cardinal en 1544. Depuis, il fut conseiller d'état; il se trouva au colloque de Poissi; & en 1565. il fut nommé à l'archevêché de Toulouse. Le cardinal de Bourbon, qui étoit alors legat d'Avignon, le pria de le servir dans sa legation, & de prendre part au gouvernement, sous le titre de *Collegat*. Il lui accorda sa demande; & en 1577. il fut mis sur le siege épiscopal de l'eglise d'Avignon, après la mort de Felicien Capiton. Il y fonda le couvent des Minimes, & y mourut le 21. Juillet de l'an 1585. âgé de 85. ans. George, cardinal d'Armagnac, étoit zelé pour la religion, ennemi des Heretiques, & protecteur des lettres & des sçavans. Il les avança autant qu'il le put à la cour du roi François I. Il en avoit plusieurs chez lui, & il se fit toûjours un vrai plaisir de s'entretenir avec eux & de les proteger. * De Thou, *historia sui temporis.* Frizon. *Gall. purpur.* Aubery, *hist. des cardinaux.* Sammarth. *Gall. Christ.* Nouguier, *histoire des évêques d'Avignon.* Sandere, *in elog. &c.*

ARMAIS, roi d'Egypte, fils d'Acenchrés ou *Acencherés* II. regna 14. années & un mois, depuis l'an du monde 2422. & 1097. avant J. C. jusques à l'an 2426. du monde, & 3617. de la periode Julienne avant J. C. Ce fut lui, dit-on, qui fit construire un bassin de trois mille six cens stades de tour, & de cinquante coudées de profondeur, pour servir de reservoir aux eaux du Nil, dans une grande sécheresse. Au milieu de ce grand étang il fit bâtir un magnifique tombeau, au dessus duquel il éleva deux hautes pyramides; l'une pour lui, & l'autre pour sa femme, avec deux grandes statuës assises chacune sur un thrône. On ajoûte qu'il donna à la reine son épouse le revenu de la pêche de cet étang, pour servir aux dépenses de ses essences, & de ses pommades. * *Voyez* Marsham, *canon. chron. secul. XIV.* M. Du Pin, *biblioth. des hist. Proph.* Josephe, *contre Appion, liv.* 1.

ARMAMITHRES est compté pour le huitiéme roi des Assyriens. On le fait succeder à Xerxes, l'an 2161. du monde, 1874. avant J. C. & l'on dit que son regne qui fut de 38. ans, n'est connu que par ses crimes. On peut dire qu'il n'est point connu du tout, puisque la suite des rois d'Assyrie n'est d'aucun usage.

ARMAND de Bourbon, prince de Conti, comte de Pezenas, baron de la Fere en Tardenois, seigneur de l'Isle-Adam, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guyenne, puis de Languedoc, étoit fils d'HENRI II. du nom, prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci. Il nâquit à Paris le 11. Octobre 1629. Le prince de Condé son pere qui le destinoit à l'eglise, le fit élever dans l'étude des sciences, dans lesquelles le jeune prince fit beaucoup de progrès; on lui donna les abbayes de saint Denys, de Clugni, de Lerins, & de Molême. qu'il quitta depuis pour suivre les armes. En 1654. il fut gouverneur de Guyenne, puis general des armées du roi en Catalogne, où il prit Villefranche, Puycerda, & Châtillon en 1655. Après cela, le roi lui donna la charge de grand maître de sa maison, & l'envoya commander avec le duc de Modene, l'armée qu'il avoit en Italie, où ils assiegerent inutilement Alexandrie en 1657. Le prince de Conti se trouva à l'entrée magnifique du roi à Paris en 1660. & quelque tems après ayant eu le gouvernement du Languedoc, il remit au duc d'Epernon celui de Guyenne, & en 1662. il fut fait chevalier des ordres du roi. Quoique ce prince ait été tres-illustre par sa naissance & par ses charges, il l'a été bien plus par sa vertu & par sa pieté, dont toute la France a vû de glorieux témoignages. Nous avons même sous son nom quelques ouvrages, qui persuaderont à la posterité quels étoient les sentimens que ce sage prince avoit pour Dieu, & pour la religion. Il mourut à Pezenas le 21. Fevrier, Dimanche de la Septuagesime de l'an 1666. Son corps fut enterré dans l'eglise des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit choisi sa sepulture. En 1654. il avoit épousé *Anne-Marie* Martinozzi, niéce du cardinal Mazarin, ministre d'état, morte le 4. Fevrier 1672. de laquelle il eut *Loüis Armand* de Bourbon, prince de Conti, &c. né à Paris le 4. Avril 1661. & FRANÇOIS-LOÜIS de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, né le 30. Avril 1664. Le premier de ces deux princes mourut de la petite verole le 9. Novembre 1685. après avoir fait concevoir de tres-grandes esperances de son merite, & cherché les occasions de signaler son courage, comme il avoit fait cette même année en Hongrie. Il n'a point laissé d'enfans de son mariage contracté le 16. Janvier 1680. avec *Anne-Marie* de Bourbon, dite *Mademoiselle de Blois*, legitimée de France, fille du roi *Loüis* XIV. & de *Louise-Françoise* de la Baume-le-Blanc, duchesse de la Valliere. Depuis sa mort, FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, prit le titre de prince de Conti, & épousa le 29. Juin 1688. *Marie-Therese* de Bourbon, fille aînée de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, de laquelle il eut des enfans. Ce prince a marché glorieusement sur les traces de ses ancêtres, & s'est acquis beaucoup de réputation au siege de Luxembourg en 1684. dans la campagne de Hongrie en 1685. où il fut blessé dans un combat près de Newhausel. Il servit depuis dans les armées de sa majesté avec distinction, & se trouva en 1690. à la bataille de Fleurus; au combat de Steinkerke en 1692. à la bataille de Nervinde en 1693. & autres occasions importantes des dernieres guerres, & mourut à Paris le 22. Fevrier 1709. fort regretté de toute la France. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de BOURBON.

ARMAND (Ignace) Jesuite François, natif de Gap en Dauphiné, entra chez les Jesuites en 1579. âgé de 17. ans, où il enseigna la philosophie & la theologie. Il fut recteur du college de Tournon, quatre fois de celui de Paris, deux fois superieur de la maison professe,

trois fois provincial de la province de France, deux fois de celle de Champagne. Il fut aussi visiteur pendant une année. Il contribua au rétablissement de sa compagnie en France, & le discours qu'il prononça pour cet effet à Mets devant Henri IV. toucha ce grand monarque, qui de concert avec lui & le P. Coton a fait publier l'édit de leur rappel. Il mourut à Paris le 8. Décembre de l'année 1638. * Sotwel. *script. soc. Jes.* d'Orleans, *vie du P. Coton*, &c.

ARMANOTH, province de l'Ecosse septentrionale, qui fait proprement une partie de la province de Ross, entre celles de Locquabir & de Murtay. C'est un pays de montagnes, extrêmement sterile. * Camden. Sanson.

ARMANSON ou ARMENSON, *Armentio*, riviere de France en Bourgogne, a sa source au-dessus de Semur, où elle passe. Ensuite elle reçoit la Brenne accruë de l'Oserain & de la Loze. Elle arrose Tonnerre, & se jette dans l'Yonne à la gorge d'Armanson près d'Auxerre. Elle a autrefois porté bateau. Les gens du pays qui sçavent combien cette riviere est dangereuse, disent ordinairement: *Armanson mauvaise riviere & bon poisson.*

ARMANTIERES sur la Lys, ville des Pays-Bas, *cherchez* ARMENTIERES.

ARMECESMIAMUN, fils d'Armaïs roi d'Egypte, succeda à son pere & regna 66. ans deux mois. On dit que ce fut lui qui fit souffrir d'horribles cruautés aux Hebreux, & qui n'épargna rien pour faire arrêter Moyse & lui ôter la vie. * Josephe, *liv.* I. *contre Apion*, *c.* 5.

ARMELLE NICOLAS, née le 19. Septembre 1606. à Campeneac dans le diocese de S. Malo, & morte à Vannes le 24. Octobre 1671. a été dans le XVII. siecle un rare exemple de vertu. Ses parens ne lui ayant laissé aucun bien, elle fut obligée d'entrer en condition, & elle passa entre autres les trente-cinq dernieres années de sa vie, chez un gentilhomme, qui a eu soin de rendre témoignage des graces dont Dieu avoit comblé cette admirable fille. On ne vit jamais les vertus de la vie active si bien conciliées avec les transports d'une ame que l'amour divin a saisie tout entiere; un recueillement continuel, une attention sans relâche à la presence de Dieu, souvent même des mouvemens du cœur vers lui, qui ne lui laissoient plus le moyen de se connoître, ni les lieux où elle étoit, & qui lui causerent de dangereuses maladies: tout cela accompagné de la plus religieuse attention à servir ses maîtres, de la plus parfaite patience dans les contradictions & dans les maladies, d'une douceur charmante dans les avis qu'elle se croyoit obligée de donner, de l'observation exacte des pratiques ordinaires de dévotion, & d'une soûmission sans reserve aux ordres de son directeur: voilà le caractere de la bonne Nicolas, qu'on avoit representé comme une Quietiste outrée dans les éditions precedentes du dictionnaire, où l'on assuroit d'elle tout le contraire de ce qui est contenu dans sa vie imprimée sous le titre de l'*école du pur amour de Dieu*, qui a été écrite par une Ursuline de Vannes, nommée *Jeanne de la Nativité.*

ARMELLINO (François) cardinal, nâquit à Perouse, de parens peu illustres par leur naissance. Garimbert dit que son pere s'enrichit aux dépens de ses creanciers, qu'il paya par la fuite; & qu'Armellino alla s'établir à Rome, où il commença par solliciter des procès, & par faire d'autres petits trafics de cette nature. Comme il étoit tres-intelligent pour la maltôte, il eut l'industrie de se faire connoître au pape Leon X. à qui il donnoit tres-souvent les moyens de trouver de l'argent. Ce pontife, satisfait de ses services, l'adopta en la famille des Medicis, le créa cardinal au mois de Juillet de l'an 1517. lui donna le gouvernement de la Marche, le fit intendant des finances, & lui permit de traiter avec le cardinal Cibo, pour l'office de Camerlingue de l'église. Cette élevation surprenante lui fit des envieux & des ennemis, & son nom fut en execration parmi le peuple de Rome, qu'il avoit chargé de mille sortes de subsides. Il craignit de se voir exposé à leur fureur, sous le pontificat d'Adrien VI. qui succeda à Leon X. On dit même que dans un consistoire, où l'on parloit de trouver un fonds pour subvenir aux necessités de l'église, le cardinal Pompée Colonna dit hardiment, qu'il ne falloit que faire écorcher Armellino, & exiger un quatrain de tous ceux qui seroient bien aises de voir sa peau; que l'argent qu'on en tireroit, seroit une somme assez considerable, pour fournir à toutes les dépenses necessaires. Mais le cardinal de Medicis soutint Armellino; et ayant depuis été élevé au pontificat, sous le nom de Clement VII. il lui donna l'archevêché de Tarente, & d'autres benefices considerables. Quelque tems après, il fut assiegé avec ce pape dans le château saint Ange, & mourut de déplaisir d'avoir perdu tous les biens qu'il avoit à Rome, dans le tems que cette ville fut prise par les imperiaux. Le pape se consola de cette mort, qui lui laissoit plus de six cens mille francs en terres, dont il se servit pour payer sa rançon. Car le cardinal Armellino mourut au mois d'Octobre 1527. auparavant que d'avoir fait son testament. * Onuphre, Garimbert, & Victorel, *in Leone X.* Paul Jove, *in vita Adriani VI.* Ughel. Aubery, &c.

ARMENIE, grand pays en Asie, *Armenia*, est presque tout entier renfermé dans l'empire du Turc.

SITUATION, DIVISION, ET BORNES DE L'ARMENIE.

On divise ordinairement l'Armenie en grande & petite. LA GRANDE ARMENIE, dite aujourd'hui *Turcomanie* & *Curdistan*, a été beaucoup plus connuë & plus fameuse dans l'antiquité, qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'avantage de sa situation, la magnificence de quelques-uns de ses rois, sa grandeur & ses richesses y contribuerent beaucoup. Elle est enfermée entre des montagnes, des rivieres, & des mers. Au septentrion, les monts Moschiques, Moscontes ou Meschiciens, la séparent de la Colchide, de l'Iberie, & de l'Albanie, qu'on nomme en general *Georgie*. Elle a au midi les monts Taurus & Niphate, qui la séparent de la Mesopotamie ou Assyrie; que nous appellons *Diarbech*. A l'occident, l'Euphrate la sépare de l'Asie Mineure ou Natolie. Et les monts Caspiens lui servent de bornes à l'Orient du côté de la Medie, connuë aujourd'hui sous le nom de *Servan*. Il y a encore quelques parties de l'Armenie, qui sont vers la mer Caspienne, ou de Tabarestan, entre l'Albanie & la Medie; & d'autres vers le Pont-Euxin ou Mer Noire, entre l'Asie Mineure & la Colchide. C'est pour cette raison que divers auteurs étendent les bornes de l'Armenie jusqu'à ces mers. Les villes de Curdistan ou Turcomanie, sont Erzerum ou Arzeron, Cars, Van, Schildir, Teflis, Revan, Derbent, & d'autres assez considerables, dont le roi de Perse en possede quelques-unes. LA PETITE ARMENIE, dite aujourd'hui *Aladuli*, ou selon d'autres *Pegian*, est enfermée dans les états du Turc, entre la Cappadoce, l'Euphrate & la Cilicie au septentrion. La principale de ses villes est Maraz; il y a aussi Savas ou Sebaste, & quelques-autres qu'on met ordinairement dans la Natolie ou Asie Mineure. On divise aussi l'Aladuli du Pegian.

DU PAYS ET DES HABITANS.

L'Armenie est presque toute couverte de montagnes & de vallées, de lacs & de rivieres. Le mont Antitaurus la coupe d'occident en orient. L'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont quelques-unes de leurs sources. Les monts Gordiens renferment les principales sources du Tigre; & les monts Pariardes, celles de l'Araxe, de l'Euphrate & du Phase. Ces rivieres arrosent l'Armenie. Il y en a quelques autres moins considerables, avec divers lacs, dont les principaux sont ceux d'Arethuse ou Arecsa, Thospitis & Lichnites, que les auteurs modernes ont nommés diversement. L'air de l'Armenie est bon & sain, quoique le pays soit un peu froid à cause des montagnes. Le terroir est assez fertile, & produit des fruits & des grains, mais peu de vins. Il fournit aussi du bol d'Armenie, de l'amome, qui est un arbrisseau dont le bois est odoriferant, du miel, de la soye vers Servan, & quelques mines d'argent. Les pâturages y sont excellens, sur-tout pour les chevaux, qui y sont tres-bons. Aussi les anciens rois de Perse ti-

roient tous les ans vingt mille chevaux de l'Armenie. Ce pays est non seulement connu dans l'histoire profane, mais encore dans l'histoire sacrée; & l'écriture dit, qu'après le déluge, l'arche s'arrêta sur les monts d'Armenie. Quelques auteurs se sont même efforcés de prouver que c'est le lieu où étoit le Paradis terrestre; mais nous laissons ces sortes de recherches à ceux qui veulent bien se repaître de conjectures. Les Armeniens sont bonnes gens, simples, sans façon, & vivent contens de peu. Il y en a plusieurs parmi eux qui s'adonnent au commerce: aussi se font-ils répandus dans la Natolie, dans la Perse, dans l'Egypte, dans les Indes, dans la Pologne, & ils viennent même negocier en France, en Hollande, en Italie & en Espagne. Leur langage est un des plus communs de l'Asie, & s'étend même ailleurs, où le negoce attire les Armeniens. Aussi forment-ils un tres-grand peuple; & quelques-uns de nos voyageurs modernes assurent, que le patriarche de la grande Armenie, a eu plus de quinze cens mille familles qui dépendoient de lui; & que celui de la petite Armenie, en a eu plus de vingt mille.

GOUVERNEMENT DE L'ARMENIE.

Ce pays, autrefois soûmis par les Perses, passa avec l'empire d'Orient chez les Macedoniens, & devint depuis le partage des Romains. L'Armenie a pourtant eu quelques rois. Le plus considerable & le premier, est Tigranes, qui épousa la fille de Mithridate roi de Pont. Il soûmit diverses provinces; mais ses forces, ou plûtôt son bonheur n'étoit pas comparable à celui des Romains, ausquels il se vit obligé de ceder. Ils avoient vaincu Mithridate en diverses occasions. Tigranes, par inclination & par interêt, se vit obligé de prendre le parti de son beau-pere. Lucullus le défit l'an 685. de Rome, & prit sur lui une ville, qu'il avoit lui-même fait bâtir, & à laquelle il avoit donné son nom. C'étoit Tigranocerta, capitale de l'Armenie. Trois ans après, Pompée défit encore Mithridate, & Tigranes préferant enfin l'amitié des Romains à celle de son beau-pere, vint apporter sa couronne aux pieds du vainqueur, auquel il ceda la Cappadoce, une partie de la Syrie & quelques autres provinces, l'an 988. de Rome, environ 66. ans avant Jesus-Christ. Tigranes se contenta de la grande Armenie. Artabase ou Artavasde son fils lui succeda. C'est celui que Marc-Antoine surprit l'an 920. de Rome, 134. ans avant Jesus-Christ, & qu'il mena prisonnier en Egypte. Artaxe fut depuis roi. Il laissa Artavasde II. à qui son oncle Tigranes succeda; & tous ces rois furent tres-malheureux. Les Romains avoient donné l'Armenie à Ariobarzane, lequel ayant été tué, ceux du pays mirent la couronne sur la tête de la reine Erato; mais elle ne la garda pas long tems. Vonones, roi des Parthes, conquit l'Armenie, & l'abandonna ensuite du tems de Tibere. Depuis ce tems-là, les armeniens n'eurent que de petits princes. Spartien dit que l'empereur Adrien leur permit d'avoir un roi; au lieu que sous Trajan, ils n'avoient que des gouverneurs. M. Antonin *le Debonnaire* y fit heureusement la guerre, aussi-bien que les empereurs suivans, & entr autres Macrin. En 312. les Armeniens, sous leur prince Tiridate, prirent les armes contre Maximin, qui persecutoit les Chrétiens. Ils eurent encore d'autres princes, comme Arsaces sous Julien *l'Apostat*; & dans la suite, ils ont reconnu en divers tems les empereurs de Constantinople, les Sarasins, & d'autres princes, jusqu'à ce que Selim empereur des Turcs les soûmit entierement en 1515. Ses prédecesseurs & les rois de Perse, avoient déja enlevé diverses places dans l'Armenie. Scha-Abas roi de Perse, a conquis, il y a plus de cent ans, leur pays. Depuis ce tems-là, ils se sont dispersés en diverses lieux de la Perse & des états du grand seigneur, & même en quelques endroits de l'Europe.

Leur principal emploi est la marchandise. Le cardinal de Richelieu avoit eu dessein d'en établir en France, pour augmenter le commerce; & ce fut dans cette vûë, qu'il y fit imprimer quelques livres en langue armenienne. Uscan, ou Oscham, évêque d'Uschouanch, étoit à Amsterdam en 1664. où il a imprimé quelques livres armeniens, & entre autres une bible armenienne, pour en faire commerce. Il avoit eu cette commission de son patriarche; parce que les bibles en cette langue, n'étant auparavant qu'en manuscrit, étoient fort rares & fort cheres. Il passa d'Amsterdam à Paris, où il obtint de M. Seguier, chancelier de France, un privilege, pour imprimer les livres Armeniens de ceux de sa nation. Et en effet, depuis ce tems-là, ils ont eu une imprimerie armenienne à Marseille, où ils se sont établis pour le commerce. M. Simon, qui a connu cet évêque armenien, dit au chapitre 12. de son *histoire de la créance & des coûtumes des nations du Levant*, que la cour de Rome fut surprise de ce qu'on lui avoit accordé si facilement en France un privilege, pour faire imprimer toutes sortes de livres armeniens; parce qu'il se pouvoit faire qu'on imprimât des livres qui appuyassent leurs erreurs. Mais outre que leur privilege étoit limité, & qu'il ne leur permettoit d'imprimer rien, qui ne fût orthodoxe; leurs livres, avant que d'être mis sous la presse, étoient revûs par un homme, que Rome avoit envoyé exprès pour cela à Marseille, & qui en conferoit avec le grand vicaire de l'évêque: ce qui a introduit quelques changemens dans leurs livres, & dont même ils se sont plaints, ayant porté cette affaire jusqu'au conseil du roi.

RELIGION DES ARMENIENS.

On croit que l'apôtre saint Barthelemi prêcha l'évangile en Armenie, & le nombre des fideles s'y augmenta beaucoup dans la suite. Au commencement du IV. siecle, l'église d'Armenie, étoit tres-florissante, à ce que prétendent les Armeniens, sous l'évêque Gregoire; & elle eut l'avantage de voir, que non seulement les clercs, mais même les seculiers, & les vierges répandirent leur sang pour la foi. Sur la fin du IV. siecle, elle souffrit une seconde persecution, causée par les Ariens; & dans les siecles suivans, elle s'opposa constamment aux Heretiques. Alors les Armeniens étoient du ressort du patriarche de Constantinople, comme provinciaux du diocese de Pont; mais ils s'en separerent avant le tems de Photius, aussi-bien que de l'église Grecque. Le Christianisme s'est conservé parmi eux, quoiqu'avec quelque sorte d'alteration. Ils ont deux patriarches, l'un pour la grande Armenie, & l'autre pour la petite. Le premier avoit autrefois son siege à Sebaste, & aujourd'hui il demeure dans un monastere près d'Erivan. Le second, dont le siege étoit autrefois à Melitene, le tient presentement dans celle de Cis, assez près de Tarse en Cilicie. Il y a eu divers changemens dans la créance des Armeniens.

CONCILE D'ARMENIE.

Ce concile fut assemblé en 435. à l'occasion des livres de Theodore de Mopsueste & de Diodore de Tarse, que les Nestoriens avoient traduits en syrien, en persan & en armenien, tâchant de les faire passer pour orthodoxes. Ils y furent condamnés comme heretiques; & afin que l'anathême fût plus autentique, les prelats députerent deux prêtres, Leontius & Alberius, à Proclus, patriarche de Constantinople, avec un traité de Theodore, & un autre qui contenoit leurs sentimens, pour sçavoir quel étoit le legitime, & auquel on se pouvoit fixer. C'est ce que nous apprenons de Liberatus, *c.* 10. *brev.*

ARMENIENS: nom que l'on donne aux peuples d'Armenie, & aux Chrétiens qui suivent leur religion. On distingue ceux-ci en Franc-Armeniens, & en Schismatiques. Les Francs-Armeniens sont Catholiques, & soûmis à l'église Romaine. Ils ont un patriarche ou archevêque à Nakfivan, ville d'Armenie, sous la domination du roi de Perse; & un autre en Pologne. Les Armeniens Schismatiques ont deux patriarches, dont l'un fait sa résidence au couvent d'Etchemiazin, vulgairement les Trois-Eglises, proche d'Erivan, ville de l'Armenie ou Turcomanie, sous la puissance du roi de Perse; & l'autre à Cis dans la Cilicie sous la domination du grand seigneur. Les Armeniens Schismatiques étoient auparavant soûmis au patriarche de Babylone, ou de Mosul

Nestorien : c'est pourquoi, il y a eu plusieurs auteurs qui l'ont appellé le patriarche des Armeniens ; mais ils se sont ensuite separés des Nestoriens, & ont fait une église à part.

A l'égard de leurs erreurs, le P. Galanus rapporte que Jean Hernac, Armenien Catholique, leur attribuë celles-cy. Ils assure qu'ils suivent l'heresie d'Eutichés, touchant l'unité de nature en Jesus-Christ; Qu'ils croyent que le Saint-Esprit ne procede que du Pere; Que les ames des saints n'entrent point dans le paradis, ni celles des damnés en enfer, avant le jugement dernier ; Qu'il n'y a aucun lieu appellé purgatoire; Qu'ils ne reconnoissent point sept sacremens, parce qu'ils n'ont point l'usage de la confirmation, ni de l'extrême-onction; Qu'ils prétendent que l'on ne doit donner l'eucharistie au peuple que sous les deux especes; Que les prêtres donnent indifferemment l'absolution de toutes sortes de pechés, sans qu'il y ait parmi eux de cas reservés à l'évêque, ni au pape; Qu'ils donnent la communion aux enfans, avant qu'ils ayent l'usage de la raison. Michel Févre, dans *son theatre de la Turquie*, dit que les Armeniens n'admettent qu'une nature en Jesus-Christ, composée de la divine & de l'humaine, sans neanmoins aucun mélange : Que n'admettant point le purgatoire, ils ne laissent pas de prier Dieu, & de celebrer des messes pour les morts; Qu'ils croyent que les ames de ceux qui meurent, attendent le jour du jugement dans un lieu, où les justes ont quelque joye dans l'esperance de la beatitude, & les méchans souffrent de la douleur en vûë des supplices qu'ils sçavent avoir merités ; Que d'autres s'imaginent qu'il n'y a plus d'enfer, & que Jesus-Christ l'a détruit en descendant aux Limbes : de sorte qu'ils ne font consister la damnation que dans la privation de Dieu ; Qu'ils ne donnent plus l'extrême-onction depuis environ deux cens ans, parce que, disent-ils, le peuple croyoit que ce sacrement avoit la vertu de remettre les pechés, sans qu'il fût besoin de se confesser : ce qui avoit presque aboli la confession ; Qu'ils celebrent en même jour la fête de Noël & celle de l'Epiphanie, fondés sur l'opinion qu'ils ont que Jesus-Christ fut baptisé en la 30. année de son âge, le même jour qu'il étoit né : d'où vient qu'ils mettent sa naissance au 6. de Janvier, aussi-bien que son baptême; Que ne voulant point reconnoître la primauté du pape, ils l'appellent neanmoins dans leurs livres pasteur universel, & vicaire de Jesus-Christ. A cela près leur créance est conforme à celle de l'église Latine, & ils ont une tres-grande devotion pour la messe & pour le saint Sacrement, croyant la réalité, quoique les Calvinistes ayent dit le contraire.

Quelques missionnaires que Brerewod a copiés, leur attribuent plusieurs erreurs dont ils sont fort éloignés. Il n'est pas vrai, qu'ils nient la presence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie, comme le rapporte Brerewode après un méchant auteur. Car les Armeniens & les autres Orientaux, n'ont jamais eu aucune dispute entre eux sur ce mystere; &, comme ils n'ont point eu de Berengariens à combattre, ils sont demeurés dans les termes generaux du changement des symboles, au corps & au sang de Notre Seigneur. Toute la dispute qu'ils ont avec les Grecs, au sujet de l'Eucharistie, consiste en ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin en celebrant la liturgie, & qu'ils consacrent du pain sans levain à l'imitation des Latins.

Brerewod accuse aussi sans raison les Armeniens & les Abyssins, de ne point manger des animaux qui sont estimés immondes dans la loi de Moyse. Ce qui a pû donner occasion à cette créance, c'est que toutes les societés Chrétiennes d'Orient, s'abstiennent de manger du sang & des viandes étouffées, sans qu'il y ait en cela aucune superstition. On pourroit reprendre avec plus de justice dans les Armeniens, l'attache scrupuleuse qu'ils ont à de certains jeûnes, qui sont chez eux tres-frequens : on croiroit à les entendre parler des jeûnes, que toute la religion consisteroit à jeûner. Aussi ont-ils deux ou trois carêmes extrêmement rigoureux. Leurs prêtres sont presque tous mariés, mais non pas ceux qui sont religieux. Ce sont de bonnes gens, simples & sans malice, mais tout-à-fait ignorans. Les relations qui nous viennent d'Orient, & sur-tout de Perse, nous parlent de l'admiration que les Armeniens ont pour nos missionnaires, lorsqu'ils voyent qu'ils détruisent par les moindres de leurs raisonnemens toute la vaine ostentation des Mahometans. Cela leur inspire beaucoup d'affection pour l'église Romaine; mais ils ont tant d'horreur pour les Protestans, qu'ils voyent mépriser & fuir la messe, qu'on ne les peut détromper, que les Catholiques ne soient dans la même créance. Leurs évêques se servent de ce prétexte pour les éloigner de la pensée qu'ils auroient de se soûmettre au pape, comme ils l'ont fait dans le concile de Florence. M. Simon fait diverses reflexions sur les erreurs attribuées aux Armeniens, dans *son histoire des religions du Levant*; & remarque que dans l'église Orientale il n'y a aucun peuple qui fasse tant d'estime des jeûnes que les Armeniens, en quoi il semble qu'ils fassent consister toute la religion. Il ajoûte qu'ils ont une si grande veneration pour la qualité de maître ou docteur, qu'ils l'a donnent avec les mêmes ceremonies que l'on confere les ordres sacrés, parce que, selon le rapport du peuple Galanus, qui a demeuré long-tems avec eux, ils croient que cette dignité represente celle de Jesus-Christ, qui s'appelloit *rabbi* ou *docteur*. Michel Févre rapporte aussi que les *vertabieds* ou *docteurs* sont plus respectés parmi les Armeniens, que les évêques. Ils ont droit de prêcher assis, & de porter une crosse, semblable à celle du patriarche pour ce qui est de la figure; au lieu que les évêques, qui ne sont pas docteurs, ne prêchent que debout, & ont une crosse moins honorable. Les patriarches disent que l'ignorance des évêques les a obligés de donner ces privileges aux docteurs, pour remedier aux erreurs qui s'étoient glissées parmi eux, & que cela ne doit pas paroître plus étrange, que de voir dans l'église Romaine, les cardinaux, dont plusieurs ne sont que diacres ou prêtres, préceder toutefois les archevêques & les patriarches. Un de leurs patriarches nommés Nierses, introduisit parmi eux la vie monastique sous la regle de saint Basile; mais ceux qui se sont réunis à l'église Romaine en ont pris les coûtumes, & suivent à peu près la regle de saint Dominique. Celui qui donna occasion à ce changement, fut un Dominicain, nommé Dominique de *Boulogne*, évêque de Maraga, qui avec Jean Canus évêque de Teflis, son compagnon, fit de grands progrès dans l'Armenie pour l'église Romaine, sous le pape Jean XXII. vers l'an 1328. Les religieux Armeniens qu'ils engagerent à renoncer aux schismes, se laisserent aussi persuader d'embrasser les constitutions de l'ordre de saint Dominique avec la regle de saint Augustin; & ils furent appellés *Freres unis de saint Gregoire l'Illuminateur*. Ils joignoient aux trois vœux ordinaires celui d'obéir en toutes choses au pape. Ils bâtirent des monasteres dans l'Armenie & dans la Georgie; mais les Turcs & les Persans s'étant rendus maîtres de ces pays-là, ils se trouverent en tres-peu de tems réduits à la seule province de Nakfivan. Ils n'avoient plus que les monasteres de ce petit canton en 1356. lorsqu'ils demanderent à passer dans l'ordre de saint Dominique. Le pape Innocent VI. le leur permit, & depuis ils ont toûjours reconnu le general des Dominicains de l'Europe, lequel y envoye un provincial.

D'autres religieux Armeniens maltraités par le soudan d'Egypte, étoient venus à Genes dès l'an 307. & on leur avoit bâti une église dans cette ville. Leur nombre devint en peu de tems assez considerable, & ils posséderent plusieurs maisons en diverses villes d'Italie. On les appelle les Armeniens de Genes, ou les Barthelemites. Clement V. leur avoit permis d'officier selon leur rit, & dans leur profession ils promettoient obéïssance aux superieurs d'Orient. Le P. Martin, chef de ces monasteres étant mort, ils quitterent la regle de saint Basile, pour suivre celle de saint Augustin, avec les constitutions des Dominicains, à qui ils se conformerent pour tout le reste hors pour leurs habits, qui étoient ceux des Convers de cet ordre. Innocent VI. leur permit par un bulle de l'an 1356. d'élire un general. Ils ont subsisté jusques à l'an 1650. Enfin Innocent X. voyant qu'ils n'é-

toient pas plus de quarante dans quatre ou cinq maisons qui leur restoient, les supprima, & leur permit de passer dans tel ordre qu'il leur plairoit. * Heliot, *hist. des Ord. Mon. tom.* 1. *c.* 30.

Les Armeniens font l'office ecclesiastique en l'ancienne langue armenienne, qui est une langue rude & peu connuë. Le peuple n'entend point cet ancien armenien, qui differe de l'armenien d'aujourd'hui. Ils ont aussi toute la bible traduite en cette ancienne langue, & leur traduction a été faite sur la version grecque des Septante. Ils l'attribuent à quelques-uns de leurs docteurs, qui vivoient vers le tems de saint Jean Chrysostome, & entr'autres à Moyse, nommé *le Grammairien*, & à David, surnommé *le Philosophe*. Enfin, ils font auteur de leurs caracteres armeniens, un saint hermite, nommé *Mesrope*, qui les inventa dans la ville de Bala, proche de l'Euphrate. Ce Mesrope vivoit en même tems que saint Chrysostome. Ces particularités touchant les Armeniens, se trouvent plus au long dans les deux volumes composés par le P. Galanus, & dans l'histoire critique des religieux du Levant, publiée par M. Simon, sous le nom du sieur de Moni; mais elles sont fort incertaines. Raynaldus a aussi inseré dans ses annales plusieurs actes curieux, qui regardent les mêmes Armeniens. On trouve de plus à la fin de l'histoire du sieur de Moni, une notice des églises qui dépendent du patriarche d'Armenie, residant à Egmiathin; cette notice a été dictée à M. Simon par Ulian, évêque d'Uscovanch, & procureur general de son patriarche.

A l'égard de la réunion des Armeniens à l'église Romaine, voici ce qui est à remarquer. L'an 1036. Maxime, patriarche des Armeniens, auquel tous les évêques de la Medie, de la Perse, & des deux Armenies obéïssoient, assista au concile qu'Alberic, legat du pape Innocent II. celebra à Jerusalem; & sept ans après il envoya à Rome ses députés, du consentement de tous ces évêques, qui étoient plus de mille, pour rendre obéïssance au pape Eugene III. En 1145. cette union fut confirmée par les Armeniens, lorsque l'Armenie fut érigée en royaume, en faveur de Livon, l'an 1190. Elle le fut encore plus solemnellement, lorsque le Catholique d'Orient (c'est ainsi qu'on appelloit le patriarche de Babylone) envoya rendre obéïssance au pape Innocent IV. en 1247. comme firent en même tems presque toutes les autres sectes des Chrétiens, à la reserve des Grecs Schismatiques. Mais elle se rompit aussi-tôt que les Chrétiens furent chassés de tout l'Orient par les Sarasins. Elle fut encore renouvellée au concile de Florence en 1439. & elle ne dura gueres plus long-tems que ce concile. Depuis en 1552. quelques évêques Armeniens s'étant separés du patriarche de Babylone, élûrent Salaca, moine de saint Pacôme, & l'envoyerent à Rome du tems du pape Jules III. entre les mains duquel il fit sa profession de foi, selon la créance orthodoxe: après quoi il fut créé patriarche. Son successeur Abid-Jehu en fit autant dix ans après sous le pontificat de Pie IV. & assista même au concile de Trente. Comme il étoit fort habile homme, il convertit à son retour plusieurs Nestoriens, & fortifia beaucoup son parti; mais ceux qui lui succederent n'eurent pas le même bonheur, & cederent la place au patriarche de Babylone. En 1666. les Armeniens de Pologne se réunirent à l'église Romaine, dans la ville de Kaminieck, capitale de la Podolie. Le pere Pidou, Parisien, religieux Theatin, avoit été envoyé en ce pays-là en qualité de missionnaire apostolique, sous les ordres de la congregation *de propaganda fide*; & son dessein ayant réussi, l'archevêque Armenien se rendit à Kaminieck, où il porta le saint Sacrement par les ruës, dans une procession generale. Après quoi les livres armeniens furent purgés des erreurs dont ils étoient remplis, & tout fut rendu conforme à l'usage de l'église Romaine Le P. Galanus rapporte un certain acte de réunion entre l'église Romaine & Armenienne, sous l'empereur Constantin, & sous Tiridate roi des Armeniens, Sylvestre tenant alors le siege de Rome, & Gregoire, celebre patriarche des Armeniens, occupant celui d'Armenie, dans le IV. siecle. Mais c'est une piece pleine de fables, fabriquée pour la plusgrande partie, dans les siecles suivans, principalement du tems du pape Innocent III. au commencement du XIII. siecle, lorsque les Armeniens voulurent se réunir à l'église; & l'on y voit des expressions qui n'étoient pas en usage dans les actes de l'église Romaine, du tems du pape Sylvestre. Les Armeniens ont une église à Rome, que les antiquaires disent avoir été autrefois un temple du Soleil & de Jupiter. Ils y suivent leurs propres rites dans l'office ecclesiastique, quoique d'ailleurs ils reconnoissent l'autorité du pape.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ARMENIE.

Strabon, *l.* 11. *&* 13. Justin. Quinte-Curce. Plutarque. Dion. Tacite. Suetone. Spartien. Eusebe. Nicephore. Saint Nicon, *epist. ad Encly. in biblioth. PP.* Josephe, *antiq. Judaic. l.* 1. *&* 15. *c.* 5. Jacques de *Vitry*, *hist. Orient. c.* 79. Leonard évêque de Side. Haiton. Guillaume de *Tyr.* Arcudius, *l.* 2. *concord.* Sandere, *heres.* 118. Baronius. Sponde. Raynaldi & Bzovius, *in annal. eccles.* Le Mire, *l.* 1. *geograph. eccles.* Scaliger. Petau. & Riccioli, *in chron.* Pietro della Valle. Poulet. *Relation du Levant. Relation du* P. Gabr. de Chinon. Ortelius. Sanson. Du Val. Baudrand, *geograph.* Leunclavius. Baudier. Paul Jove, &c. Le pere Galanus, *conciliation de l'église Armenienne avec l'église Romaine.* M. Simon, *hist. des religions du Levant.* Le P. Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs*, Michel Fevre, *theatre de Turquie.*

ARMENIUS, certain clerc François, qui vivoit sur la fin du IV. siecle, fut convaincu dans le concile de Bourdeaux, tenu en 385. d'avoir quitté l'église pour suivre l'heresiarque Priscillien, & d'enseigner ses erreurs. Sur cette conviction, il fut puni de mort avec le même Priscillien. * Sulpice Severe, *l.* 2. *hist. sacrée.*

ARMENMA, mazures d'une ancienne ville nommée *Medobriga.* On les voit en Portugal dans l'Alentejo, près de l'Estramadoure d'Espagne, & du bourg de Marvaon. * Baudrand.

ARMENTA (Jean d') Jesuite Espagnol, de Cordouë, entra dans la Compagnie l'an 1596. n'ayant pas encore 14. ans. On le jugeoit tres-propre aux sciences speculatives; mais son talent pour la charité parut plus utile, & l'emporta. Il l'exerça durant plus de 40. ans dans les principales villes de la Betique, & dans les missions avec un concours infini d'auditeurs. La conversion de 36. Pirates Anglois prêts à subir le dernier supplice, obstinés dans leur heresie, fit beaucoup d'honneur au P. d'Armenta, & lui procura une place de qualificateur du saint office. Il mourut recteur du college de Cadix le 25. Septembre 1651. Il avoit été long-tems superieur de diverses maisons de son ordre. Il a laissé un *discours sur les stigmates de saint François*, plusieurs *sermons*, *l'histoire des Heretiques convertis par les Jesuites.* * Sotwel, *script. soc. Jes.*

ARMENTAIRE, empereur, *cherchez* GALERE.

ARMENTAIRE, ecclesiastique du V. siecle, se fit élire évêque d'Ambrun, contre les canons & les formes ordinaires de l'église. Pour juger cette affaire, les prélats s'assemblerent en concile, dans la ville de Riez en Provence l'an 439. Saint Hilaire d'*Arles* présida en cette assemblée, où Armentaire fut déposé, & reduit à la dignité de coévêque. Ceux-ci avoient quelque sorte de jurisdiction sur les ecclesiastiques de la campagne; les doyens ruraux, & les archiprêtres leur succederent dans le X. siecle, où cette dignité fut tout-à-fait abolie. * *Tom. II. concil.*

ARMENTEGUI ou ARMENZA, *Armentia & Alba.* Ce n'est aujourd'hui qu'un village d'Espagne situé dans l'Allava, contrée de la Vieille Castille, à demi-lieuë de la ville de Vittoria; mais autrefois c'étoit une ville où étoit le siege de l'évêché d'Allava. * Baudrand.

ARMENTIERES, sur la Lis, ville de Flandre, au roi de France, est à trois lieuës de Lille, à trois d'Ypres, & à quatre de la Bassée. Ses draps la font renommer. Elle a été souvent prise & reprise dans le XVII. siecle. Les François l'avoient emportée. L'archiduc, gouverneur des Pays-Bas, la reprit le 31. Mai 1647. Elle a été encore soumise par les premiers, & elle leur est re-

stée

ftée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Ses fortifications ont été rafées depuis. * Sanfon. Baudrand.

ARMENZA, *voyez* ARMENTEGUI.

ARMES, eft une terre de Nivernois, qui a donné fon nom à une noble famille de cette province. JEAN D'ARMES, préfident au parlement de Paris, étoit de cette famille. Il enfeigna le droit avec applaudiffement, & fut confideré comme le plus fçavant jurifconfulte de fon fiecle. Il mourut vers l'an 1495. Les curieux pourront voir fa pofterité dans l'hiftoire des préfidens à mortier du fieur Blanchard, *pag.* 109.

ARMES. On tient que les premieres armes étoient de bois, & qu'on s'en fervoit feulement contre les bêtes; que Nemrod le premier tyran du monde, les employa contre les hommes; & que fon fils Belus fut le premier qui fit la guerre; d'où, felon quelques-uns, elle a été appellée *bellum* par les Latins. Diodore croit que Belus eft le même que Mars, qui le premier dreffa des foldats; & Jofephe dit que Moyfe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en tête. Nicod & Hoffman dérivent le mot d'armes d'une phrafe latine, *quod operiant armos*; parce qu'elles couvrent les épaules ou les flancs, comme faifoit le bouclier, qui étoit une arme défenfive; mais il eft plus naturel de le dériver du latin *arma*, que Varron dérive *ab arcendo, eò quòd arceant hoftes*; parce que les armes écartent l'ennemi.

ARMES, dont on fe fert pour attaquer ou pour fe défendre. Il eft certain que les armes des anciens heros, tant défenfives qu'offenfives, étoient de cuivre ou d'airain. C'eft ce que nous dit le poëte Lucrece. « Les premieres armes, dit ce poëte, étoient les mains, les ongles, les dents, les pierres & les bâtons. Enfuite on trouva l'invention de faire des armes de fer & d'airain; mais celles d'airain furent les premieres.

Arma antiqua, manus, ungues, dentefque fuere,
Et lapides, & item fylvarum fragmina, rami....
Pofteriùs ferri vis eft, ærifque reperta:
Sed prior æris erat quàm ferri cognitus ufus.
Lucr. *lib.* 5. *v.* 1282.

Tubal-Caïn, un des defcendans de Caïn, fut, felon l'écriture, le maître & le pere des forgerons, & de tous ceux qui travaillent au fer & à l'acier. *Tubal-Cain fuit malleator & faber in cuncta opera æris & ferri.* Gen. 4. *v.* 22.

On peut croire que Tubal-Caïn eft le Vulcain des Payens, à qui ils attribuent l'invention de cet art, comme le dit Diodore de *Sicile*, *à Vulcano fabricationem æris, auri, ferri, argenti, & cæterorum omnium quæ ignis operationem recipiunt inventam.* Lib. 5. pag. 341.

Jofephe dit que Moyfe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en tête.

Plutarque rapporte dans la vie de Thefée, que Cimon, fils de Miltiade, voulant porter les os de ce heros de l'ifle de Scyros à Athenes, trouva la pointe d'une lance d'airain, avec une épée de même matiere.

Il eft certain auffi que les armes de fer & d'acier ont été en ufage parmi les Grecs & parmi les Romains, foit pour leur infanterie ou pour leur cavalerie.

Tous les peuples ne fe font pas fervis de cafques & de cuiraffes de fer, comme les Grecs & les Romains. Les corfelets des Egyptiens n'étoient que de lin retors: ce qui a été auffi en ufage chez les Grecs; puifque nous voyons qu'Ajax, Adrafte & Alexandre même en porterent de femblables. Les Troglodytes, & la plûpart des Scythes, alloient prefque nuds au combat, & n'avoient point d'autres armes que des frondes & des dards. Les Maffagetes étoient vêtus de la même forte que les Scythes; foit qu'ils combattiffent à pied ou à cheval. Ceux d'entr'eux qui portoient un arc & une lance, fe fervoient auffi de marteaux, & de haches, employant l'or & le cuivre dans la fabrique de leurs armes, plus que tous les autres métaux, car le fer & l'argent n'étoient point en ufage chez eux. Les Amazones mêmes, qui avoient toûjours une partie de la gorge découverte, ne fe battoient qu'avec des dards & des pierres. Leur habit étoit d'une étoffe fort legere, & par-deffus elles fe couvroient le corps d'un corfelet de cuir ou d'écailles de poiffon, ne fe fervant jamais de lances ni d'épées. Les Daces n'avoient à la guerre que leurs habits ordinaires. Les foldats Grecs avoient de fortes cuiraffes, & fe couvroient la tête d'un cafque orné de grandes plumes teintes de diverfes couleurs. Ils portoient une lance, une épée & un bouclier. Les Macedoniens fe fervoient de piques longues de dix-huit pieds, & de pavois fort grands, fur lefquels ils mettoient leur bagage, lorfqu'il leur falloit paffer quelque riviere. A l'égard des Romains, *voyez* l'article LEGION. * Felibien, *entretiens fur les vies des peintres.*

ARMES DES GRECS ET DES ROMAINS.

Il n'appartenoit qu'aux confuls de lever des foldats lorfque la republique étoit en guerre, & cette levée fe faifoit de trois manieres differentes. 1°. Par ferment, en le faifant prêter à ceux qu'ils levoient, de ne point quitter les armes, que la campagne ou la guerre ne fût finie. 2°. En appellant tous ceux qui vouloient fecourir la republique, & les faifant jurer tous enfemble qu'ils feroient fideles. 3°. En envoyant lever des troupes en divers endroits. Quand le conful vouloit lever une armée, il défignoit le jour auquel tous ceux qui étoient en âge de porter les armes (c'eft-à-dire, depuis dix-fept ans jufqu'à quarante-fix) devoient fe trouver au Capitole: Ce jour étant arrivé, ils nommoient des tribuns, qui choififfoient les foldats les uns après les autres: ces foldats juroient enfuite qu'ils obéïroient à leur commandant, qu'ils le fuivroient par tout où il les meneroit: qu'ils ne quitteroient point leurs rangs, & qu'ils ne pilleroient point. Et pour marque qu'ils étoient enrôlés, ils prenoient une ceinture, qu'ils ne quittoient point pendant tout le tems de leur fervice.

L'armée Romaine étoit compofée de legions & de troupes auxiliaires: les legions n'étoient d'abord que de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux. Le nombre a varié depuis, & a été tantôt de quatre, tantôt de cinq, & enfin de fix mille hommes de pied, & de cavaliers à proportion. Ce fut Marius, à ce qu'on croit, qui les fit monter à fix mille hommes de pied & fix cens chevaux. Les troupes auxiliaires étoient celles que les alliés fourniffoient, qui venoient avec leurs armes, & combattoient à leur maniere. Les legions n'étoient compofées que de citoyens Romains, qui alloient d'abord à la guerre à leurs dépens; enfuite l'an 347. de Rome, on donna une folde aux gens de pied; trois ans après on fit la même chofe en faveur des cavaliers. La folde des gens de pied étoit de deux oboles, ou de trois fols Romains; & celle des cavaliers d'une drachme, ou d'un denier Romain par jour: fur quoi on déduifoit leur habillement, & le bled qu'on leur fourniffoit. T. Sempronius Gracchus fit faire une loi, par laquelle il fut reglé qu'ils feroient habillés aux dépens du public, fans diminution de leur folde. Les centurions avoient le double, & Jules Cefar doubla la paye de tous les foldats. Anciennement les confuls ne levoient ordinairement que quatre legions. Dans les preffans befoins de l'état, on en levoit un plus grand nombre. Du tems d'Augufte il n'y en avoit que dix-neuf. Chaque legion étoit compofée de dix cohortes d'infanterie. La premiere étoit plus nombreufe que les autres, & gardoit l'aigle Romaine: c'étoit un aigle d'or qui fervoit d'enfeigne à chaque legion. La cohorte étoit divifée en centuries, qui avoient chacunes leurs capitaines, nommés *centurions*. Les cavaliers des legions étoient partagés en troupes de trente hommes chacune.

Toute l'armée étoit commandée par un general, à qui l'on donnoit le titre d'empereur, lorfqu'il avoit fait quelque belle action. Sous ce general il y avoit des lieutenans, des tribuns & des centurions.

Le corps d'armée étoit compofé de quatre fortes de foldats; des *velites*, qui étoient à la tête, armés à la legere; des hallebardiers, *haftati*, qui fe fervoient de hallebardes & compofoient le premier rang; des *princes*, qui fe fervoient d'epées, & étoient au fecond rang; & de ceux que l'on nommoient *triarii*, qui étoient au troi-

siéme rang. Outre cela il y avoit aussi des *frondeurs* & des *archers*. Les armes des premiers étoient un bouclier de trois pieds de diametre, un casque & un javelot. Le bouclier des seconds étoit de fer, de deux pieds de large, & de quatre pieds de long, fait de cuir avec des bandes; il étoit courbé, & dans le plus haut de la partie convexe, il y avoit une plaque de fer pour resister aux coups. Chaque soldat avoit une épée à deux trenchans, qu'il portoit avec le baudrier du côté droit. Ils avoient un casque de cuivre sur la tête, & des chaussures de cuivre pour couvrir les cuisses. Ils portoient un javelot plus gros ou plus foible. Le javelot étoit un bâton rond, au bout duquel il y avoit une pointe de fer avec des crochets des deux côtés. Les princes & les triaires étoient armés de même; ils portoient aussi des hallebardes.

Outre ces soldats armés à la legere, il y avoit aussi des soldats pesamment armés, qui avoient la tête garnie d'un casque ou d'un pot de fer, qui descendoit fort bas par devant, & qui par derriere venoit jusques sur les épaules : leur corps étoit armé d'une cuirasse, avec des genoüilleres & des brassarts. Ils portoient au bras un écu large de deux pieds, & de quatre de long, garni de fer tout autour; du milieu s'élevoit une bossette de fer pour mieux soûtenir les coups. Ils avoient une épée au côté gauche, & une dague, qui coupoit des deux côtés; ils étoient outre cela armés d'un dard, & de deux épieux ferrés par le bout, & longs de quatre pieds.

Les Grecs n'armoient pas si pesamment leurs soldats; ils portoient de longues piques, ou des sarisses, qui étoient des bâtons de dix-huit pieds de long, avec lesquels ils se faisoient jour au travers des bataillons ennemis. Dion, dans la vie d'Antonin Caracalla, fils de Severe, rapporte que la phalange Macedonienne, du tems d'Alexandre *le Grand*, se servoit d'une salade faite de cuir de bœuf crud, ayant le corps garni d'une jaque de lin piquée à trois doubles. Homere, *au troisiéme livre de son iliade*, arme ainsi le fameux Pâris. « Il prit d'abord ses gréves ou armures des jambes, il vêtit sa cuirasse, mit son épée à son côté, prit son écu, & arma sa tête d'un casque, orné de plumes de diverses couleurs.

Voici quelles étoient les armes de la cavalerie Romaine.

L'homme de cheval portoit une lance à sa main droite, & un écu à la gauche (qui étoit une ancienne arme offensive, faite en forme de bouclier leger, que la gendarmerie qui combattoit avec la lance, portoit autrefois au bras.) Il avoit le corps couvert d'une cotte de maille (qui est une armure faite en forme de chemise, tissuë de plusieurs anneaux ou mailles de fer, qui lui tomboit sur les genoux.) Il avoit les mains couvertes de gantelets (qui sont de gros gants de fer, pour armer la main d'un cavalier) & les doigts couverts de lames par écailles, & les bras de brassarts (arme défensive qui couvroit le bras) comme aussi les genoux de gréves (qui est une espece de bottine ou d'armure de jambes.) Il portoit sur sa tête un morion avec des aigrettes, & differentes figures d'animaux au haut.

Leurs chevaux étoient bardés de mailles & de lames de fer.

La cavalerie legere portoit une javeline ou demi-pique de la main droite (cette javeline avoit cinq pieds & demi de long, & son fer avoit trois faces, aboutissantes en pointe;) de la gauche elle tenoit un grand écu, avec le pot en tête.

Il y avoit aussi des lanceurs de dards à cheval, armés à la legere. Ils portoient sur leurs dos une trousse pleine de fléches, tenant un arc pour tirer. Ils avoient une épée au côté gauche, & quelques-uns une dague au côté droit, ayant leur tête garnie d'un casque, & leurs jambes de gréves.

Dans les marches ordinaires de l'armée, les legions Romaines marchoient après une partie des troupes auxiliaires, & chacune avoit son bagage dans des chariots qui marchoient derriere; mais lorsqu'il y avoit quelque chose à craindre de la part des ennemis, ils marchoient en trois corps : ils se campoient dans les lieux les plus avantageux. Le camp étoit marqué par des officiers envoyés exprès, & partagés en differens quartiers, tant pour les cohortes que pour les troupes auxiliaires; la cavalerie y étoit renfermée. Il étoit quarré & entouré d'un rempart; il y avoit cinq ruës & quatre portes; sçavoir, la Prétorienne, vers l'ennemi; la Decumane, vers le camp; la Principale, par où les officiers sortoient quand il étoit besoin; & la Quintane, par laquelle on apportoit les choses necessaires au camp. Les soldats étoient sous des tentes; & il y avoit au milieu du camp le prétoire, où le general assembloit les officiers & les soldats quand il falloit combattre. Quand le general rangeoit son armée en bataille, ordinairement il y avoit un corps d'armée & deux aîles. La cavalerie étoit portée dans les aîles. Dans les siéges les Romains se servoient pour prendre une ville, d'une hauteur de terre, garnie de faschines & de bois, qu'ils élevoient proche les murailles de la ville; c'est ce qu'ils appelloient *agger*; ils faisoient des approches avec des mantelets faits de clayes couvertes de cuir, & avec des tours mobiles posées sur des rouës. Leurs mines étoient des tranchées qu'ils faisoient sous terre pour penetrer dans la place. Ils avoient trois machines pour battre la place; la baliste, le belier & le scorpion. On se servoit aussi d'especes de marteaux, de faulx & d'autres instrumens propres à arracher les pierres des murs : & quoique toutes ces machines n'eussent pas l'effet si prompt que notre canon, on ne laissoit pas par leur moyen de faire bréche au mur d'une place, que l'on prenoit ensuite d'assaut.

Quand les generaux avoient remporté une victoire complete, ils entroient triomphans dans Rome. Il y avoit de deux sortes de triomphes; le grand triomphe & le petit, que l'on appelloit *ovatio*. Dans le premier le general entroit à Rome, porté sur un char, au lieu que dans le second il y entroit à pied, ou selon quelques-uns à cheval.

A la fin de chaque campagne les Romains qui avoient donné leurs noms pour être soldats, revenoient à Rome, où ils vivoient comme les autres citoyens. Dans la suite on fit des troupes reglées, & les soldats furent engagés jusqu'à ce que leur âge ou le tems de leur milice les dispensât de servir; & alors on les recompensoit en leur donnant des terres.

Quand on avoit mis bas les armes, & qu'on les avoit portées dans le magasin commun, on ne pouvoit les reprendre sans l'ordre, ou du moins sans la permission du general. C'étoit un grand crime aux soldats d'engager leurs armes; ceux qui le faisoient étoient traités avec autant de severité que les deserteurs. Ceux qui mettoient les armes bas, & qui fuyoient dans le combat, étoient punis sévérement, & quelquefois du dernier supplice. Les Romains avoient un grand-maître d'artillerie, qui étoit chargé de faire fabriquer des armes, & en general toutes les machines de guerre, & de les distribuer dans le tems, & aux personnes convenables; quand on étoit en paix, il avoit soin de ferrer & d'entretenir celles qui étoient restées.

NOMS DES ANCIENNES ARMES.

Frondeurs, qui jettoient des pierres avec une fronde. Les frondeurs faisoient une partie de la milice Romaine.

1. *Fronde*, instrument de cordes, où il y a un petit panier à reseau au milieu, pour jetter des pierres.

2. *Dard*, arme de trait, qui est un bois ferré & pointu par le bout, qu'on jette avec la main.

3. *Rondelle*, espece de bouclier rond, dont étoit armée autrefois l'infanterie.

4. *Pile*. Les anciens appelloient *piles* tous les pieux & bois armés de fer, même tous les traits & dards qui se décochoient.

5. *Dague*, gros poignard dont on se servoit autrefois dans les combats.

6. *Salade*, leger habillement de tête, que portoient les chevaux-legers, qui differe du casque, en ce qu'il n'a point de crête, & qu'il n'est presque qu'un simple pot.

7. *Morion*, armure de soldats, pot qu'il met sur sa tête pour sa défense; il étoit à l'usage des gens de pied.

8. *Cuirasse*, arme défensive faite d'une lame de fer fort battu qui couvre le corps depuis le col jusqu'à la ceinture, tant par devant que par derriere.

9. *Greves*, espece de bottines ou d'armures de jambes.

10. *Brassart*, arme défensive qui couvre le bras.

11. *Pavois*, arme défensive que les anciens portoient à la guerre, étoit le plus grand des boucliers, qui étoit courbé des deux côtés, comme un toit ou un mantelet, & qui étoit different de la targe.

12. *Targe* ou *Targue*, en latin *Pelta*, bouclier dont usoient les Romains. Il étoit fait en façon de croissant courbé & quarré long.

13. *Cotte de Maille*, est une armure faite en forme de chemise, & tissuë de plusieurs petits anneaux de fer.

14. *Jaque*, petite casaque que les cavaliers portoient autrefois sur leurs armes & cuirasses; elle étoit faite de coton ou de soye, contrepointé entre deux étoffes legeres: il s'en faisoit aussi de drap d'or.

15. *Casque*, arme défensive pour couvrir la tête & le col d'un cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*.

ARMES OFFENSIVES, OU MACHINES dont les Romains se servoient à l'attaque des places.

1. *Arbaletre*, grosse machine à jetter des traits. On tient que l'invention de l'arbaletre est dûë aux Pheniciens. Vegece dit que de son tems *scorpiones*, que M. Perrault a traduit *arbaletres*, étoient appellés *manubalista*, pour les distinguer des grandes balistes ou catapultes, qui n'étoient pas portatives, de même que nos arquebuses & pistolets sont distingués des canons.

2. *Baliste*, machine de fer pointuë que l'on lançoit avec des cordes & des poulies contre les murs des villes que l'on assiegeoit. Les anciens s'en servoient aussi pour jetter des pierres; elle étoit differente des catapultes, en ce que ces derniers lançoient des javelots; mais elle se bandoit de la même maniere.

3. *Belier*, étoit une grande poutre ferrée par le bout, & suspenduë par deux chaînes entre deux traiteaux, dont on se servoit anciennement pour battre les murailles des villes. Il y en avoit de trois sortes; les uns suspendus à des cordes, les autres coulans sur des rouleaux, & les autres soûtenus sur les bras de ceux qui les faisoient agir. Lorsque les Carthaginois mirent le siege devant Cadis, ils jugerent à propos de démolir promptement un château qui avoit été pris; mais n'ayant point d'outils propres pour cela, ils se servirent d'une poutre, que plusieurs hommes soûtenoient de leurs mains, & du bout de cette poutre frappant le haut des murailles par des coups redoublés, ils firent tomber les pierres qui étoient au rang d'en-haut: ainsi allant d'assise en assise, ils abattirent toutes les fortifications. Après cela un charpentier de la ville de Tyr, nommé *Pephasmenos*, instruit par cette premiere experience, planta un mât, auquel il en pendit un autre, comme une balance, avec lequel par la force des grands coups que le mât donnoit allant & venant, il abattit le mur de la ville de Cadis.

Cetras, Calcedonien, fut le premier qui fit une base de charpenterie portée sur des rouës. Sur cette base il fit un assemblage de montans & de traversans, dont il fit une hutte, dans laquelle il suspendit un belier, & il la couvrit de peaux de bœufs, afin de mettre en sûreté ceux qui travailloient à battre la muraille. Depuis ce tems-là, cette hutte fut appellée une *fortie à belier*, à cause qu'elle n'avançoit que fort lentement. Ces sortes de machines ayant ainsi eu leur premier commencement, Polydien, Thessalien, leur donna la derniere perfection au siege que le roi Amyntas mit devant Bysance, & il en inventa de plusieurs autres sortes, dont on se servoit avec beaucoup de facilité.

Athenée, *dans son livre des machines*, dit que l'inventeur de la base de cette machine, fut Geras, Carthaginois; il dit aussi que cet architecte ne fit pas son belier suspendu, comme Vitruve l'explique; mais qu'il étoit porté par plusieurs hommes qui le poussoient; il ajoûte que quelques-autres le faisoient couler sur des rouleaux. Au reste, Turnebe a raison de croire que Vitruve a pris d'Athenée la plus grande partie de ce qu'il rapporte des machines de guerre; quoique Casaubon tienne qu'Athenée a vécu long-tems depuis Vitruve, fondé sur ce que Trebellius Pollion rapporte que l'empereur Gallien fit fortifier plusieurs villes par des architectes Bysantins, dont l'un s'appelloit *Cleodomas*, & l'autre *Athenée*. Vossius suit l'opinion de Turnebe, parce que le livre d'Athenée est dédié à Marcellus, qui vivoit avant Vitruve.

4. *Catapule*, machine de guerre dont se servoient les anciens pour lancer de puissans traits & des javelots sur les ennemis. On tient que l'invention de la catapule vient des Syriens.

5. *Corbeau démolisseur*, qu'on appelle aussi *gruë*. Il ne paroît point par les descriptions que nous trouvons dans les anciens, de la machine appellée *Corbeau*, qu'elle pût servir à démolir. Jull. Pollux & Polybe parlent d'une machine qu'on appelle *gruë*, & d'une autre qu'on nomme *corbeau*, l'une & l'autre étant faite pour accrocher, attirer & enlever; car la gruë de Pollux servoit au theatre pour faire les enlevemens; & le corbeau de Polybe étoit pour accrocher les navires des ennemis dans un combat.

6. *Sambuque*. Cette machine est ainsi appellée d'un mot grec, qui signifie un instrument de musique triangulaire en forme de harpe; ce triangle étant composé de cordes, qui sont un de ses côtés, & du corps de l'instrument, qui fait les deux autres. La machine de guerre de ce nom étoit ce que nous appellons un *pont-levis*. Ce pont de la *sambuque* s'abattoit, étant soûtenu avec des cordes, & servoit aux assiegeans pour passer de leurs tours de bois sur les murs des assiegés.

6. *Scorpions*. C'étoit une machine composée de plusieurs crocs de fer attachés à des poutres, dont les anciens se servoient pour attaquer & défendre les murailles. Ces instrumens étoient composés de cercles inégaux; on les appelloit *scorpions*, à cause de leur effet, qui étoit de blesser avec de petites fléches, de même que le scorpion blesse avec un petit aiguillon, & à cause de la figure de leur arc, qui representoit deux bras recourbés, comme les pieds d'un scorpion. De la maniere qu'Ammien Marcellin décrit le scorpion, il le fait ressembler à une baliste plûtôt qu'à une catapulte; car il dit que le scorpion étoit fait pour jetter des pierres, par le moyen d'un morceau de bois, qu'il appelle *style*, & qui étoit engagé dans des cordes attachées à deux branches de bois courbées, comme elles sont à une scie: en sorte que le style étant tiré par quatre hommes, & ensuite lâché, il jettoit la pierre qui étoit dans une fronde attachée au bout du style.

8. *Helepole*, tour qui ruine des villes. Le roi Demetrius, qui fut appellé *Poliorcetés*, à cause de sa perseverance à prendre des villes, fit bâtir par Epimachus architecte, une helepole contre les Rhodiens; elle étoit haute de 125. pieds, large de 40. couverte de tissu de poix & de cuirs nouvellement écorchés. Diognetus en rendit l'effet inutile, & délivra sa ville: il fit entrer l'helepole dans la ville, & la mit dans la place publique, avec cette inscription:

DIOGNETUS A FAIT CE PRESENT AU PEUPLE DE LA DEPOUILLE DES ENNEMIS.

9. *Tortuë*, machine dont les anciens se servoient pour miner & abattre les places. C'étoit un couvert de bois roulant sur des rouës, qui servoit à couvrir les travailleurs. *Faire la tortuë*, c'étoit une maniere d'escalade chez les anciens, qui se faisoit quand les soldats se serroient, & en se couvrant de leurs boucliers, faisoient comme une échelle à leurs compagnons pour monter sur les murailles. On attribuë l'invention de cette tortuë à Artemon, fils de Clazomene.

10. *Malleoli* ou des *brulots*, qui étoient, selon Nonius & Vigece, des instrumens enflammés par une composition combustible, dont ils étoient entourés, & qui étant ferrés par le bout, selon la description d'Ammien

Marcellin, se lançoient avec un arc, afin qu'étant par ce moyen attachés aux machines de guerre ou aux navires, ils les pussent mettre en feu. Cesar, dans ses commentaires, dit que les Gaulois mirent le feu au camp de Q. Ciceron, en y jettant avec des frondes, des boules de terre que l'on avoit enflâmées auparavant. * *Antiq. Grecques & Romaines*. Joan. Rosin. Thom. Dempster. *Paralip. Consultez* sur tout le traité de Just. Lipse, *de militia Romana*, dans lequel on voit toutes ces differentes machines de guerre fort bien gravées. *Voyez* aussi l'excellent traité de Saumaise, *De re militari*. M. Du Pin, *histoire profane*, *tom.* II. Pitiscus, *lexicon antiquitatum*, *&c.*

ARMES A OUTRANCE, combats qui se faisoient avec des armes offensives, entre ennemis ou entre personnes de differentes nations, sous differens princes, devant des juges choisis par les parties. Quoique le nombre des coups qu'on devoit donner, fût ordinairement limité, comme dans les tournois, souvent neanmoins le combat ne se terminoit point sans effusion de sang, ou sans la mort de quelques-uns des combattans. L'histoire nous apprend qu'en 1414. Jean duc de Bourbon, ayant choisi seize autres chevaliers & écuyers pour l'accompagner, fit publier un defi contre un pareil nombre de chevaliers & d'écuyers qui se trouveroient en Angleterre. En 1430. Jean Astley, écuyer Anglois, combattit à Londres contre Philippe Boyle, chevalier Aragonnois, en presence d'Henri IV. qui fit Astley chevalier. Celui-ci avoit combattu en 1428. à Paris, contre Pierre Masse, écuyer François, devant Charles VII. roi de France. *Voyez* TOURNOIS & JOUSTE. * Du Cange, *dissertation 7. sur l'hist. de S. Louis.*

ARMES (le cap d') ou *le cap delli Armi*, *Leucopetra*, *Caput Armorum*, *Rhegium Promontorium*, cap du royaume de Naples, sur la côte meridionale de la Calabre Ulterieure, & précisément au coin qui regarde la Sicile. * Baudrand.

ARMES ou ARMOIRIES, marques de noblesse & de dignité, composées de figures & d'émaux, c'est-à-dire, de métaux ou de couleurs, representées dans un écusson, pour distinguer les personnes & les familles. Ces sortes d'armoiries ne sont en usage que depuis le X. ou XI. siecle; car de tous les tombeaux des princes, des seigneurs & des gentilshommes, faits avant ce temslà, il n'y en a aucun où l'on remarque des armoiries. Les plus anciens n'ont que des croix & des inscriptions gothiques, avec les representations de ceux qui y sont enterrés. Clement IV. qui mourut en 1268. est le premier de tous les papes qui ait des armoiries sur son tombeau à Viterbe. S'il y a quelques tombeaux qui paroissent plus anciens que le X. ou XI. siecle, & qui ayent des armoiries, on reconnoitra, en les examinant soigneusement, qu'ils ont été refaits. Les sceaux & les monnoyes font encore des preuves de cette verité; car on n'y voit point d'armes que depuis le XI. siecle. Loüis *le Jeune*, qui regnoit vers l'an 1150. est le premier des rois de France qui ait eu un contresçel d'une fleur-de-lys. Le plus ancien sceau des comtes de Flandres, où l'on voit des armoiries, est celui de Robert *le Frison*, attaché à un acte de l'an 1072. Ce sceau represente d'un côté ce prince à cheval, & de l'autre un écu, sur lequel est un lion. Les premieres monnoyes de France, où les armoiries ayent paru, furent les deniers d'or de Philippe *de Valois*, où ce roi étoit representé assis sur une chaise, tenant de la main gauche un écu semé de fleurs-de-lys, & son épée de la droite. Ces pieces d'or, que l'on forgea pour la premiere fois en 1336. furent nommées écus, depuis que l'on y mit l'écu des armoiries du roi. Les armes parlantes, c'est-à-dire, qui expriment les surnoms, ne sont pas plus anciennes que l'usage des surnoms, qui n'a commencé que vers le X. siecle. Les villes, les provinces & les états n'ont point eu d'armoiries qu'environ ce temslà. Le Dauphiné n'a eu ce nom, & un dauphin pour armes, que long-tems après le XI. siecle. Le royaume de Naples n'a point d'autres armoiries que celles des ducs d'Anjou, du sang royal de France, ses anciens rois. C'est d'eux aussi que la Provence a une fleur-de-lys, & un lambel; & l'un & l'autre ne les ont que depuis le XIII. siecle. Le Portugal n'a des armoiries que depuis la bataille d'Ourque, qui se donna au XII. siecle. Si les armes de Navarre sont des chaînes, & si c'est Sanche *le Fort* qui les a prises le premier, elles sont du XIII. siecle. Il est vrai qu'il y a des villes qui ont des armoiries tres-anciennes tirées des medailles Romaines; comme la ville de Nimes en Languedoc, qui a un palmier auquel est lié une crocodile, avec ces lettres, *Col. Nem.* c'est-à-dire, *Colonia Nemausensis*. La ville de Rome a ces quatre lettres des anciens étendarts Romains, S. P. Q. R. & ainsi de quelques autres. Mais, quoique ces figures soient anciennes dans les medailles; elles sont plus recentes en armoiries, & ces villes n'en ont fait leurs blasons que depuis le XI. siecle, ayant choisi ces revers de leurs anciennes medailles pour en faire leurs armoiries. Il faut ajoûter qu'aucun auteur au-dessus du X I. siecle, n'a fait mention de l'art du blason, & que le plus ancien écrivain qui ait parlé des armoiries, est le moine de Marmoûtier; qui a écrit l'histoire de Geofroy comte d'Anjou, gendre d'Henri I. roi d'Angleterre.

1. Il ne faut donc pas croire ceux qui font les armoiries aussi anciennes que le monde, du sentiment desquels est Favin *en son theatre d'honneur*. Il avance sans aucune autorité, que les enfans de Seth, pour se distinguer de ceux de Caïn, prirent pour armoiries les figures de diverses choses naturelles, comme des fruits, des plantes, & des animaux; & que les enfans de Caïn voulurent se distinguer par les figures des instrumens des arts méchaniques qu'ils professoient. Quelques rabbins ont debité de semblables songes; mais ce sont de très-mauvais garants, & l'on ne voit dans l'écriture sainte aucun vestige de cet usage. 2. Segoin dit que les enfans de Noé inventerent les armoiries après le déluge, & allegue Zonare historien Grec, dans *le quatriéme livre de ses annales*; mais cet auteur n'ayant écrit que trois livres, on n'y trouvera pas cette autorité. 3. Ceux qui veulent que les Egyptiens ayent inventé les images symboliques, leur attribuent aussi l'invention des armoiries; & Diodore de Sicile semble appuyer ce sentiment. 4. Il y en a qui ont crû que les armoiries étoient du moins en usage, lorsque les Hebreux sortirent d'Egypte, parce qu'il est dit dans le *livre des Nombres*, *c.* 2. que ce peuple camperoit par tribus, ou familles, distinguées par leurs enseignes & drapeaux. Sur ce fondement, quelques-uns se sont imaginé que les douze tribus representoient les douze signes du zodiaque, & leur ont donné pour armoiries les images de ces constellations. D'autres ont fait des armes pour ces douze tribus, tirées des expressions metaphoriques dont Jacob se servit, en prédisant à ses enfans ce qui leur arriveroit après sa mort. Ils ont donné un lion à la tribu de Juda, parce que Jacob dit au chef de cette tribu, *Catulus leonis Juda*, *&c.* un ancre à la tribu de Zabulon; un âne à Issachar; un serpent à Dan; un homme armé à Gad; une épée à Simeon; des tourteaux à Aser; un cerf élevé à Nephtali; un loup à Benjamin. *Voyez Genese c.* 49. Ces mêmes auteurs ont formé les armoiries de Joseph, d'Ephraïm, & de Manassés, sur les benedictions que Moyse donna aux tribus, *Deuteron.* 33. Joseph, selon eux, portoit un soleil & une lune avec des pommes d'or. Ephraïm & Manassés portoient une tête de taureau, & des cornes de rhinoceros. Et parce qu'ils n'avoient rien trouvé d'assez propre dans ces benedictions, pour les armes de Ruben, ils lui ont donné des Mandragores, en memoire de celles qu'il porta à sa mere, *Genes. c.* 30. C'est de cette maniere que plusieurs auteurs ont donné des armes à Josué qui arrêta le soleil, à Job, à Joseph, à Esther, à David, à Judith, à Moïse, & à d'autres illustres Hebreux. 5. Le P. Petra-Santa rapporte l'origine des armoiries aux tems heroïques, qui ont commencé sous l'empire des Assyriens, à qui on donne pour armes une colombe d'argent, à cause de Semiramis, dont le nom signifie une colombe. Ce qu'Euripide a écrit des devises des boucliers de ceux qui combattirent devant la ville de Thebes, & les symboles que Valerius Flaccus donne aux Argonautes, se rapportent à ces tems heroïques. 6.

Quelques historiens attribuent l'invention des armoiries aux Grecs qui allerent au siege de Troye. Homere, Virgile, & Pline parlent des figures qui étoient representées sur leurs boucliers. 7. Philostrate, Xenophon, & Quinte Curce en ont attribué le premier usage aux Medes & aux Perses, dès l'établissement de leur monarchie. Philostrate dit qu'un aigle d'or sur un bouclier étoit le blason royal des Medes. Xenophon dit la même chose; & tous les auteurs Grecs sont pleins des devises d'Arface, de Cyrus, de Cambyse, de Darius, & de Xercés. 8. Il y en a qui assurent qu'Alexandre *le Grand* regla les armories, & institua les herauts d'armes; mais tout ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'en ce tems-là la Grece employoit des symboles & des figures sur les boucliers, sur les casques & sur les cottes d'armes. 9. Le P. Monet veut que ce soit sous l'empire d'Auguste que l'on ait eu des armoiries reglées; & il allegue sur ce sujet la Notice de l'empire Romain, où les boucliers des legions Romaines sont décrits avec toutes leurs figures. 10. D'autres rapportent le commencement des armoiries au tems de Charlemagne. Chassanée dit que ce fut cet empereur qui institua les douze pairs, & qui regla l'usage des armoiries. 11. L'opinion la plus commune en attribuë l'origine aux croisades, aux guerres contre les Sarasins, & aux voyages d'Outre-mer contre les Infideles. On dit que les principaux seigneurs qui se croiserent, se distinguerent alors par ces marques d'honneur; & même on tire de-là la plûpart des armoiries des souverains, comme celles des rois d'Aragon, des rois de Portugal, des comtes de Flandres, des ducs de Brabant, &c.

Ce qu'on peut établir, entre tant d'opinions differentes sur l'origine des armories, c'est que de tous tems il y a eu des marques symboliques, pour se distinguer dans les armées, & qu'on en a fait les ornemens des boucliers, des cottes d'armes & des habillemens de tête; qu'on les a portées dans les enseignes militaires, & dans les étendarts; mais que ces marques symboliques n'ont point été dans ces premiers tems des marques hereditaires de noblesse. Il est vrai que quelques-uns de ces symboles, emblêmes, ou devises, ont passé des peres aux enfans. Ainsi un des Corvins a le corbeau de Valerius Corvinus pour cimier, dans Silius Italicus; & Ovide dit qu'Egée reconnut son fils Thesée, en voyant les marques de sa race sur le pommeau de son épée; mais ce n'étoit là que des ornemens, & non point de veritables armoiries. A l'égard des Romains, ce qui fait voir évidemment qu'ils n'ont jamais eu l'usage des armoiries, comme nous l'avons aujourd'hui, c'est que sur tant d'arcs de triomphe, de tombeaux, de temples, & d'autres monumens qui nous restent de cette antiquité, on ne trouve aucun vestige d'armoiries, quoiqu'il y ait quelques figures dans des boucliers sur la colonne Trajanne & sur celle d'Antonin. Auguste & les empereurs qui le suivirent, firent porter des images sur les boucliers à leurs soldats; mais toute une legion, ou toute une compagnie, portoit la même figure. La Notice de l'empire ne montre autre chose, sinon que les compagnies Romaines se distinguoient ainsi. Il faut encore remarquer que les symboles representés dans les boucliers, n'étoient pas toûjours les mêmes. Agamemnon, par exemple, avoit tantôt une tête de lion, tantôt une gorgogne, & tantôt des dragons. Pour ce qui est du tems de Charlemagne, il n'y avoit point alors d'autres armoiries que les enseignes militaires, qui n'étoient encore ni marques de noblesse, ni hereditaires, pour distinguer les familles.

Le pere Menetrier, qui a fourni ces remarques, ajoûte que les anciens tournois ont été l'occasion des armoiries & du blason; soit à cause des armes, soit à cause des habits, qui servoient à ces exercices militaires. Il dit que les émaux qui entrent dans les armoiries, sont ceux des anciens jeux du cirque, qui passerent aux tournois. Les factions & les quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd; qui sont l'argent, le gueules, l'azur, & le sinople de nos armoiries. Domitien, au rapport de Suetone, y ajoûta une cinquiéme faction vêtuë d'or, & une sixiéme vêtuë de pourpre. Le sable, ou la couleur noire fut introduite dans les tournois, par les chevaliers qui portoient le deüil, ou qui vouloient faire connoître quelque sensible déplaisir qu'ils avoient reçu. L'hermine & le verd servoient aussi aux habits de tournois, comme on voit dans les memoires d'Olivier de la Marche, & dans la bulle d'Innocent III. par laquelle il donna l'absolution à Godon de Ravensburg, qui avoit tué Conrad I. du nom, évêque de Wirtzbourg, à condition qu'il feroit pendant quatre ans la guerre aux Infideles, & qu'il ne s'habilleroit ni de verd, ni d'hermine, ni de couleur, pour aller aux tournois. Les partitions de l'écu sont venuës des habits de tournois, qui étoient souvent de deux couleurs, divisées de haut en bas, ou en large, ou en travers, ou en écartelure. Cette façon d'habits est demeurée en quelques villes, pour les consuls, les échevins & autres magistrats civils, ou pour leurs officiers. La plûpart des pieces de l'écu, comme les pals, les chevrons, les sautoirs, &c. sont des pieces des anciennes lices & bannieres, où se faisoient les tournois. Les rocs & les annelets sont venus des joûtes & des courses de bagues; les bandes & les faces, des écharpes qu'on y portoit. Les chevaliers y prenoient aussi pour devises, des figures d'animaux, ou d'autres symboles, & affectoient de se faire nommer les chevaliers du cygne, du lion, de l'aigle, du soleil, de l'étoile, &c. Enfin ceux qui ne s'étoient trouvés en aucun tournoi, n'avoient point d'armoiries, quoiqu'ils fussent gentilhommes.

Il est à propos maintenant de remarquer en quel tems les principales nations de l'Europe ont commencé à se servir d'armoiries. Comme les tournois reglés ont commencé en Allemagne dans le X. siecle; il y a apparence que les Allemands ont eu des armoiries dès ce tems-là. Des Allemands, l'usage en passa aussi-tôt en France, avec celui des tournois. Tout ce que les Espagnols ont écrit des anciennes armoiries de leurs rois avant l'an 1100. est inventé à plaisir, & quelques-uns de leurs historiens l'avoüent franchement. Henry Spelman, Anglois, dit que la noblesse d'Angleterre n'a des armoiries, que depuis le regne de Guillaume *le Conquerant*, dans le XI. siecle. Christophle de Burkens reconnoit de bonne foi, que le blason n'a commencé aux Pays-Bas qu'environ l'an 1160. Ce furent les François qui porterent l'usage des armoiries aux royaumes de Naples & de Sicile dans le XIII. siecle. A l'égard des autres parties du monde, ceux qui donnent des armoiries aux Assyriens, aux Grecs, aux Egyptiens, aux Juifs, & aux Maures, les font plus anciennes en Asie & en Afrique, qu'en Europe. Mais c'est appeller armes, les symboles & les devises; & prenant ce nom dans son veritable sens, on peut dire que l'usage en a été introduit dans ce pays-là par les Européens. Ainsi, quoique les Chinois ayent des dragons, des oiseaux, des fleurs, ou des fruits sur leurs habits, que les Japonois, les Indiens, les Turcs & les Maures, ayent des figures dans leurs étendarts, ce ne sont pas des armoiries. Les aigles à deux têtes, que l'on trouva sur les portes des maisons d'une ville du royaume de Chili, dans l'Amerique meridionale, étoient des armoiries de quelques familles du pays de Frise, dans la basse Allemagne; car des voyageurs venus de la Frise étoient entrés dans le Perou, long-tems avant que les Espagnols en eussent fait la découverte; & la fille du prince que les Espagnols prirent, quand ils se rendirent maîtres de ce royaume, se disoit descenduë des Frisons.

Le sujet de armoiries est un sujet si noble, que l'on sera bien-aise de voir encore ici les principales causes ou occasions, qui ont fait choisir les figures dont elles sont composées. Le P. Menetrier en remarque plusieurs, dont les plus considerables & les plus ordinaires sont, le nom, quelque évenement illustre, les dignités ou charges, les croisades, les devises, les rapports symboliques, & les singularités du pays. Il y a peu de familles, dont les *noms* signifient quelque chose, qui ne se soient fait des blasons de ce qu'ils signifient. Les *noms* d'Ailly, de Mailly, de Crequy, de Chabot, de la Tour, &c. qui sont des plus illustres du royaume, sont exprimés dans leurs armes. Ceux qui veulent que Loüis *le Jeune* soit le premier roi de France qui ait pris des fleurs de

lys, disent qu'il le fit par allusion à son nom de Loys, qui approche de celui de lys: ou parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Les grandes familles Colonna, Ursins, Frangipani, &c. de Rome; les Cibo, les Malespines, les Spinola, &c. de Genes; les Delphini, les Avogradi, les De-Ponte, &c. de Venise; les saint George, les Castellamonte, les Roüere, &c. du Piémont; les Luna, les Solis, les Torrés, &c. en Espagne; & une infinité de familles illustres en Allemagne, en Pologne, en Suede, & dans les Pays-Bas, ont des armoiries par rapport à leurs noms. Il en est de même des royaumes, des provinces, des villes & communautés: ce que l'on voit dans les armes des royaumes de Castille, de Leon, de Grenade, &c. de Dauphiné, de Lyon, &c. Les armes de Navarre son parlantes, parce qu'en ce pays-là une cloison de fer se nomme *una varra*, ou comme ils prononcent *Navarra*. En effet, dans tous les anciens monumens, nous voyons pour les armoiries de ce royaume, une espece de cloison, dont les liaisons sont rondes. Et l'on croit que ce qui donna encore lieu à ces armoiries, fut la cloison de fer qui fermoit le camp de Mahomet *le Vert*, Miramolin d'Afrique & d'Espagne, (que Sanche *le Fort*, roi de Navarre, défit aux Naves de Tolosa, l'an 1212.) outre laquelle il y avoit encore une chaîne de fer qui entouroit son camp, & qui fut forcée par les Navarrois. A l'égard des évenemens & des actions illustres, on veut que les Alerions de Lorraine ayent été choisis par Godefroy de Boüillon, parce qu'il avoit enfilé d'une seule flèche trois oiseaux, qui étoient perchés sur une tour des murailles de Jerusalem qu'il assiegeoit. Les armoiries de Montmorency sont un trophée des belles actions de Bouchard & de Matthieu de Montmorency, qui prirent autant d'étandarts sur les Imperiaux, qu'il y a d'alerions dans leurs armes. Le roi Charles VII. donna pour armoiries à Jean Becquet, issu d'Angleterre, d'azur, à trois tours d'or, fenduës & brisées; parce qu'il avoit été le premier à l'assaut d'une tour. Ce même prince donna pour armes à la Pucelle d'Orleans, & à ses freres, une épée surmontée d'une couronne, avec deux fleurs de lys aux côtés: parce qu'elle avoit défendu le royaume de France, contre les Anglois. Pour connoître que les dignités ou charges ont donné lieu aux armoiries, il suffit de remarquer, que ceux de la maison de Moussi, près de Dammartin, ont été long-tems grand-bouteillers de France, & comtes ou gouverneurs de Senlis; & qu'à cause de leurs charges, ils prirent les armes de Bouteillerie & Echansonnerie, écartelées d'or & de gueules; l'or representant la matiere de la coupe, & les gueules la couleur du vin. Du Chêne, *en son histoire de Bethune* dit, que les seigneurs de Chantilly, aînés de la famille des Bouteillers, prirent dans leurs armes une croix chargée de cinq coupes d'or, pour marque de la dignité qu'ils tenoient dans la maison du roi; & qu'ils laisserent l'écu écartelé de leurs ancêtres. La maison de Moncade porte de gueules à six besans d'or, que les anciens titres nomment plats; les auteurs de ces armoiries ayant voulu conserver la memoire de l'ancien office de *Dapifer*, ou grand-maître d'hôtel, qui étoit dans cette famille. Il est certain aussi que les croisades, & les voyages d'Outremer, ont beaucoup contribué à l'origine des blasons. Durant les troubles qui s'éleverent entre les empereurs & les papes, quelques-uns de ces empereurs ayant été declarés Heretiques, les villes qui se croiserent pour soûtenir le parti des Papes, prirent la croix pour armoiries, & la portent encore aujourd'hui; comme Spolete, Pavie, Parme, Modene, Milan, Padouë, &c. Quand ces villes marchoient en guerre, elles faisoient conduire dans le corps de bataille un grand mât, auquel étoit attachée la banniere marquée d'une grande croix. Ce mât étoit lié sur un chariot tiré par des bœufs, & on nommoit ce char *il Carroccio*. Il y a aussi plusieurs familles de Venise, qui portent des croisetes, depuis que leurs ancêtres se declarerent pour le pape Alexandre III. Tant de croix de tant de formes & de couleurs, ont été choisies par les premiers, qui ont combattu contre les Infideles dans les croisades. Les merlettes marquent encore les voyages d'Outremer; parce que ce sont des oiseaux qui passent les mers tous les ans. On les a representées sans bec & sans pieds, pour signifier les blessures qu'on avoit reçuës. Les lions marquent aussi les voyages faits en Syrie & en Egypte, contre les Barbares. Pour ce qui est des devises, comme elles servoient autrefois à distinguer les personnes considerables, il ne faut pas s'étonner, si elles ont été depuis des marques de la noblesse des familles. Vitalien, fils de Jean Vitalien & de Marie Borromée, ayant été attiré à Milan par Jean Borromée son oncle, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Duc Philippe-Marie, prit pour devise, un chameau couché, avec ce mot, *Qui se humiliat, exaltabitur*, pour dire, que son oncle le releveroit; & cette devise fit depuis une partie de ses armes, où l'on voit aussi une licorne levée vers un soleil rayonnant, pour faire allusion à ces mots, *exaltabitur sicut unicornis*. Les armoiries des états de Hollande, sont une devise. Les sept flêches que le lion tient empoignées, representent les sept Provinces-Unies; & le coutelas que tient ce lion, designe les armes qu'ils avoient prises pour se défendre. Au commencement, ils avoient mis un chapeau sur ce lion, pour marque de leur liberté; depuis, il l'ont couronné, pour marque de leur souveraineté. Il en est de même des rapports symboliques. On a donné des lions à ceux qui avoient du courage & de la valeur; des aigles à ceux qui avoient de la sagacité & de l'élevation d'esprit ou de cœur. Les armoiries de Suede, sont des armoiries symboliques, soit que les trois couronnes d'or qui les composent, signifient l'union des trois couronnes de Suede, de Danemarck, & de Norwege; soit pour marquer trois avantages de la Suede, l'étenduë de ses domaines, les victoires des Suedois, & l'abondance de leurs mines, comme veut Olaüs Mag[illegible] ou pour quelque autre raison. La ville d'Orleans [illegible]orte trois cœurs de lys, pour montrer l'amour cordial & sincere qu'elle a porté de tout tems à la France. Enfin les singularités du pays ont aussi fourni la matiere des armes, ou les pieces qui les composent. La ville de Paris a un navire pour armoiries, parce que l'isle du palais, où est l'église cathedrale, a cette forme; & tout ce qu'on a inventé, ou des Argonautes, ou de la déesse Isis, est fabuleux. L'arbre des armoiries de Biscaye, est celui sous lequel se faisoient anciennement les assemblées de la province, à Garnica. L'Islande porte un poisson couronné; parce que, comme dit Munster, il y en a une si grande abondance, qu'on les y expose en vente par monceaux, aussi hauts qu'une maison. *Voyez* BLASON * Le P. Menetrier, *origine des armoiries*.

ARMIERES, petite ville du Hainault, située sur la Sambre & appartenant à la France. Elle est à huit lieuës de Maubeuge en tirant vers le sud-est, & à quinze de Mons au sud, à 23. dégrés 5. minutes de longitude, & à 52. degrés 4. minutes de latitude. * *Dict. Anglois*.

ARMILUSTRIE, en latin *Armilustrium*, fête des Romains, en laquelle on faisoit au mois d'Octobre une revûë generale des troupes, dans le champ de Mars. Les chevaliers, les capitaines, & tous les soldats étoient couronnés, & l'on y faisoit un sacrifice au son des trompettes. Le nom vient du latin, *arma*, *armes*, & *lustrare*, *faire revûë*. * Varron. Alexander *ab Alexandro*.

ARMINACHA, petite ville de Natolie, dans l'Aladulie, qui est au pied du mont Taurus, environ à quatorze lieuës de la ville de Tanée, du côté du levant. On dit que c'est l'ancienne Cybistra, ville épiscopale de la petite Armenie. * Baudrand.

ARMINIENS, *voyez* REMONSTRANS.

ARMINIUS, capitaine general des Cherusques & autres peuples de la basse Allemagne, vers l'an 9. de J. C. les fit revolter contre les Romains, & remporta une victoire signalée sur Quintilius Varus, qu'il défit par surprise, avec trois legions. Depuis, l'an 15. il fut vaincu par Germanicus, dont il voulut débaucher les soldats par de belles promesses; & il fut tué par les siens, dix ans après sa revolte, à l'âge de 37. ans, l'an 19. de Jesus-Christ. Tacite parle avec éloge de son courage. * Dion, *hist. l.* 56. & 57. Velleïus Paterculus, *l.* 2. *hist.* Suetone, *in Aug. & Tiber.* Tacite, *l.* 1. & 2. *Annal.*

ARMINIUS (Jacques) chef de la secte des Armi-

niens ou Remonstrans, étoit d'Oudewater sur l'Issel, ville de Hollande, où il nâquit l'an 1560. Il étudia à Utrecht, puis à Marpourg dans la Hesse, & ensuite dans l'académie de Leyde. Etant revenu dans son pays, il fut envoyé à Geneve, pour y achever ses études: les magistrats d'Amsterdam fournirent aux frais de ce voyage, qu'il entreprit en 1582. Il s'attacha particulierement à Theodore de Beze. Arminius soûtenant avec trop d'opiniâtreté la philosophie de Ramus, s'attira de puissans ennemis, qui l'obligerent de quitter Geneve, d'où il alla à Bâle, où il fut reçu avec agrément. On voulut même lui donner *gratis* le dégré de docteur en theologie, mais il refusa de l'accepter. Ensuite il retourna à Geneve, d'où il passa en Italie & cultiva l'amitié de Jacques Zabarella, l'un des plus habiles philosophes de ce tems-là, qui demeuroit à Padouë. Il fut plus de six ans & demi dans ces voyages, après quoi il revint à Geneve & retourna à Amsterdam, où on avoit débité plusieurs faussetés contre lui, & eut peine à en faire revenir tous les esprits. Il s'engagea dans des disputes sur la prédestination, qui lui susciterent de nouveaux ennemis, que toute l'autorité des magistrats eut peine à appaiser. Après avoir été quinze ans ministre d'Amsterdam, il fut choisi professeur en theologie à Leyde l'an 1603. A peine fut-il installé dans cette place qu'il traita les matieres de la grace & du libre arbitre; ces leçons exciterent de nouveaux troubles & donnerent lieu à diverses plaintes contre lui, & fut cité à la Haye, où il alla rendre raison de sa doctrine. Les frequens voyages, les soupçons que l'on forma contre lui, l'accablerent à un point qu'il tomba si grievement malade, qu'il mourut le 19. Octobre 1609. Il laissa sept fils & quelques filles, & plusieurs disciples, qui continuerent avec tant de chaleur à soûtenir le systême d'Arminius, qu'il fallut assembler un synode à Dordrect, dans lequel les défenseurs de sa personne & de sa doctrine furent condamnés. Ils ne se soûmirent pas à cette condamnation, & les magistrats furent obligés de faire emprisonner les principaux partisans de ce parti. La doctrine d'Arminius est contenuë en cinq articles, sur la prédestination, le libre arbitre & la grace, que l'on trouvera au mot REMONSTRANS. Pour la soûtenir, il a écrit divers ouvrages: *Examen libelli Guillelmi Perkinsi de prædestinationis modo & ordine. Analysis cap. IX. ad Rom. Dissertatio de vero sensu cap. VII. epist. ad Rom. &c.* On fit même mourir Jean Barnevelt, avocat des états en 1619. Hugues Grotius fut mis en prison à Louvenstein, où l'on gardoit plusieurs ministres Arminiens; mais il en sortit heureusement par un stratagême. Ces malheurs n'étoufferent point la doctrine de Jacques Arminius. Ses partisans se sont soûtenus avec tant d'opiniâtreté, que la mort, l'exil, les défenses n'ont pû les empêcher de continuer à s'assembler. On tolere à present leur religion dans toute la Hollande. * Louis de Castro, *de div. relig.* Malderus, *in anti-synod.* Sponde, *in annal.* Meursius. *Ath. Batav.* Tuldenus, *l. 1. hist. nostri temp.* Memoires de du Maurier. Bayle, *dict. critique, 2. édition.*

ARMIRO, *Armirus*, riviere de l'isle de Candie. Elle coule dans le territoire de la ville de ce nom, près de Castel Malveli, & se décharge dans la mer Mediterranée, près de Paleocastro. On croit que cette riviere est l'Oaxès des anciens. * Baudrand.

ARMIRO, *Armirus mons*, montagne de Portugal. Elle est aux confins de l'Alentejo & de l'Estramadure d'Espagne, près de la ville de Portalegre. On croit que c'est la montagne que les anciens nommoient *Herminius* ou *Erminius*, quoiqu'il y ait des geographes, qui prennent cette ancienne montagne pour celle de Strella, qui est vers la côte. * Baudrand.

ARMIRO, *Armira*, petite ville de Grece, située dans la Thessalie, sur le fond du golfe d'Armiro, entre la ville de Zenon & celle de Demetriade. * Maty, *diction. geograph.*

ARMIRO (le golfe d') *cherchez* VOLO.

ARMLEDER, certain capitaine, qui se mit à la tête d'une grande troupe de paysans en Allemagne, qui massacroient tous les Juifs qu'ils rencontroient, parce que ces derniers avoient donné un coup de canif à une hostie consacrée, qui jetta du sang. Ce sacrilege les avoit rendus odieux, & les avoit fait chasser. Armleder ne trouvant plus de ces mécréans, se jetta sur les Chrétiens, & pilloit par tout impunément. L'empereur Louis de Baviere le fit prendre, & le fit mourir, vers l'an 1338. * Bosquet, *in vit. Bened. XII.* Sponde, *A. C.* 1331. *n.* 11.

ARMOA, petite riviere d'Arcadie, qui se décharge dans l'Alphée. Quelques geographes croyent, que c'est celle qu'on appella autrefois *Amarynthus*. * Baudrand.

ARMOGASTE, selon les uns, évêque, & selon d'autres, comte en Afrique, souffrit de cruels traitemens, pour la défense de la foi Catholique, sous Genseric & Theodoric, rois des Vandales. Il fut enfin condamné par Theodoric, à travailler aux mines de la province de Bizacene. Dieu lui ayant fait connoître que sa mort approchoit, il fut enterré, comme il l'avoit souhaité, par Felix, Chrétien de grande vertu, sous un chêne, où Felix découvrit un tombeau de marbre, dans lequel il le plaça. On fait sa fête dans l'église Latine, le 29. de Mars. * Victor Vitensis, *l. 1. c.* 14. Baillet, *vies des Saints, 29. Mars.*

ARMONI, ou ARMON, fils de Saül roi d'Israël, & de Respha, qui fut pendu avec ses autres freres par les Gabaonites, du consentement du roi David, l'an du monde 2986. avant J. C. 1018. * *II. Rois*, 21. 8.

ARMORIQUE, est le nom que les anciens donnoient à la petite Bretagne, parce qu'en langage gaulois, il signifie *maritime*, comme Camden l'a expliqué après Pline. Nous devons pourtant comprendre sous ce nom, quelques peuples de Normandie, & peut-être même quelques autres aux environs. Car au sentiment de Sanson, dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, ce mot d'Armorique répond à peu près à tous les peuples qui ont été compris sous la province Lyonnoise seconde, qui a été encore divisée en Lyonnoise seconde & troisiéme, où sont presentement les archevêchés de Roüen & de Tours. * Pline. Camden. Sanson.

ARMOT (l'isle d') *Armonia*, petite isle de la mer de Gascogne, sur la côte de Xaintonge. * Baudrand.

ARMOUI, surnom de deux auteurs differens. Le premier est *Abou Mohammed Ben Ahmed*, qui mourut l'an 456. de l'hegire, & qui nous a laissé un livre assez curieux intitulé *Edhar tabdil al Ieuad* ou *al-Nassara*. De l'alteration ou corruption que les Juifs & les Chrétiens ont fait dans les livres sacrés. On peut assez voir dans ce titre quel avantage donnent aux Mahometans, ceux qui parmi les Chrétiens soûtiennent que les Juifs ont corrompu le texte de l'ancien testament.

Le second est *Seraggedin Mahmoud Ben Aboubecre*, qui mourut l'an 682. ou 683. de l'hegire. Il est auteur d'*Asonat al Calbi*, qui est une instruction pour les juges, & d'un *Talkhis* ou scholies sur les Arbains de Fakhreddin Razi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARMSTRODER (Robert) chevalier qui vivoit sous le regne de Charles I. Roi d'Angleterre, étoit un sçavant antiquaire, & un vaillant soldat. Il mit en déroute six mille Espagnols avec cinq cens Anglois, les poursuivit trois lieuës, dans un pays uni, où ils auroient pû facilement l'environner, & ne perdit pas un de ses hommes. Il étoit agréable dans la conversation, grand railleur, & grand bûveur. Il fut envoyé au roi de Danemarck. Dès qu'il fut arrivé il alla voir le roi, & le pria de le dépêcher au-plûtôt. Sa bonne humeur plut à ce prince: il ordonna de l'expedier dès cette même nuit, & qu'on le portât dans son vaisseau, pendant qu'il dormoit. Il se trouva tout surpris à son réveil de se voir où il étoit, & continua son voyage en Angleterre où il fut de retour dans le tems qu'on ne pensoit pas qu'il eût encore mis pied à terre en Danemarck. C'est à lui & au chevalier Henri Wotton qu'on est redevable des tapisseries qui se font en Angleterre, & dont la fabrique y fut introduite par un Allemand nommé Klein. * *Dict. Angl.*

ARMUYDEN, *Arnemuda*, petite ville des Provinces-

Unies, située dans l'isle de Walcheren en Zelande, à demi-lieuë de Middelbourg. Elle a été considerable & bien peuplée; mais son port s'étant rempli de limon, elle a extrêmement déchû, & est presque devenue déserte. * Baudrand.

ARNAIA (Nicolas) Espagnol de Segovie, entra chez les Jesuites en 1577. à l'âge de 20. ans. Il passa presque toute sa vie dans les provinces de l'Amerique septentrionale, où il fut superieur pendant 30. ans, recteur, maître des novices, visiteur provincial, & député à la VII. congregation generale, mourut à Mexico le 21. Mars 1622. âgé de 65. ans. Il a donné un *Abregé des medications de* du Pont à Madrit 1618. in 8°. Trois tomes de *conferences spirituelles in* 4°. à Seville 1617. 1618. *La pratique des exercices spirituels de saint Ignace* à *Cologne*, &c.

ARNAUD, duc de Gascogne, qui vivoit dans le IX. siecle, vers l'an 864. selon une charte de cette année, rapportée par le sieur du Chêne, étoit fils d'*Imon* comte de Perigord, & neveu de *Sance* ou *Sancien*, auquel il succeda, mais on ne sçait point en quelle année. Il fit la guerre aux Normands, & avoit dessein de finir ses jours parmi les religieux de Solignac en Limosin, lorsqu'il mourut de mort subite. * Du Chêne, *T. II. hist. Franc.* De Marca, *hist. de Bearn.*

ARNAUD de *Bresse*, natif de la ville de Bresse en Italie, & Heretique, vivoit dans le XII. siecle. Othon de Freisinghen, nous parle de lui, comme d'un homme qui avoit beaucoup de hardiesse, & une grande facilité à parler, mais peu de jugement. Il vint en France, où il étudia sous Pierre Abaelard ou Abailard; & lorsqu'il fut de retour en Italie, il voulut s'y faire remarquer, en devenant chef de parti, & en publiant des nouveautés. Il prit l'habit de moine pour se rendre plus considerable, & pour s'introduire plus facilement chez les seculiers, dans l'esprit desquels il s'insinuoit par de basses flatteries. Il les prenoit ensuite du côté de l'interêt, & se plaignoit de la facilité qu'on avoit eue de donner de si grands biens aux églises. Quelque tems après il traita d'usurpation, la possession legitime de ces mêmes biens; & prêcha hautement, que les clercs qui avoient des biens en propre, que les évêques qui possedoient des regales, & les moines qui joüissoient de quelques terres, ne pouvoient être sauvés, & que toutes ces choses appartenoient aux princes. Arnaud de *Bresse*, se vit bientôt suivi par une troupe de libertins, à qui toutes les nouveautés plaisoient, & qui cherchoient leur fortune dans de semblables desordres. Ils en commirent de si grands, qu'on fut obligé de les repousser les armes à la main. On prit même des mesures contre ces Heretiques dans le concile de Latran, tenu sous Innocent II. en 1139. où l'évêque de Bresse s'étoit plaint des attentats d'Arnaud & de ses partisans. Arnaud craignant alors d'être surpris, se retira dans les montagnes de Suisse. On dit que ce fut dans le Turgaw. Ses disciples l'y suivirent, & il y enseigna ses erreurs, dont il y en avoit même contre le baptême, & contre le sacrement de l'Eucharistie. On lui conseilla depuis d'aller à Rome, où il avoit des amis secrets. Il y vint en 1141. & persuada aux Romains qu'il falloit rétablir le senat, & chasser le pape & les ecclesiastiques. On le crut, & ces désordres continuerent durant plus de dix ans, sous les pontificats d'Innocent II. de Celestin II. de Luce II. d'Eugene III. d'Anastase IV. & d'Adrien IV. En 1152. Eugene fut enfin reçu à Rome, après divers combats. Mais on craignoit encore la guerre & les intrigues d'Arnaud de *Bresse*, qu'on avoit chassé de Rome, & qui s'étoit retiré auprès de l'empereur Frideric I. où il cabaloit de nouveau. Ce prince le livra au pape Adrien IV. On le mena à Rome, & il y fut pendu & brûlé en 1155. & ses cendres furent jettées dans le Tibre. Trente de ses disciples étant passés de France en Angleterre vers l'an 1160. voulurent semer aussi la même doctrine; mais ils furent arrêtés & examinés, & n'y communiquerent cette erreur qu'à une seule femme, qui même se convertit. On appelloit ces Heretiques *Poplicains* ou *Publicains*. * Othon de Freisinghen. Guillaume de *Neubrige*, *lib. 2. de reb. gest. Fred.* Guntherus Tigurinus, *in chron.* Baronius, *A. C.* 1139. 40. 45. *& seq.* Sandere, *Her.* 146. Genebrard. Platine. Onuphre, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII. siecle.*

ARNAUD DE MEREUIL, gentilhomme, & poëte Provençal, vivoit sur la fin du XII. siecle, & au commencement du XIII. Mereüil est un village près de la ville d'Aix. Le pere d'Arnaud, qui en étoit seigneur en partie, fut obligé de vendre ses droits. Le fils s'attacha au comte de Beziers, & fut estimé de la comtesse, qui lui fit du bien. Il écrivit divers ouvrages en vers, & entre autres, un de *reproches*, sous le nom de *Las recastenas de la comtessa*. Petrarque parle tres-avantageusement de lui, & le nomme le celebre Arnaud. Il mourut l'an 1220. * Petrarque, *c. 4. del trionfo d'amor.* Nostradamus, *vie des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. Françoise.*

ARNAUD (Pierre) cardinal, que quelques auteurs surnomment *de la Pujance*, étoit de Bearn. Il prit l'habit dans l'ordre de saint Benoît, & fut abbé de sainte Croix de Bourdeaux. Le pape Clement V. peu de jours après son couronnement à Lyon en 1305. le fit cardinal & vice-chancelier de l'église. Onuphre & Ciaconius disent que Pierre Arnaud ne mourut qu'en 1316. mais Bernard Guy soûtient que ce fut en 1306. *Petrus Arnaldus Bearnensis abbas S. Crucis Burdegalensis, cui non fuerunt anni attributi in cardinalatu, sed obiit infra annum.* Ce sont les paroles de cet auteur qui parle de la premiere promotion des cardinaux sous le pontificat de Clement V. * Bernard Guy, *in Clement. V.* Arnoul Wion, *l. 2. Lig. vitæ.* Sainte-Marthe. Aubery. Onuphre. Ciaconius. Frizon, &c.

ARNAUD, dit DE CANTELOUP, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans le diocese de Bourdeaux. D'autres assurent qu'il étoit de la famille de Frigier ou Frangier. Bertrand de Goth, archevêque de Bourdeaux ayant été fait pape en 1305. sous le nom de Clement V. le choisit pour remplir son siege archiepiscopale, & quelque tems après non seulement il le créa cardinal, mais il le fit encore camerlingue de l'église. On dit qu'il étoit son parent. Arnaud donna de grands biens à l'église de Bourdeaux, & mourut l'an 1310. à Avignon, où il se tenoit auprès du pape. Son neveu ARNAUD de Canteloup le jeune lui avoit deja succedé en l'archevêché de Bourdeaux. Ce dernier en 1312. se trouva au concile general de Vienne. Depuis en 1326. il en celebra un provincial à Rufec, & il mourut l'an 1332. * Frizon. *Gall. Purp.* Aubery, *histoire des cardinaux.* Sammarth. *Gall. Christ.* &c.

ARNAUD, dit le cardinal d'Aux, évêque de Poitiers, étoit d'Aux près de Condom. Clement V. pape, dont Arnaud avoit été domestique, le pourvut de l'évêché de Poitiers en 1307. après la déposition de Gautier de Bruges. Arnaud d'Aux remplit tres-bien les devoirs de son ministere. Clement se voulant servir de lui, le fit venir à Avignon, d'où quelque tems après il l'envoya en Angleterre, avec le cardinal Arnaud Novelli. A son retour il le fit cardinal le 23. Decembre de l'an 1312. Il fut depuis évêque d'Albe, & mourut en 1317. Les autres disent en 1319. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre de la Romiere au diocese de Condom, où il y a un chapitre de sa fondation. On voit cette épitaphe dans l'église de Poitiers.

Arnaldus meruit Pictavis pontificari,
Et tandem voluit Deus ipsum cardinalari.
Qui rerum compos, prudens multum perhibetur.
Fortius inde nepos Pictavis præsul habetur.
Anno milleno ter C. terque noveno
Obvia venit ei mors, festo Bartholomæi.

Fortius d'*Aux* son neveu lui succeda. * Frizon. *Gall. purp.* Aubery, *hist. des cardinaux.* Besli, *des évêques de Poitiers.* Sammarth. *Gall. Christiana.* Walsingham, *in Edouard II.* Du Chêne, *hist. d'Angl. l. 14. c. 10.*

ARNAUD DE VILLENEUVE, celebre medecin, qui vivoit vers la fin du XIII. siecle, & au commencement du XIV. a été ainsi appellé d'un village où il avoit pris naissance; mais comme il y en a plusieurs de ce nom, on

on doute si celui-ci est en Catalogne, en Languedoc ou en Provence. Il étudia à Paris, & à Montpellier, & voyagea en Italie & en Espagne. Il apprit les langues, & principalement la grecque, l'hebraïque & l'arabe; & ne negligea rien de tout ce qui pouvoit satisfaire la passion qu'il avoit de tout sçavoir. Mais cette passion le porta trop loin, & le précipita même dans l'heresie. Il étoit alors à Paris, où il exerçoit la medecine. Il commença par chercher l'avenir dans l'astrologie, s'imagina que cette science étoit infaillible; & sur ce fondement, il publia que la fin du monde arriveroit bientôt. Il en fixoit même l'année en 1335. ou 1345. &, selon d'autres, en 1376. Quelques tems après, il préfera les œuvres de misericorde au sacrifice de la messe; & improuvant le dessein d'établir des ordres religieux, il soûtint qu'il n'y auroit de damnés que ceux qui donnent mauvais exemple. L'université de Paris s'éleva contre cette nouvelle doctrine; & ses amis craignant qu'il ne fût arrêté, lui donnerent le moyen de se retirer. Divers auteurs ont écrit que dans le même tems, des inquisiteurs de la foi assemblés à Tarascon, par ordre de Clement V. y condamnerent les revêries de ce sçavant medecin. Il étoit déja sorti de France, & s'étoit retiré en Sicile auprès du roi Frederic d'Aragon, qui le reçut avec des témoignages tres-particuliers de son estime & de sa bienveillance. Quelques tems après, ce prince le renvoya en France, pour y traiter le même pape Clement V. qui étoit attaqué de maladie, & Arnaud de Villeneuve fit naufrage sur la côte de Genes en 1309. D'autres disent en 1310. ou 1313. François Pegna & d'autres l'ont ridiculement accusé de magie. Le premier établit ce qu'il avance, sur la transmutation metallique, que Jean André, dit-il, lui vit faire à Rome: ce qu'il attribuë à la magie. Les autres, parce qu'ils le croyent auteur des deux traités, *de physicis ligaturis*, & *de sigillis duodecim signorum*. Pour le premier, ce n'est que la traduction d'un livre arabe composé par Lucas Ben-Costa. Le second ne se trouve point parmi les œuvres d'Arnaud de Villeneuve; & en tout cas, ce n'est qu'un traité d'astrologie, où il a peut-être un peu trop donné aux superstitions de cette science peu certaine. Au reste, il n'est point vrai que ce sçavant medecin ait composé le livre *de tribus impostoribus*, comme Guillaume Postel l'a osé dire. Quelques-uns, comme Ramus, l'ont attribué à Postel lui-même. Florimond de Raymond dit que Ramus lisoit de son tems ce livre en se promenant au college de Beauvais; cependant Naudé tres-habile bibliothecaire a soûtenu que ce livre n'avoit jamais existé: il croit même que tout ce qu'on en a dit n'est tiré que de Lipse dans son livre *de monitis*, *&c.* de ses avertissemens & de ses exemples politiques, *l.* 1. *c.* 4. où parlant de ceux qui font profession publique d'impieté, il cite l'empereur Frederic II. qui avoit coûtume de dire, qu'il y avoit trois fameux imposteurs qui avoient seduit les hommes. Il ne seroit pas difficile de prouver qu'Arnaud de Villeneuve est soupçonné à tort dans Mariana, d'avoir le premier essayé la generation humaine dans une courge ou citroüille; Delrio lui-même en convient, lui qui donnoit assez facilement dans ces sortes de bruits. Nous avons la vie d'Arnaud de Villeneuve à la tête de ses ouvrages imprimés en un volume *in folio*, à Lyon l'an 1520. & l'an 1585. à Bâle avec des notes de Nicolas Tolerus. * Saint Antonin, *tit.* 21. *c.* 2. §. 8. Sponde, *in annal.* Juste, *chron. Matth.* Castellan, *in vita Medic.* Imperialis, *in musæo hist.* Mariana, *l.* 14. *rer. Hispan.* Delrio, *l.* 1. *disquisit. magic. c.* 5. *q.* 1. *sect.* 4. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Vander Linden, *de script. medic. Naudaana.*

ARNAUD, de CORBIE, chancelier de France, &c. *cherchez* CORBIE.

ARNAUD DANIEL, *cherchez* DANIEL.

ARNAUD de MECLHTAL, *cherchez* MELCHTAL.

ARNAUD AMALRIC, archevêque, *cherchez* AMALRIC.

ARNAUD AUBERT, ou ALBERTI, archevêque, *cherchez* AUBERT.

ARNAULD de Chartres, abbé de Bonneval, de l'ordre de saint Benoît, dans le diocese de Chartres, étoit ami de saint Bernard, qui lui écrivit sa derniere lettre, peu de jours avant sa mort, qui arriva le 20. Août de l'an 1153. Il écrivit le second livre de la vie de S. Bernard, que nous avons, & que quelques-uns ont attribuée à un Arnauld abbé de Bonneval en Dauphiné, qui n'a pas vécu dans ce tems-là, comme le P. Mabillon l'a prouvé, *in ep.* 230. *S. Bern.* Il passe pour le veritable auteur des douze traités: *de operibus Christi cardinalibus*, qu'on avoit attribués à saint Cyprien. Ils sont adressés au pape Adrien IV. *ad Adrianum papam*, & non pas *ad Cornelium*, comme il y a dans les œuvres du même Saint: ce qui a fait qu'on les lui a attribués jusques à ce tems, quoiqu'il se soit passé près de huit cens ans de l'un à l'autre. Arnoul a écrit d'autres livres de même style, que nous avons dans la bibliotheque des peres, comme *tractatus de septem verbis Domini in cruce. Sermo de laudibus sanctæ & perpetuæ virginis Mariæ. Tractatus de operibus sex dierum.* Denys Perronet de Melun, theologal d'Auxerre, publia ce dernier traité; & les peres Titelman & Schottus, l'un Cordelier, & l'autre Jesuite, ont travaillé sur le premier. Nous ignorons quel est le tems de la mort d'Arnauld de Bonneval. Peut-être que l'autre abbé de Bonneval est auteur de quelques-uns de ces traités. * Saint Bernard, *epist.* 310. Arnoul de *Lisieux*, *epist.* 3. 17. & 38. Henri de *Gand*, *c.* 11. *de script.* Trithéme, *de script. eccles.* Sixte de *Sienne*, *biblioth.* S. Eisengrenius, *de script. Orthodox.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Gesner. *in biblioth.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 53. Columbi, *de ep. Valent.* Merlonus Horstius, & dom Mabillon, *in not. ad ep.* 230. & 310. *Sanct. Bernard.* Manriquez, *t.* II. *annal. Cisterc. ad A. C.* 1153. *c.* 11. Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Le Mire, *in auct. de script. c.* 367. Chorier, *hist. de Dauphiné.* Les auteurs *de l'office du saint Sacrement*, *chron. hist.* Maraccius, *biblioth. Mariana.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du VII. siecle.*

ARNAULD, ancienne & noble famille d'Auvergne, étoit déja distinguée par elle-même, & par ses alliances avant la fin du XV. siecle. Une fille de cette maison fut mariée à un seigneur de la Fayette, petit-fils de celui qui étoit maréchal de France sous Charles VI. HENRI Arnauld gouverneur de la ville & château d'Hermant, lieu de sa naissance, à huit lieuës de Riom, épousa vers l'an 1480. *Catherine* Barjot, parente du maître des requêtes de ce nom, & fut écuyer de Pierre de Bourbon, comte de Beaujeu, dont l'épouse Anne de France, fille de Louis XI. fut regente pendant la minorité de Charles VIII. son frere. Il s'attacha ensuite en la même qualité d'écuyer au connétable de Bourbon, & eut grande part à sa retraite hors de France, en faisant ferrer ses chevaux à rebours, lorsque François I. qui le traitoit de rebelle, envoya des gens pour le prendre. De deux fils qu'il laissa, *Jean* qui étoit l'aîné mourut en 1542. sans enfans: il se donne dans les registres baptistaires de la ville de Riom, la qualité de commandant. Le second, ANTOINE Arnauld, prit le parti des armes, & commanda même une compagnie de chevaux-legers. Mais dans la suite il fut procureur general de la reine Catherine de Medicis, procureur du roi au présidial de Riom, dont le ressort avoit alors plus de quarante lieuës d'étenduë, correcteur des comptes, contrôleur general des restes, seigneur de Corbeville, &c. Il mourut à Paris en 1591. âgé de 101. ans, & fut enterré à saint Sulpice dans une chapelle qu'il y fonda. Cet Antoine Arnauld est le premier de sa famille, qui vint s'établir à Paris, où il fut appellé par la reine Catherine de Medicis vers l'an 1547. De son premier mariage avec *Marguerite* Mosnier du Bourg, parente du chancelier de ce nom, sœur du fameux *Anne* du Bourg, conseiller au parlement, & de *Jean* du Bourg, lieutenant criminel de Riom, il eut JEAN de la Motthe Arnauld, qui soûtint le siege d'Issoire contre l'armée de la Ligue, & qui tua de sa propre main dans une sortie le comte de Rendan, chef de ce parti: action qui fit lever le siege, causa le gain de la bataille qui se donna ensuite, & assura toute l'Auvergne à Henri IV. Du second mariage d'Antoine Arnauld avec *Anne* Forget de Hermant, fille du premier maître

d'hôtel du connétable de Bourbon, qu'il contracta étant déja fort âgé, s'il n'y a pas d'erreur dans ce qu'on dit de l'âge où il mourut, sortirent douze enfans mâles, & entr'autres ANTOINE Arnauld, *dont nous parlerons dans un article exprès* ; ISAAC Arnauld intendant des finances, & pere d'un fils de même nom. Ce dernier fut gouverneur de Philisbourg, mestre de camp des carabiniers, & ne se fit pas moins connoître par sa valeur que par son esprit : il est celebre dans les écrits de Voiture. Sa sœur fut mariée dans la maison de Feuquieres; *David*, Arnauld capitaine, tué au siege de Gergeau; *Benjamin* & *Ponce* Arnauld, aussi capitaines, & tués au service du roi; *Louis* Arnauld general des finances à Riom; un autre *Louis* Arnauld, secretaire du roi à Paris; & *Pierre* Arnauld, le plus jeune de tous. C'est celui qui se rendit si celebre par le succès avec lequel il rétablit la discipline militaire. Il étoit maréchal des camps & armées du roi Louis XIII. gouverneur du Fort-Louis, & colonel du regiment de Champagne.

ARNAULD (Antoine) frere aîné des derniers dont nous venons de parler, nâquit à Paris vers l'an 1550. y fit ses études, fut reçu maître ès arts en 1573. & ensuite se fit recevoir avocat au parlement de Paris; honora cette profession par une éloquence & par une probité extraordinaires. Henri IV. recompensa son merite d'un brevet de conseiller d'état. Marie de Medicis le choisit pour son avocat general, & l'eût même fait secretaire d'état, si par un rare desinteressement il ne se fût excusé d'accepter cette dignité. Sur quoi il dit à la reine, qu'il serviroit mieux sa majesté, étant avocat du roi, que s'il étoit secretaire d'état. Il avoit été autrefois conseiller & procureur general de la reine Catherine de Medicis. Entre les causes dans lesquelles il se distingua, il n'y en a point eu de plus celebre que celle qu'Henri IV. voulut entendre avec le duc de Savoye, dans laquelle il s'agissoit de la peine des calomniateurs; & que celle qu'il plaida l'an 1594. contre les Jesuites, en faveur de l'université de Paris. Son plaidoyer fut imprimé la même année, & se trouve encore. Ce fut à son éloquence qu'il fut redevable de son alliance avec *Catherine* Marion, fille de l'avocat general. Ce magistrat fut un jour si satisfait, après avoir entendu un de ses plaidoyers, qu'il le prit dans son carosse, le mena chez lui, & lui donna sa fille en mariage. Il en eut vingt-deux enfans, dont les plus connus auront leurs articles separés. Il composa en 1602. un petit livre intitulé, *le franc & veritable discours*, pour empêcher le rappel des Jesuites en France, que le P. Richeome refuta dans sa plainte apologetique. Antoine Arnauld mourut l'an 1619. âgé d'environ 70. ans, il n'avoit jamais été de la religion Prétenduë Reformée, quoiqu'il fût ennemi de la Ligue. Voici l'épitaphe que lui fit faire M. le Maître son petit-fils & filleul.

Passant, du grand Arnauld revere la memoire.
Ses vertus à sa race ont servi d'ornement,
Sa plume à son pays, sa voix au parlement,
Son esprit à son siecle, & ses faits à l'histoire.
Contre un second Philippe usurpateur des Lys
Ce second Demosthene anima ses écrits,
Et contre Emmanuel arma son éloquence.
Il vit, comme un neant, les hautes dignités,
Et préfera l'honneur d'oracle de la France
A tout le vain éclat des titres empruntés.

☞ Plusieurs écrivains supposent comme un fait indubitable, que lorsqu'Antoine Arnauld mourut il étoit âgé de 103. ans; mais en ce cas il n'auroit été reçu maître ès arts qu'à 57. ans; car du Boulay assure dans l'*index* du VI. tome de l'histoire de l'université, qu'il fut reçu en 1573. il n'auroit par consequent pû commencer à plaider qu'à 60. ans, & il en auroit eu 78. lorsqu'il auroit plaidé contre les Jesuites. Il est encore plus incroyable qu'il eut 72. ans, lorsque son éloquence commença à lui procurer l'estime de l'avocat general Marion. Il est certain qu'il épousa en 1588. la fille de cet avocat general; & il ne l'est pas moins que cette fille devoit être fort jeune alors, puisque son pere mourut en 1605. n'étant âgé que de 64. ans. Antoine Arnauld en eut 22. enfans; il auroit donc eu le dernier étant âgé de 96. ans au moins. Enfin il est certain que ce qu'on sçait de ses freres, ne peut convenir avec l'âge qu'il faudroit leur donner, si Antoine étoit mort à 103. ans.

Du Boulay observe aussi qu'Antoine Arnauld étoit Parisien : & comme son pere ne vint dans cette ville que lorsqu'il y fut appellé par la reine de Medicis, qui ne fut reine qu'en 1547. on voit que l'avocat n'a pû naître en 1516. neanmoins il est probable que ceux qui ont dressé l'article de la famille d'Arnauld, se sont fondés sur un extrait baptistere, où il étoit dit qu'Antoine Arnauld fils d'Antoine étoit né en 1516. Ainsi l'erreur ne peut venir que de ce qu'au lieu de trois Antoines, on n'en a fait que deux. Le premier, fils de *Henri* gouverneur d'Hermant, nâquit vers l'an 1481. on ne sçait pas quand il mourut, mais il est vrai-semblable qu'il exerça quelques-uns des offices qu'on donne à son fils: il fut pere de *Jean* mort en 1542. & d'*Antoine II.* Celui-ci né en 1516. vint à la cour en 1547. & mourut en 1591. âgé de 75. ou 76. ans, & fut pere de l'avocat, & des autres dont on a parlé. Au reste on ne prétend pas que ceci soit regardé autrement que comme une conjecture. L'erreur de ceux qui ont fait mourir Antoine Arnauld à 103. ans est tres-certaine: l'expedient dont on se sert pour corriger cette erreur, ne l'est pas de même.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert) fils aîné du précedent, nâquit à Paris en 1588. & fut produit fort jeune à la cour, où il soûtint avec beaucoup de reputation les emplois les plus importans qui lui furent confiés. Jamais homme ne fut plus estimé des grands, & n'employa plus genereusement le credit qu'il avoit auprès d'eux, pour la défense de la justice & de la verité. Il couronna cette conduite si rare dans le grand monde, par la retraite qu'il fit, en 1644. âgé de 55. ans, à Port-Royal des Champs. Ce fut là qu'il acheva de se donner tout entier à Dieu, & qu'il employa le reste de ses jours aux excellentes traductions dont il a enrichi l'église, telles que sont celles des *confessions de saint Augustin*, de *l'histoire de Josephe*, des *œuvres de sainte Therese*, & de *celles du B. Jean d'Avila*, de *plusieurs vies des peres des deserts*, de *saint Jean Climaque*, des *vies des Saints illustres*, *discours de la reformation de l'homme interieur*, *saint Eucher du mépris du monde*. *Instructions chrétiennes tirées des lettres de M. de saint Cyran*. *La vie de Gregoire Lopez*. Outre ces ouvrages en prose, nous en avons quelques-uns en vers; comme les *stances sur les verités chrétiennes*, le *poëme sur la vie de Jesus-Christ*, quelques pieces sur la *délivrance de la Terre Sainte*, *sur la solitude*, &c. On lui a attribué sans aucun fondement, des *vers d'amour, tirés des meilleurs poëtes*. Mais ceux qui ont connu M. d'Andilly & ceux qui ont du goût & du discernement, conviennent que cet ouvrage est fort au-dessous de ceux de cet illustre solitaire, qui d'ailleurs n'a jamais eu de panchant pour ce genre de versification. Il mourut le 27. Septembre, l'an 1674. âgé de 86. ans, & laissa de son mariage avec N. de la Broderie, morte en 1637. cinq filles, toutes religieuses à Port Royal, dont l'aînée, sœur *Angelique de S. Jean*, a passé pour un prodige d'esprit & de vertu, & mourut en 1684. & trois fils, dont l'aîné étoit M. ARNAULD abbé de Chaumes, lequel, après avoir passé quelques années dans le service, se retira auprès de M. l'évêque d'Angers son oncle, & mourut en 1698. le second, *Henri* Arnauld sieur de Lusancy, qui a toûjours vécu dans la solitude; le troisiéme fut SIMON qui suit. * Journal des sçavans du 26. Août 1675.

ARNAULD (Simon) marquis de Pompone, l'un des plus celebres ministres de son tems, fut employé dès l'âge de 23. ans, en diverses negociations tres-importantes. Il conclut en Italie plusieurs traités avec les princes de la ligue de Lombardie, & fut depuis intendant des armées du roi, à Naples, & en Catalogne. En 1665. il fut nommé ambassadeur extraordinaire en Suede, où il demeura trois ans, & il fut depuis envoyé en la même qualité vers les états generaux des Provinces-Unies. Il retourna en Suede l'an 1671. & il y conclut un traité tres-important. Le roi le fit revenir la même année,

pour lui faire remplir l'emploi de ministre, & secretaire d'état pour les affaires étrangeres, après la mort de M. de Lyonne. En 1679. M. de Pompone rendit le brevet de sa charge, pour vivre dans la retraite; mais en 1691. le roi ayant besoin de ses conseils, le rappella pour servir en qualité de ministre d'état. Ce fut dans cette dignité, qu'il acheva de fournir sa carriere aussi glorieusement qu'il l'avoit commencée, & qu'il mourut le 26. Septembre 1699. âgé de 81. ans, également illustre, par sa pieté, par sa modestie, par la penetration & l'étenduë de son genie, & par sa capacité dans les affaires. Il avoit épousé en 1660. *Catherine* Ladvocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, maître des comptes, & de *Marguerite* Roüillé, morte le 31. Decembre 1711. en sa 75. année, dont il eut NICOLAS-SIMON Arnauld, marquis de Pompone, qui suit; *Antoine Joseph*, chevalier de Malte, & colonel de dragons, mort à Mons en 1693. *Henri Charles*, abbé de saint Medard de Soissons, aumônier ordinaire du roi, & ambassadeur à Venise, puis conseiller d'état d'église, & chancelier des ordres de sa majesté; N. Arnauld, religieuse à Gif, & *Catherine-Felicité* Arnauld, mariée le 13. Août 1696. à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Torcy, ministre & secretaire d'état, & commandeur des ordres du roi. NICOLAS-SIMON Arnauld, marquis de Pompone, &c. brigadier des armées du roi, lieutenant-general au gouvernement de l'isle de France, & ci-devant envoyé extraordinaire vers l'électeur de Baviere, a épousé le 11. Mars 1694. *Constance* de Harville, fille de François de Harville des Urlins, marquis de Paloiseau, & d'*Anne* de Comans d'Astri, sa deuxiéme femme, dont il a eu *Jean-Baptiste-François-Felix*, mort le 22. Avril 1713. en sa dixiéme année; *Catherine-Constance-Emilie* Arnauld de Pompone, mariée le 26. Juin 1715. à *Jean-Joachim* Roüault, marquis de Cayeux, & autres enfans, morts jeunes.

ARNAULD (Henri) fils d'ANTOINE, fut évêque d'Angers: avant que de parvenir à l'épiscopat, s'étoit acquis à Rome une tres-grande reputation sous le nom d'abbé de saint Nicolas. Il fut envoyé extraordinaire de France en cette cour, depuis l'an 1645. jusqu'en 1648. & ses negotiations ayant été recüeillies, sont gardées dans les bibliotheques de Seignelay & de Coislin. Il soûtint avec beaucoup de prudence & de fermeté les interêts de la maison Barberine, contre les parens d'Innocent X. Depuis il fut nommé évêque d'Angers, où il est mort en 1692. avec autant de pieté qu'il avoit vécu, après quarante ans de residence continuelle. Il fut tres-fidele au roi dans la guerre des princes, ce qui lui fit que le duc de Rohan l'empêcha d'entrer à Angers l'an 1652. Depuis il fut un des quatre évêques qui refuserent de signer simplement le formulaire, ce qui lui fit des affaires à la cour, où l'université d'Angers fut écoutée contre lui. Ses démarches y furent condamnées plusieurs fois; mais enfin il accepta l'expedient proposé par les mediateurs, du nombre desquels étoit l'évêque de Laon, depuis cardinal d'Etrées, & il joüit assez d'un assez grand repos. On a de lui des statuts synodaux, qu'il fit publier à Angers en 1680.

ARNAULD (Antoine) docteur de Sorbonne, illustre par ses disgraces & par son érudition, fils de ce celebre ANTOINE dont nous avons parlé ci-devant, nâquit à Paris le 6. Fevrier de l'an 1612. & dans la suite, ayant achevé ses humanités & sa philosophie au college de Calvy, il y fit ses études de theologie avec un succès extraordinaire. Il prit le traité de la grace sous M. Lescot, mais il ne suivit pas ses sentimens, comme il le fit voir dans son acte de tentative qu'il soûtint en 1636. pour être reçu bachelier. Etant entré en licence sans être reçu de la maison & société de Sorbonne, & ne pouvant plus y être admis selon les regles ordinaires, la société demanda au cardinal de Richelieu son proviseur, qu'il y fût reçu extraordinairement, à cause de son rare merite, ce qui lui fut refusé alors, & encore après la mort du cardinal, le 24. Decembre 1642. mais il l'obtint le dernier Octobre de l'année suivante. Il avoit pris le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris dès le 19. Decembre 1641. Le livre de la *frequente communion*, qu'il publia deux ans après, fit un tres-grand bruit, & fut attaqué par quelques theologiens qui avoient sur cette matiere une doctrine entierement opposée à la sienne. Les disputes qui s'allumerent ensuite sur la grace, lui firent aussi produire quantité de livres; mais rien n'excita tant de tumulte que les deux lettres qu'il écrivit, au sujet de l'absolution, qu'un ecclesiastique d'une paroisse de Paris avoit differée à un grand seigneur de la cour, dans le dessein de prendre avis de ses superieurs, à cause de ses liaisons avec la maison de Port-Royal. Deux propositions, extraites de la seconde de ses lettres, furent examinées en Sorbonne. L'une de droit, que l'*Evangile nous montre un juste en la personne de saint Pierre, à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occasion, où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point peché*; l'autre de fait, que l'*on peut douter que les cinq propositions condamnées par Innocent X. & par Alexandre VII. comme étant de Jansenius évêque d'Ipre, soient dans le livre de cet auteur.* M. Arnauld prétendoit que la premiere étoit tirée mot pour mot de saint Chrysostome & de saint Augustin; & soixante & douze docteurs, dont la plûpart étoient dans son sentiment, & les autres qui croyoient qu'on devoit user d'indulgence à son égard, se retirerent de l'assemblée, protestant de nullité contre tout ce qui s'y passeroit. Malgré ces oppositions, les docteurs du parti contraire ne laisserent pas de passer outre; les propositions furent censurées le dernier de Janvier 1656. & M. Arnauld fut exclus de la faculté de theologie. Il fit ses protestations contre ce resultat, & conserva toûjours le titre de docteur. Quelque tems auparavant, il avoit pris le parti de s'ensevelir dans la solitude; ce dernier coup l'y determina tout-à-fait. Ce fut pendant cette retraite, qui dura près de quinze années, qu'on vit sortir de sa plume ce grand nombre d'ouvrages composés sur differentes matieres; grammaire, geometrie, logique, metaphysique, theologie, toutes ces sciences étoient de son ressort; & l'on peut dire, sans le flatter, qu'il a deployé dans ses écrits ce qu'elles ont de plus subtil & de plus solide. Le pape Clement IX. ayant donné la paix à l'église, & appaisé les contestations qui s'étoient élevées sur la grace, & sur le livre de Jansenius; M. Arnauld revint à Paris, & se donna tout entier à écrire contre les Calvinistes. Ce fut alors qu'il fit imprimer ce fameux livre intitulé, *perpetuité de la foi.* Mais tandis qu'il s'occupoit si utilement pour les interêts de la religion, quelques personnes ayant trouvé moyen de le rendre suspect, sur les visites nombreuses qu'il étoit obligé de recevoir; il crut devoir sortir du royaume, & se retira dans les Pays-Bas en 1679. où il continua de se signaler par de nouvelles productions. L'apologie du clergé de France & des Catholiques d'Angleterre, qu'il y publia contre le ministre Jurieu, aigrit la bile de cet esprit emporté, qui ne pouvant parer de bonne guerre les coups inévitables qu'on lui portoit, se répandit en injures, dans le libelle intitulé: l'*esprit de M. Arnauld.* Cette satire n'eut pas le succès que son auteur attendoit: les plus sages des Protestans desavoüerent des calomnies, qui se détruisoient d'elles-mêmes. M. Arnauld ne daigna pas y répondre; & bien loin qu'elles ayent porté la moindre atteinte à sa reputation trop bien établie, elles n'ont servi qu'à mettre au jour le peu de probité, & la mauvaise foi du ministre Jurieu. D'autres sujets, entr'autres, sa dispute avec le pere Mallebranche, ont depuis exercé le genie de M. Arnauld, qui sembloit être inépuisable, sur quelque matiere qu'il voulût s'employer. A l'âge de quatre-vingts ans, quoiqu'il joüit encore d'une entiere liberté de corps & d'esprit; craignant neanmoins que son extrême vieillesse ne le mît hors d'état de continuer ses travaux ordinaires, il apprit par cœur tous les pseaumes de David, afin d'avoir de quoi s'occuper le reste de sa vie, en les meditant & en les recitant. C'est ainsi que M. Arnauld consomma sa course, & mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Loo, le huitiéme jour d'Août 1694. après avoir reçu les sacremens de la main de son pasteur, quoiqu'il eût celebré le sacrifice de la messe deux jours auparavant. Son corps fut inhumé dans l'eglise de l'hospice des Premontrés où il logeoit, & son cœur apporté à Port Royal des Champs. Après

sa mort il a paru un grand nombre d'épitaphes de lui : en voici trois que l'on a choisies entre ce grand nombre.

Acer & indomitus, veri defensor, hic ille est,
Qui ne pollutis mysteria sacra darentur,
Effecit, per quem stat Christi gratia victrix,
Qui pravos hominum sensus atque impia morum
Dogmata detexit, scriptisque refellit acerbis :
Qui diram hæreseos tandem prostravit erynnim,
Et fors si qua foret pro religione paratus
Oppetere, optatâ justorum morte quiescit.

Ad sanctas rediit sedes, ejectus & exul
Hoste triumphato, tot tempestatibus actus
Arnaldus, veri defensor & arbiter æqui.
Ilicet ossa memor sibi vindicet extera tellus,
Huc cœlestis amor, rapidis cor transtulit alis,
Cor nunquam avulsum, nec amatis sedibus absens.
Santol. Victor.

Au pied de cet autel de structure grossiere,
Gît sans pompe enfermé dans une vile bierre,
Le plus sçavant mortel qui jamais ait écrit;
ARNAULD, *qui sur la grace instruit par Jesus-Christ,*
Combattant pour l'église, a dans l'église même
Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathême;
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
Il terrassa Pelage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale;
Mais pour fruit de son zele on l'a vû rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persecuté;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte,
N'en eût jamais laissé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son oüaille sainte,
A ces loups devorans n'avoit caché les os.
M. Boileau Despreaux.

Autant il a eu d'adversaires sur les matieres de la grace, autant a-t-il eu d'applaudissemens pour les livres qu'il a composés avec M. Nicole, contre les Heretiques, qui lui ont attiré aussi des lettres de compliment des papes Clement IX. Clement X. & Innocent XI. Comme le livre *de la perpetuité de la foi de l'église Catholique, touchant l'Eucharistie*, est le principal de ses ouvrages polemiques; il est à propos de faire connoître ici en peu de mots l'occasion & le dessein de ce livre. L'argument general, sur lequel roule le premier volume de la perpetuité, avoit été déja proposé d'une maniere abregée dans l'office du saint Sacrement, imprimé l'an 1659. en ces termes : « Il est certain que cette nuée de » témoins, comme parle saint Paul, qui dans tous les » siecles de l'église, déposent pour la foi dont nous fai» sons profession, est de soi-même capable d'en persua» der tous ceux d'entre les Calvinistes qui chercheroient » sincerement la verité, principalement s'ils conside» rent que la paix dont l'église a joüi durant dix siecles » à l'égard de ce mystere, pendant lesquels on ne peut » croire, sans extravagance, qu'il se soit fait un chan» gement universel, & neanmoins insensible, dans la » créance d'un Sacrement, qui devoit être compris di» stinctement de tous ceux qui y participoient, c'est» à-dire, de tous les Fideles, a été terminée par une » guerre, qui a encore fait éclater davantage la verité » de notre foi; puisque lorsque Berenger attaqua la pré» sence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & fut » condamné l'an 1053. cette créance se trouva si univer» sellement établie, non seulement dans toute l'église » Romaine, mais aussi dans toutes les communions qui » en étoient séparées, comme la Grecque & l'Arme» nienne, qu'il n'y avoit aucune trace ni aucune me» moire qu'il y en eût jamais eu une autre. Ce qui a fait » que les auteurs qui ont écrit contre Berenger; comme » Hugues, évêque de Langres, Adelman, Lanfranc, » Guitmond, l'abbé Durand, Alger, lui reprochent » tous qu'il combattoit la foi de tous les siecles, celle » de l'église universelle, & generalement de tous ceux » qui portoient le nom de *Chrétiens.* »

Cette digression de la préface de l'office du saint Sacrement étoit l'abregé du petit traité de la perpetuité, qui avoit été fait originairement pour servir de préface à l'office du saint Sacrement; mais qu'on jugea à propos de supprimer, pour ne mêler rien dans un livre de pieté, qui sentît la contestation. Cependant, comme on en donna quelques copies, & qu'une de ces copies tomba entre les mains du ministre Claude; ce ministre y fit une réponse ingenieuse, dont il y eut aussi plusieurs copies répanduës dans le monde. M. Nicole, auteur de la préface & du livre de la perpetuité, conjointement avec M. Arnauld, fit imprimer l'an 1664. ce traité de la perpetuité de la foi sur l'Eucharistie, & l'écrit du ministre Claude, avec la réfutation de cet écrit. Le dessein du traité de la perpetuité de la foi, est de montrer qu'il ne s'est fait aucune innovation dans l'église touchant la doctrine du mystere de l'Eucharistie. Pour prouver que cette innovation est impossible, l'auteur fait une hypothese, que personne ne peut nier; sçavoir, que du tems de Berenger toute l'église étoit déclarée contre la créance qu'ont euë depuis les Calvinistes. Il ajoûte, que comme tous les Fideles participoient à l'Eucharistie, ils devoient avoir une connoissance distincte de cette doctrine, qu'ils regardoient comme la doctrine de leurs Peres, reçuë par une tradition perpetuelle & universelle. Les Calvinistes prétendent au contraire qu'un siecle avant Berenger, toute l'église étoit de leur sentiment, & supposent qu'elle avoit changé de doctrine. C'est ce changement que l'auteur soûtient être impossible, parce qu'il ne s'est pû faire, ni tout d'un coup, ni insensiblement. Il ne s'est pas pû faire tout d'un coup; puisqu'il est impossible que tous les hommes conviennent de changer de sentiment d'un jour à l'autre. On ne peut pas dire qu'il se soit fait peu à peu; parce que dans cette hypothese, il faudroit necessairement que l'on sçût les auteurs qui ont publié cette nouvelle doctrine; que les évêques & les prêtres n'auroient pas manqué de s'y opposer, & que leur opposition auroit fait de la contradiction & excité des disputes. Que cependant on ne voit pas qu'il y ait eu aucune contestation sur ce sujet dans l'église. Que si l'on allegue que la doctrine de la presence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, a pû s'introduire d'une maniere insensible; parce que, quoique les pasteurs fussent dans la créance que le corps de Jesus-Christ n'étoit qu'en figure dans l'Eucharistie, ils se sont neanmoins expliqués en des termes si ambigus, que les simples ont pris leurs paroles dans un sens contraire à la verité & à leur intention, & sont entrés dans l'opinion de la presence réelle, comme si c'eût été celle de leurs pasteurs. On répond qu'il n'est pas à croire que cette prétenduë équivoque ait pû tromper tous les Chrétiens de la terre; que tous les pasteurs se soient servis de termes équivoques, sans jamais s'expliquer; & qu'aucun des Fideles plus éclairés, n'ait découvert cette erreur. Pourquoi d'ailleurs ces termes dont on s'est toûjours servi dans l'église, n'ont-ils commencé à tromper le monde que vers les IX. & X. siecles? Comment les pasteurs, qui s'en servoient, & qui en sçavoient le sens, sont-ils tombés dans l'erreur du vulgaire? Est-il possible que la diversité de sentimens sur l'objet du culte des Chrétiens, n'ait fait aucun éclat? Ne se devoit-elle pas découvrir par mille actions exterieures qui en naissent necessairement, par la reconnoissance de ceux qui changeoient de sentiment, par la condamnation de l'erreur, & par les disputes de ceux qui se trouvoient de differens sentimens? On voit dans l'histoire de tous les siecles, que la moindre question qui ait divisé les Fideles, a toujours excité de tres-grands troubles; & l'on voit en particulier dans les conciles du IX. & du X. siecle, les évêques occupés à décider des questions peu considerables, & à regler des points peu importans de la discipline ecclesiastique & monastique, comment n'ont-ils point agité & décidé un point aussi essentiel que celui de la présence ou de l'absence du corps de J. C. dans l'Eucharistie.

Dans la seconde partie de ce traité, l'auteur réfute en particulier l'histoire que les ministres, & particulie-

rement Aubertin, ont fait de cette prétenduë innovation. Selon eux, Anastase Sinaïte en a jetté les premiers fondemens, en soûtenant que ce que nous recevons dans l'Eucharistie, n'est pas l'antitype, mais le corps de Jesus-Christ, par l'union hypostatique de la divinité avec le pain & le vin eucharistique; & que cette maniere de s'expliquer ayant été reçuë par Germain, patriarche de Constantinople, l'an 720. par Jean de Damas, l'an 740. par les évêques du II. concile de Nicée, l'an 787. par Nicephore, patriarche de Constantinople, l'an 806. & par les autres Grecs, a passé d'Orient en Occident, & y a été reçuë, comme il paroît par le concile de Francfort de l'an 794. dans lequel les évêques déclarerent que l'Eucharistie n'est pas l'image de Jesus-Christ, mais son propre corps. On combat ses suppositions, en disant qu'il n'y a aucune apparence qu'Anastase, simple moine du Mont-Sinaï, ait eu assez de credit, & que son livre ait eu assez de cours pour changer totalement le langage & la doctrine de l'église Grecque, sans que personne s'en soit apperçu, ni ne l'ait combattu; que c'est sans fondement que l'on attribuë aux Grecs l'opinion de l'union hypostatique de la divinité avec le pain & le vin. Que s'ils ont fait difficulté de donner aux symboles le nom d'*Antitype* après la consecration, quoique les Peres les ayent ainsi appellés, c'est en prenant ce nom dans une signification differente pour l'image & la figure d'une chose absente, & qui exclud la verité; que c'est cette équivoque qui a causé le differend entre les évêques Iconoclastes du concile de Constantinople, & ceux du II. concile de Nicée, quoiqu'ils convinssent dans le fonds les uns & les autres de la doctrine de la présence réelle. Le second degré qu'Aubertin a imaginé pour l'établissement de la créance de la presence réelle, commence à Paschase Ratbert, qu'il fait auteur de cette doctrine en Occident, auquel il oppose plusieurs adversaires de son tems, prétendant que c'est lui qui est le premier auteur du changement qui a été fait dans les IX & X. siecles. L'auteur réplique que Paschase n'a point été un Novateur; & que sa doctrine sur l'Eucharistie, étoit la doctrine de l'église en ce tems-là; que les adversaires que l'on donne à Paschase, sont de même avis que lui, ou qu'ils ne l'ont point combattu; que Jean Scot & Bertram ou Ratramne, qui sont les seuls adversaires qu'on lui peut opposer, ne préjudicient en rien, parce que Jean Scot est auteur méprisable, & que Ratramne est tellement embarrassé, qu'il est difficile de reconnoître son sentiment; enfin, que l'on convient qu'au commencement de l'onziéme siecle, la doctrine de la présence réelle étoit établie par tout, & que l'opinion des Sacramentaires étoit considerée comme une heresie. Or comment pourroit-on croire que la doctrine de Paschase eût pû, en moins de cent ans, se répandre dans toute l'église, même dans les communions des Schismatiques, & ensevelir l'ancienne doctrine dans un tel oubli, qu'il n'en fût resté aucune memoire? Quand l'heresie de Berenger s'éleva l'an 1035. il y avoit encore un grand nombre de personnes qui avoient vécu dans le dixiéme siecle, & qui avoient vû plusieurs Chrétiens qui avoient vécu à la fin du siecle précedent; comment auroient-ils pû ignorer quelle avoit été la doctrine du siecle qui les précedoit, & le changement qui y avoit été apporté?

Le ministre Claude ayant eu des copies de ce traité, y fit une réponse, qui fut réfutée dans un écrit, que l'on joignit au petit traité de la perpetuité. On y répond d'abord en general aux objections ordinaires des Sacramentaires, contre la présence réelle, que ce ministre avoit proposées dans la premiere partie de sa replique. On confirme ensuite l'impossibilité du changement de doctrine dans l'église sur ce sujet; & l'on y fait voir au ministre Claude, qu'il est impossible que dans l'antiquité l'on n'ait eu une connoissance distincte de la présence ou de l'absence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; & qu'ainsi il ne peut pas être arrivé que l'on ait changé de sentiment, d'une maniere insensible & sans y faire attention. Enfin, l'auteur examine quelques points particuliers qui regardent l'histoire du prétendu changement imaginé par Aubertin, & confirme plusieurs faits allegués dans le livre combattu par le ministre Claude, particulierement ce qui regarde la personne, les livres & la doctrine de Ratramne. On y venge l'honneur du dixiéme siecle, accusé de desordre & d'ignorance, en montrant que cela n'empêche point qu'il ne fournisse quantité d'exemples de vertu, & plusieurs reglemens tres-sages. On soûtient enfin contre le ministre Claude, qui avoit avancé le contraire, que toutes les sectes séparées de l'église Romaine, & principalement les Grecs, sont d'accord avec elle sur le dogme de la presence réelle, & de la transsubstantiation.

Cet ouvrage ne fut pas plûtôt devenu public, que le ministre Claude y fit aussi-tôt une réponse, à laquelle M. Arnauld opposa un ouvrage intitulé: *La perpetuité de la foi de l'église Catholique, touchant l'Eucharistie, défenduë contre le livre du sieur Claude, ministre de Charenton.* Ce livre parut l'an 1669. approuvé par un grand nombre d'évêques & de docteurs, avec une épître dédicatoire au pape Clement IX. sous le nom de M. Arnauld. Il est partagé en douze livres. Le premier contient la justification generale de la methode du livre de la perpetuité; & la réfutation des exemples des changemens prétendus arrivés dans l'église, allegués par les ministres, sur le gouvernement de l'église, sur la priere pour les morts, sur l'invocation des Saints & le culte des reliques, & sur la défense de certaines viandes. Les trois livres suivans contiennent les preuves du consentement de l'église Grecque avec l'église Romaine, touchant la presence réelle & la transsubstantiation, depuis l'onziéme siecle jusqu'à present. Dans le cinquiéme on fait voir le consentement des autres églises Orientales avec l'église Romaine, par des témoignages authentiques. Le sixiéme livre comprend la réfutation des défaites de M. Claude, sur la créance distincte de la presence ou de l'absence réelle; & l'on y confirme par de nouvelles raisons ce qui en avoit été dit dans la perpetuité. L'auteur examine en particulier, dans les septiéme & huitiéme livres, tous les auteurs de l'église Grecque & Latine, qui ont vécu depuis le commencement du septiéme siecle, jusqu'au tems où les ministres placent leur prétendu changement, & montre qu'ils ont tous enseigné la presence réelle & la transsubstantiation. Le neuviéme livre contient la preuve de l'impossibilité du changement de créance, supposé par les ministres; & l'on y combat toutes les raisons par lesquelles M. Claude a tâché de le rendre plausible. On tire dans le dixiéme plusieurs consequences de ce consentement, de toutes les societés Chrétiennes, dans le dogme de la presence réelle, & de la transsubstantiation, qui détruisent les prétentions, les argumens & les opinions des Calvinistes. L'onziéme livre regarde diverses contestations personnelles, entre M. Claude & l'auteur de la perpetuité. On répond à ses plaintes, & on lui demande justice de quelques reproches qu'il a faits sans fondement à l'auteur de la perpetuité. Le douziéme contient des dissertations sur Jean Scot & Bertram. L'une du P. Paris, qui soûtient que Jean Scot est auteur du livre attribué à Bertram; & l'autre, où l'on examine la doctrine du livre de Bertram, avec divers actes, extraits & attestations, pour montrer quelle est la créance de l'église Orientale.

Le ministre Claude fit un gros ouvrage contre ce premier tome de la perpetuité, dans lequel il se vantoit de l'avoir absolument renversé. M. Arnauld se contenta d'y faire une réponse generale, dans laquelle il montre que le ministre ne donne aucune atteinte à l'argument de la perpetuité, & confirme par de nouveaux témoignages ce qu'il avoit avancé de l'église Orientale sur la presence réelle.

Le second tome de la perpetuité remonte aux premiers siecles de l'église; l'on y traite dans les deux premiers livres du sens de ces paroles de Jesus-Christ, *Ceci est mon corps*; l'on y soûtient que l'explication que les Calvinistes leur donnent, est contraire aux principes du langage humain; que les exemples d'expressions figuratives & sacramentelles qu'ils aportent, ne prouvent point ce qu'ils prétendent; & l'on y répond aux difficultés de logique que les ministres proposent, contre le sens

de ces paroles, *Ceci est mon corps*. On traite dans les autres livres du sentiment des Peres touchant l'Eucharistie, & l'on y montre que leurs expressions & leurs raisonnemens établissent invinciblement la presence réelle du corps & du sang de J. C. dans l'Eucharistie.

Le troisiéme tome de la perpetuité de la foi contient une réponse aux passages difficiles des Peres, objectés par les ministres. On y explique en general les noms d'image, de figure, de mystere, de type & d'antitype, de pain & de vin, donnés par plusieurs Peres à l'Eucharistie, considerée suivant sa partie exterieure. On y répond ensuite amplement aux passages difficiles de Theodoret & des autres Peres, & aux inductions qu'Aubertin & les autres ministres en ont tirées. On y prouve la manducation corporelle du corps de Jesus-Christ, & l'on y rapporte ce que les Peres ont dit de la manducation réelle. On y éclaircit en quel sens on peut dire que les méchans mangent & ne mangent pas le corps de Jesus-Christ, & que Jesus-Christ est present sur la terre, & absent de la terre. On y examine les argumens négatifs, tirés du silence des Payens & des Peres, sur les difficultés de l'Eucharistie, & les objections que l'on peut faire, fondées sur la philosophie & sur le témoignage des sens. Enfin, on rapporte plusieurs nouvelles preuves authentiques de l'union des églises d'Orient avec l'église Romaine sur l'Eucharistie.

Pendant que cette dispute sur l'Eucharistie s'agitoit, M. Arnauld entreprit un autre ouvrage de controverse, dans lequel il soûtenoit que les opinions des Calvinistes, touchant la justification, qu'ils ont considerées comme les principaux articles de leur reforme, renversent la morale de Jesus-Christ. Il fit sur ce sujet un gros livre, qui parut l'an 1672. Le sujet de cette accusation est que les Calvinistes enseignent que la justice est inamissible; qu'aucun juste ne la peut perdre & ne la perd, quelque crime qu'il commette; & que les pechés les plus énormes n'empêchent point que les Fideles qui les commettent, ne demeurent justes & enfans de Dieu. Cette doctrine a été soûtenuë fortement par les Calvinistes contre les Arminiens, & a été décidée au synode de Dordrecht, que les ministres de France ont solemnellement approuvé. M. Arnauld soûtient qu'elle est directement contraire à la doctrine de saint Paul; qu'elle ruine la necessité des bonnes œuvres; qu'elle anéantit les vertus chrétiennes; qu'elle est tres-préjudiciable à la pieté; qu'elle porte les Fideles à ne craindre ni d'être damnés, ni même de tomber en la disgrace de Dieu, quelques pechés qu'ils commettent; parce que, selon eux, d'un côté chaque Fidele est entierement certain de sa justification, & que de l'autre il est assuré qu'il ne peut point perdre la justice, & par consequent qu'il sera infailliblement sauvé. Il combat aussi les erreurs des Calvinistes sur la justification des enfans, qui supposent qu'il n'y a que les enfans des Fideles qui soient compris dans l'alliance de Dieu, & justifiés; que ceux qui ne sont pas du nombre des élûs, ne sont point justifiés; & que ceux qui étant parvenus à l'âge de raison, se convertissent avant que de mourir, après avoir mené une vie de libertinage, ont toûjours eu en eux l'esprit de regeneration & d'adoption, parmi leurs plus terribles débordemens. M. Arnauld traite cette matiere avec sa vehemence ordinaire, en dix livres, & réfute les artifices & les raisons dont les ministres se servent pour excuser, pour justifier, ou pour adoucir leur doctrine.

Un ministre de Nîmes nommé *Bruguier*, fit une réponse sommaire au livre du renversement de la morale, qui fut approuvée par M. Claude, à laquelle M. Arnauld fit une réponse l'an 1675. intitulée, l'*Impieté de la morale des Calvinistes pleinement découverte par le livre du ministre Bruguier*. Cette replique est une espece d'abregé du gros ouvrage du renversement de la morale, dans lequel M. Arnauld repete les mêmes argumens qu'il applique aux réponses de ce ministre. Jurieu, ministre de Sedan, Merlat, ministre de Saintes, firent aussi des réponses au livre du renversement de la morale; mais par d'autres moyens, & sur d'autres principes. M. le Feron, docteur de Sorbonne, & archidiacre de l'église de Saintes, publia l'an 1678. un traité pour réfuter le ministre Merlat. Enfin M. Arnauld fit un livre contre le ministre Jurieu, intitulé, *Les Calvinistes convaincus de dogmes impies sur la morale, pour servir de réponse à messieurs le Févre & Jurieu.*

Nous n'entrons point dans le détail des autres ouvrages de M. Arnauld, nous remarquons seulement qu'on peut joindre à ses ouvrages de controverse contre les Calvinistes, une petite lettre écrite à M. Spon, imprimée à Anvers l'an 1681. dans laquelle il traite succintement, mais d'une maniere tres-noble, les principaux points de controverse. On peut y ajoûter l'apologie des Catholiques, contre les faussetés & les calomnies d'un livre intitulé, *La politique du clergé de France.*

M. Arnauld étoit un excellent dialecticien, & avoit une profonde connoissance de l'antiquité ecclesiastique. Il a composé un tres-grand nombre d'ouvrages, la plûpart anonymes, dont voici le catalogue.

CATALOGUE DES OUVRAGES COMPOSE'S *par messire* ANTOINE ARNAULD.

Ouvrages françois, à l'exception de ceux qui sont marqués être en latin.

Livre de la frequente communion, où les sentimens des Peres, des papes & des conciles, touchant l'usage des sacremens de Penitence & d'Eucharistie, sont fidelement exposés. *Approuvé par quinze évêques & vingt docteurs, à Paris en* 1643. *Il s'en est fait depuis une infinité d'éditions.* Le même en latin, traduit par l'auteur, *ibid.* 1647.

Avertissement sur quelques sermons prêchés à Paris contre ce livre, *ibid. en* 1643.

La tradition de l'église, sur le sujet de la penitence & de la communion, avec une préface, *ibid. en* 1644.

Abus des nouveaux casuistes & directeurs Jesuites, prédits & condamnés par le P. Emeric de Bonis, reçu dans la compagnie dès le vivant de saint Ignace, *ibid.*

Défense de la verité Catholique, contre les erreurs & les heresies du livre du sieur de la Milletierre, intitulé, *le Pacifique veritable*, ibid.

Lettre écrite au pape Urbain VIII. & au cardinal Barberin, par les archevêques & évêques, approbateurs du livre de la frequente communion.

Declaration & soûmission de M. Arnauld.

Reflexion du sieur Du Bois, docteur en theologie, sur plusieurs endroits du livre du P. Petau, dans lesquels il approuve la doctrine du livre de la frequente communion.

Réponse au livre de M. l'évêque de Lavaur, intitulé *Examen & jugement du livre de la frequente communion*, ibid en 1644. *M. le Maître y a aussi travaillé. La seconde partie est de M. de la Barde, chanoine de Notre-Dame de Paris.*

Replique à l'anatomie du même, *ibid.*

Apologie de M. Jansenius, évêque d'Ypres, & de la doctrine de saint Augustin, expliquée dans son livre intitulé, *Augustinus*, contre trois sermons de M. Habert, theologal de Paris, prononcés dans Notre-Dame le premier & le dernier Dimanche de l'Avent, 1642. & le Dimanche de la Septuagesime, 1643. *ibid. en* 1644.

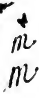
Seconde apologie pour M. Jansenius, évêque d'Ypres, en quatre livres, avec un cinquiéme imparfait, *ibid. en* 1645.

Défense de messeigneurs les prelats, approbateurs du livre de la frequente communion, *ibid. en* 1646.

Traduction des livres de saint Augustin, des mœurs de l'église Catholique, de la correction & de la grace, de la veritable religion, de la foi, de l'esperance & de la charité, *ibid. en* 1648.

Considerations sur l'entreprise de M. Cornet, *ibid. en* 1649.

Apologie pour les saints Peres de l'église, défenseurs de la grace de Jesus-Christ, en huit livres, *ibid. en* 1651.



Remontrance aux PP. Jesuites, touchant un manifeste qu'ils ont fait courir sur la doctrine des Jansenistes, *ibid. en* 1651. *M. le Maître y a eu part.*

Défense de la censure du livre du P. Brisacier, *ibid. en* 1651.

Lettre d'un docteur sur le sujet de l'apostasie de Jean de l'Abadie, *en* 1651.

L'innocence & la verité défenduës contre les calomnies & les faussetés des Jesuites & du P. Brisacier, *ibid. en* 1652.

Histoire & concorde évangelique, *en latin*, *ibid. en* 1653.

Considerations sur la lettre composée par M. l'évêque de Vabres, touchant les cinq propositions, *ibid. en* 1651.

Trois lettres au P. Annat, sur son livre intitulé *Jansenius à Thomistis damnatus*, ibid. en 1653.

Réponse au P. Annat touchant les cinq propositions, *ibid. en françois & en latin*, *en* 1654.

Eclaircissement sur quelques objections touchant le fait de Jansenius, *ibid.*

Memoire sur le dessein qu'ont les Jesuites de faire retomber la censure des cinq propositions sur la doctrine de S. Augustin, *ibid.*

Réponse à la lettre d'une personne de condition, touchant les regles de la conduite des saints Peres dans la composition de leurs ouvrages, pour la défense de la verité combattuë, ou de l'innocence opprimée, *en* 1654.

Réponse au libelle intitulé, *Dom Pacifique d'Avranches*, en 1654.

Défense de la constitution du pape Innocent X. *en* 1655.

Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de condition, sur ce qui est arrivé depuis peu dans une paroisse de Paris à un seigneur de la cour, *ibid. en* 1655.

Seconde lettre à un duc & pair de France, pour servir de réponse à plusieurs écrits qui ont été publiés contre la précedente lettre, *ibid.*

Question de fait & de droit, *ibid.*

Deux lettres; l'une adressée au pape Alexandre VII. & l'autre à la faculté de theologie de Paris, *en latin & en françois*, ibid.

Considerations sur ce qui s'est passé en l'assemblée de la faculté de theologie de Paris, tenuë en Sorbonne le 4. Novembre 1655. sur le sujet de la seconde lettre de M. Arnauld, *ibid.*

Lettre à M. Messier, curé de S. Landry, doyen de la faculté de theologie, *ibid.*

Premiere lettre apologetique de M. Arnauld à un évêque, *ibid. en* 1656.

Seconde lettre apologetique, *ibid.*

Troisiéme lettre apologetique, *ibid.*

Lettre à un de ses amis, *ibid.*

Défense de la proposition de M. Arnauld, touchant le droit, contre la premiere lettre de M. Chamillard, docteur de Sorbonne, *ibid.*

Réfutation de la seconde lettre de M. Chamillard, *ibid.*

Réponse d'un docteur en theologie à M. Chamillard, *ibid.*

Eclaircissement de cette question; si un docteur ou un bachelier, peut souscrire une censure, *ibid.*

Lettre latine à Henri Holden, docteur de Sorbonne, *ibid.*

Lettre & écrit apologetique adressé à la faculté de theologie de Paris, assemblée en Sorbonne le 7. Decembre 1655. *en deux parties*, *en latin*, ibid.

Seconde lettre & écrit apologetique à la même faculté, assemblée en Sorbonne le 17. Janvier 1656. *en latin*, ibid. en 1656.

Dissertation theologique touchant cette proposition de saint Augustin : *La grace, sans laquelle nous ne pouvons rien, a manqué à saint Pierre*, en latin, *ibid. en* 1656.

Exposition claire de la vraye doctrine de saint Thomas, touchant la grace suffisante & efficace, *en latin.* 1656.

Premier & second avis des curés de Paris aux curés des provinces, & extraits des propositions des Casuistes, & autres requêtes, lettres, pieces & censures, contre la morale des Casuistes, & l'apologie pour les Casuistes, *ausquels M. Arnauld a eu part avec messieurs Nicole & Paschal.*

Les huitiéme & dixiéme écrits des curés de Paris sont de messieurs Arnauld & Nicole; le quatriéme de M. Nicole, & les autres de M. Paschal.

Préface sur l'office du saint Sacrement, & une table historique & chronologique sur les auteurs ecclesiastiques, *à Paris en* 1659.

Défense de l'ordonnance de messieurs les vicaires generaux du cardinal de Retz pour la signature du formulaire en 1660. *avec M. de la Lane.*

Observations sur la censure de la traduction du missel de M. Voisin, *en* 1661.

Memoire touchant le moyen d'appaiser les disputes presentes en 1661. *avec M. Nicole.*

Jugement équitable sur les contestations presentes, *ibid.*

Difficultés proposées à l'assemblée generale du clergé de l'année 1661. sur les deliberations touchant le formulaire, *avec M. Nicole*, en 1661.

Autres difficultés proposées aux docteurs en theologie de la faculté de Paris, sur la reception du formulaire, *ibid.*

Avis aux évêques de France, sur la surprise qu'on pretend faire au pape, pour lui faire donner atteinte au mandement de messieurs les vicaires generaux de M. le cardinal de Retz, *en* 1661.

De l'heresie & du schisme que causeroit en France la signature du formulaire.

Factum pour ceux qui ont imprimé les deux écrits des nullités, contre le dernier mandement de M. de Paris, *en* 1662.

Cas proposé par un docteur à M. l'évêque d'Alet sur la signature du formulaire, avec les reflexions d'un docteur sur la vie de cet évêque, & un éclaircissement sur le differend de Jean d'Antioche & de saint Cyrille, *en* 1661.

Lettre d'un ecclesiastique à un évêque, touchant la signature du formulaire de l'assemblée du clergé du 15. Janvier.

Lettre d'un ecclesiastique à un de ses amis sur le jugement qu'on doit faire de ceux qui ne croyent pas que les cinq propositions soient dans le livre de Jansenius, du 28. Août 1657. *Messieurs Nicole & le Maître y ont aussi travaillé.*

Nouvelle heresie des Jesuites, soûtenuë publiquement dans le college de Clermont, par des theses du 12. Decembre 1661. denoncées aux évêques de France, *en* 1662.

Illusions des Jesuites dans l'explication de ces theses, *ibid.*

Factum des curés de Paris contre la these des Jesuites, *ibid.*

Defense des libertés de l'église Gallicane contre les theses des Jesuites, *ibid.*

Deux écrits sur son differend avec M. Paschal, touchant le sens de ces mots de la constitution d'Alexandre VII. *Sens de Jansenius*, imprimés dans le IV. tome de la *Tradition de l'église du P. Quesnel.*

Lettre à un de ses amis, sur ce qu'on lui attribuë d'avoir eu part à l'accommodement qui a été fait au sujet des cinq propositions, *en* 1663.

Reponse à un écrit de M. de Barcos, dans lequel celui-ci prétendoit que l'on pouvoit en conscience recevoir & souscrire purement & simplement les constitutions des papes Innocent X. & Alexandre VII. encore que l'on croye que Jansenius y ait été injustement condamné. *Manuscrit.*

Dessein des Jesuites representés à messeigneurs les prelats de l'assemblée du 2. Octobre 1663.

Les justes plaintes des theologiens contre la deliberation de l'assemblée de l'an 1663. & la défense des évêques improbateurs du formulaire, *en* 1663. *avec M. Nicole.*

Eclairciſſement de quelques difficultés ſur la ſignature du fait, *en* 1664.

Les pernicieuſes conſequences de la nouvelle hereſie des Jeſuites contre le roi & contre l'état, *ibid.* 1664.

Refutation de la fauſſe relation du P. Ferrier, *avec M. de la Lane*, *en* 2. *parties en* 1664.

IV. partie du traité de la foi humaine, & les chapitres qui regardent l'affaire de ſaint Cyrille & de Theodoret.

Eclairciſſement ſur le differend de Jean d'*Antioche* & de S. Cyrille.

Illuſion theologique, *en* 1665.

Réponſe à la demonſtration pretenduë du fait conteſté de Janſenius, reduite en placard, *en* 1666.

Remarques ſur la bulle du pape, contre les cenſures de la faculté, contre Amadée Guimenius & Vernant, *dans le recüeil de Munſter*, *en* 1666.

Quatriéme partie de l'apologie pour les religieuſes de Port-Royal, & le ſecond chapitre de la premiere, *en* 1665.

Factum pour les religieuſes de Port-Royal, contre la dame de Crevecœur, *en* 1663.

Memoire pour les religieuſes de Port-Royal, *en* 1665.

Défenſe du nouveau teſtament de Mons, contre les ſermons du P. Maimbourg, prèchés en 1667. *en* 7. *parties*, *imprimée pluſieurs fois.*

Abus & nullités de l'ordonnance ſubreptice de M. l'archevêque de Paris, contre le nouveau teſtament de Mons, *en* 1667.

Réponſe aux remarques du P. Annat, ſur la publication du nouveau teſtament de Mons, *en* 1668.

Memoire ſur le bref, contre la traduction du nouveau teſtament de Mons, *en* 1668.

Seconde partie du livre des dotes des religieuſes, *à Paris en* 1668.

Requête preſentée au roi par les eccleſiaſtiques de Port-Royal, pour répondre à celle de M. d'Ambrun, *en* 1668.

Traité contre l'ancienne nouveauté de Sainte Croix de Charpy.

Il a travaillé au premier tome de la perpetuité de la foi de l'égliſe Catholique, touchant l'Euchariſtie défenduë contre le miniſtre Claude. *M. Nicole a compoſé les deux autres volumes.*

Inſtructions du Rituel d'Alet, *à Paris en* 1670. Factum pour M. d'Alet.

Le renverſement de la morale de Jeſus-Chriſt par la doctrine des Calviniſtes, touchant la juſtification, *ibid. en* 1672.

L'impieté de la morale des Calviniſtes pleinement decouverte par le livre du miniſtre Bruguier, *à Paris en* 1675.

Requête & lettre au roi ſur ſa retraite, *en* 1679.

Lettre à M. l'archevêque de Paris, & à M. le Tellier, ſur le même ſujet, *en* 1679.

Nouvelle défenſe du Nouveau Teſtament de Mons, contre le ſieur Mallet, en deux volumes, *à Cologne en* 1679. & 1680.

De la lecture de l'écriture ſainte, contre les paradoxes extravagans & impies, du même, *à Cologne en* 1680. *&* 1686.

Apologie pour les Catholiques, contre les fauſſetés & les calomnies d'un livre intitulé, *la politique du clergé de France*, *en* 1681. *&* 1682.

Remarques ſur une lettre de M. Spon, de la religion Pretenduë Reformée, *à Anvers en* 1681.

Le phantôme du Janſeniſme, *à Cologne en* 1686.

Les Calviniſtes convaincus de nouveau de dogmes impies ſur la morale, pour ſervir de réponſe à Meſſieurs le Fevre & Jurieu.

Reflexions ſur le preſervatif de Jurieu.

Défenſe contre la réponſe au livre des vrayes & des fauſſes idées, *à Cologne en* 1684.

Diſſertation ſur la maniere dont Dieu a fait de frequens miracles dans l'ancienne loi, *à Cologne en* 1685.

Traité des vrayes & des fauſſes idées, contre le pere Mallebranche, *à Cologne en* 1683.

Reflexions philoſophiques & theologiques ſur le nouveau ſyſtême de la nature & de la grace, du pere Mallebranche, en trois livres; le 1. ſur l'ordre de la nature; le 2. touchant l'ordre de la grace; & le 3. touchant Jeſus-Chriſt, comme cauſe de la grace, *à Cologne en* 1685. *&* 1686.

Neuf lettres au P. Mallebranche ſur ſon ſyſtême, *à Cologne*, *en l'année* 1685. *& ſuivantes.*

Diſſertation ſur le pretendu bonheur des ſens, pour ſervir de replique à ce qu'a répondu M. Bayle, *ibidem*, *en* 1687.

Quatre Factums pour les neveux de M. l'évêque d'Ypres, contre le P. Corneille Haſart, religieux Jeſuite, contenant la refutation du roman de l'aſſemblée de Bourg-fontaine.

Refutation de pluſieurs calomnies d'un libelle, qui a pour titre, *réponſe d'un docteur de Sorbonne*, *en* 1679.

Lettre à M. l'évêque de Malaga, touchant ſa plainte au pape Innocent XI. *en* 1688.

Avis aux peres Jeſuites ſur la proceſſion de Luxembourg, *à Cologne en* 1685.

Avis aux mêmes ſur le balet d'Aix, *ibid. en* 1686.

Défenſes des verſions de l'écriture & des offices de l'egliſe & des ſaints peres, *ibid. en* 1688.

Jugement équitable ſur la cenſure faite par une partie de la faculté étroite de theologie de Louvain.

Défenſe de ce jugement.

Remarques ſur le 18. tome d'Odoricus Raynaldus.

Réponſe aux propoſitions ulterieures de M. Steyaërt.

Ouvrages ſur l'autorité du concile general, imprimés à Lille en 1687.

Difficultés propoſées à M. Steyaërt, en onze parties, dont les trois premieres ſont la juſtification des peres de l'Oratoire de Mons; la quatriéme & la cinquiéme, ſur la lecture de l'écriture ſainte; la ſixiéme & la ſeptiéme, pour la défenſe du Nouveau Teſtament de Mons, & contre le P. Simon, avec une diſſertation touchant l'exemplaire grec du Nouveau Teſtament de Beze; & la huitiéme, ſur l'autorité des decrets de l'inquiſition, *commencées à imprimer en* 1691.

Tomes 3. 4. 5. 6. 7. 8. & partie du 2. de la morale pratique des Jeſuites, dont le premier eſt la juſtification des deux premiers volumes, contre la défenſe des nouveaux Chrétiens & miſſionnaires du Japon & des Indes, du pere le Tellier; le ſecond, l'hiſtoire de Jean Palafox; le troiſiéme, l'hiſtoire de la perſecution de dom Bernardin de Cardenas évêque de Paraguay, & de dom Philippe Pardo, archevêque de Malines, avec une réponſe au jugement ſur le troiſiéme volume de la morale pratique; le quatriéme & le cinquiéme, l'hiſtoire des differends entre les miſſionnaires Jeſuites, ceux de ſaint Dominique & ceux de ſaint François, ſur les idolâtries Chinoiſes; le dernier, l'inſtruction du procès ſur la calomnie, *imprimées depuis* 1686. *juſqu'en* 1695.

Cinq denonciations du peché philoſophique, *en* 1689. *&* 1690.

Denonciation de l'hereſie impie, contre le commandement d'aimer Dieu, *en* 1689.

Quatre plaintes contre les impoſteurs qui ont ſuppoſé un faux Arnauld, avec les lettres & pieces concernant cette affaire, *en* 1690. *&* 1691.

Avis important au recteur des Jeſuites, pour réponſe à la lettre ſur les plaintes de M. Arnauld.

Correction au P. Payen, ſur ſa réponſe à la juſtification de ſa troiſiéme plainte.

Le vain triomphe des Jeſuites.

Remarques ſur le corollaire de M. Steyaërt, touchant la ſignature du formulaire, *en* 1692.

Reflexions ſur l'éloquence des predicateurs, ou lettres adreſſées à M. du Bois, ſur l'avertiſſement qu'il a mis à la tête de ſa traduction des ſermons de S. Auguſtin, *à Paris en* 1695.

Objections ſur les meditations metaphyſiques de M. Deſcartes, *imprimées avec ſes meditations.*

Grammaire generale & raiſonnée, *à Paris en* 1660.

Elemens de geometrie.

L'art

L'art de penser, *de la premiere édition.*

Lettre à M. Perrault, touchant les satyres de M. Despreaux.

Concordia libertatis & gratiæ. M. Arnauld, qui composa cet ouvrage sur la fin de ses jours, y abandonna le sentiment qu'il avoit soûtenu jusques-là sur l'essence de la liberté.

Réponse à la plainte que l'on a faite à M. Arnauld, des termes injurieux dont il se sert pour décrier la morale de ses adversaires.

Voilà les ouvrages connus pour être certainement de M. Arnauld, qui en tout font environ cent trente-cinq volumes, tant petits que gros, & tous livres generalement bien écrits, dont quelques-uns passent pour des chefs-d'œuvres dans leur genre. * *Memoires historiques du tems. Tables des auteurs du XVII. siecle. Les hommes illustres, qui ont paru en France dans le XVII. siecle*, par M. Perrault, de l'academie Françoise, *édition de Paris* 1700.

ARNAULD (Catherine) fille d'*Antoine* Arnauld le pere, épousa M. le Maitre, dont elle a eu M. le Maître & M. de Sacy, si connus par leur esprit & par leur pieté. (*Voyez* LE MAITRE.) *Angelique* Arnauld, sœur de *Catherine*, abbesse perpetuelle de Port-Royal des Champs, fut nommée à l'âge de 11. ans à cette abbaye en 1602. Elle y mit ensuite la reforme de Clairvaux à l'âge de 17. ans. Comme elle passoit pour un prodige d'esprit, de sçavoir & de vertu, elle fut choisie à l'âge de 27. ou 28. ans, pour reformer l'abbaye de Maubuisson: elle y passa 4. ou 5. ans, pendant lesquels la sœur *Agnés* Arnauld eut la conduite de Port Royal, en qualité de coadjutrice. La mere Angelique transfera son monastere des Champs à Paris, & obtint du roi que doresnavant l'abbesse seroit élective & triennale: & elle mourut enfin le 6. Août 1661. âgée de 70. Quatre de ses sœurs, outre la mere Agnés, se firent religieuses dans ce couvent, où elles ont mené une vie tres-exemplaire. La mere Agnés a composé deux petits livres, dont l'un est intitulé, *le chapelet secret du saint Sacrement*, imprimé à Paris l'an 1633. & censuré la même année par sept docteurs; il y en a qui attribuent cette feüille volante à l'abbé de saint Cyran. L'autre, l'*image de la religieuse parfaite & imparfaite*, imprimé aussi à Paris l'an 1665. * *Memoires du tems.* Bayle, *dict. crit.*

ARNAULD du Ferron, jurisconsulte & historien celebre de France, *cherchez* FERRON.

ARNAUTES, peuples d'Albanie sur la côte orientale du golfe de Venise, qui sont toûjours errans & vagabonds, sans avoir aucune demeure arrêtée. Les Albanois qui se sont habitués dans l'isle de Nio, une des isles de l'Archipel vers l'Europe, se nomment aussi Arnautes.

ARNAY-LE-DUC, en latin *Arnæum Ducum*, ville de l'Auxois dans le duché de Bourgogne sur la riviere d'Arroux, a plusieurs choses qui meritent d'être remarquées. Pour le gouvernement ecclesiastique, outre un prieuré de l'ordre de saint Benoît, qui y fut fondé en 1088. par Girard seigneur du lieu, il y a une paroisse avec archiprêtré de l'archidiaconé de Beaune dans le diocese d'Autun, un couvent de Capucins, & un d'Ursulines, un college où les Jesuites enseignent les humanités, & un hôpital. Pour le temporel, c'est un gouvernement particulier dans la lieutenance generale de roi d'Autun; un bailliage particulier, troisiéme siege de l'Auxois, auquel est unie la chancelerie aux contrats, & qui ressortit au parlement de Dijon, & au présidial de Semur. Il y a de plus une baronie du ressort du même bailliage, une mairie, un grenier à sel, du parlement & de la direction de Dijon, & une subdelegation de l'intendance de Bourgogne. La ville d'Arnay-le-Duc est la quatorziéme de celles qui deputent aux états de la province, & elle y envoye deux deputés; mais elle n'est pas admise à l'élection de l'élu du tiers-état, & elle est seulement la premiere des villes du second ordre, qui nomment à tour de rouë le second alcade pour examiner l'administration des élus. Au reste elle est située presque au milieu de la province, dans un pays decouvert: l'air y est bon, les environs agreables, & le terroir de bonne qualité. * Garcau, *description du gouv. de Bourg.*

ARNDTIUS (Jean) est regardé par les mystiques Protestans, comme un homme tres-venerable, grand maître de la vie spirituelle, un mystique des plus éclairés, en un mot, comme un Saint. Il nâquit à Ballenstad dans le duché d'Anhalt en 1555. Après ses premieres études, il s'appliqua à la medecine: mais étant tombé dans une maladie tres-dangereuse, il fit vœu de changer d'occupation, & d'étudier en theologie, s'il guerissoit. Etant gueri il accomplit sa promesse. Il fut successivement ministre en son pays, à Quedlinbourg, & à Brunswick. Il essuya dans cette derniere ville de grandes traverses. Le succès de ses predications lui suscita des jaloux parmi ses confreres, qui devinrent ses ennemis, parce que son zele condamnoit leur nonchalance. Pour le decrier, ils lui attribuerent diverses erreurs; & la persecution alla si loin, qu'il fut ravi de quitter Brunswick, pour se retirer à Isleb. Il gouverna l'eglise de ce village pendant trois ans. En 1611. George duc de Lunebourg, qui avoit une haute idée de sa sainteté, lui donna le soin de l'eglise de Zell, & le fit sur-intendant de toutes celles du duché de Lunebourg. Il vécut onze ans dans cette charge; & sa mort qui arriva en 1621. fut accompagnée de circonstances singulieres. On tient qu'il l'avoit prédite à sa femme, en lui disant, au retour de son dernier sermon, qu'il avoit fait son oraison funebre. Voici les principaux chefs de doctrine sur lesquels il étoit en dispute avec ceux de sa communion. Persuadé que le dereglement qui regnoit dans les mœurs des Protestans, ne venoit que de ce qu'à son avis, ils rejettoient les bonnes œuvres, & qu'ils se contentoient d'une foi sterile, comme, si pour être sauvé, il suffisoit de croire en Jesus-Christ, & de s'attribuer ses merites; il enseigna que la veritable foi agissoit necessairement par la charité; qu'une tristesse salutaire la precedoit; qu'elle étoit suivie d'un renouvellement parfait; enfin que la foi sanctifiante produisoit necessairement des bonnes œuvres. Ses adversaires l'accusoient aussi d'être fanatique & enthousiaste. Ils tâcherent malicieusement de le confondre avec les disciples de Weigelius & les freres de la Roze-Croix, & ils lui imputerent une partie des erreurs de ces visionnaires; parce que sur certaines matieres il parloit, à peu près comme eux, & que, comme eux, il preferoit la methode des docteurs mystiques à celle des scholastiques. Arndtius s'étoit fort exercé dans la lecture de Taulere, de Thomas à Kempis, de S. Bernard, & des autres maîtres de la vie spirituelle; on avouë même qu'il n'avoit pas negligé les livres de Weigelius; puisqu'il en avoit transcrit dans les siens plusieurs chapitres. Arndtius eut de grands défenseurs, dont on peut voir les noms dans les livres que nous citerons. Parmi ses ennemis Luc Osiander, theologien de Tubinge, fut celui qui se distingua le plus. Il publia contre Arndtius en 1624. un ouvrage intitulé, *judicium theologicum.* Arndtius écrivit le sien *du vrai Christianisme* en allemand. Le premier livre parut tout seul en 1605. imprimé à Iene, chez Stegmann. Il donna les trois autres en 1608. Le premier s'appelle le livre *de l'écriture.* L'auteur pretend y ouvrir le chemin de la vie interieure; y montrer qu'Adam doit diminuer de jour en jour dans le cœur d'un Chrétien, & que Jesus-Christ y doit croître. Le titre du second est, *livre de vie.* On s'y propose de faire avancer l'homme Chrétien, de lui donner du goût pour les souffrances, & de l'encourager à resister à ses ennemis, à l'exemple & par la vertu du Sauveur. Le troisiéme livre est le livre *de la conscience.* On y rappelle l'homme à soi-même, & on lui decouvre au milieu de son cœur le royaume de Dieu. Le dernier livre se nomme le livre *de la nature.* L'auteur y prouve que toutes les creatures conduisent à la connoissance du Createur. Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues. La version latine parut à Lunebourg en 1625. à Francfort en 1628. & à Leipsic en 1704. On en publia une version flamande en 1642. & en 1647. Il y en a aussi des traductions en danois & en bohemien. Le premier livre a été mis en anglois, & il fut imprimé en 1646. * *Joannis Arndtii theologi apud Germanos celeberrimi, ac superintendentis quondam in ducatu Lunæburgico meritissimi, de vero Christianismo libri quatuor, ob*

præstantiam suam olim latinè redditi; nunc autem revisi, ac emendati, curâ & studio Antonii Wilhelmi Boëmi. Accedit huic editioni nova præfatio de vita & scriptis Arndtiani. A Londres in 8°. 1708.

ARNE ou ARNO, *Arnus*, riviere d'Italie en Toscane; ceux du pays l'appellent l'*Arno*. Elle tire sa source du mont Apennin, dans le territoire de Florence, sur les confins de la Romagne Florentine, près du village de sainte Marie *delle Gratie*, à quinze milles de la source du Tibre vers le couchant: de-là passant au midi vers Arezzo, & y étant grossie des marais de la Chiane, elle coule vers l'occident, où ayant reçu la Siene, elle traverse la ville de Florence, qu'elle separe en deux; puis étant accruë des rivieres de Bisentio & d'Ombrone, & ainsi renduë capable de porter des bateaux, elle reçoit la Pise près de Monte Lupo, & l'Elsa au-dessus de S. Miniat, & les rivieres d'Era & de Pescia au pont d'Era: enfin elle passe à Pise, qu'elle traverse, & à huit milles au-dessous, elle se jette dans la mer de Toscane à douze milles de Livourne. * Jean Antoine Magin. Cluvier, *description Italienne*. Baudrand.

ARNE', est le nom d'une fille qui vendit son pays à Minos roi de Crete. En punition de son avarice, elle fut metamorphosée en cette sorte d'oiseaux noirs, que nous appellons *chucas*. * Ovide, *metamorphoses*, *livre 7*.

ARNEBOURG, sur l'Elbe, petite ville d'Allemagne, dans l'ancienne Marche de Brandebourg, a été ruinée durant les guerres d'Allemagne. * Sanson. Baudrand.

ARNEDO, *Arnedum*, ville de l'Amerique au Perou, & dans le gouvernement de Lima, avec un port sur la côte de la mer Pacifique. Elle est aux Espagnols, qui la bâtirent le siecle dernier; mais elle est assez petite: elle est à seize lieuës de Lima vers le septentrion. * Sanson.

ARNES, *Arnesia*, bon bourg de l'Angermanie, province de Suede. Il est situé sur une grande baye du golfe de Bothnie. * Maty, *dict. geograph.*

ARNHEIM, ville de Gueldres dans les Pays-Bas, *Arenacum* ou *Arnhemium*, sur le Veluve, l'un des bras du Rhin, est grande, bien peuplée, & capitale de la partie du duché de Gueldres qui appartient aux Hollandois, & où se tient la chambre de justice de la province. Tacite en fait mention. Othon IV. duc de Gueldres, l'avoit fait fortifier. L'empereur Charles V. y établit l'an 1543. le conseil de Gueldres & de Zutphen. Son fils Philippe II. y mit l'an 1559. une chambre des comptes pour ces deux provinces. Il y avoit alors de belles églises,& entr'autres celle de S.Eusebe.Les Hollandois les ruinerent, lorsqu'ils prirent cette ville l'an 1585. C'est encore le sejour de la cour provincial de Gueldres. Elle est chef du quatriéme quartier de ce duché, à deux lieuës de Nimegue, & autant de Doësbourg. Arnheim est une des villes que les François prirent dans la campagne de 1672. Elle a produit plusieurs hommes de lettres, & entr'autres Albert Kivet, Everard de Reide, historien celebre, &c.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.* Pontanus, *in annal. Gueldr.* Valere André. Grotius, &c.

ARNHEIM, ou TERRE D'ARNHEIM, que les Hollandois nomment, *t' land van Arnheim*, partie de la terre australe découverte par les mêmes Hollandois, au midi de la Nouvelle Guinée. * Sanson. Laët.

ARNHUSEN, *Arnhusia*, petite ville d'Allemagne, dans la province ulterieure, & en Cassoubie, près de la riviere de Rega, & des limites de la Marche de Brandebourg. Elle est à deux milles d'Allemagne de Belgarde, & à quatre milles de Colbert, & de la côte de la mer Baltique, sous l'électeur de Brandebourg, à qui elle a été laissée par le traité de Westphalie.

ARNISÆUS (Hinningus) natif d'Harbelstad, & professeur en medecine dans l'academie de Helmstad, a été un philosophe & un medecin fort estimé vers le commencement du XVII. siecle. On fait beaucoup de cas de ses ouvrages de politique. Il est du sentiment de ceux qui croyent que l'autorité des princes ne doit jamais être violée par le peuple. Voyez son livre *de auctoritate principum in populum semper inviolabili*, imprimé à Francfort l'an 1612. & ses trois livres *de jure majestatis*, imprimés au même lieu l'an 1610. & ses *relectiones politicæ*, imprimées aussi à Francfort l'an 1615. Il n'acheva point ce dernier ouvrage. Il fut appellé en Danemarck, & y eut le degré de conseiller & de medecin du roi. On a debité faussement qu'il fut professeur à Iene, & qu'il laissa sa bibliotheque à l'academie de ce lieu-là. On auroit pû dire, sans se tromper, qu'il fit des leçons dans l'academie de Francfort sur l'Oder, avant que d'en faire dans celle de Helmstad. Il avoit voyagé en France & en Angleterre, & mourut au mois de Novembre 1635. Outre les ouvrages dont j'ai parlé, il a fait un livre, *de subjectione & exemptione clericorum*; un autre, *de potestate temporali pontificis in principes*; un autre, *de translatione imperii Romani*; un autre, *de republica*; un autre, *de jure connubiorum*; un autre qui a pour titre, *doctrina politica in genuinam methodum, quæ est Aristotelis, reducta, & ex probatissimis quibusque philosophis, oratoribus, jurisconsultis, historicis, &c. breviter comportata & explicata*. Il écrivit aussi sur la medecine: Ses *observationes aliquot anatomicæ*, furent imprimées à Francfort l'an 1610. *in 4°.* Sa dispute, *de lue venerea cognoscenda & curanda*, le fut à Oppenheim en la même année, *in 4°.* Il publia aussi *disquisitiones de partus humani legitimis terminis*; des livres *de præservatione à peste: de hydropum essentia & curatione: de apoplexia & epilepsia cognoscendis & curandis.* Quant à ses écrits de philosophie, il fit des notes sur la logique de Crellius. *Epitome metaphysices ad mentem Aristotelis. De constitutione & partibus metaphysicæ: vindiciæ pro Aristotele de subjecto metaphysica & natura entis. Disputationes octo metaphysicæ. Epitome doctrinæ physicæ.* * Witte, *in diario biograph.* Bayle, *dictionnaire critiq.*

ARNOBE, dit *l'Ancien*, (Arnobius) vivoit dans le III. siecle, vers l'an 297. & enseigna la rhetorique à Sicca, ville de Numidie en Afrique. Il étoit lui-même Africain, & a été le maître de Lactance. Il embrassa la foi Catholique du tems de l'empereur Diocletien; & pour donner des marques de sa veritable conversion, il écrivit sept livres contre les Gentils, avant même qu'il fût baptisé. Ce zele d'un homme qui n'étoit pas encore bien instruit, merite qu'on lui pardonne quelques legeres erreurs qu'il y a dans ses écrits. Trithême lui attribuë un commentaire sur les pseaumes: ce qui ne peut être, parce qu'il est parlé au pseaume 108. de l'heresie de Photin, qui vivoit long-tems après lui, & d'une dispute de la prédestination, qui ne fut agitée que sur la fin de la vie de saint Augustin. Arnobe écrit en professeur de rhetorique. Le tour de ses pensées est d'un orateur; mais son style est africain; ses termes sont durs, mal arrangés, quelquefois même peu latins. Il paroit par son ouvrage, qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait instruit des mysteres de notre religion. Il attaque avec plus d'adresse la religion des payens, qu'il ne défend celle des Chrétiens; il découvre plus heureusement la folie du Paganisme, qu'il ne prouve solidement la verité du Christianisme. Nous avons diverses éditions de l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils, & entr'autres, celle de Rome, publiée l'an 1542. celle de Bâle l'an 1546. & 1560. celle de Paris l'an 1570. celle d'Anvers l'an 1582. celle de Hambourg l'an 1610. avec des notes de Gebhard Elmenhorstius, & de Leiden l'an 1652. & 1657. avec les notes du même Elmenhorstius, & d'autres de Theodore Canterus, de Godescalque Stewechius, de Didier Heraldus, &c. Enfin M. le Prieur a donné une nouvelle édition des livres contre les Gentils à la fin des œuvres de S. Cyprien, l'an 1666. Arnobe avoit composé un autre ouvrage, *De rhetorica institutione*, que nous avons perdu. * S. Hier. *in catal. chron. & ep.* Trithême. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Labbe, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des trois premiers siecles.*

ARNOBE, dit *le Jeune*, est l'auteur du commentaire des pseaumes, dont nous avons parlé sur Arnobe *l'Ancien*, & que Bede attribuë à un de ce nom. Ce commentaire est adressé à Laurence, ou plûtôt à Leonce &

à Rustique, qui sont sans doute Leonce d'Arles, & Rustique, évêque de Frejus: ce qui fait voir que cet auteur étoit François, & qu'il vivoit dans le V. siecle, vers l'an 460. Il prend parti contre les disciples de saint Augustin, dont il rejette quelques opinions, & se range du côté des Prêtres de Marseille. Il paroît par ce qu'il dit sur le pseaume 105. qu'il étoit dans le sacerdoce. On lui attribuë une conference avec Serapion, où il traite des sujets énoncés dans ce titre: *De trino Deo & uno, de duabus in Christo substantiis, & de liberi arbitrii, & gratia concordia*: mais l'auteur de cette conference, quoique dans les mêmes sentimens qu'Arnobe sur la grace, fonde son opinion sur l'autorité de saint Augustin, & va jusqu'à dire qu'il les respecte comme les écrits des apôtres. Arnobe étoit tres éloigné de parler ainsi, & par consequent ce traité n'est point de lui; mais il pourroit bien être de Vigile de Tapse, dont on reconnoît non seulement le style, mais tous les sentimens dans cette piece, qu'on peut consulter dans la bibliotheque des Peres, où on l'a imprimée, avec les notes de Feuardent, Cordelier, qui l'avoit publiée auparavant avec les œuvres de saint Irenée. * Sixte de *Sienne*, *l. 4. bibl.* Bellarmin, *de script. eccles.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V. siecle.*

ARNODES, nom que l'on donnoit à ceux qui parmi les Grecs, dans les festins, ou d'autres assemblées, recitoient des vers d'Homere, tenant une branche de laurier à la main. On les appelloit ainsi, parce qu'ils avoient pour recompense un agneau, que l'on nomme en grec *Ἀρνος, Arnos*. Ils étoient aussi appellés *Rapsodes*, parce qu'ils recitoient des rapsodies, c'est-à-dire, des pieces du poëme d'Homere. * Fr. Ross. *Archaol. Att.*

ARNOLD MELCHTAL, d'Underwal en Suisse, fils d'*Henri* (qui avoit été maltraité par Laudeberg, gouverneur des Suisses pour l'empereur, à qui il avoit fait même crever les yeux) fut si outré de cette injure faite à son pere, & de la tyrannie que ce gouverneur exerçoit contre son pays, que se joignant à deux de ses compatriotes, Wernher Stauffacher, du bourg de Swits, & à Walter Furstius, du canton d'Uri, tous deux fort braves; il resolut dans une ligue faite avec eux, de se tirer de l'esclavage, & de mettre leur pays en liberté, l'an 1307. Alors Guillaume Telle, d'intelligence avec eux, tua d'une fléche Grisler, gouverneur du pays, dont il avoit reçu de cruels traitemens. Ainsi par la valeur de ces quatre hommes, furent jettés les fondemens de la liberté & de la republique des Suisses. A l'occasion de ce changement arrivé en Suisse, on a fait ce distique:

Injusto tandem patientia victa furore,
Ad libertatem pectora pressa vocat.

Voyez MELCHTAL. * Simler, *de rep. Helv. & Helvet. resp.* imprimé à Leyde l'an 1627.

ARNOLD (Geofroy) ministre de Perleberg, s'est rendu fort celebre par son histoire de l'église & des heresies, qui a fait tant de bruit en Allemagne. Il fut professeur en histoire à Giessen; mais comme il avoit la conscience fort delicate, & qu'il ne pouvoit point s'accommoder aux formalités reçuës dans les universités d'Allemagne, il resigna sa charge, & s'en alla à Alstedt, où il se fit chapelain de la duchesse doüairiere d'Eisenach. Il fut appellé après cela dans le pays de Brandebourg, où il fut inspecteur des églises de Werben & de Perleberg, & mourut en 1714. Après la mort de M. Spener, on le regarda comme le patriarche des Piétistes, secte de Protestans, qui se piquent d'une plus grande regularité que les autres. L'histoire ecclesiastique d'Arnold, lui attira quantité de persecutions; de sorte que les theologiens se dechaînerent contre lui, & le déchirerent, comme le défenseur de tous les Heretiques. Il a écrit quantité de livres; mais la plûpart en allemand. Son histoire de la theologie mystique est presque le seul ouvrage qu'il ait composé en latin. * *Journal litter. May & Juin*, 1714.

ARNOLD (Henri) Chartreux de Bâle, *cherchez* ARNOUL.

ARNOLDUS (Nicolas) professeur en theologie à Franeker, nâquit à Lesna, ville de Pologne, le 17. Decembre 1618. Sa mere se trouvant veuve, lorsqu'il n'avoit que trois ans, prit grand soin de le bien élever, & le consacra aux lettres. Il fit ses humanités dans le college de Lesna; & entr'autres regens il eut Comenius, qui dictoit alors son *Janua linguarum*. Il fut créé acolythe au synode d'Ostrorog à l'âge de 15. ans, & en cette qualité il accompagna Orminius, surintendant des églises de la grande Pologne, pendant deux années, dans ses visites. Il fut ensuite envoyé à Dantzic l'an 1635. & s'y appliqua à l'étude de l'éloquence & de la philosophie. Il éprouva quelquefois la mauvaise humeur de Jean Botsac, qui étoit fâché qu'un jeune homme de tant d'esperance fût Calviniste. Il retourna en Pologne l'an 1638. & cultiva la theologie sermonaire sous la direction d'Orminius; & un an après il fut envoyé en Podolie, pour y être recteur de l'école de Jablonow. Ayant exercé cette charge pendant trois mois, il fit les fonctions de ministre deux ans de suite chez un grand seigneur. Il prit la resolution d'aller dans diverses academies, & commença ses voyages l'an 1641. Il vint d'abord à Franeker, & y fit de grands progrès sous Maccovius, son compatriote, & sous Coccëius. Il fut aux academies de Groningue, de Leyde & d'Utrecht, l'an 1643. & retourna bientôt à Franeker. Il s'appliqua à l'étude du françois & de l'anglois. Il fit un voyage en Angleterre l'année suivante; & ne pouvant aller à Oxford, à cause que tous les chemins étoient occupés par les troupes du roi, ou par celles du parlement, il fut à pied à Cambridge: mais il n'y put entendre aucune leçon de theologie, tous les professeurs étant detenus dans le college de la Trinité. Etant de retour à Franeker, il s'attacha à prêcher, même en flamand, & fit tellement goûter ses sermons, qu'afin de le retenir en Frise, on le dissuada d'aller revoir la Pologne. Il fut jugé trescapable du ministere par la classe de Franeker, qui l'examina; & les loüanges qui lui furent données, determinerent une demoiselle du pays à l'épouser. Il se maria avec elle l'an 1645. & peut après il fut appellé par l'église de Beetgum. Il la servit fidelement & constamment jusqu'en l'année 1651. sans prêter l'oreille aux vocations qui lui furent adressées par d'autres églises. Mais cette année-là il se rendit aux instances des états de Frise, qui le choisirent pour succeder à Coccëius, appellé à l'université de Leyde, dans la charge de professeur en theologie à Franeker. Il s'acquitta de cet emploi jusqu'à sa mort, qui arriva le 15. d'Octobre 1680. après une longue maladie. Il fit quelques voyages, il alla voir ses parens à Lesna l'an 1652. Il fit un autre voyage l'an 1656. à la suite des quatre ambassadeurs extraordinaires, que les Etats Generaux envoyerent au roi de Suede, & au roi de Pologne. Ces ambassadeurs le voulurent avoir pour leur ministre, & furent tres-satisfaits des sermons qu'il prononça en flamand, ou en allemand, ou en polonois, selon les rencontres. Ce voyage dura deux ans. Arnoldus se fit beaucoup estimer pendant ce tems-là par le chancelier de Pologne, Etienne Corycinski, par le grand-marechal de Suede, Jean Oxenstiern, par le general des troupes Douglas, & par l'électeur de Brandebourg, qui lui offrit la place de predicateur aulique. En 1666. il fut deputé à Heidelberg, pour engager M. Spanheim le fils à accepter une profession en theologie dans l'université de Franeker; mais il ne put rien obtenir. Outre sa premiere femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, il épousa en 1653. en secondes nôces la veuve d'un avocat de Leuwarden, nommée *Anne* Pybinga, fille d'un bourguemestre de Franeker, qui lui donna neuf enfans, cinq fils & quatre filles, & lui survécut. Il n'y avoit en vie que trois fils & une fille, lorsqu'il mourut. Il publia divers ouvrages; il refuta le catechisme des Sociniens; il fit l'*Anti-Bidellus*, l'*Anti-Echardus*, un livre contre *Brevingius*, une apologie pour *Amesius* contre *Ermann*, défenseur de Bellarmin; des disputes theologiques sur des matieres choisies; un commentaire sur l'épître aux Hebreux; *Lux in tenebris*; divers ouvrages contre *Jean Amos Comenius*. * Voyez *son oraison funebre* par M. Marck, & Bayle, *dict. critiq.*

ARNON, fleuve qui tire sa source des montagnes d'Arabie, & qui après avoir traversé tout le desert, entre dans le lac Asphaltite, & divise les Moabites d'a-

vec les Amorrhéens. Comme le passage de ce fleuve est tres-difficile, à cause des rochers qui y sont, on croit que Dieu le rendit aisé aux Israëlites, après ce qui est rapporté dans les Nombres, *c.* 21. où ces paroles du livre des guerres du Seigneur, que nous avons perdu, sont citées: *Que Dieu feroit au fleuve Arnon ce qu'il avoit fait en la mer Rouge.* * Josephe, *l.* 4. *c.* 4. *des antiq.* Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 12.

ARNON, archevêque de Saltzbourg, vivoit du tems de Charlemagne, dans le VIII. siecle. Il a écrit quelques ouvrages historiques, que Henri Canisius a fait imprimer, *au II. tome des leçons anciennes.*

ARNON, *Arnon*, torrent rapide de la Judée, au-delà du Jourdain; il naît d'une montagne qui porte son nom, & qui est une suite des montagnes de Galaad, traverse une partie de la tribu de Gad, le lac de Jeser, toute la tribu de Ruben, & se jette dans la mer Morte.

ARNOUL, empereur, fils de CARLOMAN, roi de Baviere, qui l'avoit eu d'une maîtresse, nommée *Litovinde*, fut élû empereur d'Occident, à la place de Charles *le Gros*, son oncle paternel, par les princes de l'empire, dans l'assemblée de Tribur, vers la saint Martin de l'an 887. ou 888. selon quelques-autres & dans le tems que Gui, duc de Spolette, & quelques-autres petits princes, prirent le même titre en Italie. Il reprima les Esclavons, ausquels il ceda la Moravie par un traité de paix; & qu'il défit entierement, lors qu'enflés de vanité, ils violerent le traité de paix, & se mocquerent de leurs promesses. Ensuite il chassa les Normands qui pilloient la Lorraine, qu'il donna à son fils *naturel* Zuintibolde ou Zenebald, & passa en Italie, pour défendre le pape Formose contre les tyrans. Berenger, duc de Frioul, joignit ses armes à celles de l'empereur, contre Lambert, fils & successeur de Gui; & avec ce secours, Arnoul prit Bergame, puis Rome, où il fut couronné par Formose l'an 896. Peu de jours après il alla assieger Spolette, où la duchesse, qui étoit une femme fort artificieuse, le fit empoisonner par un de ses domestiques, qu'elle corrompit à force d'argent. Le premier effet de ce poison, fut de causer un assoupissement qui dura trois jours, après lequel Arnoul revint en Allemagne. Le venin ayant fait lentement son operation, Arnoul devint si malade, que son corps tomba dans une pourriture incurable, & qu'il mourut enfin de la maladie pediculaire, le 24. de Novembre 899. après un regne d'environ 12. ans. Quelques auteurs, trop attachés aux sentimens des Italiens, ne le mettent pas au nombre des empereurs. Arnoul épousa à Ratisbonne au mois de Juin 898. *Otte*, qui fut accusée d'impudicité, dont il eut Louis roi de Germanie; *& de ses maîtresses*, Zuintibole, *roi de Lorraine*, *&* Ratold, *dont les annales de Fulde font mention sur les années* 889. *&* 895. *Voyez* aussi Luitprand, *l.* 1. Reginon; les annales de Mets, &c.

ARNOUL, dit *le Mauvais*, duc de Baviere, qui vivoit dans le X. siecle, l'an 930. étoit un prince cruel, emporté, & sans religion, qui avoit toûjours les armes à la main contre ses voisins. Vers l'an 920. il appella les Hongrois en Allemagne, pour y piller la Franconie & Thuringe. L'an 932. Rathier, évêque de Veronne, lui persuada de passer en Italie; mais le roi Hugues défit ses troupes dans un combat. Quelque-tems après, Arnould fut tué, après avoir pillé Augsbourg. *Lutgarde*, sa sœur, fut ayeule de l'empereur HENRI l'*Oiseleur.* * Othon de *Freisinghen*, *l.* 6. *c.* 8. Sigonius, *de reg. Ital.* Baronius, *A. C.* 932. Bertius, *l.* 2. *German. &c.*

ARNOUL, I. de ce nom, comte de Flandres, dit *le Grand* & *le Vieil*, fils de BAUDOUIN II. & d'*Estrude* d'Angleterre, succeda à son pere vers l'an 917. ou 918. Il eut tres-grande part, ou du moins il fut present à l'assassinat commis en 943. en la personne de Guillaume *Longue-Epée*, duc de Normandie, qu'on avoit fait venir sous pretexte d'un pour-parler, près de Péquigny, sur la riviere de Somme. Le sujet de leur differend venoit de la prise de Montreüil par les François. Arnoul mourut l'an 963. ou selon d'autres l'an 965. âgé de 92. ans. Il avoit épousé *Alix* ou *Aleide*, fille d'*Herbert* II. comte de Vermandois; & il en eut BAUDOUIN III. à qui il survécut; & *Lietgarde*, femme de *Wigman*, châtelain de Gand. * Sigebert & Flodoard, *in chron.* Meyer, &c.

ARNOUL II. dit *le Jeune*, comte de Flandres, fils de BAUDOUIN III. & de *Mahaud*, de Saxe, succeda à son ayeul Arnoul I. Il soûtint diverses guerres, & mourut le 23. jour de Mars de l'an 986. Guillaume de Jumieges semble le faire survivre au roi Hugues *Capet.* De *Rosalle* ou *Roselle*, son épouse, fille de *Berenger* III. roi d'Italie, il laissa un fils unique, BAUDOUIN IV. dit *le Barbu*, ou *la belle Barbe.* * Guillaume de Jumieges, *hist. l.* 4. *c.* 19. Le Mire. Meyer, &c.

ARNOUL, III. dit *le Malheureux*, comte de Flandres, fils de BAUDOUIN VI. surnommé *de Mons*, & de *Richilde* comtesse de Hainaut, mourut en 1070. laissant *Arnoul* & *Baudoüin* comtes de Hainaut, encore jeunes, sous la tutelle de leur mere *Richilde*, qui étoit une princesse tres-sage. Robert, qu'on surnomma *le Frison* ou *de Cassel*, frere du même Baudoüin VI. prétendant être legitime tuteur de ses neveux, courut aux armes. Richilde implora le secours de Philippe I. roi de France, qui gagna la bataille donnée près de Cassel le 20. Fevrier, Dimanche de la Septuagesime, de l'an 1071. Arnoul y fut tué, & enterré dans l'abbaye de saint Martin. Orderic Vitalis s'est trompé, en le croyant frere du même Robert *le Frison.* * Sigebert, *in chron.* Orderic Meyer, &c.

ARNOUL, fils de THIERRI, comte de Hollande, succeda à son pere l'an 988. Il épousa *Lutgarde*, fille de *Theophane* empereur de Constantinople, & eut guerre continuelle contre les Frisons, qui refusoient de le reconnoître pour leur prince. Il eut souvent l'avantage, & fut enfin tué dans la bataille de Winckel, qui est un petit village de Frise, l'an 993. * Scriverius, *hist. des comtes de Hollande.* Petit. Vossius, &c.

ARNOUL (saint) bourg de France, *voyez* SAINT-ARNOUL.

ARNOUL (saint) évêque de Mets, de qui quelques-uns croyent que les rois de la seconde race sont descendus, fut tres-consideré par sa qualité & par ses emplois. Theodebert II. roi d'Austrasie, le fit son domestique, charge alors tres considerable, & lui donna le gouvernement de six maisons royales, qu'on croit avoir été dans les six provinces du royaume d'Austrasie. Ensuite Arnoul, après que sa femme *Dode* se fut consacrée au service de Dieu dans un monastere de Tréves, fut élû évêque de Mets après Papole, en 614. Clotaire II. l'engagea à rester auprès de Dagobert son fils aîné, à qui il avoit donné le royaume d'Austrasie. Mais l'amour de la solitude lui fit quitter la cour, & même son évêché, pour se cacher dans les deserts de Vosge, avec saint Romaric. Ce fut un peu avant la mort de Clotaire, vers l'an 626. L'année de sa mort n'est pas bien certaine; Sigebert l'a placée à l'an 640. Dans les martyrologes le jour n'est pas plus certain; elle est marquée le 16. Août dans les martyrologes de Wandalbert & d'Usuard; & dans d'autres au 18. de Juillet. Goëric, qui lui avoit succedé sur le siege de l'église de Mets, le fit enterrer avec grande ceremonie dans l'église des Apôtres, qui a porté depuis le nom de ce saint prélat. Elle est hors des murs de sa ville épiscopale. Son corps a été depuis transferé en 1552. dans l'église des Freres Prêcheurs, qui est dans l'enceinte de la ville, où est presentement une abbaye de Benedictins de la congregation de S. Vanne, qui porte le nom de saint Arnoul. Un de ses amis écrivit sa vie, rapportée par Surius au 16. Août, & donnée depuis plus correcte par le P. Mabillon, dans *le II. siecle Benedictin.* Nous en avons une excellente traduction par M. Arnaud d'Andilli. Saint Arnoul avoit eu de *Dode* sa femme, *Cledulphe*, qui fut domestique de Sigebert II. puis évêque de Mets, & ANCHISE, pere de PEPIN *de Heristel*, qui fut pere de CHARLES Martel. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* & *genealogie de la maison de France.* Valois, *Annal. Franc.*

ARNOUL, fils de *Drogon* ou *Dreux*, & d'*Anstrude*, se rendit suspect à Charles *Martel* son oncle, qui craignoit qu'on ne se servît de son nom pour exciter quelque revolte. Il le fit arrêter en 723. avec son frere Hugues. Arnoul mourut en prison. *Voyez* ANSTRUDE & DROGON.

ARNOUL, archevêque de Reims, étoit fils *naturel* de LOTHAIRE, dernier roi de la race des Carlovingiens, qui l'avoit eu d'une sœur de *Robert*, maire du palais de Charles son frere, duc de Lorraine. Il fut mis sur le siege de l'église de Reims en 989. & prit le parti de Charles contre Hugues *Capet*, lequel pour s'en venger, écrivit au pape Leon VI. Ce fut inutilement, parce que l'esprit de ce pontife avoit été prévenu par Herbert comte de Vermandois, & pere d'Agnés, femme de Charles. Un concile tenu à Reims déposa Arnoul, qui fut pris à Laon, & conduit prisonnier à Orleans, & Gerbert fut mis en sa place. Le pape envoya un legat en France, qui rétablit Arnoul, sans que le roi s'y opposât. Abon, abbé de Fleury sur Loire, apporta le *pallium* l'an 997. à ce prelat, qui mourut non pas en 1009. mais en 1023. On l'enterra dans le chœur de l'église de Reims, où l'on voit son épitaphe.* Le continuateur d'Aimoin, *l.* 1. *c.* 46. Albcric, *in chron.* Baronius, *in annal.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

ARNOUL, comte de Vogbourg & marquis de Cham, vivoit dans le XI. siecle. Il se fit religieux dans le monastere de S. Emmeran de Ratisbonne. Meginfroy, prevôt de Magdebourg, lui adressa la vie de saint Emmeran; & Arnoul y ajoûta deux livres des miracles de ce saint, sous ce titre: *De miraculis beati Emmerammi, deque memoria cultorum ejus.* Canisius a publié cet ouvrage. Le cardinal Baronius a parlé de cet Arnoul, comme d'un des plus fideles écrivains de son tems. * Canisius, *T. II. antiq. Lect.* Baronius, *A. C.* 1001. Vossius, *de hist. lat.* Le Mire, *in auc. de script. eccles. c.* 317.

☞ Sigebert parle d'un certain ARNOUL, qui vivoit apparemment dans le XI. siecle; car il le place entre l'abbé Bernon, mort en 1045. & Marbodus, fait évêque de Rennes en 1096. Cet Arnoul étoit moine; il avoit tiré des proverbes de Salomon, un nombre de sentences qu'il avoit mises en vers. Peut-être est-il le même que l'un des deux auteurs dont on vient de parler. *Arnulfus monachus*, dit Sigebert, *excipiens de proverbiis Salomonis convenientiores sententias, & litteram & allegoriam metrico lepore scripsit & digessit, c.* 157.

ARNOUL *le Saxon*, moine de l'abbaye d'Altaen en Baviere, a vécu dans le XI. siecle; vers l'an 1040. Il écrivit la vie de saint Godard, évêque d'Hildesheim, mort en 1037. Surius avoit mis cette vie dans son recüeil; mais le pere Brower l'a publiée plus correcte, après l'avoir tirée d'un manuscrit de l'église d'Hildesheim. * Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 43.

ARNOUL (saint) dit *de Pamele*, évêque de Soissons, fils de *Fulbert* seigneur de Pamele, dans les Pays-Bas, nâquit à Tidinghem, qui est un village sur les confins du Brabant, prit l'habit de religieux dans l'abbaye de S. Medard, où il fut abbé, & vers l'an 1080. il fut mis sur le siege épiscopal de Soissons. Il gouverna saintement son église; mais soûpirant pour la solitude, il se retira quelque tems après à Aldembourg, dans le diocese de Bruges, où il mourut le 16. Août de l'an 1087. Lisiard & de Crespi, évêques de Soissons ont écrit sa vie. * Trithemius, *de vir. illustr. Ben. l.* 3. *c.* 326. Le Mire, *in fast. & annal. Belg.* Sammarth. *Gall. Christ.* Gazei. Surius, &c.

ARNOUL, patriarche de Jerusalem, avoit suivi le duc de Normandie, au voyage de la Terre-sainte. Après la prise de Jerusalem en 1099. il prétendit s'en faire élire patriarche, & forma une tres-puissante brigue. Mais le legat du saint siege éluda cette entreprise. On lui donna l'archidiaconé de cette église, & depuis en 1112. il se fit enfin élire patriarche. Guillaume de *Tyr* parle tres-desavantageusement de lui. Il mourut en 1118. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 11. *c.* 5. 18. 19. Baronius, *in annal. &c.*

ARNOUL, évêque de Lisieux, dans le XII. siecle, fut archidiacre de l'église de Séez, évêque de Lisieux, où il succeda en 1141. à Jean, qui étoit son oncle. En 1147. il fit le voyage d'Outremer avec Loüis *le Jeune*, roi de France, & il en revint en 1149. Il se trouva en 1154. au couronnement d'Henri II. roi d'Angleterre, qu'il retint toûjours dans des sentimens orthodoxes, comme nous le voyons dans les épîtres du pape Alexandre III. Ce pape aima tendrement ce prélat, & Henri l'honora aussi de sa bienveillance. Il favorisa saint Thomas de Cantorberi, & fit un voyage en Angleterre, pour le reconcilier avec le roi; mais n'ayant pas réüssi, & prévoyant que son zele lui feroit des affaires avec ce même prince, il résolut de se retirer dans un monastere. Ce ne fut pourtant que plusieurs années après, en 1181. qu'il se fit chanoine regulier dans l'abbaye de saint Victor lés-Paris, où il mourut le 31. Août de l'an 1184. On voit son épitaphe à saint-Victor dans le chœur devant la chapelle de S. Denys. Arnoul a écrit divers ouvrages, & entre autres, un volume d'épîtres; deux discours, l'un fait au concile tenu à Tours l'an 1163. & l'autre prononcé dans un synode tenu pour l'ordination d'un évêque; & quelques poësies, qu'Odon Turnebe fils d'Adrien, fit imprimer à Paris en 1585. sous ce titre: *epistola, conciones, & epigrammata*, & qu'on a mis dans la bibliotheque des peres. Depuis, le pere Dom Luc d'Acheri a publié dans le second tome de son *Spicilege*, un traité du même Arnoul intitulé: *De Schismate orto post Honorii II. discessum, contra Girardum episcopum Engolismensem*, legat de Pierre de Leon, antipape, contre Innocent II. & dans le 13. tome un sermon sur l'annonciation, & cinq lettres du même auteur. Les lettres d'Arnoul sont écrites avec beaucoup d'élegance & d'esprit, & contiennent quantité de particularités remarquables, soit pour l'histoire, soit pour la discipline de son tems. Ses poësies sont de peu de consequence pour les matieres; mais elles sont exactes pour ce qui regarde les regles de l'art, & les vers en sont assez beaux. * Robert du Mont, *append. ad Sigebert. ad an.* 1182. Roger de Hoveden *in annal.* Guillaume de *Tyr*, *l.* 7. *c.* 1. Le continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 52. Pierre de *Blois*, & Suger, *in epist.* Sammarth. *Gall. Christ.* Bellarmin. Possevin. Le Mire, &c. Dom Luc d'Acheri, *T. II. Spicil.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du XII. siecle.*

ARNOUL, prevôt d'Hildesheim, puis abbé de Lubec, a fleuri au commencement du XIII. siecle, sous l'empire d'Othon IV. Helmoldus avoit écrit une chronique des Esclavons, Arnoul y ajoûta un supplement, depuis l'an 1171. jusques en 1209. qu'il dédia à Philippe, évêque de Ratzebourg dans la Saxe. * Vossius, *de hist. Lat. &c.*

ARNOUL, surnommé *de Roterdam* ou *de Hollande*, parce qu'il nâquit à Roterdam, étoit chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, dans le XV. siecle. On dit que Gheilovin étoit le nom de sa famille. Il étoit docteur en droit; & pour se perfectionner dans la jurisprudence civile & canonique, il avoit eu soin d'aller consulter les meilleurs docteurs qui professoient à Padouë & à Bologne. Il laissa divers ouvrages, *Remissorium juris civilis & canonici. Lectura super constitutionibus Benedicti XII. Canonicalis expositio in regulam sancti Augustini, &c.* Il mourut le 31. Août 1442. à Verd-Val prés de Bruxelles, qui est une maison de chanoines reguliers, où il avoit pris l'habit. * Valere André, *bibl. Belg.*

ARNOUL, surnommé *de Munkendam*, fut abbé de Lenin dans la Marche de Brandebourg, puis de Bergen ou du Vieux-Mont, de l'ordre de Cîteaux. En 1467. il fut envoyé à Rome pour les affaires de son ordre, & il y écrivit divers ouvrages de pieté. On assure qu'il mourut en 1490. * Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Manriquez, *in annal. Cisterc.*

ARNOUL ou ARNOLD (Henri) de Saxe, theologien, florissoit dans le XV. siecle. Les peres du concile de Bâle le choisirent pour leur secretaire. Depuis, il se fit Chartreux à Bâle, où sa capacité l'éleva bien-tôt à la charge de prieur de cette maison. Il composa douze differens traités, dont on peut voir le catalogue dans Petreius. On n'a imprimé que son traité de la conception immaculée de la Vierge en 1527. à Anvers. Trithême met sa mort en l'an 1487. D'autres la placent differemment. * Trithemius, *in catal.* Petreius, *biblioth. Cartus. in Catal.* Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth.* S. Sutorius, *l.* 2. *vita Cartus. tract.* 3. *c.* 6. Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat. p.* 567.

ARNOUL, surnommé *Haldren*, natif de Wesel, qui est une ville dans l'état de Cleves, chanoine & docteur de Cologne, florissoit vers l'an 1530. Il sçavoit les langues, & écrivit divers ouvrages, comme *Epitome Magistri Sententiarum. De veneratione Sanctorum. Consultatio quadruplex super confessione Augustana. Partitiones locorum communium religionis Christianæ, &c.* On assure aussi qu'il s'exerça à composer des vers grecs. Il mourut en 1534. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. XVI. sæc.*

ARNOUL, dit *de Lens* ou *Lensei*, medecin & mathematicien celebre, qui vivoit dans le XVI. siecle, étoit né, non pas à Lens en Artois, comme Guichardin l'a cru, mais à Belliolane, qui est un petit village près d'Ath, dans le Hainaut. Il passa en Moscovie, où il fut medecin du grand czar ou duc, & il perit à Moscou, lorsque cette ville fut prise & brûlée par les Tartares en 1575. Il avoit fait un voyage dans les Pays-Bas en 1565. & on y avoit imprimé à Anvers un de ses ouvrages, intitulé, *Isagoge in geometrica elementa Euclidis.* Il avoit un frere appellé *Jean de Lens*, qui étoit docteur de Louvain, & qui s'est rendu celebre par ses ouvrages de theologie. * Vossius, *de scient. mathemat. c.* 57. §. 17. Valere André, *bibl. Belg.*

ARNOUL (François) natif du Maine, & religieux de l'ordre de S. Dominique, s'est fait connoître vers le milieu du XVII. siecle par une entreprise qui fit du bruit alors. Ayant formé le dessein d'instituer un ordre de chevalerie, qui fût propre au sexe, & qui étendît le culte de la sainte Vierge, il trouva accès auprès de la reine regente Anne d'Autriche, qui agréa son projet; & se tenant sûr de ce côté-là, il le publia en 1647. à Paris & à Lyon; mais les esprits ne se trouverent pas disposés à prendre les engagemens qu'il proposoit. Il avoit appellé cet ordre nouveau, l'ordre du collier celeste du sacré rosaire, & on y devoit admettre cinquante demoiselles. Un autre ouvrage plus considerable sortit de sa plume en 1651. Ayant éprouvé divers remedes, il crut en devoir faire part au public, mais avant que de le faire, il eut soin de faire approuver son livre, qui est intitulé: *Revelations charitables de plusieurs remedes souverains*, par divers medecins. On assûre qu'ils ont réüssi en effet entre ses mains, & ils réüssiront apparemment encore entre les mains de gens qui auront acquis quelque connoissance de la medecine. * Echard, *script. Præd. t.* 2.

ARNOUL du FERRIER, *voyez* FERRIER.

ARNOUL WION, *cherchez* WION.

ARNSBOCKE ou ARENSBOCKE, *Arensbocka*, petite ville d'Allemagne dans le duché de Holstein. Elle est entre Lubec & Ploen en Wagrie, & capitale d'une petite préfecture, qui porte son nom. * Maty, *dict. geog.*

ARNSBOURG, est une petite ville, capitale de l'isle d'Oësel, au roi de Suede. Cette isle est dans la mer Baltique. Il y a un bon château à Arnsbourg. * Sanson.

ARNSHEIM, *Arnshemium*, petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne dans la préfecture d'Altzey, environ à trois lieuës de la ville de Creutzenach.

ARNSPECK, ville d'Allemagne dans le duché d'Holstein, sous le gouvernement d'un prince de la famille des ducs de Holstein. Le chef de la branche d'*Arnspeck* est JOACHIM-ERNEST le plus jeune des enfans de JEAN, cadet des enfans de CHRISTIERNE III. roi de Danemarck. Cet Ernest eut trois freres; ALEXANDRE, qui a continué la branche de Sonderburge; FRIDERIC, qui a fait la branche de Nordburge; & PHILIPPE, qui a commencé celle de Glusburge. *Voyez* HOLSTEIN. * Spener, dans son ouvrage intitulé, *Famil. Oldemburgo Dan.*

ARNSTADT, *Anostadium*, petite ville d'Allemagne dans la Turinge, sur la riviere de Gera, avec un ancien château, où réside d'ordinaire le comte de Schuwartzembourg à qui elle apppartient. Elle n'est éloignée d'Erford que de trois milles d'Allemagne, & un peu plus de Gotha.

ARNSTEYN, *Arnstinum*, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Turinge. Il est situé sur une montagne dans le comté de Mansfeld, entre la ville de ce nom & celle de Quedlimbourg. * Maty, *dict. geog.*

ARNU (Nicolas) né à Meraucourt, près de Verdun en Lorraine, le 11. Septembre 1629. Ayant perdu dès son enfance son pere & sa mere, & étant maltraité par son tuteur, vint à Paris pour y chercher quelque bourse, & n'en ayant pû obtenir, il s'attacha à un gentilhomme Catalan, qui le mena avec lui à Perpignan, où après avoir fait sa rhetorique, il entra dans l'ordre de saint Dominique en 1644. Après avoir fait son cours de philosophie & de theologie à Gironne & à Puicerda, n'étant pas encore prêtre, il fut envoyé à Urgel, pour y enseigner les arts; il enseigna ensuite publiquement la theologie pendant sept ans à Tarragone, & à Perpignan, & ayant eu premierement la vespertine, & depuis encore la premiere chaire dans cette derniere ville, il y professa dix années consecutives, dans le cours desquelles il fut en 1663. préfet du college de theologie. Il prêcha dans le même tems huit Carêmes de suite dans la principale collegiale de la ville. Vers l'an 1675. Thomas de Rocaberti son general, l'appella à Rome, où étant regent du college de S. Thomas, il s'acquit tant de reputation, qu'en 1679. on l'appella à Padouë pour remplir la chaire vacante de metaphysique, & ce fut dans cet emploi qu'il mourut en 1692. On a de lui deux ouvrages considerables: le premier, *Clypeus philosophiæ Thomisticæ*, imprimé en 1672. à Besiers en 6. vol. in 12. & qu'il fit reparoître sous une nouvelle forme, & avec des additions en 1686. à Padouë en 8. vol. in 8. Dans cette édition, il l'a intitulé: *Dilucidum philosophiæ syntagma.* Le second, *Doctor Angelicus, divus Thomas divinæ voluntatis & sui ipsius, &c. interpres.* C'est un commentaire sur la premiere partie de la somme de saint Thomas, en 4. vol. in 12. dont deux parûrent à Rome en 1679. & les deux autres en 1686. à Lyon: il le rétoucha encore, l'augmenta, & le fit réimprimer en 1691. à Padouë, en 2. vol. *in fol.* On a de lui encore un troisiéme ouvrage, qui lui fait moins d'honneur, & qui parut en 1684. à Padouë. Il consiste en reflexions sur la ligue entre l'empereur, le roi de Pologne, &c. contre le grand seigneur, qu'il menace de la destruction de son empire, & pour lui faire peur, il rassemble des prophetics anciennes & modernes, des pronostics, &c. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ARNULPHE, Egyptien de naissance, & magicien de profession, trompa le peuple Romain par ses prestiges & ses enchantemens, sous l'empereur Marc-Aurele-Antonin. Dion écrit qu'il avoit fait tomber en 174. cette pluye si favorable à l'armée Romaine, qui combattoit les Allemands, en invoquant Mercure & les autres démons de l'air. Xiphilin son abbreviateur, attribuë plus justement la gloire de cet évenement merveilleux à cette legion de Chrétiens, nommée *Melitine*, qui depuis, pour cette raison fut appellée *Foudroyante.* * Dion, *l.* 55. Xiphilin. Tertullien, *Apol. c.* 5. & *à Scapula, c.* 4. Euseb. *l.* 5. *hist. c.* 5. & *en la chron.*

ARNULPHE ou ERNULPHE, évêque de Rochester, moine de S. Lucien de Beauvais, se retira de son monastere dont les moines ne menoient pas une vie reglée, & vint trouver Lanfranc archevêque de Cantorbery, sous lequel il avoit étudié à l'abbaye du Bec, il fut long-tems simple moine dans son monastere de Cantorbery: il en fut fait prieur par saint Anselme, & ensuite abbé de Burck. Enfin l'an 1114. il fut fait évêque de Rochester, & gouverna cette église pendant 9. ans & quelques jours. Il mourut l'an 1124. âgé de 84. ans. Le pere Dachery nous a donné deux traités de cet évêque écrits en forme de lettres. * Dom Luc Dachery, 2. *tome du spicilege.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siecle.*

AROCHE (la sierra d') *Arucitanus mons*, grande chaîne de montagnes qui s'étend le long des confins de l'Estramadoure de l'Espagne, depuis la frontiere de Portugal jusqu'au deça des sources de la riviere de Guadiana. Aroche qui donne, le nom à cette contrée, en est le seul lieu considerable.

ARODON (Benjamin d') Juif Allemand, auteur

d'un livre de préceptes pour les femmes. Il a été traduit d'allemand en italien par le rabbin Jacob Alpron. Cette version fut réimprimée à Venise l'an 5412. selon le calcul des Juifs ; ce qui répond à peu près à notre année 1652. après avoir été exactement corrigée par le rabbin Isaac Levita. Ce livre est fort chargé d'observances, non-seulement pour la propreté du fond, mais aussi pour la pratique des prieres & des bonnes œuvres. Les observances du premier ordre contiennent souvent de minuties superstitieuses ; & il y a quelquefois un rigorisme ridicule dans celle du second ordre. * Bayle, *dict. crit.*

AROE, ville d'Achaye, ainsi nommée de la terre cultivée. Elle s'appelle aussi *Patras.* Tzetzes sur Hesiode en parle. Il en est fait mention dans une ancienne médaille de l'empereur Caracalla, dont voici l'inscription, *Col. A. A. Patr.* c'est-à-dire, Colonie Auguste d'Aroë de Patras, *Colonia Augusta Aroë Patrensis*, avec une image d'une déesse surnommée *Laphrie*, qui y étoit honorée. * *Voyez* M. Spon, *voyage de Grece*, 3. *part.* où l'on trouve une figure de cette médaille.

AROE, ARRIE ou ARREN, *voyez* ARROE.

AROER, *Aroer*, *Arcopolis*, ville de la Judée en Asie. Elle étoit au-delà du Jourdain sur une petite éminence auprès de la riviere d'Arpon, dans la tribu de Gad, aux confins de celle de Ruben & des Ammonites. Elle est celebre par la victoire que Jephté y remporta sur les Ammonites.

AROGILUS, est le premier qui dans la Grece trouva l'invention d'atteler des chevaux à un char, du tems que Phorbas regnoit à Argos.

AROMA, ville de Cappadoce dont Pline fait mention.

AROMAGA, isle, *voyez* ARTOMAGAN.

AROMAIA, province de l'Amerique meridionale, dans la Nouvelle Andalousie, près de l'emboûchure de la riviere d'Orinoque, & de la province ou pays des Caribes. * Sanson.

ARONCE ou ARUNS, étoit petit-fils de Tarquin l'*Ancien*, roi de Rome, & frere de Tarquin *le Superbe*, Servius Tullius, qui succeda à Tarquin l'*Ancien*, épousa *Tarquinia*, fille de ce prince, & s'établit sur le thrône de Rome. Il avoit deux filles de son mariage, dont l'aînée étoit d'un naturel doux, paisible, & portée à la vertu ; & l'autre cruelle, dissimulée, & possedée d'une ambition detestable. Servius maria ses deux filles avec les deux Tarquins ses neveux. L'aîné, qui étoit un furieux & un emporté, fut le mari de celle des princesses, qui étoit douce & sage ; & Aronce épousa l'autre, nommée *Tullia*, qui étoit cruelle & ambitieuse. Tarquin ne put long-tems souffrir auprès de lui une princesse, dont la douceur condamnoit tous ses emportemens ; & la furieuse Tullia ne put vivre long-tems en la compagnie d'Aronce, qui ne reconnoissoit pour regle que la justice & la vertu. Ces méchans esprits s'unirent ensemble ; ils se défirent, l'un de sa femme, l'autre de son époux, & se marierent vers l'an 218. de Rome, & 536. ans avant J. C. * Tite-Live, *hist. l.* 1. & 2. Denys d'*Halicarnasse*, &c.

ARONCE, fils de Tarquin *le Superbe*, & de la cruelle *Tullia*, eut part aux malheurs de sa famille, qui fut chassée de Rome l'an 245. de la fondation de cette ville, & 509. ans avant Jesus-Christ. Quelque tems après, dans un combat qui se donna près de la même ville, Aronce s'étant attaché à Brutus, ils se passerent leurs javelots dans le corps l'un de l'autre, & tomberent morts à la tête des deux armées. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse*. Eutrope. Florus, &c.

ARONCES, *Arona*, peuples d'Afrique, au fond de la Lybie. C'est peut-être où est aujourd'hui *Benin*, royaume de Guinée, dit Sanson.

ARONCHES, *Arunci*, petite ville bien fortifiée de Portugal, dans la province d'Alentejo, sur les confins de l'Estramadoure, sur la riviere de Caïa, entre la ville d'Elvas & celle de Portalegre, à trois lieuës d'Albuquerque.

ARONDEL, en latin *Aruntina*, ville & comté de la province de Sussex en Angleterre, n'est pas grande ni fort peuplée ; mais le nom des comtes d'Arondel l'ont renduë celebre. C'est à Thomas Fitz-Alan, comte d'Arondel, que nous devons les marbres qui portent son nom, *cherchez* FITZ-ALAN.

ARONDEL (Henri Fitz-Alan, comte d') *cherchez* FITZ-ALAN.

ARONE ou ARONA, petite ville d'Italie dans le Milanez, & sur le lac Majeur, avec un château. Elle appartient à la famille des Borromées ; & est illustre par la naissance de saint Charles cardinal, archevêque de Milan, qui y vint au monde, un Mercredi deuxiéme jour d'Octobre de l'an 1538. Cette ville a été fort maltraitée par l'incendie qui y arriva en 1674. qui en brûla une partie, & endommagea fort le château Alarone, comme qui diroit *Alone* ou *Alona* ; cette ville ayant comme deux aîles, *à duabus alis.* * Ferrari, *in lexic. geogr.* Guissano, *vita di S. Carlo*, *l.* 1. *c.* 2. Baudrand.

AROOL, ville de Moscovie, située près du fleuve Occa. Elle est environ à quarante milles de Moscow. * Sanson.

AROPH, fils de Mareoth, & pere d'Achitob, de la race des sacrificateurs, de la famille des Phinées, mena une vie privée, tandis que cette souveraine dignité étoit dans celle d'Ithamar, dernier fils d'Aaron. * Josephe, *antiq. liv. VIII. c.* 1. *art.* 3:6.

AROSEN ou WESTERAS, *Arosia*, ville de Suede, avec évêché suffragant d'Upsal. Elle est capitale de la province Westmanie, avec une forteresse, sur le lac dit *Meler.* On assure qu'il y a des mines d'argent auprès de cette ville. Ce fut où Gustave I. depuis roi de Suede, défit les troupes de Christierne II. vers l'an 1521. Depuis, en 1540. ou en 1544. Gustave ayant assemblé les états de Suede à Arosen, y fit declarer hereditaire ce royaume, qui étoit auparavant électif. * Bertius, *l.* 2. *Germ.* De Thou. Sponde, &c.

AROSIS ou AROSES, grand fleuve en Perse, proche de Persepolis. Arian. *in Indicis.* Strabon l'appelle *Araxe Persique.* Et Saumaise sur Solin, *p.* 1181. fait voir qu'il a été nommé *Oroatis.*

AROSTANES, évêque de la grande Armenie, assista en 325. au premier concile general de Nicée, & y souscrivit ; bien que son nom ne soit exprimé dans les souscriptions pretenduës de ce concile, que par le nom d'Acritas, ou d'Aristarces ; mais toutes ces souscriptions sont peu certaines. * Baronius, *A. C.* 325.

AROT & MAROT, sont les noms de deux anges, que l'imposteur Mahomet disoit avoir été envoyés de Dieu, pour enseigner les hommes, & pour leur ordonner de s'abstenir du meurtre, des faux jugemens, & de toutes sortes d'excès. Ce faux prophete ajoûte, qu'une tres-belle femme ayant invité ces deux anges à manger chez elle, elle leur fit boire du vin, dont étant échauffés, ils la solliciterent à l'amour ; qu'elle feignit de consentir à leur passion, à condition qu'ils lui apprendroient auparavant les paroles, par le moyen desquelles ils disoient que l'on pouvoit aisément monter au ciel ; qu'après avoir sçû d'eux ce qu'elle leur avoit demandé, elle ne voulut plus tenir sa promesse ; & qu'alors elle fut enlevée au ciel, où ayant fait à Dieu le recit de ce qui s'étoit passé, elle fut changée en l'étoile du matin, qu'on appelle *Lucifer* ou *Aurore* ; & que les deux anges furent severement punis. C'est d'où Mahomet dit que Dieu prit occasion de défendre l'usage du vin aux hommes. * Alcoran.

AROTES, noms que les Syracusains donnoient à ceux qui étoient de condition libre ; mais qui neanmoins étoient obligés de servir ; parce qu'ils n'avoient pas de bien pour s'entretenir. * Cœl. Rhod. *l.* 25. *c.* 18.

AROUAISSE, *Aroasia*, village avec une abbaye près de Bapaume, dans l'Artois, l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas. * Baudrand, *dictionnaire geographique.* Trois hermites jetterent les fondemens de l'abbaye vers l'an 1090. Le premier d'entr'eux Heldemar de Tournay, étoit déja mort, lorsque Lambert évêque d'Arras confirma le nouvel établissement par ses lettres du 21. Octobre 1097. Cet Heldemar & ses successeurs jusqu'à 1124. ne furent appellés que prevôts ; on leur donna ensuite le nom d'abbés, & l'abbaye devint alors

chef de 28. monasteres tant en Artois, en Flandres, & en Picardie, qu'en Irlande; mais cette congregation paroît s'être desunie vers la fin du XV. siecle, puisqu'elle tint son dernier chapitre general en 1470. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 2. c. 15.*

AROW ou AAROW, ville franche & agréable du canton de Berne, au pays d'Argow, sur la riviere d'Aar, d'où elle prend son nom entre Olten & Biberstein. Cette ville n'est pas fort ancienne. Elle est bâtie dans la même place, où étoit autrefois l'ancienne forteresse de Rora, capitale du comté. Cette citadelle ayant été prise de force par les comtes de Habsburg & de Altenburg, on croit qu'ils y bâtirent Arow. Ces comtes, en plusieurs occasions, en ont tiré de bons secours, & éprouvé la fidelité, sur-tout dans la bataille de Sampace. Ceux de Berne en 1415. s'en emparerent avec tout le pays d'Argow. Il y a un senat à part, qui tient ses seances dans la citadelle, dont on vient de parler. Après la dispute qui fut faite à Berne en 1528. où la messe & les images furent abolies, & la religion Pretenduë Reformée embrassée, ceux d'Arow suivirent cette religion, dans laquelle ils persistent encore aujourd'hui. C'est à Arow où les cantons Protestans ont accoûtumé de tenir leurs dietes, comme les Catholiques à Lucerne. * Stumpf. *livre 7. de l'hist. des Suisses.* Guill. de *Habsbourg.*

AROVAQUES, *Arovaci*, peuples de la Caribane dans l'Amerique septentrionale. Ils sont près de la riviere d'Essekebe, vers les frontieres du Paria en Terre-ferme. * Maty, *dict. geograph.*

AROUBAH, Ebn Aroubah al Harrani, est l'auteur d'un tarikh ou histoire generale. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AROUCA, village de Portugal dans la province de Beira, entre Viseu & Porto, sur la riviere de Paiva. Quelques geographes croyent que c'est la ville qu'on nommoit anciennement *Araducta*, que d'autres prennent pour *Ardoza*, bourg de l'Estremadure de Portugal. * Baudrand, *dict. geograph.*

AROY, *Aroius*, riviere de l'Amerique meridionale. Elle sort du lac Cassipe, dans la province de Paria, & se va decharger dans la riviere de ce nom. * Baudrand.

ARPADORE, riviere, *voyez* ANPADORE.

ARPAIA, village de la principauté ulterieure, dans le royaume de Naples, & sur les confins de la Terre de Labour, entre Capouë & Benevent. C'étoit anciennement la ville de *Caudium*, dans le pays des Hirpins, connuë par les Fourches Caudines, *Furca Caudina*, que l'on nomme aujourd'hui, *Stretto d'Arpaja*. Elles sont fameuses par l'imprudence de deux consuls Romains, T. Veturius, & Sp. Posthumius, qui s'étant temerairement engagés avec leur armée entre deux montagnes, aussi difficiles pour leur entrée, que pour leur sortie, furent obligés de se rendre aux Samnites, qui les y assiegerent. parce qu'ils ne pouvoient sortir qu'en défilant deux à deux. On les força de se soûmettre à la condition honteuse de passer sous le joug; c'est-à-dire, entre deux piques, traversées par une troisiéme, sous laquelle tous les soldats passerent desarmés, la tête nuë, & les mains attachées par derriere, en signe d'ignominie, l'an de Rome 433. & 321. avant Jesus-Christ. * Tite-Live. Lucain. *l. 2. pharf.*

Romanaque Samnis
Ultra Caudinas speravit vulnera Furcas.

ARPAJON. Cette maison, une des plus anciennes & des plus illustres du royaume, descend des anciens comtes de Toulouse, dont elle est une branche cadette; & avant que de se confondre dans la maison des comtes de Toulouse par le mariage d'une heritiere de celle d'Arpajon, elle étoit pour lors une des plus illustres & des plus considerables de Roüergue, & fort connuë par les comtes de Rhodez, qui étoient de cette maison, laquelle étoit alliée aux plus grandes du royaume & aux rois d'Aragon. Mais comme la maison d'Arpajon qui existe aujourd'hui, est une branche cadette des comtes de Toulouse, ainsi qu'on le vient de dire, & dont les ancêtres sont rapportés à l'article de TOULOUSE; nous commencerons la genealogie à

I. BERAUD de Toulouse, vicomte de Lautrec, second fils d'ALFONSE dit *Jourdain*, comte de Toulouse, qui est nommé dans le tresor des chartres du roi de l'année 1207. & c'est lui qui fait la souche de la maison d'Arpajon qui existe aujourd'hui, puisqu'il épousa *Gaillarde*, heritiere de la maison d'Arpajon, & dont la posterité en a pris le nom. Ce Beraud de Toulouse, comme cadet de sa maison, porta les armes de Toulouse; mais il en changea les émaux, *ayant pris le fond d'or, & la croix pattée, clechée, allaisée & pommettée de gueules*, que plusieurs de ses descendans ont portées depuis écartelées avec celles d'Arpajon, *qui sont de gueules à une harpe d'or*, & qui étoient celles de Gaillarde d'Arpajon. De ce mariage sortirent, *Beranger*, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, qui mourut sans posterité; HUGUES, qui suit; *Ermangarde* abbesse de Nonenque, diocese de Vabres, en 1283. & *Seraine*, mariée l'an 1231. à *Etienne* de Nogaret.

II. HUGUES, I. du nom, prit le titre de sire d'Arpajon, ayant quitté celui de Toulouse à cause de sa mere. Il vivoit en 1268. & portoit encore la qualité de sire de Calmont, & celle de vicomte de Lautrec. Il fonda en 1297. pour les religieuses de saint Benoît, l'abbaye de Notre-Dame d'Arpajon, autrement *Milhau*, diocese de Rhodez, qui étoit avant ce tems un couvent de Filles de l'ordre de saint François. Il fut pere de BERANGER qui suit;

III. BERANGER, I. du nom, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, requit en 1305. l'évêque de Rhodez de faire la consecration de l'eglise de l'abbaye de Milhau, que son pere avoit fondée, & fut pere de HUGUES II. qui suit; de *Raimbaud*, chanoine de la cathedrale de saint Paul-Trois-châteaux, qui souscrivit un acte avec Jean-Coti évêque de ladite eglise, en 1350. avec deux de ses collegues, comme procureur de son chapitre; & de *Mabille* d'Arpajon, mariée l'an 1333. à *Guiran* de Simiane VI. du nom, baron de Caseneuve, seigneur d'Arpt & de Gordes.

IV. HUGUES, II. du nom, sire d'Arpajon & de Calmont, chevalier banneret en 1340. mentionné en cette qualité de banneret, avec Jean de Harcourt, lorsqu'ils se trouverent devant Nantes, en l'armée de Charles fils aîné de Jean, duc de Normandie, est aussi qualifié chevalier seigneur de Calmont en un arrêt du parlement de 1340. & en un autre titre de l'an 1346. Il fut pere de BERANGER II. qui suit; de *Guillaume*, évêque de Cahors en 1404. & de *Sibile*, mariée à *Amaury* de Narbonne, baron de Talayran, qui testa le 13. Juillet 1361.

V. BERANGER, II. du nom, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, rendit de grands services dans les guerres de son tems, l'an 1380. comme il se voit dans les registres de la chambre des comptes, où il en est parlé en consequence de ses services. Il eut pour enfans HUGUES III. du nom, qui suit; & *Bertrand* d'Arpajon, qui fut prieur de S. Gilles de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, & qui en cette qualité confirma en 1422. l'election de Bertrande de la Garde, pour être prieure de la maison hospitaliere de Belloc ou Beaulieu, diocese de Cahors.

VI. HUGUES, III. du nom, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, confirma en 1434. une acquisition faite par Alix Guiraudone, abbesse de Milhau, & épousa *Jeanne* de Severac, fille de *Guy* surnommé *le Posthume*, V. du nom, baron de Severac, & de *Jeanne* dauphine d'Auvergne: les biens de la maison de Severac furent substitués de son tems par le maréchal Amaury de Severac son cousin, sous le regne du roi Charles VII. en 1430. à son fils JEAN, I. du nom, qui suit. Il eut plusieurs autres enfans, entr'autres, *Beranger*, sire de Severac, qui eut part à la substitution du maréchal de Severac, & vivoit encore en 1477. avec *Isabeau* de Gaucourt son épouse, fille de *Raoul* de Gaucourt V. du nom, & d'*Alleaume* de Berghes, de laquelle il n'eut point de posterité; *Bragonnet*, qui servit aux guerres de Flandres en 1427. comme il est porté aux archives de la chambre des comptes, & au traité d'Arras fait en 1435. entre le roi

roi Charles VII. & Philippe III. duc de Bourgogne; *Jean-Amaury*; *Antoine*; *Bernard*; *Françoise*, & *Dauphine* d'Arpajon, desquels on ne connoît pas de posterité.

VII. Jean, I. du nom, vicomte d'Arpajon, à qui le roi Louis XI. rendit les biens de sa maison, qui lui avoient été usurpés par le comte de Rhodez, fut substitué aux biens de Severac, par Amaury de Severac maréchal de France, cousin de sa mere, en 1430. du vivant de son pere. Il testa en 1460. & épousa *Blanche* de Chauvigny, fille de *Guy* de Chauvigny, vicomte de Brosse, & de *Jeanne* de Chastillon-saint-Paul, dont il eut *Jean*, sire de Severac, mort sans alliance; Guy baron d'Arpajon, qui suit; *Pierre* protonotaire du saint siege, abbé de S. André de Villeneuve lez Avignon en 1479. *Hugues*; *Tristan*; *Catherine*, mariée par contrat du 20. Août 1453. à *Jean* de Harcourt, baron de Bonnestable, & qui étant veuve, testa le 7. Mars 1487. *Susanne*, femme de *Guillaume* de Nogaret, seigneur de Trestans, de laquelle sortit *Marguerite* de Nogaret, qui fut mariée à *Guillaume* de saint Bonnet, seigneur de Thoiras, l'an 1491. & *Françoise* d'Arpajon, dont on ignore l'alliance.

VIII. Guy baron d'Arpajon, vicomte de Lautrec, chambellan du roi l'an 1489. épousa *Marie* d'Aubusson, fille d'*Antoine* d'Aubusson, seigneur de Montet au Vicomte, & de *Marguerite* de Villequier, & niéce du grand maître de Rhodez, dont il eut Jean III. du nom, baron d'Arpajon, qui suit; *Bertrand*, qui épousa *Louise* de Lers, fille de *Jacques* de Lers, seigneur d'Alberon, & de *Marguerite* de Clermont, pere d'*Antoine* d'Arpajon, baron de Lers, marié à *Marguerite* de Levy, fille de *Guillaume* baron de Cailus, & de *Marguerite* d'Amboise, qui a laissé plusieurs enfans morts sans posterité. Les filles de Guy furent *Françoise*, femme de *Geoffroy* de Peruffe, seigneur d'Escars; *Louise* abbesse de Milhau en 1525. & *Marie* d'Arpajon.

IX. Jean, III. du nom, baron d'Arpajon, sire de Severac, vicomte de Lautrec, épousa *Anne* de Bourbon, dame de Mirebeau, fille de *Louis bâtard* de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, & de *Jeanne bâtarde* de France, fille *naturelle* du roi *Louis* II. dont il eut 1. *René* seigneur de Severac, vicomte de Lautrec, qui eut de *Gerande* du Prat, fille d'*Antoine* seigneur de Verrieres, & d'*Astremoine* Boyer, *Antoine*, qui fut tué en 1562. à la bataille de Dreux, sans alliance; *Antoinette*, femme de *Charles* de Pons; & *Jeanne*, femme de *François* de Pé, seigneur de Tannere; 2. Jacques d'Arpajon, qui suit; 3. *Guy*; 4. *Marie*; 5. *Charlotte*, qui fut mariée l'an 1508. selon la genealogie d'Estain, à *Gabriel* baron d'Estain, & 6. *Anne* abbesse de Milhau après sa tante.

X. Jacques d'Arpajon, sire de Severac, fut heritier de son frere aîné, au défaut de mâle. Il épousa *Charlotte* de Castelpers, fille de *Deode* de Castelpers, baron de Panat, & de *Catherine* de Castelnau de Clermont Lodeve, dont il eut *Jean* baron d'Arpajon & de Severac, mort sans alliance; & Charles, qui suit;

XI. Charles, baron d'Arpajon & de Severac, à qui le roi Henri III. fit l'honneur de le nommer à la premiere promotion de l'institution de l'ordre du S. Esprit en 1578. pour être un des chevaliers de son nouvel ordre, qu'il refusa, pour n'être pas obligé de changer de religion, étant né dans la Calvinisme. Il épousa *Françoise* de Montal, fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, & fille de *Dieu-donné* de Montal, chevalier, seigneur de la Roche-Brocet & de Carboniere, dont il eut Jean V. qui suit; *Samuël*; *Philippe*; & *David-Samuël* baron de Broquié, qui épousa *Eleonore* de Combret, fille de *François* de Combret, chevalier, seigneur de Peyre, & de *Marie* de Crussol, dont la posterité est inconnuë.

XII. Jean, V. du nom, baron d'Arpajon, de Severac, vicomte de Montal, fut marié à *Jacquette* de Castelnau, fille de *Guy* seigneur de Castelnau & de Clermont Lodeve, sénéchal de Toulouse, & d'*Aldonce* de Bernuy de Palficat, dont il eut Louis, qui suit; *Charles*, grand prieur de Provence; *Jean*; *Aldonce* abbesse de Milhau en 1619. qui rétablit cette abbaye, que les guerres avoient ruinée; & *Louise* d'Arpajon, qui épousa l'an 1623. *Hugues* seigneur de Loubens, baron de Verdalle.

XIII. Louis vicomte, puis duc d'Arpajon, *dont il est fait mention dans un article separé*, épousa 1°. *Gloriande* de Lauzieres, fille de *Pons*, marquis de Themines, maréchal de France, & de *Catherine* Ebrard de saint Sulpice, dont il eut Jean-Louis, qui suit; *Jeanne-Louise* abbesse de Villemur, au diocese de Castres, en 1665. & *Jacqueline* religieuse Carmelite au fauxbourg saint Jacques à Paris. 2°. *Marie-Elisabeth* de Simiane de Montcha, de laquelle il n'eut point d'enfans. 3° *Catherine-Henriette* d'Harcourt de Beuvron, dame d'honneur d'Anne-Victoire de Baviere, dauphine, dont il a eu *Catherine-Françoise* d'Arpajon, dame du palais de Marie-Adelayde de Savoye, dauphine, mariée le 8. Fevrier 1689. à *François* de Roye de la Rochefoucault, comte de Roucy, lieutenant general des armées du roi, mort le 8. Decembre 1716.

XIV. Jean-Louis d'Arpajon, marquis de Severac, vicomte de Calmont, fils de Louis duc d'Arpajon, mourut avant son pere, l'an 1673. Il épousa *Charlotte* de Vernon de la Riviere Bonneuil, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, dont sont issus Louis, qui suit; & *Marie-Louise*. Sa veuve se remaria à *François* de Gelas de Voisins, marquis de Leberon & d'Ambres, lieutenant-general de la haute Guyenne, & mourut le 12. Novembre 1692.

XV. Louis marquis d'Arpajon, lieutenant-general des armées du roi, gouverneur de la province & duché de Berry, gouverneur particulier des villes de Tours, de Bourges, d'Issoudun & d'Arpajon, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis & de la toison d'or, dont Philippe V. roi d'Espagne l'a honoré, pour lui avoir conquis les forts d'Arens, Benasque, Castelleon & Solsonne, les pays de Ribagorce & de Valdaran. Il a épousé le 28. Mars 1715. *Anne-Charlotte* le Bas de Montargis, dame du palais de feuë madame duchesse de Berry, fille de *Claude*, seigneur de Montargis, conseiller d'état, &c. de laquelle il a *Philippe-Louis* d'Arpajon, né le 18. Juin 1716. & *Louis-Charles*, baptisé le 15. Mai 1719. & tenu par le roi. * Catel, *histoire des comtes de Toulouse*. De la Roque, *hist. d'Harcourt*. Baluze, *hist. de la maison d'Auvergne*. Gallia Christiana. *Memoires manuscrits*.

ARPAJON (Louis duc d') marquis de Severac, comte de Rhodez, vicomte de Montal, baron de Salvagnac, de Monclar, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lorraine, lieutenant-general pour sa majesté au gouvernement de Languedoc, general de ses armées, & ministre d'état, se signala au combat de Feslissant, où il reçut neuf blessures, leva un regiment d'infanterie en 1621. qui est à present le regiment royal, pour le siege de Montauban, où il se distingua l'année suivante; il servit en qualité de volontaire au siege de Jonneins, où il fut fait maréchal de camp; & défit Castan, qui étoit l'esperance des Religionnaires, assurant par ce moyen le Languedoc. Le roi Louis XIII. lui ayant donné le gouvernement de Nancy & de la Lorraine, il amena par son ordre la duchesse Nicole en France. Après avoir beaucoup contribué à sauver Casal, le Montferrat & le Piémont, il se trouva à la prise de trente-deux villes en Franche-Comté, emporta de force la ville de Tréves, après avoir défait les troupes qui venoient la secourir; se trouva à la réduction de la Motte, & à la défaite de deux mille chevaux à la vûë de saint Omer; il prit Luneville au fort de l'hyver, Salces & Elne en Roussillon; il mit toute la Guyenne dans le devoir par sa bonne conduite en 1642. & par sa prévoyance il rompit le dessein qu'avoit l'ennemi sur nos frontieres, pendant que les forces de l'état étoient occupées à Perpignan, en Allemagne & ailleurs. En 1645. lorsque le Turc menaçoit l'isle de Malte avec des forces formidables, il alla volontairement au secours de cette isle; & ayant été élû chef des conseils du grand-maître, & generalissime des armées de la Religion, il pourvut si bien à la sûreté de l'isle, que par reconnoissance le grand-maître Jean-Paul Lascaris, & l'ordre, lui accorderent

ce privilege singulier pour lui & tous ses descendans aînés, de porter sur le tout de leurs armes celles de la Religion, avec l'écu posé sur la croix octogone, les extrémités saillantes; & qu'un de leurs fils, au choix du pere, seroit chevalier en naissant, & grand-croix à l'âge de seize ans. Ce privilege a été reconnu & certifié le 5. May 1715. par Raymond de Perellos, alors grand-maître. Aprés être retourné en France, le roi l'envoya ambassadeur extraordinaire en Pologne, & il s'acquitta de cet emploi auprès d'Uladislas IV. & de Casimir son successeur, dont il favorisa l'élection. Le roi Loüis XIV. le fit duc en 1651. Il mourut à Severac au mois d'Avril 1679. où il est enterré.

ARPATARO, Tarczal, Erusca, *Arpatarus mons*, *Almus*, montagne de Hongrie dans l'Esclavonie, auprès de la ville de Sirmich. L'empereur Probus la rendit celebre, en y faisant planter des vignes.

ARPENTRAS, étoit autrefois une ville sur le lac Leman. C'est aujourd'hui un village nommé *Vidi*, au-dessous de la ville de Lausane, que quelques-uns croyent avoir été bâtie des ruines d'Arpentras. On peut aisément juger qu'il y a eu autrefois une ville considerable dans ce lieu, par le grand nombre d'anciennes médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles brisées dont les champs sont pleins. L'an 1629. un paysan, en labourant la terre, y trouva l'effigie d'un taureau d'airain, avec celle de son sacrificateur. * Plantin, *descript. de la Suisse.*

ARPHAD, bourg en la partie meridionale de la tribu de Manassé, delà le Jourdain, qui fut détruit par Tegladh-Phalassar, l'an du monde 3264. avant J. C. 740. * *Jerem. XLIX. 23.*

ARPHASACHE'ENS, peuples de Samarie, qui s'opposerent au rétablissement du temple de Jerusalem. * I. *Esdras, 5. 6.*

ARPHAXAD, fils de Sem, & petit-fils de Noé, nâquit l'an du monde 1659. suivant le texte hebreu & la vulgate. Il engendra Cainan à l'âge de 35. ans, & vecut ensuite, selon le texte hebreu, 403. ans; en sorte que suivant ce calcul, il a vécu en tout 438. ans, & est mort l'an du monde 2097. 1948. avant Jesus-Christ. Suivant la version des Septante, qui a augmenté les années des patriarches, il a engendré à l'âge de 135. ans, & a depuis vécu 400. années ou environ; & suivant le texte samaritain, il a engendré à 130. ans & n'a vécu depuis que 303. ans. Les Septante lui donnent pour fils Cainan, qu'ils placent avant Salé, & nous les suivons. Josephe croit qu'il passa le Tigre, & qu'il s'établit dans le pays qui fut appellé d'abord de son nom, *Arphaxitide*, & depuis *Chaldé.* * *Genese*, c. 10. & 11. Josephe, *l.* 1. *antiq.* c. 6. Usserius, *in annal.* Torniel. Salian.

ARPHAXAD, roi des Medes, dit l'auteur de l'histoire de Judith, fut défait & pris par Nabuchodonosor, roi des Assyriens, qui regnoit à Ninive. On cherche depuis long-tems qui sont cet Arphaxad & ce Nabuchodonosor; & l'on ne peut s'accorder, parce que chaque opinion est fondée sur un systême de chronologie different des autres systêmes. Selon le nôtre, Arphaxad n'est autre que Phraorte, second roi des Medes, successeur de Dejocés. L'écriture lui attribuë la fondation d'Ecbatane, qu'Herodote attribuë à Dejocés, pere de Phraorte, ce qui a pû tromper quelques sçavans; mais on le reconnoît à cette marque, que le même Herodote lui donnant vingt-deux années de regne, & marquant qu'il fut tué en combattant les Assyriens de Ninive; sa mort est fixée à l'an 3400. du monde, 635. avant J. C. où l'on trouve que Chiniladan, roi de Ninive & de Babylone, comptoit la douziéme année de son regne, comme le Nabuchodonosor de Judith. A quoi on peut ajoûter que ce Nabuchodonosor, dès l'année suivante, perdit toutes les troupes qu'il avoit envoyées dans la Syrie, comme le roi d'Assyrie, dont parle Herodote, perdit celles qu'il avoit opposées aux Medes. *Voyez* ARBIANES. * *Judith*, *ch.* 1. & 2. Herodote, *liv.* 1. *Canon Mathemat.*

ARPI, mazures d'une ancienne ville de la Poüille Daunienne. On la nommoit *Arpy*, *Argyrippa*, *Argos*, *Hippium*. Elles sont entre les villes de Lucera & de Manfredonia, dans la Capitanate, province du royaume de Naples.

ARPINO, *Arpinum*, château, avec un bourg appellé *saint Dominique*, dans la Terre de Labour, au royaume de Naples en Italie. C'étoit anciennement la ville d'*Arpinum*, aujourd'ui *Abruzzo*, dans le pays des Volsques. Caïus Marius, qui fut sept fois consul, nâquit en cette ville; & comme elle n'étoit qu'à trois milles du lieu de la naissance de Ciceron; ces deux grands hommes eurent quelquefois le surnom d'*Arpinas.* * Cluvier, *l.* 4. *geograph.*

ARPUS, prince des Cattes, la femme & la fille duquel, Caïus Silius, lieutenant de l'empereur Germanicus, mena prisonnieres, ayant été envoyé par le même Germanicus, avec six legions, pour faire lever le siege devant une forteresse qui étoit sur le Loing, riviere * Tacite, *annal. l.* 2. *c.* 7.

ARQUA, bourg de l'état des Venitiens en Italie, dans le territoire de Padouë, à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. On ne connoîtroit gueres ce lieu, si Petrarque, celebre poëte Italien, n'y avoit long-tems vécu, & n'y étoit enseveli. * Baudrand.

ARQUA ou ARQUATA, *Arcuatum*, bourg d'Italie dans le duché de Milan, dans le territoire de Tortone, entre la ville de ce nom, & celle de Genes. On croit que près de ce bourg, & sur la riviere de Scrivia, étoit *Libarna* ou *Libarnum*; quoique quelques geographes mettent cette ancienne ville de la Ligurie à Villa Barna, village du Tortonois. * Baudrand.

ARQUATA, *Arquatum*, petite ville d'Italie dans l'état de l'église, dans la Marche d'Ancone, près de la riviere de Tronto, au pied de l'Apennin, & vers les frontieres de l'Abrousses, à sept milles d'Ascoli. * Magin.

ARQUES, bourg de France en Normandie, à deux lieuës de Dieppe, dans le pays de Caux, sur la petite riviere de Bethune, avec siege royal, vicomté, élection & maîtrise des eaux & forêts. Il est celebre par la victoire qu'Henri IV. y remporta le 21. Septembre de l'an 1589. Ce grand prince n'ayant que cinq cens chevaux, & quatorze mille hommes de pied, attaqua une armée de plus de trente mille hommes, commandée par le duc de Mayence, & la défit.

ARQUES, que d'autres nomment *Arc*, bourg sur la Meuse, dans le duché de Bar. On croit que c'est le lieu de la naissance de Jeanne d'Arc, connuë sous le nom de la *Pucelle d'Orleans*, sous Charles VII. & qui ayant été prise dans une sortie de la ville de Compiegne, assiegée par les Anglois, fut menée à Roüen, & là brûlée vive, comme sorciere & magicienne, par un arrêt du parlement. Cependant la plûpart des historiens de ce tems-là, la font native de Vaucouleurs, petite ville de Lorraine.

ARQUIEN (les marquis d') *voyez* GRANGE (la)

ARQUICO, *voyez* ERQUICO.

ARQUIER (Richard) de Lambesc en Provence, qui vivoit en 1280. composa des poësies. Nostradamus en fait mention, & parle de Richard de Barbesieux, poëte & mathematicien, en 1383.

ARR, *voyez* AAR.

ARRACAN, *Arracanum*, ville d'Asie dans l'Inde, delà le Gange, & proche du golfe de Bengale. Elle est capitale du royaume d'Arracan, & située sur la riviere de Martaban. Les Portugais, qui y trafiquent assez, l'appellent *Arracaon.* Elle est à six milles pas de la mer, à cent quarante de Catigan, & autant de la ville de Pegu. Elle a un bon château.

ARRACAN (le royaume d') *Arracanum regnum*, pays d'Asie dans l'Inde, delà le Gange, ainsi dit de sa ville capitale. Il avoit autrefois son roi propre; puis il a été au roi Pegu, de là il a été à soi; & presentement il est au roi d'Ava, ayant pour bornes au nord, les royaumes de Cacomay & de Tapoura; à l'orient, ceux de Caverane & de Brema; au midi, le royaume de Pegu; & au couchant, le golfe de Bengale, près duquel est située la ville d'Arracan sa capitale. Outre Arracan, il y

a encore les villes de Sore, de Sandar & de Cardoüaslan. * Vincent le Blanc.

ARRACHION, fameux athlete, avoit terrassé tous ses adversaires dans les jeux olympiques. Il ne lui en restoit qu'un à vaincre, qui avoit eu un doigt du pied rompu. Ce dernier ayant declaré qu'il étoit hors de combat, surprit Arrachion, qui avoit cessé de le presser, & se jetta sur lui avec tant de fureur, que lui pressant le gosier d'un de ses doigts, il l'étrangla. Les Eléens, témoins de ce combat, adjugerent le prix de la victoire au cadavre d'Arrachion, qui fut declaré vainqueur après sa mort. * Pausanias, *in Arcad.*

ARRACIFES (l') *Insula Rupium*, une des isles de Salomon, ou des isles des Larrons, dans la mer Pacifique, vers les terres Australes & les isles Philippines. Elle est ainsi nommée, à cause de la quantité des rochers qui la bordent.

ARRACIFICES (cap des) *Rupium Caput.* Ce cap est sur la côte des Cafres en Afrique, environ à soixante lieuës du cap de Bonne-Esperance. Il est ainsi nommé, parce qu'il est environné de rochers & d'ecüeils, qui en rendent l'accès dangereux.

ARRADES, *Arradium*, *Quina*, petite ville ou bourg d'Afrique dans la Barbarie, dans le royaume de Tunis, entre la ville d'Hamametha & les ruines de l'ancienne Carthage. * Baudrand.

ARRAES (Amateur) Portugais, né à Beja, entra dans la congregation des Carmes Déchaussés à Lisbonne en 1545. & y acquit de la réputation dans la chaire de theologie, & par ses prédications. Le cardinal D. Henri archevêque d'Evora, le fit son coadjuteur, avec le titre de Tripoli; & étant devenu roi, il lui donna la qualité de grand-aumônier. En 1581. Philippe II. le nomma à l'évêché de Portalegre. Il y vécut en saint évêque, remplissant également tous ses devoirs; & voulant ensuite ne songer qu'à lui-même, il se retira dans le college des Carmes à Coimbre, où il mourut le 1. Août 1600. Il avoit écrit en portugais des dialogues d'histoires diverses, qui ont été imprimés en 1589. & en 1604. à Coimbre. * *Mem. de Portugal.*

ARRAF ABDULNASI ADIB, est communément appellé *Ben Arraf*, & surnommé *al Modeni.* Il est auteur d'un livre intitulé, *Egtena fi schân man takna.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAGIAN, ville de la province de Khuzistan ou Susiane, que quelques geographes attribuent pourtant à celle de Fars ou Perse proprement dite. Elle n'est éloignée de la mer que d'une journée, & son terroir est tres-fertile en palmiers & en oliviers. Ulug Beg, & Nassireddin, lui donnent 86. degrés 30. minutes de longitude, & 35. degrés 30. minutes septentrionales. Elle est comprise dans le quatriéme climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAGON, royaume, *voyez* ARAGON.

ARRAJOLAS, *Calantica*, village de Portugal, dans la province d'Alentejo, à deux ou trois lieuës de la ville d'Evora, vers le nord. * Baudrand.

ARRAN, nom d'un petit pays, que quelques geographes mettent dans l'Armenie; les autres en font une province particuliere, qu'ils placent entre l'Adherbigian & le Gurgistan, c'est-à-dire, entre la Medie & la Georgie, partie dans le quatriéme, & partie dans le cinquiéme climat. Les tables d'Ulugbeg & de Nassireddin attribuent à cette province les villes de Mokan ou *Mogan*, de Berdaa & de Giancarah. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARRAN, isle de la province d'Ulster, au septentrion du comté de Dungall en Irlande. On dit qu'il y a une de ces isles où les corps ne pourrissent point, si on les expose à l'air: de sorte que ceux qui demeurent sur la côte de Dungall, y vont reconnoître leurs ancêtres, qui y sont rangés sur la terre, avec leurs inscriptions. On ajoûte que les rats & les souris ne peuvent vivre dans cette isle; & qu'aussi-tôt qu'ils y ont été apportés, ils y meurent. * Giraldus, *Topographia Hibernica.*

ARRAN, isle d'Ecosse, *voyez* ARREN.

ARRAS & ARAS, Ben Aras est l'auteur d'un livre qui traite de l'excellence & de la préference des deux nations Arabe & Persienne. * D'Herbelot, *bibl. orientale.*

ARRAS, sur la riviere de Scarpe, ville des Pays Bas, capitale de l'Artois, avec évêché suffragant de Cambray. Elle est au roi de France, & est fortifiée tres regulierement. Ptolomée la nomme *Rigiacum*, ou plûtôt *Origiacum*; car il y a dans le grec Ὀριγίακον, & Cesar l'appelle *Atrebatum.* Elle étoit capitale du comté de Flandres, lorsque Charles *le Chauve* roi de France la donna en dot à sa fille Judith, que Baudoüin, dit *Bras de fer*, comte de Flandres, épousa en 863. Depuis, elle fut réunie à la France avec tout l'Artois, l'an 1180. par le mariage de Philippe *Auguste* avec Isabelle de Hainaut, fille de Baudoüin V. dit *le Courageux.* Saint Wast, premier évêque d'Arras, qui vivoit dans le VI. siecle, mourut en 540. Depuis lui, Cambray & Arras n'avoient qu'un même prelat, sous la metropole de Reims. En 1093. le pape Urbain II. separa ces deux dioceses, & donna un évêque particulier à Arras. Ce fut Lambert, chanoine de Lille, que le pape sacra lui-même à Rome, en la même année 1093. Dans le XVI. siecle, Cambray ayant été érigé en archevêché, Arras fut marqué entre les suffragans qu'on lui attribua. Le roi Louis XI. prit cette ville après la mort du duc de Bourgogne; & en 1493. ou 1494. on la livra à l'empereur Maximilien I. En 1596. les François penserent la surprendre; mais enfin elle a été soûmise l'an 1640. par les armes de Louis XIII. Les maréchaux de Chaulnes, de Chastillon, & de la Meilleraye, assiegerent Arras, & l'emporterent après un siege de deux mois le 18. Août, lorsqu'ils eurent repoussé le cardinal infant, qui vouloit le faire lever. L'an 1654. les Espagnols assiegerent encore cette ville; mais les François les ayant forcés dans leurs lignes, les obligerent de lever le siege après une grande perte, leur armée ayant été taillée en pieces le jour de la saint Louis: ce qui les obligea de la ceder entierement par le traité de paix des Pyrenées. Arras a produit plusieurs hommes de lettres, & entr'autres le sçavant jurisconsulte Balduin, Jean Sylvius, Alexandre Major, Alar, Angelin, & Guillaume Gazet, &c. On fera sans doute plaisir aux curieux d'en parler ici plus en detail. La ville est divisée en deux parties par un fossé, un rempart & une petite vallée où passe le Crinchant. L'une est appellée la cité & l'autre la ville. L'évêque est seigneur de la cité, & institüe les magistrats: il est aussi president-né du clergé aux états d'Artois. Le roi ne nomme pas à cet évêché en vertu du concordat, mais par un indult du pape Clement IX. du 9. Avril 1668. L'évêché fut exemté de la regale par concession de Philippe Auguste; & on voit encore l'exemtion écrite sur les murailles du chœur de la cathedrale. Cette eglise est dans la cité: son chapitre est composé de six dignités, sçavoir du prevôt, du doyen, de deux archidiacres, du tresorier, & du penitencier, & de quarante chanoines dont l'un est chantre: il y a encore 48. chapelains, sans parler du bas chœur & de la musique. L'évêque confere les canonicats, le roi nomme à la prevôté, & le chapitre élit le doyen & le chantre. L'abbaye de S. Wast est dans la ville: elle fut fondée vers l'an 685. par Thierri III. roi de France dans un des fauxbourgs nommé *Nobiliacus*, qu'on fortifia depuis, & qui enfin a fait une partie de la ville d'Arras. Cette abbaye & son territoire furent distraits de la jurisdiction de l'évêque par l'acte même de fondation, qui fut porté au concile de Compiegne, où il fut confirmé par saint Vindicien évêque d'Arras, & par les autres prelats. Cette abbaye joüit encore de beaux droits dans la ville & banlieuë d'Arras; on voit dans son eglise le tombeau du roi Thierri. On compte onze paroisses dans Arras, où il y a encore un seminaire, un college où les Jesuites enseignent, & plusieurs couvens d'hommes & de filles. Tout le diocese comprend quatre cens paroisses, partagées en douze doyennés ruraux, qui dependent des deux archidiaconés d'Arras & d'Ostervant. On y compte jusqu'à 18. abbayes: celles de l'ordre de saint Benoît, outre S. Wast, sont Anchin située dans une petite isle formée par la Scarpe, à deux lieuës de Doüay, qui fut fondée l'an 1078. Marchienes sur la Scarpe en-

tre Doüay & S. Amand, qui fut fondée dès l'an 610. par S. Amand; Hasnon aussi sur la Scarpe, à une lieuë de S. Amand, qui fut d'abord un monastere double pour des hommes & des filles; mais les Normands ayant mis en fuite les uns & les autres, ont mis en leur place des chanoines; & ce ne fut que dans l'onziéme siecle, que les moines y rentrerent; Eftrun auprès d'Arras, fondée dans le IX. siecle & rétablie vers l'an 1088. Avesnes fondée au commencement du XIV. siecle auprès de Bapaume, & transferée depuis au château de Bellemote près d'Arras; & Denain à une lieuë de Bouchain vers le nord, qui fut fondée l'an 764. par Adelbert comte d'Ostervant, & la comtesse Reine sa femme, qui étant veuve s'y retira: ces trois dernieres sont des abbayes de filles. L'ordre de Cîteaux n'a dans ce diocese que des abbayes de filles: les voici; le Vivier fondée au commencement du XIII. siecle auprès d'Inchex, & transferée depuis à Arras; les Prés à Doüay, ancienne maison de Beguines, qui en 1312. s'unirent à l'ordre de Cîteaux; Tlines à une lieuë & demie de Doüay, fondée l'an 1278. par Marguerite comtesse de Flandres & de Hainaut, qui y a été enterrée; la Brayelle lez Aunaye, fondée l'an 1196. par Michel comte d'Antoing, à une lieuë & demie de la Bassée; Notre-Dame du Verger, fondée l'an 1227. & située entre Doüay & Cambray. Les abbayes de l'ordre de saint Augustin, sont le Mont-saint-Eloy; Mareul lez Arras; Aroüaise, chef d'une congregation, à deux petites lieuës de la Somme près de Bapaume; Eaucourt; & Hennin-Lietard; ces cinq abbayes sont en regle: Beaulieu & Lessin sont aussi deux abbayes de chanoinesses regulieres. Pour l'ordre de Premontré, il y a dans ce diocese la celebre & riche abbaye de Vicogne. * Andreas Hojus, *orat. de laud. Atreb.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas*, Gazet, *hist. eccles. des Pays-Bas*. Buzelin, *in Gallo-Fland.* Arnoul-Raisius, *Belg. Christ.* Loërius, *chron. Belg.* Sammarth. *Gall. Christ.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Meyer, &c.

SYNODES D'ARRAS.

Le premier synode d'Arras fut tenu l'an 1025. Gerard évêque de Cambray & d'Arras ayant appris que quelques Heretiques s'étoient cachés dans cette derniere ville, s'y rendit après les fêtes de Noël; & ayant fait arrêter ces Heretiques, se les fit representer devant tout son clergé, & une partie considerable des habitans. Un Italien nommé Gundulfe les avoit pervertis; ils pretendoient que le baptême étoit inutile, nioient la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, croyoient que la penitence ne pouvoit reparer les desordres où l'on étoit une fois tombé, que l'autorité de l'eglise étoit chimerique, que le mariage étoit contraire à la loi de Dieu, que l'on devoit honorer les apôtres & les martyrs, mais non les confesseurs; & à tout cela ils joignoient un grand mépris des ordres sacrés, & des ceremonies ecclesiastiques. Ce fut Gerard lui-même qui entreprit de confondre ces Heretiques; il le fit avec autant de charité que de force, & eut le bonheur de les voir detester leurs erreurs. Les actes de ce concile sont imprimés dans le spicilege de D. Luc d'Achery, au *tome* 1. *p.* 607. Le second fut assemblé l'an 1490. par Pierre de Ranchicourt, évêque de cette ville, qui y fit des ordonnances tres-avantageuses pour le bien de son diocese. François Richardot en tint un pour la même raison, l'an 1570. & il en fut assemblé un autre pour le même sujet l'an 1588.

ARREGIAN, petit pays du royaume de Perse, *voyez* ARGIAN.

ARREN ou ARRAN, *Glota*, isle d'Ecosse, qui a eu autrefois titre de comté, & porte aujourd'hui celui de duché. Il y a un bourg de ce nom. Elle est située dans un détroit, ou bras de mer, du côté de l'Irlande, entre les provinces de Cantir, de Cunigham, & d'Argile. * Camden.

ARREN, isle de Danemarck, *voyez* ARROE.

ARRHABONAIRES, nom qu'on donna aux Sacramentaires dans le XVI. siecle, parce qu'ils disoient que l'Eucharistie leur étoit donnée comme le gage du corps de Jesus-Christ, & comme l'investiture de l'heredité promise. Stancarus enseigna cette doctrine en Transsylvanie. * Prateole, *au mot* Arrahab.

ARRIAGA (Roderic de) Jesuite Espagnol, né à Lucron le 17. Janvier 1592. entra dans la societé le 17. Septembre 1606. enseigna la philosophie à Valladolid & la theologie à Salamanque; d'où il passa en 1624. en Bohême par ordre de son general & y regenta la scholastique pendant douze ans, & fut ensuite prefet general des études vingt ans de suite, & chancelier de l'université pendant douze. Il fut trois fois deputé par sa province à Rome, pour assister aux congregations generales de son ordre. Les papes Urbain VIII. Innocent X. & l'empereur Ferdinand III. eurent pour lui une estime particuliere. Il mourut à Prague le 17. Juin 1667. Il a publié plusieurs ouvrages, entr'autres un *cours de philosophie in folio*, imprimé à Anvers l'an 1632. & huit volumes *in folio* de theologie, qui furent imprimés à Anvers en differentes années. Il travailloit au neuviéme tome, lorsqu'il mourut. C'étoit celui *de jure & justitia*. Dom Nicolas Antonio a donné à Arriaga un livre *de oratore*, imprimé à Cologne, l'an 1637. & *brevis expositio litteræ Magistri Sententiarum, cum quæstionibus quæ circa ipsam moveri possunt, & auctoribus qui de illis disputant*, imprimé à Lyon l'an 1636. *in* 8°. après d'autres éditions: mais comme le pere Sotwel ne parle pas de ces deux ouvrages, quoique le premier eût été donné à ce Jesuite par Alegambe, il y a lieu de croire que dom Nicolas Antonio s'est trompé. Cet auteur est un des plus subtils, & en même tems des plus obscurs scholastiques qu'il y ait. Dans sa philosophie il s'est éloigné de quelques opinions communes alors dans l'école, comme sur la composition du contenu sur la rarefaction, &c. c'est pourquoi il a pris à tâche de justifier ceux qui font de nouvelles decouvertes en matiere de philosophie. * Alegambe & Sotwel, *bibl. soc. Jesu*. Antonio, *bibl. Hisp.* Bayle, *dict. crit.*

ARRIAGA (Paul Joseph de) Jesuite Espagnol, entra dans la compagnie de Jesus en 1579. Il passa au Perou, où il fut le premier qui y enseigna la rhetorique. Il fut pendant quelques années recteur d'Arequipa, puis de Lima pendant 24. ans en divers tems. Il établit des missions en plusieurs endroits, & à Lima une congregation en l'honneur des anges gardiens. En 1622. comme il repassoit en Europe il fit naufrage proche de la Havane, & perit. Il avoit composé quelques ouvrages de pieté, & un traité fort utile aux missionnaires, sur la *maniere de travailler à la conversion des Infideles*, imprimé à Lima en 1621. *in* 4°. * Sotwel, *bibl. script. societ. Jesu*.

ARRIAGA (Gonsalve de) né à Burgos de parens nobles, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il devint celebre predicateur. Il exerça diverses emplois honorables dans son ordre, qualificateur du saint office, recteur du college de saint Thomas à Madrit, superieur de l'hospice dans la même ville en 1647. & prieur de quelques autres maisons. Il mourut en 1657. & laissa des éloges de la vie & de la doctrine de saint Thomas d'Aquin, qui parurent en 1648. à Madrit en deux volumes *in fol.* Il avoit composé aussi la vie de Jean de Lazcano, religieux de son ordre, mort en reputation de sainteté le 26. Août 1636. mais on ne sçait si elle a été imprimée. Ces deux ouvrages sont écrits en espagnol. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

ARRIANA, en latin, *Abditana*, bourg d'Afrique dans la Barbarie, dans le royaume de Tunis, près de la ville de ce nom. C'étoit autrefois une ville Espagnole de l'Afrique propre & suffragante de Carthage. * Baudrand.

ARRIE (*Arria*) femme de Cæcinna Pætus, homme consulaire, & l'une des femmes fortes de l'antiquité; ainsi qu'on en peut juger par les traits que Pline en rapporte, comme les tenant de Fannia petite-fille de cette dame. Son mari & son fils furent attaqués en même tems d'une maladie qui paroissoit mortelle. Le fils qui étoit un jeune homme d'une beauté & d'une moderation qui charmoient, & plus cher encore à son pere & à sa mere par ses rares vertus que par le nom de fils, mourut de cette maladie. Arrie donna de si bons ordres pour ses obseques, que le pere n'en sçut rien; & pendant toute la maladie de son époux elle cacha si adroitement sa douleur, qu'elle ne la trahit jamais, faisant rentrer ses

pleurs, disparoître son desespoir dès qu'elle entroit dans la chambre de son mari, auquel elle montroit un visage de mere contente quand elle n'avoit plus de fils; ce que Pline éleve au-dessus même de ce qu'elle fit à sa mort. Scribonien ayant soûlevé l'Illyrie contre l'empereur Claude, il fut défait & tué. Pætus, qui s'étoit attaché à lui, fut pris & mené à Rome par mer: Arrie conjura les soldats de l'escorte de la recevoir dans leur bord: *vous ne pouvez*, leur disoit-elle, *refuser à un homme consulaire quelques esclaves qui lui servent à manger, qui l'habillent, qui le chaussent, seule je lui rendrai tous ces services*; les soldats furent inexorables. Arrie loüa une barque de pêcheurs, & dans un aussi petit bâtiment, elle se mit à la suite d'un gros vaisseau. Arrivée à Rome elle rencontra dans le palais de l'empereur la femme de Scribonien qui reveloit les complices, & qui voulut lui parler: *peus-tu croire*, lui dit-elle, *que je t'écoute, toi qui a vû tuer ton mari entre tes bras, & qui vis encore.* Un jour Thraseas son gendre, qui la conjuroit de quitter la resolution où elle étoit de mourir, lui dit: *vous voulez donc, si l'on me forçoit à quitter la vie, que votre fille la quitte avec moi?* Oüi, lui répondit-elle sans s'émouvoir, *je le veux quand elle aura vécu aussi long-tems & dans une aussi parfaite union que j'ai vécu avec Pætus.* Ce discours avoit redoublé l'inquietude & l'attention de toute sa famille, & on l'observoit beaucoup plus de près. Elle s'en apperçut, *vous perdez votre tems*, dit-elle, *vous pouvez bien faire que je meure d'une mort plus douloureuse; mais il n'est pas en votre pouvoir de m'empêcher de mourir.* A peine eut-elle achevé ces paroles que se levant precipitamment de sa chaise, elle alla se heurter la tête avec violence contre le mur, & tomba comme morte: après avoir repris ses esprits, *je vous avois bien promis*, dit-elle, *que je sçaurois bien m'ouvrir un passage difficile à la mort, si vous me fermiez ceux qui me sont aisés.* Ce fut par ces traits heroïques qu'elle se prepara au coup de poignard qu'elle s'enfonça dans le sein, d'où elle l'en retira tout sanglant, le presentant de la même main à son mari, qu'elle voyoit n'avoir pas le courage de prévenir la mort qu'on lui preparoit, & lui dit ces paroles que le Paganisme a traitées d'immortelles: *tiens mon cher Pætus, cela ne fait point de mal*, & autres paroles qu'elle ajoûta pour l'encourager à l'imiter, ce qui determina enfin l'infortuné Pætus à se donner la mort. * Martial, *l.* 1. Pline, *l.* 3. *epist.* 16. Tacite, *ann. l.* 16. *c.* 34. Dion, *l.* 60.

ARRIE, fille de la precedente, & femme de *Pætus Thraseas*, voulut imiter sa mere, lorsque son mari eut été condamné sous Neron; mais elle se laissa persuader de vivre. Depuis elle fut bannie par Domitien, & rappellée par Nerva, vers l'an 96. de Jesus-Christ. * Pline, *l.* 7. *epist.* 19. *l.* 9. *epist.* 13.

ARRIE, dame Romaine, s'appliqua fortement à l'étude de la philosophie de Platon, sous l'empire de Severe, vers l'an 200. de Jesus-Christ. C'est apparemment elle à qui Diogene *Laërce* adresse ses lettres, de la vie des philosophes. * Gal. *Ther. l.* 2. Diogene *Laërce*.

ARRIEN, poëte, vivoit du tems de l'empereur Auguste, & sous Tibere, vers l'an 14. de Jesus-Christ. On croit que son nom est corrompu dans Suetone, où on a mis *Rhianum* pour *Arianum*; c'est dans la vie de Tibere, où il est dit, *Fecit & græca carmina, imitatus Euphorionem & Rhianum & Parthenium.* On voit que cet empereur vouloit imiter Arrien en ses poësies grecques. Suidas allegue un Arrien, auteur d'un poëme en XXIV. livres, en l'honneur d'Alexandre *le Grand*, qu'on croit être le même, que celui dont nous parlons. Lilio Giraldi s'est trompé, en disant que ce poëte fit des commentaires sur les georgiques de Virgile, qu'il envoya à Attalus roi de Pergame; car ce roi étoit mort long-tems avant que Virgile composât ses ouvrages. On attribuë ordinairement à Arrien deux periples, ou descriptions geographiques; l'une du Pont-Euxin, & l'autre de la mer Rouge. Mais il y a lieu de douter qu'Arrien soit auteur de l'un ni de l'autre. Le premier de ces ouvrages a été composé dans le tems de la decadence de l'empire Romain; & le second doit être encore plus recent, puisqu'il y est fait mention de la taprobane. Dodwel soupçonne que cet ouvrage a été composé sous les empereurs Marc-Aurele, & Lucius Verus. * *Collect. des petits geographes Grecs à Oxfort en* 1698.

ARRIEN de Nicomedie, fut dans sa patrie prêtre de Ceres & de Proserpine. Epictete, un des plus sages philosophes d'entre les Payens, lui donna des leçons de morale, dont il faut qu'il ait bien profité, puisque Lucien l'a jugé digne de ses éloges. Il fut ami de Pline le *jeune*, dont on a encore sept lettres qui lui sont adressées: l'empereur Hadrien lui donna le gouvernement de la Cappadoce, où il eut à combattre les Alains, ou Massagetes, dont il arrêta les courses. On ajoûte qu'il fut aussi consul, d'où vient que Lucien l'appelle un des premiers des Romains. Quelques modernes ont prétendu qu'il est le jurisconsulte Arrien dont on a quelques decisions dans le digeste; mais ce jurisconsulte est un peu plus moderne que celui dont on parle, puisque Pomponius ne fait pas mention de lui. On a encore quatre livres des dissertations d'Epictete; une histoire d'Alexandre en sept livres; & une description des Indes. D'Arrien le premier ouvrage est un excellent traité de morale: l'histoire d'Alexandre est aussi tres-estimable, puisqu'Arrien a employé pour l'écrire les histoires qu'en avoient publiées Ptolomée fils de Lagus, & Aristobule contemporains de cet heros: on n'y trouve pourtant point dans le style cette douceur si estimée par les anciens, ni rien qui ait pû faire l'appeller un second Xenophon. Pour la description des Indes, elle doit être fort suspecte, si l'on s'arrête au jugement que Strabon a porté de Megasthenes; car c'est principalement de ses ouvrages qu'Arrien s'est servi. Les notes de Blanchard sur ces deux derniers ouvrages, peuvent être utiles; mais le texte n'est pas correct, & la traduction n'est gueres supportable. Arrien avoit fait bien d'autres ouvrages, que ceux dont on vient de parler. Non seulement Photius le fait auteur d'une histoire de Bithynie, dont on cite jusqu'au cinquiéme livre; mais Tzetzes en a aussi tiré quelques narrations dans sa troisiéme chiliade. Photius ajoûte une histoire des Alains, dont on ne peut trop regretter la perte, & d'une histoire des Parthes dix-sept livres, dont il a extrait quelques endroits. Lucien nous apprend aussi qu'il avoit écrit la vie d'un celebre voleur nommé Tillibore; & enfin l'on assure qu'Arrien continuant l'histoire d'Alexandre, avoit écrit en dix livres ce qui étoit arrivé peu après la mort de cet illustre conquerant. Il y eut un autre historien Grec de ce nom, qui florissoit au plûtôt du tems de Gordien III. puisque Capitolin cite ce qu'il avoit écrit des empereurs Maxime & Balbin. * Vossius, *historiens Grecs*.

ARRIEN, ancien jurisconsulte, dont il est parlé dans le droit, & qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres. * Tillemont, *hist. des empereurs*.

ARRIENS & ARRIUS, *voyez* ARIANISME.

ARRIERE-BAN, nom que l'on donne à la convocation qui se fait des gentilshommes ou autres, qui tiennent des arriere-fiefs, à la charge de servir le prince à leurs depens dans les guerres pour le besoin de l'état. Quelques uns disent que le ban est la premiere convocation, & l'arriere-ban la seconde, & comme une convocation reïterée pour ceux qui sont demeurés derriere, ou en arriere, & qui ne sont pas venus la premiere fois qu'ils ont été appellés. Le nom d'arriere-ban se donne aussi aux troupes mêmes, quand elles sont assemblées, & actuellement dans le service. D'autres tiennent que ce mot d'arriere-ban vient de *heri-bannum*, comme qui diroit, *convocation faite de la part du maître ou du seigneur. Voyez* BAN.

ARRIGHETTI (Maur) Florentin, religieux de l'ordre de saint Dominique, celebre predicateur, & docteur en theologie, fut prieur en plusieurs maisons de son ordre, & deux fois provincial de la province de Rome: il l'étoit lorsqu'il mourut, au mois de Mars de l'an 1570. Les religieuses de S. Nicolas del Prato à Florence l'engagerent à faire une traduction du pseautier sur le texte hebreu, pour leur usage, & il y joignit des explications fort étenduës, qu'on croit perduës; mais on garde encore à Florence dans la maison de S. Marc, les sermons qu'il avoit prêchés le carême de l'an 1548. à Rome. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ARRIUS, philosophe de la ville d'Alexandrie, lequel s'étant presenté devant Auguste, après la victoire d'Actium, remportée sur Marc-Antoine & Cleopatre, fut reçu par Auguste avec des marques d'honneur si distinguées, que cet empereur dit publiquement qu'il avoit sauvé la vie aux habitans d'Alexandrie, pour trois raisons; à cause de la memoire d'Alexandre *le Grand*; à cause de la beauté & de la magnificence de la ville; mais sur-tout pour l'amour & l'estime qu'il avoit pour le philosophe Arrius. * Plutarq.

ARRIUS ANTONIN, deux fois consul, ayeul maternel de l'empereur Antonin *le Debonnaire*. Etant proconsul d'Asie, sous l'empereur Adrien, surpris de voir l'ardeur & l'empressement des Chrétiens, qui courans au martyre, s'offroient d'eux-mêmes aux supplices, leur ordonna, puisqu'ils avoient tant d'envie de mourir, de ne plus se presenter pour cela aux tribunaux de la justice, disant qu'ils n'avoient qu'à se jetter dans des precipices, ou se pendre d'eux-mêmes, que les cordes ne leur manqueroient pas, & qu'ils en trouveroient par tout. * Eusebe, *l.* 4. *c.* 3.

ARRIUS, *voyez* APER (Arrius.)

ARROE, *Aroa*, *Aria*, petite isle de Danemarck, dans la mer Baltique, au duché de Slesvick, près de la partie meridionale de l'isle de Fuinen. Elle s'étend en long du levant au couchant l'espace de deux milles & demi d'Allemagne; mais sa largeur n'est que de demi mille, & il n'y a que trois villages, & le château de Koping, en sa partie septentrionale, selon Meyer. Elle est fertile, & produit quantité d'anis. * Sanson. Baudrand.

ARROIS, *Arroium*, château d'Ecosse, & le principal de l'isle de Mule, une des Vesternes, au couchant d'Ecosse, vis-à-vis de la province de Loqu'habir, & de la partie de l'isle plus avancée vers le nord. * Timothée. Du Pont.

ARROUX, en latin *Arosius*, riviere de France en Bourgogne: elle a sa source près d'Arnay-le-Duc, passe à Autun, & ayant reçu le Misei, le Vesure, le Tornai, la Mothe, la Varenne, & quelques autres ruisseaux, elle se joint à la Loire, au pied du château de la Mothe-saint-Jean, au-dessous de Bourbon-Lancy. Elle est differente de l'ARRON, qui se jette dans la Loire près de Decise. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.*

ARRUBAL (Pierre d') Jesuite Espagnol, de Ceniceros dans le diocese de Calahorra aux confins de la Navarre & de la vieille Castille, entra chez les Jesuites en 1579. âgé de 20. ans. Il enseigna la theologie à Alcala, à Salamanque & à Rome sur la fin de l'année 1602. Gregoire de Valentia, qui défendoit la cause de Molina dans les congregations *de auxiliis*, étant tombé malade, Arrubal son confrere fut chargé de soûtenir cette guerre theologique. Il mourut le 22. Septembre 1608. à Salamanque, environ une année après la conclusion des congregations. On a imprimé deux tomes de sa theologie, *de Deo Uno & Trino, & de Angelis*. Il traite les choses brievement, & cependant avec clarté. Ce qu'il a écrit sur les matieres de la grace n'a point été imprimé. * Sotwel, *de script. soc. Jesu, &c.*

ARRUNTIUS, consul à Rome, l'an de sa fondation 732. est mis au nombre des celebres écrivains. Il a composé des ouvrages geographiques. Il eut aussi de grands biens; & ayant été accusé par Satrius Secundus, auprès de l'empereur Tibere, il en eut tant de chagrin, que malgré le conseil de ses amis, il s'ouvrit les veines: ce qui arriva sous le consulat de Cneïus Acerrovius & de Pontius. * Tacite, *l.* 6. *annal. c.* 47. 48.

ARRYA GORRIAGA, village d'Espagne dans la Biscaye. On croit que c'est la petite ville de l'Espagne Tarraconoise, qu'on nommoit autrefois *Padura*. * Baud.

ARS ou LEZARO, en latin *Arsa, Florius, Sars, Vir*, riviere d'Espagne qui coule dans la Galice, & se decharge dans l'Ocean au bourg de Cea, vers le cap de Finistere. * Baud.

ARSA ou *Artsa*, gouverneur de la ville de Tirtsa: ce fut dans sa maison que Zimri ou Zambri tua Ela roi d'Israël, l'an du monde 3116. avant J.C. 945. * *I. Rois, XVI.* 10.

ARSA, bourg de la basse Hongrie, sur la Drave. On croit que c'est l'*Arsatianum*, que les anciens ont mis dans la Pannonie. * Baudrand.

ARSA, riviere d'Istrie, qui separe l'Italie de l'Illyrie. Elle se jette dans la mer Adriatique, au-dessous de la ville de Pola. Les auteurs Latins la nomment *Arsia*. * Sanson. Baudrand.

ARSACES, premier roi des Parthes, fut élû par ces peuples, qui se revolterent contre les Macedoniens Seleucides, l'an du monde 3754. & 250. ans avant J. C. Il regna environ 38. ans avec beaucoup de bonheur, employant tous ses soins pour affermir son nouvel empire. Ses successeurs furent appellés *Arsacides*; parce que ce nom leur fut commun, comme celui de *Pharaon* aux anciens rois d'Egypte, & de *Ptolomée* aux nouveaux. * Justin, *l.* 41. *& suiv.* Strabon, *l.* 14. Photius, *biblioth. cod.* 68. Eusebe, *chron.* Suidas, Usser. &c.

☞ Ces auteurs ne s'accordent pas pour ce qui regarde le tems & l'établissement de cette royauté, qui dura jusques à Alexandre fils de Mammée, quand Artaban fut tué par Artaxerxés, l'an 228. ARSACES I. laissa ARSACES II. qui fut pere d'un ARSACES III. qu'on surnomma *Priapatius*, & ce dernier eut pour successeurs son fils Phraates: ce qu'on peut recüeillir de Justin. * Sansovin, *livre* 2. *chron.* Riccioli, *chron. reform. P. I. lib.* 5. *cap.* 9.

ARSACES, roi Catholique d'Armenie, à qui Julien l'*Apostat* écrivit des lettres pleines de blasphêmes contre Jesus-Christ. Cet empereur l'obligea de le suivre contre les Perses, quoiqu'il refusât le secours de tous les autres princes. Après la mort de Julien, les Romains, qui firent la paix avec les Perses, ne le nommerent point dans le traité: de sorte qu'étant exposé au ressentiment de ces puissans ennemis, il se vit contraint de leur resister seul. Il le fit aussi avec assez de bonheur, jusqu'à ce que Sapor l'attira, sous pretexte d'alliance; & lui ayant crevé les yeux, il le fit mourir miserablement l'an 369. * Ammien Marcellin, *l.* 27. Sozomene, *l.* 6. Orose, *l.* 7. *c.* 19. Eutrope, *l.* 10.

ARSACES, est le nom de quelques chefs d'armées sous Alexandre *le Grand*, & d'un gouverneur de Medie. * Quinte-Curce, *l.* 8. Freinshemius, *l.* 2. *des suppl.* Arrien. Diodore. Plutarque.

ARSACIDES, *voyez* ASSASINIENS.

ARSACIUS, moine de Nicomedie, Persan de naissance, vivoit vers le milieu du IV. siecle. Sa premiere profession fut celle de soldat; ensuite il fut garde des lions de l'empereur. Mais Dieu, qui le destinoit à de plus nobles emplois que celui de nourrir des bêtes, lui inspira le dessein d'embrasser la religion Chrétienne, dont il fit profession ouverte, durant les persecutions que Licinius fit à l'eglise. Arsacius, voulant se donner entierement à la pratique de la vertu, se fit moine, & devint un saint religieux. Dieu lui revela la destruction de Nicomedie, dont il avertit les ecclesiastiques de cette ville. Il les invita à faire penitence, pour detourner les malheurs dont Nicomedie étoit menacée, & qui lui arriverent par un tremblement de terre si épouventable, que presque tous les habitans furent ensevelis sous les ruines de cette malheureuse ville, l'an 358. Ce saint homme fut trouvé mort dans une tour de la ville, dont il faisoit sa cellule, étendu la face tournée contre la terre, & dans la même situation où il étoit, lorsqu'il commença sa priere. On vit qu'il n'avoit aucune marque de blessure: ce qui fit croire qu'il n'étoit pas mort par quelque coup de ce funeste accident; mais par une grace qu'il obtint de Dieu, de mourir plûtôt que de voir la ruine de cette ville, où il avoit été fait Chrétien, & où il avoit reçu les ordres sacrés. Dans les martyrologes Latins, sa fête est marquée au 16. d'Août. Quelques auteurs l'appellent Ursace. * Sozomene, *l.* 4. *c.* 16. Baronius. Baillet, *vies des Saints*.

ARSACIUS, étoit pontife des Payens, dans la Galatie, vers l'an 362. Sozomene nous a conservé une lettre que Julien l'*Apostat* lui écrivit, pour lui recommander les interêts de la religion Payenne. Il l'exhorte à travailler puissamment à la réformation des mœurs parmi les prêtres, & à établir des hôpitaux dans toutes les villes, afin que les étrangers & les pauvres y fussent reçus, & ne fussent pas vûs mendier, pendant que les Chrétiens témoignoient une humanité & une charité extrême.

Cet empereur écrivit ces choses dans le tems qu'il s'étoit entêté de faire refleurir le Paganisme, en y introduisant plusieurs usages semblables à ceux des Chrétiens; comme le service divin dans les temples à certains jours reglés, les prédications & les lectures, les peines canoniques contre les pecheurs, &c. * Sozomene, *hist. eccles. l. 5. c. 16.*

ARSACIUS, prêtre de Constantinople, qui fut mis en la place de saint Jean *Chrysostome* le 26. Juin 404. étoit âgé de 80. ans, & frere de *Nectaire* patriarche de Constantinople. Pallade dit plaisamment, que les poissons le surpassoient en éloquence, & qu'il étoit tout-à-fait digne de succeder à celui qui portoit le nom de *Bouche d'or*. Il mourut en 405. âgé de 81. ans, après avoir passé sur la chaire de Constantinople un an & deux mois, durant le bannissement de son prelat legitime. * Socrate, *l. 6. c.* 18. Pallade, *aux dialog.*

ARS AGALER (les) en Turquie, sont ceux qui peuvent presenter des placets & des requêtes au grand-seigneur. Quelques-uns les appellent maîtres des requêtes; mais c'est une charge bien differente de celle de maîtres des requêtes en France. *Ars* signifie en turc & en arabe, *requête*, *placet*; & *Agaler* est le plurier d'*Agar*, qui signifie *maître*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ARSAGO, *Ara Cæsaris*, village d'Italie, dans le Milanez. Il est environ à quatre lieuës de la ville de Milan, du côté du nord, entre le village de Saron & celui d'Albiate. * Baudrand.

ARSAME ou ARSANE, gouverneur de la Cilicie, lorsqu'Alexandre *le Grand* s'approcha de cette province, fit le dégat par tout, afin que l'ennemi n'y pût subsister; mais cela n'arrêta point les conquêtes d'Alexandre. Il paroît que dans la suite Arsame se rendit à Alexandre, qui lui donna le gouvernement de la Carie. * Quinte Curce, *l.* 8. *c.* 3. Freinshemius, *supplem. in Quint. Curt. l. 2. c.* 1. Quinte-Curce, *l. 3. c.* 4.

ARSAME, roi de Perse, *voyez* ARSES.

ARSAMES, noble Persan, fils d'Ariamnes, de la race d'Achemenes, fut pere d'Hystaspe; & ce dernier fut pere de Darius, qui succeda à Cambyse dans le royaume de Perse. * Marsham, *canon. chron. ad secul. XVIII.*

Il y a un autre ARSAMES, fils d'Artaxerxés, qui périt par les embûches de son frere Ochus. * Plutarque. Et un autre ARSAMES ou *Arses*, fils d'Ochus, treiziéme roi de Perse, qui regna quatre ans. * Eusebe.

ARSANID, bourgade du territoire de la ville de Merou, une des principales de la province de Chorasan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSAS, roi de Perse, *voyez* ARSES.

ARSAT (le pays d') *Arsitensis Pagus*, petit pays de France dans le Roüergue. On y voit les mazures d'*Arsitium*, qui étoit autrefois une ville épiscopale de l'Aquitaine. * Baudrand.

ARSCOT, *Ariscotium*, petite ville du pays-Bas, au Brabant Espagnol, que ceux du pays appellent *Aerschot*. Elle est sur le Demer, & a reçu le titre de duché, de la maison de Croüy, par l'empereur Charles *Quint*. Elle est à quatre lieuës de Malines, & à trois de Louvain. *Voyez* CROY.

ARSDEKIN (Richard) Jesuite, natif de Kilkine en Irlande, qui vivoit dans le XVII. siecle, entra dans la compagnie de Jesus en Flandres, & enseigna la philosophie & la theologie à Louvain. Il est auteur d'un ouvrage *in* 4°. intitulé *Theologia tripartita universa*, *&c.* où l'on trouve tout ce qui regarde la theologie scholastique, speculative & pratique; la positive; les controverses, & tout ce qui a rapport aux propositions de Jansenius, & à celles de Molinos: rien ne prouve mieux l'utilité de cet ouvrage, que les douzes éditions qui en furent faites depuis 1677. jusqu'en 1696. L'auteur mourut dans le tems que l'on finissoit la derniere.

ARSENAL, magasin des armes, où l'on tient tout ce qui sert à l'artillerie; comme canons, mortiers, bombes, grenades, boulets, plomb, mousquets, pistolets, piques, halebardes, épées, cuirasses, &c. On y conserve aussi la poudre en un lieu écarté, pour éviter le danger d'un incendie.

Les principaux & les plus celebres arsenaux de la Chrétienté, sont au nombre de cinquante. Les voici rangés selon l'ordre de l'alphabet:

Amsterdam, en Hollande.
Anvers, en Brabant.
Bergue, en Norwege.
Berlin, en Brandebourg.
Berne, en Suisse.
Besançon, au comté de Bourgogne.
Breslau, en Silesie.
Brest, en France.
Bruxelles, en Brabant.
Cassel, dans le Landgraviat de Hesse.
Cologne, sur le Rhin.
Coppenhague, en Danemarck.
Cracovie, en Pologne.
Dantzic, dans la Prusse Royale.
Dresde, en Saxe.
Dublin, en Irlande.
Edimbourg, en Ecosse.
Geneve, sur le lac de même nom.
Groningue, dans la Frise.
Hambourg, sur l'Elbe.
Harbourg, en la basse Saxe.
Konigsberg, en la Prusse Ducale.
Lisbonne, en Portugal.
Livourne, en Toscane.
Londres, en Angleterre.
Manheim, au Palatinat du Rhin.
Mantouë, en Italie.
Marseille, en France.
Middelbourg, en Zelande.
Milan, en Lombardie.
Montmelian, en Savoye.
Munich, en Baviere.
Naples, en Italie.
Nuremberg, en Franconie.
Paris, en France.
Prague, en Bohême.
Raab ou *Javarin*, en Hongrie.
Riga, en Livonie.
Rochefort, en France.
Rome, en Italie.
Seville, en Espagne.
Stokolm, en Suede.
Strasbourg, en Alsace.
Toulon, en France.
Tournay, dans la Flandre.
Turin, en Piémont.
Varsovie, en Pologne.
Venise, en Italie.
Vienne, en Autriche.
Zurich, en Suisse.

Bien qu'en ce catalogue nous n'ayons fait mention pour la France que de quatre arsenaux, il y en a neanmoins plusieurs autres considerables dans le royaume; comme à Lyon, à Montpellier, à Narbonne, à Aiguemorte, à Amiens, à Mets, à Bourdeaux, à Broüage, au Havre de Grace, & presque generalement dans toutes les villes de France, qui sont frontieres, & où il y a des citadelles. L'arsenal que l'on vante le plus en Europe, est celui de Venise. Il est encore plus beau qu'il n'étoit avant l'incendie, qui arriva durant la guerre de Cypre. On croit qu'un Juif fameux, nommé *Jean Michez*, grand favori de Selim, empereur des Turcs, donna le conseil d'envoyer quelques Turcs à Venise pour executer ce dessein, afin d'affoiblir la puissance des Venitiens. * *Mem. du tems.*

ARSENE (Arsenius) diacre de l'église Romaine, illustre par sa naissance & par son éducation, fut envoyé en 383. par le pape Damase, pour être précepteur du prince Arcadius, fils aîné de l'empereur Theodose. L'empereur étant un jour entré dans la chambre où Arsene faisoit la leçon à Arcadius; & ayant trouvé son fils assis, & son précepteur debout, se plaignit à lui de ce qu'il ne soûtenoit pas comme il devoit la dignité de

son emploi. Arsenius s'excusa ingenieusement, sur ce qu'ayant l'honneur de parler à un empereur, il ne pouvoit pas avec bienséance prendre ses commodités, & demeurer assis (car Arcadius avoit été associé à l'empire à l'âge de sept ans.) Mais Theodose n'étant pas satisfait de cette réponse, ôta à son fils les ornemens imperiaux, contraignit Arsene de s'asseoir en sa place, & ordonna à Arcadius de recevoir ses leçons debout & tête nuë, repetant souvent ces excellentes paroles: *Que ses enfans seroient veritablement dignes de l'empire, quand ils sçauroient joindre la pieté avec la science.* Arcadius profita peu de cette correction, & voulut en une autre occasion faire tuer Arsene. L'officier à qui Arcadius s'étoit adressé, en ayant averti Arsene, il se retira dans le desert de Scethé, étant déja âgé de 40. ans. On dit qu'Arcadius, après la mort de Theodose, ayant sçu où il étoit, lui envoya un officier avec une lettre pleine de soûmissions, pour réparer les fautes que son ingratitude lui avoit fait commettre à son égard, & lui offrir de grands presens; Arsene les refusa. Il étoit si desinteressé, qu'un officier lui ayant apporté un testament d'un de ses parens qui l'instituoit son heritier, Arsene lui demanda combien il y avoit que son parent étoit mort, celui-ci lui ayant répondu qu'il n'y avoit que peu de mois: *il ya bien plus long-tems que je suis mort moi-même*, répondit Arsene, *comment donc pourrois-je être son heritier*? Il fuyoit la compagnie, & ne vouloit recevoir personne, ni souffrir qu'on le vînt voir. Un jour qu'il étoit en oraison, & qu'il avoit quelque inquietude sur son salut, il crut entendre une voix qui lui disoit: *Arsene, fuiez, gardez le silence & reposez-vous: fuge, tace, quiesce.* Il fut chassé par les Barbares avec les autres solitaires du desert de Scethé, peu de tems avant la prise de Rome par les Goths: ce qui lui fit dire, que le monde avoit perdu Rome, & que les moines avoient perdu Scethé. Quand les Barbares se furent retirés, il revint dans sa solitude. Il passa 40. ans à Scethé, 10. à Strome ou Troé, près de Memphis, 3. à Canope. près de la mer, & deux autres années pour la seconde fois à Troé; où il mourut âgé de 95. ans, l'an 445. * *Apophtegmata patrum apud Cotelerium.* Rufin, different de Rufin d'*Aquilée. Vies des PP. du desert.* Metaphraste Rosweid. Bulteau. Baillet, *Vies des Saints*, 19. *Juillet.* Les Grecs font sa fête le 8. May, & les Latins le 19. Juillet.

☞ Saint Jerôme dans son traité des hommes illustres, qu'il composa en 392. parle d'un Arsene que sainte Paule visita vers l'an 385. lorsqu'elle parcourut le desert, & il le met avec Macaire & Serapion entre les colonnes de Jesus Christ. *Quid narrem Macarios, Arsenios, Serapionas, & reliqua columnarum Christi nomina?* Cet Arsene est sans doute plus ancien que celui dont on vient de parler, & qui étoit en 384. à la cour. Rosweide assûre que dans un manuscrit il a trouvé *Arsacios*, au lieu d'*Arsenios*. Le P. Martianay ne marque point de difference dans les manuscrits.

ARSENE, évêque d'Hypsele dans la Thebaïde, étoit de la secte des Melitiens. Eusebe de Nicomedie & les autres Ariens accuserent saint Athanase de l'avoir fait mourir; mais un diacre de ce Saint découvrit qu'il étoit caché dans le monastere de Ptemencyre, & en tira une attestation des moines. Arsene fut même trouvé à Tyr, & reconnu au tribunal de Paul, évêque de cette ville. Socrate dit que ce fut au concile de Tyr en 335. mais saint Athanase place cet évenement auparavant. Arsene écrivit lui-même à saint Athanase, & lui demanda à rentrer dans sa communion, lui promettant de ne se plus lier avec les Heretiques & Schismatiques. Il assista au concile de Tyr, où les Ariens renouvellerent contre saint Athanase l'accusation, non d'avoir tué Arsene, mais de lui avoir fait couper la main, & produisoient une main seche salée, qu'ils disoient être celle d'Arsene. La presence d'Arsene, que saint Athanase avoit fait venir secretement, les convainquit de calomnie, & les couvrit de confusion. * S. Athanase, *apolog. contra Arianos.* Socrate, *l.* 1. *c.* 29. *& seq.* Rufin, *l.* 1. *c.* 17. Theodoret, *l.* 1. *c.* 28. Sozomene, *l.* 2. *c.* 24. Hermant, *Vie de saint Athanase, écrite en françois.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de saint Athanase en latin, à la tête de la nouvelle édition qu'il a donnée des œuvres de saint Athanase.*

ARSENE, Autorianus, moine du mont Athos, autrement dit *le Mont Saint*, dans la Macedoine, fut fait patriarche de Constantinople en 1254. par Theodore Lascaris, lequel en mourant quatre ans après, le fit tuteur de Jean son fils. George Musalon, qui étoit l'autre tuteur, fut cause qu'il se retira dans la solitude, d'où il ne revint qu'en 1261. Ensuite il fut relegué par Michel Paleologue, & rappellé quelque-tems après. Michel ayant fait crever les yeux au jeune prince, Arsene l'excommunia. Ce prince le fit déposer dans un concile, & fit mettre Germain en sa place l'an 1264. Germain eut pour successeur Joseph, à qui Vecius succeda en 1275. Outre le testament d'Arsene, publié par Cotelier dans le 2. tome *des monument de l'église Grecque*, on a de lui un nouveau nomocanon, c'est-à-dire, *un recüeil des canons, avec les loix civiles qui y sont conformes.* Il ne s'attache pas aux paroles des canons, mais au sens; & il y ajoûte des notes en quelques endroits, pour faire voir la conformité des loix des empereurs avec les ordonnances des patriarches. *Doujat, *hist. du droit canon.* Bayle, *dict. crit.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesiastiques du XIII. siecle.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ARSENE, archevêque de Malvasia dans la Morée, vivoit dans le XVI. siecle, & étoit tres-bon humaniste. Le commerce de lettres qu'il entretenoit avec le pape Paul III. & l'obéïssance qu'il rendit au saint siege, lui attira la haine des Grecs, & le fit excommunier par Pachôme, patriarche de Constantinople. * Guillet, *Lacedem. ancienne & nouvelle.* Bayle, *dict. crit.*

ARSENE, moine Grec dans le XVII. siecle, a écrit une lettre contre Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, qui étoit dans les sentimens des Calvinistes sur la presence de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Cette lettre est inserée dans les actes du concile, où Parthenius, patriarche de Constantinople, fit condamner la confession de foi de Cyrille Lucar, l'an 1642. On a encore de lui un recüeil d'apophthegmes grecs, & un recüeil de scholies sur sept tragedies d'Euripide. * Bayle, *dict. crit.*

ARSENE, *Arsena*, marais de la grande Armenie, plein de nitre, qui n'a des poissons que d'une seule espece, & que le Tigre traverse. * Strabon.

ARSENIUS, *voyez* PERAXYLUS.

ARSENOTHELES, nom que les anciens donnoient à ceux que nous appellons *Hermaphrodites*, & qui participent des deux sexes. C'est ainsi qu'Aristote a aussi nommé de certains animaux qui ont les deux natures, & qui s'accouplent indifferemment. Ce nom est grec Ἀρσενόθηλυς, composé d'Ἄρσην, *mâle*, & de θῆλυς, *femelle.* * Cæl. Rhod. *l.* 19. *c.* 12.

ARSENS ou AARSENS (François) seigneur de Sommerdic, & fils de *Corneille* Arsens, greffier des états generaux des Provinces-Unies, qui le mit quelque-tems auprès de Du Plessis Mornay, pour apprendre sous lui les affaires. François fut resident des Provinces-Unies auprès du roi Henri IV. depuis 1598. jusqu'en 1609. que ce prince le reconnut comme ambassadeur, & lui donna le rang après l'ambassadeur de Venise. Il fut annobli pendant cette ambassade, fait chevalier par le roi, & baron; ce qui fut cause qu'il fut reçu en Hollande parmi les nobles de la province. Peu reconnoissant des honneurs qu'il avoit reçus en France, il se declara si fortement contre le roi Loüis XIII. que ce prince demanda son rappel, & en fit faire des plaintes aux Etats Generaux, qui l'envoyerent à Venise avec la même qualité, & auprès de plusieurs princes d'Italie & d'Allemagne, à l'occasion des troubles de Bohême. En 1620. il étoit le premier des ambassadeurs extraordinaires de la republique en Angleterre. En 1624. il revint en France avec le même caractere, & le cardinal de Richelieu en fit état. En 1641. il retourna en Angleterre, où il fut le second des trois ambassadeurs extraordinaires que les Etats y envoyerent pour negocier le mariage du prince Guillaume, fils du prince d'Orange, avec la fille du roi Charles I. Il fit des recüeils fort exacts & tres-judicieux

judicieux de toutes ses ambassades, & mourut fort âgé & fort riche. * Bayle, *dict. crit.*

ARSENS, fils du précedent, connu sous le nom de *Sommerdic*, gouverneur de Nimegue pour les Etats, & colonel d'un regiment de cavalerie, laissa deux fils, dont l'un se noya en 1659. & l'autre, nommé *Corneille* de Sommerdic, fut tué en 1688. à Surinam, dont il étoit gouverneur. Il avoit épousé la fille de M. de saint André Montbrun, morte vers l'an 1695. dont il a eu plusieurs enfans. * Bayle, *dict. crit.*

ARSES, ARSAS ou ARSAME, roi de Perse, étoit le troisiéme des fils d'Artaxerxés. Bagoas, eunuque, qui avoit toute la puissance en main, empoisonna le même Artaxerxés & deux de ses fils, & mit sur le thrône le prince Arses, la troisiéme année de la CX. olympiade, 338. ans avant Jesus-Christ. Le regne d'Arses ne fut que de deux ans & quelques mois; après lesquels Bagoas s'en défit, & éleva sur le thrône Darius Codomannus, fils d'Arsanes, frere d'Artaxerxés, & le voulut ensuite empoisonner; mais Darius le prévint, en lui faisant boire le poison qu'il avoit préparé. * Diodore de *Sicile*. Quinte-Curce. Strabon. Plutarque Justin. Eusebe, *in chron. &c.*

ARSI (marquis d') *voyez* ROUAUT.

ARSICHAN ou ARSINGAM, ville de la Turquie en Natolie, & dans la province d'Aladuli. Elle est sur les frontieres de l'Armenie, à trente mille pas d'Arlerum au midi, & environ à cent cinquante mille au levant d'Amasie. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne Asiris & Theodosiopolis.

ARSIDÆUS, fils de *Datamis*, ayant été envoyé par son pere, avec une armée contre les Pisidiens, fut tué dans la bataille. * Cornel. Nepos, *in Datame. c.* 6.

ARSILLUS ou ARCILIUS (François) de Senigaglia, dans le duché d'Urbin, qui vivoit dans le XVI. siecle, sous le pontificat du pape Leon X. étoit medecin, & demeura long-tems à Rome, où il fit consister son plaisir à composer des vers. Il les faisoit tres-bien, & ce talent lui acquit beaucoup de réputation. Il composa un poëme tres-ingenieux, *De poëtis Urbanis*, & d'autres pieces curieuses. Paul Jove a fait son éloge parmi ceux des gens de lettres: il dit qu'Arsillus mourut âgé de 70. ans, *c.* 103.

ARSINDE, *voyez* FAMAGOUSTE.

ARSINE, *Arsinus*, riviere de la Laponie Moscovite, qui se décharge dans l'Ocean septentrional, à l'orient de la riviere de Kola. * Baudrand.

ARSINGAM, *voyez* ARSICHAN.

ARSINOE', ville de Cilicie, entre Antioche & Seleucie. On en met encore trois autres de ce nom dans l'isle de Cypre.

ARSINOE', ville d'Egypte, que quelques-uns ont prise pour Suez, & d'autres pour Azirut, à quinze milles de Suez.

ARSINOE', ville de Cypre, *voyez* ARZES.

ARSINOE', ville d'Afrique, entre Berenice & Ptolemaïde, avec évêché suffragant de Cyrene. Quelques auteurs avec Marmol, disent que son nom moderne est *Trocara*. Plusieurs villes ont autrefois porté ce nom; mais elles l'ont changé. *Voyez* Trocara, Suez, Arzes, Casale-d'Afdimo, Casaledi-Leuca, Famagouste. * Strabon, *l.* 10. 14. & 17. Pline, *l.* 6. *c.* 5. 9. 12. & 27. & *l.* 6. *c.* 29. Ptolomée. Etienne de *Bysance*.

ARSINOE', fille de Ptolomée *Lagus*, roi d'Egypte, épousa Ptolomée *Philadelphe*, son propre frere. Ces sortes de mariage étoient permis parmi ces peuples, afin, disoient-ils, que ceux de la famille royale fussent les seuls qui regnassent. Ce mariage se fit, selon quelques auteurs, après la mort de Ptolomée *Lagus*, arrivée la seconde année de la CXXIV. olympiade, 283. ans avant Jesus-Christ. Arsinoé ne vécut pas long-tems; & le roi voulant en conserver la memoire à la posterité, employa Dinocrates pour bâtir un temple en l'honneur de cette princesse. Ce fameux ouvrier, qui avoit été employé par Alexandre *le Grand*, avoit, dit-on, résolu de faire les murailles de ce temple de pierre d'aimant, pour suspendre en l'air la statuë d'Arsinoé, qui étoit de fer doré: mais il mourut avant que d'avoir pû achever cet ouvrage. Pline *l.* 34. *c.* 14. sans parler des murailles, dit plus vraisemblablement, que la voute du temple étoit construite de pierres d'aimant. * Polybe, *l.* 1. Valere Maxime, *l.* 2. Pline *l.* 34. *c.* 14. &c.

ARSINOE', autre fille de Ptolomée *Lagus*, épousa *Lysimachus* roi de Macedoine, & en eut deux fils, Lysimachus & Philippe. Ce roi fut tué dans une bataille contre Seleucus, la 3. année de la CXXIV. olympiade, l'an 281. avant Jesus-Christ. Après cette mort, Arsinoé regna dans la Macedoine, comme tutrice des deux princes ses fils, dont l'aîné étoit âgé de 16. ans, & le cadet de 13. Ptolomée surnommé *Ceraunos* ou *la Foudre*, qui étoit son propre frere, (car Ptolomée *Lagus* les avoit eu tous deux de sa premiere femme nommée *Euridice*) lui persuada de l'épouser. Elle le fit trop facilement, le fit entrer dans sa ville de Cassandrée pour lui faire honneur, & ordonna à ses deux fils, qui étoient fort beaux, d'aller portant des couronnes au-devant de lui. Ptolomée *Ceraunos*, pour cacher sa trahison, les embrassa avec une tendresse fort apparente; mais ce nouveau maître ne fut pas plûtôt arrivé à la porte de la ville, qu'il s'empara de la citadelle, & donna ses ordres pour faire tuer les deux jeunes princes, qui furent assassinés en se sauvant entre les bras & au milieu des caresses de leur mere. Arsinoé privée de ses deux fils, déchirant ses habits & s'arrachant les cheveux, se retira de la ville, pour aller en exil dans l'isle de Samothrace, où elle fut d'autant plus à plaindre, qu'elle né put mourir avec ses enfans. * Justin, *l.* 17. & 24. Pausanias. Dexippe. Eusebe, &c.

ARSINOE', fut mariée à *Magas*, roi de Cyrene, fils de Ptolomée *Lagus*, & frere de Ptolomée *Philadelphe*; tous deux rois d'Egypte, qui avoient été long-tems en guerre. Pour la terminer, Magas, qui n'avoit qu'une fille unique nommée *Berenice*, la fiança à Ptolomée, qu'on surnomma depuis *Evergete*, fils de Philadelphe, & il mourut peu de tems après, vers la premiere année de la CXXVI. olympiade, & avant Jesus-Christ. 276. Arsinoé, qui n'avoit pas approuvé ce mariage, appella Demetrius, frere d'Antigonus Gonatas, roi de Macedoine, sous l'esperance de lui faire obtenir la reine & le royaume. Il partit en diligence, & plut de telle sorte à Arsinoé, qu'il se forma entre eux une liaison criminelle, qui rendit ce prince fort indifferent pour Berenice, & fort insolent envers tout le monde. De-là vinrent les mécontentemens qui produisirent une conspiration contre Demetrius en faveur du jeune Ptolomée, à qui la princesse avoit été fiancée. On envoya tuer ce dernier dans le lit d'Arsinoé: après quoi Berenice, qui se tenoit à la porte de la chambre, recommanda soigneusement qu'on épargnât sa mere, & eut pour mari celui que son pere lui avoit destiné. * Justin, *l.* 1. Bayle, *dict. crit.*

ARSINOE', sœur de la derniere *Cleopatre* reine d'Egypte, se joignit aux Egyptiens contre Jules Cesar, & commanda avec Archillas; mais la dissention s'étant mise entre elle & lui, elle le fit tuer par Ganymede son pere nourricier. Cesar ayant mis en liberté le jeune Ptolomée, Arsinoé non seulement fut obligée de quitter l'autorité qu'elle avoit usurpée, mais même de sortir d'Egypte. Elle se retira à Ephese, puis à Milet, où Marc-Antoine la fit tuer, à la sollicitation de Cleopatre, l'an 41. avant J. C. * Lucain, *l.* 10. Hirtius, *bell. Alexand.* Appien, *l.* 5. *des guerres civiles*. J. Cesar, *de bell. civil. l.* 3.

ARSINOE', fille de *Nicocreon*, roi de l'isle de Cypre, fut aimée passionnément par un jeune homme de Salamine, nommé *Arceophon*, qui mourut de déplaisir, parce qu'il ne la pouvoit épouser. Cette princesse, dit-on, fut punie par Venus qui la changea en pierre parce qu'elle avoit eu le cœur assez dur pour voir d'un œil sec les funerailles de cet Amant. * Ant. Liberalis, *Metamorph.* 39.

ARSLAN BEN THOGRUL, étoit fils de *Mohammed*, & petit-fils de *Malec Schah*. Il fut surnommé *Aboul Modaffer Xeineddin*, & succeda à Soliman Schah, qui n'avoit regné que six mois, l'an de l'hegire 555. & de J. C. 1160. Il est le treiziéme sultan de la race des Sel-

giucides, qui ont regné en Perse. Les historiens l'appellent ordinairement *Maleck Arslan*. On le proclama sultan dans la ville de Hamadan, par les conseils de l'Atabek Ildighiz; mais dès le commencement de son regne, Kimar gouverneur d'Ispahan, & Enbanege gouverneur de Rei, se revolterent contre lui, reconnoissant un de ses cousins, nommé *Mohammed Selgiuk Schah*, pour Sultan; & le prenant avec eux à la tête d'une grosse armée, ils marcherent vers Hamadan. Arslan ne les attendit pas, il alla au-devant d'eux jusqu'à Cazvin, & leur livra bataille aux environs de cette ville. La victoire tourna de son côté; car le nouveau sultan fut tué dans le combat, & Kimar avec Enbanege furent contraints de s'enfuir à Rei; où ne se trouvant pas en sûreté, il leur fallut passer jusques dans la province de Mazanderan. Arslan n'eut pas plûtôt fini cette guerre, qu'il se trouva enveloppé dans une autre. Le prince des Abkhaz, qui étoit Chrétien, & qui avoit ses états entre la Georgie & la Circassie, entra dans la province d'Adherbigian, & ravagea le plat pays jusqu'aux portes de Cazvin. Arslan tourna ses armes victorieuses contre lui, & le battit auprès du fort château de Cak, qu'il avoit pris & fortifié. Ce château dura peu de tems entre les mains des Abxhaz après ce combat. Le sultan l'ayant assiegé, le prit de force & le fit raser. Sur la fin de l'année 559. Arslan fit le voyage d'Ispahan. L'Atabek Zenghi Zalgari, qui commandoit dans cette ville, vint au-devant de lui & lui prêta le serment de fidelité. Le sultan le confirma dans son gouvernement, dont il étendit même les limites jusqu'à la province de Fars. L'an 561. Enbanege, qui s'étoit cantonné dans la province de Mazanderan, comme nous avons vû ci-dessus, fit alliance avec le roi Khovarezm, & obtint de lui un puissant secours, avec lequel il entra dans la province nommée l'Iraque Persienne, & vint saccager les environs des villes d'Abber & de Cazvin. Mais Arslan accompagné de l'Atabek Ildighiz, tomba sur lui à l'impourvû, & avec tant de forces, qu'il l'obligea de prendre une seconde fois la fuite vers la province d'où il étoit parti. L'an 563. Enbanege fit une autre entreprise sur la ville de Rei. Le sultan Arslan se contenta pour lors d'envoyer Mohammed, fils d'Ildighiz, pour le combattre: mais les troupes de ce general ayant plié devant celles d'Enbanege, Ildighiz son pere fut obligé de marcher luimême pour rétablir les affaires du sultan, qui étoient un peu déconcertées. Ildighiz étant arrivé dans la ville de Rei, il se fit plusieurs propositions d'accommodement de part & d'autre. La negociation fut conduite si heureusement, qu'enfin il fut conclu qu'Enbanege accompagné d'Ildighiz viendroit faire ses soûmissions & rendre ses respects au sultan. Mais il arriva que dans la nuit qui devoit préceder le jour de cette entrevûë, Enbanege fut tué dans son logis, sans qu'on pût apprendre de quelle part venoit ce coup inopiné. Dès que le sultan en eut appris la nouvelle, il donna le commandement de Rei & de ses dépendances au fils d'Ildighiz, lequel épousa bientôt après la fille unique d'Enbanege. De ce mariage nâquit un fils nommé Cutluk, qui fut surnommé Enbanege, du nom de son ayeul maternel. L'an 568. la mere du sultan, princesse d'une grande vertu, mourut dans la maison d'Ildighiz, & ce grand homme la suivit bientôt après. Le sultan, qui fut sensiblement touché de la mort de sa mere, & de la perte, qu'il faisoit d'un si grand capitaine, & d'un si fidele serviteur qu'étoit Ildighiz, ne fut pas long-tems sans tomber malade de langueur. Il traîna pourtant jusqu'au commencement de l'année 571. qu'il mourut âgé de quarante-trois ans, dont il en avoit regné environ 15. C'étoit un prince non seulement vaillant & genereux; mais aussi patient & debonnaire à un tel point, qu'il ne souffroit jamais qu'on parlât mal de quelqu'un en sa presence. * D'Herbelot, *bibl orient.*

ARSLAN SCHAH BEN MASSOUD, douziéme sultan de la dynastie des Gaznevides, succeda à son pere Massoud, III. du nom, sultan de la même race ou dynastie. Massoud avoit épousé la sœur de Sangiar, sultan des Selgiucides, de laquelle il eut deux enfans l'un nommé *Arslan Schah*, & l'autre *Baharam Schah*. Ce prince étant mort l'an de l'hegire 508. de J. C. 1114. Arslan Schah son fils aîné prit possession des états de son pere, sans rien donner à Baharam Schah son cadet. Celui-ci ne pouvant souffrir de se voir sans partage, se refugia auprès de son oncle maternel Sangiar, qui possedoit déja une partie de la grande province de Chorasan, dont les Gaznevides avoient été dépoüillés par les Selgiucides. Sangiar le protega, & lui donna une armée pour faire la guerre à son frere. Baharam entra avec cette armée dans la province de Gazna, se rendit maître de la ville capitale, & obligea son frere à prendre la fuite, & à lui ceder la couronne. Mais l'armée des Selgiucides ne fut pas plûtôt retirée, qu'Arslan se presenta devant la ville de Gazna, & contraignit son frere de se retirer une seconde fois auprès de Sangiar. Le sultan n'abandonna pas son neveu; car il se mit luimême en campagne, donna bataille à Arslan, le défit & le fit prisonnier. Baharam après cette victoire demeura paisible possesseur de la couronne des Gaznevides, & son frere mourut bientôt après dans sa prison, l'an de l'hegire 512. après un regne de quatre ans. Quelques historiens veulent que sa mort fut avancée par les ordres de son frere. * Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN SCHAH, fils de *Kerman Schah*, fils de *Caderd*, cinquiéme sultan de la dynastie des Selgiucides dans la province de Kerman, succeda à son neveu *Iran Schah*, pendant la vie duquel il se tint caché dans la boutique d'un cordonnier, pour ne pas tomber entre ses mains. Mais lorsqu'il apprit qu'il avoit été tué, il se fit connoître, & fut proclamé sultan, du consentement general de tous les grands du royaume, l'an de l'hegire 494. de J. C. 1100. Les Selgiucides de Perse ses parens, qui avoient donné beaucoup de peine à ses prédecesseurs, n'oserent l'attaquer. C'est pourquoi il joüit d'un regne fort paisible pendant l'espace de quarante-deux ans, & laissa sa couronne à Mohammed, surnommé *Mogaiatheddin*, son fils, qui lui succeda l'an de l'hegire 536. & de J. C. 1141. * Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN KUSCHAI, place forte assez près de la ville de Calbin, de laquelle quelques troupes de voleurs & de bandits se rendirent les maîtres: mais ils en furent chassés par le sultan Tagasche. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARSLAN (Alp) second sultan de la race des Selgiucides, *cherchez* ALP ARSLAN.

ARSOLI, *Arsolum*. C'étoit autrefois une ville, qui est maintenant réduite en village, située sur une colline dans la Campagne de Rome, entre le Teverone & les confins de l'Abruzze, droit au levant de la ville de Tivoli. * Maty, *dict. geogr.*

ARSUFFO, *Para*, petite isle de la Sourie, dans la mer Mediterranée, sur la côte de la Terre-sainte, devant la ville de Jaffa ou Joppé.

ART. C'est un amas de préceptes, de regles, d'inventions, d'experiences, qui étant observés font réüssir dans les choses qu'on entreprend, & les rendent utiles & agréables. Les philosophes définissent l'art d'une maniere un peu plus scientifique; ils disent que c'est une habitude qui fait que celui qui la possede opere avec facilité. On distingue les arts en liberaux & mécaniques. Les premiers sont, par exemple, la poësie, la peinture, la musique, l'art militaire, l'architecture, la marine. Les arts méchaniques sont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps que de l'esprit; comme ceux des horlogers, des tourneurs, des charpentiers, &c. Tzetzés dit qu'au tems de Noé, un Egyptien nommé *Vulcain* trouva le feu, & inventa les arts où le feu est employé; & que les poëtes Grecs ayant fait leur apprentissage en Egypte, les avoient transportés en Grece, & avoient attribué à leur nation toute la gloire de ces arts. On ne peut gueres douter que Noé n'ait sçû divers arts, & n'en ait inventé quelques-uns, de même qu'il trouva la culture de la vigne, & l'art d'en faire du vin: on sçait que dans le tems qui s'écoula depuis la création du monde jusques au déluge, les hommes avoient déja inventé plusieurs arts & plusieurs sciences. Noé qui

avoit vécu long-tems avant cette inondation generale, & qui bâtit l'arche par le commandement de Dieu, devoit necessairement sçavoir la plûpart de ces arts. * Danet.

ART DES ESPRITS, ou ART ANGELIQUE, moyen superstitieux pour acquerir la connoissance de tout ce qu'on veut sçavoir, avec le secours de son ange gardien, ou de quelque autre bon ange. On distingue deux sortes d'art angelique; l'un obscur, qui s'exerce par voye d'élevation ou d'extase; l'autre clair & distinct, lequel se pratique par le ministere des anges, qui apparoissent aux hommes sous des formes corporelles, & qui s'entretiennent avec eux. Ce fut peut-être de cet art dont se servit le pere du celebre Cardan, lorsqu'il disputa contre les trois esprits qui soûtenoient la doctrine d'Averroës, recevant des lumieres d'un genie, qu'il eut avec lui pendant 33. ans. Quoi qu'il en soit, il est certain que cet art est superstitieux, puisqu'il n'est autorisé ni de Dieu ni de l'église; & que les anges, par le ministere desquels on suppose qu'il s'exerce, ne sont autres que des esprits de tenebres, & des anges de satan. D'ailleurs, les ceremonies dont on se sert, ne sont que des conjurations, par lesquelles on oblige les demons, en vertu de quelque pacte, de dire ce qu'ils sçavent, & rendre les services qu'on espere d'eux. *Voyez* ART NOTOIRE. * Cardan, *l.* 16. *de rer. variet.* Thiers, *traité des superstitions.*

ART NOTOIRE, moyen superstitieux, par lequel on promet l'acquisition des sciences, par infusion & sans peine, en pratiquant quelques jeûnes, & en faisant certaines ceremonies inventées à ce dessein. Ceux qui font profession de cet art, assurent que Salomon en est l'auteur, & que ce fut par ce moyen qu'il acquit en une nuit, cette grande sagesse, qui l'a rendu si celebre dans le monde. Ils ajoûtent qu'il en a renfermé les préceptes & la methode dans un petit livre qu'ils prennent pour modele. Voici la maniere avec laquelle ils prétendent acquerir les sciences, selon le témoignage du pere Delrio. Ils ordonnent à leurs aspirans de frequenter les sacremens, de jeûner tous les Vendredis au pain & à l'eau, & de faire plusieurs prieres pendant sept semaines. Ensuite ils leur prescrivent d'autres prieres, & leur font adorer certaines images les sept premiers jours de la nouvelle lune, au lever du soleil, durant trois mois. Ils leur font encore choisir un jour où ils se sentent plus pieux qu'à l'ordinaire, & plus disposés à recevoir les inspirations divines. Ce jour-là, ils les font mettre à genoux, dans une église ou un oratoire, ou en pleine campagne, & leur font dire trois fois le premier verset de l'hymne *Veni Creator Spiritus*, &c. les assurant qu'ils seront après cela remplis de science, comme Salomon, les prophetes & les apôtres. Saint Thomas d'Aquin montre la vanité de cet art. S. Antonin archevêque de Florence, Denys *le Chartreux*, Gerson, & le cardinal Cajetan, prouvent que c'est une curiosité criminelle, par laquelle on tente Dieu, & un pacte tacite avec le demon. Aussi cet art fut-il condamné comme superstitieux par la faculté de theologie de Paris l'an 1320. * Delrio, *disquis. magic. part.* 2. Thiers, *traité des superstitions.*

ART DE S. ANSELME, moyen de guerir les playes les plus dangereuses, en touchant seulement aux linges, qui ont été appliqués sur les blessures. Quelques soldats Italiens, qui font encore ce métier, en attribuent l'invention à S. Anselme; mais Delrio assure que c'est une superstition inventée par Anselme de *Parme*, fameux magicien; & remarque que ceux qui sont ainsi gueris, si toutefois ils guerissent, retombent ensuite dans de plus grands maux, & finissent d'ordinaire malheureusement leur vie. * Delrio, *disquis. mag. l.* 1.

ART DE S. PAUL, sorte d'art notoire, que quelques superstitieux disent avoir été enseigné par S. Paul, après qu'il eut été ravi au troisiéme ciel. On ne sçait pas bien les ceremonies que pratiquent ceux qui prétendent acquerir les sciences par ce moyen, sans aucune étude, & par inspiration; mais on ne peut douter que cet art ne soit illicite: & il est constant que saint Paul n'a jamais revelé ce qu'il oüit dans son ravissement, puisqu'il dit lui-même qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de raconter. *Voyez* ART NOTOIRE. * Thiers, *traité des superstitions.*

ART, *Arta*, bon village de Suisse, situé sur le bord méridional du lac de Zug, dans le canton de Schwitz, dont il est un des lieux principaux. * Maty, *diction. geograph.*

ARTA ou LARTA, ville d'Epire dans la Grece, n'est pas l'ancienne *Ambracie*, comme plusieurs geographes le veulent persuader, puisqu'elle est à plus d'une journée de-là, & qu'elle s'appelle encore par les gens du pays *Ambrakia*, bien que ce ne soit à present qu'un village à un mille de la mer, & au fond du Golfe auquel elle a donné son nom. Mais la ville d'Arta est à la main gauche, éloignée de quinze milles de la mer, sur une riviere, qui est apparemment l'Acheron des anciens. Il y a dans cette ville plus de deux mille habitans, & beaucoup plus de Grecs que de Turcs. L'eglise metropolitaine, nommée *Evangelistra*, c'est-à-dire, l'*Annonciade*; est un grand corps de bâtiment, qui a autant de portes & de fenêtres, qu'il y a de jours dans l'année, & qui est soûtenu de plus de deux cens colonnes de marbre. On y lit une inscription sur le grand portail, qui marque qu'elle a été bâtie par Michel Ducas Comnene, empereur de Constantinople. L'archevêque faisoit autrefois sa residence à Lepante, qu'il a quittée à cause qu'il y a peu de Chrétiens. Il y avoit huit suffragans; mais l'empereur Jean Peleologne partagea en deux l'archevêché d'Arta, pour ériger celui de Janin. Ainsi il n'y a plus que quatre évêchés, qui en relevent, qui sont Ragons, petite ville à dix milles de Préveza; Voutza, ville avec un château de l'autre côté du golfe; Actos, situé en Terre-ferme, assez grande ville, à deux journées d'Arta; & Acheloïs, qui tire son nom de la riviere, que les anciens appelloient *Achelous*. * Spon, *liv.* 1. *de ses voyages.*

ARTABANS, ROIS DES PARTHES.

ARTABAN I. de ce nom, roi des Parthes, étoit frere de Priapatius, & oncle de Mithridate & de Phraate, qui, tous les trois, avoient regné successivement avant lui. Il fit la guerre aux Trogariens, peuples de Scythie, & y reçut une blessure, dont il mourut, la premiere année de son regne, vers la 4 année de la CLXXII. olympiade, & 129. ans avant Jesus-Christ. * Justin, *liv.* 24. *chap.* 2.

ARTABAN II. roi des Medes, fut fait roi des Parthes, au préjudice de Vonone, vers l'an 16. de l'ere Chrétienne; mais comme il n'y avoit que la noblesse qui eût part à ce changement, Vonone, à qui le peuple étoit demeuré fidele, vainquit Artaban dans une bataille, & le contraignit de s'enfuir dans les montagnes de la Medie. Artaban rassembla depuis de nombreuses troupes, donna une seconde bataille à Vonone, qui fut vaincu, & se retira avec peu des siens en Armenie. Artaban resta maître du royaume après cette victoire, où il fit un grand carnage des Parthes, & où il s'empara de la ville de Ctesiphon. Peu après, méprisant la vieillesse de Tibere, il se rendit maître de l'Armenie, & en fit roi un de ses fils nommé *Arsaces*. Tibere craignant qu'Artaban étant maître de l'Armenie, n'entreprît sur les conquêtes du peuple Romain, manda à Vitellius, qui commandoit pour lui en Orient, de traiter avec Artaban; mais Vitellius, au contraire, suscita contre lui les Alains, lesquels étant passés en Armenie, la ravagerent, penetrerent jusques dans les terres des Parthes, tuerent la plus grande partie de la noblesse, & le fils d'Artaban même; & enfin obligerent ce prince à s'enfuir chez ses voisins. Il assembla une grande armée de Daniens & de Saciens, avec laquelle ayant recommencé la guerre, il recouvra son royaume, & établit Orode, un autre de ses fils, sur l'Armenie. Depuis cette conquête, Tibere rechercha l'alliance d'Artaban, qui y donna les mains, & conclut un traité avec Vitellius: ensuite duquel ce roi envoya son fils Darius à Rome, porter de tres-magnifiques presens à Tibere. Il mourut environ l'an 48. de J. C. par le crime de Gotarzes son frere, selon Tacite, ou plûtôt son fils, selon Josephe. Bardane, frere

de Gotarzes, succeda à Artaban, qui étoit apparemment leur pere & non leur frere. * Josephe, *l.* 18. *c.* 6. *des antiq. Jud.*

ARTABAN III. fils de *Vologese*, assista un certain imposteur qui se disoit *Neron*, & voulut même l'amener à Rome pour l'opposer à Vespasien, vers l'an 80. de l'ere Chrétienne. Il regna si peu de tems, que plusieurs ne le mettent pas au nombre des rois des Parthes. * Zonaras, *in Titul.*

ARTABAN IV. & dernier roi des Parthes, succeda à son frere *Vologese* III. Il soûtint plusieurs guerres contre les Romains, & principalement contre Antonin Caracalla; lequel feignant de vouloir épouser sa fille, avoit dessein de le faire mourir. L'an 227. Artaxerce, simple soldat Persan, s'éleva contre lui avec tant de bonheur, que l'ayant défait en trois batailles rangées, il lui ravit le thrône avec la vie. Ainsi la race des Arsacides prit fin, & le royaume des Parthes, qui avoit commencé par Arsaces, environ l'an 3754. du monde, & 250. ans avant Jesus-Christ, fut transporté aux Perses, en l'an 229. de grace. * Dion, *l.* 77. *&* 78. Herodien, *l.* 4. Agathias, *l.* 2.

ARTABAN, frere de *Darius*, fils d'*Hystaspe*, roi de Perse, soûtint le choix que ce prince avoit fait en faveur de Xerxés son fils puiné, pour regner après lui contre les prétentions d'Artabazane, ou *Artamene*, ou *Ariamene*, qui prétendoit au thrône. Celui-ci étoit l'aîné; mais parce qu'il étoit né lorsque Darius n'étoit encore que particulier, Xerxés lui fut préferé l'an du monde 3550. & avant J.C. 485. Depuis, Artaban fut tres-utile à Xerxés, qu'il assista de ses conseils, & qu'il voulut vainement détourner de son expedition contre les Grecs. Il s'étoit efforcé aussi inutilement d'empêcher Darius son frere de faire la guerre aux Scythes. Xerxés crut ne pouvoir confier le gouvernement de l'état pendant son absence à un homme plus fidele ou plus sage qu'Artaban, qui se separant de son neveu, lui laissa Tritantechmes son fils, l'un des six generaux de l'infanterie. * Herodote, *liv.* 3. *&* 4. C'étoit un prince tres-sage, qu'il se faut bien garder de confondre avec *Artapan*, capitaine des gardes de Xerxés, & son assassin. * Herodote, *l.* 4. *c.* 83. *liv.* 3. *chap.* 10.

ARTABASDE, homme illustre à Constantinople, fut un de ceux qui aiderent Leon l'Isaurien à s'emparer de l'empire. Ce prince lui en temoigna sa reconnoissance en lui faisant épouser sa fille aînée, dont il eut deux fils, & en lui donnant le gouvernement du Theme Armeniaque; mais Artabasde n'en fut pas plus content de lui, & souffrit toûjours impatiemment sa fureur contre les images. Après la mort de Leon, s'étant convaincu que Constantin Copronyme son fils avoit herité de cette fureur, il résolut de le déthrôner, & il y réüssit en effet vers le mois de Septembre de l'an 742. commença d'abord à témoigner sa reconnoissance au Ciel, en faisant refleurir la religion, & en rétablissant les images. Ensuite il passa dans l'Asie avec deux armées; l'une sous le commandement de son fils Nicetas, & l'autre qu'il commandoit lui-même. Mais s'étant trop avancé dans la Lydie, il se laissa surprendre par Constantin: de sorte qu'à peine pût-il se sauver à Constantinople. Son autre armée fut aussi défaite, & il se vit assiegé dans la ville imperiale, qui fut emportée le 2. Novembre de l'an 743. Il trouva néanmoins le moyen de s'évader, & fit de nouvelles levées dans la Bithynie; mais ses ennemis n'ayant pas attendu que son armée se fut fortifiée, il fut forcé de souffrir un second siege dans le château de Putantes. Il n'y fut pas plus heureux qu'ailleurs, forcé de se rendre avec ses fils; on les emmena à Constantinople chargés de chaînes, ils furent exposés en cet état à la vûë du peuple dans le Cirque, & enfin on leur creva les yeux. * Theophane. Cedrene. Zonaras, *hist. Miscell. l.* 22. *&c.*

ARTABASE, fils de *Pharnabaze*, capitaine de Xerxés, assiegea en vain Potidée & Olynthe, à la tête de soixante mille hommes, la 2. année de la LXXV. olympiade, & 479. ans avant J. C. Artabase, fils de Pharnace, se trouva la même année à la bataille de Platée, que les Perses perdirent, pour s'être attachés plûtôt au conseil de Mardonius qu'au sien. Il se retira avec quarante mille hommes, qu'il commandoit, sans avoir voulu soûtenir Mardonius. * Herodote, *lib. VIII.*

ARTABASE, fils de *Pharnabaze* & d'*Apamée*, fille d'*Artaxerce-Mnemon*, étoit satrape ou gouverneur de Mysie, de Phrygie & de Bithynie. Il fit la guerre à Ochus son roi, la 1. année de la CVI. olympiade, & 356. ans avant J. C. Il défit avec le secours de Charés, une armée de 70. mille hommes; mais ayant été abandonné par les Atheniens, il fit ligue avec les Thebains, & secondé de Pammenes, l'un de leurs chefs, il gagna encore deux batailles sur les Perses. Depuis, il obtint sa grace, & revint en Perse, où il servit Darius Codoman contre Alexandre *le Grand*, lequel ayant reconnu sa valeur, le fit gouverneur de la Bactriane. Lorsqu'après la mort de Darius il se presenta à Alexandre, ce conquerant lui toucha dans la main, & lui fit beaucoup de caresses, à cause de l'amitié qu'il avoit euë avec le roi Philippe son pere, entre les bras duquel il s'étoit jetté durant la persecution d'Ochus; & plus encore pour la fidelité qu'il avoit gardée à l'égard de Darius. Ce venerable vieillard, qui avoit blanchi sous les armes, étoit âgé de 95. ans, & avoit à ses côtés neuf jeunes hommes ses enfans, tous bien faits, qu'il presenta à Alexandre, priant les dieux qu'ils ne vécussent qu'autant qu'ils seroient utiles à son service. Alexandre alloit le plus souvent à pied dans la campagne; mais alors il fit amener deux chevaux pour lui & pour Artabase, de peur que ce bon vieillard n'eût honte de se voir seul à cheval. * Quinte-Curce, *l.* 5. *&* 7. Diodore, *l.* 16. Lucien, *au dialogue de ceux qui ont trop long-tems vécu.*

ARTABASTES, roi d'Armenie, qui a écrit une lettre à Sapor, rapportée par Saumaise, *dans ses notes sur* Trebellius Pollion.

ARTABAZANE, ARTEMENES ou ARIAMENE, fils aîné de *Darius*, se vit exclus de la couronne de Perse, parce qu'il étoit né avant que son pere y fût parvenu. Xerxés son frere fut declaré legitime successeur, comme étant né d'Atossa, fille de Cyrus, dans le tems que son pere étoit roi. Il acquiesça sans murmurer au jugement que porta contre lui Artaban leur oncle paternel: désinteressement tres-rare entre des princes rivaux. Cela arriva l'an du monde 3550. & avant Jesus-Christ 485. * Herodote, *Erato* ou *l.* 6.

ARTABAZE, roi d'Armenie, *voyez* ARTAXIAS II.

ARTACA, ARTACE, montagne remplie d'arbres dans l'isle de Cyzique: il y a devant une isle de même nom. * Strabon, *l.* 12. C'est encore le nom d'une ville des Milesiens, dans l'Asie, que Stephanus appelle ville de Phrygie. * Pline, *l.* 5. *c.* 32. l'appelle un port, & Ptolomée un château de la Bithynie. * Ptol.

ARTACANE, ville de la Bactriane. * Quinte-Curce, *l.* 6. *c.* 6.

ARTACÆAS, capitaine dans l'armée de Xerxés, dont Herodote fait mention, *l.* 7. Cet homme, à l'exception du roi seul, étoit de la plus haute taille; car il étoit de cinq coudées.

ARTACÆOS, isle dans la Propontide, avec une ville de même nom. * Pline, *l.* 5. *c.* 32.

ARTACENE, contrée d'Assyrie aux environs d'Arbele, où Alexandre défit Darius. * Strabon, *l.* 16.

ARTACOANE, ville de la province Arienne, distante d'Alexandrie de six cens stades. * Pline, *l.* 6. *c.* 23. Ptolomée. Salmas. *ad* Solin.

ARTAGNAN, *voyez* MONTESQUIOU.

ARTAK & ARTOR, que l'on prononce aussi *Ortok*, montagne du pays de Turquestan, vis-à-vis de laquelle il y en a une autre nommée *Gurtak*, & c'est entre ces deux montagnes qu'est située la ville de Caracoum. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ARTANA, en latin *Ortona*, bourg d'Espagne, situé dans le royaume de Navarre, à cinq lieuës de la ville de Pampelune. * Baudrand.

ARTANES Sophenien, sorti de Zadriade, un des capitaines d'Antiochus *le Grand*, étoit roi de cette partie de l'Armenie, qui va du midi au couchant: il en fut chassé vers l'an 84. avant J. C. par Tigranes, qui étoit souverain de l'autre partie. * Strabon, *l.* 11.

ARTAPAN, fils d'Artasyras, fut un des favoris de Xerxés I. Ctesias dit qu'il accompagna ce prince dans son expedition contre la Grece, & qu'il commandoit les dix mille hommes qui firent la premiere attaque du pas des Thermopyles; mais Herodote, qui nomme tous les officiers generaux de l'armée de Xerxés, ne parle point de lui. Artapan, continuë Ctesias, assassina ensuite Xerxés, & fit retomber le soupçon de ce crime sur Dariéc, l'un des fils de ce prince, qu'il mena lui-même à Artaxerxés, qui le fit mourir. Un troisiéme crime qu'Artapan ne put executer fit découvrir les deux autres: ce malheureux ne pouvant faire mourir secretement le nouveau prince, comme il avoit fait son pere, forma une conspiration contre lui, & en parla à Megabyze, qui ne parut y entrer que pour en faire un raport plus exact. Artapan convaincu de trahison fut puni de mort, & les conjurés, entre lesquels étoient ses trois fils, s'étant armés pour le venger, perirent les armes à la main. Herodote *liv.* 7. en décrivant l'armée de Xerxés, nomme trois officiers generaux, Artyphie, Ariomarde, & Bagasaces, tous trois fils d'Artaban, qui pourroient bien être ceux dont parle Ctesias; le premier commandoit les Gandariens & les Dadices; le second, les Caspiens; le troisiéme, les Thraces d'Asie.

ARTAPAN, satrape de la Bactriane sous le regne d'Artaxerxés I. se revolta, & combattit d'abord à perte egale les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais dans une seconde bataille un vent impetueux repoussant les Bactriens, ils eurent du dessous, & furent contraints de rentrer dans leur devoir. * Ctesias. Ce ne fut pas sans doute sans qu'il en coutât la vie à celui qui leur avoit fait prendre les armes.

ARTAPAN, *Artapanus*, auteur d'une histoire des Juifs, citée par Clement d'*Alexandrie*, *l.* 1. *Stromat.* qui rapporte de lui, que Moyse ayant été mis en prison par Necephres roi des Egyptiens, parce qu'il demandoit la délivrance des Israëlites, sortit la nuit miraculeusement de sa prison, & vint trouver le roi qui dormoit; & que le prince surpris de le voir, tomba en pamoison, & revint peu de tems après à lui. Eusébe rapporte, sur la foi d'Eupolemus, ce passage d'Artapan, qu'il appelle *Artapan*, dans le 1. *liv. de la préparat. évangel. chap.* 27. * Chronique d'Alexandrie, *pag.* 148. Vossius, *de hist. lat.*

ARTAPHERNE, fut un des sept princes de Perse, qui prétendoient à la couronne que Darius obtint l'an du monde 3514. & avant Jesus-Christ 521. Il eut le gouvernement des places maritimes, & fit la guerre aux Ioniens. Après la mort de Darius, il opina que Xerxés devoit être élevé sur le thrône, par préference à son frere Artabazanes; parce que celui-ci étoit né d'un pere qui n'étoit encore que prince, & que Xerxés étoit fils d'un pere roi; le premier étant venu au monde avant que Darius possedât la couronne; & le second, depuis qu'il l'avoit obtenuë. * Herodote, *liv. VII.*

ARTASYRAS, d'Hyrcanie, fut un des principaux seigneurs de la cour de Perse sous le regne de Cambyses, qui l'admit dans sa plus intime confidence, jusqu'à lui reveler le secret de la mort de son frere. Artasyras, de concert avec l'eunuque Bagapates, cachant toûjours cette mort, fit succeder le Mage à Cambyses; mais voyant ensuite son secret eventé, il abandonna ce malheureux, & favorisa de tout son pouvoir la conspiration formée contre lui. Le Mage ayant été tué, Darius témoigna sa reconnoissance à Artasyras, en lui conservant toute l'autorité dont il avoit joüi sous les regnes precedens. Il semble qu'il soit mort à peu près en même-tems que ce prince. Artapan son fils lui succeda dans la faveur, & est illustre dans l'histoire par ses crimes. * Ctesias.

Le même auteur parle d'un autre ARTASYRAS, qui vivoit sous le regne de Darius Ochus. Il commandoit les troupes qu'on envoya dans l'Asie Mineure contre Arsytes frere du roi, & Artyphius qui s'étoient revoltés. La perte de deux batailles ne le découragea pas: il en gagna une troisiéme, & engagea les rebelles à se rendre.

ARTAVASDE, roi des Medes, soûtint avec beaucoup de bonheur la guerre contre Marc-Antoine, qui y avoit été engagé par Artavasde I. roi d'Armenie, fils de Tigranes, sur lequel il se vengea de ses mauvais succès. Le roi des Medes fit amitié aves Marc-Antoine, qui surprit le roi d'Armenie, & le fit amener à Alexandrie chargé de chaînes d'or & d'argent, pour honorer son triomphe ou son entrée dans cette ville. Il revêtit aussi le roi des Medes d'une partie de l'Armenie. Mais ce dernier, qui vainquit depuis les Parthes, & Artaxias, fils du roi d'Armenie, avec le secours de Marc-Antoine, fut vaincu lui-même, & fait prisonnier, lorsqu'il ne fut plus soûtenu de ce secours. Apparemment qu'il ne fut pas long-tems captif; car ce doit être lui à qui Cleopatre envoya la tête du roi d'Armenie son ennemi, l'an 724. de Rome, & 30. ans avant Jesus-Christ. * Dion, *l.* 49. Bayle, *dict. crit.*

ARTAVASDE I. roi d'Armenie, étoit fils de *Tigranes.* Il étoit tres sçavant, & a composé, non seulement des tragedies & des harangues; mais il a encore écrit des histoires. Il fut cause de la défaite de Crassus, auquel il n'envoya pas le secours qu'il lui avoit promis. Il trompa aussi Marc-Antoine; mais il ne s'en trouva pas bien, puisque Marc-Antoine l'ayant engagé à le venir trouver, l'an de Rome 721. & 33. avant Jesus-Christ, le fit lier de chaînes d'or, le conduisit à Alexandrie, & le fit servir à son triomphe, comme si c'eût été son veritable prisonnier de guerre. Il le mit depuis en prison, où il le fit mourir. Sa tête fut envoyée au roi des Medes son ennemi. * Appien, *de bell. Parth.* Plutarch. *in Crass.* Tacite, *annal. l.* 2. Bayle, *dict. critiq.*

ARTAVASDE II. roi d'Armenie, fut établi sur le thrône par Auguste, après les enfans de Tigranes, qui avoient succedé à leur pere, comme leur pere avoit succedé à Artaxias, fils aîné d'Artavasde I. Artavasde II. ne regna pas long-tems. Caïus Cesar, envoyé par Auguste en Armenie, pour calmer les désordres de ce royaume, le donna bientôt après à Ariobarzanes, l'an 3. de l'ere Chrétienne. * Joséphe, *antiq. Judaic. liv. XV.* Tacite, *annal. liv. II.* Bayle, *dict. crit.*

ARTAVASDE, *Artavasdus*, gendre de Leon *Isaurique.* *Voyez* ARTABASDE.

ARTAXA, *Artaxias*, general d'armée d'Antiochus *le Grand*, qui fut vaincu par les Romains, s'empara du royaume d'Armenie. C'est de cet Artaxias que Tigranes tire son origine. *Cherchez* ARTAXIAS. * Strab. *l.* 11.

ARTAXARE, *voyez* ARTAXERXE'S,

ARTAXATA, au plurier. Tacite, *l.* 2. *annal. c.* 56. dit *Artaxta*, & Strabon, *Artaxiasata.* C'étoit autrefois une ville tres-bien fortifiée de l'Armenie majeure, sur le fleuve Araxe. Elle se nomme aujourd'hui *Teflis.* Paul Jove l'appelle *Choni*; mais cette ville est de la Medie, & non de l'Armenie. Artaxata est à 78. degrés de longitude, & à 42. de latitude. Elle est dans le royaume de Georgie, sous la domination des Turcs. Elle est connuë dans l'histoire Romaine, & étoit autrefois considerable, mais aujourd'hui elle a peu d'habitans.

ARTAXATE, dite aussi ARDACHAT, ville capitale d'Armenie, sur l'Araxe, fut bâtie sous la conduite d'Annibal, qui s'étoit refugié auprès d'Artaxias roi d'Armenie. Elle fut brûlée l'an 57. de l'ere Chrétienne, par Corbulon, general des Romains, & rebâtie depuis par Tiridate, qui la nomma *Neronée*, pour faire honneur à Neron. Elle est maintenant ruinée, & ceux du pays y montrent seulement les restes du palais de Tiridate, l'un de leurs anciens rois. Ces restes sont une face de ce superbe bâtiment, quatre rangs de colonnes de marbre noir, & plusieurs beaux morceaux de cet ancien édifice, dont la structure paroît avoir été magnifique. Ils appellent cet amas de pierres *Tachtirdat*, c'est à dire, *le thrône de Tiridate.* * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673. Strabon, *l.* 11. Dion, *in Neron.* Bayle, *dict. crit.*

ROIS DES PERSES.

ARTAXERXE'S, I. de ce nom, surnommé *Longuemain*, succeda à son pere *Xerxés* au royaume de Perse, & tua depuis Artaban, qui lui avoit fait commettre un parricide en la personne de son frere, & qui avoit for-

mé une conspiration pour le détrôner, en la 1. année de la LXXIX. olympiade, & l'an 464. avant J. C. Il défit d'abord les Bactriens, prit Themistocle sous sa protection, & lui donna retraite en sa cour. Depuis, Artaxerxés eut guerre contre les Grecs. L'armée navale des Perses fut défaite auprès de Cypre par Conon, general des Atheniens, l'an 462. avant J. C. la 3. année de la LXXIX. olympiade. La 7. année de son regne, il envoya Esdras avec quantité de Juifs en Judée, pour rétablir la republique des Juifs, & la 20. année, il accorda à Nehemie la permission de venir en Judée, pour rétablir la ville de Jerusalem, & délivrer ses compatriotes des vexations continuelles qu'ils souffroient des peuples voisins. En l'année 460. avant Jesus-Christ, Achemenides fut envoyé par Artaxerxés contre les Egyptiens qui s'étoient revoltés. Ces derniers implorerent le secours des Atheniens, qui trois ans après remporterent une grande victoire sur Achemenides. Artaxerxés envoya à Lacedemone, pour susciter une ligue contre les Atheniens, lesquels furent depuis chassés de l'Egypte. Artaxerxés fit ensuite la paix avec eux, & sur le point de recommencer la guerre, il mourut après un regne de 30. ans, la 4. année de la LXXXVIII. olympiade, & l'an 425. avant Jesus-Christ. *Voyez* BAHAMAN. * *Esdras, l.* 1. *c.* 7. *&* 8. *l.* 2. *c.* 2. 5. *&* 13. Thucydide, *l.* 1. Diodore, *l.* 11. *&* 12. Justin, *l.* 3. Eusebe & Adon, *en sa chron.* Scaliger, *c.* 5. *de Emend. temp.* Usserius. M. Du Pin, *biblioth. des hist. Proph.*

☞ Il faut remarquer que c'est depuis l'année 20. ou 21. de cet Artaxerxés, que Pererius, Usserius, le P. Petau & l'auteur de la chronologie de la bible de Vitré, comptent les septante semaines revelées à Daniel, *c.* 9. *v.* 23. à la fin desquelles le Messie devoit mourir. Elles font 490. ans hebreux ou lunaires; & Jesus-Christ ayant été baptisé au commencement de la 70. fut crucifié la troisiéme année suivante. C'est ce qui verifie litteralement la prophetie, qu'au milieu de la derniere semaine, l'hostie & le sacrifice devoient défaillir, c'est-à-dire, qu'ils prendroient fin par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Pererius réfute les autres opinions dans son commentaire sur Daniel, & prouve que les saints Peres & les anciens theologiens ont suivi celle-ci, après saint Jerôme. Cependant il est assez difficile d'accorder ce nombre de 490. années, avec l'époque du commencement du regne d'Artaxerxés, & les années des regnes des rois de Perse qui l'ont suivi; car Xerxés son pere ayant regné vingt ans, & n'étant mort que la 4. année de la LXXVIII. olympiade, 465. ans avant Jesus-Christ, 3640. de la periode Julienne, la 20. année du regne d'Artaxerxés, qui lui a succedé, tombe à l'an 404. avant la naissance de Jesus-Christ, à laquelle en ajoûtant les 33. ou 34. ans de la vie de Notre-Seigneur, cela ne fait que 478. ans. Le P. Petau, pour lever cette difficulté, suppose deux commencemens du regne d'Artaxerxés; l'un du vivant même de son pere Xerxés, par lequel il prétend qu'il fut associé à l'empire l'an de la periode Julienne 4240. avant Jesus-Christ 474. & l'autre après la mort de son pere. En comptant les années d'Artaxerxés, du commencement de son premier regne, la 20. tombe à l'an 454. ou 455. avant la naissance de Jesus-Christ; & y ajoûtant les années de sa vie, cela fait à peu près les 490. ans. Mais ces deux commencemens du regne d'Artaxerxés ne sont fondés que sur des conjectures peu certaines. Il semble plus naturel de dire que les soixante & dix semaines de Daniel commencent à la sixiéme année du regne d'Artaxerxés, dans laquelle Esdras obtint un édit de ce prince, pour le rétablissement de la republique des Juifs, le premier jour du premier mois, comme il est porté, *Esdr.* 7. *&* 8. Cette année tombe, selon notre calcul, à l'an 467. avant J. C. & par consequent la fin de ces semaines précisément à l'année & au tems de sa mort. Ceux qui placent le commencement de ces semaines sous Darius *Nothus*, comme Scaliger, ne peuvent pas trouver un espace de tems assez considerable entre son regne & la mort de Jesus-Christ, non plus que ceux qui les font commencer au regne d'Artaxerxés *Mnemon*; & ceux qui les font commencer sous Darius, fils d'Histaspes, sont obligés de renverser la chronologie des rois de Perse, puisqu'il y a 520. ans depuis le commencement du regne de ce prince, & 484. depuis sa fin jusqu'à la naissance de J. C. & par consequent beaucoup plus que 490. ans, qui est la durée des 70. semaines, depuis leur commencement jusqu'à la mort de J. C. * Usserius. Cappel, *chronol. sacr.* Petau, *de doctr. temp.* L'auteur de la chronologie de Vitré. Euseb. *in chron.* S. Hieronym, *in c.* 9. *Daniel.* Le Venerable Bede. Theodoret. L'abbé Rupert. Torniel. Salian. Scaliger. Pererius, *l.* 10. *in Daniel.* Riccioli, *chron. reform. &c.*

ARTAXERXE'S II. surnommé *Mnemon*, comme qui diroit *heureuse memoire*, parce qu'il n'oublioit rien, succeda à *Darius* son pere, la premiere année de la XCIV. olympiade, & 404. ans avant Jesus-Christ. Cyrus son frere lui voulut enlever la vie & la couronne; mais ses desseins furent découverts, & le roi lui pardonna, à la priere de sa mere Parysatis. Peu après, Cyrus prit les armes, & fut tué dans une bataille, l'an 401. avant J. C. en la XCV. olympiade. Artaxerxés éprouva des chagrins domestiques au milieu des prosperités qui rendoient son empire florissant. Parysatis, sa mere, & sa femme Statira, ne s'accordoient pas ensemble; & la premiere, qui étoit tres-cruelle, trouva le moyen de se défaire de Statira. Quelque-tems après ce malheur fut suivi de la revolte de Darius, fils d'Artaxerxés, que ce prince avoit declaré son successeur, & qu'il fut obligé de faire mourir. Il fit aussi la guerre aux Grecs par ses generaux; & il est renommé dans l'histoire comme un des plus grands rois de son tems. Quelques-uns croyent que c'est ce prince qui est appellé *Assuerus* dans l'écriture, lequel ayant fait un celebre festin, & repudié Vasthi, épousa Esther, niéce de Mardochée, & fit pendre son favori Aman, ennemi capital des Juifs. Il regna 43. ans, & mourut l'an 361. avant Jesus-Christ, & la 4. année de la CIV. olympiade. * Diodore, *l.* 15. Justin, *liv.* 10.

☞ Les sçavans ne conviennent pas tous que cet Artaxerxés soit l'Assuerus de l'écriture. Parmi les anciens, Nicephore, Constantin, Zonaras & Suidas; entre les modernes, Loüis Vivés, les cardinaux Bellarmin & Cajetan, Menochius, Salien, &c. assurent que cet Assuerus étoit Artaxerxés *Longue-main*. Serarius croit que c'est Artaxerxés III. ou *Ochus*. Quelques-autres veulent que ce soit Darius, fils d'Histaspes, & disent qu'Atosse, fille de Cyrus, est la Vasthi de l'écriture. L'opinion qui ne fait qu'une même personne d'Artaxerxés & d'Assuerus, est suivie par saint Jerôme, par Bede, *au livre des six âges du monde*, & par plusieurs saints docteurs entre les anciens; & parmi les modernes, par Pererius, par Torniel, & par plusieurs autres. Jean Marsham, *sur le siecle XVII.* soûtient que c'est le même que Darius *Mede*, ou Cyaxares. Usserius croit que l'Assuerus est Astiages, pere de Cyaxares, & ayeul maternel de Cyrus. *Voyez* DARIUS. * S. Hieronym, *c.* 4. *in Ezech.* Josephe, *l.* 1. *antiq. c.* 6. Sulpice Severe, *l.* 2. *hist.* Nicephore. Constantin. *in chron.* Lud. Vivés, *in c.* 36. *l.* 18. *de civit. Dei.* Suidas. Zonaras. Sabellic. *Ennead. l.* 3. Cajetan. *in Esth.* Bellarmin. *l.* 1. *c.* 7. *de verbo Dei.* Serrarius, *in c.* 1. *Esth. qu.* 3. Salien, *A. M.* 3590. *& seq.* Torniel, *A. M.* 3650. *num.* 1. *& seq.* Petau, *l.* 12. *de doct. temp. c.* 27. *&* 28. Riccioli, *chron. reform. Tom. I. liv.* 6. *c.* 12. *in c.* 1. *Esth. &c.*

ARTAXERXE'S III. dit *Ochus*, succeda la 4. année de la CIV. olympiade, & l'an 361. avant Jesus-Christ, de la periode Julienne 4353. à son pere Artaxerxés *Mnemon*. Il s'établit sur le thrône par la mort de ses freres, (Quinte-Curce en marque jusqu'à quatre-vingts.) & se défit d'Artabaze, qui conspiroit contre lui: il reconquit l'Egypte sur Nectanebus la 17. année de son regne, désola Sidon, & fit de grands ravages en Syrie. On croit que c'est sous son regne que l'eunuque Bagoas profana le temple de Jerusalem, & imposa aux Juifs un tribut de cinquante drachmes, payables aux dépens du public, pour chaque agneau qu'ils offroient en sacrifice, ainsi que Josephe le rapporte. Ce prince odieux par sa cruauté fut empoisonné par Bagoas, la 3. année de la CX. olympiade, & 338. avant J. C. Il regna 23. ans, &

eut pour successeur son fils *Arses*. * Diodore de *Sicile*, *l.* 16. *&* 17. Josephe, *l.* 11. *antiq. Judaïq. c.* 7. Jornandés, *de reg. Succ. &c.*

☞ Severe Sulpice a crû, *l.* 2. *hist. sac.* que cet Artaxerxés est le Nabuchodonosor de l'écriture, sous le regne duquel l'histoire de Judith arriva. Il fonde cette opinion sur ce qu'il croit que le Bagoas dont on fait mention, est le même que ce *Vagao*, dont il est parlé dans le livre de Judith, *c.* 12. 13. *&* 14. Mais ce Vagao du livre de Judith, n'étoit que simple valet de chambre d'Holoferne; & Bagoas avoit en main toute l'autorité. Le Nabuchodonosor dont il est parlé dans le livre de Judith, qui défit Arphaxad roi des Medes, ne peut point être Artaxerxés *Ochus*, roi des Perses, puisque du tems d'Artaxerxés, l'empire des Medes étoit entierement détruit. Ce Nabuchodonosor est apparemment Chiniladan, petit-fils d'Assaradon, roi de Ninive & de Babylone, qui vivoit long-tems avant Artaxerxés *Ochus*, & étoit contemporain de Phraortes, roi des Medes. *Voyez* ce qu'on en dit à l'article d'ASSYRIE, & à ceux d'ARPHAXAD & de CHINILADAN.

ARTAXERXES ou ARTAXARE, simple soldat Persan, se revolta contre Artaban roi des Parthes, l'an 226. de Jesus-Christ, & 14. de l'empire d'Alexandre *Severe*. Il commença par se rendre maître du pays des Parthes; & ayant remporté quelques avantages, il tua même Artaban dans une bataille qu'il lui donna en 229. Ainsi Artaxerxés rétablit le royaume des Perses, qui avoit fini en la personne de Darius, & qui a duré depuis fort long-tems. Artaxerxés envoya des embassadeurs à l'empereur Alexandre *Severe*, pour lui demander la Syrie & plusieurs autres provinces de l'Asie, qu'il prétendoit lui appartenir. Peu après, il mit six vingt mille chevaux sur pied, avec sept cens élephans, pour se rendre maître de ce pays. Alexandre vint au devant de lui, défit ses troupes, & l'obligea de fuir en Perse. C'est ce que Lampridius dit de cette guerre. Herodien assure au contraire, *au l.* 6. qu'elle ne fut point heureuse pour les Romains. Artaxerxés mourut après un regne de 15. ans, environ l'an 242. de Jesus-Christ. * Orose, *l.* 7. *c.* 51. Nicephore, *l.* 1. *c.* 6. *hist. ecclef.* Agathias, *de la guerre de Perse*. Spartien, *dans Alexandre*.

ARTAXERXES, roi de Perse, frere de *Sapor* II. auquel il succeda l'an 380. avoit donné tres-souvent des marques de son courage durant les guerres que Sapor fit aux Romains : son regne fut plus pacifique. Il regna quatre ans, & mourut l'an 384. *Sapor* III. lui succeda.

ARTAXIAS I. roi d'Armenie, s'établit dans la haute Armenie, du consentement d'Antiochus *le Grand*, & laissa la basse Armenie à Thariade, ou plûtôt Zadriade, autre general des armées de ce prince. Après la défaite d'Antiochus par les Romains, ces deux nouveaux souverains rechercherent l'alliance des vainqueurs; & prenant le titre de rois, regnerent sous leur protection. Artaxias avoit auparavant donné retraite à Annibal, par le conseil duquel il bâtit Artaxate ou Artaxiasare, dont il fit la capitale de son royaume. Il fut compris dans le traité de paix qui se conclut entre Pharnace roi de Pont, d'une part, & Eumenés roi de Pergame, & Ariarathe roi de Cappadoce, d'autre part, la 2. année de la CL. olympiade, & 179. ans avant Jesus-Christ. Quatorze ans après, Antiochus *Epiphanes* entra dans l'Armenie, défit une armée d'Artaxias, & le prit lui-même prisonnier. Mais il y a apparence que sa captivité ne dura pas long-tems; car l'an 161. Mithrobusane, fils de Zadriade, roi de la basse Armenie, s'étant refugié auprès d'Ariarathe, roi de Cappadoce, Artaxias en envoya des ambassadeurs à ce dernier, pour le solliciter de se défaire de ce jeune prince, avec promesse de partager avec lui ses dépoüilles. Mais Ariarathe ayant horreur de cette proposition, rétablit Mithrobuzane dans ses états. * Plutarch, *in Lucul.* Strabon, *l.* 11. Polybe, *legat.* 55. Appian. *in Syriac*, Diodor. *Sicul. Excerpt. Valesii.*

ARTAXIAS, II. du nom, roi d'Armenie, ou ARTABAZE, selon Dion, étoit fils d'*Artavasde*, qu'Antoine surprit & emmena captif. Défait par Artavasde, roi des Medes, il se refugia chez les Parthes. Il se joignit à leur roi Phraate, défit Artavasde, & rentra en Armenie; mais en l'année 20. avant Jesus-Christ, il fut tué par ses propres sujets, qui l'avoient accusé à Rome, & avoient demandé Tigranes pour roi. * Josephe, *l.* 15. Tacite, *l.* 2.

ARTAXIAS III. roi d'Armenie, étoit fils de *Polemon*, roi de Pont, & s'appelloit *Zenon*. Il s'étoit tellement plû dès son enfance à imiter les coûtumes des Armeniens, qu'il s'acquit par-là les bonnes graces de la nation; de sorte que Germanicus ne crut point qu'il fallût jetter les yeux sur un autre, pour remplir la place de Vonones, que les Armeniens avoient chassé. Il alla donc à Artaxate; & en presence de tout le peuple, il donna le diadême à ce Zenon, l'an de Rome 771. Sur le champ l'assemblée le proclama Artaxias, du nom de la ville capitale. Tacite, qui nous apprend cela, parle de sa mort sous l'an 788. * *Annal. liv.* II. *liv.* VI. Bayle, *dict. crit.*

ARTAYCTE, Persan, celebre par ses crimes, étoit gouverneur de Sestos, sur le détroit de l'Hellespont, pour le roi Xerxés I. & exerçoit impunément toutes sortes de pirateries. Xantippe, chef des Atheniens, trouva moyen de le prendre, & le fit empaler tout vif. * Herodote, l. 7.

ARTEAGA ou FORTUNIUS GARZIA DE ERZILA, *cherchez* ERZILA.

ARTEMAS, disciple de S. Paul. Il s'en servoit quelquefois pour porter ses lettres & faire ses commissions dans le tems de sa prison. * Tite, III. 12.

ARTEMAS, *voyez* ARTEMON.

ARTEMBARE, seigneur Mede, eut un fils, lequel étant encore petit enfant, fut battu par Cyrus, qui étoit aussi dans son enfance, & qui passoit pour le fils d'un berger du roi. Artembare s'en plaignit à Astyage, roi des Medes, & par-là lui donna occasion de reconnoître que Cyrus étoit son petit-fils. * Justin. Herodote, *liv.* 1.

ARTEME (saint) duc ou commandant des troupes en Egypte, sous le regne de Constance, parvint à cette charge vers l'an 357. Il eut commission de faire perquisition de saint Athanase, quoiqu'il ne fût point Arien. Il le chercha dans les monasteres de la Thebaïde; mais il fut détourné, à ce que dit l'auteur de la vie de saint Pachome, d'en faire une plus ample perquisition, par un saignement de nez qui lui prit dans une église d'un de ces monasteres. Après la mort de Constance, il fut accusé par les Payens d'Alexandrie, devant l'empereur Julien, d'avoir brisé les idoles, & d'avoir prêté mainforte à George Arien d'*Alexandrie*, pour dépoüiller les temples des faux dieux de leurs ornemens & de leurs richesses. Julien le fit venir à Antioche au commencement de Juillet de l'an 362. & lui fit trancher la tête. Il avoit eu tant de credit dans la ville d'Alexandrie, que Julien l'appelle par ironie, *le roi d'Alexandrie*. L'église Grecque & Latine l'honorent comme martyr au 20. d'Octobre. Cependant il a été décapité au mois de Juin. * Athanas. *epist. ad Solitar. Vita Pachomii.* Ammian. Marcell. *l.* 20. Julien, *epist.* 10. *Mem. eccl. de* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

ARTEME, *Artemius*, s'étant fait declarer empereur dans la Sicile, contre Leon *l'Isaurien*, fut pris & condamné à être brûlé. * Anastase.

ARTEMENES, *voyez* ARTABAZANE.

ARTEMIDORE, de Cnide, ville de Carie, & fils de *Theopompe*, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibere, fut un rheteur Grec, ami particulier de Brutus, qui eut assez de confiance en lui pour lui faire part de la conjuration contre Cesar. Artemidore l'écrivit aussitôt, avec toutes les circonstances qu'il venoit d'en apprendre, & la presenta ainsi à Cesar, comme un memoire important. Mais le destin de Cesar fut tel, qu'il ne lut pas sur le champ ce qui lui étoit presenté, & qu'il se contenta de le serrer sur lui, pour le lire au premier loisir. Cependant la conjuration fut executée; & après sa mort on lui trouva cet écrit, dont la lecture auroit pû lui sauver la vie. Artemidore avoit fait un traité

des hommes illustres. * Plutarch. *in Jul. Cæsar.* Strabon, *l.* 14.

ARTEMIDORE, grammairien de Tarse, selon Strabon, *l.* 14. ARTEMIDORE, philosophe, qui vivoit du tems de l'empereur Trajan, le même dont Pline fait l'éloge *au liv.* 3. *ep.* 11. à Julius Genitor. Un autre ARTEMIDORE, dialecticien, dont parle Diogene *Laërce*, dans *la vie de Protagoras au liv.* 7. & quelques autres: ce qu'on pourra voir dans Gesner, Possevin, Vossius, &c.

ARTEMIDORE, surnommé *l'Aristophanien*, parce qu'il étoit disciple d'Aristophane de *Byzance*, vivoit sous le regne de Ptolomée *Philometor*, & avoit fait un dictionnaire des termes de la cuisine, & un autre ouvrage à la loüange d'un certain Doris. * Athenée, *l.* 4. 9. & 14. Quelques-uns le confondent avec un ARTEMIDORE de ce nom d'*Ascalon*, qui a composé une histoire de Bithynie.

ARTEMIDORE, d'Ephese, fameux geographe, vivoit sous la CLXIX. olympiade, & vers l'an 104. avant Jesus-Christ, dans le même tems que Cleopatre ayant chassé d'Egypte son fils Ptolomée *Lathure*, y regnoit avec Alexandre, cadet de ce même prince. Il avoit fait une description de la terre en onze livres, qui sont souvent allegués par les anciens. * Pline, Athenée. Strabon. Stephanus, &c. Il a encore écrit d'autres ouvrages.

ARTEMIDORE, d'Ephese, qu'on nomme ordinairement *Daldien*, parce que sa mere étoit de Daldis, ville de Lydie, a écrit un ouvrage *des songes* & *de la chiromance*, par où l'on connoît qu'il vivoit du tems d'Antonin *le Pieux*. Quoique cet ouvrage soit rempli de minuties frivoles, l'on ne laisse pas d'y rencontrer plusieurs traits d'érudition qui font plaisir aux personnes qui aiment les belles lettres; comme on le peut voir dans son 1. *liv. c.* 28. & 66. Il avoit beaucoup travaillé sur un sujet aussi frivole que celui-là, ne s'étant pas contenté d'acheter tout ce qui avoit été écrit sur l'explication des songes, ce qui montoit à plusieurs volumes; mais ayant encore employé beaucoup d'années à voyager, pour faire connoissance avec les diseurs de bonne avanture, & pour recüeillir les memoires sur les évenemens des songes. Son ouvrage est divisé en cinq livres; les trois premiers sont dédiés à un Cassius Maximus, ou peut-être Claudius Maximus; & les deux autres à son fils. Alde Manuce l'imprima en grec à Venise en 1518. Cornarius en fit une version latine, imprimée à Bâle l'an 1539. & M. Rigaud le publia à Paris en grec & en latin, l'an 1603. & y joignit quelques notes. Artemidore avoit encore fait un traité des augures, & un autre de la chiromance. On ne les a point. * Lucian. *de Philopatro.* Tillemont, *tom.* 2. *de l'hist. des empereurs.* Rigaud, *notes sur Artemidore*, Gesner. Vanderlinden. Vossius. Bayle, *dict. crit.*

ARTEMISE I. reine de Carie, fille de *Ligdamis*, étoit d'Halicarnasse. Elle marcha au secours de Xerxés contre les Grecs, & fit des merveilles dans le combat, où Xerxés fut vaincu sur mer près de Salamine, l'an 480. avant Jesus-Christ, & la premiere année de la LXXV. olympiade. Elle se sauva adroitement; car se voyant poursuivie par un vaisseau Athenien, elle attaqua un vaisseau des Perses monté par Damasithymus roi de Calynde, avec qui elle avoit eu une querelle, & le coula à fond. Cela, joint à ce qu'elle avoit fait ôter de son vaisseau le pavillon de Perse, fit croire à ceux qui la poursuivoient que c'étoit un vaisseau de leur parti, ainsi ils cesserent de le poursuivre. Par bonheur pour elle, il ne se sauva personne du vaisseau de Damasithymus; de sorte que sans avoir passé pour la cause de cette perte, elle se défit d'un ennemi, elle évita d'être prise, & fut loüée d'avoir coulé à fond un vaisseau Grec. Xerxés lui confia ses enfans pour les conduire à Ephese, après avoir dit à son sujet, que les hommes dans cette bataille avoient été des femmes pour lui, & que les femmes avoient agi en hommes. Les Atheniens étoient si fachés qu'une femme leur fit la guerre, qu'ils promirent une grosse somme à ceux qui leur ameneroient Artemise vivante, & ordonnerent à tous les capitaines de vaisseaux de tâcher de s'en saisir. On voyoit sa statuë à Lacedemone parmi celles des generaux Perses, dans le portique qui avoit été construit des dépoüilles de cette nation. Elle se rendit maîtresse de la ville de Latmus, après y être entrée sous prétexte d'y adorer la mere des dieux. On dit qu'elle aima éperdûment un homme d'Abydos, nommé *Dardanus*, & qu'elle fut si outrée de son mépris, qu'elle lui creva les yeux pendant qu'il dormoit. Elle se précipita de regret du haut du rocher de Leucade. * Herodote, *l.* 7. Justin, *l.* 2. Polyænus, *l.* 7. Pausanias, *l.* 3. Ptolem. Hephæst. *apud Photium*, Bayle, *dict. critiq.*

ARTEMISE II. du nom, reine de Carie, fille d'*Hecatomne*, sœur & femme de *Mausole*, aima si tendrement son époux, que l'ayant perdu, elle voulut immortaliser son amour par cet admirable tombeau qu'elle lui fit élever, qui a passé pour une des sept merveilles du monde, & qui a merité que tous les autres ouvrages de cette nature fussent appellés des *mausolées*. Pline a pris plaisir d'en faire la description, aussi-bien qu'Aulu-Gelle. Ce dernier ajoûte que cette reine avoit coûtume de detremper les cendres de son mari dans la boisson qu'elle prenoit; & qu'elle établit pour les sçavans qui travailleroient à l'éloge de ce roi, un prix qui fut emporté par Theopompe de Chio, qui vint dans la Carie, aussi-bien que Theodecte, & Naucrate de *Lycie*, poëte tragique, tous deux disciples du fameux Isocrate, qui y vint aussi. Cela ne se doit point entendre d'Isocrate l'*Athenien*, mais d'un autre qui fut son disciple. Pline met la mort de Mausole roi de Carie, sous la deuxiéme année de la C. olympiade, 379. ans avant Jesus-Christ, mais il la faut placer plus bas; car Mausole eut depuis part à la guerre sociale, ou des alliés, contre les Atheniens, en 356. Il mourut la quatriéme année de la CVI. olympiade, 351. ans avant J. C. Artemise, qui lui succeda, ne lui survécut que deux ans, & mourut de douleur l'an 351. avant J. C. Son frere *Idriée* ou *Hydriée*, regna après elle. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 18. Strabon, *l.* 14. Pausanias, *in Arcad.*

ARTEMISIUM, temple en Italie dans la forêt d'Aricie, dont voici l'origine. Pylade & Oreste ayant fait naufrage, & étant sur le point d'être sacrifiés, tuerent leurs gardes, & massacrerent le roi Thoas, puis emmenerent captive la prêtresse de Diane, & la déesse même, à qui on les vouloit sacrifier. Ils aborderent en Italie, & bâtirent un temple à Diane, qu'on appella *Artesimium* ou *Dianium*, où l'on sacrifioit des esclaves à la déesse, & dont le ministre devoit être un esclave fugitif.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eubée, dont Suidas fait mention, & Demosthene dans son oraison *pro Ctesiphonte.* ARTEMISIUM est aussi un lac proche d'Aricie, qui est consacré à Diane, surnommé *Dianien*, & par les Latins *Nemorense*. Ce qui a fait que Suetone, dans la vie de l'empereur Caligula, *c.* 35. appelle le prêtre de ce pays, le roi Nemorense, *Nemorensis rex.* ARTEMISIUM est encore le nom d'une ville des Oenotriens sur la Mediterranée.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Espagne Tarragonoise, qui a eu anciennement plusieurs noms, & que les Hollandois, & autres peuples de l'Europe appellent communément *Capo Martion*. Il y a une partie de ce promontoire qui s'appelle *Punta del Emperador*, dans le royaume de Valence. Les naturels du pays lui ont conservé son ancien nom, & l'appellent *Cabo Artemus*.

ARTEMISIUS, montagne d'Arcadie, dans laquelle, au rapport de Pline, il y a eu une ville nommée *Artemisia*. * Pline, *l.* 4. *c.* 6. Artemisius, chez les Macedoniens, signifie *le mois de Mai*. * Suidas.

ARTEMITA ou ARTHEMITA, ville éloignée de Seleucie de cinq cens stades du côté de l'orient. C'est aussi une isle vis-à-vis l'embouchure du fleuve Acheloüs, que Strabon appelle *Artemia*. Il y en a qui prétendent qu'elle se nomme aujourd'hui *Van*, ville tres-forte sous l'empire des Turcs, qui n'est pas loin du lac Arcissa. Une partie de ses habitans sont Chrétiens. * Strabon, *l.* 15.

ARTEMIUS, fut proclamé en Sicile empereur, du tems de Leon l'*Isaurien*, qui le fit prendre, & le condamna

flamma à être brûlé, l'an 718. *Cherchez* aussi ANASTASE II. empereur.

ARTEMON, de Clazomene, inventa le belier, la tortuë, & les autres machines de guerre, lorsqu'il suivit Periclés au siege de Samos. Il y a eu un ARTEMON de Pergame; un autre qui a écrit la vie des peintres; un autre qui étoit medecin, & qui guerissoit du haut mal, dont parle Pline, *l.* 28. *c.* 1.* Vossius, *l.* 1. *de hist. Græc.* Suidas. Servius, *in IX. Æneid.* Elien, *l. XII. de animalib.*

ARTEMON, Syrien, de la lie du peuple, ressembloit si fort à Antiochus roi de Syrie, surnommé *Dieu*, que lorsque la reine Laodice sa femme l'eut fait empoisonner, elle se servit de cet Artemon pour faire donner le royaume à Seleucus *Gallinicus*, dont elle étoit la mere. Après avoir caché le corps du roi, elle feignit qu'il étoit à l'extrémité; & ayant fait mettre Artemon dans son lit, elle le laissa voir aux principaux seigneurs, ausquels ce faux Antiochus recommanda de mettre sa couronne sur la tête de Seleucus; après quoi la mort du roi fut publiée. Cela arriva l'an 507. de Rome, la CXXXIII. olympiade. * Pline, *l.* 17. *c.* 12. Valere Maxime, *l.* 9. *c.* 14. Solin, *c.* 1. Eusebe, *en sa chron.* Genebrard, *l.* 2.

ARTEMON ou ARTEMAS, soûtint quelque tems après Theodore la même doctrine touchant Jesus-Christ; sçavoir, qu'il étoit un pur homme; & quoique l'on fasse communément une secte particuliere de ses disciples, il y a plus d'apparence qu'ils n'étoient pas separés des Theodotiens. Ces Heretiques tronquoient & corrompoient hardiment l'écriture sainte dans leurs exemplaires. Quelques uns d'entr'eux rejettoient la loi & les prophetes. Ils soûtenoient que la tradition de leur doctrine avoit été conservée jusqu'au tems du pape Victor, & qu'elle avoit été changée sous celui de Zephirin. Quand on leur objectoit quelque passage de l'écriture, ils l'éludoient par des chicanes de logique. Ils s'appliquoient plus à la geometrie, à la philosophie, à la medecine, qu'à l'étude de l'écriture sainte. * Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 26. & Baronius, *A. C.* 196. Tillemont, *memoires de l'histoire ecclesiastique.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiastiques des trois premiers siecles.*

ARTEVELLE (Jacques) Flamand, natif de Gand, est renommé dans l'histoire du XIV. siecle. C'étoit un brasseur de bierre, adroit, entreprenant, & politique, qui s'acquit une domination presqu'absoluë dans la Flandre, & qui fit beaucoup de peine à son prince, sous le regne de Philippe *de Valois*. Il tenoit des agens dans toutes les villes, & étoit tout-à-fait devoüé à Edoüard III. roi d'Angleterre. Mais après diverses pratiques, il fut tué par le peuple de Gand, l'an 1345. dans le tems qu'il vouloit faire élire comte de Flandres le fils d'Edoüard. On n'avoit pû lui faire goûter la pensée de desheriter son comte. Artevelle laissa un fils nommé *Philippe*, qui n'eut pas tant d'habileté que lui; mais plus de richesses. Ce dernier se mit à la tête des revoltés de Gand, l'an 1381. Ils avoient une armée de près de soixante mille hommes. Louis III. dit *le Mâle*, comte de Flandres, eut recours au roi Charles VI. Ce jeune prince défit quarante mille Flamands à la bataille de Rosebec, l'an 1382. & Artevelle fut trouvé au nombre des morts. * Meyer, *in annal. Fland.* Guillaume de Nangis. Froissard, *hist. de Charles VI. &c.*

ARTHEMITA, *voyez* ARTEMITA.

ARTHENAY, *Arthenaum*, bourg de France dans la Beauce, à six lieuës de la ville d'Orleans du côté du nord. * Baudrand.

ARTHONGATE ou ERCONGOTE, étoit fille du pieux *Ercomberg* roi de Kent, c'est-à-dire de ce canton d'Angleterre qui a la ville de Cantorberi pour capitale. Ce prince, qui avoit succedé l'an 640. à son pere Edbaud, & qui a signalé sa memoire dans l'eglise par la destruction entiere de l'idolâtrie, & l'établissement du Carême dans son pays; voulant seconder le desir qu'avoit sa fille de se consacrer à Jesus-Christ, l'envoya en France, & la fit recevoir dans l'abbaye de Faremoutier au diocese de Meaux. Car comme les monasteres étoient encore alors tres-rares en Angleterre, ceux qui vouloient renoncer au siecle venoient en chercher en France, où toutes les provinces en étoient pleines, & où la discipline monastique étoit florissante. Arthongate y vécut dans une sainteté admirable sous la conduite de sainte Fare fondatrice & premiere abbesse du monastere, & sous celle de la seconde abbesse Setrid, qui étoit Angloise comme elle, & même son alliée, parce qu'elle étoit fille de la femme de son grand-pere maternel Anne roi d'Est-Angle. Le venerable Bede témoigne que de son tems on publioit dans le pays où elle avoit vécu, beaucoup de choses touchant ses vertus & ses miracles; mais laissant à ceux du lieu le soin de les rapporter, il s'est contenté d'écrire dans son histoire une circonstance de la mort de cette sainte vierge, qui lui a paru une preuve suffisante de sa sainteté sur la terre, & de la gloire dont elle joüit dans le ciel. Elle mourut vers la fin du VII. siecle, ou le commencement du suivant; & elle fut enterrée dans l'eglise qui portoit le nom de saint Etienne. Sa fête est marquée au septiéme jour de Juillet dans le martyrologe de France, quoiqu'on en fasse memoire au vingt-troisiéme de Fevrier, comme au jour de sa mort. * Bede, *l.* 3. *c.* 8. de l'histoire ecclesiastique d'Angleterre, écrite peu de tems après la mort de sainte Arthongate. Baillet, *vies des Saints, au 7. de Juillet.*

ARTHY, *Arthia*, bourg d'Irlande dans la Lagenie, & dans le comté de Kildare, entre la ville de ce nom & celle de Caterlagh, environ à quatre lieuës de l'une & de l'autre. Arthy depute au parlement d'Irlande.* Maty, *dict. geogr.*

ARTHURUS (Geofroi de Montmouth, dit) évêque de saint Asaph, *voyez* GEOFROI.

ARTHUS, *voyez* ARTUS.

ARTICINA, montagne de Sicile, *voyez* ARTILLINO.

ARTILLERIE, est le nom que l'on donne à toute sorte de gros & de petits canons, de bombes, de carcasses, & autres instrumens de guerre, qui tiennent à present lieu des beliers, & des autres machines dont les anciens se servoient pour abattre les portes & les murailles des villes qu'ils attaquoient. Ce fut la découverte de la poudre sulphurée, qui donna lieu à l'invention des canons, lorsqu'on eut reconnu sa force, qui produisoit de si étranges effets. Les Allemands ont la gloire de cette admirable découverte, qui se fit l'an de grace 1378. ou 1380. par Constantin Anclitzen, ou Berthold Schwartz, religieux de l'ordre de saint François, grand Chymiste. On commença dès-lors à fabriquer des canons d'arquebuse: après quoi on vint aux gros canons. Mais Naucler prétend que l'invention en est plus ancienne, & la prend dès l'an 1213. sous l'empire d'Othon IV. & le pontificat d'Innocent III. Les Venitiens furent les premiers qui s'en servirent en Europe, dans la guerre qu'ils eurent avec les Genois. Nous disons en Europe, parce que, s'il en faut croire plusieurs auteurs, le royaume de la Chine, où l'on voit des canons d'une grandeur prodigieuse, en a eu l'usage plûtôt que nous. Quand les Juifs furent chassés d'Espagne, ils se répandirent en Macedoine, en Grece, & autres pays des Turcs, ausquels ils apprirent la fonte & l'usage du canon, & l'art de faire la poudre. Avant l'an 1425. l'artillerie étoit inconnuë en France, & Thomas de Montagu Anglois, comte de Salisbury, assiegeant la ville du Mans, en fit voir le premier. *Voyez* Davity, *de la France & de l'Espagne.* Le nom d'*artillerie* peut venir du mot *arc*, comme celui d'*arsenal*; parce qu'anciennement on se servoit d'arcs à la guerre; ou du mot latin *ars, artis*, comme pour signifier par excellence un art admirable; ou plûtôt d'*artiller*, vieux mot gaulois, qui signifie *fortifier une place, & la garnir d'instrument de guerre*; ou d'*arx arcis*, forteresse, citadelle.

La charge de grand-maître de l'artillerie est une des premieres de la couronne de France, & elle fut érigée en 1600. par le roi Henri *le Grand*, en faveur de Maximilien de Bethune, duc de Sully. Le grand-maître a la sur-intendance generale de tous les officiers de l'artillerie, canonniers, pionniers, charrons, &c. dont il fait

XXIX. Jacques de Genoüillac, dit *Galiot*, fenéchal d'Armagnac, fut pourvû de la charge de grand-maître de l'artillerie, après la mort de Bullerade, en 1512. & de l'office de grand-écuyer de France en 1544. Il mourut l'an 1546.

XXX. Antoine, feigneur de la Fayette, fut institué maître de l'artillerie de-là les Monts par le roi Loüis XII. & fit fa démiffion en faveur de Jean de Pommereul l'an 1515.

XXXI. Jean de Pommereul, feigneur du Pleffis-Brion, reçut les provifions de la charge de maître de l'artillerie au duché de Milan & de-là les Monts, l'an 1515. & l'exerça jufqu'en 1524.

XXXII. Jean feigneur de Taix, colonel de l'infanterie Françoife, fucceda en 1546. à Jacques de Genoüillac. Il fut deftitué l'année fuivante.

XXXIII. Charles de Coffé, I. du nom, comte de Briffac, fut pourvû de l'office de grand-maître de l'artillerie en 1547. & fut fait maréchal de France en 1550.

XXXIV. Jean d'Eftrées obtint cette charge l'an 1550. On remarque qu'il fut le premier qui profeffa publiquement la religion Prétenduë Réformée en Picardie. Il mourut fort âgé l'an 1567.

XXXV. Jean Babou, feigneur de la Bourdaifiere, maître de l'artillerie du roi, fervit en cette qualité à la bataille de Moncontour en 1569. Il mourut la même année.

XXXVI. Armand de Gontaut, feigneur de Biron, lui fucceda, puis fut créé maréchal de France l'an 1577.

XXXVII. Philibert de la Guiche poffeda cet office après la démiffion du maréchal de Biron en 1578.

XXXVIII. François d'Efpinay, feigneur de Saint-Luc, en fut pourvû l'an 1596. & fut tué au fiege d'Amiens le 8. Septembre 1597.

XXXIX. Antoine d'Eftrées, marquis de Cœuvres, fut créé maître de l'artillerie du roi l'an 1597. & fe démit de cette charge l'an 1599.

XL. Maximilien de Bethune, I. du nom, duc de Sully, pair & maréchal de France, prince d'Enrichemont, &c. obtint en 1599. la charge de grand-maître de l'artillerie, que le roi Henri IV. érigea en fa faveur, fur le pied de charge de la couronne, l'an 1600. On lui donna en 1634. le bâton de maréchal de France.

XLI. Maximilien de Bethune, II. du nom, marquis de Rofny, fut pourvû de la charge de grand-maître de l'artillerie, par la démiffion de fon pere, en 1618. & mourut en 1634.

* Henri de Schomberg, maréchal de France, exerça l'office de grand-maître de l'artillerie par commiffion en 1621. & 1622.

* Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, maréchal de France, eut la même commiffion durant la difgrace du marquis de Rofny.

XLII. Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, pair & maréchal de France, reçut les provifions de l'office de grand-maître de l'artillerie en 1634. & mourut en 1664.

XLIII. Armand-Charles de la Porte, duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, pair de France, & gouverneur d'Alface, fut pourvû de cette charge du vivant de fon pere, & s'en démit en faveur du comte du Lude.

XLIV. Henri de Daillon, comte, puis duc du Lude, prêta le ferment de grand-maître de l'artillerie de France, au mois de Juillet 1669. & mourut en 1685.

XLV. Loüis de Crevant, marquis, puis duc d'Humieres, maréchal de France, fut reçu grand-maître de l'artillerie au mois de Septembre 1685. Il mourut en 1694.

XLVI. Loüis-Augufte de Bourbon, legitimé de France, prince fouverain de Dombes, duc du Maine, lieutenant general des armées du roi, fut nommé grand-maître de l'artillerie le 4. Septembre 1694.

XLVII. Loüis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, &c. fut nommé en Avril 1710. grand maître de l'artillerie, en furvivance du duc du Maine, fon pere. * Le P. Anfelme, *hift. des grands officiers de la couronne.*

ARTILLINO ou ARTICINA, *Articina*, montagne de Sicile au milieu de l'ifle, dans la vallée de Noto, fur les confins des vallées de Demona & de Mazara. Cette montagne eft fort haute. * Baudrand, *diction. geograph.*

ARTINES, *voyez* PHRAORTES.

ARTOCE, roi des Iberiens, refolut de faire la guerre à Pompée en faveur de Mithridate. Il envoya des ambaffadeurs à ce general, pour traiter avec lui en apparence; mais en effet, pour épier les moyens de le furprendre. Pompée s'en étant apperçu, prévint Artoce, entra dans fon pays, s'avança jufqu'à Acropolis, dans les détroits du mont Caucafe, & s'empara de toutes les villes & de tous les poftes qui étoient en-deçà du fleuve Cyrnus, tandis que le roi, qui avoit pris la fuite, fe retiroit au-delà de ce fleuve. Pompée le paffa, pourfuivit Artoce, le pouffa encore au-delà du fleuve Pelote; & après l'avoir vaincu, il l'obligea à donner fes fils en ôtage, pour obtenir la paix, l'an 65. avant J. C. * Plutarch. *in Pompeio.* Dion. *l.* 37. Orofe, *l.* 6. *c.* 4.

ARTOIS, province des Pays-Bas, avec titre de comté, au roi de France: elle eft entre la Flandre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambrefis. La ville capitale eft Arras; les autres font Aire, Saint Omer, Bethune, Bapaume, Hefdin, Renti, faint Paul, Pernes, Lens, &c. Il y a auffi plus de 850. villages, 9. châtellenies, & grand nombre de belles abbayes & de monafteres. On divife le pays en treize parties ou territoires, qui font la gouvernance d'Arras, l'advoüerie de Bethune, le comté de faint Paul, la regale de Teroüanne, la châtellenie d'Oify, & les huit bailliages d'Aubigny, d'Aire, d'Avennes, de Bapaume, de Hefdin, de Lens, de Lilers & de faint Omer. C'eft le pays des peuples que Cefar nomme *Atrebates*, & Ptolomée *Atrebati*. Les auteurs du bas empire nomment diverfement l'Artois, *Artefia* & *Adartefia*. Cefar met les peuples de ce pays parmi ceux de la Gaule Belgique. Il eft fertile en froment, & eft arrofé par diverfes rivieres, le Lis, la Scarpe, l'Aa, &c. L'Artois fut foûmis par les Romains, enfuite par les François, & fut compris depuis dans le royaume d'Auftrafie. L'ufage d'affembler les états en Artois eft fi ancien, qu'on ne peut remonter jufqu'au commencement. Il fouffrit interruption à caufe de la guerre depuis 1640 jufqu'en 1659. mais après la paix des Pyrenées Loüis XIV. rétablit la province dans fes anciens privileges; & depuis ce tems, les états fe font tenus regulierement tous les ans. La convocation s'en fait par lettres patentes, en forme de commiffions adreffées aux commiffaires du roi, & par des lettres de cachet particulieres pour tous ceux que fa majefté y appelle; car quoique les états foient compofés du clergé, de la nobleffe & du tiers état, perfonne n'y eft reçu s'il ne prefente fa lettre de cachet, dont le fecretaire des états fait l'enregiftrement avant l'ouverture. La féance eft perfonnelle, & on n'y affifte jamais par procureur. Le jour de l'ouverture des états, le clergé, la nobleffe & le tiers état, s'étant rendus dans la falle de l'hôtel, les deputés generaux & ordinaires vont avertir le premier commiffaire du roi, que l'affemblée eft fermée, & fe trouvent enfuite à la porte de l'hôtel pour recevoir les commiffaires, & les conduire dans la falle. Le gouverneur de la province eft placé au fond de la falle, ayant à fa droite & à fa gauche, fur la même ligne, le lieutenant general, & l'un des lieutenans de roi alternativement. L'intendant, le premier prefident du confeil d'Artois, le premier des commiffaires du roi ont des fauteüils, les autres des chaifes. Le clergé occupe le côté droit de la falle; les évêques d'Arras & de faint Omer ont des fauteüils; les abbés & les deputés des chapitres font affis fur des bancs. La nobleffe occupe le côté gauche de la falle, & eft affife fur des bancs fans aucun rang determiné. Le quarré de la féance eft fermé par le tiers état. Les trois deputés ordinaires font hors de rang, & affis. L'ouverture de l'affemblée fe fait par la lecture de la lettre que le roi écrit aux états pour faire reconnoître les commiffaires. On lit enfuite leurs commiffions; le gouverneur parle, enfuite l'intendant: celui-ci conclut

par la demande d'un don gratuit, qui depuis la prise de saint Omer en 1677. a toûjours été de 400000. livres. Le president de l'assemblée répond au nom des trois ordres, & les commissaires du roi sont reconduits par les deputés ordinaires. Après le retour de ceux-ci, les deputés en cour, nommés par la précedente assemblée, rendent compte des affaires dont ils ont été chargés auprès du roi; & après quelques déliberations, on fixe le jour de ce qu'on appelle la rejonction des états. Ils s'ajournoient autrefois à un mois ou six semaines, & pendant ce tems-là ils s'assembloient en particulier pour examiner les affaires, ou deputoient à la cour pour faire des remontrances; presentement la rejonction se fait peu de jours après la premiere assemblée. Ce jour venu, tous les corps s'étant rejoints, se separent aussi-tôt pour se retirer dans leurs chambres particulieres, & déliberer sur les points representés, tant par les commissaires du roi, que par les deputés; & lorsque chacun des corps a pris sa resolution, ils se la communiquent par des conferences particulieres, qui se font en la maniere suivante. La noblesse nomme quatre deputés, qui avec le greffier, vont à la chambre du clergé, où le greffier fait la lecture des points l'un après l'autre, observant après la lecture de chaque point, de laisser lire par le greffier du clergé l'arrêté que ce corps en a fait, avant que de lire celui de la noblesse. Le tiers état vient ensuite à la chambre du clergé, & le greffier y fait la lecture des points & des deliberations en la même forme; ce qu'il va faire encore immediatement après dans la chambre de la noblesse. Ces conferences particulieres étant finies, les trois corps en tiennent une generale dans la grande salle, où les deliberations se terminent ainsi: le greffier des états recommence la lecture des points, & les greffiers particuliers lisent l'un après l'autre les deliberations de leurs corps sur chaque point. Lorsque les trois corps, ou deux au moins, conviennent, les deputés du tiers-états en forment une resolution, qui s'écrit sur le champ, & est lûë publiquement; & on passe ensuite à la décision d'un autre point. Lorsque les trois deliberations sont differentes, la matiere s'agite de nouveau, & on prend les suffrages de tous les corps, après quoi la resolution est arrêtée à la pluralité des corps, deux emportant toûjours le troisiéme, excepté dans les matieres de pure grace, où le concours des trois corps est necessaire. La chambre ecclesiastique est composée des évêques d'Arras & de S. Omer, d'un grand nombre d'abbés, & de deux deputés de chaque chapitre, excepté celui d'Arras, qui en a trois, sans compter le prévôt. La chambre de la noblesse est composée d'environ 70. gentilshommes. Le roi s'est rendu difficile sur le choix de ceux à qui il accorde l'entrée: c'est le deputé de la noblesse qui préside dans cette chambre, qui recüeille les voix, & qui porte la parole pour tout le corps. La chambre du tiers-état est composée des douze échevins d'Arras, qui ne font qu'une seule voix, & des deputés des magistrats de saint Omer, d'Aire, de Bethune, de Lens, de Bapaume, d'Hesdin, de S. Paul, de Pernes & de Lillers. C'est aussi le deputé qui y préside qui recüeille les voix, & qui porte la parole. Toutes les affaires generales & particulieres se reglent dans cette assemblée, qui dure ordinairement quinze jours ou trois semaines. Ceux qui ont fait des pertes par accident de feu, par la grêle, &c. y demandent l'exemption des impôts; les fermiers des états qui prétendent des indemnités, y font aussi leurs remontrances; mais ce qui occupe principalement l'assemblée, c'est le recouvrement des sommes qu'on doit lever en consequence des demandes du roi. On a déja dit que le don gratuit est fixé en quelque sorte; mais les dépenses des fourages sont plus ou moins fortes, selon qu'il y a plus ou moins de cavalerie dans les places. Le revenu des états consiste en octrois sur les bestiaux & sur les boissons, dont le produit ne va qu'à 400000. livres; les fonds extraordinaires se tirent d'une imposition generale, appellée *le centiéme*, qui rapporte 215000. livres, quand elle est entiere. Ce sont les Espagnols qui l'ont établie l'an 1569. Tous les biens tenans nature de fonds, terres à laboure, prés, bois, maisons, tant des villes que de la campagne, furent estimées alors par des commissaires, qui arrêterent des rôles d'imposition, par rapport au centiéme de la valeur de chaque fonds. Ces rôles ont été recolés & verifiés dans la suite avec tant d'exactitude, qu'il n'y a pas une piece de terre qui n'y soit comprise, & ils sont la regle immuable des impositions: ce qui n'empêche pas que lorsque les fonds changent de nature, & diminuent de valeur par des évenemens qui ne sont pas du fait des proprietaires les états n'y pourvoyent. Ce centiéme est multiplié, selon les besoins de la province & il en a été levé jusqu'à six; & personne n'est exempt de cette imposition: mais les terres & les maisons que le clergé & les gentilshommes occupent, ou font valoir par leurs mains, ne payent qu'un centiéme par an. Les états remettent l'execution de leurs arrêts à trois deputés, qu'on nomme les deputés ordinaires, & qui dans le cours de l'année representent le corps des états. Quant à ce qui regarde les affaires dont la décision dépend de la volonté du roi, l'assemblée en dresse un cahier, qu'elle lui fait présenter par trois deputés qu'on nomme les deputés en cour. Il y a aussi des deputés des comptes, qui sont chargés de la reddition des comptes, tant pour la recette que pour la dépense. Ceux-ci & les deputés ordinaires ne sont changés que de trois ans en trois ans; mais on nomme tous les ans les deputés en cour.

L'empereur Charles V. créa le 12. Mai 1530. le conseil provincial d'Artois, auquel ressortissent les appellations de tous les bailliages de la province, & qui juge en dernier ressort les affaires criminelles: les appellations des jugemens rendus en matiere civile sont portées au parlement de Paris. Les officiers de ce conseil, non seulement sont exempts d'impôts & de toutes charges publiques, mais acquierent la noblesse. Autrefois, lorsqu'il y avoit un office vacant, le conseil provincial nommoit trois personnes au prince, qui en choisissoit une; mais par les édits de 1692. & 1693. & les declarations données en consequence, toutes les charges de judicature & autres ont été renduës venales & hereditaires en Artois. On rend la justice dans ce pays, conformément à la coûtume, dont il y a eu trois compilations; la premiere qui fut redigée par les états le 13. Juin 1509. mais qui n'a pas été homologuée; la seconde, qui est la même que la premiere, à la reserve de trois articles de plus, & de plusieurs mots ajoûtés. Charles V. l'homologua le 26. Decembre 1540. la troisiéme, homologuée par le même empereur le 3. Mars 1544. Elle a 54. articles de plus que la seconde, & c'est elle qui est en usage. Il y a peu de lieux dans la province qui n'ayent leurs coûtumes locales, qui ont été redigées en differens tems. Le roi Loüis XIV. a créé cinq maîtrises particulieres des eaux & forêts en Artois; sçavoir, à Hesdin, par édit du mois de Fevrier 1692. à Tournehem, à S. Omer, à Arras & à Bapaume, par l'édit du mois d'Août 1693. & la declaration du 5. Fevrier 1694.

Sous la seconde race de nos rois, cette province eut des gouverneurs ou comtes particuliers, qui s'en rendirent depuis seigneurs proprietaires. Sous Pepin & Carloman, Thibaud étoit comte d'Artois. Enroch le fut du tems de Charlemagne & de Loüis *le Debonnaire*, lequel y établit Berenger; & ce dernier fut suivi d'Evrard, d'Adalard, d'Unroch II. d'Authmar & d'Adalelme. Celui-ci ayant été tué l'an 932. à Noyon, Arnoul I. dit *le Vieil*, comte de Flandres, s'établit dans la ville d'Arras & dans le reste de l'Artois, comme lui appartenant par son ayeule *Judith* de France, fille de *Charles*, dit *le Chauve*, qui lui avoit donné en dot l'Artois, en la mariant l'an 863. avec *Baudouin* I. dit *Bras-de-fer*, grand-forestier de Flandres. Les comtes de Flandres possederent ensuite l'Artois. Philippe d'Alsace, mariant l'an 1180. sa niéce Isabelle de Hainaut, avec le roi Philippe-*Auguste*, lui donna le pays d'Artois. Loüis VIII. le donna à son troisiéme fils, Robert de France, dit *le Bon* & *le Vaillant*, depuis lequel on rapporte ici la posterité.

SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE des Comtes d'Artois.

XII. Robert de France, I. du nom, surnommé *le Bon*

& *le Vaillant*, troisiéme fils de Louis VIII. du nom, roi de France, & de *Blanche* de Castille, né au mois de Septembre 1216. fut créé comte d'Artois en Juin 1237. & fut tué à la bataille de la Massoure, contre les Infideles, le 9. Fevrier 1249. Il épousa en 1237. *Mahaud* de Brabant, fille aînée de *Henri* II. du nom, duc de Brabant, & de *Marie* de Sueve, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *Guy* de Châtillon, II. du nom, comte de S. Paul, & mourut le 29. Septembre 1288. ayant eu de son premier mariage ROBERT II. du nom, qui suit; & *Blanche* d'Artois, mariée 1°. en 1269. à *Henri* I. du nom, roi de Navarre, & comte de Champagne. 2°. à *Edmond* d'Angleterre, comte de Lancastre, morte le 2. Mai 1302.

XIII. ROBERT, II. du nom, comte d'Artois, pair de France, surnommé *le Bon* & *le Noble*, né l'an 1248. perdit la vie en commandant l'armée contre les Flamands, ayant été percé de trente coups de piques, le 11. Juillet 1302. Il épousa 1°. en 1262. *Amicie* de Courtenay, dame de Conches, de Mehun sur-Yeure, de Selles, de Château Regnard & de Charny, fille unique & heritiere de *Pierre* de Courtenay, seigneur de Conches, &c. & de *Perrenelle* de Joigny, morte à Rome l'an 1275. 2°. en 1277. *Agnés*, dame de Bourbon, veuve de *Jean* de Bourgogne, seigneur de Charolois, & fille puînée d'*Archambaud* IX. du nom, dit *le Jeune*, sire de Bourbon, & d'*Ioland* de Châtillon, comtesse de Nevers, morte en 1283. 3°. en 1298. *Marguerite* de Hainault, fille aînée de *Jean* II. du nom, comte de Hainault, morte l'an 1300. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere PHILIPPE, qui suit; *Robert*, mort jeune; & *Mahaud* d'Artois, mariée en 1291. à *Othon* IV. du nom, comte de Bourgogne. Elle obtint après la mort de son pere le comté d'Artois, par deux arrêts rendus en 1302. & 1318. à l'exclusion de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, son neveu, la representation n'ayant pas lieu en la coûtume d'Artois, même en ligne directe, & mourut le 27. Octobre 1329.

XIV. PHILIPPE d'Artois, seigneur de Conches, de Domfront & de Mehun sur-Yeure, mourut avant son pere, le 11. Septembre 1298. des blessures qu'il reçut à la bataille de Furnes. Il épousa par contrat du mois de Juillet 1280. *Blanche* de Bretagne, fille de *Jean* II. du nom, duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre, morte le 19. Mars 1327. dont il eut ROBERT III. du nom, qui suit; *Marie*, dame de Brie-comte Robert, alliée l'an 1300. à *Louis* de France, comte d'Evreux, morte le 23. Avril 1311. *Jeanne*, mariée par contrat du mois d'Octobre 1301. à *Gaston* I. du nom, comte de Foix, vivante en 1343. *Marie*, qui épousa par contrat du mois de Janvier 1313. *Jean* de Flandres, comte de Namur, dont elle fut la seconde femme, morte l'an. . . & *Isabelle* d'Artois, religieuse au prieuré de Poissy, où elle mourut le 12. Novembre 1344.

XV. ROBERT d'Artois, III. du nom, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France, seigneur de Conches & de Mehun, né en 1287. ayant perdu son procès pour le comté d'Artois contre sa tante *Mahaud*, se retira à la cour d'Edoüard III. du nom, roi d'Angleterre, qui le créa comte de Richemont, & mourut à Londres en 1343. des blessures qu'il avoit reçûës au service de ce prince, au siege de la ville de Vannes en Bretagne. Il épousa en l'an 1318. *Jeanne* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & de *Catherine*, dame de Courtenay, morte le 9. Juillet 1363. dont il eut 1. *Louis*, qui vivoit en 1326. 2. JEAN, qui suit; 3. *Jean* d'Artois, comte de Longueville & de Pezenas, qui vivoit encore en 1376. & ne laissa de *Jeanne*, dame de Bauçay en Lodunois, veuve de *Geofroy* de Beaumont, seigneur de Lude, & fille de *Hugues* seigneur de Bauçay, qu'il avoit epousée vers le mois de Mai 1360. morte en Mars 1402. que *Louis* d'Artois, mort jeune; & 4. *Catherine* d'Artois, mariée avant le mois d'Octobre 1320. à *Jean* de Ponthieu, II. du nom, comte d'Aumale, morte en Novembre 1368.

XVI. JEAN d'Artois, surnommé *sans Terre*, comte d'Eu & de S. Valery, &c. né en Août 1321. & mort le 6. Avril 1386. avoit épousé par contrat du 11. Juillet 1362. *Isabelle* de Melun, veuve de *Pierre* comte de Dreux, & fille de *Jean* I. du nom, comte de Tancarville, grand chambellan de France, & d'*Isabelle*, dame d'Antoing, sa seconde femme, morte l'an 1389. dont il eut 1. *Jean* d'Artois, seigneur de Peronne, mort en bas âge en 1363. 2. *Robert* IV. du nom, comte d'Eu, mort de poison le 20. Juillet 1387. sans posterité de *Jeanne* duchesse de Duras, veuve de *Louis* de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, & fille de *Charles* de Sicile, duc de Duras, & de *Marie* de Sicile Calabre; 3. PHILIPPE, qui suit; 4. *Charles*, mort sans lignée; 5. *Isabelle*, morte sans alliance à l'âge de 18. ans; 6. & *Jeanne* d'Artois, mariée le 12. Juillet 1362. à *Simon* de Thoüars, comte de Dreux, qui fut tué en un tournois le jour de ses nôces. Elle demeura veuve le reste de ses jours, portant le nom de madamoiselle de Dreux, dame de S. Valery, & vivoit encore l'an 1420.

XVII. PHILIPPE d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, mourut en la Natolie le 15. Juin 1397. Il épousa par contrat du 27. Janvier 1392. *Marie* de Berry, veuve de *Louis* de Châtillon, III. du nom, comte de Dunois, & fille de *Jean* de France, duc de Berry, & de *Jeanne* d'Armagnac, sa premiere femme. Elle prit une troisiéme alliance le 24. Juin de l'an 1400. avec *Jean* I. du nom, duc de Bourbon, &c. & mourut au mois de Juin 1434. ayant eu de son second mari, CHARLES, qui suit; *Bonne*, mariée 1°. le 20. Juin 1413. à *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers & de Rethel. 2°. le 30. Novembre 1424. à *Philippe* III. du nom, surnommé *le Bon*, duc de Bourgogne, morte en 1425. & *Catherine* d'Artois, premiere femme de *Jean* de Bourbon, seigneur de Carency, morte sans posterité.

XVIII. CHARLES d'Artois, comte d'Eu, pair de France, &c. fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. & conduit en Angleterre, où il resta vingt-trois ans, n'ayant été mis en liberté qu'en 1438. & mourut le 25. Juillet 1472. Il épousa 1°. l'an 1448. *Jeanne* de Saveuse, fille unique de *Philippe* seigneur de Saveuse. 2°. le 23. Septembre 1454. *Helene* de Melun, fille de *Jean* de Melun, vicomte de Gand, desquelles il n'eut point d'enfans. * Cesar, *com. l.* 2. Guichardin, *descript. du Pays-Bas*. Meyer, *in chron. Fland.* Dupuy, *droits du roi*. Froissart. Monstrelet. Jean Juvenal des Ursins. Sainte-Marthe. Du Chêne. Mezeray. Marchantius Butkens. Le P. Anselme.

☞ On connoît plusieurs auteurs qui ont travaillé à l'histoire generale d'Artois. Ferry de Locres, curé de saint Nicolas à Arras, publia en 1616. un traité de l'origine du comté; & en 1640. Charles Combault, baron d'Auteüil, caché sous les lettres A. C fit imprimer un discours abregé du même comté. Les autres ouvrages du même genre n'ont pas vû le jour. Ferry de Locres dit qu'il s'étoit servi d'une histoire d'Artois, composée par Denys Berlaque, jurisconsulte. Valere André en avoit vû une autre de Ferdinand de Cardevaque; & dans la bibliotheque de M. le chancelier d'Aguesseau, il y en a une troisiéme de Claude d'Orcimieux, écrite en 1628. Adrien Maillard, avocat au parlement, a aussi donné une chronologie historique des souverains d'Artois, & un dénombrement tres-exact du même pays.

ARTOMAGAN, AROMAGA, *Artomagana*, *Oromagana*. C'est une des isles des Larrons, dans l'Ocean Oriental ou mer Pacifique. Elle est presque au milieu de toutes les autres. Les Espagnols y prennent leur route pour aller du Mexique aux Philippines. Elle ne reconnoît point d'autres maîtres que ses anciens habitans. * Baudrand. Cette isle ne se trouve point dans la liste des isles des Larrons, donnée par le P. Gobien dans l'histoire qu'il a publiée de ces isles. Elle a sans doute deux noms, comme quelques autres de ces mêmes isles.

ARTONE, *Artonia*, abbaye de France, dans le pays d'Auribat, ou le territoire de Dax en Gascogne. * Baudrand.

ARTOR, montagne, *voyez* ARTAR.

ARTORIUS, medecin d'Auguste. On dit que la nuit avant la bataille qui se donna contre Brutus & Cassius, l'an 712. de Rome, & 42. avant J.C. Minerve lui parla en songe, & lui commanda d'aller voir Auguste, qui

étoit malade, & de lui dire de sa part, que malgré son indisposition, il ne laissât pas de se trouver à la bataille. Artorius périt depuis dans un naufrage la même année, ou celle d'après la bataille d'Actium, l'an 723. de Rome, & 32. avant J. C. * Valere Maxime, *l. 1. c. 9.* Lactance Firmien, *l. 2. c. 8.* Eusebe, *in chron.* Neandre, *des illustres medecins, p. 77. & 78.* Castellan. *in vit. illustr. medicorum, &c.*

☞ Vossius s'est trompé, en ce qu'il n'a point distingué cet Artorius d'un autre medecin du même Auguste. C'est ARTORIUS MUSA, frere d'Euphorbe, medecin du jeune Juba roi de Numidie, & le même qui guerit cet empereur, lequel lui fit élever une statuë près de celle d'Esculape. * Vossius, *de la philosophie, c. 12. §. 1.*

ARTORIUS, cavalier Romain, s'étant inconsiderément engagé dans un portique du temple, durant le siege de Jerusalem; & ne voyant aucun moyen d'en sortir, pour ne pas s'y laisser envelopper & consumer par les flammes, il proposa à Lucius son ami & son compagnon, que s'il vouloit le recevoir entre ses bras, lorsqu'il se jetteroit du haut en bas, il feroit son heritier, & lui donneroit tous ses biens. Lucius accepta ce parti, il accourut à lui, & lui conserva la vie; mais il fut lui-même si accablé de ce grand poids, qu'il en mourut à l'heure même. * Josephe, *guerre des Juifs, l. 6. c. 19.*

ARTOTYRITES, Heretiques sortis de la secte de Montanus, dans le II. siecle. Ils faisoient l'Eucharistie avec du pain & du fromage, corrompoient les saintes écritures, & communiquoient la prêtrise aux femmes, & leur permettoient de parler & de faire les prophetesses dans les assemblées. * Saint Epiphane, *her. 49.* Saint Augustin, *her. 27.* Baronius, *A. C. 173.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. premiers siecles.*

ARTOXARES, eunuque, de Paphlagonie, entra de bonne heure à la cour d'Artaxerxés I. Il n'avoit que vingt ans lorsque ce prince l'envoya avec les plus grands de l'état en Syrie, pour engager Megabyze, qui s'y étoit revolté, à se soûmettre sans reserve. Depuis il eut le gouvernement de l'Armenie, & fut un de ceux qui forcerent Darius Ochus de prendre la tiare. Ce prince paisible possesseur de l'empire, témoigna sa reconnoissance à Artoxares, en lui donnant le premier rang entre les eunuques; mais celui-ci se lassa enfin d'être sujet; & afin de se faire un parti considerable, il se fit faire une barbe postiche. Ce mauvais artifice ne trompa que ceux qui voulurent être trompés; & les mauvais desseins de l'eunuque ayant été découverts avant qu'il eût pû pourvoir à sa sûreté, on l'arrêta; & la reine Parysatis, qui gouvernoit avec une autorité absoluë, le fit mourir. * Ctesias.

ARTUASDE, roi d'Armenie, *cherchez* ARTAVASDE.

ARTURE (Didace) né dans le comté de Momonie en Irlande, mais profés de l'ordre de saint Dominique en Espagne, à Salamanque, s'y distingua tellement, qu'ayant été reçu docteur en l'université de cette ville, il y enseigna long-tems avec l'applaudissement general, & un tres-grand concours d'écoliers. Ses superieurs l'envoyerent ensuite à Lisbonne, où il enseignoit avec le même succès, lorsqu'il mourut, le 1. Fevrier 1644. On assure qu'il laissa des commentaires sur presque toute la somme de saint Thomas, ce qui est tres-croyable; mais on ne dit pas où ils ont été imprimés, ni où on les garde manuscrits. * Echard, *script. ord. Præd. t. 2.*

ARTUS ou ARTHUS, roi fabuleux de la Grande-Bretagne après son pere Uther, qu'on a surnommé *Pendragon.* On prétend qu'il vainquit les Saxons, & qu'il soûmit l'Ecosse, l'Hibernie, avec toutes les isles voisines. Ces victoires pourroient avoir quelque fondement; mais ce qu'on ajoûte est tout-à-fait fabuleux. Ce prince, dit-on, défit Lucius, capitaine Romain, ravagea la plus grande partie des Gaules, & institua à son retour l'ordre des chevaliers de la table ronde, qu'on montre encore aujourd'hui au château de Winchester, avec le nom de ces prétendus chevaliers. On dit encore qu'étant attaqué par Mordellus & Calvinus, fils de Lothus roi des Pictes, il fut blessé dans la bataille, & disparut aux yeux de son armée, sans que l'on pût depuis avoir de ses nouvelles. Si cela est vrai, il est croyable qu'il fût tué dans cette bataille, & enterré sans qu'on le connût; & non pas qu'il fut porté dans l'isle d'Avalon, pour satisfaire à la passion d'une Fée, comme les contes fabuleux des romans le disent. * Polydore, Virgile & Du Chêne, *hist. d'Angleterre.*

ARTUS I. de ce nom, comte de Bretagne, étoit fils de GEOFROY, surnommé *le Beau*, comte d'Anjou, quatriéme fils d'HENRI II. roi d'Angleterre, & de *Constance*, fille unique de *Conan* III. dit *le Petit*, comte de Bretagne. Artus, posthume, nâquit à Nantes la nuit de Pâques de l'an 1187. & porta le titre de comte d'Anjou. Richard I. dit l'*Orgueilleux*, fils & successeur d'Henri II. mourut en 1199. Artus lui devoit succeder, comme representant Geofroy son pere; mais Jean surnommé *Sans-Terre*, son oncle, cadet du même Geofroy, lui enleva la Bretagne. Après plusieurs combats & prises de villes, Jean l'ayant surpris au siege de Mirebeau, le fit conduire à Roüen où il disparut. On dit que son oncle le fit tuer, & qu'il fit jetter son corps dans la riviere en 1200. Il avoit été accordé au mois d'Août de la même année avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguste*, roi de France. * Roger de Hovedin. Mathieu de Westminster. Du Chêne, &c. *Histoire d'Angleterre.* Argentré, *hist. de Bret.* Imhoff, *geneal. regum Angliæ.*

ARTUS II. duc de Bretagne, comte de Richemont & de Montfort, fils de JEAN II. duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre, né le 25. Juillet 1262. succeda en 1305. à son pere, & gouverna ses états avec assez de bonheur jusqu'à sa mort, arrivée le 27. Août 1312. au château de l'Isle, près de la Roche-Bernard. Argentré dit qu'il fut enterré dans l'église des Cordeliers de Vannes: d'autres ajoûtent que ce fut dans celle des Carmes de Ploërmel avec son pere. *Voyez* BRETAGNE, *où ses ancêtres & sa posterité sont rapportés.* * Argentré, *histoire de Bretagne.* Sainte Marthe. Le P. Anselme, &c.

ARTUS III. duc de Bretagne & de Touraine, comte de Dreux, de Richemont, d'Etampes & de Montfort, pair & connétable de France, second fils de JEAN V. duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, merita le surnom de *Justicier.* Il nâquit au château de Suffinio le 24. Août de l'an 1393. & porta la qualité de comte de Richemont. C'est sous ce nom qu'il prit le parti de la maison d'Orleans, & qu'il donna souvent des marques de sa valeur, sur-tout à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut fait prisonnier, & retenu en Angleterre jusqu'en 1420. A son retour il se joignit au duc de Bourgogne; mais depuis il s'attacha en 1424. au roi Charles VII. qui le fit connétable de France le 7. Mars de la même année, & lui assura la possession du duché de Touraine, que Charles VI. son pere lui avoit déja donné. Artus rendit des services tres-considerables à la couronne; il battit en Normandie & en Poitou les Anglois, & gagna la bataille de Patai en Beausse en 1429. Ensuite il s'employa pour la reconcilation du duc de Bourgogne avec le roi, & ménagea adroitement la réduction de la ville de Paris, où il entra en 1437. Il enleva encore aux Anglois celles de Meaux en Brie, de Bayeux, de Caën, &c. en Normandie, & les défit à la bataille de Formigni en 1450. L'an 1457. il succeda au duché de Bretagne, par la mort de Jean VI. son frere, & de ses neveux François I. & Pierre II. Mais comme il étoit fort âgé, il mourut peu de tems après avoir fait hommage de ce duché, le 26. Decembre 1458. sans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent 1. *Marguerite* de Bourgogne, fille aînée du duc *Jean*, mariée le 10. Octobre 1423. & morte à Paris le 2. Fevrier 1441. 2. *Jeanne* d'Albret, fille de *Charles* II. mariée à Nerac le 29. Août 1442. & morte à Partenai en 1444. 3. *Catherine*, fille de *Pierre* I. de Luxembourg, comte de saint Paul. Artus l'épousa le 2. Juin 1445. & elle mourut en 1476. *Voyez* BRETAGNE. * Froissard, *hist. T. III.* Les auteurs de l'histoire de Charles VI. & de Charles VII. publiée par MM. le Laboureur & Godefroy. Monstrelet. Argentré. Le P. Anselme, &c.

ARTUS (Thomas) a fait la continuation de *Chal-*

condyle, jusques en 1612. qui a été continué par Mezeray jusques en 1661. On peut voir sur cela le Chalcondyle traduit en françois par Blaise Vigenere, & imprimé *in folio* à Paris en 1662.

ARTUS, *Artusii insula*, petite isle: c'est une des Sorlingues, qui sont au midi de l'Irlande.

ARTUS de Bretagne, *cherchez* PIERRE *de Dreux*, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne.

ARTYNIA, étang de l'Asie Mineure, aux environs de Cyzique & de Miletopolis, d'où sort le fleuve Rhindaque, nommé auparavant *Lycus*, & qui separe l'Asie de la Bithynie. * Stephan. Plin. *l.* 5. *c.* 32. On l'appelle aussi *Aphitis*.

ARTYPHIUS, fils d'Artapan, commandoit les Gandariens & les Dadices dans l'armée de Xerxés. * Herodote, *liv.* 7. Ce prince fut tué par Artapan, qui forma ensuite une conspiration contre Artaxerxès; mais elle fut découverte, & le traître fut puni de mort. Artyphius pour le venger prit les armes avec les autres conjurés, & après s'être battu à outrance, il fut enfin tué. * Ctesias.

ARTYPHIUS, fils de Megabyze, & d'Amytis, fille de Xerxés I. se distingua dès le vivant de son pere par sa bravoure. Il eut ensuite divers emplois, & enfin sous le regne de Darius Ochus, étant mécontent du gouvernement, il écouta la proposition que lui fit Arsites frere du roi de se revolter. Il avoit apparemment alors un gouvernement dans l'Asie Mineure. Il battit par deux fois les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais il fut battu à son tour, & les soldats Grecs qu'il tenoit à la solde d'Arsites, se laisserent débaucher, sans qu'il pût retenir plus de trois Milesiens. Un si terrible changement l'obligea d'écouter les offres qu'on lui porta de la part du roi; on promit de lui conserver la vie; mais on ne lui tint parole qu'autant qu'il fallut de tems pour surprendre Arsites: & ils furent compagnons du supplice, comme ils l'avoient été de la revolte. * Ctesias.

ARTZBOURG, bourg d'Allemagne avec une abbaye. Il est dans la Baviere sur le Danube, au-dessous de la ville d'Ingolstat. * Baudrand.

ARU ou TERRE D'ARU, *Artus*, ville & royaume d'Asie dans l'isle de Sumatra. La ville d'Aru est sur le détroit de Malaca, vis-à-vis de la ville de ce nom, dont elle n'est éloignée que de quinze lieuës espagnoles ou environ. * Sanson.

ARU, isle d'Asie, *Arva*, est entre les Moluques & la nouvelle Guinée, environ à 25. lieuës de la terre des Papous ou Noirs. Il y a aux environs plusieurs petites isles, qui sont frequentées par les Hollandois. * Sanson.

ARVA, petite ville de Hongrie, que l'on appelle autrement *Aronva*. Elle est la capitale du comté d'Arva, dans la haute Hongrie, & sur la riviere de Vag, aux frontieres de Pologne, près du mont Crapax ou *Krapack*, à six milles d'Allemagne de Bistricz. L'on voit un château sur une éminence, où le pere du comte de Tekeli mourut durant le siege de cette ville par les Imperiaux, & d'où il fit sortir son fils déguisé sous l'habit d'un paysan. * Bourgon, *geogr. hist.*

Le comté d'*Arva*, petit pays de la haute Hongrie, est presque tout dans les montagnes. Outre la ville d'Arva, capitale, il y a encore celle de Likarva.

ARVALES: c'étoit une societé de douze hommes, d'une naissance illustre chez les Romains, qui s'assembloient en certains jours, afin de faire des sacrifices pour les biens de la terre. L'origine de cette ceremonie étoit venuë de la nourrice de Romulus, appellée *Acca Laurentia*, qui avoit coûtume de faire un sacrifice tous les ans, pour demander aux dieux une recolte abondante, & qui y faisoit assister douze garçons, dont elle étoit mere. Un d'eux étant mort, Romulus, qui fut bien aise de seconder la devotion de sa nourrice, prit la place du mort, afin de remplir le nombre de douze, & voulut qu'on appellât cette societé, *le college des freres Arvales*, du mot latin *Arvum*, qui signifie *champ*. C'est pourquoi ceux qui entroient dans cette societé, furent toûjours depuis au nombre de douze, & conserverent le nombre de *freres Arvales*. Ils s'assembloient ordinairement au Capitole, dans le temple de la concorde, ou dans le bois sacré de la déesse Dia, qui étoit éloigné de Rome de cinq milles seulement, sur le chemin qu'on nomme à present *Via Campana*. Ils avoient pour marque de leur dignité, lorsqu'ils étoient dans la fonction de ces sacrifices, une couronne d'épics, liés & entortillés de rubans blancs. On croit que cette sorte de couronne, a été la premiere en usage parmi les Romains. *Voyez* AMBARVALES. * Varron. Pline. Fulgence.

ARUBOT, nom d'un quartier de la Judée. S. Jerôme dit que ce lieu est une plaine dans le pays des Moabites, qui entra dans le partage de la tribu de Ruben. * 3. *Rois*, 4. 10.

ARUDEUS, fils de Chanaan, eut pour son partage l'isle d'Arude. Son frere Arviceus eut la ville d'Arce sur le mont Liban. * *Genese*, *c.* 10. 17. & 18. Josephe, *l.* 1. *antiq.* Bochar, *in Phaleg. l.* 4. *c.* 36.

ARVE, riviere de Fossigny en Savoye, sort d'une haute montagne que ceux du pays appellent *Maudite*, parce que depuis le milieu jusqu'en haut, elle est inaccessible, & continuellement couverte de neige. On la découvre de plus de trente lieuës, & c'est où se forme le crystal de roche. Cette riviere est extraordinairement rapide, & beaucoup plus que le Rhône, où elle se perd à une portée de mousquet au-dessus de Geneve, au lieu appellé *la Queuë d'Arve*; & lorsque les neiges viennent à fondre, ou qu'il tombe de grosses pluyes, elle s'enfle si fort tout d'un coup, que souvent elle fait remonter le Rhône vers le lac: de sorte que les moulins à bled des Genevois, qui sont entre le lac, & l'emboûchure de l'Arve, tournent alors à rebours. De Thou, *l.* 47. & Casaubon, *sur le* 4. *livre de la geographie de Strabon*, remarquent qu'au tems du massacre de la saint Barthelemy, qui se fit en France l'an 1572. l'Arve se déborda d'une si étrange maniere, que jamais on ne l'avoit vûë si haute, & que le Rhône en remonta impetueusement vers le lac. On trouve de l'or, bien qu'en petite quantité, dans le sable de cette riviere; & un homme qui le sçait chercher, en peut tirer pour 40. ou 50. sols par jour.

ARUEND SCHAH, pere de Lohorasb, quatriéme roi de la seconde dynastie de Perse; appellée la dynastie des *Kaianiens* ou Kaianides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ARVERT, *Arverta*, bourg de France dans la Xaintonge près de la côte, vis-à-vis de l'isle d'Oleron. Ce lieu est entre la riviere de Savion, ou de Seudre, & la Gironne, qui forment une petite presqu'isle, à laquelle on donne le nom de *Forêt d'Arvert*. * Maty, *dict. geog.*

ARVICIUS, *voyez* ARUDEUS.

ARVICITO, *Arvicitum*, bourg de la Calabre Ulterieure, province du royaume de Naples. Il est sur la côte orientale, entre le cap de Stilo, & la petite ville de Castel-Vetere. Quelques geographes placent à Arvicito, l'ancienne ville de *Consilinum*; d'autres la mettent à la Motta Gioiosa, village voisin; & d'autres à Cassano.

ARVILLARS (seigneurs d') *voyez* SAVOYE.

ARVIRAGUS, roi de la Grande Bretagne, regnoit, dit-on, peu après la mort de Jesus-Christ. Quelques-uns disent que Josephe d'Arimathée, disciple secret du Sauveur, étant venu en France, ou de son propre mouvement, ou parce qu'il avoit été exposé avec sainte Magdelaine, sainte Marthe & saint Lazare, sur un vaisseau qui aborda en Provence; il passa en Angleterre, pour y prêcher la foi, environ l'an 60. sous le regne de Neron, & que le roi Arviragus lui donna quelques terres pour son habitation. Polydore Virgile dit que le lieu s'appelle aujourd'hui *Glasco*, & qu'il y a un monastere de Benedictins. Ainsi le Christianisme auroit été introduit dans cette isle, l'an 177. (si pourtant on peut faire fond sur cette tradition fabuleuse.) On prétend que Lucius, arriere-petit-fils d'Arviragus, reçut le baptême & établit la religion Chrétienne dans son royaume au commencement du pontificat du pape Eleuthere; mais tout cela est fabuleux. * Polydore Virgile, *hist. l.* 1. & 2.

ARVISIUM, promontoire de l'isle de Chio, & celebre par ses bons vins. Virgile en parle, & le compare au nectar:

Vina novum fundam calathis Arvisia nectar.

Pline, en parlant des vins excellens, nomme le vin *Thasius*, & celui de *Chio*, que l'on appelle aussi *Arvisium*. *In summa gloria fuêre*, dit-il, *Thasium Chiumque ex Chio, quod Arvisium vocant.* * Virgile, *eclog.* 5. *v.* 71. Pline, *l.* 14. *c.* 7.

ARUN, *Arus*, *Arontes*, *Hamela*, petite riviere du comté de Sussex en Angleterre. Elle baigne la ville d'Arondel, qui en a pris son nom, & se décharge dans la mer de Bretagne. * Baudrand.

ARUNAR-FIORD, *Arunarius sinus*, golfe qui s'avance quelques milles dans la côte occidentale de l'Islande, isle de l'Ocean Septentrional. * Baudrand.

ARUNCULEJUS COTTA (Lucius) *cherchez* COTTA.

ARUNDEL, *voyez* ARONDEL.

ARUNDEL, *voyez* FITZ-ALAN.

ARUNDEL (Thomas) Houvard, duc de Nortfolck, comte d'Arundel & de Surrey, maréchal d'Angleterre, envoya au Levant Guillaume Petrée, pour y rechercher les plus curieux monumens de l'antiquité : d'où il rapporta ce que nous appellons *les marbres d'Arundel*. Il les racheta, à ce que quelques-uns disent, des mains des Turcs, qui les avoient enlevés à un sçavant homme, que le fameux de Peiresc avoit envoyé dans la Grece & dans l'Asie, pour le même dessein. Ces marbres qui furent rangés à Londres dans les salles & dans les jardins du comte d'Arundel, sur le bord de la Tamise, avoient été trouvé dans l'isle de Paros, & contiennent une chronique, où les principales époques de l'histoire des Atheniens sont marquées exactement & distinctement, depuis la premiere année de Cecrops, qui commence, suivant cette chronique, à l'an de la periode Julienne 3132. 1582. ans avant Jesus-Christ, & finit l'an de la periode Julienne 4360. & 354. ans avant J. C. Jean Selden composa un livre en 1629. dont le titre est *Marmora Arundelliana*, où il explique ces belles antiquités, Lydiat & Palmerius y ont ajoûté de doctes remarques, & le pere Petau, Saumaise, Vossius & plusieurs autres sçavans chronologistes en ont tiré de grands secours, pour fixer les époques de la chronologie des Grecs. En 1677. Humfride de Prideaux a donné au public un recüeil de ces marbres, & de quelques autres fort curieux, qui ont été donnés à l'université d'Oxford, sous le titre de *Marmora Oxoniensia*, &c. Ces anciens marbres nous découvrent ce qu'il y a eu jusques à present de plus inconnu, touchant l'histoire & la chronologie des Grecs. Parmi les soixante-dix-neuf époques qu'il nous marquent, on en trouve trois assez particulieres ; sçavoir, la neuviéme qu'ils comptoient de l'arrivée du premier navire, qui étoit venu d'Egypte en Grece 1512. ans avant J. C. la douziéme, qui se prenoit du tems que Cerés étoit arrivée à Athenes, sous le regne d'Erechthée ; & la quarantiéme, qui se marquoit du jour que la comedie avoit commencé d'être joüée à Athenes, sur une scene reglée, qui étoit de l'invention du poëte Susarion. Un autre de ces marbres nous represente ce qui a donné lieu à la fable des centaures, qui est la chasse des taureaux, que les Thessaliens inventerent, & que Jules Cesar introduisit dans le cirque à Rome. Ces illustres monumens nous fournissent quantité d'autres belles remarques de toutes les manieres. On y apprend que du tems de Macrobe, on cessa de brûler les corps morts ; qu'il n'étoit permis à Rome, qu'aux empereurs, aux vestales, & aux hommes illustres, d'avoir leurs tombeaux dans la ville ; & plusieurs autres curiosités tres-considerables. * Selden. Gassendi. Lydiat. Prideaux. M. Du Pin, *biblioth. univers. des historiens proph. tom.* 2.

ARUNS, *cherchez* ARONCE.

ARUNTIUS, ou ARRUNTIUS NEPOS (Lucius) qui fut consul l'an 732. de Rome, & 22. ans avant J. C. avec M. Claudius Marcellus Æsernius, étoit bon orateur & habile Jurisconsulte. On lui attribuë une histoire de la guerre Punique, où l'on dit, qu'il avoit pris Saluste pour son modele. Seneque a eu soin de marquer, dans *la* 114. *de ses épitres*, en quoi il avoit manqué. Des critiques ont douté si Aruntius le consulte, est le même que l'historien ; mais toutes ces choses le persuadent si bien, qu'il n'y a pas lieu de le nier. Il y a quelque apparence, que c'est le même que Pline cite comme un des auteurs qu'il suit dans son 3. & 5. *livre*. Peut-être Aruntius avoit-il mit dans son histoire quelque description particuliere de l'Afrique & de l'Espagne. Tacite cite Aruntius dans *le* 1. *liv. des annales*. Il peut être encore le même, dont le nom se trouve dans *la préface du livre des controverses de Seneque*. Mais il est different d'un autre de ce nom, dont cet auteur parle dans *le* 6. *livre des Bienfaits*. Et en effet, ce dernier ARUNTIUS, est apparemment celui dont Josephe a parlé, au sujet de la mort de Caligula. Car il dit qu'Aruntius, crieur public, publia la mort de ce même empereur. Aruntius Nepos étoit mort sous l'empire de Tibere. * Josephe, *l.* 19. *antiq. c.* 1. Tacite, *l.* 1. & 3. *annal.* Vossius, *de hist. lat. l.* 1. *c.* 18.

ARUNTIUS, est le nom d'un homme, qui méprisant les ceremonies que l'on faisoit en l'honneur de Bacchus, fut puni par ce dieu, lequel lui fit boire du vin à un tel excès, qu'en ayant perdu la raison, il viola sa propre fille, laquelle en fut si outrée, qu'elle tua son pere. * Plutarch. *in parall.*

ARUNTIUS PATERCULUS, ayant jetté en fonte un cheval d'airain, tres-bienfait, & d'une grandeur extraordinaire, il l'offrit à Emilius Censorin, tyran d'Egeste en Sicile, afin qu'il y enfermât les criminels. Censorin l'y enferma lui-même tout le premier. * Plutarch. *in parall. minor.*

ARUNTIUS STELLA, *cherchez* STELLA.

ARUS, village près de Samarie, appartenant à Ptolomée, & où campa Varus general des troupes Romaines. * Josephe, *antiq. l.* 17. *c.* 12. *art.* 752.

ARUSPICES, nom que les Romains donnoient à ceux qui consideroient les entrailles des victimes, pour y remarquer les bons ou les mauvais signes qu'ils en pouvoient tirer : *Qui ex victimarum in aris inspectione, futura hariolabantur.* On les appelloit parmi les Romains, *Haruspices*, *Extispices*, du mot *aspicio*, regarder, considerer, & d'*exta*, *extorum*, entrailles. Ils regardoient premierement la victime, lorsqu'on l'approchoit de l'autel ; & observoient ses mouvemens, s'il falloit la tirer de force, si elle éludoit le coup, si étant frappée elle ne mouroit pas sur le champ, c'étoit selon eux de mauvais signes, & les contraires étoient favorables : ensuite ils observoient l'état, la couleur & la disposition des parties interieures de la victime, comme du foix, du poûmon, du cœur ; & si ces parties n'étoient pas dans leur situation & de leur grosseur ordinaire, ou qu'elles fussent pourries & ulcerées, c'étoit mauvais signe. Enfin ils examinoient de quelle maniere la flamme environnoit & brûloit la victime, quelle étoit l'odeur & la fumée de l'encens, & comment le sacrifice s'achevoit. Par ces differens signes, ils tâchoient de connoître la volonté des dieux, les heureux évenemens qu'ils devoient esperer, ou les malheurs qu'ils devoient craindre. Les peuples d'Hetrurie furent les inventeurs de cette superstitieuse divination, qui étoit souvent accompagnée d'art magique ; & Romulus choisit un nombre de personnes dont il composa le college des aruspices. * Denys d'*Halic. l.* 2. Peucer, *de divinat.*

ARWANGEN, *Arvanga*, petite ville de Suisse appartenant au canton de Berne. Elle est sur la riviere d'Aar, entre la ville d'Araw & celle de Soleurre. * Maty, *dict. geogr.*

ARWEILLER, *Arweillera*, petite ville ou bourg d'Allemagne, située sur la riviere d'Ahr, dans le diocese de Cologne, environ à trois lieuës de la ville de Bonn du côté du midi. * Maty, *dict. geogr.*

ARYANDES, ayant été fait gouverneur d'Egypte, par Cambyse roi de Perse, fut tué, parce qu'il tâchoit d'imiter Darius en toutes choses, s'imaginant par-là immortaliser son nom. * Herod. *l.* 4.

ARYENIS, fille d'*Aliatte* roi des Lydiens, ayant été donnée en mariage à *Astiages* fils de *Cyanare* roi des Medes, fut la principale mediatrice de la paix entre les Lydiens & les Medes, après une guerre fort opiniâtre, qui

qui avoit duré entre ces deux peuples, pendant cinq années, à cause que les Lydiens avoient favorisé les Scythes, en leur donnant retraite parmi eux. * Herodote, *l.* 1. *c.* 74.

ARYES, les Aryes, *Ari*, peuples de l'Amerique meridionale, au Bresil, vers la Capitanie de Porto-Sàguro, & assez avant dans le pays. * Laet.

ARYNIBADE, roi des Molosses, mourut la troisiéme année de la CIX. olympiade, après avoir regné dix ans; laissant son fils *Eacide* pour successeur, qui fut pere de *Pyrrhus*.

ARYPTÆUS, prince des Molosses, lequel prit d'abord secretement le parti des Grecs, contre les Macedoniens; mais les abandonnant dans la suite, il se reunit aux mêmes Macedoniens.

ARZAEL, ARZCHAEL ou ARZACAEL, mathematicien Espagnol, a vecu dans le X. siecle, ou selon d'autres dans le XI. vers l'an 1080. Il composa un ouvrage d'astrologie: *observationes de obliquitate zodiaci.* * Blancanus, *in chron. mathem.* Henri Bruzæus. Vossius.

ARZE (Diego d') Espagnol, religieux de l'ordre de saint François, puis évêque de Cassano, petite ville de la Calabre, dans le royaume de Naples, mourut l'an 1617. & laissa divers ouvrages, comme des sermons & d'autres livres de pieté. * Wadingue, *in bibliotheca Minor.* Ughel, *Ital. sacr.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

ARZENGAN ou ARZENGIAN, ville de la province de Roum ou Romanie en Syrie, qui est située à 38. degrés de latitude septentrionale; mais pour sa longitude Nassireddin lui en donne 74. & Ulug-Beg 76. Cette ville appartient plûtôt à l'Armenie, & fut prise par les Mogols ou Tartares l'an 640. de l'hegire, de Jesus-Christ 1242 après la défaite de Kaikhosrou, fils d'Aladin le Selgiucide, aussi-bien que les villes de Sebaste & de Cesarée. Soliman Schah, ayeul d'Othman, fondateur de l'empire des Ottomans, fit son premier sejour dans cette ville, après avoir quitté celle de Maham dans la Transoxane, son pays natal. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARZENZA ou CHERVESTA, *Genusus fluvius*, riviere de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, province de la Grece, & se décharge dans le golfe de Venise, entre la ville de Durazzo & celle de Pirgo. Quelques geographes prennent cette riviere pour l'ancienne Panyasus, que d'autres disent être celle de Spinarza. * Baudrand.

ARZEO, *Arzes*, petite ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume d'Alger, sur la côte près de Mazaggan, & dans la province de Tremisen.

ARZES, *Arzus*, petite ville de Cypre, vers le milieu de l'isle, où il y avoit un évêché. Elle est presque reduite en village, sous la domination des Turcs. On l'appelloit autrement *Arsinoë*.

ARZILLE, ville maritime de la province de Habata, dans le royaume de Fez en Afrique, sur l'Ocean Atlantique. Elle est petite, mais bien fortifiée, avec un bon havre: elle se nommoit anciennement *Zilia*: les Africains l'appellent *Azella*. Alphonse V. roi de Portugal, surnommé l'*Africain*, prit cette place d'assaut l'an 1471. Les Portugais y bâtirent un fort, & emmenerent tous les habitans en Portugal, & particulierement Mahomet, alors âgé de sept ans, & qui fut ensuite roi de Fez. Ce prince assiegea Arzille, l'an 1508. avec une armée de cent mille hommes, & prit la ville & le château, laissant seulement une tour aux Portugais; mais avec le secours de dom Pierre de Navarre, arrivé fort à propos, on chassa les Mahometans. Depuis, les Portugais abandonnerent Arzille avec quelques autres lieux pour épargner les frais de tant de garnisons. L'an 1578. Muley Mahomet la remit à dom Sebastien roi de Portugal; mais les cherifs de Maroc l'ont depuis reprise, & la tiennent encore aujourd'hui. * Davity, *de l'Afrique*.

ARZINA RECA, riviere de la Laponie, entre Cola à l'occident, & le commencement de la mer Blanche à l'orient. Le pays qui est autour étant ruiné, le sieur Willugby & tous ceux qui étoient avec lui dans son vaisseau y perirent de faim & de froid en 1553. après avoir passé le cap du nord. On trouva son vaisseau l'année suivante & une relation de son voyage. * Hackluit, *part.* I.

ARZOVI (Aboul Hassan Ali Ben Dhaferi) prenoit la qualité de vizir, & mourut l'an 623. de l'hegire. Il nous a laissé un ouvrage, qu'il a intitulé *Assis al Siassat*, les fondemens de la politique. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ARZUA, bourg de Portugal, situé dans la province d'entre Duëro & Minho. Quelques geographes croyent qu'elle est l'ancienne *Araduca*, ville des Braccasiens, que d'autres placent à Guimaranes, bourg de la même province, qu'Arzua. * Baudrand.

A S

AS, *voyez* MONNOYE.

ASA, roi de Juda, succeda à son pere *Abia*, l'an du monde 3080. & avant Jesus-Christ 955. Sa mere s'appelloit *Maacha*, & étoit fille d'*Abessalom*. Il fit d'abord abattre tous les autels érigés aux idoles, & s'attacha sur-tout à rétablir le culte du Seigneur. Au commencement de la 15. année de son regne, il défit l'armée des Madianites ou *Cushéens*, habitans de l'Arabie Deserte. Elle étoit commandée par Zerach Ethiopien, & étoit composée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots de guerre. L'armée d'Asa étoit de cinq cens quatre-vingt mille soldats, tant Juifs que Benjamites. Ce fut pour-lors que ce prince, continuant de combattre l'idolâtrie, obligea sa grand-mere, qui s'etoit renduë prêtresse de Priape, de renoncer à ce culte abominable. Il mit dans le temple toutes les richesses que son pere avoit gagnées sur Jeroboam; & rien ne manqua à ces actions de religion que de n'avoir pas démoli les autels élevés sur les collines & sur les montagnes. Depuis, Baasa roi d'Israël lui declara la guerre, bâtit la forteresse de Rama, ainsi nommée à cause qu'elle étoit construite sur un lieu fort élevé, afin que personne ne pût ni entrer, ni sortir dans les états d'Asa roi de Juda. Asa prit tout l'or & l'argent qui étoient dans les tresors du temple & du roi, & les envoya par ses serviteurs à Benadad roi de Syrie, qui demeuroit à Damas, afin de l'engager à lui accorder quelque secours pour chasser de ses états Baasa roi d'Israël. Benadad se rendit aux instances d'Asa, ordonna à ses generaux d'attaquer les villes d'Israël; ils prirent Ahion, Dan, Abelmaison de Maacha, & toutes les autres places qui étoient dans la tribu de Nephthali. Baasa roi d'Israël en ayant été averti, abandonna la forteresse de Rama, & s'en retourna à Thersa. D'abord qu'il fut parti, Asa fit transporter les materiaux de la forteresse de Rama, & les employa à bâtir la ville de Gabaa dans la tribu de Benjamin. Le prophete Ananus fit des reproches à Asa de la part du Seigneur, de ce qu'il avoit imploré un secours étranger, & qu'il n'avoit eu recours à l'assistance de Dieu qui lui avoit toûjours été si favorable. Ce discours deplût à Asa, qui fit mettre le prophete en prison, & qui commanda qu'on mît à mort plusieurs personnes du peuple. Sur la fin de son regne, il fut attaqué de la goute: ce qui fut une punition, comme disent quelques interpretes, de ce qu'il avoit fait contre le prophete. En cette extrémité, il mit toute sa confiance en l'art des medecins, au lieu d'avoir recours à Dieu. Aussi mourut-il l'an du monde 3119. & avant J. C. 914. après avoir tenu le sceptre de Juda 41. ans. L'histoire sacrée lui rend cet honorable témoignage, qu'il fit ce qui étoit juste devant le Seigneur. Il eut pour successeur *Josaphat*, prince plus pieux encore que son pere. * III. des *Rois*, 15. II. des *Paralipomenes*, 13. *& suiv.* Josephe, *livre* 8. *chap. des antiquit.*

ASA, petite, mais jolie ville dans l'Arabie Heureuse, sur le rivage du golfe de Perse, à deux journées de Baharem en tirant vers le nord, & sur le chemin de Balsora. * *Nub. pag.* 122.

ASA ou ARA, ville de la tribu d'Ephraïm. * I. *Paral.* 7. 28.

ASAA officier de Josias roi de Juda, qui alla de la

part de son maître consulter la prophetesse Olda II. * II. *Paral.* 24. 20.

ASAEL, frere de Joab Azaël roi de Syrie, *cherchez* HAZAEL.

ASAFI, ville du royaume de Maroc, *voyez* ZAFI.

ASAGRES, *Asagra*, nom des Sarasins qui étoient en Espagne, & au royaume desquels Pierre d'Aragon mit fin, après avoir fait prisonnier Abaracinus, l'an 1284. * Calvis. *in chron.*

ASAN CALAFFAT, insigne pirate d'Alger, étoit un Renegat Grec, qui courut long-tems les mers de Grece & de Candie. Après avoir fait plusieurs prises sur les Chrétiens, il conduisoit son butin à Alger en 1626. lors qu'il fut rencontré par les galeres des Chrétiens, qui défirent ce pirate, reprirent les vaisseaux qui leur avoient été enlevés, & se rendirent maîtres de toute sa flotte. Quelques-uns ont cru qu'il étoit magicien; & on dit que chaque jour, après le soleil couché, il mettoit un livre de necromancie sur une table, & que ce livre s'ouvrant de lui même, Asan trouvoit dans la premiere page qui se presentoit à lui, tout ce qu'il devoit faire le lendemain, ou ce qui lui devoit arriver. On ajoûte, qu'en mettant deux fléches ou deux épées sur ce livre, il connoissoit, par le mouvement de ces armes, s'il devoit combattre les vaisseaux qu'il rencontreroit. * *Mercure François*.

ASAN homme illustre entre les Bulgares, & descendu des anciens rois de ce pays, ayant conçu avec ses deux freres, Pierre & Jean, le dessein de se délivrer de la domination des Grecs, & voulant le faire sous quelque pretexte specieux, alla vers l'an 1187. se presenter à l'empereur Isaac l'*Ange*, pour lui demander de l'emploi dans les troupes, & quelques terres incultes du mont Hemus; ce qui lui ayant été refusé, il retourna dans son pays, & s'y fit en peu de tems un gros parti, qui n'auroit pû neanmoins subsister long-tems sans l'imprudence des generaux Grecs; lesquels se laissant séduire par les apparences de soûmission des villes, negligerent d'y mettre des garnisons. Asan & ses freres sçurent profiter de cette faute, & les premiers avantages leur ayant concilié toute la nation, ils se trouverent en état, non seulement d'attendre l'ennemi, mais de l'aller chercher jusqu'à Philippoli & à Berée. Un auteur ajoûte que l'an 1190. Asan & ses freres offrirent à l'empereur Frederic I. qui étoit alors à Andrinople, de se joindre à lui avec quarante mille Bulgares pour détruire l'empire Grec; ce que ce prince refusa. Alexis l'Ange, qui succeda l'an 1195. à Isaac son frere, après avoir offert inutilement la paix aux Bulgares, envoya contr'eux une formidable armée, commandée par Isaac Sebastocrator, & qui fut taillée en pieces: le general même y fut fait prisonnier de guerre. Asan mourut peu de tems après, & fut tué par Juanc ou Jean, son parent: il laissa un fils nommé *Jean* Asan, dont on va parler.

ASAN (Jean) ne succeda pas immediatement à son pere: Asan laissa en mourant deux freres: Pierre qui regna seul après lui, vengea sa mort, & fut tué lui-même. Il eut pour successeur son troisiéme frere Jean, qui mourut l'an 1207. au siege de Thessalonique. Vorylas fils d'une sœur de ces princes se fit alors reconnoitre roi de Bulgarie, mais il fut défait en 1208. par les François, ce qui facilita beaucoup à Jean Asan son retour dans un royaume qui lui appartenoit de droit. Après la mort de son oncle il s'étoit retiré dans la Russie, & lorsqu'il en revint il se fit un parti considerable, à la tête duquel il battit les troupes de Vorylas; & se rendit maître de plusieurs places; cependant il ne fut paisible possesseur du royaume qu'au bout de sept années; Vorylas se défendit pendant tout ce tems-là dans la ville de Trinove, & n'en sortit que lorsqu'il vit que les habitans de cette ville étoient las d'un si long blocus; il fut arrêté dans sa fuite, on lui créva les yeux, & on le fit garder étroitement. On ne trouve Asan engagé dans aucune guerre avant l'an 1230. où il remporta une grande victoire sur Theodore l'Ange, prince d'Epire, qu'il fit prisonnier, & à qui il fit créver les yeux: il lui rendit deux ou trois ans après la liberté, & même épousa sa fille Irene. Vers l'an 1234. il fit un traité d'alliance avec Jean Vatace empereur pour les Grecs, & donna à Theodore, fils de Jean, sa fille Helene, qu'il avoit euë d'un premier mariage. L'année suivante il se joignit à lui, pour faire le siege de Constantinople, mais leurs armées furent défaites & mises en fuite: Asan abandonna alors les Grecs pour se joindre aux François, & se degoûtant bientôt après de ceux-ci, il recommença à leur faire la guerre; ce qui lui en attira une autre du côté de la Hongrie, dont on ne sçait quels furent les évenemens. Asan mourut au mois de Juin de l'an 1241. Sa premiere femme fut *Marie*, fille d'André roi de Hongrie: on dit que ce prince revenant de la Palestine fut arrêté par Asan, qui ne lui rendit la liberté qu'après en avoir tiré une promesse qu'il lui donneroit sa fille en mariage. cela arriva vers l'an 1219. De cette alliance Asan entre autres enfans eut *Caloman* qui lui succeda: de son second mariage nâquit *Michel* successeur de Caloman.

ASAN III. roi de Bulgarie, étoit petit-fils d'Asan II. par Marie sa mere, femme de Mytzes, qui regna quelque tems dans le même pays. Les frequentes revolutions de Bulgarie interrompirent souvent l'ordre de la succession; c'étoit Lachanas homme de basse naissance qui y regnoit, lorsque l'empereur Michel Paleologue resolut de faire reconnoitre le jeune Asan, à qui il avoit donné Irene sa fille en mariage: il detournoit par là une guerre dangereuse dont il étoit menacé. Lachanas ne trouvant pas assez d'affection dans les Bulgares, alla mandier du secours dans la Tartarie; Asan fut reconnu, mais presqu'aussi-tôt après, Terter homme illustre, se revolta contre lui: pour l'appaiser on lui donna une sœur d'Asan en mariage, & on lui procura le titre de despote; cela ne l'empêcha pourtant pas de travailler tous les jours à grossir son parti. Asan s'en étant apperçu, & preferant une vie privée, tranquille, aux troubles ausquels la royauté l'exposoit, feignit d'aller faire une visite à son beau-pere, & emporta tous les tresors à Constantinople, où il vécut depuis content du titre de despote de Romanie: il fut la tige d'une famille illustre, qu'on appella des Asanites. On ne peut marquer precisément le tems de ces évenemens; & on sçait seulement qu'ils doivent être placés entre les années 1275. & 1280. * Du Cange, *famil. Byzant.*

ASAN, ville de la tribu de Juda, qui fut ensuite dans la tribu de Simeon, & qui enfin fut donnée aux Levites. * *Josué*, 19. 42. I. *Par.* 4. 32. I. *Rois*, 30. 31.

ASANDER, gouverneur du Bosphore pour le roi Pharnace, se souleva contre lui l'an 47. avant J. C. & la 2. année de la CLXXXIII. olympiade, dans l'esperance d'obtenir ce royaume des Romains. Pharnace, ayant assemblé une armée de Sarmathes & de Scythes, entra dans le Bosphore, pour le recouvrer; mais Asander vint au-devant de lui, & le vainquit dans une bataille, où Pharnace, abandonné des siens, fut tué à l'âge de 50. ans. Mithridate de Pergame, qui voulut s'emparer du Bosphore, eut la même destinée, & laissa par sa mort, Asander paisible possesseur de cet état. Strabon s'est trompé, lorsqu'il l'appelle Cassander & Lysander. * Dion, *l.* 42. Appien, *in Mitridat.* Strabon, *l.* 11.

ASANDER, est le nom d'un homme qui divisa la Chersonese Taurique du continent, ayant fait passer une mer par son isthme, depuis le golfe Carcinique jusqu'au Palus Meotide. * Strabon, *l.* 7.

ASAPH, fils de *Barachias*, de la race de Levi, étoit chantre de David, & tres-habile musicien, aussi-bien que ses freres, I. *Paral. c.* 6. Son nom se trouve à la tête de douze Pseaumes, dont on le croit auteur; mais il y en a qui concernent la captivité du peuple d'Israël à Babylone. Ainsi, ou ces pseaumes ont été écrits par un esprit prophetique, ou Asaph est plus recent que David, ou il faut attribuer ces pseaumes à ses descendans. * Kimchi, *en la preface des pseaumes.* M. Du Pin, *dissertations preliminaires sur la bible.*

ASAPPES, *Asappi*, est parmi les Turcs le nom qu'ils donnent aux troupes auxiliaires. Comme les principales forces des Turcs consistent en deux sortes de soldats, sçavoir, en *janissaires*, qui sont leur infanterie, & en *spahis*, qui forment leur cavalerie; ils levent encore

d'autres troupes parmi les Chrétiens qui sont sous leur obéissance, qu'ils nomment Asappes, & s'en servent pour soûtenir le premier choc des ennemis; afin que les janissaires & les spahis venant ensuite fondre sur l'ennemi, puissent gagner une victoire plus facile & plus assurée. * Joan. Georg. Hornius, *orbis politici*, p. 32. & 33.

ASAR-ADDON, ASSARRACHOD, ASSARADIN ou ESARCHADDON, fils de Sennacherib, roi de Ninive, succeda à son pere, l'an 3323. du monde, 712. avant J. C. après que ses freres eurent fait mourir leur pere dans le temple de Nesroc leur dieu. Il paroît que ces princes parricides, qui se retirerent en Armenie, ainsi que dit l'écriture, y fonderent un royaume independant de celui de Ninive, qui fut soûmis depuis aux rois des Medes : car Xenophon bien que romanesque en plusieurs endroits de la Cyropedie, merite d'être cru dans ce qu'il dit en general touchant la situation des empires au tems de Cyrus, & il dit en termes exprès que les rois d'Armenie d'alors dependoient des rois Medes. Asar-Addon ne perdit pas cette seule province : la quatriéme année de son regne, qui est la 709. avant J. C. les Medes, qui jusqu'alors avoient vécu dans une espece de liberté, laquelle n'empêchoit pas que les rois d'Assyrie ne parussent être leurs souverains, parce qu'ils avoient le droit d'y lever des troupes, & d'y envoyer des colonies, élurent Dejocés pour leur roi; & les Perses paroissent s'être separés dans le même tems des Assyriens. Cette grande revolution, que plusieurs modernes placent plus d'un siecle & demi avant le tems où nous la fixons, & qu'ils racontent avec des circonstances, qui ne peuvent convenir qu'à Chiniladan petit-fils d'Asar-Addon, a fait croire à quelques chronologistes que ce prince est le Sardanapale des Grecs, ce qui est absolument insoûtenable, ainsi qu'on le fera voir ailleurs. Il regnoit depuis 32. ans à Ninive, lorsqu'il devint aussi roi de Babylone, sans qu'on en sçache autre chose, sinon que lorsqu'il prit possession de ce nouveau royaume, il falloit qu'il y fût arrivé de grands desordres, puisqu'il y avoit eu une anarchie de huit ans. L'écriture marque qu'alors Asar-Addon appellé aussi ASENAPHAR, envoya une colonie de Babyloniens, de Cuthéens, d'Emathéens, & de Sepharnéens dans le royaume d'Israël ou de Samarie. On ne s'arrête pas à montrer la fausseté de ce que divers modernes ont attribué à Asar-Addon : tout ce qu'ils en disent de plus que nous, n'est fondé que sur la difference de leur chronologie d'avec la nôtre. Asar-Addon regna 13. ans à Babylone, & mourut l'an 3368. du monde 667. avant J. C. Voyez *l'article* ASSYRIE. * *IV. livre des Rois*, *Esdras*, *livre I.*

ASARAMEL, lieu dans la Palestine, où se tint la grande assemblée des prêtres & du peuple, des premiers de la nation & des anciens du pays, pour donner à Simon & à ses fils le privilege d'une entiere indépendance, en reconnoissance des grands services qu'il leur avoit rendus. * 1. *Machabées* 14. 28.

ASASON THAMAR, ville de Palestine dans la tribu de Juda, sur le bord de la mer Morte, du côté de l'occident. * *Genese* 14. 7. C'est la même qui est appellée ailleurs *Engaddi*.

ASBANIKET, ville d'Asie, dans le Mawaralnaher, Trans-Oxiane, ou Zagatay, partie de la grande Tartarie : on l'appelle aussi Banaket. Elle dépend d'Esfigiah, dont elle est éloignée d'une journée.

ASBASMEE, fontaine de Cappadoce, de laquelle Philostrate parle ainsi dans la vie d'Apollonius, *l.* 1. *c.* 4. *Il y a*, dit-il, *au voisinage de Tyane, une eau qu'on croit être consacrée à Jupiter, & qu'on appelle Asbasmée. Elle est froide en sortant de sa source, & elle boût ensuite comme l'eau d'un chaudron qui est sur le feu. Elle paroît belle, tranquille & agréable à boire aux gens de bien, & qui ne faussent point leur serment; mais c'est un poison pour les méchans & pour les parjures.* Le nom d'Asbasmée vient peut-être de l'hebreu *Meseba* ou *Mebasseba*, c'est-à-dire, *eau de serment*; comme *Beerseba*, signifie *puits du serment*. Les Cappadociens, qui parloient syriaque, ont pû aisément transposer les syllabes par corruption de langage. * Bochart. Ammien Marcellin. Suidas. Reinuccius.

ASBESTES, certaines pierres dans le royaume de Tangut, dans la grande Tartarie, vers le midi. Le terroir y produit ces pierres, au-dessus desquelles croît une herbe, ou plûtôt des fibres, qui ressemblent à de l'herbe ou à du lin. Cette herbe étant jettée dans le feu, devient rouge comme si elle étoit toute embrasée; mais aussi-tôt qu'elle en est retirée, elle reprend sa premiere couleur grise ou de cendre, & paroît entiere, sans avoir été brûlée. Si on la met dans l'eau, elle se tourne en bouë, & se dissout entierement. Ces pierres ne fleurissent pas comme les mineraux, que les Grecs appellent *Exanthemes*. Ce sont de simples filets ou rameaux qui sortent de la substance de la pierre. L'on peut voir une experience de l'Asbeste, dans les transactions philosophiques d'Angleterre du mois de Juin 1685. Les sçavans nomment cette pierre *Asbestes*, du mot grec ἄσϐεστος qui signifie *inextinguible* ou *incombustible*, parce que les fibres qu'elle produit ne se consumant point dans le feu, servent à entretenir des lampes qui ne s'éteignent point. Ces fibres étant froissés entre les mains, ressemblent à celles des autres herbes; & étant bien pulverisées, on en peut faire du papier, sur lequel ayant écrit, si on le jette dans le feu, les lettres s'effacent d'abord, & le papier reprend sa premiere blancheur : de sorte qu'on y peut écrire de nouveau. On prétend qu'on faisoit aussi des toiles de l'Asbestes, qui ne brûloient point, quoiqu'on les mît dans un grand feu. Pline fait mention d'un lin qui croît dans les Indes, & qu'on nommoit *Asbestes*. On a cru qu'on envelopoit les corps des Romains de ce lin, lorsqu'on les brûloit, afin de pouvoir retrouver leurs cendres; mais Pline nous assure qu'on le gardoit pour les rois du pays à cause de sa rareté. Strabon & Plutarque rapportent qu'on faisoit aussi une pareille toile de la pierre d'Amianthe, qu'on avoit alors le secret de filer : ce qui n'est pas incroyable, comme plusieurs se le persuadent, puisqu'elle s'en va toute en filets. * Kircher, *de la Chine*.

ASBESTES, ou ASBYSTES, *Asbestæ*, *Asbystæ*, peuples de la Libye, au-dessus de Cyrene, parmi lesquels il y a un temple fameux, consacré à Jupiter *Ammon*, au milieu des sables de la Libye. * Ptolomée.

ASBIN, *Asbinum regnum*, petit royaume d'Afrique, dans la partie de la Guinée, que l'on appelle la côte d'or. * Dapper, &c.

ASBOL, en latin *Asbolus*, Centaure qu'Hercule mit en croix.

ASBOURG, *Asciburgium*, village d'Allemagne situé dans le comté de Meurs, environ à deux milles de la ville de ce nom, du côté du levant.

ASBYSTES, *voyez* ASBESTES.

ASCALAPHE, fils de la nymphe Georgyre, & du fleuve Acheron, fut cause que Proserpine ne put jamais sortir des enfers: voici comment la chose arriva. Après que Proserpine eut été enlevée par Pluton, Cerés obtint de Jupiter le rachat de sa fille des enfers, pourvû qu'elle n'eût encore rien mangé depuis son arrivée dans les enfers. Ascalaphe la trahit; en découvrant qu'elle avoit déja mangé sept grains d'une orange qu'elle avoit elle-même cueillie sur l'arbre, & par ce moyen empêcha qu'elle ne fût tirée des enfers. Proserpine en fut si indignée, qu'ayant jetté sur lui de l'eau du fleuve Phlegeton, elle le metamorphosa en hibou. * Ovid. *Metam.* *l.* 5. *fab.* 8. *v.* 543.

ASCALON, l'une des cinq villes des Philistins, bâtie sur les côtes de la mer Mediterranée, fut conquise par la tribu de Juda après la mort de Josué. Les Philistins la reprirent, la fortifierent, & s'y maintinrent jusqu'à leur entiere destruction. L'arche sacrée, qui avoit été prise sur les Israëlites, fut porté d'Azot en cette ville; & les habitans y furent frappés de tant de playes, qu'ils la renvoyerent ailleurs. Depuis cette ville fut sujette à divers maîtres. Les Sarasins la surprirent souvent. Baudoüin roi de Jerusalem la prit l'an 1153. ou 1154. selon Guillaume de Tyr, après un siege de cinq ou six mois. Elle fut le siege d'un évêque. Ascalon a été tellement détruite, que les voyageurs modernes nous apprennent qu'elle n'est ha-

bitée que par environ soixante familles de Maures, avec une compagnie de Turcs, pour s'opposer aux Arabes. & empêcher les vaisseaux Chrétiens de faire eau au torrent de Sorec qui en est tout près. *Voyez* BEZEDEL. * I. *des Rois*. Josephe, *l. 6. antiq. c.* 1. Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. Jacques de *Vitri*, *hist. Orient. l.* 1. *c.* 40. *&* 57. Le Mire, &c.

ASCANI, maison d'Allemagne tres-illustre, que les uns font descendre d'Ascenazus, un des petits fils de Japhet, dont il est parlé dans la Genese, *c.* 10. *v.* 3. ce qui paroît un peu fabuleux; mais que d'autres avec plus de vraisemblance font venir des Ascaniens, qui après avoir quitté la Bithynie & le marais Ascanie, s'en allerent au Bosphore avec les Cimbres & les Caisses, & s'arrêterent proche d'Hercinie, celebre forêt de l'ancienne Allemagne, dont Cesar fait une description, & qu'on nomme aujourd'hui *la forêt Noire*. Ce qu'il y a de certain, c'est que les princes d'Anhalt d'aujourd'hui en sortent. L'on remarquera seulement ici qu'Oton, dit *le Grand* & *le Riche*, comte d'Ascanie, mort en 1133. eut pour fils Albert surnommée l'*Ours*, l'un des plus grands princes de son siecle, auquel l'empereur Conrad donna en recompense des services qu'il lui avoit rendus le marquisat & l'electorat de Brandebourg, que cet empereur eut en sa disposition par l'extinction de la maison de Staden, qui le possedoit auparavant, & lui donna aussi l'investiture du duché de Saxe. Il eut pour enfans *Oton*, qui eut en partage l'electorat de Brandebourg, qui demeura à ses descendans jusqu'à l'année 1322. que sa posterité finit en la cinquiéme generation; & Bernard mort en 1212. qui fut investi du duché de Saxe par l'empereur Frederic *Barberousse* & eut pour enfans, Albert, qui continua la posterité des ducs de Saxe; & Henri prince d'Anhalt, qui fut pere de Bernard I. mort vers l'an 1287. qui fut pere de Bernard II. & d'*Albert* évêque d'Halberstad, mort en 1324. Ces deux freres eurent des contestations funestes à leur maison. Albert voulut avoir part à l'heritage d'Henri & d'Oton ses oncles: Bernard comme aîné s'étoit emparé de tout, & en avoit même reçû l'investiture de l'empereur Loüis de Baviere. Albert n'ayant pû rien obtenir, engagea Elizabeth veuve de son oncle Oton, de faire donation à l'évêque & au chapitre d'Halberstad, du comté d'Ascanie & de la citadelle d'Archeleben, que son mari lui avoit laissés pour dot. L'évêque d'Halberstad assiegeoit cette derniere place quand Bernard II. son frere mourut en 1318. au grand préjudice de sa maison. Bernard III. fils de Bernard II. fit tous ses efforts pour se maintenir dans la possession du comté d'Ascanie, & en reçut même de l'empereur en 1323. une nouvelle investiture de ce comté, avec un reglement pour obliger les vassaux de relever de lui, & non de l'église d'Halberstad; mais Albert étant mort en 1324. les chanoines d'Halberstad reprirent par les armes en 1326. les domaines du comté d'Ascanie, en élisant pour évêque Albert de Holstein, lequel soûtenu des princes de sa maison, ne tint aucun compte de tout ce qui avoit été decidé sur cette affaire par la cour imperiale. Cependant il voulut bien prendre pour arbitre l'archevêque de Magdebourg, lequel rendit en faveur de Bernard une sentence arbitrale, qui fut confirmée par l'empereur, qui envoya des troupes pour la faire executer; mais l'evêque se mettant à la tête des siennes, en arrêta l'execution; ce qui fit donner à Bernard le surnom de *Depoüillé*. Voila le fondement des droits qu'a conservés la maison d'Anhalt sur le comté d'Ascanie, & qu'elle a tant fait valoir depuis le traité de Westphalie en 1648. Comme l'évêché d'Halberstad y avoit été secularisé, pour le donner en dedommagement à l'électeur de Brandebourg, les princes d'Anhalt demanderent qu'on leur fit restituer le comté d'Ascanie ou l'equivalent: l'affaire fut toûjours remise jusqu'en 1680. qu'il fut determiné par les princes de l'empire de donner satisfaction à la maison d'Anhalt, & que la chose feroit instamment recommandée à l'empereur. Enfin en 1683. on regla que les princes d'Anhalt recevroient une nouvelle investiture du comté d'Ascanie, au même tems que l'électeur de Brandebourg; & que pour les dedommager, eux & leurs états seroient exemts des contributions de l'empire l'espace de 24. ans, excepté neanmoins ce qui regarderoit ou les frais de la guerre que l'empire avoit alors contre les Turcs, ou l'interêt d'un tiers. * *Voyez* Wendelin, *Politic. l.* 2. *c.* 32. Jac. Spener. *Sylloge geneal.* Tob. Spener, *l. de præcip. Germaniæ principum gentibus*.

ASCANIO (Sauveur) né en Andalousie, & religieux de l'ordre de saint Dominique, s'acquit une grande reputation dans les écoles, & dans les chaires, sur-tout à Malaga, où il eut toute la confiance de l'évêque Ildefonse, de saint Thomas, dont il prononça l'eloge funebre en 1692. Peu après le P. Antonin Cloche general de son ordre l'appella à Rome, pour être son compagnon, & son conseil pour les royaumes d'Espagne, & en même-tems visiteur du royaume de Naples & de Sicile. On l'avoit proposé deux fois au conseil d'Espagne pour être élevé à la dignité archiepiscopale; mais par les amis qu'il y avoit il avoit trouvé moyen de rendre cette proposition inutile. En 1697. son absence ne lui laissant plus la liberté d'eluder de même les bonnes intentions du roi Charles II. il reçut un brevet de nomination à l'archevêché de Brindisi; mais il le renvoya sur le champ au roi avec beaucoup de respect, & s'étant retiré quelque tems après à Pise pour s'y donner tout entier au salut des ames, il mourut dans cette ville peu après 1705. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

ASCANIUS, dit aussi *Ilus* & *Iulus*, étoit fils d'Enée & de Creüse, qui périt au siege de Troye; & non pas de Lavinie fille de Latinus, comme d'autres l'ont soûtenu. Il succeda à son pere au royaume des Latins, & défit Mezence roi des Toscans, qui lui avoit refusé la paix. Lausus, fils de ce dernier, y perdit la vie. Lavinie, veuve d'Enée, étant demeurée grosse après la mort de son mari, craignant qu'Ascanius ne la fit mourir, se retira à la campagne, où elle accoucha de Latinus Sylvius. Mais Ascanius la fit revenir. Ensuite il fonda Albe *la Longue*, qu'il fit la capitale de son petit état, & mourut après un regne de 38. ans, vers l'an 1139. avant J. C. Son frere Sylvius, fils posthume d'Enée, lui succeda. * Denys d'*Halicarnasse*, *liv.* 1. Eusebe, *chron.* Virgile, *en l'Eneide, &c.*

ASCANIUS (Marie Sforza) cardinal, *voyez* SFORCE.

ASCARIC, Gaulois, qui vivoit au commencement du IV. siecle, étoit hardi & entreprenant, & ne pouvoit souffrir le joug des Romains. L'absence de Constantius *Chlorus* lui parut une occasion tres-favorable pour le secoüer: il se joignit à Radegaise ou *Ragaise*; mais Constantin leur donna bataille en 307. & signala le commencement de son gouvernement par la défaite de ces princes. Eutrope dit que les ayant pris, il les fit devorer par des dogues. * Nazare, *in* 3. *paneg. Constant.* Eutrope, *l.* 1. Eusebe, *in vita Const.*

ASCELIN, moine de S. Evroul en Normandie, qui vivoit dans le XI. siecle, eut une conference avec Berenger sur la doctrine de ce dernier touchant l'Eucharistie, & soûtint contre lui la presence réelle du corps de Jesus-Christ. Berenger s'étant separé d'avec lui, lui écrivit une lettre, à laquelle Ascelin fit une réponse. On a les lettres de Berenger & d'Ascelin dans les notes de dom Luc d'Achery, sur la vie de Lanfranc. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XI. siecle*.

ASCENES, premier fils de *Gomer*, fils de *Japheth*. On dit qu'il habita & peupla une region voisine de l'Armenie, à laquelle il donna son nom, & dont sont fortis les Asiatiques, les Ascaniens, qui sont les Toscans, les Tusciens ou Allemands. Josephe nomme ce fils de Gomer *Ascanaxés*, & assure qu'il est le chef des Ascanaxiens ou Rheginiens, peuples de la Grece. Quelques geographes croyent que les descendans d'Ascenes occuperent & peuplerent les Gaules. * *Genese*, 10. 3. *Jeremie*, 51. 27. Josephe, *antiq. l.* 1. *ch.* 6. *art.* 18. Cambden. Sanson.

ASCENSION, fête instituée pour solemniser le jour auquel Jesus-Christ monta au ciel, quarante jours après sa resurrection, en presence de ses apôtres & de ses disciples, au nombre d'environ 120. Nous n'avons rien dans l'écriture qui prouve que les patriarches & les justes de l'ancien testament que J. C. avoit délivrés des limbes,

ayent assisté visiblement à ce triomphe; quoiqu'il soit certain par la tradition fondée sur l'écriture, que J. C. est descendu dans le lieu où leurs ames étoient retenuës, qu'il les en a délivrées, pour les faire joüir de la gloire. Les apôtres ne virent que des anges en forme humaine, qui leur dirent qu'un jour Jesus descendroit du Ciel avec une pareille gloire. Notre-Seigneur montant au Ciel, voulut laisser sur la terre une marque visible de cette grande action; car les vestiges de ses pieds demeurerent, dit-on, imprimés sur une pierre de la montagne des Oliviers, d'où il s'éleva dans les nuës; & ces marques de ses pieds sacrés se voyoient encore du tems de S. Jerôme, qui nous assure de la verité de ce miracle. Il ajoûte que l'église qui y fut bâtie, ne put être couverte ni lambrissée à l'endroit par où le Sauveur étoit monté au Ciel, & que cette partie du dôme étoit à jour. Saint Optat évêque de Miléve en Afrique, S. Paulin évêque de Nole, & Sulpice Severe rendent aussi le même témoignage. Ce qui est encore tres-remarquable, c'est que l'armée Romaine assiegeant Jerusalem, campa en ce lieu, comme l'historien Josephe le rapporte dans ses livres de la guerre des Juifs; & neanmoins ces vestiges ne furent point alterés. Au tems du venerable Bede, vers l'an 700. les choses étoient encore au même état, comme il l'écrit lui-même au livre des saints lieux. Mais enfin les ennemis de notre religion ont enlevé la pierre où ces marques étoient gravées, & l'ont employée à boucher la porte orientale de ce temple, laquelle ils ont fait fermer: c'est ce qu'en rapportent les auteurs des derniers siecles, qui ont fait la description des saints lieux. * Le P. Giry, *vie de N. S. J. C.*

ASCENSION (l') que les Portugais qui en sont les maîtres, nomment *Acemçaon*, est une isle de l'Amerique meridionale sur les côtes du Bresil, vers la préfecture ou gouvernement du saint Esprit. Elle est à près de cent lieuës du Bresil, & elle a reçu ce nom, parce qu'elle fut découverte le jour de la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur. Cette isle a de longueur environ quatre lieuës, & une de largeur. Ce n'est proprement qu'un amas de rochers couverts d'un peu de terre rouge & sterile. On ni voit ni arbres, ni herbages, ni eau douce; & même l'eau de pluye s'y corrompt en vingt-quatre heures. Il y a quantité d'oiseaux gros comme des oisons, qui volent sur la surface de l'eau, pour prendre le poisson dont ils se nourrissent. Ils sont si peu farouches, qu'on les prend à la main; mais ils ne sont pas bons à manger. Cette isle sert d'asyle aux vaisseaux qui ont manqué celle de sainte Helene. On y trouve des tortuës d'une grosseur prodigieuse, & d'un goût admirable. * Mandeslo, *voyage des Indes.*

ASCENSION (l'isle de l') c'est une isle de l'Amerique septentrionale dans le golfe de S. Laurent, à cinquante lieuës du Cap Breton vers le nord-ouest, & à 15. du continent vers le nord-est, sous le 49. degré de latitude. C'est un pays découvert, point montagneux, & dont le fonds est de pierre blanche & d'albâtre. Les rivages de la mer abondent en arbres de toutes les mêmes especes qu'il y a en France. Il y a aussi plusieurs bêtes sauvages. Il y en a qui croyent que c'est la même que quelques-uns appellent *Natiscoteck*. * Hackluit, *tom. III. pag.* 238.

ASCERADE, *Ascerada*, bourg de Suede dans la Livonie sur la Dwine, entre la ville de Riga & le bourg de Kakenhaus. Les Moscovites y commirent autrefois de tres-grands désordres. * Baudrand.

ASCETES. Ce mot vient du grec *Ἀσκητὴς* qui signifie *une personne qui s'exerce & qui travaille*, d'où on l'attribuë à ceux qui embrassoient un genre de vie plus austere, comme s'exerçant plus que les autres à la vertu. En ce sens on peut dire que les Pharisiens & les Esseniens parmi les Juifs étoient des Ascetes; & même que les Stoïciens étoient une espece d'Ascetes parmi les philosophes. Entre les Chrétiens, on a toûjours donné le nom d'Ascetes à ceux qui faisoient profession de mener une vie plus austere que les autres. Quelques-uns ont cru qu'ils se distinguoient comme les philosophes, par un habit particulier, & ont rapporté à ce genre de vie ce que Tertullien dit dans son livre du *Manteau court.* Mais cela n'a aucune application aux Ascetes, qui n'affectoint aucun habit particulier. Ce nom est donné generalement à tous ceux qui se distinguoient des autres par leurs moeurs austeres. C'est ainsi que les anciens peres appellent Ascetes ceux qui parmi les Chrétiens faisoient une abstinence particuliere de viande & de vin. Depuis ce tems-là, le nom d'Ascetes est demeuré aux moines qui ont suivi ce genre de vie, & particulierement à ceux qui se retirant dans les deserts, n'avoient d'autre occupation que celle de s'exercer à la meditation, à la lecture, au jeûne, & aux autres austerités. On a donné aussi ce nom aux religieuses. Les monasteres ont été appellés *Asceteria*, nom qui a été aussi particulier à certaines maisons, dans lesquelles il y avoit des moniales & des acolytes, pour ensevelir les morts, institués par l'empereur Anastase, & confirmés par Justinien, *dans la novelle* 13. Dans les derniers siecles, le nom d'Ascetes chez les Grecs se donne generalement à tous les moines. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef.*

ASCHAFFENBOURG, ou ASCHEBURG, *Aschaffenburgum* & *Asciburgum*, ville de la Franconie, en Allemagne, dans l'état de l'électeur de Mayence. Elle a été autrefois ville imperiale, & est divisée en ville haute & ville basse, avec un pont de pierres sur la riviere du Main, & un fort beau château à quatre faces, bâti depuis quelques années, & nommé *Joansbourg*, c'est-à-dire, *le château de Jean*, où demeure fort souvent l'électeur de Mayence. Il est à six milles d'Allemagne de Francfort, & à douze de Mayence, en allant vers Wurtzbourg.

CONCILE D'ASCHAFFENBOURG.

Gerard d'Epestein, archevêque de Mayence, assembla l'an 1292. les évêques de sa province, après la mort du pape Nicolas IV. & dans un concile ils firent des ordonnances salutaires pour le bien de l'église. Ce fut dans le tems que le siege pontifical étoit vacant.

ASCHAIR, Mohammed Ben Ali Ben Aschair, natif d'Alep, mort l'an 789. de l'hegire, est auteur d'une histoire de Kennasrin, ville de Syrie, qu'il a intitulée, *Tag al Nesrim fi tarikh Kennaserin*, c'est-à-dire, *couronne d'églantier sur l'histoire de la ville de Kennaserin.* * D'Herbelot, *bibliot. Orient.*

ASCHAM (Roger) Anglois, natif de Kirckbywish, dans la province d'Yorck, avoit une grande connoissance des beautés de la langue latine; & il étoit particulier ami de Jerôme Osorio, de Jean Metel, & de Jean Sturme. La reine Elisabeth le choisit pour être son secretaire dans la langue latine. Il s'acquitta tres-bien de cet emploi durant huit ou neuf mois, & mourut à Londres le 30. Decembre de l'an 1568. âgé de 53. ans. Edoüard Grania fit son oraison funebre, & fit depuis imprimer les lettres d'Ascham. Les ouvrages imprimés de Roger Ascham sont, *Epistolæ familiares. Toxophilus. Commendatitiarum epistolarum liber I. Poemata.* On a encore de lui un livre écrit en anglois intitulé, *Le maître d'école.* * De Thou, *hist. l.* 43.

ASCHARI, surnom d'un des plus celebres docteurs d'entre les Musulmans: il se nommoit *Aboul Hassan Ali Ben Ismaël*, & étoit de la race d'Abou Moussa al Aschari, duquel il a pris le nom. Ce docteur fut de la secte de Schafei; mais dans la suite il fit une école à part, & mourut à Bagdet l'an 324. ou, selon quelques-uns, l'an 329. de l'hegire, qui est le 940. de J. C. & on l'enterra fort secretement, de peur que les Hanbalites, qui étoient d'une secte opposée à la sienne, & fort puissante alors dans la ville, ne le fissent déterrer sur le soupçon d'impieté dont ils l'accusoient. La cause de ce soupçon fut qu'Aschari soûtenoit que Dieu n'agissoit que par des loix generales qu'il avoit établies: ce qui est le sentiment du pere Malebranche; & les Hanbalites croyoient au contraire que Dieu agit toûjours par des volontés particulieres, & fait toutes choses pour le bien de chaque créature. Aschari eut sur ce sujet une grande contestation avec Abou Ali Haiian son beau-pere, qui étoit de la secte de Hanbal, & lui proposa le cas de trois enfans, dont Dieu prend l'un dans son bas âge, & laisse vivre les deux autres jusqu'à l'âge de raison, auquel

étant arrivés, l'un devient fidele & l'autre infidele. Haiian lui répondit, « Dieu a pris le premier de ces » enfans, parce qu'il prévoyoit peut-être qu'il tombe- » roit dans l'infidelité : mais, *lui répliqua Aschari*, un des » deux qui reste au monde y tombe : c'est, *dit Haiian*, » que Dieu le destinoit à la gloire ; mais qu'usant de sa » liberté, lorsqu'il a été plus avancé en âge, il n'a pas » correspondu au dessein de Dieu sur lui. *Aschari repar- » tit sur cela à son beau-pere* ; Votre réponse ne me satis- » fait pas ; car par la même raison que Dieu a pris le » premier de ces enfans, il pouvoit prendre aussi celui » qui est devenu infidele, s'il eût voulu procurer son » bien. *Haiian se trouvant trop pressé par son gendre, lui dit:* » Votre raisonnement est une tentation du demon ; & » *Aschari irrité de cette injure, lui répondit brusquement :* » L'âne du Scheik est à la porte, c'est-à-dire, pour par- » ler plus honnêtement, la dispute est finie. » L'auteur des Maovakef ou Stations, rapporte cette histoire un peu differemment ; mais ce qu'il y a de certain, est que les Ascharieus ont toûjours été opposés aux Motazales, qui sont sortis des Hanbalites dans leurs sentimens. Ils sont réputés pour tres Orthodoxes, & soûtiennent la prédestination absoluë & gratuite, & la prédétermination physique ; & sont enfin parmi les Musulmans ce que sont les Thomistes les plus rigoureux parmi les Chrétiens. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

ASCHARIOUN ou ASCHARIENS ; ce sont les disciples d'Aschari. Pour bien entendre leur opinion, il faut voir quel fondement elle a dans le Musulmanisme. On trouve ces paroles dans le second chapitre de l'alcoran. « Dieu vous fera rendre compte de tout ce que » vous manifesterez au-dehors, & de tout ce que vous » tiendrez caché en vous-même, car Dieu pardonne à » qui il lui plaît, & il châtie ceux qu'il lui plaît, & » cela parce qu'il est le tout-puissant, & peut disposer » de toutes choses selon son bon plaisir. »

Les interpretes remarquent sur ce passage, que les Musulmans furent fort effrayés, lorsque ce verset fut publié, & plusieurs ont soûtenu que ce verset a été abrogé par un autre dont on va parler. Mais les auteurs les plus graves soûtiennent qu'il n'est point abrogé ; parce que, *disent-ils*, que l'abrogation ou la révocation d'un verset par un autre qui suit, n'a lieu que dans les loix & dans les statuts, & non dans les simples narrations ou expositions des choses. Or le verset dont il s'agit n'étant qu'une pure declaration ou exposition de la maniere d'agir de Dieu, & n'enfermant en soi aucune sorte de loi ou précepte, ne peut jamais être abrogé ou revoqué par un autre. Les premiers Musulmans se trouvant donc fort en peine sur la doctrine de ce passage, allerent trouver Aboubecre & Omar, afin qu'ils allassent en demander l'explication à leur prophete. Ces deux députés executerent leur commission, & lui dirent : « Si Dieu nous demande compte de toutes » nos pensées, desquelles nous ne sommes pas les maîtres, » & que nous ne pouvons pas gouverner selon notre vo- » lonté, quelle esperance de salut nous reste-t-il ? Tout » ce que nous pouvons faire, est de ne point mettre » en pratique le mal qu'elles nous suggerent. Maho- » met leur répondit : Vous avez oüi dire que les Israë- » lites, après que Moyse leur eut declaré la volonté de » Dieu, lui dirent : Nous vous avons entendu ; mais » nous n'observons rien de ce que vous nous avez ordon- » né. Vous sçavez aussi de combien de maux fut sui- » vie la désobéïssance de ce peuple : Dites donc vous au- » tres Fideles : Nous avons entendu la volonté du Sei- » gneur, & nous nous y conformerons. » Ce fin politique esquivoit la difficulté, comme il est facile de voir. Cependant cette réponse ayant un peu calmé les esprits, & appaisé le trouble des consciences de ces nouveaux Musulmans ; Mahomet, pour les mettre tout-à-fait en repos, publia le verset suivant. « Dieu ne char- » ge point l'homme, sinon de ce qu'il peut faire, & » ne lui impute que ce qu'il a acquis par son obéïssance » ou par sa rebellion. » C'est ce passage par lequel on prétendoit que le premier fût abrogé : cependant les Ascharieus fondent également sur ces deux passages le sentiment qu'ils ont sur la matiere de la liberté & du merite des œuvres, qui est directement opposé à celui des Montazales.

Quant à l'opinion des Aschariens, elle est que Dieu étant un agent general & universel, est aussi veritablement le créateur & l'auteur de toutes les actions des hommes ; mais que les hommes étant libres, ils ne laissent pas neanmoins d'acquerir un merite ou un démerite, selon qu'ils se portent volontairement vers les choses qui leur sont commandées ou défenduës par la loi. Le mot d'*acquis* ou d'*acquisition*, qu'on trouve dans ce dernier passage de l'alcoran, est défini par les Aschariens, *une action ordonnée pour procurer quelque utilité, ou pour éviter quelque mal.* Or parce qu'une telle action ne peut être attribuée au créateur, qui ne peut recevoir ni utilité, ni dommage ; il s'ensuit qu'elle doit être attribuée purement à l'homme, lequel par consequent en est le maître, & joüit d'une entiere liberté. Il résulte donc de ce raisonnement que nos actions sont réellement & effectivement produites par le créateur ; mais que l'application que nous en faisons en obéïssant ou désobéïssant à la loi, est purement de nous. Cette opinion est l'opinion commune & generale parmi les Mahometans, si vous en exceptez les Montazales. Houssain Vaez expliquant ces deux passages, dit que par le premier verset on nous charge d'une chose qui est au-dessus de nos forces ; & que l'on nous annonce une chose que nous sommes incapables d'entendre ; ce qui paroît fort terrible : mais que par le second nous sommes rassurés ; puisque nous n'avons qu'à croire en Dieu, à ses écritures, & à ses envoyés ou prophetes, sans separer aucune de ces choses l'une de l'autre, ni en exclure aucune, ni qu'à protester que nous obéïrons à ses commandemens, en lui demandant pardon de tous nos pechés d'omission & d'inadvertance ; & enfin qu'à le prier, *qu'il ne nous impute point ce qui ne dépend pas de nous*, comme nous lisons dans la suite du même chapitre, c'est ce qui a fait qu'Aschari a décidé nettement que Dieu, sans être injuste, peut nous imputer ce qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire.

Sur ce qui est rapporté ci-dessus, que les Juifs dirent après avoir entendu la loi de Dieu, qu'ils ne l'observeroient pas ; il semble d'abord que ce soit une calomnie de Mahomet : car il est dit au contraire dans les livres de Moyse, que les Juifs, après l'avoir entenduë, promirent de l'observer. Mais Mahomet a voulu signifier par cette façon de parler, que les Juifs ne l'ont pas mieux observée, que s'ils avoient protesté de n'en rien faire. Il peut encore avoir égard à ce passage de l'écriture, où le prophete reproche à ce peuple rebelle d'avoir dit à Dieu : *Je ne vous servirai point.* On peut voir au reste que sur les questions épineuses du concours de Dieu, de sa providence dans le mal, de la prédestination, de l'impuissance de l'homme à faire le bien, & du franc-arbitre ; il y a parmi les Mahometans les mêmes disputes que parmi les Chrétiens : ce qui fait voir que toutes ces questions sont difficiles, & qu'on ne feroit pas mal de se supporter charitablement les uns les autres sur ces matieres. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ASCHAW, *Aschavia*, village d'Allemagne dans la haute Autriche. Il est sur le Danube à l'emboûchure de la petite riviere d'Ascha, entre la ville de Lintz & celle de Passaw. Quelques geographes croyent qu'Aschaw est l'ancienne *Joviacum*, ville de la Norique ; que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankenmarck, deux villages de la haute Autriche, vers les confins de la Baviere. * Baudrand.

ASCHBARAT, ville du Turquestan, la plus avancée dans le pays de Gotha ou des Getes. Tamerlan y fit bâtir une citadelle, pour tenir ces peuples en leur devoir. Cette ville est située au-delà du fleuve Sihon ou *Jaxartes*, à un mois de chemin de la ville de Samarcand. Ahmed Ben Arabschah dit que ce fut Mohammed, fils de Gehanghir, fils de Tamerlan, qui y fit bâtir une forteresse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHBEHI (Schehabeddin Mohammed Ben Ahmed Al-Khathib) qui vivoit environ l'an 800. de l'hegire, est auteur d'un livre intitulé *Mostathref*, qui est un

dictionnaire d'élegances arabiques. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHBOURKAN ou ASCHFOURKAN, ville de la province de Chorasan, située dans le quatriéme climat, à 100. dégrés de longitude, & à 36. degrés 45. minutes de latitude septentrionnale, selon les tables de Nassireddin & d'Ulug Beg. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHBYE DE LA SOUCHE, *Asbya*, bourg d'Angleterre dans le comté de Leicester, sur la frontiere de celui de Darby, entre la ville de ce nom & celle de Coventry. * Maty, *dict. geog.*

ASCHEBURG, *voyez* ASCHAFFENBOURG.

ASCHEG, premier roi de Perse de la seconde branche de la troisiéme dynastie des Molouk Thaouaif, ou successeur d'Alexandre, appellée des *Aschganiens* ou *Aschganides*. Il descendoit en droite ligne & masculine de Fraiborz, fils de Kaous. Ce prince vécut en paix avec les successeurs d'Alexandre, qui ne le molesterent point, & regna heureusement ving-cinq ans, après avoir chassé les Aschkaniens. C'est peut-être de celui-ci que sont descendus les Arsacides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHEK, premier roi de la dynastie des Aschkaniens, qui font la premiere branche de celles de Molouk Thaouaif, ou des successeurs d'Alexandre *le Grand* en Perse. Les historiens Orientaux prétendent que cet Aschek étoit fils ou descendant de Dara ou Darab, qui est le *Darius Codomanus* des Grecs & des Latins, défait par Alexandre. Ils ajoûtent qu'il se revolta contre Anthakasch, qui est Antiochus, par la faveur des Persans, qui voulurent remettre la couronne de Perse dans la famille de Darius. Il regna sept ans, & eut douze rois pour successeurs, qui regnerent l'espace de cent soixante-cinq ans. Quelques-uns nomment ce prince Arschak, & prétendent que c'est de lui que sont descendus les Arsacides. Si cela est, il faut entendre par Anthakasch ou Antiochus, les Seleucides ses successeurs. Aschek laissa un fils du même nom, qui lui succeda. Il y a cependant des historiens, qui lui donnent un fils nommé *Schabour*, pour successeur. * Lebtarickh. Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHELEBEN, sur le Wiper, petite ville d'Allemagne, dans la principauté d'Anhalt, est entre Halberstad & Mansfeld, & a été presque ruinée durant les guerres d'Allemagne, dans le XVII. siecle. * Sanson. Baudrand.

ASCHEN, château dans la Baviere. En 765. sous le pontificat du pape Paul I. & du regne de Pepin *le Bref*, on y fit une assemblée des ecclesiastiques & des barons du pays pour des affaires importantes. C'est pour cette raison que quelques auteurs la marquent parmi les conciles.

ASCHERNE ou ASCHENTEN, *Askarna*, petite ville d'Irlande, dans la province de Moun ou Mounster, & le comté de Limerik, reçoit son nom de la riviere d'Arschern sur laquelle elle est située. * Sanson.

ASCHGANIDES ou ASCHGANIAN, troisiéme dynastie des rois de Perse, que l'on prétend être une seconde branche des Molouk Thaouaif, ou successeurs d'Alexandre *le Grand* en Perse. Khondemir la confond avec les Aschkaniens; mais Lebtarickh en fait une particuliere, dont il fait Ascheg le fondateur, & lui donne huit rois, qui ont succedé les uns aux autres pendant l'espace de cent cinquante ans, après avoir dépoüillé les Aschkaniens leurs prédecesseurs. Cet endroit est le plus embarrassé & le plus obscur de toute l'histoire de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASHCKANIAN ou les ASCHKANIENS, font la troisiéme dynastie des anciens rois de Perse, qui tirent leur nom d'Aschek. Cette dynastie est confonduë avec ceux qu'on appelle *Molouk Thaouaif*, comme on a dit en parlant d'Aschek. Quelques-uns prétendent que ces Molouk Thaouaif doivent se diviser en deux branches, dont celle des Aschkaniens, *de laquelle nous parlons*, est la premiere, & celle des Aschganiens ou Aschganides, est la seconde. De l'un ou de l'autre viennent les Arsacides. Si l'on compte douze rois dans la premiere, qui ont regné cent soixante-cinq ans, on en trouve huit dans la seconde, qui ont regné cent cinquante ans; mais il y a grande apparence que ces deux dynasties n'en font qu'une, & que cette division n'a été inventée que pour remplir le nombre des années, qui se trouvent fort courtes sans ce secours. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

ASCHMOUN, ville d'Egypte près de Damiette. Il y a aussi un canal tiré du Nil, entre les villes de Damiette & de Mansourah, qui porte le même nom, que quelqes-uns prononcent *Oschmoun*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHMOUNIN, ville de la Thebaïde, où l'on voit encore aujourd'hui plusieurs sphinges, colonnes, pyramides, & autres monumens, qui font admirer la magnificence des anciens rois d'Egypte. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHNANHI (Abdalazize Ben Ali) jurisconsulte de la secte de Schafei, qui mourut l'an 450. de l'hegíre. Il est auteur d'un livre intitulé, *Feraidh*, où il traite amplement des successions, selon les loix du Musulmanisme. Ce livre porte aussi le nom de son auteur; car il est souvent cité sous le titre d'Aschnahiah, & a été commenté par Mohammed Al Schaabi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHOUR, nom d'une des rivieres qui passent par la ville de Kasch en Turquestan, du côté du septentrion. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHOURA, isle de la mer des Indes, des plus reculées & des plus desertes. Elle est située au-delà de celle qui porte le nom de *Schamel*, d'une navigation de quatre jours, ou de quatre cens milles d'Italie, & n'est éloignée de celle que l'on nomme *Malai*, que d'une petite journée. Edrissi la place dans la neuviéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCHTIKHAN, ville de la province Transoxane, qui est, selon quelques geographes, des dépendances de celles de Samarcand; mais qui a, selon quelques-autres, sa jurisdiction à part; quoiqu'elle soit comprise dans la Sogde, c'est à-dire, dans la plaine ou vallée qui prend son nom de cette ville-là. Elle est située à dix lieuës de Kuschania, & à seize de Samarcand. Son terroir est fertile & fort agréable, à cause du grand nombre de ses jardins. Il y a dans la ville un château & plusieurs bâtimens publics. Sa longitude est de 88. degrés, & sa latitude septentrionale de 39. degrés 55. minutes. Plusieurs grands homm s sont sortis de cette ville, au rapport de Bergendi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASCIBURG, *Asciburgus*, maintenant nommé *Tatary*, montagne de Pologne, qui a son commencement proche la petite ville de Twar Dozzyn dans la Hongrie, & aux frontieres de la Silesie, ensuite s'étendant du côté du septentrion vers la riviere de Vuarte & le marquisat de Brandebourg, finit à la mer Baltique. Son trajet s'appelle *Gollenberg* par les habitans. * Cluvier.

ASCIENS, c'est à-dire, *sans ombre*, en grec Ἄσκιοι nom que l'on donne aux habitans de la zone torride, lorsque le soleil passe par leur zenith: ce qui leur arrive successivement deux fois l'année. En tout autre tems on les appelle *Amphisciens*, parce qu'ils ont à midi les ombres vers le septentrion, & quelquefois vers le midi. *Voyez* AMPHISCIENS.

ASCILES, Heretiques, *cherchez* ASCODROGILES.

ASCISI, ville d'Italie, *voyez* ASSISE.

ASCITES, certains Arabes ainsi nommés, parce qu'ils se servoient d'outres liés deux à deux pour passer les rivieres: ce qu'ils font encore, & même pour aller pirater le long des côtes. Ἀσκὸς en grec, signifie *un outre* ou *une peau de bouc*. Ptolomée les nomme Ἀσκῖται; & Ortelius les a confondus mal à propos avec les Ἀσχῖται, de ce dernier auteur. * Pline, *l.* 6.

ASCLEPAS, évêque de Gaze en Palestine, florissoit dans le IV. siecle. Il se trouva en 325. au concile general de Nicée. Mais les Ariens, qui étoient puissans à la cour de Constantin, l'accuserent de divers crimes, & le firent déposer vers l'an 330. Tout son crime ne consistoit que dans l'aversion qu'il avoit témoignée

contre l'herefie. Quintien qui étoit un tres-méchant homme, fut mis en sa place. Après la mort de Constantin on rétablit Asclepas; mais les Ariens le firent encore chasser. Il se retira auprès du pape Jules, qui reconnut l'innocence de sa vie & de sa doctrine dans le concile de Rome de 342. Ce prélat fut encore rétabli & justifié dans celui de Sardique en 347. & il revint à Gaze, où il fit bâtir l'ancienne église, qui étoit hors de la ville, du côté d'occident. C'est ce que nous apprenons de la vie de saint Porphyre, un de ses successeurs, dans laquelle il est qualifié *un tres-saint & tres-heureux prélat, qui a souffert beaucoup d'afflictions pour la défense de la foi Orthodoxe.* Nous ne sçavons pas en quel tems il mourut. Il y a apparence que saint Irenion, qui assista l'an 363. au concile d'Antioche, étoit son successeur. * S. Athanase, *ad solit.* & *apolog. de fuga.* Saint Epiphane, *haeres.* 69. Sozomene, *l.* 3. Theodoret, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 342. 347. *&c.* Bollandus, *in sanctum Porphyr. ad* 26. *Februarii.* Hermant, *vie de saint Athanase*, *&c.*

ASCLEPIADE, historien Grec, fils de *Diotime*, vivoit du tems de Ptolomée *Epiphanes* ou *l'Illustre*, roi d'Egypte, & sous Attalus & Eumenés rois de Pergame, sous la CXLV. olympiade, & vers l'an 200. avant J. C. Il étoit originaire de Nicée, & nâquit à Myrlée ville de Bithynie, qu'on nomma depuis *Apamée*. Les anciens auteurs lui attribuent divers ouvrages historiques; comme une histoire d'Alexandre *le Grand*, une histoire de Bithynie, un traité des illustres grammairiens, &c. Strabon dit qu'Asclepiade de Myrlée avoit enseigné la grammaire dans le pays des Turdetains, en Espagne, qui est aujourd'hui l'Algarve; & qu'il avoit composé une relation de ce pays. Mais cet ouvrage étoit de quelque autre Asclepiade; car il y en a plusieurs de ce nom. Celui-ci avoit étudié sous Apollonius, disciple de Callimachus. * Strab. *l.* 3. Athenée, *l.* 3. *&* 11. Arrien, *l.* 7. Suidas. Meursius. Vossius, Gesner, &c.

ASCLEPIADE, natif de Phlie, ville du Peloponnese, ancien philosophe, fut disciple de Stilpon, à qui il attira Menedeme, avec lequel il lia une amitié tres-étroite. Après qu'ils eurent étudié l'un & l'autre sous Stilpon à Megare, ils passerent en Elide, ou ils eurent plusieurs conferences avec les disciples du philosophe Phedon. Asclepiade & Menedeme, étoient si pauvres, que pour se procurer le necessaire, ils furent obligés de servir de manœuvres à des maçons. Le tems qui leur restoit n'étoit employé qu'à l'étude; en sorte qu'ils devinrent bientôt tres-habiles philosophes. Quoiqu'ils se fussent promis reciproquement de garder le celibat, ils ne laisserent pas de se marier; mais afin que l'état du mariage ne les separât point, Menedeme épousa la mere, & Asclepiade la fille. L'épouse d'Asclepiade étant morte, Menedeme ceda sa femme à son ami, & en épousa une autre fort riche, dans Eretsie, ville de sa naissance. Asclepiade y mourut fort vieux, quelque tems après la mort d'Alexandre. * Diogenes *Laërtius*, *de vitis philosophorum*, *in vita Menedem.* Bayle, *diction. crit. seconde édition.*

ASCLEPIADE, medecin, florissoit dans la ville de Rome du tems de Pompée *le Grand*, vers l'an 658. de Rome, & 96. avant Jesus-Christ. Pline dit qu'il étoit de Pruse, ville de Bithynie. Asclepiade rejettoit la doctrine d'Hippocrate, qu'il appelloit *meditation de la mort*, & permettoit plusieurs delicatesses aux malades. Il mit le vin en usage dans la guerison des maladies, & permit aux malades l'usage de l'eau froide; ce qui lui donna de la vogue, aussi bien que la guerison qu'il fit d'un homme que l'on conduisoit comme mort au bucher. Il condamna les remedes des anciens, & en substitua de nouveaux, accompagnés d'inventions commodes dont chacun pouvoit se servir sans l'aide du medecin. Tertullien lui reproche de n'avoir pas cru que l'ame fût distincte de la matiere. Les anciens parlent souvent de lui, & citent divers ouvrages de sa façon. Mithridate roi de Pont, qui aimoit la medecine, tâcha d'attirer Asclepiade dans sa cour; mais il se trouvoit trop bien à Rome, pour se donner à un prince qui étoit en guerre avec les Romains. Ce qui fut de plus singulier en lui est la gageure qu'il fit de n'être jamais malade, s'engageant de ne point passer pour medecin si le contraire lui arrivoit. Il gagna cette gageure; car il ne fut point malade, & mourut d'une chûte dans un âge avancé. * Galien, *l.* 2. *de antidot. l.* 3. *de Crisib. &c.* Celsus, *l.* 2. *c.* 6. *& l.* 5. *c.* 1. Apulée 4. *florid.* Pline, *l.* 7. *c.* 137. *l.* 23. *c.* 1. *l.* 26. *c.* 3. *& l.* 29. *c.* 1. Vossius, *de hist. Grac. l.* 1. *c.* 18. *& de Phil. c.* 11. §. 38. Castellan, *in vit. medic.* Meursius. Gesner. Simler. Bayle, *dict. crit.*

☞ Suidas a confondu ces deux Asclepiades, & son autorité a trompé divers auteurs modernes. Ce que Vossius a parfaitement bien remarqué. Suidas dit que cet écrivain a vécu sous Ptolomée *Epiphanes* roi d'Egypte, & sous Attale & Eumenés rois de Pergame; & qu'il étoit contemporain d'Eratosthene de Cyrene. Cela est vraisemblable; car Ptolomée commença de regner l'an 204. avant Jesus-Christ. Eumenés succeda à Attale l'an 197. avant Jesus-Christ; & Eratosthene mourut l'année d'après. Mais comment accorder cette chronologie avec ce que Suidas ajoûte, qu'Asclepiade enseigna la medecine à Rome du tems de Pompée? Pompée ne nâquit que le dernier jour de Septembre de l'an 186. avant Jesus-Christ. Il y a donc 91. ans de la mort d'Attale à la naissance de Pompée. Ainsi l'on doit distinguer deux Asclepiades. Quelques-uns des ouvrages qu'on attribuë à ces deux auteurs, peuvent être de quelque autre de ce nom; car il y en a eu plusieurs. Les plus considerables sont Asclepiade, qui étoit disciple d'Isocrate, & vivoit sous la CIV. olympiade, vers l'an 364. avant Jesus-Christ. Plutarque fait mention de lui dans le traité qui comprend la vie de dix orateurs. Asclepiade, fils d'*Arius*, qu'Athenée cite dans son XIII. livre, & qui avoit laissé des memoires de la vie de Demetrius Phalereus. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu, & on ignore encore de quel pays il étoit. Peut-être est celui de Nicée, qu'Etienne de *Byzance* cite en parlant de cette ville. Asclepiade de Cypre; Asclepiade d'Egypte; Asclepiade d'Anazarbe; Asclepiade d'Alexandrie; & quelques autres qui sont nommés par les anciens auteurs. * Les curieux pourront consulter Gesner & Simler, *in biblioth.* Possevin, *in appar.* Meursius, *in notis ad Calcid.* Vossius, *l.* 1. *de hist. Grac. c.* 18. 21. *&* 22. *& l.* 4.

ASCLEPIADE, medecin celebre, different de celui *dont il est parlé ci-dessus*, quoique son compatriote, florissoit sous Trajan, sous Adrien & sous Antonin. Il fut affranchi par un certain Calpurnius, & obtint la bourgeoisie Romaine & plusieurs autres prerogatives, ainsi que nous apprend une inscription rapportee par Reinesius dans une de ses lettres à Hoffman. Ce medecin composa aussi plusieurs livres sur la preparation des remedes tant internes qu'externes. * Bayle, *dictionnaire critique.*

ASCLEPIADE, patriarche d'Antioche, dans le III. siecle, succeda à saint Serapion, vers l'an 211. L'histoire remarque qu'il avoit été un des confesseurs de Jesus-Christ, durant la persecution de Severe. Alexandre, qui étoit alors en prison, & qui fut mis l'annee suivante sur le siege de l'eglise de Jerusalem, écrivit aux Fideles d'Antioche sur le sujet de l'élection d'Asclepiade; & il leur avouë que le Seigneur avoit rendu legeres ses chaînes, depuis qu'ils avoient pour pasteur un homme, que la grandeur de sa foi en rendoit si digne. Ce saint prelat mourut vers l'an 217. Philetus lui succeda. * Eusebius, *in chron. & l.* 6. *hist. c.* 11.

ASCLEPIADE, historien de l'isle de Cypre, vivoit du tems que Pygmalion regnoit en Orient: cet historien marque que de son tems la coûtume de manger de la viande n'étoit point encore en usage. * Hieron. *l.* 2. *adversus Jovinianum*, *ex Porphyrio.* Vossius, *de hist. Grac. l.* 4. *p.* 506. 507. Il y a eu encore un autre Asclepiade, qui avoit composé soixante livres de l'histoire d'Egypte, dont Athenée fait mention au *l.* 15.

ASCLEPIODORE d'Alexandrie, étoit un homme qui avoit une merveilleuse disposition d'esprit, non seulement pour les mathematiques, mais encore pour la connoissance des plantes, selon que le rapporte Suidas. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu: on dit seulement qu'ayant fait un voyage en Syrie, pour y acquerir

rir une connoissance particuliere des mœurs des habitans de ce pays, il n'y trouva que trois personnes qui y vécussent avec quelque sorte de moderation. * Suidas, *in Ascl.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 3.

ASCLEPIODORE, excellent peintre, sur-tout pour la symmetrie, dont Apelles même estimoit beaucoup les ouvrages, & dont les tableaux étoient si recherchés, que Mnason roi d'Elate dans la Grece, acheta douze portraits des dieux qu'il avoit faits, & donna trois cens mines d'argent pour chacun. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

ASCLEPIODORE, est mis par Quinte-Curce au nombre des jeunes gens de qualité, qui tremperent dans une conjuration contre Alexandre *le Grand.* * Q. Curt. *l.* 8. *c.* 6.

ASCLEPIODOTE, Lesbien, l'un des generaux de Mithridate *le Grand*, conspira contre lui avec Myricon, Philotime & Clisthenes. Mais sur le point d'executer l'entreprise, il la revela lui-même à Mithridate, qui fit perir les conjurés dans les tourmens, la 1. année de la CLXIV. olympiade, & 84. ans avant Jesus-Christ. * Appien, *in Mithrdat.* Orose, *l.* 6. *c.* 2.

ASCLEPIODOTE, (Cassius) de Nicée en Bithynie, ami de Barea Soranus, qui fut condamné injustement sous Neron, se signala par sa fidelité. On le voulut faire deposer contre Soranus: il le refusa constamment, & aima mieux perdre ses biens & aller en exil, que de trahir son ami & sa conscience. Cette fermeté éclata d'autant plus, que P. Egnatius Celer, Grec de Berite, & philosophe Stoïcien, autre ami de Soranus, se laissa suborner par argent; & dementant son exterieur de probité, il se rendit lâchement témoin contre lui. Mais ce crime ne démeura pas impuni, & les choses changerent de face sous les regnes suivans. Asclepiodote fut rappellé par Galba, & Egnatius banni par Vespasien. * Dion, *l.* 62.

ASCLEPIODOTE, prefet du pretoire, sous Constance *Chlore.* En 296. il défit Allectus, lequel après avoir tué Carausius, s'étoit fait proclamer empereur dans la Grande-Bretagne, comme Eutrope & Eusebe l'ont remarqué. Il y a apparence que cet Asclepiodote est le même qui avoit écrit la vie de l'empereur Diocletien, & que Vopiscus cite deux fois dans celle d'Aurelien. * Vopisc. *Aurelian.*

ASCLEPIUS, philosophe Trallien, disciple d'Ammonius. Quelques auteurs le rangent parmi les écrivains du II. siecle, & d'autres le mettent plus bas. Il composa un commentaire sur l'arithmetique de Nicomachus. * Vossius, *de math. c.* 10. §. 1.

ASCLEPIUS, évêque Africain, sur la fin du V. siecle, vers l'an 499. écrivit contre les Ariens. Gennade dit que de son tems il composoit un ouvrage contre les Donatistes, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de reputation, en faisant des instructions sur le champ. * Gennadius, *de script. ecclef. c.* 73. Honoré d'*Autun*, *de lumin. ecclef. l.* 2. *cap.* 72. M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclef. du V. siecle.*

ASCLETARION, certain astrologue, dont parle Suetone, fut accusé d'avoir publié des predictions touchant la destinée de Domitien. Ce prince l'ayant fait appeller, & voyant qu'il ne nioit point ce dont il étoit accusé, lui demanda de quelle mort il devoit mourir lui-même. L'astrologue répondit, qu'il seroit bientôt dechiré par des chiens. Domitien, pour le convaincre de mensonge, le fit tuer au même instant, & commanda qu'on l'enterrât avec soin. Mais comme on executoit cet ordre, il s'éleva une si furieuse tempête, que tout le monde se retira, & que le corps de ce malheureux devin fut mis en pieces par des chiens, l'an de J. C. 96. * Sueton. *in Domit. c.* 15.

ASCODROGITES ou ASCITES, Heretiques, qui s'éleverent vers le milieu du second siecle. Ils se disoient remplis du Paraclet, & introduisoient les bacchanales dans les eglises, où ils avoient une peau de bouc pleine de vin. Ils faisoient la procession à l'entour, en disant qu'ils étoient ces vaisseaux remplis de vin nouveau, dont parle le Fils de Dieu dans l'évangile. * S. Augustin. *her.* 62. Philastrius *de her.* Baronius, *A. C.* 173. *n.* 40.

ASCOLE, *voyez* BASILE (Acholius.)

ASCOLI sur Tronto, *Asculum Picenum*, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, avec évêché suffragant de Rome. Cette ville est fort ancienne. Strabon, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Ses habitans furent les premiers des peuples ligués contre les Romains, durant la guerre Marsique. Ils avoient resolu de se défaire des deux consuls durant les fêtes des feries latines. Cette ligue avoit été tres secrete. Le proconsul Servilius surprit quelques jeunes hommes d'Ascoli, chargés des memoires de cette negociation. Il en fit plainte aux habitans de cette ville. Ceux-ci croyant que toute l'entreprise étoit decouverte, resolurent de mettre la main à l'œuvre. Ils tuerent le proconsul, son lieutenant nommé *Fonteius*, avec tous les Romains qui se trouverent dans leur ville; & ayant pris les armes, ils avertirent les alliés d'en faire autant. Ce fut l'an 663. de Rome, & 91. avant Jesus-Christ. Quelque tems après, Ascoli fut presque ruinée. On la rétablit, & on remarque que c'est une des premieres qui a été du domaine temporel des papes. Depuis un certain nommé *Thomas Falsata* s'en voulut rendre souverain, conjointement avec son fils Stoltus. Zotto de Miglianiti leur fit tête, & fit échoüer cette entreprise. En 1557. les François conduits par le duc de Guise, & les Espagnols sous le duc d'Albe, donnerent un rude combat près d'Ascoli. Cette ville a produit de grands hommes, & entr'autres Betutius Barrus, que Ciceron nomme entre les plus excellens orateurs, Ventidius Bassus, consul Romain, le pape Nicolas IV. &c. En 1596. on celebra à Ascoli un synode, où l'on publia quelques ordonnances. * Tite-Live, *l.* 71. 72. *& seq.* Appian. *l.* 1. *de bell. civil.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Leandre Alberti, *descript. Ital.* De Thou, *hist. l.* 18.

ASCOLI, dite DI SATRIANO, pour la distinguer de la premiere, *Asculum Satrianum* ou *Apulum*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, avec titre de principauté, & évêché suffragant de Benevent. Cette ville est ancienne. Elle est de la province de la Capitanate dans la Poüille, aux pieds des montagnes, vers la frontiere de la principauté ulterieure. C'est auprès d'Ascoli, que C. Fabricius, consul Romain, donna bataille à Pyrrhus roi des Epirotes l'an 476. de Rome, & 278. avant Jesus-Christ. Roger Guischard ruina dans le XII. siecle Ascoli, qui s'étoit revoltée. On la repara bientôt. Elle est aujourd'hui peu considerable. L'ancienne *Asculum* fut entierement ruinée par un tremblement de terre en l'an 1399. & en 1410. on rebâtit celle d'aujourd'hui auprès des ruines de l'ancienne. Cette principauté fut fondée par Charles-*Quint* en 1530. en faveur du fameux capitaine Antoine de Leve, dont un des fils laissa posterité, du titre de prince d'Ascoli. *Voyez* LEVE. * Tite-Live, *l.* 13. Appien, *l.* 1. Blondius, *l.* 22. *hist.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Ughel, *Ital. sacr.*

ASCOLIES, fêtes que les paysans du pays Attique celebroient en l'honneur de Bacchus. Ils lui sacrifioient un bouc; parce que cet animal fait beaucoup de dommage aux vignes; & en ayant arraché la peau, ils en faisoient de gros balons, sur lesquels ils sautoient, tenant un pied en l'air. Comme ils prenoient plaisir à voir tomber ceux qui sautoient de cette maniere, ils frottoient de graisse ou d'huile ces sortes de balons, pour les rendre plus glissans, & faire couler le pieds plus promptement. Ce nom vient du mot grec ἀσκός, qui signifie *un outre*, ou *un balon de peau de bouc.* Virgile décrit fort élegamment la cause & les ceremonies de cette fête. *Georg. l.* 2. *v.* 380.

Non aliam ob culpam Baccho caper omnibus aris
Caditur, & veteres ineunt proscenia ludi:
Præmiaque ingentes pagos, & compita circum,
Thesidæ posuere: atque inter pocula læti
Mollibus in pratis unctos saliere per utres.

* Suidas. Pollux. Virg. 2. *Georg.*

ASCONIUS LABEO, tuteur de Neron, pour qui cet empereur, lorsqu'il fut monté sur le thrône, demanda au senat toutes les marques consulaires. * Tacit. *l.* 13. *annal. c.* 8.

ASCONIUS PEDIANUS, *le Jeune*, excellent gram-

mairien de Padouë, vivoit sous l'empire d'Auguste, vers les premieres années de l'ere Chrétienne, & fut ami particulier de Virgile & de Tite-Live. C'est à lui que l'on attribuë un nombre de remarques sur diverses harangues de Ciceron, qui lui ont acquis beaucoup d'estime. Nous avons perdu une partie de cet ouvrage, qu'il avoit écrit pour ses enfans. Asconius Pedianus en avoit composé d'autres, qui ne sont pas venus jusques à nous. Quelques auteurs parlent d'un Asconius Pedianus, historien de Padouë, qui vivoit, disent-ils, du tems de Neron & de Vespasien, & qui est cité par Pline, entre les auteurs dont il s'étoit servi pour composer le septiéme livre de son histoire naturelle. On ajoûte qu'étant devenu aveugle à l'âge de 72. ans, il en vécut encore douze, honoré de tout le monde. C'est ce que nous apprenons de la chronique d'Eusebe, qui en fait mention sous l'an 7. & 8. de l'empire de Vespasien & 75. ou 76. de l'ere Chrétienne. Mais peut-être cette chronique est-elle fautive dans cette date; & c'est sans doute delà qu'est venuë l'erreur, qui d'un seul Asconius en a fait deux personnes differentes. La vie de Virgile fait mention d'Asconius Pedianus, comme d'un ami de ce poëte; & Servius expliquant dans la troisiéme eglogue ce vers qui commence,

Dic quibus in terris......
Tres pateat cœli spatium non ampliùs ulnas.

Asconius Pedianus, dit-il, assure qu'il a oüi dire à Virgile même, que ces paroles donneroient la gêne à tous les grammairiens. Cela designe visiblement le premier Asconius, dont les ouvrages auront été allegués par Pline. Car l'autre Asconius n'a point été distingué precisément par les historiens contemporains, & par les critiques. La famille Asconia étoit illustre à Padouë, & elle avoit produit de grands hommes, comme Asconius Gabinus Modestus, qui fut proconsul, & qui eut l'administration des finances, ainsi que les auteurs de l'histoire de Padouë le prouvent par une ancienne inscription en ces termes:

Coss. Q. Asconius Gabinus Modestus, prætor, proconf. prætor Ærarii Saturno dedit.

Cette famille fut surnommée *Pediana*. * Euseb. *in chron.* Scaliger, *in animad.* Silius Italicus, *l.* 12. Plin. *l.* 1. *hist. natur. init.* Quintil. *l.* 1. *&* 3. *institut. orator. l.* 7. Suidas. *in* Ἀσκών. Vossius, *l.* 1. *de hist. lat. c.* 27. Pignorius, *in orig. Patav.* Cavaccius, *in elog. illustr. Patav. &c.* Franc. Hoton. *præfat. ad lector. in Ascon.* Godeau, *hist. ecclef. du I. siecle. Voyez* ce qu'en dit M. Baillet, dans *les jugemens des sçavans*, sur les principaux ouvrages des auteurs, *t. III. pag.* 10. *édition de Paris.*

ASCOUGH (Guillaume) évêque de Salisbury & confesseur du roi d'Angleterre Henri VI. Il fut arraché de l'autel dans le tems qu'il officioit, le 29. Juin 1450. & inhumainement massacré dans un lieu voisin. * *Dict. Angl.*

ASCOYTIA, *Ascoria*, bourg d'Espagne, dans la province de Guipuscoa, sur la riviere d'Urrola, entre la ville de Placença & celle de Tolosa. Ignace de Loyola, fondateur de la société des Jesuites, nâquit en ce lieu l'an 1491.* Baudrand.

ASCRAZAPES, roi d'Assyrie, *nom défiguré*; car il faut lire *Ocrazapes*, qui est le même qu'Acracarnes, *voyez* ACRACARNES.

ASCULAN (Jacques) religieux de l'ordre de saint François, dans le XV. siecle, vers l'an 1476. étoit Italien, de la Marche d'Ancone, & peut-être même d'Ascoli, d'où il avoit eu le nom d'*Asculan*, de celui d'*Asculum*. Il mit la doctrine de Scot en tables, & laissa quelques autres ouvrages. * Vading. *in annal.* Willot, *Athen. Franc.*

ASDRUBAL, general des Carthaginois. Après la bataille navale gagnée par les Romains l'an 498. de Rome, 256. avant Jesus-Christ. M. Attilius Regulus, un des consuls, passa en Afrique avec 40. navires, 15000. hommes de pied, & 500. cavaliers. Il y défit les troupes d'Amilcar & d'Asdrubal, & prit Clupea, & quelques autres places. Depuis l'an 503. de Rome, & 251. avant Jesus-Christ. L. Cæcilius Metellus, consul, donna encore bataille à Asdrubal près de Palerme en Sicile. Il le mit en déroute, lui tua vingt-six élephans, & lui en prit cent quatre, qui furent conduits à Rome, & menés ensuite par toute l'Italie. Quelques auteurs ont cru que cet Asdrubal est celui dont parle Justin, *au liv.* 19. où il dit qu'il étoit fils de Mago, & qu'il mourut d'une blessure reçuë en Sardaigne, laissant un fils de ce même nom, qui fit la guerre aux Numides. Cet autre Asdrubal fut surnommé *le Chauve*, & les Carthaginois ont eu divers generaux de ce nom; mais celui dont nous parlons, étoit gendre d'Amilcar, & beau-frere d'Annibal. Le même Amilcar mourut l'an 526. de Rome, & 228. avant Jesus-Christ, en Espagne, où il commandoit l'armée des Carthaginois, qu'il laissa à Asdrubal. Il y soûtint par sa prudence & par son courage, la reputation des armes de la republique, & fit bâtir une ville qu'il nomma *la nouvelle Carthage*. (C'est la Carthagene d'aujourd'hui.) Asdrubal fut tué au milieu des siens, l'an 534. de Rome, & 224. avant Jesus-Christ, par un Gaulois, dont il avoit fait mourir le maître. Cet esclave ayant été aussi-tôt arrêté par les gens qui étoient autour d'Asdrubal, on lui fit endurer toutes sortes de supplices; mais il n'en fit que rire, & les souffrit avec une constance & une fermeté étonnante. * Polybe, *l.* 1. *&* 2. Diodore de *Sicile*, *l.* 25. Tite-Live, *liv.* 21. Plutarque, *annal.* Cornelius Nepos, *in Amilc.* Florus. Eutrope. Orose.

ASDRUBAL, dit *de Barca*, étoit fils d'*Amilcar*, & frere d'*Annibal*. Ils étoient tous deux également animés contre les Romains. Asdrubal commanda en Espagne, dans le tems que son frere Annibal étoit passé en Italie. Mais il fut moins heureux que son frere. Publius & Cornelius Scipion le défirent dans plusieurs rencontres, en 539. & 540. de Rome, 215. & 216. avant Jesus-Christ, gagnerent les celebres batailles d'Illiturgis, d'Indibilis, de Munda & d'Amigis; & ensuite prirent Sagunte, & quelques autres places. L'an 542. de Rome, & 212. avant Jesus-Christ, Amilcar se vengea de ses pertes par la mort des deux Scipions, qui furent tués en combattant. Le jeune Scipion vengea à son tour son pere & son oncle, prit Carthage la neuve, & soûmit toute l'Espagne l'an 544. de Rome, & 210. avant Jesus-Christ & les suivans. Trois ans après, Asdrubal sortit d'Espagne pour venir joindre son frere en Italie. Il amena une armée complete, accruë d'un nombre considerable de Gaulois & d'autres peuples, qui s'étoient attachés à lui par la haine du nom Romain. Annibal avoit en tête Claudius Neron, consul. Son collegue M. Livius Salinator entreprit d'aller au-devant d'Asdrubal. Celui-ci, qui étoit devant Plaisance, leva le siege, & alla camper sur la riviere de Metaurus, aujourd'hui *Metro*, dans le duché d'Urbin. Claudius Neron, ayant avis de ce qui se passoit, & informé du lieu où Asdrubal devoit joindre son armée avec celle de son frere, par les lettres qu'il écrivoit à Annibal, & qui furent interceptées, laissa le gros de son armée à son lieutenant Quintus; & se mettant à la tête de huit ou dix mille hommes de ses meilleurs troupes, il marcha avec un secret & une diligence incroyable, & fut joindre son collegue. Il fut reçu avec une joye & une acclamation universelle. Pour ne rien découvrir, ils n'aggrandirent point l'enceinte de leur camp; & s'étant un peu reposés, ils donnerent bataille. Asdrubal y fut tué, avec cinquante-cinq mille des siens, & laissa plus de 5000. prisonniers. Après cela Neron reprit la route de son camp avec le même secret & la même diligence; & y étant arrivé, il fit jetter dans le camp d'Annibal la tête du malheureux Asdrubal, l'an de Rome 547. & 207. avant J. C. C'est ce qu'Horace marque en ces termes:

Quid debeas, ô Roma, Neronibus,
Testis Metaurum flumen, & Asdrubal
Devictus.

Cherchez ANNIBAL. * Plutarch. *in Annibal.* Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Orose. Horat. *Carm. l.* 4. *Od.* 4. *v.* 37.

ASDRUBAL, general des Carthaginois, étoit fils de *Gifcon*, & un des plus habiles capitaines de son tems. Il

commanda en Espagne avec l'autre Asdrubal, frere d'Annibal; & ayant perdu une bataille l'an 546. de Rome, & 208. avant Jesus Christ, il se vit contraint de se retirer à Gilles, & de chercher du secours en Afrique. Sophonisbe, fille de ce general, étoit une tres-belle personne. Syphax, roi de Numidie, l'aima avec une passion extrême; & elle se servit de cet amour pour le retenir dans le parti de Carthage, aux dépens de l'engagement qu'il avoit avec Scipion. Ce dernier entra l'an 550. de Rome, 204. avant Jesus-Christ, en Afrique, assiegea Utique; mais il fut obligé de prendre d'autres mesures à l'approche d'une armée de cent mille hommes, conduite par Asdrubal & par le roi Siphax. L'année suivante Scipion défit ces deux generaux en un même jour; & quelque-tems après il les défit une seconde fois. Syphax fut pris dans Cirtha avec Sophonisbe, que Massinissa épousa; mais Scipion, à qui l'esprit de cette habile femme étoit suspecte, & qui sçavoit la haine implacable qu'Asdrubal & elle avoient pour le nom Romain, desapprouva ce mariage, & obligea Massinissa de rompre ces nœuds si chers. Asdrubal mourut peu de tems après, vers l'an 552. de Rome, & 202. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 27. & 28. Polybe. Eutrope. Florus. Orose.

ASDRUBAL, autre general des Carthaginois, défendit inutilement sa patrie contre les Romains l'an de Rome 605. & 150. avant Jesus-Christ. La ruine de Carthage ayant été resoluë, les Romains desarmerent ses habitans, qui ne laisserent pourtant pas de se défendre. Asdrubal se mit en campagne l'année d'après avec vingt mille hommes, & harcela furieusement les Romains, ne faisant point de quartier à ceux qu'il pouvoit surprendre. Le jeune Scipion alla ensuite commander en Afrique; & au commencement de l'hyver de l'an 607. de Rome, il tira ce qu'il avoit de troupes superfluës au siege de Carthage, afin de faire quitter la campagne à Asdrubal, qui l'incommodoit beaucoup dans son camp. Asdrubal se sentant foible, se jetta dans Nephere, où il fut assiegé par Scipion, qui prit cette place, dans laquelle il y eut soixante mille hommes de tués. Après cette perte, Asdrubal se retira dans Carthage, que Scipion emporta l'an 608. de Rome, & 146. avant Jesus-Christ. Alors ce malheureux general se jetta dans le temple d'Esculape, lieu imprenable par sa situation, où il se défendit durant quelque tems; mais enfin, voyant que sa perte ne se pouvoit retarder que de quelques jours, dans un lieu où toutes choses lui manquoient, il se rendit à Scipion. La femme d'Asdrubal ayant égorgé elle même ses enfans en la presence de son mari, aima mieux se brûler dans ce temple, que de se rendre à ses ennemis. * Tite-Live, *l.* 49. & 50 Eutrope. Florus.

ASEDOTH, centre de la Palestine dans la tribu de Ruben, proche le mont Phasga.

ASELLATA & HAMATA, noms de deux factions qui s'éleverent en Flandres, & qui y firent de grands desordres pendant plus de 200. ans Ils furent excités par Marguerite, sœur de Guillaume IV. comte de Hollande, & femme de l'empereur Loüis de Baviere. Cette princesse ayant succedé à son frere, mort sans enfans en 1345. & ayant porté dans la maison de Baviere les comtés de Hainault, de Zelande & de Hollande, voulut empêcher son fils Guillaume d'avoir le comté de Hollande, pour substituer Loüis en sa place; & par-là il fut la premiere cause de tous les troubles. La faction Assellata portoit les interêts de Guillaume; & Hamata ceux de Loüis, en 1350. Mais ce fut en vain, Marguerite fut obligée de ceder à son fils Guillaume V. & de se contenter pour soi-même du comté de Hainault. * *Chronol. Belgi.* Douzée, *annal.* Dans la suite, Jacqueline, fille unique & heritiere de Guillaume VI. mort en 1417. épousa Jean duc de Brabant, qu'elle quitta peu de tems après, pour épouser le duc de Glocestre. La faction Asellata établit alors Philippe duc de Bourgogne, tuteur de la princesse en 1425. La faction Hamata s'y opposa: les troubles recommencerent, jusqu'à ce que le Bourguignons ayant vaincu le duc de Glocestre, il fut declaré le legitime heritier de Jacqueline en 1428. * *Annal. Belg.*

ASELLE (*Asella*) dame Romaine, distinguée par sa naissance, fut autant recommandable par sa pieté que par son sçavoir. On en peut voir l'éloge dans l'épître 15. de saint Jerôme, écrite à Marcelle. Elle s'étoit consacrée à Dieu avant l'âge de 10. ans, & elle vieillit dans un monastere de Rome, où elle avoit la conduite de plusieurs vierges. Elle mourut après l'an 404. & avant l'an 410. Le martyrologe Romain fait mention d'Aselle au 6. Decembre. * S. Hieronym. *ep.* 15. *ad Marcel. ep.* 140. *ad Principiam, epist.* 99. Pallad. *hist. Laus. c.* 29. Baillet, *Vies des Saints.*

ASELLIO (Sempronius) tribun militaire, qui vivoit vers l'an 620. de Rome, & 134. avant Jesus-Christ, se trouva cette même année à la prise de Numance en Espagne, & laissa dans un ouvrage particulier, une relation de ce qui s'étoit passé en cette expedition. Cet ouvrage devoit être fort étendu, puisque Aulu-Gelle en cite le 14. livre, & d'autres le 40. Il avoit fait d'autres livres, que nous avons perdus; car pour celui qui paroît sous son nom, de la division de l'Italie, & de l'origine de la ville de Rome, ce n'est que le fruit des impostures d'Annius de Viterbe. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. *Antiq. Rom.* Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 20. Charisius, *l.* 2. Barthius, *adv. l.* 32. *c.* 2. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 8.

ASELLIUS (Gaspard) de Cremone, sçavant medecin, vivoit vers l'an 1630. C'est lui qui a découvert les veines lactées. En 1627. il donna au public une dissertation sous ce titre: *De lactibus, seu lacteis venis, quarto vasorum Mesaraicorum genere.* Il a encore composé d'autres ouvrages. * Vander Linden, *de script. medic.*

ASELLUS, comme qui diroit *Asne-marin*, est le nom que les Latins donnent au merlus ou brochet de mer, qu'ils appellent aussi *Salpa.* C'est un poisson dont on fait une pêche considerable près de Berges, ville de Norvege, où l'on a vû une societé de gens établie exprès pour cette pêche. Ceux qui vouloient en être, étoient obligés de passer par une rude épreuve, nommée par les gens du pays, *das Garben Spiel.* On mettoit le postulant dans une corbeille, que l'on suspendoit au-dessus d'une grosse fumée: ensuite on le précipitoit dans la mer, & on le traînoit avec une corde au-dessous du vaisseau, après quoi on l'en retiroit. Mais, comme cela ne se pouvoit faire sans être en danger de perdre quelquefois la vie, on abolit cette coûtume. * *Autor. Anonym. hist. orbis terr. geogr. & civ. de commerciis.* C'est pour cette raison que la ville de Berges porte dans ses armes un merlus d'argent couronné d'or. L'on voit aussi le même poisson dans les armes de Danemarck, pour marquer l'Islande, qui abonde fort en merlus d'un tres-bon goût. La reine Marguerite fut la premiere qui mit ce poisson dans ses armes en 1380. Les Hollandois l'appellent *Stockvisch*, c'est à-dire, *poisson de bâton*; parce qu'outre qu'on le fait sécher, on le frappe encore avec un bâton, quand on le prépare pour le manger; c'est en effet de la moruë séche. Il est de la longueur d'un ou deux pieds, de couleur de gris cendré, & il a le ventre blanc. * Hofman, *lexic. univers.*

ASEM, ville frontiere de la tribu de Juda & de Simeon dans la Terre-Promise.

ASEM, *Asemum regnum*, royaume de l'Inde, delà le Gange, dans sa partie meridionale, vers le lac de Chiamay, dont la ville capitale est Kemmerouf, où est le séjour de son roi. * *Relation de* Tavernier.

ASEMONA ou HASSEMON, ville de la Terre-Promise sur les confins de la tribu de Juda, du côté de l'Idumée. * *Josué.* 15. *v.* 4. *&* 27. *Nomb.* 34. *v.* 4. *&* 5.

ASENA, ville de la Terre-Promise, dans la tribu de Juda, entre Sarea & Zanoé. * *Josué*, 15. 33.

ASENAPHAR, est le nom que les colonies d'Assyriens, qui habitoient la Samarie, donnent à Asar Addon, roi d'Assyrie, dans la lettre qu'ils écrivirent à Artaxerxés, c'est-à-dire, à Cambyze, pour empêcher le retablissement du temple de la ville de Jerusalem, que les Israëlites avoient entrepris sous la conduite d'Esdras, après le retour de la captivité de Babylone. * 1. *Esdras*, 4. 10.

ASENETH, fille d'un prêtre d'Heliopolis en Egyp-

te, nommé *Purifar*, fut mariée à Joseph, qui eut d'elle Manassé & Ephraïm. * *Genese*, 41. *v*. 45.

ASER, fils de Jacob & de Zelpha, servante de Lia, nâquit vers l'an du monde 1747. avant Jesus-Christ 2288. & vécut 126. ans. Son pere, par sa benediction, lui promit qu'il seroit les délices des rois. * *Genese*, 30. 40. Josephe.

ASERAC (seigneur d') *voyez* SOUILLAC.

ASER-GADDA, ville de Palestine dans la tribu de Juda, entre Molada & Hassemon. * *Josué*, 15. 27.

ASERIMUS, successeur d'Astarte son frere dans le royaume de Tyr, l'an de la periode Julienne 3768. 946. avant J. C. Il regna 9. ans, & fut tué par son frere Philes ou Philestes. * M. Du Pin, *bibl. universelle des histor. proph.*

ASEROTH, *voyez* HASEROTH.

ASFENDIAR, étoit fils de *Kischtasb*, & petit-fils de *Lohorasb*, rois de la premiere dynastie de Perse; mais il ne regna point, étant mort du vivant de son pere. Il fut surnommé *Rouinten*, corps de bronze, parce qu'il avoit joint à la grandeur de son courage une force de corps extraordinaire. Ce prince passe aussi-bien que Rostam, pour un des plus grands heros de la Perse. On rapportera quelque chose de ses exploits militaires & de sa mort dans le titre de Kischtasb son pere. Asfendiar tua de sa propre main Argiasb, fils d'Afrasiab, roi du Turquestan, & fut enfin tué lui-même d'un coup de flêche par Rostam. On rapporte de lui cette maxime militaire, *Si vous voulez être obéi par vos soldats, ne leur commandez que des choses possibles*. Asfendiar eut un fils nommé *Bahaman*, & surnommé *Ardschir*, qui succeda à Kischtasb son ayeul. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASFOUR (ben) est auteur d'un livre intitulé *Ketab al meri*, où il est traité à fonds des acquisitions & des possessions, selon la jurisprudence des Musulmans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASGAR, province du royaume de Fez en Afrique, vers la côte occidentale, entre les provinces de Fez & de Habat. C'est le plus riche pays de l'Afrique en bled, en troupeaux, en laine, en cuire & en beurre. Les principales villes sont l'Arach & Alcaçarquivir. * Marmol, *de l'Afrique*.

ASHBORNE, *Asborna*, bourg du comté de Darby en Angleterre, sur la frontiere de celui de Stafford, à l'occident septentrional de la ville de Darby. * Maty, *dict. geograph.*

ASHBURTON, *Asburtonium*, bourg d'Angleterre dans le comté de Devon, sur la petite riviere de Dart, entre la ville d'Excester & celle de Plymouth. * Baudrand.

ASHENTON, Anglois, *cherchez* ESTUVODE.

ASHFORD, *Ashfordia*, bourg d'Angleterre, situé dans le comté de Kent, sur la riviere de Sture, environ à cinq lieuës au-dessous de la ville de Cantorbery. * Baudrand.

ASHLEY (Antoine) *voyez* COOPER.

ASIATICUS (Valerius) né à Vienne, s'étoit rendu tres-puissant dans les Gaules par ses grandes richesses & ses grandes alliances. Il fut consul subrogé sous Caligula, qui, après avoir abusé de sa femme, poussa l'affront jusqu'à l'en railler dans un festin, & même dans une assemblée publique. Asiaticus, pour s'en venger, entra dans la conspiration de Chæreas, dont il fut un des principaux auteurs. Lors même que la mort de Caligula eut soûlevé le peuple & les soldats, qui en demandoient vengeance, il arrêta ces mouvemens par sa fermeté, protestant hautement qu'il eût voulu lui-même avoir tué le tyran. Aussi fut-il un de ceux qui furent proposés alors pour l'empire; mais Claude l'emporta, & Asiaticus, qui fut consul sous lui, l'an de Jesus-Christ 46. périt enfin l'année suivante, par les artifices de Messaline. Ses grands biens, & sur tout les magnifiques jardins de Lucullus, qu'il possedoit, & qu'il embellissoit tous les jours, furent la cause de sa mort: le prétexte fut d'avoir voulu soûlever les legions de la Germanie dans les Gaules. Quoiqu'il se fût lavé de ce crime aux yeux de l'empereur, & de Messaline même, on le força neanmoins de se faire ouvrir les veines, par la trahison de Vitellion, qui lorsqu'on opinoit sur l'absolution de son ami, demanda, en concluant pour lui, qu'il lui fût seulement permis de choisir tel genre de mort qu'il lui plairoit. * Tacite, *annal.* 11. *c.* 1. & 2.

ASIATICUS (Valerius) qui étoit apparemment fils du précedent, commandoit quelques troupes dans les Gaules, sous Neron, & se joignit à Vindex, lorsqu'il se revolta contre ce prince, l'an de Jesus-Christ 68. L'année d'après, sous l'empire d'Othon, il fut des premiers à entrer dans le parti de Vitellius, qui lui promit sa fille. On ne sçait pas si Asiaticus est cet homme de qualité auquel Vespasien la maria. Il étoit désigné consul, lorsque Vitellius fut tué. * Tacite, *hist. liv.* 1. & 2.

ASIATICUS, affranchi & comedien de Vitellius, pour lequel l'armée demandoit avec empressement à l'empereur la dignité de chevalier Romain. Le prince, pour reprimer cette lâche flatterie, n'y voulut point entendre: mais ensuite Vitellius, par une legereté qui lui étoit naturelle, accorda en secret, au milieu d'un repas, ce qu'il avoit méprisé en public, & honora de bagues & d'autres marques de distinction ce comedien, qui eut grande part aux désordres de son regne. * Suet. *in Vitel.* Tacite, *hist. l.* 2. *c.* 57.

ASIATICUS, *voyez* SCIPION.

ASIBE, ville de Mesopotamie, appellée par les habitans *Antiochia*. * Steph.

C'est encore une ville de l'Asie Mineure dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moschiques, à 30. [illegible] du Pont-Euxin. * Baudrand.

A[illegible], l'une des plus grandes parties du monde, qui surpasse en étenduë l'Europe & l'Afrique prises ensemble, est à l'orient de notre continent. Elle a été ainsi appellée, si l'on en doit croire les Grecs, curieux dans la recherche de l'etymologie des mots, de la nymphe Asia, fille de l'Ocean & de Tethis. Les autres disent que ce nom tire son origine d'un certain Asius, fils de Maneus, Lydien, ou, comme dit Herodote, fils de Cottys, & petit-fils de Maneüs. Cette partie du monde a cet avantage sur les autres, d'avoir vû naître le premier homme, & d'avoir envoyé des colonies dans tout le reste de l'univers. Elle a enseigné aux autres les loix de Dieu, & a vû Jesus-Christ durant tout le tems de sa vie mortelle. Plusieurs grandes monarchies ont été établies en cette partie de notre continent. Car après le déluge, commença l'empire des Chaldeens ou Assyriens, qui dura jusqu'à Sardanapale. Il passa depuis aux Medes, par Arbacés, jusqu'à Astyagés; aux Perses, par Cyrus jusqu'à Darius; & aux Grecs ou Macedoniens, par Alexandre *le Grand*. Les Parthes y établirent aussi un tres-puissant empire, qui finit sous Alexandre Severe, & repassa aux Perses, jusqu'à ce qu'il fut comme absorbé par les Turcs & les Sarasins; mais il s'est relevé depuis le commencement du XVI. siecle, environ l'an 1515. sous Ismaël Sophi. L'Asie a vû naître encore l'empire des Sarasins, qui s'étendoit en divers autres climats. L'air y est presque temperé par tout; & si on considere son or, son argent, ses raretés, son abondance en grains, fruits, simples, drogues, Aromates, ses pierreries, &c. on avoüera que c'est la plus riche partie de monde. C'est encore en Asie qu'on a vû commencer les loix, les arts & les sciences; & les religions qui ont depuis paru dans le reste du monde, y ont aussi été établies. Le Paganisme parmi les Assyriens; le Judaïsme parmi les Hebreux; le Christianisme dans la Terre-Sainte; & le Mahometisme en Arabie.

BORNES ET ETENDUE DE L'ASIE.

L'Asie est bornée par l'Ocean au septentrion, à l'orient & au midi. L'Ocean que nous appellons *Septentrional*, est aussi appellé *mer Glaciale* & *mer de Tartarie*. Celui du levant est la mer de la Chine; & au midi il y a l'Ocean ou mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'occident, l'Asie est separée de l'Afrique par la mer Rouge, depuis le detroit de Babel-Mandel jusqu'à l'Isthme de Suez. Elle est separée de l'Europe par l'Archipel, le detroit de Gallipoli, la mer Noire, la mer de Marmora, le detroit de Constantinople, le detroit de la mer de Zaba-

che, de Caffa & de Zabana, la riviere de Don, & par une ligne, depuis cette riviere jusqu'à celle d'Oby. Les autres prennent cette ligne depuis l'embouchure du Don, jusqu'à la riviere de la mer Blanche. Sa plus grande longueur, depuis le détroit de Gallipoli jusqu'à la ville de Malaca, sur la pointe la plus avancée de l'Inde, dans la mer du levant, contient treize cens lieuës germaniques; & sa largeur est de douze cens; c'est-à-dire, qu'elle peut avoir d'occident en orient, environ mille sept cens cinquante lieuës, depuis l'Archipel jusqu'à l'Ocean de la Chine; & du midi au septentrion, environ mille cinq cens cinquante, depuis Malaca jusqu'à la mer de Tartarie.

SA DIVISION ANCIENNE.

Strabon divisoit l'Asie en cinq parties, & Ptolomée en quarante-sept provinces. Mais la division la plus ordinaire des anciens est celle qu'ils faisoient de la grande & de la petite Asie, qu'ils appelloient *Mineure*; sans parler de cette division, qui se faisoit par le mont Taurus. L'Asie Majeure comprenoit la Scythie, dont la region Serique faisoit partie, le pays des Sines, l'Inde, l'empire des Perses, l'Arabie, la Syrie, l'Asie Mineure, la grande Armenie, la Colchide, l'Iberie & l'Albanie, la Sarmatie Asiatique, avec les isles Jabadii, les Sebadibes, les Barusses, les Sindes, la Taprobane, les Manioles, Cypre, Rhodes, les Sporades, &c. L'Asie Mineure contenoit vers l'orient la Cappadoce, avec le Pont, la petite Armenie, & la Lycaonie; la Cilicie, la Pamphylie, avec la Pisidie; la Galatie, avec la Paphlagonie; & vers l'occident, la Bithynie, l'Asie Mineure proprement dite, & la Lycie. Dans l'Asie Mineure proprement dite, étoit la Mysie, la petite Phrygie, la grande Phrygie, la Lydie, la Carie, avec la Doride, l'Ionie & l'Eolide.

DIOCESE CIVIL ET ECCLESIATIQUE d'Asie.

Cette Asie a été un diocese particulier de l'empire Romain, dans lequel il y avoit une province proconsulaire appellée *Asie*, dont la metropole, capitale de tout le diocese, étoit la ville d'Ephese; le proconsul qui y faisoit sa residence, avoit jurisdiction sur l'Hellespont & sur les isles. Les autres provinces étoient sous celle d'un vicaire. Ces provinces étoient la Pamphylie, la Lydie, la Carie, la Lycie, la Lycaonie, la Pisidie, & la Phrygie, qui fut depuis divisée en *Salutaire*, & en *Pacatienne*. La Pamphylie fut aussi divisée en deux provinces. Ainsi du tems que l'on dressa la notice de l'empire, il y avoit douze provinces dans le diocese d'Asie, dont voici la liste & les villes metropoles.

Asie.	Ephese.
L'Hellespont.	Cyzique.
La Phrygie Pacatienne.	Laodicée.
La Phrygie salutaire.	Sinnade.
La Lydie.	Sardes.
La Carie.	Aphrodise.
La Lycie.	Myre.
La 1. Pamphylie.	Pergue.
La 2. Pamphylie.	Side.
La Pisidie.	Antioche de Pisidie.
La Lycaonie.	Icone.
Les isles dans lesquelles sont deux metropoles,	Rhodes & Mitilene dans l'isle de Lesbos.

Les provinces ecclesiastiques d'Asie ont été formées suivant cette division. L'évêque d'Ephese dans les commencemens étoit l'exarque de tout le diocese d'Asie, qui étoit gouvernée par ses évêques, comme il est ordonné dans le 2. canon du concile de Constantinople. L'évêque d'Ephese parut en cette qualité de chef du diocese au concile d'Ephese, & il paroît qu'il étoit ordonné par tous les évêques d'Asie; mais depuis le patriarche de Constantinople envahit les dioceses d'Asie, de Thrace & de Pont; car après avoir obtenu dans le concile de Constantinople le premier rang d'honneur après l'évêque de Rome, il s'empara peu à peu de la jurisdiction sur ces dioceses, & elle lui fut accordée par le concile de Calcedoine. Les sieges des metropoles ecclesiastiques étoient dans les metropoles civiles.

SA DIVISION MODERNE.

Les geographes modernes divisent l'Asie par les principaux empires qu'elle contient, qui sont la Tartarie, la Chine, l'Inde, la Perse, l'Arabie, la Turquie en Asie, qui comprend la Sourie ou Surie, la Natolie, l'Armenie & la Georgie; la Moscovie en Asie; les isles du Japon, les Philippines, les Molucques, les isles de la Sonde, Ceylan, les Maldives, Cypre, Rhodes, & les isles de l'Archipel vers l'Asie. La Tartarie contient la Tartarie Propre & la Tartarie Deserte, vers le septentrion; les royaumes de Niuche, de Tangut, de Tibet, de Zagathay, ou pays d'Usbek vers le midi. Au-delà du Gange, & du golfe de Bengala, sont les royaumes d'Azen, d'Ava, de Siam, &c. Au-deçà du Gange & du Golfe, est l'empire du Mogol, les royaumes de Golconde, de Decan, &c. Pour les qualités & le gouvernement de cette partie du monde, & pour les mœurs & la religion des peuples qui l'habitent, *cherchez* le nom des etats des royaumes en particulier.

LES VILLES LES PLUS CONSIDERABLES de l'Asie sont

Achem, dans l'isle de Sumatra.
Aden, en l'Arabie Heureuse.
Agra, dans l'Inde Propre.
Alep, en Syrie.
Amasie, en Natolie.
Amedevat, dans l'Inde Propre.
Angoury, en Natolie.
Antachiach, en Sourie.
Astracan, dans la Tartarie Moscovite.
Bagdet, dans l'Ierack.
Balsera, dans l'Arabie Deserte.
Bantam, dans l'isle de Java.
Batavia, dans l'isle de Java.
Borneo, dans l'isle de ce nom.
Bourse, en Natolie.
Calicut, dans l'Inde deçà le Gange.
Cambaye, dans l'Inde Propre.
Candy, en l'isle de Ceylan.
Canton, dans la Chine.
Calbin, en Perse.
Chio, dans l'Archipel.
Cogni, en Natolie.
Damas, ou Scham, en Sourie.
Delly, on Jehan Abad, dans l'Inde Propre.
Erzerum, en Armenie.
Famagouste, en Cypre.
Goa, dans l'Inde deçà le Gange.
Jerusalem, dans la Terre Sainte.
Jendo, au Japon.
Lahor, dans l'Inde Propre.
Macao, dans la Chine.
Macassar, dans l'isle de Celebes,
Malaca, dans l'Inde delà le Gange.
Manille, dans les isles Philippines.
Mataran, dans l'isle de Java.
Meaco, au Japon.
La Mecque, dans l'Arabie Petrée.
Medina, Talnabi, dans l'Arabie Petrée.
Mocha, dans l'Arabie Heureuse.
Nangasachi, au Japon.
Nanquin, dans la Chine.
Odiaa ou Siam, dans l'Inde delà le Gange.
Pequin, dans la Chine.
Rhodes, en Natolie.
Samarcand, ou Mauralnahar.
Schiras, en Perse.
Smirne, en Natolie.
Surate, dans l'Inde Propre.
Tauris, en Perse.
Trebizonde, en Natolie.

* Strabon, *l.* 1. *&* 2. Pline, *l.* 5. *&* 6. Herodote, *l.* 4. ou *Melpom.* Pomponius Mela, *l.* 1. Etienne de *Bizance.*

Ptolomée. Ortelius. Cluvier. Sanson. Du Val. Briet. Baudrand. Merula.

ARCHEVESCHE'S ET EVESCHE'S D'ASIE qui reconnoissent le pape.

DANS L'ARMENIE.

Archevêché de Naxivan.

DANS L'INDE.

Archevêché de Goa.

EVESCHE'S SUFFRAGANS.

Cochin, Malaca, Saint Thomas, Angamale ou Cranganor.

DANS LA CHINE.

Macao.

DANS LE JAPON.

Nangazachi.

DANS LES ISLES PHILIPPINES.

Archevêché de Manille.

EVESCHE'S SUFFRAGANS.

Nom de Jesus, Nueva, Segovia, Caceres de Camerina.

ASIE MINEURE, est une partie de la grande Asie, qui est aujourd'hui connuë sous le nom de *Natolie*. Elle est entre la mer Mediterranée, où sont les isles de Cypre & de Rhodes; l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire, l'Euphrate, & le mont Taurus. Les modernes la divisent en quatre parties, conformément aux quatre gouvernemens ou beglerbeglics que les Turcs y ont. Ces parties sont la Natolie, qui comprend la Bithynie avec une partie de la Galatie & de la Paphlagonie; & l'Asie Mineure Propre, dont nous avons parlé à l'article précedent. Cette partie est la plus occidentale du côté de l'Archipel. La seconde, dite *Amasie* ou *Rum*, vers la mer Noire au septentrion, comprend la plus grande partie de la Galatie, la Cappadoce & le Pont. La troisiéme au midi, vers la mer Mediterranée, est la Caramanie, où étoit autrefois la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie & la Lycaonie. La quatriéme, qui est au levant vers l'Euphrate, est connuë sous le nom d'*Aladuli*, & comprend l'Armenie Mineure des anciens. D'autres divisent autrement l'Asie Mineure; mais la premiere division paroît plus naturelle & moins embarrassante. Cette province est arrosée de l'Euphrate, qui la separe de la Turcomanie; de l'Iris, aujourd'hui *Casalmach*. Elle est extrêmement sujette aux tremblemens de terre, & celui qu'elle souffrit du tems de Tibere, abîma douze villes en moins d'une heure. * Pline. Strabon. Ortelius. Sanson, &c.

ASILAS, fort experimenté dans la science des augures, vint au secours d'Enée contre Turnus, ainsi que Virgile le rapporte.

Tertius, ille hominum divûmque interpres Asilas,
Cui pecudum fibra, cœli cui sidera parent,
Et lingua volucrum, & prasagi fulminis ignes.

* Virgile, *Æneid. l.* 10. *v.* 175.

ASIMA, nom de l'idole que les habitans d'Emach se fabriquerent pour l'adorer. On croit que c'étoit un bouc. * IV. *Rois*, 17. 30.

ASINA ou ANESSE, surnom que l'on donna à la famille des Corneliens à Rome, dont voici l'origine. Cornelius Scipion ayant acheté un fonds de terre, on lui demanda caution pour sûreté du prix qu'il en devoit donner. Le lendemain il amena dans la place de Rome une ânesse chargée de sacs pleins d'argent, la presenta pour lui servir de caution; c'est ce qui lui fit donner le surnom de Cornelius Asina, qui lui resta pendant sa vie, & qui après sa mort passa à tous ses descendans. * Macrob. *lib.* 1. *c.* 6. *saturnalium.*

ASINAIRES, *Asinaria*, fêtes que les Syracusiens celebroient en memoire de l'avantage qu'ils remporterent sur Nicias & Demosthene, generaux des Atheniens, qui furent pris près du fleuve *Asinarius*, aujourd'hui *Falconara*, riviere de Sicile. * Plutarque, *en la vie de Nicias.*

ASINARA (l') *Asinara*, *Herculis Insula major*, isle d'Italie, sur la côte occidentale de la Sardaigne, où elle tourne au septentrion. Son circuit est de vingt-huit milles, & elle a un château assez vieux, que l'on appelle *le Castellazzo de l'Asinara*: elle est censée de la province ou cap de Logoduri, n'étant qu'à quatre milles du cap Monte-Falcone, & à quinze milles de la ville de Sassari, à qui elle appartient, selon François de Vico. C'est près de cette isle que les Genois perdirent une bataille navale contre les Aragonois, en 1490.

ASINELLI, *La Torre delli Asinelli*, *Turris Asinellorum*. C'est une tour de Bologne en Italie, fort remarquable pour être en même tems fort menuë & fort haute. * Maty, *diction. geogr.*

ASINEUS, Juif, *voyez* ANILEUS.

ASINIO (Jean-Baptiste) jurisconsulte de Florence dans le XV. siecle. Il a écrit divers ouvrages, comme *prattica civilis*, &c.

ASINIUS POLLIO, consul & orateur Romain, vivoit sous l'empire d'Auguste, & s'éleva d'une naissance assez obscure aux premiers emplois de la republique. Il fut consul avec Cn. Domitius Calvinus, l'an 714. de Rome, & 40. ans avant J. C. Il triompha même des peuples de la Dalmatie; & durant les guerres civiles, il rendit de bons services à Marc-Antoine. Mais quelque gloire qu'il ait acquise par les armes, sa capacité lui en a encore acquis davantage. Il écrivit une histoire en XVII. livres, comme Suidas l'a remarqué, & il avoit laissé des oraisons & des tragedies, comme Horace l'assure. Pollio est souvent nommé avec éloge dans ses poësies & dans celles de Virgile, mais particulierement dans la troisiéme de ses églogues. Suetone, Tacite & Seneque parlent aussi de lui, & témoignent qu'il eut beaucoup de part dans la familiarité d'Auguste. On prétend que c'est lui qui le premier a formé une bibliotheque à Rome. Cet empereur fit un jour des vers contre Asinius Pollio: on le pressoit d'y répondre; mais Pollio leur répondit de bonne grace, *qu'il n'avoit pas resolu d'écrire contre un homme, qui étoit en droit de le proscrire.* Il mourut à Frescati, âgé de 80. ans, la 47. annee du regne d'Auguste, qui est la 4. de la naissance de Jesus-Christ. Quelques auteurs ne marquent sa mort que sous l'an 13. du salut. * Horace, *l.* 2. *od.* 1. *l.* 2. *sat.* 10. Dion, *l.* 68. Velleius Paterculus, *l.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 30. *l.* 35. *c.* 4. Tacite, *l.* 1. *annal.* Valere Maxime. Seneque. Fabius. Macrobe. Suetone. Eusebe. Vossius. Gesner.

ASINIUS GALLUS, fils d'*Asinius Pollio*, fut consul avec Marcus Censorinus l'an 746. de Rome, huit ans avant la naissance du Fils de Dieu. On lui attribuë quelques ouvrages, & entr'autres un, dans lequel il comparoît Pollio son pere à Ciceron, sur lequel il lui adjugeoit la préference. Suetone dit que l'empereur Claude fit une réponse à cet ouvrage. Asinius Gallus étoit aussi poëte. Il épousa *Agrippine*, nommée par Tacite *Vipsanie* fille d'*Agrippa*, que Tibere avoit repudiée par ordre d'Auguste, pour prendre Julie. Tibere ne put souffrir qu'Asinius possedât une personne qu'il avoit aimée: de sorte qu'il en conserva toûjours une secrete aversion contre lui. Cette haine s'augmenta par une réponse hardie qu'Asinius fit à cet empereur adroit & dissimulé, après qu'il eut proposé au senat de lui ordonner de quelle partie de l'état il vouloit qu'il se chargeât, le senat s'en excusa; & comme Tibere le pressoit toûjours sur ce choix: *Choisissés vous-même*, dit Asinius à l'empereur, *quelle part vous voulez.* A quoi Tibere ne répondit qu'avec un regard farouche. Alors Gallus fit son possible pour le radoucir, & lui dit entr'autres choses, qu'il n'avoit parlé ainsi, que pour lui faire connoître que l'empire ne se pouvoit diviser. Mais Tibere qui ne prenoit pas facilement le change, se défit d'Asinius. D'autres disent que ce dernier se laissa lui-même mourir de faim volontairement. Quelques-uns mettent sa mort en l'an 19. de l'empire de Tibere, qui étoit le 32. de l'ere Chretienne. * Tacite, *annal. lib.* 1. & 5. Pline, *lib. epist. ad Pont.* Dion, *hist. Rom. lib.* 57. & 58. Crinitus,

de poët. lib. 3. *cap.* 55. Lilio Giraldi, *de poët. dialect.* 8.

ASINIUS POLLIO, Trallien, enseignoit à Rome du tems de Pompée, & composa quelques ouvrages historiques. Plusieurs auteurs le confondent avec Asinius Gallus, dont nous venons de parler; mais ils sont bien differens; car le premier a écrit en latin, & celui-ci en grec. * Suidas. Vossius, &c.

ASINIUS QUADRATUS, historien, vivoit dans le III. siecle, sous l'empire des Philippes. Il écrivit en grec une histoire Romaine en 15. livres, qu'il intitula *Millenaire*, parce qu'elle contenoit l'histoire Romaine jusqu'à l'an 1000. de la fondation de Rome, qui fut celebrée sous les Philippes. Il avoit aussi écrit l'histoire des Parthes en plusieurs livres. * Stephanus. Capitolin. Volcatius Gallicanus. Suidas & Vossius.

ASINIUS CAPITO, grammairien tres-habile, a fait un livre de lettres.

ASINIUS MARCELLUS, illustre par son ayeul Asinius Pollio, & estimé pour ses bonnes mœurs.

ASION-GABER, ville de l'Idumée sur le bord de la mer Rouge, où Salomon fit construire une flotte qu'il envoya à Ophir, d'où elle lui apporta cent vingt talens d'or. Ce fut aussi un des campemens des Israëlites dans le desert. * III. *Rois*, 9. 26. *Nomb.* 33. 35.

ASIOUTH, qui est aussi nommée *Soiouth*, ville de la haute Egypte, de laquelle plusieurs grands hommes sont sortis. * D'Herbelot *biblioth. orient.*

ASISIA, ville d'Illirie. Niger assure que quoique cette ville n'existe plus à present & qu'elle ait été rasée, l'on trouve neanmoins plusieurs monumens de l'antiquité dans le lieu où elle étoit située. Il ajoûte que ce lieu s'appelle maintenant *Beribir*; Hofman croit qu'il s'appelle aussi *Bergane*.

ASIUS, fils de Dymanthe, & frere d'Hecube, mais d'un pere different, & oncle d'Hector, amena du secours à Priam contre les Grecs. * Homer.

ASIUS, que Suidas appelle TELESTES, fit present à Dardanus, pendant qu'il bâtissoit la ville de Troye, du palladium, pour la conservation de la ville & du royaume. Il en est fait mention dans *Joannes Antiochenus*.

ASIUS, poëte de Samos, fils d'Amphiptoleme, avoit composé un ouvrage de genealogie. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Pausanias, *l.* 4. 7. 8. & 9. Athenée, *l.* 3. & 12.

ASKEM-KALESI, ou le cam d'Askem, *Castrum Askem*, est une ville ruinée de l'Asie, avec un port éloigné d'une journée & demie de chemin de Milet, que quelques auteurs prétendent être la ville d'Halicarnasse, siege des anciens rois de Carie; parce que l'on y trouve aujourd'hui une grande quantité de marbres, & d'anciens monumens de ce tems-là: Jacques Spon croit, à en juger par les inscriptions que l'on y rencontre, que ce sont les ruines de Jasi ou Jassi. On y voit le reste d'un theatre de marbre, qui fut construit en l'honneur de Bacchus par un certain Zopatre, fils d'Epicrate, ainsi qu'une inscription grecque le fait connoître. * Jacques Spon. *Itinerar. Græc. part.* 1. *p.* 162. Ricaut, *dans la relation de ce pays, où il a séjourné.*

ASKER MOKREM, ville du pays nommé *Abouaz* dans la Chaldée, qu'on nomme aussi l'*Iraque Arabique*. Cette ville s'appelle aussi *Sermenraï*, & on devroit la nommer *Sermenraa* ou *Serramenraa*, mot composé de trois, & qui signifie, *celui qui la voit se réjoüit*. Cette ville est située sur la rive orientale du Tigre, à 72. degrés 30. minutes de longitude, & 34. degrés de latitude septentrionale, dans le quatriéme climat, selon les tables arabiques. Les uns disent qu'elle s'appelloit autrefois *Semirah*, ville bâtie par Schabour Doulaktaf; mais Kondemir n'est pas de ce sentiment. Car il dit dans la vie de Motassem, huitiéme calife de la race des Abassides, que ce prince ayant une forte inclination pour les jeunes esclaves Turcs, en fit acheter un tres-grand nombre, qui remplirent en peu de tems toute la ville de Bagdet. Les habitans se plaignirent au calife de l'insolence de cette nouvelle milice, & déclarerent assez par leurs frequentes émotions, qu'ils ne les pouvoient plus souffrir. Cela fut cause que Motassem, qui affectionnoit fort sa nouvelle milice, prit la resolution de bâtir une nouvelle ville, pour y faire sa residence ordinaire & y vivre en repos avec ses Turcs à l'abri des séditions, dont il étoit fatigué dans Bagdet. Il choisit pour cet effet un lieu nommé Cathoul, éloigné environ de dix ou douze lieuës de Bagdet, & y fit bâtir l'an 220. de l'hegire, une ville qu'il nomma Samara, & que l'on appella aussi Asker, à cause du camp de la milice Turquesque, qu'il y établit. C'est de ce nom, que les derniers imams de la race d'Ali sont surnommés *Askeri*, à cause, ou de la naissance qu'ils y prirent, ou de leurs sepulchres qui y sont. C'est dans cette même ville d'Asker ou de Sermenraï, que le Mahadiest caché, & d'où il doit sortir à la fin des tems, selon le sentiment des Schiïtes, ou sectateurs d'Ali. Le calife Motavakkel quitta la ville de Sermenraï, & transporta le siege du califat en la ville de Giafariah, qu'il avoit fait bâtir: mais Montasser son fils, qui lui succeda, retourna à Sermenraï. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASKETLE ou ASKETEL (Guillaume) ecclesiastique, Anglois de nation, vivoit dans le XIV. siecle, vers l'an 1320. Il laissa divers ouvrages historiques qui ont conservé son nom à la posterité, & lui ont acquis de la réputation. * Leland. & Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, Gesner. Simler.

ASKILI (Mahmoud Ben Houssain) a écrit sur le livre de *Baidhaoui*, intitulé *Anouar al tanzil*. On le nomme aussi *Khafeni*, *Sadeki* & *Ghilani*. Il mourut l'an 970. de l'hegire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASKITH, nom d'un desert de la vallée de Hosaib en Egypte, où il y avoit un monastere celebre, dans lequel Arsenius après avoir quitté la cour de Theodose, se retira pour éviter la colere d'Arcadius. Ce monastere, qui est situé dans la partie superieure de l'Egypte, ou dans l'inferieure de la Thebaïde, a porté le nom d'Arsenius, & celui de Jean surnommé *Cassir* ou *Cossair*, c'est-à-dire, *le Petit*. Cependant le nom de *Cossair* ou *Cossir*, comme on l'appelle vulgairement, peut lui avoir été donné, à cause d'une ville du même nom, qui n'en est pas éloignée. Cette ville est l'ancienne *Coptos*, qui est le port d'où l'on passe d'Egypte en Arabie, & où se faisoit autrefois tout le commerce d'entre les Egyptiens & les Arabes. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

ASKRIG, petite ville d'Angleterre peu importante, dans le nord de la province d'Yorck, à cent soixante & quinze milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

ASLAN, general des armées de Sit, souverain des Tartares, au commencement du XVI. siecle, ravagea souvent la Russie & la Pologne. L'an 1525. il fut élû kam par les Tartares, qui chasserent Sit. Ce dernier se refugia à Constantinople, pour implorer la protection du grand seigneur, qui approuva pourtant l'élection de l'autre, dont il apprehendoit le courage. Malgré cela, Aslan à la tête de soixante & dix mille chevaux, se campa avec permission du roi de Pologne, sur les bords du Borysthene, pour voir la contenance des Turcs. Il ceda depuis une partie de ses états à Sit, qui en fut encore chassé, & il fit la guerre aux Moscovites, l'an 1533. Il mourut peu de tems après. * Neugebeau, *hist. de Pologne*, *l.* 7.

ASLANGINI (Ebn Afthas) est auteur de l'histoire appellée *Tarikh Modaffeti*, *Histoire de Modaffer*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASLEM (Mohammed Al Thousi Ben Aslem) a composé un livre intitulé *Arbain Motabainât*, les quarante traditions les plus authentiques. Il mourut l'an de l'hegire 242. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASLOYE, ville, *voyez* ANSLO.

ASMAI (Abousaid Abdalmalek Ebn Coraib) qui nâquit l'an de l'hegire 122. & mourut l'an 215. ou 216. sous le califat d'Al-Mamoun. C'est un des plus celebres docteurs du Musulmanisme; car il excelloit dans l'art de la grammaire & de l'éloquence. Il étoit tres-versé dans les traditions, & avoit une parfaite intelligence de l'alcoran. Ces belles qualités firent que le calife Haroun Raschid, quoique d'ailleurs fort habile, ne dédaigna pas de le prendre pour son maître: mais le disciple lui voulut donner une premiere leçon qui fut

digne de son rang & de sa capacité. Asmai la rapporte lui-même dans un de ses ouvrages, pour faire voir quel écolier il avoit à instruire. Le calife lui parla donc en cette maniere. « Ne m'enseignez jamais en public, & ne » vous empressez pas trop de me donner des avis en par- » ticulier. Attendez ordinairement que je vous interro- » ge, & contentez-vous de me donner une réponse pré- » cise à ce que je vous demanderai, sans y rien ajoûter » de superflu. Gardez-vous sur tout de vouloir me préoc- » cuper, pour vous attirer ma créance, & pour vous » donner de l'autorité. Ne vous étendez jamais trop sur » les histoires & sur les traditions que vous me raconte- » rez, si je ne vous en donne la permission. Lorsque » vous verrez que je m'éloignerai de l'équité dans mes » jugemens, ramenez-moi avec douceur sans user de » paroles fâcheuses ni de reprimandes. Enseignez-moi » principalement les choses qui sont les plus necessaires » pour les discours, que je dois faire en public, dans » les mosquées & ailleurs; & ne me parlez point en ter- » mes obscurs ou mysterieux, ni avec des paroles trop » recherchées. » Ce docteur étoit d'une taille au-des- sous de la mediocre; mais il avoit l'esprit vif & pene- trant, & un cœur à tout entreprendre. C'est pourquoi on faisoit souvent allusion de son surnom avec les belles qualités qu'il possedoit. Il est pourtant certain, que son surnom d'*Asmai* lui venoit de son ayeul, qui s'appelloit *Asmaa*. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont *Ossoul al Kelam*, les *Fondemens de la theologie scholastique*; & *Fabonat-n-al naderat*, *Choses curieuses & rares*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASMIRE'ES, *Asmirai*, montagnes d'Asie, dans le pays des Seres, *Serica regio*, où sont les peuples Asmiréens dans le canton nommé *Casaja*, pays fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie prise en general. * Nic. Sanson.

ASMOAD ou AMOND, roi de Suede, *cherchez* AMUND.

ASMODAI ou ASMODE'E, est le nom que les Juifs donnent au prince des demons, comme on peut voir dans la paraphrase chaldaïque sur l'Ecclesiaste, *c.* 1. Rabbi Elias dans son dictionnaire intitulé *Thisbi*, dit qu'Asmodai est le même que Sammaël, qui tire son nom du verbe hebreu *Samad*, c'est-à-dire, *détruire*; & ainsi Asmodai signifie un *demon destructeur*. Le demon qui tua les sept premiers maris de Sara, femme du jeune Tobie, est appellé *Asmodée*. *Voyez* SAMMAEL. * *Tobie*, 3. 8.

ASMONE'E ou ASSAMONE'E, donna le nom à la race des Asmonéens. Il fut pere de Simon, pere de Mathathias, de la lignée de Joarib. Sa famille ne fut pas seulement considerable par la noblesse, & par la dignité de grand sacrificateur des Juifs; mais aussi par une infinité de belles actions. Le brave Matathias & ses fils s'attirerent l'amour des Juifs, la crainte des étrangers, & l'admiration de tout le monde. Ils rendirent des services tres-considerables à la république des Juifs, l'affranchirent de la tyrannie des Macedoniens, & la firent triompher de plusieurs autres ennemis, qui avoient juré sa ruine. Cette famille dura 126. ans. Le dernier qui porta la couronne fut Antigonus, qui eut la tête tranchée & le sceptre des Juifs passa par sa mort entre les mains d'Herode, qui étoit étranger. Le dernier de la même famille qui exerça la grande sacrificature fut Aristobule frere de Mariane, qu'Herode fit noyer dans un bain à Jericho, n'étant encore âgé que de dix-sept à dix-huit ans, l'an du monde 3970. avant Jesus-Christ 34. * Josephe, *antiquit. l.* 12. *c.* 8. *& l.* 15. *c.* 3.

ASMOUG, nom d'un démon, lequel, selon la tradition des Mages, ou des Zoroastriens, est un des principaux émissaires d'Ahermen, qui est leur prince, & l'auteur de tout le mal qui est au monde. Car on prétend que Zoroastre posoit deux principes de toutes choses, un du bien & l'autre du mal. Asmoug a pour sa fonction principale de semer la discorde dans les familles, les procès e re les voisins, & la guerre entre les princes. * D'H rbelot, *bibl. orient.*

ASMOUIL, ou ASCHMOUIL, *Ben Jehouda*, surnommé *Al Mogrebi*, medecin Juif de religion, & Espagnol de naissance, qui se fit Musulman & écrivit contre les Juifs, l'an 570. de l'hegire, & de J. C. 1174. ou environ. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASMUNDE, roi de Suede, fils de *Sibelager*, fut tué dans une bataille, qu'il livra à Habdinge, fils d'un sujet revolté & usurpateur de la couronne. Sa femme *Gunilde* n'eut pas plûtôt appris la nouvelle de la mort de son mari, qu'elle se tua elle-même. * Erric. Pomeran. *chron. Suec.*

ASNA, ville d'Egypte, *cherchez* SYENE.

ASNASAGHET, roi d'Ethiopie, *voyez* CLAUDE.

ASOLA, petite ville d'Italie dans l'état de Venise. Elle est sur la riviere de Chiese, dans le territoire de Bresse, près du Mantoüan, à six lieuës de Mantouë, du côté du couchant. * Baudrand.

ASOLO, *Asulum*, ou *Acelum*, petite ville d'Italie, dans le territoire de Trevigni, partie de l'état des Venitiens. Asolo est située sur une montagne, à la source de la riviere de Mussone, entre Padouë & Feltri. * Baudrand.

ASONSAN, *Assumptio*, *Assumptionis insula*, isle de l'Ocean Oriental, & l'une des Mariannes, que l'on appelloit ci-devant les *Isles des Larrons*. Elle est fort peuplée, s'étendant fort vers le septentrion, & elle est nommée par les Espagnols *l'Assomption*. Elle a six lieuës de tour, & est située sous le vingtiéme degré quinze minutes de latitude septentrionale, à vingt lieuës de la ville d'Agrigan, & à cinq de celle de Maug. * Charles le Gobien, *hist. des isles Mariannes*.

ASOPA, ville, *cherchez* ANAPLYSTE.

ASOPE, fleuve d'Asie dans la Beotie, aujourd'hui la Morée, est un bras du fleuve de Cephise, qui découlant du mont Cytheron arrose le pays des Thebains, passe par Thebes, Platée & Tanagre, se décharge dans la mer, entre les villes d'Orope & de Cynosure. On le connoît aujourd'hui sous le nom d'*Asopo*, qui se rend dans le détroit de Negrepont, vis-à-vis d'Orops. Les poëtes font Asope fils de l'Ocean, parce que toutes les rivieres qui y coulent, en sortent aussi; & ils disent que Jupiter le brûla, pour marquer que les grandes chaleurs ont désseché quelquefois cette riviere. * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *au liv.* 2.

ASOPE, fleuve de Thessalie, dont l'emboûchure est à quinze stades des Thermopyles. On la connoît aujourd'hui sous le nom d'Asopo, riviere de la Grece en Livadie. Elle sort du mont Bunina, & se rend dans le golfe de Zeiton, suivant la relation de Sophian.

ASOPE, fleuve de Macedoine qui arrose Heraclée. * Tite-Live, *l.* 36. *c.* 22. & Strabon.

ASOPE, riviere dans le pays de Sicyone, que l'on appelle à present *Arbon*, qui sort de la montagne de Cœlosse, & se décharge dans le golfe de Corinthe. * Lloyd.

ASOPE, *Asopa*, bourg de la Grece, partie de la Turquie en Europe dans le duché d'Athenes, sur la pointe qui s'avance dans l'Archipel, & qui forme l'entrée septentrionale du golfe d'Egine. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne ville *Anaplistus*, ou *Anaphlistus*. * Baudrand.

ASOPH, dite aussi AZACH, *Asopa*, *Azachia*, *Azapia*, *Tanais*, ville de la petite Tartarie à l'emboûchure de la riviere de Dom, qui traversant la ville, y fait un bon port, & peu après va se jetter dans la mer des Zabaques, que l'on appelloit anciennement *les Palus Meotides*, ce qui la rend assez forte, étant au pied d'une petite montagne, avec un bon château sur la riviere. Elle avoit été prise par les Moscovites, puis reprise par les Turcs ausquels elle appartenoit; mais elle leur a été enlevée en 1696. par les Moscovites qui la possedent. Les anciens l'appelloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la riviere où elle est située, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens la nomment encore *la Tana*, de même que la riviere. On y a joint depuis une nouvelle ville, qu'on appelle *saint Pierre*, qui n'est qu'à quarante-sept degrés, quoiqu'on la mette souvent à cinquante-un degrés de latitude dans les cartes. * Ptolomée. Etienne. Baudrand.

ASOPH, ville de la tribu de Manassé de là le Jourdain, &

& située sur le bord de ce fleuve. Elle est celebre par la défaite de l'armée d'Alexandre *Janneus*, roi des Juifs, où Ptolomée *Latur* lui tua cinquante mille hommes, l'an du monde 3906. avant J. C. 98. ans. * Josephe, *antiq. liv.* 13. *c.* 21.

ASOPO, *voyez* CASTEL-RAMPANO.

ASOR, ville tres-forte, capitale du royaume de Jabin, roi des Cananéens. Elle fut la seule, entre toutes les villes des Cananéens, que Josué réduisit en cendres. Après la conquête de Josué, elle échut en partage à la tribu de Nephthali, & elle prit aussi le nom de *Hesron*. On croit que c'est la même que Heser rebâtie par Salomon. * *Josué chap.* 11. 15. *&* 19. 3. *Rois*, *c.* 9. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la tribu de Juda appellée Asor la nouvelle. * *Josué*, 15. *v.* 23. *&* 25. & une autre dans la tribu de Benjamin, proche la tribu d'Ephraïm. * *Esdras*, 11. 33.

ASOR, pays étendu dans l'Arabie deserte, près des Cedareniens, dont la ruine est prédite. * *Jeremie*, 49. 28.

ASORUS, *Asorus*, bourg qui a titre de duché, sur la riviere de Dataine, dans la vallée de Demona, en Sicile, fort près de la vallée de Noto. * Baudrand.

ASOSIUS, *cherchez* ACOLE.

ASOUAD KAFOUR, auteur d'un livre de grammaire arabique, intitulé *Adhad fillogat*; des mots arabes, qui ont deux significations contraires. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASPAHAM, ville capitale de Perse, dans la province de Yerach, où est le sejour du roi de Perse. *Voyez* ISPAHAM.

ASPAMITHRES, eunuque & valet de chambre de Xerxés, fort accredité à la cour de ce prince, qui avec Artaban attenta à la vie de Xerxés & de ses enfans; cette conspiration ayant été découverte par Megabize, l'eunuque fut condamné à souffrir une mort tres-cruelle.

ASPAR, patrice, general des armées de l'empereur Theodose *le Jeune*, délivra son pere *Ardabure* des mains de Jean tyran de Ravenne, qu'il fit prisonnier l'an 425. Depuis il fut envoyé en Afrique contre les Vandales, & son armée fut défaite. A son retour il se rendit si puissant, que les empereurs mêmes l'apprehendoient. Leon I. ne parvint à l'empire en 457. qu'en promettant de donner la dignité de cesar, avec Adriadne sa fille, à un fils d'Aspar. Mais comme son insolence augmentoit tous les jours, & qu'il favorisoit ouvertement l'Arianisme, dont il faisoit profession, l'empereur le fit tuer avec son fils, mari d'Adriadne, l'an 471. *Cherchez* ARDABURE. * Nicephore, *l.* 15. Marcellin, *en sa chron.* Procope, *l.* 1. *de la guerre des Vandales.*

ASPASIE DE MILET, dans l'Ionie, étoit fille d'*Axiochus*, & se rendit aussi celebre à Athenes par son esprit que par sa beauté. Quoiqu'elle donnât beaucoup au plaisir, & qu'elle entretînt même des filles de joye chez elle, elle s'étoit renduë si habile en éloquence, & sur-tout en politique, que Socrate même alloit prendre des leçons chez elle. Elle fut aimée éperduëment du celebre Periclés, lequel après avoir eu quelque-tems un commerce illegitime avec elle, quitta sa femme pour l'épouser. Mais elle courut risque de la vie dans une accusation qu'Hermippus intenta contre elle, pour crime d'impieté, & pour avoir débauché des femmes à l'usage de Periclés, dont les sollicitations & les larmes la tirerent de ce danger. Cette habile femme, qui gouvernoit l'état par les conseils qu'elle donnoit à son époux, fit declarer la guerre par les Atheniens aux habitans de Simos, en faveur de ceux de Milet. On dit aussi que son ressentiment contre les Megariens, qui avoient enlevé deux des filles de sa suite, fut la source de la guerre de Megare, d'où nâquit celle du Peloponnese. Periclés mourut la troisiéme année de cette guerre, la premiere de la LXXXVIII. olympiade, & 428. ans avant Jesus-Christ. Aspasie, qui n'avoit point eu d'enfans de lui, s'attacha pour lors à un homme de basse naissance, qu'elle éleva par son credit & par ses intrigues aux premiers emplois de la republique. Son nom étoit si celebre dans toute l'Asie, que Cyrus, frere d'Artaxerxés *Mnemon*, le fit porter à sa maîtresse, dont nons allons parler. * Plutarch. *in Pericl.* Athenæus, *l.* 5. *&* 13. Aristophan. *in Acharn.* Bayle, *diction. critiq.*

ASPASIE, fille d'*Hermotime* de Phocée, fut prise pour être presentée à Cyrus, fils de Darius *Notus*, roi de Perse, qui lui fit quitter le nom de *Milto*, qu'elle portoit auparavant, pour prendre celui d'*Aspasie*. Sa modestie le charma, autant que sa beauté; s'étant donné entierement à elle, quoiqu'il ne la tînt que sur le pied de maîtresse, il eut pour elle toute la consideration qu'il eût pû avoir pour une femme legitime. Il la consultoit même sur les affaires de politique, & se trouvoit parfaitement bien des avis qu'il en recevoit. Lorsque ce prince eut été vaincu & tué, son frere Artaxerxés fit chercher Aspasie, qui étoit inconsolable. Il vint pourtant à bout de s'en faire aimer; & depuis elle prit auprès de lui le même rang qu'elle avoit occupé auprès de Cyrus. Il faut qu'Aspasie ait vécu tres-long-tems, & qu'elle ait conservé sa beauté jusqu'à une extrême vieillesse, s'il est vrai que sur la fin du regne d'Artaxerxés, qui l'avoit possedée plus de 37. ans après son frere, elle inspira de l'amour à Darius, fils de ce prince, qui fut obligé de la ceder à son fils: il la lui ôta depuis, pour l'engager à la continence, en la faisant prêtresse de Venus. Cyrus avoit été tué la 4. année de la XCIV. olympiade, 401. ans avant J. C. & Darius demanda Aspasie à son pere vers la 1. année de la CIV. olympiade, & 364. ans avant Jesus Christ. La distance est grande; mais elle seroit plus surprenante, selon Bayle, qui fait regner Artaxerxés 58. ans, quoiqu'il n'en ait regné que 43. & qui place cet évenement dans la 55. année de son regne. * Ælian, *var. hist. l.* 12. Plutarch. *in Artaxerxe.* Bayle, *dict. crit.*

ASPASIUS, *Paternus*, proconsul d'Afrique, avoit relegué à Cecube saint Cyprien, évêque de Carthage, & eut pour successeur Galere Maxime, qui fit souffrir le martyre à ce saint prelat l'an de J. C. 259. * Le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire.*

ASPASIUS de Tyr, philosophe & historien. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit un traité de l'art de bien parler, & une histoire des Epirotes en vingt livres. * Suidas, *in Asp.*

ASPASIUS de Byblos, sophiste contemporain d'Aristide, a composé un traité de rhetorique & un panegyrique pour l'empereur Adrien. * Suidas.

ASPASIUS de Ravenne, sophiste & historien, fit un ouvrage de rhetorique, & dressa en vingt livres une histoire de l'Epire & des Epirotes. * Suidas.

ASPASTES, satrape de Carmanie, ayant été soupçonné d'avoir voulu exciter une sedition, pendant qu'Alexandre étoit occupé à la guerre des Indes, vint au devant de ce prince, qui quoiqu'informé de sa trahison, lui fit un bon accüeil, & le laissa dans sa charge jusqu'à ce qu'il se fût éclairci de la verité. Le soupçon s'étant trouvé veritable, Aspastes, par ordre d'Alexandre, fut executé à mort. * Quinte-Curce, *l.* 9. 10. *& dernier chap.*

ASPATHMUS, noble Persan, du nombre des sept qui conjurerent contre un certain Mage, qui se vantoit d'être le fils de Cyrus.

ASPE, vallée dans le Bearn, entre le haut des Pyrenées & la ville d'Oleron. Le premier bourg du pays, & le lieu de l'assemblée de la vallée est Accous. C'est là que passe la riviere d'Oleron, dite le *Gave d'Aspe*. Elle a sa source dans les montagnes à Peiranette, tombe à Urdos, où commence la vallée d'Aspe, puis à Aigon, où elle reçoit le Gave de Lescun, & à Oleron. * Sanson.

ASPEBETUS, tribun des Persans, dans le V. siecle, eut ordre durant la persecution qu'Isdegerdes excita contre les Chrétiens, de n'en point laisser sortir de son empire. Ce commandement fait contre des personnes dont l'innocence lui étoit connuë, l'étonna: aussi au lieu de l'executer, il laissa sortir les Fideles. Les Mages l'accuserent de désobéissance, & il se sauva avec toute sa famille dans l'armée Romaine, où Anatolius le reçut avec reconnoissance des obligations que les Chrétiens

lui avoient: on lui donna le gouvernement des Sarasins ou Arabes qui étoient soûmis aux Romains. Son fils, nommé *Terebon*, qui étoit paralytique de la moitié du corps, eut une vision, dans laquelle il lui fut commandé d'aller trouver Euthyme & Theoctiste, deux solitaires, qui vivoient près de Jerico. Aspebetus ayant sçu cette revelation, conduisit son fils, accompagné d'un grand nombre de Sarasins, à ces solitaires, & Terebon fut gueri: ce qui toucha si fort le pere, qu'il se fit baptiser avec tous ceux qui le suivoient. Il reçut le nom de *Pierre* au baptême; & par son moyen la foi fit de grands progrès parmi les Sarasins. Juvenal de *Jerusalem* l'ordonna depuis évêque; & il assista au concile d'Ephese l'an 431. * Cyrille le Moine, *vie de S. Euthyme, que Metaphraste & Surius rapportent au 20. Janvier.* Baronius, *A. C.* 420. & 431.

ASPENDIUS, celebre joüeur de lyre, ne se servoit que de la main gauche pour toucher les cordes; & il le faisoit avec tant de délicatesse, qu'il n'étoit presque entendu que de lui seul. Ce qui lui a fait appliquer ces mots, *mihi & fidibus cano*, pour marquer qu'il ne joüoit que pour son unique plaisir. De-là vient encore que les Grecs, par maniere de proverbe, appelloient les larrons, *joüeurs aspendiens*; parce qu'ils tâchent toûjours de faire en sorte qu'on ne les entende pas, & qu'ils s'insinuent sans bruit, lorsqu'ils veulent faire leur coup. * Asconius, *sur l'oraison contre Verres.*

ASPENDUS ou ASPENDUM, ville ruinée dans la premiere Pamphylie dans l'exarchat d'Asie: elle étoit épiscopale sous la metropole de Side. Elle étoit bâtie sur le fleuve Eurymedon, à soixante stades au-dessus de son embouchure, & à dix-huit de Perge vers l'orient. On y sacrifioit d'ordinaire à Venus des pourceaux, parce qu'un nommé *Mopsus*, premier auteur de cette espece de sacrifice, lorsqu'il sortoit d'Argos pour s'y rendre, rencontra un pourceau, lorsqu'il voulut faire son premier sacrifice. H. Etienne dit que cette ville fut bâtie par un nommé *Aspendus*.* Baudrand.

ASPEREN, *Aspera*, petite ville ou bourg des Provinces Unies. Il est dans la Hollande aux confins de la Gueldre, sur la riviere de Linge, entre la ville de Gorcum & celle de Kulembourg. * Maty, *diction. geograph.*

ASPEROSA, c'est l'ancienne Abdera, ville de Turquie dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel, avec un évêché Grec, & un port près du lac de Bouron; mais elle est assez petite, entre les rivieres de Mariza & de Carason.

ASPEVIEJO, *Aspis*, ville ruinée d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle étoit près de la riviere d'Elerda, à six lieuës de la ville d'Origuella, du côté d'orient. Il y a un bourg dans le même royaume qui porte le nom d'*Aspe*, & qui a été bâti des ruines d'Aspe l'ancienne, dont il est éloigné de deux lieuës, la riviere d'Elerda coulant entre les deux. * Baudrand.

ASPEYCIA, bourg d'Espagne dans le Guipuscoa. Il est sur la riviere d'Urrola, à trois lieuës de la mer, & autant de Tolosetta, du côté du couchant. * Baudrand.

ASPHALTIDE, lac dans la Judée, ainsi nommé, parce que le bitume en sort à gros boüillons, & vers le lieu où étoient les cinq villes criminelles, Sodome, Gomorre, Adama, Seboim & Segor. On le nomme aussi *Mer-Morte*, tant à cause de l'immobilité de ses eaux, que parce que les poissons n'y peuvent vivre, & qu'on ne voit point sur ses bords aucun de ces oiseaux qui se plaisent sur les rivages des étangs & des rivieres. Les habitans du pays l'appellent *Sorbanet*. Les Arabes nomment diversement ce lac. Quelques-uns parmi eux le nomment *Baar-Lout*, ou la *Mer de Lot*, & croyent que c'est le lieu où ce patriarche fut délivré des flammes de Sodome. Quelques auteurs se mocquent de ce qu'on rapporte des proprietés de ce lac, où l'on dit que rien ne sçauroit aller à fond. Mais outre l'experience de divers voyageurs modernes, on allegue encore le témoignage de Josephe. Il dit que Vespasien ayant eu la curiosité de voir le lac Asphaltide, y fit jetter des hommes qui ne sçavoient pas nager, & qui avoient les mains attachées derriere le dos, & qu'ils revinrent tous sur l'eau. Il ajoûte que ce même lac change trois fois le jour, selon les divers aspects du soleil; que sa longueur est de cinq cens quatre-vingts stades, & la largeur de cent cinquante. Le Jourdain & les torrens d'Arnon, de Dibon & de Zered, se jettent dans ce lac, qui est entouré de montagnes. Il est long de cent mille pas, & large de vingt ou vingt-cinq mille. *voyez* MER-MORTE. * Pline & Ptolomée en font mention. S. Jerôme en parle aussi, & Josephe, *l.* 1. *Antiq. Jud. c.* 9. *& l.* 4. *de bell. c.* 27.

ASPHAR, petit lac de la tribu de Juda, proche le desert de Thecua, où Jonathas & Simon son frere, avec grand nombre de Juifs, se refugierent, pour y solemniser la fête du Sabbat, & pour ne pas tomber entre les mains de Bacchide, l'an du monde 3840. avant J. C. 164. * I. *Machab. IX.* 33.

ASPHENEZ, intendant des eunuques du roi Nabuchodonosor. Il ne voulut pas permettre que Daniel, Ananias ou Misaël & Azarias, qui étoient Israëlites de la captivité d'Assyrie, vécussent selon leurs coûtumes, parce qu'il apprehendoit que si le roi les voyoit maigres & défaits, il ne lui fit trancher la tête. Il changea le nom de *Daniel* en celui de *Balthasar*; celui d'*Ananias* en celui de *Sidrac*; celui de *Misaël* en celui de *Misach*; & celui d'*Azarias* en celui d'*Abdenago*, l'an du monde 3398. avant Jesus-Christ 606. * *Daniel, I.* 3. *&c.*

ASPHODELE, en latin *Asphodelus*, herbe qui a une odeur forte quand elle fleurit. Lucien veut qu'il y ait un pré planté d'asphodele dans les enfers, & dans l'endroit où passe le fleuve d'Oubli.

ASPIDO, *Aspis*, riviere de la Marche d'Ancone, dans l'état de l'église. Elle ne baigne aucun lieu considerable; mais s'étant jointe au Musone vis-à-vis de la ville de Lorette, elle se décharge conjointement avec lui dans le golfe de Venise. * Baudrand.

ASPOREUS, montagne d'Asie proche de Pergame, d'où le temple qui étoit bâti à l'honneur de la mere des dieux, a été appellé *Asporenum*, & la déesse étoit surnommée *Asporena*. * Strab. *l.* 13.

ASPRA, village d'Italie dans l'état de l'église. Il est dans la Terre Sabine, sur la riviere d'Aja, entre Tivoli & Terni. Aspra étoit autrefois une petite ville des Sabins qu'on nommoit *Casperia & Casperula*.

ASPRAND ou ANSPRAND, roi des Lombards, en 712. chassa Aripert, se mit sur le thrône, & mourut trois mois après. * Paul Diacre, *l.* 6. *c.* 36.

ASPRE, petite piece de monnoye d'argent dans l'empire du grand seigneur, laquelle vaut huit ou neuf deniers monnoye de France. Ce mot signifie *Blanc*, en grec moderne; & ce nom lui est donné à cause de la blancheur de l'argent. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ASPRENAS (Calpurnius) à qui l'empereur Galba donna le gouvernement de la Galatie & de la Pamphilie. Il défit entierement le faux Neron dans Cithnus, & envoya son cadavre à Rome. * Tacite, *hist. l.* 2. *c.* 9.

ASPRES, *Aspera*, petite ville de France au haut Dauphiné & dans le Gapençois, à sept lieuës de Sisteron, entre des montagnes. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *geogr. histor.*

ASPRIANUS, *voyez* FULVIUS ASPRIANUS.

ASPROPITI ou CALEOS, *Chaleos*, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Livadie, partie de la Grece, sur le golfe de Lepante, environ à douze lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. * Baudrand.

ASPROPOTAMO (l') *Asper Fluvius*, riviere de la Grece, dans la partie meridionale, & au despotat. Elle a sa source au mont de Mezzovo; & de-là prenant son cours vers le midi, elle se jette dans la mer Ionienne, vis-à-vis des isles Coursolaires.

ASRANI & MESRANI, surnom d'Iacoub ben Ali, auteur d'un livre intitulé *Ekhtiârat*, sur l'astrologie judiciaire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASROUN (Abdallah ben Mohammed ben Asroun) natif de Moussal ou Mosul, mourut l'an de l'hegire

585. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, qu'il a écrits pour défendre la secte Schafeïenne. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSABERI RAZI, poëte, natif de la ville de Rei, quitta son pays pour s'attacher à la cour de Mahmoud, fils de Sebekteghin, sultan des Gaznevides. Ce prince, qui étoit le plus puissant de l'Asie, avoit attiré auprès de sa personne, par ses liberalités, tous les plus excellens hommes de son tems. Assaberi tenoit un des premiers rangs entre les poëtes Persiens; car sa poësie étoit tendre & vive, qualités qui se rencontrent rarement ensemble, selon le jugement qu'en faisoient les meilleurs poëtes de ce siecle-là. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAD, nom d'une tribu des Arabes, qui s'est fort signalée par sa valeur. Ceux qui en sont, ont été nommés *Assadioun*, les *Assadites* ou *Assedites*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADEDDOULAT, surnom de Saleh, fils de Mardas, de la race des Kelabites. Il fut fondateur de la dynastie des Mardassides, & se rendit maître de la ville d'Alep, qui étoit pour lors entre les mains de Dhaher, calife d'Egypte, l'an 415. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1024. Après cette conquête, il étendit sa puissance dans la Syrie jusqu'à Baalbek; mais il fut arrêté au milieu de ses victoires par la mort, l'an de l'hegire 420. & dépoüillé de ses états par le même Dhaher. Cependant ses enfans reprirent sur les califes d'Egypte, les états que leur pere avoit perdus avec la vie, & continuerent la dynastie des Mardassides. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADI (Said ben Giobair Al-Kioufi) disciple d'Ebn Abbas, celebre docteur parmi les Musulmans. Hegiage le fit mourir l'an 95. de l'hegire, & eut ensuite un songe, dans lequel il entendit une voix qui le menaçoit de la mort, pour chaque homme qu'il avoit fait mourir; mais qu'il la souffriroit soixante & dix fois pour celle d'Assadi. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSADI, poëte Persan, *voyez* ASSEDI.

ASSAF, idole des Arabes Coraïschites; car chaque tribu, & même chaque famille, comme celle de Coraïsch, & les autres, en avoient en leur particulier, qu'ils adoroient. C'est aussi le nom d'une petite ville située dans le pays de Naharvan, qui fait une partie de la Chaldée. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAF, fils de *Barakhia*, étoit, selon la tradition des Orientaux, visir ou premier ministre de Salomon. La capacité de ce personnage parut principalement pendant le tems que Salomon eut perdu cet anneau mysterieux, auquel, selon la tradition fabuleuse de tout l'Orient, sa sagesse & sa science étoient attachées. La même tradition attribuë à l'invention de ce ministre le moyen merveilleux & inconnu avec lequel il obtint de Dieu le plus haut degré de perfection que jamais les hommes ayent possedé. C'est pourquoi les Musulmans le proposent toûjours pour l'exemple & pour le modele d'un excellent politique. Cet Assaf peut être le même qu'Asaf, dont le nom se trouve au devant de plusieurs pseaumes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAF BEN BARAKHIA, surnommé *al Asmui* & *al Giauhéri*, est auteur d'un livre intitulé, *Ianbou al-beklmat*, *fontaine de sagesse*. Il a été traduit en langue persienne, sous le titre d'*Assaf-nameh*, c'est-à-dire, *le livre d'Assaf*, en faisant allusion au nom du prétendu visir de Salomon. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSAKER (Abou Ali ben Mohsen al Demeschki) mort l'an 571. de l'hegire. On le nomme aussi souvent *ben Assaker*. Il est auteur du livre intitulé, *Fadhail alcoran*, les *Excellences de l'alcoran*, duquel ben Toloun a tiré ses *arbains*, c'est-à-dire, ses *quarante traditions*. Il y a aussi une histoire de la ville de Damas, que l'on appelle ordinairement *Tarikh ben Assaker*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ASSALI, ou de *Sailly* (Gilbert d') cinquiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, succeda à Arnaud de Comps en 1167. On ignore de quel pays il étoit. Il se joignit à Amaury I. roi de Jerusalem, pour faire la conquête de l'Egypte, & l'aida à prendre la ville de Belbeys: ce qui obligea le calife & le soudan d'envoyer des ambassadeurs au roi Amaury, qui ne laissa pas d'avancer jusqu'au Caire, & battit fortement la ville: de sorte que le soudan demanda la paix, & consentit de payer deux millions d'or au roi & au grand-maître, pour les frais de la guerre. Mais il n'en paya que cent mille écus, & la guerre recommença. Peu de tems après, Saladin se rendit maître de l'Egypte, & fit échoüer l'entreprise du roi Amaury. Le grand maître d'Assali, qui avoit été auprès du roi le principal auteur de ce voyage, voyant la religion endettée de plus de cent mille écus, en conçut un si grand déplaisir, qu'il se démit du magistere dans un chapitre qu'il fit tenir à Jerusalem en 1169. après avoir gouverné deux ans. Il eut pour successeur Gaste ou Gastus. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*. Naberat, *privilege de l'ordre*.

ASSALI, c'est le même que Noureddin Ali, auteur Arabe, qui a écrit sur la grammaire arabique, & est mort l'an de l'hegire 980. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

ASSAMAH (Mohieddin Mahammed Ben Assamah) est qualifié du surnom de *Zahed*, *homme retiré & mortifié*. Il est l'auteur d'un livre qui a pour titre, *Aourad al Sebaat*, *les sept prieres*. Ce sont des prieres de surérogation, ou des portions de l'alcoran, qu'on recite en divers tems, hors ceux de la priere solemnelle établie par la loi. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASSANCHIUF, ville d'Asie, au Diarbekir, sur la riviere de Tigre, vers les frontieres d'Armenie, à l'orient de Nisibe, sous la puissance des Turcs, selon Leunclavius; mais elle est en fort mauvais état. Elle se nommoit anciennement *Scaphe*.

ASSARACUS, fils de Tros & de Callirhoé, fut pere de Capys, & grand-pere d'Anchise, dont le nom est si celebre dans Homere & dans Virgile. * Eusebe, *en la chron.*

ASSARADDON, roi d'Assyrie, *cherchez* ASARHADDON.

ASSASINIENS, certains peuples qui habitoient dix ou douze villes près de Tyr, dans la Phenicie. Ils suivirent les erreurs de Mahomet, & avoient coûtume d'élire un roi parmi eux qu'ils nommoient l'*Ancien*, ou *le Vieil de la Montagne*, dont le nom est assez connu dans les anciens romans. Ils nourrissoient de jeunes gens pour assassiner ceux qu'ils vouloient faire perir. Ces peuples payoient un tribut annuel aux Templiers, & s'offroient de se faire Chrétiens, si on vouloit les décharger de ce tribut; mais les chevaliers du Temple le refuserent: ce qui causa la ruine de la religion dans l'Orient, & la perte du royaume de Jerusalem. Les auteurs parlent diversement de ces peuples. On croit qu'ils formoient un ordre de chevalerie Mahometane; qu'ils nommerent le lieu où ils demeuroient, *le Paradis*; qu'ils vivoient dans les plaisirs & dans les délices; & qu'étant prévenus qu'ils joüiroient dans l'autre vie de plaisirs encore plus solides, pourvû qu'ils fissent ce qu'on leur commandoit, ils s'exposoient à toute sorte de dangers, pour obéir aux ordres de leur *Ancien de la Montagne*. En 1231. ils assassinerent Loüis de Baviere. Le Sire de Joinville dit que l'*Ancien* envoya en 1252. des presens au roi saint Loüis, qui étoit encore en Syrie; & que ce sage prince lui en fit à son tour par frere Yves le Breton, lequel parlant tres-bien la langue sarasine, prit occasion de prêcher la foi de Jesus-Christ; mais sans succès. D'autres auteurs, & entre autres Guillaume de Nangis, observent que des-l'an 1236. ce pieux roi avoit couru risque d'être assassiné par ces gens-là; mais que le Vieux de la Montagne lui ayant envoyé d'autres de ses gens en diligence pour l'avertir de se précautionner, on découvrit par leur moyen ceux qui devoient faire le coup, & qu'on renvoya les uns & les autres chargés de presens. Il falloit pour de pareilles entreprises que le Vieux de la Montagne eût auprès de lui des gens qui sçussent toutes les langues. Dès l'an 1192. deux Assasiniens tuerent publiquement à Tyr le celebre Marquis, élû roi par les Chrétiens du Levant: & Leopold duc d'Autriche ayant arrêté Richard roi d'Angleterre, qu'il croyoit coupable de cet assassinat, le Vieux de la

Montagne eut soin de l'en décharger par une lettre qu'il écrivit à Leopold, & que Treveth a conservée dans sa chronique; où après avoir rendu compte des raisons qui l'avoient engagé à faire perir ce prince, il ajoûte qu'il ne faisoit tuer personne, s'il n'en avoit reçû quelque offense, & signe du château de Messias, l'an mil cinq cent cinq depuis Alexandre. En 1257. les Tartares, sous leur roi Allan ou Haloën, défirent les Assasiniens, prirent leurs villes, & firent mourir *le Vieil de la Montagne:* neanmoins on pourroit croire que ce peuple barbare ne fut pas entierement détruit, parce qu'en 1272. Edoüard fils d'Henri III. roi d'Angleterre, & depuis roi, fut blessé d'un coup de poignard empoisonné par un Assasinien, ainsi que le rapporte Guillaume de Nangis; mais Treveth parlant de la même chose, donne à entendre que le mot d'Arsacide ou Assasinien n'est employé tant par lui que par Guillaume de Nangis, que pour signifier ce qu'on entend presentement par le mot *assassin*; car il dit que ce scelerat avoit vû souvent le prince, & avoit entrée chez lui, comme deputé de l'amiral de Jaffa; & l'on sçait que les gens du Vieux de la Montagne ne se mettoient pas ainsi au service des puissances voisines. Le I. Concile general de Lyon tenu en 1245. sous Innocent IV. excommunia ceux qui prenoient le parti de ces Assasiniens. Peut-être cette condamnation ne regardoit-elle que l'empereur Frederic II. qu'on soupçonnoit d'entretenir un commerce secret avec l'*Ancien*, & d'avoir fait tuer Loüis de Baviere. Les auteurs ne donnent pas tous le même nom à ces peuples; il y en a, comme Guillaume de Neubrige, qui les appellent *Hansisiens*; d'autres, comme Anne Comnene, & Nicetas Choniate, les nomment *Chasiens*; le sire de Joinville, *Beduins*, Nicole Gille, *Arsacides*; Volaterran & Paul Emile, *Assassins*, &c. mais ces deux derniers noms sont veritablement une corruption. C'est d'eux que les Occidentaux ont emprunté le mot d'ASSASSIN, pour désigner les meurtriers de guet-à-pent. * I. Concile de Lyon, *cap.* 1. *de hom. in* 6. Guillaume de *Tyr, hist. orient. l.* 20. *c.* 31. *&* 32. Joinville, *mem. c.* 56. Sponde *A. C.* 1231. *n.* 4. 5. 6. *&* 1257.

ASSEDI ou ASSADI, l'un des plus celebres poëtes Persiens du Chorasan, fut le maître de Ferdousi, & il lui donna le dessein du *Scheh-nameh*, poëme, qui comprend toute l'histoire des anciens rois de Perse. Ferdousi ayant été obligé de s'enfuir de la cour du sultan Mahmoud, & de se retirer à Thous, son pays natal, y trouva Assedi son maître, & lui raconta sa disgrace, & la peine dans laquelle il se trouvoit, à cause de son âge & de ses incommodités, de ne pas pouvoir achever son ouvrage: car il craignoit, avec raison, qu'on ne pût pas trouver après sa mort un autre poëte qui y voulût mettre la main après lui. Assedi lui dit, que si Dieu lui donnoit assez de vie, il entreprendroit lui-même ce travail. Ferdousi lui répliqua qu'il étoit trop avancé en âge, après quoi ils se séparerent. Après s'être quittés, Assedi prit la plume, & sans la quitter, composa quatre mille vers, qui font la conclusion du Schah-nameh, & qui commencent par la conquête que les Arabes firent de la Perse sous le califat d'Omar. Entre les autres ouvrages de ce poëte, on fait état particulierement d'un poëme, où sont décrits fort éloquemment les avantages de la nuit sur le jour voici des échantillons de sa poësie.

Tu es ô homme, le miroir des deux mondes:
Il faut que tu t'y consideres attentivement;
Afin qu'au travers de ce qui paroît, tu découvres ce qui est caché.

Un autre. *La vie de ce monde n'est qu'un voyage, qui se fait de gite en gite;*
Et tout ce qui s'y passe est plus leger que la voix, qui sort de la bouche, & qui frappe l'oreille.

Un autre. *Quand l'amour & la haine combattent ensemble dans un cœur, malheur au verre qui choque la pierre.*

C'est-à-dire, que la haine l'emporte toûjours sur l'amour. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ASSEDIM, ville de la Palestine dans la tribu de Nephthali. * *Josué*, 19. 331.

ASSEFS, en Perse, sont des gouverneurs que le roi a mis dans certaines provinces, en la place de quelques Chams, qu'il a supprimés; parce que le grand nombre de leurs officiers, qui égaloient presque ceux de la maison du roi, consumoient la plus grande partie du revenu de ces provinces. * Tavernier, *voyage de Perse.*

ASSEN, petite ville de Hollande, dans la seigneurie d'Ower-Yssel, où est la jurisdiction du pays de Drente. * Bourgon, *geograph. hist.*

ASSENS, *Assenum, Asnesum*, petite ville de Danemarck, située dans l'isle de Fyonie, sur le petit Belt, où elle a un bon port. * Maty, *diction. geogr.*

ASSER, rabbin, qui vivoit dans le IV. siécle, vers l'an 367. est auteur du Talmud de Babylone, qu'il n'acheva pourtant pas. D'autres eurent ce soin vers l'an 500.

ASSER ou ASSERIUS, évêque de Salisbury en Angleterre, vivoit dans le IX. siécle. Il étoit natif du pays de Galles, & prit l'habit de religieux Benedictin à saint David, où il fut secretaire de l'évêque. Depuis, il fut précepteur des fils d'Alfred roi d'Angleterre; & enfin il fut mis sur le siége de l'église de Salisbury. Il a écrit divers ouvrages, & entr'autres la vie d'Alfrede, & une histoire d'Angleterre. Le premier de ces ouvrages fut imprimé l'an 1575. à Zurich, & fut mis depuis entre les écrivains de l'histoire d'Angleterre. Godwin met la mort d'Asser en 883. Mais celui qui a continué l'histoire de ce même prélat, assure que ce fut en 909. * Balæus, *de script. Britan.* Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episcop. Sarisbur.* Vossius, *de hist. lat.*

ASSERA, *Assorus*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macedoine sur la riviere de Vera, environ à cinq lieuës de la ville de Salonichi, du côté du septentrion occidental. * Baudrand.

ASSERAC (Marquis d') *voyez* RIEUX.

ASSERIM, *Asserimum*, château assez fortifié de l'Indostan ou empire du grand Mogol, au royaume de Cambaye. On l'appelle autrement, *la Roche d'Asserim*, à cause de sa situation sur une roche. Il appartient aux Portugais depuis long-tems, & est éloigné de quinze lieuës de Surate. * Maffée.

ASSERIUS, évêque de Salisbury, *voyez* ASSER.

ASSES (les) *Assæ*, peuples de la Guinée en Afrique, dans la côte d'or, mais fort avant dans les terres, & au couchant de Rio de Volta. * Jean Leon.

ASSIDEENS, secte de Juifs, qui furent ainsi nommés du mot hebreu *Chasidim* ou *Tsaddikim* son sinonyme, c'est-à-dire *Justes*. Ces noms étoient opposés à celui de *Reschagnim*, qui signifie *méchans*. Dans la suite du tems les *Chasidim* se distinguerent des *Tsaddikim*; ceux-ci s'attachant précisément aux préceptes de l'écriture-sainte; & les autres affectant un degré de sainteté plus éminente que celle qui étoit commandée par la loi. Ainsi il y avoit alors des Juifs de trois sortes; ceux qu'on appelloit *Méchans* ou *Impies*; ceux qu'on nommoit *Justes*; & ceux qu'on estimoit *Saints*, le peuple ayant une grande veneration pour ces derniers. De ces Assidéens qui établirent les œuvres de surérogation, & qui ne les tenoient plus pour indifferentes, mais tres-necessaires, sortirent depuis les Pharisiens; & de ceux ci les Esseniens, qui prêcherent ensemble au peuple, que leurs traditions étoient plus parfaites que l'écriture. Ces deux dernieres sectes étoient opposées aux Saducéens, qui enseignoient qu'on ne devoit point esperer de récompense de bonnes œuvres en l'autre vie, ni craindre la peine qui est dûë aux crimes, & qui nioient la resurrection des morts. * II. *Machab.* 14. & *Com.*

ASSIENTO, mines celebres, *voyez* GUANCABELICA.

AS SIETE-IRMAOS, isles d'Afrique, dans l'Ocean Ethiopique, ainsi dites par les Portugais qui les ont découvertes; les François les appellent *les sept Freres*; parce qu'elles sont sept en nombre. * Baudrand.

ASSIGNANO (Benoît d') ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Milanés, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il merita par son application à l'étude d'être choisi en 1319. pour lire les sentences à Paris, & se disposer ainsi à recevoir le degré du doctorat, qu'il

reçut effectivement. Jean XXII. informé de ses bonnes qualités, lui donna l'évêché de Come, le 1. Janvier 1328. On lui attribuë un recüeil de diverses questions theologiques, & des concordances des endroits où saint Thomas paroît ne s'accorder pas avec lui-même; à quoi Leandre Alberti ajoûte, que son ouvrage est le plus ancien de tous ceux de cette nature. Ainsi il y a assez d'apparence, que c'est celui qui est le 72. entre les opuscules attribués à saint Thomas, qui certainement n'en est pas l'auteur, & qui commence par le mot *Pertransibunt*; car on le trouve cité dès-avant l'an 1316. par Tolomeo de Luques. Quoi qu'il en soit, Benoît gouverna sagement son église jusqu'à l'an 1339. où il mourut, & il fut inhumé dans l'église de son ordre à Come, qu'il avoit beaucoup augmentée & embellie.* Echard, *script. ord. Præd. t. 1.*

ASSIMSHIRE ou SKIRASSIN, *Assinum*, province de l'Ecosse septentrionale, avec titre de comté. C'est proprement une partie de la province de Ross, entre celle de Lochquabir, de Sutherland, &c. le long de la mer d'Ecosse, où sont les isles Hebrides. Ce pays est sterile & couvert de montagnes.* Camden. Sanson.

ASSIN, *Assinus Fluvius*, *Itys*, *Itis*, riviere de l'Ecosse septentrionale; elle coule dans le comté d'Assin, traverse un lac de même nom, & se décharge dans l'Ocean Caledonien, au bourg d'Asinberg.* Baudrand.

ASSIN ou ASSINBERG, *Assinum*, *Assimberga*, bourg de l'Ecosse septentrionale, sur la riviere d'Assin, dans le comté de même nom, dont il est le lieu principal.* Baudrand, *diction. geograph.*

ASSINIBOULS (le lac de) *Assinibolarum Lacus*, lac du Canada dans l'Amerique septentrionale. On le place à soixante lieuës du lac superieur du côté du nord; & on dit qu'il se décharge dans la baye de Hudson, par une riviere qui porte son nom. Tout cela ne paroît point encore sur les cartes.* Baudrand.

ASSINIE, royaume situé sous la zone torride, à la côte d'or, qui baigne l'Ocean d'Afrique, habité par des Negres, qui n'ont aucune marque de religion.

ASSINOYS ou CONIS peuples sauvages, entre le Mexique & la Louysiane, par les 31. degrés de latitude nord. Ce fut chez eux que M. de la Salle fut tué par ses propres gens.* *Memoires du tems.*

ASSISE ou ASCISI, *Asisium*, ville d'Italie dans l'Ombrie, avec évêché, est celebre par la naissance de saint François, dont le corps y est dans l'église des religieux de son ordre. Cette ville est ancienne, & Ptolomée, aussi-bien que Procope, en ont fait mention. Elle a souvent été ruinée. Son nom est tiré de celui du mont Asi, & de la riviere du même nom qui n'en est pas loin. Cette riviere est l'*Asius* des anciens, & le *Ciascio* des modernes. Elle a sa source dans le mont Apennin, passe dans le terroir d'Assise, & se jette ensuite dans le Tibre.* Leandre Alberti. Baudrand, *diction. geograph.*

ASSO, *Asum*, petite ville de la Mingrelie en Asie. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne ville de la Colchide, que l'on nommoit *Surium*, *Surum*, & *Archeapolis*.

ASSOCIATION ou PORTUGA, isle de l'Amerique septentrionale, sujette aux Anglois. Elle est à quatorze milles de la Marguerite vers l'occident. Elle a quatre milles de long & un de large. Elle fournit deux ou trois vaisseaux de sel toutes les années. Elle abonde en chévres & en gaïac. Elle est naturellement défenduë par des rochers, & a un bon port.* Heylin.

ASSOMPTION DE LA VIERGE: fête instituée pour honorer la mort, la resurrection, & l'entrée triomphante de la sainte Vierge dans le ciel en corps & en ame. L'opinion la plus reçuë, fondée sur la tradition, c'est que la Vierge demeura encore 23. ans & quelques mois sur la terre, après l'ascension de Jesus-Christ, & la descente du saint Esprit; qu'elle mourut l'an 57. depuis la naissance du Messie, étant âgée de 72. ans; que son ame fut dès ce moment enlevée dans le ciel, pour y joüir de la gloire qui lui étoit dûë; que son corps ayant été trois jours dans le sepulchre, fut ressuscité par une grace speciale, son ame étant descenduë du ciel, pour lui donner une nouvelle vie; & qu'alors elle alla en corps & en ame prendre possession de la place qui lui étoit préparée au-dessous du thrône de Dieu. C'est pourquoi on remarque six principales circonstances de l'assomption. 1. le decès de la sainte Vierge, auquel plusieurs peres, & quelques martyrologes donnent le nom de sommeil, *dormitio*, selon l'usage ancien, qui nommoit ainsi la mort de ceux qui s'endormoient du sommeil des justes. 2. la glorification de son ame au moment de son decès. 3. la sepulture de son corps au bourg de Gethsemani. 4. sa resurrection. 5. son assomption en corps & en ame dans le ciel. 6. son couronnement par la tres-sainte Trinité. A l'égard de son decès, quelques anciens peres de l'église ont témoigné qu'ils en doutoient, entr'autres saint Epiphane, lequel sur l'heresie 78. dit qu'il ne veut point decider si la mere de Dieu est morte, ou si elle est demeurée immortelle; mais l'église declare nettement dans l'oraison de la messe du jour, *qu'elle est morte, selon la condition de la chair.* La Vierge étoit alors à Jerusalem dans la maison du cenacle, où le saint Esprit étoit descendu le jour de la Pentecôte. On dit que les apôtres, qui étoient répandus dans le monde, se trouverent tous à son decès, à la reserve de saint Thomas. L'ouvrage attribué à saint Denys *l'Areopagite* nomme entre ceux qui s'y trouverent, *saint Jacques frere du Seigneur, saint Pierre le souverain chef des theologiens, les autres princes de la hierarchie ecclesiastique, & de plus, saint Hierothée, saint Timothée, & plusieurs de leurs saints freres, du nombre desquels il étoit.* Juvenal, patriarche de Jerusalem, saint André de Crete, saint Jean *Damascene*, & d'autres peres ajoûtent que les apôtres y furent transportés dans une nuë, par le ministere des anges. L'ame de la sainte Vierge étant allée joüir de la gloire du ciel, les apôtres firent la ceremonie de la sepulture de son corps, qu'ils porterent au bourg de Gethsemani en la vallée de Josaphat, où ils le mirent dans un sepulchre qui lui avoit été préparé. Au bout de trois jours, S. Thomas arriva d'Ethiopie, & souhaita de voir encore une fois le visage de la sainte Vierge: ce que les autres apôtres lui accorderent; mais après avoir détourné la pierre du tombeau, ils ne trouverent plus que les linges & les habits dont le corps avoit été revêtu: ce qui leur fit croire que Jesus-Christ avoit honoré ce saint corps d'une vie immortelle; car on ne pouvoit soupçonner aucun enlevement de ce sacré dépôt, puisqu'il y avoit toûjours eu quelqu'un des apôtres, avec plusieurs Chrétiens, pendant ces trois jours, autour de ce sepulchre, & que la pierre n'en avoit point été remuée. C'est ainsi qu'en parle saint Jean *Damascene* après le patriarche Juvenal, qui vivoit dans le V. siecle. Il est vrai que les peres des quatre premiers siecles, & quelques autres posterieurs n'ont rien écrit de précis sur cette resurrection: de même que l'auteur d'un sermon de l'assomption attribué à saint Jerôme, puis à Sophrone contemporain de ce saint docteur, mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre. Usuard, religieux de S. Germain des Prez de Paris, en son martyrologe, dit que le corps de la sainte Vierge ne se trouvant point sur la terre, l'église qui est sage en ses jugemens, a mieux aimé ignorer avec pieté ce que la divine providence en a fait, que de rien avancer d'apocryphe sur ce sujet; c'est pour cela, qu'il n'a pas appellé cette fête, l'assomption de la glorieuse Vierge Marie mere de Dieu, mais seulement son sommeil, *dormitio*: ce qu'Adon archevêque de Vienne a aussi imité dans sa chronique & dans son martyrologe. Neanmoins le sentiment commun est que la sainte Vierge est ressuscitée, & qu'elle est en corps & en ame dans le ciel. Sentiment fondé sur le terme d'*assomption*, sur les homelies de quelques peres, & sur les breviaires & liturgies. On tient même que la plûpart des peres & des docteurs, tant Grecs que Latins, qui ont traité cette matiere, depuis le IV. siecle, ont été dans ce sentiment: ce qui fait dire au cardinal Baronius, en ses annales, qu'on ne peut, sans temerité enseigner le contraire, & ôter à la Vierge la gloire de regner dans le ciel, en corps & en ame, avec son Fils. Le sepulchre de la Vierge étoit au bourg de Gethsemani, en la vallée de Josaphat; mais sous les empereurs Vespasien & Tite, ce lieu fut tellement desolé par l'armée de ces

princes, qui prirent la ville de Jerusalem, que les Fideles ne purent plus reconnoître où il étoit. C'est pourquoi saint Jerôme, qui fait mention des tombeaux des patriarches & des prophetes, qui furent visités par sainte Paule & par sainte Eustochie, ne parle nullement de celui de la Vierge. Depuis, on a crû l'avoir découvert, & Burchard assure qu'il l'avoit vû; mais si chargé des ruines des autres édifices, qu'il y falloit descendre par soixante degrés. Bede écrit qu'on le montroit à découvert de son tems. Presentement on le fait voir aux pelerins, entaillé dans un roc. A l'égard de la fête de l'assomption de la Vierge, c'est-à-dire, de son entrée dans le ciel en corps & en ame, il y a apparence qu'elle n'étoit pas encore instituée du tems de l'empereur Marcien, qui commença à regner l'an 450. (puisqu'ayant bâti une église à Constantinople, en l'honneur de Notre-Dame, il pria le patriarche de Jerusalem, de lui faire avoir son corps, pour enrichir cette basilique, s'il se pouvoit trouver.) Mais depuis ce tems-là, cette fête commença à s'établir dans l'église Latine & dans l'église Grecque. Il en est parlé dans les capitulaires de l'empereur Charlemagne, & dans les decrets du concile de Mayence, celebré en 813. On la celebroit avec vigile & octave, au tems du pape Nicolas I. en 858. & Sigebert remarque, que cette octave avoit été ordonnée à Rome par le pape Leon IV. qui tenoit le saint siege en 847. Saint Bernard, en son épître 174. aux chanoines de Lyon, dit qu'il avoit reçu cette solemnité de l'ancienne institution de l'église. Cette fête qui a toûjours été tres-celebre en France, y a été encore plus solemnelle, depuis l'année 1638. que Loüis XIII. choisit ce jour, pour offrir sa personne & son royaume à la Vierge, & pour demander à Dieu un dauphin, qui a été le feu roi Loüis XIV. * Sanctus Dionysius, *lib. de nomin.* Saint Jean *Damascene.* M. Gaudin, *apologie en faveur de l'assomption.* Baillet, *devotion à la Vierge.*

☞ Cet article de l'assomption de la Vierge en corps & en ame, a été dressé suivant l'opinion commune: cependant tout ce qui est rapporté des circonstances de la mort de la Vierge, & de sa resurrection, n'est fondé que sur des écrits apocryphes, & indignes de foi. On ne peut pas même dire que la resurrection & l'assomption corporelle de la Vierge soit un point de foi; puisque l'église ne l'a point decidé, & que plusieurs auteurs anciens & modernes en ont douté. Cette question a été agitée sur la fin du siecle passé, à l'occasion de ce que l'on vouloit rétablir dans l'église de Paris, le texte du martyrologe d'Usuard, que l'on y lit le 15. d'Août, sur la mort de la Vierge, à la place duquel on avoit substitué, depuis quelques années, une homelie sur l'assomption. Le chapitre de Paris fit une conclusion, le 1. jour d'Août 1668. pour le rétablissement du texte d'Usuard. Messieurs Gaudin & l'Avocat, chanoines, s'y opposerent, & écrivirent pour la défense de l'assomption corporelle de la Vierge. D'autre part M. Joly, chantre de l'église de Paris, & le celebre M. de Launoy, composerent des ouvrages, pour la défense du texte d'Usuard. Ce texte porte au 15. d'Août, *dormitio*, la fête *du sommeil*, c'est-à-dire, *de la mort de la Vierge*; & il y est ajoûté qu'on ne sçait point où son corps (que l'auteur appelle *le temple venerable du saint Esprit*) a été caché, suivant le dessein de Dieu; & que là-dessus, l'église a jugé prudemment plus à propos d'avoüer son ignorance avec pieté, que d'enseigner quelque chose de frivole ou d'apocryphe: *plus elegit sobrietas Ecclesia, cum pietate nescire, quam aliquid frivolum & apocryphum inde tenendo docere.* Ces mêmes paroles se trouvent encore dans le martyrologe d'Adon, & dans plusieurs autres. Le terme d'assomption, qui se trouve dans quelques-uns, ne signifie pas necessairement l'assomption corporelle, & s'est dit de la mort de plusieurs Saints. Les ouvrages attribués à saint Denys *l'Areopagite*, qui ont servi de fondement à l'opinion commune, sont connus à present pour supposés. Les anciens peres n'ont point parlé de l'assomption corporelle de la sainte Vierge; & le livre attribué à Meliton, sur l'assomption de la Vierge, est mis, par le pape Gelase, au rang des livres apocryphes. Saint Epiphane (*heresi* 78.) declare qu'on ne sçait aucune circonstance de la mort de la Vierge, & qu'on ignore même si elle est morte. Il est dit dans les actes du concile d'Ephese, que saint Jean theologien & la Vierge ont demeuré à Ephese; d'où on a conclu sans beaucoup de fondement que cette admirable créature étoit morte. Dans les siecles suivans, on a regardé le sentiment de l'assomption corporelle de la Vierge comme une opinion pieuse; mais qui n'étoit pas entierement certaine. C'est ainsi qu'en parlent Paschase Ratbert, la plûpart des martyrologes, & même plusieurs theologiens. * Apologie des martyrologes d'Usuard & d'Adon, par M. Joly chantre de Paris. L'assomption de la Vierge défenduë, par M. Gaudin. Traité de M. De Launoy pour la défense du martyrologe d'Usuard. *Vindicia Parthenica*, de M. l'Avocat. L'ancienne tradition des églises de France, touchant les paroles du martyrologe d'Usuard, sur la fête de l'assomption de la Vierge, vengée par M. Joly. Tillemont. Baillet.

Quelques-uns prétendent, que ce fut sous l'empereur Justinien que l'on commença à celebrer en Grece la fête de la mort de la Vierge, au 15. jour d'Août. D'autres veulent, que ce fût sous l'empereur Maurice, du tems du pape saint Gregoire *le Grand.* Sur la fin du VII. siecle, André de Crete témoigne que cette fête ne se celebroit encore qu'en peu d'endroits. Au XII. siecle, l'empereur Manuel Comnene ordonna qu'elle seroit doresnavant observée par tout l'empire Grec, & la fixa au 15. d'Août, sous le nom de *metastase*, c'est-à-dire, de *trépas* ou *passage.* Depuis ce tems, les Grecs l'ont toûjours solemnisée en ce jour, sous le nom de *χοιμησις*, *sommeil* ou *repos*: c'est ce que font aussi les Russiens ou Moscovites, & les autres peuples qui suivent encore le rit Grec. Quelques Orientaux, & particulierement les Chrétiens d'Egypte, que l'on nomme *Cophtes*, celebrent la fête du repos ou de la mort de la Vierge, au 16. ou 21. Janvier, & celle de son assomption au 15. d'Août. Dans le martyrologe attribué à saint Jerôme, elle est marquée au 18. Janvier sous le nom de *depositio*, & au 15. d'Août sous le nom d'*assomption.* Dans les calendriers Romains des VIII. & IX. siecles, & dans la plûpart des martyrologes, elle est marquée au 15. d'Août, sous le nom de *pausatio* ou *dormitio.* Sous la premiere race de nos rois, la fête de l'assomption se faisoit au 18. Janvier; mais le rit Romain s'étant introduit en France sous Charlemagne, il fut ordonné dans un concile de Mayence tenu l'an 813. qu'elle seroit celebrée au 15. d'Août. Depuis le IX. siecle cette fête s'est établie par tout. * Les martyrologes anciens & modernes. Thomassin, *traité des fêtes.* Mabillon, *dans la liturgie Gallicane.* Tillemont, *memoires de l'hist. eccles.* Baillet, *vies des Saints.*

ASSOMPTION, sur la riviere de Plata, dite *Rio de Plata*, ville de l'Amerique meridionale, au Paraguay, dans la province de Rio de la Plata. Elle est nouvelle, ayant été bâtie par les Espagnols: c'est où reside l'évêque du Paraguay, suffragant de l'archevêque de la Plata. Elle n'est pas fort peuplée, quoique dans un tres-bon pays, sur la riviere du Paraguay, à quatre-vingts lieuës de la ville de Guaira, & environ à deux cens de sainte Croix de la Sierre. C'est aussi le nom d'une riviere de Canada, dans l'Amerique septentrionale. * Herrera, *c.* 24. Sanson.

ASSOMPTION, isle de l'Ocean Oriental, *voyez* ASONSAN.

ASSOMPTION, *Assumptio*, isle de la nouvelle France, dans le golfe de saint Laurent. On l'appelle plus ordinairement *Antiosti.*

ASSON ville de l'Eolide, province de l'Asie Mineure, où les disciples joignirent saint Paul, & d'où ils allerent tous ensemble à Mitylene. C'est maintenant *Asso*, ville épiscopale sous l'archevêché d'Ephese: on la nomme aussi *Apollonies.* * *Actes*, 20. 13.

ASSONAH ou ASSONNA, est le livre des Turcs qui contient leurs traditions. C'est un mot arabe, qui signifie parmi les Mahometans, ce que signifie *Misna* parmi les Juifs. *Sonna*, veut dire *une seconde loi*, & *as* est l'article de ce mot. L'alcoran est l'écriture des Mahome-

tans, & la ſanna ou l'aſſonna contient leurs traditions. Nos auteurs appellent ordinairement ce livre-là, *Zuze* ou *Sonne*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

ASSONSONG, *voyez* ASONSAN.

ASSORUS, ville de Sicile, entre Enna & Argyrium. Ses habitans s'appelloient Aſſoriens, *Aſſorini*. Cette ville a été aſſez celebre, ſelon Diodore, *l.* 14. mais elle diminua dans la ſuite. Ciceron, *dans ſa* 4. *Verrine*, dit que les habitans en ſont fideles & vaillans, quoique leur ville ne ſoit pas fort conſiderable. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, appellé *Aſaro*, avec titre de comté. Il eſt baigné de la riviere de Chryſus. * Nic. Lloydius.

ASSORUS, ville de Macedoine, proche la riviere d'Echedore: à peine en voit-on maintenant les ruines.

ASSOS, ville maritime de la Lycie, ſituée ſur un promontoire fort élevé, où il ne faiſoit pas trop bon aller: ce qui a donné lieu au proverbe: ſi vous avez envie d'attraper malheur, rendez-vous à Aſſos: *Aſſon eas, ut citiùs ad exitii terminos pervenias*. Il y a un autre Aſſos dans l'Eolide. Une troiſiéme dans la Miſnie, où il ſe trouvent des pierres qui mangent les chairs des corps morts. * Pline, *l.* 2. *c.* 96. & *l.* 36. *c.* 27. *Voyez* Voſſius ſur *Mela*, *p.* 88. Cleanthes philoſophe Stoïcien, étoit de cette derniere ville: il ſucceda à Zenon *Cittien* dans ſon école & la laiſſa à Chryſippe *Soléen*. * Strabon, *l.* 13. Pline ſemble la nommer Apollonia, dont il eſt fait mention aux actes des apôtres, *c.* 2. *v.*13.* Nic. Lloydius.

ASSOTO, village du royaume de Grenade, en Eſpagne, ſur les confins de Murcie, près du village d'Oſſea. On croit que c'eſt la place, où étoit anciennement Aſſo, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe.

ASSUERUS, *voyez* ARTAXERXES II. dit *Mnemon*, & *voyez* la remarque, & ARDSCHIR.

ASSUR, *Apollonia*, *Antipatris*, ville de la Terre-Sainte, en Aſie, ſur la côte de la mer de Syrie. Elle a été autrefois conſiderable; mais preſentement elle eſt preſque ruinée, à quinze mille pas de Jaffa, & environ à quarante mille pas de Jeruſalem, *voyez* ANTIPATRIDE.

ASSUR eſt le nom d'un des fils de *Sem*, & celui du pays qu'on appelle communément l'*Aſſyrie propre*. Joſephe, faute d'entendre un paſſage de la Geneſe, *c.* 10. *v.* 11. a crû que le fils de Sem, qui donna ſon nom à l'Aſſyrie, fut auſſi le fondateur de Ninive: & il s'eſt trouvé des modernes qui adoptant cette erreur, ont prétendu qu'Aſſur & Ninus ſont deux noms du même homme. D'autres également trompés dans l'explication de ce paſſage, ont pris comme Joſephe, le nom d'Aſſur qui y eſt employé, pour un nom d'homme; mais s'écartant de cet ancien, ils prétendent que cet Aſſur n'eſt pas le fils de Sem, mais Nembrod, dont il eſt parlé un peu audeſſus. On peut voir à l'article ſuivant, que ces deux opinions ſont également contraires à la verité, & que Ninus eſt un roi ſuppoſé. Celle de Salien, qui croit que l'écrivain ſacré a voulu faire entendre, qu'*un Aſſyrien*, peut être deſcendant de Nembrod, *étant ſorti* du pays de Sennaar, *fonda la ville de Ninive*, n'eſt pas moins fauſſe, & elle eſt forcée. Le nom d'Aſſur ne doit pas s'entendre de la perſonne en cet endroit, mais du lieu. Moyſe parlant de Nembrod, dit qu'il fonda Babylone, & d'autres places dans le pays de Sennaar, & qu'enſuite *étant ſorti* de ce pays, *il alla dans le pays d'Aſſur*, *où il bâtit Ninive*, &c. comme le ſçavant Bochart l'a compris le premier. Ainſi pour expoſer plus au long ce paſſage, il faut dire que Nembrod fils de Chus, qui étoit fils de Cham, fils de Noé, après avoir établi ſon royaume à Babylone, à Arac, à Achad & à Chalane dans la terre de Sennaar, ſortit de ce pays, pour aller en Aſſyrie, & qu'il y bâtit les villes de Ninive, de Rooboth, de Chalé, & de Reſen; & qu'Aſſur fils d'Elam, qui étoit fils de Sem, fils de Noé, s'étoit auſſi établi dans le pays d'Aſſyrie, auquel il donna ſon nom, & que Nembrod conquit depuis. * *Geneſe*, *c.* 10. Joſephe, *antiq. Jud. l.* 1. Herodote, *l.* 1. Juſtin, *l.* 1. Denys d'*Halicarnaſſe*. Appien. Langius, *de annis Chriſti*, *c.* 5. Petau. Riccioli. Bochart, *Phaleg. l.* 2.

ASSYRIE, c'eſt une partie de l'Aſie, qui, ſelon Ptolomée, étoit terminée du côté d'orient par la Medie, à l'occident par la Meſopotamie, au ſeptentrion d'une partie de l'Armenie, & au midi de la Suſiane. Strabon lui donne encore une plus grande étenduë; car, ſelon lui, elle comprend auſſi la Syrie, la Meſopotamie, la Babylonie, & l'Aſſyrie proprement dite. Celle-ci eſt ſeparée de la Meſopotamie & de la Babylonie par le Tygre, bornée du côté du ſeptentrion par l'Armenie, du côté d'orient par la Medie, & du côté du midi par la Suſiane. Ces provinces étoient l'Adiabene, l'Apolloniate, l'Arbelite, l'Arapachite, la Carachene, la Chalonitide, le pays des Garaméens, & la Scittacene. Ses principales villes étoient Cteſiphon, Ninive, Scittace, Arrapa, Simbata, Garama, & Arbelle, fameuſe par la bataille d'Alexandre contre Darius.

A preſent ce pays eſt partagé entre les Turcs & les Perſes. La partie que le grand ſeigneur retient, qui eſt la moindre, ſe nomme encore *Arſerum*, & renferme le Beglerbey, & la partie orientale de Mozuque au-delà du Tygre. L'autre partie que les Perſes poſſedent, eſt réunie à differentes provinces de Perſe. Ses principales villes ſont, Morul, & Schiarahſur.* Ptol. Pline, *l.* 5. *c.* 12.

MONARCHIE DES ASSYRIENS.

Euſebe a donné d'après Jules Africain, Caſtor, Cephallion, & Thallus une ſuite des rois d'Aſſyrie, qu'on croit devoir inſerer ici, non telle qu'elle a été alterée par divers modernes qui l'ont voulu ajuſter à leurs ſyſtêmes chronologiques, mais telle qu'elle ſe trouve dans ſa premiere chronique. Il dit donc qu'il y eut trois dynaſties, ou monarchies differentes à Babylone, & à Ninive; & il met pour la premiere celle des rois Chaldéens, dont Evechous, qui eſt, dit-il, le même que Nembrod, fut le premier roi. Il la fait durer 224. ans ſous ſept rois qu'il nomme dans cet ordre.

	Rois Chaldéens.	*Durée.*
1.	Evechous,	6.
2.	Chomaſbole,	7.
3.	Porus,	35.
4.	Nechobes,	43.
5.	Abius,	48.
6.	Oniballe,	40.
7.	Zinxire,	45.
		Total 224.

Il dit enſuite que les Arabes maîtres de la Haute Aſie, formerent la ſeconde monarchie, qui dura 216. ans ſous ſix rois, dont il donne ici la liſte.

	Rois Arabes.	*Durée.*
1.	Mardocentes,	45.
2.	Siſimadaque,	28.
3.	Gabius,	37.
4.	Parannus,	40.
5.	Nabonnabe,	25.
6.	*Inconnu*,	41.
		Total 216.

Enfin il ajoûte que les Aſſyriens ayant chaſſé les Arabes, fonderent la troiſiéme monarchie, qui ne finit qu'au trente-ſeptiéme roi, qu'il appelle Thone, Concolere ou Sardanapale, après avoir duré 1285. ans, & il donne ainſi la ſuite de ces rois.

Ans du monde.	*Rois*	*Aſſyriens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
1874.	1.	Belus,	2161.	55.
1929.	2.	Ninus,	2106.	52.
1981.	3.	Semiramis,	2054.	42.
2023.	4.	Ninyas,	2012.	38.
2061.	5.	Arius,	1974.	30.
2091.	6.	Aralius,	1944.	40.
2131.	7.	Xerxés,	1904.	30.
2161.	8.	Armamithres,	1874.	38.
2199.	9.	Belochus,	1836.	35.
2234.	10.	Balée,	1801.	52.
2286.	11.	Sethos,	1749.	32.
2318.	12.	Mamythe,	1717.	30.
2348.	13.	Aſchalius,	1687.	28.
2376.	14.	Spherus,	1659.	22.
2398.	15.	Mamyle,	1637.	30.
2428.	16.	Sparthée,	1607.	30.
2458.	17.	Aſcatades,	1577.	38.
2541.	18.	Amyntes,	1539.	45.
2496.	19.	Belochus II.	1494.	25.

Ans du monde.	Rois Assyriens.	Ans avant J. C.	Durée.
2566.	20. Balatore,	1469.	30.
2596.	21. Lamprides,	1439.	30.
2626.	22. Sosares,	1409.	20.
2646.	23. Lampraës,	1389.	30.
2676.	24. Tanyas,	1359.	40.
2716.	25. Sosarme,	1319.	22.
2738.	26. Mithrée,	1297.	27.
2765.	27. Tautane,	1270.	32.
2797.	28. Teutée,	1238.	44.
2841.	29. Thinée,	1194.	30.
2871.	30. Dercyle,	1164.	40.
2911.	31. Eupacmes,	1124.	38.
2949.	32. Laosthenes,	1086.	45.
2994.	33. Pyrtiades,	1041.	30.
3024.	34. Ophratée,	1011.	21.
3045.	35. Epachere,	990.	52.
3097.	36. Acragane,	938.	42.
3139.	37. Sardanapale,	896.	20.
			Total 1285.

Eusebe dit après ses auteurs que l'empire d'Assyrie fut détruit par les Medes, qui furent maîtres de la Haute Asie pendant 317. ans jusqu'à la premiere année de Cyrus qui fonda l'empire des Perses. Il est necessaire de remarquer que cette suite, n'est conforme, ni au sentiment de Ctesias, qui faisoit durer l'empire d'Assyrie plus de treize cens ans, ni à celui de Jules Africain, qui comptoit jusqu'à quarante-quatre rois, à qui il donnoit 1484. ans de regne : de sorte qu'on peut croire qu'Eusebe leur a préferé Castor, qui comptoit apparemment 1285. ans, bien que dans l'endroit de la chronique où il est parlé de son opinion, on ne lise que 1280. ans; car il a pû arriver aisément aux copistes d'ômettre la lettre E. qui marque le nombre V. en grec.

On ne croit pas devoir marquer l'usage qu'ont fait de cette suite les modernes qui se sont proposé de suivre la chronologie des Septante : entreprendre de les refuter, ce seroit s'engager à montrer que cette version de l'écriture n'est d'aucun usage pour l'histoire des tems, & qu'on doit s'attacher uniquement au texte hebreu & à la vulgate : question agitée par de sçavans hommes, & fort interessante, mais qui n'entre pas dans cet ouvrage. Ceux qui qui font profession de donner des systêmes chronologiques conformes à la vulgate & au texte hebreu, sont partagés ici, & ils ont formé deux opinions differentes, qui ne se ressemblent qu'en ce seul point, que dans l'une ou dans l'autre on retranche une partie des rois, parce qu'en les conservant tous, on remonteroit au-delà du deluge. Voici ces deux opinions en deux mots. Dans la premiere on rejette absolument les rois Chaldéens & les rois Arabes pour conserver ceux qu'Eusebe appelle rois Assyriens : dans la seconde on reçoit la suite des rois Arabes & des Chaldéens; mais on n'admet que les quatre premiers, & les deux derniers rois de la troisiéme monarchie, que l'on fait durer 520. ans. Usserius est le premier qui ait hazardé cette opinion, qui paroît avoir plû à beaucoup de gens: la premiere est la plus accreditée, parce qu'elle a été adoptée par de grands hommes, qui ont remanié la suite d'Eusebe à leur gré, & qui ne s'accordent entr'eux que sur Belus, que tous assurent être le Nembrod de l'écriture.

On ne craint point de dire que les uns & les autres se sont trompés. Les premiers ont contr'eux l'autorité d'Erranius, qui assure dans Etienne de *Byzance* que Babylone fut bâtie 1002. ans avant que Semiramis commençât à regner; & d'autres anciens, de qui Porphyre avoit appris que cette reine vivoit peu avant le siege de Troye. D'ailleurs, quelques mesures qu'ils prennent, ils ne peuvent trouver les 1903. ans d'observations celestes faites à Babylone depuis la fondation de cette ville jusqu'à Alexandre, que Callisthenes envoya à Aristote. Il leur est également impossible de les accorder avec ce qu'on lit dans l'écriture, que du tems d'Abraham Chodorlaomor roi des Elamites étendit ses conquêtes jusqu'au pays de Chanaan, où il se fit accompagner par Amraphel roi de Sennaar ou Babylone, & par d'autres rois de Mesopotamie; car il est visible que ce conquerant n'a pû penetrer jusques-là qu'en passant par les états d'Amraphel, qui ne l'auroit pas souffert, s'il n'y avoit été forcé : & l'écrivain sacré nous montre assez qu'il n'y avoit point alors d'empire d'Assyrie, puisque les pays dont cet empire a été formé, étoient possedés alors par divers souverains. Enfin on prouvera bientôt que l'empire d'Assyrie ne finit point lorsqu'ils disent, mais longtems après : que celui des Medes n'a pas duré 317. ans, mais seulement 150. ans; & que lorsque Dejocés le fonda, il n'y avoit en Assyrie ni Thone, ni Concolere, ni Sardanapale; mais que celui à qui on a donné ce nom est le Chiniladan de Ptolomée, le même que l'écriture dans le livre de Judith appelle Nabuchodonosor, qui ne perit que plus de quatre-vingts ans après que Dejocés eût fondé le royaume des Medes.

On peut ajoûter, que Ctesias n'ayant point donné la suite des rois d'Assyrie, & s'étant contenté, ainsi que l'assure Diodore de *Sicile*, d'écrire l'histoire des premiers rois, & de remarquer le nombre de ceux qui leur succederent, sans les nommer, & sans marquer les années de chacun d'eux en particulier, on ne voit pas d'où cette suite de rois, à qui l'on donne souvent des noms, qui paroissent plûtôt grecs ou persans qu'assyriens, a pû être copiée.

Quelques-unes de ces considerations ont pû engager Usserius à se faire de nouvelles routes ; & l'on voit qu'il se sert à peu près des mêmes armes que nous pour combattre les chronologistes qui l'ont devancé; mais il ne paroît pas avoir pris un parti fort solide, & son systême a des endroits foibles, qui le doivent faire rejetter. La simple exposition qu'on en va faire, peut convaincre qu'il est absolument faux. Eusebe dit qu'Evechous le premier des rois Chaldéens est Nembrod : Usserius dit qu'il est un des successeurs de Nembrod, & il ne le fait regner que 472. ans après ce fameux chasseur d'hommes. Produit-il le témoignage de quelque ancien qui ait dit la même chose? Non : il n'a point d'autre raison de penser ainsi, que parce qu'Eusebe fait regner cet Evechous 224. ans avant les Arabes, & Mardocentes le premier des rois Arabes 216. ans avant Belus. Il semble qu'il étoit plus naturel de penser, que la suite des successeurs de Belus, telle qu'Eusebe l'a donnée, étant fausse, celle des rois Chaldéens & Arabes, puisée dans la même source, n'est d'aucun usage. Car c'est en vain qu'on veut faire passer Evechous pour le Jupiter Belus de Babylone, & Mardocentes pour le Merodach qui fut adoré comme un dieu dans la même ville. On le dit du premier sans preuve; & pour le second, il peut bien y avoir eu un roi de ce nom à Babylone, sans qu'on puisse en conclurre qu'il fut Arabe.

Ce qu'il dit ensuite que Belus regna cinquante cinq ans, & qu'après sa mort Ninus son fils fonda le grand empire des Assyriens, qui dura 520. ans selon Herodote, est vrai en partie : car on croit que le témoignage de cet ancien est fort au-dessus de tout ce que les chronographes plus recens que lui ont imaginé sur les recits romanesques de Ctesias : mais comme Herodote ne dit en aucun endroit que Ninus fut le fondateur de l'empire d'Assyrie, il semble qu'Usserius s'étant déterminé à faire quelque usage des tables d'Eusebe, ne devoit pas ravir à Belus l'honneur que tous les anciens copiés par Eusebe lui font préferablement à son fils.

Deux considerations l'ont engagé, ce semble, à prendre ce parti. Il falloit trouver 1002. ans depuis la fondation de Babylone par Nembrod jusqu'au regne de Semiramis; ce qui lui paroissoit impossible en plaçant Belus entre les rois d'Assyrie qu'Herodote a comptés pour leur donner à tous 520. ans de regne. Et faisant usage des tables d'Eusebe pour la durée de son regne & de celui de Ninus, il ne pouvoit autrement faire finir l'empire d'Assyrie où il le fait finir, c'est-à-dire, où commence l'ere de Nabonassar.

Il est surprenant qu'un aussi habile homme qu'Usserius ne se soit pas apperçu que plaçant, comme il fait, la fondation de Babylone à l'année, qui selon son calcul est la 1771. du monde, & le commencement du regne de Semiramis à l'année 2789. selon le même calcul; il compte non 1002. mais 1019. ans d'intervalle entre Nembrod

Nembrod & cette reine celebre; & que cette somme generale resulte aussi des sommes particulieres qu'il donne en divers endroits.

La seconde consideration est fondée, comme on a dit, sur le tems où l'empire d'Assyrie fut détruit. Sardanapale, dit Usserius, est le même que l'ecriture appelle Phul : il le reconnoît pour un conquerant, puis faisant paroître Arbacés sur la scene, il le represente comme un homme de tête qui fait soûlever les Medes, les Perses, les Babyloniens, les Arabes : les generaux de Phul le battent en trois rencontres : ces premieres pertes ne l'abattent point : les Bactriens se joignent à lui : Salemenes, beau-frere du roi, & generalissime de ses armées, perd deux batailles : Ninive est assiegée, & prise après trois ans de siege. Phul se retire dans le palais, où il fait mettre le feu, & il y perit avec toute sa maison. Arbacés laisse les Medes libres : mais Belesis, Baladan, Nanybre ou Nabonassar, appellé Teglathphalasar dans l'écriture, fonde aussi-tôt un second empire d'Assyrie, & se trouve en état de se faire redouter en-deçà de l'Euphrate. Il meurt, & ses enfans partageant ses états, les uns regnent à Ninive, & les autres à Babylone. Usserius a pris toute cette histoire de Ctesias copié par Diodore de *Sicile*. Il en fixe le tems à l'année 748. avant J. C. qui selon son calcul est la 3256. du monde : il donne 19. années de regne à Teglathphalasar pour se conformer à Castor; & il ne lui fait succeder à Ninive son fils Salmanasar que l'an 729. avant J. C. ce qui ne l'empêche pas de lui donner Nadius ou Nabius pour successeur à Babylone cinq ans auparavant, parce que l'auteur du canon mathematicien ne donne que quatorze années de regne à Nabonassar.

On pourroit faire là-dessus bien des reflexions; mais on les supprime pour n'être point trop long, & pour se borner a une seule qui paroît décisive. Les Medes n'étoient pas libres sous le regne de Teglathphalasar, ni sous les regnes de Salmanasar & de Sennacherib, qui regnerent successivement après lui à Ninive. L'écriture dit en termes exprès, que Salmanasar ayant pris Samarie, transfera les habitans de cette ville, & des autres places qui formoient le royaume d'Israël dans les villes des Medes. * *Rois*, *liv.* 4. *c.* 7. *v.* 7. & l'auteur du livre de Tobie montre assez que Ragés, ville de Medie tres-éloignée de la frontiere d'Assyrie, n'appartenoit pas seulement à Sennacherib; mais qu'Asaraddon son fils en fut aussi maître pendant quelque tems, puisque la quatriéme année de son regne le saint homme Tobie, un de ses sujets, qui demeuroit à Ninive, osa bien y envoyer son fils sans prendre aucune sûreté. * *Tobie*, *c.* 1. *v.* 16. *c.* 4. *v.* 21.

Il est aisé après cela de prendre parti là-dessus. On a déja fait entrevoir la verité dans ce qu'on a dit en refutant les diverses opinions des chronologistes; mais il faut la mettre ici dans son jour, & en donner les preuves de la maniere la plus simple.

Nembrod fut le premier qui regna dans cette partie du monde qu'on a appellée depuis *Assyrie*. Il eut part à ce fameux édifice que l'écriture appelle la tour de Babel, & il y établit sa demeure. S'étant assujetti ensuite un grand nombre d'hommes, il se rendit maître de tout le pays depuis Babylone jusqu'à l'Assyrie Propre, où il jetta les fondemens de Ninive, & de quelques autres places. * *Genes.* *c.* 10. L'écriture ne marque pas le tems de ces grands évenemens : mais Porphyre nous ayant appris que Callisthenes envoya 1903. ans d'observations celestes faites à Babylone depuis sa fondation, jusqu'à l'année qu'Alexandre y entra pour la premiere fois, qui est la 330. avant Jesus-Christ; on peut assurer que la tour de Babel, ou Babylone fut bâtie l'an 1802. du monde, 2233. ans avant J. C.

Les successeurs de Nembrod ne sont pas connus; mais on a lieu de croire que ses états furent partagés en plusieurs royaumes. Amraphel regnoit à Babylone vers la 90. année de la vie d'Abraham, qui est la 2119. du monde, 1914. avant J. C. L'écriture nomme dans le même tems Arioch roi de Pont, ou d'Elassar, qui paroit le même que l'Erioch du livre de Judith, roi des Eliques, qui avoit regné dans les plaines de Ragau, entre le Tygre, l'Euphrate, & le Jadase; & Thadal roi de Goim, ou des Nations, dont le siege est inconnu. Ces trois rois n'étoient pas indépendans : ils obéïssoient à Chodorlaomor roi des Elamites, qui traversa leurs états, pour s'assujettir divers petits rois de l'Arabie, & du pays de Chanaan. * *Gen.* *c.* 14.

Quelques-uns de ces rois ont pû être appellés rois Arabes, parce qu'ils regnoient dans cette partie de la Mesopotamie que les anciens appelloient Arabie : mais on ne sçait rien de toute cette histoire jusqu'à l'an 2806. du monde, 1229. avant J. C. Un prince qui commença à regner cette année, jetta les fondemens du grand empire des Assyriens, qui furent maîtres de la Haute Asie pendant cinq cens vingt ans, comme le dit Herodote. Ou plûtôt, ce fut Semiramis elle-même, qui ne commença pas à regner l'an 1002. mais seulement l'an 1004. depuis la fondation de Babylone : ce qui laisse à deviner s'il y a une legere faute de copiste dans Etienne de *Byzance*, & dans Eustache, qui ont cité de même Erranius, ou si ce n'est pas qu'Herodote a negligé de marquer deux années que l'empire d'Assyrie auroit duré de plus qu'il ne dit. * Herodote, Etienne de *Byzance*, Eustat.

Ninus ne trouve point de place dans l'histoire d'Assyrie, telle qu'on la donne ici; & l'on ne doit pas s'en étonner. On ne s'est tant interessé à conserver son nom dans la suite des rois, que parce que plusieurs lui ont attribué la fondation de Ninive, contre le témoignage exprès de l'écriture. Au reste, on ne peut mieux placer Semiramis qu'on le fait ici; puisque dans ce système le commencement de son regne est fixé à la 48. année avant la prise de Troye. Ses successeurs sont inconnus jusqu'à Phul, qui regnoit à Ninive, en même tems que Manahem à Samarie, vers l'an 3270. du monde, 765. avant J. C. * *Rois*, *l.* 4. *c.* 15.

Teglathphalasar succeda à Phul, & tient un rang considerable dans l'histoire sainte, parce que ce fut lui qui étant appellé par Achaz contre les rois d'Israël & de Syrie, defit l'un & l'autre, & ajoûta le royaume de Damas à ses états. Bien que l'écrivain sacré ne marque pas précisément le tems de cette conquête, il montre assez qu'on doit la placer entre les années 741. & 738. avant J. C. puisqu'il dit nettement que Phacée étoit encore roi d'Israël. * *Rois*, *l.* 4. *c.* 16. *Isaie*, *c.* 7. Castor donne 19. années de regne à Teglathphalasar; & si l'on souffre ici les conjectures, on peut dire qu'il a commencé à regner à Ninive, en même tems que Nabonassar à Babylone, l'an 3288. du monde, 747. avant Jesus-Christ.

Le commencement du regne de ce Nabonassar, qui regna quatorze ans, est aussi le commencement d'un ere celebre, dont on parlera en son lieu : il eut des successeurs, dont l'auteur du canon mathematicien donne ainsi la suite jusqu'à Asaraddon.

Ans du monde.		*Rois de Babylone.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3288.	1.	Nabonassar,	747.	14.
3302.	2.	Nadius,	733.	2.
3304.	3.	Chozire & Porus,	731.	5.
3309.	4.	Jugée,	726.	5.
3314.	5.	Mardocempade,	721.	12.
3326.	6.	Arcian,	709.	5.
3331.		*Interregne*,	704.	2.
3333.	7.	Belibe,	702.	3.
3336.	8.	Apronade,	699.	6.
3342.	9.	Rigebele,	693.	1.
3343.	10.	Mesessimordac,	692.	4.
3347.		*Interregne*,	688.	8.
				Total 67.

Mardocempade est le Merodach Baladan, qui envoya des ambassadeurs à Ezechias. Pendant que ces princes regnoient à Babylone, voici ce qu'on trouve des rois de Ninive. Teglathphalasar étant mort, Salmanasar son fils lui succeda l'an 3307. du monde, 728. avant Jesus-Christ, comme nous croyons, & détruisit le

royaume d'Israël l'an 3314. du monde, 721. avant Jesus-Christ. * *Rois*, *liv.* 4. *ch.* 17. & 18. Son regne ne fut pas long, puisque son fils Sennacherib regnoit dès l'an 3322. du monde, 713. avant Jesus-Christ. Celui-ci est appellé aussi Sargon par Isaïe. * *ch.* 20. & Herodote l'appelle roi des Arabes & des Assyriens. * *liv.* 2. Ayant blasphémé le saint nom de Dieu, il en fut puni par une mort précipitée: deux de ses fils l'assassinerent, & un autre nommé Asaraddon lui succeda. Ce fut du tems d'Asaraddon que Dejocés fonda le royaume des Medes. On fixe le commencement de son regne à l'an 3326. du monde, 709. avant Jesus-Christ, parce qu'Herodote compte cent cinquante ans de-là à la premiere année de Cyrus; & l'on ne peut rien imaginer de plus conforme à l'écriture, puisque c'est cette année-là-même, ou la précedente, que le jeune Tobie revint de Ragés, ville des Medes, à Ninive, auprès de son pere, qui avoit perdu la vûë l'année même de la mort de Sennacherib, étant âgé de cinquante-six ans, & qui la recouvra à l'âge de soixante ans, lorsque son fils fut de retour. * *Tobie*, *ch.* 14.

Herodote fait finir en cet endroit le grand empire d'Assyrie, après lui avoir donné 520. ou plûtot 522. ans de durée, parce que les rois de Ninive cesserent alors de dominer sur plusieurs peuples qui leur étoient soûmis depuis long-tems: ces rois neanmoins, ajoûte-t-il, étoient encore puissans. On peut dire qu'Asaraddon se dédommagea de ses pertes par l'acquisition du royaume de Babylone, l'an 3355. du monde, 680. avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui transfera des habitans de Babylone & d'autres lieux dans la Samarie, & il eut aussi le nom d'Asenaphar. Il regna 43. ans à Ninive, 13. à Babylone; & Saosduchée lui succeda l'an 3368. du monde, 667. avant J. C. * *Rois*, *liv.* 4. *ch.* 17. *Esdras*, *liv.* 1. *ch.* 4. Canon mathem.

Nous approchons de la destruction de Ninive, & de l'empire d'Assyrie. Saosduchée étant mort après vingt ans de regne, Chiniladan lui succeda l'an 3388. du monde, 647. avant Jesus-Christ. C'est lui que l'auteur du livre de Judith appelle Nabuchodonosor, qu'Alexandre Polyistor, cité par Eusebe dans sa premiere chronique, nomme Sarac, & qui, selon le même auteur, est connu dans les historiens profanes sous le nom de Sardanapale. Il défit & tua Phaortes, le second roi des Medes, qui avoit déja beaucoup aggrandi son empire, vers la fin de la douziéme année de son regne, c'est-à dire, l'an 3400. du monde, 635. avant Jesus-Christ, lorsque Phraortes comptoit sa vingt-deuxiéme année, ainsi que l'a remarqué Herodote; mais il ne profita pas de cette victoire: son orgüeil ayant exigé l'adoration des peuples, il fut puni par la perte d'Holofernes, general de ses armées; & la consternation s'étant mise dans ses troupes, il ne fut pas difficile à Cyaxares, fils & successeur de Phraortes, de venger sa mort. Les Assyriens furent défaits par les Medes; & après dix années, dont l'histoire seroit sans doute curieuse, Chiniladan périt, & le royaume, de Ninive ou d'Assyrie fut détruit. * *Judith*, *chapitre* 1. & 2. Herodote, *livre* 2.

Alexandre Polyistor, qui appelle ce prince Sarac, dit qu'ayant appris que Nabopolassar, à qui il avoit donné le commandement de ses armées, s'étoit allié avec les Medes, & avoit fait soûlever Babylone, le desespoir le porta à se brûler dans son propre palais. * Eusebe, *chron.* C'est ce que le prophete Nahum avoit prédit, que le dernier roi de Ninive chercheroit le secours de son ennemi. * *Nahum*, *c.* 3. *v.* 11. On place ce grand évenement à l'an 3409. du monde, 626. avant Jesus-Christ, parce que le canon de Ptolomée, dont on ne croit pas devoir s'écarter, donne vingt-deux années de regne à Chiniladan; car Herodote est trop confus en cet endroit, & l'on ne voit pas ce qu'il veut dire des Scythes, qui, selon lui, furent maîtres de la haute Asie pendant quelques années.

Les rois de Babylone, après la mort de Chiniladan, sont appellés rois des Chaldéens, plûtôt que rois d'Assyrie. On en trouve ainsi la suite dans le canon de Ptolomée, telle que le P. Petau l'a fait imprimer.

Ans du monde.		*Rois des Chaldéens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3410.	1.	Nabopolassar,	625.	21.
3431.	2.	Nabocolassar,	604.	43.
3474.	3.	Ilvarodame,	561.	2.
3476.	4.	Niricassolassar,	559.	4.
3480.	5.	Nabonnade,	555.	17.
			Total	87.

Le Nabocolassar du canon est incontestablement le Nabuchodonosor de qui il est tant parlé dans l'histoire du royaume de Juda, qu'il détruisit. On ne lui donne ici que 43. ans, parce qu'on ne place le commencement de son regne qu'à l'année qui suivit celle de la mort de son pere: mais l'écriture le nommant roi dès la quatriéme année de Joakim; & marquant encore qu'il regnoit depuis dix-huit ans lorsqu'il prit la ville de Jerusalem, l'an 3446. du monde, 589. avant Jesus-Christ, on ne peut se dispenser d'avancer le commencement de son regne de deux années, ajoûtées aux 43. non qu'il y ait faute dans le canon: mais les Juifs compterent les années de son regne depuis le tems où ils le virent à la tête des armées, & victorieux des nations qui avoient voulu secoüer le joug, ainsi que le raconte Bérose. * Josephe, *contre Apion*, *l.* 1.

On ne peut douter qu'Ilvarodame, successeur de Nabocolassar, ne soit l'Evilmerodach de l'écriture, fils & successeur de Nabuchodonosor. Il fut tué, dit Bérose, par Neriglissor, qui gouverna le royaume pendant quatre ans, & laissa en mourant la couronne à Laborosarchode son fils, à qui elle appartenoit du côté de sa mere, fille de Nabuchodonosor. Celui-ci, ajoûte le même auteur, fut tué après neuf mois de regne, & on lui donna pour successeur Nabonide, qui n'étoit pas de la famille royale, & qui fut vaincu par Cyrus l'an 3497. du monde, 538. avant J. C.

Il n'y a personne qui ne voye que le Neriglissor dont parle Bérose, est le même qui est appellé Niricassolassar dans le canon de Ptolomée: mais que ce Neriglissor ait été gendre de Nabuchodonosor; qu'il ait regné; & après lui Laborosarchode, qui seroit le Balthasar de Daniel, c'est de quoi l'on peut douter: parce que Jeremie avoit prédit en termes exprès que les pays conquis par Nabuchodonosor lui seroient soûmis, à lui & à son fils, & au fils de son fils. * *Jeremie*, *c.* 27. *v.* 7. On croit donc qu'il faut s'attacher au canon; & retranchant le Laborosarchode de Bérose, dire que Niricassolassar est le fils d'Evilmerodach, le même qui est appellé Balthasar par Daniel. Aussi bien ce prophete marque-t-il la troisiéme année de son regne. Pour Nabonnade ou Nabonibe, on sçait que c'est Darius le Mede dont il est parlé au même endroit. * *Daniel*, *c.* 6. & 8.

AST, ville & comté d'Italie dans les états du duc de Savoye, *voyez* ASTE, ASTI.

AST (Conrad d') general de l'ordre de saint Dominique, *voyez* CONRAD.

ASTA, petite ville du royaume d'Adstracan en Asie, dans l'Inde deçà le Gange: elle est entre la ville de Visapour & celle de Dabul, à quinze lieuës de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ASTA, riviere des Asturies en Espagne. Elle se forme de la petite riviere d'Ove & de celle de Deva; qui se joignent un peu au-dessous de la ville d'Oviedo, & se va décharger dans la mer de Biscaye à Villa-Viciosa. Quelques geographes prennent Asta pour la *Sura* des anciens, que d'autres croyent être la *Tuerto*, riviere du royaume de Leon. * Baudrand.

ASTA, *Mesa de Asta*, *Asta*, *Asta Regia*, mazures d'une ancienne ville des Turdestans, dans l'Espagne Betique. Ces ruines sont vastes, & marquent qu'Asta a été une grande ville. Elles sont dans l'Andalousie, sur la riviere de Guadelette, entre la petite ville d'Arcos & celle de Xerés de la Frontera, qui s'est aggrandie des ruines d'Asta.

ASTABAT, ville de l'Armenie ou Turcomanie, sur les frontieres de la Perse, à une lieuë de la riviere d'A-

raxe. Ce n'est qu'une petite ville, mais qui est tres-belle. Il y a quatre carvanseras, & chaque maison a sa fontaine. L'abondance des eaux rend le terroir excellent, & sur-tout il y croît de tres-bon vin. C'est le seul pays du monde qui produit le ronas, dont il se fait un gros débit en Perse & aux Indes. Le ronas est une racine qui s'étend sous la terre comme la reglisse, & qui n'est gueres plus grosse. Elle sert à teindre en rouge ; & c'est ce qui donne cette belle couleur à toutes les toiles qui viennent de l'empire du grand Mogol dans les Indes. C'est une chose étonnante de voir arriver à Ormuz des caravannes entieres chargées de ce ronas, pour l'envoyer aux Indes dans les navires qui y retournent. Cette racine donne une teinture si forte & si prompte, qu'une barque indienne qui en étoit chargée, ayant été brisée à la rade d'Ormuz, la mer parut toute rouge pendant quelques jours le long du rivage où les sacs de ronas flottoient. * Tavernier, *voyage de Perse*.

ASTACES, ancien nom d'un fleuve du royaume de Pont, dans l'Asie Mineure. Pline dit qu'il arrosoit des campagnes fertiles en pâturages, qui rendoient noir le lait des brebis, & que les peuples voisins se nourrissoient de ce lait, qui étoit excellent. * Pline, *liv.* 2. *c.* 103.

ASTACHAR, que les auteurs Latins ont nommé *Astacara*, ville de Perse près de la riviere dite *Bendimir*, & des ruines de l'ancienne Persepolis, a été autrefois plus grande, plus belle & plus considerable qu'elle ne l'est aujourd'hui ; car elle a été la capitale de la Perse. * Baudrand.

ASTAGOA, ville du Mono-Emugi en Afrique, vers les confins du Zanguebar, sur la riviere des bons Signes.

ASTALLI (Astald) cardinal, d'une noble famille de Rome, fut revêtu de la pourpre par le pape Celestin II. l'an 1144. C'etoit un bon ecclesiastique, ennemi des factions & des partis. Il mourut sous Alexandre III. * Onuphre & Ciaconius, *in vita pont.* Aubery, &c.

Il y a eu de la maison de ce cardinal PIERRE Astalli, gonfalonier general du peuple Romain en 1430. DOMINIQUE Astalli, abbé de Grotta-Ferrata, évêque de Fondi en 1410. ETIENNE Astalli, gouverneur de Tivoli en 1457. FLAMINIA Astalli, mariée à *Marc-Antoine* Borghese, fameux jurisconsulte & avocat consistorial, mere du pape PAUL V. morte en 1575. âgée de 45. ans. JEAN-BAPTISTE Astalli, évêque de Troja, mort sous le pontificat d'Innocent X. JERÔME marquis d'Astalli, lieutenant du château S. Ange. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli*.

ASTALLI (Camille) fils de *Fulvio* Astalli, & de *Porzia* Pinelli, après avoir été avocat consistorial, devint clerc de chambre du pape Innocent X. qui le nomma cardinal en 1650. & le fit surintendant general de l'état ecclesiastique, puis legat d'Avignon. Ce pape l'adopta même pour son neveu, quoiqu'il ne fût point son parent, après que son neveu Camille Pamphile, cardinal, eut quitté la pourpre pour épouser Olimpe Aldobrandin, princesse de Rossano, petite-niéce de Clement VIII. & de Gregoire XV. Le cardinal Astalli prit le nom de *Pamphile*, après son adoption ; mais le roi d'Espagne lui ayant donné la protection des royaumes de Naples & de Sicile, on prétend, que dans l'esperance de parvenir un jour par son moyen au souverain pontificat il lui revela les secrets de l'état. Le pape en ayant eu quelque connoissance, lui en fit des reproches avec défense de frequenter l'ambassadeur d'Espagne. Il n'obéit point : sa sainteté ayant été avertie qu'il alloit les nuits deguisé chez cet ambassadeur, il le fit enlever une nuit lorsqu'il en revenoit ; & après lui avoir reproché son crime, il le dégrada de sa famille, le dépoüilla de ses charges, & le chassa de son palais. Il se retira en 1654. en son évêché de Catanea en Sicile, où il mourut le 21. Decembre 1663. *On trouve un recit different de sa disgrace dans le tome 2. liv. 3. de l'hist. du cardinal Mazarin*, par le comte Galeozzo Priorato. Il eut pour frere TIBERIO, marquis d'Astalli, qui épousa *Victoire* Maldachini, sœur du cardinal de ce nom, & niéce de dona Olimpia, belle-sœur du pape Innocent X. dont il eut entr'autres enfans FULVIO Astalli, qui suit ;

ASTALLI (Fulvio) nommé cardinal en 1686. par le pape Inocent X. mourut doyen du sacré college le 14. Janvier 1721. en la 66. année de son âge, & la 34. de son élevation au cardinalat. Il gît en l'église de saint François *in Ara Cæli*.

ASTAMAR ou ACTAMAR, ABAUNAS, *Arcissa Palus*, grand lac, que l'on appelle aussi quelquefois *le lac de Vastan* & *le lac de Van*, parce que ces lieux sont sur ses bords. Il est dans le pays des Curdes, partie de la Turcomanie. Quelques geographes lui donnent huit journées de circuit ; d'autres ne lui en donnent que quatre : il reçoit plusieurs rivieres, & ne se décharge par aucune.

ASTARAC ou ESTARAC, *Astaracum* & *Astaracensis tractus*, petit pays de France en Gascogne, avec titre de comté, entre l'Armagnac, Bigorre & Gascogne. Ce comté a environ sept ou huit lieuës de longueur. GARCIAS-SANCHE, dit *le Courbé*, duc de Gascogne, qui vivoit au commencement du X. siecle, eut trois fils. Le dernier ARNAUD, dit *Non né*, parce qu'on le tira du sein de sa mere, morte en travail, eut en partage l'Astarac, dont sa posterité a joüi sous dix-huit comtes. Le dernier laissa trois filles, dont l'aînée *Marthe* ou *Marthe*, épousa GASTON II. de Foix, comte de Candale. Ils eurent divers enfans, & entr'autres, HENRI-CHRISTOPHLE, & *François* évêque d'Aire. Ce dernier étoit un sçavant prelat. Henri épousa l'an 1567. *Marie* de Montmorency, fille d'*Anne*, connétable de France, & il en eut *Marguerite*, mariée le 22. Août 1587. à *Jean-Louis* de la Valette, duc d'Espernon, pair & amiral de France.

ASTAROTH, idole des Philistins, que les Juifs abattirent par le commandement de Samuel. C'étoit aussi le nom d'un faux dieu des Sidoniens, que Salomon adora pendant son idolâtrie. Ce mot signifie *troupeau de brebis* & *richesse*. Quelques-uns disent que comme on adoroit Jupiter *Ammon* ou le soleil, sous la figure d'un belier, on adoroit aussi Junon *Ammodienne*, ou la lune, sous la figure d'une brebis ; & qu'il y a apparence qu'Astaroth étoit l'idole de la lune, parce que les auteurs Hebreux le representent sous la forme d'une brebis, & que son nom signifie un troupeau de brebis. D'autres croyent que c'étoit un roi d'Assyrie, à qui l'on attribua des honneurs divins après sa mort, & qui fut ainsi nommé à cause de ses richesses ; mais cette pensée n'a aucun fondement : il y a beaucoup plus d'apparence qu'Astaroth est la lune que les peuples d'Orient adoroient sous differens noms. Elle étoit connuë chez les Hebreux, sous le nom de la *Reine du ciel* ; chez les Egyptiens, sous le nom d'*Isis* ; chez les Arabes, sous celui d'*Alitta* ; les Assyriens la nomment *Mylitta* ; les Perses, *Metra* ; & les Grecs, *Diane*. Baal & Astaroth sont presque toûjours joints dans l'écriture, comme étant les divinités des Sidoniens. * Thom. Godwin, *de ritibus Hebræor* Elian. Tertullien, *in apologetic.* Cicer. *de natur. deor. l.* 3. Strab. Hesych.

ASTAROTH-CARNAIM, étoit une ville de Palestine, où Chodorlahomor défit les Raphaïns. *Genese* 14. *v.* 5. Cette ville étoit située au-delà du Jourdain, vers les montagnes de Galaad ou d'Hermon, & proche du torrent de Jaboc. On croit qu'elle a été ainsi appellée, du nom de la déesse Astaroth, dont on vient de parler ; & en effet il y avoit dans cette ville un temple de la déesse Astaroth, où les Philistins pendirent les armes de Saül. I. *Reg. c.* 31. Carnaïm signifie des *cornes*, à cause qu'on ornoit sa figure d'un croissant. Cette ville étoit une de celles où demeuroit Og, roi de Bazan, descendu de la race des Raphaïm ou geans, qui fut vaincu & tué par les Israëlites. Deuter. *c.* 1. *v.* 4. Josué, 9. *v.* 10. *c.* 12. *v.* 4. Elle tomba ensuite en partage aux enfans de Machir, fils de Manassé, *c.* 13. *v.* 12. & 31. & depuis aux enfans de Gersom, fils de Levi. 1. *Paral.* 6. *v.* 71. Saint Jerôme dans son livre *de la situation & des noms des villes des Hebreux*, dit que de son tems il y avoit deux châteaux dans la Bathanée qui portoient ce nom, distans de neuf milles l'un de l'autre, entre les

villes d'Adara & d'Abila. * Baudrand, *diction. geogr.*

ASTAROTHITES, secte des Juifs, qui joignoient l'idolâtrie au culte du vrai Dieu, & qui adoroient l'idole d'Astaroth. Il y eut de ces impies depuis le tems de Moyse jusqu'à la captivité de Babylone. * Prateole.

ASTARTE, déesse, qui est appellée dans l'ecriture, *la déesse des Sidoniens*. Salomon lui dressa des autels, pour plaire à ses concubines. Plusieurs croyent qu'Astarte est la même qu'Atergatis ou Derceto, que les Syriens avoient en grande veneration. Ciceron croit que c'est l'une des quatre Venus; sçavoir, celle qui épousa Adonis. Saint Augustin assure que dans la langue punique, Astarte signifie la *déesse Junon*. Il y a plus d'apparence qu'Astarte n'est pas differente d'Astaroth ou la lune, dont on a parlé. *Voyez* ASTAROTH, idole. * Elian. Tertullianus, *in apologetic.* Cicer. *de natur deor. l.* 3 Strab. Hesych.

ASTATHIENS, Heretiques, s'attachoient aux erreurs d'un certain Sergius, qui vivoit au commencement du IX siecle, & qui suivoit les impostures des Manichéens. L'empereur Michel *Curopalate* fut obligé de faire des ordonnances tres-severes contre ces Heretiques, qui s'étoient fortifiés sous l'autorité de son prédecesseur Nicephore. *Voyez* Theophanes & Pierre de *Sicile*, auteur d'un traité du renouvellement des erreurs des Manichéens, rapportées par Baronius, *A. C.* 810.

ASTE, ASTI, *Asta*, *Asta Pompeïa*, ville d'Italie en Piémont, sur le Tanaro, avec évêché suffragant de l'archevêché de Milan. Ses habitans la nomment *Asti*. Elle est bien forte, avec une citadelle: ce qui fait qu'elle est comme separée en cinq quartiers, qui sont la cité, le fauxbourg, la citadelle, le château & le fort de saint Pierre. Elle est la principale du pays aux environs, que l'on appelle *l'Astezan*, de son nom. C'étoit autrefois une republique, puis elle fut soûmise aux vicomtes ducs de Milan: ainsi elle fit partie du duché de Milan; & enfin elle fut accordée au duc de Savoye en 1531. & lui appartient encore à present, n'étant qu'à neuf milles de Nice de la Paille, à quinze de Casal, à seize d'Alexandrie vers Turin, dont elle est plus éloignée. * Magin. Bourgon, *geogr. histor.*

ASTER, citoyen d'Olinthe, ville de Macedoine, se fit remarquer dans la défense de la ville de Methon, que Philippe roi de Macedoine assiegeoit; & ne se contentant pas de tirer sur le roi, il marqua ces mots sur une de ses fléches: *Aster envoye ce trait mortel à Philippe*. Cette fléche ne fut pas mortelle; mais elle lui perça l'œil & le rendit borgne. Plutarch. *in Philip.*

ASTERABATH ou STARABATH, *Asterabatia*, ville & province de Perse, dans le Tabarestan, vers la mer Caspienne. La ville est près des montagnes, environ à 20. lieuës de celle de Gorgian. * *Consultez* Olearius.

ASTERE ou ASTERIUS, disciple de saint Julien Sabas, qui vivoit sur la fin du IV. siecle, fut celebre par ses austerités & ses miracles. On peut voir ce qu'en dit Theodoret, dans *le Philothée*, *c.* 2.

ASTERE ou ASTYRE, senateur Romain, de race patricienne & Chrétien, assista à la mort de Marin martyr, qui eut la tête tranchée à Cesarée en Palestine, sous l'empire de Gallien. Il eut soin de recüeillir & d'ensevelir son corps. Eusebe donne de grands éloges à la vertu de cet Astere; & assure qu'il en avoit oüi dire aux anciens de son tems, des choses merveilleuses, & même qu'il avoit fait un miracle à Paneade, pour détromper les Payens, qui croyoient que la victime que l'on jettoit tous les ans dans les sources du Jourdain, ne revenoit plus sur l'eau. S'étant trouvé à cette ceremonie, il pria le Seigneur de découvrir cette imposture, & sur le champ la victime qui avoit disparu, revint sur l'eau. Les Latins honorent saint Astere comme martyr, au troisiéme jour de Mars, avec saint Martin. Mais Eusebe écrivant l'histoire des martyrs de Palestine, n'auroit pas manqué, en parlant d'Astere, de remarquer qu'il étoit martyr. C'est Rufin, qui en traduisant l'histoire d'Eusebe, lui a donné ce titre. C'est aussi Rufin qui a changé le nom d'Astyre ou d'Asture, que lui donne Eusebe, en celui d'Astere. Les Grecs font mention d'un ASTERE martyr au 7. d'Août; mais on ne sçait pas si c'est de celui-ci, dont ils veulent parler. * Eusebius, *Hist. lib.* 7. *cap.* 15. 16. & 17. Baillet, *vies des Saints*.

ASTERIA, *Asteria*, fille de Cée, fils de Titan, fut aimée de Jupiter, qui, selon la fable, prit la figure d'un aigle, en joüit, & en eut Hercule. Dans la suite ayant perdu les bonnes graces de Jupiter, & fuyant sa colere, elle fut changée en caille, qui se nomme *ortyx*, ὄρτυξ en grec, & donna ce nom à l'isle où elle s'étoit sauvée, qui est une des isles de l'Archipel. Jupiter la changea en une pierre, qui s'enfonça, & après avoir flotté quelque tems, vint sur l'eau, & fut renduë stable quand Latone s'y retira; elle fut consacrée à Neptune & à Doris. Ensuite elle porta le nom de *Delos*. * Ovide. *metam. l.* 6. *fab.* 20.

ASTERIE, fille de *Hylée*, eut de *Bellerophon* un fils nommé *Hydis*, qui bâtit Hydisse, ville de Carie. * Stephanus.

ASTERIUS, roi de Crete, fils d'*Apteras*, succeda à son frere *Lapithas*. Il continua la guerre que Lapithas avoit commencée contre les Syriens, & enleva *Europe* fille d'Agenor roi de Phenicie. Comme il avoit le surnom de *Taurus*, cela donna lieu aux poëtes de dire, que Jupiter caché sous la forme d'un taureau, avoit enlevé la princesse Europe. Il en eut trois fils, *Minos*, *Sarpedon* & *Rhadamante*. * Herodote, *l.* 4.

ASTERIUS, rheteur Arien, vivoit dans le IV. siecle, sous l'empire de Constantin & de Constance. Il étoit de Cappadoce; & ayant exercé durant quelque tems le métier de rheteur dans la Galatie, il le quitta pour se faire Chrétien. On dit même qu'il fut disciple de saint Lucien d'Antioche. Durant la persecution de l'église, sous Maximien Hercule, il sacrifia aux idoles, vers l'an 304. Philostorge prétend qu'il repara sa faute, par le soin que saint Lucien prit de le rappeller à la penitence. Il est du moins sûr que l'église a tiré cet avantage de sa chûte, que les Ariens n'oserent jamais l'élever à l'état ecclesiastique, quoiqu'il fût le plus zelé de cette secte, & qu'il se trouvât dans toutes les assemblées des évêques du même parti. L'heresie avoit en lui un puissant défenseur, & c'est pour cette raison que saint Athanase l'appelle l'*avocat des Ariens*. Ils lui persuaderent de composer un livre sur leur doctrine, dans lequel il disoit que Jesus-Christ étoit la vertu du Pere, de la maniere que Moyse dit, que les chenilles sont une grande vertu de Dieu. Marcel, qui étoit évêque d'Ancyre, refuta ce livre d'Asterius, par un ouvrage qu'il intitula, *De la sujettion de notre Seigneur* Jesus-Christ, comme nous l'apprenons d'Eusebe & de saint Hilaire. Asterius repliqua à ce traité de Marcel, qu'il accusa d'être Sabellien, & tous ceux de son parti s'unirent avec lui, pour persecuter ce prélat. On ne sçait pas le tems de la mort de ce rheteur. Saint Jerôme dit qu'il avoit composé des commentaires sur les pseaumes, sur les évangiles, sur l'épître de saint Paul aux Romains, & d'autres ouvrages, que ceux de sa secte lisoient avec soin. * Sanct. Athanasius, *lib. de decretis Nican. Synod. orat.* 2. & 3. *contra Arian. in libro de Synod. in libris contra Marcellum*. Philostorg. *l.* 2. *c.* 16. & 21. Epiphan. *Heres.* 72. Sanct. Hieronymus, *de vir. illustr.* Socrate, *l.* 1. *c.* 36. Sozomene, *l.* 2. *c.* 33. Baronius, *ad an.* 370. Hermant, *vie de saint Athanase*. Eusebe. Tillemont, *Hist. ecclef. tom.* 6. M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du IV. siecle*.

ASTERIUS, évêque Arien, assista au concile de Seleucie en 359. Il y fut accusé & excommunié par les adversaires du parti des Acaciens. On croit que c'est le même que saint Julien *Sabas* fit mourir par sa priere dans la ville de Tyr, vers l'an 370. ou 372 comme Theodoret le rapporte dans son histoire des solitaires. Ce Saint étant arrivé à Cyr, y trouva les Fideles dans un tres-grande crainte; parce que cet Asterius, Heretique Arien, y devant prêcher le lendemain, ils apprehendoient que son discours ne corrompît les foibles. Saint Julien *Sabas* les consola; & ayant prié avec eux, Asterius mourut subitement. Saint Jerôme parle du rheteur, sans marquer qu'il ait été évêque. *Asterius*, dit.

il, *Ariana philosophus factionis*, *scripsit*, *&c.* Ce qui fait croire qu'il est different de ce dernier. Cependant, Theodoret insinue que cet évêque étoit le même qu'Asterius *le sophiste*. * Socrate, *l.* 2. *c.* 40. Theodoret, *l.* 4. *c.* 24. *vitæ SS. Patr.*

ASTERIUS, évêque de Petra en Arabie, dans le IV. siecle, après avoir été engagé dans le parti des Ariens, abjura leurs erreurs l'an 347. au concile de Sardique, & se joignit aux Catholiques. Sa constance le fit ensuite bannir dans la haute Libye, où il fut tres-maltraité. Il assista depuis en 362. au concile que saint Athanase celebra à Alexandrie; & il y fut député pour travailler à la réünion de l'église d'Antioche. Il y a apparence qu'il mourut en même tems; car l'histoire n'en fait plus mention; l'église Grecque & la Latine en font memoire dans le martyrologe au 10. de Juin. Quelques auteurs prétendent que cet Asterius est le même dont il est parlé dans la vie de saint Julien *Sabas*; mais il est sûr que celui-là n'étoit qu'abbé & non évêque. Il est nommé *Etienne* dans les fragmens de saint Hilaire. * Sanct. Hilarius, *adv. Arian.* Sanct. Athanas. *ad Solit* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de saint Athanas.* Tillemont, *mem. ecclesiastiques.*

ASTERIUS, évêque d'Amasée, ville de la province de Pont, que les Turcs nomment aujourd'hui *Amnassen*, gouvernoit déja cette église au commencement du V. siecle, puisque dans le sermon du I. jour de l'an, il parle de la mort & de la disgrace d'Eutrope, qu'il dit être arrivée l'année précedente, & que l'on sçait être arrivée tout à la fin de l'an 400. Photius nous a conservé les extraits de quelques sermons d'Asterius. On cita dans le second concile de Nicée son panegyrique pour sainte Euphemie; & Nicephore, patriarche de Constantinople, y répondit à ceux qui vouloient se servir d'un passage tiré de son homelie du *mauvais riche*, qui sembloit contraire au culte des images. Philippe Ruberius, jurisconsulte, publia l'an 1608. à Anvers cinq homelies d'Asterius, que l'on mit depuis dans la bibliotheque des peres. Le pere François Combefis, Dominicain, y ajoûta l'an 1648. sous le nom de ce prélat, sept autres homelies, que le pere Vincent Richard avoit données sous celui de Proclus, patriarche de Constantinople. * II. concile de Nicée, *act.* 4. *&* 6. Adrien, I. *l. de imag.* Nicephore, *epist. in* 1. *&* 2. *Antir.* Photius, *cod.* 271. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. M. Du Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du V. siecle.*

ASTERIUS ou ASTURIUS (Turcius Ruffius) consul Romain, vivoit dans le V. siecle. En 449. il fut consul avec Protogenes. Il revit & publia le poëme de Paschal de Sedulius; ce qui a fait croire qu'il étoit encore auteur de l'ouvrage de la conference de l'ancien & du nouveau testament. Cet ouvrage est une élegie, dont chaque strophe contient dans le premier vers une histoire de l'ancien testament; dans le second, une application de ce fait à quelque point du nouveau testament. Elle est écrite d'un style assez pur. * Sirmond. *in not. ad Ennod.* Le Mire. *bibl. des aut. eccl.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V. siecle.* Tillemont, *tome* 2. *art. de Sedulius.*

ASTERIUS, évêque, que saint Leon pape envoya legat à Constantinople, à l'avenement de Marcien à l'empire, pour la réünion des églises d'Orient avec celles d'Occident, divisées à l'occasion de l'heresie de Dioscore. Saint Leon ne vouloit point communiquer avec Anatole, patriarche de Constantinople, ordonné par Dioscore, & cette division dura jusqu'à la mort de Theodose. Les legats du pape arrivés à Constantinople au commencement de l'empire de Marcien, Anatole assembla un concile en 450. composé des évêques qui se trouverent à Constantinople, & y invita les legats du pape, qui y assisterent. Il y reçut la lettre de saint Leon à Flavien, la fit signer à tous les évêques, prononça anathême contre Nestorius & Eutyches, & condamna leur doctrine. * Lettres de saint Leon. *Acta Abundii apud Baronium*, *an.* 449. Action 4. du concile de Calcedoine: Baron. *ad an.* 450. M. Du Pin, *nouvelle bibl. des aut. ecclesiast. du V. siecle.*

ASTERIUS, patriarche d'Alexandrie en 521. fut mis sur ce siege à la priere de l'empereur Justin, pour gouverner les Chrétiens Orthodoxes, dans le tems que les Heretiques avoient Timothée, auquel ils substituerent Theodose, par les brigues de l'imperatrice Theodora. Depuis, Gajanus succeda à ce dernier, du vivant même d'Asterius. * Baronius, *A. C.* 521. *n.* 40.

ASTERIUS, préfet d'Orient, traita tres-mal Gregoire, patriarche d'Antioche. Il fut ecrasé avec sa femme, qu'il n'avoit épousée que depuis trois jours, par la chûte de sa maison, durant un tremblement de terre, qui fit perir soixante mille personnes à Antioche l'an 588. * Evagre, *l.* 6. *c.* 8. *&* 9.

ASTERIUS URBANUS, auteur du III. siecle, & apparemment évêque d'Asie, avoit écrit vers l'an 232. un traité contre les Montanistes, partagé en cinq livres, dont Eusebe rapporte des fragmens, *l.* 5. *de son Hist. c.* 16. *&* 17. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl.*

ASTEROPÉE, *Asteropæus*, fils de *Pelagonias*, étant venu avec les Péoniens au secours des Troyens, osa aller au-devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & fut tué par ce general du parti des Grecs. C'est encore le nom d'un illustre Lacedemonien, qui aida Lycurgue à former sa république.

ASTERZEE, lac d'Autriche, *voyez* ATTERZEE.

ASTESAN, religieux de l'ordre de saint François, vivoit dans le XIV. siecle, & est ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de la ville d'Ast, qui est aujourd'hui au duc de Savoye. Il composa une somme de cas de conscience, dite ordinairement l'*Astesane*. Cet ouvrage est divisé en huit livres, & il le publia l'an 1317. à la priere de Jacques Cajetan Stefanesi, qui fut protecteur de l'ordre des Mineurs, & qui étoit lui-même un homme de lettres. Il a vécu jusqu'à l'an 1330. Il y a un autre ASTESAN, qui a fleuri quelque tems après, que l'on croit auteur d'un commentaire sur le livre des sentences, d'un écrit sur l'Apocalypse, & de quelques sermons. * Trithemius, & Bellarmin. *de script. eccl.* Possevin. *in appar.* Wading. *in ann. & bibl. Minor.*

ASTETCAN & ASHTECAN, *Astecania*, ville d'Asie au pays de Maural-naher, & dans la province d'Al-Sogd. Elle est la principale du pays d'Ashtecan, qui a plus de cinq journées de long: elle a une grand château sur la riviere de ce nom, à une journée de Samarcand. * Abulfeda.

ASTETLAN, province du nouveau royaume de Mexique, dans l'Amerique septentrionale, est près de celle de Cinaloa, du côté de cette mer Rouge, que les Espagnols nomment *Mar Vermejo.* Les Espagnols, depuis quelques années ont parcouru ce pays; mais ils n'y ont aucunes colonies. * Herrera. Sanson.

ASTEZAN, *Astensis comitatus*, pays d'Italie au Piémont: ceux du pays l'appellent l'*Astegiano*, & le *comté d'Aste*. Il est borné au couchant par le Piémont, dont il fait partie, & est enclos des autres côtés par le duché de Montferrat, & comprend sous soi le marquisat de Ceva. C'étoit autrefois une république, puis le pays vint aux ducs de Milan, & ensuite au duc d'Orleans; mais le roi François I. l'ayant cedé à l'empereur Charles V. en 1529. il en fit un don au duc de Savoye, à qui il appartient encore à present: & ses villes sont Aste, qui en est la principale, Verruë, Quierasque & Coni.

ASTHEFAN ou ASTIFAN, auteur Arabe, *voyez* ETIENNE.

ASTI, ville d'Italie, *voyez* ASTE.

ASTIN, château d'Afrique, *voyez* AXIME.

ASTINGES, peuples inconnus, vinrent dans la Dace offrir du secours aux Romains, si on vouloit leur donner des terres. Après avoir été refusés, Marc-Aurele leur accorda ce qu'ils demandoient l'an de J. C. 170. à condition de combattre les ennemis de l'empire: ce qu'ils executerent. * Dion, *l.* 71.

ASTIOCHUS, amiral de Lacedemone, prit Phocée & Cumes, & vainquit les Atheniens près de Cnide, l'an 411. avant J. C. & la 4. année de la CXCVI. olympiade. Mais ayant été soupçonné par les artifices d'Alcibiade, de s'entendre avec Tisaphernes, lieutenant general du roi de Perse, au préjudice de la cause

commune, il fut rappellé, & laissa le commandement de la flotte à Pisander.* Thucydide. *l.* 8.

ASTOLPHE, roi, *cherchez* AISTULFE.

ASTOMES, peuples fabuleux qui n'avoient point de bouche. Pline les met dans l'Inde, & d'autres bien avant dans l'Afrique. Ce nom vient d'α privatif & de στόμα, *bouche*. Cette fable est tirée de la coûtume de certains Africains qui habitent au-deça du Senega, l'une des branches du grand fleuve Niger, lesquels tiennent à deshonneur de montrer leur visage: ce qui a donné lieu de dire qu'ils n'ont point de bouche.* Vincent le Blanc, *part.* 2. Vossius, *sur* Pompon. Mela, *l.* 3. *c.* 9. *Hist. orbis terrarum.*

ASTORG (Jean-Michel) chanoine regulier, *cherchez* AUBAREDE.

ASTORGA. *cherchez* ALVA.

ASTORGUE ou ASTORGA, *Asturica Augusta*, & *Asturum Limont norum*, ville d'Espagne dans le royaume de Leon, avec évêché autrefois suffragant de Brague, & aujourd'hui de Compostelle. Cette ville, sur la riviere de Torto, est assez bien fortifiée dans une plaine; mais il y a peu d'habitans. On n'y voit rien de considerable, que quelques tours, une place, & son église cathedrale au bout de la ville. On y celebra un synode vers l'an 447. C'est un marquisat, qui a titre de grand d'Espagne, & appartient à la maison d'Osorio.

ASTRACAN, province dans l'empire du grand duc de Moscovie, qui portoit autrefois le nom de royaume, parce qu'elle obéissoit à un roi Tartare. Elle est située sur les frontieres de la Tartarie deserte, vers les emboûchures du fleuve Volga, sur la mer Caspienne ou de Sala. La ville d'Astracan, capitale de ce royaume, fut prise en 1554. par Jean Basilowitz, grand duc de Moscovie, dont les successeurs l'ont possedée depuis ce tems là. Le climat est si chaud, qu'aux mois de Septembre & d'Octobre les chaleurs sont aussi grandes qu'en France au plus fort de l'été; mais le vent du sud rafraichit un peu l'air. Neanmoins l'hyver y est extrêmement rude, & le froid est si violent, que la riviere y géle & porte des traînaux; mais tout l'hyver ne dure que deux mois. Aux environs, dans l'isle de Dulgoi, formée par le fleuve Volga, il y a des deserts qui produisent du sel en grande abondance. Ils sont pleins de veines salées, que le soleil cuit & fait nager sur l'eau de l'épaisseur d'un doigt, comme un crystal de roche, & en telle quantité, qu'on en emporte tant que l'on veut, en payant seulement deux liards d'impôt pour chaque poude. La poude pese quarante livres. Ce sel sent la violette comme en France, & les Moscovites en font un grand trafic, parce que ces veines sont inepuisables, & qu'il se fait continuellement de nouvelles croûtes. Quelques uns disent qu'à deux lieuës d'Astracan, il y a deux montagnes qui produisent du sel de roche en si grande quantité, que quand trente mille hommes y travailleroient incessamment, ils n'en pourroient pas tarir la source: mais d'autres voyageurs n'ont point vû ces montagnes. Depuis Astracan jusqu'à la mer Caspienne, la riviere est si abondante en poissons, que les plus grosses carpes ne valent qu'un double. Il y a aussi une infinité d'écrevisses, parce que les Moscovites ni les Tartares n'en mangent point. Les isles qui sont dans la riviere au dessous de la ville, sont remplies de toutes sortes d'oiseaux, & particulierement d'un nombre incroyable d'oyes & de canards sauvages, que les Tartares prennent avec le faucon & l'épervier. Ils y vont aussi à la chasse du sanglier; mais parce que leur religion ne leur permet pas d'en manger, ils les vendent pour peu de chose aux Moscovites. Les fruits de ce pays sont admirables, sur-tout les gros melons, que les Tartares appellent *karpus*, & les Perses *hinduanes*, parce que la premiere graine leur est venuë des Indes. Ce fruit est bon par excellence, & tres-agreable à la vûë. Il a l'ecorce d'un beau verd, la chair d'un incarnat pâle, & la graine noire. Les Tartares neanmoins en donnent deux ou trois pour un sol. Il y a de fort belles vignes, dont les premiers plans furent apportés par des marchands de Perse en 1610. Un religieux de la ville d'Astracan les fit venir dans son jardin; & le grand duc en ayant goûté du raisin, ordonna en 1613. à ce religieux de travailler à faire provigner de ces plans; ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Depuis ce tems-là il n'y a presque point de maison qui n'ait sa treille, & l'on voit de beaux vignobles aux environs de la ville. Ce religieux étoit natif d'Allemagne, & avoit été emmené prisonnier, étant encore fort jeune, par des soldats Turcs, qui l'avoient vendu en Moscovie, où il avoit embrassé la religion du pays & la vie monastique. Autrefois toute la Nagaye n'étoit habitée que par des Tartares qui avoient leur roi, & qui vivoient en bonne intelligence avec les Tartares de Krim, & avec ceux de Cazan. Mais le grand duc Jean Basilowitz, ayant reduit sous son obéissance les Tartares de Cazan en 1552. il attaqua ceux de Nagaye deux ans après, prit Astracan, d'où il chassa les Tartares, & la peupla de Moscovites. Cette ville paroît fort belle, à cause d'un grand nombre de tours & de clochers qui en rendent l'aspect tres-agreable; mais le dedans ne répond pas à cette apparence; car toutes les maisons sont de bois, & assez mal bâties. La situation d'Astracan, qui est sur les frontieres de l'Asie & de l'Europe, fait que non seulement les Tartares & les Moscovites, mais aussi les Perses, les Armeniens, & même les Indiens, y font commerce. Les habitans du pays, qui sont Tartares de Nagaye ou de Krim, demeurent hors de la ville, dans des huttes qu'ils dressent en plaine campagne; parce qu'on ne leur permet pas même de se retirer dans des villages fermés de murailles, de peur qu'ils ne se revoltent. En été ils font des courses dans les pays qu'ils trouvent les plus propres pour le pâturage de leurs bestiaux.* Olearius, *voyage de Moscovie.*

ASTRAMPSYCHUS, auteur ancien qui a composé un ouvrage sur le soin que l'on doit prendre des ânes, *de cura asinorum*; & un autre, touchant les conjectures que l'on peut tirer des songes.* Suidas.

ASTRÉE, étoit fille d'*Astreus*, un des Tytans, & de *Themis*, selon Hesiode. Ovide dit qu'elle etoit fille de Jupiter & de Themis. Elle descendit du ciel pour habiter sur la terre durant le siecle d'or. Mais les crimes des mortels l'en ayant chassée, elle remonta au ciel, où elle est placée dans cette partie du zodiaque, qu'on appelle *la vierge*.* Hesiode, *in theog.* Ovide, *l.* 1. *metam. fab.* 4. *v.* 144.

—— Et Virgo cæde madentes
Ultima cælestum terras Astræa reliquit.

Et Seneque dit en parlant d'elle,

Neglecta terras fugit, & mores feros
Hominum, & cruenta cæde pollutas manus
Astræa Virgo, siderum magnum decus.

* Seneca, *in Octavia, act.* 2. *v.* 422.

Aratus parle aussi d'Astrée *in Phænomenis*. Le poëte Catulle paroît avoir eu devant les yeux cet endroit d'Aratus, lorsqu'il dit que les dieux & les déesses du tems que les hommes avoient encore de la bonne foi & de la religion, venoient souvent parmi eux, & se méloient dans leur compagnie, pour les encourager par leur presence à embrasser la vertu; mais que ces mêmes divinités les abandonnerent, voyant que les hommes devenoient plus mauvais de jour en jour. *Voyez* JUSTICE.

ASTREUS, un des Titans de la fable, étoit fille de Crius & d'Eurybée, dont il eut les vents & les astres, selon Apollodore, & non la déesse Astrée, à moins qu'au lieu du mot Ἀστρῆς, il ne fallût lire ici Ἀστραῖος: ce qui paroît moins naturel. Voyant que ses freres avoient déclaré la guerre à Jupiter, il arma de son côté tous les vents, pour exercer leur furie contre les dieux.* Apollod. *l.* 1.

ASTROITES, pierres, *voyez* BELVOIR.

ASTROLABE, est un instrument de mathematique, gradué, & plat en forme de planisphere, ou d'une sphere décrite sur un plan. Il sert principalement sur la mer, pour observer la hauteur du pole & des astres: on le suspend avec un anneau; & il a une alhidade ou regle mobile garnie de ses pinules, laquelle marque les

hauteurs sur le cercle, qui est sur les bords, divisé en 360. degrés. Il y a un creux au-dedans de son limbe, où l'on enchasse diverses planches, où sont marqués les azimuths & autres cercles, pour faire diverses observations. Celle du dessus, qui est percée à jour, & qu'on nomme *araignée*, sert à faire plusieurs observations sur les étoiles. Il a divers autres usages dont on a fait des livres entiers, comme Stausler, Henrion, Clavius, &c. Hipparque, selon Pline, est le premier qui a imaginé cet instrument, & qui entreprit en quelque façon sur les droits de la divinité, en voulant faire connoître à la posterité le nombre des étoiles, & leur assigner à chacune un nom. Voici ses termes en parlant d'Hipparque: *Idemque ausus rem etiam Deo improbam, annumerare posteris stellas, ac sidera ad nomen expungere.* Dans le cabinet de Kircher à Rome, l'on voit plusieurs astrobales ou planispheres de cuivre, entre lesquels on en remarque cinq tres-beaux, qui ont toutes les parties dressées & ajustées pour les differentes hauteurs du pole. Le plus grand, sur lequel on voit gravés des caracteres latins, passe pour le plus beau de tous. Il y en a aussi de fort bons dans l'observatoire à Paris. *Geogr. de Sepibus, *in collegii Rom. societ. Jesu, Musao. p.* 27.

ASTROLOGIE JUDICIAIRE, art prétendu de juger de l'avenir par l'inspection des astres. Ceux qui s'adonnent à cette science, soûtiennent que toutes les étoiles sont comme autant de caracteres differens, qui suivant leurs differentes conjonctions, forment des pronostics de ce qui doit arriver; & que le firmament est comme un livre celeste, où ceux qui ont le don de pouvoir lire, peuvent découvrir toutes les choses futures; par exemple, si une guerre sera funeste ou favorable; si la famine ou la peste menacent quelque royaume; si des personnes particulieres seront exposées à une bonne ou à une mauvaise fortune. Les premiers qui ont donné cours à cette astrologie, sont les Chaldéens, dont quelques-uns changerent leur profession d'astronomes en celles d'astrologues. Voyant que l'étude du cours & du mouvement des astres leur étoit inutile, ils chercherent à faire mieux leurs affaires, en abusant les grands & le peuple par leurs prédictions. La doctrine des Chaldéens se répandit par succession de tems en Egypte & en Grece, & depuis par tout le monde, avec d'autant plus de facilité, qu'elle fut approuvée par les princes & par les rois, qui s'en servirent pour appuyer leur politique; par les prêtres des Idolâtres, pour autoriser leur fausse religion; & par les historiens, pour écrire au goût du vulgaire. Les sçavans détruisent cette erreur par quantité de raisons tres-fortes, que l'on ne doit pas détailler ici. Il suffira de remarquer que les astres ou constellations n'ont que la lumiere & le mouvement, qui ne sont pas capables de produire les effets qu'on leur attribuë. Les influences occultes sont des qualités imaginaires, & l'asyle de l'ignorance ou de la superstition. Les histoires & les experiences ne sont que des illusions, ou des effets du hazard. Ces deux jumeaux Jacob & Esaü, dit saint Augustin, étoient nés sous une même constellation, & cependant leurs mœurs & leurs vies furent fort dissemblables. Et si l'horoscope avoit quelque fondement, ne faudroit-il pas, comme remarque Ciceron, que tous ceux qui sont nés dans le même tems que Scipion l'*Africain*, eussent eu la même generosité & la même gloire; & que tous ceux qui perirent dans la bataille de Cannes, fussent nés sous une même constellation? Un auteur de ce tems a raison de dire qu'un flambeau allumé dans la chambre d'une femme qui accouche, doit avoir plus d'effet sur le corps d'un enfant que la planete de Mars ou de Saturne. S'il y a des philosophes & des medecins qui regardent la canicule comme une constellation qui cause une chaleur maligne, c'est une erreur populaire, pour laquelle ils ont trop de credulité. Car en effet, la canicule étant au-delà de l'équateur, ses effets devroient être plus forts sur les lieux où elle est plus perpendiculaire; & neanmoins les jours que nous appellons caniculaires, sont le tems de l'hyver dans ce pays-là: de sorte que ces peuples ont plus de sujet de croire que la canicule leur apporte du froid, que nous n'en avons ici de croire qu'elle nous cause le chaud. A l'égard des noms que l'on a donnés aux constellations, comme de Belier, de Taureau, &c. ce n'est que l'effet de l'imagination, qui a inventé ces figures à plaisir, ou par quelque rapport aux saisons de l'année; comme en donnant le nom de balance à la constellation où le soleil balançoit, pour ainsi dire, les jours & les nuits en les faisant égaux; le nom de cancer ou écrevisse, au signe où le soleil semble aller à reculons, en retrogradant. C'est pourquoi un auteur celebre, nommé *Schiler*, a changé la figure & le nom de toutes les constellations, croyant avoir autant de droit pour cela que les anciens, & a mis un saint Pierre au lieu du Belier; un saint Paul au lieu de Persée; un saint Michel au lieu de la Grande-Ourse, &c. Enfin les astrologues judiciaires se vantent du succès de plusieurs de leurs prédictions; mais ce n'est pas un prodige que quelqu'une d'elles réüssissent: cela ne vient que d'un pur hazard, & non de ce que les astres sont les causes de ces évenemens. Si l'art des astrologues est veritable, pourquoi ne peuvent-ils rien connoître pour eux-mêmes? Zoroastre, que l'on fait passer pour un des premiers auteurs de l'astrologie, se vantoit de sçavoir tout ce qui devoit arriver aux autres, & cependant il ne put pas prévoir qu'il seroit lui-même tué dans la guerre qu'il entreprit contre Ninus. L'astrologie, comme on l'a déja remarqué, est venuë des Chaldéens; & elle a passé jusqu'à nous par les ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué à Rome, que les astrologues s'y maintinrent malgré les edits que firent les empereurs pour les en chasser; & il est certain que l'astrologie, toute trompeuse qu'elle est, s'étoit établie une espece de domination dans le monde. La même superstition a regné parmi les Chrétiens. Un auteur Anglois nommé *Goad*, qui a composé deux volumes sur l'astrologie, prétend qu'on peut prévoir les inondations, & expliquer une infinité de phenomenes physiques par la contemplation des astres. Il tâche de rendre raison de la diversité des mêmes saisons par la situation differente des planetes, par leurs mouvemens retrogrades, par le nombre d'étoiles fixes qui se rencontrent dans un signe, &c. Du tems de Catherine de Medicis, l'astrologie étoit si fort en vogue, qu'on ne faisoit rien sans consulter les astrologues. On ne parloit que de leurs prédictions à la cour d'Henri IV. roi de France. La nation s'est guerie de cette foiblesse; on a reconnu que l'astrologie n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'imposture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'astrologie est une science vaine, frivole & incertaine. *S. Augustin. *l.* 5. *de civit. Dei*, *c.* 4. Cicero, *l.* 2. *de divinat.* Aulu-Gelle, *l.* 14. *c.* 1. Gadrois, *discours de l'influence des astres.*

ASTROLOGUE, à proprement parler, est celui qui fait profession de prédire les évenemens par le moyen des astres, & d'un horoscope ou figure du ciel qu'il dresse. Le vulgaire confond ce mot avec celui d'astronome, quoique ce dernier ne s'arrête qu'à la speculation. Ce qui a maintenu si long-tems les astrologues en credit, c'est qu'on oublioit aisément leurs bevûës & leurs fausses propheties, & qu'on faisoit beaucoup valoir leurs oracles prétendus, quand par hazard ils avoient dit vrai. On rapporte de Cardan, celebre astrologue, qu'ayant fixé sa mort à un certain jour, il se laissa mourir de faim, pour confirmer sa prédiction aux dépens de sa vie, & ne pas décrier le métier d'astrologue. Il préfera la mort à la honte de survivre à sa prophetie. Pic de la Mirande, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis; & en France, le P. Mersenne, &c. ont fortement écrit contre les astrologues. Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, ont été les heros de l'astrologie & des grands astrologues.

ASTRONOMIE, science qui traite de la nature du ciel & des astres; mais principalement de leur mouvement. Les Ethiopiens sont, dit-on, les premiers qui ont inventé cette science, par la commodité qu'ils avoient de contempler le ciel & les astres, l'air étant toûjours serein & sans nuages chez eux; outre qu'ils sont fort subtils, & qu'ils surpassoient tous les autres peuples en esprit & en sçavoir. Ils la cultiverent avec beaucoup

d'application, mesurerent le mouvement de chaque astre, & distinguerent l'année en mois & en saisons, reglant l'année sur le cours du soleil, & les mois sur celui de la lune. Ils firent plus; car ayant partagé le cours du soleil en douze parties, ils representerent chaque constellation par où le soleil passoit, par la figure de quelque animal, d'où l'on dit que vient la diversité de leur religion & de leurs dieux; car ceux qui observoient la proprieté du Belier, adoroient le Belier, & ainsi des autres. Les Chaldéens se sont aussi fort adonnés à cette science, dont ils ont voulu passer pour auteurs. Pour les Grecs, ils l'apprirent d'Orphée, qui leur en donna les premieres idées, quoiqu'obscurément, & sous le voile de plusieurs mysteres & ceremonies. La lyre sur laquelle il celebroit les orgyes, & chantoit des hymnes & des cantiques, est composée de sept cordes, qu'on dit representer les sept planetes. De-là vient que les Grecs l'ont placé dans le ciel après sa mort, & ont appellé une constellation de son nom: aussi le peint-on assis sur une lyre, environné d'une infinité d'animaux, qu'on prend pour des images des étoiles. Du tems d'Atrée & de Thyeste, les Grecs étoient déja sçavans en astronomie; & ceux d'Argos ayant decerné le commandement à celui qui y seroit le plus habile, Thyeste leur découvrit les proprietés du Belier, d'où l'on a pris occasion de dire qu'il avoit un belier d'or. Atrée remarqua le cours du soleil contraire à celui du premier mobile, ce qui le fit préferer à son rival. On a la même opinion de Bellerophon. On ne croit pas qu'il ait jamais eu de cheval aîlé; mais que son esprit ayant comme volé jusques dans le ciel, y a fait plusieurs découvertes touchant les astres. Il en est de même de Phryxus, fils d'Athamas, qu'on fait aller par l'air sur un Belier d'or. Dedale & son fils Icare ont aussi été sçavans dans l'astronomie; l'un pour s'être trop enfoncé dans cette science, a, dit-on, donné lieu à la fable. Peut-être aussi que Pasiphaé, pour avoir oüi le pere discourir du taureau celeste & des autres astres, devint amoureuse de sa doctrine. Il y en a eu qui se sont attachés particulierement à quelque partie de cette science préferablement aux autres. Les uns ont observé le cours de la lune; les autres celui du soleil ou de quelqu'autre planete. Comme Phaëton & Endymion, dont le premier laissa cette science imparfaite par sa mort; & l'autre la poussa si loin, qu'on a feint qu'il joüit de ses amours, & qu'il coucha avec la lune. C'est ainsi qu'on fait naître Enée de Venus; Minos de Jupiter; Ascalaphe de Mars; Autolique de Mercure, parce qu'ils sont nés sous ces planetes; & comme on dit qu'on retient toûjours quelque chose de son ascendant, on a dit que Minos avoit été roi; Enée beau; Ascalaphe vaillant; & Autolique voleur. On prétend aussi que Jupiter n'a point enchaîné Saturne, & ne l'a point précipité dans les enfers, comme l'a crû le peuple ignorant; mais qu'on a feint le premier à cause du mouvement tardif de cette planete, & la profondeur de l'air a été prise pour l'abyme de l'enfer. Tout ce qu'ont dit les poëtes de l'adultere de Mars & de Venus, & de la façon dont il a été découvert, a été tiré de la frequente conjonction de ces deux planetes. On dit que Lycurgue, ce grand legislateur des Lacedemoniens, forma sa republique sur le modele des astres, & défendit à ses citoyens de marcher au combat avant la pleine lune, parce qu'on en a le corps plus vigoureux. Il n'y a que les Arcades qui n'ont pas voulu recevoir l'astronomie, étant si sots que de croire qu'ils sont plus anciens que la lune.

☞ Cet article contient bien des conjectures peu solides, particulierement sur ce qui regarde les Grecs. Il eût été plus naturel de dire que les impressions que les astres font sur les hommes, & l'admiration que causent leurs mouvemens, a porté naturellement les mortels à les remarquer, & à en chercher les causes. Ces observations qu'ils ont faites se sont perfectionnées peu à peu. Les plus anciens philosophes ont cultivé cette science, & les derniers l'ont beaucoup enrichie de leurs observations, & par leurs systêmes. Mais quelques-uns l'ont gâtée, en attribuant aux astres des effets qu'ils n'ont point; & se faisant une science chimerique pour deviner par les astres la fortune & les inclinations des hommes; ce que l'on appelle *astrologie judiciaire*. M. Du Pin.

ASTRUNO, *Astrunus*, montagne d'Italie, dans le royaume de Naples. Elle est près de Puzzol, dans la Terre de Labour. On trouve au-dessus de cette montagne un petit lac, où il y a des bains nommés *Bagni di Astruno*, que quelques geographes prennent pour la fontaine minerale, qu'on nommoit autrefois *Oraxus*. * Baudrand.

ASTUDILLO (Didace de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans le diocese de Palencia, fut un des plus celebres theologiens de son tems; & même on assure que François de Vittoria, qui en cette science s'est acquis une tres-grande réputation, & qui étoit son contemporain, reconnoissoit qu'Astudillo étoit plus profond que lui; quoique la clarté & la netteté de ses ouvrages les rendît plus agréables au public, que ceux de ce theologien. Ils étoient l'un & l'autre religieux de l'ordre saint Dominique, & dans le chapitre general de l'an 1530. Astudillo fut fait maître de theologie; mais c'est tout ce qu'on sçait de sa vie. Il laissa plusieurs ouvrages latins sur des matieres importantes; comme de la maniere d'entendre l'écriture sainte, & de l'origine & de l'unité de l'église, avec des commentaires sur la sagesse, sur l'évangile de saint Matthieu, sur les épîtres de saint Paul aux Romains & aux Hebreux, &c. * Echard. *script. ord. Præd. t. 2.*

ASTULPHE, *cherchez* AISTULFE.

ASTURE, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, avec une riviere de même nom, qui s'y jette dans la mer. Ce lieu est celebre dans l'histoire, parce que Conrard & Frideric y furent pris l'an 1268. après avoir perdu une bataille contre Charles I. roi de Naples, comte de Provence, &c. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

ASTURIES ou LES ASTURIES, que les Espagnols appellent *las Asturias*, province d'Espagne, entre la Galice & la Biscaye. Elle a été autrefois plus grande, & elle s'étendoit jusques dans les montagnes de Leon. On la divise en deux parties; en *Asturia di Oviedo*, vers la Galice; & en *Asturia de Santillana*, du côté de la Biscaye. Le pays est sterile, couvert de montagnes & peu habité. Le roi Roderic ayant été défait en 713. par les Maures & les Sarasins, & presque toute la noblesse d'entre les Goths étant perie, l'Asturie, avec la Cantabrie, qui est dans l'Espagne Tarragonoise, furent les seuls pays de l'Espagne à couvert de ces malheurs. Alors Pelage, du sang royal des Goths, outré d'indignation, de ce que sa fille avoit été violée par un gouverneur Sarasin, s'étant sauvé dans les montagnes d'Asturies, anima à la vengeance & à la liberté ce qui restoit de Goths, qui s'étant joints à lui, tailla en pieces vingt-cinq mille hommes des Infideles, & fonda un nouveau royaume dans les Asturies en 717. Son fils Favila regna après lui. Ordonius, un de ses successeurs, quitta les Asturies, pour transporter le siege du royaume à Leon en 920. Ils eurent des successeurs jusqu'à Ferdinand I. en 1039. Ils prenoient le titre de rois de Leon & des Asturies, aujourd'hui les fils aînés des rois d'Espagne sont nommés princes des Asturies, en memoire de ce que ses habitans ne reconnurent jamais les Maures; & qu'au contraire ils furent ceux qui commencerent les premiers à chasser ces Infideles de l'Espagne, sous la conduite du roi Pelage, comme il vient d'être remarqué. *Voyez* LEON. * Strabon, *l. 1.* Pline, *l. 3. c. 3. & l. 4. c. 20.* Mariana, *l. 7. hist.* Merula, *descr. Hisp. &c.*

ASTURIUS ou AUSTURIUS, archevêque de Tolede, vivoit dans le V. siecle, vers l'an 455. Saint Ildefonse a fait son éloge dans le deuxiéme chapitre du livre des écrivains ecclesiastiques. C'est Asturius, qui trouva à Alcala les corps de S. Just & de S. Pasteur martyrs, dont Prudence a fait mention, *hymn.* 4.

ASTURIUS Turcius Ruffius, *cherchez* ASTERIUS.

ASTYAGES, fils de *Cyaxare*, & petit-fils de *Phraortes*, fut le dernier roi des Medes, selon Herodote. Il commença à regner l'an du monde 3441. & 594. ans avant

avant J. C. Il regna 35. ans. Herodote, & après lui Justin, rapportent que, pendant la grossesse de sa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambyse Persan, il vit en songe une vigne qui sortoit de son sein, & qui s'étendoit dans toute l'Asie : ce qui l'effraya si fort, qu'il fit dessein de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde; car il avoit appris des mages, que cet enfant soûmettroit plusieurs royaumes. Mandane accoucha de Cyrus, & le roi le donna à Harpage son confident, pour le faire mourir; mais ce dernier le sauva : ce qui irrita si fort Astyages, lorsqu'il le sçut long-tems après, que pour le punir, il lui fit manger de la chair de son propre fils. Harpage dissimula cet affront; mais pour s'en venger, il appella Cyrus, qui déthrôna son grand-pere. Xenophon, dans sa cyropedie, rapporte cette histoire d'une maniere tres-differente. Loin que Cambyse, pere de Cyrus, fût, dit-il, de basse naissance, il étoit fils d'un roi des Perses. A l'égard de Cyrus, il fut tres-bien élevé, & vécut toûjours en parfaite intelligence avec Astyages son ayeul & avec Cyaxare son oncle maternel. Astyages cessa de regner; & l'empire des Medes fut détruit l'an 3476. du monde, 559. ans avant J. C. * Herodote, *clio* ou *l.* 1. Xenophon, *inst. Cyr. l.* 1. Justin, *l.* 1.

ASTYANASSE, que quelques-uns font esclave d'Helene, composa un ouvrage qui n'avoit rien de conforme à la modestie de son état. * Suidas. Hesychius.

ASTYANAX, fils unique d'*Hector* & d'*Andromaque*, donna de l'inquietude aux Grecs au milieu de leur victoire, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant. Les vents contraires les empêchant de s'en retourner chez eux après la ruine de Troye, Calchas declara qu'il falloit précipiter Astyanax du haut en bas des murailles, parce que, s'il devenoit grand, il ne manqueroit pas de venger la mort de son pere, & d'être encore plus brave que lui. Là-dessus Ulysse se mit à le chercher; & l'ayant trouvé, nonobstant les soins qu'avoit pris sa mere de le cacher, il le fit jetter du haut en bas des murailles, environ l'an du monde 2795. de la periode Julienne 3505. & avant J. C. 1209.

ASTYANAX, (Mæonius) historien Latin dans le III siecle, avoit écrit l'histoire de l'empereur Galien; & décrit l'élection de Macrin, à laquelle il avoit assisté vers l'an 261. * Poll. *trigint. Tyr. c.* 2. Vossius, *de hist. lat. l.* 2.

ASTYDAMAS, poëte tragique, s'adonna à l'étude de l'éloquence, & fut disciple d'Isocrate. Depuis il s'appliqua à la poësie, & composa 240. pieces de theatre; mais il vainquit quinze fois seulement. Il vivoit sous la XCV. olympiade, vers l'an 400. avant Jesus-Christ. * Diodore de *Sicile*, *l.* 14. Suidas, &c.

ASTYDAMAS, autre poëte tragique, fils du premier de ce nom, vivoit sous la CII. olympiade; vers l'an 372. avant Jesus-Christ. Il composa quelques tragedies alleguées par Suidas.

ASTYLE de Crotone remporta souvent le prix aux jeux olympiques, sous les LXXIV. LXXV. & LXXVI. olympiade, & 484. 480. & 476. ans avant J. C. il gagna toutes les couronnes qu'on donnoit aux victorieux. Ses concitoyens furent si fâchés de voir qu'il s'étoit avoüé de Syracuse, pour plaire à Dinomene fils du roi Hieron, qu'ils briserent sa statuë, & changerent sa maison en une prison. * Pausanias, *l.* 6.

ASTYMEDES de Rhodes, fut deux fois en ambassade à Rome, de la part de ses citoyens, l'an 169. & 166. avant Jesus-Christ. Les Rhodiens avoient souffert plusieurs pertes depuis leur premiere députation, au sujet du roi Persée de Macedoine. Leur malheur les rendit moins fiers dans la seconde; & Astymedes rejettant ce qui s'étoit passé sur quelques particuliers qui avoient été punis, obtint à force d'excuses, & par le credit de T. Gracchus, que l'alliance d'entre les Romains & les Rhodiens, seroit renouvellée. * Polyb. *legat.* 104.

ASTYMEDUS, seconde femme d'*Oedipe*, l'épousa, après qu'il eut reconnu son inceste avec sa mere Jocuste. Cette femme, ennemie des fils du premier lit, & voulant les rendre odieux à leur pere, lui fit accroire qu'ils avoient voulu attenter à sa chasteté : ce qui irrita tellement le malheureux Oedipe, qu'il remplit toute sa maison de sang. * Diodore.

ASTYMONE, *voyez* CRYSEIS.

ASTYNOME, auteur Grec, a écrit de l'isle de Cypre. * Pline, *l.* 5. *c.* 31.

ASTYNOMES, nom que les Atheniens donnoient à dix hommes, qui étoient établis pour avoir l'œil sur les chanteuses & sur les joüeurs de flute. Quelques-uns ajoûtent, qu'ils avoient aussi l'intendance des grands chemins. C'est un nom grec Ἀστύνομοι, composé d'Ἄστυ, *ville*, & de νόμος *loi*, ou νέμειν, *diviser*. * Platon, *l.* 6. *de la repub.* J. Meursius, *in Pyræo*, *c.* 5.

ASTYRE, senateur Romain, *voyez* ASTERE.

ASUAN, *Assuana*, ville d'Egypte, dans sa partie superieure ou meridionale, appellée *Sahid*, sur la rive droite du Nil : c'est la derniere que les Turcs possedent sur les frontieres de la Nubie. Les Arabes l'appellent souvent *Usuan*, témoin Golius. Elle est à plus de cinquante mille pas au-dessus d'Asna, pour qui on l'a souvent prise dans les pays éloignés. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne Metacompso, Tacompson, ou Tachempso, ville de la haute Egypte proche de Syene; & d'autres la prennent pour Syene même. *Voyez* SYENE. * Golius.

ASUGA, petite ville d'Afrique. On la met dans le royaume d'Ambian en Abyssinie, sur la riviere qui sort du lac de Zaflan, à quelques lieuës de la ligne du côté du midi. * Baudrand.

ASUNGEN, *Asunga*, petit lac de Suede dans la Westrogotie, vers les provinces de Smalande & de Hallande. * Baudrand.

ASYCHIS, succeda à Micerine au royaume d'Egypte, selon Herodote. On ne trouve point ces deux rois dans le canon des rois d'Egypte : ainsi il faut croire que cet historien s'est trompé dans les noms, & que l'on doit appliquer à d'autres rois d'Egypte ce qu'il rapporte de ceux-ci. Il dit qu'Asychis fit une loi, par laquelle il étoit ordonné qu'on prêteroit de l'argent à tout homme qui donneroit en gage le corps mort de son pere, ajoûtant que la sepulture du debiteur seroit en la puissance du créancier. Ce roi laissa, dit-on, pour marque de sa grandeur, une pyramide de brique, qui surpassoit toutes celles d'Egypte. * Herodote, *Euterpe*, au *l.* 2.

ASYLE, nom que l'on a donné aux lieux de franchise, parce que l'on n'en pouvoit tirer ceux qui s'y étoient refugiés, sans offenser les dieux & la religion. C'est un nom grec, qui vient d'α privatif, & de συλᾶν, *ravir*, *tirer*. Dès le tems de Moyse, ces lieux d'asyle étoient en usage, puisqu'il ordonna au peuple d'Israël d'avoir des villes de refuge. Cadmus en bâtit un à Thebes, où les esclaves & les personnes libres qui s'y retiroient, étoient exemts de toute peine. Les autres croyent que le premier asyle fut celui qui fut bâti à Athenes par les successeurs d'Hercule. * Stace, *l.* 12. *de la Theb.* D'autres dans la suite imiterent leur exemple. * Servius, *ad. Æneid. l.* 8. *v.* 342. Les autels, les tombeaux, les bois & les statuës des heros, étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient pressés par la rigueur des loix, ou opprimés par la violence des tyrans. Les temples étoient les asyles les plus communs & les plus inviolables. On disoit que les dieux se chargeoient de punir le coupable, qui imploroit leur misericorde, & que les hommes ne devoient point être plus implacables qu'eux. C'est ce qui a donné lieu à une espece de proverbe des Grecs; que la bête feroce a une pierre, une roche pour se sauver, & l'esclave a les autels des dieux : *Fera quidem petram perfugium habet; servi verò aras deorum* : ἔχει γὰρ καταφυγὴν θὴρ μὲν πέτραν, δοῦλοι δὲ βωμοὺς θεῶν. On dit qu'autrefois, à Lyon & à Vienne, dans les Gaules, il y avoit des autels, d'où l'on osoit arracher les criminels; & il y a encore des villes en Allemagne, qui ont conservé ce droit d'asyle. Il y avoit dans la ville d'Athenes, six autels ou temples joüissans du droit d'asyle; sçavoir celui de la Misericorde, celui de Minerve, celui des Eumenides, & celui de Munychias; & deux temples de Thesée, dont l'un étoit dans la ville, & l'autre hors de l'enceinte des murs. Il y avoit

trois sortes de personnes qui faisoient communément usage des asyles. 1°. Les malfaiteurs, & sous ce nom étoient compris generalement tous ceux qui étoient coupables de quelque crime. 2°. Les esclaves, lorsqu'ils apprehendoient quelque rude reprehension de leur maître. 3. Les créanciers, de quelque consequence & de quelque nature que fût leur dette. Si quelqu'un se sauvoit dans ces lieux, personne n'étoit assez hardi pour l'en arracher: mais, de peur que par-là l'impunité ne fit croître le nombre des crimes, on examinoit si celui qui s'étoit refugié, étoit effectivement coupable d'un crime commis de dessein prémedité; & s'il en étoit convaincu, on le laissoit dans l'endroit, mais pour y perir de faim; ou bien l'on approchoit un grand feu, pour l'obliger à quitter la place. C'est ce que marque Euripide, lorsqu'il fait prononcer à Hermione ces paroles menaçantes, qui s'adressent à Andromaque: je ferai faire auprès de toi un grand feu: *Ignem tibi admovebo*; πῦρ σοὶ προσοίσω. Romulus en édifia un entre le Capitole & le palais, dans un bois sacré, qui donnoit toute sûreté à ceux qui s'y retiroient: ce qu'il fit à l'imitation de Cadmus, lequel, sur le point de bâtir la ville de Thebes, en fit un lieu de sûreté, pour tous ceux qui s'y refugioient. D'où viennent ces manieres de parler si frequentes: Nous recourons à vous, comme à notre asyle assuré: *Ad te tamquam ad asylum, tanquam ad aram confugimus.* * Plutarque, *vie de Romulus*. Les Molosses, les Samothraces, les Crotoniates, les Messeniens, les Lacedemoniens, & les Thraces donnerent cette franchise à certains peuples, & à d'autres lieux particuliers. Tibere, voyant que les crimes demeuroient impunis, par le moyen de ces asyles, en ôta l'usage. * Suetone, *dans la vie de Tibere*. Le pape Boniface V. pour autoriser la religion Chrétienne, voulut que les églises & les autels servissent d'asyle aux coupables. * Platine, Sigebert. Ce que le empereurs Honorius & Theodose avoient premierement ordonné, *cod. de his qui ad eccl. confug.* Ensuite les évêques & les moines s'emparerent d'un certain territoire, au-delà duquel ils plantoient des bornes à la jurisdiction seculiere. Ils sçurent étendre si loin leurs exemtions, que les couvens s'érigeoient en forteresse, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puissance du magistrat. Depuis l'on a supprimé la plûpart de ces privileges, qui ne servoient qu'à rendre la licence plus hardie; & ces immunités ou lieux de franchise sont à present abolis presque par tout, excepté en Italie & en Espagne. La sûreté des asyles ne devoit être, dans leur veritable institution, que pour les infortunés, & pour ceux que le hazard ou la necessité exposoient à la rigueur de la loi. Alors la justice, elle-même, semble demander qu'on lui arrache les armes des mains; mais on a fait un usage odieux des asyles, en les faisant servir à proteger indifferemment, & les coupables malheureux, & les scelerats de dessein formé. Aussi les asyles ou villes de refuge que Dieu avoit accordés aux Juifs dans la Terre Promise, étoient bien differentes des asyles du Paganisme; car ils n'étoient que pour ceux qui avoient tué quelqu'un par mégard. Ces villes de refuge étoient au nombre de six; *Bezer*, dans la tribu de Ruben; *Ramoth* de Galaad, dans la tribu de Gad; & *Golan*, dans Bazan, dans la moitié de la tribu de Manassé, au-delà du Jourdain: & en deçà, il y avoit *Cadès*, dans la Galilée, aux montagnes de Nephthali; *Sichem*, dans la tribu d'Ephraïm; & *Hebron*, dans les montagnes de la tribu de Juda. * Josué, *c.* 20. *v.* 7. Les trois premieres villes furent destinées à cet usage par Moyse; & les trois autres par Josué son successeur. Afin que celui qui auroit tué quelqu'un par malheur, pût gagner au plûtôt ces lieux d'asyle, les magistrats parmi les Juifs, devoient tenir la main à ce que les chemins fussent bien entretenus, & faciles pour se sauver. Et afin que cela fût exactement observé, le magistrat, tous les ans le 15. du mois d'Adar, qui répond à notre mois de Fevrier, devoit envoyer des gens pour reparer les chemins. Quand le coupable étoit arrivé dans la ville de refuge, il y avoit des juges qui examinoient, si le refugié avoit commis le meurtre de dessein prémedité; s'il se trouvoit coupable, on le condamnoit à mort; mais si la chose étoit arrivée par un pur hazard, il avoit pleine liberté de vivre dans l'enceinte de la ville en repos, & sans être aucunement troublé, jusqu'à la mort du grand-prêtre qui étoit en charge. Alors il avoit pleine liberté de sortir de la ville, & de s'en aller où il vouloit, sans qu'on pût l'inquieter. * *Voyez Exode, c.* 21. *v.* 13. *&* 14. & I. *Reg.* 2. *v.* 28. 29. Rabbi. Salomon. Jarchi, *sur le Deuter. c.* 19. Maymonid, *in Rosch. Haßachanach. c.* 8. *sect.* 5. Masius, *in Jos. c.* 20. Th. Gohwyn, dans un traité anglois intitulé, *Moses and. Aaron*; c'est-à-dire, *Moyse & Aaron*, *l.* 2. *c.* 5. Pitiscus, *Lexicon antiquitatum, &c.*

ASYNCRITE, l'un des premiers Fideles, que l'on prétend avoir été l'un des 72. disciples de Jesus-Christ & le premier évêque d'Hyrcanie. Saint Paul le saluë dans son epître *aux Romains*, *XVI.* 14. Le martyrologe Romain marque sa fête le huitiéme jour d'Avril, qu'on croit avoir été celui de sa mort.

A T

ATA (Abdal) nom d'un chef de dervis de la Natolie, qui vivoit du tems de Tamerlan. Ce dervis étoit de ceux qui vivent parmi les Turcs comme des enthousiastes, ou gens ravis en une extase continuelle. Ce sont des fous à proprement parler. Tamerlan ayant appris que cet homme avoit ramassé un grand nombre de gens tous frappés de sa même folie, voulut sçavoir par lui-même, si c'étoit un imposteur, comme quelques-uns lui disoient, ou s'il avoit quelque chose de recommandable, qui pût le faire passer auprès des siens pour un homme extraordinaire: car ses disciples le regardoient plûtôt comme une divinité, que comme un homme; & lui-même se qualifiant leur maître & leur seigneur, les appelloit ses créatures.

Dès que Tamerlan eut pris la resolution de l'aller trouver, ses disciples, qui en furent avertis, vinrent tout effrayés à leur maître & lui dirent, que Tamerlan venoit pour les exterminer tous. Abdal-Ata sans s'étonner leur dit, *ne vous épouvantés point, allez seulement, & vous presentez à lui sans parler; & que chacun de vous imite seulement le mieux qu'il pourra la voix de quelque animal.* Ses disciples lui obéïrent, & ils ne furent pas plûtôt arrivés devant Tamerlan vêtus de haillons & à demi nuds, poussant des cris semblables à ceux des lions, des taureaux, & de plusieurs autres sortes d'animaux, que Tamerlan, tout intrepide qu'il étoit, en fut effrayé. Il demanda aussi tôt de quelle race ces gens-là pouvoient être, & on lui dit que c'étoit les disciples d'Abdal-Ata; il continua donc son chemin, & arriva enfin au lieu où étoit cet homme si extraordinaire. Il le trouva tout nud, enseveli dans le sable jusqu'au cou, la barbe & les cheveux mêlés, les yeux fermés & la tête baissée. Tamerlan lui dit d'abord: *Pauvre insensé, on m'a dit que tu te vantes d'être le maître & le seigneur de certaines créatures.* Abdal-Ata lui répondit; *& vous, prince devoyé, qui n'étant pas Musulman, errez hors du veritable chemin du salut, vous vous faites appeller le maître & le seigneur de toute la terre.* Tamerlan lui repliqua; *quand cela seroit, toute la terre n'étant à l'égard du ciel qu'un point, qui n'a pas avec le firmament la proportion, que le chaton de ma bague a avec son anneau, ce ne seroit pas une grande merveille, si j'en étois effectivement le maître & que j'en prisse la qualité.* Abdal-Ata lui répondit aussi-tôt: *Quel sujet d'étonnement y a-t-il aussi, si je me qualifie le maître des créatures telles que sont ces animaux que vous voyez ici devant vous?* Tamerlan fut satisfait de cette repartie, & ne fut pas moins content de la delicatesse de son esprit, lorsqu'après avoir vû derriere ce dervis un âne attaché par son licou, il lui dit: *vous autres gens spirituels, qui allegorisés toutes choses, pourriez-vous bien me faire comprendre comment cet animal peut être le symbole d'une personne agréable & aimée.* Abdal-Ata, qui voyoit derriere ce prince un de ses mignons, lui fit une allegorie si pleine d'esprit & de hardiesse, que Tamerlan eut toûjours depuis ce tems-là une grande estime pour lui. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ATABAH AL-GOLAN, homme reputé saint par

les Musulmans, & dont la vie est dans *Jafei*, *hist.* 29. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATABALIPA, roi du Perou, de la famille des Incas, vivoit au commencement du XVI. siecle, & fut un des plus magnifiques & des plus riches monarques de l'Amerique. Il fit mourir un de ses freres qu'on nomme diversement *Atoco* & *Guscar*; & ensuite il choisit la ville de Cusco pour être la capitale de tout le Perou, comme elle l'avoit été sous l'empire des Incas ses prédecesseurs. Il soûmit même divers peuples ses voisins; mais François Pisaro ayant découvert le Perou vers l'an 1525. & s'y étant depuis établi dans les meilleures villes, causa tous les malheurs d'Atabalipa. Il tâcha de le surprendre par de vains complimens; mais ayant défait ses troupes & pris ce monarque, il le traita de la maniere du monde la plus cruelle & la plus indigne. Car contre la foi donnée, & après avoir pillé son tresor, il le fit étrangler vers l'an 1533. Dieu ne laissa pas cette mort impunie, François Pisaro fut tué par Diego fils d'Almagro, & son frere eut depuis la tête tranchée par les ordres de Vacca de Castro, que l'empereur Charles V. avoit envoyé dans le Perou. * Garcilasso de la Vega, *hist. del Peru.* Herrera. Jean de Laët. Barthelemi de las Casas, Acosta, &c.

ATABEK, mot turc, qui signifie proprement *pere du prince.* C'est la qualité qu'ont porté plusieurs seigneurs, qui étoient gouverneurs & directeurs de l'éducation des princes de la maison des Selgiucides. Ces seigneurs, que les Persans appellent *Atabekian*, devinrent si puissans par la faveur ou par la foiblesse de leurs maîtres, qu'ils fondérent & établirent en Asie quatre branches, que l'on appelle ordinairement *Dynasties*, & dont on va parler dans les articles suivans.

ATABEKIAN ERAK. Les Atabeks de l'Iraque, qui font la premiere dynastie, commencerent à regner l'an 521. de l'hegire, de Jesus-Christ 1127. Elle comprend huit princes, qui ont étendu leur domination dans la Chaldée, dans la Mesopotamie, & dans toute la Syrie, jusqu'en Egypte.

Omadeddin Zenghi, fils d'*Aksancar*, fut établi par Mahmoud, fils de Mohammed, & petit-fils de Malek Schah, sultan des Selgiucides, dans le gouvernement de la ville de Bagdet dès l'an 521. de l'hegire. Il y joignit bientôt après celui de Moussal ou *Mosul*, que possedoit son frere Ezzeddin, qui mourut la même année. La suivante il se rendit maître des villes d'Alep & de Hamah en Syrie; il soûtint une grande guerre contre le calife Mostarsched; il prit Edesse & Bir sur les Francs l'an 539. & l'an 540. qui est le 1145. de Jesus-Christ; il fut tué par des esclaves fugitifs, qu'il assiégeoit dans le château de Giabar. Ce sultan est appellé par nos historiens *Sanguin*, nom corrompu de celui de *Zenghi.*

Noureddin Mahmoud, fils d'*Omadeddin*, étoit l'aîné de deux autres freres nommés *Sefieddin* & *Cothbeddin*, qui regnerent en Mesopotamie, pendant qu'il étoit maître de toute la Syrie. Quelque-tems après il ajoûta à ses états l'Egypte, qu'il conquit par la valeur de Saladin general de ses armées. Il fit la guerre aux Francs, qui le battirent en plusieurs rencontres, & mourut l'an de l'hegire 569. de Jesus-Christ 1173. Nos historiens l'appellent *Norandin.*

Saleh, fils de *Noureddin*, commença à regner à l'âge de 11. ans, & mourut à l'âge de 19. après huit ans de regne, l'an de l'hegire 577. de Jesus-Christ 1181. on l'appelloit *Al-Malek Al Saleh Ismaël.* Saladin le reconnut d'abord en Egypte, & fit battre la monnoye en son nom; mais dans la suite il le dépoüilla de presque toute la Syrie, ne lui laissant que la ville d'Alep. Ce prince n'ayant point d'enfans laissa la seigneurie d'Alep à son cousin germain Ezzeddin Massoud, fils de Cothbeddin Maudoud, auquel nous avons vû que Noureddin son frere aîné avoit laissé la Mesopotamie, dont Mosul étoit la capitale, avec quelque redevance. C'est d'Ezzeddin que sont sortis les autres princes de cette dynastie.

Ezzeddin Massoud, fils de *Cothbeddin*, regna dans Mosul, où il fut assiegé par Saladin, qui s'étoit déja rendu maître de la plûpart des villes de la Mesopotamie, l'an de l'hegire 578. Mais il s'y défendit si vigoureusement, qu'il obligea ce prince à lever le siége avec beaucoup de honte & de confusion. Il fut si genereux, qu'il donna la ville d'Alep à un de ses freres nommé *Omadeddin*, lequel cependant ne la sçut pas garder; mais fut contraint de la ceder par échange à Saladin. Ezzeddin la reprit sur les heritiers de ce sultan & s'y maintint, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Malek Al-Nasser. Il mourut cependant la même année que Saladin, sçavoir sur la fin de l'an 589. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1193. au commencement duquel Saladin avoit fini ses conquêtes & sa vie.

Noureddin Arslan Schah, fils d'*Ezzeddin Massoud*, succeda à son pere dans Mosul & autres places de la Mesopotamie, & enleva à Cothbeddin, fils d'Omadeddin son oncle, la ville de Nisibe, de laquelle il fut bientôt dépoüillé par Malek Al Adel, frere de Saladin. Ce sultan mourut l'an de l'hegire 607. de Jesus-Christ 1210. après avoir rétabli la dignité & la severité du gouvernement des Atabeks, qu'il trouva un peu déchûë, par la trop grande modestie & humilité d'Ezzeddin son pere. Il regna 18. ans, & laissa son fils pour successeur.

Malek Al Caher Ezzeddin Massoud, laissé sous la tutelle de Badreddin Loulou, affranchi, qui gouverna ses états pendant la vie & après sa mort, arrivée l'an 615. de l'hegire, de Jesus-Christ 1218. Son regne fut de sept ans & neuf mois. Il laissa pour successeur son fils nommé *Noureddin Arslan Schah*, fils de Malek Al Caher, âgé seulement de dix ans, quand son pere mourut, & il ne regna que fort peu de tems, sous la tutelle de Badreddin, qui lui conserva la couronne contre les entreprises de son oncle maternel Omadeddin, fils de Noureddin Arslan Schah.

Nassereddin Mahmoud, fils de *Malek Al Caher*, & frere de Noureddin Arslan Schah, lui succeda à l'âge de trois ans. Badreddin Loulou le fit marcher à cheval, & reconnoître pour sultan au milieu des troupes. Il mourut l'an 631. de l'hegire, & le calife Monstanser lui donna Badreddin Loulou pour successeur, en lui envoyant l'investiture des états dont il n'avoit eu jusqu'alors que le gouvernement. Ainsi finit cette premiere dynastie des Atabeks surnommés *de l'Iraque*, à cause qu'elle commença dans la ville de Bagdet, qui est la capitale de l'Iraque Arabique, ou Chaldée, dans laquelle on comprend souvent la Mesopotamie.

ATABEKIAN ADHERBIGIAN, les Atabeks de la Medie, ou de l'Adherbigian, font la seconde dynastie des Atabeks, qui commença l'an 555. de l'hegire, & finit l'an 622. Le premier de tous fut *Ildighis* esclave Turc, qui devint un fort grand seigneur, par la faveur de Massoud son maître, sultan des Selgiucides. Ce prince lui donna en mariage la veuve de son frere Thogrul, & en même-tems le gouvernement du pays d'Adherbigian, où il commanda jusqu'en l'année 568. qui est le 1172. de Jesus-Christ.

Mohammed fils d'*Ildighiz* succeda à son pere, & fut tuteur du sultan Thogrul le Selgiucide, qui avoit succedé au sultan Arslan son pere à l'âge de sept ans. Il gera si bien cette tutelle à son profit, qu'il se rendit maître de plusieurs provinces de l'empire de son pupille. Il prit la ville de Tauris l'an 570. & mourut l'an de l'hegire 581. de J. C. 1185.

Kezel Arslan, frere de *Mohammed* son prédecesseur, & qui avoit gouverné la province d'Adherbigian sous lui, prit sa place. Le sultan Thogrul avoit de la peine à le souffrir; mais comme les affaires des Selgiucides alloient en décadence, il fut declaré sultan par le calife Nasser, l'an de l'hegire 587. & fut tué la même année par un assassin que les seigneurs de l'Iraque avoient subornés.

Aboubecre, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, regna 20. ans, & mourut l'an 607. de l'hegire, de Jesus-Christ 1210.

Cotluc Enbanege, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, regna quatre ans: mais il semble que ces quatre années doivent être comprises dans les autres regnes.

Modhaffereddin Uzbek, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, succeda à son frere, & regna quinze ans. Il

rut de la peste, après avoir été dépoüillé de ses états par Gelaleddin roi de Khovarezm, l'an de l'hegire 622.

ATABEKIAN-FARS, les Atabeks de la Perse. Ils étoient Turcomans d'origine, & descendoient de Salgar; c'est pourquoi on les nomme aussi *Salgariens*. Leur dynastie a duré en Perse depuis l'an 543. jusqu'en l'an 663. de l'hegire, c'est-à-dire, depuis l'an 1148. de Jesus-Christ jusques en 1264.

Le premier de cette dynastie est Modhaffereddin Moschakar Ben Maudoud Ben Salgari, qui a regné douze ou treize ans.

Modhaffereddin Zengi Ben Maudoul succeda à son frere, & regna quatorze ans.

Modhaffereddin Taklah, fils de *Zenghi*, succeda à son pere, & regna vingt ans. Il mourut l'an de l'hegire 591.

Cothbeddin Thogrul, fils de *Salgar*, fils de *Maudoud*, regna dans l'Iraque, & fit plusieurs fois la guerre à Taklah: mais il fut toûjours battu, & enfin fait prisonnier & mis à mort après neuf années de regne.

Modhaffereddin Abou Schegia Saad Ben Zenghi succeda à son frere *Taklah*. Il regna vingt-neuf ans, & mourut l'an 623. de l'hegire, de J. C. 1259.

Saad, fils d'*Aboubecre*, regna environ deux ans.

Mohammed, fils de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, regna sept mois.

Mohammed Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, regna huit mois.

Selgiuc Schab, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils de *Zenghi*, regna cinq mois, & fut tué l'an 662. de l'hegire, de J. C. 1263.

Aischab Khatoun, fille de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, qui étoit mariée à un Mogol nommé *Manghir Timurten*, étant restée seule de la maison des Atabeks Salgariens, fut établie reine dans Schiraz par Holagu Ilkhan, & regna un an: elle mourut l'an 663. de l'hegire.

ATABEKIAN LARISTAN, ce sont des princes, qui s'étant rendus maîtres de la province de Lar, qui s'étend sur la côte du golfe Persique, prirent le titre d'*Atabeks*, n'osant pas prendre celui de sultan.

Le premier de ces princes fut Abou Thaher, fils de *Mohammed*, fils d'*Ali*, fils d'*Aboul Hassan Caslaovi*, qui fut envoyé avec des troupes pour conquerir ce pays, par Sincar fils de Maudoud al Salaovi, ou plûtôt, al Salgari, après qu'il se fut rendu maître de la province proprement dite de Perse. Abou Thaher ayant conquis ce pays, s'en fit le souverain, & prit le titre d'Atabek, que ses descendans conserverent.

Nasraldin ou Nasreddin, l'aîné de ses enfans, lui succeda, & entreprit de subjuguer le Schoulestan; & se trouvant proche de sa fin, il declara son fils pour successeur.

Ce fils, qui portoit le nom de *Takla*, fut attaqué par l'Atabek Saad fils de Zenghi, qui regnoit dans le pays de Fars ou de Perse: mais Takla remporta jusqu'à trois fois la victoire sur Saad; & quand Holagu empereur des Mogols vint assieger Bagdet, il le vint trouver dans son camp avec des troupes auxiliaires, & lui fit si bien sa cour, qu'il obtint de lui une bonne partie de ce qu'il lui demandoit. Après la prise de Bagdet, Takla épouvanté du traitement qu'Holagu avoit fait au calife Mostassem, ne se trouvant pas en sûreté parmi les Tartares, prit la fuite sans congé, & Holagu en ayant été averti, le fit suivre par les siens, qui l'atteignirent & le firent mourir.

Schamseddin Alp Argoun, fils de *Takla*, succeda dans les états de son pere avec la permission de Holagu, & il les gouverna avec justice pendant l'espace de dix ans.

Joseph Schah, fils d'*Alp Argoun*, succeda à son pere sous l'autorité d'Abaka empereur des Mogols, successeur de Holagu. Il obtint de ce prince le gouvernement de Khouzistan, de Gouch Kilovich, de Gerbad, & d'autres lieux. Après la mort d'Abaca, Joseph Schah s'attacha à Ahmed Khan son successeur; & après la mort de celui-ci, à Argoun Khan, duquel il eut enfin permission de retourner en Laristan. Etant de retour dans ses états, il fit une entreprise sur le pays de Gouch Kilovich ou Ghilovich; mais ayant eu en chemin un songe qui l'effraya, il retourna sur ses pas, & mourut fort peu de tems après, laissant un fils pour successeur.

Afrasiab, fils de *Joseph Schah*, se maintint dans ses états sous la protection d'Argoun Khan: mais dès qu'il eut appris qu'il étoit attaqué d'une maladie mortelle, il envoya un de ses neveux à Ispahan, lequel se défit par surprise du gouverneur de cette ville, & s'en rendit le maître, faisant battre monnoye au coin d'Afrasiab son oncle, & ordonnant que son nom fût recité dans les prieres publiques. Argoun étant mort pendant ces entreprises, Afrasiab envoya plusieurs de ses amis en la province d'Iraque, & se rendit maître par leur moyen de plusieurs places; il battit même les Mogols en quelques rencontres: mais ceux-ci l'ayant enfin entre leurs mains, l'envoyerent prisonnier à Gazan Khan, qui avoit succedé à Argoun. Afrasiab trouva cependant de la faveur à la cour de ce prince, & fut renvoyé chez lui en Laristan: mais comme il faisoit faire dans ce pays-là plusieurs executions cruelles, il fut enfin mis à mort par l'ordre de Gazan.

Nosrateddin Ahmed, fils d'*Alap Argoun*, fut établi par Gazan Khan Atabek ou prince de Laristan, après la mort d'Afrasiab. Il gouverna ses états avec justice pendant l'espace de 30. ans, & mourut l'an de l'hegire 733. de J. C. 1332.

Rokneddin, fils de *Joseph Schah*, succeda à son oncle Nosrateddin, & gouverna ses états fort sagement pendant l'espace de six ans. Il mourut l'an de l'hegire 740. de J. C. 1339.

Modhaffereddin Afrasiab, fils de *Rokneddin*, succeda à son pere, & en lui finit la dynastie des Atabeks du Laristan.

Avant tous ces princes, qui ont porté le titre d'Atabeks, *Nadham al Molk*, ou *Nezam el Molk* visir de Malek Schah, troisiéme sultan de la race des Selgiucides, fut qualifié du nom d'Atabek par ce sultan, qui lui donna la ville de Thous en proprieté; mais aucun de ses descendans n'a conservé ce titre, ni commandé souverainement dans aucune province.

Il y a neanmoins des auteurs qui prétendent qu'Omadeddin, fils de Zenghi, qui avoit été Atabek ou gouverneur du sultan Sangiar, a été le premier qui ait conservé le titre de cette charge, avec la qualité de prince. Ebn Athir a écrit l'histoire des Atabeks sous le nom de *Daulat Atabekiat*, la *Dynastie des Atabeks*. Voyez aussi le *Nighiaristan*. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ATACAMA, desert de l'Amerique Meridionale, dans le royaume du Perou, vers celui de Chili. Il est le long de la mer Pacifique, dans le pays que les Espagnols nomment *de los Charcas*, entre la ville d'Arica au septentrion, & la riviere de Copiapo ou Copaiapo au midi. Il a la mer au couchant, & à l'orient la Plata, Mata, &c. * Sanson. Laët.

ATAD, contrée au-delà du Jourdain, où les Israëlites firent les obseques de Jacob: ce lieu fut appellé *la plaine d'Egypte*. * *Genese*, 50. *v.* 10.

ATADE, ou ATHAS, jeune garçon, d'une legereté & d'une vitesse merveilleuse à la course, lequel, sous le consulat de Vipsanius, depuis midi jusqu'au soir, courut soixante & quinze mille pas, sans en être incommodé, au grand étonnement de tout le monde. * Martial en fait mention:

Sive levem cursu vincere quaeris Athan.

ATALA, bourg de Sicile, situé dans la vallée de Demona, entre Messine & Taormine. On le nomme aussi *Itala*. * Baudrand.

ATALANTE, fille de *Schenée*, fut recherchée en mariage par plusieurs jeunes hommes; mais son pere ne la voulut donner qu'à celui qui la vaincroit à la course. Hippomene fut le seul qui eut cet avantage, par le secours de Venus, qui lui conseilla de jetter dans la carriere des pommes d'or, qu'Atalante s'amusa à ramasser. Il fut depuis changé en lion, & son épouse en lionne. * Ovide, *l.* 10. *Metam. fab.* 11.

ATALANTE, fille d'*Jasius* roi d'Arcadie, & de Climene, selon Apollodore, ou de Schenée, selon Hesio-

de, fut expofée par fon pere dans les bois. Elle fut mariée à Melarion, dont elle eut un fils, nommé Parthenopée, qui fut un des guerriers contre Thebes. Elle avoit beaucoup de paffion pour la chaffe, & bleffa la premiere le fanglier de Calydon, dont elle reçut les dépoüilles de la main de Meleagre roi de Calydon. Cette préference fut fuivie de quelques meurtres, & enfin de la mort de Meleagre même. *Voyez* MELEAGRE. * Ovide, *l.* 8. *Metam. fab.* 4. Ælian. *var. hist. l.* 13. *c.* 1. en parle fort au long, & S. Jerôme louë la vertu & la chafteté de cette Heroïne. Hieronym. *contra Jovin. l.* 1.

ATAPHERNES, noble Perfan, & un des fept conjurés qui ôterent la vie à un certain Mage, nommé *Smerdis*, qui fe difoit fils de Cyrus, & qui, fous cette qualité, étoit monté fur le thrône: après l'avoir tué, ils rendirent le royaume aux Perfes.

ATAS, ou ATHAS, *voyez* ATHANATUS.

ATASCH, fameux impofteur, qui fe faifit du château de Dizghoveh, près de la ville d'Ifpahan, fous le regne de Mohammed, fils de Malek Schah, fultan des Selgiucides. * D'Herbelot, *biblior. orient.*

ATAROTH, ville de Paleftine dans la tribu de Gad, de-là le Jourdain. * *Num.* 32. 3.

ATAROTH, ville de Paleftine fur les confins de la tribu d'Ephraïm, du côté du Jourdain. * *Jofué*, 16. 5.

ATAROTH-ADDAR, ville de Paleftine dans la tribu d'Ephraïm, du côté de la tribu de Manaffé. * *Jofué*, 16. 5.

ATAVANTIO (Paul) de Florence, religieux Servite, dans le XV. fiecle, écrivit un traité de l'origine de fon ordre, la vie du B. François de Sienne, de faint Philippe de Beniti, &c. Ce religieux mourut l'an 1499. âgé de 80. ans. * Voffius. Poffevin, &c.

ATAVILLOS *Atavilli*, peuples du Perou, dans l'Amerique meridionale, vers la fource de la riviere de Xauxa, environ à quarante lieuës de la côte de la mer Pacifique, & à foixante de la ville de Lima. * Pedro de Cieca.

ATAULFE, beau-frere d'Alaric roi des Goths, fuivit ce prince à la prife de Rome, & lui fucceda l'année fuivante en 410. La même année il pilla une feconde fois Rome, & emmena Placidie fille de l'empereur Theodofe, & fœur d'Honorius, qu'il époufa à Narbonne, dont il fe rendit maître l'an 414. Le comte Boniface l'avoit repouffé en 413. de Marfeille, qu'il avoit eu deffein de furprendre. Comme il paffoit en Efpagne, il fut tué à Barcelone l'an 415. par un certain Vernulphe, après un regne d'environ 5. ans. On affaffina en même tems fix fils, qu'il avoit eus de diverfes femmes. Le jeune prince Theodofe, qu'il avoit eu de Placidie, étoit mort un peu auparavant. Les auteurs donnent diverfes raifons de la mort d'Ataulfe. SIGERIC lui fucceda, & fut auffi tué fept mois après. * Profper. Ifidore, & Genebrard, *en fa chron.* Orofe, *l.* 7. *c.* 43.

ATE', déeffe mal-faifante, felon Homere & Hefiode, prenoit plaifir à engager les hommes dans des malheurs, troublant leur entendement, & obfcurciffant les lumieres de leur raifon. Il n'y avoit qu'un moyen de réfifter à cette déeffe, & d'en éviter les effets funeftes: c'étoit d'avoir recours aux Lites, qui étoient d'autres déeffes filles de Jupiter, toûjours oppofées à Até, & qui fauvoient les hommes de fa colere; avec cette circonftance pourtant, que plus Até étoit irritée, moins les Lites avoient de pouvoir fur elle, & qu'il leur falloit beaucoup plus de tems pour venir à bout de l'appaifer. Até n'eft autre chofe, dans la fignification du mot grec ἄτη, que le mal qu'on fait, & l'injuftice que l'on commet. Voilà la veritable fource de nos malheurs. Les Lites, ne font auffi dans la fignification du mot grec λιταί, que les prieres. C'eft en effet la feule voye qui refte à un coupable, que la priere; & on voit affez que plus fes crimes font grands, plus il doit avoir de peine à en obtenir le pardon. * Homere, *Iliad.* Erafme, *Adag.*

ATELLA, ancienne ville de la Campanie, en Italie, étoit autrefois épifcopale. Maintenant c'eft une petite ville nommée *Sant' Arpino*, dans la terre de Labour, entre Capouë & Naples, à un mille d'Averfa, où le fiege épifcopal a été transferé. Il y avoit anciennement un grand amphitheatre, où l'on joüoit des comedies, qui furent appellées Attellanes, *Fabulæ Attellanæ.* C'étoient des pieces comiques & fatyriques. Elles étoient moins boufonnes, que les petites pieces & les farces qui fe joüent fur le theatre François, & moins graves & moins ferieufes que les tragedies ou les comedies grecques ou latines; mais que l'on remplit enfuite de recits impurs & de contes lafcifs: ce qui obligea le fenat de Rome de défendre ces fortes de jeux. On ne voit aucuns reftes de cet amphitheatre. Il y a un château, qui fut bâti par Robert Guifchard, Normand, duc de la Poüille, vers l'an 1060. L'églife, qui étoit autrefois cathedrale, eft fort grande, & l'on y remarque plufieurs tombeaux confiderables, entre autres, celui d'un medecin, qui y eft reprefenté, appuyé fur les épaules d'Ariftote & d'Averroës. Cette ville a titre de duché, & appartient à la maifon de Caraccioli. * Schrad, *Monum. ital.*

ATELLARI, que d'autres nomment ACELLARO, riviere de Sicile, eft l'*Elorum* ou l'*Elorus* des anciens. Elle coule dans la vallée, que ceux du pays appellent *Valle di Noto*, & paffe à la ville de *Noto*, d'où elle fe va jetter dans la mer, près des ruines de l'ancienne ville d'Elore, où Fazel dit, qu'il y avoit de fon tems une tour qu'on nommoit *Sta in pace.* Pline, Etienne de *Byzance*, Vibius Sequefter, & Silius Italicus parlent de l'Elore, que ce dernier, auffi-bien que Virgile, appelle *Xelorus.* Etienne de *Byzance* rapporte qu'on y voyoit autrefois des poiffons, qui venoient manger à la main. * Etienne de *Byzance.* Virgile *Æneid. l.* 3. Athen. *l.* 8. Pline, *l.* 32. Ovide, *l.* 4. Faft. Sanfon, *en fa carte de Sicile.* Fazellus. Baudrand.

ATENE, *Athenum*, *Atina*, petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure fur la riviere de Negro. Elle eft au pied du mont Apennin, avec titre de principauté, & a été autrefois plus confiderable, étant fituée entre Pola & Sala, à huit milles de Marficonovo, & à feize de Potenza. * Pirro Ligorio.

ATEPOMARE, roi d'une petite partie des Gaules, faifant la guerre aux Romains, & ayant mis le fiege devant Rome; leur declara qu'il ne feroit point de paix, qu'ils ne lui livraffent les dames & les principales bourgeoifes de la ville. Lorfque cette propofition fut portée au camp des Romains, les fervantes de leurs femmes leur confeillerent de les envoyer à la place de leurs maîtreffes, & vêtuës de leurs habits, promettant de leur donner un fignal, pour furprendre l'ennemi. Cet avis ayant été fuivi, elles prirent leur tems que les Gaulois étoient enfevelis dans un profond fommeil; & l'une d'elles montant fur une tour, alluma un flambeau, pour avertir les Romains, qui vinrent fondre fur les Barbares. En memoire de cette action, on inftitua à Rome une fête annuelle, qui fut appellée *la Fête des Servantes.* * Plutarque, *aux paralleles.*

ATERGATIS, déeffe des Syriens, *voyez* ADARGATIS.

ATERIANUS (Jule ou Julius) hiftorien Latin, ne nous eft connu que par un paffage de Trebellius Pollio, dans la vie des trente tyrans. Il vivoit vers l'an de J. C. 268. Il parle de lui dans Victorin. * Trebell. Pollio, *in Victorino.*

ATESTE, *cherchez* EST ou ESTE.

ATH, ou AETH, fur la riviere de Dander, ville des Pays-Bas dans le Hainault. Elle n'eft pas grande, mais elle eft riche & affez bien fortifiée. Loüis XIV. roi de France la prit en 1667. & elle lui fut laiffée par la paix d'Aix-la-Chapelle, qui fe fit l'année fuivante; mais il rendit cette place aux Efpagnols par le traité de Nimegue fait en 1678. Il la prit encore en 1697. & la rendit par la paix de Rifwick, concluë la même année. Ath eft fur les limites de la Flandre, à deux lieuës de Leffine, entre Mons & Oudenarde. Elle a produit divers hommes de lettres, & entre autres, Guillaume Mercerus ou Mercier, Guillaume Monrin, Pierre Gudelin, Julien Folletier, Jean Briard, Arnoul & Jean Lenfeus, &c. Il ne faut pas auffi oublier Jean Zuellard, qui publia en 1610. une defcription de cette ville.

ATHA ALLAH, *Dieu-Donné*, surnom de plusieurs auteurs Musulmans ; mais particulierement de Tageddin Mohammed Ben Ahmed Atha Allah, natif d'Alexandrie, & plus connu sous le nom d'*Aschadeli*, docteur de la secte de Malek, qui mourut au Caire l'an 709. Il est auteur de *Hekam Al Athijah*, livre du droit des Musulmans, qui se trouve dans la bibliotheque du roi de France *Num.* 679.

Il y a encore un Seid Ahmed Ben Atha Allah, qui est surnommé *Al-Crimi*. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ATHA ou ATHAI (Abou Mohammed Ben Ali Rabah) natif de la Mecque, auteur celebre de traditions qu'il avoit reçuës d'Aischah, veuve de Mahomet & d'Abou Horeirah. Il fut maître d'Abou Hanifah & d'Aouzai, sur cette matiere. Ce dernier docteur disoit de lui, qu'il étoit l'homme le plus generalement approuvé & estimé qu'il eût connu. Mahomet, au rapport d'Ebn Abbas, ayant été interrogé sur ce qu'il y avoit de meilleur dans les bonnes œuvres des Fideles, répondit que c'étoit la pureté de l'intention. Ben Gioraih ayant demandé à Athai duquel nous parlons, l'explication de cette parole, ce docteur lui dit : *C'est que la pureté d'intention nous délivre non seulement de l'hypocrisie, mais encore du doute & de la perplexité d'esprit, dans toutes les actions que nous entreprenons.* * Mosuli, *dans sa quinziéme narration.* D'Herbelot, *bibl. orientale.*

ATHACH, ville de la Palestine dans la tribu de Juda, l'une de celles ausquelles David envoya du butin & des dépoüilles qu'il avoit remportées sur les Amalecites, qui avoient pillé & brûlé la ville de Siceleg. * I. *Rois*, 30. 30.

ATHACH, eunuque ou officier d'Assuerus, à qui il confia la garde d'Esther * *Esther*, 4. 5.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths en Italie, étoit fils d'*Euthario Cillica*, & d'*Amalasunte*, fille de *Theodoric*. Il succeda l'an 526. à ce dernier sous la tutelle de sa mere, & partagea avec son cousin Amalaric, roi des Visigoths, les états de son ayeul dans les Gaules, se reservant la Provence, qu'il fit gouverner par ce Felix Liberius, qui se trouva l'an 529. au II. concile d'Orange. Athalaric entretint toûjours la paix avec les empereurs. Il envoya une ambassade à Justinien, qui avoit été élevé à l'empire, & quelques-uns ont cru qu'Arator étoit le chef de cette ambassade. Depuis il publia un édit pour conserver les libertés de l'église, à la requête du pape Felix III. qui se plaignit à lui de ce que les Goths obligeoient les clercs de plaider devant les juges seculiers. Les débauches userent tellement ce prince, qu'il mourut éthique, l'an 534. après avoir regné huit ans. * Cassiodore, *in epist.* Procope, *l.* 1. Gregoire de *Tours*, *en son hist.*

ATHALIE ou GOTHALIE, comme l'appelle Josephe, fille d'*Achab* & de *Jezabel*, épousa *Joram*, fils de *Josaphat* roi de Juda. Le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de son mari, causa la ruine de sa maison. Car elle le porta à élever des temples aux idoles des Gentils, & à les faire adorer par tout le royaume. Après la mort de ce prince, en l'an 3150. du monde, 885. avant J. C. & aprés celle de son fils Ochosias, qui arriva l'année suivante, elle fit tuer tous ses enfans & tous les princes de la maison royale, pour s'emparer du gouvernement. Il n'y eut que Joas qui étoit encore au berceau, qui fut sauvé par les soins de Josaba ou Jocabed, sœur d'Ochosias, & femme du grand sacrificateur Joïada. Ce dernier mit Joas sur le thrône à l'âge de sept ans, & fit mourir Athalie, l'an 3157. du monde, & 878. avant Jesus-Christ, qui étoit le septiéme de la tyrannie de cette cruelle princesse. * IV. *des Rois*, 11. & 12. II. *des Paralipomenes*, 33. 24. Josephe, *l.* 9. *des antiquités Judaiques, chap.* 11.

☞ Athalie étoit petite-fille d'*Amri* : ce qu'il faut observer, pour entendre l'endroit du deuxiéme livre des Paralipomenes, où elle est dite fille d'Amri, puis fille d'Achab. Car bien que saint Jerôme ait dit qu'elle n'étoit appellée fille de ce dernier que par imitation, elle l'étoit effectivement. Jehu, qui est appellé fils de Josaphat, *au l.* 4. *c.* 9. *v.* 2. des Rois, est aussi dit fils de Namsi (qui étoit pere de Josaphat) *au l.* 2. *c.* 22. *v.* 7. des Paralipomenes. * Torniel, *A. M.* 3146. *n.* 1.

ATHALMOLK GIOVINI, auteur de la chronique Persienne, intitulée, *Gehán Kuschai.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHAMANIE, pays de l'Epire, entre l'Acarnanie, l'Etolie, & la Thessalie. Il fut libre en certain tems, & ensuite eut des princes particuliers, qui se soûmirent à Philippe, pere de Persée roi de Macedoine. * Tite-Live, *l.* 36. & 38.

ATHAMAS, fils d'*Eole*, roi de Thebes, épousa *Nephelé*, & fut pere de *Phryxus* & d'*Hellé*. Mais Nephelé étant devenuë furieuse, il prit en secondes nôces *Themisto*, fille d'*Hypsée*, dont il eut *Sphincius* & *Orchomenus*. Ils furent tués par leur propre mere, qui croyoit massacrer les enfans d'*Ino*, qu'Athamas épousa en troisiémes nôces. Cette derniere étoit fille de *Cadmus*, & Athamas se persuada depuis qu'elle étoit devenuë lionne, & deux enfans qu'il avoit eus d'elle lionceaux. Dans cette manie il écrasa contre un rocher un de ses fils : ce qui toucha si fort Ino, qu'elle se précipita de désespoir dans la mer, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes. * Ovide, *l.* 4. *metamorp. fab.* 13. Natal. Com. *Mythol.*

ATHAMAS, riviere d'Etolie, admirable par la vertu qu'elle avoit, dit-on, d'allumer une torche, lorsqu'on la trempoit dedans au dernier quartier de la Lune. * Ovid. *metam. l.* 15. *fab.* 2. Il y avoit une montagne de même nom, d'où cette riviere coule.

ATHANAGILDE, roi des Visigoths en Espagne, se soûleva contre Agila, qu'il fit mourir & se mit sur le thrône l'an 554. Il eut deux filles, *Galesuinthe* & *Brunehaut*; la premiere épousa *Chilperic* roi de Soissons; & l'autre *Sigebert* roi d'Austrasie. Son regne fut de quatorze ans, & il mourut l'an 567. * Isidore, *en sa chron.* Gregoire de *Tours*, *l.* 9.

ATHANARIC, juge des Goths, sur la fin du IV. siecle. Dans ce tems, le plus puissant des Goths, prenoit parmi eux le nom de *juge*, & non celui de *roi*; ce peuple croyant que la qualité de roi étoit un titre d'autorité & de puissance; & celui de juge une marque de prudence & de sagesse. Athanaric commença de gouverner vers l'an 369. & il fit la guerre à l'empereur Valens, qui le contraignit enfin de demander la paix. Mais il survint un accident qui empêcha de la conclurre. Car, comme il fallut convenir d'un lieu pour traiter, Athanaric ne voulut jamais passer sur les terres des Romains, prétendant que son pere le lui avoit défendu : de sorte, que pour ne rien faire contre la dignité de l'empire, on mit sur le Danube des bateaux, où Valens d'un côté & Athanaric de l'autre vinrent conclurre la paix. Ce prince Goth étoit Payen, & pour faire dépit à l'empereur, il excita une cruelle persecution contre les Chrétiens. Elle commença, selon saint Jerôme, dès l'an 369. & les actes de saint Sabas portent qu'elle se renouvella jusqu'à trois differentes fois. Athanaric faisoit brûler tous ceux qui refusoient d'adorer une statuë qu'on portoit par son ordre dans toutes les maisons où l'on disoit qu'il y avoit des Chrétiens. Depuis, ce prince se voyant chassé de ses terres par ses propres sujets, fut reduit à venir en personne implorer le secours de Theodose, avec lequel il avoit fait alliance depuis peu de tems. Cet empereur le reçut avec bonté le 11. jour de Janvier de l'an 381. & Athanaric mourut le 25. du même mois. Theodose le fit enterrer à la Romaine ; mais avec tant de magnificence, que les Goths en furent ravis d'admiration, & en témoignerent toute la reconnoissance possible. * S. Ambr. *de Spiritu sancto, in praef.* S. Aug. *l.* 18. *de civit. Dei c.* 31. Ammien Marcel. *l.* 27. Orose, *l.* 7. *c.* 38. Socrate, *l.* 5. Zosime, *l.* 4. Idace. S. Jerôme. Sigebert, & Isidore, *in chron.* Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *vie de S. Basile*, &c.

ATHANASE (S.) patriarche d'Alexandrie, & surnommé *le Grand*, à cause de la grandeur de sa foi, de sa pieté, & de ses travaux pour la défense de l'église contre les Ariens. Il est sûr qu'il étoit Egyptien ; & il y a même apparence qu'il nâquit à Alexandrie, mais il est difficile de fixer le tems de cette naissance. Nous pouvons seu-

lement dire qu'ayant été fait évêque au commencement de l'an 326. il y a apparence qu'il avoit près de 30. ans, (quoiqu'il soit vrai que les Ariens lui reprocherent son ordination dans une trop grande jeunesse,) puisque les canons les moins rigoureux exigent cet âge pour ceux qu'on éleve à l'épiscopat. Rufin dit que saint Athanase étant encore enfant, baptisa ses compagnons; & il assure que cela arriva du tems de saint Alexandre, qui succeda à Achillas en 312. ce qui justifie en quelque sorte le reproche des Ariens. Il fut élevé auprès du même saint Alexandre, qu'il suivit en 325. au concile de Nicée, où n'étant encore que diacre, il disputa, à ce que l'on croit, contre Arius: ce qui fut un des principaux sujets de la haine que les Ariens conçurent contre lui. A son retour, se doutant qu'on le vouloit élever à la place d'Alexandre, qui l'avoit désigné son successeur, il prit la fuite; mais ayant été trouvé dans sa retraite, il fut mis sur le siege de saint Marc, au commencement de l'an 326. Les Ariens n'oublierent rien pour s'opposer à sa promotion; & leur haine s'augmenta, lorsqu'Athanase eut refusé de communiquer avec Arius en 331. Ils s'unirent avec les Melitiens pour le perdre: ils l'accuserent d'abord de crime d'état; sçavoir, qu'il avoit envoyé un coffre plein d'or à Philamene, qui vouloit usurper l'empire, & qu'il avoit imposé aux Egyptiens un tribut de robes de lin ou de laine pour l'église d'Alexandrie. Il fut justifié de ces accusations par les prêtres Alipe & Macaire, qui se trouverent à Constantinople dans le tems qu'on en parla à Constantin. Mais on lui suscita deux autres accusations; l'une que son prêtre Macaire étant allé trouver Ischyras dans la Mareote, avoit brisé un calice, renversé les Sacremens, & démoli une église; l'autre qu'il avoit fait mourir Arsene évêque d'Hypsel en Thebaïde, du parti des Melitiens. Cet Arsene se trouva vivant, & Constantin en ayant été informé, donna ordre qu'on cessât les poursuites commencées contre saint Athanase, & lui écrivit une lettre tres-avantageuse; mais ses ennemis renouvellerent leurs calomnies près de l'empereur, qui fatigué de leurs importunités continuelles, indiqua un concile à Cesarée, ville de la Palestine, où saint Athanase ne voulut pas comparoître; parce que les principaux évêques qui y assistoient, étoient ses ennemis declarés. Un an aprés Constantin indiqua un autre concile à Tyr, l'an 335. où saint Athanase eut ordre de se rendre: il y confondit ses adversaires sur le meurtre d'Arsene, en faisant paroitre cet évêque en personne dans ce concile. Les évêques de cette assemblée insisterent sur l'accusation du calice brisé par Macaire; en intenterent une nouvelle contre saint Athanase, qu'ils prétendirent avoir eu commerce avec une femme de mauvaise vie; & ayant envoyé faire une information à Maréote, ils déposerent saint Athanase, & lui firent défense de demeurer à Alexandrie. Ce Saint eut recours à Constantin, qui fit venir en cour les évêques qui l'avoient condamné: ils y envoyerent des députés, qui accuserent saint Athanase d'avoir menacé qu'il empêcheroit qu'on n'apportât du bled d'Alexandrie à Constantinople: sur quoi l'empereur, sans l'écouter, l'envoya en exil à Treves. Il y fut reçu avec beaucoup d'accueil par Constantin *le Jeune*, & par saint Maximin, qui en étoit évêque. Le peuple & le clergé d'Alexandrie, demanda inutilement à Constantin le rappel de saint Athanase. Cet empereur étant tombé malade l'an 337. de Jesus-Christ, ordonna, malgré l'opposition d'Eusebe de *Nicomedie*, & de ses partisans, que l'on fit revenir saint Athanase à Alexandrie. Quelque tems après la mort de Constantin *le Grand*, les trois Cesars ses enfans, Constantin, Constance, & Constant, permirent à tous les évêques de retourner à leurs églises. Saint Athanase fut renvoyé à Alexandrie avec des lettres de Constantin, après avoir été deux ans quatre mois en exil. Quand il fut de retour, ses ennemis l'accuserent de nouveau près de l'empereur Constance: il fut declaré innocent dans un concile tenu à Alexandrie l'an 339. ou 340. D'autre côté Eusebe de *Nicomedie*, & les évêques du parti d'Arius, choisirent Piste pour évêque d'Alexandrie, & le firent ordonner par Secundus évêque de Ptolemaïde. Ce Piste n'ayant point été reconnu, ils assemblerent un concile à Antioche au commencement de l'an 341. où ils ordonnerent Gregoire *Cappadocien* évêque d'Alexandrie. Celui ci arriva dans cette ville vers les fêtes de Pâques, s'empara des églises, & y commit des violences & des sacrileges. Saint Athanase se retira à Rome, & fut bien reçu du pape Jules, qui écrivit aux Eusebiens, qu'ils eussent à se rendre à Rome à un concile qui s'y tiendroit au mois de Janvier 342. Saint Athanase fut declaré innocent dans le concile, où ses adversaires ne comparurent point. Les Orientaux se plaignirent au pape Jules de ce qu'il avoit reçu à sa communion saint Athanase. Ce Saint passa trois ans dans Rome, & fut appellé la quatriéme année à Milan par l'empereur Constant, qui écrivit à son frere Constance qu'il falloit assembler un concile des évêques d'Orient & d'Occident, pour juger la cause de saint Athanase. Ce concile fut assemblé l'an 347. à Sardique: les Orientaux s'en retirerent, & les évêques d'Occident y prononcerent une sentence d'absolution en faveur de saint Athanase, qui fut rétabli en 349. dans le siege d'Alexandrie, à la sollicitation de l'empereur Constant. En revenant à Alexandrie, il fut reçu à la communion dans un concile de seize évêques de Palestine assemblés à Jerusalem par Maxime évêque de cette ville. Il fut ensuite confirmé dans son siege par le concile tenu à Alexandrie; mais après la mort de l'empereur Constant, la malignité de ses ennemis continuant de le calomnier, l'empereur Constance donna des ordres de chasser saint Athanase d'Alexandrie. Ce Saint fut obligé de se cacher, & se retira dans le desert: les Ariens mirent en sa place George, qui demeura en possession du siege d'Alexandrie jusqu'à la mort de Constance. Après la mort de cet empereur, Julien ayant permis aux évêques exilés de revenir, & George ayant été tué dans une sedition populaire en 362. saint Athanase revint à Alexandrie, & fut rétabli sur son siege. Dès qu'il fut de retour, il assembla un concile, pour juger la maniere dont il falloit en user pour recevoir les Ariens, qui vouloient revenir au sein de l'église, & pour regler quelques differends survenus dans l'église d'Antioche; mais il ne put pas long-tems travailler pour le bien de l'église: car les Payens l'ayant rendu odieux à Julien, cet empereur envoya un ordre pour le chasser d'Alexandrie. Saint Athanase s'enfuit, & demeura caché jusqu'à l'empire de Jovien prince Chrétien, qui succeda à Julien le 27. Juin de l'an 363. Alors S. Athanase revint à Alexandrie, où il tint un synode des évêques d'Egypte, de la Thebaïde & de la Lybie, au nom desquels il adressa une lettre à l'empereur Jovien, dans laquelle il lui propose la formule de foi du concile de Nicée comme la regle de la foi Orthodoxe, & condamne ceux qui nioient la divinité du saint Esprit. S. Athanase alla lui-même trouver Jovien à Antioche, où les Ariens, qui étoient venus pour l'accuser, furent tres-mal reçus. Mais il eut encore à souffrir sous l'empire de Valens, lequel ayant été baptisé en 367. par Eudoxe, évêque Arien de Constantinople, fit un édit, par lequel il ordonna que tous les évêques qui avoient été déposés sous l'empire de Constance, seroient chassés de leurs sieges. Saint Athanase, pour éviter l'effet de cette ordonnance, se retira pour quelque tems à la campagne dans le tombeau de ses peres, & y demeura caché pendant quatre mois; mais Valens fut obligé de le rappeller. Saint Athanase eut depuis quelques differends avec un gouverneur de Libye, qu'il excommunia. Enfin il finit heureusement le cours de sa vie, troublée par tant de traverses & de persecutions, l'an 373. de Jesus-Christ, le 2. Mai, après avoir été évêque d'Alexandrie pendant plus de quarante-six ans.

Entre les docteurs de l'église, saint Athanase a eu seul cet avantage, que pendant sa vie, sa condamnation, & celle de la foi de l'église, a passé pour la même chose. Ses écrits avoient une si grande reputation, que l'abbé Côme disoit: *Que quand on trouveroit quelque opuscule de ce saint prelat, il le falloit écrire sur ses habits, si on manquoit de papier.* Saint Gregoire de Nazianze a commencé l'éloge de ce grand archevêque par cette declaration: *Que c'est loüer la vertu même, que de loüer saint*

Athanase. Ses ouvrages contiennent la défense des mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, de belles apologies, diverses lettres, la vie de saint Antoine, celle de sainte Synclétique, & des traités contre les Ariens, les Meletiens, les Apollinaristes, & les Macedoniens; car dans le concile qu'il celebra l'an 362. à Alexandrie, il s'y declara le défenseur de la divinité du saint Esprit.

Nous avons diverses éditions des œuvres de ce Saint. Celle de Commelin en 1600. est belle, & celle de Paris de 1627. avec les corrections de Pierre Nannius, l'est encore davantage. Elle est en deux volumes, en grec & en latin. Mais la derniere que viennent de publier les peres Benedictins de la congregation de saint Maur, l'emporte sur toutes les autres. Godefroy Hermant, docteur de Sorbonne, & chanoine de Beauvais, a composé une excellente vie de saint Athanase en françois.

Dom Bernard de Montfaucon, qui est auteur de la derniere édition des œuvres de saint Athanase, a 1°. corrigé le texte grec sur les manuscrits; 2°. il a fait une version nouvelle; 3°. il a rangé les œuvres de S. Athanase, suivant l'ordre chronologique, & a distingué celles qui sont certainement veritables des douteuses & supposées; celles-là sont contenuës dans le premier tome; qui est divisé en deux volumes; celles-ci se trouvent dans le dernier; 4°. il a publié quelques ouvrages qui n'avoient point encore vû le jour; 5°. il a donné une nouvelle vie de saint Athanase. Il a mis à la tête de chaque livre des avertissemens curieux, & a depuis publié un nouveau recüeil d'ouvrages des peres, dans lequel il a inseré quelques opuscules attribués à saint Athanase.

Ce n'est pas ici le lieu de faire la critique de tous les ouvrages de saint Athanase. On peut consulter là-dessus MM. Hermant & Tillemont, dom Bernard de Montfaucon, & M. Du Pin, qui a fait une analyse exacte des œuvres de ce pere. On ne peut pas neanmoins se dispenser d'avertir que le symbole qui est sous son nom, n'est point veritablement de lui. Les sçavans en conviennent presentement; mais ils sont fort partagés sur l'auteur de cette formule de foi; les uns l'attribuent à quelques François; le pere Quesnel le donne à Vigile de Tapse; l'abbé Antelmi à Vincent de Lerins.

Saint Athanase écrit avec une netteté agréable & une noble simplicité; il est énergique dans ses raisonnemens, & donne un tour persuasif à tout ce qu'il dit; il est exact dans ses narrations & fort dans ses ouvrages polemiques. Il se proportionne toûjours au sujet dont il traite, & aux personnes ausquelles il parle; il a eu beaucoup de conduite & de prudence. Sa doctrine est trespure, & non seulement ses sentimens sont orthodoxes; mais aussi ses expressions sont tres-justes & tres exactes. * Saint Athanase, *dans ses apologies & dans sa lettre aux solitaires.* Saint Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 21. Saint Jerôme, *in Cat. c.* 87. *ep.* 7. *&c.* Saint Hilaire. Socrate. Theodoret. Sozomene. Rufin. Saint Epiphane. S. Cyrille d'*Alexandrie.* Saint Jean de *Damas.* Photius, *cod.* 32. 139. 140. *&* 258. Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Baronius, *in annal. à* 311. *ad* 372. Sixte de *Sienne*, *bibl. SS.* Possevin, *in appar. sacr.* Sulpice Severe, *liv.* 2. *hist.* Hermant, *vie de saint Athanase.* Maimbourg, *hist. de l'Arianisme.* Vossius, *dissert.* 2. *de trib. symbol.* Le Mire, &c. Tillemont, *mem. ecclesiast.* Dom Bernard de Montfaucon, *nouvelle édition des œuvres de saint Athanase.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des aut. eccles. du IV. siecle.*

ATHANASE (Saint) diacre de l'église de Jerusalem, soûtint la doctrine du concile de Calcedoine, & fut persecuté par Theodose, chef du parti des Eutychiens, qui chassa en 452. de Jerusalem le patriarche Juvenal, & se fit ordonner à sa place. Le diacre Athanase lui ayant reproché les cruautés qu'il exerçoit, fut enlevé par des satellites, qui après l'avoir déchiré à coups de foüets, le percerent d'un coup d'épée. Theodose fit traîner son corps par la ville, & ordonna qu'on le jettât aux chiens, qui le devorerent. Le martyrologe Romain fait mention de lui le 5. Juillet. Les menologes des Grecs marquent en ce jour un autre ATHANASE, abbé ou religieux du mont Athos. * *Vita Euthymii per Cyrillum.* Evagre, *l.* 2. *c.* 5. Baillet, *vies des Saints*, 5. *Juillet.*

ATHANASE, neveu de saint Cyrille d'*Alexandrie.* C'est le même que Dioscore traita si mal, & qui accusa ce patriarche dans le concile de Calcedoine, en 451. Ce qu'on peut voir dans les actes de ce concile, *act.* 3.

ATHANASE, évêque d'Ancyre, vivoit dans le IV. siecle. Il étoit fils d'un autre *Athanase*, qui faisoit profession de science & d'éloquence, & qui avoit eu à gouverner des villes & des provinces entieres. Il avoit été fait évêque d'Ancyre par Acace de Cesarée, en la place de Basile, déposé en 360. par le concile de Constantinople, lorsque Marcel évêque de la même ville vivoit encore. Mais le défaut qui se trouvoit dans sa promotion à l'épiscopat, fut heureusement reparé par le zele avec lequel il signa le symbole de Nicée en 363. au concile d'Antioche, & par les combats qu'il soûtint pour défendre la divinité du Verbe & du saint Esprit. Saint Basile & saint Gregoire de *Nazianze* lui donnent de grands éloges. Il mourut vers l'an 372. * Saint Basile, *epist.* 53. 54. 81. *&c.* Saint Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 1. *in Eunom.* Baronius, *A. C.* 373. *n.* 34. Hermant, *vie de saint Athan. & de S. Basile.*

ATHANASE, surnommé *Herniosus*, patriarche d'Alexandrie, étoit heretique, & succeda à Pierre Mongus l'an 490. Nicephore, Evagre, Leonce, & Liberatus, parlent de lui. Il mourut en 497. * Baronius, *A. C.* 491. *&* 497.

ATHANASE, patriarche de Constantinople, étoit un moine qui succeda à George ou Gregoire de Cypre en 1289. Quatre ans après il fit une abdication volontaire, & Jean fut mis en sa place. On obligea Athanase de la reprendre en 1304. & six ans après il s'en démit encore une fois. On lui attribuë quelques traités, que nous avons dans la bibliotheque des peres, *tom. III. col.* 141. *édit.* 1624.

ATHANASE, heretique Jacobite, *voyez* ANASTASE III. patriarche d'Antioche.

ATHANASIE (Sainte) veuve, abbesse de Timie, dans la Grece, fille de *Nicetas* & d'*Irene*, nâquit vers le commencement du IX. siecle dans l'isle Egine. Etant encore vierge, elle étoit resoluë de se consacrer à Dieu; mais ses parens l'obligerent de se marier à un officier, qui fut tué seize jours après dans un combat contre les Sarasins. Athanasie, après la mort de son mari, demeura quelque tems en viduité; mais elle fut obligée de se marier une seconde fois, par l'édit de l'empereur Michel *le Begue*, qui ordonnoit aux filles nubiles & aux jeunes veuves de se marier. Ce second mari touché des exemples de vertu de sa femme, entra dans un monastere, & Athanasie changea sa maison en couvent. Elle fut obligée d'accepter le gouvernement de cette nouvelle communauté, qu'elle transfera quatre ans après dans un lieu plus écarté, où elle bâtit encore depuis trois autres églises. Son monastere fut appellé *Timie*, c'est-à-dire, *lieu honoré & respecté.* Athanasie fut obligée de faire un voyage à Constantinople, & à son retour elle mourut le 15. Août 860. Les Grecs ont transferé sa fête au 16. à cause que le 15. étoit destiné à l'assomption. On rapporte quantité d'austerités de cette Sainte & de ses compagnes, qu'elle modera neanmoins depuis, par l'avis d'un prêtre nommé *Mathias.* * *Vie de sainte Athanasie*, rapportée par Metaphraste. Surius. Baillet, *vies des Saints*, 14. Août.

ATHANATES ou IMMORTELS, du grec ἀθάνατοι, nom que les Perses donnoient à un corps de dix mille hommes d'élite, qui étoient soigneusement entretenus, & dont le nombre étoit toûjours complet; parce qu'à mesure qu'il en manquoit quelques-uns qui avoient été tués, ou qui étoient morts de maladie, leurs places étoient aussi-tôt remplies. Voici les paroles de Quinte-Curce, *proximi ibant quos Persæ immortales vocant, ad decem millia.* * Herodote, *l.* 3. Procope, *de la guerre de Perse.* Hesychius. Suidas.

ATHANATUS, dit aussi ATAS & ATHAS, homme d'une force prodigieuse qui se promenoit à Rome sur un theatre revêtu d'une cuirasse de plomb, pesant cinq cens livres, & chaussé avec des brodequins qui en pesoient autant. * Pline, *l.* 7. *c.* 5.

ATHANIS, historien Grec. Il a écrit de la Sicile, selon

selon Athenée, *l.* 3. Vossius croit qu'il est le même que Plutarque cité dans la vie de Timoleon, *l.* 3. *histoire des Grecs.*

ATHAR, ville de Palestine dans la tribu de Simeon. C'est la même qu'*Ether* & *Etham.* * *Josué*, 19. 7.

ATHARE ou ATHARA, femme du roi de Damas, que les Syriens après sa mort honoroient comme une divinité, regardant son tombeau comme un temple. * Justin, *l.* 36. *c.* 2.

ATHAS, *voyez* ATADE.

ATHAS, *voyez* ATHANATUS.

ATHBOI, *voyez* ABOY.

ATHDORA, ville fortifiée de la Mommonie en Irlande, à neuf milles de Limerick au sud. * *Dict. anglois.*

ATHEAS, Schyte de nation, regna dans le Pont, & eut *Arrebuse* pour successeur, selon Florus, *l.* 3. *c.* 5.

ATHEAS, roi des Scythes, succeda à son pere *Scyles*, & fut un prince tres-belliqueux, tres-fier, & bon politique. Il eut de grandes guerres contre les Triballiens, peuples de la basse Mysie, & contre les Istriens, & promit à Philippe roi de Macedoine de le declarer heritier & successeur de sa couronne, s'il lui envoyoit du secours; mais les troupes de Philippe étant venuës trop tard, il les renvoya. Philippe qui assiegeoit alors Byzance, dissimula le chagrin qu'il ressentoit, & fit dire au roi des Scythes qu'ayant de grandes dépenses à faire pour continuer le siege, il le prioit au moins de lui rendre les frais qu'il avoit faits, pour envoyer des troupes à son secours. Atheas lui répondit que les Scythes n'avoient ni or ni argent, & que toutes leurs richesses consistoient en courage. Philippe leva le siege de Byzance, & envoya dire à Atheas, qu'il vouloit mettre à l'emboûchure de l'Istre, une statuë, qu'il avoit voüée à Hercule, & qu'il le prioit pour cela de lui permettre l'entrée de ses états. Le roi des Scythes lui manda que s'il vouloit ériger lui-même cette statuë, il pouvoit venir seul, mais non pas avec son armée. Ce fut alors qu'il y eut une guerre ouverte entre ces deux rois, vers la CX. olympiade, & 340. ans avant Jesus Christ. Les Scythes étoient en effet plus forts que les Macedoniens; & dans les courses qu'ils faisoient sur eux, ils faisoient beaucoup de prisonniers. Un jour ils prirent un celebre musicien. Atheas le fit chanter; & comme il vit ses sujets, tout farouches qu'ils étoient, admirer la douceur de sa voix: *Pour moi*, dit-il, *j'aime mieux entendre hennir un cheval, que d'oüir chanter cet homme-là.* Philippe se voyant le plus foible, eut recours aux stratagêmes pour vaincre son ennemi, & il en vint enfin à bout, dans un combat qu'il donna à son avantage, où Atheas fut tué à l'âge de quatre-vingt-dix ans, laissant pour son successeur un fils nommé *Carthasis.* * Justin, *l.* 9. *c.* 2. Frontin, *l.* 2. *c.* 4. Orose, *l.* 3. *c.* 13.

ATHELREDE, roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, *voyez* ALREDE.

ATHENAGORAS d'Athenes, philosophe Chrétien, vivoit du tems de l'empereur Marc-Aurele, auquel il adressa une apologie pour les Chrétiens, dans laquelle il les justifie des trois principales calomnies dont on les chargeoit. Cette apologie est adressée à Marc-Aurele Antonin, & à son fils Commode, qui fut associé à l'empire l'an 176. & ainsi cette apologie a été presentée entre l'an 176. & l'année 179. dans laquelle Marc-Aurele est mort. Cette apologie a été inconnuë à Eusebe, à saint Jerôme, & à Photius; mais Methodus l'a citée, comme on le peut voir par un passage de cet auteur, rapporté par saint Epiphane dans l'heresie d'Origene. Cet auteur a composé un autre ouvrage sur la resurrection des morts. Ces deux ouvrages se trouvent dans la bibliotheque des peres, & à la fin des œuvres de saint Justin. Conrad Gesner, & Suffridius Petri ont traduit de grec en latin cette apologie. Pierre Nannius & Henri Etienne, ont traduit le traité de la resurrection des morts. * Tritême & Bellarmin, *de scriptor. ecclesf.* Possevin, *in appar.* Le Mire, *in auct. de script. ecclesf. c.* 13. Tillemont, *mem. pour l'histoire ecclesf.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, les III. premiers siecles.*

Les ouvrages d'Athenagoras furent imprimés à Oxford en 1682. par les soins de M. Felt évêque de cette ville, & à Lipsic en 1684. sous la direction d'Adam Rechenberg. Ces éditions sont l'une & l'autre en grec & en latin, & accompagnées de notes. Kerholt fit un commentaire sur le traité de ce philosophe qui fut imprimé l'an 1675. Il a été inseré depuis avec des augmentations, dans l'édition de S. Justin d'Athenagoras, &c. à Lipsic en 1686. Guy Caussart, prieur de sainte Foi de Coulomiers, fit une version françoise de l'apologie d'Athenagoras imprimée à Paris en 1574. Armand du Ferron, fit aussi une traduction françoise de deux écrits d'Athenagoras dont du Verdier-Vauprivas fait mention. Il a paru un roman sous le nom d'Athenagoras sous le titre de *vrai & parfait amour, contenant les amours honnêtes de Thergone, ou de Theogenes & de Charides; de Pherecides & de Melangelie*, que Martin Fumée fit vers l'an 1569. & qui fut imprimé en 1599. & 1612. * Bayle, *dict. crit.*

ATHENAIS, fille du philosophe *Leontius*, fut nommée depuis *Eudoxie*, lorsqu'elle fut devenuë l'épouse de l'empereur Theodose *le Jeune. Cherchez* EUDOXIE.

ATHENE'E, frere d'*Eumenés* III. roi de Pergame, d'*Attale*, & de *Philetere*, se joignit à son frere Attale, pour aller secourir Manlius contre les Galates, la 1. année de la CXLVIII. olympiade, & 188. ans avant Jesus-Christ. Son frere Eumenés l'envoya en ambassade à Rome, pour faire sortir de la Thrace les garnisons Romaines; & le senat le choisit pour un des generaux d'armée contre Persée roi de Macedoine. Il se signala fort dans cette occasion; & depuis, Paul Emile, general des armées Romaines, ne voulut se confier qu'à lui & à Scipion dans le voyage qu'il fit à Delphes. * Tite-Live, *l.* 28.

ATHENE'E, historien, qui avoit parlé de Semiramis, comme nous l'apprenons de Diodore de *Sicile*, qui en fait mention dans le II. livre de sa bibliotheque, vivoit du tems d'Auguste. * Vossius, *de hist. grec.*

ATHENE'E, orateur & philosophe Peripateticien, étoit de Seleucie. Il vint à Rome sous l'empire d'Auguste, & fut intime ami de Murena, qui conspira contre Auguste. La conspiration ayant été découverte, il s'enfuit avec Murena: il fut pris dans sa fuite, mais ayant été trouvé innocent, il fut mis en liberté. Athenée retourna à Rome, & dit à ceux qu'il rencontra les premiers de ses amis, ces paroles d'Euripide.

Ηκω νεκρῶν κευθμῶνα, ϗ σκότε πύλας λιπών.

Je viens de quitter l'antre des morts, & les portes de l'enfer.

Peu de tems après, la chûte d'une maison où il étoit, l'écrasa durant la nuit. * Strabon, *l.* 4.

ATHENE'E, grammairien Grec, natif de Naucratis en Egypte, a fleuri dans le II. siecle sous Marc Aurele & sous Commode. C'étoit un des plus sçavans hommes de son tems: il avoit tant lû, & il se souvenoit de tant de choses, qu'on peut le nommer *le Varron* ou *le Pline des Grecs.* De tous les ouvrages qu'il composa, il ne nous reste que celui qui avoit pour titre *les Dipnosophistes*, ou *le banquet des philosophes*; c'est-à-dire, *les Sophistes à table, en 15. livres*, dans lequel il introduit un certain nombre de personnes sçavantes, de toutes sortes de professions, qui discourent d'une infinité de choses à la table d'un bourgeois de Rome nommé *Larons.* Il y a une varieté surprenante de faits & de citations dans cet ouvrage qui en rendent la lecture tres-agreable, particulierement à ceux qui ont du goût pour les anciens. On y trouve plusieurs traits de médisance, plusieurs morceaux de la chronique scandaleuse, & bien des contes obscenes. Il ne nous reste point de livre qui ait été plus maltraité par les copistes que ceux d'Athenée. Le nombre des omissions, des transpositions, des fausses leçons ne se peut compter, tant il est grand. Quant à l'ouvrage, qui est en 15. livres, il nous manque les deux premiers livres, le commencement du troisiéme, & la plus grande partie du dernier. Pour suppléer cette perte le mieux qu'il a été possible, on a imprimé avec ce qui nous reste d'entier l'abregé de ce qui s'est perdu, car on a encore l'abregé de tout l'ouvrage; mais on ne connoît point l'auteur de cet abregé, quoique plusieurs croyent que c'est un Her-

molaus de Byzance. Toutes les éditions que l'on a d'Athenée sont tres-imparfaites. La premiere qui est celle de Manuce en 1514. est pleine de fautes. Celle de Bâle qui suivit celle-là en 1535. ne vaut pas mieux. Natalis Comes, quoiqu'habile d'ailleurs, en a donné une traduction latine qui est pitoyable : c'est la premiere fois que ce livre ait paru en latin. Dalechamp, medecin celebre, en donna une seconde édition en 1611. qui vaut mieux que celle de Natalis. L'édition de Dalechamp, avec le grec d'un côté, le latin de l'autre, avec un volume des notes de Casaubon, imprimée en 1621. est la meilleure que nous ayons. M. l'abbé de Marolles a traduit en françois cet auteur Grec, apparemment sur la traduction latine. Le Journal des sçavans de Paris du 20. Mai 1680. parle de cette version qui est in 4°. & qui fut imprimée à Paris en 1680. C'est la premiere traduction françoise de l'original, & la derniere composition du traducteur : il seroit à souhaiter qu'il y eût mieux réüssi que dans ses autres traductions françoises. Outre l'ouvrage des Dipnosophistes, Athenée avoit encore fait l'histoire des rois de Syrie, & quelques autres ouvrages que nous n'avons plus. * Suidas, *in Athen.* Casaub. *in præf. ad Athen.* Vossius, *de hist. græc.* Baillet, *jugemens des sçavans, sur les principaux ouvrages des auteurs, tom. 2. part. 2. édition. Paris.* Bayle, *dictionnaire critique.*

ATHENE'E de Byzance, ingenieur sous l'empire de Gallien, eut charge vers l'an 267. de fortifier les places, & de rétablir celles qui étoient ruinées. C'est apparemment celui dont on voit un livre sur les machines de guerre, dans quelques bibliotheques. * *Gallien. vit.*

ATHENE'E, medecin, qui est souvent cité par Gallien. * Castellan, *in vit. Med.*

ATHENE'E, homme de qualité, loüé par le sophiste Ximene, qui vivoit sous l'empire de Julien. * Photius, *bibliot.*

ATHENE'E, *Athenæum*, étoit un lieu public à Rome, bâti l'an 135. par l'empereur Adrien, pour servir d'auditoire aux sçavans, & à ceux qui vouloient lire leurs ouvrages en presence de beaucoup de monde. Il paroît par le commencement des satyres de Juvenal, que ces sortes de lectures étoient fort frequentes, & que Fronton prêtoit sa maison & ses jardins aux poëtes qui vouloient reciter leurs vers devant une nombreuse compagnie. Plusieurs autres voulurent bien que leurs maisons servissent à cet usage. C'étoit à celui qui devoit lire son ouvrage, à meubler proprement la salle : c'étoit lui qui payoit le loüage des bancs & des sieges. L'empereur Adrien, qui aimoit & qui entendoit les belles lettres, se proposa peut-être entre autres fins, quand il fit construire l'Athenée, de soulager les auteurs dans ces sortes de dépenses. Ce lieu servoit aussi de college. Non seulement on y lisoit des ouvrages ; mais on y faisoit encore des leçons. On a étendu le nom de ce lieu sur toutes sortes d'académies destinées à l'explication des sciences & des langues ; car on les appelle en latin *Athenæa.* L'Athenée qui avoit été formée à Lyon, (c'est l'abbaye d'Ainai d'aujourd'hui) fut celebre à cause des grands hommes qui y enseignerent, & par les jeux que l'empereur Caligula y institua. On y proposoit près de l'autel d'Auguste, des prix pour l'éloquence grecque & latine ; & les vaincus étoient obligé d'effacer leur composition avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être foüettés, ou être plongés dans la riviere de Saone. * Suetone, *dans la vie de Caligula, c.* 20. Juvenal, *sat.* 7. Aurel Victor. Jul. Capitol. *in vit. Pertinacis & Gordiani.* Dion. *in Hadr.*

ATHENE'ES, fêtes instituées en l'honneur de Minerve, nommées en grec Ἀθῆναι. Les Atheniens les celebroient, les unes tous les ans, & les autres tous les cinq ans. * Pausan.

ATHENES, ville de Grece, capitale de l'Attique, & celebre dans l'antiquité, pour avoir été le siege des sciences & le theatre de la valeur. Pausanias dit qu'Actéus regna le premier dans l'Attique. Après lui Ogygès roi de Thebes fut aussi roi de l'Attique : sous celui-ci arriva le déluge si fameux dans l'antiquité, & l'un des premiers faits certains de l'histoire Grecque, l'an 2287. du monde, 1748. avant J. C. 2966. de la periode Julienne. Près de deux siecles après, Cecrops venu de Sais, ville d'Egypte, commença à regner dans ce pays, l'an 2477. du monde, 1558. avant J. C. 3166. de la periode Julienne ; au moins selon Eusebe, qui cite Castor pour son garant ; car l'ére Attique marquée dans les marbres d'Arondel commence vingt-cinq ans plûtôt. Quelques-uns croyent que ce fut lui qui bâtit la ville d'Athenes, qui fut appellée *Cecropie* de son nom, *Mopsopie* de celui de Mopsus, & enfin *Athenes*, à cause d'Athenée, fille de Cranaüs. L'histoire fabuleuse rapporte que Cranaüs voulant changer le nom de Cecropie, que cette ville portoit, l'on vit paroître un olivier dans la forteresse, & que dans le même tems la mer se déborda : sur quoi l'oracle ayant été consulté fit réponse que l'olivier regardoit Minerve, à qui cet arbre étoit consacré ; & la mer, Neptune ; & que le roi devoit nommer cette ville du nom de l'une de ces deux divinités. Ainsi Cranaüs changea le nom de *Cecropie* en celui d'*Athenes*, à la consideration de Minerve, que les Grecs nomment Ἀθηνᾶ. Les autres disent qu'il y eut débat entre ces dieux, pour donner le nom à cette ville, & que Minerve l'emporta à la pluralité des voix. Cecrops regna 50. années & laissa pour successeur Cranaüs, sous lequel arriva l'an 2535. du monde, 1500. avant Jesus-Christ le deluge de Deucalion roi de Thessalie, fils de Promethée, qui se retira à Athenes la derniere année du regne de Cranaüs. Deucalion avoit un fils nommé *Amphyction*, qui épousa la fille de Cranaüs, & chassa bientôt son beau-pere, pour s'emparer du royaume. Ce fut sous le regne de Cranaüs que l'Areopage fut établi à Athenes, la premiere année du regne de ce prince. Erichthonius succeda à Amphyction dans le royaume d'Athenes ; & après avoir regné 50. ans, il eut Pandion pour successeur. A Pandion succeda Erechthée, sous lequel Cerés montra aux Atheniens à semer le bled : c'est aussi sous son regne que l'on place l'enlevement de Proserpine. A Erechthée succeda Cecrops II. qui regna 40. ans, & à celui-ci Pandion II. qui en regna 25. Pandion étant mort, son royaume fut divisé entre ses quatre fils, Egée, Lycus, Nilus, & Pallas. Egée qui étoit l'aîné, eut pour son partage Athenes & ses environs. Il fit tuer Androgée fils de Minos roi de Crete. Minos, pour venger la mort de son fils, vint assieger la ville d'Athenes, qui fut obligée de se rendre à discretion : Minos leur imposa pour peine d'envoyer en Crete tous les neuf ans, sept jeunes hommes & autant de filles. Ce tribut fut imposé aux Atheniens la quatorziéme année du regne d'Egée, & la 288. de l'ere Attique. Egée avoit d'Ethra fille de Pithée & petite fille de Pelops, un fils bâtard nommé *Thesée*, quand le tems du troisiéme tribut arriva. Il fut un de ceux qui furent envoyés en Crete, pour y satisfaire. On y exposoit ces jeunes gens à un combat contre un fils de Minos fameux gladiateur nommé *Minotaure.* Thesée eut le bonheur de le tuer, se sauva ensuite, & délivra sa patrie de ce cruel tribut. Quand il fut de retour à Athenes, il trouva son pere Egée mort ; & étant devenu maître de son royaume, il réünit les douze villes de l'Attique en un seul état, & commença à y établir la forme de republique. Il institua aussi le premier les jeux & les combats en l'honneur de Neptune dans l'Isthme de Corinthe, la deuxiéme année de son regne. Etant allé faire un voyage en Epire, il fut retenu prisonnier par Aïdoneus roi des Molosses ; & pendant ce tems-là Menesthée fils de Petëus, fils d'Ornée, & petit-fils d'Erechthée, souleva le peuple d'Athenes contre Thesée, & se fit declarer roi : en sorte que Thesée delivré de sa prison, fut obligé de se retirer dans l'isle de Scyros, où il périt précipité du haut d'un rocher, après avoir regné 30. ans à Athenes. Menesthée regna après lui pendant 23. ans. C'est sous le regne de celui-ci qu'arriva le fameux siege de Troye. Après la mort de Menesthée, Demophoon fils de Thesée rentra dans le royaume de son pere, & regna 33. ans : il eut pour successeurs Oxynthas son fils qui regna 12. ans, & Aphidas son petit-fils qui ne regna qu'un an. Après ce dernier, Thymoetès son frere tint le royaume 8. ans ; mais ayant refusé de se battre contre Xanthus roi des Béotiens pour

finir la guerre, Melanthus Messenien ayant accepté ce parti & tué Xanthus, fut declaré roi, & regna 37. ans. Le dernier roi d'Athenes fut Codrus fils de Melanthus qui succeda à son pere l'an 2943. du monde, 1092. avant J. C. 3622. de la periode Julienne. Sous son regne les Heraclides firent la guerre aux Atheniens: l'oracle d'Apollon ayant été consulté sur l'évenement qu'elle auroit, répondit que ceux-là seroient vainqueurs, dont le chef seroit tué par les ennemis. Codrus, pour accomplir cette prédiction, s'habilla en berger, & étant entré avec cet habit dans le camp des ennemis, fit exprès une querelle dans laquelle il fut tué: les Atheniens demeurerent vainqueurs. Le regne de Codrus fut de 21. ans. Après sa mort les Atheniens jugerent à propos, pour honorer sa memoire, de ne plus souffrir de rois, & créerent des magistrats qu'ils appellerent *Archontes* ou *Princes*. Le premier qui fut élû, fut Medon fils de Codrus, qui en cette qualité gouverna la republique d'Athenes pendant vingt années. Les premiers archontes étoient perpetuels: ils furent depuis decennaires, & demeurerent enfin annuels. On en peut voir la succession dans la table. * Herodote. Thucydide. Xenophon. Diodore. Justin. Pausanias, &c. Les marbres d'Arondel. Marsham. *La biblioth. des hist. proph. de* M. Du Pin.

Dracon, qui fut archonte de cette ville la 1. année de la XXXIX. olympiade, l'an 624. avant Jesus-Christ, fit des loix pour ses citoyens; mais elles étoient si severes, que l'orateur Demades disoit qu'elles avoient été écrites avec du sang, à cause de leur excessive rigueur. Solon publia depuis les siennes sous la XLV. olympiade, vers l'an 598. avant l'ere Chrétienne. Trente-sept ans après, Pisistrate usurpa la souveraineté d'Athenes, la 4. année de la LIV. olympiade, 561. ans avant J. C. Il en fut chassé, & y rentra deux fois. Il vécut en tout 33. ans; mais il ne joüit que 17. ou 18. ans de la tyrannie. Sa mort arriva au commencement de la LXIII. olympiade, vers l'an 528. avant Jesus-Christ. Ses deux fils Hippias & Hipparque lui succederent, & regnerent 18. ans. Harmodius & Aristogiton, de la famille d'Alcmeon, opposée à celle de Pisistrate, tuerent Hipparque l'an 515. avant Jesus-Christ. Hippias fut chassé d'Athenes trois ans après par Clisthenes, ayeul de Pericles, la 1. année de la LXVII. olympiade, 512. ans avant Jesus Christ, vingt ans avant la bataille de Marathon: en sorte, que la tyrannie des Pisistratides a duré 51. ans. Cette bataille fut donnée par les Atheniens contre les Perses sous le commandement de Miltiade & d'Aristide, la 2. année de la LXXII. olympiade, 491. ans avant Jesus-Christ. Les Perses furent vaincus; & dix ans après Xerxés roi de Perse, étant venu en Grece avec une armée tres-nombreuse, fut entierement défait dans une bataille, donnée proche Salamine, la 1. année de la LXXV. olympiade, 480. ans avant Jesus-Christ. Après ces avantages la republique d'Athenes devint extrêmement florissante, & on ne vit jamais une ville plus feconde en hommes illustres. Car il s'y élevoit non seulement de vaillans capitaines & de sçavans philosophes, mais encore toute sorte de gens de lettres, & de tres-habiles artisans. Les capitaines Atheniens gagnerent diverses batailles, soûmirent plusieurs villes & firent réüssir toutes leurs entreprises. Les Lacedemoniens jaloux de cette grande puissance, susciterent des ennemis à Athenes, & lui firent eux-mêmes la guerre. Toute la Grece prit part à cette querelle. Ce fut la guerre du Peloponnese, que les Thebains commencerent par la prise de Platée sur les Atheniens, la seconde année de la LXXXVII. olympiade. 431. ans avant Jesus-Christ. Cette guerre dura 28. ans, jusqu'à la 2. année de la XCIV. olympiade, & jusqu'à l'an 403. avant Jesus-Christ. Lysander, general des Lacedemoniens, prit alors Athenes, le 16. jour du mois *Munichion*, qui répond au 18. Avril. Les Thebains demandoient qu'on la ruinât entierement; mais l'avis des Lacedemoniens ayant prévalu, on y établit trente tyrans, que Thrasibule & quelques-autres chasserent au bout de trois ans. Pausanias rétablit le gouvernement populaire. Ensuite Athenes devint tres-puissante, & produisit de grands hommes de guerre & de lettres. Elle soûtint de nouveau la guerre, non seulement contre les Thebains & les Spartiates; mais encore contre ceux de Byzance & de Rhodes, qui firent une puissante ligue avec les autres Insulaires, ceux-ci ne pouvant souffrir une sorte de tribut que les Atheniens exigeoient au détroit de l'Hellespont. L'an 338. avant Jesus-Christ, Philippe roi de Macedoine, fit la guerre aux Atheniens; & ayant gagné la bataille de Cheronée sur eux & sur les Thebains, il les auroit entierement détruits, si l'orateur Demades n'eût eu l'adresse de le fléchir. Athenes souffrit encore sous Alexandre *le Grand*; & après la mort de ce monarque, sous Antipater & Craterus, mais principalement sous Cassander. Demetrius lui redonna la liberté. Les Atheniens en eurent peu de reconnoissance; car après la bataille d'Ipsus en Phrygie, que ce prince perdit l'an 301. avant Jesus-Christ, ils refuserent de le recevoir dans leur ville, où il venoit se refugier. Cet affront le toucha. Pour s'en venger, il vint assieger Athenes, & l'emporta un an après l'avoir investie, l'an 295. avant Jesus-Christ. Lachares Athenien s'en étoit rendu le tyran; & c'est sur lui que Demetrius la prit. Athenes secoüa, dans la suite, le joug des Macedoniens, & avec la protection des Romains, elle se soûtint encore avec assez de gloire. Aristion, l'un de ses citoyens, qui en étoit tyran, causa sa ruine entiere; car ce fut sur lui que Sylla la prit, & la donna au pillage sous la CLXXIII. olympiade, & 87. ans avant l'ere des Chrétiens. *Voyez* SETINES. * Thucydide. Xenophon. Diodore. *Les marbres d'Arondel.* Justin. Quinte-Curce, &c.

La réputation des sciences attira encore les sçavans à Athenes; & c'est ce qui la rétablit. Pompée lui rendit l'usage de ses loix, & par reconnoissance elle se déclara en sa faveur. Cesar étant en droit de l'en punir, après la bataille de Pharsale, il lui fit grace, & prononça ces paroles si celebres dans l'histoire: *Qu'à la verité les Atheniens meritoient d'être punis; mais qu'à la consideration des morts, il accordoit le pardon aux vivans.* En effet, Athenes a été regardée comme une ville qui a inventé tous les beaux arts, la mere des philosophes & des orateurs, & la nourrice des poëtes. Ciceron dit que la Grece a toûjours voulu être le premier pays du monde pour l'éloquence; que la ville d'Athenes a inventé les arts & les sciences, & qu'elle a sur-tout perfectionné l'art de parler: *Ut omittam Graciam*, dit-il, *quæ semper eloquentiæ princeps esse voluit: atque illas omnium doctrinarum inventrices Athenas, in quibus summa dicendi vis & inventa est & perfecta.* * Cicer. *l.* 1. *de orat. c.* 4. Cornelius Nepos dit que la ville d'Athenes, non seulement par son antiquité, mais encore par sa politesse & par les sciences qui y ont fleuri, surpasse toutes les villes du monde. * Cornel. Nepos, *dans la vie d'Atticus, c.* 3. C'est pour cette raison que Juvenal dit *Athenes*, pour signifier les sciences & les belles lettres. L'on trouve dans Dicæarque quatre vers du comique Grec, dignes de remarque, touchant l'estime que l'on doit faire d'Athenes: les voici, tournés du grec en latin:

Si nunquam Athenas videris, na stipes es:
Si visa te urbs haud traxerit, asinus merus:
Si visa abire poteris, es cantherius;
Hac namque verè urbs Græca.

dont voici à peu près le sens en françois:

Si tu n'as jamais vû Athenes, il faut certes que tu sois une souche:
Si après l'avoir vûë, elle ne peut t'arrêter, il faut que tu sois plus stupide qu'un âne:
Si après l'avoir vûë, tu peux en sortir, tu n'es qu'une masette:
Car cette ville est veritablement la ville des Grecs.

Athenes étoit l'œil de la Grece; & Aristide, *in Panath. p.* 171. dit que la Grece étoit au milieu de la terre; le pays Attique au milieu de la Grece; & que la ville d'Athenes en étoit comme le nombril & le centre. Les Atheniens n'étoient pas en moindre réputation que leur ville. Ciceron, *pro Flacco, c.* 26. dit que c'est d'eux que sont sortis les sciences, les arts, la politesse, la religion, les bonnes mœurs, la regle de la justice, les loix; & que de chez eux elles se sont répanduës dans tout le monde: mais il ajoûte aux loüanges qu'il leur

donne, un petit trait de satyre, en assurant qu'il n'y a point de peuple qui sçache mieux les regles de la justice & de la raison; mais qu'il les pratique mal, & qu'il ne veut point s'en servir, *scire ea qua recta sunt, sed facere nolle*. Athenes & ses habitans étant dans une estime generale, il ne faut pas s'étonner si les empereurs Romains en firent tant de cas. Marc-Antoine fut tres-bien intentionné pour Athenes. Auguste, & les empereurs suivans, lui furent aussi favorables; mais Adrien est celui qui lui fit le plus de bien, & qui ambitionna d'être le restaurateur d'Athenes. Antonin *le Pieux*, Antonin *le Philosophe*, & d'autres empereurs, eurent la même inclination pour Athenes. Mais Severe lui ôta ses privileges, pour se venger de quelque injure qu'il prétendoit y avoir reçûë en y faisant ses études. L'an 258. l'empereur Valerien permit aux Atheniens de rebâtir les murailles de leur ville, que des peuples de Scythie prirent peu de tems après, sous l'empire de Gallien. Cleodeme d'*Athenes*, & Ahenée de *Byzance* les en chasserent. Constantin *le Grand*, & ses fils affectionnerent cette ville. Sur la fin du IV. siecle, Alaric, roi des Goths, la prit l'an 395. de Jesus-Christ, sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius, quoique Zosime ait dit le contraire. L'empereur Justin tâcha de rétablir Athenes dans le VI. siecle; & depuis l'histoire semble l'avoir oubliée durant 700. ans. Ce n'est que dans le XIII. siecle, & dans les siecles suivans, qu'elle recommença à paroître. Baudouin IX. de ce nom, comte de Flandres ayant été couronné empereur de Constantinople en 1204. les Croisés, qui avoient eu part à la prise de cette ville, partagerent entr'eux les états des Grecs. L'isle de Candie fut donnée aux Venitiens; Boniface marquis de Montferrat, eut la Thessalie & la Morée; & Geofroy de Ville-Hardoüin, Athenes & l'Achaïe. Baudoüin assiegea alors inutilement Athenes, que Boniface emporta peu de tems après. Depuis le duché d'Athenes passa dans la maison de la Roche. Guillaume de la Roche, duc d'Athenes, & seigneur de Thebes, mourut vers l'an 1300. Sa fille ou sa sœur *Isabelle*, veuve de *Geofroy* de Carinthie, porta le duché d'Athenes à Hugues de Brienne, comte de Brienne & de Liches. De ce mariage vint Gautier V. tué en 1312. & pere de Gautier VI. du nom, comte de Brienne & de Liches, duc d'Athenes, & connétable de France. Vers l'an 1331. il tenta de reprendre le duché d'Athenes; mais ce fut inutilement. Il fut tué à la funeste bataille de Poitiers en 1356. n'ayant point laissé de posterité, ni de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile, I. du nom, prince de Tarente & d'Achaïe; ni de sa seconde femme, *Jeanne* d'Eu, fille de *Raoul* de Brienne, comte d'Eu, connétable de France; & elle prit une seconde alliance avec *Louis* d'Evreux, comte d'Etampes. Elle mourut à Sens le 6. jour de Juillet de l'an 1389. Philippe de Savoye, comte de Piémont, fils de *Thomas* III. prit le titre de prince d'Achaïe, à cause de son mariage avec *Isabelle* de Ville-Hardoüin, veuve de *Floris* de Hainaut-Avênes, qu'il épousa en 1301. & il en eut six enfans. Cependant les Aragonois usurperent le duché d'Athenes; & après diverses revolutions, il passa dans la famille des Acciaioli de Florence. Rainier Acciaioli s'en rendit maître, & le ceda aux Venitiens; mais Antoine *bâtard* de Rainier s'y rétablit, & y laissa Nerio, suivi d'Antoine, pere de Francus ou François: c'est sur ce dernier que le redoutable Mahomet II. empereur des Turcs, prit Athenes l'an 1455. En 1464. Victor Capella surprit cette ville; mais comme il ne put emporter le château, il se vit contraint d'abandonner sa conquête. Depuis ce tems-là les Turcs ont été maîtres d'Athenes jusques dans le XVII. siecle, qu'ils l'ont perduë, *comme nous le dirons plus bas*. * *Consultez* les historiens Romains, ceux de l'empire d'Orient & d'Occident, & ceux des Croisades.

Athenes a été l'une des villes du monde les plus illustres & les plus florissantes. Tout y étoit magnifique & digne de l'admiration de la posterité. L'Areopage, le lycée, la citadelle, que l'on nommoit *Acropolis*, l'académie, le portique, les temples & ses autres édifices, sont décrits dans les ouvrages des anciens. Saint Paul y prêcha la foi, comme il est marqué dans *le 17. chapitre des actes des apôtres*. Diverses personnes de consideration y embrasserent le Christianisme, & entr'autres, S. Denys *Areopagite*, & une dame de qualité nommée *Damaris*. L'église d'Athenes devint ensuite tres-feconde. Dans le II. siecle, un grand nombre d'Atheniens y souffrirent le martyre, animés par l'exemple de leur saint évêque, nommé *Publius*, vers l'an 123. L'empereur Adrien étant venu à Athenes en 126. Quadratus, successeur de Publius, & Aristides, lui presenterent des apologies pour notre religion. Athenes a été depuis érigée en archevêché. Voici la succession chronologique des anciens rois & des archontes d'Athenes. Quant à la succession des ducs d'Athenes, dans le XIII. siecle, & dans les deux siecles suivans, elle a été si souvent interrompuë, que nous n'avons pas crû la devoir exposer ici. On peut consulter l'histoire de Constantinople par M. Du Cange.

Suite chronologique des rois & des Archontes d'Athenes.

Ans du monde.		*Rois.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2477.	1.	Cecrops,	1558.	50.
2527.	2.	Cranaus,	1508.	9.
2536.	3.	Amphictyon,	1499.	10.
2546.	4.	Erichtonius,	1489.	50.
2596.	5.	Pandion,	1439.	40.
2636.	6.	Erechthée,	1399.	50.
2686.	7.	Cecrops II.	1349.	40.
2726.	8.	Pandion II.	1309.	25.
2751.	9.	Egée,	1284.	48.
2799.	10.	Thesée,	1236.	30.
2829.	11.	Menesthée,	1206.	23.
2852.	12.	Demophoon,	1183.	33.
2885.	13.	Oxynthes,	1150.	12.
2897.	14.	Aphidas,	1138.	1.
2898.	15.	Thymœte,	1137.	8.
2906.	16.	Melanthus,	1129.	37.
2943.	17.	Codrus,	1092.	21.
			Total	487.

Cette suite des rois d'Athenes conservée par Eusebe, qui l'a copiée dans Castor, est un des plus curieux morceaux de l'antiquité, parce que cet auteur ayant fait remarquer que ce royaume fut fondé 780. ans après la premiere olympiade, & qu'on ne devoit compter que 429. ans depuis sa fondation jusqu'à la derniere année du regne de Thymœte, à qui Melanthus succeda, prouve invinciblement qu'on s'est trompé en plaçant la derniere entreprise des Heraclides sur le Peloponnese à la 80. année après la prise de Troye; puisque Melanthus ne commença à regner qu'après que les Heraclides furent entrés dans le Peloponnese. Codrus fut tué l'an 2964. du monde, 1071. avant Jesus-Christ, & il laissa deux fils, Medon & Nelée, qui se disputerent la couronne. Celui ci fut obligé de quitter Athenes, & il alla s'établir dans l'Asie Mineure avec les Ioniens, à qui son ayeul avoit donné une retraite, & qui appellerent Ionie le pays d'où ils chasserent les Cariens, soixante ans après que les Heraclides eurent fait la conquête du Peloponnese. On a déja dit que Medon ne conserva pas le titre de roi, & qu'il fut appellé archonte. Il est le premier des archontes perpetuels, dont Eusebe donne aussi la suite après Castor; laquelle fort exacte d'ailleurs, a ce défaut, parce qu'il en place le commencement aussi-tôt après la mort de Codrus, au lieu qu'il la devoit differer de deux années; le tems que les deux freres se disputerent la couronne, ayant été regardé comme un tems d'anarchie.

Archontes perpetuels.

Ans du monde.		*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2967.	1.	Medon,	1068.	20.
2987.	2.	Acaste,	1048.	36.
3023.	3.	Archippe,	1012.	19.

Ans du monde.		*Archontes.*	*Ans avant J.C.*	*Durée.*
3042.	4.	Thersippe,	993.	41.
3083.	5.	Phorbas,	952.	31.
3114.	6.	Megacles,	921.	30.
3144.	7.	Diognete,	891.	28.
3172.	8.	Pherecile,	863.	19.
3191.	9.	Ariphron,	844.	20.
3211.	10.	Thespiée,	824.	27.
3238.	11.	Agamestor,	797.	20.
3258.	12.	Eschyle,	777.	23.
3281.	13.	Alcmeon,	754.	2.
				Total 316.

ARCHONTES PENDANT DIX ANNÉES.

Ans du monde.		*Archontes.*	*Ans avant J.C.*	*Durée.*
3283.	1.	Charops,	752.	10.
3293.	2.	Esimede,	742.	10.
3303.	3.	Clidicus,	732.	10.
3313.	4.	Hippomenes,	722.	8.
3321.	5.	Leocrates,	714.	10.
3331.	6.	Apsandre,	704.	10.
3341.	7.	Eryxias,	694.	10.
				Total 68.

Creonte, le premier des archontes annuels, succeda à Eryxias la premiere année de la XXIV. olympiade, qui est la 3351. du monde, 684. avant Jesus-Christ, & 874. depuis la fondation du royaume par Cecrops. Car on croit devoir suivre en cet endroit Eusebe, ou plûtôt Castor, qu'Eusebe a copié préferablement à Pausanias, qui ne paroît pas avoir fait une étude particuliere de la chronologie, & à Jules Africain, qui ne compte que 856. ans depuis Cecrops jusqu'à Creon, & qui ne sçait si celui-ci fut archonte dans la XIX. ou dans la XXV. olympiade. Il est vrai qu'on s'est crû obligé de reformer Eusebe même, & voici les raisons qui y ont engagé. Les Ioniens ne quitterent Athenes, avec Nelée & Androcle son frere, que soixante ans après que les Heraclides eurent envahi le Peloponnese; par consequent deux ans après la mort de Codrus. D'ailleurs presque tous les anciens s'accordent à dire qu'Iphite institua les jeux olympiques la seconde année du gouvernement d'Eschyle, qui par consequent n'a pas dû commencer l'an 3256. du monde, comme il le faudroit dire en suivant Eusebe; mais seulement l'an 3258. Et ce seroit en vain qu'on representeroit avec lui, que ce ne fut pas précisément dans sa seconde année; mais lorsqu'elle venoit de finir, & au commencement de sa troisiéme, que ces jeux furent institués; car il y auroit toûjours faute d'une année dans son texte, & cette explication est forcée. Enfin on ne peut accorder cet écrivain avec les anciens, qui assurent qu'Hippomenes fut destitué avant la fin de son gouvernement, pour avoir fait mourir cruellement sa fille, puisqu'il lui donne dix années entieres. A quoi on peut ajoûter que Denys d'Halicarnasse paroît être du même sentiment que nous, puisqu'il fixe comme nous le commencement de Charops à la premiere année de la VII. olympiade.

ARCHONTES ANNUELS

dont quelques-uns sont inconnus.

Olympiades.			*Ans avant J.C.*
XXIV.	1. *an.*	Créon,	684.
	2. *an.*	*Inconnu*,	683.
	3. *an.*	Lysias,	682.
	4. *an.*	Tlesias,	681.
XXV.	1. *an.*	*Inconnu*,	680.
		Inconnus pendant 8. années.	
XXVII.	2. *an.*	Leostrate,	671.
	3. *an.*	*Inconnu*,	670.
	4. *an.*	Pisistrate,	669.
XXVIII.	1. *an.*	Austosthenes,	668.
		Inconnus, 3.	
XXIX.	1. *an.*	Miltiades,	664.
		Inconnus, 4.	
XXX.	2. *an.*	Miltiades II.	659.
		Inconnus, 13.	
XXXIII.	4. *an.*	Dropides ou Dropile. M. A.	645.
		Inconnus, 4.	
XXXV.	1. *an.*	Damasias,	640.
		Inconnus, 3.	
XXXVI.	1. *an.*	Epenetes,	636.
		Inconnus, 11.	
XXXIX.	1. *an.*	Dracon,	624.
		Inconnus, 8.	
XLI.	2. *an.*	Heniochides,	615.
		Inconnus, 9.	
XLIII.	4. *an.*	Aristocles, M. A.	605.
		Inconnus, 4.	
XLV.	1. *an.*	Megacles,	600.
	2. *an.*	Philombrote,	599.
	3. *an.*	Solon.	598.
	4. *an.*	Dropides II.	597.
XLVI.	1. *an.*	Eucrates,	596.
		Inconnu, 1.	
	3. *an.*	Critias, M. A.	594.
	4. *an.*	*Inconnus*, 2.	
XLVII.	2. *an.*	Cimon, M. A.	591.
	3. *an.*	Damasias II.	590.
	4. *an.*	*Inconnu.*	
XLVIII.	1. *an.*	Phœnippus,	588.
		Inconnus, 10.	
L.	4. *an.*	Archestratides,	577.
		Inconnus, 6.	
LII.	3. *an.*	Aristomenes,	570.
		Inconnus, 7.	
LIV.	3. *an.*	Hippoclides,	562.
	4. *an.*	Comias, M. A.	561.
LV.	1. *an.*	Hegesistrate,	560.
		Inconnus, 3.	
LVI.	1. *an.*	Euthydeme, M. A.	556.
		Inconnus, 7.	
LVIII.	1. *an.*	Erxilicles,	548.
		Inconnus, 11.	
LXI.	1. *an.*	Alcée, M. A.	536.
		Inconnus, 2.	
	4. *an.*	Thericlés,	533.
LXII.	1. *an.*	Heraclides,	532.
		Inconnus, 7.	
LXIV.	1. *an.*	Miltiades II.	524.
		Inconnus, 11.	
LXVII.	1. *an.*	Clisthenes,	512.
		Inconnus, 3.	
LXVIII.	1. *an.*	Isagoras,	508.
		Inconnus, 3.	
LXIX.	1. *an.*	Acestorides,	504.
		Inconnus, 3.	
LXX.	1. *an.*	Myrus,	500.
		Inconnus 3.	
LXXI.	1. *an.*	Hipparchus,	496.
	2. *an.*	Pythocritus, M. A.	495.
	3. *an.*	Lacratides,	494.
	4. *an.*	Themistocles,	493.
LXXII.	1. *an.*	Diognete,	492.
	2. *an.*	Phanippe II. M. A.	491.
	3. *an.*	Aristide, M. A.	490.
	4. *an.*	Hybrilides,	489.
LXXIII.	1. *an.*	Anchises,	488.
	2. *an.*	Philippe,	487.
	3. *an.*	Philocrate, M. A.	486.
	4. *an.*	Phedon,	485.
LXXIV.	1. *an.*	Leostrate,	484.
	2. *an.*	Nicodeme,	483.
	3. *an.*	Aphepsion,	482.
	4. *an.*	Callias, selon les M. A. ou plûtôt un *Inconnu.*	481.
LXXV.	1. *an.*	Calliades,	480.
	2. *an.*	Xantippe,	479.
	3. *an.*	Timosthenes,	478.

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
	4. *an.*	Adimante,	477.
LXXVI.	1. *an.*	Phedon,	476.
	2. *an.*	Dromoclides,	475.
	3. *an.*	Acestorides,	474.
	4. *an.*	Menon,	473.
LXXVII.	1. *an.*	Chares,	472.
	2. *an.*	Praxierge,	491.
	3. *an.*	Demotion, suivant les M. A.	470.
		Aphephion,	
		Theagenides, suivant les M. A.	
	4. *an.*	Phedon II.	469.
LXXVIII.	1. *an.*	Theagenides,	468.
	2. *an.*	Lisistrate,	467.
	3. *an.*	Lysanias,	466.
	4. *an.*	Lysithée,	465.
LXXIX.	1. *an.*	Archidemides,	464.
	2. *an.*	Tlepoleme,	463.
	3. *an.*	Conon,	462.
	4. *an.*	Euthippe,	461.
LXXX.	1. *an.*	Phrasiclides,	460.
	2. *an.*	Philocles,	459.
	3. *an.*	Bion,	458.
	4. *an.*	Mnesithides,	457.
LXXXI.	1. *an.*	Callias,	456.
	2. *an.*	Sosistrate,	455.
	3. *an.*	Ariston,	454.
	4. *an.*	Lysicrate,	453.
LXXXII.	1. *an.*	Cherephanes,	452.
	2. *an.*	Antidote,	451.
	3. *an.*	Euthydeme,	450.
	4. *an.*	Pedies,	449.
LXXXIII.	1. *an.*	Philisque,	448.
	2. *an.*	Timarchides,	447.
	3. *an.*	Callimaque,	446.
	4. *an.*	Lysimachides,	445.
LXXXIV.	1. *an.*	Praxiteles,	444.
	2. *an.*	Lysanias II.	443.
	3. *an.*	Diphile, M. A.	442.
	4. *an.*	Timocles,	441.
LXXXV.	1. *an.*	Myrichides,	440.
	2. *an.*	Glaucide,	439.
	3. *an.*	Theodore,	438.
	4. *an.*	Eutymenes,	437.
LXXXVI.	1. *an.*	Nausimaque,	436.
	2. *an.*	Antilochides,	435.
	3. *an.*	Chares,	434.
	4. *an.*	Apseudes,	433.
LXXXVII.	1. *an.*	Pithodore,	432.
	2. *an.*	Euthydeme II.	431.
	3. *an.*	Apollodore,	430.
	4. *an.*	Epaminondas,	429.
LXXXVIII.	1. *an.*	Diotime,	428.
	2. *an.*	Euclides,	427.
	3. *an.*	Euthydeme,	426.
	4. *an.*	Stratocles,	425.
LXXXIX.	1. *an.*	Isarque,	424.
	2. *an.*	Aminias,	423.
	3. *an.*	Alcée,	422.
	4. *an.*	Ariston,	421.
XC.	1. *an.*	Aristophile, M. A.	420.
	2. *an.*	Archias,	419.
	3. *an.*	Antiphon,	418.
	4. *an.*	Eupheme,	417.
XCI.	1. *an.*	Aristomnestes,	416.
	2. *an.*	Chabrias,	415.
	3. *an.*	Pisandre,	414.
	4. *an.*	Cleocrite,	413.
XCII.	1. *an.*	Callias II.	412.
	2. *an.*	Theopompe,	411.
	3. *an.*	Glaucippe,	410.
	4. *an.*	Diocles,	409.
XCIII.	1. *an.*	Euctemon, M. A.	408.
	2. *an.*	Antigenes, M. A.	407.
	3. *an.*	Callias III. M. A.	406.
	4. *an.*	Alcnias,	405.
XCIV.	1. *an.*	Pythodore II.	404.
	2. *an.*	Euclides II. 30. tyrans à Athenes.	
	3. *an.*	Micon, M. A.	402.
	4. *an.*	Exenete, fin des trente tyrans.	401.
XCV.	1. *an.*	Laches,	400.
	2. *an.*	Aristocrates,	399.
	3. *an.*	Ithycles,	398.
	4. *an.*	Lysiades,	397.
XCVI.	1. *an.*	Phormion,	396.
	2. *an.*	Diophantes,	395.
	3. *an.*	Eubulides,	394.
	4. *an.*	Demostene,	393.
XCVII.	1. *an.*	Philocles,	392.
	2. *an.*	Nichoteles,	391.
	3. *an.*	Demostrate,	390.
	4. *an.*	Antipater,	389.
XCVIII.	1. *an.*	Pyrrhion,	388.
	2. *an.*	Theodote,	387.
	3. *an.*	Mystichides,	386.
	4. *an.*	Dexysthée,	385.
XCIX.	1. *an.*	Diotrephes,	384.
	2. *an.*	Phanostrate,	383.
	3. *an.*	Menandre,	382.
	4. *an.*	Demophile,	381.
C.	1. *an.*	Pytheas, M. A.	380.
	2. *an.*	Nicon,	379.
	3. *an.*	Nausicrate,	378.
	4. *an.*	Callias IV. M. A.	377.
CI.	1. *an.*	Chariander,	376.
	2. *an.*	Hippodame,	375.
	3. *an.*	Socratides,	374.
	4. *an.*	Astée,	373.
CII.	1. *an.*	Alcisthenes,	372.
	2. *an.*	Phrasiclides,	371.
	3. *an.*	Dyssinethe,	370.
	4. *an.*	Lisistrate,	369.
CIII.	1. *an.*	Nausigenes,	368.
	2. *an.*	Polyzele,	367.
	3. *an.*	Cephisodore,	366.
	4. *an.*	Chion,	365.
CIV.	1. *an.*	Timocrares,	364.
	2. *an.*	Chariclides,	363.
	3. *an.*	Molon,	362.
	4. *an.*	Nicopheme *ou* Agathocles, selon Diodore,	361.
CV.	1. *an.*	Callimedes,	360.
	2. *an.*	Euchariste,	359.
	3. *an.*	Cephisodote, M. A.	358.
	4. *an.*	Agatocles, M. A.	357.
CVI.	1. *an.*	Elpinices,	356.
	2. *an.*	Callistrate, M. A.	355.
	3. *an.*	Diotime,	354.
	4. *an.*	Eudeme,	353.
CVII.	1. *an.*	Aristodeme,	352.
	2. *an.*	Thessalus,	351.
	3. *an.*	Apollodore,	350.
	4. *an.*	Callimaque,	349.
CVIII.	1. *an.*	Theophile,	348.
	2. *an.*	Themistocles,	247.
	3. *an.*	Archias,	346.
	4. *an.*	Eubule,	345.
CIX.	1. *an.*	Lycisque *ou* Aristoloque,	344.
	2. *an.*	Pythodore,	343.
	3. *an.*	Sosigenes,	342.
	4. *an.*	Nicomaque,	341.
CX.	1. *an.*	Theophraste,	340.
	2. *an.*	Lysimachides,	339.
	3. *an.*	Charondas,	338.
	4. *an.*	Phrynique,	337.
CXI.	1. *an.*	Pythodore,	336.
	2. *an.*	Evenete,	335.
	3. *an.*	Ctesicles,	334.
	4. *an.*	Nicocrates,	333.
CXII.	1. *an.*	Nicetes,	332.
	2. *an.*	Aristophanes,	331.

Olympiade.			*Ans avant J. C.*
	3. *an.*	Aristophon,	330.
	4. *an.*	Cephisophon,	329.
CXIII.	1. *an.*	Euthycrite,	328.
	2. *an.*	Chremes,	327.
	3. *an.*	Anticles,	326.
	4. *an.*	Socicles,	325.
CXIV.	1. *an.*	Hesegias,	324.
	2. *an.*	Cephisodore,	323.
	3. *an.*	Philocles,	322.
	4. *an.*	Apollodore,	321.
CXV.	1. *an.*	Archippe,	320.
	2. *an.*	Apollodore,	319.
	3. *an.*	Phocion,	318.
	4. *an.*	Demogenes,	317.
CXVI.	1. *an.*	Democlide,	316.
	2. *an.*	Praxibule,	315.
	3. *an.*	Nicodore,	314.
	4. *an.*	Theophraste,	313.
CXVII.	1. *an.*	Polemon,	312.
	2. *an.*	Simonides,	311.
	3. *an.*	Hieromnemon,	310.
	4. *an.*	Demetrius,	309.
CXVIII.	1. *an.*	Charinus,	308.
	2. *an.*	Anaxicrates,	307.
	3. *an.*	Corebe *ou* Xenias,	306.
	4. *an.*	Xenippe,	305.
CXIX.	1. *an.*	Pherecles,	304.
	2. *an.*	Leostrate,	303.
	3. *an.*	Nicocles,	302.
	4. *an.*	Calliarque,	301.
CXX.	1. *an.*	Hegemaque,	300.
	2. *an.*	Euctemon,	299.
	3. *an.*	Mnesideme,	298.
	4. *an.*	Antiphantes,	297.
CXXI.	1. *an.*	Nicias,	296.
	2. *an.*	Nicostrate,	295.
	3. *an.*	Olympiodore,	294.
	4. *an.*	Philippe *ou* Diphiles,	293.
		Inconnu, 1.	
CXXII.	2. *an.*	Gorgias,	291.
	3. *an.*	Anaxicrates,	290.
	4. *an.*	Democles,	289.
CXXIII.		*Inconnus*, 5.	
CXXIV.	2. *an.*	Pytharate,	283.
		Inconnus, 17.	

Jusqu'à Diogenete, archonte annuel, en la 4. année de la CXXVIII. olympiade, 265. ans avant Jesus-Christ, sous lequel est la derniere époque des marbres d'Arondel, qu'on indique quand on s'en sert pour reformer la suite des archontes, par ces deux lettres, M. A.

ETAT PRESENT D'ATHENES.

Athenes est aujourd'hui vulgairement nommée *Setines*. Il y a une citadelle, autrefois nommée *Acropolis*, qui est élevée sur une roche inaccessible de toutes parts, à la reserve du côté d'occident, par lequel on y entre. Cette citadelle est dans une distance égale de deux éminences; l'une est le *Museum*, à une portée de canon de la citadelle; l'autre, le mont *Anschesmus*, où l'on ne peut transporter d'artillerie pour battre la ville & la citadelle, parce que le chemin en est trop rude & trop escarpé, & que sur le haut il n'y a point de terrain uni; mais une seule pointe, sur laquelle on a bâti une chapelle en l'honneur de saint George. C'étoit là où les Idolâtres adoroient autrefois la statuë de Jupiter. La ville d'Athenes est au septentrion de la citadelle, qui la couvre tellement du côté de la mer, que les voyageurs pourroient d'abord croire qu'il n'y a point de maisons derriere cette forteresse: de sorte que la plûpart de ceux qui n'ont pas eu la curiosité de mettre pied à terre, se sont persuadés que toute la grandeur d'Athenes étoit renfermée dans le château. La situation de la ville y est tres-commode pour la santé de ses habitans; car quoique le climat y soit fort chaud, elle se trouve heureusement exposée au septentrion, dont le vent modere les chaleurs.

Athenes contient aujourd'hui environ dix mille habitans, dont les trois quarts sont Grecs. Les Turcs avoient quatre mosquées dans la ville, & une dans le château. Les Juifs y sont tolerés, mais ils n'y sont pas leur compte; car les Atheniens ne sont pas moins adroits qu'eux; d'où est venu le proverbe qui court en ces quartiers-là: *Dieu nous garde des Juifs de Salonique, des Grecs d'Athenes, & des Turcs de Negrepont.* Les Grecs d'Athenes ne portent que des vestes étroites, de couleur noire ou brune, avec des botines noires qui serrent la jambe, à la ville aussi-bien qu'à la campagne; au lieu que les Turcs ne portent des botes jaunes qu'à la campagne, ou dans le mauvais tems, & que leurs vestes sont larges & de couleur. Les femmes, qui ne sortent que tres-rarement, ont la tête voilée d'une toile de coton, & par-dessus leur veste un petit manteau de velours cramoisi ou violet, avec de gros boutons d'argent. Les filles ne sortent point de la maison avant le jour de leurs nôces, & l'on n'y fait l'amour que par procureurs, c'est-à-dire, par un parent ou intime ami, au rapport duquel on se fie. Dans la ceremonie de leurs nôces, elles portent une grosse couronne de filagrammes & de perles, & elles sont conduites depuis l'église jusqu'à la maison du mari, au son des haut-bois, des tambours de basque & d'autres instrumens qui les précedent. Les Chrétiens ont cinquante-deux églises dans Athenes, qui ont chacune leur *papa* ou curé; mais il y en a près de deux cens autres dans la ville & aux environs, où l'on dit quelquefois l'office. Ce grand nombre d'églises vient de ce que les Grecs ne disent qu'une messe par jour dans chacune: aussi sont-elles la plûpart fort petites. L'archevêché ne vaut qu'environ quatre mille écus de rente; & il n'y a dans tout le diocese que cent cinquante églises, où l'on dit ordinairement l'office, & qui contribuent au revenu de l'archevêque. Les Francs, qui y étoient en petit nombre, avant que les Venitiens en fussent maîtres, n'avoient que la chapelle des Capucins. Les consuls de France & d'Angleterre y avoient chacun leur *prie-Dieu*, & fournissoient également à l'entretien des missionnaires. Les Jesuites étoient à Athenes avant les Capucins; mais ils se sont retirés à Negrepont, parce qu'il y avoit plus d'occupation pour eux. Pour ce qui est des Capucins, ils se sont établis dans cette ville depuis l'année 1658. Le P. Simon y acheta en 1669. le Fanari avec une maison voisine, pour servir d'hospice; mais il y avoit des religieux de son ordre avant lui dans la ville. Le terroir d'Athenes est fertile; & quoique le vin y soit tres-bon, ceux qui n'y sont pas accoûtumés, y trouvent un goût désagreable, parce que les Grecs y enduisent les tonneaux de poix, pour empêcher les vins de se gâter. Les olives y sont excellentes, principalement celles que l'on appelle *colymbades*, qui sont si fort estimées, que le grand-seigneur les faisoit presque toutes retenir pour sa bouche. Elles sont grosses & de tres-bon goût. Athenée & Hesychius appellent *colymbades* les olives apprêtées dans la saumure, pour exciter l'appetit, parce qu'elles y nagent; car κολυμβᾶν en grec signifie *nager*; & ce nom leur est demeuré, parce qu'on les lessive encore de même.

Entre plusieurs antiquités qu'on voit aujourd'hui à Athenes, celles qui sont dans le château se sont le mieux conservées. Ce château, qui est sur une colline, dont une partie de la ville occupe la pente du côté du nord, enferme un temple fort magnifique & fort spacieux, bâti de marbre blanc, & soûtenu par de tres-belles colonnes de marbre noir, & de porphyre. On voit au frontispice de grandes figures au naturel, qui representent des cavaliers armés, qui semblent se vouloir battre. Autour du temple se voyent les faits d'armes des anciens Grecs, en bas relief; & chaque figure est environ de deux pieds & demi de haut. Ce temple est accompagné d'un palais de marbre blanc, qui tombe en ruine. Au bas du château il y a encore dix-sept colonnes de marbre, qui restent de trois cens que l'on dit avoir été anciennement dans le palais de Thesée, premier roi d'Athenes. Ces colonnes sont d'une grosseur prodigieuse; car elles ont chacune au moins dix-huit pieds de tour, & sont hautes à proportion. Sur la porte, qui est encore en son entier, on voit en dehors une inscription grecque, qui dit:

Cette ville d'Athenes est assûrément la ville de Thesée.

Et un autre en dedans, qui signifie en françois,

Cette ville d'Athenes est la ville d'Adrien, & non pas de Thesée.

On voit encore le *Fanari*, ou la lanterne de Demosthene, que les Capucins acheterent en 1669. On prétend que c'est-là où ce grand orateur s'enferma, pour étudier avec plus d'application l'art de parler en public. C'est une petite tour de marbre, environnée de six colonnes canelées. Au-dessus du dome qui la couvre, il y a comme une lampe à trois becs : ce qui lui a peut-être fait donner le nom de lanterne, quoique ce ne soit qu'un ornement d'architecture. La frise est chargée d'un bas relief, qui represente quatorze groupes, chacun de deux figures, dont l'une a presque par tout une dépoüille de lion. On y voit des Grecs qui combattent, & d'autres qui sacrifient; & cet édifice pourroit bien avoir été consacré à Hercule, dont ce monument marque peut-être ses actions les plus illustres, & son sacrifice sur le mont Oeta. On voit encore dans la ville d'Athenes les ruines de l'Areopage, dont les fondemens sont en demi cercle. De prodigieux quartiers de roche, taillés en pointe de diamant, soûtiennent une esplanade d'environ cent quarante pas de long, qui étoit apparemment la salle où se tenoit cet auguste senat; car ils jugeoient à découvert, afin que tout le monde pût être témoin de la justice de leurs arrêts. Au milieu il y a une espece de tribune taillée dans le roc, derriere laquelle est un mur du même rocher, avec des bancs ciselés des deux côtés, où les senateurs étoient assis. Entre l'Areopage & l'ancien temple de Thesee, il y a une église ruinée, qui étoit dédiée à saint Denys *Areopagite*. On croit que la maison voisine est sur les fondemens de celle où demeuroit cet illustre senateur, qui fut le premier Chrétien & le premier évêque d'Athenes. L'archevêque y a son logement. Outre ces antiquités, on voit les restes du temple de la Victoire, qui est d'ordre ionique, & dont les Turcs faisoient un magasin à poudre; l'arsenal de Lycurgue, d'ordre dorique, qui leur servoit de magasin pour les armes; le temple de Minerve, aussi d'ordre dorique, dont ces Infideles avoient fait une mosquée; la tour des vents à huit faces, dont Vitruve parle dans son livre de l'architecture, & quelques autres monumens antiques.

La ville d'Athenes étoit demeurée sous la puissance des Turcs depuis l'année 1455. que Mahomet II. la prit sur les Chrétiens; mais enfin les Venitiens s'en rendirent maîtres au mois de Septembre 1687. Il en sortit deux cens soldats Turcs, avec dix-huit cens habitans, qui furent conduits à Smyrne; & il en demeura trois cens qui demanderent le baptême. *Voyez* ATTIQUE. * Tavernier, *voyage de Perse*. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en 1675*. Coronelli, *description de la Morée. Relation d'Athenes du* P. Babin Jesuite, *publiée par M. Spon*. Guillet, *Athenes ancienne & moderne*. Meursius, *Fortuna Attica, sive de Athenarum origine. Athena Attica, seu de Athenarum antiquitatibus. Areopagus. Regnum Atticum. Archontes Athenienses. De populis Attica.*

ATHENION, favori de Ptolomée *Evergetes*, roi d'Egypte, fut envoyé vers Onias II. surnommé *l'Avare*, fils de Simon *le Juste*, neveu & successeur d'Eleazar en la charge de souverain sacrificateur des Juifs, pour lui dire qu'il eût à payer les vingts talens d'argent qui étoient dûs à son maître, & qui étoient le tribut que les Juifs payoient à ce roi toutes les années, en vertu du transport & de la cession qu'en avoit faite Antiochus *le Grand* à Evergetes, pour lui avoir donné sa fille Cleopatre en mariage, & pour sa dot les provinces de la basse Syrie; la Phenicie, la Judée, la Samarie & la moitié des tributs de ces provinces, dont les principaux habitans traitoient avec ces deux rois, & en portoient les deniers à leur trésor. Ce pontife n'avoit point satisfait à ce tribut, & étoit en arriere de beaucoup. Athenion le menaça de porter la guerre dans tous les coins de la Judée, & de la donner en proye à ses soldats, s'il ne satisfaisoit. Une telle menace, capable de faire trembler tout autre qui auroit eu quelque amour pour sa patrie, trouva Onias insensible, parce qu'il aimoit mieux ses trésors que le bien public. Josephe, neveu d'Onias, obtint du roi d'Egypte le pardon de son oncle. * Josephe, *antiq. liv. XII. chap. III. & IV.*

ATHENION de Cilicie, chef d'esclaves revoltés en Sicile, après la mort de Tryphon, l'an 102. avant Jesus-Christ, osa marcher à la tête de quarante mille hommes, contre L. Licinius Lucullus, que le senat avoit envoyé contre lui. Il fut défait, perdit vingt mille hommes; & après avoir reçû plusieurs blessures, il demeura sur le champ de bataille, caché entre les morts, & se sauva par cet artifice. Il remit une autre armée sur pied l'année suivante, & fut encore vaincu par le consul Mannius Aquilius: il fut même pris dans le combat; mais comme les soldats, disputant à qui l'auroit en sa puissance, le tiroient à eux chacun de leur côté, il fut déchiré en morceaux. * Diod. Sicul. *l.* 36. Flor. *l.* 3. *c.* 19.

ATHENION, fils d'un autre ATHENION philosophe Peripateticien, & d'une esclave Egyptienne, fut affranchi par son maître, qui le fit même son heritier. Il prit depuis le nom d'ARISTION, & enseigna la rhetorique & la philosophie à Athenes, où il obtint le droit de bourgeoisie, & où il usurpa depuis la tyrannie. *Voyez* ARISTION.

ATHENIS, sculpteur, *voyez* BUPALUS.

ATHENOBIUS, fils de Demetrius general des armées d'Antiochus Sidetés. Il fut envoyé par ce prince vers Simon general des Juifs, pour lui demander la restitution de Joppé, de Gazara & de la forteresse de Jerusalem. * I. *Machab.* XV. 28.

ATHENOCLES, auteur Grec, qui avoit écrit l'histoire d'Assyrie. Il ne nous est connu que par un passage d'Agathias, & on ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Agathias, *l.* 2.

ATHENOCLES, capitaine tres-habile dans la conduite & dans l'invention des instrumens & machines de guerre, qui servent à bien défendre une place fortement attaquée. * Polyen, *l.* 6. *c.* 3.

ATHENODORE, évêque dans la province de Pont, frere de saint Gregoire *Thaumaturge*. Il fut disciple d'Origene, assista au concile d'Antioche, contre Paul de *Samosate*, l'an 264. & souffrit le martyre pendant la persecution de l'empereur Aurelien. * Baronius, *A. C.* 233. *n.* 6. 266. *n.* 3. *&* 275. *n.* 9. *& au martyrologe*, 18. *Octobre.*

ATHENODORE d'Eritrée, qui a écrit quelques ouvrages cités par Photius, *cod.* 190.

ATHENODORE de Tarse, philosophe Stoïcien, vivoit du tems d'Auguste, qui le choisit pour être precepteur de Tibere. Lucien assure qu'il eut le même Auguste pour disciple. Suidas ajoûte que, pour calmer la promptitude extraordinaire de ce prince, il lui avoit ordonné de compter les vingt-quatre lettres de l'alphabet des Grecs, avant que de suivre les mouvemens de cette passion violente. Cedrene & quelques autres auteurs ont écrit qu'il étoit d'Alexandrie; mais il est plus sûr qu'il fut originaire de Tarse : aussi obtint-il d'Auguste que cette ville ne payeroit point tribut. Il dédia un ouvrage à Octavie, & en composa un des choses serieuses & enjoüées, un de dissertations, & quelques autres. * Strabon, *l.* 14. Eusebe, *en sa chron. A. C.* 10. *&* Vignier, *l.* 5. Vossius, &c.

ATHENODORE, de Tarse, surnommé *Cordilion*, fut ami de Caton, & mourut auprès de lui. * Strabon, *l.* 14.

ATHENODORE, sculpteur Arcadien, étoit éleve de Polyclete; & entr'autres talens, il possedoit parfaitement celui d'exprimer des femmes de qualité. ATHENODORE, Rhodien, autre sculpteur, qui travailla avec Agesandre & Polydore au fameux groupe de Laocoon. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Pausan. *l.* 10.

ATHENOGENE, martyr du III. siecle, avoit composé, avant que d'être jetté dans le feu, une hymne de la Trinité, comme le témoigne saint Basile, au *chap.* 29. du livre du saint Esprit. * M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque*

bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, *tome premier*.

ATHERIT ou ATHENRI, *Atherita*, ville d'Irlande, dans la province de Connaught & le comté de Galloway. Elle a été autrefois plus riche & plus considerable qu'elle ne l'est aujourd'hui. * Sanson.

ATHERSATA, nom d'office ou de charge chez les Chaldéens, qui signifie *gouverneur de province*, ou *lieutenant du roi*, & qui est attribué à Nehemie dans les livres d'Esdras. * I. *Esdras*, 2. 63. &c.

ATHIAH (Ali Ben Athiah al Hamaovi) plus connu sous le nom d'*Olnan*, auteur d'un commentaire sur le poëme d'Abdelcader al Safadi, intitulé *Taijah*, qui se trouve dans la bibliotheque du roi de France, *num.* 579. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIAH (Ebn Athiath Al Moarabi ou Al Mogrebi) nâquit à Grenade en Espagne, l'an 481. de l'hegire, & mourut à Lorca l'an 541. On a de lui un commentaire sur l'alcoran, qu'Ebn Haijam cite dans la preface de son *Bahar Almohith*. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

ATHIAH (Abuthaleb Mohammed Ben Ali Ben Athiah) dit *Al Mekki*, à cause qu'il étoit natif de la Mecque, est auteur d'un fort bel ouvrage de morale, intitulé *cout al coloub*, la *provision des cœurs*, qui a été traduit de l'arabe en hebreu sous le nom de *khobeth allevavot*. Cependant étant venu de la Mecque à Bagdet, il tomba dans l'impieté & dans le blasphême; car il osa assurer que tout le mal des créatures venoit du Créateur. *Malaisa alal Makhlukim adharr-men alkhalek*. On dit que d'abord qu'il eut prononcé ces paroles, il devint muet, & le fut jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 386. de l'hegire. * Ben Schohna. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ATHIAS (Isaac) rabbin, a écrit en espagnol un livre, où il explique avec netteté les six cens treize preceptes de la loi de Moyse. Ce livre, qui a été imprimé à Venise, & à Amsterdam, est intitulé *thesoro de preceptos adonde se encierram las joyas de los seys cientos y treze preceptos, que en commando el Segnor a su pueblo Israël*. Ceux qui veulent avoir quelque connoissance de la créance & des ceremonies des Juifs modernes, doivent lire cet ouvrage. * M. Simon.

ATHICON, *voyez* ATHIRCON.

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) c'est le nom sous lequel est le plus connu un auteur celebre, dont le nom entier est *Abulsaadat Al Mobarek Magdeddin*, fils de Mohammed Al Scheibani, natif d'une ville située sur le Tygre au-dessus de Mossul, nommé *Gezirat Ebn Omar*, l'isle du fils d'Omar. Il a composé un livre intitulé *gjamé al ossoul*, dans lequel il a ramassé les sentimens des plus sçavans docteurs du Musulmanisme, dont il marque les qualités & l'âge, sur les principes & les fondemens de leur loi. C'est pour cette raison qu'on le qualifie *Al Fakih al ossouli*. Il est aussi l'auteur du *Ketab al Schafei*, où il établit les fondemens de la doctrine de Schafei, un des quatre chefs des sectes orthodoxes du Musulmanisme. Nous avons encore de lui un commentaire sur l'alcoran, recüeilli de ceux que Thaalebi & Zamakschari ont composés. Il mourut l'an de l'hegire 606. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) dont le nom entier est *Abul Hassan Ali Ezzeddin*, étoit frere du précedent. Il a composé trois histoires; la premiere est le *kamel*, ou histoire generale; la seconde a pour titre *ebrat ouli al absar*, exemples pour les gens sages; & une troisiéme pour la dynastie des Atabekiens. Les livres intitulés *Nehajat* & *Assad al gabah* lui sont aussi attribués. Cet auteur vint de son pays natal à Mosul, où il s'établit, & mourut l'an de l'hegire 630. Il y a eu encore deux *Ben-Athir*, dont l'un est surnommé *Kermani*, & l'autre *Naovi*. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHIRCON ou ATHICON, vingt-neuviéme roi d'Ecosse, dans le III. siecle. Il succeda à *Ethodius* II. son pere, & s'acquit l'amour de ses sujets. Mais ses vertus étant dégenerées en vices, il se tua la 12. année de son regne, sçachant qu'un seigneur, dont il avoit violé la fille, se vouloit défaire de lui. * Leslé & Buchanan, *hist. d'Ecosse*.

ATHLETES, c'est-à-dire, *combattans*, du grec ἀθλητὴς qui vient d'ἀθλεῖν, *combattre*. Ce nom se donnoit proprement à ceux qui combattoient à la lutte, ou à coups de poings, & a été commun ensuite à ceux qui disputoient le prix de la course, du saut, & du palet. Les Latins les distinguoient par ces cinq noms particuliers, *luctatores*, *pugiles*, *cursores*, *saltatores* & *discoboli*, és cinq sortes d'exercices qui formoient le pentathle, *pentathlon*. On donnoit des prix aux vainqueurs dans les jeux publics, & on leur érigeoit souvent des statuës. * Hier. Mercurial. *de arte Gymnast.*

☞ Voici les noms grecs de ces jeux, qui répondent aux noms latins: παλαισταὶ, *luctatores*, lutteurs; δρομεῖς, *cursores*, coureurs; πυκταὶ, *pugiles*, combattans à coups de poings; δισκοβόλοι, *disci projectores*, jetteurs de disque, ou d'une sorte de palet; & ἁλτικοὶ, *agiles ad saltum*, bons sauteurs. *Gymnasta*, en grec γυμνασταὶ, les gymnastes, ou maîtres des exercices, au sentiment de Xenophon, étoient ainsi appellés de ce que ces exercices se faisoient par des personnes nuës: le mot grec γυμνὸς signifie *nud*. Le lieu où l'on s'exerçoit, étoit appellé *palæstra*, lieu d'exercice. *Pugil*, en latin, selon quelques auteurs, vient de *pugna*, combat, & *pugna* de *pugnus*, le poing; parce que devant qu'on se servit de fer & d'armes, l'on n'avoit que les poings, les pieds, les dents, & la lutte, pour combattre. La vie des athletes, qu'Aristote appelle ἀναγκοφαγία, une necessité de manger, étoit comme un engrais de bête: d'où venoit qu'ils étoient si dépendans de leur regime de vie, que, s'ils le changeoient, ils tomboient souvent dans de fâcheuses maladies. On remarque de Milon *Crotoniate*, qui d'un coup de poing tua un taureau, qu'il le mangea le même jour: ce qui a fait dire à Plaute, *pugilicè & athleticè vivere*, vivre en athlete & en pugil; c'est-à-dire, *manger desordonnément*. Il est vrai neanmoins qu'ils s'abstenoient de certaines choses; & la raison pourquoi les athletes vouloient être si gros & si gras, c'étoit afin d'accabler leur adversaire de la pesanteur de leur corps: aussi Tertullien les appelle, *homines altiles*, des hommes d'engrais. Les premiers athletes, au rapport de saint Chrysostome & de Budée, vivoient fort sobrement. Le matin ils ne mangeoient que d'une sorte de pain sans levain, que les Grecs appelloient κολλύραι; & le soir ils mangeoient de la chair, mais grossiere & rôtie. D'autres ajoûtent qu'avant le tems de Pythagore, ils ne mangeoient que des figues; mais ce que les premiers & les derniers avoient de commun, c'est qu'ils étoient fort chastes, & si attentifs à se conserver dans cet état, qu'ils se mettoient quelquefois des plaques de plomb sur les reins pendant la nuit, afin de se conserver les forces necessaires pour la lutte: en un mot, pour se rendre plus robustes, ils vivoient dans une abstinence generale des plaisirs. Saint Paul semble faire allusion à leur maniere de vivre sobre & austere, lorsqu'il dit que tous les athletes gardoient en toutes choses une exacte temperance: *qui in stadio currunt, ab omnibus abstinent*. 1. *Corint.* c. 9. v. 25. Les Lacedemoniens imitoient en quelque façon cette vie austere des athletes; car ils élevoient leurs enfans à la campagne, afin que par la vie & les exercices champêtres, ils devinssent plus forts & plus vigoureux; & parce que les athletes combattoient sur l'*arene*, ou le sable, & qu'ils étoient couverts de poussiere, après avoir été frottés d'huile; on disoit de ceux qui étoient victorieux, sans s'être ainsi preparés, qu'ils avoient vaincu, ἀκονιτὶ, *sans poussiere*.

Voici plusieurs termes des exercices athletiques. Παγκρατιασταὶ, *pancratiastæ*, *remissio manuum*, l'abaissement des mains, étoit marque que l'on cedoit, & qu'on ne vouloit point combattre; *porrectio manuum*, l'extension des mains, témoignoit qu'on acceptoit le combat; *relinqui in certamine vel cursu*, signifie être prévenu & devancé. L'heure ordonnée étant passée, il n'étoit plus permis de combattre, quoiqu'il y allât de la couronne.

Le mot *canon* se prenoit pour le but & pour la mesure qu'on devoit garder dans l'art athletique.

Le mot *ceroma* se peut prendre pour ce dont les lutteurs s'oignoient, ou pour le lieu où cela se faisoit.

Sub Jove data corona, veut dire, une couronne donnée dans le milieu du ftade.

Pentathlon ou *quinquertio*; le pentathle comprend l'encyclopedie des jeux. On a nommé pentathle celui qui s'étoit offert à tous les cinq combats, quoiqu'il n'eût pas combattu en tous.

Le mot δοκιμασία fignifioit l'épreuve qu'on faifoit des athletes, pour les admettre aux combats.

Ἐνδρομίδες, étoient certains fouliers dont fe fervoient les coureurs.

Μολυβδίδες, fignifioit les ronds de plomb que tenoient les fauteurs.

Ἀμφωτίδες, étoient certaines défenfes des oreilles que portoient les pugils.

Ἐπιστάται στοᾶς περιστάται ἔφοροι [illegible], étoient ceux qui avoient droit d'infpection, afin que tout fe paffât comme il falloit dans les jeux & les combats : en un mot ils étoient les prevôts des jeux.

Γυμνασταί, les gymnaftes, étoient, felon quelques auteurs, les athletes, qui n'ayant rien gagné dans les jeux, fe mettoient à enfeigner; quelques autres eftiment que c'étoient des athletes, qui ne pouvant plus s'employer à ces exercices violens, étoient établis pour inftruire & dreffer la jeuneffe, d'où ils s'appelloient encore παιδοτρίβαι.

Afcete & agonifte font des noms fynonimes pour fignifier le même qu'athlete.

Ἀκροχειρισταί, les acrocheriftes, étoient ceux qui fe battoient du feul bout de la main, & ne fe colletoient, ni ne fe prenoient jamais par le corps; ξυστοί, ceux qui pendant l'hyver s'étoient exercés dans les portiques; [illegible], ceux qui s'exerçoient au combat en particulier; δολιχοδρόμοι, ceux qui parcouroient fix fois le ftade, felon d'autres, fept fois, felon quelques-uns, douze fois; σταδιοδρόμοι, ceux qui le parcouroient une fois; διαυλοδρόμοι, ceux qui le parcouroient deux fois.

Dans les jeux olympiques, la courfe étoit le principal & le plus ancien; car ces jeux ayant été rétablis par Iphitus, il n'y eut au commencement que la courfe, & ceux qui y couroient, étoient appellés σταδιοδρόμοι, coureurs de ftade. Un nommé *Corebus* paffe pour le premier vainqueur & le premier couronné aux jeux olympiques rétablis de nouveau. Iphitus, roi du Peloponnefe, ayant appris de l'oracle de Delphes, que l'on ne devoit plus couronner les vainqueurs de petites branches, & de feuilles de pommier, mais d'olivier fauvage, dès qu'il fut de retour à Olympia, il fit bâtir à l'entour d'un certain olivier fauvage, que l'oracle lui avoit marqué, afin que l'on en couronnât dorefnavant les vainqueurs, entre lefquels fut un nommé *Dayscles*. Les couronnes neanmoins y ont été quelquefois de pin, quelquefois d'une herbe appellée *ache*. Dans les jeux ifthmiques, l'ache feche étoit choifie pour le couronnement des vainqueurs; & aux jeux neméens, l'herbe verte étoit leur prix. Quelques-uns difent qu'un nommé *Ætolus Oxilas* a été établi le premier juge des jeux olympiques, par Hercule leur premier auteur, felon Strabon & Paufanias : on facrifioit à Delphes à Apollon le *Lutteur*; & les Lacedemoniens auffi bien que ceux de Crete facrifioient à Apollon le *Coureur*.

Les athletes fe faifoient rafer les cheveux du devant de la tête jufqu'à la peau, & on nommoit cela [illegible].

Mercure a été nommé par Pindare, ἐναγώνιος, *qui prefide aux jeux* ou *combats*.

Avant la quatriéme olympiade, les athletes couvroient les parties que l'honnêteté ne permet pas de voir; mais depuis cette olympiade, ils furent entierement nuds; & c'eft de là qu'on a vû des ftatuës des Grecs fi fales. Les Romains ont mieux gardé les dehors de l'honnêteté.

Le lieu appellé *ftadium*, le ftade, étoit la carriere ou l'efpace, dans lequel les athletes s'exerçoient à la courfe, & qui étoit de 125. pas de longueur. Il y avoit des ftades couverts, pour fervir aux exercices pendant le mauvais tems.

Les jeux Capitolins ont été circenfes, gymniques, & muficaux.

Il y a eu à Carthage des jeux gymniques.

On a quelquefois donné des couronnes d'or aux jeux olympiques.

Le combat grec étoit par excellence l'olympique.

Les jeux gymniques étoient après ceux des chariots & des chevaux.

Les jeux olympiques étoient ou circenfes ou gymniques, & non pas muficaux, fi ce n'eft du tems de l'empereur Neron, qui y introduifit la mufique.

Hercule eft celui qui inftitua les jeux olympiques, de cinq ans en cinq ans, à caufe, dit-on, qu'il avoit quatre compagnons, Peanée, Epimede, Jafie & Ide, tous quatre venus de l'ifle de Candie.

Quelques-uns tiennent que Cleomene, forti du fang de Hercule *Idéen*, étant venu de Candie, ordonna la courfe & la lutte à Olympie, & bâtit un autel au nom des Curetes, nourriciers de Jupiter, & au nom d'Hercule, chef de fa famille.

Le temple d'Olympie fut confacré premierement à Saturne, felon Paufanias.

Les Hellenodiques étoient les juges des victorieux aux jeux de la Grece. Du commencement il n'y en a eu qu'un, enfuite deux, quelque tems après neuf, puis dix, felon les familles & contrées des Eléens; mais d'autres affurent qu'il n'y en eut que neuf, trois pour les courfes des chevaux, trois pour les autres jeux, & trois qui donnoient le prix : enfin à ces neuf on en ajoûta un dixiéme, pour en être le préfident.

Herode, fils d'Antipater, furnommé *le Grand*, bâtit un temple magnifique, qu'il dedia à Cefar, avec des jeux olympiques, qui fe celebroient de cinq ans en cinq ans, à l'imitation des Grecs & des Romains.

Aleipta, Ἀλείπτης, les Aleiptes étoient ceux qui avoient foin d'oindre, c'eft-à-dire, de frotter d'huile les athletes : on les a fouvent pris pour leurs maîtres & pour leurs moderateurs.

Alytarcha; l'Alytarque étoit celui qui commandoit aux maftigophores, ou officiers qui portoient des foüets pour contraindre par le châtiment les athletes lâches de combattre; d'autres difent qu'il a eu ce nom, parce qu'il préfidoit à la joye du peuple; & d'autres le nomment ainfi ἀπὸ τῆς ἄλης de la craffe qu'on racloit de deffus le corps des athletes, aufquels il commandoit : d'où lui vient encore le nom d'ἀλυτάρχης, *celui qui commande*.

Dans les lieux d'exercices, il y avoit des gens deftinés pour oindre le corps des athletes, afin de les rendre plus fouple & plus pliable; après l'exercice les athletes avoient coûtume de fe laver dans de l'eau froide, & d'ufer encore de frictions, afin d'ôter la laffitude.

Il y a eu quatre fortes de combats facrés; les olympiques furent inftitués les premiers; les pithyens les feconds; les ifthmiens, les troifiémes; & les neméens, les quatriémes. Le vainqueur étoit nommé en grec. ἱερονίκης. Les olympiques fe faifoient en l'honneur des Pelops, les pithyens, en memoire du ferpent Python, tué par Apollon; les neméens en l'honneur d'Archemore, fils de Lycurgue roi de Thrace, qu'un ferpent avoit tué dans un pré, où fa nourrice Hypfiphile l'avoit laiffé par mégard. Les ifthmiens fe celebroient en l'honneur de Palemon. Il y a des auteurs qui rapportent les jeux olympiques à Jupiter, & les ifthmiens à Neptune.

Dans tous les jeux on ne choififfoit point fon antagonifte; mais cela fe faifoit par fort. L'antagonifte étoit appellé en grec [illegible] du mot [illegible] qui fignifioit le même que κλῆρος, *Sort*. Ainfi ces mots grecs fignifioient *confort*, *de même fortune*, *de même fort*, *afforti pour combattre contre un autre*.

Les athlothetes, agonothetes, & l'alytarque, étoient affis à gauche des hellenodiques, & vis-à-vis de ceux-ci, les prêtres de Cerés, auprès d'un autel de pierre blanche, avec les vierges confacrées à cette déeffe. Les athlothetes, agonothetes, alytarques, & autres qui préfidoient aux jeux, y paroiffoient couronnés, & avec leur marque de puiffance; par exemple, d'un caducée de Mercure, ou de la peau de lion, avec la maffuë d'Hercule, que l'on pofoit fur une chaife d'or. En l'abfence du prince, on rendoit cet honneur à fon bâton de commandement.

Le mot de *juvenes* se donnoit quelquefois aux hommes faits, qui seuls avoient été admis aux jeux gymniques dans l'ancienne Grece.

On admettoit aux jeux olympiques les personnes de basse condition, pourvû qu'elles fussent robustes, & avec cela de bonne réputation; car la force du corps étoit particulierement estimée. Quand quelqu'un se presentoit pour le combat, si personne n'osoit lui tenir tête, il étoit censé vainqueur.

La couronne & le prix qui étoient exposés dans un lieu élevé, leur étoient donnés par les helledoniques ou athlothetes, accompagnés des éloges de leur courage: après quoi ils traitoient leurs amis.

Les jeux sacrés ont été encore nommés *lustraux*, du mot latin *lustrum*; c'est-à-dire, qu'ils se faisoient de cinq ans en cinq ans: l'on y distribuoit des couronnes; car aux autres jeux qui n'étoient pas sacrés, on donnoit des vases d'airain, des coupes d'argent, de belles robes, des boucliers & autres prix.

Suidas remarque que dans les commencemens, on ne proposoit pour tout prix que l'honneur seul; qu'à l'occasion de l'honneur qu'ils remportoient, leurs amis leur faisoient present de couronnes, avec de grands applaudissemens. Quelques-uns même croyent qu'on jetta premierement des fleurs sur le vainqueur, & peu après on s'avisa de lui en faire des couronnes. Le prix étoit nommé en grec δῶρον, ou δόσις, en latin *donum*, *dos*, & *stips*; en françois, *un dot*, *un don*, *le salaire*, *&c.*

Les privileges, les statuës, & beaucoup d'autres honneurs ont encore été la recompense de ces combats. Les vainqueurs étoient menés en triomphe, revêtus d'une robe peinte & couverte de palmes, & battoient même les statuës de ceux qu'ils avoient surmontés, afin de les deshonorer par ce traitement. L'athlete hieronique après avoir emporté trois couronnes appellées *trisolympiaques*, étoit parmi les Grecs exemt de toutes charges civiles; & ceux qui avoient remporté le même honneur chez les Romains, joüissoient du même droit & d'une pareille immunité.

On observoit exactement dans les lieux d'exercices, de placer toûjours les statuës de Thesée avec celle d'Hercule.

Les jeux thematiques ou *Argyrites* ont été mis au nombre des jeux sacrés, aussi-bien que les Stephanites ou *Coronaires*, au sentiment de quelques auteurs.

Solon fit moderer la dépense que faisoient les Atheniens à nourrir les hieroniques, & n'accorda ce droit qu'aux olympioniques. * *Antiq. Grec. & Rom.* Johan. Rosin. Thomas Dempster.

ATHLONE, *Athlona*, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, dans le comté de Roscomen. Elle est petite, mais assez forte, avec un château sur la riviere de Suhenon, où elle sort du lac de Rée sur les frontieres de la province de Leinster, environ à seize milles d'Irlande de Longfort, & à trente de Galloway. Le prince d'Orange étant en Irlande, fit mettre le siege devant Athlone en 1691. mais cette ville qui tenoit pour Jacques II. roi d'Angleterre, se défendit long-tems, & fit perdre bien du monde aux Anglois, par la bravoure & la vigoureuse résistance de Richard Grace Irlandois, gouverneur de cette place; l'année suivante elle fut prise, & cette prise fut suivie de la réduction de toute l'Irlande. * Sanson. *Memoire du tems.*

ATHLONE (Godard-Adrian de Réede, seigneur d'Amerong, comte d') issu d'une famille illustre & ancienne de Westphalie, qui a toûjours eu beaucoup d'attention dans les alliances qu'elle a contractées, à conserver la pureté de sa noblesse. Il y a plus de cinq cens ans que cette famille sortant de la Westphalie, s'établit dans les provinces de Gueldres, d'Overissel & d'Utrecht.

FREDERIC de Réede tenoit un rang tres-considerable dans cette derniere province l'an 1225. puisqu'il fut l'arbitre du different d'Othon II. évêque d'Utrecht avec le le duc de Gueldres, lequel avoit usurpé les droits & les revenus de l'évêché, pendant que ce prélat avoit fait le voyage de la Terre-sainte. L'évêque Guerrier avoit assemblé une armée nombreuse, avec laquelle il battit les troupes de Gueldres & de Zelande, qui s'étoient unies; mais la victoire n'ayant pas éteint l'inimitié & le differend, Frederic de Réede fut choisi, pour en être le juge. Il fit restituer les revenus que l'on avoit enlevés à l'évêque, qui fut tué l'année suivante dans une bataille près de Groningue contre les Frisons.

Cent ans après, en 1322. GUILLAUME de Réede intervint encore dans un démêlé que le peuple d'Utrecht & son évêque avoient contre le comte de Hollande. Frideric Lirck, en prenant possession de l'évêché, l'avoit trouvé fort riche: il dissipa ses revenus, & s'étant endetté avec les Hollandois, il se soûmit au comte de Hollande, qui le gouvernoit par ses conseils. Le peuple irrité de cette dissipation, & de l'obéïssance aveugle de son évêque, tomba dans un si violent mépris pour lui, qu'il l'obligea à secoüer le joug. Le comte voulant soûtenir ses usurpations, le differend ne pût être accommodé que par l'arbitrage du seigneur de Réede.

GODARDT de Réede, seigneur d'Amerong, de Saëlfeldt & de Zullestein, grand bailli de la province d'Utrecht, épousa en 1544. l'heritiere de Nienrode, dont il eut onze enfans. Cette nombreuse famille se divisa en trois branches de SAESFELDT, d'AMERONG, & de NEDERHORST. De cette seconde branche est sorti GODART-ADRIAN, seigneur d'Amerong, dont nous parlons.

Il entra dans le gouvernement de la province d'Utrecht dès l'an 1643. devint président du college des nobles, & rendit des services importans à sa patrie par un long cours d'ambassades qui occuperent presque toute sa vie. La premiere de ces ambassades fut celle de Danemarck en 1656. La conjoncture étoit délicate; le commerce du Sund, absolument necessaire au commerce des Provinces-Unies, étoit troublé par les courses des Suedois, qui menaçoient d'assieger Dantzick; il falloit arrêter le cours des pirateries, & prévenir la prise d'une ville importante. M. d'Amerong fit voir par ce coup d'essai ce que l'on devoit attendre de la suite de ses negociations. M. Van Beuning & lui firent une alliance étroite entre les Provinces Unies & le Danemarck, qui rétablit le commerce du Nord, faisant hyverner la flotte que l'amiral d'Obdam commandoit dans le port de Coppenhague; ce qui empêcha le siege de Dantzick. Frideric III. roi de Danemarck, fut si content de la maniere habile avec laquelle M. d'Amerong avoit ménagé cette affaire, qu'il lui donna l'ordre de l'éléphant.

De retour dans sa patrie, il n'y demeura pas longtems en repos; il fut nommé un des ambassadeurs de la premiere ambassade de la republique en Espagne, après la paix de Munster en 1660. Il étoit difficile de se ménager dans une cour qui regrettoit encore la perte des sept provinces, & où la necessité de les reconnoître pour souverains n'étoit pas encore bien digerée. De-là il fut envoyé auprès de Christophle Bernard de Gallen, évêque de Munster. Cet esprit remuant voulant étendre ses frontieres, avoit dessein de declarer la guerre aux Provinces-Unies. L'occasion qu'il en prit, fut de demander la cession du Leyderland, se chargeant d'acquitter la dette que le prince de la Frise orientale devoit payer au prince de Liechtestein. Cette affaire interessoit d'autant plus les états des Provinces-Unies, que l'évêque leur demandoit Borelo: ils confierent la negociation de cette affaire à M. d'Amerong, pendant que le prince de Nassau gouverneur de la Frise se rendoit le maître de Leyder: ce qui obligea l'évêque de ceder malgré tous les artifices qu'il employa pour éluder la tréve, & que cette guerre finit presque aussi-tôt qu'elle fut commencée.

L'Ambassade la plus utile de M. d'Amerong, fut celle dont il se chargea auprès des princes d'Allemagne en 1672. Les armes de la France avoient penetré jusques dans le sein des Provinces-Unies: les divisions intestines exposoient le reste au même sort: on ne voyoit presque aucune apparence de secours, la guerre commencée d'une maniere imprevûë n'ayant pas donné le tems de faire des alliances. On chargea M. d'Amerong d'aller solliciter les princes de l'empire d'arrêter le cours impetueux des victoires dont les suites pouvoient réjaillir sur

eux. Il travailla ſi utilement pour la liberté de ſa patrie, que le roi de France irrité du ſuccès de ſes negociations, fit brûler ſes châteaux & ſes maiſons, ſur le refus qu'il fit aux ordres du roi de ſe rendre dans ſa province d'Utrecht, ſoûmiſe par ſes armes. Ce ſeigneur aimant mieux ſacrifier ſes interêts à ſon inclination & à la liberté de ſa patrie, que d'obéïr à un ordre qui lui étoit ſi préjudiciable, obtint des princes le ſecours qu'il avoit demandé, qui fit abandonner aux vainqueurs leurs conquêtes. Il fut depuis employé dans les cours de Saxe, de Brandebourg, & enfin dans celle de Danemarck, par laquelle il avoit commencé, & où il finit ſes jours le 9. d'Octobre 1691. laiſſant pour ſucceſſeur un fils unique.

Godart de Réede, ſeigneur d'Amerong, de Guinckel, &c. & comte d'Athlone, qui ayant pris le parti des armes, ſe diſtingua dans la guerre de 1672. en qualité de colonel de cavalerie, & ſuivit Guillaume III. du nom, prince d'Orange dans ſon expedition d'Angleterre. L'Irlande eut beaucoup de peine à ſe ſoûmettre; le roi Jacques après ſa retraite en France, paſſa dans ce royaume avec le comte de Lauzun, general des troupes Françoiſes; mais ayant été battu par Guillaume III. au paſſage de la Boine, il l'obligea avec une partie des generaux François de quitter ce royaume & de repaſſer en France. Cependant on ne put faire rentrer les Irlandois ſous l'obéïſſance. Le reſte de leur armée s'étant retiré dans Limerick, leur opiniâtre défenſe obligea le roi Guillaume d'en lever le ſiege. Les Irlandois ayant reçu un renfort avec le comte de Tirconel, qui revenoit de France avec des munitions, & vingt mille habits pour les troupes, ranima tellement les Irlandois, qu'ils reſolurent de fortifier Athlone, ayant fait un détachement de trois mille hommes pour ſoûtenir les travailleurs. Le general Guinckel, depuis comte d'Athlone, qui commandoit en qualité de lieutenant general, alla attaquer ce détachement d'une maniere ſi vigoureuſe, qu'il les obligea de ſe retirer: le gros étoit rangé en bataille à la Motte de Grenogue, auquel le comte d'Athlone ayant marché; la terreur les ſaiſit tellement, que leur cavalerie ayant abandonné l'infanterie, elle fut obligée de ſe ſauver dans les bois & les marais. Cette déroute fut complette, & ne coûta au vainqueur qu'un mort & cinq ou ſix bleſſés.

Ces heureux ſuccès déterminerent facilement le roi Guillaume, qui avoit beſoin d'un general habile pour les réduire, à faire choix du comte d'Athlone pour commander ſon armée d'Irlande, qui par ſes manieres obligeantes étoit d'ailleurs fort agréable aux Anglois.

Le marquis de ſaint Rut, lieutenant general des armées de France, étant arrivé avec un renfort qui rendoit ſon armée nombreuſe, le comte d'Athlone ſe mit en campagne au commencement de Juin 1691. Son armée étoit compoſée de 15. bataillons & de 3000. chevaux, avec leſquels il attaqua Ballimore, que les Irlandois avoient fortifié comme un poſte, d'où ils pouvoient incommoder les convois: le commandant répondit fierement aux ſommations que lui fit faire le general; mais ayant eſſuyé le premier feu du canon & remarqué que le comte d'Athlone avoit fait paſſer ſur des pontons & des chaloupes ſes grenadiers ſur le marais, il capitula l'après midi, quoique ſa garniſon fût compoſée de 800. ſoldats & de 300. raperies. De-là le general marcha à Athlone. Il ſe rendit le maître ſans beaucoup de peine de la partie de la ville qui eſt en deçà du Shannon; il trouva plus de difficulté à paſſer de l'autre côté, les Irlandois en occupant les bords. La place étoit revêtuë de bons ouvrages, & couverte à droit & à gauche de marais impraticables à la cavalerie; ſa garniſon, étoit non ſeulement conſiderable, mais même ſoûtenuë par l'armée qui s'en étoit approchée, compoſée de François & d'Irlandois. Cela n'empêcha pas le comte d'Athlone de faire travailler au rétabliſſement du pont que les Irlandois n'avoient pû entierement détruire. Le feu ayant été mis aux ouvrages, il fallut differer au lendemain l'attaque de la ville & du château, où le general comte d'Athlone ayant fait paſſer le Shannon par le ſeul gué qui ſe trouva, chaſſa les Irlandois des bords de la riviere dans le château, où il les attaqua & s'en rendit le maître ſans beaucoup de réſiſtance, pendant que le marquis de ſaint Rut croyoit n'avoir rien à craindre, étant couvert du Shannon & d'Athlone.

Les Irlandois publierent qu'ils avoient laiſſé perdre ce poſte pour attirer les Anglois à une bataille generale. Ils occupoient un poſte avantageux près d'Agrim; mais malgré ces difficultés & leur ſuperiorité, le comte d'Athlone ne laiſſa pas de marcher droit à eux, reſolu de leur livrer bataille. Il fallut pour cela paſſer la riviere; ce qu'il fit ſans réſiſtance. Les Irlandois s'étant fait voir derriere des marais difficiles à traverſer, le comte d'Athlone commanda quatre regimens, qui les traverſerent & attaquerent le retranchement des Irlandois, dont le grand feu les auroit fait ſuccomber, ſi le comte d'Athlone n'avoit pas fait défiler de la cavalerie & des dragons au travers du marais, qui ſoûtenant avec chaleur la valeur de leurs camarades, ſe battirent avec fermeté; ce qui fit balancer la victoire, qui au commencement paroiſſoit pancher plûtôt du côté des Irlandois que des Anglois. Les regimens François réfugiés, beaucoup inferieurs à ceux des Irlandois qui les attaquoient, en furent pouſſés avec beaucoup de vigueur; ce que le general ayant remarqué, il fit avancer un regiment de dragons, qui prenant ces Irlandois en flanc, les mit dans un grand deſordre. Ils ne laiſſerent pas que de ſe rallier; mais un détachement étant venu fondre ſur eux, ces bataillons Irlandois furent entierement renverſés. La cavalerie de la même aîle chargeoit avec une vigueur ſurprenante; les regimens des gardes & celui de Ruvigni, qui ſe ſurpaſſa dans cette occaſion, ayant mis la cavalerie des Irlandois en deſordre, elle fut ranimée par les gardes du roi Jacques, qui combattant ſous les yeux de leurs generaux, firent acheter cherement la victoire.

L'aîle gauche Irlandoiſe fit moins de réſiſtance: après trois heures de combat, elle commença à ſonger à la retraite. L'infanterie voyant que la cavalerie, qui avoit combattu ſur les hauteurs l'abandonnoit, ne ſongea plus qu'à ſa ſeureté. On auroit plus profité de cette victoire, ſi la nuit n'avoit pas arrêté les victorieux; d'ailleurs fatigués par ces pertes, & les combats qu'ils avoient eus à ſoûtenir contre une armée ſuperieure de huit mille hommes. Outre les priſonniers, il reſta ſix mille morts des Irlandois ſur le champ de bataille, deſquels fut le marquis de ſaint Rut. Le bagage & le canon furent la proye du vainqueur. Le comte d'Athlone ayant fait rafraîchir ſon armée, marcha à Galloway, où commandoit M. Dillon. Ce gouverneur avoit fierement refuſé la capitulation avantageuſe qu'on lui offroit, dans l'eſperance qu'il ſeroit ſecouru par O Donel, chef des Irlandois, qui le regardoient comme un prophete; mais O Donel s'étant avancé juſqu'à ſix milles de Galloway, il rebrouſſa chemin, ayant appris qu'il trouveroit les Anglois ſur ſa route. Cette retraite déconcerta tellement la fierté du gouverneur, qu'il capitula, ſans attendre le canon, qui ne pouvoit arriver de huit jours. La perte d'une place ſi importante acheva de déconcerter les Irlandois, qui ne ſongerent plus qu'à fortifier Limerick, où ils jetterent ce qui leur reſtoit de troupes, ne doutant pas que le comte d'Athlone en l'aſſiegeant, n'achevât par ſa priſe la conquête de l'Irlande.

Il s'avança vers cette place, ſoûmettant tous les forts où les Irlandois s'étoient poſtés dans l'eſperance de gagner du tems, & que les pluyes frequentes dans l'arriere-ſaiſon, qui avoient obligé l'année précedente le roi Guillaume d'en lever le ſiege, leur procureroit le même avantage.

Le general ne s'épouvanta, ni par les incommodités de la ſaiſon, ni par les obſtacles que les Irlandois pouvoient apporter à ſes conquêtes; il inveſtit la place, ayant mis de bonnes garniſons dans tous les forts qu'il avoit ſoûmis. Une eſcadre qui ſe preſenta devant le port, releva le courage des aſſiegés; mais le canon des aſſiegeans leur ayant ôté l'eſperance du ſecours qu'elle leur amenoit de France, obligea la cavalerie Irlandoiſe de ſe retirer en confuſion. La mort enleva en même tems le comte de Tirconnel, chagrin de voir les affaires de ſon

maître si désespérées : le grand nombre d'Irlandois qui s'étoient refugiés dans cette place, comme dans une retraite asseurée, étant autant de bouches inutiles, en faciliterent la conquête. Pour en venir à bout, il fallut forcer la cavalerie, qui s'étoit campée derriere la riviere du côté de la province de Clare. Le general y fit passer de l'infanterie, & malgré la résistance des dragons, postés derriere des retranchemens, on força la cavalerie de se retirer. Le siege continuant avec vigueur, la place fut obligée de capituler. C'est ainsi que dans une seule campagne le comte d'Athlone gagna une bataille, assiegea & prit trois villes considerables, détruisit entierement une armée plus nombreuse que la sienne, qui ne manquoit de rien, ni de generaux bien intentionnés, & soûmit entierement l'Irlande, qui avoit résisté plusieurs années. Il eut de plus l'agrément d'exercer sa clemence, sa vertu favorite à l'égard des vaincus, qu'il traita avec toute l'humanité possible, recevant tous ceux qui voulurent se soûmettre à l'obéïssance du roi Guillaume, & facilitant le passage en France à ceux qui le refuserent, en les faisant embarquer sur les vaisseaux François, au commandant desquels il donna un passeport pour n'être point inquietés des flottes Angloises & Hollandoises dans leur route.

Ces services importans furent recompensés par le roi Guillaume du titre de comte d'Athlone, qu'il lui donna pour lui & ses descendans. La republique n'étant pas insensible à la gloire que ce general s'étoit acquise dans une expedition si difficile, lui confera le généralat de sa cavalerie, dont il soûtint le caractere avec honneur, s'étant distingué dans tous les commandemens dont il fut chargé; comme de l'investiture de Namur, que la paix de Ryswic suivit de près.

La guerre ayant recommencé l'année 1702. la republique le nomma pour son velt-maréchal & general de ses armées. Le duc de Bourgogne, accompagné du maréchal de Boufiers, ayant formé le dessein de l'envelopper avec une armée nombreuse près de Cleves, ce general ayant penetré leur dessein, se retira avec son petit corps sous le canon de Nimegue, & sauva une des principales clefs des frontieres de l'état, pendant que le gros de l'armée faisoit le siege de Keiserswert. Cette conquête étant achevée, il finit sa campagne avec le duc de Marlboroug, ayant reconquis toutes les places de la Meuse jusques à la ville & citadelle de Liege. Ce furent les premices des victoires que l'on remporta dans la suite, & où il auroit eu bonne part, si la mort ne l'avoit arrêté d'une maniere imprevûë, ayant été frappé d'une apoplexie, dont il mourut à Utrecht le 11. Février 1703. dans la commanderie de l'ordre Teutonique, dont il étoit grand commandeur. Il étoit aussi revêtu de l'ordre de l'élephant, auquel il avoit succedé, après la mort de son pere. Il a laissé quatre enfans mâles, qui ont embrassé la religion Protestante, sçavoir *Frideric-Christian* comte d'Athlone, lieutenant general de cavalerie, qui avoit secondé les efforts de son pere à la bataille d'Agrim; *Godart-Adrian*, deputé aux états generaux; *Reinart*, colonel de cavalerie; & *Jacques*, capitaine de vaisseaux; & quatre filles Catholiques ainsi que leur mere. * *Memoires manuscrits.*

ATHMATA, ville de Palestine dans la tribu de Juda, située entre Aphera & Cariath-Arbé. * *Josué*, 15. 53.

ATHOL ou ATHOLE, *Atholia*, province de l'Ecosse septentrionale. C'est un pays sterile & couvert de montagnes, entre les provinces de Perth, de Strathnavern, de Badenoth & de Loquabre. * Camden.

ATHOL (Gautier-Stuart, comte de) fils de Robert II. du nom, roi d'Ecosse, *voyez* GAUTIER.

ATHON, ville des frontieres d'Arabie, qui fut prise sur Aretas roi de ce pays, par Alexandre *Janneus*. Hircan la restitua depuis avec neuf autres fortes places, en consideration du secours que ce prince Arabe lui avoit donné contre son frere Aristobule, qui s'étoit emparé de ses états. * Josephe, *antiq. liv. XIV. c. 2.*

ATHOS (LE MONT) montagne de la Macedoine, province de la Turquie en Europe. Cette montagne s'avance dans l'Archipel, en forme de presqu'isle, entre le golfe de Contessa & celui de *Monte-Santo*. Elle ne tient à la terre que par un isthme d'une demie lieuë. Elle a environ dix lieuës de circuit: son sommet est si haut, qu'il s'éleve au-dessus de la region où se forment les nuées & les pluyes. Xerxés roi de Perse, rendit autrefois cette montagne celebre, en coupant l'isthme, pour y faire passer sa flotte. Aujourd'hui elle n'est habitée que par des Caloyers ou Moines Grecs de l'ordre saint Basile: ils y ont vingt-quatre monasteres, & plus de cinq mille moines, qui demeurent dans des *Laures* ou cellules, où ils vivent séparés comme des hermites. Les deux principaux monasteres, qui sont *Gatapedos* & *Agia-Laura*, ont plus de six cens moines pour leur part. Quelques-uns de ces monasteres sont fortifiés, pour resister aux insultes des pyrates. Les moines y cultivent la terre, & y vivent de leur travail. Ils sont instruits dans la religion & dans les sciences; & c'est d'entr'eux que l'on tire tous les évêques dépendans du patriarche de Constantinople. Le nombre des religieux, si l'on en croit Baudrand, est aujourd'hui considerablement diminué. Il n'y a que ce seul endroit de la Grece, où les Chrétiens schismatiques souffrent & reverent une image en relief. C'est celle de la *Panagia*, ou de la Vierge Toute-Sainte, qui est placée sur une des pointes de cette montagne. Elle est de marbre blanc; & quoique la plûpart du tems elle soit environnée de neiges, & élevée sur un rocher fort escarpé; les Grecs ne laissent pas d'y monter avec une grande devotion, & de faire leurs prieres à ses pieds. Quand on agite avec eux la controverse des images en relief, on les fait demeurer court, en leur opposant l'exemple de celle-ci. * Guillet, *Lacedemone ancienne & nouvelle*. Herodote, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* 10. Belon, *l.* 1. *c.* 35. Jean Comnene, *dans sa description du Mont-Athos, donnée en* 1708. *par* le P. Dom Bernard de Montfaucon, à la fin de sa belle & curieuse Paleographie Grecque, où l'on peut voir une carte exacte, & un détail des monasteres du Mont-Athos. *Voyez* CALOIERS.

ATHOTIS ou ATHOTES, premier du nom, étoit fils de *Menés*, & partagea l'Egypte avec ses freres Curudes & Necherophes. Il commanda dans la haute Egypte, où étoit la ville de Thebes. Quelques auteurs ont crû que cet Athotis étoit le thot ou Mercure des Egyptiens, qui leur a appris l'usage des sciences, & qu'il leur avoit donné les caracteres & les lettres dont ils se servoient. On ne peut rien assurer de certain touchant le tems de son regne, & de celui d'ATHOTIS II. son fils & son successeur. Ce que l'on conjecture, c'est qu'ils vivoient peu de tems après la fondation du royaume d'Egypte, qui fut établi vers l'an 2207. avant J. C. * G. Syncelle, *chron.* Eusebe, *in chron.* & *de prep. evangel. l.* 1.

ATHOUFI, surnom de Khaireddin Khedhr ben Omar, qui a écrit sur l'isagoge de Porphire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

ATHREN, *Athra*, village d'Irlande dans la Mommonie. Il est sur la riviere de Barow, dans le comté de Kildare entre la ville de ce nom & celle de Katerlagh. Athren a été autrefois un peu plus considerable qu'il ne l'est aujourd'hui. * Baudrand.

ATHRIANI (Ahmed Ben Ali Athriani) auteur qui a écrit les vies des saints Musulmans. Jafei le cite dans la préface de l'histoire qu'il a composée sur le même sujet. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

ATHRONGE, berger Juif, osa prendre le diadême dans la Judée, quatre ans avant l'ere de Jesus-Christ, & pilla long-tems cette province. * Josephe, *de bell. Jud. l.* 2. *c.* 7.

ATHYTES, sacrifices qui se faisoient anciennement sans victimes, & qui étoient proprement les sacrifices des pauvres, qui n'avoient pas le moyen d'offrir aux dieux des victimes. Ce nom est grec *athytos* d'a privatif, & de *thyma* en composition, *victimes.* * Cœl. Rhodig. *liv.* 12. *c.* 1.

ATIA ou ACTIA, mere de l'empereur Auguste. *Voyez* ACCIA.

ATIENZA, *Atientia*, petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, aux confins de la nouvelle, entre la ville de Siguença & celle de Borgio d'Osma. Atienza donne le nom de *Sierra d'Atienza*, à de grandes montagnes voisines, & qui sont une partie de celle

qu'on appelloit anciennement *Idubeda*. * Baudrand.

ATILIUS, né d'un pere affranchi, voulant donner au peuple Romain un spectacle de gladiateurs, commença de bâtir un amphitheatre proche de Fidene; mais comme les fondemens n'en étoient point solides, ni la charpente bien travaillée, cette vaste & prodigieuse masse de bâtiment venant à enfoncer en dedans & en dehors, fit perir un nombre infini de monde qui assistoit au spectacle: il y eut cinquante mille hommes tant blessés qu'écrasés dans ce desastre. Atilius ayant été aussi-tôt exilé pour sa peine & pour cette dépense mal employée, il y eut un arrêt du senat, qui défendoit que personne dorénavant ne donnât au public un combat de gladiateurs, & n'entreprit de faire dresser un theatre, à moins qu'il n'eût pris toutes les précautions pour s'assurer du terrain & de la charpente. Cet accident arriva sous le consulat de M. Licinius & de L. Calpurnius, la 13. année de l'empire de Tibere. * Tacit. *liv.* 4. *annal. c.* 62. 63.

ATILIUS Regulus, *voyez* ATTILIUS.

ATINO, *Antinium*, *Ætinium*, *Athenaeum*, bourg de la Grece, situé aux confins de la Thessalie & de la Macedoine. * Baudrand.

ATINO, *Atina*, village du royaume de Naples dans la terre de Labour. Il est à trois lieuës de la ville d'Aquino du côté du nord. Atino étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'évêché fut supprimé par le pape Innocent III. * Baudrand.

ATLANTIDES; c'est le nom qu'on donne à ces étoiles que nous appellons *Virgilies* ou *Hyades* ou *Pleyades*. On les fait filles d'Atlas, qui les découvrit le premier. On donna encore ce nom à quelques isles de l'Afrique & de l'Amerique, & aux peuples qui habitoient aux environs du mont Atlas, dont parle Diodore de *Sicile*, *au livre* 3. *Voyez* AMERIQUE.

ATLANTIDES, peuples d'Afrique, demeurans aux environs du mont Atlas, connus parmi les anciens pour leur pieté & leur religion, & pour le droit d'hospitalité qu'ils accordoient de bon cœur à tous les étrangers qui venoient dans leur pays. Ils reconnoissent pour le premier & le plus grand de tous les dieux *Uranus*, c'est-à-dire, le ciel, qu'ils disoient avoir autrefois regné parmi eux: ils ajoûtent qu'il épousa plusieurs femmes, dont il eut 45. enfans; mais particulierement de celle qui se nommoit Titée, *Titea*; lesquels enfans furent appellés *Titans* du nom de leur mere. * Diodor. *Sicul. l.* 3. & 4. Eusèb. *l.* 2. *prep. evang.*

ATLANTIQUE, l'Ocean Atlantique ou Occidental, *Oceanus Atlanticus*, *Occidentalis*, *Hesperius*, *Mare magnum*. Cet Ocean tire son nom du mont *Atlas* qui est en Afrique, & le nom d'*Occidental* de sa situation, parce qu'il est au couchant de l'Europe & de l'Afrique. Les geographes lui donnent differentes étenduës; quelques-uns n'y renferment que les mers qui baignent les côtes occidentales de l'Espagne & de l'Afrique depuis le cap de Finistere, jusqu'à celui de Siera-Leona, & les mers de Canaries & du cap Verd; d'autres entendent par l'Ocean Atlantique ou Occidental toute cette vaste mer, qui est entre les côtes occidentales de l'Europe & de l'Afrique, & les côtes orientales de l'Amerique, depuis l'Ocean septentrional ou glacial, jusqu'à la ligne équinoxiale, après laquelle on trouve l'Ocean meridional ou d'Ethiopie.

ATLANTIQUES, *Atlantica*, nom de deux isles que l'on nomme *Heureuses* & *Fortunées*, qui sont séparées l'une de l'autre par un bras de mer, éloignées de la Libye de dix mille stades. Les pluyes y tombent rarement; & quand elles y tombent, elles sont douces & petites: les vents y sont d'ordinaire paisibles & apportent la rosée. Comme la terre y est fertile, elle produit d'elle-même, c'est-à-dire, sans être aucunement cultivée, d'excellens fruits, pour la nourriture & les délices des habitans, qui vivent dans une grande inaction, & une douce oisiveté. L'air y est pur & temperé, & le changement qui y arrive aux quatre saisons de l'année, est presque imperceptible. Il n'y a que deux sortes de vents qui y puissent soufler, les vents de Borée & d'Aquilon, lesquels à cause des vastes deserts par où ils passent, perdent toute leur force & leur impetuosité, auparavant que d'arriver à ces isles. Pour les vents de la mer qui sont l'Argeste & les Zephyrs rafraîchissans, ils apportent de la mer de petites pluyes fort temperées, qui échauffent doucement la terre. C'est là où Homere, Horace & les autres poëtes ont placé les champs élisées, *Campi Elysii*, *Beatorum domicilia*, le sejour des bienheureux. Pline semble les appeller *Hesperides*. * Pline, *l.* 6. *c.* 31. C'est peut-être ce que l'on nomme aujourd'hui *Spagnola & Cube*. * Ortelius.

ATLAS, roi de Mauritanie, frere de *Promethée*, étoit un excellent astronome. Quelques auteurs prétendent qu'il vivoit vers l'an 1556. avant Jesus-Christ, du tems de Cecrops roi d'Athenes; mais sur quel fondement? On dit qu'il inventa la sphere, & qu'il acquit une parfaite connoissance des étoiles & de toute la machine du ciel. C'est ce qui a donné sujet à la fable de le faire fils de Jupiter, c'est-à-dire, du ciel, & de Clymene; & de dire qu'il soûtenoit les cieux avec ses épaules. Comme il contemploit les astres sur les montagnes de Mauritanie, les poëtes ont feint qu'il fut metamorphosé en montagne, pour avoir méprisé Persée, qui venoit prendre des pommes qu'Atlas avoit soin de garder: ce qui arriva ainsi. Atlas ayant été averti par l'oracle de se donner de garde d'un fils de Jupiter, devint si misantrope sur cet article, qu'il ne vouloit recevoir chez lui aucun hôte. Persée fils de Jupiter & de Danaé, piqué de son refus, lui montra la tête de Gorgone. Atlas ne l'eut pas plûtôt envisagée, qu'il fut changé en une montagne si haute que l'œil n'en peut découvrir le sommet. * Ovide rapporte cette avanture, *l.* 4. *metamorphos. v.* 656. Au reste, Atlas fut pere d'Antée. Quelques auteurs ont cru que ce sçavant astronome étoit le même qu'Enoch. Cette opinion n'est pas nouvelle, quoique tres-mal fondée; car Eusebe en parle, & cite Cornelius *Polyhistor* qui la rapportoit, après Eupolemus auteur d'une histoire des rois Juifs, comme nous l'apprenons de Josephe, & c'est peut-être parce qu'Enoch est cru l'inventeur de l'astrologie. D'autres mettoient trois ATLAS; l'un frere de Promethée, le second roi de Mauritanie, & le troisiéme Italien. * Diodore de *Sicile*, *l.* 5. *biblioth.* Euseb. *in chron.* & *l.* 9. *prep. evang. c.* 17. S. Augustin. *l.* 18. *de civit. Dei c.* 38. Scaliger. Vossius. Petau, &c.

ATLAS, longue chaîne de montagnes dans l'Afrique, que l'on distingue en grand & petit Atlas. Le grand ATLAS, que les habitans du pays nomment *Ayduacal*, separe la Barbarie du Biledulgerid de l'orient à l'occident, depuis Meyés jusqu'à Messa, ville de la province de Sus, vers l'Ocean Atlantique. Il emprunte le nom d'*Ayduacal* d'un petit pays du royaume de Maroc. Le petit ATLAS, que l'on appelle autrement *Errif*, s'étend le long de la côte de la mer Mediterranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au royaume de Tunis, audessus de Bonne. On lui a donné le nom d'*Errif*, parce que le bout de cette chaîne de montagnes vers l'occident, est dans une province du royaume de Fez, nommée *Errif*. Le grand Atlas est inhabitable en plusieurs endroits, qui sont extrêmement froids & couverts de forêts presque inaccessibles; mais en d'autres l'air y est plus temperé, & il y a de grandes bourgades assez peuplées. L'année n'y a que deux saisons; car l'hyver y dure depuis Octobre jusqu'en Avril, & l'été pendant les six autre mois. * Marmol, *de l'Afrique l.* 1.

ATLIN, *Atlinum*, ville de la Tartarie Moscovite. Selon la carte de monsieur Witsen, elle est dans la province d'Ohdora, sur le côté droit de l'Oby, environ à trente-cinq lieuës au-dessous de l'embouchure de l'Irtis.

ATMEIDAN, grande place à Constantinople, destinée à la course des chevaux, ainsi nommée d'*At*, qui signifie *cheval*, & *Meidan*, *place découverte*, *carriere* ou *champ uni*. On l'appelle autrement *Hippodrome*, qui est un mot grec composé d'ἵππος *cheval*, & de δρόμος *course*. Il a 550. pas de long & 120. de large. On y representoit du tems des empereurs Grecs, les jeux du Cirque & autres fêtes publiques. On y voit encore cinq colonnes, au milieu desquelles il y a une pyramide remarquable, couverte de tous côtés de caracteres hie-

roglyphiques : au bas de la pyramide on y reconnoît l'empereur Theodose accompagné de ses deux fils Honorius & Arcadius, & environné de toute la magnificence & de toute la pompe d'une cour imperiale. Le serail de l'Armeidan se nomme aussi *le serail d'Ibrahim Bacha*, parce qu'il fut bâti par ce fameux Ibrahim grand visir, du regne de Soliman II. Il ne faut pas confondre les trois places de Constantinople, dont l'une s'appelle *Atmeidan*, l'autre *Etmeidan*, & la troisiéme *Okmeidan*. *Atmeidan* est l'hippodrome. *Etmeidan* est le marché où l'on vend la viande, ou la boucherie; car *Et* signifie *chair*. *Okmeidan* est la place où l'on s'exerce à tirer l'arc; & ce mot est composé d'*Ok*, qui veut dire *fléche*. Les Perses appellent *Atmeidan* toutes les grandes places publiques. * Pietro della Valle, *Itiner. tom.* 1. & Jacques Spon. *Itiner. part.* 1. *p.* 231. *& seq.* Codinus. Ricaut, *de l'emp. Ottoman.*

ATOLLON ou ATTOLLON, *voyez* MALDIVES.

ATOSSE, fille de *Cyrus* roi de Perse, sœur de *Cambyse* & de *Smerdis*, fut quelque tems entre les bras du mage qui s'étoit emparé du thrône des Perses sous le nom de Smerdis; mais la fraude ayant été découverte, & le mage tué par les sept princes conjurés, Darius fils d'Hystaspe, qui fut declaré roi, l'épousa la derniere année de la LXIV. olympiade, & 521. ans avant Jesus Christ. Elle fut mere d'*Artabazane*, & de *Xerxés*. Ce dernier, qui étoit le cadet, fut mis sur le thrône, & preferé à son aîné, qui étoit né devant que Darius fût roi. Atosse est la même princesse, que Democede medecin Grec guerit d'un ulcere qu'elle avoit au sein.* Herodote, *l.* 3. & 4. Eusebe, &c.

ATQUANACHUKES (les) peuples de l'Amerique, dans la Virginie, vers la nouvelle Yorch, où il y a quelques petites colonies d'Anglois.

ATRA, ville de Mesopotamie, est fameuse pour les sieges qu'elle a soûtenus en differentes occasions. Elle n'étoit ni grande ni belle; mais elle étoit située sur la pointe d'une montagne, ceinte de bonnes murailles, tres peuplée & tres-riche, à cause des offrandes qu'on y venoit faire au soleil qui y étoit adoré. Sa principale force consistoit en ce que le pays d'alentour étoit desert, sans bois, sans herbe, presque sans eau, & que l'air d'ailleurs y est extrêmement chaud. Trajan l'assiegea l'an 117. de Jesus-Christ, & fut obligé d'en lever le siege. L'empereur Severe n'eut pas un succès plus heureux l'an 199. comme si cette ville, presque inconnuë, eût été destinée, pour être l'écueil de la valeur Romaine. Enfin Artaxerxés roi de Perse fut obligé à son tour de se retirer de devant cette place, qu'il avoit assiegée en 228. * Ammien Marcellin, *l.* 25. Dion, *l.* 68. *&* 75. Herod. *l.* 3 *&* 6.

ATRATINUS, orateur, qui vivoit sous l'empire d'Auguste, vers l'an 733. de Rome. On dit qu'il avoit autrefois accusé Cœlius; & qu'étant ennuyé de vivre, il se fit mourir dans un bain, ayant laissé ses biens au même empereur. * S. Jerôme, Euseb. *in chron.*

ATRATUS ou le NOIR (Hugues) cardinal dans le XIII. siecle, Anglois de nation, & natif d'Evesham, dans le diocese de Worchester, fit de grands progrès dans les sciences, particulierement dans la philosophie, dans les mathematiques & dans la medecine. Il se rendit sur-tout si habile medecin, qu'on le surnommoit ordinairement le *Phenix de son tems*. Le pape Nicolas III. souhaita de le voir à Rome, où il soûtint parfaitement l'opinion qu'on avoit conçûë de lui. Peu après il se fit prêtre, & fut fait cardinal par le pape Martin IV. le 23. Mars de l'an 1281. Il remplit exactement les devoirs de son ministere, & mourut de peste l'an 1287. On lui attribuë quelques ouvrages; *De genealogiis humanis*; *Problemata*; *Canones medicinales*. * Pitseus, *de script. Angl.* Aubery, *hist. des Cardinaux.*

ATREE, fils de Pelops & d'Hippodamie, succeda à son pere au royaume d'Elide, l'an 2777. du monde, 1258. avant Jesus Christ. Pelops avoit institué les jeux olympiques dans cette province, & Atrée continua d'y attirer les Grecs: même on dit qu'Hercule y fut un des athletes, & qu'il remporta le prix. Atrée étoit allié à ce heros, & à Eurysthée, qui regnoit en même tems à Mycenes. Hercule étant mort, ses descendans entreprirent de chasser Eurysthée, qui fut tué en les combattant. Ils ne demeurerent qu'un an dans le Peloponnese, & trois ans après ils y revinrent: mais les peuples offrirent la couronne à Atrée. Il se l'assura par la défaite des Heraclides, qui s'engagerent par un traité à ne faire de nouvelles entreprises qu'au bout de cent ans. On place le commencement de son regne à Mycenes, l'an 2807. du monde, 1228. avant Jesus-Christ; & on lui donne vingt ans de durée. Il eut un fils nommé *Plisthene*, qui mourut avant lui; & laissa deux fils celebres dans l'histoire, Agamemnon & Menelaüs. L'aîné de ces princes étant encore trop jeune lorsqu'Atrée mourut, Thyeste leur oncle prit la regence l'an 2827. du monde, 1208. avant Jesus-Christ, & est compté entre les rois de Mycenes. *Voyez* MYCENES. * Eusebe, *t. chroniq.*

☞ Les poëtes ont feint qu'Atrée, irrité de ce que Thyeste son frere étoit en commerce de galanterie avec Ærope sa femme, la chassa de sa cour; & ayant sçu qu'il avoit eu de ce commerce infâme deux enfans, il le rappella, & les lui fit manger: crime dont le soleil eut tant d'horreur, qu'il se cacha. Seneque a pris de-là le sujet d'une de ses tragedies. Et parce que le même Atrée y paroît avec un visage de colere, & les yeux d'un homme irrité, les anciens disoient en proverbe d'un homme en courroux: *Il a les yeux d'Atrée. Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit bâtard de son pere. * Erasme, *aux proverbes.*

ATRI, *Atria*, *Hadria*, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure, avec évêché suffragant de l'archevêque de Chieti, mais exemt de sa jurisdiction. Elle a le titre de duché de la maison Aquaviva. Les François l'appellent *Atrie*. Elle est petite, & a peu d'habitans, & est située sur une montagne escarpée. Son évêché est uni à celui de la Penna, dont elle n'est qu'à dix milles. & à quinze de Chieti; mais elle n'est éloignée que de quatre milles de la côte de la mer Adriatique. L'empereur Adrien portoit son nom. *Voyez* ADRI AQUAVIVA & ANGLURE.

ATRIA, ville de l'etat de Venise, *voyez* ADRIA.

ATRIBUNIE (l') *Atribunia*, riviere de l'isle de S. Domingue, l'une des Antilles. Elle coule dans la partie occidentale de l'isle, & se décharge dans la mer vis à-vis de Cuba. Les François ont quelques colonies près de cette riviere. * Baudrand.

ATRIPALDET (ducs d') *voyez* CARACCIOLI.

ATRONGE, simple berger, mais recommandable pour sa taille & sa force extraordinaires. Il fut si temeraire que de quitter son premier métier, & d'entreprendre de commander à des hommes. Il prit la couronne de Judée, & se fit roi de ce pays, pendant qu'Archelaüs étoit à Rome, pour la demander à Auguste. Il fut poussé & secouru dans ce hardi dessein par quatre autres de ses freres, qui ne lui cedoient en rien, soit en force, soit en grandeur de corps & de courage. Ils leverent chacun une troupe de soldats; exercerent mille cruautés sur les Romains, sur les troupes du roi, & sur ceux qui tenoient le parti d'Archelaüs. Ils traitoient mal les premiers, à cause des grandes oppressions dont ils accabloient le peuple; & les seconds, en haine d'Herode *le Grand*, qui étoit mort alors. Atronge battit souvent les troupes des Romains. Mais enfin, Gratus, gouverneur de Syrie, étant survenu pour reprimer cette violence, fit tomber dans une embuscade un des freres d'Atronge, qui fut pris & puni de mort, comme il meritoit. Depuis cette mort les affaires d'Atronge tomberent en décadence; sur tout, quand son second frere fut arrêté par Ptolomée, qu'Herode avoit établi gouverneur du pays. Enfin, ce prétendu roi tomba entre les mains d'Archelaüs, qui lui fit mettre par dérision une couronne de fer sur la tête; & l'ayant fait promener honteusement sur un âne par toutes les villes de son ethnarchie, le fit mourir. Le dernier des freres d'Atronge, se voyant seul, n'osa plus lever la tête, & mourut de misere. * Josephe, *antiq. l.* 17. *c.* 12.

ATROPATE, satrape ou gouverneur de la Medie, sous le regne de Darius *Codoman*, s'abandonna à la clemence d'Alexandre, après la défaite de Darius, & lui amena, dit-on, cent Amazones; mais ce conquerant les

renvoya, pour ne les point exposer à l'insolence des soldats, & leur ordonna de dire à leur reine qu'il iroit la voir au plûtôt. Après la mort d'Alexandre, Atropale rentra dans la Medie, & transmit ce royaume à ses descendans. * Strabon, *l.* 11.

ATROPATENE, contrée d'Asie dans la Medie, & celle de ses trois parties qui s'étend le plus vers le nord, où elle est bornée par l'Albanie, à l'orient par la mer Caspie, à l'occident par la grande Armenie & l'Atropatene, & au midi par la Parthie; on la nomme aujourd'hui *le Kilan*, & est une province du roi de Perse. Cyropolis étoit autrefois la ville principale de ce pays. *Strabon. Baudrand.

ATROPOPE ES, *voyez* ALEXIACACUS.

ATROPOS, une des Parques, selon les poëtes, qui en ont fait trois, Lachesis, Clotho & Atropos, filles de l'Erebe, ou de l'enfer & de la nuit. Ce mot est grec ἄτροπος & signifie *incapable de changer*, *inexorable* ou *inflexible*; d'α privatif, & de τρέπειν, *tourner*, *changer*. Martial fait mention de cette Parque:

Gaudia tu differs; at non & stamina differt
Atropos atque omnis scribitur hora tibi.

Voyez PARQUES. * Martial, *l.* 10. *epigr.* 44. *v.* 5.

ATSIN, ATCHAIN, AXIME, *Aximum*, château fort, & pays de même nom, sur la côte de Guinée en Afrique. Le château est situé à l'embouchure de la riviere de Mancu, & à cinq lieuës du cap des trois Pointes. Il appartient aux Hollandois. * Baudrand.

ATSIZ, est le même que Mohammed, fils de Cothbeddin, qui prit le titre de *roi de Khovarezm*, quoiqu'il ne fût que gouverneur de ce pays. Ce gouvernement étoit attaché à la charge de thaschtdar ou d'échanson, qu'Atsiz possedoit à la cour de Sangiar, sultan des Selgiucides: mais étant entré bien avant dans les bonnes graces de son maître, il se servit de sa faveur pour aspirer à de plus grandes choses. Son merite personnel, & les grands services de son pere, lui avoient acquis une tres-grande autorité à la cour de ce sultan. Jusques-là, qu'après la bataille qu'il perdit avec sa liberté contre les Gazziens ou Turcomans, Atsiz gouverna conjointement avec Mahmoud, neveu de Sangiar, l'empire entier des Selgiucides, pendant la prison de ce prince. Il est vrai que le sultan étant rentré dans ses états, après s'être sauvé des mains des Turcomans, ne témoigna pas être fort satisfait de l'administration de ce seigneur: mais Atsiz ayant eu occasion peu après de rendre un service signalé au sultan, son credit devint encore plus grand qu'il n'avoit jamais été. Cette occasion fut que le sultan Sangiar ayant passé avec toute son armée le grand fleuve Amou ou *Oxus*, pour châtier Ahmed Khan, fils de Soliman, gouverneur de la province qui est au-delà de cette riviere, & que l'on peut appeller Transoxane; ce gouverneur, qui s'étoit revolté contre le sultan, entretenoit des intelligences à la cour, par le moyen desquelles il se fit un complot entre plusieurs seigneurs, d'enlever le sultan à la chasse. Le jour que leur entreprise devoit s'executer étant arrivé, les mesures furent si bien prises, que le sultan se trouva enveloppé par les conjurés. Dans ce même tems Atsiz, qui dormoit dans sa tente, fut reveillé par un songe qui l'effraya; car il lui sembloit de voir le sultan dans un extrême danger, ce qui le fit resoudre de courir aussi-tôt avec les troupes qu'il avoit autour de lui, au lieu où la chasse se faisoit. Les conjurés, qui s'étoient déja saisis de la personne du sultan, voyant venir Atsiz à toute bride sur eux, lâcherent prise aussi-tôt, & ne penserent qu'à se sauver le mieux qu'ils purent. Sangiar reconnut pour lors qu'il devoit sa liberté à Atsiz, & le combla dans la suite de tant d'honneurs & de biens, que la jalousie qu'on eut de son élevation, forma à la cour un gros parti contre lui. Ses ennemis devinrent enfin si puissans, qu'Atsiz fut obligé de leur quitter la partie, & de demander son congé au sultan. Quelques mouvemens étant arrivés ensuite dans la province de Khovarezm, ils lui servirent de prétexte pour demander la permission d'aller dans son gouvernement. Le sultan, après lui avoir accordée, & « le voyant parti, dit à ses courtisans: « Je vois les épau- « les d'un homme, dont apparemment je ne verrai plus gueres le visage. » Quelqu'un lui répondit, que s'il avoit quelque soupçon de lui, il devoit le faire arrêter avant qu'il partît: mais Sangiar repliqua, « j'ai de tres-gran- « des obligations à cet homme, aussi-bien qu'à son pere, « & je croirois blesser la reconnoissance que je lui en « dois, si je l'offensois sans sujet, & sur un simple soup- « çon; car j'ai toûjours observé cette maxime, que l'on « doit être sensible aux bienfaits, même aux plus legers; « parce que le bien est toûjours grand en lui-même, & « par consequent estimable par son propre prix. »

Atsiz ne verifia que trop le pronostic du sultan, & répondit tres-mal à sa generosité. Il ne fut pas plûtôt arrivé en Khovarezm, qu'il fit revolter cette province, & se mit lui-même à la tête des rebelles. Sangiar se trouva pour lors obligé de faire la guerre à un ennemi qu'il avoit laissé échapper de ses mains, & cela pour avoir préferé les regles de l'amitié aux maximes de la politique.

Ce fut l'an de l'hegire 533. & de Jesus Christ 1138. (que l'on peut marquer pour l'époque de la dynastie des Khovarezmiens) que le sultan Sangiar s'étant mis en campagne avec une fort belle armée, trouva Atsiz avec son fils Il-Kilig, à la tête des rebelles; mais il eut bon marché de tous ces gens-là, dont les forces n'étoient pas comparables aux siennes. Il les défit entierement, les obligea à prendre la fuite, & fit mourir le fils d'Atsiz, qui tomba entre ses mains. Cette victoire ayant calmé entierement les troubles de cette province, le sultan en donna le gouvernement à Soliman Schah son neveu, & reprit aussi-tôt le chemin de Merou, ville capitale de son empire. Il n'y fut pas plûtôt, qu'il apprit qu'Atsiz, qui avoit sauvé le débris de ses troupes, en avoit levé encore de nouvelles, & mis sur pied une armée considerable, avec laquelle il prétendoit attaquer Soliman Schah, à qui le sultan n'avoit laissé qu'une partie de son armée. Ce prince ne se trouvant donc pas en état de lui resister, prit le parti d'aller rejoindre l'armée du sultan Sagiar son oncle, & abandonna à Atsiz tout le pays de Khovarezm.

Le sultan fut donc obligé pour la seconde fois de se mettre en campagne, forcé par les nouveaux attentats qu'Atsiz faisoit tous les jours sur son autorité, & resolut enfin d'attaquer cet ennemi dans ses meilleures places, qu'il avoit déja munies & pourvûës de toutes choses.

L'an 538. de l'hegire, le sultan Sangiar, après l'avoir chassé de plusieurs passages & lieux forts qu'il tenoit, vint l'assieger dans la capitale du Khovarezm. Ce fut-là qu'Atsiz se trouvant extrêmement pressé, & sur le point d'être forcé, eut recours à l'artifice, & envoya au sultan des deputés chargés de tres-riches presens, pour lui demander pardon de sa faute, & lui jurer une fidelité inviolable à l'avenir. Sangiar, qui étoit naturellement doux & genereux, lui accorda la grace qu'il demandoit, & lui laissa même la possession de son gouvernement. Cet excès de bonté, dont le sultan usa envers lui, ne fut pas capable de le gagner. Il avoit l'esprit trop inquiet pour demeurer long-tems en repos; & l'ambition de regner, dont il se flattoit depuis bien du tems, ne lui permit point de mettre des bornes à sa fortune. Il reprit les armes, assembla des troupes, & se fit obéir en monarque dans toute l'étenduë de son gouvernement. Le sultan envoya Adib Saber, surnommé *Al Termedi*, un des plus grands seigneurs de sa cour, pour s'informer de la conduite d'Atsiz. Mais ce commissaire du sultan ne fut pas plûtôt arrivé en Khovarezm, qu'Atsiz lui fit donner des gardes qui l'observerent exactement, & envoya au même tems à Merou des gens affidés, qui lui avoient promis d'ôter la vie au sultan. Termedi, quoique gardé étroitement, eut avis de ce complot, & trouva même le moyen d'en faire avertir le sultan.

Sur cet avis, le sultan fit faire dans Merou une recherche exacte de ces assassins; on les trouva, & ils porterent la peine dûë à leur trahison. Atsiz ayant appris la nouvelle de cette execution; & ne doutant point que ses gens n'eussent été surpris par les indices que Termedi en avoit donnés, se vengea sur lui de son mauvais succès, & le fit précipiter du haut de son château dans le fleuve Gihon.

L'an

L'an 542. de l'hegire, & de Jesus-Christ 1147. Sangiar entreprit pour la troisiéme fois de punir l'infidelité d'Atsiz. Il marcha pour cet effet avec une grande armée vers le château de Hezar-asb, où Atsiz s'étoit cantonné comme dans la plus forte place de tout le pays de Khovarezm.

Le sultan Sangiar fit donner plusieurs assauts à cette place, & l'emporta enfin de vive force. Atsiz ayant acquis la gloire d'une tres-vigoureuse défense, eut encore le bonheur d'échapper des mains du sultan, & de se sauver dans sa capitale. Cette ville, qui porte le nom de Khovarezm, aussi-bien que sa province, n'étoit pas en état de soûtenir un long siege; & Sangiar l'auroit prise avec beaucoup plus de facilité que le château de Hezar-asb : mais soit qu'il fût fatigué des travaux de la campagne, soit que son naturel le portât à vouloir épargner le sang, il écouta les propositions de paix qu'Atsiz lui fit faire.

Il y avoit pour lors à Khovarezm un de ces dervis, que les Musulmans tiennent pour saints, à cause de la maniere singuliere dont ils vivent. Atsiz le choisit pour son intercesseur, afin qu'il pût interesser la conscience du sultan dans cette negociation. Le dervis sçut si bien menager l'esprit de Sangiar, qu'il se contenta pour toute satisfaction de la part d'Atsiz, qu'il le vînt trouver sur un des bords de Gihon; & que le sultan étant campé avec son armée de l'autre côté de ce fleuve, il se prosternât & baisât la terre devant lui. Cette ceremonie de baiser la terre, est celle dont les sujets se servent en Perse pour rendre l'hommage à leurs princes, où elle s'est conservée jusqu'à present. Atsiz, qui avoit besoin d'un pardon, n'avoit pas lieu de s'excuser de rendre cette soûmission à Sangiar, dont il étoit officier & vassal : cependant il eut tant de fierté, qu'étant arrivé au lieu dont on étoit convenu, sans descendre de cheval, il ne fit autre chose que s'incliner & baisser la tête pour saluer le sultan, après quoi il tourna la bride pour se retirer chez lui. Quoique cette maniere arrogante d'Atsiz ne plût pas au sultan, il ne laissa pourtant pas de lui accorder le pardon qu'il lui avoit promis; car il voulut finir pour toûjours les contestations qu'ils avoient ensemble : en effet; depuis ce tems-là, il n'y eut point de guerre entr'eux.

Atsiz étant donc en paix & reconcilié de bonne foi avec le sultan, ne songea plus qu'à faire la guerre aux peuples Septentrionaux, qui habitent le long des rivages de la mer Caspienne. Il conquit l'an 547. de l'hegire les provinces de Saganak & de Glondur.

L'an 551. de l'hegire, de Jesus-Christ 1156. fut le dernier de la vie d'Atsiz, qui mourut dans la vallée de Khabouschan, une des plus belles de toute l'Asie. On compte ordinairement vingt-neuf ans du regne d'Atsiz, quoiqu'il n'ait été absolu & indépendant que dix-huit ans. Il mourut dans la soixante & uniéme année de son âge, & fut loüé de tous les écrivains de son siecle, non seulement pour son courage, & pour la science militaire qu'il possedoit dans un haut dégré, mais encore pour sa liberalité, dont les gens de lettres, du nombre desquels il étoit, se ressentoient souvent. Il-Arslan son fils lui succeda, & porta le titre de Khovarezm Schah, qui fut hereditaire dans sa famille. * Khondemir. Lebtarikh. Nighiaristan. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

ATTA (Titus Quinctius) poëte Latin, qui vivoit sous la CLXXV. olympiade, & vers l'an 80. avant J. C. Il a écrit quelques ouvrages. * Vossius, *des poëtes Latins.* Horace, *l. 2. epist.*

ATTAIDE (Georges de) Portugais, fils de D. Antoine d'Attaide, premier comte de Castanheira, n'étant que prêtre, assista au concile de Trente, où l'on assure que par un privilege special il eut place & donna sa voix. Il avoit dressé des memoires historiques du concile jusqu'à la septiéme session, où il se retira pour aller à Rome; mais ses heritiers n'ont pas jugé à propos de les faire imprimer. Il fut un de ceux qu'on employa à Rome à la réformation du breviaire. Après la mort de son pere il retourna en Portugal, & fut fait évêque de Vizeu en 1568. mais après avoir gouverné son diocese avec tout le soin imaginable, il y renonça pour ne songer qu'à son salut, & refusa depuis constamment les archevêchés de Lisbonne & d'Evora. Il ne put neanmoins se défendre d'accepter la dignité de grand-aumônier, que le cardinal D. Henri lui offrit; & même cette dignité l'engagea à recüeillir les privileges accordés à la chapelle royale, qui furent imprimés en 1609. Philippe II. honora aussi le merite d'Attaide, en le faisant conseiller d'état de Portugal, & president du conseil de conscience. Clement VIII. le nomma aussi grand inquisiteur. Il mourut à Lisbonne le 17 Janvier 1611. âgé de 76. ans. * *Mem. de Portugal.*

ATTALE I. de ce nom, roi de Pergame, succeda à Eumenés l'an 512. de Rome. Il dompta le Galates ses voisins. Son regne fut de 43. ans. C'étoit un prince liberal & courageux. Il mourut l'an 556. de Rome, & 198. avant Jesus-Christ. Eumenés son fils aîné lui succeda, & il s'accorda si bien avec ses freres Attale, Philetere & Athenée, qu'on les propose ordinairement pour modele de l'union qui doit être entre les freres. Attale les avoit eus d'Apollonide de Cyzique son épouse. * Strabon, *l. 13.* Tite-Live, *l. 14.* Polybe, *l. 5.* Bayle, *dict. crit.*

ATTALE II. Philadelphe, roi de Pergame dans la Troade, ou, selon d'autres, dans la Mysie, étoit frere d'Eumenés III. roi de Pergame, & fut tuteur de son neveu Attale Philopator, avec le titre de roi. Il combattit pour les Romains à Magnesie contre le même Antiochus, & mena du secours à Manlius contre les Galates. Il assista les Romains comme ses alliés dans la guerre qu'ils firent contre Persée, roi de Macedoine. Prusias, roi de Bithynie, se rendit maître de Pergame, ville capitale de son royaume; mais Attale la reprit peu de tems après, & l'abandonna à Nicomede son fils. Il prit ensuite Diegile, roi des Thraces, qui avoit secouru Prusias; arrêta les irruptions de Demetrius, roi de Syrie; & défit entierement le faux Philippe. Il fonda en Lydie deux villes, qu'il nomma *Attalie* & *Philadelphie.* Il fut appellé ami & allié du peuple Romain. Enfin, après avoir fait des actions memorables, & tres-bien servi son frere Eumenés, il alla à Rome à l'âge de 60. ans, après la prise du dernier roi de Macedoine, vers l'an 585. de Rome; mais dans ce voyage il avoit de secrettes esperances de supplanter Eumenés : & il auroit fait éclater son entreprise, si le medecin qui l'accompagnoit ne l'en eût détourné, ainsi que Tite-Live nous l'apprend, *liv. 45.* Eumenés ayant été blessé par des assassins, le bruit de sa mort courut aussi tôt, & Attale s'empressa un peu trop pour recüeillir sa succession; ce que son frere voulut bien dissimuler : & lorsqu'il mourut, il lui laissa la tutelle de son fils, & l'administration du royaume. Attale, à proprement parler, regna jusqu'à sa mort; commençant sa regence par une action glorieuse, en rétablissant Anarathe dans le royaume de Cappadoce. Il mourut l'an 616. de Rome. * Bayle, *dict. crit.*

ATTALE III. roi de Pergame, surnommé *Philopator*, étoit fils d'*Attale* I. & de *Stratonique.* Il n'étoit encore qu'enfant, lorsque son pere, en mourant le laissa sous la tutelle d'Attale II. qui administra le royaume pour son neveu, pendant 21. ans, au bout desquels il le couronna. Attale commença son regne par ôter la vie à plusieurs de ses parens, & envoya de grands presens à Scipion devant Numance. Au reste il abandonna le soin de son royaume, pour se donner tout entier au jardinage, & à la culture des poisons, tels que l'aconit & la ciguë, qu'il envoyoit quelquefois en forme de presens à ses amis. Il laissa même des livres d'agriculture, au rapport de Varron, de Pline & de Columelle. Ce prince s'appliqua ensuite à la fonte des métaux, & entreprit de dresser lui-même un tombeau à sa mere; mais travaillant avec trop d'ardeur, & demeurant trop long-tems exposé au soleil, il contracta une fievre, dont il mourut après sept jours de maladie, & après cinq ans de regne, la 4. année de la CLXI. olympiade & 133. ans avant Jesus-Christ. Il fut le dernier roi de Pergame, & institua le peuple Romain heritier de ses états. Les termes de son testament sont ainsi rapportés :

POPUL. ROMANUS MEORUM HAERES ESTO, aufquelles paroles les Romains donnerent une explication & un fens fort étendu, en les interpretant de tout le royaume, au lieu qu'elles ne s'entendoient, felon fa penfée, que des meubles de fon palais. On lui attribuë auffi l'invention des tapifferies. Ariftonicus bâtard d'Eumenes, voulut fe moquer du teftament d'Attale & fe porta pour fon fucceffeur : il gagna même quelques batailles; mais il fut vaincu & fait prifonnier 131. ans avant la naiffance de J. C. * Bayle, *dict. crit.* Plutarch. *in apophtegm. in Demetrio & in Tiber. in Gracchο.* Juftin, *l.* 36. Diodorus *Siculus*, *in exerptis Valefian.* Varro, *de re ruftica*, *l.* 1. *c.* 2. Columelle, *l.* 1. *c.* 1. Pline, *l.* 18. *c.* 3. Florus, *l.* 2. *c.* 20. Tite-Live, *l.* 59.

ATTALE, philofophe Stoïcien, vivoit fous l'empire de Tibere. Seneque dit que ce philofophe avoit été fon maître, & en parle avec eftime, *ep.* 100.

ATTALE de Rhodes, mathematicien. On ne fçait pas bien en quel tems il a vécu, & les auteurs parlent diverfement de lui. Il a écrit des commentaires fur le poëme d'Aratus.

ATTALE, neveu de Dedale, *voyez* CALUS.

ATTALE ecclefiaftique, qui vivoit dans le IV. fiecle, condamna les erreurs d'Arius, & depuis s'en declara le protecteur. Il fut condamné dans le concile d'Aquilée tenu en 381. * Baronius, *in annal.*

ATTALE, Arien, étoit prefet de Rome, lorfqu'Alaric y mit la feconde fois le fiege. Il étoit d'intelligence avec ce prince Goth, qui le fit créer empereur par le fenat : ce qui infpira tant d'orgüeil à Attale, qu'il méprifa une ambaffade d'Honorius, qui lui offroit le partage de l'empire. Un des fiens répondit infolemment à fes envoyés, qu'Attale ne lui vouloit pas feulement laiffer porter le nom d'empereur. Mais fon orgüeil fut bientôt abaiffé, parce qu'Alaric lui ôta le diadême l'année fuivante, qui étoit l'an 410. de J.C. D'où Orofe a eu raifon d'écrire qu'Alaric fe moqua de l'empire, & joüa une efpece de comedie. Cependant ce tyran s'étant relevé dans les Gaules, après la mort du prince Goth, fut pris en paffant en Efpagne l'an 415. & prefenté à Honorius qui le laiffa vivre, fe contentant de lui faire couper une main. Ce prince publia une ordonnance, par laquelle il pardonnoit aux gens de guerre qui l'avoient fuivi. * *Lib.* 11. & 12. *de indulg. crim. cod. Theodof.* Orofe, *l.* 7. *c.* 42. Zozime, *l.* 6. Sozomene, *l.* 9.

ATTALE, natif de Pergame en Afie, l'un des premiers martyrs des Gaules, qui fouffrirent à Lyon, fous l'empire de Marc-Aurele, fut enveloppé avec les autres Chrétiens dans cette perfecution, & mourut conftamment pour la défenfe de la foi de J. C. Il eft remarqué dans les actes de ces martyrs, qu'Attale étoit regardé comme la colonne & le foûtien de l'églife de Lyon. * *Acta martyrum Lugdunenf. apud. Eufeb. l.* 5. *initio.* On fait fa fête avec celle des autres martyrs de Lyon, *au* 2. *jour de Juin.*

ATTALE, fecond abbé de Bobio, étoit natif de Bourgogne. Il fut élevé fous la difcipline de S. Arige évêque de Gap : enfuite il fe retira dans l'abbaye de Lerins; mais peu édifié de la conduite de la plûpart des religieux de cette maifon, il alla trouver S. Colomban au monaftere de Luxeuil, il le fuivit en Italie, & lui fucceda l'an 612. dans l'abbaye de Bobio, où il mourut le 10. Mars 627. * *Actes de S. Benoit.* Bulteau, *hiftoire monaftique d'Occident.* Baillet, *vie des Saints*, 10. *Mars.*

ATTALIATES (Michel) jurifconfulte & hiftorien Grec, a vécu dans le XI. fiecle, fous l'empire de Michel VII. empereur d'Orient, qui regna depuis l'an 1071. jufques en 1078. Il envoya à ce prince la pragmatique que nous avons dans le II. volume du droit Grec Romain, que Leunclavius a publié. On attribuë encore à Attaliates une chronique depuis Michel II. dit *le Begue*, qui commença de regner en 820. jufqu'au même Michel VIII. * Poffevin, *in appar.* Voffius, *de hift. Grac. &c.*

ATTALIE, ville maritime de l'Afie Mineure, dans la Pamphylie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, étoit autrefois archiepifcopale & la capitale de la province. Elle fut bâtie par le roi Attalus. Elle eft fur la mer de Pamphylie, près du golfe auquel elle a donné le nom. Il y a eu une autre ville dans l'Eolide du même nom. Il faut remarquer que la ville que les Turcs poffedent prefentement dans cet endroit, qui eft bien fortifiée & défenduë par un château, & où le gouverneur de la province fait fa refidence, eft un peu éloignée de l'ancienne Attalie, dont il ne refte que des mafures. Elle fut prife par Loüis *le Jeune* l'an 1148. Saint Paul y alla prêcher l'évangile l'an 46. de Jefus-Chrift, le fixiéme de l'empire de Claude. * *Actes*, XIV. 24. Baudrand.

ATTEIUS PACUVIUS, jurifconfulte Romain, a vécu du tems de Jules Cefar & de Pompée, vers l'an 700. de Rome, le 54. avant Jefus-Chrift, & fut difciple du fameux Servius Sulpitius, celebre pour fa connoiffance dans le droit. Les anciens auteurs ne nous ont rien laiffé de particulier de lui. Quelques modernes ont cru qu'il étoit de la même famille que les Capitons; mais c'eft avec peu de fondement. * *Confultez* Rutilius, *in vita jurifc.*

ATTEIUS CAPITO, fut tribun du peuple, & depuis commanda quelques troupes durant la guerre d'Augufte & de Marc-Antoine. Velleius Paterculus parle de lui : *En ce tems*, dit-il, *Capiton mon oncle paternel, qui étoit de l'ordre des fenateurs, figna avec Agrippa l'accufation contre Caffius*, ce qui arriva après la mort de Cefar vers l'an 711. de Rome, 43. ans avant la naiffance de Jefus-Chrift. * Velleius Paterculus, *l.* 2. *hift.* Dion, *l.* 39. Appian. *l.* 5. *de bello civili.* Rutilius, *in vit. jurifconf. &c.*

ATTEIUS CAPITO, fils du précedent, jurifconfulte celebre, fut élevé par Augufte à la dignité de conful l'an 12. du falut, qui étoit le 55. du regne de cet empereur. Dion, Caffiodore, & les autres n'ont pas mis fon nom dans les faftes confulaires, ou plûtôt les copiftes, au lieu de C. Atteius Capito, ont mis C. Fonteius Capito. Quoi qu'il en foit, il fut conful avec Germanicus, & il mourut l'an 23. de Jefus-Chrift fous le regne de Tibere. Atteius laiffa divers ouvrages de droit ; *commentaria ad XII. tabulas. Conjectaneorum lib. CCLX. de pontificio jure. De jure facrificiorum lib. X. de fenatoris officio, &c.* Ces traités font fouvent cités par Aulu-Gelle, Feftus, Macrobe, Nonius, & Frontin. * Pomponius, *l.* 1. *de orig. juris.* Tacite, *l.* 3. *annal.* Rutilius, *in vita jurifconf. &c.*

ATTEIUS PHILOLOGUS, Athenien de naiffance, grammairien latin, vivoit fous l'empire d'Augufte, & fut ami de Salufte l'*Hiftorien* & d'Afinius Pollio. Il enfeigna la rhetorique au premier, fit un abregé de l'hiftoire Romaine pour le fecond, & compofa quelques autres ouvrages, comme celui-ci : *Si Enée aima Didon*, felon Charifius. * Sueton. *in vit. illuftr. grammat.* Charifius, *l.* 1. Prifcien, *l.* 8. Voffius, *de hift. lat. &c.*

ATTEIUS SANCTUS, philofophe, vivoit dans le II. fiecle. Lampridius fait mention de lui, & remarque que ce fut un des precepteurs qu'on donna à l'empereur Commode. * Lampridius, *in Comm.*

ATTENDORN, *Attendornum*, petite ville d'Allemagne, fituée dans le duché de Weftphalie, aux confins du comté de la Marck, & à fept lieuës de la ville d'Arenfberg, du côté du midi. * Maty, *diction. geographique.*

ATTERZE'E, ASTERZE'E, & SCHWARTZE'E, *Atterus Lacus*, lac de la Haute Autriche en Allemagne, dans le quartier de Traun, le long de la riviere d'Æger, qui le traverfe, de même que celui de Manzée. * Baudrand.

ATTICHI, *Attipiacum*, bourg du Soiffonnois, dans l'ifle de France. Il eft fur la riviere d'Aifne, entre la ville de Soiffons & celle de Compiegne. * Baudrand.

ATTICHI, *voyez* DONI D'ATTICHI.

ATTICUS (T. Pomponius) chevalier Romain, étoit fils d'un homme qui aimoit les lettres, & qui lui infpira cet amour. Il fut élevé avec grand foin, & fe lia d'une étroite amitié avec Ciceron, qui étoit de même âge que lui. Il fortit de Rome durant les guerres civiles de Cinna & de Sylla, & fe retira à Athenes, où il apprit avec tant de foin la langue Grecque, qu'il la

parloit aussi delicatement que la latine. Les affaires de Rome étant pacifiées, il y revint, & un de ses oncles nommé Q. Cecilius lui laissa près d'un million. Quintus Ciceron épousa la sœur d'Atticus, par l'entremise de Ciceron son frere. L'orateur Hortensius fut aussi des plus intimes amis d'Atticus, qui se ménagea si bien durant les guerres civiles de Pompée & de Cesar, de Marc-Antoine & de Brutus, que, sans jamais prendre de parti, il fut toûjours aimé de tous les deux. Agrippa rechercha son alliance, & épousa sa fille Pomponie. Il vint une fille de ce mariage, qu'Auguste fiança avec Tibere presqu'aussi-tôt qu'elle fut au monde. Atticus refusa toûjours constamment toutes sortes de charges; il vivoit en homme privé, & étudioit continuellement, ayant soin d'avoir des esclaves qui fussent propres pour lire devant lui, ou pour copier des livres. Cet homme celebre composa des annales, des éloges des hommes illustres en vers, & diverses autres pieces en grec & en latin. Il se laissa volontairement mourir de faim à l'âge de 77. ans, l'an 721. de la fondation de Rome. Ciceron lui écrivit quantité de lettres que nous avons encore. * Cornelius Nepos, *en sa vie*. Cicero, *in Bruto & in epist.* Pline, *l. 35. c. 2. &c.*

ATTICUS, fils de *Plutarque* de Marathon, fut prefet de toute l'Asie, sous l'empire de Nerva, l'an de J. C. 97. Ayant trouvé un grand tresor dans sa maison, & craignant que l'empereur ne lui en fît rendre un compte rigoureux, il lui demanda ce qu'il lui plaisoit qu'il en fit. L'empereur lui répondit : servez-vous de ce que vous avez trouvé, *utere invento*. Atticus lui fit sçavoir que ce tresor contenoit des biens qui alloient au-delà de sa naissance & de son état: à quoi Nerva ne donna point d'autre réponse que celle-ci : *etiam abutere*: si vous en avez de reste, donnez-le. Ainsi Atticus eut la liberté de se servir de ces grandes richesses selon sa volonté. Il eut un fils nommé *Herode Atticus*. * Zonaras.

ATTICUS (Herode) fils du précedent, tenoit rang entre les plus celebres orateurs & philosophes du II. siecle, dans lequel il vivoit. Il fut précepteur de Verus, adopté par l'empereur Antonin *le Pieux*, & fut consul l'an 143. après Jesus-Christ. On dit qu'il excelloit surtout à parler sur le champ & sans être preparé. Dans le XVII. siecle on a trouvé un monument grec qui fait mention de cet Atticus. C'est une colomne de marbre avec une inscription, que Saumaise a publiée avec des notes. * Aulu-Gelle. J. Capitolin. Volaterran.

ATTICUS, fils d'*Herode-Atticus*, eut si peu d'esprit, qu'il étoit incapable d'apprendre les lettres de l'alphabet: ce qui obligea son pere de lui donner vingt-quatre serviteurs, portant chacun le nom d'une des lettres, & en ayant la figure peinte sur l'estomac. A force de les voir & de les appeller, Atticus connut ses lettres, & apprit à lire; mais il ne fut jamais qu'un stupide & un ignorant. * Philostrate.

ATTICUS, philosophe Platonicien, vivoit dans le II. siecle, sous l'empire de Commode. On lui attribuë quelque ouvrage historique. * Eusebe parle de lui sous l'an 179. & Vignier sous l'an 177.

ATTICUS (L. Aufidius) fut consul ordinaire à Rome l'an 242. de Jesus-Christ, avec C. Asinius Pretextatus. C'est sous leur consulat que Gordien ouvrit le temple de Janus, comme Jule *Capitolin* l'a remarqué dans la vie de cet empereur.

ATTICUS, patriarche de Constantinople dans le V. siecle, étoit natif de Sebaste en Armenie. Dès sa plus tendre jeunesse il fut élevé parmi des solitaires, où il fit beaucoup de progrès dans la pieté. Il fut mis sur le siege de Constantinople du vivant même de saint Jean *Chrysostome*, quatre mois après la mort d'Arsace en 406. Cette élection, qui n'étoit nullement canonique, soûleva contre lui le pape Innocent I. & divers prelats d'Orient. Le pape avoit envoyé des legats pour le rétablissement de saint Jean *Chrysostome*, qui furent maltraités & renvoyés. On crut qu'Atticus y avoit eu part, & c'est ce qui le mit encore plus mal avec le même pontife. Cependant après la mort de saint Chrysostome, Innocent lui accorda sa communion; mais ce fut à condition qu'il remettroit le nom de saint Chrysostome dans les dyptiques, c'est-à-dire, dans le catalogue des archevêques de Constantinople, dont on recitoit les noms à l'autel, comme étant morts dans la communion de l'église : il en convint. Ensuite il écrivit à saint Cyrille d'*Alexandrie* une grande lettre, que Nicephore a inserée dans son histoire, par laquelle il lui persuade de faire la même chose. Saint Cyrille lui répondit avec tant d'aigreur, que saint Isidore de *Damiete* improuvant cette conduite, l'en reprit dans une lettre qui est rapportée par le même Nicephore & par le cardinal Baronius. Atticus témoigna toûjours beaucoup de zele pour la foi, & beaucoup de charité pour les pauvres. Il mourut le 10. Octobre de l'an 425. Saint Cyrille & le pape Celestin font son éloge, & se servent de son témoignage contre les erreurs de Nestorius. Le concile general de Calcedoine & celui d'Ephese citent ses écrits, pour en composer, avec les témoignages des autres peres, une chaîne de tradition contre les Nestoriens & les Eutychiens. S. Prosper louë aussi le soin qu'il a pris d'opposer aux Pelagiens l'antiquité de la foi, & de confondre leurs deputés. Atticus a écrit divers traités, & entr'autres un *de fide & virginitate*, en deux livres, qu'il composa pour les princesses filles de l'empereur Arcadius. * Socrate, *l. 6. c. 18. & l. 7. c. 25. & 26.* Sozomene, *l. 8. c. 17.* Nicephore, *l. 14. c. 26.* S. Prosper, *carm. de ingr.* Gennade, *de script. eccl. c. 52.* Honoré d'Autun, *l. 2. de lumin. eccles. c. 51.* Trithême, *de script. eccl.* M. Du Pin, *nouv. bibl. des aut. eccles. du V. siecle, 2. partie.*

ATTICUS, évêque de Nicopolis, assista au concile general de Calcedoine en 451.

ATTIGNY sur Aîne, *Attiniacum*, bourg de France en Champagne, dans le diocese de Reims. Il est celebre par les assemblées ecclesiastiques & civiles qui ont été tenuës par les VIII. & IX. siecles. Attigny a beaucoup souffert durant les guerres des François & des Espagnols. Depuis la paix de 1659. il s'est rétabli.

CONCILES D'ATTIGNY.

La I. de ces assemblées fut tenuë dans le château d'Attigny l'an 767. sous le regne de Pepin *le Bref*. La II. y fut tenuë l'an 822. sous Loüis *le Debonnaire*, roi de France & empereur, qui, touché de remords d'avoir fait mourir son neveu Bernard roi d'Italie, & d'avoir mis dans un cloître ses autres neveux & cousins malgré eux, en fit sa confession devant les évêques, & une penitence publique en presence de tout le peuple François. La III. fut tenuë l'an 835. par le même empereur. On y renvoya une cause de mariage au jugement des juges laïques. La IV. fut tenuë l'an 854. sous le regne de Charles *le Chauve*, pour la reforme de l'état ecclesiastique & seculier. La V. se tint l'an 870. & Carloman fils de Charles *le Chauve* y fut privé par les évêques des deux provinces qui y étoient assemblés, de ses abbayes, pour s'être revolté contre son pere. Hincmar, évêque de Laon, y fut aussi accusé, & il en appella au saint siege. La VI. fut tenuë l'an 874. le roi Charles *le Chauve* y jugea plusieurs causes qui regardoient des ecclesiastiques. * Flodoard. Aimoin, *tome VIII. concil. &c.*

ATTIGOUVANTANS (les) peuples de l'Amerique, dans la nouvelle France, au couchant du grand lac des Hurons. * Galinée.

ATTILA, roi des Huns, Scythe de nation, & idolâtre, surnommé *le Fleau de Dieu*, vivoit dans le V. siecle. Il fondit sur la Thrace, qu'il desola en 441. ravagea tout l'Orient, & obligea l'armée de l'empereur Theodose *le Jeune* de lui payer tribut. Ensuite ayant fait tuer son frere *Bleda* en 444. pour usurper la couronne, il fit trois ans après un horrible dégât dans les provinces de Mesie, de Macedoine & de Thessalie, jusques aux Thermopyles. Depuis il s'approcha du Danube & du Rhin. En 450. & 451. il traversa les Pannonies & la Germanie, entra en Gaule avec cinq cens mille combattans, sous pretexte, dit-on, d'aller attaquer les Visigoths jusques dans l'Aquitaine; mais les historiens Grecs nous instruisent mieux sur ce fait. Après la mort de Theodose *le Jeune*, l'empereur Marcien refusa de continuer de payer le tribut. Cette resolution à laquelle il ne s'attendoit pas le détermina à ne rien entreprendre

sur l'empire d'Orient, & il n'auroit peut-être pas pensé non plus à celui d'Occident, s'il n'y avoit été appellé par une princesse qui y avoit droit, & qui offrit de l'épouser. Ce fut la fille de Constance Cesar, nommée Honoria, qui s'étant laissé debaucher par son intendant, fut retenuë à Constantinople assez étroitement tant que Theodose *le Jeune* vécut. La mort de ce prince lui rendit la liberté, dont elle n'eut pas plûtôt goûté la douceur, qu'elle songea à s'en assurer la joüissance par une alliance qui la mît à couvert de tous mauvais traitemens. Elle s'adressa à Attila, qui ne jugea pas à propos de rejetter ses offres, quoiqu'au fond il n'en fît pas grand cas, ainsi que la suite le justifia. Après avoir saccagé Mets, Treves, Tongres, Arras, & toutes les villes qui se trouverent sur sa route il assiegea Orleans. Paris fut delivré par les prieres de sainte Genevieve, & Troyes par l'entremise de saint Loup son prélat. Orleans avoit déja capitulé, lorsque Meroüée roi des François, Aëtius general des Romains, & Theodoric roi des Visigoths, ayant joint leurs armées, chargerent les Huns à l'improviste, & leur firent lever le siege. Peu de tems après, ils leur donnerent une grande bataille, dans la plaine de Châlons en Champagne, & non dans celle de Sologne près d'Orleans; car on trouve *in Campis Catalaunicis* dans tous les manuscrits; & nulle part *in Campis Secalaunicis* comme quelques modernes pretendent qu'on doit lire. C'est où Attila perdit plus de deux cens mille hommes en 451. Mais malgré cette grande perte il passa en Italie l'an 452. entra dans le Frioul, ruina Aquilée & plusieurs autres villes; & auroit poussé jusqu'à Rome, s'il n'en eût été detourné par les prieres de saint Leon, qui étoit venu au-devant de lui. On dit qu'il avoüa à ses amis, qui s'étonnoient que l'éloquence d'un prêtre l'eût fléchi, qu'il avoit vû à côté du saint pape un homme habillé pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il n'obéïssoit. On conte qu'après que les prieres du pape Leon l'eurent engagé à épargner le reste de l'Italie, il s'en retourna dans la Pannonie avec une armée victorieuse, & chargée de richesses & d'un butin considerable, & que, songeant à envahir bientôt l'Asie & l'Afrique, encore qu'il eût un grand nombre de concubines, il ne laissa pas d'en prendre une toute nouvelle, qui étoit fille du roi des Bactriens. Elle étoit parfaitement belle, & il en devint si éperdûment amoureux, qu'il lui voulut faire l'honneur de l'épouser dans les formes, pour lui donner le premier rang parmi ses femmes. Il celebra ses nôces avec beaucoup de solemnité; mais il but tant, & s'échauffa avec tant d'excès la premiere nuit de ses nôces, que s'étant enfin endormi, il lui prit un saignement de nez qui l'étouffa. Il n'y auroit rien que de vrai-semblable dans cette histoire, si l'on n'ajoûtoit pas qu'Attila étoit alors à l'âge de 124. ans. On a de la peine à croire qu'à cet âge un homme soit en état de faire de si grands excès. C'est Bonfinius, *hist. Hungar. decad.* 1. *l.* 7. *p.* 75. qui rapporte cette particularité de ses nôces, & du genre de sa mort. Ce prince barbare étoit un homme, qui, quoique de petite taille, jettoit la terreur dans l'ame des plus intrepides, tant il avoit la démarche fiere & le regard foudroyant. Il sçavoit fort bien joindre la ruse à la force. La superstition étoit une de ses ruses. Si l'on en croit Maimbourg dans son histoire de l'Arianisme, *tom.* 3. *p.* 6. il avoit trouvé le moyen de remplir les esprits de ses soldats d'une créance superstitieuse, qu'il y avoit dans lui quelque chose de divin à quoi son bonheur étoit attaché; car soit qu'il le crût, ou plûtôt qu'il feignit d'en être persuadé, il leur fit accroire qu'il avoit trouvé le coutelas de Mars qu'on adoroit parmi ces peuples & que les destinées promettoient l'empire de tout le monde à celui qui auroit cette épée fatale. C'est un des plus puissans stratagêmes dont un general d'armée se puisse servir, que de manier & de remuer ses soldats par les ressorts d'une mysterieuse superstition, qui les remplisse de confiance ou de crainte, selon les besoins; de confiance, quand il faut se battre; de crainte, quand l'envie de se mutiner commence à naître. Il est bon qu'un soldat se persuade que son general a un esprit familier qui le tire de tout mauvais pas.

Voici les titres & les qualités qu'il affectoit de prendre dans ses lettres & dans ses édits: Attila fils de Bendemus, petit fils du grand Nembroth, élevé & nourri dans Engaddi, par la grace de Dieu roi de Huns, des Medes, des Goths, des Daces, la terreur de l'univers, & le fleau de Dieu. *Attila filius Bendemi, nepos magni Nembroth; nutritus in Engaddi, Dei gratiâ rex Hunnorum, Medorum, Gothorum, Dacorum, metus orbis, & flagellum Dei.* Il avoit coûtume de dire, que les étoiles tomboient devant lui, que la terre trembloit, & qu'il étoit un marteau pour tout le monde. *Stellas pra se cadere, terram tremere, se malleum esse universi orbis.* * Prosper. Cassiodore, & Isidore, *en la chron.* Jornandés, *de l'origine des Goths.* Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *c.* 7. Paul Diacre, *l.* 5. Sidonius Apollinaris, *ep.* 15. *l.* 8. *&c.* Cl. Otton. *not. in beatum Rhenanum rer. Germanic. l.* 1. Munster, *l.* 4. *cosmogr. excerpta legat.*

ATTILA (le Camp d') *Catalaunici Campi*, campagne du Chalonnois, dans la Champagne province de France. Ce camp est à trois lieuës de la ville de Châlons, vers le bourg nommé la *Suippe la Longue*; mais on a déja observé que dans les auteurs, qui font mention de cette défaite, il faut lire *Secalaunensi Campi*; c'est-à-dire, la plaine de la Sologne dans l'Orleanois. Attila roi de Huns y fut entierement défait l'an 451. par Meroüée roi des François, Theodoric roi des Wisigots, & Aëtius general des Romains, qui s'unirent contre lui, lui tuerent cent quatre-vingt mille hommes & l'obligerent de retourner dans son pays avec les débris de son armée. *Voyez* l'article précedent où il en est parlé autrement. * Baudrand.

ATTILIENS, famille de l'ancienne Rome, a souvent donné des magistrats à la république. Dès l'an 420. de Rome, 334. ans avant J. C. M. ATTILIUS Regulus consul avec M. Valerius Corvus, à la priere du senat, laissa la conduite de l'armée à son collegue. En 460. les fastes consulaires marquent un autre M. ATTILIUS Regulus, consul avec L. Posthumius Megellus, qui fit la guerre aux Samnites, mais avec peu de succès. Il donna souvent des batailles, & dans une occasion près de Lucerie, il défit les ennemis, & en fit passer sous le joug jusqu'à sept mille trois cens, ayant voué un temple à Jupiter Stator; mais il perdit aussi beaucoup de monde. M. ATTILIUS Regulus *qui trouvera sa place ci-dessous.* A. ATTILIUS CALATINUS, consul en 496. de Rome: nous en parlerons plus bas. C. ATTILIUS Regulus Serranus fut consul l'an 497. avec un Cn. Cornelius Blasio, & en 504. avec L. Manlius Vulso. Ce fut en cette derniere année qu'ils assiegerent Lilibée en Sicile. Un autre C. ATTILIUS Regulus fut consul avec L. Æmilius Papus l'an 529. Le premier fut tué dans la bataille donnée contre les Gaulois: ce qu'on voit plus en détail dans le second livre de l'histoire de Polybe. Les fastes consulaires marquent un M. ATTILIUS Bulbus consul en 509. de Rome, 245. avant J. C. avec M. Buteo, & en 519. de Rome, 235. avant Jesus-Christ avec T. Manlius Torquatus. Ces deux consuls défirent les habitans de Sardaigne qui s'étoient revoltés; & cette victoire leur valut les honneurs du triomphe. Eutrope, *l.* 3. dit qu'ensuite on ferma le temple de Janus. ATTILIUS Serranus consul en 584. de Rome, avec A. Hostilius Mancinus. Sex. ATTILIUS Serranus en 618. & 136. avant Jesus-Christ, eut pour collegue P. Furius Pilus ou Philus. En 648. C. ATTILIUS Serranus fut aussi consul avec Q. Servilius Cepio, qui est le même qui pilla la ville de Toulouse. M. ATTILIUS Glabrio consul en 687. avec C. Calpurnius Piso. Ils autoriserent la loi qui défendoit la brigue des Magistrats. ATTILIUS Cimber, un des assassins de Jule Cesar. ATTILIUS, dit *le Sage*, jurisconsulte cité par Ciceron & Pomponius, *de orig. jur.*

ATTILIUS CALATINUS (A.) fut consul à Rome avec C. Sulpicius Paterculus, l'an 496. de la fondation de cette ville, & 258. avant Jesus-Christ, & presenta devant Palerme la bataille aux Carthaginois, qui la refuserent & se mirent en mer. Attilius les poursuivit avec tant de diligence, que son arriere-garde étoit encore fort éloignée, lorsqu'il commença à donner sur les ennemis, ce qui lui causa une grande perte. Mais

elle fut réparée par la prudence de celui qui commandoit l'arriere-garde, lequel chargea les ennemis déja engagés dans le combat. Quelque tems après, les Romains se retirerent à Messine, & les Carthaginois à Lipari. Calatinus les poursuivit encore, & s'engagea dans un défilé, dont il ne feroit jamais forti, si le tribun militaire M. Calpurnius n'eût pris trois cens soldats, pour escarmoucher avec les ennemis, & donner loisir au chef de se mettre au large. Il fut encore consul l'an 500. avec C. Cornelius Scipio Asina, & ils défirent une armée de six vingts voiles, prirent Palerme avec quelques autres places, & retinrent dans le devoir celles qui chancelloient depuis quelque tems. Attilius fut enfin dictateur l'an 505. de Rome, & avant J. C. 249.* Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Orose, &c.

ATTILIUS REGULUS (M.) consul Romain, l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, fut consul pour la premiere fois avec L. Julius Libo, l'an 487. de Rome, & 267. ans avant Jesus-Christ. Ces deux magistrats reçurent les honneurs du triomphe, pour avoir soûmis les Salentins, & leur avoir enlevé Brindes, capitale de leur pays. L'an 498. de Rome, & 256. avant Jesus-Christ, Attilius Regulus fut encore consul avec L. Manlius Vulso. Ils défirent les Carthaginois dans une bataille navale, leur coulerent à fond trente-deux de leurs navires, en prirent soixante-quatre, & chasserent le reste jusques sur les côtes d'Afrique, où ils mirent pied à terre, & où après avoir rafraîchi leurs troupes, ils radouberent leurs vaisseaux aux dépens de leurs ennemis. Ensuite Manlius retourna à Rome, & Attilius demeura en Afrique, où il prit Aspis, qu'il fortifia, pour lui servir de retraite. Il n'avoit que quinze mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. Les Carthaginois leverent une armée à la hâte, commandée par Amilcar & par Asdrubal. Regulus les défit, & prit ensuite Adis, Clupea & quelques autres villes, presque aux portes de Carthage. L'Afrique n'ayant plus d'hommes à lui opposer, lui presenta un horrible serpent, qu'on tua sur le fleuve Bagrada, & qu'il fallut attaquer avec des machines de guerre, l'effort des dards & des javelots ne pouvant percer ses écailles. On porta à Rome la peau de cet animal monstrueux, qui étoit long de six-vingts pieds. L'année 499. ne fut pas moins favorable à Regulus. Valere Maxime assure que ce grand homme écrivit au senat, pour supplier le peuple Romain de lui envoyer un successeur. Il donnoit pour raison, qu'un petit domaine qu'il avoit pour tout bien à la Campagne de Rome, & qui ne contenoit que sept arpens de terre, étoit en friche. On en eut soin, & il défit trois generaux ennemis, leur tua dix-huit mille hommes, & fit cinq mille prisonniers. Il prit huit élephans; & ayant mis dans son parti soixante-treize villes d'Afrique, il réduisit les Carthaginois à lui demander la paix. Regulus n'en rejetta pas la proposition; mais il l'offrit à des conditions si rudes, qu'ils ne la voulurent point accepter. Ils armerent de nouveau; & ayant amassé quelques troupes, sous la conduite de Xantippe en l'année 499. de Rome, ce nouveau general défit trente mille Romains, & en prit quinze mille prisonniers, entre lesquels étoit Regulus. En 503. de Rome, & 251. avant Jesus-Christ, les Carthaginois firent demander la paix aux Romains, & voulurent que leur prisonnier Attilius Regulus accompagnât leurs ambassadeurs, esperant que le desir de se voir libre, l'engageroit à solliciter cette paix. Mais ils se tromperent; & cet homme genereux étant entré dans dans le senat, s'opposa fortement au dessein qu'on en pouvoit avoir, & même au rachat des prisonniers. Les ambassadeurs furent renvoyés, & Regulus retourna en Afrique, où les Carthaginois devenus furieux par ce refus, le firent mourir de la maniere du monde la plus cruelle. Car ils le mirent dans un tonneau garni de pointes de fer, & le roulerent jusques à ce que ce grand homme eût perdu la vie, par mille blessures dont aucune n'étoit mortelle; mais qui toutes ensemble le firent mourir avec des douleurs extrêmes. * Tite-Live, *l.* 17. *&* 18. Polybe, *l.* 1. Valere Maxime, *l.* 4. Florus. Eutrope. Orose. Zonare, &c.

ATTILIUS, poëte Latin, mais dont le style étoit tres-dur, non seulement selon le goût de Ciceron; mais aussi selon celui de Licinius, a vécu vers la CLX. olympiade, l'an 614. de Rome. Il écrivit quelques tragedies, & entre autres une intitulée *Electra*, dont parle Suetone, en la vie de Jules Cesar, c. 84. Il avoit traduit cette piece de Sophocle, poëte Grec, comme Ciceron l'a remarqué. Ainsi Casaubon n'a pas eu raison de douter s'il falloit lire Attius pour Attilius dans Suetone. * Cicero, *ad Attic. l.* 14. *ep.* 23. Lilio Giraldi, & Vossius, *de poët.*

ATTINGANTS, nommés autrement PAULITIENS, ou PAULI-JOANNITES, Heretiques, dans le VIII. siecle, qui se servoient pour le Baptême & l'Eucharistie de ces paroles, *Ego sum aqua viva*; & de celles-ci, *Accipite & bibite*, qui n'étoient que des paroles d'instruction. Ils suivoient aussi les erreurs des Valentiniens & des Manichéens.* Prateole. Sandere.

ATTIQUAMEQUES, *Attiquamechi.* Peuples de l'Amerique septentrionale. Ils sont dans le Canada, vers les confins de l'Estotilande entre la riviere de Saguenay, & celle qu'on appelle les trois rivieres. * Baudrand.

ATTIQUE, province de l'Achaïe, dans la Grece, entre la mer Egée, la Bœotie, & le pays de Megare. On la nommoit *le duché d'Athenes*, sous le bas empire. Le peuple d'Attique étoit anciennement divisé en dix tribus, qui prenoient leurs noms d'autant de heros du pays, & qui occupoient chacune une partie de la ville d'Athenes, & quelques autres villes, bourgs, & villages. On y en ajoûta ensuite trois, ce qui faisoit le nombre de treize; & on démembra quelques portions des autres, pour rétablir les nouvelles : ce qui fait que certains bourgs se trouvent marqués dans les auteurs sous les differentes tribus. On choisissoit cinquante personnes de chaque tribu, pour faire le nombre des Prytanes, qui étoient les juges de la police d'Athenes, & qui avoient leur tribunal au Prytanée. Comme il est souvent fait mention dans plusieurs auteurs de l'Attique & de ses tribus, nous avons crû qu'il seroit utile d'en donner une connoissance particuliere. Voici les noms des treize tribus.

Erechtheïde, qui tiroit son nom du roi Erechtheus.

Egéide, à qui Egée, pere de Thesée, avoit donné le nom.

Pandionique, ainsi nommée de Pandion roi d'Athenes.

Leontide, laquelle avoit pour son heros Leon, qui dévoüa ses filles pour le salut de sa patrie.

Ptolomaïde, de Ptolomée fils de Lagus.

Acamantide, qui portoit le nom d'Acamas fils de Thesée.

Adrianique, qui avoit celui d'Adrien.

Oeneïde, qui reconnoissoit pour son heros Oenée fils de Pandion.

Cécropide, ainsi nommé du roi Cecrops.

Hippothoontide, d'Hippothoon fils de Neptune.

Aiantide ou *Æantide*, d'Ajax fils de Telamon.

Antiochide, d'Antiochus fils d'Hercule.

Attalide, d'Attalus roi de Pergame.

Il y avoit 174. peuples ou communautés qui composoient ces treize tribus, comme Strabon & Eustate le témoignent. Les sçavans seront bien aises d'en connoître les noms. Meursius en a fait un recüeil; mais il n'est pas exact. M. Spon, qui a fait un voyage sur les lieux, les rapporte ainsi selon l'ordre des noms grecs.

A

1. Ἀγγελή, *Angelé*, étoit un village de la tribu Pandionique, lequel se nomme aujourd'hui *Angelokipous*, & par corruption *Ambelokipous*, c'est-à-dire, les jardins de vignes: il est situé à un mille d'Athenes.

2. Ἀγνοῦς, *Agnus*, appartenoit à la tribu Attalide. Son nom venoit de la plante *Agnus castus*, qui y croissoit en abondance.

* Ἄγρα, *Agra*, que Meursius met parmi les peuples d'Attique, étoit un terroir aux portes de la ville d'Athenes.

3. Α'γραυλὶ, *Agraule*, étoit sous la tribu Erechtheïde, & prenoit son nom d'Aglaure, fille de Cecrops premier roi d'Athenes.

* Αγχισμὸς, *Anchesmus*, dont Meursius met les habitans entre les peuples d'Attique, n'étoit qu'un rocher inculte où personne n'habitoit, n'y ayant pas même de place pour y bâtir.

4. Α'ζηνία, *Azenia*, dépendoit de la tribu Hippothoontide.

5. Α'θμονον, *Athmonon*, étoit de la tribu Cecropide. C'étoit le lieu où le roi Porphyrion avoit bâti un temple à Venus Uranie.

6. Αἰγιλία, *Æglia*, de la tribu Antiochide, étoit celebre pour ses bonnes figues.

7. Αἰθαλίδαι, *Æthalida*, appartenoit à la tribu Leontide.

8. Αἰξωνὴ, *Æxoné*, étoit de la tribu Cecropide. Ce peuple avoit la réputation d'être fort médisant.

9. Α'λαὶ Αἰξωνίδες, *Ala Æxonides*, dépendoit de la tribu Cecropide.

10. Α'λαὶ Α'ραφηνίδες, *Ala Arasenides*, appartenoit à la tribu Egeïde.

11. Α'λιμοῦς, *Halimus*, de la tribu Leontide, étoit un bourg maritime.

12. Α'λωπεκὴ, *Alopeké*, dépendoit de la tribu Antiochide. C'étoit là qu'étoit né le philosophe Socrate.

13. Α'μαξάντεια, *Amaxantea*, étoit de la tribu Hippothoontide.

* Meursius met Α'μφιαλὴ, *Amphialé*, du nombre des peuples d'Attique; mais ce n'est qu'un cap, où il n'y a point d'apparence qu'il y ait jamais eu de bâtimens.

14. Α'μφιτροπὴ, *Amphitropé*, appartenoit à la tribu Antiochide.

15. Α'ναγυροῦς, *Anagyrus*, de la tribu Erechtheïde, avoit un temple dédié à Cybele mere des Dieux.

16. Α'νακαιὰ, *Anacea* sous la tribu Hippothoontide.

17. Α'νάφλυστος, *Anaphlystus*, de la tribu Antiochide, étoit une petite ville maritime, celebre par ses temples de Cerés, de Venus Coliade, & des déesses Genetyllides, qui présidoient à la naissance des hommes. On estimoit aussi les vases de terre peinte, qui s'y faisoient.

18. Α'πολλωνία, *Apollonia*, étoit sous la tribu Attalide.

19. Α'ραφὴν, *Arasen*, de la tribu Egeïde.

20. Α'ργιλία, *Argilia*. Hesychius en fait mention, sans marquer sa tribu.

21. Α'ρμα, *Harma*. Etienne de *Bysance* en parle; mais il ne nomme point sa tribu. C'étoit une ville d'Attique, proche de Phyle, vers les frontieres de la Bœotie.

22. Α'τηνὴ, *Atené*, de la tribu Antiochide.

23. Α'φιδνα, *Aphidna*, de la tribu Leontide, pays de l'Adrianide.

24. Α'χάρνα, *Acharna*, de la tribu Oeneïde. Les habitans de cette ville, gagnoient leur vie à vendre du charbon, comme Aristophane les en raille dans sa comedie, intitulée de leur nom, *Acharnenses*. Les ânes de ce lieu étoient des plus grands, & les gens y passoient pour grossiers.

25. Α'χερδοῦς, *Acherdus*, de la tribu Hippothoontide.

26. Α'χραδοῦς, *Achradus*, Etienne de *Bysance* en fait mention; mais il ne marque pas la tribu.

B.

27. Βατὴ, *Bate*, de la tribu Egeïde.

* Meursius met Βέλβινα, *Belbina*; mais c'est une petite isle, ou plûtôt un écueïl, qui ne paroît pas avoir été jamais habité.

28. Βερενικίδαι, *Berenicida*, de la tribu Ptolomaïde.

29. Βῆσα, *Besa*, de la tribu Antiochide.

30. Βουτάδαι, *Butada* de la tribu Oeneïde. Il y avoit à Athenes une famille illustre de ce nom, dans laquelle on choisissoit les sacrificateurs de Minerve, protectrice de la ville.

31. Βραύρων, *Brauron*, étoit une petite ville proche de Marathon, & peut-être de la même tribu. Elle étoit celebre, à cause de son temple de Diane, surnommée Brauronienne. C'est maintenant un hameau, qu'on appelle *Urana*.

* Meursius met, parmi les peuples d'Attique, Βριλησσὸς, *Brilessus*; mais ce n'est qu'une montagne, qui n'a point été peuplée.

Γ.

32. Γαργηττὸς, *Gargettus*, de la tribu Egeïde.

Δ.

33. Δαιδαλίδαι, *Dadalide*, de la tribu Cecropide.

34. Δειράδες, *Deirades*, de la tribu Leontide.

35. Δεκέλεια, *Decelea*, de la Tribu Hippothoontide.

36. Διόμεια, *Diomea*, de la tribu Egeneïde.

37. Δρυμὸς, *Drymus*, ville du terroir d'Attique, avec une forteresse, selon Hesychius, qui n'en marque point la tribu.

E.

38. Ε'δαπτέων, *Edapteon*, est nommé dans une inscription que l'on voit à Palæochori, sur le chemin de Salamine, sans marquer la tribu.

39. Εἰρεσίδαι, *Eiresida*, de la tribu Acamantide.

40. Εκάλη, *Ecalé*, de la tribu Leontide.

41. Ε'λαιοῦς, *Elæus*, de la tribu Hippothoontide.

42. Ε'λεοῦσα, *Eloüsa*, de la tribu Adrianide. Cette isle, qui est presentement inhabitée, est Elissa, ou Laoüsa, dans le golfe d'Egina.

43. Ε'λευσὶς, *Eleusis*, de la tribu Hippothoontide, étoit la patrie du poëte Eschyle.

44. Ε'ννα, *Enna*, étoit un peuple d'Attique, dont on ne sçait pas la tribu.

45. Ε'πιεικίδαι, *Epieikida*, de la tribu Cecropide.

46. Ε'πικηφισία, *Epicephesia*, de la tribu Oeneïde,

47. Ε'ρχία, *Erechthia*, de la tribu Egeïde, étoit la patrie du celebre orateur Isocrate.

48. Ε'ρίκεια, *Ericeia*, appartenoit à la tribu Egeïde.

49. Ε'ρμος, *Hermus*, étoit de la tribu Acamantide.

50. Ε'ροιάδαι, *Eroiada*, de la tribu Hippothoontide.

51. Ε'ρχεια, *Ercheia*, de la tribu Egeïde. C'étoit la patrie de Xenophon, qui fut surnommé *l'Abeille Attique*.

52. Ε'υκονθεῖς, *Euconthens*, se lit sur une colonne à Salamine, sans nom de tribu.

53. Ε'υπυρίδαι, *Eupyrida*, de la tribu Leontide.

54. Ε'υώνυμος, *Euonymos*, de la tribu Erechtheïde.

55. Ε'χελίδαι, *Echelida*, ce lieu n'étoit pas loin de Pirée; mais on n'en sçait pas la tribu.

Z.

56. Ζωστὴρ, *Zoster*, cap proche de Suniam, consacré à Latone, mere d'Apollon & de Diane. Sa tribu est inconnuë.

H

57. Η'φαιστία, *Hephæstia*, de la tribu Acamantide, avoit un temple de Vulcain, & un d'Hercule.

Θ.

58. Θήβη, *Thebe*, est marquée pour une ville d'Attique par Etienne; mais on ignore de quelle tribu elle étoit.

59. Θημακοὶ, *Themacos*, est mis sous la tribu Erechtheïde par Harpocration, & sous la Ptolemaïde par Phrynicus dans Etienne de Byzance.

60. Θορὰ, *Thora*, étoit de la tribu Antiochide.

61. Θορικὸς, *Thoricus*, de la tribu Acamantide, étoit celebre, à cause des émeraudes qu'on y trouvoit.

62. Θρία, *Thria*, de la tribu Oeneïde, étoit la patrie du poëte Crates.

63. Θρίων, *Thrion*, ville du pays d'Attique, dont on ne sçait pas la tribu.

64. Θυμοιτάδαι, *Thrymoitada*, de la tribu Hippothoontide.

65. Θυργωνίδαι, *Thyrgonida*, étoit une ville de la tribu Ptolemaïde; mais elle avoit été auparavant de l'Aïantide.

I.

66. Ι'καρία, *Icaria*, de la tribu Egeïde, étoit une montagne de l'Attique, dont les peuples avoient les premiers sacrifié une chévre à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut aussi chez eux que fut inventée l'ancienne comédie.

67. Ἱπποταμάδαι, *Hippotamada*, de la tribu Oeneïde. Meursius croit qu'il faut lire *Hippodameiada*, du nom d'Hippodamus celebre Milesien.

68. Ἰτέα, *Itea*, de la tribu Antiochide, & auparavant de l'Acamantide.

69. Ἰωνίδαι, *Ionida*, de la tribu Egeïde.

K.

70. Καλὴ, *Calé*, lieu maritime, où l'orateur Cæcilius étoit né. Etienne en fait mention; mais il n'en marque point la tribu.

71. Κειριάδαι, *Keiriada*, de la tribu Hippothoontide.

72. Κεραμεικὸς ἐντὸς, *le Ceramique de dedans*, étoit un quartier de la ville d'Athenes, où il y avoit plusieurs beaux portiques. C'est pourquoi c'étoit une des principales promenades de la ville, & le rendez-vous des courtisanes.

73. Κεραμεικὸς ὁ ἔξω, *le Ceramique ou la tuilerie de dehors*, Fauxbourg d'Athenes, où l'on faisoit des tuiles, desquelles il tiroit son nom, & où étoit l'académie de Platon. Il étoit de la tribu Acamantide.

74. Κεφαλὴ, *Cephalé*, bourg de la tribu Acamantide, avoit un celebre temple de Castor & de Pollux.

75. Κηδοὶ, *Keda*, de la tribu Erechtheïde.

76. Κηττοὶ, *Ketti*, de la tribu Leontide, étoit la patrie d'Eubulus poëte comique.

77. Κηφισιὰ, *Cephisia*, ville de la tribu Erechtheïde, où nâquit le poëte Menandre.

78. Κίκυννα, *Cicynna*, de la tribu Acamantide, où il se faisoit une Fête solemnelle en l'honneur d'Apollon.

79. Κοθωκίδαι, *Cothocida*, dont la tribu est incertaine, étoit la patrie du fameux orateur Eschines.

80. Κοίλη, *Coila*, ville proche d'Athenes, de la tribu Hippothoontide.

81. Κολλυτὸς, *Collytus*, étoit un quartier de la ville même d'Athenes, de la tribu Egeïde. On disoit que les enfans y commençoient à parler, un mois plûtôt que dans le reste de la ville. C'est-là qu'étoient nés le divin Platon, & le fameux Misantrope Timon.

82. Κολωνὸς ἵππιος, *Colonos Hippios*, c'est-à-dire, la colline Equestre, étoit une éminence hors d'Athenes, où il y avoit des temples de Venus, de Neptune, de Promethée & des Furies. On y trouvoit aussi les cochers & les voituriers dont on avoit besoin.

83. Κολωνὸς Ἀγοραῖος, *Colonos Agoraios*, c'est-à-dire, la colline du marché, étoit un quartier de la ville proche du marché, & du temple de Vulcain. C'est où se rendoient ceux qui vouloient trouver maître.

84. Κονθύλη, *Conthylé*, de la tribu Ptolemaïde, ou, selon d'autres, de la Pandionide.

85. Κορυδαλλὸς, *Corydallus*, ville située sur une montagne, étoit de la tribu Hippothoontide. On disoit que les perdrix y avoient un chant different de celui des autres perdrix.

86. Κριῶα, *Crioa*, de la tribu Antiochide.

87. Κρωπία, *Cropa*, de la tribu Leontide.

88. Κυδαθήναιον, *Cydatenæum*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de l'orateur Andocides, dont Plutarque a décrit la vie.

89. Κυδαντίδαι, *Cydantida*, de la tribu Egeïde, selon Etienne; & de la Ptolemaïde, selon Hesychius.

90. Κύθηρον, *Cytheron*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie du poëte Philoxene.

91. Κυνόσαργες, *Cynosarges*, colline proche de l'Areopage, où il y avoit un college ou académie, & un temple d'Hercule. C'étoit-là qu'on exposoit les bâtards.

92. Κρωπίδαι, de la tribu Acamantide.

Λ

93. Λακιάδαι, *Laciada*, de la tribu Oeneïde, patrie des deux grands capitaines Miltiades, & Cimon son fils.

94. Λαμπτρεὶ καθύπερθεν, *Lampra superieure*, de la tribu Erechtheïde.

95. Λαμπτρεὶ ὑπένερθεν, *Lampra inferieure*, de la même tribu.

96. Λάρισα, *Larissa*, dont Etienne parle; mais il n'en marque point la tribu.

97. Λαύρειον, *Laurium*, ville dont on ne sçait point la tribu. C'étoit-là où étoient les mines d'argent.

98. Λέκκον, *Leccum*, ville de la tribu Antiochide.

99. Λευκόνιον, *Leuconium*, de la tribu Leontide, étoit la patrie du celebre mathematicien Meton.

100. Λευκοπύρα, *Leucopyra*, de la tribu Antiochide.

101. Λήναιον, *Lenæum*, étoit un quartier de la ville, où se celebroient les jeux, avant qu'on eût construit le theatre de Bacchus. On ignore sa tribu.

102. Λίμναι, *Limnæ*, dont la tribu est incertaine, étoit un lieu proche de la ville, où il y avoit un temple de Bacchus, & où l'on faisoit combattre de jeunes gens à la lute. C'étoit dans ce temple, où, pendant les premiers siécles d'Athenes, on lisoit un decret des Atheniens, qui obligeoit leur roi, lorsqu'il vouloit se marier, de prendre une femme dans le pays, & qui n'eût pas été mariée auparavant.

103. Λουσία, *Lusia*, de la tribu Oeneïde.

* Meursius met Λυκαβηττὸς, *Lycabettus*, entre les villes d'Athenes; mais c'est une montagne qui n'étoit habitée que par des loups: ce qui lui donnoit son nom de Λύκος, *loup*.

M.

104. Μαραθὼν, *Marathon*, étoit de la tribu Aïantide, quoiqu'Etienne la mette sous la tribu Leontide. Ce lieu est celebre par la bataille des Atheniens contre les perses qui y furent défaits.

105. Μέλαιναι, ou Μελαινεῖς, *Melana*, étoit une ville qui appartenoit à la tribu Antiochide.

106. Μελίτη, *Melite*, étoit un quartier d'Athenes, de la tribu Cecropide, quoiqu'Etienne la mette sous la tribu Egeïde. C'est où étoient les palais de Themistocle & de Phocion, & la demeure des acteurs de tragedies.

107. Μιλητὸν, *Mileton*, bourg dans le pays Attique, dont on ignore la tribu.

108. Μουνυχία, *Munychia*, port & bourg proche d'Athenes dont on ne sçait pas la tribu.

109. Μυῤῥινοῦς, *Myrrinus*, de la tribu Pandionide, prenoit son nom des myrthes qui y croissoient.

Ξ.

110. Ξυπετὴ, *Xypeté*, de la tribu Cecropide, étoit appellée dans les premiers siécles d'Athenes *Troia*; parce que Teucer *le Troyen* s'y étoit retiré.

O.

111. Ὄα, *Oa*, de la tribu Adrianide, & auparavant de la Pandionide.

112. Ὄη, *Oé*, de la tribu Oëneïde.

113. Οἶον Δεκελεικὸν, *Oenm Deceleicum*, c'est-à-dire, quartier proche de Décéla, étoit sous la tribu Hippothoontide.

114. Οἶον Κεραμεικὸν, *Oeum Ceramicum*, quartier d'Athenes proche du Ceramique, étoit de la tribu Leontide.

115. Οἰνόη, *Oenoé*, de la tribu Aïantide.

116. Οἰνόη, *Oenoé*, autre ville de la tribu Hippothoontide. Les Grecs les distinguoient par le nom de leur tribu, Οἰνόη τῆς Αἰαντίδος, & Οἰνόη τῆς Ἱπποθωντίδος.

Π.

117. Παιανιὰ καθύπερθεν, *Paanie superieure*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de Démosthene, ou la suivante.

118. Παιανιὰ ὑπένερθεν, *Paanie inferieure*, appartenoit à la même tribu.

119. Παιονίδαι, *Paonida*, de la tribu Leontide.

120. Παλλήνη, *Pallene*, bourg de la tribu Antiochide.

121. Παμβωτάδαι, *Pambotada*, de la tribu Erechtheïde.

122. Πάνακτον *Panactus*, ville d'Attique, selon Hesychius & Etienne; mais ils ne marquent point sa tribu.

123. Πάρνης, *Parnes*, montagne au nord d'Athenes, où il y avoit plusieurs autels dressés à Jupiter Parnethien, à Jupiter Apenien, &c.

124. Πατρόκλου νῆσος, *Patrocleia*; c'est-à-dire, l'isle de Patrocle, dont la tribu est incertaine.

125. Πειραιεὺς, *le Pirée*, est une petite ville, avec un port, laquelle dépendoit de la tribu Hippothoontide.

126. Πεντέλη, *Pentelé*, que l'on nomme encore à pre-

sent *Penteli*, montagne à deux lieuës d'Athenes, dont les habitans étoient de la tribu Antiochide.

127. Περγασή, *Pergasé*, dépendoit de la tribu Erechtheïde.

128. Περιθοῖδαι, *Perithoedæ*, de la tribu Oënéïde.

129. Περρίδαι, *Perrhidæ*, peuples qui étoient de la tribu Antiochide, après avoir été de l'Aïantide.

130. Πήληκες, *Pelekes*, de la tribu Antiochide.

131. Πίθος, *Pithos*, de la tribu Cecropide.

132. Πλωθεία, *Plothia*, de la tribu Egeïde.

133. Πνύξ, *Pnyx*, quartier de la ville où s'assembloit le peuple pour élire un magistrat. Ce fut là où les Amazones donnerent bataille à Thésée. On n'en sçait pas la tribu.

134. Πόρος, *Poros*, de la tribu Acamantide.

135. Ποταμός, *Potamos*, bourg maritine de la tribu Leontide, étoit la patrie de Diogene *Laërce*. C'est ce qu'on appelle maintenant *Port de Rafty*: il n'y a plus d'habitans.

136. Πρασιαί, *Prasiæ*, lieu maritime de la tribu Pandionide. Il y avoit un temple d'Apollon, où l'on envoyoit les prémices qu'on vouloit consacrer à ce dieu dans l'isle de Delos, les Atheniens ayant soin de les y faire transporter.

137. Προβάλινθος, *Probalinthus*, une des quatre plus anciennes villes de l'Attique, étoit de la tribu Pandionide.

138. Πρόσπαλτα, *Prospalta*, de la tribu Acamantide, avoit un temple dédié à Cerés & à Proserpine. Ses habitans passoient pour des critiques: & un ancien poëte nommé *Eupolis*, avoit fait une comédie contr'eux, intitulée *Prospaltii*, dont Aristophane & Athenée font mention.

139. Πτελέα, *Ptelea*, appartenoit à la tribu Oënéïde.

P.

140. Ῥαμνοῦς, *Rhamnus*, ville du pays Attique, & de la tribu Aïantide, avoit un temple dédié à la déesse Nemesis, qui étoit devenu fameux, à cause de l'admirable statuë de cette déesse, que, Phidas, ou selon d'autres, Agoracrite, un de ses eleves, y avoit mise.

Σ.

141. Σημαχίδαι, *Semachidæ*, peuples de la tribu Antiochide.

142. Σκαμβωνίδαι, *Scambonidæ*, peuples de la tribu Leontide. Le fameux Alcibiade étoit de ce pays.

143. Σκίρον, *Sciron*, étoit celebre par le temple de Minerve Scirade. On ne sçait point sa tribu.

144. Σούνιον, *Sunium*, bourg premierement de la tribu Leontide, puis de l'Attalide. Il y avoit un beau temple de Minerve Suniade.

145. Σπέργηλος, *Spergilus*, dont Etienne fait mention, sans en nommer la tribu.

146. Στειρία, *Stiria*, bourg de la tribu Pandionide.

147. Συβρίδαι, *Sybridæ*, de la tribu Erechtheïde.

148. Συπαληττός, *Sypalettus*, de la tribu Cecropide.

149. Σφενδάλη, *Sphendale*, de la tribu Hippothoontide.

150. Σφηττός, *Sphettos*, de la tribu Acamantide. Le vinaigre y étoit fort piquant, & les habitans avoient l'humeur fort satyrique, comme on l'apprend d'Aristophane.

T

151. Τίθρας, *Tithras*, de la tribu Egeïde. Ce lieu étoit en réputation d'avoir des figues tres-excellentes, & des habitans tres-méchans.

152. Τιτακίδαι, *Titacidæ*, de la tribu Aïantide.

153. Τρικόρυνθος, *Tricorynthus*, de la même tribu. Elle fut autrefois une des quatre villes de l'Attique, qui donnoient le nom de *Tetrapolis* à ce pays. Ces quatre villes étoient, Oënoé, Tricorynthus, Probalinthus & Marathon.

154. Τρινεμεῖς, *Trinemeis*, de la tribu Cecropide.

155. Τυρμίδαι, *Tyrmidæ*, de la tribu Oënéïde.

Y.

156. Ὑβάδαι, *Hybadæ*, de la tribu Leontide.

* Meursius met Ὑδροῦσα, *Hydrusa*, pour une ville du pays Attique; mais ce n'étoit qu'un écueil proche d'Athenes.

157. Ὑμηττός, *Hymettus*, montagne habitée en plusieurs endroits, où l'on faisoit beaucoup de miel, & d'où l'on tiroit du marbre. Les Atheniens croyoient aussi qu'il y avoit des mines d'or. On ne sçait point sa tribu.

158. Ὑσιαί, *Hysiæ*, dont Herodote, qui en fait mention, ne dit point la tribu.

Φ

159. Φάληρον, *le Phalere*, de la tribu Aïantide, selon les marbres; & de l'Antiochide, au rapport d'Harpocration. C'étoit la patrie de Demetrius Phalereus.

Meursius nomme entre les villes d'Attique, Φαρμακοῦσαι, *Pharmacusæ*; mais ce sont deux petites isles ou écueils, qui ne sont point habités, & on ne voit point qu'ils l'ayent jamais été.

160. Φηγαία, *Phegæa*, est attribuée par quelques-uns à la tribu Egeïde, & par d'autres à l'Aïantide; mais le marbre des treize tribus la met sous l'Adrianide.

161. Φηγαία, *Phegæa*, autre ville de la tribu Pandionide, selon le témoignage d'Etienne de *Byzance*.

162. Φηγοῦς, *Phegus*, étoit de la tribu Erechtheïde.

163. Φιλαΐδαι, *Philaidæ*, de la tribu Egeïde, selon Etienne; & de l'Oënéïde, selon les marbres des treize tribus, qui se voient à Athenes. C'étoit la patrie de Pisistrate.

164. Φλύα, *Phlya*, de la tribu Ptolemaïde, selon le marbre des treize tribus, & selon Hesychius. Ainsi Etienne, qui la met sous la Cecropide, peut s'être trompé.

165. Φορμίσιοι, *Phormisii*, peuples dont on ignore la tribu, sont nommés par Dinarchus.

166. Φρεάρριοι, *Phrearrhi*, de la tribu Leontide, étoit la patrie de Themistocle.

167. Φρίττιοι, *Phrittii*, dont la tribu est inconnuë, se trouve dans Alciphron.

168. Φυλή, *Phylé*, de la tribu Oënéïde, fut le rendez-vous de Thrasybule, lorsqu'il chassa les trente tyrans.

168. Φύρν, *Phyrn*, est nommé dans le marbre des treize tribus, sous l'Antiochide.

X.

170. Χιτώνη, *Chitone*, lieu où l'on celebroit une fête de Diane. On ne sçait de quelle tribu il étoit.

171. Χόλαργος, *Cholargus*, dépendoit de la tribu Acamantide.

172. Χολλίδαι, *Chollidæ*, de la tribu Egeïde.

Ψ.

173. Ψαφίδαι, *Psaphidæ*, étoit sous la tribu Aïantide, selon le marbre des treize tribus. C'étoit proche de-là qu'étoit l'oracle d'Amphiaraus.

* Strabon témoigne que l'isle de *Psyttalée*, Ψυτταλία deserte & inhabitée: c'est pourquoi on ne doit pas la mettre entre les cantons de l'Attique.

Ω.

174. Ὠρωπός, *Oropus*, dont on ignore la tribu.

Quelques-uns seront peut-être surpris que l'Attique étant un pays si petit, renfermât neanmoins tant de lieux habités, dont il y en avoit une partie qui étoit des villes murées; mais on ne s'en étonnera pas, si on considere que le comté de Hollande, qui est à peu près de la même grandeur, est si peuplé de villes, de bourgs & de villages, que cela surpasse presque la créance. L'Attique étoit anciennement dans un état aussi florissant qu'est aujourd'hui la Hollande. Les arts liberaux, le negoce, & le métier de la guerre, la rendoient tres-celebre. Elle commandoit presque à toutes les isles de l'Archipel, & elle avoit des mines d'argent dans ses montagnes. Pour entendre parfaitement tout ce qui regarde ces treize tribus du pays Attique, il est bon de ranger ici par ordre alphabetique les noms de chaque tribu, & d'y joindre toutes les villes, bourgs ou communautés qui y appartenoient:

tenoient : ce que l'on ne trouvera pas ailleurs en cet ordre.

ACAMANTIDE.

Eiresidæ. Hermus. Hephestia. Thoricus. Le Ceramique de dehors. Cephale. Cicynna. Curtiadæ. Poros. Prospalta. Sphettos. Cholargos.

AIANTIDE ou ÆANTIDE.

Marathon. Oené d'Aiantide. Ramnus. Titacide. Tricorynthus. Le Phalere. Psaphidæ.

ANTIOCHIDE.

Ægilia. Alopeke. Amphitropé. Anaphlystus. Atené. Besa. Thoræ. Itea. Crioa. Leccum. Leucopyra. Melænæ. Pallené. Pentelé. Perrhidæ. Pelekes. Semachidæ. Phyrn.

ATTALIDE.

Agnus. Apollonia. Sunium.

CECROPIDE.

Athmonon. Æxoné. Alæ. Æxonines. Dædalidæ. Epicikidæ. Melite. Xypeté. Pithos. Sypalettus. Trinemeis.

EGEIDE.

Alæ. Araphenides. Araphen. Baté. Gargettus. Diomæa. Erechthia. Ericeia. Ercheia. Icaria. Ionidæ. Collytus. Cydantidæ. Plotheia. Tithras. Philædæ. Chollidæ.

ERECHTHEIDE.

Agraulé. Anagyrus. Euonymos. Themachos. Kedæ. Cephisia. Lampra superieure & inferieure. Pambotadæ. Pergasé. Sybridæ. Phægus.

HADRIANIDE.

Aphidna. Elousa. Oa. Adrianide. Phegæa.

HIPPOTHOONTIDE.

Azenia. Amaxanthéa. Anacæa. Acherdus. Decelæa. Elæus. Eleusis. Eroiadæ. Thimoitadæ. Keiriadæ. Coilé. Corydallos. Oeum. Deceleicum. Oenoé Hippothoontide. Le Pirée. Spendale.

LEONTIDE.

Æthalidæ. Halimus. Deirades. Ekalé. Eupyridæ. Ketti. Cropia. Leuconium. Oeum. Ceramicum. Pæonidæ. Potamos. Scambonidæ. Hybadæ. Phrearrhi.

OENEIDE.

Acharna. Butadæ. Brauron. Epicephesia. Thria. Hippotamadæ. Laciadæ. Lucia. Oë. Perithoidæ. Ptelea. Tyrmidæ. Phylé.

PANDIONIDE.

Angelé. Cydathenæum. Cytheron. Myrrhinus. Pæanie superieure & inferieure. Prasiæ. Probalinthus. Stiria. Phegæa.

PTOLOMAIDE.

Beronicidæ. Tyrgonidæ. Conthylé. Phlya.

On ignore les tribus de ces lieux-ci.

Argilia. Harma. Achradus. Drymus. Edapteon. Enna. Echelidæ. Euchontheus. Zoster. Thebe. Thrion. Calé. Le Ceramique de dedans. Cothocidæ. Colonos Hippios. Colonos Agoraios. Cynosarges. Larissa. Laurium. Lenæum. Limnæ. Miletum. Munichia. Panactus. Parnethe. Pnyx. Patrocleia. Sciron. Sporgilos. Hymettus. Hysiæ. Phormisii. Phrittii. Chitone. Oropus.

Toutes ces villes, bourgs ou villages, sont rangés ci-devant, selon l'ordre des noms grecs. Ceux qui ont quelque connoissance du grec, sçavent que les noms latinisés qui commencent par *Ha*, *he*, &c. se trouveront dans l'ordre d'*α*, *ε*, &c. *Ca*, *Ce*, à K. Ainsi, *Ch.* à X. &c. * J. Spon. *voyage d'Italie*, &c. en 1675.

ATTOCK (le royaume d') *Attochium Regnum*, province d'Asie dans l'empire du grand Mogol. Elle est vers les sources de l'Inde & la grande Tartarie, entre les provinces de Kachemire, de Penback, de Multan, d'Hajacan, & de Cabul. Il a environ quatre-vingts lieuës de long, & quarante de large, & est baigné de plusieurs rivieres, dont le Send & l'Inde sont les principales. On y voit la ville de Puckow & celle d'Attock qui en est la capitale. * Baudrand.

ATTOCK, ville de l'Indostan, capitale du royaume de même nom, dans l'empire du grand Mogol. Elle est sur la riviere de l'Inde, où elle reçoit celle de Send, environ à deux cens mille pas de Lahor, & passe pour une des meilleures forteresses que le grand Mogol possede. Nul étranger n'y peut entrer s'il ne fait paroitre qu'il en a obtenu la permission. * Baudrand.

ATTOLLON ou ATOLLON, amas de plusieurs petites isles presque jointes ensemble. Les isles Maldives sont separées en treize Attollons, dont l'un est detaché de l'autre par un petit detroit ou canal. *Voyez* MALDIVES.

ATTON, évêque de Milan, *voyez* HATTON.

ATTUND & OSTUND, *Attundia*, *Ostundia*, pays de la Suede, une des trois parties de la province d'Upland, entre Stockolm, Upsal, & la mer Baltique. Elle est ainsi nommée des huit jurisdictions qui la composent. * Pontanus.

ATYS, jeune homme Phrygien, dont le nom est celebre dans la fable. Cybelle, mere des dieux, l'aima passionnément, & lui laissa le soin des sacrifices qu'on lui offroit, à condition qu'il ne violeroit point son vœu de chasteté; mais y ayant manqué, il se fit eunuque, & se seroit donné la mort, si Cybelle ne l'eût metamorphosé en pin, qui est un arbre consacré à cette déesse; & depuis ce tems-là les prêtres de Cybelle devoient être eunuques. Macrobe applique cette fable à la terre, signifiée par Cybelle, & au Soleil. Catulle a composé là-dessus un poëme intitulé *Atys*. * Macrobe, *l.* 1. *saturn.* *c.* 21. Catulle, *carm. de Berec. & At.* Ovide, *l.* 4. *fast.* & 10. *metamorph.* Tertullien, *carm. in Symmach.* &c.

ATYS, l'un des fils de Cresus, prince d'une grande esperance, commanda quelque tems les armées de Lydie; mais un songe fâcheux ayant fait connoître à son pere qu'il couroit risque de perir par le fer, il le rappella à la cour, le maria, & ne lui permit pas même de sortir du palais. Ces precautions ne purent détourner la destinée d'Atys; on le demanda pour aller à la chasse d'un sanglier, & lui-même en pria le roi son pere de si bonne grace, qu'on ne put le retenir. Adraste à qui Cresus avoit confié le prince, fut celui qui le tua; il le perça de son javelot en voulant frapper le sanglier, & se croyant coupable de cette mort, il se tua lui-même sur le tombeau d'Atys. * Herodote, *l.* 1.

A V

AVA, le royaume d'Ava, *Ava regnum*, pays du Japon, en l'isle de Niphon, & au pays d'Ochio. Il est d'assez petite étenduë, avec une ville de même nom, qui en est la principale. * François Cardin.

AVA, royaume ou principauté du Japon, dans le pays de Xicoco, & sur la côte orientale. On l'appelle aussi *Auva*. Il est entre les royaumes des Amequi & de Tosa, ayant une petite ville de même nom. * François Cardin.

AVA, ville de l'Inde de-là le Gange, capitale du royaume de même nom, sur la riviere de Caipumo, sous la puissance du roi de Pegu, qui y reside souvent.

AVA (le royaume d') pays de l'Inde de-là le Gange, qui avoit autrefois un roi fort puissant; mais depuis plusieurs années le roi de Pegu s'en est rendu le maître. Il a une ville capitale de même nom, & il s'étend entre les royaumes de Siam au midi; le Tunquin & la Chine à l'orient; & la grande Tartarie au nord. Il peut avoir trois cens quarante lieuës de long, & cent quatre-vingts de large. On y remarque les villes d'Ava, Boldia, Cassubi, Melintay, Prom, Tolema, Totay, Transiana, & plusieurs autres. Ce pays est arrosé de plusieurs belles rivieres, qui ont toutes leurs sources au grand lac de Chiamay, traversant tout le royaume du nord au sud, & se debordant comme le Nil, elles engraissent la terre, & la rendent fertile en riz, en millet, & en fruits. Il nourrit des animaux sauvages & domestiques, des élephans, des chameaux, des chevaux, des brebis, des civettes, des martes, & des hermines. On y trouve des mines de fer, de plomb, de cuivre; & on assure qu'il y a

a même d'or & d'argent. On en tire quantité de rubis, de saphirs, d'émeraudes, & d'autres pierres précieuses. Ce pays est encore idolâtre ; on y adore le feu. * Jarric, *l.* 6. Barbosa. Sanson. Baudrand.

AVALON, sur la petite riviere de Cousin, ville de France en Bourgogne, entre Auxerre & Autun. C'est l'*Aballo* des auteurs Latins. Il y a un des sieges du bailliage de l'Auxois, & un bon château. Eudes, dit *Henri*, duc de Bourgogne, frere du roi Hugues *Capet*, y mourut sans enfans legitimes l'an 1001. Sa seconde femme *Gerberge* lui persuada de donner la Bourgogne à Otte-Guillaume, dit l'*Etranger*, qu'elle avoit eu de son premier mariage avec Albert marquis d'Ivrée en Italie. Henri la crut un peu trop facilement. Mais Robert roi de France, à qui la Bourgogne appartenoit legitimement, prit les armes, & soûmit diverses places de ce pays, dont Avalon étoit des plus considerables. Il l'emporta par famine après un siege de trois mois, en 1003. Le roi Robert n'entra dans la ville que par la brêche. Pour faire connoître plus particulierement cette ville, il faut remarquer qu'outre une église collegiale tres-ancienne, il y a deux paroisses, avec archidiaconé & archiprêtré du diocese d'Autun, & des couvens de Capucins, de Minimes, d'Ursulines, & de Filles de la Visitation, outre un college où les peres de la Doctrine Chrétienne enseignent les humanités, & un hôpital. Avalon est aussi un gouvernement particulier dans la lieutenance generale d'Autun, & un bailliage particulier, second siege de l'Auxois, auquel est unie la chancellerie aux contrats, & qui ressortit au parlement de Dijon, & au presidial de Semur. Il y a encore une prevôté royale du même bailliage, une mairie qui exerce la police, une maîtrise particuliere des eaux & forêts ressortissante à la table de marbre de Bourgogne, un grenier à sel du parlement & de la direction de Dijon, & une subdelegation de l'intendance de Bourgogne. C'est la huitiéme ville qui depute aux états de Bourgogne, & qui nomme l'élû du tiers-état, elle nomme aussi à tour de rouë le premier alcade. Cette ville est dans un bon pays, quoique sur les frontieres du Morvand, dont elle est separée par la riviere de Cousin. Une partie du bailliage est tres-fertile en froment, vin, & fourrage ; le reste est rempli de montagnes, où il y a de grandes forêts, où l'on fait de prodigieuses coupes de bois, qu'on fait flotter sur les rivieres de Cousin & de Cure, jusqu'à Vermanton & Cravant, delà jusqu'à Paris. * Gareau, *descript. du gouv. de Bourg.* Le continuateur d'Aimoin. Hugues de Fleury. Glaber. Dupleix. Mezeray. Du Chêne.

AVALONIUS (Elvan) Anglois, vivoit dans le II. siecle. C'étoit un homme qui prêcha la foi aux Bretons, & qui convertit le roi Lucius & toute sa cour. On ajoûte que ce roi l'envoya au pape Eleuthere, & qu'à son retour il fut évêque de Londres vers l'an 180. Rodolphe *Niger*, qui vivoit dans le XIII. siecle, parle de lui dans sa chronique, aussi-bien que Matthieu de Westminster, & Gildas *le Sage*. On attribuë à cet Avalonius un traité de l'origine de l'église de la Grande-Bretagne. Les historiens des autres nations ne conviennent pas de tous ces faits, que l'amour du pays rend plus authentiques aux yeux des Anglois. * Balæus, *de script. Brit. cent.* 1. Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episcop. Angl. Voyez* Usserius & Stillingfleet, *dans leurs antiquités Britanniques.*

AVALONIUS (Melchinus ou Mevinus) poëte Anglois, dans le VI. siecle, vers l'an 560. se mêla d'écrire quelques ouvrages historiques, mais extrémement remplis de fables. On lui attribuë trois traités, *de gestis Britannorum. De antiquitatibus Britanniæ. De regis Arthuri mensa rotunda.* * Balæus, *de script. Britan. cent.* 1. *c.* 57. Pitseus, *de script. Angl.*

AVALOS ou D'AVALOS, maison considerable du royaume de Naples, originaire d'Espagne, & qui a été feconde en grands capitaines, *dont on ne rapporte ici la posterité que depuis*

I. RUY Lopez d'Avalos, châtelain d'Ubeda, qui épousa *Catherine* de Mendoza, dont il eut RODERIC, qui suit ;

II. RODERIC d'Avalos, né en 1357. fut comte de Ribadeo, & de plusieurs autres terres considerables, & lieutenant-general du royaume de Murcie. Il donna si souvent des marques de sa valeur, que le roi Henri III. le créa connétable de Castille en 1396. ce qui contribua beaucoup à la grandeur de sa maison, & mourut le 6. Janvier 1428. âgé de 71. ans. Il épousa 1°. *Marie* de Fontecha. 2°. *Elvire* de Guevara, fille de *Beltram* seigneur de Guevara & d'Ognate. 3°. *Constance* de Jouar, veuve de *Pierre* Velez de Guevara, seigneur d'Ognate, frere d'*Elvire*, & fille de *Sanche* Fernandez de Jouar. Du premier mariage vinrent entr'autres enfans *Diegue* Lopez d'Avalos, seigneur d'Arenas Colmenar, lequel ayant épousé *Leonore* d'Ajala, fille de *Pierre* Lopez, seigneur de Fuensalida, ses descendans prirent le nom d'Ajala, & a donné origine aux comtes de Villalva, qui subsistent en Espagne ; & *Pierre* Lopez d'Avalos, seigneur d'Arjona & d'Higuera, dont la posterité finit au troisiéme degré. Du second mariage vinrent entr'autres enfans *Beltram* de Guevara, dont on fait descendre les comtes de Potencia au royaume de Naples ; & *Ferdinand* d'Avalos qui laissa posterité. Et du troisiéme mariage sortit INICO qui suit ;

III. INICO d'Avalos, I. du nom, s'établit au royaume de Naples, dont il fut grand chambellan, & mourut le 2. Septembre 1484. Il épousa *Antoinette* d'Aquin, fille de *Bernard Gaspard*, & sœur & heritiere de *François-Antoine*, marquis de Pesquaire, qui lui apporta de grands biens, & dont il eut ALFONSE, qui suit ; *Martin* mort sans alliance ; RODERIC, comte de Montedorisio, qui fut tué à la guerre ; INICO, qui continua *la posterité rapportée ci-après* ; *Constance*, mariée à *Frederic* des Baux fils du prince d'Altamure ; *Hippolyte*, alliée à *Charles* d'Aragon, marquis de Gerace ; & *Beatrix* d'Avalos, qui épousa *Jacques* Trivulce, marquis de Vigevano.

IV. ALFONSE d'Avalos & d'Aquin, marquis de Pesquaire, eut beaucoup de part en la bienveillance de Ferdinand, I. du nom, roi de Naples. S'étant fié imprudemment à un esclave Maure, qui lui avoit promis de lui remettre un château, dont les François étoient encore les maîtres, il fut tué en 1496. lorsque les Aragonois reprirent la ville de Naples. Il épousa *Diane* de Cardonne, fille d'*Artal*, comte de Golisano, dont il eut FERDINAND-FRANÇOIS qui suit ; & *Jean* d'Avalos, mort jeune.

V. FERDINAND-FRANÇOIS d'Avalos & d'Aquin, marquis de Pesquaire, grand chambellan du royaume de Naples, &c. *dont il sera parlé dans un article separé*, mourut le 29. Novembre 1525. sans laisser de posterité de *Victoire* Colonne, fille de *Fabrice*, duc de Palliano, & grand connétable du royaume de Naples.

IV. INICO d'Avalos & d'Aquin, II. du nom, fils puîné d'Inico d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquin, fut marquis del-Vasto, & épousa *Laure* de saint Severin, fille de Robert, prince de Salerne, dont il eut ALFONSE, qui suit ; *Rodrigue*, mort sans alliance à l'âge de 22. ans ; & *Constance* d'Avalos, illustre par sa valeur & son courage, mariée à *Alfonse* Picolomini-d'Aragon, duc d'Amalfi.

V. ALFONSE d'Avalos d'Aquin, marquis del-Vasto, puis de Pesquaire, & chevalier de la toison d'or, né le 25. Mai 1502. *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, mourut le 31. Mars 1546. Il épousa *Marie* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, duc de Montalte, dont il eut 1. FRANÇOIS-FERDINAND, qui suit ; 2. *Inico* d'Avalos & Aragon, chevalier de l'ordre de S. Jacques, & chancelier du royaume de Naples, qui fut créé cardinal par le pape Pie VI. en 1561. & mourut évêque de Porto le 20. Fevrier 1600. 3. *Jean*, seigneur de Pomarico & de Montescaglioso, mort sans posterité de *Marie* des Ursins, fille d'*André*, duc de Gravina ; 4. CESAR, qui continua *la posterité rapportée ci-après* ; 5. *Beatrix*, mariée à *Alfonse* de Guevarra, comte de Potenza ; 6. *Antoinette*, alliée à *Horace* de Lannoy, prince de Sulmone ; & 7. CHARLES d'Avalos, prince de Montesarchio, qui de *Sueve* Gesualda des princes de Venouse, veuve de *Pierre-Antoine* Caraffe, comte de Policastro, eut pour enfans, *Alfonse*, mort sans alliance ; *François*, mort jeune ; FERDINAND, qui suit ; & *Marie*, alliée 1°. à *Alfonse* Gioleni, marquis de Giulana. 2°. à *Frederic* Caraffe, marquis de S. Lucido.

3°. à *Charles* Gesualdo, prince de Venouse. FERDINAND d'Avalos, eut pour fille unique de *Marguerite* d'Aragon, *Sueve* d'Avalos, mariée 1°. à *Jules-Cesar* de Capouë, prince de Conca. 2°. à Nicolas d'Est, fils de *Cesar*, duc de Modene.

VI. FRANÇOIS-FERDINAND d'Avalos-d'Aquin, marquis de Pesquaire & del-Vasto, grand chambellan du royaume de Naples, viceroi de Sicile, & chevalier de la toison d'or, mourut en 1571. Il épousa *Isabelle*, fille de *Frederic* de Gonzague, marquis de Mantouë, dont il eut ALFONSE, qui suit; & *Thomas* d'Avalos, patriarche d'Antioche.

VII. ALFONSE d'Avalos-d'Aquin, marquis de Pesquaire & del-Vasto, chevalier de la toison d'or, épousa *Lavinie* de la Rovere, fille de *Guido-Balde*, duc d'Urbin, dont il eut *Ferdinand-François*, mort avant son pere; *Isabelle*, marquise de Pesquaire & del-Vasto, mariée à *Inico* d'Avalos son cousin, qui fut à cause d'elle marquis de Pesquaire & laissa posterité; *Catherine*, alliée à *Camille* de Gonzague, prince de Novellare; & *Marie* d'Avalos, religieuse....

VI. CESAR d'Avalos, fils puîné d'ALFONSE d'Avalos, marquis del-Vasto & de Pesquaire, & de *Marie* d'Aragon, fut chancelier du royaume de Naples après le cardinal d'Avalos son frere, & épousa *Lucrece* de Tufo, veuve de *Loüis* Caraffe, prince de Stigliano, & fille de *Jerôme* Tufo, marquis de Lavello, dont il eut INICO, qui suit; JEAN, *tige de la branche de* MONTESARCHIO, *rapportée ci-après*; N. mariée à N. Loffredo, prince de Mayda; & *Marguerite* d'Avalos, seconde femme de *Joseph-François-Caraccioli*, marquis de Cervinara.

VII. INICO d'Avalos-d'Aquin, chevalier de la toison d'or, devint marquis de Pesquaire & del-Vasto, par son mariage avec *Isabelle* d'Avalos, fille d'*Alfonse*, marquis de Pesquaire, &c. dont il eut *Alfonse* marquis de Pesquaire & del-Vasto, mort sans posterité d'*Hieronyme* Doria, fille d'*André*, prince de Melphes; DIEGUE, qui suit; *Thomas*, religieux Dominicain, puis évêque de Luceria; *Bonaventure*, religieux Augustin, puis évêque de Nucere; & *Françoise* d'Avalos, mariée 1°. à *Marin* Caraccioli, prince d'Avellino. 2. à *Pompée* Colonne, prince de Gallicano.

VIII. DIEGO d'Avalos, marquis del-Vasto, mort en Fevrier 1697. avoit épousé *Françoise* Caraffe, fille de *Jerôme*, prince de la Rocella, dont il eut FERDINAND FRANÇOIS qui suit; *Cesar-Michel-Ange* d'Avalos, prince d'Iserne & de Francavilla, marquis de Pesquaire & del-Vasto, qui prit le parti de la maison d'Autriche contre Philippe V. roi d'Espagne. Après la conspiration échouée en 1701. il se retira à Vienne avec *Hippolyte* d'Avalos sa femme, fille de *Jean*, prince de Troja, de laquelle il n'a point d'enfans; *Isabelle*, mariée à *Charles* Caraffe-Branciforte, prince de Botero, & de la Rocella; & deux filles religieuses à Naples.

IX. FERDINAND-FRANÇOIS d'Avalos-d'Aquin, marquis de Pesquaire, prince de Francavilla, mourut en 1672. Il avoit épousé le 4. Janvier de la même année *Isabelle* de Cobos de Mendoza & Portocarrero, fille d'*Emmanuel* de Sarmiento Luna Mendoza, marquis de Camarasa, dont vint *Diegue-François-Emmanuel* d'Avalos-d'Aquin-Mendoza-Aragon & Portocarrero, marquis de Pesquaire, prince de Francavilla, grand chambellan du royaume de Naples, né posthume en 1673. mort en Espagne en 1687. âgé de 14. ans.

PRINCES DE MONTESARCHIO.

VII. JEAN d'Avalos, fils de Cesar, chancelier du royaume de Naples & de *Lucrece* de Tufo, fut prince de Montesarchio après la mort de *Charles* son oncle, & mourut en Fevrier 1709. âgé de 98. ans. Il épousa *Adrienne* de Sangro, des princes de San Severo, veuve de *Jean-Baptiste* Pignatelli, marquis de Spinazzola, dont il eut ANDRE' qui suit; FRANÇOIS, *qui a donné origine à la branche des princes de* TROJA *rapportée ci-après*; & *Lucrece* d'Avalos, mariée à *Jean-Baptiste* Caraccioli, duc de Celenza.

VIII. ANDRE' d'Avalos, prince de Montesarchio, se signala par sa fidelité pour le roi Philippe V. ayant nonobstant son grand âge, contribué autant que personne à retenir les Napolitains dans les interêts de ce prince. Il mourut en Octobre 1712. âgé de plus de 70. ans, ayant eu d'*Anne* de Guevara sa femme, fille de *Jean* duc de Bovino; *Sueve*, mariée à *Joseph* de Medicis, prince d'Ottaviano; *Julie*, alliée à *Jean* d'Avalos, prince de Troja son cousin; & N. d'Avalos, mariée à *Jean* de Guevara, duc de Bovino.

PRINCES DE TROJA.

VIII. FRANÇOIS d'Avalos, fils puîné de JEAN, prince de Montesarchio, & d'*Andrienne* de Sangro, fut prince de Troja, & épousa *Andrienne* Caraccioli, fille de *Joseph-François*, marquis de Cervinara, dont il eut JEAN qui suit;

IX. JEAN d'Avalos, prince de Troja, épousa *Julie* d'Avalos, fille d'*André*, prince de Montesarchio, dont il eut NICOLAS qui suit; *Joseph*, qui fut noyé en Juin 1693. & *Hippolyte*, mariée à *Cesar-Michel-Ange* d'Avalos, prince d'Iserne & de Francavilla, marquis de Pesquaire & del-Vasto.

X. NICOLAS d'Avalos, prince de Troja, a épousé en 1691. *Jeanne* Caraccioli, fille de *François*, prince d'Avellino.* Paul Jove, *in elog.* Langey, *memoires*. Brantôme, *vies des capitaines étrangers*. De Thou. Guichardin. Montluc. Imhoff, *hist. generale d'Ital.* &c.

AVALOS (Ferdinand-François d') marquis de Pesquaire, l'un des plus celebres capitaines de l'empereur Charles-*Quint*, dès l'âge de trois ans fut fiancé à *Victoria* Colonna, fille de *Fabricio* Colonna, gentilhomme Romain. Elle étoit alors de même âge, & par cette alliance l'empereur vouloit unir ces deux familles, dont la bonne intelligence étoit extrémement importante pour ses interêts. Cette dame, l'une des plus illustres personnes de son sexe, étoit belle, vertueuse & pleine d'esprit: c'est ce qui lui a fait meriter les éloges des plus sçavans hommes du XVI. siecle. Elle aimoit uniquement son mari, & ce marquis l'aimoit aussi avec beaucoup de tendresse. Il se trouva en 1512. à la bataille de Ravenne, où il fut fait prisonnier, & pendant sa prison il composa un dialogue tres-ingenieux de l'amour, qu'il dédia à la marquise son épouse. Quelque tems après, il recouvra la liberté, par les soins de Jean-Jacques Trivulce maréchal de France, qui avoit épousé une de ses tantes. Il reprit les armes contre les François, & rendit de tres-grands services à l'empereur; car non seulement il contribua au gain de la bataille de la Bicoque en 1522. & au recouvrement de l'état de Milan; mais encore à la victoire que les imperiaux remporterent en 1525. à Pavie, où le roi François I. fut fait prisonnier. Ce fut en ce tems-là que le pape Clement VII. & les princes d'Italie, que le bonheur des armes de l'empereur allarmoit extrémement, resolurent de se liguer contre lui, & de s'opposer à ses conquêtes. Le pape fit proposer au marquis de Pesquaire d'entrer dans cette ligue, & lui promit pour recompense l'investiture du royaume de Naples. On dit que ce general goûta d'abord ces propositions; mais que l'empereur en ayant eu quelque soupçon, il prit le parti d'avoüer qu'il n'avoit affecté d'approuver la ligue, que pour en sçavoir le secret, & le lui découvrir. Quoi qu'il en soit, le marquis mourut peu de tems après à Milan, le 29. Novembre 1525. en sa 32. année. Il avoit beaucoup d'esprit & aimoit les sciences, qu'il avoit apprises sous Musephile son precepteur. Ce marquis ne laissa point de posterité, & donna ses biens à *Alfonse* d'Avalos, marquis du Guast son cousin. Son corps fut porté à Naples, où l'on voit son tombeau avec une épitaphe. * Paul Jove, *hist. du marquis de Pesquaire.* De Langey. Guichardin. Brantôme. De Thou. François de Beaucaire. Mezeray. Imhoff, &c.

AVALOS (Alfonse d') marquis du Guast ou del Vasto, lieutenant-general des armées de l'empereur Charles-*Quint* en Italie & dans l'état de Milan, chevalier de la toison d'or &c. né le 25. Mai 1502. a été un tres-celebre capitaine, aussi-bien que son cousin le marquis de Pesquaire, sous lequel il avoit souvent combattu. Il étoit fils d'INICO II. d'Avalos, marquis del Vasto, & de *Laure* de Sanseverino, fille de *Robert* prince de Salerne. En 1522. il se trouva à la bataille de la Bicoque, au pillage de Genes,

& aux sieges qu'on fit dans le Milanez. En 1535. il suivit à l'expedition de Tunis l'empereur, qui le fit lieutenant-general de son armée. On dit que dans cette occasion le marquis du Guast voyant ce prince à la tête des troupes, & exposé aux coups de mousquets & des zagayes des Maures, prit la liberté de le prier de se retirer, & que Charles obéït d'abord, voulant témoigner par son exemple la consideration qu'on devoit avoir pour la discipline militaire, & pour un homme qu'il avoit crû digne de commander. Depuis, le même empereur lui confia des affaires tres-importantes, & l'envoya ambassadeur à Venise vers l'an 1540. L'année suivante François I. envoya en cette même ville Cesar Fregose Genois, & Antoine Rincon Espagnol, dont le dernier avoit ordre de passer à Constantinople. Le marquis du Guast l'ayant sçu, leur dressa des embûches sur le chemin, & ils furent assassinés sur le Pô, à trois milles au-dessus de l'endroit où le Tesin se jette dans ce fleuve. En 1543. le même marquis fit lever le siege de la citadelle de Nice, assiegée par François de Bourbon duc d'Enguien, & par Barberousse. L'année suivante le duc d'Enguien gagna la celebre bataille de Cerizoles, donnée le 14. Avril près de Carmagnole en Piemont. Le marquis du Guast lieutenant-general de l'armée de l'empereur, y prit la fuite des premiers, & perdit quinze mille des siens morts sur la place, deux mille cinq cens prisonniers, quinze pièces d'artillerie, & plus de cent mille écus en argent monnoyé ou en vaisselle. Paul Jove dit que le marquis ayant été blessé, se sauva deguisé, de peur d'être pris. Après l'affaire de Fregose & de Rincon, il craignoit furieusement de tomber entre les mains des François. Brantôme en parle en ces termes: *Le malheur lui échent de la bataille de Cerizoles, qui lui noircit un peu sa blanche reputation, possible par punition divine. Car deux jours avant que de partir de Milan pour l'aller livrer, il brava fort, & menaça de tout battre, vaincre & renverser, dont en ayant fait un festin aux dames de la ville; car il étoit fort dameret, s'habillant toûjours fort bien, & se parfumant fort, tant en paix qu'en guerre, jusqu'aux selles de ses chevaux. Il brava fort en ce festin, jusqu'à promettre auxdites dames qu'il leur ameneroit ce jeune prince prisonnier, & leur en feroit un present. Mais les dames toutes gentilles, courtoises & honnêtes qu'elles étoient, le prierent de lui faire tout bon & honnête traitement, tel qu'il le meritoit, pour en avoir oüi dire beaucoup de bien; ce qu'il leur promit. On dit même qu'il avoit fait faire deux charettes toutes pleines de menotes, qui se trouverent par après, pour enchaîner & faire esclaves tous les pauvres François qui seroient pris, & aussi-tôt les envoyer aux galeres. Il arriva le contraire à son penser & dire; car il perdit la bataille; & au lieu de maltraiter les prisonniers ennemis, les nôtres leur firent tres-honnête & bonne guerre. Dieu l'en punit; car il perdit la bataille, & prit la fuite, sans attendre la derniere heure du combat & sans s'arrêter.* Nos histoires françoises disent que quand il partit d'Ast pour cette bataille, il commanda que s'il ne retournoit victorieux, on ne lui ouvrît point la porte, mais enfin il y entra, où il s'arracha la moitié de la barbe de depit & de tristesse. Paul Jove raconte la chose autrement. Cette défaite mortifia furieusement le marquis du Guast, qui mourut le 31. Mars 1546. âgé de 42. ans, laissant posterité.

AVALOS (Constance d') vivoit dans le XV. siecle. Elle étoit de l'ancienne maison d'où sont sortis Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pesquaire, & Alfonse d'Avalos, marquis du Guast, gouverneur de Milan, & capitaine general pour l'empereur Charles-*Quint*, dont nous venons de parler. Pour Constance, elle fut illustre par sa valeur & son courage. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres.*

AUAM (Jabia ben Mohammed ben Aüam) est auteur d'un livre d'agriculture en deux volumes, intitulé *Fanahat*. Il est dans la bibliotheque du roi de France, n°. 886. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVANCE (le cap d') ou *le cap Froward*, aux Anglois, *Promontorium extensum*, cap du Magellan en l'Amerique meridionale, & celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan. On y voit encore les ruines de la ville de saint Philippe, que les Espagnols y bâtirent autrefois pour se rendre maître du détroit. * Baudrand.

AVANCHES ou AVENCHES, *Avanticum* ou *Aventicum*, ville de Suisse au canton de Berne, & au pays de Vaud, sur une colline près du lac de Morat. Ceux du pays la nomment WILISPURG. Elle étoit la capitale du pays des Helvetiens. Ces peuples la brûlerent avant leur départ dans la Gaule Celtique: ils y rétablirent quelques maisons, après avoir été forcés par Cesar de retourner chez eux. L'empereur Vespasien la fit rebâtir, & la nomma *Colonia Flavia*. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village à deux lieuës de Fribourg. Il y avoit encore une ville de ce nom en Franche Comté, dont Ptolomée fait mention, *Aventicum Sequanorum*, differente de celle de Suisse, qu'il nomme *Aventicum Helvetiorum*; la premiere située, selon cet auteur, entre 45. & 46. degrès de latitude; la seconde située près de Fribourg; l'une des deux étoit évêché: & il y a apparence que c'étoit celle de Franche-Comté, puisque Marius, évêque d'Avanches, se trouve souscrit au concile de Mâcon, auquel Gontran roi de Bourgogne, convoqua les prelats de ses états en 588. Cette ville de Franche-Comté a été ruinée entierement vers ce tems-là, & les ruines en furent découvertes sous le lac d'Autre, entre S. Claude & Moirans, par le P. Duneau Jesuite, l'an 1698. On jugea par ces ruines que cette ville avoit été tres-grande, & qu'elle avoit péri par le feu. On y trouva les restes d'une grande fonderie.* Cluvier, *Antiq. German.* Sanson, &c. *Mem. du tems.*

AVANSON (Guillaume d') cardinal & archevêque d'Ambrun, natif de Dauphiné, étoit fils de Jean d'Avanson, seigneur de S. Marcel, surintendant des finances sous le roi Henri II. Après avoir été camerier du pape, il fut nommé archevêque d'Ambrun en 1561. & donna des marques de son genie & de sa pieté au concile de Trente, au colloque de Poissy, & aux assemblées du clergé à Blois en 1577. & 1578. Il n'oublia rien pour s'opposer à l'heresie, qui de son tems faisoit tant de ravage dans toute la France, & particulierement en Dauphiné. Mais Ambrun ayant été pris l'an 1579. par Lesdiguieres, chef des Huguenots, il fut contraint, pour sauver sa vie, de se retirer à Rome, où il passa quelques années. Depuis s'étant reconcilié avec Henri *le Grand*, ce prince le remit dans son évêché, & lui procura même le chapeau de cardinal. Il mourut à Grenoble, comme on le lui portoit l'an 1600. * Vedel, *hist. de Lesdiguieres.* Chorier, *hist. de Dauphiné, tom. II.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

AVANTIO, famille originaire de Suisse, a produit de grands hommes, & entr'autres, *Jean* & *Rodolphe*, chevalier de Malte; & JACQUES-LAURENT Avantio, gouverneur de Rovigo, sur la fin du XV. siecle, lorsque cette ville fut prise par les Venitiens. Il s'y établit, & y fut assassiné en 1491. Un de ses neveux, aussi nommé JACQUES-LAURENT, est pere de JEAN-MARIO, qui suit;

AVANTIO (Jean-Mario) celebre jurisconsulte, nâquit le 23. Août 1564. On l'éleva avec beaucoup de soin; & il eut tant d'inclination pour les lettres, que Riccoboni son précepteur, disoit ordinairement qu'Avantio étoit le seul qu'il avoit vû être naturellement poëte & orateur. Son pere souhaitoit qu'il étudiât en medecine; mais il eut plus de penchant pour la jurisprudence, & il y fit un tres-grand progrès. Il fit amitié à Ferrare avec le Tasso, le Guarini, Cremonini, & autres sçavans. Depuis s'étant retiré à Rovigo, il s'y fit admirer pour la connoissance du droit: mais il y fut malheureux; car non seulement il y perdit une partie de ses biens par la mauvaise foi de quelques personnes, pour lesquelles il avoit bien voulu servir de caution; mais même on attenta à sa vie; & un jour il fut attaqué par des assassins, qui le laisserent pour mort avec dix-huit blessures. Il fut assez heureux pour revenir en santé; & quelque-tems après, son frere unique ayant été assassiné, & ayant lui-même perdu sa femme, il se retira en 1606. à Padoüe, où il s'étoit remarié avec une fille de la famille de Gena. Il y mourut le 2. Mars 1622. & laissa sept en-

fans, trois filles & quatre fils. *Jerôme*, *Charles*, *Jacques-Laurent* & *Rodolphe*. Le second, Charles Avantio, a été un celebre medecin, tres-sçavant en botanique. Jean Mario composa un poëme qu'il dédia à l'empereur Ferdinand, qui lui en témoigna hautement sa reconnoissance, & tâcha même de l'attirer dans sa cour, où il lui offrit une charge de conseiller d'état. Avantio laissa encore d'autres ouvrages qu'on n'a pas publiés. *Historia ecclesiastica à Luthero apostasta*; *De partu hominis*; *Concilia de rebus civilibus & criminalibus*. * Jacques Philippe Thomasin, *in elog. doct. vir.*

AVARES, peuples qui faisoient autrefois partie des Huns, *voyez* HUNS.

AVAUD (S.) abbaye en Lorraine, *voyez* SAINT-AVO.

AVAUGOUR (marquis d') bâtard du duc de Bretagne, *voyez* BRETAGNE (comtes de Vertus.)

AVAUX, comté en Champagne, dans le territoire de Reims. Ce fut l'endroit où le roi Carloman ayant défait les Normands qui ravageoient le pays, & avoient pillé les fauxbourgs de Reims, les obligea de se retirer: ce qu'ils firent avec tant de hâte, que la plûpart se noyerent en repassant la riviere d'Aine, comme le témoignent les annales de saint Bertin, environ l'an 882. Ce comté appartient à la maison de Mesmes, une des plus illustres & des premieres de la robe. *Voyez* MESMES.

AUBAGNE, petite ville de Provence, dans le diocese de Marseille, avec titre de baronie, qui appartient à l'évêque: elle est à trois lieuës de Marseille & à cinq d'Aix. Les auteurs Latins la nomment diversement, *Aubanea*, *Albinia* & *Albagnea*. * Baudrand.

AUBAIN, est un étranger qui habite dans un pays où il ne s'est point fait naturaliser. Le roi succede à tous les aubains, à l'exclusion de tous les autres seigneurs. Un aubain peut disposer de tous ses biens par donation entre-vifs, & point du tout par testament. Les enfans d'un aubain nés en France lui succedent. Leur naissance leur tient lieu de lettres de naturalité. Nicod dérive ce mot de *Alibi natus*. Cujas le dérive de *Advena*. Les aubains sont ainsi appellés dans les capitulaires de Charlemagne. Du Cange le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Ecossois ou Irlandois, qui autrefois avoient coûtume de voyager aux pays étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellés *Aubains* en France: ce qui s'est étendu à tous les autres étrangers. Les aubains ne peuvent posseder ni charges ni benefices dans le royaume, à moins qu'ils n'ayent obtenu des lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué & marié en pays étranger, ne sont point réputés aubains lorsqu'ils reviennent demeurer en France. * *De Lange.* Un ambassadeur non naturalisé, mourant en France, n'est point sujet au droit d'aubaine. Les Suisses, les Irlandois, les Ecossois, les Portugais, ceux d'Avignon, ne sont point sujets au droit d'aubaine, & sont réputés naturels & regnicoles. Bacquet a traité des droits d'aubaine.

AUBAINES, que les Latins appelloient *Caduca bona*, biens qui revenoient au fisc, par les loix caducaires, qui furent faites du tems d'Auguste, pour augmenter le trésor, qui avoit été épuisé par les guerres civiles. Ces loix renfermoient plusieurs articles.

1. Que toute personne qui vivoit dans le celibat, ne pouvoit joüir d'aucun legs, s'il ne se marioit dans le tems porté par la loi; sinon ce qu'on lui avoit legué par testament retournoit au fisc.

2. Ceux qui n'avoient point d'enfans, perdoient la moitié de ce qui leur étoit laissé par testament; & c'est ce qu'on appelle en droit *pœna orbitatis*.

3. Tout ce qui étoit donné par testament à des personnes qui mouroient du vivant du testateur, ou après son decès, avant l'ouverture du testament, étoit caduque, & appartenoit au fisc.

4. Tout heritier qui negligeoit de venger la mort de celui dont il étoit heritier, étoit privé de sa succession, qui retournoit au fisc. En un mot, *caducum* se dit en termes de jurisprudence, d'un legs, d'une institution d'heritier, qui n'ont point d'effet. Il y a un titre dans le droit, de *caducis bonis*.

AUBAIS, château du Languedoc dans le diocese de Nisme, à quatre lieuës de cette ville, & à pareille distance de celle de Montpellier. L'on y voit un escalier tres-hardi, & qui merite que nous en fassions au moins une brieve description. La cage de cet escalier a six toises & demie de long, sur cinq & demie de large, & les murailles onze toises d'élevation, & cinq pieds d'épaisseur. On a pratiqué dans cette épaisseur deux escaliers pour monter au dôme. On monte par cinq rampes qui sont toutes doubles, à la reserve de celle du milieu. Si on arrive par la grande avenuë, on ne monte que deux rampes de seize marches, parce que l'escalier est construit sur un terrain haut & bas. Les marches, au nombre de quatre-vingt-huit, quoiqu'il n'en faille monter que trente-sept, ont sept pieds de longueur. Le pallier, par où l'on communique aux deux appartemens d'en haut, a cinq toises & demie de long sur trois & demie de large, & sa voute n'a presque point de cintre. On ne sçauroit voir rien de plus hardi que cette plate bande. A côté de l'escalier, il y a deux salles dont les voutes de pierre de taille sont extraordinairement plates, & d'une grande beauté. Gabriel Dardaillon, natif de Nisme, mort en 1693. fut l'architecte de cet escalier, & l'acheva au mois de Septembre 1685. On trouve encore dans le château d'Aubais une bibliotheque, qui n'est pas seulement considerable par un tres-grand nombre de volumes concernant l'histoire & les belles lettres, mais encore par beaucoup d'éditions fort rares & fort belles, par des relieures magnifiques, & par quantité de manuscrits curieux sur l'histoire de France & sur la geographie. Ce château appartient depuis plus d'un siecle à la maison de BASCHI, qui a produit plusieurs personnes connuës dans l'histoire.

I. II. III. IV. UGOLINO de BASCHI, seigneur de Baschi près du Tibre en Ombrie, de Vitozzo dans le diocese de Soana, de Montemarano, &c. vivant l'an 1220. étoit fils d'UGOLINO, petit-fils de NERI, & arriere-petit-fils d'UGOLINO seigneur de Baschi, de Vitozzo & de Montemarano, qui vivoit l'an 1080. Il fut pere d'UGOLINO, qui suit; & de *Françoise* de Baschi, mariée à *Aldobrandino* Aldobrandeschi, comte de Soana & de Pitigliano, dont il eut *Marguerite* Aldobrandeschi, dame de Grosseto, Soana & Pitigliano, femme de *Guy* de Montfort, comte de Nole, mort en 1288. & qui fut septiéme ayeul de *Marie* de Luxembourg, comtesse de S. Paul, mariée le 8. Septembre 1487. à *François* de Bourbon, comte de Vendôme.

V. UGOLINO de Baschi, seigneur de Baschi, de Vitozzo, de Montemarano, &c. vivant l'an 1260. épousa *Gemma* Aldobrandeschi de Pitigliano, dont il eut NERI, qui suit; & *Bindo* de Baschi, general des troupes de la ville de Todi à la bataille de Montemolino en Juillet 1310. capitaine des Gibelins, qui voulurent s'emparer d'Orvieto le 20. Août 1313. tué dans cette occasion. Il fut le trisayeul de *Nicolas* de Baschi, seigneur de Castel-Agara, arbitre des differends qu'il y avoit entre Reinier de Baschi, seigneur de Vitozzo, & Bertholdo de Baschi, seigneur de Castelar, le 10. Avril 1426. Il épousa *Necca* Farnese, fille d'*Antoine* Farnese, & de *Catherine* de Baschi, & en eut un fils, qui mourut sans posterité.

VI. NERI de Baschi, seigneur de Baschi, de Montemarano, de Vitozzo, &c. capitaine des troupes du S. siege, fut vicaire de l'empereur à Pise en 1310. Ceux d'Orvieto l'ayant fait prisonnier à Castel-Franco en 1317. le firent mourir. Il fut pere de BINDOCCIO, qui suit; & d'UGOLINO de Baschi, seigneur de Vitozzo, qui a fait *la branche des marquis d'*AUBAIS, *rapportée ci-après*.

VII. BINDOCCIO de Baschi, seigneur de Baschi, Tenaglie, Mezzanello, mort avant l'an 1355. eut de *Maccalila* de Gli-Atti, sa femme, sœur du cardinal *François* de Gli-Atti, lequel mourut le 4. Septembre 1361.

VIII. RANUCE de Baschi, seigneur de Baschi & de Carnano, marié avec *Ursina* de Baschi, fille de *Cello* de Baschi, fut pere d'UGOCCIONE, qui suit;

IX. UGOCCIONE de Baschi, seigneur de Baschi, Carnano, Salviano, &c. laissa de *Violande* d'Alviano, sa

femme, *Bernardin* de Baschi, chevalier de Rhodes, commandeur de S. Justin de Perouse, qui servit en 1480. à la défense de Rhodes, assiegée par Mahomet II. & Ranuce, qui suit;

X. Ranuce de Baschi, seigneur de Baschi, Carnano, &c. lieutenant de Frederic de Montefeltro, duc d'Urbin, general de l'armée du pape Sixte IV. avoit épousé *Sixte* Baglioni, fille de *Pallucio* Baglioni, comte de Castel-di-Piero & de Grafignano, & de *Catherine* Savelli, qui étoit sœur du cardinal *Jean-Baptiste* Savelli, mort le 1. Fevrier 1495. Il en eut Antoine, qui suit; & *Ugoccione* de Baschi, seigneur de Carnano, lieutenant de Barthelemi, seigneur d'Alviano, general de l'armée des Venitiens, qui reçut Loüis de Baschi-saint-Esteve au château de Baschi en 1530. Il épousa 1°. *Leonore* della Cervara; 2°. *Sigismonde* Orsini de Mugnano, & ses enfans moururent sans posterité.

XI. Antoine de Baschi, seigneur de Baschi, épousa *Lucrece* de Baschi, de laquelle il eut Jean, qui suit;

XII. Jean-Raymond de Baschi, seigneur de Baschi, épousa *Bernardine* de Baschi, fille d'*Hercule* de Baschi, seigneur de Sermognano, & de *Camille* de Baschi. De cette alliance vint Ranuce, qui suit;

XIII. Ranuce de Baschi, seigneur de Baschi, vivant l'an 1548. épousa *Cornerie* Santinelli, des comtes della Metola, dans le duché d'Urbin. Il en eut François, qui suit;

XIV. François de Baschi, seigneur de Baschi, &c. épousa *Adrienne* Simoncelli, sœur du cardinal *Hierôme* Simoncelli, qui étoit neveu du pape Jules III. Il en eut *Ranuce* de Baschi, qui s'attacha aux interêts de la France. Le pape Innocent XI. lui ayant donné l'évêché de Sinigaglia, dans la Marche d'Ancone, il fut sacré par le cardinal d'Estrées à Rome, le 14. Juin 1682. & il mourut le 25. Septembre 1684. & Joseph, qui suit;

XV. Joseph-Gilles de Baschi, comte de Baschi, épousa *Honesta* Fiumi, des comtes de Sterpeto, en Ombrie, & fut pere de François, qui suit;

XVI. François de Baschi, comte de Baschi, vivant en 1719.

BRANCHE DES MARQUIS D'AUBAIS.

VII. Ugolino de Baschi, seigneur de Vitozzo, de Montemarano, second fils de Neri, seigneur de Baschi & de Vitozzo, fut surnommé *Bussa*. Il fut exclus le 8. Fevrier 1322. avec les autres seigneurs de sa maison, du gouvernement d'Orvieto, par ceux de cette ville, qui avoient fait mourir son pere, & qui craignoient, & son ressentiment, & sa puissance. Il étoit mort en 1355. Il avoit épousé N. sœur de *Ghisello* de gli Ubaldini, general des troupes de la ville de Pise, de laquelle il eut *Reinier* de Baschi, seigneur de Vitozzo, de Montemarano, qui fut un des principaux capitaines de l'armée avec laquelle le cardinal Gilles Albornos recouvra Viterbe & beaucoup d'autres places de l'état de l'église en 1354. Il fit une guerre fort vive aux Ursins & aux Farneses; & ce ne fut qu'après plusieurs prieres réiterées de Nicolas patriarche d'Aquilée, frere *naturel* de l'empereur Charles IV. & son vicaire general en Toscane, qu'il consentit à faire une tréve avec eux, le 5. Mai 1355. Il fut general des Pisans, contre les Florentins, à la bataille de Bagno à Vena, donnée le 7. Mai 1363. Il testa en 1367. & fit un legs à Bocace. Il avoit épousé *Etiennette* Gateschi, des seigneurs de Viterbe, de laquelle il eut *François* de Baschi, seigneur de Vitozzo & de Silvena, bisayeul d'*Hercule* de Baschi, seigneur de Sermognano, vivant en 1530. Ugolino de Baschi fut encore pere d'Etienne, qui suit;

VIII. Etienne de Baschi, seigneur en partie de Vitozzo, signa la tréve faite avec les Ursins le 5. Mai 1355. Il étoit mort en 1375. & eut pour fils Guichard, qui suit;

IX. Guichard de Baschi, seigneur en partie de Vitozzo, de Marano, de Latera, se ligua avec les gouverneurs de Rome & de Vico, & les Farneses, pour faire la guerre aux Siennois en 1384. Il s'attacha ensuite à Loüis II. d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, qui lui donna la charge de son écuyer, & passa avec lui en Provence. Il fit son testament au château de Thoard le 7. Septembre 1425. & mourut bientôt après. Il avoit épousé *Jacquette* Farnese, fille de *Ranuce* Farnese, sa cousine du troisiéme au quatriéme degré; ce qui l'ayant obligé de demander une dispense, le pape la lui accorda le 22. Juin 1382. Il en eut Bertholde, qui suit;

X. Bertholde de Baschi, seigneur en partie de Vitozzo, écuyer de Loüis, roi de Naples, fit plusieurs voyages en Italie après la mort de son pere, & transigea avec ses cousins Reinier & Angelo de Baschi, sur les droits qu'il avoit à la terre de Vitozzo en 1426. 1428. & 1429. Il acheta le 19. Avril 1422. de Jean de Barras, le château de Saint Esteve, & la plus grande partie de ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, dans le diocese de Digne en Provence, & fit son testament le 19. Octobre 1461. Il avoit épousé 1°. par contrat passé à Avignon, dans le palais du cardinal Amedée de Saluces; *Philippe* de Pontevez, dame du Castellar, fille de *Berenger* de Pontevez, seigneur de Châteaurenard, & de *Catherine* de Barras, dame du Castellar, laquelle testa le 11. Juillet 1429. 2°. le 22. Avril 1434. *Marguerite* Adhemar, fille de *Louis* Adhemar, seigneur de Monteil & de la Garde, & de *Dauphine* de Glandevez, qui testa le 25. Juillet 1452. 3°. le 7. Mars 1453. *Catherine* d'Allamanon, fille d'*Hugonin* d'Allamanon, morte avant le 1. Decembre 1470. Il eut de la premiere *Syffred* de Baschi, seigneur du Castellar, qui testa le 1. Septembre 1476. & mourut sans enfans; *Honorade* de Baschi, mariée le 14. Decembre 1440. à *Arnaud* de Villeneuve, seigneur des Arcs & de Trans, dont les filles furent mariées dans les maisons de Foix & de Brancas. De la seconde vinrent Thade'e, qui suit; & *Perron* de Baschi, qui suivit Jean d'Anjou, duc de Calabre dans ses expeditions en Italie. Il fut ensuite pourvû d'une charge de maître d'hôtel du roi Charles VIII. qui l'envoya en 1493. en ambassade vers le pape, & les republiques de Venise & de Florence. L'année suivante il fut envoyé au pape Alexandre VI. pour lui demander l'investiture du royaume de Naples. Charles VIII. l'employa encore en plusieurs autres negociations. Du troisiéme lit vint *Honoré* de Baschi, né en 1454. qui étoit abbé du Thoronet en 1487. & de S. Tiers de Saon en 1498.

XI. Thade'e de Baschi, seigneur de S. Esteve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, fit son testament le 27. Avril 1509. & étoit mort le 4. Août suivant. Il épousa 1°. *Honorade* Monge, qui testa le 3. Mars 1505. 2°. le 7. Juin 1506. *Jeanne* de Barras, fille d'*Antoine*, seigneur de la Robine & de Mirabeau, & de *Baudette* de Brignolles, morte en 1531. Il eut de la premiere *Matthieu* de Baschi, seigneur de S. Esteve, mort en 1542. sans enfans de *Catherine* de Fregose, fille d'*Augustin* de Fregose, & de *Gentile*, fille de *Frederic* de Montefeltro, duc d'Urbin, & sœur du cardinal *Frederic* de Fregose, & d'*Octavien* de Fregose, doge de Genes, qu'il avoit épousée le 4. Novembre 1502. & qui le survécut. Du second lit vint Louis, qui suit;

XII. Louis de Baschi, né peu après le testament que son pere fit le 27. Avril 1509. resta long-tems en Italie avec le cardinal de Fregose. Ayant succedé à son frere, il rendit hommage au roi le 15. Mars 1542. pour les terres de S. Esteve, Barras, Tournefort & Thoard, & mourut le 3. Janvier 1588. Il avoit épousé le 27. Avril 1537. *Melchionne* de Matheron, dame de Levens, d'Auzet, de Trevans & en partie de Barras, de Tournefort, de Stoblon & d'Aiglun, fille & heritiere d'*Antoine* de Matheron, seigneur d'Auzet, & d'*Andrivete* de Fiorbin. Elle testa le 4. Fevrier 1557. & eut pour enfans *Frederic* de Baschi, seigneur de Levens, qui servit avec ses freres en Piémont, & au siege du Havre de Grace. Il fut fait gouverneur de Sisteron le 30. Septembre 1567. & étoit mort en 1569. Louis, qui suit; *Octavien*, baptisé le 3. Fevrier 1546. commandeur de Douzains, lequel se noya en passant la riviere d'Aude le 22. Octobre 1579. *Thadée*, seigneur de Stoblon, general des Rasats en Pro-

vence, qui battit Crillon le 14. Juin 1574. s'empara de Riez le 6. Juillet suivant, & fut fait gouverneur de Seine le 4. Octobre 1577. Il mourut le 30. de Mai 1579. d'une blessure qu'il avoit reçuë sept jours auparavant, en se rendant maître du château de Trans. ALEXANDRE de Baschi, seigneur de S. Pierre & d'Auzet, commandant à Thoard en Octobre 1586. testa le 1. Janvier 1626. Il fit la branche des seigneurs de S. Pierre, qui s'éteignit dans la personne de *Catherine* de Baschi, femme de *Louis* le Camus, morte en Septembre 1714. Son arriere-petite-fille, *Honorade* de Baschi, mariée le 17. Septembre 1573. à *Barthelemi* seigneur de Pontis, fut mere de *Louis* de Pontis, si connu par les memoires publiés sous son nom.

XIII. Louis de Baschi, seigneur d'Auzet, fut capitaine d'une bande de 200. hommes de pied. Henri III. étant à Ferrare au mois d'Août 1574. lui ordonna de se rendre auprès du comte de Carces à Aix. Il obéit: mais il fut assassiné dans cette ville d'un coup de pistolet le 18. Septembre 1574. Il avoit épousé le 4. Octobre 1569. *Louise* de Varey, dame de Manteyer & de S. André, fille de *Balthasar*, seigneur de Manteyer, & d'*Anthoronne* de Guigonis, qui se remaria à *Charles* du Faur, seigneur de la Serre, & testa le 6. Août 1615. ayant eu de son premier mariage BALTHASAR, qui suit;

XIV. BALTHASAR de Baschi, seigneur de S. Esteve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, né le 27. Juillet 1571. servit dans l'armée du roi en Provence en 1589. Il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV. le 18. Septembre 1595. & se noya à la fin de Janvier 1598. dans la riviere du Vistre, au-dessous du Caila. Il avoit épousé le 28. Juin 1591. *Marguerite* du Faur, dame d'Aubais, du Caila, Junas, Gavernes, Montlau, fille de *Charles* du Faur, seigneur de la Serre, & de *Jacqueline* de Bozene, dame d'Aubais & du Caila, laquelle après s'être remariée le 29. Septembre 1607. à *Jacques* de Peyre, qui fut tué au mois de Juillet suivant, mourut à Nerac en Septembre 1609. Leurs enfans furent CHARLES, qui continua la branche des seigneurs de S. Esteve, laquelle subsiste aujourd'hui dans la personne de FRANÇOIS de Baschi, comte de Baschi-saint-Esteve, son arriere-petit-fils; & LOUIS, qui suit;

XV. LOUIS de Baschi, né à Aubais le 22. Octobre 1595. heritier de sa mere, & par-là baron d'Aubais & du Caila, seigneur de Junas, de Gavernes, de Saussines & de S. Felix. Loüis XIII. lui donna le 14. Octobre 1629. une compagnie de 50. chevaux-legers, & empêcha en 1632. que la ville de Nisme ne prît le parti du duc de Montmorenci. Il se distingua à la bataille d'Avein en 1635. & le 24. Janvier 1638. le roi lui donna un des premiers regimens de cavalerie qui ayent été levés en France. Le 11. Juin 1642. ce prince lui donna une commission pour commander la cavalerie de l'armée de Catalogne, en qualité de mestre de camp general. Il se distingua fort à la bataille de Lerida le 7. Octobre 1642. fut fait maréchal de camp le dernier jour de la même année, & il mourut au château d'Aubais le 13. Novembre 1646. Il eut d'*Anne* de Rochemore sa femme, qu'il avoit épousée le 17. Juin 1614. qui étoit fille de *Louis* de Rochemore, maître des requêtes & président du senéchal de Nisme, & d'*Anne* de Barriere, dame de Nages & de Solorgues, morte le 27. Novembre 1667. CHARLES, qui suit;

XVI. CHARLES de Baschi, baron d'Aubais & du Caila, seigneur de Junas, Gavernes, S. Felix, né à Aubais le 28. Juillet 1623. fut capitaine des chevaux legers dans le regiment de son pere, se distingua à la bataille de Thionville en 1639. fut blessé à celle de Lerida en 1642. & mourut le 31. Janvier 1668. Il avoit épousé le 24. Avril 1640. *Marguerite* Causse, dame de Rigols & de Magdas, fille de *Jean*, seigneur des mêmes terres, & de *Violande* de Bedos, morte le 10. Septembre 1676. dont il eut LOUIS, qui suit; & HENRI de Baschi, seigneur de Rigols, qui a fait *la branche des marquis de* PIGNAN, *rapportée ci après.*

XVII. LOUIS de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Caila, seigneur de Junas, Gavernes, S. Felix, &c. né le 21. Mars 1646. mourut le 16. Juin 1703. Il avoit épousé le 4. Novembre 1673. *Anne* Boisson, fille d'*Isaac* Boisson, & de *Marguerite* Richard, née le 8. Decembre 1655. & morte le 21 Mars 1686. dont il eut CHARLES, qui suit; *Magdelaine* de Baschi, née le 3. Août 1683. mariée le 12. Mai 1705. à *Jacques* de Cassagnet, marquis de Fimarcon, lieutenant general des armées du roi, & commandant en Roussillon, nommé gouverneur de Mont-Loüis en Septembre 1723.

XVIII. CHARLES de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Caila, seigneur de Junas, Gavernes, Cristin, &c. né au château de Beauvoisin le 20. Mars 1686. a épousé le 5. Juin 1708. *Diane* de Rozel, dame de Cors & de Beaumont, fille unique de *Louis* de Rozel, seigneur de Cors, & de *Jacquette* de Jausaud, née le 14. Novembre 1684. De laquelle il a eu *Jean-François* de Baschi, marquis de Caila, né à Aubais le 23. Decembre 1717. *Diane-Henriette*; & *Jacqueline-Marie* de Baschi.

BRANCHE DES MARQUIS DE PIGNAN.

XVII. HENRI de Baschi, second fils de CHARLES de Baschi, baron d'Aubais, & de *Marguerite* Causse, dame de Rigols & de Magdas, né à Aubais le 31. Octobre 1647. fut heritier de sa mere, & par-là seigneur de Rigols & de Magdas, & en partie de S. Romans, & servit en Flandres, capitaine de cavalerie au regiment de Tilladet. Il avoit épousé le 1. Septembre 1678. *Elisabeth* de Ricard, dame de Pignan, Saussan, las Ribes, la Vacaresse, &c. fille de *François* de Ricard, seigneur de Saussan, & de *Louise* d'Hebles, dame de las Ribes, morte à Pignan le 20. Septembre 1719. Il en eut *Jean-Louis* de Baschi-de-Pignan, né le 20. Octobre 1685. colonel du regiment de la reine, cavalerie, à la tête duquel il fut tué au combat de Castiglione, dans le Mantoüan le 9. Septembre 1706. HENRI, qui suit; *François* de Baschi-de-Saussan, né le 14. Decembre 1688. colonel du regiment de la reine cavalerie, en Septembre 1706. brigadier des armées du roi, en Fevrier 1719. qui a épousé le 3. Fevrier 1722. *Marie* Guillot, fille de *Jean* Guillot, seigneur de Fese, de Sardan & de Salinelles, & de *Françoise* de Gondin; *Philippe* de Baschi de la Vacaresse, né le 8. Septembre 1690. major du regiment de son frere; *Marc-Antoine* de Baschi, né le 22. Juin 1699. capitaine de cavalerie dans le même regiment de la reine; *Susanne* de Baschi, née le 1. Octobre 1681. mariée 1°. en Av.il 1700. à *Marc-Antoine* de Pierre, sieur d'Arenes, lieutenant colonel des dragons de Fonboisard, mort le 24. Juin 1708. 2°. le 27. Juin 1714. à *Jean* de Bocaud, seigneur de Jacou & de Teiran, president en la cour des aides de Montpellier.

XVIII. HENRI de Baschi, marquis de Pignan, baron de las Ribes, né à Montpellier le 13. Mai 1687. épousa le 12. Août 1720. *Anne-Renée* d'Estrades, fille de *Geoffroi* comte d'Estrades, lieutenant general des armées du roi, & de *Charlotte* le Normand, de laquelle il a eu *Charlotte-Susanne-Elisabeth* de Baschi, demoiselle de Pignan, née le 10. Fevrier 1722. * *Memoires domestiques.*

AUBANTON, *Abantonium*, *Albantonium*, petite ville de France en Picardie & dans le Tierache, proche de la source de la riviere d'Oise. Elle est sur les frontieres du pays-Bas, à six lieuës de Rocroy, & à neuf de Guise; mais elle est fort peu considerable.

AUBAREDE (Jean-Michel d'Astorg) chanoine regulier, archidiacre de l'église cathedrale de Pamiers, & vicaire general du diocese, le siege vacant, s'est rendu fort considerable par la part qu'il a euë aux demêlés de l'évêque de Pamiers pour l'affaire de la regale. Il nâquit au château d'Aubarede, dans le diocese de Tarbes, de parens tres-distingués par leur qualité. Il eut deux freres, dont l'aîné, après s'être signalé dans les premiers emplois de l'armée, fut fait gouverneur de l'isle de Ré, & le cadet fut lieutenant de roi à Blaye, proche de Bourdeaux. Il étudia en theologie avec succès dans l'université de Toulouse, après quoi il se retira dans le seminaire de Pamiers. Il souhaita d'entrer dans la communauté des chanoines reguliers de la cathedrale. Quand il y eut été admis, ses parens s'employerent de toutes leurs

forces pour l'en faire sortir. Son frere aîné lui fit même proposer une abbaye d'un revenu considerable pour le détacher de ce dessein; mais tous leurs efforts furent inutiles. Quand le tems de sa profession fut venu, l'évêque de Pamiers étoit déja vivement poursuivi pour l'affaire de la regale. La tempête qui alloit fondre sur l'évêque & le chapitre de Pamiers, ne l'empêcha pas de faire profession. Il fut pourvû peu de tems après de la premiere dignité de la cathedrale, qui est celle d'archidiacre. L'évêque de Pamiers étant mort, le chapitre nomma le 9. Août 1680. pour vicaires generaux, le siege vacant, le P. d'Aubarede & le P. Bernard Rech. Leur premier soin fut d'affermir par une ordonnance du 13. Août de la même année, la discipline établie dans le diocese par le feu évêque de Pamiers. Comme les regalistes avoient entrepris depuis la mort de ce prelat d'assister aux offices, quoiqu'excommuniés, le chapitre députa le P. d'Aubarede vers l'archevêque de Toulouse son parent, pour lui faire part de la nomination des vicaires generaux, & pour le supplier de faire en sorte que les regalistes se contentant de tous les revenus du chapitre, ne troublassent pas par leur presence la celebration des mysteres. L'archevêque donna une lettre au P. d'Aubarede, par laquelle il conseilloit aux regalistes de ne se point trouver à l'église avec le chapitre. Mais ce prelat ayant changé de sentiment, les regalistes voulurent assister aux offices le 18. Août: ce qui obligea le P. d'Aubarede à renouveller les ordonnances de l'évêque de Pamiers, & à dénoncer excommuniés quelques-uns d'entr'eux. Cette action le fit exiler par lettre de cachet à Gergeau. N'ayant pas voulu lever l'excommunication portée contre les regalistes, il fut conduit à Paris, & de là au château de Caën, où il demeura prisonnier pendant près de six ans. Il en sortit le 24. Decembre 1686. & fut exilé dans un prieuré de chanoines reguliers, qu'on nomme *le Plessis*, dans le diocese de Bayeux. Il s'étoit rendu l'écriture si familiere, qu'il la sçavoit presque toute par cœur. Il mourut le 4. Août 1692. âgé de cinquante-trois ans, après avoir recommandé instamment qu'on fit sçavoir à tous ses confreres dispersés en differens exils, que sa plus grande consolation étoit de n'avoir jamais rien fait contre les intentions du feu évêque de Pamiers, & qu'il mouroit dans une parfaite communion avec eux. * *Memoires manuscrits.*

AUBE, riviere de France, *Alba* & *Albula*. Elle a sa source à Auberive, sur les frontieres du pays de Langres, & se joint à la Seine au-dessus de Sarron & de Marcilli. * Baudrand.

AUBENAS, sur l'Ardesche, *Albenacum*, & non pas *Alba Julia* ou *Alba Helviorum*, ville de France dans le Vivarais. * Baudrand.

AUBENAS, cardinal, archevêque d'Ambrun, *voyez* PASTEUR D'AUBENAS.

AUBEPIN (l') famille, que l'on tient sortie de celle de l'Aubespine, *dont sera parlé en son lieu*, aussi bien que d'autres seigneurs du même nom, qui s'établirent en Forez, y eurent la terre de Chisy, & finirent avant la fin du XVI. siecle. Le dernier mâle des Aubépin fut CLAUDE baron de l'Aubépin & de Varey, qui laissa *Barbe* de l'Aubépin, laquelle porta les biens de sa famille dans celle de BATEFORT en Franche-Comté par son mariage avec LEONEL de Batefort, seigneur de Dramelay, d'Arintoz, &c. chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté. Il étoit petit-fils d'un autre *Leonel* Batefort, ambassadeur de l'empereur Charles-*Quint* en Suisse & en Allemagne, où l'avoit été aussi *Jean* Mouchet de Batefort, baron de Dramelay, secretaire d'état du même empereur. Du mariage de *Claude* de l'Aubépin, sortit entr'autres enfans, CLAUDE-GABRIEL de Batefort, substitué aux nom & armes de l'Aubépin. Celui-ci fut baron de Dramelay & d'Arintoz, seigneur de Fetigni, terre venuë dans cette maison par le mariage de la sœur de Jean de Fetigny, évêque de Chartres, avec Gilles de l'Aubespine. Ce Claude-Gabriel fut chevalier & commandeur de l'ordre de saint Jacques, menin de Philippe IV. roi d'Espagne, puis conseiller au conseil de guerre aux Pays Bas, colonel d'infanterie Walone, son premier maître d'hôtel, & en cette qualité servant auprès de l'archiduc Leopold, & dom Jean d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, & enfin chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté, & grand-maître des eaux & forêts de la même province. Il épousa *Anne-Catherine* de Harlay, fille de *Christophle* comte de Beaumont, gouverneur de l'Orleanois, dont il eut CHARLES-ACHILLES de Batefort, comte de l'Aubépin, &c. mestre de camp & brigadier de cavalerie Allemande au service du roi d'Espagne, chevalier de l'ordre d'Alcantara, chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté, & grand-maître des eaux & forêts, qui eut pour femme *Charlotte* de Haussonville de Vaubecourt, veuve de *François* Poussard, marquis de Fors & du Vigean, gouverneur de Sainte Menehoult, & fille de *Nicolas* comte de Vaubecourt, &c. lieutenant general des armées du roi, & de *Charlotte* le Vergeur, dame de Chalevanges, &c. morte en Juillet 1703 dont il eut N. qui suit; & *Angelique-Marguerite* de Batefort-l'Aubépin, mariée le 12. Août 1697. à *Charles-Marie* de Montmorency, marquis de Neuville-Paillou, dont elle resta veuve en 1702. N. de Batefort-de-l'Aubépin, comte d'Arentoz, baron de Dramlay, marquis de l'Aubépin, &c. chevalier d'honneur au parlement de Besançon, mourut en Septembre 1705. laissant de N. de Chevriers, N. marquis de l'Aubépin; & N. religieuse à Château-Chalon en Franche-Comté.

AUBERGE, dans l'ordre de Malte, nom que les chevaliers donnent à l'hôtel de chaque langue à Malte; comme l'auberge de Provence, de France, &c. Chaque auberge a son chef, qui est appellé le *Pilier de la Langue*.

AUBERIVE, *Alba Ripa*, village avec une abbaye, située sur la source de l'Aube, aux confins de la Bourgogne & de la Champagne. * Maty, *dict. geogr.*

AUBERT (Andoüin) cardinal, *voyez* ALBERTI.

AUBERT, ou ALBERT, *Stephanus Alberti*. C'est le nom du pape Innocent VI. avant qu'il parvînt au souverain pontificat. Il étoit natif d'un lieu appellé *le Mont*, près de Pompadour en Limosin, où l'on dit qu'il y a encore des habitans de son nom; & il fit ses études à Toulouse, où il a fondé un beau college, sous le nom de saint Martial, pour entretenir vingt pauvres écoliers. Il fut professeur en droit dans l'université de Toulouse, avocat & juge mage: c'est ce qu'on appelle à Paris lieutenant civil, & ailleurs lieutenant general. On le créa depuis évêque de Noyon & de Clermont, cardinal, & enfin pape, sous le nom d'INNOCENT VI. Plusieurs de ses neveux, gens de merite, furent élevés aux dignités ecclesiastiques, & entre autres, ANDOUIN Aubert évêque de Paris, d'Auxerre & de Maguelone, & enfin cardinal & évêque d'Ostie, qui mourut à Avignon le 9. Mai 1363. & est enterré à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Il a fondé à Toulouse un college, pour nourrir de pauvres écoliers, qu'on appelle *le college de Maguelone*. (*Voyez* ALBERTI.) ARNAUD Aubert, archevêque d'Auch, & grand-camerlingue du saint siege, qui a fait à Auch une fondation de dix prebendiers dans la cathedrale, & dont on parlera plus bas. ETIENNE Aubert évêque de Carcassonne, & cardinal, qui accompagna le pape Urbain V. en Italie, & y mourut. HUGUES Aubert évêque d'Albi. Le pape Innocent VI. eut encore plusieurs neveux, enfans d'une de ses sœurs mariée au seigneur de Monteru, & entre autres, Pierre de Monteru évêque de Pampelune, cardinal, & vicechancelier du saint siege, qui est mort en reputatoin de sainteté, & est enterré dans la Chartreuse de Villeneuve, dont il est appellé le second fondateur: il a aussi fondé un college à Toulouse, appellé de *sainte Catherine*, ou de *Pampelune*. Ce Pierre avoit eu pour domestique Barthelemi Prignani, archevêque de Bari, qui fut ensuite pape à Rome, sous le nom d'Urbain VI. pendant que Clement VI. continuoit de tenir le saint siege à Avignon. Cet incident ne favorisa pas peu le parti de Clement; car il étoit étonnant que le cardinal de Pampelune, malgré l'interêt sensible qu'il paroissoit avoir de soûtenir le parti de son ancien domestique, publiât neanmoins & par sa conduite & par ses

lettres

lettres, que son élection n'étoit pas bonne. D'un autre côté, le pape Urbain avoit de grands ménagemens pour lui, n'ayant pas voulu le déposseder de sa charge de vice-chancelier, quoiqu'il suivît le parti de son adversaire, laquelle il fit exercer par commission pendant la vie de ce cardinal. Plusieurs se persuaderent, sur ce fondement, que le parti d'Urbain n'étoit pas le plus juste, & que Clement étoit le veritable pape. Celui qui exerça la commission de la vicechancelerie, fut un neveu du cardinal de Pampelune, appellé *Rainulphe* de Monteru, lequel ayant été ami d'Urbain, lorsqu'il étoit domestique du cardinal son oncle, fut fait cardinal par ce pape l'an 1378. & mourut à Rome l'an 1382. le 15. d'Août. Il est enterré dans l'église de sainte Pudentiane, où il fonda un couvent de moines. Il eut un frere évêque d'Agde, qui mourut l'an 1409. & une sœur nommée *Marguerite*, religieuse au couvent de sainte Catherine d'Avignon. Il eut un autre frere appellé *Pierre*, qui fut marié, & ne laissa qu'une fille appellée *Marie*, qui fut legataire universelle du cardinal Rainulphe son oncle, & fut mariée le 25. Juillet 1416. à *François* de Guillon, seigneur de Pouget; le petit-fils duquel appellé *Denys-Martial* de Guillon, épousa le 27. Septembre 1502. *Marie*, heritiere de la maison de l'Estang, à la charge que le premier enfant mâle provenant de ce mariage, porteroit le nom & les armes de l'Estang. *Christophe* de l'Estang, évêque de Lodeve, d'Alet & de Carcassonne, étoit leur petit-fils. * Ciaconius. Frison. Oldoinus. Sammarth. *Gall. Christ.*

AUBERT, ou ALBERTI (Arnaud) archevêque d'Auch, étoit neveu du pape Innocent VI. qui le voulut avoir auprès de lui. Il lui donna l'évêché d'Agde, puis celui de Carcassonne, & enfin l'archevêché d'Auch, où il succeda en 1356. à Guillaume de Flavacourt. En 1364. il celebra un concile provincial; & étant venu à Avignon, il mourut en 1371. à Boulbon, qui est un village de ce diocese en Provence; & Guillaume Roger, neveu de Clement VI. fut nommé archevêque d'Auch. Bzovius dit qu'Arnaud Aubert se trouva l'an 1369. à Rome, à la profession de foi de Jean Paleologue empereur d'Orient. Onuphre & Ciaconius se sont trompés, en mettant parmi les cardinaux créés par Urbain V. un certain ARNAUD BERNARDI de Montmajour, archevêque d'Auch; car l'auteur anonyme de la vie d'Urbain V. ne parle d'aucun cardinal de ce nom, & l'église d'Auch n'a point eu de prelat ainsi appellé. Sur ce fondement, il faut corriger ceux qui n'ont fait que copier Onuphre & Ciaconius, sans examiner dans le fond s'ils avoient raison ou non. * Bosquet, *in Urb. V.* Bzovius, *A. C.* 1369. Aubert, *hist. des card.* Oihenart, *not. utriusque Vascon.* Sammarth. *Gall. Christ.*

AUBERTIN (Edme) en latin *Edmundus Albertinus*, ministre de Charenton au XVII. siecle. Il étoit né à Châlons sur Marne l'an 1595. Il fut reçu ministre au synode de Charenton l'an 1618. & donné à l'église Calviniste de Chartres, d'où il fut appellé à Paris l'an 1631. Il a fait un livre sur la controverse de l'Eucharistie, qui parut en 1633. sous le titre de *l'Eucharistie de l'ancienne église.* Les agens du clergé de France l'attaquerent au conseil du roi, & obtinrent un decret de prise de corps contre lui, à cause qu'il s'étoit qualifié *Pasteur de l'église reformée de Paris*: mais ce procès n'eut point de suite. Il revit son ouvrage, l'augmenta, & le mit en latin; mais il ne fut imprimé qu'après sa mort à Deventer l'an 1654. par les soins de David Blondel. Aubertin mourut à Paris le 5. d'Avril 1652. âgé de cinquante-sept ans. Il avoit eu beaucoup d'accès auprès du duc de Verneuil, qui étoit en ce tems-là abbé de S. Germain des Prez. Ce prince le vouloit souvent avoir à sa table. Aubertin étoit aussi tres-versé dans la culture des arbres fruitiers & des fleurs, dans la musique, &c. Un de ses fils a été ministre d'Amiens. * Bayle, *dict. crit.*

AUBERY (Antoine) est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques, qu'il a donnés au public dans le XVII. siecle. Il fut conduit dans ses études par les avis d'un frere beaucoup plus âgé que lui qui fut chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, du saint Sepulchre, & de la sainte Chapelle de Paris. Quand celui dont nous parlons dans cet article, eut appris le latin & le grec, qu'il eut achevé son cours de philosophie, & pris quelque teinture du droit, il s'appliqua à l'histoire; & étant encore fort jeune, il eut dessein de traduire Ciaconius. Mais trouvant plus d'avantage à écrire de son chef, qu'à s'assujettir aux pensées d'autrui, il entreprit de composer une histoire generale des cardinaux, & y travailla sans relâche; de sorte qu'au mois de Janvier de l'année 1642. il en presenta le premier tome *in* 4°. au cardinal de Richelieu, à qui il le dédioit. Il commence au pontificat de Leon IX. qui vivoit dans l'onziéme siecle. Les années suivantes il en publia quatre autres, & les dédia au cardinal Mazarin, qui lui donna une pension de quatre cens livres, dont il a joüi plus de cinquante ans. Naudé & MM. Dupuy lui fournirent un grand nombre de pieces, dont il se servit pour composer cet ouvrage. Il etudia ensuite l'italien, l'espagnol & l'anglois, & se mit en état de lire les livres écrits en ces trois langues. En 1649. il mit au jour un traité historique de la prééminence des rois de France sur l'empereur & sur le roi d'Espagne, qu'il dédia au chancelier Seguier. Il rapporte dans la premiere partie les tentatives que fit Philippe II. pour avoir le premier rang à Venise, à Rome, & au concile de Trente, & fait voir que les rois de France ont toûjours précedé les rois d'Espagne. Dans la seconde partie il examine les prétentions de l'empereur; il prétend que Charles-Quint & François I. furent traités d'égaux par Paul III. dans la bulle de convocation du concile de Trente; & soûtient que l'empereur n'étant plus couronné, il n'est pas en état de disputer la préséance à un roi de France, qui précede de tout tems le roi des Romains, & qui est empereur dans son royaume, comme Pepin l'a été qualifié dans une ancienne medaille. Il prétend que l'ancienneté décide la question; que le titre d'empereur d'Allemagne n'a gueres plus de huit cens ans, & que, selon Eginard, il fut peu estimé de Charlemagne, qui étoit roi de France long-tems avant que d'être empereur. Il soûtient aussi que la Saxe, la Thuringe & d'autres provinces étoient les conquêtes & l'heritage inalienable des rois de France: d'où il conclut qu'ils sont empereurs d'Allemagne. En 1654. Aubery donna au public l'histoire du cardinal de Joyeuse, avec la genealogie de cette maison, & un recüeil de lettres écrites de Rome au roi Henri III. par ce cardinal. En 1660. il mit au jour l'histoire du cardinal de Richelieu *in folio*, qui contient les principaux évenemens du regne de Loüis XIII. roi de France. Elle est accompagnée de deux autres volumes de titres, de lettres, de dépêches, d'instructions, & de memoires, qui servent de preuves. On dit que le libraire n'ayant osé imprimer cette histoire sans une autorité & une protection particuliere de la reine regente, parce qu'il y avoit plusieurs personnes bien remises en cour, dont la conduite n'avoit pas été reguliere, & que l'auteur en parloit desavantageusement, cette princesse lui répondit: *Allez, travaillez en paix, & faites tant de honte au vice, qu'il ne reste que de la vertu en France.* Il fit sept ans après un livre des justes prétentions du roi de France sur l'empire, & le dédia à Loüis XIV. Il y repeta beaucoup de choses, qu'il avoit déja avancées dans son traité de la prééminence des rois de France, & les appuya de nouveaux faits & de nouveaux raisonnemens. Les princes de l'empire en furent allarmés, & en firent des plaintes. Le conseil, pour les appaiser, & pour dissiper leur crainte jugea à propos de donner ordre de conduire l'auteur à la Bastille, où il fut bien traité, visité par les personnes les plus distinguées du royaume, & mis bientôt après en liberté. Mais il trouva de plus terribles adversaires dans quelques écrivains, qui entreprirent de détruire tous ses raisonnemens. Dès l'an 1668. trois auteurs publierent leurs ouvrages contre lui: Henri Kipping à Brême, Nicolas Martini à Francfort, & un François inconnu dans une dissertation, où le lieu de l'impression n'est pas marqué; mais le plus terrible adversaire qu'il eut en tête, fut Loüis du May, chevalier, seigneur de la Salette, qui dans une piece intitulée, l'*Avocat condamné*, montra à la verité trop de mépris pour l'auteur qu'il combattoit; mais du reste acquit la

réputation d'un écrivain sçavant & judicieux, en défendant également la France & l'Allemagne. Aubery fit depuis un supplement à son ouvrage, auquel il fit quantité d'additions; mais il ne voulut pas réveiller la querelle par une réimpression. En 1673. il donna au public un traité de la dignité de cardinal, & en expliqua le sujet dans l'épitre dédicatoire au duc Mazarin. Il y dit qu'ayant entrepris fort jeune l'histoire generale des cardinaux, & que n'ayant pû alors mettre une préface à la tête, pour informer ses lecteurs du merite de son dessein, il s'étoit résolu de le faire dans ce petit volume à part. Cinq ans après il fit imprimer un traité de la regale, qu'il avoit composé quelques années auparavant pour M. l'avocat general de Lamoignon, auquel il le dédia. Ce traité a quatre parties. La premiere est de l'ancienne institution des évêques, à l'occasion de quoi il parle de la pragmatique sanction & du concordat. La seconde est de l'origine & du progrès de la regale. La troisiéme, de la soûmission uniforme de toutes les provinces à ce droit; & la quatriéme de l'extention de la regale aux abbayes. Tout cela est traité historiquement; mais comme l'auteur n'entendoit pas assez la matiere, il n'a pû manquer d'y faire un tres-grand nombre de fautes, qui ont rendu son travail peu estimable. Le dernier ouvrage qu'il ait publié, est l'histoire du cardinal Mazarin, tirée pour la plus grande partie des regîtres du parlement, sur lesquels il avoit long-tems travaillé, avec M. le president de Lamoignon, & dont il s'étoit encore avantageusement servi depuis la mort de ce magistrat, pour fixer quantité d'évenemens de l'histoire de France, & pour rétablir des dates sur lesquelles les meilleurs auteurs François s'étoient trompés. Il étoit prêt de communiquer au public ce qu'il avoit recüeilli de ces authentiques monumens des choses passées, lorsque la mort le surprit. On espere que ses heritiers le publieront, lorsqu'ils auront eu le loisir de choisir entre un nombre presque infini de papiers écrits de sa main, les ouvrages qui sont en état de paroître. Personne ne s'étonnera qu'il en ait laissé un si grand nombre, quand on sçaura que le tems lui étoit extrêmement précieux, & qu'il en ménageoit tous les momens. Il se levoit tous les jours à cinq heures, & travailloit toute la matinée, à l'exception du tems necessaire pour entendre une messe. Il continuoit sans relâche l'après-dînée jusqu'à six heures, qu'il alloit autrefois au cabinet de M. Dupuy, puis à ceux de M. de Thou & de M. de Villevault. Tous les soirs pour se délasser de ses études serieuses, il lisoit quelques pages des remarques de Vaugelas, & se perfectionnoit dans la langue françoise. Il ne faisoit presque aucune autre visite, & en recevoit encore moins qu'il n'en faisoit. Bien qu'il eût été reçu avocat au conseil, il n'en fit presque aucunes fonctions, & préfera toûjours le commerce tranquille de ses livres à l'exercice tumultueux des affaires. Ayant ainsi mené une vie longue & uniforme, il mourut par un accident imprévû. Un jour qu'il s'en retournoit chez lui au commencement du mois de Decembre 1694. il tomba sur le pont S. Michel à Paris, & fut tellement blessé par la pesanteur de sa chûte, qu'il ne put jamais s'en relever. Il languit près de deux mois dans le lit, sans se faire pourtant aucun remede, n'y étant pas accoûtumé, & n'ayant eu aucun besoin de medecin depuis plus de cinquante ans. Il mourut le 29. Janvier 1695. à sept heures du soir, à l'âge de soixante & dix-huit ans, huit mois & onze jours. * *Journal des sçavans, tome XXIII. pag.* 185.

AUBESPINE, famille, a donné de grands hommes à l'église & à l'état. On croit qu'elle est sortie de la maison de l'Aubespine en Bourgogne: l'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. CLAUDE de l'Aubespine, seigneur d'Eronville, épousa en Fevrier 1507. *Marguerite* le Berruyer, dame de la Corbilliere, fille unique de *Pierre*, seigneur de Corbilliere & de la Poiriere, & de *Claudine* Hilaire, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Sebastien*, évêque de Limoges, maitre des requêtes, puis évêque de Vannes, celebre par ses ambassades, mort le 2. Août 1582. GILLES, qui a fait *la branche des marquis de* VERDERONNE, *rapportée ci-après*; *Magdelaine*, alliée 1°. à *Albert* seigneur de Grantrye: 2°. à *Nicolas* le Hardi, seigneur de la Trousse, grand prevôt de France; & *François* de l'Aubespine, seigneur du Bois-le-Vicomte, &c. president au grand conseil, mort en 1559. ayant eu de *Marie* Cotton, sa femme, pour fille unique *Claude* de l'Aubespine, dame de la Corbilliere & du Bois-le-Vicomte, morte sans posterité de *Mery* de Barbezieres, seigneur de Chemerault, chevalier des ordres du roi.

II. CLAUDE de l'Aubespine, II. du nom, seigneur d'Hauterive, marquis de Châteauneuf sur Cher, secretaire d'état, *dont sera parlé ci-après dans une article separé*, épousa 1°. en Janvier 1542. *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume*, secretaire d'état, & de *Marie* de Morvilliers: 2°. *Catherine* d'Alizon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Claude* de l'Aubespine III. du nom, seigneur de Hauterive, &c. secretaire d'état, mort à l'âge de 26. ans le 11. Septembre 1570. sans laisser de posterité de *Marie* Clutin sa femme, fille de *Henri*, seigneur d'Oisel & de Villeparisis, ambassadeur à Rome, & de *Marie* de Thoüars; GUILLAUME, qui suit; & *Magdelaine* de l'Aubespine, mariée en 1562. à *Nicolas* de Neufville, seigneur de Villeroy, secretaire d'état, morte le 17 Mai 1596.

III. GUILLAUME de l'Aubespine, baron de Châteauneuf, &c. conseiller d'état, ambassadeur en Angleterre, & chancelier des ordres du roi, né en 1547. mourut en 1629. Il épousa *Marie* de la Chastre, fille de *Claude*, baron de la Maisonfort, & d'*Anne* Robertet, dont il eut 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. *Claude* de l'Aubespine IV. du nom, baron de Châteauneuf, qui de *Gasparde* Mitte de Miolans, fille de *Jacques*, seigneur de saint Chamond, chevalier des ordres du roi, eut pour fille unique *Françoise-Marie* de l'Aubespine, religieuse de la Visitation à Paris; 3. *Gabriel* de l'Aubespine, évêque d'Orleans, commandeur des ordres du roi, qui aura son article ci-après; 4. *Charles*, marquis de Châteauneuf, &c. abbé de Massay, de Preaux & de Noirlac, chancelier des ordres du roi, & garde des sceaux de France, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*; 5. FRANÇOIS, marquis d'Hauterive, qui suit; 6. *Magdelaine*, mariée à *Jean* Olivier, baron de Leuville; 7. *Gabrielle*, abbesse de Royaulieu; 8. *Marie*, abbesse de S. Laurent de Bourges; 9. & *Elisabeth* de l'Aubespine, mariée à *André* de Cochefilet, comte de Vaucelas, chevalier des ordres du roi.

IV. FRANÇOIS de l'Aubespine, marquis d'Hauterive, de Châteauneuf, &c. lieutenant general des armées du roi, general de l'infanterie Françoise en Hollande, & gouverneur de Breda, mourut le 27. Mai 1670. Il avoit épousé en Novembre 1631. *Eleonore* de Voluire, marquise de Ruffec, fille unique de *Philippe* de Voluire, marquis de Ruffec, & d'*Aimeric* de Rochechoüart Mortemar, morte le 23. Novembre 1690. âgée de 86. ans, dont il eut CHARLES, qui suit; *Philippe*, comte de Sagonne, mort le 30. Octobre 1686. sans laisser de posterité de *Catherine-Silvie* de Bigny, fille de *Loüis-Armand*, comte d'Ainai, & d'*Isabeau* de Châteaubodeau, qu'il avoit épousée le 11. Janvier 1681. *Charlotte*, mariée le 12. Octobre 1672. à *Claude* duc de S. Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi; & *Marie-Anne* de l'Aubespine alliée en Mai 1671. à *Louis* de Harlay, marquis de Chanvallon, tué au combat de Senef le 11. Août 1674.

V. CHARLES de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, &c. mort en 17... épousa *Elisabeth* Loisel, fille d'*Antoine* Loisel, conseiller au parlement, & d'*Antoinette* le Boullanger, morte le 22. Septemb. 1700. âgée de 45. ans, dont il eut pour fils unique LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;

VI. LOUIS-FRANÇOIS, marquis de l'Aubespine, a épousé le 12. Mai 1710. *Marie-Françoise* de Beauvillier, veuve de *Jean*, Marquis de Marillac, & fille de *François* de Beauvillier, duc de saint Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de N. de Rancé, sa seconde femme, dont des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE VERDERONNE.

II. GILLES de l'Aubespine, seigneur de Verderonne & de la Poiriere, quatriéme fils de CLAUDE de l'Aubespine I. du nom, & de *Marguerite* le Berruyer, fut tresorier des parties casuelles, & épousa *Marie* Gobelin,

fille de *Jacques* Gobelin, secretaire du roi, dont il eut Claude de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, qui suit; *François*, secretaire des commandemens de la reine Louise de Lorraine, & greffier du conseil, mort sans posterité; *Jean* évêque de Limoges, puis d'Orleans, mort en 1596. *Nicolle*, alliée à *Nicolas* de Verdun, intendant des finances; *Marie*, femme de *Claude* Pinart, vicomte de Comblisy, secretaire d'état; & *Magdelaine* de l'Aubespine, mariée à *René* du Val, seigneur de Stors, president des comptes à Roüen.

III. Claude de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, president de la chambre des comptes, & greffier des ordres du roi, épousa 1°. *Marie* Malon, fille de *Charles* seigneur de Bercy, & de *Marie* Rousselin, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Louise* Pot, fille de *Guillaume* Pot, seigneur de Rhodes, grand maître des ceremonies de France, prevôt & maître des ceremonies des ordres du roi, & de *Jacqueline* de la Chastre, dont il eut Charles, qui suit; *Claude*, baron de Noirat, chambellan de Monsieur, duc d'Orleans; *Magdelaine*, mariée à *Balthasar* Gobelin, seigneur du Quesnoy, president des comptes, mort le 15. Mars 1659. & *Louise* de l'Aubespine, alliée à *Jean* de Montberon, comte de Fontaines-Chalendray, premier écuyer de madame d'Orleans.

IV. Charles de l'Aubespine, seigneur de Verderonne & de Stors, maître des requêtes, ambassadeur en Suisse, & chancelier de Gaston de France, duc d'Orleans, épousa *Marie* le Bret, dame de Villeurard, fille de *Cardin* le Bret, doyen du conseil, & de *Marguerite* le Peletier, dont il eut Claude de l'Aubespine, qui suit; *Charles* & *François*, morts jeunes; *Magdelaine*, morte jeune; *Louise*; *Marguerite*, & *Françoise*, religieuses à Royaulieu; & *Marie* de l'Aubespine, qui épousa le 9. Juin 1653. *Nicolas* Lambert, seigneur de Thorigny, president des comptes, morte le 24. Octobre 1677.

V. Claude de l'Aubespine, marquis de Verderonne, seigneur de Stors, &c. capitaine au regiment des gardes, mort le 11. Avril 1706. âgé de 83. ans, avoit épousé le 4. Fevrier 1655. *Helene* d'Aligre, fille d'*Etienne* d'Aligre III. du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* Lullier d'Interville, morte le 16. Mars 1712. dont il eut *Claude* de l'Aubespine, né le six Novembre 1655. mort la même année; Etienne-Claude, qui suit; *Nicolas*, né le 12. Juillet 1659. mort à l'âge de neuf ans; & *Charles* de l'Aubespine, né le 27. Avril 1664. capitaine au regiment du roi, mort d'accident le 6. Fevrier 1701.

VI. Etienne-Claude de l'Aubespine, marquis de Verderonne, &c. né le premier Novembre 1656. guidon des gens d'armes de la reine, puis sous-lieutenant des gens d'armes de M. le dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. Il avoit épousé *Marie-Anne* Festard, fille & heritiere de *Charles*, marquis de Beaucourt, & de *Marie* de Pigray, dont il a eu Claude-Marie de l'Aubespine, qui suit; *Etienne-Loüis*, marquis de Beaucourt; & *Helene-Rosalie-Angelique* de l'Aubespine, mariée le 31. Juillet 1713. à *Hierôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, secretaire d'état, commandeur des ordres du roi.

VII. Claude-Marie de l'Aubespine, marquis de Verderonne, seigneur de Stors, &c. a succedé à son ayeul en 1706. & a épousé en Avril 1718. N. Grolée de Viriville. *Voyez* AUBEPIN (l') * Sammarth. *in élog. illustr. famil. & Gall. Christiana.* Godefroy, *histoire des chanceliers de France.* Blanchard, *histoire des maîtres des requêtes.* Fauvelet du Toc, *hist. des secretaires d'état.* De Thou. Le P. Anselme, &c.

AUBESPINE (Claude de l') baron de Châteauneuf sur Cher, &c. secretaire d'état, s'est signalé par ses services sous les regnes de François I. d'Henri II. de François II. & de Charles IX. Guillaume Bochetel, seigneur de Sassi, & secretaire d'état, le choisit pour son gendre & pour son successeur en sa charge l'an 1542. Il en obtint alors la survivance; & l'année suivante, le roi François I. lui donna une même charge en chef, vacante par la mort de Jean Breton, seigneur de Villandri. Le même roi le nomma en 1545. avec le cardinal du Bellai, le maréchal de Biez, & le président Remond, pour aller à Hardelot près de Boulogne, y negocier la paix avec les Anglois. Le roi Henri II. employa aussi Claude de l'Aubespine en des affaires importantes, après qu'il l'eut retenu à son service. Il l'envoya l'an 1555. aux conferences de la Marck. Deux ans après, l'Aubespine se trouva à l'assemblée des états, tenuë à Paris l'an 1559. Il eut encore l'honneur d'être député pour la paix de Cateau-Cambresis; & il fut honoré du titre de secretaire d'état, qu'on a depuis toûjours donné à ceux qui possedent les mêmes charges, qui n'étoient auparavant connuës que sous le nom de secretaires des finances. Il servit encore à l'assemblée de Fontainebleau l'an 1560. & à la reddition de Bourges en 1562. à la conference du fauxbourg saint Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint Denys l'an 1567. Il s'agissoit de porter à la raison le prince de Condé, & les autres chefs des Huguenots. L'Aubespine ne leur plaisoit pas: aussi le traiterent ils peu honnêtement. Cette conduite, & les malheurs de l'état, lui causerent une grande maladie. Il avoit son appartement dans le Louvre, & la reine Catherine de Medecis prenoit son conseil dans toutes les affaires importantes. Le jour de la bataille de S Denys, elle fut elle même le consulter au chevet de son lit. L'Aubespine étoit à l'extrêmité, & il proposa des expediens tres-importans pour le bien de l'état. Il servit ainsi sa patrie jusqu'au dernier soupir; car il mourut le jour suivant 11. Novembre de l'an 1567.

AUBESPINE (Charles de l') marquis de Châteauneuf sur Cher, commandeur & chancelier de l'ordre du saint Esprit, conseiller d'état, Abbé de Maçai, de Preaux, & de Noitlac, gouverneur de Touraine, & garde des sceaux de France, étoit de Paris, où il nâquit en 1580. de Guillaume de l'Aubespine, & de *Marie* de la Chastre. Il fut conseiller au parlement de Paris l'an 1603. En 1609. le roi Henri *le Grand*, qui l'avoit déja employé dans quelques affaires particulieres, l'envoya ambassadeur extraordinaire en Hollande & à Bruxelles. Ensuite l'an 16 7. il menagea le retour des princes, avec beaucoup d'adresse, En 1620. on le fit chancelier des ordres du roi; puis il fut envoyé, avec le duc d'Angoulême & le marquis de Bethune en Allemagne. A son retour, il alla à Venise en qualité d'ambassadeur extraordinaire, puis en Angleterre l'an 1629. & 1630. Ce fut en cette même année, que le roi lui donna les sceaux à Versailles le 14. Novembre; mais comme son crédit l'avoit rendu suspect à ceux qui gouvernoient, il prit le parti de les quitter à saint Germain en Laye le 25 Février de l'an 1633. Ensuite on l'arrêta, & il fut conduit au château d'Angoulême, où il demeura prisonnier jusqu'au 24. Mai de l'an 1643. C'est en cette ville qu'il fonda dans le college des Jesuites, six places pour de jeunes gens de bonne famille, qu'on y éleve dans les sciences & dans la pieté. Il vint à sa maison de Montrouge près de Paris, & on lui redonna une seconde fois les seaux le 2. Mars de l'an 1650. Il avoit beaucoup de crédit à la cour; & la même raison qui l'en avoit éloigné la premiere fois, l'en fit encore sortir, après avoir rendu les sceaux le 3. Avril de l'an 1651. Il mourut ensuite à Leuville d'une fiévre double-tierce le 26. Septembre de l'an 1653 âgé de 73. ans. Son corps fut porté à Bourges, & l'on y voit son tombeau dans l'église cathedrale, où est celui de ses prédecesseurs. * Godefroy. Le P. Anselme, *officiers de la couronne.*

AUBESPINE (Gabriel de l') fils de Guillaume de l'Aubespine, sieur de Châteauneuf, chancelier des ordres du roi, doyen du conseil, & ambassadeur en Angleterre, & de *Marie* de la Châtre, succeda à Jean de l'Aubespine son parent dans l'évêché d'Orleans en 1604. Il tint un synode en l'année 1606. & assista à l'assemblée des évêques de la province de Sens, tenuë à Paris en 1612. Il fut fait commandeur des ordres du roi en 1619. Il fut député par les prélats assemblés à Paris au roi Loüis XIII. qui étoit alors à Lyon, & mourut en revenant à Grenoble le 15. Août de l'an 1630. On a obligation à ce prélat d'avoir le premier donné un plan juste de l'ancienne discipline de l'église, sur l'administration des sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie, & sur d'au-

tres rites anciens; comme on le peut voir dans ses observations ecclesiastiques écrites en latin; dans son livre françois de l'ancienne police de l'église sur l'administration de l'Eucharistie; & dans ses notes sur les canons de plusieurs conciles, sur quelques endroits des ouvrages de Tertullien, & sur les livres d'Optat de Mileve. * De la Saussaye, & Symphorien Guyon, *hist. d'Orleans*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, *tom. II.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des auteurs ecclesiastiques*, *du XVII. siecle*.

AUBESPINE (Magdelaine de l') dame de Villeroi, fille de *Claude* de l'Aubespine, seigneur de Hauterive, &c. & de *Jeanne* Bochetel, épousa *Nicolas* de Neufville, seigneur de Villeroi & d'Alincour, secretaire détat, tresorier des ordres du roi, qui servit avec grande fidelité cinq de nos rois, François II. Charles IX. Henri III. Henri IV. & Loüis XIII. & elle en eut un fils unique CHARLES de Neufville, pere de NICOLAS maréchal de France, de *Camille* archevêque de Lion, & de *Ferdinand* évêque de Chartres. Cette dame, aussi celebre par son esprit que par sa beauté, fut un des plus illustres ornemens de la cour. Elle composa divers ouvrages en prose & en vers, & entr'autres on lui attribuë une traduction des epîtres d'Ovide. Ronsard fit diverses pieces à sa loüange. Elle mourut à Villeroi au mois de Mai de l'an 1596. Jean Berthault, qui fut évêque de Séez, lui dressa une epitaphe. * La Croix du Maine, *biblioth. françoise*. Loüis Jacob, *biblioth. des fem.* Abel de Sainte-Marthe, *eloge de la maison de l'Aubespine*. Hilarion de Coste, *eloge des dames illustres*.

AUBETERRE, *Albaterra*, petite ville de France en Saintonge, & aux confins du Perigord, sur la riviere de Droune, à huit lieuës de Perigueux.

AUBIERE, *Aubierum*, village de France dans l'Auvergne, à une lieuë de Clermont du côté du midi. Quelques géographes estiment qu'Aubiere est le lieu nommé anciennement *Avitacum*, lequel d'autres mettent à Chambon, village situé sur un lac de même nom au pied du mont d'Or, à cinq lieuës de la ville de Clermont du côté du couchant. * Baudrand.

AUBIGNAC, *Albiniacum*, village avec un abbaye, dans la Marche, petite province de France, aux confins du Berry, entre le bourg d'Argenton & celui de saint Benoît du Sault. * Baudrand.

AUBIGNAC (François-Hedelin abbé d') *voyez* HEDELIN.

AUBIGNE' (Theodore-Agrippa d') seigneur des Landes, & du Chaillou, & favori du roi Henri IV. né en 1550. fut gentilhomme de sa chambre, maréchal de camp, gouverneur des isles & du château de Maillezais, & vice-amiral de Guyenne & de Bretagne. Il ne se distingua pas moins par sa plume que par son épée. Il y a peu d'ouvrages qui soient aussi ingenieux que les deux satyres intitulées, *la confession de Sancy*, & *le baron de Feneste*, qu'on lui attribuë. On prétend que dans le dernier c'est du Plessis-Mornai, qui est caché sous le nom d'Ainai, qui parle toûjours fort sagement, & que le baron de Feneste est le duc d'Epernon, ou du moins un Gascon évaporé qui donne occasion de se moquer de ce duc; la seconde édition de l'an 1630. est la plus ample. Un ouvrage plus considerable est son histoire universelle, contenant en 3. vol. *in fol.* ce qui s'est passé depuis l'an 1550. jusqu'en 1601. avec une histoire abregée de la mort d'Henri IV. D'Aubigné fit imprimer ce grand ouvrage à ses dépens, & sous ses yeux à saint Jean d'Angeli; il n'en avoit encore publié qu'un volume, lorsque le parlement de Paris ordonna qu'il seroit brûlé publiquement, parce qu'il contenoit plusieurs choses contre l'honneur des rois, & en effet ils n'y sont pas menagés; mais celui qui y est le plus maltraité est Henri III. qu'il tâcha de rendre non seulement ridicule & meprisable; mais odieux par les contes qu'il en fit. Ce sont les historiettes qu'on trouve par tout dans cette histoire, & dont plusieurs sont fausses, qui l'ont fait rechercher: sans cela son stile guindé, & plein de metaphores & d'expressions basses & rampantes l'auroit fait tomber dans le mepris, & on ne l'auroit consulté que dans les descriptions des expeditions de guerre, ausquelles on le reconnoit homme du métier. D'Aubigné, qui se moqua de l'arrêt du parlement, ne soûtint pas de même l'indignation du roi; & craignant d'être arrêté, il se retira en 1620. à Geneve, d'où il envoya un exemplaire de son histoire, tronquée en quelques endroits, & augmentée en d'autres à Amsterdam pour y être imprimée, comme elle le fut en 1626. Il vécut environ dix ans à Geneve, & y mourut en 1631. âgé de 80. ans. On garde dans plusieurs maisons de Paris sa vie écrite par lui-même: elle est écrite avec beaucoup de liberté: mais il ne s'y accorde pas toûjours à ce qu'il a avancé dans son histoire universelle. De son épouse, *Susanne* de Lusignan, fille & heritiere d'*Ambroise* baron de Surineau, & de *Renée* de Vivonne, il laissa entr'autres enfans, CONSTANS d'Aubigné baron de Surineau, gouverneur de Maillezais, qui épousa en 1627. *Jeanne* de Cardillac, fille de *Pierre* de Cardillac, seigneur de la Lane, lieutenant au gouvernement du Château Trompette sous le duc d'Espernon, & de *Louise* Montalambert, dont il eut *Françoise* d'Aubigné, marquise de Maintenon, & CHARLES d'Aubigné, gouverneur de Berry, chevalier des ordres du roi, mort en 1703. laissant pour fille unique *Françoise* d'Aubigné, mariée le premier Avril 1698. à *Adrien Maurice* duc de Noailles, pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de la toison d'or, &c. *Artemise* d'Aubigné dame de Murçay, autre fille de *Theodore-Agrippa*, épousa BENJAMIN de Valois, marquis de Villette, dont vinrent PHILIPPE de Valois, marquis de Villette-Murçay, lieutenant general des armées navales, commandeur de l'ordre de saint Loüis, lieutenant general pour le roi au bas Poitou, mort le 25. Decembre 1707. âgé de 75. ans. Il épousa 1°. N. de la Roche-Alart. 2°. N. de Marsilly. Du premier mariage vinrent, *Philippe* de Valois II. du nom, comte de Murçay, lieutenant general des armées du roi, mort à Turin, où il étoit prisonnier de guerre, le 9. Novembre 1706. *Henri-Benjamin*, chevalier de Villette, colonel des dragons de la reine, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. & *Marthe-Marguerite* de Valois, alliée à *Jean-Anne* de Tubieres-de-Grimsard-de-Pestels & de Loüis Quelus. Et du second est issu TANCREDE de Valois, marquis de Villette-Murçay & de Marsilly, lieutenant general au bas Poitou, brigadier des armées du roi & deux filles.

La maison d'Aubigné est tres-ancienne. GEOFROY sire d'Aubigné possedoit cette terre en sirerie l'an 1160. & avoit déja la qualité de chevalier. JEAN sire d'Aubigné son fils, avoit le même titre de chevalier l'an 1201. OLIVIER sire d'Aubigné, chevalier, fils de Jean vivoit en 1255. & fut pere d'Aimery, qui vivoit l'an 1273. qu'il maria son fils GUILLAUME d'Aubigné avec *Alienor* de Coëme. Leur fils SAVARY sire d'Aubigné, chevalier, épousa en 1329. *Honneur* de la Haye-Passavant, dont vinrent OLIVIER II. du nom, sire d'Aubigné, dont la posterité s'éteignit vers la fin du XV. siecle, & PIERRE d'Aubigné, seigneur de la Touche-d'Aubigné, qui épousa l'an 1374. *Jeanne* de l'Epine, dame de la Rousseliniere; THIBAUT son petit-fils, qui vivoit en 1444. laissa de *Jeanne* dame de la Parniere, plusieurs enfans qui firent differentes branches; sçavoir, I. celle des seigneurs *de la Jousseliniere*, depuis barons *de Sainte-Gemme*, finie en 1672.

II. Celle des seigneurs *de la Touche d'Aubigné*, *marquis de Tigny*, dont sont issus *Louis-François* comte d'Aubigné maréchal des camps & armées du roi en 1719. gouverneur de Saumur, &c. qui épousa en 1713. N. Roujault, fille d'*Etienne*, seigneur de Villemain, maître des requêtes, & son oncle *Claude-Maur* d'Aubigné, évêque & comte de Noyon, pair de France, puis archevêque de Roüen en 1707. mort le 22. Avril 1719.

III. Celle *de la Roche-Ferriere*, dont Loüis d'Aubigné fut reçû page de la petite écurie du roi en 1685.

IV. Celle des seigneurs *de Boismosé*, qui finit en 1628. & des seigneurs *de Launay* leurs cadets, dont la posterité est tombée par femmes en la maison de saint Offange.

V. Celle des seigneurs *de Montopin*, fonduë en 1563. dans les seigneurs de la Verouliere, du surnom de le Roi.

VI. Enfin les seigneurs *de Brie* ont formé la branche des barons de Surineau par le mariage accordé le 5. Juin 1585. avec *Susanne* de Lusignan-Lezay, dame de Surineau, avec *Theodore-Agrippa* d'Aubigné, *qui a donné lieu à cet article.*

AUBIGNY, terre en Berry, sur la riviere de Nevre, ayant dans sa dépendance, qui est de 8. lieuës d'etenduë, outre la ville de ce nom, deux châteaux considerables & plusieurs fiefs, & éloignée de dix lieuës de Bourges, fut donnée en appanage par le roi Philippe *le Bel* à Louis de France, chef de la maison d'Evreux; mais étant retournée à la couronne faute d'hoirs mâles, elle fut donnée en 1422. par le roi Charles VII. à JEAN Stuart, connétable d'Ecosse, en recompense de ses services, pour lui & ses descendans. Sa posterité étant finie en 1672. elle fut encore réünie à la couronne. Le roi Loüis XIV. par lettres patentes du mois de Janvier 1684. l'érigea en duché pairie en faveur de *Louise-Renée* de Penencoët-de Keroüalle-de-Ploeuc, duchesse des Portsmouth en Angleterre, & de CHARLES Lenox, duc de Richemont, chevalier de l'ordre de la Jarretiere son fils, né de Charles II. roi d'Angleterre. Ce prince né le 2. Août 1672. fut naturalisé en France au mois de Janvier 1685. & après y avoir demeuré quelques années, faisant profession de la religion Catholique, il repassa en Angleterre auprès de Guillaume III. embrassa la religion Anglicane, & mourut le 7. Juin 1723. laissant posterité.* Baudrand.

AUBIN (saint) évêque d'Angers, né l'an 469. de famille ancienne & noble dans le territoire de Vannes en Bretagne. Il quitta le monde malgré ses parens, & se retira dans le monastere de Tintillant, que l'on nommoit alors *Cincillac*. Il en fut choisi abbé à l'âge de 35. ans & y rétablit la discipline. Il fut élu en 529. évêque d'Angers, après la mort d'Adulphe évêque de cette ville, & gouverna cette église avec beaucoup de sagesse & de charité. Il assista au concile tenu à Orleans l'an 538. & fut un des évêques qui y marqua le plus de zele pour défendre les mariages incestueux, & pour faire des reglemens utiles à l'église. Son grand âge l'ayant empêché de se trouver au concile tenu dans la même ville l'an 549. il y députa l'abbé Sabaud. Il mourut le 1. Mars 550. Sa fête est marquée dans le martyrologe en ce jour. * *Vie de saint Aubin*, par Fortunat, *apud Bollandum*. Baillet, *vies des Saints*. Bulteau, *histoire monastique d'Occident*.

AUBIN, mathematicien, *voyez* ALBIN.

AUBIN du CORMIER (Saint) ville de la province de Bretagne, *voyez* SAINT AUBIN.

AUBISINDE *voyez* ALBISINDE.

AUBONNE, bourg ou petite ville du pays de Vaud en Suisse. Ce lieu est situé sur la petite riviere de Dalemant, au couchant septentrional de la ville de Morges. Il est assez agréable, a le titre de baronie, & un joli château, que M. Tavernier celebre voyageur y a fait bâtir. MM. de Berne ont acheté cette baronie de M. du Quesne, & la tiennent & comme seigneurs & comme souverains. * Maty, *diction. geograph.*

AUBOUIN, nom défiguré, *voyez* ALBOIN.

AUBRAC, *Altobracum*, fameux hôpital au diocese de Rodez, qui est devenu un benefice considerable. La tradition populaire est qu'Adalard vicomte de Flandres, qui revenoit vers l'an 1120. du pelerinage de saint Jacques en Galice, marchant accompagné de trente soldats dans des montagnes affreuses où cette maison est bâtie, qui confinent les provinces de Guyenne, de Languedoc & d'Auvergne, & où il faut presque necessairement passer pour la communication de ces provinces, que Notre-Seigneur lui apparut, & lui faisant remarquer le danger auquel les voyageurs étoient exposés dans l'horreur de ces deserts, où il s'étoit commis un grand nombre de vols & de meurtres, il lui ordonna d'y bâtir une église & un hôpital; ce qui fut executé par ce seigneur, qui procura, soit par des acquisitions qu'il fit, soit par le concours des aumônes, un fond qui vaut presentement près de quarante mille livres de revenu. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'environ ce tems-là il y avoit en ce lieu une compagnie de gens de bien de l'un & de l'autre sexe, qui s'y étoient retirés pour servir les pauvres. Ils n'eurent pas de regle certaine jusqu'en l'an 1162. que Pierre évêque de Rodez leur donna celle de saint Augustin, avec quelques additions & interpretations qu'il y fit, laquelle fut ensuite confirmée par le pape Clement IV. en l'année 1267. Le même évêque fit beaucoup de bien à la maison d'Aubrac; les rois d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Rodez, de Valentinois, de Cominge, d'Armagnac; les seigneurs de Canillac, de Castelnau, de Roquelaure, d'Estaing, & autres, ont aussi beaucoup contribué à la grandeur & à la splendeur de cette maison. Les Templiers firent des efforts du tems du pape Boniface VIII. pour s'en rendre les maîtres; & leur ordre ayant été aboli peu de tems après, les chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem suivirent cet exemple, mais inutilement. On trouve les lettres que les évêques, abbés & grands seigneurs du pays écrivirent aux papes Clement V. & Jean XXII. & aux cardinaux, pour empêcher cette union. Ainsi Aubrac a toûjours été conservé dans son indépendance, & dans ses privileges. La mauvaise administration, qui étoit faite des biens de cette Domerie, par des prêtres ou religieux hospitaliers, qui avoient pour chef un superieur connu sous la qualité de Dom d'Aubrac, engagea M. de Noailles, archevêque de Paris, & cardinal, à qui cette Domerie avoit été donnée, de ne rien negliger pour établir un meilleur ordre dans cette maison, ce qui fut achevé heureusement sous M. de Noailles évêque de Châlons, frere de ce cardinal, qui lui succeda. Celui-ci y établit des religieux de l'ordre de saint Augustin de la reforme de Chancelade. * Histoire des ordres religieux, *in 4°. 1715. à Paris chez J. B. Coignard.*

AUBRY, *voyez* AUBERY.

AUBRIOT (Hugues) natif de Bourgogne, s'étant avancé par le credit du duc son souverain, à la cour de France, eut le soin des finances, & fut prévôt de Paris. Il fit bâtir la Bastille par ordre du roi Charles V. l'an 1369. pour servir de forteresse à la ville contre les Anglois. Mais depuis, à la poursuite du clergé, il fut condamné à finir ses jours entre quatre murailles, pour crime d'impieté & d'heresie, & pour s'être montré cruel ennemi de l'université. Les séditieux, nommés *Maillotins*, qui s'éleverent contre les impôts au commencement du regne de Charles VI. l'an 1381. briserent les prisons, & en firent sortir cet Aubriot, qu'ils choisirent pour capitaine. Il les quitta dès le soir même pour se refugier en Bourgogne, où il mourut peu de tems après. Les auteurs de ce tems disent qu'il avoit tenu un grand rang à la cour; & qu'outre la Bastille, il avoit fait faire de beaux édifices à Paris, comme le pont saint Michel, qui étoit alors de bois; le petit pont de pierre; le petit Châtelet, pour tenir en bride les écoliers de l'université de Paris, & les murs de la porte saint Antoine le long de la Seine. Les partisans de la maison d'Orleans contre celle de Bourgogne, furent les auteurs de sa disgrace. Il étoit de la même famille que JEAN Aubriot de Dijon, évêque de Châlon sur Saône, depuis l'an 1342. jusqu'en 1350. * Nicoles Gliles, *hist.* Du Chêne, *recherches des antiq. de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mezeray, *hist. de France.*

AUBUSSON, est la seconde ville de la Marche Limitrophe de la province d'Auvergne. Elle est fort peuplée, & celebre par ses tapisseries. Elle est située le long de la Creuse, dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Ce qui reste de grosses tours de la démolition d'un vieux château, marque assez la puissance des seigneurs du lieu, dont la genealogie a été donnée au public par le sieur du Bouchet, & que l'on ne rapportera ici que depuis.

I. GUY, I. du nom, vicomte d'Aubusson, qui vivoit en 1177. & 1194. fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Assolide* de Comborn, fille d'*Archambault* V. du nom, vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Perigord, dont il eut RENAUD, qui suit;

II. RENAUD vicomte d'Aubusson, se croisa contre les Albigeois, fit hommage de son vicomté par ordre du roi au comte de la Marche en 1226. & mourut avant l'an 1249. Il épousa *Abel*, dite aussi *Marguerite*, dont il eut *Guillaume*, mort en 1260. GUY II. du nom, qui suit; RANULPHE, qui a fait *la branche des seigneurs de la* BORNE,

rapportée ci-après; & *Agnés* d'Aubusson, mariée avant l'an 1244. à *Aymon* seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

III. Guy, II. du nom, vicomte d'Aubusson, vivoit en 1250. & laissa de N. sa femme, dont le nom est ignoré, *Alengarde* d'Aubusson, dame de Massignac, mariée 1°. l'an 1262. à *Erric* de Beaujeu, seigneur d'Hermanc, maréchal de France; 2°. à *Guillaume* seigneur de la Rochedagoux, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

SEIGNEURS DE LA BORNE.

III. Ranulfe d'Aubusson, fils puîné de Renaud vicomte d'Aubusson, fut seigneur de la Borne, & vicomte d'Aubusson après la mort de son frere aîné. Il vivoit en l'an 1277. & fut pere de *Raimond* vicomte d'Aubusson, qui vendit ce vicomté à Hugues comte de la Marche, & mourut sans posterité de *Dauphine* de la Tour sa femme, veuve d'*Aimery* seigneur de la Rochefoucault; & de Guillaume qui suit;

IV. Guillaume d'Aubusson, seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317. ayant eu de *Guillemette* sa femme, Renaud qui suit; *Gerard* vivant en 1342. mort sans posterité; *Robert*; & Guillaume d'Aubusson, qui a fait *la branche des seigneurs de* Banson, *rapportée ci-après*.

V. Renaud d'Aubusson, seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feüillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il épousa *Marguerite*, dont il eut Guy, qui suit; & N. d'Aubusson, mariée à *Pierre* seigneur de Maumont.

VI. Guy d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. mourut prisonnier de guerre avant l'an 1364. Il épousa l'an 1332. *Marguerite* de Ventadour, fille de *Gerard*, seigneur de Donzenac; dont il eut *Guy* II. du nom, seigneur de la Borne, mort sans enfans après l'an 1371. *Louis*, mort sans posterité, de *Guerine* de Dienne; Jean, surnommé *Guy*, qui suit; *Guillemette*, mariée à *Pierre* Vigier, seigneur de saint Severin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390. *Jeanne*, alliée le 24. Mars 1354. à *Joubert* seigneur de Dienne; & *Alix* d'Aubusson, mariée à *Dauphin* seigneur de Maleval.

VII. Jean d'Aubusson, surnommé *Guy*, seigneur de la Borne après son frere, mourut en l'an 1420. Il épousa *Guyotte* de Monteruc, fille d'*Etienne*, neveu du pape Innocent VI. dont il eut Jean II. du nom, qui suit; Renaud, qui a fait *la branche des seigneurs de* Monteil-au-Vicomte, *rapportée ci-après*; Guillaume, duquel descendent *les seigneurs & ducs de la* Feuillade, *mentionnés ci-après*; Guy, *tige des seigneurs de* Villac, *dont il sera aussi parlé ci-après*; *Louis*, chevalier de Rhodes, commandeur de Charoux en 1468. *Jacques*, prieur de Blessac; *Gilles*, religieux celerier en l'abbaye de Tulles en l'an 1428. & 1445. *Antoine*, évêque de Bethléem en 1468. *Jeanne*, mariée avant l'an 1416. à *Bertrand* seigneur de saint Avit; *Catherine*, alliée à *Nicolas*, seigneur de Maumont; *Marguerite*, femme de N. seigneur de Touzelles; *Marie*, prieure de Blessac; & *Philippe* d'Aubusson, mariée l'an 1451. à *Jean* de Gontaut, baron de Saint-Geniez & de Badefol.

VIII. Jean d'Aubusson, II. du nom, seigneur de la Borne, &c. mourut en 1444. Il avoit épousé par contrat du 27. Octobre 1394. *Marguerite* Chauveron, dame du Dongnon, fille d'*Audouin* Chauveron, prevôt de Paris, & de *Guillelmine* Vigier, dont il eut Jean III. du nom, qui suit; *Audouin*, abbé de sainte Marie du palais en 1463. *Guyot*, vivant en 1471. *Guillaume*, religieux Benedictin; *Olivier*, religieux de l'ordre de saint Antoine de Viennois; *Souveraine*, mariée en 1425. à *Guillaume-Daniel* seigneur de Murault; *Louise*, alliée à *Pierre* de Pierrebuffiere, seigneur de Châteauneuf; *Dauphine*, religieuse en l'abbaye de la Regle; *Marguerite*, femme d'*Antoine* de la Feüillée; & Antoine d'Aubusson, seigneur de Villeneuve, vivant en l'an 1402. qui fut pere de Louis d'Aubusson, seigneur de Villeneuve, lequel épousa 1°. *Catherine* de Gaucourt, fille de *Charles*, vicomte d'Assy; 2°. *Anne* de Villequier, veuve de *Joachim* Brachet, seigneur de Montagu; dont il eut Pierre, qui suit; *Marguerite*, alliée en l'an 1500. à *Jean* Chevrier, seigneur de Pandy, pannetier de Jeanne de France, duchesse de Berry; & *Antoine* d'Aubusson, prieur de Roschilles; Pierre d'Aubusson, seigneur de Villeneuve, mort en l'an 1550. épousa *Anne* de la Gorce; dont il eut *Rose*, mariée par contrat du 9. Mai 1568. à *François-Jacques* du Poug, seigneur de Nadaillac; *Jeanne*; *Gabrielle*; & *Françoise* d'Aubusson, alliée à *Jean* Martini, seigneur de la Goute-Bernard.

IX. Jean d'Aubusson, III. du nom, seigneur de la Borne, du Dongnon, &c. chambellan du roi, vivoit encore en l'an 1498. Il épousa par contrat du 22. Juin 1436. *Catherine*, fille d'*Olivier* seigneur de Saint-Georges, & de *Catherine* de Rochechoüart; dont il eut Jacques, qui suit; *Pierre*, prieur de Balbiac; *Guy*, prieur de Blassac & de Villedieu; *Marguerite*, alliée le 16. Juillet 1469. à *André* Foucault, seigneur de Saint-Germain; *Dauphine*; & *Isabelle* d'Aubusson, mariée à *Guillaume* seigneur de Châteauvert.

X. Jacques d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. senéchal de la Marche, épousa 1°. *Jeanne* de Vivonne; 2°. *Damiane* du Puy, fille de *Pierre*, seigneur de Vatan, & de *Magdelaine* de Gaucourt. Du premier lit vint *Jean* d'Aubusson, mort avant son pere, ayant été accordé l'an 1492. à *Jeanne* dame de Vouhet. Du second lit sortirent Charles, qui suit; *Jean*, prieur de Blassac en 1540. *Marguerite*, alliée le 9. Avril 1522. à *Dordet* de Saint-Julien, seigneur de Saint-Marc; *Jeanne*, mariée à *Bos* de Pierrebuffiere, seigneur de la Faye; & *Catherine* d'Aubusson, femme de *Guy* Brachet, seigneur de la Perusse, duquel elle étoit veuve en 1553.

XI. Charles d'Aubusson, seigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée l'an 1533. pour plusieurs violences qu'il avoit faites à quelques monasteres de son voisinage. Il avoit épousé le 21. Août 1525. *Jeanne* de Montal, fille d'*Aimery* seigneur de Montal, & de *Jeanne* de Balsac; dont il eut *Jeanne* d'Aubusson, dame de la Borne, qui fut promise en mariage à *Raoul* de Coucy, seigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confiscation des biens du seigneur de la Borne; mais étant majeure elle épousa *René* Brachet, seigneur de Montagu, & mourut sans enfans l'an 1569.

SEIGNEURS DE MONTEIL-AU-VICOMTE.

VIII. Renaud d'Aubusson, second fils de Jean I. du nom, surnommé *Guy*, seigneur de la Borne, & de *Guyotte* de Monteruc, eut en partage les seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit épousé le 4. Septembre 1412. *Marguerite* de Comborn, fille de *Guichard* vicomte de Comborn & de Trignac, & de *Loüise* d'Andufe; dont il eut Antoine, qui suit; *Hugues*, évêque de Tulles, mort en Septembre 1454. *Louis*, évêque de Tulles après son frere, mort l'an 1463. *Guichard*, conseiller au parlement, successivement évêque de Conserans, de Cahors & de Carcassonne, mort en 1489. *Pierre*, grand-maître de Rhodes & cardinal; *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Souveraine*, mariée l'an 1446. à *Guy* de Blanchefort, seigneur de Boislamy, &c. senéchal de Lyon; & *Marguerite* d'Aubusson, seconde femme de *Mathelin* Brachet, seigneur de Montagu, bailli de Troyes, & senéchal du Limosin.

IX. Antoine d'Aubusson, seigneur de Monteil-au-Vicomte, &c. bailli d'Anjou, de Touraine, & du pays de Caux, servit le roi contre les Anglois & les Bourguignons, alla en 1492. au secours du grand-maître de Rhodes son frere, qui le fit general de ses troupes, où il donna des marques de sa valeur, & mourut à son retour en sa maison de Monteil. Il épousa 1°. *Marguerite* de Villequier, fille de *Robert* seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches; 2°. *Louise* de Peyre, fille d'*Astorge* seigneur de Peyre, & de *Louise* de Sagnes. Du premier lit vinrent *Marie* d'Aubusson, dame de Monteil, mariée à *Guy* d'Arpajon, seigneur de Calmont, vicomte de Lautrec; *Louise*, alliée l'an 1473. à *Jacques de* Rochechoüart, seigneur du Bourdet & de Charroux; *Catherine*, femme d'*Antoine*, seigneur de Saint-Georges;

Françoise, mariée à *Guillaume* d'Estaing, seigneur de Sauresac; & *Loüise* d'Aubusson, prieure de Noüils. Du second lit sortirent *Antoine*, seigneur de Monteil, mort sans alliance, après l'an 1500. & *Jeanne* d'Aubusson, mariée à *François* de Pierrebuffiere.

SEIGNEURS, COMTES ET DUCS de la FEUILLADE.

VIII. GUILLAUME d'Aubusson, troisiéme fils de JEAN I. du nom, seigneur de la Borne, &c. & de *Guyonne* de Monteruc, eut en partage la seigneurie de la Feüillade, & épousa en l'an 1420. *Marguerite* Helie, fille de *Gulfi.r*, seigneur de Villac en Perigord, & de *Jeanne* de Roffignac; dont il eut LOUIS qui suit; *Jacques*, abbé de Châteaulandon, mort en 1519. *Guichard*, vivant en 1473. *Jean*, religieux en l'abbaye d'Ahun; & *Loüise* d'Aubusson, mariée le 25. Janvier 1463. à *Guillaume* de la Roche-Aymond, seigneur de Saint-Maixant.

IX. LOUIS d'Aubusson, seigneur de la Feüillade, né en 1440. fut gouverneur de Guise en 1483. Il épousa l'an 1473. *Catherine* de Rochechoüart, fille de *Geofroy*, seigneur du Bourdet, & d'*Isabeau* Brachet; dont il eut JEAN qui suit; *Jean*, surnommé *Menon*, abbé de la Colombe en 1528. *Jeanne*, mariée le 6. Novembre 1498. à *Hugues* Malleret, seigneur de la Rocheguillebaut; & *Anne* d'Aubusson, alliée le 20. Janvier 1501. à *Jean* d'Ussel, seigneur de Beauregard.

X. JEAN d'Aubusson, seigneur de la Feüillade, acquit la terre de Pelletanges l'an 1521. & mourut l'an 1551. Il épousa en l'an 1506. *Jeanne* dame du Vouhet en Poitou, fille unique de *Jean* seigneur du Vouhet, & de *Jeanne* de Ville; dont il eut *Guy*, mort sans posterité de *Renée* de Graçay, fille de *Jacques*, seigneur de Champeroux, & de *Magdelaine* Baraton; JEAN qui suit; *Jeanne*, mariée le 20. Mai 1544. à *François* seigneur de Dienne; *Anne*, alliée le 12. Juillet 1545. à *Pierre* Estourneau, seigneur de Tersannes; & *Magdelaine* d'Aubusson, mariée à *Claude* de la Tremoille, seigneur de Fontmorant.

XI. JEAN d'Aubusson, seigneur de la Feüillade, mourut avant son pere. Il avoit épousé le 11. Août 1538. *Jacqueline* de Dienne, fille de *Jean* seigneur de Dienne, & d'*Helene* de Chabannes, morte l'an 1563. dont il eut FRANÇOIS qui suit; *Jeanne* alliée à *René* seigneur de Beaufort & de Chaume; *Gabrielle*, mariée l'an 1555. à *Jean* de S. Julien, seigneur de Saint-Marc; & *Anne* d'Aubusson qui épousa le 30. Mars 1567. *Honoré* de Laage, seigneur de Puylaurens.

XII. FRANÇOIS d'Aubusson, seigneur de la Feüillade, &c. chevalier de l'ordre du roi, chambellan du duc d'Anjou, mourut le 21. Mai 1611. Il avoit épousé le 30. Juillet 1555. *Loüise* Pot, fille de *Jean*, seigneur de Rhodes, maître des ceremonies de France, & de *Georgette* de Balsac, morte en l'an 1613. dont il eut GEORGES qui suit; *Hardoüin*, commandeur de sainte Anne en la Marche; *François*, abbé de saint Benoît, puis religieux Recollet; *Robert*, abbé du palais, puis de saint Benoît après son frere; *Anne*, mariée 1°. à *François* Faucon, seigneur de saint Pardoux. 2°. le 12. Novembre 1580. à *Rigaut* de Scorailles, seigneur de Roussille, vivant l'an 1631. *Magdelaine*, alliée à *Gabriel* seigneur de Soudeilles; *Honorée*, mariée 1°. le dernier Fevrier 1588. à *François* de Lezay, seigneur de Beauregard; 2°. le 9. Novembre 1590. à *Louis* d'Oiron, seigneur d'Yagen; *Jacqueline*, qui épousa le 19. Juin 1590. *Bonaventure* de Razes, seigneur de Monimes; *Jeanne*, mariée 1°. le 17. Octobre 1605. à *Guy* Brachet, seigneur de Perusse; 2°. à *Gabriel* de Pierrebuffiere-Châteauneuf, seigneur de Villeneuve; & GUILLAUME d'Aubusson, seigneur de Sollieres, qui épousa 1°. *Loüise* de la Tremoille, dame de Chassingrimont & de Monimes, fille de *François*, seigneur de Fontmorand, & de *Magdelaine* Pot: 2°. *Jeanne* de Bridieu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *François* d'Aubusson, seigneur de Chassingrimont, tué au siege de Valence, sans laisser de posterité de *Marguerite* Pot, fille de *François*, seigneur de Rhodes, & de *Marguerite* d'Aubray, qu'il avoit épousée le 15. Novembre 1625. *Bonaventure*, prieur de la Ville-Dieu, tué en duel; CHARLES qui suit; *Guillaume*, & *Robert*, chevaliers de Malte; *François*, mort en Allemagne; *Anne*, religieuse à l'Annonciade de Bourges; & *Jacqueline* d'Aubusson, religieuse à S. Claire de Bourges; CHARLES d'Aubusson, chevalier de Malte, puis seigneur de Chassingrimont après son frere, mourut le 16. Juillet 1664. Il avoit épousé le 11. Juin 1641. *Anne* Deolx, fille de *Pierre*, seigneur de Chambon, dont il eut *Robert-Fidel* d'Aubusson, seigneur de Chassingrimont, tué en Portugal en Juin 1667. *Louis*, seigneur de Chassingrimont après son frere, tué au passage du Rhin en 1672. *Jean-Charles*, chevalier de Malte, tué en duel en 1675. *Gaston-Georges*, mort ecclesiastique en Decembre 1669. *Therese-Gabrielle*, mariée à *François* de Reillac, marquis de Montmege, morte le 15. Fevrier 1704. & *Catherine-Hyacinthe* d'Aubusson, alliée 1°. à *Henri-Guillaume* de Razes, seigneur de Monimes; 2°. à *François* de Verthamon, seigneur de Villemon & de la Ville-aux-Clercs, conseiller au parlement, mort le 18. Janvier 1713.

XIII. GEORGES d'Aubusson, comte de la Feüillade, &c. senéchal de la Haute & Basse-Marche, lieutenant des chevaux-legers de la garde de la reine Marie de Medicis, mourut en l'an 1626. Il épousa 1°. le 21. Mai 1595. *Jacqueline* de Lignieres, fille d'*Antoine* seigneur de Lignieres en Combrailles, & de *Françoise* de Courtenay, dame de la Grange-Bleneau; 2°. le 7. Novembre 1615. *Olympe* Graint de saint Marsaut, vicomtesse de Rochemaux, veuve de *Jean* comte d'Escars, & fille de *Jean* seigneur de Parcouf, &c. & de *Françoise* de sainte Maure. Du premier mariage vinrent; FRANÇOIS II. du nom qui suit; *Loüis*, abbé de la Souſterraine; *Loüise*, mariée à *Loüis* Chauveron, seigneur de la Mothe, senéchal de la Marche; *Jacqueline*, alliée le 27. Octobre 1612. à *Louis* Ausson, seigneur de Vot & de Villebussiere; & *Marie* d'Aubusson religieuse à Limoges. Du second mariage sortirent; *Jean-Marie* Grain de saint Marsaut-d'Aubusson, substitué aux biens de saint Marsaut, à condition du nom & des armes, mort jeune; & *Jacqueline* d'Aubusson, mariée 1°. le 28. Septembre 1644. à *Philibert* de la Roche-Aymon, marquis de saint Maixant. 2°. le 20. Août 1650. à *François* de Beaupoil de S. Aulaire, marquis de Lanmarie, morte en Janvier 1704. âgée de 85. ans.

XIV. FRANÇOIS d'Aubusson II. du nom, comte de la Feüillade, &c. fut élevé enfant d'honneur du roi Loüis XIII. fut premier chambellan de Monsieur, duc d'Orleans, maréchal de camp des armées du roi, & mourut jeune au combat de Castelnaudary le 1. Septembre 1632. Il avoit épousé le 24. Octobre 1611. *Isabeau* Brachet, fille unique de *Guy*, seigneur de Perusse & de Montagu, & de *Diane* de la Tour-Landry; dont il eut *Leon* d'Aubusson, comte de la Feüillade, lieutenant-general des armées du roi, & lieutenant au gouvernement d'Auvergne, tué au siege de Lens en 1647. sans alliance; *George*, évêque de Metz, commandeur de l'ordre du saint Esprit, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*; *Gabriel*, marquis de Montagu, premier chambellan de Monsieur, duc d'Orleans, mort à l'attaque du fort de Wal, pendant le siege de saint Omer, l'an 1638. sans avoir été marié; *Paul*, chevalier de Malte, tué au siege de Mardick en 1646. FRANÇOIS qui suit; *Elisabeth*, abbesse de la Regle à Limoges, morte le 12. Mars 1704. *Marie*; *Therese*; *Isabelle*; & *Anne* d'Aubusson, religieuses.

XV. FRANÇOIS d'Aubusson, duc de la Feüillade, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut la nuit du 18. au 19. Septembre 1691. Il épousa le 9. Avril 1667. *Charlotte* Gouffier, fille de *Henri*, marquis de Boisy, & d'*Anne* Hennequin. Elle lui apporta le duché de Roannez, par la demission volontaire que lui en fit *Artus* Gouffier, duc de Roannez son frere, & mourut le 14. Fevrier 1683. De ce mariage sont issus *Louis-Joseph-George*, comte de la Feüillade, mort le 27. Août 1680. LOUIS qui suit; *François*, mort jeune; & *Marie-Therese* d'Aubusson, née le 24. Août 1671. morte le 28. Janvier 1692.

XVI. LOUIS vicomte d'Aubusson, duc de la Feüillade & de Roannez, pair de France, gouverneur de la province de Dauphiné, lieutenant general des ar-

mées du roi, & nommé en 1716. ambassadeur à la cour de Rome, né en Mars 1670. Il épousa le 8. Mai 1692. *Charlotte-Therese* Phelypeaux, fille de *Balthasar* Phelypeaux marquis de Châteauneuf, secretaire d'état, &c. & de *Marie-Marguerite* de Fourcy, morte sans posterité le 5. Septembre 1697. à l'âge de 22. ans; 2°. le 24. Novembre 1701. *Marie-Therese* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, ci-devant ministre & secretaire d'état, contrôleur-general des finances, &c. & d'*Elisabeth-Therese* le Rebours, morte sans enfans le 3. Septembre 1716. âgée de 33 ans.

SEIGNEURS DE VILLAC, MARQUIS de MIREMONT.

VIII. GUY d'Aubusson, quatriéme fils de JEAN d'Aubusson, seigneur de la Borne I. du nom, & de *Guyotte* de Monteruc, fut seigneur de Villac en Perigord, qu'il eut en échange du seigneur de la Feüillade son frere, & vivoit en 1470. Il épousa l'an 1420. *Louise* Helie, fille puînée de *Gulfier*, seigneur de Villac, & de *Jeanne* de Rossignac, vivante en 1481. dont il eut *Gulfier*; *Bertrand*, prieur d'Outroire, qui fit son testament l'an 1508. & GILLES, qui suit;

IX. GILLES d'Aubusson, seigneur de Villac, fit son testament le 10. Avril 1515. Il épousa 1°. du vivant de son pere, le 5. Mars 1466. *Jeanne* Paynel, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Françoise* de la Force, dame de Castelnouvel, vivante en 1522. dont il eut JEAN, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* BEAUREGARD, *mentionnée ci-après*; & *Marguerite* d'Aubusson, mariée en 1496. à *Jean* Ricard, seigneur de Gourdon, de Genoüillac & de Vaillac.

X. JEAN d'Aubusson, seigneur de Villac, Castelnouvel, &c. acquit en 1497. la terre de saint Leger, & fit son testament le 5. Mars 1545. Il épousa 1°. en 1494. *Isabelle* Ebrard, fille de *Raymond*, seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne* d'Estaing; 2°. le 16. Fevrier 1522. *Marquise* dame de Pelisses. Du premier lit vinrent *Françoise* d'Aubusson, mariée avant l'an 1545. à *Annet* Joubert, seigneur de Congnac; *Souveraine*, alliée à *François* seigneur de la Faye; *Françoise*, prieure de Blessac; *Claude*, prieure de Gardegodan; *Gabrielle* d'Aubusson, mariée à *Jean* de la Fillolie, seigneur de Burée en Perigord. Et du second lit sortirent, ANNET, qui suit; *Catherine*, mariée à N. seigneur d'Alcenaut; & *Françoise* d'Aubusson, vivante en l'an 1545.

XI. ANNET d'Aubusson, seigneur de Villac, Perignac, &c. fit son testament le 14. Février 1580. Il épousa 1°. l'an 1545. *Catherine* Brun, fille de *Jean* seigneur de la Valade; 2°. *Jeanne* de Montardy, vivant en 1583. Du premier lit sortit JEAN, qui suit; & du second vint un autre JEAN d'Aubusson, qui continua *la posterité rapportée aprés celle de son frere aîné*.

XII. JEAN d'Aubusson, seigneur de Villac en partie, épousa le 1. Mars 1575. *Marguerite* de la Tour, fille de *Gilles* seigneur de Limeil, & de *Marguerite* de la Cropte, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* d'Aubusson, dame de Villac, mariée le 11. Decembre 1592. à *Michel* de Beynac, seigneur de la Valade en Perigord.

XII. JEAN d'Aubusson, fils d'*Annet* d'Aubusson, seigneur de Villac, & de *Jeanne* de Montardy, sa seconde femme, fut seigneur de Villac en partie, du Perignac, S. Leger, &c. & fit son testament en Août 1637. Il epousa le 5. Août 1602. *Anne* de Losse, fille de *Jean* seigneur de Losse, gouverneur de la ville & citadelle de Verdun, & d'*Isabeau-Jeanne* de Roquefeüil; dont il eut JACQUES, qui suit; *Charlotte*, mariée à N. de Faye, seigneur du Puy; *Jeanne*, religieuse à Bugnes; N. & N. d'Aubusson, religieuses à Bruce; JEAN-GEORGES, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAVIGNAC, *mentionnée ci-après*; & *Jean* d'Aubusson, seigneur de Beauregard, qui épousa le 29. Juin 1644. *Jeanne* de Loudat, dont il eut *Jacques* d'Aubusson, seigneur de Beauregard, capitaine des grenadiers aux gardes, tué le 3. Août 1692. au combat de Steinkerke en Flandres, sans laisser de posterité de *Marguerite* du Chêne, fille de *François* du Chêne, lieutenant general, & juge-mage de Perigueux; *Jean-Georges*, chanoine de Perigueux, & abbé de Châtres; *François* seigneur de Fouleys, mort mousquetaire du roi; *Catherine*, alliée à *François* du Chêne, vicomte de Montreal, lieutenant general de Perigueux; *Charlotte*, mariée le 16. Mai 1683. à *François* de Soillac-d'Azerac, seigneur de Verneüil; & *Henriette* d'Aubusson, femme de N. de Taillefer, seigneur de Mauriac.

XIII. JACQUES d'Aubusson, seigneur de Villac, Miremont, &c. épousa le 11. Fevrier 1631. *Diane* de la Royere, fille de *Philippe* seigneur de Lons, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut JEAN, qui suit; *Philibert* baron de Fumel, capitaine au regiment des gardes; *François* abbé de Châtres, mort le 15. Août 1669. & *Jeanne* d'Aubusson, mariée 1°. à N. de Calvimont, seigneur de Chaban; 2°. à *François* de Salagnac, seigneur de Ponsie.

XIV. JEAN d'Aubusson, marquis de Miremont, épousa le 27. Janvier 1654. *Louise* d'Aubusson, fille de *Hector* d'Aubusson, seigneur de Castelnouvel, & de *Magdelaine* de Raimond, dont il eut JACQUES, qui suit; N. d'Aubusson, mariée à N. du Repaire, enseigne des chevaux-legers de Monsieur, duc d'Orleans, morte en Juillet 1692. & N. d'Aubusson, alliée à N. seigneur de la Jauric en Perigord.

XV. JACQUES d'Aubusson, marquis de Miremont, &c. capitaine d'infanterie.

SEIGNEURS DE SAVIGNAC.

XIII. JEAN GEORGES d'Aubusson, second fils de JEAN seigneur de Villac, &c. & d'*Anne* de Losse, fut seigneur de Savignac, & épousa le 22. Novembre 1635. *Catherine* de Saint-Chamans, fille d'*Edme* seigneur du Peschier, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut JEAN-JACQUES, qui suit; *Jacques* abbé de Menat; & *François* d'Aubusson.

XIV. JEAN JACQUES d'Aubusson, seigneur de Savignac, épousa en 1670. *Marie* de Montboissier, fille de *Jacques* marquis de Canillac, & de *Catherine* Martel, dont il a eu GEORGES, qui suit; *Charles*, abbé de Menat; N. prieur de Corrous en Limosin; & N. d'Aubusson, mariée à N. seigneur de Beauregard en Auvergne.

XV. GEORGES d'Aubusson, seigneur de Perault, a épousé N. fille de N. marquis de Canillac.

SEIGNEURS DE BEAUREGARD.

X. FRANÇOIS d'Aubusson, second fils de GILLES, seigneur de Villac, & de *Françoise* de la Force, fut seigneur de Beauregard & de Castelnouvel, & fit son testament le 1. Avril 1542. Il avoit épousé le 15. Juillet 1515. *Jeanne* d'Abezac de la Douze, dont il eut JEAN, qui suit; *Gabriel*, vivant en 1566. & *Isabelle* d'Aubusson, mariée le 27. Janvier 1532. à *Charles* de Gaing, seigneur de Linars, senéchal de Perigord.

XI. JEAN d'Aubusson, seigneur de Beauregard, Castelnouvel, &c. fit son testament le 21. Juillet 1564. Il épousa *Antoinette* de Loumagne, dont il eut FOUCAULT qui suit; *Jean*, chevalier de Malte; *Marguerite*, alliée 1°. le 15. Decembre 1562. à *François* seigneur de Sainte-Fortunade; 2°. à *François* baron de Lentillac en Quercy; *Blanche*, mariée le 20. Mars 1571. à *François* de Royere, seigneur de Lons; & *Isabeau* d'Aubusson, vivante en 1590.

XII. FOUCAULT d'Aubusson, seigneur de Beauregard, &c. acquit la terre de Montaut en Perigord. Il épousa 1°. le 28. Mars 1561. *Françoise* de Pompadour; 2°. le 14. Janvier 1588. *Anne* d'Abezac, veuve de *Jean* de Calvimont. Du premier lit sortirent *Antoine* seigneur de Beauregard, mort après l'an 1572. FRANÇOIS, qui suit; *Hugues*, vivant en 1600. *Jean* & *Georges*, morts jeunes; & *Isabeau* d'Aubusson, dame de Labatut en 1588. Du second lit vinrent *François*, mort sans alliance après l'an 1618. Autre *François*, vivant l'an 1618. HECTOR, qui a fait *la branche des seigneurs de* CASTELNOUVEL, *rapportée ci-après*; & *Anne* d'Aubusson, mariee le 24. Août 1593. à *Mercure* de Corn, seigneur de Caissac.

XIII. FRANÇOIS d'Aubusson, seigneur de Beauregard, mourut avant l'an 1618. Il avoit été accordé le

14.

24. Janvier 1588. à *Marguerite* de Calvimont, fille de *Jean* seigneur de Lern, & d'*Anne* d'Abezac, & épousa le 28. Septembre 1606. *Marie* de Hautefort, fille de *François* seigneur de Hautefort, & de *Louise* d'Escars, dont il eut *Charles* d'Aubusson, seigneur de Beauregard, mort sans enfans de *Jeanne* de Loudat son épouse; *François* marquis de Vic; & *Françoise* d'Aubusson, mariée en 1644. à *Godefroy* de la Roche-Aymon, baron de la Forge.

SEIGNEURS DE CASTELNOUVEL.

XIII. HECTOR d'Aubusson, fils de FOUCAULT d'Aubusson, seigneur de Beauregard, & d'*Anne* d'Abezac, fut seigneur de Castelnouvel, & fit son testament le 4. Janvier 1666. Il épousa le 16. Avril 1633. *Magdelaine* de Raymond, dont il eut GODEFROY, qui suit; *Louise*, mariée le 27. Janvier 1654. à *Jean* d'Aubusson, marquis de Miremont; *Marguerite*, Ursuline à Brives; *Beatrix*, alliée le 18. Fevrier 1669. à *Pierre* de Griffolet, seigneur de Lentillac; & *Catherine* d'Aubusson, religieuse à Argental.

XIV. GODEFROY d'Aubusson, seigneur de Castelnouvel, marquis de Saint-Pol, épousa le 27. Janvier 1661. *Anne* Chauveron, dont il eut ANDRE'-JOSEPH d'Aubusson, qui suit; *Anne* d'Aubusson, chevalier de Malte, & page du grand-maître; *Jacques*, abbé; *Magdelaine*, Carmelite à Bourdeaux; *Jeanne*, religieuse à Notre-Dame de Bourdeaux; *Ursule* & *Jeanne* d'Aubusson, reçuës en la maison de saint Loüis à saint Cyr en Novembre 1694.

XV. ANDRE'-JOSEPH d'Aubusson, étoit page du roi en 1693. a été capitaine de cavalerie dans le regiment de la Feuillade, dont il fut nommé colonel en 1702. Il a été nommé brigadier des armées du roi en 1709. & maréchal de France en Fevrier 1719.

SEIGNEURS DE POUX ET DE BANSON.

V. GUILLAUME d'Aubusson, dernier des enfans de GUILLAUME d'Aubusson, seigneur de la Borne, fut seigneur de Poux & de Banjeux en la Marche, servit le roi Jean en ses guerres de Guyenne en 1350. & fut pere de GUILLAUME qui suit; & de *Roger* d'Aubusson, qui servoit sous Robert de Sancerre, seigneur de Menetou en 1370. & 1371.

VI. GUILLAUME d'Aubusson, seigneur de Poux & de Banjeux, servoit en Guyenne avec son frere en 1370. & 1375. & épousa avant l'an 1350. *Simonne* de Valiere, dont il eut AYMAR qui suit; & *Antoinette* d'Aubusson, mariée à *Guillard* Ogier.

VII. AYMAR d'Aubusson, seigneur de Poux & de Banjeux, mourut avant l'an 1440. Il avoit épousé vers l'an 1380. *Comptour* de Montvert, dont il eut GUILLAUME qui suit; *Louis* seigneur de Poux, qui épousa *Marguerite* Rochette; *Catherine*, mariée le 17. Fevrier 1423. à *Louis* de la Ligiere, seigneur du Chier; & *Marguerite* d'Aubusson, alliée à *Antoine* de la Feüillée.

VIII. GUILLAUME d'Aubusson, dit *Carados*, seigneur de Poux, fut institué heritier d'Erard seigneur de Banson, à condition d'en porter le nom & les armes, & mourut avant l'an 1465. Il épousa en l'an 1427. *Gabrielle* du Puy, fille de *Louis* seigneur de Barmont; & de *Jeanne* de Veaulce, vivante en 1475. dont il eut *Antoine* seigneur de Banson, écuyer d'écurie des rois Loüis XI. & Charles VIII. mort sans posterité; LOUIS qui suit; *Catherine*, mariée à *Antoine* de Wijay, seigneur d'Auches; & *Marguerite* d'Aubusson, alliée à *Jacques* de Rochedragon, seigneur de Marsillac.

IX. LOUIS d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. échanson du roi Loüis XI. épousa le 23. Fevrier 1505. *Dauphine* d'Estaing, fille de *Guillot* d'Estaing; & d'*Anne* d'Esparon, dont il eut JACQUES qui suit;

X. JACQUES d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. fut envoyé par le roi Henri II. en ambassade vers les princes d'Allemagne, & fut assassiné en sa maison par ses domestiques en 1554. Il avoit épousé en 1525. *Antoinette* de Langheac, fille d'*Alire* seigneur de Dalet, & de *Catherine* de Chaseron, dont il eut *Louis* & *Pierre*, morts sans allance; GILBERT qui suit; & *Jeanne* d'Aubusson, mariée le 20. Janvier 1547. à *Louis* de Boisredon, seigneur de Salles.

XI. GILBERT d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. vivant en 1582. avoit épousé *Jeanne* de Rivoire, fille de *Pierre* seigneur du Palais, & d'*Antoinette* de la Fayette, dont il eut *Pierre* & *Etienne*, morts jeunes; *François* seigneur de Poux, mort sans posterité de *Jeanne* de Froineul; LOUIS qui suit; *Gabrielle*, mariée le 17. Janvier 1607. à *Jean* de la Roche, seigneur de la Motte-Morgons; & *Catherine* d'Aubusson, alliée le 13. Fevrier 1613. à *Florimond* Truchet, seigneur de Chamberliat.

XII. LOUIS d'Aubusson, seigneur de Banson &c. épousa l'an 1615. *Marie* Baude, dont il eut FRANÇOIS qui suit; autre *François* seigneur de Poux; *Jean*, seigneur de Serviere; *Anne*, mariée à *François* de Chastue, seigneur de Prondines; & *Gabrielle* d'Aubusson.

XIII. FRANÇOIS d'Aubusson, seigneur de Banson, &c. épousa le 23. Mai 1646. *Gabrielle* d'Aureille-Colombine, dont il eut *François*, *Jean*, *Marie*, *Hiacinthe*, *Pierre*, *Antoine*, *Marie-Catherine* & *Gabrielle-Marguerite* d'Aubusson. * *Voyez* Du Bouchet, *hist. geneal. de la maison d'Aubusson*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne, &c.*

AUBUSSON (Pierre d') trente-neuviéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, dont la residence étoit alors dans l'isle de Rhodes, succeda le 17. Juin 1476. à Jean-Baptiste des Ursins. Il étoit auparavant grand-prieur d'Auvergne, & capitaine de la ville de Rhodes, & avoit signalé son courage en plusieurs occasions: ce qui lui fit meriter les suffrages de tous les électeurs du magistere. Son pere étoit RENAUD d'Aubusson, seigneur de Monteil au-Vicomte dans la Marche, & sa mere *Marguerite* de Comborn, tous deux des plus illustres maisons du royaume, dont il nâquit en l'année 1423. Etant en âge de se servir de l'épée, il embrassa la profession des armes. La tréve qui avoit été concluë entre la France & l'Angleterre, & qui devoit apparemment être suivie de la paix, lui fit chercher de l'occupation & de la gloire en Allemagne. Les Turcs faisoient d'horribles dégats dans la Hongrie; & l'empereur Sigismond, que les affaires du concile de Bâle occupoient en ce temslà, ne pouvant s'opposer lui-même au torrent qui alloit inonder toute l'Allemagne, envoya promptement Albert duc d'Autriche, son gendre, avec des troupes d'élite, pour repousser les Barbares. Aubusson se rencontra dans ses troupes par une providence particuliere, qui l'engagea à faire ses premieres armes contre l'ennemi commun des Chrétiens. Le prince marcha avec toute la diligence possible, & attaqua l'armée Ottomane dès qu'il l'eut découverte. Le commencement du combat fut heureux pour les Imperiaux; & Aubusson y combattit toûjours dans les premiers rangs: & voyant que l'infanterie Chrétienne plioit, il rallia ce qui se trouva auprès de lui, & ranima tellement les Chrétiens, qu'ils fondirent sur les Barbares, dont il en demeura dix-huit mille sur la place, le reste ne pensant qu'à se sauver. Le duc Albert ayant licentié ses troupes, Aubusson suivit la noblesse qui se rendit à la cour de l'empereur. Il y fut reçu comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la victoire de Hongrie, & gagna les bonnes graces de Sigismond, en s'appliquant aux belles lettres, que ce prince aimoit fort. Après avoir étudié les langues autant qu'un cavalier les doit sçavoir, il apprit la carte, l'histoire & les mathematiques, particulierement celles qui regardent l'art militaire. Avec de si belles dispositions, il pouvoit prétendre à de grands emplois dans une cour où l'on rendoit justice au merite; mais la fortune qu'il y esperoit fut renversée par la mort de l'empereur, arrivée l'an 1437. Il se retira, voyant qu'Albert n'avoit pas pour lui les mêmes sentimens qu'avoit eus Sigismond, soit que ce prince n'aimât pas les François, ou pour quelqu'autre consideration. D'ailleurs la guerre étant allumée entre la France & l'Angleterre, son devoir l'obligeoit de retourner en sa patrie.

Jean d'Aubusson, seigneur de la Borne, son cousin germain, & chambellan du roi Charles VII. l'introduisit à la cour. Comme il descendoit des vicomtes de la Marche, le comte de la Marche, gouverneur du Dau-

phin, lui témoigna beaucoup d'amitié, & se fit même honneur d'être son patron. L'attachement que d'Aubusson eut pour ce comte, lui donna lieu de se faire aimer du Dauphin, & de plaire au roi. Peu de tems après il se signala extrêmement à Montereau-Faut-Yonne, où il suivit le Dauphin, qui avoit la conduite du siege. Après la prise de cette ville, le roi faisant son entrée dans Paris, voulut que d'Aubusson l'y accompagnât avec les principaux seigneurs de la cour. Il arriva ensuite une occasion importante, où ce jeune guerrier fit paroître qu'il étoit aussi sage que courageux. Le Dauphin s'étant mis à la tête des princes rebelles, d'Aubusson sçut si bien ménager l'esprit de ce prince, & l'adoucit de telle sorte, que quand le comte d'Eu vint traiter avec lui de la part du roi, il le trouva tout disposé à quitter les armes, & à se soûmettre. Charles VII. loüa plusieurs fois l'habileté de d'Aubusson, & dit un jour, parlant de lui, que c'étoit une chose assez rare de voir ensemble tant de feu & tant de sagesse. Pendant la tréve qui fut faite avec les Anglois, le Dauphin, qui avoit épousé la sœur de la duchesse d'Autriche, entra dans l'Alsace à main armée; & d'Aubusson fut un des jeunes seigneurs qui le suivirent, & qui eurent le plus de part à la défaite des Suisses auprès de Bâle.

Pendant les divertissemens de la cour pour le mariage de Marguerite fille du roi de Sicile, avec Henri roi d'Angleterre, Aubusson, qui aimoit la guerre, porta ses pensées à quelque illustre entreprise. L'exemple de Jean Huniade & de George Castriot, qui avoient gagné de signalées batailles contre Amurat en 1442. & 1443. les cruautés que les Turcs avoient exercées sur les Chrétiens après la bataille de Varne en 1444. & les divers avantages que les chevaliers de saint Jean de Jerusalem avoient remportés sur les Sarasins; tous ces motifs joints ensemble lui inspirerent un nouveau zele pour la religion, & lui firent prendre la résolution de faire la guerre aux Infideles. Dans ce dessein il partit pour Rhodes, où il fut reçu chevalier, quoiqu'il y eût une ordonnance du chapitre, qui défendoit d'en recevoir jusqu'à ce que les finances épuisées par les dernieres guerres, fussent rétablies. On lui fit grace en consideration de son merite personnel, & de Loüis d'Aubusson son oncle, un des plus braves chevaliers de Rhodes, & connu dans l'histoire sous le nom de commandeur de Charroux. Il n'eut pas de peine à faire ses preuves; car il descendoit du côté de son pere en ligne masculine de Raymond seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte & de la Feüillade, II. fils de Renaud VII. du nom, vicomte d'Aubusson, qui avoit pour huitiéme ayeul Renaud I. du nom, aussi vicomte d'Aubusson, seigneur de la Feüillade, & frere aîné de l'illustre Turpio, évêque de Limoges. Du côté de sa mere, il tiroit son origine d'Archambaud I. du nom, vicomte de Comborn & de Turenne, gendre de Richard I. duc de Normandie, & beau-frere d'Edelrede roi d'Angleterre. Aubusson étant arrivé à Rhodes, apprit que la paix venoit d'être faite avec Amurat, & qu'elle étoit presque concluë avec le soudan d'Egypte. Mais parce que cette paix n'empêchoit pas les courses des pirates Turcs, il monta plusieurs fois sur mer, & fit si bien son devoir dans les occasions qui se presenterent, qu'il obtint la commanderie de Salins dès ses premiers années de service. L'an 1457. le grand-maître de Milly envoya le commandeur d'Aubusson en France, pour demander du secours contre les Infideles. Il y arriva un peu après le cardinal d'Avignon, que le pape Callixte y avoit envoyé pour animer les François contre les Turcs; & quoique le roi ne voulût point entrer dans la ligue, ni écouter le cardinal legat, d'Aubusson neanmoins ne laissa pas d'agir, & representa si vivement à Charles VII. l'importance de cette affaire, que ses raisons firent impression sur l'esprit de ce roi, lequel permit au cardinal d'Avignon de lever les decimes sur tout le clergé, pour fournir aux frais de la guerre, & fit donner sur le champ seize mille écus d'or à l'ambassadeur de Rhodes. Aubusson employa cet argent à des munitions de guerre, selon les ordres qu'il reçut; & il fit partir au plûtôt des navires chargés de canons, d'armes, de plomb & de poudre. Il partit ensuite lui-même, après avoir recüeilli une partie de l'argent qui étoit dû à la religion en divers endroits de l'Europe par les receveurs du commun trésor. Le succés de son ambassade, & la lettre qu'il presenta au grand-maître de la part du roi de France, le firent recevoir agreablement des chevaliers & du peuple de Rhodes. Dans le chapitre general qui se celebra un peu après, le commandeur d'Aubusson, lequel y tenoit un rang considerable, comme châtelain de Rhodes & procureur du grand-maître, s'opposa fortement aux prétentions des Espagnols, qui vouloient que toutes les dignités de la religion fussent communes, & qui ne pouvoient souffrir que les François en possedassent un plus grand nombre qu'eux. Il empêcha avec la même vigueur que le commandeur de Villemarin Espagnol, n'entreprît sur la charge de capitaine general, qui est attachée à la dignité de maréchal de l'ordre, & qui appartient à la langue d'Auvergne, dont le maréchal est le chef. Dans le chapitre general qui fut tenu à Rome en presence du pape Paul II. lequel y avoit mandé le grand-maître Zacosta, le commandeur d'Aubusson s'appliqua à faire connoître l'insolence de ce grand maître, & le libertinage de plusieurs chevaliers : ce qui donna lieu à de tres-belles ordonnances. En 1471. sous le regne du grand-maître des Ursins, on créa dans un chapitre general tenu à Rhodes, une nouvelle dignité de bailli capitulaire pour les chevaliers de la langue d'Auvergne, avec droit d'entrer au conseil de la religion; & on élut pour premier bailli le commandeur d'Aubusson. Ce bailliage fut nommé d'abord *le bailliage de Lureil*, puis *de Lyon*. La premiere fois que d'Aubusson prit sa place dans le conseil en qualité de bailli, il parla pour Charlotte de Lusignan, reine de Cypre, que la rebellion de ses sujets avoit obligée de chercher un asyle à Rhodes; & fit ordonner qu'on fourniroit à cette reine ce qui lui étoit necessaire pour le voyage qu'elle étoit resoluë de faire à Rome. Quelquetems après il fut nommé surintendant des fortifications de Rhodes, & s'acquitta de cette charge avec beaucoup de succès. Ensuite il obtint le grand-prieuré d'Auvergne, qu'il quitta pour prendre le gouvernement de la religion en qualité de grand-maître.

D'abord il fit continuer les ouvrages que la mort de son predecesseur avoit interrompus, & ordonna que pour la sûreté du port des galeres, on le fermât d'une grosse chaine; & que sur les côtes de l'isle on bâtît d'espace en espace des tours & des forts, pour empêcher les descentes & les courses des Pirates. Les affaires de Rhodes étant reglées au-dedans, le grand-maître, suivant la permission du pape, renouvella la paix avec le soudan d'Egypte, & conclut un accord avec le roi de Tunis, qui accepta une tréve de 31. ans. Ces alliances avec les Sarasins & les Maures étoient tres avantageuses à l'ordre, pour soûtenir plus facilement les efforts des Turcs. Au mois de Fevrier 1476. le grand-seigneur fit écrire une lettre au grand-maître d'Aubusson, par Zizime son fils, & Chelebi son neveu, pour engager la Religion par voye d'accommodement à lui payer un tribut toutes les années. Le grand-maître fit une réponse fort civile à ces deux princes Turcs, qui avoient quelque panchant pour la Religion Chrétienne, & les remercia de leurs bons offices; mais il leur témoigna, sans s'expliquer sur le tribut, qu'il ne pouvoit rien conclure avant que de sçavoir la resolution du pape, & le sentiment des princes Chrétiens; & que cependant il seroit bon qu'il y eût suspension d'armes & liberté de commerce. L'ambassadeur des princes revint, & promit la tréve. Mais pendant cette negociation, le grand-maître ne laissa pas de se preparer à la guerre, jugeant bien que tout ce traité n'étoit qu'un pur artifice du sultan, quoique les princes qui s'entremettoient, eussent de bonnes intentions. Enfin, Mahomet se lassa de feindre, & donna la conduite de son armée au bacha Misach Paleologue, qui n'attendit pas pour partir, que la grande flotte fût prête, & qui monta sur les vaisseaux qui firent voile les premiers. Il parut à la vûë le 4. Decembre 1479. & fit debarquer les coureurs, pour ravager la campagner. Le grand-maître ayant fait reflexion que les églises de sainte Marie & de saint Antoine, qui

étoient hors de la ville, & assez près des murailles, pourroient servir de retranchement aux Infideles, il les fit abattre, pour plus grande sûreté, & fit transporter dans la ville tout ce qui pouvoit être transporté. Cependant la flotte Ottomane ayant joint les vaisseaux du bacha Paleologue, arriva devant Rhodes le 23. Mai 1480. Elle étoit composée de cent soixante voiles; & à voir le magnifique appareil des navires, à oüir les fanfares des trompettes & le son des fifres, il sembloit que ce fussent des victorieux qui vinssent faire leur entrée dans une ville conquise. Mais le grand-maître d'Aubusson soûtint ce siege pendant deux mois avec tant de valeur & de conduite, que les Turcs, dont les chevaliers firent un furieux carnage, prirent enfin la fuite, & se jetterent dans leurs galeres avec precipitation, pour reprendre le chemin de Constantinople. *Voyez* RHODES. Le grand-maître rentra dans la ville tout couvert de sang, & dangereusement blessé; mais enfin une de ses blessures, que l'on avoit cru mortelle, fut guerie avec les autres. Dès qu'il eut assez de forces pour marcher, il alla rendre graces à Dieu, & fit vœu de faire bâtir une église magnifique, sous le titre de *sainte Marie de la Victoire*, auprès de la muraille des Juifs, où les Turcs avoient été mis en deroute: ce qu'il executa.

Après la mort de Mahomet II. qui arriva en 1480. Zizime, un de ses fils, envoya demander un asyle à Rhodes contre Bajazet II. qui s'étoit emparé de la couronne. Le grand-maître d'Aubusson sçachant combien il seroit utile à la Chrétienté d'avoir entre les mains un prince qui étoit heritier de Mahomet, commanda aussitôt le grand navire du tresor avec des galeres, pour l'aller querir; & ordonna qu'on le traitât en fils d'empereur & en roi. Il lui fit ensuite une magnifique reception; & quelque tems après, il le fit accompagner en France dans le grand navire de la Religion, par le chevalier de Blanchefort, & plusieurs autres, pour lui servir d'escorte. Zizime avant son depart, fit expedier trois actes authentiques, qu'il mit entre les mains du grand-maître. Le premier étoit un pouvoir tres-ample de traiter avec Bajazet II. & de conclure la paix comme bon lui sembleroit. Le second étoit une espece de manifeste, par lequel ce prince declaroit avoir demandé instamment à sortir de Rhodes, & à être conduit en France. Le troisiéme acte étoit une confederation perpetuelle de Zizime & de ses enfans avec la religion de saint Jean de Jerusalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans les états de son pere, ou dans une partie. Par le second de ces actes il est aisé de justifier le grand-maître, que des gens mal intentionnés ou mal instruits ont blâmé sur la retraite de Zizime, comme s'il avoit livré à la France un prince qui s'étoit mis sous sa protection, & comme s'il eût violé en cette rencontre les loix de l'hospitalité & le droit des gens. Après le depart de Zizime, le grand-maître envoya des ambassadeurs à Constantinople, qui y furent reçus honorablement; & Bajazet promit non seulement de bien vivre avec les chevaliers de Rhodes, mais aussi de laisser les Chrétiens en repos. Le grand-maître promit de son côté de tenir toûjours Zizime sous la garde des chevaliers, & de faire tout ce qu'il pourroit pour empêcher que ce sultan ne tombât entre les mains d'aucun prince, soit Chrétien ou Infidele; Bajazet s'engagea même à payer une espece de tribut, en faisant delivrer à la Religion trente-cinq mille ducats monnoye de Venise, pour la subsistance de Zizime, outre dix mille ducats qu'il payeroit tous les ans en particulier au grand-maître, pour le dédommager des depenses de la derniere guerre. Cependant, comme le grand-maître avoit souvent éprouvé la mauvaise foi des Turcs, & que la personne de Zizime lui sembloit tres-propre à faire de grandes choses en cas de rupture, il s'appliqua uniquement à preparer une ligue entre les princes Chrétiens, contre l'ennemi commun, leur remontrant que Zizime à la tête d'une Croisade, vaudroit lui seul une armée entiere; mais par une étrange fatalité, le monde Chrétien ne se trouva pas disposé à profiter de cette occasion. Le grand-maître ayant appris les preparatifs de guerre qu'on faisoit à Constantinople, envoya un ambassadeur à Bajazet, lequel changea de dessein, fit cesser tous ces preparatifs, & écrivit une lettre au grand-maître, dans laquelle il lui témoigna qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui, & que son armée navale ne sortiroit point du détroit de Gallipoli. Une resolution si subite & si heureuse réjoüit extrémement l'Italie; & le pape fut si content du grand-maître, qu'en parlant de lui au chevalier Quendal, procureur general de la Religion à Rome, il le nomma plusieurs fois *le Bouclier de l'eglise*, & *le Liberateur de la Chrétienté*. Neanmoins les princes Chrétiens, dont les états étoient plus voisins du Turc, ne se croyoient pas trop en assurance. C'est pourquoi les rois de Hongrie, de Sicile & de Naples firent tous trois d'instantes prieres au grand-maître d'Aubusson, pour avoir Zizime en leur disposition. Il ne leur accorda pas ce qu'ils demandoient; mais il leur promit que tandis qu'il auroit le sultan entre ses mains, il empêcheroit bien le grand-seigneur de rien entreprendre sur leurs états. Bajazet en sçut bon gré au grand-maître, & pour marque de sa gratitude, il lui envoya la main de saint Jean-Baptiste, qui étoit dans le tresor de son pere Mahomet, ayant sçu de ses confidens renegats, qu'il ne lui pouvoit faire un present plus agréable.

Le grand-maître fit examiner la relique; & par les informations juridiques qui furent faites, on apprit que c'étoit une tradition ancienne, confirmée par les histoires des Grecs, qu'après la mort de saint Jean-Baptiste, son corps fut enterré dans la ville de Sebaste, entre Heli & Abdias; & que saint Luc évangeliste se transporta la nuit sur les lieux, avec quelques disciples de ce prophete, dans le dessein de l'enlever secretement; mais qu'ayant consideré la difficulté de cette entreprise, il en separa la main droite qui avoit baptisé Jesus-Christ, comme la partie la plus noble de ce saint corps; & qu'il la porta lui-même à Antioche, où il la laissa, lors qu'il en partit pour aller prêcher l'évangile dans la Bithynie. Ce précieux dépôt fut conservé & honoré publiquement par les Chrétiens d'Antioche pendant l'espace de trois cens ans; & lorsque Julien l'*Apostat* entreprit d'abolir le culte & la memoire des martyrs, les Fideles cacherent cette relique jusqu'à la mort de cet empereur impie. Justinien, un des plus religieux princes du monde, ayant fait bâtir le temple de sainte Sophie, & l'église de saint Jean *de la Pierre* à Constantinople, fit rapporter les plus précieuses reliques qui fussent dans l'Orient, pour rendre plus auguste la dedicace de ces deux églises. La tête & la main de saint Jean-Baptiste furent de ce nombre, dont l'une fut reportée à Edesse, & l'autre à Antioche. Constantin *Porphyrogenete*, qui gouvernoit l'empire des Grecs dans le X. siecle, souhaita fort d'avoir cette main du precurseur de Jesus-Christ, à cause des miracles qui se faisoient à Antioche, & dont le bruit se répandoit par tout l'Orient. Ce qui porta un diacre de l'église d'Antioche, nommé *Job*, à derober cette relique, pour en faire present à l'empereur, qui la fit mettre dans l'église de S. Jean *de la Pierre*, où elle demeura jusqu'au tems que Mahomet II. prit la ville de Constantinople; car on la mit par son ordre dans le tresor imperial, avec les autres reliques, dont les chasses étoient précieuses; & c'est de ce tresor que Bajazet la tira, pour la donner au grand-maître d'Aubusson. Après avoir pris toutes les instructions necessaires dans une chose de cette consequence, la relique fut portée en pompe dans l'église de S. Jean de Rhodes.

Zizime cependant étoit toûjours en France; & le pape Innocent VIII. demanda ce prince au grand-maître, lequel ordonna au grand-prieur de Blanchefort de le conduire à Rome, où il fut tres-bien reçu du pape l'an 1489. En même tems le sultan d'Egypte, à la persuasion du grand-maître d'Aubusson, fit hommage à sa Sainteté, & s'engagea d'entrer dans la ligue des princes Chrétiens. Le pape fut tellement touché des signalés services que le grand-maître rendoit au saint siege, qu'il l'honora du chapeau de cardinal l'an 1489. lui donnant le titre de *saint Adrien*, avec la qualité de legat-general du saint siege dans l'Asie. Il renonça aussi par une bulle consistoriale, signée de tous les cardinaux assemblés, au droit de pourvoir à quelques benefices de l'ordre que ce fût,

même à ceux qui viendroient à vacquer en cour de Rome; declarant par la même bulle, que la disposition de toutes les commanderies appartenoit entierement au grand-maître, sans qu'elles pussent être comprises au nombre des benefices que les papes s'étoient reservés, & se pourroient reserver dans la suite. Il donna encore au grand-maître la puissance de disposer absolument des benefices & des revenus des ordres militaires du S. Sepulchre, & de saint Lazare, en reunissant ces ordres à celui de saint Jean de Jerusalem. Le cardinal grand-maître augmenta ses soins pour faire fleurir sa Religion; & voyant les affaires dans un état paisible, il rétablit les églises ruinées, & fonda plusieurs chapelles en differens lieux de l'isle de Rhodes. En ce tems, Isabelle de Leon, qui descendoit d'une des plus illustres maisons de l'Andalousie, resolut de fonder dans Seville un couvent de chevalieres, sous la regle & l'habit de S. Jean de Jerusalem. Elle en obtint la permission du grand-maître, au mois de Mai 1489. & fut nommée prieure du couvent dont elle étoit la fondatrice. Pour y entrer, il falloit faire des preuves de noblesse, à la maniere des chevaliers. L'institut de ces religieuses étoit de seconder par leurs prieres le zele des chevaliers, & de travailler autant que leur sexe le pouvoit permettre, à l'exaltation de la foi Catholique. Isabelle Fernandés établit en Portugal un monastere du même ordre, dans la ville d'Evora.

Cependant Bajazet, à la persuasion du grand-maître, envoya vers le pape un ambassadeur, qui fut accompagné à l'audience par le grand-prieur de Blanchefort. Cet ambassadeur presenta à sa sainteté le fer de la lance qui perça le côté de Jesus-Christ, & que Mahomet avoit fait mettre dans son tresor, avec toutes les riches depoüilles des églises de Constantinople. La relique fut d'abord suspecte, parce que les François & les Allemands prétendoient avoir le fer de cette lance; mais après avoir examiné la chose le plus exactement qu'il se put, on trouva que la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur fut apportée d'Antioche à Constantinople, du tems des conquêtes de Godefroi de Boüillon; que l'empereur Baudoüin II. engagea aux Venitiens la pointe du fer de la lance pour une somme d'argent, dont il eut besoin dans la necessité de ses affaires; que saint Loüis racheta cette relique, avec la permission de l'empereur, & l'apporta en son royaume; & qu'ainsi il n'y avoit à Paris que l'extrémité du fer. Pour la lance qui se gardoit à Nuremberg en Allemagne, on sçut que c'étoit celle de Constantin *le Grand*, enrichie d'une partie des cloux de la croix, formée en pointe de lance. Avec cette relique l'ambassadeur presenta des lettres de Bajazet, par lesquelles il supplioit le pape de trouver bon que son frere Zizime demeurât toûjours sous la garde des chevaliers de Rhodes, suivant les conventions faites avec eux. En ce tems, dom Diego Ordogna Espagnol, homme plus barbare que les Infideles, couroit toutes les côtes avec une cruelle armée, & prenoit même des vaisseaux à la vûë de Rhodes. Le grand-maître envoya une galere & un vaisseau de guerre contre ce Pyrate, qui fut pris & conduit à Rhodes, où il fut rompu vif sur une rouë. Enfin le grand-maître convaincu plus que jamais de la mauvaise foi du grand-seigneur, se joignit aux princes croisés, & fut choisi pour chef general de la Croisade. Mais cette ligue ne dura pas long-tems; & son zele pour les interêts de la Religion lui fit chercher inutilement tous les moyens d'executer une si sainte entreprise, par la reconciliation des rois de France & d'Espagne. Ainsi remettant tout entre les mains de la providence, il ne travailla qu'à regler les mœurs du peuple & des chevaliers. Il chassa les Juifs de l'isle & de tous les états de l'ordre, retenant les petits enfans, qu'il fit baptiser, & voulant qu'ils fussent nourris des deniers publics, pour leur tenir en quelque façon lieu de pere. Il s'appliqua ensuite à reformer les statuts, & fit de tres-belles ordonnances. Il enrichit les églises d'ornemens magnifiques, dont on voit encore une partie à Malte, où sont ses armes.

Enfin la rupture de la Ligue, & le mauvais procedé du pape Alexandre VI. jetterent le grand-maître dans une mélancolie, qui l'abattit peu à peu, & qui lui causa une maladie mortelle. Il montra une pieté extraordinaire dans les derniers jours de sa vie, excita les chevaliers à défendre genereusement la foi, & à bien garder leur regle, & rendit son esprit à Dieu le 3. Juillet 1503. âgé de plus de 80. ans, après avoir gouverné l'ordre près de 27. ans. On lui fit de magnifiques funerailles, & le premier chapitre general qui se tint à Rhodes sous Emeri d'Amboise son successeur, ordonna, pour honorer la memoire du grand-maître d'Aubusson, la Religion lui éleveroit (des deniers du tresor public) un magnifique mausolée en bronze, & qu'on y graveroit une épitaphe, où seroient marquées les plus illustres actions de sa vie. Les papes, les princes, & les écrivains, donnent à ce grand-maître des éloges magnifiques. * P. Bouhours, *hist. d'Aubusson.*

AUBUSSON (George d') second fils de François d'Aubusson, comte de la Feüillade, &c. & d'*Elisabeth* Brachet de Perusse, fut nommé évêque de Gap en 1649. lorsque le roi nomma Artus de Lyonne, qui en étoit évêque, à l'archevêché d'Ambrun, lequel l'ayant refusé par modestie, le roi y nomma George d'Aubusson, qui en fut sacré archevêque l'onze Septembre de la même année. Il fut nommé ambassadeur à Venise en 1659. ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1661. & nommé commandeur de l'ordre du S. Esprit, quoiqu'absent, dont il reçut le cordon-bleu & la croix en la ville de Madrid, où il fit resoudre le roi d'Espagne d'envoyer en France le marquis de Fuentes son ambassadeur extraordinaire, pour reparer publiquement l'offense commise le 10. Octobre 1661. en la personne du comte d'Estrade ambassadeur de France en Angleterre, par le baron de Batteville ambassadeur d'Espagne en cette cour; ce qu'il executa au Louvre le 24. Mars 1662. en presence des princes du sang, des autres princes & seigneurs de la cour, du chancelier & des secretaires d'état, du nonce du pape, & de tous les ambassadeurs & ministres étrangers; où le marquis de Fuentes, après avoir rendu au roi Loüis XIV. sa lettre de créance, qui l'établissoit ambassadeur, en presenta une seconde du roi d'Espagne, qui l'autorisoit sur ce qu'il avoit à lui dire de sa part, pour la reparation de l'attentat du baron de Batteville, qui fut en ces termes. « Que sa majesté Catholique » avoit été fort fâchée du cas arrivé à Londres le 10. » Octobre, entre les ambassadeurs de leurs majestés au- » près du roi d'Angleterre, pour la competence du » rang que devoient tenir leurs carosses à l'entrée publi- » que d'un ambassadeur extraordinaire de Suede, à cau- » se du deplaisir que sa majesté avoit reçu de cet acci- » dent. Que dès que le roi son maître en eut l'avis, il » avoit ordonné au baron de Batteville son ambassa- » deur, de sortir de Londres, & de se rendre en Espa- » gne, le revoquant de l'emploi qu'il avoit, pour don- » ner satisfaction à sa majesté, & faire à son égard les » ressentimens que meritoit son excès. Que sa majesté » Catholique lui avoit en outre ordonné d'assurer sa » majesté qu'il avoit donné ses ordres à tous ses ambas- » sadeurs & ministres, tant en Angleterre, qu'en tou- » tes les autres cours & lieux où resident & resideront » lesdits ministres, & où peuvent naître de pareilles dif- » ficultés pour raison de la competence du rang, afin » qu'ils s'abstiennent, & ne concourent point avec les » ambassadeurs & ministres de sa majesté en toutes les » ceremonies & fonctions publiques, ausquelles les am- » bassadeurs & ministres de France assisteront. » Comme cette declaration étoit de grande importance, le roi jugea à propos d'y appeller pour témoins de la verité de ce qui s'y passeroit, le nonce du pape & tous les ambassadeurs & ministres des rois, princes & potentats étrangers, qui residoient en France, & qui y assisterent au nombre de huit ambassadeurs & de vingt-deux residens ou agens, ausquels après cette fonction finie, le roi leur adressa la parole, & leur dit: « Vous avez oüi la de- » claration qui vient d'être faite de la part du roi Ca- » tholique; je vous prie de l'écrire à vos maîtres, afin » qu'ils sçachent pour raison des differends qui pour- » roient arriver dans leurs cours, que c'est la volonté » dudit roi, & ses ordres, que ses ambassadeurs cedent

» en toutes occasions le rang aux miens. » Le roi donna en differens tems à l'archevêque d'Ambrun les abbayes de saint Loup de Troyes, de saint Jean de Laon, & de Joyenval; le nomma évêque & prince de Metz en 1668. conseiller d'état d'église en Janvier 1690. & il mourut le 12. Mai 1697. âgé de 88. ans. * *Memoires du tems.*

AUBUSSON (François vicomte d') duc de la Feüillade, pair & maréchal de France, colonel des gardes Françoises, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la province de Dauphiné, &c. frere du précedent, donna dès sa plus tendre jeunesse des preuves de son courage en qualité de capitaine de cavalerie, à la bataille de Rhetel en 1651. où il reçut trois grandes blessures; puis étant mestre de camp de cavalerie, servit aux sieges de Mouzon, de Valenciennes & de Landrecies, fut fait prisonnier, & dangereusement blessé à la tête à ce dernier siege, se trouva à celui d'Arras en 1654. où il força des premiers les retranchemens des ennemis, & continua de servir avec la même ardeur dans toutes les occasions, jusqu'à la paix des Pyrenées. En 1664. il fut fait maréchal de camp de l'armée que le roi envoya en Hongrie au secours de l'empereur contre les Turcs, & se trouva au fameux combat donné à saint Gothard au passage de la riviere de Raab. Ensuite de cette action le roi le nomma lieutenant-general de ses armées, & lui accorda en Août 1666. de nouvelles lettres d'érection de la Terre de Roannez en duché, qui furent registrées au parlement le 30. du même mois. La guerre s'étant renouvellée en 1667. contre l'Espagne, il se trouva aux sieges de Berghes, de Furnes & de Courtray; & la paix ayant été faite en 1668. à Aix-la-Chapelle, le roi lui permit de passer en Candie au service des Venitiens pour la défense de cette place assiegée par les Turcs, où le courage de la noblesse Françoise qu'il y avoit menée à ses dépens, retarda un tems considerable la perte de cette importante place. Le roi le pourvût en Janvier 1672. de la charge de colonel de ses gardes Françoises, sur la demission du maréchal de Grammont, & il se signala la même année dans la guerre contre la Hollande, & contre l'Espagne; se trouva aux sieges d'Orsoy, de Rhimberg & de Doësbourg; suivit le roi en 1674. à la conquête de la Franche-Comté; attaqua le fort de saint Etienne par un chemin presque impraticable, & l'emporta l'épée à la main; & après le siege de Dole, il acheva d'assurer la conquête de cette province. Tant de services furent recompensés par la dignité de maréchal de France, que le roi Loüis XIV. lui confera par lettres du 30. Juillet 1675. & eut commission au mois de Mars 1676. pour commander l'armée de Flandres, en qualité de lieutenant-general en l'absence du duc d'Orleans. Depuis ayant été nommé pour commander dans la ville de Messine en Sicile, à la place du duc de Vivonne; il fut fait viceroi de cette isle, chef de l'armée navale que le roi y avoit, avec le commandement des galeres, par lettres du premier Janvier 1678. & fit une retraite qui lui acquit beaucoup de reputation. Après la mort du duc de Lesdiguieres, le roi lui donna le gouvernement de Dauphiné, par lettres du 9. Mai 1681. & le nomma chevalier de ses ordres à la promotion du 31. Decembre 1688. Son attachement à la personne du roi, lui fit meriter beaucoup de faveurs de ce prince. C'est lui qui ayant acheté l'hôtel de Senneterre, l'un des plus magnifiques de Paris, & qui étoit isolé, le fit abattre; & la ville ayant acheté quelques autres maisons pour joindre à ce terrain, elle fit bâtir une place qui fut nommée *des Victoires*, au milieu de laquelle ce maréchal fit élever en 1686. une statuë pedestre du roi Loüis *le Grand*, qu'il avoit fait fondre à ses dépens, & le superbe monument sur lequel elle est élevée. *Voyez* PLACE DES VICTOIRES. Il mourut subitement la nuit du 18. au 19. Septembre 1691.

AUCH, AUSC ou AUX, ville de France en Gascogne, capitale du comté d'Armagnac en particulier, & de toute la province en general, bâtie sur une élevation, au pied de laquelle passe la petite riviere de Gers, avec presidial & archevêché, l'un des plus riches benefices de France. L'archevêque, qui partage la seigneurie de la ville avec le comte d'Armagnac, se qualifie primat d'Aquitaine. Il a pour suffragans Dax ou Acqs, Lectoure, Cominges, Conserans, Aire, Basas, Tarbe, Oleron, Lescar & Bayone. Les auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Auscu*, *Augusta Ausciorum*, & *Ausciorum civitas*. On assure qu'elle a été autrefois colonie Romaine. Elle conserve encore diverses marques d'antiquité & de la magnificence des comtes d'Armagnac. Son église metropolitaine est des plus belles & des plus magnifiques de France; & quelques auteurs ont cru que le roi Clovis *le Grand* en a été le fondateur. Le chapitre est composé de quinze dignités & de vingt chanoines, entre lesquels il y en a cinq seculiers, qui ont seance au chœur, & part aux distributions; sçavoir le comte d'Armagnac, & les barons de Montaut, de Pardaillan, de Montesquiou, & d'Isle. Les dignités sont le prevôt de S. Justin, les abbés de Faget, d'Idrac & de Cere; les archidiacres d'Anglés, de Sabanes, de Sos, de Vic, d'Armagnac, de Magnoac, d'Astarac & de Pardaillan; les prieurs de Montesquiou & de sainte Marie des Neiges; & le sacristain qui est curé. Il y a aussi un theologal, & un precenteur, trente-quatre prebendés & un tres-grand nombre d'autres ecclesiastiques, comme huit chapelains, dits du S. Esprit & de S. Denys, trente-sept chapelains communs, & divers clercs employés pour le service divin. Les auteurs ne croyent pas qu'Auch ait toûjours été metropolitaine ecclesiastique. Ils pretendent qu'elle n'est devenuë metropole qu'après la ruine d'Eausé, *dont nous parlerons ailleurs.* Anfronius est le plus ancien prelat d'Auch, dont nous ayons connoissance. Il a eu d'illustres successeurs, saint Orens, saint Leotadius, saint Austinde, Guillaume Bernard de Montaut, Guillaume d'Andozile, Hugues de Pardaillan, Philippe d'Alençon, Jean & Amanjeu d'Armagnac, Dominique de Vic, & Henri de la Mothe-Houdancourt, qui fit bâtir les deux magnifiques tours de l'église, & fit au-dedans divers ornemens de marbre avec une dépense tres-considerable. Anne-Tristan de la Baume-Suse, outre les cardinaux Jean de la Tremoüille, François Guillaume de Clermont, François de Tournon, & Hippolyte d'Est; Henri de la Mothe-Houdancourt. L'archevêque a la moitié de la seigneurie de la ville. L'an 1716. le roi Loüis XV. créa par son édit du mois d'Avril une generalité & bureau des finances à Auch, pour avoir dans l'étenduë de son ressort la ville de Bayone, le pays de Labourd, celui de Soulle, l'élection de Lannes, le pays de Marsan, & la Bigorre qui dépendoient auparavant de la generalité de Bourdeaux, & les Quatre Vallées, le Nebouzan, les élections d'Astarac, d'Armagnac, de Cominges, de Riviere-Verdun, & de Loumagne qui dependoient de la generalité de Montauban. Cet édit n'a apporté aucun changement au ressort des cours des aydes de Bourdeaux & de Montauban. Tout le diocese d'Auch est divisé en dix archidiaconés; car outre les huit qu'on a nommés, il y en avoit autrefois deux autres, sçavoir ceux de Pardiac & du Saint-Puy, qui ont été unis à la mense du chapitre, & dont les titres sont éteints. Sous ces archidiaconés sont trente archiprêtrés, 352. paroisses, & 277. succursales ou annexes. On y compte neuf églises collegiales, sçavoir celle de S. Orens à Auch même, qui étoit autrefois une celebre abbaye de l'ordre de saint Benoît, & celles de Barran, de Bassouës, de Castelnau-de-Magnoac, de Jesun, de Nogaro, de Sol, de Trie, & de Vic-Tezensac: trois abbayes de l'ordre de S. Benoît, sçavoir celles de Pessan, de Simore, & de Saramon: quatre autres de l'ordre de Cîteaux: Floran, fondée l'an 1151. Boüillas, de la filiation de l'Ecole-Dieu, fondée l'an 1150. Berdouës, de la filiation de Morimont, fondée l'an 1134. par Bernard comte d'Astarac & Sanche II. son fils. Jean XXIII. érigea cette abbaye en évêché vers l'an 1415. mais le roi Charles VI. s'y étant opposé à la priere de Berenger archevêque d'Auch, cette érection n'eut point de lieu. La quatriéme abbaye de l'ordre de Cîteaux est celle de Gimont, de la filiation de Berdouës. L'abbaye de la Case-Dieu est de l'ordre de Premontré, & fut fondée en 1135. * Ptolomée, *l.* 1. Cesar, *l.* 3. *de bello Gall.* Plin. *l.* 4. Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 2. Ammien Marcellin, *liv.* 15.

Strab. *lib.* 4. Oihenart, *not. utriusque Vasc.* Hauteserre, *de reb. Aquitan.* De Marca, *histoire de Bearn.* Sirmond, *in notit. ad Sidon. Apoll. & ad concil. Gall.* Du Chêne, *recherc. des antiquités de France.* Sammarthanus, *Gallia Christiana.* Sanson, *disquis. geograph. in phar. antiq. Gal. &c.*

CONCILES D'AUCH.

Le cardinal Hugues le Blanc, legat du saint siege, celebra vers l'an 1068. un concile à Auch, dans le tems que cette église étoit gouvernée par saint Austinde. Amanjeu d'Armagnac, archevêque sur la fin du XIII. siecle, & au commencement du XIV. assembla divers conciles, & entr'autres deux à Auch en 1304. & 1308. où il fit de beaux reglemens & de saintes ordonnances pour le bien de son diocese. Guillaume Flavacourt lui succeda, & celebra deux conciles; l'un à Auch pour la discipline en 1324. & l'autre dans un lieu de son diocese, dit *Marchianum.* Ce fut en 1330. au sujet d'Anessancius de Joyeuse, évêque d'Aire, que des soldats Gascons avoient assassiné en 1324. près de Nogarol.

AUCOURT (Jean Barbier d') l'un des quarante de l'académie Françoise, succeda en 1683. à François Mezeray. Il eut toutes les qualités d'un excellent académicien, étant bon philosophe & bon grammairien. Après avoir contribué par beaucoup de soins à finir le dictionnaire, il mourut lorsque cet ouvrage commençoit à paroître le 13. Septembre 1694. & laissa quelques ouvrages. M. de Louvois l'employa quelque-tems aux bâtimens du roi. * *Mem. du tems.*

AUCTUS de Florence, abbé general de l'ordre de Val-Ombreuse, a vécu dans le XII. siecle, vers l'an 1140. Il écrivit la vie de S. Jean Gualbert, celle du B. Bernard Uberti cardinal, mort en 1133. & quelques autres ouvrages. * Pocciantio, *de script. Florent.* Vossius, Possevin, &c.

AUDACTE, *voyez* ADAUCTE.

AUDAGAST, ville de la Mauritanie, située à l'extremité du Continent, qui regarde l'Ocean Atlantique, au septentrion de Berissi. * D'Herbelot, *bibliot. orient.*

AUDE, riviere de France en Languedoc, est l'*Atax* des auteurs Latins. Elle a sa source dans les monts Pyrenées en Roussillon, & se jette dans la mer Mediterranée au-dessus de Narbonne. * Papyre Masson, *desc. flum. Gall.* Lucain, *l.* 1.

Mitis Atax Latias gaudet non ferre carinas.

AUDEBERT (Germain) d'Orleans, president en l'élection de cette ville, fut un tres-sçavant jurisconsulte, & s'acquit beaucoup d'estime parmi les gens de lettres de son tems. Il étudia à Bologne sous Alciat; & étant revenu en France, il se laissa emporter au panchant qu'il avoit pour la poësie. Il composa divers ouvrages en vers, & entr'autres l'éloge de Rome, de Naples & de Venise, dont on fut si satisfait dans la derniere de ces villes, que la republique y reçut Audebert au nombre des chevaliers de saint Marc, & que le senat lui envoya la chaîne d'or de l'ordre, avec la medaille du doge. Audebert mourut à Orleans le 24. Decembre 1598. âgé de plus de 80. ans, après avoir été annobli, en consideration de son merite, par le roi Henri III. avec permission de porter deux fleurs-de-lys en chef. Il laissa un fils nommé Nicolas AUDEBERT, conseiller au parlement de Rennes, qui avoit beaucoup de merite. Il y a apparence que celui-ci auroit donné au public divers ouvrages, que son pere avoit laissés, si lui-même au bout de cinq jours ne l'eût suivi dans le tombeau. Scevole de Sainte-Marthe a fait l'éloge de Germain Audebert parmi ceux des hommes illustres en doctrine & autres ouvrages. Ces deux magistrats sont differens de Matthieu AUDEBERT, qui a écrit *Flores D. Bernardi, &c.*

AUDEBERT (Etienne) Jesuite François, de Belac dans la Marche, entra chez les Jesuites en 1613. chez lesquels il enseigna la philosophie, l'hebreu, la theologie morale & la scholastique. Ensuite le talent qu'il avoit pour la prédication le fit destiner à traiter la controverse contre les Calvinistes. Il les combattit à la Rochelle, dans l'isle de Ré, & ailleurs, & composa divers traités contre leurs erreurs. Voici leurs titres: *Explication des endroits de S. Augustin qui regardent l'Eucharistie*, à la Rochelle 1630. *in* 12. Theodoret expliqué, &c. avec le livre de Gelase, *De duabus naturis*, *in* 8°. Le triomphe de la verité sur la transsubstantiation & le purgatoire, &c. Il mourut le 30. Juillet 1647. à Pau.* Sotwel. *script. soc. Jesu, &c.*

AUDEBRAND (Etienne) moine de saint Allire de Clermont, après avoir été prieur de Turet en Auvergne, trésorier & grand-camerlingue de l'église Romaine, fut élû évêque de Montcassin & de S. Pons, puis archevêque de Toulouse le 22. du mois de Decembre 1351. L'histoire de sa fortune merite d'être sçuë. Lorsqu'il étoit dans son prieuré de Turet, il arriva que Pierre Roger, moine de la Chaise-Dieu, venant de faire ses études à Paris, fut volé dans la forêt de Randan en Auvergne: ensorte que les voleurs ne lui laisserent qu'une simple tunique. En cet état il prit le chemin de Turet, où il fut bien reçû du prieur, qui lui donna un habit de moine: *Quand pourrai-je*, dit-il au prieur, *reconnoître la grace que vous m'avez faite? Ce sera quand vous serez pape*, répondit Audebrand. Pierre Roger étant enfin devenu pape, appella auprès de lui son bienfaiteur, & le combla de biens & d'honneurs. Cela est marqué dans son épitaphe, qui se lit dans l'église de Notre-Dame d'Entre-Saints à Clermont, & qui a été imprimée par Etienne Baluze, dans le livre qu'il a intitulé *Antifrizonius, p.* 23.

AUDE'E ou AUDIE, Heresiarque, chef des Audéens, Audiens ou Odiens, a vécu dans le IV. siecle, sous l'empire de Constance, vers l'an 342. Il étoit de Syrie ou de Mesopotamie; c'étoit un homme extrêmement chagrin, & d'une humeur particuliere, qui avoit de la science, & qui crioit fortement contre la mauvaise vie de quelques ecclesiastiques. Cette liberté lui attira la haine de plusieurs d'entr'eux, qui le firent chasser de son pays. Pour s'en venger, il forma un schisme, & se fit créer évêque par ceux qui le suivoient. L'empereur Constance l'exila dans la Scythie, où saint Epiphane avouë qu'il convertit plusieurs Infideles. Pour ce qui est de ses erreurs, il celebroit la Pâques à la façon des Juifs, & enseignoit que Dieu avoit une figure humaine, sur laquelle l'homme avoit été créé à son image & à sa ressemblance. Theodoret ajoûte qu'il croyoit que les tenebres, le feu & l'eau n'avoient point de commencement; & que ses sectateurs donnoient l'absolution sans imposer aucune satisfaction canonique, se contentant de mettre d'un côté les livres sacrés, & de l'autre les livres apocryphes; & faisant passer entre deux les penitens, qui confessoient leurs pechés, ausquels ils donnoient aussi-tôt l'absolution, sans les éprouver par une plus longue penitence. Ses sectateurs menoient une vie tres-retirée; & disoient qu'ils ne se trouvoient point aux assemblées ecclesiastiques, parce que les impudiques & les adulteres y étoient reçus. Audée mourut après l'an 370. dans le pays des Goths, où il s'étoit retiré. Sa secte fut gouvernée après lui par divers évêques qu'il avoit établis; entr'autres, par Urane de Mesopotamie, fort consideré parmi eux; & par Sylvain, l'un des Goths, qu'il avoit attirés à son parti. Mais ces deux évêques & quelques autres étant morts avant l'an 377. la plûpart de leurs sectateurs les abandonnerent; & ils se trouverent réduits à un si petit nombre, qu'ils se rassemblerent vers l'Euphrate & la Mesopotamie; particulierement dans deux villages du territoire de Caliede près d'Antioche, au-dessus de Damas. Ceux qui avoient été chassés l'an 372. de la Gothie par Athanaric, les y vinrent trouver; & ceux qui étoient répandus dans les monasteres du mont Taurus, dans la Palestine & dans l'Arabie, se réünirent avec eux. Ils demeuroient dans des monasteres & dans des cabanes auprès des villes, sans vouloir jamais prier avec aucuns Catholiques. S. Epiphane louë toûjours la pureté de leur vie, & la discipline qu'ils gardoient dans leurs monasteres. Mais Theodoret assure qu'il se commettoit beaucoup de crimes parmi eux. Cette heresie, & le nom même des Audiens étoit aboli du tems de Facundus, qui vivoit dans le V. siecle. S.

Augustin les appelle *Vadiens* par erreur. Il dit que ceux qui étoient en Egypte, communiquoient avec les Catholiques.

Le P. Petau prétend, mais sans fondement, que S. Augustin & Theodoret ont mal pris le sentiment des Audiens; & ce qu'en dit S. Epiphane, qui ne leur attribuë, dit-il, d'autres sentimens que de croire que la ressemblance de l'homme avec Dieu consistoit dans le corps. * S. Epiphane, *Her.* 70. S. Augustin. *Her.* 50. Baronius, *A. C.* 341. *n.* 38. & *A. C.* 370. *n.* 14. S. Jerôme, *chron. ad an.* 341. Facundus, *l.* 8. *c.* 7. Baron, & Petau, *dogmat. theol. tom.* 1. *l.* 2. *c.* 1. Gennad. *de dogmatib. eccles. c.* 4. Tillemont, *siecle IX. tom.* 6. Theodoret, *l.* 4. *her. fab. c.* 9.

AUDEENS ou AUDIENS, Heretiques, *voyez* AUDEE, ci-dessus.

AUDEFLEDE, *voyez* AUDOFLEDE.

AUDEMAR ou ODOMAR : c'est le nom qu'on donne à un de ces princes, que l'on prétend avoir gouverné les Gaules avant l'établissement de la monarchie Françoise, dans le IV. siecle. On dit qu'il regna 14. ans & qu'un certain Vecthan pontife, philosophe & poëte, qui entendoit tres-bien la langue gauloise & la latine, écrivit de son tems l'histoire des François. * Trithême, *in epist. annal.*

AUDENEHAN (Arnoul sire d') maréchal de France, *voyez* ANDREHAN.

AUDENTIUS, évêque Espagnol, a vécu dans le V. siecle. Il écrivit contre les Heretiques, & principalement contre les Manichéens, Sabelliens, Ariens & Photiniens, un traité intitulé *De fide contra Hæreticos.* * Gennade, *de script. eccl. c.* 14. Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles.* Trithême, Possevin, &c.

AUDEON, *voyez* DADON.

AUDIENCE ou AUDIENCE ROYALE : c'est le nom que les Espagnols ont donné aux tribunaux de justice qu'ils ont érigés en Amerique. Ces tribunaux jugent sans appel, & ont leur ressort limité comme nos parlemens, quoiqu'ils contiennent plusieurs provinces. C'est ce qui fait que quelques cartes nouvelles divisent la Nouvelle Espagne en audiences, suivant le nombre de ces tribunaux.

AUDOENUS, archevêque de Roüen, *voyez* OUEN.

AUDOFLEDE ou AUDEFLEDE, fille de CHILDERIC I. roi de France, & sœur de *Clovis* dit *le Grand.* Jornandès se trompe en soûtenant qu'elle étoit fille de ce dernier. Elle fut mariée à *Theodoric*, roi des Ostrogoths en Italie, avant la fête de Noël de l'an 406. Cequi témoigne qu'elle ne pouvoit pas être fille de Clovis, né seulement environ l'an 467. Elle a été mere de la reine *Amalasonthe*, si illustre par son merite. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *hist.* Jornandes, *hist. Got.* Valois, *de gest. vet. Franc.* Le P. Anselme.

AUDOVERE ou ANDEVERE, reine de France, étoit femme de *Chilperic* I. qui eut d'elle *Theodebert*, *Merouée*, *Clovis*, *Basine* & *Childesinde*. Le roi étoit amoureux de Frédegonde, demoiselle d'Audovere. Aimoin & l'auteur des gestes des François, disent que cette fille extrêmement adroite, lui persuada d'être elle-même maraine de Childesinde; & qu'ensuite elle persuada au roi d'abandonner Audovere; puisque, selon les canons, il ne pouvoit plus demeurer avec elle. Alors Chilperic, pour cette raison, ou pour quelqu'autre que nous ignorons, répudia Audovere, qui se retira dans un monastere de la ville du Mans. Ceux du pays disent qu'elle se fit religieuse en l'abbaye du Pré, où Fredegonde la fit étrangler en 580. d'autres assurent qu'elle fut jettée dans un torrent où elle se noya. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. *c.* 28. Aimoin, *l.* 3. *c.* 5. Valois, *de gest. Franc. T. II. p.* 22. 23. & 115.

AUDRI ou ALDRIC (saint) évêque de Sens, nâquit vers l'an 780. dans le pays de Gâtinois, de parens nobles, qui avoient eu dans leur famille les principaux emplois de la cour. Dès sa plus tendre jeunesse il eut dessein d'embrasser la vie religieuse, & le fit dans l'abbaye de Ferrieres, dont Alcuin étoit abbé. Jeremie, évêque de Sens, l'appella, & lui confera les ordres sacrés. Etant revenu à la cour de Loüis *le Debonnaire*, qui l'établit précepteur du palais, & le fit chancelier de son fils Pepin, roi d'Aquitaine, il prefera l'abbaye de Ferrieres, à laquelle il fut élû, aux charges qu'il avoit à la cour. & enfin il fut élû archevêque de Sens l'an 828. Le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, fut cause qu'il ne fut ordonné qu'en 830. Il fut employé à la reforme de l'abbaye de S. Denys; & aprés avoir soûtenu pendant dix ans les travaux de l'épiscopat, il mourut le 10. Octobre de l'an 840. ou le 6. de Juin de l'année suivante, âgé de 61. ans, suivant l'auteur de sa vie. * Anonymus, *vita S. Aldrici*, *apud Heuthenium*, *T. II.* & Mabillon, *secul. IV. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints* 10. *Octob.*

AVEA GURRELA, ville d'Afrique. On la place sur la côte d'Ajan, dans le royaume d'Adel, dont on la fait capitale. C'est apparemment la même qui porte dans les cartes le nom d'*Adel. Voyez* ADEL. * Baudrand.

AVEIN, bourg des Pays-Bas dans le Luxembourg. Il est devenu celebre par la bataille que les François y gagnerent sur les Espagnols le 20. Mai de l'an 1635. L'armée de France étoit commandée par Gaspard de Coligny, maréchal de Châtillon, & par Urbain de Maillé, maréchal de Brezé. Celle des Espagnols avoit à sa tête le prince Thomas de Savoye & le comte de Bucquoi, qui prirent la fuite, abandonnant le champ de bataille, & un tres grand butin aux vainqueurs. * *Memoires du tems.*

AVEIRO, *Aveirum*, *Lavara*, ville de Portugal avec titre de duché, dans la province de Beira, sur l'étang de la riviere de Vouga, à une lieuë au-dessous de son embouchure dans l'Ocean, avec un petit port qu'y fait cet étang, & un beau pont; à une lieuë de l'Ocean, à six lieuës de Porto, & à neuf de Coïmbre. Cette ville est dans une vaste campagne, tres-bien arrosée de fontaines, & fertile en toutes choses. Il s'y fait une si grande quantité de sel, qu'on en a dequoi fournir deux ou trois provinces. Le port est tres peu de chose : il n'y a que les bâtimens mediocres, qui ne tirent que huit ou neuf pieds d'eau qui y puissent entrer; encore faut il que ce soit dans le tems de la pleine mer, & sous la conduite des pilotes du lieu. Alfonse III. roi de Portugal, accorda en 1265. ce privilege singulier à cette ville, qu'il n'est permis à aucun étranger, non pas même à des personnes du sang royal, d'y passer la nuit sans la permission du magistrat. La posterite des ducs d'Aveiro, qui furent aussi ducs d'Abrantes, sortis des rois de Portugal, est rapportée sous le mot Abrantes. *Voyez* ABRANTES. * Fernand Alvarez. Sevo. Baudrand.

AVEIROU, riviere de France dans le Roüergue, en latin *Avero* & *Averonius.* Elle a sa source dans la terre de Severac, au-dessus de la ville de Rodez, où elle passe. Ensuite elle coule à saint Atonin, à Bourniquet & à Negrepelisse; & ayant reçû le Biaur, Lezert, Bonnete & le Lerre, joint à la Cande, elle se jette dans le Tarn, en un lieu dit *la pointe d'Averrou.* * Baudrand.

AVELLA, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec titre de marquisat. Elle est peu considerable, à quatre milles de Nole, & à 15. de Naples, du côté de Benevent. *Voyez* ABELLA.

AVELLANEDA (Fernandez de) *voyez* CERUANTES SAAVEDRA (Miguel)

AVELLAR (François de) Portugais, professeur en theologie, doyen de la cathedrale de Portalegre, & en 1580. grand-prieur de l'ordre militaire d'Avis, a écrit en portugais de l'origine de cet ordre. * *Mem. de Portugal.*

AVELLAR (André de) Portugais, né à Lisbonne, chanoine de la cathedrale, & professeur de mathematique à Coïmbre, vivoit en 1590. Il a fait imprimer une chronologie, sous le titre *O repertorio dos tempos.* * *Mem. de Portugal.*

AVELLINO, que les auteurs Latins nomment *Abellinum*, ville d'Italie dans le royaume de Naples, & la principauté Ulterieure, avec titre de principauté, qui appartient à la maison de Caraccioli, & évêché suffragant de Benevent. Elle a été presque ruinée par un tremblement de terre, le 8. Septembre 1694. *Voyez* CARACCIOLI. * Leandre Alberti. Baudrand. Sanson.

AVEN ou AVON, *Avo* & *Avenne*, riviere d'Ecosse, dans la province dite *Lothiane*, de la partie meridionale de cet état. Elle se jette dans le détroit ou bras de mer de Firth, près de Linlithquo ou Lithquo. * Sanson.

AVENAY, que les auteurs Latins nomment *Avenaum* & *Avenacum*, petite ville de France en Champagne. Elle est près de la riviere de Marne, à quatre ou cinq lieuës de Reims. Ce que cette ville a de plus considerable, est le monastere de saint Pierre, fondé vers la fin du VII. siecle par saint Gombert, frere de saint Nivard archevêque de Reims, & par Berthe sa femme. Ce sont des religieuses de l'ordre de saint Benoît qui occupent ce monastere, où il y a toûjours eu des abbesses d'une naissance distinguée. Les bâtimens du monastere sont grands & beaux; pour les jardins, celui qu'on nomme le Breüil, est regardé comme le plus beau qu'il y ait dans aucune maison religieuse en France. * Sanson.

AVENCHES, *voyez* AVANCHES.

AVENÇON, *voyez* AVANÇON (Guillaume d')

AVENDANNA (Petro Nugnes) jurisconsulte d'Espagne, qui vivoit vers l'an 1540. est loüé par Covarruvias, Antonio Padilla & autres; écrivit *Dictionarium Hispanum vocum antiquarum, quibus partitarum leges & catera regia constitutiones utuntur. De exequendis mandatis regum Hispania, qua rectoribus civitatum dantur, &c.* que son fils DIEGO de Avendanna fit imprimer à Salamanque. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan.*

AVENDANNA (Alfonse) religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI. siecle, étoit de Benevent, petite ville d'Espagne dans le royaume de Leon, & passa pour un des plus excellens prédicateurs de son tems. Il laissa des commentaires sur l'évangile de saint Matthieu & sur le pseaume 118. Il mourut le 11. Octobre de l'an 1596. * Nicolas Antonio, *bibliot. script. Hispan.*

AVENDANNA (Christophle) Espagnol, religieux de l'ordre des Carmes dans le XVII. siecle, fut estimé par ses sermons & par ses écrits, dont on a imprimé une partie après sa mort; comme *Aurea corona sanctuarii. Litania aterni Patris luminum, &c.* Il mourut à Madrid en 1628. ou 1629. * Alegre, *in parad. Carmel.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

AVENDANO (d') *voyez* NUNNEZ DE AVENDANNO.

AVENDANO (Diego d') Jesuite Espagnol de Segovie, étoit à Lima dans le Perou, & déja maître-ès-arts, quand il se fit Jesuite. Il y enseigna long-tems la philosophie & la theologie, & il gouverna le college de Chuquito; deux fois celui de Lima, & deux fois la province. On a de lui quelques traités de theologie, l'explication des pseaumes 44. & 88. &c. Son ouvrage le plus considerable & le plus utile est son *Thesaurus Judicus pro regimine conscientia in iis qua ad Indias spectant.* II. tom. *in fol.* à Anvers 1668. * Sotwel. *script. soc. Jes. &c.*

AVENELLES (Pierre) avocat au parlement de Paris, découvrit en 1560. la conspiration dite *d'Amboise.* Il demeuroit au fauxbourg saint Germain à Paris; & la Renaudie, chef de la conspiration, étoit allé loger chez lui, afin d'être mieux caché. Avenelles s'étant douté de ce qui se passoit, par le grand nombre de ceux qui venoient visiter son hôte, s'entretint enfin familierement avec la Renaudie, & apprit de lui l'affaire, à laquelle il feignit d'applaudir d'abord. Mais après y avoir fait reflexion, il s'épouvanta de la grandeur du peril & de l'entreprise, & alla trouver Etienne l'Aleman, sieur de Vouzai, maître des requêtes, intendant du cardinal de Lorraine, auquel il découvrit la conspiration en presence de Milet, secretaire du duc de Guise. *Voyez* AMBOISE. Depuis, Avenelles se retira en Lorraine, où il eut une charge de judicature, à la recommandation du duc de Guise. * De Thou, *hist. lib.* 24.

AVENPORT (François d', vulgairement de sainte Claire) professeur en theologie à Doüay, puis provincial des Recollets d'Angleterre, & chapelain de la reine, vivoit dans le XVII. siecle. Il a donné un excellent ouvrage intitulé le systême de la foi ou du concile universel, dans lequel il traite de la regle des principes de la foi, & de plusieurs autres points importans. Il a encore donné en 1640. une apologie des évêques, & en 1634. un traité de la prédestination, des merites, de l'invocation des Saints & du culte des images. Tous ces ouvrages sont solides, pleins de citations des conciles, des anciens peres, des theologiens, & de raisonnemens fondés sur l'histoire & sur la pratique de l'église. Il n'outre pas les questions de controverse, & écrit avec sagesse & avec moderation: il ne traite pas neanmoins les matieres avec assez d'étenduë, & passe souvent de l'une à l'autre. Son style est simple, mais clair, & facile à entendre. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

AVENSON, *voyez* AVANSON.

AVENT, tems consacré par l'église pour se préparer à la fête de la naissance ou de l'avenement de J. C. Autrefois on jeûnoit pendant ce tems trois fois la semaine; sçavoir, le Lundi, le Mercredi & le Vendredi, depuis la fête de saint Martin jusqu'à Noël. Ce jeûne fut institué dans le premier concile de Mâcon, l'an 581. Le Samedi n'étoit point de ces trois jours de jeûne, parce qu'on ne jeûnoit point alors ce jour-là, hors pendant le Carême. Les capitulaires de Charlemagne nous apprennent que dans le IX. siecle on faisoit un Carême de quarante jours avant Noël; & quoiqu'il n'y eût point de loi canonique qui l'eût commandé, l'usage & la pratique en avoient fait comme une loi. Amalarius neanmoins, qui vivoit dans le même siecle, témoigne que cette pratique ne regardoit que les personnes pieuses. Il se peut faire que ce jeûne n'avoit lieu qu'en certaines églises; qu'en d'autres on y observoit seulement l'abstinence de la viande; & qu'ailleurs cela dépendoit de la pieté des Fideles. Il y a eu aussi des tems où les ecclesiastiques, de même que les religieux, étoient obligés à ce jeûne; mais les laïques en étoient exemts. A l'égard des Grecs, il y en avoit qui commençoient le jeûne de l'Avent dès le 15. de Novembre; d'autres le 6. de Decembre; & d'autres le 20. Ainsi à Constantinople, les uns faisoient l'Avent de quarante jours; les autres de trois semaines; & quelques-uns d'une semaine seulement. * Le P. Thomassin, *traités historiques & dogmatiques des jeûnes de l'église.*

AVENTIN ou AVENTINUS SYLVIUS, douziéme roi des Latins après Enée, succeda à Alladius son pere l'an 3149. du monde, & 855. avant J. C. Il fut tué dans un combat, après 37. ans de regne, & fut enterré sur cette colline, qui a porté tres-long-tems dans la ville de Rome le nom de *mont Aventin.* * Denys d'*Halicarnaße, antiq. Rom.* Messala. Sextus Victor, &c.

AVENTIN, le mont Aventin, *Aventinus mons*: c'est une des sept collines de Rome. Elle est aujourd'hui dans l'enceinte des murailles, & appellée *la montagne de sainte Sabine.*

AVENTIN (saint) né à Bourges, fut attiré à Troyes par la réputation de saint Loup, évêque du lieu, qui le reçut parmi les clercs qu'il formoit pour le service de l'église. Après sa mort, Aventin fut fait économe de l'église de Troyes: il s'acquitta peu de tems de cet emploi; mais l'amour de la solitude le fit retirer quelque-tems après dans les fauxbourgs de la ville, près d'une fontaine, puis dans une isle deserte de la riviere de Seine, à deux lieuës de la ville de Troyes. Il y vécut dans une grande austerité, y assembla une communauté, & y mourut en paix l'an 537. selon le P. le Cointe, ou 540. selon M. Bulteau, le 4. Fevrier. * Gregor. *Turon. de gloria Mart. c.* 68. *Acta ordinis S. Benedict. tom.* 1. Le Cointe, *annal. ecclef.* Bulteau, *l.* 2. Baillet, *Vies des Saints, le* 4. *Fevrier.*

AVENTIN (saint) que l'on honore à Châteaudun le même jour que le precedent, avoit été choisi pour être évêque de Chartres, & même ordonné, après que saint Solemnis, que l'on avoit élû & ordonné malgré lui, eut pris la fuite pour éviter cette dignité. Lorsque celui-ci fut découvert & ramené à son église, Aventin fut fait coévêque de Dunois, avec pouvoir d'exercer l'épiscopat dans toute l'étenduë de sa jurisdiction. Quelques-uns disent qu'il succeda à Solemnis, évêque de Chartres, & qu'il ne mourut que l'an 528. En effet il a

a souscrit en qualité d'évêque de Chartres au I. concile d'Orleans de l'an 511. * *Vie de saint Aventin*. Le Cointe. Sammarth. *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints*, *le* 4. *Fevrier*.

AVENTIN (Jean) fils de *Jean* Thurmair, qui tenoit hôtellerie, nâquit en 1466. à Abensperg, ville de Baviere, que l'itineraire d'Antonin nomme *Aventinium*. Il se rendit recommandable par son sçavoir : de sorte qu'il obtint des pensions considerables de Guillaume & de Loüis ducs de Baviere, qui l'engagerent de travailler aux annales de son pays. Il s'y appliqua avec soin, & les conduisit jusqu'à l'année 1533. mais sa mort arrivée l'année d'après, l'empêcha de publier cet ouvrage, & d'y mettre la derniere main. Il n'a vû le jour qu'en 1554. par les soins de Jerôme Ziegler, professeur en poësie à Ingolstad, qui avouë qu'il a retranché des annales d'Aventin plusieurs invictives outrées contre les ecclesiastiques, & beaucoup de narrations fabuleuses qui étoient hors de propos. C'est ce qui obligea sans doute Nicolas Cisner à donner en 1580. une nouvelle édition de ces annales. Genebrard & le P. Gautier se sont trompés, lorsqu'ils ont assuré que Jean Aventin florissoit en 1366. car il n'est né que cent ans après. Il se maria à l'âge de 47. ans, & rencontra une tres-méchante femme, dont il eut un fils, qui mourut peu après, & une fille qui lui survécut. Aventin a fait plusieurs autres livres, outre les annales de Baviere. La congregation de l'*Index* a retranché plusieurs endroits de cet ouvrage, & l'a mis *inter cautè legendos*. Le cardinal Baronius en parle desavantageusement, *ad ann.* 772. Aventin vécut 68. ans, & mourut en 1534. * *Voyez* Pantaleon, *de illustr. German.* Bullart, *acad. des sciences*. Vossius, *de hist. Lat.* Gesner, *in bibl. &c.*

AVENTINUS SYLVIUS, *voyez* AVENTIN.

AVENTON, *Aventonium*, village du comté de Glocestre en Angleterre, situé vers l'emboûchure de la Saverne. * Baudrand.

AVENTURIERS. On nomme ainsi ceux qui équipent des vaisseaux & font des courses en mer pour se rendre maîtres des bâtimens qu'ils découvrent, lorsqu'ils sont les plus forts. On en a vû plusieurs dans le XVII. siecle en Amerique, qui ont fait des prises tres-considerables sur les Espagnols, & se sont signalés par leur courage; comme Pierre le Grand, le capitaine Roc, Jean David Olonois, Monbars & Morgan. Ces sortes de Pirates, qui sont ordinairement François ou Anglois, n'ont point de pays certain : leur patrie est par tout où ils trouvent dequoi s'enrichir. Ils prennent sans scrupule tout ce qui se rencontre sous leur main, & ils dépensent avec profusion les biens qu'ils ont acquis par violence. On les voit tantôt riches, tantôt pauvres, tantôt maîtres & tantôt esclaves, sans qu'ils se laissent abattre par leurs malheurs, ni qu'ils sçachent profiter de leur prosperité. Ils s'associent quinze ou vingt ensemble, armés d'un bon fusil, de deux pistolets à leur ceinture, & d'un bon sabre, & en choisissent un d'entr'eux pour chef : puis ils s'embarquent sur un canot, qui est une petite nasselle toute d'une piece, faite du tronc d'un gros arbre. Dans cet équipage, ils vont devant quelque riviere ou port Espagnol, d'où ils sçavent qu'il doit sortir des barques; & sitôt qu'ils en découvrent quelqu'une, ils sautent à bord, & s'en rendent souvent les maîtres. Comme ils y trouvent des vivres & des marchandises, ils s'en accommodent ; & ayant renvoyé les Espagnols, ils tâchent d'augmenter leur nombre, selon la grandeur de leur vaisseau. Avant que de faire quelque nouvelle entreprise, ils font une *chasse partie*, c'est-à-dire, un accord pour le partage du butin que l'on prendra. Les côtes qu'ils frequentent ordinairement, sont celles de Caraco, de Carthagene & de Nicaragua; l'isle d'Auba, & sur-tout vers la ville de San-Jago & celle de Havana. Les plus riches prises qui se fassent en ces endroits, sont des bâtimens qui viennent de la Nouvelle Espagne par Maracaybo, où ils vont acheter du cacao, dont on fait le chocolat. Si les avanturiers prennent ces vaisseaux en allant, ils y trouvent de l'argent; si c'est en revenant, ils enlevent le cacao. Les prises qu'ils font à la côte de Caraco, sont des vaisseaux qui viennent d'Espagne, chargés de toute sorte de denrées & de manufactures. Ceux qu'ils prennent au sortir de Havana, sont chargés d'argent & de marchandises pour l'Espagne; comme cuirs, cacao & tabac. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occidentales*.

AVENZOAR ou ABEN-ZOAR, fils de *Zear*, medecin Arabe, vivoit dans le XII. siecle, du tems d'Averroez & d'Avicenne. On dit que dès l'âge de dix ans il commença d'étudier la medecine, qu'il vécut 136. ans; & que cette longue experience lui ayant donné une tres-parfaite connoissance de cet art, il fut surnommé *le Sage* & *l'Illustre*. Averroez, quoique l'homme du monde le moins prodigue en loüanges, parle tres-avantageusement de lui. * Castellan, *in vit. medic.*

AVEO ou ABYDOS, *Abydus*, petite ville de la Turquie d'Asie en Natolie, & sur le détroit de Gallipoli, avec une forteresse sur la côte, que l'on appelle *une des Dardanelles*, ou autrement *le Château-Vieux*, qui fut bâti par Mahomet II. grand seigneur des Turcs, après la prise de Constantinople, pour défendre le canal au détroit, vis-à-vis d'une autre forteresse ou dardanelle, que l'on appelle autrement le *vieux château de Romanie* ou *Sesto*. Les Turcs les appellent *Bogazassar*, c'est-à-dire, *le détroit de la mer*: ils ne sont pas éloignés de deux mille pas l'un de l'autre, à l'endroit où le détroit de Gallipoli se joint à l'Archipel. Aveo a un assez bon port, & est environ à cent trente mille pas de Constantinople. On prend ordinairement Aveo pour l'ancienne Abydos, ville archiepiscopale de l'Asie, située sur l'endroit le plus étroit de l'Hellespont. Cependant on ne voit aucune marque d'antiquité auprès de ce château : au contraire on trouve d'anciennes ruines à une lieuë de-là, du côté du nord, où effectivement le détroit est plus resserré : ce qui a fait juger à M. Wheler que le vieux château de Natolie est bâti, non sur les ruines d'Abydos, mais sur les ruines de l'ancien Dardanum, dont il conserve encore le nom. Tite-Live assure que les Abydéens se voyant assiegés sans esperance de secours, se tuerent tous, sans épargner ni pere, ni mere, ni femmes, ni enfans. *Voyez* ABYDOS.

AVER (Lambert) Jesuite Allemand, de Bamberg en Franconie, ou, comme dit Sachin, historien de la societé de Rotembourg, entra chez les Jesuites à Ingolstad en 1551. En 1558. il soûtint des theses publiques sur la theologie avec Benoît Pererius, dans la premiere congregation generale. Il étoit fort aimé de l'archevêque électeur de Mayence; & il fut le premier recteur du college fondé par ce prince en 1563. dans sa ville capitale. Le cardinal Commendon se servit aussi de lui dans ses legations, & le mit souvent aux mains avec les Heretiques. Dans une de ces disputes, chez le marquis de Brandebourg, ce prince fut si ébranlé, qu'il avoüa qu'il s'en falloit peu qu'il ne se rendît. Aver étant allé à Rome pour la congregation generale, où Everard Mercurien fut choisi pour succeder à saint François de Borgia, mourut à la maison professe en 1573. âgé de 40. ans. * Sotwel. *script. soc. Jes.*

AVERNO, en latin, *Avernus* ou *Aornus*, selon les Grecs, lac autrefois de la Campanie en Italie, maintenant dans la terre de Labour, province du royaume de Naples, proche des bayes de Cumes & de Pouzzol. L'empereur Neron entreprit de faire un canal navigable, depuis ce lac jusqu'aux emboûchures du Tibre, suivant le dessein que Severe & Celer, deux habiles ingenieurs, lui avoient donné. Pour y travailler, il fit venir sur les lieux tous les soldats qui étoient en garnison, & tous les criminels qui se trouverent dans les prisons; mais cette entreprise ne put réüssir, n'y ayant presque dans tout cet espace, qui est de 160. milles, que des montagnes qu'il falloit percer, ou des lieux secs, qui ne pouvoient entretenir le courant des eaux sans tarir. Ce lac exhaloit des vapeurs si corrompuës, que les oiseaux qui voloient par-dessus y tomboient morts, à ce que rapportent les anciens auteurs. Il étoit environné de montagnes & d'une épaisse forêt, qui rendoit ce lieu venerable, selon la superstition des Payens. Mais l'empereur Auguste fit abattre ces bois, & les environs devinrent aussi agreables qu'ils étoient affreux

auparavant. On assuroit qu'on n'avoit jamais pû trouver le fond de ce lac: ce qui avoit fait dire aux poëtes que c'étoit une des ouvertures ou descente de l'enfer: neanmoins le celebre Antoine Doria l'ayant sondé lui-même, trouva que sa profondeur n'étoit que de deux cens trente-huit pas. A l'occident de l'Averno, il y a un antre taillé bien avant dans la montagne, où l'on alloit autrefois consulter l'oracle: ce qui se faisoit ainsi. Après avoir immolé des victimes, & fait des sacrifices aux dieux infernaux, on voyoit, dit-on, paroître le fantôme d'un parent ou d'un ami, qui répondoit aux demandes qu'on lui faisoit, & qui disparoissoit aussi-tôt. On a crû que les Cimmeriens, peuple d'Italie, se retiroient le jour dans cet antre, où ils prédisoient l'avenir à ceux qui les alloient consulter; & qu'ils n'en sortoient que la nuit, ne voyant jamais le soleil. Plusieurs assurent que ce même lieu étoit la grotte de la sybille Cumée ou Cumane. Il y a aux environs des fontaines d'eau tiede, où l'on trouve de petits poissons noirs, qui ont un tres-mauvais goût. Ceux du lac sont de la même couleur, & sentent le soufre, comme on le reconnut dans la pêche que Robert, roi de Naples & de Sicile, y fit faire. A l'orient du lac Averno, l'on voit des restes d'un superbe bâtiment, qui paroit avoir été un temple dédié à Pluton; ou plûtôt un bain, parce que tout proche il y a des eaux tres salutaires à ceux qui s'y baignent. * Tacite, *l.* 15. Strabon. Maximus Tyrius. Vibius Sequester.

AVERROEZ ou AVEN-ROEZ, nom corrompu D'ABEN ou AVENROSCHC (*fils de Rosché*,) medecin Arabe, surnommé *le commentateur*, n'âquit à Cordouë en Espagne, où son ayeul & son pere avoient été chefs des prêtres & grands juges de ce royaume-là: leur jurisdiction s'étendoit sur toute l'Andalousie & sur le royaume de Valence. Notre Averroez leur succeda; il en étoit bien capable, puisqu'il entendoit fort bien la jurisprudence & la theologie. Après l'étude de ces deux sciences, il s'attacha à la physique, à la medecine, à l'astrologie & aux mathematiques. Pendant qu'il occupoit les deux charges qu'il avoit euës de son pere, Mansor roi de Maroc, lui fit offrir celle de juge de Maroc & de toute la Mauritanie, à condition qu'il conserveroit tous les emplois dont il joüissoit en Espagne: il l'accepta & se rendit à Maroc; mais il se contenta d'y établir des juges comme ses subdelegués, & s'en retourna à Cordouë. Dans la suite on le dénonça comme heretique; le roi de Maroc en ayant vû les preuves, fit confisquer ses biens & le condamna au quartier des Juifs. Les insultes que cet opprobre lui attirerent dans Cordouë, l'obligerent à s'en retirer pour aller se cacher dans Fez; mais il fut reconnu & emprisonné: quelques-uns du conseil de Mansor opinerent de le condamner à la mort; mais on se contenta de l'obliger à se retracter, ce qui fut fait à la porte de la mosquée, après que tous ceux qui y entroient lui eurent craché au visage. Il resta dans Fez, & y fit des leçons de jurisprudence: on lui permit quelque-tems après de retourner à Cordouë, & il y vécut miserablement, privé de biens & de livres; cependant on le rappella dans la suite à Maroc, pour y faire les fonctions de sa premiere magistrature, & ce fut dans cet emploi qu'il y mourut l'an 1206. C'étoit un homme d'une grande penetration & extrêmement laborieux. Il se signala par des commentaires qu'il composa sur presque toute la philosophie d'Aristote, & par la passion qu'il fit éclater pour la personne, & pour la doctrine de ce philosophe. Ce sont ces commentaires qui le firent surnommer *le commentateur*. Ce fut aussi lui qui traduisit le premier Aristote en arabe, avant que les Juifs en eussent donné leur version, & nous n'avons eu long tems d'autre texte d'Aristote, que celui de la version latine, qui fut faite sur la version arabique de ce philosophe. Il a daté son commentaire de l'an 1197. & composa encore d'autres ouvrages: *De natura orbis. De re medica. De theriaca. De diluviis, &c.* Gilles de Rome assûre qu'etant à la cour de l'empereur Frederic II. il y trouva deux fils d'Averroez; & que ce philosophe nommoit la religion Chrétienne, *une religion impossible*, à cause du mystere de l'Eucharistie. Il appelloit celle des Juifs, *une religion d'enfans*, à cause des differens preceptes & des observations legales: enfin il avoüoit que la religion des Mahometans, qui ne regarde que la satisfaction des sens, est *une religion de pourceau*; & ensuite il s'écrioit, *moriatur anima mea morte philosophorum.* * Gilles de Rome, *in quodlib. l.* 2. Blancanus, *in chron. Math.* Vander Linden, *de script. med.* Vossius, *de philos. c.* 14. *de sect. philos. c.* 17. §. 19. *de math. c.* 35. §. 22. Jean Pic de la Mirande, *cont. astrol.* Castellan. *in vit. medic. &c.* Pagi, *crit. in an.* 1197. Bayle, *diction. crit.*

AVERRUNCUS, dieu des Romains, ainsi appellé du latin *averruncare*, qui signifie *détourner*, parce qu'ils croyoient que ce dieu détournoit les malheurs. Les Grecs avoient de semblables dieux qu'ils nommoient Ἀλεξίκακοι *Alexicaques*, Ἀποπομπαῖοι *Apopompées*, & Ἀποτρόπαιοι *Apotropées*, c'est-à-dire, *qui chassent les maux*. Tels étoient Apollon & Hercule. * Varro. *l.* 6. *de lat. ling.*

AVERSE, *Aversa*, ville d'Italie dans le royaume de Naples & la terre de Labour, avec évêché, auquel on a uni celui d'Atella & de Cumes. Cette ville, qui porte titre de comté, doit son origine à Robert Guischard duc de la Poüille & de Calabre, qui la fit bâtir dans le XI. siécle pour l'opposer à Naples. On croit que ce fut sur les fondemens de l'ancienne Atella. Charles I. de ce nom roi de Naples, ruina depuis cette ville, qui s'étoit revoltée contre lui. On la répara bientôt. C'est dans le château d'Averse qu'André ou Andreasso de Hongrie fut étranglé. Cette ville est bâtie dans une campagne fertile, entre Capouë & Naples. Les voyageurs parlent avec éloge de la noblesse d'Averse, de son château, de son hôpital, & de l'église cathedrale, où l'on voit une tres-belle chapelle de Notre-Dame de Lorette. * Pandolphe Collenucio, *l.* 3. & 5. *hist.* Leandre Alberti, *desc. Ital.* Scipio Mazella, *desc. del regno di Napoli.*

AVES, l'isle d'Aves, *ou* l'isle des Oiseaux, *Avium insula*, isle de l'Amerique, dans la mer du Nord. C'est une de celles qu'on appelle *Antilles* de dessous le vent. Elle tire son nom de la quantité d'oiseaux que l'on y voit. Il y a encore deux autres isles de même nom; l'une dans l'Archipel des Antilles, au couchant de la Gadeloupe; & l'autre dans l'Ocean Oriental, entre les isles des Larrons, & la terre des Papous.

AVES (Rio d') *Avo*, *Avus*, *Avonus*, riviere de Portugal. Elle coule dans la province d'entre Duero & Minho, & se décharge dans la mer au bourg de Villa de Condé. * Baudrand.

AVESNES ou AVENES-LE-COMTE, ville des Pays-Bas dans l'Artois, sur les frontieres de Picardie, avec titre de comté. Elle est aux François; mais elle est peu considerable, & a été presque ruinée dans le XVII. siécle, durant les longues guerres des Pays-Bas. * Sanson.

AVESNES, sur la riviere de Herpse, ville des Pays-Bas dans le Hainaut, avec un bailliage royal. C'est une petite ville, bien fortifiée, & dans un pays fort couvert de bois, à quatre ou cinq lieuës de Landreci & autant de Maubeuge. Elle est au roi de France depuis la paix des Pyrenées, de l'an 1659. *Voyez* les articles 40. & 41. de ce traité. Elle a donné son nom à la maison d'Avesnes, dont les seigneurs ont été comtes de Hainaut, de Hollande, &c. * Sanson.

AVESNES, la maison d'AVESNES a été autrefois tres-illustre & tres-puissante dans les Pays-Bas; & les seigneurs de cette maison ont été comtes de Hainaut, de Hollande, de Zelande, &c. BOUCHARD d'Avesnes, que d'autres nomment *Bochard*, & d'autres *Baudouin*, fils de JACQUES d'Avesnes & d'*Ameline* de Guise, épousa en 1211. *Marguerite* de Flandres, seconde fille de *Baudouin* IX. comte de Flandres, & VI. comte de Hainaut, & de *Marie* de Champagne; & il en eut JEAN & *Bouchard* d'Avesnes. L'éducation de cette princesse lui avoit été confiée par la comtesse Jeanne sa sœur, lorsqu'il étoit soudiacre de Cambray, & chantre de l'église de Laon. Il devint son mari, & s'attira par là nombre d'excommunications, qui l'obligerent enfin à la quitter. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon, seigneur de Dampiere, fils de *Gui*, & frere puîné d'*Archambaud* VIII. dit *le Grand*, sire de Bourbon. *Bouchard* mou-

fut l'an 1243. L'année suivante 1244. la princesse *Marguerite* succeda aux comtés de Flandres & de Hainaut, par la mort de *Jeanne* sa sœur aînée, qui ne laissa point d'enfans ni de son premier mari *Ferdinand*, fils de *Sanche* roi de Portugal, ni du second *Thomas* de Savoye. Il y eut un tres-grand procès entre les enfans de *Marguerite*. Ceux du second lit prétendoient que *Jean* & *Bouchard* d'Avesnes étoient illegitimes, parce que leur pere *Baudouin* étant dans les ordres, s'étoit marié sans dispense. Quoi qu'il en soit, les enfans de *Baudouin* d'Avesnes eurent le Hainaut après la mort de leur mere, & les autres la Flandre. C'est le roi S. Loüis qui fit lui-même cet accommodement. Des juges apostoliques avoient declaré les premiers legitimes en 1249. Jean d'Avesnes épousa *Alix* de Hollande, sœur de *Guillaume* comte de Hollande. Il eut de ce mariage *Jean Bouchard*, évêque de Mets, mort en 1296. *Guillaume* évêque de Cambray, mort aussi en 1296. *Gui* évêque d'Utrecht, qui se trouva au concile de Vienne en 1311. & qui refusa le chapeau de cardinal. Il mourut en 1317. Jean II. comte de Hainaut, fut aussi comte de Hollande & de Zelande, & seigneur de Frise par sa mere. Il épousa *Philippe* de Luxembourg, fille aînée d'*Henri* I. & mourut en 1304. Leurs enfans furent *Jean*, surnommé *Sans merci*, comte d'Ostrevent, qui mourut avant son pere, sans laisser d'enfans de *Blanche* de France, fille de *Philippe* dit *le Hardi*; Guillaume, dit *le Bon*, Jean seigneur de Beaumont, &c. *Henri* chanoine de Cambray, & quatre filles. Guillaume I. dit *le Bon*, mourut le 7. Juin de l'an 1337. Il eut de *Jeanne* de Valois, sœur du roi *Philippe de Valois*: *Jean* & *Louis* morts jeunes; *Guillaume* II. qui fut tué en 1345. par les Frisons, sans laisser d'enfans de sa femme *Jeanne* de Brabant; *Marguerite*, qui porta ces comtés à *Louis* de Baviere empereur: *Jeanne*, femme de *Guillaume*, premier duc de Juliers; *Philippe*, mariée à *Edouard* III. roi d'Angleterre; & *Elisabeth*, morte sans alliance. * Aubert le Mire, *donat. piar. l. 1. c. 117. notit. eccl. Belg. c. 154. 219. &c.* Petit. Grotius. Boxhornius, &c.

AVESNES (Bouchard d') évêque de Mets, fut pourvû de cette dignité en 1283. Il étoit fils de Jean comte de Hainaut; & son courage répondoit à sa naissance. Il défit le duc de Lorraine, dans un combat donné au bois de Warray; & après avoir mis le siége devant le château de Penney, il contraignit ce duc à faire une paix honteuse. On dit qu'auparavant, l'empereur Rodolphe s'étoit mêlé de faire un accommodement entre ces deux princes, & que n'ayant pû y obliger ce prélat, il usa de menaces pour lui donner de la terreur; mais que Bouchard ne perdit rien de sa fierté, & qu'il osa même braver cet empereur dans la ville de Mayence, y passant à la tête de ses troupes, enseignes déployées, & aux fanfares des trompettes. Il mourut en 1296. & fut enterré dans la cathedrale de Mets, sous une tombe de marbre. Pour éterniser la memoire des exploits de ce prélat, il fut ordonné que tous les ans, le troisiéme jour des rogations, on porteroit en procession sa banniere & sa cotte d'armes. * Meurisse, évêque de Madaure.

AVESNES, *cherchez* BAUDOUIN D'AVESNES.

AVESPERG, *voyez* MUNSTERBERG.

AVEUGLES au Japon, font un corps de sçavants fort considerés dans cet empire. Il n'est point de grands seigneurs, ni de souverains qui ne se fassent un plaisir de les avoir auprès de lui: non en qualité de plaisans pour s'en divertir; mais en qualité de bel esprit pour s'instruire. Les annales du Japon, les histoires des grands hommes, les antiquités des familles sont des titres moins surs que la memoire de ces gens-là. Ils font une étude particuliere de toutes ces choses, ils se communiquent les uns aux autres ce qu'ils sçavent, & il se forme par-là une succession de tradition qu'on ne s'avise point de revoquer en doute. Ces Aveugles ont des academies où ils prennent des grades, ils s'y exercent, non seulement à cultiver leur memoire; mais encore a raconter ce qu'ils ont apris, à le mettre en chant & à lui donner tous les ornemens de la poësie. Enfin ils donnent à ce qu'ils racontent & à ce qu'ils chantent, un agrément tout particulier. * Bartoli, *Asia.* Le P. Charlevoix, *histoire du Japon.*

AVEZZANO, *Avezzanum*, autrefois *Alphabucelus.* C'étoit une ville des Marses en Italie. Aujourd'hui ce n'est qu'un village près du lac Celano, dans l'Abruzze Ulterieure, province du royaume de Naples. * Baudrand.

AUFEIA ou MARCIA, celebre fontaine, qui avoit été conduite à Rome par le roi Aneus Marcius. Pline a fait la description des merveilles de sa source & de son cours, *l. 31. c. 3.*

AUFI (*Mohammed Ben Ibrahim.*) auteur d'une grammaire arabique. Il vivoit l'an 315. de l'hegire. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUFIDIEN, officier de l'empereur Trajan, sur la fin du I. siécle. Ce prince l'envoya dans la Chersonese Taurique, où il fit mourir le pape S. Clement, l'an 100. * Eusebe. *l. 3. hist. c. 29.*

AUFIDIENS, famille tres-illustre à Rome, avoit produit de grands hommes; entr'autres, Cn. Aufidius Orestes, qui fut consul l'an 683. de Rome, & 71. ans avant Jesus-Christ, avec P. Cornelius Lentulus Sura; Aufidius Tuca ou Sura, jurisconsulte & disciple de Servius; T. Aufidius orateur, qui vivoit du tems de Sylla. On dit qu'il ne parloit pas facilement; mais qu'il avoit une merveilleuse connoissance du droit. Il est different d'Aufidius *Namusa* ou *Mamusa*, qui fit un recüeil de quelques traités composés par d'autres, & les mit en un volume, divisé en CXL. livres. Les anciens auteurs parlent encore d'autres Romains de ce nom. * Priscien, *l. 8.* Seneque, *ep. 30.* Pline, *l. 3. ep. 9.* Cicero, *in orat.* Vossius, *de hist. lat. l. 1. c. 22.* Bernardin Rutilius, *in vit. jurisc.* Zasius, &c.

AUFIDIUS (Cneus) citoyen Romain, vivoit vers l'an 654. de Rome, & 100. ans avant Jesus-Christ. Ciceron dit que, quoiqu'il fût aveugle, il étoit tres-éclairé dans les lettres. Il écrivit en grec une histoire, qui est souvent citée par Pline & par d'autres. Quelques-uns croyent que c'est le même qui fut Questeur en 635. de Rome, & 119. ans avant Jesus-Christ, sous le consulat de Cæcilius Metellus & de Cotta, & depuis Tribun du peuple en l'année 640. durant laquelle il publia la loi Aufidia. Mais il y a apparence que ce dernier étoit, ou l'Aufidius qui avoit été adopté par Cneus, ou par quelque autre de cette famille. * Ciceron, *Tusc. 5.* Pline, *l. 6. c. 9. & l. 8. c. 17.* Vossius, *de hist. Græc. l. 4. c. 4.*

AUFIDIUS BASSUS, historien Latin, a vécu du tems des empereurs Auguste & Tibere. Il écrivit une histoire de la guerre d'Allemagne, & une autre des guerres civiles. Nous avons perdu ses ouvrages; mais nous les voyons allegués par les anciens. Il faut éviter de confondre cet auteur avec d'autres du nom de Bassus, comme Cœsius Bassus, Junius Bassus, & d'autres. * Fabius, *l. 10.* Seneque, *suas. 6.* Pline, *l. 3. ep. 5.*

AUFIDIUS MODESTUS, grammairien, a vécu dans le I. siecle; d'autres disent dans le II. Il écrivit des interpretations sur les passages difficiles de Virgile. * Philargyrius, *in l. 2. Georgic.* Vossius, &c.

AUFIDIUS (M. Lurco) c'est celui qui trouva le premier l'invention d'engraisser des paons; ce qui lui apporta un profit tres-considerable. * *Consultez* Pline, *l. 10. c. 20.*

AUFIDIUS ATTICUS, *cherchez* ATTICUS.

AUFRID, évêque d'Utrecht, *voyez* ANFRID.

AUGARE, *voyez* ABGAR.

AUGARRAS, peuples de l'Amerique meridionale, dans le Bresil, & la province ou gouvernement de Puerto-Seguro. * Laët.

AUGE, le pays d'Auge, ou le pays d'Ouche, comme disent les Normands, *Augia*, *Algia*, petit pays de France, dans la basse Normandie, qui est étendu depuis la côte de la mer au septentrion, jusques vers Séez au midi, entre le Lieuvin & le Bessin. On comprend d'ordinaire en ce pays-là les villes de Séez, Argentan, Falaise, Hiesmes, Pont-l'Evêque, & S. Sauveur sur Dive. Ce petit pays est fort bon pour le pâturage, & les bœufs y sont forts & bien gras. On appelle ceux du pays les *Augerons.*

AUGE (Daniel d') connu dans ses ouvrages sous le nom d'Augentius, professeur royal des lettres grec-

ques dans l'université de Paris, a vécu vers l'an 1580. & 1585. Il étoit de Villeneuve l'Archevêque, qui est un bourg de Champagne, dans le diocese de Sens, & il composa divers traités particuliers.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibliot. Franç.*

AUGEA, fille d'*Alaic*, *voyez* AUGE'E.

AUGEAS, *voyez* AUGIAS.

AUGE'E ou AUGEAS, d'Athenes, poëte Grec, qui composa quelques comedies. Il est different d'un autre poëte comique de ce nom, cité par Etienne de *Byzance*; & ce dernier étoit de Tegée en l'isle de Crete. On ne sçait pas en quel tems ils ont vécu. * Suidas, Etienne de *Byzance*.

AUGE'E ou AUGEA, fille d'*Alaus*, roi d'Arcadie. Hercule la débaucha, & en eut un fils, nommé *Telephe*. Alæus en fut tellement irrité, qu'il fit mettre la mere & le fils dans une barque, & les exposa sur la mer. On dit que Minerve se chargea elle-même de la conduite de ce bateau, qui vint aborder à l'embouchure du fleuve Caycus, dit aujourd'hui *Castri* & *Chiai*. Theutras ou Teuthrantes y vit Augea, & en fut si charmé, que non seulement il l'épousa; mais donna encore la couronne à son fils Telephe. * Euripide cité par Strabon, *liv.* 13.

AUGELA, petit pays d'Afrique dans la Barbarie, est dans la partie occidentale du desert de Barca, aux pieds des montagnes nommées *Metes*, du côté du midi. Il y a quelques habitans dans ce pays, & il y avoit autrefois la ville d'*Augila* ou *Ægila*.* Baudrand.

AUGENTIUS, *voyez* AUGE (Daniel.)

AUGER (Edmond) né à Aliman, village proche de Sezanne dans le diocese de Troyes, de parens laboureurs, fut élevé chez un oncle curé, d'où il alla à Lyon trouver son frere, qui y exerçoit la medecine, & qui le destinant à être Jesuite, l'envoya à Rome avec une lettre de recommandation au celebre P. le Fevre; mais avec si peu d'argent, qu'il fut contraint de demander l'aumône dans une partie du chemin. Ayant trouvé le P. le Fevre mort, lorsqu'il arriva à Rome, il s'avisa d'aller avec une écritoire au champ de Flore, où se rangent ceux qui font profession d'ecrivains, & ayant vû passer un Jesuite, il accourut à lui, & lui parla d'une maniere si touchante, que ce pere, qui étoit procureur de la maison professe, l'emmena avec lui. Quoique le jeune Auger eût fait d'assez bonnes études, il accepta neanmoins de servir à la cuisine dans cette maison; mais les éloges que les novices faisoient de son esprit, ayant engagé saint Ignace à le vouloir connoître, il fut bientôt tiré de ce vil endroit, pour entrer au noviciat. On dit que le Saint, après une assez longue conversation, lui demanda une épigramme; & qu'Auger l'ayant pris lui-même pour sujet, il lui demanda, s'il croyoit de bonne foi qu'il eût toutes les belles qualités qu'il lui donnoit, à quoi le jeune homme répondit avec sa vivacité ordinaire: *Ce n'est pas là mon affaire; mais si vous ne les avez pas, vous devez les avoir.* Après son noviciat, où saint Ignace se plut à le conduire avec une attention particuliere, on l'appliqua à enseigner la poësie & la rhetorique à Perouse, à Padouë, & dans le college Romain; on observe qu'il menageoit sur les exercices de la classe le tems de faire le cathechisme, & qu'il faisoit dès-lors admirer son éloquence par des exhortations dans les ruës, suivant l'usage d'Italie; mais ce fut en France qu'il eut particulierement occasion de déployer ses grands talens. Quelques évêques de ce royaume étonnés du progrès de l'heresie, avoient demandé du secours au pere de Laynez, general de la compagnie, qui destina aussi-tôt Auger pour Pamiers, où il arriva sur la fin de l'an 1559. avec deux autres Jesuites; & depuis ce tems-là, il ne cessa de travailler avec un zele infatigable non seulement dans cette ville, mais en plusieurs autres, quoiqu'il fût exposé continuellement à être maltraité, ou même à perdre la vie. Le baron des Adrets, dont les cruautés sont celebres, l'arrêta à Valence en Dauphiné, & le condamna à être pendu; mais le discours qu'il prononça sur l'échelle, attendrit jusqu'à un ministre, qui se flattant de le gagner, demanda sa grace & l'obtint, & les Catholiques de cette ville trouverent peu à près le moyen de le faire évader; ce danger ne rendit son zele que plus ardent & plus efficace; toute l'Auvergne s'en sentit, & dans la seule ville d'Yssoire, plus de quinze cens Huguenots touchés par ses discours, reconnurent & abjurerent leurs erreurs. La ville de Lyon lui doit encore plus que toutes les autres: ce fut lui qui en 1563. fut chargé de la ceremonie du rétablissement de la religion Catholique dans cette ville: il dit la premiere messe dans l'église métropolitaine, & on admira sa prudence & sa moderation dans le discours qu'il prononça ensuite; mais sa charité brilla encore davantage à l'occasion d'une cruelle peste, & il eut le bonheur de découvrir & de rendre inutile une nouvelle entreprise des Huguenots sur la ville. On ne peut le suivre dans toutes les autres villes, il y fut toûjours le même, c'est-à-dire, un homme également zelé & prudent. Il prêcha le Carême de l'an 1567. devant Charles IX. & en 1575. Henri III. le prit pour son prédicateur & son confesseur: ce qui lui attira depuis de fâcheuses affaires, ces processions de penitens ausquelles le roi assista vêtu d'un sac, ayant déplû à beaucoup de gens, & le blâme en étant tombé sur le P. Auger. Son attachement à la personne du roi le rendit aussi odieux à tous ceux des Catholiques qui étoient entrés dans la Ligue. Il pouvoit se mettre à couvert des dangers, en acceptant un évêché que Henri III. lui offroit; mais il le refusa constamment, & il se détermina à demander son congé, qu'il n'obtint qu'après des instances souvent réïterées. Il se retira d'abord à Lyon, d'où les Ligueurs craignant qu'il ne ramenât à l'obéissance du roi une ville où il avoit tant de credit, l'obligerent de sortir, & de se refugier à Tournon. De-là sur un ordre de son general il passa en Italie, pour se rendre à Rome; mais la nouvelle de la mort du duc & du cardinal de Guise, y ayant été portée dans ce tems-là même; & le pape s'étant declaré pour la Ligue, son general lui donna un nouvel ordre d'aller à Venise, & de-là à Bologne, où il apprit le détestable parricide commis contre son roi. Il fit ensuite peu de séjour à Milan, & étant allé à Come, il y mourut le 19. Janvier 1591. dans sa 61. année. Il a laissé quelques bons ouvrages de controverses, & on assure qu'il a converti plus de quarante mille Heretiques. * *Voyez* sa vie par le P. Dorigny, *imprimée en* 1716.

AUGERI, historien, *voyez* AMALRIC AUGERI.

AUGI, visir du sultan Mohammed, fils de Malek Schah le Selgiucide, qui trahit son maître. *Voyez* le nom de ce sultan. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

AUGIAN, ville de la province d'Adherbigian. Nassireddin lui donne 82. degrés 10. minutes de longitude, & 37. degrés 8. minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUGIAS ou AUGEAS, que les poëtes font fils du Soleil, & roi d'Elide, promit une recompense considerable à Hercule, s'il vouloit nettoyer ses écuries qui étoient pleines de fumier, croyant qu'il lui seroit impossible de le faire. D'où est venu le proverbe, *Augiæ stabulum repurgare*, quand on veut exprimer quelque chose qui paroît impossible. Hercule en vint pourtant à bout, en faisant passer un bras du fleuve Alphée, & un autre du Penée, dans les écuries d'Augias, qui se vit condamné par le jugement même de son fils Phylée, de lui payer ce qu'il lui avoit promis. La colere le porta à bannir de ses états Phyleus & Hercule, qui lui fit la guerre, le tua, & mit Phyleus sur le thrône. * Apollodore, *biblioth. l.* 2. *c.* 4. Erasme, *prov.*

AUGILES, peuples de Cyrene en Afrique, qui n'adoroient point d'autres divinités que les dieux manes, qu'ils reclamoient dans leurs affaires & dans leurs entreprises, & par lesquels ils juroient assis sur leurs sepulchres.

AUGON (le mont) *Augonius mons*) montagne d'Italie. Elle fait partie de l'Apennin, & est située dans le Pavesan. Quelques geographes croyent que le mont Augon est l'*Auginus* des anciens, que d'autres geographes mettent à *monte Codoro*, qui est à la source de la Trebbia. * Baudrand.

AUGSBOURG, ville, *voyez* AUSBOURG.

AUGST, *Augusta Rauracorum*, village des Suisses, dans le canton de Bâle, proche du Rhin, & à trois lieuës de Bâle. C'étoit autrefois une ville épiscopale & considerable. La ville de Bâle a profité de ses dépoüilles. * Bourgon, *geogr. hist.*

AUGST, *Augusta*, bourg de France en Picardie. Il est situé dans la contrée de Vimeu sur la côte, environ à deux lieuës de la ville d'Eu, du côté du nord. * Baudrand.

AUGURE, *Augurium*, art de deviner l'avenir, & de porter un jugement sur le succès des entreprises, par le vol & par le chant des oiseaux. On tient que cet usage est venu des Chaldéens & des Grecs, d'où il a passé en Toscane, & de-là chez les Latins & chez les Romains. L'histoire nous apprend que Remus & Romulus prirent les augures pour la fondation de Rome, & même pour décider de celui qui en seroit roi. Romulus fonda un college de trois augures pris des trois tribus. Ils étoient de race patricienne; mais l'an 454. de la fondation de Rome, on en fit cinq plebeïens: en sorte que le college des augures fut de neuf. Ce nombre demeura fixe jusqu'au tems de Sylla, qui l'augmenta jusqu'à quinze. L'élection des augures appartenoit au peuple; on l'accorda ensuite au college des augures, qui en substituerent à la place de ceux qui mouroient. L'an 651. de la fondation, Cn. Domitius Ahenobardus, tribun du peuple, fit passer ce droit au peuple par une loi. Sylla rendit au college le droit d'élire les augures, & Cesar le lui ôta. Après sa mort, il lui fut rendu par Antoine; mais les reglemens qu'il avoit faits, ayant été declarés nuls, le peuple se remit en possession de choisir les augures. Enfin, sous le regne d'Auguste, le college nommoit les augures; mais le prince y eut depuis la principale part.

Voici de quelle maniere les augures se conduisoient pour juger de l'avenir. Ils alloient à la campagne dans un tems serein, tenant en main un bâton, avec lequel, tournés vers l'orient, ils désignoient un espace du ciel & de la terre, dans lequel ils devoient observer ce qui se passeroit. Ils offroient ensuite un sacrifice, & faisoient de longues prieres; après lesquelles revêtus de leur robe augurale, & ayant la tête voilée, ils regardoient fixement vers le ciel, & remarquoient les oiseaux qui passoient dans l'espace qu'ils avoient désigné. Les differentes especes d'oiseaux, & leurs differens mouvemens, avec la varieté de leur chant, faisoient les bons ou les mauvais présages. Ils observoient aussi de quel côté venoit le tonnerre, & les differens roulemens, & en tiroient des prédictions. Enfin ils jugeoient de tous les évenemens, que l'on regardoit comme des pronostiques de l'avenir.

Les Romains ne faisoient aucune entreprise de consequence sans avoir consulté les augures; ce qui donnoit à ces magistrats une grande autorité. Ils arrêtoient les déliberations du senat & du peuple, & les entreprises des generaux d'armées, en declarant que les augures n'étoient pas favorables. Ils obligerent même les dictateurs & les autres magistrats d'abdiquer leurs charges, en prononçant qu'ils n'avoient pas été élus avec de favorables auspices.

Voici plusieurs remarques sur les devinations & les augures des anciens.

I. Varron met quatre especes de divinations, qu'il tire des quatre élemens; la premiere est la pyromantie, qui se prend du feu; la seconde, l'aeromantie, qui se prend de l'air; la troisiéme, l'hydromantie, qui se prend de l'eau; & la quatriéme, geomantie, qui se prend de la terre: chacunes de ces especes en ont d'autres sous elles.

II. Les personnes qui se mêloient de cet art, avoient differens noms, selon la maniere dont ils s'y occupoient. *Incantatores*, Enchanteurs, ou ceux qui se servent de mots. *Arioli*, étoient ceux qui faisoient des prieres execrables, & des sacrifices détestables à l'entour des autels. *Haruspices*, ceux qui s'attachoient aux heures, ordonnant ce qu'il falloit faire, & qui consideroient attentivement tout ce qui étoit au-dedans du corps de l'animal, c'est-à-dire, *les parties internes*, comme entrailles, qu'on appelle *exta*: ils prédisoient là-dessus, ce qui devoit arriver, & tiroient des conjectures sur le passé, par l'inspection des os, du sang, & de certaines marques qu'ils rencontroient. *Pythii*, Pythiens, qui prédisoient l'avenir, lorsqu'ils étoient remplis de l'esprit Pythonique, c'est-à-dire, *du serpent d'Apollon*: cette façon d'augurer appartenoit principalement aux filles qui faisoient profession de virginité. *Voltivoli*, Voltivoles, étoit le nom que portoient ceux, qui, pour changer la complexion de quelqu'un, faisoient de cire, de terre grasse, ou d'autre matiere molle, son image ou sa figure, afin que la personne representée vînt dans le même état, & eût le même sort que l'image. Virgile & Ovide font mention de cette espece de malefice, lequel cessoit, quand ils confessoient leur crime, ou qu'ils le revoquoient. *Imaginarii*, ou *Imagiers*, étoient ceux qui se faisoient de petites idoles en forme d'image où le diable présidoit, pour sçavoir les choses douteuses. *Conjectores*, Conjectureurs, qui expliquoient les songes, & par leur moyen prévoyoient les évenemens. *Chiromantici*, Chiromantiens, qui devinent par l'inspection de la main. *Specularii*, Speculaires, qui se servent de miroirs, ou d'autres corps polis & reluisans, pour representer certains objets, qui les aident à deviner. *Mathematici*, astrologues judiciaires, qui prétendent deviner par le moyen des astres & des planetes, étudiant leurs mouvemens & leurs conjonctions. *Genethliaci*, Genethliaques, qui dressent les horoscopes par la consideration exacte, & une attention particuliere de l'heure & du moment auquel on vient au monde. *Saltatores*, Sauteurs, qui prédisent un bon ou un mauvais succès, par un sault ou un mouvement inopiné du corps d'une personne, ou d'une bête. *Sortilegi*, ceux qui tiroient les billets appellés *sortes*, sur lesquels on consultoit les oracles. *Augures*, Augures, qui tiroient leurs conjectures du vol ou du chant des oiseaux: par le vol, on n'entendoit pas seulement celui des aîles, mais aussi le mouvement & la démarche du pied: c'est pourquoi *auspicium*, l'auspice, se disoit proprement de la consideration des oiseaux, sçavoir, comment ils voloient, comment ils se reposoient, & comment ils sautilloient.

III. Les Romains étoient si adonnés aux augures & aux auspices, qu'ils ne décidoient de rien, soit en paix, soit en guerre, en particulier ou en public, qu'ils ne s'en fussent servis: ces auspices se prenoient par les yeux ou par les oreilles; ainsi l'origine du mot *augurium*, augure vient d'*avis garrium* ou *avis garritus*, le chant & le ramage de l'oiseau.

IV. Quand les augures rompoient un dessein, ils se servoient de ces deux mots, *alio die*, à un autre jour.

V. Ces deux mots, *vitium* & *calamitas*, vice & calamité, étoient d'usage dans la ceremonie des augures; *vitium*, le disoit, quand le tonnere grondoit; *vitium* & *calamitas*, tout ensemble, lorsqu'il tonnoit, qu'il grêloit & que la foudre tomboit: c'est ce qui faisoit dire *vitio creatus magistratus*, un magistrat créé avec vice ou défaut, c'est-à-dire, avec un mauvais augure, s'il avoit tonné lorsqu'il avoit été créé & choisi.

VI. Ces mots, *addixit avis*; l'oiseau l'a promis, signifioient un heureux succès. On se servoit encore de ces termes, *cornix vel corvus fecit rectum*, la corneille ou le corbeau l'a fait bon, pour témoigner que la chose étoit de bonne esperance.

VII. Le lieu où se faisoit la ceremonie de l'augure, se marquoit quelquefois seulement en l'air avec un bâton augural, (ce qu'ils appelloient *templum*) ou bien on le bâtissoit, en prononçant certains termes consacrés à cet usage: ce lieu pour lors étoit nommé *locus augustus*, lieu auguste. On prenoit aussi garde au trémoussement ou battement des aîles, & à la façon de manger des oiseaux, que l'on nomme en latin *gestus* & *gustatus*; d'autant que le mouvement du corps, & la façon de manger trop lente ou trop avide, étoient les deux moyens de prendre augure des oiseaux. Entre ces lieux augustes, il y en avoit de plus grands & de moindres; les uns & les autres étoient quelquefois entourés d'ais, ou de

pieux ou de piques; quelquefois ils étoient décrits seulement avec des lignes tracées sur la terre, ou limites par de longs cuirs.

VIII. *Fanum*, signifioit le lieu que l'Augure avoit marqué pour ses prédictions, après avoir prononcé les termes de son art: ce qu'on exprimoit par le participe du préterit *effatus*.

IX. Le verbe *specio*, je regarde, étoit un terme augural, ainsi que Varron le marque; d'où l'on a nommé *auspicium*, auspice, comme qui diroit la vûë & la considération des oiseaux.

X. Les oiseaux par le chant desquels on faisoit l'auspice, étoient appellés *oscines*, oiseaux de chant, comme qui diroit, chantant du bec; entre lesquels, ceux qui s'étoient fait entendre de bien haut en l'air, *aves supervaganea*, oiseaux surerrans.

XI. Les oiseaux, du vol desquels on tiroit augure, étoient appellés *alites*; & s'ils étoient de bon augure, on les nommoit *prapetes*, à cause qu'ils s'étoient reposés de la façon qu'on desiroit; ou bien, parce qu'ils avoient predit ce que l'on souhaitoit, devant qu'on l'eût demandé.

XII. Les oiseaux qu'on surnommoit *oscines*, étoient particulierement le corbeau, la corneille, le pivert, la choüette, & un certain oiseau qu'on nomme en latin *parra*. Entre ceux qu'on appelloit *alites*, étoient le busard, l'ossifrage, ou le sanguale, en latin *ossifraga*, ou *sangualis*, qui étoit une espece d'aigle; l'immussule, autre espece d'aigle, en latin *Immusulus*; l'aigle commun, & le Vautour, &c.

XIII. Les oiseaux qui prédisoient du mal, étoient nommés *aves infera*; quand ils commandoient que l'on fit quelque chose, ils étoient appellés *aves admissiva*; quand ils défendoient de faire quelque chose, ils étoient nommés *aves arcula*, ou *inebra aves*: quelques-uns pensent que l'oiseau qui défendoit quelque chose, a été appellé *clivina avis*, ou *clivia avis*.

XIV. Quand l'oiseau ne présageoit rien de bon, on disoit *avis est altera*, l'oiseau est autre; & quand il promettoit du bien, on disoit *avis est sinistra*, l'oiseau est du côté gauche: car il est à remarquer, que *sinistra auspicia*, étoient estimés heureux, d'autant qu'ils permettoient de faire quelque chose; ils étoient estimés tels, parce que chez les Romains la main gauche étoit de bon augure, & la droite de mauvais, d'autant que la main gauche étoit à leur égard la partie septentrionale, du côté de laquelle ils croyoient que la foudre étoit plus haute & plus proche de Jupiter.

XV. On conjecturoit aussi ce qui devoit arriver, par la vûë des entrailles des victimes, par leur fuite des autels, ou par leurs cris effroyables; & quand tout cela ne signifioit rien de bon, on disoit, *piacularia*, ou *pestifera auspicia*, des auspices piaculaires, dangereux, pestiferés.

XVI. Les augures qu'on tiroit du renard, du loup, du serpent, du cheval, & d'autres animaux à quatre pieds, étoient appellés *auspicia pedestria*, auspices pédestrées. *Caducum auspicium*, l'auspice caduque, ou de chûte, étoit quand la baguette des prêtres, ou le bonnet, ou la couronne, ou la robe, ou les entrailles, ou quelque autre chose venoit à tomber par quelque accident à celui qui prenoit l'auspice. *Salutis augurium*, l'augure pour le salut du peuple, étoit celui que l'on prenoit, pour sçavoir si les dieux vouloient qu'on demandât le salut du peuple. *Jugi auspicium*, l'auspice du joug, étoit quand des bêtes attelées se rencontroient, ou quand une bête de voiture faisoit son ordure étant attelée. Il y avoit encore des auspices qu'on nommoit *auspicia ex acuminibus* ou *cœlestia*, auspices d'enhaut, auspices celestes, ou pris des lieux hauts; ceux-ci étoient quand il éclairoit, ou quand il tonnoit. *Perennia, orum*, étoient des ceremonies qu'il falloit observer dans les auspices.

XVII. Entre les augures, quelques-uns étoient appellés *oblativa*, quand ils s'offroient d'eux mêmes, & signifioient ce qu'on demandoit; quelques-uns *impetrata*, quand ils montroient ce qu'on desiroit, & étoient impetrés, c'est-à-dire, obtenus; & d'autres *flativa*, quand ils désignoient le lieu où il falloit prendre l'augure.

XVIII. Le mot *sedere* s'est pris quelquefois pour *augurium capere*, prendre augure; parce que l'augure avoit coûtume de le prendre étant assis: il le prenoit neanmoins quelquefois étant couché.

XIX. Les augures publics étoient appellés *les interpretes de Jupiter*, & tiroient leurs augures du ciel, des oiseaux, des animaux à quatre pieds & des victimes. On éprouvoit la victime avant que de l'immoler: ce qui se faisoit en lui arrachant du poil d'entre les cornes, & lui passant un fer rouge depuis le front jusqu'à la queuë par-dessus le dos: de plus, on lui jettoit sur le front une pâte salée, faite de pure froment & de sel. Les foyers & les couteaux étoient aussi arrosés, & l'on jettoit de l'eau dans l'oreille de la victime, & l'on passoit le couteau depuis son front jusqu'à sa queuë devant que de la tuer: on jettoit outre cela du vin entre ses cornes, les sacrificateurs prononçant certaines paroles mysterieuses. Quand on sacrifioit aux dieux infernaux, on tournoit la tête de la victime vers la terre pour l'immoler; au contraire, si l'on sacrifioit aux dieux celestes, on lui tournoit la tête vers le ciel: c'est la remarque de Myrtilus, au *liv.* I. des Lesb. Servius ajoûte sur le *liv.* 6. de l'Eneïde, que les anciens observoient le même rit pour la main en versant le vin.

XX. Quand on inauguroit quelqu'un, c'est-à-dire, quand on le recevoit pour être aggregé au college des augures, on lui faisoit jurer qu'il ne reveleroit rien des mysteres de l'art.

XXI Une tempête étoit appellée *supremum augurii tempus*, le souverain tems de l'augure; & le fort où les augures exerçoient leur art publiquement, étoit appellé *auguraculum*, l'auguracle, ou *arx*, le fort.

XXII. Voici quelques termes don on se servoit pour demander réponse aux augures, & ceux dont ils usoient pour répondre. Celui qui demandoit parloit ainsi: *Quirite Fabi te mihi auspicium volo*, (Fabius Quirite, je te veux en auspice pour moi) & l'augure répondoit (je vous ai entendu: *audivi.*) Ensuite le demandeur usoit de ces termes: dites-moi s'il vous paroit qu'il y aura silence, *dicite si silentium esse videbitur*; c'est-à-dire, s'il n'y aura point de tonnerre: puis on répondoit, il paroit qu'il y a du silence: c'est-à-dire, que l'air est calme & tranquille, *silentium esse videtur*: de plus on interrogeoit de cette maniere: dites si les oiseaux repaissent, *dicito si pascuntur aves*, & l'on répondoit, ils repaissent, *pascuntur*. Il faut remarquer qu'on enfermoit les oiseaux ou les poussins dans des cages, & qu'à mesure qu'ils en sortoient, on leur presentoit de la pâte: & comme ils mouroient presque de faim, il se jettoient aussi tôt dessus avec avidité: que s'il en tomboit quelque chose de leur bec, on répondoit à celui qui faisoit faire la ceremonie de l'augure ces mots. *Tripudium solistimum*, ou *solivium*; il y a un trépignement, un réjallissement de dessus la terre: ce qui étoit de bon augure: que s'ils ne mangeoient point, on disoit: *pullarius auspicium mentitur*, celui qui a eu soin des poussins trompe l'auspice. Quant au mot *tripudium*, il valoit autant que *terripavium* ou *terripudium*, c'est-à-dire, battement de la terre; parce qu'il falloit pour un bon augure, qu'il tombât quelque chose de la mangeaille des oiseaux qui frappât la terre. On a ajoûté *solistimum*, comme pour dire *in solidum*, sur la terre ou sur la pierre dure: car afin que la ceremonie fût en forme, il se devoit faire un réjallissement de dessus la terre, de la mangeaille qu'on donnoit aux oiseaux ou poussins; s'ils ne mangeoient pas, ou s'ils ne vouloient point sortir de la cage, c'étoit un signe de grand malheur.

XXIII. *Silentium*, le silence étoit un mot consacré & propre aux augures, pour signifier le calme & la serenité de l'air. *Antica pars & postica*, signifioient les parties du ciel qui étoient devant le visage de celui qui prenoit l'augure ou l'auspice, & celles qui étoient derriere lui. Les unes & les autres se divisoient en parties orientales & occidentales, c'est-à-dire, celles qui tournoient du côté de l'orient se prenoient pour orientales, & celles qui tournoient du côté de l'occident pour occidentales. La raison pour laquelle les Romains estimoient que les choses qui arrivoient du côté de la main gauche, étoient de bon augure, & que

celles qui arrivoient du côté de la droite, étoient de mauvais augure; & qu'au contraire les Grecs estimoient que la droite étoit de bon augure, & la gauche de mauvais; c'est que les Romains se tournoient vers l'orient, & les Grecs vers l'occident: de sorte qu'aux uns & aux autres le septentrion étoit le côté heureux, comme on l'a déja remarqué. Ainsi les Latins s'accommodant aux Grecs, prennent quelquefois *dextra*, la droite, pour *læta*, heureuse; & *sinistra*, la gauche, pour *mala*, la mauvaise.

XXIV. *Avis canit*, l'oiseau donne l'auspice; *malum occinit*, il donne mauvais présage; *monitus avis*, l'avertissement de l'oiseau, *augur avem consulit*, l'augure consulte l'oiseau; *avium voces, volatusque interrogare*; *aves suspicere*, consulter les voix & le vol des oiseaux, considerer leur vol; *nuntiare*, annoncer; *obnuntiare*, rapporter mauvaise nouvelle; *servare*, ou *de cælo servare*, observer le tems. De plus, après ces paroles (*Esto dueces ò si qua via est*) ce qui étoit *oblativum*, devenoit *impetritum*; & devant que de commencer l'augure on se servoit de ces paroles: *Jovis pater si mihi es author, urbi populoque Romano, Quiritium hac sanè forteque esse, ut tunc mihi bene sponsis beneque volueris*. Pere de Jupiter, si vous m'assurez & la ville & le peuple Romain, que les affaires des Quirites demeureront dans leur entier, & ne receveront point de dommage, comme vous me promettez maintenant, & que vous voulez bien l'agréer. Ces paroles s'appelloient *effata*.

XXV. Si l'augure avoit quelque playe, il ne pouvoit pas exercer les fonctions de sa dignité augurale: il falloit pour cela qu'il fût dans une parfaite santé, tant les Romains avoient d'égard à cette science frivole. Le tems étoit aussi prescrit; car selon la science des augures, toute sorte de tems, selon eux, n'y étoit pas propre. Les augures sur le minuit, le ciel etant serein, & sans orage ni vent, designoient un hemicycle; c'est-à-dire, un demi-cercle, marquant leur temple en l'air, avec leur bâton augural, & déterminant les bornes & regions; (c'étoient leurs termes) par où les oiseaux devoient voler, tant à droit qu'à gauche. La baguette ou le bâton augural étoit sans nœuds, & courbé par le haut, & s'appelloit en latin *lituus*.

XXVI. Les foudres, les éclairs, les tonneres, ont encore fait partie de l'art d'augurer & de deviner: d'où est venu que les lieux qui avoient été frappés de la foudre, étoient sacrés, & que l'on posoit sur le lieu foudroyé un autel, & comme une petite chapelle ouverte par le haut, que l'on nommoit *puteal*. Le lieu foudroyé & consacré par l'immolation d'une brebis par les augures, étoit appellé *bidental*, & il n'étoit pas permis de marcher sur ce lieu: de même, si un arbre venoit à être frappé de la foudre, il se nommoit *fanatique*. *Strufertarii* étoient ceux qui accumuloient certains gâteaux appellés *ferta*, qu'ils faisoient pour l'expiation & pour la consecration de ces arbres frappés de la foudre. Outre cela on nommoit *loca obstita*, les places sur lesquelles la foudre étoit tombée. Pour attirer la foudre, on sacrifioit à Jupiter *Elicius* sur le mont Aventin, selon l'invention de Numa. Les augures divisoient les foudres en cette sorte, en foudres, qu'on appelloit *fulmina bruta*, foudres vains & brutes; & en foudres qu'ils appelloient *fulmina fatidica*, foudres fatidiques, c'est-à-dire, qui servoient aux augures à expliquer l'avenir, selon les regles de leur art. Entre ces derniers, il y en avoit de nommés *consiliaria*, qui conseillent; *postulatoria* ou *postularia*, qu'on a demandés; *monitoria*, qui avertissent; *pestifera*, qui sont dangereux; *fallacia*, qui trompent; *demptalia*, *peremptalia*, ou *peremptoria*, qui ôtent & détruisent les mauvais augures qui ont précedé; *attestata*, que l'on a appellés pour témoins; *atterranea*, qui sont tombés sur la terre; *obruta*, qui se sont enfoüis; *regalia*, royaux; *inferna* ou *infera*, malheureux; *hospitalia*, qui sont signe de protection; *familiaria*, qui touchent le succès d'une famille; *auxiliaria*, qui signifient du secours; & *perversa*, qui sont de mauvais augure. On les divisoit encore autrement, en foudre renversant; *fulmen dejiciens*, foudre transpeçant, *fulmen transfigens*; foudre surprenant & soudain, *fulmen corripiens*; & foudre attachant sur une pointe, comme en fichant, *fulmen infigens*.

XXVII. Les augures faisoient porter le feu devant eux, & se sont appellés *Pyrfores*, πυρφόροι, & quand ils faisoient leurs ceremonies, ils étoient couronnés d'olivier ou de laurier, & vétus de robes blanches; mais auparavant ils se disposoient par un bain, & mangeoient le cœur & le foye d'un vautour, d'un corbeau ou de quelqu'autre animal, dont ils se servoient pour deviner. (Les augures nommés *Fanatiques*, étoient tres-defaits; ils avoient la barbe & les cheveux negligés, & portoient une torche ou flambeau allumé à la main:) alors l'augure la tête voilée, & vétu d'une double robe augurale, de pourpre & d'écarlate, ayant les yeux attachés au ciel, consideroit attentivement les parties du ciel, & durant qu'il faisoit ses prieres, il se tenoit debout & dans une posture immobile.

XXVIII. La dignité des augures étoit en si grande veneration parmi les Romains, que ceux qui étoient dans les premieres charges se faisoient honneur d'être admis dans leur college. Les rois mêmes affectoient d'entendre l'art d'augurer, & se l'attribuoient comme digne de leurs personnes.

XXIX. Les senateurs étoient à Rome les maîtres des auspices: & le general d'armée, soit qu'il fût proconsul, soit qu'il fût preteur, l'étoit en fait de guerre: si le lieutenant remportoit la victoire, le general, sous les auspices duquel il avoit combattu triomphoit.

XXX. Quoique les magistrats se mêlassent des auspices, aussi-bien que les augures, il y avoit neanmoins des differences dans la maniere dont chacun d'eux l'exerçoit. Les augures avoient seulement le rapport sans l'aspect, & les magistrats avoient l'un & l'autre; les augures étoient obligés & contraints d'augurer, & les magistrats le faisoient seulement quand ils le jugeoient à propos; les augures annonçoient les assemblées, après qu'elles avoient été ordonnées, ou qu'elles avoient été déja faites, & les magistrats seulement quand on les devoit faire; les augures annonçoient après avoir pris l'auspice, & le magistrat devant & après l'auspice, trois augures prenoient l'auspice quand on devoit porter une loi par les curies; & un seul magistrat suffisoit pour empêcher l'assemblée, s'il avoit pris l'auspice, quoiqu'il fût peu versé dans cet art.

Il y avoit encore quelques autres especes d'auspices, ou manieres d'augurer, que l'on appelloit aussi *divination*, & que l'on pourroit appeller, *des arts visionnaires*; comme 1°. La *necromantie*, ou la *necromance*, qui est un art detestable, par lequel on communique avec le demon, en l'invoquant pour operer des choses extraordinaires, sur-tout pour évoquer & faire paroître les morts: c'est ainsi que la Pythonisse, dont il est parlé dans le livre des Rois, fit paroître l'ame de Samuël à Saül par l'art de necromance. L'on a vû quelquefois dans les grandes villes, & même dans les cours des princes des necromantiens: ces mots viennent du grec νεκρός, *mortuus*, un mort, & μάντις, *vates*, un devin, μαντεία, divination. 2°. *Antropomantie*, est la pretenduë science de deviner, en regardant attentivement les entrailles d'un enfant mort ou d'une autre personne. 3. La *Lecanomancie*, quand on se sert d'un bassin plein d'eau pour voir les objets ou les personnes dont on souhaite être instruit. Quelques uns expliquent de ces derniers augures ce qui est dit dans l'écriture, *Genese*, *c.* 44. *v.* 5. que Joseph se servoit d'une coupe pour tirer des augures. Le terme hebreu *nachasch*, נחש se prend ordinairement en mauvaise part dans l'écriture, de même qu'en latin *augurari*; mais Grotius croit qu'on les peut prendre en bonne part en cet endroit, & qu'apparemment Joseph se servoit de la tasse dont il est ici question, lorsque pour se preparer à expliquer les songes, il répandoit des liqueurs, & faisoit des sacrifices à Dieu. Le terme latin *augurari*, signifie quelquefois simplement, *conjecturer* ou *deviner l'avenir*, sans aucun mélange de superstition ni de magie. Ainsi ce passage, la coupe dans laquelle mon maître a coûtume de tirer augure, *in quo augurari solet*, ne veut pas dire necessairement une divination défenduë & magique, telle qu'étoit celle dont parlent quelques an-

ciens, qui se faisoit par le moyen d'une tasse pleine d'eau, ou d'autre liqueur que l'on répandoit, & dont on tiroit des augures pour l'avenir : *Diligenter & per aurem vasorum effundebant*, dit Eusthathe, *in Odyss. divinum augurium captantes.* Julius Sirenius parle aussi d'une coupe divinatoire, dont se servoient les Assyriens, les Chaldéens & les Egyptiens. On la remplissoit d'eau, & l'on y mettoit une lame d'argent, ou des pierres precieuses gravées de certains caracteres; & en prononçant quelques paroles, on invoquoit le demon, qui répondoit aussitôt du fond de cette eau, par une espece de sifflement. *Jul. Firm. de fato, c.* 18. *apud Perer.* Plin. *lib.* XXX. *cap.* 2. fait mention des divinations par le moyen des eaux & des bassins. 4°. La *gastromantie*, quand on employe un vaisseau de verre fait en façon de ventre plein d'eau, & entouré de bougies allumées, ou d'un seau plein d'eau, dans lequel on jette une piece d'argent. 5°. La *catoptromantie*, lorsqu'on plonge un miroir dans un bassin plein d'eau, & qu'on y fait regarder à un enfant ou à une femme grosse qui n'a pas encore atteint le neuviéme mois de sa grossesse. 6°. L'*onychomantie*, quand on se sert de l'ongle du pouce, ou de la main d'un jeune enfant, que l'on couvre de suif ou d'huile, pour lui faire voir ce que l'on prétend, après l'avoir tourné au soleil. 7°. L'*hydromantie*, quand on regarde avec attention dans l'eau pour y decouvrir quelque nouvel objet : ce qui se pratiquoit quelquefois avec un miroir. Varron dit que l'hydromantie a été inventée par les Perses, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en sont fort servis. Ce mot vient du grec [illegible] composé de [illegible], *aqua*, de l'eau, & de [illegible], *divination.* 8°. La *belomantie. Voyez* cette espece de divination au mot BELOMANTIE : il est curieux. La *geomantie*, ou pour parler plus selon l'usage, la *geomance*, est une espece de divination, qui consiste à faire de la main droite, & au hazard, des lignes & des points qu'on marque sur un morceau de papier, sans les compter : car alors on pretend sur ces diverses figures que le hazard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & decider de l'évenement de toute question proposée, quoiqu'il n'y ait rien de plus vain que l'art de la geomantie. Il y a eu cependant des Chrétiens assez mauvais pour employer leur tems & leurs veilles à composer des traités sur cet art frivole. Robert Flud, d'ailleurs assez habile homme, s'est laissé infatuer de la geomance, dont il a fait un gros traité : la geomance de Catan est la plus fameuse de toutes les geomances. On compte encore plusieurs autres especes de geomantie, que l'on peut consulter dans Rosin, dans Dempster, & dans plusieurs auteurs modernes qui ont traité des antiquités Romaines.

Il ne faut pas oublier ici quelques autres especes d'augures, ou manieres de deviner.

1°. L'*alectoromantie* ou l'*alectryomantie*, consiste à mettre du bled sur les vingt-quatre lettres de l'alphabet, & selon les lettres que l'oiseau piquotte, on devine par le moyen du mot que le coq forme.

2°. L'*haruspicine* se prend dans un sens plus étroit pour l'*hieroscopie*; c'est-à-dire, pour la façon de deviner dans les sacrifices & par les choses sacrées. La victime étant encore en vie, donnoit aussi plusieurs signes & moyens de deviner, dans le tems qu'on la produisoit, ou qu'on la conduisoit à l'autel, quand on la manioit, & quand on versoit le vin sur elle. *Extispicina*, l'extispicine, ou l'inspection de ses entrailles, étoit pour deviner par leur mouvement & par chacune des parties de la victime, lorsqu'elle venoit d'être égorgée : on avoit égard particulierement au foye; c'est pourquoi les Grecs l'ont nommée [illegible], attention, inspection sur le foye. Les *haruspices*, sont ainsi nommés, suivant quelques auteurs, du mot *haruga*, qui en vieux langage des Latins, est le même que *hostia*, victime, hostie, d'autant que ces haruspices devinoient par la consideration des victimes. Pour augurer, ils ne s'arrêtoient pas tout-à-fait à l'inspection des entrailles; ils y joignoient encore plusieurs pratiques, que l'on pourroit nommer *attentives*, ou d'*attention*; ils consideroient la flamme du feu qui consumoit la victime; ils regardoient comme le fiel rejaillissoit, & comment la vessie qu'ils mettoient sur le feu, ayant l'ouverture bouchée de laine, se crévoit & jettoit l'eau qu'elle contenoit. Ils jettoient aussi les langues dans le feu, après avoir choisi le foye, comme étant la principale partie de l'animal, & la plus essentielle pour augurer ou deviner dans les formes. Pendant la ceremonie, ces haruspices étoient voilés, & portoient des manches courtes, ayant la barbe rase, & tenant en la main droite leur bâton augural. On croit que c'est un certain Tages qui est l'inventeur de l'*haruspicine.*

3°. La *pyroscopie* ou la *pyromantie*, se faisoit par le feu : car l'on jettoit de la poix broyée dans le feu, où l'on allumoit des flambeaux empoissés, pour ainsi dire, & marqués de certains caracteres; si les flammes venoient à s'unir, c'étoit bon signe; si elles alloient de côté, comme en se divisant, c'étoit mauvais signe; si la flamme formoit trois pointes, on esperoit quelque chose de glorieux; si elle étoit divisée en plusieurs rayons, elle signifioit la mort au malade, & la maladie à celui qui étoit en santé; si elle petilloit, c'étoit une infortune; si elle s'éteignoit, c'étoit un grand malheur. La victime se jettoit aussi quelquefois dans le feu, & on ne consideroit que la flamme, sa couleur, sa lueur, sa façon de monter en haut, sa splendeur, son bruit, si elle devoroit promptement la victime, si elle s'éteignoit, &c. Les peuples de Lithuanie ont été fort adonnés à cette *pyromantie*, aussi-bien que les Chaldéens & les Egyptiens.

4°. La *capnomantie* se prend de la fumée, & principalement de la graine de sésame ou jugioline, & de pavot noir. Les Juifs, dit-on, s'en servoient, prenant garde si elle montoit en ligne droite ou de côté.

La *libanomantie* se prenoit de l'encens que l'on jettoit dans le feu. La *tephranomantie* se tiroit des cendres des sacrifices; & la *rabdomantie* se prenoit de petites baguettes de bruyere avec lesquelles on brûloit les chairs des victimes que l'on posoit sur du myrthe & sur du laurier, les arrosant d'huile, mêlée avec du lait & du miel. On se servoit quelquefois de ces baguettes pour deviner ce qui devoit arriver, par exemple, si elles fleurissoient d'elles-mêmes.

La *belomantie*, espece d'augure ou de divination qui se pratiquoit avec des fléches. *Voyez* BELOMANTIE.

Personne ne doute aujourd'hui que ces augures ne fussent frivoles & superstitieux. Ce n'est pas neanmoins que Dieu ne fasse connoître des effets naturels, qui doivent suivre par quelques signes naturels, verifiés & soûtenus de l'experience; le plongeon, par exemple, la corneille, l'alcion, l'hyrondelle font leurs présages. L'on voit dans l'histoire de l'Ancien Testament, & même dans les histoires profanes, que Dieu a trouvé à propos de faire connoître plusieurs choses par des songes mysterieux. Il a quelquefois voulu faire conjecturer ce qu'un enfant deviendroit un jour, par exemple, par des abeilles qui venoient faire leur miel sur sa bouche, & qui presageoient par-là que cet enfant charmeroit un jour par ses douceurs & par la force de son éloquence : ce qu'on dit être arrivé à Platon & à saint Ambroise, lorsqu'ils n'étoient encore qu'au berceau. Tout le monde sçait que les fourmis qui apportoient en diligence des grains de bled dans la bouche de Midas, pendant qu'il étoit au berceau, sembloient prédire assez clairement qu'il seroit un jour fort riche. La vaine curiosité, & une passion violente qui regnoit parmi les Payens, de percer dans l'avenir, les portoient à ajoûter foi aux demons, qui passoient chez eux pour des oracles saints & sacrés, & de prendre leurs augures des choses qui n'avoient aucune connexion avec ce qu'ils conjecturoient. Les Assyriens, peut-être à cause de leur vaste étenduë de terre, tiroient du ciel & des astres tout leur art de deviner. Les Chaldéens & les Egyptiens les ont imités; les Ciliciens, ceux de Pamphylie, les Pisidiens se sont attachés au chant & au vol des oiseaux. La Grece avoit ses pythies ou prêtres devins, & ses devineresses, ou vieilles femmes Dodonéennes, & l'Egypte son fameux oracle d'Ammon, pour sçavoir les choses futures. Les Romains s'adonnoient particulierement aux augures, à l'exemple de Romulus leur fondateur, qui ne voulut point

point bâtir la ville de Rome, sans avoir auparavant exercé son art d'augurer. L'Etrurie ou la Toscane s'est renduë fort recommandable dans cette sorte de science. Ces divinations se faisoient tantôt par je ne sçai quelle fureur, tantôt par le moyen des songes, tantôt par le propre mouvement d'une personne, d'un oiseau, d'une bête. Les livres des Sybilles, parmi les Romains, avoient leurs interpretes; les songes, les leurs, &c. Strabon tient que les Grecs ont eu leur astronomie des Pheniciens; & si l'on en croit Eusebe, les Pheniciens l'ont euë d'Abraham, qui l'avoit tirée des Chaldéens. Les Romains ont pris le mot *divinatio*, divination, de *divi*, des dieux; & les Grecs l'ont appellé μαντεία, *art de fureur*.

Il y en a qui ont voulu mettre au nombre des augures, ce qui se pratiquoit chez le peuple Juif. Les Juifs avoient leurs prophetes, leurs prêtres & leur souverain pontife, qui éclairé de Dieu prédisoient sûrement les choses futures. Le grand-prêtre se servoit pour prédire de son éphod, que les Septante traduisent par le mot *de rationale*: cet éphod étoit un morceau d'étoffe quarré orné de douze pierres precieuses, qui étoit suspendu sur la poitrine. C'est dans cet éphod, que l'on trouvoit *urim & thummim*, c'est à-dire, *la lumiere & la verité*. On croit que par l'éclat ou l'obscurité & le ternissement de ces pierres precieuses, le pontife présageoit les évenemens. Suidas remarque que cet éphod étoit large comme la main, qu'au milieu il y avoit une étoile d'or, & un diamant entre deux émeraudes, sur lesquelles étoient écrits les noms des douze tribus, & que le souverain prêtre attachoit cet éphod à son col, lorsqu'il consultoit Dieu; si le diamant brilloit, c'étoit bon signe; s'il demeuroit sans jetter de feu, Dieu n'approuvoit pas la demande; s'il paroissoit de sang, c'étoit signe de massacre; si sa couleur étoit noire, signe de mortalité. *Voyez* plus au long ce qui regarde l'éphod au mot EPHOD. *Voyez encore les mots*, ORACLE, SORT, AUSPICES.

Les exemples des augures ou auspices des plus distingués dans l'histoire Grecque & Romaine sont, le roi L. Tarquin, lequel voulant joindre quelques compagnies de cavalerie à celles qui avoient été faites par Romulus, l'augure Ætius Nævus l'en detourna. Tarquin se sentant offensé de ce qu'il s'opposoit à son dessein, lui demanda si une autre chose qu'il avoit en l'esprit se pourroit executer, Ætius lui répondit que cela se pourroit tres-facilement: en sorte que Tarquin croyant le surprendre, lui commanda en raillant, de couper avec un rasoir une pierre à éguiser. Ætius aussi tôt se mit en état de lui obéir, & tranchant net cette pierre aux yeux du prince, lui montra, dit Valere Maxime, par cet effet incroyable, combien il étoit versé dans l'art de deviner.

Tiberius Gracchus, se disposant à une nouvelle & perilleuse entreprise, observa dès le matin chez lui le chant & le vol des oiseaux, pour sçavoir si son dessein reussiroit; mais il reconnut aussi-tôt que l'issuë en seroit infortunée. Au sortir de sa maison, il tomba si rudement sur la porte, qu'il s'écorcha l'orteil d'un pied; quelques pas plus loin, trois corbeaux firent cheoir devant lui les éclats d'une tuile brisée, & lui prédirent son destin par l'horreur de leurs croassemens funebres. Il méprisa ces augures, & ne laissa pas de poursuivre son chemin vers le Capitole, où le grand-prêtre Scipion Nasica le renversa par terre d'une piece d'un siege rompu.

Claudius étant sur le point de donner un combat sur mer, du tems de la premiere guerre Punique, eut, selon la coûtume, recours aux auspices; mais celui qui nourrissoit les poussins, d'où l'on tiroit les augures, l'avertit qu'ils ne vouloient pas sortir de leur cage, pour venir manger, dont Claudius se mit fort en colere, & les fit jetter dans la mer, disant, *puisqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.*

L. Junius, collegue du précedent, ayant pareillement méprisé les auspices, perdit son armée navale par une tempête; le premier fût condamné par le peuple à la mort; & l'autre se la donna de sa propre main, pour éviter la honte du supplice.

Le souverain pontife Metellus allant à sa maison des champs à Tusculе, rencontra deux corbeaux, qui traversoient si souvent son chemin & le pressoient de telle sorte, qu'il fut contraint de retourner sur ses pas, & de rentrer dans la ville; & la nuit suivante, le feu prit au temple de Vesta: Metellus l'ayant appris, se jetta parmi les flammes, d'où il sauva l'image de Pallas.

Ciceron fut averti de sa mort par un pareil auspice. Il étoit au fauxbourg de Gayette, lorsqu'en sa presence un corbeau arracha l'aiguille d'un cadran, & à l'instant le vint prendre par le bas de sa robe, l'arrêtant de son bec, jusqu'à ce qu'un de ses esclaves lui eut annoncé que des soldats venoient pour le faire mourir.

Dans le tems que Brutus mit en campagne le reste de son armée, contre Cesar Auguste & Marc-Antoine, on vit fondre deux aigles, l'un du côté du camp de Cesar, & l'autre de celui de Brutus; les deux aigles en étant venus aux prises, après avoir long-tems combattu dans les airs, celui du côté de Brutus s'enfuit blessé.

Alexandre voulant faire bâtir une ville en Egypte, Dinocrate architecte habile lui en traça le plan & l'enceinte sur le lieu même, & se servit au lieu de craye, de farine d'orge sechée, pour la marquer; mais une volée d'oiseaux accourus d'un lac voisin mangea cette farine, d'où les prêtres Egyptiens tirerent un bon augure, disant *que cette ville seroit un jour capable de nourrir beaucoup d'étrangers*.

Un aigle s'étant abattu sur un palais où devoit coucher le roi Dejoratus, qui regloit toutes ses actions sur le vol ou le cri des oiseaux, il n'y voulut jamais entrer. En effet, la nuit suivante ce palais tomba par terre, & fut ruiné de fond en comble. Quelques plausibles que paroissent ces faits, ils peuvent être l'effet du hazard; & l'art ou la science prétenduë des augures étoit si frivole, qu'un Payen même, c'est Ciceron, n'a pas pû s'empêcher de dire qu'il s'étonnoit comment deux hommes exerçant la charge d'augures pouvoient se rencontrer sans rire. Voilà ce que l'histoire prophane nous apprend de plus specieux en faveur des augures.

AUGURELLUS (Jean Aurelius) poëte Latin, étoit de Rimini. Il vivoit vers l'an 1510. & 1515. & a été surnommé *le petit homme au grand genie*, sans que l'on en sçache trop bien la raison. Il mourut à Trevisi, âgé de 83. ans. On a de cet auteur des *odes*, des *élegies* & des vers *iambes*. Ces derniers sont les moindres de ses poësies. Quand à ses pieces *lyriques*, il n'y a pas fort réüssi, parce que ce genre de poësie demande de la vivacité, de la force, de la delicatesse, de la noblesse, de la grandeur, un tour aisé, un air poli, & beaucoup d'enjouëment; & Aurelius n'avoit presque aucune de ces qualités. Ses discours ou sermons ne sont veritablement que des discours, c'est-à-dire, des mots & du babil. Augurellus avoit la passion de souffler & de faire de l'or; & il en fit un poëme, sous le titre grec de *Chrysopae*, qui est la meilleure de ses pieces.* Paul. Jovius, *elogior. num.* 68. *p.* 159. 160. *edit. in* 12. Lorenzo Crasso, *de poet. Græc. p.* 80. Jules Cesar. Scaliger, *Hypercritic. l.* 6. *poetic. p.* 78. Baillet, *jugemens des sçavans, tome* 7.

AUGURINUS, *cherchez* MINUTIUS AUGURINUS.

AUGUSTAUX (jeux) en latin *Augustales ludi*, avoient été institués en l'honneur d'Auguste. Tacite nous apprend qu'ils furent troublés à leur premiere representation, par l'émulation des auteurs. Ce prince avoit témoigné autrefois de la complaisance pour ces sortes de divertissemens, en faveur de Mecenas, éperduëment amoureux d'un bouson nommé *Batillus*.* *Antiquités Romaines*.

AUGUSTAUX, en latin *Augustales & Sodales Augustales*. C'étoit un societé de prêtres institués en l'honneur d'Auguste, après que les Romains l'eurent mis par flatterie au nombre des dieux immortels. Ce fut l'empereur Tibere qui institua cette societé ou ce college, qu'il nomma *Augustales*, pour offrir à Auguste des sacrifices dans le temple qu'il fit bâtir sous son nom, assignant un fonds pour leur subsistance: ce qui ne se pratiqua pas seulement à Rome, mais aussi dans les provinces des Gaules, & principalement dans la ville de Lyon, où on lui bâtit un temple magnifique, à frais communs des douze vil-

les. On y voyoit la statuë de chaque province avec ses armes, pour apprendre à la posterité qu'elles avoient toutes contribué à la décoration du temple. La flatterie & la superstition venant à s'augmenter, on institua dans la suite des communautés de prêtres en l'honneur des empereurs, qu'on déïfioit après leur mort; & on les appella *Augustales*, d'un nom general, ou du nom de l'empereur, au service duquel ils étoient consacrés; comme *Flavii*, *Adrianales*, *Æliani*, *Antonini*. Ce qui rendit ces communautés plus considerables & plus illustres, c'est que les nouveaux empereurs se mettoient du nombre, à l'imitation de Tibere, qui s'étoit mis dans le rang des freres Augustaux, & y avoit fait entrer Drusus, Germanicus & Claude. Neron en fit autant, en quoi ils furent suivis des autres empereurs. * *Antiq. Romaines.*

AUGUSTBERG ou AUGUSTBOURG, *Augustoberga*, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au marquisat de Misnie, sur une montagne joignant le ruisseau de Schop. Auguste électeur de Saxe la fit bâtir dans le XVI. siecle, & lui donna son nom. Elle appartient encore à l'électeur de Saxe, & n'est qu'à six milles de Dresde. Il y a dans le château d'Augustbourg un bouleau si grand, qu'on peut ranger sous ses branches, pour être à couvert, une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours dans l'an. * Tavernier, *en ses relations.*

AUGUSTE (Cajus Julius Cesar Octavianus) empereur de Rome, étoit fils d'*Octavius* & d'*Atia*, fille de *Julie*, sœur de *Jules-Cesar*, & fut appellé d'abord C. Octavius. Il nâquit sous le consulat de Ciceron & d'Antoine, l'an 691. de la fondation de Rome, 3941. du monde, suivant le calcul d'Usserius, & 63. ans avant l'ere Chrétienne, le 23. de Septembre, selon Dion, & le 22. selon Suetone; car *le IX. calend. Octob.* dans le tems qu'Auguste vint au monde, tomboit sur le 22. du mois de Septembre, qui n'avoit alors que 29. jours, & qui n'en reçut 30. qu'après la reforme du calendrier par Jules-Cesar. Auguste n'étoit alors âgé que de quatre ans, lorsqu'il perdit son pere. A douze ans il fit publiquement l'oraison funebre de son ayeule Julie; & à dix-huit, après avoir appris à Apollonie l'assassinat commis à Rome en la personne de Jules Cesar son oncle, qui l'avoit adopté, il traversa d'Epire en Italie, où il fut reçû par une armée qui vint au-devant de lui à Brindes, & qui s'attacha à sa personne, comme au veritable fils de Jules Cesar. Les noms de C. Julius Cesar Octavianus qu'il prit, contre le sentiment de sa mere même, attirerent bientôt auprès de lui toutes les creatures de son oncle, duquel il se porta pour fils adoptif. M. Antoine, qui étoit alors consul, jaloux de l'autorité qu'il vouloit reserver toute entiere pour soi, reçut assez mal Auguste, qui arma contre lui, & l'obligea, par la crainte, à en user autrement; mais ce calme ne dura pas long-tems. Auguste, après avoir celebré des jeux à ses dépens, pour la dédicace du temple de Venus *Genitrix*, bâti par J. Cesar; & après s'être acquis par cette action la faveur du peuple, ne songea plus qu'à la guerre contre Antoine, qui mettoit tout en usage pour perdre Auguste, & pour le faire declarer ennemi public. Auguste fut créé vice-préteur, avec une autorité égale à celle des consuls; on le fit senateur; on l'honora des ornemens consulaires; on lui permit de s'attribuer tous les honneurs de la préture; & on le declara capable d'exercer le consulat dix ans avant l'âge prescrit par les loix. Après avoir reçû l'ordre de poursuivre Antoine avec les consuls Hirtius & Pansa, il vint à bout en trois mois de cette guerre; dégagea Decimus Brutus, qui étoit assiegé dans Modene; chassa Antoine de toute l'Italie l'an 711. de Rome, & 43. ans avant Jesus-Christ. Hirtius fut tué dans la bataille de Modene, & Pansa mourut quelques jours après, des blessures qu'il y avoit reçûës. Etant près de mourir, il découvrit à Auguste le secret du senat, dont le but étoit de se servir d'Auguste contre Antoine pour les affoiblir l'un par l'autre, & les exclure ensuite du gouvernement, qu'on devoit remettre tout entier entre les mains des partisans de Pompée. Auguste ne fut pas long-tems sans avoir des preuves des mauvaises intentions du senat; mais la fidelité de ses soldats, qu'on tâcha vainement de débaucher, fit échoüer les desseins de ses ennemis. On venoit de lui refuser le triomphe pour l'affaire de Modene, quoiqu'on l'eût accordé à Decimus Brutus, que cette victoire avoit dégagé. Cet affront, joint aux progrès de Cassius, dont l'autorité s'étoit accruë en Asie, par la défaite de Dolabella, fit resoudre Auguste à se reconcilier, pour sa sureté, avec M. Antoine, qui le menaçoit, en cas de refus, de s'unir lui-même avec Brutus & Cassius. Il se fit donc une ligue offensive & défensive entre Auguste, M. Antoine & M. Lepidus, qui avoit menagé ce traité: c'est-là l'origine du triumvirat. Auguste épousa *Clodia*, que Fulvie, femme d'Antoine, avoit euë de P. Clodius, son premier mari; fortifié par ces nouvelles alliances, il envoya 400. de ses soldats à Rome demander le consulat. Il suivit ses soldats de près avec quelques autres troupes; entra dans la ville en conquerant, malgré les préteurs, qui furent les premiers à l'aller recevoir, avec les deux legions qu'ils avoient voulu lui opposer, & se fit subroger consul, avec Q. Pedius, pour les six mois restans, en la place d'Hirtius & de Pansa. Ce fut au mois *Sextile*, appellé depuis *Août* de son nom, & non au mois de Septembre, comme l'a écrit Velleïus Paterculus, Auguste étant alors âgé de 20. ans, quoique Tite-Live ne lui en donne que 19. Alors le senat, qui avoit été sur le point de condamner Auguste, lui confia la garde de Rome, & l'éleva au-dessus des loix mêmes, en lui permettant de prendre le pas sur les consuls toutes les fois qu'il se trouveroit avec eux dans les armées. Auguste fit autoriser son adoption par un édit public; & en vertu d'une loi expresse, il fit condamner Brutus, Cassius & les autres assassins de Jules-Cesar. Au mois de Novembre, il s'aboucha près de Bologne avec Antoine & Lepidus, qui avoient passé des Gaules en Italie avec la meilleure partie de leur armée. Il fut arrêté dans cette entrevuë, que tous les trois prendroient pour 5. ans le gouvernement de la republique, sous le nom de *Triumvirs*; qu'ils nommeroient les magistrats; qu'Auguste laisseroit le consulat à Ventidius pour le reste de l'année; que Lepidus seroit désigné consul pour la suivante; qu'il auroit pour son partage l'Espagne & la Gaule Narbonnoise, avec le gouvernement de Rome & de toute l'Italie; tandis qu'Auguste, auquel étoient échuës l'Afrique, la Sicile & la Sardaigne; & Antoine, qui devoit commander sur toutes les Gaules, marcheroient ensemble contre Brutus & Cassius en Asie. Ces conditions furent confirmées par le peuple à Rome, où les Triumvirs entrerent chacun accompagné de ses gardes & d'une legion. La même année Auguste & Antoine s'embarquerent avec leurs troupes, & passerent en Macedoine, où ils livrerent bataille à Cassius, près de la ville de Philippe. L'aîle où combattoit Brutus fut victorieuse, & s'empara du camp d'Auguste; mais celle que commandoit Cassius fut vaincuë par les troupes d'Antoine, qui se rendit maître de son camp. Cassius, pendant le combat, desesperant trop-tôt de la victoire, se tua lui-même; & Brutus ayant été vaincu dans une seconde bataille, se donna la mort à son tour. Après ces victoires, Antoine demeura en Orient, pour tâcher d'y ruiner le parti contraire; & Auguste retournant en Italie, se chargea de réduire Lepidus, en cas qu'il voulût remüer, & de faire tête à Sextus Pompeïus, qui s'étoit fortifié en Sicile.

L'année suivante, 41. avant Jesus-Christ, pendant qu'Antoine, enyvré de son amour pour Cleopatre, reine d'Egypte, exerçoit en Orient une tyrannie insupportable, Fulvie son épouse s'appliquoit à soûlever toute l'Italie contre Auguste. Cette conduite obligea Auguste à répudier Clodia, fille de cette femme imperieuse. Ces désordres alloient causer une rupture ouverte entre Auguste & Antoine; mais la mort de Fulvie leur donna lieu de se réünir par l'entremise de Cocceïus. Ils eurent une conference à Brindes, entrerent ensemble en triomphe à Rome, & diviserent entr'eux l'Orient, qui tomba dans le partage d'Antoine, & l'Occident, qui fut celui d'Auguste; car ce dernier avoit abandonné l'Afrique au triumvir Lepidus. Antoine épousa Octavie, sœur d'Auguste, veuve de Marcellus, & partit l'an 40. avant Jesus-Christ, pour aller faire la

guerre aux Parthes, qu'il vainquit. En 38. il revint en Italie avec une puissante flotte, sous pretexte de secourir Auguste dans la guerre de Sicile. Ce dernier, qui vouloit regner seul dans son département, refusa ce secours; & peut-être eussent-ils rompu dès-lors ensemble, si Octavie, qui les raccommoda, n'eût fait consentir Antoine à repasser en Orient, après que de leur autorité privée ils se furent continués Triumvirs pour cinq autres années. Deux ans après Auguste vainquit & chassa de Sicile le jeune Pompée. Lepidus, qui avoit eu part à cette victoire, voulut s'en attribuer tout le profit, & se mettre en possession de la Sicile;mais ayant été abandonné de son armée, il fut contraint d'avoir recours à la clemence d'Auguste, qui lui fit déposer le nom & l'autorité de triumvir, & l'envoya en exil. Il permit ensuite à sa sœur Octavie, outrée du commerce d'Antoine avec Cleopatre, de se rendre auprès de son époux en Orient: ce fut sur l'esperance de trouver un prétexte de guerre dans le mauvais accüeil qu'on lui feroit. La nouvelle de la mort de Pompée, qui fut défait & tué en Asie, fut reçuë par Auguste avec de grandes marques de reconnoissance pour Antoine, auquel il fit élever des statuës à Rome dans le temple de la Concorde. C'est ainsi que de part & d'autres ils dissimuloient les sujets de chagrin qu'ils prétendoient avoir l'un contre l'autre, jusqu'en l'an 32. avant Jesus-Christ, que leurs divisions éclaterent tout-à-fait. C. Sosius & Domitius Ænobarbus, consuls, s'enfuirent de Rome, & se refugierent en Orient auprès d'Antoine, qui répudia Octavie sa femme, quoiqu'aussi-belle & plus jeune que Cleopatre. Auguste de son côté fit ouvrir publiquement le testament d'Antoine, qui avoit été déposé entre les mains des Vestales. La lecture qu'on y fit des legs qu'il faisoit à Cleopatre & à leurs enfans communs, qu'il instituoit ses heritiers; & les nouvelles qu'on y répandit de son attachement servile pour cette reine, irriterent tellement les Romains, qu'Auguste n'eut pas de peine à les faire resoudre à la guerre contre l'un & l'autre. Il se passa près d'une année en préparatifs. Enfin au mois de Septembre de l'an 31. avant Jesus-Christ, après quelques legers combats, la fameuse bataille d'*Actium* décida du sort de ces deux princes. Antoine vaincu prit la fuite avec Cleopatre, & se retira à Alexandrie, où il recommença de se plonger dans de nouvelles débauches. Mais Cleopatre & lui, ayant appris qu'Auguste, qui avoit fait un voyage de tres-peu de jours en Italie, étoit de retour en Asie, ils lui envoyerent des députés. Antoine se contentoit d'obtenir qu'il lui fût permis de vivre en homme privé; & Cleopatre demandoit le royaume d'Egypte pour elle & pour ses enfans. On ajoûte qu'elle envoya secretement à Auguste le thrône, le sceptre, la couronne & les autres ornemens des rois d'Egypte, pour tâcher de meriter au moins sa pitié, en cas qu'il fût inexorable à l'égard d'Antoine. Il le fut en effet; car tandis qu'il faisoit des promesses avantageuses à Cleopatre, pour la porter à faire assassiner Antoine, il ne daigna pas faire de réponse à ce dernier, ni sur cette ambassade, ni sur deux autres, dans l'une desquelles Antoine lui fit offrir de se tuer, s'il ne pouvoit sauver Cleopatre qu'à ce prix. Auguste s'avança cependant jusqu'à Pelusium, où il défit encore Antoine, qui fut enfin réduit à se percer lui-même de son épée. Cleopatre, pour éviter la honte de servir d'ornement au triomphe de son ennemi, s'ôta la vie, en se faisant piquer par un aspic. Après leur mort, qui rendit Auguste souverain de l'Orient, & lui assura l'empire de tout le monde; il passa en Italie, & rentra à Rome l'an 29. avant Jesus-Christ. On y fit des sacrifices publics pour lui; & il y remporta l'honneur de trois triomphes differens, l'un pour la guerre de Dalmatie, l'autre pour celle d'Actium, & le troisiéme pour celle d'Alexandrie.On dit qu'il délibera pour lors avec Agrippa & Mecenas ses favoris, s'il rendroit à la republique son ancienne liberté; & qu'il retint l'empire, par l'avis de Mecenas, contre celui d'Agrippa. Pour affermir son autorité, il s'appliqua à gagner les armées par ses liberalités, le peuple par l'abondance des vivres, & tout le monde par la douceur de la paix. Ce fut alors qu'il prit le titre d'empereur, non comme les generaux d'armée avoient coûtume de le prendre, après quelque victoire; mais comme une marque de la puissance souveraine. Il y joignit ensuite la charge de censeur; & en cette qualité il fit le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouverent monter à quatre millions soixante & trois mille. Dès le commencement de cette année, & avant même qu'Auguste fût entré dans Rome, le senat y avoit fait fermer le temple de Janus: ce qui ne se faisoit que lorsque les guerres étoient cessées dans tout l'empire Romain. L'année suivante, 28. ans avant J. C. Auguste, en memoire de la bataille d'Actium, fit celebrer les jeux actiaques ou actiatiques, qui se renouvellerent depuis tous les cinq ans. Le refus qu'on lui fit de le décharger des affaires (ce qu'il n'eût pas sans doute souhaité, quoiqu'il le demandât) l'obligea de partager les provinces entre le senat & lui. L'Afrique, la Numidie, l'Asie, la Grece, l'Achaye, l'Epire, la Dalmatie, la Macedoine, les isles de Sicile, de Sardaigne, de Candie, la Libye Cyrenaïque, la Bithynie, le Pont & la Betique en Espagne, furent attribuées au senat: ces provinces étoient paisibles; & Auguste, pour disposer des armées, se reserva celles où il y avoit quelques mouvemens à craindre, telles que la Lusitanie, les Gaules, la haute & basse Germanie, la Celesyrie, la Phenicie, la Cilicie, l'isle de Cypre & d'Egypte. Les autres états, quoique gouvernés par des rois, dépendoient neanmoins des Romains; & à mesure qu'ils étoient réduits en province, ils étoient réünis à celles de l'empereur, & non à celles du senat.

Entre plusieurs titres dont ce prince fut honoré l'an 27. avant Jesus-Christ, il reçut celui d'AUGUSTE, que nous lui avons donné par avance, avec la puissance du tribunat, qui lui fut encore déferé pour toûjours l'an 23. Après qu'Auguste eut fait plusieurs reglemens pour la ville de Rome & pour les provinces de l'empire Romain, il passa dans les Gaules, où il rétablit l'ordre du gouvernement: il alla ensuite en Espagne, où il commença son VIII. & IX. consulat à Tarragone. Il avoit dessein de passer dans la Grande-Bretagne; mais la revolte des Cantabres, qu'il défit par mer & par terre, l'en empêcha. Après que Varron eut défait les Salasses, le senat fit dresser un trophée dans les Alpes à Auguste, où l'on nommoit jusqu'à quarante-trois peuples habitans de ces montagnes, que l'on prétendoit qu'Auguste avoit soûmis au peuple Romain. On ferma ensuite le temple de Janus. Auguste maria sa fille Julie avec Marcellus son neveu, fils d'Octavie. Il tomba malade en Espagne, d'où il revint à Rome après sa guerison. D'abord qu'il y fut arrivé, il établit dix préteurs, abdiqua le consulat qu'il exerçoit depuis neuf ans, & subrogea en sa place L. Sestius. Le senat ordonna qu'Auguste auroit pendant toute sa vie la puissance du tribunat; qu'il pourroit même prendre hors de Rome la qualité de proconsul. Le peuple affligé par la peste & par la famine, voulut engager Auguste d'accepter la dictature; mais il refusa absolument cette charge, aussi-bien que celle de censeur perpetuel. Quelque-tems après il passa en Sicile, il alla ensuite en Grece, passa l'hiver à Samos, d'où il voyagea en Asie, en Bythynie, vint jusqu'en Syrie, & revint passer l'hiver dans l'isle de Samos. Les troubles que les élections des consuls avoient excités à Rome, l'obligerent à y revenir promptement. L'an 18. avant Jesus-Christ, il s'appliqua à faire plusieurs loix sur les mariages; ordonna aux pontifes Romains de transcrire eux-mêmes les livres des Sybilles, qui commençoient à s'effacer. L'année suivante, qui étoit la quinziéme année de son regne, il fit celebrer les jeux seculaires. Julie sa fille ayant eu deux enfans d'Agrippa, nommés Cajus & Lucius, Auguste les adopta, les déclara successeurs de l'empire, & leur donna le nom de *Cesars*. Quelque-tems après il passa dans les Gaules, où il resta deux ans, pendant lesquels il soûmit les Sicaniens qui s'étoient revoltés, il rendit la liberté à ceux de Cizique, & permit à ceux de Paphos de donner à leur ville le nom d'Auguste, revint à Rome la dix-huitiéme année de son regne. D'abord qu'il y fut arrivé, le senat voulut lui déferer des hon-

neurs, qu'il refusa genereusement; mais le 6. Mars il prit la charge de grand pontife, que Lepidus triumvir avoit exercée pendant son vivant. Ce fut en cette qualité qu'il ramassa jusqu'à deux mille volumes grecs & latins, d'auteurs anonimes, peu dignes de foi, qu'il fit tous brûler, à l'exception des écrits des Sybilles, qui furent enfermés sous une statuë d'Apollon. Agrippa étant mort 12. ans avant Jesus-Christ, Auguste prit Tibere pour l'aider dans le gouvernement de l'empire. Tibere appaisa d'abord les troubles excités par les Pannoniens, & son frere Drusus ceux de Cicambre & des Gaules, fit élever un autel à Lyon à l'honneur d'Auguste. L'an 22. de l'empire de ce prince, il fit épouser Julie sa fille, veuve de Metellus & d'Agrippa, à Tibere, qui répudia sa femme Aprippine. Le temple de Janus, qui n'avoit été fermé que deux fois depuis Romulus jusqu'à Auguste, fut fermé pour la troisiéme fois sous cet empereur, la 24. année de son regne, 8. ans avant Jesus-Christ. C'est aussi à cette année qu'il faut rapporter la reforme du calendrier (qu'il mit dans l'état où il est resté jusqu'au pape Gregoire XIII.) En cette occasion Auguste fit donner son nom au mois d'Août, qui jusqu'alors s'appelloit *Sextilis*. On fit aussi cette année le dénombrement des citoyens Romains, qui se trouverent monter à 4233000. personnes. La vingt-septiéme année du regne d'Auguste, qui étoit alors consul pour la douziéme fois, Jesus-Christ vint au monde, suivant la plus exacte chronologie. Dans ce tems-là, Cajus Cesar âgé de 15. ans, fut déclaré prince de la jeunesse, & designé pour être consul cinq ans après. Au bout de trois ans on fit les mêmes honneurs à Lucius Cesar son frere. Auguste apprit avec une extrême chagrin la vie déreglée de Julie sa fille unique, dont il redoubla la garde dans l'isle de Pandataire, sur la côte de Campanie, où il l'avoit releguée. Cajus & Lucius Cesars étant morts, Auguste adopta un troisiéme fils de Julie & d'Agrippa, dont il portoit le nom. Mais l'imbecillité de ce prince porta l'empereur à revoquer cette adoption, & à releguer Agrippa dans un lieu appellé *Sorrento*. Peu de tems après Auguste adopta Tibere, qu'il obligea en même tems d'adopter Germanicus son neveu. Auguste ne se contenta pas d'avoir adopté Tibere, il l'associa dès-lors à la puissance du tribunat, & le revêtit de plusieurs autres dignités considerables. La trente-cinquiéme année du regne d'Auguste, le peuple voulut lui donner le nom de *Seigneur*: non seulement il rejetta ce titre flatteur, mais il fit même publier un édit pour défendre à qui que ce fût de lui donner cette qualité. Ce prince parut avoir beaucoup plus de douceur depuis ce tems-là qu'il n'en avoit eu auparavant. C'est à cette année qu'il faut rapporter la conjuration que Cinna forma contre Auguste. L'empereur, par le conseil de Livie sa femme, pardonna à tous les complices; il fit même déclarer Cinna consul pour l'année suivante. La quarante-troisiéme année du regne d'Auguste, les consuls firent publier par son ordre, avec l'agrément du peuple & du senat, une loi par laquelle il fut ordonné que Tibere gouverneroit avec Auguste, qu'il auroit la même autorité que cet empereur dans les armées & dans toutes les provinces du partage de l'empereur, qui s'occupa les dernieres années de sa vie à faire plusieurs reglemens utiles à la republique, à écrire l'abregé de sa vie, dont Gruter nous a conservé une bonne partie. Il partit de Rome pour assister aux jeux que l'on faisoit à Naples en son honneur, & pour conduire Tibere qu'il envoyoit en Illyrie, jusqu'à Benevent. En revenant, une indisposition subite l'obligea de s'arrêter à Nole, où il mourut le 19. Août, âgé de 75. ans 10. mois & 26. jours, dont il avoit regné 44. ans moins 13. jours depuis la bataille d'*Actium*, & 57. ans 6. mois & deux jours depuis la mort de Cesar. On lui fit des obséques magnifiques; le senat lui décerna même des honneurs divins, un temple, des prêtres, & une prêtresse, qui fut Livie, nommée alors Julie & Auguste, femme de l'empereur. Tibere augmenta le nombre de ces prêtres, qu'il choisit parmi les plus riches & les plus illustres senateurs, qu'il engagea par son exemple à accepter cette qualité. Voilà les évenemens les plus considerables du regne d'Auguste, dans lesquels nous n'avons pas compris le détail des particularités de tout ce qui se passa dans les guerres d'Orient & d'Allemagne, de peur de charger cet article de plusieurs choses qui se trouveront dans quelques autres. Auguste étoit d'une taille avantageuse & bien proportionnée. Il avoit l'air doux, le regard modeste, le nez un peu élevé près du front, les sourcils presque joints ensemble, & les dents petites & serrées. Pour les mœurs, il en faut juger bien differemment, par rapport au commencement & à la fin de sa vie. Tandis qu'il aspira à la souveraineté, il parut d'un esprit inquiet, remuant, artificieux, & prêt de tout sacrifier à sa fortune. Il se signala dans le triumvirat par sa cruauté, qui fut fatale à plusieurs gens de bien. Mais si-tôt qu'il fut paisible possesseur de la souveraineté, tous ses vices semblerent être changés en vertus. Il ne songea plus qu'à maintenir la paix qu'il avoit procurée à l'univers, à avancer les gens de merite, & à faire fleurir les arts & les sciences, qu'il cultiva lui-même, & qu'il porta sous son empire à leur dernier degré de perfection. Delà cette multitude de grands hommes qui se formerent de son tems, & qu'il excita par ses faveurs & par ses liberalités. Au reste, Auguste étoit affable, liberal, bienfaisant, juste, moderé, peu vindicatif, peu chaste, & trop soûmis aux caprices de sa femme Livie, qui le tournoit comme il lui plaisoit.

☞ Il est important de remarquer ici les differentes opinions des auteurs, sur le commencement de l'empire d'Auguste. Il y en a quatre, dont la premiere fait commencer son regne en l'an 710. de Rome, & avant Jesus-Christ 44. lorsqu'après l'assassinat de Jules-Cesar son oncle, il vint d'Apollonie ville de Macedoine, en Italie, & que de son autorité privée il assembla des troupes de soldats veterans. La seconde commence son regne l'an de Rome 711. lorsqu'après la mort des deux consuls, Hirtius & Pansa, il se fit subroger consul avec Q. Pedius au mois *Sextile*, appellé depuis *Août*, du nom d'Auguste; ou en la même année le 27. Novembre, après qu'il fut declaré triumvir avec Marc-Antoine & Lepidus. La troisiéme opinion commence son empire en l'an 723. de Rome, le second jour de Septembre, auquel il gagna la bataille d'Actium contre Marc-Antoine. La quatriéme en met le commencement en l'an de Rome 724. & 30. ans avant Jesus-Christ, lorsqu'après la mort d'Antoine il entra dans Alexandrie, capitale de l'Egypte. La durée de son regne est differente, selon la diversité de ces opinions. Si on le commence à l'an de Rome 710. après la mort de Cesar, il a regné 57. ans, 5. mois & 4. jours; car il est mort le 19. Août de l'an 14. de l'ere Chrétienne, selon le sentiment commun des historiens & des chronologistes. Josephe a eu égard à cette époque, lorsqu'il a attribué à Auguste 57. ans, 6. mois & 2 jours de regne, *antiq. liv.* 20. Si on commence l'empire d'Auguste au 22. Août de l'an 711. on compte 55. ans, 11. mois, & 28 jours, depuis le consulat; ou 55. ans, 8. mois & 22. jours depuis le triumvirat. C'est à peu près le calcul de Suetone, d'Eusebe, de saint Epiphane, &c. qui lui donnent 56. ans. Si on a égard à sa monarchie, après la bataille d'Actium, la durée de son empire fut de 44. ans, moins 13. jours. * Dion, Suetone, *&c.* Et si l'on ne commence qu'après la mort d'Antoine & de Cleopatre, qui mit fin au regne des Egyptiens, Auguste regna 43. ans. * Clement *Alexandrin*. Philon Juif, *&c.* Tout ceci est necessaire pour fixer l'ere Chrétienne, *dont nous parlerons en son lieu.* * Velleius Patercul. *l.* 2. Tacite, *annal.* Tite-Live, *l.* 117. *& suiv.* Appien, *l.* 3. *& suiv.* Dion, *l.* 45. *& suiv.* Josephe.

AUGUSTE, surnom qu'ont pris les empereurs Romains, depuis le premier de ce nom, & qu'ils ont donné à leurs fils, à leurs freres, à leurs femmes, à leurs sœurs, &c. & à ceux qu'ils associoient à l'empire, ou qu'ils adoptoient pour les y élever. On donnoit à ces derniers le nom de CESAR, avant que de leur donner celui d'AUGUSTE, qui étoit comme un gage infaillible de la souveraineté, si leurs esperances n'étoient traversées par quelque accident extraordinaire.

AUGUSTE ROMULUS, que Cassiodore, dans sa chronique nomme AUGUSTULE, à cause de sa jeunesse, &

que d'autres, par corruption, ont appellé *Momylle.* Il étoit fils d'*Orestes*, patrice & maître de la milice, qui le fit saluer empereur à Ravenne, l'an 475. après avoir chassé Nepos, qui lui suscita un puissant ennemi. Ce fut Odoacre, roi des Herules, lequel entrant en Italie l'année d'après, se rendit maître de Rome, fit mourir Orestes à Plaisance, défit son frere Paul près de Ravenne, & relegua le petit Auguste en un château de la Campanie, nommé *Lucullan.* C'est ainsi que l'empire Romain fut éteint en Italie, après y avoir subsisté, dit Procope, pendant 522. ans, depuis la bataille de Pharsale gagnée par Jules-Cesar. * Cassiodore & Marcellin, *chron.* Jornandés. Procope. Agathias, &c.

AUGUSTIN (Saint) ville & cap de l'Amerique, *voyez* SAINT-AUGUSTIN.

AUGUSTIN (Aurelius saint) fils de *Patrice* bourgeois de Tagaste, & de *Monique*, nâquit à Tagaste, petite ville de Numidie en Afrique, proche de Madaure & d'Hippone, sous l'empire de Constance, le 13. de Novembre de l'an 354. Son pere étoit Payen, & ne se convertit que sur la fin de sa vie; mais sa mere, qui étoit Chrétienne, eut soin de lui inspirer les principes de sa religion, & le fit mettre au rang des Cathecumenes: de sorte qu'étant tombé malade, il demanda le baptême avec ardeur; mais la violence du mal ayant cessé, on remit à le baptiser à un autre tems. Son pere lui fit apprendre les principes de la grammaire à Tagaste, & l'envoya ensuite à Madaure, pour y étudier les humanités. Augustin reconnoît lui-même qu'il avoit alors autant d'aversion pour l'étude, & particulierement pour la langue grecque, qu'il avoit de passion pour les spectacles & pour les poëtes. Après avoir achevé le cours de ses humanités à l'âge de 16. ans, son pere le retira de Madaure, pour l'envoyer faire sa rhetorique à Carthage; mais comme il se passa du tems pendant qu'on préparoit le fonds necessaire pour subvenir à la dépense qu'il falloit faire pour cela, Augustin demeura une année entiere à Tagaste. L'oisiveté le jetta dans le désordre; il partit de Tagaste vers l'an 371. pour aller à Carthage, où il étudia la rethorique avec beaucoup d'application & de succès; mais il y eut un commerce criminel avec une femme, dont il eut un fils nommé *Adeodat* vers l'an 372. qui étoit un prodige d'esprit, & qui mourut à l'âge de 16. ans, après avoir eu le bonheur de recevoir le baptême. Cependant, Patrice, pere d'Augustin, mourut peu de tems après avoir reçu le baptême. La lecture d'un dialogue de Ciceron, intitulé *Hortensius*, donna à Augustin quelque amour de la sagesse; mais comme il n'y trouva point le nom de Jesus-Christ, qui étoit gravé dans son cœur dès son enfance, il se mit à lire l'écriture sainte. N'y ayant pas neanmoins trouvé les fleurs de l'éloquence profane, il ne la put goûter, & s'appliqua à l'étude des cathegories d'Aristote & des arts liberaux, qu'il apprit facilement sans maître, par la seule force de son genie; mais il se laissa surprendre par les Manichéens, embrassa leurs erreurs, & attira plusieurs personnes dans cette secte. A l'âge de 19. ou 20. ans, il revint à Tagaste, où il enseigna la grammaire, & frequenta le barreau: il eut pour disciple Alipe. La douleur qu'il eut de la mort d'un de ses amis, lui fit quitter Tagaste, d'où il revint à Carthage, pour y enseigner la rhetorique: il y arriva à l'âge de 25. ans, sur la fin de l'an 379. & y professa avec applaudissement. Quoiqu'il eût en horreur la magie, il estimoit alors l'astrologie judiciaire, & se mêloit même de deviner & de faire des horoscopes. Vindicien, medecin habile, & un nommé Firmin, tous deux amis de S. Augustin, le détromperent de l'astrologie judiciaire. Il étoit toûjours engagé dans les erreurs des Manichéens; mais la corruption de leurs mœurs, & une conference qu'il eut avec Fauste, celebre Manichéen, l'an 383. dans laquelle il reconnut la foiblesse & l'ignorance de cet Heretique, commença à l'en détromper. L'insolence des écoliers de Carthage lui fit prendre le dessein d'aller à Rome, malgré sa mere, qui vouloit à toute force le retenir, ou partir avec lui. Etant arrivé à Rome, il tomba dangereusement malade chez un Manichéen: après avoir recouvré la santé, il continua de professer la rhetorique, & attira quelques écoliers. Mais comme il reconnut qu'ils étoient la plûpart d'assez mauvaise foi, pour s'en aller sans payer, il chercha à s'établir ailleurs. En ce tems-là, les citoyens de Milan ayant demandé un professeur de rhetorique à Symmaque préfet de Rome, il choisit S. Augustin pour cet emploi. Etant à Milan, touché par les discours de S. Ambroise, il resolut de se convertir, de quitter la secte des Manichéens, & de se faire cathecumene dans l'église Catholique, jusqu'à ce qu'il connût la verité qu'il cherchoit. Les livres de Platon lui servirent à l'instruire sur la divinité. La conversation de Simplicien & de Potitien avancerent encore sa conversion; & la lecture des épîtres de S. Paul acheva ce grand ouvrage la 32. année de son âge. Les larmes & les prieres de sa mere Monique, qui l'étoit venu trouver à Milan, ne contribuerent pas peu à cette conversion. Il continua neanmoins ses leçons jusqu'aux vacances de l'an 386. Quand elles furent venuës, il se retira à la campagne dans la maison de Verecundus, où il s'appliqua serieusement à chercher la verité, & à se préparer au baptême, qu'il reçut dans la ville de Milan, de la main de S. Ambroise, à Pâques de l'an 387. Après son baptême, il renonça entierement à sa profession, & prit la resolution de s'en retourner en son pays. Il se rendit à Ostie pour s'embarquer: il y perdit sa mere, & après sa mort il demeura quelque tems à Rome, & s'embarqua enfin pour retourner en Afrique, au mois d'Août de l'an 388. Il passa par Carthage, où il logea chez un magistrat appellé *Innocent*, qui fut gueri miraculeusement d'une fistule, pendant que S. Augustin demeuroit chez lui. Il alla s'établir à Tagaste, où il vendit & distribua tous ses biens aux pauvres, & vécut trois ans en communauté avec quelques-uns de ses amis, qui vivoient dans l'exercice des jeûnes, des prieres, & d'autres œuvres de pieté, & s'appliquoient jour & nuit à mediter la loi de Dieu, & à composer des ouvrages utiles à l'église. Il n'avoit pas encore bâti de monastere, & n'avoit point reçu encore l'ordre de prêtrise.

S. Augustin étant venu à Hippone, pour travailler à la conversion d'un homme de qualité de cette ville, Valere, qui en étoit évêque, proposa à son peuple d'élire un prêtre, dont cette église, avoit besoin. S. Augustin s'étant trouvé par hazard dans l'église, fut choisi par le peuple, & ordonné malgré lui par Valere, au commencement de l'année 391. S. Augustin alla aussi-tôt faire une retraite, pour se préparer aux fonctions du sacerdoce, & demanda du tems à Valere jusques à Pâques. Valere, qui avoit destiné S. Augustin pour prêcher en sa place, lui permit de le faire en sa presence, contre la coûtume des évêques de l'église d'Afrique. Ce fut alors que S. Augustin établit à Hippone un monastere ou une societé de personnes qui mettoient tout en commun, sans rien posseder en propre. Il assista l'an 393. à un concile general tenu à Hippone, où il expliqua le symbole de la foi en presence des évêques, qui conçurent une si haute estime de son sçavoir, qu'ils le jugerent digne d'une plus grande place; mais Valere, qui craignoit qu'on ne lui enlevât une personne si necessaire pour le gouvernement de son diocese, resolut de le faire son collegue ou coadjuteur dans l'église d'Hippone, & le fit ordonner par Megalius, évêque de Calame, l'an 395. S. Augustin eut bien de la peine à consentir à cette ordination, quoiqu'il ne sçût pas encore, comme il l'a depuis declaré, qu'elle fût contraire aux loix de l'église, & aux canons du concile de Nicée, qui défend d'ordonner deux évêques dans une même église. Etant évêque, il établit dans la maison épiscopale un monastere de clercs, avec lesquels il vivoit: il s'aquitta avec zele de tous les devoirs d'un bon évêque, en combattant les Heretiques & le schisme des Donatistes, en instruisant son peuple par des prédications continuelles, en soulageant abondamment les pauvres, en soûtenant la verité & la discipline de l'église dans plusieurs conciles, en combattant les erreurs des Pelagiens, par ses écrits & par ses actions. Les grands services qu'il a rendus à l'église, ses excellens écrits & ses vertus, lui ont merité les éloges que lui ont donnés les auteurs de tous les siecles suivans, qu'il seroit trop long de rapporter. Il mourut à Hippone aussi saintement qu'il avoit vécu, âgé de 76. ans 2. mois & demi, 34. ans ou environ après son ordination à l'episcopat, le 28. Août de l'an

430. ayant la douleur de voir son pays envahi par les Vandales, & la ville dont il étoit évêque, assiegée depuis plusieurs mois. Il avoit été nommément invité par Theodose *le Jeune*, pour assister au concile d'Ephese; mais cet ordre n'arriva en Afrique qu'après sa mort.

Les œuvres de S. Augustin composent plusieurs tomes, dans lesquels on les a partagés suivant l'ordre qu'on a cru le plus naturel. Il y en a un grand nombre d'éditions. Nous suivrons la derniere qui a été faite par les peres Benedictins de la congregation de saint Maur: elle est partagée en onze tomes. Le I. contient les œuvres qu'il a composées avant que d'être prêtre, avec les livres des rétractations & des confessions, qui servent comme de préface à ses ouvrages. Le II. renferme les lettres de S. Augustin, qui ne representent pas seulement l'esprit & le caractere de ce Saint; mais qui contiennent encore des points tres-importans touchant la doctrine, la discipline & la morale: elles sont partagées en quatre classes. Le III. contient ses traités sur l'écriture-sainte. Le IV. son commentaire sur les psaumes. Le V. ses sermons. Le VI. ses ouvrages dogmatiques sur divers points de morale ou de discipline. Le VII. l'ouvrage de la cité de Dieu. Le VIII. ses œuvres contre les Heretiques, à l'exception de ceux qu'il a faits contre les Donatistes & contre les Pelagiens. Le IX. ses traités contre les Donatistes. Le X. ses traités contre les Pelagiens; & le dernier, la vie de S. Augustin, tirée principalement de ses œuvres, avec des tables tres-amples & tres-utiles.

Les plus considerables ouvrages du premier tome, sont 1°. deux livres des rétractations, qui sont une espece de critique de ses ouvrages. Il en rapporte le titre & les premieres paroles; il en fait le catalogue, suivant l'ordre des tems, & il remarque à quelle occasion, & pourquoi il les a écrits; il en dit le sujet, & fait connoître le dessein qu'il a eu en les composant; il éclaircit les endroits qui lui paroissent obscurs; il adoucit ceux qu'il croit être trop durs; il donne un bon sens à ceux qui semblent être capables d'en avoir un mauvais; il redresse ceux où il croit s'être écarté de la verité; enfin il reconnoît ingenuëment & de bonne foi les fautes ou les erreurs dans lesquelles il est tombé. La préface de cet ouvrage est fort humble; il y remarque que son dessein est de revoir ses ouvrages avec la severité d'un censeur, & de reprendre lui-même ses propres fautes; qu'il suit en cela le conseil de l'apôtre, qui dit, *que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés par le Seigneur*; qu'il est épouvanté par cette parole du sage: *Il est difficile d'éviter de faire des fautes, quand on parle beaucoup*; que ce n'est pas le grand nombre de ses écrits qui lui fait peur, puisque l'on ne peut pas dire que c'est trop parler ou trop écrire, quand on ne parle & qu'on n'écrit que pour des choses necessaires; mais qu'il craint justement qu'il n'y ait dans ses écrits plusieurs choses fausses, ou du moins inutiles; que si tout âgé qu'il est, il ne se croit pas encore exemt d'erreur, il est impossible qu'étant encore jeune, il ne soit tombé dans plusieurs fautes, soit en parlant, soit en écrivant, d'autant plus qu'il étoit alors obligé de parler tres-souvent; qu'il est donc resolu de se juger soi-même, suivant les regles de Jesus-Christ, son seul maître, dont il veut éviter le jugement. 2°. Les confessions divisées en 13. livres, dont les dix premiers contiennent l'histoire de sa vie; & les trois derniers des reflexions sur le commencement de la Genese. Les autres livres contenus dans ce tome sont des ouvrages philosophiques, avec ses traités des soliloques; les trois livres du Libre Arbitre; les deux livres *de la Genese*, contre les Manichéens; le livre *des mœurs de l'église*; *des mœurs des Manichéens*; & le livre *de la veritable religion*, tous composés avant qu'il fût ordonné prêtre. Le II. tome, composé de lettres, est excellent: on y trouve une infinité de questions sur des matieres ecclesiastiques, resoluës & expliquées avec beaucoup de netteté & de jugement. On y voit la dispute qu'il eut avec saint Jerôme, à l'occasion du different de S. Pierre & de saint Paul, dans laquelle il témoigna beaucoup de moderation. Les commentaires dessus l'écriture, contenus dans le III. tome, sont précedés des traités de la doctrine Chrétienne, qui renferment d'excellentes regles pour l'interpretation de l'ecriture. Le commentaire sur les pseaumes, qui remplit le IV. tome, n'est pas un commentaire litteral; mais allegorique, sur les pseaumes, mêlé de controverse & de morale. Les sermons contenus dans le V. tome, sont, ou des homelies sur l'écriture, ou des sermons sur les Fêtes, sur des Saints, & sur differens sujets. Ce ne sont point des oraisons, composées de toutes leurs parties, mais des discours familiers, prononcés sans beaucoup de préparation. Ils sont presque tous fort courts, & ne sont composés que de sentences & de phrases coupées. Les traités contenus dans le VI. tome, sont pour la plûpart des traités de morale, comme sur la virginité, sur le mariage, sur le mensonge, &c. Le livre de la cité de Dieu, qui compose le VII. tome, est divisé en 22. livres, dont les cinq prémiers réfutent ceux qui croyent que le culte des dieux est necessaire au bien du monde, & qui soûtiennent que tous les malheurs qui étoient arrivés depuis peu, ne venoient que de ce qu'on l'avoit aboli. Les cinq suivans sont contre ceux qui demeurent d'accord que ces malheurs sont arrivés dans tous les tems; mais qui prétendent que le culte des divinités du Paganisme est utile pour l'autre vie. Les Manichéens sont les principaux Heretiques, qui ont admis deux principes. Dans les écrits que contient le VIII. tome; il y refute aussi les Ariens dans ses quinze livres de la Trinité, & attaque en general les Payens, les Juifs, toutes les sectes & toutes les anciennes heresies. Les Donatistes sont ceux contre lesquels saint Augustin a le plus écrit & travaillé dans le commencement de son épiscopat, parce qu'ils partageoient presque l'Afrique avec les Catholiques. Ainsi le IX. tome est rempli d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont les sept livres du baptême, les livres contre Petilien, &c. Il sembloit être reservé pour combattre les Pelagiens; & en effet, il fut consideré dans l'église comme le défenseur de la saine doctrine touchant la grace. S. Jerôme, qui avoit commencé à écrire contre les Pelagiens, cessa quand il apprit que saint Augustin écrivoit contre eux. Depuis sa mort on a été persuadé communément que ses livres sur la grace, sont si exacts, qu'on ne doit jamais s'écarter de la doctrine qu'il y a établie, & qu'ils devoient servir de regle, à l'exception, dit le pape Celestin I. de quelques questions profondes & difficiles. Sur la fin de sa vie il a combattu les Semi-Pelagiens dans son traité de la correction & de la grace, & dans le livre de la prédestination des Saints. Saint Prosper & saint Hilaire soûtinrent son parti dans les Gaules, & saint Fulgence a depuis été son fidele disciple. Innocent I. répondant à l'épître synodale du concile de Mileve, dont saint Augustin avoit été le secretaire, écrivit que cette seule doctrine pouvoit suffire pour étouffer l'erreur Pelagienne. S. Prosper rapporte que Boniface I. le consultoit souvent. Celestin I. défendit cette doctrine contre quelques évêques des Gaules. Hormisdas & Jean II. en ont fait aussi de grands eloges; & dans le XVII. siecle, Clement VIII. protesta qu'il vouloit S. Augustin pour juge des disputes qui s'eleverent sur la grace entre les Dominicains & les Jesuites, sous son pontificat. Les conciles de Carthage, de Tolede, d'Orange, de Florence & de Trente, ont employé ses termes, & ont formé quelques-uns de leurs decrets de ses conclusions; & les plus illustres des docteurs anciens & modernes ont fait gloire de donner des éloges à son merite, & d'être ses disciples & ses défenseurs.

Nous avons quelques ouvrages de saint Augustin, imprimés dès l'an 1489. Un chanoine de Bâle, nommé *Augustin Dodo*, est le premier qui ait eu soin de recüeillir tous ces traités differens, pour les ranger dans un même corps. Il travailloit à faire des argumens pour metre en tête de tous ces traités, lorsqu'il fut emporté de la peste en 1501. Amerbachius, qui en avoit déja commencé l'impression, la continua, & cet ouvrage parut à Bâle en 1506. en caracteres gothiques. Le même ouvrage fut imprimé à Paris en 1515. Froben en fit une autre édition à Bâle l'an 1529. avec des notes d'Erasme. Celles-ci furent suivies de celles qui sortirent des imprimeries des Guillards & de Chevallon, imprimeurs de Paris. Depuis, les docteurs de Louvain firent une nou-

velle recherche des œuvres de ce grand docteur, les mirent en meilleur ordre; & c'est sur ce travail que nous avons les éditions d'Anvers chez Plantin, en 1577. de Paris, dit *du grand navire*, en 1586. de Cologne, de Lyon, de Venise, &c. Ensuite on trouva dans l'abbaye de S. Barthelemi de Fiézole en Toscane, le traité de S. Augustin, intitulé, *de gestis Pelagii*; & par les soins du cardinal Scipion Cobellutio, & de Marc Velserus, on le publia à Ausbourg l'an 1615. C'est ce qui donna la pensée aux sçavans de chercher dans les bibliotheques, de nouveaux traités de S. Augustin. Les docteurs de Louvain donnerent 123. sermons. On en tira 11. de la grande Chartreuse. Claude Ménard publia en 1617. le traité contre Julien *le Pelagien*, sous ce titre, *contra Julianum Hæreticum Pelagianum operis perfecti, sive responsionis postremæ, lib. VI.* Le P. Michel Paludanus, de l'ordre des Augustins, le fit depuis réimprimer à Louvain en 1641. Le P. Jacques Sirmond publia en 1630. quarante sermons de saint Augustin, *sermones novi XL. de variis argumentis*. Jean-Baptiste Marus fit imprimer en 1644. six sermons, tirés de la bibliotheque du Vatican, & de la bibliotheque Barberine. Guillaume Camerarius donna au public, l'an 1634. un traité, *de septem vitiis & de septem donis Spiritus sancti*. Le P. Jerôme Vignier, de l'Oratoire, fit imprimer à Paris en 1654. un supplément des œuvres de ce pere en II. volumes *in fol.* l'on y trouve tous ces traités particuliers. Enfin, les religieux de l'abbaye S. Germain des Prez, sur la fin du XVII. siecle, nous ont procuré une édition beaucoup plus ample & plus correcte que toutes celles que nous avions.

S. Augustin avoit une vaste étenduë, une grande justesse, & une merveilleuse pénetration d'esprit. Il étoit extrêmement fort sur le raisonnement. Sa methode ordinaire est d'établir de grands principes, dont il tire une infinité de consequences: en sorte que tous les points ont une grande liaison les uns avec les autres. Il a plus raisonné sur la plûpart des mysteres, que les auteurs qui l'ont precedé. Il agite plusieurs questions, ausquelles on n'avoit point pensé jusqu'alors, & en a resolu plusieurs par la seule force de son esprit. Il n'étoit pas fort habile dans les langues, & avoit fort peu lû les anciens. Quoiqu'il eût enseigné la rhetorique, il ne possedoit pas l'éloquence des orateurs, ou il la negligeoit; il n'est pas même toûjours pur dans ses expressions, & se sert quelquefois de mots impropres ou barbares; il use souvent de pointes & de jeux de mots. Il repete les mêmes choses, il rebat les mêmes raisonnemens en cent endroits; il s'arrête longtems sur une même pensée, à laquelle il donne differens tours, & il s'étend ordinairement sur des lieux communs. Il a traité une infinité de matieres par principes, & a formé, pour ainsi dire, le corps de la theologie des peres Latins qui l'ont suivi; non seulement ils ont puisé dans ses livres les principes dont ils se sont servis; mais même ils n'ont fait souvent que le copier. On a déja dit que quelques conciles se sont servis de ses termes pour composer leurs décisions sur la grace. Enfin quand dans le XII. siecle Pierre Lombard a voulu faire un abregé de toute la theologie, il n'a presque fait autre chose que recueillir des passages de S. Augustin; & quoique S. Thomas, & les autres Scholastiques, ayent suivi une méthode differente, ils se sont neanmoins la plûpart attachés aux principes de S. Augustin, sur lesquels ils ont bâti leurs opinions theologiques.

La ville d'Hippone fut prise dans l'année qui suivit la mort de saint Augustin; son corps fut respecté des Barbares, & son nom fut inferé dans l'ancien calendrier de l'église d'Afrique au 29. d'Août. On prétend que son corps fut transferé vers l'an 506. par les évêques d'Afrique, chassés par les Vandales de l'église de saint Etienne d'Hippone, où il avoit été enterré, & porté avec eux en Sardaigne, où ils étoient exilés. On ajoûte qu'il fut transferé de Sardaigne à Pavie par ordre de Luitprand roi des Lombards, le 28. Février l'an 713. dans le monastere de saint Pierre, qui étoit alors au fauxbourg de cette ville, & qui dans la suite s'est trouvé enfermé dans l'enceinte de la ville. Mais on ne sçait point ce qu'il est devenu. L'eglise de saint Pierre est composée presentement de chanoines reguliers, établis en 1220. & d'hermites de saint Augustin, dont le couvent, fondé dans le XIV. siécle, est de l'autre côté de l'église, qui est demeurée commune entre ces deux maisons. Les uns & les autres ont voulu faire croire que le corps de saint Augustin étoit dans un tombeau de brique, cimenté dans la cave de dessous le grand autel; mais on ne l'a point encore découvert, & on ne sçait point certainement en quel endroit de l'église il repose. * Saint Augustin, *dans ses confessions, retractations, & plusieurs autres de ses ouvrages.* Possidius, *in vita sancti August.* Prosper. Marcellin. Orose. Sigebert. Gennade & Trithême. Bellarmin, *de script. eccl.* Sixte de *Sienne*, *l. 4. biblioth. sacr.* Les docteurs de Louvain, *dans leur préface sur les œuvres de saint Augustin.* Rivius, *in vit. S. Augustini.* Possevin. M. Godeau, *vie de saint Augustin.* Tillemont, *memoires de l'histoire ecclesf. tome XIII.* M. Du Pin, *nouvelle bibliotheque des aut. ecclesf. du V. siecle. tom. III.* Baillet, *vies des Saints, au 28. Août.*

On appelle vulgairement *maisons de son ordre*, toutes les communautés qui font profession de suivre sa regle, quoique l'institut en soit fort different. Les chanoines reguliers se disent tous de l'ordre de saint Augustin; & en effet, ce sont ceux qui imitent le plus sa maniere de vivre. Les religieux mendians, nommés *Augustins*, prétendent être d'un ordre fondé par saint Augustin, suivant une regle faussement attribuée à ce Saint. Les Augustins, connus en France sous le nom *de Petits-Peres*, se vantent aussi d'être de l'ordre de saint Augustin, & de suivre sa regle. *Voyez* AUGUSTINS, ordre de religieux.

AUGUSTIN (saint) archevêque de Cantorbery en Angleterre, vivoit dans le VI. siecle. Il étoit prieur du monastere de saint André de l'ordre de saint Benoît à Rome, & fut envoyé l'an 596. par le pape saint Gregoire *le Grand*, pour annoncer la foi de l'évangile aux Anglois & Saxons, qui s'étoient établis dans la plûpart des provinces de la Grande-Bretagne, & en avoient chassé les Bretons, qui s'étoient retirés dans les extrémités de Galles & de Cornoüaille, & dont une partie étoit passée en France. On dit que la reine Berthe contribua beaucoup à ce voyage. Cette princesse, qui étoit fille de Charibert roi de France, avoit épousé Ethelbert roi de Kent en Angleterre, qui étoit Payen, & qui reçut de son épouse les premieres teintures du Christianisme. Elle l'en entretenoit souvent; & lorsqu'elle le vit disposé à se faire instruire, elle en avertit saint Gregoire, lequel y envoya Augustin, avec d'autres religieux qu'il lui soûmit comme à leur abbé. Quelques ecclesiastiques de France se joignirent à eux; ils arriverent dans le royaume de Kent, & s'établirent avec la permission du roi Ethelbert, près de Cantorbery, dans l'église de saint Martin. De-là ils travaillerent à la conversion des Anglois: le roi Ethelbert fut un des premiers qui embrassa la religion Chrétienne. Saint Augustin voyant la benediction que Dieu répandoit sur son travail, jugeant qu'il falloit multiplier le nombre des œuvriers évangeliques, repassa en France, où il reçut l'ordination épiscopale des mains de Virgile, évêque d'Arles. Etant retourné en Angleterre, revêtu de ce nouveau caractere, il baptisa dix mille personnes le jour de Noël 597. & fit sa demeure à Cantorbery. Il envoya ensuite deux deputés à Rome pour informer le pape saint Gregoire du succès de sa mission, & le consulter sur diverses difficultés, qui regardoient la conduite de cette église naissante. Saint Gregoire répondit à ses difficultés, lui envoya le *Pallium*, érigea son siege en metropole, & lui renvoya ses deputés, avec plusieurs autres predicateurs. Saint Augustin établit son siege épiscopal à Cantorbery, qui devint ainsi la metropole d'Angleterre. Il dedia sa cathedrale sous le nom *de saint Sauveur*, & rendit tout son clergé regulier, en composant son chapitre de moines. Il fonda aussi à Cantorbery un monastere en l'honneur de saint Pierre & de saint Paul, & y mit pour abbe, le venerable Pierre, qui étoit un des deputes qu'il avoit envoyés en Italie. Il travailla à la réunion des Bretons, anciens Chrétiens, qui differoient de l'église Romaine sur la celebration de la Pâques & sur quelques autres pratiques. Il eut deux conferences avec eux; mais il ne

put rien gagner sur leurs esprits. Il établit plusieurs évêques dans les villes du royaume de Kent, & dans les les royaumes voisins, entr'autres, S. Mellit à Londres, & S. Juste à Rochester, & mourut à Cantorbery le 26. Mai de l'an 607. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre, & a toûjours été honoré en Angleterre comme apôtre de ce royaume, jusqu'au tems du schisme.* S. Gregoire, *l. 7. epist.* 30. Gregoire de *Tours*, *l.* 4. *c.* 26. Bede, *l.* 1. *c.* 25. *& seq. hist. eccles.* Guill. de Malmesbury. Polydore Virgile. Baronius. Usser, *antiq. eccles. Britan. &c.* Mabillon. *vita SS. Benedict.* Baillet, *vies des Saints, au* 26. *de Mai.*

AUGUSTIN (Antoine) archevêque de Tarragone, a été l'un des plus sçavans hommes que l'Espagne ait produits. Il étoit de Saragosse, fils d'*Antoine* Augustin, vice-chancelier d'Aragon, & frere de *Pierre* évêque d'Huesca, & d'*Elisabeth* duchesse de Cardonne. Après avoir étudié en Espagne à Alcala & à Salamanque, il passa en Italie, & s'y perfectionna dans les universités de Bologne, de Padouë & de Florence. Il se rendit tres-habile dans la connoissance du droit civil & canonique, dans les belles lettres, dans l'histoire ecclesiastique, dans les langues, & dans toutes sortes d'antiquités saintes & profanes. Les ouvrages qui nous restent de lui, ne sont point les fruits d'une vieillesse consommée; car il en publia de tres-beaux dans une grande jeunesse, & dès l'âge de 25. ans, il composa à Florence son traité intitulé, *emendationes & opiniones juris civilis*, qui lui acquit beaucoup de reputation. Suivant l'exemple d'Alciat, dont il avoit été le disciple, il unit la jurisprudence aux belles lettres: ce que les plus doctes jurisconsultes ont depuis imité. Lorsqu'il eut été appellé à Rome par le pape Paul III. il fut un des douze auditeurs de Rote, & remplit tres-bien cette charge. En 1544. Jules III. le destina pour aller en Angleterre, en qualité de Nonce; & Paul IV. l'ayant nommé évêque d'Alife, dans la Terre de Labour, l'envoya l'an 1557. en Allemagne, vers l'empereur Ferdinand I. A son retour Philippe II. roi d'Espagne, l'envoya dans la Sicile, & en 1558. il le nomma à l'évêché de Lerida. En 1562. Augustin se trouva au concile de Trente, où il parut avec éclat; & s'étant retiré dans son église, il y travailla à remplir les devoirs d'un bon prélat, & à composer divers ouvrages. Enfin en 1574. on lui donna l'archevêché de Tarragone, qu'il gouverna jusques en 1586. qu'il mourut, âgé de 68. ans, 3. mois & 3. trois jours. Son corps fut enterré dans son église, où l'on voit son tombeau. Il avoit autant de pieté que de sagesse & d'érudition. Jamais personne ne fit paroître, dans toute la conduite de sa vie, plus d'integrité, plus de constance & plus de grandeur d'ame, que cet illustre archevêque. Il vivoit avec une temperance & une chasteté exemplaire, & il distribuoit ses biens aux pauvres avec tant de liberalité, qu'après sa mort on ne trouva pas dans ses coffres de quoi le faire enterrer suivant sa qualité. Il avoit un esprit si élevé, un jugement si solide; il étoit si sçavant & si laborieux, qu'il étoit capable de reussir dans tous les ouvrages qu'il eût pû entreprendre. Il étoit bien versé dans la plus obscure antiquité; & il avoit ramassé un si grand tresor de doctrine, qu'il étoit un des plus riches hommes du monde en cette espece de biens. *Vous excellez*, lui dit Paul Manuce, dans une de ses épîtres, *en la belle litterature, & si je suis quelque chose à l'égard des autres, étant comparé à vous je ne suis rien.* Cependant le pere Paul, dans son histoire du concile de Trente, prétend, mais sans raison, qu'Antoine Augustin n'étoit point versé dans la connoissance de l'histoire ecclesiastique. Vossius assure qu'Antoine Augustin étoit un des plus grands hommes du monde, & que ses notes sur Festus sont remplies de beaucoup d'érudition. Ses notes sur Varron, ont aussi été generalement estimées. Le traité le plus considerable de ceux qu'il a composés sur le droit canon, c'est celui de la correction de Gratien. C'est un ouvrage d'un travail prodigieux, d'une exactitude merveilleuse, & d'une tres grande utilité. Il y en avoit deux anciennes éditions, l'une à Tarragone, & l'autre posterieure à Paris en 1607. mais M. Baluze en a donné une nouvelle, beaucoup plus belle & plus correcte, avec de sçavantes notes, imprimée à Paris en 1672. Le catalogue de tous les ouvrages d'Antoine Augustin, se trouve à la fin de cette édition. Voici les principaux: *De legibus senatusconsultis*, avec des notes de Fulvius Ursinus. *Collectio constitutionum codicis Justiniani. Antiquæ collectiones decretalium*, avec des notes tres-doctes & tres-judicieuses. *Canones pœnitentiales. Constitutiones provinciales & synodales Tarraconensium. Dialogi XL. de emendatione Gratiani. Institutiones juris canonici. Epitome juris pontificii veteris.* Cet ouvrage est divisé en trois parties, qui sont, I. *De personis.* II. *De rebus.* III. *De judiciis.* Outre ces traités de droit, il en a composé d'autres qui sont assez connus. Nous avons encore de lui les dialogues des medailles & des inscriptions anciennes, qu'il écrivit en espagnol, des notes sur Varron & sur Festus; les fragmens des anciens historiens; trente familles Romaines, qu'il joignit à celles de Fulvius Ursinus, &c. Divers grands hommes parlent tres-avantageusement d'Antoine Augustin, & entr'autres * Paul Manuce, *epist. l.* 1. *ep.* 6. 8. 9. Possevin. Le Mire. Leunclavius. Scaliger, &c. *Consultez* André Scot, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c. Elog. des hommes sçavans.* De Thou, *avec les addit.* d'Antoine Teissier. M. Du Pin, *nouv. biblioth. des aut. eccl. du XVI. siecle.* Baluze, *dans sa preface sur le traité de la correction de Gratien.*

AUGUSTIN, né dans la grande Armenie, dans un lieu nommé Bag ou Bagi, entra dans l'ordre de S. Dominique, qui gouverne seul dans ce pays-là ceux qui sont attachés à l'église Romaine, & y montra tant de sagesse & de conduite, que le clergé & le peuple de Naxivan l'élurent unanimement pour leur évêque vers l'an 1620. après la mort de Matthieu Erasme. Etant arrivé à Rome pour être sacré, il trouva que le pape Paul V. avoit déja designé Paul-Marie Citadini, de Boulogne, pour successeur d'Erasme, & même l'avoit fait sacrer sous le titre d'archevêque de Myre; Gregoire XV. sans changer la disposition de son predecesseur, fit sacrer Augustin évêque de Myre, & le nomma coadjuteur de Citadini, à qui il succeda en 1627. & ayant gouverné son église avec un zele vraiment apostolique, il mourut le 16. Avril 1653. Les Jacobins de la ruë saint Honoré à Paris, ont la relation de son voyage dont on vient de parler, écrite de sa propre main en armenien, & un petit traité de la penitence, qu'il avoit composé en la même langue.* Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

AUGUSTIN, dit DE LA TRINITE', Portugais, & religieux de l'ordre des hermites de saint Augustin, dans le XVI. siecle, enseigna la theologie scholastique à Coimbre en Portugal, puis à Toulouse, où il mourut l'an 1589. Il écrivit sur le Maître des Sentences, & sur saint Thomas, un traité de l'immaculée conception de la sainte Vierge, &c. * Antoine de la Purification, *in chron. Aug. Portug. l.* 7. Nicolas Antonio, *in bibl. Hisp. &c.*

AUGUSTIN (Patricius) *voyez* PATRICE (Augustin Picolomini.)

AUGUSTIN Bero ou Berous, *voyez* BERO.

AUGUSTIN d'ANCONE, *voyez* TRIUMPHUS.

AUGUSTIN Nugnes Delcadillo, *voyez* DELCADILLO.

AUGUSTINE, nom que l'on donnoit à une fête qui se celebroit tous les ans en l'honneur d'Auguste, le quatriéme des ides d'Octobre, c'est-à-dire, le 12. de ce mois, selon notre maniere de compter. Elle fut instituée en memoire de son heureux retour à Rome, après qu'il eut laissé en un état paisible la Sicile, la Grece, l'Asie, la Syrie, & ce que l'empire avoit conquis sur les Parthes. Cette fête étoit fort solemnelle, & accompagnée des jeux publics. * Dion, *l.* 54. & 56. Pline, *l.* 7. *c.* 25. Rosin. *antiq. Romaines, l.* 4. *c.* 4.

AUGUSTINIENS, heretiques dans le XVI. siecle, disciple d'un sacramentaire nommé *Augustin*, qui disoit que le ciel ne seroit ouvert à personne avant le dernier jour. * Lindan.

AUGUSTINS, ordres religieux, qui reconnoissent saint Augustin pour leur maître & leur pere. Ce saint docteur vivoit en commun avec les clercs d'Hippone, & cette societé a été la source feconde de tant de chanoines

nes reguliers, qu'on a vûs depuis dans l'église, comme ceux de Latran, du saint Sepulcre, de saint Sauveur, de saint Ruf, du Val des Ecoliers, de la Vie commune, & de divers autres qui suivent la regle de saint Augustin. Il y a long-tems qu'on dispute, pour sçavoir si saint Augustin a institué les hermites, appellés de son nom, aussi-bien que ces clercs reguliers. Quelques-uns prétendent, que ce Saint étant à Milan, s'y retira à la campagne dans un monastere, & que passant depuis en Afrique, il y mena douze religieux, qu'il établit ensuite près de sa ville épiscopale d'Hippone. Selon d'autres auteurs, ce qu'on allegue pour l'établissement des hermites, ne regarde que les clercs. Ils ne trouvent point cette institution nettement marquée dans Possidius, auteur de la vie de saint Augustin, & ils soûtiennent que les soixante-seize sermons, qu'on suppose que ce saint docteur a adressés aux hermites, *ad fratres in eremo commorantes*, ne sont que l'ouvrage d'un imposteur. Ce dernier point est incontestable; mais quelque fortes que paroissent leurs raisons, la question n'a pas laissé d'être jugée problematique, & l'opinion contraire a même été défenduë par des écrivains celebres. (*Voyez* ce qu'en a écrit M. Ferrand en 1688. & la vie de saint Augustin, par les PP. Benedictins, *l.* 3. *c.* 5. outre le livre intitulé, *Augustini monachatus propugnatus*, par le P. Bonaventure de sainte Anne, Augustin déchaussé.) Independamment de ces disputes, il est sûr que le pape Alexandre IV. par ses constitutions de l'année 1256. assembla diverses congregations d'Hermites qui vivoient à la campagne, & leur donna les regles de saint Augustin, & un general, qui fut Lanfranc Septala de Milan, personnage de tres-grande pieté, auquel succeda Clement Auximas. Au reste l'ordre des Augustins, ou des hermites de saint Augustin, a été tres-fecond en Saints & en grands hommes, & a donné à l'église grand nombre de docteurs & d'illustres prelats. Cet ordre s'est même divisé en diverses branches. Car les hermites de saint Paul, les Jeronymites, les religieux de sainte Brigitte, ceux de saint Ambroise, les Freres de la Charité, & plusieurs autres ordres, jusques au nombre de soixante & plus, suivent tous la regle de S. Augustin. En France les hermites de S. Augustin ont une congregation particuliere, dite *la communauté de Bourges*, ou *la province de saint Guillaume*.

Cet ordre a encore produit la reforme des AUGUSTINS DE'CHAUSSE'S. Le P. Thomas de Jesus, de la maison d'Andrada, jetta les premiers fondemens de cette reforme en Portugal, vers l'an 1574. Depuis en 1588. elle fut approuvée par un chapitre tenu à Tolede, où le general de l'ordre presida. Loüis de Leon exprovincial des grands Augustins, d'un genie superieur, à qui son humilité avoit fait refuser plusieurs évêchés, porta cette reforme en Espagne après que le P. Gregoire Petrochin de Montelparé, general de l'ordre, eut donné en 1590. permission à cette nouvelle troupe de faire des établissemens. Le pape Clement VIII. par un decret du 5. Decembre 1600. leur permit d'accepter des fondations, de recevoir des novices à profession, & d'élire des prieurs claustraux de leur reforme: leur premiere maison fut à Talavera. L'année suivante il leur permit d'élire un provincial & autres superieurs, & il confirma le tout par un bref du 12. Fevrier 1602. Le roi Philippe III. envoya en 1605. treize de ces religieux aux Indes: ils fonderent quatre couvens dans les Isles Philippines, penetrerent dans les Isles Calamines, où ils bâtirent six maisons, s'étendirent de-là dans le Perou, & entrerent au Japon où plusieurs reçurent la couronne du martyre. Enfin cette congregation d'Espagne s'est divisée en plusieurs provinces, dont les quatre principales sont celles de *Castille*, *d'Aragon*, *de Valence* & des *Isles Philippines*. Les Portugais se sont separés après le milieu du XVII. siecle de cette congregation d'Espagne.

La congregation d'Italie commença en 1591. & reçut son approbation du pape Clement VIII. l'an 1599. Le P. André Diez Espagnol en fut l'auteur. Il étoit vicaire-general de la congregation des hermites de S. Augustin de Centorby en Italie, & s'étant demis de sa charge, il embrassa la nouvelle reforme sur le modele des Déchaussés d'Espagne. Elle s'étendit dans la Romagne, au royaume de Sicile, dans la Lombardie, le Piemont, & les états de Genes. L'empereur Ferdinand III. appella de ces religieux à Vienne: ils y furent sous la conduite du P. Marc de S. Philippe. S. M. I. envoya au-devant d'eux le cardinal d'Harrach & tous les grands seigneurs de sa cour, & elle les logea dans son propre palais, en attendant qu'elle leur eût fait bâtir une maison tout auprès, en sorte que leur église sert de chapelle au palais imperial, & c'est là que les empereurs ont toûjours fait leurs plus grandes ceremonies. Cette congregation d'Italie forma quatre provinces jusqu'en 1656. qu'elle fut divisée en huit, qui furent, deux de *Naples*, deux de *Sicile*, une de *Genes*, une d'*Allemagne*, & depuis encore une de *Piemont*.

La congregation de France jetta ses premiers fondemens en 1595. par les soins du Pere Matthieu de sainte Françoise, natif de Verdun, religieux parmi les grands Augustins, & prieur d'une de leurs maisons. Il prit l'habit d'Augustin Déchaussé à Rome, & vint en France, où il fut établi pour la premiere fois, par Guillaume d'Avençon dans le prieuré dit de *Villars-Benoît*, ou *Pontcharra*, diocese de Grenoble, dont ce prelat étoit prieur commendataire. Il mourut dans leur maison d'Avignon le 7. Juin 1617. Il avoit été secondé par le P. François Amet de S. Hierôme, ci-devant grand Augustin, predicateur de la reine Marguerite de Valois. Cette princesse l'établit à Paris avec des religieux de son ordre l'an 1608. dans son hôtel au fauxbourg S. Germain: mais l'inconstance de cette reine lui fit changer après cela de sentiment. Ainsi ces religieux s'allerent établir à la porte Montmartre, d'où en 1625. ils se transporterent où ils sont à present. Le roi Loüis XIII. mit la premiere pierre à leur église en 1629. & s'en declara fondateur. Le P. François Amet mourut en Italie le 15. Avril 1625. Urbain VIII. approuva cette congregation. Elle s'établit en Barbarie l'an 1641. par le Pere Archange de sainte Marie Egyptienne de la maison d'Etampes Valençay, qui mourut en 1642. au couvent qu'il y avoit bâti au bastion de France. Cette congregation est divisée en trois provinces, sçavoir celle de *Dauphiné* qui a quinze maisons, celle de *Provence* qui en a autant, & celle de *France* qui n'en a que six, ce qui fait en tout trente-six.

Toutes ces differentes congregations ont chacune leur vicaire general independant du general de tout l'ordre, & ont leurs constitutions particulieres approuvées par les papes Clement VIII. Paul V. Gregoire XV. & Urbain VIII. Le pape Paul V. a declaré aussi l'an 1613. que ces religieux devoient être regardés comme vrais enfans de saint Augustin. * Hermant, *histoire des ordres relig. tom.* 1.

AUGUSTINES, ou FILLES HERMITES DE S. AUGUSTIN: ces Filles, qui reconnoissent S. Augustin pour leur pere, commencerent de son vivant en Afrique; & la sœur de ce grand homme fut leur superieure. Il leur donna une regle qui est contenuë dans une de ses lettres: & c'est même delà que l'on prétend que les religieux Augustins ont tiré la regle qu'ils professent. Quoi qu'il en soit, ces Filles furent en si grand nombre dans l'Afrique, que l'église fait le 16. de Decembre une fête en l'honneur de plus de 4000. de ces saintes religieuses, qui furent martyrisées dans le V. siecle durant la persecution de Genseric roi des Vandales. L'habit de ces Filles de S. Augustin étoit une robe & un manteau noir; une ceinture de peau; un voile rouge, plein de croix & dressé en pointe comme un capuce pointu sur leur tête, afin qu'elles conservassent un perpetuel souvenir de la passion de Notre-Seigneur J. C. Elles marchoient nuds pieds; celles qui leur ont succedé se sont répanduës particulierement en Espagne & en Italie, où elles ont formé diverses congregations. *Nous allons dire un mot des principales.*

Les Filles hermites de l'ordre de S. Augustin de la congregation instituée sous le titre de LA PENITENCE DE J. C. étoient vétuës comme celles *dont nous avons parlé*; mais comme le drap de leurs habits étoit fort rude & tres-pesant, on les appelloit les Filles du *Sac*: elles marchoient nuds pieds. La B. Agnés de *Montepulciano* a

fort illustré cette congregation qui a eu plusieurs monasteres.

Celle sous le nom de S. CATHERINE DE LA ROSE est établie à Rome, où leur monastere possede les corps des saints martyrs Saturnin, Sezine & Romain. Le cardinal Nicolas de Cusa les dota dans le XV. siecle, & les obligea d'enseigner les pauvres filles.

Il y a un autre monastere de ces filles à Rome sous le titre des QUATRE SS. COURONNE's, église titulaire d'un cardinal; il est chargé de l'instruction des enfans blancs, & celui de SAINTE TECLE dans la même ville est doté par le saint siege pour l'entretien, & le mariage de plusieurs petites filles delaissées depuis le berceau, que ces religieuses instruisent & élevent à la pieté.

La congregation sous le titre de S. MARTHE se consacre entierement au service des malades, ou dans les hôpitaux, ou dans les maisons particulieres: elles assistent ceux qui sont à l'agonie, lavent les corps des morts, & disposent de leurs funerailles. Il y en a plusieurs maisons en Italie, en France, & en Allemagne.

Celle dite de S. CATHERINE établie à Paris ruë S. Denys loge les pauvres, & fait enterrer les corps des morts qu'on trouve dans les prisons, dans les ruës & sur les bords des rivieres. Elles sont vêtuës comme celles de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y a aussi plusieurs monasteres d'HOSPITALIERES en France, dont la plûpart sont vêtuës de blanc, la ceinture noire, un rochet de toile blanche, & un manteau noir. Le couvent de Genes, dit LE GRAND HOSPITAL, y fut institué par la B. Catherine de Genes & la pieuse Argentine sa compagne, & est dirigé par les PP. hermites de S. Augustin de la congregation dite DES BAPTISTES, établis par le B. Jean-Baptiste Poggio, religieux hermite de S. Augustin.

Il y a encore la congregation du MONT CALVAIRE, établie à Anvers dans le XIII. siecle. Elle est répanduë par toute la Flandres pour le service des hôpitaux, de même qu'il s'en trouve en plusieurs autres royaumes, & les SOEURS NOIRES de Cambray logent les pauvres pelerins, & les traitent avec charité. Enfin il y a des Filles *Dechaussées* de S. Augustin, dont la reforme s'établit en Espagne sous le titre de l'INCARNATION DU SAUVEUR. Le P. Loüis de Leon en donna le dessein, & la mere Marie-Anne de S. Joseph l'executa, & fonda les couvens de Valladolid, de Polencia, de Medina Campo, & celui de Madrid, où elle fut appellée en 1611. Le roi Philippe III. & Marguerite d'Autriche sa femme leur fonderent un celebre monastere près de leur palais, sous le vocable de l'ANNONCIATION OU INCARNATION. Leur vie est des plus austeres. Cette congregation a passé en Italie, & prit son commencement dans Naples sous le titre de S. JOSEPH. Nous passerons sous silence plusieurs autres congregations de Filles hermites de saint Augustin.* Possidius ou Possidonius, *in vit. S. August.* Baronius, *A. C.* 382. & 385. Sponde, *A. C.* 1256. *n.* 5. Bzovius & Raynaldi *in annal.* Joannes Mauburnes, *de vir. illustr. ord. S. Aug.* Jacques de Bergame, *in chron.* Maurolicus, *in mari Ocean. relig.* Le Mire, *orig. ordin. relig. & de congreg. cleric.* Joseph Pamphyle. Philippe Elssius. Thomas Gratiani. Athanase de sainte Agnès. Pierre de sainte Helene. Du Molinet. Le P. Augustin Lubin. Maurice de la Mere de Dieu. Hermant, *histoire des ordres religieux, &c.*

AUGUSTINUS, *cherchez* AUGUSTIN ANTOINE.

AUGUSTINUS Fivizanus, *voyez* MOLARI.

AUGUSTOW, en latin *Augustavia*, ville de Pologne, sur les frontieres de la Lithuanie, dans la Polaquie, entre Bielsko & Grodno. C'est une ville nouvelle, sur la riviere de Brebetz.* Sanson.

AUGUSTULE, *cherchez* AUGUSTE ROMULUS.

AUHAD Al Malek al Auhad Nagmeddin, fils de *Malek Al Adel*, & par consequent neveu de Saladin, regna quelque tems en Syrie & en Armenie, dans les villes de Miafarekin & d'Akhlath. Il mourut avant son pere vers l'an 606. ou 607. de l'hegire. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

AUHADI MARAGAH, poëte Persien, ainsi nommé, ou plûtôt surnommé, à cause de l'union étroite qu'il y avoit entre lui & le Scheik, ou docteur venerable, Auhadeddin Kermani, homme des plus illustres de son siecle en doctrine & en pieté. Il avoit été disciple de Schehaheddin Omar Schaharuardi, autre Scheikh de reputation, qui avoit accoûtumé de faire tous les jours la lecture entiere de l'alcoran après la priere du soir. C'est celui-ci pour lequel le calife Mostanser avoit une sorte grande estime, & contre lequel neanmoins il fit l'épigramme suivante:

Tu nous dis, ô Scheikh, des choses édifiantes, & même fort touchantes.
Tu t'arrêtes peu dans un lieu, & tu passes la plus grande partie de ta vie en pelerinages.
L'austerité de ta vie frappe les yeux de tout le monde,
Cependant je m'apperçois que tu as mille petites ruses dont tu fais un grand usage.

Notre poëte fit profession d'imiter les plus grands maîtres de la vie spirituelle; & il traduisit en vers persiens le livre intitulé, *Giám Giam*, le *vase du roi Giam Schid*, ouvrage que ce Scheikh avoit composé, dans lequel est comprise la plus sublime theologie des Sofis; c'est-à-dire, l'*élixir de la spiritualité des Musulmans.*

Auhadi a composé un divan poëtique, qui contient dix vers & plusieurs lettres, qu'il a adressées à Dhiaeddin Josef. Ses ouvrages ont été fort estimés par Assileddin, fils de Nassireddin Thousi, qui étoit fort capable d'en juger. Il écrivoit sa traduction du livre Giám Giam dans l'espace d'un mois, & ses amis, entre lesquels il y en avoit quelques-uns de liberaux, achetoient de lui cherement ses exemplaires, & le faisoient subsister par ce petit commerce. On dit qu'il vécut jusqu'à l'âge de 60. ans dans la pauvreté; mais qu'enfin la fortune le regarda de bon œil. Son merite commença à être connu sous le regne d'Argoun Khan, empereur des Mogols ou Tartares, qui lui fit beaucoup de bien. Gazan Khan son fils en usa de même à son égard; & ce fut sous l'empire de ce prince qu'il mourut dans Ispahan, l'an de l'hegire 697. Son sepulcre est reveré dans cette ville, quoiqu'il ait laissé parmi ses ouvrages quelques poëmes de galanterie. On cite les vers suivans de lui.

J'ai dit cent fois à mon cœur embrasé, qu'il jette de l'eau sur le feu qui le consume:
Mais il n'écoute point mes avis, & s'exposant toujours aux feux qui allument sa flamme,
Mille chagrins amoureux le reduisent enfin en poussiere.

Il y a eu un autre AUHADI, surnommé *Most.ousi*, nom d'une famille considerable, originaire de la ville de Sebzvar ou Khorasan, lequel, outre qu'il étoit bon poëte, a aussi excellé dans l'astronomie & dans la medecine. Entre ses ouvrages de poësie on fait état de celui qu'il a composé à la loüange de l'Iman Ali Ben Moussa al Riza. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIA, *Avia*, *Avus*, petite riviere de la Galice en Espagne. Elle se decharge dans le Minho.

AVIANO, *Avianum*, bourg des Venitiens en Italie, dans le Frioul, entre la ville de Bellune & celle d'Udine.

AVIAROKI (l') *Aviarocus*, riviere de Suede, dans la Finlande meridionale. Elle est aussi nommée *Auroioki*, par quelques-uns: elle passe à Abo, & un peu au-dessous, elle se jette dans le golfe de Finlande, vis-à-vis l'isle d'Aland.

AVICENNE, philosophe & medecin Arabe, a vécu dans le XI. siecle. Les Arabes l'appellent *Abou Ali*, *Houssain*, *Ben Abdallah*; les Musulmans le nomment vulgairement *Ebn-Sina*; & les Juifs Arabisans, *Aben-Sina*, ou *Ben-Sina*, c'est-à-dire, *fils de Sina*, d'où l'on a formé Avicenne. Il étoit fils d'*Ali*, & de *Citara*, & il nâquit dans la ville de Bochar, en la province Transoxane, l'an 370. de l'hegire, qui étoit la 980. de Jesus-Christ. Ce qui détruit l'erreur de ceux qui se sont imaginés qu'Avicenne avoit été disciple d'Averroëz à Cordouë, & de Rhasis à Alexandrie. Car Averroëz ne vivoit qu'en 1140. Avicenne avoit beaucoup d'esprit, & une memoire prodigieuse. Il étoit encore petit enfant, lorsque

son pere le mit sous la conduite d'un precepteur, qui le fit si bien étudier, qu'à l'âge de dix ans il sçavoit tout l'alcoran, & la plus grande partie de ce que l'on appelle *les humanités*. Son pere l'envoya ensuite chez un celebre jardinier, qui étoit en reputation de sçavoir parfaitement l'arithmetique des Indiens, outre l'astronomie, la geometrie, & les autres parties des mathematiques, qui étoient cultivées parmi ses peuples. Le petit Avicenne acquit en peu de tems toutes les connoissances du jardinier. Peu de tems après un philosophe de profession, nommé *Ab Abdalla de Natel*, étant venu à Bochar, Sina le reçut chez lui & le logea, dans l'esperance qu'il enseigneroit la philosophie à son fils. Il ne fut point trompé. Avicenne prit d'abord des leçons de logique sous lui; mais l'écolier, non content de rafiner en subtilité sur le maître, voulut se mettre à la lecture des originaux de philosophie, sans le secours de son maître. Il les étudia seul, il lut encore leurs commentateurs, & en usa de même à l'égard d'Euclide, après que son maître lui eut enseigné les cinq ou les six premieres propositions de cet auteur, qu'il comprit & expliqua fort bien tout seul. Il passa ensuite à l'almageste, ou grande construction de Ptolomée; & ce fut alors que son maître Abdalla l'abandonna, comme ne lui pouvant plus rien montrer. Avicenne se donna ensuite à la medecine; il lut les livres qui en traitoient, & pour joindre l'experience à l'étude, il se mit à visiter les malades, quoiqu'il n'eût alors que seize ans. Lorsqu'il voulut étudier en theologie, il commença par la metaphysique d'Aristote, qu'il lut, dit-on, quarante fois sans l'entendre. Il n'étoit encore âgé que dix-huit ans, lorsqu'il mit fin à toutes les études, dont nous venons de parler. Il perdit son pere vers le même tems; & n'ayant plus rien à étudier que le train du monde, il entra dans les affaires & dans les emplois. Il se mit pourtant dès-lors à faire des livres sur toutes sortes de sujets. Il fut depuis employé dans les affaires d'état, en qualité de visir du sultan Cabous, dans le Giorgian, après avoir été son medecin. Mais ses debauches lui causerent de grandes maladies, dont il mourut l'an 1036. de Jesus-Christ, le 428. de l'hegire, & le 58. de son âge. Marc Fidella de Damas, où il étoit interprete ou truchement des marchands de Venise, trouva la vie d'Avicenne écrite en arabe par Giozgiani, qu'il traduisit en italien; Nicolas Massa la mit en latin. Nous avons divers ouvrages de la façon de ce sçavant Arabe; comme *canonum medicina*, *lib. V. De medicinis cordialibus. Cantica. Opera philosophica*, &c. Le pape Sixte IV. fit imprimer à Rome en 1489. ses ouvrages en arabe. Depuis, ils ont été traduits en latin par Gerard de Cremone, par André Alpagus, de Bellelune, & par d'autres. Benoît Renius de Venise, Paul Mongius, Jean de la Coste ou Costæus, &c. y ont ajoûté d'excellentes notes. Nous avons diverses éditions des ouvrages d'Avicenne, imprimés à Venise, à Bâle, à Rome, à Francfort, & ailleurs. Vopiscus Fortunatus Plempeius en traduisit quelques traités, qu'il publia avec des notes à Louvain l'an 1658. * Nicolas Massa, *in vit. Avicen.* Leon d'Afrique, *illustr. aut. Arab.* Scaliger. *in Theophr.* Castellan, *in vita medic.* Vossius, *de philosoph. c.* 14. Vander Linden, *de scriptor. medic. &c.* D'Herbelot, *biblioth. orient.* Baillet, *enfans devenus celebres par leurs études*, *édit. de Paris*, in douze.

AVIDIUS CASSIUS, *cherchez* CASSIUS AVIDIUS.

AVIENUS, auteur Latin. Il y a apparence que c'est le même Rufus Festus Avienus, qui vivoit sur la fin du IV. siecle, sous l'empire de Gratien & de Theodose l'*Ancien*. Cet auteur a tourné en vers les *Phenomenes d'Aratus*, la *Periegese de Denys*, c'est-à-dire, *la description qu'il avoit faite de la terre.* Il avoit mis aussi tout *Tite-Live* en vers iambes; mais cet ouvrage est perdu, au lieu qu'il nous reste des fables qu'il a prises de Phedre, qu'il a mises en vers élegiaques, & qu'il a dédiées à Theodose, qui n'est autre que Macrobe. Mais ces fables sont bien éloignées de la pureté, de la beauté & de la grace de celles de Phedre, & elles ne paroissent gueres propres aux enfans; puisque, selon l'avis de Quintilien, il ne leur faut montrer d'abord que les choses les plus excellentes & les plus pures. Le nom de cet auteur est écrit differemment dans les anciens manuscrits, où il est nommé diversement *Avianus*, *Anianus* & *Avienus*. * Gerard. Joan. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 9. *p.* 202. 203. Olaüs Borrichius, *dissertat. de poët. Latin. p.* 70. Gaspar Bartius, *adversarior. l.* 46. *c.* 16. *& l.* 44. Philip. Briet, *l.* 4. *de poet. Lat. p.* 48. 49. *ante acute dict.* Saint Aubin, c'est-à-dire, M. de Sacy (Le Maître) de P. R. *dans la préf. de sa traduction françoise de Phedre, vers la fin.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poet. tom. VI. édition de Paris*, in 12. 1686.

AVIGLIANA, bourg d'Italie en Piémont, sur la Doria, Turin & Suse. Les François l'appellent *Veillane.*

AVIGNON, sur le Rhône, ville de Provence, sous la domination du saint siege, avec université & archevêché, qui a pour suffragans Carpentras, Cavaillon & Vaison. Elle n'est metropole que depuis l'an 1475. sous le pontificat de Sixte IV. Avant ce tems, c'étoit le siege d'un évêché suffragant d'Arles. Strabon, Ptolomée, Pline, Pomponius Mela, &c. parlent avantageusement d'Avignon, qui est une ville ancienne, capitale des Cavariens, & appellée *Avenio Cavarum*, *Avenio* & *Avenicorum Civitas*. On croit qu'elle fut bâtie par les Marseillois, ou par les Phocéens mêmes, qui bâtirent Marseille, environ 215. ans après la fondation de Rome, & 539. avant Jesus-Christ. Avignon fut toûjours attachée à la fortune & aux interêts de la republique Romaine. Aussi Pline la met entre les villes Latines; & Theodoric nomme *Romains* les citoyens d'Avignon, dans les épîtres de Cassiodore. Dès le V. siecle elle fut soûmise aux Bourguignons. Clovis y assiegea leur roi Gondebaud vers l'an 500. ou 501. Depuis elle devint le partage des Goths, & enfin celui des François. Thierri, roi d'Austrasie, est le premier qui en ait été le maître. Les annales de Fulde disent qu'en 730. les Sarasins prirent Avignon. Charles *Martel* la leur enleva peu de tems après; mais les premiers l'ayant encore soûmise en 737. Charles la reprit, & y tua un grand nombre d'Infideles. Dans le IX. siecle, cette ville passa des mains des François en celle des rois d'Arles ou de Bourgogne; & depuis elle eut en même tems pour maîtres les comtes de Provence, ceux de Toulouse & ceux de Forcalquier. Depuis la donation du royaume de Bourgogne à Conrad *le Salique*, les habitans d'Avignon formerent une maniere de republique imperiale, sous des consuls; & en 1206. Guillaume VI. comte de Forcalquier, & Bertrand son frere, ayant confirmé les privileges que Guillaume V. leur ayeul leur avoit accordés, à eux & à leur église, ils élurent un chef de leur republique, nommé *Podestat*, qui gouvernoit encore vers l'année 1234. Les comtes de Provence & de Toulouse en étoient pourtant les seigneurs legitimes; car depuis le partage fait l'an 1135. entre Raymond Berenger, I. de ce nom, comte de Provence, & Alfonse Jourdain, comte de Toulouse, à cause de leurs femmes, la ville d'Avignon resta en commun à ces deux princes, & chacun y avoit ses juges & ses officiers. Dans la suite les comtes de Provence succederent aux droits que les comtes de Forcalquier avoient sur Avignon. Cependant au commencement du XIII. siecle les habitans de cette ville témoignerent plus d'inclination pour Raymond *le Vieux*, comte de Toulouse, chef & protecteur des Albigeois; soit que ce prince, qui étoit seigneur du comté Venaissin, eût des sentimens conformes aux leurs; soit qu'il eût plus de complaisance pour leur nouvelle republique. Après sa mort, arrivée en 1222. ils ne balancerent point à suivre celui de Raymond *le Jeune*, son fils, qui lui succeda. A sa consideration ils firent un sanglant affront à Loüis VIII. roi de France, qui marchoit contre les Albigeois en 1226. car lui ayant envoyé des ôtages, & lui ayant protesté qu'ils ne prenoient point de part aux desseins des Heretiques, ils lui fermerent les portes de leur ville, lorsque ce prince y voulut entrer à la tête de son armée, avec le legat du saint siege. Le roi assiegea Avignon, la prit, fit démolir une partie des murailles, combler les fossés, abattre trois cens maisons qui étoient à la campagne, & punir quelques séditieux. De-

puis en 1251. Charles I. de ce nom, comte de Provence, roi de Naples, &c. & son frere Alfonse comte de Toulouse, s'étant assemblés à Beaucaire, pour y regler quelques affaires qui regardoient les limites de leurs états, ils resolurent de soûmettre entierement Avignon, où leurs officiers étoient peu considerés par les habitans. Cette resolution fit trembler ceux d'Avignon : ils envoyerent des députés pour rendre obéissance à ces deux princes, & obtinrent que leurs privileges seroient conservés. C'est ce qu'ils appellent *les Conventions*, confirmées par les papes, & ce qu'ils presentent aux legats à leur entrée dans leur ville. Après l'accord de Beaucaire, cette ville appartint encore en commun aux comtes de Provence & à ceux de Toulouse. Les rois de France succederent à ces derniers, outre qu'ils avoient d'autres droits particuliers sur Avignon. Le roi Philippe *le Bel* mariant en l'année 1290. son frere Charles de Valois avec Marguerite, fille de Charles II. comte de Provence, ceda à ce dernier son droit sur la moitié de cette ville. Charles II. laissa Robert, pere de Charles III. qui le fut de Jeanne I. Celle-ci succeda à son ayeul en 1343. & le pape Clement VI. profitant de l'extrême necessité où étoit reduite cette princesse, tira d'elle Avignon, pour la somme de quatre-vingt mille florins d'or de Florence, évalués à quarante ou quarante-huit mille livres de France, par contrat de vente du 19. Juin de l'an 1348. On assure que cette somme ne fut jamais payée ; & que même on compensa par-là quelques restes de pensions dûs au saint siege pour le royaume de Naples & de Sicile. L'auteur de l'histoire des évêques d'Avignon, s'emporte contre ceux qui disent que cette somme ne fut point payée, & les renvoye au contrat de vente, qui dit le contraire. Mais croit-il qu'on dût mettre dans cet acte public, que cet argent n'avoit pas été touché ? Les officiers de la cour Romaine ne font pas de ces sortes de bévûës. Depuis ce tems la ville d'Avignon a été soûmise au saint siege. Ceux qui considerent les choses sans prévention, soûtiennent que la reine Jeanne n'avoit aucun droit d'aliener cette ville, ni aucune autre de son doüaire ; qu'elle étoit encore mineure ; que son ayeul Robert l'avoit expressément défendu par son testament ; que son conseil déclara cette alienation nulle & illegitime ; & que le même pape Clement VI. déclara par une bulle donnée un an après cette vente, que toutes les alienations que Jeanne avoit faites, ou qu'elle pourroit faire à l'avenir, seroient nulles ; & qu'ainsi dans toute la rigueur, la vente prétenduë de cette ville ne peut passer que pour un simple engagement. C'est pour cette raison qu'après l'attentat commis l'an 1662. à Rome contre le duc de Crequy, pour lors embassadeur de France, le parlement de Provence, par arrêt donné le 26. Juillet de l'an 1663. déclara que la ville d'Avignon & le comtat Venaissin étoient de l'ancien domaine & dépendance du comté de Provence, & comme tels les réünit à la couronne. Ensuite il nomma des commissaires pour en prendre possession au nom du roi : ce qui fut executé. Mais par la paix de Pise, concluë le 12. Mars 1667. cette ville & le comtat furent rendus au S. siege. On en a usé de même en 1689. & 1690. sous le pape Innocent XI. Le pape Clement V. ayant été couronné à Lyon en 1305. il alla deux ou trois ans après à Avignon, où il établit le siege de l'église. Ses successeurs Jean XXII. Benoît XII. Clement VI. Innocent VI. Urbain V. & Gregoire XI. demeurerent dans la même ville. Le dernier, à la persuasion de sainte Catherine de Sienne, remit le saint siege à Rome, d'où il avoit été transferé depuis soixante-dix ans. C'est ce que les Italiens appellent *la captivité de Babylone de l'église* ; faisant allusion aux soixante & dix années que dura la captivité des enfans d'Israël à Babylone. Gregoire XI. partit d'Avignon le 13. Septembre de l'an 1376. & étant arrivé à Rome le 17. Janvier 1377. il y mourut le 27. Mars de l'année suivante 1378. Les Romains obligerent les cardinaux de faire un pape de leur nation ; & ils nommerent le 8. Avril Barthelemi Prignani, archevêque de Bari, qui prit le nom d'*Urbain VI*. Cependant les cardinaux François & quelques Italiens, protestant de cette violence, se retirerent à Fondi, où ils élûrent le 21. de Septembre le cardinal Robert, des comtes de Geneve, qui prit le nom de *Clement VII*. & se retira à Avignon, où il ne mourut que le 10. Septembre de l'an 1394. Pierre de la Lune lui succeda sous le nom de *Benoît XIII*. Mais ce pape quitta enfin Avignon, pour se retirer en Aragon, & fut déposé dans le concile de Constance. La ville d'Avignon est tres-bien située, dans une campagne fertile : elle a au couchant le Rhône, qui coule le long de ses murailles ; & de l'autre côté un bras de la Sorgue, qui la traverse presque par le milieu. La Durance coule à une lieuë d'Avignon, & sépare son terroir de la Provence. Cette ville a de tres-beaux restes de la magnificence des papes qui y ont fait leur séjour. Le palais où ils demeuroient, est un ouvrage de Jean XXII. Il y en a encore plusieurs autres qui meritent d'être considerés ; comme celui des archevêques, qui fut bâti par le cardinal Arnoul de Vio. L'église metropole, sous le titre de Notre-Dame de Doms, est ancienne & magnifique. Ses saintes reliques, ses tombeaux & ses peintures, y attirent les curieux. Il y a un celebre chapitre. Les chanoines y prirent la regle de saint Augustin en 1096. en la presence du pape Urbain II. & ils furent secularisés en 1481. par Sixte IV. Cette église reconnoît saint Ruf pour son premier évêque. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels Just, Donat, Maxime, Magnus, Agricole & Veredemus, sont reconnus pour Saints. Jacques d'Ossat, qui fut depuis pape, sous le nom de *Jean XXII*. avoit été évêque d'Avignon. Le pape Jules II. avoit gouverné la même église, n'étant alors que cardinal : son nom étoit *Julien de la Roüere*. Il y fonda le 22. Août de l'an 1476. le college dit *du Roure*. Le pape Sixte IV. érigea cette église en archevêché l'an 1475. Les papes Jean XXII. Clement VI. & Innocent VI. gouvernerent euxmêmes, par des vicaires, l'évêché d'Avignon, qui compte plusieurs cardinaux entre ses prelats ; comme Jacques & Arnaud de Vio, Anglicus Grimoaldi, Faidit d'Aigrefeüille, Simon de Cramaud, Alain de Coëtivi, Julien de la Roüere, Hippolyte de Medicis, Alexandre Farnese, Annibal de Bozzuto, George d'Armagnac, François Taruggi, &c. Outre la metropole de Notre-Dame de Doms, Avignon a un tres-grand nombre d'autres belles églises, entre lesquelles il y en a plusieurs collegiales ; comme celle de saint Agricole, qui est la premiere paroisse, où Jean XXII. fonda le chapitre en 1321. celle de saint Pierre, fondée par le cardinal du Pré en 1358. celle de saint Didier, &c. L'église des Celestins est renommée par la chapelle & le tombeau de S. Pierre de Luxembourg. Celle des Cordeliers est considerable par la largeur du ceintre de sa voûte, qui n'est soûtenuë d'aucuns pilliers. On y voit le tombeau de madame Laure, que Petrarque a rendu si celebre par ses vers, & que le roi François I. honora d'une épitaphe. On voit dans l'église des peres de la Doctrine Chrétienne, le corps du bienheureux Cesar de Bus, fondateur de cette congregation. Il seroit ennuyeux de parler de toutes les autres églises ; car Avignon est une des villes du monde où il y a le plus de maisons ecclesiastiques & religieuses. On y a consideré autrefois comme une chose mysterieuse le nombre de sept, en sept paroisses, sept colleges, sept hôpitaux, sept portes, sept palais, sept couvens de religieux & sept de religieuses. L'université y fut fondée l'an 1303. sous le regne de Charles II. comte de Provence, qui lui donna de tres-amples privileges. Le pape Boniface VIII. en confirma la fondation par une bulle authentique. Les peres Jesuites ont un tres-beau college à Avignon, & une autre maison, où est le noviciat pour la province de Lyon. Le pape gouverne cette ville & le comté Venaissin, par un vice-legat. Il y a un siege ou auditoire pour la justice, & un bureau des monnoyes. La police de la ville dépend des consuls, qui s'assemblent dans le palais, dit *la Maison de ville*. Il y a aussi des Juifs à Avignon qui payent tribut, & qui y ont une petite synagogue. Le commerce de cette ville est assez considerable. On estime ses murailles, qui sont de pierres de taille bien cimentées, avec diverses tours. L'histoire la plus ample qu'on ait d'Avignon & du comtat, a été composée en Italien par le P. Sebastien Fontani Castrucci, Carme, & imprimée à Venise en 1678.

en 2. vol. *in* 4°. Mais un curieux d'Arles en garde une composée vers l'an 1640. par D. Polycarpe de la Riviere, Chartreux, sur les memoires d'Antoine Maselli, chanoine de S. Agricole d'*Avignon*, qui les avoit puisés dans les archives, les cartulaires & les manuscrits. On a aussi une courte description d'Avignon & du comtat par le sçavant & exact écrivain Joseph-Marie Suarez; une description historique du comtat, par le chevalier de Belleville; & une histoire chronologique de l'église, des évêques & archevêques d'Avignon, par François Nouguier. * Strabon, *l.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 19. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Cassiodore, *l.* 3. *epist.* 38. Catel, *hist. des comtes de Toulouse*. N. Chorier, *hist. de Dauphiné*. Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence*. Nouguier, *hist. de l'église d'Avignon*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Du Puy & Cassan, *rech. des droits du roi*, &c.

CONCILES D'AVIGNON.

Le I. concile d'Avignon fut tenu en 1060. par Hugues de Clugny, legat de Nicolas II. Le second fut tenu en 1080. par Hugues de Die, legat du saint siege, sous le pape Gregoire VII. Ce pontife, tres-irrité de ce qu'Aicard de *Marseille*, archevêque d'Arles, avoit pris le parti de l'empereur Henri IV. l'excommunia: Gibelin, patriarche de Jerusalem, fut mis en sa place. L'auteur de l'histoire des archevêques d'Arles, dit qu'Aicard présida lui même à ce concile; mais apparemment il n'avoit pas vû ce qu'en dit Hugues de Flavigni. Gibelin ne fut élevé sur le siege d'Arles qu'en 1090. après la mort d'Aicard. Nous avons perdu les actes de ce concile, & nous sçavons seulement que saint Hugues y fut créé évêque de Grenoble. Hugues Raymond, évêque de Riez, legat du saint siege, celebra l'an 1209. un concile à Avignon, où quatre archevêques & vingt évêques s'assemblerent pour les affaires de l'église contre les Albigeois. Nous en avons les actes dans le II. volume du *Spicilegium* de dom Luc d'Acheri, & dans la derniere édition des conciles. Milon étoit un des legats, & il assembla une seconde fois quelques prelats dans la même ville en 1210. Bertrand Amauri, archevêque d'Arles, tint un concile l'an 1282. Saxi rapporte le IV. canon, qui est contre les usuriers. Les curieux pourront consulter son histoire des archevêques d'Arles. On en met un autre sous l'an 1288. mais il ne pourroit pas avoir été celebré par le même Bertrand, mort dès l'an 1286. Dans le siecle suivant, l'an 1326. qui étoit le dixiéme du pontificat de Jean XXII. Guisbert de Laval ou de la Vallée, archevêque d'Arles; Jacques de Cabrieres, archevêque d'Aix; & Bertrand d'Eux, archevêque d'Ambrun, puis cardinal, s'assemblerent avec leurs évêques suffragans, dans l'église du prieuré de saint Ruf-lez-Avignon, où ils firent plusieurs statuts. Nous avons les actes de ce concile en soixante chapitres. *Voyez* l'histoire des évêques de Digne de P. Gassendi, & la derniere édition des conciles. Quelque-tems après on celebra un autre concile contre l'antipape Pierre de Corberia. En 1337. les mêmes archevêques d'Arles & d'Ambrun, & Armand de Narcisso, archevêque d'Aix, s'assemblerent encore avec leurs suffragans dans le prieuré de saint Ruf, & ils dresserent de nouvelles ordonnances, dont il y en a plusieurs qui sont conformes aux premieres de 1326. *Voyez-les* dans l'édition des conciles, & dans l'histoire des archevêques d'Avignon de Nouguier. Le cardinal Pierre de Foix, archevêque d'Arles, & legat d'Avignon, celebra l'an 1457. dans cette ville un celebre concile, où l'on traita de la croisade que le pape Calixte III. vouloit faire prêcher. Robert Damiani, archevêque d'Aix, se trouva à cette assemblée, avec douze évêques de Provence. Le cardinal Alain de Coëtivi étoit alors sur le siege de l'église d'Avignon. Il avoit tenu lui-même divers synodes, & entr'autres un en 1441. Le cardinal François Maria Tarugi, archevêque d'Avignon, y assembla un concile provincial en 1594. Les actes en furent depuis imprimés l'an 1597. à Rome chez Aloisio Zaneti. Etienne Dulci, évêque de la même ville, publia en 1613. des ordonnances synodales, rapportées par Nouguier. * *Consultez* Bouche, *hist. de Provence, tom. II. p.* 77. Pagi, *ad ann.* 1060.

AVIGNON (Nicolas d') religieux de l'ordre des freres Prêcheurs du couvent d'Avignon, est regardé comme bienheureux dans cet ordre, à cause de son éminente vertu. Il a été, dit-on, doüé du don de prophetie, & a fait plusieurs miracles. Il prédit long-tems auparavant sa mort, qui arriva le 29. Septembre 1250. La nouvelle de la mort de ce religieux s'étant répanduë, une foule de peuple accourut à l'église pour honorer son corps; & un cardinal, accompagné de plusieurs évêques, fit la ceremonie de ses obseques. * Leandr. Albert. *l.* 5. *de vir. illustr. FF. Prædicat.* Anton. Sen. *chron. ann.* 1250. *prædicat. Avenion. l.* 1. *c.* 5. *Diar. Domin.*

AVIGNONE (Barthelemi) né en Aragon, & religieux de l'ordre de saint Dominique, après avoir enseigné la theologie avec succès, fut envoyé à Rome pour procurer la canonisation de saint Loüis Beltran. Il étoit dans cette ville en 1623. & ayant recüeilli les vies de ce Saint, écrites par Vincent Justinien Antist & Balthazar Jean Roca, avec ce qu'il y joignit des actes du procès de la canonisation, il vint à en faire une histoire tres-exacte, qu'il fit aussi-tôt traduire en italien par Jules-Cesar Boltisango. Cette histoire parut à Rome en 1623. *in* 8°. on ne sçait si l'original espagnol a été imprimé. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

AVIGNONET, *Avinionetum*, petite ville de France dans le haut Languedoc, au pays de Lauraguais. On l'appelle aussi quelquefois *Vignonet*. Elle est au diocese de S. Papoul, près de la riviere de Lers, & à une lieuë de Villefranche & de Lauraguais.

AVILA, sur l'Adaia, *Abula*, *Arbacula* & *Albicella*, ville d'Espagne dans la Castille la Vieille, avec évêché suffragant de Compostelle. Elle est celebre par la naissance de sainte Therese. C'est une ville assez ancienne; & Clusius croit que c'est l'A'βουλα de Ptolomée. Elle est presque aux pieds des montagnes qui portent le nom d'Avila, *Sierras d'Avila*. * Sanson.

AVILA & AVILES ou AVILES, *Avilla*, ville d'Espagne dans les Asturies d'Oviedo. Quelques modernes la prennent pour la *Flavionavia Pæsicorum* des anciens. Elle est vers l'emboûchure de la riviere dite *Nalon*, près de la mer de Biscaye & du cap de Guzan, que les Espagnols appellent *cabo de las pænas de Gusan*.

AVILA, sur la riviere de Napo, petite ville de l'Amerique meridionale dans le Perou, en la province de los Quixos. Elle est du côté de Quito. * Sanson. Laët.

AVILA (Loüis d') gentilhomme Espagnol, natif de Piazença, vivoit du tems de l'empereur Charles V. qui lui donna une commanderie de l'ordre d'Alcantara, & qui l'envoya ambassadeur à Rome auprès des papes Paul IV. & Pie IV. Il fut general de la cavalerie au siege de Mets, & il envoya un trompette avec des lettres au duc de Guise qui y commandoit, pour faire reconnoître la ville, comme l'on croit; mais en apparence pour demander un esclave fugitif, qui avoit quitté son maître, & avoit emmené un cheval d'Espagne de grand prix. Le duc de Guise fit chercher le cheval qui avoit été déja vendu; & après en avoir rendu l'argent à celui qui l'avoit acheté, il le renvoya à d'Avila. Mais pour l'esclave, le même duc lui fit dire, qu'il étoit déja bien avant en France, & qu'un esclave devenoit libre, aussitôt qu'il y avoit mis le pied. D'Avila écrivit des memoires historiques de la guerre de Charles V. contre les Protestans d'Allemangne. *Los commentarios de la guerra del emperador Carlos V. contra los Protestantes de Alemania.* Cet ouvrage fut imprimé la premiere fois en Espagne l'an 1546. & a été traduit en françois & en latin. D'Avila écrivit d'autres memoires de la guerre d'Afrique. Jacques-Auguste de Thou l'accuse d'avoir été, dans son ouvrage, partisan trop passionné de l'empereur. * De Thou, *hist. l.* 4. *c.* 11. & 32. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.* Nicolas Antonio, *bibl. hispan.* &c.

AVILA (Jean d') Espagnol, surnommé *l'apôtre de l'Andalousie*, étoit d'Almodoar del Campo, qui est un bourg de l'archevêché de Tolede dans la Castille la Vieille. Après avoir étudié en droit dans l'université de Salamanque, il alla à Alcala, où il eut pour maître en

philosophie le P. Dominique de Soto. Ses parens moururent dans ce tems-là ; de sorte, que se trouvant le maître de leurs biens, il les distribua aux pauvres, étant déja entré dans les saints ordres, & ayant dit sa premiere messe dans le lieu de sa naissance. Il eut une vocation extraordinaire pour la prédication de l'évangile, & il s'y employa d'une maniere si efficace, qu'il acquit le nom d'*apôtre d'Andalousie*. Les effets de ses predications répondirent à son zele par le fruit merveilleux qu'elles produisirent: on lui doit la conversion de S. François Borgia, du B. Jean de Dieu, & de divers autres, aussi bien que la vocation de Ste Therese. Jean d'Avila écrivit divers ouvrages, comme des lettres spirituelles, & d'autres traités de pieté. Il les composa en espagnol, & depuis ils ont été mis en diverses langues. Robert Arnaud d'Andilli nous en a donné une excellente traduction en la nôtre. Celui des traités d'Avila, qui a pour titre *Audi filia*, fut adressé à une demoiselle de qualité, nommée *Sanche Carille*, fille de dom Loüis Fernandez de Cordouë. Elle devoit aller à la cour pour y être une des filles d'honneur de la reine ; & avant son départ s'étant confessée à ce saint prêtre, elle fut tellement touchée de la maniere dont il lui parla, qu'elle quitta son dessein, pour se consacrer à Jesus-Christ. D'Avila commença à l'âge de 50. ans, d'être attaqué de grandes maladies, & elles continuerent durant dix-sept ans jusqu'à sa mort, qui arriva le 10. du mois de Mai de l'an 1569. Il mourut à Montilla dans l'Andalousie, & y fut enterré dans l'église des Jesuites, où l'on voit son épitaphe. Sa mort répondit à la sainteté de sa vie, qui a été écrite par le P. Loüis de Grenade, & par Loüis Munnoz. Outre les ouvrages que nous avons d'Avila, il en a composé d'autres, qu'on n'a point encore publiés, comme la reformation de l'état ecclesiastique, & des remarques sur le concile de Trente. * Possevin, *in apparat. sac. bibl.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

AVILA (Gilles Gonçales d') Jesuite de Tolede. composa divers ouvrages, & mourut l'an 1596. âgé de 63. ans. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan.* Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. S. J.*

AVILA (François d') religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit d'Avila ville de Castille. Il suivit un cardinal à Rome, où il se trouva sous le pontificat de Clement VIII. pendant les disputes au sujet de la grace. Il y composa un traité, *de auxilus divinæ gratiæ*, & un autre *de confessione per litteras*. On dit qu'il mourut en 1604.

AVILA (Diego) de Seville, religieux de l'ordre des Trinitaires, professa les lettres saintes sur la fin du XVI. siecle. On assure qu'il avoit une grande connoissance des langues, principalement de la grecque & de l'hebraïque : & qu'il avoit composé plus de quarante volumes sur l'écriture. Il mourut à Seville le 22. Avril 1611. * Nicolas Antonio, *bibl. hispan.*

AVILA (Gilles Gonçales d') ecclesiastique Espagnol & historiographe du roi d'Espagne, étoit natif de la ville d'Avila, dont il portoit le nom. Il accompagna le cardinal Pierre Deza à Rome, & fit de grands progrès dans la connoissance de l'histoire sainte & profane. A son retour en Espagne il eut un benefice dans l'église de Salamanque ; & ayant été appellé à Madrid en 1612. il fut nommé historiographe du roi pour la Castille. Il a composé en espagnol l'histoire des antiquités de Salamanque, la vie d'Alfonse Tostat, *Theatro de las grandezas de Madrid. Theatro ecclesiastico de las iglesias de las Indias*, la vie d'Henri III. roi de Castille, &c. D'Avila est mort en 1658. âgé de plus de 80. ans.

AVILA ou d'AVILA (Sanche) évêque de Plazença, ou Plaisance en Espagne, étoit de la ville d'Avila, fils du marquis de Velada & de Jeanne Henriquez de Tolede, & nâquit l'an 1546. Quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il se consacra à Dieu dans l'état ecclesiastique, & fut chanoine & penitencier d'Avila. Il prêcha avec beaucoup de succès, & fut docteur de Salamanque, où il enseigna les saintes lettres avec reputation. On lui donna l'évêché de Murcia, ou de Carthagene, puis celui de Jaën, ensuite celui de Siguenza, & enfin celui de Plazença, où il mourut l'an 1625. ou 1626. Il avoit été confesseur de sainte Therese, & entre les lettres de cette Sainte, il y en a une ou deux écrites à ce prélat. Il a laissé divers ouvrages, des sermons, la vie de saint Augustin, celle de saint Thomas, & d'autres traités de pieté. * Gilles Gonçales d'Avila, *theat. ecclef.* Martin de Ximena, *in annal. eccles. Gien.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hispan. &c.*

AVILA (François d') chanoine Espagnol, publia des figures de la bible, des sermons, & d'autres ouvrages de pieté. * Alfonse Fernandez, *notit. script. Præd. ord.* Nicolas Antonio, *bibl. Hispan. &c.*

AVILA (Joseph-Marie) Dominiquain du couvent de sainte Marie sur la Minerve à Rome, fut estimé dans son ordre pour sa pieté & pour sa science. Il fut tres-intelligent dans la langue sainte, c'est pour cela qu'on le fit predicateur des Juifs en la place du pere Joseph Marie Ciantés, du même ordre, qui avoit été fait évêque. Il fut ensuite provincial de sa province, & le pape Innocent X. reconnoissant son merite, le nomma à l'évêché de Campagna au royaume de Naples. Son zele à reformer les desordres de son diocese, lui attira de grandes persecutions, qu'il souffrit avec beaucoup de patience. La peste ravageant tout le royaume de Naples & la ville de Campagna, il s'occupa entierement à leur administrer les sacremens, & à les soulager dans leurs necessités. Lui-même fut frappé de peste, & mourut en 1657. * Ughell. *Ital. sacr. tom.* 9. Font. *theat. Dom. pag.* 151.

AVILA FUENTE, *Abula-Fontana*, château & bourg d'Espagne, dans la Vieille Castille, à six lieuës de Segovie, & à huit d'Aranda de Duero.

AVILA, historien, *cherchez* D'AVILA.

AVILE, évêque d'Alexandrie, *voyez* ABILE.

AVIM, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin, entre Bethel & Aphara. * *Josué*, 18. 13.

AVIN, *Avinus*, riviere de la Cluydesdale, dans l'Ecose meridionale. Elle arrose le bourg d'Avin, & se décharge dans le Cluyd, vers la ville d'Hamilton. * Baudrand

AVIN, *voyez* AVON.

AVINO & MINAS DE AVINO, *Avium*, petite ville de l'audience de Guadalajara, dans l'Amerique Mexicane. Elle est dans la province de Zacatecas, entre la ville d Ellerena, & celle de Nombre de Dios. Avino est considerable par ses mines d'argent.

AVIOLA, *cherchez* ACILIUS.

AVIQUIRINA, dans l'Amerique meridionale, dans la mer Pacifique ou de Chili, sur la côte du royaume de Chili, & près de la ville de la Conception. * Sanson. Laët.

AVIR, montagne, qui est sur le rivage du golfe de Perse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIRCE, *voyez* ABERCE.

AVIS, ordre militaire de Portugal. On dit que l'an 1147. sous le regne d'Alfonse I. roi de Portugal, quelques gentilshommes se liguerent pour repousser unanimement les Infideles, & qu'ils prirent le nom de *nouvelle milice*; mais il ne paroît pas qu'ils ayent formé un ordre militaire avant l'an 1162. On a l'acte de l'érection de cet ordre datée de cette année-là, & on en apprend que Jean Zirita, abbé de Tarouca de l'ordre de Citeaux, leur donna des constitutions, & que le premier grand maître fut Pierre, parent du roi, *proles regis*, ce qui paroîtroit signifier fils du roi, lequel se qualifie pair de France, *par Francorum*. Avec ces constitutions les nouveaux chevaliers embrasserent la regle de Cîteaux. L'an 1166. Girard l'*Intrepide*, ayant surpris la ville d'Evora, le roi Alfonse la donna aux chevaliers, qui prirent le nom de cette ville; mais en 1181. la donation qui leur fut faite par Sanche I. d'une terre sur la frontiere, pour y bâtir un château, leur fit prendre le nom d'Avis, parce qu'ils avoient vû deux oiseaux au moment que l'on posoit la premiere pierre. Le pape Innocent III. en 1204. approuva cet établissement, qui fut tres-avantageux au nom Chrétien, par les victoires continuelles que ces chevaliers remportoient sur les Maures. Ils portoient l'habit blanc de Cîteaux, & leurs armes étoient d'or, à la croix fleurdelisée de sinope, accom-

pagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de sable. En 1213. Rodriguez Garcia de Aça grand-maître de l'ordre de Calatrava & ses chevaliers, donnerent à ceux de l'ordre d'Avis diverses places qu'ils avoient en Portugal. Ces derniers, pour témoigner leur reconnoissance, se soûmirent à l'ordre de Calatrava, ce qui fut observé jusqu'à l'an 1385. mais pendant les guerres des Portugais & des Castillans, l'ordre d'Avis refusa absolument de reconnoître l'autre: & l'autorité du concile de Bâle ne fut pas capable de les faire rentrer dans leur devoir. Le grand maître qui fut nommé alors, fut le dernier de l'ordre, les papes n'ayant voulu lui donner dans la suite que des administrateurs. Enfin en 1550. la grande maîtrise fut unie à la couronne de Portugal par le pape Paul III.* Vasconcellos, *anaceph. reg. Portug.* Resendius, *de ant. urbis Ebor.* Le Mire, *orig. ordin. equest.* Favin. Mariana, &c.

AVIS, *Avisium*, petite ville d'Espagne, au Portugal, dans la province d'Alentejo. Elle est sur un haut, avec un château sur la petite riviere de même nom. C'est de là que l'ordre des chevaliers d'Avis a tiré son nom. Elle est à sept lieuës d'Estremoz, & à neuf d'Evora.

AVIS, que l'on appelle aussi *Veis*, & communément *Scheikh Avis*, & *Scheikh Veis*, étoit fils de l'emire Scheikh Hassan Ilekhani, surnommé en turc *Buzruk*, c'est-à-dire, *le Grand*, pour le distinguer d'un autre Hassan surnommé *Kagiuk le Petit*. Il descendoit d'*Abou-said* empereur des Mogols ou Tartares, & étoit par conséquent de la famille Ilekhanienne, branche de celle de Genghiz Khan. Son pere étant mort l'an de l'hegire 757. qui est le 1357. de Jesus-Christ, il succeda aux états qu'il possedoit, dans le tems que plusieurs princes Tartares, qui tiroient tous leur origine de Genghiz Khan, avoient partagé le grand empire que ce conquerant avoit laissé à sa posterité: car Abou-said avoit été le dernier qui l'eût possedé tout entier, excepté le Kathai & la Chine. L'an 759. de l'hegire, le Scheikh Avis entreprit la conquête de l'Adherbigian. Akhi Giuk, qui étoit le maître de cette province, que les anciens connoissoient sous le nom de Medie, vint au-devant de lui avec une puissante armée; mais il fut défait par Avis, & obligé de se retirer dans la ville de Tauris, où ne se trouvant pas en sûreté, il en abandonna la possession à son ennemi, & chercha sa sûreté dans la ville de Nakgivan, sur les frontieres d'Armenie. Avis n'auroit plus eu d'ennemis dans toute cette grande province, s'il ne s'en fût procuré lui-même par sa severité: car ayant fait mourir quarante des principaux seigneurs du pays, il s'aliena tellement l'esprit des autres, qu'ils se joignirent à Akhi Giuk, & le remirent en possession de tout ce qu'il avoit perdu: ainsi Avis fut contraint d'abandonner sa conquête, & de se retirer avec une armée fort délabrée à Bagdet, où il faisoit sa résidence. Il ne perdit pas cependant courage, & poursuivit toûjours sa premiere entreprise: car nonobstant l'échec qu'il avoit reçu, il fit marcher dès le printems suivant ses troupes rafraîchies, & renforcées du côté de Tauris, où ayant surpris Akhi Giuk, qu'un autre ennemi, nommé *Mohammed Modhaffer*, n'avoit pas laissé en repos pendant l'hyver, il se saisit de sa personne, & lui fit perdre la tête. L'an 765. Avis eut des affaires domestiques: car pendant qu'il étoit dans l'Adherbigian, Khouagé Mergian, auquel il avoit laissé le commandement des armes dans Bagdet en son absence, refusa d'obéir à ses ordres, & l'obligea de venir en personne à main armée pour le ranger à son devoir: mais cette expedition fut bientôt finie; car Mergian lui ouvrit les portes de la ville, & obtint le pardon de sa faute en lui faisant de nouvelles protestations de sa fidelité. Etant donc rentré dans Bagdet, il y joüit près d'une année du repos que ses armes lui avoient acquis; puis il se jetta tout à coup sur les villes de Mosul & de Mardin en Mesopotamie, & les emporta en fort peu de tems. L'an 772. de l'hegire, & de Jesus Christ 1370. Avis prit la resolution de faire la guerre à l'émir Veli, qui s'étoit rendu maître de la province de Mazanderan, après en avoir chassé Thogatimur Kan, à qui il avoit fait perdre la vie: il lui donna bataille près de la ville de Rei, le défit, & le poursuivit jusqu'à Semenan sur les frontieres du Chorassan, après quoi il retourna victorieux de tous ses ennemis dans la ville de Bagdet. L'an 776. le sultan Avis tomba malade, & son mal augmentant de jour en jour, les principaux ministres lui demanderent quel ordre il vouloit donner pour sa succession, car il laissoit quatre enfans mâles; sçavoir Hassan, Houssain, Ahmed & Bajazeth. Il leur répondit qu'il choisissoit Houssain pour son successeur, & qu'il vouloit que son Hassan se contentât du gouvernement de la ville de Bagdet. Les ministres lui repondirent que Hassan étant l'aîné, ne seroit pas apparemment content de cette disposition; sur quoi le sultan leur dit, *vous sçavez ce qu'il faut faire.* Après cette réponse, les ministres crurent que le sultan leur donnoit le pouvoir de faire ce qu'ils jugeroient le plus à propos pour le bien de l'état, & sur cela, ils se saisirent de la personne de Hassan, le tinrent prisonnier sous une sûre garde. Avis perdit peu de tems après la parole, & ne put s'expliquer davantage sur le sujet d'Hassan; c'est pourquoi, dès qu'il eut fermé les yeux, les ministres de l'état, qui vouloient assurer la couronne à Houssain, firent mourir Hassan leur prisonnier, & enterrerent le même jour le pere & le fils.* Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

AVIS, AHMED BEN AVIS ou VEIS, succeda à son frere Houssain fils de Scheikh-Avis, *ainsi qu'il va être rapporté.* L'an de l'hegire 784. de Jesus-Christ 1382. le sultan Houssain ayant envoyé Adel Aga, general de ses troupes pour assieger quelques châteaux du territoire de la ville de Rei; & lui ayant donné la plus grande partie de ses forces, Ahmed son frere, sous quelque prétexte de mécontentement, se retira de la ville de Tabriz, où étoit la cour, en celle d'Ardebil. Le sultan ayant appris cette retraite, lui envoya aussitôt un exprès pour le faire retourner: mais ce prince, qui rouloit de grands desseins dans sa tête, refusa de lui obéïr, & assembla en même tems le plus de troupes qu'il put, pour venir surprendre son frere, qui étoit demeuré presque désarmé dans sa capitale. Houssain, peu en état de résister à son frere Ahmed, prit le parti de se cacher, & tomba bientôt entre les mains de ce frere, qui le fit mourir. Ahmed prit aussi tôt la qualité de sultan; mais le parricide qu'il avoit commis, ayant épouvanté un autre frere qu'il avoit, nommé *Bajazeth*, celui-ci prit la fuite, & s'alla jetter entre les bras d'Adel Aga, qui commandoit l'armée. Ce general le reconnut aussi-tôt pour legitime sultan, & donna la chasse à Ahmed, qui n'ayant pas de forces suffisantes pour lui resister, prit aussi à son tour la fuite, & se retira à Marvand. Il arriva cependant qu'Adel Aga voulant poursuivre Ahmed, & l'ayant déja presque entre ses mains, les principaux chefs de l'armée se mutinerent contre lui en faveur d'Ahmed: de sorte qu'il fut contraint de se retirer avec son nouveau sultan en la ville de Sultanie. Ahmed ayant reçu cet avis, ne manqua pas de se jetter aussi-tôt dans la ville de Tauris, qui étoit abandonnée: mais y étant arrivé, il reçut la nouvelle que Scheikh Ali & Pir Ali l'y venoient assieger. Ahmed plein de courage, sortit de Tauris, & leur alla presenter la bataille: les deux armées étoient déja en presence l'une de l'autre, auprès d'un lieu appellé *Heft-Roud*, nom persan, qui signifie *les sept rivieres*, lorsqu'Omer Kipchaki, qui étoit dans l'armée d'Ahmed, abandonna son quartier, & se joignit à Scheikh-Ali. Cette perfidie lui fit perdre la victoire, sur laquelle il comptoit déja, & il n'eut point d'autre ressource que de se retirer promptement en la ville de Nakhschivan, pour se joindre à Cara Mohammed le Turcoman, premier prince de la famille qu'on appelle ordinairement du *Mouton noir.* Ce Turcoman rétablit entierement les affaires; car lui ayant donné cinq mille chevaux, qu'il conduisit lui-même, ils marcherent tous deux contre leurs ennemis, & les défirent si entierement, que Scheikh-Ali & Pir-Ali furent tués dans le combat. Après cette victoire, Ahmed retourna triomphant dans Tauris; mais il n'y demeura pas sans affaires; car Adel Aga tenoit toûjours bon dans Saltanie avec le sultan Bajazeth. Il sortit neanmoins heureusement de celle-ci, lorsque Tamerlan, après avoir subjugué la Perse, vint l'an 795. de l'hegire l'assieger dans Bagdet.

Ahmed, jugeant bien qu'il ne pouvoit pas resister à de si grandes forces, fit passer tous ses bagages au-delà du Tigre; puis se jettant lui-même avec ses troupes dans le même fleuve, se sauva de l'autre côté, abandonnant ainsi la ville à la discretion du vainqueur. Un parti de Tartares le poursuivit chaudement jusqu'à la plaine de Kerbela, où, après quelques escarmouches de part & d'autre, Ahmed, autant par ruse que par valeur, échappa de leurs mains, & ce parti retourna à Bagdet, pour se joindre au corps de l'armée. Ahmed s'étant ainsi sauvé des mains de Tamerlan avec Cara Josef le Turcoman, qui lui avoit toûjours tenu fidelle compagnie, depuis le grand service qu'il lui avoit rendu à la bataille de Heft-Roud, se refugia dans les états d'Emmanuel empereur de Constantinople : mais ne s'y trouvant pas encore en sûreté, il resolut de passer en Egypte sous la protection de Farage sultan des Mameluces. Celui-ci, qui apprehendoit la puissance de Tamerlan, & qui vouloit entretenir une bonne correspondance avec lui, l'avertit aussi-tôt de l'arrivée de ces deux nouveaux hôtes. Tamerlan écrivit à Farage que, s'il vouloit lui donner quelques marques de son amitié, il lui envoyât sous bonne & seure garde le sultan Ahmed, & qu'il retînt prisonnier le Turcoman. Le roi d'Egypte ne voulant pas violer tout-à-fait les droits de l'hospitalité, & desirant neanmoins de donner quelque satisfaction à Tamerlan, leur donna à tous deux des gardes, qui ne leur ôtoient point la liberté de s'entretenir l'un avec l'autre. Ce fut dans cet entretien qu'ils fermerent une ligue étroite entr'eux, par laquelle ils s'obligerent de demeurer fermes dans l'alliance du roi d'Egypte, & de se secourir reciproquement contre tous, aussi-tôt qu'ils pourroient recouvrer leur liberté. Ils demeurerent cependant en cet état jusqu'à la mort de Tamerlan, qui n'arriva que l'an de l'hegire 807. & de Jesus-Christ 1404. La nouvelle de cette mort fit que le roi d'Egypte caressa fort ses prisonniers, & leur donna la liberté. Mais dès que Cara Josef fut sorti d'Egypte, il se mit à la tête de ses Turcomans, & s'empara d'une grande partie de la Chaldée & de la Mesopotamie. Le sultan d'Egypte fort irrité de cette irruption, s'en plaignit aigrement au sultan Ahmed en faveur duquel elle étoit faite, & n'en recevant aucune satisfaction, il renonça entierement à sa protection. Ahmed, quoiqu'abandonné d'un si puissant allié, ne perdit point courage. Il eut recours à la ruse; & prenant avec quelques uns des siens des habits de pauvre, il se glissa adroitement dans la ville de Bagdet, & excita une grande sedition contre le gouverneur, qui y commandoit de la part d'Omar Mirza, à qui Tamerlan l'avoit donnée. Ce gouverneur en fut chassé par les habitans, & Ahmed paroissant aussi-tôt, fut proclamé sultan par le peuple. Sur la fin de l'année 808. de l'hegire, pendant qu'Abubecre Mirza, petit-fils de Tamerlan, étoit occupé au siege d'Ispahan, l'émir Ibrahim vint de la province de Schirvan, qui fait partie de la Medie, & s'empara de la ville de Tauris. Ahmed partit aussi-tôt de Bagdet, & fit marcher son armée vers ces quartiers-là. L'émir Ibrahim ne l'attendit pas; car dès qu'il eut appris sa marche, il retourna en Schirvan; & le sultan Ahmed entra dans Tauris, où il s'abandonna à tous les divertissemens ausquels la joye de se voir rétabli dans tous ses états le pouvoit porter. L'an 899. l'émir Ibrahim, après s'être rendu maître d'Ispahan, ne laissa pas joüir long-tems Ahmed de ce repos. Il l'obligea de lui ceder Tauris, & de se retirer avec precipitation à Bagdet. Dans ces entrefaites, Cara Josef le Turcoman se prevalant de la division de ces princes, qui se faisoient une rude guerre, & ayant des troupes fraiches & aguerries, se jetta sur la province d'Adherbigian, & s'en rendit entierement le maître en deux ou trois ans. Ahmed ne pouvant voir cette conquête qu'à regret, resolut enfin l'an 812. de l'hegire, d'attaquer le Turcoman, & de retirer de ses mains un pays qu'il regardoit comme le patrimoine de ses ancêtres. Il prit pour cet effet le tems qu'il étoit le plus occupé à la guerre qu'il faisoit à Cara Othman dans l'Armenie Majeure, & surprit Tauris, où il entra l'an 813. sans y trouver aucune resistance. Cara Josef n'eut pas plûtôt appris le mauvais tour que le sultan Ahmed lui avoit joüé, qu'il vint à lui avec une puissante armée. Ahmed de son côté marcha audevant de Cara Josef avec toutes ses forces, & il se donna une sanglante bataille entre ces deux princes, à deux lieuës de Tauris. Le Turcoman la gagna, & la gagna si entiere, qu'à peine le sultan eut-il le loisir de se sauver dans un jardin, où il demeura caché pendant quelque tems. Il y fut enfin decouvert & presenté à son vainqueur, qui lui reprocha la perfidie dont il avoit usé à son égard, sans pourtant lui ôter ni la vie ni le titre de sultan. Il disposa cependant de ses états, & lui ordonna de ne rien entreprendre contre son autorité. Mais peu de tems après, les principaux seigneurs de l'Iraque, qui étoient irrités contre le sultan, conseillerent à Cara Josef de s'en défaire, prenant pour pretexte, que ce prince, qui étoit d'un naturel fort inquiet, ne demeureroit pas long-tems sans leur attirer une nouvelle guerre, qui acheveroit de les desoler. Le Turcoman suivit leurs avis, & ordonna qu'on fit mourir Ahmed & ses enfans dans la même année 813. de l'hegire, qui est la 1410. de Jesus-Christ. Ainsi finit la famille de Hassan Buzruk, surnommé *Ilekhani*, pere du Scheikh Avis, qui étoit monté à un tres-haut point de grandeur & de puissance, & celle du Mouton noir, appellée en langue turquesque, *Caracoinlu*, prit sa place. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

AVIS ALKOUNI, homme reputé saint par les Musulmans, & duquel Jafei a écrit la vie dans la section 146. de son histoire. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale*.

AVIS BEHADIR, prince de la maison d'Avis Ilekhani, pour lequel Scharf al Rami composa en langue persienne le livre intitulé *Avis al Oschak*, l'an de l'hegire 816. de Jesus-Christ 1413. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

AVIT (Saint) ou S. AVI abbé de Mici ou de saint Memin, près d'Orleans, étoit fils d'un laboureur de Beausse, & d'une veuve étrangere, d'Austrasie. Il nâquit sous le regne de Clovis, & se retira dans l'abbaye de Mici, fondée depuis peu d'années par ce prince, & gouvernée par S. Euspice, prêtre du diocese de Verdun. Il sortit de cette maison avec saint Lié, pour vivre dans un desert du pays de Sologne, où ils vécurent pendant quelques années, jusqu'à ce que S. Avit fut rappellé par Maximin, qui avoit succedé à son oncle Euspice, dans l'abbaye de Mici. Après la mort de Maximin, l'évêque d'Orleans établit saint Avit abbé de ce monastere en l'année 520. Clodomir l'aîné des fils que Clovis avoit laissés, regnoit alors dans Orleans. L'on pretend que S. Avit lui donna divers avis necessaires pour le salut de son ame. Il voulut aussi porter ce prince à traiter Sigismond roi de Bourgogne son prisonnier avec plus de douceur. S. Gregoire de *Tours* témoigne qu'il lui prédit que Dieu ne le laisseroit pas long tems joüir de son royaume, ni de sa vie même, s'il faisoit mourir ce prince. L'évenement justifia sa prédiction, & Clodomir fut tué par les Bourguignons, un an après la mort de Sigismond. Saint Avit quitta bientôt vers l'an 525. la charge d'abbé, soit par la mort, soit par une seconde retraite. * Gregoire de *Tours*, *l. 3. histor. c. 6.* Anonym. *apud Surium. Vies de S. Lié & de S. Calais.* Mabillon, *acta secul. 1. Benedict.* Bulteau, *hist. monast.* Baillet, *vies des Saints*, 16. *Juin*, *édit. de Paris*, in fol.

AVITABILE (Corneille) natif de Naples, & religieux de l'ordre de saint Dominique, fut celebre par sa pieté & par sa doctrine. Le chapitre general de l'an 1618. le declara maître de theologie : il fut depuis vicaire-general de la congregation della Sanità, & provincial de Sicile, & il mourut en 1636. dans sa patrie. On a de lui un traité italien de la vie religieuse, avec quelques sermons imprimés à Naples en 1605. * Echard, *script. ord. Præd. t. 2.*

AVITH, ville d'où étoit Adad ou Arad roi d'Idumée. * *Gen. 36. 35.*

AVITUS (Alphius) poëte Latin, a vécu apparemment sous le regne d'Auguste & de Tibere, & écrivit en vers deux livres des vies des grands hommes. Quelques auteurs croyent, avec assez de raison, qu'il est le même que

que ce Flavius Alphius Avitus, dont Seneque parle avec estime. Priscien cite des vers d'Alphius, au sujet de ce maître d'école des Falisques, qui voulut livrer à Furius Camillus les enfans dont il avoit soin. Terentius Maurus, qui vivoit en même tems qu'Alphius Avitus, parle de lui en termes avantageux. * Priscien, *l.* 8. Seneque, *l.* 1. *contr.* 1. Henri de Valois, *in not. ad excerp. Dionis Cocc.* Vossius, *de poët. lat. & de hist. lat.*

AVITUS (Marcus Mæcilius) né en Auvergne d'une des plus illustres familles des Gaules, après avoir montré sa valeur, donna des marques de sa prudence en divers emplois, ayant été envoyé deux fois en ambassade pour traiter avec les Goths. Après la mort de Plac. Valentinien, sous lequel il avoit été prefet du pretoire des Gaules, l'empereur Maxime le fit maître de la cavalerie dans le même departement; mais peu après ayant appris que ce prince avoit été tué, il traita avec Theodoric roi des Goths, & de son consentement se fit reconnoître empereur à Toulouse le 10. Juillet de l'an 455. Dès la même année toutes les troupes de Pannonie & d'Italie se soûmirent à lui. Il ne put empêcher que Meroüée roi des François ne prît Treves; mais il eut plus de bonheur contre les Vandales & contre les Sueves: il opposa à ceux-ci les Goths qui en firent un grand carnage, & à ceux-là le comte Ricimer qui battit leur flotte sur les côtes de Sicile. Celui-ci fier de sa victoire entreprit ensuite de dethrôner Avitus, & de mettre Majorien à sa place: ce qui ne lui coûta pas, ce prince ayant renoncé volontairement à l'empire au mois de Decemb. de l'an 456. après un an & demi de regne. Il fut créé évêque de Plaisance dans la Lombardie, & mourut peu après. On dit qu'il est enterré à S. Julien de Brioude en Auvergne. Il laissa un fils de même nom que lui, dont on parle plus bas, & une fille nommée Papianilla, qu'il avoit mariée à C. Sollius Apollinaris Sidonius, si celebre par ses lettres & par ses poësies. * Prosper. Idatius. Marcellin. Cassiodore, & Theophane, *en la chron.* Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *hist. c.* 11. Sidonius, *l.* 3. *epist. c.* 1.

AVITUS, prêtre Espagnol, vivoit au commencement du V. siecle, en 418. Quelques-uns disent qu'il étoit de Brague, & les autres de Tarragone en Espagne. Il traduisit de grec en latin un traité du prêtre Lucien, sur la translation des reliques de S. Etienne, premier martyr, trouvées en 415. & il envoya cette traduction en Occident par Orose. * Gennadius, *de script. ecclef.* Vossius, &c.

AVITUS: ce nom a été commun à deux Espagnols, qui vivoient au commencement du V. siecle, & dont l'un étoit apparemment le même que celui dont nous venons de parler. Ils avoient des sentimens contraires à la foi, & les publioient. Eutrope & Paul, évêques d'Espagne, envoyerent le prêtre Orose en Afrique, pour consulter S. Augustin, contre les heresies de ces deux Avitus. Le premier, qui étoit venu depuis peu de Jerusalem, semoit les erreurs d'Origene; & le dernier soûtenoit le dogme d'un certain Victorin, qu'il avoit connu à Rome. Saint Augustin publia contre les Priscillianistes & les Origenistes, un petit traité, qui est dans le VI. tome de ses œuvres, precedé de cette consultation d'Orose; & il en parle dans le premier livre de ses retractations, *c.* 44.

AVITUS (Sextus Alcimus Ecdicius) fils du senateur *Isychius*, & frere d'*Apollinaire*, évêque de Valence, fut fait archevêque de Vienne en Dauphiné, au commencement du VI. siecle; son pere avoit gouverné cette église pendant quelques années. Il a été aussi illustre par sa naissance, que par sa doctrine & par sa pieté. Il étoit neveu de l'empereur Avitus. Il eut une liaison particuliere avec Clovis, premier roi Chrêtien des François, & eut part à sa conversion. Son zele éclata sur-tout contre les Ariens. Il eut plusieurs conferences avec Gondebaud, roi des Bourguignons, qui étoit Arien, & il convertit son fils Sigismond. Il fut broüillé avec le dernier, pour avoir excommunié dans le concile de Lyon le tresorier de son épargne, nommé *Etienne*, qui vivoit dans un commerce scandaleux. Il fut banni, avec les autres évêques de ce concile; mais à son retour, il fut tres-bien auprès de ce prince, & le convertit. Ce fut Avitus qui lui persuada de se retirer dans le monastere d'Agaune, pour y faire penitence après qu'il eut fait mourir son fils Sigeric. Il écrivit aussi pour la défense du pape Symmaque, & présida en 517. au concile d'Epaone, puis à celui de Lyon: on croit qu'il souscrivit le premier en 506. à celui d'Orleans, où au lieu de *Aventinus Diviensis metropolis*, il faut lire, *Avitus Viennensis metropolis.* Avitus a composé des lettres, des sermons & des poëmes. Le P. Sirmond a donné ses ouvrages, avec des notes; ils ont été imprimés à Paris en 1643. Avitus avoit encore composé plusieurs homelies; mais il n'en reste qu'une entiere, sur les rogations, qui avoient été depuis peu instituées par saint Mamert; on a les titres de huit autres, avec quelques fragmens. Dom Luc d'Achery a publié dans le V. tome de son *spicilege*, la conference qu'eut Avitus avec les évêques Ariens, en presence du roi Gondebaud. Il y a quatre-vingt sept lettres d'Avitus, dans lesquelles il traite divers points de discipline ecclesiastique. De toutes les pieces poëtiques qu'il avoit composées, il ne nous reste que six poëmes; cinq sur l'histoire de Moyse; le I. de la création du monde; le II. sur la chûte de l'homme; le III. sur l'arrêt que Dieu prononça contre lui; le IV. du deluge; le V. sur le passage de la mer Rouge; & le VI. est un poëme en la loüange de la virginité, qu'il adresse à sa sœur Fuscine. Il commence ainsi:

Suscipe complectens Christo dignissima Virgo,
Alcimus ista tibi, quæ mittit munera frater, &c.

Alcime Avitus mourut le 5. Fevrier d'une des années 523. 524. 525. ou 527. car on n'est pas bien certain de la fin de son pontificat, non plus que de son commencement, que quelques-uns placent en l'an 490. & d'autres plus tard. Nous avons dans la bibliotheque des peres, & dans le premier volume des écrivains de l'histoire de France, du sieur du Chêne, l'épitaphe de cet illustre prelat en 25. vers. Le stile d'Avitus est obscur & embarrassé. Il se servoit de pointes assez spirituelles; mais il avoit peu de noblesse & d'elevation. Il étoit mediocrement sçavant, & ne manquoit pas de droiture & de bonne volonté. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *hist. Franc. c.* 34. Saint Isidore, *de vir. illustr. c.* 13. Agobard, *adv. legem Gundob.* Adon de Vienne, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *de lumin. ecclef. libell.* 3. Sigebert. Trithême. Sixte de *Sienne*. Possevin. Baronius. Bellarmin. Adrien de Valois, *l.* 7. *rerum Franc.* Sirmond, *in praef. & not. ad Alc.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.* M. Du Pin, *nouv. bibl. des aut. ecclef. du VI. siecle.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes*, *tom.* 6. *p.* 532.

AUKLAND, & BISHOPS AUKLAND, *Auklandia*, bourg de l'Angleterre septentrionale, situé dans le comté de Durham, à neuf lieuës de la ville de ce nom. * Baudrand.

AULAGAS, lac de l'Amerique meridionale dans le Perou. On le nomme encore lac de Paria; & il est près de la province de los Charcas. * Laët. Sanson.

AULCESTER, *Aulcestria*, *Alcestria*, bourg d'Angleterre sur la riviere de Trow, dans le comté de Warwick, entre la ville de ce nom & celle de Worcester. * Baudrand.

AULDBY, *vetus habitatio*, bourg d'Angleterre sur la riviere de Darbent, dans le comté d'Yorck, entre la ville de ce nom & celle d'Hull. On croit qu'Auldby est l'ancienne Derventio, ville des Brigantes. * Baudrand.

AULE-GELLE, *voyez* AULU-GELLE.

AULERCES ou AULERCIENS, *Aulerci*, peuples de l'ancienne Gaule, qu'on divisoit en trois, qui étoient *Aulerci Cenomani*, *Diablintes* & *Eburovices*, ceux du Mans, du Perche, & du diocese d'Evreux. Tite-Live parle de ces trois peuples comme d'un seul. C'est au sujet d'Ambigat & de ses deux neveux Bellovese & Sigovese. Cesar les prend aussi quelquefois pour un seul peuple; mais depuis ils furent divisés en trois. * Tite-Live, *l.* 5. Cesar, *de bello Gall.* Briet, *geogr.* Sanson, *carte de l'ancienne Gaule.*

AULETES, *voyez* PTOLOME'E XII.

AULIDE, ville & port de Beotie, sur le détroit de Negrepont. Ce fut le rendez-vous des capitaines Grecs qui allerent au siege de Troye. * Homere. Virgile. Strabon. Pline. &c.

AULIQUE, est un nom qui se donne en Allemagne à une cour d'officiers superieurs de l'empire, que l'on appelle *le conseil aulique*, qui a une jurisdiction universelle & en dernier ressort, sur tous les sujets de l'empire, pour tous les procès qui y sont intentés. Ainsi on dit en Allemagne, conseil aulique, cour ou chambre aulique, conseiller aulique. Le conseil aulique est établi par l'empereur, qui en nomme les officiers; mais l'électeur de Mayence a droit de le visiter. Ce conseil est composé d'un president Catholique, d'un vice-chancelier que l'électeur de Mayence presente, & de dix-huit assesseurs ou conseillers, neuf Catholiques, & neuf Protestans. Ils sont divisés en deux bancs, dont l'un est occupé par des nobles, & l'autre par des jurisconsultes. Ils tiennent leurs assemblées auprès de la personne de l'empereur; c'est pourquoi on l'appelle *justice de l'empereur*. Ce conseil a concurrence avec la chambre imperiale de Spire, en ce que la prevention y a lieu; & lorsqu'une cause y est retenuë, elle ne peut être portée à la chambre imperiale, & *vice versa*. L'empereur même ne peut pas en empêcher, ni suspendre la decision, & encore moins évoquer à soi les causes dont l'une ou l'autre cour est une fois saisie; si ce n'est du consentement commun des états de l'empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant, ce même conseil n'arrête rien sans la participation de l'empereur, & decrete ainsi, *fiat votum ad Cæsarem*. C'est qu'on en fait le rapport à l'empereur dans son conseil d'état. Cette cour aulique cesse aussi-tôt que l'empereur meurt. La chambre imperiale de Spire au contraire est perpetuelle, representant non seulement le chef mort, mais encore tout le corps de l'empire ensemble, qui est toûjours reputé vivant. * Heiss. *Traité histor. de l'empire*.

AULNAY, *Alnia*, bourg de France, situé dans le Poitou, aux confins de la Xaintonge, à quatre lieuës de S. Jean d'Angeli, vers l'orient, & environ à huit de Niort du côté du midi. On prend Aulnay pour l'*Aunedonacum* des anciens. * Baudrand.

AULNAY, *Alnetum*, bourg avec une abbaye de l'ordre de Citeaux, dans le pays Bessin en Normandie, avec titre de baronie, d'un revenu tres considerable. * M. Huet évêque d'Avranches a rendu ce lieu celebre, par l'ouvrage qu'il y composa sous le titre, *quæstiones Alnetanæ*.

AULNE, *Alna*, village avec une abbaye, dans le pays de Liege sur la Sambre, à une lieuë au-dessous de la petite ville de Thuin. Il en est fait mention dans les vies des Saints. * Baudrand.

AULOT, *Aulotum*, bourg d'Espagne en Catalogne. Il est situé dans la viguerie de Campredon, sur la riviere de Fluvia, au septentrion de la ville de Vic. Aulot a eu autrefois un évêché. On assure que dans le territoire de cette petite ville il y a douze merveilleuses fontaines d'air, qui exhalent incessamment un petit vent, chaud en hiver, & si froid en été qu'on ne sçauroit le supporter. * Baudrand.

AULU GELLE, *Aulus Gellius* ou *Agellius*, Grammairien Latin qui vivoit à Athenes dans le II. siecle, & sous l'empire d'Adrien, c'est-à-dire, vers l'an 130. de Jesus-Christ. Il écrivit en latin vingt livres des nuits Attiques, *noctium Atticarum lib. XX*. Les autres n'en mettent que dix-neuf; car en effet, nous n'avons presque que l'argument du huitiéme. Cet ouvrage est un ramas ingenieux de beaucoup de choses differentes, qui regardent, principalement la critique. On nomme diversement ce Grammairien, *Agellius* ou *Aulus-Gellius*; Vossius est pour *Agellius*, qu'on trouve plus ordinairement dans les manuscrits anciens. D'autres soûtiennent qu'Aulus-Gellius est le veritable nom de ce critique. Cette diversité de sentimens a fait le sujet d'une des dissertations de Petrus Lambecius. Beroalde fit imprimer l'ouvrage d'Aulu-Gelle à Venise en 1509. F. Gronovius en procura une autre édition en 1651. Son fils en a publié une autre en 1667. & en 1668. on en donna une autre à Leiden avec les commentaires d'Antonius Thysius & de Jacques Loisel. Aulu-Gelle a une infinité de fragmens des anciens, & c'est en cela que consiste principalement sa bonté & son prix. Entr'autres, le chapitre qui traite des douze tables est une tres-bonne piece. * A. Gell. *noct. attic. l.* 20. Augustin. *de civit. Dei, l.* 9. *c.* 4. Erasm. *in Ciceroniano. dial. p.* 148. Poster. Scaligeran. *p.* 93 Leipf. 4. *epistol.* 19. Ger. J. Voss. *præfat. l. de vitiis serm.* Claud. Verder. *censur. autor. p.* 15. 16. Quenst. *de patr. vir. illust. p.* 366. Dempst. *in Indic. aut. præfix. antiq. Rom.* Voss. *praf. l.* 2. & *l.* 6. *c.* 23. G. Sciopp. *de arte critic. p.* 6. Lud. Vivés, *in præfat.* H. Stephan. *ad Gellium.* H. Stephan. *prolog. in edit. A. Gell.* Franc. Vavass. *de ludicra dictione p.* 270.

AULUS. Ce surnom a été commun à divers illustres Romains. *Cherchez* le nom par lequel ils sont les plus connus, comme POSTHUMIUS, &c.

AULUS LICINIUS ARCHIAS, *cherchez* ARCHIAS.

AULUS SABINUS, poëte Latin, *voyez* SABINUS.

AULUS SERENUS, ancien poëte Latin, *cherchez* SERENUS.

AUMALE, sur la Bresle, en latin *Albamala*, petite ville de France en Normandie, avec titre de duché. Elle a eu autrefois des comtes particuliers. HENRI dit *Etienne*, comte de Troyes & de Meaux, second fils d'*Eudes* II. comte de Champagne, laissa EUDES, qui devint comte d'Aumale par sa femme, qu'on fait sœur uterine de *Guillaume* dit *le Bâtard*, duc de Normandie & roi d'Angleterre. De ce mariage nâquit ETIENNE, pere de GUILLAUME, dont la fille unique porta le comté d'Aumale à un autre *Guillaume* de Magneville, qui vivoit en 1179. Ce comté entra depuis dans la maison de Ponthieu. *Marie*, fille de GUILLAUME II. du nom, comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France, fille du roi *Louis* VII. dit *le Jeune*, épousa SIMON de Dammartin, second fils d'*Alberic* II. qui prit le titre de comte d'Aumale & de Ponthieu, & qui mourut en 1239. L'an 1340. *Blanche* de Ponthieu, comtesse d'Aumale, &c. fille aînée & heritiere de *Jean*, comte d'Aumale, & de *Catherine* d'Artois, épousa JEAN V. du nom, comte d'Harcourt, &c. à qui le roi Jean fit couper la tête à Roüen l'an 1355. Ils laisserent divers enfans, entr'autres JEAN VI. pere de JEAN VII. lequel épousa en 1389. *Marie*, fille de *Pierre* II. comte d'Alençon, & en eut *Jean* VIII. comte d'Aumale, tué à la bataille de Verneüil, le 17. Août 1424. sans laisser de posterité; *Marie*, qui porta le comté d'Aumale dans la maison de Lorraine, &c. *Marie* d'Harcourt épousa l'an 1417. ANTOINE de Lorraine, comte de Vaudemont, pere de FERRI II. qui laissa RENE' II. Celui-ci mort en 1508. donna le comté d'Aumale à CLAUDE son fils puîné, duc de Guise, &c. lequel d'*Antoinette* de Bourbon, eut FRANÇOIS. Le roi Henri II. érigea l'an 1547. en duché, le comté d'Aumale, en faveur de ce dernier, qui fut depuis Duc de Guise; mais il ceda ce duché à son frere CLAUDE de Lorraine, qui fut duc d'Aumale, pair & grand-veneur de France, chevalier de l'ordre du roi, colonel general de la cavalerie legere, & lieutenant general en Normandie. Dont la posterité est rapportée à l'article de LORRAINE. Ce duché d'Aumale appartient aujourd'hui à LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, duc du Maine, fils du roi Loüis XIV.

AUMIGNON (l') *Aumignona, Dalmanio*, riviere du Vermandois en Picardie. Elle baigne le bourg de Vermand & se décharge dans la Somme, environ à une lieuë au-dessus de Perone. * Baudrand.

AUMONT, maison noble & illustre en France. L'abbaye de Ressons, de l'ordre de Premontré, dans le diocese de Roüen, reconnoit les seigneurs d'Aumont pour ses fondateurs. On y voit leur tombeau. Jean, abbé de Ressons vivoit en 1150. ce qui témoigne que cette abbaye est des plus anciennes. La suite la plus sûre des seigneurs d'Aumont se prend depuis,

I. JEAN, I. du nom, sire d'Aumont, qui vivoit en 1248. & laissa de *Mabille* sa femme

II. JEAN, II. du nom, sire d'Aumont, qui étoit mort en 1300. & laissa entre autres enfans d'*Isabelle* sa femme;

III. Jean, III. du nom, sire d'Aumont, qui se trouva à la bataille de Cassel en 1328. en l'Ost de Tournay en 1339. en ceux de Vironfosse & de Bouvines en 1340. où il fut fait chevalier, & étoit mort en 1358. ayant eu entre autres enfans d'*Agnés*, dite *Jeanne* Baillif, Pierre I. du nom, qui suit;

IV. Pierre, I. du nom, sire d'Aumont, de Bertecourt, &c. conseiller & chambellan des rois Jean & Charles V. mourut le 10. Avril 1381. laissant entre autres enfans de *Jeanne* du Delouge, qui fut gouvernante du roi Charles VI. Pierre II. du nom, qui suit;

V. Pierre, II. du nom, dit *Hutin*, sire d'Aumont, Porte-Oriflamme de France, mort le 13. Mars 1413. après avoir porté les armes plus de 40. ans. Il épousa 1°. *Marguerite* de Beauvais, dame de Remaugis, fille de *Colart* Châtelain de Beauvais, & de *Marguerite* de Roye, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jacqueline* de Châtillon, dame de Cramoisy, fille de *Jean* de Châtillon, seigneur de Gandelus, souverain maître d'hôtel du roi, & de *Jeanne* de Sancerre sa troisiéme femme: 3°. *Jeanne* de Mello, dame de Clery, Chapes, Polisy, &c. fille de *Guy* de Mello, seigneur de Givry, &c. & d'*Agnés* dame de Clery Il eut de sa seconde femme *Ferry* d'Aumont, seigneur de Cramoisy, qui de *Claude* de Grancey, fille de *Robert*, seigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille nommée *Marguerite*, mariée à N. seigneur d'Aigremont; & *Jacques* d'Aumont, chambellan du roi, mort à la bataille de Nicopolis en Hongrie en 1396. De sa troisiéme femme sortirent Jean IV. du nom, sire d'Aumont, qui suit; *Jeanne* d'Aumont, femme de *Louis* de Mello, seigneur de saint Prise, &c. *Marie*, alliée à *Arnoul* de Gaure, seigneur d'Escornais, morte en 1463. *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* le Brun, seigneur de Paloiseau: 2°. à *Gilles* de Gamaches, chambellan du roi: 3°. à *Pierre* du Fay, seigneur de Montchevreüil; *Catherine*, mariée à *Jacques* de Soyecourt, seigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans; & N. d'Aumont, dame de Scans & de Montreüil.

VI. Jean, IV. du nom, dit *Hutin*, sire d'Aumont, de Chars, de Chapes, échanson du roi, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épousa en 1405. *Yoland* de Châteauvillain, seconde fille & heritiere de *Jean* de Châteauvillain, IV. du nom, seigneur du Thil & de Marigny, & de *Jeanne* de Grancey, dont il eut entre autres enfans;

VII. Jacques sire d'Aumont de Meru, de Chapes, &c. conseiller & Chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, vivant en 1456 Il épousa *Catherine* dame d'Estrabonne & de Nolay, fille aînée de *Guillaume* seigneur d'Estrabonne & de Nolay, & de *Marguerite* de Rougemont, dont il eut *Blanche* d'Aumont, mariée en 1477. à *François* de Rochechoüart, seigneur de Chandenier, sénéchal de Toulouse, &c. *Marguerite* d'Aumont, dame de Masieres, alliée à *Robert* de Bautot; Jean V. du nom, qui suit; & *Ferry* seigneur d'Aumont, &c. mort en 1525. laissant de *Françoise* de Ferrieres, fille de *Guillaume* seigneur de Ferrieres, de Thury & de Dangu, & de *Jacqueline* de Fayel, vicomtesse de Breteüil; *Anne* dame d'Aumont, Meru, Thury, &c. mariée en 1521. à *Claude* de Montmorency, baron de Fosseux, &c. *Louise* d'Aumont, dame de Chars, mariée 1°. à *François* seigneur de Rouville: 2° à *Jacques* d'Archiac, seigneur d'Availles; & *Jeanne* d'Aumont, mariée 1°. à *Gaspard* de Vienne, seigneur de Listenois: 2. à *Philibert* seigneur de Sassenage, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Jean, V. du nom, sire d'Aumont, baron de Couches, d'Estrabonne, de Nolay, de Chapes, &c. lieutenant general au gouvernement de Bourgogne, épousa en 1480. *Françoise* de Maillé, dame en partie de Châteauroux, fille aînée de *Hardouin* de Maillé, dit *de la Tour-Landry*, & d'*Antoinette* de Chauvigny, dame de Châteauroux, dont il eut *Pierre* & *Felix* d'Aumont, morts sans alliance; & Pierre d'Aumont dit *le Jeune*, qui suit;

IX. Pierre d'Aumont, III. du nom, dit *le Jeune*, seigneur d'Estrabonne, de Cors, Nolay, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de la chambre du roi Henri II. épousa 1°. en 1527. *Françoise* de Sully, dame de Cors, fille aînée de *Guyon* de Sully, seigneur de Cors, Romefort, &c. & de *Jeanne* Carbonnel: 2°. *Anne* de la Baume, fille de *Marc*, comte de Montrevel, & d'*Anne* de Châteauvillain sa seconde femme: 3. *Antoinette* de Miolans. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & laissa de sa premiere, Jean VI. du nom, sire d'Aumont, &c. maréchal de France, qui suit; & *Jacqueline* d'Aumont, mariée en 1551. à *Yves* seigneur d'Alegre, &c.

X. Jean, VI. du nom, sire d'Aumont, comte de Châtauroux, &c. maréchal de France, dont il sera parlé ci-après dans un article separé, épousa 1. *Antoinette* Chabot, fille de *Philippe*, comte de Charny & de Busançois, amiral de France: 2°. *Françoise* Robertet, fille de *Florimond*, Baron d'Alluye, secretaire d'état, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent; *René* d'Aumont, gentilhomme de la chambre du roi, mort sans alliance en 1586. à l'âge de 18. ans. *Antoine* d'Aumont, marquis de Nolay, baron d'Estrabonne, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourgogne & du Boulonois, mort en 1635. âgé de 73. ans, sans laisser de posterité de *Catherine* Hurault de Chiverny, veuve de *Virginal* d'Escoubleau, marquis d'Alluye, comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, comte de Chiverny, chancelier de France, morte le 13. Avril 1615. ni de *Louise-Isabelle* d'Angennes Ramboüillet, ses deux femmes; Jacques, qui suit; *Françoise*, mariée en 1592. à *René* de Rochebaron, comte de Berzé; *Marie*, morte sans alliance; & autre *Marie* d Aumont, alliée à *François* de Chalençon, vicomte de Rochebaron.

XI. Jacques d'Aumont, baron de Chapes, gentilhomme de la chambre du roi, prevôt de Paris, mourut le 14. Juillet 1614. laissant de *Charlotte-Catherine* de Villequier, fille unique de *René* de Villequier, baron de Clairvaux, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, & gouverneur de Paris, & de *Françoise* de la Marck sa premiere femme, Cesar, qui suit; Antoine duc d'Aumont, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Roger*, évêque d'Avranches, mort en 1653. *Charles*, marquis d'Aumont, lieutenant general des armées du roi, mort à Spire d'une blessure qu'il reçut au siege de Landau en Octobre 1644. à l'âge de 38. ans, sans enfans de *Marguerite* Hurault-Chiverny, veuve de *Erasme* de Daillon, comte de Brançon, & fille de *Henri*, comte de Chiverny, &c. gouverneur du pays Chartrain, & de *Marie* Gaillard, sa seconde femme; *Anne* d'Aumont, mariée 1°. à *Antoine* Potier, seigneur de Sceaux, secretaire d'état: 2. à *Charles* comte de Lannoi, chevalier des ordres du roi; & *Jacques-Emmanuel* d'Aumont, seigneur d'Aubigny & de Faye, mort en 1645. laissant de *Suzanne* de S. Aubin, dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel* de S. Aubin, seigneur des mêmes lieux, & de *Louise* d Hericourt, qu'il avoit épousée en 1632. pour fille unique *Anne-Elisabeth* d'Aumont, seconde femme d'*Erard* du Châtelet, marquis de Thons, maréchal de Lorraine, morte le 9. Juin 1665.

XII. Cesar d'Aumont, marquis de Clairvaux, vicomte de la Guerche, &c. gouverneur de Touraine, dit *le marquis d'Aumont*, mourut le 20. Avril 1661. Il avoit épousé 1°. *Renée* aux-Espaules, dite *de Laval*, fille de *René* aux-Espaules, dit *de Laval*, marquis de Nesles, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Marie* Amelot, fille de *Jacques*, seigneur de Carnetin, president ès requêtes du palais, morte en Octobre 1675. dont il eut plusieurs enfans morts jeunes; *Anne* d'Aumont, mariée à *Gilles* Fouquet, ci-devant premier écuyer de la grande écurie du roi; & *Charlotte* d'Aumont, morte sans alliance le 7. Novembre 1723. âgée de 78. ans.

XII. Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Boulogne & du pays Boulonois, dont il sera parlé ci-après dans un article separé, épousa *Catherine* Scaron de Vaures, morte en Novembre 1691. dont il eut Louis-Marie-Victor duc d'Aumont, qui suit; *Charles* abbé d'Userches, Longuilliers, &c. mort en 1695. *Elisabeth*, mariée en 1661. à *Charles* comte de Broglio, gouverneur d'Avênes, lieutenant general des armées du roi, morte

le 27. Janvier 1717. en sa 78. année, & *Catherine-Marie* d'Aumont, abbesse du Pré au Mans, morte en 1708.

XIII. Louis-Marie-Victor d'Aumont & de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Boulogne & du pays Boulonois, né le 9. Décembre 1638. mourut subitement à Paris le 19. Mars 1704. en sa 72. année. Il épousa 1°. en Novembre 1660. *Magdelaine-Fare* le Tellier, fille de *Michel* le Tellier, chancelier de France, commandeur des ordres du roi, morte le 22. Juin 1668. à l'âge de 22. ans: 2°. en Novembre 1669. *Françoise-Angelique* de la Mothe-Houdancourt, fille aînée de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de *Louise* de Prie, gouvernante des enfans de France, morte le 5. Avril 1711. âgée de 61. ans. Du premier lit sont sortis N. d'Aumont marquis de Villequier, né en 1666. mort en 1667. Louis duc d'Aumont, qui suit; N. mort jeune en 1669. *Magdelaine-Elisabeth-Fare* d'Aumont, mariée en 1677. à *Jacques* marquis de Beringhen, premier écuyer du roi, chevalier de ses ordres; & *Anne-Charlotte* d'Aumont, alliée en Février 1683. à *François-Joseph* marquis de Crequy, lieutenant general des armées du roi. Du second lit est issu Louis-François d'Aumont, marquis de Chapes, duc d'Humieres, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Compiegne & du Boulonois, né le 30. Mars 1671. qui a épousé le 15. Mai 1690. *Anne Louise-Julie* de Crevant, fille de *Louis* de Crevant, duc d'Humieres, maréchal & grand-maître de l'artillerie de France, &c. & de *Louise-Antoinette-Therese* de la Châtre, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humieres; dont il a *Louise-Françoise* d'Aumont, mariée en Mars 1710. à *Louis-Antoine-Armand* de Gramont, duc de Gramont de Crevant d'Humieres, pair de France, dit *le duc de Guiche.*

XIV. Louis duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, gouverneur & lieutenant general du pays Boulonois, gouverneur de Boulogne & Tour d'Ordre, Monthulin & Etampes, né le 19. Juillet 1667. mourut le 6. Avril 1723. en sa 56. année. Il avoit épousé le 17. Decembre 1690. *Olimpe* de Broüilly, fille aînée & heritiere d'*Antoine*, marquis de Piennes, chevalier des ordres du roi, morte le 23. Octobre 1723. en sa 62. année, dont il eut Louis-Marie, qui suit; & N. d'Aumont, né en Decembre 1692.

XV. Louis-Marie duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la ville & citadelle de Boulogne, &c. né en Octobre 1691. mourut le 5. Novembre 1723. âgé de 32. ans. Il avoit épousé le 3. Juillet 1708. *Catherine* de Guiscard, fille unique de *Louis*, comte de la Bourlie, chevalier des ordres du roi, &c. & d'*Angelique-Elizabeth* de Langlée, morte le 9. Juillet 1723. en sa 35. année, dont il eut *Marie-Louis; Hippolite*, marquis de Chapes, mort le 2. Août 1720. en sa neuviéme année. Louis-Augustin, qui suit; & *Nicolas-Olimpe* d'Aumont.

XVI. Louis-Augustin duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi. * D'Avila, *hist. l.* 9. De Thou & Matthieu, *hist.* Godefroy & le P. Anselme, *Offic. de la couronne.*

AUMONT (Jean d') maréchal de France, l'un des grands capitaines de son tems, comte de Châteauroux, baron d'Estrabonne, de Chapes, &c. chevalier des ordres du roi, & lieutenant general de ses armées en Bourgogne & Bretagne; porta dès sa premiere jeunesse les armes pour le service du roi, & suivit le maréchal de Brissac en Italie, où il fut capitaine d'une compagnie de cavalerie. En 1557. il fut blessé à la journée de saint Quentin, & y resta prisonnier. L'année suivante il se trouva à la prise de Calais, & aux batailles de Dreux, de Moncontour, de S. Denys, au siege de la Rochelle, & en diverses autres occasions, où il paya tres-bien de sa personne. Le roi Henri III. voulant récompenser ses services, le fit chevalier de l'ordre du saint Esprit le 1. Janvier de l'an 1579. puis maréchal de France le 23. Decembre suivant. Après la mort de ce prince, il se rengea auprès de Henri IV. qui lui donna le gouvernement de Champagne. Ensuite il conduisit du secours au roi devant Dieppe, & le servit tres-utilement à la bataille d'Ivry & ailleurs; & sur-tout dans le Bourbonnois contre le duc de Nemours. Lorsqu'il eut été pourvû du gouvernement de Bretagne, il y soûmit diverses places; mais en assiegeant le château de Comper, à quatre lieuës de Rennes, il y reçut un coup de mousquet, qui lui cassa les deux os du bras, & il en mourut le 19. Août de l'an 1595. âgé de 73. ans. *Nous avons parlé ci-dessus de sa femme & de ses enfans.*

AUMONT (Antoine d') & d'Estrabonne, pair & maréchal de France, étoit duc d'Aumont, marquis d'Iles, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, gouverneur & lieutenant general de Paris, de Boulogne & du pays Boulonois. Il étoit second fils de Jacques d'Aumont, & de *Charlotte* de Villequier, & petit fils de Jean, maréchal de France. Il fut élevé à la cour en qualité d'enfant d'honneur du roi Loüis XIII. & il commença à porter les armes sous le seigneur de Chapes son frere. Il servit au siege de Montauban en 1621. fut blessé au combat de l'isle de Ré en 1627. se trouva l'an 1628 au siege de la Rochelle, & l'année d'après à l'attaque du Pas de Suze. L'an 1632. le roi le choisit pour être capitaine de ses gardes, le fit chevalier du saint Esprit en 1633. & gouverneur de Boulogne en 1635. Depuis en 1637. le seigneur d'Aumont défit sept cens Espagnols près de Monthulin; servit aux sieges d'Hesdin, d'Arras, d'Aire, & au passage de la riviere de Colme, le 19. Juin 1645. Dans la suite il fut lieutenant general des armées de sa majesté, & se trouva à la prise de Courtray, de Mardick, de Dunkerque, de Lens & de Condé, au combat d'Estaires en 1647. à la bataille de Lens en 1648. & au passage de l'Escaut en 1649. En 1650. il eut le commandement de l'aîle droite à la bataille de Rhetel. Ce fut après cette celebre journée que le roi lui donna le bâton de maréchal de France le 5. Janvier 1651. Depuis il rendit encore de grands services. En 1662. il fut fait gouverneur de Paris, puis duc & pair de France en 1665. Il suivit le roi à la campagne de Flandres en 1667. & à son retour il mourut à Paris d'apoplexie le 11. Janvier de l'an 1669. âgé de 68. ans.

AUMOSNIERS, *voyez* GRANDS-AUMOSNIERS.

AUN ou AOUN (Abou Aûn Abdallah ben Aûn ben Arthaban Al-Basri) homme celebre parmi les Musulmans, qui étoit natif de la ville de Bassora, & avoit été affranchi. Avant lui on parloit fort de la temperance de Ben Sirin; mais il l'effaça, & la fit oublier entierement. On dit qu'il étoit tellement maître de sa langue, qu'il ne lui échappa jamais aucune parole mal-à-propos, & qu'il ne s'emporta jamais à dire aucune injure, pas même à un esclave. Aussi Auza disoit que Sohan & lui étant morts, tous les hommes étoient devenus égaux, à cause des grandes qualités que ces deux personnages avoient par-dessus les autres. Sa coûtume étoit de ne saluer jamais les Cadariens, gens qui nioient les decrets de Dieu & la prédestination. Il mourut l'an 150. de l'hegire, âgé de 85. ans, sous le califat d'Almanzor. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUNAIRE, *voyez* AUNHAIR.

AUNEAU, petite ville de France dans la Beausse, à quatorze lieuës de Paris, & à quatre de Chartres. Elle est celebre par la défaite des Allemands, Reitres, Suisses & Lansquenets, que le duc de Guise y tailla en pieces le 14. Novembre de l'an 1587. Ils avoient cherché inutilement un gué sur la Loire, quand ce duc les défit. C'étoit Henri de Lorraine I. de ce nom, duc de Guise, dit *le Balafré.*

AUNEDDIN, surnom d'Abou Modhaffer Jahia Ben Mohammed al Vezir. Il est auteur d'un commentaire sur la logique de Bet Sakith, intitulé *Eslah al Manthek*, & d'un poëme sur l'art d'écrire, intitulé *Argiouz at fil Khath.* * D'Herbelot, *bibl orient.*

AUNGERVILLE, *voyez* BURI.

AUNHAIR, communement SAINT AUNAIRE, fils de *Pastor* & de *Ragnoare*, étoit d'une famille riche, noble & fort considerée dans la ville d'Orleans. Il suivit

la cour pendant quelques années dans le palais de Gontran, roi de Bourgogne; mais il renonça bientôt à cet emploi, s'engagea dans la clericature, & se mit sous la discipline de Siagrius évêque d'Autun. Il fut élû évêque d'Auxerre l'an 571. après la mort d'Etherius, & souscrivit en cette qualité au IV. concile de Paris en 573. Il assista encore aux conciles que Gontran fit assembler dans ses états en 583. & en 585. En 586. il tint un synode à Auxerre, où il fit des reglemens qui furent tres-approuvés. Il eut part à la pacification des troubles de Poitiers, excités vers l'an 589. & mourut le 25. Septembre l'an 605. * Gregoire de *Tours*, *l. 9. vita apud Labaum. biblioth. manusc.* Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints*, 25. *Septembre*.

AUNIS ou PAYS D'AUNIS, *Alnensis*, *Alnetensis*, ou *Alniensis Tractus*, gouvernement general, qui faisoit autrefois partie de celui de Saintonge. Il est borné au nord & à l'orient par le Poitou, au midi par la Saintonge, & au couchant par l'Ocean. La Rochelle en est la ville capitale. Les autres villes sont Rochefort, le Broüage, Marennes, Royan, l'isle de Ré, l'isle d'Oleron: il y a aussi les bourgs de Marans, Surgeres, Soubize, Saujon, &c. Ce pays, quoique sec, produit de bon blé & beaucoup de vin: dans les endroits marécageux il y a des prairies qui nourrissent beaucoup de bétail, & des marais salans, dont on tire le meilleur sel qu'il y ait en Europe.

AUNOY, petit pays dans l'isle de France: on n'en connoît plus les confins, qui sont confondus avec ce qu'on appelle *la France*. Il est vers Livry, Bois-le-Vicomte & Claye, entre Paris & Meaux. On n'en fait mention, selon Baudrand, que dans certains titres; même il n'y a aucun lieu considerable. Ce pays a donné le nom à une maison ancienne, dont l'on ne rapportera ici la posterité que depuis

I. GAUTIER d'Aunoy, seigneur de Moncy-le-Neuf & de Grand-Moulin, qui vivoit encore en 1314. & épousa 1°. *Isabelle*; 2°. *Gillette* de Clary. Du premier mariage sortirent PHILIPPE qui suit; & *Gautier* d'Aunoy, seigneur de Savigny, qui épousa *Marie*.

II. PHILIPPE d'Aunoy, seigneur de Grand-Moulin, épousa *Agnés* de Montmorency, fille d'*Erard*, seigneur de Conflans, &c. & de *Jeanne* de Longueval, sa premiere femme, dont il eut PHILIPPE II. qui suit; *Pierre*, qui étoit chambellan de M. de Poitiers en 1357. & capitaine de la ville & marché de Meaux en 1386. & *Jean* d'Aunoy, dit *le Galois*, vivant en 1382.

III. PHILIPPE d'Aunoy, II. du nom, dit *le Galois*, seigneur de Grand-Moulin, de Villeron, &c. se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. fut capitaine des gens-d'armes du diocese de Senlis en 1364. maître-d'hôtel des rois Charles V. & Charles VI. & étoit mort en 1392. Il épousa *Agnés* de Villiers, dont il eut ROBERT qui suit; *Jean*, maître-d'hôtel du duc de Bourgogne, qu'il suivit au secours de la ville de Mastricht en 1408. & étoit dans la ville de Meaux en 1421. lorsqu'elle fut assiegée par le roi d'Angleterre, dans la capitulation de laquelle il est nommé; & *Marguerite* d'Aunoy, alliée à *Pierre* de Villiers-le-Bel.

IV. ROBERT d'Aunoy, dit *le Galois*, seigneur d'Orville & de Villeron, chambellan des rois Charles V. & Charles VI. capitaine de la ville & marché de Meaux, servit le roi Charles V. en ses guerres contre les Anglois; fut fait souverain maître & general reformateur des eaux & forêts de France en 1413. & mourut le 21. Novembre 1414. Il épousa 1°. *Jeanne* la Thiaise, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Michaud* de Sempy, dont il eut CHARLES qui suit;

V. CHARLES d'Aunoy, dit *le Galois*, seigneur d'Orville, Louvres-en-Parisis, Villeron, &c. étoit mort en 1427. Il épousa en 1403. *Jacqueline* du Paillart, dame en partie de Goussainville, fille de *Philibert* de Paillart, seigneur de Thorigny-Lisy-sur-Ourcq, & de Goussainville, president au parlement de Paris, & de *Jeanne* de Dormans, dame de Silly, dont il eut JEAN qui suit; *Jeanne*, mariée à *Hector* de Flavy, chevalier; & *Isabelle* d'Aunoy, vivante en 1445.

VI. JEAN d'Aunoy, dit *le Galois*, seigneur d'Orville, de Louvres, Villeron, Goussainville en partie, de Silly-en Mulcien, Vitry-sur-Seine, Monceaux & Espinay-sous-Montmorency, échanson & chambellan du roi, mourut en 1489. Il épousa *Isabeau* de Rouvroy, dite *de Saint-Simon*, fille de *Gaucher*, seigneur de Saint-Simon, & de *Marie* de Sarrebruche, dont il eut PHILIPPE III. du nom, qui suit; *Artus*, seigneur d'Orville, de Louvres, &c. chanoine de la sainte Chapelle de Paris, abbé de Nogent-sous Coucy, vivant en 1527. *Guillaume*; & *Charlotte* d'Aunoy, mariée 1°. à *Humbert* de Neufchâtel, seigneur de Plancy; 2°. à *Miles* de Dampierre, seigneur de Cucy-près Ancy-le-Franc.

VII. PHILIPPE d'Aunoy, III. du nom, dit *le Galois*, seigneur de Chivré, Orville, Louvres, Silly, &c. échanson du roi, mort après l'an 1499. avoit épousé le 4. Decembre 1468. *Catherine* de Montmorency, dame de Tresmes & de Goussainville en partie, qui au moyen de ce mariage fut entierement réünie, seconde fille de *Charles* de Montmorency, seigneur d'Avret-Mesnil, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut 1. *Charles*, mort sans alliance; 2. *Antoine*, chanoine de Beauvais & de Laon, seigneur de Goussainville, qu'il donna en 1527. conjointement avec *Artus* son oncle, à *Aymar* Nicolai, seigneur de saint Victor, premier president de la chambre des comptes, qui avoit épousé *Anne* Baillet sa niéce; 3. *Louis*; 4. *Jean*, morts sans alliance; 5. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Maricourt, seigneur de Moncy-le-Chastel; 6. *Anne*, qui épousa *Jean* le Maire, seigneur de Parisi-Fontaine; 7. *Germaine*, dont l'alliance est ignorée; 8. *Marie*, alliée 1°. le 19. Decembre 1517. à *Antoine* d'Estrées, seigneur de Berne, capitaine du château de Peronne; 2°. à *Raoul* de Bernets, seigneur de Cardenoy; 9. *Jeanne*, dame de Tresmes & de Sylly, seconde femme de *Thibaut* Baillet, seigneur de Sceaux, president au parlement, dont elle eut *Anne* Baillet, épouse d'*Aymar* Nicolai, seigneur de saint Victor, premier président de la chambre des comptes, auquel *Artus* d'Aunoy, seigneur d'Orville, & *Antoine* d'Aunoy son neveu, grand-oncle & oncle de sa femme, donnerent la terre de Goussainville, par contrat du mois de Mars 1527. 10. *Perrette* d'Aunoy, mariée à *Jean* le Bouteiller, seigneur de Moucy-le-Vieil & le Neuf; & 11. *Louise* d'Aunoy, religieuse à Poissy. * Du Chêne, *hist. de la maison de Montmorency*. Le P. Anselme, &c.

AVO (saint) abbaye en Lorraine, *voyez* SAINT AVO.

AVOGASIE, province d'Asie, entre la mer Noire, la Georgie & la Comanie. Elle s'étend le long de la mer, & on la prend quelquefois pour une partie de la Georgie. Ses places sont Santa-Sophia, Costa, Ajazo, &c. L'Avogasie & la Mingrelie répondent à la Colchide des anciens. * Sanson.

AVON & AVIN, *Avona*, *Avinus*, *Alaunius*, riviere d'Angleterre, qui a sa source dans le comté de Wilt, où elle arrose Salisbury; & après avoir traversé une partie du comté de Hant, elle se décharge dans la Manche au couchant de l'isle de Wight. * Baudrand.

AVON, *Avona*, *Abonis*, riviere d'Angleterre, qui naît dans le comté de Wilt, sépare ceux de Sommerset & de Glocester, baigne les villes de Bathe & de Bristol, & se décharge dans le golfe de la Saverne. * Baudrand.

AVON, *Avona*, petite riviere d'Angleterre, qui a sa source dans le comté de Leicester, arrose la ville de Warwiek & le comté de même nom, & se décharge dans la Saverne à Tewkesbury, entre la ville de Worchester & celle de Colcheste. * Baudrand.

AVON, riviere d'Ecosse, *voyez* AVEN.

AVON, *Avo*, petite riviere d'Angleterre, qui coule dans le comté de Monmouth, & se joint à l'Ouske, vis-à-vis de la ville de Caërlion. * Baudrand.

AVON, *Avona*, petite riviere d'Ecosse, qui naît aux confins de Cluydescale, traverse les petits pays de Sterling & de Linlitgo, & se décharge dans le golfe de Forth. * Baudrand.

AVON, *Avo*, riviere d'Ecosse qui a sa source dans le comté d'Argyle, traverse le lac d'Aw & le pays de Lorne, & se décharge dans la mer d'Irlande à Dunstafag,

vis-à-vis de l'isle de Mul. Il y a plusieurs autres rivieres en Ecosse qui portent le nom d'*Avon*; mais elles ne sont point considerables. * Baudrand.

AVOTH-JAIR, c'est-à-dire, *les villes de Jaïr*, qui étoient au nombre de trente, dont Jaïr, juge des Israëlites, étoit maître. Ce Jaïr avoit trente fils tous braves. Il les établit seigneurs de ces trente villes qui étoient de sa dépendance. * *Juges*, X. 4.

AVOUEZ ou AVOCATS des églises, *cherchez* ADVOUEZ.

AVOYE, *voyez* HADWIGE.

AUPS ou AULPS, ville de France en Provence, dans le diocese de Fréjus. Elle est nommée dans les anciens titres, *Alpes*, *Alpium urbs*, & *Castrum de Alps* ou *de Alpibus*. Il est évident que ce nom lui a été donné de celui des Alpes, qui commencent de s'élever assez près de cette ville. Il y a bailliage, & une église collegiale, qui a été autrefois à Valmoline. Pierre d'Aups, que les auteurs du XIII. siecle ont nommé *de Alphis* & *de Alpibus*, se signala en Orient durant les croisades. Il y a apparence qu'il étoit de la maison de Blacas. Les auteurs de l'histoire generale de Provence ne l'ont pas assez bien connu. * Bouche, *chronologie de Provence*, *l.* 4. Du Cange, *hist. de Constant.*

AURACH, *Auracum*, *Uracum*, petite ville du cercle de Suabe en Allemagne, dans le duché de Wirtemberg, entre la ville de Tubinge & celle d'Ulm. Elle est capitale d'un comté qui porte son nom, & a une bonne citadelle. * Baudrand.

AURAI. (Khalil) Il est auteur du livre intitulé *Beschárat al mahboub fi tekfir al dhonoub*. La bonne nouvelle annoncée à l'ami, touchant l'expiation de ses fautes. C'est une exhortation à la penitence. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AURAIS, *Mons Aurasius*, anciennement *Audus*, montagne de Barbarie en Afrique, dans le royaume de Tunis, auprès de la côte.

AVRANCHES, ville de France dans la basse Normandie, avec évêché suffragant de Roüen. Elle est élevée sur une colline au-dessus de la riviere de Sée, & n'est pas éloignée de la mer, ni du mont saint Michel. Elle est sur les frontieres de la Bretagne, à dix lieuës de Coutance, & à quatorze de Saint Malo. Avranches a aussi bailliage & élection, avec titre de vicomté, que saint Loüis, roi de France, acheta en 1236. de Robert de Praëre. Charles III. roi de Navarre, ceda ses droits sur ce vicomté à Charles VI. roi de France en 1404. C'est une ville ancienne, que les auteurs ont nommée diversement, *Abrinca*, *Abrincatum*, *Legedia* & *Ingena Abricantorum*. Robert Cenalis croit qu'on lui donna le nom d'*Abrinca*, d'*Arbinca* & d'*Arborica*; parce qu'elle étoit bâtie dans un bois, & environnée d'arbres de haute futaye. On croit aussi que les *Ambiliates* de Cesar sont les peuples du diocese d'Avranches. La ville n'est pas grande; mais elle est forte & bien située. L'église cathedrale est dédiée sous le titre de saint André, avec un chapitre, dont le doyen est le chef. Les autres dignités sont le chantre, le tresorier, l'écolâtre, & les deux archidiacres: il y a de plus vingt-cinq chanoines. Le plus ancien de ses évêques dont nous ayons connoissance, est Nepus ou Nepos, qui se trouva l'an 511. au premier concile d'Orleans. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels Paternus, Senerius, Severus, Leodovald & Aubert, sont reconnus pour Saints. Loüis Hebert, Robert Cenalis, François Pericard, Charles Vialart, & Roger d'Aumont, sont celebres par leur doctrine & par le zele qu'ils ont témoigné pour la discipline ecclesiastique. Charles Vialart avoit été general des Feüillans, & avoit publié une geographie ecclesiastique, sous son nom de religion, qui étoit Charles de saint Paul. Roger d'Aumont soûtint avec beaucoup de vigueur les droits de l'église. Outre l'église cathedrale de saint André, l'on voit dans Avranches trois paroisses, un prieuré de religieuses Benedictines, dont la communauté est nombreuse; un couvent de Capucins; un hôpital, avec un college dans le fauxbourg des Champs. Le palais épiscopal, la maison du doyen, l'auditoire, le promenoire du petit palais, &c. sont dignes d'être vûs dans cette ville. Il ne faut pas oublier qu'il y a dans cette ville bailliage, vicomté élection, & un bureau des traites foraines. * Cesar, *l.* 3. *de bell. Gall.* Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. Gregoire de *Tours*, *l.* 9. *hist.* Philippe le Breton, *l.* 1. *Philipp.* D'Argentré, *hist. de Bretagne.* Du Chêne, *recherche des antiquités de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES D'AVRANCHES.

En 1172. Theodin & Albert, cardinaux legats du S. siege, celebrerent un concile à Avranches, pour y informer contre les assassins de saint Thomas de Cantorbery. Le pape Alexandre III. les sollicitoit d'examiner avec soin cette affaire importante. Roger de Hoveden dit qu'Henri II. roi d'Angleterre s'y justifia par serment de ce crime. François Pericard évêque d'Avranches, publia des ordonnances synodales vers l'an 1615. & Roger d'Aumont en publia aussi dans un synode tenu en 1646.

AVRANCHIN (l') *Abrincensis Ager*, petit pays de France en basse Normandie, entre le Cotentin au septentrion, le Bessin à l'orient, le Maine & la Bretagne au midi, & le golfe du mont saint Michel à l'occident. Il est ainsi nommé de la ville d'Avranches sa capitale, & le mont saint Michel est aussi compris en ce pays-là, ainsi que Pont Orson & saint James. Ces deux petites villes sont sur la riviere de Coesnon, qui separe la Normandie de la Bretagne. Mortain, ancien comté, est audessus de la petite riviere de Lances, sur laquelle il y avoit un beau pont de pierres, qui joignoit cette ville avec Neubourg. Les autres rivieres de ce pays sont la Sée & la Selune, qui se perdent dans la Greve, près de laquelle il y a un pont de pierres. Ces deux-ci & la Coesnon portent des bateaux plats de vingt tonneaux, aussi loin que le flot les pousse, c'est-à-dire, une lieuë dans les terres: le reste de leur cours est embarrassé de moulins & de chaussées. L'air de l'Avranchin est assez doux & temperé; les hommes y aiment la guerre; on n'y trouve ni manufacture ni commerce; le blé n'y vient pas toûjours en assez grande quantité pour nourrir les habitans; les pâturages y sont rares; mais les cidres y sont les meilleurs de la basse Normandie, & les lins & les chanvres y sont abondans. On y fait du sel blanc dans quatre paroisses.

AURASIUS, archevêque de Tolede en Espagne, vers l'an 610. a fleuri sous le regne de Viteric; de Gondemar, & de Sigebut, rois des Wisigoths, selon saint Ildefonse. C'étoit un prelat d'une grande pieté, lequel écrivit divers traités pour la défense de la foi, & & pour la consolation de son troupeau, qu'il gouverna environ douze ans. * Sanctus Ildefonsus, *de scriptoribus eccles. c.* 5.

AURAT, D'AURAT & DORAT (Jean) en latin *Auratus*, étoit en grande réputation sous le regne de François I. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. Il étoit Limosin, natif ou de Limoges, ou d'un bourg voisin; & n'étant pas satisfait du nom de *Disnematin* ou *Disnemandi*, qui étoit celui de sa famille, il prit celui d'*Aurat*. Ceux qui ont travaillé à son éloge avoüent qu'il avoit l'exterieur d'un paysan; mais que la nature avoit heureusement corrigé ce défaut, en lui donnant un esprit délicat & une ame noble. D'Aurat étoit sçavant dans la connoissance des langues, & principalement de la grecque, qu'il avoit apprise sous d'excellens maîtres: on le crut capable de l'enseigner, & il eut à Paris une chaire de professeur royal en cette langue. Il servit beaucoup au rétablissement des lettres grecques; & il fut dans une estime particuliere, non seulement parmi les sçavans, mais encore auprès des personnes de la premiere qualité. Il composoit dans toutes les occasions des vers grecs & latins; ceux qu'il faisoit en notre langue plaisoient aussi beaucoup, & lui acquirent aussi le titre de *Poëta Regius*. Sainte-Marthe nous apprend dans l'éloge qu'il nous a laissé de d'Aurat, qu'on ne publioit aucun livre du tems de ce poëte, qu'il n'écrivit en faveur de l'auteur, & qu'il ne mouroit presque personne, pour peu qu'il fût de bonne famille, que la muse de l'Aurat n'en soûpirât la perte. Mais en cela il donna trop à son inclination, & ne consultoit pas assez ni ses

forces, ni le goût de son siecle. Aussi arriva-t-il qu'ayant continué opiniâtrement à faire des vers dans sa vieillesse, ses ouvrages se sentirent extrêmement de la foiblesse de son âge, & firent tort à sa réputation. Il s'amusa même à faire des anagrammes, cherchant du bon sens dans le renversement bizarre d'un nom. D'Aurat avoit épousé une femme de tres-bonne famille, de laquelle il eut divers enfans; & entr'autres une fille, qu'il maria à *Nicolas* Goulu, *Gulonius*, auquel il ceda la chaire de professeur en langue grecque. Sur la fin de ses jours, âgé de près de 80. ou plûtôt de 71. ans, il perdit sa femme, & se remaria à une jeune fille de 19. à 20. ans. Ce dessein surprit ses amis; & comme ils lui reprochoient cet amour, qui leur sembloit hors de raison, d'Aurat leur répondit agréablement, qu'on le lui devoit permettre comme une licence poëtique; & que puisqu'il falloit mourir d'un coup d'épée, autant valoit-il en choisir une dont la lame fût bien fine, & dont la poignée fût d'argent, que d'en choisir une mal propre, & gâtée par la roüille. Il eut un fils de ce second mariage, & mourut sur la fin du mois d'Octobre, ou selon d'autres, le premier Novembre de l'an 1588. Il a laissé des poësies grecques, latines & françoises. Jean d'Aurat avoit la réputation d'un rare critique, d'un censeur severe, mais équitable, des ouvrages d'autrui, & d'un homme qui penetroit jusqu'au fond les auteurs les plus obscurs de l'antiquité. Mais cet habile homme s'est contenté de donner des leçons de critique de vive voix. Il n'étoit pas seulement consideré comme le pere & le maître commun des meilleurs poëtes du royaume durant son siecle; mais il étoit aussi grand poëte lui-même. Dans ses poësies latines qui ont vû le jour, on y trouve cinq livres de ses poëmes, trois de ses épigrammes, un de ses anagrammes, un de ses vers funebres & épitaphes, deux de ses odes, deux de ses épithalames, un des poësies diverses, l'Hippolyte d'Euripide & Phocylide, traduits en vers; les sommaires ou argumens des pseaumes, mis en distiques: ce qui fut réüni en un recüeil, & publié à Bâle *in* 4°. Dans ce recüeil il y a plusieurs vers veritablement dignes de d'Aurat; mais il y a quantité d'autres pieces negligées, qui n'ont souvent ni force, ni délicatesse, ni pureté; parce que la trop grande facilité avec laquelle il les composoit, ne souffroit pas qu'il se donnât le loisir de les limer & de les polir, particulierement celles qu'il a faites en sa vieillesse, où on ne trouve plus ces beautés & cette force, que la vigueur de l'âge avoit donné aux productions de sa jeunesse, qui font presque toutes un peu languissantes; mais tant qu'il a été dans la force de son genie poëtique, personne de son tems n'a mieux réüssi que lui dans le genre lyrique, & il a eu grande part à la gloire d'Horace & de Pindare. C'est d'Aurat qui a donné du cours à l'anagramme, & qui l'a remis en usage, s'il est vrai que les anciens en ayent jamais connu quelque chose. C'est une invention assez ingenieuse, un amusement de l'esprit qui paroît divertissant; mais qui devient ridicule lorsqu'on s'imagine qu'il y a du mystere dans le sens que produit la transposition des lettres. Après tout on doit laisser l'anagramme aux écoliers, comme un veritable jeu de college. * Sammarth. *in elog. doct. Gall. l.* 3. Papyre Masson, *in elog. Aur.* La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblior. françoise, &c.* Joseph Scaliger, *in Scaligeran. pag.* 21. If. Bullard, *Acad. tom. II. l.* 5. *pag.* 360. Baillet, *jugemens des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs, tome II.*

AURAY, petite ville de France en Bretagne, sur un golfe ou bras de mer, dit *le Morbihan*, près de Vannes. Elle est celebre par la victoire que Jean V. du nom, dit *le Vaillant* duc de Bretagne, comte de Richemont & de Monfort, y remporta en 1364. sur Charles de Blois, qui lui contestoit son droit sur ce duché. Cette bataille donnée le 29. Septembre, décida cette querelle en faveur du premier, qui devint paisible possesseur de ce pays, par le traité conclu à Guerande le 12. Avril 1365.

AURAZ & ZEB, montagne de la Barbarie en Afrique; c'est une partie du mont Atlas. Elle s'étend beaucoup sur les confins de la Constantine & de Zeb, & principalement dans le Bugie. * Baudrand.

AURE, petite riviere de France dans le Perche. Elle a sa source à la forêt de Perche, passe à Vernëuil; Tillieres & Nonnancourt, & se jette dans l'Eure audessous d'Anet. * Sanson. Baudrand, *dict. geogr.*

AURE, petite riviere de l'élection de Bayeux en Normandie, dont on ne peut donner une description exacte sans parler en même tems de la Drôme. Celle-ci a sa source dans la paroisse de Drôme à huit lieuës de la mer: celle-là a la sienne à six lieuës de la mer dans la paroisse de Parfouru; & elles coulent l'une & l'autre du midi au nord. Celle d'Aure baigne les murailles de Bayeux du côté de l'orient, & celle de Drôme passe à une demi lieuë de cette ville du côté du couchant. Elles se joignent ensuite dans la paroisse de Maisons; puis formant deux cours, elles vont se perdre à trois quarts de lieuë de la mer, dans une prairie, qui est au pied d'un côteau d'environ deux cens toises de long: on appelle ce lieu *la fosse de Soucy*. L'eau commence à se perdre sensiblement à 150. toises loin du côteau; quand elles sont arrivées au bout de leurs cours, l'une se termine à une fosse où l'eau tombe en tournant doucement, & l'autre au contraire se perd dans des pierres, entre lesquelles on voit fondre l'eau avec beaucoup de bruit. Les deux rivieres ayant ainsi disparu, coulent sous terre jusqu'à Port en Bessin, où on les voit renaître par petits ruisseaux qui coulent sur le sable, & par plusieurs boüillons, ou petites gerbes d'eau, qu'on remarque lorsque la mer est basse. * Piganiol, *nouv. descr. pr. de la France.*

AURE ou EURE, riviere de Berry, qui passe à Bourges, où elle reçoit l'Auron & l'Aurete. * Papyre Masson, *descr. pr. flum. Gall.*

AURE ou AUREE (sainte) de la race des Sarasins en Espagne, étant Chrétienne se retira dans un monastere. Elle fut mandée par le juge, qui l'engagea par menaces à lui promettre qu'elle quitteroit la religion Chrétienne; mais étant rentrée dans le monastere, elle se repentit de sa faute, alla hardiment à l'église; & ayant ensuite confessé genereusement la foi de Jesus-Christ, elle fut condamnée à avoir la tête tranchée; ce qui fut executé le 19. Juillet de l'an 856. * Euloge, *Memor. l.* 3. *c.* 17. Baillet, *vies des Saints.*

AURE, maison ancienne, d'où sont sortis les ducs de Gramont. Elle est issuë des premiers comtes de Comenges, ainsi que le remarque Ohenard, *notitia utriusque Vasconia.* Il y a eu de cette maison un capitoul de Toulouse en 1349. Il y a eu plusieurs branches de cette maison; sçavoir celle des vicomtes de *Larboust*, tombée par fille dans celle d'Astorg-Montbartier; & une autre des vicomtes d'*Aster*, dont étoit MENAUD d'Aure, vicomte d'Aster, qui dans le XVI. siecle épousa *Claire*, heritiere de l'ancienne maison de Gramont en Navarre, dont il prit le nom & les armes. *Voyez* GRAMONT. * La Faille, *hist. de la nobl. des capitouls.*

AUREGUE, petite riviere de France en Picardie, qui coule par le Santerre à Roye, & de-là se rend dans la Somme.

AURELE, martyr de Cordouë, fils d'un Mahometan & d'une Chrétienne, ayant perdu son pere & sa mere en bas âge, fut élevé par sa tante dans le Christianisme. Il épousa une fille Chrétienne comme lui: ils firent secretement pendant un assez long-tems l'exercice de la religion; mais ayant enfin été découverts, ils furent condamnés à mort, & executés le 27. Juillet de l'an 852.* Euloge, *memor. l.* 2. *c.* 10. Baillet, *vies des Saints, au* 27. *Juillet.*

AURELE, *cherchez* AURELIUS.

AURELE MARC, *cherchez* MARC AURELE.

AURELIANUS (Ambroise) *voyez* AURELIUS.

AURELIEN (Lucius Domitius Aurelianus) nâquit selon quelques auteurs dans la Mesie, d'autres disent à Sirmich: son pere étoit fermier d'une terre qui appartenoit au senateur Aurelius, sa mere prêtresse du temple du soleil dans son village. Il prit de bonne heure le parti des armes: son assiduité aux exercices le fit remarquer: l'empereur Maximin lui donna le commandement de 300. hommes, & sous le regne de Gor-

dien, il fut fait tribun de la sixiéme legion Gallicane. De si beaux commencemens flatterent agréablement l'ambition d'Aurelien, qui s'éleva par degrés aux premieres charges. Valerien le donna à Gallien son fils pour commander sous lui dans les Gaules, il fut ensuite inspecteur des camps & armées dans la même province, & enfin vicaire d'Ulpius Crinitus, president de la Thrace, qui l'adopta de l'avis de l'empereur même l'an 257. Les auteurs ne disent plus rien ensuite d'Aurelien jusqu'au tems de la mort de Gallien en 268. à laquelle quelques auteurs disent qu'il eut part. Ce qu'on apprend de Zosime, c'est qu'il commandoit alors un gros corps de cavalerie; & Vopisque observe que Claude se servit de lui pour achever la défaite du tyran Aureole. Le même empereur l'employa aussi-tôt après contre les Goths, qu'il ne put arrêter, & ensuite contre les Sueves & les Sarmates, qu'il défit en quelques rencontres. Enfin Claude étant mort vers le mois de Novembre de l'an 270. les troupes qu'Aurelien commandoit, le proclamerent empereur, & il n'eut pas de peine à devenir maître de tout l'empire, tel que Gallien l'avoit tenu; Quintille qui avoit été fait empereur en même tems, n'ayant osé lui tenir tête, & s'étant fait mourir lui-même. L'histoire d'Aurelien est fort obscure; mais on ne laisse pas que de démêler le gros des évenemens à la faveur des fragmens de Dexippe, auteur contemporain. On en apprend que les Juthunges Scythes, que d'autres appellent Marcomans, ayant entrepris alors d'envahir l'Italie, Aurelien les maltraita tellement, qu'ils furent obligés de demander la paix; mais que leurs propositions ne paroissant pas assez raisonnables, Aurelien les quitta pendant quelque tems pour aller châtier les Vandales qui menaçoient aussi d'une irruption. Ceux-ci, dit Dexippe, ne coûterent qu'une seule bataille, la paix fut concluë dès le lendemain; mais l'absence d'Aurelien, quoique fort courte, pensa être fatale à l'Italie. Les Juthunges y étoient déja entrés, & avoient penetré jusqu'à Plaisance. Aurelien qui les y atteignit, eut le malheur d'être battu à la premiere rencontre; il ne se découragea pas, & le fruit de sa constance fut la défaite entiere des Barbares. L'empereur ayant mis ainsi l'état en sûreté du côté du dehors, s'appliqua à pacifier le dedans; mais d'une maniere qui le fit passer pour cruel: il en coûta la vie à plusieurs senateurs, accusés d'avoir cabalé contre lui, lorsqu'il avoit eu du dessous, & l'on fut ravi de le voir s'éloigner pour mettre Zenobie à la raison. Cette illustre princesse avoit toûjours été menagée jusques-là: tout ce qui est à l'orient du Bosphore de Thrace lui obéissoit, & elle étoit capable d'entreprendre de se soûmettre tout l'empire. Aurelien marcha contre elle en 272. car tout ce qu'on vient de dire, s'étoit passé dans le cours de l'année 271. & après avoir défait comme en chemin faisant quelques troupes de Goths & d'autres Barbares, qui s'étoient presentées sur les frontieres de la Thrace, il passa le détroit, & fit enfin le siege de Tyane. Cette ville n'ayant pas été capable de l'arrêter long-tems; Zenobie lui presenta la bataille dans un lieu nommé Himmes, elle y fut battuë; & n'ayant pas été plus heureuse auprès d'Emese, elle fut forcée de se renfermer dans Palmyre, où Aurelien l'investit aussi-tôt. On ignore les particularités de ce siege, qui ne paroît pas avoir été fort long: Zenobie désesperant de défendre la place, trouva moyen d'en sortir; mais elle fut arrêtée lorsqu'elle étoit près de passer l'Euphrate. Aurelien ayant pris Palmyre peu après, l'emmena avec lui, & n'eut pas plûtôt pacifié ce pays-là qu'il resolut d'en faire autant dans les Gaules, qui depuis plus de douze années, étoient soûmises à des princes particuliers. Tetrique qui y regnoit alors, ne fut pas fort difficile à vaincre: il avoit lui-même invité Aurelien à reprendre ce beau pays, & lorsqu'il le vit arrivé, il abandonna son armée, & vint se presenter à lui. Aurelien reconnut mal ce service en le faisant paroître à son triomphe avec Zenobie; mais il répara ensuite en quelque sorte cette injure, lorsqu'il lui confia le gouvernement de toute l'Italie, à l'exception des cinq regions suburbicaires. Une sedition des ouvriers de la monnoye dans Rome, lui donna bientôt aprés occasion de satisfaire sa cruauté naturelle; il les punit severement, aggrandit Rome, s'appliqua avec soin à réformer les mœurs: & ayant eu avis que les Barbares de la Germanie étoient entrés dans la Vindelicie, il alla les en chasser; mais désesperant d'en pouvoir toûjours faire autant de ceux qui faisoient des entreprises sur la Dacie, il abandonna cette province, & en fit passer tous les habitans au midi du Danube, dans une partie de la Mesie & de la Dardanie, qu'il appella Dacie. Tels sont à peu près les évenemens du regne d'Aurelien, qui jusqu'alors avoit traité les Chrétiens avec beaucoup d'humanité. On ne sçait ce qui pût l'engager à les persecuter; mais les édits qu'il avoit faits contre eux, n'étoient pas encore publiés dans tout l'empire, lorsque Dieu prenant la défense des siens, châtia sa temerité. Mnesthée, son affranchi, craignant que ce prince ne se défit de lui, sur quelque soupçon qu'il avoit conçu de sa fidelité, le voulut prévenir. Il contrefit son écriture, & dressa un rôle des plus vaillans de l'armée; comme si Aurelien les eût tous marqués pour les faire mourir. Ce memoire tomba entre les mains de ces proscrits prétendus, qui tuerent l'empereur. Les autres disent qu'un nommé *Mucapor* executa seul cette resolution par ordre de Mnesthée. Quoi qu'il en soit, on l'assassina en un lieu nommé *Cœnophrurium*, entre les villes d'Heraclée & de Bysance, en Thrace, lorsqu'il marchoit pour faire la guerre aux Perses. Ce fut le 29. Janvier, ou selon d'autres, au mois de Mars 275. après un regne de près de 15. ans, étant alors âgé de 75. ans. Tacite lui succeda. On dit que dans la guerre contre les Sarmates, Aurelien tua de sa propre main en un seul jour quarante-huit hommes, & qu'en differens autres jours de bataille, il en tua plus de neuf cens cinquante. Pour l'en feliciter, on representa à Rome pendant plusieurs jours, une sorte de ballet, ou danse militaire, où de jeunes filles & de jeunes garçons en dansant, chantoient tour à tour ces mots rapportés par Vopiscus, *c.* 6. & que Saumaise a ainsi rangés.

Mille, mille, mille, decollavimus,
Unus homo mille decollavimus,
Mille vivat, qui mille occidit,
Tantum vini habet nemo,
Quantum fudit sanguinis.

Le même Vopiscus rapporte encore ces vers rimés,

Mille Sarmatas, mille Francos,
Semel & semel occidimus,
Mille Persas quærimus.

Quoiqu'Aurelien fût tres-cruel, on le regretta beaucoup, & on érigea en son honneur les monumens les plus magnifiques. On le déïfia, & on lui consacra un temple. Il ne laissa en mourant qu'une fille, dont le petit-fils vivoit encore sous le regne de Diocletien. * Vopiscus, *en sa vie.* Eutrope, *l.* 7. Cassiodore & Eusebe, *en la chron.* Tillemont. Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.*

AURELIEN FESTIVUS, affranchi de l'empereur Aurelien, vivoit vers l'an 275. Il avoit écrit une histoire, où il parloit d'un tyran nommé *Firmus*, qui s'étoit élevé sous l'empire du même Aurelien. Cet auteur ne nous est connu que par un seul passage de Vopiscus, qui cite cet ouvrage. * Vopiscus, *in Firmo.*

AURELIEN, archevêque d'Arles, d'où il étoit natif, vivoit dans le VI. siecle, & fut élû en 546. après la mort d'Auxanius. Le pape Vigile lui envoya le *pallium*, & le créa son vicaire dans les Gaules, à la recommandation du roi Childebert. Depuis Aurelien se trouva l'an 549. au cinquiéme concile d'Orleans. En 550. le pape Vigile, à qui Aurelien avoit écrit touchant l'affaire des trois chapitres, lui fit réponse qu'il n'avoit rien fait contre les décisions du concile de Calcedoine, ni contre les decrets de ses prédecesseurs. Ensuite ce même pape l'exhorta d'engager le roi Childebert, qui avoit beaucoup de consideration pour le saint siege, à écrire à Totila roi des Ostrogoths, une lettre de civilité, pour l'empêcher de troubler la tranquillité de l'église & de la ville de Rome. Aurelien mourut le 16. Juin de l'an 555. Il bâtit deux monasteres dans Arles; l'un pour

pour des hommes, dont saint Florentin fut abbé; & l'autre pour des filles; & il dressa pour ces monasteres une regle double, qui se trouve dans le recueil des regles de Luc Holstenius. * Ennodius, *in epist.* Saxi, *pontif. Arelat.* Baronius, *epistola Vigilii pontif.* Le V. concile d'Orleans. Holstenius. Sirmond. Sammarth. *Gallia Christ.* Le Cointe. D. Mabillon, *IV. secul. Bened. itiner.* Baillet, *vies des Saints au 16. Juin.*

AURELIEN, clerc de l'église de Reims, vivoit sur la fin du IX. siecle, vers l'an 890. ou 896. sous le regne de Charles *le Simple*. C'étoit un excellent musicien. Il composa un ouvrage des tons de la musique, qu'il intitula, *Tonarius regularis*. Trithême dit, après Sigebert, qu'Aurelien dédia cet ouvrage à Bernard premier chaptre, qui fut depuis évêque. Ce fut plûtôt à Seülfe, qui étoit alors archidiacre de l'église de Reims, & qui la gouverna après la mort d'Herivée en 922. Barthius attribuë d'autres ouvrages à ce clerc, & entr'autres, la vie de saint Martial de Limoges, que d'autres donnent à un Aurelien, aussi évêque de Limoges. * Sigebert, *in cath. c.* 110. Trithem. *de script. eccl.* Barthius, *adversar. l.* 43. *c.* 21. *&c.*

AURELIENNE (porte) en latin *Aurelia porta*, étoit une porte de Rome au haut du Janicule, ainsi nommée d'un certain *Aurelius*, homme consulaire. On l'appelle aujourd'hui *porte de saint Pancrace.*

AURELIO, roi des Asturies ou d'Oviedo en Espagne, étoit fils puîné d'*Alfonse* I. dit *le Catholique*, & frere de *Friola*. Il assassina ce dernier, & se mit sur le thrône vers l'an 668. ou 669. Il s'allia avec les Maures, & donna sa sœur en mariage à *Silo*, qui étoit un prince Infidele. On dit même qu'il payoit à Abderame un tribut annuel d'une somme d'argent, & d'un certain nombre de jeunes filles. Aurelio mourut l'an 675. qui étoit le 813. de l'ere d'Espagne. * Mariana, *l.* 7. *c.* 6. Roderic, &c.

AURELIUS, fameux peintre du tems d'Auguste, avoit accoûtumé de donner aux déesses qu'il peignoit, la ressemblance de quelque courtisanne qu'il aimoit; & c'est ce qui donna autrefois sujet à saint Justin martyr, de se railler des payens qui adoroient les maîtresses de leurs peintres, ou les mignons de leurs sculpteurs. * Pline.

AURELIUS PHILIPPUS, historien Latin, vivoit dans le III. siecle, vers l'an 225. Lampridius en parle ainsi dans la vie d'Alexandre Severe. *Il eut dès son enfance pour précepteurs Valerius Cordus, Lucius Veturius, & Aurelius Philippus, affranchi de son pere, qui écrivit depuis sa vie*, & non pas celle de son pere Varius Marcellus, mari de Mammée, qui mourut dans une condition privée, & qui n'a rien fait qui soit digne de memoire.

AURELIUS VERUS, historien Latin, a vecu dans le III. siecle, sous l'empire de Dioeletien. Il ne nous est connu que par un passage de Lampridius, par lequel nous voyons qu'il avoit écrit la vie de l'empereur Alexandre *Severe.*

AURELIUS OPILIUS, historien Latin, qui avoit donné à ses ouvrages le titre de *Muses*, aussi-bien qu'Herodote. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 25.

AURELIUS VICTOR (Sextus) historien Latin, vivoit dans le IV. siecle, sous l'empire de Constance & de Julien l'*Apostat*. Ce dernier l'ayant trouvé à Naïsse, le fit gouverneur de la seconde Pannonie en 361. On peut s'imaginer que cet emploi l'obligea d'interrompre son histoire; mais de la maniere que nous l'avons, elle n'exigeoit pas beaucoup de loisir. Quelques-uns croyent qu'Aurelius Victor avoit composé une histoire plus étenduë, dont quelqu'un fit ensuite l'abregé que nous avons, qui a fait perdre l'ouvrage même de l'historien. Il y en a même qui veulent que non seulement il soit l'auteur du traité *de origine gentis Romanæ*, qui passe sous son nom, & que quelques-uns aiment mieux donner à *Asconius Pedianus*; mais aussi d'un abregé de l'histoire des empereurs, qui s'étend jusqu'à la mort du grand Theodose, & qui court sous le nom d'un *Aurelius Victor*, qui vivoit sous Honorius & Arcadius: car rien n'empêche que celui qui fut fait gouverneur de la seconde Pannonie en 361. n'ait vécu jusques au commencement de l'empire des enfans de Theodose. Une inscription semble confirmer cela, où l'on voit Sextus Aurelius Victor, préfet de la ville, élevant un monument à Theodose. Ammien Marcellin témoigne que celui qui fut fait gouverneur de province en 361. fut longtems après prefet de la ville. Ainsi cette inscription, bien loin de prouver, comme le prétend Vossius, qu'il faut reconnoître deux historiens du nom de *Sextus Aurelius Victor*, prouve tout le contraire. Il fut consul en 369. avec Valentinien, & ce fut par son seul merite qu'il s'éleva aux premiers emplois: car il avouë lui-même qu'il étoit né à la campagne, & que son pere étoit un homme sans lettres, & d'une mediocre condition. Jule Capitolin cite dans la vie de Macrin, un Aurelius Victor, surnommé *Primus* ou *Pinnus*, qui avoit composé une histoire, dont il rapporte un passage. Cet Aurelius vivoit dans le III. siecle. * Capitolin, *in Macr. c.* 4. Paul Diacre, *de Gest. Longob. l.* 2. *c.* 11. André Schottus & Anne le Févre, *præfat. in opera Aurel. Victor.* Vossius, *de hist. lat. l.* 2. *c.* 8. Casaubon, &c.

AURELIUS ou AURELIANUS (Ambroise) Romain, étant resté en Angleterre vers l'an 477. sous l'empire de Zenon, ne put voir qu'avec un tres-grand chagrin, les cruautés que les Saxons avoient exercées contre les Bretons, naturels du pays. Il anima ces derniers à la vengeance; & ayant pris la pourpre, il se mit à leur tête, & les mena contre Vortiger, chef de ces mêmes Saxons, qu'ils avoient appellés contre les Ecossois & les Pictes. Il combattit avec tant de prudence & de courage, qu'il remporta une victoire sur eux. Il eut le même avantage dans d'autres occasions, & mourut d'une blessure qu'il avoit reçûë dans une bataille. Gildas *le Sage* dit qu'Aurelius travailla beaucoup pour rétablir la discipline ecclesiastique, dans les lieux où elle avoit été ruinée par la tyrannie des Saxons. On croit qu'il mourut vers l'an 500. * Gildas, *de excid. Britan.* Bede, *de sex. Ætat. in Zen. & l.* 1. *histor. Angl. c.* 16. Adon, *in chron. &c.*

AURELIUS, né en Italie, ou dans les Gaules, se retira en Afrique, où il fut fait diacre de l'église de Carthage, puis élevé sur le siege de cette église, l'an 392. après la mort de Genethlius. Il étoit ami de saint Augustin, & se gouverna par ses conseils. Il assembla dans Hippone, le 8. Octobre de l'an 393. un concile general de toute l'Afrique, auquel il présida. On y fit divers canons sur la discipline. Saint Augustin, encore prêtre, y assista sous son évêque Valere, & y prononça un discours contre les Donatistes, Aurelius tint encore quelques autres conciles à Carthage, pour travailler à la réunion des Donatistes avec les Catholiques. Il assista à la conference de Carthage, contre les Donatistes, tenuë en 411. & fut le premier des prélats nommés pour y soûtenir la cause des Catholiques. Après avoir combattu les Donatistes, il attaqua les Pelagiens, condamna Celestius dans un concile, tenu à Carthage en 412. & Pelage dans un autre concile de l'an 416. Il soûtint ces condamnations par des députations qu'il envoya à Rome, aux papes Innocent & Zosime, & à l'empereur Honorius à Ravenne, & les confirma dans un concile tenu en 419. Depuis ce tems-là, l'histoire ecclesiastique ne nous apprend plus rien de lui. On ne sçait point l'année de sa mort. Le jour de sa fête est marqué au 20. Juillet, dans l'ancien calendrier de l'église de Carthage. * Oeuvres de saint Augustin. Conciles d'Afrique. *Acta Collat. Carthag.* Baronius, *vie de S. August.* par M. Tillemont, & les Benedictins de la congregation de S. Maur. Baillet, *vies des Saints*. M. Du Pin, *au V. siecle de la biblioth. des auteurs ecclesiastiques & dans Opeat.*

AURELIUS OLIMPIUS NEMESIANUS, *cherchez* NEMESIEN.

AURELIUS APOLLINARIS, *voyez* APOLLINAIRE.

AURELIUS, ou AURELIO BRANDOLINI, *voyez* BRANDOLINI.

AURELIUS (Cornelius) de la famille de Lopsen, natif de Goude en Hollande, a vécu vers l'an 1500. sous

l'empire de Maximilien I. Il fut chanoine regulier de l'ordre de S. Augustin à Hemsdonck près de Dordrecht, & precepteur d'Erasme. C'est ce qu'on connoît par une lettre qu'Alard d'Amsterdam écrivit à Aurelius, par laquelle il le prie de répondre à un ouvrage de Gerard Geldenhaur de Nimegue, religieux porte-croix, qui s'étoit trompé en parlant de la situation de la Hollande. Aurelius composa deux traités; l'un intitulé, *defensio gloriæ Batavinæ*; & l'autre, *elucidarium variarum quæstionum super Batavina regione*. Bonaventure Vulcanius publia depuis ces deux traités, sous le titre *de situ & laudibus Bataviæ*. Aurelius composa d'autres ouvrages. L'empereur Maximilien ayant vû des vers de la façon de ce chanoine regulier, lui envoya la couronne de poëte. On ne sçait pas en quelle année il est mort; mais il y a apparence qu'il vivoit encore en 1520. car on lui attribuë un poëme, composé en l'honneur de l'empereur Charles V. sous ce titre, *prognosticon, seu Caroli V. Cæsaris præconium*. * Vulcanius, *in præf. Aurel.* Vossius, *l. 3. de hist. lat.* Valere André, *biblioth. Belg.*

AURELLI & plûtôt ARELLI (Jean Mucio) poëte Latin, étoit de Mantouë, & vivoit au commencement du XVI. siecle. On a les poësies de cet auteur imprimées dans le recüeil des delices des poëtes Latins d'Italie. On le louë de l'exactitude qu'il a apportée dans la composition de ses vers. Il a observé avec le dernier scrupule, toutes les regles de la mesure & de la cadence: ses mots sont choisis, & placés fort à propos. Il s'est appliqué sur-tout à limer son discours & les pensées, & celles des autres, ausquelles il donne un tour si naturel, qu'on les prendroit aisement pour les siennes. Arelli a mis en usage les enjoüemens, les agrémens & les mignardises de Catulle, avec cette difference, & si on peut le dire, cet avantage sur cet ancien, qu'on ne trouve dans ses vers rien de libre, ni qui puisse blesser la pudeur. * Jul. Cæs. Scaliger, *Hypercrit. l. 6. poëtic. c. 4. p. 792.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes, tom. 7. p. 79.*

AURENG-ZEB, second fils de *Cha-gehan*, grand-mogol, ou roi de la Terre-ferme de l'Inde, au deçà & aux environs du Gange, emprisonna son pere, & s'empara du thrône en 1660. *Voyez* CHA-GEHAN. Dès qu'il se fut rendu maître d'Agra, il songea à s'établir sur le thrône par la perte de ses trois freres, Dara-cha, Morat-Bakche, & sultan Sujah. Il s'étoit déja assuré de la personne du prince Morat-Bakche, qu'il avoit fait conduire dans la forteresse de Goualeor. Il porta ensuite ses armes victorieuses contre son frere Dara-cha, qui étoit l'aîné, & le legitime successeur de la couronne. Les armées des deux freres étant en presence, il se donna une sanglante bataille, où Dara-cha eut du desavantage, par la trahison de ceux qui s'étoient engagés dans son parti, & fut contraint de s'enfuir, dans le dessein de passer en Perse, où Cha-Abas II. étoit disposé à le recevoir. Mais allant à Chandahar, il fut trahi par un seigneur du pays des Patanes, nommé *Gion kan*, qui autrefois avoit été officier du roi son pere; & qui, ayant été condamné à la mort pour ses crimes, avoit obtenu sa grace, par l'intercession de Dara-cha. Lorsqu'il fut entré dans la maison de ce seigneur, où il croyoit trouver un asyle, il fut tres-surpris de se voir entre les mains d'un traître & d'un ingrat, qui lui donna des gardes, & le fit conduire au Jehanabat. Aureng-zeb fit semblant de desapprouver la trahison de Gion-kan, pour éviter la haine du peuple; mais il donna ordre qu'on coupât la tête à Dara-cha: ce qui fut aussi-tôt executé. Après avoir sacrifié son frere aîné à son injuste ambition, il ne songea plus qu'à détruire son autre frere sultan Sujah, lequel étoit dans le royaume de Bengala, où il assembloit des forces, pour venir delivrer le roi Cha-gehan son pere, qui vivoit encore, & qui étoit enfermé dans la forteresse d'Agra. Aureng-zeb voulut alors se faire declarer roi; mais le grand cadi, ou chef de la religion, qui a droit de proclamer le nouveau roi, s'opposa ouvertement à son dessein, & lui dit que la loi de Mahomet, & la loi de nature, lui défendoient également de lui donner ce titre du vivant de son pere: outre que, pour monter sur le thrône, il avoit fait mourir son frere aîné, à qui l'empire devoit appartenir. Aureng-zeb ne pouvant gagner le cadi, le deposseda de son office, comme un perturbateur du repos public, & en fit élire un autre, qui fit les ceremonies de la proclamation en 1660. Après avoir reçu les hommages de tous les grands du royaume, il envoya une puissante armée contre le sultan Sujah, qui fut trahi par ses capitaines, & contraint de passer le Gange, pour se retirer dans le royaume d'Aracan, où il épousa la fille du roi. Par ces moyens injustes, Aureng-zeb demeura paisible possesseur de la couronne. Mais c'est une chose tres-remarquable, que dès qu'il fut monté sur le thrône, il s'imposa lui-même une penitence, pour expier ses crimes, ne se nourrissant que de pain d'orge, d'herbages & de confitures, & ne buvant aucune sorte de liqueur agréable. Il fut fort belliqueux, & conquit les royaumes & pays de Decan, de Visapour, de Golconde & de Carnate. Il campoit ordinairement au milieu de son armée, craignant que ses fils ne lui fissent le même traitement qu'il avoit fait à son pere Cha-gehan. Il a eu quatre fils, Chah Alem, Akbar, Azemdara, & Cambax. Cha-Akbar ayant voulu remuer, & ne pouvant réussir, se refugia en Perse, où il mourut quelques années après. Chah-Alem, étoit dans un gouvernement de l'Indostan, & les deux autres avec Aureng-zeb, dans le Decan, près de la forteresse d'Amadanagar. Aureng-zeb y tomba malade le 7. Fevrier 1707. Sa maladie causa du desordre dans son camp, & broüilla ses deux fils, Azemdara & Cambax. Leurs gens se battirent, & il en resta vingt sur la place. Aureng-zeb, informé de ce tumulte, commanda au premier visir Assed-Chan de l'appaiser, & ordonna à Azemdara, d'aller prendre possession du royaume de Decan, d'Aurengabad, de Brampour, de Baddar, & des autres pays, jusqu'à la riviere de Naarbada; & à Cambax, d'aller aussi prendre possession des royaumes de Visapour, de Golconde & des pays de Carnate. Ils obéïrent tous deux. Cambax se rendit maître du royaume de Visapour, & assembla une armée de trente mille hommes. Azemdara ayant appris l'extrémité de la maladie de son pere, marcha lentement, & revint sur ses pas. Aureng-zeb mourut le 4. Mars, âgé de près de cent ans, ayant declaré son fils aîné Chah-Alem, roi d'Indostan. Azemdara arriva le lendemain, & fut reconnu roi par le premier visir & par les officiers, & se fit proclamer sous le nom de Mahomet Azem-Chah. Il y fit battre de la nouvelle monnoye, fit de grandes liberalités aux generaux & aux soldats, & envoya des troupes du côté de la frontiere de l'Indostan. Le general Chiriquilis-Cham, gendre du prince Cambax, s'étant retiré avec ses troupes, Azemdara le fit suivre par le general Dulificar-Chan, avec des troupes. Ce dernier l'ayant atteint, lui donna bataille; mais il fut défait. Chah-Alem ayant gagné les gouverneurs & les officiers, & particulierement des Rasbouts, des Patans, & d'autres peuples, marcha vers Deli. Il y fut reçu, & s'assit sur le thrône que son grand-pere Cha Gehan avoit fait faire. Il avoit quatre fils, qui étoient déja assez avancés en âge, & avoient des fils & des petits-fils. Le second de ces fils, appellé Hassameddim, partit du royaume de Bengale avec de grandes forces, pour venir au secours de son pere, & s'empara d'Agra, dont il fit mourir le gouverneur, pour avoir arrêté des lettres qu'on écrivoit à la cour à Chah-Alem. Le prince de Cambax se preparoit aussi à la guerre, lorsqu'il reçut une lettre de Cha-Alem, qui l'assuroit qu'il lui serviroit de pere, & qu'il le protegeroit & maintiendroit dans la possession de ce qu'Aureng-zeb lui avoit laissé. Sur ces assurances, le prince Cambax se fit couronner roi à Visapour, & il envoya aussi-tôt son fils avec dix-huit mille chevaux, pour prendre possession du royaume de Golconde, que le gouverneur Roustan-Deli Chan lui remit, avec vingt-cinq lacs de roupies, ou douze cens cinquante mille écus, des revenus du pays. Le prince Cambax rendit au prince Gehan-Ghir la forteresse de Pampanacia, avec toutes ses dependances: ce qui le gagna de telle sorte, qu'il lui envoya un secours de dix mille soldats, & plusieurs chefs des peuples, appellés *Marattes*, imiterent son exemple. Cependent Azemdara marchoit contre Chah-Alem, avec cent cinquante mille hommes aguerris. Il

arriva au mois d'Avril à Aurengabad, où il s'arrêta huit jours, & il continua sa route, après y avoir laissé ses femmes, ses bagages & le premier visir, à cause de sa vieillesse. Chah-Alem envoya à sa rencontre les princes Hassameddin & Mashoudi ses fils, qu'il chargea du soin de la guerre, & demeura à Agra. Ils s'avancerent vers la riviere Naarbada, où ils se couvrirent d'un retranchement de six lieuës de longueur. Azemdara n'en étoit éloigné que de douze lieuës; mais ayant vû comme ils étoient retranchés, & la superiorité de leurs forces, il n'osa pas entreprendre de passer la riviere, & il écrivit au visir & à ses amis, de lui envoyer du secours. Les deux princes, ne voulant pas tirer la guerre en longueur, abandonnerent leurs retranchemens, & firent avancer leur armée dans la plaine. Azemdara passa la riviere avec son armée. Le 19. de Juin, les deux armées se rencontrerent rangées en bataille; mais ce jour-là il n'y eut que quelques escarmouches. Le 20. les deux armées se battirent long-tems, mais d'assez loin, & avec peu de perte. Sur le soir le sultan Bedarbek, fils aîné d'Azemdara, attaqua un corps de cavalerie commandé par le sultan Mahmed-Guery, fils du prince Hassameddin, lequel, après un long combat, fit plier les troupes de Bedarbek. Ce prince au desespoir, poussa son élephant contre Mahmed Guery, & le perça de sa lance. Ce dernier, quoique blessé à mort, poussa aussi son elephant sur le prince Bedarbek, & lui donna de sa lance au travers du corps: en sorte qu'ils tomberent morts en même tems. Le sultan Valatabar, second fils d'Azemdara, attaqua aussi le sultan Iskandar, fils du prince Mashoudi; mais il reçut un coup de lance à la gorge, dont il mourut le soir. Azemdara, furieux de la perte de ces deux fils, qu'il aimoit tendrement, exhorta à la vengeance ses generaux, qui lui promirent de ne le point abandonner. Le lendemain, à la pointe du jour, il se trouva entouré par l'armée ennemie; toutefois il ne perdit pas courage, & il chargea avec tant de vigueur, qu'il auroit remporté la victoire, si les troupes avoient observé quelque ordre. Le combat dura près de huit heures, quoiqu'il eût en peu de tems perdu soixante mille hommes. Comme il tâchoit de rallier ses troupes, le sultan Razimskader, l'un des fils de Chah-Alem, vint fondre sur lui avec quinze mille chevaux & mille chameaux, portans chacun un fauconneau; & après les premieres decharges, il le chargea le sabre à la main, & fit un grand carnage. Le sultan Mashoudi l'attaqua d'un autre côté: de maniere qu'il ne restoit que six mille chevaux à Azemdara, de cent cinquante mille hommes qu'il avoit amenés. Alors il quitta son élephant, & monta sur un cheval pour se sauver; mais son cheval fut tué. Il se défendit encore le sabre à la main, & le caugiar ou poignard à l'autre, & tua plus de vingt hommes qui vouloient le saisir. Enfin voyant arriver le sultan Mashoudi, qui crioit qu'on le prît, il se tua lui-même de son poignard, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis. Ainsi il perit avec tout son parti, & le sultan Chah-Alem est demeuré maître de l'empire. * Bernier & Tavernier, *voyages des Indes*. Le pere Catrou, Jesuite, *histoire de l'empire du grand mogol. Memoires du tems.*

AUREOLE, est une espece de couronne rayonnée, que les peintres & les sculpteurs donnent aux Saints, aux vierges, aux martyrs & aux docteurs, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée. Josephe d'Angles dit que les vierges au ciel porteront sur leur tête une petite couronne blanche, les martyrs une couleur de pourpre, & les docteurs une verte. * Josephe d'Angles, *in 4. sent. dist. 4. art. 6. conclus. ult.* Le P. Seguenot ayant dit que cette aureole étoit une invention des nouveaux scholastiques, de laquelle les peres n'ont jamais parlé, ni même les premiers docteurs de l'école, & dont on ne trouve aucun fondement dans l'écriture, il fut censuré par la faculté de theologie de Paris: cependant il y a encore plusieurs habiles theologiens qui ne trouvent point de fondement à ce systême dans l'antiquité. Quant à l'aureole que les peintres mettent sur la tête des Saints, le P. Sirmond dit que cette coûtume est empruntée des Payens, qui environnoient de rayons la tête de leurs dieux; & peut-être que cette couronne rayonnée a été d'abord donnée à Apollon, qu'ils prenoient pour le soleil, sous le nom de *Phœbus*.* *Voyez* saint Thomas, *au supplement de sa somme, question* 116.

AUREOLE, Dace de nation, & berger de profession, si l'on en croit Trebellius Pollion, s'avança par la voye des armes, & s'y distingua tellement, qu'il merita d'être nommé general de la cavalerie. L'auteur qu'on vient de citer, a laissé une histoire assez courte de la vie d'Aureole, mais elle n'est que trop remplie de fautes; on ne peut même comprendre ce qu'il dit de la revolte de ce general dans l'Illyrie. Et qui peut croire qu'ayant pris le titre d'empereur, il l'aura quitté, & se sera contentente de commander la cavalerie? Zozime le represente comme un homme à qui l'empereur Galien avoit donné toute sa confiance, avec le gouvernement de la Ligurie & de la Rhetie, provinces tres importantes alors à cause de Posthume & des autres tyrans des Gaules, qui faisoient mine de vouloir envahir l'Italie. Aureole ne meritoit pas tant de faveurs, s'il est vrai, comme le dit Trebellius Pollion, qu'il avoit laissé échapper Posthume, après la deroute de l'armée qu'il commandoit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se revolta enfin lui-même en 367. contre Galien, & qu'il se cantonna dans la Ligurie. Galien ne l'y laissa pas long-tems en repos; il marcha contre lui accompagné de ses meilleurs generaux, & assiegea Milan, où le tyran s'étoit renfermé. Ce siege étoit déja fort avancé, lorsqu'Aureole s'avisa de contrefaire un memoire sous le nom de Galien, qui y paroissoit avoir formé le dessein de faire mourir les principaux officiers de l'armée. Ce memoire communiqué à la plûpart d'entr'eux fut cause de la mort de l'empereur. Il fut tué, mais Claude II. qui lui succeda ne voulut point d'accommodement avec Aureole, qui fut tué quelques jours après, ses troupes ayant été taillées en pieces. Si l'on peut faire usage de ses medailles, il s'appelloit Manius Acilius Aureolus, mais elles sont suspectes, & même on n'en trouve plus. * Trebell. Poll. Zozime, *l.* 1. Zonare. Aur. Victor.

AUREOLE, *voyez* ORIOL (Pierre.)

AURIA ou DORIA (Joseph) de Naples, celebre mathematicien dans le XVI. siecle, composa divers ouvrages. * Blancanus, *chron. mathem. p.* 61.

AURIBAT (le pays d') petit pays de la Gascogne en France. Il est auprès de l'Adour & de la ville de Dax, ou d'Acqs, qui en est la capitale, & il fait partie de ce qu'on appelle les Landes: il a été habité autrefois par les Tarbelliens. * Maty, *dict. geogr.*

AURIBELLI (Martial d') ou AURIBEAU, a été le 29. general de l'ordre de saint Dominique, dont il avoit pris l'habit à Avignon, l'an 1424. Sa pieté & sa science l'éleverent aux charges les plus considerables de son ordre. Il reçut le bonnet de docteur l'an 1438. & fut quelque tems après provincial de la province de Provence. Il y rétablit la vie reguliere, qui y étoit fort déchûë dans les maisons religieuses. L'ordre de saint Dominique s'étant assemblé à Nantes, pour élire un general, on choisit le P. Martial Auribelli. Il établit la reforme dans plusieurs couvens de tous les royaumes. Il contribua beaucoup à la canonisation de saint Vincent Ferrier, dont il dressa l'office, qu'on chante dans cet ordre. Pendant que ce superieur étoit occupé au bien de son ordre, le pape Pie II. le deposa de sa charge en 1462. On a cru que le pape ne l'avoit ainsi traité, que parce qu'il étoit trop attaché à la France. Après cette deposition, le pape fit tenir un chapitre general à Sienne, d'où il étoit, pour élire un successeur. Ce fut le P. Conrad d'Ast, Piemontois, qui exerça cette charge jusqu'à la mort de Pie II. Paul II. son successeur suspendit le P. Conrad de sa charge, & retablit en 1465. le pere Auribelli, qui gouverna l'ordre de saint Dominique avec autant de sagesse que la premiere fois. Il fit sa visite en Espagne, pour y introduire la reforme; & après avoir tenu plusieurs chapitres generaux, il mourut à Avignon le 21. Septembre 1473. âgé d'environ 70. ans. * Lopes, *histor. sancti Dominici 3. parte, libro* 2. *capite* 44. *& libro* 3. *cap.* 3. *l.* 2. *p.* 2. *Tradit. Aven. l.* 3. *c.* 5. Font, *mon. Dom p.* 347.

AURIC, *Auricum*, ville de la Westphalie, à l'occident de la principauté d'Oostfrise, dont elle est capita-

le. Elle a un beau château, où le prince d'Oostfrise fait sa residence. * Bourgon. *geogr. hist.*

AURICHYSAR, *Aurichysara*, bourg de la Turquie en Europe, situé dans la Bulgarie sur les frontieres de la Romanie. On le prend pour l'Oxylitgum des anciens. * Baudrand.

AURIEGE ou plûtôt ARIEGE, *Alburacis*, *Aurigera* & *Ariega*, riviere de France, a sa source dans les montagnes qui separent le comté de Foix d'avec le Roussillon, & tire son nom du sable doré, qu'on voit dans son fond & son rivage. Elle passe à Foix, Pamiers, Saverdun, &c. elle reçoit l'Arget près de Foix; huit à neuf lieuës au-dessous elle reçoit le Leve, & la Leze trois ou quatre lieuës plus bas. L'Auriege est rapide & poissonneuse,& tres-bonne à boire; mais elle n'est navigable que depuis Hauterive, deux à trois lieuës près de son emboûchure. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Bayle, *dict. crit.*

AURIFABER (Ægidius) Chartreux, vicaire du monastere du mont Sion en Zelande, a vécu dans le XV. siecle, & s'est distingué par sa doctrine & par sa pieté. Il laissa divers traités. *De laud. Carth. Opus exemplorum. Sermones de tempore & Sanctis*, & mourut le 20. Fevrier de l'an 1466. * Petrus Sutor, *bibl. Carth. p.* 4. Valere André, *bibl. Belg. &c.*

AURIFICUS, AURIFEX, ou ORIFICUS BONFILIUS (Nicolas) de Sienne, religieux de l'ordre des Carmes, dans le XVI. siecle, a laissé divers ouvrages, dont les plus considerables sont, *De vita & moribus clericorum. De antiquitate, dignitate, & veritate Missæ. Summa aurifica. De cambiis. De velamine mulierum, &c.* Le cardinal Paleoti parle avec estime de ce dernier ouvrage. Aurificus publia aussi les œuvres de Thomas Waldensis. Il vivoit encore l'an 1552. qui étoit le 60. de son âge. * Possevin. *in appar.* Lucius, *bibl. Carmel.* Alegre, *in parad. Carmel.* Le Mire, *de script. sec. XVI.*

AURIFLAMME, *voyez* ORIFLAMME.

AURIGNY, *Orinacum*, *Aurinaca*, petite isle de France, dans la Manche en Normandie, près de la côte occidentale du Cotentin, dont elle n'est separée que par un detroit, qu'on nomme *le Raz-Blanchart*, de trois petites lieuës de large. Les Anglois l'appellent *Orny*. Elle leur appartient encore, n'ayant qu'un bourg qu'ils nomment la ville. Elle est toute environnée de rochers, à trois lieuës du cap de la Hogue, & à près de six lieuës de l'isle de Guernesay.

AURIK, en latin *Auricum*, petite ville d'Allemagne, dans la Frise orientale, avec un petit bourg, qui est la résidence des comtes d'Embden. Elle est environ à trois lieuës d'Embden, dans un pays peu fertile, dont elle est capitale. C'est ce pays qu'on nomme *Aurikerland*. * Sanson. Baudrand.

AVRIL, en latin *Aprilis*, le second mois de l'année de Romulus, qui n'étoit composée que de dix mois, & qui commençoit par Mars. Mais c'est le quatriéme mois de l'année de Numa, qui la fit de douze mois, la commençant par Janvier. Macrobe fait venir le nom *Aprilis* du mot grec ἀφρὸς, comme qui diroit *Aphrilis*, c'est-à-dire *Venerien* ou *né de l'écume de la mer*, à cause que ce mois fut dédié à Venus par Romulus. Il y a d'autres auteurs qui font venir ce mot plus raisonnablement du verbe *aperire*, qui signifie *ouvrir*; parce qu'en ce mois les fleurs commencent à s'épanoüir, & la terre à ouvrir son sein, & à produire les semences & les herbes. Quant à ce qui regarde les fêtes & les ceremonies pratiquées par les Romains durant ce mois. *Voyez* FESTES DES PAYENS.

AURILLAC ou ORILLAC, sur la Jordane, *Aureliacum*, *Aurilliacum* & *Meriolacum*, ville de France dans la haute Auvergne, avec bailliage & présidial, auquel ressortissent ceux de saint Flour, de Carlat & Murat, & plusieurs villages. Ce fut Henri II. qui y établit le siege présidial. C'est une tres jolie ville, assez bien bâtie, située dans une vallée délicieuse, avec un château fort ancien, sur le panchant d'une colline, à vingt-quatre lieuës de Clermont, & à quinze lieuës de Cahors. Elle est celebre par son commerce de tapisseries, de dentelles, & par d'autres manufactures communes en Auvergne. Les étymologistes font venir le nom d'Aurillac des grains d'or que l'on trouvoit autrefois dans un lac voisin, du latin *Auri Lacus*. Quelques auteurs ont crû que cette ville a eu autrefois titre de comté, parce qu'Ebles II. comte de Poitou & duc de Guyenne, étant encore extrêmement jeune, fut recommandé à S. Geraud, appellé comte d'Aurillac, vers l'an 892 ou 895. Mais cette ville n'a jamais été comté; & saint Geraud n'a porté ce titre que parce qu'il étoit fils de comte, ou de gouverneur: ce qui s'observe encore en Allemagne, où les fils des ducs & des comtes sont nommés comtes & ducs. Outre le bailliage & le présidial, il y a encore une élection & une celebre abbaye. Saint Geraud étoit seigneur d'Aurillac; il en est le patron. Aujourd'hui cette ville est soûmise à la jurisdiction de l'abbé d'Aurillac, dont l'abbaye releve immediatement du saint siege. L'abbé a titre de comte; il a le pouvoir de donner la tonsure, les quatre mineurs, & des dimissoires pour prendre les ordres. Cette abbaye étoit autrefois un monastere de l'ordre de saint Benoît, qui fut secularisé par la bulle de Pie IV. du 13. Mars 1561. Il ne s'est point fait de secularisation plus authentique; les trois ordres d'Auvergne l'avoient demandée; les rois Henri II. & Charles IX. l'avoient sollicitée; & l'abbé & les religieux avoient presenté leur supplique. Outre l'abbé, qui est le chef du chapitre, il y a le doyen & le chantre, dignités; l'aumônier & le sacristain, personats; dix chanoines, deux chapellains & dix prébendés. Cette ville souffrit beaucoup en 1562. durant les guerres civiles. Les Protestans, dit le président de Thou, s'assemblerent en grand nombre à Aurillac en Auvergne, & y pillerent les églises, & renverserent les images des Saints. Ils en furent depuis chassés par Bressons & Montilli. Les Jesuites ont un college dans Aurillac, qui a six portes, & qui est tres-peuplée, quoiqu'il n'y ait qu'une paroisse. Le fauxbourg des Freres annonce une ville encore plus considerable qu'Aurillac; & quoiqu'il ne consiste qu'en une longue ruë, le coup d'œil en est magnifique, à cause de quatre couvens dont il est orné. D'un côté sont les Cordeliers & les Carmes; de l'autre deux couvens de filles: ces quatre maisons sont tres-bien bâties, & ont de beaux enclos. Ce château est élevé, & commande la ville; il est dans le fauxbourg de saint Estephé, c'est-à-dire, de saint Etienne. On ne doit pas oublier la communauté de près de soixante prêtres, nés ou baptisés dans l'église paroissiale, qui joüissent chacun de près de trois cens livres de revenu pour dire leur messe dans cette église, & y assister aux offices divins, sans être obligés à aider le curé dans ses fonctions. Aurillac est le lieu de la naissance du pape Sylvestre II. & du celebre Guillaume, évêque de Paris. * De Thou, *historiarum l.* 31. Papire Masson, *descr. fluminum Galliæ.* Du Chêne, *antiquités des villes*, Besli, *histoire des comtes de Poitou.* Justel, *histoire d'Auvergne.*

AVRILLOT (Barbe) dite sœur MARIE DE L'INCARNATION, Carmelite, étoit de Paris, fille de *Nicolas* Avrillot, seigneur de Champlâtreux, maître des comptes, & de *Marie* Luillier. Elle fut mariée au sieur Acarie, aussi maître des comptes, & elle en eut six enfans. Après la mort de son mari, elle se fit Carmelite à Amiens, en qualité de sœur converse, l'an 1614. & elle est morte en odeur de sainteté à Pontoise, le 18. Avril de l'an 1618. Sa vie contient des exemples d'une vertu tres-solide, & on y trouve des choses tres-singulieres. Elle a été écrite par Du-Val, docteur & professeur de Sorbonne; par le P. Maurice Marin, Barnabite, & par d'autres. Du Saussai a aussi fait son éloge en latin, parmi les additions au martyrologe des Saints de France.

AURIOLE, *Auriola*, royaume & petit pays de la presqu'isle de l'Inde, deçà le Gange, ou Malabar, avec une petite ville de même nom, à quinze lieuës de Calivet.

AURISPA (Jean) natif de Noto en Sicile, a été l'un des plus doctes personnages du XV. siecle. Il entendoit la langue grecque & la langue latine. Il étoit bon orateur, & il écrivoit tres-bien pour ce tems-là en prose & en vers. On dit qu'il fut honoré de la couronne poëti-

que en Italie. Il fut secretaire du pape Nicolas V. qui lui donna de fortes preuves de sa consideration, en le gratifiant de deux bonnes abbayes. Il entretint un long commerce de lettres avec Philelphe; & l'on trouve son nom avec éloge dans Laurent Valle, dans Antoine Panormita & dans plusieurs autres auteurs illustres. Il se retira à Ferrare, & y vécut dans une grande vieillesse, honoré de l'estime des seigneurs de ce pays-là : mais d'une estime avantageuse en toutes manieres; car il reçut de leur liberalité, non seulement dequoi vivre, mais aussi dequoi être riche. On lui attribuë une traduction d'Archimede, la version du commentaire d'Hierocles sur les vers dorés de Pythagore, & celle d'un traité de consolation de Philiscus à Ciceron. L'épitome de Gesner fait mention de ces trois ouvrages, sans marquer s'ils avoient été imprimés. On sçait pourtant que l'Hierocles d'Aurispa fut imprimé à Basle chez Henri Pierre *in* 8°. l'an 1543. Gesner rapporte un morceau de la préface, par où il paroît qu'elle fut faite, lorsque l'auteur avoit déja 80. ans. Il y avoit dans la bibliotheque de Gabriel Naudé un manuscrit, qui avoit ce titre : *Comparatio de præsidentia Hannibalis Carthaginensis, Alexandri Magni, & Scipionis Majoris Romani apud inferos, ex græco in latinum conversa ab Aurispa oratore ad Baptistam senatorii & equestris ordinis civem Romanum.* * Labbe, *Nova biblioth. mscr. libror. pag.* 231. *edit.* 1653. *Siculorum qui in literis floruerunt elogia*, composés par Jerôme Raguza, Jesuite, *pag.* 144. *&c.* * Bayle, *dictionnaire critique.*

AURNHAMMER (Dominique) Allemand, natif de Constance, & religieux de l'ordre de saint Dominique, enseigna la philosophie, & ensuite la theologie dans la maison des Prémontrés de Marchtal, puis dans la maison de son ordre à Constance, fut fait docteur en theologie vers 1652. & en 1655. étoit prieur de sa maison, & vicaire national en Suisse. Ce fut alors qu'il fit imprimer un cours de philosophie, sous ce titre : *Connubium pietatis cum sapientia.* Il s'en est fait une seconde édition en 1660. à Doüay, sous le titre *Apparatus philosophicus.* * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

AUROGALLUS (Matthieu) vivoit dans le XVI. siecle. Il étoit né dans la Bohême, & enseigna les langues dans l'université de Wirtemberg. On a de lui *Compendium Hebrææ Chaldeæque grammatices*, imprimé à Wirtemberg *in* 8. l'an 1525. & à Bâle l'an 1539. & *De Hebræis urbium, regionum, populorum, fluminum, montium, & aliorum locorum nominibus liber è veteri instrumento congestus*, imprimé à Wirtemberg l'an 1526. & à Bâle l'an 1529. *in* 8°. Cette seconde édition avoit été augmentée par l'auteur. Il mourut l'an 1543. & avoit travaillé avec Luther à la traduction de la bible. * Epitom. *bibl. Gesneri.* Bayle, *dict. crit.*

AURON, riviere de France dans le Berri. Elle vient de Valagni, passe au pont de Chargi, au pont d'Is, à Dun-le-Roi, à S. Denys le Palin & à Bourges, où elle se joint à l'Eure. *Voyez* AURE.

AURONZO, *Auronium*, bon bourg d'Italie dans l'état de Venise, situé dans le Frioul, sur la riviere d'Anse, près de la ville de Cadore. * Baudrand.

AURORE, déesse, que les anciens croyoient présider à la naissance du jour, étoit, selon quelques-uns, fille d'Hyperion & d'Æthra ou Thea; & selon d'autres, du soleil & de la terre. Si l'on en croit les poëtes, (qui sans doute ont voulu peindre par leurs expressions les couleurs dont le ciel brille au lever du soleil) tout étoit vermeil chez cette déesse, son teint, sa bouche, ses doigts, ses habits, & son char même. Ils ont supposé que la rosée se formoit des larmes de l'Aurore; & dans leurs fictions, ils se sont fort étendus sur ses amours. Elle ne s'attacha, disent-ils, qu'à des mortels, & elle enleva ceux qu'elle aimoit. Le premier objet de sa tendresse fut Tithon, jeune prince celebre par sa beauté, & fils ou frere de Laomedon, roi de Troye. Elle le transporta en Ethiopie, pour le posseder en liberté; & après l'avoir épousé, elle en eut deux fils, Emathion & Memnon. Mais elle ne lui fut fidelle qu'autant que dura sa beauté. Lorsqu'il devint âgé, elle le quittoit tous les matins pour Cephale, dont elle étoit amoureuse; & le pauvre Tithon fut trop heureux d'être changé en cigale, pour être délivré des incommodités d'une trop longue vieillesse. Cependant ce ne fut qu'avec une extrême difficulté, que l'Aurore se fit aimer du jeune Cephale; il fallut le broüiller avec son épouse Procris, à qui la jalousie contre l'Aurore coûta la vie. Elle fut tuée malheureusement par son époux, qui en fut au desespoir; & l'Aurore, pour consoler son amant, le transporta en Syrie, où elle en eut enfin un fils, appellé Tithon. Apollodore parle encore d'un enlevement du geant Orion par l'Aurore. Au reste, pour justifier ces raps si frequents attribués à l'Aurore, il est bon de remarquer que les anciens, pour marquer la mort prématurée d'un jeune homme, supposoient qu'il avoit été enlevé par cette déesse: c'étoit leur maniere de s'exprimer. De-là vint la coûtume d'enterrer avant le lever du soleil, ceux qui mouroient dans la fleur de leur âge. * Apollodore, *l.* 1. *&* 3. Hygin. *fab.* 189. & 270. Diodor. *antiq.* Servius, *in lib.* 1. *Æneid.* Eustathius, *in Homerum.* Tzetzes, *in Licophron.* Ovid. *lib.* 7. *&* 13. Vossius, *in Pompon. Melam.*

AURSPERG, *Arusperga*, bourg d'Allemagne dans l'archiduché d'Autriche. Il est dans le comté de Windisch, aux confins de la Carniole, sur une montagne, où la riviere de Gurck prend sa source. Quelques geographes prennent Aursperg pour la ville des anciens Japodes, nommée *Arupius*, *Arupium*, *Arupenum castrum*; laquelle d'autres placent à Lippa en Croatie. * Baudrand.

AURSPERG ou URSPERG, *Aursperga*, *Ursperga*, bourg avec une abbaye. Il est dans la Suabe en Allemagne, près de la riviere de Mindel, à quatre lieuës de la ville de Burgaw, du côte du midi. L'abbaye d'Aursperg est de l'ordre de Prémontré. Elle fut fondée l'an 1125. & elle n'a porté que le titre de prevôté jusqu'en 1349. * Baudrand.

AURTEME, *voyez* ARTEME.

AUSBERT, archevêque de Roüen, *voyez* ANSBERT.

AUSBOURG ou AUGSBOURG, ville imperiale d'Allemagne, dans la Soüabe, avec évêché suffragant de Mayence. C'est l'*Augusta Vindelicorum* des anciens, que les Allemands nomment *Augs-purg*, & les Italiens *Augusta.* Elle est située sur un des bras de la riviere de Lich *Licus*, & sur le Werd ou Wenden, que les anciens ont connu sous le nom de *Vindo* ou *Vinda.* De *Licus* & de *Vinda*, on a fait *Vindelicus* & *Vindelici.* Augsbourg est une ville tres-ancienne, dont Tacite a parlé avec éloge, comme de la capitale des Rhetiens. Drusus Neron, surnommé *le Germanique*, & frere de Tibere, la soûmit l'an 739. de Rome, 15. ans avant la naissance de Jesus-Christ. L'empereur Auguste y établit une colonie Romaine; & c'est de-là qu'elle a eu le nom d'*Augusta.* Elle étoit tres-puissante, lorsqu'Attila la ruina presqu'entierement dans le V. siecle, vers l'an 451. On la répara dans la suite, & elle fut soûmise aux Sueves & aux Allemands, jusqu'à ce que Clovis eut défait ces derniers l'an 496. dans la bataille de Zulpic ou de Tolbiac. Elle revint alors aux François, & fut depuis comprise dans le partage des rois d'Australie, jusqu'au tems de Charles *Martel.* Elle souffrit beaucoup en 787. lorsque Charlemagne alla contre Tassillon, duc de Baviere. Dans le IX. siecle, Augsbourg fut soûmise aux rois de Germanie; mais après la mort de l'empereur Arnoul & de Loüis III. en 912. elle se rendit ville libre & imperiale. Les Hongrois troublerent souvent la tranquillité dont elle joüissoit; mais l'empereur Othon les défit en 955. & rendit le calme & le repos à cette ville. Dès lors elle devint une des plus riches, des plus marchandes & des plus celebres de toute l'Allemagne. En 1051. l'empereur Henri III. dit *le Noir*, y tint au mois de Février la diete de l'empire : ce que plusieurs de ses successeurs ont fait après lui. En 1077. Rodolphe, duc de Soüabe, y fit une assemblée contre Henri IV. dit *le Vieil.* Cette affaire eut des suites fâcheuses pour Augsbourg, qui fut prise & pillée en 1088. par Guelfe duc de Baviere. Elle fut presque entierement brûlée sous Lothaire II. en 1131. ou 1132. mais elle se releva avantageusement de ses

pertes; car elle fut si bien rétablie sous Conrad III. & Frederic *Barberousse*, qu'elle devint plus belle & plus grande qu'elle n'étoit auparavant. C'est ce qui lui attira de nouveaux habitans, qui s'y augmenterent encore dans les siecles suivans, où Charles IV. Venceslas, & Sigismond lui donnerent de nouveaux privileges. Les chefs de cette ville fournirent, par reconnoissance, une grande somme d'argent au dernier de ces empereurs, qui l'employa à la guerre contre les Hussites de Bohême. Des interêts particuliers la broüillerent avec Loüis duc de Baviere, & l'on regla ces differends en 1469. Maximilien I. y tint plusieurs fois les assemblées ou dietes de l'empire. Luther y vint rendre compte de sa créance à celle de 1518. Dans celle que l'empereur Charles V. y tint en 1530. les Protestans presenterent leur confession de foi, fabriquée par Melanchton; & dans une autre diete de 1548. le même empereur y proposa ce formulaire, dit *Interim*, qui fit tant de bruit dans l'église par la tolerance de la communion sous les deux especes, & du mariage des prêtres. Jules Pflug, Michel Sidonius & Jean d'Islebe ou d'Esleben, travaillerent à ce formulaire. Cette ville avoit eu part aux guerres civiles que les Allemands se faisoient au sujet de la religion. Les Protestans s'y étoient établis, & en avoient chassé l'évêque & le clergé. Charles V. prit Augsbourg, y établit la religion, & changea le gouvernement politique. Les Protestans reprirent cette ville le premier jour du mois d'Avril en 1552. Ils y rétablirent le conseil ancien que l'empereur avoit aboli, & rendirent aux quartiers le droit de suffrage qu'il leur avoit ôté. Les ministres Protestans y furent aussi remis dans l'exercice de leurs emplois. On fit depuis la paix en cette ville. Dans le XVII. siecle, elle s'est ressentie, comme les autres, des malheurs de l'Allemagne. Elle avoit reçû en 1632. le roi de Suede avec des honneurs extraordinaires; le duc de Baviere la prit deux ans après, en 1634. & les habitans souffrirent durant le siege de si grandes incommodités, que la famine les réduisit à manger des rats, des chats, & même, à ce qu'on dit, de la chaire humaine. Elle recouvra depuis sa liberté par la paix d'Osnabruck; mais elle souffrit beaucoup dans les années 1703. & 1704. & ses fortifications furent tres-endommagées par le siege qu'en fit l'électeur de Baviere. On ne doit pas oublier la ligue qui s'y forma en 1687. entre l'empereur, le roi d'Espagne, les princes de l'empire, le prince d'Orange, les Hollandois, le duc de Savoye, pour declarer la guerre à la France, & pour déthrôner Jacques II. du nom, roi de la Grande-Bretagne. L'air y est pur & sain; les ruës sont larges & belles; & on y trouve divers magasins remplis de toutes sortes de marchandises. Il y a une quantité prodigieuse d'orféyres & d'artisans, qui travaillent à ces curiosités qui nous viennent d'Allemagne. La maison de ville où le senat s'assemble, passe pour un chef-d'œuvre. Sa grande salle est de 110. pieds de long, sur 58. de large, & 52. de hauteur. Le pavé est de marbre jaspé; les murailles couvertes de peintures, & le platfond tres-riche par les dorures & les peintures qui brillent en divers compartimens. On voit au-devant une tres-belle fontaine, qui a au milieu de son bassin la statuë de l'empereur Auguste de bronze, avec d'autres figures de métal. L'arcenal merite encore d'être vû. On y trouve une coulevrine de cuivre de 26. pieds de long, & qui est de six livres de balles. Les murailles de la ville sont bâties à l'antique, avec plusieurs tours; mais ses fossés larges, profonds & remplis d'eau en quelques endroits, avec divers bastions & demi-lunes, en font une ville de défense, quoiqu'assez irreguliere dans ses fortifications faites à diverses fois. On y trouve plusieurs églises, & les Jesuites y ont un tres-beau college. Quelques auteurs disent qu'un certain Lucius y prêcha la foi sur la fin du II. siecle, vers l'an 190. Voici ce que l'on trouve de plus sûr. Denys, qui en étoit évêque, y souffrit le martyre durant la persécution de Dioclétien, avec Afra, Digna, Eunomia, Euprepia, & plusieurs autres. Dans le siecle suivant, les Ariens y avoient fait recevoir leurs erreurs. Saint Ambroise y envoya deux ecclesiastiques qui y rétablirent la foi. Vers l'an 580. saint Colomban & saint Gall prêcherent à Augsbourg & dans les pays voisins; & en 618. Zozime fut établi évêque de cette ville. Depuis ce prelat nous avons connoissance de tous ceux qui ont gouverné l'église. Dans le XVI. siecle, Luther en troubla la tranquillité. Cependant les Catholiques & les Lutheriens y ont libre exercice de leur religion: ce qui fut accordé à ces derniers par la paix d'Osnabruck, concluë le 24. Octobre de l'an 1648. Il fut aussi reglé que des sept conseillers des familles nobles qui forment le conseil secret, les deux premiers, qu'on nomme présidens de la republique, seroient l'un Catholique, & l'autre Protestant; & des cinq autres, il y en auroit trois Catholiques. Pour les senateurs, syndics, assesseurs & autres officiers, le nombre est égal de part & d'autre. Au sujet des trois trésoriers, on met alternativement deux Protestans & un Catholique. L'évêque de cette ville reside à Dilingen sur le Danube, où est aussi l'université, & est élû par le chapitre, composé de 40. chanoines. Il ne laisse pas d'avoir un palais dans Augsbourg, une bonne partie de la ville lui appartenant, & presque tout le territoire étant de son domaine. Augsbourg est la capitale du cercle de Soüabe. Et pour ramasser en peu de mots ce que l'on en peut dire par rapport à l'état où elle est aujourd'hui, sa situation sur le Werdack & sur un bras du Leck, qu'on a détaché de cette riviere pour le faire passer dans la ville; ses fontaines, qui rendent les ruës extrêmement propres, ses édifices publics, ses ouvrages d'orfévrie, d'horlogerie & d'ivoire, font une des plus magnifiques, des plus belles & des plus riches villes d'Allemagne. * Marcus Velserus, *in comment. de reb. August.* Sigismond, *in chron. Aug.* Henri Maisach, *chron. de August. episc. & abbat.* Bertius, *l. 3. comment. rer. Germ.* Cluvier, *German. descr.* De Thou, *hist. l. 5. 10. & seq.* Le Mire, *not. episc.* Brachelius, *lib. 5. hist. sui temp.* Chapeauville. Lotichius, &c. *Cherchez* CONFESSION & DIETE. *Relation des voyages de* Charles Patin. Misson, *voyage d'Italie.*

CONCILE D'AUSBOURG.

Saint Boniface celebra l'an 742. un concile pour la discipline de l'église, dont nous avons sept canons. On croit qu'il fut tenu à Augsbourg, quoique d'autres le marquent à Ratisbonne. En 952. sous le pontificat d'Agapet. II. & sous l'empire d'Othon I. les prélats s'assemblerent, & tinrent un concile dans cette ville, où l'empereur se voulut trouver avec les seigneurs François & Allemands. Nous en avons les actes en neuf chapitres, que Canisius a eu soin de recüeillir dans le V. volume de ses lectures anciennes. Othon, cardinal & évêque d'Ausbourg, y fit des ordonnances dans un synode tenu le 12. Novembre 1548. & Henri Mayer en publia l'an 1610. à Dilingen, qu'Henri évêque d'Augsbourg avoit reglées.

AUSBOURG (l'évêché d') *Augustanus episcopatus*, petit état d'Allemagne, en Souabe, sous la puissance de l'évêque d'Ausbourg. Les habitans l'appellent *das Bisthumb. von Ausburg.* Il s'étend le long de la riviere du Leck, l'espace de dix milles d'Allemagne du nord au sud; mais il est fort étroit de l'orient à l'occident en divers endroits, & est presque renfermé entre les rivieres de Leck & de Wertach, depuis leur sourçe jusqu'à leur confluent. Il a aussi quelques endroits qui en dépendent sur le Danube, entre Ulme & Donavert, comme Dilingue, sejour ordinaire de cet évêque, qui est prince de l'empire, avec le territoire aux environs, qui fut donné à cet évêché en 1260. par Harman, qui en étoit le dernier comte, & qui étoit aussi évêque d'Ausbourg.

AUSCH, ville de la Transoxane, ou du pays appellé par les Arabes *Maouaralnahar*, c'est-à-dire, *delà la riviere*. Nassireddin & Ulug Beg lui donnent 102. degrés 20. minutes de longitude, & 43. degrés 20. minutes de latitude septentrionale, dans le cinquiéme climat. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AUSCH. *Cherchez* AUCH.

AUSCHI, surnom d'*Abu Marvan Abdalmalek*, natif de la ville d'Ausch. Il est auteur d'un livre fait à la loüange des Arabes, intitulé *Estedlal bel hak fi taf dhil al Arab ala gemi al Khalk*, pour répondre à Ben Ares, qui en

avoit composé un pour prouver les avantages qu'avoient les autres nations sur les Arabes. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUSE, riviere de France en Auvergne. Elle a sa four, ce entre cette province & les Forêts, passe à S. Anthemeà Pont-Château, à Maurignac; & ayant reçu le Joro, l'Artier, &c. qui la rendent assez grosse pour porter bateau, elle se joint à l'Allier. * Sanson. Baudrand.

AUSEN, nom que les Goths donnoient à leurs generaux d'armée, après qu'ils avoient remporté quelque victoire: ce nom signifioit en leur langue, *plus qu'homme*, ou *demi-dieu*.* Jornandés, *ch.* 43. *de l'hist. des Goths.* Spelman, *in Glossar.* Archæol les appelle *Anses*.

AUSES, certains peuples d'Afrique, qui, selon Herodote, se cachoient presque tout le visage de leurs cheveux, qu'ils laissoient tomber sur leur front. Les filles de ce pays combattoient l'une contre l'autre tous les ans à certain jour, en l'honneur de Minerve, avec des pierres & des bâtons: celles qui étoient vaincuës, & qui mouroient dans le combat, étoient censées avoir perdu leur virginité; & celles qui s'étoient le plus signalées dans le combat, étoient mises sur un char que l'on conduisoit autour du lac Tritonien.* Herodote, *lib.* 4. *c.* 180.

AUSITIDE, autrement la terre de Hus, dans l'Arabie heureuse, que Job a rendu celebre par sa patience. D'autres croyent que Job habitoit dans l'Arabie deserte près de la Chaldée.* *Jeremie* XXV. 20.

AUSONE (Decius Magnus) de Bourdeaux, poëte & consul Romain, a vécu dans le IV. siecle, & étoit fils de *Julius* Ausone, de Basas, celebre medecin. Sa mere avoit nom *Æmilia Æonia*; & il épousa une dame nommée *Atusia Lucana Sabina*, qui mourut à l'âge de 28. ou 30. ans. Ausone ne se remaria point, & éleva trois ou quatre enfans qu'il avoit d'elle, entr'autres un de son nom, dont il déplore la mort dans les vers qu'il a composés en l'honneur de ses parens morts. Après avoir appris les lettres grecques & latines sous Æmilius Magnus Arborius, qui étoit son oncle, & sous Tiberius Minervus, il enseigna la grammaire, puis la rhetorique à Bourdeaux, & s'acquit une si grande reputation, que l'empereur Valentinien le choisit pour être précepteur de son fils Gratien, qui fut depuis declaré Auguste à Amiens le 24. Août de l'an 367. Ausone s'acquitta tres-bien de cet emploi, & son éleve par reconnoissance, l'honora des charges les plus considerables de l'empire, comme de la charge de préfet du prétoir des Gaules & d'Italie vers l'an 376. & même du consulat en 379. Son collegue fut Hermogenianus Olybrius. On ne sçait pas le tems de la mort d'Ausone; mais il est sûr qu'il vivoit encore en 390. & 392. C'est en ce tems qu'il écrivit son épître en vers à saint Paulin. Les poësies d'Ausone sont une preuve de son esprit & de son érudition; on y voit regner une grande facilité; mais beaucoup d'inégalité, de negligence & de dureté. Au reste il seroit à souhaiter que le tems eût effacé la memoire de son Centon & de quelques autres de ses poësies sales & impudiques. Son poëme de la Moselle est sans contredit le meilleur de ses ouvrages; & si l'on en croit Symmaque, ce poëme merite d'aller de pair avec les vers de Virgile. Ses poësies furent imprimées dès l'an 1490. à Milan, & depuis il s'en est fait diverses éditions, dont la meilleure est la derniere que Tollius a donnée avec les notes de Vinet, de Scaliger, & d'autres habiles gens. Trithême s'est lourdement trompé, lorsqu'il a dit qu'Ausone avoit été évêque de Bourdeaux. Quelques auteurs prétendent que les distiques moraux qui portent le nom de Caton, sont d'Ausone; mais c'est une conjecture dont on ne voit aucun fondement. * Baronius, *in annal.* Vinet & Scaliger, *in praef. oper. Auson.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Gesner, *in biblioth.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. &c.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes, tom.* 6. *pag.* 466. *& suivantes.* Bayle, *dict. crit.*

AUSONE de Basas, medecin, *voyez* AUSONE (Decius Magnus.)

AUSONE, premier évêque d'Angoulême. On tient qu'il fut un des disciples de saint Martial de Limoges. Ausone vivoit, à ce que l'on croit, sous l'empire de Gallien. On écrit qu'il fut martyrisé dans une irruption que Chrocus roi des Allemands fit dans les Gaules, que Baronius fixe à l'an 261. D'autres disent qu'il fut mis à mort par les Vandales. Si cela étoit vrai, il n'auroit vécu que sur la fin du IV. siecle, puisque les Vandales ne firent leur premiere course dans les Gaules qu'en 406. Mais tout ce qu'on écrit de saint Ausone est fort incertain, parce qu'il n'est fondé que sur une legende apocryphe pleine de fables & de faussetés. Elle a été reformée par François de Courlay; mais comme cet auteur n'a point eu d'autre monument que la legende, ce qu'il rapporte est tres-incertain. * Ancienne legende de la vie de S. Ausone. *Vie de S. Ausone* par Courlay, publiée l'an 1636. par François Bosquet, *les continuateurs* de Bollandus, au 22. Mai. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Baillet.

AUSONIUS APOPMA ou POPMEN, grammairien, *cherchez* POPMEN.

AUSPICE, *Auspicium.* C'étoit chez les anciens une espece d'augure, qui s'appliquoit à considerer le vol des oiseaux, pour sçavoir si quelque entreprise qu'on faisoit, devoit être heureuse ou malheureuse. Pline attribuë l'invention de l'auspice à Tiresias Thebain, qui apprit à considerer le vol des oiseaux, *ab avium aspectu*, & l'Augurium à Caras, *ab avium garritu*, de leur chant & de leur gazoüillement. Clement *Alexandrin* veut que les Phrygiens ayent été les premiers qui observerent le vol des oiseaux, qu'on appelloit *Praepetes*, comme ceux de qui ils observoient le chant & la maniere de manger, s'appelloient *oscines*. C'est ainsi qu'il faut entendre ce vers d'Horace, *l.* 3. *Od.* 27.

Oscinem corvum prece suscitabo
Solis ab ortu.

Les trois plus considerables oiseaux étoient le corbeau, la corneille & le hibou; comme aussi l'aigle, le vautour & le milan. Romulus est vrai-semblablement celui qui institua les auspices à Rome. On appelloit *Auspex* celui qui prenoit l'auspice par le vol des oiseaux. *Voyez* AUGURE.

AUSSIG & USTA, *Austia*, bourg ou petite ville de Bohême, située sur les frontieres de Misnie, sur l'Elbe, à trois lieuës au dessous de la ville de Leitomeritz. * Baudrand.

AUSSONE ou AUXONE, *Ausonia*, sur la Saone, ville de France dans le duché de Bourgogne, avec vicomté & bailliage. C'est une petite ville tres-agréable & assez forte, à cinq lieuës de Dijon, & environ à quatre de Dole, du diocese de Besançon. Dans le XVI. siecle, les habitans d'Aussone témoignerent beaucoup de zele pour la religion Catholique durant les guerres civiles. En 1562. ils ordonnerent aux Protestans de sortir de la ville, ou d'embrasser l'ancienne religion. Neanmoins la chose se fit sans répandre presque de sang; car il n'en mourut qu'un ou deux, & il n'y eut qu'une maison ou deux de pillées. Auxone est le siege de deux officialités, l'une diocesaine, & l'autre metropolitaine, pour la partie du diocese & de la province ecclesiastique de Besançon, qui est du ressort du parlement de Dijon. Il a des couvents de Capucins, de Cordeliers, de religieuses de sainte Claire, & d'Ursulines. C'est encore le siege d'un gouvernement particulier dans la lieutenance generale de Dijon, avec garnison & Arcenal: un bailliage particulier, quatriéme siege du Dijonnois, auquel la chancellerie aux contrats est unie, & qui ressortit au parlement de Bourgogne & au presidial de Dijon: une mairie & vicomté qui a la justice ordinaire de la ville, & la police: une justice consulaire, & un grenier à sel, l'une & l'autre du parlement de Dijon. Auxone est au milieu des deux Bourgognes: sa situation dans une plaine est assez belle: on y passe la Saone sur un pont. Son ancienneté n'est pas connuë; mais on sçait qu'elle a formé assez longtems une petite souveraineté, sous le titre de comté, qui en 1237. fut donné en échange de la seigneurie de Salins par Mahaud de Bourgogne femme de Jean comte de Bourgogne & de Châlon, au duc de Bourgogne Hugues IV. qui l'unit au duché. Le bailliage d'Auxone

est situé à l'orient & à l'occident de la Saone: la partie orientale faisoit partie du comté, l'autre a été tirée du bailliage de Dijon. Le pays est bas, marécageux presque par tout, & coupé en plusieurs endroits par de petites rivieres qui entretiennent la fraîcheur des prairies: on y voit des bois de haute futaye & des taillis; mais le principal commerce est celui du blé qu'on y recüeille, & de celui qu'on y tire du Bassigny, pour le debiter, ainsi que le bois, à Lyon. Les privileges accordés aux habitans d'Auxone, leur ont aussi donné la facilité de faire le commerce des vins des pays voisins, comme du Mâconois & du Beaujolois, qu'on debite aux Lorrains & aux Comtois. * Gareau, *descr. du gouv. de Bourg.* De Thou, *l.* 31. Sanson.

AUSSONNE évêque de Cambray, *voyez* AUXONE.

AUSSUN (Pierre d') celebre capitaine dans le XVI. siecle, & chevalier de l'ordre de S. Michel, étoit de Bigorre, d'une famille noble & ancienne. Il porta les armes pendant 40. ans avec beaucoup de reputation, & rendit de tres-bons services en Italie & en Flandres. En 1544. il se trouva à la bataille de Cerizoles, & il y paya tres-bien de sa personne. Pour l'en recompenser, le roi Henri II. lui donna le gouvernement de Turin, avec une compagnie de gens-d'armes, & le fit chevalier de l'ordre en 1554. & 1556. Peu après, en 1562. il combattit à la bataille de Dreux, & il y fut emporté par les fuyards; mais ensuite retournant sur ses pas, il se rangea près de Guise. Cependant il fut tellement touché d'avoir été obligé de fuir devant l'ennemi, qu'il en mourut de déplaisir peu de tems après, à Chartres ou à Paris. Le Baron de Forquevauls a écrit sa vie parmi celles des capitaines François. * *Consultez* aussi les memoires de Langey, de Monthuc, de Brantôme, l'histoire de Thou, de Paradin, de la Popeliniere, &c.

AUST ou AUSTELIVE, comme on le nommoit autrefois, *Austa*, *Austelıva*, village du comté de Glocester en Angleterre. Il est sur la Saverne, entre la ville de Bristol & celle de Chepstow. Comme autrefois on y passoit la Saverne à gué, on lui donna le nom de *Trajectus*, qui signifie *passage*. * Baudrand.

AUST, riviere de France, *voyez* OUSTE.

AUSTBERT, *cherchez* AUTPERT.

AUSTERLITZ, que ceux de Bohême appellent SLAWKOW, en latin *Austerlitium* & *Slaukouic*, petite ville d'Allemagne dans la Moravie, sur une petite riviere entre la ville de Hradisse & celle de Brin. Elle est capitale d'un cercle qui porte son nom. Elle a été presque ruinée par les Suedois durant les guerres d'Allemagne du XVII. siecle. * Sanson.

AUSTERVIK, petite place d'Allemagne dans la basse Saxe, & dans la principauté de Halberstadt, sur le ruisseau d'Ols. Elle est presentement à l'électeur de Brandebourg, & étoit autrefois le siege des évêques de Halberstadt, dont elle est éloignée de trois milles d'Allemagne, & autant de Brunswick. Cette ville portoit anciennement le nom de Selingstadt. Charlemagne y fonda un évêché, qui a depuis été transferé à Halberstadt, & enfin changé en principauté seculiere par les Protestans. * Heiss. Baudrand. Bourgon, *geograph. histor.*

AUSTRAL, c'est à dire, meridional; car les Latins donnoient le nom d'*Auster* au vent du midi. Ainsi on nomme terres australes toute la partie meridionale du monde d'où ce vent souffle; & latitude australe, la latitude du côté du midi. *Voyez* TERRES AUSTRALES. * Pline, *l.* 2. *ch.* 47.

AUSTRASIE, pays d'Allemagne, ou plûtôt de France, en deçà le Rhin, avec titre de royaume. Il est difficile de fixer au juste les limites de cet ancien royaume d'Austrasie. Il contenoit ce qui étoit entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse & le mont de Vauge. On y avoit compris la Lorraine d'aujourd'hui, que les auteurs Latins appellent quelquefois Austrasie. Mais cet état renfermoit encore d'autres pays en deçà de la Meuse. Reims, Châlons, Laon & Cambray en dependoient. On y ajoûtoit aussi l'ancienne France & tous les peuples subjugués au-delà du Rhin. THIERRI I. du nom fils de CLOVIS *le Grand*, fut le premier roi d'Austrasie. Il mourut en 534. & laissa *Theodebert* I. mort en 548. & frere de *Thibaud* qui mourut sans laisser de posterité. Clotaire I. dit *le Vieux*, roi de France, & frere de Thierri I. se rendit maître vers l'an 555. de l'Austrasie, qui fut ainsi réünie à la couronne. On l'en separa après la mort de Clotaire I. qui laissa divers enfans. SIGEBERT I. qui étoit le cinquiéme, fut roi d'Austrasie, & fut assassiné l'an 575. ou 576. CHILDEBERT son fils lui succeda, & après sa mort en 595. *Theodeberd* II. fut mis sur le thrône. Ce dernier fut tué à Cologne en 611. *Thierri* II. dit *le Jeune*, son frere, prit sa place & mourut bientôt après en 612. ne laissant que des fils *naturels* qu'on égorgea presque tous. Ainsi l'Austrasie fut encore réünie à la couronne, sous Clotaire II. dit *le Jeune*, & *le Grand*. Ce monarque mort l'an 628. laissa DAGOBERT I. du nom roi de France, lequel eut d'une de ses maîtresses nommée *Ragnetrude*, SIGEBERT II. qu'il fit lui-même roi d'Austrasie. Ce dernier mourut en odeur de sainteté vers l'an 650. ou 654. & eut pour successeur son fils DAGOBERT, qu'il recommanda à Grimoald maire du palais d'Austrasie; mais ce perfide l'envoya en Hibernie. Le P. Henschenius croit que Clotaire IV. roi de France fut fils de ce Dagobert, aussi-bien que Thierri II. Cependant nous n'en avons point de preuves. Après Dagobert, l'Austrasie fut réünie une troisiéme fois à la couronne; & ce royaume, qu'on a appellé aussi le royaume de Mets, n'eut plus de roi particulier. Les villes d'Austrasie ou de Lorraine les plus connuës, sont Amance, Bar-le-Duc, Blanmont, Charmes, Dieuze, Espinal, * Mets, Mirecour, * Nancy, * Pont-à-Mousson, Neuf-Château, Raon, Remiremont, * Toul, Vaudemont, * Verdun. Ces villes d'Austrasie sont aujourd'hui dans la Lorraine, excepté Metz, Toul & Verdun, lesquelles, quoiqu'enclavées dans le duché, sont avec leur territoire sous l'obéïssance de la France depuis plus de cent ans. * Gregoire de *Tours*, *l.* 3. *& seq.* Valois, *Gesta vet. Franc. T. I. & Bereng. Aug.* Henschenius, *de trib. Dagob. & in praef. SS. M. Mart.* Loüis Chantereau le Febvre, *Consid. hist. de France.* Dom Jean Mabillon, *T. IV. Vit. SS. Bened.* Briet, *geogr.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

AUSTREBERTE (sainte) fille de *Befroi* comte Palatin, c'est-à-dire, *Seigneur de la Cour*, l'un des premiers officiers du roi Dagobert, née l'an 633. au pays d'Artois, dans le territoire de l'ancienne ville de Terouanne, reçut le voile de la main de l'évêque de Saint Omer, & se retira dans l'abbaye du Port près de la riviere de Somme au-dessous d'Abbeville. Elle fut depuis éluë prieure de cette maison, & abbesse d'une abbaye fondée en ce pays par Amalbert Ketelbutre seigneur du pays. Ayant été maltraitée dans ce monastere, elle le quitta, & se rendit suivant les conseils de Filebert, abbé de Jumieges, dans un monastere qu'il avoit établi dans le pays de Caux, dont elle fut abbesse, & y attira quantité de religieuses. Elle mourut le 10. Février 704. âgée d'environ 71. ans. * *Acta Sanctor. ordin. S. Benedicti secul. III.* Baillet, *vie des Saints*, 10. *Févr. édit. Paris.* in fol. 1700.

AUSTREGILDE, dite *Bobile*, épouse de *Gontran*, roi d'Orleans & de Bourgogne, avoit été demoiselle de la reine Mercatrude. Le roi étant devenu amoureux d'Austregilde, l'épousa en 566. après avoir repudié la reine son épouse. Gontran eut divers enfans de cette femme, qui mourut au mois de Septembre de l'an 580. En mourant elle pria le roi de se défaire de Nicolas & de Donat ses medecins, qui avoient eu soin d'elle pendant sa maladie, prétendant qu'ils lui avoient donné des remedes qui l'avoient fait mourir. Ce que Gontran executa contre les loix de la justice, parce qu'elle l'avoit exigé de lui par serment, comme témoigne la chronique de Marius. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5. §. 36.

AUSTREGISILE, archevêque de Bourges, né en cette ville le 29. Novembre l'an 551. pratiqua la vertu dès son enfance, & fut à la cour du roi Gontran; mais il ne voulut point s'engager dans le mariage, & prit enfin le dessein d'entrer dans l'état ecclesiastique. Ayant quitté la cour, il se retira près d'Aunaire évêque d'Auxerre, qui lui confera le sous-diaconat; il servit l'église d'Auxerre pendant près de quatre ans, & alla ensuite trouver

trouver Etherius évêque de Lyon, qui l'ordonna prêtre, & le fit abbé de S. Nisier, dont l'église étoit alors desservie par les religieux, & a été depuis changée en paroisse & en chapitre de chanoines. Le siege épiscopal de Bourges étant venu à vacquer au mois d'Octobre de l'an 611. par la mort d'Apollinaire, Austresigile fut demandé par le clergé & par le peuple pour évêque à Thierri II. roi de Bourgogne. Il fut reçu dans la ville, & sacré le 15. Février 612. Il gouverna son église pendant l'espace de 12. ans, & mourut le 20. Mai 624. Son corps fut levé l'an 1324. par l'archevêque Guillaume du Broc, & placé honorablement dans l'église, où avoit toûjours été sa sepulture. On dit qu'il ne se trouve plus presentement. Il y a long-tems qu'il est honoré dans l'église de France comme Saint. * *Vie de S. Austregisile*, dans Bollandus, *& dans les actes du* P. Mabillon.

AUSTREMOINE (Saint) est l'un des sept illustres missionnaires apostoliques qui furent envoyés dans les Gaules par les évêques de Rome, vers l'an 250. Il s'arrêta en Auvergne, où il annonça l'évangile dans la ville capitale de cette province appellée alors Auvergne. S. Gregoire de *Tours* dit qu'après que ce Saint eut converti plusieurs personnes, il mourut en paix. Les auteurs plus recens en font un martyr. On a marqué sa fête au 1. Novembre dans le martyrologe Romain, sans lui donner la qualité de martyr. Il fut enterré au village d'Isidore ou plûtôt d'Ixiodore, que l'on croit aujourd'hui être la ville d'Issoire dans la basse Auvergne sur l'Allier. * Gregor. *Turon. hist. l. 2. c. 30. de gloria confessor.* Tillemont, *tom. 4. memoires ecclesiast.* Labbe, *biblioth. mss. tom. 2.* Savaron, *dans ses origines d'Auvergne.* Mabillon, *acta Sanct. secul. III. Benedict. pag. 2.* Baillet, *vies des Saints, mois de Novembre.*

AUSTRUDE (Sainte) abbesse à Laon, étoit fille de *Blandin Bason*, & de sainte *Salaberge*. Elle nâquit au diocese de Toul vers l'an 634. Elle se consacra à Dieu dès ses premieres années, & reçut le voile de religion dans une abbaye de Laon, dont sa mere étoit abbesse. Elle lui succeda l'an 654. Son frere Baudoüin fut assassiné, & elle fut accusée auprès du roi Thierri III. de crime d'état. Ebroïn maire du palais vint à Laon: elle se justifia; mais elle pensa être massacrée par Ebrohard, qui avoit excité une sedition dans la ville de Laon, & qui vouloit entrer de force dans le monastere dont elle étoit abbesse. Ayant évité cet accident par la mort d'Ebrohard, l'évêque de Laon voulut s'approprier son monastere. Elle le conserva par la protection de Pepin maire du palais, & mourut, selon quelques-uns, en 688. selon d'autres en 707. * Mabillon, *in ejus vita secul. II. Benedict.* Bulteau, *l. 3. de l'hist. monastique d'Occid.* Baillet, *vies des Saints*, 17. *Octobre.*

AUTAN KELURAN, ville du Turquestan, ou de la Turquie orientale, située dans le sixiéme climat. Ulugbeg qui regnoit près de ces quartiers-là, lui donne 110. degrés de longitude, & 46. degrés 45. minutes de latitude septentrionale. Nassireddin lui en donne 116. de longitude, & seulement 46. de latitude. * D'Herbelot.

AUTBERT, *voyez* AUTPERT.

AUTE, fille du geant Alcyon, qui fut tué par Hercule à coups de fléches. Il eut sept filles, lesquelles de regret de la mort de leur pere, s'étant précipitées dans la mer, furent changées en Alcyons par Amphitrite. Les noms de ces filles étoient *Phosonie, Methone, Alcippe, Pallene, Asterie, & Dennio.* * Janus Parrhasius, *in Claudian. & Hegesandro.*

AUTEL, édifice ou espece de table, dont les anciens se servoient pour offrir des sacrifices aux dieux. On ignore l'origine des autels, & on ne sçait precisément point quel a été celui qui en a bâti le premier. L'opinion la plus commune est que cet usage passa des Grecs chez les Latins. On pretend que les Egyptiens ont été les premiers qui ayent fait des idoles pour les adorer; c'est ce qui a fait croire qu'ils avoient dressé les premiers des autels. Comme dans le Paganisme il y avoit trois sortes de dieux, il y avoit aussi des autels differens, pour les dieux de chaque espece. Les *dieux celestes* étoient les seuls pour lesquels les idolâtres élevoient des autels, qu'ils appelloient *altaria*, à cause qu'ils étoient hauts: ce qui ne doit pas s'entendre de la hauteur mesurée depuis le pied de l'autel: car il n'étoit jamais si haut, qu'un homme de taille ordinaire ne pût sacrifier dessus. Mais cette hauteur se doit prendre de la surface de la terre, au-dessus de laquelle on élevoit beaucoup les autels qu'on dressoit aux dieux celestes; soit par des marchepieds à plusieurs degrés, soit en élevant le pavé même des temples. Pour les *dieux infernaux*, on creusoit des fosses, où l'on posoit les autels des sacrifices; il y en a des exemples dans Homere. Quant aux *dieux terrestres*, on leur dressoit des autels avec de la terre fort peu élevée, que l'on couvroit de gazon & de verveine. On appelloit tous ces autels du nom commun *ara*, que quelques-uns ont tiré du grec ἀρά, qui signifie *priere*. Varron dit qu'au commencement on n'avoit point d'autre autel qu'un trepié, qui étoit un vase à trois pieds, que l'on remplissoit de feu, & sur lequel on brûloit la victime. Il ajoûte que les ministres, qui faisoient le sacrifice, tenoient d'une main l'anse de ce trépié. Lorsque les Payens faisoient quelque serment, ils avoient aussi coûtume de tenir l'autel: d'où vient ce beau mot de Periclés, *qu'il faut être ami jusqu'aux autels*; c'est-à-dire, qu'il n'y a point d'ami qu'on doive aimer, jusqu'à être parjure pour l'amour de lui. Les autels ne pouvoient être touchés, ni même approchés sans sacrilege, par les femmes ou filles debauchées ni par les meurtriers. Ils servoient d'asiles, tant aux innocens qu'aux coupables, que l'on ne pouvoit arracher de l'autel sans sacrilege, à moins que ce ne fût des gens coupables de crimes énormes. Il y avoit des autels d'or, de cuivre, de marbre, de bois, de terre, de gazon & de pierre. Ils n'étoient pas tous construits de la même maniere. Les uns étoient ronds, les autres quarrés, ou à plusieurs angles. D'abord on en fit des portatifs, que l'on transportoit dans les differens endroits où on vouloit sacrifier.

A l'égard des autels du vrai Dieu, ils ont été de differentes matieres en differens tems. Noé, au sortir de l'arche, dressa un autel au Seigneur, sur lequel il offrit des victimes, *Gen.* 12. *v.* 20. Abraham en bâtit un à Sichem, *Gen.* 12. *v.* 7. & y invoqua le Seigneur, *Gen.* 3. *v.* 4. Il en dressa un autre dans la vallée de Mambré, *ibid. v.* 18. Isaac & Jacob dresserent aussi des autels en l'honneur de Dieu. Dieu ordonna aux Israëlites de ne lui point dresser d'autels que de terre, & que s'ils en faisoient, ils n'y employassent point de pierres taillées, & qu'il n'y eût point de degrés pour y monter. Il y avoit dans le tabernacle deux autels, l'autel des holocaustes, qui est decrit, *Gen.* 27. l'autre des parfums, *Gen.* 30. Josué, après avoir pris la ville de Haï, fit un autel de pierres non polies, immola dessus des victimes. Il ne devoit y avoir pour le peuple d'Israël qu'un autel pour y offrir des victimes. Les tribus de Ruben, de Gad, & la demie tribu de Manassés, qui en dresserent, furent obligées de se disculper, en disant qu'ils ne l'avoient pas fait pour y offrir des sacrifices, mais seulement pour servir de monument. *Jos.* 22. Il y eut dans le temple, comme dans le tabernacle, deux autels, l'un pour les holocaustes & l'autre pour les parfums. Il n'étoit point permis aux Juifs d'offrir des sacrifices en aucun autre endroit.

Dans la nouvelle loi les Chrétiens ont toûjours eu des autels dans les lieux où ils se sont assemblés, sur lesquels ils offroient le sacrifice de l'Eucharistie. Leurs premiers autels étoient des tables de bois. On les a fait depuis de pierre; & le concile d'Epaune de l'an 509. ordonne que l'on ne consacrera point d'autel, qui ne soit de pierre. S. Gregoire de *Nysse*, (*orat. in bapt. Christi*) parle des autels de pierre. Du tems de S. Athanase & d'Optat, c'est à-dire, dans le IV. siecle, les autels étoient ordinairement de bois. L'usage de la consecration des autels est assez ancien, & cette ceremonie étoit reservée aux évêques. Depuis qu'il n'a plus été permis d'offrir que sur des autels consacrés, on a fait des autels portatifs, dont on se sert, quand on se trouve dans des lieux où il n'y a point d'autels consacrés. Il y en avoit du tems de Bede & d'Hincmarc. Les Grecs se servent à la place d'autels, de linges benis, qu'ils appellent ἀντιμίνσια, *antimenses*, c'est-à-dire, *ce qui tient la place d'autels.* Il n'y

avoit autrefois qu'un seul autel dans chaque église. Dans la suite on y en a érigé plusieurs dans diverses chapelles. * Servius, *pour l'autel profane*. Bona, *de rebus liturgicis, pour l'autel ecclesiastique*.

AUTEL de la prothese, *mensa protheseos* : c'est le mot que les Grecs donnent à un petit autel, sur lequel ils benissent le pain, avant que de le porter au grand autel, où l'on fait la liturgie. Le P. Goar neanmoins dans ses notes sur l'euchologe ou rituel, *p.* 16. croit qu'on doit plûtôt donner le nom de *table* que d'*autel*, à ce que les Grecs appellent *prothesis*, & que Genebrard a traduit par le mot latin *altare*. En effet, les Grecs ne celebrent jamais la liturgie en un seul jour que sur un autel; & celui de la prothese ne sert qu'à preparer le pain, sur lequel le prêtre fait plusieurs benedictions. Le P. Goar pretend que cette table de la prothese étoit autrefois dans la sacristie; & il le prouve par quelques exemplaires grecs, où au lieu du mot de *prothese*, on lit celui de *sacristie* : ce qui a beaucoup de vrai-semblance; & en effet, on préparoit autrefois dans les sacristies de nos églises, aussi-bien que dans celles des Grecs, & des autres Orientaux, le pain qui étoit destiné au sacrifice. On faisoit cette préparation avec beaucoup de ceremonies. * Suicerus, *dans son tresor ecclef.* & Du Cange, *dans son glossaire grec*, sur le mot de *prothesis*, ont parlé de ce petit autel ou table de la prothese. Meursius, *dans son glossaire*, sur le mot *ἄρτος, pain*; & M. Simon ci-devant prêtre de l'Oratoire, *sur les opuscules de Gabriel de Philadelphie*, en ont aussi fait mention.

AUTEL de Lyon, en latin, *ara Lugdunensis* : c'est un autel qui fut dedié à Auguste l'an de Rome 744. Il étoit dans un temple qui fut bâti à frais communs par soixante peuples des Gaules, avec autant de statuës, qui portoient les titres de chacune de ces nations. Ce fut dans ce temple que l'empereur Caligula établit, selon Suetone, ces jeux academiques, ou tant d'orateurs & de poëtes se rendoient de differens endroits du monde pour faire parade de leur éloquence & de leur poësie. Mais comme il étoit ordonné que celui qui ne gagneroit pas le cœur de ses auditeurs, seroit plongé dans la Saône, s'il n'aimoit mieux effacer de la langue ses écrits; cela a donné occasion à Juvenal de faire passer comme en proverbe pour une grande crainte, celle d'un orateur, qui devoit haranguer devant l'autel de Lyon :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

Satyre 1. *v.* 43.

AUTELS (Guillaume des) en latin *Altarius*, gentilhomme de Bourgogne, nâquit en 1529. à Montcevis dans le Charolois. Il écrivit divers ouvrages en latin & en françois, en prose & en vers, dont on pourra voir le denombrement dans les bibliotheques de la Croix du Maine, & de du Verdier Vauprivas.

AUTESION, Thebain, eut un fils nommé *Theras*, qui mena les Lacedemoniens & les Minyens, chassés de Lemnos par les Pelagiens, dans une isle qu'il nomma *Thera*, de son nom. * Pausan. *l.* 7. Herodote, *l.* 4.

AUTHARIS, roi des Lombards, *voyez* ANTHARIT.

AUTHIE, en latin *Altilia*, riviere de France en Picardie. Elle a sa source à Coignin, près des bornes de l'Artois, un peu au-dessus du château d'Authie : elle passe à Dourlens & à Auxie, & se jette dans la mer au pont de Collines, dans un lieu dit *le Pas d'Authie*. * Sanson. Baudrand.

AUTHIER DE SISGAU (Christophe d') évêque de Bethléem, étoit fils d'*Antoine* d'Authier de Sisgau, seigneur de saint André. Il nâquit à Marseille l'an 1609. & à l'âge de 17. ans il entra dans la celebre abbaye de saint Victor de la même ville, pour y prendre l'habit, & en même tems possession de l'office de capiscol, qui lui avoit été resigné, & auquel sont annexés quatre prieurés. Après sa profession, qu'il fit le 11. Octobre 1627. il alla à Avignon étudier en philosophie & en theologie. Ce fut pendant le cours de ses études, n'ayant encore que 23. ans, qu'il jetta l'an 1632. les premiers fondemens de la congregation du saint Sacrement, qui fut d'abord appellée *des prêtres missionnaires du clergé*; mais le pape Innocent X. en la confirmant l'an 1647. lui donna le nom de *congregation du saint Sacrement*, pour les missions & la direction des seminaires. La profession qu'il avoit faite dans l'ordre de saint Benoît, l'empêcha d'abord d'être à la tête de cette congregation ecclesiastique; mais ayant été sacré évêque de Bethléem en 1651. cette dignité le mit en état de prendre la direction de cet institut; ce qu'il continua jusqu'à sa mort, qui arriva dans le seminaire de Valence en Dauphiné, le 17. Septembre 1667. * *Voyez* sa vie par N. Borely, de cette congregation.

AUTOBEZACES & MITREUS, *voyez* MITREUS & AUTOBESACES.

AUTOCEPHALES. Les Grecs donnoient ce nom aux évêques qui n'étoient point soûmis à la jurisdiction des patriarches, & qui étoient indépendans aussi-bien qu'eux. Dans l'église Orientale, l'archevêque de Bulgarie, & quelques autres metropolitains, jouïssoient de ce privilege; & dans l'église Occidentale, les archevêques de Ravenne s'étoient attribué la même exemtion : de sorte qu'ils ne dépendoient, ni des patriarches de Constantinople, ni des souverains pontifes de Rome. Mais les Grecs ayant été chassés de l'Italie, les papes reduisirent ces archevêques sous leur obeïssance, selon le rapport d'Anastase. Dans l'origine, tous les metropolitains étoient autocephales. Dans la suite les évêques des grandes villes de l'empire, s'attribuerent des droits sur les provinces qui étoient de leurs dioceses; sçavoir, celui d'ordonner les metropolitains, de convoquer le synode du diocese, & d'avoir inspection generale sur toutes les provinces qui en dependent. Tels furent les droits de l'évêque de Rome sur le diocese du vicariat de Rome, ou sur les provinces suburbicaires : tels furent les droits de celui d'Alexandrie sur les provinces d'Egypte, de Libye & de Thebaïde; & de celui d'Antioche, sur tout ce qu'on appelloit *le diocese d'Orient*. L'évêque d'Ephese semble aussi avoir eu quelque chose de pareil sur le diocese d'Asie; & celui de Cesarée en Cappadoce, sur le diocese de Pont. L'archevêque de Constantinople envahit depuis la jurisdiction sur la Thrace, & sur ces deux dioceses. Mais plusieurs églises resterent autocephales, tant en Orient qu'en Occident, c'est-à-dire, indépendantes, quant à l'ordination des évêques, d'un patriarche, ou exarque. En Occident l'évêque de Carthage étoit indépendant des autres patriarches, & primat du diocese d'Afrique. L'évêque de Milan, dans les commencemens, étoit chef du vicariat d'Italie, & n'étoit point ordonné par l'évêque de Rome. Dans les Gaules & dans l'Espagne, les metropolitains ne recevoient point l'ordination de l'évêque de Rome. Le metropolitain de l'isle de Cypre jouïssoit aussi de la même autocephalie, qui lui fut confirmée contradictoirement avec l'évêque d'Antioche, par le concile d'Ephese, *action VII.* & dans le concile *in Trullo*, *canon XXXIX.* * Du Cange, *glossar. latin.* M. Du Pin, *de antiqua ecclesiæ disciplina*.

AUTOCHTHONES, nom que les Grecs ont donné aux peuples qui se disoient originaires du pays qu'ils habitoient, & qui se vantoient de n'être point venus d'ailleurs Αὐτόχθων est composé d'*αὐτὸς même*, & de *χθὼν terre*; comme qui diroit, *natifs de la terre même*. Les Latins les appelloient *indigenæ*; c'est-à-dire, *nés sur le lieu*. Les Atheniens croyoient être de ce nombre. * *Voyez* la preface de Thucydide.

AUTOCLES, Athenien, fut declaré par ses citoyens general d'une flotte de trente vaisseaux de guerre, pour aller au secours d'Alexandre *Pherée*. * Diodore de *Sicile*, *l.* 15.

AUTOCRATES, auteur Grec, qui avoit écrit une histoire d'Achaïe. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Athenée le cite deux fois, *l.* 9. *&* 11.

AUTOCRATES d'Athenes, poëte comique, cité par Suidas.

AUTOLEON. Dans le tems que les Crotoniates faisoient la guerre aux Locriens, ces derniers avoient coûtume toutes les fois qu'ils alloient à la guerre, de laisser une place vuide dans leur armée rangée en bataille, à Ajax *le Locrien*, comme s'il eût été present. Autoleon,

general des Crotoniates, ayant remarqué cette place, y vint fondre avec impetuosité; mais il fut blessé dans la poitrine par le spectre d'Ajax. La playe empiroit de jour en jour, jusqu'à ce qu'ayant consulté l'oracle, il se fit porter dans une isle du Pont-Euxin, nommé *Achillée*, où il se trouva parfaitement gueri, après avoir appaisé les manes d'Ajax, & des autres heros. * Photius, *ex Conone*. Pausan. *l.* 3.

AUTOLYCUS, fils de Mercure, selon les poëtes, étoit un fameux voleur, qui se retiroit vers le mont Parnasse, dans la Phocide en Grece. Il avoit une adresse extraordinaire pour enlever subtilement ce qu'il vouloit dérober : ce qui a fait dire à Ovide, *metamorph. l.* 11. *v.* 313.

Nascitur Autolycus furtum ingeniosus ad omne.

à Martial, *l.* 8. *epigram.* 59. *v.* 4.

Non fuit Autolyci tam piceata manus.

On lui a donné Mercure pour pere; parce que ce dieu étoit le protecteur des larrons & des voleurs.

AUTOLYCUS, philosophe, a fleuri sous la CX. olympiade, vers l'an 340. avant Jesus-Christ. Il fut precepteur d'Arcesilas, fils de Seuthes, dont Diogene *Laërce* a écrit la vie. Autolycus composa divers traités d'astronomie, dont Joseph Auria de Naples a mis en latin ceux qui nous restent, *de sphæra*, & *de siderum ortu*. * Vossius, *de math. c.* 33. §. 14.

AUTOMENES, roi de Corinthe, succeda à son pere *Telestes* vers l'an 3227. du monde, & 808. avant Jesus-Christ. Son regne ne fut que d'une année. En 3228. on établit à Corinthe des magistrats annuels, appellés *Prytanes*. On ne sçait point si ce fut après la mort d'Automenes, ou si ce prince avoit fait une abdication volontaire de la royauté. La domination des Prytanes dura jusqu'au tems de Cypsele & de Periandre son fils, tyrans de Corinthe pendant 49. ans. * Eusebe, *in chron.* Pausanias, *l.* 2.

AUTOMNE (l') *Autumnus*, troisiéme saison de l'année, où l'on fait la recolte des vins & des fruits. Quelques-uns dérivent ce mot du verbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat*. Hesiode, en sa theogonie, fait les saisons filles de Jupiter & de Themis, & n'en met que trois non plus qu'Orphée, en quoi Phidias les suivit, n'ayant taillé que trois statuës de ces déesses. Les Egyptiens n'en reconnoissoient que trois, le printems, l'été & l'automne, leur donnant quatre mois à chacune, & les representant par une rose, un épi, & une pomme ou raisin. Nonnus, sur la fin de l'onziéme livre de ses Dionysiaques, met quatre saisons de l'année, comme fait Philostrate, l'hyver, le printems, l'été & l'automne. « Les » saisons, dit-il, aux yeux de couleur de roses séches, » filles de l'an inconstant, vîtes du pied comme un » tourbillon de vent. » Il y a à Meudon un automne de marbre, fait par un nommé *Jacques*, natif d'Angoulême, sous la figure d'un jeune homme, couronné de pampres & de raisins, qu'il fit à Rome l'an 1550. Lindwod a fait un distique, pour marquer le tems auquel tombe le commencement, non seulement de l'automne, mais encore de chaque saison de l'année.

Dat Clemens hyemem, dat Petrus ver, Cathedratus
Æstuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

* Hofman, *lexic. univers.*

AUTON, le volcan d'Auton, *Autonus mons* : c'est une de ces terribles montagnes qui vomissent des flammes & des cendres brûlantes. Elle est dans l'Amerique meridionale, royaume de Chily, dans la province de Chimito, près de la source de la riviere de Riobio : elle fait partie des Andes. * Sanson. Baudrand.

AUTON (Jean d') religieux de l'ordre de saint Benoît, prieur de l'Angle, & historiographe de France, vivoit sous le regne de Loüis XII. & s'étant attaché à la suite de ce prince, décrivit avec beaucoup d'exactitude & de fidelité tout ce qu'il y vit, ou dont il fut informé par les témoins oculaires, depuis l'an 1499. jusqu'en 1508. Theodore Godefroy publia l'histoire des deux dernieres années dès l'an 1615. & 5. ans après il donna les années 1499. 1500. 1501. & 1502. Les trois autres n'ont point encore vû le jour, quoique l'année 1502. soit curieuse, & que les deux suivantes, moins fecondes en évenemens qui ayent pû attirer l'attention de l'auteur, ne soient pas méprisables. On ne sçait rien de la mort d'Auton; mais il y a apparence qu'elle arriva en 1508. où finit son histoire.

AUTONOE', fille de Cadmus & d'Hermione, & sœur d'Agale & de Semelé, épousa Aristée, & en eut Actéon, qui fut élevé par Chiron, & fut depuis metamorphosé en cerf. Une autre AUTONOE', fille de Perée, & maîtresse d'Hercule, dont elle eut un fils appellé *Palemon*. Une autre fille de Nerée & de Doris. * Apollod. *l.* 1. *&* 3. Hygin, *fab.* 176. *&* 180.

AUTPERT, AUSTBERT ou ANSBERT (Ambroise) moine de l'ordre de saint Benoît, & abbé de S. Vincent de Voltorne, a fleuri dans le VIII. siecle. Il étoit François, & apparemment né en Provence, comme il semble le dire sur la fin de ses commentaires sur l'apocalypse, où il parle ainsi, *Ambrosius, qui Autpertus, ex Galliarum provincia ortus, &c.* Trithême, Gesner, Simler, Possevin, le Mire, Bellarmin, Maraccius, & divers autres, se sont trompés de plus d'un siecle, au sujet d'Ambroise Autpert. Ils ont écrit qu'il a composé ses livres sur la fin du IX. siecle, en 890. Il est pourtant sûr que c'est dans le VIII. siecle, puisqu'il dit lui-même qu'il a fait & achevé cet ouvrage du tems du pape Paul, & de Didier, roi des Lombards. Or le pape Paul fut assis sur la chaire de saint Pierre en 756. ou 757. & mourut l'an 767. & Didier regna jusqu'en 774. que Charlemagne le fit prisonnier à Pavie. Ambroise, après avoir été quelque-tems à la cour du roi Pepin, passa en Italie, & se rendit au monastere de saint Vincent sur Voltorne dans l'Abruzze, où il fit profession de la vie monastique. Il fut élû en 777. abbé de ce monastere; mais comme Poton avoit été aussi élû par le parti des Lombards, la cause fut portée au pape Adrien I. qui les manda l'un & l'autre à Rome. Autpert mourut en chemin le 19. Juillet l'an 778. Il avoit composé plusieurs commentaires sur l'écriture-sainte, entr'autres des commentaires sur les pseaumes & sur le cantique des cantiques, que Sixte de *Sienne* assure qu'on imprima en 1536. à Cologne, & dix livres de commentaires sur l'apocalypse, qu'il dédia au pape Etienne IV. qui fut élû en 768. Il donna à cet ouvrage le titre de *Speculum parvulorum*. Quelques personnes envieuses l'avoient voulu empêcher de le publier, & s'étoient même adressées au pape Etienne, qui malgré cela exhorta Ambroise d'y travailler, lui écrivant en ces propres termes : *Labora sicut cæpisti*. Le livre du *Combat des vertus & des vices*, qui étoit parmi les œuvres de saint Augustin, & qui porte le nom de saint Ambroise dans quelques manuscrits, est de cet auteur. Il avoit écrit, selon Sigebert, un traité *de la Cupidité*, qui se trouvoit manuscrit dans la bibliotheque de saint Benoît de Cambridge. Il a fait des vies des saints Paldon, Tazon & Taton, premiers abbés de Voltorne, qui sont d'autant meilleures, qu'il s'est uniquement appliqué à dépeindre leurs vertus. Il y a une homelie sur la transfiguration de Notre-Seigneur, qui est à la fin de son commentaire sur l'apocalypse, dans un manuscrit de l'abbaye de saint Germain des Prez. Il en avoit fait une sur l'Assomption de la Vierge, qui étoit la dix-huitiéme parmi les sermons de saint Augustin sur les Saints. Il y en a une sur la Purification, imprimée parmi les sermons attribués à saint Ambroise, qui se trouve inserée dans une homelie sur la même fête, attribuée à Alcuin, & imprimée dans le I. tome des melanges de M. Baluze. La chronique de l'abbaye de saint Vincent, de laquelle Du Chêne a publié quelques fragmens, marque que cet auteur mourut l'an 778. * Paul Diacre, *l.* 6. *de gest. Longob. c.* 40. Du Chêne, *tom. III. p.* 672. Sigebert, Trithême, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du VII. siecle*. Baillet, *Vies des Saints*.

AUTRICHE, pays d'Allemagne & archiduché, est la haute Pannonie des anciens : son nom moderne vient d'*Oosterick* ou *Tere Orientale*. Elle a la Hongrie au levant, la Baviere au couchant, la Moravie au septen-

trion, & la Styrie au midi. On la divise en haute & basse. La premiere est en-deçà du Danube, & l'autre au-delà. Vienne, capitale du pays, est dans la basse Autriche ; les autres villes sont Lintz, Ems, Neustat, Crems, &c. C'est un bon pays, extrêmement fertile, & où il y a beaucoup de mines, & sur-tout de souffre. Il y a aussi beaucoup de montagnes & de rivieres. Le mont Kalemberg s'etend depuis le Danube, jusqu'au Sive & au Drave. Les rivieres, outre le Danube, sont le Teja, le Kam, Leyth, &c. Dans les IX. & X. siecles, l'Autriche étoit la frontiere de l'empire, contre les violences ordinaires des Barbares, & principalement des Hongrois. Ces derniers y faisoient continuellement des courses, & de-là ils se répandoient dans la Baviere, & dans les autres provinces de l'Allemagne. L'empereur Henri I. dit l'*Oiseleur*, voyant qu'il étoit d'une extrême importance d'établir quelqu'un dans l'Autriche, qui pût arrêter ces irruptions, en investit l'an 928. LEOPOLD, surnommé l'*Illustre*, fils d'ALBERT, & petit-fils d'HENRI des comtes de Bebepergen, sortis des anciens ducs de Soüabe. Leopold repoussa souvent les Hongrois, & épousa *Richarde*, fille de l'empereur. Othon I. érigea l'Autriche en titre de marquisat, & en confirma la possession à son beau-frere Leopold, lequel mourant vers l'an 983. laissa ALBERT I. & HENRI I. Leurs successeurs sont LEOPOLD II. mort en 1040. LEOPOLD III. en 1044. ALBERT II. en 1056. ERNEST, en 1075. LEOPOLD IV. mort en 1096. & LEOPOLD V. dit *le Saint*, qui mourut l'an 1136. Son fils aîné HENRI II. fut le premier duc d'Autriche. L'empereur Frederic *Barberousse* érigea l'Autriche en duché, par lettres données à Ratisbonne le 17. Septembre de l'an 1156. Henri mourut en 1177. & son frere LEOPOLD VI. qui lui succeda, & mourut en 1194. laissa LEOPOLD VII. Ce dernier mourut en 1230. & eut *Frederic*, qui ne laissa point de posterité, & fut étranglé en 1240. ou 1246. Alors l'Autriche se vit encore exposée aux violences des Hongrois, & même des Bavarois, qui y faisoient sans cesse des courses. Les états du pays s'étant assemblés, resolurent de se soûmettre à Henri marquis de Misnie, ou à l'un de ses fils, Thierri & Albert. Mais OTTOCARE II. depuis roi de Bohême, prétendit que l'Autriche lui appartenoit, du chef de sa femme, heritiere de Frederic. Le roi Venceslas son pere, dit *le Borgne*, commença à l'y établir ; & après sa mort en 1253. Ottocare lui-même s'en rendit maître. L'empereur Frederic II. avoit trop d'affaires avec les papes pour s'opposer au roi de Bohême. RODOLPHE I. élevé à l'empire après lui en 1273. tua Ottocare dans une bataille, & mit le duché d'Autriche dans sa famille. Rodolphe est tige de la maison d'AUTRICHE, qui s'est renduë si celebre & si puissante depuis quatre cens ans, & qui a donné vingt-quatre empereurs à l'Allemagne, & six rois à l'Espagne.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Il y a jusqu'à dix opinions differentes touchant l'origine de la maison d'Autriche. Nous n'entreprendrons point de les rapporter toutes ; car quelques genealogistes Espagnols ont eu des entêtemens si ridicules sur ce sujet, qu'ils ne meritent pas qu'on se donne la peine d'examiner leurs rêveries. Ils ne se sont pas contentés de tirer la maison d'Autriche du cheval de Troye, ils font remonter ses prédecesseurs jusqu'à Noé. Laissons-là ces auteurs fabuleux. Charles V. avoit raison, lorsqu'il témoigna qu'il faisoit plus d'état de la vertu & de la gloire, que d'une longue suite d'ayeux, dont la preuve étoit incertaine : aussi reçut-il froidement le genealogiste, qui faisoit sortir sa maison de la premiere race de nos rois. Selon cet auteur, Theodebert II. roi d'Austrasie, petit-fils de Sigeberd I. & de Brunehaud, & fils de Childebert II. & de Faileube, eut trois fils de Bilichilde, Clotaire, Meroüée & un certain Sigebert, que ce genealogiste fait tige de la maison d'Autriche. Tous nos auteurs François, anciens & modernes, parlent à la verité de Clotaire & de Meroüée, qui furent égorgés ; mais ce Sigebert est inconnu au plus sçavans. Cet auteur prétendoit que ce dernier prince fit bâtir le château de Hasbourg ou Habspurg dans l'Argow, entre Bâle & Zurich, & qu'il fut chef de la maison d'Autriche. Les Espagnols modernes ne sont pas encore revenus de cette erreur ; & Joseph Pelizer de Salas publia en 1641. un ouvrage intitulé *Fama Austriaca*, contre Dupleix, qui avoit combattu ces opinions. D'autres font descendre la maison d'Autriche des comtes d'Altembourg, par un seigneur nommé *Guntran*, qui a vécu dans le IX. siecle. Il y en a qui disent que Pierre Frangipani, Italien, s'étant retiré dans la Suisse vers l'an 1130. ou 1135. pendant le schisme de Pierre de Leon, dit *Anaclet II.* contre Innocent II. il y eut un Albert Frangipani qui fit bâtir le château d'Hasbourg, & qui fut ayeul de Rodolphe. Divers genealogistes croyent que cette illustre maison est sortie des seigneurs du château de Trieste dans le Frioul, ou de Triesten en Suisse, où l'ayeul de Rodolphe épousa l'heritiere de la maison d'Hasbourg. D'autres disent que les ayeux de Rodolphe descendoient des anciens ducs de Zeringhen, & des comtes de Vindenosse ; & d'autres enfin prétendent que leur veritable origine doit se tirer des comtes d'Alsace. Selon quelques uns, Ratbothon, frere de Werner, évêque de Strasbourg en 1070. est le huitiéme ayeul d'Albert, qu'on surnomme *le Sage*, pere de RODOLPHE ; & ce dernier est le veritable chef de la maison d'Autriche. On ne peut assurément lui en donner un qui soit plus illustre ; car le seul merite de Rodolphe l'éleva sur le thrône imperial par la voye d'élection à Francfort le dernier Septembre de l'an 1273. Rodolphe travailla beaucoup pour la gloire de l'empire ; mais il n'oublia pas les interêts de sa famille. Il soûtint à Ottocare roi de Bohême, qui s'étoit emparé de l'Autriche, que cette province étoit un fief masculin ; & qu'au défaut de mâles, elle devoit retourner à l'empire. Son plus grand droit fut dans les armes ; il les prit contre Ottocare, & le tua dans une bataille donnée près de Vienne en Autriche, le 26. Août 1278. Ensuite Rodolphe donna l'investiture de ce duché, auquel la Styrie étoit unie dès lors, à son fils aîné, du consentement des princes & des états de l'empire, l'an 1282. & mourut en 1291. Depuis les princes de cette maison en ont préferé le nom à celui du château d'Hasbourg ou de Habspurg. Les princes de cette maison ajoûterent en peu de tems à leurs autres biens le duché de Carinthie, & le comté de Tirol. Le premier fut donné par Charles IV. à Othon, petit fils de Rodolphe. Rodolphe II. acquit le second par son mariage avec Marguerite, qui en étoit comtesse. Pour rendre l'Autriche la plus considerable principauté d'Allemagne, l'empereur Frederic *le Pacifique* l'érigea en archiduché en 1477. pour son fils Maximilien, qui fut depuis empereur, avec ces prérogatives, que les archiducs pourroient créer dans toute l'étenduë de l'empire, des comtes, des barons & des gentilshommes ; qu'ils seroient conseillers-nés de l'empereur, qui ne pourroit mettre leur terre au ban de l'empire ; qu'ils recevroient l'investiture de leur état à cheval, revêtus d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & sur la tête une couronne à deux pointes ; qu'ils seroient censés l'avoir obtenuë, s'ils ne la recevoient point, après l'avoir demandée trois fois ; qu'ils auroient la liberté d'assister aux dietes, ou de ne s'y trouver pas ; & qu'enfin ils auroient connoissance des affaires de l'empire, qu'on ne pourroit regler sans leur participation.

GENEALOGIE DE LA MAISON D'AUTRICHE.

I. RODOLPHE, comte d'Hasbourg, empereur, eut deux femmes, *Anne*, fille d'*Albert* comte d'Hocberg, morte en 1281. & *Agnés*, fille d'*Othon* comte de Bourgogne, qui ne lui donna point d'enfans. De la premiere il eut ALBERT qui suit ; *Rodolphe*, mort au berceau ; *Herman*, noyé dans le Rhin, âgé de 18. ans, l'an 1282. après avoir fiancé la fille d'*Edoüard* II. roi d'Angleterre ; *Frederic* & *Charles*, morts jeunes ; *Rodolphe*, duc de Soüabe, landgrave d'Alsace, que quelques-uns nomment roi de Bohême. Il mourut en 1308. laissant d'*Agnés*, fille d'*Ottocare*, roi de Bohême, un fils unique, *Jean* duc de Souabe, qui après avoir tué son oncle, l'empereur Albert, pour penitence de son parricide, prit l'habit des hermites de saint Augustin à Pise, & y mourut l'an

1313. Les filles de Rodolphe furent *Jutta*, épouse de *Venceslas* VI. roi de Bohême, morte en 1297. *Clemence*, femme de *Charles*, surnommé *Martel*, roi de Hongrie & de Naples, duc d'Anjou, décédée en 1301. *Machtilde*, mariée à *Louis*, dit *le Severe*, électeur Palatin, morte en 1304. *Marguerite*, femme de *Theodoric* comte de Cléves; *Agnés*, alliée à *Albert* II. électeur & duc de Saxe, morte en 1327. *Hedvige*, épouse d'*Othon* marquis & électeur de Brandebourg; *Catherine*, femme d'*Othon* duc de Baviere & roi de Hongrie, morte en 1285. & *Euphemie*, religieuse.

II. Albert, I. duc d'Autriche, puis empereur, fut tué en 1308. (*Voyez* ALBERT.) Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Ménard* duc de Carinthie, & comte de Goricie, décédée en 1313. Leurs enfans furent Frederic qui suit; *Rodolphe*, surnommé *le Debonnaire*, qui fut roi de Bohême, & qui mourut en 1308. sans enfans, ni de *Blanche* sa premiere femme, fille de *Philippe* III. roi de France, morte en 1305. ni de sa seconde, *Elisabeth*, fille de *Prémislas*, roi de Bohême; *Leopold*, surnommé *le Glorieux*, mort en 1327. Il épousa *Catherine*, fille d'*Amedée* V. comte de Savoye, dont il eut *Catherine*, épouse d'*Enguerrand* comte de Coucy; & *Agnés*, femme de *Boleslas* duc de Silesie. Des auteurs donnent pourtant une autre femme à Leopold; sçavoir, *Catherine* de Luxembourg, fille de l'empereur *Henri* VII. dont il eut deux filles. Othon, surnommé *le Hardi* ou *le Joyeux*, quatriéme fils d'Albert, mourut en 1338. ou 1340. Il avoit épousé 1°. *Elisabeth*, fille d'*Etienne* duc de Baviere; 2°. *Anne* de Luxembourg, fille de *Jean* roi de Bohême. Du premier lit il eut *Frederic*, mort en 1344. âgé d'onze ans; & *Elisabeth*, fiancée à *Edoüard* roi d'Angleterre, morte en 1346. avant le mariage; du second lit il eut *Leopold*, mort en 1345. *Henri*, surnommé *le Paisible*, cinquiéme fils d'Albert, fut chanoine, puis coadjuteur de Mayence; ensuite se maria, & mourut en 1372. sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Robert* comte Palatin du Rhin: ni de sa seconde femme *Elisabeth*, fille du comte de Wirtzbourg. Albert fut le sixiéme fils de l'empereur, *dont nous parlerons après son frere Frederic*. Les filles d'Albert I. furent *Agnés*, épouse d'*André* III. roi de Hongrie, surnommé *le Venitien*, morte religieuse l'an 1363. *Elisabeth*, mariée à *Frederic* III. duc de Lorraine, décédée en 1352. *Anne*, alliée 1°. à *Herman* II. marquis de Brandebourg; 2°. à *Henri* VI. duc de Wratislau; *Catherine*, fiancée à l'empereur *Henri* VII. puis mariée à *Charles* duc de Calabre, morte en 1323. & *Gute* ou *Bonne*, épouse de *Louis* comte d'Oëtingen, décédée en 1329.

III. Frederic duc d'Autriche, dit *le Beau*, fut élû empereur par quelques électeurs en 1314. (*Voyez* FREDERIC.) & mourut en 1330. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille de *Jacques* roi d'Aragon, qui mourut durant sa prison; 2°. *Cunegonde* de Baviere, fille de l'empereur *Louis*, laquelle perdit la vûë à force de pleurer la mort de son époux. De la premiere il eut *Elisabeth*, promise à *Charles* IV. empereur, ou selon d'autres, à *Jean* de Luxembourg, roi de Bohême, morte avant son mariage, en 1334. & *Anne*, qui épousa 1°. *Loüis* dit *le Romain*, fils de l'empereur *Louis* de Baviere; 2°. *Jean* ou *Henri* comte de Goricie. De sa seconde femme, Frederic eut deux fils, *Frederic* & *Leopold*, morts au berceau, & *Elisabeth*, femme de *Gonthier* comte de Schwartzenbourg.

III. Albert II. duc d'Autriche, surnommé *le Sage* & *le Contrefait*, succeda à ses freres. (*Voyez* ALBERT.) Il mourut en 1358. De son épouse *Jeanne*, fille & heritiere d'*Ulric* comte de Ferrette, décédée en 1353. il laissa Rodolphe qui suit; Albert, *mentionné après Rodolphe*; Leopold, *dont nous parlerons après ses freres*; *Frederic*, dit *le Splendide*, tué à la chasse par le baron de Potendorf, l'an 1362. *Agnés*, femme d'*Henri* II. duc de Silesie, morte en 1356. *Marguerite*, épouse d'*Othon* marquis de Brandebourg, de la maison de Baviere; & *Catherine*, religieuse à Vienne.

IV. Rodolphe II. dit l'*Ingenieux*, succeda à son pere. Il épousa 1°. *Catherine*, fille de *Charles* IV. empereur, morte en 1360. 2°. *Marguerite* comtesse du Tirol, décédée en 1373. Ayant suivi l'empereur son beau-pere en Italie, il mourut à Milan sans posterité le 25. Juillet 1360. à l'âge de 22. ans, non sans soupçon de poison.

IV. Albert III. surnommé l'*Astrologue*, succeda à son frere. (*Voyez* ALBERT.) & mourut l'an 1395. Il avoit épousé en 1366. *Elisabeth*, aussi fille de l'empereur *Charles* IV. laquelle mourut en 1373. Il se remaria avec *Beatrix*, fille de *Frederic* III. burgrave de Nuremberg, dont il eut Albert IV. qui suit.

V. Albert IV. dit *le Patient*, mourut en 1404. (*Voyez* ALBERT.) Il épousa 1°. *Jeanne*, fille d'*Albert* de Baviere, comte de Hollande. 2°. *Mathilde*, fille de *Louis* duc de Baviere, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage sortirent Albert V. qui suit; & *Marguerite* ou *Anne*, mariée en 1412. à *Henri* dit *le Riche*, duc de Baviere, morte en 1447.

VI. Albert V. empereur, mourut en 1439. (*Voyez* ALBERT.) De sa femme *Elisabeth* de Luxembourg, fille de l'empereur *Sigismond*, il eut *George*, mort au berceau; Ladislas, qui suit; *Elisabeth*, femme de *Casimir* dit *le Grand*, roi de Pologne, morte en 1505. & *Anne*, mariée à *Guillaume* III. duc de Saxe, decedée en 1461.

VII. Ladislas d'Autriche, nâquit en 1440. Après la mort de son pere, il fut roi de Hongrie. (*Voyez* LADISLAS V.) Il mourut le 23. Novembre 1457. sur le point d'épouser *Magdelaine* de France, fille du roi *Charles* VII. ainsi la succession de la maison d'Autriche passa à ses cousins.

IV. Leopold d'Autriche, II. du nom, fut le troisiéme fils d'Albert II. on le surnomma *le beau Gendarme*. Il eut quelque different avec son frere Albert III. pour ses partages; & après la mort de celui-ci, il acquit le domaine de Veldkirch, le comté de Hehenberg, & la Marche Trevisane. Ayant entrepris la guerre contre les Suisses, qu'il prétendoit revoltes contre sa maison, il leur livra bataille à Sempach près de Luzerne, & il y fut tué le 9. Juillet 1386. Il avoit épousé *Viridis*, fille de *Bernabon* comte de Milan, dont il eut *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, mort en 1406. sans enfans, ni de *Hedvige*, fille de *Louis* de Pologne, roi de Hongrie, sa premiere femme, ni de la seconde, *Jeanne*, fille de *Charles* dit *le Petit*, roi de Hongrie & de Sicile; Frederic, qui suit; *Leopold*, surnommé *le Gros* ou *le Superbe*, qui attaqua une seconde fois les Suisses à Sempach, où il fut battu: il mourut en 1411. sans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe* dit *le Hardi*, duc de Bourgogne; Ernest *mentionné ci-après*; *Agnés*, femme de *Boleslas* duc de Silesie; *Elisabeth*, fiancée à *Henri* comte de Goricie, morte avant les nôces; & *Catherine*, femme de *Conrad* comte de Hardeck, burgrave de Magdebourg.

V. Frederic d'Autriche, III. du nom, fils aîné de Leopold, eut grande part à l'évasion du pape Jean XXII. de la ville de Constance, où on tenoit le concile en 1415. & par là, il encourut la disgrace de l'empereur Sigismond, qui le fit excommunier dans la session 27. de ce concile. Les Suisses profiterent de cette conjoncture, & s'emparerent de ses terres, sur-tout du comté de Habsbourg. Ce prince mourut en 1439. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de l'empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: sa seconde femme, *Anne*, fille de *Frederic* duc de Brunswick, lui laissa, outre quatre enfans morts au berceau, Sigismond, qui suit;

VI. Sigismond d'Autriche, comte de Tirol, dit *le Simple*, nâquit en 1427. & mourut en 1496. Il fut fiancé avec *Radegonde* de France, fille du roi *Charles* VII. morte avant les nôces. Il épousa ensuite *Eleonore*, fille de *Jacques* I. roi d'Ecosse, dont il eut un fils mort au berceau: elle deceda en 1480. & l'an 1484. ce prince se remaria avec *Catherine*, fille d'*Albert* duc de Saxe, dont il n'eut point d'enfans.

V. Ernest I. dit *de Fer*, fut le quatriéme fils de l'archiduc Leopold. Il fut duc de Stirie & de Carinthie, quitta l'état ecclesiastique, qu'il avoit embrassé, pour se marier, & mourut en 1424. Sa premiere femme, *Marguerite*, fille de *Barnime* III. duc de Pomeranie & de Stetin, mourut sans enfans. La seconde *Zimburge*, fille de *Ziemovite* duc de Massovie, decedée en 1429. lui donna dix enfans, dont cinq, *Ernest*, *Rodolphe*, *Leopold*, *Al-*

xandrine & *Anne*, moururent au berceau. Les autres furent; FREDERIC, qui suit; *Albert*, dit *le Prodigue* ou *le Debonnaire*, qui eut de grands démêlés avec son frere *Frederic*. Ils se terminerent à Fribourg, où, pour éterniser la memoire de cette reconciliation, il fonda l'an 1450. une belle academie. Il mourut en 1463. sans enfans de *Mathilde*, fille de *Louis* duc de Wirtemberg, morte en 1482. *Marguerite*, alliée en 1431. à *Frederic* II. électeur de Saxe, morte en 1486. *Catherine*, alliée en 1445. à *Charles* marquis de Bade, morte en 1490. & *Elisabeth*, épouse de *Hugues* comte de Werdenberg.

VI. FREDERIC IV. dit *le Paisible*, né en 1415. fut élû empereur en 1440. & mourut en 1493. (*Voyez* FREDERIC.) Il avoit épousé en 1453. *Eleonore* de Portugal, fille d'*Edouard*, & sœur d'*Alphonse* V. rois de Portugal, morte en 1467. Il en eut *Christophle*, mort en 1456. âgé de quelques mois; MAXIMILIEN, qui suit; *Jean*, mort en 1467. âgé de six mois; *Helene*, morte jeune en 1461. & *Cunegonde*, née en 1465. mariée en 1487. à *Albert* duc de Baviere, après la mort duquel elle se fit religieuse, & mourut en 1520.

VII. MAXIMILIEN I. fut le premier nommé archiduc d'Autriche, titre dont son pere l'honora après son mariage. Il étoit né en 1459. il fut élû empereur en 1486. & mourut en 1519. (*Voyez* MAXIMILIEN.) Il avoit epousé 1°. en 1477. la plus riche heritiere de l'Europe, *Marie*, fille de *Charles* dit *le Hardi* ou *le Temeraire*, duc de Bourgogne, morte en 1482. 2°. en 1494. *Blanche-Marie*, fille de *Galeas-Marie* duc de Milan, morte en 1511. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent, *François*, mort enfant; PHILIPPE, qui suit; & *Marguerite*, née en 1480. fiancée 1°. au roi de France *Charles* VIII. puis à *Jean* prince d'Espagne, fils du roi *Ferdinand* dit *le Catholique*, & mariée à *Philbert* II. duc de Savoye: elle mourut en 1530. (*Voyez* MARGUERITE.) L'empereur Maximilien *laissa aussi des enfans naturels; sçavoir* George, *évêque de Brixen, puis archevêque de Valence en Espagne, enfin évêque de Liege, mort en* 1557. Frederic-Maximilien, *dit d'Amberg, general de l'infanterie, sous l'empereur Charles V. mort à Milan en* 1553. *il avoit épousé* Elisabeth, *comtesse d'Oettingen*; Marguerite, *mariée à* Jean *comte d'Ostfrise*; *& trois autres filles mariées, l'une à* Louis *comte de Halfestein, l'autre à* Louis *de la Marck, seigneur de Herbemont & de Rochefort*; *la troisiéme à* François *de Melun, prince d'Epinoy*.

VIII. PHILIPPE I. dit *le Bel*, archiduc d'Autriche, puis roi d'Espagne, nâquit en 1478. & mourut en 1506. Il avoit épousé en 1496. *Jeanne* d'Aragon, qu'on a nommée *la Loca* ou *la Folle*, fille & heritiere de *Ferdinand* V. surnommé *le Catholique*, roi d'Aragon, de Grenade & de Sicile, & d'*Isabelle* reine de Castille & de Leon. Cette nouvelle alliance porta la maison d'Autriche à ce point d'élevation, où on l'a vûë depuis: ce qui donna sujet à ce distique.

Bella gerant fortes: tu, felix Austria, nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Les enfans qu'il eut de ce mariage, furent CHARLES, tige de la branche d'Espagne; FERDINAND, tige de la branche d'Allemagne; *Eleonore*, née en 1498. mariée 1°. en 1519. à *Emmanuel* roi de Portugal. 2°. en 1530. à *François* I. roi de France, morte en Espagne en 1558. *Isabelle*, mariée en 1515. à *Christierne* roi de Danemarck, morte à Gand en 1525. *Marie*, alliée en 1525. à *Louis* II. roi de Hongrie & de Bohême, morte gouvernante des Pays-Bas en 1558. & *Catherine*, née posthume, promise à *Frederic* II. électeur de Saxe, mariée en 1525. à *Jean* III. roi de Portugal, qui la repudia, morte en 1571.

MAISON D'AUTRICHE D'ESPAGNE finie en 1700.

IX. CHARLES V. né en 1500. mourut en 1558. Il avoit pris possession des états d'Espagne en 1517. & fut élû empereur en 1519. (*Voyez* CHARLES V.) D'*Isabelle*, fille d'*Emmanuel* roi de Portugal, qu'il avoit epousée en 1529. & qui mourut en 1539. il eut PHILIPPE II. qui suit; *Ferdinand*, mort jeune en 1545. *Marie*, alliée en 1548. à l'empereur *Maximilien* II. morte en 1603. & *Jeanne*, qui épousa en 1553. *Jean* II. roi de Portugal, morte en 1578. *Avant son mariage, il eut, l'an* 1522. *de* Marguerite *Vangest, une de ses maîtresses*, Marguerite *d'Autriche, mariée en* 1535. *à* Alexandre *de Medicis, dont elle resta veuve en* 1537. *Elle se remaria l'année suivante avec* Octave *Farnese duc de Parme, & mourut en* 1586. *& depuis son veuvage, l'empereur eut* Jean d'Autriche, *né en* 1543. (*Voyez* DOM JUAN.) *Celui-ci mourut en* 1578. *laissant deux filles naturelles*; Jeanne *mariée à* François *Botero, prince en Sicile*; & Anne, *abbesse à Burgos, toutes deux mortes en* 1630.

X. PHILIPPE II. nâquit 1527. & mourut en 1598. (*Voyez* PHILIPPE.) Il avoit épousé 1°. en 1543. *Marie*, fille de *Jean* III. roi de Portugal, decedée en 1545. 2°. en 1554. *Marie*, fille de *Henri* VIII. roi d'Angleterre, morte en 1558. 3°. en 1559. *Elisabeth* de France, fille du roi *Henri* II. morte en 1568. 4°. en 1570. *Anne*, fille de l'empereur *Maximilien* II. morte en 1580. Du premier lit, il eut *Charles*, dit *Dom Carlos*, né en 1545. mort en 1568. (*Voyez* CHARLES.) Du second lit, il n'eut point d'enfans. Du troisiéme lit, il eut *Isabelle-Claire-Eugenie*, née en 1566. mariée en 1599. à *Albert* archiduc d'Autriche, morte en 1633. souveraine des Pays-Bas; & *Catherine*, née en 1567. mariée en 1585. à *Charles-Emmanuel* duc de Savoye, morte en 1597. Du quatriéme lit, il eut PHILIPPE III. qui suit; *Ferdinand*, né en 1571. mort en 1575. *Jacques*, né en 1573. mort en 1582. *Diego*, né en 1574. mort en 1582. *Charles-Laurent* & *Marie*, qui moururent au berceau.

XI. PHILIPPE III. nâquit en 1578. & mourut en 1621. Il avoit épousé en 1599. *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, archiduc de Gratz, morte en 1611. Il en eut PHILIPPE DOMINIQUE-VICTOR, qui suit; *Charles*, né en 1607. mort le 30. Juillet 1632. *Ferdinand*, cardinal diacre, archevêque de Tolede, & gouverneur des Pays-Bas, né en 1609. mort à Bruxelles le 9. Novembre 1641. *ayant eu pour fille naturelle* Marie-Anne *d'Autriche*, dite de la Croix, *née à Bruxelles le* 26. *Juillet* 1641. *qui fut mise au monastere des Carmelites Déchaussées de Madrid à l'âge de cinq ans, où elle prit l'habit, morte le* 3. *Septembre* 1715. *Alphonse*, mort en 1612. n'ayant qu'un an; *Anne-Marie-Maurice*, née en 1601. mariée en 1615. à *Louis* XIII. roi de France, morte le 20. Janvier 1666 *Marie*, née & morte en 1603. *Marie-Anne*, née en 1606. mariée en 1631. à l'empereur *Ferdinand*, morte le 13. Mai 1646. & *Marguerite*, née en 1610. morte dans son enfance.

XII. PHILIPPE IV. aussi nommé DOMINIQUE VICTOR, nâquit en 1605. & mourut le quinziéme Septembre 1665. Il avoit épousé 1°. en 1615. *Elisabeth* de France, fille du roi *Henri* IV. morte le 6. Octobre 1644. 2°. en 1649. *Marie-Anne* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* III. decedée le 16. Mai 1696. Du premier mariage, il eut *Balthasar-Charles-Dominique-Philippe-Victor-Luc*, né en 1630. mort en 1646. étant fiancé à *Marie-Anne* d'Autriche, que son pere épousa depuis; *Marguerite-Marie*, née & morte en 1621. *Marguerite-Marie-Catherine*, née & morte en 1623. *Marie*, née en 1625. morte l'année suivante; *Marie Antoinette*, née en 1635. morte en 1636. & *Marie-Therese*, née le 20. Septembre 1638. mariée en 1660. à *Louis XIV.* roi de France, morte le 30. Juillet 1683. Du second lit, il eut *Philippe-Prosper*, né en 1658 mort peu après; *Ferdinand-Thomas*, mort jeune; CHARLES II. qui suit; *Marguerite-Therese*, née le 12. Juillet 1651. mariée à l'empereur *Leopold* en 1666. morte le 12. Mars 1673. & *Marie-Ambroise*, morte dans son enfance en 1655. Philippe IV. *laissa aussi un fils naturel*; Dom Juan d'Autriche, *né d'une comedienne en* 1629. *Il fut grand-prieur de Castille, general des armées de son pere, & mourut le* 17. *Septembre* 1679. *laissant pour fille naturelle*, Marie-Catherine-Isabelle, *morte à Bruxelles le* 26. *Novembre* 1714. *en sa* 53. *année. Le roi Philippe IV. en avoit encore d'autres, qu'il ne reconnut pas.* Louis-Henri, *religieux de saint Dominique, mort évêque de Malaga en* 1692. *&* Ferdinand Valdes, *gouverneur de Novare, general de la cavalerie dans le Milanez.*

XIII. CHARLES II. roi d'Espagne, nâquit le 6. Novembre 1661. Il épousa 1°. en 1679. *Marie-Louise* d'Orleans, fille de *Philippe* de France duc d'Orleans, frere

du roi *Louis* XIV. morte le 12. Fevrier 1689. 2°. en 1690. *Marie-Anne* de Baviere Neubourg, fille de *Philippe-Guillaume* duc de Neubourg, puis électeur Palatin. Il mourut le 1. Novembre 1700. sans enfans, & en lui finit cette branche aînée de la maison d'Autriche; & ses royaumes passerent dans la maison de France, *Voyez* FRANCE.

MAISON D'AUTRICHE D'ALLEMAGNE.

IX. Ferdinand I. empereur, chef de la branche de la maison d'Autriche en Allemagne, étoit le deuxiéme fils de Philippe I. archiduc d'Autriche. Il nâquit en 1502. Son frere Charles V. lui abandonna en 1550. tous les biens qu'il possedoit en Allemagne, le fit élire roi des Romains en 1531. & lui ceda l'empire en 1556. Il mourut en 1564. De sa femme *Anne*, fille de *Ladislas* roi de Hongrie & de Bohême, qu'il épousa en 1521. & qui mourut en 1547. il eut Maximilien II. qui suit; Ferdinand comte de Tirol, marquis de Burgau, qui nâquit en 1529. & mourut en 1595. & qui avoit épousé 1°. *Philippine*, fille de *François* Welser d'Augsbourg, morte en 1580. 2°. en 1570. *Anne-Catherine*, fille de *Guillaume* duc de Mantouë, morte en 1620. Du premier lit, il eut un fils & une fille, morts jeunes; *André*, cardinal, évêque de Constance & de Brixen, gouverneur des Pays-Bas, mort en 1600. âgé de 42. ans; *Charles*, marquis de Burgau, né en 1560. mort en 1618. sans enfans de *Sibylle*, fille de *Guillaume* duc de Cleves, qu'il épousa en 1601. & qui mourut en 1628. *Celui-ci laissa seulement deux enfans naturels*, Ferdinand & Charles, *seigneur de Hohenberg, l'aîné mourut en 1660. sans posterité; le cadet laissa un fils*, Charles-Sigismond, *pere de* François-Antoine; *& de* Charles-Joseph, *seigneur de Hohenberg, & qui demeurerent proche de Rotenbourg sur le Necre, dans des terres de l'ancien comté de Hohenberg.* Ferdinand comte de Tirol, eut de son second lit, *Anne* d'Autriche, mariée en 1611. à l'empereur *Mathias*, & morte en 1618. & une autre *Anne-Marie* religieuse: les autres enfans de l'empereur Ferdinand, furent *Jean*, mort jeune; Charles, archiduc de Gratz, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; *Elisabeth*, née en 1525. mariée en 1543. à *Sigismond-Auguste* roi de Pologne, morte en 1545. *Anne*, née en 1528. mariée en 1546. à *Albert* duc de Baviere, morte en 1580. *Marie*, née en 1530. mariée en 1546. à *Guillaume* duc de Juliers, morte en 1584. *Magdelaine*, née en 1532. religieuse à Vienne; *Catherine*, née en 1533. mariée 1°. à *François* de Gonzague duc de Mantouë. 2°. à *Sigismond-Auguste* roi de Pologne, veuf de sa sœur *Elisabeth*: elle mourut en 1572. *Eleonore*, née en 1534. mariée en 1561. à *Guillaume* de Gonzague duc de Mantouë, morte en 1594. *Marguerite*, née en 1536. morte en 1567. *Barbe*, née en 1539. mariée en 1569. à *Alfonse* d'Est, II. du nom, duc de Ferrare, morte en 1572. *Ursule*, morte jeune; *Helene*, qui se fit religieuse, & mourut en 1574. à 31. ans; & *Jeanne*, née en 1547. mariée en 1565. à *François* de Medicis, grand duc de Toscane, morte en 1568.

X. Maximilien II. empereur, né en 1527. fut élû roi des Romains en 1562. & mourut le 12. Octobre 1576. Il avoit épousé sa cousine *Marie* d'Autriche, fille de l'empereur *Charles* V. dont il eut *Ferdinand*, mort jeune; Rodolphe II. qui suit; *Ernest*, gouverneur des Pays-Bas, né en 1553. mort le 20. Fevrier 1595. Mathias, *mentionné après son frere*; *Maximilien*, grand maître de l'ordre Teutonique, élû roi de Pologne en 1587. & mort en 1618. âgé de 60. ans; *Albert*, prince des Pays-Bas, né en 1559. & mort en 1621. sans enfans d'*Isabelle-Claire-Eugenie*, fille de *Philippe* II. roi d'Espagne, qu'il avoit épousée en 1598. en quittant le chapeau de cardinal. (*Voyez* ALBERT.) *Venceslas*, né en 1561. mort en 1578. *Frederic*, & *Charles*, morts au berceau; *Anne*, née en 1549. mariée en 1570. à *Philippe* II. roi d'Espagne, morte en 1580. (*Voyez* ANNE.) *Elisabeth*, née en 1554. mariée en 1570. à *Charles* IX. roi de France, morte en 1592. deux *Maries*, mortes au berceau; *Marguerite*, née en 1567. morte religieuse en 1633. & *Eleonore*, née en 1568. morte en 1581.

XI. Rodolphe II. né en 1552. fut empereur après son pere. Il mourut le 10. Janvier 1612. sans avoir été marié, *& laissa seulement cinq enfans naturels*; Jules-Cesar *d'Autriche, qui fut gouverneur d'une place en Bohême*; Mathias *d'Autriche, marquis du saint empire, grand d'Espagne, chambellan de l'empereur, & colonel d'un regiment imperial*; Charles *d'Autriche*; Charlotte *d'Autriche, épouse de* François-Thomas *d'Oiselay comte de Cantecroix*; *&* Anne-Dorothée *d'Autriche, religieuse aux Carmelites Dechaussées de Madrid.*

XI. Mathias, né en 1557. fut roi de Hongrie & de Bohême, puis empereur après son frere, & mourut en 1619. sans enfans d'*Anne* d'Autriche, fille de l'archiduc *Ferdinand.*

BRANCHE DES ARCHIDUCS DE GRATZ, puis empereurs.

X. Charles d'Autriche, II. du nom, dernier des fils de l'empereur Ferdinand I. nâquit en 1540. Il eut la Stirie, la Carinthie & la Carniole pour son partage, fit sa residence à Gratz, & mourut le 3. Août 1590. ayant eu plusieurs enfans de *Marie*, fille d'*Albert* II. duc de Baviere, qu'il avoit épousée en 1570. & qui mourut en 1608. Ces enfans furent *Ferdinand*, mort au berceau; Ferdinand II. qui suit; *Charles*, mort jeune; *Maximilien-Ernest*, grand commandeur de l'ordre Teutonique, né en 1583. mort en 1616. *laissant un fils naturel*, Charles *d'Autriche tué en 1641. servant le roi d'Espagne en Piemont*; Leopold, qui fit *la branche d'*Inspruck *rapportée ci-après*; *Charles* posthume, né en 1590. qui fut maître de l'ordre Teutonique, évêque de Breslau, & mourut le 28. Decembre 1624. *Anne*, née en 1573. mariée en 1592. à *Sigismond* III. roi de Pologne, morte en 1598. *Marie-Christine*, née en 1574. mariée en 1595. à *Sigismond* Bathori, prince de Transsylvanie: mais en ayant été separée pour impuissance, elle se fit religieuse, & mourut en 1621. *Catherine-Renée*, née en 1576. morte en 1595. *Elisabeth*, née en 1577. morte en 1586. *Gregoire-Maximilienne*, née en 1581. morte en 1597. étant promise à *Philippe* III. roi d'Espagne; *Eleonore*, née en 1582. morte religieuse en 1620. *Marguerite*, née en 1584. mariée en 1599. à *Philippe* III. roi d'Espagne, morte en 1611. *Constance*, née en 1588. mariée en 1605. à *Sigismond* III. roi de Pologne, decedée en 1631. & *Marie-Magdelaine*, née en 1589. alliée en 1608. à *Côme* de Medicis III. grand duc de Toscane, morte en 1631.

XI. Ferdinand II. empereur, né en 1578. fut adopté par l'empereur Mathias, qui le fit élire roi de Bohême en 1617. & roi de Hongrie en 1618. Il fut fait empereur en 1619. & mourut le 8 Fevrier 1637. Il avoit épousé 1°. en 1600. *Marie-Anne*, fille de *Guillaume* duc de Baviere, morte en 1616. 2°. *Eleonore* de Gonzague, fille de *Vincent* I. duc de Mantouë, dont il n'eut point d'enfans, morte le 17. Juin 1655. Du premier lit il eut *Jean-Charles*, né en 1605. mort en 1619. Ferdinand III. qui suit; *Leopold-Guillaume*, né en 1614. qui fut évêque de Passau, de Strasbourg, d'Halberstadt, d'Olmutz & de Breslau, maître de l'ordre Teutonique, & abbé de Mourbach, gouverneur des Pays-Bas en 1647. jusqu'en 1656. & mourut le 19. Novembre 1662. *Christine*, née en 1601. morte peu après; *Marie-Anne*, née en 1610. mariée en 1635. à *Maximilien* électeur de Baviere, son oncle, morte le 25. Septembre 1665. & *Cecile-Renée*, née en 1611. mariée en 1637. à *Ladislas* roi de Pologne, morte le 13. Mars 1644.

XII. Ferdinand III. dit Ernest, empereur, nâquit en 1608. & mourut en 1657. Il avoit épousé 1°. en 1631. *Marie-Anne* d'Autriche, fille de *Philippe* III. roi d'Espagne, morte le 13. Mai 1646. 2°. en 1648. *Marie-Leopoldine*, fille de l'archiduc *Leopold*, morte le 9. Avril 1649. 3°. *Eleonore* de Gonzague, fille de *Charles* II. duc de Mantouë, morte le 6. Decembre 1686. Du premier lit il eut *Ferdinand-François*, né le 3. Septembre 1633. fait roi de Bohême en 1646. de Hongrie en 1647. élu roi des Romains le 11. Mai 1653. & mort le 9. Juillet 1654. *Philippe-Auguste*, né en 1637. mort en 1639. *Maximilien-Thomas*, né en 1638. mort en 1639. Leopold Ignace, qui suit; *Marie-Anne*, née en 1634. mariée en 1648. à *Philippe-Balthasar* infant d'Espagne, lequel mourut avant

la consommation du mariage: elle épousa en 1649. *Philippe* IV. roi d'Espagne, pere de celui qu'elle avoit fiancé, & mourut le 16. Mai 1696. & *Marie*, née & morte en 1646. L'empereur Ferdinand eut de son second lit *Ferdinand-Charles-Joseph*, qui né en 1649. fut évêque de Passau & de Breslau, puis grand-maître de l'ordre Teutonique, & mourut le 27. Janvier 1664. Les enfans du troisiéme lit furent, *Therese-Marie-Josephe*, née en 1652. morte en 1653. *Eleonore-Marie*, née en 1655. mariée 1°. en 1670. au roi de Pologne *Michel* Wiesnoviski, 2°. en 1678. à *Charles-Leopold* duc de Lorraine, morte le 17. Decembre 1697. *Marie-Anne-Joseph*, née en 1654. mariée en 1678. à *Jean-Guillaume* de Baviere, prince de Neubourg, depuis électeur Palatin, morte le 14. Avril 1689. & *Ferdinand-Louis-Joseph*, né & mort en 1657.

XIII. Leopold I. empereur, joignit à ce nom ceux d'Ignace François-Balthasar-Joseph-Felicien. Il nâquit le 9. Juin 1640. fut élû roi de Hongrie & de Bohême en 1655. & empereur en 1658. Il mourut le 5. Mai 1705. *Voyez* LEOPOLD. Il avoit épousé 1°. en 1666. *Marguerite-Therese* d'Autriche, fille de *Philippe* IV. roi d'Espagne, morte le 12. Mars 1673. 2°. la même année *Claude-Felicité* d'Autriche, fille de *Ferdinand-Charles* archiduc de Gratz; & l'ayant perduë le 8. Avril 1676. il prit une troisiéme alliance le 14. Decembre suivant avec *Eleonore-Magdelaine-Therese*, fille de *Philippe-Guillaume* de Baviere, duc de Neubourg, depuis électeur Palatin, morte le 19. Janvier 1620. en sa 66. année. Du premier lit l'empereur eut *Ferdinand-Venceslas-Joseph*, né le 28. Septembre 1667. mort quatre mois après; *Marie-Antoinette-Josephe*, née le 18. Janvier 1669. mariée en 1685. à *Maximilien-Emmanuel* électeur de Baviere, morte le 24. Decembre 1692. N. archiduc, né & mort en 1670. & *Marie-Anne-Josephe*, &c. née & morte en Fevrier 1672. Du second lit il eut *Anne-Marie-Josephe*, &c. née le 11. Septembre 1674. morte le 21. Decembre suivant; & *Marie-Josephe-Clemence*, &c. née le 11. Octobre 1675. morte le 11. Juillet 1676. Les enfans du troisiéme lit furent Joseph-Jacob-Ignace, qui suit; *Leopold-Joseph-Guillaume*, &c. né le 12. Juin 1682. mort le 3. Août 1684. Charles François-Joseph, &c. archiduc, puis empereur, *dont sera parlé après son frere aîné*; *Marie-Elisabeth-Lucie-Therese*, née le 13. Decembre 1680. gouvernante du Tyrol; *Marie-Anne-Josephe*, &c. née le 7. Septembre 1683. mariée le 9. Juillet 1708. à *Jean* V. roi de Portugal; *Marie-Therese-Josephe*, &c. née le 22. Août 1684. morte le 28. Septembre 1696. *Marie-Josephe-Colette*, &c. née le 6. Mars 1687. morte le 14. Avril 1703. *Marie-Magdelaine-Josephe* &c. née le 26. Mars 1689. & *Marie-Marguerite*, &c. née le 22. Juillet 1690. morte en 1693.

XIV. Joseph, quinziéme empereur de sa maison, portoit encore les noms de Jacob-Ignace-Jean-Antoine-Eustache. Il nâquit le 26. Juillet 1678. fut declaré roi de Hongrie en 1687. élu roi des Romains le 24. Janvier 1690. succeda à l'empire en 1705. & mourut le 17. Avril 1711. Il avoit épousé le 15. Janvier 1699. *Willelmine-Amelie*, fille de *Jean-Frideric* de Brunswick, duc de Hanover, & de *Benedictine-Philippe-Henriette* comtesse Palatine, dont il a eu *Leopold-Joseph*, né le 28. Octobre 1700. mort le 4. Août 1701. *Marie-Josephe*, &c. née le 8. Decembre 1699. alliée le 20. Août 1719. à *Frederic-Auguste*, prince électoral de Saxe; & *Marie-Amelie*, &c. née le 22. Octobre 1701. mariée le 5. Octobre 1722. à *Charles-Albert-Caietan-Jean-Joseph-Georges*, prince électoral de Baviere.

XIV. Charles VI. du nom, seiziéme empereur de sa famille, qui porte les noms de François-Joseph, est né le 1. Octobre 1685. Il a été élû à Francfort le 12. Octobre 1711. empereur, après la mort de son frere aîné, mort sans enfans mâles, couronné le 22. Decembre suivant, & roi de Hongrie le 22. Mai 1712. Il a épousé le 23. Avril 1708. *Elisabeth-Christine* de Brunswick, fille de *Loüis-Rodolphe* de Brunswick-Wolfembutiel, & de *Christine-Loüise* princesse d'Oetingen, laquelle a abjuré le Lutheranisme, pour embrasser la religion Catholique. De cette alliance sont issus *Leopold-Jean-Joseph-Antoine-François de Paule-Ermenegilde-Rodolphe-Ignace-Balthasar*, archiduc d'Autriche, né le 13. Avril 1716. mort le 4. Novembre de la même année; *Marie-Therese-Walburge-Amelie-Christine*, née le 13. Mai 1717. *Marie-Anne-Eleonore-Willelmine-Josephe* archiduchesse d'Autriche, née le 14. Septembre 1718. & N. née le 5. Avril 1724.

RAMEAU DES ARCHIDUCS D'INSPRUCK. sorti de la branche d'Autriche en Allemagne finie en 1665.

XI. Leopold d'Autriche, né en 1586. qui le cinquiéme des fils de Charles d'Autriche, archiduc de Gratz, eut le comté de Tirol pour son partage, & fut le premier qui porta le titre d'archiduc d'Inspruck. Après avoir été évêque de Passau & de Strasbourg, il fut general des armées de l'empire dans les guerres de Julliers & de Passau, & mourut le 3. Septembre 1632. Il épousa en 1626. *Claude* de Medicis, fille de *Ferdinand* I. grand duc de Toscane, morte le 25. Decembre 1648. dont il eut Ferdinand Charles, qui suit; Sigismond François, *mentionné ci-après*; *Marie-Eleonore*, née en 1627. morte en 1629. *Isabelle-Claire*, née en 1629. mariée en 1649. à *Charles* de Gonzague, duc de Mantouë, morte en 1685. & *Marie-Leopoldine*, née en 1632. mariée en 1648. à l'empereur *Ferdinand* III. morte le 9. Avril 1649.

XII. Ferdinand Charles archiduc d'Inspruck, nâquit en 1628. & mourut le 30. Decembre 1662. Il avoit épousé en 1646. *Anne* de Medicis, fille de *Côme* II. grand duc de Toscane, morte le 12. Septembre 1676. dont il eut un fils mort en naissant, l'an 1654. *Claude-Felicité*, née en 1653. mariée en 1673. à l'empereur *Leopold*, morte le 8. Avril 1676. & *Marie-Magdelaine*, née le 17. Août 1656. morte de la petite verole le 20. Janvier 1669.

XII. Sigismond-François archiduc d'Inspruck, frere du précedent, nâquit en 1630. Il fut évêque d'Illengen, d'Ausbourg, de Gurck & de Trente, puis cardinal en 1655. mais après la mort de son frere, il renonça à ses benefices pour se marier. Il mourut le 25. Juin 1665. pendant qu'on traitoit son mariage avec *Marie-Hedwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste* comte Palatin de Sulsback. * Guilliman, *Hist. arch. Austriac.* Julius Bellus, *Laur. Austriaca.* Cuspinian, *Austr.* Richard Bartholin, *Austria.* Jean Gans, *arbor geneal. dom. Austr.* Wolfangus Lazius, *de Austr. & comment. in geneal. Austr.* Wicherd à Polheim, *chron. Austr.* Berthius, *l. 2. rer. German.* Gerard de Roo, *annal. archid. Austr.* Froissard. Philippe de Comines. Guillaume Lamormaini, *idea princ. christ. Ferdin. II.* Thuldenus & Brachelius, *hist. nostri temp.* Chantereau le Febvre. Du Bouchet. Du Chêne. Spenner. Rittershusius. Montandré, *portrait de la mais. d'Autr.* Imhof. *not. imp.*

AUTRUCHE, grand oiseau, qui a les aîles courtes, fort estimé pour les plumes, qui servent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c.

L'autruche est du nombre des oiseaux que Dieu dans la loi de Moyse, défendit aux Juifs de manger. *Levit. c. XI. v. 16.* Les Perses en trouvoient la chair si bonne, que non seulement ils en mangeoient, mais même ils en servoient sur les tables de leurs rois. *Heracl. Cuman. apud Athan. l. 4. c. 17.* Les autruches se chassent en Afrique. Elles sont si communes au Perou, qu'elles vont par troupes comme le bétail. Les Sauvages en mangent la chair, & leurs œufs sont bons, quoique de difficile digestion. Les femelles sont presque toutes mêlées de gris, de noir & de blanc. Les mâles sont blancs & noirs, & sont bien plus estimés, parce que leurs plumes sont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs soyes plus fines. On ne les chasse qu'après leur muë, & lorsque leur plumage est sec. Ce sont des oiseaux fort vîtes à la course & au demi vol, qu'on chasse avec des barbes harpés, comme lévriers, qui les attrapent à la course. L'autruche se sert de ses aîles, non pas pour voler, mais pour aider à sa course, lorsque le vent lui est favorable; car alors elle s'en sert comme un navire fait de ses voiles. Lorsque l'autruche voit que ses œufs sont prêts à éclore, elle en casse quatre, qui venant à se corrompre, il s'y engendre quantité de vers, dont ses petits se nourrissent, comme témoigne le P. Acaret, *en sa relation du Perou.* Elien avoit dit autrefois

trefois

trefois quelque chose de semblable. On a vû vers le Cap de Bonne Esperance des œufs d'autruche si gros, qu'un seul suffit pour donner à manger à sept hommes. On a fait à Paris la dissection de plusieurs autruches dans l'academie des sciences : la plus grande étoit de sept pieds & demi de haut, depuis la tête jusqu'à la terre. L'autruche a l'œil comme l'homme, en ovale, ayant de grands sourcils, la paupiere d'enhaut mobile, contre l'ordinaire des oiseaux, avec une paupiere au-dedans comme l'ont la plûpart des brutes. Son bec est court & pointu ; sa langue petite, & adherente, comme aux poissons ; ses cuisses grosses, charnuës & sans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeâtre, rayée par des rides qui representent un raiseau, dont les mailles pourroient laisser entrer le bout du doigt ; ses jambes sont couvertes par-devant de grandes écailles en table ; ses pieds fendus, & composés seulement de deux doigts fort grands, & aussi couverts d'écailles ; avec des ongles aux grands doigts, & non pas aux petits. Elle n'a pas de plumes de diverses sortes, comme les autres oiseaux, qui en ont de molles & de lanugineuses, pour leur servir de fourrure, & d'autres dures & fermes, pour voler. Celles de l'autruche sont toutes molles & effilées, comme le duvet. Elles ne servent ni à voler, ni à les vêtir. Elles ont le tuyau justement au milieu de la plume : c'est pourquoi les Egyptiens representoient la justice par une plume d'autruche. La peau de son cou est de chair livide, couverte d'un duvet blanc, clair semé & luisant, qui tient plus du poil que de la plume. Son corps est couvert de plumes noires, blanches & grises. Quant au-dedans du corps de l'autruche, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloisons, qui divisent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la situation droite de haut en bas, & un cinquiéme situé en travers. Ses ventricules ont été trouvés remplis de foin, d'herbe, d'orge, de féves, d'os & de cailloux, dont il y en avoit de la grosseur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un jusqu'au nombre de 70. doubles, la plûpart usés & consumés presque des trois quarts, & rayés, apparemment par leur frottement mutuel, plûtôt que par érosion. Mais il faut remarquer que les autruches avalent le fer, de même que les autres oiseaux avalent les cailloux, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir, & pour le digerer, comme ont cru les anciens : au contraire, elles meurent, quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore Sicilien appelle les autruches, *des cerfs-oiseaux*. Le P. Vanslebe, *dans sa relation d'Egypte*, rapporte à la *page* 103. une chose fort particuliere en parlant des autruches. « J'ai lû, *dit-il*, dans un vieux manuscrit arabe, » intitulé, *Giauharet Innefisse*, que lorsque cet oiseau » veut couver ses œufs, il ne se met pas dessus, comme » font les autres ; mais le mâle & la femelle les couvent » avec leur regard seulement ; & lorsque l'un des deux » a besoin d'aller chercher sa nourriture, il avertit son » compagnon par son cri, & celui-ci reste, & continuë » à regarder ses œufs, jusqu'à ce que l'autre soit revenu ; & de même encore quand celui ci a besoin à son » tour d'aller chercher sa nourriture, il avertit de la » même maniere son compagnon, afin qu'il demeure, » & qu'ainsi l'un d'eux soit toûjours present pour regarder les œufs, jusqu'à ce que les poussins soient » éclos. Car s'ils discontinuoient d'un seul moment, les » œufs se corromproient ; & il n'en sortiroit aucun poussin. Il est parlé de l'autruche en plusieurs endroits de l'écriture, premierement dans le *Levitique*, *c. XI. v.* 16 dans le *Deuter. c.* 14. *v.* 15. *ainsi qu'on l'a déja remarqué au commencement de cet article* ; dans le livre de *Job*, *c.* 30. *v.* 19. où il dit qu'il a été le frere des dragons & le compagnon des autruches. Le même Job dit, *au c.* 39. *v.* 13. que la plume de l'autruche est semblable à celle de la cicogne & de l'éprevier. Isaïe, *c.* 13. *v.* 21. pour faire entendre que Babylone sera tout-à-fait deserte, & qu'elle ne sera jamais rebâtie, dit que les bêtes sauvages s'y retireront, que ses maisons seront remplies de dragons, que les autruches y viendront habiter, & que les satyres y feront leurs danses. Le même prophete, *c.* 34 *v.* 13. en parlant du pays d'Edom, dit que les épines & les orties croîtront dans ses maisons, que les chardons rempliront ses forteresses, & qu'elle deviendra la demeure des dragons, & le pâturage des autruches. *Voyez* encore dans le même prophete, *c.* 43. *v.* 20. *Voyez* aussi *Jeremie*, *c.* 50. *v.* 39. & dans ses lamentations, *c.* 4. *v.* 3. & le prophete Michée, *c.* 1. *v.* 8.

AUTUN, sur l'Arroux, ville de France en Bourgogne avec évêché suffragant de Lyon. Cette ville, qui est des plus anciennes du royaume, fut celebre du tems des Romains, & fut la capitale de la republique des Eduens ou Autunois, dont le pays contenoit une partie de la Bourgogne-Duché, la Bresse, le Forez, le Lyonnois ; le Baujolois, Dombes, le Nivernois, &c. Elle avoit alors le nom d'*Ædua*, qu'on changea depuis en celui d'*Augustodunum*, en l'honneur d'Auguste. Divers auteurs l'ont encore appellée, *Augustodunum Æduorum*, & *Flavia*. Les anciens ont prononcé *Augusdum* d'*Augustodunum*, puis Augdun & Autun. Ce nom étoit formé de celui d'Auguste & du mot celtique *dunum*, qui signifie *ville* ou *montagne*.

Les Autunois eurent souvent les armes à la main contre les Auvergnats, qui vouloient leur disputer la souveraineté des Gaules. Ils avoient un magistrat nommé *Vergobrette* ; & quoique cette dignité ne fût qu'annuelle, ceux qui la possedoient, avoient un empire absolu sur la vie & sur les biens de leurs sujets. Les druides avoient leur senat à Autun, & les jeunes Gaulois y avoient leur école. Ces peuples furent toûjours amis & alliés des Romains, qui les appellerent *leurs freres*, & qui leur donnerent droit de bourgeoisie dans leur ville. La ville d'Autun étoit grande, belle & magnifique. Le circuit de ses murailles étoit d'environ deux mille pas : on y voyoit un capitole, divers temples & d'autres édifices, dont les restes marquent encore la magnificence. Mais cette ville si celebre fut ensuite la proye des Barbares. Attila la ruina en 451. & les Normands la pillerent dans le IX. siecle : les rois Bourguignons ne l'avoient pas traitée avec plus d'humanité. Godemar y fut assiegé vers l'an 523. par Childebert & Clotaire fils de Clovis *le Grand*. Ils emporterent Autun ; & tant de malheurs la réduisirent dans un si miserable état, que les autres villes usurperent le rang qui lui étoit dû. La Bourgogne étant devenuë le partage du roi Gontrand, ce prince choisit Châlon pour sa demeure. Guillaume le Breton marque assez bien les divers états de cette ville, dans le premier livre de son poëme sur Philippe *Auguste*.

Autun, quoique déchuë de sa premiere grandeur, est encore tres-considerable. On y remarque trois parties. La premiere est le château, où sont les deux cathedrales ; sçavoir, l'ancienne des saints Nazare & Celse ; & la nouvelle, de saint Lazare & la collegiale de Notre-Dame, fondée en 1444. par Rollin, chancelier du duc de Bourgogne. Entre ces églises, dans la place du Terreau, on voit une fort belle fontaine. La seconde partie s'appelle la ville, & on y remarque le champ saint Lazare, qui est la plus grande place d'Autun, & presque au milieu. La troisiéme est appellée Mars-Chaud. La porte de Mars-Chaud, & celles des Marbres, de saint Branché, de Maitron, de Cocan & de Carouge, sont les principales. A quelque distance est l'ancienne porte d'Arroux, dont l'architecture est admirable, ainsi que celle de la porte saint André, qui est aussi éloignée de la ville, & dans les anciens murs, dont les pierres sont si égales & si bien jointes, qu'on a peine à en remarquer les jointures. Autun est située sur une colline assez roide, & aux pieds de trois grandes montagnes, qui la couvrent à l'orient & au midi : des autres côtés elle a la vûë d'une belle campagne ; sa longueur est d'un quart de lieuë, sa largeur presque égale. Son évêque est le premier suffragant de l'archevêque de Lyon ; & il y avoit autrefois un traité entre les deux églises, suivant lequel leur temporel étoit gouverné pendant la vacance de l'un des sieges, par celui qui remplissoit l'autre. Outre les deux cathedrales, & la collegiale dont on a parlé, il y a encore dans la ville une abbaye de Benedictins, deux de Benedictines ; deux prieurés, l'un de l'ordre de saint Benoît, l'autre de celui de saint Augustin, où il y a des religieux de la congregation de France ; sept paroisses ; un seminaire dirigé par les prêtres de saint Sul-

pice à Paris, qui est l'un des plus beaux du royaume ; & un autre petit seminaire ; des couvens de Cordeliers, de Capucins, de Jacobines, d'Ursulines & de filles de la Visitation ; un college où les Jesuites enseignent les humanités ; un hôpital de saint Antoine, pour les malades ; & un hôpital general. Pour ce qui regarde le temporel, Autun est un gouvernement particulier dans la lieutenance generale d'Autunois, & il y a une lieutenance des maréchaux de France. C'est aussi le second bailliage principal du parlement de Bourgogne, auquel est unie la chancellerie aux contrats ; & il y a un présidial uni au bailliage, auprès duquel est une chancellerie. Il y a encore une mairie, qui a la police, & des justices seigneuriales de l'évêché, du chapitre, des abbayes & du prieuré de saint Symphorien, qui ressortissent toutes au bailliage ; une maîtrise particuliere de la table de marbre de Bourgogne ; une justice consulaire, un grenier à sel, & une subdelegation de l'intendance. * Garreau, *descr. du gouv. de Bourg.*

Cette ville a eu autrefois des comtes particuliers, sous la seconde race de nos rois. RICHARD, dit *le Justicier*, fut le neuviéme comte d'Autun en 879. & en 888. le roi Charles *le Simple* le fit duc de Bourgogne. *Ermengarde* sa fille épousa *Gilbert* comte d'Autun. Dans la suite ce comté fut uni à la Bourgogne. Aujourd'hui Autun est encore une assez belle ville, avec bailliage, dont le ressort est assez borné. Elle est capitale d'un petit pays, dit *l'Autunois*. En 1425. on fit à Autun les ceremonies du mariage d'*Agnés* de Bourgogne, fille du duc *Jean*, mariée le 17. Septembre avec *Charles* I. du nom, duc de Bourbon. Dans le XVI. siecle, Autun eut part aux malheurs de l'état pendant les guerres civiles ; & l'an 1562. les Protestans en sortirent, pour se retirer à Lyon, parce que ceux de leur parti étoient alors maîtres de cette derniere ville. Le peuple y témoigna beaucoup de zele pour la religion ; & il faut avoüer que, bien qu'Autun ait été tres-celebre dans l'antiquité, sa grandeur ecclesiastique a toûjours été préferable à son éclat temporel. Elle reconnoit saint Amateur pour son premier évêque. Celui-ci a eu d'illustres successeurs, entre lesquels on compte Retitius, Simplicius, Proculus, Arippin, Siagre & Leger, qui ont le titre de Saints. Ces prélats ont eu de tems immemorial le droit du *Pallium*, & celui de regale sur l'archevêché de Lyon, lorsque le siege est vaquant, comme les archevêques de Lyon ont le même droit sur Autun. L'église cathedrale, sous le titre de *saint Lazare*, & autrefois de *saint Nazare*, est tres-belle par elle-même & par son chapitre. Le diocese divisé en vingt-quatre archiprêtrés, a plus de six cens paroisses, diverses collegiales, abbayes & prieurés. Outre la cathedrale, Autun a grand nombre d'églises, les abbayes de saint Martin, de saint Andoche, de saint Jean *le Grand*, & plusieurs autres maisons ecclesiastiques & religieuses. On y voit aussi des restes de son ancienne magnificence ; comme des statuës, des colonnes, des acqueducs, des arcs de triomphe, & d'autres ouvrages de l'antiquité. Ce qu'on appelle le *Jenitoye* étoit un temple de Janus ; le *Mont Dru*, le siege des Druïdes ; *le Marchaud*, le champ de Mars ; *le Mont Jou*, le mont de Jupiter, *Mons Jovis*. Autun a encore produit un grand nombre d'hommes illustres. Cesar parle de Dumnorix, de Divitiacus & de Surus. Tacite nomme *Sacrovir*. Nous avons déja fait mention d'Eumenius orateur ; & on peut encore ajoûter Gregoire, évêque de Langres, saint Germain de Paris, saint Didier de Vienne Honorius, prêtre d'Autun, qui a écrit divers ouvrages, Barthelemi de Chassenuz de Monthelon, de Ganay, le président Jannin, Jean Munier, &c. Divers auteurs ont travaillé à l'histoire d'Autun ; mais il y en a peu d'imprimées. Jean Munier, avocat du roi au bailliage d'Autun, recüeillit d'excellens memoires, qui après sa mort arrivée en 1630. furent revûs & publiés en 1660. à Dijon, par Claude Thiroux, avocat. Jean Guyon donna aussi une dissertation sur les magistrats d'Autun ; Edmond Thomas, chantre & official d'Autun, un traité de ses anciens monumens ; & Nicolas Nault, juge de Luzy dans le Nivernois, une histoire de l'ancienne Bibracte. Il y a eu d'autres ouvrages moins considerables, dont les prétentions des diverses villes de Bourgogne pour le rang dans l'assemblée des états, ont été l'occasion. François du Chêne écrivant en 1668. assûre que les habitans de Beaune, trompés par quelques écrivains mal instruits, qui prétendoient que leur ville étoit l'ancienne Bibracte, disputoient la préséance à Autun depuis cinquante ans ; & Hugues Salin, medecin, avança encore la même chose en 1708. dans une dissertation particuliere : mais on ne l'a pas crû, & François Baudot, maître des comptes de Dijon, le refuta en 1710. par une dissertation sur l'ancienneté de la ville d'Autun, & sur celle de la ville de Dijon. * Pline, *l.* 4. *c.* 18. Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 2. Ciceron, *in epist.* Tacite, *annal. l.* 3. Cæsar, *l. de bell. Gall. & seq.* Ausone. Gregoire de *Tours.* Apolinaris. Sidonius Aimion. Barthelemi de Chasseneu, *in cat. gloria mundi, p.* 1. *&* 12. *consi.* 60. Pierre de saint Julien Balleure, *de antiq. civit. Æd.* Paradin, *annal. de Bourg.* Du Chêne, *hist. de Bourg. & recherch. des villes.* Papyre Masson, *descr. flum. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Munier, *mem d'Autun.* Sincerus, *itiner. Gall. &c.*

CONCILES D'AUTUN.

Saint Leger martyr, évêque d'Autun, celebra vers l'an 670. un concile dont on a recüeilli quinze canons, que nous avons dans les éditions des conciles de France. On en met un autre, tenu vers l'an 1055. contre Robert de Bourgogne. Il avoit si maltraité Aganon, évêque d'Autun, que Geofroi de Lyon, Hugues de Besançon, Aicard de Châlon, & Drogon de Mâcon, s'assemblerent en cette ville avec saint Hugues de Clugni, pour prendre des mesures dans une affaire de cette importance. C'est ce que nous apprenons d'un autre Hugues, auteur de la vie de ce saint abbé de Clugni. D'autres ne marquent cette assemblée que sous l'an 1072. mais ce tems ne s'accorde pas avec celui auquel ont vécu ces prélats qui s'y trouverent & y souscrivirent. Il y a eu un autre concile en 1077. Jarenton, prieur de la Chaise-Dieu, y fut fait abbé de saint Benigne. Ce fut Hugues de Die qui y présida. Hugues de Flavigni en a parlé assez particulierement ; & Gratien en a fait aussi mention dans la dix neuviéme distinction du decret, au sujet des clercs qui peuvent entrer dans l'état monastique sans le consentement de l'évêque, & de ceux pour qui le consentement du superieur spirituel est requis. *Quæst.* 3. *c.* 1. Le concile tenu en 1094. est plus celebre. Hugues, archevêque de Lyon, y présida. On y parla contre les nôces incestueuses du roi Philippe I. lequel ayant repudié *Berthe*, fille de *Florent* comte de Hollande, sous prétexte de parenté, avoit épousé *Bertrade* de Montfort, sa parente, du vivant même de Foulques *le Rechin*, comte d'Anjou, son mari. On combattit encore dans ce concile les partisans de l'antipape Guibert, l'heresie des Simoniaques ; l'incontinence des clercs ; les moines qui se mettoient en possession des cures, &c. Hugues de Flavigni & Bertholde parlent de ce concile. Ce dernier, qui étoit Allemand, ignoroit le nom latin d'Autun. *In Galliarum civitate*, dit-il, *quam Ostionem, sive Ostunem, vulgariter dicunt, congregatum est generale concilium, à venerando Hugone, &c.* Ces paroles ont été un sujet d'erreur pour Binius, Coriolan & autres, qui en ont fait un concile d'Ostienne, *concilium Ostenense*, & Starovolsius en a formé un concile d'Ostie.

AUTUN, *Augustodunum*, village de France en Dauphiné, dans le petit pays de Royanez, entre le bourg du Pont-en-Royans & la ville de Romans. * Maty. *Voyez* AOSTE.

AUTUNOIS (l') *Augustodunensis tractus*, pays de France au duché de Bourgogne. Il est ainsi nommé de la ville d'Autun sa capitale. Il est borné au septentrion par l'Auxois, au levant par le Dijonnois & Châlonnois, au midi par le Charolois & le Bourbonnois, & au couchant par le Nivernois : ainsi il est assez étendu. Ses principales villes sont Autun, Semur en Briennois, & Bourbon-Lancy.

AW, *Avus*, lac de l'Ecosse meridionale. Il est sur les frontieres du comté d'Argyle, & du pays de Lor-

ne. Son étenduë est assez grande du septentrion au midi; mais il n'est pas large à proportion. La riviere d'Avon le traverse, & se va décharger ensuite dans la mer d'Irlande.

AUVAGDOUGNE ou ACHAD, *Achadia*, ville d'Irlande, dans la province de Connaught & le comté de Galloway, avec évêché suffragant de Toam.* Le Mire, *notit. episcop. orbis*, *l.* 4. Briet, *geogr.*

AWDRAHAM (David) Espagnol, *voyez* DAVID.

AWEN-MORE, petite riviere d'Irlande, qui coule dans le comté de Wicklo, en Lagenie, passe à Areklo ou Arklo, & peu après se décharge dans la mer d'Irlande. Quelques-uns croyent que c'est l'*Oboca* des anciens. * Baudrand.

AUVERGNE, province de France, avec titre de comté. Elle a le Forez au levant; le haut Limosin, le Quercy & la Marche au couchant; les Cevennes & le Roüergue au midi; & le Bourbonnois au septentrion. On la divise en haute & basse. Celle-ci, connuë sous le nom de *Limagne*, s'étend le long de l'Allier dans une plaine extrêmement fertile. Elle comprend Clermont capitale de la province, Montferrand, Riom, Aigueperse, Brioude, Issoire, Besse, Billon, Thiers, Vic-le-Comte, Lezoux, &c. La haute Auvergne renferme Aurillac, Saint Flour, Mauriac, &c. Le mont de Cantal y est renommé par sa hauteur & par ses simples. Les autres montagnes sont fertiles en pâturages: mais ce qu'il y a de plus remarquable, & digne de l'attention des curieux, c'est que l'Auvergne est le pays où commencent les montagnes qui vont toûjours en décroissant jusques à la mer Mediterranée; & qu'à mesure qu'elles décroissent, on voit croître les rochers & diminuer la terre fertile & labourable. Les montagnes d'Auvergne sont toutes couvertes d'un gazon épaix & moëlleux; leurs terres sont fertiles, mais en herbes seulement, & tout au plus en fleurs; les bœufs, les moutons, les chevres y peuvent paître en grand nombre: & il en est de même des montagnes du Gevaudan & du Roüergue. Dans le Vivarez où elles sont plus basses, les pointes se multiplient; dans les Cevennes, ce ne sont que des pyramides, des gerbes, des pains de sucre, des rochers; & dans le bas-Languedoc, tout est plein de cailloux; mais tout ce qui y vient est exquis; la qualité des fruits y compense abondamment la quantité; & les herbes que le pays produit sont toutes herbes balsamiques & odoriférantes. Le ruisseau de Tiretaine, auprès de Clermont, a la vertu de petrifier; & ses eaux gluantes & bitumineuses y ont formé un pont, qu'on dit que le roi Charles IX. eut la curiosité d'aller voir. Un autre ruisseau forme comme une montagne de poix, par ses eaux si gluantes, que les oiseaux y sont quelquefois arrêtés. Il y a près de Besse un lac sans fond; & on assure que quand on y jette une pierre avec violence, cette agitation fait élever un vapeur épaisse, qui se resout en petite pluye. On parle encore de l'eau d'une fontaine qui a le goût du vin, de divers étangs particuliers, & d'une mine d'argent près de Pontgibaut. Les rivieres d'Auvergne sont l'Allier, la Dordogne, le Lot, Dore, Alaignon, &c. Cette province a produit des maisons tres-nobles & tres-anciennes. Quelques auteurs prétendent que l'Auvergne avoit autrefois trois comtés; celui de Clermont, dont la ville de ce nom étoit la capitale; le comté d'Auvergne, dont Vic-le-Comte étoit la premiere; & un autre comté d'Auvergne, que le roi Jean érigea en duché vers l'an 1360. Outre ce duché, il y a aujourd'hui ceux de Montpensier, de Mercœur & de Randan, les marquisats de Langere, d'Effiat & d'Alegre, &c. Les Auvergnats étoient tres-celebres parmi les peuples de l'ancienne Gaule: ils se vantoient d'avoir la même origine que les Romains, & d'être descendus comme eux des Troyens. Ce sont ces peuples qui suivirent en Italie, vers l'an 164. de Rome, & 590. avant Jesus-Christ, Bellovese, neveu d'Ambigat, roi de la Gaule Celtique. L'an 545. de Rome, & 209. avant Jesus-Christ, ces mêmes peuples se joignirent à Asdrubal, qui passoit les Alpes pour conduire un puissant secours à son frere Annibal, & faire la guerre aux Romains. Strabon parle du royaume des Auvergnats, qui s'étendoit depuis la Loire jusqu'à Narbonne & à Marseille d'un côté; & de l'autre jusqu'à l'Ocean, les Pyrenées & le Rhin. Le même auteur fait mention du roi LUERIUS, si puissant & si magnifique, qu'il faisoit distribuer nombre de pieces d'or & d'argent à tous ceux qui s'approchoient de son chariot. Florus, Eutrope & Erose en rapportent des choses assez particulieres. Son fils BITUITUS, dont le nom est conservé sur les medailles, qui avoit pris le parti des Allobroges, fut défait par le consul Q. Fabius Maximus, sur le bord de l'Isere, l'an 633. de Rome, & 121. avant Jesus-Christ. Ce roi fut mené prisonnier à Albe, & son fils CONGENTIAT à Rome. Depuis, CELTILE, un des grands d'Auvergne, fut tué, pour avoir eu dessein d'usurper la souveraineté. Son fils VERCINGETORIX est celebre par son courage & par sa conduite. Ce fut lui qui entreprit de faire lever le siege de Gergovie à Cesar, & qui défendit Alexia: il y fut pris, & mené à Rome l'an 702. de la fondation de cette ville, & 52. avant Jesus-Christ. Ensuite, l'Auvergne fut réduite en province Romaine, & fit partie de l'Aquitaine. Les Romains y avoient des gouverneurs, & Pline fait mention de Vibius Avitus sous Neron. Les comtes succederent à ces gouverneurs, jusqu'à ce que les Romains laisserent prendre vers l'an 419. l'Auvergne par les Goths, à qui Clovis l'enleva l'an 507. après la bataille de Voüillé, près de Civaux. Nos rois de la premiere & seconde race gouvernerent l'Auvergne par des comtes & des ducs; & nos historiens en nomment plusieurs, comme Brandulus, Basolus, Agesipus, Hottensius, Ithier, Bermond, Guerin & d'autres, que Justel a recüeillis dans l'histoire genealogique de la maison d'Auvergne. Ces comtés n'étoient alors que des gouvernemens qui se donnoient pour un certain tems, ou à vie, selon la volonté des princes. Depuis, cette dignité devint hereditaire sur la fin de la seconde race de nos rois. Le comté d'Auvergne l'a été, & a passé en trois differentes maisons.

RENAUD, comte de Poitiers, fut tué en 843. du tems du roi Charles *le Chauve*, dans une bataille donnée contre Nomené, qui se disoit roi de Bretagne, & contre Lambert comte de Nantes. Il laissa deux fils, HERVE', qui suit; & BERNARD, qui continua la branche des comtes de Poitiers. HERVE' fut comte d'Auvergne, & fut tué avec Bernard comte de Poitiers, son frere, pour le service du roi Charles *le Chauve*, contre le même Lambert, en 845. laissa RAYMOND I. du nom, pere d'*Etienne*, qui fut tué par les Danois en 863. sans laisser de posterité. BERNARD, fils de BERNARD comte de Poitiers, fut comte d'Auvergne, après la mort d'Etienne son cousin, & fut tué en 886. dans une bataille donnée contre Boson, roi d'Arles ou de Provence, laissant d'*Ermengarde*, sa seconde femme, fille de *Guerin* comte de Mâcon; *Guerin* comte d'Auvergne & duc d'Aquitaine, mort sans posterité avant l'an 887. *Guillaume* I. dit *le Pieux*, comte d'Auvergne & duc de Guyenne, qui ne laissa point de lignée d'*Ingelberge* sa femme, & mourut en 927. & *Adelinde*, mariée à *Acfred* comte de Bourges.

SUITE GENEALOGIQUE DES COMTES D'AUVERGNE.

I. ACFRED, I. comte de Bourges, épousa *Adelinde*, dont il vient d'être parlé, & en eut entr'autres enfans, *Acfred* II. comte d'Auvergne, mort sans lignée en 929. & GUILLAUME II. qui suit;

II. GUILLAUME, II. comte d'Auvergne, &c. fut pere de

III. RAYMOND, II. comte d'Auvergne, &c. qui laissa de *Berthe* de Toscane, veuve de *Boson* comte d'Arles, & fille de *Boson* marquis de Toscane, ROBERT I. qui suit; & *Guillaume* vicomte.

IV. ROBERT, I. du nom, comte d'Auvergne, &c. vivoit sous le regne du roi Lothaire, & laissa d'*Ingelberge* sa femme, GUY I. qui suit; *Robert* & *Guillaume* d'Auvergne.

V. GUY, I. du nom, comte d'Auvergne, épousa *Ingelberge*, dont il eut ROBERT II. qui suit; *Etienne*, évêque

de Clermont en 1017. & *Guillaume* d'Auvergne.

VI. Robert, II. du nom, comte d'Auvergne, laissa d'*Ermengarde*, fille de *Guillaume* I. comte d'Arles ou de Provence, Guillaume III. qui suit; *Ermengarde*, mariée à *Eude* II. comte de Blois & de Chartres; & *Berthe*, femme de N. comte de Nantes.

VII. Guillaume, III. du nom, comte d'Auvergne, vivoit en 1059. & laissa de *Philippie*, fille d'*Etienne* comte de Gevaudan, Robert III. qui suit; *Guillaume*, mort sans posterité; *Etienne*, évêque de Clermont; *Ponce*; *Begon*; & *Philippie* d'Auvergne, mariée à *Archambault*, III. du nom, sire de Bourbon.

VIII. Robert, III. du nom, comte d'Auvergne & de Gevaudan, vivoit en 1095. & laissa d'*Emme*, fille de *Roger* I. comte de Sicile, sa seconde femme, qu'il avoit épousée en 1086.

IX. Guillaume, IV. du nom, comte d'Auvergne, mort en 1157. laissant

X. Robert, IV. du nom, comte d'Auvergne, qui de N. fille de *Guigues* dauphin, III. du nom, comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, eut Guillaume V. du nom, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des Dauphins d'*Auvergne, *rapportée ci-après*. Ce fut sur lui que *Guillaume* VI. dit *le Vieux*, son oncle, qui étoit fils puîné de *Guillaume* IV. s'empara du comté d'Auvergne, prétendant qu'il devoit être preferé aux enfans de son frere Robert IV. se fondant sur la coûtume de ce tems-là, qu'il fit valoir les armes à la main avec le secours du roi Loüis *le Jeune*. Guillaume V. ne laissa pas neanmoins, quoique dépoüillé, de se qualifier comte d'Auvergne; mais ses enfans ne prirent que la qualité de dauphins d'Auvergne.

X. Guillaume, VI. du nom, dit *le Vieux*, comte d'Auvergne, fils puîné de Guillaume IV. se maintint en la possession du comté d'Auvergne, au préjudice du comte Guillaume V. dit *le Jeune*, son neveu, & épousa *Anne* de Nevers, fille de *Guillaume* IV. comte de Nevers, dont il eut Robert V. qui suit; & *Beatrix* d'Auvergne, mariée à *Beraud* IV. sire de Mercœur.

XI. Robert, V. du nom, comte d'Auvergne, fonda l'abbaye du Bouchet en Auvergne, & laissa de *Mahaud* de Bourgogne, fille d'*Eudes*, II. du nom, duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne; *Guillaume*, VII. du nom, comte d'Auvergne, mort sans posterité; Guy II. qui suit; *Robert*, évêque de Clermont, & archevêque de Lyon, mort en 1233. *Robert* d'Auvergne, dit *de Clermont*, seigneur d'Olliergues, dont la posterité est ignorée; & *Marie* d'Auvergne, femme d'*Albert*, seigneur de la Tour.

XII. Guy, II. du nom, comte d'Auvergne, aidé de Richard roi d'Angleterre, eut guerre contre le roi Philippe *Auguste*, qui le dépoüilla du comté d'Auvergne en 1210. pour crime de felonie. Ce comte fut aussi long-tems en guerre avec son frere Robert évêque de Clermont, qu'il excommunia. Ces divisions diminuerent beaucoup l'autorité & les biens des comtes ses successeurs. Il mourut en 1224. laissant de *Perronelle* de Chambon, Guillaume VIII. qui suit; *Hugues* d'Auvergne; *Guy*; & *Alix*, mariée vers l'an 1206. à *Raymond* IV. vicomte de Turenne; & N. d'Auvergne, accordée à *Guy* IV. comte de Forez.

XIII. Guillaume, VIII. comte d'Auvergne, rentra en grace auprès du roi saint Loüis, qui le rétablit dans le comté d'Auvergne, à la reserve de la portion appellée *la Terre d'Auvergne*, depuis érigée en duché, & qui est demeurée unie au domaine de la couronne, & mourut avant l'an 1247. Il avoit épousé *Alix* de Brabant, veuve de *Louis* comte de Los, fille de *Henri* I. duc de Brabant, & de *Mahaud* de Boulogne. Elle prit une troisiéme alliance avec *Arnoul* de Wesemale en Brabant, & vivoit encore en 1260. Les enfans de ce mariage furent Robert VI. qui suit; *Guy* d'Auvergne, dit *de Clermont*, prévôt de Lille en Flandres, depuis archevêque de Vienne en 1265. *Guillaume*, archidiacre de Liege; *Henri*, vivant en 1258. *Mathilde*, mariée à *Robert* II. du nom, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne; & *Marie* d'Auvergne, femme de *Vautier* Bertoud, seigneur de Malines.

XIV. Robert, VI. du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, à cause de sa mere, qui en avoit acquis les droits, mourut en 1276. Il avoit épousé *Eleonore* de Baffie, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, seigneur de Baffie, & d'*Eleonore* de Forez, dont il eut *Guillaume* IX. du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1277. sans laisser de posterité de N. de Beaujeu fille de *Humbert* V. du nom, seigneur de Beaujeu, connétable de France; Robert VII. qui suit; *Godefroy*, tué à la bataille de Courtray l'an 1302. *Guy*, évêque de Tournai & de Cambray, mort en 1336. *Mathilde*, mariée en 1291. à *Etienne*, seigneur du Mont-saint-Jean; & *Marie* d'Auvergne, religieuse à Fontevrault.

XV. Robert, VII. du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, servit le roi Philippe *le Bel* dans les guerres de Flandres l'an 1297. & à la bataille de Courtray en 1302. & fit son testament en 1314. Il avoit épousé en 1276. *Beatrix* de Montgascon, fille de *Falcon*, seigneur de Montgascon, & d'*Isabeau* de Ventadour, dont il eut pour fils unique Robert VIII. qui suit;

XVI. Robert, VIII. du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, épousa 1°. en 1303. *Blanche* de Bourbon, fille de *Robert* de France, comte de Clermont, & de *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, morte en 1304. 2°. en 1312. *Marie* de Flandres, fille de *Guillaume* seigneur de Tenremonde & de Richebourg, & d'*Alix*, dame de Nesle. Du premier lit sortit *Guillaume*, X. comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1332. laissant de *Marguerite* d'Evreux, fille de *Louis* de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, qu'il avoit epousée en 1321. *Robert*, mort jeune en Aragon; *Jeanne* comtesse d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1338. à *Philippe* de Bourgogne, comte d'Artois; 2°. en 1349. à *Jean*, surnommé *le Bon*, roi de France, morte en 1360. & *Blanche* d'Auvergne, morte jeune. Les enfans du second lit de Robert VIII. comte d'Auvergne & de Boulogne, furent Jean, qui suit; *Guy*, archevêque de Lyon, nommé cardinal par le pape Clement VI. en 1342. mort en 1373. Godefroy d'Auvergne, dit *de Boulogne*, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Robert*, mort jeune; *Mahaud*, alliée en 1334. à *Amé* III. du nom, comte de Géneve; & *Marguerite*, religieuse.

XVII. Jean I. du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, porta la qualité de comte de Montfort, & de seigneur de Montgascon, du vivant de *Guillaume X.* son frere aîné du premier lit, & de la comtesse *Jeanne* sa fille, femme du roi *Jean*, par la mort de laquelle les comtés d'Auvergne & de Boulogne retournerent à Jean I. son oncle, qui épousa avant 1336. *Jeanne* de Clermont, dame de saint Just, fille de *Jean* de Clermont, seigneur de Charolois, & de *Jeanne* dame d'Argies, dont il eut Jean II. qui suit; *Marie* de Boulogne, dame de saint Just, mariée en 1375. à *Raymond VII.* vicomte de Turenne; & *Jeanne* de Boulogne, mariée à *Beraud I.* dauphin d'Auvergne.

XVIII. Jean, II. du nom, comte d'Auvergne & de Boulogne, épousa en 1374. *Eleonore* de Comenges, veuve de *Bertrand II.* comte de l'Isle-Jourdain, & fille de *Raymond* comte de Comenges; dont il eut pour fille unique, *Jeanne II.* du nom, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1389. à *Jean* de France duc de Berry, comte de Poitou, d'Etampes, &c. 2°. en 1416. à *Georges* sire de la Tremoille, baron de Sully & de Craon, morte sans posterité vers l'an 1423.

XVII. Godefroy d'Auvergne, dit *de Boulogne*, fils puîné de Robert VIII. comte d'Auvergne, & de *Marie* de Flandres sa seconde femme, fut baron de Montgascon, après son frere *Jean*. Il épousa 1°. en 1364. *Marguerite*, dauphine d'Auvergne, fille de *Jean* comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, & d'*Anne* de Poitiers, morte en 1374. 2°. en 1375. *Jeanne*, fille de *Bertrand* comte de Ventadour; 3°. en 1376. *Blanche* le Bouteiller de Senlis, veuve d'*Imbaud* du Peschin, fille unique de *Guy* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Leuroux, d'Ermenonville, & de *Marie* de Cherchemont; dont sortit *Antoine* de Boulogne, mort au voyage de Hongrie en 1396. Godefroy eut de *Jeanne* de Ventadour sa seconde femme *Marie* comtesse d'Auvergne & de Boulogne, mariée en 1388. à *Bertrand* de la Tour, III. du nom, la-

quelle étant veuve, recüeillit les comtés d'Auvergne & de Boulogne, qui lui échûrent par succession, comme plus proche heritier de *Jeanne* II. du nom, sa cousine, morte sans posterité de *Jean* de France, duc de Berry, ni de *George* sire de la Tremoille. Par cette succession le comté d'Auvergne passa dans la maison de la Tour, dont on trouvera la posterité à LA TOUR.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MAISON des comtes de CLERMONT, *dauphins d'Auvergne.*

VIII. ROBERT III. eut pour fils,

IX. GUILLAUME, IV. du nom, comte d'Auvergne, &c. mourut en 1157. laissant ROBERT IV. qui suit; GUILLAUME VI. dit *le Vieux*, qui s'empara du comté d'Auvergne sur *Guillaume V.* dit *le Jeune*, son neveu, pretendant qu'il devoit être preferé aux enfans de son frere aîné, se fondant sur la coûtume de ce tems-là, *ainsi qu'il a été remarqué ci-devant*; & N. d'Auvergne, mariée à N. comte du Puy.

X. ROBERT, IV. du nom, comte d'Auvergne, épousa *Beatrix* fille de *Guigues*, dauphin III. du nom, comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté; dont il eut pour fils unique,

XI. GUILLAUME V. du nom, dit *le Jeune*, sur lequel le comté d'Auvergne fut usurpé par *Guillaume VI.* dit *le Vieux*. Encore que Guillaume V. en fût privé, il ne laissa pas, pour en conserver le droit, de se qualifier toûjours comte d'Auvergne. Il épousa *Jeanne* de Calabre; dont il eut un fils DAUPHIN qui suit;

XII. DAUPHIN d'Auvergne, comte de Clermont, épousa N. comtesse de Montferrand; dont il eut GUILLAUME qui suit; & *Alix* de Clermont, dite *Dauphine*, mariée à *Renaud* comte de Nevers.

XIII. GUILLAUME comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, eut trois femmes, *Isabeau*, *Huguette* & *Philippie*, & de ces mariages il laissa ROBERT I. qui suit; & *Catherine*, mariée à *Guichard* de Beaujeu, seigneur de Montpensier.

XIV. ROBERT I. comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, laissa d'*Alix* de Ventadour, ROBERT II. qui suit; *Hugues*, mort en 1290. *Alix*, mariée à *Eustache*, seigneur de Montboissier; *Marthe*, mariée à *Geraud* de Roussillon; & *Alix*, religieuse.

XV. ROBERT II. dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, mort en 1281. eut de *Mahaud*, fille de *Guillaume VIII.* comte d'Auvergne; ROBERT III. qui suit; *Guillaume*, mort en 1295. *Guy*, chevalier du Temple; *Mahaud*, femme de *Guillaume* seigneur d'Apchon; *Jeanne*, épouse de *Brian* seigneur de Rochebaron, fils du comte de Forez; & *Alix*, religieuse.

XVI. ROBERT III. dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1324. eut deux femmes. De la premiere, *Alix* de Mercœur, il eut JEAN qui suit; *Robert*; & un autre *Robert*, archidiacre de Tournay, mort en 1302. & *Dauphine*. De la seconde, *Isabeau* de Châtillon, dame de Jaligny, il laissa *Robert*, seigneur de Jaligny & de Combronde, mort en 1330. *Hugues*, chanoine de Clermont, mort en 1337. *Isabeau*, femme de *Pierre* Ayceclin, seigneur de Montaigu; & *Beatrix*.

XVII. JEAN dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1351. eut d'*Anne* de Poitiers, fille d'*Aymar* III. comte de Valentinois; BERAUD qui suit; *Amé*, seigneur de Rochefort, mari d'*Isabeau* de la Tour; *Hugues*; *Isabeau*, mariée à *Guy* seigneur de Chalençon-Polignac; & *Marguerite*, mariée à *Godefroy* d'Auvergne, seigneur de Montgascon.

XVIII. BERAUD I. dauphin d'Auvergne, & seigneur de Mercœur, eut de sa femme *Marie* de Villemur, petite niece du pape Jean XXII. BERAUD II. qui suit; *Hugues*; *Jean*; *Robert* & *Jeanne*, mariée 1. à N. seigneur d'Apchon, 2°. à *Guy* de Severac; *Marguerite*, morte sans lignée; *Beatrix*, mariée 1°. à *Henri* seigneur de Montaigu; 2. à *Guillaume* Flotte, seigneur de Revel; *Catherine*, alliée à N. marquis de Beaufort, frere du pape Gregoire XI. & neveu de Clement VI. & *Blanche*, femme de *Guerin* II. seigneur d'Apchier.

XIX. BERAUD, II. dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, dit *le Grand*, épousa 1°. *Jeanne* de Forez. 2°. *Marguerite* de Sancerre. Du premier lit vinrent BERAUD III. du nom, qui suit; & *Anne*, mariée en 1368. à *Louis* II. duc de Bourbon, prince du sang royal de France, en laquelle finit la branche des dauphins d'Auvergne, lorsqu'elle fut devenuë dauphine d'Auvergne & comtesse de Clermont, par la mort de la princesse *Jeanne* sa niece, dont nous allons parler, & à laquelle elle survecut. Et du second sortirent *Jean* & *Louis*, morts sans posterité; *Robert*, évêque de Chartres & d'Alby; *Marie*, alliée à *Guillaume* de Vienne, seigneur de Saint-Georges; *Jeanne*, femme de *Randonet* II. vicomte de Polignac; *Marguerite*, femme de *Jean* seigneur de Beüil, amiral de France; & *Jacquette*, abbesse de sainte Menehoud en Bourbonnois.

XX. BERAUD III. dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, épousa 1°. *Jeanne* de la Tour d'Auvergne, fille de *Bertrand* III. seigneur de la Tour, & de *Marie* d'Auvergne, dite *de Boulogne*, de laquelle il eut une fille unique qui suit; 2°. *Marguerite* de Chauvigny, vicomtesse de Brosse, dont il n'eut point d'enfans.

XXI. JEANNE comtesse de Clermont, dauphine d'Auvergne, mariée en 1426. à *Louis* de Bourbon, comte de Montpensier, prince du sang royal de France, mourut sans enfans en 1436.

Au moyen du mariage d'*Anne* dauphine, tante & heritiere de la princesse *Jeanne* avec *Louis* II. duc de Bourbon, le dauphiné d'Auvergne & le comté de Clermont, passerent dans la branche de Bourbon-Montpensier; & de-là vinrent GASTON de France duc d'Orleans, par son mariage avec *Marie* de Bourbon, duchesse de Montpensier, dont la fille unique *Louise* d'Orleans, dite *Mademoiselle*, disposa par testament en faveur de PHILIPPE de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Loüis XIV. * Strabon, *geogr. l.* 4. Cæsar, *de bello Gall. l.* 7. Eutrope, *l.* 4. Paul Diacre, *hist. miscellan.* 4. & 6. Justel, *hist. d'Auvergne*. Du Puy, *droits du roi*. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*. Du Chêne, *recherche des antiquités de France*. Le P. Anselme.

AUVERGNE (Pierre d') chanoine de Paris, *voyez* PIERRE D'AUVERGNE.

AUVERGNE (Martial d') Limosin de nation, & procureur au parlement de Paris, qui vivoit vers l'an 1480. écrivit en vers françois l'histoire du roi Charles VII. & intitula son ouvrage, *les vigiles du roi Charles VII.* Plus, *les loüanges de la Vierge Marie*. Il composa encore un traité qui contenoit cinquante arrêts d'amour, sous le titre d'*arresta amorum*, sur lesquels Benoît Curce Symphorien, jurisconsulte de Lyon, fit des commentaires tres-ingenieux. Lilio Giraldi, & divers autres auteurs, parlent avantageusement de lui. * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Du Chêne.

AWLEN ou AALEN, *Alena*, ville d'Allemagne en Souabe, *voyez* AHLEN.

AUXANIUS, archevêque d'Arles, succeda à S. Cesaire, l'an 543. Il demanda l'usage du *pallium* au pape Vigile, qui le lui accorda, ayant sçû que l'empereur Justinien, & Childebert roi de France, le souhaitoient. Le même pape le fit encore son vicaire dans les Gaules, comme on le voit par l'épître de ce pape. Auxanius mourut l'an 546.* Baronius, *in annal.* Saxi, *pontif. Arelat.*

AUXENCE, Arien, usurpateur du siege episcopal de Milan, étoit natif de Cappadoce, & s'attacha à Gregoire, faux évêque d'Alexandrie. Pour recompense, Gregoire le fit prêtre vers l'an 342. ou 343. & lui inspira ces sentimens d'ambition, & cet esprit de schisme, qui le porta depuis à de si grandes violences. Dans la suite, l'empereur Constance étant à Milan en 355. & ayant envoyé en exil S. Denys, évêque de cette ville, y fit venir de Cappadoce cet Auxence, qu'il fit évêque, quoiqu'il ne fût aucunement connu du peuple, & qu'il ne sçût pas même le latin. L'empereur Valentinien étant à Milan en 364. vit avec douleur l'état où cette grande ville se trouvoit, au sujet de la religion qui partageoit les esprits, & où Auxence étoit abandonné du peuple Catholique. Comme ce prince s'étoit engagé de ne faire violence à personne en matiere de conscience, il n'osa s'opposer aux faux prélats. Saint Hilaire de Poitiers s'étant trouvé à Milan, parla hautement & avec liberté contre Au-

xence, qu'il traita dans une requête presentée à l'empereur, de blasphémateur & d'ennemi de Jesus-Christ. Valentinien ordonna une conference reglée, que le prelat Arien évita autant qu'il put; mais se voyant pressé, il avoüa que le Fils étoit vrai Dieu. Il fut obligé d'en faire une declaration publique, & trompa l'empereur, comme nous l'apprenons de saint Hilaire. Depuis, il fut excommunié dans un concile tenu l'an 368. à Rome par le pape Damase, & fut condamné par saint Athanase & par les prelats des Gaules. Il occupa neanmoins le siege episcopal de Milan jusqu'en 374. que saint Ambroise lui succeda. * S. Hilaire, *contr. Auxent.* Baronius *in annal. A. C.* 355. 359. 360. *& seq.* Hermant, *vie de saint Athanase, &c.*

AUXENCE, dit *le Jeune*, étoit un heretique Arien, que l'imperatrice Justine entreprit d'oppofer à saint Ambroise. Divers auteurs l'ont confondu avec le premier Auxence, qui étoit de Cappadoce, au lieu que ce dernier étoit de Scythie. Auxence *le Jeune* s'étoit noirci de crimes dans son pays, & s'étoit avancé entre les Heretiques, par ses flatteries, & par ses violences contre les Fideles. Comme il craignoit d'être connu, il changea de nom, & prit celui de *Mercure*; mais on ne le nomma jamais autrement qu'Auxence. Il osa défier saint Ambroise à la dispute, & choisit pour juges quelques Payens & l'empereur Valentinien *le Jeune*, qui n'étoit encore que cathecumene & enfant. Saint Ambroise refusa de reconnoître pour arbitres des choses de la foi, des seculiers, & des ennemis de la religion. On lui conseilla de publier ses raisons par écrit: il le fit, & soûtint hautement, que soit que l'on consultât les livres sacrés de l'écriture, soit que l'on examinât la tradition, on trouveroit que sur le sujet de la foi, les évêques avoient toûjours jugé les princes Chrétiens, bien loin d'avoir été jugés eux-mêmes par les princes. Le cardinal Baronius place cette contestation sous l'an 386. * Saint Ambroise, *orat. in Auxent.* Paulin, *in vita S. Ambrosii.* Saint Jerôme, *in chron.* Rufin, *l.* 2. *c.* 11. Socrate, *l.* 4. *c.* 25. Baronius, &c.

AUXENCE, évêque de Mopsueste en Cilicie, avoit été soldat sous l'empereur Licinius, si on en croit Suidas, & aima mieux quitter l'épée, & renoncer à la profession militaire, que d'offrir des raisins à Bacchus; mais il est difficile d'accorder cela avec ce que l'histoire ecclesiastique nous apprend d'Auxence, évêque de Mopsueste, qui succeda dans ce siege à Macedonius, après le concile de Sirmich, tenu l'an 351. contre l'heresiarque Photin. Cet Auxence reçut avec des demonstrations d'amitié Aëtius, chef des Anoméens, exilé dans son diocese. Cette conduite, avec les loüanges que lui donne Philostorge, l'ont fait soupçonner d'Arianisme. Les Grecs ne l'ont point reconnu pour Saint: cependant il se trouve au 17. Decembre dans le martyrologe Romain. * Philostorge. Suidas. Tillemont, *mem. ecclef. tom.* 5. Baillet, *vies des Saints.*

AUXENCE (Saint) ou AUXENT en Bithynie, étoit Persan d'origine, & Syrien de nation, fils d'*Abdas*, que la persecution du roi Sapor avoit obligé d'abandonner le pays pour sa religion, & de venir fort jeune s'établir en Syrie dès le tems de l'empereur Constance. Auxence vint à Constantinople à la cour de l'empereur, & y fit liaison avec des personnes de pieté: il prit ensuite la resolution de se retirer l'an 449. dans une solitude, passa la mer, & s'arrêta sur une montagne de Bithynie nommée *Oxie*, à trois lieuës & demie de Calcedoine, où l'on tient qu'il fit plusieurs miracles. Il fut mandé au concile de Calcedoine, étant soupçonné d'être du parti d'Eutyche, & approuva la decision de ce concile. Le patriarche de Constantinople l'ordonna prêtre, après quoi il retourna dans sa solitude, & se fit conduire sur la montagne de Siope, beaucoup plus haute que celle d'Oxie, & moins éloignée de Calcedoine. Quelques personnes touchées de sa vie exemplaire, vinrent s'établir auprès de lui, jusqu'au nombre de soixante & dix; & tout enfermé qu'il étoit dans sa cellule, il conduisit un grand nombre de solitaires de l'un & l'autre sexe. Il eut même la direction de plusieurs seculiers, & il faisoit des instructions reglées, tant aux moines qu'aux religieuses du monastere de Trichinere, qui s'étoient établies près de sa cellule. Il mourut le 14. jour de Fevrier de l'an 463. selon les uns, & selon d'autres, vers l'an 470. * *Sa vie, apud Bollandum.* Baillet, *vies des Saints, au* 14. *Fevrier.*

AUXERRE, sur l'Yonne, ville de France, sur les confins de la Bourgogne, avec titre de comté, bailliage, présidial, élection & évêché suffragant de Sens, est une ville ancienne, que les auteurs ont nommée diversement, *Autissiodorum, Altissiodurum, Autissiodorum, Autisoderum, Autosidorum, Autusiodorum, Altasiodorum, Autisiodonum, Autricum, Altricum, Altiodorum, Aiccdorum, Alciodrum.* On a trouvé dans les fondemens de quelques tours des inscriptions Romaines qui portoient le nom de Vibius: ce qui a fait croire qu'elle avoit été bâtie par quelqu'un de cette famille Romaine. Il est fait mention de cette ville dans l'itineraire d'Antonin. Ammien Marcellin parle de cette ville, & dit que Julien *l'Apostat* s'y arrêta quelque tems, pour y faire rafraîchir son armée, vers l'an 356. Dans le siecle suivant, Auxerre fut prise, & presque ruinée par Attila. Les Sarasins y entrerent & la pillerent en 732. Elle étoit sous la domination de comtes particuliers. Le roi Robert l'emporta vers l'an 1005. cependant Auxerre a eu encore depuis des comtes particuliers qui relevoient des rois de France, jusqu'à ce qu'elle ait été réunie à la couronne. Les Anglois la pillerent en 1358. & les Huguenots en 1567. Cette ville est située sur le panchant d'une montagne, au bas de laquelle coule la riviere d'Yonne, qui lui sert d'ornement & de rempart, & qui y fait valoir le commerce. Outre qu'Auxerre est un lieu de passage, pour aller dans les villes les plus considerables du royaume; il y a un pont de pierre sur la riviere construit du tems de saint Louis en 1266. de grandes places, diverses fontaines, & de belles eglises. La cathedrale de saint Etienne est assez magnifique. Le chapitre avoit autrefois à sa tête un prevôt, mais en 1177. la prevôté fut annexée à la mense capitulaire, & la place de doyen devint la premiere dignité. Après lui il y a le grand archidiacre d'Auxerre, le chantre, le tresorier, l'archidiacre de Puisaye, le penitencier. Outre ces dignités, le chapitre est composé de 63. prebendes, dont il y en a trois d'annexées à trois de ces dignités; sçavoir un doyen, un chantre & un tresorier; une à l'abbé de saint Marien, une au college de la ville, & une divisée en deux personats, dont joüissent le soûchantre & le lecteur. Six autres sont partagées en douze semi-prebendes; les cinquante & une restantes sont possedées par des chanoines, du nombre desquels est le theologal, qui est simple chanoine. Il y a encore une prebende hereditaire dans la maison de Beauvoir-Chatelus, accordée en 1423. à Claude de Beauvoir, seigneur de Chatelus, vicomte d'Avalon & à ses successeurs & heritiers mâles, seigneurs de Chatelus, en reconnoissance de ce qu'il remit au chapitre la ville de Cravan, ancien patrimoine de ce chapitre. Le doyenné, la chantrerie, la prebende annexée à l'abbaye de saint Marien, la preceptoriale, & huit semi-prebendes, sont conferées de plein droit par le chapitre; les autres dignités & prebendes par l'évêque. Saint Peregrin martyr est le premier évêque d'Auxerre. On croit qu'il y fut envoyé par Sixte II. l'an 258. Saint Germain, qui vivoit dans le V. siecle, a relevé par sa sainteté la reputation de cette eglise & est mort en 448. Marcellien, Valere, Eladius, Amateur, Allodius, Fraternus, Ursus, Optat, Droctoalde, Romain, Anachaire ou Aunacharius, ou Aunhair, Didier & plusieurs autres évêques d'Auxerre, sont encore reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs; comme Heribaud, qui se trouva l'an 849. au concile de Tours, & qui est nommé dans les écrits de Loup, abbé de Ferrieres; Alain, Pierre de Belle-Perge, Jacques Amiot, Hugues de Châlons, Geofroi & Robert de Nevers, Hugues mort en 1151. Guillaume de Touci, Hugues de Noyers, Guillaume surnommé d'Auxerre, Renaud de Segnelay, Guy de Mello, Erard de Lesini, les cardinaux Pierre de Mortemar, Taillerand de Perigord, Robert & Philippe de Lenoncourt, Philibert Babou de la Bourdaisiere, &c. On voit encore à Auxerre l'abbaye de saint Germain, de l'ordre de saint Benoît,

congregation de saint Maur; celle de saint Pere, de l'ordre de saint Augustin, congregation de France; celle de saint Marien, de l'ordre de Prémontré; celle de S. Julien, de Benedictines; celle de Notre-Dame des Isles, de Bernardines; deux prieurés; une commanderie de Malte dans le grand prieuré de France; douze paroisses & un seminaire dirigé par les missionnaires; des couvens de Jacobins, Cordeliers, Capucins, Augustins Déchaussés, Ursulines, Filles de la Visitation, un college, où les Jesuites enseignent les humanités, un hôpital pour les malades, & un hôpital general. Auxerre est un gouvernement particulier dans la lieutenance generale d'Autun: il y a une lieutenance des maréchaux de France, un bailliage principal & presidial du parlement de Paris, auquel ressortissent la prevôté royale de la même ville, les justices des enclos & seigneuries de l'évêché, du chapitre, des abbayes & de la commanderie; & la mairie, qui a la police. Il y a encore une maitrise particuliere des eaux & forêts, ressortissantes à la table de marbre de Paris, une justice consulaire du parlement de Paris, un grenier à sel de la cour des aydes de la même ville, & de la direction de Dijon. On ne doit pas ômettre qu'Auxerre est la treiziéme ville qui depute aux états de Bourgogne, & la douziéme qui nomme l'élû du tiers-état, & à tour de rouë le premier alcade.

Gregoire de *Tours* fait mention de quelques comtes d'Auxerre dès le VI. siecle: sçavoir Penius & Mommos son fils. Un nommé Ermenolde l'étoit en 780. Les Conrads & leurs enfans lui succederent. Après celui-là, Girvolde eut ce comté, qui passa de lui à deux de nos rois, Charles *le Gras* & Eudes; & puis à Richard duc de Bourgogne, dont les successeurs, ducs de Bourgogne, se l'approprierent, mettant en leur place des vicomtes, jusqu'au duc Henri, frere du roi Hugues *Capet*. Enfin ce comté, qui n'avoit point été hereditaire sous les deux premieres races de nos rois, le devint sous la troisiéme.

Dix ans après que le roi Robert eut pris Auxerre, en 1005. sur *Landri* comte de Nevers, il maria *Adelais* sa fille ou sa sœur, avec RENAUD I. comte de Nevers, fils du même *Landri*, & lui donna en dot le comté d'Auxerre. Renaud I. mourut en 1040. & fut pere de GUILLAUME I. Celui-ci, mort en 1085. eut RENAUD II. mort en 1067. & *Robert*, évêque d'Auxerre. Renaud II. laissa GUILLAUME III. mort en 1148. pere de GUILLAUME IV. mort en 1160. & de *Renaud* comte de Tonnerre, qui ne laissa point de posterité. GUILLAUME IV. eut *Guillaume* V. mort dans la Palestine l'an 1168. GUY, qui continua la posterité; *Renaud* comte de Tonnerre, mort l'an 1191. sans lignee; & *Anne*, femme de *Guillaume* VII. comte d'Auvergne. GUY, mort en 1176. eut *Agnés* comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnere, mariée 1°. en 1184. à *Pierre* II. de Courtenay, empereur de Constantinople. Elle laissa de ce mariage *Mahaud*, qui fut mariée 1°. l'an 1199. à *Hervé* IV. seigneur de Donzi; 2°. à *Guigues* IV. comte de Forez. Depuis elle mourut religieuse à Fontevraud le 12. Octobre 1254. De son premier mari, elle eut un fils mort jeune; & AGNE'S, qui épousa le comte de saint Paul, duquel elle laissa *Yolande*, femme d'*Archambaud* IX. du nom, sire de Bourbon. MAHAUD, fille & heritiere de ces derniers, épousa *Eudes* de Bourgogne en 1247. & mourut en 1262. *Eudes* mourut à Acre dans la Palestine, l'an 1269. Il étoit fils de *Hugues* IV. duc de Bourgogne, & d'*Yolande* de Dreux; & il eut de son mariage avec *Mahaud*, quatre filles; *Yolande*, comtesse de Nevers, mariée 1°. à *Jean* de France, dit *Tristan*; 2°. à *Robert* III. comte de Flandres; *Marguerite*, comtesse de Tonnere, seconde femme de *Charles* I. roi de Naples, morte sans posterité en 1308. *Jeanne*, qui ne fut point mariée; & ALIX, qui porta le comté d'Auxerre, &c. à *Jean* de Châlon, seigneur de Rochefort, &c. Elle en eut GUILLAUME de Châlon, dit *le Grand*, qui épousa *Eleonore* de Savoye, seconde fille d'*Amé* V. & qui fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. Il laissa JEAN II. de Châlon, comte d'Auxerre, tué à la bataille de Creci en 1346. lequel eut de sa premiere femme *Marie*, fille d'*Amé* II. comte de Genéve, JEAN III. grand bouteiller de France, mort en 1364. Ce dernier prit alliance avec *Marie* Crespin, dame de Louves, de laquelle il eut JEAN IV. *Louis*, &c. Ce JEAN IV. vendit l'an 1370. le comté d'Auxerre au roi Charles V. dit *le Sage*, pour la somme de trente mille francs d'or; & ce prince, par deux divers actes du mois de Juillet & de Septembre 1371. unit ce comté à la couronne. *Jean* IV. mourut en 1379. sans posterité. LOUIS son frere intenta procès au roi, pour retirer ce comté, & mourut en 1398. laissant *Louis* II. lequel transigea avec le roi Charles VI. qui lui donna une grande somme d'argent. Ce Loüis, comte de Tonnere, fut tué à la bataille de Vernëuil en 1424. cependant en 1435. le roi Charles VII. par le traité d'Arras, que la necessité l'obligea de conclurre, transporta à Philippe II. duc de Bourgogne, le comté d'Auxerre, que Louis XI. réünit encore à la couronne; & il y est demeuré attaché, malgré les demandes des heritiers de Marguerite de Bourgogne. Auxerre a bailliage & présidial, qui sont du ressort du parlement de Paris: l'élection est aussi du ressort de la cour des aides de Paris. Les comptes du domaine se rendent à la chambre des comptes de Dijon. Le comté d'Auxerre a neuf lieuës de long du nord au midi, & cinq de large. Il est borné à l'orient par le Tonnerois & le bailliage de Noyers; au midi par une partie du bailliage d'Auxerre, qui est du gouvernement de Nivernois; au couchant par le Gatinois; & au nord par le Senonois & le Tonnerois. Le pays est découvert, & rempli de vignes, dont les vins ont de la réputation. Le grand nombre de collines où viennent ces vins, laisse peu de vallons & de terres propres à semer des bleds: aussi les habitans en tirent beaucoup d'Avalon. La plus belle prairie est celle de Bauche, qui a trois lieuës de longueur sur cinq cens pas de large, & où on nourrit beaucoup de bestiaux. Le commerce de bois est considerable par le moyen de la riviere d'Yonne, d'où on les conduit à Paris. Auxerre est appellée dans l'assemblée des états, avec les autres villes du duché de Bourgogne. * Ammien Marcellin, *hist. l.* 16. Prosper, *in chron.* Fredegaire, *chron.* Heric, *in vit. S. Germ.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *recherche des villes de France.* Du Pui, *droits du roi.* Du Bouchet, *hist. de la maison de Courtenay.* Le P. Labbe, *tome I. de la biblior. manusc.* M. de Valois, *dans sa notice.* Le Moine de S. Marien, *en sa chron.* Tillemont & Baillet.

CONCILES D'AUXERRE.

Le premier fut assemblé l'an 586. sous le pontificat de Pelage II. & il ne s'y trouva qu'Anachaire, évêque du lieu, sept abbés, trente-quatre prêtres & trois diacres. On y fit quarante-cinq canons, dont le vingt cinquiéme défend aux abbés & aux moines d'être parrains des enfans au baptême. Le trente-sixiéme ordonne que les femmes ne recevront point la sainte Eucharistie la main nuë. La coûtume étoit qu'elles la couvrissent d'un voile. Il y eut un deuxiéme concile d'Auxerre, l'an 1147. contre Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, qui y exposa sa doctrine, dont Othon de Freisingen fait mention dans le premier livre de l'histoire de Frederic I. empereur. En 1020. le roi Robert se trouva au concile tenu à Airi, dans le diocese d'Auxerre. Divers prelats de cette église ont publié des ordonnances synodales; comme François de Donadieu, en 1622.

AUXERRE (Guillaume évêque d') *voyez* GUILLAUME D'AUXERRE.

AUXERROIS, petit pays aux environs de la ville d'Auxerre, sur les confins des gouvernemens generaux de la Champagne, de l'Orleanois, de l'isle de France & du duché de Bourgogne.

AUXESIE & LAMIE, *Auxesia* & *Lamia*, filles de l'isle de Crete, (aujourd'hui Candie) étant venuës à Trœzene, ville du Peloponnese, y furent lapidées pendant une sedition. Les Epidauriens furent ensuite affligés d'une cruelle famine: sur quoi ayant consulté l'oracle, il leur fut répondu que leur terre demeureroit toûjours sterile, jusqu'à ce qu'ils eussent élevé deux statuës en l'honneur de ces deux sœurs. Les Epidauriens, resolus d'obéir à l'oracle, avec toute l'exactitude possible, le

consulterent encore une seconde fois, sur la maniere dont ces statuës devoient être faites, & demanderent s'ils les feroient de cuivre ou de pierre. L'oracle répondit qu'ils ne devoient les faire, ni de l'une, ni de l'autre de ces matieres; mais seulement de bois d'olivier. Sur cette réponse, comme les Epidauriens n'avoient point d'oliviers, ils en démanderent aux Atheniens; & ceux ci leur en accorderent, à la charge que tous les ans, en signe d'hommage, la ville d'Epidaure envoyeroit des presens à Minerve, déesse tutelaire d'Athenes. Les Epidauriens accepterent la condition; & dès qu'ils eurent executé les ordres de l'oracle, ils virent revenir la fertilité dans leur pays. C'est pourquoi ils ordonnerent que l'on feroit tous les ans des sacrifices à Auxesie & à Lamie, dans une fête, qu'ils nommerent *Lithobolie*, comme qui diroit, *la fête des jets de pierre*, *de λίθος, pierre*, & *βολὴ, jet*. * Pausanias, *in Corinthiac.* Herodote, *l.* 5.

AUXILIUS, auteur du IX. siecle, ordonné prêtre par le pape Formose, & venu à Rome d'un pays éloigné, a soûtenu la validite des ordinations faites par ce pape, & a fait deux petits traités sur ce sujet. Le premier n'est qu'un recüeil des reglemens ecclesiastiques & de passages des Peres, pour prouver qu'un évêque, dépoüillé de son évêché, peut être inthrônisé dans une autre église; & que les ordinations faites par des évêques illegitimes, sont valides. Le second est écrit en forme de dialogue, par demandes & par réponses; & le but que l'auteur se propose, est d'y répondre aux objections que l'on faisoit, pour montrer que les ordinations du pape Formose étoient nulles. Ces deux traités ont été donnés par le P. Morin, prêtre de l'Oratoire, dans son traité des ordinations. Il y paroît assez d'érudition pour le tems auquel vivoit Auxilius, & ils sont écrits avec beaucoup de fermeté & de liberté. * Sigebert, *de script. eccles. c.* 12. Morin, *de ordinationibus*. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IX. siecle.*

AUXIMANUS (Nicolas) religieux de l'ordre de S. François, *voyez* NICOLAS.

AUXOIS, pays de France en Bourgogne, *Alexiensis tractus*, est entre l'Autunois, l'Auxerrois & le Dijonnois, vers la Champagne. Quelques auteurs croyent que c'est le pays des anciens Mandubiens. Son nom est tiré de l'ancienne *Alexia*, qu'on croit être le bourg d'Alise-sainte-Reine. L'Auxois est le quatriéme pays du duché de Bourgogne; & Semur en Auxois, qui en est la principale ville, est le quatriéme bailliage principal, & présidial du parlement de Dijon. C'est dans l'étenduë de ce bailliage que sont les villes de Montbard, Flavigny & Viteaux; & les bourgs d'Epoisses, Nuys sous Ravierre, Moutier-saint Jean & Alise-sainte-Reine. Les bailliages particuliers sont ceux d'Avalon, où sont les bourgs de Montreal, Guillon & Tanlay; d'Arnay-le-Duc, où sont les bourgs de Poüilly, Sombernon & Châteauneuf; de Saulieu, où sont les bourgs de Mont-saint-Jean & Rouvray, & le bailliage seigneurial de Noyers, qui ressortit nuëment au parlement. Il y a dans ces bailliages près de deux cens soixante & dix paroisses, & un tres-grand nombre de hameaux considerables. Il est arrosé de diverses petites rivieres, qui sont l'Armençon, l'Oserain, la Loze, la Brenne &c. * De Chasseneu, *in catal. glor. mundi.* Du Chêne, *recherche des villes &c.*

AUXONNE, *voyez* AUSSONNE.

AUXY-LE-CHATEAU, *Alciacum*, petite ville des Pays-Bas Catholiques. Elle est dans l'Artois, à trois lieuës de la riviere de Dourlens, sur l'Autie, qui la sépare en deux. Cette ville a donné son nom à la maison d'Auxy, l'une des plus anciennes de la province.

I. HUGUES seigneur d'Auxy, est nommé avec *Mathilde* sa femme, ses fils & petit-fils dans un titre de l'abbaye de Cercamp, de l'an 1197. L'aîné de ses enfans fut HUGUES II. qui suit;

II. HUGUES, II. du nom, seigneur d'Auxy, laissa de *Marguerite* d'Aubygny sa femme, entr'autres enfans HUGUES III. qui suit;

III. HUGUES, III. du nom, sire & ber d'Auxy, fit quelques biens au chapitre de l'église d'Amiens vers l'an 1200. & eut de N. sa femme, HUGUES IV. qui suit; & *Eustache* d'Auxy, qui fut en 1230. caution de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, envers le roi saint Louis.

IV. HUGUES, IV. du nom, sire & ber d'Auxy, vivoit en 1236. & laissa de N. sa femme, PHILIPPE, qui suit;

V. PHILIPPE sire & ber d'Auxy, fit le voyage d'Afrique avec le roi saint Louis, & épousa *Catherine* de Pequigny, fille de *Jean* vidame d'Amiens, & d'*Isabeau* de Brienne, dont il eut JEAN I. du nom qui suit;

VI. JEAN, I. du nom, sire & ber d'Auxy, seigneur de Fontaines & de Hangest-sur-Somme, mourut à la bataille de Courtray l'an 1302. On lui donne pour femme *Isabeau* de Craon, & pour enfans JEAN II. du nom qui suit; & HUGUES d'Auxy, qui fit *la branche des seigneurs de* DOMPIERRE, *rapportée ci-après.*

VII. JEAN, II du nom, sire & ber d'Auxy, se trouva à la journée de Crecy en 1346. où il mourut. Il épousa *Marie* d'Encre, dame de Lully, Bulles, Monceaux &c. morte en 1349. dont il eut JEAN III. du nom qui suit; PIERRE seigneur de Lully & de Monceaux, *dont on fait descendre les seigneurs de ce nom*; *Marie*, alliée à *Arnoul* de Crequy, seigneur de Ramboval; *Alips*, mariée 1°. à *Jean* du Lully; 2°. à *Robert* Guy, chevalier; *Blanche*, dont l'alliance est ignorée; & N. d'Auxy, morte jeune.

VIII. JEAN, III. du nom, sire & ber d'Auxy, seigneur de Fontaines, Bulles &c. mort avant l'an 1364. avoit épousé *Catherine* de Melun, dame de saint Maurice-sur Laveron, fille de *Jean* seigneur de S. Maurice, Daillant & de Fontenelles, & de *Marguerite* dame de Brimeu, dont il eut 1. *Louis* seigneur & ber d'Auxy, qui servit en Picardie en 1379. sous le sire de Sempy, & mourut sans alliance; 2. *Colart* sire & ber d'Auxy, qui servit en Picardie en 1380. sous le sire de Coucy, & sous le sire de Sempy en 1382. & mourut sans posterité de *Jeanne* d'Enghien, qui étoit remariée en 1385. à *Jacques* de Harcourt, seigneur de Montgommery. *Il laissa pour fils* naturel Jean, *vivant en* 1409. 3. DAVID qui suit; 4. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* d'Ailly, seigneur de Boubers-sur-Canche; 2°. à *Jean* de Longuilliers, seigneur d'Angoudessan; & *Iolande* d'Auxy, mariée à *Guillaume* de Hardentun, seigneur de Maisons.

IX. DAVID sire & ber d'Auxy, suivit le roi au second voyage qu'il fit en 1383. pour le secours du comte de Flandres; & le duc de Bourgogne, lorsqu'il alla contre les Liegeois pour y rétablir l'évêque, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Guillaume* seigneur d'Usson, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut *Philippe* sire & ber d'Auxy, qui étoit avec le duc de Bourgogne en 1417. lorsqu'il alla à Tours pour y surprendre la reine. Il suivit aussi ce prince à la levée du siege de Senlis, & mourut de contagion à Paris en 1418. *Jacques* sire & ber d'Auxy &c. qui suivit aussi le parti du duc de Bourgogne, & étoit en sa compagnie en 1421. au rencontre qu'il eut près Mons en Vimeu, contre les gens du Dauphin. Il mourut en 1422. sans enfans d'*Isabelle* de Chaumont, fille de *Lionel* seigneur de Quitry, & de *Robine* de Montagu, qu'il avoit épousée le 16. Janvier 1414. JEAN IV. du nom qui suit; *Catherine*, mariée à *Gilles* de Mailly, seigneur d'Authuille & d'Audinfer; & *Hugues* d'Auxy, seigneur de Gennes, qui mourut avant l'an 1466. Il avoit épousé par contrat du 24. Août 1441. *Catherine* de Regneauville, veuve de *Guichard* de Fiefes, & fille aînée de *Colart* seigneur de Regneauville & d'Estrées, dont il eut *Catherine* d'Auxy, mariée à *Louis*, dit *Perceval* de Dreux, seigneur de Pierrecourt. DAVID *eut aussi un fils* naturel, *nommé* Jean, *dit* Hector, *vivant en* 1400.

X. JEAN sire & ber d'Auxy, IV. du nom, seigneur de Fontaines-sur-Somme &c. sénéchal & gouverneur du comté de Ponthieu, chevalier de la toison d'or, maître des arbalestriers de France, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa par contrat du 17. Septembre 1447. *Jeanne* dame de Flavy, Basentin &c. fille & heritiere de *Jean* seigneur de Flavy, &c. conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* d'Antoing, dame de Maiserolles, dont il eut *Isabeau* dame d'Auxy, mariée à *Philippe* de Crevecœur, seigneur

gneur des Querdes, maréchal de France, chevalier de la toison d'or, morte sans posterité; & *Marie* d'Auxy, qui succeda dans tous les biens de sa maison, alliée à *Jean* de Bruges, seigneur de la Gruthuse, gouverneur de Picardie. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Jean *seigneur de Vareilles & de Boussois, qui laissa posterité*; Antoine *seigneur de la Tour, capitaine des archers du corps de l'empereur Maximilien, qui laissa aussi posterité*; Georges *maître d'hôtel du roi Louis XII. &* Marguerite, *alliée par contrat du 7. Janvier* 1462. *à* Charles *Bonneteau, seigneur de Festus près Homdaing.*

SEIGNEURS DE DOMPIERRE.

XII. Hugues d'Auxy, fils puîné de Jean sire & ber d'Auxy, I. du nom, fut seigneur de Dompierre, & étoit en la compagnie de Jean de Marigny, évêque de Beauvais, en la guerre de Gascogne, sous le connétable d'Eu en 1337. Il épousa *Isabelle* de Marigny, veuve de *Guillaume* comte de Tancarville, & fille d'*Enguerrand* seigneur de Marigny, dont il eut *Pierre* d'Auxy, qui fut assassiné au château de saint Martin en 1364. sur le refus qu'il fit de le remettre à Mathieu de Braquemont, à la femme duquel il appartenoit, & à la garde duquel il avoit été commis par le comte d'Eu; & Enguerrand qui suit;

VIII. Enguerrand d'Auxy, seigneur de Dompierre, épousa *Isabeau* de Goulons, fille & seule heritiere de *Regnaut* de Goulons, dont il eut Philippe qui suit; *Jean*, mort avec son frere aîné à la bataille d'Azincourt en 1415. & *Catherine* d'Auxy, qui devint heritiere de ses freres, mariée à *Denys* seigneur de Rambures, maître des arbalestriers de France.

IX. Philippe d'Auxy, seigneur de Dompierre, Escouys, Bosc-Roger, Manneville & autres terres de la maison de Marigny, qui lui furent adjugées par arrêt du 26. Avril 1393. fut senéchal de Ponthieu, & capitaine d'Abbeville en 1402. servit en Picardie en 1404. sous le comte de Ligny, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. sans laisser de posterité de *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Colart* seigneur de Torcy.

AUXY (Jean sire & ber d') IV. du nom, seigneur de Fontaines-sur-Somme, de Fumechon &c. senechal & gouverneur du comté de Ponthieu, capitaine d'Abbeville, de Courtray & d'Oudenarde, chevalier de la toison d'or, conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, premier chambellan du comte de Charolois, & maître des arbalêtriers de France, eut toute sa vie une grande autorité auprès du comte de Charolois & du duc Philippe de Bourgogne, qui le pourvut de la capitainerie de Courtray en 1425. de celle de S. Riquier, & de l'office de maître des eaux & forêts du comté de Ponthieu en 1433. ce qui fut confirmé par le roi en 1438. & 1463. Il se trouva au traité de paix conclu à Arras en 1435. entre le roi & ce duc; reprit sur les Anglois la ville de Gamache l'année suivante; & ayant été établi par ce prince capitaine general des frontieres de Picardie & du Ponthieu, il se rendit maître de la ville & du château de Crotoy en 1437. Ce prince lui donna encore la même année l'office de maître des eaux & forêts du comté d'Artois, & la capitainerie de Theroüanne, le fit chambellan & garde de la personne du comte de Charolois l'an 1440. lui donna l'office de senéchal de Ponthieu, & la capitainerie d'Abbeville en 1442. avec la faculté de faire exercer ces charges par ceux qu'il en jugeroit capables. Il le fit chevalier de son ordre de la toison d'or en 1445. le retint de son hôtel en 1446. & lui donna 400. livres de pension en recompense de son château d'Auxy, qui avoit été brûlé & demoli par les Anglois, & qu'il fit depuis rebâtir. Ce prince lui accorda encore en 1450. la capitainerie d'Oudenarde, que le roi lui confirma trois ans après. Il jouissoit d'une pension de 600. livres en 1459. comme premier chambellan du comte de Charolois, & de la capitainerie de Rupelmonde. Le roi le pourvut en 1461. de l'office de maître des arbalêtriers de France, à 2000. livres de pension; le retint son chambellan; lui donna l'office de maître des eaux & forêts de Picardie & de Ponthieu, & la capitainerie d'Abbeville en 1463. & pouvoir d'occuper son hôtel à Abbeville. Le 23. Fevrier 1464. le comte de Charolois lui donna derechef l'office de senéchal, de gouverneur de Ponthieu, avec la capitainerie d'Abbeville par lettres du 16. Mai 1466. ce qui fut confirmé par le roi le 15. Juin suivant, avec le titre d'amiral sur les côtes de la riviere de Somme, le 1 Août de la même année; & la forteresse de Fallais lui fut donnée le 14. Fevrier suivant. Il se démit en 1467. de la capitainerie d'Oudenarde, & de l'office de premier chambellan de Charles duc de Bourgogne; & vivoit encore en 1470. * Sainte-Marthe. Le P. Anselme &c.

AUXY-AUX-MOINES, *Alciacum*, village des Pays-Bas Catholiques dans l'Artois, sur la riviere de Ternois, à une lieuë au-dessus de la ville d'Hesdin. Ce lieu n'est considerable que par une abbaye de l'ordre de saint Benoît, qui lui a fait donner le nom d'*Auxy-aux-Moines*. * Baudrand.

AVY (saint) abbé de Châteaudun, étoit fils d'un artisan. Il se retira assez jeune dans le monastere de Menar en Auvergne. Après y avoir passé quelques années, il vint à l'abbaye de Mici avec saint Calais; & de-là ils s'en allerent dans une solitude au pays de Dunois près de Chartres, où saint Avy bâtit un monastere. On croit qu'il est mort vers l'an 530. Saint Gregoire de *Tours* témoigne qu'il fut enterré à Orleans. Les noms, le tems & les circonstances de la vie de saint Avy & de S. Avit abbé de Mici, sont tellement semblables, qu'on pourroit croire que c'est le même. Mais saint Gregoire de *Tours* les distingue parfaitement; & ils sont d'ailleurs bien distingués par les differens jours où on celebre leur fête; car on la fait de l'abbé de Mici le 19. Decembre, & le 17. Juin de l'abbé de Châteaudun. * Gregor. *Turon. de gloria confessor. c.* 99. Surius Mabillon. Le Cointe. Bulteau, *hist. monast.* Baillet, *vies des Saints*.

AUZAI, surnom d'un des plus anciens & des plus celebres docteurs du Musulmanisme, qui se nommoit *Abu Amru Abdalrahman Ben Amru*. Il étoit natif de Damas, & contemporain de Ben Aun, auquel neanmoins il survécut. On dit qu'il a répondu sur soixante & dix mille questions. Il mourut l'an 157. de l'hegire, sous le califat d'*Almanzor*. Il tiroit son surnom d'Auza, famille des Hemiarites, qui s'étoit établie dans une bourgade de Syrie, à laquelle elle avoit donné son nom. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AUZOLE (Jacques d') *voyez* PEIRE (Jacques d'Auzole la)

AX.

AXA, fille de *Caleb*, fut promise à celui qui emporteroit la ville de Chariat Sepher. Ce qu'Othoniel ayant executé vers l'an du monde 2590. & avant l'ere Chrétienne 1445. il épousa Axa. Elle agit si adroitement par le conseil de son mari, que Caleb lui augmenta sa dot de plusieurs terres. * *Josué*, c. 15. *Juges*, c. 1.

AXAGUAS, les Axaguas, *Axagui*, peuples de l'Amerique meridionale dans la province de Venezuela, vers les Caracas. * Jean de *Laët*.

AXAR, *voyez* ANAZARBE.

AXARAFE (l') petit pays d'Espagne dans l'Andalousie: c'est un des quatre quartiers du territoire de Seville. Il est ainsi nommé d'un mot arabe, qui signifie *l'heritage des olives*. Il a six lieuës de long & dix de large; tout son tour est d'environ vingt lieuës. Son principal lieu est Triana, près de Seville, outre lequel il y a Haznacaçar, Alcala-del-Rio, & une quinzaine d'autres châteaux ou villages. * Roderico Cara.

AXBRIDGE, c'est-à-dire, *le Pont sur l'Axe*, *Axa*, *Axbridga*, petite ville d'Angleterre dans le comté de Sommerset, sur la riviere d'Axe, à trois lieuës au-dessus de la ville de Wels. * Baudrand.

AXE, *Axus*, riviere d'Angleterre. Elle coule dans le comté de Sommerset, baigne Wels & Axbridge, & se décharge dans la Saverne. * Baudrand.

AXERETO (Blaise) general des galeres de Genes en 1435. gagna la fameuse bataille navale de l'isle Ponce, où il prit Alfonse V. roi d'Aragon, surnommé *le Sage & le Magnanime*, qui vouloit se mettre en possession du

royaume de Naples, avec Jean roi de Navarre, & Henri grand-maître de l'ordre de S. Jacques, frere d'Alfonse, & plusieurs princes & grands seigneurs qui étoient dans le parti de ce roi. Il les mena à Milan, où Philippe duc de Milan les remit en liberté. Ce duc se servit encore d'Axereto contre les Venitiens, & lui donna la seigneurie de Serravalle pour recompense. * Ub. Foglietta, *elog. clar. Lig.*

AXIME ou ASTIN, château d'Afrique, dans la côte d'or de Guinée, & au royaume de ce nom, à l'emboûchure de Rio-Manco. Il appartient aux Hollandois, qui y font le commerce depuis plus de cinquante ans. Il n'est qu'à cinq lieuës du cap Apollonia, avec un assez bon port.

AXIME (le royaume d') petit pays d'Afrique en Guinée, & dans la côte d'Or, entre le cap Apollonia & le cap des Trois-Pointes, avec un château de même nom, & quelques autres lieux plus avant dans les terres.

AXIOKERSES, nom que les Samothraces donnoient à Pluton & à Proserpine, & que l'on croit être tiré des mots syriaques *Acazi*, c'est-à-dire, *ma portion*; & *Kerés*, qui signifie *destruction* ou *mort*, parce que l'empire des morts étoit entre les mains de ces deux divinités du Paganisme. * Scholiaste d'Apollonius, *l.* 1. Sam. Bochart, *in Canaan.*

AXIONIQUE, *Axionicus*, poëte Grec, qui fut auteur de quelques comedies, selon Athenée. On ignore en quel tems il a vécu. On en peut voir quelques fragmens dans le recüeil d'Hugues Grotius, intitulé *Excerpta ex Tragicis Comicis.*

AXIOPOLI, *Axiopolis*, *Axium*, ville de la Turquie d'Europe, dans la basse Bulgarie, sur la rive droite du Danube, vers les Dobruges. Tous ne conviennent pas que ce soit l'ancienne Axiopolis, où le Danube prenoit le nom d'Yster.

AXIORAME, dix-septiéme souverain pontife des Juifs. Il fut fils d'*Isus*, auquel il succeda, & laissa cette charge à son fils *Phideas*. On ne sçait pas précisément combien d'années il l'exerça. * Tirin, *chronol. sacrée*, *chap.* 42.

AXIOTHEE, *Axiothea*, femme d'esprit, se déguisoit en homme pour aller entendre Platon, dont elle étoit disciple avec Lasthenie de Matinée. C'est ce que rapporte Diogene *Laerce* dans la vie de Platon, sur le témoignage de Dicearque. Peut-être est ce la même dont parle Themistius; car il dit qu'une étrangere ayant lû quelques livres de la republique de Platon, se déguisa en homme, alla à Athenes, & etudia quelque tems de cette maniere, sous ce philosophe, sans se faire connoître. Clement d'*Alexandrie* nomme encore d'autres femmes qui firent la même chose. Ce qui donna lieu à quelques médisances, dont toute la sagesse & toute la gravité de Platon ne purent le sauver. *Voyez* G. Menage, *sur Diogene* Laërce, *l.* 3. §. 46.

AXIUS (Paul) natif de Bigorre, orateur, poëte & professeur de rhetorique à Bourdeaux, vivoit dans le IV. siecle, du tems d'Ausone, qui soûmettoit ses ouvrages à sa censure. Il se retiroit souvent dans une petite maison, nommée *Crebenne*, qu'il avoit en Bigorre. Ausone lui écrivit diverses lettres, & lui adressa son centon nuptial, & d'autres vers. * Ausone, *Idyll.* 27. & 28. & *epist.* 11. 12. & *suiv.* Elie Vinet, *sur Auson.* De Marca, *hist. de Bearn. l.* 1. *c.* 10. *n.* 11. &c.

AXMYSTERE, *Axa*, *Axmystera*, petite ville d'Angleterre dans le comté de Devon, aux confins de celui de Sommerset & de celui de Dorset. * Baudrand.

AXONES, *voyez* CYRBES.

AXUM ou CHAXUM, *Cassumo*, *Caxumo*, *Chaxumo*, ou *Achacuma*, ville de la province de Sire, étoit autrefois capitale du royaume de Tigre en Ethiopie. C'étoit aussi la principale ville des Axumites ou Auxumites, qui furent vaincus par Aurelien & par Justinien, la seiziéme année de son regne. * Vopisc. *in Aurelian.* Paul Diacon. *histor. l.* 16. *c.* 22. Ptolom. *l.* 14. *c.* 8. Ludolf. & Jeronimo Lobo, *en leurs cartes de l'empire Eth.*

AY

AY, *Ageium*, petite ville de France dans la Champagne, à quatre lieuës de Reims. Elle est celebre par ses bons vins, qui sont estimés en France & dans les pays étrangers. * Baudrand.

AYALA (Luc-Fernandez de) natif de Murcie, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit celebre en 1635. par sa doctrine & par son zele. Il étoit en même tems lecteur de theologie, prédicateur & directeur. En 1644. il fut fait prieur d'Oran, & prédicateur general; & peu après on le fit encore consulteur & commissaire du saint office. On a de lui deux ouvrages; l'un de la vie & de la mort de l'Antechrist, imprimé à Murcie en 1635. & en 1649. à Madrid; l'autre parut dans cette derniere ville en 1648. & c'est un traité des grandeurs de la Vierge. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

AYALA (Diego d'Ayala Lopez) *cherchez* LOPEZ & ZUNIGA.

AYAMONTE, ville d'Espagne en Andalousie, sur la frontiere du royaume de Portugal, à l'emboûchure de la riviere de Guadiane, dans le golfe de Cadiz. Elle est petite, située sur une colline; mais fortifiée contre les Portugais, avec un bon château sur le rocher, parce qu'elle est sur les confins de l'Algarve, vis-à-vis de Castro Marin, à dix-huit lieuës de Cadiz, & à vingt-deux de Seville.

AYAMONTE (marquis d') *voyez* ZUNIGA.

AYAN, la côte d'Ayan, ou d'Ajen, *Azania Regio*, grande côte d'Afrique, dans la haute Ethiopie, depuis la ligne équinoctiale jusqu'au douziéme degré de latitude meridionale. Elle a environ trois cens lieuës de côte en longueur sur l'Ocean, ou la mer de Zanguebar, & cent quarante de large sur le détroit de Babel-Mandel, ou sur la mer Arabique. Sa largeur va toûjours en diminuant du nord jusqu'à la ligne, où elle n'a pas plus de soixante lieuës. Ses bornes ont au nord le royaume de Dangali, le détroit de Babel Mandel au levant, au midi la mer de Zanguebar, & au couchant l'Abyssinie, dont elle est séparée par une longue chaine de montagnes. Ce pays est fertile en millet, en orge, en fruits, & en pâturages. On y nourrit quantité de chevaux, de vaches & de moutons. On en tire du miel, de la cire, de l'encens, du poivre, de l'yvoire, de l'or, & quantité d'esclaves. Ses habitans y sont blancs; mais bazanés, à la reserve de quelques Noirs, qui sont bien avant dans les terres: ils sont generalement Mahometans. La côte d'Ayan est divisée en quatre états, les royaumes d'Adel, d'Adea, de Mandagono, & de Brava. Marmol, *descript. de l'Afriq.* Sanson. du Val.

AYBERT (saint) prêtre reclus, Benedictin en Hainaut, nâquit l'an 1060. dans le village d'Espéene ou Espain, au diocese de Tournay en Flandre. Il se retira près d'un moine Benedictin du monastere de saint Crépin en Hainaut, reclus dans une cellule écartée de sa maison, se mit sous sa conduite, & imita son genre de vie. Regnier abbé de saint Crépin, leur fit faire avec lui le voyage de Rome, où cet abbé étoit allé demander au pape la confirmation de l'établissement des Benedictins dans cette abbaye, qui, depuis sa fondation par saint Lendelin au VII. siecle, avoit toûjours été occupée par des clercs chanoines: & les Benedictins ne s'y étoient établis que depuis dix ou douze ans. Ces deux reclus étant de retour, se renfermerent dans leurs cellules; mais Aybert voulut, quelque tems après, goûter de la vie cenobitique, & demeura pendant vingt-cinq ans dans le monastere de saint Crépin, après lesquels il se retira de nouveau dans une cellule, qu'il fit bâtir au milieu d'un desert La réputation de sa sainteté y attira une grande foule de monde. Burchard, évêque de Cambray, l'ordonna prêtre, avec un pouvoir particulier d'administrer dans sa cellule les sacremens de Penitence & d'Eucharistie: pouvoir qui lui fut confirmé par les papes Paschal II. & Innocent II. Cependant il renvoyoit tous les penitens à leur évêque. Il disoit tous les jours deux messes: la premiere pour les vivans; l'autre pour les morts. Il récitoit aussi tous les jours le pseautier entier aux ma-

times des morts, dont les nocturnes étoient composés de 50. pseaumes avec leurs trois leçons. Il mourut âgé de 80. ans, le jour de Pâques, l'an 1140. qui tomboit au 7. d'Avril. * *Vie de S. Aybert*, par Robert, archidiacre d'Ostrevant, donnée par Surius & par Bollandus. Baillet, *vies des Saints*.

AYACELIN, *voyez* MONTAIGU.

AYEN (comtes d') *voyez* NOAILLES.

AYERBE, petite ville d'Espagne en Aragon, entre Saragosse & Jaca, sur la riviere de Gallego. Quelques auteurs la prennent pour l'ancienne *Nemanturista*, que d'autres placent à Olite, petite ville de Navarre.

AYGNANI, general de l'ordre des Carmes, *voyez* ANGRIANI.

AYGUES, *voyez* EIGUEZ.

AYGULFE (saint) *voyez* AIGULPHE.

AYLE (saint) ou S. AGILE, abbé de Rebais, étoit fils d'*Agnoald*, l'un des principaux seigneurs de la cour de Childebert II. roi d'Austrasie & de Bourgogne, & de Deuterie, qui tiroit son origine de la premiere noblesse de Bourgogne. S. Colomban logé chez Agnoald, lui persuada de voüer son fils au service de Dieu. Agnoald, suivant cet avis, le conduisit au monastere de Luxeüil, où il apprit les lettres, & fut élevé dans la pieté par saint Eustase. Il y embrassa la vie religieuse. Après la mort d'Agnoald, saint Colomban ayant été chassé par le roi Thierri, à la sollicitation de la reine Brunehaud, les religieux députerent Ayle vers ce prince, qui le reçut favorablement, & lui accorda sa protection pour le monastere de Luxeüil. Cinq ou six ans après, saint Ayle fut choisi par les évêques, avec l'abbé Eustase, pour aller porter l'évangile aux peuples infideles de delà les monts de Vosge & de Jura, jusqu'en Baviere. Après cette mission, saint Ayle revint à l'abbaye de Luxeüil, & fut ensuite choisi par saint Oüen, referendaire ou chancelier de France, pour abbé du monastere de Rebais, que ce seigneur venoit d'établir nouvellement. Cette élection fut confirmée par l'assemblée des évêques, tenuë à Clichy, le premier de Mai 636. Il fit pratiquer exactement la discipline monastique dans ce lieu; & après avoir gouverné cette abbaye pendant quatorze ans, il mourut le 30. jour d'Août 650. & il eut pour successeur saint Philbert. Il pouvoit avoir 66. ou 67. ans au plus; & c'est contre toute vrai-semblance qu'on le fait centenaire, puisqu'il n'avoit que sept ans, lorsqu'il fut mis à Luxeüil, qui ne fut bâti qu'en 590. * Mabillon, *sæculum secundum Bened.* Bulteau, *hist. monast. d'Occid. l.* 3. *c.* 24. Baillet, *vies des Saints*.

AYLESHAM, *Ælesbamia*, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Nortfolc. Elle est à trois lieuës de celle de Norwick, du côté du septentrion. * Baudrand.

AYMALLOUX (les) peuples d'Afrique, dans le pays des Negres, qui habitent le long de la côte.

AYMARANES (les) peuples de l'Amerique meridionale, au Perou, dans le gouvernement de Lima. Ils sont fort étendus dans le pays, vers la ville de Cusco & la riviere d'Apurima; & c'est delà qu'est dite la langue Aymara, si fort en usage au Perou, dont se servent aussi les peuples Cauches, Canas, Caranguas, & Collaguas, qui sont fort souvent compris sous le nom des Aymaras.

AYMARGUES, *Aymargua*, *Armasanica*, petite ville de France dans le Languedoc, sur la petite riviere de Vistre, entre la ville de Nîmes & celle d'Aiguemortes, environ à trois lieuës de l'une & de l'autre. * Baudrand. *Dictionnaire geographique*.

AYMERIES, *Ameria*, petite ville des Pays-Bas Catholiques, dans le Hainaut sur la Sambre, entre Bavay & Avesnes. Aymeries a un bon château avec titre de Baronie. * Baudrand.

AYMON, *voyez* AIMON.

AYNADEKI, *Aynadecbium*, petite ville de la haute Hongrie. Elle est dans le comté de Sag, entre la ville de Filleck & celle de Gomer, à deux lieuës de la premiere & à six de la derniere. * Baudrand.

AYNE, riviere, *voyez* AISNE.

AYORA, petite ville dominée par un vieux château. Elle est dans le royaume de Valence, province d'Espagne, sur la riviere de Xucar, à l'occident de la ville de Xativa. * Maty, *diction. geogr.*

AYOTECOS, *Ayoteci*, montagnes qu'on remarque, à cause de leur grande hauteur. Elles sont dans la province de Tlascala, vers la mer Pacifique, dans l'Amerique septentrionale. * Baudrand.

AYOU, abbé de Lerins, *voyez* AIGULPHE.

AYR, *Arola*, riviere de France. Elle a sa source dans le duché de Bar, passe assez près de Clermont en Argonne, baigne Varennes, & se décharge dans l'Aisne au-dessous du bourg de Senarque. * Baudrand.

AYR, ville d'Ecosse, *voyez* AIRE.

AYRAULT (René) *voyez* AIRAULT.

AYRAY FERRER (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Saragosse, s'est distingué dans son ordre, où, après avoir été reçu docteur en theologie, il fut fait cathedrant de Huesca, examinateur synodal de Saragosse, & recteur des études dans le couvent de la même ville. Son amour pour sa patrie l'engagea à lever les plans du royaume d'Aragon, & à en dresser une carte, qu'il fit graver en 1715. à Paris: il auroit été à souhaiter qu'il y eût joint une description. * Echard. *script. ord. Præd. tom.* 2.

AYR-FYRTH, ou *le golfe d'Ayr*, *Aerus sinus*, petit golfe de la mer d'Irlande & partie de celui de Cluyd. Il est entre la petite isle de Ladi & les côtes du comté de Kyle, & de celui de Carrick. On croit que c'est le golfe qu'on nommoit autrefois *Vidogara*, *Vindogara*, *Vidotara*, & *Vindotara*. * Baudrand.

AYRY (saint) ou AGRI, *voyez* S. AIRY.

AYS ou EYE, *Aya*, *Eya*, bon bourg d'Angleterre, dans le comté de Suffolck, à cinq ou six lieuës de la ville d'Ipswich, du côté du nord. Ays a droit de deputer au parlement d'Angleterre. * Maty, *dict. geogr.*

AYTON & AITON, *Aitona*, petite ville de la Grece dans la Livadie, environ à cinq lieuës des Dardanelles de Lepante du côté du nord. Il y a dans cette ville un évêché suffragant de Lepante, & on croit que c'est l'ancienne ville d'Etolie, qui fut appellée *Calydon Aquila*, que quelques-uns pourtant placent à *Calata* ou *Galata*, village voisin. * Baudrand.

AYUTLA, riviere de l'Amerique septentrionale. Elle coule dans l'Audience de Guatimala, sur les confins de la province de ce nom & de celle de Soconusco, & elle se décharge dans la mer Pacifique. * Baudrand.

A Z.

AZA, ville de Cappadoce sur les confins de l'Armenie mineure. Elle est aux pieds des montagnes, presque entre Trebisonde & Neocesarée. * Ptolom. Strabon.

AZABE-KABERI, supplice que les méchans souffrent dans le sepulchre, selon la superstition des Mahometans. Ce mot est composé d'*Azab*, qui signifie *supplice* ou *tourment*, & de *Kaber*, qui veut dire *sepulchre* ou *tombeau*. Voici comme les auteurs décrivent cette punition. Ils disent qu'aussi-tôt qu'un mort est dans le sepulchre, il est reçu par l'ange de la mort, qui l'avertit de l'arrivée des deux anges inquisiteurs, dont l'un s'appelle *Monkir*, & l'autre *Nekir*. Si ces inquisiteurs le trouvent innocent, ils le laissent en repos; mais s'il est coupable, ils le frappent à grands coups de marteaux de fer, & le tourmentent jusqu'au jour du jugement. D'autres disent que ces deux anges examinateurs se retirent, après avoir battu le coupable avec une barre de fer, & que la terre serre si fort ce malheureux, qu'il souffre des douleurs étranges. Après cela viennent deux autres anges, qui amenent avec eux une creature tres-difforme, & qui l'ayant laissée dans le sepulchre, s'en retournent en enfer. Ce monstre épouventable demeure avec le coupable jusqu'au jour du jugement, qu'ils vont ensemble dans les enfers, pour y souffrir autant de tems qu'il est ordonné par la justice de Dieu; car c'est une opinion generalement suivie parmi les Turcs, qu'il n'y a point de Mahometan qui soit puni éternellement; mais ils tiennent qu'après avoir expié ses crimes pendant un certain nombre d'années, il entre dans le paradis par le crédit de Ma-

homet. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

AZACH, *voyez* ASOPH.

AZAEL, roi de Syrie, *voyez* HAZAEL.

AZAEL, frere de Joab, l'an 2982. du monde, & 1053. avant Jesus-Christ, poursuivant les ennemis, qui vouloient empêcher que David ne fût reconnu roi après la mort de Saül, fut tué par Abner, qui l'avoit prié de cesser de le poursuivre. Il est dit de cet Azaël dans le II. liv. des Rois, *c.* 2. *v.* 18. qu'il étoit extrêmement agile & leger à la course, en quoi il égaloit les chevreüils qui sont dans les bois; & Josephe ajoûte qu'il devançoit à la course le cheval le plus vigoureux. * Virgile, *Æn. l.* 5. *v.* 319. en parlant de Nisus, se sert d'une expression plus hardie:

Emicat, & ventis, & fulminis ocyor alis.

Le même poëte, *Æneid. l.* 7. *v.* 808. en parlant de Camille, exprime ainsi la legereté de cette princesse à la course:

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas:
Vel mare per medium fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.

Ce qu'il a emprunté d'Homere, *Iliad. l.* 20. *v.* 226. * Josephe, *l.* 9. *antiq. c.* 1.

AZAMOGLANS, jeunes esclaves de Turquie, *voyez* AGIAM OGLANS.

AZAMON, montagne assise à l'opposite de Zephoris, & qui traverse la Galilée. Elle servit de retraite à certains factieux de cette ville, pour faire tête aux Romains, qui d'abord les attaquerent. Comme les premiers combattoient d'un lieu éminent, ils eurent au commencement quelque avantage, & tuerent deux cens de leurs ennemis: mais à la fin, les Romains s'étant rendus les maîtres de cette montagne, en firent un horrible carnage, en tuerent plus de mille, & il y en eut tres-peu qui se sauvassent. * Josephe, *guerre des Juifs, liv.* 2. *chap* 57.

AZAMOR, ville de la province de Ducala, ou Duquela, dans le royaume de Maroc en Afrique, sur la côte septentrionale, à l'embouchure du fleuve Ommirabi. Le roi de Portugal s'en rendit maître en 1508. & l'abandonna volontairement en 1540. parce qu'il étoit difficile de la defendre contre le cherif, roi de Maroc, d'autant qu'elle est commandée par une colline, & que l'entrée du fleuve est fort dangereuse pour les vaisseaux. Il ne l'eut pas plûtôt quittée, que le cherif s'en empara, & y envoya deux alfaquis, ou docteurs de la loi, pour la repeupler au plûtôt. Sur ces nouvelles, le gouverneur de Maragnan pour le roi de Portugal, alla l'escalader la nuit, & prit ou tua tous les Maures qui y étoient. Le gouverneur d'Azamor, & les deux alfaquis furent emmenés en Portugal, puis échangés contre des captifs Chrétiens. Cela fut cause que les Maures n'oserent plus repeupler la ville, qui demeura deserte. La pesche des aloses rapporte beaucoup au cherif, qui l'afferme trescherement aux marchands Chrétiens, lesquels n'y sont en seureté que dans leurs vaisseaux, & n'entrent point dans la ville, où personne ne demeure. * Marmol, *de l'Afrique. l.* 3.

AZANIA, côte d'Afrique *voyez* AYAN.

AZAOTAN & AZAOAT, vastes deserts de la Lybie en Afrique, où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligés de les traverser, se conduisent comme sur la mer, par la boussole. * Sanut, *l.* 9. Marmol, *l.* 8.

AZARECAH: c'est le nom d'une secte d'Heretiques parmi les Musulmans. Ils ont tiré leur origine de Nafé Ben Azrak. Ils grossirent leurs troupes en fort peu de tems sous l'empire des califes, & devinrent si puissans, qu'ils donnerent des batailles, & désirent souvent les armées que l'on envoyoit contr'eux. Ils se declarerent ennemis jurés des Ommiades, & leur donnerent beaucoup de peine dans l'Ahovaze & dans les Iraques Babylonienne & Persienne. Jezid & Abdalmalck, califes de cette maison, les poursuivirent à diverses reprises, & enfin les obligerent de se cantonner dans la province de Chorasan, où peu à peu ils se dissiperent. Ces gens-là ne reconnoissoient aucune puissance, ni temporelle, ni spirituelle, pour legitime, & s'étoient joints à toutes les sectes ennemies du Musulmanisme. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

AZAREHATES, mathematicien Arabe, & tres-sçavant en astrologie, vivoit dans le XI. siecle. * Genebrard, *en la chron.*

AZARIAS, fils d'*Obed* ou *Oded*, prophete, vers l'an du monde 3094. & avant J. C. 941. vint au-devant d'Asa roi de Juda, qui avoit remporté une grande victoire sur Zara roi des Ethiopiens d'Arabie, proche le pays des Madianites, & l'exhorta à demeurer ferme dans le culte du vrai Dieu. Il le faut distinguer d'AZARIAS fils d'*Obed*, qui vivoit 60. ans après, dont il est parlé sous le regne de Joïada, *au chap.* 23. *v.* 1. * II. *Paralipom.* 15. Josephe, *l.* 8. *antiq. c.* 6. Usserius *in annal.* Baillet, *vies des saints de l'ancien testament.*

AZARIAS, autrement appellé OSIAS, fils d'*Amasias* roi de Juda & de *Jechelie*, succeda à son pere l'an 3225. du monde, 810. avant Jesus-Christ. Il n'étoit encore âgé que de 16. ans, lorsqu'il commença à regner. Ce prince, quoique craignant Dieu, ne ruina pas les hauts lieux; mais il permit au peuple d'offrir des sacrifices aux fausses divinités. Il assembla une armée de trois cens sept mille cinq cents soldats, tous braves & aguerris, commandés par Jehiel son secretaire, par Maasie docteur de la loi, par Ananie un de ses generaux, & par deux mille chefs de famille d'une valeur distinguée. Avec cette armée Azarias declara la guerre au Philistins, fit abattre les murs des villes de Geth, de Jamnie & d'Azot. Il donna ses ordres pour faire fortifier cette derniere ville, & creuser des citernes dans le desert pour abbreuver ses troupes, dont il avoit un fort grand nombre. Comme il se plaisoit à l'agriculture, il fit planter des vignes sur les montagnes & dans le Carmel, afin d'avoir le plaisir de les cultiver. La prosperité changea son cœur & ses mœurs. Etant entré dans le temple, il voulut y offrir de l'encens sur l'autel des parfums. Le pontife Azarias & 80. prêtres du seigneur s'y opposerent. Le roi Azarias irrité de la reprehension que les prêtres lui avoient faite & de leur opposition, voulut les intimider par des menaces: mais le Seigneur obligea Azarias de rentrer en lui-même, en le frappant de lepre, qui en le saisissant de frayeur & de confusion, l'obligea de sortir du temple, & de se renfermer tout le reste de sa vie dans une maison separée des autres. Joathan son fils, grand-maître du palais, se chargea du gouvernement de l'état pendant la maladie de son pere, qui mourut l'an du monde 3276. avant J. C. 759. après avoir regné 52. ans. Azarias fut enterré dans le champ où étoient les tombeaux des rois, parce qu'il étoit lepreux. Après sa mort Joathan son fils regna en sa place. * *Reg.* IV. *cap.* 15. II. *Paralipom. chap.* 26. Il y a eu un autre AZARIAS, sacrificateur des Juifs, sous le regne d'Abias; un sous Joram; un autre surnommé *Joël*, sous le roi Ozias; & un autre du tems de Joakim & de ses freres. Il est parlé dans le livre des Machabées, d'un AZARIAS, qui fut vaincu, pour avoir combattu sans ordre, *l.* 1. *c.* 5. AZARIAS est encore un des nobles enfans Hebreux que Nabuchodonosor fit jetter dans la fournaise ardente. *Voyez* ABDENAGO. * *Voyez* Baillet, *vies des Saints de l'anc. testam.* 16. *Decembre.*

AZARIAS, rabbin Italien, dont nous avons les ouvrages imprimés en un volume à Mantouë en 1574. Ce livre est intitulé *meor enajim, la lumiere des yeux.* Il traite de plusieurs faits qui appartiennent à l'histoire & à la critique; & il fait voir qu'il a plus d'érudition & plus de connoissance de la litterature des Chrétiens que les autres Juifs, qui ne lisent ordinairement que leurs écrivains; au lieu qu'Azarias a lû les livres de nos auteurs, qu'il cite souvent. Il examine plusieurs faits qui regardent la chronologie. On trouve aussi dans ce même livre une traduction hebraïque du livre d'Aristée touchant la version des Septante. * *Voyez* Jean Buxtorf, *dans sa bibliotheque.*

AZAZEL. Les interpretes de l'écriture, tant Juifs que Chrétiens, ne s'accordent pas entr'eux sur la signification de ce mot *Azazel*, qui se trouve *au chap.* 16. *du Levitique:* ce qui a fait que plusieurs ont retenu dans leurs versions de l'écriture, le mot *Azazel*, comme un nom

propre. Quelques rabbins ont crû que c'étoit le nom d'une montagne, où le sacrificateur envoyoit le bouc dont il est parlé en ce lieu-là. Mais S. Jerôme traduit le mot *Azazel* par *Caper emissarius*, *Bouc émissaire*, en suivant les Septante, qui ont en cet endroit traduit ἀπομπαῖον dans ce même sens, comme l'expliquent Théodoret & S. Cyrille. Aquila & Symmaque ont aussi traduit *le Bouc renvoyé ou mis en liberté*. Le Juif David de Pomis suit dans son dictionnaire cette derniere interpretation. Il remarque seulement que, selon le sentiment de quelques auteurs, Azazel est le nom d'une montagne d'où l'on précipitoit le bouc qui servoit de victime en cette ceremonie. Grotius appuye aussi l'interpretation de la Vulgate dans ses notes sur le chapitre 16. du Levitique, où il observe que ce bouc signifioit que les pechés qui avoient été expiés par la victime, ne retournoient plus devant Dieu: ce que les Juifs expliquent des pechés qui ne meritent ni la mort ni la peine d'être retranchés du peuple de Dieu. Bochard croit que le mot Azazel est un terme purement arabe, qui signifie *éloignement*, *départ*. Spencer conjecture que c'étoit un demon, & que quand on envoyoit le bouc à Azazel, cela marquoit qu'on l'abandonnoit au diable. Les Cabalistes & Julien *l'Apostat* ont été du même sentiment que Spencer. Origene n'en paroit pas éloigné. M. le Clerc croit qu'Azazel signifie *un précipice*. Toutes ces conjectures sont assez mal établies. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui dérive ce mot de *Hez*, qui signifie *un bouc*, & d'*azal*, qui signifie *il s'en est allé*. Quand le grand-prêtre entroit dans le sanctuaire, ce qui ne lui étoit permis qu'une fois l'an, il prenoit deux boucs, qu'il presentoit à l'entrée du tabernacle. Il jettoit le sort pour voir lequel des deux seroit immolé au seigneur, & lequel seroit mis en liberté. Il mettoit sa main sur la tête de ce dernier, il confessoit ses pechés & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber sur cet animal la peine qu'ils avoient meritée. Un homme destiné à cela, ou un prêtre, selon quelques interpretes, conduisoit le bouc dans un lieu desert & éloigné, le précipitoit & le mettoit en liberté. * *Levit.* 16. *Voyez* Sam. Bochart, *dans son Hierozoïcon*; & J. Spencer, *de leg. Heb. ritualibus. Dissert. de capro emiss.* D. Calmet, *sur le Levit.*

AZAZIL, anges, qui selon les Mahometans, sont les plus proches du thrône de Dieu. On les joint ordinairement avec les Azrafil, qui sont les seraphins, & avec les kerubiin, ou cherubins. Saadi fait mention des Azazil dans la préface de son Bostan; cependant il les comprend tous collectivement sous un nom singulier: car il dit que, lorsque Dieu distribuë ses graces, Azazil dit avec une profonde humilité: *c'est de vous seul, Seigneur, que tout notre bonheur dépend.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AZD, nom d'une tribu des Arabes fort celebre, de laquelle sont sortis plusieurs hommes illustres, qui ont pris le surnom d'*Azdi*. Abubecre Mohammed Ben Vassa, estimé un des plus doctes personnages d'entre les Tabeins, qui sont parmi les docteurs du Musulmanisme les successeurs des compagnons de Mahomet, étoit de cette tribu, & porte le surnom d'*Azdi*. Il avoit reçu sa doctrine & ses traditions d'Ans, qui étoit un des rabbanins, c'est-à-dire, un des plus autorisés docteurs du Musulmanisme, & mourut l'an de l'hegire 127. Il y a eu plusieurs autres docteurs de cette tribu, qu'on trouvera ici en les cherchant par leur nom propre. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

AZEBEDO. (Pierre Gonzales d') *cherchez* GONZALES.

AZECA, ville des Amorrhéens, du partage de la tribu de Juda, où Dieu fit pleuvoir une grêle de cailloux sur les ennemis de son peuple, comme il est rapporté dans le livre de Josué, *c.* 10. Roboam roi de Juda fit quelques réparations à cette ville; & un roi de Babylone la ruina entierement. * II. *des Paralipomenes, chap.* 11. *Jeremie, chap.* 34.

AZELBOURG, *Azelburgum*, anciennement *Augusta Acilia*. C'étoit autrefois une ville des Vindiliciens; maintenant ce n'est plus qu'un village. Il est dans la Baviere, sur le Danube, près de la ville de Straubing. Quelques geographes mettent ici la ville nommée anciennement *Atilia*, qui pourroit bien être la même qu'*Augusta Acilia*; mais d'autres mettent Atilia à Altembourg, village dans le même pays qu'Azelbourg. * Baudrand.

AZEM, royaume de la terre-ferme de l'Inde au-delà du Gange, aux environs du lac de Chiamay. C'est un des meilleurs pays de toute l'Asie; car il produit tout ce qui est necessaire à la vie de l'homme. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer, & de plomb, & quantité de soye. La laque, qui est une gomme tirant sur le rouge, dont on fait du vernis & de la cire d'Espagne, y croît sur les arbres en abondance, & est tres-excellente. On y voit aussi beaucoup de vignes & de bons raisins; mais on n'y fait point de vin: on laisse seulement secher le raisin, pour en tirer de l'eau de vie. Quoique les peuples de ce royaume ayent toutes sortes de viandes, la chair de chien est leur mets le plus délicieux; & tous les mois dans chaque ville on tient un marché où il ne se vend que des chiens, qu'on y amene de tous côtés. Ils n'ont point de sel; mais ils suppléent à ce défaut, en faisant une poudre avec des feüilles de figuier, sechées & brûlées, laquelle ils font boüillir dans de l'eau; & cette eau étant consumée, il se trouve au fond un sel blanc qui est assez bon. Kemmerouf est la capitale du royaume d'Azem. Le roi faisoit autrefois sa residence à Azem, qui est à vingt-cinq ou trente journées de Kemmerouf. Les tombeaux des rois sont dans la ville d'Azoo: ils sont remplis de richesses, parce que ces Idolâtres croyent qu'après leur mort ils vont dans un autre monde, où ceux qui auront bien vécu, joüiront de toutes sortes de délices; mais que les autres y souffriront beaucoup d'incommodités, qu'ils pourront soulager avec ce qu'ils auront dans leurs tombeaux. C'est pourquoi chaque roi fait bâtir dans la grande pagode, comme une chapelle, pour y avoir sa sepulture; & pendant sa vie il envoye serrer dans la cave où il doit être mis, quantité d'or & d'argent, de tapis & de meubles précieux. Lorsqu'on met le corps du roi dans cette cave, on y enferme encore plusieurs choses de grand prix, avec quelque idole d'or ou d'argent, qu'il a particulierement adorée pendant sa vie. Mais ce qui est le plus étrange, c'est qu'une partie des femmes qu'il a le plus aimées, & des principaux officiers de sa maison, se font mourir par quelque poison, pour être enterrés avec lui, & l'aller servir en l'autre monde. Outre cela ils enterrent vifs un élephant, douze chameaux, six chevaux, & plusieurs chiens de chasse, croyant que tous ces animaux reprennent vie, pour servir le roi en l'autre monde. Le peuple du royaume d'Azem vit à son aise, & le roi ne leve aucun subside sur ses sujets, se reservant pour son domaine toutes les mines tant d'or & d'argent, que d'acier, de fer & de plomb, ausquelles il fait travailler par des esclaves, qu'il achete de ses voisins. Les étrangers font dans ce royaume un grand negoce de brasselets d'écaille de tortuë, & de coquilles de mer; & d'autres de corail & d'ambre jaune, pour les riches du pays. On tient que c'est dans le royaume d'Azem où la poudre à canon a été premierement inventée, & que la connoissance en est passée dans la Chine, par le moyen du commerce. * Tavernier, *voyage des Indes.*

AZENAR ou AZENER, qu'on fait petit-fils d'*Eude* comte d'Aquitaine, passa en Espagne, & suivit Garcias Innigo roi de Navarre contre les Maures, vers l'an 855. Il s'insinua dans ses bonnes graces, & obtint de lui les terres qui sont entre les deux rivieres qui portent le nom d'*Aragon*, avec le titre de comté, qu'il posseda près de quinze ans. Son fils Galinde lui succeda. Ce sentiment est celui de divers auteurs François & Espagnols; mais P. de Marca rapporte un passage de la chronique de S. Arnoul de Mets qui témoigne le contraire. Car il y est marqué sous l'an 839. qu'Azenarius, comte de la Gascogne citerieure, s'étoit retiré quelques années auparavant de l'obeïssance de Pepin; qu'il étoit mort d'une maniere épouventable; & que son frere Sanche s'étoit rendu maître de ce pays, contre la volonté de Pepin. S'il y a eu un comte d'Aragon, il étoit apparemment fils de celui-ci. Les anciens titres marquent que Garcias Innigo épousa Utraque de la famille d'Azenar. * Garibay, *hist. l.* 9. *c.* 1. *&* 9. De Marca, *histoire de Bearn*, *l.* 3. *c.* 2. *&c.*

AZENETA, petite ville du royaume de Valence, à la droite du chemin de Villa-Real à San-Mattheo, est remarquable par sa situation sur une montagne nommée *Pegna-Golosa*, où l'on recueïlle tous les ans une tres-grande quantité de plantes rares & d'herbes medicinales.

AZER, ville de Palestine dans la tribu de Manassé au-delà du Jourdain, sur le grand chemin qui va à Sidon. * *Josué*, 17. 7.

AZEVEDO (Silvestre d') Portugais, religieux de l'ordre de saint Dominique, ayant été envoyé à Malaca dans les Indes Orientales, passa dans le royaume de Camboye vers l'an 1580. & fléchit tellement l'esprit du souverain par sa patience, qu'il obtint de lui la permission de prêcher l'évangile. Il s'en servit avantageusement pour convertir quelques courtisans & un grand nombre de gens de toute condition: & en mourant vers l'an 1589. il eut la consolation de laisser la porte ouverte aux missionnaires qui voudroient le suivre. On dit que le roi en lui laissant la liberté de prêcher, lui demanda un traité des mysteres de la religion en la langue de Camboye, & qu'il s'en acquitta tres-heureusement en 1585. Cet ouvrage n'est pas pas connu en Europe. * Echard, *script. ord. Præd. t.* 2.

AZEVEDO, famille de Portugal, qui passa en Castille, & tomba dans la maison de Zuniga, *voyez* ZUNIGA.

AZGANGAN, *Asganganus mons*, montagne du royaume de Fez en Barbarie. Elle est assez étenduë, & on la trouve vers le milieu de la province de Gareta. * Maty, *dict. geogr.*

AZHAR (Aboul Azhar Mohammed Ben Zeid) auteur du livre intitulé, *Akhbar okala al mogiannin. Histoire des gens d'esprit, qui sont devenus fous.* Il mourut l'an de l'hegire 325. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AZHARI ou AZHERI, surnom d'Abou Mansor Mohammed Ben Ahmed, natif de la ville de Hemet en Chorasan. Il fut excellent grammairien, orateur & jurisconsulte. Il fit le tour entier de l'Arabie, pour apprendre la langue du pays, & composa plusieurs ouvrages, dont un seul qui a pour titre *Tahadhib*, contient dix volumes. On a aussi de lui un commentaire sur l'Alcoran, intitulé, *Tafsir.* * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

AZINCOURT, petit village en Picardie près de Blangi. Il est renommé par la bataille que les François y perdirent le 25. Octobre de l'an 1415. Les Anglois, qui avoient à leur tête le roi Henri V. profitant des desordres domestiques des François, en tuerent près de dix mille en cette journée, entre lesquels se trouverent quatre princes du sang, avec Charles d'Albret connétable de France. Il y eut aussi quinze cens prisonniers. Les suites de cette bataille furent aussi funestes que la bataille même. * Mezeray, *Histoire de France, regne de Charles VI.*

AZIOTH, *Azuta*, petite ville d'Egypte sur la riviere du Nil, hors du Delta, dans la basse Egypte, & à trente mille pas ou environ de Damiete. Cette ville a été épiscopale; & les anciens Egyptiens y ont adoré Diane, sous le nom de *Dea Rubastis*, parce que cette ville se nommoit *Rubastis*, *Haphestus* & *Rubastus.*

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, sur la côte occidentale de la mer Rouge, environ à quarante-cinq mille pas de Suec. Elle est à present presque réduite en village. * Philippe de la Ruë. Bernier.

AZIZ BILLAH (Abur Manzur Barar) fils de *Moez Ledinillah*, second calife de la race des Fathemites en Egypte. Il succeda à son pere à l'âge de 21. ans, l'an 365. de l'hegire, & donna la conduite de ses affaires à Giauhar, qui avoit été premier ministre de son pere. On a remarqué que son oncle, son grand oncle, & l'oncle de son grand pere, s'entremirent eux-mêmes pour le faire proclamer calife; ce qui n'étoit encore arrivé qu'à Harun Raschid avant lui. Il étoit d'un tres-bon naturel, & aimoit son peuple, qu'il gouverna pendant l'espace de 21. ans & six mois. Il mourut dans la ville de Belbais étant au bain, l'an 386. de l'hegire. Ce calife avoit épousé une femme Chrétienne, de laquelle il eut une fille, & en sa consideration, il fit deux de ses freres, nommé *Jeremie* & *Arsenius*, l'un patriarche de Jérusalem, & l'autre d'Alexandrie, tous deux Melkites ou Orthodoxes. Il eut pour successeur son fils nommé *Hakem Beemrillah.* Abulfarage rapporte un trait de sa bonté & de sa clemence fort remarquable. Un poëte satyrique ayant composé des vers fort injurieux contre le visir & contre le secretaire des commandemens de ce prince, dans lesquels il n'étoit pas épargné lui-même, ce visir lui en porta ses plaintes, & lui demanda le châtiment de l'auteur. Aziz, après avoir lû les vers, lui fit cette réponse: *Comme j'ai part avec vous à l'injure, je desire que vous preniez part avec moi au merite du pardon que je lui accorde.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZIZI, auteur d'un ouvrage de Geographie, qui est souvent cité par Abulfeda dans son livre intitulé, *Takim al boldan.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZIZUS, roi des Emesiens, épousa Drusille, Juive de créance, fille du vieil Agrippa, & sœur du jeune; mais Felix, proconsul de Judée, en étant devenu amoureux, la lui ravit vers l'an 54. de Jesus-Christ, & entretint une commerce public avec elle. C'est pour cela que saint Paul, qui eut quelque conference avec Felix, lui parla une fois de la chasteté & du jugement dernier, comme il est marqué dans les actes des Apôtres, *c.* 24. *v.* 25. * Josephe, *antiq. Judaic. l.* 20. *l.* 5.

AZLI, auteur d'un abregé du livre intitulé *Giavaher Alcoran.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZMI, auteur d'un traité de musique intitulé, *Anis al Aresin.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZMI, ZADEH, surnom de Mostafa Ben Mohammed, auteur d'un commentaire sur le livre intitulé, *Escherat u al nadhair.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZO ou AZZO PORTIUS, *cherchez* AZON.

AZOCH, ville de la tribu de Zabulon en Galilée, au septentrion de Sephoris. Elle fut attaquée un jour de Sabbat par Ptolomée *Soter*, qui faisoit la guerre à Janneus, & prise d'assaut. Il en emmena dix mille esclaves, & un tres-riche butin, l'an du monde 3931. avant Jesus-Christ 104. * Josephe, *antiquit. liv. XIII. c.* 20. *art.* 550.

AZOLIN surnommé *Sabinien*, jurisconsulte de Bologne, vivoit vers l'an 1313. Il laissa quelques ouvrages de droit. * Alidosi, *de script. Bonon.* Bumaldi, *bibl.*

AZOLIN (Laurent) évêque de Narni en Italie, étoit natif de Formignano, ville du duché d'Urbin, dans l'état ecclesiastique, & florissoit vers l'an 1630. Il étoit theologien, jurisconsulte, & avoit même du naturel pour la poësie: ce que l'on remarque dans les satyres qu'il a composées en langue toscane, d'un style également vif & sublime. Le zele qu'il avoit pour le bien de son église, lui attira l'amour & la veneration des peuples; mais il fut obligé de quitter son diocese pour obéir au pape Urbain VIII. qui le choisit pour son secretaire, & lui confia les plus importantes affaires de l'église. Il étoit sur le point d'être élevé à la dignité de cardinal, lorsqu'il mourut dans un âge peu avancé, parce qu'il étoit d'une complexion foible & délicate. * Erythr. *Pinac. vir. illustr.*

AZOLIN (Decio) cardinal, de la même famille que le précedent, nâquit à Fermo dans la Marche d'Ancone le 11. Avril 1623. où il fit ses études. Etant allé à Rome, il entra chez Jean-Jacques Pancirole, patriarche titulaire de Constantinople, que le pape Urbain VIII. envoyoit nonce en Espagne, duquel il fut secretaire. Ce patriarche ayant été nommé cardinal en 1643. prit Azolin pour son conclaviste après la mort du pape Urbain VIII. Ce cardinal étant devenu premier ministre du pape Innocent X. plaça sa creature à la secretairerie d'état. Le pape le prit pour un de ses cameriers d'honneur, & lui fit exercer quelque tems *per interim*, la charge de secretaire d'état: ensuite il fut secretaire des brefs aux princes, & s'acquitta de cet emploi avec tant de succès que le pape l'appelloit *son aigle.* Les brefs qui sortoient de sa plume, étoient pleins de belles pensées, toutes exprimées si noblement, qu'on les lisoit plus d'une fois avec plaisir. Ce fut lui qui découvrit au

pape l'intrigue du cardinal Altalli, neveu adoptif de sa sainteté avec l'ambassadeur d'Espagne. Sa récompense fut un chapeau de cardinal qu'Innocent X. lui donna le 9. Mars 1654. Il fut secretaire d'état sous le pape Clement IX. & dans les quatre conclaves où il se trouva, il eut bonne part à l'élection des papes Alexandre VII. Clement IX. Clement X. & Innocent XI. car il étoit un des cardinaux des plus estimés de sa faction, que l'on appelloit l'*escadron volant*. Le pape Alexandre VII. l'avoit donné à la reine Christine de Suede, pour regir les affaires de sa maison, dont il s'acquitta si fort au contentement de cette princesse, qu'elle l'institua son heritier universel; mais il n'en joüit que cinquante jours, étant mort d'hydropisie la nuit du 7. au 8. Juin 1689. en sa 67. année. Son corps fut enterré dans l'église de saint Philippe. Cette succession passa à *Pompée* Azolin, son neveu, qui avoit été gentilhomme de cette princesse. * *Memoires concernans la reine Christine.*

AZOMAX & AZONACH, *cherchez* AGONAX.

AZON, ou AZO PORTIUS, celebre jurisconsulte du douziéme siecle, florissoit à Bologne en Italie l'an 1193. Il avoit été disciple de Jean Bosiani de Cremone; & il s'acquit une si grande reputation, qu'on lui donna les titres de *maitre du droit*, & de *source des loix*. Cependant l'envie que son rare merite lui attira, lui fit quitter l'Italie pour aller à Montpellier, où il succeda à Placentinus. Il fut rappellé depuis à Bologne, & son nom y devint encore plus celebre qu'auparavant. On dit qu'il avoit jusqu'à dix mille auditeurs. Dans la chaleur d'une dispute, il jetta un chandelier à la tête de celui contre lequel il disputoit, dont il mourut: ce docteur fut arrêté, & on lui fit son procès, bien que cet accident fût arrivé sans aucun dessein de tuer. L'action étoit tres-pardonnable, suivant la disposition de la loi *ad bestias de pœnis*, qui veut la moderation de la peine d'un coupable, lorsqu'il a excellé en public par quelque science ou art. Azon, soit par l'ennui & la longueur de sa prison, ou parce qu'il étoit prévenu ou rempli de son sçavoir, s'écria *ad bestias, ad bestias*, voulant faire connoître que son absolution étoit dans cette loi: ce qu'ayant été rapporté à ses juges, qui en ignoroient la disposition; ils s'imaginerent qu'il les insultoit, jusqu'au point de les traiter de bêtes; ils le condamnerent à mort, & le priverent des honneurs de la sepulture: ce qui fut executé l'an 1200. ou l'an 1225. selon quelques-uns. Neanmoins plusieurs ne conviennent point de cette fin tragique d'Azon, qu'ils traitent de fable, sur des auteurs contemporains, qui disent le contraire. Azon a composé une somme ou apparat sur le code & le digeste, dont parlent tous les auteurs qui l'ont suivi. Contius a donné au public un commentaire du même Azon, sur toutes les loix du code, dont il avoit le manuscrit, qui a été imprimé chez Nivelle l'an 1577. * Trithême, *de script. eccl.* Forster & Fischard, *in vit. jur sc.* Guillelmus Pastrergicus, *de orig. r. r.* Panciroli, *de leg. clar. interpret.* Buttius, *Bonon. illust.* Sigonius, *hist. Bonon.* Bumaldi, *bibl. Bonon. &c.*

AZONES, étoit le nom que les Grecs donnoient à certains dieux, reconnus & adorés indifferemment par tout, comme le Soleil, Mars, la Lune & Pluton. C'étoient aussi les dieux qui pouvoient également être invoqués par deux partis opposés l'un à l'autre, comme Mars, Bellone, la Victoire. Ces dieux Azones étoient appellés chez les Latins *Dii communes*, dieux communs. Virgile en fait mention *au 12. liv. de l'Eneide.*

Dis & communibus aras.

Les Chaldéens, de même sentiment en cela que les autres Idolâtres, croyoient qu'il y avoit de certains dieux qui ne présidoient que sur certaines zones, & qui étoient appellés par les Grecs *Zonæi*. Ils en admettoient d'autres qui présidoient également sur toutes les zones, qu'on a appellés à cause de cela *Azoni*, *sans Zones.*

AZOO AZAHAD, desert d'Afrique dans le Zaara; c'est la partie orientale du desert de Zanhaga, vaste plaine de sables, où les caravanes des voyageurs se conduisent par la boussole, & par l'observation du soleil & des étoiles. Il est si sec, qu'en trente milles d'étenduë, on n'y trouve qu'un miserable puits.

AZOO, ville de la presqu'isle de l'Inde de-là le Gange, dans le royaume d'Asem. Azoo est le lieu de la sepulture des rois d'Azem. *Voyez* AZEM royaume, ci-devant, & ce que Tavernier dit de la sepulture & des tombeaux des rois de ce pays dans la ville d'Azoo.

AZOPHI, *voyez* EBENNOZOPHIN.

AZOR, fils d'Eliacim. Il est nommé dans la genealogie du Fils de Dieu, comme un des ayeux de J. C. selon la chair. * *S. Matthieu*, *c.* 1. *v.* 13.

AZOR (Jean) Jesuite, natif de Lonca, qui est une ville d'Espagne dans le diocese de Carthagene, a vécu dans le XVI. siecle, & a enseigné à Alcala, à Rome & ailleurs. Il étoit sçavant dans la connoissance des langues, de la theologie morale, & de l'écriture; & il a laissé *Institutionum Moralium*, *tom. III. in cantica &c.* Le P. Jean Azor mourut à Rome le 19. Fevrier de l'an 1603. * Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.*

AZORES (les isles) *voyez* AÇORES.

AZOTE, *voyez* AZ.ZUS.

AZOTE, *Azotus*, ville de la Palestine, une des cinq satrapies des Philistins, où ces peuples retinrent l'arche d'alliance du tems de Samuel. Elle fut prise par Tartan, general de Sargon roi d'Assyrie, puis par Psammitichus roi d'Egypte, après un siege de 29. ans. Depuis l'établissement du Christianisme, il y avoit dans cette ville un évêché suffragant de Cesarée. Baudoüin roi de Jerusalem la prit sur les Infideles l'an 1101. & elle fut ruinée quand les Chrétiens furent chassés de la Palestine. On assure qu'il y avoit une église avec la maison épiscopale, au lieu où l'on croyoit que saint Philippe se retrouva, après avoir baptisé l'eunuque de la reine Candace. Du tems de saint Jerôme, c'étoit une place forte, presentement ce n'est plus qu'un méchant village, nommé *Alsete*, sous la domination des Turcs, à trois milles ou environ de la mer de Syrie. Cette ville, que les Hebreux nomment *Asod*, & d'autres *Alcet* & *Alzete*, est l'*Azotus Paralia* des auteurs Latins, differente d'*Azotus Ippini*, qui étoit aussi une ville épiscopale dans la Palestine, comme Adrichomius l'a remarqué. * I. *des Rois*, *c.* 5. *Actes des apôtres*, *c.* 8. Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. *de bello sacro.* Adrichomius. Le Mire

AZOTE, c'est le nom que les Grecs donnent au Dimanche de la Septuagesime, parce que l'évangile de ce jour est la parabole de l'Enfant prodigue: ce que signifie en grec le terme d'*Azote*. Ils le nomment aussi *Prosphonesime.* * Allatius. Du Cange. Baillet.

AZPILCUETA (Martin) qu'on nomme ordinairement *Navarre*, parce qu'il étoit natif de Verasoain près de Pampelune, dans le royaume de Navarre, vivoit dans le XVI. siecle, & passoit pour un des plus doctes jurisconsultes de son tems. Il professa dans les universités de Toulouse, de Salamanque & de Coimbre, où il fut consulté comme l'oracle du droit, qu'il avoit appris à Cahors & à Toulouse. Il avouë lui-même, que s'il sçavoit quelque chose, il le devoit à la France. Azpilcueta étoit prêtre & chanoine regulier de saint Augustin, de la congregation de Ronceval. L'amitié qu'il contracta avec Barthelemi Caranza, Dominicain, archevêque de Tolede, fut si forte, qu'à l'âge de quatre-vingts ans il entreprit le voyage de Rome, pour défendre son ami, qu'on avoit mis à l'inquisition pour cause d'heresie, dont cet archevêque étoit soupçonné. Le pape le fit penitencier. Il étoit délicat, mangeoit peu; & avoit une si grande charité pour les pauvres, qu'il n'en trouvoit jamais aucun sans lui donner l'aumône. On remarque à ce sujet qu'il avoit une mulle tellement accoûtumée à cela, qu'elle s'arrêtoit ordinairement quand elle voyoit venir quelque pauvre. Nous avons les œuvres du docteur Navarre en six volumes *in folio*, de l'impression de Lyon, de 1597. & de Venise de 1602. Il mourut à Rome au mois de Juin de l'an 1586. âgé de 94. ans, 6. mois & 7. jours; & son corps y fut enterré dans l'église de S. Antoine de Padouë des Portugais, au Champ de Mars, où l'on voit son épitaphe. Julius Roscius Horstinus, Simon Ramlotée & divers autres, ont écrit sa vie, qu'on trouve au commencement de ses ouvrages. * *Voyez* aussi Bellarmin, *de script. eccles.* Posse-

vin, *in appar.* Thomassin, *in elog. illustr. viror.* Janus Nicius Erythræus, *tom. 1. Pinac. c. 1.* Nicol. Antonio, *bibl. Hispan. &c.*

AZRAC (Ebn Azrac) surnommé *Al Fareki*; parce qu'il étoit natif de la ville de Miafarekin. Il est auteur d'un *Tarikh* ou histoire, redigée par l'ordre des tems. * * D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZRAKI, auteur Arabe, qualifié *Hakim & Schaer*, philosophe & poëte. Il a composé un poëme, intitulé *Alfiah u Maschgaliah*, pour le sultan Throgul le *Selgiucide*, qui étoit devenu impuissant avec les femmes. Il y a mêlé plusieurs histoires lascives, & beaucoup de figures impudiques. * D'Herbelot.

AZRUN, sœur jumelle de Caïn, selon les Orientaux. Son frere, disent-ils, vouloit l'épouser, parce qu'il la trouvoit plus belle qu'Ovain, jumelle d'Abel, qu'Adam voulut lui donner pour femme, donnant en même tems Azrun à Abel. Cette jalousie fut cause que Caïn tua son frere, selon la tradition des Chrétiens d'Orient, rapportée par Ebn Batrikh. * D'Herbelot.

AZUA, ville de l'Amerique. Elle est dans les Antilles, sur la côte meridionale de l'isle de S. Domingue, & au couchant de la ville de ce nom. Azua a un port assez bon & frequenté. * Baudrand.

AZUAGA, petite ville avec une bonne citadelle. Elle est située dans l'Estremadure d'Espagne, entre la ville de Merida & celle d'Ellerena. * Baudrand.

AZUAGUES, peuples d'Afrique qui se sont répandus dans les provinces de Barbarie & de Numidie. Ce sont la plûpart des pasteurs, mais il y a aussi parmi eux des artisans qui font de la toile & du drap. Ils vivent dans les montagnes & sur les côteaux, & sont tributaires du roi de ce pays. Ils ont été autrefois fort puissans, & depuis quelque tems même, il y en a d'entr'eux qui vivent en liberté. Leurs principales habitations sont dans les provinces de Trémecen & de Fez : mais les plus vaillans demeurent entre le royaume de Tunis & le Biledulgerid, d'où ils ont eu souvent la hardiesse d'attaquer les rois de Tunis. Leur chef se nomme maintenant roi de Cuco, & leur langage est celui des Bereberes; mais ils parlent aussi arabe, particulierement ceux qui trafiquent sur la frontiere de Tunis. Ils se vantent d'être Chrétiens d'origine; & pour se distinguer des autres Africains & Arabes, ils ne se rasent point la barbe, ni ne coupent point leurs cheveux autour de la tête, comme font les Mahometans, & sont outre cela grands ennemis des Arabes, & des autres peuples de l'Afrique. Par un ancien usage, ils se font avec le fer une croix bleuë à la jouë ou à la main pour marquer, disent-ils, leur origine. Cela vient de ce que les empereurs Chrétiens & les Goths regnans en Barbarie, affranchirent de tout tribut ceux qui avoient embrassé la foi; & parce que chacun se disoit Chrétien, lorsque les commissaires des tailles arrivoient, pour éviter la tromperie, on ordonna à ceux qui étoient veritablement Chrétiens, de porter une croix gravée sur le visage ou à la main. Ce que firent les Azuagues, qui persevererent dans le Christianisme, jusqu'au regne des califes. Quelques autres Africains porterent de semblables croix; mais par succession de tems ils se sont marqués d'autres figures. Les filles mêmes des Arabes se gravent avec le fer d'une lancette diverses sortes de marques sur le sein, sur les mains, sur les bras & sur les pieds, pour leur servir d'ornement. * Marmol, *de l'Afrique, l. 1.*

AZUMAR, *Septem Ara*, *Azumara*, ville du royaume de Portugal dans la province d'Alentejo, entre les villes de Portalegre & d'Elvas.

AZURI, *Sura*, *Azura*, *Zura*, petite isle de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, sur la côte, vis-à-vis de la ville de Sebenico, dont elle n'est éloignée que de treize milles d'Italie. Elle est à la republique de Venise; mais il n'y a aucun lieu considérable.

AZYMES, une des fêtes les plus celebres qu'il yeût parmi les Juifs. Elle fut instituée l'an du monde 2544. Elle commençoit le lendemain de celle de Pâques, le quinziéme de la lune de Nisan. Elle duroit sept jours, durant lesquels on ne mangeoit point d'autre pain que celui qui étoit sans levain, & cuit sous la cendre. En chacun de ces jours les Juifs tuoient deux taureaux, un belier & sept agneaux, qui étoient offerts en holocauste, & un chévreau pour les pechés. Les sacrificateurs se nourrissoient de la chair de ces animaux. Le second jour de cette fête, qui étoit le seiziéme de Nisan, on commençoit à manger des grains qu'on avoit nouvellement recüeillis, & ausquels on n'avoit point encore touché. Et pour témoigner à Dieu sa reconnoissance, on lui offroit les prémices de l'orge qu'on recüeilloit. Cette offrande étoit pour les sacrificateurs, qui étoient obligés d'en laisser une poignée sur l'autel; & ensuite il étoit permis à chacun de faire sa moisson. Au tems des prémices on offroit à Dieu un agneau en holocauste. * Josephe, *antiq. liv. 3. c. 10. art. 133. Exod. XII. 15.* jusqu'à la fin, où l'on voit l'institution de cette fête. Il en est aussi parlé dans le Levitique, les Nombres & le Deuteronome.

AZYMITES, nom que les Grecs donnent aux Catholiques Romains, parce qu'ils se servent de pain azyme ou sans levain dans le sacrifice de la messe. On a aussi appellé *Azymites* certains peuples qui obéissoient aux Sarasins, lorsque les François entrerent dans la Syrie; & l'on a douté si c'étoit un nom de nation ou de secte; mais on n'auroit eu aucun doute là-dessus, si l'on avoit sçû qu'au lieu d'Azymites il faut lire Azamiens. La Perse, dans les derniers tems, fut appellée Azamie. On la trouve ainsi nommée par Chalcondile & par Freculphe; dans d'autres on lit Azemie; & ce nom est encore alteré d'une autre maniere dans Paul Jove, qui a écrit Agamie. On appelle encore presentement le pays des Parthes *Irak Agemi.* * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

AZZALMOLOUK, *voyez* EZZEMULUK.

AZZEDDOULAT ou EZZEDDOULLET, c'est le surnom du fils de Moez Eddoulat, fils de Buiah, dont le nom persien étoit Bakhiar, qui signifie *heureux*. Ce prince ne le fut pas neanmoins; car Adhad-Eddoulat, fils de Rokh-Eddoulat son cousin germain, le dépoüilla de la dignité d'Emir-al Omara, c'est-à-dire, de chef des conseils & des armées, & pour ainsi dire, maire du palais du calife : cette charge, qui le rendoit maître de la milice, lui donnoit par consequent une autorité absoluë & presque souveraine dans les états du calife. Après que Bakhiar eut été chassé de Bagdet, il ne laissa pas de trouver encore assez d'amis & de force pour faire la guerre à son cousin; mais il fut toûjours malheureux; car après avoir été battu plusieurs fois, & fait prisonnier, il fut obligé de recourir à la clemence du vainqueur, qui lui donna la vie & la liberté. Nonobstant cette disgrace, il voulut faire encore un dernier effort pour rentrer dans la ville de Bagdet. Il amassa pour cet effet des troupes, & donna de nouveau bataille à Adhad-Eddoulat auprès de la ville de Tecrit sur le Tigre : mais celui-ci en ayant remporté tout l'avantage, jusqu'à faire son ennemi prisonnier, il l'envoya sous bonne garde dans un château de la Perse, qui lui appartenoit. Ce prince avoit commandé dans Bagdet onze ans après la mort de son pere Moaz-Eddoulat, & fut mis à mort par le commandement d'Adhad-Eddoulat, l'an de l'hegire 367. de J. C. 977. dans la trente-sixiéme année de son regne. Ce prince étoit si robuste, qu'il renversoit avec ses seuls bras un taureau, & faisoit la guerre aux lions. Six enfans qu'il laissa demeurerent long-tems prisonniers; mais enfin ayant pratiqué une intelligence avec leurs gardes, ils échapperent des mains de Samsam-Eddoulat, qui avoit succedé à Adhad-Eddoulat son pere, & lui firent une rude guerre. * Khondemir. D'Herbelot, *bibl. orient.*

AZZO, *voyez* AZO.

AZZOLINI (Decio) cardinal, *voyez* AZOLIN.

FIN DU PREMIER VOLUME.

De l'Imprimerie de JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Académie Françoise.

